

DICTIONNAIRE
DES DATES.

IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND ,

1, rue d'Erfurth, près l'Abbaye.

DICTIONNAIRE DES DATES

DES FAITS, DES LIEUX ET DES HOMMES HISTORIQUES ;

OU

LES TABLES DE L'HISTOIRE,

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DE CHRONOLOGIE UNIVERSELLE,

CONTENANT :

Une caractéristique de tous les faits de l'Histoire ;
la naissance, les événements remarquables de la vie, et la mort de tous les hommes célèbres ;
la fondation des villes, états, empires, royaumes et républiques ;
les révolutions et les phases de leur durée ; la filiation de toutes les maisons historiques et souveraines ;
les origines, inventions et découvertes chez tous les peuples ;
les institutions, sectes, traditions, schismes, hérésies, conciles, synodes ;
les châteaux royaux, monuments de tous les pays ;
enfin, l'indication de tous les noms et de tous les lieux qui rappellent des souvenirs historiques.

PUBLIÉ

Par une Société de Savants et de gens de Lettres ,

sous la direction de

M. A.-L. D'HARMONVILLE.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHECA
DO
SENADO
DO I. DO BRAZIL

PARIS,
ALPHONSE LEVAVASSEUR ET C^{IE}, ÉDITEURS,
RUE JACOB, 44.

1842

V
R
903
H288
V.1

BIBLIOTECA DO SENADO FEDERAL

Este volume acha-se registrado

sob número 1459

do ano de 1946

PRÉFACE.

Le premier, nous devrions même dire le seul mérite d'un DICTIONNAIRE DES DATES consiste dans son utilité, et ici l'utilité résulte, soit de l'exactitude, soit de la facilité de connaître sur-le-champ la date dont on a besoin.

On sait combien de tâtonnements il faut pour arriver à trouver, même sur une chronologie spéciale, la place d'un événement dans la succession des temps. Souvent on cherche dans un siècle ce qu'on devrait chercher dans un autre, et de lustre en lustre, de période en période, de règne en règne, on s'égare sans rencontrer la mention du fait ou du personnage sur lequel on désirerait avoir une indication précise.

Pour pouvoir se servir d'une chronologie, il est en quelque sorte indispensable de posséder *l'histoire*, c'est-à-dire la plus vaste de toutes les sciences, celle dont l'ensemble grandit et les détails se centuplent à mesure que surgissent les générations, que les peuples se meuvent et s'agitent, que les individus se rendent ou fameux ou célèbres.

Les bénédictins, ces érudits si patients, dont les veilles laborieuses produisirent *l'Art de vérifier les dates*, avaient senti la nécessité d'instituer une méthode à l'aide de laquelle on pût sûrement consulter la chronologie, sans parcourir au hasard toutes les ramifications de son arbre immense : ils entreprirent les premiers d'introduire l'ordre des classifications dans ce dédale, et autant que le permettait leur inviolable orthodoxie, s'avancant sur les traces d'Usserius, de Keppler, de Newton et de Leibnitz, ils recoururent au calcul et aux inductions à tirer d'observations astronomiques fort anciennes, soit pour établir des dates complètement ignorées, soit pour en fixer d'autres qui étaient incertaines. Ils montrèrent de quel avantage étaient pour la constatation et la vérification des découvertes de ce genre, les concordances et les synchronismes. Ils expliquèrent les calendriers des diverses nations, et donnèrent toutes les mesures du temps qui

avaient été en usage. Ils exposèrent en outre les règles et les procédés de la chronologie, et tout en posant les principes, ils en firent la plus ample application ; malheureusement ces infatigables ouvriers étaient des moines, et pour eux la plus importante de toutes les existences qui avaient marqué dans le monde était l'Église ; l'esprit de critique qui les dirigeait les abandonnait dès qu'il s'agissait de Rome, des papes, des conciles, des hérésies et de tous les actes qui avaient signalé les premiers progrès du christianisme.

L'histoire de l'Église leur fit négliger les autres histoires, et ce qu'ils croyaient l'intérêt de la religion les engagea à passer sous silence des chronologies qui valaient au moins la peine d'être discutées. A la vérité, Bailly et Dupuis n'avaient pas encore mis en doute l'âge de notre globe et celui de l'humanité, les livres chinois et indous qui placent le berceau de l'homme si loin de la création d'après la Genèse n'avaient point été traduits ; et l'on n'avait pas même encore songé à étudier, du moins en France, la signification chronologique de certains monuments, tels que les zodiaques et les gnomons. Les couches du globe et les vicissitudes que révèle leur composition n'avaient pas non plus été examinées au point de vue de la supputation.

Cependant ces germes de quelques opinions hardies, qui devaient bientôt être soutenues avec autant d'ardeur que vivement combattues, commençaient à poindre dans le monde savant, et les bénédictins, que les relations des missionnaires avaient déjà mis à même de prévoir qu'elles ne tarderaient pas à se faire jour, usèrent de trop de prudence en s'abstenant d'apprécier les formidables documents sur lesquels elles allaient s'appuyer. Il y a donc, sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, de grandes lacunes dans *l'Art de vérifier les dates*, et l'on peut affirmer sans crainte d'être démenti qu'elles n'ont pas été remplies par ses inhabiles continuateurs.

L'Art de vérifier les dates n'était pas un livre à continuer, mais un livre à refaire sous une forme plus commode et plus usuelle. Telle était sans doute la tâche que s'était proposée Lesage en publiant son Atlas, dans lequel la disposition et l'enluminure des tableaux synoptiques, quoique fort ingénieuses, présentent trop de complications pour que l'on arrive de suite à ce qu'on désire y voir. L'Atlas de Lesage, malgré les deux tableaux dont il s'augmente chaque année, n'est à proprement parler que la reproduction en large de ce que les bénédictins ont écrit en long ; il n'est pas une de leurs erreurs qu'il ne copie presque religieusement, pas une de leurs omissions qu'il ne répare. Il n'a aucun égard aux changements qui se sont opérés dans la société pendant la dernière moitié du 18^e siècle, et la première moitié du 19^e. Les arts, les sciences, les littératures, le commerce, les industries, les inventions, les découvertes ont aussi leur chronologie. Dans l'Atlas de Lesage, tout cela se mêle et se confond à travers la vie des peuples et de leurs gouvernants, et encore ces résultats les plus positifs de la civilisation n'y apparaissent-ils que de loin en loin, et comme jetés là sans intention par l'ordonnateur de ce travail.

Lesage, qui imita Gueudeville, eut lui-même des imitateurs, des copistes et des abrégiateurs ; il n'avait pas inventé les tableaux synoptiques appliqués à l'histoire ou plutôt à la

chronologie, mais il avait eu le bonheur de les mettre à la mode. Son succès nous a d'autant moins effrayé, qu'en prenant des voies détournées, mais régularisées par l'effet de ses distributions mécaniques et de ses compartiments, il s'est tout à fait écarté du but qu'il fallait atteindre, car son Atlas ne peut être véritablement utile qu'aux personnes qui en ont déjà acquis la pratique, à celles qui l'ont exploré dans toutes ses parties avec la volonté de beaucoup retenir ; il suppose une prodigieuse mémoire locale. Cherchez dans ce répertoire dix dates qui se rattachent à dix faits différents, appartenant à dix époques différentes, vous n'emploierez pas moins d'une demi-journée à les découvrir ; et sans doute si quelques-unes de ces dates se lient à des faits de la science, de l'art, de l'industrie ou du commerce, il y a cent à parier contre un que votre recherche aura été vaine. Par le mode que nous avons adopté, la même recherche au contraire ne vous occupera pas plus de cinq minutes, et il y a cent à parier contre un qu'elle vous satisfera pleinement. D'où vient cette différence de résultats ? de ce que, pour conduire au but, nous avons préféré un chemin direct, c'est-à-dire le plus court. Nous nous sommes dit : Il n'est pas un fait de quelque ordre qu'il soit qui ne puisse se ranger sous un nom ou de chose, ou de personne, ou de lieu, il n'est pas d'acte en politique, pas d'objet dans les sciences, dans les arts, dans la littérature, dans le commerce, dans l'industrie, qui n'ait son appellation consacrée et de notoriété publique. Il n'est non plus aucun fait qui ne fasse partie d'un genre ou d'une espèce de faits : il y a les abdications, les assemblées nationales, les traités de paix ; il y a les religions, les hérésies, les conciles ; il y a les pestes et les épidémies, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, etc. Nous avons ainsi été amenés naturellement à grouper, sous une appellation commune, une quantité de faits de même nature qui se trouvent ensuite disséminés et plus détaillés dans le DICTIONNAIRE DES DATES, d'abord sous le nom spécial et distinctif de chacun d'eux, et ensuite sous le nom de leur auteur lorsqu'ils étaient l'ouvrage des hommes. Ces doubles et triples emplois étaient rigoureusement exigés, pour que notre livre ne trompât jamais l'attente de quiconque le consulterait. Notre système a été le plus simple de tous, il a consisté surtout à nous abstenir de ces classifications arbitraires dont les esprits les plus méthodiques n'ont eux-mêmes jamais pu bien déterminer les limites, à ne nous astreindre qu'à l'ordre alphabétique des noms de personnes, de lieux, de peuples et de choses, en faisant en sorte de nous préserver de toute omission essentielle, et en resserrant la matière avec une extrême concision, afin d'avoir place pour tout dans le moins d'étendue possible.

Malgré cette loi que nous nous étions faite d'être concis, nous avons dû dépasser de beaucoup les limites que nous nous étions prescrites ; nous avions promis un volume, et il nous a été impossible de n'en pas faire deux : mais aussi sous son titre modeste, que ne contient pas le DICTIONNAIRE DES DATES ! comme à côté du chiffre se trouve constamment l'énoncé clair et substantiel du fait ! de combien d'autres livres ne peut-il pas tenir lieu !

Sous le rapport des noms de villes, comme il donne leur origine, leurs vicissitudes,

leur agrandissement, leur décadence, et les événements dont elles ont été le théâtre, il devient un *Dictionnaire de géographie historique*.

Sous le rapport des noms de peuples, de princes, de rois, d'empereurs, comme il retrace en les caractérisant et en les marquant d'un chiffre toutes les phases mémorables de leur existence, il devient un *Dictionnaire historique des nations et de leurs chefs*, monarques ou hommes d'État.

Sous le rapport des noms d'hommes illustres dans tous les genres, comme il rappelle les causes de leur illustration, il devient une *Biographie universelle ancienne et moderne*, mais une biographie bornée aux seuls personnages dignes de mémoire.

Sous le rapport des noms de dynasties, de familles princières ou de maisons nobles de tous les pays, il devient un *Dictionnaire généalogique*, borné aux filiations authentiquement établies.

Sous le rapport des notabilités et des événements historiques depuis 1789, c'est tout à la fois une *Biographie des contemporains* et un *Dictionnaire de la révolution*.

Sous le rapport des noms de papes, de prélats, de conciles, de synodes, d'hérésies, il devient un *Dictionnaire historique de l'Eglise*.

Sous le rapport des noms d'objets de découvertes, d'inventions, de procédés, à mesure qu'ils se produisent, il devient un *Dictionnaire des progrès de la civilisation et des conquêtes de l'entendement humain*; il est encore un *Dictionnaire historique des développements de l'industrie et du commerce*.

Sous le rapport des noms des monuments et des autres productions artistiques, il devient un *Dictionnaire de l'art et un compendium d'archéologie*.

Sous le rapport des noms qui ont servi à désigner les mesures et les évolutions du temps, tels que *année, âge du monde, calendriers, cycles, périodes, époques, nombre d'or, épactes*, il devient un *exposé des éléments de la chronologie*.

Pour mener à fin un tel livre, pour rassembler cette énorme masse de faits dont le nombre s'élève en réalité à plus d'UN MILLION, nous avons dû remonter à bien des sources, compiler bien des livres, lire avec attention bien des traités; nous n'avons pas épargné notre peine, et nous n'avons reculé devant aucun sacrifice: si nous donnions ici la liste des ouvrages où nous avons puisé, on y verrait toute une bibliothèque.

Après tant d'efforts, il ne nous reste plus qu'un vœu à former, c'est que notre livre continue de recevoir du public l'accueil que lui mérite son utilité; nul doute qu'on ne puisse lui adresser des reproches, nous n'avons pas la présomption de le garantir sans défaut; mais quelle œuvre humaine est exempte d'imperfection?

DICTIONNAIRE DES DATES,

DES FAITS, DES LIEUX ET DES HOMMES HISTORIQUES;

OU

LES TABLES DE L'HISTOIRE,

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DE CHRONOLOGIE UNIVERSELLE.



A.

A. On a fait de la lettre A quelques usages qu'il est utile de connaître, lorsqu'on se propose d'étudier la science des dates qui tient de si près à l'archéologie et à la numismatique. Dans les anciens monuments, cette lettre seule avec un point, A. est pour *Aulus*, *Aula*, *Augustus*, *Augusta*, noms propres; pour *augustalis*, impérial; *annus*, année; *aurum*, *argentum*, or, argent; *ager*, champ; *amicus*, *amica*, ami, amie; *anima*, âme; *album*, registre; *as*, monnaie; *ararium*, trésor public; *ades*, temple, maison; *ædilis*, *ædilitas*, édile, édilité. AA est pour *augusti*, deux augustes; AAA, *tres augusti*, trois augustes.

— A était une lettre numérale chez les Grecs et chez les Romains : chez les premiers, il ne marquait qu'une unité; chez les seconds, 500. A, surmonté d'un trait horizontal, signifiait 5000.

— A, dans le *Calendrier Julien*, est la première des sept lettres dominicales. Les Romains s'en étaient servis longtemps avant l'ère chrétienne. Cette lettre était la première des huit lettres nundinales, à l'imitation desquelles furent introduites les dominicales.

— A. D. veut dire *Anno Domini*, l'an du Seigneur.

— A (un grand), au revers des médailles antiques, est la marque de la monnaie d'Argos.

— A est la marque de la monnaie de Paris : AA, celle de la monnaie de Metz.

AA (C.-C.-Henri van der), ministre luthérien, l'un des fondateurs de la société des sciences établie à Harlem, né à Zwol en 1718, mort à Harlem en 1792.

AA (Pierre van der), savant jurisconsulte, né à Louvain

vers 1550, président du conseil à Luxembourg en 1574, mort en 1594.

AA (P. van der), géographe et libraire-éditeur au commencement du 18^e siècle, établi à Leyde.

AA (H. van der), frère du précédent, graveur à Leyde.

AAGARD (Christian), né à Viborg (Danemark), en 1616. Ce poète mourut en 1664.

AAGARD (Nicolas), frère du précédent, auteur philosophique.

AAGARD (Nicolas), frère aîné de Christian, né à Viborg en 1612, professeur d'éloquence et secrétaire de l'Académie de Soros, mort le 22 janvier 1657.

AAGESEN (Swent), historien Danois du 12^e siècle.

AAIN-CHARIN (Couvent de Saint-Jean bâti à) village de Judée, rebâti de 1692 à 1696.

AALAM, astrologue persan du 9^e siècle.

AACEN (Prise d'), ville d'Allemagne sur la Koecken. Le général Desaix s'en empara après avoir battu l'arrière-garde des Autrichiens, le 5 août 1796.

AALSH (Éverard van) peintre de Delft, mort en 1658.

AALSH (William van), neveu du précédent, peintre, mort en 1679.

AALST, — Voyez AELST.

AAMA (Cullandin), roi d'Éthiopie dans le 8^e siècle.

AAR (Passage de l'), le 7 août 1799. Le prince Charles, voulant tenter le passage de cette rivière, est repoussé par les Français, commandés par Ney et Heudelet.

AARE (Dirk van der), évêque et seigneur d'Utrecht au 13^e siècle, compétiteur de Guillaume, comte de Hollande, prisonnier du prince de Brabant, meurt à Deventer en 1212.

AARON, frère aîné de Moïse, né l'an 2450 de la créa-

lion, 1574 avant J.-C., premier grand-prêtre des Hébreux en 2514, mort en 2534.

AARON (Saint), martyrisé dans les Îles-Britanniques, sous Domitien, vers l'an 90 de J.-C.

AARON BEN ASER, rabbin célèbre, inventa les points et les accents des Hébreux avec Jacob ben Nephthali; il vivait dans le 5^e siècle.

AARON (Saint), dans le 6^e siècle, abbé du monastère de l'Armorique, autour duquel se fonda Saint-Malo.

AARON, d'Alexandrie, prêtre chrétien et médecin, au commencement du 7^e siècle.

AARON ou **HAROUN**, surnommé *Al Rêchid*, kalife, né en 765 de J.-C., monté sur le trône en 785, mort à Thous en 809. Il avait, en 807, envoyé une grande ambassade à Charlemagne.

AARON (Isaac), juif, interprète infidèle de l'empereur Comnène Manuel, et mis à mort par son ordre vers le milieu du 12^e siècle.

AARON (Piédro), chanoine de Rimini, dans le 16^e siècle. On a de lui divers ouvrages sur la théorie musicale de son temps.

AARON, lévite, juif de Barcelonne, écrivain religieux, mort en 1292.

AARON-ARIOB, rabbin juif du 16^e siècle, écrivain hébraïque à Thessalonique.

AARON-BEN-ASER, rabbin, commentateur et grammairien du 11^e siècle.

AARON-HARISON, rabbin caraïte, commentateur du 15^e siècle, à Constantinople.

AARON-HACHARON, rabbin, écrivain caraïte du 15^e siècle, à Nicomédie.

AARON-BEN-CHAIM, écrivain arabe du 16^e siècle, à Fez, en Afrique.

AARON-BEN-SAMUEL, écrivain arabe du 17^e siècle.

AARON-SCHASCON, rabbin, commentateur, né à Thessalonique vers la fin du 16^e siècle, mort vers 1650.

AARON de Bistra, né en Transylvanie, évêque de Fogaras, mort en 1760.

AARON de Pesaro, juif italien, écrivain religieux du 16^e siècle.

AARON, de Raguse, rabbin, commentateur du 17^e siècle.

AARSCHOT (N..., duc d'), seigneur brabançon, retiré à Venise, mort en 1595.

AARSEN (Cornille van), né en 1545, secrétaire de Bruxelles en 1574, pensionnaire en 1584, mort en 1625.

AARSEN (François van), fils du précédent, né en 1572; en 1598, résident des Provinces-Unies auprès d'Henri IV; ambassadeur en 1609; disgracié et rappelé en 1615; ambassadeur, en 1619, auprès de la république de Venise; en 1626 envoyé en Angleterre, puis en France; en 1640, retourne en Angleterre, et meurt en 1641.

AARTGEN ou **AERTGENS**, peintre hollandais, d'abord carder de laine, né en 1498, se noya en 1564.

AARTSBERGEN (Alex. van der Capellen, van), noble hollandais, vers la fin du 16^e siècle, a laissé des mémoires publiés par son arrière-petit-fils Rob. Gasp. van der Capellen, en 1777.

AARTSEN (Pierre), peintre hollandais, appelé *Lungpier*, le Long-Pierre, né en 1507, admis dans la maîtrise des peintres anversois en 1555, mort en 1575.

AASCOW (A.-B.), médecin danois, mort vers 1780.

AAZAZ (prisé d'), l'an de J.-C. 658. Les Turcs s'emparèrent de ce château fort par la trahison du fils du gouverneur.

AB, neuvième mois de l'année civile chez les Hébreux, et le cinquième de leur année ecclésiastique qui com-

mence par le Nisan. Il répond à notre mois de juillet, et se compose de trente jours.

ABA, fille de Xénophanes, souveraine de la ville d'Olbus en Cilicie, environ 50 ans avant J.-C.

ABA, magicien, mis à mort par ordre du kalife Merwan pour avoir persécuté les chrétiens, vers le milieu du 8^e siècle.

ABA ou **OWON**, roi de Hongrie, élu, en 1041, à la place de Pierre L'Allemand, est battu près de Raab par les Hongrois révoltés, et tué dans la mêlée en 1044, ou, selon d'autres, a la tête tranchée par ordre de Pierre, son compétiteur.

ABABA, nom moderne du Pénée, rivière de la Thessalie.

ABABIL ou **ABABILO**, oiseaux inconnus. L'année que naquit Mahomet, Dieu, disent les croyants, envoya ces oiseaux contre les Abyssins qui allaient assiéger la Mecque.

ABACA-KHAN, empereur mogol, monté sur le trône en 1265 de J.-C., conçoit le projet de réduire la Syrie et l'Égypte, échoue dans cette tentative en 1280, et meurt en 1282.

ABACCO (Antoine), architecte et graveur à Rome, dans le 16^e siècle.

ABACH ou **ABBACH**, bourg d'Allemagne sur le Danube, auprès de Ratisbonne; on croit que c'est l'ancien château *Abaudiacum*, où naquit l'empereur Henri II, surnommé *le Saint*, qui y tint sa cour.

ABACO (Paul del), géom., astron. et poète florentin du 14^e siècle.

ABACOT, parure des anciens rois d'Angleterre: c'était une double couronne.

ABACUC (saint), martyrisé vers le milieu du 1^{er} siècle de J.-C.

ABACUC. — V. **HABACUC**.

ABAD I (Mohammed-Ben-Ismaël, Aboul-Cacim, Ben), chef de la dynastie des Abadytes, d'origine syrienne, au commencement du 11^e siècle, est reconnu pour roi par les Maures en 1015, et meurt en 1041 (455 de l'hégire).

ABAD III, petit-fils du précédent, monte sur le trône en 1068 de J.-C., et marie sa fille, en 1080, à Alphonse VI, roi de Castille; assiégé, en 1081, par Yousouf, roi de Maroc, est prisonnier, et meurt en Afrique en 1085.

ABADIE (Jacques). — V. **ABBADIE** (J.).

ABADIOTTES, peuplade de l'île de Candie, descendant des Sarrasins qui s'emparèrent de Candie en 825.

ABADIR, la pierre avalée par Saturne. On la conservait à Delphes dans le temple d'Apollon. — *Abadir* signifiait quelquefois dieu: c'était le nom du dieu Terme. — On ajouta que la pierre *abadir* était celle sur laquelle Jacob posa sa tête lorsqu'il vit l'échelle mystérieuse.

ABADON, nom du roi des sauterelles, dans l'Apocalypse. C'est un des noms de Satan.

ABAFFI ou **APAFFI** (Michel), né en 1652, reconnu prince de la Transylvanie en 1662, mort en 1690.

ABAFFI (Michel), fils du précédent, né en 1677, souverain de la Transylvanie par le traité de Carloyvits, en 1699, perd cette souveraineté, et meurt à Vienne en 1715 à l'âge de 36 ans.

ABAFFI. — V. **MICHEL II**.

ABAGA, khan des Tatars, combattit les croisés vers la fin du 15^e siècle.

ABAGATHA, Eunuque du roi Assuérus, vers le 5^e siècle avant J.-C.

ABAILLARD ou **ABÉLARD** (Pierre), né à Palais près de Nantes en 1079, écrivain ascétique et prédicateur, célèbre par son génie et ses malheurs; mort en 1142, dans l'abbaye de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône.

ABAKA, khan de Tatars mogols, régnait sur la Perse vers la fin du 15^e siècle. Il mourut en 1282 (680 de l'hégire).

ABAKANSK, fort de Russie, en Asie, établi par Pierre-le-Grand, en 1707, réparé en 1725.

ABALA, port de mer où César, battu par Pompée, aborda avec un seul homme de sa suite.

ABALPHAT, d'Hispanie, géomètre arabe du 10^e siècle : on lui doit la conservation de trois des quatre derniers livres des Chroniques d'Apollonius.

ABALUS ou **BALTIA**, île de la mer d'Allemagne : lorsque quelqu'un se noyait près de cette île, les anciens employaient cent ans à apaiser ses mânes.

ABANA, rivière dans la Syrie de Damas, dont il est fait mention au livre des Rois.

ABANCOURT (Charles - Xavier - Joseph Franqueville d'), ministre de la guerre, sous Louis XVI, après la journée du 20 juin 1792 ; est décrété d'accusation, après celle du 10 août de la même année, envoyé à Orléans, puis massacré à Versailles le 9 septembre suivant.

ABANCOURT (C. Frérot d'), écrivain-voyageur, adjudant-général de l'armée française, mort à Munich, en 1801.

ABANCOURT (F.-J. Willemain d'), homme de lettres, né à Paris en 1745, mort en 1805.

ABANO, petite ville d'Italie, dans le Padouan, anciennement *Aponum*, *Aponus*, *Aqua Aponi*, *Aqua patavinorum*. Les eaux de ce lieu étaient célèbres ; on les appelle aujourd'hui *Bagni d'Abano*. Suétone dit que Tibère, allant en Illyrie, consulta l'oracle de Gérion, près de Padoue, et que, pour connaître l'avenir, par son ordre, il jeta dans la fontaine d'Abano des dés d'or que l'on voyait encore de son temps au fond de l'eau. Théodoric fit entourer de murailles cette fontaine.

ALANO, patrie de Tite-Live et de Pierre d'Appon, médecin célèbre à la fin du 15^e et au commencement du 14^e siècle.

ABANTEËNS, nom des peuples d'Argos, dans Ovide.

ABANTES, peuples de Thrace, venus en Grèce ; ils y bâtirent la ville d'Abée, qui fut détruite par Xerxès. Après la destruction de leur cité, ils se retirèrent dans l'île qu'on appelle aujourd'hui Négrepont. Ils se disaient issus d'Abas, fils de Neptune, et comme les Curiens, ils ne laissaient croître leurs cheveux que par derrière, afin que leurs ennemis ne pussent les prendre par devant et les terrasser.

ABANTIDAS usurpa le pouvoir souverain à Sicione, 267 ans avant J.-C., et fut tué dans une embuscade que lui tendirent les deux philosophes Dinias et Aristote le dialecticien.

ABANTIDE, partie de l'Épire où les Abantes et les Locriens furent jetés après la prise de Troie.

ABANTIDES, descendants d'Abas, roi d'Argos vers l'an 1510-1498 avant J.-C.

ABAQUE ou *Table de nombres*, inventée au 6^e siècle avant J.-C., par Pythagore, dont elle a conservé le nom.

ABARCA, roi d'Aragon et de Navarre, périt dans un engagement avec les Castillans en 926.

ABARCA (Pierre), jésuite espagnol, théologien, biographe, né à Jaca en 1619, mort en 1661.]

ABARCA-BOLEA-Y-CASTRO, poète, ministre de Charles-Quint et de Philippe II, au 16^e siècle.

ABARCA-BOLEA-Y-PORTRUGAL (D. Jerom.), historien, seigneur aragonais du 16^e siècle.

ABARE, *Abaricus*, nom de peuple, reste de la nation des Huns. Sigebert, voulant s'opposer à la course dévas-

tratrice des Abares, alla au-devant de leur roi dans la Thuringe.

ABARIM, montagne de l'Arabie, dans le pays des Moabites ; c'est l'avant-dernière station des Israélites dans le désert, et le lieu d'où Moïse vit la Terre-Promise ; il y mourut.

ABARIMON, contrée de la Scythie, en Asie ; elle était habitée par des peuples sauvages et errants qui ne pouvaient vivre hors de leur air natal. Cette nation, selon Plin, avait les pieds tournés au rebours des nôtres. La forme de leur chaussure donna lieu à cette erreur.

ABARIS, Scythe, contemporain de Crésus et de Pythagore ; il était prêtre d'Apollon Hyperboréen ; il avait, disait-il, reçu de ce dieu une flèche d'or sur laquelle il traversait les airs.

ABARITH, bourg de Galilée : pendant la guerre des Juifs contre les Romains, ses habitants pillèrent un jour tous les bagages du roi Agrippa et de Bérénice sa sœur.

ABARUS, citoyen de Numance, député vers Scipion environ deux siècles avant J.-C.

ABARUS, prince arabe ou Syrien qui engagea Crassus à entrer dans le pays des Parthes où il périt avec toute son armée ; Plutarque l'appelle Ariamne.

ABAS, devin, fils de Lyncée et d'Hypermnestre, fille de Danaüs, fondateur de la ville d'Abaar. Lysandre, général des Lacédémoniens, se servait de lui dans ses expéditions. On lui érigea une statue dans le temple d'Apollon, à Delphes.

ABAS, roi d'Argos vers 1510-1498 avant J.-C. V. **ARGOS** (rois).

ABAS, ancien écrivain, avait composé une histoire de Troie, qui s'est perdue.

ABAS ou **ALBANAS**, rivière de la grande Arménie, près de laquelle Pompée défait les Albaniens.

ABASCAL (don José-Fernando), capitaine-général des armées espagnoles, né à Oviédo en 1745 ; maréchal-de-camp et vice-roi du Pérou en 1804 ; proclamé par les cortès marquis de la *Concorde espagnole du Pérou* en 1812, rappelé, en 1816, par Ferdinand VII ; mort à Madrid le 50 juin 1821.

ABASCANTUS, médecin à Lyon, dans le 2^e siècle, cité par Gallien qui vante son antidote contre la morsure des serpents.

ABASENES, peuple d'Arabie, voisin des Adramites, dont le chef Abraham ou Abrahète partit avec des forces considérables pour aller brûler la Mèqe, l'année de la naissance de Mahomet. Ils furent assommés par une grêle de pierres sur chacune desquelles était écrit le nom de celui qu'elle devait frapper.

ABASSA, officier turc, étranglé par ordre du sultan Mustapha, en 1654, pour avoir succombé dans une expédition contre les Polonais.

ABASSIE ou **ABASCIE**, rivière de la Mingrelie, en Asie : on croit que c'est le Glaucus des anciens.

ABATI (Bocca des), d'une famille noble florentine, combattit à la bataille de Mont'aperti, livrée en 1260, et décida la victoire en faveur de la république.

ABATI (Ant.), poète, né à Gubbio, mort à Sinigaglia en 1667.

ABATI (Ant., Nicol. et Pierre), peintres de Modène, au 16^e siècle.

ABATI, prêtre et poète du 16^e siècle, né à Carpi.

ABATON, Artémise, s'étant emparé de Rhodes par surprise, fit élever dans cette ville deux statues de bronze, dont l'une la représentait dans une attitude victorieuse, tandis que l'autre figurait la ville de Rhodes à ses pieds. Les Rhodiens, ne pouvant supporter la vue de ce trophée et empêchés de le détruire par une crainte religieuse,

l'entourèrent d'un haut édifice qu'ils appelèrent *Abaton*, dans lequel il était défendu d'entrer.

ABATTIA ou **ABBATTIA** (Bernard), médecin, mathématicien et astrologue, né à Toulouse, en 1540, mort en 1590.

ABATTOIRS, lieux où l'on abat, où l'on égorge bœufs, vœux et moutons. Ce ne fut qu'en 1810 que l'administration municipale résolut de fonder, à Paris, cinq abattoirs, situés dans les quartiers Villejuif, Grenelle, Roule, Montmartre et Ménilmontant. Beaucoup de villes de province en avaient depuis long-temps.

ABATUCI. V. **ABBATUCI**.

ABAUNZA (Pierre), écrivain espagnol, né à Séville dans le 17^e siècle, mort en 1649.

ABAUZIT, né en 1679, savant bibliothécaire de Genève, mort en 1767.

ABAZA, successivement pacha d'Erzeroum, de Bosnie, et de Vau, mort en 1656.

ABAZÉE, fête païenne instituée par Denis, fils de Caprée, roi d'Asie. On la nommait aussi Sabazie, fête du silence.

ABAZ-HOUSSAIN, fils de Beddr, frère d'Abbaz, commentateur du Koran, mort en 981 de l'hégire.

ABBADIE (Jacques), théologien protestant, né à Nay, dans le Béarn, en 1634; mort en Angleterre en 1727.

ABBAS I, roi de Perse, se fait reconnaître souverain du Khoraçan en 587, monte sur le trône de Perse en 589, fait lever le siège de Bagdad, aux Turcs, en 623, et meurt en 628.

ABBAS II, fils de Ssefy, lui succéda au trône de Perse en 1642. Il mourut à 58 ans, en 1666, après un règne paisible de 24 ans.

ABBAS, oncle de Mahomet, combat son neveu; est vaincu à la bataille de Beder, en 625; devient son plus zélé partisan, et meurt en 632.

ABBAS (Ali), astronome et médecin persan du 10^e siècle.

ABBAS-MIRZA (Le prince), fils et héritier présomptif du shah de Perse, mort en 1835.

ABBASSA, ou **ABBAÇAH**, sœur de Haroun-al-Réchid, épouse du grand-visir Giafar (Dyafar) vers le milieu du 8^e siècle.

ABBASSIDES ou **ABBACYDES**, descendants d'Abbas, oncle de Mahomet (de 750 à 1258 de l'ère chrétienne), de l'an 152 jusqu'à 636 de l'hégire. La famille des Abbassides a donné trente-sept kalifes à l'Égypte.

ABBATE (Nicolo dell'), peintre italien, né en 1509 ou 1512, mort en 1571.

ABBATE ou **DE ABBATI** (Balde-Angelo), médecin, vivant sur la fin du 16^e siècle, naturaliste et auteur d'une monographie de la vipère.

ABBA-THULLE, rupack de Vite-Couzouraa, et le chef le plus puissant de l'archipel des îles Pelew, né en 1740, mort en 1792.

ABBATINA. V. **BADENA**.

ABBATIUS, médecin italien du 16^e siècle.

ABBATTEGIO (Mariano d') moine célestin, général de son ordre, devenu gouverneur d'Aquila, en 1517.

ABBATUCCI (Charles), dernier chef de la Corse et maréchal-de-camp sous Louis XV, né en 1771, et tué par une balle le 1^{er} décembre 1796, à la tête des grenadiers, devant Iuningue.

ABBATUCI (Jacques-Pierre), maréchal de camp, né dans l'île de Corse, en 1726, combattu, en 1795, contre les Anglais. Employé à l'armée de Rhin et Moselle en 1794, retourna en Corse en 1796, après l'expulsion des Anglais, et mourut en 1812.

ABBAYE, monastère érigé en prélature, ou maison

de religieux ou religieuses, dirigé par un abbé ou par une abbesse. La plus ancienne abbaye était celle du Mont-Cassin. Les abbayes de Cluny, de Saint-Denis, de Sainte-Geneviève étaient les plus anciennes de France. Il y avait des abbés si riches qu'ils pouvaient mettre une petite armée sur pied; ils étaient invités aux assemblées du Champ-de-Mars et aux cours plénières. Certaines abbayes étaient en *commande*, d'autres en règle; on les nommait *régulières*, d'autres enfin séculières, c'est-à-dire possédées par des chanoines séculiers. — On appelait aussi *abbaye* un *bénéfice*, le revenu dont jouissaient les abbés. — V. **BÉNÉFICE**. L'usage de conférer des bénéfices à des courtisans laïques date de Charles-Martel qui, le premier, donna des abbayes aux officiers de sa cour, pour les aider à soutenir les dépenses de la guerre. — Autrefois toutes les abbayes avaient le droit d'élire leur supérieur. Plus tard, ce droit fut restreint aux abbayes qui étaient chefs d'Ordre, tels que Cluny, Cîteaux, etc., et ses quatre filles, Edme-de-Pontigny, La Ferté, Clairvaux et Morimont, et aux abbayes de Flandre et d'Artois. Sous Louis XV, un arrêt de la grand-chambre du parlement attribua au roi la nomination de la plupart des chefs d'abbayes. — Les religieuses de l'ordre de Sainte-Claire jouirent les dernières de la prérogative de choisir leur supérieure. — L'assemblée constitutive ayant décrété, le 15 février 1790, la suppression des vœux monastiques, et l'abolition des ordres et congrégations, les abbayes furent déclarées propriétés de l'État. — V. **BIENS**, **DU CLERGÉ**, **COUVENTS**.

ABBAYE (Prison de l'), près de l'ancienne abbaye de St-Germain. Un pilori existait encore en ce lieu en 1522. Cette prison était spécialement destinée aux gardes-français. Dans le cours de la révolution, on y renferma une foule de personnes de tout âge et de toute condition. Le 50 juin 1789, onze gardes-françaises qui y étaient détenus pour avoir refusé de tourner leurs armes contre les citoyens, sont délivrés par le peuple et promènés en triomphe. Le 2 et le 5 septembre 1792, cent soixante-quatre détenus, dont dix-huit prêtres, y sont égorgés; Maillard, surnommé *Tappe-dur*, présidait à cette exécution. Le comte de Montmorin de Saint-Hérem, ministre des affaires étrangères sous Louis XVI; l'abbé Lenfant, prédicateur de Joseph II et de Louis XVI, Cazotte, Sombreuil, furent au nombre des victimes. En 1793, le ministre Clavière se frappa de trois coups de couteau pour se soustraire à la peine capitale. Le 18 brumaire an II (10 novembre 1794), madame Roland sortit de cette prison pour aller à l'échafaud. La prison de l'Abbaye est redevenue, comme avant la révolution, une prison militaire.

ABBÉ vient d'*ab*, qui signifie père, en hébreu, ou d'*abbas*, mot syriaque qui a le même sens. Le nom d'*abbé* est aussi ancien que l'institution des moines que gouvernaient les abbés appelés aussi *archimandrites*. D'abord on ne les confondit pas avec le clergé, mais ils avaient un rang au-dessus des laïques; ils n'avaient encore aucune part aux affaires ecclésiastiques, et étaient soumis aux évêques et aux pasteurs ordinaires. — Quelquefois l'abbé était prêtre. Saint Chrysostôme fit, le premier, venir les moines dans les villes; c'est de cette époque que date la puissance des abbés qui furent, dès lors, considérés comme de petits prélats. Le concile de Chalcédoine fit des lois contre eux pour réprimer leur arrogance. Dans l'église orientale, les abbés avaient séance aux conciles après les évêques. Le nouveau droit canonique reconnaissait deux sortes d'abbés, le *régulier* et le *commandataire*. Le premier était un religieux, et por-

tail l'habit de son ordre ; le second était un séculier tonsuré, qui, d'après ses bulles, était censé devoir prendre l'ordre de la prêtrise, quand il aurait atteint l'âge. Ce dernier n'était pas béni ; l'abbé régulier recevait seul la consécration, qui se faisait autrefois en le revêtant de l'habit appelé *cuculla*, coule, en lui mettant à la main la crosse ou bâton pastoral, et aux pieds la chaussure appelée *pedales*, ou *petules*, qui étaient des bandelettes dont on entourait le pied. Les abbés de l'ordre de Saint-Benoît, en Allemagne, jouissaient seuls du privilège de conférer la tonsure et les ordres mineurs à leurs moines. Innocent VIII accorda à l'abbé de Cîteaux le pouvoir d'ordonner des diacres et des sous-diacres. Innocent III avait décidé précédemment, ainsi que l'avait réglé le septième concile, que les abbés pouvaient tonsurer des laïques sans qu'ils fussent moines. Le second concile de Nicée permit aux abbés de faire des lecteurs. — On a aussi appelé *abbés* de simples moines ; ainsi sont-ils nommés au chapitre VII de la règle de saint Colomban. A Milan on appelait *abbés* les préposés dans toutes les communautés de marchands ou d'artisans ; de là le *jeu de l'abbé*. En certains lieux de la Provence, on appelle *aba*, *abbé*, le chef des danses ; dans le comtat Venaissin on le nomme l'abbé de la *jouïssance*. — On donnait aussi le titre d'abbé au chef temporaire qui était élu dans certaines confréries ou communautés, particulièrement entre les écoliers et les garçons chirurgiens.

ABBÉ-CARDINAL. C'était l'abbé en chef d'une abbaye qui se séparait en plusieurs. Le pape Calixte V donna ce titre à l'abbé de Cluny. — Dans les 6^e, 7^e et 8^e siècles, les abbés n'étaient pas prêtres, mais seulement diacres ou sous-diacres. Vers le commencement du 9^e siècle le pape Eugène ordonna dans un concile qu'ils reçussent la prêtrise, ce qui ne fut pas observé, puisque Cristophe, abbé d'Otmars, mort en 1576, n'avait jamais été que diacre. — On a quelquefois donné la qualité d'*abbé* aux curés primitifs. Les paroisses avaient trois principaux officiers : l'*abbé* ou le gardien, aujourd'hui le curé, chargé de veiller aux besoins de la paroisse et sur la conduite des prêtres ; les prêtres ou chapelains, ayant charge d'âmes, et préposés à l'administration de la cure, et le sacristain. — Les évêques dont les évêchés avaient été originellement des abbayes, étaient appelés *abbés* ; les chanoines réguliers qualifiaient ainsi leurs supérieurs. — Sous Louis XIV s'introduisit la coutume venue d'Italie de donner le nom d'abbé à quiconque portait l'habit ecclésiastique ; sous Louis XV et jusqu'à l'époque de notre révolution parurent les *abbés de cour* avec des mœurs et des manières mondaines. — Dans les anciennes chartes on trouve que les ducs et comtes ont été appelés *abbés*, et les duchés et comtés *abbayes*. Philippe I, Louis VI et ensuite les ducs d'Orléans s'appelèrent abbés du monastère de Saint-Agnan d'Orléans. Les ducs d'Aquitaine portèrent le titre d'abbés de Saint-Hilaire de Poitiers ; les comtes d'Anjou celui d'abbés de Saint-Aubin ; et les comtes de Vermandois celui d'abbés de Saint-Quentin. Louis-le-Bègue et ses enfants sont souvent nommés *abbés* dans les historiens de leur temps. — Sous Charlemagne on appelait *abacomites* ou abbés les seigneurs chargés de la garde des abbayes. Autrefois on donnait le nom d'abbé au grand-maître de la chapelle royale.

ABBÉ DES ABBÉS. C'est le titre que Ponce, abbé de Cluny, prit à Rome au concile de 1116 ; Jean Caïetan, chancelier du pape, le revendiqua pour l'abbé du Mont-Cassin.

ABBÉ DU PEUPLE, principal magistrat des Génois,

dans les premiers temps de leur république ; ailleurs d'autres magistrats prirent également ce titre.

ABBÉS MITRÉS, ABBÉS SOUVERAINS ou **GÉNÉRAUX.** On nommait ainsi ceux qui avaient le droit de porter la mitre et les autres ornements épiscopaux ; en Angleterre ils étaient lords du parlement ; où l'on comptait avant Richard II vingt-sept de ces abbés et deux prieurs ; dans le parlement qui fut tenu la vingtième année de ce prince, ils n'étaient que vingt-sept en tout.

ABBÉS ŒCUMÉNIQUES ou **UNIVERSELS**, titre que prirent plusieurs abbés, à l'imitation des patriarches de Constantinople.

ABBEYCOURT (abbaye d'), *abba curia* ou *alborum curia*, dans le gouvernement général de l'Île-de-France, de l'ordre de Prémontré ; fondée en 1160 par Gaste de Poissy, chevalier, seigneur de Maison-sur-Seine ; selon d'autres, en 1180, par *Gnascon* de Poissy, beau-frère de Bouchard de Montmorency.

ABBÉE, ville célèbre dans la Péloponèse ; elle renfermait un temple fameux où Apollon rendait des oracles. Les troupes de Xerxès le brûlèrent.

ABBEMA (Balthasar), magistrat hollandais, réfugié en France en 1787, fut ministre plénipotentiaire de Hollande, où il mourut.

ABBESSE, elle était dans les couvents de femmes ce que l'abbé était dans les couvents d'hommes. Autrefois elles étaient électives ; François I^{er} et Henri II obtinrent des indulgences pour les nommer ; quelquefois, à l'exemple de sainte Burgondofore, elles ont entendu les confessions de leurs religieuses ; Marc, patriarche d'Alexandrie, leur défendit de confesser ; plus tard on fut obligé de réprimer leur curiosité à cet égard ; saint Basile leur permit d'entendre la confession en compagnie d'un prêtre. — Sous la seconde race de nos rois, l'usage était que leurs filles se fissent religieuses et *abbesse*. En France les abbayes de femmes ont commencé vers l'an 567 ; leur premier monastère fut fondé à Poitiers, par Rodegonde, quatrième femme de Clotaire I^{er}.

ABBEVILLE était originellement une métairie des abbés de Centule ou de Saint-Riquier ; selon d'autres l'antique Britannia, chef-lieu, dans les Gaules, deux siècles avant J.-C., d'un peuple appelé *Britanni* ; fortifiée par Charlemagne, et ensuite par Hugues-Capet, vers l'an 980. On l'appelait *la pucelle*, parce qu'elle n'avait jamais été prise.

ABBEVILLE (Eaux minérales d'), découvertes en 1708 par M. Ferragus, médecin de l'abbaye de Poissy.

ABBON ET SENNEN (Saints), Persans, martyrs à Rome, en 250 ; leur fête, le 30 juillet.

ABBON (Saint), abbé de Fleury, vers l'an 988 ; martyrisé à la Réole, le 15 novembre 1004.

ABBOT (Georges), né en 1562 à Guilford, dans le comté de Surrey ; prédicateur anglican, mort en 1635.

ABBOT (Georges), fils de Maurice, écrivain relégué, né en 1600, mort en 1658.

ABBOT (Maurice), frère des précédents ; directeur de la compagnie des Indes Orientales, lord-maire en 1625, mort en 1640.

ABBOT (Robert), frère du précédent, aussi prédicateur, né à Guilford en 1560 ; mort en 1617.

ABBOT (Hull), ministre à Charleston, prédicateur, né dans le 18^e siècle.

ABBOT (Lord Charles), comte de Colchester, né à Abingdon, dans le Berkshire, en 1737 ; membre de la chambre des communes en 1790 et 1795 ; élu orateur de la chambre en 1802, créé pair en 1817, avec le titre de comte de Colchester ; mort le 8 mai 1829.

ABBOT (Lord Charles), baron de Tenterden, né

en 1762, s'adonna à l'étude des lois; créé pair en 1827 avec le titre de baron de Tenterden; il mourut le 4 novembre 1852.

ABBRACCIA VACCA, poète italien du 15^e siècle.

ABRUZZES, le pays des Abruzzes dans le royaume de Naples, comprend une partie du pays des anciens Samnites; insurrection des Abruzzes étouffée par le général Duhesme, 1799. — Elles se révoltent contre Ferdinand, 1820.

ABBT (Thomas), né à Ulm en 1738; littérateur allemand, théologien savant, professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder, puis professeur de mathématiques à l'université de Rinteln, en Westphalie, mort en 1766.

ABDAGÈSES, Parthe célèbre sous Tibère; il aida à détrôner le roi Artaban, dont il livra les trésors à Tiri-date, qui n'eut pas le courage de défendre le trône qu'il avait usurpé.

ABDAL ou **ABDALLAS** (consacré à Dieu), nom générale des religieux dans la Perse et dans tout l'Orient.

ABD ALLAH IBER-SAAD, **IBER-ABON-SARAH**, général arabe, écrivit d'abord sous la dictée de Mahomet divers chapitres du *Coran*, l'an 622 de J.-C., et mourut à Ascalon en 656 ou 657.

ABDALLAH, esclave arabe, conducteur de chameaux, ère de Mahomet, né vers l'an 350 de J.-C., mort en 576.

ABDALLAH-IBN-CAIS-EL-SEZARI, chef arabe, qui descendit en Sicile vers l'an de J.-C. 667.

ABDALLAH-BEN-ZOOAIR, proclamé kalyfe de la Mecque en 680 de J.-C., tué en 735, pendant le siège de la ville par Abdel-Melek.

ABDALLAH, oncle d'Aboul Abbas, premier kalyfe des Abassides; à la mort d'Al Saffah, il se fit déclarer kalyfe; mais, vaincu, il fut tué dans l'Yrac en 755 de J.-C.

ABDALLAH, fondateur de la secte des almoravides-Mozabeth; il vainquit, en 1042, les tribus du Senhadjeth, et fut tué en 1059, dans une bataille.

ABDALLAH, quatrième et dernier schériff des Wahabis, déclaré par son père, Schoud, son successeur et généralissime en 1805; décapité à Constantinople, le 16 décembre 1818.

ABDALLATIF, historien arabe, né en 1161 de J.-C., mort en 1251.

ABDALLATIF, khan des Tatars usbeks, régnait en 1541.

ABD-ELMALEK, petit-cousin de Mahomet, gouverna l'Égypte jusqu'en l'an 718 de l'hégire, et de J.-C. 794, qu'il fut déposé.

ABD-AL-RAHMAN IER-HOSSAIN, écrivain arabe, né au Caire au milieu du 18^e siècle. On ignore l'année de sa mort.

ABD-AL-RAHMAN, prince africain, né à Tombouctou, dont son grand-père étoit roi, entra dans l'armée du Foutah-Jallo, vers l'année 1815, fut fait prisonnier et vendu comme esclave. Le chirurgien Anglais Cox, qui avoit reçu de lui l'hospitalité à Foutah-Jallo, le reconnut à Natchez, seize ans après, et lui procura la liberté. Ce prince mourut la veille de son départ, le 6 juillet 1829.

ABD-AL-WAHAB, né vers la fin du 17^e siècle dans la province de Nedjed, fonda, en 1740, la secte des *Wahabis*, et mourut en 1760.

ABDARA ou **ABDERA**, ancienne ville d'Espagne dans la Bétique, fondée par les Carthaginois; on croit que c'est Adra, dans le royaume de Grenade.

ABDAS, évêque persan, au commencement du 3^e siècle.

ABDASTRATE, quatrième roi de Tyr, l'an 5755 de la période julienne, 979 ans avant J.-C., fut tué par les enfants de sa nourrice.

ABDECALLAS, martyr avec Simon, évêque de Séleucie, sous Sapor, roi de Perse,

ABDEL-AZYZ, lieutenant du kalyfe VVésid I; en 715 s'empara des provinces de Jaën, de Murcie et de Grenade; en 714 vainquit le prince royal des Goths; proclamé roi, il fut massacré en 717.

ABDEL-AZYZ, prince des Wahabis, surprit la ville d'Iman-Husseïn en 1802, et fut poignardé, en 1803, par un faux wahabis.

ABDEL-CADIR-BEN-MOHAMMED, écrivain arabe du 16^e siècle.

ABDEL - CAHER - ABOU - BACHAR, grammairien arabe, mort en 1078.

ABDEL-MELEK, cinquième kalyfe des Ommiades, à Damas, monte sur le trône en 685 de J.-C.; défait, en 691, Mossab qui s'était emparé de l'Yrac, et meurt en 705, après un règne de 21 ans.

ABDEL-MELEK I^{er}, cinquième prince de la dynastie des Sassanides, mort en 961 de J.-C.

ABDEL-MELEK II, neuvième prince des Sassanides, mort après un règne de 8 mois, en 999 de J.-C.

ABDEL-MELEK, roi de Fez et de Maroc, livra bataille au roi de Portugal, don Sébastien, en 1578, et y fut tué comme lui.

ABDELMELIK ou **ADELMALEK**, fils de Marvan V, kalife de la race des Arméades; il étoit d'une avarice excessive: ses armées étendirent leurs conquêtes en orient, sur les Indes, et en Occident sur l'Espagne. Il étendit aussi son empire au Midi, en s'emparant de la Mecque. Il protégea les chrétiens. Son règne, commencé le 63^e de l'hégire, 1654 avant J.-C., dura vingt-un ans.

ABDEL-MOUMIN, second prince des Almohades ou Unitaires dans l'Afrique, né en 1101 de J.-C.; proclamé kalyfe l'an 1151, fait la conquête de Maroc en 1147; bat la flotte des chrétiens, aborde en Espagne en 1160, revient en Afrique, et meurt à Salé en 1162.

ABDELQUIVIR, fils aîné de Hassen, schérif de la province de Dara; il se faisait passer pour descendant de Mahomet; il fut versé dans la philosophie et la magie. Il fut tué dans un combat devant la ville d'Auega, au 1505 de J.-C., de l'hégire 911.

ABDEL-RESSAC, fondateur de la dynastie des Sarrabariens, régnait dans le 14^e siècle.

ABDEL-VAHEBTEMIN, né en 1185, écrivain arabe.

ABEMELECH, eunuque éthiopien du roi de Sédécias, il obtint la délivrance du prophète Jérémie.

ABEMELECH ou **MULEI-MOLUC**, roi de Fez et de Maroc, dépossédé par son neveu, Mahomet, qu'il défit, ainsi que le roi don Sébastien de Portugal; le 4 août 1578.

ABDEMON, jeune homme envoyé par Hiram, roi des Tyriens, à Salomon, afin qu'il devinât ses énigmes.

ABDEMON, Tyrien, ami des Perses, s'empara de l'île de Chypre, après l'expulsion d'Evagoras, et en fut chassé à son tour la seconde année de la 97^e olympiade, 591 avant J.-C.

ABDENAGO, nom imposé par le chef des eunuques de Nabuchodonosor, à l'un des trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, jetés dans la fournaise ardente, et délivrés par un miracle, vers l'an 600 avant J.-C.

ABDÈRE, ancienne ville de Thrace, bâtie, selon les uns par Abdérus, selon d'autres par Hercule, en mémoire

d'Abdérus déchiré par les chevaux de Diomède; et d'après une troisième version, par Abdéra, sœur de Diomède, qui lui donna son nom. Elle fut rebâtie par Timésius qui y conduisit une colonie de Clazoméniens, vers la 31^e olympiade, environ 650 ans avant J.-C.; plus tard, elle reçut une migration de Téiens, peuple venu de l'Asie-Mineure. On croit que c'est aujourd'hui Asperozza, dans la Romanie; elle a porté le nom d'*Astrizza*.

ABDÉRITE, habitant d'Abdère. Les Abdérites étaient si stupides qu'à Rome encore du temps de Cicéron, on disait *abderita mens* pour désigner un esprit grossier dépourvu de tout sens commun; cependant Abdère était la patrie du sophiste Protagoras et de Démocrite.

ABD-ERRAHMANN IBN MOHAMMED, IBN-AL-ASCHAT, capitaine arabe, au 7^e siècle, devenu kalife; eut la tête coupée par le roi de Kaboul qui l'envoya à Hedjad, en 702.

ABD-ERREZZAK-KEMAELEDDIN, grammairien, historien et voyageur persan, né à Hérat en 1415, lecteur, iman et kadhi du sultan en 1459, directeur du collège d'Hérat en 1463, mort vers l'an 1470.

ABDEST, mot persan composé d'*ab*, eau, et *est*, main. Purification légale des Persans et des Turcs.

V. ABLUTION.

ABDHÉRA, vice-roi d'Espagne sous le kalyfe Yerrid, projette une irruption en France; rappelé à Damas en 722; renvoyé en Espagne en 751; assiège et prend Bordeaux; taille en pièces les troupes d'Eudes et de Charles-Martel, mais est vaincu et tué par ce dernier, entre Tours et Poitiers, au mois d'octobre 755.

ABDHÉRA, surnommé *le Juste*, premier kalyfe ommiade d'Espagne, né à Damas, en 751 de J.-C.; débarque en Espagne en 755; proclamé émir d'Occident en 756, meurt en 787, après 35 années de règne.

ABDHÉRA, surnommé *le Victorieux*, quatrième kalyfe ommiade d'Espagne, monte sur le trône en 822; chasse les Français de Barcelonne en 825; et meurt en 832, à l'âge de 62 ans.

ABDHÉRA, huitième kalyfe ommiade d'Espagne, surnommé *le Protecteur du culte du vrai Dieu*, placé sur le trône en 912, mort en 961, dans sa 79^e année.

ABDIA, montagne dans la tribu de Manassé; Abdias y echa cent prophètes pour les sauver de Jézabel. Les cavernes, dont elle était remplie étant devenues un repaire de voleurs, Hérode-le-Grand les fit combler.

ABDIAS, intendant de la maison d'Achab, roi d'Israël, echa les cent prophètes que Jézabel voulait faire mourir, vers l'an du monde 5150.

ABDIAS, quatrième des douze petits prophètes, vivait du temps de Jérémie et de la captivité de Babylone de 5446 à 5468 de la création.

ABDIAS, célèbre auteur d'impostures; il prétendait avoir été un des soixante-douze disciples de J.-C.; avoir suivi en Perse saint Simon et saint Jude, et avoir été dans l'intimité de plusieurs apôtres. Le manuscrit de toutes ses fables fut découvert dans une caverne par Wolfgang Lazius, qui le publia à Bâle en 1551.

ABDIICATIONS. Les plus célèbres sont celles de Dioclétien et Maximien en 305; de Charles Quint en 1556; de Christine de Suède en 1654; de Gustave IV en 1809; de Napoléon en 1814 et 1815; de Charles X en 1850.—On appelle aussi *abdiication* l'acte par lequel un homme libre renonçait à sa condition pour se faire esclave, ou d'un citoyen romain qui renonçait à cette qualité et aux privilèges qui y étaient attachés. — L'acte par lequel un père, pour cause de désobéissance, excluait son fils de la famille et de la succession paternelles, était qualifié d'*abdiication*.

ABDILA, cruel persécuteur des chrétiens en Espagne, sous l'empereur Justin.

ABDIRAN, roi des Sarrasins, résista à Charlemagne; il saccagea Bordeaux.

ABDISSI, ABDISU, ABDIESU ou HEBED-GESU, patriarche de Muzal, dans l'Assyrie orientale, abjura le nestorianisme, de 1530 à 1533; c'était un savant orientaliste.

ABDOLLATIF, arabe, médecin du grand Saladin. On a de lui une histoire de l'Égypte.

ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, réduit pour vivre au métier de jardinier, et rétabli roi par Alexandre le Grand, 552 ans avant J.-C.

ABDON, douzième juge d'Israël, successeur d'Abia-lon, en 1220 avant J.-C.

ABDON ou **ADDAN**, nom de l'homme de Dieu qui menaça de mort Jéroboam, parce qu'il avait sacrifié aux idoles.

ABDON (saint), né en Perse, martyr en 250, sous l'empereur Dèce.

ABDOUL-FETA-BEY, vice-amiral ottoman, envoyé dans la rade d'Aboukir en 1799, pour y remplacer Seïd-Mustapha prisonnier; il fut massacré par ses troupes.

ABDOUL-KERYM, personnage du pays de Kachemyr, voyageur, écrivain au 18^e siècle.

ABDOUL-RAHHIM, écrivain mogol, mort à Delhy en 1628 (de l'hégire 1056).

ABDULA, khan des Tartares; il fit la guerre au sopher de Perse, vers la fin du 16^e siècle.

ABDULADH, roi de Féz, très-illustre parmi les Maures, vivait dans le 12^e siècle; un de ses descendants fut tué par ses sujets, au de J.-C. 1450.

ABDULASSIS, gouverneur d'Espagne pour les Arabes; ayant voulu se faire roi, il fut assassiné dans une mosquée, vers l'an de J.-C. 725.

ABDUL-HAMID, sultan de Constantinople, né en 1725; parvint à l'empire à l'âge de 50 ans en 1774; fait la guerre aux Russes; signe la paix, au mois de juillet 1774; en 1787, déclare de nouveau la guerre à la Russie; meurt au mois d'avril 1789.

ABDULMALIE, se fit calife des Arabes en Espagne; vaincu par son compétiteur, il eut la tête coupée, au de J.-C. 1535.

ABDULATES, peuple d'Afrique qui subsista longtemps dans le royaume de Tremecen. Ses rois, chassés par les Romains, furent rétablis par les Goths; ils chassèrent les Abdéramas de toute l'Afrique, l'an de J.-C. 986.

ABDUS, eunuque parthe, empoisonné par Artaban, roi des Parthes contre lequel il avait conspiré, l'an de J.-C. 55.

ABEA, roi des Sirques, au pied du Caucase.

ABÉCÉDAIRE. On appelait ainsi les psaumes dans lesquels les premières lettres de chaque strophe ou même de chaque vers suivaient l'ordre alphabétique: les Hébreux furent les premiers auteurs de ce genre de poésie, inventée pour aider la mémoire.

ABECOUR, ALBA CURIA, abbaye de France, de l'ordre de Prémontré, fondée en 1180 par Guascon de Poissi, beau-frère de Bouchard de Montmorency; son église fut consacrée en 1191 par saint Thomas, archevêque de Cantorbéry.

ABEILLAGE ou **ABOILAGE**, droit que le seigneur de fief avait sur les ruches qui se trouvaient dans les bois de ses vassaux, il date de 1519.

ABEILLE. De tout temps on s'est occupé d'étudier les mœurs si curieuses de cet insecte utile à l'homme. Aristote, Hyginus, Virgile, Plinie, Celse, Marcus Varro

écrivirent sur les abeilles. Aristomaque les considéra pendant soixante ans. Hilliscus se retira dans les bois pour avoir plus de facilité à les observer. Selon Pline, ce sont ces deux philosophes qui apprirent aux hommes à les élever, à les rassembler dans des ruches et à recueillir leur miel. Justin dit que ce fut Aristée, roi d'Arcadie, qui enseigna cet art aux Grecs. Les abeilles étaient consacrées à Apollon. Les Ephésiens se disaient descendus d'une colonie d'Athéniens, conduite par les Muses sous la forme d'abeilles : de là les figures d'abeilles trouvées sur les anciennes médailles d'Éphèse. Ce furent les abeilles du mont Ida qui nourrirent Jupiter. — Les abeilles obligèrent les habitants de Rochus à abandonner leur ville. — Le pape Urbain VIII portait des abeilles dans ses armes. — Louis XII entrant dans Gènes, parut avec un habit blanc semé d'un essaim d'abeilles d'or au milieu duquel était le roi (on ignorait encore que ce fût une reine) avec ces mots : *Rex non utitur aculeo*, « le roi n'a pas d'aiguillon, » pour faire connaître aux Gênois qu'il leur pardonnait leur rébellion. Le manteau impérial de Napoléon et ses armoiries étaient semés d'abeilles d'or, qu'il conserva lorsqu'il fut exilé à l'île d'Elbe.

ABEILLE, l'une des douze constellations australes, observées par les modernes depuis les grandes navigations.

ABEILLE (Gaspard), né en 1648 à Riez, en Provence; poète et écrivain dramatique, membre de l'Académie française, mort à Paris le 22 mai 1718.

ABEILLE (Scipion), savant anatomiste, mort à Paris en 1697.

ABEILLE (H. Paul), né à Toulouse en 1719, écrivain économiste, inspecteur-général des manufactures de France, mort en 1807 à Paris.

ABEL, second fils d'Adam, tué par Caïn, son frère, l'an du monde 128 (5876 avant J.-C.).

ABEL, roi de Danemarck, deuxième fils de Valdemar II, né en 1250, fait assassiner son frère Éric et est élu souverain en 1252, marche contre les Frisons rebelles, les défait, mais est tué par eux le lendemain dans son camp.

ABEL (Charles-Frédéric), musicien, habile violoniste, né en 1719, mort à Londres en 1787.

ABEL (Clark), médecin et voyageur anglais, attaché à l'ambassade de lord Amherst en Chine en 1816; chirurgien du gouvernement général de l'Inde à Calcutta en 1819 et années suivantes; mort le 26 décembre 1826.

ABEL (Gaspard), ministre luthérien, historien, traducteur, né en 1676, mort en 1765, dans la principauté d'Halberstadt.

ABEL (Nicolas-Henri), géomètre norvégien, né le 25 août 1802, mort le 6 avril 1829.

ABEL ou **ABELA**, petite ville dans la tribu de Gad, au-delà du Jourdain. Ce fut là que Jephthé défait les Ammonites.

ABELA, ville de la tribu de Nephtali, assiégée, en l'an du monde 5015, par Joab, et menacée de destruction; elle fut délivrée par la mort du rebelle Seba, dont la tête fut jetée dans le camp des assiégeants. Benadad, roi de Syrie, la détruisit en l'an 5095 du monde.

ABELA (Jean-François), né à Malte sur la fin du 16^e siècle, écrivain, commandeur de l'ordre de Malte en 1622.

ABELE (Christophe, comte de), seigneur de Hoeking, président du conseil aulique de l'empereur Léopold, l'un des juges des trois comtes hongrois, Serini, Frangipani et Tartenbach; il présida à l'exécution de ces derniers à Grotz, le 1^{er} décembre 1791.

ABÉLIENS, **ABÉLIOTES** ou **ABÉLONIENS**, payans hérétiques qui habitaient un bourg près d'Hippone; ils se mariaient, mais ils n'avaient aucun commerce avec

leurs femmes. Ils s'appelaient Abéliens parce que, ainsi qu'Abel; ils ne laissaient après eux aucune génération; ils vivaient du temps de saint Augustin.

ABELIN (Jean-Philippe), historien, né à Strasbourg, mort vers l'an 1646.

ABELL (Jean), musicien anglais, chassé sous Charles II comme catholique, mort, dans sa patrie, au commencement du 18^e siècle.

ABELLA, napolitain, médecin, né à Salerne dans le 15^e siècle, auteur d'un *Traité de la bile noire*.

ABELLI (Antoine), né à Paris, en 1527; dominicain, prédicateur du roi, confesseur de Catherine de Médicis, abbé de Notre-Dame-de-Livry; mort sur la fin du 16^e siècle.

ABELLION, ancien dieu des Gaulois; trois inscriptions trouvées à Comminges, dans l'ancienne Novempopulanie, font mention de lui.

ABELLIUS, fils de Romulus et de la Sabine Hersilie; d'autres le disent fils d'Hostilius.

ABELLY (Louis), écrivain ecclésiastique, confesseur de Mazarin, né à Paris en 1605, évêque de Bayonne, mort en 1691.

ABELMAIM, ville de la Terre-Sainte, peut-être la même qu'Abela.

ABEL-MEHULA, **MEULA** ou **MAULA**, ville de la Terre-Sainte dans la demi-tribu de Manassé; elle fut la patrie du prophète Élisée.

ABELSATIM, grande plaine où les Hébreux s'arrêtèrent pour pleurer la mort de Moïse.

ABEN-BITAR, célèbre botaniste et médecin arabe, mort à Damas en 1248.

ABENCERRAGES, l'une des trente-deux tribus maures qui étaient à Grenade. Après avoir été l'une des plus renommées et des plus puissantes, elle fut égorgée en trahison par Abou Abdoullah, autrement Boabdil, dernier roi de Grenade, qui fut vaincu et détrôné, en 1492, par Ferdinand-le-Catholique et Isabelle. On montre encore à Grenade, sur la cuve de la fontaine des Lions, la trace sanglante de ce massacre.

ABENCHAMOT, chef arabe, dont les exploits contre les Portugais dans la Mauritanie firent l'admiration du 16^e siècle.

ABEN-DANA, juif espagnol, écrivain commentateur, mort en 1685.

ABENEPHY, historien arabe, a écrit un livre des mystères des Égyptiens.

ABEN-GNEFIL, médecin arabe du 12^e siècle.

ABEN-HEZRA ou **ABEN-ESDRA**, célèbre rabbin espagnol, surnommé *le Sage*, *le Grand*, *l'Admirable*, philologue et commentateur religieux, né à Tolède en 1119, mort en 1174.

ABENMEDIN, auteur arabe a écrit l'histoire des philosophes de sa nation.

ABEN-NESER, nom de lieu dans la Terre-Sainte; c'est là que les Israélites furent défait par les Philistins, et que l'arche d'alliance fut prise.

ABEN-PAGEH ou **IBN-BADJEH**, philosophe arabe, né à Cordoue, mort en 1158.

ABEN-RAGEL (Ali), né à Cordoue au 11^e siècle, écrivain mahométan.

ABENSBERG (bataille d'), 20 avril 1809. L'archiduc Louis et le général Hillas y sont défait par Napoléon.

ABENSPERG (Nicolas, comte d'), héros allemand tué en 1487 par Christophe de Bavière.

ABEN-ZOHAR, fameux médecin arabe, maître du célèbre Averroès, mourut en 1161, à l'âge de 92 ans, à la cour du prince de Maroc.

ABER, mot de l'ancien breton qui signifie la chute

d'un ruisseau dans une rivière; d'où sont venus les noms de beaucoup de confluent de cette nature, et ceux de plusieurs villes qui y ont été bâties, comme *Aberconway*, *Aberdeen*, *Abergavenny*.

ABER ou **HABER**, Cinéen descendu d'Abab, allié de Moïse; sa femme Jaël tua Sisara en lui enfonçant un clou dans la tête.

ABER, lac d'Écosse; sur ses bords existait une ville qui fut détruite par les Danois et les Normands.

ABERCE (saint), **AVIRICUS** ou **AVIRCE MARCEL**, évêque d'Héraclée en Phrygie, célèbre parmi les Grecs vers l'an 250.

ABERCOBAB, ville de Perse bâtie par Kaicobab, premier roi de Perse.

ABERCONWEY ou **CONWEY**, en latin *aberconowium*, petite ville de la province de Galles, bâtie par Édouard 1^{er} sur les ruines de *Conowium*, cité des Ordovices.

ABERCROMBIE (Jean), écrivain écossais du 17^e siècle, mort à Londres en 1606.

ABERCOMBRIE (John), fils d'un jardinier des environs d'Edimbourg, écrivain, né en 1726, mort en 1806.

ABERCROMBY (Thomas), historien écossais, médecin du roi Jacques II, né en 1656, mort en 1726.

ABERCROMBY (sir John-Robert), lieutenant-général anglais, né en 1774; gouverneur de Bombay et ensuite de Madras en 1795; rappelé en Europe; membre du parlement; mort à Marseille le 14 février 1817.

ABERCROMBY (sir Ralph), général anglais; en 1793, se trouve à l'attaque du camp de Famars; en 1798, commande l'armée en Irlande; en 1799, fait partie de l'expédition de la Hollande sous le duc d'York, qui perd la bataille du 7 septembre; en 1801, paraît avec une flotte devant la rade d'Aboukir, s'empare du fort, et marche sur Alexandrie; blessé mortellement le 21 mars; meurt 7 jours après.

ABERDEN, ville d'Écosse, est la *Devana* ou *Denana* des anciens.

ABERFRAW, ville de la principauté de Galles, autrefois capitale de l'île d'Anglesey et la résidence des rois de la Vénédotie, appelés aussi rois d'Aberfraw.

ABERGAVENI, **ABERGENENIUM**, ville d'Angleterre, s'appelait anciennement *Gobanium*, et était habitée par les Silures.

ABERLI (Jean-Louis), peintre de paysages suisses qui ont fait école, né en 1725; à Winterthur, mort en 1786.

ABERNETY ou **ABERBORN**, ville d'Écosse, ancienne capitale du royaume des Pictes.

ABERNETHY (Jean), théologien anglais, prédicateur, né à Colrairie en Irlande en 1680, mort à Dublin en 1740.

ABERNETHY (John), anatomiste anglais, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemy, à Londres; né à Perth, en Écosse, en 1764, mort en 1851.

ABERRATION des étoiles fixes, découverte par Bradley en 1728.

ABERTINELLI (Mariotto), peintre florentin, maître célèbre, mort vers 1512.

ABESAN, bethléémite, dixième juge d'Israël, successeur de Jephthé en 1257, avant J.-C.

ABGAR, roi des Arabes et souverain d'Édesse, qui écrivit au Christ pour lui demander un miracle en sa faveur, et qui en reçut, dit-on, une réponse.

ABGARE-MANNUS, souverain dans l'Osbroène, monté sur le trône 57 ans avant J.-C. Un de ses successeurs, nommé Abgare comme lui, vivait du temps de J.-C.

ABGARES, roi d'Édesse en Mésopotamie; sur leurs médailles ils sont coiffés d'une tiare semblable à celle des rois parthes.

ABGERSATE (prise d') par les Perses, l'an 531 de J.-C.

ABIA, un des fils de Roboam, roi de Juda; succède à son père, l'an 938 avant J.-C.; meurt l'an 935 avant J.-C.

ABIA, fils de Jéroboam, premier roi des dix tribus d'Israël, meurt l'an 938 avant J.-C.

ABIATHAR, treizième grand-prêtre des Juifs; après la mort de David, il se met du parti d'Adonias; est privé du sacerdoce par Salomon, et exilé l'an 1060 avant J.-C.

ABIB, signifie en hébreu *blé* ou *verdure*. C'était le nom du premier mois de l'année ecclésiastique des Juifs; il répondait à la fin du mois de mars et au commencement d'avril. On lui donnait aussi quelquefois le nom de *nisan* qui était le septième mois de l'année des Israélites avant leur sortie de l'Égypte. Il fut ensuite compté le premier par un ordre exprès de Dieu, du moins dans le calcul ecclésiastique, car le premier mois de l'année civile se nommait *tizzaï*.

ABICHT (J.-Georges), écrivain philosophique, orientaliste et philologue, mort en 1740, à Leipsig.

ABIENS, peuple de la Scythie qu'Homère appelle les plus justes de tous les hommes; quoique extrêmement jaloux de leur liberté qu'ils avaient conservée depuis Cyrus, ils vinrent volontairement se soumettre à Alexandre lorsqu'il était à Maracande.

ABIGAIL, femme de Nabal, épousa David, vers 1037 avant J.-C.

ABIHAIL, nom de plusieurs personnages de la Bible.

ABILGAARD (Pierre-Christophe), un des médecins et des naturalistes danois les plus célèbres du 18^e siècle, fondateur de l'école vétérinaire et de la société d'histoire naturelle de Copenhague, mort en 1808.

ABILGAARD (Nicolas), frère du précédent, peintre d'histoire et dessinateur habile, mort de chagrin et de langueur, en 1806, de la perte de ses chefs-d'œuvre brûlés dans un incendie en 1794.

ABILIUS, par les Arabes nommé *Melian*, par les Coptes *Mili*, successeur d'Anien, patriarche d'Alexandrie, gouverna treize ans et mourut l'an 98 de J.-C.

ABIMELECH, nom commun à tous les princes philiistins, rois de Gérare, et qui signifie *père-roi*. Le premier dont parle l'Écriture enleva et rendit Sara à Abraham, vers l'an 1900 avant J.-C. L'Écriture parle d'un autre Abimélech, vers l'an 1804 avant J.-C.

ABIMELECH, fils naturel de Gédéon, juge d'Israël à Sichem, tué par un éclat de pierre, an 1253 avant J.-C.

ABIMELECH (victoires d') sur Gaal près de Sichem, 1252 ans avant J.-C.; — sur les Sichémistes qu'il fait rentrer dans leur ville, 1251 ans avant J.-C.

ABIU, fils d'Aaron, dévoré par le feu céleste, vers l'an 1490 avant J.-C., parce qu'il avait mis du feu profane dans son encensoir.

ABINGTON (abbaye de Sainte-Marie d') du comté de Barke, fondée en 675.

ABINGTON (Thomas), né en 1560, dans le Surrey; historien et antiquaire; condamné à mort en 1603, sa peine fut commuée en exil par Jacques I; mort dans ses terres, le 8 octobre 1647.

ABINGTON (Guill.), historien anglais, auteur tragique, mort en 1659.

ABINGTON (lord), le Mécène des musiciens anglais; ce compositeur vivait à Londres en 1789.

AB INTESTAT. Pendant plusieurs siècles, en France, on refusa la sépulture à ceux qui mouraient *ab intestat*, c'est-à-dire sans avoir fait de testament; un arrêt du 14 mars 1409 défend à l'évêque d'Arras d'empêcher, comme il le faisait, la sépulture des décedés *ab intestat*.

ABIOSI (J.-B.), médecin et mathématicien napolitain,

vers la fin du quinzième siècle; il a écrit sur l'astrologie et l'astronomie.

ABIRAM, fils aîné de Hiel, rebâtit Jéricho.

ABIRON, lévite séditieux; il fut englouti avec Coré et Dathan.

ABISAG, jeune fille sunamite, choisie par David pour le réchauffer dans sa vieillesse.

ABISAI, célèbre guerrier sous David; un jour avec sa lance il tua à lui seul 500 hommes; il tua aussi le géant Jesibénoc.

ABISBAL (l'). V. O'DONNELL.

ABIU ou **ABIHU** et **NADAL**, fils aînés d'Aaron, moururent subitement dans le tabernacle l'an du monde 2545.

ABJURATION, renoncement public à quelque opinion ou à quelque parti. On applique particulièrement ce mot à l'action de quitter une religion pour en embrasser une autre. En 1792, plusieurs ministres catholiques, parmi lesquels l'évêque Fauchet, firent abjuration de leur culte devant la convention nationale. Il se fit des abjurations semblables dans toutes les églises de France. — Dans les anciens usages d'Angleterre, *abjuration* signifiait le bannissement volontaire d'un homme qui sortait de l'île à perpétuité, ce que la loi permettait aux criminels lorsqu'ils s'étaient retirés dans une église ou dans un cimetière après un crime qui méritait la mort. Cette loi dura depuis le règne d'Édouard-le-Confesseur jusqu'à la réforme, c'est-à-dire l'espace d'environ 500 ans. Le coupable, couvert par l'asile ecclésiastique, en était quitte pour confesser son crime aux juges, et pour abjurer le royaume. On lui donnait ensuite une croix qu'il était obligé de porter à la main pour se rendre jusqu'au lieu de l'embarquement. Il y eut un temps où l'abjuration du royaume fut restreinte à l'abjuration civile, qui consistait à promettre de rester perpétuellement dans le lieu ecclésiastique où l'on s'était retiré.

ABLANCOURT (Nicolas Perrot d'), traducteur français, académicien, né en 1606, à Châlons-sur-Marne, mort en 1664.

ABLAVIUS ou **ABLABIUS**, préfet du prétoire sous Constantin, depuis 526 jusqu'en 537. En 531 il fut fait consul, et tué par des officiers de Constance, année 538.

ABLE ou **ABEL** (Thomas), savant philologue et habile instrumentiste, chapelain de Catherine d'Aragon, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre; accusé, en 1534, d'avoir eu part à l'affaire d'Élisabeth Barton; est condamné à être écartelé, à Surithfield, le 30 juillet 1540, pour avoir nié la suprématie spirituelle de Henri VIII.

ABLESSINOF (Alexandre-Anissimovitch), officier russe, auteur dramatique, mort à Moscou, en 1784.

ABLOIS (château de Saint-Martin d'), construit par les ordres de Pierre de Meulan, de 1760 à 1770.

ABLON, village près de Paris où les réformés se réunissaient avant d'avoir un temple à Charenton.

ABLUTION, mot tiré du latin qui signifie l'action de laver, de purifier. Les ablutions étaient connues des Hébreux; les Romains les empruntèrent aux Juifs. L'eau de la mer était plus efficace que celle des fleuves. De simples lotions suffisaient pour les péchés véniels. Les purifications sont encore en usage chez les mahométans, qui en distinguent de trois sortes : l'immersion; celle pour les pieds et les mains; et celle où, au lieu d'eau, on emploie du sable ou de la terre. Le Russe et le Japon ont aussi adopté l'usage des ablutions. Dans tous les temps, et chez tous les peuples, elles ont été pratiquées. L'Église chrétienne elle-même n'a pas aboli un rit qui remonte au berceau du monde. Dans les grandes solennités, le prêtre

officiant nommait des personnes de la première dignité pour lui présenter les ablutions de la messe.

ABN-ARRAEB, Arabe de la secte des cophtes et chroniqueur.

ABNER, général des armées de Saül; fit proclamer, à la mort de ce prince, Isboseth, qu'il maintint pendant sept ans; mais il embrassa le parti de David, et fut tué à la table de ce roi par Joad, l'an du monde 2986.

ABNER, rabbin, médecin espagnol, chrétien en 1295 sous le nom d'Alphonse de Burgos, sa patrie.

ABO (traité de paix d'), signé le 17 août 1745, entre la Suède et la Russie. Par ce traité, l'impératrice Élisabeth s'engagea à rendre à la Suède une partie de la Finlande qu'elle avait conquise, si la Suède appelait au trône le prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck. La Suède y consentit, et, en 1757, la maison de Holstein-Gottorp monta sur le trône.

ABODRITES, peuple d'Allemagne du temps de Charlemagne; leur pays est aujourd'hui le Mecklembourg.

ABOLITION, lettres de pardon par lesquelles le prince absolvait un coupable de son crime, et ordonnait qu'il n'en fût plus parlé. — En 1670, les duels, les assassinats prémédités et le rapt par violence, furent exceptés du bénéfice de l'abolition.

ABON, **ABONA** ou **ABONIS**, ville de l'ancienne Albion, aujourd'hui Abington, en face de Bristol.

ABON-ARRAELS, Arabe de la secte des Cophtes, et chroniqueur.

ABONDANCE (Notre-Dame de l'), abbaye dans le ci-devant Bugey, département de l'Ain.

ABONDIO (Alex.), peintre, célèbre par ses portraits en cire, mort à Prague dans le 16^e siècle.

ABORIGÈNES, premiers habitants naturels d'un pays, par opposition aux colonies et aux nouvelles races qui viennent s'y établir. Ce titre était fort respecté parmi les anciens. C'était aussi le nom particulier de certains peuples de l'Italie, dont l'origine était inconnue, et qui se prétendaient immédiatement descendus des dieux.

ABOS (Maximilien-François et Gabriel d'), deux frères nés dans le Béarn, vers la fin du 17^e siècle, résistent dans le port de Nio, avec deux bâtiments, à cinquante galères turques, et les dispersent, en 1698. Maximilien survécut peu à cet exploit glorieux; Gabriel, jeté par la tempête sur les côtes de Tunis, fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée en 1705.

ABOU-ALI, géomètre et poète arabe, vers l'an 1153, de l'hégire 550.

ABOU-ALI-AL-HACAN. V. AL-HACAN.

ABOU-ALI-BEN-SINA. V. AVICENNE.

ABOUBEKRE-BEN-AL-BEDIR, arabe, savant hippiatriste, médecin des chevaux du sultan d'Égypte Malec-al-Nasser Kelaour.

ABOU-BEKR, beau-père et successeur de Mahomet, élu kalyfe en 652, mort en 654 (de l'hégire 15), à 63 ans. Il rassembla le premier versets du Coran.

ABOUBEKRE-SICASSAM, l'un des trois guerriers qui donnèrent le plus de peine à Tamerlan dans la conquête de l'Asie.

ABOUCAIS, montagne près de la Mecque; les musulmans disent qu'Adam y est enterré.

ABOU-DSCHAFAR (Mohammed), historien persan, né en 784, mort à Bagdad en 870 de J.-C.

ABOU-DSCHAFAR (Achmet), médecin arabe, mort en 1080 de J.-C.

ABOUGERIL, un des plus grands ennemis de Mahomet et de sa religion.

ABOU-GIRGE (combat d'). Les Égyptiens sont vaincus en 1799 par les Français, commandés par Davoust.

ABOU-HANIFAH, surnommé *Al-Nooman*, chef des Hanéfites, et le plus célèbre docteur des musulmans orthodoxes, né en 699, mort empoisonné à Bagdad en 767 (150 de l'hégire).

ABOU JOSEPH, disciple célèbre d'Abou-Hanifah, né en 751 de J.-C., obtint le premier la charge de juge-suprême qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 798.

ABOUKIR (batailles d'), le 51 juillet 1798. L'amiral anglais Nelson défait la flotte française commandée par l'amiral Brueys. — Bonaparte détruit l'armée turque, commandée par Mustapha-Pacha, le 41 juillet 1799. — Le 7 mars 1801, douze cents Français battent les Anglais qui débarquent; ils cèdent au nombre, et livrent le fort d'Aboukir peu après.

ABOUL-ABBAS, dit *le Sanguinaire*, proclamé kalyfa par les habitants de Koufa, l'an 749 de J.-C.; mort de la petite vérole en 755.

ABOUL-ABBAS-AL-SAFFAH, premier kalyfe abbasside, mort en 755 (156 de l'hégire).

ABOUL-ABBAS-SCHEHABELDIN, géographe arabe, vivait en 1501 (700 de l'hégire).

ABOULAHAB, oncle de Mahomet, fut grand persécuteur de son neveu.

ABOUL-AÇAN (Ali), astronome arabe du 15^e siècle, auteur d'un traité d'astronomie: *Des commencements et des fins*.

ABOULAINA, docteur célèbre parmi les Arabes, qui citent ses bons mots.

ABOUL-CACEM, ou **ABU**, ou d'**ALBUCASIS**, médecin arabe, auteur de plusieurs ouvrages de médecine, mort à Cordoue en 1107.

ABOUL-CACEM, s'empare de Nicée après la bataille où Séléman I, sultan seldjomid d'Icône, fut tué, vers l'an 1100 de J.-C.; étranglé par des cavaliers de Melikchah.

ABOUL-CHAZY-BEHADAR, prince de la famille de Gengis et khan dans la Tartarie; né en 1606 (de l'hégire 1034); mort en 1664; il avait abîmé la souveraineté pour se faire l'historien des Tatars.

ABOUL-FARADI-ALI, célèbre auteur arabe, médecin, poète et historien, issu du dernier kalyfe des Ommyades, né à Ispahan en 897 de J.-C., et mort à Bagdad en 967 (de l'hégire 356).

ABOUL-FARADY (Grégoire), historien arabe et médecin du 15^e siècle, né en 1226 dans l'Asie-Mineure; mort, en 1286, évêque d'Alep.

ABOUL-FAZEL, écrivain de l'Inde, premier visir et historiographe du grand-mogol Akbar; assassiné, en 1604, par ordre secret de Selym, fils d'Akbar.

ABOUL-FÉDA (Ismaël), prince de Hamah, issu de la famille des Ayoubites, célèbre historien et géographe arabe, né à Damas en 1275 de J.-C.; mort en 1351.

ABOUL-HAÇAN-ALI, roi de Maroc, de la dynastie des Merinides; monté sur le trône en 1550; mort détroné le 20 juin 1551.

ABOUL-HAÇAN-KHAN (Mirza), diplomate et voyageur persan, né à Chiras vers 1774; quitta la Perse en 1801; rappelé en 1808; en 1818, envoyé en mission à Constantinople, à Vienne, à Paris et à Londres; quitta la France en 1821; ministre des affaires étrangères; mort, dans ce poste, quelques années après.

ABOUL-MAHAÇAN, historien arabe du 15^e siècle.

ABOUL-MOSLEM-MEROVI, capitaine-gouverneur du Khorasân, massacré en 755 de J.-C., par ordre du kalyfe Aboul-Abbas.

ABOUL-MYAMEN (Mustapha), médecin physionomiste arabe, mort en 1606.

ABOUL-OBAID-AL-CACEM-BEN-SALAM, écrivain moraliste arabe du 9^e siècle.

ABOUL-OLA, poète arabe, né en Égypte en 975, mort en 1037.

ABOUL-VELYD-BEN-ZAIDOUN, poète arabe, mort en 1070. Il fut vizir de Mohammed-Ben-Asad, roi de Séville.

ABOUL-VELYD-IBN-ROCHD. — **V. AVERRHOES**.

ABOUMANA (combat d'), Égypte, le 49 mars 1698. — Les Arabes sont vaincus par les Français, commandés par le général Friant.

ABOU-MAASCHAR, par corruption **ALBOU-MAZAR**, astronome arabe, auteur d'un traité d'astrologie, etc.; mort en 885.

ABOU-MANSOUR (Jahya-ben-Ali), astronome arabe, né en 855 (de l'hégire 241), dirigea les observatoires de Bagdad et de Damas.

ABOU-NAOVAS, poète arabe, mort en 710.

ABOU-OBEIDAH, général et compagnon de Mahomet, conquît la Syrie et la Palestine sous Omar, et mourut de la peste en 659 (de l'hégire 18).

ABOU OSAIBAH, médecin arabe, écrivain au 15^e siècle.

ABOU-RIHAN, astronome, astrologue et philosophe arabe, mort en 941 (de l'hégire 350).

ABOU-SAHAL, médecin arabe, écrivain, maître du célèbre Avicenne, dans le 11^e siècle.

ABOU-SAÏD-BEHADUR-KHAN, sultan des Mogols, dernier monarque de la race des Genghis, mort en 1555 (de l'hégire 756).

ABOU-SAÏD-MYRZA, arrière-petit-fils de Tamerlan, proclamé sultan, vers l'an 1449; pris dans une embuscade, et conduit devant Ussum-Cassan qui le fait périr, en 1469, à l'âge de 42 ans. En lui finit l'empire de Tamerlan.

ABOUT (spécial), assignation d'une vente sur un héritage particulier; c'est l'origine de l'hypothèque: on en trouve la première trace dans la coutume de Metz, 1617.

ABOU-TALEB-KHAN (Mirza), né dans l'Indoustan, en 1751, voyageur et littérateur, mort à Calcutta, en 1810.

ABOU-TEMAN-HABYB-BEN-AWS, surnommé *le Prince des Poètes*, né en Syrie, l'an 787 (de l'hégire 170).

ABOU-THAHER, chef des Carmathes, secte arabe, en 891 (de l'hégire 278), mort vers l'an 957.

ABOU-WALID-BEN-ZAÏDOUN, célèbre poète arabe, mort en 1070 (de l'hégire 465).

ABOVILLE (Julien d'), lieutenant-général des armées du roi; mort en 1775, premier inspecteur-général de l'artillerie. Il avait servi de 1704 à 1757 et commandé en chef l'artillerie du maréchal de Saxe dans la guerre de 1741.

ABOVILLE (François-Marie, comte d'), né en 1750; artiller en 1744; maréchal de camp en 1789; lieutenant-général en 1792; commandant en chef de l'artillerie des armées du Nord et des Ardennes, devint inspecteur de cette arme en 1800, sénateur en 1832, pair de France en 1814 et après les cent jours, et mourut en 1819.

ABOVILLE (Aug.-Gabriel), fils du précédent, né en 1775, mort en 1820, maréchal-de-camp.

ABRA, l'Écriture donne ce nom aux filles de la suite de toutes les femmes marquantes.

ABRAAMIUS (saint), évêque d'Arbelles, martyrisé sous Sapor, en 548 de J.-C.

ABRABANEL ou **ABRA-ANEL**, savant rabbin, né à Lisbonne en 1457; ministre des finances d'Alphonse V,

roi de Portugal, puis de Ferdinand et Isabelle de Castille; passe à Naples en 1492; s'enfuit en Sicile en 1493; et meurt à Venise en 1508.

ABRACADABRA, parole magique qui, étant répétée dans une certaine forme et un certain nombre de fois, est supposée avoir la vertu d'un charme pour guérir les fièvres et prévenir d'autres maladies. On compose avec ce mot une figure que les Syriens révéraient comme une espèce de divinité, à cause des lettres du nom *Abraça*, le même qu'*Abraça*, ou *Abraça*, le plus ancien de leurs dieux.

ABRACE, général en chef des armées d'Artaxerces.

ABRADATE, roi de la Susiane, allié de Cyrus. Il périt dans la première bataille; Panthée, son épouse, se tua sur son corps, la première année de la 58^e olympiade, 548 ans avant J.-C.

ABRAHAM, roi d'Iemen et d'Éthiopie, vers l'an 571.

ABRAHAM, patriarche, fils de Tharé, né à Ur, ville de Chaldée, l'an 1996 avant J.-C.; épousa Sara vers l'an 1922, Agar vers l'an 1910, Cethuta vers l'an 1890, et mourut à l'âge de 175 ans. Il est considéré comme le père de la nation juive. — Voyez **VOCATION**.

ABRAHAM (ère d'), commence à la vocation de ce patriarche et précède l'incarnation de 2015 ans; elle date du 1^{er} octobre. — Voyez **VOCATION**.

ABRAHAM (saint), abbé de Saint-Cirgues, en Auvergne, mort vers l'an 472; sa fête le 15 juin.

ABRAHAM ou **IBRAHIM**, d'Antioche, fondateur, au 9^e siècle, de la secte des abrahamites.

ABRAHAM (Gérard), capitaine flamand, tué en 1600, devant Bois-le-Duc, dans un combat singulier de vingt-deux Français contre vingt-deux Flamands.

ABRAHAM (Bataille de Saint). En 1759, les Français, commandés par Montcalm, sont battus par les Anglais sous les ordres de Wolff.

ABRAHAM-BEN-CHIZA, astrologue juif du 12^e siècle. Il avait prédit la venue d'un messie pour l'an 1558.

ABRAHAM de BOLMA, grammairien hébraïque, né à Lucques au 16^e siècle.

ABRAHAM de SAINTE-CLAIRE (Ulric-Megerle), moine augustin, prédicateur burlesque, né en Souabe en 1642, mort en 1709.

ABRAHAM-ECHELLENSIS, du nom d'Eckel, sa patrie, savant maronite, professeur de syriaque et d'arabe à Rome, où il mourut en 1664.

ABRAHAM GALANTI, rabbin italien, commentateur de Jérémie, au 16^e siècle.

ABRAHAMIENS ou **ABRAHAMITES**, rénovateurs de la secte des Paulianistes, ils avaient pour chef Ibrahim, et parurent à la fin de second siècle de l'Égypte, et au commencement du 9^e de l'ère chrétienne. Cyriaque, patriarche d'Antioche, leur résista.

ABRAHAMITES, moines catholiques du 9^e siècle; ils souffrirent le martyre pour le culte des images sous Théophile.

ABRAHAMITES, secte fondée au 9^e siècle par Abraham d'Antioche.

ABRAHAM-SCHALUM, rabbin espagnol, théologien, mort en 1595.

ABRAHAMSEN (Isaac), écrivain religieux né à Flessingue en 1663, mort en 1704.

ABRAHAMSON (P.), jurisconsulte suédois du 18^e siècle.

ABRAHAM-USQUE, juif portugais, a fait en espagnol la fameuse traduction de la Bible, imprimée à Ferrare, en 1559.

ABRAM (Nicolas), commentateur français, né en Lorraine en 1589, mort professeur de théologie à Pont-à-Mousson, en 1653.

ABRAN, ville de la tribu d'Aser dans la Galilée supérieure; c'est la même qu'Helba.

ABRANCHÈS (Alvarèse d'), général portugais, un des chefs de la révolution qui plaça la maison de Bragance sur le trône en 1640; date de sa mort incertaine.

ABRANTÈS (dom José de sa Almeida e Meneres, marquis d'), né à Lisbonne en 1782; retenu comme otage à Paris jusqu'en 1814; colonel de cavalerie après l'arrivée de Jean VI, en 1821; partisan de don Miguel en 1823; exilé en 1824, voulut rentrer en Portugal en 1826, en vertu de l'amnistie générale; en fut empêché par la régente, et mourut en Angleterre à la fin de cette année.

ABRANTÈS, ville de Portugal, à 50 lieues de Lisbonne. C'est le *Tibucci Tibuci* des anciens. Elle fut fondée, dit-on, par les Gaulois-Celts, 508 avant J.-C. Abrantès était un lieu riche et renommé du temps d'Auguste. Aben Jacob, fils de Miramamolín, roi de Maroc, assiégea inutilement son château. Le roi Alphonse I accorda de grands privilèges à cette ville, en 1579. L'infant don Louis, fils du roi Emmanuel et de la reine Marie, y naquit en 1506. Lorsqu'en 1807, une armée française, sous la conduite de Junot, entra en Portugal, Abrantès fut le premier endroit où elle trouva des ressources. En mémoire de cet événement, Napoléon conféra à son général le titre de duc d'Abrantès.

ABRAXAS. Selon Basilides, qui vivait au second siècle, sous Adrien, ce mot renfermait de grands mystères; parce que les sept lettres dont il se compose, formaient en grec le nombre de 565, qui est celui des jours de l'année. Il appelait donc Dieu de ce nom, et lui attribuait autant de vertus qu'il y a de jours dans l'an. Dans la croyance des Basilidiens, J.-C. n'avait été qu'un fantôme envoyé sur terre par Abraxas.

ABRAXAS, pierres gravées en caractères hiéroglyphiques qu'on portait en façon d'amulettes et de charmes; des chrétiens hérétiques originaires d'Égypte furent les premiers qui propagèrent ce genre de superstition, auquel, dans les 16^e et 17^e siècles, succédèrent les talismans.

ABRENTIUS, préposé au gouvernement de Tarente par Annibal; il livra cette ville aux Romains.

ABRESCH (Fréd-Louis), savant helléniste, écrivain critique, recteur hollandais, né à Hambourg en 1699, mort à Zwoll en 1782.

ABREU (Emman.), missionnaire espagnol, mort à Tonquin en 1756 victime de son ardente foi.

ABREU (Jean-Manuel de), géomètre portugais, né en 1754, professeur de mathématiques à l'Académie royale de marine et au collège des nobles, mort aux îles Açores en 1815.

ABBREVIATIONS ou **NOTES TIRONIENNES**, d'où sont venus la sténographie et tous les systèmes d'écriture rapide. Leur invention doit être attribuée aux Égyptiens, à qui les Grecs l'empruntèrent; Xénophon fut chez eux le premier qui s'en servit. Les Latins en firent usage; c'était chez eux une écriture dans laquelle chaque caractère ou note se composait de deux ou plusieurs lettres, réunies dans un seul signe, ne ressemblant à aucune des lettres dont il était la combinaison. Ennius inventa, le premier à Rome, onze cents de ces notes; Tiron, affranchi de Cicéron, en inventa un plus grand nombre et enseigna, le premier, la méthode à suivre pour recueillir la parole des orateurs. Persennius imagina ensuite les notes pour représenter les prépositions. Philargius et Aquila,

affranchis de Mécène, ajoutèrent de nouvelles combinaisons. Sénèque enrichit encore cette écriture, et mit en ordre un recueil de cinq mille signes. Cyprien mit en notes les expressions particulières aux chrétiens. Cicéron se servit le premier des notes tironiennes pour recueillir le discours de Caton, combattant l'avis de César au sujet de Catilina. A l'aide de ces notes, Tibère, selon Suétone, écrivait aussi vite que la parole. Les abréviations tironiennes furent fort en usage en Occident; elles y étaient presque devenues une écriture usuelle. En France, sous Louis-le-Débonnaire, on n'écrivait pas autrement les diplômes et beaucoup d'actes publics. A la fin du 9^e siècle, on y abandonna cet usage qui se perpétua en Allemagne jusqu'à l'expiration du 10^e.

ABRÉVIATIONS (les) dans les minutes des notaires furent défendues par ordonnance de Philippe-le-Bel, 1304.

ABRÉVIATEUR. L'officier de la chancellerie de Rome, qui dresse, avec des mots abrégés, la minute des bulles.

ABRIAL (André-Joseph, comte), né en 1750, à annonay (Ardèche), fait pair de France en 1814, mort à Paris, le 15 novembre 1828. Il avait été : commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de cassation, après. Hérald de Séchelles, jusqu'en 1799; envoyé à Naples pour y organiser le gouvernement républicain; ministre de la Justice après le 18 brumaire, et enfin sénateur en 1802.

ABRIANI (Paul), prêtre et poète italien, mort à Venise en 1699.

ABRICOTIER, *armeniaca vulgaris*, originaire d'Ilie, introduit en France et en Angleterre au commencement du 16^e siècle.

ABRIL (Pierre Simon), né en 1550 à Alcaraz, diocèse de Tolède; un des plus habiles grammairiens de son temps; professa 24 ans la philosophie à Saragosse, et mourut à la fin du 16^e siècle.

ABRITTON, lieu de la Mésie où l'empereur Décimus se noya dans un marais.

ABROCON ou **ABRONOME**, fils de Darius et de Pratogune, fille d'Aturme, son frère; fut tué par les Lacédémoniens, au passage des Thermopyles, la première année de la 55^e olympiade, avant J.-C. 480.

ABRON, Argien, empêcha, par une confidence, Phédon, roi d'Argos, de soumettre le Péloponèse. Il se retira à Corinthe, l'an du monde 5241.—Un autre Abron, d'Argos, menait une vie si voluptueuse, que cela donna lieu au proverbe : *vie abronienne*.

ABRON, Athénien, fils de Lycurgue, et l'un des dix orateurs du traité de Plutarque.—Un autre Athénien du même nom était grammairien.

ABROTA, béotienne, femme de Nisus, le dernier des quatre fils d'Égée; à sa mort, son mari fit prendre à perpétuité aux femmes de Mégare le même habillement qu'elle avait porté, et appelé *aphabrome*.

ABROUZ et **ABROZ**, montagnes de Perse, autrefois couvertes de Pyrées et de temples desservis par les mages et consacrés au feu.

ABRUPALIS, allié des Romains, chassé par Persée, roi de Macédoine.

ABRUZZO (Barthélemy), juriconsulte sicilien, mort en 1663.

ABRUZZO, architecte napolitain du 17^e siècle.

ABSALON, fils de David et de Maacha; vaincu par Joad dans la forêt d'Éphraïm; en fuyant sa chevelure s'embarrassa dans les branches d'un chêne, et il y resta suspendu; Joad le tua de sa propre main, l'an du monde 2980.

ABSALON, archevêque de Lund en Scanie, minis-

tre et général sous les rois Waldemar I et Canut VI; né en 1128, dans l'île de Sélande, mort en 1202.

ABSALON, chanoine régulier de St-Victor, prédicateur au 15^e siècle.

ABSIDE, était anciennement le nom du cercueil dans lequel on plaçait les reliques des saints.—*Abside* est aussi le sanctuaire d'une église ou un oratoire secret.

ABSIE, abbaye de l'ordre de St-Benoît, en Poitou, fondée en 1120 par Pierre de Bunt.

ABSIMARE, empereur d'Orient appelé Tibère Absimare; il fut intronisé en 698; Justinien le détrôna et lui fit couper la tête en 705.

ABSINTHE (*artemesia absinthium*); elle croît spontanément dans le midi de la France. L'Angleterre l'employait à la préparation de la drèche avant que l'on fit usage du houblon.

ABSIRTIDES ou **ABSYRTIDES**, fles.

ABSOLU. On nommait ainsi le jeudi saint, où l'on fait l'absoute.

ABSOLUTION. L'ancienne Eglise n'accordait l'absolution aux idolâtres, aux homicides et aux adultères, qu'après une pénitence publique. L'absolution après rechute, *cum reincidentia*, ne pouvait être donnée que par les évêques, leurs grands-vicaires, leurs officiaux, ou ceux qu'ils avaient commis à cet effet. On appelait *absolution à savis*, la grâce accordée, par un bref particulier, à celui qui avait assisté à quelque jugement de mort. L'*absolution ad cautelam*, ou à caution, se donnait par provision à un excommunié qui avait appelé de la sentence, soit dans la crainte qu'il mourût subitement, avant de s'être fait absoudre, soit pour rassurer la conscience de ceux qui se seraient fait scrupule de le fréquenter. Une lettre du pape Célestin, en 1193, à l'évêque de Lincoln, est le plus ancien document où il soit parlé d'une absolution de ce genre. A Rome, et dans les églises d'Occident, l'absolution se donnait le jeudi-saint; en Espagne et à Milan, le vendredi-saint; et dans l'Orient, le même jour ou le samedi suivant, veille de Pâques.—On appelle encore *absolution* les encensements et aspersions d'eau bénite sur le corps des princes et des prélats qu'on enterre.

ABSTEMIUS (Laurent), savant critique et fabuliste des 15^e et 16^e siècles.

ABSTINENS. Hérétiques, rejetons des gnostiques et des manichéens, qui furent ainsi nommés, parce qu'ils renonçaient au mariage et à l'usage des viandes, qu'ils regardaient comme des productions diaboliques.

ABSYMARE, empereur d'Orient, élu par les soldats de Léonce en 698, détrôné en 705 par Justinien-le-Jeune.

ABSYRTE de Nicomédie, soldat de Constantin le Grand, il écrivit un traité d'hippiatrique.

ABSYTUS, médecin, né à Péruse au 4^e siècle. Il a écrit sur l'art vétérinaire.

ABU ALI OMAR, le plus savant des grammairiens arabes.

ABUCARA (Théodore), théologien, évêque de Carie, assista au concile de Constantinople, en 869.

ABUCKAYA, chargé d'affaires du dey d'Alger à Paris en 1798; emprisonné au Temple; mort en juillet 1799.

ABUDIUS RUFO, accusa Lentulus Gétulicus, chef des légions romaines en Allemagne, d'avoir malversé, et fut lui-même pros crit et chassé de Rome.

ABUL-FARAGE (Grégoire), célèbre historien et médecin de la secte de chrétiens jacobites, né en 1226, dans l'Asie-Mineure, évêque de Gouba à 20 ans, puis évêque d'Alep, mort en 1286.

ABULFEDA (Ismaël), roi et prince de Hamath en

Syrie, était un descendant d'Aïab père du fameux Saladin; il était très-savant et écrivit une géographie universelle; mort l'an de l'hégire 753, de J.-C. 1352, âgé de 60 ans.

ABULGASI-BAYADUR, kan de Charasen, auteur d'une excellente histoire des Tartares; né en 1603, mort en 1665, après un règne de vingt ans.

ABULITES de la Suziane, qui livra Suze à Alexandre le Grand.

ABUNA, signifie notre père; c'est le titre que les chrétiens d'Éthiopie donnent à leur métropolitain.

ABUNDANCE (Jehan d'), poète français du 16^e siècle, mort vers 1550.

ABUNDANTIUS, personnage qui joua un grand rôle sous Théodose, et finit ses jours dans l'exil en l'an 400.

ABUNDIUS, pieux et savant, évêque de Côme en Italie, légat au concile de Constantinople en 450, mort en 469.

ABUS (appel comme d'), droit d'appeler des sentences ecclésiastiques au tribunal séculier, sous prétexte de l'abus que les supérieurs ecclésiastiques ont pu faire de leur autorité. C'est au parlement qu'on doit la ressource des appels comme d'abus. En 1509, Pierre de Cugnieres, avocat du roi, proposa le premier ce remède contre les usurpations de l'Église.

ABU-THAHER ou **ABU-DHAHER**, chef de la secte des karmathes qui se leva en Arabie vers l'an 278 de l'hégire (de J.-C. 892); il prit et pilla la ville de la Mecque, y tua 50,000 personnes, massacra 1,700 pèlerins, détruisa le temple, combla de 5,000 cadavres le célèbre puits nommé Zemzem; et emporta la pierre noire appelée *Rhamat*, que les croyans révèrent comme tombée du ciel; ce grand événement a eu lieu l'an 529 de l'hégire.

ABYDÈNE, nom sous lequel est connu Paliphale, né à Abydos, et l'un des disciples d'Aristote; il écrivit des histoires dont on ne possède que des fragments.

ABYDOS, ville de l'Asie-Mineure ou Natolie, sur le Bosphore de Thrace. Ses habitants, effrayés par Philippe, roi de Macédoine, la première année de la 143^e olympiade, avant J.-C. 200, jurèrent de ne pas se rendre, et s'entretenaient plutôt que de fausser leur serment. Les huîtres d'Abydos étaient très-réputées; les Abydoniens passaient pour grands calomniateurs, d'où naquit le proverbe *ne temerè Abydum*. Xerxès, dans sa première expédition en Grèce, joignit les deux rivages de Sestos et d'Abydos.

ABYDOS, ville d'Égypte, célèbre par le palais de Memnon, l'oracle de Besa, le temple et le tombeau d'Osiris; ses habitants avaient en horreur le son des trompettes.

ABYLA, montagne d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, en face de Calpé, montagne d'Espagne. Ces deux montagnes sont ce qu'on appelle les *colonnes d'Hercule*. Abyla est appelée par les Français, *Montagne des Singes*; par les Espagnols, *Sierra de los Monas*; par les Hollandais, *Scheminckelberg*.

ABZAN, de la tribu de Juda, juge d'Israël après la mort de Jephthé. Il eut trente fils et trente filles, tous mariés de son vivant.

ACACE (Saint). Voyez **S.-AGATHAINJE**.

ACACE, successeur de Basile en 458 sur le siège d'Antioche. Un horrible tremblement de terre eut lieu sous son pontificat; il mourut vers l'an 459 de J.-C.

ACACE, successeur de Germade, patriarche de Constantinople, en 471; mort vers le mois d'avril 489. C'est le premier évêque qualifié patriarche.

ACACIA, (*robinia pseudo-acacia*), originaire de

Virginie (Amérique); introduit en France vers 1660 par le botaniste Jean Robin.

ACACIA, espèce de sachet long et étroit qui se voit dans les médailles, à la main des consuls et des empereurs, depuis Anastase.

ACACIENS, secte d'ariens, ainsi nommés d'Acace de Césarée, leur chef.

ACACIUS d'Alexandrie, général sous l'empereur Adrien, pendu à un noyer pour s'être dit chrétien.

ACACIUS, surnommé le Borgne, évêque, successeur d'Eusèbe de Césarée, en 538, et chef de la secte des acaciens, qui professait un arianisme raffiné; fut déposé au concile de Sardique, et rétabli bientôt après; mort en 565.

ACACIUS, évêque d'Amide sur le Tigre, il vendit les vases sacrés pour racheter sept mille esclaves, et obtint du roi de Perse la paix pour Théodose-le-Jeune, 420.

ACACIUS, évêque de Bérée en Palestine, persécuteur de saint Jean Chrysostôme, assista au concile de Constantinople en 581, et mourut en 452.

ACACIUS, patriarche de Constantinople, succéda à saint Genade l'an 471. Il se rendit célèbre par ses intrigues et son ambition, fut opposé à l'empereur Basile, protecteur des Eutychiens, et embrassa l'opinion de Zénon. Le pape Félix III l'ayant fait condamner dans un concile comme protecteur des hérétiques, ils l'affranchirent de l'autorité de Rome, et mourut en 489.

ACATALEPTIQUES, secte d'anciens philosophes; selon eux, on ne pouvait acquérir aucune connaissance certaine.

ACADÉMICIEN. Ce nom fut donné aux disciples de Platon, parce qu'ils se réunissaient dans un lieu nommé *Académie*. C'est aujourd'hui le titre de quiconque fait partie d'une académie.

ACADÉMICIENNE. Ce mot fut créé en faveur de madame Deshoulières, que l'académie d'Arles admit au nombre de ses membres. Elle est la première femme qui ait reçu, en France, des lettres d'académicienne, 1689.

ACADÉMIE, originairement *ECADÉMIE*, maison entourée de jardins où Platon enseigna la philosophie à ses disciples; elle était située dans le Céramique, un des faubourgs d'Athènes et était l'héritage d'un nommé Académus ou Ecadémus contemporain de Thésée; Simon la fit embellir à ses frais. Les Lacédémoniens, dans leurs guerres, voulurent toujours qu'elle fût respectée, par vénération pour Académus à qui elle avait appartenu. Sylla l'incendia. Les anciennes sectes de platoniciens prirent successivement le nom d'*Académie*; il y eut trois académies: — L'ancienne, fondée par Platon, mélange de philosophie d'Héraclite, de Pythagore et de Socrate. Les successeurs de Platon y furent Speusippe d'Athènes, Xénocrates de Chalcédoine, Polémon, Cratès, tous deux Athéniens, et enfin Crantor qui eut pour disciple Arcésilas. — La moyenne, fondée par Arcésilas, auteur du système de l'incertitude de toutes choses; il eut pour successeurs Lycée, Telecle, Evander, Hégésippe de Pergame et Hégésilaüs qui fut le dernier. — La nouvelle dut son origine à Carnéades de Cyrène; sa maxime fut une modification de celle d'Arcésilas; elle prit fin avec Clitomaque de Carthage, qui enseigna après Carnéades. — Une quatrième académie eut pour fondateur Philon et Curnides, qui se rapprochèrent du platonisme pur. — Enfin une cinquième académie fut nommée *antiochienne*, du nom d'Antiochus d'Ascalon, dont la doctrine inclinait au stoïcisme.

ACADÉMIE, nom de la maison de campagne de Cicéron, près de Pouzzol.

ACADÉMIES, association de savants ou de littérateurs

réunis pour travailler au progrès des lettres, des sciences ou des arts. D'utemps même des Romains, il y eut dans les Gaules des Académies à Autun, Bordeaux, Lyon, Tours, Trèves, etc. Mais au commencement du cinquième siècle, l'invasion des barbares les fit toutes disparaître. Sous Charles IX, une espèce d'académie de gens de lettres s'assemblait à Saint-Victor, sous la présidence de Ronsard. On appela Académie française, la société de littérateurs qui se réunissait, à Paris, chez Valentin Courard : elle fut légalement reconnue sous ce titre, par lettres patentes de Louis XIII, du mois de janvier 1633, vérifiées au parlement de Paris le 10 juillet 1637; elle dut cette faveur au cardinal-ministre de Richelieu, qu'elle regarda toujours comme son protecteur : depuis lors, par reconnaissance elle voulut toujours compter un Richelieu parmi ses membres, dont le nombre, qui devint ensuite un des noms de la société, fut fixé à quarante. L'avocat Patru y fut admis en 1640, il y introduisit l'usage des discours de remerciement, appelés plus tard *discours de réception*. L'Académie française fut aussi nommée *Académie des beaux esprits*, *Académie d'éloquence*, *Académie éminente*, par allusion à la qualité de Richelieu. Après la mort de ce ministre, le chancelier Séguier devint le protecteur de l'Académie française qui s'assemblait chez lui; et au décès de ce dernier, Louis XIV lui donna une salle au Louvre. L'œuvre principale de l'Académie française fut le *Dictionnaire de la langue*, commencé en 1637, presque entièrement fait par Vaugelas, et achevé d'imprimer en 1694. L'Académie donnait tous les deux ans, le jour de Saint-Louis, un prix d'éloquence fondé par Balzac, et un prix de poésie, fondé par François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon.

Par imitation ou par esprit d'opposition, plusieurs sociétés se formèrent à côté des quarante, en prenant le titre d'*académie*. Il s'en établit une chez mademoiselle de Gournai, fille adoptive de Montaigne, au commencement du 17^e siècle; une chez madame Desloges, connue par les lettres de Balzac et de Voiture; une chez la vicomtesse d'Auch; une chez l'auteur de la première gazette en France, Théophraste Renaudot; on s'y occupait de science et d'érudition; une au collège de Cluny, tenue par le père Albert, bénédictin; on y traitait des matières théologiques : elle fut supprimée par les grands vicaires de l'archevêque de Paris; une au couvent des Augustins, et plus tard au collège de Bourgogne, fondée à l'imitation de la congrégation de *Propaganda fide*, par un des chanceliers de l'université, et présidée par le père Hyacinthe, savant controversiste; elle fut interrompue, en 1637, et ensuite supprimée à la demande des jésuites et des molinistes; une à Saint-Magloire, tenue par le père Senault : on s'y exerçait à la prédication; une consacrée aux sciences mathématiques, chez le célèbre Pascal; une d'antiquaires et de médaillistes chez de Sève, prévôt de Paris et chez Seguin, doyen de de St-Germain-l'Auxerrois; plusieurs de jurisprudence et des lettres grecques et italiennes : elles durèrent peu; une chez l'abbé d'Aubigné, appelée *Académie encyclopédique*.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, établie en 1666, par Colbert, confirmée par le roi en 1669; elle se composait de quatre classes, savoir : dix membres honoraires, vingt pensionnaires, vingt associés et un nombre indéterminé d'élèves.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, formée d'abord en 1663, organisée définitivement le 16 juillet 1701.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHITECTURE, établie par Colbert, le 30 novembre 1671, confirmée par le roi en 1717; elle comptait trente-deux membres.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS, fondée en 1681 par Louis XIV et composée de peintres, sculpteurs, architectes et graveurs. Lebrun la présida le premier avec le titre de prince de l'Académie.

ACADÉMIE DE CHIRURGIE, fondée en 1751, confirmée le 8 juillet 1758.

Toutes ces académies se renouvlaient par élection en 1791; elles eurent leurs dépenses fixées par l'assemblée nationale; en 1795, leur suppression fut décrétée, voir au sujet de leur rétablissement **INSTITUT NATIONAL**.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, créée par ordonnance royale du 20 décembre 1820.

— des Jeux. — Voyez **JEUX**.

— d'Armes. — Voyez **MAITRE EN FAIT D'ARMES**.

— royale de danse, à Paris, le 50 avril 1662.

— royale d'Angers, en 1685.

— royale d'Arles, en 1669.

— de Soissons, en 1674.

— de Nîmes, en 1682.

— de Lyon, en 1716.

— des Belles-Lettres de Caen, 1705.

— des Jeux Floraux à Toulouse, en 1524. Cette ville possédait aussi, depuis le 16^e siècle, une académie des Sciences et Belles-Lettres.

— de Villefranche, en Beaujolais, en 1679.

— royale des Sciences à Montpellier, en 1706.

— de Bordeaux, en 1715.

— Soissons, Marseille, Pau, Montauban, Angers, Amiens, Arras, Villefranche, Dijon, Besançon, Châlons-sur-Saône, Rouen, avaient des établissements semblables, plus ou moins anciens, qui furent détruits par la révolution et qui depuis ont été recréés. — Voyez **SOCIÉTÉS LIBRES et SOCIÉTÉS DÉPARTEMENTALES**.

— Louis XIV institua l'an 1682 des académies pour les gardes marines et l'art militaire à Brest, Toulon, Metz et Tournay.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES. — Académie des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, fondée à Berlin, par lettres-patentes de Frédéric 1^{er} du 11 juillet 1700; d'abord présidée par Leibnitz.

— impériale de St-Petersbourg, fondée par Catherine II, 1726.

— impériale des Sciences et Beaux-Arts de St-Petersbourg, fondée en 1763 par Catherine II, 1763.

— royale d'Espagne, instituée pour cultiver la langue castillane en 1715; elle comptait 23 membres.

— d'Upsal.

— des Curieux de la nature, fondée en Allemagne, 1652, par Bausch, célèbre médecin, et confirmée par Léopold, 1670.

— ou Institut de Bologne, créé en 1715, s'incorpore l'académie élémentine des beaux-arts, fondée en 1712, sous la protection du pape Clément XI.

— de la Crusca, la plus célèbre de toutes celles d'Italie, fondée à Florence par les soins d'Antoine Grazzini, 1532.

— des Arcades, pour la propagation de la poésie, fondée à Rome vers la fin du 17^e siècle.

— Société royale de Londres, fondée en 1655.

— des Caliginosi d'Ancône, fondée en 1624, par Bonarelli della Rovere (Prosper). — Avant nos guerres de la révolution en Italie, ce pays fourmillait d'académies; en 1723, on en fit un dénombrement, il s'en trouva plus de 500; la seule ville de Milan en avait 25; la plupart avaient les noms les plus bizarres; c'étaient à Sienne les *intronati*; à Rome, les *humoristi*, les *linet*, *fantastici*; à Bologne, les *otiosi*. Mirabeau, dans un ouvrage que

nous ne voudrions pas nommer, l'*Erotica Biblion*, en donne une longue liste.

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS, *Écoles de dessin, peinture, sculpture, architecture*. Les peintres vénitiens fondèrent la première sous la protection de Saint-Luc, 1545; la seconde sous le titre de *Société de saint Luc*, fut fondée à Florence, 1550. Nelli fonda dans la même ville une académie d'architecture, 1758. L'Italie possède plusieurs académies de peinture : celle de Rome, fondée par Zuchero, 1595, suspendue en 1599, à la mort de Vacca, et rétablie en 1715; celle de Milan, fondée par Léonard de Vinci, 1517; celle de Bologne, 1712; celle de Parme, 1716, renouvelée en 1760; celle de Padoue, 1710; celle de Mantoue, sous le nom d'Académie thérasienne, 1777; l'Académie française de peinture à Rome, 1666. En France, les peintres formèrent, en 1591, sous le nom d'Académie de Saint-Luc, une société à laquelle plusieurs rois accordèrent des privilèges; Louis XIV fonda à Paris l'académie royale de Peinture, 1648; celle d'Architecture, 1671. En Espagne, une académie de Peinture fut fondée à Madrid, 1732, en Angleterre, l'académie royale de Peinture date de 1768; l'académie d'Edimbourg de 1754. Dans les Pays-Bas, Gand, Bruxelles, Anvers, avaient anciennement des académies; celle de Peinture à Bruxelles fut rétablie en 1770. En Danemark, celle de Copenhague date de 1758, et fut confirmée en 1754. En Russie, celle de Pétersbourg fut créée en 1757 et renouvelée en 1764. En Allemagne, celle de Nuremberg fut fondée en 1662; celle des Arts à Berlin en 1694, régulièrement constituée en 1699, rétablie en 1786; celle de Dresde, fondée en 1697, réunie à celle de Leipsick et de Meissen en 1764; celle d'Augshourg en 1712, renouvelée en 1779; celle de Vienne, par Joseph I^{er}, constituée définitivement par Charles VI, 1726; celle de Manheim, 1757, transférée depuis à Dusseldorf; celle de Mayence, 1757; celle de Stuttgart, 1761, réunie à celle de Charles, 1776; celle de Munich, 1770; celle de Cassel, 1775; celle de Weimar, 1777; celle de Francfort, 1781. V. ÉCOLE DE PEINTURE et INSTITUT.

ACADEMIE DE MUSIQUE, association pour faire de la musique. Les plus anciennes que l'on connaisse sont celles des *Philharmoniques*, fondée à Vicence en Italie, en 1545, et transférée à Vérone; puis dans cette dernière ville celle des *incatenati* (enchainés), 1576, elle eut un théâtre en 1752; celle des *Philomuses* à Bologne, 1662 celle des *Musici filachisi* dans la même ville, 1665. L'Académie royale de musique de Paris, établie en 1669, ne fut ainsi nommée que dans le sens où les Italiens prennent ce mot, qui signifie assemblée de musiciens ou d'amateurs réunis pour un concert. — V. OPÉRA.

ACADÉMIES. — Voir FACULTÉS, UNIVERSITÉ.

ACADÉMUS ou ÉCADÉMUS, Athénien dont l'habitation devint le lieu de réunion des disciples de Platon; il vivait du temps de Thésée; ce fut lui qui découvrit à Castor et Pollux où était cachée leur sœur Hélène, enlevée par ce héros.

ACADINE, fontaine de Sicile, dont les eaux servaient à éprouver la vérité des serments.

ACAIRE (saint), évêque de Noyon et de Tournay, l'an 621; mort l'an 659, le 25 novembre.

ACAJOU. (Bois d') Ce n'est que depuis le commencement du dernier siècle que le bois d'acajou est connu en Europe. Il fut importé en Angleterre par le frère du docteur Gibbons, commandant d'un bâtiment employé dans le commerce des Indes-Occidentales. Le docteur en fit faire un bureau; la duchesse de Buckinghamshire l'admira et en voulut un. C'est ainsi que l'usage s'en répandit

dit en Angleterre, et de là dans les divers pays de l'Europe.

ACAMANTIDE, l'une des douze tribus des Athéniens, ainsi appelée d'Acamas, fils de Thésée, elle fut la patrie de Périclès.

ACAMAPIXTLI, premier roi des Astèques ou anciens Mexicains; il fut élu librement en 1580, régna 40 ans, et mourut en 1420.

ACAMAS, fils de Thésée et de Phèdre ou d'Antiope. Fut un des Grecs qui, devant Troie, s'enfermèrent dans le cheval de bois.

ACANTHE. C'est à son feuillage que l'acanthé doit sa célébrité. On dit qu'une jeune Corinthienne étant morte peu de jours avant un heureux mariage, sa nourrice, désolée, mit dans un panier les divers objets qu'elle avait aimés, le plaça près de son tombeau sur un pied d'acanthé, et le couvrit d'une large tuile pour préserver ce qu'il contenait. Au printemps suivant, l'acanthé poussa, ses feuilles entourèrent le panier, mais arrêtées par les rebords de la tuile, elles se courbèrent et s'arrondirent vers leur extrémité. Près de là passa un architecte nommé Callimaque, il admira cette décoration et résolut d'ajouter à la colonne corinthienne la belle forme que le hasard lui offrait.

ACANTHIUS (Georges), poète et savant allemand du 16^e siècle.

ACANTHONOLONA, ville de la tribu de Benjamin, fut la place d'armes des Romains pendant le siège de Jérusalem.

ACARIE (Marguerite), religieuse carmélite, née à Paris en 1660, réforma son ordre et le rendit plus austère.

ACARNAXIE, province de l'Épire, son nom lui vint d'Acarnas, fils d'Alémion, ses habitants furent célèbres par leur adresse et leur politique. Ils prirent part aux guerres des Grecs contre les Romains. Leurs années n'avaient que six mois. Ils passaient pour lascifs, de là vint le proverbe, *porcellus acarnantus*.

ACARQ (d') né en 1720, dans l'Artois, écrivain critique et grammairien, professeur à l'école royale militaire de La Rochelle, des académies d'Arras, de La Rochelle et de la Crusca, mort en 1795.

ACATHISTE, fête que le clergé de Constantinople célébrait le samedi de la quatrième semaine du carême.

ACCA (Saint) moine de l'ordre de Saint-Benoît, écrivain religieux, évêque d'Hexain (Northumberland) dans le 8^e siècle.

ACCA-LAURENTIA, femme de Faustus ou Faustus, intendait des troupeaux de Numitor, roi d'Albe; nourrit Romulus et Rémus, an du monde 3241, avant J.-C. 794.

ACCANSES, ACCENSIS FORENTES, huissiers près des magistrats romains; on les prenait parmi les affranchis. Ils convoquaient le peuple aux assemblées, et assistaient le préteur, qu'ils avertissaient tout haut de trois heures en trois heures.

ACCARIAS DE SERRIONE (Joseph), né à Châtillon, près Die, l'an 1709, économiste et avocat, mort en 1792.

ACCARISI (Albert), grammairien, né dans le duché de Ferrare, au 16^e siècle.

ACCARISI (François), jurisconsulte italien du 16^e siècle, professeur de droit à Sienne, ensuite à Pavie. Le grand-duc Ferdinand lui donna la première chaire de jurisprudence à l'université de Pise, où il mourut en 1622.

ACCARISI (Jacques), traducteur et professeur de rhétorique à Mantoue, en 1634.

ACCARON, ville de la Palestine, l'une des cinq satrapies des Philistins. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village; on y adorait Belzebuth.

ACCAS ou **ACCA**, évêque d'Haagustad en Angleterre, était contemporain et ami de Bède dans le 8^e siècle, mort en 740.

ACCÉLÉRATION, accroissement de vitesse pendant la chute des corps. Galilée trouva le premier la loi d'accélération de leur mouvement.

ACCENSI, étaient dans les armées romaines des soldats surnuméraires.

ACCENT. Chez les Grecs, les accents étaient des notes musicales inventées du temps de Ptolémée-Philopator par le grammairien Aristophane, et perfectionnées par Aristarque, son disciple, pour guider dans le chant de la poésie. Les accents que l'on voit de nos jours dans les livres grecs datent du 9^e siècle avant J.-C. Les accents hébraïques si compliqués furent introduits vers le 6^e siècle par les docteurs juifs qu'on nomme Massorètes. L'usage de l'accentuation chez les Latins n'a pas d'époque fixe. Winckelman dit qu'on a trouvé dans les manuscrits d'Herculanum, sur quelques lettres, des points et des virgules; mais qu'on ne trouve plus de semblables marques dans les inscriptions faites après Auguste. Les accents étaient marqués dans un vers d'Euripide, écrit sur le mur d'une maison qui faisait le coin d'une rue d'Herculanum.

ACCEPTUS, prêtre de Fréjus en Provence, dans le 4^e siècle, s'accusa fausement de plusieurs crimes pour ne pas être élu évêque. Son exemple ayant été imité, le concile, assemblé à Valence en Dauphiné, en 574, ordonna que ceux qui s'accuseraient eux-mêmes de quelque crime, même à tort, seraient crus sur parole, et punis comme criminels.

ACCEPTATION, acte par lequel on recevait les constitutions des papes. Elle était *solennelle*, lorsqu'on acceptait en condamnant ce que le pape condamnait; dans tout autre cas elle était *tacite*. La France et la Pologne acceptèrent facilement les constitutions contre les doctrines de Molinos, et l'Allemagne et la Pologne, celles contre les doctrines de Jansénius.

On appelle aussi *acceptation* une sanction publique. — Acceptation par les assemblées primaires de la constitution de 1795, célébrée le 10 août même année. — Par le peuple, de celle de l'an III, 5 fructidor an III; elle fut proclamée le premier vendémiaire an IV. — De celle de l'an VIII, le 5 nivose an VIII (24 décembre 1799). — De l'acte additionnel aux constitutions de l'empire français, le 22 avril 1815. V. **CONSTITUTION**.

ACCETTO (Réginald), grammairien napolitain, mort à Naples en 1590.

ACCIAIOLI (Reinier), Florentin né dans le 14^e siècle, seigneur de Vonitza et de Corinthe en 1564; il s'était rendu maître d'une grande partie de la Grèce méridionale.

ACCIAIOLI (Nicolas), grand-sénéchal de Naples, né en 1510, mort en 1566.

ACCIAIOLI (Ange), archevêque de Florence, sa patrie, cardinal légat, mort en 1407. Il écrivit en faveur d'Urbain VI.

ACCIAIOLI (Donat), d'une ancienne maison de Florence, orateur, philosophe, ambassadeur et mathématicien, né en 1428, gonfalonier de la république en 1475, mourut à Milan en 1478.

ACCIAIOLI (Zanobio), dominicain né à Florence en 1461, bibliothécaire du Vatican, mort en 1520.

ACCIAIOLI (P.-A.) et Jacques son fils, Florentins d'origine, poètes du 16^e siècle.

ACCIAIOLI-SALVETTI (Madeleine), dame poète de Florence, morte en 1610.

ACCIAIOLI (Philippe), né à Rome en 1657, chevalier de Malte, voyageur, poète dramatique, mort en 1700.

ACCIIEN, écuyer du prince d'Antioche, autrement dit *Baghy-Sian*, assiégé en 1097, par l'armée des croisés; sortit de la ville en 1098, et fut tué par un bûcheron arménien qui porta sa tête aux chefs ennemis.

ACCIIEN, soudan d'Antioche, se tua après la prise de cette ville par Godefroi de Bouillon, 5 juin 1098.

ACCIO-ZUCCO, poète italien du 15^e siècle.

ACCIPACIO (Nicolas), cardinal et célèbre négociateur, né à Sorrento, royaume de Naples, mort en 1447.

ACCIIUS-TULLIUS. V. **TULLIUS**.

ACCIIUS-NEVIUS. V. **NEVIUS**.

ACCLAMATION, approbation donnée avec enthousiasme par le peuple. Chez les Romains, elle avait sa formule qui variait suivant les circonstances; par acclamation, on décernait l'apothéose, on élisait les empereurs. Tacite fut ainsi élu par le sénat le 7 des Calendes d'Octobre, 275 de J.-C., et Probus par les soldats, en 276. L'acclamation était aussi l'assentiment populaire donné à la conduite de ses magistrats. Les acclamations étaient d'usage dans les conciles pour souhaiter de longues années aux empereurs, pour condamner des hérétiques, ou pour exprimer l'unanimité en faveur de toute autre mesure, comme cela eut lieu au concile de Chalcédoine et dans le concile de Trente.

ACCLAMATION. Les Portugais appellent *acclamation*, l'élection en qualité de roi qu'ils firent, le 1^{er} décembre 1640, du duc de Bragance, lorsqu'ils s'affranchirent de la domination espagnole. Cette époque leur servit plus tard à marquer le temps; ils disaient : le jour de l'*acclamation*, avant ou après l'*acclamation*.

AC-COINLU, ou du *Mouton-Blanc*, en turc, nom d'une famille qui a régné dans l'Arménie-Mineure et dans la Mésopotamie; elle avait, en 1468, succédé à la dynastie du Cara-Coinlu, c'est-à-dire du *Mouton-Noir*, désignation qui venait de l'enseigne qu'elle portait; celle du *Mouton-Blanc*, dont le premier fut Theur-Ali-Beg, finit avec le sultan Morad, dépouillé de ses états, et tué par Schah-Ismaël, roi de Perse, en 1514.

ACCOLADE. Elle se donnait en baisant à la joue gauche celui qu'on recevait chevalier, et en le frappant sur l'épaule ou sur le cou, d'un coup du plat d'une épée nue. Cette cérémonie était fondée sur un ancien usage des Français, parmi lesquels le débiteur qui se rendait volontairement esclave d'un créancier, pour marque de son engagement, prenait son bras et se le passait autour du cou. L'accolade est un signe de fraternité dans les loges maçonniques. Aux temps les plus énergiques de notre révolution, l'usage de l'accolade fraternelle s'était introduit dans les assemblées populaires et même au sein de la convention, où elle était solennellement donnée par le président comme un témoignage de confiance et de satisfaction de la part de la patrie. De nos jours, l'accolade est la cérémonie par laquelle une personne brevetée de la Légion d'Honneur est admise dans cet ordre.

ACCOLTI (Benoit), jurisconsulte et historien du 15^e siècle, né à Arezzo en 1415; chancelier de la république de Florence en 1439; mort dans cette charge, en 1468.

ACCOLTI (François), frère du précédent, né à Arezzo en 1418; professeur de droit à Bologne, puis à Ferrare, mort en 1485.

ACCOLTI (Benoit), neveu du précédent, écrivain latin, connu sous le nom de cardinal de Ravenne, mort en 1549.

ACCOLTI (Pierre), frère du précédent, d'abord professeur de droit, puis prêtre et nommé cardinal par le pape Jules II; pendu en 1564 pour avoir conspiré contre Pie IV.

ACCOMPAGNEMENT. L'invention de cet art est attribuée à Louis Viadana, né à Lodi en 1580. Les premières notions en furent exposées en 1703 par Gasparini, directeur au Conservatoire de musique. M. Fétis a complété le système de l'harmonie et de l'accompagnement en 1824.

ACCORAMBONI (Jérôme), né dans le duché d'Urbin, médecin à Padoue, auteur de plusieurs traités, mort en 1555.

ACCORAMBONI (Fabio), fils de Jérôme, professeur de droit à Padoue, négociateur, publiciste et homme d'état, mort à Rome en 1539.

ACCORAMBONI (Félix), fils du précédent, poète, médecin et philosophe du 16^e siècle.

ACCORDS (des). V. **TABOUROT**.

ACCORSO (Mariangelo), l'un des plus savants critiques du 16^e siècle, négociateur et philologue, passa 55 ans à la cour de Charles-Quint.

ACCOUCHEMENT. Dès le temps de Jacob, l'art d'accoucher fut, selon Goguet, une profession particulière. Chez les peuples de l'Orient, les soins des accouchements furent dans l'origine confiés aux femmes. Il n'en fut pas ainsi d'abord chez les Grecs. Dans le 16^e siècle, et encore avant dans le 17^e, les femmes seules en France étaient en possession de faire les accouchements. L'emploi des chirurgiens, selon Astruc, ne remonte pas plus haut que les couches de madame de La Vallière, en 1665. On inventa pour eux le nom d'*accoucheur*. On doit la perfection de l'art des accouchements à Ambroise Paré, et plus tard à Depuis, Portal, Puzos, Alphonse Leroi, Levret, Beaudelocque, etc. V. **MATRONNE** et **MATERNITÉ**.

ACCOUS, bourg de la vallée d'Aspe, en Béarn, où se tenaient les assemblées générales du pays. Il y avait là une lieue de Pluviers, dans le Gafinais, un château célèbre de ce nom.

ACCURSE (François), né à Florence en 1151, selon d'autres en 1182, jurisconsulte italien, professeur de droit à Bologne, mort à 78 ans, en 1229. C'est à lui qu'on doit l'immense collection connue sous le nom de *Grande Glose*.

ACCURSE (François), son fils, professa également le droit, se rendit en Angleterre et revint dans sa patrie; mort en 1521.

ACCURSE ou **ACCORSO**, imprimeur de Milan, du 15^e siècle.

ACCUSATEUR PUBLIC, officier de justice nommé par l'Assemblée électorale (C. de 1795), et poursuivant les personnes prévenues de crimes devant les tribunaux.

ACELDAMA, c'est-à-dire *champ du sang*, auparavant *champ du potier*, près de Jérusalem, acheté des trente deniers qui étaient le prix de la trahison de Judas, et qu'il remit aux prêtres de la loi. On en fit un cimetière pour les étrangers. C'est dans ce champ qu'a été prise la terre du Campo-Santo, à Pise.

ACÉMETES, mot grec qui veut dire non dormants. On appelle ainsi des moines de Syrie, priant nuit et jour sans interruption. Cet ordre fut fondé par saint Alexandre, au 5^e siècle.

ACÉPHALES, hérétiques du 5^e siècle; ils confondaient les deux natures en J.-C.

ACÉPHALES. On nommait ainsi les clercs qui s'étaient affranchis de la discipline ecclésiastique de leur

évêque, les monastères indépendans de la juridiction épiscopale, et, dans les lois de Henri I^{er} d'Angleterre, ceux qui n'ayant aucuns domaines n'étaient vassaux de personne.

ACERATOS, prêtre de Delphes; il resta seul dans cette ville avec soixante habitans lorsque Xerxès y entra, l'an du monde 534.

ACERBO (François), jésuite et poète napolitain, né dans le 17^e siècle.

ACERNUS (Sébastien-Fab.), écrivain polonais et poète latin, dont le vrai nom est Klonowicz, mort en 1608.

ACERONIE, suivante de la mère de Néron, Agrippine, que l'on voulait faire périr; elle se fit passer pour elle et fut tuée à sa place.

ACERRES (bataille d'), 90 ans avant J.-C. Le consul romain Junius bat les rebelles commandés par Papius.

ACÈSE, évêque novatien, appelé au concile de Nicée, en 525, sous Constantin; il prétendait que l'homme ne pouvait se racheter des péchés commis après le baptême.

ACÉSÉE, fameux brodeur de Pature, en Lycie; broda le voile du *Poliade* d'Athènes. On allait voir à Delphes ses ouvrages.

ACESSIAS, médecin ignorant. Les anciens disaient, d'un remède ordonné mal à propos, *prescription d'Acessias*.

ACESTES, roi de Sicile, reçut Énée et Anchise après l'embarquement de Troie, l'an du monde 2839; il passe pour le fondateur d'Acesta, aujourd'hui Segesta.

ACEVEDO (D; Alonz.-Mar.), jurisconsulte espagnol et écrivain, mort en 1771, à Madrid.

ACEVEDO (Félix-Alvarez), avocat; militaire espagnol; chef du 8^e corps des volontaires de Léon de 1808 à 1814 contre les Français; mis par le peuple, en Galicie, à la tête de son insurrection en 1820, et tué dans une embuscade cette même année par le parti de Ferdinand.

ACHA (Maimour-Bus-Gais), poète arabe du 6^e siècle.

ACHAB, fils d'Amri, succède à son père dans le royaume d'Israël, l'an 919 avant J.-C.; épouse Jézabel, fille du roi de Sidon, et meurt atteint d'une flèche dans un combat, l'an 898 avant J.-C.

ACHAD, l'une des villes où régna Nemrod, fils de Chus, dans la Babylonie; on croit qu'elle était sur l'emplacement de celle qu'on a appelé depuis Citace.

ACHÉMÈNES, fils de Darius I^{er}, roi de Perso, tué par Inarus, chef des Égyptiens révoltés, dans un combat, 462 ans avant J.-C.

ACHÈUS, poète tragique grec vers la 74^e olympiade (de 484 à 481 avant J.-C.).

ACHÈUS, autre poète tragique grec, né à Syracuse vers 420 avant J.-C. (90^e olympiade).

ACHÈUS, parent et lieutenant d'Antiochus-le-Grand, vaincu et tué par lui dans une révolte, l'an 225 avant J.-C.

ACHAIE. V. **ACHÉENS**, **CORINTHE**.

ACHAIE (Concile d'), *achaieum*, contre les Valésiens, qui prétendaient qu'on devait se faire eunuque pour être sauvé; an 250.

ACHAIUS, roi d'Écosse, monté sur le trône, en 788, par l'élection de ses peuples; régna 51 ans, et mourut en 819.

ACHALEM, roi des Northumbres, dans le 6^e siècle; ayant perdu son territoire, il se réfugia près de son frère, Arthaned, souverain du pays de Galles; célèbres tous deux par une bataille livrée dans le comté de Cardigan (Grande-Bretagne).

ACHAN ou **ACHAR**, de la tribu de Juda, lapidé par ordre de Josué, avec sa femme et ses enfants (an 1451

avant J.-C.), pour avoir pris à Jéricho, contre l'ordre de Dieu, 200 sicles d'argent, un manteau d'écarlate et un lingot d'or.

ACHARA ou **CHARACA**, lieu célèbre de la Carie aux environs de la ville de Nyssa, les malades s'y faisaient transporter dans une caverne réputée n'être accessible qu'à eux seuls.

ACHARD ou **ACAIRE** (Saint), abbé de Quinçai, vers l'an 667; de Jumèges, en 685; mort le 15 septembre 687; sa fête, le 15 septembre.

ACHARD DE SAINT-VICTOR, né vers le commencement du 12^e siècle; chanoine régulier de Saint-Augustin, abbé de Saint-Victor, nommé par Henri II d'Angleterre au siège d'Avranche; mort en 1171.

ACHARD (Claude François), médecin, né à Marseille en 1738, et mort en 1809, bibliothécaire de cette ville.

ACHARD (Antoine), prédicateur, né à Genève en 1696, mort en 1772, pasteur de l'église française, et de l'académie de Berlin.

ACHARD (François), né à Genève en 1708, conseiller de justice à Berlin, auteur de *réflexions sur l'infini mathématique*.

ACHARD (Charles-Frédéric), né à Berlin en 1754; conseiller privé du roi de Prusse, naturaliste et chimiste; inventa, en 1800, la fabrication du sucre de betterave; mort en 1821.

ACHARIUS (Eric), botaniste de Stockholm, lichénographe; mort en 1820.

ACHARDS (Éléazar-François de la Beaume des), né à Avignon en 1679; missionnaire apostolique, évêque d'Halicanasse; envoyé en mission à la Cochinchine, en 1737; mort dans ce pays en 1741.

ACHATES (rivière d'), aujourd'hui *el Drillo*, en Sicile dans la vallée de Noto; on y trouvait des agates. La fameuse agate dont on fit présent à Pyrrhus, et qui représentait les neuf muses avec Apollon, gravés naturellement, venait de là. Achates est aussi le nom d'un compagnon d'Énée.

ACHAZ, roi de Juda, succéda à son père Joathan, à l'âge de 25 ans, l'an du monde 3262; après un règne de 16 ans, mourut en 5278 du monde, 726 ans avant J.-C.

ACHAZIB, **ACHZIPH**, **ACZIB** ou **ACDIPE**, ville enclavée dans la tribu d'Aser, qui ne put ni la détruire ni chasser ses habitants; c'est aujourd'hui un village nommé Zib, non loin d'Acre.

ACHE, plante. On couronnait d'ache les vainqueurs des jeux néméens, et ceux des jeux isthmiques; cette herbe était aussi consacrée aux morts. — Timoléon, dans la guerre des Siciliens contre les Carthaginois, ayant vu quelques-uns de ses soldats avec des faisceaux d'ache, en prit l'augure d'une victoire assurée. — Le vaisseau-amiral du roi Antigone s'appelait *isthmion*, parce qu'une plante d'ache avait cru d'elle-même sur sa poupe.

ACHÉ (Le comte d') vice-amiral des armées navales de France, né en 1716; célèbre par ses revers; mort sur la fin du 18^e siècle.

ACHÉ (Robert-François d'), ancien officier de la marine française, de la même famille que l'amiral de ce nom, émigré au commencement de la révolution, en 1790; tué dans la nuit du 9 au 10 septembre 1809, par une patrouille de gendarmes.

ACHÉE, fils de Xuthus, roi de Thessalie, se retira dans la Laconie après avoir commis un homicide volontaire; de là vient le nom d'Achéens.

ACHÉE, fils d'Andromaque, de la famille d'Antiochus III, roi de Syrie, se rendit l'un des plus puissants rois d'Asie, dans la 140^e olympiade; assiégé dans la cita-

delle de Sardes par Antiochus et Attale, et trahi par un Crétois, nommé Bolis; il fut pris et mis à mort, 217 avant J.-C. Les extrémités de ses membres et sa tête coupée furent enveloppées dans une peau d'âne; son corps fut attaché à un gibet.

ACHÉENS, habitants de l'Achaïe; ils occupaient, avant la guerre de Troie, une contrée voisine d'Argos. Chassés par les Héraclides, ils s'établirent dans l'Ionie, lui donnèrent leur nom; et y fondèrent (272 ans avant J.-C.), une république qui fut célèbre sous le nom de *ligue achéenne*, dura 155 ans, et fut détruite l'an 146 avant J.-C., par le consul Mummius: l'Achaïe devint alors une province romaine.

ACHEIROPOETA, qui n'a pas été fait de main d'homme; c'est le nom du célèbre portrait de la vierge que l'on conserve dans l'église St-Jean de Latran à Rome, et que l'on prétend avoir été ébauché par saint Luc, et achevé par les anges; on fête cette image le jour de Pâques.

ACHELNOT, archevêque de Cantorbéry dans le 11^e siècle; il fut aimé du roi Canut le Grand, et rapporta dans sa patrie un bras de saint Augustin; mort en 1058.

ACHELOUS était anciennement un nom commun à toutes les rivières, mais il servit particulièrement à désigner un fleuve célèbre de l'Épire; il s'est appelé depuis *Pachiocolmo*, *Aspri*, *Aspropotamo*, *Geromelea* et *Cathochi*; il a sa source sur le Pinde.

ACHEN (Jean van), peintre célèbre né à Cologne en 1556, mort à Prague en 1621.

ACHENCHÈRES, fils et successeur d'Orus, roi d'Égypte, mort l'an du monde 3575; il y eut après lui deux autres rois de ce nom.

ACHENWAL (Godefroy), écrivain politique, né à Elbing, en Prusse, en 1719, et mort à Goettingue, en 1772; professeur de droit et d'histoire.

ACHÉRON, fleuve célèbre de l'Épire, aujourd'hui *Fanarum velichli negro*. — Une autre rivière du pays des Brutiens dans la Calabre, s'appelait Achéron, on la nomme *Sauuro* et *Companiano*; elle coule près des ruines de Pandose. Alexandre I^{er}, roi d'Épire, allant au secours des Tarentins, fut tué sur ses bords. — Il y avait trois autres Achérons: un dans les campagnes de Rome, un près d'Héraclée de Pont, un autre dans l'Élide.

ACHÉRUSE, lac auprès d'Héliopolis; les Égyptiens, en allant enterrer leurs morts, le traversaient dans la barque d'un pilote ou Caron dans la langue du pays, ce qui a donné lieu à la fable inventée par Orphée.

ACHERY (Dom Jean-Luc d'), savant bénédictin de la congrégation de St-Maur, bibliophile érudit, né à Saint-Quentin, en 1609; mort dans l'abbaye de Saint-Germain, en 1685.

ACHESEUS ou **AGESCUS-OCARAS** ou **METHUSUPHIS**, vingt-unième roi des Thébains en Égypte, fils de Phioh-ou d'Apaphus et frère de la reine Nitocris.

ACHEUL (abbaye de Saint), de l'ordre de Saint-Antoine, près d'Amiens, située près du village de ce nom. En 1816, on en fit un petit séminaire qui, en 1818 et années suivantes, sous la direction du père Lorrinet, un des hommes les plus remarquables de la société de Jésus, devint l'établissement le plus considérable de l'ordre; il y attira les fils des plus anciennes familles; détruit en 1850; le collège de Saint-Acheul a été rétabli et rendu à la direction des jésuites en 1853.

ACHILLA ou **ODOLA**, montagne près de laquelle est la caverne dans laquelle entra, pour se cacher, David fuyant devant Saül; Hérode le Grand, vainqueur des Parthes et des Juifs, bâtit au sommet de cette montagne

un château-fort qu'il nomma *Hérodion*, et qui passait pour imprénable.

ACHILLAS, l'un des généraux du dernier Ptolémée ; il conseilla et accomploit l'assassinat du grand Pompée ; chef des troupes des alexandrins, et fit massacrer deux envoyés de Jules César ; il fut tué par ordre d'Arsinoë, sœur de Ptolémée, la deuxième année de la 185^e olympiade ; avant J.-C. 47.

ACHILLAS (Saint), patriarche d'Alexandrie, successeur de saint Pierre, l'an de J.-C. ; mort le 15 juin 512.

ACHILLE. L'antiquité fabuleuse ou historique comptait plus de soixante-dix Achilles tous célèbres. Le plus fameux de tous était le fils de Pélée et de Thétis, né à Phtia en Thessalie ; il fut tué dans le temple d'Apollon, par Paris, frère d'Hector, au moment de se marier avec Polyxène dans la dixième année de la guerre de Troie, on l'enterra au promontoire de Sigée. Depuis Phryrus, son fils, immola Polyxène sur son tombeau ; on y voyait encore sa statue du temps de Tertullien. Alexandre le Grand, voyant le tombeau d'Achille, y plaça une couronne en s'écriant : Heureux guerrier d'avoir eu pendant sa vie un ami comme Patrocle, et après un panégyriste comme Homère. Achille devint le surnom des plus grands guerriers : il fut donné à Scinius Dentanus (voyez ce nom), à Maximin, à Q. Cotius et à plusieurs autres.

ACHILLE, fils de Lyson, inventeur de l'ostracisme à Athènes.

ACHILLÉE, **ACHILLEA** ou **LEAUCE**, île du Pont-Euxin, que l'on dit être Ficonisi ; les anciens, qui l'appelaient aussi l'île des héros et des bienheureux, croyaient qu'elle était le séjour des mânes de plusieurs héros grecs. Achille y avait un tombeau vide, un temple, un oracle et des sacrifices. Léonyme ou Autolôn, général des Crotoniates, vint chercher dans cette île la guérison d'une blessure qu'il avait eue dans un combat contre les Loricriens. Achille était aussi le nom d'une fontaine de Milet, dans laquelle Achille se leva après avoir défait Strambilus.

ACHILLÉE (Saint), martyr au 1^{er} ou 2^e siècle ; on en fait la fête avec celle de saint Nérée, le 12 mai.

ACHILLÉE, général romain en Égypte ; il se souleva et prit le titre d'empereur l'an 291 ; après un siège de huit mois qu'il soutint dans Alexandrie ; il fut puni de sa rébellion par Dioclétien, l'an de J.-C. 296.

ACHILLEOS DROMOS, ou la course d'Achille, presqu'île de la Sarmatie d'Europe, entre le Boristhène et le golfe de Carcine ; Achille y célébra par des jeux et des courses sa victoire dans le Pont-Euxin.

ACHILLES (Alexandre), noble prussien, mort à Stockholm en 1675 ; auteur d'un traité sur l'agitation de la mer.

ACHILLES-TATIUS, professeur d'éloquence à Alexandrie, sa patrie ; vivait sur la fin du 5^e ou au commencement du 4^e siècle.

ACHILLEUS (L. Elpidius), gouverneur d'Égypte, sous Dioclétien, prit la pourpre en 287 ; fut vaincu et mis à mort à Alexandrie, en 296.

ACHILLIN ou **ACILENE**, soldat de l'armée de Bélisaire ; il repoussa seul à Rome l'assaut des Goths à la porte pinciana, en 546.

ACHILLINI (Alexandre), né à Bologne en 1465 ; médecin et philosophe célèbre, appelé le second Aristote ; mort en 1512.

ACHILLINI (Jean-Ptolémée), frère du précédent, poète ; mort en 1558 à Bologne.

ACHILLINI (Claude), petit-fils d'Alexandre, méde-

cin, jurisconsulte, théologien et poète, mort en 1640 à Bologne.

ACHIMAAS, fils et successeur du grand-prêtre Sadoc, vers l'an 1054 avant J.-C. ; épousa une des filles de Salomon.

ACHIMAS, roi d'Éthiopie, contemporain de Pharaon.

ACHIMELECH, fils d'Achitob, succède à son père dans le souverain pontificat des Juifs, 1056 ans avant J.-C. ; tué par ordre de Saül pour avoir favorisé David, l'an 1061 avant J.-C.

ACHINOAM de Jezraël, femme de David et mère d'Amnon, qu'Absalon son frère fit assassiner ; prise par les Amalécites et délivrée par David, l'an du monde 2980, avant J.-C. 1055. — Une fille d'Achimias était femme de Saül et portait le même nom.

ACHIOR, chef des Ammonites qui servaient comme auxiliaires dans l'armée d'Holopherne, au siège de Béthulie, vers l'an du monde 5548.

ACHITOB, fils de Phinée, juge d'Israël en 1112 avant J.-C.

ACHITOPEL, ami et conseiller de David ; passe dans le parti d'Absalon, et se pend de désespoir l'an 1055 avant J.-C.

ACHMÈNES, père de Cambise et grand-père de Cyrus. — Un autre Achmènes, fils de Darius 1^{er} du nom, roi de Perse, gouverna l'Égypte pour Xerxès, la 75^e olympiade, avant J.-C. 485 ans ; dans l'expédition contre la Grèce il commanda la flotte égyptienne ; il périt dans la guerre contre Inatus, roi de Lybie, la 8^e olympiade, avant J.-C. 460.

ACHMET, fils de Sélim, dans le 9^e siècle, auteur d'un traité de l'interprétation des songes.

ACHMET EBN ARABSCHIA, Syrien de Damas, historien célèbre du 15^e siècle.

ACHMET-GIEDICK, ou *Brèche-dent*, grand-visir de Mahomet II ; attiré par Bajazet à Andrinople, y est étranglé en secret en 1482.

ACHMET, fils aîné de Bajazet II ; gouverneur d'Iconium, dans la Natolie ; blessé et amené devant Sélim, son frère, qui le fait étrangler l'an 1512 de J.-C.

ACHMET-BACHA, commandait une division de l'armée turque au siège de Rhodes, en 1522 ; tué par Ibrahim, sa tête fut envoyée au sultan Soliman II.

ACHMET-PACHA, grand-visir de Soliman II ; étranglé en 1554, victime de Roxelane.

ACHMET EBN ZUR ALADIN, seigneur persan, né à Hispahan, et théologien musulman, écrivit dans le 17^e siècle une réfutation du *Miroir de vérité*, apologie du christianisme par le jésuite Jérôme-Xavier.

ACHMET 1^{er}, troisième fils de Mahomet III ; monté sur le trône à quinze ans, l'an 1605 de J.-C. ; meurt en 1617.

ACHMET II, fils du sultan Ibrahim et frère de Soliman III ; est placé sur le trône à l'âge de quarante-six ans, en 1691, par le grand-visir Kiuperli, et meurt de chagrin, après quatre ans de règne, le 24 janvier 1695.

ACHMET III, fils de Mahomet IV ; placé sur le trône en 1705 ; accueille Charles XII après la bataille de Pultawa, en 1709 ; en 1715, reprend la Morée sur les Vénitiens ; précipité du trône en 1730 ; mort en prison en 1736.

ACHMET, dey d'Alger, élevé au pouvoir en 1805, détroné après trois ans de règne, et tué d'un coup de fusil en 1808.

ACHMET, ou **AHMET-BEN-SEIRIM**, écrivain arabe du 19^e siècle.

ACHO ou **ACHON**. V. **AQUIN** 1^{er}.

ACHOLIUS, historien latin, renommé par son exact-

litude; il vécut sous le règne des empereurs Alexandre et Valérien, vers le milieu du 5^e siècle de l'ère chrétienne, et mourut au temps d'Aurélien.

ACHOMATH (Etienne), fils de Chersech, souverain de Montevero dans l'Esclavonie. Sa fiancée lui ayant été enlevée par son père, il quitta son nom d'Etienne, se fit appeler Achomath et embrassa le mahométisme; aimé de Bajazet II, dont il épousa la fille, il devint, en Turquie, le protecteur des chrétiens; persuada son beau-père de faire la paix avec les Vénitiens, et obtint de lui un firman qui ouvrit toutes les bibliothèques de la Grèce au savant Jean Lascaris, envoyé dans ce pays par Laurent de Médicis. Il combattit pour Bajazet le jour où ce prince fut battu par son fils Sélim, l'an de J.-C. 1511.

ACHOR, vallée dans la première partie de la tribu de Benjamin; elle fut appelé de ce nom après le murmure des enfants d'Israël.

ACHQUI ou **ACHEQUI**, usurpateur de la royauté au Japon, après avoir fait périr le prince légitime Nobienanga, pour le punir d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu; défit par un parti du fils de ce prince; il fut assassiné par des paysans.

ACHRIDE, **ACHREDE** ou **OCRIDA**, aujourd'hui Guistandil, en Macédoine; l'ancienne *Acridus* ou *Acris*, ville que Ptolémée appelle *Lychnidos*, du nom du lac sur lequel elle était située; l'empereur Justinien, qui était né dans ses murs, l'embellit et l'érigea en métropole de la Bulgarie, au préjudice de Thessalonique (6^e siècle); ou l'appela Première Justinienne (*Justiniana prima*). Les évêques d'Achride s'intitulaient métropolitains de la Bulgarie, de la Serbie et de l'Albanie.

ACHTERI, auteur d'un dictionnaire des langues arabe et turque.

ACHUIN ou **MOHAMMED BEN MOHAMMED**, interprète du Koran, mort l'an de l'hégire 904, de J.-C. 1498.

ACDALIENNE, **ACIDALIA**, nom d'une fontaine, située à Orchomène dans la Bœotie; c'était le bain des Grâces. — *Acidalia* était aussi un surnom de Vénus.

ACDALIUS (Valens), né en 1567 à Wistoch, dans la marche de Brandebourg; critique remarquable; mort à Neiss, à l'âge de 28 ans, en 1596.

ACIER (Bijouterie d'), importée en France vers l'an 740.

ACIER (Fabrication de l'), découverte en France ou dans les Pays-Bas vers la fin du 17^e siècle. Les Indiens la connaissaient très-anciennement.

ACILIENA, **ACILIA**, loi romaine très-sévère, proposée et portée, l'an 652 de Rome, par le tribun du peuple Manius Acilius Glabrio, contre les accusés du crime de péculat.

ACILA, **OCILA** ou **OCELIS**, plus tard *Zidem* et *Capoceli*, promontoire et ville de l'Arabie Heureuse; c'était de son port que partaient les navires pour les Indes. — On nommait encore *Acila* un endroit de la Sicile où Marcellus battit le général Hippocrate.

ACILIUS, nom des Aciliens, famille plébéienne de Rome, illustre dès l'an 485 de la fondation de cette ville; elle se divisait en trois branches, dont les surnoms étaient : *Arvola*, *Balbus* et *Glabrio*. Elle compta dans sa descendance trois tribus, dont l'un devint général d'armée, puis pontife, plusieurs préteurs et édiles, et dix consuls.

ACILIUS AVIOLA, lieutenant dans les Gaules sous Tibère, l'an 19 de J.-C. Il eut part à la défaite de Julius Florus et Julius Sarroriv, qui s'étaient révoltés dans les Gaules. Tombé en léthargie, il fut placé comme mort sur le bûcher, où l'ardeur du feu le réveilla, sans qu'on put le secourir; il fut dévoré par les flammes.

ACILIUS (Caius), soldat de Jules-César. Dans un combat naval près de Marseille, il renouvela l'action de Cynégire.

ACILIUS GLABRIO, consul l'an 91 de J.-C., sous Domitien, qui le contraignit de descendre dans l'amphithéâtre pour y combattre un énorme lion qu'il étouffa dans ses bras; Tibère, jaloux de l'adresse et de la force qu'il avait déployées, le bannit et le fit mourir comme conspirateur.

ACILIUS GLABRIO, tribun du peuple en l'an de Rome 557; il écrivit en grec une histoire et des annales qui sont perdues.

ACILIUS GLABRIO (Macrius), de la famille plébéienne *Acilia*, et petit-fils de L. Acilius Glabrio; trois fois tribun du peuple à Rome, nommé consul l'an de Rome 565 (191 avant J.-C.). Avec Scipion Nasica, il battit Antiochus aux Thermopyles, et reçut les honneurs du triomphe. Il fit bâtir à Rome, dans la place aux herbes, le temple de la Picté, pour accomplir le vœu qu'il en avait fait à sa victoire. Son fils Acidilius, étant dummvir, dédia ce temple et fit élever une statue équestre d'or pur, en mémoire de son père. Ce fut, dit-on, la première de ce métal qu'on ait vue en Italie.

ACINAX, nom que les Scythes donnaient à une vieille lame d'épée qu'ils élevaient sur un bûcher pour être un symbole de Mars à qui ils sacrifiaient des chevaux.

ACINDYNUS (Septimius), consul de Rome avec Valérius Proculus, l'an 540, qui fut l'époque de la mort de Constantin, fils du grand Constantin, tué auprès d'Aquilée.

ACIS, rivière de Sicile, près du pont de Jaci d'Aquila. C'est à cette rivière, qui vient du mont Etna, que se rattache la tradition de Galathée et d'Acis, écrasé sous le rocher du géant Polyphème. La rapidité de ses eaux qui descendent aussitôt à la mer, la fit comparer à une flèche. De là lui vint le nom d'*Acis*.

ACITAINS ou **ACCITAINS** (*Acitani*), peuples guerriers de l'Espagne qui vénéraient, sous le nom de Nelson, une idole de Mars toute couronnée de rayons; ils habitaient le territoire et la ville d'*Acetum*.

ACKEN, ville d'Allemagne dans le duché de Magdebourg, bâtie, vers l'année 1158, par Henri-le-Lion, duc de Saxe, et Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, après qu'ils eurent chassé les Wendes. Bernard de Saxe l'engagea pour une somme d'argent, avec Stafffurt et autres châteaux à Conrad, archevêque de Magdebourg; mais comme il les reprit à la mort de ce prélat, son successeur, Gonthier, après en avoir vainement demandé la restitution, attaqua à l'improviste le prince Rodolphe et le margrave Othon de Brandebourg, les battit, et fit prisonnier le margrave, en 1279.

ACKEN (Prises d'). Albert II, duc de Saxe, s'empara par surprise d'*Acken* qui, en 1585, revint à l'archevêque et lui fut enlevée de nouveau par Rodolphe, duc de Saxe, sur qui elle fut reprise, en 1594, la nuit de St-Léger.

ACKERMANN (Conrad), comédien célèbre, regardé comme le créateur de l'art dramatique allemand; né au commencement du 18^e siècle; il établit, en 1765, un théâtre à Hambourg, et y mourut en 1771.

ACKERMANN (Jean-Christian-Gottlieb), médecin habile, né en 1756 dans la Haute-Saxe; mort à Altdorf, en Franconie, en 1801.

ACKERSDYCK (Corneille d'), écrivain hollandais, auteur d'une logique imprimée à Utrecht, en 1666.

ACLE, **ACLEA**, (Concile d') tenu dans ce village à trois lieues de Durham, en Angleterre, le 26 septembre an 788, sous Adrien I^{er}. On y fit des ordonnances pour la discipline ecclésiastique.

ACLISSI ou **ACLITHI-AL-NAGEBI** ou **NAGIBI**, autrement **SCHEHABEDDIN-BEN-MAHAD**, écrivain religieux de l'islamisme, mort en 550 de l'hégire (de J. C. 1153).

ACMÉ, jeune juive d'une haute extraction, et suivante favorite de l'impératrice Livie, femme d'Auguste. Dévouée à Antipater, fils d'Hérode-le-Grand, pour le servir, elle contrefit l'écriture de l'impératrice dans une lettre adressée à Hérode, contre Salomé, sœur de ce prince. Sa supercherie ayant été découverte, elle fut mise à mort, l'an du monde 4000, de J.-C. le premier. — Une autre *Acmé* fut maîtresse de Septimius.

ACNODES, **ACMODÆ** ou **ÆMODÆ**, filles de la mer Britannique, citées dans Pline; ce sont les filles Schetland. On croyait autrefois que c'étaient les Hébrides.

ACMONIE (villes). Il y en eut deux de ce nom; la première en Phrygie, bâtie par Acnon, fils de Maneus, dans le 5^e siècle; elle était le siège d'un évêché suffragant de Laodicée; la seconde, dans la Dacie sur le Danube; elle fut fondée par l'empereur Sévère.

ACMONIEN (le bois), *Acmonium nemus*. Bois sacré près du Thermodon. Ce fut là, disent les poètes, que Mars eut les faveurs de la nymphe Harmonie, d'où naquirent les amazones.

ACOBÀ, **ELCOBATIA** ou **EBEROBRITUM**, bourg de Portugal dans l'Estramadure, où le roi Alphonse 1^{er} fonda un monastère qui devint célèbre.

ACOLUTH (André), orientaliste et professeur de théologie à Breslaw, en Silésie, mort en 1704.

ACOLYTE ou **ACOLYTHE**. Les Grecs donnaient ce nom aux stoïciens. Dans l'église latine on désigna ainsi pendant longtemps les jeunes gens qui se vouaient au culte et qui accompagnaient partout les évêques. Saint Cyprien avait des acolythes. 248—258. — Plus tard un *acolythe* ou servant, d'après l'étymologie grecque, fut celui qui avait reçu l'acolythat ou le premier et le plus considérable des quatre ordres mineurs. Il y avait à Rome trois sortes d'acolythes : les *palatini* (palatins), servaient le pape; les *stationarii* (stationnaires), servant dans les églises où il y avait station; les *regionarii*, servant avec les diacres dans les différents quartiers de la ville. — L'ancienne église grecque avait des acolythes, plus tard elle les supprima, depuis elle les a rétablis sous le nom d'élus et de céroféraires. — Parmi les officiers auliques de Constantinople, il y en avait que l'on qualifiait d'*acolythes*; c'était le titre du chef de la cohorte impériale de Bysance. — *Acolyte* a été dans la dernière insurrection polonoise en 1851 le nom de certains officiers civils.

ACOMA, ville considérable de l'Amérique septentrionale dans le nouveau Mexique; détruite par les Espagnols en 1599; elle fut rasée en punition d'avoir perfidement massacré le neveu de don Juan d'Onate. Cet acte de sévérité amena la soumission des autres villes du pays dont les habitants conclurent enfin la paix avec les Espagnols l'an 1629.

ACONCE (Jacob), *Aconcius*, né à Trente, philosophe, jurisconsulte, théologien et écrivain sur la poliorcétique, fut un des hommes les plus célèbres du 16^e siècle, embrassa la cause de la réforme et se retira en Angleterre où il fut bien accueilli de la reine Elisabeth; il était tolérant et penchait vers l'arianisme; mort en 1670.

ACONCIO, philosophe, jurisconsulte et théologien du 16^e siècle dont le vrai nom était *Giacomo Contio*, curé dans le diocèse de Trente, sa patrie; embrassa la doctrine de Calvin en 1557, et mourut en 1565.

ACONE (ville), en Bithynie, près d'Héracleée, renommée pour la quantité de plantes vénéneuses qui croissaient dans ses environs; de là est venu le nom

d'aconit, poison redoutable. — Une ile vis-à-vis de Chalcédoine était aussi appelée *Acone*, parce qu'on y trouvait une grande quantité de pierres à aiguiser.

ACONIT, plante vénéneuse; les anciens ne la touchaient qu'avec des précautions ridicules qui donnèrent naissance à une foule de superstitions; ils la croyaient engendrée de l'écumé que jeta Cerbère lorsque Hercule le tira violemment des enfers; ils employaient cette herbe contre la piqûre du scorpion; suivant eux l'aconit était en même temps un poison et un antidote neutralisant tous les autres poisons; ils se servaient de son suc pour rendre mortelles les blessures de leurs flèches.

ACONTIBULE, *Acontibulus*, lieu de l'Asie-Mineure qui était sous la puissance d'Hippolyte, reine des Amazones.

ACOR, **ACCARON**, **ACHARON**, **ACHORON**, **ACHOR**, **MYAGRE** ou **MYODES**. Sous ces divers noms fut connue l'idole de Jupiter *chasse-mouches*, à qui les Éléens sacrifiaient pour qu'il les délivrât de ces insectes qu'ils regardaient comme la cause d'une peste dont ils éprouvaient les ravages, comme il en avait délivré Hercule.

ACORES ou **TERCERES**, du nom de la principale d'entre elles, îles de l'Océan atlantique, reconnues vers l'année 1015 par huit habitants de Lisbonne, qui les nommèrent *Îles des Acor* (épervier). Elles commencèrent à être habitées en 1459. Un tremblement de terre y eut lieu en 1591. On y a vu se former et disparaître des îlots en 1658, 1719 et 1811. C'est à Tercère que fut conduit, en 1669, le roi de Portugal Alphonse Henri, lorsqu'il fut déclaré incapable de régner. Mercator a placé dans les Açores le premier méridien.

ACORES (Prises des). Une flotte, conduite par le portugais Gonzallo Vello, en prit possession en 1448. Tombées en 1584 au pouvoir de l'Espagne, jusqu'à la restauration de la maison de Bragance, en 1640.

ACORIS, roi d'Égypte, fit la guerre à Artaxerce Muemon, et mourut vers l'an 574 avant J.-C.

ACOSTA (Joseph d'), jésuite, convertisseur des Indiens et auteur des décrets du concile de Lima, né en 1559, à Medina del Campo; provincial du Pérou en 1571; mort recteur à Salamanque en 1600. Il composa en espagnol une histoire morale et naturelle des Indes, qui fut traduite dans toutes les langues de l'Europe.

ACOSTA (Emmanuel), jésuite portugais, missionnaire dans les îles Açores ou Terceres, né en 1544 à Lisbonne, mort en 1604.

ACOSTA (Gabriel d'), commentateur, professeur de théologie, à Coimbre; mort en 1616.

ACOSTA (Uriel), noble portugais, tour à tour chrétien, sadoécien, matérialiste, juif; né à Oporto dans le 16^e siècle, il se donna la mort en 1647.

ACOSTA (Jean d'), né au Bengale en 1775, d'une famille originaire de Portugal; créateur du journal le *Times* de Calcutta; mort en 1820.

ACOUSTAMITE, mot formé du grec pour exprimer un phénomène qui se manifeste par un grand bruit dans l'air, comparable à celui de plusieurs voix humaines et de plusieurs instruments. Les *Mercur* de 1750 et 1751 parlent d'un bruit semblable entendu près de Clermont en Beauvoisis.

ACOUSTIQUES, disciples de Pythagore, dans le 6^e siècle avant J.-C.

ACOUSTIQUE. Ce mot désigne la partie des mathématiques qui considère le mouvement du son, les lois de sa propagation et les rapports que les sons ont entre eux. La vitesse du son est de 175 toises, ou 557 mètres, par seconde, d'après les expériences faites à l'Académie des Sciences en 1755. On doit à Daniel Bernouilli une belle

théorie des instruments à vent; à MM. Laplace et Poisson l'analyse exacte de la propagation du son; à Tartini et Sauveur des remarques sur les sons harmonieux rendus par une corde; et à MM. Savart et Cagnard-Latour de nouveaux progrès dans cette science.

ACOYANITES, hérétiques manichéens de la Mésopotamie; leur chef était Acovana, disciple de Manès.

ACQUA-CHE-FAVELLA (*eau qui parle*), fontaine de la Calabre citerieure auprès des ruines de l'ancienne Sybaris, sur le golfe de Tarente, c'est la fontaine *Thuria*, sur les bords de laquelle les Sybarites, chassés de leur ville, en bâtirent une nouvelle afin de se conformer à un oracle d'Apollon qui leur avait commandé de choisir, pour s'établir de nouveau, un lieu où ils auraient de l'eau pour boire par mesure, et à manger sans mesure.

ACQUAVIVA (And.-Matt.), duc d'Atri, suivit d'abord la carrière des armes qu'il abandonna pour la culture des lettres, né en 1456, mort en 1528.

ACQUAVIVA (Claude), d'une famille ancienne et illustre du royaume de Naples, général des jésuites, écrivain, né en 1545 et mort en 1625.

ACQUE-DI-MONDRAGONE, autrefois *Aqua Suessana* ou *Sinuessa*, bains célèbres dans le royaume de Naples, près des ruines de la ville de Sinuesse, remplacée par le bourg de Mondragon.

ACQUEST (seigneurs d'), Pierre de Montmorency, chevalier, seigneur d'Acquest, 7^e fils de Jean, seigneur de Bours, fut le père de Daniel 1^{er} de Montmorency, seigneur d'Acquest et de la Court-au-Bois; mort en 1686. Daniel II, fils de Daniel 1^{er}; mort à Montauban au mois de novembre 1708 laissa de sa 1^{re} femme, Marie de Lescar, Joseph Alexandre de Montmorency, dit le comte de Montmorency-Bours, dernier seigneur d'Acquest; mort le 15 mars 1759.

ACQUI (ville), *Aqua Statillia*, dans le Piémont près de la Bormida. Les Romains estimaient beaucoup ses bains d'eaux chaudes, et ils leur attribuaient les plus étonnantes propriétés médicales. Ces eaux sont bouillantes, ce qui n'empêche pas l'herbe d'y croître et de conserver sa verdure. *Acqui* fut bâtie par les Statiliens, peuple des Alpes.

ACQUI (Prises d') par les Espagnols la en 1743, et par les Piémontais l'année suivante. Maillebois la reprit et l'abandonna après l'avoir démantelée. Les Français furent contraints de la céder aux Impériaux, le 12 brumaire an VIII (5 novembre 1799). Georges Méroula, fameux historien, était d'*Acqui*; aussi se nommait-il le *Statilien*.

ACQUI (Combat et prise d') par les Français, sous les ordres de Grouchy, le 17 mars 1799.

ACRA, l'une des collines sur lesquelles était bâtie l'ancienne Jérusalem, avant qu'on y eût joint la ville de David qui était sur la montagne de Sion; elle était semi-circulaire. Son nom d'*Acra* lui vint de ce que l'an 170 avant J.-C. le roi Antiochus Épiphane y avait élevé une citadelle qui fut détruite par Simon Machabée, en l'an 163 avant J.-C., lorsqu'il en eut chassé les Syriens. Ce dernier employa trois ans à abaisser cette montagne qu'il réduisit au niveau de celle sur laquelle le temple était situé. On érigea ensuite sur la montagne d'*Acra* le palais d'Héliène, reine des Adiabéniens, le palais d'Agrippa, celui des archives publiques, et celui où s'assemblaient les magistrats de Jérusalem. Lorsque les chrétiens eurent repris Jérusalem sur les Sarrasins, on bâtit sur la montagne d'*Acra*, pour les chevaliers hospitaliers de St-Jean, qui prirent de là le nom de chevaliers de St-Jean-d'Acre, un hospice où étaient reçus les pèlerins qui venaient visiter la Terre-Sainte. — Les anciens géogra-

phes font mention de plusieurs villes et promontoires du nom d'*Acra*.

ACRABATANE, *Acrabatanus*, lac d'Éthiopie, dans une partie de cette province, où il y avait tant de scorpions que les habitants, pour ne pas périr tous, furent contraints de l'abandonner. En langue hébraïque, chaldéenne, syriaque, arabe et éthiopienne, *acrab* signifie *scorpion*, et *acrabatum*, *pays des scorpions*; c'était aussi le nom que les Grecs donnaient à une partie de l'Asie.

ACRABATHÈNE. C'était une des onze toparchies ou départements de la Judée, la troisième en ordre selon Joseph, et la cinquième selon Plin; elle avait quatre lieues de long dans sa plus grande dimension, et était entre Sichem et Jéricho. — Un autre canton de la Judée, sur la frontière de l'Idumée, portait le même nom qui lui venait d'*Acra*him, montée des scorpions.

ACRABIM ou **ACRABIS**, montagne infestée de scorpions, au sommet de laquelle existait une ville sur la frontière de la tribu de Juda. — De ce nom il y avait un bourg à l'orient de Sichem.

ACRADINE, île et ville de Sicile, fameuse par le siège qu'en fit Marcellus, général des Romains, en 212 avant J.-C. Elle était séparée de Tyche par une muraille flanquée de tours et d'Ortygia par la place sur laquelle était le Pentapyle, forteresse armée de cinq tours.

ACREPHIE ou **ACRIPHIE** (*Acraphnium*), ville de la Béotie où existait un temple d'Apollon, qui prit de là le nom d'Acraphien; on croit qu'Agraphie est l'Arène d'Homère.

ACRAGAS, célèbre ciseleur grec sur or et sur argent. Du temps de Plin, vers l'an 60 de J.-C., on voyait à Rhodes dans le temple de Bacchus, des coupes sur lesquelles Acragas avait représenté des Bacchantes et des Centaures. On vantait beaucoup une chasse qu'il avait gravée. — On nommait aussi *Acragas* ou *Acrassus* une ville de Lydie dont l'évêque nommé Palrice souscrivit au concile de Chalcédoine dans la sixième séance.

ACRAS, montagne de Syrie, auprès de Laodicée, elle s'abîma dans la mer l'an 856 de J.-C.; sa chute fut causée par un tremblement de terre qui se fit sentir dans la Syrie, l'Arabie, la Perse et même le Khorasan.

ACRATE, affranchi de l'empereur Néron et l'instrument de ses crimes, il fut envoyé en Asie et dans l'Achaïe pour spolier les temples; les habitants de Pergame s'opposèrent à ses déprédations.

ACRATOS, tête du Bacchus chantant; elle sortait de la muraille de son temple, situé entre le Céramique et la porte qui conduisait au Pirée.

ACRE (ou Saint-Jean-d'Acre). Acco-Ptolémaïs, appartenait à Démétrius, fils de Séleucus, vers 153 avant J.-C.; cédée par le roi des Juifs, Alexandre, à Ptolémée; conquise par les Perses, elle devint ensuite colonie romaine.

ACRE (Prise de Saint-Jean-d'), par les croisés soutenus par une flotte génoise en 1104; tombée au pouvoir de Saladin en 1187; prise par Philippe-Auguste, roi de France, et Richard, roi d'Angleterre, le 15 juillet 1191, et possédée par dix-neuf puissances chrétiennes, elle fut reconquise et pillée en 1290 par les Sarrasins; réparée au 17^e siècle par Fakhe-Eddin, prince des Druses, les Turcs s'en rendirent maîtres, la perdirent en 1719, et la repriront quelques années après; les Français l'ont en vain assiégée en 1799; la Porte a relevé ses murailles qu'ils avaient battues en brèche.

ACREL (Olaüs), chirurgien et médecin, né en Suède au commencement du 18^e siècle, servit pendant deux ans en qualité de chirurgien dans les armées françaises en 1743, se fixa à Stockholm, et mourut en 1807.

ACRISIUS, l'un des fils d'Abas, roi d'Argos, à qui il

succéda l'an du monde 2675. Danaë était sa fille unique; Persée, l'un de ses petits-fils, accomplit la prédiction de l'oracle en le changeant en pierre au moyen de la tête de Méduse; d'autres disent que, sans le connaître, il le tua en jouant au disque; quoi qu'il en soit, il mourut l'an du monde 2722.

ACROATHON ou **ACROTHON**, ville de Thrace au sommet du mont Athos, ses habitants passaient pour vivre le double de ceux des autres pays; aujourd'hui le nom d'Acrothion est *Cima di monte sancto*.

ACROBATES, danseurs de corde; il y en avait de quatre sortes dont parlent les écrivains latins et grecs : les premiers voltigeaient autour d'une corde comme la roue autour de son essieu, en se suspendant par le pied ou par le cou; les seconds volaient du haut en bas, appuyés sur l'estomac, les bras et les jambes étendues; les troisièmes couraient sur une corde tendue; les quatrièmes faisaient mille tours, sauts et postures de danse au son des instruments. Le roi Charles X n'étant que comte d'Artois, s'était exercé à danser sur la corde.

ACROCÉRAUNIENS (monts), chaînes de montagnes dans l'Épire; on les appelle aujourd'hui Monts de la Chimère ou du Diable; leurs habitants étaient cruels et rapaces. En 1557, ils faillirent enlever dans sa tente l'empereur turc Soliman, campé avec son armée sur les bords de la mer ionienne. Damien, le chef de cette entreprise, découvrit par le bruit que fit en se rompant la branche d'un arbre sur lequel il s'était posté, fut saisi par les janissaires, et déchiré en pièces après avoir été torturé. Soliman envoya des troupes pour détruire cette nation de bandits, mais la plupart échappèrent et leurs descendants ne cessèrent pas d'être adonnés à la piraterie. Le nom de montagnes de la Chimère qui était aussi celui d'une ville (*Chimæra*) du même territoire, venait de ce qu'à la cime de l'une d'elles était le château de la Chimère, existant encore du temps de Pline.

ACROCOME, peuple de la Thrace, ainsi surnommé parce qu'à l'encontre des Abantes ils portaient, comme les femmes, les cheveux longs et relevés par devant.

ACROCORINTHIE, ancienne citadelle de Corinthe; les poètes la disent bâtie par les Cyclopes; on ignore l'époque de sa fondation. Au point le plus élevé de l'éminence sur laquelle elle est construite, est la fontaine Pyrène, où l'on dit que Pégase fut pris par Bellérophon pendant qu'il buvait. L'Acrocorinthe fut assiégée et prise par Mahomet II en 1454.

ACROLISSUS, citadelle sur un haut rocher; elle commandait Lissus, ville d'Illyrie, dont la garnison tenait en bride tout le pays.

ACRON, médecin d'Agrigente, guérit les Athéniens de la peste, en allumant des feux dans les rues, l'an 444 avant J.-C.

ACRON, roi des Cécusiens, tué par Romulus vers 750 avant J.-C.

ACRON, grammairien ou scholiaste, vivait au commencement du 6^e siècle; il commenta Horace.

ACRONIUS (Jean), professeur de mathématiques à Bâle, né à Acroum, en Frise, mort de la peste en 1564.

ACRONIUS (Ruardus), Frison de naissance, écrivain religieux, ministre évangélique à Khiedau, à la fin du 16^e siècle et au commencement du 17^e.

ACROPOLIS, citadelle d'Athènes; elle contenait d'abord tout l'ancienne ville et se nommait *Cecropia*, du nom de Cécrops, premier roi d'Athènes. Dans son enceinte extérieure, dont on voit encore des ruines, était le temple de Minerve la Vierge, édifice magnifique, à en juger d'après d'immenses vestiges, et un autre temple plus petit, consacré à la Victoire sans ailes (*victoria in-*

voluceri), dans l'endroit où Égée, croyant à la mort de son fils Thésée, s'était précipité. Ces deux temples étaient ornés de bas-reliefs et d'un grand nombre de figures des plus grands maîtres de l'antiquité. Les Anglais ont mutilé ou détruit toutes celles qu'ils n'ont pu enlever.

ACROPOLITE (Georges), né à Constantinople en 1120, premier ministre de Michel Paléologue; assista au 2^e concile général de Lyon, en 1274; et mourut à Constantinople en 1282.

ACROTACOTES, peuple féroce qui ravagea l'ancienne Angleterre. Ils venaient de l'Espagne Tarragonaise ou de la Biscaye, et se jetèrent d'abord dans l'Irlande, puis dans l'Écosse; après les Pictes, ils sont les plus anciens peuples qui aient occupé la partie septentrionale de la Bretagne.

ACROTATUS, fils aîné de Cléomènes II, roi de Sparte, de la première branche des Héraclides, monta sur le trône vers l'an 550 avant J.-C.; on le dit tué dans une bataille livrée 269 ans avant J.-C. contre Aristodème, tyran de Mégapolis; mais Plutarque attribue cette expédition à son petit-fils Acrotatus.

ACROTATUS, roi de Sparte, régna un an, 275 avant J.-C.

ACSENCAR-AL-BOURSKY, que les historiens des croisades appellent *Borsequin*, *Borgel*, *Burgoldas* ou *Burso*, gouverneur de Moussul en 1114; en 1124, il se préparait de nouveau à combattre les Francs lorsqu'il fut assassiné par les Ismaéliens.

ACTA, affranchie de Néron; comme il voulait l'épouser et qu'elle était d'Asie, il la disait issue d'Attale roi de Pergame.

ACTARD, **ATTARD** ou **ECTARD**, évêque de Nantes, élu sur la fin de 845. C'était un prélat remuant et ambitieux; en 849, il desservit auprès du roi Charles-le-Chauve et de Nominoë, devenu souverain de Bretagne, le comte Lambert qui dominait à Nantes; en 850, il fut chassé lui-même par Nominoë, qui fit sacrer à sa place Gislard; en 855, il fut rétabli par Erispoë, fils de Nominoë. Peu de temps après, il fut encore chassé par Salomon, roi de Bretagne, successeur d'Erispoë, et, sous la protection du roi de France, il devint, en 871, évêque de Tours, après avoir été honoré du *pallium* pendant qu'il était sans siège. Actard est le premier évêque de Nantes qui ait changé de siège.

ACTÉ ou **ACTA**, pays délicieux sur le bord de la mer Égée, près du mont Athos; les anciens allaient y chercher la bonne chère et les doux ombrages. L'Attique se nommait aussi Acté, mot qui signifie rivage; c'était également le nom d'une contrée du Péloponèse.

ACTE. Déclaration, convention ou stipulation entre parties. L'usage de signer des actes par-devant notaires fut établi par ordre du parlement de Paris, sous le règne de Henri III, en 1591. Avant François 1^{er}, les actes étaient écrits en latin; ce prince ordonna qu'ils fussent écrits en langue française. On doit à Bertrand, évêque de Metz, l'établissement dans les villes des dépôts où les actes constatant la propriété sont conservés pour empêcher les contestations.

ACTE. Partie d'un ouvrage dramatique. Les Romains furent les premiers à diviser les pièces, mais seulement en cinq actes. Cet usage s'établit peu de temps avant Horace. Les Grecs ignorèrent cette division, et n'eurent pas même de mot signifiant *acte*.

ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE. Supplément et modifications des constitutions impériales présentées à l'acceptation du peuple en avril 1815. Les conventionnels volants de la mort de Louis XVI, qui avaient voté cet acte, furent bannis à

perpétuité de la France, par l'article 7 de la loi du 12 janvier 1816.

ACTE CAPITULAIRE. Délibération canonique prise dans un chapitre de chanoines ou de religieux.

ACTE CONSTITUTIONNEL; titre donné par la convention nationale à la constitution française publiée en 1795, an III de la république.

ACTE DE FOI. V. AUTO-DA-FÉ.

ACTE DE NAVIGATION d'Angleterre; il défend d'introduire dans les ports de ce royaume les marchandises qui ne seraient pas du pays auquel appartient le vaisseau; acte rectifié en 1341, 1631, 1660, et rendu commun aux colonies de l'Angleterre en 1651, 1660 et 1778.

ACTES. Dans les universités, on appelait actes les thèses soutenues en public pour obtenir un degré dans les facultés. Dans les statuts des apothicaires de Paris, on appelait *actes des herbes* le second examen que subissaient les aspirants.

ACTES de la société royale de Londres; *transactions*, de celle des Sciences de Paris, *mémoires*, de celle de Leipsick, *acta eruditorum*.

ACTES DE PILATE, procès du Christ. Ces actes furent envoyés par Pilate à Tibère, qui en fit son rapport au Sénat, lequel les rejeta parce qu'ils ne lui avaient pas été adressés. On produisit ensuite contre le Christ de faux actes de Pilate. Maximin ordonna par un édit que les actes de cette procédure fussent envoyés et lus dans toutes les provinces de l'empire.

ACTES DES APOTRES; livre sacré des chrétiens. C'est l'histoire de l'église naissante, pendant environ 29 ou 50 ans, à partir de la disparition du Christ; elle s'arrête à l'an 65 de l'ère chrétienne. Saint Luc est l'auteur de ce livre, écrit en grec et publié les 9^e et 10^e années de l'empire de Néron. Plusieurs écrits apocryphes ont été donnés sous ce titre; les principaux sont : les *Actes de Paul et de Thècle*, par un prêtre disciple de saint Paul; saint Jean découvrit son imposture et ils furent rejetés par le pape Gelase; les *Actes de saint Pierre et de saint Paul*, de saint André et de saint Jean, fabriqués par des manichéens, sur la fin du 5^e siècle, d'autres *Actes*, supposés par les ébionites; le *Voyage de saint Pierre*, attribué à tort à saint Clément; l'*Enlèvement de saint Paul*, composé par les gnostiques et admis par les gnostiques; les *Actes de saint Philippe et de saint Thomas*, forgés par les eucharistes et les apostoliques; la *Mémoire des Apôtres*, invention des priscillianistes; l'*Itinéraire des Apôtres*, rejeté dans le second concile de Nicée, et beaucoup d'autres. Les plus célèbres de ces actes sont ceux qu'écrivit en hébreu un certain Abdias; traduits en grec par son disciple Eutrope, puis transférés en latin par Jules Africain, ils furent publiés en 1551 sur un manuscrit de près de 700 ans.

ACTES DES APOTRES. L'une de nos plus anciennes pièces de théâtre, représentées pendant long-temps par les confrères de la Passion, à l'hôtel de Bourgogne.

ACTES DES APOTRES; pamphlet périodique fameux, publié par Peltier de Nantes, écrivain contre-révolutionnaire, depuis novembre 1789 jusqu'à octobre 1791. Il fut interrompu par ordre de Louis XVI. Peltier eut pour collaborateurs le général comte Langeron, le comte Lauragais, depuis duc de Brancas, le comte de Rivarol, Régnier, de Ménil-Durand, Daubonne, George, Bévile, Langlois, Artaud, Bergasse, l'abbé de la Bentaïnais et le chanoine Turmenie.

ACTES DES CONCLÈS. V. CONCLÈS.

ACTES DES CONGRÈS. V. CONGRÈS.

ACTES DU CONSISTOIRE (*acta consistoria*) étaient les édits, les déclarations du conseil d'état des empereurs

romains. Les soldats juraient souvent sur ces actes. Néron rayait le nom d'Apidius Merula du tableau des sénateurs, parce qu'il n'avait pas voulu jurer sur les actes de l'empereur.

ACTÉE ou **ACTÉON**, premier roi de l'Attique, qui fut appelée *Actée* ou *Attique* de son nom. Il fut le beau-père de Cécrops et mourut l'an du monde 2477, avant J.-C. 1558.

ACTÉIUS, l'un des six démons qui, dans les croyances du paganisme, arrosaient la terre de l'eau du Styx pour produire la peste, la famine et les autres fléaux.

ACTÉON, grand chasseur, fils d'Aristée et d'Antinoë et petit-fils de Cadmus, fut dévoré par ses chiens. Les Orcomènes, se croyant tourmentés par son ombre, lui faisaient tous les ans des sacrifices. — Un autre Actéon, fils de Melissus et petit-fils d'Abron, mourut dans les bras de son père, d'où voulait l'arracher Archias, Corinthien, amoureux de lui. V. **ARCHIAS**. Son père, ayant vainement demandé justice, se précipita dans la mer. V. **MELISSUS**.

ACTEUR. La tragédie fut d'abord un simple chœur. Thespis y joignit un personnage, Eschyle un second, et Sophocle un troisième. Les femmes ne paraissaient sur le théâtre que pour danser; des eunuques les remplaçaient pour la déclamation. La Grèce honora les acteurs et Rome les flétrit.

ACTIAQUES, jeux qui se célébraient tous les cinq ans, près du promontoire d'Actium, en l'honneur d'Apollon-Actien. Enée passait pour leur fondateur; l'empereur Auguste les renouvela; il rétablit en même temps le temple d'Apollon et agrandit Actium qu'il nomma *Nicopolis*, ville de la victoire. Faustine, femme de Marc-Aurèle assista à ces jeux.

ACTIAQUES (années, ou ère). On les comptait à partir de la bataille d'Actium, c'est-à-dire à dater du 3 septembre, avant J.-C. 51 ans.

ACTIOLINO, tyran de Padoue, dans le XIII^e siècle.

ACTISANES, roi d'Éthiopie, déclara la guerre à Aménophis, roi d'Égypte, qu'il détrôna, et fut élu souverain à sa place vers l'an 2058 avant J.-C.

ACTIUM, ville et promontoire de l'Épire, en Grèce. Célien, où il y avait un temple très-riche dédié à Apollon Actien, lequel fut pillé par des pirates un peu avant que Pompée-le-Grand les eût défait, est célèbre par les batailles qui s'y sont données, mais surtout par la victoire d'Auguste sur Marc-Antoine, remportée le 3 septembre, 15 jours après une éclipse de soleil, visible à Rome, l'an 705 de la fondation de cette ville, avant J.-C. 51 ans.

ACTIUS NEVIUS ou **ATTIUS NOVUS**, augure qui vivait l'an de Rome 150, avant J.-C. 604. Tarquin l'Ancien, voulant éprouver sa science, lui demanda si ce qu'il pensait pouvait être exécuté : *Oui*, lui dit Actius. — Eh bien ! répliqua le roi, je pensais à couper une pierre à aiguiser avec un rasoir. L'augure prit une pierre et il la coupa. Peu de temps après, Actius disparut; mais en mémoire du miracle qu'il avait opéré, on lui dressa une statue sur les marches du lieu où s'assemblait le peuple.

ACTIUS, ACCIUS TULLUS ou **ATTIUS TULLUS**, Volsque qui reçut Coriolan chassé de Rome; ayant trouvé un prétexte de guerre, il revint avec lui attaquer les Romains.

ACTIUS (Lucius), poète tragique latin et annaliste, fils d'un affranchi, né l'an 585 de la fondation de Rome, mort vers 668, fut contemporain de Pacuvius. Il enrichit le théâtre de Rome des plus grands sujets qui eussent paru chez les Grecs. Étant dans une réunion de poètes où entra Jules-César, il refusa de se lever pour l'honorer. A la mort de cet empereur, il fit représenter sa tragédie de

Brutus, d'autres disent de *Térée*.—Un orateur du nom d'Actius, contre lequel Cicéron défendit Cluentius, était natif de Pisaurum.

ACTIUS, fabuliste latin du 14^e ou du 16^e siècle.

ACTIUS PRISIUS, peintre célèbre sous Vespasien ; il peignit cet empereur dans le temple de l'Honneur et de la Vertu au commencement du 1^{er} siècle de J.-C.

ACTIUS III, prince d'Est, duc de Modène ; il étouffa son père Apise II et chassa ses frères, pour laisser la principauté à Elisque, son fils naturel.

ACTON, ministre du roi de Naples, né à Besançon, en 1737, de parents irlandais ; il avait voué une haine profonde à la France ; ministre de la marine, puis des finances, par la faveur de la reine Caroline ; en 1793, donne sa démission en apparence ; en 1797 conclut la paix avec la France ; en 1798 recommence les hostilités ; en 1805 est renvoyé sur la demande du ministre français ; et meurt en Sicile en 1808. Il fut surnommé le *Robespierre de Naples*, parce que son administration avait été sanglante.

ACTOR. L'histoire des temps héroïques de la Grèce cite plusieurs personnages de ce nom : un roi de la Locride, qui fut assésé de Patrocle ; un, père des Actorides, jumeaux à un seul corps avec deux têtes, quatre mains, quatre pieds ; un, dont les fils, souverains d'Orchomène, conduisirent les Orchoméniens à la guerre de Troie ; un qui fut du nombre des Argonautes ; un qui accompagna Hercule dans la guerre des Amazones et mourut d'une blessure en rentrant dans sa patrie ; un, enfin, qui se distinguait par sa valeur contre les Arunces, peuple d'Italie.

ACTORIUS NASON, historien romain, vivait du temps d'Auguste.

ACTUARIUS, nom commun à tous les médecins attachés à la cour de Constantinople pendant les 12^e, 13^e et 14^e siècles ; on l'a donné plus particulièrement à un médecin grec qui s'appelait Jean. C'est lui qui introduisit l'usage de la casse, de la manne et du séné. On n'est pas d'accord sur le siècle où il vécut.

ACUANINE, *Acuanita*, nom de secte. On appelait ainsi les premiers manichéens, d'un certain Acua, disciple de Manès.

ACUINUS, citoyen romain, voulait qu'on le crût complice du meurtre de César.

ACUNA (Don Antonio Osorio d'), évêque de Zamora en 1519 ; archevêque de Tolède, l'un des principaux chefs de l'insurrection des communautés espagnoles, connue sous le nom de *sainte ligue* ; cherche à se sauver en France, est arrêté et conduit au château de Simancas, où il est décapité, en 1521, à l'âge de 62 ans.

ACUNA (Ferdinand de), né à Madrid au commencement du 16^e siècle ; militaire et poète espagnol ; mort à Grenade en 1580.

ACUNA (Christophe d'), missionnaire jésuite espagnol, né en 1597 ; en 1641, publia à Madrid la relation historique de son voyage ; et mourut à Lima vers l'année 1676.

ACUNA (Don Pedro d'), chevalier de Malte et gouverneur des Philippines sous Philippe II, vers 1605 ; en 1603, poursuit les Hollandais ; se rend maître de Ternate ; fait la conquête de toutes les Moluques ; en 1606 revient à Manille ; et meurt empoisonné le 3 juillet de la même année.

ACUNA (Don Rodrigue d'), archevêque de Lisbonne, contribua puissamment, en 1640, à placer sur le trône la maison de Bragance.

ACUNHA (Tristan d'), capitaine portugais, commandant en 1506 l'escadre envoyée au secours de François d'Almeida, dans les Indes, par le roi Emmanuel ; chef de l'ambassade envoyée à Léon X en 1514.

ACUPUNCTURE. Introduction d'une aiguille métallique dans la chair ; opération médico-chirurgicale inventée par les Chinois. Connue à la fin du XVII^e siècle, en Europe, elle n'a été pratiquée en France que depuis 1823 où elle fut introduite par le docteur Cloquet. En 1856, M. Magendie l'a combinée avec l'électricité ; on l'a nommée alors *electro-acupuncture*.

ACUS, roi des Huns, fut tué en duel sur les bords du Danube, par Ladislas, roi de Hongrie.

ACCUSI, lieu de la Cappadoce, où Basilisque, usurpateur de l'empire d'Orient, fut relégué ; il y fut massacré avec sa femme et ses enfants.

ACUSILAUS, d'Argos, fils de Cabas, historien des temps fabuleux, vivait avant l'expédition de Darius contre la Grèce, à peu près à la même époque que Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui ait écrit l'histoire en prose. On dit qu'il n'avait fait qu'enlever la mesure des vers d'Hésiode ; à ce compte, il serait le premier des plagiaires.

ACUSILAUS, athlète rhodien, l'aîné des trois fils de Diagoras, le plus célèbre athlète de l'antiquité ; il vainquit aux jeux olympiques la première année de la 88^e olympiade, avant J.-C. 428 ans.—Un rhéteur d'Athènes, de ce nom, fit fortune à Rome sous l'empereur Galba. A sa mort, il légua au peuple d'Athènes dix mille myriades (environ 100,000 fr.) qu'il avait gagnées en professant l'éloquence.

ACUTIA, femme de Publius Vitellius, accusée de lèse-majesté par Lelius Balbus ; elle fut condamnée à mort sous le consulat de Cneius Acerronius et de Caius Pontius.

ACVES, roi des Arcadiens ; usant de stratagème, il tua les Lacédémoniens qui, par trahison, s'étaient rendus maîtres de la ville de Tégée.

ACYLA, philosophe ancien, écrivit sur le syllogisme.

ACYNDINUS, moine grec du XIV^e siècle.

AD ou **AAD**, selon les Arabes, fils d'Amlac ou Amalec et petit-fils de Ham (Cham, fils de Noé) ; selon d'autres, fils d'Aous ou Hus, petit-fils d'Aram ou d'Eram, fils de Sam (Sem), fils de Noé ; régnaît dans la province d'Hadhramout, en Arabie, du temps de Heber le patriarche, ou Houd, chef d'une tribu exterminée par un ouragan, pour avoir refusé de croire à l'unité de Dieu, enseignée par le prophète Houd. Une ville d'Hadhramout porte le nom de *Cabar Houd*, sépulture de Houd ; on prétend que ce prophète y est enterré.

ADA, l'une des deux femmes de Lamech, mère de Jabel, le père des pasteurs. *Ada* et *Sella*, l'autre femme, eurent soixante-dix-sept enfants.

ADA, fille d'Elon, prince hébreu, et l'une des deux femmes qu'Ésaü épousa à l'âge de quarante ans, l'an du monde 2259 (avant J.-C. 1796) ; il en eut Eliphas.

ADA, reine de Carie, épousa, selon la coutume des Cariens, son frère Hydrieus avec lequel elle régna sept ans. Hydrieus étant mort 544 ans avant J.-C., les Cariens déférèrent le pouvoir à Ada qui gouverna seule pendant quatre ans. Détrônée par ses sujets, elle fut remise par Alexandre en possession de son royaume, l'an 334 avant J.-C.

ADA, comtesse de Hollande, succéda à son père Thierry VII, en 1203. Son mariage avec un comte de Loos la mit en guerre avec Guillaume I, frère de Thierry, qui s'empara de la Hollande en 1204.

ADA-BER-HAHABA, fameux astronome parmi les Hébreux, qui préférent son calcul à celui de Jarchi.

ADA ou **PADHADA**, ville de la tribu de Juda.

ADAD ou **ADER**. L'écriture parle de plusieurs personnages de ce nom. Le premier descendait d'Ésaü, et

régnait dans l'Idumée; le second, prince du même sang, échappé au massacre, ordonné par Joab, de tous les enfants mâles de cette contrée, se réfugia en Égypte, où il épousa la sœur de la femme de Pharaon; après la mort de David et de Joab, 5021 du monde, il retourna en Idumée, et monta sur le trône de ses pères; le troisième Adad, dernier roi d'Idumée, succéda à Balanani.

ADAD, fils de Badad, roi d'Idumée, défait les Madianites dans une plaine, et sur leurs morts, il bâtit une ville qu'il nomma *Arith*, c'est-à-dire *monceau*.

ADAD, **ADOD** ou **HADAD**, le premier des dieux chez les Assyriens et les Phéniciens; son nom signifie *un*.

ADAD, nom commun aux rois de Syrie pendant dix générations.

ADAD 1^{er}, roi de Syrie et de Damas et allié d'Adazerzer contre David qui défait son armée près de l'Euphrate dans une bataille où furent tués vingt mille de ses guerriers.

ADAD ou **DAVID**, roi des Éthiopiens Axumites, se convertit au christianisme sous le règne de l'empereur Justinien 1^{er}; c'est depuis ce temps qu'il y a des chrétiens dans l'Éthiopie.

ADAD-REMMON, plus tard *Maximianopolis*, ville de la tribu de Manassé, près de Jezraël, en la plaine de Mageddo; son nom signifie l'honneur des grenades. Pharaon Nécao, roi d'Égypte, y défait Josias, roi de Juda, qui périt dans ce lieu.

ADÆUS, Grec de Mitylène, écrivit un livre des *Statutaires*.

ADAGARTIS, **ATARGATIS** ou **ATERGATIS**, reine de Syrie, connue aussi sous le nom de Dercelo, tomba au pouvoir de Mopsus, roi de Lydie, qui la fit jeter dans la mer d'Ascalon, où elle fut dévorée par les poissons; d'autres disent qu'ayant eu commerce avec un jeune homme, elle en eut Sémiramis, et que ce fut par honte de cette faute qu'elle se noya d'elle-même.—Adagartis était aussi le nom d'une divinité des Syriens et de la Mésopotamie; d'après ses attributs on pense que c'était la terre ou peut-être la nature.

ADAIR (James-Makittrik, médecin, écrivain philosophique et naturaliste écossais, dans les îles d'Antigua, vint se fixer à Bath, où il mourut en 1802.

ADALARD ou **ADALHARD**, fils du comte Bernard et petit-fils de Charles-Martel, né en 755; en 772, élu abbé de Corbie; en 796 ministre de Charlemagne; exilé sous Louis-le-Débonnaire; rappelé en 821; mort en 826.— Dans le 11^e siècle, un moine liturgiste et légendaire, de Blandimberg, à Gand, portait le même nom.

ADALARIC, fils de Loup II, duc de Gascogne, pendu par ordre de Charlemagne qu'il avait trahi, et dont il avait défilé une partie de l'armée dans la vallée de Roncevaux. L'an 778, Charlemagne ayant confisqué les états de son père, lui donna en fief le Bigorre, le Béarn et la basse Navarre; en 788, après avoir exigé des otages pour sa personne, il se rendit à l'assemblée générale du royaume d'Aquitaine, où il avait été cité par Louis, fils de Charlemagne, pour justifier des hostilités qu'il avait commises contre son souverain, et fut renvoyé absous et chargé de présents; en 790, sa conduite ayant été examinée de nouveau dans une diète générale convoquée à Worms par Charlemagne, il fut proscrire et exilé. Les Gascons s'étant révoltés à ce sujet, ne déposèrent les armes qu'à la condition du rétablissement d'Adalaric dans le duché de Gascogne; bientôt il se révolta de nouveau, et, après diverses vicissitudes, il fut défilé en 812 dans un défilé par Louis-le-Débonnaire, et périt dans le combat avec Centulle son second fils; d'autres disent qu'il fut pendu sur le champ de bataille.

ADALBERON, douzième abbé d'Elwangen, et vingt-

troisième évêque d'Augsbourg, vivait à la fin du 9^e siècle et au commencement du 10^e; il composa des légendes, et fut précepteur et conseiller de Louis IV, fils de l'empereur Arnoul.

ADALBERON, archevêque de Reims et chancelier du royaume sous Lothaire et Louis V au 10^e siècle; sacra Hugues Capet, en 987, et mourut en janvier 988.

ADALBERON, surnommé *Ascelin*, né au milieu du 10^e siècle, en Lorraine, poète satirique, auteur d'une satire contre les moines, que l'on trouve dans le 10^e vol. de l'Histoire de France; évêque de Laon, en 977; embrassa, contre les Carolingiens, le parti de Hugues-Capet, à qui il livra Arnoul, archevêque de Reims, et Charles, son oncle, qui lui avaient demandé asile; assista au concile de Saint-Basle en 991, en 995 à un autre concile provincial, et en 1008 à celui de Chelles; mort en 1050, après 55 ans d'épiscopat.

ADALBERT ou **ADELBERT**, imposteur, né dans le 8^e siècle, s'étant vanté d'avoir reçu d'un ange le pouvoir de faire des miracles, il fut condamné par le concile de Soissons, en 744, et par un concile de Rome, et mourut en prison.

ADALBERT, moine de Fleuri, mort en odeur de sainteté en 855.

ADALBERT, fils de Boniface II; rétabli, en 847, dans le duché de Toscane; en 875, marcha contre le pape Jean VIII; et mourut entre les années 884 et 890.

ADALBERT (St.), évêque de Prague, en 985; apôtre de Prusse; martyrisé le 25 avril 997. Le père Mansi rapporte sa mort à l'an 996.

ADALBERT, archevêque de Saltzbourg en Bavière, né en 1168, fut chassé de son évêché pour avoir pris, contre Frédéric Barberousse, le parti du pape Alexandre III, qui lui envoya alors le *pallium*. Pris par ses diocésains dans la forteresse de Halmbourg qu'il avait fait construire pour sa sûreté, il ne tarda pas à recouvrer sa liberté, et mourut en 1200.

ADALDAGUE, archevêque de Hambourg, pendant cinquante ans chancelier des trois premiers Olthon, empereurs, dont le dernier mourut en 1002: on lui attribue leurs belles ordonnances.

ADALGISE ou **EDELGISE**, fils de Didier, dernier roi des Lombards; après la chute de son père, dépossédé par Charlemagne en 774, il se retira à Vérone, puis à Constantinople, où il devint patrice. En 778, l'empereur Constantin, fils de Léon, lui ayant donné des troupes, il voulut recouvrer sa principauté; il fut entièrement défilé en Calabre, et retourna à Constantinople où il mourut dans sa dignité de patrice.

ADALGISE, Lombard, prince de Salerne; chargé par Louis II, fils de Lothaire, de défendre Bénévent, il se laissa gagner par les Grecs à qui il livra cette place.

ADALGOTHE, onzième archevêque de Magdebourg, du temps de l'empereur Henri IV; il fonda la coutume de donner chaque jour, pendant le carême, à cent pauvres, à chacun un pain et un hareng.

ADALOARD, roi lombard, fils d'Agilulf et de Théodelinde, né en 602; proclamé roi en 604; fiancé avec la fille de Théodelbert II, roi d'Austrasie; en 625, déposé pour cause de violence et de folie; mort peu après.

ADALRIC, **ATHIC** ou **ÉTHICON**, fils de Leuthaire, duc d'Alémanie; obtint, en 602, de Childéric II, le duché d'Alsace et le territoire de Munster; se retire dans l'abbaye de Hohembourg, et y meurt le 20 février 690; de qui descendent les maisons de Hapsbourg, Lorraine, Autriche et Bade.

ADALULFE, seigneur lombard, de la cour d'Arifoalfe; ayant voulu attenter à l'honneur de la reine Gunde-

bergue, épouse de ce prince, il l'accusa le premier de trahison avant qu'elle se plaignît. Gundeborgue fut enfermée pendant trois ans; mais, sur la demande de Clotaire, roi de France, l'épreuve du duel fut ordonnée contre son accusateur qui y succomba en l'an 625.

ADAM (mot hébreu qui veut dire né de la terre), le père du genre humain, formé le sixième jour de la création; mort à l'âge de 930 ans. Il eut d'Eve trois fils, Caïn, Abel et Seth, né l'an 150 du monde. Depuis la naissance de ce dernier, il eut des filles et des fils. Les Grecs et les Orientaux célèbrent la fête d'Adam et d'Eve le 19 décembre; les martyrologes latins la mettent, les uns au 24 de ce mois, les autres au 21 avril, la plupart dans la semaine de la septuagésime, pendant laquelle on lit à l'office l'histoire de la Création et celle d'Adam et d'Eve. Le 4 février, les Grecs célèbrent, par un deuil et des cérémonies tristes, le bannissement de ces deux premiers parents de l'humanité. On a dit qu'Adam écrivit plusieurs livres et qu'il en possédait une vingtaine tombés du ciel : le psaume 92 lui est attribué, parce que dans plusieurs manuscrits le titre Chaldaïque porte que c'est le cantique que le premier homme récita pour le jour du sabbat.

ADAM (le pont d'), suite de bans de sable et de rochers, entre l'île de Ceylan et celle de Ramanancor; les Orientaux croient que c'est par ce chemin qu'Adam entra dans Ceylan, où il acheva sa pénitence.

ADAM (le pic d'), montagne de l'île de Ceylan; elle a deux lieues de hauteur; on monte à son sommet par des chaines de fer jusqu'à une table de pierre, sur laquelle est l'empreinte d'un pied humain, que les croyants disent être celle du pied d'Adam lorsqu'il monta au ciel.

ADAM de Paris, savant légendaire et liturgiste, vivait vers le milieu du 11^e siècle.

ADAM DE BRÈME, ainsi nommé parce qu'il fut chanoine de cette ville; écrivain, géographe, et directeur de l'école de Brème en 1067; on ignore la date de sa mort.

ADAM DU PETIT-PONT, grammairien français, chanoine de Notre-Dame de Paris vers 1145, puis évêque de St-Asaph (Angleterre).

ADAM, écrivain religieux, chanoine de St-Victor, né à Arras; mort en 1177.

ADAM (Scol), moine, historien, né en Écosse, membre de la Sorbonne; mort à Lhurans en 1195.

ADAM, abbé de Saint-Denis, sous Louis-le-Gros; il reçut dans son abbaye le pape Pascal II; mourut en 1122.

ADAM, d'Arras, évêque de Thérouane en 1215, mort en odeur de sainteté chez les religieux de Clairvaux en 1229; écrivit une histoire de cet ordre.

ADAM de Marisco, né à Sommerset, religieux de l'ordre de Saint-François, docteur d'Oxford, dans le 15^e siècle, grand théologien et ami de saint Antoine de Padoue; il mourut en 1257.

ADAM DE LA HALE, poète français, auteur dramatique du 15^e siècle.

ADAM DE SURLINGAM, carme théologien de Norwîck, en Angleterre. Il fut un grand disputeur; florissait vers 1550.

ADAM D'ORLETON, né à Hérefort, évêque de cette ville, puis de Winchester, causa beaucoup de troubles en Angleterre et fut l'auteur de cette fameuse réponse dont l'ambiguïté coûta la vie au roi Édouard II; il mourut en 1575.

ADAM DE MUREMUTH, Anglais, chanoine de Saint-Paul, et chroniqueur à Londres; fut envoyé à Rome par l'archevêque de Cantorbéry, vers 1580.

ADAM. Il y eut, au 15^e siècle, plusieurs imprimeurs de ce nom: un à Lactance, 1471; un à Rome, en 1472, que l'on croit être le même qu'Adam Rot; un appelé *magister Adam* ou *docteur Adam*, 1470; un à Mantoue, Pierre Adam; un à Venise, né à Ombergen, Bavière.

ADAM DE FULDE, moine de Franconie, né vers 1450, auteur d'un traité sur la musique, achevé en 1490.

ADAM ou **ADAMANTIO**, savant religieux florentin de l'ordre de Saint-Augustin, assista au concile de Trente en qualité d'ambassadeur des cantons catholiques de la Suisse, appelé à Rome par le pape Grégoire XIII pour traduire et corriger le Talmud, mort en 1581.

ADAM (Jean), jésuite, né à Limoges, en 1608, écrivain, professeur de philosophie et prédicateur; mort en 1684.

ADAM (Jacques), traducteur français, académicien, né à Vendôme en 1665, mort en 1755.

ADAM (Melchior), savant biographe et recteur du collège de Heideberg, né en Silésie, mort en 1622.

ADAM (Guillaume d'), né à Gallingham, dans la province de Kent, l'un des plus célèbres pilotes d'Angleterre; découvrit le Japon en 1568, y mourut en 1612.

ADAM (Thomas d'), né à Wem, en Angleterre, drapier de Londres, dont il devint maire. Charles II le fit chevalier. Il légua et dota richement la maison où il était né, pour en faire une école publique.

ADAM, supérieur des religieux de la Chaldée, envoyé au commencement du 17^e siècle, par Elie, patriarche des nestoriens de Babylone, au pape Paul V; abjura le nestorianisme, et vint le faire abjurer à ses compatriotes.

ADAM (Jean), né à Limoges, en 1608, célèbre prédicateur et grand controversiste de la société de Jésus; prêcha pendant quarante ans dans les principales villes de France, à Paris et à la cour; en 1650, le second jeudi du carême, il prononça, dans l'église de Saint-Paul, un sermon qui fit le plus grand bruit, parce qu'il y avait parlé avec irrévérence de saint Augustin; en 1659, il prêcha à Loudun pendant que les protestants y tenaient un synode national; il fut provincial de Champagne, et mourut supérieur de la maison professe de Bordeaux, le 12 mai 1684. — Un autre *Jean Adam*, de Rugenwal, en Poméranie, se fit connaître comme poète parodiste dans le 17^e siècle. — Un troisième, avec le même prénom, né à Pierrefite, en Normandie, en 1726, fut professeur à l'université de Caen; mort à Londres en 1795.

ADAM. Trois frères de ce nom, sculpteurs tous trois, au 18^e siècle : l'aîné, Lambert-Sigebert, né à Nancy en 1700 et mort en 1759; le second, Nicolas-Sébastien, né en 1705 et mort en 1778; le troisième, François-Gaspard, né en 1740 et mort en 1759.

ADAM (Nicolas), né en 1716, traducteur, professeur d'éloquence à Lizieux, chargé d'affaires à Venise, mort à Paris en 1792.

ADAM (Alexandre), savant écrivain, géographe et historien, né à Raffort, comté de Moray, en 1741; mort en 1809.

ADAM (maître). — Voyez **BILLAUD**.

ADAMA ou **ADMA**, l'une des cinq villes de la Pentapole, en Palestine, qui furent consumées par le feu du ciel, pour avoir eu part au crime de Sodome et de Gomorrhe. Une ville de la tribu de Nephtali portait le même nom, ou celui d'Édoma.

ADAMAN ou **ADOMAN**, surnommé Célude, abbé de Hy, en 679, envoyé comme ministre, vers 701, auprès d'Alfred, roi de Northumberland; il fut aussi abbé de Jorra, en Irlande, en 690.

ADAMANTIUS, médecin et sophiste grec du 4^e siècle, auteur d'un traité sur la physionomie, dédié à l'empereur Constance.

ADAMAR. Il se révolta contre Cotys, roi de Thrace, pour se venger de ce qu'il l'avait fait eunuque dans son enfance.

ADAMI, ville de la tribu de Nephtali.

ADAMI (Jacob), théologien protestant du 16^e siècle, né en Poméranie.

ADAMI (Tobie), célèbre juriconsulte d'Allemagne; voyagea en Grèce, en Syrie, en Palestine, en 1611, et se lia, à Naples, avec Camponella, qui l'initia à sa science, et dont il publia plusieurs ouvrages; mort à Weimar, 29 septembre 1645.

ADAMI (Adam), bénédictin allemand, évêque d'Illéropolis, membre du congrès de Westphalie, dans le 17^e siècle.

ADAMI (Annibal), né à Fermo, dans le Picentin, en 1626, célèbre jésuite prédicateur, théologien, poète latin; mort dans la maison professe de la compagnie, le 26 juillet 1706.

ADAMI ou **MISANDER** (Jean-Samuel), ministre et écrivain protestant, né à Dresde en 1656, mort à Prezschendorf, en 1715.

ADAMI (Léonard), savant critique et habile historien, né en 1690 à Bolsena, en Toscane, mort en 1717, après avoir été bibliothécaire du cardinal Imperiali.

ADAMI (Ernest-Dan), écrivain philharmonique et ministre luthérien polonais du 18^e siècle.

ADAMI (Antoine-Philippe), littérateur, philosophie, militaire, historien, né à Florence en 1720, mort en 1761.

ADAMOCI (Pierre), né à Lyon, le 5 août 1707; garde des ports, ponts et passages de cette ville; bibliophile; antiquaire; fondateur de la bibliothèque publique de Lyon; mort avant la révolution.

ADAMEUS (Théodoric), philologue du 17^e siècle, né dans le comté de la Lippe, mort en 1540.

ADAMIRUS ou **CAMIR** (Muhammed), recueillit tout ce qu'on savait de son temps sur la zoologie; mort l'an de l'hégire 808.

ADAMITES, secte qui parut à la fin du 2^e siècle, et eut pour principaux auteurs Carpostrate et Prodicus; dans leurs assemblées, les adamites se mettaient nus comme Adam et Ève. Ils regardaient l'âme humaine comme une portion de la divinité, et toutes les actions de l'âme unie au corps comme parfaitement indifférentes; ils ne faisaient aucune distinction entre le bien et le mal, afin d'être en tout semblables à Adam avant sa chute; ils détestaient le créateur et n'avaient ni prières ni culte; le mariage leur était en horreur; ils avaient les femmes en commun et avaient commerce avec la première venue en public et jusque dans leurs assemblées: d'autres adamites étaient religieux et continents. Les extravagances de cette secte furent renouvelées dans le 12^e siècle par Tandème, dans le 14^e ils reparurent sous le nom de Turlupins et de pauvres frères, et dans le 15^e siècle un nommé Picard les fit revivre parmi les anabaptistes en Allemagne et en Bohême; il y a encore des adamites en Angleterre.

ADAMS (Robert), architecte et graveur anglais, né à Londres en 1505, mort en 1591, intendant des bâtiments de la reine Elisabeth.

ADAMS (Guillaume), navigateur anglais, né dans le comté de Kent, vers l'an 1575, mort à Firando au Japon en 1620 ou 1621.

ADAMS (Thomas), né à Wem en 1609; lord-maire en 1645, partisan du roi Charles II; mort en 1667.

ADAMS (Richard), l'un des éditeurs des œuvres de Charnock, mort en 1698.

ADAMS (Éliphale), prédicateur, ministre à la Nouvelle-Londres Connecticut; ordonné en 1709: mort à 77 ans en 1755.

ADAMS (Jean), prédicateur et poète écossais, mort à 56 ans en 1740.

ADAMS (Amos), ministre à Roxbury (Massachusetts), prédicateur, historien, mort en 1775 à 48 ans.

ADAMS (Joseph), prédicateur, ministre à Newington (New-Hampshire) en 1715, mort en 1785, âgé de 95 ans.

ADAMS (Robert), architecte célèbre, né en Écosse, en 1728; architecte du roi en 1762; en 1768 député au parlement; mort en 1792.

ADAMS (John), ancien président des États-Unis; né en 1753, dans le Massachusetts; membre du congrès en 1774 et 1775; en 1778, envoyé à la cour de Versailles; en 1787, vice-président des états, puis président; mort à New-York en 1805, âgé de 82 ans.

ADAMS (Samuel), un des principaux auteurs de la révolution des États-Unis, né à Boston dans le Massachusetts; plusieurs fois élu membre du congrès; surnommé le Caton d'Amérique; mort en 1808, âgé de 82 ans.

ADAMS (Joseph), médecin anglais fixé à Madère jusqu'en 1805, puis à Londres; auteur de plusieurs ouvrages de médecine, mort le 20 juin 1818, âgé de 62 ans.

ADAMS (John), dit le patriarche de l'île de Pitcairn, né en Angleterre, en 1764; matelot, soulève l'équipage du *Bounty* en 1789; s'établit, en 1790, avec huit de ses compagnons et quelques Otahitiens des deux sexes, dans l'île Pitcairn, voisine de celle d'Otaïti; y fonde une colonie dont il devient le patriarche, et meurt dans cette île, le 5 mai 1820, à l'âge de 65 ans.

ADAMSON (Patrick), né en 1545, à Perth; archevêque de St-André en 1576, mort dans l'indigence en 1791. Le parti presbytérien l'avait fait excommunier parce qu'il avait conseillé au roi Jacques le rétablissement de l'épiscopat en Écosse.

ADANETE, martyr; issu d'une grande famille d'Italie; il était un des premiers magistrats d'une ville de Phrygie, qui fut réduite en cendres, et dont la population fut égorgée par des soldats de Dioclétien, l'an de J.-C. 305. Il est le seul dont le nom se soit conservé.

ADANETE ou **AUDACTE**. V. **FÉLIX**.

ADANSON (Michel), savant naturaliste, créateur de systèmes et classifications, avait proposé, en 1755, l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs, né à Aix en Provence, en 1727, de parents écossais, mort le 8 août 1806.

ADAUST (d'), traducteur et poète provençal, mort en 1819.

ADAR, fils et successeur d'Achobor, roi d'Idumée, bâtit la ville de Phare.

ADAR, le dernier mois ou la dernière lune des Hébreux, répondant à février et mars; le treizième jour de ce mois, les Juifs célébraient la défaite de Nicanor, tué par Judas Machabée; le quatorzième était le jeûne de *Phurim*, ou des sorts, institué par Mardochee et la reine Esther sa mère, en mémoire de ce que ce quatorzième jour, par ordre d'Assuérus, avait été désigné par le sort pour faire périr toute la nation juive; le quinzième, continuation de la fête en jouissance de ce que ce jour-là ils s'étaient vengés de leurs ennemis. Les Juifs avaient encore deux jeûnes en ce mois, le 7 à cause de la mort de Moïse, et le 9 parce qu'en ce jour commencèrent les disputes touchant l'explication de la loi entre Scamaï et Hillel.

ADAR-EZER ou **ADRAZAR**, fils de Rohob ou Arachi, roi de la Syrie de Soba, pays des Sophoniens, fut défait

une première fois, sur l'Euphrate, par David, l'an du monde 2291; une seconde fois dans la Syrie, peu de temps après.

ADARSA, ville de la tribu d'Éphraïm, où campèrent les trois mille guerriers, avec lesquels, le treizième jour du mois d'août, Judas Machabée détruisit jusqu'au dernier les trente-cinq mille hommes de Nicanor.

ADASCHEFF ou **ADASCHEW** (Alexis), ministre d'Irwan IV; en 1547, presque tombé en disgrâce, il demanda et obtint, vers 1558, le gouvernement de Livonie; il mourut empoisonné à Dospaz, on ne sait en quelle année.

ADCANTUAN, à la tête des Sontiates, peuple de la troisième Aquitaine, aujourd'hui canton de Leicoure en Guyenne; il défendit si héroïquement leur capitale contre Crassus, lieutenant de César, qu'il fut obligé de les recevoir à composition.

ADDA (Bataille de l') gagnée par le consul Flaminus à la tête des Romains, sur les Gaulois, 225 avant J.-C.

ADDA-ODOACRE est vaincu par Théodoric, roi des Goths, le 11 août an 490 de J.-C.

ADDA (Ferdinand d'), patrice de Milan; professeur de belles-lettres à Padoue dans le 16^e siècle.

ADDI, l'un des personnages de la généalogie du Christ.

ADDIDA, bourgade de la Judée sur une montagne où campa Simon Machabée, allant au secours de son frère Jonathas, arrêté par Tryphon.

ADDINGTON (Antoine), médecin Anglais, nommé membre du collège de médecine, en 1754, mort en 1790.

ADDISSON (Lancelot), historien et écrivain religieux, né à Mauldisme Aburne, dans le Westmoreland, en 1652; fut un zélé partisan des Stuarts; mort en 1705.

ADDISSON (Joseph), fils du précédent, poète, auteur dramatique et écrivain humoriste, né en 1672, dans le Wiltshire; fut commissaire d'appel en 1705; accompagna lord Halifax en Hanovre; devint sous-secrétaire d'état en 1706, puis archiviste du château de Birmingham; en 1715, il fit jouer sa tragédie de *Caton*; en 1717, fut ministre-secrétaire d'état; mourut en 1719.

ADDO, **ADDUAS**, **ADOR** ou **DOMNES**, trahit et blessa Caius César, fils adoptif d'Auguste.

ADDON, prophète qui menaça de mort Jéroboam.

ADDORMENTATI, nom des académiciens de Gênes.

ADDY (Guillaume), écrivain anglais, sténographe, mort au commencement du 18^e siècle.

ADEL, nom d'un ancien roi de Suède, avant J.-C.

V. ADOLPHE.

ADEL ou **ADIR**, roi de Suède, fils de Gothar, fit la guerre au roi de Danemark, à qui il enleva plusieurs provinces, qu'il réunit à la Gothie; régna de 455 à 457 de J.-C., et mourut d'une chute de cheval. Osten lui succéda.

ADÉLAIDE, **ADÉLAIS** ou **ALIX**, femme de l'usurpateur Hugues Capet, et mère de Robert, roi de France; on la disait venue d'Italie, mais l'opinion la plus générale l'a fait fille de Guillaume III, dit Tête-d'Étoupes, duc de Guyenne; elle vivait encore en 987. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort.

ADÉLAIDE ou **ADÈLE** de Normandie, surnommée *Gerloc* ou *Guibord*, fille de Rollon et sœur de Guillaume Longue-Épée, qui l'a mariée en 927 à Guillaume Tête-d'Étoupes; on la dit mère d'Adélaïde, femme de Hugues Capet.

ADÉLAIDE, fille de l'empereur Louis-le-Débonnaire, veuve de Conrad-le-Jeune, comte de Paris, et femme de Robert-le-Fort, duc et marquis de France, fut mère d'Eudes et de Robert, tous deux couronnés rois de

France, et belle-mère de Tertulle, premier comte d'Anjou.

ADÉLAIDE, **ADÉLEIDE** ou **ALIX**, fille de Raoul ou Rodolphe, roi de Bourgogne, née l'an 951, mariée en 947 à Lothaire II, roi d'Italie, dont elle eut Emme, mariée en 966 à Lothaire, roi de France, et mère de Louis V; veuve en 950; dépourvue de ses états par Bérenger, trois semaines après; puis jetée dans une prison d'où elle se sauva: épousa Othon 1^{er}, roi d'Allemagne, devint regente de ses états en 962, lorsqu'il alla se faire couronner empereur, vit, en 967, couronner par le pape Jean III, son fils Othon II, âgé de douze ans, marié en 975 à Théophanie, fille de Romain, empereur de Constantinople; redevint veuve le 7 mai même année; administra quelques temps les affaires d'Allemagne, fut obligée, par la jalousie de Théophanie, de se retirer auprès de son frère Conrad, roi de Bourgogne; fut rapplée par son fils, le perdit en 985, vit alors couronner Othon III, son petit-fils, âgé de neuf ans, ressaisit l'autorité à la mort de Théophanie, en 990; se rendit en Bourgogne pour pacifier ce royaume qu'elle fit rentrer dans l'obéissance de Rodolphe III, son neveu, et mourut en Allemagne dans le monastère de Celtz, le 16 décembre 999; on la mise au rang des saintes.

ADÉLAIDE ou **PROXÈDE**, fille du roi des Russes, veuve d'Othon, margrave de Brandebourg, remariée, en 1089, à l'empereur Henri IV, qui, par aversion pour elle, la fit enfermer, en 1095, dans une prison où il voulut que son fils abusât d'elle. Évadée peu de temps après, elle parut, en 1095, au concile de Plaisance où elle porta plainte, y obtint le pardon des souillures auxquelles elle n'avait pas consenti, et se retira dans un monastère où elle mourut la même année.

ADÉLAIDE ou **ALIX** de France, fille du roi Robert et de Constance de Provence, mariée, en 1026, à Richard II, duc de Normandie, veuve et remariée à Beaudouin V, comte de Flandre, veuve de nouveau en 1064; fonde, en 1055, près d'Ypres, le monastère de Messines où elle mourut en 1079.

ADÉLAIDE ou **ALIX** de Flandre, fille de Robert I, dit le *Frison*, et de Gertrude de Saxe, femme de saint Canut, roi de Danemark, de qui elle eut Charles-le-Bon, comte de Flandre, tué à Bruges, en 1227; remariée à Roger, duc de Calabre.

ADÉLAIDE, religieuse de Bingen; en 1140; elle était visionnaire et fit des prédictions.

ADÉLAIDE, deuxième femme de Louis-le-Bègue, mère de Charles-le-Simple; on ignore l'époque de sa naissance et de sa mort.

ADÉLAIDE (ste.), fille du comte de la Gueldre, morte en 1015 abbesse d'un monastère de Cologne.

ADÉLAIDE, femme de Frédéric, prince de Saxe, fit assassiner son mari en 1065 par son amant le marquis de Thuringe, qu'elle épousa.

ADÉLAIDE, fille et unique héritière d'Odelric Manfredi, marquis de Suze; eut trois maris; gouverna le Piémont; fut médiatrice entre Grégoire VII et l'empereur Henri IV de 1075 à 1086, et mourut en 1091.

ADÉLAIDE ou **ALIX DE SAVOIE**, mariée en premières noces, en 1115, à Louis-le-Gros, roi de France; en secondes nocces, 1158 ou 59, au connétable Mathieu de Montmorency; morte en 1154, âgée de 60 ans, ayant fondé l'abbaye de Montmartre où elle fut enterrée.

ADÉLAIDE ou **ALTYVAN PIELGERT**, Hollandaise; maîtresse du duc Albert de Bavière; assassinée par ordre du fils de ce prince, en 1592.

ADÉLAIDE (Madame) de France, fille aînée de Louis XV, et tante de Louis XVI, née à Versailles,

en 1752; morte à Trieste en 1800; elle avait quitté la France, en 1791.

ADELARD (St), vulgairement saint Allard, né l'an 755, de Bernard, petit-fils de Charles-Martel; moine de Corbie, en Picardie, l'an 772; se retire au mont Cassin; rappelé par Charlemagne, rentre à Corbie, dont il devient abbé en 777; premier ministre de Pépin, roi d'Italie, en 796; envoyé à Rome, en 809, pour terminer un débat avec le pape; tuteur du fils de Pépin en 810; relégué, en 814, par Louis-le-Debonnaire, dans l'abbaye d'Herz ou Noirmoutier; rentré dans celle de Corbie en 821; mort le 2 janvier 826.

ADELARD ou **ATHELARD**, né à Bath, en Angleterre, savant bénédictin, voyageur, orientaliste, mathématicien et physicien, écrivait en l'an 1120.

ADELARDS (Guillaume Marcheselli des), chef de la faction Guelph, à Ferrare, délivra Ancône en 1174, et mourut en 1184.

ADELARD, nommé aussi *Catanée d'Adelardis*, gentilhomme véronais; de chanoine il fut fait cardinal par le pape Luce III, venu à Vérone pour y célébrer un concile; puis légat de Clément III, en Orient, à l'occasion des croisades, dans l'an 1191; élu évêque de Vérone par le peuple et le clergé, entreprit de réformer les mœurs des ecclésiastiques; mort dans sa patrie, en 1211.

ADELBARD, roi de Northumberland, en Angleterre, tué en 788, après un règne de 15 ans; Osred lui succéda.

ADELBERO, duc de Bavière, frère de l'impératrice Cunégonde.

ADELBERON. V. ADELBOB.

ADELBERT, duc d'Alsace, fils d'Ethice, ou Athicus, pourvu de ce duché par Thierry; fit bâtir l'église de St-Etienne à Strasbourg, vers la fin du 7^e siècle; c'est de son frère Heltou que la maison d'Autriche tire son origine.

ADELBERT, fils d'un roi d'York, né vers la fin du 7^e siècle; mort en 750, archidiacre de la cathédrale d'Utrecht.

ADELBERT (Saint), abbé de Würtzbourg; en 966, apôtre des Ruges, et non pas des Russes; premier archevêque de Magdebourg, en 970; mort le 20 juin 981.

ADELBERT, souverain de Bamberg, trahi par Hattou, évêque de Mayence, qui le livra à Louis de Germanie.

ADELBERT ou **ALBERT**, comte de Bavière, pourvu de l'archevêché de Hambourg et de Brème par l'empereur Henri III; dépouillé de ses biens et honneurs par Ordulphe et Magnus, ducs de Saxe, en 1066; rentre bientôt en faveur auprès de l'empereur Henri IV, dont il avait été tuteur, qui le rétablit; se met en lutte contre les grands; triomphe; devient le conseil et le premier ministre de l'empereur qui l'emmène dans toutes ses expéditions; mort en 1062. Il fut un des prélats les plus fastueux que l'on ait connus; dur aux grands et aux riches, charitable et bon envers les petits et les pauvres.

ADELBERT, marquis de Lucques, excité par Berthe, sa femme, il voulut se faire roi d'Italie, à la place de Lambert, qui l'attaqua à l'improviste et le fit prisonnier.

ADELBERT, évêque de Wormes, frère de Rodolphe, duc de Souabe, était boiteux, laid et gourmand; il devint énorme, et mourut de réplétion, l'an de J.-C. 1070.

ADELBERT LOURS, duc de l'Esclavonie orientale, défait, sur l'Ilavel et l'Elbe, les Eslavons rebelles, et donna leurs villes aux Hollandais et aux Allemands des bords du Rhin.

ADELBERT, fils de Bérenger II, couronné roi d'Italie avec son père, en 950, s'étant révolté avec Gui, son

frère, contre Othon le grand, il fut défait sur les bords du Pô, l'an 965, par le duc Burchard, et tué en 966, dans une seconde bataille: d'autres disent qu'il se retira à Constantinople, près de Muphore Phocas. Depuis lors, l'Italie fut soumise à l'Allemagne.

ADELBERT ou **ALBERT**, marquis d'Yvrée, en Piémont, et gendre de Bérenger, roi d'Italie, eut pour fils un autre Bérenger qui régna en Italie. Ayant voulu détrôner Lambert, et ensuite son beau-père; il fut chassé par l'empereur Othon I; mort en 825.

ADELBOLD, évêque d'Utrecht, géographe et historien à la fin du 10^e siècle, mort en 1027.

ADELBOLDE, nommé aussi **ATHEL BOLDE**, **ADALBALDE**, **ADABOLDE**, **ATHALBALDE**, **ALBALDE**, **ADELBAUD**, **ADALBERON**, né dans le pays de Liège, était, en 994, un des hommes les plus savants de son temps; il fut historien, géographe, astronome, poète, profond politique et guerrier, en 1004; il fut chancelier de Henri, roi de Germanie, qui le fit évêque d'Utrecht; en 1010; en 1015, il entreprit de réédifier, dans cette ville, l'église de Saint-Martin, achevée en 1025, et vers la même époque, il rebâtit la collégiale de Tiel. Il prit les armes plusieurs fois pour défendre les biens de l'église; il mourut le 27 novembre 1027, laissant inachevée l'histoire de l'empereur saint Henri, mort en 1024.

ADELBURNER (Michel), mathématicien et médecin allemand, né à Nuremberg en 1702; mort à Alfort en 1779.

ADELER (Curtius-Siversen), célèbre marin du 17^e siècle, né dans la Norvège en 1622; fit ses premières armes sous Tromp et Jean Regers; devint amiral d'une flotte vénitienne, et pendant quinze ans remplit de ses exploits l'Adriatique et l'Archipel; 25 mars 1651, sous les ordres de Jacques de Riva, il décida de la victoire des Vénitiens sur les Turcs, auprès des Dardanelles; en 1632, pendant une tempête, il arracha seul, à un péril éminent, les sénateurs inquisiteurs destinés pour la Candie; en 1655, il ravitailla cette île, et sauva la ville de Suda; le 16 mai 1654, à l'entrée de Fiellespont, séparé de sa flotte, et cerné par 77 voiles turques, il les disperse ou les coule à fond; le même jour, il enlève un vaisseau de 60 canons; tue, quoique blessé, l'amiral Ibrahim-Balla, s'empare de ses dépouilles, et continue ses triomphes jusqu'en 1651. En 1662, il prend congé des Vénitiens, qui l'avaient comblé d'honneurs et de pensions, se marie à Amsterdam en 1662, et revient en Danemark en 1665, où Christian V le fit amiral de sa flotte et l'anoblit; meurt en 1675, à Copenhague, au moment où il se préparait à combattre la flotte suédoise.

ADELGER, roi des temps incertains de la Germanie, succéda à son père Ingram, et refoula en Asie les Amazones venues en Europe; Laërtes son fils lui succéda.

ADELGISE, chef des Azéroniens qui ravagèrent la Lombardie, égorga l'ambassadeur de Capoue et de Bénévent, qui était allé demander du secours à l'empereur Basile.

ADELGISE, roi lombard associé au trône, en 759; marié en 770 à Gisèle, sœur de Charlemagne; envoyé, en 787, en Sicile; en 788, débarque dans la Calabre; est vaincu dans une grande bataille, et y périt.

ADELGISE, prince de Bénévent, succéda à son frère Radelgaire, en 854; défait par les Sarrasins, en 856; achète la paix, en 862; appelle à son secours, en 866, l'empereur Louis II; fait face, en 875, à tous ses ennemis. En 875 et 876, défait par les Sarrasins; souscrit un traité honteux, en 877, et meurt assassiné par ses neveux, en 879.

ADELGISE, épouse de Sicard, prince de Bénévent, dont elle causa la chute, 9^e siècle.

ADELGREIFF (J.), imposteur, né à Elbing, Prusse, accusé d'hérésie et de magie; exécuté en 1673.

ADELHELME, **ADALHELME** ou **ADELIN**, évêque de Sees en Neustrie, auteur des *Bénédictions dominicales*, à l'usage des évêques, admises dans le diocèse de Paris, fut élevé à l'épiscopat en 876 par le roi Charles-le-Chauve, qui en fit le successeur de Hildebrand; fut arraché à son siège par les Normands; il fut conduit en Angleterre, d'où il revint en 877; mort en 910.

ADELINDE, maîtresse de Charlemagne, dont il eut Théodoric.

ADELITTES ou **ALMOGANENS**, en espagnol *Adelittos* ou *Almogarenos*, race de devins auxquels on avait grande confiance en Espagne : peut-être étaient-ils une descendance des Maures; les Gitanos ou Bohémiens connus aujourd'hui, ont sans doute la même origine.

ADELMAN, théologien, poète; maître des écoles de Liège en 1041; évêque de Brescia en 1048; mort en 1041.

ADELME, **ADEMAR** ou **ADHEMAR**, bénédictin, chapelain de l'empereur Charlemagne, auteur d'une histoire de France, incorporée dans celle d'Aimoin.

ADELME, **ADELHELME**, **ALDHHELME**, **ALTELM**, **ANTHELME** ou **ADELIN**, fils de Kenred, frère d'Ina, roi des Saxons occidentaux, écrivit sur l'astrologie et la musique, et fut poète latin et théologien; en 671, il fut fait abbé de Malmesbury en Écosse; et en 703 évêque de Sherburn.

ADELPHÉ, philosophe platonicien qui adopta comme développements du platonisme les principes des gnostiques, qu'il mêla avec les opinions d'Alexandre le Lybien et de prétendues révélations de Zoroastre, dont il composa un corps de doctrine qui se répandit dans le 5^e siècle; il eut pour adversaires Plotin et Porphyre. V. **MASSALIENS**.

ADELPHÉ, prince des Cances, peuples de la basse Allemagne, fut envoyé par Charlemagne, dans la Grande-Bretagne, vers 803, d'où il revint victorieux.

ADELPHÉ (Jean), né à Strasbourg, médecin, historien et conteur; vivait dans le 16^e siècle.

ADELPHIUS ou **DELIUS**, favori de l'empereur Marc-Aurèle; écrivit l'histoire de son expédition contre les Parthes dans laquelle il avait eu un commandement. V. **DÉLIUS**. — Un *Adelphius* fut consul romain avec *Aëtius*, l'an de Rome 1102. — Un autre fut proconsul et mari de la savante Proba Falconia.

ADELPHIUS, évêque de Balle, assista au premier concile tenu en France, en 511, à Orléans, et dans la même ville à un autre concile en 555, sous Clildebert.

ADELSTAN ou **ATHELSTAN**, huitième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne; monté sur le trône en 923, par le suffrage des peuples; et mort en 941, après seize ans de guerres.

ADELUNG (Jean-Christophe), célèbre professeur, philologue allemand, né en 1734, en Poméranie, et mort à Dresde le 10 septembre 1806, avec le titre de conseiller. Il fut le législateur et le premier ordonnateur des richesses de sa langue maternelle.

ADEMAR ou **AIMAR**, prêtre et célèbre historien, né en 988 à Chabanois, dans l'Angoumois; eut pour père le comte Raimont, et pour oncles Adalbert, doyen et prévôt de St-Martial, et Roger, chantre de cette abbaye, tous personnages d'un haut mérite; il soutint l'apostolat et les faux actes de saint Martial avec tant d'éclat que son opinion donna lieu aux conciles tenus à ce sujet à Limoges en 1028; à Bourges et à Limoges en 1051; il mourut en 1050, laissant une chronique fautive à partir de l'ori-

gine de la monarchie française, jusqu'au dimanche des rameaux de l'an 1029.

ADEMAR, autrement **AIMAR** Roberté de Limoges, cardinal de Sainte-Anastase; fut successivement évêque de Lisieux, d'Arras et de Têrouane; mort en 1533.

ADEMAR de Monteil, évêque de Metz, en 1527, guerroya contre les seigneurs de son diocèse; fit prisonnier le seigneur d'Aigremont avec quatre-vingt-dix autres personnes de qualité; attaqua le duc de Lorraine; bâtit le château de Beurepard auprès de celui de Salin, appartenant à ce duc; s'empara de Salin et de quatre autres forteresses qu'il fit raser; mort à Metz, en 1561.

ADEX, ville de l'Arabie-Heureuse, dans le royaume d'Aden, anciennement la contrée des Homérites. Alphonse d'Albuquerque l'assiégea inutilement, en 1515, avec vingt navires. Raiz Soliman, fameux corsaire, entama ses murailles, en 1506, et entra dans la place que les habitants le forcèrent d'abandonner; Soliman-pacha s'en empara, en 1559; depuis elle est revenue en la possession des princes arabes.

ADEXA (Concile d'), *Adanense*, en Arménie, composé de dix-huit évêques, cinq vertueux docteurs, deux abbés, grand nombre de prêtres et de savants religieux. Le roi Oissim présent avec grand nombre de seigneurs, on y confirma les décrets du concile de Sis, pour la réunion au saint-siège, résolution maintenue par le patriarche Constantin et les quinze patriarches suivants, mais, à la fin, les schismatiques l'emportèrent et entraînèrent la ruine de leur église avec celle de l'état.

ADEXER, surnommé *le Roi* ou *ly Roi*, poète français, sous le règne de Philippe-le-Hardi, avait été domestique de Henri, duc de Brabant; mort en 1260; il laissa plusieurs romans, notamment un de *Clémader*, qui lui fut en grande partie dicté par Marie de Brabant, reine de France, et une dame nommée Blanche.

ADEXUM, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, est l'ancienne Ecata fondée par les Romains.

ALEXODAT ou **ALEXODATUS**, Dieudonné II, moine, natif de Rome; élu pape après Vitalien, en 673; mort le 18 mai 676; eut pour successeur Donus ou Dominus.

ADEX (Guill.), médecin de Toulouse; poète d'Henri IV; mort vers 1650.

ADEX ou **EDER**, la *Tour du troupeau*, à un mille de Bethléem, dans la Palestine. On dit que Jacob y fit élever une tour pour surveiller de là les pasteurs de son troupeau. En ce lieu, Ruben déshonora Bala; femme de Jacob son père, et l'ange avertit les bergers de la naissance du Christ. Les premiers chrétiens y bâtirent un temple qui subsistait du temps de saint Jérôme.

ADEXBIGAN, **ADEXBAJAN**, **ADHERBIGIAN**, **ADIRBEITZAN**, **AZERBAJAN** et **EDZERBAYAN**, province de Perse, était la Médie des anciens. Cajumaraïn, fils d'Azam, fils de Sem, fils de Noé, passe pour y avoir établi la première dynastie des rois de Perse. Sa proximité des monts Gordiens, où les Orientaux croient que l'arche de Noé s'arrêta, fait penser qu'elle fut le premier berceau des monarchies, d'après les Persans; là, fut originellement établi, par Zoroastre, le culte du feu.

ADEXNO, **HADRAMIEM** ou **ADRANUM**, ville au pied de l'Etna, bâtie la première année de la 95^e olympiade, par Denis; on y voyait un temple célèbre.

ADEXPE ou **ADEXPESE**, ville de l'île d'Eubée où étaient les bains chauds d'Hercule.

ADEXSENAIRES, sectaires qui, comme les sacramentaires, niaient la réalité de la présence dans l'eucharistie; les uns disaient que le corps du Sauveur est au-des-

sus du pain, les autres autour du pain, les troisièmes avec le pain, et les dernières sous le pain.

ADESTAN, ADELSTAN ou ALDESTAN, fils naturel d'Édouard 1^{er}, roi d'Angleterre, lui succéda l'an 924; protecteur des lettres et prince belliqueux; recouvra le Northumberland; battit Constantin, roi d'Écosse, Ludaual, prince de Galles, et chassa les Danois; reçut la reine de France, Ogive ou Ogige, sa sœur, ainsi que son fils, Louis d'Outremer, qu'il remit aux Français qui le demandaient pour le couronner roi; mort le 27 octobre 940.

ADGANDESTRIUS, prince des Cattes, peuples de Germanie, vers l'an 9 de J.-C.; ayant offert à Tibère et au sénat romain de faire périr Arminius, chef des Chérusques, si on voulait lui envoyer du poison; il reçut pour réponse que les Romains combattaient ouvertement leurs ennemis, et qu'ils méprisaient les perfidies.

ADGIL, duc de Frise, succéda, en 719, à son père Radbod, grand persécuteur des chrétiens, dont il devint le protecteur, par crainte de Charles-Martel et de Pépin-le-Bref; mort en 757.

ADHA, fête des Musulmans, le dixième jour du mois Dhoulhegiat, ou du pèlerinage, qui est le douzième ou dernier mois de l'année pendant lequel ont lieu les grandes solennités de la Mecque. Cette fête est encore appelée *jaum-al-corban*, le jour des victimes, parce que chaque croyant peut y sacrifier autant de moutons qu'il veut; elle se célèbre hors de la Mecque, dans la vallée de Mina ou Muna.

ADHAD-EDDOULAH, empereur de Perse, né en 956 de J.-C., surnommé *Abou-Schegia*; fut le second sultan de la race des Boudes ou Dilémnes; partagea l'empire avec son père Rohn-Eddoulah, en 949; en 976, reconnu par ses frères chef de sa maison; en 978, battit son cousin, Arras-Eddoulah, qui régnait à Bagdad, et mourut en 982, à quarante-sept ans. Il avait été le plus puissant prince de l'Asie; il embellit Bagdad et Mosul, supprima le tribut que les khalifes exigeaient des pèlerins de la Mecque; il bâtit des villes, fortifia Médine et érigea de somptueux monuments.

ADHED-LEDIN-ALLAH, quatorzième et dernier khalife fathimite, placé sur le trône d'Égypte, en 1160; renversé par Saladin, le 8 septembre 1171, et mort cinq jours après, se croyant encore khalife. Sous son règne, l'an de J.-C. 1165, les Franques descendirent en Égypte et lui accordèrent la paix moyennant un million de dinars.

ADHELM, prélat anglais, philosophe et poète religieux du 7^e siècle.

ADHEM, docteur célèbre pour les traditions musulmanes; il fut contemporain d'Aalnash, autre traditionnel de premier ordre, et eut pour fils Abou-Ishac, surnommé Al-Balkhi, saint thaumaturge des musulmans, qui vivait du temps du khalife Arroun-Al-Raschid.

ADHÉMAR DE MONTEIL (Lambert d'), prince d'Orange, chef de l'ancienne famille de ce nom; épousa, à Metz, le 9 janvier 785, Madeleine de Bourgogne, et fut fait duc de Gènes par Charlemagne, en 800.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy, en Velay; se présenta le premier au concile de Clermont, en 1093, pour demander la croix au pape Urbain II; partit pour la Terre-Sainte; mort à Antioche, en 1098, après la prise de cette ville.

ADHÉMAR ou AYMAR DE MONTEIL, né en Languedoc, de la même famille que le précédent, évêque de Metz en 1527; mort en 1561.

ADHEMAR (Guillaume), gentilhomme provençal, poète; mort vers 1190.

ADHÉMAR ou ADZÉMAR, troubadour du 15^e siècle, né dans le Gévaudan.

ADHÉMAR (Jean d'), colonel du régiment de Cambrésis; égorgé à Versailles le 9 septembre 1792, avec ses deux fils.

ADHERBAL, roi de Numidie, fils de Micipsa; assiégé dans Cirta, sa capitale, il est pris par Jugurtha, l'assassin de son frère Hiempsal qu'il avait voulu venger, et massacré dans son propre palais, malgré la foi jurée, l'an 115 avant J.-C.

ADHERBAL, général carthaginois, battu dans le détroit de Gadès, par le général romain Lésius, l'an 206 avant J.-C.

ADHERBAL, général carthaginois, commandant en Sicile, pendant la première guerre punique, remporte, au port de Drépane, 250 avant J.-C., la victoire navale la plus complète sur les Romains.

ADHERBETH (Gudurund Georges), né en Suède, à Jonkoping, en 1751; savant et poète; antiquaire et secrétaire du roi en 1778; retiré des affaires en 1815; mort en 1818.

ADIAMANTUS, roi des Phliasuris, tué par la foudre.

ADIABÈNE, royaume fondé vers 88, au temps de la guerre mithridatique.

ADIABÈNE (rois d'). On ignore le nom du premier prince d'Adiabène, régnant du temps de la guerre mithridatique, vers 88 avant J.-C.; Monobazo ou Bazée régna vers l'an 41 de J.-C.; Izate, 41—55; Monobaze II; enfin Mèbarsaque, vers l'an 98.

ADIAPHORITES, luthériens mitigés qui s'attachèrent au sentiment de Mélanchton, en 1525. On nommait encore adiphoristes ou indifférents, les luthériens et les catholiques qui souscrivirent à l'*interim* que l'empereur Charles V fit publier à la diète d'Augsbourg.

ADIATORIX, fils de Meclius, tétrarque de Galatie, proposé au gouvernement d'Héraclée par Marc-Antoine; sur un ordre prétendu de celui-ci, il fit massacrer tous les Romains qui étaient dans cette ville, peu de temps avant la bataille d'Actium. Pris et emmené à Rome par Auguste, il y fut mis à mort avec son fils puîné, qui s'était fait passer pour l'aîné, l'an de J.-C. 29.

ADIGE (bataille de l'), le 28 mars 1799. Les Français, sous les ordres du général Scherer, battent les Autrichiens. **V. ROQUE D'ENFER, BELLONO, SAINT-MARTIN, SAINT-MICHEL, CALDIÉRO.**

ADILBAR, chef maure, vice-roi en Espagne, sous le règne de Valéd.

ADIMANTUS, l'un des chefs de l'armée navale des Athéniens; pris avec toute leur flotte, près du fleuve Égospotamos, l'an 405 avant J.-C., par Lysandre, général lacédémonien, il fut seul épargné, ce qui le fit accuser de s'être laissé corrompre. — Les Corinthiens avaient un général de ce nom, celui qui reprocha à Thémistocle son exil.

ADIMANTUS, sectaire manichéen de la fin du 5^e siècle.

ADIMARI (Raphaël), né à Rimini vers la fin du 16^e siècle; historien de sa patrie.

ADIMARI (Alexandre), poète florentin, né en 1579, mort en 1649.

ADIMARI (Louis), poète satirique, né à Naples en 1644; mort en 1708, professeur de langue toscane à l'Académie de Florence.

ADIM-EBN-AL-ADIM, historien arabe, né à Alep, en Syrie; mort l'an de l'hégire 660.

ADIOCUS, martyr sous l'empire de Claudius Flavius.

ADIS (Bataille et prise d') gagnée par les Romains sur les Carthaginois qui, bientôt conduits par Xanthippe,

battent les Romains à leur tour, et font prisonnier leur général, Régulus, 255 ans avant J.-C.

ADITES, habitants de la ville d'Adem, cité merveilleuse dont parle le koran; elle fut construite par les deux fils d'Ad, Schedad et Schedid, géants d'une énorme grandeur. Un ange exterminateur en fit périr tous les habitants et la fit disparaître aux yeux des hommes, dont quelques-uns seulement, d'après la croyance des musulmans, peuvent la voir, mais à de longs intervalles.

ADJOINT; officier élu dans les assemblées communales pour aider ou suppléer dans ses fonctions l'agent municipal (le maire). (C. de 1795.)

ADJUDANT DE PLACE; 22 mai 1795.

ADJUDANT-GÉNÉRAL. Grade créé le 5 octobre 1790.

ADJUDANT-MAJOR. Cet emploi fut créé en 1790.

ADJUDANT-SOUS-OFFICIER. Grade créé en 1771.

ADJUTEUR ou **ADJOUTRE** (Saint), moine de Tiron, mort probablement le 50 avril 1151 ou 1152.

ADJUTUS ou **HUGO MARIA** (Joseph), surnommé le Chaldéen, né en 1602, à Ninive, en Assyrie; venu de Jérusalem à Naples, il s'y fit moine, et devint un célèbre théologien; passa en Allemagne, embrassa le protestantisme à Wittenberg, où il fut professeur, et mourut en 1665.

ADLAVE, **OSVALD** ou **ETHELFRED**, cinquième roi de Northumberland, en Angleterre, embrassa le christianisme en 1668.

ADLERFELD (Gustave), gentilhomme de la chambre et historiographe de Charles XII, né en 1671, près de Stockholm; fut employé, en 1698, dans plusieurs négociations difficiles, au moment de la paix de Riswick entre la France et les Provinces-Unies; fut placé auprès de Charles XII; suivit ce prince dont il écrivait l'histoire, et fut tué d'un coup de canon à la bataille de Pultawa, 27 juillet 1709.

ADLUNG (Jacques), célèbre organiste et professeur au collège d'Erfurth; né en 1699, mort en 1792. On lui doit deux traités d'harmonie où les questions les plus ardues de cet art sont résolues avec clarté.

ADLZ-REITTER (Jean), de Teltensweis, chancelier de Bavière, historien et jurisconsulte; donna les annales de Bavière jusqu'en 1632: il ne fut, dit-on, que le prêtre-nom de Jean l'Erveaux.

ADMAI, écrivain arabe, du 8^e siècle.

ADMET, l'un des plus forts et des plus vaillants capitaines d'Alexandre-le-Grand, eut la tête fendue d'un coup de hache au siège de Tyr.

ADMÈTE, roi de Phères, dans la Thessalie, fut l'un des chasseurs du sanglier Calydon et l'un des Argonautes; il fut père d'Eumelus, l'un des amants d'Hélène.

ADMÈTE, poète grec, sous les empereurs Trajan et Adrien.

ADMIRAL (Henri d'), né vers l'an 1744, à Auzelot (Puy-de-Dôme), n'ayant pu frapper Robespierre, tira trois coups de pistolet sur Collot-d'Herbois, le 22 mai 1794. Cet attentat ayant été présenté comme le résultat d'une conspiration, on y enveloppa cinquante-deux personnes étrangères les unes aux autres et qui furent exécutées le 24 mai, avec d'Admiral, qui passa le dernier. Parmi ses prétendus complices étaient la fille Renaud, deux des trois Sombreuil, M. de Sartines, madame de Sainte-Amaranthe et madame Despréménil.

ADNAN, l'un des descendants d'Ismaël; il est le point de départ des généalogies des Arabes, et même de celle de Mahomet.

ADO, fils aîné d'Authaire, sous Dagobert, roi de France; fit bâtir le monastère de Jouarre.

ADOLPHE, roi des temps incertains de la Suède,

avant J.-C.; il chassa de son royaume le roi de Danemarck et le rendit tributaire.

ADOLPHE II, comte de Holstein; au 12^e siècle, rebâtit la ville de Lubeck, et fut tué au siège de Deurmin, en Poméranie, l'an 1164.

ADOLPHE, comte de Bergh, défait et pris par Sigefroi de Westerbourg qu'il avait tenu sept ans en prison; il fut enfermé, nu et frotté de miel, dans une cage de fer, exposée au soleil, où il mourut de faim, de soif, de chaud et des piqures de mouches, en 1296.

ADOLPHE DE NASSAU, fils de Woldemar ou Wvalderame, comte de Nassau, fut élu empereur, en 1292, au préjudice d'Albert d'Autriche; se ligua, à l'instigation du pape Boniface VIII qui avait approuvé son élection, avec Edouard, roi d'Angleterre, contre Philippe-le-Bel, roi de France, à qui il fit demander la couronne d'épines et la restitution du royaume d'Arlès; ne tira aucun fruit de cette alliance, et fut défait à Dornberg, le 2 juillet 1298, par Albert d'Autriche qui le tua de sa propre main.

ADOLPHE X, deuxième fils d'Adolphe IX, comte de la Marche et de Marguerite, évêque de Munster en 1537; archevêque de Cologne en 1562; se démet en 1570; épouse Marguerite, fille du comte de Juliers; investi, en 1592, du comté de Clèves et du comté de la Marche; meurt en 1594.

ADOLPHE 1^{er}, duc de Clèves, fils du précédent, né en 1571, surnommé le *Victorieux*; duc et prince de l'empire en 1417; en 1418, soutient une longue guerre avec son frère Gérard, terminée par un congrès en 1447; mort en 1448.

ADOLPHE VIII, duc de Sleswigh, fils de Gérard, comte de Holstein, investi, en 1440, du duché de Sleswigh; en 1448, refusa la couronne de Danemarck, qu'il réussit à faire passer sur la tête de Christiern, son neveu, en 1448, et mourut en 1459.

ADOLPHE-LE-SIMPLE, duc de Bavière, laissa usurper son titre d'électeur, ainsi que la plus grande partie de ses terres, et céda la basse Bavière à l'empereur Louis. Il fut père de Robert-Adolphe, père de l'empereur Robert-le-Petit, couronné en 1400.

ADOLPHE, fils unique d'Arnold, duc de Gueldre, né en 1458; périt, en 1477, dans une escarmonche, devant la ville de Doornick, à l'âge de trente-neuf ans.

ADOLPHE, fils de Gérard-le-Belliueux, comte d'Oldenbourg, périt avec son frère Otton, l'an 1500.

ADOLPHE, prince d'Anhalt, évêque de Mersebourg, mort en 1526.

ADOLPHE I, duc de Holstein, fils de Frédéric I, roi de Danemarck; né en 1526, mort en 1586, après avoir, en 1532, accompagné Charles-Quint au siège de Metz, et s'être battu pour Philippe II, contre les Hollandais, en 1579.

ADOLPHE, archevêque de Cologne, mis en possession de ce siège par l'empereur Charles V, en 1547; succéda à Herman, dépossédé pour avoir embrassé le luthérianisme; se fit implacable ennemi de la réforme; assista au concile de Trente, en 1552; assembla, à son retour, un synode, à Cologne, et mourut en 1556.

ADOLPHE (Jean), duc de Saxe, de Querfur et de Weissenfels, né en 1685; en 1710, prend du service dans l'armée d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne; en 1718, marche contre les Turcs; en 1756, devient souverain du pays de Weissenfels; en 1759, son petit état est agrandi par la réunion du comté de Barby; en 1744, combat les Prussiens; meurt le 16 mai de cette année, âgé de cinquante-neuf ans.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC-DE-HOLSTEIN-EUTIN,

évêque de Lubeck, né en 1710, appelé au trône de Suède en 1745; abdiqua, en 1769, et huit jours après reprit l'autorité; meurt en 1771.

ADOMÉ, nègre de Cayenne, chef d'une insurrection dans la nuit du 4 au 5 février 1794; fusillé.

ADOM, ville auprès du Jourdain, dans le lieu où les eaux s'ouvrirent devant Josué.

ADOMMIM, montagne et ville de la tribu de Benjamin, fameuse par les meurtres et vols qui s'y commettaient; en cet endroit, fut blessé le pauvre homme qui allait de Jérusalem à Jéricho.

ADON, **ADO**, **ADDO** ou **IDDO**, dit *le Voyant* ou prophète, écrivain israélite, vivait l'an du monde 5060, qui fut celui de la mort de Salomon.

ADON (Saint), né vers l'an 800, dans le Gâtinais, élevé à l'abbaye de Ferrières des sa plus tendre jeunesse; évêque de Vienne l'an 860; mort le 16 décembre 875, âgé de soixante-seize ans. Il écrivit des chroniques et un martyrologe célèbres.

ADONAI, parmi les Hébreux, un des noms de Dieu; il signifie *Seigneur*. Les Massorètes l'ont partout indiqué sous le nom propre de Dieu, *Jehovah*, que le grand-prêtre seul avait droit de prononcer quand il entrait dans le sanctuaire.

ADONIAS, second fils de David après Absalon. Salomon, son frère, après lui avoir fait une première fois grâce de la vie, le fit tuer par Banafas, capitaine de ses gardes, l'an du monde 5021.

ADONI-BESEC, roi des Chananéens, redouté d'Israël. Soixante et dix rois qu'il avait vaincus et à qui il avait fait couper l'extrémité des pieds et des mains mangées sous sa table les restes des mets qu'on lui servait; les Israélites, l'ayant défait et pris, le traitèrent comme il avait traité les rois, l'an du monde 2611; il mourut peu de temps après à Jérusalem.

ADONIES ou **ADONIENNES**, fêtes durant lesquelles les femmes imitaient les plaintes de Vénus après la mort d'Adonis : elles se célébraient en juillet, et furent en usage jusqu'au temps de saint Cyrille d'Alexandrie. Les Babyloniens, les Syriens, les Égyptiens les solennisaient sous le nom de *Sallambon*, qu'ils donnaient à Vénus; Hélio-gabale les renouvela; on les faisait à Antioche quand l'empereur Julien y entra, et les gémissements qu'on entendait lui parurent un triste présage.

ADONIQUE ou **ADONIEN**, vers grec ou latin, composé de deux pieds : un dactyle et un spondée ou un trochée. Ce nom lui vient de son fréquent emploi dans les fêtes lugubres célébrées en l'honneur d'Adonis.

ADONIRAM, intendant des tributs de Salomon, qui l'envoya au Liban pour couper les cèdres nécessaires à la construction du temple et de son palais.

ADONISEDEC, l'un des cinq rois vaincus et mis à mort l'an du monde 2584 par Josué, qui fit murer leurs cadavres dans la caverne où ils s'étaient cachés. C'est dans la fameuse bataille où ils furent défait qu'à sa voix le soleil et la lune s'arrêtèrent.

ADOPTIENS ou **FÉLICIENS**, sectaires chrétiens répandus en Espagne vers la fin du 7^e siècle. Ils enseignaient, d'après les évêques Félix d'Urgel et Élipand de Tolède, que J.-C., véritablement Dieu le fils quant à sa nature divine, ne l'était que par adoption quant à sa nature humaine. L'opinion de ces rejetons du nestorianisme fut condamnée à Narbonne en 788, à Ratisbonne en 792, à Francfort-sur-le-Mein en 794, puis par le pape Adrien, en 799 par Léon III, et, la même année, dans un synode tenu à Urgel.

ADOPTION. Acceptation des devoirs de la paternité à l'égard d'un étranger : l'adoption fut établie chez tous les

peuples de l'antiquité. Chez les Romains, il fallut d'abord, pour adopter, l'autorisation des pontifes, et, plus tard, celle des magistrats et du peuple; l'adoptant avait droit de vie et de mort sur l'adopté, qui devait être plus jeune de 18 ans au moins. Dans les derniers temps de la république, les adoptions se faisaient par l'autorité des empereurs, qui en accordaient aussi la permission aux femmes sans enfants. Les adoptions avaient quelquefois lieu par testament. Cécilius, en mourant, adopta Atticus. L'adopté prenait le nom et le surnom de l'adoptant, y ajoutant seulement le nom de sa propre famille ou son surnom, dont il faisait un adjectif. Tibère, adopté par M. Gallius, sénateur, prit possession de son bien et refusa de porter son nom, parce qu'il avait suivi le parti contraire à Auguste. Du temps de Tacite, il se faisait des adoptions frauduleuses qui furent condamnées par le sénat. Les patriciens n'avaient pas le droit d'adopter un plébéien, quoique les plébéiens eussent celui d'adopter un patricien. Claudius se fit adopter par un plébéien, afin de pouvoir être tribun du peuple. Dans les premiers temps de la chrétienté, et fort avant dans le moyen-âge, il se faisait trois sortes d'adoption, l'une au baptême, l'autre par l'épée et la dernière par les cheveux : celui qui recevait des cheveux d'un jeune homme était regardé comme son père. Au temps du pape Benoît II, l'empereur Constantin Pogonat envoya à Rome des cheveux de ses deux fils, qui furent reçus par le pape, le clergé et l'armée; le pape Jean VIII adopta Boson, premier roi d'Arles : il n'y a pas d'exemple d'autres adoptions par des prêtres. L'adoption, chez les anciens Gaulois, s'appelait *affiliation*; elle se maintenait en France sous les rois de la première race; l'usage en était perdu sous ceux de la seconde, et l'on n'en trouve plus vestige que dans la coutume de Saintonge; mais rétablie en 1792, elle a été enfin consacrée dans notre Code civil.

L'adoption par les villes consistait dans les droits, privilèges et immunités accordés par les officiers municipaux d'une ville à un habitant d'une autre cité. Ainsi le maréchal de Richelieu, après avoir délivré Gènes, en 1747, de l'oppression des Impériaux, fut admis au nombre des nobles de la République, et reçut le titre de citoyen de Gènes. En 1792, l'assemblée législative de la France conféra, par des décrets solennels, le titre et les droits de citoyens français à Klopstock et à Schiller; elle adopta la fille de Lepelletier le 25 janvier 1795. La Convention nationale décréta de semblables adoptions.

ADORAM, **HADORAM** ou **ODONA**, fils de Joktan et petit-fils d'Héber.

ADORAM, **HADORAM** ou **JORAM**, vint, de la part de son père, Tobu, roi de Hamat, apporter des félicitations et des présents à David, vainqueur d'Adarezer.

ADORATION. Les anciens Romains adoraient leurs dieux tantôt debout, tantôt à genoux, tantôt prosternés, mais toujours la tête couverte et le visage voilé; il n'y avait que Saturne qu'ils adoraient la tête découverte; coutume qu'ils avaient prise des Grecs; ils portaient, en signe d'adoration, la main à leur bouche, et la baisaient; puis ils faisaient le tour de la statue du dieu ou de son autel, en commençant par la droite. Les mêmes cérémonies se pratiquaient pour adorer les empereurs.

ADORATION DU PAPE, est 1^o l'élection d'un pape faite spontanément et par acclamation; 2^o l'hommage extérieur que les cardinaux lui rendent en se prosternant devant lui, lorsqu'après son élection il est placé sur l'autel.

ADORATION PERPÉTUELLE (filles ou religieuses de l'). V. **BÉNÉDICTINES**.

ADORNO (Gabriel), marchand génois, d'une ancienne

famille populaire du parti des Gibelins, agrégée plus tard (1450) à la famille noble des Pinelli; élu doge de Gènes en 1365, maintenu jusqu'en 1570. Les autres *Adorno* investis de fonctions publiques furent : — 1° Antoniotto, doge en 1585, dépossédé et rétabli trois fois de suite, rappelé en 1594, gouverneur pour le compte de Charles VI, roi de France, à qui il avait livré sa patrie, jusqu'en 1597; il prit sur les Maures l'île de Garbi en 1588, et soumit à un tribut le bey de Tunis, 1595. — 2° Georges, son fils, commandant des Gênois pour la France en 1401; pris par le marquis de Montferrat à qui les Gênois s'étaient donnés, et revenu parmi eux après avoir laissé son fils Pierre en otage, il fut élu doge en 1415, et forcé de se démettre en 1415 après une affreuse guerre civile. — 3° Raphaël, élu en 1445, contraint d'abdiquer par la cabale de Barnabé Adorno 1445. — 4° Barnabé, successeur de ce dernier par la violence, chassé vingt-sept jours après. — 5° Prosper chasse les Français en 1461; élu doge aussitôt et aussitôt renversé; gouverne les Gênois pour le duc de Milan en 1477, chassé avec les Milanais, le 25 novembre 1478. — 6° Augustin et Jean, gouverneurs de Gènes pour Jean Galéas de 1488 à 1499. — 7° Antoniotto II, gouverneur pour Louis XII en 1515; élu doge après des révolutions diverses en 1527, et chassé peu de jours après. — De la même famille était *Adorno* (François), jésuite, prédicateur et confesseur de saint Charles Borromée, né en 1550, mort en 1586. — Catherine de Fiesque, femme de Julien Adorno, morte en 1510 et sanctifiée. — *Adorno* (Jean-Augustin), fondateur de la congrégation des Clercs religieux mineurs, approuvée et ainsi nommée par le pape Sixte-Quint en 1588, parce qu'il avait été cordelier; mort le 29 septembre 1591 et sanctifié. — *Adorno* (Terlius-Anselme-Opitius), ami de Juste-Lipse, savant et poète latin, né en 1570, à Bruges en Flandre, dont il fut patrice et plusieurs fois consul; mort en 1610.

ADOUR, le canal de Boucan-Neuf, par lequel le grand Adour se jette à la mer un peu au-dessous de Bayonne, fut ouvert en 1579, par Louis de Foix, Parisien, fameux architecte.

ADMINISTRATEUR, titre du prince protestant qui posséda, en Allemagne, un évêché alternatif, c'est-à-dire un évêché dont la souveraineté est possédée alternativement par un protestant et un catholique; la souveraineté de l'évêché d'Osnabruck était dans ce cas. Dans les diètes de l'empire, l'administrateur avait séance entre les princes ecclésiastiques.

ADRAMAN, plus connu sous le nom du *Fils de la Bouchère de Marseille*, pris dans son enfance par des Turcs; pacha de Rhodes, grand-amiral, général des galères; étranglé en 1706.

ADRAMELECH, assisté de son frère Sarasar, il tua son père Sennacherib, roi d'Assyrie, dans le temple de Nesroe, à Ninive, l'an 712 avant J.-C.

ADRANITE anciennement Pédasus, ville maritime de la Mysie, et colonie des Athéniens; ses évêques marquèrent dans l'histoire du christianisme; Helladius, l'un d'eux, souscrivit au concile d'Éphèse; Aurélius à celui de Constantinople, et Flavian aux actes d'Éphèse dans celui de Chalcedoine.

ADRAMYTHIUS, frère de Crésus, roi de Lydie, fonda une ville de son nom au 6^e siècle avant J.-C.

ADRANA (journée d'). Germanicus défait les Germains, l'an 15 de J.-C., sur les bords de cette rivière, aujourd'hui l'Oder.

ADRANON ou **ADRANIOS**, aujourd'hui **ADERNO**, ville de Sicile, bâtie par Denys l'Ancien, 406 ans avant J.-C.; était célèbre par le temple d'une divinité de même nom qu'elle. On y nourrissait plus de mille chiens dressés

à caresser les étrangers, à guider les ivrognes et à déchirer les furiens et les voleurs.

ADRASTE, roi d'Argos, acquit une grande renommée dans la fameuse guerre de Thèbes. Ayant quitté ses états, il régna à Sicione de l'an 2756 du monde à l'an 2761. Il y institua les jeux pythiens; revint à Argos, leva une puissante armée l'an du monde 2815, organisa la ligue des Sept Chefs, la conduisit au siège de Thèbes où, défait après un premier combat dans lequel il avait été victorieux, il fut le seul des sept qui eut la vie sauve; revenu à Argos, il forma une seconde ligue et leva une nouvelle armée appelée des Épigones, c'est-à-dire des survivants à leurs pères; à l'exception d'Égée, fils d'Adraste, les chefs encore au nombre de sept étaient tous les fils de princes qui avaient été tués. En l'an du monde 2825, ils défirent les Thébains et revinrent victorieux sans Égée, qui avait péri et dont la mort causa un tel chagrin à Adraste, qu'il mourut de douleur après un règne de cinquante ans.

ADRASTE, fils de Gordius et petit-fils de Midas, rois de Phrygie, ayant tué son frère par imprudence, se retira en Lydie à la cour de Crésus dont il tua aussi le fils Atys, en voulant lancer son trait à un sanglier; il se tua de désespoir, probablement après l'an du monde 5478, qui fut le premier du règne de Crésus.

ADRASTE, de Philippopolis en Thrace, philosophe péripatéticien et disciple d'Aristote; vécut de 560 à 515 ans avant J.-C.

ADRASTE, avec son frère Amphius alla, malgré le vœu et le pressentiment de leur père Percosius, à la guerre de Troie, où ils périrent tous deux.

ADRASTÉE ou **XÉMESIS**. Sa statue, que les Athéniens avaient en grande vénération, était l'œuvre du célèbre Phidias. — Il y avait dans la Troade une ville du nom d'Adrastée ou Adrastie, bâtie par Adraste, fils de Mérope, avec un temple fameux et deux oracles.

ADRASTÉE, suivante d'Hélène, dont il est parlé dans Homère.

ADRESSE. Sorte de placet, requête ou remontrance, qui commençait, dit-on, à avoir lieu sous l'administration d'Oliver Cromwell.

ADRETS (baron des). V. **BAUMONT**.

ADREVALD, né l'an 818 ou 820, près du monastère de Fleury, théologien agiographe; mort vers l'an 878.

ADRIA, **ATRIA** ou **HADRIA**, ville autrefois considérable de la Polésie dans les états Vénitiens; elle donna son nom à l'Adriatique.

ADRIA (J.-J.), historien, topographe, né en Sicile; mort en 1560.

ADRIAASEN (Cornelle), prédicateur flamand de l'ordre de Saint-Benoît, né en 1521; mort en 1581.

ADRIAM (Marie), après la prise de Lyon, sa ville natale, elle n'avait pas quinze ans, lorsqu'en 1795 elle fut envoyée à la mort pour avoir, pendant tout le siège, fait, sous des habits d'homme, le service de canonnière dans les batteries qui tiraient sur les assiégés.

ADRIANE, **ADRIANOPOLIS**, dans l'itinéraire d'Antonin, ville de la province de Cyrène, et l'une des sept qui se glorifiaient de porter le nom d'Adrien, que cet empereur voulut et ne put imposer à Carthage.

ADRIANÉES ou **ADRIANALES** (*hadriana hadriana*), jeux institués en l'honneur de l'empereur Adrien. Il y avait deux sortes d'adrianales, les unes se célébraient tous les ans, les autres tous les cinq ans.

ADRIANI (Marcel-Virgile), un des hommes les plus savants de l'Italie; chancelier de la République, à Florence, né en 1464, mort en 1521.

ADRIANI (Jean-Baptiste); fils du précédent, né en

1511; historien, continuateur de Guichardin; mort en 1579.

ADRIANI (Adrien), *Adrianus ab Adriano*, jésuite de Louvain et écrivain ascétique, né à Anvers; après la mort de saint Ignace, il fut appelé à Rome pour assister à la congrégation générale, qui devait élire le second général de sa compagnie; mort en 1580.

ADRIANO, peintre espagnol, né à Cordoue on ne sait en quelle année, et mort dans cette ville en 1650.

ADRIANISTES, hérétiques auxquels donna naissance la secte de Simon le Magicien. — On donnait encore ce nom aux sectateurs d'Adrien d'Hamstedius qui, à des opinions qui lui étaient propres, joignit celles des anabaptistes; ces opinions se répandirent en Zélande et en Angleterre au commencement du 16^e siècle.

ADRIATIQUE (la mer), a pris son nom de l'ancienne ville d'Adria; autrefois on appelait Adriatique toute la mer dont l'Italie est le littoral. Les Vénitiens prétendaient être les seuls maîtres de la partie comprise dans le golfe. En 1178, le pape Alexandre III, en reconnaissance de ce que les Vénitiens lui avaient donné asile et secours contre l'empereur Frédéric Barberousse, dont ils prirent le fils Othon, mit un anneau au doigt du doge Sébastien Zani, le fit supérieur de la mer et ordonna que les doges ses successeurs épousassent tous les ans, le jour de l'Ascension, la mer Adriatique avec le même anneau: ce qui s'est pratiqué jusqu'à l'occupation de Venise par les Français.

ADRICHOMIA (Cornélia), religieuse hollandaise du 16^e siècle, a laissé de poésies latines sacrées.

ADRICHIOMIUS (Christian), géographe, né à Delft, en Hollande, en 1555, et mort à Cologne en 1585.

ADRIEN, **ÆLIUS ADRIANUS**, quinzième empereur romain, né à Rome ou à Italica en Espagne, le 24 janvier an 76 de J.-C., d'une famille originaire d'Italie; tribun d'une légion avant la mort de Domitien; envoyé à Trajan pour lui apprendre celle de Nerva; fait la guerre contre les Daces; successivement questeur, tribun du peuple, préteur, gouverneur de la Pannonie, consul, adopté par Trajan; parvint à l'empire le 11 août 117; fait aussitôt la paix avec les Parthes, remet les dettes du peuple romain, parcourt les provinces de l'empire, revient à Rome et refuse le triomphe qu'il fait décréter à l'image de Trajan en 118; marche contre les Sarmates en 119; passe en 122 dans la Grande-Bretagne où il fait élever la grande muraille entre l'Écosse et l'Angleterre; se rend dans les Gaules; fait bâtir à Nîmes une basilique en l'honneur de Plautine, et plus tard l'édifice connu sous le nom de la *Maison Carrée*; entre en Espagne, puis dans la Mauritanie et en Orient où il réduit les Parthes; visite l'Asie; s'arrête à Athènes en 125, où il se fait initier aux mystères d'Éleusine; descend en Sicile; visite l'Etna; rentre à Rome en 129; y établit le culte d'Antinoüs son mignon; fait un voyage en Afrique; revient à Rome; passe en Orient; séjourne en Égypte en 152; est en Syrie en 155; en 154 à Athènes; de retour à Rome en 155, modère les persécutions contre les chrétiens sur les remontrances de deux philosophes de cette religion, Quadrat évêque d'Athènes et Aristide, et meurt à Bayes dans la Campanie, où il était allé chercher la santé, le 10 juillet de l'an 158, âgé de soixante-deux ans cinq mois et dix-sept jours, ayant régné vingt ans et onze mois moins un jour. Il vainquit deux fois les Juifs; il fit rebâtir Jérusalem qu'il nomma *Ælia* de son nom, érigea un temple à Jupiter sur le Calvaire; plaça une statue d'Adonis sur la crèche de Bethléem, et pour insulter les Juifs, des images de porcs sur les portes de Jérusalem; il apporta à Rome le culte d'Isis et de Sérapis; voulant passer pour un dieu,

il se fit dresser un autel à Athènes et des temples dans quelques villes d'Asie; n'ayant point d'enfants de sa femme Sabine, il adopta, en 155, Lucius **ÆLIUS VÉRUS** qui mourut en 158, puis Antonin-le-Pieux, à la condition qu'il adopterait le fils de l'autre Vêrus et Marc-Antonin. Adrien fut poète, musicien, orateur, philosophe, peintre, architecte, médecin, astrologue et adonné à la magie; il est le premier des empereurs romains qui ait porté la barbe; son successeur Antonin le fit mettre au rang des dieux.

V. ANTINOÛS.

ADRIEN (mausolée d'). **V. CHATEAU SAINT-ANGE.**

ADRIEN, sophiste et rhéteur du 5^e siècle, né à Tyr, en Phénicie; disciple d'Hérode le Philosophe; mort à Rome, où il avait été amené d'Athènes par Marc-Antoine, de 180 à 192 de J.-C.

ADRIEN. Quatre saints de ce nom. — Le premier, officier dans l'armée romaine, converti et martyr en 506 de J.-C., le 5 mars. — Le deuxième, né en Afrique, mort dans la Grande-Bretagne en 720. — Le troisième, évêque de Saint-André, en Écosse, martyr, en 874. — Le quatrième, abbé du monastère de Saint-Pierre de Cantorbéry, mort le 9 janvier 709.

ADRIEN I, pape, fils de Théodore, d'une des plus nobles familles de Rome, succéda à Étienne III, le 9 février 772; secouru sur sa demande par Charlemagne, qui prend Pavia, délivre le Saint-Siège des attaques de Didier, roi des Lombards en 774, et confirme la donation de Pepin son père; envoie deux légats au second concile universel de Nicée, tenu contre les iconoclastes en 787, et au concile de Francfort assemblé en 794 par Charlemagne; a des différends apaisés par cet empereur avec Léon, archevêque de Ravenne, avec Naples et l'empereur Constantin-le-Jeune; répare et embellit l'église de Saint-Pierre, qu'il dote d'un chandelier sur lequel on pouvait mettre sans confusion mille trois cent soixante et dix cierges; meurt le 25 de décembre 795, après avoir tenu le siège vingt-trois ans dix mois et dix-sept jours. Il eut pour successeur Léon III.

ADRIEN II, pape, né à Rome en 791, succéda à Nicolas 1^{er}, le 14 décembre 867, après avoir refusé deux fois la tiare; menacé par des séditeurs excités par le duc de Spolette, il en est délivré en 868 par Lothaire, roi de Lorraine, dont il leva l'excommunication portée par Nicolas; tient en 869 un concile contre Photius; envoie même année ses légats au concile œcuménique de Constantinople; se brouille avec l'empereur grec et le patriarche Ignace au sujet de la Bulgarie; a des différends avec Charles-le-Chauve au sujet de la sentence portée par le concile de Verberie en 869 contre Hincmar, évêque de Laon, et meurt en 872. Jean VIII lui succéda.

ADRIEN III, pape, né à Rome, succéda à Martin II, le 20 janvier 884; refuse à l'empereur Basile le Macédonien d'annuler les décisions de son prédécesseur, et de recevoir Photius patriarche de l'église de Constantinople à la communion de l'église romaine; mort le 9 mai 885.

ADRIEN IV, pape, né près de l'abbaye de St-Alban, en Angleterre, d'un père nommé Nicolas Brekspese, qui était domestique de ce monastère; fut lui-même domestique des chanoines de St-Ruf, à Arles; fut élu abbé et général de cet ordre; cardinal-évêque d'Albano et légat du pape Eugène III en Danemark et en Norwège en 1146; succéda au pape Anastase IV le 5 décembre 1154; excommunia les Romains et mit leur ville en interdit jusqu'à ce qu'il eut fait pendre et brûler le chef de leur révolte, Arnaud de Brescia, en 1155; excommunia Guillaume, roi de Sicile; se réconcilia avec lui; fut en lutte avec l'empereur Frédéric 1^{er}; transféra le siège pontifical à Orvieto, d'où

il fut rappelé par les Romains, et se retira une seconde fois à Anagnine, où il mourut le 1^{er} septembre 1159.

ADRIEN V, pape, Génois, fils de Théodore de Fiesque, frère du pape Innocent IV; fait cardinal de Saint-Adrien par son oncle en 1231; légat en Allemagne et en Angleterre, 1255 et 1260; succède à Innocent V, 12 juillet 1276, et meurt le 18 août même année sans avoir été sacré.

ADRIEN VI (Adrien Florent), pape, fils d'un ouvrier d'Utrecht, nommé Florent Boyens, né en 1439; reçoit à Louvain le bonnet de docteur le 21 juin 1491; Marguerite, sœur d'Edouard IV, roi d'Angleterre, et veuve de Charles-le-Téméraire, fit la dépense de cette cérémonie; devint vice-chancelier de l'université de Louvain, où il fonda un collège célèbre; fut précepteur de Charles-Quint en 1512; ambassadeur en Espagne près du roi Ferdinand et évêque de Tortose en 1515; co-régent de ce royaume avec le cardinal Ximénès en 1516; vice-roi en 1517; fait cardinal le 1^{er} juillet 1517 par le pape Léon X; lui succède le 9 janvier 1522; couronné à Rome le 50 août même année; renouvelle l'alliance avec l'empereur Charles-Quint dont le parti l'avait porté au pontificat; pacifie l'Italie; entreprend la réforme de l'église; envoie son nonce à la diète tenue à Nuremberg, 1522; laisse sans secours l'île de Rhodes attaquée et prise par Soliman le jour de Noël; et meurt le 14 septembre 1525.

ADRIEN-LE-CHARTREUX, auteur d'un traité en latin sur la bonne et la mauvaise fortune; habitait, en 1410, la Chartreuse située près de Gertruidenberg.

ADRIEN, cardinal, né en 1438; secrétaire d'Alexandre VI; trésorier et enfin cardinal, conspire contre lui; en 1515, s'enfuit de Rome; est tué par un de ses domestiques.

ADRIEN DE CORNETTO. — **V. TASTELESI**.

ADRUMETTE (prise d'), ville d'Afrique, livrée traîtreusement par le général romain Himerino, et rendue aux Romains par un prêtre, nommé Paul, l'an de J.-C. 545. Il s'y tint un concile en 594.

ADRY (Jean-Félicissime), philologue et bibliographe, né en 1749; mort en 1818 à Paris.

ADSCRIPTI ou **GLEBÆ ADSCRIPTI SERVI**; on appelait ainsi, chez les Romains, les esclaves qui étaient attachés à la culture d'une terre, et qui ne pouvaient être vendus qu'avec elle. **V. GLEBE** et **SERF**.

ADSON, écrivain religieux, abbé de Douvres, au diocèse de Bourges; mort en 991.

ADSON, **ASON** ou **ASSON**, surnommé l'Hermite, écrivain ascétique et abbé célèbre de Montier-en-der; né près de St-Claude au commencement du 10^e siècle; il reforma la discipline de son monastère en 968, ainsi que celle de plusieurs autres maisons; il convertit Hilduin, comte d'Arcei en Champagne, voulut faire avec lui le pèlerinage de Jérusalem et mourut sur mer en juin 992.

ADUATICES, anciens peuples de la Gaule Belgique, établis dans le pays appelé aujourd'hui le Namurois; venus à la suite des Cimbres et des Teutons, ils furent ensuite chassés par les Nemètes, l'an 57 avant J.-C. César soumit ce pays, qu'Auguste fit comprendre dans la Germanie inférieure.

ADUÉITANS, l'une des trois sectes philosophiques dominantes chez les Indiens; les aduécitans tiennent qu'il n'y a qu'un seul être qui existe, c'est Dieu, et que ce monde est fantastique: les vedentans et les brames, appelés sinat ou loa, ont adopté cette opinion. La seconde secte principale, celle des duécitans, distingue Dieu du monde, et admet l'existence réelle de l'un et de l'autre comme deux êtres distincts; c'est la croyance des brames, tatvadoulou, ou madoulouvou, du nom de leur maître Madoa; la troisième est celle des aduécita, vichista, duécitans, qui, voulant tenir un milieu, mettent entre le

monde et Dieu une unité mêlée de pluralité, ainsi sont les brames vichnouistes. Ces trois sectes s'appuient principalement sur les traités de Védans. **V. ce mot**.

ADURAM, intendant des finances du roi Roboam, fils de Salomon, envoyé pour apaiser une sédition contre son maître, fut lapidé par les Juifs, l'an du monde 5060, ou 975 avant J.-C.

ADUTÈRE. V. MARIAGE, RÉPUDIATION, DIVORCE.

ADVENCE (Adventus), évêque de Metz en 835; assista au concile de Metz, en 859, pour la pacification des princes; appuya, avec le concile de Savonnières, la requête de Charles-le-Chauve, contre Wenilon de Sens; alla, en 860, à l'assemblée de Coblentz, où il fut commis avec quatre-vingts autres évêques, deux abbés et trente seigneurs, pour régler le serment entre les princes et les devoirs de leurs sujets; fut déposé et excommunié par le pape Nicolas 1^{er}, en 863, pour avoir approuvé le divorce de Lothaire; rétabli, en 866, à la recommandation de Charles-le-Chauve; fut le premier évêque qui se donna à ce prince, qu'il fit couronner dans sa cathédrale, le 9 septembre 869; appuya, au concile de Douai, en 871, les accusations contre l'évêque Hincmar; mort à Saulz, le 51 août 875.

ADVENIER-FONTENILLE (Hippolyte-Antoine), magistrat et auteur dramatique, né à Paris le 15 février 1775; mort le 18 avril 1827.

ADVISION (*monitio*). Saint-Louis eut trois advisions pendant son sommeil, et à trois jours différents, pour assembler ses barons et chevaliers, et aller avec eux conquérir le saint sépulchre.

ADVOUÉS V. AVOUÉ.

ADYRMACHIDES, peuples de Lybie, au midi des Ammoniens; leur roi avait droit d'habiter avec les nouvelles mariées. Ils observaient rigoureusement la peine du talion.

ADZIGERI, **ACKIREL** ou **EZIGEREI**, grand kan des Tartares; il régna en paix, et eut pour successeur son fils Haider, en 1446.

ÆACIDE, roi des Molosses de l'Épire à la mort d'Alexandre-le-Grand, 234 avant J.-C.; tué dans un combat, en Arcanie, par Philippe, frère de Cassandre; eut pour fils le célèbre Pyrrhus.

ÆANTUM ou **ÆAJIUM**, ville de la Troade, bâtie par les Rhodiens, auprès du tombeau d'Ajæ, dont Marc-Antoine enleva la statue, qu'il donna aux Égyptiens, l'an 714 du monde, avant J.-C. 440, et qui fut rendue aux Rhodiens après la bataille d'Actium.

ÆCHMALOTARQUE (*Æchmalotarcha*); les chrétiens donnèrent ce nom aux chefs que les Juifs se choisissaient pour les gouverner dans la captivité: les Juifs les appelaient roschgulah ou roschgula. Ils les élisaient pour un an, et ne pouvaient les prendre que dans la tribu de Juda. Ceux qui ne voulurent point suivre Zorobabel et revenir à Jérusalem avec lui placèrent à leur tête un roschgulah. Les deux vieillards qui condamnèrent Suzanne étaient les æchmalotarques de cette année-là.

ÆCHMIS, roi d'Arcadie, succéda à son père, Polymestor, pendant que Théopompe était roi des Spartiates. — Un autre Æchmis, fils de Briace, fit la guerre aux Lacédémoniens.

ÆELFORS, mine d'or de Suède, découverte en 1758 dans la paroisse d'Alsheda.

ÆEDON, **ADEMON**, **EDOMON**, affranchi de Ptolémée, ayant voulu soulever les peuples de la Mauritanie, pour venger son maître, que Caligula avait fait mourir, il périt dans cette entreprise.

ÆEDÉSIUS, édèse de Cappadoce, philosophe éleec-

lique, à Pergame, sous le règne de Constantin-le-Grand, succéda à Jamblicus, au commencement du 4^e siècle.

ÆLREDE, AILREDE ou **ETHELREDE**, abbé de Riéval ou de Reverb, diocèse d'York, vers le milieu du 12^e siècle. Il était allié à la maison royale d'Angleterre; refusa plusieurs évêchés que lui offrit David, roi d'Écosse; fut auteur de la règle de saint Augustin pour les hommes, et de plusieurs sermons et traités religieux; mort en 1166. — Un autre Ælrede fut abbé de l'ordre de Cîteaux en Angleterre, vers 1220.

ÆETA, EETES, roi de Colchos, à qui, 70 ans avant la prise de Troie, 1279 avant J.-C., les Argonautes, par la trahison de Médée, enlevèrent les trésors que Phryxus, fils d'Atlamante, avait apportés en Chalcide, sur un vaisseau nommé le *Bélier*, ce qui donna lieu à la fable de la *Toison d'or*.

ÆGÉE, EGÉE, partie de la Méditerranée où se trouve l'Archipel grec; les Turcs la nomment la mer Blanche. Son nom lui vint d'Égée, roi d'Athènes, qui s'y précipita.

ÆGLION, ville de Macédoine, près de la mer Ægée; fut prise par Attale, roi de Pergame, l'an 206 avant J.-C.

ÆGIALÉLA, fils d'Adraste et de Demonassa, fut le seul des Épigones qui périt devant Thèbes, 27 ans avant la ruine de Troie, 1256 avant J.-C.; il fut tué par Laodamante. V. **ADRASTE** et **ÉPIGONES**.

ÆGIDIUS (Saint). V. **Saint-Gilles**.

ÆGILA, ville du territoire de Lacédémone; ayant été attaquée pendant la seconde guerre messéniaque, au moment où les femmes mariées y célébraient la fête de Cérés, elle fut défendue par celles-ci, qui, armées des couteaux et des instruments pour les sacrifices, repoussèrent les assaillants, et firent Aristomène prisonnier, l'an 668 avant J.-C.

ÆGILE, ÆGILIUS, lieu de l'Attique où demeurait la tribu athénienne des Antéochides.

ÆGINE, femme d'Aristhodème, roi de Sparte, l'an 515 après la prise de Troie, avant J.-C. 694.

ÆGINETA (Paul), médecin grec du 7^e siècle, né dans l'île d'Ægine, qui lui donna son nom.

ÆGINÈTE, ÆGINETA, roi des Arcadiens, après Pompus, sous lequel Lycurgue publia ses lois; son fils Polymestor lui succéda.

ÆGINUS DE SPOLETTE, né dans cette ville au 16^e siècle, savant traducteur latin.

ÆGINUS (François-Marie-Ulrich-Théodore), savant, né à Rostock, le 15 décembre 1724, mort à Dorpt en Livonie au mois d'août 1802; appliqua les mathématiques à la physique et fit faire un pas immense aux sciences naturelles: on lui doit le bétrophore et le condensateur électrique; il fit le premier des expériences sur l'électricité de la tourmaline, dans laquelle Adanson avait le premier découvert cette propriété.

ÆGLOGE, nourrice de l'empereur Néron.

ÆGÉORIS, l'une des tribus de l'Attique.

ÆGON, premier roi des Argiens, après les Héraclides. Un oracle ayant fait connaître aux Argiens qu'un aigle leur indiquerait celui qu'ils devaient faire roi, il fut choisi par eux parce qu'un aigle s'était posé sur sa maison.

ÆGOSAGE, nommé aussi **RHISOSAGES** ou **TEG-TOSAGES**, peuples de la Galatie, qu'Attale II employa dans ses guerres d'Asie, vers l'an 522 de Rome.

ÆGOS-POTAMOS, rade ou rivière à l'entrée de la Propontide, célèbre par le combat naval dans lequel Lyssandre, général lacédémonien, s'empara de la flotte athénienne l'an 405 avant J.-C. Cette victoire le rendit mai-

tre d'Athènes et termina la guerre du Péloponèse, qui avait duré 27 ans.

ÆLF (Samuel), théologien et littérateur, né en Suède, et mort vers la fin du 18^e siècle.

ÆLFRICUS, le *Grammairien*, abbé de Malmesbury, mort vers l'an 1016.

ÆLIAN. V. ÉLIEN et PARTIEN.

ÆLIANUS MECCIUS, médecin d'Italie, né en Grèce, dans le 2^e siècle. Gallien le donne comme le premier qui ait employé la thériaque contre la peste; il vivait sous l'empereur Adrien.

ÆLIA PETINA, de la famille des Tubérons, femme de l'empereur Claude, qui eut d'elle Antoine, et la répudia pour épouser Messaline.

ÆLIUS CELSUS, l'un des sénateurs que fit mourir l'empereur Sévère, et dont Spartien fait le dénombrement.

ÆLIUS CORDUENUS, l'un des généraux de l'empereur Commode.

ÆLIUS SEXTUS CATUS, l'un des plus célèbres jurisconsultes de Rome; fut édile, l'an de Rome 541, puis triumvir; consul, l'an 556, et enfin censeur avec M. Cethegus; voulut que dans les spectacles les sénateurs fussent séparés du peuple; il fut auteur des *Tripartita*, appelés *Jus ælianum*, qui est l'origine du droit romain.

ÆLIUS STILO, de *Lanuvium*, grammairien et rhéteur, vivait du temps de Tércence Varron qui fut son élève; composa un livre de *Ratione vocabulorum*, et un autre de *Proloquiis*; il passait pour le plus savant des Romains.

ÆLIUS SERENIANUS, jurisconsulte de Rome, disciple de Papinien, et l'un des conseillers de l'empereur Alexandre Sévère, dont il était cousin, l'an de J.-C. 225.

ÆLIUS PÆTUS, célèbre préteur de Rome. Pendant qu'il rendait la justice, un pivert étant venu se percher sur sa tête, les aruspices déclarèrent que s'il ne le tuait pas sa famille serait très-heureuse, et la république malheureuse, et que s'il le tuait, le contraire aurait lieu. Ælius déchira aussitôt l'oiseau avec ses dents; c'était peu de temps avant la journée de Cannes où périrent dix-sept de ses parents.

ÆLIUS MÉLISSUS, grammairien et jurisconsulte de Rome, contemporain d'Aulu-Gelle, vivait vers l'an 150 de J.-C.; on croit que c'est le même qu'Ælius Gallus, auteur d'un traité en douze livres dont il y a des fragments dans les *Pandectes*.

ÆLIUS GALLUS, chevalier romain, envoyé par l'empereur Auguste dans l'Arabie-Heureuse qu'il soumit le premier; il fut le contemporain et l'ami du géographe Strabon.

ÆLIUS GRACILIS ou **ÆLIUS GRACCHUS**, envoyé de Néron dans la Gaule-Belgique.

ÆLIUS LAMIA, premier mari de Domitia Longina, débauchée par Domitien, qui le fit périr sous un faux prétexte.

ÆLIUS LANIA, gouverneur de Syrie, sous Tibère; mort à Rome où il avait été retenu par Tibère, à la fin de l'année du consulat de Servius Galba et de Lucius Sylla.

ÆLIUS MANTIA, de Formiano, fils d'un affranchi; ayant dans sa vieillesse accusé Libon devant les censeurs, et Pompée, que blessait cette attaque, ayant voulu l'humilier, il le réduisit au silence en lui reprochant tous ses crimes.

ÆLIUS MARTIANUS, jurisconsulte célèbre, condamné à mort par l'empereur Didianus Julianus, et s'étant sauvé il devint l'un des conseillers de l'empereur

Alexandre; il écrivit sur la jurisprudence, de l'an de J.-C. 193 jusqu'à 222.

ÆLIUS SUCCESSUS, surnommé *Pertinax*, marchand de bois, père d'Ælius Pertinax, fait empereur à la mort de Commode. Il y eut un Ælius Xisidius, intendant des finances, sous Valérien; un Ælius Cesetianus, préfet de Rome, sous l'empereur Tacite; un Ælius Scorpionius, consul sous Probus; un Ælius Varro, sous Firmus, et un Ælius Sabinus, historien.

ÆLIUS (Franciscus), auteur italien de la famille des Marchese, on a de lui un ouvrage sur les familles napolitaines; 15^e et 16^e siècle.

ÆLST (Éverard van), peintre de fleurs hollandais, né à Delft en 1602; mort en 1638.

ÆLST (Guillaume van), peintre hollandais, né en 1620; Établi en 1636 à Amsterdam, neveu d'Éverard; mort en 1679.

ÆLUEONS ou **HELVECONS**, anciens peuples de la Germanie, sur les bords de la Baltique, puis les Russes, dont la capitale était la ville qu'on appelle aujourd'hui Elbing, près de Dantzic; de Borussie est venu le mot *Prusse*.

ÆMIÈRE, dans les martyrologes. Les hagiographes appellent ainsi tout saint qui n'a pas de jour certain.

ÆMILIUS, second fils d'Ascagnius, de qui prétendaient descendre les Émiliens. — V. **ÉMILE** ou **ÉMI- LIENS**.

ÆMILIUS (Georges), poète, parent de Luther, né à Mansfeld en 1517.

ÆMILIUS (Antoine), professeur d'histoire, né à Aix-la-Chapelle en 1589.

ÆMNESTE, tyran d'Enna, en Sicile; fut chassé par Denys-l'Ancien.

ÆN, ville de la tribu de Juda, qui, au temps de Josué, la céda à la tribu de Siméon.

ÆNEÆ (Henri), physicien et philosophe, né, en 1743, dans la Frise occidentale; mort à Amsterdam en 1812.

ÆNEAS. V. **ÉNÉE** (les).

ÆNEAS (Sylvius). V. **PIE II**.

ÆNÈTE, vainqueur pour la cinquième fois aux jeux olympiques; mourut de joie en recevant la couronne. — Un autre Ænète, gouverneur d'Éphèse pour Dénétrius, laissa prendre cette ville.

ÆNGUS ou **ÉNÉE**, surnommé l'*Hagiographe*, et le *Célté* ou *Coltidens*, descendant des rois d'Ultonie; il fut hermite dans un désert d'Irlande, puis frère lai dans l'abbaye de Taulaught, près de Dublin, gouvernée par Melruan dont il devint l'ami, et avec qui il écrivit la vie de plus de deux mille saintes ou saints; il mourut le 11 mars, un vendredi, d'où l'on a conjecturé que ce fut en 819, 824 ou 850.

ÆNOS, **ÉNOS** ou **POLTYMBRIA**, aujourd'hui Éno, ville libre de la Thrace, qui envoya du secours à Troie; un des compagnons d'Ulysse y eut sa sépulture. Dans les derniers temps de la Grèce, on y voyait encore le tombeau de Polydore, tué par Polynestor.

ÆNOTHÈRE, géant de la Souabe, cavalier dans les troupes de Charlemagne; les historiens parlent de lui comme d'un prodige de force.

ÆON, fut, d'après Sanchoiathon, la première femme du monde, dans le système des Phéniciens. V. **EON**.

ÆPIE, ville de Chypre, que le roi Philocypus fit appeler *Solés*, en l'honneur de Solon. Du temps de Pline, c'était *Soloe* ou *Solus*, aujourd'hui c'est *Alexandrette*, au nord de l'île de Chypre.

ÆPINUS (Jean), célèbre coopérateur de Luther, né dans la marche de Brandebourg en 1499; en mission

près de Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1554; signa, en 1538, les articles de Smalcade, et mourut en 1535.

ÆPINUS (François-Marie-Ulrich-Théodore), savant, né à Rostock le 15 décembre 1724, mort à Dorpt, en Livonie, au mois d'août 1802; appliqua les mathématiques à la physique et fit faire un pas immense aux sciences naturelles; on lui doit le bétrophore et le condensateur électrique; il fit le premier des expériences sur l'électricité de la tourmaline, dans laquelle Adanson avait le premier découvert cette propriété.

ÆQUIMÉLIE, **ÆQUIMELIUM**, grande place de Rome, devant le temple de la déesse Tellus, à l'une des extrémités de la rue *Exécration*: elle fut ainsi nommée de Septimus Melius, chevalier romain qui avait voulu s'emparer de la suprême autorité, en faisant des largesses au peuple, et dont L. Quintus Cincinnatus, nommé dictateur en cette circonstance, fit raser la maison, avec défense de bâtir sur cette place; de là vint le nom d'*Æquimelium*, par syncope d'*Abaquata domo Melii*.

ÆRIENS. V. **ÆRIUS**.

ÆRIUS, moine compagnon d'Eustache et chef de la secte chrétienne des Aériens, qui s'éleva vers l'an 553. Il avait embrassé une partie des opinions d'Arius, et condamnait comme superstitieux plusieurs usages de l'église, appelant *antiquaires* les chrétiens fidèles à leurs traditions. Il fut combattu par ceux-ci et par les Ariens. Arius vivait du temps de saint Epiphane, et il y avait encore des Aériens du temps de saint Augustin; leurs opinions sont devenues celles des protestants.

ÆRO-CLAVICORDE, espèce de clavecin à vent, inventé par MM. Schell et Tschirski en 1790.

ÆROLITHES. Tite-Live, Plin et la plupart des anciens auteurs font mention de ces pierres météoriques tombées à diverses époques de l'atmosphère, mais on n'est pas d'accord sur la cause de ces phénomènes. L'auteur de la *Mécanique céleste*, Laplace a dit qu'ils pouvaient être lancés par les volcans lunaires. D'autres physiciens ont pensé qu'ils étaient des fragments de planètes perdues dans l'atmosphère de notre globe. Mais l'opinion de Laplace est la plus répandue.

AEROLITHES (Chronologie des). Avant J.-C.: pierre à Tonnerre, en Crète, mentionnée dans Malchus et considérée comme le symbole de Cérès, 1478; pluie de pierres qui détruisit les ennemis de Josué, à Bethorou, 1451; pierres conservées à Orchomènes, 1200; masse de fer sur le mont Ida, 1068; aneyle ou bouclier sacré tombé sous le règne de Numa, 705 ou 704; pierres tombées sur le mont Albin, sous le règne de Tullus Hostilius, 654; cinq pierres dans la Chine (province de Song), 644; pierre à Ægos-Potamos, tombée du soleil, selon Anaxagore, 466; près de Thèbes, 463; dans la marche d'Ancone, 461; pluie de pierres dans les environs de Rome, 545; pierres en Chine, en 211, en 192 et en 90 ou 92; fer spongieux dans la Lucanie, 56 ou 52; pierres à Acelle, 45; dans le Leang, en Chine, 58; à Po, en Chine, 29; en Chine, 22, 12, 9 et 6. Après J.-C.: pierres tombées en Thrace, 452; sur le mont Liban, et près d'Émisse, au 6^e siècle; près Bendez (Arabie), v. 570; pierres de feu à Constantinople, 648; pluie de cailloux, en Save, 823; dans la Taboristan, 832; à Ahmedabad, 897; près d'Ausbourg, 951; près de l'Elbe et de Magdebourg, 998; masse de fer dans le Djordjan, 1609; pierre en Afrique, 1621; près d'Aquile, 1112; à Oldisleben, en Thuringe, 1153 ou 1156; en Misnie, 1164; près de Paris, 1198; à Quedlimbourg, Ballenstadt, Blankembourg, 1249; masse de fer dans le duché d'Oldembourg, 1568; pierres à Minden (Hanovre), 1579; à Alexandrie (Égypte),

1580; pluies de pierres spongieuses, à Roa (Espagne), 1458; près de Lucerne, 1458; près de Crème, 1451; pierre de 260 livres à Ensishem (Alsace), conservée dans la bibliothèque de Colmar, 1492; entre Cèsène et Bertoni, 1496; près de la rivière Abdou, 1516; en Aragon, 1520; dans le Limousin, 1540; deux pierres de la grossueur d'une tête d'homme, à Mischol (Hongrie), conservées dans la trésorerie de Vienne, 1539; une pierre (*arz julia*), à Torgau et à Eilemborg, 1561; pierre brûlante dans la Thuringe, 1581; grande pluie de pierres en Styrie, 1618; pierre dans le Devonshire, 1622; à Vago (Italie), 1653; sur le mont Vaision (selon Gassendi); entre Guillaume et Perne, en Provence, 1657; à Varsovie, en 1654; à Milan (elle tua un franciscain), 1654; près de Vérone, 1668; dans la Souabe, 1671; près de Glaris, 1674; à Londres, 1680; à Larisse (Macédoine), 1706; près de Carpentras, 1758; à Niort, près Coutances, 1750; deux masses de fer dans le district d'Agram (Croatie), 1751; à Erschadt (Allemagne), 1755; à Strkow, près Tabor, 1765; dans la Calabre, 1755; à Alboretto (Modénais), 1756; à Novellara, 1756; près de Luce (Maine), 1758; à Aire, 1768; à Séna (Aragon), 1775; aux environs d'Auch, en 1791; auprès de Villefranche, le 17 juin 1793; à l'Aigle (Normandie), le 26 avril 1805; en 1805, à Constantinople; près de Smolensk (Russie), le 15 mars 1807; dans l'Amérique septentrionale, le 14 décembre 1807; et le 19 avril 1808; dans le New-Connecticut, le 30 janvier 1810; dans le comté de Limerick (Irlande), le 10 septembre 1815; à Agen, le 5 septembre 1814; dans l'Inde, le 5 novembre de la même année; dans l'Inde anglaise, le 18 février 1815; on la fit transporter à Doorralla, et les Indiens l'entourèrent d'un profond respect. La célèbre pierre noire de la Mecque est aussi, dit-on, une aéroлите tombée dans cette ville. Aéroлите à Duna (Russie), le 12 juillet 1820; en France, dans l'Ardeche, le 15 juin 1821; près d'Angers, le 5 juin 1822; entre Pfeiffen et Sauzen (Bohême), le 14 octobre 1824.

AÉROSTATS. De tout temps l'homme a cherché le moyen de s'élever dans les airs. Albert, dit le Grand, indique dans ses traités une machine très-ingénieuse pour parvenir à ce résultat (1280). Mendoza en indique une autre (16^e siècle). Le père Schott, en 1640, conçoit, dans sa *Magie universelle*, la possibilité de s'élever, en renfermant dans un vaisseau quelconque un air plus subtil et plus léger que celui dans lequel nous vivons. En 1670, le père Lana croit que le problème peut être résolu au moyen d'un appareil composé de quatre globes de cuivre mince d'un volume suffisant où l'on aurait fait le vide. En 1676, le *Journal des Savants*, 1^{re} édition, page 426, explique un appareil du même genre imaginé par un nommé Besnier. En 1679, l'italien Borelli présente à la reine Christine un ouvrage où il dit avoir découvert le secret d'une navigation aérienne; et antérieurement au père Schott, un père Laurent Barthélemy présente au roi de Portugal un mémoire pour obtenir permission de naviguer dans les airs. En 1729, le jésuite Gusman prouve par des calculs qu'une pareille navigation est praticable. En 1772, Desforges, chanoine d'Étampes, annonce dans les papiers publics qu'il a trouvé ce qu'il appelait un cabriolet volant. En 1779, Blanchard, qui allait bientôt devenir un célèbre aéronaute, essaya de s'enlever de terre par le seul secours de la mécanique; mais il ne put obtenir une ascension de plus de 20 pieds. En 1780, il construisit une immense machine à laquelle il donna le nom de vaisseau volant, et dont il ne se servit jamais. (Voy. VOL. HUMAIN.)

AÉROSTATS (Invention des). En 1782, Jacques-Étien-

ne Montgolfier, architecte et célèbre fabricant de papiers, ayant lu le livre de Priestley sur les différentes espèces d'air, fut frappé de la possibilité de rendre l'espace navigable en s'emparant d'un gaz plus léger que l'air atmosphérique; l'idée hasardée du père Schott touchait à sa réalisation. Dès lors Jacques-Étienne et son frère Joseph-Michel s'occupèrent de l'appliquer. Leur première expérience eut lieu à Avignon en novembre 1782. En brûlant des allumettes soufrées à l'orifice d'une calotte sphérique de papier; ils la firent à l'instant monter. Le 5 juin 1785, ils firent un essai public de leur découverte en présence des députés aux états du Vivarais et de toute la ville d'Annonay. Leur appareil était en toile doublée de papier, montée sur bois et fil de fer; il pesait 500 livres et avait 55 pieds de diamètre. Pour le lancer on brûla de la paille mouillée sous l'orifice du ballon, qui en 10 minutes parvint à la hauteur de 1000 toises. Renouvellement de cette expérience au château de la Muette, près Paris, le 27 août suivant, puis à Versailles en présence de la cour, le 19 septembre; le ballon, auquel on avait suspendu, dans un panier, un mouton, un canard et un coq, monta à 200 toises, s'y soutint 27 secondes, et tomba dans le bois de Vaucresson. Deux médailles à l'effigie des deux frères furent frappées en mémoire de ces deux ascensions. Le 1^{er} novembre, semblable montgolfière est exécutée en Angleterre.

AÉROSTAT (Première ascension en). Le 21 septembre 1785, Pilatre Desrosiers et le marquis d'Arlandes se risquent les premiers dans une montgolfière: ils partirent du château de la Muette, s'élevant à l'aide d'un feu de paille humide et de chiffons de laine qu'ils brûlèrent dans un réchaud de fer; le globe de cette ascension contenait 40000 pieds cubes d'air, et portait une galerie chargée de 2700 livres. Il resta en l'air 27 minutes, et tomba sans accident dans la plaine de Montrouge, à 4000 toises de son point de départ. Le 1^{er} décembre, le physicien Charles fait deux ascensions consécutives. A la première il part du jardin des Tuilleries avec le mécanicien Robert, descend à 9 lieues de là, et remonte seul à 1750 toises. Il venait de substituer à l'air raréfié par le calorique le gaz hydrogène, et de remplacer l'enveloppe de toile par une enveloppe imperméable de taffetas enduit de gomme élastique dissoute à chaud dans l'huile de térébenthine: son ballon n'avait que 26 pieds de diamètre. L'année suivante, 19 janvier 1784, Joseph Montgolfier s'élève, lui septième, à Lyon, au moyen d'une montgolfière de 102 pieds de diamètre sur 126 de hauteur. L'appareil se composait de deux toiles d'étoupes entre lesquelles étaient piquées trois feuilles de papier froissé; des cordes et des rubans de fil donnaient de la consistance à cet assemblage dont la calotte supérieure en toile de coton était recouverte d'un filet. Pendant le trajet il se fit une ouverture verticale de 4 pieds et demi près de cette calotte. Le tout, machine et voyageurs, pesait 18 mille. Le 2 mars, Blanchard ayant, dans la vue de se diriger, construit un ballon à ailes, un élève de l'École Militaire, en se précipitant avec lui et malgré lui dans la nacelle, rompit par ce brusque mouvement l'une des ailes, et l'expérience n'eut pas lieu. On a prétendu à tort que cet élève était le jeune Bonaparte. Le 11 avril, dernière ascension au Port-au-Prince par Bucard d'une montgolfière formée de 204 aunes de taffetas. Le 23 du même mois, Guyton Morveau, célèbre professeur de chimie et conseiller au parlement, effectua à Dijon, par un temps d'orage, avec l'abbé Bertrand, professeur de physique et d'astronomie, le même qui périt en allant à la recherche de Lapeyrouse, une ascension pendant laquelle ils firent des essais de direction et des observations scientifiques. Leur ballon s'ouvrit de 7 à 8 pouces à sa partie inférieure.

ricure. Le 20 juin, Pilatre Desrosiers monte une seconde fois en ballon. Le 24 juin, Guyton Morveau et l'abbé Bertrand réitérent leur ascension. Le 15 juillet, à 7 heures 50 minutes du matin, les deux frères Robert s'élèvent de Saint-Cloud, emmenant avec eux leur beau-frère et le duc de Chartres (aujourd'hui Louis Philippe Ier, roi des Français), qui avait demandé à les accompagner. Leur aérostat, d'une forme nouvelle, était un cylindre terminé par deux hémisphères de 50 pieds de diamètre, et ayant au-dessous vers le milieu de sa longueur, un ballon sphérique : cette superbe machine, ascendante ou descendante à volonté, se manœuvrait à l'aide d'un gouvernail de 54 pieds de long, et de 12 rames de douze pieds de surface, fixées à des leviers longs de 10 pieds : elle descendit à 8 heures trois quarts dans le parc de Meudon. Le 15 septembre, ascension de Lunardi à Moorfield (Angleterre). Le 7 janvier 1785, Blanchard fit une ascension qui le transporta, en deux heures, de Douvres en France, et dans laquelle il eut pour compagnon le docteur Jefferies, surnommé depuis don Quichotte de la Manche. Le 15 juin, même année, Pilatre Desrosiers et Jules Romain persistent au-dessus d'Ambleteuse, où l'on voit leur tombeau, le feu ayant pris à leur ballon. Août 1785, l'Académie des sciences de Lyon ayant proposé un prix considérable pour la direction des ballons, reçoit cent onze mémoires à ce sujet, et déclare qu'aucun n'est admissible. En 1786, Louis XVI fait compter 40,000 francs aux deux Montgolfier, pour qu'ils s'occupent de résoudre le problème de cette direction. Dans ce but, ils construisent un ballon de 270 pieds de diamètre, d'une capacité suffisante pour enlever 1200 hommes avec armes et bagage; en 1789, la révolution française interromp et fait oublier leurs travaux. Le 9 janvier 1793, Blanchard s'élève de Philadelphie, et franchit une vaste étendue de mer. Un rapport de Fourcroy, à la convention nationale, le 14 nivose, an VI, 2 février 1795, établit qu'à cette époque, les aéronautes français, y compris les aéroliers militaires, avaient fait trente-quatre ascensions dans toutes les parties du monde. Le 22 octobre 1797, Garnerin fait, dans le parc de Mousseaux, près Paris, la première expérience d'un parachute en toile de 25 pieds de diamètre : elle ne réussit que l'année suivante. En juillet 1799, le naturaliste Ed. Clarke, et plusieurs voyageurs anglais, lancent un ballon à Enontekis, en Laponie; en 1804, le physicien Robertson fait, à Pétersbourg, avec M. Zacharof, de l'Académie des sciences de cette ville, une ascension ayant pour but des observations scientifiques; le 6 fructidor de la même année, MM. Biot et Gay-Lussac font une ascension qui fut renouvelée le 29 du même mois par M. Gay-Lussac seul. Il partit du Conservatoire des arts et métiers de Paris, et s'éleva à 7016 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le 18 juillet 1805, à Hambourg, Robertson accomplit son 59^e voyage aérien, et monte à 5670 toises, hauteur de l'atmosphère à laquelle aucun homme n'était parvenu avant lui; le 15 janvier 1809, le thermomètre de Réaumur marquant 18 degrés de froid pour la température terrestre, il s'élève de Wilm, dans les plus hautes régions. En 1810, il fait en Chine, devant l'empereur, la première ascension qui y ait été vue. En 1812, Deghen, horloger de Vienne, en Autriche, imagine de réduire le ballon au plus petit volume, en supprimant la nacelle, et se dirigeant, au moyen d'ailes adaptées au corps de l'aérostat; il s'élance ainsi de la tour Saint-Étienne, le plus haut clocher de Vienne, et manque de se tuer; en 1815, il renouvelle son expérience à Paris; la seconde fois, son appareil est brisé par le vent, et précipité sur la terre; cette terrible chute ne fut pas mortelle.

Le 21 septembre 1815, Élisabeth Garnerin descend en parachute au Champ-de-Mars, devant le roi de Prusse, d'une hauteur de 1800 toises; en 1817, appareil de trois ballons en forme de poisson, imaginé par Zacharie, Allemand. Le 22 juillet, même année, Saddler traverse, en aérostat, le canal Saint-Georges, entre l'Irlande et l'Angleterre, et parcourt 72 milles en 5 heures 45 minutes. Le 6 juillet 1819, madame Blanchard, élevée du jardin de Tivoli avec un ballon d'artifice qui s'était enflammé, tombe sur un toit de Paris, et meurt fracassée à sa 67^e ascension. Le 10 décembre, à Lisbonne, Eugène Robertson, fils aîné du célèbre physicien, descend en parachute d'une hauteur de 2,500 toises, en jouant constamment du cor. En 1855, construction d'un aérostat *fasiforme*, avec navire à voiles, rames et gouvernail, pouvant contenir quarante personnes; l'expérience tentée, à Paris, au Champ-de-Mars, par le colonel Lennox, reste sans succès; l'appareil est mis en pièces par le peuple. En 1857, de Paris et d'Angleterre en Belgique, voyages aériens les plus longs de tous, avec destination et direction approximative, en profitant des courants à des hauteurs différentes, entrepris par Green, en compagnie de plusieurs personnes. Un aérostat, lancé à Paris à l'époque du couronnement de l'empereur, tomba le lendemain, dix-sept heures après son départ, à 5 lieues de Rome, et fut déposé dans une des salles du Vatican.

V. PARACHUTE.

AÉROSTIERS (École des), établie par les conseils de Carnot, à Meudon, en 1795, sous la direction de Conté.

AÉROSTIERS (Compagnies des), créées en 1794, formées et commandées par Conté avec le grade de chef de brigade. Ce fut sur le champ de bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, que parut, pour la première fois, le corps dont il était le chef; un ballon, d'où l'on observait les mouvements de l'ennemi, afin d'indiquer les points sur lesquels il fallait porter des renforts, planait au-dessus des deux armées, et décida la victoire en faveur des Français. Le sous-chef de brigade Conté, adjoint à Conté, alors malade, et l'ingénieur Bureau de Puzy, étaient dans la nacelle.

AËRSCHOT, petite ville des Pays-Bas, anciennement fortifiée; capitale d'un comté de ce nom avant 1125; apanage de Godefroid, troisième fils de Henri III, duc de Brabant, qui prit le titre de comte et duc d'Aerschot par lui transmis à ses descendants; il fut érigé en duché l'an 1553.

AËRSENS (Français), seigneur de Sommersdick et de Speyck, ministre-d'état en Hollande, protégé de Jean Olden Barneveldt, et premier ambassadeur des Provinces-Unies à la cour de France, sous Henri IV, puis en Angleterre; mort en 1663.

ÆSCHINE. V. Eschine.

ÆSCHRIOU, médecin empirique de Pergame, cité par Gallien comme inventeur d'un remède contre la rage, au 2^e siècle.

ÆSCHYLE. V. Eschyle.

ÆSION, Athénien qui ne dut sa célébrité qu'à un enthousiasme outré pour Démosthène.

ÆSOPUS. V. Esope.

ÆSTYES ou **ÆSSIES**, peuples entre le Weixel et le golfe de Finlande, subjugués par Emmeric, roi des Goths, exterminés plus tard par les Sarmates.

ÆSYTÈ. Pendant le siège de Troie, c'est de son tombeau que Polixène découvrit ce que les Grecs faisaient dans leurs vaisseaux.

ÆSYMNÈTE, équivalait, chez les Grecs, au dictateur des Romains; ce mot était aussi un surnom de Bacchus.

ÆTERNUS FRONTO, chef des deux légions envoyées d'Italie par Titus, contre Jérusalem.

ÆTHES, général des armées de Dromichète, roi de Thrace, ayant feint de se rendre à Lysimaque, chef des Lacédémoniens, il les trahit et en égorga un grand nombre.

ÆTHERIUS, architecte grec admis au conseil de l'empereur Anastase I^{er}; bâtit à Constantinople le grand palais nommé *Chalcis* et éleva la grande muraille destinée à arrêter les Bulgares et les Scythes; vivait vers l'an 500 de J.-C.

ÆTIENS, secte chrétienne du 4^e siècle, dont le chef était Aëtius, dit l'Impie; c'étaient les *purs ariens*, approuvés par la plupart des ariens d'Occident, on les appela indifféremment *Eunoméens*, à cause d'Eunome, le second chef de leur doctrine; *Anoméens*, parce que, selon eux, le fils de Dieu était en essence dissimulable à son père; *étéroousiens*, parce qu'ils le prétendaient créé de rien; et les *troglytes* ou *troglydites*, parce qu'ils cachaient leurs assemblées. V. **ÆTIUS**, **EUNOME** et **ARIANISME**.

ÆTION, père d'Andromaque, femme d'I Hector, fut tué, avec ses sept fils, devant Thèbes.

ÆTION, peintre grec, vivait dans le 4^e siècle avant J.-C.; fit le fameux tableau des *Amours de Roxane* et d'*Alexandre*, exposé aux jeux olympiques.

ÆTIUS, hérésiarque du 4^e siècle; évêque d'Antioche; mort à Constantinople en 566.

ÆTIUS D'ANTIOCHE, surnommé l'Impie, dans la Célé-Syrie, fut d'abord orfèvre, puis sophiste et ensuite médecin; devint un des plus zélés propagateurs de l'arianisme, auquel il fut initié l'an 550 avant J.-C., par Paulin, évêque d'Antioche; fut plusieurs fois chassé de cette ville pour ses doctrines; y revint en 558; condamné la même année au concile d'Ancyre, tenu par les semi-ariens; dispute contre eux au concile de Séleucie, condamné par les ariens, dans celui de Constantinople; banni à Mopsuète en Cilicie, puis à Lamblade, au pied du Taurus; rappelé par Julien l'Apostat, et ordonné évêque par Eudoxe, patriarche de Constantinople; fait secte du temps de l'empereur Jovien; condamné de nouveau sous l'empereur Valens, et exilé à Lesbos; revint à Constantinople, où il meurt l'an de J.-C. 567. Il enseignait que Dieu ne demandait autre chose que la foi.

ÆTIUS, général romain, né dans la Mésie, comte de l'empire et patrice des Gaules; otage à la cour d'Alaric roi des Goths de 408 à 411; en 424, entre en Italie avec une armée de Huns, pour secourir l'usurpateur du trône d'Honorius, Jean, qui fut défait, en 425, par Aspar, général de l'armée de Théodose et de Valentinien III; en 426, il défait, dans les Gaules, Théodoric, roi des Visigoths, et fait lever le siège d'Arles; pousse à la révolte le comte Boniface, afin de le perdre, et est nommé à sa place *maître de la milice*; en 427, il bat les Francs, et oblige Clodion leur roi à repasser le Rhin; en 451, sa perfidie envers Boniface étant découverte, celui-ci rentre en grâce, et lui-même disgracié, dispute, à la tête de ses troupes, la dignité de maître de la milice; il est vaincu, et Boniface blessé à mort; en 452, à la tête d'une armée de Huns qu'il était allé chercher, il défait le genre de ce dernier, et réussit à se faire rappeler par l'impératrice Placidie, qui l'envoie dans les Gaules avec le titre de patrice; en 456, il bat deux fois Gondicaire, roi des Bourguignons, à qui il accorde en suite la paix, afin d'être plus à même de résister aux Visigoths et aux Francs: en même temps il forme trois armées de Huns, et traite bientôt après avec toutes ces nations, ce qui lui vaut le titre de défenseur

de l'empire; en 450, il s'oppose à la marche d'Attila, roi des Huns, venu dans les Gaules avec près de sept cent mille hommes, contre lesquels il réunit les Francs, les Bourguignons et les Visigoths; en 451, il attaque Attila devant Orléans, dont il l'oblige à lever le siège, le poursuit, et le défait complètement in *campo moriac*, ou in *campis catalaunicis*, ce qui veut dire, selon les uns, dans les plaines de Châlons, selon d'autres, dans celles de la Sologne; selon d'autres encore, près de Miri-sur-Seine; et d'après deux opinions insoutenables, en Catalogne ou en Auvergne, près de Mauriac. Après cette grande bataille, dans laquelle fut tué Théodoric, roi des Goths, Aëtius ayant laissé Attila se retirer avec les débris de ses troupes, revient triomphant à Rome, où il est assassiné, en 454, par l'empereur Valentinien, jaloux des acclamations prodiguées à son général.

ÆTIUS, chef des eunuques de l'impératrice Irène, à l'insolence duquel cette princesse ne crut pouvoir se soustraire, qu'en demandant la paix à l'empereur Charlemagne, à qui elle fit proposer de l'épouser. Mais Aëtius, qui voulait mettre sur le trône son frère Léon, empêcha ce mariage. Les officiers de l'empire et les patrices, à qui il était odieux, proclamèrent empereur, en 802, Nicéphore, qui le fit perir.

ÆTIUS, médecin d'Amida, en Mésopotamie, vivait sur la fin du 5^e siècle et au commencement du 6^e. Il est le premier auteur grec chrétien qui ait donné des prescriptions pour guérir par les paroles et les charmes; et le second qui ait observé les vers *dracuncul*, qui s'engendrent dans les jambes et quelquefois dans les parties musculuses des bras et des côtes.

ÆTIUS, archidiacre de Paris, cité à un concile tenu dans cette ville, en 577, pour y juger Prêtext, évêque de Rouen, accusé d'avoir marié, avec Brunehaud, son filleul Mécroué, fils de Chilpéric, et d'avoir conspiré contre ce roi; seul, avec Grégoire de Tours, il eut le courage de soutenir l'innocence du prélat.

ÆFER (Domitius), orateur célèbre du barreau de Rome, et redoutable délateur sous Tibère, Caligula, Claude et Néron, né à Nismes, l'an 15 ou 16 avant J.-C.; obtint les faveurs de Tibère en accusant et faisant condamner, l'an de J.-C. 26, Claudia Pulchra, cousine d'Agrippine, et, en l'an 27, Quintilius Varus, fils de Claudia. Ayant encouru la colère de Caligula par une flatterie mal interprétée, et mérité sa bienveillance par une flatterie plus habile, il fut fait consul par cet empereur. Æfer mourut l'an 59 de J.-C.

AFFAIBLISSEMENT, ce que retenait le prince qui frappait monnaie pour son droit de seigneurage et pour les frais de la fabrication. Dans une ordonnance du mois de mai 1295, Philippe-le-Bel, qui avait considérablement affaibli la monnaie, songea à la remettre, plus tard, en bon ordre et valeur; à ses coûts et dépens, et à porter la perte et tare sur lui. Le 28 décembre 1555, le roi donna pareille ordonnance. Sur un marc d'argent, Charles VII en retint jusqu'aux trois quarts, le peuple obtint qu'il abandonnât ce droit, se soumettant en usage aux tailles et aux aides. V. **AIDES**, **MONNAIE**, **TAILLE**.

AFFAITATI (Fortunat), philosophe, né à Crémone vers la fin du 15^e siècle; il se noya, en Angleterre, dans la Tamise, en 1550.

AFFICHARD (Thomas I^{er}), homme de lettres, né en Bretagne en 1698; mort à Paris en 1755.

AFFICHES. Autorisées sous le règne de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, en 1637. — A Hambourg, en 1724. — A Berlin, le 5 février 1724. — A Hanovre et Dresde, en 1732. — En 1658, Théophraste Renaudot fit paraître, sous le titre de *Bureau d'adresses*, les *petites-affiches* de

Paris, qui cessèrent à sa mort, en 1655, et furent reprises en 1715. Une loi, du 28 juillet 1791, porte que les affiches émanées de l'autorité seront sur papier blanc, et celles des particuliers sur papier de couleur.

AFFIDÉ (*affidatus*), dans le moyen-âge, celui qui s'était mis sous la protection d'un seigneur en lui prêtant serment de fidélité.

AFFINITÉ. Le lévitique a marqué trois degrés où elle est un obstacle au mariage; 1° un frère ne peut épouser la veuve de son frère, à moins qu'il ne soit mort sans enfants, alors il lui est au contraire enjoint de l'épouser; 2° un beau-père ne peut épouser la fille du fils ou de la fille de sa femme; 3° il est défendu d'avoir en même temps pour femmes les deux sœurs; avant la loi, cette défense n'existait pas. Le droit romain avant Papinien ne plaçait pas l'affinité comme un obstacle au mariage, il est le premier qui en ait parlé : après lui on poussa si loin les interdictions pour affinité, que l'adoption elle-même fut regardée comme une parenté réelle. Les canonistes ont admis comme empêchement au mariage trois sortes d'affinité : 1° entre le mari et les parents de sa femme, et entre la femme et les parents de son mari; 2° entre le mari et les alliés de sa femme, entre la femme et les alliés de son mari; 3° entre l'adoptant, ses parents ou alliés, et l'adopté, ses parents ou alliés. En 1215, le concile de Latran décida que le premier genre d'affinité pourrait seul constituer un empêchement, jusqu'au quatrième degré, mais qu'il le constituait même dans un commerce illégitime, jusqu'au second degré. Depuis la promulgation du Code civil en France, 15 mars 1805, les affinités qui ont les mêmes effets que la consanguinité au même degré sont celles de beau-père, belle-mère, beau-fils, belle-fille, gendre et bru beau-frère et belle-sœur, adoptant et adopté. **V. CONSAUQUINITE ET COGNATION SPIRITUELLE**. Dans notre ancienne législation, les récusations de juges s'exerçaient jusqu'au quatrième degré d'affinité; cette disposition a été maintenue dans notre Code de procédure, promulgué le 24 avril 1806.

AFFIRMATIFS (*affirmativi*), ceux qui, devant le tribunal de l'inquisition, persévéraient hautement dans l'opinion qui les avait fait accuser.

AFFLITTO (Matthieu d'), écrivain politique, né vers l'an 1450 à Naples, où il mourut âgé de 80 ans.

AFFLITTO (Jean-Marie), dominicain, ingénieur des armées de don Juan d'Autriche; mort à Naples en 1675.

AFFLIUTO (le P. Eustache d'), dominicain et biographe napolitain, mort en 1790.

AFFO (Irénée), historien, philologue et professeur à l'Université de Parme, né à Bussetto (Parmesan); mort en 1800.

AFFORAGE, droit que l'on payait à un seigneur, pour vendre du vin ou autre boisson, suivant la taxe fixée par ses officiers. Une ordonnance de la ville de Paris, de décembre 1672, soumet à l'afforage les vins étrangers dont le prix, comme celui de presque toutes les marchandises, était taxé par les évêques. **V. TAXE**.

AFFOUAGEMENT, état par lequel on faisait en province et dans tous les pays où les tailles étaient réelles, pour faciliter la levée des impositions. En 1471, il fut décidé, en Provence, que les biens acquis à l'avenir par les nobles et les ecclésiastiques y seraient soumis.

AFFRANCHI, esclave à qui l'on avait donné la liberté; à Rome, on le nommait *libertus*, s'il avait été lui-même affranchi; *libertinus*, lorsqu'il était né de parents affranchis, et *ingenius*, lorsque l'affranchissement de sa famille remontait à plus d'une génération. Les affranchis devenaient citoyens, mais ils restaient incapables de posséder les hautes charges de l'état. Ceux qui, à la faveur

des troubles civils, s'étaient introduits dans le sénat, en furent expulsés sous le consulat de Pison. Ils n'allaient à la guerre que dans une extrême nécessité; on les y employa deux fois sous l'empire d'Auguste, pour garder les frontières d'Illyrie et défendre le Rhin. Les *liberti* et *libertini* portaient un vêtement particulier; les *ingenii* n'avaient que la marque des affranchis, c'est-à-dire l'oreille percée. Sous les empereurs, plusieurs affranchis devinrent de grands personnages; tels furent Licinius et Pallas sous Claude, Carus et Massa sous Néron, Asiaticus sous Vitellius, Parthénien sous Domitien, etc. Les fils des *ingenii* pouvaient être faits chevaliers; les *liberti* et *libertini* ne pouvaient pas s'allier par le mariage avec ces derniers; ils n'avaient pas le droit de tester avant que la loi *papia poppæa* le leur eût permis. — L'acte par lequel on affranchissait un esclave s'appelait *manumission*. **V. ce mot.** — Chez les Grecs, les esclaves pouvaient, contre la volonté de leur maître, acheter leur liberté; mais l'affranchissement ne conférait pas immédiatement le droit de bourgeoisie; leur condition était assimilée à celle des enfants naturels qui n'avaient pas droit de cité.

AFFRANCHISSEMENT. V. COMMUNES ET SERFS.

AFFRY (Louis-Auguste-Augustin d'), issu d'une famille de Fribourg, né à Versailles en 1715; envoyé extraordinaire auprès de la république des Provinces-Unies de 1755 à 1762; fait la même année lieutenant-général; colonel des gardes suisses, en 1780; sert Louis XVI aux journées des 5 et 6 octobre 1789; arrêté le 10 août 1792; échappe aux massacres de septembre, et meurt, en 1795, dans le canton de Vaud.

AFFRY (Louis-Augustin-Philippe, comte d'), fils du précédent, né à Fribourg en 1745; lieutenant-général; commandant des forces militaires du canton de Fribourg, en 1798; député à Paris; nommé, le 19 février 1805, par Bonaparte, landamann de la Suisse; premier avoyer de Fribourg; porte les félicitations de l'Helvétie au couronnement de Napoléon, en 1804; député près de lui au moment de la guerre de 1807, pour lui recommander la neutralité suisse; mort en 1810.

AFFRY (Charles-Philippe, comte d'), fils du landamann, né en 1772; emmené, pendant les Cent-Jours, les quatre régiments suisses au service de France; commande au bombardement d'Huningue une division de l'armée de la confédération, et devient, sous Louis XVIII, colonel d'un des régiments suisses de la garde royale; mort en 1818.

AFLINGEM ou **AFLIGHEN**, célèbre abbaye de Bénédictins, dans le Brabant, fondée en 1085, par Gérard Lenoir et quatre autres convertis par un nommé Witor ou Gédéric, moine de Blandini. Son premier abbé fut saint Benoît. Un gentilhomme, nommé Hérébrand, y prit l'habit avec ses cinq fils et y porta tous ses biens. Philippe II ayant fait ériger Malines en archevêché, lui donna pour son revenu principal l'abbaye d'Aflighen, dont le titre abbatial fut supprimé; elle était la mère et le chef de douze autres abbayes qui, dans la même province, formaient depuis le concile de Trente la congrégation de Saint-Placide.

AFRANIA, femme de Licinius Buccio, sénateur romain; elle plaidait elle-même et aimait tellement les procès qu'elle donna lieu à une loi qui défendit aux femmes de faire le métier d'avocat; elle vivait encore sous le premier consulat de Jules-César, 59 ans avant J.-C. On appelait de son nom les femmes qui se signalaient par leur effronterie.

AFRANIUS, poète comique latin, un peu licencieux, vivait 100 ans avant J.-C.

AFRANIUS (Lucius), consul avec Quintus Celer, l'an

60 avant J.-C. S'étant déclaré pour Pompée, il commandait avec Pétréus l'armée qui fut défaite par César près d'Ilerda (aujourd'hui Lérida, en Catalogne), avant J.-C., 58; accusé d'avoir trahi en cette occasion, il n'en suivit pas moins Pompée à Pharsale, où il opina pour livrer la bataille qui fut perdue, l'an 48 avant J.-C.; passa à Corfou; de là en Afrique où, après la défaite de Scipion et de Juba près d'Utique, l'an 46 avant J.-C., il se tua, à l'exemple de Caton, pour ne pas tomber vivant entre les mains de César.

AFRANIUS (Quinctianus), sénateur romain; pour se venger d'une satire de Néron contre ses débauches, il entra dans la conspiration de Pison à laquelle Sénèque fut accusé d'avoir pris part, l'an 69 avant J.-C., et fut envoyé, après avoir avoué, au dernier supplice qu'il souffrit avec courage, l'an 67, sous le consulat de L. Fontéius Capito et de C. Julius Rufus.

AFRANIUS POTITUS, plébéien; ayant dit devant Caligula malade qu'il mourrait volontiers, pourvu que cet empereur recouvrât la santé, celui-ci voulut qu'il s'y engageât par serment, ce que fit Afranius; mais Caligula étant guéri le fit mourir, afin, disait-il, de l'empêcher d'être parjure.

AFRASIAB, neuvième roi de Perse de la première dynastie, nommée des *Pischadiens*, et conquérant fameux; quoique Turc de naissance, il prétendait descendre de Tour, fils de Feridoun, roi de Perse. Les Orientaux lui attribuent des expéditions qui auraient duré au moins quatre cents ans; ce qu'il y a de plus probable, c'est que le nom d'Afrasiab ou Frasiab, qui signifie *conquérant de la Perse*, a été porté par tous les rois conquérants du Turkestan. On ne peut assigner aucune date, même approximative, à leur existence. L'Afrasiab dont il est ici question fut le fondateur de Bagdad, rebâti ensuite par le calife Almanzor. Toutes les familles turques qui ont fait du bruit dans le monde se disent descendantes d'Afrasiab, dont Selguik, fondateur de la monarchie des Selgucides, voulait qu'on le crût le trente-quatrième descendant, on ligne droite et masculine. Les souverains ottomans, sous le prétexte qu'ils touchent aux Selgucides par la famille d'Agouz-Khan, ont pris souvent le nom d'Afrasiab.

AFRE (sainte), martyre à Augsburg, avec sa mère et ses trois servantes, l'an 504; leur fête, le 5 août.

AFRICAIN (Sexte-Jules), historien, né dans la Palestine, vers l'an 218 de J.-C.; député vers Héliogabale pour qu'il fit rebâtir la ville d'Emmaüs; embrassa, en 251, le christianisme à Alexandrie. Il composa une excellente chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 221 de J.-C.; il y comptait 5,500 ans jusqu'à la naissance de J.-C. Une généalogie, qui se trouve dans une de ses lettres à Aristide, concilie la contradiction apparente dans la généalogie de J.-C. entre saint Luc et saint Matthieu, dont l'un fait Joseph fils d'Héli et l'autre de Jacob.

AFRICAIN (combat de l'), vaisseau français, commandé par le capitaine Saunier; pris par une frégate anglaise, le 21 mars 1800.

AFRICANUS (Sextus-Cecilius), jurisconsulte romain, disciple de Papinien; fut conseiller d'Alexandre-Sévère, avant J.-C. l'an 225.

AFRICANUS (Sestus), Libyen, composa plusieurs livres, intitulés *Cestes*, traitant des herbes et philtres qui peuvent porter à l'amour. — Un Africanus, Polilien, est aussi l'auteur d'un livre, sous le titre de *Ceste*. On ignore le temps où l'un et l'autre vécut.

AFRIQUE. D'après la tradition, ses premiers habitants furent les descendants de Mesraïm, fils de Cham, qui peuplèrent d'abord l'Égypte et la Libye. Une tradition

différente fait peupler la Libye et la Mauritanie par les descendants de Phut, autre fils de Cham. Les Phéniciens et les Grecs y établirent des colonies en différents endroits, le long de la Méditerranée. La plus fameuse est celle de Carthage, bâtie par Didon, venue de Tyr, 882 ans avant J.-C.; les Romains soumettent Carthage, vers 219; détruisent cette capitale en 148, Numance, en 141, et soumettent, en 115 avant J.-C., les rois de Numidie. En 428 de J.-C., sous l'empire de Valentinien III, Genseric s'empare de Carthage, abolit la domination romaine et y établit le royaume des Vandales qui subsiste jusqu'en 534 que Gélimer fut pris par Bélisaire, lequel rétablit la domination des Romains. Sous l'empereur Justinien, en 647, le gouverneur romain, Grégoire, y est défait par les Arabes; en 697, une armée de quatre-vingt mille hommes, envoyée par le calife Othman, chasse d'Afrique le patrice Jean, et toutes les provinces annexes de l'empire sont envahies par les Mahométans, qui de là ne tarderont pas à se répandre dans l'Europe.

Colonies et autres établissements. Entrés en Égypte, vers l'an 640 de l'ère vulgaire, les Arabes, en 714, gagnent en Espagne la bataille de Xerès, après avoir reconquis leur patrie sur les Romains. Après l'empire des khalifes, ou successeurs de Mahomet, qui dura cinquante ans à peu près, l'Afrique fut dominée par les Aglabites, en 768; les Edéssites, en 788; les Tholomides, 868; les Fatimites, 910-1171; et les Ajobites, 1171. Les Almoravides et les Almohades régnèrent à la fois sur Maroc et sur l'Espagne, les premiers en 1032, les derniers en 1159. Vers ce temps fut connu le royaume des Algarves, du mot *garbe*, occidental. Pendant que, depuis 1210, les Benihass régnaient à Tunis, les Benimerins, à Fez, les Mamlouks, en 1260, conquièrent l'Afrique sur les Ajobites. La première dynastie porta le nom de Bahirites, habitants des bords de la mer; la deuxième, qui commença en 1582, celui de Circasses, venus d'Asie. Soumis enfin à l'empire ottoman, en 1517, par l'empereur Selim, les princes de la famille de Mahomet, les *chérifs*, s'emparèrent, en 1500, du royaume de Maroc et le possèdent encore. En 1531, Tripoli fut conquis par les Ottomans, et Tunis, en 1571, par cette même puissance; vers 1590 ou 1591, ces états se rendirent indépendants et se soumirent à des Turcs, libres sous la protection de la cour ottomane. Les Normands, à la fin du quatorzième siècle, découvrirent les *Iles fortunées*, conquises par Belhencourt, en 1402. Une flotte du roi Jean s'avança jusqu'au cap Bofador, vers 1455; plus tard le Cap-Blanc, les embouchures du Sénégal et de la Gambie, puis enfin le Cap-Vert furent reconnus; les îles de ce nom furent découvertes en 1446. On n'alla point au-delà de l'équateur avant 1471; le Congo fut découvert en 1484, et, vers 1486, le Cap-de-Bonne-Espérance, nommé d'abord par le capitaine Barthélemy Diaz *Capo tormentoso*, ou cap des tempêtes; en 1497, Vasco de Gama doubla ce cap et visita les côtes orientales jusqu'à Melinde, dans le Zanguebar. On a peu connu l'Afrique avant le 16^e siècle; et ce n'est qu'à la fin du dernier siècle que l'on a pu obtenir des détails intéressants sur cette partie du monde, plus particulièrement décrite par les Anglais. Les Français, qui se sont rendus maîtres de l'Algérie, en 1850, ont fondé sur cette côte africaine plusieurs établissements. — V. aux noms de ville.

AFRIQUE (khalifes d'). Obeïdollah, 1^{er} mahadi, de l'hég. 296-324 (909-956 de J.-C.); Kaïem-Aboul-Casem, 11^e mahadi, de l'hég. 324-355 (956-946 de J.-C.); Almanzor, 11^e mahadi, de l'hég. 355-341 (946-935 de J.-C.); Moez Ledinillah, 1^{er} mahadi et 1^{er} khalife fatimite, de l'hég. 341-365 (955-975 de J.-C.); Aziz-Billah, 11^e khalife

fatimite, de l'hég. 565-586 (975-996 de J.-C.); Hakem Bamrillah, III^e khalife fatimite, de l'hég. 586-611 (996-1021 de J.-C.); Daher-Ledinillah, IV^e khalife fatimite, de l'hég. 611-627 (1021-1036 de J.-C.); Abou-Tamin-Mostanser-Billah, V^e khalife fatimite, de l'hég. 627-647 (1036-1094 de J.-C.); Aboul-Casem-Mostali, VI^e khalife fatimite, de l'hég. 647-693 (1094-1101 de J.-C.); Aboul-Manzor-Amer-Kamillah, VII^e khalife fatimite, de l'hég. 693-724 (1101-1150 de J.-C.); Haphedh-Ledinillah, VIII^e khalife, de l'hég. 724-744 (1150-1149 ou 1150 de J.-C.); Dhafer-Bamrillah, IX^e khalife fatimite, de l'hég. 744-750 (1149 ou 1150-1155 de J.-C.); Fayez-Ben-Nasrillah, X^e khalife fatimite, de l'hég. 750-755 (1155-1160 de J.-C.); Adheh-Ledinillah, XI^e et dernier khalife fatimite, de l'hég. 755-767 (1160-1171 de J.-C.).

AFRIQUE (conciliaabules d'), des donatistes, au nombre de trente, en l'an 414. On y régla que les évêques et les prêtres de leur secte qui auraient communiqué avec les catholiques seraient reçus et conservés dans leur rang, pourvu qu'ils n'eussent point offert ensemble le saint sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du ministère avec eux.

AFRIQUE (conciles généraux d'). Vers 258, tenu par Agrippin, primat d'Afrique; 70 évêques y décidèrent que les hérétiques seraient rebaptisés. De 250 à 257, autres conciles tenus relativement au même objet par saint Cyprien. Plusieurs autres conciles généraux ou particuliers furent tenus à Carthage, Mileve, ou en d'autres villes. Il en sera parlé sous leurs titres.

AFRIQUE ou **EFRIQUE** (saint), dit aussi saint Fric et saint Ofrique, évêque de Comminges, mort au 6^e siècle; ses fêtes, le 1^{er} janvier, le 8 février et le 1^{er} mai.

AFTON. — V. **AFTONIUS**.

AGA, dans toutes les langues de l'Orient, et notamment chez les Turcs, on donne ce titre à celui qui est pourvu d'un commandement spécial.

AGABA, forteresse près de Jérusalem, que Galesse, son gouverneur, livra à Aristobule, l'an 68 avant J.-C.

AGABE (*Agabus*), l'un des soixante-douze disciples de J.-C. Selon les Grecs, venu de Jérusalem à Antioche, où était saint Paul avec saint Barnabé, il annonça la terrible famine qui eut lieu la quatrième année de l'empire de Claude (45 de J.-C.). Ce fut encore lui qui prédit à Paul qu'il serait pris par les Juifs et livré aux Gentils. Les Grecs disent qu'il souffrit le martyre à Antioche; ils célébraient sa fête le 8 mars, et les Latins du 9^e siècle, le 15 février.

AGACLYTUS, affranchi et favori de l'empereur Verus qui lui donna la femme de Libon, contre la volonté de Marc-Antonin.

AGAD, ville de la tribu d'Issachar, au pied du mont Hermon.

AGADÈS, ancien vicomté, occupé par les Volques du temps de Jules-César; il passa aux Visigoths l'an 410, et fit partie de la Septimanie (Gothie). — V. ces noms.

AGAG, roi des Amalécites, épargné par Saül qui l'avait fait prisonnier, et coupé en morceaux, à Gulgala, devant l'autel, par le prophète Samuel, l'an 2971 du monde, avant J.-C. 1055.

AGAGES ou **JACCHAE**, peuples du fond de l'Afrique; en 1560, ils s'emparèrent du royaume de Congo, d'où ils furent chassés, en 1562, par les troupes que, sous la conduite de Govia, don Schastien de Portugal avait envoyé au secours du roi de Congo, Alvarès I, qui fut rétabli dans ses états, et mourut en 1580.

AGALARI. On donne ce nom, dont la signification est favori, à une sorte de pages qui sont attachés au service immédiat de la personne de l'empereur ottoman. Ils sont pris au nombre de quarante, parmi les plus

âgés des icoglans, et parviennent souvent aux plus hautes charges de l'empire. V. **ICOGLAN**.

AGALASSES, peuples des bords de l'Indus, vaincus par Alexandre-le-Grand.

AGALIS ou **ANAGALIS**, fille savante de l'antiquité; naquit dans l'île de Corfou; elle enseigna la rhétorique, et inventa un nouveau jeu de paume, consistant à prendre la balle avant qu'elle n'eût touché la muraille.

AGALLA, ville de la tribu de Ruben, prise sur le roi des Arabes, Aretus, par Alexandre Janneus I, roi des Juifs; elle lui fut rendue par le fils de ce dernier, Hircan, en reconnaissance de ce qu'il lui avait porté secours contre Aristobule, son frère, qui lui disputait la couronne et le pontificat, l'an 65 avant J.-C.

AGALLIEN, général de l'armée navale de l'empereur Léon d'Isaurie; s'étant révolté, avec Etienne, contre ce prince, il fut vaincu, eut sa flotte brûlée ou coulée à fond, et n'échappa au sort des autres rebelles, qui furent tous mis à mort, qu'en se précipitant dans la mer, l'an de J.-C. 727.

AGA-MAHMED, empereur de Perse, né dans le Khorasan, en 1758; encore au berceau, il échappa seul au massacre de son père et de ses frères, égorgés par Thomas-Koulikan, qui le fit ennuier. Après des luttes terribles contre ses frères utérins qu'il vainquit, après avoir réprimé plusieurs tentatives d'envahissement par la Russie; il mourut quelques années avant Catherine II.

AGAMÈDE, fils d'Ergidus, prince d'Orchomène, dans la Béotie, fut, ainsi que son frère Trophonius, un des plus grands sculpteurs et architectes de l'antiquité. Leurs principaux ouvrages étaient le lit d'Amphytrion et d'Alcmène, à Thèbes; le temple de Neptune au pied du mont Alcesse, en Arcadie, dont l'entrée, quoique défendue par un simple cordon de laine, ne pouvait être forcée sans une punition subite; et un temple d'Apollon, à Delphes. S'étant ménagé, avec beaucoup d'art, une entrée secrète dans la chambre du trésor d'Ilyrie qu'ils avaient construite, ils allaient y puiser; mais Ilyrie, s'étant aperçu qu'on le volait, et ne pouvant deviner par quelle voie, disposa, à l'ouverture des vases dans lesquelles il mettait son or, un piège auquel Agamède se trouva pris; son frère Trophonius lui coupa la tête pour n'avoir pas à craindre d'être déclaré par lui. Ici s'arrête la vérité de leur histoire, dont le temps ne peut être assigné. Agamède et Trophonius furent révéérés comme des dieux par les Thébains.

AGAMEMNON, fils d'Atrée et d'Érope, ou fils de Plithène, et petit-fils d'Atrée; roi de Mycènes, dans le Péloponèse, depuis l'an du monde 2859, avant J.-C. 1196, lorsqu'il fut élu général de l'armée des Grecs contre les Troyens; assassiné, à son retour de Troie, par Égisthe, fils de Thyeste (d'autres disent de Plithène), amant de Clytemnestre, sa femme, l'an du monde 2852, avant J.-C. 1185 ans; eut pour successeur Égisthe qui fut tué, ainsi que Clytemnestre, par Oreste, fils d'Agamemnon, l'an du monde 2859, avant J.-C. 1176.

AGAMEMNONIA, rade de l'Attique, dans laquelle se réunit la flotte des Grecs pour porter la guerre contre Troie.

AGAMESTOR, onzième archonte perpétuel d'Athènes, de l'an du monde 5258 à l'an 5258. Eschyle lui succéda.

AGAMESTOR, philosophe académicien, du temps de Platon (4^e et 5^e siècles av. J.-C.).

AGAN ou **PAGAN**, une des îles des Larrons, où le célèbre capitaine portugais Magellan fut assassiné.

AGANICE. — V. **AGLAONICE**.

AGANON ou **HAGANON**, évêque d'Autun, dans le onzième siècle, et successeur d'Helmin; assiste, en 1059, au

couronnement de Philippe I; au concile d'Auseni, 1070; à celui d'Issoudun, 1081; à celui de Meaux, 1082; fait le pèlerinage de Jérusalem, 1085 et 1084; se trouve à la mort du pape Grégoire VII à Salerne, 1085; est, en 1094, un des prélats les plus influents du concile d'Aulun, par lequel furent excommuniés le roi Philippe V, l'empereur Henri II et l'antipape Guibert, et furent renouvelés les décrets contre la simonie et l'incontinence des clercs; assiste, en 1097, aux funérailles de Landri de Maçon, et à l'élection de Bérard, son successeur; obtient la même année de faire nommer abbé de Flavigni, Hugues, auteur d'une célèbre chronique; et meurt le 25 juin 1098.

AGAPE, martyr de Palestine, exposé aux bêtes dans Césarée, et ensuite jeté à la mer par ordre du César Maximin Daïa, l'an de J.-C. 306.

AGAPE (Saint) et ses deux sœurs, Chionie et Irène, martyrs à Thessalonique, sous Valérien Maxime, par ordre du gouverneur Dulcetius, les deux premiers à la fin de mars 304, la dernière le 1^{er} avril. Leur fête, le 1^{er} avril chez les Latins, le 16 chez les Grecs.

AGAPES, *festins de charité*, que les chrétiens assemblés faisaient le soir avant la communion en mémoire de la sainte cène du Christ avec ses disciples; les pauvres y étaient conviés par les riches qui en faisaient les frais. Saint Paul en changea la pratique et les fit remettre après la communion. Les agapes avaient lieu principalement les jours de naissance, de funérailles et de mariage; à cause des abus qui s'y étaient introduits, ils furent défendus par le concile de Gangres, et, l'an 597, par le troisième concile de Carthage, dont le quarante-unième canon ordonna de célébrer les saints mystères à jeun. Saint Grégoire le Grand les permit aux Anglais nouvellement convertis, aux jours de la dédicace de leurs églises ou des fêtes des saints martyrs, mais sous des tentes ou des abris de feuillage, près et en dehors du temple. Dans plusieurs parties de la France, on observe encore les agapes le jeudi-saint.

AGAPET (saint), martyr de Palestine, ou Præneste, vers l'an 274, à l'âge de 15 ou 16 ans; sa fête, le 18 août.

AGAPET I, pape, né à Rome, fils du prêtre Gordien, succéda à Jean II, le 4 mai 553; refusa à l'empereur Justinien I de confirmer dans leurs dignités les prélats ariens; contrainit par les menaces de Théodat, roi des Goths, en Italie, d'aller à Constantinople demander pour lui la paix à l'empereur, il ne l'obtint pas, mais il réussit à faire chasser et remplacer par Mennas, l'eutichéen Antimée qui devait à la faveur de l'impératrice Théodora, éprise de sa doctrine, d'occuper le siège de Constantinople; mort le 22 avril 556. Silvére lui succéda. Sa fête est le 20 septembre, jour de sa translation à Rome.

AGAPET II, pape, succéda à Marin III, en 946; assemble un synode la même année; appelle l'empereur Othon contre Bérenger, qui voulait se faire roi d'Italie. Mort en 955; Jean XII lui succéda.

AGAPET, diacre de Constantinople au 6^e siècle, écrivit à l'empereur Justinien, peu de temps après son couronnement, une lettre où il lui donnait des avis pour régner en chrétien. Un autre Agapet, évêque de Synnade, en Phrygie, avait été de la secte de Macédonius. On cite encore deux archimandrites de ce nom, dont il est fait mention dans les actes du concile de Constantinople, en 553.

AGAPET (Agapetus, de Duro Cornu), abbé de Compredon, possédait une nombreuse bibliothèque qui fut brûlée par imprudence. Il en mourut de regret, en 817.

AGAPÈTES, vierges qui, dans la primitive église, se

réunissaient pour vivre ensemble: saint Jean Crhysostome les réglementa; en 1159, elles portaient déjà le nom de religieuses, et furent abolies sous Innocent II, au concile général de Latran, parce qu'elles se prostituaient aux passants, sous prétexte d'hospitalité. On appelait aussi agapètes les clercs qui fréquentaient ces filles. Lorsqu'on défendit cette cohabitation, un prêtre nommé Leon-tius offrit de se mutiler et de retrancher tous les motifs de soupçon, afin de conserver sa compagne. La *novelle* 6 défend d'ordonner diaconesses les veuves ou filles qui vivaient avec eux.

AGAPIS, philosophe d'Alexandrie, ouvrit une école à Bysance, et écrivit sur la médecine.—Un philosophe d'Athènes du même nom était disciple de Marin, de Naples.

AGAPIUS I, patriarche d'Antioche, vers l'an 968 de J.-C.

AGAPIUS II, élu patriarche d'Antioche en 976, mourut en 994, dans un monastère où l'empereur l'avait relégué en 987 de J.-C.

AGAPIUS, moine grec du mont Athos, et célèbre écrivain ascétique du 17^e siècle.

AGAPIUS, écrivain de la secte des manichéens dans le 4^e siècle.

AGAR, égyptienne, servante d'Abraham et de sa femme Sara, qui ne pouvant avoir des enfants de lui, l'engagea à perpéluer sa race avec elle. Elle devint mère d'un fils qui fut appelé Ismaël, avant J.-C. 1910 ans. Abraham en avait alors 86.

AGAR (Paul-Ant.), poète provençal, mort en 1531.

AGARD (Arthur), né en 1540 dans le Derbyshire, antiquaire, clerc de l'échiquier; en devint, en 1570, *deputy chamberlain*; mort en 1615.

AGARÉNIENS ou **AGARÉENS**, peuples de l'Arabie-Heureuse, qu'on dit descendus d'Ismaël, fils d'Agar; furent en guerre avec ceux de la tribu de Ruben, de Gad et de Manassès, sous le règne de Saül; se révoltèrent contre Trajan, et ensuite contre l'empereur Sévère, qui ne purent s'emparer de leur capitale. Les Agaréniens, ayant vu naître Mahomet parmi eux, dans le 7^e siècle, furent ses premiers sectateurs; on donna leur nom à tous les chrétiens qui, à cette époque, embrassèrent le mahométisme.

AGARISTE, athénienne, fille de Clisthènes, qui chassa le tyran Hipplias, l'an 510 avant J.-C. Elle était si belle que les jeunes Grecs célébraient des jeux en son honneur.

AGARISTE ou **AGARISTIE**, fille d'Hippocrate et femme de Xantippes; ayant songé qu'elle donnait le jour à un lion, peu de jours après elle mit au monde Périclès, vers 495 avant J.-C.

AGARRAT (Antoine), né à Saint-Maximin, en Provence; fut secrétaire de Gassendi, et l'un des premiers mathématiciens et astronomes de son temps.

AGARUS. Du nom de ce fleuve de la Sarmatie d'Europe, vient celui de l'agaric, espèce de champignon fort employé en médecine, et qui croît abondamment sur les mêlèzes dont ses bords sont ombragés.

AGASIAS, sculpteur d'Ephèse, célèbre par la belle statue connue sous le nom du *Gladiateur mourant*, trouvée avec l'*Apollon du Belvédère*, à Nettuno; il vivait dans le 4^e siècle avant J.-C.

AGASICLES, roi des Lacédémoniens, fils d'Archidamus et père d'Ariston, de la famille des Proclides: renvoya Philophanes et tous les autres sophistes étrangers. Il jouit d'une longue paix, et régna en même temps qu'Anaxandride, de l'an 665 avant J.-C. à l'an 650.

AGASIE, fille d'un roi des Bretons, mariée à Durston,

roi d'Écosse, et répudiée bientôt après sur de faux soupçons.

AGASSAMÈNE, roi élu par les Thraces venus sous la conduite de Butès, fils de Borée, dans l'île de Naxos, alors Strongyle; épousa Pancratès, fille d'Alcèus et fut détroné quelques temps après par ses deux beau-frères Otus et Ephialtes; on ignore l'époque de ce fait.

AGASSE (jeune), né à Paris, imprimeur et propriétaire du *Moniteur* dès l'établissement de cette feuille. **V. MONITEUR**. Au nom d'Agasse se rattache un fait de la révolution française: deux des frères de l'imprimeur ayant été pendus le 9 février 1790, pour fabrication de faux billets, il voulut se retirer de la garde nationale, lorsque le bataillon de Saint-Honoré tout entier, considérant que les fautes étaient personnelles, non-seulement ne voulut pas souffrir qu'il abandonnât ses rangs, mais encore le nomma lieutenant à la place de Beaulieu, acteur des Variétés, qui avait donné sa démission afin de rendre son poste vacant, et d'y faire élire le jeune Agasse.

AGASTE, second archonte perpétuel d'Athènes, succéda à Médon l'an du monde 2987; eut pour successeur Archippe, en 5025.

AGASTHÈNES, roi d'Élide, fils d'Augias; pour se conformer aux volontés de son père, il exerça la royauté en commun avec Amphimague et Talpius, avec Diore et avec Polyxènes, son propre fils, dont Homère a chanté la beauté; fut un des quatre chefs clés à la guerre de Troie, où il commandait dix galères; il régna vers l'an 1194 avant J.-C.

AGASTROPHE, fils de Péon, l'un des plus vaillants défenseurs de Troie; mort d'une blessure que Diomède lui avait faite à la cuisse.

AGATHANGE (saint), diacre de saint Clément, évêque d'Ancyre, martyrisé avec ce saint dans l'une des premières persécutions. Quoique leur martyre soit certain, on ne peut faire aucun fond sur leurs actes; leur fête, le 25 janvier.—On donna aussi le surnom d'Agathange à saint Acace, évêque d'Antioche en Asie, martyrisé le 29 mars 250 ou 251, et honoré par les Grecs le 51 du même mois.

AGATHANGÉLUS, écrivain arménien du 4^e siècle.

AGATHARCHIDES, de Gnide, philosophe péripatéticien et célèbre historien grec dont on n'a que des fragments; vivait sous Ptolémée-Philométor; avant J.-C., 180.

AGATHARQUE, peintre, né à Samos, et, par les conseils d'Eschyle, exerça son art à Athènes. Il mit le premier en pratique les règles de la perspective dans les décorations de théâtre. Alcibiade le fit mettre en prison, et l'employa ensuite à peindre chez lui, vers l'an 480 avant J.-C.

AGATHE, pierre fine. **V. ACHATES**, fleuve.

AGATHE (Sainte), née à Palerme; martyrisée par l'ordre du gouverneur de Sicile Quintien, qui, n'ayant pu ni s'en faire aimer ni la faire renoncer à ses croyances, la fit périr le 5 février 251, sous le troisième consulat de l'empereur Déce. Pendant les irrptions de l'Etna, les habitants de Catane courent au sépulcre de sainte Agathe, et prennent le voile qui couvre son corps pour l'opposer aux flammes.

AGATHE (religieuses de Sainte), *Filles du Silence* ou de la *Trappe*, établies en 1700, rue de l'Arbalète à Paris, où elles firent bâtir une chapelle; supprimées en 1755.

AGATHÈMÈRE ORTHON, géographe du 5^e siècle avant J.-C.

AGATHIAS, dit le *Scholastique*, avocat, poète et historien grec dans le 6^e siècle, sous Justinien; né à Myrine dans l'Asie-Mineure; d'après les conseils d'Eutychèse, secrétaire d'état, il écrivit en cinq livres une histoire qui

commence où Procope a fini la sienne, la vingt-sixième année de Justinien.

AGATHOCLÉE ou **AGATHOCLIE**, courtisane et joueuse d'instruments, d'une beauté si parfaite que pour l'épouser, Ptolémée Philopator, l'an 207 avant J.-C., fit mourir la reine Eurydice sa femme, et sa sœur dont il avait eu Ptolémée-Épiphanie; depuis lors, Agathoclée, secondée par Agathoclès, son frère, et Cénanthe, sa mère, régna sous le nom de Ptolémée dont elle cacha la mort afin d'avoir le temps de piller ses trésors, et de faire périr son fils; mais elle-même fut massacrée avec ses deux complices par le peuple d'Alexandrie, l'an 204 avant J.-C.

AGATHOCLÈS, tyran de Syracuse, fils de Carnusi, potier de terre dans la ville de Regge, né l'an 362 avant J.-C.; général des Syracusains après Damaseon dont il épousa la veuve; il battit les Carthaginois en Sicile, l'an 314; fut défait par eux près du fleuve Himèr, l'an 315; faillit périr dans une sédition militaire; prit Messine; s'établit en 311 tyran de Syracuse, et bientôt après de toute la Sicile; passa en Afrique où il vainquit souvent les Carthaginois; s'empara d'Utique, où il laissa son fils Archagaté, bientôt assiégé par ses propres soldats; revint pour le dégager, n'y réussit pas, fut arrêté et relâché; vengea à son retour en Sicile la mort d'Archagaté et de ses autres enfants qu'avaient égorgés ses soldats, par celle des enfants et des femmes de ces derniers, qu'il fit peu de temps après passer tous au fil de l'épée; ravagea la côte d'Italie; jeta dans Hippomion (aujourd'hui Monte-Leone, en Calabre), une garnison que les habitants massacrèrent après qu'il leur eut rendue leurs otages, et mourut empoisonné par son petit-fils Archagaté, vers l'an 290, à l'âge de soixante-douze ans dont il en avait régné vingt-huit.

AGATHOCLES, né à Babylone, on ne sait en quel temps, écrivit une histoire de la ville de Cyzique où il s'était établi.—Il y eut d'autres écrivains de ce nom: un de Chio, fit un *Traité des travaux rustiques*; un d'Attrace écrivit sur les poissons; un de Samos, touchant le gouvernement de Pessinonte, et un autre, de Milet, dont le nom des ouvrages est ignoré.

AGATHOCLES, fils de Lysimaque, fait prisonnier avec son père dans la guerre contre les Gètes; épousa Lysandra, fille de Ptolémée-Lagus; passa avec une flotte en Asie, où il s'empara du royaume d'Antigone; bâtit Ephèse qu'il peupla avec les Colophoniens et les Lebadiens dont il détruisit les villes.

AGATHON, fils de Priam, qui fit tous ses efforts pour retirer le corps de son frère, Hector, des mains d'Achille.

AGATHON, d'Athènes, poète grec, tragique et comique. Sa première tragédie fut représentée devant trente mille spectateurs, aux principaux desquels il donna ensuite un magnifique festin, la quatrième année de la 90^e olympiade, 416 avant J.-C. Il suivit Pausanias de Cranaïne, à la cour d'Archelaus, roi de Macédoine, où l'on croit qu'il mourut.

AGATHON, musicien dont le chant donna lieu au proverbe *les chansons d'Agathon*.

AGATHON, philosophe pythagoricien, grand faiseur d'antithèses, ami du roi Archelaüs de Lacédémone, vivait en 598 avant J.-C.

AGATHON, l'un des capitaines d'Alexandre, et gouverneur de Babylone, emprisonné par son ordre pour ses actions et ses cruautés.

AGATHON, diacre de Constantinople, écrivit vers 715, sous l'empire d'Anastase II, les actes du sixième concile.

AGATHON ou **AGATHION**, d'Athènes, cité pour sa taille extraordinaire et sa force prodigieuse, vivait du temps de l'empereur Adrien, vers l'an 123 avant J.-C.

AGATHON (saint), né à Palerme, donne aux pauvres tous ses biens, qui étaient considérables ; se fait bénédictin ; est fait prêtre par le pape en 678 ; élu pape après Domnus ou Domnion, le 11 avril 679 ; sacré le 29 mai ; condamne les monothélites dans un synode de plus de 120 évêques ; fait convoquer le sixième concile œcuménique à Constantinople en 680 ; fait affranchir le saint-siège du tribut qu'il payait aux empereurs de Constantinople ; meurt le 10 janvier, selon d'autres le 10 juin 682. Léon II lui succède. L'église latine en fait mémoire le 10 janvier, et l'église grecque le 20 février.

AGATHON, prêtre attaché à la cathédrale de Saintesophie, à Novogorod, dans le 16^e siècle.

AGATHOSTRATÉ, Rhodien, remporta une célèbre victoire sur le général de la flotte de Ptolémée, roi d'Égypte.

AGATHYLLE, poète grec de l'Arcadie, a écrit que Rome fut bâtie par Romus, fils d'Émè, dans le second âge, c'est-à-dire un peu plus de trente ans après la destruction de Troie ; on ignore l'époque où il vivait.

AGATHYRSES ou **PICLES**, peuples voisins de la Sarmatie d'Europe. Selon Hérodote, les femmes étaient communes entre eux, afin que par ce moyen ils fussent tous parents, et pour ainsi dire d'une même famille. On les a dits fausement fondateurs de Poitiers et ancêtres des Poitevins, puisque Jules César les trouva dans les Gaules, et que les Picles ne parurent en Occident que l'an 87 de J.-C., sous Domitien.

AGATOCLE, fils de Lysimaque, vivait au 5^e siècle avant J.-C.

AGAUDURA (Roderic-Moriz), missionnaire espagnol dans le 16^e siècle.

AGAUNE ou **AGAUNUM** (conciles d'), tenus dans cette abbaye, appelée depuis de Saint-Maurice en Chablais, parce que la légion thébaine, nommée aussi *Aganienne*, fut martyrisée en ce lieu avec saint Maurice, son chef ; le premier en mai 525, le deuxième en 888 ; une psalmodie continuelle y est établie le 30 avril même année.

AGAVE, fille de Cadmus et d'Hermione, et femme d'Échion ; aidée de ses sœurs, elle mit en pièces son fils Pentée, roi de Thèbes, parce qu'il méprisait le culte de Bacchus.

AGAVE, un des neuf fils de Priam, qui survécurent à leur frère Hector.

AGAZZAZI (Agostino), né à Sienne en 1578 ; musicien et compositeur, maître de chapelle de la cathédrale de Sienne, en 1630 ; mort en 1640.

AGDE, ville du Languedoc, ancienne colonie de Marseillais, dont on ignore l'origine ; un siège épiscopal y fut établi en 435, et le plus ancien évêque connu qui l'ait occupé est Bétillius, qui vivait en 436 ; il eut pour successeur Sophronius, qui assista au concile d'Agde en 506. Les plus célèbres prélats de cette église furent Léon, dans le 6^e siècle, Philippe de Levis et Claude de la Guiche. Après d'Agde était le pèlerinage de Notre-Dame du Gran. Les seigneurs d'Agde étaient des vicomtes.

AGDE (Vicomté d'), le premier titulaire des droits qu'elle conférait fut Boson, mort en 921 ou 922 ; tenus en fief du roi d'Aragon, qui les céda à saint Louis par le traité de 1258 ; Louis-le-Jeune eut le tiers de la ville d'Agde, qu'il céda à l'évêque Guillaume, en confirmant à son église les privilèges accordés par Charlemagne ; en 1152, une dame Guillemette les apporta en mariage à Bernard, vicomte de Nîmes ; en 1187, leur fils Cèthon se

fait chanoine et les cède à Pierre, évêque d'Agde, qui en reçoit l'investiture, pour lui et son église, déjà pourvue d'un tiers de la vicomté par Louis-le-Jeune, de Raimond, comte de Toulouse, se prétendant seigneur féodal de l'Agadiz, en sa qualité de duc de Narbonne ; le successeur de Pierre reconnaît tenir la vicomté d'Agde de Simon de Montfort ; confirmation de ces droits à l'église d'Agde par une bulle de Grégoire IX, en 1230 ; puis, comme ils étaient réellement venus en fief du roi d'Aragon, il les céda à saint Louis par le traité de 1258 ; cette vicomté, ainsi que le comté de Toulouse, furent réunis à la couronne par le roi Jean en 1351 ou 1361.—**V. TOULOUSE** et **TOULOUSAIN** (paÿs).

AGDE (Conciles d'), *concilium Agadense*. Il y en eut plusieurs en 505 ; mais le plus remarquable s'assembla le 11 septembre 506, la vingt-deuxième année du règne d'Alaric II ; les vingt-quatre évêques ou leurs députés, au nombre de dix, qui y assistèrent, sous la présidence de Césaire d'Arles, étaient tous sujets du roi goth. Les prélats y délibérèrent sur la discipline ecclésiastique, sur l'ordination des clercs et des évêques, et sur plusieurs autres matières qui forment le sujet de quarante-huit canons. Dans le vingt-deuxième, on voit l'origine des bénéfices, en ce qu'il permet aux prêtres et aux clercs de retenir les biens de l'église avec l'autorisation de l'évêque, sans pouvoir néanmoins les vendre ni les donner. Le quinzième défend de regarder comme catholiques les laïques qui ne communient point aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Le vingtième ordonne à l'archidiacre de tondre les clercs qui laissent croître leurs cheveux. On trouve dans le vingt-unième l'établissement des chapelles domestiques. On abolit dans le quarante-unième ce qu'on appelait le sort des saints, qui consistait à regarder comme un présage de l'avenir le premier verset qui se présentait à l'ouverture d'un livre de l'écriture sainte. On régla alors la manière d'administrer le baptême aux juifs qui se convertissaient, et l'on défendit aux chrétiens de manger avec eux ; ce qui prouve qu'ils étaient déjà établis dans nos provinces. On voit encore par ce concile que quoique les Gaules ne fissent plus partie de l'empire, on y datait encore les actes ecclésiastiques par les consuls romains ; il est daté du consulat de Messala. Vingt-cinq canons, que l'on croit venir de conciles postérieurs, ont été joints aux quarante-huit du concile d'Agde, dont les pères, avant de se séparer, ordonnèrent, conformément à l'ancienne discipline, que pareil concile aurait lieu chaque année, indiquant à Toulouse le prochain, où devaient être appelés les évêques d'Espagne, sujets d'Alaric ; mais les troubles qui éclatèrent bientôt en empêchèrent la tenue.

AGE DU MONDE. On appelle ainsi le temps qui s'est écoulé depuis sa création. Les chrétiens admettent en général que l'incarnation arriva l'an 5947 du monde, dont on peut réduire les différents âges à trois principales époques : 1^o l'âge de la loi de nature, depuis Adam jusqu'à Moïse ; 2^o l'âge de la loi jusqu'à J.-C. ; 3^o l'âge de la loi nouvelle ou de grâce, de J.-C. jusqu'à nous, 1858. *Le premier âge*, selon David Ganz et la *Chronologie des Juifs*, est de 2447 ans ; selon Scaliger, de 2432 ; selon le père Pétau, de 2435 ; selon Jacques Cappel, de 2504 ; selon Louis Cappel, de 2508 ; selon Ussérius (dont nous exposerons le calcul), de 2515 ; selon Salien, de 2545. *Le second âge* est, selon Gênébrard, de 4220 ans ; selon Ussérius, de 1491 ; selon Jacques Cappel, de 1498 ; selon Scaliger, de 1508 ; selon le père Pétau, de 1554 ; selon Louis Cappel, de 1557 ; selon Salien, de 1939 ; selon Ganz et les Juifs ; de 1512 ou environ. *Le troisième âge* est de 1858 ans. Cependant tous les chronologistes ne s'accordent pas sur

le commencement de l'ère chrétienne : le père Pétau croit que J.-C. est né quatre ans avant l'ère commune, et il ajoute ces quatre ans au troisième âge; Marcus Antonius Capellus en ajoute cinq, Baronius et Scaliger deux. Beaucoup d'auteurs pensent, avec le père Pagi, qu'il n'y a rien de certain à cet égard. Les Romains distinguaient en trois âges tout le temps qui les avait précédés : l'âge obscur ou incertain, jusqu'à Ogygès, roi de l'Attique, sous lequel arriva le déluge, en Grèce; l'âge fabuleux et héroïque, jusqu'à la première olympiade; l'âge historique, à partir de la fondation de Rome. Les poètes ont symbolisé les âges sous les noms de siècles d'or, d'argent, d'airain, de fer. Fabricius, savant bibliographe et antiquaire, compte 140 opinions différentes des interprètes de la Bible sur l'âge du monde, et Desvignolles, dans sa *Chronologie de l'histoire sainte*, en compte 200. Nous allons rapporter les principales de ces opinions, et donner les différents chiffres de cet âge, en retranchant les fractions de mois, et sans avoir égard à l'ère réelle qui, d'après les preuves tirées des ouvrages de Dion et de Joseph, les fastes consulaires, et les lumineuses dissertations du père Pétau et des savants de l'Europe moderne, devrait commencer quatre ans avant l'ère vulgaire, la seule que nous ayons pu adopter pour le *Dictionnaire des Dates : Chaldéens*. Les mages de Babylone regardaient le monde comme éternel. Les Celtes, qui habitaient les Gaules, avaient la même opinion. Ocellus Lucanus, Phérécyde, Pythagore, Xénophane, Aristote, Plotin, le disaient incréé; Epicure pensait que la matière existait de toute éternité, mais que ses formes se modifiaient à l'infini. Les Phéniciens admettaient aussi la matière éternelle et une forme variable. Les Égyptiens croyaient à l'éternité du monde; c'était pareillement le sentiment des Stoïciens; mais ils n'assignaient point d'âge à la terre, qu'ils disaient engagée comme toutes les planètes et les étoiles fixes dans un mouvement qui, au bout d'un laps de temps, les ramenait au même point et dans le même ordre où elles étaient quand cette révolution avait commencé; ce laps de temps, durant lequel s'accomplissait une révolution complète, est ce qu'ils appelaient la *période de la grande année*, après laquelle il y avait un renouvellement du monde et un retour des âmes dans leurs corps pour recommencer une nouvelle vie; arrivée au signe du capricorne, cette révolution devait, selon quelques-uns, causer un déluge universel, et au signe du cancer, un embrasement général. Platon veut que le monde n'ait pas commencé; il en est de même de *Macrobe*, qui, ainsi que lui, fixe la durée de la grande année de notre planète à 15,000 ans; d'autres la fixent à 56,000 ans. *Spinosa* dit le monde incréé. Les brames de l'Indoustan lui assignent une durée de 15,115,258 ans; ils admettent jusqu'à ce moment quatre âges : le premier a duré 1,728,000; alors naquit le dieu Brama; les hommes étaient d'une taille gigantesque, les mœurs étaient pures, il n'y avait point de maladie, on vivait jusqu'à 400 ans. Le second âge fut celui où naquirent les Rajas, il a duré 1,296,000 ans; le vice s'introduit dans le monde, la stature humaine diminue, la vie n'est plus que de 500 ans. Le troisième âge a duré 8,064,000 ans; le vice augmente, l'espèce se détériore, la vie est réduite à 200 ans. Le quatrième âge vient jusqu'à nous; le vice a remplacé la vertu, la vie est diminuée des trois quarts; il dure depuis 4,027,264 ans. Ce nombre énorme de 15,115,258 ans, assigné à la durée du monde, est divisé par périodes de 60 années solaires, ayant chacune un nom spécial. Au bout de ce temps, les étoiles ont parcouru 54 minutes de longitude, d'où il résulte que ce cycle est un diviseur exact de la grande période produite par la révolution des fixes,

que les brames font de 24,000 ans. D'après une autre tradition indienne, de Lezour Vedam, le nombre de 15,115,258 se trouve réduit à 10,000 : Premier âge 4,000, deuxième 5,000, troisième 2,000, quatrième 1,000, en tout 10,000, auquel il faut ajouter une centaine d'années. Les Étrusques, selon Snidas, croyaient que la durée du monde, sa création et sa fin, étaient renfermées dans 12,000 ans, et que ce temps se trouve également réparti dans ce qu'on appelle les douze maisons du soleil. La création s'était effectuée dans cet ordre : au premier mille la terre, au deuxième le firmament, au troisième les eaux et la mer, au quatrième le soleil et la lune, au cinquième l'âme de tous les animaux, au sixième l'homme. La consommation des siècles devait s'achever au douzième mille.

Durée du monde d'après :

Les astronomes de Babylone, différents des mages,	15,002,146
Les prêtres de l'Égypte, distincts du peuple,	2,014,818
Buffon,	58,907
Selon lui, il y a 74,894 ans que notre globe a été détaché du soleil; il lui a fallu 2,956 ans pour se consolider jusqu'au centre, et ensuite 55,047 pour se refroidir et être en état de produire. L'époque de la nature organisée daterait alors de 589,011. Selon Newton, le monde n'aurait aujourd'hui que 5,358 ans.	
La Bible, suivant une copie du texte hébreu, fixe l'âge du monde à	578,582
Suivant une autre copie du texte hébreu,	5,949
Suivant une copie du texte samaritain,	6,145
Suivant une autre copie du texte samaritain,	6,258
Suivant une copie des Septante,	7,108
Suivant une autre copie des Septante,	7,546
On compte depuis la création, d'après Alphonse de Castille, interprète de la Bible,	8,822
Arias Montanus,	5,687
Saint Augustin,	7,189
Bède (le vénérable),	7,057
Cedrene,	7,544
Clément (d'Alexandrie),	7,462
Cluvier,	5,804
Cornelius a Lapide,	5,789
Épiphane (saint),	6,887
Ethiopiens (les),	7,557
Eusèbe,	7,058
Génébrard,	5,928
Grabe (le docteur),	7,546
Jérôme (saint),	5,779
Josèphe, texte primitif,	6,496
Josèphe, corrigé,	6,356
Isidore de Peluse,	7,174
Isidore de Séville,	7,048
Juifs modernes,	5,598
Jules Africain,	7,558
Képler,	5,822
Lactance,	5,639
Maiménide (le rabbin),	5,896
Mélancthon,	5,781
Orosio,	7,026
Pétau (le père),	5,829
Pezron,	7,690
Pic de la Mirandole,	5,797
Philon,	6,955
Sealiger,	5,786
Simpson,	5,840
Suidas,	7,837
Sulpice Sévère,	7,506
Talmudistes,	5,621
Vossius,	7,435

Usserius,	5,841	25. Saint Augustin, évêque d'Hippone, mort le 28 août 450 (dans Gênébrard),	5531.
On ne compte pas moins de soixante-dix opinions sur les années écoulées depuis la création jusqu'à J.-C.		24. Saint Isidore, évêque de Séville, mort le 4 avril 656,	5544.
Opinions d'après la <i>Vulgate</i> :		<i>Petrus de Aliaco</i> , Pierre d'Ailli, cardinal, mort le 8 août 1419,	5544.
Usserius compte	4004 ans.	25. Saint Isidore de Péluse, solitaire, mort le 4 février 440,	5556.
Rabbi Nahasson,	4740	26. Albumazar, philosophe, médecin et astrologue arabe du 9 ^e siècle,	5528.
Scaliger,	5930	27. Rabanus-Maurus, Magnence Raban-Maur, abbé de Fulde, mort en 836,	5296.
Pétan (le père),	5984	28. Isidore de Séville (dans Strauchius),	5210.
Torniel (le père),	4052	29. Paul de Fossembrone,	5201.
Labbe (le père),	4055	50. Eusèbe, évêque de Césarée, mort vers l'an 358,	5200.
Riccioli,	4184	51. Le vénérable Bède, mort en 753 (dans Strauchius),	5199.
..... d'après les <i>Septante</i> :		52. Paul Orose, vivait l'an 414,	5199.
Eusèbe et le martyrologe romain,	5200	Philippe de Bergame (Jacques-Philippe de Foresti), mort en 1520,	5199.
Vossius,	5590	Et d'autres auteurs,	5198.
Riccioli,	5654	55. Philon, juif d'Alexandrie, envoyé à Caligula, l'an 40,	5196.
Tables alphonsinés (les),	6984	Sigebert, moine de Gemblours, mort en 1112,	5196.
Les autres calculs sont renfermés entré 5485 et 6984, et offrent une différence de trente-cinq siècles. Voici les principaux : nous les classons suivant la méthode des hénédicteurs de Saint-Maur, en commençant par le chiffre le plus élevé.		54. Saint Épiphané, évêque de Salaminé, mort en 405,	5049.
1. Alphonse X, roi de Castille, mort le 24 avril 1284, dans les tables de Jean Muller, appelé aussi Regiomontanus ; ans du monde 6984 depuis la création jusqu'à J.-C.		55. Métrodore, auteur chrétien,	5000.
2. Le même Alphonse X, dans Strauchius,	6184 ans, 9 mois.	56. Adon, archevêque de Vienne en Dauphiné, mort le 16 décembre 875,	4852.
5. Onufre Panvini, religieux augustin, mort en 1568,	6510.	57. Jean Picot, de Genève, dans ses <i>Tablettes chronologiques</i> , Genève, 1808,	4700.
4. Suidas, écrivain grec sous l'empire d'Alexis Comnène,	6000.	58. Flavien Josephé, historien juif, corrigé,	4698.
5. Calcul des <i>Septante</i> , selon le père Pezron,	5872.	59. Cassiodore (Magnus-Aurélius-Cassiodorus), consul romain, mort l'an 562,	4697.
6. Lactance (Lucius-Caelius-Firmianus), mort l'an 525,	5801.	40. Jean Ughèni, chronologiste moderne,	4579.
Philastre, évêque de Brescia, mort le 18 juill. 587,	5801.	41. Odiolo ou Ehwico, selon l' <i>Histoire universelle</i> , Odioton ou Ehwicon, selon Moreri,	4520.
7. Nicéphore, patriarche de Constantinople, mort en 828,	5700.	42. Marianus Scotus, moine écossais, mort en 1086,	4192, 9 mois.
8. Jean-Baptiste Riccioli, selon la chronologie des <i>Septante</i> ,	5654.	43. Jean-Baptiste Riccioli, selon la <i>Vulgate</i> ,	4184.
9. Clément d'Alexandrie, mort vers l'an 220,	5624.	44. Laurent Codoman, allemand, mort en 1590,	4141, 9 mois.
10. L'auteur de <i>Fasti Siculi</i> ,	5608.	45. Le même, dans Chevreau qui l'appelle L. Godemeau,	4140.
11. Isaac Vossius, mort le 21 février 1589, selon la chronologie des Grecs, dans Strauchius,	5595.	46. François de Ribéra, jésuite, mort en 1591,	4095.
12. Le même dans Chevreau,	5590.	47. Gilbert Gênébrard, professeur ou collège royal, mort le 16 février 1597,	4090.
13. Théophile, évêque d'Antioche, mort l'an 186,	5515.	48. Arnaud de Pontac, évêque de Bazas, mort le 4 février 1605,	4088.
14. Les Constantinopolitains et les <i>Septante</i> de Jean-Ernest Grabe (ce calcul est suivi des Russes),	5508, 5 mois.	49. Michel Mæstlin, mathématicien, mort en 1630,	4079, 5 mois.
15. Cedrène, Georges moine grec du 11 ^e siècle (dans Chevreau),	5506.	50. J.-B. Riccioli (troisième système),	4062, 5 mois.
16. Jules Africain, vivant sous l'an 228, était chrétien,	5500.	51. Rabbi Mosès ou Moïse Maimonide (Ben-Maimon), de Cordoue, mort en 1203,	4058.
Georges Théophanes, dit le Syncelle, moine grec, mort l'an 188,	5500.	52. Jacques Salien, jésuite d'Avignon, mort à Paris, en 1640 (dans Strauchius),	4055, 9 mois.
Eutichius, patriarche d'Alexandrie, mort l'an 940, et plusieurs autres chronologistes,	5500.	53. Jean Muller ou Regiomontanus, mort en 1476,	4055.
17. Les Éthiopiens,	5499, 9 mois.	Philippe Labbe, jésuite, mort à Paris, le 25 mars 1667,	4055.
18. Cedrène, Georges dans Strauchius,	5495, 9 mois.	54. Jacques Salien (dans Chevreau),	4052.
19. Panodore, moine d'Égypte, à la fin du 4 ^e siècle,	5495.	55. Henri de Sponde, évêque de Pamiers, mort le 18 mai 1645,	4051, 9 mois.
20. Maxime, moine de Constantinople, mort le 15 août 662,	5491, 9 mois.	56. Augustin Torniel, religieux barnabite, mort en 1622,	4051.
21. Sulpice Sévère, né à Agen, mort vers l'an 420,	5469.	57. Guillaume Langius (dans Strauchius),	4041, 9 mois.
22. Victor Giscelin, médecin flamand, mort en 1591, dans ses remarques sur Sulpice,	5419.	58. Le même (dans Chevreau),	4040.

59. Érasme Reinhold, né en 1511, à Salfeldt, en Saxe, 4021; 5 mois.
60. Jacques Cappel, fils de Louis, vivant en 1650, 4005, 9 mois.
61. Jean Wichman, 4004, 9 mois.
62. Thomas Lydiat, curé d'Okerton, mort en 1646, 4004.
- Laurent Eichstadt, 4004.
- L'archevêque Jacques Usher, en latin, Usserius (dans Moréri), 4004.
63. Le texte hébreu, dans Moréri, article Monde, 4005, 2 mois.
64. Édouard Simson, théologien anglais, en 1652, 4000.
- Jacques Usher ou *Usserius*, archevêque d'Armagh, néen 1580 (dans Chevreau), 4000.
- Marc-Antoine Cappel et Jacques Tirin, jésuite, comptent aussi 4000 ans, ainsi que la *Chronologie des événements historiques*, dans le *Dictionnaire de Chaudon*, 5984.
65. Jean Decker, jésuite, mort à Gratz, en 1619, 5984.
- Jean Keppler, célèbre astronome, mort le 15 novembre 1650, 5984.
- Le père Petau, jésuite, mort le 11 décembre 1652, 5984.
- Et autres (dans Chevreau), 5984.
66. Le père Petau (dans Strauchius), 5985 5 mois.
67. Philippe Lansbergue ou Landsberghe, mort en 1652, a donné un calcul qui, selon lui, fait commencer le monde l'an 3998; mas, en corrigeant ce calcul, on trouve 5972.
68. Krentzheim, 5971 9 mois.
69. Abraham Bucholtzer, pasteur de Freistadt, en Silésie, mort en 1584 (dans Strauchius), 5970 9 mois.
70. Le même Bucholtzer (dans Chevreau), 5970.
- Jean Clavier, fils du géographe; Philippe Clavier (dans Chevreau), 5970.
- Pantaleón, diacre de l'église de Constantinople, dans le 15^e siècle, 5970.
- Marc-Zuerius Boxhorn, professeur à Leyde, mort le 30 octobre 1635, 5970.
- Corneille Jansenius, évêque d'Ipres, mort en 1658, et M. Drisser, 5970.
71. Christ Mathias et Jean Clavier (dans Strauchius), 5968 9 mois.
72. Henri Bunting, saxon d'origine, publia sa *Chronique* en 1605 (dans Strauchius), 5967 9 mois.
73. Le même (dans Chevreau), et André Soematter, 5967.
74. Christian Longomontan, mort en 1647, 5966 5 mois.
75. Pierre Opméer, savant chronologiste, mort à Delft, en 1595, 5966.
- Gérard Mercator, habile géographe, mort à Duisbourg, en 1594, 5966.
76. Longomontan, dans son *Astronomie danoise*, 5964.
- Alfonse Tostat, évêque d'Avila, mort en 1454, 5964.
- Philippe Melanchton, mort à Wirtemberg, le 19 août 1560, 5964.
- Jean Funck ou Funceius, ministre luthérien, mort en 1566, et autres (dans Strauchius), 5964.
77. Jacobus Haynlinus, 5968 5 mois.
78. Alfonse Tostat (dans Chevreau), 5965.
- Philippe Melanchton (dans Chevreau), 5965.
- Jean Funck ou Funceius, et d'autres (dans Chevreau), 5965.
79. Sixte de Sienné, Juif converti, mort en 1569, 5962.
80. Joh. Lucidus Sculter ou Scultet, 5960.

- Jean Lightfoot, vice-chancelier de l'université de Cambridge, mort en 1675, et quelques autres, 5960.
81. Jean Pic, comte de la Mirandole, mort le 17 novembre 1494, 5959.
- Alfonse Salmeron, jésuite, mort le 15 février 1585 (dans Chevreau), et autres, 5959.
82. Philippe Landsberghe (dans Strauchius), 5958.
- Alphonse Salmeron (dans Strauchius), 5958.
85. Jean-Georges Herwart de Hohembourg, chancelier de Bavière, au 16^e siècle, 5955.
84. Ce même Jean Georges Herwart (dans Chevreau), 5952.
- Le vénérable Bède (dans Chevreau), 5952.
- Herman Lecontract ou *Hermanus Contractus*, mort en 1057 (dans Chevreau), 5952.
85. *Cornelius a Lapide* ou Corneille de Lapierre, mort le 12 mars 1637, 5951.
86. Joseph-Juste Scaliger, mort le 21 janvier 1609, 5950.
- Ubbo Emmius, recteur de l'académie de Groningue, mort en 1626, 5950.
87. Les mêmes (dans Strauchius), 5949 5 mois.
- Seth Calvisius, mort à Léipsick (dans Strauchius), 5949.
- Behnius (dans Strauchius), 5949.
- Christophe Helvicus, mort le 10 septembre 1616 (dans Strauchius), 5949 5 mois.
88. David Origan, mathématicien, vers 1554, 5949.
- André Argoli, mathématicien, mort en 1637, 5949.
- Jean Seybor, 5949.
89. Christianus ou Christian Schotamus, mort en 1671, 5948 5 mois.
90. Jean Micraelius, mort en 1658, 5948.
91. Joseph-Juste Scaliger (dans Chevreau), 5947.
- Seth Calvisius (dans Chevreau), 5947.
- Christophe Helvicus (dans Chevreau), 5947.
- Jean-Henri Alstedius, mort en 1658, et autres, 5947.
92. Hermanus Contractus (dans Strauchius), 5945.
93. Jean Carion, mort à Berlin en 1558, 5944.
94. Saint Jérôme, mort le 30 septembre 420, dans ses *Questions hébraïques*, 5944.
95. Gérard Mercator (second calcul), 5928.
96. Mathieu Béroald ou Beroalde, mort en 1584, 5927 5 mois.
97. Jacques Gordon, jésuite écossais, mort en 1641, 5880.
98. Benoît-Arias Montanus, mort en 1598, 5849.
99. André Helwig, 5836.
100. Quelques talmudistes, 5784.
101. Rabbi-David Ganz, historien juif du seizième siècle (dans Chevreau), 5761.
102. La supputation ordinaire des Juifs, 5760 5 mois.
- Rabbi David Ganz (dans Strauchius), 5760.
- Hieronymus a Sancta Fide*, ou Jérôme de Sainte-Foi, juif vivant en 1415, 5760.
105. *Paulus de Sancta Maria* ou Paul de Burgos, juif vivant en 1445, 5760.
- Pierro Galatin ou *Galatinus*, vivant en 1532, 5760.
- Georgius Venatus, 5760.
104. Rabbi Gerson, et Rabbi-Lévi ou Rabbi-Lévi-Ben-Gerson, 5754.
105. Rabbi Hahson ou Nahson (*Traité des Cycles des Pâques*), 5740.
106. Rabbi-Jason Nosen, 5754.
107. Rabbi-Abraham Zacuth, 5071.
108. *La Chronique abrégée des Juifs*, 5670.
109. Louis Lippoman, savant vénitien, mort en 1534, 5616.
- Il est indispensable de connaître le système de chronologie employé par un auteur lorsqu'on veut savoir la valeur des dates qu'il cite. Il existe trois textes ou trois

copies du premier original de la Bible : 1° l'hébreu de la Massore, qui abrège le temps et ne compte qu'environ 4000 ans avant J.-C.; 2° le samaritain, qui étend plus les intervalles dont se compose cette époque; 3° les Septante, qui remontent à 6000 ans avant J.-C.

Selon l'hébreu, d'Adam au déluge il y a 1656 ans.

Selon le samaritain, 1507

Selon les Septante et Eusèbe, 2242

Selon les Septante et Josèphe, 2256

Selon les Septante, Jules africain, Épiphan

et le père Pétau, 2262

Il existe la plus grande variété dans les calculs pour les temps postérieurs au déluge.

Système de Marsham : Du déluge à la vocation d'Abraham, 426 ans. — De cette vocation à l'exode ou sortie de l'Égypte, 450. — De l'exode à la fondation du temple de Jérusalem, 480. — Durée du temple, 400. — De la captivité, 70.

Système de Pezron : Du déluge à la vocation d'Abraham, 1257 ans. — De cette vocation à l'exode, 450. — De l'exode au temple fondé, 875. — Durée du temple, 470. — Captivité, 70.

Naissance de J.-C. relativement à la fondation de Rome : Selon Usserius, Cappel et Kepler, 25 décembre, de la fondation de Rome, 748 ans.

Selon Decker et Pétau, 749

Selon Salpice Sévère, 750

Selon Baronius, Torniel, Scaliger, 751

Selon Salien et Pererius, 752

Selon Labbe, 755

Selon Hérouart, 754

Selon Paul de Middelbourg, 753

La plupart des chronologistes comptent sept grandes périodes depuis la création. Comme on l'a vu d'après le père Pétau, le monde est aujourd'hui âgé de 5825 ans, dont 5985 avant J.-C., et depuis J.-C. 1842. Il divise ces deux périodes en six autres : 1° De la création au déluge, 1656 ans; 2° du déluge à la soixante-quinzième année d'Abraham, 566; 3° de la soixante-quinzième d'Abraham à la sortie des Hébreux hors de l'Égypte, 450; 4° de cette sortie à la fondation du temple de Jérusalem, 519; 5° de celle-ci à la délivrance des Hébreux par Cyrus, 474; 6° de cette délivrance au Christ, 558. En tout 5985 ans, et en ajoutant les 1842 ans de l'ère chrétienne, selon lui, 5825.

Le père Labbe compte aussi sept âges qu'il répartit ainsi : 1° d'Adam au déluge, 1656 ans; 2° du déluge à la naissance d'Abraham, 582; 3° de la naissance d'Abraham à la sortie de Moïse de l'Égypte, 505; 4° de la sortie de Moïse à la fondation du temple de Salomon, 479; 5° de celle-ci au règne de Cyrus à Babylone, 495; 6° de ce règne à la venue du Christ, 558; et de cette venue jusqu'à ce jour, 1858, lesquels ans, ajoutés à 4055 qu'il compte depuis la création d'Adam, donnent au monde l'âge de 5891.

Différence d'avec le résultat du père Pétau, 166 ans. Le père Labbe établit ses preuves de cette façon : premier âge. Adam eut Seth à 150 ans, Seth fut père à 105; Enos, à 90; Caïn, à 70; Malaleël, à 65; Jared, à 162; Enoch, à 65; Mathusalem, à 187; Lamed, à 182. Le total de ces nombres fait 1056, en y ajoutant 600 ans, âge de Noé à l'époque du déluge, il trouve 1656 ans depuis la création.

— Deuxième âge. Sem eut Arphaxad, deux ans après le déluge; Arphaxad fut père à 55 ans; le jeune Caïn, à 50; Salé, à 50; Heber, à 54; Phaleg, à 50; Rehu, à 52; Sarug, à 50; Nachor, à 29; Tharé, à 150. Total : 582 ans jusqu'à la naissance d'Abraham. — Troisième âge. Abraham fut père d'Isaac à 100 ans, Isaac eut à 60 Esau et Jacob; Jacob entra en Égypte à 150; les Israélites restèrent dans

ce pays 215 ans. Total : 505 d'Abraham naissant à Moïse hors d'Égypte. — Quatrième âge. D'après le troisième livre des Rois, l'an 4 du règne de Salomon, auquel fut fondé le temple de Jérusalem, est l'an 480 depuis la sortie de l'Égypte. Les règnes des rois qui ont gouverné les Israélites depuis cette sortie composent une durée de 479 ans. — Cinquième âge. Prise de Jérusalem et ruine de son temple par Nabuchodonosor, 425 ans après la fondation de cet édifice; depuis lors 70 ans de captivité. 425 et 70 font 495. — Sixième âge. Prouvé par le calcul des olympiades et des années de la fondation de Rome. Cyrus prend Babylone et renvoie les Israélites l'an 215 de Rome, et la 5^e année de la 60^e olympiade, J.-C. naît l'an 755 de Rome, et la 4^e de la 194^e olympiade. La distance est de 558 ans.

Les chronologistes qui suivent la version des Septante divisent en sept âges la durée du monde. Premier âge, se terminant au déluge, 2256; deuxième, jusqu'à la vocation d'Abraham, 1257; troisième, jusqu'à la sortie de l'Égypte, 450; quatrième jusqu'à la fondation du temple de Salomon, 875; cinquième, jusqu'à la destruction sous Nabuchodonosor, 470; sixième, jusqu'à la naissance du Christ, 558; septième, depuis cette naissance; ils comptent de la sorte 5872 ans jusqu'à l'ère chrétienne. Voici leurs preuves. Premier âge : Adam eut Seth à 250 ans, Seth fut père à 205; Enos, à 190; Caïn, à 170; Malaleël, à 165; Jared, à 162; Enoch, à 165; Mathusalem, à 187; Lamed, à 182; Noé avait 600 ans au moment du déluge; total 2256. Deuxième âge : Sem, fils de Noé, eut Arphaxad deux ans après le déluge; Arphaxad fut père à 155 ans; Caïn, à 150; Salé, 150; Heber, 124; Phaleg, 150; Rehu, 152; Sarug, 150; Nachor, 129; Tharé, 150. Abraham avait 75 ans quand il entra au pays de Chanaan; ces nombres font ensemble 1257. Troisième âge : Abraham avait 75 ans à son entrée en Chanaan; il eut vingt-cinq ans après Isaac, à 100 ans; Isaac eut Esau et Jacob à 60; Jacob passa en Égypte à 150 ans; les Israélites y restèrent 215 ans; cela fait 450 ans de la vocation d'Abraham à la sortie de l'Égypte. Quatrième âge : les Israélites, conduits par Moïse, séjournent 40 ans dans le désert d'Arabie; Moïse meurt à 120 ans; Josué gouverne 27 ans le peuple de Dieu; Caleb et les autres anciens, 50; après quoi vient une anarchie de 55 ans, puis 8 ans de servitude sous le roi de Mésopotamie; Othoniel, premier juge, gouverne 40 ans; seconde anarchie de 55 ans; seconde servitude sous les Moabites durant 18 ans; Ahod, deuxième juge, gouverne 80 ans; troisième anarchie de 57 ans; troisième servitude sous Jabin, roi des Chananéens, pendant 20 ans; Debora et Barach, troisièmes juges, gouvernent ensemble 40 ans; quatrième anarchie d'environ 18 ans; quatrième servitude sous les Madianites, 7 ans; Gédéon, quatrième juge, gouverne 40 ans; Abimelech, cinquième juge, 5 ans; Thola, sixième juge, 25 ans; Jaïr, septième juge, 22 ans; cinquième anarchie d'environ 50 ans; cinquième servitude de 18 ans sous les Philistins et les Ammonites; Jephlé, huitième juge, gouverne 6 ans; Abesan neuvième, 7 ans; Abialon, dixième, 10 ans; Abdon, onzième, 8 ans; sixième anarchie d'environ 50 ans; sixième servitude de 40 ans sous les Philistins; Samson, douzième juge, gouverne 20 ans; Héli, pontife et treizième juge, 40 ans; septième anarchie et servitude sous les Philistins, 20 ans; Samuel, prophète et quatorzième juge, gouverne 20 ans; Saül, roi pendant 20 ans; David, premier roi de Juda, 40 ans; Salomon règne 5 ans avant de fonder le temple de Jérusalem; ces nombres font 875 depuis la sortie de l'Égypte; on y compte les anarchies et les servitudes, de là résulte la différence avec les autres chronologistes qui les renferment sous les années des

juges. Cinquième âge : Salomon vécut saintement 37 ans après la fondation du temple ; il fut idolâtre pendant 40 ans ; après sa mort le royaume se divisa en ceux de Juda et d'Israël. Celui d'Israël ou de Samarie fut détruit par Salmanazar après une durée de 260 ans ; celui de Juda ou de Jérusalem subsista jusqu'à la ruine du temple par Nabuchodonosor, 470 ans après sa fondation. Sixième âge, depuis la destruction du temple jusqu'à la naissance du Christ ; la captivité à Babylone dure 50 ans ; la monarchie des Perses, commencée par Cyrus, l'année qu'il délivre les Juifs, subsiste 203 ans, jusqu'à Alexandre-le-Grand, qui établit la monarchie des Grecs ; 18 ans après, Séleucus Nicanor établit, en Syrie, le royaume des Séleucides, qui subsiste près de 250 ans, est détruit par le grand Pompée et devient une province romaine 65 ans avant J.-C. ; ces ans réunis donnent un total de 586 qui, joint à 2256 du premier âge, 1237 du deuxième, 450 du troisième, 875 du quatrième, 470 du cinquième, font 5872 ans jusqu'à l'ère chrétienne, et jusqu'à notre temps 7710 ans. — Ussérius compte également sept âges, et après avoir établi que le monde fut créé le 25 octobre de l'an 710 de la période julienne, il suppose ainsi : Premier âge, du jour de la création au déluge, 1656 ans ; deuxième, du voyage commencé par Abraham le quinzième jour du septième mois, pour s'établir dans le pays de Chanaan après la mort de son père Tharé, 426 ans 6 mois 12 jours ; troisième, jusqu'à la sortie des Hébreux de l'Égypte, le quinzième jour du premier mois, 450 ans ; quatrième, jusqu'à la fondation du temple de Salomon le deuxième jour du second mois, 479 ans, 16 jours ; cinquième, jusqu'à sa destruction par Nabuchodonosor, le dixième jour du cinquième mois, 424 ans 5 mois 6 jours ; sixième, jusqu'au jour de la naissance de J.-C., 25 décembre de l'an 4709 de la période julienne, correspondant au cinquième jour du neuvième mois de l'an 4000 du monde, selon le calcul de l'ancien calendrier, 585 ans 5 mois 28 jours. De la sorte, depuis le soir qui ouvrit le premier jour du monde, jusqu'à l'heure de minuit qui commença le 25 de décembre, jour de la naissance de J.-C., on trouve 5999 années juliennes, 2 mois de 50 jours, 2 jours et 6 heures, et jusqu'au 1^{er} janvier de l'an 4714 de la période julienne, d'où l'on commence l'ère chrétienne appelée vulgaire, on trouve 4005 ans 2 mois 9 jours et 6 heures. Ce calcul se compose comme il suit : premier et deuxième âges contenant le temps des patriarches, dont la succession est marquée aux cinquième et onzième chapitres de la Genèse. Troisième et quatrième âges : leur durée est fondée sur le douzième chapitre de la Genèse et sur le troisième livre des Rois, chapitre 6. Cinquième âge : son point fixe se prend en partie du nombre entier de 590, énoncé dans le quatrième chapitre d'Ézéchiel, et partie des années des rois d'Israël et de Juda, mises en concordance. Sixième âge : ses preuves se tirent tant de l'histoire sacrée que de l'histoire profane, exactement liées, des anciens monuments et du calcul astronomique des éclipses. Il faut observer qu'Ussérius a rejeté de la suite des patriarches Caïnan-le-Jeune, fils d'Arphaxad, et dont notre chronologiste place la naissance à la trentième année accomplie de la vie de son père, ce qui fait que nous comptons 4054 depuis la création jusqu'à la première année de l'ère chrétienne.

V. ANNÉES, CHRONOLOGIE, ANTIQUITÉ DU MONDE, DATES, ÉPOQUE, ÈRE, etc.

AGE ANCIEN ou ANTIQUITÉ, commence à l'origine du genre humain, ou pour parler plus exactement avec les premiers documents positifs sur les états, il a pour point de départ la formation des premiers empires et s'arrête à l'an de J.-C. 476.

AGE MOYEN. Il comprend 977 ans, à partir de la chute de l'empire d'Occident en l'an 476, qu'Odoacre, roi des Hérules, força Augustule d'abdiquer, jusqu'à l'extinction de l'empire d'Orient en 1455, époque à laquelle Mahomet II, ayant défait Constantin Paléologue, dernier empereur, s'empara de Constantinople, ou 1026 ans, jusqu'à la découverte de l'Amérique en 1492. Le moyen-âge s'est divisé en plusieurs périodes qu'on a distinguées par diverses dénominations, telles que celles-ci : Siècle monothélique, siècle des iconoclastes, siècle obscur, siècle de fer, siècle Hildebrandin, etc.

AGE MODERNE, depuis la réforme de Luther ou depuis la découverte de l'Amérique ; il commence avec l'imprimerie et finit à l'époque de la révolution française, 1789.

AGE RÉCENT, depuis la révolution française en 1789.

AGEDORN. — Voyez **HAGEDORN**.

AGELADAS ou AGELAS, sculpteur célèbre d'Argos et maître de Polyclète, vivait 452 ans avant J.-C.

AGELASTE, pierre singulière dans l'Attique, près du puits nommé Callichore, sur laquelle on disait que se reposa Cérès, lasse de chercher sa fille ; Pausanias assure que là commencèrent les fêtes éleusines.

AGELASTE, qui ne rit point, surnom de Crassus, aïeul de celui qui fut tué par les Parthes : on dit qu'il ne rit jamais qu'une fois en sa vie en voyant un âne manger des chardons ; ce nom fut aussi donné à Héraclite, à Anaxagoras de Clazomènes et à Aristoxène.

AGELAUS 1^{er} ou AGELAS, de la race des Héraclides, roi des Corinthiens, après Ixion son père et avant Prumnis son fils, régna de l'an 1038 avant J.-C. à 1021.

AGELAUS, fils de Damastor, amant de Pénélope.

AGELET (J. Lepaute d'), astronome, né en 1751 ; a péri avec M. de Lapeyrouse dans le voyage autour du monde en 1785.

AGELIUS, évêque de la secte des novatiens, appuya le patriarche Nectaire dans le concile assemblé à Constantinople par l'empereur Théodose-le-Grand, en 585, pour réunir ou faire condamner les différentes sectes chrétiennes : il appuya le patriarche Nectaire défendant la consubstantialité du Verbe à laquelle croyaient aussi les catholiques.

AGELLI ou AGELLIUS (Antoine), religieux théatin, savant helléniste ; bibliothécaire et directeur de l'imprimerie du Vatican ; nommé, en 1595, à l'évêché d'Acerino ; mort en 1608.

AGELIO (Joseph), de Sorrente, peintre italien, élève du chevalier Roncalli, au commencement du 17^e siècle.

AGELNOTH, archevêque de Cantorbéry en 1020, sous le roi Canut.

AGEMAQU ou AGEMACHUS, général des Messéniens, reprit la ville de Phères dans le Péloponèse, sur le pirate Nyon qui s'en était emparé.

AGEMON, gouverna les Corinthiens après son frère Aristodème VIII, leur roi, à la place de Téléste trop jeune pour régner, de l'an 861 avant J.-C. à 845.

AGEN, ville de France, nommée par les anciens *Agenna*, *Aginnum* et *Agennum Nitiobrigum*, était la capitale des Nitiobriges, peuple puissant des Gaules. Depuis Gombaud, fils de Garcié, qui fut évêque et en même temps comte d'Agen, et qui laissa l'évêché et le comté à son fils légitime, ses évêques ont tous porté le titre de comte. Peu de villes eurent autant de prélats illustres ; entre eux on compte le premier de tous, saint Caprais, martyrisé vers l'an 505, sous Dacien, préfet des Gaules ; saint Phébadé, qui occupait le siège en 592 ; saint Dulcidius, successeur de Gavide en 405 ; Bébien, qui assista

au concile d'Orléans, 549; Polémus, qui souscrivit à celui de Paris, 575; Antidius, qui se trouvait au second de Mâcon, 588; Gombaud de Gascogne, depuis archevêque de Bordeaux, 992; ce fut lui qui obtint pour les évêques d'Agen le droit de faire battre monnaie; Elie de Castillon, qui fut en 999 un des prélats choisis par le pape Eugène III, pour la dissolution du mariage de Louis-le-Jeune et d'Éléonore d'Aquitaine; Guillaume de Pontoise, l'un des plus zélés défenseurs du catholicisme dans le 15^e siècle; puis enfin les cardinaux Simon de Craumad, Léonard de la Rovere et Jean de Lorraine. Agen passa des Gaulois aux Romains, et de ceux-ci aux Visigoths; du 1^{er} au 5^e siècle fut souvent pillée et ruinée par les Huns, les Vandales, les Bourguignons, les Sarrasins, les Normands; échut aux rois d'Aquitaine, puis aux ducs de ce pays et à ceux de Gascogne; vint aux comtes de Toulouse; leur fut enlevée, rendue et reprise par les Anglais; devint un sujet de guerre entre ces derniers et la France à laquelle elle fut enfin réunie; souffrit durant les troubles civils du 16^e siècle; se révolta en faveur de la ligue en 1589; fut enlevée aux ligueurs en février 1591, par le comte de la Roche et Saint-Chambran. Fayet, fameux pétardier et lieutenant du comte, y étant entré déguisé en paysan qui chassait devant lui un âne chargé de choux, remarqua les lieux les plus faibles et fit sauter, pendant la nuit, au moyen d'un pétard, la porte par laquelle entrèrent les assaillants.

AGENOIS, province habitée par les Nitobriges sous Jules-César et sous Honorius; soumise par les Goths en 410; dominée par eux jusqu'en 507, et annexée par Clovis au royaume de France; après la bataille de Vouillé, près Poitiers, l'Agénois fit partie, en 650, du premier royaume d'Aquitaine (réuni à la France en 652); partie, en 638, du premier duché d'Aquitaine (réuni à la France en 768), et partie du deuxième royaume d'Aquitaine en 771. **V. AQUITAINE**. Il appartint ensuite aux comtes de Bordeaux, de Toulouse, d'Angoulême et aux ducs de Guyenne; il revint aux comtes de Toulouse par le mariage de Jeanne sœur de Richard 1^{er}, roi d'Angleterre, mariée en 1199, avec Raimond VI, mort en 1222. Raimond VII, fils de Raimond VI, maria sa fille Jeanne à Alphonse, frère de saint Louis, et lui donna l'Agénois en dot l'an 1244; conquis par les Français et cédé avec la Guyenne par saint Louis aux Anglais, l'an 1259; il fut possédé par ces derniers jusqu'au règne de Charles V, qui le réunit à la couronne après les en avoir chassés; reconquis par Henri V, roi d'Angleterre, mort en 1422; les Anglais furent de nouveau chassés de France par Charles VII en 1450; depuis ce temps l'Agénois a fait partie de la Guienne. **V. GUIENNE**.

AGENOR, frère de Bélus, Égyptien ou Phénicien, venu en Grèce, eut quatre fils et une fille, Phénix, Cilius, Thasus, Cadmus et Europe, que l'on croit aussi petite-fille de Phénix; le premier donna son nom à la Phénicie, le second à la Cilicie, le troisième à la ville de Thase, le quatrième bâtit Thèbes 1490 ans avant J.-C.; d'autres font Agenor fils et successeur de Triopas, roi d'Argos et lui donnent pour fils Crotopus qui aurait régné après lui. Ces personnages appartiennent à une époque trop obscure pour qu'on puisse débrouiller et dater leur généalogie.

AGENTS DE CHANGE, créés d'office par Charles IX en juin 1572; leur nombre fut fixé à 20 par Henri IV en 1592; à 50 en 1634 et 1638; à 36 en 1645; supprimés tous en 1705 et remplacés; portés à 40 en 1708, et à 60 en 1714 pour Paris; après plusieurs changements, ils furent enfin portés à 60 le 29 mai 1816, conformément aux lettres-patentes du 4 novembre 1786.

AGENTS-GÉNÉRAUX du clergé, créés à la place de syndics, en 1395.

AGERIN (Agerinus), affranchi d'Agrippine, lequel fut dénoncé à Nérone son fils, par Anicet, comme envoyé par elle pour l'assassiner.

AGERIO (Thadée), né en Bohême dans le 16^e siècle; astronome et médecin de l'empereur Maximilien, en 1570.

AGERIUS ou **AGER** (Nicolas), professeur de médecine et de botanique à Strasbourg, au commencement du 17^e siècle.

AGÉSANDRE, sculpteur rhodien du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, fit, avec Polydore et Athénodore de Rhodes, le célèbre groupe du *Laocoon*, retrouvé à la fin du 16^e siècle.

AGESIAS. V. HEGESIAS.

AGESIAS, archonte d'Athènes, en l'an 504 avant J.-C. — Un autre *Agésias* de Syracuse était fils de Sosstrate.

AGESIDAME, de Locres, vainqueur aux jeux olympiques, célébré par Pindare.

AGÉSILAS I^{er}, cinquième roi de Sparte, fils de Doryssus et père d'Archélaüs, monta sur le trône l'an 928 avant J.-C., et régna 44 ans.

AGÉSILAS II, roi de Sparte, fils d'Archidamus, de la famille des Proclides; règne à l'exclusion de Léolychides, réputé fils d'Alcibiade et non d'Agis, l'an 597 avant J.-C.; élu aussitôt général de l'armée de mer pour s'opposer aux entreprises du roi de Perse; bat, auprès de Sardes, Tissapherne, l'un des généraux de l'armée perse, l'an 596; accorde une trêve à Tétraste, successeur de ce chef; est élu général des armées de terre et de mer; fait alliance avec Coty, roi de la Paphlagonie; rappelé en Grèce par les éphores au moment où il va entrer dans la Perse; passe l'Hellespont avec ses troupes et fait en trente jours le chemin que Xerxès avait fait en un an; défait, en arrivant en Béotie, les Thébains et les Athéniens, à Coronée; se rend maître de Corinthe; bat les Arcananiens; ruine une seconde fois la Béotie; ravage le pays des Mantiniens et sauve ainsi deux fois Sparte en 571; conduit du secours, en 566, à Nectanèbe, contre Tharacns, roi d'Égypte, et meurt au retour dans la Cyrénaïque, vers l'an 556, âgé de quatre-vingt-quatre ans, la quarante-unième année de son règne.

AGÉSILAS, oncle d'Agis, fils d'Eudamidas, roi de Sparte; criblé de dettes, il poussa son neveu à rendre un édit qui abolissait les dettes et ordonnait, entre tous les citoyens, le partage égal des terres; mais tous les créanciers ayant brûlé leurs titres, il fit ajourner la seconde partie de l'édit, et excita ainsi la colère du peuple, lequel rappela Léonidas, qui fit condamner à mort Agis et toute sa famille, l'an 280 avant J.-C. Agésilas, blessé, se sauva dans le temple de la peur, et obtint grâce de la vie.

AGÉSILAS, l'Athénien, frère de Thémistocles; envoyé pour reconnaître la marche de Xerxès, il pénétra, vêtu en persan, au milieu de son armée, tua le favori Mardonius en croyant tuer le roi, et couronna son dévouement par une action semblable à celle de Scévola, l'an 480 avant J.-C.

AGÉSILAS, historien grec cité par Plutarque.

AGÉSIPOLIS I^{er}, fils de Pausanias, roi de Sparte; fit la guerre aux Olynthiens; commanda différentes expéditions contre les Argiens et les Arcadiens de Mantinée; mourut l'an 580 avant J.-C.

AGÉSIPOLIS II, fils et successeur de Cléombrote et frère du précédent, avant J.-C. l'an 571.

AGÉSIPOLIS III, roi de Sparte, après la mort de Cléomènes, l'an 219 avant J.-C.; détrôné l'an 516.

AGÉSISTRATE, mère d'Agis IV, roi de Sparte, étranglée en prison avec son fils, l'an 280 avant J.-C.

AGGAS ou **AUGUS** (Robert), peintre anglais, mort en 1679, sous Charles II.

AGGÉE, le dixième des douze petits prophètes, et le premier de ceux qui prophétisèrent après le retour de la captivité en 520 avant J.-C. Sa mémoire se célèbre chez les Grecs le 16 décembre, et chez les Latins le 4 juillet avec celle d'Osée.

AGGENUS URBICUS, auteur latin d'un traité sur les bornes des champs; on ne sait quand il vécut.

AGGRAMES ou **ANDRAMES**, fils d'un barbier amant de la reine des Gangarides et des Pharraisiens; il s'empara de la royauté après qu'il eut fait assassiner le roi, son mari, ainsi que ses enfants: à la tête de 200,000 fantassins et 20,000 chevaux, il imposa à Alexandre, qui se vit obligé de renoncer à l'attaquer l'an 527 avant J.C.

AGGRAVE ou **AGGRAVATION**, était, dans l'ancienne discipline de l'église, un nouveau degré de l'excommunication; elle interdisait à l'excommunié le commerce de la vie civile avec les fidèles, et précédait le *réaggrave*, qui achevait de le mettre en horreur. (V. **ANATHÈME**.) L'aggrave et le réaggrave se publiaient au son des cloches, avec des chandelles allumées, qu'on éteignait et qu'on foulait aux pieds, au milieu de cercueils exposés dans l'église et dans l'appareil lugubre des cérémonies les plus terribles. Dès le commencement du 18^e siècle, l'aggrave ne fut plus qu'une menace de fulminer l'excommunication, après trois monitoires ou avertissements de se soumettre à l'église. V. **EXCOMMUNICATION**.

AGHRIM (bataille d'), perdue par les Français contre les Anglais (en Irlande), le 22 juillet 1691. L'armée française, commandée par le comte de Saint-Ruth, avait été envoyée par Louis XIV, voulant soutenir le parti chancelant du roi Jacques.

AGHWANS ou **AFGUANS**, peuples de la province de Candahar, au nord-est de la Perse, déportés en cet endroit vers 1400, par Tamerlan; en 1710, ils proclament Mir-Veis, et se rendent indépendant; le 25 octobre 1722, sous la conduite de Maghnum, second successeur et fils de Mir Weis (ils avaient massacré le premier), ils prirent Ispahan par capitulation, et Maghnum devient roi des Perses à la place de Hussein; en 1725, ils massacrèrent Maghnum et élisent son cousin Aschraïf, qui traite avec les Turcs, leur restitue plusieurs de leurs provinces en 1727, et est chassé d'Ispahan avec les Aghwans, en 1759, par Thamas Kouli-Kan; Thamas, fils de Hussein, remonte sur le trône.

AGIAM-OGIANS ou **AZAMOGLANS**, en Turquie, jeunes esclaves pris à la guerre, achetés ou enlevés aux chrétiens pour être employés aux fonctions les plus basses dans les sérails.

AGIASME, cérémonie de la bénédiction de l'eau dont les prêtres de l'église grecque aspergent le peuple; le premier dimanche de chaque mois, excepté en janvier, où elle n'a pas lieu, et en septembre, où elle est remise au 14 de ce mois.

AGIDES (branche des), rois de Sparte, collatéraux des Eurytionides. Eurysthène, frère de Proclès, tous deux fils d'Aristodème, 1104-1080 avant J.-C.; Agis, 1080-1050; Echestratè, 1050-995; Labotas, 995-958; Doryssus, 958-929; Agésilas 1^{er}, 929-885; Archélaüs, 885-825; Teleclus, 825-781; Alcamène, 781-745; Polydore, 745-726; Eurycrate, vers 726; Anaxandre, vers 687; Eurycrate II, 604; Léon, 668; Adaxandride, 664; Cléomène 1^{er}, 537; Léonidas, 489, tué aux Thermopyles l'an 480; Cléombrote 1^{er}, 480-479; Pausanias, 479-

469; Plistarque, 567-466; Plistoanax, 466-408; Pausanias, 408-394; Agésipolis 1^{er}, 594-580; Cléombrote II, 580-571; Agésipolis II, 571-570; Clémènes II, 570-509; Aréus 1^{er}, 509-263; Acrotatus, 263-264; Aréus II, 264-237; Léonidas II, 237-234; Cléombrote III, 234-239; Léonidas II, rétabli, 239-238; Clémènes III, 238-219; Agésipolis III, 219; la race d'Hercule finit à Lacédémone en 219 avant J.-C. V. **SPARTE**, **EURYTHIONIDES** (branche des).

AGIDES, nom des princes de la famille d'Agis; on les appelait aussi Euristhénides, d'Euristhène, père d'Agis.

AGIDIES, prêtres de Cybèle dans l'antiquité.

AGIER (Charles-Guy-François), né le 4 août 1758, député du tiers-état aux états-généraux, en 1789; vota en 1790 pour la suppression des ordres monastiques, et fit remplacer le nom de *paroisses* par celui de *communes*; fit, après le retour de Louis XVI de Varennes, rejeter la proposition de Robespierre, de mettre ce prince en jugement, juin 1791, et mourut en juin 1828.

AGIER (Jean-Pierre), cousin du précédent; député suppléant de Paris aux états-généraux, en 1789; représentant de la commune au 14 juillet; membre de son comité des recherches, le 18 novembre suivant; proposé comme candidat pour remplir les fonctions de gouverneur du *prince royal* (le dauphin); nommé, en janvier 1795, président du tribunal révolutionnaire régénéré; envoyé à l'échafaud Fouquier-Tinville et ses complices; appelé, en 1796, à remplir les fonctions de *haut-juré* à la cour de Vendôme, qui devait prononcer dans l'affaire de Babeuf, se récusait par le motif qu'il avait été porté sur une liste de proscrits par les accusés; président de la cour royale de Paris en janvier 1816, il installe la cour prévôtale; meurt à Paris en 1825.

AGILA ou **AGUILANE**, roi des Visigoths, en Espagne; élevé sur le trône en 519; vaincu près de Cordoue par Athanagilde, qui s'était révolté contre lui et le patrice Libereus, et massacré à Mérida par ses sujets en 554.

AGILBERT ou **AILBERT** (Saint), évêque de Dorchester, en Angleterre, l'an 650; de Paris, l'an 664; mort en 675; honoré le 11 octobre.

AGILE ou **AILE** (Saint), premier abbé de Rebaix, offert à l'âge de 4 ans à saint Colomban, dans le temps qu'il bâtissait le monastère de Luxeuil, c'est-à-dire en 590; mort, âgé de cent ans, le 50 août.

AGILÆO (Henri) d'origine italienne, né à Bois-le-Duc, en 1535, fut un des hommes les plus savants de son temps dans les lettres grecques et latines; il traduisit presque tout ce que l'on possédait de la jurisprudence grecque et romaine. Pendant les troubles de sa patrie il fut le chef de la faction qui s'éleva en 1579 pour obliger ceux de Bois-le-Duc à entrer dans l'alliance d'Utrecht. — Le 27 août, 1586 la faction de Lincestre l'établit conseiller du tribunal suprême et avocat du fise.

AGILES (Raimond d'), dit de Podio, historien de la première croisade, dans laquelle il accompagna son évêque Adhémar, en 1095; mort chanoine du Puy en Velay.

AGILMAR ou **AIMAR**, évêque de Clermont au 9^e siècle; assista au concile de Ponteguy, en 866; député par le pape Jean VIII, en 878, au roi Louis-le-Règle; on ignore la date de sa mort.

AGILMAR, **AGILMAR** ou **ÉGILMAR**, archevêque de Vienne en Dauphiné, succéda, en 842, à saint Bernard; fut un des trois métropolitains qui, en 855, présidèrent au concile de Valence; assista à celui de Langres, en 859; mort à la fin de cette année, eut pour successeur saint Adon.

AGILOSINGUE (*Agilosingi*). Les anciens Guelfes,

les Bavaïois choisissaient autrefois leur chef dans la famille des Agisologues.

AGILUPHE, ou **AGON** (Paul), duc de Turin et roi de Lombardie; reconnu par les chefs de la nation, en 592; converti au catholicisme par sa femme Theulinde, attaque l'exarque de Ravenne, en 594; dévaste les environs de Rome; assiège Padoue et la brûle en 601; prend Crémone et détruit Mantoue, en 605; fait la paix avec le roi des Francs, et meurt en 615 ou 16, après un règne de 25 ans.

AGINCOURT (Jean-Baptiste-Louis-George-Seroux d'), auteur de l'*Histoire de l'art par les monuments*; né en 1750, mort à Rome le 24 septembre 1814.

AGIOGRAPHES ou **HAGIOGRAPHES**: les chrétiens ont ainsi nommé les livres de l'écriture, que les juifs appellent *chétuvim*: ce sont les psaumes, les proverbes, Job, Daniel, Esdras, les chroniques ou paralépomènes, le cantique des cantiques, Ruth, Jérémie, l'Ecclésiaste et Esther.

AGION, archevêque de Narbonne, élu à la place d'Arnuste, assassiné en juin de l'an 912; assiste, en 915, à un concile tenu à Châlons-sur-Saône; mort au commencement de 927.

AGIONITES, secte chrétienne condamnant le mariage, sous Justinien II (7^e siècle de J.-C.).

AGIOSIDÈRE, **AGIOSIMANDRE** ou **SEMENTÈRE**, l'usage des cloches étant défendu aux Grecs qui sont soumis à la domination des Turcs, ils appellent aux cérémonies de leur culte au moyen d'une lame de fer suspendue à une chaîne à la porte de leurs églises, et sur laquelle ils frappent avec un marteau, c'est là ce qu'ils appellent un agiosidère; on porte l'agiosidère devant le prêtre qui porte le saint-sacrement aux malades.

AGIS I^{er}, roi de Sparte, succéda à son père Eurysthène, l'an 1050 avant J.-C., et ne régna qu'un an; chef des Agides de Sparte.

AGIS II, roi de Sparte, fils et successeur d'Archidamus, de la famille des Proclides, règne avec Pausanias, de l'autre famille, l'an 427 avant J.-C.; fait la guerre aux Athéniens et aux Argiens, à qui il accorde une trêve bientôt rompue par les premiers: entre dans le pays de ceux-ci la dix-neuvième année de la guerre du Péloponèse, l'an 415 avant J.-C.; s'empare de Décilie, qu'il fortifie; apaise la révolte des Eléens, en 398, et meurt en 399.

AGIS III, petit-fils d'Agésilas-le-Grand, monte sur le trône de Sparte l'an 333 avant J.-C.; ayant fait soulever le Péloponèse contre Alexandre-le-Grand, il fut défait devant Mégapolis par Antipater; grièvement blessé, il fut tué hors du champ de bataille en combattant seul et à genoux, en 324 av. J.-C.; régna neuf ans.

AGIS IV, successeur d'Eudamidas son père, roi de Sparte, de la famille des Euryptontides, l'an 292 avant J.-C.; veut renouveler les lois de Lycurgue; rend un édit qui abolit les dettes et prescrit la communauté des biens; exile son collègue Léonidas qui s'oppose à cette mesure, et fait élire à sa place Cléombrote; va au secours des Achéens; revient victorieux; est forcé par le peuple de rappeler Léonidas, qui se venge en le faisant étrangler par un éphore, dans une prison, avec Archidamée son aïeule, et Agésistrate sa mère, vers l'an 280 avant J.-C. Sa veuve Agiatris fut forcée d'épouser Cléomène. (V. ce nom.)

AGIS, l'un des capitaines grecs pris par Tissapherne, en combattant pour Cyrus, contre son frère Artaxerxès.

AGIS, poète d'Argos, ami et flatteur d'Alexandre-le-Grand, au 4^e siècle avant J.-C.

AGIS, auteur d'un célèbre traité sur la cuisine, cité par Athénée.

AGITATEURS, officiers créés par les soldats anglais, pendant les troubles de l'Angleterre, en 1645; Cromwell les mit dans ses intérêts. En 1835, le célèbre O'Connell a pris le titre de grand agitateur.

AGIUS, prêtre et moine de la nouvelle Corbie, en Saxe; assista, en 874, à la mort de sainte Hatumade, première abbesse de Gandersheim, dont il composa la vie.

AGIUS DE SOLDANIS (Pierre-François), né dans l'île de Gozo, au commencement du 18^e siècle; chanoine du chapitre de St-Jean; mort en 1760.

AGLAONICE ou **AGANICE**, fille d'Hegelor, seigneur thessalien, était savante en astronomie; prévoyant les éclipses, elle se vantait de faire descendre la lune du ciel; on ignore l'époque de sa vie.

AGLAOPHON, peintre célèbre de l'île de Thasos; fut maître de Polignote et d'Aristophon, 420 ans avant J.-C.

AGLAOSTHÈNES, auteur d'une histoire de Naxos, cité par Germanicus et Lactance. On ne sait quand il vécut.

AGLAB, **IBRAHIM-BEN-AGLAB**, envoyé par le khalife Haroun-al-Raschid, pour gouverner en Afrique, l'an 800 de J.-C.; y devint chef de la dynastie des Aglabites, maîtres d'une grande partie de l'Afrique, jusqu'en 908, que Ziadat-Allah, le dernier d'entre eux, fut dépouillé de ses états par Abou-Abdallah, précurseur des Fatimites.

AGLAURE, fille d'Actée, premier roi de l'Attique; porta ce royaume en dot à Cécrops, son époux, dont elle eut un fils, Crésiothion, mort avant son père, et trois filles, Aglaure, Hersé et Pandrose.

AGLIBERT (Saint) et saint **AGLOARD**, et leurs compagnons, martyrs à Créteil, près Paris, au 5^e siècle; leur fête, le 24 juin.

AGLIONBY (Jean), ministre anglican, chapelain de Jacques I^{er}, mort en 1610. — Son fils Édouard, doyen de Cantorbéry, mort en 1645.

AGLOARD. V. **AGLIBERT** (Saint).

AGNADEL (bataille d') en Italie, gagnée par Louis XII sur les Vénitiens, commandés par d'Alviane, qui est fait prisonnier, en 1509.

AGNAN (Saint), Anianus, évêque d'Orléans, successeur d'Euvèrte, en 591; va, en 45, à Arles, demander du secours contre Attila, à Aëtius, dont il rapporte une promesse; meurt le 17 novembre 455. Depuis lui, les évêques d'Orléans ont joui du privilège de délivrer tous les criminels, le jour de leur entrée, qu'ils faisaient assis sur une chaire portée sur les épaules de quatre barons du duché d'Orléans.

AGNAN (Chapelle Saint-) fondée au 12^e siècle dans le quartier de la Cité, à Paris, détruite en 1795; elle avait été bâtie par Étienne de Garlande, chancelier de France.

AGNANI, petite ville d'Italie, à l'est de Rome, patrie des papes Innocent III, Grégoire IX, Alexandre IV, Boniface VIII. Ce dernier y fut fait prisonnier par Guillaume de Nogaret, sous Philippe-le-Bel.

AGNANO (*Amianæ thermae*), bains très-célèbres chez les Romains, entre Cumes et Bayes.

AGNEAU, **AGNEL** ou **AGNEL**, monnaie d'or fin (monton d'or à la grande et à la petite crinière), frappée sous Saint-Louis, en 1262; elle eut cours jusqu'à Charles VIII.

AGNEAU. V. **LAGNEAU**.

AGNEAU PASCAL. Les juifs le mangeaient à l'entrée de la nuit, avec du pain sans levain, et des laitues sau-

vages, le quatorzième jour du mois de nisan, en mémoire de la délivrance de leurs pères. Anciennement, le clergé de la cathédrale de Marseille mangeait, en écoutant de pieuses lectures, un agneau rôti le jour de Pâques, pour fêter la résurrection de J.-C. Cette coutume exista longtemps; on ignore quand elle cessa. Le même jour, les Arméniens pendaient, au milieu de leur église, un agneau rôti, dont l'évêque, en habits pontificaux, le clergé et le peuple mangeaient chacun un morceau; cet usage se maintint jusqu'en 1570, qu'il fut aboli par un de leurs évêques. Au 14^e siècle, dans presque toutes les églises, le jour de Pâques, on bénissait l'agneau pascal pendant la messe; dans les communautés anciennes; on le bénissait après l'office, dans le réfectoire, et on le mangeait à dîner; cela se pratiquait encore en 1789, dans l'abbaye de Saint-Victor, à Paris.

AGNEAU (Défense de manger de l'), à cause de la diminution des bêtes à laine, sous Charles IX, 1565; sous Henri III, 1577; sous Louis XV, 1714.

AGNEAUX DE VIENNE, bénédictin de la congrégation de saint Maur; on lui doit une histoire de Bordeaux et une histoire de l'Artois: il voulut prouver que Montaigne était un excellent catholique; mort en 1792.

AGNELLI (Joseph), jésuite, théologien, prédicateur, écrivain ascétique, et l'un des consultants de l'inquisition; né à Naples en 1621, mort à Rome, 8 octobre 1706.

AGNELLI (Frédéric), graveur italien du 17^e siècle.

AGNELLI, peintre romain du 18^e siècle.

AGNELLO, ou **AGNELLOUS**, évêque de Ravenne, de 538 à 566.

AGNELLO (André), chancelier de Ravenne vers l'an 837, écrivit la vie des évêques de cette ville.

AGNELLO (Jean), seigneur de Pise, s'empare, en 1564, du pouvoir suprême; en 1568, l'empereur Charles IV lui accorde le titre de doge; l'échafaud sur lequel Agnello était monté pour être armé chevalier s'étant écroulé, le peuple prend les armes et le chasse, après quatre ans de tyrannie.

AGNÈS (Sainte), vierge et martyre à l'âge de douze ans, sous Dioclétien, l'an 505 de J.-C. L'église romaine la fêta deux fois, le 21 et le 28 janvier, et les Grecs le 14 et le 21 du même mois, puis le 5 juillet. Vingt églises, parmi lesquelles celle de Saint-Eustache de Paris, qui s'appelaient d'abord Sainte-Agnès, se flattent de posséder ses reliques.

AGNÈS (Sainte), née en 1274, à Monte-Pulciano, en Toscane, où elle fonda un monastère; fut abbesse des sœurs *sachines*, ainsi nommées du seapulaire de grosse toile qu'elles portaient; morte le 20 avril 1517; fêtée avant sa canonisation sous le pape Clément VII, canonisée en 1727; on la célèbre le 20 avril.

AGNÈS, impératrice, fille de Guillaume V, duc de Guienne et comte de Poitou, et d'Agnès de Bourgogne-Comté, mariée à Henri III, empereur d'Allemagne, dont elle eut Henri IV et Conrad, duc de Bavière; veuve en 1036; tutrice de son fils aîné, qui lui fut enlevé et conduit en Saxe; se retira dans un couvent de la Lombardie; fut envoyée par le pape Grégoire VII en Allemagne pour détourner l'empereur son fils de ses intentions contre le saint-siège; morte sans avoir rien obtenu en 1077.

AGNÈS, impératrice de Constantinople, fille de Guy I^{er}, comte de Nevers et d'Auxerre, et de Mahaud de Bourgogne; mariée par Philippe-Auguste, en 1184, à Pierre II, seigneur de Courtenai, empereur de Constantinople, à qui elle porta les comtés de Nevers et d'Auxerre, puis celui de Tonnerre, provenant de Ré-

naud de Nevers, son oncle, mort à la croisade en 1191.

AGNÈS, de Poitiers, reine d'Aragon, fille de Guillaume IX, duc de Guienne, comte de Poitiers; mariée en secondes nocces à dom Ramire II, roi d'Aragon, surnommé le Moine, en 1155; eut de lui une fille nommée Petronilla ou Urrique, mariée l'an 1151 à Raimond VI, comte de Barcelone et roi d'Aragon.

AGNÈS, de Vermandois, duchesse de Lorraine, fille d'Herbert de Vermandois, comte de Troye, et de la reine Ogine ou Ogive, mariée à Charles de France, premier du nom, duc de Lorraine, prise à Laon avec lui et enfermée dans la même prison. V. Charles I^{er}, duc de Lorraine.

AGNÈS de Bourbon, comtesse d'Artois, fille d'Archambaud IX, sire de Bourbon, et d'Iolande de Châtillon; mariée d'abord à Jean de Bourgogne, veuve, et remariée, en 1277, à Robert II, comte d'Artois, petit-fils de Louis VIII, roi de France; morte sans postérité de cette union, en 1185.

AGNÈS, de France, fille de Louis le-Jeune, née en 1171; fiancée, en 1179, et mariée en 1180 à Alexis, fils de Manuel Comnène, massacré en 1185 par Andronic Comnène, dont elle devint l'épouse, et qui fut tué lui-même en 1185; remariée vingt ans après, à Théodore Branas, gouverneur d'Andrinople.

AGNÈS, reine de France, fille du duc de Méranie, épousa, en 1196, Philippe-Auguste, qui venait de repudier Ingelburge; abandonnée de ce prince par déférence aux censures de l'église; meurt de chagrin en 1201, au château de Poissy.

AGNÈS, fille d'Otthocar, roi de Bohême; ayant refusé la main de l'empereur Frédéric II, elle se fit religieuse de Ste-Claire en 1254.

AGNÈS, de Navarre, comtesse de Foix, fille de Philippe III, roi de Navarre, et de Jeanne de France, fille de Louis X dit le Hutin, roi de France; mariée le 5 juillet 1548 à Gaston-Phébus III, comte de Foix et de Béarn; eut de cette union le célèbre Gaston de Foix.

AGNÈS D'AUTRICHE, fille de l'empereur Albert I, assassiné en 1505, née en 1280; passa plus de cinquante ans dans le monastère élevé en mémoire de son père, et mourut en 1564. Elle avait été mariée, en 1296, à André, roi de Hongrie. Elle fut souvent médiatrice de la paix entre son frère et les Suisses, afin de lui donner le temps de faire de nouveaux préparatifs pour les écraser.

AGNÈS, de Savoie; comtesse de Longueville, fille puînée du duc de Savoie et d'Anne de Chypre; mariée le 2 juillet 1466, à François d'Orléans, premier du nom, comte de Dunois et de Longueville; morte le 16 mars 1508. V. Orléans.

AGNÈS SOREL ou **SOREAU**, fille du seigneur de Saint-Géraud, née au village de Fromenteau en Touraine, l'an 1409; vint à la cour de France en 1431; se retira à Loches, en 1442, y séjourna cinq ans; revient à la cour, en 1449; avertit en 1450 Charles VII que Louis XI conspire contre lui, et meurt aussitôt après au château de Mesnil.

AGNESI (Marie-Gactane), femme de lettres, philosophe et mathématicienne, membre de l'institut de Bologne, née à Milan le 16 mars 1718; fut une des organisations intellectuelles les plus précoces et les plus puissantes. A onze ans, elle savait huit langues; à vingt, elle publia un recueil encyclopédique de quatre-vingt-onze thèses qu'elle avait soutenues publiquement. En 1748, elle fit paraître les *Istituzioni analitiche*, que l'Académie des sciences de Paris, par l'organe de Fontenelle, proclama le meilleur ouvrage dans ce genre: le pape Benoît XIV la nomma lectrice honoraire et professeur de ma-

thématiques à l'université de Bologne; morte à Milan le 9 janvier 1799.

AGNI (Thomas), de Léontini en Sicile, dominicain, patriarche de Jérusalem et évêque de St-Jean-d'Acre, fonde la première maison de l'ordre des Dominicains à Naples, l'an 1251; légat du pape Alexandre III à la Terre-Sainte, en 1256; nommé au patriarcat de Jérusalem en 1272; il termina le différend entre les deux prétendants au royaume de Jérusalem, Marie, fille du prince d'Antioche, et Hugues, roi de Chypre, se prononçant en faveur de ce dernier contre le vœu du pape Grégoire X, qui voulait laisser l'affaire indécise; il mourut à Acre en 1277.

AGNIADELLO, village du duché de Milan, en Italie; Louis XII y remporta une éclatante victoire sur les Vénitiens, en 1509.

AGNIFILO (Amicio), né à Aquilée, cardinal sous Paul II, en 1464, et conseiller des rois de Naples Alphonse et Ferdinand.

AGNIS (Astorgo), surnommé Spatinfacia, né à Naples, célèbre cardinal; avait été évêque d'Ancône et gouverneur de la Marche sous le pape Martin V, et en outre gouverneur de Bologne sous Eugène IV; créé cardinal par Nicolas V en 1449; mort à Rome le 10 octobre 1450.

AGNODICE, jeune Athénienne, vivait dans le 5^e siècle avant J.-C.; déguisée en garçon, elle étudia la médecine sous Iléphore; accusée devant l'Aréopage de ne pratiquer les accouchements que pour avoir l'occasion de corrompre les femmes, elle déclara son sexe aux juges qui dès lors permirent aux femmes libres d'exercer cette profession.

AGNODIDE, rhéteur d'Athènes; gagné par les ennemis de Phocion; il l'accusa calomnieusement d'avoir livré le Pirée à Nicaor, et le fit condamner à mort l'an 318 avant J.-C.; plus tard il fut lui-même tué comme ingrat par le peuple d'Athènes.

AGNOITES ou **AGNOETES**, nommés aussi Eunomophoniens, secte chrétienne; s'éleva sous l'empire de Valens vers l'an 570, et eut pour auteur Théophrone, de Capadoce; elle baptisait au nom de Jésus-Christ et non en celui de la Trinité. — Une secte d'Eutychiens dont Thémistius fut auteur, dans le 6^e siècle, portait le même nom; ils soutenaient que Jésus-Christ avait ignoré comme homme le jour du jugement, et qu'il avait paru lâche et timide aux approches de sa passion.

AGNOLO DE SIENNE, sculpteur et architecte, dans le 5^e siècle.

AGNOLO (Baccio d'), sculpteur et architecte florentin, né en 1460, et mort en 1545.

AGNOLO (Gabriel d') architecte napolitain, vers l'an 1480; mort en 1510.

AGNOLO (Michel), moine de Florence et prédicateur; après avoir porté trente-deux ans la robe de son ordre, il se convertit à la réforme; s'évada, en 1530; passa en France, de là en Angleterre, puis en Allemagne en 1535 pour fuir les persécutions de la reine. Marié, il devint pasteur de Sogla, dans le pays des Grisons, où il mourut on ne sait en quelle année.

AGNOSECOLA (Sophonisbe), femme peintre, née à Crémone, morte en 1620.

AGNUS CASTUS. Cette plante fut ainsi nommée, parce que les dames athéniennes qui faisaient profession de chasteté couchaient sur ses feuilles pendant les sacrifices de Cérès.

AGNUS DEI, nom donné aux pains de cire que le pape bénit tous les sept ans après la consécration, la troisième série avant Pâques. Une ancienne coutume de l'église

romaine a donné lieu à cette cérémonie: on y distribuait autrefois au peuple les morceaux du cierge pascal, béni le samedi-saint. Cela se pratiquait ainsi hors de Rome; mais dans la ville, l'archidiacre, au lieu de cierge pascal, huilait, et bénissait d'autre cire, qu'il distribuait au peuple, par morceaux en figure d'agneau; de là l'*agnus dei*.

AGOBARD ou **AGUEBAUD** (Saint), qualifié saint, coadjuteur de Leidrade, évêque de Lyon, en 814; évêque seul, après la retraite de Leidrade, en 816; assiste à l'assemblée de Compiègne, où Louis-le-Débonnaire est déposé, en 855; est déposé lui-même, en son absence, au concile de Thionville, où Louis-le-Débonnaire est rétabli, au mois de février 855; revient à son église de Lyon, en 857, et meurt le 6 juin 840, accompagnant l'empereur en Saintonge.

AGOCCHI (Jean-Baptiste), né à Bologne, archevêque d'Amasie, mort à Venise, en 1651, nonce du saint-siège.

AGON, jeu solennel célébré dans l'antiquité, en l'honneur de quelque dieu ou de quelque héros: il y avait l'agon d'Androgé, institué par Minos, en Crète; l'agon olympien, institué par Hercule, l'an 1210 avant J.-C.; l'agon gymnique, à Athènes; l'agon néméen, institué par les Argiens vers 468 avant J.-C. Les Romains instituèrent aussi des agons: l'empereur Aurélien établit l'agon du soleil, et Dioclétien l'agon capitulin, qui se célébraient de quatre ans en quatre ans, et par lequel il voulut qu'on comptât les années.

AGONALES (*agonalia*), fêtes des Romains en l'honneur de Janus, ou, selon d'autres, des dieux agoneus, qu'on invoquait lorsqu'il s'agissait de quelque entreprise importante; elles se célébraient trois fois par an, le 9 janvier, le 21 mai et le 11 décembre.

AGONALES (*agonali*), saliens ou prêtres de mars, *gratulus*, institués au nombre de douze, par Numa Pompilius; on les appelait aussi palatins ou quirinaux.

AGONAX, **AZOMAX**, **AZONACH** ou **NOACH**, l'un des disciples de Sem ou d'Heber, père de l'astronomie; il rétablit les sciences qui s'étaient perdues par le déluge: selon les uns, Zoroastre était son fils, selon d'autres, son disciple.

AGONE (*agon*), c'était chez les Romains le sacrificeur qui trappait la victime; son nom lui venait de ce qu'avant de donner le coup, il disait *ago ne?* Feraï-je?

AGONISANS (Confrérie des), institués par les pères Augustins, sous le nom de saint Nicolas de Tolentin, avec l'obligation de prier et de faire prier Dieu pour les condamnés à la peine capitale, afin qu'ils fassent une bonne mort: la veille de l'exécution, sur l'avis qu'ils en donnaient, plusieurs monastères de religieuses se mettaient en prières; le jour du supplice, le Saint-Sacrement restait exposé dans leur église, jusqu'à l'expiration du patient, pour qui on disait un grand nombre de messes. Cette confrérie a existé jusqu'en 1790.

AGONISTARQUE, celui qui faisait exercer les athlètes avant qu'ils combattissent; il différait du gymnasiarque, premier officier du gymnase, et du xystarque qui en était le second. V. **GYMNASTE**, **PROGYMNASTE**, **PEDESTRIE**.

AGONISTIQUES, les donatistes nommaient ainsi ceux de leur secte qui parcouraient les campagnes et y exerçaient des violences contre les catholiques; on les appelait encore Circuitores, Circelliones, Catropite, Cero-pite, et à Rome Montenses, montagnards, parce qu'ils s'assemblaient sur les montagnes. V. **DONAT**.

AGONISTIQUES (jeux), étaient les jeux où il y avait des combats de gladiateurs ou d'athlètes.

AGONOTHÈTE, était celui qui, chez les Grecs, présidait aux jeux publics, déclarait les vainqueurs et leur distribuait les prix. A Athènes les archontes étaient les agonothètes des jeux en l'honneur de Bacchus; il n'y eut d'abord que deux agonothètes, mais depuis la quatrième olympiade leur nombre fut porté à sept ayant diverses attributions; ils paraissaient en public dans un char de triomphe et tenant à la main un sceptre d'ivoire.

AGONYCTILES, secte de chrétiens du 7^e siècle qui faisaient toutes leurs prières debout et ne s'agenouillaient jamais.

AGORACITE, de Paros, célèbre sculpteur, élève de Phidias; ayant fait, en concurrence avec l'Athénien Alcimènes, autre élève de Phidias, une Vénus qui fut à tort jugée moins belle que celle de son compétiteur, il la vendit à la condition qu'elle ne serait jamais rapportée à Athènes, indigne de la posséder, puisqu'on y préférerait l'œuvre incorrecte d'un citoyen, au chef-d'œuvre d'un étranger. Agoracite vivait l'an 448 avant J.-C. Sa statue, qu'il nomma Némésis, fut placée à Rhamnus.

AGORANOME (l') était à Athènes le magistrat qui présidait à la police des marchés; sa magistrature correspondait à celle de l'édile curule chez les Romains, mais il n'avait point le soin des édifices qui était réservé à l'astynome.

AGOSATRIC, médecin et jurisconsulte, né à Amalfi (royaume de Naples), et mort en 1282.

AGOSTA ou **AUGUSTA**, ville de Sicile abîmée par un tremblement de terre en 1695.

AGOSTI (Jules), poète, né à Reggio, mort très jeune, en 1704.

AGOSTIER (Michel), né en 1560, à Bânales, près de Gironne, en Espagne, agronome et prieur de Saint-Jean de Perpignan, en 1620; il vivait encore en 1626.

AGOSTINI (Nicolo degli), poète vénitien du 16^e siècle.

AGOSTINI (Léonardo), célèbre antiquaire, né à Sienne, vivait vers le milieu du 17^e siècle.

AGOSTINI (le P. Jean degli), né à Venise en 1701; savant bibliographe, bibliothécaire du couvent della vigna, de cette ville, en 1750; mort en 1755.

AGOSTINI (Donat), sculpteur de Lugano, dans le 18^e siècle.

AGOSTINO et **AGNOLO** ou **ANGELO DA SIENA**, frères, sculpteurs et architectes, nés après la moitié du 13^e siècle; Agostino mourut en 1558. On n'entendit plus parler d'Angelo.

AGOSTINO des perspectives, peintre italien, travaillait à Bologne en 1525.

AGOSTINO (Paolo), de Valerano, compositeur de musique, né en 1595; maître de la chapelle pontificale de Saint-Pierre.

AGOUR (Joseph), orientaliste, professeur d'arabe au collège de Louis-le-Grand, à Paris, né en Égypte vers 1780; mort à Marseille, en octobre 1852.

AGOULT (Guillaume d'), gentilhomme et poète provençal, attaché à la maison d'Idelphonse I^{er}; vivait au 12^e siècle; mort en 1281.

AGOULT (Charles-Constance-César-Loup-Joseph-Mathieu d'), né à Grenoble en 1749; évêque de Pamiers en 1787; soutint à cette époque, dans plusieurs écrits, le projet d'une banque nationale; émigré en 1789; rentré en 1790 et reparti; revenu enfin et démissionnaire en 1801, mort à Paris en 1824.

AGOULT (Antoine-Jean, vicomte d'), fut, dans l'émigration, un des chefs de l'armée de Condé. Il suivit Louis XVIII à Vérone, en Allemagne, en Russie, en Angleterre, et rentra avec lui en France, où il fut écuyer de Madame, duchesse d'Angoulême et gouverneur de

Saint-Cloud; mort le 9 avril 1828, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

AGOUST (Antoine, comte d'), député aux états-généraux par la noblesse du Dauphiné en 1789; se réunit au tiers-état dans la séance du 22 juin; se réunit à la majorité de son ordre après le décret du 4 août qui supprimait la noblesse et contre lequel il protesta; servit, en 1795, dans l'armée de Condé; voulut, en 1815, lever des forces à Grenoble pour empêcher le retour de Napoléon, et n'ayant pas réussi, courut à Lyon, où il détermina le comte d'Artois à revenir à Paris; déposa dans le procès du colonel Labédoyère; mort en 1829.

AGOUST (Vinant d'), blessa en duel le prince de Condé à la maison duquel il était attaché, et qui avait consenti à lui faire raison, sur le terrain, d'une offense qu'il disait avoir reçue de lui; en mai 1788, étant aide-major au régiment des gardes françaises, il viola le parlement au nom du roi, et opéra l'arrestation de Desprémenil et de Montsabert; reçut pour récompense le gouvernement des Tuileries.

AGOUSTE (*Agusta*), place forte de la Sicile; bâtie en 1229, par l'empereur Frédéric, augmentée par lui d'une citadelle, en 1252; sert de refuge aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, chassés de Rhodes par les Turcs, jusqu'au règne de Charles V; prise par les Français, en 1675; cédée par eux au roi d'Espagne, 1678; abîmée par un tremblement de terre, 11 janvier 1695.

AGOUSTE (Combat naval devant la ville d'), en Sicile, 18 avril 1676, entre la flotte française, commandée par Duquesne, et les flottes d'Espagne et de Hollande, commandées par Ruyter; celui-ci est blessé sur son vaisseau, et meurt peu de jours après.

AGREUS (Cl.-Jean), jurisconsulte suédois du 17^e siècle.

AGRAIN (Eustache d'), originaire du Vivarais; parti en 1096 pour la croisade; connétable et vice-roi de Jérusalem, en 1125, élu vice-roi d'Acre; surnommé *l'épée et le boucher* de la Palestine.

AGRANIES, fêtes célébrées à Argos en l'honneur d'une des filles de Proctus.

AGRANLOS, bourg de l'Attique, de la tribu Erech-téide; il portait le nom d'une fille de Cécrops.

AGRAIRE (loi) (*Lex agraria*); elle avait pour objet le partage des terres conquises. La première fut connue sous le nom de loi Cassia, publiée par Spurius Cassius, vainqueur des Volques et des Herniques, l'an 269 de Rome. Les principales ont été la loi Rabea; la loi Licinia, en 237; la loi Flaminia, en 525; deux lois Sempronius, l'an 420, dont l'une, proposée par Tiberius Gracchus, défendait de posséder plus de huit cents arpents de terre; la loi Apuleia, en 635; la loi Cornelia, en 675; la loi Servilia, en 690; la loi Thoria, la loi Bitia, la loi Aelia Licinia, la loi Livia, la loi Marcia, la loi Rubria, portées après la prise de Carthage; la loi Julia, en 691; et une autre en 695, que Jules-César, aspirant à la souveraineté, ne put faire passer qu'en empêchant son collègue Bibulus de paraître en public, et en faisant emprisonner Caton. Cicéron étant consul s'opposa à la loi agraire proposée par Rullus, tribun du peuple. La convention, 18 mars 1795, décréta la peine de mort contre quiconque la proposerait.

AGRARI, les gens en faveur de qui était faite la loi agraire: on nommait *Ariprière* celui qui demandait la portion de terre qui lui était due.

AGRAZ (Antoine), écrivain sicilien, mort en 1672; a publié un *Museum sicilianum*.

AGREDA (Marie d'), fille de François Coronel et de Catherine d'Arena, née à Agreda, en Espagne, l'an 1602.

Sa mère, qui était une visionnaire, prit l'habit religieux avec son mari, ses deux fils et ses deux filles, dans un couvent de l'immaculée-Conception, fondé dans leur maison le 15 janvier 1619, et dont Marie devint supérieure en 1627. Elle eut alors des visions, et la vie de la sainte Vierge, qu'elle écrivit, lui fut révélée. Ces rêveries, adoptées par les Espagnols, et rejetées par le chef de l'église romaine, donnèrent lieu à de longues négociations entre la cour d'Espagne et celle de Rome, sous les papes Innocent XI, en 1681, Alexandre VIII, Innocent XII : les rois d'Espagne, les cordeliers et l'inquisition espagnole demandaient inutilement que Marie d'Agreda fut canonisée, et que ses révélations fussent reçues comme celles des saintes Hildegarde, Brigitte, Gertrude, Catherine de Sienna, Angèle de Foligno; et, le 17 septembre 1696, les extravagances de Marie d'Agreda furent condamnées, en France, par la Sorbonne. En 1729, la congrégation de l'Index, de Rome, permit d'avoir le livre de la *Mystique cité de Dieu*, dans lequel elles étaient contenues. Marie d'Agreda mourut au mois de mai 1665.

AGRÉGÉS (docteurs) de la Faculté des arts, institués par Louis XV, le 5 mai 1766, au nombre de soixante (Paris). **V. UNIVERSITÉ.**

AGRÉGÉS (docteurs) de la Faculté de droit, de médecine. **V. UNIVERSITÉ, ÉCOLES.**

AGRES, habitants d'une partie du territoire de l'Attique aux portes d'Athènes; Diane y avait un temple, transformé aujourd'hui, par les Grecs chrétiens, en une petite église appelée Crucifiement de St-Pierre.

AGRESTI (Livio), peintre d'histoire, né à Rome, mort en 1580.

AGRETTI-LIVIO, de Forlì, peintre italien, travaillait en 1551, mort vers 1580.

AGRETTIN, secrétaire du roi Thierry et ensuite moine de Luxeuil, dans le 7^e siècle; troubla la paix de l'église de France pour faire prévaloir des opinions qu'il avait apportées d'Italie; fut en lutte avec saint Eustase; obtint, par la protection d'Abellin, évêque de Genève et son parent, qui le servit de son crédit auprès du roi Clothaire, qu'un concile pour juger de ses doctrines s'assemblât à Mâcon en 615, et fut tué d'un coup de hache, en 629, par un sien serviteur qui l'avait surpris en adultère avec sa femme.

AGRI ou **AIRI** (Saint), *Agericus* ou *Agiricus*, évêque de Verdun, l'an 550, mort le 1^{er} décembre 591, jour de sa fête.

AGRIA ou **ERLAW**, ville et place forte de la Hongrie. En 1552, Soliman II l'assiégea avec 7,000 hommes et 50 pièces de canon; et bien qu'elle ne fût défendue que par une garnison de 2,000 Hongrois et 60 nobles du pays, il fut obligé de lever le siège le 9 octobre, après deux mois de tranchée ouverte, et un grand nombre d'assauts et de combats dans lesquels les femmes d'Agria montrèrent un courage héroïque. Soliman perdit ses bagages, et une grande partie de ses troupes furent tuées en pièces. En 1596, prise d'Agria par Mahomet III, maître de cette place par capitulation, après avoir perdu 60,000 hommes, tant pendant le siège, qu'à la bataille qui le termina, le 12 octobre. Malgré le traité, les défenseurs d'Agria furent massacrés par les Turcs. En 1687, reprise de cette ville par les impériaux, après trois ans de blocus; dix mille personnes y étaient mortes de faim. Les Turcs en sortirent le 16 décembre, ayant capitulé, 4,000 habitants abandonnèrent la ville, et 300 y restèrent, demandant le baptême. Tous les comtés, bourgs et villages, dépendants d'Agria, rentrèrent sous l'obéissance de l'empereur jusqu'en 1704, qu'ils s'insurgèrent.

AGRICIUS (Censorius Atticus), célèbre rhéteur qui professait à Bordeaux dans le 4^e siècle.

AGRICOLA (Cnæus Julius), né à Fréjus, ancienne et célèbre colonie romaine dans les Gaules, le 15 juin, sous le second consulat de Caligula, l'an 58 après J.-C., du sénateur Julius Gracinus et de Julia Procula. Après avoir fait ses études à Marseille, il servit dans les armées romaines sous Suetonius Paulinus; fut tribun à Rome; épousa Domitia Décidiana, d'une illustre famille; commanda la vingtième légion dans la Grande-Bretagne; élevé à la dignité de Patrice par l'empereur Vespasien, et nommé gouverneur d'Aquitaine en 75, consul subrogé en 77; maria sa fille à l'historien Tacite, 78; fut renvoyé en juillet même année dans la Grande-Bretagne, y gagna une bataille; conquit le pays de Nord-Galles et l'île d'Anglesey; en 79, s'étendit jusqu'au Tay, rivière d'Ecosse; introduisit chez les vaincus les mœurs et les arts des romains; défit, en 84, les Calédoniens au mont Grampius, ce qui acheva la soumission de la Grande-Bretagne; fit avec sa flotte le tour de cette contrée et s'assura qu'elle était une île; rappelé à Rome en 85 par Domitien, jaloux de sa gloire, il refusa le proconsulat d'Asie et d'Afrique, et pour ne pas porter ombrage à l'empereur, il se réfugia dans la vie privée et mourut le 25 août 95.

AGRICOLA (saint) ou **AGREULE** (*Agræculus*), né en 497, dans la Bourgogne, d'une ancienne famille de sénateurs; fut pendant quarante-huit ans évêque de Chalon-sur-Saône, où il fit bâtir une belle église; assista aux conciles trois, quatre et cinq d'Orléans en 538, 541, 549; à celui de Clermont, 549; au deuxième de Paris, 551, au quatrième de Lyon, 567; mort en 580.

AGRICOLA (Rodolphe), savant poète, orateur, musicien, dessinateur, jurisconsulte et restaurateur des lettres grecques et latines en Allemagne et dans les Pays-Bas, né en 1442, à Bofflon, dans la Frise, près Groningue, ce qui l'a fait appeler aussi Rodolphe de Groningue; après avoir refusé les plus grands honneurs, il professa la philosophie à Heidelberg, où il mourut et voulut être enterré en habit de cordelier, le 28 octobre 1485.

AGRICOLA (George), médecin allemand et créateur de la science minéralogique et de la métallurgie, né le 24 mars 1494, dans la Misnie; il fraya le chemin aux modernes qui ont écrit depuis lui; mort le 21 novembre 1555 à Chemnitz, près des fameuses minières de l'électeur de Saxe; les luthériens qu'il avait combattus le laissèrent cinq jours sans sépulture.

AGRICOLA (Jean-Ammol), médecin allemand du 15^e siècle; s'occupa de la connaissance des métaux et des fossiles; auteur d'un traité de *Re metallicâ*, imprimé à Bâle en 1516, 1536, 1538 et 1561; un autre de *Lapide philosophico*, Cologne, 1531, 1554, m. en 1535.

AGRICOLA (Michel), ministre luthérien à Abo en Finlande, traduisit le premier le Nouveau-Testament en langue de ce pays; mort en 1556.

AGRICOLA (Jean), surnommé *Islebius*, célèbre prédicateur et ministre luthérien, né à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, le 20 avril 1492; prêcha pendant la conférence de Spire, où il avait suivi l'électeur de Saxe avec le comte de Mansfeld dont il était ministre; se brouilla avec Mélancthon, en 1527; enseigna à Wittenberg une nouvelle doctrine attaquée par Luther; se retira à Berlin où il fut fait ministre en 1548; travailla avec Jules Plug, évêque de Naumbourg, et Michel Hellding, à ce fameux *interim* qui ne contenta ni les protestants ni les catholiques; mort à Berlin le 22 septembre 1566.

AGRICOLA (Gaspard), célèbre jurisconsulte allemand,

professeur à Heidelberg pendant quarante-deux ans, né en 1524, mort en 1597.

AGRICOLA (François), écrivain ascétique, né à Léoben près Juliers, écrivit contre les anabaptistes, mort en 1621.

AGRICOLA (Barthélemy), vivait en 1617, auteur d'un *Traité du bon orocat*.

AGRICOLA (Gédéon), écrivit contre les calvinistes en 1618.

AGRICOLA (Gilles), jurisconsulte et professeur à Altorf, mort en 1648.

AGRICOLA (Jean-Georges), médecin de la fin du 16^e siècle, composa un traité sur l'usage de la viande de cerf dans la médecine.

AGRICOLA (Jean-Frédéric), compositeur de musique, né en 1718, dans la principauté d'Altenbourg; en 1759, directeur de la chapelle royale de Berlin; mort en 1774.

AGRICOLA (Georges-André), médecin, né à Ratisbonne en 1672; mort en 1758; auteur d'un écrit intitulé : *Essai moui et pourtant fondé de la multiplication des arbres et des plantes*, traduit en français et publié à Amsterdam en 1720, 2 vol. in-8°.

AGRICOLA (Christophe-Louis), graveur allemand, mort en 1719.

AGRICOLES (Comices), fondées dans la France en 1805; en 1830, on en comptait 10, en 1858 on en compte 270.

AGRICULTURE. Elle était connue dans la plus haute antiquité; les Chinois prétendent avoir appris le labourage de l'empereur Chin-Nong, vers 2700 avant J.-C.; transporté de ces climats, cet art fut d'abord pratiqué par les Grecs qui le croyaient venu d'Égypte; par les Égyptiens, qui en attribuaient l'invention à Isis ou Osiris, son époux; par les Romains, qui en faisaient honneur à Saturne ou à Janus. Les deux premiers traités d'agriculture imprimés en France, l'un en original, l'autre en traduction, on été les théâtres d'agriculture d'Olivier de Serres et celui de Pierre Croisencs (Crescenzi ou Crescentiensis), sénateur de Bologne; ils parurent en 1538. La révolution de 1789, et peu après 1793 la distribution du sol dans un plus grand nombre de mains, firent prendre à l'agriculture en France un nouvel essor.

AGRICULTURE (fête de l'), instituée en 1793 par la Convention nationale; le président de l'administration du département devait alors tracer un sillon avec la charrue afin d'honorer la profession d'agriculteur.

AGRICULTURE (conseil d'), composé de dix membres, établi en France par ordonnance royale en mars 1819; tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'agriculture, législation, administration, améliorations, perfectionnement, encouragement, récompense, rentre dans ses attributions; ce conseil a dans chaque département un membre correspondant.

AGRICULTURE (société d'), entérinée par arrêt du conseil d'état du roi 1^{er} mars 1761; elle cessa d'exister de fait pendant plus de vingt ans, et fut rétablie par Bertier de Sauvigny, intendant de Paris (1785). Suspendue au commencement de la révolution, elle fut réorganisée sous l'empire et maintenue après 1814 (Paris). La France compte, en 1858, cent-vingt sociétés d'agriculture, dont la plupart ont leur siège dans le chef-lieu du département auquel elles appartiennent.

AGRIENS ou **AGREËNS**, anciens peuples de la Péonie, entre le mont Hémus et le mont Rhodope.

AGRIGENTE (Tyrans d) en Sicile : Phalaris, 566-554; Alcámenes et Alcandre, 554-488; Théron, 488-480; Brasi-

dée, 480-470; Agrigente adopte le gouvernement démocratique.

AGRIGENTE aujourd'hui **GIRGENTI** (Sièges d') : prise et pillée par les Carthaginois, 409 avant J.-C. — Prise par les Romains sur les Carthaginois après sept mois de siège, 262 avant J.-C. — Peu de jours après reprise par les Carthaginois. V. **GIRGENTI**.

AGRIGENTE (bataille d'), où les Carthaginois sont défaits par Timoléon, l'an 340 avant J.-C.

AGRIONIES, fêtes annuelles célébrées en l'honneur de Bacchus, dans la Béotie.

AGRIOPAS, écrivain grec, fit une histoire des jeux olympiques. — On donnait aussi le nom d'*Agriopas* à Cynare, inventeur des tuiles, du travail des métaux, des tenailles, du marteau, du levier et de l'enclume; on ignore quand il vécut.

AGRIPPA (surnom), fut celui de plusieurs hommes célèbres à Rome et dans la Judée; on l'a fait dériver d'*agro partu*, accouchement périlleux, et l'on assure qu'on le donnait à ceux qui étaient nés les pieds devant; il y avait à Rome deux autels consacrés aux deux déesses Carmenta, l'une appelée *Postorta*, l'autre *Antevorta*, pour détourner des femmes enceintes le péril de ces sortes d'accouchements.

AGRIPPA (Sylvia), roi des Latins, succède à Tibérius l'an 902 avant J.-C., règne 41 ans, meurt l'an 900; a pour successeur Allades, Abdivrus ou Aremulus.

AGRIPPA (Hérode), roi de Judée, fils d'Aristobule et de Bérénice, petit-fils d'Hérode-le-Grand, né l'an 11 avant J.-C. Étant à Rome, il se lia d'amitié avec Drusus, fils de Tibère; se ruina pour se faire des créatures à la cour; alla chercher un refuge contre ses créanciers dans la forteresse de Malatha en Idumée; voulut se tuer, en fut détourné par sa femme Cypros; passa en Italie; dut à la protection d'Antonia, veuve de Drusus et amie de Bérénice, sa mère, la faveur de Tibère, qui lui confia la conduite de son petit-fils; s'attacha vivement à Caligula, petit-fils d'Antonia et fils de Germanicus; fut accusé d'avoir souhaité la mort de Tibère et emprisonné; délivré six mois après, à l'avènement de Caligula, qui lui donna une chaîne d'or aussi pesante que celle de fer qu'il avait portée, et le fit, l'an 57 de J.-C., roi de Judée, en lui assignant les provinces ayant appartenu à Philippe et à Lysanias, ainsi que la portion d'Hérode-le-Tétrarque; Agrippa, en reconnaissance, plaça dans le temple de Jérusalem la chaîne d'or dont Caligula lui avait fait présent. Plus tard il donna à Claude des conseils qui contribuèrent à lui assurer l'empire. Il dut à ce dernier de réunir à sa couronne toutes les provinces qui avaient composé le royaume d'Hérode-le-Grand. Il amassa de grands trésors; fit mourir l'apôtre saint Jacques et emprisonner saint Pierre, qui parvint à s'évader. Il régna 7 ans; mort l'an 45 de J.-C.

AGRIPPA II, fils du précédent, et dernier roi des Juifs, fut élevé à Rome dans la maison de l'empereur Claude; n'était âgé que de 17 ans à la mort de son père, il ne fut pas de suite mis en possession de son royaume, dont le gouvernement fut confié à Cuspius-Fadus; fut fait roi de Chalcide à la mort d'Hérode, frère d'Agrippa I, et roi de ce pays l'an 49 de J.-C.; reçut, quatre ans après, en échange de ce royaume, d'autres provinces auxquelles Néron ajouta quatre villes; n'eut en quelque sorte qu'une autorité religieuse sur la nation juive, dont il destitua plusieurs sacrificateurs; ne put empêcher les Juifs de se soulever contre Rome; servit Néron pour les châtiers; fut blessé au siège de Gamala; se rendit de Rome en Judée pour être des premiers à saluer empereur Vespasien; assista au siège de Jérusalem avec Titus, et revint à Ro-

me; mort on ne sait où, sous Domitien l'an 94 de J.-C. On le soupçonnait d'avoir un commerce incestueux avec sa sœur Bérénice, qui le suivait partout.

AGRIPPA (Menenius), consul l'an de Rome 252 avant J.-C.; défit alors les Sabins qui avaient poursuivi son collègue Posthumius Tubertus, et reçut les honneurs du triomphe. En 265, envoyé pour haranguer le peuple, qui, las de l'oppression des riches, s'était retiré sur le mont sacré, et projetait d'abolir le sénat, il l'apaisa en lui faisant l'apologie si connue des membres révoltés contre l'estomac, et en négociant un arrangement en vertu duquel furent institués les tribuns du peuple. Il mourut fort âgé et si pauvre que le peuple dut faire les frais de ses funérailles et doter ses enfants.

AGRIPPA (Furius Medullinus), consul l'an de Rome 510, avant J.-C. 444, avec T. Quinctius Capitolinus. Sous son consulat, les Volsques et les Éques furent repoussés du territoire de Rome, et les Romains, choisis pour arbitres par les Arriciens et les Ardeates, s'adjudgèrent à eux-mêmes les terres contestées.

AGRIPPA (Menenius Lanatus), petit-fils de Menenius; fut consul l'an de Rome 517, avant J.-C. 457, avec T. Quinctius Capitolinus, après avoir été triumvir et deux fois tribun militaire *consulari potestate*. Sous son consulat eut lieu la conspiration de Spurius Melius. (Voyez ce nom.)

AGRIPPA (Marcus Vespasianus), fils de Lucius, né l'an 64 avant J.-C.; trois fois consul, une fois édile et trois fois tribun, dont une avec Caius Gallus, et les deux autres avec Auguste, dont il fut le collègue comme censeur, puis le gendre et le favori; fit rentrer les Gaules dans la soumission, l'an 28 avant J.-C.; défit Sextus Pompée dans une bataille navale, l'an 35 avant J.-C.; assura le triomphe d'Auguste (alors Octave) à la bataille d'Actium, l'an 51, et l'accompagna en son triomphe, où il parut avec l'étendard bleu de Neptune et une couronne composée de proues, de galères, la seconde qui eût été décernée; la première avait été donnée à Pompée: déconseilla, contrairement à l'avis de Mécène, Auguste de garder pour lui la suprême autorité; fut choisi par ce dernier pour son successeur à l'empire; épousa Julie, sa fille, l'an 21, bien qu'il fût encore uni à Marcella, sa seconde femme, qui avait succédé à Cécilia Attica, mère, par son fait, d'Agrippine, femme de Tibère; eut de Julie trois fils, dont les deux premiers, Caius et Lucius, furent adoptés par Auguste, et deux filles, dont une, Agrippine, fut femme de Germanicus; fut envoyé en Asie l'an 20, y fit un troisième voyage en l'an 21, visita Jérusalem, y offrit une hécatombe, et donna un festin à tout le peuple; protégea les Juifs contre les Grecs; mort en l'an 12 de J.-C., dans la campagne de Rome, comme il se disposait à passer dans la Pannonie. (V. CAIUS et LUCIUS).

AGRIPPA (Marcus Posthumius), troisième fils du précédent, né après sa mort l'an 11 avant J.-C.; adopté alors par Auguste; relégué par lui, à cause de l'emportement de son caractère, dans l'île de Panassie; mis à mort par l'ordre de Tibère, après son avènement à l'empire, l'an 14 de J.-C.

AGRIPPA (Le faux), esclave du précédent, entreprit de se faire passer pour son maître, conservé par une faveur particulière des dieux. Tibère, s'étant emparé de lui par ruse, et n'osant le faire mourir publiquement, le fit exécuter dans son palais.

AGRIPPA (Materius), parent de Germanicus, et consul avec Sulpitius l'an 22 de J.-C., après avoir été tribun et préteur; c'était un grand débauché.

AGRIPPA (M. Asinius), consul avec Cossus Cornélius Lentulus l'an 25 de J.-C. Sous son consulat, les livres de

Cremutius Cordus furent condamnés au feu. Mort en l'an 51.

AGRIPPA (Vibulenus), chevalier romain, accusé sous Tibère, l'an 56 de J.-C., et désespérant d'obtenir justice, il s'empoisonna en présence des juges, aussitôt que les accusateurs eurent achevé leur plaidoyer; on le trouva mourant en prison, où il fut étranglé.

AGRIPPA (Fonteus). Fut un des accusateurs de Scribonius Libo; et vit doier, par Tibère, sa fille qu'il avait offerte pour être vestale, et à laquelle une autre fut préférée. D'abord proconsul d'Asie pendant un an, puis gouverneur de Mesie, il y fut tué par les Sarmates l'an 70 de J.-C.

AGRIPPA, mathématicien et astronome, observa dans la Bithynie la lune jointe aux pléiades, le 29 novembre de l'an 92 de J.-C.

AGRIPPA, philosophe sceptique, ajouta cinq arguments nouveaux aux dix arguments des Pyrrhoniens pour se dispenser d'affirmer aucune chose.

AGRIPPA (Castor), écrivain du deuxième siècle, vivait sous l'empereur Adrien. Il écrivit contre Basilide et contre Isidore son fils.

AGRIPPA (Henri-Corneille), de la famille des Nettes-Heim, et l'un des hommes les plus extraordinaires de son temps, né le 14 septembre 1486. Fut secrétaire de l'empereur Maximilien d'Autriche, officier dans ses armées, docteur en droit et en médecine, astrologue, maître de philosophie occulte, professeur de théologie à Dôle en 1509 et 1510; choisi pour théologien du concile tenu à Pise en 1511 contre Jules II; professeur de rhétorique à Pavie en 1512, à Turin en 1515; syndic, avocat et orateur de la ville de Metz, qu'il fut obligé de quitter en 1526 pour avoir soutenu que sainte Anne n'avait pas eu trois maris, et avoir protégé une paysanne accusée de sorcellerie; exerça depuis la médecine à Cologne, à Genève et à Fribourg; fut bien accueilli à Lyon par le roi François 1^{er}, qui le nomma alors, 1524, médecin de sa mère, Louise de Savoie; disgracié par elle pour avoir fait des prédictions en faveur du connétable de Bourbon; appelé en 1529, en même temps par Henri VIII d'Angleterre, par le chancelier de Charles V, par un prince d'Italie, et par Marguerite d'Autriche; nommé historiographe de l'empereur, frère de cette princesse; emprisonné plusieurs fois pour ses écrits, en 1550 à Bruxelles, en 1555 à Lyon. Mort à Grenoble en 1555; il fut accusé de magie, et l'on prétendit qu'il avait fait un pacte avec le diable, resté auprès de lui sous la figure d'un chien noir qui ne le quittait pas. La bizarrerie de son esprit lui fit soutenir des opinions extravagantes; telle était celle sur la nature du péché d'Adam, et celle sur la vanité des sciences qu'il dit être tout ce qu'il y a de plus funeste au bonheur des hommes. Ses contemporains le nommèrent le *trimegistre*.

AGRIPPA (Camille), philosophe, mathématicien, architecte, né à Milan dans le 16^e siècle, auteur de plusieurs ouvrages devenus rares: *Traité sur les moyens de transporter un obélisque sur la place St-Pierre, à Rome*.

AGRIPPIA, fils de Démétrius, alabarche d'Alexandrie, et de Marianne, sœur du jeune Agrippa.

AGRIPPIADE, ville de la tribu de Siméon. Hérode-le-Grand l'ayant fait rebâtir, changea son nom d'Anthédon en celui d'Agrippiade, en mémoire de son ami Agrippa; elle fut ensuite démolie par Alexandre, prince des Juifs et réédifiée par Gabinius.

AGRIPPIN (Paconius), philosophe stoïcien: sous l'empire de Néron, il fut condamné au bannissement pour avoir exprimé sa haine contre la tyrannie.

AGRIPPIN, patriarche d'Alexandrie, successeur

de Céladion ; gouverna douze ans environ et mourut le 50 janvier de l'an 180 de J.-C.

AGRIPPIN (Agrippinus), évêque de Carthage, y tint, dans le 2^e siècle, un concile où il fut décidé que le baptême donné par des hérétiques était sans valeur.

AGRIPPINE (Julie), fille de Vipsonius Agrippa et de Julie, fille d'Auguste, mariée à Germanicus, mère de Caligula ; elle suivit son mari en Allemagne et en Syrie, où elle se mit souvent à la tête des troupes ; Germanicus étant mort empoisonné, elle accusa Pison de ce crime et le contraignit à se donner la mort. Tibère redoutant cette femme, la relégua dans l'île déserte de Pandataire, où, pour la punir de ce qu'elle lui reprochait ses cruautés, il la fit frapper si rudement par un centurier, qu'elle en perdit un œil ; Agrippine se laissa mourir de faim l'an 53 de J.-C. ; Tibère, qui avait fait mourir de faim deux de ses fils, Drusus et Néron, ordonna que l'anniversaire de la naissance d'Agrippine serait un jour néfaste.

AGRIPPINE, fille de Germanicus et de la précédente, naquit à *Colonia-Agrippina*, aujourd'hui Cologne, l'an 14 de J.-C., mariée à Domitius Ahenobarbus, dont elle eut Néron ; puis après la mort de Domitius, à l'orateur Crispus Passienus qui avait été deux fois consul, et enfin à l'empereur Claude, son oncle, l'an 49 ; fut exilée par son frère Caligula l'an 59 ; impératrice, elle prépara le règne de son fils Néron au moyen de Pallas, affranchi qu'elle avait mis dans ses intérêts par des faveurs criminelles ; elle se défit de Lollia Paulina, sa rivale, de Julius Silanus, proconsul d'Asie, et de Narsèse, affranchi de Claude ; fit rappeler d'exil Sénèque, à qui elle confia l'éducation de son fils, qu'elle fit adopter par l'empereur, qui fut bientôt après empoisonné par elle avec des champignons, en l'an 54 ; fit proclamer Domitius Néron ; voulut dominer ce prince en servant elle-même à ses débauches ; mais Néron, après avoir vainement cherché à se défaire d'elle en la faisant noyer, la fit poignarder dans sa chambre, le 10 juin de l'an 59 de J.-C. **V. ANICET** et **NÉRON**.

AGRIPPUS, surnommé Memphis, célèbre bateleur amené de Syrie à Rome par l'empereur Vénus.

AGRIETH frère d'Arasias, conquérant de la Perse ; les Orientaux le regardent comme un grand prophète ; un de ses enfants fut mis par Asfendiar à la place d'Argiasb, roi de Turquestan.

AGROETAS, auteur grec ancien, historien de la guerre des Scythes.

AGRON, fils de Pleuratus et roi d'une portion de l'Ilyrie ; avec dix mille guerriers et cent barques il défit les Étoliens qui assiégeaient la capitale des Mydoniens ; après cette victoire, ayant bu avec excès, il mourut d'une pleurésie l'an 250 avant J.-C. Tenta, son épouse, lui succéda ; ce fut cette princesse qui fit mourir les ambassadeurs des Romains dont les habitants de l'île d'Issa avaient imploré le secours contre elle.

AGRON ou **ARGON**, le premier des Héraclides qui ait régné à Sardes. — Un célèbre médecin de ce nom fit cesser une contagion qui ravageait Athènes, en allumant des feux sur toutes les places.

AGROSUS, nom de la montagne sur laquelle est bâtie la Rome actuelle ; Faunus, chassé d'Arcadie par Évandré, s'y retira et le nomma le *Mont Palatin*.

AGROTAS, orateur de Marseille, contemporain de Sénèque ; il ne plaidait qu'en grec.

AGROTERA (Minerve). Darius, roi de Perse, ayant fait une irruption dans l'Attique, Callimaque, alors Polinarque, fit vœu à Minerve Agrotera, si les Athéniens étaient victorieux, de lui immoler autant de boucs qu'il resterait d'ennemis sur le champ de bataille. Mais le nom-

bre des ennemis tués fut si grand, qu'on ne put trouver assez de boucs pour acquitter ce vœu, et que l'on dut établir, par une loi, qu'on immolerait chaque année 500 de ces animaux jusqu'à ce que leur nombre égalât celui des Perses morts.

AGUADO (François), jésuite, né en 1566, à Torrejon, près Madrid ; gouverna deux fois la province de Tolède, fut deux fois député à Rome aux congrégations ; puis prédicateur de Philippe IV, et pendant quatorze ans confesseur du duc d'Olivarès, premier ministre de ce prince ; mort à Madrid, en janvier 1634.

AGUATULCO, ou **QUATULCO**, ville du Mexique, prise et brûlée par François Drake en 1578 et en 1587 par le capitaine Thomas Candish.

AGUAZZARI (Alphonse), jésuite, né à Sienne en Toscane, en 1567 ; il entraîna avec lui, dans la nouvelle société établie par Loyola, toute une congrégation de prêtres dont il faisait partie ; il gouverna le premier le collège des Anglais à Rome, puis celui des Allemands ; mort en 1602.

AGUBITI (Pietro-Paolo), de Sassoforato, peintre italien du 16^e siècle, travaillait encore en 1531.

AGUCCIO (Jean-Baptiste), théologien, philosophe, mathématicien, astronome, né à Bologne en 1570 ; fait archevêque d'Amasie par Grégoire XV ; nonce à Venise pour Urbain VIII en 1624 ; mort dans le Frioul en 1652.

AGUECHIA (Jean) graveur italien du 16^e siècle.

AGUER, ville d'Afrique au pied de l'Atlas, prise par les Portugais en 1552 ; leur gouverneur Gutierrez de Monroi y est assiégée en 1556 par soixante mille hommes commandés par le shérif Mahomet et son fils qui, ayant emporté d'assaut la place après avoir perdu dans cette attaque plus de dix-huit mille hommes, passèrent au fil de l'épée tous les chrétiens qu'ils y trouvèrent. Gutierrez de Monroi fut fait prisonnier avec dona Mencia, sa fille. **V. MENCIA**.

AGUERRO. V. HIDALGO DE AGUERRO.

AGUERRO (Louis-Emmanuel) peintre espagnol, mort en 1670.

AGUESSEAU (Henri-François d'), célèbre juriconsulte, chancelier de France, né à Limoges le 27 novembre 1668 ; fut nommé avocat du roi au Châtelet à l'âge de 21 ans, 1689 ; et trois mois après avocat-général au parlement ; procureur-général en 1700 ; résista à Louis XIV en s'opposant à l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, et fut menacé de destitution ; à la mort du chancelier Voisin, 17... , les sceaux du royaume lui furent confiés ; il les perdit pour s'être opposé au système de Laws et se retira à Fresnes, jusqu'à l'époque de la fameuse catastrophe où on lui rendit son ministère ; disgracié par le cardinal Dubois, il fut rétabli une seconde fois dans ses fonctions et les exerça jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1750) ; il mourut le 9 février 1751, à Auteuil, où il fut enterré.

AGUESSEAU (Henri-Erard-Jean-Baptiste, marquis d') petit-fils du célèbre chancelier, né au château de Fresnes en 1746 ; était en 1787 prévôt-maire des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit ; député de la noblesse du bailliage de Méaux, aux états-généraux en 1789 ; se réunit l'un des premiers au tiers état. Président de la cour d'appel de Paris, après le 18 brumaire, harangue en cette qualité Bonaparte, vainqueur d'Italie ; ministre plénipotentiaire en Danemarck en 1803 ; sénateur et comte de l'empire en 1806 ; pair de France en 1814 ; en 1815 présente avec M. de Séze, aux monarches alliés, les décorations de Saint-Michel et du Saint-Esprit ; mort en 1826.

AGUI ou **SULTAN AGUI**, roi de Bantam, dans l'île de Java, regut, vers la fin du 17^e siècle, la couronne

d'Agoum, son père, qui était las de la porter, et qui fut ensuite obligé de prendre les armes pour la ressaisir, parce que le nouveau roi s'était rendu odieux. Agui appela à son secours les Hollandais de Batavia, qui, sous un semblant d'amitié, attirèrent son père dans un piège et le lui livrèrent.

* **AGUILA** (C.-J.-E. H. d'), ancien officier du génie, historien et l'un des voyageurs les plus célèbres de la fin du 18^e siècle, mort à Paris en 1815.

A-GUI-L'AN-NEUF, cérémonie des anciens druides, prêtres Gaulois qui cueillaient le gui du chêne rouvre le premier jour de l'an, et parcouraient les campagnes voisines de leurs forêts en criant *A-gui-l'an-neuf* ou *A-gui, druide, l'an neuf*. Dans quelques parties de la Bretagne, de la Bourgogne et de la Picardie, avant la révolution, les enfants chantaient encore ces mots la veille du jour de l'an à la porte des personnes à qui ils souhaitaient une heureuse année. — On donna aussi le nom d'*A-gui-l'an-neuf* à une quête que, dans quelques diocèses, les jeunes gens des deux sexes, conduits par un chef qu'ils appelaient leur *follet*, faisaient pour les cierges de l'église dans laquelle, à cette occasion, ils se livraient aux plus obscènes extravagances. Cette coutume fut abolie dans le diocèse d'Angers en 1595, par ordonnance synodale, mais on la pratiqua hors des églises avec encore plus de licence jusqu'en 1668, qu'elle fut sévèrement défendue.

AGUILAR (Alonzo) de Cordoue, fait cardinal par Innocent XII le 22 juillet 1697, fut grand inquisiteur d'Espagne, mort le 19 septembre 1699.

AGUILAR TERRORE DEL CAGNO (François) évêque de Léon et prédicateur de Philippe II, né à Andujar, près de Jaen; mort en 1615.

AGUILLO (François d'), mathématicien et jésuite de Bruxelles, auteur d'un traité d'optique, mort en 1615.

AGUIRRA (Michel d') fameux juriconsulte espagnol, né à Aspeiria dans la province de Guipuscoa; écrivit pour les prétentions de Philippe II sur la couronne de Portugal; fut membre du conseil de Grenade, où il mourut en 1588.

AGUIRRA (Jean-Saens d'), savant cardinal de la même famille que le précédent, né à Logrono en 1650, bénédictin. Il fut censeur de l'université de Salamanque et secrétaire du conseil suprême de l'inquisition; reçut d'Innocent XI le chapeau de cardinal, en 1686; mort à Rome, le 19 août 1699.

AGULANS, les historiens des croisades parlent d'un peuple de ce nom qui obéissait aux Sarrasins et aux Turcs, peut-être n'était-ce qu'une secte.

AGUYAR, duché d'Espagne au royaume de Léon, réuni à la couronne par Henri IV, roi de Castille, l'an 1465; son dernier possesseur fut Alvarez Perez Osorio.

AGYÉE, nom des colonnes pyramidales que les Athéniens plaçaient devant l'entrée principale de leurs maisons; elles étaient consacrées à Apollon.

AGYLAUS, septième roi de Corinthe de la race des Hérahides, succéda à Ixion et régna comme lui 57 ans.

AGYNIENS secte chrétienne qui parut vers l'an 694 de J.-C.; ils ne prenaient point de femmes et repoussaient le mariage comme n'étant pas d'institution divine.

AGYRIS, roi de Chypre et allié des Perses, fut tué par Evagoras.

AGYRIS, roi des Agyréniens, dont la capitale était Agyrens en Sicile, faisait mourir les citoyens les plus opulents pour s'empareur de leurs richesses qu'il entassait dans sa citadelle; Denys l'Ancien l'attira dans son parti pour se défendre contre Magon, entré en Sicile, l'an 392 avant J.-C. avec quatre-vingt mille Carthaginois.

AGYRIUS, général des Athéniens à la place de Thrasibule, tué par les Aspendiens sur les bords de Leury-médon, avant J.-C. 390.

AH! ou **SAUT DE LOUP**. Ce terme, dit-on, fut inventé par monseigneur, fils de Louis XIV, qui, parvenu dans les jardins de Meudon, près d'une ouverture de mur sans grille, avec un fossé au pied, s'écria surpris : ah ! ah !

AHA, rabin célèbre du VII^e siècle, auteur du *Séeltoth*, **AHALAB** ou **ALAB**, ville des Chananéens, l'une de celles dont les Israélites, contre la défense du Seigneur, n'exterminèrent point les habitants.

AHAUSEN ou **AHUIS**, cette ville fut prise par les Suédois sur les Danois en 1658.

AHAYA, fleuve près de Babylone, sur les bords duquel Esdras assembla les Juifs pendant la captivité, leur ordonnant de faire un jeûne de trois jours pour obtenir leur délivrance et leur retour; après ce jeûne ils partirent le douzième jour de la première lune, ou de Nisan, répondant à notre mois de mars.

AHENOBARBUS surnom d'une des branches de la famille de Domitien; il signifie barbe rousse.

AHIALON, **AICELON** ou **HELON**, de la tribu de Sabulon, successeur d'Abasan, juge d'Israël, l'an 1175 avant J.-C. à l'an 1165.

AHIAS, ou **ACHIAS** prophète de Sylo, prédit à Joroboam qu'il régnera sur dix tribus d'Israël, prédit ensuite la mort d'Abia son fils, mort l'an 954 avant J.-C.

AHICAM, fils de Saphan et père de Godolias fut envoyé par Josias roi de Juda auprès de la prophétesse Holdan, pour lui demander l'explication du livre de la loi trouvé dans le temple par le sacrificateur Helchias.

AHIEZER, fils d'Aminisaddai, de la tribu de Dan; sortit de l'Égypte avec 62,700 hommes de cette tribu, tous au-dessus de 20 ans, sans compter les enfants, les femmes et les vieillards; fut le dixième à faire son offrande.

AHIMAN ou **ACHIMAN**, fils de Nae, de la race des géants, dans la partie méridionale de la terre de Chanaan; il était d'une si haute stature, que la plupart de ceux que Josué avait envoyés pour reconnaître ce pays en furent épouvantés.

AHIO, et son frère **OSA**, furent chargés de conduire l'arche sainte, lorsque David la retira de la maison d'Aminadab, pour la transporter à Jérusalem. Osa ayant vu qu'elle penchait, et y ayant touché pour la soutenir, ce qui n'était permis qu'aux sacrificateurs, fut sur-le-champ frappé de mort. (Voy. **ARCHE** et **OBED EDOM**).

AHIRA, fils d'Enan, chef de la tribu de Nephthali, sortit d'Égypte à la tête de 55,400 hommes au-dessus de 20 ans, sans compter ceux qui n'avaient pas atteint cet âge, les vieillards, les femmes et les enfants.

AHLE (Jean-Rodolphe) né à Mulhausen, en 1625, compositeur de musique sacrée; organiste de l'église de Saint-Blaise à Mulhausen, en 1649; mort bourgmestre de cette ville en 1675.

AHLE (Jean-George) fils du précédent, né en 1650, poète, organiste à l'église de Saint-Blaise à Mulhausen, après la mort de son père, en 1675; mort sénateur en 1707.

AHLEN ou **AWLEN** (Alena), ville de la Souabe. L'empereur Frédéric Barberousse y tint sa cour; en 1550 elle appartenait à la couronne de Bohême, et fut cédée par son gouverneur, le comte Oëttingen, au comte Everard de Wirtemberg pour 20,000 guldes. En 1560, Charles IV l'assigea, la prit et la mit au nombre des villes impériales.

AHLWARDE (Chrétien-Guillaume), né à Greifswald en 1760; recteur de l'école d'Anklam, en 1795; du gymnase

d'Oldenbourg, en 1797; professeur de littérature ancienne à Grewald, en 1818, mort en 1830.

AHLWARDT (Pierre), métaphysicien, né à Greisswald le 17 février 1710. Il a fondé l'ordre des Abélites, qui faisaient profession de candeur et de sincérité parfaite, les deux qualités qui peignaient le mieux le caractère du fondateur. Mort en 1791.

AHMED, surnommé *Al-Kareh*, c'est-à-dire le sectaire, géographe dont il est souvent fait mention dans Abulféda.

AHMED, fils de Mobarezeddin, 4^e prince de la dynastie des Modhaffériens.

AHMED, surnommé *Ghedic* ou *Ghedie* (le Brèche-Dent); de simple garde à pied de l'empereur turc Mahomet II, devint un de ses premiers officiers. Ce fut lui qui prit la ville d'Otrante, en Calabre, l'an 885 de l'hégire, de J.-C. 1480, et qui contraignit Gem, frère de Bajazet II, qu'il avait défait entièrement, à s'enfuir en Italie. Bajazet II, qui commençait à redouter son influence, le tua de sa propre main dans un festin qu'il donna à tous ses visirs.

AHMED, surnommé *Adherbigigiani*, grammairien arabe, vivait en l'an 1393 de J.-C.

AHMED-ABAD ville de l'Indoustan anglais, bâtie en 1426 par le tatar Ahmed-Nizam sur les ruines d'une ville fort ancienne. Elle fut la capitale d'un royaume indépendant en 1430 jusque vers le commencement du 18^e siècle; possédée par les Mahrattes jusqu'en 1779, prise par les Anglais et rendue au Petchoua l'an 1783. Depuis devenue possession britannique, elle fut ravagée en 1812 par la peste et par un tremblement de terre, le 16 juin 1819.

AHMED-BEN-ABI-KHALED, surnommé *Ahval* ou le Borgne, visir du khalife Motassem, le 8^e de la race des Abbassides; il perdit son emploi pour n'avoir pas su donner la signification du mot arabe *khalal*, fourrage vert.

AHMED-BEN-ALI, surnommé *Al Monaggen* (astronome), a laissé un Traité fort important de chronologie. On ignore en quel temps il vivait.

AHMED-BEN-CASSEM-AL-ANDALOUSI, maure de Grenade; écrivit sur seize lames de plomb une histoire de l'enfance de J.-C.; sous le pape Alexandre VII, cette histoire fut condamnée comme apocryphe; son auteur vivait en 1599.—Un autre Ahmed-Ben-Cassem est auteur d'une histoire des médecins.

AHMED-BEN-FARÈS, surnommé *EL-RAZY*, jurisconsulte arabe mort vers 999 (de l'hégire 390).

AHMED-BEN-HANBAL, docteur musulman, fut persécuté par Motassem, 8^e kalife de la race des Abbassides, parce qu'il n'avait pas voulu souscrire à ses opinions sur le Khoran.

AHMED-BEN-HASSAN-AL-KHATIB, célèbre prédicateur musulman à Constantinople en 1312.

AHMED-BEN-JOSEF-ABUL-ABBAS, né à Damas dans le seizième siècle, auteur d'une chronique ou histoire universelle qui finit en l'an de l'hégire 1008, et de J.-C. 1599, sous Schah-Abbas I^{er}, roi de Perse.

AHMED-BEN-ISMAËL-AL-SAMANI, fils et successeur d'Ismaël, fondateur de la dynastie ou empire des Samanides; défit Amron Ben Laith, qui lui disputait la possession de la Perse; il se mettait en marche pour aller combattre Hassan Ali, descendant du grand Ali, gendre de Mahomet, qui avait fait soulever contre lui la province de Thabarestan, lorsqu'il fut assassiné dans sa tente par ses esclaves, l'an 311 de l'hégire, de J.-C. 925.

AHMED-BEN-ISRAÏL, fameux astrologue, qui vivait sous le kalifat de Vathek-Billah.

AHMED-BEN-MOHAMMED, poète arabe né à Jaen, en Espagne, mort en 970 (de l'hégire 360.)

AHMED-BEN-MOULOUN, chef d'une dynastie d'Égypte; il naquit dans l'Irac, en 835 de J.-C.; en 882, se rendit maître de la Syrie, et mourut à Antioche en 884.

AHMED-BEN-NASSER, est l'un des plus célèbres auteurs des traditions musulmanes; le kalife Vathek-Billah le fit mourir parce qu'il niait que le Khoran eût été créé.

AHMED-CHAH-EL-ABDALY, fondateur du royaume de Candahar, souverain des Afghans, à Candahar et à Kaboul; fit six invasions dans l'Inde; et défit les Marattes en 1761; mort en 1775.

AHMED-GHIEDICK, grand visir de Mahomet II, étranglé, en 1482, par ordre de Bajazet.

AHMED-KHAN, nommé aussi *Nicodar* ou *Nygoudar Oglan*, 9^e empereur mogol, de la race de Genziskhan, en 1282; fut le premier des Mogols qui embrassa le mahométisme; fut en guerre avec le fils d'Abaka, Arghoun, son neveu, sur qui il avait usurpé le pouvoir, le fit prisonnier par ruse, donna l'ordre à l'émir Bouga de le tuer. Mais celui-ci mit au contraire Arghoun en liberté, et monta avec lui une conspiration qui eut pour résultat le massacre des principaux officiers d'Ahmed-Khan, qui fut arrêté sur la route de Bagdad, et livré par Arghoun à la sultane Kongurtai, laquelle se vengea de ce qu'il avait fait périr ses enfants, en lui ôtant la vie en 1284, de l'hégire 685.

AHMED-KHAN, prince de Samarcand, était de race turque. En l'an 488 de l'hégire, de J.-C. 1093; les docteurs le firent étrangler pour le punir d'avoir méprisé la loi musulmane et voulu renouveler la religion des Karmates.

AHMED-NAGOR, ville de l'Indoustan anglais, fondée en 1495 sur l'emplacement d'une ville antérieure, par le sultan Ahmed-Chah, mort en 1508; réunie à l'empire du Mogol jusqu'en 1707; dominée par les Mahrattes jusqu'en 1797; le 12 août 1805, reprise par les Anglais, qui en obtinrent la conservation par le traité du 30 décembre suivant.

AHMED-RESMI-HADJI, chancelier du sultan Mustapha III, vers 1738.

AHMED (Bey de Soliman), né en Georgie, abandonna l'Égypte, en 1801, à la suite de la révolution contre les Mameloucks; enrôlé dans le corps franc de Paris en 1814, il donna les Russes par son courage; il a publié un récit de sa vie pleine d'aventures étranges.

AHMED-DJESAIR. (Voy. *AVEIS* II.)

AHMED-DJEZZAR. (Voy. *DZEEZZAR*.)

AHMEDI-KERMANI, poète persan, né dans la province de Kerman, mort en 815 de l'hégire, de J.-C. 1412.

AHNAF-BEN-CAIS-BEN-MOAVIAH, docteur musulman de la seconde classe ou Tabcin, c'est-à-dire qui vinrent après Mahomet, fut contemporain de ce dernier, mais ne le vit pas; il fut renommé pour sa patience et sa douceur.

AHOD ou **AOD**, fils de Gera, de la tribu de Benjamin, gagna la confiance d'Eglon, roi des Moabites et oppresseur des Juifs depuis dix-huit ans et le tua dans son palais; il fit ensuite prendre les armes aux Israélites qui défirent et chassèrent les Moabites, l'an du monde 2710 avant J.-C. 1525; après cette victoire, ils proclamèrent Ahod leur juge.

AHRENDT (N.), antiquaire, né dans le Holstein; étudia les antiquités scandinaves et les monuments runiques. Il se livra surtout à la recherche des alphabets des 9^e, 10^e et 11^e siècles.

AHUTZAI, huitième empereur des Artèques ou an

ciens Mexicains, monta sur le trône en 1447, et régna plus de cinquante ans; en 1498, il fit reconstruire les digues élevées par Montézuma pour garantir le Mexique des inondations; il voulut abolir la coutume d'égorger les prisonniers et d'offrir des sacrifices humains.

AIHUN (Moustier d'), abbaye de bénédictins, près d'Ahun, petite ville de France sur les bords de la Creuse; on y révérait particulièrement saint Sylvain qui endura le martyre pendant la persécution des Vandales.

AIA (*Allia*), petite rivière qui se décharge dans le Tibre; sur ses bords furent livrées deux batailles célèbres, dans la première périrent, l'an 277 de Rome, avant J.-C. 477, trois cents Fabiens combattant seuls contre les Vèiens; dans la seconde, l'an 564 de Rome, avant J.-C. 390, les Romains furent défaits par les Gaulois sénonais sous la conduite de Brennus; cette bataille se donna le 1^{er} août, qui depuis ce temps fut compté parmi les jours néfastes.

AIADI-BEN-MOUSSA-AL-JAHASSI, théologien musulman, né à Ceuta en Afrique, au 470 de l'hégire, de J.-C. 1077, a fait une histoire de Cordoue; mort, en 1149, à Maroc.

AIALA ou **AYALA** (Martin-Perez), archevêque de Valence et savant orientaliste, né à Hieste près de Carthagène; fut envoyé par Charles-Quint au concile de Trente où il assista à la sixième session, celle de la Justification, célébrée le 15 janvier 1547; renvoyé au même concile en 1549; mort en 1566.

AIALA (Balthazar), jurisconsulte d'origine espagnole; né à Anvers en 1518, mort à Alost en 1584.

AIALA (Gabriel), médecin de la même famille que le précédent, né à Anvers; a écrit sur les météores pestilentiels, en 1562.

AIALA (Luc-Fernandez), dominicain célèbre et écrivain ascétique, né à Murcie, à 1615, il était consultant et commissaire du Saint-Office, mort en 1654.

AIBEK (Ared-Eddyn), premier sultan d'Égypte de la dynastie des Mamlouks-Baharytes, gouvernait l'Égypte en 1250, quand saint Louis débarqua à Damiette; généralissime après le massacre du sultan Touran-Chah par les Ilaherites; il s'opposa à la violation du traité conclu avec le roi de France, épousa la reine Chadja-Eddour, fut préposé par les Mamelouks à la tutelle d'un enfant de la famille de Saladin qu'ils reconquirent pour sultan; défit le sultan de Damas qui menaçait l'Égypte, fit la paix avec lui, usurpa le trône de son pupille et fut assassiné en 1257.

AICARDO (Jean et Jacques) père et fils, architectes génois du 17^e siècle, le père mourut en 1625; le fils en 1630 à Gènes.

AICARTS DE FOSSAT, troubadour de Naples du 15^e siècle.

AICAH, ou **AISCAH**, troisième femme de Mahomet, fille d'Abdallah, appelé Aqoubekre ou *père de la pucelle*, parce que Aicah était la seule femme que Mahomet eut prise étant encore fille; elle le suivit dans toutes ses expéditions; il mourut chez elle, ne voulant d'autre témoin de ses souffrances. — Elle marcha contre le kalife Othman à la tête d'une armée nombreuse, fut cause de sa mort, voulut la venger en faisant la guerre à Ali, fut vaincue, prise et renvoyée à Médine où elle mourut l'an 677 de J.-C. Les Musulmans la regardent comme une prophétesse et la mettent au rang des quatre femmes incomparables qui ont paru sur la terre depuis la création.

AICHARD ÉCHARD ou **ECCARD**, dominicain saxon à la fin du 15^e siècle et au commencement du 14^e, parti pour Boniface VIII dans le différend entre ce pape

et Philippe-le-Bel; fut envoyé en Bohême où il avança des propositions qui furent condamnées par Jean XII, le 27 mars 1329. — Un autre *Aichard*, également Saxon et dominicain, mourut en 1557.

AICHER (P.-Ottion), bénédictin, professeur d'histoire et de poésie, à Salzbourg; auteur de plusieurs traités sur la législation, l'histoire et les mœurs de la république romaine; mort en 1705.

AICHINGER (Grégoire), célèbre organiste allemand à la fin du 16^e siècle et au commencement du 17^e, a publié un grand nombre d'ouvrages sur la musique sacrée.

AICHESTET ou **EICHESTEDT**, ville de la Franconie, ruinée par les Huns; elle fut rebâtie en 740 par son évêque saint Guillebaud, parent de saint Boniface de Mayence; l'évêque d'Aichstedt était seigneur dominant de plusieurs grands fiefs, notamment du comté de Berchingen, légué à son église en 1500 par Gebhard, comte de Hirseberg, dernier de sa famille; il régnait sur le haut Palatinat et sur le duché de Neubourg, et comptait parmi ses vassaux le prince de Saxe-Gotha; de 745 à 1800, il y a eu quatre-vingt-deux prélats sur ce siège; le soleil d'or, donné à son église, en 1611, par l'évêque Jean-Conrad de Gemmingen, pesait quarante marcs, était enrichi de trois cent cinquante diamants, de mille quatre cents perles, de deux cent cinquante rubis et de cent émeraudes.

AIDAN (St), évêque de Lindisfarne en Angleterre, né en Irlande, mort le 31 août 651.

AIDAN, fils et successeur de Gontran ou Gorane, roi d'Écosse, vainquit les Saxons et les Pictes, eut pour conseiller saint Coloman; mort en 604 ou 606, Chennet lui succéda.

AIDEM BENALI, philosophe arabe, commentateur des livres de Belinas et de Glaber, mort à Damas, au de l'hégire 740, de J.-C. 1559.

AIDOUN **ABOUL HASSAN AL MOKTHAR BEN AIDOUN**, médecin de Bagdad, auteur du premier dictionnaire de médecine; il le composa en arabe; on ignore à quelle époque il vivait.

AIDES-CHEVELS, ou **LOYAUX** ou **LÉAUX**, droits dus par les vassaux à leur chef seigneur; il y en avait de quatre sortes; 1^o l'aide de chevalerie, se payait quand le fils aîné du seigneur était fait chevalier; 2^o l'aide de mariage, quand le seigneur mariait sa fille aînée; la coutume en fut portée de Normandie en Angleterre, par Guillaume le Conquérant; 3^o aide de rançon, lorsque le seigneur était prisonnier; 4^o aide d'allée d'outremer, taxe levée principalement en Bourgogne, lorsque le seigneur partait pour la croisade; elle fut établie par Louis VII et était payée par toutes sortes de personnes sans distinction de rang, d'âge ou de sexe. Henri 1^{er} voulant marier Mathilde sa fille avec l'empereur Henri V, leva l'aide de mariage. Sous Charles IV en France, l'acquiescement des aides chevels ne fut plus que de complaisance, l'aide de rigueur était un droit qu'on payait au seigneur quand il voulait acheter une terre, et qui ne se devait qu'une fois.

AIDES LIBRES et **GRACIEUSES**, on nommait ainsi celles qui étaient offertes volontairement dans les nécessités imprévues. En 1535, le roi Jean déclara qu'il tenait pour subsides et aides gracieuses certaines sommes levées sur le clergé, sur les nobles et sur le peuple. Sous le nom de *coutumes épiscopales, synodales ou de deniers de Pâques* les évêques et les archidiacres levaient aussi des aides sur les ecclésiastiques, soit à l'époque de leur sacre et joyeux avènement, soit lorsqu'ils recevaient le roi chez eux, ou qu'ils étaient appelés en cour de Rome, ou qu'ils y allaient prendre le pallium. — Il y avait des aides pou,

la fortification des places et des maisons royales; pour la défense du territoire, pour un voyage du seigneur à la cour: il y avait encore l'aide de l'ost et de chevauchée, qu'on payait au seigneur quand on ne pouvait lui rendre service à l'armée.

AIDES RAISONNABLES, étaient celles qu'on accordait au seigneur dans une urgente nécessité, et qu'on taxait selon les facultés de chaque noble ou roturier.

AIDES (*tributa rectigalia*) imposition extraordinaire de deniers levés par le roi sur le peuple pour soutenir les charges de l'état; cet usage s'introduisit sous la 5^e race des rois de France et surtout depuis Philippe-le-Bel, elles furent d'abord des subsides consentis par les états pour subvenir aux frais d'une guerre; elles ne furent imposées que pour un an, puis pour deux ou trois ans, et enfin elles devinrent perpétuelles sous Charles V, vers l'an 1370. Elles différaient des tailles, espèce de capitation que les roturiers payaient seuls. Plus tard on appela aides le droit prélevé sur la vente et le transport des denrées et marchandises. Sous Louis XV, la ferme des aides fut unie à celle des gabelles.

AIDES (cour des); elle succéda aux généraux et aux élus provinciaux des aides choisis primitivement par les états lorsqu'ils consentaient ces impôts, et nommés dans la suite par les rois avec pouvoir, quant aux généraux des aides, de rendre la justice et de statuer en dernier ressort sur les appels de sentences rendues par les élus qui étaient les juges inférieurs. En 1588, Charles VI nomma des généraux pour les aides et des généraux pour la distribution de la justice sur le fait des aides. En 1404, on constitua trois conseillers généraux, sous la présidence de l'archevêque de Besançon, pour l'administration de cette justice financière. En 1556, lorsque Charles VII entra dans Paris, ce conseil n'était point encore érigé en cour souveraine, il fut supprimé par Louis XI au commencement de son règne, puis rétabli par ce prince en 1464; mais ce ne fut que François I^{er} qui établit sur le fait de la justice un corps des généraux des aides qu'on a appelés depuis *cour des aides*. Henri II créa une deuxième chambre des aides en 1551; Louis XIII en institua une troisième en 1655. Depuis la réunion de la Lorraine à la France jusqu'en 1771, il y eut dans ce royaume treize cours des aides, autant que de parlements, savoir: à Paris, Rouen, Nantes, Bordeaux, Pau, Montpellier, Montauban, Grenoble, Aix, Dijon, Chalons, Metz, Nancy. En 1771, Louis XV supprima cette juridiction qui fut encore rétablie le 12 novembre 1774 par Louis XVI, et subsista jusqu'en 1790, époque de sa suppression absolue.

AIDES-DE-CAMP, fonctions remplies par des barons, des connétables ou des maréchaux, avant Philippe-Auguste, occupée plus tard par les officiers qui aidaient les maréchaux-de-camp; dans la révolution française les fonctions d'aide-de-camp furent remplies par des officiers de divers grades, et sous l'empire même par des généraux. Un décret de l'assemblée nationale du 29 octobre 1790 fixe le nombre, le rang et le traitement des aides-de-camp. Leur nomination et leur avancement sont déterminés par un autre décret du 24 novembre de la même année; leur uniforme, par un décret du 1^{er} avril 1791.

AIGENLER (Adam), jésuite tyrolien, professeur de mathématiques et d'hébreu à l'université d'Ingolstadt, auteur d'un livre *Fundamenta lingue sancte*, 1670, in-4^o.

AIGLE, chez les anciens, l'apparition de cet oiseau lorsqu'il venait en volant du côté droit était un heureux augure. Aristandre assura qu'Alexandre serait victorieux, parce qu'il avait vu un aigle passer de l'armée ennemie

dans la sienne. Les Perses et les Épirotes sont les premiers qui aient pris l'aigle pour enseigne militaire; les Romains l'adoptèrent exclusivement la seconde année du consulat de Marius; avant ils portaient aussi des loups et des léopards. — Les aigles romaines étaient d'or ou d'argent avec les ailes déployées et les serres armées d'un foudre prêt à être lancé. L'aigle de chaque légion était confiée à son chef, elle était fixée à la pointe d'une pique qu'on fichait en terre au milieu du quartier où s'arrêtait la légion. Si au moment de se mettre en marche on éprouvait de la peine à l'arracher, comme il arriva à Crassus lorsqu'il voulut passer l'Euphrate, c'était un sinistre présage. Quand on séjournait on bâtissait pour ces enseignes vénérées une espèce de temple. En temps de paix, on les déposait dans celui de Saturne. — Le seul exemple d'aigle à deux têtes dans les monuments de l'antiquité se trouve sur le bouclier d'un soldat de la colonne Trajane; selon les uns la double tête fut introduite en 525 par Constantin, qui voulait exprimer ainsi qu'il réunissait sous le même sceptre deux empires, celui d'Orient et celui d'Occident. D'autres prétendent que ce fut Charles-Martel qui remit les aigles romaines dans les étendards de l'empire, en y ajoutant une seconde tête. Selon d'autres, l'aigle ne fut divisée qu'en 593 après le partage de l'empire entre Honorius et Arcadius; quelques-uns attribuent l'origine de cet usage à Charlemagne, plusieurs à Sigismond fils de Charles IV, après qu'il fut parvenu à l'empire romain en 1410, avant cette époque la bulle d'or faite par Charles IV ne porte dans son sceau qu'une aigle à une seule tête. Cependant sur une monnaie d'argent de Robert de Bavière, empereur dont le règne fut antérieur à celui de Sigismond, on remarque une petite aigle à deux têtes. On a dit aussi que les empereurs d'Orient lorsqu'ils étaient deux sur le trône avaient confondu leurs aigles en leur donnant deux têtes, de la même manière qu'ils avaient marqué leur monnaie d'une seule croix à deux traverses que chacun d'eux tenait d'une main comme le sceptre des chrétiens. Quoi qu'il en soit, pour assigner une date certaine à l'aigle à deux têtes, on ne peut remonter plus haut que le 14^e siècle, sous l'empereur Jean Paléologue; ces deux têtes passeront ensuite aux empereurs d'Allemagne; le roi des Romains prit l'aigle simple. Jean-Basile, grand-duc de Moscovie, qui voulait qu'on le crût descendant des empereurs romains, choisit l'aigle double pour armes de l'empereur de Russie, mais lui donna les ailes baissées. Napoléon, au moment de son avènement à l'empire, adopta l'aigle romaine pour ses armes et pour enseignes des armées françaises. Voyez **DRAPEAUX** et **ENSEIGNES**.

AIGLE (emblème). Guillaume II, roi d'Angleterre, avait pris pour emblème un aigle qui regarde fixement le soleil avec ce mot *prosero*. L'aigle est le symbole de saint Jean l'évangéliste.

AIGLE, en architecture. Cet oiseau se trouve souvent sur les frontons et les chapiteaux antiques. L'usage d'orne les monuments vient des Corinthiens; il existait déjà du temps de Pindare: le nom grec *delos* (aigle) donné aux frontons vient de ce que dans l'origine on plaçait un aigle sur le comble des temples, dont les plus anciens étaient ceux de Jupiter.

AIGLE-BLANC. Ordre militaire polonais institué en 1525, par Uladislas, lors du mariage de son fils Casimir avec Anne, fille du grand-duc de Lithuanie; tombé en oubli depuis cette époque jusqu'en 1705, que le roi Auguste le renouela en donnant aux seigneurs qui avaient suivi son parti un aigle blanc avec cette devise: *Pro fide, lege et rege*.

AIGLE NOIR, ordre de chevalerie institué à Konis-

berg, le 17 janvier 1701, par Frédéric III, marquis et électeur de Brandebourg, lorsqu'il se fit couronner roi de Prusse, la devise est : *Suum cuique*. Le collier est une croix bleue entourée d'aigles noirs, et attachée avec un ruban rouge-orange en mémoire de la princesse d'Orange, mère du prince.

AIGLE, petite ville de la Suisse, dans le canton de Berne; fut enlevée par les Bernois, en 1473, à la maison de Savoie, qui s'était liguée avec le duc de Bourgogne pour faire la guerre aux Suisses.

AIGLE ou **EIGEL**, village d'Allemagne près de Trêves, son nom lui vient du mausolée des Secundins; au sommet duquel il y a un aigle, et que l'on voit dans cet endroit.

AIGLES distribuées dans le champ de Mars, à l'armée française et à la garde nationale, le 15 frimaire an XIII (4 décembre 1804), supprimées à la chute de l'empire le 11 avril 1814, rendues à l'armée à la solennité du champ de mai en 1815, supprimées de nouveau à la seconde rentrée des Bourbons.

AIGLES des médailles, est la marque de la divinité, de la providence et de l'empire; les Ptolémées d'Égypte et les Séleucides ont le plus souvent des aigles sur leurs médailles; un aigle avec le mot *consecratio* est la marque de l'apothéose pour les empereurs.

AIGLIER (Benoît), cardinal, né à Lyon, dans le 15^e siècle, chapelain du pape Innocent IV pendant son séjour à Lyon, accompagna Charles d'Anjou à Naples; abbé du Mont-Cassin sous Urbain IV; assembla un synode à Saint-Germain, 1270; légat en France contre les Albigeois, 1271; puis à Constantinople pour conclure une alliance contre les Sarrasins, 1275; mort au Mont-Cassin, 5 avril 1282.

AIGNAN (Étienne), homme de lettres, membre de l'Académie française, où il succéda à Bernardin de St-Pierre; traduisit Homère en vers et fut un des rédacteurs de la *Minerve* en 1818; né à Beaugency-sur-Loire en 1775; mort à Paris en 1824.

AIGNAUX (Robert et Ant. le chevalier, sieurs des), deux frères, poètes, nés à Vire, en Normandie, dans le 16^e siècle.

AIGREFEUILLE (Guillaume), cardinal français et parent du pape Clément VI, né dans le Limousin; reçut la pourpre en 1350; légat à Naples sous Urbain V, mort à Viterbe le 4 octobre 1369.

AIGREFEUILLE (Guillaume), dit *le Jeune*, neveu du précédent, et cardinal comme lui, né en 1359; reçut la pourpre en 1367; suivit le parti du pape Clément VI; légat en Allemagne; mort à Avignon, le 13 janvier 1401.

AIGREFEUILLE (Charles d'), docteur en théologie, au milieu du 18^e siècle, à Montpellier, auteur d'une histoire de la ville de Montpellier.

AIGUEBELLE, petite ville des états sardes, autrefois *Carbonaria*, détruite au 5^e siècle, par les Bourguignons; rétablie sous le nom d'*Aguabella*, et saccagée par les Lorrains, vers 835; rebâtie par Berold, roi de Saxe, en 998; les princes de Sancerre y ont fait leur résidence.

AIGUEBERT ou **AIGUEBERT** (Jean-Dumas d'), conseiller au parlement de Toulouse, auteur dramatique, mort en 1755.

AIGUE-MARINE, pierre précieuse d'une couleur mêlée de vert et de bleu, à peu près comme l'eau de la mer; c'était la dixième pierre du National du grand-prêtre des Juifs, et elle était appelée en hébreu *tharsis*.

AIGUES-MORTES, *Aque mortue*, n'était qu'un village avant les deux embarquements de saint Louis (en 1248 et 1269) pour l'Afrique; prise, sous Charles VII, par Jean de Châlons, prince d'Orange, allié des Anglais;

la garnison bourguignonne en fut chassée peu après par les habitants; les calvinistes s'en emparèrent en 1562 et furent forcés, en 1622, par le maréchal de Châtillon; aujourd'hui Aigues-Mortes est éloigné de près d'une lieue de la mer.

AIGUES-MORTES (Entrevue à), ménagée par le pape entre François I^{er} et Charles-Quint, après la trêve de Nice, en 1558; le duc de Savoie fut victime de la trêve et de l'entrevue.

AIGUILLE (Montagne de l'), dans le Dauphiné. Plus étroite à sa base qu'à son sommet, elle passait pour inaccessible. Charles VIII, allant en Italie, en 1492, envoya de ses gens, qui furent assez adroits pour parvenir au plateau qu'il la couronne.

AIGUILLE AIMANTÉE. On voit dans l'abrégé de la vie de Brunetto Latini un passage qui prouve que l'aiguille aimantée comme moyen de direction était en usage en 1260, c'est-à-dire quarante ans avant l'époque fixée communément pour l'invention de la boussole. V. ce mot.

AIGUILLES, très-anciennement connues en Égypte, dans l'Inde et l'Orient; importées en Angleterre en 1545, par un Indien; le procédé de ce travail fut perdu mais retrouvé en 1560, par Christophe Greening; les musulmans disent qu'Édris, c'est-à-dire Enoch, est l'inventeur de l'aiguille.

AIGUILLES (cap des), vers le cap de Bonne-Espérance; on le nomme ainsi parce que l'aiguille aimantée n'y décline point.

AIGUILLES, monuments. V. **FLÈCHES**, **OBÉLISQUES**.

AIGUILLES de cheveux ou de tête, grandes aiguilles de métal ou d'ivoire dont les femmes de Rome se servaient pour séparer les cheveux en deux parties sur le devant de la tête. Les *acus crinales* servaient à retenir les cheveux tressés; les prêtres de Cybèle attachaient leurs cheveux avec une aiguille de tête; à l'extrémité de ces aiguilles étaient quelquefois un chapiteau corinthien, un buste, une figure.

AIGUILLETIERS, fabricants de lacets, aiguillettes, etc., communauté d'abord distincte; réunie, en 1774, aux épingliers et aleniers (Paris).

AIGUILLON, ville de France dans l'ancien Agénois; en 1545, elle soutint un siège contre Jean, duc de Normandie, depuis roi de France, qui fut obligé de le lever au bout de 14 mois. En 1450, elle fut pillée. Fut érigée en duché pairie en 1599 pour la maison de Lorraine-Mayenne; puis, en 1658, en faveur d'une nièce du cardinal de Richelieu; et, en 1751, en faveur d'Armand-Louis du Plessis de Richelieu.

AIGUILLON (Armand-Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'), pair de France et favori de la comtesse Dubarry; né en 1720. Gouverneur d'Alsace, puis commandant de la Bretagne en 1766, où il déploya un grand appareil militaire contre le parlement de Rennes, qui refusait d'enregistrer des édits burseaux; battit les Anglais à St-Cast, en 1758. Accusé d'exaction et d'infidélité, il réclama le procureur-général La Chalottais, et réussit à faire casser et remplacer le parlement de Rennes; l'affaire fut évoquée au parlement de Paris. En 1770, un arrêt le suspend de ses fonctions de pair; en 1771, dans un lit de justice, toute cette procédure est anéantie, et d'Aiguillon est nommé ministre des affaires étrangères. Avec l'abbé Terray et le chancelier Maupeou, il changea tout le système d'administration; prépara la révolution qui s'opéra en Suède en 1772, en faveur de l'autorité royale, se déclara contre l'alliance de l'Autriche, affaiblit le pacte de famille, et réunit dans ses mains le département de la guerre et celui des

affaires étrangères. Exilé à l'avènement de Louis XVI en 1774; mort en 1780.

AIGUILLON (Armand-Louis de Vignerot du Plessis duc d') né en 1685, duc et pair en 1751, mort le 31 janvier 1750.

AIGUILLON (Marie-Madeleine de Vignerot), duchesse d', fille de René de Vignerot épousa en 1620, Antoine du Rouré de Combalet et dota des hôpitaux, racheta des captifs en Afrique, fonda l'hôtel-dieu de Québec, et mourut en 1675.

AIGUILLON (Armand-Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'), fils du précédent, pair de France, député de la noblesse d'Agen aux états-généraux en 1789; se réunit dès le 25 juin aux tiers-états et vota pour la suppression des privilèges de son ordre dans la fameuse nuit du 4 août; fut accusé d'avoir été un des instigateurs des événements des 5 et 6 octobre à Versailles, où il avait été vu, disait-on, déguisé en femme de la halle. Après la session, il remplaça en 1792 le général Custines dans le commandement des troupes employées dans les gorges de Porrentruy; décrété d'accusation après le 10 août, il passa en Angleterre et de là en Allemagne; mort, à Hambourg, en 1800.

AIGUILLON (François), jésuite et mathématicien; né à Bruxelles, en 1766. Fut le premier de sa compagnie qui ait professé les mathématiques dans les Pays-Bas; mort en 1617.

AIGULFE ou **SAINT AOUST**, vulgairement saint Au, saint Hou, saint Aioul, saint Aioul (*Aquilus*), archevêque de Bourges, élu après Ebrouin ou Elboin, vers l'an 811; assiste au concile de Toulouse en 829, fut dans le concile de Thionville, en 855, un des juges choisis par Ebbon, archevêque de Reims, et qui le déposèrent pour avoir dégradé Louis-le-Débonnaire; mort le 22 mai 855, jour où l'on célèbre sa fête.

AIKIN (John) savant médecin et littérateur anglais, fondateur de l'*Annual Review*, frère et collaborateur d'Anne Letitia Aikin, plus connue sous le nom de madame Barbaud, regardée en Angleterre comme la femme qui possède au plus haut degré le talent de l'écrivain; né à Kilworth; comte de Leicester en 1747; mort en 1792.

AIKIN (Arthur), fils de Jean, s'était fait un nom dans les sciences naturelles; l'un des principaux auteurs de la nouvelle encyclopédie britannique, publiée par Rees de 1797 à ce jour.

AIKMAN, peintre écossais; né en 1682, mort en 1751.

AIL. Vespasien dit à un jeune homme qui lui demandait un gouvernement: J'aimerais mieux que tu sentisses l'ail que le parfum. Il était défendu à ceux qui mangeaient de l'ail d'entrer dans le temple de Cybèle. En 1568, Alphonse, roi de Castille, institua une chevalerie, qu'il appela l'*Ordre de la Bande*: il défendit à ses membres par ses statuts de manger des aux et des oignons, et ordonna que les contrevenants s'abstiendraient pendant un mois de pratiquer la cour et les autres chevaliers. La dime de l'ail valait plus de cent écus de rente à l'archevêque d'Albi. — Ilorace a chanté ce bulbe, et après lui M. de Marcellus.

AILA, **AILATH**, **ELATH**, **ÉLATH** ou **ELANA**, sur les confins de la Syrie, fut la capitale d'un roi d'Idumée. David s'en empara, après avoir taillé en pièce 18000 Iduméens. Plus tard elle revint aux Iduméens, fut prise de nouveau par Azarias, roi de Juda, et eut ses habitants exterminés par Razin, qui établit à leur place une colonie de Syriens. Depuis l'ère chrétienne, elle a été ville épis-

copale de la 5^e Palestine, et Pierre, son évêque, souscrivit au premier concile de Nicée.

AILE DE SAINT-MICHEL, ordre militaire de Portugal institué, en 1165 ou 1171, par le roi Alphonse Henri 1^{er}, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur le roi de Séville et les Sarrasins, et qu'il croyait devoir à saint Michel, sous la protection duquel il s'était placé pendant cette guerre. Les chevaliers de l'Aile de Saint-Michel portaient dans leur étendard une aile de pourpre environnée de rayons d'or; ils faisaient vœu de défendre la religion chrétienne et les frontières du royaume, de garder la chasteté et de protéger les veuves et les orphelins.

AILE d'armée (*ala*, *cornu*). Quelques auteurs prétendent que ce mot, par lequel on exprime une des coupes de l'ordre de bataille, vient de *alanda*, qui signifiait une légion gauloise, ainsi nommée à cause de la figure des casques que portaient les soldats, créés comme des têtes d'ailouettes; mais il est plus probable qu'il tire son origine de la coutume des Romains, dont la cavalerie se divisait en deux corps, jetés de chaque côté du front de l'armée, où ils formaient, par rapport à lui, la figure que font les ailes par rapport au corps d'un oiseau.

AILERAN ou **ERERAN**, dit le Sage, Écossais, hagiographe et l'un des généalogistes de J.-C. Fut recteur de la fameuse école de Clonard, en Irlande; mort en 665.

AILES en architecture. Chez les Égyptiens, on appelait ailes du temple les deux murs qui enfermaient les deux côtés de ce que les Grecs nommaient *prossaos*, et qui s'élevaient à la même hauteur que le temple. Les temples des peuples orientaux avaient de grandes ailes dans lesquelles on logeait les prêtres.

AILHAUD, chirurgien né à Lourmieu en Provence, en 1674. — Sa poudre purgative, qu'il donnait pour une panacée, se débite encore; elle fit au moins autant de bruit qu'en a fait de nos jours la médecine Leroy; mort à Aix, en 1736.

AILLAND (l'abbé P. Touaint), né en 1759, auteur de l'*Égyptiade*, poème sur l'expédition de Bonaparte en Égypte; mort, en 1826, à Montauban, où il était bibliothécaire.

AILLY (Pierre d') cardinal surnommé l'*Aigle des docteurs de la France et le Maréau des hérétiques*; né à Compiègne en 1550; poursuivit en 1587 devant le pape Clément VII quelques propositions avancées par le dominicain Jean Monteson; est élu chancelier de l'université en 1589; aumônier et confesseur de Charles VI; évêque du Puy, 1595; de Cambrai, 1596, se démet alors de sa chancellerie en faveur du célèbre Gerson envoyé à Rome par le roi de France au sujet du schisme qui divisait l'Église; en 1405 fait à Gènes un sermon on Pierre de Lune (Benoît XIII, déposé au concile de Constance) puisa ses motifs d'établir la fête de la Trinité; assiste au concile de Pise en 1409; fait cardinal en 1411; eut une grande part à tout ce qui se fit au concile de Constance; fut délégué avec les cardinaux des Ursins, d'Aquille et de Florence, pour rechercher la cause des hérésies de son temps.

AILLY (Pierre d'), chirurgien, auteur d'un ouvrage estimé, sur le traitement des plaies d'armes à feu; mort à Paris, en 1684.

AILREDE. (Voy. *ÆLREDE*).

AIMADIN (bataille d') gagnée par les musulmans conduits par le célèbre Khaled, sur les chrétiens, commandés par Verdun, lieutenant de l'empereur Héraclius, le 23 juillet 655.

AIMAR-VERNAI (Jacques), paysan; né à Saint-Marcellin, en Dauphiné, se rendit fameux, en 1692 et 1695, par l'usage de la baguette divinatoire, au moyen de la-

quelle il prétendait découvrir, non-seulement les eaux souterraines et les métaux enterrés, mais encore les objets volés et les voleurs, les cadavres des gens assassinés et les assassins.

AIMANT, fut souvent employé par les anciens graveurs égyptiens et perses; les anciens l'ont désigné par différents noms, mais le plus communément par ceux de *Pierre herculienne*, de *sideritis*, de *magnes*, et de *Pierre de Lydie*, parce qu'on le trouvait en grande quantité près de Magnésie, sur le mont Syphile en Lydie; en vieux français on l'appelait *colamite* ou *marinette*. — L'architecte Dinocrates avait entrepris de voûter d'aimant le temple qu'un des Ptolémées avait fait bâtir dans Alexandrie à sa sœur Arsinoé, afin d'y faire tenir suspendue en l'air la statue qui était toute de fer; mais Ptolémée et l'architecte moururent avant que l'ouvrage fut achevé. La statue de Sérapis, faite par le roi Sésostris, était suspendue par la puissance de l'aimant, qui a été aussi employé par les Turcs pour suspendre à la voûte le tombeau de Mahomet, aujourd'hui descendu au milieu de la mosquée.

AIMANT, (propriétés de l'). Les anciens ignoraient qu'il se dirige constamment vers le pôle nord. On prétend que Jean de Goya de Melphi fut, dans le 15^e siècle, l'inventeur de l'aiguille aimantée; cependant l'anglais Georges Wier assure avoir vu un ancien livre d'astronomie, qui suppose, l'usage de l'aiguille aimantée appliquée à des observations astronomiques; V. **BOUSSOLE** et **MAGNÉTISME**.

AIMÉ ou **AIMON**, de Varennes, écrivain français du 15^e siècle, auteur du roman de *Florymont* et de *Philippe de Macédoine*, manuscrits in-f^o de la bibliothèque royale, n^o 5975 et 7498.

AIMERI, de Pavie, capitaine lombard, gouverneur de Calais pour le roi d'Angleterre en 1548. Feignit de se laisser gagner par quelques seigneurs français qui commandaient en Picardie, et promit de leur livrer la ville moyennant vingt mille écus; mais au jour convenu pour s'introduire dans la place, cent Français, qui s'étaient engagés d'eux-mêmes dans une tour du château, se trouvèrent pris au piège, tandis que les autres, au nombre de 900, furent taillés en pièces, malgré la plus vigoureuse défense, par Édouard, qu'il avait averti, et qui avait passé la mer avec 800 hommes d'armes. Trois ans après, les prisonniers de la tour ayant été délivrés surprirent, près de St-Omer, le capitaine Aimeri, et le firent écarter tout vif.

AIMÉ de **CHAVIGNY** (Jean), poète bourguignon du 16^e siècle.

AIMERI de **BELENVEL**. V. **BELEUVEL**.

AIMERI de **BELMONT**. V. **BELMONT**.

AIMERI de **PEGULAÏN**, troubadour du 15^e siècle, fils d'un marchand de Toulouse, mort en Lombardie vers 1263, dans un âge avancé.

AIMERI de **SARLAT**, V. **SARLAT**.

AIMERIC de **MALEFAYE**, successeur, au siège d'Antioche, du patriarche Rodolphe, en 1142. Légal d'Alexandre III en orient; rassembla sur le mont Carmel les pèlerins qui vivaient en ermites dans la Palestine, ce qui donna naissance à l'ordre des Carmes; mort en 1180.

AIMERICH (Mathieu), jésuite espagnol, philosophe et philologue; mort à Ferrare en 1799, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

AIMOIN **LYRECEY**, père d'Arius, chef des Ariens.

AIMOIN, né à Villefranche (Périgord); bénédictin de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, écrivit une *Histoire de France* en 1005; mort en 1008.

AIMOIN, bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près à Paris, hagiographe et poète; eut Abbon pour disciple; il écrivait en 871 et 872.

AIMON, prince des Ardennes, fut le père de ces quatre preux qu'on appelle les *quatre fils Aimon*, et dont Renaud, l'aîné, après avoir été un grand guerrier sous Charlemagne, se fit moine à Cologne, où il mourut martyr.

AIMON ou **HAYMOND**, historien et disciple d'Alcuin, fut évêque d'Halberstad, en 841, assista en 848 au concile de Mayence contre Gothescalque; mort le 26 mars 835.

AIMON, évêque de Valence, en Dauphiné, de 945 à 977; fut chancelier de Conrad, roi de la Bourgogne-Transjurane.

AIMON, moine de Cîteaux dans l'abbaye de Savigni, écrivain ascétique; mort en 1174.

AIMON, second fils d'Amédée V, comte de Savoie, né le 15 décembre 1294; succéda à son frère Édouard l'an 1329; mort le 24 juin 1355.

AINARD ou **EINARD**, né en Allemagne; fut l'un des hommes les plus pieux et les plus savants du onzième siècle; premier abbé pendant 50 ans du monastère de Saint-Pierre-sur-Dive, en Normandie; il composa de la musique et des poésies sacrées. Mort le 14 janvier 1077.

AINDJY-SOLIMAN, surnommé *Aindjy rusé*; seraskier en 1685, il battit Jablonowski, illustre général de la Pologne; grand visir en 1686, il ne put empêcher le duc de Lorraine de reprendre Bade; battu par le général Vétéran en 1687; défait par les ducs de Lorraine et de Bavière en 1687. — Les janissaires révoltés obtinrent sa tête de Mahomet IV en 1688.

AINDRE (Autrum). Saint Hermeland s'étant retiré dans cette île, près de Nantes, à l'embouchure de la Loire, y bâtit un monastère, qui fut plus tard abîmé dans la mer avec l'île entière.

AIN-CHAREM, village à deux lieues de Jérusalem, à une lieue du désert de Saint-Jean; passe pour avoir été une des six villes sacerdotales de la tribu de Juda. On y montrait aux pèlerins la demeure de saint Zacharie et de sainte Elisabeth; près de là coule une fontaine que l'on croit être celle de Nephthi, dont il est souvent parlé dans l'Écriture.

AINÉ (Mathieu-Jean-Baptiste-Nicolas d'), né à Paris, en 1750; a traduit en français plusieurs ouvrages anglais; mort en 1804.

AINESSE (Droit d'). Chez les Hébreux, il était d'institution divine: il était quelquefois distinct de la primogéniture; car souvent la loi autorisait le père à le conférer à celui de ses enfants qu'il préférait. Le droit d'ainesse exista chez presque toutes les nations de l'antiquité; en France il ne fut connu, ni sous la première, ni sous la seconde race de ses rois. En 511, les quatre enfants de Clovis se partagèrent également le royaume. En 850, Louis-le-Débonnaire divisa aussi l'empire en quatre portions qu'il donna à ses quatre fils. Ce fut probablement sous les Capétiens que la prérogative de la succession fut affectée à l'aîné. Elle fut ensuite admise dans toutes les familles, avec défense aux pères et aux mères d'y déroger, soit directement, soit indirectement. Après la mort du premier né, lorsqu'il ne laissait pas d'enfants, ce droit passait au frère le plus âgé. Le 15 mars 1790, l'assemblée nationale abolit en France cette prérogative, dont le rétablissement fut proposé et rejeté en mai 1828, sous le règne de Charles X. Elle n'existe plus que pour la transmission du trône. (Voy. **LÉGITIME**, **MAJORAT**, et **SUBSTITUTION**.)

AINOUARDAN. Lieu de la Mésopotamie où les Orien-

taux prétendent que Noé entra dans l'arche, un peu avant le déluge.

AINSWORTH (Henri), savant hébraïsant commentateur de la bible et du *Pentateuque*, écrivait à la fin du 16^e et au commencement du 17^e siècle. — Un autre **AINSWORTH** (Robert), grammairien anglais, naquit à Woodyale (Lancashire) en 1660; mort en 1743.

AINULPHE, ermite de la famille royale d'Angleterre; la ville d'Anulphs-Bury, par corruption Dainsbury, fut bâtie en son honneur. On ignore en quel temps il vécut.

AION, duc de Brescia, et père de Rotharis, qui fut roi des Lombards après Ariovalde. — Un autre Aion, fils d'Aricchia, duc de Bénévent, reçut de Rotharis un poison lent qui le rendit insensé.

AION, moine et chroniqueur anglais de la fin du 10^e siècle, du temps du roi Edgar.

AIORA (Gonzalve), né à Cordoue. Après avoir porté les armes en France, en Italie et en Afrique, aux sièges de Mazalquivir et d'Oran, il écrivit plusieurs ouvrages importants, et fut historiographe d'Espagne; vivait en 1620.

AIQUB, AIQUBITES. (Voy. **AIUB, AIUBITES.**)

AIR. Les anciens croyaient que l'air était une émanation vivante de la divinité, un océan immense de ce qui fait la vie, et ils symbolisaient cette croyance dans des mythes : ils distinguaient dans l'air deux vertus; l'une active et masculine, l'autre passive et féminine : à cela se bornait leur physique. En 1609, Galilée, le premier, reconnut la pesanteur de l'air que Toricelli démontra par de nouvelles expériences que Boyle, inventeur de la machine pneumatique, et Hallay calculèrent. Mariotte et Boyle établirent le degré de raréfaction et celui de condensation dont l'air est susceptible : ils mesurèrent la hauteur de l'atmosphère sur tout le globe, et portèrent à 45 lieues son maximum, qu'il fallut réduire à 20. La pesanteur de l'air fut connue par le baromètre; sa chaleur par le thermomètre, sa sécheresse par l'hygromètre, sa fluidité par la facile division de ses parties, son élasticité par les effets du fusil à vent. Newton trouva que l'air pris à la surface de la mer est à l'eau comme 0,0012 est à 1.

AIR (décomposition de l'). Dans le 17^e siècle, un Anglais, nommé Dredel, en fit les premiers essais. En 1772, l'Anglais Joseph Priestley, en appliquant à des oxydes de mercure la chaleur d'un verre ardent, découvrit l'oxygène, qu'il nomma air déphlogistiqué, d'après la théorie dominante du principe imaginaire appelé phlogistique; l'azote, qu'il nomma air phlogistiqué, et l'hydrogène, qu'il nomma air inflammable. Il constata les propriétés de l'oxygène, et la part qu'il a dans la respiration, son influence sur les végétaux, sur la combustion, la fermentation, etc. En 1770, il montra son action dans les poulmons pour colorer le sang des animaux. Ces découvertes sur le gaz, que faisait en même temps le Suédois Scheels, conduisirent Cavendish à celle de la composition de l'eau. En 1778, Priestley estima à trois pintes la quantité d'air qu'un homme en santé peut corrompre pendant une minute en aspirant et respirant continuellement. En 1782, Lavoisier, qui venait de découvrir en quelle proportion existent les trois gaz dans l'air vital, trouva qu'un homme altéré en une heure cinq pieds cubes d'air, et il calcula les altérations de l'air dans les hôpitaux et les salles de spectacle. En 1792, Vauquelin expérimenta que les animaux à sang froid consomment moins d'air vital que les animaux à sang chaud. Depuis on a fait sur l'air une foule d'expériences de détail, dont les plus importantes sont celles de John

Clarke, en Angleterre, 1815. **V. ENDIOMÈTRE, GAZ, MACHINE PNEUMATIQUE, VENTILATEUR.**

AIR (Appareil pour la désinfection de l'). Le moyen de désinfecter l'air fut trouvé par Guyton de Morveau, à Dijon, en 1775. En 1803, il en simplifia l'application dans un appareil portatif.

AIR. Dans l'église grecque, on appelle ainsi le voile qui couvre le calice et le disque. — Air est aussi une partie du sciode, ornement des empereurs grecs.

AIRAIN, il fut en usage avant le fer : du temps d'Hésiode, les armes et les outils étaient faits d'airain, auquel on donnait une certaine trempe qui le rendait très-tranchant.

AIRAIN de Corinthe, était, dans l'ancienne statuaire, un amalgame métallique qui se faisait de quatre parties d'or et une d'argent.

AIRAIN (Age d'), *Sæculum æreum, ætas ahenea*, est un état malheureux de l'humanité entre le siècle d'argent et le siècle de fer.

AIRARD, ARRARD, ERARD, AGILARD, EL-LARD, ERRARD ET EURARD, évêque de Nantes, en Bretagne, nommé par Léon IX, fut chassé, en 1032, par Hoël II, comte de Nantes, le clergé et le peuple, qui mirent à sa place Quericus ou Guerec, fils du duc Alain Caignart et frère d'Hoël II.

AIRAULT (Pierre), lieutenant-criminel et célèbre juriconsulte, né à Angers en 1556. Fut maître des requêtes du duc d'Anjou, devenu plus tard Henri III, dont il employa vainement l'autorité, pour obliger les jésuites à lui rendre son fils, dont ils s'étaient emparés. Cette circonstance lui fit prendre la résolution d'écrire son traité de la *Puissance paternelle*, le meilleur livre sur cette matière. Mort à Angers le 21 juillet 1601.

AIRAULT (Pierre), second fils du précédent, succéda à son père, et fut maire d'Angers; en cette qualité, il y harangua Marie-de-Médicis, mère de Louis XIII, le 16 octobre 1619; député à l'assemblée des notables, convoquée à Rouen, 1617.

AIRE, sur l'Adour, dans la Gascogne. Cette ville fut la résidence des rois visigoths. On y voit encore les ruines du palais d'Alarie. Ce fut à Aire qu'en 506, ce prince fit publier le code théodosien, revu par son chancelier, Anien. Depuis, Aire, souvent ruinée par les Sarrasins, et brûlée par les Normands, fut encore pillée par les calvinistes pendant le 16^e siècle. Son premier évêque fut Marcel, qui, en 506, envoya un de ses prêtres au concile d'Agde.

AIRE, sur l'Adour, (Combat d') mars 1814. L'armée anglo-Espagnole, commandée par le général Wellington; force à la retraite les Français aux ordres du maréchal Soult.

AIRE, ville forte de France, sur les frontières de la Flandre; fondée par Lidoric 1^{er}, comte de Flandre, vers l'an 630; détruite en 881, par les Normands; livrée, en 1482, par la trahison de son gouverneur, Cohem, à Desquerdes, maréchal de France sous Louis XI; prise par les Français, sous les ordres du maréchal de la Meilleraye, en 1641, après un rude siège; reprise en 1645 par les Espagnols, qui la conservèrent jusqu'en 1676, qu'elle fut prise de nouveau par le maréchal d'Humières, après cinq jours de tranchée ouverte; cédée à la France par le traité de Nimègue, en 1719. Le marquis Guébriand, à la suite de la plus énergique défense contre les alliés, la rend par capitulation; mais elle est bientôt restituée à la France, en 1715, par la paix d'Utrecht.

AIRENTI (Joseph-Vincent), archevêque de Gènes; né le 20 juin 1767, à Dulcèdo; mort le 5 septembre 1851.

AIRI (Concile national d'), *Concilium ariacense*, en

1020, dans un village et château de ce nom, près de Clamecy, en Auxerrois. Robert, roi de France, y assista avec les archevêques de Bourges et de Sens, Gozelin et Leoteric; on ignore quel fut son objet : tout ce qu'on sait, c'est qu'on y apporta les reliques de saint Pierre-le-Vif et de saint Germain d'Auxerre.

AIRI (Saint) ou **AGRI** (Agerius), né près de Verdun, en 517; élu, en 550, successeur de Didier, évêque de Verdun; fut aimé du roi Chilbert, obtint de lui la grâce de Gontran-Bozon; refuse de lui rendre Berthefroi, réfugié dans son église, où il fut tué; meurt le 1^{er} décembre 588, jour où l'on célèbre sa fête.

AIROLA (D.-Augula), chanoinesse de Gênes, peintre du 17^e siècle.

AIROLO (Prised'), en Suisse, le 25 septembre 1799. Le général russe Souwarow fait attaquer, par 2,000 grenadiers, cette position, gardée par 600 Français qui s'y défendent pendant douze heures.

AISNE. Pendant la deuxième guerre d'invasion en France, l'armée de Silésie, commandée par Blücher, passe cette rivière le 24 mars 1814, et force les ducs de Raguse et de Trévise à la retraite. Blücher opère sa jonction avec la grande armée des alliés.

AISNAI (Abbaye d'), à Lyon, au confluent des deux rivières, bâtie au commencement du 7^e siècle par Brunehaut, reine de Bourgogne, près de l'église élevée en l'honneur des quarante-huit chrétiens mis à mort en cet endroit du temps de Marc-Aurèle, et appelés *martyres athenacenses* du nom de l'*atheneum*, célèbre académie d'éloquence instituée dans le même lieu par l'empereur Caligula.

AISSÉ (mademoiselle), née en Circassie, achetée à quatre ans et demi d'un marchand d'esclaves, par le comte de Ferréol, ambassadeur de France à Constantinople; sa position dans la société et une réunion de circonstances bizarres lui ont donné de la célébrité; elle mourut en 1755; elle a laissé des lettres qui ont été recueillies et publiées en 1807.

AISTULFE ou **ASTOLFE**, roi des Lombards après son frère Rachis, en 750. Ayant fait irruption sur les terres de l'église, après s'être emparé de Ravenne et de l'exarchat, il accorda la paix pour quarante-huit années au pape Etienne III, qui était venu le trouver avec des présents; menaça bientôt après de dépouiller entièrement le saint siège; mit le pape dans la nécessité d'implorer le secours de Pépin, roi de France; promit aux ambassadeurs de ce dernier de renoncer à son entreprise; obligea, en 754, Etienne III à venir en France, où il sacra Pépin et ses deux fils; fut en guerre avec Pépin qui, passé en Italie avec une armée, l'assiégea dans Pavie, et le força de donner la paix au pape, en lui restituant tout ce qu'il avait usurpé; reprit les armes après le départ de Pépin; mit le siège devant Rome, saccageant tout autour de cette ville; réduisit Etienne à appeler une seconde fois Pépin, qui accourut; fut encore une fois assiégé dans Pavie et se vit contraint, en 755, de remettre au Saint-Siège, outre l'exarchat, tout le territoire entre le Pô et l'Apennin, depuis Plaisance jusqu'aux marais de Venise, tout l'espace compris entre la Foglia et l'Adriatique. Aistulf mourut d'une chute de cheval en 756.

AITON (Guillaume), botaniste anglais, surnommé le *prince des jardiniers*, né en 1751, en Ecosse; d'abord jardinier, puis directeur du jardin du roi d'Angleterre, à Kew, en 1759; mort en 1795; on a donné le nom d'*aitona* à un genre de la famille des méliacées.

AITONA, l'une des plus anciennes baronnies de la Catalogne, appartenant à l'illustre maison de Moncade depuis le 12^e siècle; don Juan de Moncade fut créé comte

d'Aitona, et Gaston II, son fils, fut marquis d'Aitona et vice-roi de Sardaigne.

AITZEMA (Poppe van), diplomate hollandais, envoyé d'abord à Hambourg, puis à Vienne en 1655, ensuite à Magdebourg à l'assemblée du clergé de la Basse-Saxe, afin de notifier à ses membres le traité que les états-généraux avaient conclu avec la France; accusé d'être dans les intérêts de l'empereur Ferdinand II, mandé, le 25 avril 1657, pour rendre compte de ses négociations et se voir faire son procès, il se réfugia à Prague, puis à Vienne où il mourut en 1640, après avoir embrassé le catholicisme.

AITZEMA (Léon van), neveu du précédent, diplomate et historien de la Hollande de 1621 à 1669, né à Dockum, en 1600, mort en 1669.

AIUB-BEN-SCHADY, père de Salaheddin et chef de la dynastie des Aiubites ou Jobites d'Égypte, appartenait à une tribu de Curdes; fut gouverneur de Balbek, dans le royaume de Mosul, qu'il dut abandonner à la mort du sultan Oimnadedin; se retira à Damas; fut appelé, en 1169, par son fils Salaheddin ou Saladin, au Caire, où il mourut en 1175.

AIUBIAH, **AIUBITES** ou **JOBITES**, dynastie établie en Égypte par Salaheddin, fils d'Aiub, fils de Schady, après la mort du calife Adher, l'an de l'hégire 567, de J.-C. 1171; il régna jusqu'à 589; Nourreddin-Ali, son fils aîné, lui succéda dans la Syrie et dans la Palestine, puis en Égypte après la mort de Malek-al-Aziz; est réduit à la seule ville de Samosate par son oncle Malek-al-Adel; meurt l'an de l'hégire 621, de J.-C. 1224. — Malek-al-Aziz-Othman, puîné de Nourreddin, succéda à son père dans le royaume d'Égypte; meurt en 593 de l'hégire, de J.-C. 1198, à pour successeur Nourreddin. — Malek-al-d-Haher, troisième frère, succéda à son père dans la principauté d'Alep, meurt en 615 de l'hégire, de J.-C. 1216; son fils Malek-al-Aziz lui succéda. — Al-Malek-al-Adel, frère de Salaheddin, s'empara de l'Égypte; meurt en 615 de l'hégire, de J.-C. 1218, laissant six fils : 1^o Malek-al-Kemul, règne sur l'Égypte en 625 de l'hégire, de J.-C. 1228; il cède Jérusalem aux Francs sur lesquels il avait repris Damiette en 618; meurt en 653; son fils Malek-Saleh lui succéda. 2^o Malek-al-Moadham, règne à Damas, meurt en 624 de l'hégire, de J.-C. 1229, son fils Malek-al-Nasser-Salaheddin-Daud lui succéda. 3^o Malek-al-Aschraf, règne en Mésopotamie, à Roha et Haran, meurt en 655 de l'hégire, de J.-C. 1257. 4^o Malek-al-Modhasser, règne à Mafarekin. 5^o Malek-al-Saleh-Ismaël, à Bosra. 6^o Malek-al-Aouhad, à Akhlât. — Malek-al-Aziz, fils de Malek-Ald-d-Haher et petit-fils de Salaheddin, règne sur Alep; meurt en 654 de l'hégire, de J.-C. 1256; son fils Malek-al-Nasser-Salaheddin lui succéda. — Malek-Saleh, fils de Malek-al-Kamel et petit-fils de Malek-al-Adel, règne en Égypte, en 655; meurt en 647 de l'hégire, 1249 de J.-C., la même année que saint Louis prit Damiette; son fils Malek-al-Moudham lui succéda sous la tutelle de sa mère Schagr-al-Dorr et d'Erreddin-Ibek, turcoman chef de Mameloucs qui, défait par saint Louis en 648 de l'hégire, le défit à son tour et le fit prisonnier en 649; la même année Malek-al-Moudham est égorgé par les Mameluks et Erreddin, proclamé à sa place, est assassiné à l'instigation de Schagr-al-Dorr, tué, à son tour, par les Mameluks qui font roi Cothouz, un de leur nation, en lui donnant le titre de Malek-al-Modhasser. Ainsi finit en Égypte la dynastie des Aiubites, dont il ne restait plus que deux membres, Malek-al-d-Haher et Malek-al-Nasser, fils de Malek-al-Aziz; le premier ayant été appelé en Égypte par une faction, fut défait, obligé de se sauver en Syrie, et massacré avec son frère et

toute sa famille dans Alep, lorsqu'en 658 de l'hégire, de J.-C. 1260, Hologag, empereur des Mogols, prit et sacagea cette ville; ainsi finirent les Aïubites.

AIX ou **LOCUTIUS**. Marcus Ceditius, plébéien, ayant raconté aux tribuns qu'il avait entendu au-dessus du temple de Vesta une voix qui annonçait l'arrivée des Gaulois devant Rome, et cet avis, que l'événement justifia, ayant été méprisé, Camille proposa d'ériger un autel à cette voix que l'on vénéra comme un dieu tutélaire sous le nom d'Aïus.

AIX (*Aqua Sextia* ou *Aquensis civitas*), ville capitale de la Provence, rétablie plutôt que fondée par Caius Sextius Calvinus, consul romain qui, ayant subjugué les Saliens, habitants de ce pays, y envoya une colonie l'an de Rome 650 ou 651, (avant J.-C. 142 ou 141). Près d'Aix Marius remporta sa première victoire sur les Teutons et les Ambrons 102 avant J.-C.; et en 101, avec Catulus, il défit les Cimbres. Aix s'agrandit sous l'empire de Vespasien; saint Maximin passe pour avoir été son premier évêque et celui qui la convertit au christianisme; depuis elle fut érigée en archevêché, et devint la métropole de la seconde narbonnaise. Les Visigoths et les Francs la possédèrent; au 8^e siècle elle fut sacagée par les Lombards et les Sarrasins, puis restaurée par les comtes de Provence dont le dernier, Charles II, y a son tombeau; en 1409 le pape Alexandre V y fonda une université confirmée, en 1415, par Louis III, comte de Provence, maintenue après la réunion d'Aix à la couronne de France en 1482; supprimée lorsque l'empereur Charles-Quint eut ruiné la ville; rétablie, en 1605, par les libéralités de Henri IV, roi de France; soutenue par celles de Louis XIII, en 1622. Aix frappait monnaie, sa marque était la lettre E. La chambre des comptes de Provence, dont le siège était dans cette ville, existait avant 1772.

AIX (parlement d'), fondé par lettres-patentes du roi Louis XII, données à Lyon le 10 juillet 1501; confirmé par lui à Grenoble le 26 juin 1502; supprimé en 1788.

AIX, en Provence (conciles d'), *concilia Aquensia*. Il y en eut plusieurs dans cette ville; dans celui de 1112, on fit trois canons, dont le premier autorisa l'archevêque d'Aix à percevoir le quart des revenus ecclésiastiques de son archevêché; 1585; assemblée synodale présidée par l'archevêque d'Aix, Alexandre Canigien, pour régler les cérémonies de l'église et réformer les mœurs; en 1612, 24 mai, nouvelle assemblée où l'on condamne le livre d'Edmond Richer.

AIX en Savoie (*Aque Gratiane*). Les bains de cette ville sont l'ouvrage des Romains; ils furent réparés par l'empereur Gratien, d'où leur est venu le nom d'*Aque Gratiane*.

AIX-LA-CHAPELLE (*Aquis Granon* et *Aquis Grani*); autrefois ville libre, l'une des quatre-vingt-quatre et plus tard des cinquante villes impériales de l'Allemagne, et célèbre de tout temps par ses thermes; on croit que Sérénus Granus ou Granianus la fit bâtir du temps de l'empereur Adrien, vers l'an 124 de J.-C.; le nom d'Aix-la-Chapelle lui vient de ce que son église collégiale a la forme d'une chapelle; elle fut ruinée par Attila en 451; rétablie et agrandie, en 780, par Charlemagne qui, voulant y fixer sa résidence et en faire le siège de l'empire d'Occident, y bâtit un superbe palais et une magnifique église (la cathédrale) dans laquelle on voit encore le tombeau de cet empereur, mort en 814; dans le 16^e siècle les protestants s'emparèrent de l'autorité à Aix-la-Chapelle; en 1614, le marquis de Spinola prit cette ville et y rétablit le magistrat catholique; en 1656, Aix fut presque

entièrement brûlée, puis rebâtie dans une période de quelques années; en 1769, elle tomba au pouvoir de l'électeur palatin; prise par les Français, 16 décembre 1792; évacuée le 1^{er} mars 1795, après les échecs éprouvés par eux à Aldenhoven et Ruremonde; reprise, le 20 septembre 1794, par le général Championnet; depuis réunie à la France, érigée en chef-lieu du département de la Roer jusqu'en 1814 qu'elle fut donnée à la Prusse.

AIX-LA-CHAPELLE (couronnement des empereurs a). Charlemagne y fut couronné en décembre 800, et, après lui, Louis-le-Débonnaire, en janvier 814; depuis, leurs successeurs prirent la coutume de les imiter; en 1059, Henri III, dix-huitième empereur, dérogea le premier à cet usage en ne se faisant pas couronner par l'électeur de Mayence, mais par celui de Cologne; en octobre 1036, Henri IV suivit son exemple; en 1547, Charles IV, bien qu'ayant été couronné à Bonn, ordonna par sa bulle d'Or qu'à l'avenir cette cérémonie se ferait à Aix. Charles-Quint voulut y être couronné en juin 1517, quoique la peste y fit alors de grands ravages; en mars 1558, Ferdinand 1^{er} le fut à Francfort, et ses successeurs choisirent pour cette consécration tantôt Francfort, tantôt Ratisbonne; en 1639, il fut déterminé pour régler un différend entre les archevêques de Mayence et de Cologne, qu'ils sacreraient alternativement; on informait alors les magistrats d'Aix-la-Chapelle du jour et du lieu de la solennité, pour qu'ils envoyassent les ornements impériaux dont ils étaient les gardiens (V. NUREMBERG), qui étaient une chasse couverte de diamants où l'on conservait du sang de saint Étienne; l'épée ordinaire de Charlemagne, avec laquelle le nouvel empereur touchait les nouveaux chevaliers de sa façon; le baudrier de cette épée, et un livre d'évangiles en lettres d'or dont Charlemagne se servait; la chaise ou le fauteuil sur lequel il s'était assis ne sortait jamais de leur ville; depuis, l'épée et le fauteuil furent placés, sous l'empereur Napoléon, au cabinet d'antiquités de la bibliothèque impériale à Paris; rendus, en 1815, pour être réintégrés dans la cathédrale d'Aix; l'épée de cérémonie de Charlemagne, conservée en France au garde-meuble de la couronne, disparut au commencement de notre révolution, lors du vol de cet établissement; la lame et l'étui sont aujourd'hui entre les mains d'un bijoutier du quai Pelletier.

AIX-LA-CHAPELLE (conciles d'), (*Aquis Granensia*). Le premier, en 789; on y publie un capitulaire en quatre-vingt-deux articles, auxquels seize furent ajoutés concernant les moines, et vingt-un concernant l'église et la politique; deuxième, en 799, Aleuin y dispute; en présence du roi et des prélats, contre Félix d'Urgel, qui, convaincu d'hérésie, écrivit son abjuration, fut déposé à cause de ses rechutes et relégué à Lyon où il finit ses jours; troisième, en 802 assemblé par Charlemagne, à son retour d'Italie; afin de se pénétrer des devoirs qui leur étaient prescrits, les évêques et les prêtres y lurent les canons, et les abbés et les moines la règle de Saint-Benoît, la seule suivie alors dans les monastères; quatrième, novembre 809, tenu par l'ordre de l'empereur; l'on y traite la question si le Saint-Esprit procède du Père comme du Père, et l'on députa deux évêques, Bernier de Worms et Jessé d'Amiens, avec Adelaar, abbé de Corbie, pour aller à ce sujet consulter le pape Léon, lequel déclara que ces mots *Filio que*, ajoutés au symbole par les églises de France et d'Espagne, bien qu'à Rome on ne les chantât point, lui paraissaient conformes à la vraie foi, mais qu'il fallait respecter la défense des conciles de rien ajouter au symbole; en même temps il fit attacher dans la basilique deux tables d'argent, sur l'une desquelles était gravé le symbole grec, et sur l'autre le même symbole en latin, sans l'ad-

dition *Filio* que : cinquième, septembre 812; Charlemagne y fait lire tous les canons des conciles précédents, et publier un capitulaire de vingt-huit articles, contenant ceux d'entre ces canons dont l'exécution exigeait le plus le concours de la puissance temporelle : sixième, octobre 816, tenu par ordre de Louis-le-Débonnaire; Amalarius, diacre de Metz, y fait en cent quarante-trois articles une règle pour les chanoines, et une en huit pour les chanoinesses, qui devaient être exactement clôturées, voilées, vêtues de noir, et vouées à la chasteté : septième, juin 817, est tenu en la salle de *Labran* et dans le palais impérial : on y fait, en quatre-vingts articles, des constitutions sur la règle de Saint-Benoît, que l'empereur Louis confirme et fait exécuter : huitième en 819, pour entendre ceux à qui il avait ordonné de travailler à la réforme des monastères : neuvième, en 825, tenu à la suite du concile de Paris, d'où les évêques français, soutenant, contrairement au deuxième concile de Nicée approuvé par le pape, qu'on ne devait ni briser ni adorer les images, envoyèrent à Louis-le-Débonnaire, alors à Aix-la-Chapelle, leur décision, qui fut portée au pape par deux évêques, et reçue de lui, sans que cette opposition eût aucun résultat fâcheux pour l'Eglise de France : dixième, en 851; l'impératrice Judith y est déclarée innocente des accusations portées contre elle; dans la deuxième action on y décide l'ordination, comme archevêque de Magdebourg, de Auschire, moine de Corvei, envoyé en 826 en mission dans le Danemarck; il est sacré sur-le-champ par Drogon, évêque de Metz, assisté des autres pères du concile : onzième, 6 février 856; on y condamne la déposition de Louis-le-Débonnaire, et l'on confère sur les moyens d'arrêter les usurpations des biens ecclésiastiques; les évêques en font un traité accompagné de remontrances, qu'ils envoient à Pépin, roi d'Aquitaine, qui restitua ce que lui et les siens avaient pris à l'Eglise : douzième, 50 avril 857; les prétentions de l'abbaye d'Anisole ou de Saint-Cales, se disant exempte de la juridiction de l'évêque du Mans, y sont condamnées, mais les moines protestent contre cette décision, vont trouver l'empereur, qui les renvoie au concile suivant : treizième, en 852; les prélats, assemblés par les deux rois Louis et Charles-le-Chauve, déclarent l'empereur Lothaire, frère de ces derniers, déchu de ses droits à la couronne de France et s'attribuent ainsi une autorité qui ne leur appartenait pas. Les deux frères se partagentent les états de Lothaire, mais l'année suivante ils lui en restituèrent la plus grande partie, et le reconnoissent empereur : quatorzième, 9 janvier 868; les évêques s'assemblent pour l'affaire de Thielberge, femme de Lothaire, roi de Lorraine. La reine, devant les prélats, se reconnait coupable d'un grand crime; elle fait le même aveu au roi et à quelques seigneurs, le réitère dans une seconde assemblée à Aix-la-Chapelle, la mi-février, est enfermée dans un monastère, et parvient à s'évader : quinzième, 20 avril 862; les évêques annulent le mariage de Lothaire avec Thiesberge, lui permettent de prendre une autre femme; il épouse Valdrade, sa concubine, au grand déplaisir de ses plus fidèles sujets : seizième, 992; on y défend les noces pendant l'Avent, depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, et pendant les quatorze jours avant la Saint-Jean : dix-septième, en 1000; assemblé par Olhon III, au sujet de Visclerus, qui, contrairement aux constitutions canoniques, possédait deux évêchés : dix-huitième, en 1022, au sujet des différends de Pelegrin, archevêque de Cologne, et de Durand, évêque de Liège : dix-neuvième, 1165; cour plénière de l'empereur Frédéric pour la canonisation de Charlemagne. La cérémonie s'en fit le 29 décembre. Cette canonisation, quoique faite par

des schismatiques et par l'autorité d'un anti-pape, n'a été contredite par aucun pape.

AIX-LA-CHAPELLE (paix d'). Celle du 2 mai 1668 mit fin à la guerre que Louis XIV commença en 1667, à l'occasion de la succession de Philippe IV, roi d'Espagne, son beau-père. Celle du 7 octobre 1748 termina la guerre que la succession de la maison d'Autriche avait allumée en Allemagne, entre la France, l'Espagne, la Prusse, la Bavière et leurs alliés, d'une part, et Marie-Thérèse d'Autriche, l'Angleterre et la Hollande, de l'autre.

AIX-LA-CHAPELLE (congrès d'), en octobre et novembre 1818, composé de l'empereur de Russie, de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse et d'un plénipotentiaire britannique, puissances héritières de la suprématie longtemps exercée par Napoléon. — Les états du second ordre, déjà exclus, en 1815, de la signature des traités avec la France, n'y sont pas représentés. L'objet de la réunion est la mise en délibération de l'évacuation du territoire français, résolue le 1^{er} novembre, en témoignage de satisfaction de la conduite de la France depuis la deuxième rentrée des Bourbons. — Loi secrètement imposée au ministère français de mettre tout en œuvre pour changer le système électoral de ce pays : c'est le premier acte par lequel la sainte-alliance ait révélé son but en intervenant dans l'organisation intérieure d'un état indépendant. (V. Alliance sainte).

AIXIONIDE ou Aclionide, tribu d'Athènes, réputée très-médisante.

AIZAR, roi d'Éthiopie, que Sabala, femme intrigante, parvint à séduire et supplanter sur le trône.

AIZO, chef goth; vint, en 826, à la cour de l'empereur Lothaire, s'en retira mécontent, se ligua avec les Sarrazins, ravagea la Catalogne, chassa des places de cette province tous les gouverneurs français, occupa les comtés de Barcelonne et de Gironne, et battit en plusieurs rencontres l'armée envoyée au secours de Pépin par Louis-le-Débonnaire.

AJA, père de Respha, femme de Saül, dont les enfants furent livrés par David aux Gabaonites qui les pendirent.

AJACCIO (Ville d'), chef-lieu de la Corse; fondée, dit-on, par les Lesbiens, qui l'appelèrent *Ajasso*; sa citadelle fut bâtie par le maréchal de Thermes, en 1554.

AJAJOUNI, **AJAJUNI** ou **HAGIA**, ville de la Natolie, où les Grecs disent que saint Jean fut enterré; ils y montrent son tombeau.

AJALA (Martin-Perez), théologien espagnol; assista au concile de Trente, par ordre de Charles-Quint; mort en 1566.

AJALON, ville de la tribu de Dan, donnée aux lévites de la famille de Caath; ce fut sur la vallée dans laquelle était cette ville que Josué commanda à la lune de se retirer; Jonathas, fils de Saül, y défait les Philistins. — Une autre ville du même nom, dans la tribu de Benjamin, fut rebâtie par Roboam, après la révolte des dix tribus; elle fut ensuite détruite par les Philistins du temps d'Achas, roi de Juda.

AJASCH, **JAHIA**, **BEN-AIASCH**, **BEN-SALEM**, **ALASSEDI**, célèbre docteur de la loi musulmane; les croyants disent qu'il lut vingt-quatre mille fois le Koran, et qu'il lui sortait de la poitrine un rayon lumineux que l'on prit d'abord pour une tache de lèpre; mort l'an de l'hégire 195; de J.-C. 872.

AJAX, fils d'Oïlée, roi des Locriens, fut l'un des princes grecs qui assiégèrent Troie; après la prise de cette ville, il enleva Cassandre, prêtresse du temple de Minerve, et la conduisit dans sa tente, où Agamemnon l'ayant aperçue, la lui demanda pour lui impérieusement

et ne put l'obtenir, ce qui l'irrita au point qu'il accusa Ajax d'avoir violé Cassandre dans le temple de Minerve, et commis ainsi un sacrilège horrible capable d'attirer la colère des dieux sur tous les Grecs, s'il n'était expié par la mort du coupable. Ajax, effrayé par cette calomnie, s'enfuit dans une barque qui, dans le passage des îles d'Androsie et de Ténédos, fut jetée par la tempête contre des rochers appelés Gyres, où il se tint longtemps à un des rochers, mais fut enfin précipité par un coup de vent. Les Locriens portèrent son deuil, et chaque année ils envoyèrent faire un sacrifice en mer.

AJAX, fils de Télamon et roi de Salamine, en Grèce, fut, après Achille, le plus vaillant des guerriers qui se trouvèrent au siège de Troie; il soutint contre Hector un combat d'un jour entier, après lequel ils se firent mutuellement des présents : Ajax reçut une épée, et Hector le baudrier auquel il fut attaché, lorsque Achille traîna son cadavre au tombeau de Patrocle; après la mort d'Achille, Ajax, transporté de rage de ce que les Grecs lui avaient préféré Ulysse en lui donnant les armes de ce héros, fit, une nuit, un effroyable carnage de tous les troupeaux du camp, croyant immoler Ulysse et les Atrides; rendu à son bon sens et ayant reconnu son erreur, il se plongea dans le sein l'épée qu'il avait reçue d'Hector; on lui érigea, sur le promontoire de Réthée, un tombeau qui fut visité par Alexandre-le-Grand.

AJAX (danse d'). Les Grecs y imitaient la fureur d'Ajax, notamment à Salamine dans les Aianties, fêtes instituées en l'honneur de ce héros.

AJAX, fils de Teucer, éleva un temple à Jupiter dans Olbe, ville de la Cilicie, et confia au prêtre qui le desservait le gouvernement du pays appelé Trachiotide, puis pays de Teucer, et la Prêtrise parce qu'il était sous l'autorité absolue de ses pontifes; Aba, fille de Xénophane, s'empara de ce pays. V. **XÉNOPHANE**.

AJAX, moine et évêque de Botohiom, sous l'empire de Théodose, vers l'an 594 de J.-C.; son frère Zénon, moine et évêque de Maiuma, travaillait du métier de tisserand pour gagner sa vie et assister les pauvres; il vécut cent ans.

AJELLO (Sébast.), médecin napolitain du 16^e siècle; auteur d'une relation de la peste qui a ravagé le royaume de Naples en 1575.

AKAKIA (Martin), né à Châlons-sur-Marne, en 1558, reçut en 1574, de Charles IX, la charge de premier lecteur, et professeur royal en chirurgie; mort en 1588; a écrit sur les maladies des femmes.

AKAKIA (Jean), fils du précédent; docteur de la Faculté de Paris en 1612; fut médecin de Louis XIII, et mourut en Savoie en 1630.

AKAKIA (Martin), fils du précédent, docteur de la Faculté de Paris en 1658; professeur royal en chirurgie en 1644; rayé, le 25 octobre 1677, du catalogue des docteurs; privé pendant 6 mois des honneurs et émoluments de la Faculté, pour avoir consulté avec des médecins qui n'étaient pas reçus; mort de chagrin, le 21 novembre même année.

AKAKIA (Roger), second fils de Jean, diplomate employé à plusieurs négociations importantes; secrétaire de l'ambassade de Pologne. Lorsque les Polonais voulurent déposer le roi Michel, il intrigua pour faire élire à sa place le duc de Longueville, contribua à la conclusion de la paix d'Olivra; mort en Pologne.

AKBAL, nom que les Arabes donnent à leurs rois, comme les Égyptiens appelaient les leurs *pharaons*; ceux de l'Arabie-Heureuse s'appellent les *toba*.

AKBAR (Mohammed), empereur de l'Indoustan; né en 1542; parvint au trône à l'âge de 15 ans; en 1556,

bat les Patans; en 1566, anéantit l'armée des Venrà-Ouzbecks; triomphe de Sélim, son propre fils, révolté; fait faire un dénombrement de ses peuples; mort en 1604, après un règne glorieux de 49 ans.

AKBEH-BEN-NAFY, gouverneur arabe d'Afrique, au 7^e siècle; persécuteur des chrétiens; étend la domination des Arabes; enlève Bougie aux Grecs, les bat ainsi que les Berbères; éprouve à son tour des revers, et se réfugie dans les montagnes de l'Ouraz, où il est assassiné, en 682 de J.-C. (de l'hégire 65).

AKBEH-BEN-HEDJADJ, gouverneur arabe de l'Espagne sous le kalife Hachem; fait mettre aux fers, en 755 de J.-C., son prédécesseur, Abdoul-Melik; franchit les Pyrénées avec une armée nombreuse, s'empare d'Avignon, menace le Languedoc, est expulsé par Charles-Martel, et périt, en 740, dans une révolte des Maures.

AKENSIDE (Marc), médecin et poète anglais; né en 1721; mort en 1770.

AKERBLAD, savant antiquaire, né en Suède; a retrouvé, en comparant plusieurs inscriptions, l'alphabet des anciens Égyptiens, celui des Phéniciens, et donné le premier la clef de l'écriture cursive des coptes; mort à Rome en 1819.

AKERMAN, graveur suédois du 18^e siècle, établit, en 1750, à Upsal, un atelier de globes terrestres et célestes, qu'Akrol, autre graveur suédois, perfectionna pour les mesures.

AKHAF-ABDALLAH-BEN-AL-AKHAF, un des saints musulmans.

AKHFASH, un des premiers grammairiens des Arabes; fut maître de Sibovich, le plus célèbre de tous.

AKHIGIUK, prince de l'Adherbigian ou Médie; défait par le sultan Avis, l'an de l'hégire 759, de J.-C. 1537; fut chassé de Tauris; se retira en Arménie; fut battu une seconde fois par Mohammed-Al-Modhaffer, roi en Perse et fondateur de la dynastie des Modhofferiens; prit sa revanche contre le sultan Avis, qu'il chassa jusqu'à Bagdad, et qui, l'été suivant, le surprit dans Tauris, sa capitale, et lui fit couper la tête.

AKHLAT ou **KHALATH**; ville d'Arménie, longtemps disputée entre les Grecs et les Arméniens; prise par Sahah-Armen, en 578 de l'hégire, de J.-C. 1182; après sa mort, ses esclaves s'en rendent les maîtres, résistent à Saladin en 581, et ne sont subjugués qu'en 604 par Almalek-Al-Auhad, fils de son frère Malek-al-Adel; enlevée de force, en 627, par Gelaeddin-le-Khouaresmien sur Malek-al-Aschraf, autre fils de Malek-al-Adel; récupérée par ce dernier, après une victoire décisive, et avec le secours d'Alaeddin ou Aladin, sultan de Roum, de la maison des Selgincides, qui s'en empara, à son tour, l'an 650, en se prévalant de son alliance récente avec le fils et successeur de Genghis-Kan, Oktai, dont il s'était déclaré le vassal. En 740, Akhlath fit partie de l'empire ottoman.

AKITIRKA; ville de Russie, en Europe; fondée par les Polonais, en 1611.

AKIBA, rabbin fameux; premier compilateur des *Deuteroses* ou traditions juïques; né dans le premier siècle de l'ère chrétienne; se déclara pour le faux messie Barcochbas, qui fit révolter les Juifs; pris par les troupes de l'empereur Adrien, il fut écorché vif, avec son fils, vers l'an 135 de J.-C.; il avait alors 120 ans, et fut enterré à Tibériade. (Voy. **AQUILA**.)

AKIMOFF, peintre russe; directeur de l'académie de St.-Petersbourg, et conseiller d'état; mort le 15 mai 1814.

AKIMITOS, sur le rivage de Natolie; ce lieu a tiré son nom des akimotes ou acémètes, religieux qui y avaient leur monastère, et qui psalmodiaient jour et nuit.

AKLANSK ; ville de Russie, en Asie ; fondée en 1679.

AKOAM, l'heure du soir à laquelle les Turcs récitent une oraison.

AKOND, est le troisième pontife de Perse ; il rend la justice, interprète la loi et l'enseigne.

AKOUL, général tartare, et premier ministre de l'empereur de la Chine, Kien-Long, de 1777 à 1790 ; l'époque de sa mort est ignorée.

AKREBAH (bataille d') ; 652 de J.-C., gagnée par Khaleb, sur le sectaire Mosséilamali, près de Médine.

ALABA-ESQUIVEL (Diégo), évêque de Cordoue ; né à Vittoria ; savant dans le droit ecclésiastique ; il écrivit sur les conciles universels, et assista à celui de Trente ; mort le 14 mars 1562.

ALABAMA (état de l'Amérique septentrionale). Le pays compris dans ses limites a été reconnu, dit-on, par le gouverneur de Cuba, Ferdinand de Soto, de 1359 à 1542. Par le traité de paix conclu, en 1785, le Mississippi fut désigné comme frontière occidentale des États-Unis ; mais la Georgie réclama ce territoire, et ce ne fut qu'en 1795, ou plutôt en 1802, qu'elle en céda la propriété aux États pour une somme de 1,250,000 dollars. En 1800, le territoire qui forme aujourd'hui les états de Mississippi et d'Alabama fut érigé en gouvernement territorial. La partie de la Floride occidentale, dont les États-Unis s'étaient depuis peu emparés, fut annexée au Mississippi, en 1812, et la paix, après de nombreux combats, ne fut conclue qu'en 1814. En 1817, l'Alabama fut séparé du Mississippi, et admis à l'Union. En mars 1819, sa constitution provinciale fut soumise au congrès qui l'adopta le 8 septembre, et prononça l'admission.

ALABANDA, aujourd'hui **EBLEBANDA**, deux villes de ce nom existaient dans la Carie, province de l'Asie mineure, la première, fondée par Alabandus, fils d'Évippe ; la deuxième par Car, père d'un autre Alabandus. Les habitants mirent les premiers au nombre des divinités la ville de Rome, où, l'an 555 de sa fondation, ils envoyèrent pour annoncer aux Romains, qu'ils lui avaient érigé un temple et voué des jeux annuels. Les Alabandiens passaient pour manquer de goût, de là était venu le proverbe *Alabandicum opus*.

ALABASTER (Guill. d'), né à Hadlei, dans le comté de Suffolc, théologien anglais, savant hébraïsant, et créateur des mystères d'une nouvelle cabalistique ; chapelain du comte d'Essex, à l'expédition de Cadix, sous le règne d'Élisabeth ; abjura et reprit l'anglicanisme ; mort en 1610.

ALACAR (Louis), jésuite espagnol, commentateur de l'Apocalypse ; né à Seville en 1554 ; mort en 1615.

ALACOQUE (Marguerite), connue sous le nom de Marie-Alacoque, née en 1647, dans le diocèse d'Autun ; religieuse visionnaire, eut des extases et des révélations ; composa un livre mystique qui fit instituer la fête du cœur de Jésus ; morte le 17 octobre 1690, ainsi qu'elle l'avait annoncé.

ALADIN ou **ALAEDDIN-BEN-KAIKHOSROU**, surnommé Kaicobad, sultan du pays de Roum et dixième prince de la branche des selgiucides. S'intitula le roi du monde, et fut le prince le plus remarquable de sa race : il soutint avec avantage plusieurs guerres contre les rois d'Égypte et les khouaresmiens, envahit la Carmanie, où il fit rebâtir les villes de Sévas et de Coniah (anciennement Sebaste et Iconium) ; fut obligé de reconnaître pour maître Okai, khan des Tartares mogols, et mourut empoisonné l'an 656 de l'hégire, de J.-C. 1258.

ALADIN ou **ALAEDDIN KUGIUK**, quatorzième roi d'Égypte, de la dynastie des mamelucks, proclamé roi

à l'âge de sept ans, l'an 742 de l'hégire, de J.-C. 1341, dépossédé six mois après, au profit de son frère, Maleck-al-Nasser-Hamed, comme lui fils de Kelaoun.

ALADIN ou **ALAEDDIN-MOHAMMED**, fils de Ge-laeddin-Hassan, et septième prince des Ismaéliens de la Perse.

ALADIN ou **ALAEDDIN-MALEK-TERMEDJ** ; irrité contre le khalife Nasser, il fit un schisme dans la religion des Musulmans, l'an de l'hégire 614, de J.-C. 1217, et convoqua les imams qui, ayant déposé Nasser, le proclamèrent à sa place.

ALADIN ou **ALAEDDIN I**, empereur de l'Indoustan ; tua son oncle et beau-père, Asrouz-Shah II ; en 1296, s'empara de Delhi, et fit sanctionner son usurpation ; battit les Mogols en 1297 ; s'empara de Guzarath en 1298 ; soumit le pays de Golconde en 1505 ; conquit le Dekhan en 1506, et pénétra jusque dans le Ceurate, en 1510 ; mort en 1516.

ALADIN-ALAEDDIN-HOUCAÏN ou **HAÇAN-DJIHANSOUR**, fondateur de la dynastie des Ghaourides dans la Perse orientale et dans le nord de l'Inde, proclamé en 1151 ; envahit le Khorasan en 1152, fut pris et retenu esclave par le sultan Sandjar ; rétabli dans ses états en 1155 ; s'empara de la capitale du sultan de Ghuzarath, et mourut en 1156.

ALAEDDOULAT-MIRZA, prince turcoman qui, sous le règne de Bajazet II, commanda en Cappadoce, le pays qu'on appelle aujourd'hui Ala-Doulat-Ili (Aladulie).

ALAEDDOULAT-MIRZA, descendant de Tamerlan, père de Seharokh son aïeul, se servit du nom de son cousin Ulug-Bey, pour s'emparer de la ville de Herat, dans le Khorasan ; piller les trésors qu'elle renfermait ; fit prisonnier Abdhallahif, fils d'Ulugbeg, qui vint le délivrer à la tête d'une puissante armée, et s'enfuit vers son frère, Mirza-Babot, avec lequel il reprit l'offensive ; vainquit et resta maître de Herat, où il régna depuis.

ALAF, **ALAPH**, **ASAF**, ou **BALACH**, prince des Sarrasins en Asie. Dans la nuit de Noël 1145, il prit d'assaut la ville d'Edesse, dont la perte, jointe à celle de Foulques, roi de Jérusalem, mort à la chasse, en 1140, réveilla le zèle des princes chrétiens pour se croiser. On croit qu'Alaf fut le même qui, ayant pris Baudouin II, le tint en prison pendant trois ans.

ALAGON DE MERARGUES (Claude), gentilhomme provençal, originaire de Naples, d'où son trisaïeul était venu avec le roi René ; procureur syndic de Marseille, et pourvu d'une grande autorité dans la ville, il voulut en profiter pour y introduire les Espagnols ; mais, dénoncé au duc de Guise par un forçat qu'il avait été obligé de mettre dans sa confidence, convaincu par les aveux de Bruneau, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, sur qui avait été saisi un écrit caché dans sa jardièrerie, il fut condamné le 19 février 1603, à avoir la tête tranchée en place de Grève à Paris. L'exécution ayant eu lieu, son corps fut mis en quatre quartiers qu'on attacha aux quatre principales portes de la ville, et sa tête fut envoyée à Marseille, pour y être placée sur une des portes.

ALAGUS, chanoine d'Auxerre à la fin du règne de Charles-le-Chauve ; auteur, avec Hérie et Raimogula, d'une chronique des évêques d'Auxerre jusqu'en 875.

ALAHAMARE autrement **MAHOMET ABUSAR**, premier roi maure de Grenade : gouverneur d'Archone au déclin de l'empire des Almohades, il s'y fit élire roi, s'empara de Jaën, de Cadix et de Grenade, où, en 1257, il établit le siège de sa domination, continuée sous ses successeurs, les Alahamars, jusqu'en 1492, qu'ils furent dépossédés par Ferdinand et Isabelle.

ALAHIS, un des trente-six administrateurs du royaume

me de Lombardie, durant les dix ans d'interrègne, après la mort de Cléphis; second roi des Lombards; se révolta contre son successeur, Pertharit; fit la guerre à Cunibert, et fut tué, en 694, dans une bataille où son armée fut taillée en pièces.

ALAIN ou **ALANIS**, né dans l'Aquitaine; abbé de Farsa, en Italie, en 761; mort en 770. On lui doit la copie de plusieurs livres de l'antiquité.

ALAIN, né à Lille, en Flandre, évêque d'Auxerre en 1153; redevenu religieux de Clairvaux; il y mourut en 1182.

ALAIN, abbé du monastère de Tewksbury, ami de saint Thomas de Cantorberi, dont il a écrit la vie; mort en 1201.

ALAIN ou **ALAN**, dit **BENCLIF**, **BELLOCLIVUS**, l'un des plus savants théologiens de son temps, né à Suffelck, en Angleterre; professa à Oxford et à Paris vers 1250.

ALAIN DE LISLE (*de insulis*), surnommé l'Universel, théologien, philosophe et poète, né à Lille en Flandres, vers la fin du 12^e siècle; fut moine de Cîteaux, dont il accompagna l'abbé au concile de Latran, en 1215; mort en 1294. Un autre Alain, également surnommé l'Universel, mourut en 1202.

ALAIN ou **ALAN DE LYNNA**, du nom de son lieu de naissance, dans le comté de Norfolk, en Angleterre, carme, fit un grand nombre d'élucidations des livres sacrés. Mort en 1420.

ALAIN DE LA ROCHE, célèbre prédicateur dominicain, né en Bretagne en 1418; ses sermons, recueillis, ont donné cours à un grand nombre de fables de son invention. Mort en 1474, à Zwol, dans les Pays-Bas.

ALAIN ou **ALAN** (Guillaume), connu sous le nom du **CARDINAL D'ANGLETERRE**, né en 1551, dans le Lancastre; chanoine de l'église d'York; ayant refusé de reconnaître la reine Élisabeth pour chef de l'église, se retira à Louvain, sous la protection du roi d'Espagne, y écrivit plusieurs livres de controverse contre les protestants anglais; revint à Oxford; en fut chassé par la persécution; repassa dans les Pays-Bas; alla à Rome; fonda un grand nombre de séminaires, dont un à Douai pour les Anglais exilés de leur patrie pour cause de religion; fut fait cardinal, en 1587, par Sixte V; archevêque de Malines par Philippe II, en 1590; fut, avec les cardinaux Colonna et Bellarmin, un des réviseurs de la Bible imprimée par l'ordre de Sixte V; mort en 1594.

ALAIN (Jean), *Alanus*, historien et philologue danois, né en 1565; écrivit une histoire des Cimbres; mort en 1650. Un autre Alain a écrit un traité du pays des Santons (la Saintonge).

ALAIN DE SOLMINHAC, né, dans le Périgord, en 1595; évêque de Cahors en 1656; persécuté pour sa rigidité; pendant la peste de 1632 et 1635, dans son diocèse, il brava la contagion pour porter des secours; mort en 1659.

ALAIN (Robert), auteur comique; mort à Paris en 1720.

ALAIN I (duc de Bretagne), surnommé le Fainéant, règne de 560 à 594. Alain II, dit le Long, de 660 à 690, fut belliqueux et fit respecter ses états. Alain III, fils de Pasquitan, partage la Bretagne avec Juël, après la mort du duc Salomon, vers 874; en 890, il s'engage à donner la dixième partie de ses biens à saint Pierre, oblige les Bretons à faire le même vœu, pour obtenir la grâce de vaincre les Normands qui, descendus sur les côtes de Neustrie et de Bretagne, après un échec devant Paris, avaient pris le château de Saint-Lô, et tué le duc Juël son

frère; détruit les 15,000 hommes de l'armée normande, dont seulement 400 échappèrent, et meurt en 892.

ALAIN I^{er}, dit Barbe-Forte, premier comte de Bretagne; rebâtit plusieurs églises détruites par les Normands; mort 932 ou 939; règne sans événements. Alain II, dit le Rebru, fils de Geoffroi I^{er} et de Hedwige de Normandie; succède à son père en 1008; bâtit l'abbaye de Saint-Georges, de Rennes, pour sa sœur Adélaïde, morte en 1067; fait la guerre à Robert II, duc de Normandie; meurt empoisonné, le 1^{er} octobre 1040. Alain III, dit Fergent, fils de Havoise, héritière de Bretagne et de Hoël, comte de Cornouailles, auquel il succède en 1084; se trouve à la prise de Nicée, d'Antioche et de Jérusalem; fonde, en 1112, l'abbaye de Saint-Sulpice, près de Rennes, et meurt dans celle de Rhédon, en 1120. Alain IV, dit le Noir, mari de Berthe, fille et héritière de Conan III, dit le Gros, régnait au préjudice d'Hoël, fils de ce dernier. Alain V, fils d'Étienne, comte de Penthièvre, était seigneur de la Roche-de-Rien et comte de Richemont, en Angleterre. Mort le 30 mars 1146; son successeur, Conan IV.

ALAINS, peuple venu du Caucase ou de la Tartarie; font irruption dans la Médie et dans l'Arménie. Vologèse, roi des Parthes, demande du secours contre eux à l'empereur Vespasien; appelés par Stilicon, s'avancent du Danube au Rhin en 406; se joignent aux Vandales, aux Suèves, aux Bourguignons, dans les Gaules, sous la conduite de Respendial, leur roi; prennent Mayence, Worms, Amiens; se partagent en deux migrations, dont l'une, en 409, passe en Espagne avec Utaçe, successeur de Respendial, s'établit à Carthagène et dans la Lusitanie, et pénètre jusqu'en Afrique; tandis que l'autre s'établit partie le long de la Loire, sous Eocharie, son chef; partie sur le Rhône, dans le territoire de Valence, sous Sangiban.

ALAINS, d'Espagne, défait par Vallia, roi des Visigoths, près de Mérida, en 418, et contraints de se soumettre à Honorius; leur roi Vatace est tué dans la bataille. Il ne resta plus alors en Espagne que les Suèves, les Visigoths et les Vandales. Ces derniers passèrent en Afrique vers 429.

ALAINS, de France. Eocharie, roi de ceux qui s'étaient établis sur la Loire, est envoyé, avec sa cavalerie, par Aëtius, patrice des Gaules, pour faire rentrer dans le devoir les peuples de l'Armorique, auxquels, dans la suite, les Alains se mêlèrent. Ce qui fait que le nom d'Alain est plus commun en Bretagne que partout ailleurs; en 464, ceux qui étaient sur le Rhône, se ruent sur l'Italie, où ils sont défait par Ricimer et sont battus du nouveau par Childéric I, en 476; ce qui en reste se fond dans les populations.

ALAIS (Alesia et Alustum), ville du Bas-Languedoc; tenait le premier rang à l'assemblée des états, sous le titre de comté; son premier comte fut Raimont-Pelet; se révolta pendant les guerres de religion, sous Louis XIII; se soumit en 1629, après la prise de Privas; fut, pendant les troubles des Cévennes, la résidence d'un des trois commandants du Languedoc.

ALAIS (Jean) ou Jean du Pont-Alais; né à Paris, y fut maître des comédiens pendant le 12^e siècle; il fut autorisé à lever un denier sur chaque panier de poisson qu'on vendait aux halles, pour se rembourser d'une somme d'argent qu'il avait prêtée au roi; mourut de chagrin de n'avoir pu faire abolir cet impôt; il voulut être enterré sous l'égoût des halles, près de la chapelle Sainte-Agnès, qu'il avait fondée (église Saint-Eustache).

ALAIT (volcan de l'île), à l'extrémité des îles Kourils;

il s'annonça pour la première fois par un jet continuel de fumée en 1790, et lança des flammes en 1795.

ALALCOMÈNE, ville de la Béotie; ainsi nommée d'Alalcoménie, fille d'Ogès; Ulysse y naquit; Minerve *Alalcoménienne* y avait un temple célèbre, qui fut abandonné, lorsque Sylla eut enlevé la statue de cette déesse.

ALALEONA (Joseph), juriconsulte et professeur de droit à Padoue; mort en 1749.

ALAMAH-BEN-ALAMAH-BENASSAN, savant médecin arabe; écrivit sur les médicaments simples; mort en 1234.

ALLAMAND (Josselin), baron de Châteauneuf, issu des comtes de Poitiers, et seigneur de Lamothe-Saint-Didier, dans le Dauphiné (aujourd'hui Saint-Antoine); en revenant de Jérusalem, en 1070, il offrit à l'empereur de Constantinople de guerroyer contre les Musulmans, et ne voulut d'autre prix de ses exploits que les ossements de saint Antoine, apportés d'Égypte dans le 8^e siècle; comme dans toutes ses expéditions, selon l'usage du temps, il traînait avec lui ces reliques, il reçut du pape l'ordre de les déposer en un lieu décent, et choisit la ville de Lamothe-Saint-Didier, où il fonda une église, achevée en 1119, par Guigne Didier, l'un de ses parents. En mémoire de cette fondation, s'était établie la coutume, le jour de l'Ascension, d'appeler trois fois, à haute voix, le baron de Châteauneuf pour porter la châsse du saint dans la procession qui se faisait autour de l'église; de lui offrir le bassin des offrandes, pour qu'il y prit trois poignées d'argent; il devait en même temps être nourri trois jours, avec toute sa famille et sa suite, par l'abbé de Saint-Antoine. (V. ANTOINE (ordre de saint), ANTOINE (feu de saint), SIDERATION.)

ALAMANNI ou **ALEMANNI** (Cosme), riche et savant jésuite; né, en 1539, à Milan, où il nourrit long-temps plusieurs membres de sa compagnie, qui vinrent s'y établir; suivit la doctrine de saint Thomas; mort en 1634.

ALAMANNI (Nicolas), Grec de nation; secrétaire du cardinal Borghèse et bibliothécaire du Vatican; publia l'*Histoire de Procope* en 1710; mort en 1711.

ALAMANNI (Louis), célèbre poète italien, né à Florence, en 1495, d'une maison illustre; de la faction des *Paleschi*, qui tenait pour les Médicis, contre les *Poppolani*, partisans de la liberté; fut en faveur auprès de Jean de Médicis, depuis Clément VII; par ressentiment d'une injure qu'il en avait reçue, entra dans une conjuration contre lui; se sauva en France lorsqu'elle eut été découverte; fut exilé en Provence, en 1529, après la paix de Cambrai, qui portait les derniers coups à sa patrie, pour laquelle il avait fait de grands sacrifices; rappelé par François I^{er}; ambassadeur de ce roi auprès de Charles-Quint; mort à Amboise en 1536.

ALAMANNI (N.), poète burlesque du 16^e siècle.

ALAMBIC, vase en cuivre pour la distillation, connu des Arabes avant le 16^e siècle; il n'a été perfectionné que vers 1801, par Édouard Adour; et rendu continu, en 1815, par Cellier-Blumenthal.

ALAM-BEN-AL-ALAM, savant mathématicien sous le règne d'Adha-Eddoulat, de la dynastie des Bouides.

ALAMINOS (Antoine d'), premier pilote de l'escadre qui, sous la conduite de François-Fernandes, de Cordoue, fit, en 1517, la découverte de l'Yucatan; sauva, par son adresse et son courage, un vaisseau de Fernand Cortès, avec lequel il arriva à Séville, en Espagne, en octobre 1519, après avoir, le premier de tous, passé le détroit de Bahama.

ALANIR, prince ou kalife de Tarse; à la tête d'une armée de Sarrasins, ravagea les terres de l'Empire, et

ut battu et tué par le gouverneur du Levant, André Cythe, dans le 9^e siècle.

ALAMOS DE BARRUNTAS (Balthazar), politique et littérateur; traducteur de Tacite; né, en 1550, en Castille, à Médina-del-Canipo; partagea la disgrâce du ministre de Philippe II, Antonio Pérez; mis en liberté, en 1598, après onze ans de captivité, par Philippe III; employé par Olivarez, sous Philippe IV; mort en 1658.

ALAMUNDAR, roi des Sarrasins, dans le 6^e siècle; fit périr, en 509, plusieurs des solitaires de la Palestine, et voulut être baptisé en 515.

ALANCOURT, adjudant-général français, battit les chouans au château de Brunet, en 1795.

ALAND (combat naval d'). Le 15 juillet 1714, Pierre-le-Grand défait la flotte suédoise.

ALAND (sir Jean Fortescue), habile juriconsulte; né en 1670, dans le Devonshire; baron de l'échiquier en 1717; juge de la cour du banc du roi en 1718; pair d'Irlande en 1746; mort peu après.

ALANKAVA ou **ALANCOVA**, fille de Gioubiné, fils de Bolduz, roi des Mogols, de la dynastie de Kiat; régna parmi eux à la mort du roi Doujeun, son mari. Suivant les traditions des peuples de la Scythie, ainsi que *Mariam*, mère d'*Issa*, Marie, mère de Jésus, elle avait conçu sans l'approche d'un homme, et mis au monde trois enfants: le premier, *Boukoum Cabaki*, duquel sont descendus les Tartares Cabakin et Capgiak; le deuxième, *Boushi Salegi*, de qui vinrent les Selgiucides; le troisième, *Bouzangir*, l'un des aïeux de Gengis-Kan et de Tamerlan.

ALANS, peuple qui habite dans le Caucase; on les croit de la race des Alains. V. ALAINS.

ALARCON (Bertholomé), de Los Rios; ermite de Madrid, dans le 17^e siècle; écrivain ascétique, et chapelain de l'enfant d'Espagne dans les Pays-Bas.

ALARCON (Jean-Ruiz d'), né au Mexique; auteur comique du théâtre espagnol; vivait dans le 16^e siècle.

ALARCONET MELO (Jean-Suarez, seigneur d'), Portugais; fut, dans le 17^e siècle, économiste de la reine Elisabeth de Bourbon, et de Marie-Anne d'Autriche, et conseiller de guerre du roi d'Espagne Philippe IV.

ALARCOS (bataille d'), gagnée par les Maures d'Afrique, sur Alphonse IX, roi de Castille, le 9 juillet 1195.

ALARD (François), dominicain, puis prédicateur luthérien et controversiste; né à Bruxelles au commencement du 16^e siècle; mort à Wilster, en 1578.

ALARD (Guillaume), fils du précédent; né à Wilster en 1572; pasteur luthérien et exégétique; mort en 1644 à Krempen, dans le Holstein.

ALARD (Lambert), fils de Guillaume, théologien, politique et poète; né à Krempen, en 1600; mort en 1672.

ALARIC I^{er}, roi des Goths. Appelé en Orient par Rufin, tuteur d'Arcadius, après la mort de Théodose-le-Grand, il ravagea plusieurs provinces de l'Empire, en 395. Passa en Occident; entra en Italie en 402, y fut vaincu par Stilicon, qui, en lui promettant de l'or, en fit son allié pour l'aider à détrôner l'empereur Honorius, à la place duquel il voulait mettre son fils Eucherius; menaça deux fois de prendre Rome, dont l'empereur, par les conseils de Stilicon, obtint qu'il s'éloignât, à force d'argent, et en lui cédant quelque portion des Gaules; fut attiré, en 408, dans une embuscade à Ravennes, où fut tué Stilicon, auteur de cette perfidie; retourna sur ses pas, porta le fer et le feu dans toute l'Italie, saccagea Rome l'an 409; déposa, en 410, Attila, qu'il avait nommé empereur; ne put pénétrer en Sicile; mourut à son re-

tour à Cozensa, et fut enterré dans le milieu d'une rivière, en 410.

ALARIC II, roi des Visigoths, après Euric ou Evaric, son père, en 484. Pour vivre en paix avec les Français, il leur livre Sagrius, fils de Gelon, vaincu par Clovis, en 485, à la bataille de Soissons; permet, quoique Arien, la tenue du concile d'Agde en 506; on y pria pour lui; fit publier à Aire l'abrégé de 16 livres du code théodosien, avec des changements appropriés aux Visigoths; eut une entrevue avec Clovis, qui lui jura une paix éternelle; l'attaqua bientôt après, le défit et le tua de sa propre main, dans les plaines de Vouillé, près de Poitiers, en 507; après quoi Clovis ajouta à ses conquêtes l'Auvergne, toute l'Aquitaine, Toulouse, Usèz, ne laissant aux Visigoths que la Septimanie.

ALARY (Pierre-Joseph), prieur de Gournoy-sur-Marne; né en 1690; précepteur de Louis XV; reçu à l'Académie française, en 1725; meurt en 1770.

ALARY (N...), abbé; né à Pampelonne, dans le Languedoc, en 1751; missionnaire à Pians en 1765; rentre en France en 1772; mort en 1817, supérieur du séminaire des Missions-Étrangères.

ALARY (Étienne-Aimé), abbé; né à Montpezat, dans le Vivarais, en 1762; fit, en 1792, partie du camp de Jalez; aumônier du quartier-général du prince de Condé; mort en 1819; confesseur des ducs d'Angoulême et de Berry, chapelain de Madame la duchesse de Berry.

ALARY (Antoine); né à Mussidan, département de la Dordogne; l'un des plus vaillants soldats sous la république française; fait à la nage un trajet de 6 lieues par mer, et sauve ainsi 1,500 de ses camarades; à Stockak, se défend, lui quinzème, contre 600 Autrichiens.

ALASCO (Jean), évêque polonais; se fait pasteur luthérien en 1550; mort en 1560; il fut l'ami de Melancthon et d'Erasme.

ALAVA ou **ALABA**, province d'Espagne, autrefois membre de la Cantabrie, et l'une des trois mérindades de Biscaye. Les rois de Navarre se disaient rois d'Alava. En 886, les Maures, ayant conquis une partie de cette province, élurent un chef, à qui ils donnèrent ce titre. Alphonse, roi de Castille, réunit l'Alava à sa couronne, et la restitua plus tard au roi de Navarre. En 1531, ses habitants s'étant réunis pour se choisir un seigneur puissant, se donnèrent à Alphonse XI.

ALAVA (Michel d'), né à Vitoria, en 1770; fut, en 1808, un des notables espagnols qui se réunirent à Bayonne pour signer la constitution donnée à leur pays; en 1815, ministre plénipotentiaire de Ferdinand VII dans les Pays-Bas; député aux Cortès et leur président en 1822.

ALAVA-ESQUIVEL (Diégo), évêque de Cordoue; député au concile de Trente, proposa d'interdire les commandes et l'union de plusieurs bénéfices sur la même tête; mort en 1562; on a de lui un *Traité sur la réforme de l'Eglise*.

ALAVIN, chef des Goths qui, ayant obtenu de l'empereur Valens de vivre sous son empire, aux bords du Danube, s'armèrent contre l'oppression de ses lieutenants, battirent Lupicinus, son général, défirent Valens lui-même, et le brûlèrent dans une cabane, l'an 578 de J.-C.

ALAVOINE (Jean-Antoine), architecte; né à Paris en 1778; reçut une médaille d'or à l'exposition de 1810, pour un projet de monument; auteur de la fontaine de l'Éléphant et du piédestal de la statue de Louis XIV à la place des Victoires; a reconstruit la flèche de la cathédrale de Rouen, détruite par la foudre; et construit la prison modèle de la Roquette; mort en 1857.

ALAWY, médecin de Nadir-Châh (Thomas-Kouli-Khan); mort à Delhi, en 1749, de l'hégire 1165.

ALB (montagnes de l'), dans la Souabe. Les Français, commandés par Desaix, y battent les Autrichiens le 4 juillet 1796.

ALBA (prise d'), ville du Piémont, par le général français Augereau, le 25 avril 1796.

ALBA DE TORMÈS (combat d'), 26 novembre 1809. Les Français, commandés par le général Kellermann, dispersent les Espagnols aux ordres du duc d'El Parque, s'emparent de la ville, et entrent à Salamanque.

ALBAINS (*Albani*), habitants d'Albe-Longue; à la suite de longues guerres, ils furent obligés de céder, après le combat des trois Curiaces pour eux, et des trois Horaces pour les Romains.

ALBALATE (André d'), évêque de Valence; né en Aragon; élevé à l'épiscopat en 1240; chancelier à la même époque, de Jacques I^{er}, roi d'Aragon; bâtit pour les chartreux le fameux couvent appelé *porta cæli*; tint plusieurs synodes; fut à la cour d'Urbain IV, en 1263, et obtint de lui qu'on prêcherait une croisade contre les Maures; assista au concile de Lyon en 1274; mort à Viterbe, où il avait accompagné le pape, 24 mars 1277.

ALBA-LITTA (comte d'); mort à Milan, le 11 janvier 1852, âgé de 75 ans; historien distingué.

ALBAN, premier martyr chrétien dans la Grande-Bretagne; décapité, sous l'empire de Maximien, en l'an 287, avec le soldat qui devait lui servir de bourreau, et qu'il avait converti en chemin; sa fête le 22 juin.

ALBAN (saint); martyr, à Mayence, au 5^e siècle; sa fête le 21 juin.

ALBAN, dit Landal; controversiste anglais; archidiacre de Chichester; écrivit contre les protestants en 1554.

ALBANACTE, premier roi des Écossais; selon la tradition populaire, il fut contemporain de David, le roi psalmiste.

ALBANAIS, secte chrétienne du 8^e siècle; admettaient un bon principe, le père de J.-C., auteur du bien et du Nouveau-Testament; et un mauvais, auteur d'Abraham de Moïse, et de l'Ancien-Testament; ils disaient que le monde est de toute éternité; que J.-C. avait pris son corps dans le ciel; que tous les sacrements, sauf le baptême, étaient des superstitions; que l'homme a par lui-même la puissance de donner le Saint-Esprit; que l'Eglise n'a pas le pouvoir d'excommunier, et que l'enfer est un mensonge.

ALBANE (l') (François Albani), peintre célèbre; né à Bologne, en 1578; mort en 1660.

ALBANESE, chanteur et compositeur italien, dans les *sopranis*; né à Naples en 1751; maître de chapelle sous Louis XV et Louis XVI; mort en 1800.

ALBANESIUS (Gui-Antoine), médecin italien de Pavie; commenta Hippocrate vers 1649.

ALBANI (Barthélemi), médecin italien de Bergame; écrivit sur les eaux thermales en 1582.

ALBANI, jurisconsulte; né à Bergame en 1504; commenta Barthele; mort en 1591.

ALBANI (Jean), médecin; né à Bologne en 1580; fit un *Traité des convalescents*; mort en 1658.

ALBANI (Jean-Jérôme, comte), né à Bergame en 1504; savant en droit civil et canonique; porta les armes pour la république de Venise; appelé à Rome, par Pie V, en 1556; créé cardinal en 1570; mort en 1591.

ALBANI (Jean-François), né à Pesaro, dans le duché d'Urbain, le 22 juillet 1649; élu pape le 25 novembre 1700. V. CLÉMENT XI.

ALBANI (Alexandre), neveu du pape Clément XI; né, en 1691, à Urbain; nonce extraordinaire, vers l'empereur d'Allemagne, en 1720; élevé au cardinalat par Inno-

cent XIII; successeur immédiat de son oncle, le 16 juillet 1721; mort en 1779.

ALBANI (Annibal), cardinal; neveu de Clément XI; né à Urbain en 1682; nonce extraordinaire auprès des couronnes; se rend, en juillet 1707, à Vienne, où l'empereur Joseph ne voulut le recevoir qu'à titre de neveu du pape; honoré de la pourpre le 24 décembre 1711; fait son entrée à Rome, monté sur un magnifique cheval, au milieu d'une cavalcade de douze cardinaux, le 10 février 1712; fut comblé de toutes les dignités de l'Église; en vit créer de nouvelles en sa faveur; fut en différend avec Benoît XIII; prit le titre de protecteur de la confrérie des marchands de savon, le 24 septembre 1750; rassembla les ouvrages de Clément XI.

ALBANI (Charles), marquis, puis prince de Soriano; né le 24 février 1687; neveu du pape Clément XI; mort à Rome en 1724.

ALBANI D'URBIN (Jean-François), neveu du pape Clément XI; né en 1720; revêtu de la pourpre en 1747; protégé et protecteur des jésuites en 1790; se déclare contre la révolution française et pour la cour d'Autriche; poussé à l'élevation de Pie VII; mort à Rome à la fin de septembre 1805.

ALBANI (Joseph), neveu du précédent, cardinal-diacre; né à Rome en 1750; en 1795 servit les intérêts de l'Autriche contre la France; soupçonné d'avoir préparé l'assassinat de l'ambassadeur Basseville; en 1795, parcourut l'Italie pour y former une ligue contre la république française; ne put gagner que le roi des Deux-Siciles; fut mal reçu à Vienne; vit dévoiler ses intrigues par l'interception d'une lettre que lui adressait le cardinal Basca, qui fit recommencer la guerre; honoré du chapeau en 1801 par Pie VII.

ALBANIE (royaume d'), sur les bords de la mer Caspienne; le premier roi dont il y soit parlé est celui qui fit présent à Alexandre-le-Grand d'un chien d'une taille et d'un courage extraordinaire; le second est Orôses ou Orodes, allié de Tigrane, fils de Tigrane-le-Grand; il marcha contre Pompée (65 avant J.-C.), et fut vaincu. Zoberes, son fils et son successeur, battu par le lieutenant d'Antoine, Canidius, obtint la paix vers l'an 456 avant J.-C., et fut bien accueilli à Rome par Antonin-le-Pieux; les Albaniens continuèrent d'être gouvernés par leurs propres rois jusqu'au règne de Justinien II, qui subjuguait l'Albanie.

ALBANIE, province de la Grèce dans la Turquie d'Europe; ses cavaliers donnèrent souvent la victoire aux empereurs ottomans, sous la domination desquels sont les Albaniens depuis que Mahomet II enleva ce pays aux enfants de Scanderberg, Georges Castriot, de 1460 à 1480.

ALBANIE, fut le nom ancien de toute l'Écosse; aujourd'hui il n'est plus que celui d'une des provinces de ce royaume; souvent les fils des rois écossais ont pris le titre de ducs d'Albanie.

ALBANIE (J.-Stuart, duc d'), d'abord attaché à Louis XII; gouverneur d'Écosse en 1516, mort en France en 1556.

ALBANILE (Garcéran), archevêque de Grenade et historien; né à Barcelonne; fut précepteur de Philippe IV; mort le 10 mai 1626.

ALBANO (Albanus), montagnes dans la Campagne de Rome, auprès du lac du même nom, aujourd'hui *Lago del castel Gandolfo*; on y célébrait anciennement les fêtes latines; du temps de Plutarque, les eaux du lac s'élevèrent tellement pendant une nuit, qu'elles couvrirent la montagne.

ALBANS (Saint-), ville d'Angleterre, à sept lieues de Londres. Près de là, le 51 mai 1555, fut livrée entre les

deux partis d'York et de Lancastre, une sanglante bataille, dont l'issue fut très-fatale à ce dernier: le duc de Sommerset, commandant sous le roi, y fut tué; Henri lui-même y fut blessé, investi et ramené à Londres. — En 1556, Marguerite, son épouse, battit dans le même endroit les partisans du duc d'York, et livra au bourreau les plus marquants d'entre eux.

ALBANY, ville des États-Unis, ne fut d'abord qu'un fort construit, en 1614, par les Hollandais; vers 1625, il prit le nom d'Orange et celui d'Albany en 1664, lorsque les Anglais s'en rendirent maîtres; palissadé en 1745, il obtint le rang de ville en 1786.

ALBANY (comtesse d'), veuve de Charles-Édouard Stuart (V. de nom), née en 1752 à Mons, en Hainaut; veuve en 1788, elle épousa le poète Alfieri, qu'elle perdit en 1805; morte le 29 janvier 1824.

ALBARADE (N. d'), contre-amiral français; remplace Monge au ministère de la marine, en 1793; dénoncé à la Convention au sujet des mouvements de Toulon et de Marseille après les événements du 31 mai 1795.

ALBARET (Étienne), président par droit d'ancienneté de la cour nationale à Orléans, dont il avait été nommé un des grands juges, le 22 novembre 1791.

ALBATECHUS ou **ALBATENIUS**, dont le vrai nom est Muhammed-ben-Geber, astronome et gouverneur de Syrie sous les khalifes; né à Bantan en Mésopotamie, fut le Ptolémée des Arabes; ses observations datent de 880 jusqu'à sa mort, an 929 de J.-C.; rectifia quant aux détails le système de Ptolémée, comme dans la détermination de l'obliquité de l'écliptique, dans celle du mouvement propre des fixes, de la grandeur de l'année solaire, de l'excentricité et du mouvement de l'apogée jusqu'à lui cru immobile.

ALBATRE. En 1806, l'Italien Gozzoli établit en France la première fabrique de sculptures d'albâtre; cette pierre avait été travaillée de toute antiquité; le vase plein de parfums que la femme dont parle l'Évangile rompit sur la tête de J.-C. était d'albâtre.

ALBE (*Alba-Longa*), ville bâtie par Ascagne, fils d'Énée, l'an 2885 du monde, 1150 avant J.-C.; devint la capitale du Latium et le séjour des rois latins; soutint contre les Romains de longues guerres auxquelles mit fin, en 667 avant J.-C., ainsi que les deux peuples en étaient convenus d'avance, le combat entre les trois Horaces et les trois Curiaces, dont la mort asservit leur patrie aux vainqueurs; peu de temps après, Albe s'étant soulevée, Tullus Hostilius, roi des Romains, la détruisit et transporta à Rome ses richesses et ses habitants; le nom d'Alba lui venait de ce qu'à l'endroit où elle fut bâtie on trouva une laie blanche avec trente petits, ce qui parut d'un bon augure.

ALBE ROYALE ou **STUL-WEISSENBURG**, ville fortifiée de la Basse-Hongrie; on y couronnait et enterrait autrefois les rois de ce pays; assiégée sans succès par le sultan Amurat II, en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche; est prise par les Turcs, en 1545, après deux mois de siège; reprise sur eux par le duc de Mercœur, général de l'empereur Rodolphe, en 1601; tombée une seconde fois au pouvoir des Turcs commandés par Ibrahim Pacha, en 1602; en 1622, quarante de ses habitants, soupçonnés d'avoir voulu livrer leur ville à l'empereur Rodolphe, sont empalés; en 1688, Albe est reprise par les généraux de l'empereur Léopold; démantelée en 1702.

ALBE (Ferdinand-Alvare de Tolède, duc d'), ministre d'état et général des armées impériales; né en 1508, fit ses premières armes à la bataille de Pavie; commanda sous Charles-Quint en Hongrie, au siège de Tunis, à l'expédition d'Alger; défendit Perpignan contre le Dauphin; guerroya en Navarre, en Catalogne; gagna, en

1547, la célèbre bataille de Mulberg contre Jean-Frédéric, électeur de Saxe; fit, en 1555, lever le siège de Milan; affermit la puissance espagnole à Naples; s'empara des États de l'Église; vint, en 1550, à la cour de France, épouser, au nom de son souverain, Elisabeth, fille de Henri II; fut envoyé, en 1566, dans les Pays-Bas pour y étouffer les troubles; y fit exécuter le nom espagnol par les plus sanglantes exécutions; fit périr sur l'échafaud les comtes de Horn et d'Egmont; battit le comte de Nassau à Groningue; revint, en 1575, à Madrid, d'où il ne tarda pas à être exilé; fut ensuite pourvu d'un commandement en Portugal, où, après deux victoires, il chassa don Antonio en 1581; mort en 1582.

ALBECK (Combat d'). Sept mille Français de la division Dupont, cernés à Albeck par vingt-cinq mille Autrichiens du général Mack, au moment de sa retraite sur Ulm, les battent et leur font quinze cents prisonniers, le 11 octobre 1805.

ALBEMARLE. V. MONK.

ALBEMARLE (Arn.-J.-Keppel, comte d'), né en 1669, dans la Gueldre (Provinces-Unies), favori de Guillaume III, et à la mort de ce roi général des troupes hollandaises contre Louis XIV; forcé dans ses lignes à Denain, l'an 1712, il fut pris et mourut en 1718.

ALBENAS (Jacques Poldo d'), premier consul de Nîmes, en 1524; il prit des mesures pour la conservation des monuments romains que renferme cette ville; mort en 1529.

ALBENAS (Jean Poldo d'), fils du précédent, conseiller au présidial de Nîmes, né en 1512; écrivit une histoire de Nîmes; mort en 1565.

ALBENAS (J.-Joseph, vicomte d'), publiciste et poète, né à Somenières, près de Nîmes, en 1760; fit la guerre de la liberté d'Amérique sous le général Lafayette; mort à Paris en 1824.

ALBENGA, ville avec port de mer, appartenant à l'ancienne république de Gênes, donna naissance à Titius Aelius Proculus qui fut salué empereur du temps de Probus; les Pisans la brûlèrent en 1175.

ALBÈRE (Érasme), disciple de Luther, et docteur en théologie; écrivit contre les moines; mort en 1555.

ALBERELLI ou **ALBARELLI** (Giacomo), peintre vénitien, élève de Palma, vers la fin du 16^e siècle.

ALBÈRES (bataille des), chaîne de montagnes dans le Roussillon. Les Espagnols qui, depuis le commencement de 1794, occupaient Bellegardi et Collioure, sont vaincus et dispersés les 27 et 30 avril de la même année par les Français, sous les ordres du général Dugommier. Cette seule victoire nous remit en possession des Pyrénées et de la plaine du Roussillon. Les Espagnols y perdirent deux cents pièces de canon, un camp tout tendu, un butin immense, et deux mille des leurs furent nos prisonniers; 27 et 30 avril 1794.

ALBERGATI (Nicolas), évêque de Bologne, né dans cette ville en 1575; nonce en France en 1422; cardinal en 1426; légat à Paris, de Martin V, en 1451; désigné par Eugène IV pour présider le concile de Bâle; n'est pas reconnu par les pères assemblés; assiste au concile de Ferrare contre les schismatiques grecs; mort grand-pénitencier de l'église, à Sienne, le 9 mai 1445; il eut pour domestiques Thomas de Sarzanne et Aeneas Sylvius, qui tous deux devinrent papes.

ALBERGATI (Fabio), écrivain politique et moraliste italien du 16^e siècle.

ALBERGATI CAPACELLI (François), marquis et sénateur de Bologne sa patrie, littérateur distingué; mort en 1806.

ALBERGHINO (Jean) de Palerme, religieux de Saint-

François, auteur d'une chronique de son ordre; mort en 1644.

ALBERGO (Jean), chirurgien, auteur de quelques traités sur son art; né à Mazzara, en Sicile, au 17^e siècle.

ALBERGONI (le père Eleuthère), né dans le Milanais en 1560; cordelier, prédicateur, écrivain ascétique, évêque de Monmarani, en 1611; mort en 1656.

ALBERGOTTI (François), savant jurisconsulte, né à Arezzo; fut ennobli par la république de Florence en 1549; il commenta le *Digeste*; mort en 1576.

ALBERGOTTI (Marcellin), évêque d'Arezzo; rendit de grands services au pape Innocent IV contre l'empereur Frédéric II.

ALBERGOTTI (Jean), évêque d'Arezzo, employé par Grégoire XI contre Galéas Visconti, duc de Milan.

ALBERICI^{1^{er}}, second fils de Maycal, premier comte héréditaire de Maçon et de Bourgogne, en 920; mort en 975.

ALBERICI^{1^{er}}, fait marquis de Camerino par Bérenger I^{er}, au 9^e siècle; époux de Marosie, fille de Théodore; en 916, chasse les Sarrasins établis près du Garigliano, et périt, en 925, massacré par les Romains.

ALBERIC, évêque de Langres de 817 à 858, assista cette année à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle.

ALBERIC II, marquis de Toscane, fils d'Alberic I^{er} et de Marosie; reconnu grand consul de Rome; fait mettre en prison son frère utérin le pape Jean XI; donnant à laver à Hugues, roi d'Arles et d'Italie, et ayant reçu de lui un soufflet parce qu'il versait l'eau trop fortement, afin de venger cette injure il fit révolter Rome, devant laquelle Hugues vint inutilement mettre le siège; Alberic épousa alors Alde, fille de ce dernier, puis il maltraita le pape Étienne IX, et mourut en 954.

ALBERIC, comte héréditaire de Maçon et de Bourgogne, associé de Létalde I^{er}, son père, dès 932; mort en 975.

ALBERIC III, fils de Létalde II et son successeur au comté de Maçon, 979; mort en 995.

ALBERIC dit *Humbert*, archevêque de Reims en 1207; se croisa contre les Albigeois et les Sarrasins; assista, en 1215, au concile de Latran; passa en Espagne; fut pris à Lisbonne par les Maures, et délivré par les chevaliers de Calatrava; mort à Pavie en 1218.

ALBERIC, poète et moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, près de Châlons-sur-Marne, écrivit une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1241, temps où il vivait.

ALBERIC dit *Thosanus*, moine de Cîteaux dans l'abbaye de Capella-Thosan en Flandre; écrit, en 1272, une chronique de la croisade sous Louis-le-Jeune.

ALBERIC (Octavien), pape sous le nom de Jean XII. V. ce nom.

ALBERIC, moine et diacre du Mont-Cassin, écrivain ascétique, nommé cardinal vers 1050; chargé, en 1059, de disputer contre Bérenger; vivait encore en 1085. — En 1125, un autre Alberic du Mont-Cassin composa un livre de révélations.

ALBERIC (saint), abbé de Cîteaux, en 1099; mort en 1109.

ALBERIC, archevêque de Bourges, en 1156; eut part aux grandes affaires de son temps; mort en 1140.

ALBERIC, cardinal-évêque d'Ostie, né aux environs de Beauvais; reçut la pourpre d'Innocent, en 1138; légat en Angleterre où il assemble un concile le 13 décembre même année; légat en Sicile, puis en Orient et sous Eugène III, en France contre l'hérétique Henri, en 1147.

ALBERIC (Philippe), né à Mantoue, religieux; envoyé par Jules II en France, en Angleterre et en Allemagne, pour combattre la doctrine de Luther; mort à Naples, en 1551.

ALBERIC ou **ALBRICE**, Anglais profondément versé dans la connaissance de l'antiquité; écrivit en latin plusieurs ouvrages très-estimés.

ALBERIC DE ROSALT ou **ROXIATI**, savant jurisconsulte, né en 1530, à Bergame en Italie; fit un dictionnaire de droit, et des commentaires sur les Pandectes et sur les poésies du Dante.

ALBERICUS (à porta Ravennate), jurisconsulte de Bologne, vers la fin du 12^e siècle, fit des gloses latines sur le Digeste et sur le code.

ALBERINI (Rodiana), femme poète, née à Parme, vers 1550.

ALBERINO (Georges), né à Casale, élève de Moncalvo, vers le commencement du 17^e siècle.

ALBERIZZI (Pierre-Joseph), né à 1691; pratiqua la médecine à Milan; auteur d'un traité sur la peste; mort en 1722.

ALBERMARLE (W. Charles Keppel comte d'), pair d'Angleterre, né en 1774; prit séance le 1^{er} février 1794; compléte parmi les wighs les plus éclairés.

ALBERON 1^{er}, évêque et prince de Liège, en 1123; mort le 1^{er} janvier 1128; abolit dans ses terres le droit de main-morte.

ALBERONI (Jules), célèbre cardinal et homme d'état, né à Plaisance, le 31 mai 1664; agent du duc de Parme en 1705 auprès du duc de Vendôme, général de l'armée française en Italie; le suit en Flandre; l'accompagne, en 1709, en Espagne où il commandait les troupes des deux couronnes; remplit plusieurs missions politiques; revient en France après la mort du duc en 1712; envoyé extraordinaire du duc de Parme, à Madrid, en 1715; parvient à remariar le roi d'Espagne, devenu veuf, avec la princesse de Parme, qui, devenue reine, lui donna toute sa confiance; prit une grande influence en Espagne; fut fait cardinal le 12 juillet 1717, par Clément XI; créé grand d'Espagne, prince et ministre, archevêque de Séville, le 16 décembre même année; conseilla aussitôt l'expédition de Sardaigne, et, en 1718, celle de Sicile, dans laquelle la flotte espagnole fut détruite par la flotte anglaise; persista dans son entreprise; mais la France et l'Angleterre s'étant déclarées pour l'empereur, et le roi d'Espagne jugeant à propos de faire la paix, Albéroni fut par lui exilé le 3 décembre 1719; après avoir passé par la France, il s'embarque à Antibes, descend à Sestri, dans le territoire de Gènes, dont le doge défère immédiatement à l'ordre de l'arrêter donné par le pape, tandis que le grand conseil, déclarant cette mesure contraire à la bonne foi et à l'hospitalité, puisque le cardinal était venu sur une galère de la république, le fait remettre en liberté. Albéroni était accusé d'avoir négocié une alliance entre la cour d'Espagne et la porte Ottomane. Il resta à Sestri jusqu'à la mort de Clément X; entra à Rome avec un sauf-conduit le 7 avril 1721; prit part à l'élection d'Innocent XIII; fut condamné, en 1722, à rester quatre ans dans un couvent; subit chez les jésuites cette réclusion, modérée à un an par le pape; fut déchargé de tout grief en 1725, par un bref exprès; mort à Rome le 15 novembre 1752.

ALBERS (Jean-Abraham), né à Brême en 1772; savant médecin allemand, a laissé plusieurs écrits sur la thérapeutique; mort en 1821.

ALBERT 1^{er}, empereur d'Allemagne, fils de Rodolphe 1^{er}, né en 1248, qui l'investit du duché d'Autriche après la défaite d'Ottoacre en 1278; à la mort de Rodolphe, en 1291, les intrigues de Gérard, archevêque de Mayence, portèrent les électeurs assemblés à Francfort à appeler au trône Adolphe de Nassau, dont l'incon-

duite les força bientôt de le déposer pour mettre à sa place Albert, qui lui fit la guerre et le tua de sa propre main dans une bataille près de Worms, le 2 juillet 1298; Albert se soumit alors à une réélection et fut couronné à Aix-la-Chapelle, août 1298, au milieu d'un tel concours de peuple, qu'Albert II, duc de Saxe, son beau-frère, fut étouffé dans la foule; le pape Boniface VIII n'avait consenti à l'élection d'Albert qu'à la condition qu'il ferait la conquête du royaume de France, ce qu'Albert ne voulut pas, puisque en décembre 1299, il s'aboucha à Vaucouleurs avec Philippe-le-Bel, dont son fils, Rodolphe, roi de Bohême, épousa Blanche, sa sœur; ce dernier n'ayant pas tardé à mourir, Albert marcha à la tête de ses troupes pour mettre à sa place Frédéric son autre fils, et fut tué à Reinsfeld, 1^{er} mai 1308, en sortant d'un bateau dans lequel il avait passé le Rhin, par Jean, duc de Souabe, son neveu, dont il retenait les biens.

ALBERT II, empereur d'Allemagne, auparavant duc d'Autriche et marquis de Moravie, fils d'Albert IV, duc d'Autriche, né en 1594; épouse Elisabeth, fille unique de l'empereur Sigismond, en 1422; couronné roi de Hongrie le 1^{er} janvier 1458; élu empereur le 30 mai de la même année et roi de Bohême le 29 juin suivant; couronné à Aix-la-Chapelle; approuve les décisions du concile de Bâle; se met en campagne contre Amurat II; mort d'un flux de sang causé par un excès de melon, le 27 octobre 1459. Frédéric III ou V lui succède.

ALBERT, roi de Pologne. V. JEAN-ALBERT.

ALBERT, roi de Suède, fils d'Albert, duc de Meckelbourg; élu en 1565, après la déposition de Magnus IV, qu'il défait en 1565; fait alors la paix avec le Danemark; entre presque aussitôt dans la ligue des villes anseatiques contre cette puissance; s'empare de la Scanie; révolte par ses violences la noblesse suédoise qui invoque contre lui l'appui de Marguerite, reine de Danemark; est fait prisonnier avec son fils à la bataille de Falkenberg, en 1587; conduit à Calmar où il reste enfermé pendant sept ans, et n'obtient sa liberté que par une renonciation solennelle à toutes ses propriétés et un désistement en faveur de Marguerite; mort en 1612 dans un couvent.

ALBERT II, duc ou marquis d'Autriche, né en 1298; surnommé *le Sage*, puis *le Contrefait*, sixième et dernier fils de l'empereur Albert 1^{er} et le seul qui continua sa postérité; mort le 48 juin 1558; avait fondé le monastère de Genmning, où il fut enterré.

ALBERT III, dit *l'Astrolague*, duc d'Autriche, fils du précédent, né en 1549; rétablit, en 1565, l'université de Vienne et bâtit la forteresse de Luxembourg; mort le 18 août 1590.

ALBERT IV, dit *le Patient*, né en 1579; duc d'Autriche après son père Albert III, en 1590; faisant la guerre contre Josse, marquis de Moravie; il fut empoisonné et mourut le 25 août 1604; on l'avait surnommé *mirabilia mundi*, parce qu'il avait vu les merveilles de la Terre-Sainte.

ALBERT V, duc d'Autriche. V. ALBERT II, empereur.

ALBERT, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, sixième fils de Maximilien II, né en 1559; cardinal, archevêque de Tolède; vice-roi du Portugal, en 1585; gouverneur des Pays-Bas sous Philippe II, en 1596; prit aussitôt Calais, Ardes et Hulst, qui se rendit le 18 août 1696; fit assiéger Amiens, qui fut enlevée par surprise, le 11 mars 1593, et reprisa par Henri IV, le 5 septembre suivant; fut marié à la fille de Philippe II, Isabelle-Claire-Eugénie qui lui apporta en dot les Pays-Bas catholiques et la Franche-Comté; renouvela la guerre contre les Hollandais après la paix de Vervins, conclue entre la

France et l'Espagne; fut défait à Newport, par Maurice de Nassau, le 2 juillet 1600; perdit près de cent mille hommes et des sommes énormes pour s'emparer d'Os-tende qui ne succomba, le 22 septembre 1604, qu'après un siège de trois ans, trois mois, trois jours; se vit enlever pendant ce temps plusieurs places importantes; fut réduit à conclure une trêve de huit mois, en 1607; et une autre de douze ans, en 1609; mort sans postérité le 15 juillet 1621.

ALBERT, archiduc d'Autriche, dit *le Prodiges*, fils d'Ernest, prince de Styrie, de la branche d'Inspruck ou de Tyrol, dont Léopold, fils d'Albert, dit *le Sage*, fut la tige; eut de grands démêlés avec l'empereur Frédéric II, son frère, à cause de la succession de Ladislas; mis au ban de l'empire à la diète de Ratisbonne, en 1445; fonda, en 1450, l'académie de Fribourg, en mémoire de ce que sa réconciliation avec son frère avait eu lieu dans cette ville; mort en 1465.

ALBERT I^{er}, duc de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, et second fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, fille et héritière de Guillaume II, comte de Hainaut; gouverne, en 1558, comme tuteur de son frère Guillaume III, dit *l'Insensé*, qui avait chassé sa mère, en 1551, et que ses sujets retirèrent prisonnier au Quesnoi, où il mourut, en 1577; bat les Frisons en plusieurs rencontres; institue, en 1582, les chevaliers de Notre-Dame et de St-Antoine; mort le 23 janvier 1404.

ALBERT II, duc de Bavière, fils d'Albert I^{er}, mort sans postérité avant son père, le 18 janvier 1597.

ALBERT III, surnommé *le Pieux*, duc de Bavière, né en 1596, fils d'Ernest; règne en 1456; refuse, en 1440, la couronne de Bohême qui lui était offerte au préjudice de Ladislas, fils posthume de l'empereur Albert; meurt de la goutte le 1^{er} mars 1460.

ALBERT IV, dit *le Sage*, duc de Bavière, fils d'Albert III; gouverne en 1455; fait la guerre contre son frère Christophe, et l'emporte sur lui par la faveur de l'empereur Frédéric III, dont il épousa la fille Cunégonde, en 1487; mort le 17 mars 1508. Cunégonde se fit religieuse à Munich où elle mourut le 5 août 1520.

ALBERT V, duc de Bavière, fils et successeur de Guillaume III, né en 1528; duc régnant en 1550; épouse Anne d'Autriche, fille de Ferdinand d'Autriche, depuis empereur, le 4 juillet 1546; fonde plusieurs collèges de jésuites et persécute les protestants; assiste, en 1556, pour son beau-père, à la diète de Ratisbonne; mort le 24 octobre 1579; eut pour successeur son fils Guillaume, dit *le Jeune*.

ALBERT, duc de Bavière, fils aîné de Guillaume et frère de Maximilien, qui commença la branche électorale; a fondé la branche Albertine; né en 1584; fut administrateur de l'électorat et tuteur de Ferdinand-Marie, son neveu; mort l'an 1647.

ALBERT I^{er}, dit *le Superbe*, duc de Saxe, fils d'Othon et d'Edwige, fille d'Albert, électeur de Brandebourg; irrité de ce que sa mère avait fait donner le marquisat de Misnie à Diteric son cadet, il prit les armes contre son père; se saisit de sa personne en 1193; le relint prisonnier; enleva son trésor et s'assura ensuite de Diteric, qu'il priva aussi de sa liberté; mort en 1197.

ALBERT II, dit *le Dénaturé*, duc de Saxe, succéda à son père Henri, en 1288; épousa, en 1256, Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II, dont il eut Frédéric, dit *le Fort* ou *le Mordu*, et Dicaman; essaya d'empoisonner cette princesse pour prendre une fille du peuple, Cunégonde, dont il était amoureux; voulut ensuite la faire étrangler par un muletier qui, loin d'accomplir ce

dessein, l'engagea à fuir; au moment de s'y résoudre, Marguerite embrassant ses enfants les larmes aux yeux, mordit si fort la joue du petit Frédéric qu'il en garda la marque toute sa vie; puis s'étant fait descendre dans un panier d'osier, par une fenêtre de son appartement qui donnait sur la campagne, elle se retira à Francfort dans un monastère, où elle mourut de chagrin en 1270. Albert épousa alors Cunégonde, eut un fils d'elle au profit de qui il voulut déshériter ses autres enfants; mais ceux-ci, voulant venger l'injure de leur mère, s'armèrent, lui enlevèrent ses états, et le firent prisonnier; rendu à la liberté par l'intervention de l'empereur Rodolphe I^{er} et de quelques autres princes, il se liga avec Jean, marquis de Brandebourg, et Eberard, duc d'Anhalt; fit la guerre à ses enfants; fut réduit à leur demander la paix en 1290; vendit la Thuringe à l'empereur Adolphe de Nassau, afin d'avoir de l'argent pour de nouvelles hostilités; ne put réussir malgré la protection d'Adolphe et d'Albert I^{er} son successeur, et se retira dans un couvent d'Erfurt, où il mourut en 1515; Frédéric-le-Mordu lui succéda, et Dicaman fut assassiné dans une église de Leipsick, en 1507, par un soldat de Philippe de Nassau.

ALBERT I^{er}, électeur de Saxe, de la famille d'Anhalt, duc de Westphalie et d'Angrie, fils de Bernard et petit-fils d'Albert-l'Ours. L'électorat avait été mis dans cette famille par l'empereur Frédéric I^{er} en 1180; en 1212, succéda à son père; suivit l'empereur Frédéric II dans ses entreprises; se croisa pour le voyage d'outre-mer; épousa Hélène, fille de l'empereur Othon IV; mort en 1260.

ALBERT II, électeur de Saxe après son père Albert I^{er}, en 1260; fit la guerre à Gonthier, archevêque de Magdebourg; combattit en faveur de son beau-frère, Albert d'Autriche, contre l'empereur Adolphe; fut étouffé dans la foule, en 1298, au couronnement d'Albert; Rodolphe I^{er} lui succéda.

ALBERT III, électeur de Saxe, fils de Venceslas, succéda à son frère Rodolphe III, l'an 1419; meurt, en 1422, des suites de la peur que lui avait causé l'incendie d'une chaumière d'où lui et sa femme Offège avaient été obligés de se sauver en chemise.

ALBERT, duc de Saxe, dit *le Courageux*, *le Roland*, *le bras droit de l'empire*, fils de Frédéric II, dit *le Débonnaire*, et frère d'Ernest, électeur de Saxe; gouverneur de la Frise, en 1494, pour l'empereur Maximilien I^{er}; souleva les Frisons; est reçu par eux en juillet 1499; est obligé de reprendre les armes contre eux; mort le 15 septembre 1530. Georges, l'aîné de ses fils, fut un des plus grands protecteurs de Luther.

ALBERT (Casimir-Ignace-Pierre-François), duc de Saxe-Teschén, né à Moitzbourg, en 1758; épousa l'archiduchesse Marie-Christine, et partagea avec elle le gouvernement des Pays-Bas; en 1791, lors des troubles du Brabant, il se réfugia à Vienne; revint à Bruxelles à la suite des troupes qui avaient rétabli l'autorité autrichienne; en 1792, commanda le siège de Lille; fut obligé de l'abandonner par un bombardement sans exemple; se vengea du courage des Lillois par des atrocités qui le firent accuser à la tribune de la Convention d'avoir violé le droit des gens et les lois de la guerre et proposer de mettre sa tête à prix; voulut corrompre Dumouriez qui en instruisit la Convention, le 20 novembre 1792; refusa au général Lafayette des passeports qu'il disait inutiles à ceux à qui on réservait l'échafaud; évacua la Belgique; mort à Vienne en 1822.

ALBERT surnommé *l'Ours*, marquis et électeur de Brandebourg; né en 1106 d'Othon, prince d'Anhalt. La maison de Staden, qui avait possédé l'électorat, s'étant éteinte, il fut conféré, en 1150, par l'empereur Conrad

III, à Albert qui fit repeupler le Brandebourg; y fonda des églises; y bâtit des villes, des monastères et des collèges; mort le 28 novembre 1168. Othon, son fils aîné, lui succéda, et le second, Bernard, fut élu duc et électeur de Saxe, ce qui mit deux électors dans la maison d'Anhalt.

ALBERT II, marquis et électeur de Brandebourg, fils d'Othon I^{er} et frère d'Othon II, auquel il succéda en 1206; fut un des amis particuliers de l'empereur Frédéric II; mort en 1221.

ALBERT, marquis et électeur de Brandebourg, dit l'*Achille*, l'*Ulysse* et le *Renard* d'Allemagne; né le 24 novembre 1414, fils de Frédéric I^{er} de Brandebourg et successeur de son frère Frédéric II, en 1469; il fit la guerre en Bohême, en Prusse, en Silésie, en Allemagne; fut vainqueur dans plusieurs combats singuliers; son père ayant vendu son droit de burgrave de Nuremberg aux habitants de cette ville qui s'érigea en république, ce fut la source d'une longue guerre dans laquelle, sur neuf batailles, il en gagna huit; se trouva, en 1471, à la diète de Ratisbonne pour y conclure la guerre contre les Turcs; mort le 11 mars 1486.

ALBERT de Brandebourg, grand-maitre de l'ordre Teutonique, puis premier duc de Prusse, né le 17 mai 1490, fils de Frédéric et petit-fils d'Albert l'Achille; grand-maitre après Frédéric de Saxe, en 1512; refuse hommage pour la Prusse à son oncle Sigismond, roi de Pologne; est en guerre avec lui; demande et obtient une trêve, puis la paix en 1527; consomme la ruine de l'ordre Teutonique en acceptant en échange de sa grande maîtrise élective le duché de Prusse à condition d'en faire hommage au roi et à la cour de Pologne; rend cet hommage le 8 avril dans la grande place de Cracovie, où Sigismond le créa chevalier, et lui donna l'investiture de ce nouveau duché par un drapeau de guerre; embrassa les opinions de Luther et joua un grand rôle dans les affaires d'Allemagne; mort le 20 mars 1568.

ALBERT-FRÉDÉRIC de Brandebourg, duc de Prusse, fils d'Albert, premier duc, né le 29 avril 1535; investi de la Prusse par Sigismond II aux états de Lublin, 1566; succéda à son père, le 7 février 1575; en démission, en 1577; a successivement pour curateurs Georges-Frédéric de Brandebourg, son cousin, Joachim-Frédéric et Jean-Sigismond, son fils aîné, proclamé son successeur futur dans les états tenus à Varsovie, en 1611; mort le 8 août 1618.

ALBERT, marquis de Brandebourg, dit l'*Alcibiade* d'Allemagne, né le 28 mars 1522, fils de Casimir de Brandebourg, marquis de Culembach; eut une grande part aux guerres du 16^e siècle en Allemagne. Surpris et fait prisonnier en 1547, à Rocitz en Saxe, où l'avait envoyé Charles-Quint; se ligue contre cet empereur avec les princes confédérés; publie son manifeste de guerre en 1552; entre en campagne avec une petite armée; pille et saccage une partie de la Prusse; met à contribution le duc Albert; s'empare de Lichtennawle 3 mai, brûle le château de ce nom; incendie soixante-dix autres châteaux et cent villages; contraint, le 19 mai, l'évêque Bamberg à lui céder vingt villes, l'évêque de Wirtzburg à lui compter 500,000 écus; s'en fait donner 200,000 avec six pièces de canon de gros calibre par la ville de Nuremberg; ravage les terres des électeurs de Mayence et de Trèves; prend sur le Rhin Spire et Worms; traverse la Lorraine et le Luxembourg; veut surprendre le duc de Guise dans Metz; seconde, pendant le siège de cette place, Charles-Quint, avec qui il s'était réconcilié; revient en Allemagne en 1555; s'empare de Bamberg, de Schwinfurt et de plusieurs autres forteresses; soulève contre lui tous les prin-

ces ecclésiastiques; se jette dans la Saxe et dans le pays de Brunswick, qu'il met à feu et à sang; est défait, le 7 août, par Maurice, électeur de Saxe, qui, à la suite de cette victoire, meurt de ses blessures; est mis au ban de l'empire par la chambre de Spire et par l'empereur; éprouve à Schwinfurt, le 2 juin 1544, un dernier échec, après lequel il est dépouillé de ses états. Se réfugie en France; obtient, en 1557, la permission de rentrer en Allemagne pour y défendre sa cause; mort à Pforzheim, le 8 janvier 1558, chez Charles, marquis de Bade.

ALBERT I^{er}, dit le *Grand*, duc de Brunswick et fils d'Othon I^{er}, fit la guerre en faveur d'Otocare, roi de Bohême, contre Bela, roi de Hongrie, et, pour la ville de Lubeck, contre Jean, duc d'Holsace; guerroyant contre Henri, dans la Misnie, il fut blessé, pris et taxé à une énorme rançon; fit bâtir les villes d'Harbourg et d'Otersburg; mort en 1279.

ALBERT II, dit le *Gros*, duc de Brunswick, second fils d'Albert I^{er}, succéda à son frère Guillaume. Réduit à l'obéissance son frère Henri, soulevé contre lui. Mort en 1318, son fils Magnus lui succéda.

ALBERT, duc de Mecklembourg, fils de Henri-le-Lion; fait prince de l'Empire avec Jean son frère par l'empereur Charles IV, en 1348; en guerre pour Stuttgart contre Louis, marquis de Brandebourg, et, pour l'île de Rugen, avec Barnime, Bogislas et Uratistas de Poméranie; mort en 1367.

ALBERT, dit le *Beau*, duc de Mecklembourg, né en 1486, fils de Magnus II; tint le parti de Christiern II, et défendit Copenhague contre Christiern III; mort en 1547. Son fils, Jean-Albert, l'un des hommes les plus savants de son siècle, introduisit la confession d'Augsbourg dans toutes ses terres, et entra, en 1555, dans la défense de la liberté de religion, et pour la liberté du Landgrave de Hesse.

ALBERT, comte de Nassau, fils de Georges, né à Dillembourg, en 1596; fut tué d'un coup de mousquet, au service des provinces unies en 1626.

ALBERT II, comte de Vermandois, succéda à son père Herbert III, et fonda l'abbaye de Bacilli; mort en 1055; Othon, son frère, lui succéda.

ALBERT ou **ADALBERT**, archevêque de Mayence, chancelier de l'empereur Henri V, qu'il porta à rompre avec le pape; fait archevêque par lui en 1110; s'oppose aux violences de ce prince après l'avoir flâté; rompt avec lui; en 1112, conspire avec ses ennemis; est mis en prison; en sort à la sollicitation et sous la caution de Bruno, archevêque de Cologne; prend le parti du pape, Calixte II, qui le fait son légat en Allemagne; célèbre un concile, en 1151, à Mayence; mort le 14 juillet 1157.

ALBERT (saint) de Louvain, cardinal-évêque de Liège, frère de Henri, duc de Lorraine, élu en 1191; échappé aux espions de l'empereur Henri VI qui, opposé à son élection, voulait l'empêcher d'aller à Rome, il se présenta, déguisé en valet, à Célestin III, qui le confirma et le fit cardinal, en 1192; fut assassiné, à Reims, à l'instigation de Lothaire, nommé évêque de Liège en son absence et du consentement de l'empereur, par trois Allemands, qui le percèrent de treize coups d'épée, le 21 novembre 1195; sa fête ce jour-là.

ALBERT, évêque de Verceil en 1184, né à Castro-di-Guallester, en Italie; patriarche de Jérusalem en 1204; dressa, en 1209, une règle pour les ermites du mont Carmel qu'il mit en congrégation; assassiné, dans une procession, en 1214; sa fête le 8 avril.

ALBERT de Parme, légat d'Innocent IV en Angleterre, 1254; vent inutilement, à son passage à Paris, ter-

miner le démêlé entre l'Université et les ordres mendiants.

ALBERT, de la maison des comtes de Hohenberg, évêque de Frisingen, dans la Haute-Bavière, en 1552, secourut Albert d'Autriche au siège de Zurich; mort en 1559.

ALBERT, évêque de Passau, en Bavière, en 1562; défait, dans un combat sanglant, ses diocésains qui s'étaient révoltés, et que l'empereur, pour les punir, condamna à une amende de 5,000 marcs d'argent; mort en 1580.

ALBERT I^{er}, fils d'Ernest, électeur de Saxe, né en 1464; archevêque de Mayence en 1482; mort en 1484.

ALBERT II, cardinal-archevêque de Magdebourg, électeur et archevêque de Mayence, fils de Jean IV, électeur de Brandebourg, né en 1490; voulut détourner Luther de ses opinions; fonda, en 1506, avec son frère Joachim, l'université de Francfort-sur-l'Oder; reçut le chapeau de Léon X en 1518; admit et protégea le premier les jésuites en Allemagne; mort le 24 septembre 1545.

ALBERT PIO. V. PIO.

ALBERT (Louis-Auguste d'), duc de Chaulnes, né en 1676; pair en 1711; maréchal de France en 1741; mort en 1744.

ALBERT (Honoré d'), seigneur de Cadenet, frère du fameux connétable de Luynes; duc et pair en 1619, ambassadeur en Angleterre en 1620, maréchal de France en 1621; mort en 1649.

ALBERT de Mont-Dragon (Edouard), seigneur de Saint-André; gouverneur de Nîmes, lorsque cette ville fut surprise par Calvière Saint-Côme, l'un des chefs du parti protestant; à la nouvelle de cet événement il accourut pour rentrer dans la ville; mais s'étant laissé tomber dans le fossé, il y fut tué d'un coup de pistolet, le 15 novembre 1570.

ALBERT ou **OLBET**, dit de *Laubes*, célèbre bénédictin, abbé de Gemblon, au commencement du 11^e siècle; né à Lédern dans les Pays-Bas; travailla, en 1009, avec Burchard à la grande collection des canons.

ALBERT, huitième abbé de Marmoutier, de 1054 à 1064, époque de sa mort. Avant lui il n'y a pas d'exemple en France de la tonsure cléricale donnée par un abbé; il la conféra à un serf du couvent, après qu'il l'eut affranchi. Bernard, un de ses successeurs, dans le même siècle, en usa de même à l'égard d'un autre serf.

ALBERT ou **ALBÉRIC**, chanoine et gardien de l'église d'Aix en Provence; composa l'histoire la plus complète et la plus détaillée de la première croisade, qui commence en 1095, et finit la deuxième année du règne de Baudouin du Bourg, roi de Jérusalem, en 1120.

ALBERT, moine de Padoue dans le 15^e siècle, vers 1250, écrivit plusieurs légendes de saints.

ALBERT, abbé de Staden et général des franciscains, né en Allemagne, au commencement du 15^e siècle; composa une chronique depuis la création jusqu'à l'an du monde 1256.

ALBERT, élu au siège d'Antioche en 1226; mourut, en France, en l'an 1246, à Cîteaux.

ALBERT I^{er}, dit l'Hermite, neveu de Pierre l'Hermite; succéda au patriarche de Jérusalem, Héraclius, en 1191, et mourut l'an 1194.

ALBERT ou **ALBERTI** (Thomas d'), d'une des premières maisons de Florence; réfugié en France au commencement du 15^e siècle; devint la souche de la maison de Luynes; se dévoua à Charles VII, alors dauphin; fut son panettier en 1429; mort en 1445.

ALBERT (Jean d'), baron de Montclus, de la même famille que le précédent; écuyer du roi Louis XI en 1467;

prévôt et maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Michel au moment de son institution.

ALBERT (Honoré d'), seigneur de Luynes, célèbre dans les guerres de son temps, sous le nom de *capitaine Luynes*; arrêté, le 21 mai 1574, comme soupçonné d'avoir trempé dans le complot du seigneur de Lamolle et du comte de Coconas; en 1576, tua à Vincennes, en présence de Henri III et de toute la cour, le capitaine Pannier, exempt des gardes écossais, dans le dernier combat en champ-clos que les rois de France aient autorisé; s'empara par surprise, en novembre même année, du pont Saint-Esprit, tenu par les protestants en vertu des édits de pacification; mort le 5 mars 1576.

ALBERT (Charles d'), duc de Luynes, pair, grand fauconnier, garde-des-seaux et connétable de France; né à Mornas, comtat Venaisin, 1578; baptisé, en 1592 dans la basilique de Saint-Denis, où il eut pour parrain Henri IV; fut un des favoris de Louis XIII; chargé de l'administration générale du royaume, après le meurtre du maréchal d'Ancre, il rappela les anciens ministres; reprit l'autorité royale des mains des seigneurs qui l'avaient usurpée; fit accorder aux jésuites la permission d'ouvrir leur collège à Paris et d'y professer publiquement; empêcha la révolte de Normandie; déterminait la reine-mère à faire la paix au pont de Cé; après que ce poste eut été forcé, en 1620; conseilla au roi de se rendre dans le Béarn, qui n'était pas parfaitement soumis; rendit à l'Église les biens dont elle était dépouillée depuis 50 ans; connétable le 2 avril 1621; obtint, le 24 avril, une déclaration en apparence favorable aux protestants contre lesquels il se prépare à sévir; se saisit de toutes leurs places depuis Saumur jusqu'aux Pyrénées, à l'exception de Montauban, commence ainsi l'œuvre qu'achèvera bientôt Richelieu, et meurt dans le château de Longueville, près Condom, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1621.

ALBERT (Louis-Joseph d'), petit-fils du connétable de Luynes, né en 1672; passa, en 1705, avec le maréchal de Villars en Bavière, dont l'électeur, devenu empereur en 1742, sous le nom de Charles VII, le fit feld-maréchal, son ambassadeur en France, et prince du Saint-Empire; mort en 1758.

ALBERT, dit le *Grand*, né à Lawing, dans la Souabe, en 1195 ou 1205; fut le maître de saint Thomas d'Aquin, et l'homme le plus savant de son siècle. Après avoir étudié à Pavia, qui était alors l'université la plus célèbre de l'Europe, il entra, en 1225, chez les dominicains, qui lui confèrent plusieurs des dignités de leur ordre; vint professer la philosophie à Cologne, d'où sa renommée s'étendit en Allemagne, en Italie et en France; enseigna, en 1245, 1246 et 1247, à Paris, où il eut une telle affluence d'auditeurs, qu'il dut faire ses leçons hors de l'université, au milieu d'une place, qui en prit le nom de place de *Maître-Aubert* (aujourd'hui, place Maubert); revint à Cologne en 1248; fut appelé, par Alexandre IV, à Rome, où il devint maître du sacré palais, et disputa contre Guillaume de Saint-Amour; fut archevêque de Ratisbonne en 1260; se démit de son épiscopat pour reprendre ses exercices dans les universités; assista, par ordre de Grégoire X, au concile général de Lyon, en 1274; oublia ce qu'il avait su, et mourut, à Cologne, le 15 novembre 1280. Ses contemporains, étonnés de son immense savoir, disaient, les uns que la Sainte Vierge lui communiquait, par infusion, les secrets de la philosophie, tandis que les autres l'accusaient de recourir aux arcanes de la cabale et de la magie. Ses ouvrages, en 24 tomes in-folio, contiennent des vues singulières d'un génie puissant et continuellement tendu pour deviner les secrets de la

nature, des inventions de machines très-ingénieuses, des hypothèses et des paradoxes surprenants, des dissertations d'une érudition prodigieuse; mais on n'y trouve rien de ce qu'on lui a attribué dans ces deux livres, si dangereusement populaires et si grossièrement mensongers, qui se débitent sous les titres de *Secrets du Grand-Albert* et du *Petit-Albert*. Albert est un des savants dont Naudé a parlé dans son *Apologie des grands hommes accusés de magie*. Son corps, trouvé intact trois cents ans après sa mort, a été pour plusieurs le motif de renouveler cette accusation; d'autres ont conclu, d'après la croyance d'alors, que cette particularité révélait qu'il était mort en odeur de sainteté. Grégoire XV s'est rangé de cet avis en béatifiant Albert-le-Grand, en 1622.

ALBERT (saint), carme et prédicateur du Mont-Trapano; né à Trapano, en Sicile, en 1220; mort ermite près de Messine, le 7 août 1292; canonisé dans le 15^e siècle; sa fête le 7 août.

ALBERT, de Padoue; moine d'Augustin, prédicateur et commentateur des livres sacrés; né, à Padoue, en 1282; mort, à Lyon, en 1528.

ALBERT, dit *Argentina* ou *Argentinensis*, vécut dans le 14^e siècle; auteur d'une *Chronique* de ce qui s'est passé depuis l'empire de Rodolphe I^{er}, 1270, jusqu'à Charles IV, 1578.

ALBERT, de Saxe; astronome, physicien et célèbre professeur de philosophie de l'université de Paris, dans le 14^e siècle; commenta les *Tables alphonsines*.

ALBERT DURER. V. DURER.

ALBERT dit de *Surziano*, parce qu'il était né dans cette ville de la Toscane; franciscain et célèbre prédicateur dans le 15^e siècle; assista au concile de Florence, où il fut chargé d'expliquer en latin ce qu'on disait en grec; mort en 1430.

ALBERT (Jean), commentateur des Écritures; né à Harlem, en Hollande; mort à Malines, en 1496.

ALBERT KRUNMENDIKIUS, chroniqueur; né, dans le Holstein, en 1066. Christiern I^{er} le fit évêque, et l'envoya en ambassade au roi de France, et à Charles, duc de Bourgogne, 1466 et 1467; à Édouard d'Angleterre, 1469; à Ernest de Saxe, 1477; mort en 1489.

ALBERT, de Brescia. V. **MANDUGASINO**.

ALBERT, Alremins. V. **RIVERT**.

ALBERT DE EUB, chanoine de Bamberg; écrivit, vers 1460, un excellent livre intitulé *Margarita poetica*.

ALBERT, baron de Bonstetten; historien, géographe et chapelain de l'empereur Maximilien I^{er}; vivait vers 1491.

ALBERT (Salomon), médecin; on lui doit une *Mono-graphie du scorbut*, en 1594.

ALBERT, de Florence; traducteur de Boèce, au 15^e siècle.

ALBERT (Valentin), célèbre professeur de philosophie, né, à Leipsick, en 1633; écrivit sur la confession d'Angsborg et le concile de Trente; mort en 1697.

ALBERT DE SAINTE-EUGÉNIE (le père), augustin déchaussé et célèbre antiquaire, sous le nom de François Durand; né à Paris, en 1634; mort en 1723.

ALBERT LEWEN ou **LÉONIN. V. LEWEN.**

ALBERT ou **ROBERT DE SAINT-REMI. V. ROBERT DE SAINT-REMI.**

ALBERT (Jean), avocat au parlement de Toulouse, au 17^e siècle; recueillit les arrêts de son parlement.

ALBERT (Wiltmanstadius Jean), savant orientaliste du 16^e siècle; mort en 1559.

ALBERT ou **ALBERTI** (Cherubino), peintre et graveur italien, en 1615.

ALBERT (Antoine), né à Carcassonne en 1708; méde-

cin pensionné du Languedoc pour ses découvertes chimiques dans la teinture; mort en 1791.

ALBERT. V. ALBERTET.

ALBERT (Girard). V. **GIRARD**.

ALBERT ou **ALBERTI** (Michel), célèbre professeur de médecine à Hall, en Saxe; né à Nuremberg, en 1482, mort en 1557.

ALBERT (Jean-Bernard), avocat à Colmar; député du Haut-Rhin à la Convention nationale; vota pour la défection de Louis XVI, son bannissement à la paix, et l'appel au peuple; la mort prononcée, il vota pour le sursis; membre du conseil des cinq-cents en 1793, de celui des anciens en 1798, et du corps législatif après le 18 brumaire jusqu'à 1805.

ALBERT (N.), député de la Charente en 1814; vota avec la majorité de la chambre de 1815; réélu après la dissolution de 1816, siégea jusqu'en 1819.

ALBERT jeune (N.), avocat; député du Bas-Rhin au conseil des cinq-cents; concourut à la révolution du 18 brumaire, et continua de siéger au corps législatif.

ALBERT (N.), parent du précédent; substitut du directeur exécutif à Metz; il adressa au conseil des cinq-cents, 20 pluviôse an V, une dénonciation contre les prêtres réfractaires, qu'il accusait de prêcher l'assassinat.

ALBERT (Nicolas), né en 1725; fit construire, à Paris, sur le quai d'Orsay, les premiers bains médicaux qui aient été établis à Paris; mort en 1800.

ALBERT (de Rioms, le comte d'), chef d'escadre; né, en Dauphiné, vers 1758. Pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, commanda, en 1779, au combat de la Grenade, un des vaisseaux qui, sous le comte d'Estaing, battirent l'amiral Byron; le 27 septembre même année, après une lutte acharnée, s'empara d'un vaisseau de même force que le sien; prit part à tous les combats de notre marine, jusqu'aux 9 et 12 avril 1782, journées si fatales à la France; commandant de Toulon, en 1789, il s'opposa énergiquement aux idées nouvelles, et excita dans cette ville un soulèvement général; fut arrêté par les mécontents et dénoncé à l'Assemblée nationale, qui approuva sa conduite; reçut de Louis XVI le commandement d'une flotte de trente vaisseaux armés pour soutenir les prétentions de l'Espagne contre l'Angleterre; fut contraint de se démettre par les insurrections de ses équipages; fit, dans l'armée de Condé, la campagne de 1792, avec un corps d'officiers de marine émigrés, et garda une haine implacable à la révolution; se retira en Dalmatie; mort, en France, en 1806.

ALBERT (Joseph-Jean-Baptiste), lieutenant-général; né, en 1774, à Guillestre (Hautes-Alpes); aide-de-camp du général Augereau; fut chargé d'aller présenter au directeur les drapeaux pris aux Espagnols par l'armée des Pyrénées; cité dans les bulletins de l'armée gallo-batave, en Franconie; au combat de Golymin, le 26 décembre 1806; à Eylau, où pendant tout un jour il résista à des forces quadruples; pendant le siège de Dantzick, à l'affaire de *Nehring*, où il fit douze cents prisonniers; après le combat de Jakobowo, où tandis qu'on opinait pour la retraite, il proposa d'aller en avant, et battit l'ennemi; à la retraite de Russie, où le 26 novembre 1812, il ouvrit le passage de la Bérésina, et repoussa les Russes pendant deux lieues; en 1815, le 19 août, à Hanau et Bunlaw, où, avec des forces de cinq fois inférieures, il battit le Russe Saken; et en 1814, à Bonn, Châlons, La Ferté-sous-Jouarre; mort, en 1822, premier aide-de-camp du duc d'Orléans.

ALBERTANO, de Brescia, moraliste et littérateur, fut gouverneur de Gavardo, au 16^e siècle; emprisonné pendant les troubles de l'Italie, sous Frédéric II; a traduit la *Consolation* de Boèce.

ALBERTAS (Léons d'), obtint, le 8 mars 1495, d'Alexandre VI, une bulle qui autorisait, lui et sa postérité, à se choisir un prêtre pour les absoudre des cas réservés, à manger de la viande même le vendredi saint, et à avoir un autel portatif.

ALBERTAS (Antoine-Pierre), premiers consuls de Marseille : l'un en 1511; Louis XII lui fit don d'une galère entretenue; l'autre en 1542.

ALBERTAS (Antoine-Nicolas), député de la noblesse de Marseille aux états de Blois, en 1588; attaché au service d'Henri III et Henri IV; mort en 1611.

ALBERTAS (Suzanne, marquise d'), né, à Aix, en 1750; préfet des Bouches-du-Rhône en 1814; en 1815, il suivit le duc d'Angoulême dans sa campagne du Midi, et contresigna tous les bulletins de ce prince, jusqu'au moment où il fut fait prisonnier; créé pair de France, le 17 août 1815; mort le 5 septembre 1829.

ALBERTET, mathématicien, poète et gentilhomme provençal, né à Sisteron; vivait en 1290; mort à Tarascon. Un poète d'Uzès, ayant osé publier comme siennes les poésies d'Albertet, fut, pour ce fait, condamné au fouet, qui était alors la peine des plagiaires.

ALBERTI (Audouin), cardinal et neveu du pape Innocent VI; né dans le Limousin; évêque de Paris en 1349, d'Auxerre en 1350, de Maguelone en 1352; reçut la pourpre de son oncle le 15 février 1355; sacra Urbain V en 1362; fonda à Avignon l'hôpital près du pont du Rhône, et un collège à Toulouse; mort le 9 mai 1365.

ALBERTI (Étienne), cardinal et petit-neveu du pape Innocent VI; né dans le Limousin; reçut l'évêché de Carcassonne, et ensuite la pourpre en 1361; mort, à Viterbe, le 28 septembre 1369.

ALBERTI (Jacques), jurisconsulte italien; né à Bologne; compara le droit civil et le droit canon; vivait vers 1520.

ALBERTI (Léon-Baptiste), géomètre, astrologue, architecte, sculpteur, peintre, musicien; d'une ancienne famille de Florence; né en 1598 ou en 1400; fit un traité de *Remedificatoria* et un autre de *Pictura*.

ALBERTI (Léandre), dominicain, biographe et historien; auteur d'une description de l'Italie et d'une chronique sous le titre d'*Éphémérides* de 1499 à 1552; né à Bologne, en 1479; mort en 1553.

ALBERTI (Jean), jurisconsulte allemand et savant orientaliste; né à Widdmandstadt, en 1545, publia à Nuremberg un abrégé du *Koran*, et en 1556, à Vienne, aux frais de l'empereur Ferdinand I, dont il était chancelier, le Nouveau-Testament en langue et caractères syriaques; mort en 1559.

ALBERTI (Salomon), professeur de médecine à Wittenberg; né en 1540; fut un des fondateurs de la science anatomique dans les temps modernes; découvrit la valvule dite de Basilus, le limaçon de l'oreille, les conduits lacrymaux; donna le premier une description exacte des reins et des voies urinaires; mort en 1600.

ALBERTI (Cherubino), peintre d'histoire et graveur; né en 1552; exécuta à Rome des fresques célèbres; mort en 1615.

ALBERTI (Cherubino), peintre italien, né à Borgo san Sepulcro, en 1552, mort en 1615.

ALBERTI (Aristotile), architecte, ingénieur et l'un des plus grands mécaniciens du 15^e siècle; né à Bologne; transporta une tour de pierre d'un lieu à un autre; le roi de Hongrie le fit chevalier et lui permit de battre monnaie en son propre nom; fut appelé dans la Moscovie par le duc Jean Basilides, pour y construire plusieurs églises.

ALBERTI (Jean), peintre, frère du précédent, né en 1561; mort en 1601.

ALBERTI (Jean), ministre à Harlem; professeur de théologie à Leyde, célèbre hébraïsant et commentateur des livres sacrés; né en Hollande, en 1698; mort en 1762.

ALBERTI (Bernard), prieur de la liberté à Florence en 1538, et gonfalonier de justice en 1565.

ALBERTI (Durante), peintre italien, né à Borgo san Sepulcro, en 1558; mort en 1615.

ALBERTI (Francesco), peintre vénitien, travaillait vers 1530.

ALBERTI (Michel), peintre florentin, élève de Daniel de Volterra, en 1479.

ALBERTI (les). Des richesses immenses, des libéralités excessives, de grandes magnificences dans les fêtes et les jeux publics, leur attirèrent des envieux et les firent exiler de Florence en 1587; en 1591, ils furent rappelés, et furent bannis de nouveau, en 1592, par Thomas Albizzi qui s'était emparé de l'autorité. Les chevaliers Cyprien et Benoît Alberti, qui avaient commencé, en 1578, la terrible révolution des Ciompi, furent proscrits, sous prétexte qu'ils entretenaient des intelligences contre la république avec Georges Scali, seigneur de Bologne, qui avait épousé une fille de leur maison; en 1400 et 1401, les Guelphes, ayant définitivement triomphé des Gibelins, il y eut un redoublement de persécution contre les Alberti, les Médicis, les Ricci, les Strozzi, les Scali, dont les familles furent dispersées; en 1411, la république, sachant que quelques-uns des Alberti travaillaient à rentrer dans Florence, Thomas Albizzi s'y opposa, et fit rendre, en 1412, un décret par lequel il était défendu aux citoyens de cet état d'avoir aucun commerce avec eux; en 1415, cette défense fut levée, quant aux intérêts civils.

ALBERTI (Ridolfo-Fioraventi), mécanicien et architecte de Bologne au 15^e siècle; éleva plusieurs ponts et construisit plusieurs églises, en Italie, en Hongrie et en Moscovie.

ALBERTI (Romain), dessinateur italien du 17^e siècle; il a écrit l'histoire de l'origine et des progrès de l'académie de dessin, fondée, à Rome, en 1595, et dont il fut secrétaire.

ALBERTI (Louis), né, à Padoue, en 1560; ermite de Saint-Augustin; professeur de théologie; mort en 1628, laissant plusieurs traités sur la prédestination et sur la présence réelle.

ALBERTI DI VILLANOVA (François d') philologue italien; auteur, avec François Frédérighi, du meilleur dictionnaire français et italien, italien et français, né, à Nice, en 1757; mort, à Lucques, en 1800.

ALBERTI (Christ-Henri), professeur de médecine à Erfurt, au 17^e siècle; auteur de plusieurs traités sur son art.

ALBERTI (N.), Vénitien, secrétaire de la république de Venise auprès des inquisiteurs d'état; possédait beaucoup de tact et de finesse; en 1805, Napoléon le nomma chargé d'affaires du royaume d'Italie près la cour de Rome.

ALBERTINELLI (Mariotto Biaggio di Bindì), peintre; né en 1475; élève de Cosimo Roselli, et ami de Fra Bartholome della Porta, dont il imitait parfaitement la manière; mort, à Florence, en 1520.

ALBERTINI (François), religieux et savant archéologue de Florence, au commencement du 16^e siècle; écrivait en 1569.

ALBERTINI (Arnaud), de Maiorque, évêque de Palli; casuiste, controversiste et lieutenant du vice-roi de Sicile, Ferdinand de Gonzague, en 1558.

ALBERTINI (Pierre), professeur en droit canon, et domestique du cardinal Odoard Farnèse, à la fin du 16^e siècle et au commencement du 17^e.

ALBERTINI (Nicolas), ou Nicolas de Prato, dominicain; d'une famille gibeline; cardinal en 1250 à Prato en Toscane; en 1299, nommé évêque de Spolette et vice-gérant de Rome par Boniface VIII; nonce, en 1502, auprès des rois de France et d'Angleterre, les réconcilie avec le pape; cardinal-évêque d'Ostie par Benoît XI, en décembre 1505; légat en Toscane pour y apaiser les troubles; repoussé par les Guelphes; concilie les cardinaux, qui étaient en dissidence; de concert avec Philippe Lebel, fait élire Clément V, puis après lui Jean XXII; est l'âme de ces deux papes; meurt le 1^{er} mars 1521.

ALBERTINI (Paul), religieux servite, né, à Venise, vers l'an 1450; professeur en théologie et prédicateur; il remplit avec honneur plusieurs missions que lui confia la république; écrivit l'histoire de son ordre, et mourut en 1475.

ALBERTINI (François), jésuite; né, en 1562, à Cantazaro dans la Calabre; auteur d'une théologie, et professeur à Naples; mort en 1619.

ALBERTINO (Edmond), ministre calviniste français; né en 1595; mort, à Paris, en 1632; auteur d'un traité contre l'Eucharistie.

ALBERTUS ou **ALBERT DE ALBERTIS**, cardinal, né à Florence; reçut la pourpre en 1459; légat d'Eugène IV à Naples, où il mourut le 11 août 1445.

ALBERTIS (Albert de), auteur du *Trésor de l'Éloquence sacrée*, né à Trente, au commencement du 17^e siècle.

ALBERTISTUS (Marvis Salomonius), juriconsulte de Rome; a laissé un commentaire de *Probatonibus*; mort en 1550.

ALBERTONI (Paolo), peintre romain, de l'école de Maratti; mort en 1797.

ALBERTONIUS (Alexandre), juriconsulte; rassembla des déclarations et décisions de droit, imprimées à Venise en 1585.

ALBERTRANDY (Jean-Christien), né à Varsovie en 1751; jésuite archéologue, directeur et historien du cabinet d'antiquités du roi Stanislas-Auguste, en 1775; fonda à Varsovie la société des Amis des Sciences; mort en 1808.

ALBERTUCCI DE BORSELLI (Jérôme), dominicain, né à Bologne au commencement du 15^e siècle; composa une chronique depuis Adam jusqu'en 1491; mort en 1497.

ALBERTUS. Monnaie d'or frappée en Flandre, pendant le gouvernement d'Albert, archiduc d'Autriche.

ALBERRY ou **AUBERY** (Georges), né en Lorraine au 16^e siècle; historien de Sigisbert, roi d'Austrasie, de la Lorraine et de Nancy.

ALBESANO, territoire autour d'Alba en Italie, cédé au duc de Savoie par le traité de Cherasco en 1651.

ALBI, ville du Haut-Languedoc sur le Tarn; Ptolémée la mentionne dans la Notice de l'empire, et Grégoire de Tours en parle, en lui donnant pour évêque saint Salvius, qui vivait dans le 6^e siècle; antérieurement à celui-ci, ce siège avait été occupé par saint Clair, martyr, et par Sabin, qui assista et souscrivit au concile d'Agde en 506. En récapitulant les époques historiques de cette ville, on la voit prise, en 750, par les Sarrasins sur le duc Eudes d'Aquitaine, reprise par Hunold, en 755, soumise à Pépin en 768; comprise dans le royaume d'Aquitaine, érigé par Charlemagne, en 778, en faveur de Louis-le-Débonnaire, qui, en 781, l'érigea en comté, dont les premiers titulaires furent Aimoin, et ensuite Ermangaud;

passée, dans le 10^e siècle, comme comté, dans la maison des comtes de Toulouse; en 1215 adjugée comme confiscation sur Raymond de Toulouse à Simon de Montfort, en 1225; cédée par son fils Amaury, en 1226, au roi Louis VIII; donnée par saint Louis, en 1241, à son frère Alphonse, lors de son mariage avec Jeanne, fille et héritière de Raymond le jeune, comte de Toulouse; réunie à la couronne en 1284, Alphonse étant mort sans postérité. Le siège d'Albi, érigé en archevêché, en 1678, par Innocent XI, fut occupé par des prélats célèbres, dont plusieurs devinrent cardinaux, comme Bernard de Castanet, Bertrand de Bordes, Guillaume Curti, Pictain de Montesquieu, Jean Jofroi, deux Louis d'Amboise, Adrien et Aimar, Gouffier, Antoine Duprat, Jean et Louis de Lorraine, et Laurent Strozzi; son premier archevêque fut Hyacinthe Sertoni, gentilhomme romain nommé par Louis XIV, et le dernier, le poète érotique cardinal de Bernis, mort en 1794. C'est d'Albi que vint le nom d'Albigeois, donné sans motif plausible à la secte contre laquelle on entreprit une croisade dans le 12^e siècle, puisque cette secte ne fut jamais établie dans cette ville, dont le nom n'a fait du bruit depuis cette époque qu'à l'occasion des assassins de Fualdès, qui y furent jugés et exécutés en 1818.

ALBI (concile d'), *Albiense*. Assemblé dans le carême de 1255 par ordre de saint Louis, sous la présidence de Zoën, évêque d'Avignon et légat du pape, les évêques des provinces de Narbonne, de Guienne et de Berri y assistant, on y dressa soixante-douze canons, partie contre les Albigeois, conformément aux canons du concile de Toulouse, en 1229, partie pour le rétablissement de la discipline dans l'Eglise.

ALBI (Cathédrale d'), sous l'invocation de sainte Cécile, commencée en 1277, achevée et consacrée en 1480.

ALBI (Bernard d'), cardinal, poète, ami de Pétrarque et adroit négociateur, né en Languedoc; cardinal par Benoît XII, le 8 décembre 1557; légat de Clément VI en Espagne, il réconcilia Pierre IV, roi d'Aragon, et Jacques, roi de Majorque, qui se faisaient la guerre à outrance; mort le 15 novembre 1550.

ALBI ou **DE ALBA** (Jean), chartreux espagnol; fut un des plus savants hébraïsants et orientalistes du 16^e siècle; mort en 1591.

ALBI (Henri), jésuite; hagiographe et controversiste; né à Bolène (comtal Venaissin) en 1590; mort à Arles, en 1659.

ALBIA TERENTIA, Romaine, femme de L. Salvius Olhon, et mère de l'empereur Olhon, née le 28 avril an 54 de J.-C.

ALBICANTE (J.-Albert), poète milanais du 16^e siècle.

ALBICUS, archevêque de Prague, au commencement du 13^e siècle, renommé pour sa science et son avarice; toléra les opinions de Jean Hus et de Wicléf; publia plusieurs traités de médecine.

ALBIGEOIS, secte chrétienne qui ayant surgi dans l'Orléanais, se répandit dans le Midi et gagna le Languedoc à la fin du 12^e siècle. Les albigéois étaient une branche de manichéens ou cathares, mais leur manichéisme différait de celui de Manès; on les appela aussi ariens; ils attaquaient les sacrements, les cérémonies de l'Eglise, les prérogatives du clergé, prétendaient abolir la dime et donnaient tous les ecclésiastiques qui possédaient des biens-fonds. Ils étaient pauvres, affichaient la régularité, et furent bientôt regardés comme des apôtres. Les albigéois étaient tout-à-fait distincts des vandois, les intergatoires des uns et des autres que l'on a conservés en original en font foi, et d'ailleurs l'étude des temps où ils vécurent, montre qu'ils se condamnaient mutuellement.

Les albigeois avaient adopté tout ensemble la doctrine des manichéens et celle des sacramentaires. Pierre de Bruys, provençal, porta le premier cette doctrine dans le Languedoc vers 1126, et fut brûlé à Saint-Gilles, en 1146; un moine, nommé Henri, fut le plus zélé de ses partisans; il enseignait que Lucifer, chef des anges révoltés avait, après leur expulsion du ciel, produit le monde visible sur lequel il régnait, et que Dieu, pour rétablir l'ordre, avait produit un second fils, qui était Jésus-Christ; après le règne de la matière, venait le règne de l'esprit. Des dogmes affreux leur furent imputés. Les albigeois portèrent d'abord le nom de Bons-Hommes; ils étaient de la plus parfaite austérité de mœurs. Gilbert de Lyon les condamna pour la première fois dans un concile tenu à Lombers, en 1165; peu après, Pierre, cardinal, accompagné des archevêques de Bourges et de Narbonne, vint dans le Languedoc avec des missionnaires, pour les ramener aux croyances romaines; en 1179, le concile général de Latran lança ses foudres contre ces novateurs; en 1206, Diégo, évêque d'Osma, en Espagne, suivi de saint Dominique, d'Arnaud, abbé de Cîteaux, de Pierre de Castelnau, évêque de Carcassonne et légat du pape, entreprirent de prêcher contre les albigeois soutenus par Raymond, comte de Toulouse, et par tous les princes ses voisins; Pierre de Castelnau fut assassiné. Dans le même temps le roi Philippe-Auguste sollicitait l'exécution de la fulmination du concile général de Latran, en 1179.

ALBIGEOIS (Guerre des). Le pape, imputant à Raymond l'assassinat de son légat, l'excommunia et leva le premier l'étendard de la croix; en 1210, il publia la croisade, accordant à ceux qui en feraient partie la même indulgence qu'à ceux qui allaient à la Terre-Sainte; on s'arme de tous côtés, le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Montfort, se trouvèrent des premiers à Lyon, lieu du rendez-vous; les populations affluaient conduites par les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, par les évêques de Limoges, d'Aulun, de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux et de Chartres, et par un grand nombre d'ecclésiastiques; l'abbé de Cîteaux, légat du Saint-Siège, fut nommé généralissime de cette armée, dont le comte Simon de Montfort devait diriger les opérations. Elle prit d'abord plusieurs châteaux et brûla tous ceux qu'elle supposait hérétiques; à Béziers elle massacra plus de soixante mille habitants, sans distinction d'âge ni de sexe; pilla la ville et y mit le feu; sept mille hommes qui s'étaient réfugiés dans l'église de la Madeleine y furent égorgés; les habitants de Carcassonne s'étant rendus après un siège terrible, eurent la vie sauve à l'exception de quatre cents qui furent arrêtés et brûlés; Lavaur, Minerbe et plusieurs autres places furent également maltraitées; en 1215, Pierre, roi d'Aragon, les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges, et Gaston, comte de Béarn, avec plus de cent mille hommes, sont surpris et défaits dans une grande bataille où périt Pierre d'Aragon; depuis, Louis VIII, fit aux albigeois une guerre qui ne finit qu'en 1228; la paix fut suivie, en 1229, de l'établissement de l'inquisition à Toulouse, où elle continua l'extermination de ces malheureux, contre lesquels Raymond fit une déclaration; dès-lors leur nombre s'affaiblit, et il ne paraît pas qu'on ait célébré d'acte de foi depuis 1585. Le peu d'albigeois qui ne furent pas victimes de cette persécution, se joignirent aux Vaudois, retirés dans les vallées de Piémont, de France et de Savoie, puis à Zwingle qu'ils reconnurent pour le réformateur de leur secte, et enfin à Calvin dont les disciples donnèrent à leurs églises la forme de celle de Genève; tous ceux qui habitaient la Provence furent condamnés par un arrêt du parlement de cette province, et le baron d'Oppède, gouverneur nommé

à cet effet par le roi, fit périr par le fer ou par le feu plus de quatre mille de ces dissidents, dont il livra en même temps les biens au pillage. **V. CATHARES, INQUISITION, PURITAINS, VAUDOIS.**

ALBIGNAC (Louis-Alexandre d'), lieutenant-général, né près du Vigan en 1759; en 1791, comprima, dans le département du Gard, les troubles excités par des royalistes à Uzès, et dispersa le camp de Jalez; le 24 octobre même année, commissaire pour la réunion du comtat Venaissin à la France; mort en 1820.

ALBIGNAC (Maurice Castelnau, comte d'), lieutenant-général, né à Milhau dans le Rouergue, en 1775; ministre de la guerre de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, en 1809, il détruisit les bandes du fameux partisan prussien Schill; gouverneur de l'école militaire de Saint-Cyr, et lieutenant-général en 1821; mort en 1824.

ALBIGNAC (N. d'), maréchal de camp, né à Bayeux, en 1782; nommé, en 1815, à la chambre des représentants par le département du Calvados; mort à Madrid, 29 octobre 1825.

ALBIIS (Thomas de), ou **THOMAS DE WITHE**, né, en 1594, à Ilstun, en Angleterre; voulut établir un nouveau système philosophique de religion, dans lequel il prétendait tout expliquer par les principes d'Aristote; il fut l'ami de Hobbes; mort en 1676.

ALBIMA et **ALBIMAIDES**, descendants des Grecs qui habitaient l'Égypte, lorsque le khalife Omar fit la conquête de ce pays. Sous le khalifat d'Al-Mamon, ils se révoltèrent et furent entièrement détruits.

ALBIN (*Albinus*), nom d'une illustre famille plébéienne de Rome (*gens albinia*), an de Rome 265, avant J.-C. 489. L. Albinus fut tribun du peuple, il le fut encore deux fois depuis et fut deux fois édile; en 577, avant J.-C. 574, M. Albinus fut l'un des six tribuns militaires qui remplacèrent temporairement les consuls. En 565, avant J.-C. 491, A. Albinus fut au nombre des questeurs ou trésoriers des provinces. En 568, avant J.-C. 186, Sp. Posthumius Albinus fut consul; depuis, le surnom d'Albinus fut porté par une branche de Posthumiens, famille patricienne: D. Clodius Albinus, qui avait pris le titre d'empereur, fut consul avec l'empereur Sévère, en 191 de J.-C.; Numius Albinus, consul avec Brutus Præsens, 246 de J.-C.

ALBIN DE VALSERGUES (Jean d'), dit de Serres, archidiacre de Toulouse, controversiste et célèbre prédicateur; mort en 1566.

ALBINA, illustre Romaine, mère de Marcella dont saint Jérôme a écrit la vie; vivait vers le milieu du 4^e siècle.

ALBINACT, fils de Brutus, prétendu fondateur du royaume d'Angleterre; avait eu, dit-on, l'Albany (Écosse) en partage; chassé par Humbert, roi des Huns; se retira à Léogrania où régnait son frère Loerine qui, avec Camber, son autre frère, marcha contre Humbert, lequel fut défait et se noya dans une rivière à laquelle on a donné son nom.

ALBINE (sainte), veuve de Publicola, fille de sainte Mélanie l'ancienne, et mère de Mélanie la jeune; morte vers l'an 455; sa fête le 51 septembre.

ALBINEUS (Nathaniel), médecin, auteur, en 1655, d'une bibliothèque de chimie.

ALBINI (Alexandre), peintre Bolonais de l'école des Carraches, vers la fin du 16^e siècle.

ALBINI (François-Joseph, baron d'), homme politique, né à Saint-Jean sur le Rhin, en 1748; ministre de l'électeur de Mayence, en 1790; fut un des commissaires chargés de conclure la capitulation lorsque cette ville se

rendit aux Français; en 1795, représenta l'électeur au congrès de pacification; assista à celui de Rastadt, en 1797; commanda les troupes levées à Mayence après la reprise de cette ville; président du conseil gouvernemental du grand-duché de Francfort, en 1815; ministre d'Autriche près la diète germanique à Francfort, en 1815; mort le 1^{er} janvier 1816.

ALBINI (Alexis), peintre de l'école lombarde, mort en 1650.

ALBINI ou **AUBIN** (Philippe), célèbre mathématicien anglais du 16^e siècle.

ALBINOVANUS (C. Podo), poète latin, contemporain d'Ovide qui le nomma le *divin*, vivait, comme lui, sous Auguste.

ALBINTIMILIUM (prise d'), aujourd'hui **VINTIMILLE**, ville de la Ligurie, prise et pillée par les soldats de l'armée d'Othon, an 68.

ALBINUS (Lucius). Rome ayant été prise par les Gaulois l'an de sa fondation 564, avant J.-C. 390, il fit descendre sa femme et ses enfants d'un chariot qu'il conduisait, et monter à leur place le prêtre de Romulus et les vestales qui emportaient à pied les images des dieux.

ALBINUS (L. Posthumius), consul avec Licinius Lucullus, l'an de Rome 600, avant J.-C. 154; écrivit une histoire romaine et des annales en grec.

ALBINUS, poète et historien latin, l'an de Rome 740, avant J.-C. 44.

ALBINUS, gouverneur de Judée sous Néron; succéda à Festus, l'an 60 de J.-C.; fit déposer le grand-prêtre Ananias-le-Jeune, qui avait fait lapider l'apôtre saint Jacques; pacifia le pays, mais l'accabla par ses concussions; vers l'an 65, sachant que Florus allait le remplacer, il condamna à mort quelques-uns des criminels renfermés dans les prisons, et mit en liberté tous les autres, ce qui remplit la Judée d'assassins et de voleurs.

ALBINUS (Décimus Clodius), Africain, d'origine romaine, fils de Cœlionius Posthumius Albinus, et d'Aurelia Messalina, né à Adrumète; après la mort de Pertinax se fit proclamer empereur par les troupes qu'il commandait dans la Grande-Bretagne l'an de J.-C. 195; Alexandre Sévère, après l'avoir nommé César et désigné pour son successeur, l'accusa, devant le sénat, de vouloir asservir Rome; Albin s'attendant à être attaqué, rassembla des troupes à Lyon, qui tenait son parti; mais il fut vaincu dans une bataille si sanglante qu'elle en rougit les eaux du Rhône et de la Saône. Assiégé dans une maison, il se perça de son épée, l'an de J.-C. 198; Sévère fit passer son cheval sur son cadavre, et porter sa tête au bout d'une lance. Clodius Albinus était poète, excellent gladiateur et mangeur sans pareil: il dévorait à son déjeuner dix nœuds, cinq cents figues et quarante douzaines d'huîtres.

ALBINUS, philosophe platonicien du 2^e siècle de J.-C.

ALBINUS, grand pontife de Rome, en l'an 385 de J.-C.; père de Lata, femme de Toxoce, fils de sainte Paule; se fit baptiser à son exemple.

ALBINUS (Pierre), dont le vrai nom est **WEISS**, né à Schneeburg; poète et historien; publia, en 1589, une chronique de Misnie et un traité de l'origine des Thüringiens.

ALBINUS (Bernard), **WEISS** en allemand, neveu ou petit-neveu du précédent, médecin célèbre, né à Dessau, en 1655; mort à Leyde, en 1721. Boerhaave prononça son oraison funèbre.

ALBINUS (Bernard-Sigefroi), né en 1696, à Francfort-sur-l'Oder; grand anatomiste; mort, en 1770, à Leyde, où il avait professé pendant cinquante ans.

ALBINUS (Christian), médecin, professeur à Utrecht, mort en 1752, laissant des traités sur l'anatomie.

ALBION, chef des Saxons avec Vitikín; les fit révolter contre Charlemagne en 785; se soumit en 785, et reçut le baptême à Alligni.

ALBION, ancien nom de l'Angleterre, lui venait de la blancheur de ses falaises et de ses rochers vus de loin, ou, selon d'autres, d'Albion, fils de Neptune, descendant de Cham, que Moïse appelle *Naphtuhim*; selon la tradition, il s'établit dans la Grande-Bretagne, qui s'appela alors *Samothée*, trois cents ans après que Samothès y eut mené les premières colonies, peu de temps après le déluge. L'historien Hume a rejeté ces fables.

ALBION (la Nouvelle), nom donné à la Californie et à une partie de l'Amérique septentrionale, par le chevalier François Drake, lorsqu'il en prit possession, le 7 mars 1578.

ALBIS RIEDEN (Combat d'). Les Français, repoussés d'abord, culbutent les Autrichiens, le 9 juin 1799.

ALBIPHÈDE. (V. **ALBUFEDA**.)

ALBISINDE ou **AUBISINDE**, fille d'Alboin ou Auboin 1^{er}, roi des Lombards, et de Clodovinde, fille de Clotaire 1^{er}.

ALBISINUS (Jean), conseiller d'état sous Napoléon, né à Montpellier, en 1752; membre du tribunat en mars 1802; il concourut à la confection des codes français, et fut, en mai 1804, un de ceux qui appuyèrent le plus vivement la proposition de placer la couronne impériale sur la tête de Napoléon; mort le 22 février 1810. Il avait écrit sur les municipalités de son pays.

ALBITTE (Antoine-Louis), avocat, né à Dieppe, en 1760; député de la Seine-Inférieure en septembre 1791, à l'assemblée législative; s'éleva contre le projet d'augmenter la gendarmerie, comme incompatible avec la liberté civile et politique; accusa d'incapacité et de trahison les ministres Narbonne et Bertrand de Molleville; insista pour le séquestre des biens des émigrés; voulut ôter aux généraux le droit de faire les réglemens, et proposa d'augmenter l'influence des soldats dans les conseils de guerre; demanda, le 11 juillet, la démolition de toutes les places fortes de l'intérieur; fit décréter, le lendemain du 10 août, que les statues des rois seraient détruites et remplacées par des statues de la liberté; fut élu membre de la Convention; en mission dans la Seine-Inférieure avec Lecointre-Puyraveau, fit exécuter avec sévérité les décrets contre les personnes suspectes et les prêtres insermentés; demanda la vente des biens des émigrés, et réclama la peine de mort contre ceux qui seraient pris; s'opposa à ce que Louis XVI pût choisir ses défenseurs, vota la mort sans appel au peuple et sans sursis; fut adjoint à Dubois-de-Grancé auprès de l'armée sous Lyon; remplit dans le midi les mêmes fonctions à l'armée de Cartaux; en mission en Savoie, à Marseille, Toulon, dans le comté de Nice, fit arrêter les généraux Estournel et Ligneville, mettre en surveillance l'ex-législateur Mathieu Dumas, traduire au tribunal révolutionnaire le général Brunet, qui périt sur l'échafaud; fut envoyé dans l'Ain et le Mont-Blanc, où il remplit toujours un ministère de rigueur; accusé avec Bourbotte, Rome, Duroi, Goujeon, Duquesnoy et Soubrany, et condamné à mort par contumace comme fauteur de l'insurrection de prairial an 5; souscrivit au 18 brumaire; mort sous-inspecteur aux revues dans la retraite de Moscou, en 1812.

ALBITTE (Jean-Louis), frère du précédent et plus jeune que lui; député suppléant de la Seine-Inférieure à la Convention nationale; après les journées des 1, 5 et 4 prairial an 5, embrassa avec chaleur la défense de son frère; mort à Reims en 1826.

ALBIZZI ou **ALBICI** (Barthélemi), florentin, né à Rignano, en Toscane; auteur du célèbre ouvrage des *Conformités*, où il met saint François au-dessus de J.-C.; mort, à Pise, en 1491.

ALBIZZI (Antoine), abbé sous Léon X et savant mathématicien; commentateur d'Euclide; mort en 1552.

ALBIZZI (Antoine), gentilhomme; né, à Florence, en 1547; embrassa la réforme en 1585; écrivit en faveur des nouvelles opinions; mort, à Kempten, en 1626; il composa une généalogie des rois.

ALBIZZI (François), savant jurisconsulte et cardinal, né à Césène, en 1595; dressa la bulle contre l'*Augustinus* de Jansenius, sous Urbain VIII, dans la fameuse affaire des cinq propositions; fut assesseur du Saint-Office, et promu au cardinalat, par Léon X, le 2 mars 1654; mort le 5 octobre 1684.

ALBIZZI (Pierre), d'une famille populaire de Florence; de 1572 à 1578, exerça l'autorité qu'il avait usurpée; la conjuration des Ciampi ayant éclaté à cette époque, il fut mis en jugement et acquitté; mais le peuple ayant demandé sa mort, il s'avoua coupable, et fut exécuté en 1579.

ALBIZZI (Thomas ou Maso), né en 1547; du parti des Guelfes; chef de la république de Florence, depuis 1582 jusqu'en 1417, année de sa mort. Il fit prospérer les affaires des Florentins.

ALBOFLÈDE, dite Blanche-Fleur, sœur de Clovis; reçut avec lui le baptême le jour de Noël 496; morte veuve peu de temps après.

ALBOHOSEN ou **ALBOHAZGER HALL**, astronome; fils d'Abenragel, Arabe; composa, dans le 15^e siècle, un traité qu'Alphonse X fit traduire.

ALBOIN, roi des Lombards, en 561; redoutable par ses alliances avec Clotaire, qui lui avait donné sa fille Clodovinde; avec les Huns, auxquels il céda la Hongrie; avec les Bulgares et les Sarmates: fit mourir Cunimond, roi des Gépides, dans le crâne duquel il buvait, et dont il prit pour épouse la fille Rosimonde; attiré en 568, par l'ennemi Narsez, en Italie, il ravagea ce pays, prit Pavie en 572, après un siège de trois ans; pénétra dans les Gaules, où il défit le patrice Amatus; fut vaincu par Mummol, près d'Embrun; et enfin assassiné à Vérone en 575, par Helmiges, amant de Rosimonde, laquelle l'avait chargé de venger son père.

ALBOIN (Paul), peintre paysagiste; mort à Bologne, sa patrie, vers 1750.

ALBON (Concile d'), anciennement Epaone, bourg du Dauphiné; *Epaonense*, présidé, en 517, par Avitus, métropolitain de Vienne.

ALBON (dauphin et comte d'), dans le Dauphiné. Vers la fin du 10^e siècle et du règne de Conrad-le-Pacifique, roi de Bourgogne, le seigneur d'Albon ayant aidé Isarn, évêque de Grenoble, à chasser les Sarrasins qui occupaient le Graisivaudan depuis plus de deux siècles, reçut de lui des terres dans cette vallée, et plus tard le titre de comte de *Graisivaudan* et d'*Albon*, auquel ses successeurs ajoutèrent celui de dauphin; *premier comte connu*: Guignes-le-Vieux, en 1040, mort religieux à Cluny; Guignes II s'agrandit et a de grands démêlés avec saint Hugues, évêque de Grenoble; Guignes IV prend le nom de *dauphin*, d'où est venu celui de Dauphiné; Béatrix, sa fille, mariée en secondes nocces à Eudes III, duc de Bourgogne, a de lui Guignes André, qui commença la seconde race des dauphins, lesquels conservent dans leurs titres celui de comte d'Albon; surgit une troisième race du nom de la Tour-du-Pin, à laquelle succèdent les *fils de France*, en 1549. (V. **DAUPHIN**, **HUMBERT II**.)

ALBON (Claude), l'un des plus célèbres avocats du parlement de Grenoble, en 1575; écrivit sur la politique et l'histoire.

ALBON (Antoine d'), archevêque d'Arles, puis de Lyon; né à Saint-Forgeux en 1507; gouverneur de Lyon en 1538, étant abbé de Savigni; empêché des protestants d'y avoir un temple; fait échouer, en 1560, l'entreprise de Maligni, gentilhomme maconnois, qui avait voulu se rendre maître de la ville; est fait archevêque d'Arles; permuta pour revenir à Lyon, où le comte de Seult, gouverneur en son absence, s'était déclaré pour les protestants; traque impitoyablement ces derniers, et fait brûler leurs livres; mort le 24 septembre 1574. Il fit imprimer le manuscrit de Rufin sur les psaumes et les poésies d'Ausone.

ALBON (Guichard d'); envoyé en 1425, par le roi Charles VII, à Chambéry, pour traiter de la paix avec le duc de Bourgogne.

ALBON (Bertrand d'); seul seigneur du Lyonnais qui n'embrassa pas le parti protestant; il contribua beaucoup à la réduction de Lyon, en 1594.

ALBON DE SAINT-ANDRÉ (Guichard d'); en 1486, il prit plusieurs places fortes de la Guyenne, qui tenaient pour le parti d'Orléans (Louis XII); en 1490, surprit sur le roi d'Aragon la ville de Salces, en Roussillon; mort en 1502.

ALBON DE SAINT-ANDRÉ (Jean d'), en 1525, défendit Saint-Quentin contre les Anglais; envoyé, en 1537, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui assiégeaient Théroüanne; mort en 1550.

ALBON (Jacques), marquis de Fronsac, cousin de l'archevêque, maréchal de France, plus connu sous le nom de maréchal de Saint-André; favori du roi Henri II et l'un des plus grands capitaines de son temps; maréchal en 1547; fut, en 1549, un des tenants du célèbre tournois qu'on fit à Paris; commanda l'armée de Champagne en 1552; prit Mariembourg, dans les Pays-Bas, en 1554; ruina le Cateau-Cambrésis en 1555; s'immortalisa à la retraite du Quesnoy; prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557; négocia la paix de Cateau-Cambrésis en 1559; embrassa le parti des Guise sous Charles IX; fut tué d'un coup de pistolet à la célèbre journée de Dreux, en 1562, par un nommé Aubigny ou Robigny, dont les biens confisqués lui avaient été adjugés.

ALBON (Catherine d'), fille du maréchal, et fille d'honneur de Catherine de Médicis; empoisonnée en 1570, par sa mère, Marguerite de Lustrac, afin qu'elle ne fût pas un obstacle à son mariage avec le prince de Condé.

ALBO (Joseph), jésuite espagnol du 14^e siècle, né à Soria, et mort en 1450; auteur d'un livre célèbre écrit en hébreu, sous le titre de *Sepher-Hikharim*, ou *Fondement de la foi*.

ALBON (Claude-Camille-François, comte d'), homme de lettres, descendant du maréchal de Saint-André, ami de Court-de-Gibelin, à qui, en 1785, il fit élever un tombeau dans ses jardins de Franconville; né, à Lyon, en 1755; héritier de la seigneurie d'Yvetot, dans la ci-devant Normandie, dont les possesseurs, au 6^e siècle, avaient pris le titre de rois, qui fut changé, par Louis XI, en celui de prince, il le fut aussi de leur vanité, en décorant des halles, qu'il avait fait construire, de cette inscription: *Gentium commodo Camillus III*; mort, à Paris, en 1789.

ALBON (André-Suzanne, comte d'), de la même famille que le précédent; né, à Lyon, en 1761; en 1795, sollicita en vain les Suisses de venir au secours de Lyon assiégé; maire de cette ville en 1815, il en paralysa la

défense contre les Autrichiens, et arbore le drapeau blanc en 1814, avant la chute de Napoléon ; destitué par Louis XVIII, à cause de l'excès de son zèle ; député en 1815, vote avec la majorité de la chambre, et s'oppose à la rentrée des conventionnels bannis.

ALBON (N. d'), frère du précédent, né à Lyon ; fut un des officiers qui, à l'époque de la révolution du 18 brumaire (10 septembre 1799), protégèrent la retraite de Bonaparte.

ALBONESIUS (Thésée-Ambroise), jurisconsulte, orientaliste et philologue, écrivain cabalistique ; né à Pavie ; mort en 1540.

ALBONI (Paul-Antoine), peintre bolonais ; né en 1677 ; mort en 1745.

ALBOR, montagne des Algarves, en Portugal, sur laquelle est situé le château dans lequel mourut, en 1493, Jean II, roi de Portugal.

ALBORAC, nom du cheval ou du mulet blanc qui porta Mahomet de la Mecque à Jérusalem, dans la dixième partie d'une nuit. Cet animal merveilleux avait déjà servi à Abraham, à Ismaël, à quatre-vingt-dix-neuf prophètes et à J.-C. ; au jour de la résurrection générale, Mahomet doit reparaitre sur ce coursier.

ALBORESI (Jacques), peintre ; mort, en 1664, à Florence, sa patrie.

ALBORESZI (Giacomo), peintre bolonais, né en 1632, mort en 1677.

ALBORGHETTI (N.), de Bergame ; fut un des chefs de la révolution qui éclata en Italie en 1797, et devint membre du grand conseil de la république cisalpine.

ALBORNOS (Gilles-Alvarès-Carillo), cardinal, et l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait produits ; né à Cuenza ; archevêque de Tolède et aumônier d'Alphonse XI, roi de Castille ; il le servit de son courage et de ses conseils dans les guerres contre Albucazen, le plus puissant des rois maures ; lui sauva la vie à la bataille de Tarifa (1540), et obtint du pape Clément VI et de Philippe-de-Valois, roi de France, l'argent nécessaire pour assiéger et prendre Algésiras, où les Sarrasins furent défaits, en 1544 ; poursuivi par Pierre-le-Cruel, successeur d'Alphonse, se retira à Avignon, auprès de Clément VI, en 1530 ; reçut alors la barrette, et se démit de son archevêché, disant qu'il ne serait pas moins blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvait pas servir, que ne l'était le roi Dom Pierre de quitter sa femme Blanche de Bourbon pour caresser Padille, sa maîtresse ; fut légat d'Innocent VI en Italie ; soumit ce pays au pape ; ramena à Rome Urbain V, récemment élu ; mort, en 1567, à Viterbe. On transporta son corps à Tolède, et des indulgences furent accordées à ceux qui porteraient quelque temps le brancard sur lequel il était déposé.

ALBORNOS (Barthélemi Frias), jurisconsulte portugais dans le 16^e siècle ; né à Talaga ; envoyé au Mexique comme professeur ; à son retour, en 1575, publia un écrit sur les cruautés dont on usait envers les Indiens sous prétexte de les convertir.

ALBORNOS (Diégo-Philippe), chanoine trésorier de l'église de Carthagène, en 1666 ; auteur d'un traité de morale et de politique à l'usage du clergé.

ALBOUS D'AZINCOURT (Joseph-Jean-Baptiste), célèbre comédien du Théâtre-Français ; né, à Marseille, le 14 décembre 1747 ; sociétaire en 1778 ; donna des leçons de son art à la reine Marie-Antoinette ; professeur de diction, au Conservatoire de Paris, en 1807, et directeur des spectacles de la cour impériale ; mort le 28 mars 1809.

ALBOUYS (N.), député du Lot, à la Convention nationale, en 1792 ; dans le procès de Louis XVI, vota pour

l'appel au peuple, la réclusion jusqu'à la paix, et, en cas de peine capitale, le sursis.

ALBRECHT (André), mathématicien du 17^e siècle ; né à Nuremberg ; inventa plusieurs instruments, et publia trois traités de mathématiques appliquées à l'art de la guerre ; mort, à Hambourg, en 1628.

ALBRECHT (Georges), théologien allemand ; né en 1601 ; publia l'*Anti-Bellarmin* ; mort en 1647.

ALBRECHT (Jean-Guillaume), médecin, professeur à Goettingue ; né, à Erfurt, en 1705 ; sentit le premier la nécessité de joindre l'étude des mathématiques et de la physique à la médecine ; auteur de plusieurs traités importants ; mort en 1756.

ALBRECHT (Jean-Laurent), né en 1752, près de Mulhausen ; poète, compositeur et directeur de musique à l'église principale de cette ville, où il mourut en 1775.

ALBRECHT (Jean-Sébastien), professeur d'histoire naturelle à Cobourg ; auteur de nombreux mémoires, insérés dans les *Annales des curieux de la nature*, mort en 1774.

ALBRECHT. V. ADELGREIFF.

ALBRECHTS BERGER (Jean-Georges), organiste allemand, compositeur et maître de chapelle de la cathédrale de Vienne ; né, à Kloster-Neuhw, en 1729 ; mort en 1805.

ALBRET (*Pagum Leporetanum*), pays et ville de Gascogne, dans les landes de Bordeaux, anciennement *Labril* ou *Lebret*, à cause de la grande quantité de lièvres qu'on y voyait dans la campagne ; possédé par les sires d'Albret, dont le premier connu est Amanien, en 1050 ; et dont le dernier fut *Henri d'Albret II*, roi de Navarre, prince de Béarn, comte de Foix ; né en avril 1505 ; marié, le 5 janvier 1526, à Marguerite d'Orléans-Angoulême, sœur de François 1^{er}, roi de France ; mort le 25 mai 1555. En 1536, le roi Henri II érigea la terre d'Albret en duché pour Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Jeanne d'Albret, son épouse, mère de Henri IV. Depuis, ce duché fut cédé à la maison de Bouillon, en échange de la principauté de Sédan, remise, en 1642, au roi Louis XIII, par Maurice de la Tour, duc de Bouillon.

ALBRET (sires et descendants de la maison d'). Les seuls dont les noms aient une valeur historique sont : 1^o Arnaud-Amanien VIII, vicomte de Tartas et grand-chambellan de France ; prit le parti d'Édouard III, roi d'Angleterre, et ensuite servit Charles V, roi de France, qui lui fit épouser, le 4 mai 1568, Marguerite de Bourbon, sœur de sa femme ; se trouva à la bataille de Rosbeck, contre les Flamands, en 1582 ; mort en 1401 ; 2^o Charles, comte de Dreux, vicomte de Tartas et connétable de France ; obtint, en 1589, de son cousin Charles VI, la permission, pour lui et sa descendance, d'écarter ses armes de celles de France ; en 1590, accompagna en Afrique Louis II, duc de Bourbon ; connétable de France en 1402 ; se démit, en 1411, ayant déplu à la faction de Bourgogne ; rétabli en 1415 par les Armagnacs ; tué, le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, où il commandait, contre les Anglais, l'avant-garde française ; 3^o d'Albret (Charles), seigneur de Saint-Bazeille, fils de Charles II ; décapité à Poitiers, le 7 avril 1475, pour avoir trahi Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, et l'avoir livré entre les mains du comte d'Armagnac ; 4^o Louis, fils de Jean d'Albret, cardinal, en 1475, par Sixte IV ; 5^o Gabriel, fils d'Alain ; vice-roi de Navarre en 1505 ; 6^o Jean II, roi de Navarre et comte de Foix ; 7^o Henri II, dont il a été déjà parlé ; 8^o Jeanne d'Albret, reine de Navarre ; mariée à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, que cette alliance fit roi ; mère de Henri IV, roi de France et de Navarre, qui transmit ce dernier royaume aux rois de France, ses

successors; morte, protestante, le 9 juin 1572; 9^e Étienne, bâtard d'Albret, seigneur de Miassans, premier chambellan de Jean d'Albret, roi de Navarre; premier ambassadeur de Catherine de Foix, pour le traité qu'elle fit avec le roi Louis XII, en 1512; 10^e César-Phœbus d'Albret, maréchal de France en 1634; mort en 1676; 11^e Louis d'Albret, fils de Charles II, né en 1422; cardinal, par Pie II, en 1461; mort le 4 septembre 1463; 12^e Amanien d'Albret, fils d'Alain, frère de Charlotte; cardinal, par Alexandre VI, en 1498 ou 1500; mort le 2 septembre 1520; 15^e Albret (Charlotte d'), duchesse de Valentinois, fille d'Alain; mariée, par Louis XII, à César Borgia, fils du pape Alexandre VI; morte le 11 mars 1514.

ALBRIC, neveu de saint Grégoire et évêque d'Utrecht, après son oncle, en 776; mort en 784. On lui attribue le traité de *Deorum imaginibus*.

ALBRICIUS, philosophe et médecin; né, à Londres, dans le 14^e siècle; écrivit sur la toxicologie.

ALBRIZUS (Aloysius), Allemand; publia un *Traité de la Prédication*, à Mayence, en 1669.

ALBRIZZI (Mme), née Isabelle Téotochi de Corfou; l'une des femmes les plus distinguées de la moderne littérature italienne.

ALBUCASA ou **ALBUCASSIS**, médecin arabe, vers l'an 1085; auteur de plusieurs traités estimés, notamment sur la chirurgie.

ALBUCCI (Aurelio), auteur ascétique; né à Venise; vivait en 1534.

ALBUCLILLA. Tacite dit qu'elle fut fameuse par son impudicité.

ALBUFERA (le maréchal, duc d'). V. **SUCHET**.

ALBU-HASCEN, roi de Fez; successeur de Jacob; envoya à Albu-Hagez, roi maure de Grenade, une armée, qu'il rappela, et avec laquelle il détrôna le roi de Tremecen, et s'empara du royaume de Tunis; pour venger la mort de son fils, débarqua en Espagne avec près de cinq cent mille hommes, dont plus de deux cent mille périrent devant Tarifa, l'an de J.-C. 1540, de l'hégire 844; repassa la mer, et fut chassé par un de ses fils, du même nom que lui.

ALBUHERA (bataille d'), gagnée en Espagne, par le maréchal duc de Dalmatie (Soult), le 15 mai 1811, sur l'armée anglaise, portugaise et espagnole, commandée par les généraux Bérésford et Blake.

ALBUIN, ermite et prêtre; hagiographe de la fin du 10^e siècle.

ALBULA, ancien nom du Tibre, qui ne s'appela Tibre que depuis que Tibérinus, roi des Latins, s'y était noyé après la perte d'une bataille, l'an du monde 3153, avant J.-C., 885. L'eau d'une fontaine du nom d'Albula était souveraine pour guérir les plaies, elle était dans le territoire de Tivoli; mentionnée par Strabon.

ALBULA et **ALBANA** (*albuncus mons*, *albunea sylva*), en Italie. Cette montagne était le lieu d'un oracle célèbre; la forêt était consacrée aux muses.

ALBULBASIS-BEN-ABERAZERIM, savant médecin arabe, contemporain de Jean Mesnè, écrivit sur la thérapeutique.

ALBUMAZAR ou **ABOUSSAR**, astronome arabe du 9^e ou du 10^e siècle; laissa un traité de la révolution des années.

ALBUNEA, la nymphe, ou la dixième sibylle de Tibur dans la Campanie.

ALBUQUERQUE, ville d'Espagne dans le royaume de Léon; élevée en comté, en 1481, par Henri II, roi de Léon et de Castille, en faveur de Sanche, son frère; en duché, en 1464, en faveur de Bertrand de la Cueva; prise

par l'archiduc, en 1705; par le général français, Latour-Maubourg, 15 mars 1811.

ALBUQUERQUE (don Juan Alphonse d'), premier ministre d'Alphonse XI, roi de Castille, gouverneur de son fils Pierre, dit le *Cruel*, dont il flatta les penchants vicieux; conseilla à son élève, devenu roi, l'assassinat d'Eléonore de Gusman, maîtresse du monarque défunt, et celui de Garcilazo de La Vega; favorisa sa passion pour Maria Padilla; voulut rompre cette liaison; disgracié presque aussitôt; mort subitement, en 1534.

ALBUQUERQUE (Alphonse d'), vice-roi des Indes, surnommé le *Grand*, né à Lisbonne en 1452; arriva dans les Indes le 26 septembre 1505; y éleva le premier fort que les Portugais aient eu sur la côte de Malabar; attaqua et réduisit tous les souverains du pays; revint à Lisbonne le 25 août 1504; fit un second voyage, 16 avril 1506; descendit en Afrique avec Tristan da Cunha, chef de l'escadre dont il commandait un vaisseau; s'illustra par les exploits les plus brillants contre le roi de Lamén; alla, avec sept vaisseaux, prendre possession du domaine et commerce de la mer d'Arabie et de Perse, au nom du roi Emmanuel de Portugal; traita avec le roi d'Ormuz; saccagea Cunate; brûla Mascate; refusa le tribut aux envoyés de Ihasemail, roi de Perse; fut, en 1509, nommé gouverneur et capitaine général des Indes; s'empara de Goa, en 1510, puis de Malaca et d'Udem, dans la mer Rouge; mort, à Goa, 16 décembre 1515.

ALBUQUERQUE (Blaise d'), fils du précédent, né à Alveira, en 1500; fut intendant-général des affaires du Portugal; écrivit une relation des expéditions de son père; mort en 1580.

ALBUQUERQUE-COELHO (Édouard d'), marquis de Basto; fit la guerre contre les Hollandais à Bahia; a raconté dans des mémoires la guerre du Brésil de 1650; mort, à Madrid, 1658.

ALBUQUERQUE (André d'), général des troupes portugaises; défait les Espagnols à Assumar, 8 novembre 1655; tué, d'un coup de mousquet, au siège d'Elvas fait par les Espagnols, 14 janvier 1659.

ALBUQUERQUE (Mathias d'), général portugais; envoyé, en 1628, au Brésil; en 1644, gagna sur les Espagnols la bataille de Campo-Mayor; en 1645, prend Telleira; disgracié, se retire et meurt de chagrin, en 1648.

ALBUQUERQUE (le duc d'), grand d'Espagne; fut un des chefs espagnols qui, en 1808, commandèrent les troupes opposées à l'invasion française; eut la plus grande part à la résistance de Cadix, en 1810, et à la formation de la junte de cette ville, pouvoir avec lequel il eut ensuite des démêlés; mort ambassadeur à Londres, 1811.

ALBURQUIS (Jean), danois, auteur de scolies latins, vers la fin du 16^e siècle.

ALBURNIUS ou **ÉBURNIUS VALENS**, jurisconsulte célèbre, contemporain d'Antonin-le-Débonnaire dans le 2^e siècle; fit un traité des *Fidélités*.

ALBUTIUS, prince des Cellibères, à qui Scipion l'Africain rendit sa femme qui allait être emmenée captive.

ALBUTIUS SILUS (Caius), orateur à Rome, et contemporain de Munatius Plancus, disciple de Cicéron; pour échapper aux infirmités de la vieillesse, il se laissa mourir de faim dans les premières années de l'ère chrétienne.

ALBUTIUS (Titius ou Titus), orateur et philosophe épicurien au 7^e siècle de la fondation de Rome, au 70 avant J.-C.; propriétaire en Sardaigne; accusé de concussion et banni, il se retira à Athènes.

ALBUTIUS, personnage raillé dans Horace à cause

de sa dureté envers ses domestiques; selon quelques-uns, père de l'empoisonneuse Canidie.

ALBUTIUS, médecin célèbre, cité dans Pline.

ALCACAR, nom donné par les rois maures à leur palais; on appelait ainsi celui de Tolède, que fit réparer Charles-Quint.

ALCACAR-QUIVIR ou **LA GRANDE** (ville d'Afrique au royaume de Fez); ne fut d'abord qu'un riche palais bâti par le roi Jacob-al-Manzor vers la fin du 12^e siècle; prise par Alphonse V, roi de Portugal, en 1471; assiégée et non reprise par les Maures, en 1482; fameuse par la bataille où, le 29 juillet 1578, Sébastien, roi de Portugal, et les deux rois maures perdirent la vie.

ALCACAR-EGUER (la petite), ville bâtie sur la côte d'Afrique, à l'endroit le plus resserré du détroit de Gibraltar, par Jacob-al-Manzor; prise par Alphonse V de Portugal, en 1468; abandonnée par Jean III en 1540.

ALCACAR (Louis), jésuite; commentateur de l'*Apocalypse* et médecin; né, à Séville, en 1534; mort en 1615.

ALCACAR (André), médecin espagnol; publia plusieurs traités de chirurgie vers 1575.

ALCACOVA-CARNEIRO (Pierre), Portugais, comte d'Idanha; président du conseil des finances du roi Sébastien, et son ambassadeur près de Philippe II; mort en exil.

ALCADE est le titre d'un officier de justice en Espagne; ce nom vient des Maures; l'alcade de la cour est ce qu'on appelait en France le grand-prévôt de l'hôtel.

ALCADINUS, philosophe, médecin et poète; né à Sarragoça en Sicile; fut, vers la fin du 12^e et au commencement du 15^e siècle, un des plus renommés de l'école de Salerne; devint médecin de l'empereur Henri VI, et, en 1198, de son successeur Frédéric II.

ALCAEA (Pierre d'), Espagnol; auteur d'un Dictionnaire arabe et castillan, en 1540.

ALCAFORADO (François), Portugais; écuyer de l'infant Henri, fils du roi Jean; reconnu avec lui, en 1419, les îles de Madère, découvertes en 1544, et donna une relation exacte de cette exploration.

ALCAIME (Marc-Antoine), médecin; né en Sicile; écrivait de 1650 à 1655; laissa un traité des ulcères.

ALCALA-DE-HENAREZ, ville d'Espagne, anciennement *Complutum*, dans la Nouvelle-Castille; près de ses murs, saint Just fut martyrisé, en 1517; le cardinal Ximènes y fonda une université devenue célèbre, et y fit imprimer, en 1515, la fameuse *Bible polyglotte*; en 1590, 9 octobre, Jean I, roi de Castille, y mourut; en 1505, l'empereur Ferdinand y reçoit le jour; et en 1547, Michel Cervantes.

ALCALA-LA-REAL (combat d'), ville d'Espagne, à neuf lieues de Grenade; en janvier 1810, les Français, aux ordres du général Sébastiani, défont l'armée espagnole, et la forcent à continuer sa retraite.

ALCALA-DEL-RIO, ou la Vieille-Séville, dans l'Andalousie (Italice); donna naissance au poète Silius Italicus l'an 25 de J.-C.; aux empereurs Trajan (52 de J.-C.), Adrien (76 de J.-C.), et à Théodose-le-Vieux, 346 de J.-C.

ALCALA (don Parefan de Rivera, duc d'), vice-roi de Naples sous Philippe II, en 1539; préserva les Napolitains de l'inquisition, de la peste et des Turcs; mort en 1571.

ALCALA (Fray Pedro de), religieux hiéronymite, et savant orientaliste; envoyé, en 1491, après la prise de Grenade, pour travailler à la conversion des Maures de cette ville.

ALCALA Y HENARES (Alph. d'), auteur espagnol du 17^e siècle.

ALCAMAH, seigneur arabe, père d'Emine, femme de

Hacem et mère de Marwan, un des successeurs de Mahomet.

ALCAMÈNE, général des Achéens contre les Romains, sous le consul Lucius Mummus et le préteur Quintus Cœcilius Metellus. — Un autre de ce nom fut général des Lacédémoniens. Un troisième, commandant leurs vaisseaux, fut tué dans un combat contre la flotte d'Athènes.

ALCAMÈNE, neuvième roi des Lacédémoniens; succéda à son père Télécus l'an 800 avant J.-C.; termine la guerre d'Illéas; commence celle de Missène; prend Amphée l'an 796; meurt peu après.

ALCAMÈNES, sculpteur, élève et rival de Phidias; né, à Athènes, 428 ans avant J.-C.

ALCANDERE, femme de Polybe, roi d'Égypte, sur les terres duquel furent jetés Ménélas et Hélène en revenant de Troie.

ALCANDERE, jeune Spartiate; dans une sédition en 884 avant J.-C., il creva un œil à Lycurgue qui, loin de l'en punir, le traita comme son fils, et en fit son ami le plus dévoué; du même nom existèrent un ami de Sarpédon, tué par Ulysse et un très-ancien poète grec.

ALCANDRINUS, astrologue. V. **ARCANDAM**.

ALCANTARA, ville d'Espagne, près du pont construit sur le Tage par l'empereur Trajan, à la fin du 1^{er} siècle de J.-C.; prise sur les Maures, en 1212, par Alphonse IX, roi de Castille; confiée alors à la garde des chevaliers de Calatrava; donnée à ceux-ci en 1214; cédée par eux aux chevaliers de Saint-Jean du Poirier en 1218; prise, le 16 avril 1706, par les Portugais; reprise, en 1707, par les Français, unis aux Espagnols.

ALCANTARA (chevaliers d'), ordre militaire et religieux d'Espagne; fut d'abord l'ordre des chevaliers de Saint-Julien du Poirier, institué dans le lieu de ce nom, en 1170, par Gomez Fernand; privilégié, en 1176, par Ferdinand, roi de Léon, de Castille, des Asturies et de l'Estramadure; approuvé, en 1177, par le pape Alexandre II; placé sous la règle de Saint-Benoît, 1184, par Lucius III; mis en possession d'Alcantara, en 1218, par Nuñez Fernand, grand-maitre de Calatrava; appelés depuis chevaliers d'Alcantara, avec la croix verte fleurdelisée; après la défaite des Maures, 1492, la maîtrise de l'ordre d'Alcantara et celle de l'ordre de Calatrava furent réunies à la couronne de Castille par Ferdinand et Isabelle; en 1540, les chevaliers d'Alcantara obtinrent la permission de se marier. V. **CALATRAVA** (chevaliers de.)

ALCANTARA (bataille d'), le 25 juin 1580; don Antonio, prieur de Prato, et héritier légitime du trône de Portugal, y est défait par les Espagnols sous le duc d'Albe.

ALCANTARA (Saint-Pierre d'). V. **PIERRE D'ALCANTARA**.

ALCATARAN. Après qu'ils l'eurent placé sur le trône de Cordoue à la mort d'Abdul-Malic, les Arabes voulurent le renverser; il les battit près de Tolède; assiégé ensuite par eux dans la forteresse de Cordoue, il fut pris et pendu à l'un des créneaux.

ALCATHÉE, femme de Cléombrote, roi de Sparte et mère de Pausanias, son successeur; soupçonnée d'intelligence avec les Perses.

ALCATHOUS, fils de Pélops; soupçonné d'avoir fait assassiner son frère Chrysippe, se sauva chez les Mégariens, où, ayant tué un lion qui avait dévoré le fils de Mégareus, leur roi, il épousa sa fille, et régna à Mégare, appelée depuis Alcathœe. Un autre Alcathous, frère d'Alcée, roi de Calydon, fut tué par son neveu Tydée.

ALCAZAR (Balthazar de), né à Séville, poète célèbre, et épigrammatiste espagnol du 16^e siècle.

ALCE, en latin **ALCE**, **ALCES**, ou **ALCIS**, animal connu des anciens, et inconnu de notre temps. On le trouvait dans la forêt Noire on Hercinie. Gordien en fit venir dix à Rome, et Philippe s'en servit dans les jeux séculaires qu'il donna.

ALCÉE, poète tragique, inventeur de la tragédie, selon Suidas ; on ignore quand il vécut.

ALCÉE, poète lyrique grec, de Mytilène, dans l'île de Lesbos ; contemporain de Sapho, sous la 44^e olympiade, 604 ans avant J.-C. ; fut célèbre par sa haine contre les tyrans Pittacus et Périandre ; ayant pris la fuite dans une bataille entre ceux de Mytilène et les Athéniens, il abandonna ses armes, que ces derniers placèrent dans le temple de Minerve. De lui viennent les vers *alcaiques*.

ALCÉE, fils de Micus, poète grec comique, contemporain d'Aristophane, vers la 97^e olympiade, an 586 avant J.-C. ; souffrit la peine des adultères, laquelle consistait dans l'empalement avec une grosse rave ; à défaut de rave, on introduisait une grosse tête de poisson.

ALCÉE, autre poète grec, mentionné dans Plutarque, vivait sous la 148^e olympiade, l'an 555 de Rome, avant J.-C. 290 ; chansonna, sur la perte d'une bataille, Philippe, roi de Macédoine, qui lui riposta par une chanson où il le menaçait de le faire pendre.

ALCÉE, philosophe épicurien, fut chassé de Rome, avec Philisque, parce qu'ils débauchaient la jeunesse.

ALCÉNOR, Argien. V. **ALCINOR**.

ALCENSIA ou de **ALCENSIA** (Nicolas), carme allemand, commenta l'*Ecclésiaste* et l'*Apocalypse* vers 1495.

ALCESTES ou **ALCESTIS**, fille de Pélidas, née à Pagasis ; ayant tout à redouter de son frère Acaste, qui voulait venger leur père Pélidas, qu'elle avait fait mourir, elle se remit entre ses mains pour racheter la liberté de son mari Admète, roi de Thessalie, prisonnier d'Acaste. Hercule, ayant appris ce dévouement, redemanda Alceste à Acaste, lui fit la guerre sur son refus, le défit et le força de la rendre (temps héroïques).

ALCETAS, roi de Macédoine, fils d'Erope et père d'Amintas ; régna vingt-neuf ans ; mort l'an du monde 5479 avant J.-C.

ALCETAS, roi des Molosses ; chassé par ses sujets ; réintégré par les Illyriens, et Denys, tyran de Sicile, 586 avant J.-C. Il y eut encore de ce nom un des capitaines d'Alexandre-le-Grand, et un historien grec dont parle Athénée.

ALCETAS, roi d'Épire ; succéda à son père Arybbas, qui l'avait chassé pour ses cruautés, devint encore plus cruel, et fut étranglé, avec ses enfants, par les Épirotes, qui mirent à sa place Pyrrhus, fils d'Éacide, la deuxième année de la 121^e olympiade, avant J.-C. 295.

ALLCHABITIUS, astrologue et mathématicien arabe du 12^e siècle.

ALCHIMIE, autrement science ou philosophie hermétique ; art de transmuter les métaux en or ; défini ainsi par Harris : « Art sans art, dont le commencement est de mentir, le milieu de travailler, et la fin de mendier. » On rapporte diverses étymologies du mot et au moins autant d'origines de la chose. Quelques auteurs rapportent qu'un certain Chemès ou Chemos fut en Grèce l'inventeur de la chimie ; il y en a qui veulent qu'alchimie comme chimie vienne de *chamia* ou *chemia*, nom ancien de l'Égypte ; les uns admettent une étymologie arabe et grecque, dont le sens serait *extraction de sels* ; et d'autres une étymologie simplement arabe, *al et chema*, art occulte ; et plusieurs celle latine ou italienne *alta chimera*, haute chimère, folie de premier ordre : les alchimistes n'adoptent pas celle-là ; ils prétendent que Cham, fils de Noé, et premier roi d'Égypte, enseigna aux Égyptiens l'alchimie

qui fut pratiquée dès le commencement du monde par Tubalcain ; selon eux Adam révéla à Énoch le secret de faire de l'or ; Hermès, philosophe égyptien, en fit un livre en hiéroglyphes ; Pythagore avait aussi la clef de ces mystères, avec lesquels Moïse était également familier ; Zoroastre, Hippocrate, Aristote, Albert-le-Grand, étaient des adeptes ; oubliant que Salomon tirait à grands frais l'or du pays d'Ophir, ils lui attribuent la *Clavicule*, livre apocryphe où ils disent qu'il a déposé les arcanes du grand œuvre, et dans le *Cantique des cantiques* ils ne voient qu'une suite de formules alchimiques ; ils appellent ce poème un épithalame du soleil et de la lune. Avant J.-C. il ne se trouve aucun auteur qui ait parlé de l'alchimie : Caligula voulut séparer l'or de l'arsenic natif, mais ce n'était point là une transmutation des métaux ; Dioclétien, sur la fin du 5^e siècle, fit rechercher, dans l'Égypte, tous les écrits qui traitaient de l'art d'extraire l'or et l'argent mêlé à d'autres matières, et il les fit brûler pour ôter aux Égyptiens les moyens d'amasser des richesses qui les portaient à la révolte ; il voulait vouer à l'oubli les procédés de la métallurgie ; en même temps il fit combler plusieurs mines qui étaient ouvertes, parmi lesquelles des mines d'émeraudes retrouvées de notre temps. Les alchimistes assurent que Julius Firmicus, qui vivait dans le 4^e siècle, fait mention de l'alchimie : mais l'on ne découvre rien de semblable dans les manuscrits du Vatican. Avant le 15^e siècle il n'est nulle part question de cet art : en 1278, Nicéphore Blemmida fit un traité de chimie, où il recueillit avec le plus grand soin toutes les notions de son temps, et il n'y est rien dit de la transmutation des métaux ; ce furent les Arabes qui inventèrent depuis cet art mystérieux, dont ils ont laissé plusieurs traités, tels que le *Geber*, composé dans leur langue par un Grec renégat ; l'*Artugrehi*, ouvrage d'un secrétaire du sultan de Bagdad, et un autre livre en vers de Mugairibi, qui était de Grenade et passait pour exceller dans cet art ; ils furent suivis, mais à des époques différentes, par Nicolas Flammel, Arnaud de Villeneuve, Raymond Lulle, Jean Azot, Paracelse, le comte de Saint-Germain, Cagliostro, et une infinité d'autres. Vers le milieu du 15^e siècle, Jean, surnommé l'*alchimiste*, vendit l'électorat de Brandebourg à ses frères pour pouvoir se procurer les moyens de faire de l'or. En 1647, l'empereur d'Allemagne, Ferdinand III, changea trois livres de mercure en deux livres et demi d'or ; mais il ne put pas recommencer ; on conserva à Vienne, dans le cabinet de l'empereur, une médaille représentant Pharamond, faite, dit-on, avec de l'argent produit d'une transmutation. Basile Valentin indiqua les procédés pour convertir en or tous les métaux ; Thomas Bertholin la expérimenta à ses dépens ; Clauderus, médecin du duc de Saxe, et le célèbre Boerhaave cherchèrent pareillement la pierre philosophale. En 1709, on fit, à Barcelonne, des expériences sur une prétendue découverte de ce genre ; en 1722, Réaumur, Geoffroi et Lémery, firent, à l'académie des sciences, un rapport sur des lingots obtenus de la même manière ; en 1756, Constantini, médecin près d'Osnabruck, crut avoir trouvé par hasard une recette pour faire de l'or et l'indiqua ; en 1770, on vit à Paris un de ces adeptes donner des séances publiques, qui étaient très-suivies ; en 1780, l'Anglais Price fit de l'or en présence de plusieurs savants de Londres, mais il avoua qu'il avait épuisé toute sa poudre de projection, et qu'il lui faudrait employer des sommes énormes et courir risque de sa vie pour en faire une seconde fois, même en très-petite quantité ; en 1825, on comptait encore à Paris plus de quatre cents alchimistes ; ils étaient assez nombreux pour alimenter le débit de

deux librairies qui ne vendaient que les livres ou les manuscrits à leur usage. V. **OR POTABLE, TRANSMUTATION DES MÉTAUX.**

ALCHINDE, médecin. V. **JACOB BEN ISHAK AL-KENDI.**

ALCIAT ALCIATO (André), savant jurisconsulte et poète, né à Milan, en 1492, rendit moins barbare la langue du droit; attiré en France par François I^{er}, il y professa de 1529 à 1534; le pape Paul III le fit comte palatin, Charles-Quint, sénateur; mort à Pavie en 1530.

ALCIAT (François), neveu et élève du précédent, très-versé dans la jurisprudence et la littérature; naquit à Milan, en 1522; eut saint Charles Borromée pour disciple; cardinal en 1563, par Paul IV; mort à Rome, en 1580.

ALCIATI (Jean-Paul), né à Milan au 16^e siècle; embrassa la réforme à Genève et se fit socinien; mort en 1563, à Dantzig.

ALCIATI (Térence), jésuite, parent des deux jurisconsultes de ce nom, né à Rome en 1570; fut chargé par Urbain VIII de faire une histoire du concile de Trente en opposition à celle de Fra-Paolo; mort en 1631.

ALCIAT (Melchior), de la même famille que le précédent, et son contemporain, composa plusieurs traités sur le droit.

ALCIBIADE I^{er}, fils d'Œantide, se joignit à Clisithènes pour chasser d'Athènes Hippias, fils de Pisistrate, 512 avant J.-C.; devenu trop puissant, il fut chassé par l'ostracisme.

ALCIBIADE II, fils du précédent, refusa, à Athènes, aux fils des Lacédémoniens le droit de domicile, que Clinéas, son fils, leur accorda ensuite; fut deux fois banni par l'ostracisme.

ALCIBIADE, fils de Clinias et petit-fils de Périclès né à Athènes vers l'an 454 avant J.-C.; fut disciple de Socrate, qu'il suivit dans la Macédoine, à Potidée; remporta les prix aux jeux Olympiques; fit, en 432, rompre la paix entre les Athéniens et les Lacédémoniens; déclaré, en 416, avec Nicias et Lysimachus, général de leur armée navale contre les Syracusains; il part pour la Sicile à la tête d'une flotte, 413; rappelé et accusé de sacrilège, échappa aux gardes qui le conduisaient à Thurium, ville d'Italie; se réfugia en Élide, puis à Thèbes et à Sparte où, ayant su que ses biens étaient confisqués, il fit contre Athènes une ligue des Lacédémoniens, des Ioniens et du roi de Perse; se retira vers Tisaphernes, général de Darius, parce que les Lacédémoniens, craignant qu'il ne les abandonnât, avaient résolu de le faire périr; rentré dans sa patrie, obligea ces derniers, vaincus trois fois sur terre et trois fois sur mer, à demander la paix; s'empara de l'Ionie, de Byssance et de plusieurs autres villes sur les frontières de l'Asie; revint triomphant et fut réintégré dans ses biens, en 411 avant J.-C.; général avec Thrasibule et Théramènes, partit de Samos avec vingt-deux vaisseaux, défait les Lacédémoniens en 410; eut part, en 409, aux victoires contre Mindare et les Syracusains; défait le gouverneur Pharnabaze; fut déclaré généralissime, en 407; s'embarqua sur une flotte puissante; mais pendant qu'il allait au-devant de Thrasibule, contrairement à ses ordres, Antiochus, son lieutenant, livra aux Lacédémoniens une bataille dans laquelle ils furent entièrement défaits, ce qui fournit à ses ennemis un nouveau prétexte pour le déposer; s'offrit à Philoclès pour combattre Lysandre, général des Lacédémoniens, qui le refusa et fut vaincu; se retira vers Pharnabaze; voulut se rendre auprès du roi de Perse afin de le déterminer à faire la guerre aux Lacédémoniens qui s'étaient emparés d'Athènes;

fut surpris par Susamithres et Masæus ou Bagoas, dans une cabane où il s'était arrêté pour passer la nuit, et à laquelle ils mirent le feu; fut tué à coups de flèches, en se sauvant du milieu des flammes, l'an 404, par ces assassins que Pharnabaze, secrètement d'intelligence avec Lysandre, avait envoyés. Sa statue, par un décret du sénat, et suivant l'oracle pythien, fut mise dans une place publique de Rome.

ALCIDAMAS, rhéteur et philosophe grec, disciple de Gorgias; composa un traité de musique et un éloge de la mort, l'an 424 avant J.-C.

ALCIDAMAS, général des Messéniens; abandonna l'Ionie aux Lacédémoniens, et se retira à Reggio, en Italie, en 725 avant J.-C.

ALCIMAQUE, peintre fameux, dont Pline fait mention.

ALCIME ou **JACIM**, grand-prêtre des Juifs, après Onias Menelaüs, à qui Antiochus Eupator avait fait couper la tête, l'an 162 avant J.-C.; mangea des viandes défendues pour plaire à Antiochus Épiphane, et fut, pour ce fait, déposé par les Machabées; afin d'être rétabli, fit présent à Démétrius-Soter d'objets précieux qu'il avait dérobés dans le temple, et accusa de révolte Judas Machabée et ses frères, ainsi que tous les Juifs; obtint la faveur de Démétrius, qui lui donna une armée; ne réussit pas dans sa première entreprise; revint avec des forces plus considérables guidées par Nicanor, qui fut tué; marcha avec une troisième armée plus puissante encore, commandée par Bachides; fit périr un grand nombre d'hommes, prit plusieurs villes, s'empara de Jérusalem, abattit une partie du temple, et détruisit tous les ouvrages des prophètes, l'an 161 avant J.-C.; mort d'une paralysie, qui l'avait rendu perclus et muet, l'an 160, après deux ans de pontificat; — fut élu à sa place Judas Machabée, le premier de la race des Assamonéens, qui, réuni en sa personne l'autorité de prince du peuple et celle de souverain pontife.

ALCIME, orateur grec, dont parle Diogène Laërce; un autre Alcime, de Sicile, que mentionne Athénée, avait écrit une histoire d'Italie.

ALCIME ALETHIUS. V. **ALETHIUS**.

ALCIME AVITUS. V. **AVITUS** (Sextus Alcinus Ecdicius).

ALCIMEDON, célèbre ciseleur dont parle Virgile.

ALCIMÈNES, poète tragique de Mégare; Athènes eut un poète comique de ce nom; on ignore en quel temps ils vécurent.

ALCINÉI ou **ALCHINDUS**, médecin arabe du 12^e siècle.

ALCINOË, femme d'Amphilochus, et fille de Polybe, Corinthien; ayant retenu le salaire d'un pauvre ouvrier, Diane, disait-on, pour l'en punir, la livra à une fureur érotique, qui lui fit quitter son mari et ses enfants pour s'attacher à Xanthus, Samien; repentante et désespérée, elle se précipita dans la mer.

ALCINOR; les Argiens et les Lacédémoniens se disputant la possession de la ville de Thyrrée, décidèrent que de part et d'autre trois cents guerriers seulement combattaient, et que la ville appartenait aux vainqueurs; les Argiens l'emportèrent; mais des six cents combattants, trois seulement survécurent, dont deux d'Argos, Alcinor et Chramius, et un de Sparte, Othryade.

ALCINOUS, fils de Nausithoüs, et roi des Phéaques, dans l'île de Corcyre (aujourd'hui Corfou); aimait passionnément l'agriculture, et possédait des jardins célestes; il fit très-bonne chère à Ulysse, jeté à Corcyre par la tempête, d'où vient ce proverbe : *La table d'Alcinous*.

ALCINOUS, philosophe platonicien du 2^e siècle.

ALCIONIUS ou **ALCYONIUS** (Pierre), médecin et érudit, né à Venise, en 1490; ayant acheté, de Covenole, le traité de Cicéron, *De Gloria*, que celui-ci avait volé à Pétrarque, il brûla ce seul original, qui existait, après y avoir pris tout ce qui était à sa convenance, pour un autre ouvrage qu'il intitula : *De Exilio*; mort en 1550.

ALCIPHON, philosophe de Magnésie, contemporain d'Alexandre-le-Grand, au 4^e siècle avant J.-C.

ALCIPHON, écrivain grec, auteur des *Lettres sur les usages de la Grèce*, au 5^e siècle avant J.-C.

ALCIPPE, fille d'Oénomaüs, femme d'Événus et mère de Marpesse, qui fut enlevée par Idas. V. **ÉVÉNUS**.

ALCIPPE; accusé par ses ennemis de conspirer contre Lacédémone, sa patrie, il en fut exilé, tandis qu'on y retint sa femme Démocrite, et qu'on confisqua ses biens, afin d'ôter à ses deux filles le moyen de se marier, dans la crainte qu'elles n'eussent des fils qui voulussent un jour venger leur aïeul; Démocrite, désespérée, profita du moment où les femmes les plus considérables de la ville célébraient une fête dans un temple, pour y mettre le feu; toutes furent brûlées avec l'édifice, et Démocrite, voyant le peuple accourir pour éteindre l'incendie, se tua avec ses deux filles; le magistrat ayant fait jeter leurs corps hors du territoire de Sparte, on attribua à la punition de ce fait la peste qui désola Lacédémone.

ALCISTHÈNE, femme grecque, peintre, au 4^e siècle avant J.-C.

ALCMAN, poète lyrique grec; né, à Sardes, en Lydie, et élevé à Lacédémone (quelques-uns l'ont fait naître à Messine); composa le premier des poésies amoureuses, vers l'an 672 avant J. C.; aima Mégalestrate, femme poète.

ALCMANIENS (vers); ainsi appelés du nom d'Alcman, poète lyrique grec.

ALCMAON, treizième et dernier archonte perpétuel d'Athènes; gouverna en 754 et 753 avant J.-C.; Charops, fils d'Eschyle, lui succéda pour dix ans seulement.

ALCMÈNE, fille d'Électrion, roi de Micènes, épousa Amphitryon, à condition qu'il vengerait son frère, que les Téléboëns avaient fait mourir; pendant qu'il leur faisait la guerre, Jupiter prit, pour la tromper, la figure de son mari, et elle en conçut Hercule. Cette aventure est devenue le sujet de deux jolies comédies, l'une de Plaute, l'autre de Molière. Alcène survécut à Hercule, dont les fils, poursuivis par Euristhée, l'ennemi de leur père, allèrent chercher un asile à Athènes; morte après avoir épousé Rhadamante, elle fut déifiée par les Athéniens et les Thébains. On voyait à Agrigente son portrait, fait par Zeuxis (temps héroïques). V. **HYLLUS**.

ALCMÉON, fils d'Amphiaräus, tua sa mère, Ériphyle, pour obéir à son père, irrité contre elle, parce que, gagnée par les présents de Polynice, elle avait révélé le lieu où il s'était caché pour ne pas aller à la guerre de Thèbes; fut le chef des *Épignes*, qui prirent Thèbes, l'an du monde 2825, avant J.-C. 1210; épousa Arsinoé, puis Callirhoé, fille d'Archéolus, du vivant de sa première femme, dont les frères le tuèrent; de son dernier mariage, naquirent Amphoterus et Acarpas. V. **ÉPIGONES**.

ALCMÉON, fils de Méganès, de la famille des Alcméonides, à Athènes; fut exilé; Solon l'ayant fait revenir, il commanda les troupes envoyées au secours des Amphycions, l'an 592 avant J.-C.; exilé de nouveau, par Pisistrate, en 570, se retira à Delphes; rendit de grands services aux Lydiens, et reçut en reconnaissance, de Crésus, autant d'or qu'il pourrait en emporter d'une seule fois; revint à Athènes, remporta les prix aux jeux Olympiques, et mourut peu de temps après, laissant un fils nommé Mégacles. V. ce nom.

ALCMÉON de Crotone, fils de Pirithus et disciple de Pythagore, vivait vers l'an 510 avant J.-C.; le premier il écrivit sur la physique et disséqua des animaux; selon lui les astres étaient animés de la vie immortelle.

ALCMÉONIDES, descendants d'Alcméon; s'opposèrent à Pisistrate et abattirent la tyrannie dans Athènes; chassés de leur patrie, ils firent marché avec les Amphycions pour bâtir le temple de Delphes; gagnèrent la Pythie pour qu'elle persuadât aux Spartiates de délivrer Athènes de la tyrannie.

ALCOBAZA (*alcobacia et eburobritium*), ville de Portugal dans l'Estramadure. En 1180, Alphonse I^{er} y fonda une abbaye de bénédictins, qui devint la sépulture de la plupart des rois de Portugal. Les abbés de ce monastère devaient être de sang royal; ils avaient trente villes sous leur domination, étaient conseillers perpétuels et aumôniers de la couronne, et portaient les ornements épiscopaux.

ALCOCK (Simon), docteur en théologie, interprète des saintes Écritures; fit une rhétorique à l'usage des prédicateurs; vivait, en 1580, sous Richard II.

ALCOCK (Jean), évêque d'Éli en Angleterre, né vers le milieu du 15^e siècle; fondateur du collège de Jésus, à Cambridge; mort en 1500.

ALCOLEA (combat du pont d'), près de la ville de ce nom, dans la Manche; 6 juin 1808, les Français, commandés par le général Dupont, battent les insurgés espagnols, et se rendent maîtres d'Alcolea.

ALCOLEL (Martin), savant Lyonnais, vers 1666.

ALCON, fils d'Erechthée, prince athénien, selon d'autres Crétois ou Candiot; perça d'une flèche un dragon qui enlevait son fils, et le tua sans blesser l'enfant.

ALCOMÈTRE CENTÉSIMAL, instrument au moyen duquel on détermine la quantité d'alcool contenu dans les esprits-de-vin et les eaux-de-vie; inventé, par M. Gay-Lussac, en 1824.

ALCORAN. V. **Koran** (le).

ALCORAZ, ville d'Espagne, célèbre par la défaite des Maures, en 1094.

ALCOVE, vient de l'arabe *el-kauf*: les anciens connaissaient les alcôves: on en a trouvé dans la villa Adriani et à Pompéii.

ALCUDIA (duc d'), prince de la Paix. V. **GODOI**.

ALCUIN, auparavant **ALEWIN**, puis **ALRIMUS FLACCUS**, écrivain, philosophe, théologien, astronome, polémiste, liturgiste, historien, moraliste et restaurateur des lettres et des sciences dans les Gaules; né en 755, dans la province d'York en Angleterre; eut pour maîtres Egbert et Elberg; vint en 787 en France, où il initia aux sciences Charlemagne, qui n'entreprenait rien sans son avis; fit, dans le palais de ce prince, aux personnes de sa famille et de sa cour, des leçons sur les sept arts libéraux qu'il enseignait aussi publiquement en 790; négociateur en Angleterre entre Charles et le roi Offa; en revint à la fin de 792 ou au commencement de 795; écrivit contre la doctrine d'Élipand, évêque de Tolède, et de Félix d'Urgel, son disciple; assista, en 791, au concile de Francfort, où elle fut condamnée; confondit, en 799, dans celui d'Aix-la-Chapelle, Félix, qui abjura ses opinions; en 781, il avait reçu de Charles les abbayes de Ferrière en Galiinois, de Saint-Loup à Troyes, et le monastère de Saint-Juste en Ponthieu; en 796, ce monarque lui avait encore donné l'abbaye de Saint-Martin de Tours; ce fut là qu'il obtint enfin de se retirer vers l'an 800, et qu'il établit une école, où il enseignait la grammaire, les lettres grecques et latines, les mathématiques et l'astronomie; se faisant aider de Sigulfe, son premier coadjuteur, et formant avec lui beaucoup d'autres disciples, dont

plusieurs fondèrent d'autres écoles; puis il acheva la fondation du monastère de Cornéri, commencé par Ithier, son prédécesseur, et dépendant de Saint-Martin; se démit, en faveur de Sigulfe, de l'abbaye de Ferrière, et, en faveur de Fridugise, son autre coadjuteur, de celle de Saint-Martin; s'appliqua à corriger l'Ancien et le Nouveau-Testament, dont, par ses soins, les exemplaires se répandirent, et mourut, ainsi qu'il l'avait désiré, le jour de la Pentecôte, 19 mai 804. On lui attribua, le don des miracles et des prophéties : béatifié par Raban, Hincmar et autres. Le principal et le plus fameux de ses écrits est sa *Confession de foi*, qui, publiée par le père Chifflet, jésuite, en 1656, fit naître entre les savants, au sujet de son véritable auteur, une grande contestation, terminée seulement en 1675 par D. Mabillon.

ALCYMÈDE, fille de Philax ou de Climènes, fut femme d'Éson et mère de Jason (temps héroïques).

ALCYONE, femme du roi Ceix; se précipita dans la mer au lieu où elle voyait flotter le corps de son mari qui avait fait naufrage en revenant de consulter l'oracle d'Apollon; les poètes supposaient que ces époux avaient été changés en aleyons (temps héroïques).

ALCYONE, fille d'Evenus. V. **MARPESSÉ**.

ALCYONE, ville de Thessalie, sur les ruines de laquelle fut bâtie celle de Methon, où Philippe, roi de Macédoine, perdit un œil.

ALCYONÉE, géant, frère de Porphyriion; tua vingt-quatre des compagnons d'Hercule, qui le tua lui-même à coups de flèches; sept jeunes filles qui l'aimaient, désespérées de sa mort, se précipitèrent dans la mer, où elles furent changées en aleyons (temps héroïques).

ALCYONÉE, mécontenta son père Antigonus Gonatas, roi de Lydie, en lui présentant la tête de Pyrrhus que lui avait donnée un Argien qui venait de la couper; il fut tué l'an 206 avant J.-C., quatre ans avant la mort d'Antigonus, 202.

ALCYONÉE (*Alcyonium stagnum*), lac du pays de Corinthe (la Morée) par lequel, d'après la tradition argienne, Bacchus était descendu pour aller chercher Sémélé aux enfers; l'empereur Néron le fit sonder, et l'on n'en put trouver le fond.

ALCYONIENS (Jours). On en comptait quatorze, pendant lesquels les aleyons étaient censés faire leurs nids et couvrir leurs œufs; sept de ces jours étaient avant le solstice d'hiver et les sept autres après; on prétendait qu'alors la mer était calme.

ALDANA (Bernard), capitaine espagnol; en 1552, ayant pris pour l'armée turque des troupeaux de moutons qui faisaient lever en marchant d'épais nuages de poussière, il se sauva après avoir mis le feu à l'arsenal, au château et à la ville de Lippa, où il commandait sur les frontières de la Transylvanie; les Turcs ayant aperçu l'incendie, accoururent et s'établirent dans la place; Aldana fut condamné à mort puis gracié; il périt dans une expédition contre Tripoli, en 1558.

ALDANA (François), capitaine et écrivain espagnol; suivit le roi don Sébastien de Portugal en Afrique, et y fut tué, en 1572, à la bataille d'Alcazar, où ce prince perdit la vie.

ALDAR (Jean), historien anglais; annaliste de l'Irlande et de l'Écosse. On ignore quand il vécut.

ALDEBARD, moine de Cluny, hagiographe. V. **SYRUS**.

ALDEBERT ou **ADALBERT**, évêque, imposteur et visionnaire du 8^e siècle; l'archange saint Michel lui avait apporté une lettre de J.-C., tombée du ciel à Jérusalem; condamnait les églises et les pèlerinages; distribuait des reliques avec des rognures de ses cheveux et de ses ongles;

fut déposé dans le concile de Soissons, assemblé par Pépin, en 744; et condamné de nouveau dans un concile à Rome, 748.

ALDEBERT. V. ADALBERT, évêque d'Augsbourg.

ALDEBOURG, carme flamand du 16^e siècle; écrivit sur la philosophie.

ALDEGISE. V. ADALGISE.

ALDEGONDE (sainte), née dans le Hainaut, en 650, de Walbert ou Gualbert, prince du sang royal de France et de Berthilde; fonda un monastère à l'endroit où est aujourd'hui Maubeuge, et y mourut, en 684, le 30 janvier, jour où on la fête.

ALDEGONDE (Philippe Marnix de Sainte-). V. **MARNIX**.

ALDEGRAFF ou **ALDEGREVER** (Henri), peintre célèbre, graveur de portraits et dessinateur à la plume; né à Soest, en Westphalie, en 1502; y mourut dans l'indigence en 1558.

ALDEGUIER (N. d'), ancien conseiller au parlement de Toulouse, juge et président de la cour d'appel de cette ville du 18 brumaire au 20 mars 1815; donna alors sa démission; élu par le département de la Haute-Garonne, membre de la chambre des députés après la deuxième rentrée des Bourbons; vota avec la majorité et se démit en 1816.

ALDEGUIER (Auguste d'), homme de lettres, frère du précédent; fit, en 1806, une réponse à l'épître à Voltaire de Chénier.

ALDENACHUS (Gaspard), juriconsulte du commencement du 17^e siècle; écrivit des leçons de droit.

ALDENBOURG, aujourd'hui **OLDENBOURG**, ville de la Wagrie; fut longtemps, sous le nom de Stavart, la résidence des rois ou chefs slaves; prise par Othon-le-Grand qui y mit un évêque en 958; rasée par les Wendes, en 1066; saccagée de nouveau en 1158; mise à feu et à sang ainsi que ses environs, en 1419, par Éric, roi de Danemarck.

ALDENHOVEN (combats d'), ville de l'ancien duché de Juliers; les Français, sous les ordres de Miranda, sont battus par les Autrichiens, le 1^{er} mars 1795; le 2 octobre 1794, les Français, commandés par le général Jourdan, battent les Autrichiens.

ALDEPHONSE, comte de Toulouse. V. **ALPHONSE**.

ALDEPRAND. V. HILDEBRAND, roi lombard.

ALDERETTE (Bernard d'), jésuite espagnol, écrivain théologien, né à Zamora, en 1594; fut le premier de sa société à qui l'université de Salamanque ait conféré le bonnet de docteur; mort en 1637.

ALDERETTE (Joseph), savant jésuite espagnol, né à Malaga en 1570; écrivit sur l'origine de la langue castillanne et sur les antiquités d'Espagne; mort à Grenade en 1616.

ALDERMAN, est chez les Anglais un officier municipal; chaque corps de métier a ses aldermans qui régissent la police du corps; les maires sont élus par les aldermans municipaux et pris parmi eux. D'après l'étymologie saxonne, *alder*, vieux, et *mann*, homme, on doit croire que cette magistrature fut d'abord exercée par les plus âgés. Dans un édit de saint Ina, roi des Saxons occidentaux, on trouve deux fois ce mot accompagné de l'adjectif *senior* et *sapiens*; dans un autre édit les aldermans sont appelés sénateurs; plus tard, sous les rois normands, au lieu d'alderman on a dit justicier. Thomas, moine d'Ely, interprète alderman par prince ou comte. Autrefois, en Angleterre, on appelait aldermans les gouverneurs de province, les premiers juges des villes, et les commandants des forteresses qui devaient tous être savants

dans le droit; ce titre fut donné à Alhelstan, chef des Anglais orientaux, qualifié aussi d'*halfking*, ou de demi-roi, de même que ses deux fils Athelvold et Alewin, ainsi qu'on le voit dans une épitaphe de 969; il y avait aussi l'alderman du roi qui, joint à l'évêque, connaissait des délits, afin que l'un pût appliquer les lois humaines et l'autre les lois divines. L'alderman levait les gens de guerre, comprimait les rébellions, faisait observer les lois, les libertés et les coutumes du royaume, et en cas d'entreprise contre l'état, il assemblait le peuple au son des cloches.

ALDERNEY ou **AURIGNY** (Ridune), petite île anglaise de la Manche; en 1692, le passage ou course d'Alderney favorisa la retraite de la flotte française, après la fameuse bataille de la Hogue. V. LA HOGUE.

ALDERETTE (Diego-Gracian), né à la fin du 15^e siècle; littérateur espagnol; mort à l'âge de 90 ans.

ALDEROTTI (Taddée), célèbre médecin de Florence, appelé par le Dante *fils d'Hippocrate*; mort en 1295.

ALDES (les), célèbres imprimeurs d'Italie. Le premier Alde Manuce, appelé l'ancien Alde Manuzio, né vers 1448, à Bassano, dans la Campagne de Rome; prit le surnom de *Bassianus*, puis celui de *Romanus*, parce qu'il avait fait ses études à Rome, et enfin celui de *Pius*, par concession d'Albert Pie, prince de Carpi, dont il fut précepteur, et qui l'honora du nom de sa famille; se rendit, en 1488, à Venise, où il établit une imprimerie; débuta par la publication de son *Museum grec et latin*, in-4^o, sans date, mais qui parut en 1494, ou peut-être par la grammaire grecque de Constantin Lascar, qui porte *Ultima Februari*, en 1494; épousa, en 1501, une fille d'André Turrisano d'Asola, imprimeur, à Venise, depuis 1488; resta, sans rien produire, durant 1506; imprima seul, jusqu'en 1508, sous ces indications: *Apud Aldum Manutium romanum*, *apud Aldum romanum* ou *ex Aldi romani academid* ou *neacademid*; ne commença à imprimer avec son beau-père, mais avec des alternatives où il imprima seul, qu'en 1508; le premier livre qu'ils donnèrent avec cette indication: *in cedibus Andree Asulani socii est Plinii Epistolæ*, en 1508, *mensis novembri*; resta dans l'inaction, à cause des troubles d'Italie, en 1510 et 1511; ne fut en société générale et suivie, avec André d'Asola, qu'en 1515; imprima le premier le grec correctement; inventa le caractère cursif appelé d'abord lettres *aldines* ou *véniennes*, pour lesquelles, le 27 janvier 1515, le pape Jules II donna un privilège; mourut en mars 1515, laissant une fille et trois fils: le premier Manuzio (Manuce), le second Antoine, et le troisième Paul.

ALDES (après Aldé le Vieux). Mort d'André d'Asola 1529; l'imprimerie continue pour son compte, et pour celui des Aldes; mais, déjà fermée depuis août 1528, n'est rouverte, sous le nom des héritiers d'Alde et d'André d'Asola, qu'en 1555; Paul Manuce, né en 1512, en eut la direction: il n'était ni moins savant ni moins habile que son père: leur maison produisit considérablement jusqu'en 1556, et peu de 1556 à 1547. Depuis, par l'effet d'une scission, des livres furent souscrits *apud Aldi filios*, et d'autres *apud Aldum Manutium Aldi filium*. En 1556, Paul devint directeur de l'imprimerie de l'Académie vénitienne, et, en 1562, il fut appelé à Rome pour diriger l'imprimerie du Vatican; la maison des Aldes fut alors conduite d'abord par Manuzio, son autre frère Antoine, ayant érigé à Bologne, avec l'enseigne Aldine, une imprimerie de laquelle sortirent quelques éditions, de 1556 à 1537, et ensuite de 1571 à 1585, par Alde dit le Jeune, né en 1547, fils de Paul Manuce, qui mourut, à Rome,

en 1594. Alde-le-Jeune ayant quitté Venise en 1585, et s'étant fixé à Rome, fut, en 1592, du vivant de son père, mis à la tête de l'imprimerie du Vatican par le pape Clément VIII, ses presses continuant de rouler sous la direction de Nicolas Manassi et d'autres; il mourut en 1697, ayant survécu à tous ses enfants. Ces dates sont le résumé de l'excellent ouvrage de M. Renouard sur les Aldes V. **ALDINES**.

ALDINES (lettres), ce sont les lettres italiques, ou vénitiennes tirant leur nom d'Alde-le-Vieux qui les inventa; le premier ouvrage qu'il ait imprimé dans ce caractère, est le fameux *Virgile* de 1501.

ALDINI (Tobie), médecin et botaniste italien, de Césène, au 17^e siècle.

ALDINI (Antoine, le comte), juriconsulte, né à Bologne, en 1736; après avoir été président du conseil de la république de Modène, en 1796, et du conseil des anciens de la république cisalpine, en 1800; il fit partie, en 1801, de la consulta, tenue à Lyon, et reçut, à son retour, la présidence du conseil-d'état d'Italie; ministre d'état de ce pays érigé en royaume, de 1805 à 1814; fut grand dignitaire et trésorier de la couronne de fer; mort à Pavie en 1826.

ALDINI (Jean), frère du précédent; savant physicien et mathématicien; a fait un grand nombre d'expériences sur le galvanisme, et trouva, en 1805, le moyen d'employer comme moteur des moulins le flux et le reflux de la mer; fut, en 1811, conseiller d'état du royaume d'Italie.

ALDINI (N.) de Césène, savant archéologue et numismate, professeur d'antiquité à Pavie, 1828.

ALDOBRANDINI (Jean), cardinal florentin, fils de Sylvestre Aldobrandini et de Léa Delti; reçut le chapeau de Pie V en 1570; en 1571, fut choisi, avec plusieurs autres cardinaux, pour préparer une ligue contre les Turcs; fut grand pénitencier, puis préfet de la signature des brefs; mort en 1575.

ALDOBRANDINI (Hyppolite), frère du précédent. V. CLÉMENT VIII.

ALDOBRANDINI (Alexandre), cardinal, né à Florence en 1674; noncé à Naples et archevêque de Rhodes en 1707; noncé à Venise en 1712; y fait son entrée, le 5 mai 1714; y reste jusqu'en 1720; noncé à Madrid, 7 novembre, même année; reçoit la pourpre de Clément XII, 2 octobre 1750, et la barrette à Séville, des mains du roi d'Espagne, 26 décembre; part pour la légation de Ferrare, 18 avril 1751; mort le 29 octobre 1742.

ALDOBRANDINI. V. BORGHÈSE.

ALDOBRANDINI (Thomas), né à Rome au 16^e siècle, traducteur de Diogène Laërce; c'était le neveu de Sylvestre Aldobrandini.

ALDOBRANDINI (Joseph), musicien, maître de chapelle du duc de Mantoue, au 17^e siècle.

ALDOBRANDINO, savant médecin florentin, professeur à Bologne, puis à Sienne; mort à Florence, sa patrie, en 1517.

ALDRIC ou **AUDRI** (saint), né dans le Gatinois, en 775, disciple de Sigulfe, abbé de Ferrière et successeur d'Alcuin; établi, en 820, modérateur des écoles du palais par Louis-le-Débonnaire, qui l'admit dans ses conseils; fut chancelier de Pépin, roi d'Aquitaine; abbé de Ferrière, après Albert, en 827; élu archevêque de Sens, 828, il n'accepta que par l'ordre de l'empereur; fut, au concile de Thionville en 854, un des prélats qui annulèrent ce qui avait été fait en faveur de la révolte de Lothaire; mort le 10 octobre 856; sa fête ce jour-là, et à Sens le 6 juin.

ALDRIC (saint), fils de Sion et de Gêrilde de Bavière,

tous deux de sang royal, né en 803; resta, jusqu'en 821, à la cour de Louis-le-Débonnaire : ordonné prêtre en 826, par Drogon ou Dreux, fils naturel de Charlemagne, et successeur de Gondulfe, évêque de Metz; devint confesseur de l'empereur Louis; sacré évêque du Mans, 22 décembre 852; chassé de son église, par Lothaire, en 840; rétabli, après la défaite de celui-ci, par le roi Charles II, à Fontenai en Auxerrois, le 25 juin 841; convoqua une assemblée d'évêques à Coulaines, près du Mans, pour porter remède avec eux au relâchement des mœurs ecclésiastiques; assista au concile de Paris, 846, à celui de Tours, 849; mort le 7 janvier 856. Il laissa un recueil de tous les décrets des Saints-Pères, et de tous ceux des conciles synodaux et nationaux.

ALDRIC, jurisconsulte anglais, souvent cité par Accurse; on ne sait quand il vécut.

ALDRICH (Henri), architecte, musicien et théologien anglais, né à Westminster, en 1647; mort, à Oxford, en 1710.

ALDRICHT (Robert), savant et éloquent prélat, né à Burnham, en Angleterre; fut l'intime ami d'Érasme en 1525; fait évêque de Carlisle par Henri VIII, en 1525; mort, à Horn, dans le comté de Lincoln, en 1535.

ALDRINGER, né à Luxembourg; après avoir été domestique, puis chancelier du comte de Madrucci, de soldat, il s'éleva au rang de général sous l'empereur Ferdinand II; ambassadeur, à Lubeck, en 1629; prit, avec Galas, la ville de Mantoue en 1630; se noya dans l'Esér, en défendant Landshut contre les Suédois, en 1634.

ALDROVANDINI, ou, par erreur populaire, **ALDOVRANDINI** (Mauro), peintre; né, à Bologne, en 1669; mort en 1680.

ALDROVANDINI (Pompée), fils du précédent, peintre; né, à Bologne, en 1677; mort, à Rome, en 1759.

ALDROVANDINI (Thomas), peintre et cousin des précédents; né en 1635; mort en 1756.

ALDROVANDUS (Ulysse), professeur de philosophie et de médecine; né, à Bologne, en 1527; on le nomma le *Pline moderne*. Aucun homme ne fit de plus grands travaux et plus d'excursions dans le but d'enrichir les sciences naturelles, à l'avancement desquelles il consacra une immense fortune qu'il dépensa entièrement; pour faire les planches de son ornithologie, il employa, pendant plus de trente années, à ses frais, les premiers artistes de son temps; il mourut à l'hôpital de Bologne, chargé d'années, et aveugle en 1605, après avoir élevé un monument incomparable de trente volumes in-folio, conçus et exécutés, dans leur ensemble, sur le plan le plus étendu.

ALDRUDE (comtesse de Bertinoro), célèbre par son courage et son éloquence, dans la défense d'Ancone, en 1174, contre les Vénitiens et les troupes de l'empereur Frédéric I^{er}.

ALDRUTE, savant physicien et chimiste anglais du 15^e siècle; passa pour magicien; écrivit un traité des *Quintessences*.

ALDUDES (combat des) dans les Pyrénées. Les Français battent les Espagnols le 5 juin 1794 et les chassent de leurs positions.

ALDUIN, roi des Saxons méridionaux, et successeur de Brent dans le 8^e siècle; fut dépossédé et mis à mort par Ina, roi des Saxons occidentaux.

ALDUIN, abbé de Saint-Jean-d'Angely en Saintonge; en 1225, il s'imagina avoir trouvé, enfermé dans un coffre de pierre, le chef de saint Jean-Baptiste, ce qui mit en émoi toute l'Europe, jusqu'à ce qu'on eut prouvé que ce chef n'était que celui de saint Jean d'Édesse, martyr avec saint Cyr.

ALDUIN, gouverneur d'Angoulême; après Wlgrain,

son père, sous le roi Charles-le-Simple, se rendit souverain de cette ville, que ses descendants gardèrent, en qualité de comtes, jusqu'à Aimar, en 1218. V. **ANGOU-LÈME**.

ALDULF, roi des Anglais orientaux, après Ethelwand, son oncle, en 664.

ALÉA (Léonard), déiste français; écrivit, en 1801, contre l'athéisme de Sylvain Maréchal et de Jérôme de Lalande; mort en 1812.

ALÉA, ville de l'Arcadie, en Grèce; fondée par Alens fils d'Aphidas; possédait trois temples célèbres; un de Diane, un de Minerve, un de Bacchus, à la fête duquel on fouettait des femmes, de même, qu'à Lacédémone, on fouettait de jeunes garçons.

ALÉ (Egidio), peintre d'origine italienne, né à Liège; florissait vers la deuxième moitié du 17^e siècle.

ALÉANDRE (Jérôme), cardinal, médecin, helléniste, hébraïsant; né en 1480, dans la marche Tréviseane; appelé en France par Louis XII, qui lui donna des lettres de naturalité, en 1508; professa à Paris où il fut recteur de l'université, à Orléans et à Blois; chancelier d'Évêrard de La Mark, évêque de Liège et prévôt de son église en 1515; alla à Rome en 1517; nonce de Léon X en Allemagne 1519, et nommé en son absence bibliothécaire du Vatican, en 1520; parla contre Luther dans la diète de Worms, ne put l'empêcher d'être entendu; refusa de disputer contre lui, obtint qu'on brûlerait ses livres, et dressa l'édit qui le prescrivait; fut fait archevêque de Brindes par Clément VII, en 1525; son nonce en France, 1524; prisonnier avec François I^{er} à la bataille de Pavie, 1525; nonce une seconde fois en Allemagne, 1551; ne put empêcher Charles-Quint de faire une trêve avec les princes protestants; envoyé à Venise; cardinal par Paul III, 1558; légat une troisième fois en Allemagne; mort à Rome le 1^{er} février 1542.

ALÉANDRE (Jérôme), petit-neveu du précédent; antiquaire, poète, littérateur, et jurisconsulte; mort à Rome, en 1629.

ALEAUME (saint), en espagnol Elesmo, né à Loudun, dans le Poitou; moine de la Chaise-Dieu au commencement du 11^e siècle; fut le fondateur et le premier abbé de l'abbaye de Saint-Jean de Burgos, en Espagne; mort l'an 1100; la ville de Burgos l'a choisi pour son patron, on l'y fête le 50 janvier.

ALEAUME (Louis), né à Verneuil; poète latin et littérateur en 1525; mort, en 1596, lieutenant-général au bailliage et présidial d'Orléans.

ALECTOROMANTIE ou **ALECTRYOMANCIE**, divination par un coq. On écrivait toutes les lettres de l'alphabet sur un cercle, sur chaque lettre on posait un grain de blé, l'on plaçait le coq au milieu, on remuait à quelles lettres correspondaient les grains qu'il enlevait, on les rassemblait et l'on y cherchait la solution de ce qu'on voulait savoir. C'est ainsi que le sophiste Libanius et Jamblique crurent avoir trouvé quel serait le successeur de l'empereur Valens. Le coq ayant mangé les grains qui étaient sur les lettres Θ Ε Δ, ils ne doutèrent point que ce successeur ne fût Théodose; mais ils se trompèrent, et ce fut Théodose, an de J.-C. 378.

ALEDOSI (François), surnommé le cardinal de Parie, né à Castel-del-Rio, dans la Romagne; reçut la pourpre de Jules II, en 1505; fut son légat à Viterbe et à Bologne; conduisit des troupes contre les Vénitiens, et se brouilla, à cette occasion, avec le duc d'Urbaui qui le tua après la prise de Bologne, en 1514.

ALEDRIAN, gouverneur de Septimanie; défendit, en 818, la marche d'Espagne contre Guillaume II, comte de Toulouse, et fut chassé; remis en possession par Charles-

le-Chauve, en 830, il périt dans un combat contre Abdonkerim, chef des Sarrasins, en 832.

ALEGAMBE (Philippe), savant jésuite, né à Bruxelles, en 1592; augmenta considérablement la bibliothèque des écrivains de sa compagnie, publiée par le père Ribadeneira, en 1608; mort à Rome en 1632.

ALÈGRE ou **ALLEGRE** (ville et seigneurie), en Auvergne; échues, en 1561, à Jean de France, duc de Berri qui, en 1585, en fit don à Morinot son échanson; mort en 1418, premier titulaire de la baronnie d'Alègre, conservée dans sa descendance et érigée en marquisat en 1576, en faveur d'Yves d'Alègre, pour le récompenser des services qu'il avait rendus aux rois Henri II, Charles IX et Henri III.

ALÈGRE (François d'), comte de Joigny, grand-maitre des eaux et forêts, et chambellan du roi Charles VIII; l'accompagna à la conquête du royaume de Naples, en 1495; et partagea avec son frère le gouvernement de la Basilicate; mort en septembre 1525.

ALÈGRE (Yves II, baron d'), frère du précédent, conseiller et chambellan de Charles d'Anjou, roi de Naples; suivit en Italie Charles VIII, qui lui donna le gouvernement de la Basilicate ainsi qu'à son frère, et Louis XII qui le fit gouverneur de Milan; accompagna le duc de Nemours dans son entreprise contre le pape Jules II; fut gouverneur de Bologne, en 1512, et mourut la même année après avoir eu une grande part à la bataille de Ravenne (11 avril), dans laquelle son fils Jacques fut tué à ses côtés.

ALÈGRE (Gabriel, premier marquis d'), fils du précédent; chambellan du roi Louis XII; prévôt de Paris, en 1515; et bailli de Caen, où il reçut François I^{er}, en 1552.

ALÈGRE (Yves, baron d'), fils du précédent; donné par Henri III avec le comte d'Escars en otage au prince Jean Casimir, comte palatin, pour assurance des sommes promises aux reîtres qu'il lui avait amenés; subrogea à sa place son neveu, le baron de Millaut, qu'il adopta et institua son héritier, en 1577; fut tué la même année par ses ennemis particuliers.

ALÈGRE (Antoine d'), comte de Millaut, fils du précédent, né en 1550; servit le roi Charles IX et le duc d'Anjou en plusieurs occasions; se trouva à la bataille de Moncontour, et fut tué à Paris, en 1575, par Guillaume Du Prat, baron de Viteaux, son parent.

ALÈGRE (Yves), baron de Millaut, second marquis d'), adopté et donné en otage par son oncle, en garantie des sommes dues aux reîtres; fut enfermé par eux au château d'Heidelberg de 1578 à 1580; pendant la ligue il tua Guillaume Du Prat, son parent, pour venger la mort de son père adoptif; gouverneur, pour Henri IV, du château d'Issoire, il y fut tué dans une sédition populaire, en 1592; mort sans postérité.

ALÈGRE (Christophe II, marquis d'), tua le seigneur de Hallot, en 1593, et se retira vers le duc de Mayenne, puis en Italie.

ALÈGRE (Yves, marquis d'), prince d'Orange, maréchal de France, né en 1655; lieutenant-général, défendit, contre les Hollandais, Boune, qui capitula le 15 mai 1705; ne put empêcher les lignes françaises d'être forcées, le 18 juillet 1703, près de Tirlemont; fut fait prisonnier et conduit en Angleterre; prit, à son retour, Douai, le 8 septembre 1712, Bouchain, le 19 octobre; couvrit, en 1715, pendant la campagne d'Allemagne, l'armée qui força le camp des Impériaux près de Fribourg, le 20 septembre; commanda en Bretagne, en 1720; conduisit la sainte amponle au sacre de Louis XV à Reims, le 25 octobre 1722; fut nommé, en 1725, gouverneur,

des villes, pays et évêchés de Metz et de Verdun, et déclaré maréchal de France, le 2 février 1724; présida alors à l'assemblée des états de la Bretagne, qu'il commandait en chef; mort à Paris, le 9 mars 1755.

ALÈGRE DE CASANATE (Marc-Antoine), carme et écrivain espagnol; né à Taragone, en 1590; mort en 1638; composa une histoire de son ordre.

ALÈGRE (N. d'), orientaliste; traducteur anonyme du *Gulistan*, ou *L'Empire des roses*, poème de Saadi (Paris, 1704); mort vers 1736.

ALÈGRIN (Jean), cardinal et patriarche de Constantinople; en 1227, il reçut le chapeau de Grégoire IX, dont il fut légat à latere en Espagne et en Portugal, où il prêcha la croisade; envoyé à l'empereur Frédéric II, qu'il amena à faire la paix avec le pape et à souscrire d'avance aux censures de l'église en cas de violation du traité; ce cas s'étant présenté, il l'excommunia; mort en 1257.

ALEMAGNA (Juste d'), peignait à Gènes, en 1460.

ALEMAGNA (J.-B.), médecin calabrais du 16^e siècle, auteur d'un traité des fièvres, imprimé en 1550.

ALÉONTIENNES (iles), archipel possédé actuellement par la Russie; découvert en partie par Behring, en 1741; par Tchirikof, en 1742, et entièrement par Billings et Larichev, en 1795 et 1793.

ALEMAN (Louis), cardinal et archevêque d'Arles; né au château d'Arbent, dans le Bugey, en 1590; chanoine et comte de l'église de Saint-Jean de Lyon, puis évêque de Maguelonne et archevêque d'Arles; envoyé, en 1422, à Sienne, pour y faire agréer la translation dans cette ville du concile de Pavie; légat à Bologne, en 1425; obtint de Louis III, roi de Naples et comte de Provence, la confirmation des privilèges d'Arles; cardinal par Martin V, en 1426; fit déposer, en 1459, dans le concile de Bâle, le pape Eugène IV, et proclamer à sa place Amédée VIII, duc de Savoie, sous le nom de Félix V; fut, à son tour, excommunié, dégradé du cardinalat et déclaré indigne de tous ses emplois par Eugène; rétabli dans ses dignités, en 1449, après que Félix V eut renoncé à la papauté en faveur de Nicolas V, légitime successeur d'Eugène; légat dans la Basse-Allemagne la même année; mort à Salon, le 16 septembre 1450.

ALEMAN (Nicolas), seigneur du Châtelet, né à Beaucaire; fut pendant trente-cinq ans, en Italie, l'ambassadeur de François I^{er}; fonda les Minimes de Chatellerant.

ALEMAN (Mathieu), écrivain espagnol du 16^e siècle; surintendant des finances sous Philippe II, et auteur du roman de *Gusman d'Alfarache*, refait par Lesage.

ALEMAND (Louis-Auguste), médecin, jurisconsulte et littérateur; né à Grenoble en 1635, et mort en 1728; a beaucoup écrit sur la langue française, on lui doit une traduction de la *Médecine Statique* de Sanctorius.

ALEMANNI (Gilbert), composa, vers 1554, une histoire de la Terre-Sainte.

ALEMANNI (Louis), embrassa et combattit tour à tour dans le 16^e siècle les opinions de Calvin, et professa, en 1566, à Lyon, celles de Zwingle.

ALEMANNI (Nicolas), né à Ancône, en 1585; secrétaire du cardinal Borghèse, et bibliothécaire du Vatican; premier éditeur de l'*Histoire secrète*, de Procope; mort à Rome, en 1626.

ALEMBDAR. C'est en Turquie l'officier qui porte l'étendard vert de Mahomet, lorsque le sultan paraît dans quelque solennité.

ALEMBERT (Jean-le-Rond d'), l'un des hommes les plus célèbres du 18^e siècle; trouvé, au moment où il venait de naître, sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église près de Notre-Dame de Paris, le 16 novembre 1717, sa mère était la célèbre madame de Tencin, son père, un

officier d'artillerie nommé Destouches; marqua sa supériorité, dans les sciences mathématiques, par deux mémoires de 1739 et 1740; membre de l'Académie des Sciences en 1741; publia sa *Dynamique* en 1745; son traité des fluides en 1744; remporte le prix proposé par l'Académie de Berlin sur la théorie des vents en 1747; fait partie de cette académie; fournit sa solution du problème des trois corps en 1747; ses recherches sur le système du monde en 1754; ouvre le vaste édifice de l'*Encyclopédie* par un discours préliminaire, qui est un des plus beaux monuments de science et de littérature, en 1778; fait, dans cette collection toute la partie des mathématiques, auxquelles son génie imprime un nouvel essor; mort, le 29 octobre 1785, aussi grand écrivain que grand géomètre; il avait été reçu à l'Académie française en 1754.

ALEN (Jean van), Hollandais, peintre d'oiseaux et de paysages; mort en 1698.

ALENÇON (*Alercum*, *Alerthum* ou *Alentium*, *Alencio*, *Alencionium*), capitale des Aulerques; était un ancien château bâti sur la Sourche, et devenu, au 8^e siècle, le chef-lieu d'une *centaine* (ou pays comprenant cent lieues); depuis ville avec duché et bailliage, l'un des plus grands de la Normandie, et aujourd'hui le chef-lieu du département de l'Orne. Le premier seigneur d'Alençon dont il soit parlé, est Yves I^{er}, de Bellesme, mort en 997, et le premier comte, Guillaume I^{er}, mort en 1028; en 1220, Robert Rotrou, treizième comte, étant mort sans enfants, sa sœur Elie vendit à Philippe-Auguste son comté, que le roi saint Louis donna à son cinquième fils, Pierre, qui mourut sans laisser de postérité en revenant d'Afrique, le 6 avril 1285; ainsi retourna à la couronne ce comté que le roi Philippe-le-Bel donna, en 1295, à son frère Charles de Valois, qui le transmit à un autre Charles, son second fils, dont le petit-fils, Jean I^{er}, fut, en 1596, le vingtième comte d'Alençon, et vit, en 1404, ériger en sa faveur, par le roi Charles VI, cette seigneurie en duché-pairie, et dans la descendance duquel il y eut trois ducs d'Alençon, y compris Charles III, mort sans héritier direct, en 1525, ce qui fit rentrer à la couronne ce duché; donné en 1525, à Henri II, roi de Navarre, jusqu'en 1549; réuni encore une fois à la couronne par défaillance de lignée; Catherine de Médicis en jouit jusqu'en 1566, époque à laquelle François, frère de Charles IX, le regut; en 1584, sa mort le rendit au domaine, puis il fit partie de l'apanage de Gaston, duc d'Orléans, deuxième fils de Henri IV; passa, l'an 1660, à Isabelle d'Orléans, sa deuxième fille, mariée, le 3 mai 1667, à Joseph de Lorraine, duc de Guise, morte sans enfants, le 30 juillet 1696; fut donné, en 1710, à Charles de Berri, petit-fils de Louis XIV, mort le 4 mai 1714, et fut compris dans l'apanage de Monsieur, frère de Louis XVI (Louis XVIII).

ALENÇON (monuments d'). L'église de Saint-Pierre, dans le faubourg Montfort; fondée au 4^e siècle; Notre-Dame ou la cathédrale, commencée en 1538, le portail ne fut achevé qu'en 1617; c'était la sépulture des ducs d'Alençon qui, de leur temps, y avaient une chambre du conseil, nommée échiquier; le château fut bâti au 10^e siècle, par Yves ou Guillaume, fils d'Yves de Bellesme.

ALENÇON (vicissitudes d'). Enlevée par Robert, duc de Normandie, en 1027, au comte de Bellesme; rendue à celui-ci par Guillaume-le-Conquérant, 1048; prise par Henri I^{er} d'Angleterre, en 1153, sur les comtes de Blois et de Mortain; restituée depuis; prise par Henri V d'Angleterre, qui en fit don au duc de Bedford, son frère, en 1417; reprise par les Français en 1421; retombée au pouvoir des Anglais, en 1428; recouvrée par Charles VII,

en 1440; revenue, en 1444, aux Anglais; qui n'en furent définitivement chassés qu'en 1450; en 1475, Louis XI fit prendre possession de la ville et la rendit, en 1485, à René, fils du duc Jean, condamné à mort, gracié mais renfermé à perpétuité; prise et préservée du massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572, par le maréchal de Matignon; prise par lui en 1575; reprise par les ligueurs sous le duc de Mayenne, en 1589; reprise, en 1590, par Henri IV lui-même, qui fit abattre une partie du château: cette ville, engagée en 1605, au duc de Württemberg, pour des sommes considérables, fut rachetée par Marie de Médicis.

ALENÇON (bataille d'), gagnée, en 1114, par Foulques, comte d'Anjou, sur Henri I^{er}, roi d'Angleterre; ce prince, par suite de sa défaite, perdit la tour d'Alençon, en 1115.

ALENÇON (Charles de Valois, comte d'), frère du roi Philippe de Valois; blessé à la bataille de Moncassel, en 1528, et tué, le 26 août 1546, à la bataille de Crécy. Son petit-fils, Jean I^{er}, né le 11 mai 1583, périt, le 15 octobre 1405, à la bataille d'Azincourt.

ALENÇON (Jean II, duc d'), surnommé le *Beau*, fils de Jean I^{er}, né en 1409; prisonnier à la bataille de Verneuil, en 1424; condamné à mort en 1438, il fut enfermé au château de Loches jusqu'à l'avènement de Louis XI; condamné de nouveau en 1474, enfermé dans le Louvre; mis en liberté en 1475; mort en 1476.

ALENÇON (René, duc d'), fils du précédent; haï de Louis XI, et dépouillé de ses biens, il fut enfermé dans une cage de fer, et déclaré, par le parlement, coupable de désobéissance; rétabli dans ses titres par Charles VIII; et mort en 1492.

ALENÇON (Charles IV, duc d'), fils du précédent, né en 1489; fut cause de la perte de la bataille de Pavie et de la prise de François I^{er}, pour avoir fait sonner la retraite; il en mourut de honte et de douleur, en 1525, à Lyon.

ALENÇON (Charles d'), fils aîné de Charles, tué à la bataille de Crécy. Archevêque de Lyon en 1565, avait été dominicain, et on l'avait vu quêter, dans Paris, la besace à l'épaule; mort le 5 juillet 1575.

ALENÇON (Philippe d'), cardinal-archevêque de Rouen, frère du précédent; évêque de Beauvais en 1536; patriarche de Jérusalem, puis d'Aquilée par Grégoire XI; reçoit le chapeau d'Urbain VI en 1578, et l'évêché de Sabine; devient son vicaire-général; révoqué par lui, de crainte qu'il n'inclinât à prendre le parti de Clément VII; rétabli dans ses dignités par Boniface IX; fait évêque d'Ostie; mort, à Rome, le 15 août 1597.

ALENÇON (N. d'), auteur dramatique; né à Paris; mort en 1744.

ALENI (Thomas), de Crémone, peignait en 1515.

ALENIO (Jules), né, à Brescia, en 1582; jésuite missionnaire dans la Chine en 1610; y reste trente-six ans; porte le premier le christianisme à Xansi et fait bâtir des églises dans la province de Foquien; mort en 1649, laissant huit tomes d'écrits sur les Chinois et leurs croyances.

ALENTEIO. C'est dans cette province du Portugal qu'Alphose I^{er} gagna, en 1159, la célèbre bataille d'Orique contre cinq rois ou chefs maures; en 1787, la reine de Portugal y appela neuf cents familles des Açores, auxquelles on donna des habitations et des instruments d'agriculture.

ALEOTTI (Jean-Baptiste), architecte et mathématicien; né dans l'état de Ferrare, construisit, pour le pape Clément VII, la citadelle de Ferrare; mort en 1630.

ALEP, ville de la Syrie, selon les uns l'ancienne *Beroë*, selon d'autres, ou *Hierapolis*, ou *Chalybon* ou *Larisse*. Son nom lui vient, disent ses habitants, de l'hébreu

Ilheleb, qui signifie *lait*, parce que c'est dans ses environs qu'Abraham fit élever ses troupeaux. Alep fut tour à tour possédée par les empereurs de Constantinople et par les rois de Perse. De l'an 487 de l'hégire, 1094 de J.-C., à 658 de l'hégire (1200), elle appartenait aux sultans seldjucides, dont le premier fut Toutousch ou Tausch, frère de Malek, sultan de Perse, lequel Tausch fut tué dans une bataille, en 1095, et le dernier Malek-el-Naser-Yousouf, qui perdit le royaume de Damas en 656 de l'hégire (1258), et celui d'Alep en 658 (1260). Alep renferme, plus de cent vingt mosquées, dont la plus grande est une église bâtie, dit-on, par sainte Hélène. On compte dans cette ville cinq sortes de chrétiens, des catholiques romains, des maronites, soumis au pape et ayant une église dédiée à saint Élie, des Grecs, ayant un archevêque et une église dédiée à saint Georges; des jacobites et des arméniens, ayant, les uns et les autres, un évêque et une église sous l'invocation de la Vierge.

ALEP (vicissitudes d'), prise par Kaalel, chef arabe, sur Joukina, après quatre mois de siège, au 657 de J.-C.; par Toutousch ou Tausch, en 487 de l'hégire, de J.-C. 1094; cédée, en 588 de l'hégire, à Saladin, qui prend le titre de sultan de Damas, d'Alep et d'Égypte; enlevée à ses successeurs par les Tartares en 1260; saccagée par Tamerlan en 1402; occupée en 1517 par Sélim I^{er}, empereur des Turcs, après qu'il eut défait les Mamelouks; renouée par un tremblement de terre en 1822; dépeuplée par la peste en 1850. Le Berglerbey d'Alep est la province dont Alep est la capitale; elle comprend la partie septentrionale de la Syrie, et l'orientale de la Cilicie.

ALEPINS. Sorte de religieux maronites établis vers la fin du 16^e siècle, dans le monastère de Marelischa ou de Saint-Élie sur le Narhnadischa, par un prêtre nommé Abdalla.

ALER (Paul), jésuite, théologien, écrivain, rhéteur et moraliste; né près de Luxembourg, en 1636, mort, à Duren, en 1727.

ALERAN, fils de la sœur de l'empereur Othon I^{er}, fut créé, par lui, marquis de Salusses.

ALERE (Jean) de Alerio, général de l'ordre des carmes, et écrivain ascétique; né à Toulouse; mort en 1542.

ALERED, roi de Northumberland dans le 8^e siècle; usurpa la couronne sur Ethelwald, et fut déposé neuf ans après.

ALERIA (prise d'), ville de la Corse, par le consul romain Cornelius, 259 avant J.-C. C'est l'ancienne Rhotanus; on l'appelle encore aujourd'hui *Aleria distruta*.

ALERIONS, petites aigles sans bec ni jambes, que l'on mettait dans les armoiries; la maison de Lorraine portait dans les siennes trois alerions, se fondant sur ce qu'*alerion* est l'anagramme de Lorraine: alors les allusions étaient en grande faveur.

ALÈS DE CORBET en Touraine, l'une des plus anciennes maisons de France, issue d'une famille irlandaise de même nom, a une origine commune avec les O'Brien, les O'Nello, les O'Carolles, les Mac-Geogehan, les O'Donnel, les Maccarti-More, etc. Le premier connu en France est Hugues I^{er} d'Alès, frère du fameux Arnoul évêque d'Orléans, vers 978. Hugues II fut un des favoris de Foulques III, dit Nerra, comte d'Anjou en 1020. En 1100, Adalais d'Alès, mariée au seigneur de Mont-le-Héri, donna son nom à la ville de La Ferté, appelée auparavant La Ferté-Beaudoin, et depuis La Ferté-Alès. Hugues IV fut un des plus considérables barons du royaume; passa en Angleterre avec les troupes que Louis-le-Jeune y envoya contre le roi au secours de Robert, comte de Leicester; fut pris, avec ce dernier, l'an 1175, enfermé au château

de Falaise, et délivré moyennant rançon; se croisa pour la Terre-Sainte. En 1214, Jean II est nommé entre les principaux seigneurs portant bannières sous Philippe-Auguste; depuis le nom d'Alès figure sous tous les règnes dans l'histoire de France. En février 1682, Jacques I^{er} présida, au nom du roi, l'assemblée provinciale, que les calvinistes d'Orléans tinrent à Mers (aujourd'hui Ménars), l'un des derniers fut :

ALÈS (Pierre Alexandre d'), vicomte de Corbet, né en Touraine en 1715; lieutenant des maréchaux de France et juge du point d'honneur, le 27 avril 1747, dans le Blaisois, la Sologne et le Dunois; mort en 1755.

ALÈS ou **HALES** (Alexandre), minoriste, écrivain théologien, né à Édimbourg; mort, à Paris, en 1245.

ALÈS (Alexandre d'). V. **ALEXANDRE D'ALÈS**.

ALÈS (Jean), théologien anglais, écrivain; auteur d'un traité du schisme; né en 1584; mort en 1656.

ALESSANDRI (Marie-Buonacorse), poète italien du 18^e siècle, et membre de l'Académie des Arcades.

ALESSANDRI (Jean degli), né à Florence, en 1765; vice-président de l'Académie des beaux-arts de cette ville en 1796, et plus tard son directeur; député au corps législatif par le département de l'Arno, en 1810; en mission à Paris, en 1815; mort à Florence le 20 septembre 1828.

ALESSANDRI de Bergame (Marc), savant chimiste, figura au premier rang dans la révolution du Bergamasque, 1797; membre de la république cispadane, puis directeur de la cisalpine, 1798; l'un des députés de la consulte à Lyon, 1805; conseiller d'état et sénateur du royaume d'Italie, 1805.

ALESSANDRO, **ALESSANDRI** (Angelo) (*Alexander ab Alexandro*), fut, dans le 15^e siècle, conseiller de Charles I^{er}, roi de Naples.—Antoine *ab Alexandro*, de la même famille, fut ambassadeur à Rome des deux rois de Naples, Ferdinand et Alphonse d'Aragon, dans la première moitié du 15^e siècle.

ALESSANDRO ALESSANDRI (*Alexander ab Alexandro*), célèbre jurisconsulte, né à Naples, en 1461, de la même famille que les précédents; auteur d'un livre intitulé *Genialium Dierum libri sex*; mort à Rome en 1525.

ALESSI (Mathieu-Perez d'), peintre et graveur, né à Rome, élève de Michel-Ange; travaillait en Espagne au temps de Vargas; mort en 1600.

ALESSI (Pierre-Antoine d'), de San-Vito, dans le Frioul; peintre italien, élève d'Amalteo; à la fin du 16^e siècle et au commencement du 17^e.

ALESSI (Galéas), architecte; né à Pérouse, en 1500; et mort dans la même ville, en 1572. Plusieurs églises en France, en Espagne et en Allemagne ont été construites sur ses plans.

ALESSIO (Lyssus), ville de la Haute-Albanie; Scanderberg y mourut en 1467; on y voit son tombeau.

ALESSIO dit **MARCHIS**, peintre paysagiste; né à Naples, en 1700; mort en 1740.

ALESSIUS (François de), peintre italien; né à Udine; travaillait en 1194.

ALESTRI (Richard), théologien anglais; né en 1619, à Upington; combattit pour Charles I^{er}; se révolta contre le parlement, en 1636; réussit à faire passer le décret de l'université contre le *Covenant*; fut chassé; se rendit près de Charles II, à Rohan, après la victoire de Cromwell sur l'armée écossaise, en 1651, à Worcester; revint en Angleterre où il intrigua pour le rappel du roi qui, à son retour, le fit son chapelain; mort en 1688.

ALET (Antoine), chanoine de la cathédrale de Noyon; né en 1625, à St-Remy en Lo; établit, en 1687, une congrégation de filles sous le titre de la Sainte-Congrè.

gation de la famille de notre Seigneur J.-C.; mort en 1695.

ALET, ville du Bas-Languedoc (évêché d'), érigé par le pape Jean XXII, vers l'an 1317, à Limoux, transféré à Alet, 1519.

ALÈTHES, fils d'Hippotas; suivit les Héraclides dans le Péloponèse, trois cents ans après l'irruption que Hylus, fils d'Hercule et de Déjanire, y avait faite, et cinquante-cinq ans après la prise de Troie; fut le premier roi de Corinthe dont il s'empara l'an 2903 du monde, avant J.-C. 1150, et régna trente-cinq ans. V. **HÉRACLIDES**. — Un des capitaines de la flotte d'Énée, lorsqu'il alla en Italie, s'appelait Alèthes.

ALETHIUS (Latinus Aleimus), historien et rhéteur, né dans l'Agénois; enseigna la rhétorique à Bordeaux, l'an 560 de J.-C.; il avait composé une histoire de l'empereur Julien le philosophe.

ALÉTIDES, sacrifices que les Athéniens faisaient aux mânes d'Icare et d'Érigone.

ALETZ. V. **ALAIS**.

ALEU, **ALEU** ou **ALODES**. Après la conquête des Gaules les terres furent partagées en bénéfices et en alodes ou aleus. Les bénéfices étaient donnés aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un temps déterminé; les aleus étaient une propriété héréditaire. Cette différence est marquée dans les *Capitulaires* de Charlemagne, de Louis-le-Debonnaire et de Charles-le-Chauve. Sur la fin de la deuxième race, les aleus changèrent de nature, et soit en France, soit en Allemagne, les seigneurs féodaux contraignirent les possesseurs d'allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. — Le franc-aleu était un héritage exempt de toute redevance, charge, hommage, droits et devoirs seigneuriaux, et n'ayant que le roi pour souverain. En vertu de cette maxime nulle terre sans seigneur, établie depuis que l'usurpation des seigneurs féodaux sur les biens allodiaux avait été générale, le franc-aleu était devenu une exception au droit commun, c'est-à-dire un privilège qui devait être prouvé par un titre spécial. Le franc-aleu noble avait justice, censure et fief mouvant de lui; le roturier était celui qui n'avait rien de cela: l'un se partageait noblement, l'autre roturièrement.

ALEVAS, roi de la Thessalie que ses descendants, les Alevades, livrèrent à Xerxès.

ALEUS, roi d'Arcadie, à Tégée, après son père Aphidas; fut père de Lyeurgue, Amphidamas et Céphée.

ALEXANDER (John), écrivain anglais, ministre non-conformiste et auteur d'un ouvrage périodique intitulé *La Bibliothèque*; né en 1755; mort en 1765.

ALEXANDRA, surnommée *Salomé*, reine des Juifs, et femme d'Aristobule, fils aîné d'Hircan; son mari étant mort après avoir fait périr Antigone, celui de ses frères qu'il avait associé à la couronne, elle mit en liberté les trois autres frères d'Aristobule, et établit roi, Alexandre Janneus, qui était l'aîné, l'an 106 avant J.-C.

ALEXANDRA, reine-régente des Juifs, veuve de Janneus; après la mort de son mari, elle fit établir Hircan, son fils aîné, grand sacrificateur à cause de son incapacité; se conduisit en tout par les conseils des Pharisiens, et mourut avant J.-C. l'an 70, laissant le trône à Aristobule II, son second fils.

ALEXANDRA, fille d'Hircan, femme d'Alexandre, fils d'Aristobule II et mère d'un autre Aristobule et de Marianne mariée à Hérode; ce dernier ayant su qu'elle s'était adressée à Cléopâtre dans le but d'obtenir, par l'autorité d'Antoine, la grande sacrificature pour son fils Aristobule, s'empressa de la lui conférer sans attendre qu'on lui forçât la main; mais il se vengea bientôt en faisant noyer Aristobule, qui avait comploté avec sa mère de se

sauver auprès de Cléopâtre, cachés l'un et l'autre dans des coffres en forme de cercueil; Alexandra alors conspira avec son père Hircan, qu'elle engagea à se retirer vers les Arabes, et qui, prévenu dans ce dessein, fut mis à mort par Hérode, lequel se défit aussi de Marianne, et enfin d'Alexandra l'an 28 avant J.-C., au moment où elle voulait s'emparer des deux forteresses de Jérusalem.

ALEXANDRA, fille d'Aristobule et femme de Philippon, fils de Ptolémée Menneus, roi de Calcedie; son beau-père, amoureux d'elle, fit tuer son fils et l'épousa.

ALEXANDRA, fille de Phazaël, épousa Timius, un des principaux de l'île de Chypre.

ALEXANDRE. Avant Paris, fils de Priam, on ne connaît pas d'homme qui ait porté ce nom; il fut celui de trois rois de Macédoine, de trois d'Égypte, deux d'Épire, autant de Syrie, autant des Juifs, deux empereurs romains, un autocrate de Russie et huit papes.

ALEXANDRE 1^{er}, roi de Macédoine après son père Amyntas 1^{er}, 500 ans avant J.-C.; suivit Xerxès en Grèce; fut envoyé après la bataille de Salamine, en 480, auprès des Athéniens pour les détacher des autres Grecs; avertit Pausanias la veille de la bataille de Platée, en 479, qu'il serait attaqué le lendemain; fut l'ami de Pindare; mort en 468 avant J.-C.; Perdicas II, son fils, lui succéda.

ALEXANDRE II, fils d'Amintas II, roi de Macédoine, en 567 avant J.-C.; assassiné l'an 566 par Ptolémée Alorètes, son frère puîné et amant de sa mère.

ALEXANDRE III, dit le *Grand*, fils de Philippe, roi de Macédoine et d'Olympias, né la première année de la 106^e olympiade, an de Rome 598, avant J.-C. 556, au troisième mois appelé par les Athéniens *Boëdroméon*, la même nuit que fut brûlé le temple de Diane à Éphèse; dompte dans sa jeunesse le cheval Bucéphale, ce que personne n'avait pu faire; gouverne la Macédoine en l'absence de son père, et réduit les Médurotes, 541 ans avant J.-C.; suit Philippe dans ses expéditions, et lui sauve la vie dans un combat; défait les Thébains, à Chéronée, en 558; mécontent de ce que son père avait répudié sa mère pour épouser Cléopâtre, se retire auprès de son oncle Alexandre, roi d'Épire et frère d'Olympias; est rappelé en Macédoine; succède à Philippe, tué par Pausanias, en 556 avant J.-C.; fait punir le meurtrier de son père et ses complices; conquiert la Thrace et l'Illyrie; fait trembler la Grèce, bat une seconde fois les Thébains en 553, et fait raser leur ville, à l'exception de la maison du poète Pindare; déclare la guerre aux Perses et passe en Asie en 551; défait l'armée de Darius, leur roi, au passage du Granique, dans la Phrygie-Majeure; côtoie l'Archipel, emporte les villes d'Éphèse, de Milet, d'Italiennasse, de Sardes, soumet la Lydie, l'Ionie, la Carie, la Pamphlie, la Cappadoce; tranche le nœud gordien; bat, en 553, l'armée de Darius, et prend le trésor, la mère, la femme et les deux filles de ce prince; fait la conquête de la Phénicie; prend Sidon, Damas, Tyr, Gaza, Jérusalem; soumet l'Égypte; consulte l'oracle de Jupiter Ammon, qui le nomme son fils; fonde Alexandrie, en 552; gagne, l'an 551, sur Darius, la bataille d'Arbelles, qui lui donne l'empire de l'Asie; en 529, pousse ses conquêtes jusqu'à la mer Caspienne; en 528, passe le mont Caucase; pénètre chez les Sogdiens; se rend maître de la Perse et s'approprie les méurs de ses habitants; tue, dans une orgie, son ami Clitus; pleure et venge Darius, trahi et massacré par Bessus; fait périr Hermolaüs, chef d'une conjuration, et mutile le philosophe Callisthène; en 527, passe aux Indes; à l'imitation de Bacchus, se couronne de lierre, après sa victoire sur la reine Cléophis et sur Porus; remet ce roi en possession de ses états; va jus-

qu'au-delà de l'Indus; fonde sur ses bords plusieurs colonies; apaise, en 525, une violente sédition parmi ses troupes; et meurt à Babylone, l'an 524 avant J.-C., après avoir assujéti l'Asie, et pris l'Océan pour limite de ses conquêtes; il avait épousé Statira, fille de Darius, Roxane, fille d'Oxyathrès, et Parsine, fille d'Artabaze; des deux dernières. Il eut deux fils, qui périrent avec leur mère, par la trahison de Cassandre et de Polyperchon; il fut épris de l'eunuque Bagoas, et eut trois cents concubines; il honora et combla de ses libéralités Aristotele, son précepteur; rendit un culte particulier aux œuvres d'Homère; rejeta la proposition d'un architecte, qui lui avait offert de tailler le mont Athos pour en faire sa statue, une ville dans une main et de l'autre un fleuve: il ne permit qu'à trois hommes de faire son portrait, à Praxitèles, en marbre; à Lysippe, en bronze, et à Apelles, en peinture.

ALEXANDRE (ère d'). V. ÈRE.

ALEXANDRE, fils du précédent et de Roxane; fut assassiné, avec sa mère, l'an 311 avant J.-C., par Cassandre, usurpateur de la couronne de Macédoine.

ALEXANDRE, fils de Cassandre, roi de Macédoine; attaqué par Antipater, son frère aîné, lequel avait fait tuer Thessalonie, leur mère, sous prétexte qu'elle le préférerait à lui; il appela à son secours Démétrius, fils d'Antigonos, qui, travaillant pour lui-même, le fit mourir et s'empara de ses états, l'an 294 avant J.-C.

ALEXANDRE, troisième fils de Persée, dernier roi de Macédoine; vaincu et fait prisonnier, l'an 168 avant J.-C., par Paul-Émile; suivit son triomphe; devint ciseleur et tourneur à Rome, puis greffier.

ALEXANDRE (Ptolémée). V. PTOLÉMÉE.

ALEXANDRE I, Molossus, roi d'Épire, contemporain et parent d'Alexandre-le-Grand; fils de Néoptolème, mort l'an 560 avant J.-C.; dut à Philippe de monter, l'an 542, sur le trône d'Épire, après la mort d'Arymbas, son oncle, qui l'avait usurpé; alla, en 535, avec une flotte de quinze vaisseaux et une armée nombreuse, au secours des Tarentins, peuples d'Italie, contre les Messapiens, les Brutiens, les Lucaniens et les Samnites; vainquit ces deux derniers en 552; marcha contre les peuples de la Pouille; fit la paix avec Diomède, roi des Aétoliens, avec les Métapontins, avec les Pédiacés; se retourna contre les Brutiens et les Lucaniens; prit Héracleë, Cosence, Terine et plusieurs autres places; établit en 550, sur trois montagnes, auprès du Pandosie, trois camps dont deux furent surpris et taillés en pièces, se fit jour avec le troisième à travers les ennemis, et tua leur général; fut entouré de toutes parts; lança son cheval dans un fleuve pour éviter d'être pris; fut tué, près d'aborder sur l'autre rive, par un transfuge, qui le perça de son javelot; son cadavre, emporté par le courant, fut recueilli par les Lucaniens, qui en envoyèrent la moitié à Cosence, et livrèrent le reste en jouet au peuple, l'an 551, avant J.-C.; son cousin Néacides lui succéda.

ALEXANDRE II, fils de Pyrrhus, roi d'Épire; pour venger la mort de son père, tué en faisant la guerre à Antigonos, l'an 272 avant J.-C., il entra, en 260, dans la Macédoine; en fut chassé par Démétrius, fils de ce dernier; et dépouillé lui-même de ses états; se réfugia chez les Arcanians, qui le remirent sur le trône; mort en 255 avant J.-C.

ALEXANDRE I, dit *Balès* ou *Balas*, et de son vrai nom *Pompaie*; usurpa sur Démétrius Soter le trône de Syrie, après la mort d'Antiochus Épiphanes, dont il se disait le fils; prit Ptolémaïde en 155 avant J.-C.; se ligua avec les Juifs contre Démétrius, qui fut tué dans une bataille en 152; épousa Cléopâtre, fille de Ptolémée Philo-

mélor, roi d'Égypte; s'abandonna à la débauche; fut attaqué, en 148, par Démétrius Nicanor, fils de Soter; fut secouru en apparence par son beau-père Ptolémée, qui, ayant rompu avec lui, sous le prétexte qu'il lui avait fait dresser des embûches par Apollonius, son général, lui retira sa fille et la donna à Nicanor, avec qui il s'était concerté pour le dépouiller; fut chassé de la Syrie et se réfugia en Arabie, où un chef du pays, nommé Zebel ou Diocles, lui coupa la tête, en 146 avant J.-C.

ALEXANDRE II, dit *Zabinas* ou *Zébin*; roi par la faveur de Ptolémée Physcon, à qui les Syriens avaient demandé de remplacer Nicanor par un Séleucide; chassa Démétrius l'an 126 avant J.-C.; mécontenta Ptolémée, son protecteur; fut vaincu et abandonné de ses troupes; pris en mer et livré au roi d'Égypte, qui le fit périr l'an 122 avant J.-C.

ALEXANDRE, fils de Polydore, et tyran de Phères, en Thessalie; renommé pour ses cruautés vers l'an 372 avant J.-C.; fut attaqué et vaincu, en 564, par Pélolidas, général des Thébains, qui périt dans la bataille, en 557; mourut assassiné par sa femme Thyssé, aidée de Tisiphonus, Lycophon et Pitholoius, frères du tyran.

ALEXANDRE, surnommé *Lyncestes*, fils d'Erope; accusé avec ses deux frères d'avoir contribué, en 556, à la mort de Philippe, roi de Macédoine, il eut seul sa grâce, parce qu'il avait le premier salué Alexandre du nom de roi; plus tard, il se laissa gagner par Darius, à tuer ce dernier, qui le fit mourir.

ALEXANDRE, fils de Polyperchon, l'un des capitaines d'Alexandre-le-Grand; s'empara de la souveraineté de Sycione, et fut assassiné par Alexion, l'un de ses courtisans, l'an 315 avant J.-C.; sa femme, Cratesipolis, garda son pouvoir.

ALEXANDRE, dit *Hélios* ou le *Soleil*, fils de Marc-Antoine et de Cléopâtre; après la bataille d'Actium, avant J.-C. 51, fut donné par Auguste à Juba, roi de Mauritanie, qui avait épousé sa sœur, la jeune Cléopâtre.

ALEXANDRE, imposteur; se faisant passer pour le fils de Persée, roi de Macédoine, il leva une armée, fut défait par Métellus, général romain, et disparut dans la Dardanie, an 147 avant J.-C.

ALEXANDRE, troisième roi d'Émèse, après la mort de Jamblique I, son frère, qu'Antoine avait fait mourir; pris par Octave l'an 51 avant J.-C., il orna son triomphe et fut mis à mort; Jemblique II lui succéda.

ALEXANDRE I, dit *Janneus*, roi des Juifs, frère d'Aristobule et fils d'Hircan, l'an 102 avant J.-C.; réunit la dignité de grand-prêtre à celle de roi; fit périr un de ses frères qui prétendait à la couronne; fut en guerre avec Ptolémée Lathurus, puis avec ses sujets, dont plus de cinquante mille périrent; en fit crucifier, en sa présence, huit cents avec leurs femmes et leurs enfants, pendant un festin qu'il donnait à ses concubines dans Jérusalem, où il revint en 84 avant J.-C., six ans après en avoir été chassé; fut défait, en 81 avant J.-C., par Démétrius Eucerus, et par Artas, roi des Arabes, et mourut au-delà du Jourdain, en faisant le siège du château de Ragaba, l'an 78 avant J.-C. V. ALEXANDRA.

ALEXANDRE, fils d'Aristobule II, roi des Juifs; mené à Rome avec ses deux sœurs, son frère et son père, l'an 63 avant J.-C., s'évada avec ce dernier; rassembla une armée en Judée; est battu près de Jérusalem par Gabinius, qui l'assiégea dans Alexandrion et le força à capituler en 56; est encore conduit à Rome avec son père; remis en liberté par l'influence de César, se rend en Syrie où, à la tête de trente mille hommes, il attaque les Romains; est vaincu et pris près du mont Thabor dans une bataille où périrent dix mille Juifs; est envoyé à An-

tiocle où le proconsul Métellus Scipion le fait décapiter l'an 49 avant J.-C.

ALEXANDRE, fils de Tigrane, qui était petit-fils d'Alexandre, fils d'Hérode-le-Grand ; fut établi roi d'Arménie par l'empereur Néron ; ses enfants renoncèrent au judaïsme pour se faire chrétiens.

ALEXANDRE de Cyrène, en Lybie, accusé par Jonathas, chef des sicaires, devant Catulle, gouverneur de cette province, d'avoir voulu faire soulever le peuple, il fut condamné à mort avec sa femme Bérénice, l'an 41 de J.-C.

ALEXANDRE, fils de Simon le Cyrénéen, aïda J.-C. à porter sa croix ; on croit qu'il fut un de ses soixante-douze disciples.

ALEXANDRE (Lysimachus), alabarche d'Alexandrie ; assista à l'assemblée dans laquelle les Juifs interrogèrent Pierre et les autres apôtres ; Caligula le fit mettre en prison, Claude l'en fit sortir.

ALEXANDRE d'Éphèse, docteur de la loi judaïque ; apaisa la sédition suscitée contre les chrétiens par la prédication de saint Paul contre les images de Diane.

ALEXANDRE, fils d'Hérode-le-Grand, épousa Glaphyra, fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce ; accusé trois fois par son père de vouloir lui ravir la couronne et la vie, et s'étant toujours justifié, il n'en fut pas moins condamné à Bérée dans une grande assemblée, et étranglé à Sébaste, an 6 avant J.-C.

ALEXANDRE, imposteur juif ; profitant de sa ressemblance avec Alexandre qu'Hérode avait fait mourir, il voulut passer pour lui ; il alla à Rome où Auguste l'ayant convaincu de fourberie, le fit enfermer.

ALEXANDRE, fils de Jason, fut envoyé à Rome par Hircan, grand sacrificateur des Juifs.

ALEXANDRE, fils de Théodore, envoyé à Rome par Hircan, sous le consulat de Dolabella, obtint du sénat que les Juifs n'iraient point à la guerre l'année sabbatique.

ALEXANDRE, d'Étolie, grammairien et poète tragique grec, vers l'an 260 avant J.-C.

ALEXANDRE, philosophe épicurien ; proposa cette question : *Qui est venu le premier de la poule ou de l'œuf ?*

ALEXANDRE POLYHISTOR, surnommé ainsi à cause de sa vaste érudition ; disciple de Cratès ; naquit à Milet ou à Cotyée dans la petite Phrygie ; fut philosophe, géographe et historien ; prisonnier des Romains, il fut vendu à Cornelius Lentulus, et fut affranchi par lui ou par Sylla : il périt dans un incendie, et de désespoir sa femme Hélène s'étrangla ; il vivait l'an 85 avant J.-C.

ALEXANDRE, d'Éphèse, orateur, poète, historien, astronome et géographe ; fut le contemporain d'Alexandre Polyhistor.

ALEXANDRE, d'Égée, philosophe péripatéticien, fut précepteur de Néron, mais n'eut pas la puissance de faire prévaloir la doctrine d'Aristote contre Burrhus et Sénèque, tous deux stoïciens.

ALEXANDRE d'Aphrodisée, philosophe péripatéticien, né à Aphrodisée, dans la Carie ; fut le plus illustre interprète d'Aristote, et le premier professeur de sa doctrine introduite à Rome par les empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus : il florissait sur la fin du 2^e siècle et au commencement du 3^e.

ALEXANDRE le Paphlagonien, adroit imposteur et magicien ; né à Abonotique, dans l'Asie-Mineure ; élève d'un charlatan de Thyanes, inventa, dans la Paphlagonie, un oracle d'Esculape qui devint célèbre ; vint à Rome à la cour de Marc-Aurèle, l'an 174 de J.-C. ; avait prédit qu'à l'âge de cent cinquante ans il mourrait frappé de la foudre, et il périt à soixante-dix d'un ulcère à la jambe.

ALEXANDRE SÉVÈRE ou **AURÈLE**, empereur romain, né à Arce, en Phénicie, l'an 208 de J.-C., de Gensius Macianus, Syrien, et de Julia Mamae, fille de Julia Maësa, femme de l'empereur Sévère ; fut adopté et fait César par Héliogabale, auquel il succéda le 11 mars 222 ; permit aux Juifs de demeurer dans la Palestine et les confirma dans leurs privilèges ; toléra les chrétiens ; refusa les titres de *Dominus*, d'*Antonin*, de *Grand* que lui décernait le sénat ; s'entoura des plus savants jurisconsultes, parmi lesquels Ulpien, qu'il fit préfet du prétoire, Calistrate et Modestin ; supprima un grand nombre d'offices ; ôta la vénalité des charges ; fit des lois en faveur du peuple, et n'en établit jamais aucune sans avoir pris l'avis de dix jurisconsultes et de cinquante autres personnes connues pour leurs lumières ; eut à réprimer des séditions de ses soldats qui tuèrent Ulpien, en 228 ; remplaça ce dernier par un homme qui s'était enlui pour n'être pas préfet du prétoire, voulant ainsi montrer qu'il fallait confier les dignités non à ceux qui les cherchaient, mais à ceux qui ne s'en souciaient pas ; punit un certain Tarrinus, qui trafiquait de son crédit auprès de lui, en le faisant attacher à un pieu autour duquel l'on mit de la paille et du bois humide qu'on alluma, tandis qu'un héraut criait : *Le vendeur de fumée est puni par la fumée* ; battit les Allemands en Illyrie, et l'année suivante, 229, Artaxerxes, en Arménie ; passa en Syrie, en 252, pour s'opposer aux Perses ; défit une seconde fois Artaxerxes, en 255 ; revint et triompha à Rome, en 254 ; partit pour refouler les Allemands qui pénétraient dans les Gaules ; arriva à Mayence et mourut, le 18 mars 255, à Sickingen où Maximin, qui régna après lui, le fit tuer avec sa mère Mamae. Alexandre Sévère était poète, peintre, musicien, géomètre et très-versé dans la science conjecturale des augures.

ALEXANDRE TRALLIEN, parce qu'il était de Tralles, en Bythinie ; médecin et philosophe du 6^e siècle ; vint à Rome sous Justinien ; pratiqua le premier la saignée jugulaire, et laissa plusieurs traités traduits et publiés en 1548.

ALEXANDRE, empereur d'Orient, fils de Basile-le-Macédonien, et frère de Léon-le-Philosophe ; naquit vers l'an 870, et succéda à ce dernier le 11 mars 911 ; tenta de ressusciter le polythéisme ; fit déposer le patriarche Eutyme, et rendit le siège à Nicolas, qui l'avait perdu sous Léon ; chassa Zoé, mère de Constantin Porphyrogénète, et mourut s'étant rompu une veine dans une course de cheval, l'an 912, après un an et vingt-neuf jours de règne. Constantin Porphyrogénète lui succéda.

ALEXANDRE, né en Phrygie ou peut-être en Pannonie ; vicaire du préfet du prétoire en Égypte, lorsque l'empereur Galère Maximien mourut, en 311 ; ne voulant pas donner son fils en otage à Maxence, pour lui garantir la fidélité des troupes prêtes à se mutiner, il profita de leur disposition pour se revêtir de la pourpre ; fut bientôt attaqué par les généraux de Maxence ; défait, pris et étranglé en 312.

ALEXANDRE (saint), pape, né à Rome vers l'an 109 ; succéda à saint Évariste, et mourut en 119, martyr selon les uns, selon d'autres de sa mort naturelle ; il est l'auteur de la prière du canon de la messe qui commence par ces mots : *Qui pridie quam pateretur* ; on lui attribue aussi l'institution de l'eau bénite, la mixture d'eau dans le calice et la célébration avec du pain azyme.

ALEXANDRE II (auparavant Anselme), pape, né à Milan, succéda à Nicolas II, en 1061 ; étant évêque de Lucques, la femme de l'empereur Henri IV, Agnès, lui fit opposer, sous le nom d'Honoré II, par les évêques ci-

salpins, Cadaloüs ou Candalöüs, évêque de Parme; mais en 1062 il vainquit ce rival qui fut condamné dans deux conciles tenus à Rome, l'un en 1063, l'autre en 1064, et mourut cette même année; assembla, en 1063, un concile contre les simoniaques et en 1066, un contre les nicolaïtes qui soutenaient que les degrés de consanguinité ne devaient être étendus que jusqu'aux cousins germains; reprit alors, par l'assistance des armes de la comtesse Mahaut ou Mathilde, les terres usurpées par les princes normands; favorisa les prétentions au royaume d'Angleterre de Guillaume, duc de Normandie; mourut en 1075. Hildebrand lui succéda sous le nom de Grégoire VII.

ALEXANDRE III, pape, auparavant Roland Ranuci, né à Sienne; succéda à Adrien IV, en 1159; eut pour antagoniste Octavien, proclamé sous le nom de Victor IV, par trois cardinaux dissidents; emprisonné par lui et délivré par le peuple qui le fit couronner; refusa de se rendre à Pavie où l'empereur Frédéric Barberousse alors en Italie avait indiqué un concile pour prononcer entre lui et son compétiteur; fut excommunié par Victor, excommunia à son tour Victor et Frédéric; fut reconnu par les prélats d'Angleterre et par ceux de France, où il s'était réfugié; vit cet antagonisme cesser par la mort de Victor, et recommencer par l'intrusion de Guy de Grème sous le nom de Paschal III; tint, à Tours, un concile contre les Albigeois et les autres ennemis du saint-siège; fut rappelé par les Romains, en 1161; déposa, en 1168, au concile de Latran, Frédéric qui, appuyé du roi d'Angleterre brouillé avec le pape au sujet de la mort de Thomas de Cantorbéry, était venu assiéger Rome; se retira à Bénévent où, en 1170, il refusa le secours qui lui fut offert par Emmanuel, empereur de Constantinople, et l'union des deux églises grecque et latine, à la condition qu'il réunirait lui-même l'empire romain dans un même corps et sous une même tête; eut à lutter, après la mort de Paschal III, contre un troisième schisme, Jean, abbé de Sturm, lui ayant été substitué sous le nom de Calixte III; eut, à Venise, avec l'empereur Frédéric, une célèbre entrevue, dans laquelle ils firent la paix; institua à cette époque, par reconnaissance pour les Vénitiens, la cérémonie du mariage de l'Adriatique; y entra à Rome l'année suivante, et mourut le 27 août 1181. Luce III lui succéda.

ALEXANDRE IV, pape, auparavant Rainaud; élu à Naples, le 12 décembre 1254; neveu des papes Grégoire IX et Innocent III; donna l'investiture de la Sicile à Edmond, fils du roi d'Angleterre, au préjudice de Mainfroy, fils naturel de l'empereur Frédéric; établit en France des inquisiteurs, l'an 1255; prit le parti des mendiants; condamna Guillaume de Saint-Amour; mourut à Viterbe, en 1261.

ALEXANDRE V, pape (Pierre-Philargi ou Philartète), Grec né dans l'île de Candie, élu à soixante-dix ans, en 1409, dans le concile de Pise qu'il présidait; il avait d'abord été mendiant dans le Milanais; puis cordelier, évêque de Novare, archevêque de Milan; ambassadeur de Galéas Visconti vers l'empereur Venceslas; prince du saint empire et cardinal; mort en 1410.

ALEXANDRE VI, pape, auparavant Lenzoli, puis Borgia, surnom qu'il se donna; né à Valence en Espagne, 1430; créé cardinal, en 1453, par Calixte III, son oncle maternel; entra alors en commerce adultère avec Vanozia, dame romaine, femme de Dominique Arimano dont il eut quatre fils et une fille; acheta les voix du conclave, et fut élu pape à la mort de Clément VIII, le 11 août 1492; donna le titre de Catholique à Ferdinand vainqueur des Maures, et partagea les Indes entre lui et le roi de Portugal, pour les rendre favorables à sa postérité;

féignit d'approuver dans ses prétentions sur le royaume de Naples, le roi de France Charles VIII, qui en fit la conquête; se ligua avec ses ennemis; fut assiégé dans Rome, puis pris dans le château Saint-Ange par ce prince, qui se contenta de faire la paix avec lui, en 1494, sans le punir de sa mauvaise foi; dès 1493, cimentait une coalition de l'empereur Maximilien, de Ferdinand-le-Catholique, des Vénitiens et du duc de Milan pour chasser les Français qui, à leur retour, remportèrent sur eux la célèbre bataille de Fornone en 1495; négocia avec Bajazet; traita, en 1499, avec Louis XII, à qui il permit le divorce avec Jeanne de France, par une bulle dont fut porteur son fils César Borgia, qui reçut en échange le duché de Valentinois avec un revenu considérable; approuva, en 1501, mais avec des vues d'intérêt personnel, la conquête de Naples, tentée par Louis XII et Ferdinand-le-Catholique; la même année, conquiert les fiefs de la Romagne en vendant des indulgences et en employant le poison et l'assassinat, et mourut le 18 août 1503, ayant bu, par la méprise d'un domestique, d'une bouteille que lui et son fils César avaient fait préparer pour empoisonner, dans un souper, quelques cardinaux, au nombre desquels était leur amphitryon, Adrien Corneto; François Piccolomini, sous le nom de Pie III, lui succéda; il n'y eut sortes d'excès, de débauches et de crimes dont Alexandre VI ne se souillât. V. BORGIA.

ALEXANDRE VII, poète et pape (Fabio Chigi), de l'académie des Philomati dont il prit le nom; né à Sienne 1599; élu après la mort d'Innocent X, le 7 avril 1655, par les voix de soixante-quatre cardinaux; fournit de l'argent et des troupes aux Vénitiens pour continuer la guerre contre les Turcs; fit élever, dans Rome, une pyramide expiatoire de l'insulte faite par sa garde au duc de Créquy, ambassadeur français; confirma, l'an 1656, la bulle de son prédécesseur contre les cinq propositions de Jansénius; rédigea, en 1665, un nouveau formulaire sur le livre de celui-ci; canonisa saint Thomas de Villeneuve et saint François de Sales; fit baptiser le roi de Maroc; bénit, après leur abjuration, Christine de Suède, le duc de Mecklembourg et la princesse Louise palatine; défendit de mettre en doute l'immaculée conception, mort le 16 mars 1667. Clément IX lui succéda.

ALEXANDRE VIII, pape (Pierre Ottoboni), né à Venise, en 1610; succéda à Innocent XI, le 6 octobre 1668, après avoir été cardinal-prêtre par Innocent X, en 1652, évêque de Brescia, 1654, et sous-doyen du sacré collège sous Alexandre VII; il donna des sommes considérables à l'empereur Léopold et aux Vénitiens pour guerroyer contre les Turcs; se hâta d'avancer toute sa famille, persuadé qu'il avait peu de temps à vivre, sur quoi on lui a fait dire : *Oho sono vinti tre hore e mezza*, il est vingt-trois heures et demie; publia une bulle contre ce qui s'était fait dans l'assemblée du clergé de France, 1682; mort le 1^{er} février 1691.

ALEXANDRE (saint), évêque de Jérusalem; emprisonné comme chrétien sous la persécution de Sévère, vers 204; vint, en 212, à Jérusalem, dont il partagea le siège avec saint Narcisse alors âgé de cent seize ans; engagea, contre le sentiment de Démétrius d'Alexandrie, Origène, quoiqu'il ne fût que laïque, à instruire publiquement les peuples; mourut de misère dans un cachot à Césarée, en 253, sous la persécution de Déce. Sa fête chez les Grecs, 12 décembre; chez les Latins, 18 mars.

ALEXANDRE (saint), dit le Charbonnier, parce qu'il exerçait cette profession à Comane, lorsqu'en 248, saint Grégoire-le-Thaumaturge le donna pour évêque aux habitants de cette ville; fut brûlé sous l'empereur Déce, vers 250 ou 251; sa fête, le 11 août.

ALEXANDRE (saint), évêque d'Alexandrie après Achillas, l'an 512; adjura Arius, prêtre de son église, d'abjurer ses opinions, l'excommunia et le fit condamner dans un concile de près de cent évêques, tenu en 520 ou 521, à Alexandrie; continua d'être en lutte contre lui; assista, en 525, avec saint Athanase son diacre, au concile général de Nicée, où les opinions et les sentiments d'Arius et de ses partisans furent encore foudroyés; mort le 17 avril 526. Athanase lui succéda; sa fête le 26 février.

ALEXANDRE (Saint), évêque de Bysance (Constantinople), après Métrophane, en 515, et son premier patriarche; confondit, en présence de Constantin, les philosophes qui venaient se plaindre de l'introduction d'une religion nouvelle; repoussa Arius de sa communion; ne put empêcher Constantin de permettre aux partisans de ce dernier de tenir un concile dans Constantinople; jeûna et passa plusieurs nuits sous l'autel le visage contre terre pour détourner le malheur dont l'église était menacée; eut ordre de l'empereur de recevoir Arius, qui mourut subitement le lendemain au moment où les eusébiens le conduisaient en Pompe à l'église, en 536; mourut lui-même peu de temps après, 537. Sa fête chez les Grecs, 30 août; chez les Latins, le 28. Paul lui succéda.

ALEXANDRE (martyr), compagnon de saint Sisinnie et de saint Martyr, et venu avec eux de la Cappadoce en Italie sous le pontificat de saint Ambroise; s'employa à la conversion des habitants des vallées des Alpes; bâtit une église à huit lieues de Trente, fut pris par des paysans et jeté vif dans le feu où il fut brûlé avec les corps de ses deux compagnons que l'on avait tués auparavant, 29 mai 597.

ALEXANDRE (martyr), grec de naissance; fut crucifié à Lyon, le 24 avril 178, deux jours après Épipode, son ami; l'église de St-Irénée de cette ville possédait leurs corps, que les chanoines de Saint-Just possédait également.

ALEXANDRE de Judée, envoyé, en 515, par Judas, fils du patriarche Hillel, vers ceux de sa nation pour recueillir les dîmes; il fut saisi comme chrétien et jeté par ses compatriotes dans la rivière de Cygne, d'où il parvint à se retirer; alors il alla se plaindre à l'empereur Constantin qui lui donna pouvoir de bâtir des églises dans la Judée, et qui rendit une loi pour condamner au feu les Juifs qui tourmentaient les chrétiens.

ALEXANDRE (saint), fondateur des Acémètes; né dans une des îles de l'Archipel ou de la mer Égée; fut officier de l'empereur Théodose; se retira dans un monastère de la Syrie où il passa quatre ans; resta sept ans dans un désert près de l'Euphrate; alla prêcher dans la Mésopotamie; se sauva pour n'être pas fait évêque; fut arrêté par des voleurs qu'il convertit; bâtit sur le bord de l'Euphrate un couvent où l'on psalmodiait nuit et jour; s'enfonça dans une solitude avec plusieurs de ses disciples; fut chassé d'Antioche et de Palmyre; relégué à Chalcide; vint s'établir à Constantinople; y fonda un monastère d'Acémètes; fut obligé de quitter cette ville; bâtit un troisième monastère en Bythinie, à Gomont, où il mourut, en 450. Sa fête le 15 janvier.

ALEXANDRE, patriarche d'Antioche, élu après la mort de Porphyre, 414; réconcilia les eustathiens avec son église; remit dans les dyptiques de l'église d'Antioche le nom de saint Jean Chrysostôme, qui en avait été rayé par Porphyre; envoya des députés à Innocent I^{er} pour lui demander sa communion; mort en 417.

ALEXANDRE, évêque d'Héracle, chef des partisans de Nestorius, dans le premier concile d'Éphèse contre saint Cyrille d'Alexandrie, se sépara de la communion de

Jean d'Antioche; fut déposé et relégué aux mines de Famotis, ville d'Égypte, l'an 455.

ALEXANDRE, patriarche d'Aquilée, fils de Zamovite duc de Mazovie, fait cardinal, en 1440, par l'anti-pape Félix V, et son légat en Pologne.

ALEXANDRE, évêque de Liège, fils du comte de Juliers; défit, en 1150, les troupes de Godefroi, duc de Louvain, et prit leur étendard qui fut longtemps porté dans les processions de la ville de Liège; en 1151, reçut, à la tête de son chapitre où l'on comptait neuf fils de rois, vingt-quatre fils de ducs, vingt-huit fils de comtes, sept fils de barons, Innocent II, quand il vint couronner Lothaire II, roi des Romains; fut déposé par ce pape et mourut de chagrin, en 1155.

ALEXANDRE I, dit le Fort, roi d'Écosse après son frère Edgar IV, en 1093; eut à soumettre ses sujets révoltés contre sa tyrannie; fit périr les principaux chefs, et mourut sans enfants en 1114; son frère, David I, lui succéda.

ALEXANDRE II, roi d'Écosse; né en 1198, et successeur, en 1214, de Guillaume-le-Lion; porta la guerre en Angleterre; se rendit, en 1217, à Londres pour secourir le fils de Philippe-Auguste, Louis, auquel le pape avait déferé la couronne; épousa, l'an 1221, Jeanne, sœur du roi d'Angleterre, Henri III, avec lequel il fut en paix pendant dix-huit ans; se maria trois fois, et eut pour dernière femme Marthe Couci; mort en 1249.

ALEXANDRE III, fils du précédent; né en 1240; monta sur le trône d'Écosse, en 1249; épousa Marguerite, fille du roi d'Angleterre, Henri III; chassa la faction des Éuméniens qui avait opprimé le peuple pendant sa minorité; défit, en 1265, Achon, roi de Norvège; racheta les Hébrides du successeur de ce prince en 1272, Eric Magnus, à qui il donna plus tard une de ses filles; envoya des troupes à saint Louis pour la croisade; assista, en 1272, au couronnement d'Édouard, et, en 1282, parut au parlement comme premier pair; mort en 1285; sa mort causa de grandes divisions en Écosse entre Jean de Baillien et Robert de Brus, tous deux prétendant à la couronne.

ALEXANDRE NEWSKI, héros et saint moscovite; né, en 1219, du grand-duc Jaroslaw; vainquit les Suédois, en 1240, sur les bords de la Newa; battit, en 1242, les chevaliers de l'ordre Teutonique; défit aussi les Tartares; devint, en 1245, grand-prince de Wladimir, et mourut, près de Novogorod, en 1265.

ALEXANDRE-NEWSKI (chevaliers de), ordre russe, créé, en 1725, par Pierre-le-Grand, en l'honneur du héros de ce nom.

ALEXANDRE, duc d'Albanie, frère de Jacques III, roi d'Écosse; pris par les Anglais, et rendu à la prière des nobles Écossais, qui avaient des vues sur lui, et voulaient le mettre à la tête de leur faction contre Jacques II, il fut enfermé dans le château d'Édimbourg par les courtisans de celui-ci, qui avaient déjà fait condamner à mort son frère Jean; s'évada, et se retira auprès d'Édouard IV, roi d'Angleterre, lequel envoya le duc de Gloucester avec une armée, qui s'empara de Jacques, le jeta dans une prison, et fit déclarer, par les états d'Écosse, Alexandre régent du royaume. Quelque temps après, Alexandre rendit la liberté à son frère, et le rétablit sur le trône; mais il eut bientôt à s'en repentir, et pour échapper à sa perte, que la cour avait conjuré, il s'enfuit en Angleterre, et de là en France, où il mourut, en 1537. Son fils Jacques fut dans la suite régent d'Écosse.

ALEXANDRE JAGELLON, troisième fils de Casimir II, et grand-duc de Lithuanie; élu roi de Pologne, en 1501, après Jean Albert, son frère; par cette élection, les Lithuaniens et les Polonais, auparavant si opposés entre

eux, ne formèrent plus qu'un seul état, à la condition, imposée par les premiers, qu'ils auraient droit de séance et de suffrage à la diète; Alexandre contraignit son beau-père, Jean, grand-duc de Moscovie, à faire une trêve de six ans avec la Lithuanie; arrêta les courses de Bogdan, fils d'Étienne, palatin de Valachie; fit repousser, par Michel Glinki, les Tartares, dont vingt mille périrent dans une seule bataille sur le Niémen; mort, à Vilna, le 15 août 1507. Sigismond I lui succéda.

ALEXANDRE DE BOURGOGNE, seigneur de Montagu, fils de Hugues III, et frère d'Endes III, ducs de Bourgogne; mort, en 1203; son fils, du même nom que lui, fut nommé évêque de Châlons-sur-Saône dans le concile de Lyon en 1245; mourut en 1261.

ALEXANDRE, bâtard de Bourbon, fils naturel de Jean I, duc de Bourbon et d'Auvergne; surprit, en 1459, la ville de la Mothe, en Lorraine; tira le dauphin (Louis XI) du château de Loches, où il était enfermé, le mena à Moulins, où les princes vinrent le trouver; s'attira ainsi la colère de Charles VII, qui le fit arrêter et noyer à Barsur-Aube, 1440.

ALEXANDRE, prince des Valaques; se rendit odieux par ses cruautés, et fut dépossédé par les Polonais, sous la conduite d'Albert Laski, lequel mit à sa place Jacques, se disant issu des princes de Valachie, et confirmé à ce titre, par Soliman II, en 1561.

ALEXANDRE-FARNÈSE, fils aîné de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme; né en 1520; mort en 1589; cardinal et doyen du sacré-collège; légat de Paul III, son aïeul maternel, en Allemagne, en France, et dans les Pays-Bas.

ALEXANDRE (Benoît-Stanislas), fils de Jean Sobieski, roi de Pologne; né, à Dantzig, en 1677; en 1704, refusa la couronne de Pologne, lorsque Charles XII la lui offrit, et mourut, à Rome, en 1714, sous le froc de capucin.

ALEXANDRE, duc de Lithuanie; rendit son nom célèbre par ses victoires au commencement du 17^e siècle; prit Novogorod, reprise plus tard par Basile, grand-duc de Moscovie.

ALEXANDRE, de Portugal, frère de Jean IV, fils de Théodose II, duc de Bragance, connétable de Portugal, et d'Anne de Vêlasco; né en 1607; mort le 31 mai 1677.

ALEXANDRE PAULOWITZ, premier du nom, empereur-autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, etc., fils aîné de Paul I^{er}, et de Sophie-Dorothée-Marie de Wurtemberg, et petit-fils de la célèbre Catherine II; né le 24 décembre 1777; marié, le 9 octobre 1793, à Louise Marie-Auguste de Baden-Baden (Elisabeth-Alexiawna); monta sur le trône, après l'assassinat de son père, le 24 juillet 1801; fit aussitôt sortir des cachots et rappela de l'exil les personnes privées de leur liberté sous le règne précédent; abolit la censure et les confiscations; établit l'uniformité des poids et mesures; exigea l'unanimité des opinions pour les condamnations à mort; accepta la grande maîtrise de l'ordre de Malte; confirma, en 1802, par un traité, signé le 4 juin, les relations amicales de la Russie avec la France, en même temps qu'il fit une pension à Louis XVIII; régla, le 24 septembre, même année, les longs démêlés de la Russie avec la Porte, au sujet de la Moldavie et de la Valachie; témoigna son indignation du meurtre du duc d'Enghien, fusillé le 24 mars 1804, et lui érigea un monument; établit la même année, à Tiflis, une école d'enseignement public; ouvrit une université à Cherson, une autre à Vilna, avec un séminaire destiné aux catholiques; organisa, à Saint-Petersbourg, des écoles de chirurgie, de médecine, de chimie et de marine; ne put s'entendre avec Bonaparte après la rupture du traité d'Amiens, 25 mai 1805, et rappela,

2 septembre 1804, son ambassadeur, en même temps que la France retire le sien; conclut avec la Suède, le 14 janvier 1805, une convention secrète dirigée contre Napoléon; puis, le 11 avril et le 9 août suivant, signa, à Saint-Petersbourg, l'alliance offensive et défensive de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Suède (quatrième coalition) contre la France, pendant que Napoléon se préparait à placer sur sa tête la couronne d'Italie, 26 mai 1805; ne parut sur le théâtre de la guerre qu'au moment où les Français étaient maîtres de Vienne, 15 novembre; fut complètement battu avec son allié l'empereur d'Allemagne, à Austerlitz, 2 décembre, anniversaire du couronnement de son vainqueur; se hâta de regagner ses états, sans vouloir prendre part aux négociations dont le résultat fut la paix de Presbourg, 26 décembre 1805; fit sa paix avec la France, par un traité signé à Paris le 20 juillet 1806, pendant qu'avec le roi et la reine de Prusse il préparait une nouvelle agression; fut devancé dans ses hostilités; n'arriva qu'après la déroute des Prussiens à Iéna, le 24 octobre 1806, et la prise de Berlin le 27; fut vaincu à Eylau, 8 février 1807; hasarda, le 14 juin, la bataille de Friedland, où il perdit soixante mille hommes de son armée, tués ou prisonniers; obtint un armistice, le 20; convint, avec Napoléon, de l'entrevue du 26 sur le fameux radeau du Niémen, où les deux empereurs s'embrassèrent et se jurèrent une amitié éternelle; signa à Tilsitt, les 7 et 9 juillet, un traité de paix par lequel il déclara que la Russie n'aurait aucune relation avec l'Angleterre; feignit de se convertir à la politique de Napoléon; rentra dans ses états, et rompit avec la Suède, qui n'avait pas voulu séparer ses intérêts de ceux des Anglais; envoya, par le comte Tolstoy, de magnifiques présents à l'empereur Napoléon, en mai 1808; eut avec lui, à Erfurt, pendant dix jours, en septembre et octobre, une suite d'entrevues où il renouvela l'engagement de maintenir le blocus continental; conclut, le 5 septembre 1809, la paix avec la Suède, dont il venait de détacher la Finlande pour la joindre à son empire; ne prit aucune part dans la guerre entre l'Autriche et la France, 1809; s'irrita de la préférence accordée par Napoléon, dans le choix d'une épouse, à l'archiduchesse Marie-Louise, tandis qu'il lui avait offert sa sœur, la grande-duchesse Anne; prohiba, en septembre 1810, l'introduction de certaines productions françaises dans son empire, et favorisa celles de certaines marchandises anglaises, en vertu d'un traité secret fait en 1811, ce qui devint un sujet de plainte pour Napoléon; répondit par une protestation contre l'occupation du duché d'Oldenbourg, appuyant cette protestation de nombreux armements; s'unit à la Suède contre la France par le traité d'Abo, 24 mars 1812, et par un traité subséquent, le 5 avril, signifia alors à Napoléon un *ultimatum*, et refusa d'entendre aucune proposition tant que les Français n'auraient pas évacué la Poméranie suédoise; traita avec la Porte (Bucharest), 28 mai; vit commencer la campagne contre lui, le 28 juin, à Vilna; donna l'ordre à ses généraux de se retirer à l'approche des Français et de détruire toutes les ressources des lieux qu'ils abandonneraient; fit cependant porter, par le ministre Balachoff, des propositions de paix qui ne furent pas acceptées, 10 juillet; fit le traité d'Oerbo, 18 juillet, avec l'Angleterre, et enfin l'alliance de Veliki-Louki, 20 juillet, avec la régence espagnole; adressa, le 30, à son armée et à ses peuples, une proclamation où il donnait à Napoléon le titre de tyran universel; ne put empêcher la prise de Moscou, le 14 septembre, après de sanglants combats; fit incendier cette ville, et assura ainsi la destruction de l'armée française, forcée à la retraite par la faim et le froid, 22 octobre; lança son armée à la poursuite de ces débris, et se porta sur

leurs traces à Varsovie, d'où il fit contre Napoléon, 22 février 1815, à tous les rois et à tous les peuples, un appel, auquel la Prusse répondit la première, en donnant l'exemple de la défection; envoya à Vienne le comte Stakelberg, qui déterminait l'Autriche à imiter la Prusse; devint chef de la cinquième coalition européenne, après la bataille de Leipzig, 16, 17 et 18 octobre, où trente bataillons saxons et wurtembergeois firent volte-face et feu sur leurs frères d'armes; fut un des membres du congrès de Prague; s'avança vers le Rhin, que les Français avaient repassé le 7 novembre, franchit ce fleuve au commencement de janvier 1814; se trouva, le 24 février, avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, à Chaumont, en Champagne, où ils signèrent avec eux, le 1^{er} mars, le traité qui allait servir de base à celui connu depuis sous le nom de *sainte-alliance*; reçut, le 3, les agents de la maison de Bourbon, et ne voulut leur faire aucune promesse; entra, le 31 mars, à Paris, où il déclara qu'il ne traiterait plus ni avec Napoléon, ni avec aucun des membres de sa famille; s'opposa, le 2 avril, à la dégradation de la colonne triomphale de la place Vendôme; signa, le 25, la convention avec le comte d'Artois, le 11 et le 17 mai, le traité qui reconnaissait la souveraineté de l'île d'Elbe dans la personne de Napoléon, et le 50 mai 1814, le traité de paix définitif avec Louis XVIII, replacé sur le trône que Napoléon venait d'abdiquer; partit alors, avec le roi de Prusse, pour Londres, qu'il quitta à la fin de juin pour aller, à Carlsruhe, rejoindre l'impératrice son épouse; refusa, à son retour à Saint-Petersbourg, le titre de *Béni*, que voulait lui décerner le sénat; se rendit au congrès de Vienne, où il arriva le 23 octobre 1814, et manifesta l'intention de placer la couronne de Pologne sur sa tête, ce qu'il fit en janvier 1815, au moment où il obtenait de la Persie la cession d'un territoire immense; fut, le 15 mars, un des huit signataires de la déclaration qui mettait le fugitif de l'île hors de la loi des nations; quitta Vienne, le 27 mai, avec le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, leurs armées étant en pleine marche sur la France; arriva en Champagne, le 3 juillet, après la bataille de Waterloo, perdue par Napoléon, le 18 juin; entra, pour la seconde fois, le 11 juillet, à Paris, où il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne jouait plus le premier rôle; proposa le traité de la *sainte-alliance*, qui ne devait être signé que plus tard, 26 septembre; passa en revue ses troupes dans la plaine des Vertus, 15 juillet; repartit presque aussitôt pour assister, dans Bruxelles, au mariage de sa sœur, la grande-duchesse Anne, avec le prince royal des Pays-Bas; accéda, le 2 août, à tout ce qui serait résolu à l'égard de Napoléon, par le roi d'Angleterre; se rendit en Pologne, où, le 17 novembre, il donna une constitution aux Polonais; publia, le 1^{er} janvier 1816, un ukase qui bannit les jésuites de la domination russe; assista au congrès d'Aix-la-Chapelle, 50 septembre 1818; à celui de Troppau, dans le but de restreindre les gouvernements constitutionnels, 20 octobre 1820; refusa, en 1821, de favoriser l'insurrection des Grecs, dont Alexandre Ypsilanti, général-major au service de Russie, avait donné le premier signal, 7 mars; assista au congrès de Laybach, où il renonça à sa politique généreuse, 15 mai 1821; à celui de Vérone, 22 octobre 1822; prescrivit à la France d'aller renverser la constitution en Espagne, 1825, et envoya, 28 octobre, à Madrid, comme ambassadeur extraordinaire, le général Pozzo di Borgo, chargé de complimenter Ferdinand VII sur sa délivrance; mort, sans enfants, le 1^{er} décembre 1825, dans la ville de Taganrog, à cinq cents lieues de sa capitale. Son frère Nicolas lui succéda.

ALEXANDRE, abbé d'Anchin, près de Douai; hagiographe vers 1100.

ALEXANDRE, de Cantorbéry, bénédictin anglais; fut ami de saint Anselme, dont il recueillit les sentences, 1120.

ALEXANDRE (*Celesinus*), abbé de Ceglie, contemporain de Roger, roi de Sicile, dont il écrivit l'histoire, 1154.

ALEXANDRE, bénédictin anglais; envoyé à Rome pour y soutenir les droits d'Henri III, roi d'Angleterre, ce qui le fit excommunier par le légat Pandulphe; mort en 1217.

ALEXANDRE NEKAM. V. NEKAM.

ALEXANDRE (*Essebrinsis*), de *Sommerset* ou de *Stafford*, chanoine augustin, poète, théologien, orateur; écrivit, vers 1220, une histoire d'Angleterre.

ALEXANDRE de *Als* ou *Itates*, franciscain anglais, dit le docteur *irréfragable et la fontaine de vie*; fut précepteur de saint Bonaventure en 1222; il composa un grand nombre d'écrits religieux; mort, à Paris, en 1245.

ALEXANDRE, de Paris, poète romancier; né à Bernai, dans la Normandie; composa, vers la fin du 12^e siècle ou au commencement du 13^e, un poème d'Alexandre-le-Grand, en vers français de douze syllabes, comme ceux que le poète Gasse avait déjà employés. C'est peut-être de ce poème que les vers de cette mesure prirent le nom d'*alexandrins*.

ALEXANDRE, de Villedieu (*Dolensis*), parce qu'il était de Dolen, en Bretagne; dominicain, mathématicien, astronome; écrivit, vers 1240, en vers léonins, le *Doctrinale puerorum*, dont on se servit pour enseigner la grammaire aux enfants jusqu'en 1514, qu'on substitua à ce livre le *Despautere*.

ALEXANDRE, de *Sancto Elpidio*, en Italie, général des ermites augustins, 1512; archevêque d'Amalfi, 1525; composa, en 1550, par ordre de Jean XXII, un traité de la *Juridiction de l'empire et de l'autorité du pape*.

ALEXANDRE, d'Imola *V. TARTAGNI* (Alex.).

ALEXANDRE le *Charpentier*, écrivain moraliste, en 1450, composa un traité de la destruction des vices.

ALEXANDRE ALES (*Alesius*), théologien de la confession d'Augsbourg; né, à Edimbourg, en 1500; adopta les opinions de Luther en voulant les combattre; fut mis en prison, se sauva en Allemagne en 1552; revint à Londres après le changement de religion, sous Henri VIII, en 1555; professa, et fut soutenu par Cramer, archevêque de Cantorbéry, par Latinus et Thomas Cromwel; fut proscrit; s'attacha à Melancton en 1540; mort, à Leipsick, en 1563.

ALEXANDRE (Noël), savant dominicain; né, à Rouen en 1659; écrivit une histoire ecclésiastique; ses ouvrages furent proscrits, et sa personne excommuniée, en 1684, par Innocent XI, parce qu'il y soutenait les libertés de l'église gallicane; mort en 1724.

ALEXANDRE, évêque de Lincoln au 12^e siècle; fit rebâtir la cathédrale de cette ville.

ALEXANDRE (Nicolas), poète napolitain du 15^e siècle.

ALEXANDRE (Guillaume), homme d'état et poète tragique écossais; mort en 1640.

ALEXANDRE (dom Jacques), bénédictin de Saint-Maur au 17^e siècle; écrivit sur l'horlogerie.

ALEXANDRE, de Rhodes, jésuite à Avignon au 17^e siècle; directeur des monnaies dans le royaume de Siam, de Tonquin, etc.; auteur d'une histoire de ce royaume.

ALEXANDRE (Jean), graveur, né en Écosse; établi, à Rome, en 1718.

ALEXANDRE (Nicolas), bénédictin de Saint-Maur;

auteur d'une médecine-chirurgie des pauvres, et d'un dictionnaire botanique et pharmaceutique; mort en 1728.

ALEXANDRE (James), gentilhomme écossais; savant jurisconsulte; et colon à New-York, où il fut secrétaire de la province; mort en 1760.

ALEXANDRE (Charles-Louis), commandant du bataillon des Gobelins; il prit une part active à la journée du 10 août 1792; proposé par Barrère, pour remplacer Bouchotte au ministère de la guerre, 1793, fut repoussé par Billaut de Varennes et Thuriot; candidat au Directoire exécutif avec Barthélemy, 1797; membre du tribunal, 1800, jusqu'à la deuxième élimination de ce corps.

ALEXANDRE (Guillaume), ou lord Stirling; savant mathématicien et astronome; fut major-général de l'armée américaine; né, en 1726, à New-York; mort en 1875.

ALEXANDRÉE, femme de Carporate, chef de la secte des carpocratians dans le 2^e siècle, et mère d'Épiphanie mort à dix-sept ans, après avoir complété la doctrine de son père; vivait vers l'an de J.-C. 150.

ALEXANDRIE, la grande (Saindirec), ville d'Égypte, fondée par Alexandre, qui la fit bâtir par l'architecte Dinocrate ou Stésicrate l'an 552 avant J.-C.; devint la capitale des Ptolémée; et fut non-seulement la première ville d'Afrique, après la ruine de Carthage, mais encore la première du monde; après Rome, elle fut longtemps un centre de civilisation, par les sciences et les arts qu'on y cultivait: de son école sortaient des philosophes, des littérateurs, des médecins, des astronomes: Appien et Hérodien vinrent de là; dans son sein existaient deux académies, le *Serapeon* et l'*Iseon*, des noms de Sérapis et d'Isis.

ALEXANDRIE (vicissitudes d'), l'an 46 avant J.-C. Pendant les guerres civiles entre Pompée et César, ce dernier bat, sous les murs de cette capitale, les Égyptiens et leur roi Ptolémée-Bacchus, qui se noya dans le Nil, an 552 avant J.-C.; de leurs vaisseaux, qu'il fait incendier, le feu gagne la ville, et cette bibliothèque, si célèbre, commencée par Ptolémée Soter, déjà riche de cent mille volumes à la mort du Philadelphie, continuée et augmentée par ses successeurs, qui en avaient porté le nombre à sept cent mille; cette bibliothèque, dont la formation avait coûté tant de soins à Démétrius de Phalère, devint presque entièrement la proie des flammes; plus de quatre cent mille volumes furent alors consumés. L'an 51, Cléopâtre, reine d'Égypte, dresse une autre bibliothèque dans le Sérapéon, et, à cet effet, obtient d'Antoine les débris de celles des Ptolémée, avec deux cent mille volumes, précieux débris de celle du roi de Pergame. Cette bibliothèque s'enrichit, et subsista jusque sous l'empire de Théodose, an de J. C. 589, que le patriarche Théophile, pour anéantir les traces du paganisme, brûla après avoir détruit le temple de Sérapis. An 55 avant J.-C. Antoine entre en triomphateur, traînant à son char Artavasde, lié de chaînes d'or; est au pouvoir d'Octave l'an 50; les Romains la conservent dans sa splendeur, et la qualité de citoyen d'*Alexandrie* devient un titre si recherché, que les empereurs le confèrent moins facilement que celui de citoyen romain; embellie par Adrien, l'an 152, et par Antonin, son successeur, an 153. Le peuple d'*Alexandrie*, habituellement railleur, ayant mal parlé de Caracalla, cet empereur, voulant s'en venger, réunit, sous le prétexte d'en former une phalange, les jeunes hommes de cette ville, et les fait massacrer dans une plaine, en 215; ses habitants élisent souvent des empereurs et aspirent à ériger leur cité en capitale du monde; devient, sous Gallus, vers 260, le théâtre d'une guerre civile, qui ne s'apaise, au bout de douze ans, que par le fer, la famine et la peste; prise par Dioclétien, l'an 296; par

Chosroë XI, roi de Perse, vers 611; reprise sur lui, par son fils, en 627; pillée et saccagée en partie, en 650, par Amrou ou Amry, lieutenant du khalife Omar, accusé, à tort, d'avoir réduit en cendres la bibliothèque, qui n'existait plus; se révolte et est châtiée par Amrou en 645; se révolte de nouveau, est châtiée de nouveau et démantelée par le même en 648; relève ses murs sous la domination des khalifes Fatimites, à qui elle appartient pendant plus de trois siècles; à son enceinte resserrée de moitié par les Arabes, 875; possédée, par le sultan d'Égypte Saladin, en 1171; réunie, démantelée et brûlée par les Français et les Vénitiens, après la délivrance de saint Louis, en 1250; rebâtie, par le soudan, en 1275; soumise et acquise aux Turcs par Sélim en 1517; occupée, après une courte et vive attaque, par les Français, commandés par Bonaparte, le 14 messidor an VI (2 juillet 1798); attaquée, le 5 février 1799, par les Anglais qui, ayant échoué, reviennent, le 8 mars 1801, sous les ordres d'Abercrombie, et sont repoussés, le 12 mars, par le général français Friant; reddition du fort aux assaillants le 17; combat acharné contre eux; mort d'Abercrombie, le 29; nouvelle attaque les 19 et 20 août; le général français Menou, capitule le 28; est évacuée le 30 par les troupes françaises, qui abandonnent l'Égypte.

ALEXANDRIE (monuments d'). Le plus ancien est le canal que fit creuser Ptolémée, lieutenant d'Alexandre, vers l'an 555 avant J.-C., pour communiquer de la Méditerranée à la mer Rouge; du golfe de Suez, il aboutissait à la branche orientale du Nil, aujourd'hui comblée. Depuis long-temps, il n'existait plus que des traces de cette grande voie hydraulique, réduite à un faible cours d'eau et détruite entièrement par les Anglais, qui coupèrent les digues en 1801; réparée en partie par Méhemet-Ali, en 1819 et 1820. La *tour du Phare*, réputée une des sept merveilles du monde, bâtie par Ptolémée Philadelphie, dans l'île de Pharos, d'où vient le nom de phare donné à tous les édifices de ce genre: elle contenait plus de sept cents appartements et des escaliers de pente si douce, qu'un chameau pouvait y monter. Elle avait originellement mille coudées de haut, environ mille six cent cinquante pieds; fut réduite, par les commotions successives des tremblements de terre, à moins de quatre cents coudées six cent soixante pieds; réparée par les rois grecs qui succédèrent à Alexandre Ptolémée, et réduite à deux cent trente-trois coudées quatre cent quatre-vingt-quatre pieds; mutilée et dégradée à la fin du 8^e siècle; réparée vers le milieu du 9^e par un gouverneur d'Égypte; abaissée dans le 10^e par la chute de trente coudées qu'un tremblement de terre renversa; abaissée encore, en 1182, à cent cinquante coudées (deux cent cinquante pieds): son sommet portait alors une mosquée; maintenue à cette hauteur jusqu'en 1505, qu'elle fut détruite par une nouvelle secousse de tremblement de terre. Il n'y a plus vestige de cet édifice, sur l'emplacement duquel les Turcs ont élevé un fort appelé *Pharillon*. Le *palais de Cléopâtre* fut construit en l'an 59 avant J.-C., on en voit encore les ruines; les deux aiguilles de Cléopâtre qu'on apercevait de ce palais, et dont l'une a été apportée en France et dressée sur la place de la Révolution, à Paris, en 1856; la colonne de Pompée, consacrée, par Pomponius, préfet d'Égypte, à la gloire de Dioclétien, d'un seul bloc de granit de quatre-vingt-huit pieds six pouces de haut, sur un fût de trente-six pieds. Le premier qui monta à son sommet fut un Arabe; et, après lui, en 1789, Fauvel, artiste français; en 1800, un autre artiste français; M. Norry, de l'expédition d'Égypte, y monta aussi, et la mesura, pour la première fois, exactement. Le *Conclavé*, où l'on dit que les Septante firent la version grecque de la Bible

vers 284 av. l'ère chrétienne ; le *Skanderia*, où les musulmans disent qu'Alexandre le Grand fut enterré ; l'église Sainte-Catherine, bâtie sur l'emplacement de la prison de cette sainte ; et l'église de St-Marc, fondée l'an 50 de J.-C., où est le tombeau de cet évangéliste, dont les Vénitiens élevèrent le corps ; le four où l'on dit que Jacob Almanzor, roi de Maroc, en 1190, fit le métier de boulanger.

ALEXANDRIE (église d'), fondée, vers l'an 52 de J.-C., par saint Marc l'évangéliste, la dixième année de l'empire de Claude ; compte plusieurs paroisses déjà de son temps, et un plus grand nombre dans les 3^e et 4^e siècles ; tient le second rang dans la chrétienté ; ses évêques ne le cèdent qu'à celui de Rome, et précèdent celui d'Antioche, vicaires du saint-siège pour les affaires d'Orient ; régulent chaque année le cycle pascal ; ont sous leur autorité, non-seulement spirituelle, mais même, à plusieurs égards, temporelle, l'Égypte, la Libye, la Pentapole, dont le gouvernement leur est attribué par le sixième canon du concile de Nicée, duquel certaines interprétations ont fait contester la suprématie du pape dans le 17^e siècle. Sous Théodose et Valentinien, de 444 à 458, dix métropoles dépendaient d'Alexandrie, mais on n'en peut nommer que neuf ; c'étaient : dans la première Égypte, *Alexandrie* ; dans la deuxième, *Cabases* ; dans la première Augustannique, *Péluse* ; dans la deuxième, *Leontopole* ; dans la première Thébaine, *Antinoë* ; dans la deuxième, *Ptolémaïde d'Hermiane* ; dans la Libye supérieure ou Pentapolitaine, *Ptolémaïde* ; dans l'inférieure, *Darnis* ; dans l'Arcadie, *Oxyrenque*. L'église d'Alexandrie compta dans son sein Pantène, Clément d'Alexandrie, Ammonius, le diacre Ambroise, Anatolius, évêque de Laodicée, Didyme l'aveugle, et un autre Ambroise son disciple. Saint Héraclès, de 251 à 248, saint Denis, de 248 à 265, Théonas, de 282 à 560, saint Pierre, martyr, de 500 à 511, saint Achillas, de 511 à 512, saint Alexandre, de 512 à 526, saint Athanase, de 526 à 575, saint Timothée, de 580 à 585, Théophile, de 585 à 412, saint Cyrille, de 412 à 444, et Théodose, depuis 555, furent les patriarches qui illustrèrent le siège d'Alexandrie. Mélitius, évêque en Égypte, y commença un schisme, et saint Pierre, l'ayant convaincu d'avoir sacrifié aux idoles, fut obligé de le déposer. Quelque temps après, vers 515, Arius s'éleva et fut combattu par Alexandre et par ses successeurs ; Ananien ou Ihananie fut, après saint Marc, en 62, le premier évêque d'Alexandrie. Depuis cette époque jusqu'en 265 inclusivement, ce prélat fut toujours choisi par douze prêtres. A partir de cette époque, il fut élu par le clergé et par le peuple. Il y eut sur ce siège un martyr, Pierre, en 511, un intrus, George, en 556, mort misérablement en 562. Furent chassés en 562 et antérieurement saint Athanase, en 444, Dioscore, mort en 458, Théodose, en 555 ; rétabli en 557, appelé à Constantinople par l'empereur Justinien, exilé durant vingt-huit ans ; mort en 567, et Gabriel en 1262. Le plus grand nombre de ces patriarches furent cophtes ou eutychiens, plusieurs jacobites et melchites ; les patriarches grecs furent soumis aux patriarches grecs de Constantinople depuis 1100. A partir de 1253, il y eut une vacance de vingt-huit ans.

ALEXANDRIE (conciles d'). Premier, 250 : Demetrios y dégrade Origène pour s'être mutilé ; deuxième, il le dépose du sacerdoce et l'excommunie ; troisième, en 253, Héraclès ramène à la foi l'évêque Ammonius ; on ignore le lieu de ce concile ; quatrième, an 501, sous Pierre, martyr : Mélitius, évêque de Lycopolis, convaincu d'avoir sacrifié aux idoles, y est déposé ; il commence un schisme qui dure cent cinquante ans ; cinquième, en 522, composé de deux évêques, le prêtre Arius et neuf diacres y sont excommuniés par saint Alexandre ; sixième, en 524, tenu par

Osius, évêque de Cordoue, en Espagne, envoyé par Constantin : Sabellius y est condamné ; septième, 27 décembre 530, le siège vacant, Athanase y est sacré ; huitième, en 540, les évêques du patriarcat s'assemblent pour justifier saint Athanase ; neuvième, en 550, saint Athanase, de retour dans son église, y célèbre un concile qui confirme ce que les conciles de Sardique et de Jérusalem avaient décidé en sa faveur ; dixième, 552, quatre-vingts évêques y proclament son innocence, et en écrivent au pape ; onzième, en 562, sous Athanase, on y fait des règlements touchant les ariens ; et l'on décide qu'ils pourront obtenir leur pardon, mais qu'ils seront retranchés du clergé, à l'exception de ceux qui avaient été entraînés par violence : cette indulgence déplut à Lucifer de Cagliari, qui était à Antioche, et qui se jeta dans un schisme appelé des lucifériens : dans ce concile, un des plus considérables, on statua sur ce qu'on devait croire de la Trinité et de l'Incarnation ; douzième, juillet ou août 565, les évêques les plus éclairés y sont appelés par saint Athanase, pour délibérer sur la réponse à faire à l'empereur Jovien, qui lui avait fait demander une exposition de la vraie foi : dans sa réponse, Athanase exhorte Jovien à s'attacher au symbole de Nicée ; treizième, en 570, saint Athanase écrit au pape Damase pour le remercier d'avoir condamné Ursace et Valens, chefs des Ariens, et pour lui demander la condamnation d'Auxence, qui s'était fait mettre sur le siège de Milan : cette démarche donna lieu à un concile de Rome, en 572 ; quatorzième, en 599, sous Théophile, on y condamne les opinions attribuées à Origène ; quinzième, au commencement de février 450, sous saint Cyrille, contre Nestorius ; seizième, en juin, même année, encore contre Nestorius ; on écrit au pape à son sujet ; dix-septième, le 5 novembre, même année, saint Cyrille y dresse douze anathèmes, qu'il envoie à Nestorius, avec la lettre du pape ; dix-huitième, en 449, sous Dioscore ; sachant que le pape Léon avait traité de brigandages les actes du concile d'Éphèse, on prononce anathème contre lui ; dix-neuvième, en 452, sous Protérios, et on reçoit les ordonnances du concile de Chalcedoine ; vingtième, 459, sous l'usurpateur Timothée-Élurus ; on y condamne Protérios et le concile de Chalcedoine ; vingt-unième et vingt-deuxième, en 484 ou 485, sous Pierre Mongus, également usurpateur ; vingt-troisième, mal à propos dit d'Antioche, sous saint Euloge, sur la discipline ; vingt-quatrième, en 589, à l'occasion du verset quinze du chapitre dix-huit du *Deutéronome*, on y décide que le sens de ce verset ne s'applique ni à Josué, ni à Dosithe, contemporain de Simon le Magicien, mais à J.-C. ; vingt-cinquième, en mai 653, par l'archevêque Cyrus, qui publie, dans le décret de satisfaction ou d'accord, neuf articles, dont le septième en faveur des monothélites, en menaçant d'anathème ceux qui se permettraient de les combattre : les dix-huitième, vingt-unième, vingt-deuxième et vingt-cinquième, sont regardés comme de faux conciles.

ALEXANDRIE (calendrier d'). V. CALENDRIER.

ALEXANDRIE (cycle d'). V. CYCLES.

ALEXANDRIE (ère d'). V. ÈRES.

ALEXANDRIE (chronique d'). On croit qu'elle fut faite du temps de Maurice, de Phocas et d'Héraclius, à la vingtième année après laquelle elle finit. Jérôme Surita, qui la découvrit le premier dans une bibliothèque de Sicile, l'apporta à Rome, et lui donna le nom de *Fatti Siculi* ; Joseph Scaliger en recouvra une partie, qu'il fit imprimer en grec, en 1606 ; Frédéric Silbury, en ayant trouvé une copie, en fit présent à la bibliothèque d'Angbourg. Cette chronique est très-utile pour éclaircir un grand nombre de faits d'histoire et de chronologie.

ALEXANDRIE (code d'), manuscrit précieux du Musée britannique, donné au roi Charles I^{er}, en 1628, par Cyrille Lascaris, patriarche de Constantinople.

ALEXANDRIE, dite de la *Paille* (*Alexandria Statelliorum*), ville et place forte d'Italie dans le Milanais; bâtie, en 1168 ou 1170, par les Crémonais, les Plaisantins et les Milanais, qui suivaient le parti du pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric Barberousse; s'appela d'abord *Césarée*, et puis Alexandrie, du nom du pape; fut assiégée par l'empereur Frédéric, et si couragementement défendue par ses habitants, déjà au nombre de quinze cents, qu'après six mois de siège, bien qu'elle n'eût alors qu'une enceinte de bois revêtue de paille et de boue, il fut obligé de se retirer en 1174; reçut de lui, par moquerie, le surnom de la *Paille* qu'elle a conservé; eut une citadelle en 1178; souffrit successivement et alternativement aux ducs de Milan, aux Visconti, aux Sforce, aux Français, aux Espagnols, à l'Autriche, au Piémont; attaquée, prise et reprise plusieurs fois pendant le 16^e siècle; en 1638, les Français sont obligés d'en lever le siège après un mois de tranchée ouverte; en 1706, prise par le prince Eugène, après trois jours de siège; en 1745, par les Français; en 1746, par le roi de Sardaigne; occupée, en 1796 par l'armée autrichienne; en avril, même année, par les Français, sous le général Bonaparte; au pouvoir des Autrichiens par capitulation de Gardanne, 22 juillet 1799; reprise par eux en 1800; évacuée le 16 mai, même année; recouverte par Bonaparte, après sa victoire de Marengo, en vertu d'une convention signée le 14 juin 1800; conservée et fortifiée par la France, dont elle fut un chef-lieu de département jusqu'en 1814, que le général Despinoy la remit aux troupes autrichiennes.

ALEXANDRIE (prise d'), dans le district de Colombie (Amérique septentrionale), par une escadre anglaise, le 29 août 1814.

ALEXANDRINE (la ligne). Le 4 mai 1495, le pape Alexandre VII, sur la demande de Philippe et d'Isabelle, leur donna toutes les îles et terres trouvées et à trouver du côté de l'occident et du midi, tirant d'un pôle à l'autre, une ligne qui passerait à cent lieues à l'occident des Açores et du cap Vert. Par la même bulle, étaient réservés les droits des autres princes qui, jusqu'au jour de Noël précédant le 1^{er} de l'an 1495, auraient reconnu et possédé quelque pays au-delà de cette ligne, appelée depuis *ligne Alexandrine*.

ALEXANDRINS (vers). V. **ALEXANDRE DE PARIS**.

ALEXANDRINI de Neustain (Jules), médecin des empereurs Charles-Quint, Ferdinand 1^{er} et Maximilien II; né à Trente 1506, mort en 1590; écrivit sur l'hygiène et chercha le premier à établir les rapports entre le physique et le moral chez l'homme.

ALEXANDRINI, mathématicien italien, né à Bologne, au 16^e siècle; auteur de plusieurs traités d'algèbre et de géométrie.

ALEXANDRION, forteresse dans la tribu de Manassé, bâtie par Alexandre 1^{er}, roi des Juifs, vers 101 avant J.-C.; détruite par Gabinus et rétablie par Hérode.

ALEXANDRO (Antoine d'), professeur de droit à Naples, vers 1470; président du conseil souverain sous Alphonse II.

ALEXARQUE, historien grec cité par Plutarque.

ALEXAS, de Laodicée, mis à mort par Auguste pour avoir ménagé les amours d'Antoine avec Cléopâtre, et son divorce avec Octavie, an 50 avant J.-C.

ALEXAS, Juif, l'un des favoris d'Hérode-le-Grand, qui lui fit épouser sa sœur Salomé; au lieu de faire égorger les prisonniers enfermés dans l'Hippodrome, ainsi qu'il l'avait promis à Hérode sur son lit de mort, il

les délivra tous avant même que la nouvelle du décès de ce prince se fût répandue.

ALEXIE ou **ALISE** (*Alexia* ou *Alesia*), village de Bourgogne, anciennement capitale des Mandubiens dans la république des Éduens. Diodore l'appela la métropole des Gaules, et la disait bâtie par Hercule. Quatre voies romaines y aboutissaient. César la prit l'an de Rome 701, 52 avant J.-C. Vercingétorix, chef gaulois, à la tête de quatre-vingt mille combattants, y fut fait prisonnier. Alexie était encore à la chute de l'empire d'Occident le chef-lieu d'un pays étendu qui porta depuis le nom d'Auxois.

ALEXIEN, religieux qui prirent saint Alexis pour leur patron; leur institut, approuvé par Boniface IX et Eugène IV, sous la règle de saint Augustin, fut confirmé, par Sixte IV, en 1642: on les nommait aussi *Cellites*, et en Flandre *Cellébroides*, parce que se consacrant au soulagement des malades ils les pensaient dans des cellules.

ALEXINUS, philosophe de la secte d'Euclide de Mégare, et disciple d'Eubulide; vivait vers la 120^e olympiade (de 500 à 297 avant J.-C.); mourut de la piqure d'un roseau qui lui était entré dans les chairs en se baignant.

ALEXIS, poète comique grec, oncle de Ménandre; composait vers l'an 536 avant J.-C.

ALEXIS, historien, cité par Athénée; écrivit un livre *De finibus Sinitorum*.

ALEXIS (saint), né à Rome, vers 550, fils d'Euphémus, sénateur, et d'Aglaïs; se voua à la pauvreté et à la chasteté; mort un vendredi, sous le pontificat d'Innocent 1^{er}, de 402 à 417; on croit que saint Alexis et saint Jean Calybite, appelé Alexis ou le Guérisseur par les moines grecs, sont une même personne. Fêté chez les Grecs le 17 mars; chez les Latins le 17 juillet.

ALEXIS, patriarche de Constantinople depuis 1025; mort en 1045; fit des constitutions sur des matières ecclésiastiques.

ALEXIS COMNÈNE 1^{er}, empereur de Constantinople, né en 1048, troisième fils de Jean Comnène, et neveu de Jacques, empereur de 1057 à 1059; délivra l'empereur Nicéphore de tous ses ennemis; se révolta contre lui et l'enferma dans un cloître; se fit proclamer empereur, en 1081; bat Robert Guiscard (V. ce nom) et les Seythes; facilita le passage des croisés en Asie, en 1096, et les abandonne devant Antioche, en 1097; en 1105, force à la paix Bohémond, prince d'Antioche; défait les Turcs dans l'Asie-Mineure, en 1106, et meurt en 1118. Son fils Jean Comnène lui succède; Anne, sa fille, a écrit son histoire.

ALEXIS ARISTÈNE, diacre de Constantinople, y assista au concile de 1166, et y combattit Nicéphore, patriarche de Jérusalem.

ALEXIS, évêque de Melfi, en 1512; le pape Jules II l'envoya ouvrir, par un discours aux pères, le concile de Latran.

ALEXIS, métropolitain de Nicée; composa des cantiques sur Démétrius, martyr.

ALEXIS COMNÈNE II, *Porphyrogénète*, empereur de Constantinople, né, en 1167, de Manuel Comnène à qui il succéda en 1180; Andronic Comnène étant entré avec une armée dans Constantinople le 18 avril 1185, chasse Marie, mère d'Alexis; fait épouser à ce prince sa fille Irène, quoiqu'il eût été déjà fiancé avec Agnès de France; paraît d'abord ne vouloir que s'associer à l'empire, et le fait étrangler peu de temps après.

ALEXIS III (l'Ange), usurpe le trône de Constantinople, le 10 avril 1195, sur son frère Isaac qu'il enferme et à qui il fait crever les yeux; chassé par les Français et

les Vénitiens appelés par Alexis, fils d'Isaac, l'an 1205, se réfugia à Zagora, en Thrace; est pris, en 1204, par le marquis de Montferrat: s'évade, se rend en Asie, et meurt dans un monastère de Nicée, où il est enfermé par son gendre Théodore Lascaris, en 1205.

ALEXIS (le Faux), imposteur qui, profitant de quelques traits de ressemblance avec Alexis II, voulut, en 1191, se faire passer pour le fils de Manuel Comnène; il leva des troupes, ravagea l'empire et fut tué dans sa chambre par un prêtre d'Asie.

ALEXIS IV (le Jeune), empereur de Constantinople, fils d'Isaac, dépossédé par Alexis III; partage le trône avec son père délivré par les croisés; couronné dans Sainte-Sophie en août 1205; règne jusqu'en janvier 1204, qu'Isaac étant mort, il est trahi, arrêté par Alexis Ducas (Murtzuphle), son favori; jeté dans une prison, empoisonné deux fois, enfin étranglé, le 25 janvier 1204, par Murtzuphle lui-même.

ALEXIS V DUCAS, surnommé *Murtzuphle*, à cause de ses sourcils épais et joints; se fait proclamer par le peuple en janvier 1204, après avoir étranglé Alexis IV; sort de Constantinople pour dresser une embuscade aux croisés qui venaient l'assiéger; est défait par Henri, frère du comte Baudouin, qui s'empara alors de cette fameuse image de la Vierge, l'étendard de l'empire que les empereurs grecs avaient coutume de faire porter devant eux dans les batailles, et que, en 970, Zimisès, vainqueur des Barbares, mit sur son char de triomphe; se réfugia à Messinople où, sous le nom d'Alexis III, son beau-père s'était fait reconnaître empereur; est saisi dans un festin par ce vieillard qui lui fait crever les yeux, et qui s'enfuit lui-même à l'approche des croisés; erre quelque temps, est pris et conduit devant Baudouin, déjà empereur, et condamné à être précipité du haut de la colonne élevée par Théodose-le-Grand sur la place du Taureau à Constantinople, ce qui eut lieu en 1205; son beau-père Alexis de Messinople, surnommé Ibaneus, et un autre Alexis-le-Sicilien, qui avait été compétiteur de Murtzuphle, furent aussi mis à mort à la même époque.

ALEXIS MICHAËLOWITZ, grand-duc ou czar de Moscovie, né en 1650; succède à son père Michel, en 1646, profite d'une révolte de Cosaques pour ravager la Lithuanie; s'empare de Smolensk, en 1651; épouvante l'Europe par les cruautés de ses soldats; conclut, en 1656, une trêve avec Charles-Gustave, roi de Suède; recommence la guerre contre lui; éprouve des échecs; signe, en 1661, le traité de Pleyssemund; en 1671, apaise une sédition commencée en 1669; s'unit à Jean Sobieski contre les Turcs, en 1675; meurt en janvier 1676.

ALEXIS PETROWITZ, fils du czar Pierre-le-Grand, et d'Eudoxie Fëdorowna, sa première femme; né à Moscou, le 18 février 1690; marié, à l'âge de seize ans, à Charlotte de Brunswick Wolfenbützel; entre dans un complot contre son père absent, en 1716; s'enfuit secrètement; ramené de Naples par le général Tolstoi, 11 février 1718; conduit à Moscou; déchu de la succession à la couronne, dans une assemblée solennelle tenue, le 18 de ce mois, dans le château de Moscou; conspire avec sa maîtresse, qui est arrêtée le 27 juin, et est condamné à avoir la tête tranchée; frappé d'apoplexie en apprenant sa sentence, il meurt pardonné le 26 juillet 1718.

ALEXIS (Guillaume), dit *le bon Moine*, bénédictin; il écrivit en vers et en prose; fit un voyage à Jérusalem en 1486, et mourut dans les premières années du 16^e siècle.

ALEXIS (del Arco), surnommé *el Sordillo de Pereda*; peintre espagnol, célèbre pour ses portraits et quelques tableaux d'église; né en 1625, mort en 1700, à Madrid, sa ville natale.

ALEXIUS (Nicolas), dominicain et célèbre prédicateur en Italie; né à Pérouse, en 1515; inquisiteur de l'Ombrie, en 1566; mort en 1585. — Un autre Alexis, également de Pérouse, mourut évêque de cette ville, en 1611.

ALEXIUS (Gaspard), écrivain philosophique, professeur de théologie à Genève; mort en 1626.

ALEXZ D'ANDUZE (Jean-Joseph-Marie-Augustin), né à Anduze, 1757; en 1791, vicaire-général d'Albi, il refusa le serment à la constitution civile du clergé; en 1792, s'offrit en otage pour Louis XVI, détenu au Temple.

ALF (Samuel), poète latin, professeur d'éloquence à Upsal, en Suède; mort en 1799.

ALFADH ABDALLAH MOHAMMED, historien arabe; mort l'an 915 de J.-C.

ALFANI, dit *de Paris*, peintre italien; né, à Pérouse, en 1485; travailla en 1556.

ALFANI (Horace), peintre italien, né vers 1510; mort, à Pérouse, en 1585; avait fondé, en 1575, une académie de dessin.

ALFAQUINS (*Alfaquini*), prêtres des Maures, en Espagne, depuis l'expulsion de ces derniers.

AL-FARABI ou **AL-PHARABIUS** (Abou-Nasr-Mohammed), né à Farab, aujourd'hui Olbrar, dans la Transoxane, le premier des philosophes arabes; mort en 950 de J.-C.; il a laissé, entre autres ouvrages, une *Encyclopédie* et un *Traité de Musique*.

ALFARDO (Pierre), moine et historiographe du roi Alphonse Henri, né à Coimbra; fut l'un des soixante-douze disciples de saint Théodorus; mort en 1129.

ALFARO-Y-GUSMAN (Juan d'), peintre espagnol, élève de Velasquez; né, à Cordoue, en 1640; mort en 1680.

ALFÈGE, archevêque de Cantorbéry. V. **ELPHÈSE**.

ALFEN (Guillaume van), auteur du *Papegay*, recueil diplomatique à l'usage des cours; né, en Hollande, en 1608; mort en 1686.

ALFEN ou **ALPHEN**, bourg hollandais, l'ancien *Castra ulpina*, en latin *Alfenum*, parce qu'Alfenus Varus, général romain, ou, selon d'autres, Albinus Claudius, envoyé dans les Gaules par l'empereur Commode, campa dans cet endroit; le dernier jour d'avril 1426, Jacobé, comtesse de Hollande, y battit Philippe de Bourgogne.

ALFENUS, ou **ALPHENUS VARUS**, jurisconsulte célèbre à Rome, l'an 2 avant J.-C., après avoir été cordonnier à Crémone; consul en l'an 1: on lui doit les premières collections de droit civil. V. **DIGESTE**.

ALFENUS VARUS, général et préfet du prétoire, sous Vitellius; fut défait avec ceux du parti de cet empereur.

ALFÈRE (saint), né, vers le milieu du 10^e siècle, à Salerne; bénédictin en 991; ermite en Sicile; mort en 1050.

ALFERGAN, *Alfaganust* (Ahmed-Kolsair), mathématicien et astronome arabe, né à Fergana, dans la Transoxane; écrivait vers l'an 825; réforma la trigonométrie.

ALFÈS ou **ALPHÈS** (Isaac), rabbin, auteur d'un *Abbrégé du Talmud* fort estimé; mort en 1405.

ALFIELD (Thomas), officier anglais; tué, devant Saint-Jean-d'Acre, en 1799, en voulant s'emparer de la mine pratiquée par les Français pour faire sauter les fortifications. Bonaparte lui fit rendre les plus grands honneurs.

ALFIERI (Oger), d'Asti en Piémont, chroniqueur au 15^e siècle.

ALFIERI (le comte Benoît-Innocent), né, à Rome,

en 1700; avocat, dessinateur, architecte et mathématicien; mort en 1767.

ALFIERI (le comte Victor), écrivain politique et le plus célèbre auteur tragique de l'Italie, né, à Asti en Piémont, le 17 janvier 1749; fut partisan de la révolution française, et, plus tard, son ennemi; lors de la guerre d'Italie, en 1796, il se retira à Florence, et y mourut, le 8 octobre 1803. Son tombeau, chef-d'œuvre de Canova, a été placé par les soins de la duchesse d'Albani, sa maîtresse, dans l'église de Santa-Croce, entre ceux de Machiavel et de Michel-Ange.

ALFINGER, aventurier allemand; fameux par ses cruautés à Venezuela (Amérique méridionale), où il avait été envoyé, en 1529, par les Velsers, riches marchands d'Augsbourg, à qui l'empereur Charles-Quint avait cédé ce pays, en échange des sommes qu'il leur devait; périt en allant chercher une maison d'or.

ALFONSE. V. ALPHONSE.

ALFORD (Michel), jésuite et historien, né à Londres; mort, en 1652, à Saint-Omer.

ALFORT (école vétérinaire d'), établie dans le château de ce nom, près de Paris, en 1766. En 1814, les élèves d'Alfort défendent le pont de Charenton contre le corps saxon de Thielman; le 28 juillet 1850, ils s'arment contre les troupes de Charles X.

ALFRED le Bâtard, roi de Northumberland, fils d'Oswin, par une de ses maîtresses; succéda à Alfred, son frère, en 685; mort en 705; il aimait les lettres et les savants, et composa plusieurs ouvrages.

ALFRED-LE-GRAND, sixième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, né en 849; succéda à son frère Æthelred en 872; bat, en 879, à Édington et à Rochester, les Danois, débarqués avec leur roi Gïtro, qu'il convertit au christianisme; introduit dans ses états l'écriture romaine; fonde l'université d'Oxford en 886; traduit en saxon les dialogues de saint Grégoire; fit rédiger un code de lois civiles et criminelles en 890, et meurt en 900. Il était grammairien, philosophe, rhéteur, historien, musicien, poète, architecte et géomètre. Édouard, son fils, lui succéda.

ALFRED II, le Malprêt, descendant d'Alfred-le-Grand, fils du roi Æthelred II; veut monter sur le trône, après la mort du petit-fils de Canut II, vers l'an 1040; est assassiné, en 1043, par le ministre, comte Godwin, qui met à sa place son frère Édouard, aussi fils d'Æthelred II.

ALFRED, bénédictin, évêque d'Exeter, en Angleterre, vers 990; composa un traité de *Natural rerum*.

ALFRED, chanoine d'York, et historien des rois d'Angleterre; mort vers 1156.

ALFRED, surnommé *le Philosophe*, savant, né en Angleterre; fut domestique du cardinal Otoboni de Fiesque, en 1268; il commenta les livres d'Aristote sur les sciences naturelles, et écrivit sur les mouvements du cœur.

ALFRIC, ÆLFRIC, ELFRIC, ALVRIC ou ALVRED le Grammairien, bénédictin anglais; devint archevêque de Cantorbéry en 998; mort en 1006; composa plusieurs traités de grammaire, et fit un Dictionnaire latin.

ALFWOLD, dernier roi de Northumberland, successeur d'Éardulf; ne régna que deux ans.

ALGAJDIN. V. HAÇAN-BEN-SABBAAH.

ALGARDI (Alexandre), ou l'ALGARDE, élève de Louis Carache et de César Conventi; peintre, sculpteur et architecte, né, à Bologne, en 1595; vint à Rome en 1625, où il fit, pour Saint-Pierre du Vatican, le bas-relief de saint Léon allant au-devant d'Attila; mort en 1654.

ALGAROTTI (le comte François), mathématicien, astronome, peintre, chambellan de Frédéric II; né, à Venise, en 1712; mort en 1764.

ALGARVES, province de Portugal; son nom est dérivé de l'arabe, *al Garb*, qui veut dire *la fertile*; conquise sur les Romains, en 410, par les Alains et les Suèves; en 580, par les Visigoths, puis sur ceux-ci par les Arabes, en 712; elle fit partie du royaume ou khalifat de Cordoue depuis 756 jusque vers l'an 1010; forma un petit royaume dont Badajoz fut la capitale, et où la dynastie des Alfasides régna jusqu'en 1094; soumise alors aux Almoravides, rois de Maroc, et, en 1149, aux Al-Mohades, leurs successeurs; elle leur fut plusieurs fois enlevée par différents rois de Portugal, dont le second, Sanche I^{er}, prit, dès 1167, le titre de roi d'Algarve; son petit-fils, Alphonse III, en ayant achevé la conquête en 1257, avec son beau-père, Alphonse X, roi de Castille, en obtint la cession, en 1267, avec le titre qu'il transmit à son fils Denis, et aux rois de Portugal, ses successeurs.

ALGARVES (soulèvement des). En juin 1808, encouragés par la présence des Anglais débarqués sur leurs côtes, les habitants des Algarves s'insurgent contre les Français, et donnent le signal d'un soulèvement général dans tout le Portugal.

AL-GAZALI (Abou-Ahmed-Mohammed), philosophe et moraliste arabe, né à Thous, dans le Khorassan, en 1058; mort en 1111.

ALGÈBRE. L'origine de ce mot se trouve dans la langue arabe, où *al-gebr* signifie réduction des fractions en nombres entiers, et exprime, moyennant une adjonction, ce que nous appelons *algèbre*. Quelques auteurs pensent que cette science a été connue des anciens, et ils croient en trouver des traces dans Euclide, dans Théon, dans Pappus, dans Archimède et dans Apollonius; mais Diophante d'Alexandrie, qui vivait l'an 534 de J.-C., paraît être le premier et le seul parmi les Grecs qui ait traité véritablement de l'algèbre, dont l'Europe dut l'importation aux Arabes vers l'an 950. Léonard de Pise en répandit la connaissance en Italie vers 1400; mais il ne laissa aucun traité qui soit venu jusqu'à nous, et tout ce qu'on sait, c'est que, de même que les Arabes, il n'allait pas au-delà des équations du second degré. Le plus ancien Européen qui ait écrit de l'algèbre est Lucas Paccioli ou Lucas de Burgo, cordelier, dont le livre, moitié latin barbare, moitié italien, fut imprimé, à Venise, en 1494. Après lui vint Stychelius, puis Tartaglia, qui poussa jusqu'aux équations du troisième degré; Cardan, qui remarqua le *cas irréductible*, Ferrari de Bologne, qui résolut les équations du quatrième degré, Bombelli, qui trouva une nouvelle méthode. En Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, on s'associa à ces progrès faits pendant la première moitié du 16^e siècle, et l'on s'avança vers le même but par des routes nouvelles. Ce fut alors que, traduits et commentés par Gaspard Bachet de Méziriac, les livres de Diophante, ignorés jusque-là, firent abandonner la méthode des Arabes. Viète entra sur la scène en 1590, et introduisit dans les calculs des lettres de l'alphabet pour désigner les quantités connues ou inconnues. En 1631, l'Anglais Oughtred perfectionna le système de signes, et donna à l'algèbre une forme presque nouvelle; Thomas Harriot marcha sur ses traces. En 1637, Descartes, qui sans doute dut beaucoup à Viète et à Harriot, appliqua l'algèbre à la géométrie. Dans le 17^e siècle, Newton perfectionna l'algèbre pure par plusieurs méthodes de son invention; tout le monde connaît le binôme qui porte son nom. Kepler ne fit pas moins pour elle; Leibnitz, Bernoulli, Taylor, reculèrent encore les bornes de cette science. Euler commença, par ses travaux d'algèbre, la révolution que subirent les mathématiques dans la dernière moitié du 18^e siècle, et que Lagrange

(mort le 10 avril 1815) seul compléta, en faisant régner partout les considérations et les méthodes analytiques, et disparaître de l'appareil des solutions ces constructions compliquées qui leur étaient leur élégance et leur uniformité.

ALGER, en arabe, *Al-Djénair* (les îles), ville, sur-nommée *la Guerrière*, capitale de l'ancienne régence d'Alger, aujourd'hui colonie française; on ignore l'époque de sa fondation; mais on croit qu'elle fut bâtie sur l'emplacement de l'ancienne Icosium, par des Bereberes de la tribu de Moscana.

ALGER (royaume d'), comprend toutes les contrées qui formaient le royaume de Numidie, sous Jugurtha, et la Mauritanie césarienne; possédée très-anciennement par les Abdulutes, princes indigènes, issus des Magaraos; puis soumis aux Romains, qui les chassèrent l'an 24 avant J.-C., momentanément recouvré par les Abdulutes à la faveur de l'irruption des Vandales, an 428 de J.-C.; conquis par Bélisaire, dont l'expédition et l'existence sont cependant révoquées en doute, 535; néanmoins encore gouverné par les Abdulutes, restés tributaires de l'empire grec jusqu'à l'invasion des Sarrasins, 690; les khalifes y commencent alors leur règne, qui dure peu, et la puissance revient encore aux Abdulutes; elle leur est enlevée, en 753, par la dynastie des Rostamides, qui la possèdent jusqu'à leur destruction, en 910, par les khalifes Fatimites d'Afrique, qui ne tardèrent pas à aller s'établir en Égypte.

ALGER (rois d'). Le plus ancien dont il soit fait mention est, en 935, Zeïri, fondateur de la dynastie des Zéréides dans laquelle on compte son fils et successeur, Joseph Zeïri, en 972; Abil-Cassem-Mansour, 985; Abou-Menad-Badis, 996 (il reçut l'investiture du khalife fatimite d'Égypte); Maaz, le plus jeune des fils d'Abou, proclamé par l'armée, 1020 (il résidait à Mansourîé); Abn-Texdin Sheick, belliqueux, parvient, en 1051, à s'emparer de l'autorité, et devient l'auteur de la dynastie souveraine des Almoravides; ses successeurs sont Maaz, 1061; Yahia, 1107; Ali, 1121; Hassan, 1138; et enfin le dernier Ibrahim-Ali, renversé en 1181, par un moine hypocrite, le marabout Nourédin, dont les fils furent à leur tour renversés et exterminés en 1220, par un Abdallah, chef de la tribu guerrière des Ebn-Mérinîz, lequel ayant eu, pendant une longue guerre civile, à lutter contre des tribus rivales, finit par être vaincu et massacré par les Beny-Olys obligés alors, pour se maintenir, de reconnaître la puissance des schérifs de Hascem dont la domination, à la faveur de ces discordes, s'était étendue sur toute l'Afrique septentrionale. A cette époque le royaume d'Alger fut divisé en quatre provinces, ayant pour capitales Tlemecen, Bugie, Tennyis et Alger, et confiées à des gouverneurs qui ne tardèrent pas à prendre le titre de roi, après s'être rendus indépendants, et à se faire la guerre entre eux. Abdallah, sultan de Tennyis, les subjuguait, et reconstitua l'unité du royaume d'Alger. Mais à sa mort, ses nombreux enfants se firent une guerre acharnée, et il y eut en même temps des rois de Tlemecen, de Tennyis, de Bugie, de Zizel, de Mascara et d'Alger, tous ennemis les uns des autres. En 1504, profitant de ces divisions, le cardinal Ximenes de Cisneros, premier ministre d'Espagne, entreprit de soumettre tous les ports de l'Afrique septentrionale; il s'empara d'Oran, 1505, et revint en Europe en abandonnant la suite des opérations à Pierre de Navarre, son lieutenant, qui se rendit maître de la petite île d'Alger, vis-à-vis cette ville. Les Espagnols s'y étaient fortifiés, lorsqu'en 1510 un chef arabe, Sélim Entémi, appelé par les Maures au secours d'Alger, y établit son autorité jusqu'en 1516, que le fa-

meux corsaire Aruch Barberousse, venu pour lui prêter appui, le fait étrangler, s'empare du trône et se met sous la protection de l'empereur ottoman, Sélim I^{er}. Dès lors les pirates algériens, souvent battus, mais toujours indomptés, régnèrent sur la Méditerranée; l'empereur de Constantinople, en sa qualité d'iman, devint le souverain de ce pays; il y envoya d'abord un pacha, à qui les habitants turcs ne laissèrent qu'un vain titre, conférant toute l'autorité à un chef qu'en 1601 ils obtinrent le privilège d'élire sous le nom de dey, c'est-à-dire *oncle maternel*; plus tard, 1710, la Porte réunit les deux emplois, nommant toujours pour son pacha le dey élu par la milice.

ALGER (pachas et deys de la régence d'). Barberousse ayant été tué, en 1517, par le marquis de Gomarès, gouverneur d'Oran pour les Espagnols, eut pour successeur son frère Hayreddin qui chassa les Espagnols, réunit l'île d'Alger au continent par un môle, fit de ce port le centre de ses opérations maritimes, et devint si puissant que la Porte, dans la crainte qu'il ne songeât à se rendre indépendant, l'éloigna d'Alger, 1533, en lui conférant le haut emploi de capitaine pacha. Un renégat sarde, Hassan-Pacha, autre intrépide corsaire, fut choisi pour le remplacer; ses flottes, qui ne respectaient que le seul pavillon de France, devinrent la terreur de la Méditerranée et des rivages chrétiens, au point qu'en 1540, le pape Paul III publia une croisade contre les Algériens; le roi de France, François I^{er}, intime allié de la Porte, fut sourd à cette sommation, à laquelle répondit Charles-Quint qui débarqua, 22 octobre 1541, dans la rade d'Alger, où il était venu avec quatre cents voiles, dont soixante-dix galères, portant vingt mille fantassins, deux mille cavaliers et plus de trois mille gentilshommes d'Espagne et d'Italie; il perdit dans cette expédition toute son artillerie, ses munitions de guerre, ses malades, ses blessés et plus du tiers de son armée, prise et vendue à si bas prix pour être réduite en esclavage, qu'au dire d'un auteur arabe, on avait des Espagnols à raison d'un oignon par tête. A Hassan, le Sarde, succéda Hassan, fils de Hayreddin; il battit le schérif de Fez, et annexa pour toujours, en 1550, l'état de Tlemecen à la régence d'Alger; fut desservi auprès du divan et remplacé par Sallah Raïs, qui étendit sa domination au-delà de l'Atlas; rendit tributaire le royaume de Fez; enleva, en 1554, aux Espagnols, la place de Bougie, et mourut en commençant le siège d'Oran, 1555. Hassan, renégat corse, choisi pour lui succéder par la milice d'Alger, allait s'emparer de cette place, lorsque Tekali, pacha envoyé par la Porte, vint lui enlever l'autorité et le fit périr, 1558, en le précipitant sur des crochets que l'on voit encore aujourd'hui attachés aux remparts de la porte Babazoun. Yousof, compatriote de Hassan, et renégat comme lui, le vengea, en 1559, en attaquant et poignardant de sa propre main Tekali, dont il n'occupa la place que pendant six jours. En 1560, Hassan, fils de Hayreddin, fut réintégré dans le pachalik; le 26 août 1561, il défit une armée de quinze mille Espagnols, débarqués sous les ordres du comte d'Alcaudète, pour attaquer la place de Moustaganim; le général en chef fut tué, don Martin de Cordoua fut pris et dix mille soldats restèrent captifs; il vainquit ensuite les Kaballes, fit la paix avec eux; mécontenta les janissaires en traitant favorablement les Maures, fut saisi par eux dans une émeute, renvoyé enchaîné à Constantinople, et remplacé par Ahmed, de 1562 à 1565, qu'il revint une troisième fois comme vice-roi; entreprit le siège de Marsalquivir et fut obligé de le lever brusquement à l'apparition d'André Doria avec une escadre; fut disgracié et déposé une troisième fois au profit de Mehemed, fils de Salla, qui réunit (1566)

dans un seul corps, les levantis et les janissaires sous cette dernière dénomination. A Mehemed succéda, 1568, le Corse Ali-Fartaz (Ali le teigneux), intrépide guerrier, qui conquiert le royaume de Tunis, qu'il fit gouverner par un pacha renégat sarde du nom de Ramadan; en 1572, sur l'invitation de Selim II, Ali-Fartaz réunit ses forces à celles de la Porte, décida la victoire au combat de Lépante, emporta le grand étendard de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et fut, pour ce fait, nommé capitaine pacha avec autorisation de se faire représenter dans son gouvernement d'Alger: celui qu'il choisit à cet effet fut Memmo, son compatriote et son ami; Ramadan-le-Sarde, Hassan-le-Vaniteux, Jaffar-Aga, tous renégats, se succédèrent dans le pachalik algérien; sous ces aventuriers les corsaires de l'Algérie devinrent de plus en plus redoutables, et ils s'avancèrent dans l'Océan jusqu'aux îles Canaries qu'ils ravagèrent. En 1582, dix mille esclaves chrétiens sont vendus à Alger, et les droits du gouvernement sur ces ventes s'élèvent à un million cinq cent mille francs; de 1585 à 1603, les trois pachaliks barbaresques d'Alger, Tunis et Tripoli furent vendus tous les ans à Constantinople; en 1601, les janissaires d'Alger obtinrent de la Porte que la nouvelle autorité élective des deys fût installée en concurrence à celle des pachas; 1614, les Algériens arment quarante forts navires, et après avoir d'abord ménagé les Français et les Anglais, ils attaquent tous les vaisseaux chrétiens sans exception; en 1650, les Koul-Oglous, les Maures et les Arabes complotent pour briser le joug sous lequel les tiennent les janissaires turcs, leur conjuration est découverte: plusieurs milliers de têtes furent abattues, et l'on en forma une pyramide, horrible monument de terreur; 1640, Alger met en mer une flotte de soixante-cinq voiles, qui opère des descentes sur les côtes de Portugal, d'Espagne, d'Italie et de France; 1685, pendant le bombardement par Duquesne, les janissaires effrayés demandent à capituler, le père Levacher, missionnaire et consul de France, fut désigné pour négocier la paix; mais le pouvoir ayant tout à coup changé de mains, le nouveau dey, le fameux Mezomorto, fit assassiner tous les chrétiens ministres et négociants, et mettre à la bouche d'un canon le négociateur qui fut lancé comme un projectile dans la direction de la flotte française: cette pièce, aujourd'hui dans l'arsenal de Toulon, fut, depuis ce temps, appelée la *consulaire*. En 1700, Baba-Ali, élu dey, arrête le pacha turc, l'embarque pour Constantinople, impose par cet acte vigoureux à la Porte, qui, loin de le punir, lui envoie le firman de pacha à trois queues; depuis lors les deys élus par la milice ont toujours reçu de la Porte le titre de pachas; 1752, Oran et Mascabib, enlevées aux Espagnols, sont reprises par ces derniers sous les ordres du duc de Montemar, et rendues à la régence; 1765, l'Espagne achète la paix (1785), en payant aux Algériens une somme de six millions et leur livrant des munitions et marchandises pour une égale valeur. De 1795 à 1797, le dey permet l'exportation des blés pour parer à la disette dans les provinces méridionales de la France; 1795, les États-Unis d'Amérique, pour participer au commerce de la Méditerranée, comptent aux Algériens quatre millions de francs, et consentent à payer un tribut annuel de cinq cent mille francs; 1798, par ordre de la Porte en guerre avec la république française au sujet de l'expédition d'Égypte, le dey expulse les négociants français établis à Bone et à la Calle; 1801, il fait la paix avec le premier consul; 1805, deux consuls de l'Angleterre sont successivement chassés par le dey Mustapha, et Nelson, paru en 1804, avec une flotte de onze vaisseaux de ligne, ne peut obtenir qu'ils soient rétablis; 1805, la cour de Lisbonne achète la paix trois mil-

lions de francs, et se soumet à payer un tribut annuel; 1812, le dey Ali-Pacha rompt, sans motif plausible, le traité de 1795 avec les États-Unis d'Amérique; 1814, la chute de Napoléon rend l'essor à la piraterie, Naples, la Sardaigne et la Suède consentent à payer le tribut et font de grands sacrifices pécuniaires exigés par le dey qui était alors le féroce Ali-Pacha, dont les derniers prédécesseurs avaient été Akmed, assassiné en novembre 1808, et Ali-Khodja, tué quelques jours après, à l'issue d'une guerre atroce qu'il fit aux Tunisiens; Ali-Pacha fut empoisonné, en 1814, par un cuisinier noir qu'il avait à son service; deux deys, élus successivement, sont égorgés en moins de quinze jours; 7 avril 1815, Omar, habile guerrier, qui venait de terminer la guerre contre Mahmoud, bey de la province d'Oran, est proclamé dey; il conclut la paix avec les États-Unis; 1816, il passe des traités avec la Sardaigne et Naples, qui s'engagent, la première à payer trois mille francs pour le rachat de chacun de ses sujets qui serait fait prisonnier, et la seconde six mille francs; fut massacré, en septembre 1817, par la soldatesque turque, persuadée que la peste qui venait de reparaitre était un signe qu'il ne pouvait plus régner, parce qu'il avait subi le joug des infidèles, ayant été obligé, le 50 août 1816, après un combat acharné, dans lequel plus de six mille Algériens avaient péri, de signer sous le canon anglais et sous la dictée de lord Exmouth, un traité par lequel il consentait: 1^o à l'abolition perpétuelle de l'esclavage des chrétiens; 2^o à la remise instantanée de tous les esclaves dans les états d'Alger à quelque nation qu'ils appartenissent; 3^o à la restitution de toutes les sommes reçues par le dey depuis le commencement de l'année pour le rachat des esclaves; 4^o à indemniser le consul anglais et à lui faire des excuses. Ali Khodja remplaça Omar; il fit périr en peu de mois dix-huit cents janissaires, dont il voulait abolir le corps; s'entoura d'une garde nombreuse de Maures et de Nègres, et s'enferma dans la Casaba, avec le trésor qu'il y fit transporter; il continua à faire réparer les fortifications d'Alger, et à les compléter, d'après les plans d'Omar; voulut rendre son pouvoir héréditaire, et mourut en janvier 1818. Hussein Aga, son premier ministre, et ami intime, s'étant proclamé dey, lui succéda sans élection; il résida dans la Casaba; conserva la garde d'Ali; se fit ami des Janissaires. En septembre 1819, le contre-amiral Jurién de la Gravière, et le commodore anglais Freemantle, lui ayant fait, conformément à une décision du congrès d'Aix-la-Chapelle, provoquée, par le comte Capò d'Istria, l'intimation de mettre un terme aux pirateries algériennes, il n'y répondit que par une fin de non-recevoir; viola le traité conclu avec le lord Exmouth, en réduisant en esclavage des Espagnols; imposa, en 1824, à l'Angleterre, la condition de changer, son consul Macdonnel, dont il avait méprisé les représentations; fit élever à douze fois sa valeur primitive la concession faite, en 1688, à la France qui, moyennant une rente annuelle de dix-sept mille francs, somme doublée, puis triplée dans le 18^e siècle, avait alors obtenu de former un établissement sur le littoral d'Alger entre le Seibouse et le cap Bon, sous la protection d'un fort appelé *Bastion de France*; insulta gravement le consul français Deval, en 1827, à qui il donna un coup de chasse-mouche sur le visage, au moment où il venait le complimenter à l'occasion des fêtes du Beyram; se refusa à toute réparation; il ne tint aucun compte de la sommation menaçante qui lui fut faite, le 12 juin 1827, par le capitaine Collet, commandant la division française chargée d'amener le consul et tous les Français résidant à Alger, réduisit en esclavage tous les habitants de

cette nation, qui étaient dans la régence; détruisit le fort de la Calle et tous les établissements appartenant à la France; supporta, sans s'en inquiéter, un blocus de trois ans, qui coûta à cette puissance vingt et un millions; fit tirer, dans les premiers jours d'août 1829, sur le vaisseau de ligne la *Provence*, au moment où le capitaine de la *Brettonnière*, qui était allé lui porter des paroles de paix, se retirait sous pavillon parlementaire; fut puni, le 5 juillet 1830, par la perte de son autorité.

ALGER (consuls à). Le premier fut celui de France, en 1543; le premier consul anglais, John Tinton, fut installé en 1585.

ALGER (vicissitudes d'), soumise au corsaire Barberousse, qui s'y établit en 1516; assiégée inutilement (22 octobre 1541), par Charles-Quint, dont la flotte, commandée par André Doria, est dispersée par la tempête; a ses vaisseaux brûlés par les Anglais en 1635; voit sa flotte prise par l'amiral vénitien Capello en 1638, et ses galères incendiées en 1671, par l'amiral anglais, Edouard Spragg, qui pénètre jusque dans le port; est menacée dans l'intervalle, en 1665, par un débarquement de six mille hommes, sous la conduite du marin Paul; bombardée en août 1682, et en mai de l'année suivante, par Duquesne, amiral de Louis XIV, à qui le dey avait déclaré la guerre, en 1681; le dey vient à merci, et obtient la paix le 50 juin 1685: dans ces deux expéditions on fit, pour la première fois, usage de galiotes à bombes, nouvellement inventées par le chevalier Renou. La flotte fut détruite; toute la ville basse et les deux tiers de la ville haute ne furent plus qu'un monceau de ruines; un quart de la population avait péri. Bombardée de nouveau, en 1688, par le maréchal d'Estrées, qui l'oblige à une paix plus durable avec la France; menacée en 1770 par la flotte danoise en croisière sur son rivage; attaquée en 1775 par terre et par mer par les Espagnols, sous le commandement d'Oreilly; ils sont repoussés avec perte; réattaqués et bombardés sans succès par les mêmes, en 1785, puis en 1784 par les escadres combinées d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Malte et de la Toscane, sous la conduite de Barcelo; ravagée par la peste en 1787, la moitié de sa population est anéantie; saccagée en 1805, par les Bédouins kabaïles, vainqueurs du bey d'Oran; ils massacrèrent les Juifs; forcés, en 1815, à donner satisfaction aux États-Unis d'Amérique, et à promettre de respecter leur pavillon, par le commodore américain Decatur; bombardée en août 1816, par les escadres combinées d'Angleterre et de Hollande, aux ordres de lord Exmouth, de Vander Capellen et du contre-amiral Milne, pour la punir de la violation d'un traité, de l'emprisonnement du consul anglais et du massacre à Bone de plusieurs Européens. Une flotte française, partie de Toulon, le 23 mai 1830, pour aller punir l'insulte faite par Hussein, dey, au représentant de la France, prit la ville le 5 juillet suivant après un siège de trois jours.

ALGER (occupation française); par la capitulation du 5 juillet 1830, Alger seulement est donné à la France. Les populations d'alentour, n'étant plus sous aucune domination après la chute de Hussein-Dey, cherchent à tirer partie de la désorganisation du pays, et s'arment contre la France. A quelques jours de la conquête, le commandant en chef Bourmont, à la tête de douze cents hommes, s'avance dans la plaine jusqu'à Blidah; la prudence l'engage à retourner sur ses pas, et il voit aux portes mêmes d'Alger les tribus soulevées. Le général Clausel, nommé au mois d'août 1830, commandant en chef de l'armée d'expédition, arrive à Alger, le 2 septembre 1830. Partout, dans les villes, au sein des tribus, il voit des chefs ambitieux, dont le plus grand nombre désire partager

les lambeaux de la puissance renversée, et les autres aspirant à l'héritage tout entier d'Hussein-Dey. Les principaux chefs sont, dans les provinces d'Alger et de Tittery, à l'est, le marabout Ben-Aïssa, Ben-Zamoun, chef des puissantes tribus de Flissa; les chefs des Coulouglis de l'Oued-Zeitoun; pour l'ouest, à Coléah, la famille de Mbarek; à Scherschel, le marabout El-Barkani, à Médéah, le bey Bou-Mezrag et son fils, et l'ancien bey de Constantine, Ibrahim. Dans ce Beylick de Constantine, Ahmed-Bey se trouve possesseur de la province, et par l'occupation française se voit affranchi d'un maître. Dans celui d'Oran, l'autorité chancelante et contestée du vieux Hassan-Bey allait bientôt faire place à l'influence exclusive de la race arabe, jusque-là écartée par les Turcs du commandement d'Alger. Après la prise d'Alger, et sans coup férir, le général en chef fait occuper Bone dans le Beylick de Constantine, et Mers-el-Kebir dans celui d'Oran. L'anarchie se produit par l'absence complète de pouvoirs reconnus. En présence de tant d'ennemis, le général Clausel cherche à instituer, dans les provinces de l'est et de l'ouest, des princes amis, tributaires de la France. Bou-Mezrag, à qui le gouvernement du Beylick de Tittery était confié, fait sa soumission et retourne à Médéah, la capitale du Beylick. Mais le 21 août il appelle à *guerre sainte*; en novembre 1830, Médéah est enlevée; les partisans de Bou-Mezrag, dispersés, et lui-même fait prisonnier, le Beylick d'Oran est aussi occupé en décembre 1830. Au mois de février 1831, le général Clausel est remplacé par le général Berthezène. L'expédition de Médéah est décidée le 25 juin 1831; un corps de quatre mille cinq cents hommes part pour aller déloger Mustapha Ben-Omar. Le 18 août 1831, la ville d'Oran est occupée pour la seconde fois; le commandement en est donné au général Boyer; il établit des relations avec les garnisons de Tlemcen et Mostaganem. En juillet 1831, il se forme une coalition pour expulser les Français de la régence; en novembre 1831, le duc de Rovigo arrive à Alger; le 10 avril 1832, la tribu d'El-Ouffia est détruite; une nouvelle coalition se forme, elle est dissipée le 5 octobre 1832; Bone demande des secours à la France; le 5 mars 1832, elle est prise par le bey de Constantine; en mai 1832, elle est occupée de nouveau par les Français; le 26 juin 1832, le général d'Uzer repousse l'attaque des tribus; au commencement de 1833, quelques tribus commencent à essayer des bénéfices de la paix; la domination française fait des progrès; le 5 juillet 1833, Arzew est occupé, et le 29, Mostaganem; le 1^{er} octobre 1833, l'émir Abdel-Kader est battu à Ain-Beda, et le 5 décembre, à Tamezouat; le 29 septembre 1833, Bougie est occupée par l'armée française; le général Desmichels, victorieux à Tamezouat, signe la paix avec l'émir Abdel-Kader, le 26 février 1834; le 22 juillet 1834, le gouvernement français, par une ordonnance, constitue, sur de nouvelles bases, l'organisation politique de la régence, et donne au pays occupé la dénomination de *possessions françaises dans le nord de l'Afrique*. — Le général Drouet d'Erlon prend possession du gouvernement le 26 septembre; les bons rapports avec les indigènes durent jusqu'à la fin de 1834; mais dès les premiers mois de 1835, la puissance d'Abdel-Kader s'accroît; les populations d'Oran, de Médéah et de Miliana, ne pouvant obtenir de secours des Français, se jette dans le parti de l'émir; bientôt les hostilités devinrent inévitables; le général Trezel, ayant fait avec des forces trop peu considérables une démonstration pour protéger les alliés des Français, les Douairs et les Zénélas, ne trouva pas libres les chemins d'Oran; et dans une retraite difficile à traverser, les bois et les défilés qui avoi-

nent le cours d'eau formé par les réunions du Sig et de l'Iabrah (la Macta), il éprouva des pertes sensibles; le maréchal Clauzel succéda au comte d'Erlon, en août 1855; il prépare l'expédition de Mascara, et le 5 décembre cette ville est prise par les Français, après avoir été pillée et brûlée par Abdel-Kader; le maréchal Clauzel fait occuper Tlemcen; Abdel-Kader se réfugie chez des tribus amies; le général Perregaux châtie les Yarubas qui avaient attaqué les Douairs et les Zmdas, nos alliés, et fait, à la tête de cinq mille hommes, une excursion dans la vallée du Schélif, territoire encore inconnu, et que l'on trouve fertile et peuplé; le 15 avril, établissement d'un camp sur la Tafna; le général d'Arlandes, qui s'y rendit à la tête de trois mille hommes, pour protéger les ouvrages, eut à soutenir un combat, dans lequel l'ennemi éprouva des pertes considérables; les travaux du camp, commencés avec ardeur, faisaient de rapides progrès; avant de se hasarder sur la route, qui devait le conduire à Tlemsen, le général d'Arlandes, informé qu'un rassemblement composé en partie de Maroquins, se disposait à lui disputer le passage, reconnut l'ennemi, et le rencontra à deux lieues du camp; au nombre d'au moins dix mille hommes, les troupes françaises, assaillies avec fureur, opposèrent une résistance héroïque, et rentrèrent dans leurs retranchements sans que leur faible colonne eût été rompue; à la nouvelle de ce combat inégal, des ordres sont donnés, et du 5 au 6 juin, quatre mille cinq cents hommes de renfort sont rendus sur la plage de la Tafna; le général Bugeaud prend le commandement de la division; dans une marche sur Tlemsen, ce général, attaqué par Abd-el-Kader au passage de la Sickrak, le défait et lui tue ou met hors de combat douze cents hommes, et fit prisonniers cent trente hommes de son infanterie régulière; en mars 1856, nomination de Jousouf au Beylik de Constantine; le 5 mai 1856, le maréchal Clauzel fait occuper Drcan et la Calle; le 8 novembre 1856, un corps expéditionnaire, fort de neuf mille cent trente-sept hommes, sous les ordres du maréchal Clauzel, se met en marche vers Constantine; le 15 il était à Ghelma, ruine d'une cité romaine, poste qui a toujours été occupé depuis par l'armée française; le 21, l'armée prit position sous les murs de Constantine; mais, après d'incroyables fatigues et des souffrances inouïes, ces troupes arrivent avec un matériel de guerre et des approvisionnements insuffisants; après quelques jours, pendant lesquels la valeur française lutta avec énergie contre les éléments, le maréchal Clauzel, ayant perdu l'espérance de réduire la ville, ordonna la retraite; le 12 février 1857, le général Damrémont est nommé gouverneur-général; il est chargé des opérations militaires éventuelles et des négociations pour la paix avec les chefs et les tribus du sud; le général Bugeaud est appelé de nouveau au commandement de la division d'Oran, pour y recommencer la guerre, s'il n'y pouvait conclure la paix; le 27 avril 1857, le gouverneur-général réunit à Boufarick environ sept mille hommes; s'avance jusqu'à Blidah; reconnaît le cours de la Chiffa, Coléah, l'embouchure du Mazafran, et parcourt ainsi la ligne militaire, qui a marqué plus tard les limites du territoire réservé; le 26 mai 1857, les Isser et les Amraux reçoivent dans leurs montagnes, jusque-là inaccessibles, le châtiement de leurs brigandages; plus tard, réunis aux Kaballes voisins, à l'attaque du petit camp de Bondouau, ils sont battus complètement; le général Damrémont continue d'opérer sur la Chiffa, et chasse au loin les Hadjoutes; et se dispose à se rapprocher de Miliana et de la vallée supérieure de Schélif, quand la nouvelle de la convention qui venait d'être con-

clue sur la plage de la Tafna, lui arrive le 30 mai 1857 par la convention de la Tafna; Abd-el-Kader reconnaît la souveraineté de la France; la France se réserve dans la province d'Oran, Mostaganem, Mazayran et leurs territoires; Oran, Arzew; plus, un territoire ainsi délimité; à l'est, par la rivière de la Macta et le marais d'où elle sort; au sud, une ligne partant du marais ci-dessus mentionné, passant par le bord sud du lac Selgha, et se prolongeant jusqu'à l'Oued-Malah (Rio-Salado), dans la direction de Livi-Saïd; et de cette rivière jusqu'à la mer, de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre, soit territoire français; dans la province d'Alger: Alger, le Sahel, la plaine de la Métidja, bornée à l'Oued-Khadra et au-delà; au sud, par la première crête de la première chaîne du petit Atlas, jusqu'à la Chiffa, en y comprenant Blidah et son territoire; à l'ouest, par la Chiffa jusqu'au coude de Mazafran, et de là par une ligne droite jusqu'à la mer, renfermant Coléah et son territoire, de manière à ce que tout le terrain compris dans ce périmètre soit territoire français; la France cède à l'émir: Rachgoun, Tlemsen, le Méchour et les canons qui étaient anciennement dans cette citadelle; l'émir s'oblige à faire transporter à Oran tous les effets, ainsi que les munitions de guerre et de bouche de la garnison de Tlemsen; le gouvernement, par la convention de la Tafna, pacifie l'ouest de l'Algérie, et peut dès lors porter toute son attention sur la province de Constantine; une deuxième expédition se prépare contre cette ville; Bone et les camps qui se multiplient sur la route de Constantine, Dréan, Ghelma, Nechmeya, Hamman-Berda, se remplissent de troupes, d'artillerie, de munitions et d'approvisionnements; en juillet 1857, le gouverneur français se rapproche de Constantine, et occupe fortement la position favorable de Medjcz-el-Ahmar, pour ne point laisser à Hadj-Ahmed l'espoir qu'il nourrissait peut-être de gagner du temps et d'échapper encore cette année au péril dont il se sentait menacé; la pacification devient impossible, à cause de prétentions inadmissibles; la marche en avant est ordonnée; l'armée, forte d'environ dix mille hommes, part de Medjcz-el-Ahmar le 1^{er} octobre; elle arrive le 6 devant Constantine; à l'avant-garde marche le second fils du roi, qui partage, comme l'année précédente, les périls des soldats; le 15, la ville est prise de vive force; le drapeau français flotte sur ses murailles; cette victoire est achetée par des pertes douloureuses; le général en chef et une foule de braves y perdent la vie; après la mort du général Damrémont, le commandement passe aux mains du général Valée, appelé depuis aux fonctions de gouverneur-général.

ALGER (gouverneurs d'), depuis l'occupation française: généraux en chef: Bourmont, du 15 juin au 2 septembre 1850; Clauzel, du 2 septembre 1850 au 20 février 1851; Berthezène, du 20 février au 25 décembre 1851; Savary, duc de Rovigo, du 25 décembre 1851 au 4 mars 1853; Avizard, du 4 mars au 20 avril 1853; Voïrol, du 20 avril 1853 au 27 juillet 1854; gouverneurs-généraux: le comte d'Erlon, général, du 27 juillet 1854 au 8 juillet 1855; le maréchal Clauzel, du 8 juillet 1855 au 12 février 1857; le général Damrémont, du 12 février au 22 octobre 1857; le maréchal Valée, du 25 octobre 1857.

ALGÉBUS, prêtre de l'église de Liège; auteur d'une réfutation célèbre des opinions de Bérenger; mort, vers 1150, à Cluny.

ALGÉBUS (Pomponius), né à Noli, en Italie, vers 454; en 455, le pape Paul IV le fit brûler à Rome comme protestant.

ALGÉZIRAS, ville d'Espagne sur le détroit de Gibraltar, est l'ancienne *Carthæa*; reçut l'aîné des fils de Pompée, après la victoire de Jules-César à Munda; mais craignant d'être punie de cette hospitalité comme l'avait été Cordoue, pour avoir reçu l'autre fils, elle s'empara de celui qui était dans ses murs pour le livrer à César. Alors, entre les amis de ce jeune homme et les habitants, s'engagea une lutte sanglante, à la faveur de laquelle il se sauva dans ses vaisseaux, quoique blessé à l'épaule et à la jambe. *Carthæa* prit le nom d'Algéziras (*al-djéztreh*, ille presque ille), lorsque les Maures, en 711, y abordèrent, sous la conduite de Tarik, et commencèrent ainsi la conquête de l'Espagne. Depuis la décadence du royaume de Cordoue, Algéziras fut, en 1026, une des capitales du petit royaume des Hammadides, conquis, en 1079, par le roi de Séville, qui la céda, en 1086, à Yousouf, roi de Maroc; enlevée aux Al-Moravides, en 1146, par les Al-Mohades; passe, vers 1250, sous la domination des rois de Grenade, qui la cèdent, en 1274, au roi de Maroc, Yacoub, de la dynastie des Mérinides; assiégée inutilement par Alphonse X, roi de Castille, en 1278 ou 1279; revendue, en 1289, aux rois de Grenade; assiégée, en 1509, par Ferdinand IV; prise par le roi de Maroc, en 1529, et enfin par Alphonse XI, roi de Castille, le 23 mars 1544, après un siège de deux ans.

ALGÉZIRAS (combat naval d'). Le 6 juillet 1801, attaqué à la pointe du jour par six vaisseaux anglais et une frégate, l'amiral français Linois, n'ayant avec lui que trois vaisseaux et une frégate, soutint un combat de six heures, força l'ennemi à la retraite et lui enleva un vaisseau, l'*Annibal*, de soixante-quatorze canons. Le même jour, le vaisseau français le *Formidable*, commandant Lenoir, se bat contre trois vaisseaux anglais, et rentre triomphant à Cadix, le 9 juillet 1801.

ALGHISI (Galcas), natif de Carpi, architecte du duc de Ferrare, au 16^e siècle; il a laissé trois livres de *fortifications*. — (Thomas), chirurgien; mort, en 1715, à Florence; auteur d'un *Traité de la Lithotomie*.

ALGHISI (François), compositeur de musique; né, à Brescia, en 1666; mort en 1755.

ALGIAPTOU ou **OLDJAITOU**, huitième khan djenghizhanide de Perse, plus connu sous son nom musulman de *Mohammed-Khodabende*, né en 1280, fils d'Argoun; succéda à son frère Gazan, en 1505 de J.-C.; embrassa et établit, en 1507, la doctrine des Chyites, sectateurs d'Ali; bâtit la ville de Sultanieh, en 1509, et en fit sa capitale; voulut conquérir la Syrie, et passa l'Euphrate en 1512; campa près de Damas, et se retira sans avoir accompli son projet; chassa les Turcs du Khorasan; mort en 1516.

ALGIDE (journée d'). Les Éques, peuple du Latium, s'étant soulevés contre Rome, Cincinnatus les soumit l'an 458 avant J.-C., dans la plaine d'Algide.

ALGOEWER (David), pasteur protestant et célèbre mathématicien; né à Ulm, en 1678; mort dans cette ville, en 1758.

ALGOT 1^{er}, roi, des temps incertains, de la Suède; succéda à Adolphe, longtemps avant J.-C., et eut pour successeur Eric.

ALGOT II, fils de Tordus III; régna en Suède de 582 à 606; il rendit les Russes tributaires.

ALGRIN ou **HALGRIN** (Jean), né à la fin du 12^e siècle; élu, en 1225, archevêque de Besançon; cardinal et évêque de Sabine 1227; envoyé à la cour du roi d'Aragon, en 1228, pour prêcher une croisade contre les Sarrasins; mort en 1257.

ALHACON, astronome arabe; mort au Caire, vers

l'an 1058 de J.-C.; composa un traité d'optique et un traité des crépuscules.

AL-HAKEM 1^{er} (Aboul-Asi), de la dynastie des Omeïyades, né en 772; succéda, en 796, à son père Hecham 1^{er}; reprend, en 798, Huesca et Lérida sur les Français et leur enlève Barcelonne et Narbonne; défait, en 799, ses oncles Abdallah et Soléiman, révoltés; leur reprend en 800 Tolède; le second ayant péri, Al-Hakem pardonne au premier, en 804; châtie un rebelle qui favorisait les Français, avec lesquels il eut de longues guerres sans résultats. Une sédition ayant éclaté à Cordoue, en 818, il s'en vengea par des cruautés. Mort en 822.

AL-HAKEM II (Al-Mostanser-Billah), khalife d'Occident et roi de Cordoue, né en 915; succéda, en 961, à son père Abderrahman III; rassembla une bibliothèque de six cent mille volumes dont le catalogue raisonné en formait seul quarante-quatre; conclut la paix avec les chrétiens, en 965; conquit, en 975, le royaume de Fez sur les khalifes Fatimites d'Espagne; mort en 976. Son fils, Hakem III, lui succéda.

AL-HAITAN AL-KENANI, treizième gouverneur de l'Espagne pour les khalifes, en 729; coupable de concussions, il fut promené ignominieusement dans Cordoue, fustigé par le bourreau, et relégué en Afrique après une tyrannie de six mois.

ALHAMA (siège d'), petite ville d'Espagne, prise par les généraux de Ferdinand et d'Isabelle, rois de Castille et de Léon, l'an 1481, sur les Maures, qui veulent la reprendre et sont repoussés par le duc de Médina-Sidonia.

ALHAMAR. V. MAHOMED I, ABOUSAID.

ALHAMBRA ou plutôt **AL-OMRAH**, magnifique palais et citadelle; un des plus beaux monuments de l'architecture orientale, bâti ou réparé, en 1280, par le roi de Grenade, Mohammed V. **GRENADE.**

AL-HAOUR, troisième gouverneur d'Espagne pour les khalifes, en 71; entra en France et conquit le Roussillon et tout le pays depuis Narbonne jusqu'à Nîmes; ayant repassé les Pyrénées, à cause de l'insurrection des Asturies, il se rendit odieux par ses extorsions, et fut déposé, en 718.

ALHOY (B.), né, à Angers, en 1755, oratorien; remplaça l'abbé Sicard à l'école des Sourds-Muets pendant la proscription de ce célèbre instituteur, de 1797 à 1800; mort en 1826.

ALHWARDT (Pierre), professeur de logique et de métaphysique à Greifswald, en Poméranie; mort dans cette ville, en 1791.

ALI ou **ALY**, ou **BEN-ABY-THALED**, le dernier des quatre khalifes successeurs immédiats de Mahomet, dont il était cousin et gendre; né en 598; succéda, l'an 656, à Othman; triompha cette même année des rebelles de la Mecque et de la Syrie; établit le siège de son empire à Koufah; soutint, en moins de onze mois, quatre-vingt-dix combats contre la faction de son compétiteur Moavia; fut tué, le 24 janvier 661, par un fanatique qui s'était dévoué, avec deux autres, à assassiner les chefs de parti, Ali, Moavia et Amrou. Le recueil qu'il fit de la doctrine de Mahomet, et qu'il nomma la *loi inennia*, devint parmi les musulmans la source d'un grand schisme, qui ensanglanta souvent tout l'Orient, et qui subsiste encore entre les sectateurs d'Ali ou Chyrites (V. ce mot), et les Sunnites qui ont adopté les livres d'Aboubekre, Omar et Othman. Les Chyrites excluant ces trois khalifes, regardent Ali comme le successeur immédiat de Mahomet et le premier imam.

ALI-ZEINELABEDIN, petit-fils du précédent; né, à Médine, en 658 de J.-C.; refusa le khalifat; fut le quatrième imam après son père; mort en 694.

ALI-RIDHA ou **RIZA**, huitième iman alide après Mousa; son père; fut déclaré héritier du khalifat par Almamoun; né à Médine, en 765 de J.-C., il mourut empoisonné en 818; la ville de Thous, où est son tombeau, prit de lui le nom de Mecheh.

ALI-BEN-MOHAMMED-AL-DJAWAD (Åkeri), né en 827; fut le dixième des douze imans alides; mort exilé à Asker, en 868. Son fils Haçan lui succéda.

ALI-AL-MOTAWAKKELBILLAH, douzième khalife ou roi de Cordoue, et premier de la dynastie des Hamouddides; fit tuer Suleiman, et lui succéda l'an 1016 de J.-C.; règne en concurrence d'Abderranman IV, en 1017; tué par ses esclaves, en 1018.

ALI (Aboul-Haçan), troisième roi de la dynastie des Al-Moravides, en-Afrique, et deuxième en Espagne; succède, en 1106, à son père Yousof; fait bâtir la principale mosquée de Maroc; ravage le royaume de Tolède, et assiège en vain la capitale, 1107; prend Coïmbre et plusieurs autres places en Portugal, en 1120; rappelé en Afrique, en 1121, par la révolte des Al-Mohades; il laisse en Espagne son frère et son fils Taschfyn, qu'il est forcé de rappeler aussi, en 1158, et meurt de chagrin, en 1145, après la défaite de celui-ci par les rebelles.

ALI-BEG (Albert-Bobouski), premier interprète de la Porte Ottomane, dans le 17^e siècle; né en Pologne; enlevé par les Tartares et vendu aux Turcs; traduit la Bible en langue turque; il parlait et écrivait dans dix-sept langues.

ALI-BEY, chef de Mamlouks, né, en 1728, dans le pays des Abazes; chasse le pacha d'Égypte en 1766; s'allie, en 1770, avec le fameux scheik Dahor; défait l'armée turque en 1772; prend Iaffa; marche sur le Caire; tombe dans une embuscade, meurt de ses blessures en 1775.

ALI, surnommé *Camourdjy* (le Charbonnier), favori d'Achmet III, dont il fut grand-visir en 1714; desservit Charles XII, roi de Suède; décida la guerre contre les Vénitiens en 1715, laquelle amena celle de 1716 entre la Porte et l'empire d'Allemagne; entra en Hongrie avec cent cinquante mille hommes; fut battu, à Peterwaraden, par le prince Eugène, en 1716, et mourut de ses blessures.

ALI ADID-ED-DAULAH, roi de Murcie, de la race des Houdides; succède, en 1256, à son frère, Motawakel; surpris et mis à mort, en 1259, par son compétiteur, l'ex-roi de Valence, Abou-Djoneail.

ALI AL-SAID (Aboul-Haçan), douzième roi de la dynastie des Al-Mohades; succède, en 1242, à son frère Abd-el-Wahed II. Il recouvre, en 1245, Mekinez et Fez, que les Incruides lui avaient enlevé, mais il ne put reprendre Tlemecen sur Yagh-Moucrac, qui s'en était emparé; il fut assassiné, tandis qu'il assiégeait cette place, en 1248.

ALICHAH, visir d'Algiapt et d'Aboussaid, khans ou mogols Djenghizkhanides de Perse; causa la mort de son collègue le savant Raschideddin, en 1518, et mourut en 1525.

ALICHR, lieutenant du sultan Houcain dans la ville de Sarmacande; Tamerlan, qui en partageait avec lui le gouvernement, le fit périr en 1576.

ALI-CHIR, homme d'état et poète célèbre, né dans la Transoxane; fut le protecteur des lettres, l'ami de l'historien Mikkond, et le bienfaiteur de l'humanité, par le grand nombre de ses fondations; grand-visir du sultan de Khorassan, Houcain, Behadoun, puis gouverneur d'Astérabad; il mourut en 1500.

ALI (Aboul-Haçan), dix-neuvième roi de Grenade, de la dynastie des Al-Moravides ou Nasrides; succède, en 1466, à son père Mohammed IX; achète, en 1474, une trêve avec Ferdinand et Isabelle, roi de Castille; la rompt

en 1481, et s'empare de Zahra, près de Cordoue; attire contre lui, par cette perfidie, les armes des chrétiens, et provoque une révolte qui le force, en 1482, à céder le trône à son fils, Mohammed XI, et à se retirer à Malaga. Il en revient l'année suivante, pendant que son fils est prisonnier des Castillans; mais celui-ci se rachète; revient à Grenade, et excite une seconde révolte contre son père. Ali descend du trône en 1484; est remplacé par son frère Abdallah, et meurt, à Almuncéar, en 1486.

ALI-PACHA, capitain-pacha; commandait, sous Sélim II, la flotte turque contre les Cypriotes en 1570; pillait Candie; échoua devant Caltaro; ravagea les côtes de Dalmatie et d'Italie; quitta l'Adriatique; livra bataille le 7 octobre 1571, dans le golfe de Lépante, à la flotte chrétienne, fut battu et tué.

ALI-PACHA, né en 1595; fut l'un des plus grands capitaines de la Turquie; guida, contre la Perse, les troupes d'Amurat IV, qui le maria à une de ses sœurs; acquit une grande gloire sous Ibrahim et Mahomet IV; fit ombrage au grand-visir Mehemet Coprogli, et mourut, en 1665, à l'armée de Transylvanie, dont ce dernier allait lui ôter le commandement.

ALI (Khodja), desservant d'une mosquée; proclamé dey d'Alger en novembre 1808, après l'assassinat d'Ahmed-Pacha; tué lui-même quelques jours après.

ALI, Habab d'Aoude et visir de l'empereur mogol Chah-Alem; né en 1781; fils adoptif et successeur, en 1797, d'Assef-ed-Daulah; déposé, en 1798, par lord Teignmouth, et envoyé à Bénarès; enfermé au fort William, en 1800, à Calcutta, dans une cage de fer, y meurt en 1817.

ALI EFFENDI (Esseïd), ambassadeur extraordinaire de la Porte Ottomane, à Berlin, 1795, et à Paris, près du directoire, 5 juillet 1797; n'osa retourner à Constantinople, lorsque l'expédition d'Égypte occasionna la guerre entre la Turquie et la France; signa, avec Talleyrand de Périgord, le 17 vendémiaire an X (octobre 1801), les préliminaires entre ces deux puissances; fut, en 1807, une des victimes de la révolution qui précipita du trône Selim III.

ALI-PACHA de Janina, né à Tébelen, en Albanie, l'an 1744; célèbre en Asie et en Europe par ses cruautés, son avarice et son ambition; obtient le pachalik de Janina en 1786; égorge et pille la plus grande partie de la population de Cormovo; fait une guerre d'extermination aux Souliotes, en 1805; obtient l'appui de la France et un consul-général de cette nation en 1806; reçoit de Napoléon des canonniers et des munitions, même année; s'affranchit définitivement de l'autorité de la Porte en 1808; envoie à Napoléon des ambassadeurs, à Varsovie, en 1812; s'empare de Gardike, qu'il met à feu et à sang; devient, en 1818, le bourreau des Parganiotes, qui lui sont vendus par les Anglais; mis au ban de l'empire en 1820; assiégé, dans Janina, en 1821; attiré dans un piège, sous prétexte d'une conférence, par le séraskier Kourschid, pris et égorgé le 5 février 1822.

ALI-PACHA (Mchemmed), vice-roi d'Égypte. V. MEHEMMED (ali).

ALIADULET ou plutôt **ALA-ED-DAULEH**, dixième et dernier prince d'Arménie, de la dynastie des Dzoul-Caderides; fut vaincu en 1515, et envoyé à la mort par le sultan ottoman Sélim I^{er}, qu'il avait trahi.

ALIAMET (Jacques), graveur de l'académie de peinture; né, à Abbeville, en 1728; mort, à Paris, en 1788.

ALIBERT (Jean-Louis), médecin des rois Louis XVIII et Charles X; médecin de l'hôpital Saint-Louis, à Paris; a écrit sur les maladies de la peau; mort, à Paris, en 1857.

ALIBRANDI (Girolama), peintre sicilien ; né à Mes-sine, en 1470; mort en 1524.

ALIBRAY (Charles Vion d'), né à Paris, poète bachi-que, auteur dramatique et prosateur; mort en 1453, dans un âge avancé.

ALICAÏRES (*alicaïa*), étaient, chez les Romains, des prostituées du dernier degré; on les appelait aussi prosti-bules (*prostibula*), parce qu'elles se tenaient devant les *stabile*, maisons de débauche, et enfin *sellariae* parce qu'elles avaient à leur usage de petites chambres auprès de la porte.

ALICANTE, place forte et ville maritime d'Espagne; passa de la domination romaine à celle des Goths. Con-quis, en 717, par Abdélasis, général des Maures; re-prise sur eux en 1264, et réunie au royaume de Murcie par Ferdinand III, roi de Castille; cédée, en 1504, à Jac-ques II, roi d'Aragon; entièrement ruinée, et réduite à six maisons, en 1519; rétablie plus tard, en comptant déjà mille en 1562; restée fidèle à Philippe V dans la guerre de la succession; prise par la flotte anglaise, sous le com-mandement de J. Leack, en 1706; reprise, le 3 décembre 1708, par le chevalier d'Asfeld, qui ne put s'emparer du château que le 17 avril 1709; assiégée en vain, en 1815, par une division de l'armée française.

ALICATA (montagne de), *Ecnomus Mons*, en Sicile; sur sa cime était le Sadalion, château où Phalaris, tyran d'Agrigente, gardait le fameux taureau d'airain. V. PHA-LARIS.

ALIDOSIO II, d'Imola; s'empara, en 1292, de Bo-logne, où ses descendants se maintinrent jusqu'en 1424, que cette ville tomba sous la domination de P.-M. Vis-conti, duc de Milan.

ALIEN-BILL, acte du parlement anglais, passé en 1500: il défend de conférer aux étrangers des bénéfices ecclésiastiques; statue sur le mode de procédure à leur égard, et leur interdit le commerce en détail dans le royaume.

ALIENÉS. V. HOSPICES.

ALIENSE, peintre. V. YASSILACCHI.

ALIFA. Près de cette ville d'Italie, Fabius Maximus remporta une victoire sur les Samnites.

ALIFE, écrivain anglais; auteur d'ouvrages sur la po-litique et la religion, condamnés par les tribunaux en 1816.

ALIGERNE, abbé de Mont-Cassin; élu en 949; Ade-nulphe, comte d'Aquino, irrité de ce qu'il s'était plaint de ses usurpations à Landulphe, prince de Capoue, le fit enlever, et l'exposa à ses chiens, couvert d'une peau d'ours, attentat dont son auteur dut bientôt demander pardon la corde au cou; mort en 986.

ALIGHIERI (Louis), savant jurisconsulte de Vérone, vers 1550.

ALIGHIERI-DANTE. V. DANTE.

ALIGNAN (Benoît), né près de Pézenas, à la fin du 12^e siècle; évêque de Marseille; en 1259, suivit, à la croi-sade, Thibault, roi de Navarre; assista au concile de Lyon en 1244; mort en 1268.

ALIGRE (Étienne d'), chancelier de France, d'une famille originaire de Chartres, né en 1560; garde-des-sceaux le 6 janvier 1624; chancelier de France par Louis XIII, à la mort de Sillery, en octobre même an-née; éloigné de la cour, par Richelieu, en 1627; mort en 1653.

ALIGRE (Étienne d'), fils du précédent, né en 1592; ambassadeur, à Venise, en 1615; directeur des finances en 1654; garde-des-sceaux en 1672; chancelier en jan-vier 1677; mort en 1677. — François d'Aligre, son troi-sième fils, qui le seconda dans sa charge de chancelier,

refusa l'évêché d'Avranches en 1668, et fut abbé de Saint-Jacques de Provins, où il mourut en 1712. — Son frère, Charles, fut abbé de Saint-Riquier, en Ponthieu, dont l'église fut élevée à ses frais; mort en 1693.

ALIGRE (Étienne-François d'), premier président du parlement de Paris, en 1768; improuva la convocation des états-généraux; mort en émigration à Brunswick, en 1798.

ALIGRE (le marquis d'), fils du précédent; chambel-lan d'une des sœurs de Napoléon, 1805; pair de France sous Louis XVIII, en 1815.

ALIMENTAIRES, *alimentarii pueri* ou *alimentaria puellæ*. On appelait ainsi à Rome les pauvres enfants éle-vés aux frais de l'état. Trajan les institua le premier; An-tonin-le-Pieux institua, en 157 de J.-C., une commu-nauté de filles alimentaires, qui furent appelées Faustines, du nom de sa femme; en 226 de J.-C., Alexandre-Sévère en institua deux, une de filles et une de garçons, qu'il nomma Mamméens et Mamméennes, à cause de Mammea, sa mère.

ALIM-GERAI, trente-quatrième khan de Crimée; le fut en 1755, après Arslan, dont il était le parent et le lieutenant; leva, en 1758, une grande armée pour aller au secours de son fils, et s'empara de Bondgai, principal entrepôt des grains que Constantinople tirait des bords du Danube; fut déposé et exilé en Romélie la même année.

ALIMPE ou **ALIMPIUS**, moine russe de Kief, en Russie, dans le 12^e siècle, et le plus ancien peintre de ce pays.

ALINARD ou **HALYNARD**, archevêque de Lyon en 1046; accompagna le pape Léon IX en France, à Rome, au Mont-Cassin, et fut employé dans les négociations qui précédèrent la paix entre les Normands et les habi-tants de l'Italie inférieure, en 1051; mort empoisonné à Rome, 29 juillet 1052.

ALINGE-KHAN ou **ILINGE-KHAN**, quatrième roi des Turks orientaux; descendant de Turk, fils de Japhet; fut père de deux jumeaux, Tartar et Mogol, entre les-queils il partagea ses états, et d'où vinrent les Tartares et les Mogols.

ALIFE (Alipins), évêque de Tagaste, dans la Numidie; plus jeune que son maître et son ami saint Augustin, né en 534; adopta comme lui les opinions des manichéens et fut baptisé le même jour que lui à Milan par saint An-broise la veille de Pâques, en 587; élu évêque en 594; assista à plusieurs conciles d'Afrique, et fut, en 411, un des six évêques qui soutinrent la cause des catholiques contre les donatistes dans la conférence de Carthage; se rendit à Rome, en 420, pour solliciter l'empereur contre les pélagiens; mort après 450.

ALIFE (Alipius), d'Antioche, auteur d'une géogra-phie de l'ancien monde, dédiée à Julien-l'Apostat; fut gouverneur de l'Angleterre; puis chargé par Julien de relever le temple de Jérusalem; exilé, en 571, dans la persécution contre ceux qui avaient recherché par la ma-gie quel serait le successeur de Valens.

ALIFE ou **ALYPE** (saint), dit le *Cionote* ou le *Stylite*, né dans le 6^e siècle à Andrinople, en Paphlagonie; monta à trente ans sur une colonne où il resta cinquante-trois ans, pendant lesquels il fut quatorze ans malade; vivait du temps de l'empereur Héraclius vers 610; on ignore l'année de sa mort.

ALIFIUS, historien. V. ANDRONIC.

ALIPRANDI (Buonamente), poète Mantouan, au 13^e siècle; il fit en vers tercets (*terza rima*) une chronique de Mantoue jusqu'en 1414; mort en 1417.

ALIRE (saint), *Illidius*, évêque de Clermont en Au-

vergne, vers l'an 556; mort vers l'an 585; sa fête le 5 juin.

ALISE, ville. V. **ALEXIE**.

ALISSAC (N.), poète, né à Valréas dans le Comtat Venaissin, 26 juin 1746; fut l'ami, le condisciple et le compatriote du cardinal Maury.

ALISSAN, chansonnier. V. **CHAZET**.

ALIVA (don Ignace Marie d'), vice-amiral espagnol; blessé et ayant été forcé de se rendre pendant le combat de Trafalgar, il profita d'une tempête qui s'éleva dans la nuit pour s'emparer du vaisseau anglais sur lequel il était prisonnier, et le conduisit à Cadix en octobre 1805.

ALIX, quatrième fille de Thibault, comte de Champagne, troisième femme de Louis VII, roi de France, en 1161; régente du royaume, 1190, pendant le voyage d'outre-mer de son fils Philippe-Auguste; morte le 4 juin 1206.

ALIX, reine de Chypre, fille de Henri-le-Jeune, comte de Champagne, et d'Isabelle de Jérusalem, en 1212; épousa Hugues de Lusignan, roi de Chypre, mort en 1218; morte en 1246, après avoir été remariée successivement à Bohémond IV, prince d'Antioche et à Raoul de Soissons.

ALIX de Vergi, fille de Hugues, seigneur de Vergi; mariée, en 1199, à Eudes III, duc de Bourgogne; fonda les Dominicains de Dijon, en 1250; morte le 5 mai 1251. Fut mère d'Hugues IV.

ALIX, comtesse de Bretagne, fille de Constance, héritière de Bretagne et de Gui de Thouars, son troisième mari; épousa, en 1215, Pierre de Dreux, fils de Robert II, petit-fils de Louis VI, roi de France; morte en 1221. Fut mère de Jean I^{er}, duc de Bretagne.

ALIX, fille de Jean I^{er}, duc de Bretagne; née le 6 juin 1245; mariée à Jean de Châtillon, premier comte de Blois; fit le voyage d'outre-mer, en 1287; morte à son retour, 2 août 1288.

ALIX dite **ADELE**, comtesse de Crépi et de Valois, fille de Raoul II, comte de Crépi et de Valois, et d'Alix, comtesse de Bar-sur-Aube; épousa 1^o Herbert IV, comte de Vermandois; 2^o Thibaud III, comte de Champagne; 3^o en 1102, Renaud II, comte de Clermont en Beauvoisis; morte après 1118.

ALIX, comtesse de Toulouse, dite aussi **HELE**, **HÉLÈNE**, **HÉLUTE**, fille de Eudes I, duc de Bourgogne, et de Mathilde de Bourgogne-Comté, fille de Guillaume II; mariée d'abord à Bertrand, comte de Toulouse et de Tripoli; ensuite à Guillaume III, comte d'Alençon et de Ponthieu; morte à la fin de février 1191.

ALIX de France, fille de Louis VII et d'Éléonore de Guienne; mariée, en 1164, à Thibaud I^{er}, comte de Blois, sénéchal de France, dont elle eut sept enfants.

ALIX de France, autre fille de Louis VII et d'Alix de Champagne, sa troisième femme; fut fiancée à Richard d'Angleterre, comte de Poitou; épousa, le 20 août 1195, Guillaume II, comte de Ponthieu.

ALIX, petite-fille de Guillaume V; lui succéda au comté de Mâcon, avec Jean de Braine, son époux, l'an 1224; à la mort de Jean de Braine, en 1259 ou 1240, Alix céda son comté à Béatrix, dame de Pagni, sa tante, et devint abbesse du Lis, près de Melun, en 1252.

ALIX de Méranie, sœur d'Othon IV; lui succéda au comté de Bourgogne, en 1248; mariée à Hugues de Châlons, en 1250; et l'an 1267, à Philippe, comte de Savoie; morte en 1278.

ALIX ou **ALIX** (Thierry), historien, né en Lorraine, en 1554; mort à Nancy, en 1597.

ALIX (Jean), graveur, né à Paris, en 1615; laissa une *Sainte Famille* d'après Raphaël.

ALIX (Ferdinand), prêtre, auteur de plusieurs ouvrages religieux; né en 1740, à Trasne, près Pontarlier; mort en 1825.

ALJUBAROTA (bataille d'), le 14 août 1585; Jean, roi de Portugal, avec six mille cinq cents hommes, défait trente-trois mille hommes commandés par le roi de Castille.

ALKENRADE (Cornelius van), savant antiquaire hollandais; né en 1654; mort en 1757.

ALKMAAR (Henri d'). V. **BAUMANN** (Nic.)

ALKMAER, ancienne ville des Pays-Bas, bâtie par des pêcheurs; assiégée plusieurs fois par les Frisons; prise et pillée huit jours durant par les habitants de la Gueldre, en 1517; au pouvoir des confédérés hollandais, en 1572; assiégée en vain par les Espagnols conduits par Frédéric de Tolède, et repoussés le 18 septembre 1575; occupée, le 27 août 1799, par l'armée anglo-russe, qui est battue sous ses murs, le 18 septembre, par les Français et les Hollandais, lesquels après deux combats, les 2 et 3 octobre, sont à leur tour obligés d'abandonner cette ville dans laquelle ils rentrent le 6 octobre, ayant, sous le commandement de Bruue, remporté une victoire rendue décisive par la capitulation honteuse du duc d'York; cette action fut l'une des huit grandes affaires de la campagne de 1799.

ALKNIDE (Jacques), savant mathématicien et astronome; écrivait vers 1255.

ALL. V. **HALL**.

ALLA ou **ELLI**, premier roi de Sudsex ou des Saxons méridionaux en Angleterre, où il aborda, et fit de grandes conquêtes, en 477; prit le titre de roi, en 491; envahit le pays de Kent, en 494; mort en 514.

ALLA, deuxième roi de Northumberland; succéda à Ida, son parent, en 558; mort en 589. Saint Augustin, apôtre d'Angleterre, y vint de son temps.

ALLA (combat d'), en Italie; les Français, sous les ordres de Moncey, battent les Autrichiens, le 50 janvier 1801.

ALLADE, le sacrilège (*Alladius* ou *Aladinus Sylvestris*), roi des Latins, successeur d'Agrippa Sylvius; mort frappé de la foudre, parce qu'il contrefaisait, dit-on, le tonnerre avec des machines de son invention; Denys d'Halicarnasse dit qu'il se noya dans le Tibre, l'an du monde 5180 (855 avant J.-C.). Aventin lui succéda.

ALLAHABAD, grande province de l'Indoustan, envahie par le sultan Mahmoud Gheznevide, en 1020 et 1025; forma un royaume indépendant jusqu'à ce qu'elle fût conquise par Ahbar, et réunie à l'empire Mogol; à la décadence de cet empire, elle appartenait au Nabad d'Aoude, qui la céda, en 1764, à l'empereur Cheb-Alens; elle retourna, en 1772, au premier; cédée, en 1801, aux Anglais, qui l'échangèrent avec le Peischewal des Mahrates, contre des districts dans le Karnalik, en 1805; elle leur est revenue depuis la dissolution de l'empire Mahrate. — *Allahabad*, capitale de la province et du district de ce nom, fut prise, par les Anglais, en 1765.

ALLAINVAL (Léonore-Jean-Christine Soulas, abbé d'), auteur dramatique du 18^e siècle; mort à l'hôtel-Dieu de Paris, en 1755: il avait fait *L'Embarras des richesses*, opéra.

ALLAFORT (Jean), député du département de la Dordogne, à la Convention; vota la mort de Louis XVI, 18 janvier 1795, membre du conseil des Anciens jusqu'en 1797.

ALLAIN (le chevalier), adjudant-commandant, choisi en mai 1814, par les colonels de l'armée, pour présenter à Louis XVIII leurs hommages et leurs protestations de fidélité.

ALLAIN, de la Courtière, poète et prosateur français, né vers le milieu du 17^e siècle; publia une *Histoire de l'homme*, 1798.

ALLAIS (Denis-Vacrasse d'), grammairien du 17^e siècle; auteur de l'*Histoire des Sevarambes*.

ALLAIS DE BEAULIEU. V. **BEAULIEU**.

ALLAN (André), savant Anglais, né en 1633, à Oxford; mort en 1683.

ALLAMAND (J.-N.-Séb.), professeur de philosophie et d'histoire naturelle; né à Lausanne, en 1716, et mort à Leyde, en 1787; éditeur et traducteur.

ALLAMAND (N....), ministre calviniste, né en Suisse au commencement du 18^e siècle; écrivit en faveur des assemblées des religionnaires, en Languedoc.

ALLAMPARVA, forteresse de la presqu'île occidentale de l'Inde; cédée en 1730, par le Nabab de Carnetik, à Duplex, gouverneur de l'Inde française; fut prise par les Anglais, en 1760.

ALLAN, de Lyon, écrivain théologien du 15^e siècle.

ALLAN (David), poète écossais, né à Edimbourg; mort le 6 août 1796.

ALLAN, officier anglais dans l'Inde; pendant la victoire qui renversa l'empire de Tippe, il pénétra seul dans l'intérieur du palais du sultan, dont il engagea la famille à implorer la générosité des vainqueurs; il parvint ainsi à la sauver: ce fut lui qui présenta au général Wellesley les clefs de la ville de Seringapatnam, et l'épée de l'infortuné Tippe-Saïb, 4 mai 1759.

ALLARD (Guy), historien de la province du Dauphiné; mort en 1716, doyen des avocats.

ALLARD (Antoine), dessinateur paysagiste, graveur du 17^e siècle.

ALLARD (Marguerite-Aimé-Louis), né en 1750, à Poitiers; député à l'assemblée législative, dans la séance du 9 août 1792, il fit une violente sortie contre la majorité qui se laissait dominer par la minorité; condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, et exécuté en février 1794.

ALLARD ou **ALLART**, né à Revel, en Languedoc, député suppléant à la Convention nationale, remplaça Julien de Toulouse, 3 août 1794; fut un des plus exaltés du parti de la montagne; amnistié du 4 brumaire an IV (20 octobre 1795).

ALLARD, de La Rochelle, né aux Sables d'Olonne; aide-de-camp de Henri Laroche-Jacquelin, dans l'armée vendéenne, en 1795, 1794 et 1793; pris et condamné à mort, il s'échappa deux fois des mains des républicains.

ALLARD (mademoiselle), célèbre danseuse, née en 1738; reçue à l'Opéra, en 1762, retirée en 1782, et morte en 1802; eut du fameux Vestris un fils non moins fameux que son père, sous le nom d'Auguste Vestris.

ALLARD (Marie-Gay), romancière, née à Lyon; morte à Paris, en 1821.

ALLARD (Joseph-Félix), né à Marseille, en 1795; littérateur et bibliographe; vicaire de Saint-Eustache, à Paris, en 1827; mort en 1851.

ALLARD (Jean-Joseph), lampiste, inventeur du *Moiré métallique* admis à l'exposition du Louvre, en 1819.

ALLARDE (Pierre-Gilbert-Leroy, baron d'), économiste, né à Montluçon, en 1749; député aux états-généraux de 1789; chargé en 1799 de réorganiser l'octroi de Paris; mort en 1809.

ALLARDE, plus connu sous le nom de **FRANCIS**, fils du précédent, chansonnier et vaudevilliste; né à Besançon, en 1778.

ALLASSEUR (Pierre), conventionnel, député du

département du Cher, le 18 janvier 1795; vota pour que Louis XVI fût détenu jusqu'à la paix, et ensuite banni.

ALLATIUS ou **ALLAZZI** (Léon), l'un des hommes les plus savants du 17^e siècle, né dans l'île de Chio en 1586, mort en 1669.

ALLE (combat d'), en Pologne; près de la rivière de ce nom les Russes sont attaqués par le général français, Liger-Belair, au mois de février 1807.

ALLÉ (Jérôme), théologien italien, prédicateur et poète dramatique religieux du 17^e siècle.

ALLEBART. V. **ABAILARD**.

ALLEGRAIN (Étienne), peintre français paysagiste; mort en 1756.

ALLEGRAIN (Christophe-Gabriel), fils du précédent, sculpteur français; né en 1710, mort en 1793; fut le restaurateur de l'art du statuaire en France.

ALLEGRE (Antoine), chanoine de Clermont, au 16^e siècle, a traduit de l'espagnol *le Mépris de la cour et la louange de la vie rustique*, par Quevaro, et laissé un autre ouvrage historique, *Les Décades*.

ALLEGRE (Lorenzo), peintre italien; travaillait en 1527.

ALLEGRE (Jérôme), chimiste italien du 16^e siècle, né à Vérone.

ALLEGRETTI (Jacques), poète latin et astrologue italien du 14^e siècle.

ALLEGRETTI (Carlo), peintre italien de Monte-Prandone, dans le territoire d'Ascoli; travaillait en 1608.

ALLEGRI (Antonio Lieti), neveu du précédent, l'un des plus grands peintres d'Italie, appelé le *Corrège*, du nom de sa patrie; né en 1494, mort en 1554.

ALLEGRI (Pomponio), peintre, fils d'Antonio; né vers 1520; travaillait en 1595.

ALLEGRI (Alexandre), poète burlesque italien, du 16^e siècle; mort vers l'an 1604.

ALLEGRI (Grégoire), compositeur de musique sacrée, élève de Manieri; admis, en 1629, comme chanteur dans la chapelle du pape; mort en 1640.

ALLEGRI (Francesco), peintre italien, né à Gubbio, en 1587; mort en 1665.

ALLEGRI (Flaminio), peintre, fils du précédent; mort en 1680.

ALLE (N), instituteur des sourds-muets à Gmünd, en Souabe; parvient, en 1821, à découvrir qu'un jeune sourd-muet, arrêté, comme vagabond, à Bernhausen, était né à Argos et appartenait à une grande famille de Grèce, à laquelle il le renvoya en 1822.

ALLEIN (Richard), ecclésiastique anglais, presbytérien; né en 1611; mort en 1681, laissant des *Sermons* estimés de sa secte.

ALLELUIA, était le nom d'un monastère d'Éthiopie, dont le premier abbé voulut qu'on y chantât constamment ce mot, qui signifie *louez Dieu*. — La coutume de chanter alleluia dans certains temps de l'année, à l'exception du carême, fut apportée de Jérusalem; elle exista dans l'Église romaine et dans l'Église grecque dès le 3^e siècle; le pape Damase, qui mourut en 384, introduisit l'usage de le chanter en tout temps, même aux enterrements. — *Alleluia* était la première parole que l'on apprenait aux enfants. — C'était aussi le mot par lequel on appelait les moines au chœur.

ALLEMAGNE. Vaste contrée de l'Europe, aujourd'hui confinée au sud par les Alpes tyroliennes, rhétiques et noriques; à l'est, par les Alpes styriennes, par une branche des monts Carpathes, et par la Vistule; au nord par la Baltique et la mer du nord; à l'ouest, par la Meuse, les Pays-Bas, la Suisse et la France. Elle est entre le quarante-quatrième et le cinquante-cinquième de-

gré de latitude, et entre le vingt-septième et le quarantième de longitude. Les Romains la désignaient sous le nom générique de Germanie. Celui d'Allemagne, selon l'opinion la plus accréditée, a une étymologie analogue à celui des Germains, étant composé de *al* et *mann* (tout homme). On ne l'appliqua, dans l'origine, qu'à une troupe de guerriers teutons qui, dès le 5^e siècle, s'étaient formés en confédération dans le pays compris entre le lac de Constance, le Danube, le Mein et le Lahn. Les Romains, qui les appelaient *Alamanni*, *Alabanni*, *Allamanni*, ne purent jamais les vaincre. Vers l'an 200, ils firent une incursion célèbre dans les Gaules. Clovis gagna contre eux la bataille de Tolbiac en 496; Clotaire, roi de France, et Thierry, roi d'Austrasie, défirent les Thuringiens en 550 et 552. Dans la suite, les successeurs de Thierry gouvernèrent par des ducs les peuples qu'ils avaient soumis en Allemagne. Charlemagne parvint, à force de victoires, à la subjuguier et à y faire reconnaître son autorité. Il la divisa en haute et basse Allemagne. Sous son règne, en 800, elle avait pour bornes, au nord, la mer Baltique et la mer du nord, au midi, le Danube, à l'ouest le Rhin, et à l'est la Vistule. Sous Othon-le-Grand, en 956, on y comprit encore au midi tout ce qui s'étendait depuis le Danube jusqu'à la Suisse, à l'Italie et à la Dalmatie; elle avait à l'Orient, pour limites, la Hongrie et la Pologne; au nord, la mer Baltique et le Danemarck, et une partie de l'Océan, et à l'occident l'Escaut et les Pays-Bas; ces limites s'écartent très-peu de celles qu'elle a conservées jusqu'à nos jours. En 1501, Maximilien 1^{er} divisa l'Allemagne en six cercles: Franconie, Bavière, Souabe, Rhin, Westphalie et Basse-Saxe; en 1512, il y ajouta ceux d'Autriche, de Bourgogne, du Bas-Rhin et de la Haute-Saxe, ce que Charles-Quint confirma en 1522. Le cercle de Bourgogne cessa d'exister depuis que la Franche-Comté fut réunie à la France par Louis XIV, en 1675. En 1806, Napoléon forma des états du second et du troisième ordre de l'Allemagne une confédération du Rhin dont il se déclara protecteur. En 1815, sous les auspices des grandes puissances qui avaient renversé Napoléon, fut établie la confédération germanique, qui rappelle l'ancien collège des princes de l'Empire. Tous les états de l'Allemagne se trouvent distribués en trois classes, et chacun d'eux a, à la diète, qui se tient tous les ans à Francfort, un nombre de voix proportionné au rang qu'il occupe dans cette nouvelle hiérarchie. L'Allemagne, d'après ce système, est partagée en trente-neuf états confédérés, comprenant deux mille quatre cent cinquante-trois villes, deux mille soixante-onze bourgs, quatre-vingt-huit mille six cent dix-neuf villages et hameaux, et plus de trente millions d'hommes; elle embrasse une superficie de trente-deux-mille six cent cinquante lieues carrées.

ALLEMAGNE (empire d'), fondé, en 800, par Charlemagne, sur la tête duquel le pape Léon IV posa la couronne des empereurs d'Occident. Ce prince, se considérant comme l'héritier légitime des derniers Césars de Rome, s'attribua les mêmes prérogatives; ses successeurs l'imitèrent; à eux seuls étaient réservés les titres de majesté sacrée, de *toujours auguste*; elle est aussi l'origine de la qualification de *saint Empire*, que conserva l'empire germanique. Il resta héréditaire et monarchique dans la maison carlovingienne, depuis Charlemagne jusqu'en 912, époque où Conrad 1^{er}, duc de Franconie, fut élu pour succéder à Louis IV, mort sans postérité. Depuis cette époque, jusqu'en 1245, sous Frédéric II, il conserva cette forme élective, mais pourtant monarchique; alors les premiers électeurs firent reconnaître solennellement leurs droits. La souveraineté ne résida plus

dans l'empereur, mais dans les états ou assemblées générales d'Allemagne, qu'on nomme diète. L'Allemagne forma dès lors une espèce de république aristocratique dont l'empereur était le chef, et dont les membres étaient les trois collèges: collège des électeurs, collège des princes, collège des villes impériales. Cette forme de gouvernement n'a cessé qu'en 1806, par la renonciation de François II au titre d'empereur d'Allemagne.

L'âge pour être élu n'était point réglé par la constitution; l'empereur devait être couronné trois fois: la première, à Mayence, comme roi de Germanie; la seconde, à Milan, comme roi d'Italie, et la troisième, à Rome, des mains du pape, comme empereur d'Occident. Depuis Charles-Quint, les empereurs se contentent d'obtenir du saint-siège des lettres de confirmation de leur élection. L'héritier présomptif de l'empire prenait le titre de roi des Romains. Cette dernière qualité commença à être en usage en 986. En cas qu'il n'y eût ni empereur ni roi des Romains, c'étaient les deux vicaires de l'empire, l'électeur de Bavière ou l'électeur palatin du Rhin (car ce droit était contesté), et l'électeur de Saxe, qui exerçaient les mêmes fonctions, chacun dans l'étendue de sa juridiction.

La distinction entre les trois collèges de l'empire fut établie, à la diète de Francfort, en 1580. Le collège électoral comprenait autrefois trois archevêques et six princes séculiers. Les archevêques étaient celui de Mayence, celui de Trèves et celui de Cologne; les princes séculiers étaient le roi de Bohême, grand échevin; le duc de Bavière, grand-maître du palais; le duc de Saxe, grand maréchal; le marquis de Brandebourg, grand chambellan; le comte palatin du Rhin, grand trésorier. L'électorat de Hanovre fut créé, en 1697, par Léopold.

Il y avait deux chambres impériales: la chambre impériale établie, en 1475, à Augsbourg, et transférée, en 1550, par Charles-Quint, à Spire, où il la rendit sédentaire.

Le conseil aulique établi, en 1512, par la diète de Worms.

L'empire d'Allemagne resta dans la maison carlovingienne jusqu'en 912; dans la maison de Saxe, depuis 912 jusqu'en 1024; dans la maison de Franconie, de 1024 à 1159; dans la maison de Souabe, de 1159 à 1245. Après un interrègne de trois ans, Henri VII fut élu et non couronné, en 1246; Guillaume, comte de Hollande, resta désigné de 1246 à 1254. Quatre ans s'écoulèrent encore sans qu'il y eût ni désignation ni élection, et en 1258, Alphonse de Castille fut élu et fut censé posséder la couronne jusqu'en 1274, époque à laquelle, par Rodolphe de Hapsbourg, elle passa dans la maison d'Autriche; en sortit, en 1508, pour être possédée par les maisons de Bavière et de Luxembourg jusqu'en 1458, où elle rentra dans la maison d'Autriche; en 1745, l'extinction de la descendance mâle de cette maison a fait monter sur le trône des Césars la maison d'Autriche-Lorraine, qui l'occupe encore aujourd'hui. Depuis Charlemagne, on compte soixante-trois rois de Germanie ou empereurs d'Allemagne, dont voici l'ordre de succession, limité à ceux qui ont régné:

Maison Carlovingienne. — Charlemagne, 800-814; Louis 1^{er}, 814-840. Lothaire 1^{er}, 840-855. Louis II, 855-875. Charles II, 875-878. Louis III, 878-879. Charles III, 879-887. Arnoul, 887-899. Louis IV, 899-912.

Maison de Saxe. — Conrad 1^{er}, 912-919. Henri 1^{er}, dit l'Oiseleur, 919-956. Othon 1^{er} le Grand, 956-975. Othon II le Sanguinaire, 975-985. Othon III le Routh, 985-1002. Henri II le Saint, 1002-1024.

Maison de Franconie. — Conrad II le Salique, 1024-

1059. Henri III le Noir, 1059-1056. Henri IV, 1056-1106. Henri V, le Superbe 1106-1125. Lothaire II, de Saxe, 1125-1159.

Maison de Souabe ou de Hohenstauffen.—Conrad III, 1159-1152. Frédéric I^{er}, Barberousse, 1152-1190. Henri VI, 1190-1199. Frédéric II, 1211-1245.

Maison d'Autriche.—Rodolphe de Hapsbourg, 1274-1292. Adolphe de Nassau, 1292-1298. Albert I^{er}, d'Autriche, 1298-1508.

Maisons de Bavière et de Luxembourg.—Henri VII, de Luxembourg, 1508-1512. Interrègne, de 1512 à 1514. Frédéric III, d'Autriche, dit le Bel, 1514-1525. Louis V, de Bavière, 1525-1547. Charles IV, de Bohême, 1547-1578. Venceslas, 1578-1600. Robert, comte palatin, 1600-1610. Josse, 1610, six mois. Sigismond, 1610-1658.

Maison d'Autriche.—Albert II, d'Autriche, 1458-1460. Frédéric V, 1460-1495. Maximilien I^{er}, 1495-1551. Charles-Quint, 1551-1558. Ferdinand I^{er}, 1558-1564. Maximilien II, 1564-1576. Rodolphe II, 1576-1612. Matthias, 1612-1619. Ferdinand II, 1619-1657. Ferdinand III, 1657-1657. Interrègne, de 1657 à 1658. Léopold I^{er}, 1658-1705. Joseph I^{er}, 1705-1711. Charles VI, 1711-1742.

Maison de Bavière.—Charles VII, 1742-1745.

Maison de Lorraine.—François I^{er}, 1745-1765. Marie-Thérèse, 1745-1780. Joseph II, 1765-1790. Léopold II, 1790-1792. François II, 1792; il abdique, en 1806, le titre d'empereur d'Allemagne, et prend celui d'empereur héréditaire d'Autriche, s'appelant alors François I^{er}; mort en 1835.

ALLEMAGNE (vicissitudes de l'). Partage des états de Charlemagne en 812. Première diète tenue à Aix-la-Chapelle, pour la déchéance de Louis-le-Débonnaire, en 835. Première traduction de la Bible en langue allemande en 850; traité de Verdun, qui rend l'Allemagne indépendante de la monarchie française, en 843. Création du duché de Mecklenbourg en 849; du duché de Saxe et de Thuringe, en 858. Partage de l'Allemagne, entre les trois fils de Louis-le-Germanique, en 876. Déposition de Charles-le-Grand, en 879. Création du second royaume de Bourgogne, en 888; du royaume de Lorraine, en 898. Ravages des Huns en Allemagne, de 906 à 910. Premier affranchissement des serfs, en 909. Nouvelles incursions des Huns, en 918. Création du duché de Franconie et du palatinat du Rhin, en 920. Le royaume de Lorraine est converti en duché, en 924. Ravages des Hongrois, en 924. Établissement du margraviat d'Autriche, en 955. Le Danemarck, vassal de l'empire, en 948. Conquête de l'Italie, par Othon le-Grand, en 952. Décret du concile de Rome, qui reconnaît la suprématie de l'empire sur le saint-siège, en 964. Découverte des premières mines d'argent, dans la Basse-Saxe, en 969. Première cour plénière tenue à Quedlinbourg, pour juger Henri de Bavière, en 985. Othon II fait mourir Crescencius, qui s'intitulait tribun de Rome, en 998; il donne le titre de roi à Boleslas, duc de Pologne, en 999; il fait ouvrir le tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, en 1004. Conversion de saint Étienne, premier roi de Hongrie, en 1014. Henri II prend le premier le titre de roi des Romains, en 1015. Conrad II hérite du royaume de Bourgogne, en 1055. Publication d'une paix publique universelle, en 1055. Excommunication de Henri IV, par Grégoire VII, en 1075. Déposition de Henri IV, en 1080. Bataille de Volkmersheim, en Thuringe, gagnée par Henri IV, contre son compétiteur, Rodolphe de Souabe, en 1080. Prise de Rome, par Henri IV, en 1081. Création du royaume de Bohême, en 1086. Révolte de Henri IV,

roi d'Italie, contre l'empereur son père, en 1095. Cruautés contre les Juifs en Allemagne, en 1096. Henri, second fils de l'empereur, se révolte contre son père, en 1105. Mort de Henri IV, à Liège, en 1106. Réconciliation de Henri V et du pape Pascal II, en 1108. Création du landgraviat de Thuringe, en 1129. Création du royaume des Vénètes ou des Vandaes dans le Mecklenbourg, en 1154. Découverte des *Pandectes* de Justinien à Amalfi, en 1155. Premier établissement des tribunaux secrets ou tribunaux voehmiques, en 1154. Premier usage de la dénomination de Guelfes et des Gibelins, en 1141. Soumission à l'empire du royaume de Bourgogne et du royaume d'Arles, en 1157. Waldemar, roi de Danemarck, afranchit sa couronne de la suzeraineté de l'empire, 1158. Diète de Roncale, qui adjuge à Frédéric Barberousse l'empire du monde entier, en 1158. Origine de la ligue anseatique, 1164. Frédéric nommé Barisona, roi de Sardaigne, en 1165. Excommunication de Frédéric, 1169. Frédéric cède l'île de Sardaigne aux Génois et aux Pisans, en 1175. Réconciliation de Frédéric et du saint-siège, en 1177. Diète de Mayence, où Frédéric se fait servir par des princes souverains, en 1184. Frédéric prend la croix, en 1188. Fondation de l'ordre teutonique, en 1191. Henri VI arrête Richard Cœur-de-Lion, en 1194. Fondation de l'ordre des chevaliers porte-glaive, en Livonie, en 1207. Démêlés de Frédéric II avec le saint-siège, de 1228 à 1248. Rejet de l'inquisition en Allemagne, en 1254. Conradin, dernier rejeton de la maison de Souabe, est décapité à Naples, en 1268. Conquête de la Bohême, par Rodolphe de Hapsbourg, en 1278. Première ligue des cantons suisses, en 1508. Assassinat d'Albert, en 1508. Pragmatique de Rance, ratifiée à Francfort, en 1558. Charles IV fait arrêter Rienzy, tribun de Rome, en 1549. Pronulgation de la bulle d'or, en 1556. Déposition de Venceslas, en 1600. Fondation de l'université de Leipsick, en 1409. Le duché d'Autriche est érigé en archiduché, en 1455. Concordat d'Aschaffembourg, en 1447. Fin du schisme et du concile de Bâle, en 1451. Création de la chambre impériale, à Augsbourg, en 1475. Mariage de Maximilien, roi des Romains, avec Marie de Bourgogne, en 1477. Prise de Vienne par Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1486. Diète de Cologne, qui divise l'empire en dix cercles, et crée le conseil aulique, en 1495. Création du duché de Wurtemberg, en 1495. Prédications de Luther, en 1517. Origine des capitulations impériales, en 1519. Edit de Worms, qui met Luther au ban de l'empire, en 1521. Traité de Madrid, en 1522. Albert de Brandebourg, duc héréditaire de Prusse, en 1525. Ravages des anabaptistes, en 1525. Ligue catholique de Torgau, en 1526. Ferdinand, frère de Charles-Quint, reconnu roi de Bohême et de Hongrie, en 1527. Siège de Vienne, par les Turcs, en 1527. Translation de la chambre impériale à Spire, en 1551. Ligue protestante de Smakalden, en 1551. Prise de Tunis, par Charles-Quint, en 1555. Expédition de Charles-Quint contre Alger, en 1541. Paix de Crespy, en 1544. Convocation du concile de Trente, en 1544. Confédération des princes protestants, en 1546. Bataille de Mulberg, en 1547. Mort de Luther, en 1547. Ligue de Maurice de Saxe, en 1551. Défaite d'Inspruck, en 1541. Transaction de Passaw, en 1551. Confession d'Augsbourg, en 1555. Abdication de Charles-Quint, en 1557. Union évangélique, 1605. Succession de Juliers, en 1609. Origine de la guerre des trente ans, en 1618. Frédéric, comte palatin, est nommé roi de Bohême, en 1619. Traité de Lubek, en 1629. Mort de Gustave-Adolphe, en 1632. Assassinat de Vvalstein, en 1634. Traité de Prague, en 1655. Traité de Munster, en 1648. Création de l'électorat de Bavière, en 1648. Alliance du Rhin, entre Louis XIV et

les princes allemands, en 1661. Victoire de Raab contre les Turcs, en 1664. Paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668. Révolte des Hongrois, en 1668. Paix de Nimègue, en 1679. Révolte de Tékéli, en 1682. Délivrance de Vienne, par Sobieski, en 1685. Ligue d'Augsbourg, en 1688. Paix de Riswick, en 1697. Création de l'électorat de Hanovre, en 1697. Paix de Carlowitz, avec les Turcs, en 1699. Guerre de la succession d'Espagne, en 1700. L'électeur de Brandebourg prend le titre de roi de Prusse, en 1700. Congrès d'Utrecht, en 1712. Paix de Rastadt, en 1714. Traité de Passarowitz, en 1718. Quadruple alliance, pour le maintien du traité d'Utrecht, en 1718. Pragmatique sanction de Charles VI, en 1724. Traité de Vienne, en 1756. Paix de Belgrade, en 1759. Frédéric II s'empare de la Silésie, en 1740. L'électeur de Bavière est élu empereur, sous le nom de Charles VII, 1742. Élection de François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, reine de Hongrie, en 1743. Traité de Dresde, en 1745. Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Guerre de Sept ans, en 1756. Paix de Paris et de Phalsbourg, en 1765. Premier partage de la Pologne, en 1770. Fondation du royaume de Galice, en 1770. Voyage de Joseph II en France, en 1778. Mort de Marie-Thérèse, en 1785. Guerre contre les Turcs, en 1787. Abolition de la servitude en Hongrie, en 1785. Insurrection brabançonne, en 1788. Traité de Pilnitz, en 1792. Première coalition, en 1792. Traité de Campo-Formio, en 1797. Deuxième coalition, en 1799. Traité de Lunéville, en 1802. Création de l'électorat de Bade, en 1802. Troisième coalition, en 1805. Établissement de la confédération du Rhin, en 1806. François II abdique le titre d'empereur d'Allemagne, pour prendre celui d'empereur héréditaire d'Autriche, en 1806. Création du grand duché de Berg, en 1806; du royaume de Bavière, en 1806; du royaume de Saxe, en 1807; du royaume de Wurtemberg, en 1807; du royaume de Westphalie, en 1807. Érection du grand-duché de Bade, en 1807. Paix de Tilsit, en 1807. Quatrième coalition, en 1809. Traité de Vienne, en 1810. Fondation de la société allemande du *Tugendband*, pour s'opposer à la domination étrangère, en 1810; *idem* de la société de Charlottenbourg et de celle de la ligue germanique contre Napoléon, en 1811. Cinquième coalition, en 1815. Congrès de Prague, en 1815. Congrès de Vienne, en 1815. Établissement de la confédération germanique, en 1815. Congrès d'Aix-la-Chapelle, 1818; de Troppau, 1820; de Layback 1821; et de Vérone, 1822. Mort de François I^{er}, en 1835. Couronnement de Ferdinand, en 1858.

ALLEMAGNE (conciles d'). Les historiens ne s'accordent pas sur le nom des villes où ils ont été célébrés. Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne et premier archevêque de Mayence, assembla souvent les clercs de son église pour faire des réglemens salutaires; mais de toutes ces assemblées, la plus célèbre est celle qui se tint en 740; on y travailla avec succès à la discipline ecclésiastique. Le second concile fut tenu par le même prélat et pour le même sujet, en présence de Carloman. En 745, un troisième concile fut convoqué pour condamner les doctrines hétérodoxes d'un nommé Adelbert; en 948, concile d'Ingelheim, au sujet de la discipline ecclésiastique; en 948, concile de Trèves; en 952, concile d'Augsbourg, toujours dans le même but. L'empereur Henri II, dit *le Saint*, en fit tenir un, contre les simoniaques, en 1087.

ALLEMAND (le comte Zacharie-Jacques-Théodore), amiral français, né, à Port-Louis, en 1762; en 1795, commandant de la frégate *la Carmagnole*, de quarante-quatre canon, prit la frégate anglaise *la Tamise*; en 1801,

commandant *le Duquesne*, de soixante-quatorze, s'empara du *Calcutta*; chef, en 1809, des escadres de Brest, de Toulon et de Rochefort, il les sauva des entreprises destructives de l'Anglais Cochrane; de 1809 à 1812, eut sous ses ordres l'armée navale de la Méditerranée; admis à la retraite en 1814; mort en 1826.

ALLEMANT (Gautier I^{er}), se distingua, en 1550, au fameux combat des trente, où il figurait dans le parti anglais.

ALLEN, mot de signification inconnue, que Louis II, duc de Bourbon, prit pour sa devise, vers 1400, et le changea ensuite en celui d'*espérance*.

ALLEN (Thomas), mathématicien et antiquaire anglais, né dans le comté de Stafford, en 1542. On le traita de sorcier, et l'on prétendit que le comte de Leicester s'était servi de ses connaissances pour réussir dans le mariage qu'il méditait avec la reine Élisabeth; mort en 1652.

ALLEN (Jean), archevêque de Dublin en 1528, et chancelier d'Irlande; cherchant à passer en Angleterre pour demander du secours contre Thomas-Fitz-Gérald, comte de Kildare, qui, en révolte contre Charles VIII, venait de s'emparer de Dublin, il tomba entre les mains des rebelles, et fut pendu le lendemain, nu en chemise, par ordre du comte, en 1554. Ceux qui avaient eu part à cette exécution furent excommuniés, eux et leurs descendants, par le parti contraire.

ALLEN ou **ALLAU** (Guill.), chanoine d'York, né dans le comté de Lancastre, en 1552; archevêque de Malines, et cardinal; mort, à Rome, en 1594.

ALLEN (Jean), né en 1596 en Angleterre, d'où il fut chassé par suite de la persécution des puritains; passa en Amérique et fut, en 1659, pasteur de l'église de Dedham au Massachusetts, qu'il desservit jusqu'à sa mort arrivée en août 1671. Il laissa quelques sermons.

ALLEN (Guillaume), évêque anglais du 17^e siècle; écrivain religieux anglican regardé à tort comme l'auteur d'un traité politique, traduit en français, où l'on cherche à prouver, par des exemples de l'Écriture sainte, que tuer un tyran n'est pas un crime. V. **SILAS-TITUS**.

ALLEN (Joseph), l'un des plus zélés presbytériens en Angleterre; né en 1655, dans le Wiltshire; fut persécuté pour ses prédications; mort en 1668.

ALLEN (Ethan), brigadier général dans la guerre de l'indépendance américaine; né en 1752, à Salisbury, dans le Connecticut; condamné à mort comme rebelle et sauvé par son parti; s'empara de Ticonderago et du lac Champlain, échoua dans l'entreprise de réunir le Canada aux États-Unis, et dans l'attaque de Montréal tomba au pouvoir des Anglais; mort en 1789.

ALLEN (Moses), ministre à Midway, en Géorgie; prisonnier des Anglais après la soumission de Savannah; se noya, le 8 février 1778, en s'échappant du vaisseau où ils l'avaient renfermé; il s'était attiré leur haine par son dévouement à la liberté américaine, et par sa patriotique éloquence.

ALLENS (Jean des) (*des Allodius*), prédicateur, né à Orléans; chancelier de l'église et de l'université de Paris, en 1274; refuse l'évêché de cette ville en 1279; entre aux Dominicains, et y fait profession sans se démettre de son office de chancelier de l'université, bien qu'on en eut élu un autre. Depuis ce temps, le chancelier de l'université fut toujours pris dans l'abbaye de Sainte-Geneviève.

ALLENS (d'), gentilhomme provençal; force, par ses généreuses remontrances, en 1547, le premier président du parlement d'Aix à différer l'exécution des arrêts contre les Vaudois.

ALLENT (Pierre-Alexandre-Joseph), ingénieur mili-

taire et historien des arts de la guerre ; né à Saint-Omer, 4 août 1772 ; chef d'état-major du génie aux armées de Mayence et du Danube, 1795 ; dirigea la traversée du Saint-Gothard par l'armée de réserve, 1799 ; en 1814, arrêta l'armée des alliés sur la route de Clichy, jusqu'à la signature du traité qui assurait le salut de Paris.

ALLÉON-DULAC (Jean-Louis), avocat, né à Lyon ; quitta le barreau pour l'histoire naturelle, et mourut à Saint-Etienne en Forez, l'an 1768, laissant des mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, etc.

ALLER (Abraham), graveur du 16^e siècle, dont les œuvres sur bois sont réunies à celles de Grengore et de J. d'Auton.

ALLERSTAIN ou **HALLERSTAIN** (le père), jésuite allemand, missionnaire et mandarin en Chine ; y fit le dénombrement de la population en 1760 et 1761 ; mort en 1776.

ALLERTON (*cataractonum* et *cataractonium*), bourg dans la province d'York ; près de là se donna la bataille de l'étendard où David, roi d'Ecosse, fut défait dans le 14^e siècle.

ALLESTAR, ville de la presqu'île de Malaca ; le roi de Quêda y réside dans un fort que les Anglais lui ont construit en briques, en 1783.

ALLESTRY ou **ALLETREI** (Richard), théologien anglais, né à Uppington, en 1619 ; fut un des partisans et des agents de Charles II après son expulsion ; mort en 1680.

ALLET (J.-Ch.), dessinateur et graveur français du 17^e siècle.

ALLETZ (Pons-Auguste), né en 1700, écrivain et compilateur français ; mort à Paris en 1782.

ALEX (Guillaume), écrivain du 16^e siècle ; grammairien hébraïsant et traducteur du Pentateuque ; auteur d'un recueil : *La Bibliothèque du pauvre*.

ALLEYN (Édouard), le plus célèbre auteur du théâtre anglais, sous les règnes d'Elisabeth et de Jacques I^{er} ; né en 1566 ; fonda, en 1617, le collège ou hôpital de Dulwick, dans le comté de Surry, et y mourut, en 1626.

ALLIA (bataille d'). V. **ALA**.

ALLIANCE (*fœdus*), union et accord des états ou des souverains pour l'attaque ou pour la défense. On se bornera à donner ici les principaux traités d'alliance de l'histoire moderne ; les autres étant indiqués au nom du lieu où ils furent conclus, ou sous l'avènement du fait ou du personnage propre à les rappeler à la mémoire.

ALLIANCES (traités d') : entre les cantons d'Ury, Schwitz et Untervald, le 7 décembre 1515, contre l'empereur Louis de Bavière. — Entre les mêmes et le canton de Lucerne, le 8 novembre 1552. — Des trois couronnes de Suède, Danemarck et Norwège, en 1597. — Du duc de Bourgogne avec Henri V, roi d'Angleterre, qui le met en possession de la Normandie, en 1417. — Entre Charles VII, roi de France, et les Suisses, le 28 mars 1455. — Alliance et confédération perpétuelle entre les cantons suisses déjà confédérés, ceux de Zug, et Glaris et les ligues grises, le 22 juin 1497. — De Henri VIII, roi d'Angleterre, et de l'empereur Charles-Quint, contre la France, en 1540. — De Henri II, roi de France, Maurice de Saxe et Albert de Brandebourg, pour défendre la liberté germanique contre Charles-Quint, le 1^{er} octobre 1551. — De la Suède, du Danemarck, de la Hollande et des protestants de la Basse-Saxe, contre l'empereur Ferdinand II, en 1616. — De l'Autriche, de l'Espagne et des autres états catholiques, pour extirper le protestantisme de l'Allemagne, en 1619. — De Gustave-Adolphe, roi de Suède, et de la France sous Richelieu,

pour diminuer la puissance de la maison d'Autriche, le 15 janvier 1631. — Du même avec l'Angleterre, la Hollande et la France, pour rétablir les protestants, en février 1631. — Renouvellement, à la Haye, de la triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande, le 7 mai 1669. — De Frédéric II, roi de Danemarck, et du czar Pierre I^{er}, contre Charles XII, roi de Suède, le 6 avril 1700. — De l'Empire, de l'Angleterre, de la Hollande, et du duc de Savoie, contre la France et l'Espagne, guerre de la succession, le 24 février 1701. — Entre la Porte et la Suède, le 22 décembre 1709. — Entre la Hollande et le canton de Berne, le 22 juin 1712. — Entre la Hollande et les ligues grises, le 19 avril 1715. — Des Vénitiens et de l'Empire, contre les Turcs, le 22 avril 1714. — Renouvelée entre la France et les cantons suisses, le 9 mai 1715. — Défensive entre la France, l'Angleterre et la Hollande, appelée la *Triple Alliance*, le 4 janvier 1717. — Entre l'Empire, la France, l'Angleterre et la Hollande, contre l'Espagne, appelé la *Quadruple-alliance*, le 2 août 1718. — Entre la Suède et l'Angleterre, 21 janvier 1719. — Entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, conclu, à Séville, le 29 octobre 1729. — De la France et de l'Espagne avec l'électeur de Bavière, contre Marie-Thérèse, le 28 juillet 1742. — Entre l'Angleterre et la Prusse, le 19 novembre 1742. — Entre la Russie et l'Angleterre, Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne, conclu, à Worms, le 15 septembre 1745. — Défensive entre la Russie et Marie-Thérèse, le 22 mai 1746. — Défensive entre la Suède et la Prusse, le 15 mai 1747. — Entre l'Angleterre et le roi de Prusse, le 16 janvier 1756. — Défensive et d'amitié entre Marie-Thérèse et la France, conclu, à Versailles, le 1^{er} mai 1756. — Entre la France et l'Espagne, dit *pacte de famille*, le 15 août 1761. — De l'Angleterre et du Portugal, contre l'Espagne, en 1762. — Entre le Danemarck et la Russie, le 1^{er} août 1775. — D'alliance et de commerce de la France avec les États-Unis d'Amérique, signé par Benjamin Franklin, le 6 février 1778. — Entre l'Angleterre, la Hollande et la Prusse, les 15 avril, 15 juin et 15 août 1788. — De la Suède, de la Russie, de l'Espagne et de la Sardaigne, contre la France ; convention secrète, ébauche de la première coalition, le 6 juillet 1791. — Entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour comprimer les troubles de la France et de la Pologne, le 7 février 1792. — Entre l'Autriche et la Prusse, et plusieurs autres puissances, pour rétablir le pouvoir absolu en France, une des principales causes de la chute de Louis XVI, le 27 octobre 1791. V. **PILNITZ**. — Entre l'Angleterre et la Russie, qui unissent leurs efforts pour troubler le commerce de la France ; les droits des neutres sont sacrifiés, le 25 mars 1795. — Entre l'Angleterre et l'Espagne, contre la France, le 25 mai 1795. — Entre l'Angleterre, la Prusse et la Hollande ; la Prusse reçoit des subsides ; les conquêtes seront faites au nom et au profit de ses deux alliés, le 19 avril 1794. — Offensive et défensive entre la république française et l'Espagne, le 22 juillet 1795. — Entre la république française et le roi de Sardaigne, le 15 mai 1796. — Entre la république française et la république cisalpine, en mars 1798. — Offensive et défensive entre l'Autriche et Naples, le 19 mai 1798. — Entre la république française et la république helvétique, le 19 août 1798. — Entre la Porte, l'Angleterre et la Russie contre la France, provoquée par l'expédition d'Égypte ; première querelle avec la Turquie depuis 1554, le 29 novembre 1798. — Entre l'Angleterre et Naples, contre la France, le 1^{er} décembre 1798. — Entre la Russie et Naples, contre la même, le 29 novembre 1798. — Et de subsides, entre l'Angleterre et la Russie, contre

la même, le 29 décembre 1798. — Confirmé et étendu par un autre traité, le 29 juin 1799. — Défensive entre la Russie et la Porte, contre la France, le 23 décembre 1798. — L'Angleterre y accède en 1799. — Entre la Porte et Naples, contre la France, le 21 janvier 1799. — *Et de subsides*, entre l'Angleterre et l'Autriche, contre la même, les 16 mars, 20 avril et 30 avril 1800. — Tous les éléments de la *seconde coalition* sont rassemblés dès 1799 : elle se compose de l'Angleterre, de l'Autriche, de plusieurs des états allemands, de Naples, du Portugal, de la Russie et des états barbaresques. — D'amitié et de commerce entre la France et les Etats-Unis, le 30 septembre 1800. — Défensive entre la France et la Suisse, 1805. Entre la Russie et l'Angleterre, pour contraindre la France au rétablissement de la paix et de l'équilibre européen ; la Suède, l'Autriche, et le roi des Deux-Siciles, accèdent aux stipulations de cet acte, qui contient des articles secrets en faveur de la Russie. — *Troisième coalition*, les 5 décembre 1804, 14 janvier et 31 août 1805, entre Napoléon et l'électeur de Saxe qui prend le titre de roi ; signé, à Postdam, le 11 décembre 1806. — Entre la France et plusieurs membres du corps germanique, sous le titre de *Confédération du Rhin*, le 12 juillet 1806. — Entre la France et l'Espagne, pour la conquête du Portugal ; traité secret, conclu à Fontainebleau, le 27 octobre 1807. — Entre l'Angleterre et les insurgés espagnols, le 14 janvier 1809. — Entre la France et la Suède, qui adhère au système continental, le 6 janvier 1810. — Défensive entre la France et la Prusse, qui renouvelle son adhésion au même système, le 24 février 1812. — Entre la France et l'Autriche ; réciprocité de secours, le 14 mars 1812. Entre la Prusse, la Saxe, la Russie, la Suède et l'Angleterre. — *Quatrième coalition*, en 1806, entre la Russie et la Suède, contre la France, le 5 avril 1812 ; l'Angleterre y accède. — Entre la Russie et la régence de Cadix, contre la France, en juillet 1812. — Entre l'Angleterre et la Russie, contre la même, signé, à Pétersbourg, le 18 juillet 1812. — Entre la Russie et la Prusse, signé à Kalisk. — *Cinquième coalition* ; l'Autriche y adhère, et reçoit un subside, les 27 et 28 février 1815. — Entre l'Angleterre et la Suède, qui reçoit un subside, avec cession de la Guadeloupe, et promesse de la Norvège, le 5 mars 1815, et de *garanties réciproques* entre la France et le Danemarck, le 10 juillet 1815. — Rénovation d'alliance entre l'Autriche et l'Angleterre ; la coalition des ennemis de Napoléon y est cimentée, à *Toeplitz*, le 5 octobre 1815. — De la Bavière, avec les coalisés ; défection ; signé, à Ried, le 8 octobre 1815. — De Wurtemberg et de l'Autriche, signé, à Fuld, le 29 octobre 1815. — Entre l'Autriche et le roi de Naples, Joachim Murat, contre la France, le 11 janvier 1814. — Entre l'Angleterre et le Danemarck, qui s'engage à prendre part active dans la guerre contre la France ; signé, à Kiel, le 14 janvier 1814. — Entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, pour se secourir mutuellement pendant vingt années, le 1^{er} mars 1814. — De la France, l'Autriche et l'Angleterre, pour s'opposer aux agrandissements de la Prusse en Saxe et pour favoriser la rentrée des Bourbons de Naples, le 6 janvier 1815. — Offensive et défensive entre l'Autriche, la Russie, la Prusse, contre Napoléon, placé hors des relations civiles et sociales ; l'Angleterre et les états du second ordre adhèrent un peu plus tard à ce traité, conclu le 25 mars 1815. — Sainte-Alliance, signée, à Paris, le 26 septembre 1815, entre les empereurs d'Autriche, de Russie et le roi de Prusse, dans un but apparent de confraternité entre les états et les princes chrétiens, mais en réalité dans le but d'affaiblir la France en l'empêchant d'influer sur le système général de l'Europe ;

Louis XVIII y adhère ; elle fait décider la guerre contre l'Espagne constitutionnelle, au congrès de Vérone, le 12 décembre 1822. — Des coalisés et de la Suisse, contre la France, le 27 mai 1815. — Entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie, à l'effet de maintenir l'ordre de choses établi en France, à l'exclusion de Napoléon, le 20 novembre 1815. Entre la France, la Russie et l'Espagne, à l'effet de remettre l'Espagne en possession de ses colonies d'Amérique ; en 1824. — De la France, la Russie et l'Angleterre, pour contraindre la Porte à renoncer à ses hostilités contre les Grecs, le 6 juillet 1827. — Entre l'Angleterre, la France, l'Espagne, la Belgique, quadruple alliance. V. **CAPITULATION ; COALITION, CONFÉDÉRATION, CONVENTION, LIGUE, PACTE, PAIX, TRAITÉS.**

ALLIER (Claude), curé de Chambonas ; forma le rassemblement royaliste connu, en 1791, sous le nom de camp de Jalès ; décrété d'accusation le 18 juillet 1792 ; condamné à mort et exécuté à Mende (Lozère), le 5 septembre 1795. Son parent Allier (Dominique), ayant également fait partie du camp de Jalès, fut arrêté et exécuté en septembre 1798.

ALLIER, dit de *Hauteroche* (Louis), agent diplomatique et antiquaire ; né à Lyon ; en 1766, mort à Paris en novembre 1827.

ALLIETTE, chiromancien, connu sous le nom d'Éteilla ; mort à la fin du 18^e siècle.

ALLINGTON, famille anglaise dans laquelle, depuis le règne de Henri VI, réside le droit d'être l'échanson du roi le jour de son couronnement ; ce droit était auparavant dans la famille des Argentons qui, par faute de postérité mâle, le transmet par alliance comme elle-même l'avait reçu des Fitz-Tecas sous Guillaume-le-Conquérant.

ALLIONI (Charles), célèbre médecin et botaniste, né à Turin, en 1725 ; auteur de la *Flora du Piémont*, enrichie des plus belles iconographies ; mort en 1804.

ALLIOT (Pierre), médecin ordinaire de Louis XIV au 17^e siècle ; on ignore la date de sa mort.

ALLISON (François), savant helléniste, né en Irlande, en 1705 ; élève de Glasgow ; passa en Amérique, en 1755 ; mort en 1777, à Philadelphie.

ALLIX (Pierre), ministre calviniste, orientaliste et hébraïsant ; né à Alençon ; fit avec Claude une nouvelle version de la Bible ; mort en 1717 ; trésorier de l'église cathédrale de Salisbury à Londres, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes, 1685.

ALLMICHLEC, monnaie d'argent turque, de la valeur de soixante paras (3 fr. 52 c.), ayant cours depuis 1771.

ALLIX (Jacques-Alexandre-François), général divisionnaire d'artillerie ; né à Perci, département de la Manche, 1776 ; en 1814, défendit Sens contre les armées alliées, et chassa les Cosaques de la forêt de Fontainebleau ; proscrit en 1815 après le deuxième retour de Louis XVIII, par l'ordonnance du 21 juillet ; auteur d'un système du monde subversif de celui de Newton et combattu par Laplace, 1817 ; rappelé en 1819 ; arrêté en 1822 comme complice du général Berton.

ALLIX (Jean-Baptiste, le colonel), né à Oullins, près Lyon ; impliqué, en 1816, dans une conjuration contre les Bourbons ; il fut arrêté et longtemps retenu prisonnier.

ALLOBROGES (Ariobriges, Allobriges), peuple de la Gaule narbonnaise et viennoise, occupant l'espace compris entre les Alpes grecques, le lac Léman, le Rhône et l'Isère ; c'est sur leur territoire que se trouvent la Savoie, le Dauphiné et une partie du Piémont. Les Allobroges,

nation guerrière, combattaient tout nus, et n'avaient pour armes qu'un dard long d'une coudée qu'on nommait *gessa*, ce qui leur fit donner le nom de Gessates; chez eux la royauté était héréditaire, mais le roi n'était que le chef suprême des armées, et toute autre autorité résidait dans le sénat composé des principaux de la nation; ils adorèrent d'abord le soleil comme représentant visible du dieu invisible; plus tard ils adoptèrent le culte de Jupiter et Mercure; suivirent Brennus en Italie, l'an de Rome 564; furent appelés et allèrent au secours des Carthaginois contre les Romains, qui leur disputaient la Sicile, l'an 514; firent des courses en Italie, 502; passèrent les Alpes avec Annibal, en 218 avant J.-C.; furent attaqués et vaincus par le consul Domitius Aenobarbus, l'an 652 de Rome, 121 avant J.-C., et furent faits une seconde fois cette même année par Fabius Maximus, qui en prit le nom d'*Allobroque*; la ville de Vienne (*Vienna Allobrogum*) était leur capitale.

ALLOBROGE (légion), organisée, en 1792, par Desaix (depuis général); au 10 août même année étant à Paris, elle sauva un grand nombre de Suisses qui entrèrent dans ses rangs.

ALLONVILLE (le chevalier d'), sous-gouverneur du dauphin fils de Louis XVI; massacré le 10 août 1792, aux Tuileries. — Son frère, tué à l'armée de Condé, en 1795.

ALLONVILLE (Armand-François, comte de), neveu des précédents; auteur des huit derniers volumes des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, commencés sous la restauration par Schubart et le comte Roderer.

ALLONVILLE (Louis d'), frère puîné du précédent, né à Vitry, en 1774; commanda, en 1795, dans l'armée de Condé, un corps de cavalerie connu sous le nom de *Noblesse de Champagne*; préfet de la Creuse, 1814; d'Ile-et-Vilaine, 12 juillet 1815.

ALLORI (Alexandre), peintre dit le *Bronzini*, élève d'un Bronzini son oncle; naquit à Florence, en 1555; mort en 1607. — Son fils Cristoflo, né en 1577, élève de Gigoli; mort en 1621.

ALLOUETTE (François de l'), né à Vertus, au milieu du 16^e siècle; auteur d'un *Traité sur les origines gauloises et françaises*, et de plusieurs ouvrages de diplomatie; mort en 1608.

ALLUCIUS, l'un des principaux d'entre les Celtibériens, ancien peuple d'Espagne, que Scipion l'Africain vainquit, l'an de Rome 544, de J.-C. 210: il était le fiancé de la belle captive, qui offrit à ce général l'occasion de faire preuve de sa continence.

ALUMETTES (machine à faire des), inventée par Pelletier, à Paris, en 1802.

ALLUMGHIR, ou plus exactement **ALEM-GHIR** (lumière du monde), surnom que prit en montant sur le trône del'Indoustan, en 1639, l'empereur mogol Aureng-Zeb. V. ce nom.

ALLUMGHIR ou **ALEMGHIR II** (Atsiz-Eddyn), tiré de prison, en 1754, pour succéder à son parent, Ahmed Chah, vrai mannequin sur le trône; il voit ses états envahis au nord par le roi de Afghans, et à l'ouest par les Mahrates; forcé de recevoir le premier à Delhi, qui est livré au pillage, en 1757, et de lui céder les provinces de Sind, Moultan et Lahor; en 1758, sa capitale éprouve les mêmes désastres de la part des Mahrates; jouet de ses deux ministres, il est assassiné par le second, en 1760.

ALLUMO (Nicolo), peintre italien, né à Foligno; travaillait de 1492 à 1658.

ALLUS, de la ville de Samarie, affranchi d'Auguste,

prêta à Agrippa-le-Grand un million de pièces d'argent ou sicles.

ALLUT (Jean), écrivain fanatique et chef de canisards, né aux environs de Montpellier, s'appelait *Élie Marion*; parut en 1685; réduit par le maréchal de Villars, le 9 octobre 1704; se réfugia à Genève, puis à Londres, en 1706; condamné au pilori, en 1714: on ignore l'époque de sa mort.

ALLUT (Antoine), l'un des coopérateurs de l'*Encyclopédie*, né à Montpellier, en 1745, député à l'assemblée législative; en 1791, à l'époque du 51 mai, se prononce pour la Gironde; exécuté comme fédéraliste, le 25 juin 1794.

ALMA (E.), poète allemand, mort en 1586.

ALMADA (mine d'), dans la Manche, en Espagne; est la plus ancienne mine de mercure que l'on connaisse mentionnée dans Strabon.

ALMAGESTE, collection d'observations astronomiques composée par Ptolémée, vers l'an 158 de J.-C., traduite en arabe par ordre du khalife de Bagdad, Almamoun, vers l'an 820.

ALMAGRO (Diego d'), capitaine espagnol, né à Almagro, en 1465; compagnon de Pizarre au Pérou, en 1525; en lutte avec lui, et décapité par son ordre, à Lima, en 1558. — Son fils assassina Pizarre; mais vaincu par Vaca de Castros, que Charles-Quint avait envoyé en Amérique, il fut décapité au même lieu que son père, en 1546.

ALMAINS (Jacques), célèbre scolastique et dialecticien, né à Sens; fut choisi pour écrire en faveur du roi Louis XII, contre le pape Jules II, et depuis pour défendre l'autorité des conciles contre le cardinal Cajetan; mort très-jeune, en 1515.

AL-MAMOUN (Aboul-Abbas Abd'Allah), septième khalife de la maison des Abbassides, l'un des plus grands et des plus savants princes musulmans, était fils du khalife Haroun-Al-Raschid, et frère d'Al-Amin, à qui il ravit l'empire pour sa propre défense et celle de ses droits, l'an 814 de J.-C.; comprima la révolte des Talebides, descendants d'Abou-Taleb; fut chassé de sa capitale, et sur le point d'être renversé par les Abbassides pour avoir désigné comme son successeur l'imam Ali-Riza; fut en guerre avec les Grecs; leur prit Tarse, et mourut au retour de son expédition, l'an 851 de J.-C., pour avoir bu, en mangeant des figues fraîches, de l'eau du Badidoun, rivière fameuse, parce qu'Alexandre avait failli mourir pour s'y être baigné. Vainqueur de l'empereur Michel III, il se fit livrer par lui tous les meilleurs livres de la Grèce, parmi lesquels l'*Almageste* (V. ce mot.) de Ptolémée, qui, par son ordre, fut traduit en arabe. Astronome lui-même, il détermina l'obliquité de l'écliptique; fit mesurer un degré du méridien dans la vaste plaine de la Mésopotamie; corrigea la théorie du soleil, et réduisit l'excentricité de l'ellipse solaire à 0,017,525 le rayon de l'orbite pris pour limite.

AL-MAMOUN (Yahia), deuxième roi de Tolède, de la dynastie des Dzoulounnides; succéda, en 1045, à son père Ismaël; fit la paix, en 1048, avec Ferdinand 1^{er}, roi de Castille, et la guerre en 1049, au roi musulman de Cordoue; remporte une victoire en 1052, sur le roi de Badajoz, allié de ce prince, et assiège Cordoue qui est prise, en 1060, par le roi de Séville; Al-Mamoun attaque et détrône, en 1063, le roi de Valence, son gendre, qui lui avait refusé des secours; soutenu par les troupes des rois de Castille et de Léon, il bat, en 1070, celles des rois de Murcie et de Séville, et force le premier de devenir son vassal; en 1071, il donne l'hospitalité à Alphonse VII, roi de Léon; et en 1074,

il en reçoit du secours contre le roi de Séville; il attaque ce dernier, prend Cordoue et Séville, en 1076; est assiégé dans la seconde, et y meurt en 1077.

AL-MAMOUN (Abou-Ali-Edris), neuvième khalife de la dynastie des Al-Mowahides à Maroc, et le huitième en Espagne; né à Malaga, en 1185, y fonda un palais magnifique en 1226, fut proclamé, en 1227, à Séville, puis à Maroc, après qu'on eut détrôné et fait périr son frère Al-Adel; il vainquit les chrétiens, les força de lever le siège de Jaen, et s'empara de Baeça, où le traître Abou-Mohammed, son cousin, fut tué par les habitants; en 1228, il perd Murcie et Valence qui se donnent des rois; et en 1229, il perd Grenade et une bataille. Ne pouvant défendre l'Espagne, et voulant conserver l'Afrique, il fait la paix avec Ferdinand IV, roi de Castille; en obtient du secours; triomphe de son neveu Yahia qui avait usurpé le trône; rentre dans Maroc, où il venge cruellement la mort de son frère Al-Adel, dont il avait été lui-même le principal instigateur, et y fait bâtir une église chrétienne; la prise de Gibraltar et d'Algesiras par le roi de Murcie, en 1251, complètent pour Al-Mamoun la perte de l'Espagne; il lève le siège de Ceuta, où son frère s'était révolté, et marche contre Yahia, qui avait recouvré Maroc. Il meurt en 1252, à la nouvelle de la cession de Ceuta au roi de Grenade.

ALMANACH (éphéméride), de l'arabe *alke* et *mana* (compte); les almanachs sont connus en France depuis le commencement du 15^e siècle; un moine de Bretagne, nommé Guinklam, dressa le premier qui parut en 1470, trente-quatre ans après l'invention de l'imprimerie. En 1560, Charles IX aux états d'Orléans défendit d'imprimer aucun almanach sans l'approbation des archevêques ou évêques; en 1579, Henri III, aux états de Blois, confirma cette ordonnance, renouvelée par Louis XIII, le 20 janvier 1628; défense d'y composer des prédictions hors les termes de l'astrologie licite, et d'y mettre autre chose que les lunaisons, éclipses et autres supputations astronomiques ou météorologiques. V. ANNÉE, ANNUAIRE, CALENDRIER, TEMPS (connaissance des).

AL-MANSOR. V. MANSOUR.

ALMANZA (bataille d'), en Espagne, gagnée par le maréchal de Berwick, commandant les armées françaises et espagnoles, contre les Anglais et les Portugais, le 25 avril 1707.

ALMAQUE ou **TÉLÉMAQUE** (saint), *Almathius*, fut massacré par les gladiateurs et par le peuple pour avoir voulu le détourner des spectacles du cirque; sa mort porta l'empereur Honorius à les supprimer.

ALMARAZ, ville d'Espagne, dans l'Extremadure; les Anglais en chassent les Français après s'être emparé du pont qu'ils défendaient, 18 mai 1812.

ALMAZAN, ville d'Espagne, près du Duero, dans laquelle fut signé, en 1573, entre Henri III, roi de Castille, et Pierre IV d'Aragon, un traité qui mit fin à de longues guerres.

ALMEIDA, ville de Portugal; en 1190, son château est pris par Sanche; bataille entre les Portugais et les Espagnols, en 1665; prise par ces derniers en 1762; sous ses murs est livrée une bataille où les Français, commandés par le maréchal Ney, forcent à la retraite les Anglo-Portugais; le 24 juillet 1810, ils bombardent et prennent cette place, où ils entrent, le 28 août 1810, au milieu des décombres.

ALMEIDA (Sueiro-Paez d') est le premier de l'illustre famille portugaise des Almeida; il était fils de Pélage Amada, de la maison de Coêlho, et prit le nom d'*Almeida*, après avoir pris le château d'Almeida, sous Sanche I^{er}, en 1190; depuis, Ferdinand Alvarez d'Al-

meida fut premier maître d'hôtel et gouverneur des enfants de Jean I^{er}, roi de Portugal, en 1455; après lui, il y eut quatre Almeida chefs du conseil des finances: 1^o Diego Fernandez, sous les rois Jean I^{er}, en 1584; Édouard et Alphonse V, en 1432; 2^o Lopez, ou comte d'Abrantès, sous Alphonse V, en 1470; 3^o Jean, sous Jean II, en 1469; 4^o Lopez, sous Emmanuel, en 1481; depuis, on compta des Almeida dans toutes les dignités et les grands emplois, soit en Portugal, soit en Espagne.

ALMEIDA (Georges d'), neveu du premier gouverneur des Indes; battit l'armée du roi de Candie dans l'île de Ceylan, en 1652, et força ce prince à demander la paix; mort à Mangalar, 1655.

ALMEIDA (don François d'), comte d'Abrantès, premier vice-roi des Indes portugaises, en 1506; rendit tributaires du roi de Portugal les rois de Ceylan et de Baticala; battit le 15 février 1509, dans le port de Diu, la flotte du sultan d'Égypte, dont il prit l'amiral; résigna sa vice-royauté et s'embarqua pour l'Europe: il fut tué le 1^{er} mars 1509, dans la baie de Saldanha, par les Caffres.

ALMEIDA (don Laurent d'), fils du précédent, blessé, en 1508, contre les Turcs; se fait attacher au mât de son vaisseau, et ne cesse d'exhorter les siens que lorsqu'un coup de mousquet lui eut percé la poitrine.

ALMEIDA (Gaspard), prêtre, alla exprès en Angleterre pour prêcher, et tâcher de ramener à l'église romaine Henri VIII, qui lui ordonna de sortir du royaume en lui faisant remettre une somme d'argent; Gaspard la refusa comme venant d'un apostat.

ALMEIDA (Appolineur d'), jésuite, né à Lisbonne, en 1587; nommé patriarche d'Éthiopie, par Philippe IV; il fut arrêté par ordre de l'empereur, et conduit à Omdague, où il fut lapidé avec les pères François Rodriguez et Hyacinthe François, le 9 juin 1668.

ALMEIDA (Emmanuel d'), jésuite portugais, né à Viseu, en 1580; ambassadeur auprès du roi de l'Abyssinie, en 1622; mort à Goa, en 1646.

ALMEIDA (Georges d'), archevêque de Lisbonne; inquisiteur général de Portugal, l'un des cinq régentes de ce royaume quand le roi Sébastien alla en Afrique où il périt, et à la mort de son successeur Henri; mort, le 20 mars 1585.

ALMEIDA (Nicolas-Tolentino d'), poète portugais, né à Lisbonne, en 1745; mort en 1811.

ALMEIDA (Théodore), savant oratorien portugais, né en 1722; opéra dans son pays une révolution dans les études philosophiques; mort en 1806 à Lisbonne.

ALMEIDA-MELLO E CASTRO (dom Jean d'), né à Lisbonne en 1737; ambassadeur à La Haye, à Rome, à Londres, où il résida depuis 1794 jusqu'en 1799; ministre des affaires étrangères et de la guerre, en 1800; mort à Rio-Janeiro, le 18 janvier 1814, comte de Galvêas.

ALMEIDA (Antonio d'), célèbre chirurgien portugais, né en 1761; tenait depuis 1790 la chaire d'opérations chirurgicales dans l'hôpital de Saint-Joseph de Lisbonne; mort en 1822.

ALMELOVEEN JANSON (Théodore van), célèbre médecin et érudit, né en 1657, à Midrecht, en Hollande; a laissé un *Précis de l'histoire de la médecine*, et un autre de celle de l'imprimerie; mort en 1712.

ALMENAR (Jean), médecin espagnol du 15^e siècle; indiqua le premier le mercure comme spécifique dans les affections syphilitiques.

ALMENARA (combat d'), près de la ville de ce nom, en Espagne; en juin 1710, les Espagnols, sous Philippe V, leur roi, sont battus par les alliés (guerre de la succession).

ALMEXARA (don Joseph Martínez de Hervas, marquis d'), homme d'état, littérateur, historien; né à Uxéjar, royaume de Grenade; ambassadeur de Charles IV en France sous le directoire et sous le consulat; à Constantinople de 1804 à 1808; ministre de l'intérieur à Madrid sous Joseph Bonaparte, 1810; exilé sous Ferdinand VII.

ALMEXARA (don Diego), né dans l'Estremadure; l'un des plus grands ennemis de l'usurpation française en Espagne; député aux cortès de 1810, il eut la plus grande part à la rédaction de l'acte constitutionnel.

ALMENDINGEN (Louis-Harscher d'), né en 1766; jurisconsulte allemand et historien; en 1816, vice-président du tribunal aulique de Dillembourg; destitué en 1822; mort en 1827.

ALMENESCHES (abbaye d'), en Normandie; sainte Opportune en fut l'abbesse.

ALMIENSA (Jérôme), religieux et habile négociateur politique, né à Naples; mort ambassadeur auprès d'Alexandre VI, en 1495.

ALMERAS (le baron Louis), général divisionnaire, né à Vienne en Dauphiné, le 15 mars 1768; pacifiste, en l'an V de la république, les départements méridionaux de la France, et reçut à cette occasion les félicitations du conseil des Cinq-Cents; mort, en 1828, à Bordeaux, dont il était commandant depuis 1825.

ALMERIE, ville d'Espagne, province de Grenade; à la décadence du khalifat de Cordoue, devient, en 1010, la capitale du petit royaume d'Almerie; conquise en 1090, par Youssef l'Almoravide, roi de Maroc; assiégée en 1147, par terre et par mer, et prise par les troupes coalisées de plusieurs puissances de l'Europe; reprise en 1157, par les Al-Mowahides; tombe au pouvoir de Mohammed Ben-Hond, roi de Murcie et de Grenade, en 1229; puis en 1248, se soumet au fondateur du nouveau royaume de Grenade; les Aragonais l'assiègent en 1508, et sont forcés de se retirer en 1510; livrée à Ferdinand et Isabelle, en 1491; détruite en partie par un tremblement de terre en 1804.

ALMERIM, ancienne résidence des rois de Portugal, vis-à-vis Santarem.

ALNICI (Pierre-Cam.), prêtre d'oratoire, savant historien et antiquaire, né à Brescia, en 1714; mort en 1779.

ALMODIS, dame béarnaise du 11^e siècle, qui, après avoir empoisonné le comte de Carcassonne, Raimond Bérenger, son époux, et les deux fils que ce Raimond avait eus de sa première femme, eut, à la fois, trois maris vivants, le comte d'Arles, Pons II, comte de Toulouse, et le comte de Barcelonne; elle vivait en 1055.

ALMODOVAR (le duc d'), grand d'Espagne, savant littérateur et diplomate; fut ambassadeur en Russie, en Portugal, en Angleterre; mort, à Madrid, en 1794.

ALMOHADES. Voy. **ALMOWAHIDES**.

ALMOLONGA, ville de la province de Guatimala, fondée, en 1525, par Alvorado.

ALMON (Jean), écrivain politique et libraire célèbre à Londres; né à Liverpool, en 1758, et mort en 1805; fut condamné pour avoir publié ces fameuses *Lettres de Junius*, dont l'auteur est encore inconnu.

ALMONACID (bataille d'), le 9 août 1809, les Français, sous les ordres du général Sebastiani, battent les Espagnols commandés par Venegas.

ALMONDE (Philippe van), vice-amiral hollandais, né en 1646; digne compagnon des exploits de Ruyter; mort en 1711.

AL-MORAVIDES, par allération d'Al-Morabethoun, dont le singulier Morabeth ou Marabouth signifie senti-

nelle, et, par extension, ceux qui veillent à la gloire de Dieu et de la religion; nom de fanatiques arabes et de princes dont la dynastie a régné dans le Maugreb ou les deux Mauritanies, depuis 1036 jusqu'en 1146; sous les princes Abdallah Ibn-Yasin, Abou-Beker Ibn-Omar, Youssef-ben-Tachfin, Ali son fils, Tachfin, fils d'Ali, et Ibrahim son fils; Youssef et ses deux premiers successeurs ont aussi régné en Espagne, depuis 1086 jusqu'en 1129; ils furent détruits et remplacés par les Al-Mowahides; une branche se maintint plusieurs années encore dans les îles Baléares.

AL-MOUNDHAR ou **AL-MOUNDHIR** (Aboul-Hakem), sixième roi de Cordoue; succède, en 886, à son père Mohammed I^{er}, dont il avait commandé les armées avec gloire; en 887, il fait mourir son Hadjeb, ou grand-chambellan, Hachem, pour s'être laissé tromper par le rebelle Kaleb-ben-Hafsoun, qui avait pris Tolède; il fait assiéger cette ville par son frère Abdallah; poursuit le rebelle, l'attaque imprudemment et est tué dans le combat, en 888. Son frère lui succède.

AL-MOUNDHAR (Aboul-Hakem), gouverneur de Saragosse et de la frontière des Pyrénées; s'y rend indépendant, en 1014, dès les commencements de la décadence du khalifat de Cordoue; ravage la Navarre, en 1015, et est repoussé par Sanche-le-Grand; est forcé, en 1018, de se rendre tributaire des comtes de Barcelonne; aspirant à la domination de l'Espagne musulmane, il est assassiné, en 1059, à Saragosse ou à Grenade, par Abdallah-ben-Hakem, son parent et son général.

AL (ou plutôt **ALI**) **MOURAD-KHAN**, 5^e prince de la dynastie des Zends, en Perse; se révolta, en 1780, contre Sadek-Khan, son parent; s'empara de Caswin, d'Ispahan; assiégea Sadek-Khan dans Chiraz qu'il prit en 1781; fit périr ce prince avec ses enfants, et prit le titre de Vekkil ou régent; on croit même qu'il prit celui de Schah ou roi, à Ispahan, avant de se rendre à Téhéran pour secourir son fils qu'il avait envoyé contre l'eunuque Agha-Mehemed-Khan qui jetait les fondements de la dynastie aujourd'hui régnante; forcé, par la révolte de son propre frère, Djafar-Khan, de revenir sur ses pas, Ali-Mourad meurt à vingt lieues d'Ispahan, en février 1785.

ALMOUT ou **ALAMOUT**, forteresse de Perse, dans le Djebal, près de Caswin, prise en 1091, par Ilacan-Sabah, fondateur de la dynastie des Bathenicus ou assassins, et résidence ordinaire de ce prince et de ses successeurs jusqu'à ce qu'elle leur fût enlevée, en 1150, par Masoud, sultan Seldjoukide de Perse.

AL-MOWAHIDES ou **AL-MOHADES**, dynastie qui a régné sur tout le nord de l'Afrique (l'Égypte exceptée), et sur la moitié de l'Espagne. Son nom dérivé, de l'arabe *Al-Mowahedoun*, signifie unitaires, qui ne reconnaissent qu'un Dieu; fondée, en 1121, dans les montagnes de l'Atlas, par le fanatique Mohammed Ben-Toumert, qui se disait issu de Mahomet, et prit le titre de mahdy; elle s'accrut par les succès qu'il obtint contre le roi de Maroc; Abd el Moumen, son successeur, en 1129, devint maître d'Oran en 1144, puis de Tlemecen, Fez, Tanger, et mit fin à la dynastie des Al-Moravides, en 1146, par la prise de Maroc et la mort du dernier prince. En 1152, il conquiert Alger, Bondjie, Mahdia, Tunis et Barkah; maître de l'Espagne musulmane en 1154, il y fonda Gibraltar en 1160, et mourut, en 1165, avec le titre de khalife, qu'il transmitt à ses successeurs. Youssef, son fils, lui succéda; vainqueur du roi de Valence, en 1165, il devient maître de cette ville en 1172, puis, en 1174, de Murcie, d'Alicante et de Carthagène, par la cession des princes de la famille Mardenich dont il épouse la sœur; il enlève Tarragone aux chrétiens en 1184; fonde plusieurs monu-

ments à Séville, et périt au siège de Santarem en Portugal, en 1174. L'événement le plus mémorable de la vie de son fils *Yacoub-Al-Mansour* fut la bataille d'Al-Arca ou Al-Arcas, qu'il gagna, en 1193, sur les rois de Castille. (V. **MANSSOUR**.) Il mourut en 1199. Son fils et successeur, *Mohammed-Al-Naser Ledin-Allah*, conquiert, en 1208, les îles Baléares, dernier asile des Al-Moravides; mais, en 1212, il perd Calatrava et la fameuse bataille d'Al-Akab ou de Tolosa, contre les rois de Castille, de Navarre et d'Aragon, et meurt à Maroc en 1215. Le règne de son fils, *Yousouf II, Al-Mostanser-Billah*, ne fut qu'une minorité de dix ans, durant laquelle les chrétiens firent des progrès en Espagne, et les factions se formèrent en Afrique; il fut tué par accident en 1224. Son grand oncle *Abd-Al-Wahed*, mannequin, est étranglé au bout de huit mois, en 1223. *Abd'allah Al-Adel*, fils d'Al-Mansour et gouverneur de Murcie, proclamé khalife en Espagne, laisse à son frère *Édris* le soin de la défendre contre les chrétiens et contre deux princes du sang, qui s'étaient fait rois, l'un à Valence, et l'autre à Cordoue et Jaén. Mais *Édris* se révolte, et Al-Adel est étranglé à Maroc en 1227. *Édris I^{er} Al-Mamoun* fut le dernier des Al-Mowahides qui aient régné en Espagne; il mourut en Afrique en 1252. (V. **AL-MAMOUN**.) *Abd'al Wahed II, Al-Rachid*, son fils, triomphe de son cousin *Yahia*, et recouvre Maroc. En 1255, une révolte le force de se retirer à Sedjelmess; il rentre dans Maroc après avoir vaincu *Yahia*, dont on lui apporte la tête, et se noie, en 1242, dans une fontaine de son jardin. *Aboul Haçan Ali Al Said*, son frère, lutta contre les Mérinides et les Zélanides, qui jetaient les fondements de deux nouvelles puissances; il périt au siège de Tlemecen, en 1248. V. **ALI-ALSAID**. *Abou-Hafs Omar Al-Mourtadi*, son successeur, dispute vainement le royaume de Fez aux Mérinides, qui s'en étaient emparés. Vaincu par eux en 1255, il est détrôné et mis à mort, en 1266, par son parent, *Abou Dabbous Édris II*, quatorzième et dernier prince de la dynastie des Al-Mowahides, lequel, ayant manqué à remplir ses engagements avec *Yacoub*, roi de Fez, qui l'avait soutenu dans sa révolte, osa lui livrer une bataille, dans laquelle il périt, en 1268.

ALMUER (D.....), dame provençale, poète, au 13^e siècle.

AL-MUNEKAB, ou **ALMUNECAR**, port et forteresse d'Espagne, province de Grenade. *Aberame* ou *Abd-Er-Ralman I*, y aborde en 755, et y est proclamé souverain de l'Espagne. Plus tard, sous les rois de Grenade, on y tenait renfermés les princes du sang qui portaient ombrage.

ALEXANDER (Jean), né à Nörkoping, vers la fin du 17^e siècle; auteur de l'histoire de l'imprimerie en Suède.

ALNEY (combat d'), en 1016, après cinq batailles, *Edmond II*, prince anglais, et *Canut II*, prince danois, se disputant la couronne d'Angleterre, voulurent terminer leur querelle par un combat singulier en présence des deux armées, et choisirent l'île d'Alney pour arène. Vaillants tous deux, tous deux invincibles, sur la proposition de *Canut* qui avait été blessé, ils remirent leurs épées aux fourreaux, s'embrassèrent et convinrent de faire deux parts du royaume, dont la méridionale serait pour *Edmond* et la septentrionale pour le roi *Canut*, ce qui fut exécuté.

ALNEWICK, ville d'Angleterre (siège d'), par le roi d'Écosse, *Duncan II*, et levé par la trahison du gouverneur *Montbray*, qui tua ce roi, l'an 1094.

ALNEWICK ou **AVEWICK**, bourg d'Angleterre (concile d'), célèbre l'an 790, par *Bertwald* et *Willied*, archevêques de Cantorbéry et d'York; on y confirme les donations faites à plusieurs monastères.

ALNEVICK (bataille d'). *Guillaume*, dit *le Lion*, roi d'Écosse, ayant attaqué les Anglais, en 1173, il est battu et pris dans le même endroit.

ALOADIN, ou plus correctement **ALA-EDDYN**, septième prince des Ismaéliens, connus dans l'histoire des croisades sous le nom d'assassins, succéda à son père en 1221; fit trembler les princes de l'Asie et même ceux de l'Europe, mettant les uns et les autres à contribution en les menaçant du poignard de ses émissaires; il obtint ainsi des présents d'André, roi de Hongrie, de l'empereur Frédéric II; en exigea de Louis IX à qui il fut obligé d'en faire le premier; fut précipité du trône, en 1235, par une conspiration formée dans sa cour.

ALOARA, veuve de *Pandulfe*, prince de Capoue et de Bénévent; gouverna ses états habilement et mourut en 992.

ALOGES, secte chrétienne du 2^e siècle; ils niaient la divinité du Verbe, rejetaient l'évangile selon saint Jean et l'Apocalypse; ils reconnaissaient pour chef *Théodore* de Bysance, qui était corroyeur et qui avait apostasié sous l'empereur Sévère.

ALOIGNI (Louis d'), surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France, en 1621; mort en 1657.

ALOIGNI (Henri-Louis d'), marquis de Rochefort, maréchal de France en 1675; mort en 1676.

ALOIGNI (Cale-Hared d'), envoyé en Calabre, en 1485, pour amener en France saint François de Paul, en 1494; le chapitre de Notre-Dame de Châtelleraut ayant eu de lui plusieurs dons, céda à lui et à sa dépendance le droit d'entrer dans le chœur de cette église, et de suivre les processions botté et éperonné, l'oiseau sur le poing.

ALOIS (Pierre), jésuite, commenta la *Gènesc*; né à Caserte, dans le royaume de Naples; mort au commencement du 17^e siècle.

ALOISI (Balthazar), ou **GALANINO**, peintre, né à Bologne, en 1578, parent et élève de *Scurache*; mort en 1638.

ALOISIA SIGEA. V. **SIGÉE** (Louise).

ALOMATON (Michaclium), forteresse de la Turquie d'Europe; élevée en 1560, par *Amurath*, sur l'emplacement d'une église dédiée à saint Michel, que l'empereur *Constantin* avait fait bâtir, et qu'il détruisit.

ALOMRA, ou plutôt **ALOUNG P'HOURA**, fondateur de l'empire birman et de la dynastie régnante; né vers 1710, dans une condition obscure; se révolte, en 1752, contre le roi de Pégou; s'empare d'Ava en 1754; fonde la ville de Rangoun, après une victoire sur les Pégouans en 1753; enlève, en 1756, la factorerie de Syriam aux Français, et fait périr l'équipage d'une de leurs frégates destinée pour le roi de Pégou, qu'il fait prisonnier en 1757, en s'emparant de sa capitale; meurt en 1760.

ALONZO DE VIADO (Emmanuel-Joseph-Bernard), savant Espagnol, né en 1775 à Gijon, ville des Asturies; a publié des recherches sur l'architecture, improprement appelée *golthique*.

ALONZO Y LOPEZ (N.), savant ingénieur espagnol, né à Ferrol en 1780; organisa, en 1782, le service des Batteries flottantes qui devaient foudroyer le rocher de Gibraltar, et qui obtinrent un si déplorable résultat.

ALOPA (Louis-François), imprimeur vénitien du 15^e siècle.

ALOPECHÉ, bourg de l'Attique, dans la tribu antiochide; donna naissance à *Socrate*: on y voyait le tombeau du héros *Anchimolius*.

ALOPEUZ (Maxime d'), diplomate russe; en 1805, envoyé d'Alexandre I^{er} dans la Basse-Saxe, puis à la diète de Ratisbonne et à Berlin, où il était en 1805.

ALOPEUZ (David d'), frère du précédent, et l'un des plus habiles diplomates russes; en 1808 fut emprisonné par ordre de Gustave IV, roi de Suède, à qui le czar Alexandre l'avait envoyé proposer une transaction au sujet de la Finlande; réclané par son souverain, il termina ensuite le traité qui établit la paix entre la Suède et la Russie. En 1810, Gustave IV ayant été dépositaire d'Alopeuz, alla, de la part du czar, féliciter son successeur, le duc de Sudermanie, Charles XIII.

ALOSE; en 1452, Dunois s'empara de Chartres à la faveur d'une charrette qu'on disait remplie d'aloses; ce poisson était si recherché, que dans le 15^e siècle l'évêque de Coblentz sollicita du pape la permission d'en faire continuer la pêche les jours de fête.

Alost, ancienne capitale de la Flandre impériale, et auparavant du comté de ce nom; fort bâti, dit-on, par les Goths, dans le 5^e siècle; près de ses murs, fut battu et pris par les Anglais, Guillaume-le-Lion, roi d'Ecosse, en 1174; fut surprise par les Espagnols en 1576; prise par le duc d'Anjou en 1582; donnée en garde aux Anglais, et vendue par eux au duc de Parme, 1585; prise et démantelée par les Français, sous Turenne, en 1667; abandonnée par eux aux alliés, en 1706, après la bataille de Ramillies.

Alost (comté d'); la race des comtes d'Alost finit en 1165.

ALOYSIUS, architecte de Théodoric, roi d'Italie, au 5^e siècle.

ALPAGO (André), médecin italien, traducteur d'Avicenne, Averroès et Serapion, au 16^e siècle.

ALPAIDE, seconde femme, en 688, de Pepin d'Héristal, dont elle eut Charles-Martel; on la croit aussi mère de Childébrand; fit assassiner, en 707, l'évêque de Maestricht qui avait refusé de reconnaître son union avec Pepin, du vivant de sa première femme; morte dans un monastère qu'elle avait fondé à Orp-le-Grand en Brabant, et où elle s'était retirée.

ALPAIDE, fille de Louis-le-Débonnaire et d'Hermenegarde; épousa Begon, comte de Paris, vers 840.

ALP-ARSLAN, second sultan de la dynastie des Turks seldjoukides; né en 1029, succéda à Thogrul Beig, son oncle, l'an 1065; réunit sous sa domination tout le pays compris entre l'Oxus et le Tigre; vainquit, en 1071, avec douze mille hommes, Romain, empereur grec de Constantinople, qui en avait trois cent mille; le fit prisonnier, et lui accorda la paix et la liberté, sous la condition qu'il donnerait sa fille en mariage à Malek Chah, son fils aîné, condition qui fut remplie; apaisa plusieurs révoltes dans ses états; conquit le Gurdjistan ou la Géorgie dont il réduisit en esclavage tous les seigneurs, les obligeant de porter un fer à cheval pendu à l'oreille en signe de dépendance, à moins qu'ils ne se fissent musulmans; entreprit la conquête du Turkestan, et prit d'assaut la forteresse de Berzem, dont le commandant, Yousouf Kothnal, outragé et condamné par lui à périr ignominieusement, lui fit, avec un couteau mortelle; Alp-Arslan y succomba, en 1072; sa puissance était si grande, qu'il vit à sa cour, autour de son trône, jusqu'à douze cents princes.

ALPERT, moine et historien de Metz, vers les premières années du 11^e siècle.

ALPERSBACH (combat d'); les Français, commandés par Vandamme, battent les Autrichiens le 8 juillet 1796.

ALPES (passage des grandes), par Annibal, général des Carthaginois, en 218 de J.-C.; malgré les neiges et la résistance des montagnards, il parvint au sommet en neuf jours, et mit en tout quinze jours à les franchir,

après avoir coupé plusieurs rochers avec le feu, le fer et le vinaigre, disent les historiens; par l'armée française, avec artillerie et cavalerie sous Bonaparte, prairial an VIII (1800); c'est la plus extraordinaire comme la plus rapide de toutes les expéditions, prélude de Marengo. V. **BERNARD** (mont Saint-); **GOTHARD** (mont Saint-); **GENÈVRE** (mont); **CENIS** (mont).

ALPES (peuples des), entre l'Adriatique et le golfe de Gènes, furent soumis par l'empereur Auguste, qui voulut en perpétuer la mémoire par un trophée érigé dans la ville de Suze, et dont l'inscription existait encore au commencement du 18^e siècle.

ALPHA, première lettre de l'alphabet grec; sur les monnaies des premiers rois de France, on trouve l'alpha et l'oméga aux côtés de la croix; cela se voit ainsi sur un tiers de sou des Clovis; cela signifiait que J.-C. est l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de toutes choses.

ALPHABET, ensemble des signes ou caractères dont la combinaison sert à représenter les différents sons d'une langue. Parmi les écritures alphabétiques, la chaldaïque, l'égyptienne et la samaritaine ou phénicienne se disputent l'antiquité. Cicéron, Jamblique, Tertullien et Plutarque tiennent le fameux Thaut, fils et secrétaire de Misraïm, en Égypte, pour l'inventeur de l'art de représenter les pensées ou les paroles par des signes, mais ils ne disent pas si cette écriture était hiéroglyphique ou épistolographique. Plinie et Diodore de Sicile regardent les Phéniciens comme les Pères de l'Écriture; d'autres attribuent l'antériorité aux Égyptiens; plusieurs ont pensé que l'écriture chaldaïque était la primordiale; mais le plus grand nombre a adopté l'opinion de Plinie et de Diodore, en admettant que l'écriture phénicienne et la samaritaine, c'est-à-dire l'ancien hébreu, diffèrent de l'hébreu carré ou chaldaïque, qui est le moderne, que les Juifs ont adopté depuis la captivité de Babylone. Le plus ancien alphabet, après celui des Phéniciens et qui se modela sur lui est celui des Grecs, et les monuments les plus anciens de ces derniers, comparés aux monnaies et aux médailles les plus anciennes des Samaritains, présentent des caractères absolument semblables; on croit que l'inventeur de ces caractères dans la forme où ils arrivèrent aux Grecs fut un Menon, Égyptien, qui en détermina la figure, quinze ans avant le règne de Phoronée. D'après le sentiment commun, Cadmus, Égyptien d'origine, mais né en Phénicie, apporta, dit-on, les lettres phéniciennes en Grèce: on lui en dut seize; Palamède en inventa quatre à la guerre de Troie, l'an du monde 2800, et Simonides, six cent cinquante ans après, en inventa quatre autres, ce qui porta l'alphabet grec à vingt-quatre caractères; ce nombre fut d'abord regu en Ionie, mais ce ne fut qu'après la mort d'Euripide et sous l'archontat d'Euclide que les Attiques se servirent des huit dernières, qui étaient des composés de signes simples; avant cette époque, on écrivait le grec autrement qu'on ne le voit maintenant dans les livres imprimés et dans les monuments comme dans les mots primitifs, on ne trouve que les seize caractères cadmiens; on ignore si Homère connut seize ou vingt lettres. Les Pélasges, premier peuple de la Grèce, soit par la voie de la navigation, soit par les colonies grecques qui passèrent en Italie, portèrent premièrement leur forme d'écriture chez les Étrusques dont l'alphabet, composé de dix-huit lettres, reproduit dans huit les caractères samaritains, et en approche beaucoup dans six autres; dix des lettres étrusques sont évidemment les mêmes que les nôtres, et le surplus avec elles une grande ressemblance: ainsi on est fondé à dire que, par l'entremise des Grecs et des Latins, nos lettres nous viennent des Samaritains. On a assigné des inventeurs particuliers à

plusieurs lettres de l'alphabet latin, telles que le G, le K, le Q, l'R, l'X et l'F; l'adoption de l'Y et du Z y est de deux siècles antérieure à Auguste; l'empereur Claude voulut en vain y introduire trois lettres de son invention : on ne s'en servit que jusqu'à sa mort. En 580, Chilpéric, roi de France, voulut transporter dans l'alphabet toutes les lettres doubles des Grecs, afin de représenter, par un seul caractère th, ph, ch, es, ps, mais cette innovation ne dura pas au-delà de son règne. **V. ABRÉVIATIONS, ÉCRITURE, HIÉROGLYPHES, LETTRES.**

L'alphabet grec a aujourd'hui vingt-quatre caractères, et l'alphabet latin en a vingt-trois, y compris l'Y et le Z; le français en a vingt-cinq, dont une douzaine de capitales, A, B, E, H, I, K, M, N, O, T, Y, Z, sont les mêmes que les grecques; **ALPHABETS** (génération et chronologie des). Le *phénicien antique* est un caractère de première origine; il a pris, mais en se modifiant, le nom des différentes nations qui s'en sont servi; le samaritan, qui vient de lui, a été en usage parmi les Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone; et il est ainsi nommé, parce que les Juifs schismatiques de Samarie l'ont conservé, et qu'ils ont continué de s'en servir pour écrire les livres de la loi; l'étrusque, l'étrurien ou le toscan, alphabet phénicien apporté en Italie par le commerce des Tyriens ou des Sidoniens, ou par les colonies des Pélasges et des Arcadiens, peuples errants de la Grèce; l'*alphabet de Moïse*, composé du phénicien, attribué à ce législateur; l'*alphabet d'Abraham*, celui de Salomon, le *babylonien*, l'*iduméen*, le *cananéen*, l'*hébreu*, sont tous des reproductions du chaldaïque, que les Hébreux conservèrent après leur retour; on l'appela aussi *babylonien*. Esdras ayant ramené le peuple à Jérusalem, y fit écrire tous les livres en caractères de cette sorte; l'*hébreu ancien*, tiré des vieux marbres de la Terre-Sainte, les rabbins le font dater du temps de Moïse; le *judaïque*, le même que *chaldaïque*, *rabbinique* ou *écriture hébraïque*, écriture courante des Juifs; le *palmyrénien*, recueilli sur des monuments de la plus haute antiquité, par l'abbé Barthélémy; les cinq alphabets *égyptiens*, parmi lesquels le *copte*, conçu pour des usages et dans des systèmes si différents : on ne sait quelle date leur assigner; tous les alphabets orientaux, dont plusieurs se rapportent aux chaldaïques et aux égyptiens; le *stranghelo*, ancien syriaque, employé plus de cinq cents ans avant J.-C.; l'*arménien* de saint Chrysostôme; le *jacobite*, de Jacob d'Alexandrie; l'éthiopien ancien, apporté à Rome par les Abyssins sous Sixte IV; le *servien*, attribué à Constantin, connu sous le nom de saint Cyrille, apôtre des Bulgares et des Serbes; il le composa vers 700 de J.-C.; l'*illyrien*, dalmatique ou esclavon, attribué à saint Jérôme; le *géorgien*, inventé par le martyr saint George; le chrétien grec, du 4^e siècle, sur lui s'est modelé l'alphabet russe. Parmi les alphabets, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, sont encore le *hanscrit*, *sanscrit*, *sanscret* ou *brahman* dans l'Inde; le *runique*, dit *runes*, dans le nord de l'Europe; le *celtique*, moins-vieux certainement que le chaldaïque, puisqu'il lui a fait des emprunts. Du runique est venu le *gothique* ou *gette*, ainsi appelé de certains peuples qui s'établirent dans la Gothie, plus de quatre cents ans avant J.-C.; le *danois*, le *scythe*, l'*islandais*, sont également des provenances du runique; *mœso-gothique*, *ulphas*, dépendance du gothique, est attribué au Goth Ulphelas, évêque de Mœsie, vers la fin du 4^e siècle, il s'en servit pour traduire en goth la Bible; le *saxon* ou *anglo-saxon* surgit chez les Anglais dans le 5^e siècle, quand ils habitaient le pays d'Anglen près de l'ancienne Saxe; l'alphabet latin ancien, nommé *ionique*

ou *attique*, parce qu'il tirait son origine des lettres grecques, et en usage chez les Romains 600 ou 700 ans avant J.-C., a déjà modifié tous les alphabets de l'Europe, dont il devient le principe : il est devenu l'alphabet *lombard* dès le 5^e siècle; il se retrouve avec des déformations dans tous les alphabets qui suivent : français ancien dans le 5^e siècle, sous la première race de nos rois; *franco-galle* ou *mérovingien* de la même époque; on le nomma *franco-galle*, parce que les Français firent un mélange de leurs lettres avec celles des Gaulois vaincus; fut employé pour les actes publics; les quatre alphabets de Charlemagne, le *carolin*, le *gallican*, le français, l'impérial; dans la première moitié du 8^e siècle, Charlemagne fit revivre les formes de l'alphabet latin, le *francisque* ou *carlovingien* fut employé pour les titres et souscriptions des patentes; le premier alphabet allemand, ou lettres de somme employées pour la première fois chez Jean Guttemberg, Faust et Schoeffer, au 15^e siècle; son nom lui vient de la somme de saint Thomas; l'alphabet *bâlard* ancien, substitué en France à l'alphabet romain : un Allemand nommé Heilman, demeurant à Paris, rue Saint-Jean-de-Latran, en fit les premiers poinçons en 1490; le *schwabacher* de la ville de Swabach, en Franconie, où il fut inventé en 1500; en 1765, Fournier publia tous les alphabets connus, au nombre de soixante-treize. **V. CARACTÈRE, ÉCRITURE, IMPRIMERIE, LETTRES.**

ALPHANUS, moine du mont Cassin, archevêque de Salerne, hagiographe à la fin du 11^e et au commencement du 12^e siècle.

ALPHÉE, père de saint Mathieu.

ALPHERY (Nicéphore), ministre anglais du 17^e siècle; né en Russie et issu de la famille impériale de Romanow; il préféra son presbytère du comté de Mundington au trône des czars, qui lui fut offert deux fois.

ALPHEN (Jérôme van), poète et philosophe; né à Gouda en 1746; mort à La Haye en 1805.

ALPHONSE 1^{er}, dit le *Catholique*, roi d'Oviédo et des Asturies, descendant du roi Recared; naquit en 695; le fils de Pélagie étant mort sans enfants, Alphonse fut élu, en 759, roi des Asturies; ne cessa de faire la guerre aux Maures; reprit sur eux plus de trente villes; agrandit son royaume, et mourut en 757. Il eut pour successeur son fils Troila.

ALPHONSE II, dit le *Chaste*, parce qu'il vécut en continence avec sa femme; succéda à Bermude en 791; prit plusieurs villes aux Maures, sur lesquels il gagna, en 795, une bataille près de Lugo; les vainquit encore plusieurs fois, à l'aide des Français que lui envoyait Charlemagne dont il était l'amî; fit enfermer Chimène, sa sœur, qui s'était mariée sans sa permission avec Sanche, comte de Cerdagne, et tint ce prince en prison après lui avoir fait crever les yeux; fut enlevé, en 802, par des conjurés, et délivré par des sujets fidèles; battit Abdérane en 805; bâtit, à Compostelle, une superbe église, dans le lieu où, sous son règne, on avait trouvé le corps de saint Jacques le *Majeur*; mort à Oviédo, en 821, 824 ou 825, ayant désigné pour son successeur Ramire I.

ALPHONSE III, dit le *Grand*, roi de Léon et des Asturies, né en 850; succéda à son père Ordogno en 864; défit les Maures en 869; fut en guerre, en 888, contre son fils, don Garcia, qu'il fit prisonnier; fut vaincu par ses autres fils, et forcé d'abdiquer en leur faveur; l'an 910, guerroya encore contre les Maures comme lieutenant de Garcia; revint chargé de dépouilles, et mourut la même année.

ALPHONSE IV, dit le *Moine*, fils d'Ordogno II, et successeur de son oncle Froila II, l'an 921; chagrin de la

perle d'Urraque, sa femme, morte en couche en 826, abdicque, en faveur de son frère Ramire, en 827; se fait moine; veut remonter sur le trône en 828; soutient dans Léon un siège d'un an, et est à la fin livré, par les habitants, à Ramire, qui, après lui avoir fait crever les yeux, l'enferme dans un couvent; mort en 853.

ALPHONSE V, roi de Léon et de Castille, naquit en 994; succéda à son père, Bermude II, en 999; épousa, en 1014, Elvire, fille de son tuteur, Mélanda Gonzales, comte de Galice; gouverna par lui-même en 1015; corrigea les lois des Goths dans une assemblée des états-généraux de son royaume, tenus, à Oviedo, en 1020; attaqua les Maures en 1026, et fut tué d'un coup de fleche au siège de Viseu, en Portugal, le 5 mai 1027.

ALPHONSE VI, dit *le Vaillant*, roi de Léon, de Castille et de Galice, né en 1057; fils de Ferdinand, succéda en 1065, aux royaumes de Léon et des Asturies; détrôné, en 1068, par son frère Sanche II, roi de Castille, qui le fait enfermer; mis, en 1072, à la place de ce dernier, est tué au siège de Zamora; prend le royaume de Galice sur son frère Garcia, s'empare de Tolède, le 25 mai 1085; en fait la capitale de ses états, et s'y fait proclamer empereur; est vaincu, par les rois maures de Séville et de Badajoz, en 1086; perd, contre les Maures d'Afrique, les batailles de Badajoz et d'Uclès, en 1108, et meurt le 1^{er} juillet en 1109; Urraque, sa fille unique, lui succède. **Alphonse VI** marie sa fille Thérèse, qu'il avait eue de Chimène Gasman, à Henri de Bourgogne, arrière-petit-fils de Hugues Capet, qui l'avait secouru contre les Sarrazins. Le Cid vivait sous son règne.

ALPHONSE VII, **V. ALPHONSE I^{er}**, roi d'Aragon.

ALPHONSE VII ou **VIII**, roi de Castille, de Léon et de Galice, fils de Raimond de Bourgogne, comte de Galice, et d'Urraque, reine de Léon et de Castille, naquit en 1106; proclamé par les états de Galice, prend les armes contre sa mère; se réconcilie avec elle; l'attaque une seconde fois, en 1116; est placé sur le trône en 1122; règne seul en 1126; se fait couronner empereur, par l'archevêque de Tolède, en 1153; fit la guerre aux rois de Navarre et d'Aragon; implora le secours du pape et du roi de France contre le débarquement de cent soixante mille Maures, sur lesquels il remporta d'abord quelques avantages; près de Jaen; mort de maladie, dans la Sierra-Morena, en 1167. Sanche, son fils aîné, lui succéda à la couronne de Castille, et Ferdinand, le cadet, à celle de Léon.

ALPHONSE VIII ou **IX**, dit *le Noble*, roi de Castille, fils de Sanche II; monta sur le trône à l'âge de trois ans, en 1158, sous la tutelle de Blanche sa mère. A l'expiration de sa minorité, troublée par les rivalités des maisons de Castro et de Lara, qui se disputaient la régence, recouvra sur son oncle Ferdinand, roi de Léon, et sur Sanche, roi de Navarre, une partie de ses états, qu'ils avaient usurpés; attaqua les Maures contre lesquels il avait fait prêcher une croisade, par ordre d'Innocent III; leur livra bataille près d'Alarcos; y fut battu et blessé en 1195; prit sa revanche, et leur tua vingt mille hommes; conclut avec eux une trêve, qui fut rompue par Méhemmed-Euacel, assisté des princes chrétiens de France, d'Espagne, de Provence et d'Italie; gagna, en 1212, la célèbre bataille de Tolosa, dans laquelle les Africains perdirent cinquante mille fantassins, et trente-cinq mille cavaliers; mort le 6 août 1214. Son fils, Henri I^{er}, lui succéda.

ALPHONSE IX, roi de Léon et de Castille, fils de Ferdinand II; succéda aux états de Léon et de Galice en 1188; épousa alors Thérèse de Portugal, fille de Sanche I^{er}, frère d'Urraque sa mère; vit rompre ce mariage pour cause de parenté; prit une seconde al-

liance avec Béraugère, sœur de Blanche, reine de France, et de Henri I^{er}, roi de Castille, laquelle lui apporta, en 1217, la couronne de son frère, mort sans enfants; il agrandit ses états; mort le 24 septembre 1250. Son fils, Ferdinand III, mis au rang des saints, le 15 février 1671, lui succéda.

ALPHONSE X, dit *l'Astronome* et *le Philosophe*, roi de Léon et de Castille, né en 1221; succéda à son père, Ferdinand III, le 1^{er} juin 1232; remporta de grandes victoires sur les Maures; fut appelé à l'empire d'Allemagne, par les électeurs, le 21 mars 1257, en concurrence avec Richard, frère de Henri III, roi d'Angleterre, élu en janvier même année; ne prit que le titre de la dignité qui lui était conférée; ne sortit pas de ses états; défit les Maures en 1263; renouça à son titre impérial, en 1274, en faveur de Rodolphe de Hapzbourg, dans une entrevue où Grégoire VII l'avait attiré; voulut revenir sur cet abandon, et en fut empêché par l'archevêque de Séville, qui avait ordre du pape de l'excommunier; désigna, pour son successeur, son second fils Sanche, au préjudice d'Alphonse, dit *de la Cerda*, et de Ferdinand, fils de Ferdinand, son premier fils décédé; fut détrôné par lui en 1282, et mourut de chagrin, à Séville, le 21 avril 1284, sans avoir pu recouvrer sa couronne, malgré le secours du roi de Maroc et l'excommunication lancée par Martin IV, contre don Sanche, en 1282. L'Espagne doit à Alphonse X le recueil des lois connues sous le nom de *Las Partidas*, et sa première histoire en langue castillanne; il ordonna, le premier, que tous les actes publics fussent rédigés en espagnol. **V. ALPHONSINES** (tableaux.)

ALPHONSE XI, dit *le Vengeur*, roi de Léon et de Castille; succéda à son père, Ferdinand IV, en 1512, un an et vingt-cinq jours après sa naissance; pacifia ses états troublés pendant sa minorité, en 1527; s'allia alors avec le Portugal et l'Aragon contre les Maures à qui il enleva plusieurs places, et qui prirent sur lui celle de Gibraltar; surprit et défit, en 1559, l'armée conduite par le fils du roi de Maroc, Abdumalic, qui fut tué; vit, en 1540, accourir, pour venger cette mort, une armée de quatre cent mille fantassins et de soixante-dix mille cavaliers, amenés par le roi de Maroc; attaqua ces forces imposantes sous les murs de Tarifa, le lundi 5 octobre, les mit en déroute, tua deux cent mille hommes, couvrit de morts la plaine dans un rayon de trois lieues, fit un nombre considérable de prisonniers, et un butin si riche, que le prix de l'or en baissa d'un sixième; prit Algesiras; assiégea Gibraltar en 1549, et mourut, de la peste, le 27 mars 1550. Son fils, don Pedro, lui succéda.

ALPHONSE I^{er}, dit *le Batailleur*, roi d'Aragon et de Navarre, fils de Sanche I^{er}; succéda, en 1104, à son frère Pierre I^{er}; jouit de la couronne de Castille du chef de la reine Urraque, sa femme, jusqu'en 1114, qu'il la répudia à cause de son inconduite; prit Saragosse, en 1118, sur les Maures, contre lesquels il eut vingt-neuf batailles rangées; se fit appeler empereur des Espagnes; assiégea Fraga en 1154; fut vaincu et blessé, et mourut, selon les uns, sur le champ du combat, selon d'autres, en 1157.

ALPHONSE II, dit *le Chaste*, roi d'Aragon, fils de Raymond Bérenger IV, comte de Barcelonne, et de la reine Pétronille; monta sur le trône en 1162, s'empara, en 1167, de la Provence, qui lui était échue, comme successeur de Raymond le Jeune, investi de ce comté; châtia, en 1175, la ville de Nice qui s'était révoltée, avec quelques seigneurs provençaux, et s'empara du comté de Roussillon; en 1181, unit les comtés de Provence et de Forcalquier; porta la guerre dans le Languedoc; se liguait contre le roi

de Castille, et défendit aux notaires de la Catalogne de dater leurs actes par les années des rois de France, comme ils avaient fait jusqu'alors; mort en 1196; eut, pour successeur au royaume d'Aragon son fils, Pierre II; et, au comté de Provence, son second fils, Alphonse ou l'Idonsonne II.

ALPHONSE III, dit le *Bienfaisant*, né en 1265; succéda, en 1285, à son père, Pierre III, quoique Charles de Valois eût reçu l'investiture de ce royaume; expulsa entièrement les Maures de Majorque et de Minorque, qu'il joignit à ses états; mort en 1291. Son frère, Jacques II, roi de Sicile, lui succéda. Le règne d'Alphonse III fut marqué par la résistance des Aragonais contre le pouvoir royal; et par l'autorité dont ils investirent le premier magistrat, appelé grand justicier.

ALPHONSE IV, dit le *Débonnaire*, roi d'Aragon; succéda à son père, Jacques II, en 1527; fut en guerre contre le roi de Castille; fut accusé, à l'instigation de l'archevêque de Saragosse, par son fils don Pedro, d'avoir violé son serment de maintenir l'intégralité de ses états; mort, à Barcelonne, le 24 janvier 1536. Son fils don Pedro, ou Pierre IV, lui succéda.

ALPHONSE V, dit le *Magnanime*, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, fils d'Éléonore d'Albuquerque et de Ferdinand-le-Juste, né en 1584; monta sur le trône d'Aragon en 1416; adopté par Jeanne II, reine de Naples, comme héritier de sa couronne, veut la déposséder et l'oblige par son ingratitude à révoquer cette adoption; s'empare d'une partie de l'île de Corse; prend et pille Marseille en 1425; bat le roi de Tunis; fait la paix avec la Castille en 1450; entreprend, en 1455, de déposséder René d'Anjou, adopté par Jeanne qui venait de mourir; s'introduit dans Capone; livre une bataille navale dans laquelle sa flotte et lui sont pris par les Génois; délivré par Philippe, duc de Milan, il attaque Gaète et obtient d'être investi du royaume de Naples par Eugène IV, en menaçant les états pontificaux; assiégé sans succès Naples, en 1458 et 1442; se rend maître de cette ville en y faisant entrer ses troupes par un ancien aqueduc qui lui avait été indiqué, les uns disent par une femme, d'autres par un maçon, nommé Angello Ferrato; mort en 1458, laissant les royaumes qu'il avait usurpés à Ferdinand, son fils naturel, à qui, malgré les sollicitations de René d'Anjou et de Jean son fils, le pape Pie II en confirma la possession. Jean II, frère d'Alphonse V, lui succéda au royaume d'Aragon.

ALPHONSE 1^{er}, roi de Naples. V. **ALPHONSE V**, roi d'Aragon.

ALPHONSE II, roi de Naples, fils de Ferdinand 1^{er}, né en 1448; n'étant encore que duc de Calabre, porte secours, en 1468, à Robert Malatesti, contre le pape; seconde la conjuration des Pazzi contre les Médicis et bat les Florentins en 1479; reprend, sur les Turcs, Otrante, en 1481; devient roi de Naples en 1494, vaincu par Charles VIII, roi de France, qui s'empare de sa capitale; abdique, le 25 janvier 1495, en faveur de Ferdinand II, son fils; se retire dans l'île d'Ischia; se fait moine ovlétau à Mazara, en Sicile, et y meurt la même année.

ALPHONSE 1^{er} HENRIQUEZ, premier roi de Portugal de la maison de France; né à Guimaraez, en 1110, de Henri de Bourgogne et de Thérèse, fille d'Alphonse VI, roi de Castille; proclamé comte de Portugal en 1128; défait cinq rois ou chefs maures à Ourique, le 25 juillet 1159; est, deux jours après, proclamé roi par ses troupes; prit cinq états dans ses armoiries, et institua l'ordre d'Avis; se déclare, en 1142, vassal et tributaire du saint-siège, qui sanctionne son titre de roi, confirmé de nouveau, en 1169, par le pape Alexandre III; convoque, en 1145, les états du

royaume, où furent posées les lois fondamentales de la monarchie hispano-portugaise; s'empare de Lisbonne, en 1147, à l'aide des croisés flamands, français et anglais; a des démêlés avec Ferdinand II, roi de Léon, au sujet de Badajoz; est fait prisonnier dans cette ville; rachète sa liberté, et meurt à Coïmbre, le 9 décembre 1185, et, selon d'autres, en 1200.

ALPHONSE II, dit le *Gros*, roi de Portugal, né le 25 avril 1185; succéda à son père, Sanche I^{er}, en 1211; est battu, en 1212, par le roi de Léon; en 1220, bat les rois musulmans de Jaën et de Séville; en 1221, défait le roi maure de Badajoz; excommunié par le pape pour avoir levé des taxes sur les ecclésiastiques, entre en négociation avec lui; meurt le 25 mars 1225.

ALPHONSE III, roi de Portugal et des Algarves, né le 5 mai 1210 ou 1209, second fils d'Alphonse II, proclamé en 1216, à la place de Sanche II, son frère aîné, devenu odieux par sa lâcheté; enleva aux Maures le royaume des Algarves qui, en 1255, Béatrix, sa seconde femme, fille naturelle d'Alphonse X de Castille, lui avait apporté en dot; vit son royaume mis en interdit par Alexandre et Grégoire X; se moqua de leurs foudres; soutint heureusement plusieurs guerres; mort en février 1279. Denys lui succéda.

ALPHONSE IV, roi de Portugal, surnommé le *Brave* ou le *Fier*, fils de Denys-le-Libéral et de sainte Elisabeth d'Aragon; naquit à Coïmbre, le 8 février 1290; succéda à son père en 1525; fit la guerre à son gendre le roi de Castille, et se réconcilia avec lui; triompha des musulmans à la célèbre bataille de Tarifa, 30 octobre 1540; permit l'assassinat de sa bru Inès de Castro; mort en mai 1557.

ALPHONSE V, dit l'*Africain*, roi de Portugal et des Algarves, né en janvier 1452; succéda à Édouard son père, en 1458, sous la tutelle de sa mère Éléonore d'Aragon, à qui les états refusent d'obéir; éloigne, en 1446, le régent don Pedro, duc de Coïmbre, dont il épouse la fille Elisabeth en 1447; le déclare rebelle, lui livre bataille, et le tue en 1449; prend Tanger et plusieurs autres villes d'Afrique, 1471; obtient, en 1475, pour épouser en secondes noccs sa nièce Jeanne de Castille, une dispense, révoquée par Sixte IV qui, prétextant qu'elle lui avait été surprise, fait mettre Jeanne dans un couvent; est battu à Toro par Ferdinand V, roi d'Aragon, le 1^{er} mars 1476; fait la paix avec lui, octobre 1479; mort le 21 août 1481. Sous son règne fut découverte la Guinée, et de l'or qu'on en apporta fut frappée une monnaie appelée *croisats*, à cause de la croisade accordée par le pape Nicolas V.

ALPHONSE VI (Alphonse-Henri), roi de Portugal et des Algarves, né le 21 août 1615, fils de Jean IV, de la maison de Bragance, et son successeur, en 1656; battit les Espagnols, en 1659, 1662 et 1664; épousa, le 25 juin 1666, Marie-Élisabeth-Françoise de Savoie; fut interdit pour cause d'incapacité, 1667; vit déclarer son mariage nul à cause d'impuissance, 25 mars 1668; conduit, en 1669, dans l'île de Terceira; ramené en Portugal en 1675; mort au château de Cintra, 12 septembre 1685. Son frère, don Pedro, qui était régent du royaume et qui avait épousé la reine, lui succéda.

ALPHONSE 1^{er}, duc de Ferrare et de Modène, de la maison d'Est, né à Reggio, le 21 juillet 1476, fils d'Hercole 1^{er} et d'Éléonore d'Aragon; succéda à son père, en 1505; épousa, en 1491, Anne, fille de Galéas Sforza, duc de Milan, et, en 1501, Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI, et veuve d'Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglia; fut, en 1508, vice-roi de l'église et général des Florentins contre les Médicis; perdit Modène et Reggio sous Jules II, son ennemi; échappa à la vengeance de

Léon X, qui voulait le faire périr, parce qu'il avait soutenu les Florentins; reprit Reggio et Rubiera à la mort de ce pontife; s'allia avec l'empereur Charles-Quint, à condition d'en être protégé contre Clément VII; persuada au duc de Bourbon d'aller à Rome, et reprit Modène pendant qu'il assiégeait le château Saint-Ange; fut investi de Ferrare; garda Modène, Reggio et Carpi comme vassal de l'empire, conformément aux stipulations de la paix, conclue en 1526, entre Clément et l'empereur; acheta de ce dernier soixante mille écus la citadelle de Novi; mort le 31 octobre 1554. Hercule II, son fils, lui succéda.

ALPHONSE II, duc de Ferrare et de Modène, né le 19 janvier 1555, fils d'Hercule II et de Renée de France, fille du roi Louis XII; succéda à son père, 1559; fait la guerre en Hongrie contre Soliman, pour le compte de l'empereur; fut marié trois fois, et mourut sans enfants, le 27 octobre 1597. César, fils d'Alphonse, que son aïeul Alphonse I^{er} avait eu de Laura Eustochia après la mort de Lucrèce, ne lui succéda qu'aux duchés de Modène et de Reggio, le pape Clément VII s'étant saisi de Ferrare.

ALPHONSE III, duc de Modène et de Reggio, né en 1591, fils de César et de Virginie de Médicis; succéda à son père en 1628; perd, en 1626, sa femme Isabelle de Savoie; inconsolable de cette mort, il remet ses états à son fils François I^{er}, en 1629, pour se faire capucin sous le nom de frère Jean-Baptiste, et meurt dans la robe de cet ordre à Châteauneuf de Grasmiana, le 25 mai 1644.

ALPHONSE IV, duc de Modène et de Reggio, né le 15 février 1657, fils de François I^{er} et de Marie Farnèse sa première femme; épousa, en 1653, Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin; succéda à son père, le 15 octobre 1658, et commanda plusieurs fois les armées de France en Italie; mort le 16 juillet 1662. Son fils François II, né en 1660, lui succéda; sa fille, Marie-Béatrix Éléonore, née en 1658, fut mariée, en 1675, à Jacques, duc d'York, puis roi d'Angleterre.

ALPHONSE de France, comte de Poitiers et de Toulouse, fils de Louis VIII, dit *le Lion*, et de Blanche de Castille, né le 11 novembre 1220; fut fait chevalier, le 24 juillet 1241, à Saumur; reçut pour apanage du roi saint Louis, son frère, le comté de Poitou, et épousa cette année, Jeanne, héritière de Raimond VIII, comte de Toulouse; régent avec la reine Blanche en l'absence du roi, 1248, fait le voyage d'outre-mer avec sa femme, 1249; est pris par les musulmans au combat de Pharamie, 1250; rendu contre rançon, revient en France et prend possession du comté de Toulouse, 15 mai 1251; veut encore accompagner saint Louis en Afrique et fait son testament à Aiguemargues près d'Aiguemortes, où il s'embarque, juillet 1271; meurt à son retour au château de Corneto, dans le Siennois, 11 août même année, sans laisser de postérité.

ALPHONSE I^{er}, comte de Provence. **V. ALPHONSE II**, roi d'Aragon.

ALPHONSE ou **ILDEFONSE II**, comte de Provence et de Forcalquier, second fils d'Alphonse II, roi d'Aragon et de Sanche de Castille; reçut en apanage le comté de Provence dont il prit possession en 1196; fut secouru par son frère Pierre II, roi d'Aragon, contre Guillaume VI, aïeul de sa femme, qui, après l'avoir donné en dot, en 1195, à Garsende, l'une de ses petites-filles, voulait le lui reprendre; consentit à un nouveau partage dans lequel Guillaume donna ce qui était dans le Gapençois et l'Embrunois à Béatrix, son autre petite-fille, mariée à André de Bourgogne, dauphin Viennois; mort en 1209. Son fils Raimond Bérenger lui succéda.

ALPHONSE, ILDEFONSE, ALDEFONSE ou **AM-**

PHIOS, comte de Toulouse et marquis de Provence, fils de Raimond de Saint-Gilles et d'Elvire, fille d'Alphonse VI, roi de Castille; né en 1105, dans la Palestine, et baptisé dans le fleuve du Jourdain; reprit, sur les comtes de Poitou, le comté de Toulouse; se croisa pour la Palestine en 1147, et mourut empoisonné à Césarée. Son fils, Raimond VI, lui succéda.

ALPHONSE d'Espagne ou de La Cerda, fils de Ferdinand, infant de Castille, et petit-fils d'Alphonse X qui, lorsqu'il eut été dépouillé de la couronne par Sanche IV, le nomma par testament son héritier, ou, à son défaut, Ferdinand son frère; se retira à Paris auprès de Blanche sa mère; prit en divers actes le titre de roi d'Espagne, et mourut à Gentilly, l'an 1327, laissant : 1^o d'une première femme, Louis d'Espagne, prince des îles Fortunées, comte de Talmond, amiral de France; 2^o d'une seconde femme, Charles d'Espagne, connétable de France, que Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, fit tuer, le 6 janvier 1334, dans la ville de l'Aigle.

ALPHONSE de Portugal, douzième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; avait succédé à Geoffroy de Donjon, en 1194; fut déçu de l'espérance de se faire couronner roi de Portugal; assassiné par ordre du roi Sanche, en 1207.

ALPHONSE, infant de Castille, fils de Jean II, né le 15 novembre 1455; Henri IV, roi de Castille et de Léon, son frère aîné, lui ayant retiré la grand-maîtrise de Saint-Jacques, la donna à Bertrand de la Cueva pour le récompenser d'avoir suppléé à son impuissance en fécondant la reine. Les grands, indignés de ce scandale, se soulèvent, et Jean Pacheco, comte de Villena, à leur tête, se font remettre, en 1464, Alphonse, à qui ils rendent hommage comme au successeur légitime de la couronne; puis rassemblés à Avila, ils le proclament roi après avoir déposé Henri IV, en faveur de qui, Rome se déclara. Aussitôt deux partis se forment, et, dans une bataille, près d'Olmédo, la victoire reste indécise, 20 août 1467. Le 27, Alphonse s'empare de Ségovie et de la reine, et sans profiter de son succès, bientôt il perd le château de Madrid et meurt le 3 juillet 1468, à Cardenosa, en allant assiéger Tolède, soulevée contre lui.

ALPHONSE, historien, poète, cardinal et archevêque de Lisbonne; fils de Manuel, roi de Portugal, et de dona Maria, né le 25 avril 1509; évêque de Guarda, par Léon X, à l'âge de 7 ans; en 1516, administrateur des évêchés de Visen, d'Évora et des monastères d'Alcobaca et de Sainte-Croix de Coimbra; reçoit le chapeau en 1517; archevêque par Adrien IV, 1522; mort le 21 avril 1540.

ALPHONSE (Pierre), auparavant Moïse, juif espagnol du 12^e siècle, et écrivain philosophe, se fit baptiser et eut pour parrain le roi d'Aragon, Alphonse-le-Batailleur.

ALPHONSE, historien espagnol, abandonna le judaïsme et devint évêque de Burgos, en 1455; mort en 1458.

ALPHONSE DE ZAMORA, savant rabbin espagnol; se fit baptiser; travailla à l'édition des *Bibles d'Alcala*; mort en 1550 ou 1555.

ALPHONSE DE CASTRO. V. CASTRO.

ALPHONSE (saint). **V. ILDEFONSE** (saint).

ALPHONSE (François-Jean-Baptiste, baron d'), né en 1756, dans le Bourbonnais; député au conseil des cinq-cents, septembre 1793, fit rendre aux prêtres frappés par la loi la possession de leurs biens; vota en 1797, pour l'abolition de la peine de mort; voulut, au 18 brumaire, faire jurer le maintien de la constitution; préfet du département de l'Indre, en 1804, il fit une statistique qui servit de modèle à toutes celles qui ont été faites

depuis. Envoyé en 1819, par le département de l'Allier, à la chambre des députés, siège au côté gauche; mort à Moulins, septembre 1821.

ALPHIOSSIN, instrument de chirurgie pour extraire les balles du corps; ainsi nommé d'Alphonse Ferrier, médecin de Naples, son inventeur.

ALPHONSINES (tables); on appelle ainsi les tables astronomiques que le roi de Castille, Alphonse X, fit dresser sur le mode de celles de Ptolémée, par plusieurs savants juifs de Tolède, parmi lesquels les rabbins Isaac Hazan et Ben Sud; Alphonse mit à ces tables une préface qu'il publia sous son nom, et pour la composition desquelles il dépensa, dit-on, jusqu'à quatre cent mille ducats; elles furent fixées au 1^{er} juin, jour de son avènement à la couronne; après 1999 ans et 250 jours de Nabonassar; 1575 ans et 250 jours depuis Alexandre; 1562 ans et 8 mois de l'ère des Séleucides; 1289 ans et 5 mois de l'ère d'Espagne; 649 ans et 125 jours de l'hébreu; elles s'arrêtent à l'an 5012 du monde, 1252 de J.-C., et excèdent d'une heure seize minutes les temps de l'observation de l'éclipse de lune, faite à Babylone, l'an 566 de Nabonassar, le 27 du mois de Thot, 21 décembre de l'année julienne, avant J.-C. 555; elles furent originairement composées en hébreu et traduites en latin par le rabbin Moïse Cariathearim: c'est de cet Alphonse X qu'on a dit que, contemplant un jour les astres, il s'écria que si Dieu l'avait consulté lorsqu'il en déterminait le cours, il lui aurait donné de bons avis; idée prouvant toute la justesse de son esprit, qui ne pouvait admettre les fausses théories des astronomes qu'il avait attirés à sa cour. Les tables alphonsines, malgré les corrections qu'y fit Alphonse, ne compensèrent pas leur exactitude les sommes qu'elles avaient coûtées.

ALPINI (Prosper), médecin célèbre, et savant botaniste, né à Marostica, dans l'État de Venise, en 1555; est le premier européen qui ait écrit sur le café; mort à Padoue, en 1616.

ALPINUS, roi d'Écosse, fils d'Achatus, mort en 819 et à qui il succéda après Gungulas ou Conal, et Dongal V, l'an 850; pris par Brude, roi des Pictes, il fut mis à mort en 854 de J.-C.

ALPINUS (Cornelius), poète latin, contemporain d'Horace.

ALPINUS (Julius), un des chefs suisses que Cécina fit mourir.

ALPTEGHYN; il avait été jongleur et esclave d'Ahmed, deuxième émir samanide du khorasan; s'étant rendu maître de Gaznah, après une éclatante victoire sur l'armée de Mansour 1^{er}, il s'y créa un état indépendant, qu'il transmit, en 973, à Schekteghin, son gendre, lequel fut père de Mahmoud, fondateur de la dynastie des Gaznevides.

ALQUIER (Charles-Jean-Marie), conventionnel et ambassadeur, né à Talmont en 1752; député aux états-généraux en 1789; à la constituante, 1791; y fit rendre un décret qui renvoyait devant la haute cour nationale les chefs des assemblées dites catholiques d'Uzès; membre de la convention, il y vota la mort de Louis XVI en cas d'invasion, mais avec sursis jusqu'à la paix; fut appelé au conseil des anciens, où il proposa et fit décréter la suppression du clergé de la Belgique; y siégea jusqu'en 1798; fut successivement ambassadeur à Munich, à Madrid, à Naples, à Rome, à Stockholm et à Copenhague; banni en 1816; rentré en 1818; mort en 1826.

ALRACI (A.-J.), député du département de l'Isère au conseil des cinq-cents, septembre 1795.

ALRED ou **ALFRED**, historien anglais du 12^e siècle; mort en 1166.

ALREDE, ATHELREDE, ETHELREDE, roi des Saxons occidentaux en Angleterre; chagrin de voir son pays déchiré par les guerres civiles, il se démit volontairement de la couronne après dix ans de règne.

ALRIC, roi de Kent, en Angleterre, dans le 8^e siècle, après Elbert et Edilbert qui avaient succédé à Wiltfred, son père; vit sa puissance s'affaiblir par la perte d'une bataille contre le roi de Murcie.

ALRUNES, idoles du foyer domestique des anciens Germains; elles étaient faites avec les racines les plus dures et notamment avec celle de la mandragore: on les habillait, on les couchait mollement dans de petits coffres; on les lavait avec du vin et de l'eau, et on leur servait à boire et à manger.

ALSAC (Moïse), rabbin juif du 17^e siècle, savant commentateur de la Bible.

ALSACE, pays situé le long du Rhin qui le traversait; confiné à l'orient par ce fleuve et par la Souabe, au couchant par la Lorraine, au nord par le palatinat du Rhin, au midi par le Sundgaw; compris plus tard, par sa circonscription, dans la Franche-Comté et la Suisse: c'est sur ce territoire qu'existent aujourd'hui les départements français du Haut et du Bas-Rhin, qui ne l'occupent pas tout entier. L'Alsace est le pays des anciens Tribocques, soumis aux Romains, et qui refinrent leur nom jusqu'au temps de Charlemagne; leur capitale et leur citadelle était Argentorat (*Argentoratum*, aujourd'hui Strasbourg, depuis le 7^e siècle), dont la fabrique d'armes était renommée dans toutes les Gaules. Frédégaire, sous Dagobert 1^{er} (628), est le premier écrivain qui ait appelé ce pays *Alsatia*, que d'autres ont nommé *Elesaza*, *Alsalia*, venant ou de *Edelsatz*, qui veut dire assiette belle et noble, ou d'*Iltsatz*, assiette, site aux bords de la rivière *Ill*, primitivement *Helled*, et puis *Ell*. En 496, Clovis, victorieux, fonda en une seule province dépendante du duché d'Allemagne, l'Alsace et la Souabe, *Suevia*, ainsi nommé des Suèves, peuples de la Germanie septentrionale, qui, après la mort d'Auguste, s'avancèrent des bords de la Baltique vers le Danube, chassèrent les Allemands, et formèrent un royaume: cette confusion subsista jusqu'à la fin du règne de Clovis II (650); alors l'Alsace et la Souabe, détachées de l'Allemagne, eurent en commun leur due particulier.

ALSACE ET SOUABE (duché et ducs d'); le premier duc fut Gundon, il était *bénéficiaire*, c'est-à-dire usufructier ou viager; tous ceux qui vinrent ensuite jusqu'à Luitfrid, en 722, le furent comme lui; en 745, Pépin supprima la dignité ducale, qui, par la faiblesse de ses prédécesseurs, tendait à devenir une sorte de royauté indépendante, et il ne laissa plus subsister que le titre de duché; les comtes du *Nordgaw* et du *Sundgaw*, dont il sera parlé plus bas, furent investis d'une plus grande autorité, et ils commencèrent à gouverner l'Alsace sous la mouvance des empereurs et des rois; la série des ducs fut ainsi interrompue après Luitfrid jusqu'en 867, que Conrad 1^{er}, roi de Germanie, rétablit en Souabe le titre ducal, qui, sous Henri son successeur, s'appliqua collectivement à l'Alsace, et continua d'être possédé comme bénéfice jusqu'à Rodolphe inclusivement, lequel fut le vingt-deuxième bénéficiaire, en 1037, et périt dans un combat, le 15 octobre 1080. A partir de cette époque, commence la succession des ducs *héréditaires*, au nombre de onze, dont le premier fut Frédéric 1^{er}, de 1080 à 1105, et le dernier Conrad V ou Conradin venu en 1251, et mort sur l'échafaud, le 29 octobre 1268. La série des ducs bénéficiaires embrasse de la sorte une période de quatre cent trente ans avec l'interim d'un siècle, et celle des héréditaires, une période de cent quatre-vingt-huit

ans. Conradin étant mort, l'Alsace et la Souabe qui avaient relevé de la maison de France jusqu'à Othon I^{er}, 936, furent convoitées pour agrandir l'empire auquel la seconde seule fut incorporée, la première ayant profité, pour se rendre indépendante, des troubles qui éclatèrent sous les empereurs Alphonse et Rodolphe I^{er}, ce mouvement étant secondé par l'évêque de Strasbourg, l'abbé de Murbach, et par plusieurs seigneurs et villes.

ALSACE (comtés et comtes d'). Avant Clovis, le territoire qui prit plus tard le nom d'Alsace était compris, pour sa partie haute et méridionale (*pagus meridionalis*), dans la Gaule lyonnaise (pays des Séquaniens), et, pour sa partie basse et septentrionale (*pagus septentrionalis*), dans la première Germanie. Le *pagus meridionalis*, ou *pagus suggestensis*, comme l'appelle Frédégaire (393), devint le Sundgaw, comprenant toute la Haute-Alsace. Le *pagus septentrionalis* devint le Nordgaw formé de la Basse-Alsace, moins le petit territoire d'Ell sur la Lauter. Le torrent d'Eckenbach ou Landgraben (fossé provincial), était la limite entre les deux pays, lesquels, le Sundgaw dès 675, et le Nordgaw, dès 684, formèrent deux comtés appelés *Comitalus duo in Elisotio* dans l'acte de partage de l'an 870, où ils échurent à Louis, roi de Germanie, et convertis en landgraviat, par l'empereur Othon III, à la fin du 10^e siècle. Vers le milieu du 11^e, les noms de Sundgaw et de Nordgaw furent remplacés par ceux de haute et basse-Alsace, et on les trouve écrits pour la dernière fois dans un diplôme de l'empereur Henri IV, à la date de 1085. Le mot de landgraviat apparaît pour la première fois dans un acte de chancellerie, sous l'empereur Henri VI, en 1195 (*Lantgravia Alsatie*), mais il resta longtemps inconnu en France, ce qui fit que le duc de Bourgogne Charles, en 1449, appelle le landgraviat les vicomtes d'Auxois.

Comtes et landgraves du Sundgaw ou Haute-Alsace. Ils furent d'abord bénéficiers comme les ducs; le plus ancien que l'on connaisse est Rodebert, de 675 à 722: il gouverna sous les ducs Adalric ou Athic, en 602, et Adelbert en 690. Un diplôme, que lui adressa Childéric II, l'an 675, est le plus ancien titre original de l'Alsace, et même de l'Allemagne; le dernier comte bénéficié est, en 634, Luitfrid V, le quatorzième de cette première série, qui se continue, en 977, par Luitfried VI, premier landgrave, bénéficié en 984, suivi, jusqu'en 1084, de six autres bénéficiers. En 1090, s'ouvre, avec Othon II, la série des landgraves héréditaires, au nombre de trente-deux, dont plusieurs furent empereurs d'Allemagne, et dont le dernier fut, en 1652, Ferdinand Charles, placé sous la tutelle de sa mère Claude de Médicis. Ainsi, la période des bénéficiers est pour les quatorze comtes, jusqu'à Luitfrid VI, de trois cent quatre ans; pour les sept landgraves, de cent treize ans; pour les héréditaires, de cinq cent quarante-deux ans; et pour tous, de neuf cent cinquante-neuf.

Comtes et landgraves du Nordgaw ou Basse-Alsace. Le premier fut Adelbert, de 684 à 690. Après lui on en compta treize, dont le dernier, Hugues II, en 931, jusqu'au premier landgrave, Eberhard V, en 984, suivi de seize autres, dont le dernier, Jean de Lichtenberg, de 1539 à 1563, époque de sa mort. Le landgraviat, après une vacance de dix années, fut remis, en 1575, à l'évêché de Strasbourg, lors de la nomination à ce siège de Frédéric de Blanckenheim. Depuis ce temps, les évêques de Strasbourg s'intitulèrent landgraves d'Alsace, et joignirent à leurs armoiries épiscopales celles du landgraviat. Ils eurent aussi le droit de convoquer et de présider les états de la Basse-Alsace, jus-

qu'au moment où elle cessa d'appartenir à l'empire germanique.

ALSACE (landvogts d'). A partir de 1125, les terres de ce duché, et plus tard des deux comtés ou landgraviats, dépendants immédiatement de l'empire, furent administrés par des landvogts, avoués provinciaux, dont le premier fut Hézél, et le dernier, qui était le soixante-seizième, Léopold, archiduc d'Autriche et de Strasbourg, de 1620 à 1649, auquel succéda, avec le même titre, pour le compte de la France, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, de 1649 à 1659; le dernier landvogt français fut un duc de Choiseul.

ALSACE (province française). Dans la guerre commencée contre l'Autriche, en 1650, les Français, unis aux Suédois, ayant conquis la plus grande partie de l'Alsace, ces derniers, par un traité signé à Paris, le 1^{er} novembre 1654, cédèrent au roi Louis XIII toutes les places fortes qu'ils tenaient dans ce pays, et dont ils firent remise, en 1659, aux troupes françaises, sous les ordres du maréchal de Guébriant. Le 24 octobre 1648, à la paix de Munster, article 47 du traité, l'empereur renonça, tant pour lui que pour toute la maison d'Autriche et l'Empire, à la possession de Brisach, au landgraviat de la haute et basse Alsace (Sundgaw), et en la préfecture provinciale des dix villes impériales, savoir: Haguenau, Colmar, Schélestat, Vissembourg, Landau, Obereinheim, Rüssham, Munster, Kaisersberg et Turinchen, dont il transporta la souveraineté à Louis XIV, s'engageant, en outre, à faire accéder à cette cession, quant aux droits qu'il pourrait prétendre, le roi d'Espagne, ce qui se fit par la paix des Pyrénées, en 1659. En compensation de cet abandon, l'empereur reçut trois millions, qui lui furent comptés le 5 décembre 1663. Il avait été stipulé que l'évêque de Strasbourg resterait dans la possession libre d'immédiateté à l'égard de l'Empire, et ce ne fut même qu'en 1680 que Louis XIV réunit les terres de l'évêché et les états de la Basse-Alsace à sa souveraineté, que la ville de Strasbourg reconnut par sa capitulation, ratifiée le 50 octobre 1681. Ainsi, la France recouvra sur l'Alsace ses droits, qui furent confirmés par le traité de Riscwick, le 30 septembre 1697, avec cette exception, qu'en échange de Strasbourg Louis XIV dut rendre Fribourg, Brisach et leurs dépendances situées au delà du Rhin.

ALSACE (Thomas-Louis de Henin Bossu Liépard, appelé le cardinal d'), archevêque de Malines, primat des Pays-Bas, né, à Bruxelles, en 1680; reçut la barrette en 1719; mort, doyen des cardinaux, en 1759.

ALSACUS (Conrad), historien danois, né en 1622.

ALSAHARAVIUS, médecin arabe. V. **ABOUL-CACEM**.

AL-SAMAH AL-KHAULANI, sixième gouverneur d'Espagne, pour les khalifes, en 718; conquist une grande partie de la Gaule narbonnaise; fut vaincu et tué, sous les murs de Toulouse, en 721, par Eudes, duc d'Aquitaine.

ALSOP (Antoine), poète fabuliste, anglais et latin; mort en 1726, chapelain de l'évêché de Winchester.

ALSOP (Vincent), prédicateur anglais du 18^e siècle; a laissé de nombreux sermons.

ALSOUFFY, astronome arabe du 10^e siècle; a laissé un catalogue des étoiles fixes, etc.

ALSTEDIUS (Jean-Henri), mathématicien et érudit, né en 1588; souscrivit comme calviniste au fameux conciliabule de Dordrecht; auteur d'une encyclopédie; mort en 1658.

ALSTON (Charles), médecin et botaniste écossais, né en 1685; mort en 1770; attaqua le système sexuel de Linnée dans son *Tyrocium Botanicum*.

ALSTORPH (Jean), antiquaire, né à Groningue en 1680; mort en 1719.

ALSTRÖMER (Jonas), négociant suédois, né en 1685 dans la Westrogothie; fut le créateur de l'industrie manufacturière dans sa patrie, où il importa la pomme de terre et les procédés pour raffiner le sucre; mort en 1761. En 1781, son buste fut placé dans la Bourse de Stockholm.

ALSTRÖMER (Claude), fils du précédent, naturaliste, né en 1756; fut élève de Linnée, à qui il fournit le lis *Alströmer* ou des Incas; mort en 1794.

ALT (François-Joseph-Nicolas, baron d'), auteur d'une *Histoire de la Suisse*; né à Fribourg en 1689; mort en 1771.

ALTA-GRACIA, ville de la Nouvelle-Grenade, en Amérique, fondée en 1540; autrefois capitale du pays des Sutaqaos.

ALTAHAIN ou **ALTAHÉN** (synode d') (*Alteimense*), dans le pays des Grisons, tenu en présence d'un nonce du pape Jean X, en 917.

ALTAMER (André), ministre luthérien, célèbre controversiste du 16^e siècle.

ALTAMURA, ville du royaume de Naples, fondée par Frédéric II, au commencement du 15^e siècle.

ALTANI (Antoine), habile négociateur du 15^e siècle, évêque d'Orbin et patriarche d'Aquilée; envoyé par Eugène IV, en Écosse, puis en Angleterre; mort à Barcelonne.

ALTANI-LE-JEUNE, poète, parent du précédent; né en 1505, mort en 1570.

ALTDORFER (Albert), peintre et graveur célèbre; né en Bavière en 1488, mort en 1538.

ALTENA ou **ALTENAW**. V. **ALTONA**.

ALTENBERG ou **ATTENBORG**, ville d'Allemagne dans la Misnie, autrefois Pleissenbourg, du nom de la Pleiss, rivière sur laquelle elle est située; incendiée, saccagée et pillée en 1265; prise, en 1508, par Frédéric le Mordu, marquis de Misnie, qui la soumet à son obéissance, elle cesse d'être ville impériale; enrichie de l'église de Saint-George, fondée, par le margrave Guillaume II, en 1412; brûlée, par les Hussites, en 1430; prise et saccagée, par les Impériaux, en 1652.

ALTEMBERG (colloque d'), entre les théologiens de Saxe et ceux de Thuringe, du 21 octobre 1568 au 9 mars 1569.

ALTENBOURG ou **OWAR**, place forte de la Haute-Hongrie; cédée, en 1766, par l'impératrice Marie-Thérèse à son gendre, le prince de Saxe-Teschen.

ALTENDORFF (bataille d'), les Français, commandés par Kléber, battent les Autrichiens plus nombreux, le 6 août 1796.

ALTENDORN, cette ville de Westphalie fut brûlée en 1742.

ALTENHEIM (bataille d'), près du village de ce nom, dans le grand-duché de Bade, gagnée le 22 juillet 1675, par Montecuccoli sur le comte de Lorge. Turenne perdit la vie la veille.

ALTENKIRKEN, ville de la principauté de Nassau (combat et bataille d'), les généraux français Kléber et Lefebvre y battent les Autrichiens, 4 juin 1796; ils sont repoussés par ceux-ci sous les ordres de l'archiduc Charles, 19 septembre 1796; Marceau, général des républicains est tué dans l'action; trêve pour l'enterrement; les chefs ennemis assistent à ses funérailles. Les Autrichiens chassent les Français commandés par Championnet, 16 avril 1797.

ALTER ou **ALTEA** (François-Charles), jésuite et philologue né, à Engelsberg, en Silésie, l'an 1749; mort à

Vienne, en 1804, laissant deux cent cinquante ouvrages ou dissertations.

ALTESSE. Les rois de France de la première et de la seconde race se donnaient souvent en parlant d'eux-mêmes le nom de *Celsitudo* ou *Altesse*. Saint Bernard, sous la troisième race, donna ce titre à un évêque de Langres. Les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal le prirent jusqu'au 17^e siècle. Charles-Quint ne l'échangea contre celui de *majesté* que quand il fut empereur, le 28 juin 1519. Lorsque la couronne impériale et celle d'Espagne furent entrées dans la maison d'Autriche, tous les princes de cette maison, dans les deux branches d'Allemagne et d'Espagne, prirent le titre d'altesse. En 1590, Philippe II, qui, par une pragmatique, avait affecté ce titre en Espagne aux personnes royales, l'offrit au duc de Mantoue pour un emprunt de trois cent mille écus. En 1677, les grands d'Espagne consentirent à le donner à don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, à condition qu'il leur donnerait celui d'*excellence*. En 1702, Philippe V, arrivé au port de Livourne, traita d'*altesses* le grand-duc de Toscane et le prince son fils lorsqu'ils vinrent le visiter sur sa galère: un mois après, il fit de même à l'égard du duc de Parme à Crémone. En France il n'y eut d'abord que les frères du roi qui prirent le nom d'*altesses*, les autres princes étaient traités de *vous*, si ce n'est par le nonce du pape et l'ambassadeur de Venise, qui les qualifiaient d'*excellence*. En 1622, le prince de Condé étant allé à Rome, obtint du pape, d'être qualifié d'*altesse*; depuis lors, ce titre fut donné à tous les princes du sang, et même aux enfants naturels des rois. En 1637, sous Louis XIII, le cardinal de Richelieu fit donner le premier le titre d'*altesse* au prince d'Orange, appelé jusque-là *excellence*. Cependant, comme le roi ne donne le titre d'*altesse* à personne, dans le traité de 1644 avec les états généraux de la Hollande, les plénipotentiaires français ne voulurent pas qu'un des envoyés prit le titre de conseiller de son altesse le prince d'Orange, parce que le roi parlait dans cet acte. En 1647, les plénipotentiaires du roi de France à Munster donnèrent, par son ordre, le titre d'*altesse* à tous les princes souverains, séculiers ou ecclésiastiques, de l'Allemagne. En 1649, Cromwel se fit traiter d'*altesse*. Quand les princes souverains d'Italie prirent le titre d'*altesse*, leurs cadets prirent celui d'*excellence*; depuis, tous les princes cadets des maisons souveraines de ce pays, sorties de l'Allemagne, ont pris le nom d'*altesses*: les grands d'Espagne le refusèrent aux cadets des maisons de Savoie et de Médicis.

ALTESSE ROYALE. Ce titre date de 1655. Le cardinal Infant, passant par l'Italie pour se rendre dans les Pays-Bas, et ne voulant pas être confondu avec la multitude d'*altesses* qui l'environnaient, obtint d'être traité d'*altesse royale* par le duc de Savoie, qui convint avec lui de ne recevoir en échange que le titre d'*altesse*. Gaston de France, duc d'Orléans, étant allé à Bruxelles, ne voulut pas souffrir cette distinction entre le cardinal et lui, puisqu'ils étaient tous deux fils et frères de roi; il s'appliqua donc aussitôt cette qualification, donnée plus tard aux fils et petits-fils de rois en France, en Angleterre et dans le Nord. En 1659, le roi d'Espagne ne voulut pas que le maréchal de Grammont, ambassadeur de France, donnât ce titre d'*altesse royale* au prince son fils, et aux princesses ses filles, parce que le mot était, disait-il, inusité. Louis XIV ne voulut pas non plus qu'on donnât le titre au dauphin, à cause du grand nombre de princes qui le prenaient déjà de son temps: il ne fit à cet égard qu'une exception, à cause du tour de la phrase italienne, en faveur des cardinaux qui, en écrivant à ce prince, pouvaient le qualifier de *sérén-*

nissime altesse royale. Le duc de Savoie, en sa qualité de roi de Chypre, prenait le titre d'altesse royale, lequel fut conféré aussi, en octobre 1700, par l'empereur Léopold, au duc de Lorraine, et, par l'empereur Joseph, 1707, au grand-duc de Toscane. Dans le 17^e siècle, le prince de Condé arbora le premier l'altesse sérénissime, laissant l'altesse seule aux princes naturalisés.

ALTFRIDE, fut le troisième évêque de Munster, successeur de Gerfride, mort le 12 septembre 859; écrivit la vie de saint Ludger; mourut le 22 avril 849.

ALTHADAS ou **SETHOS**, onzième roi des Assyriens après Ninus; règne de l'an 910 avant J.-C., ou du monde 5094, à l'an 878; mort en 5126; sa vie fut un tissu de crimes.

ALTHAM (concile d') *Althaimense*. Ouvert, le 20 septembre 960, dans un bourg de la Souabe. Ce fut une assemblée mixte, à laquelle assistèrent l'empereur Othon 1^{er} et le roi Conrad, en présence d'un légat du pape. On y fit dix-huit canons; on y approuva la sentence de la diète de Mayence, qui condamnait, pour leur révolte contre Conrad, ses deux beaux-frères, Erchanger, duc de Souabe, et Berthold, à perdre la tête, arrêté qui fut exécuté; en même temps, on anathématisa tous les rebelles qui avaient suivi leur parti.

ALTHIANN (Michel Frédéric, comte d'), cardinal-prêtre, conseiller intime de l'empereur Charles VI; naquit le 20 juillet 1682; cardinal, par Clément XI, le 29 novembre 1719; eut la barrette le 18 février 1720; fit, par ses démarches, ériger l'église de Vienne en archevêché, le 6 mars 1721; vice-roi de Naples du 30 avril 1722 au 31 juillet 1728; quitta ce royaume après avoir fait agréger à perpétuité sa famille à la noblesse napolitaine, dans une assemblée des nobles du quartier de la Montagne, du 8 avril 1724; mort, à Vaccia, dont il était évêque, le 21 juin 1754.

ALTHÉE, femme d'Énée, roi de Calydon; se perça le sein d'un coup de poignard, pour se punir d'avoir causé la mort de son fils Méléagre, sacrifié par elle aux mânes de ses frères Plexippe et Toxée, qu'il avait tués dans un accès de colère (temps héroïques). V. **MÉLÉAGRE**.

ALTHUSEN ou **ALTHUSIUS** (Jean), jurisconsulte allemand; publia, l'an 1609, un livre politique, où il soutient que la souveraineté des états appartient au peuple; mort en 1615.

ALTHUSIUS (Thomas), auteur d'une histoire de l'Eutychianisme, en 1659.

ALTIRCH, ville de France, département du Haut-Rhin, fondée au commencement du 15^e siècle, par Frédéric II, comte de Ferrette.

ALTICOZZI (Laurent), jésuite, né, à Cortone, en 1689; écrivit contre les philosophes du 18^e siècle; mort, à Rome, en 1777.

ALTIERI DE PARRALUCIS (Jean Baptiste), né à Rome; cardinal nonce à Florence en 1641; cardinal et évêque de Todi, par Urbain VIII, le 15 juillet 1645; mort le 26 novembre 1634.

ALTIERI (Émile), frère du précédent. V. **CLÉMENT X**.

ALTIERI. Auparavant le cardinal Paluzzo-Paluzzi Albertoni, devenu Altieri, le pape Clément X l'ayant adopté, aucun prélat ne posséda un plus grand nombre de charges et de dignités; reçut la pourpre romaine d'Alexandre VII le 15 février 1664; mort, à Rome, le 29 juin 1698. Son frère, Ange Paluzzi, prit aussi le nom d'Altieri, qu'il transmit à sa postérité.

ALTIERI PALUZZI (Laurent), cardinal, né, à Rome, le 9 juin 1671; reçut la pourpre d'Alexandre VIII le 15

novembre 1690; légat, à Urbin, en 1695; mort en 1708.

ALTIERI PALUZZI (Jean-Baptiste), cardinal, né, à Rome, le 6 août 1675; fut le premier à qui Benoît XIII donna la pourpre, le 14 septembre 1724; mort en 1758.

ALTING (Mensio), né en 1541, ministre et président du consistoire à Embden; osa le premier, avec deux autres, prêcher le calvinisme, dans le territoire de Groningue, en 1567; monta également le premier dans la chaire de la grande église de Groningue, après que les Hollandais se furent emparés de cette place, en 1574; s'opposa aux Anabaptistes et aux ubiquistes; mort le 16 octobre 1612.

ALTING (Mensio), né en 1636, neveu du précédent, géographe et historien, fut bourgmestre de Groningue; mort en 1715. Il a laissé une chronique sacrée.

ALTING (Henri), fils du précédent, commentateur des livres sacrés, et auteur d'une histoire ecclésiastique du palatinat, depuis la réformation; né, à Embden, en 1585; mort, à Groningue, en 1644.

ALTING (Jacques), ministre et prédicateur anglican, fils du précédent, naquit, à Heidelberg, en 1618; fut un des plus forts hébraïsants de son siècle; mort en 1676.

ALTINO (Altinum), ville d'Italie; fut ruinée, par Attila, au 5^e siècle. Son siège épiscopal, qu'avait occupé saint Héliodore, contemporain de saint Jérôme et saint Ambroise dans le 4^e siècle, fut alors transféré à Torcello, près de Venise.

ALTINO (concile d'), *altinense*, tenu, en 799, dans un château, près des ruines d'Altino, ou peut-être dans l'église de Torcello, appelée Altino. Saint Paulin, patriarche d'Aquilée, par qui il fut présidé, en envoya les actes à Charlemagne, avec une supplique tendant à ce que ce prince daignât arrêter le cours des violences qui s'exerçaient contre des prêtres. On met ordinairement ce concile en 801, dans la supposition qu'il fut tenu à l'occasion du meurtre de Jean, évêque de Grado, que Jean, duc de Venise, avait fait précipiter d'une tour; mais la mort de Paulin, arrivée le 11 janvier 801, le titre de roi qu'il donne à Charlemagne, empereur depuis le 23 octobre 800, et la situation de l'église de Grado, faisant partie de l'empire d'Orient, sont autant de circonstances qui ne permettent d'admettre ni l'objet, ni la date de 801, assignés à ce concile.

ALTINUS (Julius), impliqué dans la conjuration de Pison, fut relégué, par Néron, dans les îles de la mer Égée.

ALTILIUS (Gabriel), poète célèbre, né dans le royaume de Naples, en 1441; mort, en 1501, évêque de Policastro. Depuis 1489, il avait été précepteur du roi de Naples, Ferdinand-le-Jeune.

ALTISSIMO (dell'), improvisateur florentin, du 15^e siècle; il s'appelait Christophe, et dut le nom d'*Altissimo* à son talent poétique.

ALTISSIMO (dell', Cristofano), peintre florentin, élève de Bronzino; vivait en 1568.

ALTMAN, hagiographe et moine d'Hautvilliers, près de Reims; fit la plainte de la France ravagée par les Normands; mort en 885.

ALTMAN, évêque de Padone, dans le 11^e siècle, et légat du siège de Rome, en Allemagne, sous les papes Grégoire VII, Victor III, Urbain II, auprès des empereurs Henri IV et Rodolphe 1^{er}; termina après des négociations commencées en 1081, reprises en 1089, continuées en 1090 et 1091, les différends entre le saint-siège et l'Empire.

ALTMAN (J.-Georges), théologien réformé et controversiste allemand; né en 1661, à Zoffingen, en Suisse; mort en 1725.

ALTOFFEN (*Budavetus* ou *Sicambria*), ancienne ville

bâtie par les Sicambres, dans la Basse-Hongrie; détruite par Attila, dans le 5^e siècle.

ALTOGRADI (Lelio), savant jurisconsulte de Lucques, dans le 17^e siècle.

ALTOMARI (Donat-Antoine), médecin et philosophe, ami du pape Paul IV; né à Naples, au 16^e siècle.

AL TOMARUS (Blaise), célèbre jurisconsulte napolitain, du 17^e siècle; a laissé des traités estimés.

ALTON (Guillaume d'), savant dominicain anglais; commentateur de la Bible, vers 1267.

ALTON (Richard, comte d'), général autrichien, envoyé en 1788, par l'empereur Joseph II; pour y apaiser l'insurrection des Belges, il renouvela les mesures acerbes du duc d'Albe, ne tarda pas à être chassé par les habitants, fut traduit devant une commission militaire pour avoir méconnu les intentions de son maître, et mourut avant d'arriver à Luxembourg, où il devait être jugé en 1792.

ALTON (le comte d'), frère du précédent général autrichien; commandant d'un corps d'armée qui s'était joint au duc d'York, pour faire le siège de Dunkerque; il fut tué dans un combat près de cette place, le 24 août 1797.

ALTONA, autrefois **ALTENA** ou **ALTENAW**, ville de Danemarck, n'était, dans l'origine, qu'un village échu à la couronne de Danemarck, en 1640; elle reçut le privilège de ville en 1664; le 9 janvier 1715, elle fut incendiée par les Suédois, sous le prétexte qu'elle renfermait des magasins pour l'armée danoise vaincue un mois auparavant à Gadebusch.

ALTONA (banque d'), établie en 1788; transférée à Glückstadt, en 1806.

ALTORF, ville d'Allemagne, dans la Franconie; prise en 1504, par les Nurembergeois, qui la gardèrent à la paix entre les deux frères, Louis, électeur de Bavière, et Frédéric, comte palatin, en 1575.

ALTORF (université d'); les habitants de Nuremberg y fondèrent, en 1375, une école, qui bientôt devenue fameuse, reçut, en 1578, des privilèges de l'empereur Rodolphe II; fut érigée en université, en 1662, par Ferdinand II; installée à ce titre, le 29 juin 1625, et réunie à celle d'Eltingen en 1796.

ALTORFF, ville du canton d'Uri, en Suisse; fut la patrie de Guillaume Tell, premier fondateur de la liberté helvétique; fut entièrement brûlée, à l'exception de six maisons, en mars 1799.

ALTORF (combats d'), le 14 août 1799, les Autrichiens sont battus par les Français commandés par Lecourbe; le même général s'oppose au passage des Russes conduits par Suwarow et les repousse, le 30 septembre 1799 (Suisse).

ALTORFFER (Albert), l'un des plus anciens et des plus habiles graveurs sur bois et sur cuivre; né à Altorff, en Suisse, en 1468; vivait encore en 1511: sa marque est deux A gothiques l'un dans l'autre.

ALTOUN-KHAN, titre donné par les Musulmans aux khans des Niu-tché, ou empereurs Kin du Cathai, Chine septentrionale. L'avant-dernier, Gnaï-ti, assiégré, en 1254, par les Mongols, dans Yu-ning-fon, sa capitale, se brûla avec tout ce qu'il avait de plus précieux pour ne pas tomber au pouvoir d'Oktai-Khan.

ALTOUVITIA (Marseille d'), dame poète; née à Aix, en 1550; morte en 1606.

ALTOVITI (Antoine), archevêque de Florence; un des prélats du concile de Trente; né à Florence en 1521; mort en 1575.

ALT-RANSTAEDT, près Lutzen, en Allemagne (paix d'), le 27 septembre 1706; Charles XII, roi de

Suède, force le roi Auguste II à renoncer à la Pologne; ce dernier, après la défaite de Charles à Pultawa, 8 août 1709, déclare que le traité est nul; alliance conclue au même endroit entre Charles et la Prusse, 16 août 1707; convention avec l'empereur Joseph I^{er}, 22 août et 6 septembre 1707; ces traités assuraient aux protestants, en Silésie, le libre exercice de leur religion, et la restitution de cent dix-huit églises ou écoles.

ALTZEY ou **ALZEY**, ville du Bas-Palatinate; prise par les Français, 1689.

ALUAN, ou **MARDAS**, père de Zobak, roi de Perse de la première dynastie.

ALUANI-SCHERFEDDIN-ABDALLAH-BEN-MOHAMMED, auteur d'un commentaire sur les quarante traditions choisies; mort en 1548.

ALUARDI, auteur arabe d'un poème onéirocritique, *Traité de l'explication des songes*, 10^e siècle.

ALUARDI, fils du précédent, auteur d'une *Géographie universelle*.

ALUCCI (César), archéologue italien du 17^e siècle.

ALUEND ou **ALVEND** (Mirza), fils de Yousouf-Beg, douzième sultan de la dynastie du Mouton blanc; ayant attaqué Schah-Ismaël, roi de Perse, il fut défait par lui, en 1501, et ensuite dépossédé par son propre frère, Mohammed Mirza, lequel, bientôt après, fut tué par Mourad, son parent; mort en 1504.

ALUMBRADOS. V. ILLUMINÉS.

ALUNNO (François), de Ferrare, savant mathématicien et philologue du 15^e siècle.

ALUNNO (Nicolo), peintre, né à Foligno; travailla de 1638 à 1692.

ALUS, désert d'Arabie où fut fait le dixième campement des Israélites partis de Daphca, le 1^{er} jour du mois de Sinuan, correspondant au premier jour de la lune de mai; le lendemain ils vinrent en Raphidim.

ALVA-Y-ASTORGA (Pierre de), franciscain espagnol, publia quarante volumes in-folio sur l'immaculée conception; mort dans les Pays-Bas, en 1667.

ALVA-DE-TORMIÈS, ville d'Espagne; sainte Thérèse y mourut, 1582; les Français y battent les Espagnols, 28 novembre 1809.

ALVAR (don), chanoine augustin, précepteur des enfants du malheureux infant Pierre de Portugal; les suivit en Flandre quand ils allèrent chercher la protection de leur tante, Elisabeth, duchesse de Bourgogne; 1450.

ALVARADO (don Pedro d'), né à Badajoz, en 1492; accompagna Fernand Cortès au Mexique, et mourut atteint d'un éclat de rocher, en 1541.

ALVARADO (Alphonse d'), lieutenant de Pizarre; capitaine-général du Pérou, meurt, en 1535, du chagrin que lui causa la perte d'une bataille contre un autre général espagnol.

ALVAREZ de Cordoue, prêtre de cette ville dans le 9^e siècle; fut l'ami et l'historien de saint Euloge, qu'Abderrame fit mourir, 11 mars 859.

ALVAREZ DE LUNA ou **ALVARO**, né en 1588; favori et ministre de Jean II, roi de Castille qui, fatigué de l'empire qu'il avait pris sur lui, le fit décapiter, le 4 juin 1435.

ALVAREZ (Jean), prêtre et secrétaire de l'infant don Ferdinand de Portugal, fils de Jean I^{er}; il l'accompagna lorsqu'il fut donné en otage aux Maures; assista à sa mort et fut racheté, en 1488, par l'infant don Pedro.

ALVAREZ CAPRAL (Pierre), général de la flotte d'Emmanuel, roi de Portugal. Le 8 de mars 1500, il partit de Lisbonne avec treize vaisseaux, et fut jeté par la tempête sur les côtes du Brésil où, le 13 mai, il fit élever

une colonne de marbre avec les armes de Portugal pour constater sa découverte et sa prise de possession.

ALVAREZ DE PAZ (Jacques), savant jésuite et missionnaire au Pérou; né à Tolède, mort au Potosi, en 1620.

ALVAREZ PELAGE (don Alvar François Paez), originaire d'Espagne; écrivain du 14^e siècle; grand pénitencier du pape Jean XX, à Avignon, en 1520; évêque de Sylves et nonce apostolique en Portugal; mort en 1532.

ALVAREZ (don Martin), comte de Colonna, général espagnol; né en Andalousie, en 1714; commandant le camp de Saint-Roch et le blocus de Gibraltar en 1779; l'armée de Navarre et Guipuscoa en 1794; fut remplacé en 1795; conseiller d'état sous le roi Joseph Napoléon, en 1808; mort en 1819, âgé de cent cinq ans.

ALVAREZ GARCIA. V. PAUL DE BURGOS.

ALVAREZ GOMEZ-CUIDAD-REÁL. V. GOMEZ DE CUIDAD-REÁL.

ALVAREZ GOMEZ DE CASTRO. V. GOMEZ DE CASTRO.

ALVAREZ GUERREIRO. V. GUERREIRO.

ALVAREZ DE PAZ. V. PAZ (Diégo).

ALVAREZ-GUERRA (Jean), économiste, chimiste et publiciste espagnol; né en 1770, à Zafrá (Estramadure), ministre de l'intérieur et membre des cortès; fut arrêté et emprisonné par ordre de Ferdinand VII dans la nuit du 10 mai 1814; déporté à Ceuta, en Afrique, où il se fit charpentier; et ensuite dans l'île de Majorque, où il se fit jardinier. En 1820, il revint à Madrid; refusa de figurer dans le gouvernement constitutionnel; mourut à Madrid vers la fin du règne de Ferdinand.

ALVAREZ DE SOTO MAJOR (don Juan-Maria); né en 1757, à Lucana, en Espagne; appelé aux cortès en 1820 et 1821; mort en France dans l'exil.

ALVAREZ DE CASTRO (Mariana), colonel espagnol; né à Osma; s'immortalisa en 1809 par l'héroïque défense de la place de Giroune, dont la résistance ne peut être comparée qu'à celle de Nüance et de Sagonte; mort détenu à Figüères, en 1810.

ALVAREZ, né à Valence, sculpteur espagnol; refusa le serment, en 1808, à Joseph Bonaparte; nommé baron par Ferdinand VII, en 1815; mort à Rome, en 1820.

ALVAREZ DE OZIENTE (Ferdinand), marin et poète portugais; né à Goa, dans l'Inde, au 15^e siècle.

ALVAREZ (François), né à Coïmbre, vers la fin du 15^e siècle; aumônier, en 1515, d'Emmanuel, roi de Portugal, et son ambassadeur auprès de l'empereur d'Éthiopie, David, qu'il détermina à s'allier avec Jean III, successeur d'Emmanuel, et à prêter obédience au Saint-Siège; la relation de son voyage, qu'il publia en 1559, est le premier ouvrage où l'on ait donné quelques notions sur ces contrées; mort en 1540.

ALVAREZ (Balthazar), jésuite espagnol; né à Cervera, en 1535; écrivit un traité contre les illuminés qui s'élevaient en Espagne en 1580.

ALVAREZ (Emmanuel), jésuite portugais et savant grammairien; né dans l'île de Madère, en 1526; mort en 1582.

ALVAREZ (Antonio), savant médecin espagnol, attaché au vice-roi de Naples, don Pedro Giron, duc d'Ososno, 1583.

ALVAREZ (Diego), archevêque de Trani dans le royaume de Naples, en 1606; né à Rio-Seco, en Espagne, en 1556; mort en 1655; fut choisi avec le père Lemos pour soutenir la cause des dominicains contre les jésuites, dans les congrégations tenues à Rome, au commencement du

17^e siècle, sous Clément VIII et Paul V, sur les matières de la grâce.

ALVAREZ (Louis), jésuite et célèbre prédicateur portugais; mort à Lisbonne, 1709; ses sermons ont été imprimés.

ALVAROTO (Jacques), célèbre jurisconsulte de Padoue; mort en 1452.

ALVEDA (bataille d'), gagnée par Ramire I^{er}, roi des Asturies, sur les Arabes, commandés par Abdérame, leur roi, en 846 (Vieille-Castille).

ALVENSLEBEN (Charles Gebhard), général prussien; né à Schochwitz; général-major en 1817; lieutenant-général en 1829; mort le 12 février 1851.

ALVENSLEBEN (Philippe-Charles, comte d'), historien et diplomate allemand; né à Hanovre, 1745; ambassadeur de Prusse en Saxe, 1785; en France, 1787; en Hollande, 1788; à Londres, 1790; mort en 1802.

ALVERNO (*Alvernus mons*), dans la Toscane; c'est sur ce mont que, d'après la légende, un Séraphin imprima les stigmates ou les plaies de J.-C. à saint François en extase.

ALVIANO (Barthélemi), général des Vénitiens pendant la guerre et la ligue de Cambrai; commanda leur armée en 1508, dans les Alpes Juliennes, contre le duc de Brunswick, et perdit, le 14 mai 1509, la bataille de Ghiaralda, pour avoir obéi aux ordres du sénat, qui lui avait défendu de prendre l'offensive; prisonnier de Louis XII, il ne fut libre qu'en 1515; décida la victoire des Français et des Vénitiens dans les plaines de Marignano, le 14 septembre 1515; mort le 7 octobre suivant.

ALVIN (Frison), historien de son pays; écrivait vers 1400.

ALVINZY (N., baron d'), général autrichien; né dans la Transylvanie, 1726; fait la guerre contre les Turcs, 1789, sous les ordres de Laudon; envoyé contre les Liégeois, décembre 1790; contre les Français dans les Pays-Bas; en Hollande et sur le Rhin, 1792, 1795 et 1794; commandant de l'armée contre Bonaparte, en Italie; y perdit deux grandes batailles, en 1796, celles d'Arcole et de Rivoli, et voit son armée anéantie; mort commandant-général de la Hongrie, le 27 novembre 1810.

ALVIZEC (dom Benoît), savant bénédictin; né à Besançon au commencement du 17^e siècle; mort en 1675.

ALXINGER (Jean-Baptiste), poète distingué et rédacteur du *Journal de l'Autriche*; né à Vienne, 1755; mort en 1797.

ALY et **ALYDES. V. ALI** et **ALIDES.**

ALYATTES, quatrième roi de Lydie, de la famille des Mermnades; succéda à son père Sadiattes, en 614 avant J.-C. Afin de prendre par famine Milet, où dominait Thrasybule, il fait mettre le feu aux moissons, et incendie, sans le vouloir, le temple de Minerve à Assese; renonce à son entreprise contre les Miliétiens, et fait la paix avec eux, 609, avant J.-C.; chasse de l'Asie les Cimmériens; prend Smyrne; fait la guerre à Cyaxares, roi des Mèdes, 605, et lui livre, le 9 juillet 597, une bataille qui paraissait devoir être décisive, lorsqu'elle fut interrompue tout à coup par une éclipse de soleil, dont l'effet, en jetant les deux armées dans la stupeur, fut de disposer les deux rois à se réconcilier sur la proposition des rois de Babylone et de la Cilicie; mort en 557; Crésus, son fils, lui succéda.

ALY-CHYR, poète persan, chef du divan et grand-visir de Houcén-Mirza, souverain du Khorasan; mort en 1500.

ALYON (Pierre-Philippe), savant chimiste; né en Auvergne, en 1758; lecteur du duc d'Orléans (Égalité), et l'un des professeurs de son fils, aujourd'hui roi des Français; mort en 1816.

ALYPE (S.), évêque de Tagaste. V. **ALIBE**.

ALYPE le **CIONITE**. V. **ALIBE** le **CIONITE**.

ALYPIUS, philosophe d'Alexandrie, contemporain de Jamblique, au 4^e siècle de J.-C., fut le plus subtil dialecticien de son temps.

ALYTARCHIE, dignité de l'alytarque ou pontife et premier magistrat d'Antioche; on appelait jeux de l'alytarchie des jeux olympiques institués dans Antioche par le premier alytarque Afranius, l'an 260 de l'ère d'Antioche, 211 de J.-C.; et abolis par l'empereur Justin, l'an 419 de J.-C.; et de cette ère le 568^e sous le soixante-dix-septième alytarque.

ALZATE-Y-RAMIREZ (don Joseph-Antoine), astronome et géographe mexicain du 18^e siècle; correspondant de l'Académie des Sciences de Paris; fondateur de la *Gazette littéraire de Mexico*.

ALZON (Guérin d'), magistrat célèbre du 16^e siècle; président unique du parlement établi en Savoie par François 1^{er}; conseiller au parlement de Toulouse, sous Henri II, 1559, et Charles IX, 1565; il y déploya beaucoup de zèle contre les protestants; mort en 1590.

AM, ville d'Arménie, où l'on comptait cent mille maisons et mille églises; prise par les Tartares, en 1219, après un siège de douze jours.

AMABLE (S.), curé de Riom, en Auvergne, au 5^e siècle, et patron de cette ville, où il fonda les églises de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Bénigne; mort en 464, ou, suivant d'autres, en 475; Grégoire de Tours dit qu'il charmait les serpents.

AMADEI (Christophe-Antoine), médecin et botaniste vers la fin du 17^e siècle; eut un fils, comme lui botaniste, et de plus chanoine de Bologne.

AMADÉISTE, membre d'une congrégation fondée par le bienheureux Amédée; approuvée et privilégiée par un bref de Sixte IV, 24 mars 1471; réunie aux Observants, ou aux Conventuels, à leur choix, par Léon X; supprimée par Pie V.

AMADESI (Dominique), poète et négociant; né à Bologne, en 1657; mort en 1750.

AMADESI (Lelio-Alberto), littérateur distingué, et fils du précédent; né en 1692, mort en 1758.

AMADIS (manches à l') : ce nom leur vint des manches serrées et boutonnées que les acteurs portaient à la représentation d'*Amadis de Gaule*, opéra qui fit fureur en 1674, et dont le sujet avait été donné à Quinault par Louis XIV.

AMADNAGAR, capitale du Decan dans les Indes, détachée des états du Scindiah en 1804, et cédée, par traité, au Poishwa.

AMADOU, préparation de l'agaric du chêne. Les anciens s'en servaient pour arrêter les hémorrhagies dans les coupures. Cette propriété, dont l'usage a été retrouvée par un bûcheron qui s'était donné sur le pied un coup de coignée, a été révélée de nouveau, en 1750, par Brossard, chirurgien de la Charité sur Loire. L'art de préparer l'amadou pour les briquets a été inventé, en Allemagne, dans le 14^e siècle.

AMADUZZI (Jean-Christ), savant philologue, inspecteur de l'imprimerie de la Propagande, à Rome, au milieu du 18^e siècle.

AMAILHON (combat d'). Le général républicain Westermann, avec trois mille hommes, prend et brûle Amailhon et le château de Lescure, le 1^{er} juillet 1793 (Vendée).

AMAJA (François), célèbre jurisconsulte espagnol, né à Antequera, à la fin du 16^e siècle; commenta le code justinien; mort vers l'an 1640.

AMAK (Aboul-Nadjib), célèbre poète persan du 11^e siècle; favori de Khedherkan, né à Bekhara; vécut près de cent ans.

AMALABERGUE, nièce de Théodoric, roi des Goths, en Italie, et femme d'Hermenfroï, roi d'un tiers de la Thuringe, dont les deux autres tiers appartenaient à Baudri et Berthier, ses frères; après avoir fait assassiner Baudri par son mari, elle poussa ce dernier à se défaire aussi de Berthier, en ordonnant de ne couvrir qu'à demi la table sur laquelle il devait dîner : Hermenfroï demanda pourquoi on le servait ainsi : C'est, lui dit fièrement Amalabergue, parce que vous n'avez que la moitié d'une couronne; piqué de ce propos, Hermenfroï se joignit à Thiéri, roi de Metz, et fit la guerre à Berthier, qui perdit une bataille où il fut tué. Peu de temps après, le fratricide périt à son tour, par le fait de Thiéri, qui le fit précipiter des murailles de Tolbiac, en 551. Amalabergue se retira auprès d'Athalaric, roi des Ostrogoths; morte en 542.

AMALAFRIDE, fille de Valamer, et sœur de Théodoric, roi des Ostrogoths, fut mère d'Amalabergue; remariée à Thrasimond, roi des Vandales, dont elle fut veuve en 525; jetée, par Hildéric, son successeur, dans une prison, où elle mourut en 526.

AMALARIC, roi des Visigoths, en Espagne et dans le Bas-Languedoc, fils d'Alaric II, que tua Clovis, l'an 507, à la bataille de Vouillé; emmené, à l'âge de cinq ans, en Espagne par un parti de Visigoths; proclamé, en 511, sous la tutelle de Théodoric; épouse Clotilde, fille de Clovis et de sainte Clotilde, en 517; et reçoit d'elle Toulon, qu'elle lui apporte en dot en 517; règne, par lui-même, en 526; maltraite cette princesse, qui, en témoignage de ses violences, envoie un voile teint de son sang à ses frères; est battu par l'un d'eux, Childébert, roi de Paris, en 551, et tué, bientôt après, d'un coup de lance, à Narbonne. Théodoric lui succéda.

AMALARIUS, dit *Fortunatus*, archevêque de Trèves; en 810, rétablit la religion chrétienne dans la partie de la Saxe située au-delà de l'Elbe; consacra la première église de Hambourg; ambassadeur de Charlemagne, en 815, à Constantinople; mort, à son retour, en 814.

AMALARIUS (Symphosius), prêtre de l'église de Metz, directeur de l'école du palais sous Louis-le-Débonnaire, et l'un des fondateurs de la liturgie en France; mort en 827.

AMALASUNTE, nièce de Clovis, et fille de Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie; fut une des princesses les plus accomplies de son temps : elle savait le grec, le latin et tous les dialectes des peuples dont se composait l'empire romain; épousa, en 515, Enthaëric-Cillica qui mourut en 524, et dont elle eut Athalaric; gouverna pendant la minorité de ce fils, qui succéda à Théodoric, son aïeul, et qui mourut de débauches, en 554; reprit les rênes de l'état après lui; mit sa couronne sur la tête de Théodat, son cousin-germain, qui la chassa de Ravenne, l'enferma et la fit étrangler, dans un bain, en janvier 555. L'empereur Justinien, pour la venger, fit la guerre à cet ingrat.

AMALBERGE (sainte), veuve et mère de plusieurs saints; morte, au monastère des religieuses de Maubeuge, l'an 670; sa fête le 10 juillet.

AMALE (*Amalus*), nom de la famille royale des Ostrogoths; elle avait régné dans la Chersonnèse cimbrique avant J.-C. — Les Amales étaient aussi les peuples qui composaient la nation gothique.

AMALECK, fils de Thamma, concubine d'Éliphas, fils d'Ésaü, fut le père et le chef des Amalécites.

AMALÉCITES, peuple descendant d'Amalech (17^e siè-

cle avant J.-C.); battus, par Moïse et Josué, 1491 ans avant J.-C.; ravagent; avec les Madianites et les Arabes, le pays des Israélites, en 1232 avant J.-C.; sont défait, en 1064, par Saül, qui, contrairement à la défense de Dieu, épargna leur roi Agag; saccagent Siceleg, et sont vaincus par le roi David, en 1035; exterminés et chassés, par Ezéchias, vers 710; un petit nombre se sauva en Grèce, et fut, selon quelques-uns, la souche des Macédoniens et des Lacédémoniens.

AMALFI ou **MALPHI**, ville d'Italie, sur le golfe de ce nom; fondée, en 819, par des familles romaines, jetées sur ce rivage par la tempête; fut une république indépendante jusqu'en 1075; saccagée, en 1155, par les Pisans, qui en rapportèrent les *pandectes*, appelées *pisanes*, et ensuite *florentines*; fut la patrie de Flavio de Gioia, qui passe pour l'inventeur de la boussole.

AMALFI (concile d'), *Malphienae*, tenu en 1059.

AMALFI (Constance d'Avalos, duchesse d'), poète italien, née, à Naples, au 16^e siècle; reçut de Charles-Quint le titre de princesse; morte en 1569.

AMALIE (duchesse douairière de Saxe-Weimar, la princesse), de l'illustre famille des Guelfes; née, en Italie, en 1759; mariée au duc Ernest-Auguste-Constantin, en 1756; veuve en 1758; répara dans ses états les maux faits par la guerre de sept ans; préserva le peuple de la famine qui ravagea l'Allemagne en 1772; attira à sa cour Wieland, Goëthe, Skendorff, Kuebel, Herder, Boettiger l'antiquaire, Bode, Musæus et Schiller; remit l'autorité entre les mains de son fils en 1775; voyagea, l'an 1788, en Italie, pour y visiter les savants; morte en décembre 1809.

AMALON, duc de Champagne; fut tué, pendant son sommeil, par une jeune fille qu'il avait enfermée, dans l'intention de lui faire violence, et qui alla se placer sous la protection du roi Gontran, en 592 ou 595.

AMALRIC ou **AMAURI**, archevêque de Tours, successeur de Landran en 830 ou 831; présida, avec Hincmar de Reims, au concile de Soissons, en 855, assista à celui de Verberie en août même année; mort en 854.

AMALRIC (Arnaud), dix-septième général de l'ordre de Cîteaux, et archevêque de Narbonne; nommé en 1204, par Innocent III, son ami, inquisiteur de la foi en Langue doc, contre les Albigeois; légat du pape en Espagne, il y forma contre les Maures la ligue des princes qui les défirent le 16 juillet 1212; se trouva, en 1214, au concile de Montpellier, où il poussa à l'entière extermination des Albigeois; mort le 29 septembre 1225.

AMALRIC, évêque de Senlis vers 1148; y fit réparer la cathédrale qui tombait en ruines; mort en 1161 ou 1162.

AMALRIC (Augeri); écrivit une histoire des papes jusqu'à Jean XXII (1531); vivait sous Urbain V, en 1562.

AMALRIC (François de Sales, chevalier d'); né à Signes (Var), 1758; littérateur, poète et publiciste; était prêtre, et avait été désigné pour prêcher à la cour de Louis XVI le carême de 1793; travailla avec Daunou, Bourgoing, Fontanes et Garat, à la *Clef du Cabinet des Souverains*; mort en 1855.

AMALTHÉE, **DÉMOPHILE** ou **HIÉROPHILE**, la fameuse Sibylle de Cumès; présenta à Tarquin-le-Superbe neuf livres où elle avait écrit l'avenir de Rome, et pour lesquels elle lui demanda trois cents pièces d'or; Tarquin les lui ayant refusés, elle brûla trois de ces livres en sa présence; sur un second refus fait à la demande de la même somme, elle en brûla trois autres, et comme on s'enquit de ce qu'elle voulait pour les trois derniers, elle exigea encore la même somme, que les pontifes, consultés, lui firent payer, l'an de Rome, 219; avant J.-C.,

235; ces livres, confiés à la garde de deux magistrats, étaient consultés par eux dans les pressantes nécessités de la république, pour y chercher la manière de détourner les calamités publiques. V. **SIBYLLINS** (livres).

AMALTHÉE, nom de la maison de campagne d'Atticus, en Grèce, qu'il appela ainsi pour exprimer que tout y abondait, an 700 de Rome.

AMALTHÉE (Paul), poète; né dans le Frioul, en 1460; assassiné à Vienne, en 1517.

AMALTHÉO (Marc-Antoine), frère du précédent; poète latin; né en 1475; mort à Pardenone, en 1558.

AMALTHÉO (Jérôme), savant médecin, philosophe et poète latin; né en 1506, à Oderzo, dans la marche Trévise; mort en 1574.

AMALTHÉO (Jean-Baptiste), poète latin et italien, frère du précédent; naquit en 1525; fut ami des papes Paul IV et Pie IV; secrétaire de plusieurs cardinaux au concile de Trente; mort en 1574.

AMALTHÉO (Corneille), poète latin, frère des précédents; né en 1550; mort en 1605.

AMALTHÉO (Octave), médecin, fils aîné de Jérôme; né en 1545; mort à Venise, en 1626.

AMALTHÉO (Atilius), poète et archevêque d'Athènes; fils de Jérôme; nonce de Paul V à Cologne; né en 1545; mort en 1627.

AMALTHÉO (Pomponius), peintre; né dans le Frioul, en 1505; mort en 1584.

AMANTÉA (sièges d'), en Calabre; résista aux rois de France Charles VIII et Louis XII, en 1494; en décembre 1806 les Français, aux ordres du général Verdier, tentent inutilement de l'enlever aux insurgés calabrois; après un second siège, ils entrent dans la place par capitulation, le 6 février 1807.

AMAMA (Sixtinus), théologien protestant et hébraisant; né dans la Frise; auteur d'une critique du Pentateuque et d'une partie de la *Vulgate*; mort en 1629.

AMAMA, peintre paysagiste du 17^e siècle, à Ham-bourg.

AMAN, Amalécite, fils d'Amadath, de la race du roi Agag, que Samuel fit couper en morceaux à Gulgala. Le roi Assuérus, dont il était le favori, ordonna à tous ses officiers de fléchir les genoux devant lui: le juif Mardochée ayant refusé de le faire, Aman obtint de son maître, moyennant dix mille talents qu'il paya au fisc, l'ordre de faire massacrer tous les Juifs; cette extermination, dont il avait fait déterminer l'époque par le sort, était fixée depuis le premier mois de Nisan (mars), au douzième mois (février); en conséquence, le treizième jour de Nisan de l'année suivante, Aman fit écrire au nom du roi, dans toutes les villes, de faire périr tous les Juifs, de tout âge et de tout sexe, le treizième jour du douzième mois appelé Adar; en même temps il fit dresser une haute potence pour y pendre Mardochée; mais Assuérus s'étant fait lire les annales de son règne, y trouva que ce dernier lui avait sauvé la vie, et qu'il n'en avait pas été récompensé; alors il commanda à Aman de le promener en triomphe; le lendemain la reine Esther, nièce de Mardochée, ayant donné un grand festin auquel Aman était convié, informa le roi des ordres terribles que celui-ci avait donnés; Assuérus, transporté de colère, sortit, mais étant promptement rentré et apercevant Aman aux pieds de la reine, il s'imagina qu'il voulait lui faire violence, et le fit pendre à la potence qui avait été dressée pour Mardochée; le même jour il révoqua l'édit d'extermination avant J.-C. 354. V. **ASSUÉRUS**, **ESTHER** et **MARDOCHÉE**.

AMAN (le mont), *Amanus mons*, *Pierius mons*, entre la Syrie et la Cilicie; dans ces chaînes de montagnes est

le fameux détroit *Amanica portus*, *Portus Ciliciæ* ou *Syriæ*, auprès duquel Alexandre remporta une célèbre victoire sur Darius; Cicéron étant proconsul de Cilicie, détruisit les bandits qui infestaient ces montagnes.

AMAND (saint), évêque de Bordeaux, vers l'an 402 ou 405; avait été fait prêtre par saint Delphin, son prédécesseur; fut le catéchiste et le parrain de saint Paulin; mort après l'an 451; sa fête, le 18 juin.

AMAND (saint), né l'an 589, apôtre d'une partie des Pays-Bas, 628; évêque de Maëstricht, en 649; fonde l'abbaye d'Elnone, depuis abbaye de St-Amand; se démet de son évêché, en 652; meurt en 679; sa fête, le 6 février.

AMAND DU CHASTEL, moine et hystérographe du 12^e siècle, vers 1115.

AMAND, dit *Faye* ou *Fayeta* (Jean), saint, abbé de S.-Bavon de Gand, dans le 14^e siècle; détermina Clément VII à exterminer les Flagellants; mort en 1594. V. **FLAGELLANTS**.

AMAND de Ziriczie, moine franciscain, savant hébraïsant et chroniqueur, commentateur des livres sacrés; né à Ziriczie, dans la Zélande; mort en 1534.

AMAND (Pierre), chirurgien accoucheur; né à Riez en Provence, au 17^e siècle, inventeur d'une sorte de filets pour les enclavements, remplacés depuis par le forceps; mort à Paris, en 1720.

AMAND (Jacques-François), peintre et graveur; mort en 1770.

AMAND (François), l'un des plus héroïques soldats de l'armée française; né à Bourg en Bresse, 1774; mort en 1804, à Alexandrie.

AMAND, littérateur. V. **SAINT-AMAND**.

AMAND-LESBOUES (Saint-), ville de la Flandre française; prise et démantelée par les Français, 1667.

AMANDES, étaient connues des Romains qui les avaient importées de l'Afrique; le médecin de Drusus, grand buveur, prenait à chaque coup cinq amandes amères pour apaiser les fumées du vin. V. **PRUSSIQUE** et **HYDROCIANIQUE** (acides).

AMANDES PRALINÉES; on les appelle ainsi d'un sommelier du maréchal Duplessis-Praslin, qui, le premier, s'avisait de fricasser des amandes au sucre en conserve avec la peau.

AMANDUS (Æneus-Salvius), général romain, vers l'an 285; se fit proclamer empereur avec Aurélius-Pomponius-Élianus, soutenus tous deux par les bandits appelés *bacaudes* ou *bagaudes*, du nom d'un château à une lieue de Paris, et nommé depuis St-Maur-des-Fossés; battu par Maximien, collègue de Dioclétien, Amandus périt dans cette guerre; on ne sait ce que devint Élianus.

AMANTEU DES ESCAS, troubadour du 13^e siècle; attaché à la cour de Jacques II, roi d'Aragon.

AMANS. Il y avait à Metz des notaires et des amans (gardes-notes), institués par Bertram, cinquante-neuvième évêque de cette ville.

AMANTHIUS introduisit chez l'empereur Arcadius, dont il était chambellan, Porphyre, évêque de Gaza; lequel obtint de lui la démolition du temple de l'idole qui était dans cette ville, au de J. C. 401.

AMANTHON (Claude-Nicolas), archéologue; né à Villers-les-Port, en 1760.

AMANTIUS, eunuque et préfet de la chambre de l'empereur Anastase, et protecteur des Eutychiens; il remit à Justin l'argent nécessaire pour gagner les suffrages du peuple et des soldats en faveur de son ami Théodecte, qu'il voulait mettre sur le trône; mais Justin ayant brigué pour lui-même, et ayant réussi, fit mourir Amantius et Théodecte l'an de J.-C. 518.

AMAR (J.-P.), né à Grenoble, vers 1750; député à la

convention nationale, combattit l'opinion de Lanjuinais, qui refusait à l'assemblée le droit de juger Louis XVI; vota la mort de ce prince, l'exécution dans les vingt-quatre heures, et le rejet de l'appel au peuple; en mission dans le département de l'Ain, avec Merlin, y fit les premiers essais de la terreur; l'un des plus ardents et des plus infatigables défenseurs de la convention; membre furieux du comité de salut public, et ennemi de Robespierre; arrêta lui-même Rabaud-Saint-Étienne; échappa au châtiment du 10 thermidor au 2 (juillet 1794); impliqué plus tard dans la conspiration Babeuf, et absous; mort à Paris, en 1816.

AMAR DU RIVIER (Jean-Auguste), homme de lettres; né à Paris, en 1763, mort en 1837.

AMARA SINGHA, savant Hindou; auteur d'un dictionnaire sanskrit; vivait dans le 1^{er} siècle avant J.-C.

AMARACUS, jeune serviteur de Cynaras, roi de Chypre, mourut de désespoir d'avoir répandu un parfum précieux qu'il portait dans un vase; les poètes feignirent qu'il avait été changé en cette plante que nous appelons *marjolaine*.

AMARAH-BEN-ALI-EMEN, poète, ayant été proclamé khalife par les Alides, après la mort d'Adhed, dernier khalife des fatimites, en Egypte; son élection fut cassée par Saladin.

AMARAL (André d'), seigneur portugais, chancelier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; ayant, en haine du grand-maître de l'ordre, Philippe de l'Isle-Adam, donné à Soliman II des avis qui devaient lui faciliter la prise de Rhodes; et son domestique, Blas-Dies, ayant été aperçu au moment où, par son ordre, il tirait du rempart dans le camp des Turcs des flèches auxquelles de petits billets étaient attachés, il fut arrêté et décapité, tandis que son domestique fut pendu et écartelé le 15 novembre 1522.

AMARAL (D. Luis d'), cardinal, évêque de Vizeu, en Portugal, fut envoyé à Constantinople par le concile de Bâle, auprès de l'empereur Paléologue, pour hâter sa venue dans le lieu du concile, en même temps que don Antoine Martin de Chaves, autre Portugais et évêque de Porto, allait, de la part d'Eugène IV, presser ce prince de se rendre à Florence, où ce pontife était alors, et où il avait convoqué un nouveau concile; Martin de Chaves ayant réussi dans sa négociation, Louis d'Amaral fut élu par les pères du concile de Bâle, légat à latere vers Albert, empereur d'Allemagne, Philippe, duc de Bourgogne, et François, duc de Bretagne; mais à son retour il fut empoisonné par ordre d'Eugène IV, parvint à s'évader, courut à Bâle, où les pères, outrés de ce qui lui était arrivé, déposèrent Eugène IV, et élurent à sa place Amédée, duc de Savoie (Félix V), lequel le fit cardinal; mort le 10 février 1444.

AMARAL (Prudence d'), jésuite portugais et poète; né au Brésil, en 1675, mort à Rio-Janeiro, en 1715.

AMARAL (Antonio Cartano do), jurisconsulte; né en 1755, et mort à Lisbonne, en 1820; a écrit l'histoire de la législation en Portugal.

AMARAM s'étant concerté avec Annibas et Eléazar, deux autres des principaux habitants de Mya, sur les bords du Jourdain, il s'arma avec eux contre ceux de Philadelphie; fut pris et exilé avec Eléazar, par Fadus, gouverneur de Judée, qui fit mourir Annibas.

AMARAND ou **AMARANTHE** (saint), *Amaranthus*, martyr à Albi, au 5^e siècle; sa fête, le 7 novembre.

AMARAND (saint), *Amarandus*, évêque d'Albi, vers l'an 700; mort avant 722.

AMARANTE (combat et prise d'), 16 avril 1809; les Français, sous les ordres du général Loison, battent les

Portugais, commandés par le général Silveyra, et entrent dans Amarante, ville de Portugal.

AMARANTHE (ordre de l'), en Suède; institué à la suite d'une fête galante par la reine Christine, en 1653; tous ceux qui avaient été de cette fête y furent admis; c'étaient seize seigneurs, parmi lesquels, Antoine Pimentel, ambassadeur d'Espagne, et pareil nombre de dames; les insignes de l'ordre étaient deux A en chiffre, entrelacés à l'envers l'un de l'autre dans une couronne de laurier, avec ces mots italiens : *dolce nella memoria*, d'un côté, et de l'autre, *semper idem*, le tout suspendu à un ruban couleur de feu; les chevaliers, s'ils n'étaient pas mariés, juraient de garder le célibat, et s'ils l'étaient, de ne pas passer à de secondes noces; cet ordre subsista jusqu'en 1689.

AMARIAS ou **URIE** et **NERIE**, fils d'Azarias, vingt-troisième grand-sacrificateur des Juifs; avait succédé à son père.

AMARITON (G.), jurisconsulte du 16^e siècle; né à Nonette, dans la Limagne; l'ami et le collègue de Cujas à l'université de Toulouse; emprisonné par les ligueurs avant le meurtre de Henri III, en 1589; mort en 1590.

AMARSIA, nom du pilote qui conduisit Thésée dans l'île de Crète.

AMASÉE, **AMASIEH**, ou **AMASIE**, ancienne capitale de la Cappadoce dans l'Asie-Mineure, fut la patrie du grand Mithridate, roi de Pont, de Strabon le géographe, de Sélim, empereur des Ottomans, de Mohammed-Ben-Cassem, d'Ali-Benbussuin, deux auteurs célèbres parmi les Turcs; elle fut, sous les Romains, la première ville du Pont Polémiaque, contrée dans laquelle les amazones furent vaincues par Thésée; là commença, en 519 de J.-C., la persécution ouverte de Licinius, pendant laquelle saint Basile, évêque d'Amasie, fut martyrisé; Amasie fut la résidence des premiers sultans ottomans au moyen âge; plus tard, elle fut celle du pacha du gouvernement de Sivas; elle est aujourd'hui l'appanage d'une sultane, et gouvernée par un vaivode.

AMASEO (Romolo), écrivain latin, né à Udine, en 1489; député par le pape vers l'empereur, les princes de l'empire et le roi de Pologne; secrétaire de Jules II, et bibliothécaire du Vatican en 1530; mort en 1532. Son fils, Amaseo (Pompeilio), traduisit des fragments de Polybe; mort en 1584.

AMASEO (Greg.), né à Udine, historien, professeur de lettres latines à Venise; mort en 1541.

AMASIAS. V. **AMAZIAS**.

AMASIS 1^{er}, roi d'Égypte, 2183 ans avant J.-C.; régna deux ans, et fut abandonné de ses sujets.

AMASIS, Égyptien, de naissance obscure, enleva le trône à Apries, dont il commandait les armées, l'an 569 avant J.-C.; fut soumis à Nabuchodonosor et à ses successeurs, dans la dépendance duquel l'Égypte fut jusqu'en l'an 525; fonda plusieurs villes, rendit tributaire l'île de Chypre; mort en 525; son fils Psammenitus lui succéda.

AMASTRIS, fille d'Oxathrès, frère du dernier Darius, et cousine germaine de Stathira; mariée, par Alexandre-le-Grand, à Craterus, son favori; répudiée par lui, et remariée à Denys, tyran d'Héraclée; gouverna à la mort de ce dernier, épousa Lysimaque, roi de Thrace; fut encore répudiée, et fut noyée, vers l'an 290 avant J.-C., par ordre de ses fils, Cléarque et Oxathrès, que Lysimaque fit ensuite mourir, afin de la venger. V. **ARSINOES**, **CLÉARQUE**, **LYSIMAQUE**, **OXATHRÈS**.

AMASA. V. **AMAZA**.

AMAT-DE-GRAVESON. V. **GRAVESON**.

AMATA, fut la première fille consacrée à la déesse Vesta; son nom fut donné à la supérieure des Vestales.

AMATA, femme de Latinus, roi du Latium; croyant que Turnus, son neveu, dont elle avait pris le parti contre Énée, qui devait épouser sa fille Lavinie, avait été tué, elle se pendit de désespoir, avant J.-C. 1174.

AMATEUR, **AMATRE** ou **AMAITRÉ** (saint), évêque d'Auxerre, vers l'an 588; mort le 1^{er} mai 418.

AMATH, fils de Chanaan, bâtit une ville de son nom, que les Macédoniens appelèrent *Épiphanie*, du surnom d'un de leurs princes.

AMATH, père du prophète Jonas.

AMATHONTE ou **AMATHUSE**, ville de l'île de Chypre, où Vénus, à qui l'on immolait les étrangers, et Adonis avaient l'une et l'autre un temple. Les femmes d'Amathuse, dont les poètes ont feint que les maris ont été changés en taureaux, se prostituaient à tous venants.

AMATHUS, ville de la Palestine, prise et ruinée par Alexandre Jannéus.

AMATILIAN, ville de l'Amérique, bâtie, en 1597, par les Espagnols.

AMATI (les), ancienne famille de Crémone; fit, dans les 16^e et 17^e siècles, des violons, encore fort renommés de nos jours.

AMATIUS, Romain, d'origine obscure, se disant petit-fils de Marius et proche parent de Jules César, veut se faire reconnaître par Octave; est chassé; repart à Rome, et périt étranglé dans sa prison par ordre d'Antoine, 46 ans avant J.-C.

AMATO (J. Antoine), peintre et graveur, né à Naples en 1475; mort en 1535.

AMATO (Michel), savant littérateur et théologien, né à Naples en 1682; mort en 1729.

AMATO (Vincent), compositeur sicilien du 17^e siècle.

AMATO (Agnello), avocat, jurisconsulte napolitain du 17^e siècle.

AMATUS, **AMABLE** ou **AMÉ**, archevêque de Bordeaux, et auparavant évêque d'Oleron, en 1064; légat de Grégoire VII dans la Gascogne et l'Aquitaine, préside en 1074 un concile à Poitiers pour la dissolution du mariage de Guillaume VII, comte de Poitou, pour cause de parenté entre les conjoints; détermine, pour un motif semblable, Céntule IV, vicomte de Béarn, à se séparer de sa femme Gisla; est chargé, en 1077, d'engager les princes et seigneurs d'Espagne à se reconnaître tributaires du saint-siège; abolit, en 1079, en Bretagne, les pénitences sans prescription d'amendement; tient un concile à Bordeaux, avec Hugue de Die; préside, en 1080, celui de Saintes, avec Gozelin de Parthenai, archevêque de Bordeaux; préside un autre concile dans cette ville le 5 novembre 1088, et est consacré successeur de ce prélat, mort en 1086; tient encore un concile à Bordeaux en 1095; assiste, en 1095, à celui de Clermont, présidé par le pape Urbain II; mort le 22 mai 1101.

AMATUS, historien et moine du Mont-Cassin, sous Grégoire VII, dans le 11^e siècle; a laissé huit livres de l'histoire des Normands.

AMATUS-LUSITANUS DE CASTEL-BIANCO (Jean-Rodrigues), savant médecin portugais, né en 1511; mort, à Thessalonique, après s'être fait juif, et avoir pris le nom d'Amatus-Lusitanus; il fit des commentaires sur Dioscoride et sur Avicennes.

AMATUS ou **AIMÉ** (saint), évêque de Sion en Valais, en 669; exilé à Péronne, par le roi Thierry, à l'instigation d'Ébroïn, en 674; mort en 690; sa fête à Douai, dont il est le patron, le 15 septembre, anniversaire de sa mort; ailleurs le 25 avril, et le 19 octobre.

AMATUS (Jean-Marie), savant jésuite, né à Palerme, en 1660, petit-fils, par sa mère, du prince de Villa-Franca, et fils d'Antoine Amatus, prince de Galatée, auteur du

Journal de Palerme, de 1649 à 1667; donna la liste de vingt conciles de Sicile entièrement ignorés, et rassembla un grand nombre de matériaux pour l'histoire ecclésiastique de ce pays; on ignore l'époque de sa mort.

AMAURI I^{er}, roi de Jérusalem, né en 1158; succéda à son frère Baudouin III, en 1165; convoite l'Égypte, d'où il chasse deux fois Siracon; prend Damiette, assiège le Caire et se laisse amuser devant cette place par l'appât de deux millions d'or que le sultan lui a promis pour gagner du temps; est chassé à l'arrivée des renforts amenés par Nourdin, sultan d'Alep; perd Gaza et Damiette, malgré le secours d'une puissante flotte de l'empereur grec; voit la Palestine ravagée par Saladin, successeur de Siracon, tandis que Nourdin s'avance vers Antioche; meurt le 11 juillet 1172. Son fils Baudouin IV lui succéda.

AMAURI II, de Lusignan, roi de Jérusalem et de Chypre, fils d'Hugues VIII, sire de Lusignan, et frère de Gui, à qui le roi d'Angleterre Richard avait vendu le royaume de Chypre, en 1191; succéda à Gui, en 1194; se vit disputer le titre de roi de Jérusalem par Isabelle, seconde fille d'Amauri, qui l'avait porté à son mari Henri II, comte de Champagne; en est mis en possession par son mariage avec Isabelle, devenue veuve en 1197; appelle en vain les princes chrétiens à le secourir. Après que les Turcs se furent emparés de la cité sainte, en 1192, Amauri choisit Acre pour sa capitale; mort en 1205.

AMAURI, patriarche de Jérusalem, élu en 1159; de concert avec le cardinal Jean de Sactri, légat du pape, il obligea Amauri II de quitter sa femme Agnès de Courtenai, dont il avait déjà deux enfants, parce qu'elle était sa parente au quatrième degré; mort le 6 octobre 1180.

AMAURI, de Chartres, philosophe, né à Bène, village du diocèse de Chartres. Ses études sur la métaphysique d'Aristote le conduisirent à enseigner dans Paris, au commencement du 13^e siècle, que la religion n'était que le développement des phénomènes que devaient présenter le mouvement et la matière première, l'être des êtres, le premier, le seul indestructible; que la religion avait trois époques ou trois règnes: 1^o du Père, qui avait duré pendant toute la loi mosaïque; 2^o du Fils ou du christianisme, devant expirer à son tour; 3^o du Saint-Esprit, prédit par l'Écriture, et devant succéder à la loi du Christ, dont tous les hommes étaient membres. L'Université de Paris s'étant soulevée contre cette doctrine, Amauri la défendit; fut condamné en 1204; en appela au pape, qui confirma la sentence; fut obligé à rétractation; se retira à Saint-Martin-des-Champs, et y mourut, en 1295, de chagrin et de dépit de voir que ce qui lui était démontré être la vérité lui attirait des persécutions.

AMAURI (sectateurs d'). David de Dinant ayant écrit pour justifier les principes d'Amauri, dont il avait été le disciple, ces principes ne tardèrent pas à être adoptés par un certain nombre d'individus, dont un orfèvre, nommé Guillaume, se disant envoyé de Dieu et prophète, était le chef. Il annonçait que le monde serait frappé de quatre plaies, du glaive sur les princes, de famine sur le peuple, de tremblements de terre qui engloutiraient les villes, et de feu sur les prélats de l'Église. Cette secte soutenait que si Adam n'eût point péché, les hommes se fussent multipliés sans génération; qu'il n'y avait point de paradis que la satisfaction de bien faire, ni d'autre enfer que l'ignorance et le remords du péché; que le règne du Saint-Esprit avait commencé, et que toute action faite à charitable intention, même l'adultère, ne pouvait être mauvaise. Pierre II, évêque de Paris, et Jurni, conseiller du roi Philippe-le-Bel, ayant découvert les secrets de ces sectaires, au moyen d'émissaires qu'ils avaient glissés

parmi eux, en fit arrêter quatorze, qui furent conduits au concile qui se tenait alors à Paris, et ils furent brûlés en décembre 1210, parce qu'ils avaient persisté dans leurs opinions. On condamna aussi la mémoire d'Amauri; on l'exhuma et ses os furent brûlés. La même sentence fut portée contre la métaphysique et la physique d'Aristote, et contre les ouvrages de David de Dinant. V. ce nom.

AMAURI, archevêque de Tours. V. **AMALRIC**.

AMAURI, comte de Montfort. V. **MONTFORT**.

AMAURI, roi des Visigoths. V. **AMALARIC**.

AMAURI ou **AYMERIC DE RIVES**. V. **RIVES**.

AMAURYS (Guillaume des), troubadour du 14^e siècle. **AMAUTAS**, philosophes du Pérou, chargés par l'Inca Rocca, dans le 12^e siècle, d'enseigner dans Cusco, où il fonda la première école, la religion, les sciences, la poésie, les arts et l'astrologie, aux princes et aux nobles, les seuls qui eussent le droit d'y être initiés.

AMAXIE, ville de la Cilicie, fut donnée à Cléopâtre par Antoine, 58 ans avant J.-C.

AMAXITE, ville de la Troade, où était le temple d'Apollon dont Chrysès était le grand-prêtre.

AMAZA, général de l'armée d'Absalon et neveu de David, sa mère étant Abigail, sœur de ce roi et de Sarvia, mère de Joab; étant rentré dans le devoir après la mort d'Absalon, il conserva sa charge, ce dont Joab conçut tant de jalousie, qu'il le tua, avant J.-C. 1025.

AMAZIAS, huitième roi de Juda, succéda à son père Joas, assassiné l'an 859 avant J.-C.; fit mourir les meurtriers de son père; fit le dénombrement de son peuple et leva une armée de trois cent mille hommes dans laquelle il fit entrer cent mille des plus robustes du peuple d'Israël; ce qui lui coûta cent talents d'argent; renvoya ces derniers d'après le conseil d'un prophète; marcha contre les Iduméens, 841, en tua dix mille dans la vallée des Salines, en prit dix mille autres qu'il fit précipiter de la cime d'un rocher, pendant que les Israélites, irrités de ce qu'il les avait renvoyés, ravageaient Juda; sacrifia aux dieux des Iduméens après les avoir emportés; menaça de mort un prophète qui lui avait reproché cette idolâtrie; fit la guerre à Joas, roi d'Israël; fut défait près de Bethsames, en Juda, et emmené prisonnier par son vainqueur qui, étant entré en triomphe dans Jérusalem, enleva toutes les richesses du temple ainsi que le trésor royal; prit des otages et retourna à Samarie, en 825, laissant en liberté Amazias, lequel, en 810, fut tué à Lachis par ses ennemis qui avaient conspiré contre lui.

AMAZIAS ou **AMATSIA**, prêtre idolâtre de Béthel, sous Jéroboam II, persécuta le prophète Amos qui lui prédit la prostitution de sa femme, la mort de ses enfants, sa captivité et celle des Samaritains, s'ils ne se convertissaient, avant J.-C. 765.

AMAZONES. Malgré l'opinion de Strabon, l'existence des Amazones est si bien établie dans quelques anciens historiens, qu'il faut l'admettre comme une réalité. Ces femmes guerrières habitaient près du fleuve Thermodoon, dans la Cappadoce; elles étaient issues de deux princes, Ylin et Scolopite, dont les descendants mâles furent tués en pièces par leurs voisins; alors elles essayèrent de se défendre elles-mêmes, y réussirent et prirent les hommes en si grand mépris, qu'elles tuèrent tous ceux que le fer des ennemis avait épargnés; on ne saurait assigner l'époque d'un événement si extraordinaire. Les amazones eurent deux reines, et pour avoir de la postérité, elles recherchèrent l'alliance de leurs voisins, prenant en même temps la précaution de n'élever que des filles, qu'elles dressaient aux exercices de la guerre et qui ne devaient cesser d'être vierges qu'après avoir tué trois ennemis. Hippocrate, qui rapporte ce fait, dit qu'elles retranchaient

la mamelle droite afin que le bras droit en devint plus fort, et qu'elles tordaient les jambes à leurs enfants mâles, afin de rester toujours les maîtresses. Elles étendirent leurs conquêtes assez loin. Marthésie et Lamparto, deux de leurs reines, régnaient à Thémésycre à peu près dans le même temps qu'Égée à Athènes et Adraste à Argos (an du monde 2815); Antiope et Orythie qui leur succédèrent furent les dernières reines. Orythie ayant déclaré la guerre à Thésée et voulant envahir toute la Grèce, vit bientôt ce prince sur les bords du Thermodoon où elle fut défaite, prise avec Antiope et embarquée avec un grand nombre de ses compagnes sur trois vaisseaux. Une fois en pleine mer, elles égorgèrent ceux qui les conduisaient, et furent poussées par les vents jusqu'aux Palus Méotides, où elles signalèrent leur descente dans le pays des Scythes par l'enlèvement d'un haras considérable; les Scythes marchèrent contre elles, mais les deux camps ennemis ne tardèrent pas à se mêler, et elles décidèrent leurs poursuivants, devenus leurs maris, à aller s'établir au-delà du Tanais. Ces Scythes, dit Hérodote, sont les Sauromates, dont les femmes ne sont pas moins guerrières qu'eux. A cela se borne ce qu'on peut savoir de l'histoire des Amazones; le récit sur Penthisilée, qui aurait succédé à Orythie et aurait été tuée au siège de Troie, n'est qu'une fable; et l'apparition de Minithye ou Thalestris, reine des Amazones, du temps d'Alexandre où il n'y avait plus d'Amazones, est une création romanesque, à moins peut-être que les cent filles armées en amazones qu'on avait amenées à ce prince, ne fussent des Sauromates. Juan de los Sanctos rapporte que de son temps il y avait en Afrique un royaume de femmes qui tuaient tous les garçons qu'elles avaient de leur commerce avec les peuples voisins. Éneas Silvius dit qu'on a vu dans la Bohême, pendant sept ans, une république toute semblable à celle des Amazones, fondée par la valeur d'une princesse nommée Valasca.

AMAZONES (Rivière des), l'un des plus grands fleuves de l'Amérique méridionale; son embouchure fut découverte, en 1500, par Vincent Pinçon, un des compagnons de Colomb; Gonzalez Pizarro en découvrit la source, à ce qu'on croit, en 1538; en 1539 son lieutenant Orellana s'embarqua près de Quito et en parcourut toute l'étendue pour la première fois; avant lui ce fleuve s'appelait Maranon ou Maragnon, du nom d'un autre capitaine espagnol; ce ne fut qu'en 1541 que, dans une nouvelle exploration, le spectacle de quelques indigènes sans poil et sans barbe, comme le paraissent la plupart des peuples de l'Amérique, offrit sans doute à l'imagination vive des Espagnols une armée de femmes guerrières, et détermina l'officier qui commandait à changer le nom de Maragnon en celui des Amazones, qu'on lui a depuis conservé.

AMAZONIUS, nom que prit l'empereur Commode et qu'il voulut donner au mois de décembre, en l'honneur d'une courtisane qu'il aimait éperdument, et qu'il avait fait peindre en amazone.

AMBARRES (*Ambarri*), anciens peuples de la Gaule; selon les uns, habitaient ce qu'on appelle aujourd'hui le Maconnais et le Charollais; selon d'autres, le Nivernais et le Morvan.

AMBARVALES (*Ambarvalia*), processions que les Romains faisaient deux fois l'an autour de leurs champs; d'abord au mois d'avril ou à la fin de janvier, et ensuite en juillet; dans la première, où l'on sacrifiait une truie, une brebis, un taureau (*suorotaurilia*), on mettait les récoltes sous la protection de Cérès et de Mars; dans la seconde, on priait Janus, Jupiter et Junon de les bénir; il y avait les ambarvales publiques, solennisées par les douze frères Arvales, et les ambarvales, domestiques

célébrées par chaque chef de famille. V. **ARVALES** et **THESMOPHORIES**.

AMBACHT, signifiait en Flandre à peu près la même chose qu'en France le mot châtellenie; dans le moyen âge on appelait ambacht la juridiction d'une ville; César, en parlant des cavaliers gaulois, dit que chacun d'eux menait à sa suite des *ambactes* (*ambacti*) et des clients. Les ambactes étaient peut-être une espèce de serfs.

AMBASSADEUR. Les ambassadeurs ne furent longtemps que des envoyés dont la mission cessait dès qu'ils avaient terminé la négociation dont ils étaient chargés; à Athènes les ambassadeurs étrangers montaient dans la tribune des orateurs pour exposer devant le peuple assemblé l'objet de leur mandat; à Rome ils allaient l'expliquer au sénat; le roi David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ses ambassadeurs; 1050 avant l'ère vulgaire, Alexandre fit égorger les habitants de Tyr, qui avaient insulté les siens; des jeunes gens de Rome ayant outragé les envoyés de Vailonice, leur furent livrés pour qu'ils se vengassent à discrétion; en 1470, Iwan III Vassiliévitch, duc de Moscovie, fit égorger les ambassadeurs d'Achmet-Khan, qui lui faisait demander tribut et hommage, et n'en renvoya qu'un seul, afin qu'il allât dire à son maître quel cas il faisait de ses ordres; en 1580, Iwan IV fit clouer le chapeau sur la tête de l'ambassadeur d'Etienne Batori, roi de Pologne, qui avait osé se couvrir en sa présence; sous les premiers rois de France, on envoyait, pour traiter la même affaire, plusieurs ambassadeurs qui formaient comme une sorte de conseil.

AMBASSADEURS ORDINAIRES, sont des résidents auprès d'un gouvernement étranger, avec mission d'aplanir les difficultés qui pourraient survenir entre l'état qu'ils représentent et celui près duquel ils sont accrédités; l'usage de ces résidents n'est pas antérieur au 15^e siècle; jusqu'à Louis XI, leur retrait fut la marque d'une interruption de relations amicales sans rupture ni déclaration de guerre; Louis XI changea cette coutume; et depuis ce prince, il est de règle que plus on se défie d'un gouvernement, plus on le craint, plus on doit faire en sorte de maintenir un ambassadeur à portée de le surveiller; son retrait équivaldrait aujourd'hui à une rupture ouverte. V. **CHARGÉ D'AFFAIRES**, **CONSUL**, **DIPLOMATIE**.

AMBASSADEURS du carnaval; on appela ainsi ceux qui allèrent à Rome pour s'opposer au règlement par lequel saint Charles Borromée, archevêque de Milan, prescrivait de commencer, dès le mercredi des Cendres, le carême et le jeûne, qui ne s'ouvrait auparavant dans le Milanais qu'après le dimanche de la Quadragésime.

AMBASSADRICE; la maréchale de Guébriant est la première femme qui ait porté ce titre personnellement en 1645; elle fut chargée de conduire, comme ambassadrice extraordinaire, à Vladislas IV, roi de Pologne, la princesse Marie-Louise de Gonzague, que ce monarque avait épousée à Paris, par procureur. Depuis les femmes ont souvent été employées dans des négociations politiques.

AMBIBARE (*Ambibarus*), peuple des Gaules, que César met au nombre des Armoriques; Ambie (*Ambia*), aujourd'hui bourg de Normandie, était la capitale des Ambibares, qui occupaient le territoire d'Avranches.

AMBERG (vicissitudes d'), ville sur la rive droite de la Vvitz; vendue en 1266, par Louis II, duc de Bavière, à Conrad, duc de Souabe; soumise par le prince palatin en 1588; assiégée par l'empereur Frédéric IV en 1400; dotée de grands privilèges par l'empereur Robert

en 1402; prise par l'empereur Léopold, sur le duc de Bavière, en 1705.

AMBERG (combat de); les Autrichiens sont repoussés par les Français, conduits par Jourdan, le 21 août 1796.

AMBERKELET, roi d'Écosse, successeur d'Eugène VI, en 697 ou 702; fit la guerre aux Pictes, et fut tué pendant la nuit, d'un coup de flèche dans la tête, en 704.

AMBRIEUX (P.-Dujas d'), littérateur, et président du collège électoral de l'Ain en 1815; mort en 1821.

AMBERT (Jean-Jacques), lieutenant-général français, né en 1766, à Saint-Céré, département du Lot; général de division en 1795; commande l'infanterie sous Hoche, à l'affaire de Kaiser-Lautern; avec quatre mille cinq cents hommes il bat vingt-cinq mille Prussiens en 1794, et les chasse du pays de Deux-Ponts; prend Luxembourg, après cinq mois de blocus, en 1795; pendant le congrès de Rastadt, emporte d'assaut le fort de Manheim; commandant de la Corse, d'où il est rappelé en 1801; partage la disgrâce de Moreau et de Pichegru, dont il était l'ami; envoyé à la Guadeloupe, où il ne peut établir son autorité; commande la dix-septième division militaire en Hollande; en 1815, fait, avec cinq mille Français, face à une armée de trente mille Prussiens ou Anglais, et ramène en France cette petite troupe avec une nombreuse artillerie.

AMBIATIN (*Ambiatinus vicus*), village près de Colblentz, où naquit l'empereur Caligula, l'an 8 de J.-C.

AMBIGAT, roi des Gaules, vers l'an 590, avant J.-C.; envoya des colonies en Germanie et en Italie, sous la conduite de Ségovèse et de Bellovèse, les deux fils de sa sœur. V. BELLOVÈSE et SÉGOVÈSE.

AMBIGU-COMIQUE (théâtre de l'), fondé pour des marionnettes, appelées *comédiens de bois*, en 1768, par Audinot; ouvert en juillet 1769, à la foire Saint-Germain, avec permission d'y faire jouer des enfants; transféré, en avril 1770, sur le boulevard du Temple, avec autorisation d'avoir de grands personnages; ce qui engagea le directeur à placer sur le rideau l'inscription suivante, qui faisait un jeu de mots avec son nom: *Sicut infantes Audinos*; reconstruit en 1787; brûlé le 15 juillet 1827; reconstruit et ouvert le 7 juin 1828.

AMBILLON (René Bonelet), poète français du 16^e siècle.

AMBIORIX, roi des Éburons ou des Nerviens, peuples de la Gaule, entre la Meuse et le Rhin, 58 ans avant J.-C.; défit dans une embuscade une légion romaine, commandée par deux lieutenants de César; attaqua en vain une autre légion commandée par Quintilius Cicéron, frère de l'orateur, an 53 avant J.-C.; fut défait avec soixante mille Gaulois par César, dans un château où il s'était retiré; erra quelque temps dans les Ardennes, suivi seulement de quatre cavaliers, et ne put reprendre les armes.

AMBIVARÈTES, anciens peuples de la Gaule Celtique, occupant le pays qu'on a appelé depuis le Nivernais.

AMBIVARITES, peuple de la Gaule Belgique, dans le pays qu'on appelle le Brabant.

AMBLEF, château royal sur la petite rivière de ce nom; l'armée de Chilpéric II, saisie d'épouvante, est mise en fuite par un seul soldat de Charles Martel, l'an 716 de J.-C.; c'est la plus fameuse panique mentionnée dans l'histoire.

AMBLETEUSE, port de France, dans le Boulonnais; Jacques II y aborda en 1689, après avoir perdu le trône d'Angleterre; le fort et la levée furent construits par Louis XIV; près d'Ambleteuse est la fameuse colonne de granit que Napoléon fit élever à la grande armée de 1805,

et le tombeau des deux aéronautes, Pilâtre Desroziers et Jules Romans. V. AÉROSTATS.

AMBLIMONS (Fuschemberg, comte d'), contre-amiral français, au service de l'Espagne, pendant la révolution; tué en 1796, dans un combat sur mer; a écrit sur la tactique navale.

AMBLV (Claude-Jean-Antoine, marquis d'), né à Sézanne, en 1711; gouverneur de Reims; député aux états-généraux en 1789; s'opposa à la réunion des ordres; demanda que le port d'armes ne fût accordé qu'aux riches propriétaires; fit à Mirabeau une provocation personnelle; mort en émigration à Hambourg, en 1797.

AMBOINE, île d'Asie dans l'archipel des Moluques; les Portugais la découvrent en 1515, l'occupent en 1564, y sont attaqués en 1600, et expulsés en 1605, par les Hollandais, qui y concentrent la culture du giroflin, y accordent un comptoir aux Anglais en 1619; les chassent ou les font périr sous prétexte d'une conjuration avec les Javanais, en 1622; prise par les Anglais en 1796; Amboine fut rendue par eux en 1801 à la Hollande, sur laquelle ils la reprirent en 1810, et qui la recouvra en 1814.

AMBOISE, ville de France, doit, dit-on, son origine à un fort que César fit construire entre la Loire et l'Amassa, pendant qu'il assiégeait *Avaticum* (Bourges); entrevue de Clovis et d'Alaric dans l'île qui est aujourd'hui enfermée dans la ville, vers 503 ou 504; ravagée et ruinée au 9^e siècle par les Normands; rétablie en 1028, par Foulques III, comte d'Anjou, qui y fonda l'église de Saint-Florentin; confiscée sur Louis, sire d'Amboise, par le roi Charles VII, en 1437; réunie définitivement à la couronne de France sous Louis XI; le 1^{er} août 1469, ce roi y fit l'institution des chevaliers de Saint-Michel; affranchie de taille par lettres-patentes de ce prince, données au Plessis-les-Tours, en octobre 1482; vit, en 1470, naître dans ses murs Charles VIII, qui y mourut en 1498; avait deux paroisses, l'une pour les nobles, l'autre pour les bourgeois et le peuple.

AMBOISE (château d'), construit sur l'emplacement du château-fort, qu'Ingelder I^{er}, comte d'Anjou et seigneur d'Amboise, avait lui-même bâti en 882, sur les ruines d'un antique manoir détruit par les Normands; l'escalier sans degrés permettait de monter jusque sur la plate-forme.

AMBOISE (conjuraison d'), ourdie à Nantes, le 10 mars 1560; le prince de Condé en fut l'âme invisible; elle avait pour chef apparent Jean du Bari de la Renaudie, gentilhomme protestant; il se proposait d'enlever le gouvernement aux Guise et de les arrêter; ce secret, gardé par des milliers de conspirateurs, fut trahi par d'Avenelle, avocat de Paris, à qui la Renaudie l'avait confié; ce dernier, avec ses adhérents arrivés de toutes les provinces au rendez-vous, allait entrer dans la ville où était la cour, sous prétexte de présenter une requête à Catherine de Médicis, lorsque, le 15 mars, le duc de Guise, qui était en mesure de les assaillir, les massacra, et en prit un grand nombre qui furent, ou pendus aux créneaux du château, ou décapités; un nombre de ces derniers furent le capitaine Mazeret, Castellan, seigneur de Chalosse; on trouva dans ses papiers la preuve que le complot n'était dirigé que contre les Guise; la Renaudie ayant été tué par le baron de Pardailhan, son corps fut pendu à une potence sur le pont d'Amboise; il fut ensuite écartelé, et les lambeaux de son cadavre placés en plusieurs endroits.

AMBOISE (édits d'), au nombre de trois, portés en février et mars 1559, relativement aux affaires de reli-

gion; en 1562, un quatrième édit appelé de pacification ou de modération, fut rendu par Charles IX.

AMBOISE, l'une des plus anciennes maisons de France, possédait la seigneurie de ce nom, qui, à défaut de descendance mâle, en 1100, passa par les femmes dans la maison de Berry, qui prit le surnom d'Amboise; parmi les d'Amboise qui eurent une existence historique, il faut citer *Ingelger I^{er}*, qui, en 1540, fut pris par les Anglais à la bataille de Poitiers; il mourut en 1575; *Pierre II*, fondateur de l'église des Cordeliers d'Amboise, en 1412; mort en 1426; *Ingelger II*, que suivit le duc de Bourbon en son expédition d'Afrique, en 1390; mort en 1410; *Louis*, prince de Talmont; il embrassa le parti des Anglais; fut arrêté par ordre de Charles VII, qui fit saisir ses terres; servit ce prince au siège de Pontoise; mort en 1469. — **BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT**: *Jean*, tué à la bataille de Créci, en 1546; *Hugues II*, à celle d'Azincourt, en 1415; *Pierre*, chambellan des rois Charles VII et Louis XI, et ambassadeur à Rome; mort en 1475; *Louis*, archevêque d'Albi, établit le parlement de Dijon au nom de Louis XII, en 1496; fit la dissolution du mariage de ce prince, en 1498; mort en 1505; *Charles I^{er}*, favori de Louis XI, qui lui donna le comté de Brienne; mort en 1481; *Charles II*, maréchal et amiral de France, gouverneur de Paris; il contribua à reprendre Gènes soulevée contre Louis XII, en 1507; commanda l'avant-garde française à la bataille d'Agnadel, en 1509; prit plusieurs villes aux Vénitiens, en 1509 et 1510; mort en Lombardie, en 1511; *Georges*, tué à la bataille de Pavie, en février 1524. — **BRANCHE DE BUSSI**: *Jean*, chambellan de Louis XI, en 1475; *Jacques*, tué à la bataille de Pavie, en 1524. — Autre *Jacques*, tué à celle de Marignan, en 1515. — **BRANCHE D'ANDRIJOUX**, *Hugues*, il combattit si vaillamment à Fornoue, en 1495, qu'en 1496 Louis XII le fit son lieutenant-général en Toscane; tué à Marignan, en 1515; *Jacques*, tué au siège de Marseille, en 1536. — Autre *Jacques*, dit *l'amant fortuné*, tué à la bataille de Contras, en 1587; *François*, mort d'une blessure reçue au combat de Leucate, les autres personnalités marquantes furent :

AMBOISE (Aimeri d'), quarantième grand-maitre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en l'île de Rhodes, après Pierre d'Aubusson, en 1505; institua, en 1506, la procession du vendredi pour la prospérité de l'ordre; défait, en 1510, dans une grande bataille navale, la flotte du sultan d'Égypte, dont il prit le neveu; mort le 15 novembre 1512; Gui de Blanchefort lui succéda.

AMBOISE (George d'), cardinal, archevêque, et l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France; né en 1460, près de Montauban; en 1484, il est arrêté pour s'être employé avec trop d'ardeur à faire sortir de prison le duc d'Orléans après la bataille de Saint-Aubin; passe de l'archevêché de Narbonne à celui de Rouen; en 1498 est premier ministre de Louis XII; reçoit la même année le chapeau de cardinal, que lui apporte le fils d'Alexandre VI; César Borgia engage, en 1499, Louis XII à conquérir le duché de Milan comme lui appartenant du chef de Valentine sa mère; soumet les Milanais révoltés en 1500; leur pardonne; introduit l'économie et l'ordre dans les finances de la France; procure à la ville de Rouen un parlement sédentaire, et fait d'elle, par des embellissements et des fondations à ses frais, la seconde ville du royaume; mort à Lyon, dans le couvent des Célestins, le 25 mai 1510.

AMBOISE (Françoise d'), duchesse de Bretagne du chef de son mari, Pierre II, née en 1427; fut l'idole des Nantais; obtint la canonisation de saint Vincent Ferrier;

introduisit les filles de Sainte-Claire dans les états de son mari; après son veuvage, en 1457, résista aux sollicitations de Louis XI, qui voulait lui faire épouser le prince de Savoie; faillit être enlevée, pour ce dernier, par ordre du roi; fut sauvée par les bourgeois de Nantes, et se réfugia aux carmélites de Vannes, où elle mourut en 1485.

AMBOISE (Jean d'), chirurgien des rois de France, François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX et Henri III (16^e siècle).

AMBOISE (François d'), fils du précédent, né à Paris, en 1530; poète sous le pseudonyme de *Thierry de Timaphile*, gentilhomme picard; fut conseiller d'état sous Henri III, qu'il avait accompagné en Pologne, en 1604; mort en 1620.

AMBOISE (Adrien), frère du précédent, poète tragique, et évêque de Tréguier, en Bretagne; en 1604 il était prédicateur du roi; mort en 1616.

AMBOISE (Jacques d'), frère du précédent, médecin de Henri III et de Henri IV; recteur de l'université en 1594; ardent ennemi des jésuites; mort de la peste, en 1606.

AMBOISE (Michel d'), seigneur de Chevillon, poète français, sous le nom d'*Esclave infortuné*, vers 1545.

AMBON (*Ambo*, *Analogium*), tribune qui était anciennement dans les églises, et sur laquelle on montait pour lire ou chanter certaines parties de l'office, ou pour prêcher. C'est des degrés de l'ambon que le répons, après la lecture de l'épître, a pris le nom de *Graduel*. L'évangile se lisait au haut de l'ambon, l'épître un degré plus bas; il est question de l'ambon dans nos annales des 800, et Odilon, abbé de Cluny au 10^e siècle, en parle souvent.

AMBRA (François), noble florentin, consul de l'Académie de Florence; mort en 1558; il laissa des comédies qui ne furent imprimées qu'après sa mort.

AMBRACIE (prise d'), colonie des Corinthiens, dans l'Épire. Philippe, roi de Macédoine, et père de Persée, s'en empara après quarante jours de siège, l'an 219 avant J.-C.; 189 ans av. J.-C., elle fut assiégée par le consul romain Fulvius; dépourvue d'alliés, épuisée par la famine, Ambracie capitula. Près d'Ambracie fut livrée la bataille d'Actium, le 2 septembre, trente-un ans avant J.-C.

AMBRE GRIS. On a long-temps ignoré son origine. Depuis 1781, on croit être certain qu'il se forme dans le cachalot; un de ces énormes poissons étant venu échouer à la barre de Bayonne, on en trouva dans son estomac une boule du poids de sept livres, qui fut achetée six cent cinquante francs, en sortant du corps de l'animal.

AMBRE jaune, ou succin, ou karabé. Les chimistes ont découvert que c'est une résine végétale: on la trouve sur tous les rivages de la Baltique.

AMBRESBURI, ville d'Angleterre (concile d'), **AMBROSCENSE**; tenu en 997; on y fit cinquante-six canons ou ordonnances.

AMBROGI (Antoine-Marie), jésuite italien, célèbre littérateur; né à Florence, en 1715; mort en 1788.

AMBROGIO ou **AMBROSIE** (Thésée), savant orientaliste italien; né en 1469; mort en 1540.

AMBROISE, diacre d'Alexandrie; converti par les prédications d'Origène, qui fit pour lui ses célèbres commentaires des livres sacrés; fut déporté, dans la Germanie, par l'empereur Maximin, en 256; revint, à Alexandrie, en 258; mort l'an 250 de J.-C.

AMBROISE (saint), archevêque de Milan et docteur de l'Eglise, né à Trèves, et fils d'Ambroise, préfet du prétoire des Gaules; fut successeur de Probus, préfet du prétoire, à Rome; gouverneur de la Ligurie; élu évêque de Milan, et confirmé par l'empereur Valen-

tinien VII, en 574; fit condamner Secundianus et Pallade, dans le concile d'Aquilée, en 581; vendit les vases sacrés pour délivrer les esclaves chrétiens et soulager les pauvres; se rendit, de la part de Valentinien, auprès de Maxime, pour l'engager à déposer les armes, en 585 et 587; luttâ contre les Ariens; condamna Priscillien et Jovinien; refusa l'entrée de l'église de Milan à l'empereur Théodose, et l'obligea à faire pénitence du massacre dont il s'était souillé à Thessalonique, en 594; mort, la veille de Pâques, le 4 avril 597; sa fête, à Rome, le 7 décembre; en France, le 4 avril.

AMBROISE d'Alexandrie, disciple de Didyme; écrivit contre Apollinaire, et commenta Job, vers 592.

AMBROISE (saint), évêque de Cahors en 752; se réfugia dans une caverne en 759, pour se soustraire aux violences de Guaifre, duc d'Aquitaine; se rend à Rome en 761; se fait ermite dans le Berri; mort en 770; sa fête le 16 octobre.

AMBROISE-LE-CAMALDULE, né à Portico, dans la Romagne, en 1578; entra aux camaldules en 1400; général de son ordre en 1451; envoyé, par le pape Eugène IV, aux conciles de Bâle, de Ferrare et de Florence; dressa le décret d'Union entre les deux églises grecque et latine, et mourut en 1459; il fut un des hommes les plus savants de son siècle.

AMBROISE (dit Ausbert ou Autpert), écrivain ecclésiastique du 8^e siècle, abbé de saint Vincent sur le Vulturne, près de Bénévent; mort le 19 juillet 778.

AMBROISE (La Peyrie), capucin; écrivain spiritualiste; né à Lombez en 1708; mort, en odeur de sainteté, à Saint-Sauveur, près Barèges, en 1778.

AMBROISE-AUX-BOIS (saint), ordre religieux des deux sexes, institué sous la protection de saint Ambroise, archevêque de Milan; confirmé, en 1575, par Grégoire XI; uni en congrégation, par Eugène IV, en 1441; réglementé, par Charles Borromée, en 1579; supprimé, en 1650, par Innocent X; les ambroisiennes s'appelaient aussi Annonciades.

AMBROISE (église Saint), à Paris, bâtie pour les annonciades, religieuses réunies en 1659, par M. de Rhodes. Les annonciades ayant été sécularisées en 1782, le couvent fut occupé par une manufacture de cordes, lacets, etc.

AMBROISIENS ou **PNEUMATIQUES**, secte d'anabaptistes, disciples d'un certain Ambroise du 16^e siècle.

AMBRONS, peuples de la Gaule, appelés Tigurnis, par Florus; habitaient une partie de la Suisse: joints aux Cimbres et aux Teutons, tinrent en échec le consul L. Cassius, cent sept ans avant J.-C.; battirent, près d'Orange, deux armées romaines, commandées par le consul Mallius, et le proconsul Cépion, l'an 105; les Romains y perdirent cent-vingt mille hommes; exterminés, par Marius, à la bataille d'Aix (*Aqua sextia*), cent deux ans avant J.-C.; leur invasion en Italie avait commencé, en 108, avant J.-C. V. **CIMBRES**.

AMBROSIAQUES (*Ambrosia*), ou **AMBROSIAQUES**, fêtes que les Ioniens célébraient en l'honneur de Bacchus; ils les appelaient encore *Chœa* ou *Lenœa*, parce qu'elles avaient lieu dans le mois *Lenæon*; chez les Romains c'étaient les *Brumalia* qu'ils célébraient, le 24 novembre.

AMBROSIEN (rit), est l'office ecclésiastique tel qu'il est en usage dans l'église de Milan, qui refusa d'adopter l'office romain, en se mettant à couvert sous le nom de saint Ambroise; avant Charlemagne, en 800, chaque église avait son rit particulier.

AMBROSINI (Barthélemi), botaniste et médecin à Bologne; se dévoua pendant la peste de 1650; mort en 1657.

AMBROSIIUS NOMEDIUS, poète religieux du 16^e siècle; mort en 1541.

AMBROSIIUS AURELIANUS ou **AURÉLIANUS** **AMBROSIIUS**, général, puis roi de la Grande-Bretagne en 463; tué, en 508, dans une bataille contre Cerdic, chef des Saxons occidentaux.

AMBUBAIES (*Ambubaie*), joues de flûte, mentionnées dans Horace, et venues de Syrie à Rome, où elles étaient en grand nombre.

AMBULANCES. V. **HOPITAUX MILITAIRES**.

AMBULEIUS AGER, lieu des environs de Peschiéra, où le pape Léon alla trouver Attila pour le détourner d'assiéger Rome, en 452.

AMBURBALES (*Amburbales*), procession que les Romains faisaient autour des villes.

ANCHLAND (combat et prise d'). Le général prussien Bila est battu par le grand-duc de Berg, en 1806; le 10 avril 1807, les Suédois sont battus par les Français, sous les ordres du maréchal Mortier. (Poméranie).

AMÉ (saint). V. **AMATUS**.

AMÉDÉE, nom commun à plusieurs princes successivement comtes et ducs de Savoie et de Maurienne, dont la souche est Bérard, ou Bérard, ou Berthold, petit-fils de Berold nommé vice-roi du royaume d'Arles, par Rodolphe III, dit le *Fainéant*; roi d'Arles et de Bourgogne l'an 1090, et mort, l'an 1027, à Marseille.

AMÉDÉE 1^{er} ou **AMÉ**, comte de Savoie, fils de Humbert aux blanches mains; suivit l'empereur Henri III à son couronnement en 1059, et reçut alors le surnom de la Queue, parce qu'il ne voulut pas entrer au palais de l'empereur sans sa suite, qu'il appelait sa queue; mort, vers 1047, avant son père.

AMÉDÉE II, reçut de l'empereur Henri IV, le Bugey en 1077, et mourut en 1095.

AMÉDÉE III, comte de Savoie, prit le premier le titre de comte de Piémont et de Lombardie; succéda à son père Humbert II, 1105; fait comte de l'empire par l'empereur Henri V, qu'il accompagna à son couronnement à Rome, 1110; se croisa avec le roi de France, Louis VII, pour le voyage d'Orient; mort à Nicosie, 1149.

AMÉDÉE IV, comte de Savoie, etc., succéda à son père Thomas, 1253; fait duc de Chablais et d'Aost et vicaire-général de l'empire par l'empereur Frédéric II, qu'il reconcilia avec le pape Innocent IV; mort en 1255.

AMÉDÉE V, le Grand, né le 4 septembre 1249, comte de Maurienne, de Savoie, de Piémont, de Bresse, obtint de l'empereur Henri VII, le comté d'Asti; défendit, en 1515, Rhodes contre les Turcs, et conserva cette île aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; c'est en mémoire de ce service qu'Amédée V et ses successeurs ont pris la croix de Malte pour armes; on dit qu'Amédée V fut vainqueur dans trente-deux sièges; il mourut en 1525.

AMÉDÉE VI, dit le comte vert, fut l'un des plus grands princes de son temps; né à Chambéry, le 4 janvier 1554; succéda à son père Aimon, 1545; réunit à ses états les pays de Faucigny, de Gex et la baronnie de Vaud, secourut Jean, roi de France, contre Edouard d'Angleterre; se liguâ avec Jeanne de Naples; fit la guerre au prince d'Achaïe; institua l'ordre de l'Annonciade, 1565; délivra l'empereur Jean Paléologue des mains des Bulgares, 1566; conduisit du secours à Louis d'Anjou, roi de Naples, et mourut de la peste dans la Pouille, 1595; il avait fondé la Charité de Pierre-Châtel.

AMÉDÉE VII, dit le Rouge; né le 24 février 1560; hérita du comté du Piémont, érigé pour lui en principauté

relevant de l'empire; mort en 1591; il avait succédé à son père, Amédée VI, en 1585.

AMÉDÉE VIII, dit *le Pacifique*; né le 4 septembre 1585; succéda à son père Amédée VII, en 1591; pape sous le nom de Félix V, le 24 juillet 1440; abdiqua le 9 avril 1449; mort le 7 janvier 1451; c'est pour lui que le comté de Savoie fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, le 19 février 1417. Il institua l'ordre de chevalerie de Saint-Maurice.

AMÉDÉE IX, dit *le Bienheureux*, né à Tonon, le 1^{er} février 1455; épouse Yolande, fille de Charles VII, en 1452; succéda à son père en 1465; est attaqué et pris, par le comte de Bresse, en 1470; délivré par le secours de Louis XI; mort, à Verceil, en Piémont, le 28 mars 1472; Philibert, son fils, lui succéda.

AMÉDÉE (saint), évêque de Lausanne, né à la Côte-Saint-André, dans le Dauphiné, fils d'Amédée de Hauteville, qui entra dans l'ordre de Cîteaux, avec seize chevaliers, ses vassaux, en 1099, et parent de l'empereur Henri V; fut tuteur d'Humbert III, comte de Savoie, et chevalier de l'empereur Frédéric I^{er}; mort, vers 1158, dans l'abbaye de Bonnevaux, après avoir fondé quatre monastères.

AMÉDÉE, de son vrai nom Jean **MÉNER**, religieux franciscain; fonda, en Italie, la congrégation des Amadestes; fut confesseur de Sixte IV, en 1471; mort, à Milan, en 1482.

AMÉDÉE, de la maison de Souabe; fondateur de quatre monastères; mort en 1140; il était parent de l'empereur Conrad III, et était retiré dans l'abbaye de Bonnevaux.

AMÉDROZ (Jacob), né à la Chaux-de-Fonds (principauté de Neuchâtel), en 1719; lieutenant-colonel du régiment de Castalla; il tint le dernier contre les Prussiens à la bataille de Rosbach, 1757; commandant à Cassel, pendant le siège il refusa de capituler; mort à Neuchâtel, 15 février 1812.

AMEIL (Auguste), né à Paris, le 6 janvier 1775; adjoint à l'état-major de l'armée du Nord, en 1795, sous Dumouriez et Jourdan; fit la campagne de Hollande contre les Anglo-Russes; nommé général de brigade pendant l'expédition de Russie (1812); bien accueilli par le roi, en 1814; accompagna le comte d'Artois à Lyon, en 1815, pour s'opposer à Bonaparte; prit le parti de celui-ci, qui le fit partir pour la Bourgogne; commanda un corps de cavalerie à Waterloo; exilé; mort fou le 16 septembre 1822.

AMEILHON (Hubert-Pascal), savant laborieux; bibliothécaire de l' Arsenal; historien; membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; né à Paris en 1750; mort en 1811, à Paris. Il est l'auteur de la continuation de l'histoire du Bas-Empire par Le Beau.

AMELESAGORAS ou **MELESAGORAS**, de Chalcédoine, l'un des plus anciens historiens grecs; vivait en 451 avant J.-C. — Un Athénien de ce nom fit une description de l'Attique.

AMELGARD, prêtre à Liège à la fin du 13^e siècle; fut chargé par Charles VII d'examiner les pièces du procès de Jeanne d'Arc.

AMELIA, ville d'Italie, dans l'Ombrie (*Ameria*, *Amerium*); selon Caton, bâtie neuf cents soixante-quatre ans avant la guerre de Persée; antérieure à la fondation de Rome de trois cent quatre-vingt-un ans; à l'ère chrétienne de onze cent trente-cinq; le fameux comédien Roscius était de cette ville.

AMÉLIE (Anne), princesse de Prusse, sœur de Frédéric II; née en 1725; protégea les artistes; morte en 1787.

AMÉLIE (Louise-Auguste-Vilhelmine de Mecklembourg-Strelitz); née, en 1776; mariée, le 20 avril 1795, au prince de Prusse Frédéric-Guillaume III; morte de chagrin au mois de juillet 1810.

AMELIER DE TOULOUSE (Guillaume), troubadour du 12^e siècle, auteur de sirventes ou satyres.

AMELIUS, philosophe éclectique du 5^e siècle; auteur de plus de cent traités perdus; on ignore le lieu et l'époque de sa mort.

AMELOT DE LA HOUSSAYE, né à Orléans, en 1654; secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, en 1669; mort à Paris, en 706; traducteur de Tacite, de Fra-Paolo et de Machiavel.

AMELOT (Sébastien-Michel), né à Angers, le 5 septembre 1741; évêque de Vannes, en 1774; vingt prêtres ayant seulement prêté le serment lors de la révolution, sur cent soixante paroisses desservies par son clergé, il fut mandé à la barre de l'assemblée constituante; emprisonné; passe en Suisse, puis à Augsbourg, ensuite à Londres, en 1800; il fut un des treize évêques qui refusèrent leur démission demandée à la suite du concordat, et la donna sur l'appel de Louis XVIII; mort le 2 avril 1829, à Paris, le plus ancien évêque de France.

AMELOTTE (Denis), prêtre de l'Oratoire; né à Saintes, en 1606; mort à Paris en 1678, laissant une traduction en français du *Nouveau-Testament*, mieux écrite qu'aucune de celles qui l'avaient précédée.

AMELUNGH (Jérôme), surnommé *le Bossu de Pise*, poète burlesque italien du 16^e siècle.

AMENAN (Jean-Conrad), médecin, né à Schaffouse, vers la fin du 17^e siècle; il eut le talent de faire parler les sourds-muets.

AMENAN (Paul), médecin et botaniste allemand, né en 1654, et mort en 1691.

AMENAN (Josse), dessinateur et peintre; né à Zurich, en 1559; mort en 1591; il fit paraître, en 1576, une collection de portraits des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Henri III.

AMENANATI (Barthélemi), architecte et sculpteur italien, né en 1511; mort en 1589.

AMENIRATO (Scipion), historien, littérateur italien; né au royaume de Naples, en 1551; mort en 1601.

AMENOPHIS, roi d'Égypte, successeur de Chebron, en 2057 avant J.-C.; régna vingt et un ans.

AMENOPHIS, roi d'Égypte, successeur de Thémosis, en 1974 avant J.-C.; régna neuf ans.

AMENTA (Nicolas), professeur de droit; né à Naples, en 1639; mort en 1719; laissa des satires et des comédies en prose et en vers.

AMER-BEN-AMROU, gouverneur arabe de Séville; fonde un palais et un cimetière à Cordoue; se révolte contre Yousouf-al-Fehri, émir d'Espagne; s'empare de Sarragosse, en 755; y est assiégé et pris par Yousouf qui le fait périr, en 755.

AMER-BIAKHAM-ALLAH (Abou-Ali-al-Mansour), septième khalife fathémide d'Égypte; monta sur le trône à l'âge de cinq ans, en 1101, et mourut assassiné en 1150.

AMER-KHAN, émir turc et roi de Marmara; se joint aux Mongols contre le sultan Seldjoukide Gaïath-Eddyn-Masoud, son suzerain; se soumet à celui-ci, qui le fait mettre à mort avec six de ses fils, en 1294.

AMER (Abou-Tabet), quatrième roi mérinide de Maroc et de Fez, et septième prince de cette dynastie; né en 1284; succéda, en 1506, à son aïeul Abou-Yacoub-Yousouf; lève le siège de Tlemcen qui durait depuis quatorze ans; assiége vainement Ceuta en 1507; jette les fondements de Tetuan, et meurt en 1508.

AMER (Al-Modhaffer-Saleh-Eddyn), quatrième et dernier roi d'Yemen, de la dynastie des Thahérides; succède, en 1489, à son oncle Al-Mansour; envoie, en 1506, une flotte contre les Portugais, maîtres d'Aden; est vaincu, en 1516, par les troupes du sultan mamelouk d'Égypte; est tué, en 1517, dans un combat.

AMERBACH (Jean), imprimeur du 15^e siècle; né à Ruttingen, en Souabe, et établi à Bâle; donna, en 1506, la première édition de saint Augustin; mort en 1515.

AMERBACH (Boniface-Jean), son fils aîné, professeur de droit à Bâle pendant vingt ans; mort en 1562.

AMERBACH (Vitus), né à Winndigen (Bavière), professeur de philosophie à Ingolstadt, traducteur d'Isocrate et de Démosthènes; mort en 1557, âgé de soixante-dix ans.

AMERGIN ou **AMERGINUS**, archidruide des anciens Scots-Irlandais, poète et philosophe; il est le premier auteur qu'ait eu l'Irlande; plusieurs siècles avant J.-C., secondé par ses frères, il conquiert l'Hibernie, et y fonda la colonie Scytho-Milésiennne; ses frères prirent le titre de roi, et lui ne voulut que celui de druide suprême.

AMERIDES (descendants d'Abou-Amer), dynastie arabe qui a régné à Valence, en Espagne, depuis l'an 1021, et qui a fourni trois princes: Aboril Haçan Abdel-Aziz, Al-Mansour, mort en 1060; Abd-el-Melek, Al-Modhaffer, son fils détrôné en 1065, par Yahiah, Al-Mamoun, roi de Tolède, son beau-père; rétabli en 1077, meurt en 1078; Abou-Bekr, son fils, règne jusqu'en 1085, et a pour successeur Yahiah II, ex-roi de Tolède.

AMÉRIC-VESPUCE, né à Florence, en 1441; quitta son pays, en 1490, pour l'Espagne, où il se livra au commerce; entreprit (10 mai 1497), avec quatre vaisseaux fournis par le roi Ferdinand, son premier voyage de Cadix aux côtes de Paria, de la Terre-Ferme et au golfe du Mexique; revenu dix-huit mois après; le 11 mai ou le 16 mai 1499, il alla, non-seulement aux Antilles, mais encore au delà, sur les côtes de la Guiane et de Venezuela; revint au mois de novembre 1500, à Cadix, avec des pierreries, etc.; découragé par les Espagnols, il se rendit en Portugal, et entreprit de Lisbonne son troisième voyage aux Indes; parti de cette capitale le 10 mai 1501, il courut d'abord les côtes d'Afrique jusqu'à Sierra-Leona et la côte d'Angola; fit route vers l'Amérique, reconnut la côte du Brésil jusqu'à celle des Patagons, et par delà la rivière de la Plata; rentré à Lisbonne en novembre 1502, il repartit (quatrième voyage), le 10 mai 1505, longea les côtes africaines, tourna vers le Brésil, et pour découvrir un passage aux Moluques par l'Occident, navigua depuis la baie de tous les Saints jusqu'aux Abrolhos et à la rivière de Curabado; il revint en Portugal le 18 juin 1504; rappelé à la cour de Séville, après la mort de Colomb, il s'embarqua, pour la cinquième fois, en 1507, avec le titre de premier pilote, sur une flotte espagnole; Americ-Vespuce mourut en 1516, aux îles de Tercère, selon les uns, et selon d'autres, en 1512, à Séville; il a donné son nom au Nouveau-Monde au préjudice de Christophe Colomb.

AMERIGI, peintre. V. CARAVAGE.

AMÉRIQUE (découverte de l'), on doit sa découverte à Christophe Colomb, Génois, qui, parti de Palos (Andalousie), le 5 août 1492, avec trois vaisseaux espagnols, pour passer aux Indes par l'Océan, découvrit, le 12 octobre, l'île San-Salvador, dans les Lucayes; dans un second voyage en 1495, il reconnut les Indes occidentales; et le 1^{er} août 1498, découvrit le continent de l'Amérique méridionale; il nomma la Trinité une île de ces parages; J. Cabot, envoyé par Henri VII, en 1497, avait trouvé

l'île de Terre-Neuve, et reconnu en partie les côtes du continent américain; Ojeda aborda la côte de Paria l'an 1499; Le Florentin Americ Vespuce, compagnon d'Ojeda, se vanta de la découverte de ce monde, et lui donna son nom; en 1502, Colomb reconnut toute la côte du continent, depuis le cap Gorgias à Dios, jusqu'au havre de Porto-Bello; en 1509, Juan Dias de Solis découvrit le Rio de la Plata; Ponce de Leon, la Floride, en 1512; de 1515 à 1518, on reconnut le Rio-Janeiro, l'Yucatan et Campêche; en 1519, Cortès conquiert en deux années le Mexique; en 1521, Magellan donna son nom au détroit, et le premier traversa l'Océan; à la fin de 1524, Pizarre traversa le pays du sud de Panama, et parvint au Pérou en 1526; en 1554, Cartier, envoyé par François I^{er}, pénétra dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, et bâtit, en 1555, un fort à trois cents lieues au-dessus de son embouchure; en 1578, sir Humphrey Gilbert, envoyé par Élisabeth, y fonda la première colonie anglaise; en 1607, Davis découvrit le détroit qui porte son nom; en 1610, Hudson donna le sien au détroit et à la mer où il entra, et périt; Baffin, quelques années après, parcourut la mer de ce nom; au milieu du 18^e siècle, Behring et Tchirikof découvrirent le détroit de Behring; en 1774, Perez trouva l'entrée du Noulka; et Quadra et Vancouver, en 1795, presque toutes les îles de l'archipel qui porte leurs noms, et les baies qui les avoisinent; Hearn, en 1772; Mackensie, en 1789; M. de Humboldt, de 1799 à 1804; le capitaine Parry, en 1819; Franklin, en 1821, ont encore étendu le domaine de la géographie dans le Nouveau-Monde; l'Amérique se divise en trois parties qui se subdivisent elles-mêmes en plusieurs états: 1^o l'Amérique méridionale (ou le Brésil, la Colombie, le Pérou, Buénos-Ayres, le Paraguay, le Chili: voyez ces mots); 2^o l'Amérique septentrionale (ou États-Unis, Mexique, Guatimala, Colonies: voyez ces mots); 3^o enfin, les îles d'Amérique (ou Antilles, grandes et petites, Caraïbes, Lucayes, Guyane, etc.: voyez ces mots).

AMERSFORD (prise d'), ville considérable et fortifiée, de la province d'Utrecht; le général de brigade, Winter, à la tête des Français, s'en empara le 19 janvier 1795.

AMER (Guill.), théologien anglais, né à Norfolk, en 1576, professeur à Francker; mort à Rotterdam, en 1655.

AMES (Joseph), secrétaire de la société des antiquaires de Londres; mort en 1759.

AMES (Fischer), né dans le Massachusetts, vers 1750; membre de la convention de cet état; en 1789, premier représentant de son district; politique et orateur habile; mort en 1808.

AMISTRIS, fille d'Olairès, mariée à Xerxès, fils de Darius (5^e siècle avant J.-C.).

AMET, ou **AMÉ** (saint), **AMATUS**, premier abbé de Habenda, depuis Remiremont, en 620; mort le 15 septembre, vers l'an 627.

AMÉTHYSTE. Les anciens croyaient que l'améthyste bannissait l'ivresse, et gravaient sur cette pierre la tête de Bacchus. L'améthyste est le signe caractéristique de la dignité des évêques de l'Église chrétienne; c'était aussi l'une des douze pierres qui composaient le pectoral du grand prêtre des Juifs.

AMFREVILLE. A la bataille de la Hogue, en 1692, il y avait trois frères Amfreville: le marquis, chef d'escadre, commandant de l'avant-garde; le second, commandant le vaisseau *l'Ardent*, de soixante-dix canons; le troisième, commandant le *Vermadois*, de soixante canons. Tous les trois combattirent avec la plus grande intrépi-

dité. Le marquis mourut lieutenant-général des armées navales, sous le règne de Louis XIV.

AMFREVILLE (l'abbé), poète chansonnier, anachronique; mort en 1744; il fut le maître de mademoiselle Lecouvreur, qui le fit inhumer dans son jardin.

AMFREVILLE (François Guyot Desloges d'), né, le 18 juillet 1771, à Eu, en Normandie; après avoir servi à l'armée de Condé, jusqu'en 1795, entra dans l'état ecclésiastique; prêcha à la cour d'Autriche; revint en France, et mourut, en octobre 1835, chanoine honoraire d'Autun.

AMHAD-EDDOULAT (Ali), premier sultan de la maison des Buèdes, fils de Buiah, pêcheur de la province de Dilem; conquît la Perse, l'Itaque persienne, le pays des Parthes, et la Karamanie, et partagea ses conquêtes avec ses frères Hassan et Ahmed, et garda pour lui la Perse, et s'établit à Schiraz, l'an 955 de J.-C.; fut en guerre contre Coher, khalife de Bagdad, et fit la paix avec son successeur Radbi, qui le reconnut sultan de tous les pays dont il s'était emparé; fut sauvé de la révolte de ses troupes, qu'il ne pouvait payer, par la découverte inopinée d'un trésor; mort en 949; son neveu Adhad-Eddoulat, fils de Hassan, lui succéda.

AMHERST (Jeffery, lord), né, à Kent, en 1727; gouverneur de la Virginie et commandant des forces anglaises en Amérique; soumit Magara, Liondérage, Québec, Montréal, et tout le Canada; commandant en chef en 1778; feld-maréchal en 1791; mort en 1798.

AMHURST (Nicolas), écrivain anglais, surtout connu par un ouvrage périodique (*The Craftsman*), dirigé contre le ministère de Robert Walpole; mort de chagrin, en 1745.

AMIANTE, matière minérale, qui se trouvait autrefois auprès de Caryste, ville de l'île d'Eubée, dont les anciens composaient une toile incombustible, dans laquelle on brûlait les corps des grands, pour conserver leurs cendres pures et séparées de celles du bûcher. Du temps de Pline, dans le 2^e siècle, cette espèce de lin était si rare, qu'il compare sa valeur à celle des pierres précieuses. L'amiante est aujourd'hui bien commun: on en tire de plusieurs îles de l'Archipel; on en trouve en Italie, en Corse, en Angleterre, en Espagne et en France. Une montagne d'amiante fut découverte en Sibérie, vers l'an 1712. On fait avec l'amiante un papier incombustible; pour en effacer l'écriture, il suffit de le passer au feu. L'empereur Charles V possédait des serviettes d'amiante.

Madame Perpentli de Milan a essayé de filer l'amiante pour en obtenir un fil propre à la tisseranderie et à la confection du papier. Cette dame a complètement réussi. Le quinzième cahier du *Journal d'Encouragement* de Milan de 1857 constate cette découverte.

AMICO (Antoine), de Messine, chanoine de Palerme, auteur d'une histoire chronologique des anciennes archives de Syracuse, et d'une autre des grands amiraux et vice-rois de Sicile; mort en 1611.

AMICO de Gallipoli (royaume de Naples), prieur du couvent des Franciscains, à Jérusalem, en 1596; publia, l'an 1620, à son retour, la description des saints lieux.

AMICO (Étienne d'), de Palerme, abbé et vicaire général du mont Cassin; né en 1572; mort en 1662; auteur de poésies latines.

AMICO (Vito-Marie), né en 1695, savant religieux du Mont-Cassin, auteur de nombreuses recherches historiques.

AMICO (Louis), comte de Castellalféro, né à Asti, en 1757; diplomate, ministre de Sardaigne à Naples, puis à Vienne, et, en 1798, en Prusse; revint en Piémont en 1802; chambellan de la princesse Borghèse; en 1814,

retra en grâce auprès du roi Victor-Emmanuel; mort le 17 mai 1852.

AMID (Aboul Fath Mohammed-Ben), visir du roi de Perse, Rokhn-Eddanlah; fut grand orateur, bon poète, et perfectionna les caractères arabes; mort en 961.

AMIDE, aujourd'hui Cara-Amid ou Diarbekir, ville d'Arménie, près de la Mésopotamie; prise, en 559, par Schahpour II, roi de Perse, après un siège long et fameux; prise et pillée, en 502, par Cobad I^{er}, roi de Perse; assiégée par les Romains, et rendue par la paix de 504; prise et saccagée par Tamerlan, en 1595, reprise par Onzoun Ilagan, roi Turkomane de Perse, en 1475, et conquise en 1515, par Sélim I^{er}, empereur ottoman.

AMIENS, ville fondée, soit par un capitaine macédonien à une époque ignorée, soit par l'empereur Antonin, vers 140 de J.-C. Les Romains l'appellèrent d'abord *Sammarobrica*, mot dérivé du gaulois et du latin, qui signifie pont sur la Somme; plus tard nommée *Ambianum*, du nom des Ambians, des habitants; résidence de la cour de Clodion, en 445 de J.-C.; de Mérovée vers 451; donnée en partage, par Clovis à Clothaire, en 511; elle resta depuis dans le domaine de la couronne, jusqu'à l'an 825. V. COMTÉ D'AMIENS.

AMIENS (monuments d'). Le siège épiscopal y fut établi au 5^e siècle, par saint Firmin; la cathédrale (Notre-Dame-d'Amiens) fut commencée en 1220, achevée en 1269; Philippe-Auguste y reçut la bénédiction nuptiale, et Charles VI y contracta, l'an 1383, son mariage avec Isabelle de Bavière; l'hôtel-de-Ville fut bâti par Henri IV; la citadelle fut aussi élevée par Henri-le-Grand. L'an 1597, après la reprise d'Amiens, que Fernand Tello, gouverneur de Doullens, pour les Espagnols, avait surprise.

AMIENS (vicissitudes d'); prise et pillée, par les Normands, en 845 et 881; ce fut à Amiens, qu'au temps des expéditions pour la Terre-Sainte, les rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Navarre et de Bohême, se réunirent pour concerter une nouvelle croisade (fin du 12^e siècle); il s'y tint des états généraux, en 1563, pour la rançon du roi Jean; les calvinistes y furent massacrés en 1562; en 1597, Fernand Tello, gouverneur de Doullens, pour les Espagnols, s'en empara, par stratagème, en plein jour; Henri IV la reprit la même année; la paix d'Amiens entre la France et l'Espagne, la république batave et la Grande-Bretagne, y fut signée, le 27 mars 1802; cette paix fut rompue le 18 mai de la même année.

AMIENS (comté d'), établi par Louis-le-Débonnaire, vers l'an 825; Bérenger ou Béringer fut le premier de ses comtes, dont le dernier, Philippe d'Alsace, mourut en 1191; réuni à la couronne. Avant et depuis, l'Amiénois fut aussi aliéné. Baudouin, comte de Flandres, mort en 877, eut aussi Amiens de Charles-le-Chauve; engagé, en 1425, par Charles VII, au duc de Bourgogne; retiré en 1465, ou plutôt reconquis en 1477. Depuis cette époque l'Amiénois est resté à la couronne. Charles-Quint y avait renoncé, et sa renonciation fut confirmée par le traité de Cambrai, en 1529, et par celui de Créqui, en 1544.

AMIGONI ou **AMICOIN** (Jacques), peintre d'histoire; né à Venise, en 1675; mort, en 1755, avec le titre de peintre de la cour d'Espagne.

AMILCAR I^{er}, fils de Magon, tué, près d'Himère, par Gélon, roi de Syracuse, quatre cent quatre-vingts ans avant J.-C.

AMILCAR II, député près d'Alexandre, est condamné

à mort, à son retour, par ses concitoyens, en 551 avant J.-C.

AMILCAR III, fils de Giscon, envoyé en Sicile, en 511 avant J.-C., est fait prisonnier au siège de Syracuse, et mis à mort en 509.

AMILCAR IV, envoyé contre les Romains, les battit d'abord; mais s'étant laissé surprendre, ses concitoyens irrités le firent périr sur une croix, en 239 avant J.-C.

AMILCAR V, fils d'Asdrubal Boslar; suffète de Carthage en 236 avant J.-C.

AMILCAR VI (Barcas), succède à Carthalon en 217 avant J.-C.; traite de la paix avec Rome, et finit la première guerre punique, en 24, avant J.-C.; elle avait duré vingt-quatre ans.

AMIOT (le père), jésuite français; né, en 1718, à Toulon; missionnaire en Chine, dont il fit connaître les antiquités, l'histoire et les arts; arriva, l'an 1750, à Macao, et se rendit en 1751, par ordre de l'empereur, à Pékin, où il resta, et mourut en 1791.

AMIR, souverain de Smyrne et d'une partie maritime de l'ancienne Ionie, en 1541; secourut Cantacuzène, empereur grec; assiégea Thessalonique, et s'avança près de Constantinople, et se retira chargé de butin; peu après, le roi de Chypre, la république de Venise et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem abordent sur les côtes d'Ionie; il est blessé à mort d'un coup de flèche, à l'attaque de la citadelle de Smyrne.

AMIRAL, c'est le chef de la marine et des armées navales; ce mot vient de l'arabe *amir*, ou plutôt *émir*, qui signifie seigneur, gouverneur ou chef d'armée; les Sarrasins, les premiers, nommèrent amiraux les capitaines généraux de leur flotte; après eux, les Siciliens et les Génois; douze amiraux Sarrasins périrent à la prise d'Antioche par les Latins, en 1098; il y avait un amiral du Ponant et un amiral du Levant; mais ces deux charges ont été réunies en une seule; le roi Louis XIV créa, en 1669, deux vice-amiraux de ses armées navales, l'une du Levant et l'autre du Ponant. Voici ce que l'histoire nous fournit touchant la suite des amiraux de France. Premier, Florent de Varenne, était amiral de France au passage d'outre-mer l'an 1270; deuxième, Enguerrand, était amiral de la flotte du roi Philippe-le-Hardi, en 1283; il fut pris dans un combat naval par les Aragonais; troisième, Mathieu, dit le Grand, sire de Montmorency, exerça la charge d'amiral de France, en 1293; mourut en 1304 ou 1305; quatrième, Jean II, sire d'Harcourt, maréchal de France, fut lieutenant-général de l'armée navale du roi, avec Mathieu IV, en 1293; mort en 1302; cinquième, Othon de Toci, amiral, en 1296; mort en 1297; sixième, Benoît Zacharie, en 1297; septième, Regnier de Grimaut, seigneur de Neuville, en Normandie, en 1302, 1303, 1304 et 1305; huitième, Thibaud, sire de Cepoi ou Chepoi, amiral en l'expédition de Romanie, en 1306, 1307 et 1308; neuvième, Bérenger Blanc, en 1316, 1317, 1319 et 1326; dixième, Gentien Tristan, en 1324, pendant la guerre de Gascogne et de Bayonne; onzième, Pierre Miège, en 1326; douzième, Jean II, seigneur de Chepoi et d'Anchin; commanda les galères du roi Philippe de Valois et celles du pape contre les Grecs, en 1358; treizième, Hugues Quieret, seigneur de Tours, en Vimeu, en 1356; tué dans un combat naval contre les Anglais, en 1310; quatorzième, Nicolas Beuchet ou Behuchet, seigneur de Musi, en 1359; quinzième, Louis d'Espagne, prince des Iles Fortunées, et comte de Talmond, amiral, en 1341; il livra un combat naval près des Iles Guernesey, à Robert III, comte de Beaumont-le-Roger, et vivait encore en mars 1351; il était frère aîné de Charles d'Espa-

gne, connétable de France; seizième, Pierre Flotte, seigneur d'École, dit Flotton de Revel, en 1343, et se démit de sa charge, en 1347; dix-septième, Jean de Nanteuil, chevalier de Malte, et grand-prieur d'Aquitaine, en 1351, 1354, 1355 et 1356; Jean de Chamigni, vice-amiral, en 1356; dix-huitième, Enguerrand Quieret, seigneur de Fransu, en 1357; dix-neuvième, Enguerrand de Montenai, en 1359, fait amiral provisoirement; vingtième, Jean de Heuse, dit le Baudrand, en 1359, 1361, 1366, 1367 et 1368; vingt-unième, François de Perilleux, vicomte de Rhodes, chevalier aragonais, en 1368; Étienne de Moutier, vice-amiral en juillet 1368; vingt-deuxième, Aimeric VIII, vicomte de Narbonne, en 1369, destitué en 1373; vingt-troisième, Jean de Vienne, seigneur de Rollans, maréchal de Bourgogne, en décembre 1375; passa en Écosse avec sa flotte, en 1383; assista au siège de Carthage en Barbarie, en 1390, et eut la conduite de l'avant-garde de l'armée française à la bataille de Nicopolis, où il fut tué le 26 septembre 1396; vingt-quatrième, Renaud de Trie, seigneur de Sérifontaine, chambellan du roi, et maître des arbalétriers, en 1397; se démit de sa charge, en 1403, en faveur de Pierre de Breban; vingt-cinquième, Pierre de Breban, dit *Clignet*, seigneur de Landreville, en 1403, par la faveur de Louis de France, duc d'Orléans, dont il était officier; destitué en 1408, et prit néanmoins la qualité d'amiral, en 1415 et 1418; vingt-sixième, Jacques de Châtillon Ier, seigneur de Dampierre, amiral, en 1408; tué à la bataille d'Azincourt, en 1415; vingt-septième, Robert de Braquemont, en 1417; destitué en 1418, par la faction du duc de Bourgogne; vingt-huitième, Jeanet de Poix n'exerça jamais, quoiqu'il en prit la qualité, que le roi lui avait donnée; vingt-neuvième, Charles de Recourt, dit de *Lens*, en 1418; trentième, Georges de Beauvoir ou de Châtelus, frère aîné de Claude de Beauvoir, maréchal de France, amiral en 1420; trente-unième, Louis de Culant, en 1423 et 1436; Guillaume de la Pole, Anglais, comte de Suffolk et de Dreux, s'attribuait le titre d'amiral de France, en 1424; eut la tête tranchée le 2 mai 1431; Édouard de Courtenai, Anglais, en 1439; trente-deuxième, André de Laval, seigneur de Lohéac et de Retz, quitta la charge d'amiral pour être fait maréchal de France, en 1439; en reprit les fonctions en 1463; trente-troisième, Prigent, seigneur de Coëtivi et de Retz, en 1439; tué d'un coup de canon au siège de Cherbourg, en 1430; trente-quatrième, Jean V, seigneur de Beuil et comte de Sancerre, en 1430, créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, en 1469; Guillaume de Casenove, dit *Coulon*, vice-amiral; trente-cinquième, Jean, sire de Montauban et de Landal, en 1461, mort en 1466, fort regretté du roi; trente-sixième, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, en Dauphiné, en 1466, mort en 1483; Odet d'Aidie, amiral et gouverneur de Guienne; Louis XI lui donna aussi le comté de Comminges; on lui ôta son gouvernement et l'amirauté en 1487; trente-septième, Louis Malet, seigneur de Gravelle et de Marcoussi, en 1487; abdiqua en faveur de Charles d'Amboise II, son gendre, en 1508, mais il fut rétabli deux ans après; trente-huitième, Charles d'Amboise II, seigneur de Chaumont, en 1508, mort en 1511; Louis II, seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars et prince de Talmond, en 1502; trente-neuvième, Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnavet, en 1517, tué à la bataille de Pavie, en 1524; quarantième, Philippe Chabot, comte de Charm, en 1523; mort le 1^{er} juin 1543; quarante-unième, Claude d'Annebaut, baron de Retz, en 1543; quarante-deuxième, Gaspard de Coligni II, seigneur de Châtillon, en novembre

1552, tué le jour de la Saint-Barthélemi, le 24 août 1572; quarante-troisième, Honorat de Savoie II, marquis de Villars et comte de Tende, amiral de France et des mers du Levant, en 1572; quarante-quatrième, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, en 1578, exerça jusqu'en 1582; mort le 5 octobre 1611; quarante-cinquième, Anne, duc de Joyeuse, en 1582; tué à la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587; quarante-sixième, Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epemon, mort en 1629; quarante-septième, Antoine de Brichanteau, marquis de Nanges, le 23 février 1589, n'en remplit point les fonctions; mort en 1617; quarante-huitième, Bernard de Nogaret de la Valette, en 1590; mort le 11 février 1592; François de Coligni, seigneur de Châtillon, en 1589, mort en 1591; quarante-neuvième, Charles de Gontaut, duc de Biron, et maréchal de France, amiral depuis 1592 jusqu'en 1594, qu'il s'en démit; eut la tête tranchée le 31 juillet 1602; cinquantième, André de Brancas, seigneur de Villars, en 1594, tué de sang-froid par les Espagnols, le 24 juillet 1595; cinquante-unième, Charles de Montmorenci, duc de Damville, en 1596, mort en 1612; cinquante-deuxième, Henri II, duc de Montmorenci, en 1612; s'en démit en 1626 entre les mains du roi Louis XIII, qui la supprima par édit du mois d'octobre de la même année, et créa celle de grand-maitre et chef de la navigation; cinquante-troisième, Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de Richelieu, établi en 1626 grand-maitre, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France; mort le 4 décembre 1642; cinquante-quatrième, Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Brézé, en 1543; tué d'un coup de canon le 14 juin 1646. Sous Louis XIV, la charge d'amiral fut une dignité, et ne fut conférée qu'à des princes du sang; elle fut abolie par la révolution (1795), et rétablie sous l'empire; en 1850, ou en a fait une dignité qui équivaut à celle de maréchal de France. Anne d'Autriche, reine régente, nommée surintendante de la marine par Louis XIV, son fils, en 1646; se démit de cette charge en 1650; cinquante-cinquième, César, duc de Vendôme et de Beaufort, en 1650, mort en 1665; cinquante-sixième, François de Vendôme, duc de Beaufort, en 1651; disparut dans un combat devant Candie, le 23 juin 1669; cinquante-septième, Louis de Bourbon, comte de Vermandois, légitimé de France, nommé amiral par son père Louis XIV, en 1669; mort le 18 novembre 1685; cinquante-huitième, Louis-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, comte de Toulouse, en 1685, par le roi Louis XIV, son père; mort à Rambouillet, le 1^{er} décembre 1757; cinquante-neuvième, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, le 1^{er} janvier 1754; il se démit en 1782; soixantième, Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, lui succéda; cette dignité est supprimée en 1792; Napoléon la rétablit en 1806, en faveur de son beau-frère Murat, grand-duc de Berg; en 1814, le duc d'Angoulême est nommé grand amiral par Louis XVIII; en 1851, une ordonnance royale crée trois amiraux, dont la dignité correspond à celle de maréchal de France: sont nommés MM. Truguet et Duperret.

AMIRAL (vice-), grade créé en 1669 et assimilé aujourd'hui au grade de lieutenant-général.

AMIRAL (Contre-), grade existant dès le 17^e siècle, sous le titre de chef d'escadre; il équivaut aujourd'hui au grade de maréchal de camp.

AMIRAUTÉ (iles de l') dans la mer du sud, découverte par le capitaine anglais, Carteret, en 1767.

AMIS (iles des), archipel du Grand-Océan équinoxial, découvert par Tasman, Hollandais, en 1645; ainsi

nommé par le capitaine Cook, 'qui le visita' en 1775.

AMISUS (siège d'), place forte sur la mer Noire. Pendant la guerre avec Mithridate, roi de Pont, Lucullus forma le siège de cette ville, défendue par un habile gouverneur; la prit par ruse, et ne put empêcher ses soldats de la brûler en la pillant; soixante-onze ans avant J.-C.

AMMARIDES, nom d'une dynastie composée de sept princes musulmans qui ont régné à Tripoli de Barbarie, depuis l'an 1524 jusqu'en 1400; elle fut détruite par le roi de Tunis qui s'empara de Tripoli.

AMMIEN-MARCELLIN, historien latin, né à Antioche, dans le 4^e siècle de l'ère chrétienne; fit la guerre en Orient sous l'empereur Constance, en 550; écrivit son histoire en trente et un livres dont nous n'avons que les dix-huit derniers; mort à Rome, en 590.

AMMONIAQUE. Autrefois connue sous le nom d'*alcali volatil*, *alcali fluor*, *esprit de sel ammoniacque*; fut confondue jusqu'à Black, avec le sous-carbonate d'ammoniaque; Schéele la décomposa, et démontra que l'azote était l'un de ses principaux constituants; Priestley la regarda comme un composé d'azote et d'hydrogène; Berthollet, en 1785, trouva qu'elle était formée de trois parties de gaz hydrogène et d'une partie de gaz azote; sa pesanteur spécifique est de 0,591.

AMMON (saint), fondateur des ermites de la montagne de Nitrie, à soixante-dix milles d'Alexandrie, au delà du lac Murcolis; mort le 4 octobre, vers le milieu du 4^e siècle.

AMMONITES, peuple descendu d'Ammon, fils de Loth et qui habitait une partie de la Syrie appelée Calé-Syrie. L'an 1210 avant J.-C., sous le pontificat de Jaïr, juge des Hébreux, ils réduisirent ces derniers en esclavage; Jephthé affranchit ses concitoyens de ce joug, 1188 avant J.-C.; Saül bat Naas, roi des Ammonites, 1095; Joab, général de David, les soumet, 1058 avant J.-C.; Joathan, fils d'Osias, roi de Juda, leur impose un fort tribut annuel, 758 avant J.-C.; enfin Judas Machabée, 161 avant J.-C., les défit encore; depuis il n'est plus question de ce peuple qui se confond avec les Syriens.

AMMONIO (André), poète latin; né à Luques, en 1477; en 1515, secrétaire du roi Henri VIII, pour les lettres latines; plus tard nommé, par Léon X, nonce auprès du même Henri; mort en 1517.

AMMONIUS, natif de Lampas, bourg de l'Attique, et successeur d'Aristarque dans l'école d'Alexandrie, 40 ans avant J.-C.; laissa, selon Suidas et Athénée, deux traités l'un sur les sacrifices, l'autre sur les courtisanes d'Athènes.

AMMONIUS, de la ville d'Antioche, général des armées d'Alexandre Balas, roi de Syrie; fut accusé par Ptolémée Philométor de l'avoir voulu empoisonner; sur ce prétexte il déclara la guerre à son gendre Alexandre et le détrôna pour mettre à sa place Démétrius Nicanor, 80 avant J.-C.

AMMONIUS d'Egypte, philosophe platonicien; fut le maître de Plutarque, environ 54 de l'ère vulgaire.

AMMONIUS d'Alexandrie, surnommé *Saccas*, c'est-à-dire porteur de sac; vivait dans le 5^e siècle de l'ère vulgaire; il professait à Alexandrie avec beaucoup d'éclat sous Commode, et eut pour disciples Plotin, Longin, Porphyre, et Hiéroclès; saint Jérôme, Eusèbe de Césarée et saint Grégoire de Nyce, assurent qu'il avait embrassé le christianisme et le mettait au nombre des écrivains ecclésiastiques. On cite de lui un ouvrage appelé *Monotessaron*, c'est-à-dire un évangile qui met en harmonie les quatre évangiles; il servit à Eusèbe à dresser ses canons évangéliques.

AMMONIUS, médecin célèbre d'Alexandrie, surnom-

mé lithotome, parce qu'il inventa le premier l'opération de l'extraction de la pierre de la vessie.

AMMONIUS, poète et historien sous l'empire d'Arcadius et de Théodose-le-Jeune, 400 ou 430 : écrivit en vers l'histoire de la révolte de Gaius-le-Goth, défit en 400.

AMMONIUS, fils d'Ierimias, philosophe péripatéticien, disciple de Proclus ; vivait sous l'empire d'Anastase, au commencement du 6^e siècle ; il composa des commentaires sur quelques traités d'Aristote, et en particulier sur le livre de *Interpretatione*.

AMNIAS (bataille d'), 92 avant J.-C. ; les généraux de Mithridate y remportent une grande victoire sur Nicomède, roi de Bythinie.

AMNON, fils aîné de David et d'Achinoam ; tué par ordre d'Absalon vengeant sa sœur Thamar, l'an 1050 avant J.-C.

AMONTONS (Guillaume), né à Paris en 1665 ; inventeur de l'art télégraphique, reçu à l'académie des sciences, en 1699 ; mort en 1703.

AMORETTI (l'abbé Charles), né dans le Milanais, en 1740 ; savant minéralogiste ; mort en 1816.

AMOREUX (Pierre-Joseph), né à Beaucaire ; auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, la médecine, la botanique et l'agriculture ; mort à Montpellier, en 1824 ; bibliothécaire de la Faculté de médecine.

AMORTISSEMENT, rachat, extinction de rentes, faculté accordée aux gens de main-morte de devenir propriétaires ; ce droit date du règne de saint Louis, en 1270. Charles IV rendit à ce sujet une ordonnance en 1364.

AMORTISSEMENT (caisse d'), instituée par un édit royal en décembre 1764 ; dura peu d'années ; projetée en 1789 et en 1796 ; créée par un décret de septembre 1798 ; fut en même temps caisse de garantie et de dépôt ; supprimée et liquidée d'après la loi du 28 avril 1816. Une ordonnance royale du 3 juillet 1816 créa une caisse d'amortissement, de dépôts et consignations, établie sur de nouvelles bases. Une autre ordonnance, du 30 avril 1826, en a modifié les statuts.

AMORY (Thomas), né en 1700 ; écrivain religieux, théologien anglais ; pasteur d'une congrégation presbytérienne ; mort en 1774.

AMORY (Thomas), fils d'un conseiller d'état du roi Guillaume ; écrivain ; grand partisan de la doctrine des unitaires ; né en 1695, et mort en 1789.

AMOS, le second des petits prophètes, vers l'an 780 avant J.-C. ; prophétisa à Bethel, siège de l'idolâtrie.

AMOS ou **NÉAMUS**, élu patriarche de Jérusalem, vers la fin de 594, pour succéder à Jean IV ; mort en 601 de J.-C.

AMONDRU (Anatole), né à Dôle, le 6 janvier 1759 ; architecte et historien ; bâti, en 1765, le château de Fresnes, près Vendôme ; avocat au parlement, en 1775 ; maire de Dôle, en 1791, puis juge à son tribunal d'arrondissement jusqu'en 1797 ; travailla dix ans au cadastre ; mort en 1812.

AMOUR (Saint-), Aquitain de naissance ; mort vers le milieu du septième siècle ; sa fête, le 8 octobre.

AMOUR (Guillaume de Saint-), docteur de Sorbonne et chanoine de Beauvais, né au commencement du 15^e siècle, et fameux par ses démêlés avec les moines mendiants ; mort en 1272.

AMOUR (Louis Gorin de Saint-), célèbre janséniste, fils d'un cocher du roi et fils de Louis XIII ; né en 1619 ; devint recteur de l'université ; mort en 1687.

AMOUR DU PROCHAIN, ordre de chevalerie institué, en 1708, par Elisabeth-Christine, femme de Joseph I^{er}, empereur d'Allemagne ; la décoration en est une croix à

huit pointes, pommelées d'or, émaillées, les quatre angles rayonnants avec ces mots au centre : *Amor proximi* ; le ruban en est rouge.

AMPÈRE (André-Marie), membre de l'Institut, l'un des plus illustres savants de ce siècle ; né à Lyon, en 1775 ; publia, en 1802, un mémoire remarquable intitulé : *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*. Ce mémoire jeta les premiers fondements de sa célébrité. La chimie lui doit la découverte de l'électro-magnétisme ; l'algèbre ses considérations générales sur les intégrales des équations aux différences partielles ; la science de M. Ampère était encyclopédique ; mort à Marseille dans une tournée comme inspecteur général des études, 1837.

AMPFINGEN (combat d'), où deux divisions françaises sous les ordres des généraux Ney et Grenier soutinrent une glorieuse retraite contre toute la force de l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Jean. Cette journée du 30 novembre 1800, précéda de quelques jours la bataille de Hohenlinden.

AMPHIE (siège d'), petite ville de Messénie ; lors de la première guerre entre les Messéniens et les Lacédémoniens, les Spartiates ouvrirent la campagne par le siège d'Amphie, qui fut emporté d'assaut ; le massacre de ses habitants redoubla la haine des vainqueurs et des vaincus, et causa la guerre la plus sanglante ; an 745 avant J.-C.

AMPHIET (bataille d'), 1100 avant J.-C. ; les Philistins battent les Israélites et leur prennent l'arche d'alliance.

AMPHICTYONS (le conseil des), états-généraux de la Grèce composés de douze députés représentant autant de peuples confédérés du nord de cette contrée ; réuni deux fois l'année ; au printemps, à Delphes ; en automne, près des Thermopyles, et décidant de la paix ou de la guerre ; institué vers l'an 1497 avant J.-C. par Amphictyon qui gouverna l'Attique pendant dix ans ; les Romains, devenus maîtres de la Grèce, conservèrent aux Grecs cette assemblée ; après la bataille d'Actium (trente ans avant J.-C.), Auguste accorda à la ville de Nicopolis le droit d'y envoyer des députés ; les Amphictyons avaient encore sous Strabon une faible existence, à laquelle celui-ci survécut. — Les Grecs appelaient Amphictyons les députés des villes qui avaient le droit de suffrage dans l'assemblée générale de la nation.

AMPHILOQUE (saint), évêque d'Icône, en Lycaonie ; sacré l'an 574 ; mort vers 594 ; sa fête, le 25 novembre.

AMPHYPOLIS (siège d'). Plusieurs villes de la Grèce, soulevées contre les Athéniens, réunirent leurs forces à celles des Spartiates, 422 avant J.-C. Brasidas, général des alliés, craignant de se mesurer contre les Athéniens en rase campagne, se retira dans Amphypolis, ville de Macédoine ; assiégé bientôt par Cléon, général athénien, il tomba sur lui dans une sortie, le tua et défit son armée ; Brasidas lui-même fut mortellement blessé, 422 avant J.-C. ; Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, maître d'Amphypolis, lui rendit d'abord la liberté pour amuser les Athéniens dont il craignait la puissance ; mais ne redoutant plus Athènes, il garda Amphypolis, 358 avant J.-C.

AMPHITHÉÂTRE. Les amphithéâtres sont particuliers aux Romains, il étaient inconnus aux Grecs, et étaient destinés aux spectacles, soit des bêtes féroces, soit des gladiateurs. Le premier qui fit construire à Rome un amphithéâtre fut Caius Scribonius Curio, vers 76, avant notre ère ; dans les jeux qu'il donna au peuple, à l'occasion des funérailles de son père, il fit construire deux amphithéâtres en bois, adossés l'un à l'autre, et qu'on pouvait tourner, avec les spectateurs, après la représentation, de sorte qu'en ôtant les scènes, ces deux théâtres

formaient un seul amphithéâtre. Lorsque Jules César inaugura son nouveau Forum et le temple de Vénus, qu'il avait fait bâtir, il donna des combats de gladiateurs, pour lesquels il fit construire, l'an de Rome 708, un édifice garni de sièges tout autour. Ce fut alors que la forme et la disposition des amphithéâtres fut déterminée, et qu'on leur donna le nom d'amphithéâtres. Cet édifice était en bois, et était démoli à la fin des jeux. Statilius Taurus fut le premier qui bâtit au Champ-de-Mars un amphithéâtre en pierres, en 725 de la fondation de Rome; il paraît qu'il n'y avait en pierres que les murs d'enceinte, puisque, sous Néron, une partie fut la proie des flammes. Par la suite Caligula avait formé le projet de construire un amphithéâtre, l'an 57 de J.-C., mais il ne fut pas achevé; ni Claude, ni Néron, l'un et l'autre grands amateurs des jeux de gladiateurs, ne l'avaient continué. Vers l'an 60 de notre ère, Néron fit construire, en moins d'une année, un autre amphithéâtre en bois, dans les environs du Champ-de-Mars. A cette époque, on construisit aussi des amphithéâtres dans plusieurs villes de province. Sous Tibère, un affranchi, nommé Atilius, bâtit, à Fidènes, en 27 de l'ère vulgaire, un grand amphithéâtre en bois, dont la mauvaise construction le fit s'écrouler, ce qui coûta la vie à cinquante mille hommes. Près de Plaisance, il y avait un amphithéâtre construit également en bois, et qui devint la proie des flammes, lorsque, dans la guerre civile entre Vitellius et Othon, cette ville fut assiégée. Les amphithéâtres de Rome dont le souvenir s'est conservé, ou dont les ruines se voient encore, sont : 1^o l'amphithéâtre *Castrense*, bâti peut-être par Tibère, et destiné pour les jeux de gladiateurs de la garde des empereurs : il était très-petit, et sa place était sur la colline des Esquilles, dans la cinquième région. On en voit les débris à gauche de Sainte-Croix-de-Jérusalem; il était de briques, revêtu d'un ordre corinthien; 2^o l'amphithéâtre de Vespasien, appelé *Colisée* : il était le plus grand de Rome et de l'univers; Vespasien en commença la construction (an 78 de J.-C.); elle fut achevée sous Titus, son fils et son successeur; ses ruines excitent encore aujourd'hui l'admiration; 3^o celui de Statilius Taurus, détruit sous Néron; on en ignore la place; 4^o l'amphithéâtre bâti par Trajan, dans le Champ-de-Mars, en 99 de J.-C., et détruit par Adrien. De ces quatre amphithéâtres, le *Colisée*, ou celui de Titus, est le plus remarquable, et le seul auquel les auteurs anciens donnent le nom d'amphithéâtre, sans autre désignation; Rome n'avait pas besoin d'autre amphithéâtre, parce que celui de Titus pouvait contenir presque toute la population de Rome. Les frais immenses d'une pareille construction ne permettaient point d'en élever plusieurs. Les principaux amphithéâtres dont les restes nous sont parvenus sont : celui d'Albe, petite ville du Latium, où l'on en découvre les traces, sans qu'on puisse cependant deviner de quelle manière il était bâti; celui près du Tibre, à Otricoli, ville de l'Ombrie; un autre près de Carigliano, autrefois le fleuve Liris; il était bâti en briques; un autre à Pouzzol, dont il reste encore une partie des arcades et les loges où l'on enfermait les bêtes féroces; un à Capoue, un à Vérone, dans le voisinage de la maison de Varron; un à Pæstum; un à Syracuse; un à Agrigente; un à Catane; un à Argos; un à Corinthe; on en voit un magnifique à Pola, en Istrie; un très-grand à Hipella, en Espagne. La France en compte un à Arles; un à Fréjus; un à Saintes; un à Autun; celui de Nîmes, appelé les *Arènes*, construit par Antonin-le-Pieux, l'an 158 de J.-C.; ruiné par Charles Martel, en 973, pour enlever aux Sarrasins les moyens de défense s'ils s'en emparaient; il fut réparé en 1716; celui de Bordeaux, vul-

gairement appelé le *palais Gallien*, fut construit vers l'an 127, par les Romains; les sièges en étaient de bois et soutenus sur des murs tournés en rond. Depuis quelques années, on a découvert à Poitiers les ruines d'un amphithéâtre romain, et en Égypte (1857) celles de l'amphithéâtre d'El-Djemm (l'ancien Thisdrus des Romains), construit par l'empereur Gordien, vers l'an de Rome 236 (518 avant J.-C.). De nos jours, l'armée expéditionnaire d'Afrique en a découvert un près de Ghelma, en 1857.

AMPHITHÉÂTRES. Dans nos salles de spectacle, on donne ce nom à la partie du fond opposée au théâtre, élevée à sa hauteur.

AMPHIOUX-CHASSEVENT (Madeleine Achard), née à Marseille, en 1707; établie à la Martinique, en 1769; connue en Europe par la liqueur des îles dite de la *veuve Amphoux*; morte à la Martinique en 1812, âgée de cent cinq ans.

AMPOULE. V. SAINTE-AMPOULE.

AMPURIAS, EMPORIA ou **EMPORIUM**, ancienne capitale du comté de ce nom. Cette ville a été connue de Strabon, qui la dit bâtie par des Marseillais. Ampurias eut son état florissant et une nombreuse population. Érigée en évêché vers le commencement du 6^e siècle au plus tard, on vit Paul son évêque assister, l'an 516, au concile de Tarragone; à celui de Gironne, l'an 517, et l'an 527, à celui de Tolède. Casotius ou Lasonius, un des successeurs de Paul, fut présent aux conciles de Barcelone en 540, et de Lérida, l'an 546; l'archiprêtre Galamus, monté sur le siège d'Ampurias, fut, en 597, l'un des douze évêques du concile de Saragosse. On vit Isaldus, évêque d'Ampurias, au quatrième concile de Tolède; Dieu-Donné, *Domini-dei*, au huitième de l'an 646, et au neuvième de l'an 653; Guidilitanus ou Guadela; représenté au treizième, par l'abbé Ségarius, se trouva au seizième, en 688. Cette ville, dévastée au huitième siècle par les Sarrasins, devint par la suite la résidence des comtes d'Ampurias. (V. comté d'AMPURIAS.) Elle perdit plus tard sa prospérité, et Castello devint le chef-lieu du comté d'Ampurias.

AMPURIAS (comté d') et de Péralada ou de Pierre-late, autrefois l'un des plus considérables de la marche d'Espagne; il était borné à l'est par la mer, au nord par les Pyrénées, qui le séparaient du comté de Roussillon, au couchant par le comté de Besalu, et au midi par le comté de Gironne. M. de Kaverner, mort évêque de Gironne, en 1726, a soutenu que le pays d'Ampurias et de Péralada fut régi, jusqu'à Gaucelm inclusivement, par les mêmes comtes que ceux du Roussillon. On a trouvé cependant un prédécesseur de Gaucelm qui paraît n'avoir possédé que le comté d'Ampurias : c'est Irmangarius. Ce comté, au défaut d'hoirs mâles, revint à la couronne d'Aragon en 1521. V. la liste chronologique de ses comtes.

AMPURIAS (comtes d'). Irmingarius, vers l'an 812; Gaucelm, mort en 854; Suniaire, jusqu'en 845; Alarie, substitué à Suniaire, en 845; Suniaire II, V. 884; Bencion, frère et successeur de Suniaire II, V. 919; Ganbert, frère de Bencion, dès l'an 822; Gaufred, V. 940-974; Hugues, V. 1007; Pons 1^{er} était comte d'Ampurias en 1013-1068; Hugues II, fils et successeur de Pons 1^{er}, V. 1079-1084; Pons-Hugues, V. 1128-1160; Hugues III, 1160-1250; Pons-Hugues II, 1250-1268; Hugues IV, 1268-1277; Pons-Hugues III, 1277-1308; Malgaulin, mort en 1321; celui-ci fut le dernier comte d'Ampurias. Après sa mort, le roi d'Aragon donna le comté d'Ampurias en apanage à l'infant don Pèdre, son fils, et, l'an 1524, il donna en fief honoré le comté de Prades à l'infant don Béranger, avec la baronnie d'Entenza en franc-

alleu. Les deux frères ayant échangé, le 5 janvier 1541, leurs apanages, le roi révoqua la clause de revenir à la couronne à défaut d'*hoirs mâles*, insérée dans la concession de 1524; révocation confirmée par deux arrêts rendus à l'audience royale de Catalogne, le premier, le 20 janvier 1605, en faveur de la duchesse de Segorbe, successeur de l'apanagiste; et le deuxième, le 2 octobre 1627, en faveur du duc de Cardone et de Segorbe. C'est en vertu de ces décisions que le comté d'Ampurias a été possédé par les ducs de Médina-Céï, successeur des ducs de Cardone et de Segorbe.

AMRI, roi d'Israël, proclamé par l'armée qu'il commandait au siège de Gebbethou, 918 ans avant J.-C., fit quatre ans la guerre à Thebiri, bâtit Samarie pour en faire la capitale de son royaume; mort en 907 avant J.-C.

AMRIAL-CAIS, poète arabe de la tribu de Kendah, au 7^e siècle; mourut d'une chemise empoisonnée que lui envoya l'empereur grec, qui lui avait promis des secours pour venger la mort de son père et recouvrer la souveraineté de sa tribu.

ANROU-BEN-LEITZ, prince de la dynastie des Sofarides dans la Perse orientale; succède, en 879, à son frère Yacoub; vaincu en 899, par Ismaël, fondateur de la dynastie des Samanides, il est envoyé à Bagdad, où il meurt en prison en 902.

ANROU BEN-EL-ASS, fameux capitaine arabe, conquit l'Égypte en 640, et y jeta les fondements de Fostat (le vieux Caire); prit Alexandrie en 642, et en fit brûler la célèbre bibliothèque; s'empara de Tripoli en 645; gouverna trois fois l'Égypte, et en dernier lieu comme souverain, depuis 658 jusqu'à sa mort, en 665.

AMSDORF (Nicolas d'), né en Misnie, en 1485, accompagna Luther, en 1527, à la diète de Worms; concourut, en 1557, à la rédaction des articles de Smalcald; en 1542, nommé évêque de Naumburg, et, cinq ans après, obligé de céder son évêché; sur la fin de sa vie, il créa une secte dissidente parmi les luthériens, dont les membres étaient connus sous le nom de Confessionnistes rigides; mort en 1565.

AMSTERDAM, ville capitale de la Hollande, n'était, en 1204, qu'un petit château nommé Amstel. Son nom vient de Amstel, l'un des conjurés contre Florent V, comte de Hollande et de *Dam* chauscée. Cet Amstel, qui prit le nom de Gilbert 1^{er}, en était le seigneur; elle devint ensuite un amas de cabanes de pêcheurs, dont Gilbert II fit une ville que le comte de Hollande, Guillaume III, réunit à son domaine, en 1296. Guillaume IV lui donna une constitution municipale en 1540, et on commença à l'agrandir en 1560. Sa plus grande splendeur date de 1578, époque de son adhésion à la pacification de Gand. Cette cité est bâtie sur pilotis au bord du bras du Zuyderzée appelé l'Ye ou l'Vie; en 1482, elle fut entourée de fossés et de remparts couverts de boulevards; ses environs peuvent être inondés facilement au moyen de ses écluses; des canaux bordés d'arbres la traversent dans tous les sens et forment quatre-vingt-dix îles qui communiquent entre elles par deux cent quatre-vingts ponts. On admire son port, l'un des plus beaux de l'Europe, et, parmi ses principaux édifices, l'ancien Hôtel-de-Ville, aujourd'hui le palais du roi, bâti de 1648 à 1655, sur les plans de Jacob Van Kampen et de Daniel Starpert; la Bourse, bâtie dans le style gothique; l'hôtel de l'Amirauté, les hôtels des deux compagnies des Indes et l'église de Sainte-Catherine, appelée aussi l'église Neuve, qui renferme le tombeau de Ruyter et de plusieurs autres hommes célèbres. C'est aujourd'hui l'une des villes les plus riches et les plus

commerçantes du monde. Sa population s'élève à 250,000 âmes. De diverses parties de l'Europe on envoie des diamants à Amsterdam pour y être taillés. V. **HOLLANDE**.

AMSTERDAM (vicissitudes d'). La peste lui tua plus de soixante mille habitants, en 1602. En 1629, des troubles civils furent causés par des bourgeois qui refusèrent d'obéir aux magistrats qu'ils soupçonnaient Arminiens. (V. **ARMINIUS**.) Les Prussiens, commandés par le duc de Brunswick, la prirent et la pillèrent en 1788; le général Pichegru, commandant les Français, s'empara de la ville le 9 janvier 1795, et prit, avec quelques escadrons de cavalerie et quelques artilleurs, la flotte de guerre hollandaise dont les vaisseaux étaient arrêtés par les glaces dans le Zuyderzée. Un décret impérial, du 9 avril 1810, qui proclama la réunion de la Hollande à la France, la déclara troisième ville de l'empire; le peuple s'y souleva contre les Français, le 15 novembre 1815, et le 1^{er} décembre de la même année, le prince d'Orange y fit son entrée.

AMSTETTEN (combat d'). Dans la campagne de 1805 de Napoléon contre l'empereur d'Allemagne, le prince Murat, ayant pris Ems, dans la Haute-Autriche, poursuivit les Russes sur les hauteurs d'Amstetten, les chassa de toutes leurs positions, tua quatre cents hommes, et fit quinze cents prisonniers, 1806.

ANTHOR (Christophe-Henri), jurisconsulte danois; né à Stolberg, en 1678; professeur de droit et de politique à Kiel; mort en 1721.

AMULETTES, *Amuletum*, remède, figure ou caractère auxquels on attribue un pouvoir surnaturel; les Chaldéens et les Égyptiens communiquèrent aux Grecs et aux Romains ce genre de superstition; Plin en fait souvent mention; les premiers chrétiens eux-mêmes ne se garantirent pas de ces préjugés populaires. Saint Jérôme se plaint de ce que de son temps les femmes portaient à leur cou du bois de la croix et autres reliques semblables; saint Chrysostôme condamne formellement cette coutume comme une véritable idolâtrie; le concile de Laodicée, tenu dans le 5^e siècle, défendit aux ecclésiastiques de porter des amulettes, en grec phylactères, sous peine d'être dégradés; mais la superstition l'emporta sur l'autorité de la religion et de la raison. L'usage des amulettes devint général dans le moyen âge, parmi les chrétiens comme parmi les musulmans. Il en reste encore, chez les peuples les plus éclairés, de nombreux vestiges que la civilisation a peine à faire disparaître. V. **TALISMAN**, **MAGIE**, **ALCHIMIE**, **RELIQUES**.

AMULIUS, roi d'Albe, fils de Procas, dixième descendant d'Ascanie; fait condamner à mort Rhea Sylvia, fille de Numitor, et ordonne que ses deux enfants soient jetés dans le Tibre; au bout de dix-huit ans est tué par ces deux jumeaux sauvés par un prodige (l'an 754 avant J.-C., et la 40^e de son règne).

AMULIUS, peintre romain du 4^e siècle de l'ère chrétienne. Plin parle d'une Minerve qu'il avait peinte, et qui semblait regarder les spectateurs de quelque côté qu'ils fussent placés.

AMUR (l'), grand fleuve d'Asie, qui prend sa source dans la Tartarie chinoise, dans les monts Koutaihan, et se jette dans l'Océan oriental. Son cours est de 575 lieues. Son existence fut découverte par les Russes, 1639.

AMURATH 1^{er} ou **MORAD**, surnommé le *Cassis*, c'est-à-dire le héros, troisième sultan ottoman, né en 1519, proclamé en 1559; s'empara d'Andrinople dont il fit le siège de son empire en 1562; battit en Europe, dans la plaine de Cassovie, l'armée des chrétiens, composée de Serbiens, de Bulgares, de Valaques et de Hongrois,

l'an 1389. Le lendemain, comme il parcourait le champ de bataille, un soldat triballien, qui se mourait, lui porta un coup de dague, dont il mourut le même jour, 1565.

AMURATH II, sixième sultan, succéda à son père, Mahomet I^{er}, en 1422, à l'âge de dix-huit ans; fait étrangler son frère Mustapha; dévaste, en 1426, l'île de Zante; en 1427, soumet la Morée; prend Thessalonique; force les Vénitiens à la paix; en 1434, étouffe la rébellion de Karaman-Ogli; ravage la Hongrie; assiège Belgrade; subjugue la Serbie; abdique en 1444; est tiré de sa retraite pour vaincre, à Varna, Ladislas, roi de Hongrie; rentre dans sa retraite; rappelé en 1446, pour apaiser une sédition des janissaires; chasse d'Épire le prince Scanderberg; convertit les Épirotes au Koran; défait les Hongrois commandés par Huninde; et meurt au siège de Croye, capitale du petit royaume de Scanderberg, en 1451, à quarante-sept ans.

AMURATH III, fils de Sélim II, monte sur le trône en 1574; recommence, dès 1578, la guerre contre les Perses, terminée en 1590; marche contre l'empereur Rodolphe, l'an 1585; fait lever le siège de Gran à l'archiduc Mathias, en 1592, et prend Raab. Sous son règne, la révolte des janissaires causa, dans Constantinople, le terrible incendie de 1581, qui consuma quinze mille maisons. Amurath mourut en 1595, dans le mois de janvier, à cinquante ans.

AMURATH IV, fils d'Achmet, neveu et successeur de Mustapha déposé en 1622, naquit en 1609; prit les rênes de l'empire à l'âge de treize ans; la prise de Bagdad sur les Perses, en 1658, lui valut le surnom de *Victorieux*; mort, de débauches, en 1640.

AMURATH, bey de Tunis, fils de Mahomet-Bey; renfermé en 1690, au château de Jour; s'évade et revient s'emparer de Tunis; fait étrangler son oncle Ramadan; déclare la guerre aux Algériens; égorgé lui-même, en 1695, par son capitaine des gardes.

AMY, avocat au parlement d'Aix; publia en 1749, 1751, 1752 et 1754, des ouvrages de physique; mort en 1760.

AMY (Louis-Thomas-Antoine), né à Janville (Eure-et-Loir), le 29 juillet 1760; avocat au parlement de Paris; quitta la capitale en 1788, à cause des troubles politiques; député à l'assemblée législative en 1791; décrété d'accusation en 1795; emprisonné cinq mois à Port-Libre; remis en liberté; juge de première instance à Paris, en l'an 8; conseiller, vice-président; s'en démit pendant les cent jours; fut exilé à trente lieues de Paris; reprit ses fonctions à la deuxième restauration; présida le collège départemental de la Seine, en 1824; mort à Paris, le 26 février 1852.

AMYCUS, le plus ancien roi de Bithynie dont le nom soit parvenu jusqu'à nous; il régna vers le 6^e siècle avant J.-C.

AMYNANDRE, roi des Athamans, peuples voisins des Éoliens; vers l'an 208 avant J.-C., allié des Romains contre Philippe de Macédoine.

AMYN-BEN-HAROUN, sixième khalife abbasside, fils et successeur de Haroun-el-Raschid, en 809; détrôné par son frère Al-Mamoun qui le fit périr en 822.

AMYR-AHMED, né à Raih, dans l'Irak-Adjen, savant persan du 17^e siècle, auteur d'un traité géographique et biographique.

AMYNTHAS (royaume d'), créé par Antoine, vers l'an 40 avant J.-C., pour Amyntas, secrétaire de Déjotarus; il comprenait la Gallo-Grèce, la Cilicie et la Pamphylie, et ne dura que onze ans.

AMYNTHAS I^{er}, roi de Macédoine, fils d'Alcetas; monta sur le trône l'an 507 avant J.-C.; fit égorgé dans un

festin, les ambassadeurs de Darius; servit Xerxès en Grèce; mourut peu de jours après la bataille de Salamine, en 480 avant J.-C.

AMYNTHAS II, fils de Philippe et petit-fils d'Alexandre I^{er}; placé sur le trône de Macédoine, en 428 avant J.-C., par Sitalcès, roi de Thrace; abandonné par ce roi, il quitta le trône, et l'histoire ne parle plus de lui.

AMYNTHAS III, roi de Macédoine, fils de Ménélaüs et petit-fils d'Amyntas II, en 592 avant J.-C.; abandonne sa couronne à Argée, frère de Pausanias, et remonte sur le trône en 591; mort en 568, après un règne de vingt-quatre ans.

AMYNTHAS, fils d'Antiochus, Macédonien, joint Darius en 554 avant J.-C.; correspond avec Alexandre Lynceste, qui devait assassiner Alexandre-le-Grand; conseille en vain à Darius d'attendre le héros macédonien dans les plaines d'Assyrie; commande un des corps auxiliaires grecs, en 555 avant J.-C., à Issus; prétend à la couronne d'Égypte; marche à Memphis secondé des Égyptiens; assiège les Perses, et périt dans une sortie, en 550.

AMYON DE POLIGNY, député à la Convention nationale, né en Franche-Comté; proscrit au 51 mai comme Girondin; membre du conseil des Anciens; mort en 1799.

AMYOT (Jacques), né à Melun en 1515, fils d'un petit mercier; l'un des plus grands écrivains du seizième siècle; traducteur des *Vies de Plutarque*; aumônier de Charles IX et de Henri III; évêque d'Auxerre, en 1561; il y mourut en 1595.

AMYRAUT (Moïse), né à Bourgneil en Anjou en 1596; théologien calviniste; écrivain politique; député, en 1651, au synode de Charenton; mort en 1664.

AN. V. ANNÉE.

ANA, terminaison latine de noms propres, dont on a fait le titre même de certains ouvrages; ce sont des recueils de pensées détachées, d'anecdotes, de bons mots, de saillies d'un homme célèbre; les *Scaligeriana* sont le premier livre qui ait paru avec un titre en *ana*, en 1666, plus d'un demi-siècle après la mort de Scaliger.

ANABAPTISTES, secte chrétienne du 16^e siècle, ainsi appelés parce qu'ils rebaptisent ceux qui ont été baptisés dans l'enfance. On ne connaît pas les véritables fondateurs de cette secte; les uns prétendent que les Bohémiens en ont jeté les premiers fondements vers 1505; les autres veulent qu'elle n'ait pris naissance que du temps et à la suggestion de Luther ou de Thomas Munster, un de ses plus ardents apôtres, décapité en 1525, pour avoir excité une révolte en Allemagne; les anabaptistes sont surtout répandus en Westphalie, en Hollande et en Écosse. Olfius, un de leurs historiens, porte à soixante-dix-sept le nombre de leurs sectes.

ANACHARSIS, philosophe scythe; vint à Athènes vers 592 avant J.-C.; fut disciple de Solon et l'un des sept sages de la Grèce; tué par son frère, à son retour en Scythie, parce qu'il avait préféré les dieux de la Grèce à ceux de sa patrie.

ANACHORETE, d'un mot grec qui signifie retiré: c'était le nom d'une espèce de religieux qui se retiraient entièrement du monde pour habiter les déserts, à l'imitation du prophète Elie et de saint Jean-Baptiste. Saint Paul de Thèbes fut le premier qui se retira, l'an 250, dans la Thébaïde, pendant la persécution de Dèce et de Valérien; il fut imité bientôt par saint Antoine, par saint Hilarion, et par beaucoup d'autres. Il y avait parmi les chrétiens grecs un grand nombre d'anachorètes qui se retiraient dans une cellule au désert, et ne se montraient que dans les grandes solen-

nités. V. ASCÈTES, CÉNOBITES, ERMITES, MOINES.

ANACLET (saint) ou **SAINT CLET**, pape; succède à saint Lin, en 78 de J.-C.; originaire d'Athènes; placé sans motif au nombre des martyrs. Clément lui succède.

ANACLET, anti-pape, auparavant Pierre de Léon, juif converti, élu en 450, après la mort d'Honorius II; força le pape Innocent II à quitter Rome et l'Italie; mourut en 458.

ANACOANA, reine de Maguana dans l'île Espagnole, femme de Carnabo, le plus puissant monarque de l'île; déclarée rebelle par les Espagnols, elle fut condamnée à être pendue, et exécutée publiquement vers l'an 1506.

ANACREON, poète lyrique grec de Téos, en Ionie, vers l'an 552 ou 572 avant J.-C.; mort à Abdère, à quatre-vingt-cinq ans, étranglé par un pépin en mangeant du raisin.

ANACREONTIQUES (vers). On nomme ainsi ceux composés dans la mesure ordinaire des vers d'Anacréon, laquelle était de sept syllabes ou plutôt de trois pieds et demi, spondées ou iambes ou quelquefois anapestes.

ANAFESTE (Paul-Luc ou Paoluccio) d'Héraclee, premier doge de Venise, élu en 697; fixa, de concert avec Luitprand, roi des Lombards, les frontières de la Vénétie; mort en 717.

ANAGNIE ou **AGNANIE**, ville d'Italie de l'État ecclésiastique, et dans la Campagne de Rome, avec évêché. Dans les premiers temps de la république romaine, elle était la capitale des Herniques; Marc-Antoine y fit battre de la monnaie au coin de Cléopâtre, 50 avant J.-C.; c'est dans cette ville que Boniface IX fut arrêté et suffoqué par Bernard de Nogaret, commissaire de Philippe-le-Bel, le 7 septembre 1305. Anagnie est aujourd'hui tout à fait déchu de son ancienne splendeur.

ANAGNIE (concile d'), où Alexandre III excommunia solennellement, le jeudi-saint, 24 mars 1160, l'empereur Frédéric Barberousse.

ANAGRAMME, transposition ou dérangement des lettres d'un mot, pour une combinaison nouvelle offrant un nouveau sens. L'anagramme de Logica est *caligo*; celle de Versailles, *ville seras*; celle de frère Jacques Clément, assassin de Henri III, *c'est l'enfer qui m'a créé*. Le poète grec, Lycophron, est regardé comme le père de l'anagramme (280 avant J.-C.), car les plus anciennes sont celles qu'il fit du nom de Ptolémée Philadelphe et celui d'Arfinoé; dans le premier, il trouva *apo melitos*, miel, pour désigner la douceur du caractère de ce prince, et dans le second, *ion Neras*, violette de Junon. En France, le poète Dorat en est regardé comme l'inventeur, mais Calvin déjà s'était appelé *Alewinus*; Rabelais même nous en laissa plusieurs; on peut citer parmi les plus heureuses : Louis Roncherat (chancelier de France), *la bouche du roi*; Martinozzi (nièce du cardinal Mazarin), *mari Conti*; cet anagramme fut son horoscope, elle épousa le prince de Conti; Pierre de Ronsard, *rose de Pindare*; Marie Touchet (maîtresse de Charles IX), *je charme tout*; Vignerot, *ironque*; dans ces mots : Louis XIII, roi de France et de Navarre, on trouva : *roi très-rare, estimé dieu de la fauconnerie* (il fut très-grand chasseur); Marie-Thérèse d'Autriche (femme de Louis XIV), *mariée au très-chrétien*; Borbonius, *Orbi bonus*; Voltaire, *alle vir*! On a inventé plus tard de nouvelles anagrammes; ainsi l'anagramme mathématique imaginée en 1680, par laquelle l'abbé Catelan trouva que les huit lettres de Louis XIV faisaient *vrai héros*.

ANANAS, plante originaire des parties équatoriales de l'Amérique; fut acclimaté à Siam, en 1608, et dont le fruit mûrit la première fois en France, en 1754, dans une serre

du potager du roi, à Versailles. En 1852, le prince d'Essling trouva des procédés pour la culture en grand de cette plante.

ANANIAS. L'Histoire-Sainte fait mention de trois personnages de ce nom : le premier, un des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise ardente pour n'avoir pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor, 538 avant J.-C.; le deuxième, frappé de mort aux pieds de saint Pierre, avec sa femme Saphira; le troisième, souverain pontife des Juifs, l'an 49 de J.-C., persécuteur des chrétiens; fit souffleter saint Paul devant le grand conseil des Juifs; massacré dans son palais vers l'an 58.

ANAPA (prise d'), ville sur la côte orientale de la mer Noire; le 5 juillet 1791, le général russe Godowitsch s'empara de cette ville et de sa forteresse, défendues par dix mille Turcs et quinze mille Tartares.

ANASTASE I^{er} (saint), élu pape en 598; réconcilia les deux églises d'Orient et d'Occident; mort en 402.

ANASTASE II, Romain, élu pape en 496; combattit l'arianisme protégé par l'empereur d'Orient, Anastase I^{er}; mort en 498.

ANASTASE III, élu pape en 911, ne gouverna l'église que deux ans.

ANASTASE, anti-pape, opposé, en 855, au pape Benoît III.

ANASTASE IV, évêque de Sabine et cardinal, élu pape en 1155; ne gouverna l'église qu'un an et cinq mois.

ANASTASE I^{er}, empereur de Constantinople, né à Dyrrachium, en 450; *silentiaire* auprès de l'empereur Zénon, monta sur le trône, en 491, en épousant Ariane, veuve de Zénon; veut, en 509, s'emparer de l'Italie; s'allie à Clovis; demande la paix à Vitalien, chef des catholiques; mort en 518, à 88 ans, dans un souterrain de son palais, où la crainte d'un orage l'avait conduit.

ANASTASE II, empereur d'Orient; proclamé en 715; précipité du trône en 716 et mis dans un cloître; en 720, voulant ressaisir la couronne, il est livré par des traîtres à Léon l'Isaurien qui lui fait trancher la tête.

ANASTASE dit le *Bibliothécaire*, écrivain du 9^e siècle, bibliothécaire du Vatican; assista, en 869, au 8^e concile général, à Constantinople, où Photius fut condamné.

ANASTASE, auparavant **ASTRIC**, apôtre de la Hongrie; y prêcha l'évangile en 996; évêque de Colocza; sacra et couronna roi le duc Étienne; mort en 1004.

ANASTASE I^{er}, successeur de Domnus III, en 559; chassé par la colère de Justin II, empereur, vers la fin de 569, de son siège d'Antioche; y remonta en 595, et mourut en 598 de J.-C.

ANASTASE II, dit le *Jeune* ou le *Martyr*, successeur d'Anastase I^{er} sur le siège d'Antioche, en 598; assassiné en 610 de J.-C.

ANASTASE, jacobite, patriarche d'Alexandrie, successeur de Damien, en 605; mort en 614.

ANASTASE (saint), Persan, martyr le 22 janvier 628; sa fête le 22 janvier.

ANASTASE le Sinaïte, moine du mont Sinaï, célèbre par son zèle contre les sectes non catholiques; vivait en 678.

ANASTASE I^{er}, remplaça Germain, patriarche de Constantinople, en 750; eut les yeux crevés en 745; ne fut pas déposé et mourut en 753.

ANASTASE, successeur de Léonce, patriarche de Jérusalem, vers 928.

ANASTASE (Olivier de Saint-), moine carme; prédicateur célèbre, écrivain mystique; mort en 1674.

ANASTASIE (sainte), dame romaine, martyre vers l'an 305; sa fête, chez les Grecs, le 22 décembre; chez les Latins, le 25 du même mois.

ANASTASIE, femme de l'empereur Tibère-Constantin; morte en 594.

ANATHA (prise d'). Julien l'apostat voulant combattre Sapor II, roi de Perse, s'avança vers l'Euphrate; sur une île de ce fleuve s'élevait une citadelle nommée Anatha; avant d'entreprendre le siège, il somma les habitants d'en ouvrir les portes, en leur offrant à tous une entière sécurité, les menaçant de sa colère s'ils refusaient; les habitants se rendirent, quittèrent Anatha, mais Julien brûla leur ville, 365 de J.-C.

ANATHÈMES, en usage dans l'église catholique en l'année 587. V. EXCOMMUNICATION.

ANATOLE, successeur de Flavian, patriarche de Constantinople, en 449; mort en 458, vers le mois de juillet.

ANATOLIUS d'Alexandrie, philosophe péripatéticien; vivait l'an 270 de J. C., et fut évêque de Laodicée.

ANATOLIUS, jurisconsulte, du temps de Justinien, au 6^e siècle; consul; travailla à la compilation du Digeste.

ANATOMIE, du grec ανατομή, je dissèque, proprement dissection; art de séparer mécaniquement, d'isoler toutes les parties des corps organisés; science qui a pour but la connaissance de ces mêmes parties; en un mot, l'anatomie est la science de l'organisation. Malgré le respect superstitieux que les anciens avaient pour les morts, il est certain que cette science fut cultivée dès les premiers âges du monde. Le prêtre Manéthon dit que le roi Achotis, dont la chronologie égyptienne fixe le règne plusieurs siècles avant notre ère, avait écrit des traités d'anatomie. L'Écriture-Sainte, dans plusieurs endroits, prouve que certaines connaissances anatomiques n'étaient point étrangères aux Hébreux. Homère, dans plusieurs passages, s'exprime comme étant profondément versé dans cette science. De bonne heure, en Égypte, on sculpta avec un art prodigieux des squelettes artificiels de divers métaux; on en a trouvé avec les momies; Gallien alla exprès à Alexandrie pour les visiter. En Grèce, deux familles célèbres se livraient exclusivement à la médecine et à la chirurgie; Hippocrate, descendant de l'une d'elles, connaissait l'ostéologie; Démocrite, son contemporain, cultivait également l'anatomie, et lorsque Hippocrate fut appelé par les Abderitains pour le guérir de sa folie prétendue, il trouva le philosophe occupé dans son jardin à disséquer des animaux (6^e siècle avant J.-C.). Pythagore eut aussi des notions anatomiques (6^e siècle avant notre ère); Empédocle, son disciple, professait un système bizarre sur la nature et les fonctions diverses des organes humains, mais qui ne permet pas de douter qu'il n'eût quelques connaissances physiologiques; enfin, Alcmeon de Crotone (5^e siècle avant J.-C.) passe pour avoir anatomisé le premier des animaux. Ce qui nous reste d'Aristote atteste de notables progrès en anatomie; père à la fois de l'histoire naturelle et de l'anatomie (4^e siècle avant J.-C.), il disséqua des quadrupèdes, des poissons, des oiseaux, des insectes; sauf quelques erreurs inévitables dans le temps où il écrivait, il professa des idées fort justes sur les fonctions du cœur, du foie et des poumons, et sur le phénomène de la nutrition: il était plus avancé sous ce rapport qu'Hippocrate. Dioclès de Caryste, qui vécut sous Antigone Doson, deux cent quatre-vingts ans avant J.-C., passe pour avoir le premier écrit sur l'art de disséquer, mais c'est une erreur; on avait longtemps avant lui des planches anatomiques; Aristote y renvoie souvent. Cet art, longtemps renfermé dans quelques familles, et connu d'un petit nombre de savants, fut soigneusement étudié par Hérophile et Érasistrate. Héro-

phile naquit à Carthage; il vécut sous Ptolémée Soter (2^e siècle avant notre ère); Gallien dit de lui que ce fut un homme consommé dans la médecine et dans l'anatomie qu'il avait étudiées à Alexandrie. Il fit des découvertes dans la névrologie; un certain Eudème partage avec lui cet honneur; il créa la langue anatomique; on ne peut douter qu'Hérophile n'ait été le premier anatomiste de son temps; ce ne fut guère que sous lui que l'anatomie devint un art ou une science. Érasistrate passe pour contemporain d'Hérophile; il se fit aussi un nom célèbre par ses connaissances anatomiques; on croit que ces deux savants osèrent les premiers ouvrir des corps humains, autorisés par les Antiochus et les Ptolémées; entre autres découvertes que fit Érasistrate, il reconnut que tous les nerfs partent du cerveau, et que l'urine se sépare dans les reins; il redressa une erreur de Platon sur l'usage de la trachée-artère. Après Hérophile et Érasistrate, ces deux fondateurs de l'art anatomique, parurent Lycus, Quintus, Marianus, dont les noms seuls nous sont parvenus. On voit, d'après plusieurs endroits des ouvrages de Celse, qu'il s'était occupé d'anatomie. On en peut dire autant de Plinie le naturaliste et de son neveu. Arelée (un siècle avant notre ère) fit un système anatomique composé de ceux d'Hippocrate, d'Hérophile et d'Érasistrate; il n'inventa rien; Rufus l'Éphésien, qui vécut sous les empereurs Nerva et Trajan (1^{er} siècle) est le premier anatomiste célèbre depuis Arelée; il aperçut dans la matrice quelques vaisseaux dont ses prédécesseurs n'avaient pas parlé. Gallien succéda à Rufus (2^e siècle après J.-C.). Comme la religion et les préjugés faisaient respecter les corps morts sous les peines les plus sévères, Gallien fut réduit à s'instruire dans les ouvrages des anatomistes, sur les enfants exposés, sur les animaux, et surtout sur les singes. On voit, en parcourant ses œuvres, qu'il possédait toutes les découvertes des siècles qui l'avaient précédé, et que s'il n'y en ajoute pas un grand nombre d'autres, ce fut manque d'occasion et non d'activité; quoi qu'il en soit, il est le plus grand anatomiste de l'antiquité. Sorannus, contemporain de Gallien, anatomisa la matrice; Théophile Protospatarius écrivit sur la structure du cœur humain, sous l'empereur Héraclius (6^e siècle de notre ère). Némésius, évêque d'Émissa, en Palestine, disait, sur la fin du 4^e siècle, que la bile n'existait dans le corps que pour la digestion. Suivirent les temps d'ignorance et de barbarie, pendant lesquels l'anatomie éprouva le sort des autres sciences et des autres arts; ni les Grecs, ni les Arabes, ni les Italiens dans cet intervalle ne fournirent pas un seul anatomiste. L'empereur Frédéric II (1240 ans avant J.-C.) réveilla cet art salutaire sans lequel la médecine ne serait que conjectures. Il ordonna que tous les ans il se ferait en Sicile la dissection d'un corps humain; il fit traduire Gallien, mais tous ses efforts restèrent inutiles. Mundinus de Milan disséqua beaucoup, et écrivit peu de choses nouvelles; Jean de Concorrigio de Milan anatomisa en 1420. En 1526, un concile défendit de faire l'autopsie d'un cadavre; en 1596, une ordonnance de Charles VI enjoignit aux magistrats de Montpellier de fournir tous les ans à l'École de médecine le cadavre d'un supplicié. André Vésale, de Bruxelles, médecin de Charles-Quint et le fondateur de l'école moderne, fut le plus grand anatomiste de son époque; à l'âge de dix-huit ans il donna, en 1514, un ouvrage avec des planches attribuées au Titien, supérieur à tout ce qu'on avait vu jusqu'alors; il rectifia un grand nombre d'erreurs de Gallien, et s'attira les persécutions des praticiens de son temps. Jacques Sylvius, précepteur de Vésale, n'écrivit qu'après lui.

Quoique attaché jusqu'à la superstition au système de Gallien, il rendit service à la science en donnant des noms aux muscles qui étaient désignés avant lui par des nombres. Achillinus, de Bologne (1521), étudia particulièrement l'oreille. Dans la même année, Bérenger de Carpi guérit le premier la syphilis par des frictions mercurielles, et fit d'importantes découvertes anatomiques. En 1525, Charles-Quint demanda aux théologiens de Salamanque si la religion ne s'opposait pas à l'ouverture des cadavres humains; il fut répondu affirmativement. En 1524, parut Jason Desprez; en 1527, Alexandre-Benoit, de Vérone, et en 1550, Nicolas Massa, qui donna une description exacte du scrotum; la même année, l'infortuné Michel Servet, dont on sait la fin tragique, soupçonna la circulation du sang; en 1554, Coeyer de Groeningue; en 1556, Guinterus d'Andernach; en 1557, Louis Bonnaccoli; en 1540, Vasne, de Catalogne; en 1542, Jean Fernel, d'Amiens; en 1545, Thomas Vicary, de Londres, et Charles Étanni, chef d'une famille savante; en 1552, André Lacana; en 1556, Jean Valverde, qui eut l'honneur de faire passer cet art en Espagne où il ne put s'implanter; enfin, Réal Colomb de Crémone, en 1558; et en 1661, Ambroise Paré, qui n'eût pas été si grand chirurgien s'il n'eût pas été grand anatomiste; et Gabriel Fallope, de Modène, qui a donné son nom à une des dépendances de la matrice et de l'oreille; en 1565, Barthélemy Eustachi, de Rome; en 1565, Botai; en 1575, Jules Jus-solin, auteur d'une excellente ostéologie; dans la même, Constant Varole, de Bologne; en 1574, Jean-Baptiste Carcanus, de Milan; en 1578, Jean Banister; en 1585, Félix Platerus, de Bâle; dans la même année, Salomon Altart, qui disputa à Varole la découverte de la valvule du colon; en 1586, Archange Piccolomini, de Ferrare, qui donna une nouvelle division du cerveau; en 1588, Gaspard Bauhin, de la même ville, qui fut aussi grand anatomiste que grand botaniste; en 1595, André du Laurent et André Césalpin; en 1597, Jean Postuis de Gemersheim; en 1609, Fabricius de Aquapendente (ville de l'État de l'Église), disciple de Fallope, auquel il succéda en 1565, dans sa chaire d'anatomie; il remarqua les valvules des veines, parla le premier de l'enveloppe charnue de la vessie, en 1605, Philippe Ingrassias, Sicilien, qui étudia spécialement l'organe de l'ouïe; en 1604, Horstein et Cubrole; en 1605, Grasceluis; en 1606, Riolan, qui fit plusieurs découvertes dans les viscères. Parurent, en 1611, Vidus Viduri de Florence et Gaspard Bartholin; en 1615, Gaspard Hoffmann et Paw; en 1617, Grégoire Horatius; en 1619, Fabrice Berthollet; dans la même année, Pierre Lauremberg, Glandorp, Jean Remmelin, et Hoffmann qui a travaillé jusqu'en 1667; en 1622, Asellius de Crémone qui découvrit les veines lactées, Richard Banister; en 1625, Émiluis Parissanus; en 1624, Melchior Sebizus; en 1626, Adrien Spigelius, de Bruxelles; en 1628, Louis Septale, Alexandre Massasius; et en 1654, l'immortel Harwey, médecin de Charles 1^{er}, roi d'Angleterre, qui fit la découverte de la circulation du sang; en 1640, Besler; en 1641, Thomas Bartholin, Danois, Vvesling et Wirsam; en 1642, Jean Bon; en 1645, Schneider qui traita du nez; en 1650, Rulbeck, qui partage avec Bartholin l'honneur de la découverte des vaisseaux lymphatiques; en 1651, Highmore et Antoine Deusing, tous deux Anglais; en 1652, Molinettus, Dominique de Mantrellis, Vaethon qui découvrit les glandes salivaires inférieures, et Pecquet qui découvrit le canal thoracique et le réservoir qui porte son nom; en 1655, Lyser, Anglais, qui perfectionna l'art de disséquer; en 1654, Jean-Christophe Volekammer, Glisson et Hemsterbius; en 1656, Rof-

fenek; en 1658, Henri-Sigismond Schelling, Vigier; et Charteton, en 1659; Van-Horne, en 1660; en 1661, Sténon, qui découvrit les conduits salivaires supérieurs; en 1664, Wallis, qui perfectionna l'anatomie du cerveau et celle des nerfs; en 1665, Jean-Théophile Bonnet, qui vulgarisa la science; en 1666, Meibons; en 1667, Nudham, qui écrivit sur la formation du fœtus; en 1668, Grunf; en 1669, Jean Mayow, Hoboken et Loower, dont on a un traité sur le cœur; Kerckingham, en 1670; en 1672, Drelincourt, de Dreineirbrouk et Swammerdam; en 1674, Gérard Blasuni; en 1676, Bryge qui apprit à disséquer l'œil; en 1680, Borelli qui tenta d'assujettir au calcul les mouvements organiques; dans la même année, Verle et Rivin; en 1681, Grew et Dupré; en 1682, Slo-kambert; en 1685, Bellini et Duverney, qui s'occupa de la structure de l'oreille; en 1684, Brown et Schellamer; en 1685, Brunner qui a examiné les glandes; Bidloo et Vieussens qui a travaillé sur les nerfs; en 1686, Léal Lealis, Jean Bohn, Ent, et Malpighi, de Rome, l'un des plus judicieux observateurs de son siècle; en 1688, Muralto; en 1691, Haverds, dont on a un ouvrage sur la moelle des os; en 1692, Nack, grand physiologiste; en 1695, Verheyen; en 1694, Gibbon et Cowper; en 1695, Dioni et Ridley; en 1696, Leuwenhouk, qui fit un grand nombre d'observations microscopiques; Posthus, en 1697; en 1701, Paschoiné, Berger et Fantonus; Vasalva, en 1704; Francus de Frankeman, en 1705; en 1705, Morgagni, qui fit des études sur la langue, l'épiglotte, etc.; en 1707, Drack, Keil et Douglas; en 1709, Sieter; en 1710, Hovius, qui écrivit sur les maladies des yeux; en 1715, Gœlich; en 1714, Lancisi; en 1719, Herster; en 1721, Ruisch, qui poussa l'art des injections à un degré prodigieux; en 1724, Santorini, de Padoue; en 1726, Bernard Albinus; en 1727, Haller, grand physiologiste; en 1750, Monro; en 1755, Nichols; en 1754, Casselhoure; en 1755, Boerhaave, le premier médecin de son siècle, et celui qui appliqua avec le plus de science l'anatomie et la physiologie à la théorie et à la pratique. Le 18^e siècle est presque tout entier rempli par Haller et son école; ses propres découvertes et celles de ses élèves, Ferrin, Morand, Berlin, Senac, Petit, etc., répandues dans toutes les contrées de l'Europe, ont porté l'anatomie à un degré de perfection presque absolue. Les travaux de l'école d'Haller exigeraient un trop long espace pour être indiqués. L'époque actuelle qui comprend la fin du 18^e siècle, se fait remarquer par des résultats importants en anatomie. L'anatomie générale de l'homme, après avoir emprunté quelques idées fondamentales aux précédents anatomistes des temps antérieurs, a été véritablement créée et développée par Bichat, mort en 1804. MM. Bojer, Dupuytren, morts récemment, Cruveilhier, Béclet, Velpeau, Magendie, Marjolin, ont dignement recueilli l'héritage de Bichat.

ANATOMIE ARTIFICIELLE. Les Égyptiens firent les premiers des squelettes artificiels de divers métaux. En 1650, Louis Gigoli, sculpteur de Florence, eut le premier l'idée d'essayer des préparations anatomiques en cire. En 1701, l'abbé sicilien Julio Zombo présenta à l'académie des sciences de Paris, une tête humaine qu'il avait préparée pour la démonstration, avec un forçat, à Marseille; le professeur Gugliemini de Padoue, prouva, l'an 1704, que cette découverte du Sicilien appartenait au Français G. Desnoues, premier chirurgien du grand hôpital de cette ville. G. Sasini s'est fait remarquer à Florence par son habileté dans le même art; Sarantoni de Florence, de nos jours, l'a surpassé peut-être; Laumonier, à Rouen, et Pinson, à Paris, se sont distingués par des travaux du même genre.

ANATOMIE COMPARÉE, ou étude comparative des tissus et des organes dans les animaux. C'est par là que commencèrent les premières études anatomiques. Le respect pour les morts fit qu'on se rejeta sur les animaux. Aristote, comme nous l'avons dit, disséqua un grand nombre d'animaux de toute espèce; Gallien, à cause de la rareté des sujets, ne put connaître l'homme qu'imparfaitement; il fit la plupart de ses expériences sur les singes, et toutes sont de la plus grande justesse. Dès qu'on put se procurer des corps humains, les animaux furent abandonnés. Voilà pourquoi, dans les 13^e et 16^e siècles, l'anatomie fut complètement négligée. Cette étude fut reprise avec ardeur dans le 17^e par la plupart des anatomistes que nous avons cités plus haut; dès lors elle fut en voie de progrès; Charles Perrault, le même médecin qu'attaqua Boileau, fit faire des planches descriptives sur les animaux, dont l'exactitude est encore reconnue. Dans le 18^e siècle, Duverney, Petit, Stenon, Swammerdam, Collins, Lyonnet, le grand Haller, les deux Monro, Hunter, Vicq-d'Azir, le collaborateur de Buffon, Daubenton, Duhamel, Guénard de Monthéliard, Sonini, firent une foule de découvertes précieuses sur l'organisation des animaux; mais ces notions éparses ne formaient point un corps de science; ce fut notre illustre Cuvier, mort en 1852, qui, en coordonnant ces découvertes et en les enrichissant des siennes propres qui, elles seules équivalent à toutes celles de ses prédécesseurs, régénéra ou plutôt créa l'anatomie comparée. Il est juste de tenir compte également des travaux remarquables de son savant antagoniste, M. Geoffroy de Saint-Hilaire, du vénérable professeur de Göttingue, Blumenbach, de M. Dumenil, et de M. Lamarck, mort récemment professeur d'histoire naturelle. V. **ZOOLOGIE, ICHTYOLOGIE, ENTOMOLOGIE.**

ANAXAGORAS, philosophe de la secte ionienne, né à Clazomènes, 500 avant J.-C.; succède, à dix-huit ans, à Anaximène, son maître. Il reconnaissait la révolution de la terre autour du soleil, et l'unité de la divinité: accusé d'impiété, il est condamné à mort par les Athéniens; Périclès le soustrait au supplice; se retire à Lampsaque et y meurt trois ans après, à soixante-douze ans, 428 avant J.-C.

ANAXAGORAS, sculpteur grec, né à Égine; auteur de la statue de Jupiter élevée à Olympie après la bataille de Platée, 492 avant J.-C.

ANAXANDRE, roi de Lacédémone, 687 avant J.-C.; sous son règne commença la seconde guerre de Messénie, où s'illustra Aristomène.

ANAXANDRIDES, poète comique du temps de Philipe, roi de Macédoine, au 5^e siècle avant J.-C.; condamné, par les Athéniens, à mourir de faim pour s'être permis une critique contre leur ville en parodiant un vers d'Euripide.

ANAXARQUE, philosophe de la secte éléatique, né à Abdère, au 5^e siècle avant J.-C.; après la mort d'Alexandre, tombé entre les mains de Nicocréon, tyran de Chypre, qui le fit piler dans un mortier.

ANAXILAS, roi de Rhégium, d'origine messénienne; après la prise d'Ira, en 625 avant J.-C., attira dans sa capitale les Messéniens rebelles à Lacédémone, et en fit ainsi une ville florissante.

ANAXILAS II, roi de Rhégium en 494 avant J.-C., descendant du précédent; chassa, en 497, les Samiens qui s'étaient emparés de Zande, en Sicile; y fonda une colonie qu'il nomma Messine, du nom de ses ancêtres; mort en 467 avant J.-C.

ANAXILAS, de Larisse, philosophe péripatéticien, vivait à Rome sous le règne d'Auguste; inventeur de ce

que nous nommons *flambeau infernal*; accusé de magie et banni par ordre d'Auguste, vers le temps de la naissance de J.-C.

ANAXIMANDRE, philosophe, disciple et successeur de Thalès; né à Milet, en 610 avant J.-C.; inventeur de la sphère, du gnomon, des figures géométriques, et chef après Thalès de la secte ionienne; mort à soixante-un ans, en 547 avant J.-C.

ANAXIMÈNES, compatriote, disciple et successeur d'Anaximandre; soutenait que l'air est le principe de tout; mort 504 avant J.-C.

ANAXIMÈNES, de Lampsaque, historien et philosophe; fut l'un des précepteurs d'Alexandre; sauva, par son adresse, la ville de Lampsaque de la colère d'Alexandre; on ignore l'époque de sa mort.

ANAZARBE (concile d'), *Anazarbicum*, l'an 453, par Maximin, métropolitain de la seconde Cilicie; les évêques de cette province, excepté Méléce de Mopsueste, rentrent, à l'exemple de Théodore, sous l'obéissance de Jean d'Antioche, et approuvent la paix qu'il avait faite avec saint Cyrille de Jérusalem.

ANBAR, ville de l'Irak-Arabie, sur l'Euphrate, rebâtie par le khalife abbasside Aboul-Abbas-al-Saffah, qui lui donna le nom de Hachemiah qu'elle n'a pas conservé; elle fut le siège du khalifat depuis l'an 751 jusqu'en 765 qu'il fut transféré à Bagdad.

ANBIZA-BEN-CHALIN-AL-KALBI, huitième gouverneur d'Espagne pour les khalifes, en 721; poussa ses conquêtes d'un côté jusqu'au-delà du Rhône, et de l'autre jusqu'à Cahors. A son retour, en 723, il fut blessé mortellement dans un combat que lui livra le duc d'Aquitaine.

ANCELOT (N.), né au Havre, en 1795; poète et littérateur; auteur de *Louis IX*, tragédie jouée au théâtre Français en 1819.

ANCENIS, ville du département de la Loire-Inférieure, bâtie, dit-on, par une colonie d'Annites, originaires d'Italie; à sa fondation et jusqu'au 16^e siècle, la mer baigna ses pieds et en fit une ville très-importante; elle eut des seigneurs qui prirent le titre de princes jusqu'en 1586. Elle ne fut ensuite qu'une baronnie et un marquisat.

ANCENIS (château d'), bâti, en 982, par Aremburge, comtesse de Nantes, pour s'opposer aux entreprises des comtes d'Anjou; détruit, en 1599, conformément au traité de paix conclu entre les députés de Henri IV et ceux du duc de Mercœur; il fut reconstruit en 1700 mais sans fortifications.

ANCENIS (vicissitudes d'). Geoffroy Grise-Gonelle, comte d'Anjou, l'assiégea en 987; prise par les Anglais, en 1214, et reprise par saint Louis en 1250; prise par les Bretons, en 1467; traité conclu, en 1468, dans cette ville entre Louis XI et le duc de Bretagne; prise par les Français en 1472; évacuée en 1487, et reprise en 1488; assiégée de nouveau pendant les guerres du 16^e siècle. Cette ville fut choisie pour être le lieu des conférences entre les députés du roi et ceux du duc de Mercœur; lorsque la paix fut conclue, on démolit, conformément au traité, les fortifications d'Ancenis, en 1599; les Vendéens, en décembre 1795, tentèrent en vain d'y passer la Loire.

ANCENIS (combat d'), livré par quelques patriotes et le général Westermann aux Vendéens qui tentaient le passage de la Loire, le 13 décembre 1795.

ANCIENS (le gouvernement des), dura dix-huit ans; de l'an 1580 à 1562 avant J.-C., époque de la première servitude (*Histoire sainte*).

ANCHARANO (Pierre d'), célèbre juriconsulte de la

famille des Farnèse; né vers 1530, à Bologne; mort dans la même ville, en 1410 ou 1417.

ANCHER (Pierre Kofod), conseiller de conférence en Danemark, au 18^e siècle; auteur d'une *Histoire de la législation danoise*.

ANCHIETA (Joseph), jésuite et missionnaire portugais, surnommé l'*Apôtre du Nouveau-Monde*; né en 1555, dans l'île de Ténériffe; parti en 1555 pour le Brésil; mort en 1597.

ANCILES (la fête des), nom que les Romains donnèrent à un bouclier de cuivre qu'ils disaient être tombé du ciel à Rome, après une grande peste qui désola presque toute l'Italie, en 706 avant J.-C., sous le règne de Numa Pompilius. Numa consulta la nymphe Égérie qui répondit que ce bouclier défendrait la ville contre la puissance de ses ennemis et même contre toutes les maladies; mais qu'il fallait en faire onze semblables, pour qu'il ne fût point reconnu s'il venait à être dérobé. Numa les donna en garde à douze prêtres qu'il institua exprès pour cela, et qu'il nomma saliens, ou danseurs, d'un nom pris de la cérémonie à laquelle ils furent destinés, qui fut d'aller tous les ans au mois de mars en dansant dans les rues en signe de réjouissance. V. SALIENS.

ANCILLON (David), ministre de l'église et philosophe; né à Metz le 18 mars 1617; mort à Brandebourg, le 5 septembre 1692.

ANCILLON (Charles), fils du précédent, né à Metz; en 1659; conseiller d'ambassade, historiographe du roi de Prusse et surintendant de l'école française à Berlin; mort le 15 juillet 1715.

ANCILLON (Joseph), né à Metz en 1626; réfugié, comme son père et son aïeul, à Berlin, en 1685; y devint conseiller de l'électeur; homme de lettres et jurisconsulte; mort en 1719.

ANCILLON (Louis-Frédéric), ministre de l'église réformée à Berlin; mort en 1814, âgé de soixante-dix ans.

ANCILLON (Jean-Pierre-Frédéric), célèbre homme d'état contemporain, né à Berlin, en 1766, d'une famille de Français réfugiés. En 1806, il fit paraître son ouvrage le plus remarquable : *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe depuis la fin du 15^e siècle*; en 1807, le roi de Prusse le nomma gouverneur de son fils; en 1810, il prononça l'oraison funèbre de la reine Louise; en 1814, il accompagna son royal élève à Paris; en 1829, il fut mis à la tête du cabinet prussien, et passa pour être le conseiller le plus influent de la politique temporisatrice suivie par la Prusse depuis la révolution de juillet. Ancillon est mort en 1857.

ANCHERSTROEM (Jean-Jacques), gentilhomme suédois; enseigne des gardes de Gustave III, qu'il assassina, le 15 mars 1792, dans un bal masqué; condamné, le 29 avril suivant, à être décapité après avoir été battu de verges pendant trois jours; subit cette sentence à l'âge de trente-trois ans.

ANCHWITZ, nonce du palatinat de Cracovie, député de l'ordre équestre à la diète du royaume de Pologne; fait marchandise de l'indépendance de sa patrie, qu'il livra à la Russie; condamné à être pendu et exécuté sur-le-champ par le peuple, lors d'une insurrection à Varsovie, le 18 avril 1794.

ANCONE, ville des États de l'église, fondée vers l'an 400 avant J.-C., par des Syracusains qui fuyaient devant Denys le tyran; détruite par les Goths; rebâtie par Narssès; indépendante, en 1552, elle passa peu à peu sous la domination des papes.

ANCONE (citadelle d'), bâtie vers 1750 par le pape Benoît XIV.

ANCONE (vicissitudes d'), assiégée et prise, en 538,

par Vitigès, roi des Goths; ensuite soumise aux Lombards; en 1552, Bernardin Barba, évêque de Casal, et Louis de Gonzague, général des troupes de Clément VII, la surprirent; depuis ce temps, elle fit partie de l'État ecclésiastique; prise par le général Victor, commandant les Français, le 9 février 1797; assiégée par une flotte turque et russe que repoussa glorieusement le général Monnier, commandant les Français, le 17 mai 1799; capitulation signée par Monnier, le 16 novembre 1799, après un siège de trois mois et demi, quinze cents Français contre vingt mille Italiens; rendue aux Français par les Autrichiens, en janvier 1801, et par les Français au pape en juin 1802; elle est occupée par les troupes de Murat, tournées contre les Français, en 1815, et prise en 1852, par ces derniers qui laissent une garnison dans la ville.

ANCRE (Concini-Concino, maréchal d'), fils d'un notaire de Florence, marié à Léonore Galigai; vient en France en 1600; en 1610, achète le marquisat d'Ancre; premier ministre et maréchal de France pendant la minorité de Louis XIII; s'attire la haine universelle pour son faste, sa hauteur et ses immenses richesses; il essaya de commencer l'œuvre que Richelieu reprit plus tard, la constitution de l'unité monarchique; mais les grands se coalisèrent contre lui, et forts de l'appui tacite du jeune roi Louis XIII, ils le font assassiner sur le Pont-Neuf, par Vitry, capitaine des gardes, qui fut fait maréchal pour cet exploit, en 1617. Son corps, déterré de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, fut déchiré en lambeaux et brûlé par la populace.

ANCRE (Léonore Dori, dite *Galigai*, maréchale d'), épouse Concini; vient en France, en 1600, avec Marie de Médicis, sa sœur de lait, et sur l'esprit de laquelle elle exerçait un ascendant tout puissant; après la mort du maréchal d'Ancre, est arrêtée, condamnée à être brûlée et exécutée, sous prétexte de judaïsme et de sorcellerie, mais plutôt comme complice des excès de pouvoir de son mari, le 18 juillet 1617.

ANCRES (des vaisseaux), inventées, dit-on, par Midas, roi de Phrygie, qui vivait environ sept siècles avant J.-C.

ANCUS-MARTIUS, quatrième roi de Rome; élu en 639 avant J.-C.; disperse plusieurs fois les Latins; détruit leurs bourgades et donne à leurs habitants, transportés à Rome, le droit de cité; triomphe des Fidenates, des Sabins, des Veïens, des Volsques; renferme dans l'enceinte de Rome le mont Aventin et le mont Janicule; creuse des salines pour le peuple; élève le temple de Jupiter-Feretrien et l'aqueduc dit de l'*Aqua-Martia*, et fit faire le premier un pont de bois sur le Tibre; mort après un règne de vingt-quatre ans; en 617 avant J.-C.; le port et la ville d'Ostie lui doivent leur origine.

ANCY-LE-FRANC (château d'); il fut projeté sous François 1^{er}, et commencé en 1555, sous le règne de Henri II, par les ordres de François de Clermont, dans la maison duquel était passé le comte de Tonnerre, jusque là tenu en grand fief; ce fut sur les dessins du Primaticci, et sous la direction de ses élèves que fut construit ce superbe édifice, achevé en 1622; le marquis de Louvois en fit l'acquisition, en 1688, par l'effet de diverses substitutions; il fut conservé dans la famille des Letellier, et devint et est encore la possession de M. le marquis de Louvois.

ANCYRE (bataillé d'), en Phrygie, gagnée par Tamerlan sur le sultan des Turcs Bajazet, 1402.

ANCYRE (conciles d'), *Ancyranum*, métropole de la Galatie, par Vital d'Antioche, en 514, entre Paques et la Pentecôte, où l'on fit vingt-cinq canons, dont

la plupart regardant ceux qui étaient tombés au temps de la persécution. On leur impose diverses pénitences, selon le degré et les circonstances du crime. Le neuvième canon est remarquable, en ce qu'il porte que si un diacre, au moment de son ordination, a déclaré qu'il ne peut passer sa vie dans le célibat, il peut se marier ensuite, sans pour cela être interdit de ses fonctions; mais s'il s'est abstenu de faire cette déclaration, il ne peut plus songer au mariage; ou, s'il prend une femme, il faut qu'il abdique le diaconat. Dans le douzième, il est défendu aux chorévêques d'ordonner des prêtres ou des diacres. Deuxième concile d'Ancyre, par des semi-ariens, en 358. Troisième concile d'Ancyre, où le préfet Démosthène, à l'instigation des ariens, fait déposer Hypatius, évêque de Parnassée et non d'Ancyre, en 375.

ANDALOUSIE, appelée Andalusia par les Espagnols, et Vandalitia par les Latins, province d'Espagne, qui comprend toute l'ancienne Bétique; le nom d'Andalousie est tiré de celui des Vandales, qui s'y établirent vers le 5^e siècle; les Maures s'en emparèrent et y fondèrent trois royaumes, celui de Cordoue, de Jaën et de Séville, que Ferdinand joignit depuis à la Castille, lorsqu'il eut pris Cordoue en 1246, Jaën en 1245, et Séville en 1248.

ANDALOUSIE (Nouvelle-), province de l'Amérique méridionale, découverte en 1499, par Améric Vesputi; elle fait partie aujourd'hui de la république de Colombie.

ANDAYE (combat du camp d'), ville de France, département des Basses-Pyrénées; 25 avril 1795, les Français, aux ordres du général Regnier, sont d'abord battus par les Espagnols, mais ayant repris courage ils forcent ceux-ci à repasser la Bidassoa.

ANDÉCA, roi des Suèves, en Espagne, enlève la couronne à Eborie, en 585; fut défait, en 585, dans une bataille, par Léovigilde, roi des Visigoths; déposé; ordonné prêtre, et relégué à Badajoz, où il mourut.

ANDECHS (comte d'), et duc de Méranie. Andechs était autrefois le chef-lieu d'un comté dont les seigneurs furent très-célebres dans la Bavière.

ANDECHS (comtes d' et ducs de Méranie); Berthold I^{er}, petit-fils d'Arnoul-le-Mauvais, duc de Bavière; périt, en 955, dans une bataille contre les Hongrois; Berthold II, fils d'Arnoul III, porta le premier le titre de comte d'Andechs, en 1010; Arnoul IV, mort en 1080; Arnoul V, 1080; Berthold III, 1120; Poppon, 1060; Berthold IV, 1142; mort en 1187, Berthold V, premier duc de Méranie, et comte d'Andechs, 1187; Othon, dit le Grand, 1204; Othon II, 1254. A la mort de ce dernier comte d'Andechs, la succession fut partagée entre plusieurs cohéritiers. Le duché de Méranie, échut au comte de Goritz (Haute-Lusace), Mainard II, qui le posséda; au chef de Mathilde, sa mère, fille de Berthold III. Henri, évêque de Bamberg, s'attribua quelques châteaux. Béatrix, sœur aînée d'Othon, et son mari, Othon d'Orlamunde, eurent le Voigtland, le château de Plassembourg, la ville de Culmbach, Prudzenorff, Goldernac. Mengau et Wertzberg-Alix, sœur puînée de Béatrix, et Hugues de Châlons, son époux, eurent le comté de Bourgogne. La ville de Baruth (Saxe), et le château de Cadolbourg furent acquis à Elisabeth de Méranie et à son mari, Frédéric, burgrave de Nuremberg.

V. ARNOUL et BAVIERE.

ANDEIRO (don Juan Ferdinand), favori de la reine de Portugal, Eléonore Tellez; exilé en 1575, passe en Angleterre; revient à Lisbonne en 1580; est enfermé dans la tour d'Estrenos; sort de sa prison; est exilé de nouveau avec éclat; retourne à Londres, et repart avec une expédition anglaise; fut arbitre du Portugal, à

la mort de Ferdinand, et poignardé en 1585, par Jean I^{er}, bâtard de Ferdinand, élevé au trône.

ANDÉLYS (les), *Andeliacum*, petite ville de Normandie (Eure), contenant six mille habitants environ; c'est dans cette petite ville que mourut Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV, d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Rouen (1562).

ANDERLECHT (combat d'), livré par les Français, conduits par Dumouriez aux Autrichiens, qui y furent défaites le 15 novembre 1792.

ANDERNACH, *Antenachum*, petite ville d'Allemagne, dépendant du royaume de Prusse; en 876, il s'y livra une bataille entre Charles-le-Chauve et Louis II, roi de Germanie, qui fut vainqueur; elle fut rebâtie en 1120.

ANDES (les) ou **CORDILLIÈRES**, chaînes de montagnes les plus élevées du globe; elles s'étendent dans l'Amérique méridionale du nord au sud, depuis le golfe de Danin jusqu'au détroit de Magellan, le long du grand-Océan; ses pics principaux, suivant M. de Humboldt, qui les visita en 1799, sont : Chimborazo (557 toises), ou 911 toises plus haute que le Mont-Blanc; Antiqua (2991), Coto-paxi (2932), Corazon (2470), Jénizza (2717), Cayembé-Usaï (5050), etc., renfermant vingt-six volcans en activité.

ANDIGNÉ (Louis-Marc-Antoine-Auguste-Fortuné, chevalier d'), né à Saint-Gault, département de Maine-et-Loire; major-général en 1799, sous les ordres du comte de Châtillon; impliqué dans une conspiration, est arrêté le 24 décembre 1800; déporté à Francfort; nommé maréchal-de-camp après le rétablissement des Bourbons; membre de la chambre des pairs le 7 août 1815; démissionnaire en 1850.

ANDJOU, nabab indien, l'un des collaborateurs du Dictionnaire persan, commencé par ordre de l'empereur Mogol Akbar, et terminé sous le règne de son fils Djihanghyr, l'an 1608 et 1609 de J.-C.

ANDJOUIDES ou **INDJOUIDES**, nom d'une dynastie persane, composée de trois princes qui ont régné à Chiraz depuis l'an 1552 jusqu'en 1537, que le dernier d'entre eux, Abou-Ishak, vaincu par Mobarezzeddyn, chef de la dynastie des Modhefferiens, fut pris et mis à mort.

ANDLAW (le comte d'), d'une ancienne famille d'Alsace, né en 1756, gendre d'Helvétius, député de la noblesse aux états-généraux; embrassa la cause du tiers-état, 1789; refusa, en 1815, les avances des Bourbons; mort en 1818.

ANDOCIDES, un des dix orateurs grecs, dont Plutarque a écrit la vie et conservé quatre discours, issu d'une des principales familles d'Athènes, né l'an 468 avant J.-C.; négocia la paix de trente ans avec Lacédémone; le reste de sa vie est inconnu.

ANDORRE (république d'), ancienne dépendance du vicomté de Castelbon et du pays d'Orgel; pays neutre entre la France et l'Espagne, au sud du département de l'Arriège. Les Andorrains ayant secouru Charlemagne marchant contre les Maures, qu'il défait dans la vallée de Carol, ce prince les rendit libres en 790. Les droits qu'il s'était cependant réservés furent, en partie, cédés par Louis le-Débonnaire, à l'évêque d'Urgel, Sisébus. Plus tard, le comte de Foix et l'évêque d'Urgel, la possédèrent par indivis, en vertu d'une décision arbitrale du 8 septembre 1278, garantie par Pierre d'Aragon. Henri IV, ayant réuni le comté de Foix à la couronne en 1589, les rois de France héritiers de ces droits, considérés en 1790 comme féodaux et abolis. L'Andorre fut comme séparé de la France, mais les Andorrains sollicitèrent la souveraineté française, et, d'après un décret de Napoléon du 27 mars 1806, l'Andorre continua d'être

une république vassale de la France, qui y est représentée par un viguier pris dans le département de l'Arriège.

ANDRADA, Diego de Paiva, célèbre théologien, né à Coïmbre (Portugal), en 1528; envoyé au concile de Trente, par le roi Sébastien de Portugal, en qualité de théologien; mort le 1^{er} décembre 1575, à quarante-sept ans.

ANDRADA, ou Thomas de Jésus, frère de Diego d'Andrada, un des plus illustres ornements de la congrégation des ermites de Saint-Augustin; prieur et provincial du monastère de Coïmbre; suivit en 1578 le roi don Sébastien en Afrique, et fut pris à la bataille d'Alcaeer, le 4 août de la même année; mort le 17 avril 1582.

ANDRADA (Antoine), jésuite et missionnaire portugais, né en 1580; en 1624, il découvrit le royaume du Thibet; de retour à Goa, on dit qu'il y fut empoisonné; mort le 10 mars 1654, à cinquante-trois ans.

ANDRAGATHE, né sur les bords du Pont-Euxin; commandait, en 585, dans les Gaules, la cavalerie de l'usurpateur Maxime; surprit et tua l'empereur Gratien; pour cette action, Maxime lui donna le commandement de son armée navale; se précipita dans la mer en 588, en apprenant la défaite de son maître.

ANDRÉ, capitaine des gardes du roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphie, est le principal auteur de la mise en liberté de vingt mille Juifs; c'est en reconnaissance de ce service que le grand-prêtre Eléazar autorisa la version des Septante, 277 avant J.-C.

ANDRÉ (saint), apôtre, frère de saint Pierre, tous deux pêcheurs à Capharnaüm quand J.-C. les choisit pour disciples; les uns disent qu'il fut crucifié à Patras, ville d'Achaïe; les autres qu'il souffrit le martyre dans la Sarmatie, mais cela n'a aucun fondement; on ignore la date de sa mort.

ANDRÉ, évêque de Samosate, fut choisi par Jean d'Antioche pour réfuter les anathématismes de saint Cyrille; mort avant le concile de Chalcedoine, à la fin du 5^e siècle.

ANDRÉ, Juif de Cyrène, fameux au commencement du 2^e siècle, obtint, par la révolte, plusieurs avantages sur le préfet d'Égypte; ravagea les environs d'Alexandrie, désola la Lybie, et fut vaincu par les Romains.

ANDRÉ 1^{er}, roi de Hongrie, fils aîné de Ladislas-le-Chaue et petit-fils de Michel, frère de Geïsa; prétend avoir des droits à la couronne comme cousin-germain de saint Étienne, fils de Geïsa; conspire avec Bela son frère la perte de Pierre, que l'empereur avait placé sur le trône; lui crève les yeux en 1046, et se fait couronner; fait mourir les évêques et les ecclésiastiques qui avaient été du parti de Pierre; est défait en 1050, par Albert, marquis d'Autriche, qui lui déclare la guerre; tué en 1061, à la suite d'une guerre civile excitée par Bela son frère.

ANDRÉ 11, roi de Hongrie, dit le *Hérosolymitain*, parce qu'il se croisa pour la guerre sainte; succéda, en 1203, à son neveu Ladislas 1^{er}; en 1217, part avec une armée pour le voyage de la Terre-Sainte; se sépare des croisés, et revient dans ses états en 1218; marié trois fois, la première, avec Gertrude, fille de Berthold, duc de Moravie; la seconde, avec Yolande de Courtenai, fille de Pierre II, seigneur de Courtenai, comte de Nevers, d'Auxerre, etc.; empereur de Constantinople, la troisième, avec Béatrix, fille d'Azou, marquis d'Est; mort en 1255.

ANDRÉ 111, roi de Hongrie, dit le *Vénitien*, petit-fils du précédent, couronné en 1290; eut deux rivaux à la fois, le fils de l'empereur Rodolphe et Charles Martel,

fils de Charles II, roi de Naples; fait cinq campagnes en Autriche, qu'il soumet presque tout entière; épouse la fille du duc d'Autriche, Agnès, qu'il avait refusée; mort en 1501, presque en même temps que son compétiteur Charles.

ANDRÉ, de Hongrie, roi de Naples, nommé Andréas par les Italiens, fils de Charles II, roi de Hongrie, et de sa troisième femme, Elisabeth de Pologne; fiancé, en 1535, à l'âge de sept ans, à Jeanne, petite-fille de Robert le Bon et le Sage, roi de Naples, à qui il fut impossible de leur inspirer des sentiments d'union; cependant, le mariage fut consommé à la mort de Robert, en 1545; Jeanne est seule couronnée, et veut qu'André garde seulement la qualité de duc de Calabre; il est étranglé à Averse, le 18 septembre 1545, par des assassins avoués de la reine Jeanne.

ANDRÉ, de Hongrie, de l'ordre des Frères-Prêcheurs; nommé archevêque d'Antirari, ville de Dalmatie, en 1505; renonce à sa dignité épiscopale, se retire dans son couvent, et y meurt quelques années après.

ANDRÉ, de Rhodes, né en Grèce, archevêque de Colosse, était un des meilleurs théologiens de l'ordre de Saint-Dominique; assista aux conciles de Constance, de Ferrare et de Florence; vivait encore en 1445; on ne sait pas bien l'année de sa mort.

ANDRÉ (Jean), mahométan, né à Xatira, petite ville du royaume de Valence; succéda à son père dans la dignité d'allachi de Xatira; l'an 1487, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, assistant au sermon, il fut éclairé de la connaissance de J.-C., demanda le baptême, et obtint le nom de Jean André.

ANDRÉ, grand-duc de Russie, fils du grand-duc Youri Dolgoronki, retiré, en 1155, dans le duché de Souzdal; vainquit les Bulgares en 1166, emporta d'assaut, en 1167, la ville de Kiow, qu'il livra au pillage; devint le plus puissant des princes russes; tué, le 29 juin 1174, par vingt assassins soudoyés par ses propres parents.

ANDRÉ (Jarostewitz), fils de Jaroslaw II, et frère aîné d'Alexandre Newski; obligé de se présenter en 1246, ainsi que son frère, devant le grand khan de la Tartarie; investi en 1249 de la principauté de Wladimir; en 1252, refusa de payer le tribut aux Tartares; s'enfuit en Suède; en 1257, accompagna son frère dans un nouveau voyage en Tartarie; après son retour, fut forcé, par une révolte, de se rendre en 1262 à Sarai sur le Volga, et resta à la cour du khan Berka; mort empoisonné à son retour, en 1264.

ANDRÉ (Alexandrowitz), second fils d'Alexandre Newski, était duc de Gorodetz, lorsqu'en 1276 il battit les Alains du Caucase; allié du grand khan des Tartares à la mort de son frère aîné Démétrius, André devenu seul maître (1294), eut des démêlés avec ses neveux; se réconcilia l'an 1297 jusqu'en 1305; en 1504, alla au secours des Crowo-Goradiens contre les Suédois, et mourut le 28 juillet de cette année.

ANDRÉ ou **ANDRÉE** (Jean-Valentin), philanthrope éclairé; regardé comme le fondateur du fameux ordre des Rose-Croix; mort en 1654; aumônier luthérien du duc de Wurtemberg.

ANDRÉ DEL SARTO. V. VANNUCCI.

ANDRÉ (Jean), musicien célèbre, né à Offenbach en 1741; directeur du grand théâtre de Berlin; mort en 1799.

ANDRÉ AVELLINO (saint), clerc régulier de l'ordre des Théatins, et prêtre; patron de la Sicile et de la ville de Naples; mort le 10 novembre 1608.

ANDRÉ (Chrétien-Charles), écrivain allemand, né à

Hildburghausen, le 20 mars 1765, a publié le *Minéralogiste* et le *Botaniste* en 1795.

ANDRÉ (le père). V. **BOULLENGER**.

ANDRÉ (le père). V. **CHRYSOLOGUE**.

ANDRÉ (P.-N.), plus connu sous le nom de Murville, acteur et auteur; mort en 1815.

ANDRÉ (Chrétien-Charles), littérateur allemand, né le 20 mars 1765, à Franconie, mort à Stuttgart, en 1851.

ANDRÉ (John), adjudant-général dans l'armée anglaise, à l'époque de la guerre d'Amérique; fut condamné à mort par une commission militaire, comme espion, et exécuté le 2 octobre 1780.

ANDRÉ D'ARBELLES, frère du précédent, né à Montluel, 1770; émigra en 1792; et servit comme simple cavalier, sous le nom de Montluel; revenu en 1798; écrivain politique; en 1808, historiographe du ministère des relations extérieures, préfet de la Mayenne à la rentrée des Bourbons, puis maître des requêtes en 1816; révoqué au 15 septembre 1816; préfet de la Sarthe en 1820; mort en 1825.

ANDRÉ, maire de Lille lors du siège de 1795; déploya dans ses fonctions un courage remarquable; mort en 1811.

ANDRÉ, de la Lozère (Jean-Baptiste), député au conseil des Cinq-Cents; né en septembre 1765; anobli par le roi, le 18 août 1814; chevalier de la Légion d'Honneur, le 15 octobre suivant; membre de la Chambre des députés, en août 1815.

ANDRÉ (Pierre), député du Bas-Rhin au conseil des Cinq-Cents, pour la session de prairial an 6 (mai 1798); exclu par la journée du 18 fructidor de l'année précédente; fut nommé; en 1811, conseiller en la cour impériale de Colmar; a fait partie de diverses législatures sous la restauration et depuis la révolution de juillet.

ANDRÉ, né à Montluel près de Lyon, le 50 mai 1745, ancien chanoine à Troyes; fut sacré évêque de Quimper, le 9 mai 1802, à la suite du concordat; donna sa démission, et fut nommé, en mars 1806, l'un des chanoines de la chapelle Saint-Denis.

ANDRÉ (ordre de saint), institué en Russie, par Pierre-le-Grand, le 10 septembre 1698; les chevaliers portent la croix de Saint-André avec l'image du saint, pendant au bout d'une autre croix, avec ces lettres, S. A.; de l'autre côté est cette légende: le czar Pierre, conservateur de toute la Russie; dans l'angle supérieur de la croix est une couronne suspendue à un anneau d'or par un ruban de soie blanche; dans les trois autres angles, on y voit l'aigle de Russie chargé en cœur d'un chevalier armé.

ANDRÉ (saint), ordre militaire institué, en 1554, par Jacques V, roi d'Ecosse; on l'appela de Saint-André, parce que les chevaliers s'assemblaient dans l'église dédiée à cet apôtre à Édimbourg; la forme du collier qu'ils portaient, composé de chardons entrelacés, le fit nommer aussi l'ordre du Chardon; au bas de ce collier pendait l'image de saint André, avec cette devise: *Nemo me impune lacesset*; les chevaliers ne devaient être qu'au nombre de douze. Aboli par la mort de Marie Stuart; rétabli par Jacques II, en 1687, et définitivement aboli par la déchéance de ce prince, en 1788.

ANDRÉ (prise du fort Saint-) par les Français, le 28 décembre 1791, alors que les glaces eurent rendu facile la conquête de la Hollande.

ANDREA (Pisano), sculpteur et architecte; né à Pise en 1270; mort en 1345.

ANDREADE (Ferdinand d'), amiral portugais, com-

manda la première flotte européenne qui eût paru sur les côtes de la Chine, en 1518; il eût ouvert les portes de l'empire chinois à sa nation sans la violence de son frère Simon.

ANDREAE (Jean-Gérard-Reinhard), chimiste distingué; né à Hanovre en 1727; mort en 1795.

ANDRÉAFF (bataille d'), dans le Daghestan, 8 août 1722, où Pierre-le-Grand défait les Tartares.

ANDREIAN (Arnoul, sire d'), maréchal de France sous les rois Jean et Charles V; en 1549, capitaine souverain du comté d'Angoulême; prisonnier des Anglais, en 1551, dans un combat en Saintonge, et l'an 1556, à la bataille de Poitiers, où il commandait l'attaque avec trois cents hommes d'armes; il fut également pris par les Espagnols, en 1567, à la bataille de Navarette; mort en Espagne en 1570.

ANDREI (Antoine-François), conventionnel, membre des Cinq-Cents; né en Corse, mort en 1797.

ANDREINI (Publio-Fausto), poète latin du 15^e siècle, né dans la Romagne; à vingt-deux ans obtint les honneurs de la couronne poétique; en 1488, vint s'établir à Paris, où il professa pendant trente ans; mort en 1518.

ANDRÉOSSI (François), ingénieur, né à Paris en 1655; partage avec Riquet la gloire d'avoir inventé et exécuté le canal du Languedoc; mort en 1688.

ANDRÉOSSI (Antoine-François, comte), l'un de nos généraux d'artillerie les plus distingués; né à Castelnaudary en 1761; suivit Bonaparte en Égypte; ambassadeur à Londres, en 1805; ambassadeur à Vienne en 1808; gouverneur de cette ville après la bataille de Wagram; en 1810, ambassadeur près de la Porte-Ottomane; en 1815, l'un des commissaires envoyés vers les puissances alliées; mort en 1829 membre de l'Institut.

ANDREOZZI (Gaëtan), compositeur italien, né à Naples, vers le milieu du 18^e siècle; mort au commencement du 19^e.

ANDREEVA ou **ANDERI**, ville de Russie en Europe, ancienne capitale nommée Balkh; prit le nom d'Anderi de celui d'un de ses gouverneurs, au commencement du 8^e siècle.

ANDRIA (prise d'), lors de la conquête de Naples par le général Championnet, les Napolitains, maîtres de la terre de Bari, se retranchèrent dans la ville d'Andria; le général Broussier fut chargé de les réduire et pénétra dans la ville malgré le feu des assiégés, le 15 avril 1799.

ANDRIA (Nicolas), né à Massafia en 1748; avocat, puis médecin, professeur d'agriculture à l'université de Naples, en 1777; de physiologie, en 1801; de théorie médicale, en 1808; de pathologie et de nosologie, en 1811; mort en 1814.

ANDRIEU (Marie-Mart.-Ant.), adjudant-général français; né à Limoux en 1768; mort à Saint-Domingue en 1802; il se distingua au siège de Gènes.

ANDRIEUX (Bertrand), graveur en médailles, né à Bordeaux en 1761; mort à Paris en 1822; regardé comme le restaurateur de la gravure en médailles, qui était déchu depuis le règne de Louis XIV.

ANDRIEUX (François-Guillaume-Jean-Stanislas), membre de l'Institut; né à Strasbourg, 1756; successivement membre du conseil des Cinq-Cents, en 1798; président du tribunal, 1801; compris dans la première épuration de ce corps politique, 1805; professeur de belles-lettres à l'école Polytechnique jusqu'en 1814, et depuis 1815 au collège royal de France. Andrieux était

un des littérateurs les plus instruits de notre époque; mort le 11 mai 1855.

ANDRINOPE, *Adrianopolis*, ville de la Thrace (aujourd'hui Romélie), située sur les bords de l'Hèbre ou de la Marèze; c'est la seconde de l'empire ottoman; les Turcs l'appellent Edrench; elle renferme une population de cent cinquante mille âmes; l'empereur Adrien passe pour son fondateur, parce qu'il lui donna son nom; mais il est reconnu qu'il ne fit que la rebâtir après qu'elle eut été détruite sous son règne par un tremblement de terre, dans le 2^e siècle de notre ère. Auparavant elle portait le nom de son fondateur, Oreste, fils d'Agamemnon, 11^e siècle avant J.-C.; elle était aussi nommée Uscudama. On dit qu'Adrien, frappé d'aliénation mentale, consulta l'oracle, qui lui répondit qu'il recouvrerait sa raison quand il se serait emparé du nom ou de la demeure de quelque furieux; réponse qu'il appliqua à la ville d'Oreste.

ANDRINOPE (vicissitudes politiques d'): elle appartint à l'empire grec jusqu'en 1562, année où elle fut prise par Soliman I^{er}, fils de Bajazet I^{er}, sultan des Turcs, lequel en fit la capitale de son empire; elle n'en fut plus que la seconde ville après la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1455. Dans le mois d'août 1829, elle fut prise par le feld-maréchal Diébitch, commandant des Russes; elle fut rendue aux Turcs, le 14 du mois de septembre suivant, en vertu du traité d'Andrinople, conclu entre la Russie et la Turquie, sous la médiation de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse.

ANDRINOPE (vicissitudes religieuses); dans le 4^e siècle de notre ère, sous Constantin, Andrinople fut érigée en métropole avec suffragants; son église reconnaissait néanmoins la suprématie du patriarche de Constantinople; elle eut pour évêques : saint Eutrope, mort sous l'empire de Constance, en 340; Lucius assista au concile de Sardique contre les ariens, en 358, et que Valens envoya en exil pour son attachement à l'orthodoxie, en 360; Ammon, qui, sous le patriarcat de Nectaire, en 490, assista au concile de Constantinople, tenu contre les ariens. Depuis la fin de l'empire grec, en 1455, l'évêché de cette ville fut réuni au patriarcat de Constantinople, que les Turcs ont conservé.

ANDRISEUS, appelé par les Romains le *faux Philippe*, se disant fils naturel de Persée; l'an 152 avant J.-C., se rend maître de tout le royaume; obtient l'avantage sur Metellus; perd une seconde bataille contre lui; est conduit à Rome; y est mis à mort par ordre du sénat, l'an 148 avant J.-C.

ANDROCYES, peintre, né à Cyzique; contemporain et rival de Zeuxis, à la fin du 4^e siècle avant J.-C.

ANDROMACHUS de Naxos; après la destruction de cette ville par Denys-l'Ancien, l'an 595 avant J.-C., s'établit avec ses compatriotes sur le mont Taurus, et se réunit à Timoléon l'an 545 avant J.-C.

ANDROMACHUS, premier médecin de Néron, au 1^{er} siècle de J.-C.; né dans l'île de Crète; fameux par le médicament appelé *thériaque* dont il est l'inventeur.

ANDRONIC 1^{er}. Commène, fils d'Isaac Commène, troisième fils d'Alexis I^{er}, servit avec distinction sous Manuel Commène, qui le tint, pour crime de rébellion, douze années dans les fers. A la mort de Manuel, il entra dans Constantinople avec une armée, 1182; fit empoisonner la princesse Marie, sœur du jeune empereur, étrangler l'impératrice-mère, massacrer le jeune Alexis II, son pupille, 1185, et devint ainsi le seul maître de l'empire; il assiégea Druse et Nicée, 1184, qui n'avaient pas

voulu reconnaître son autorité: ces deux villes furent livrées à toutes sortes d'horreurs; les vergers, dit-on, étaient chargés d'autant de cadavres que de fruits. De retour à Constantinople, il prend pour victimes les instruments de sa tyrannie; la révolte de Chypre devient le prétexte des proscriptions les plus sanglantes; ses généraux sont battus par le roi de Sicile; au lieu de réparer leur défaite, il se mit à consulter les devins; leur réponse fit naître des soupçons sur Isaac l'Ange, dont il avait fait égorger toute la famille. Isaac tua l'un des bourreaux envoyés pour exécuter l'arrêt de mort; se sauva dans une église et fut proclamé empereur, 1185. Andronic prit la fuite; arrêté, il fut chargé de fers; il fut lié à un poteau dans la cour du palais, déchiré, enfin pendu par les pieds; un Italien lui plonge son épée dans le corps pour mettre fin à son supplice, le 11 septembre 1185: il était âgé de soixante-quinze ans et avait régné deux ans.

ANDRONIC II (Paléologue), né en 1258; règne deux ans avec son père Michel Paléologue; reconnu seul empereur, en 1282, après la mort de son père; en 1292, associé à l'empire le jeune Michel son fils, qu'il perdit bientôt après; en 1325, est forcé de reconnaître Andronic, son petit-fils, pour empereur; est détroné; perd la vue; obligé, en 1350, de prendre l'habit monastique; en 1352, de signer une renonciation, et meurt subitement à soixante-quatorze ans.

ANDRONIC III (Paléologue), dit *le jeune*, petit-fils du précédent, né en 1295; associé à l'empire en 1325; s'arme contre son grand-père; surprend Constantinople; se rend maître du vieil Andronic; en 1329, reprend l'île de Chio; en 1352, force les Bulgares et les Serviens à la paix; de 1354 à 1359, réprime les Albanais; se ligue avec Philippe de Valois, Robert, roi de Naples, le roi de Chypre, le grand-maître de Rhodes, contre les infidèles; voulut réunir les deux églises, et meurt, en 1354, âgé de quarante-cinq ans.

ANDRONIC IV (Paléologue), fils aîné de Jean V; associé à l'empire, en 1355 jusqu'en 1375, où son père le force d'abdiquer et lui fait crever un œil; mort dans l'exil.

ANDRONIC, de Ceresle en Macédoine, architecte grec; construisit à Athènes le monument connu sous le nom de la Tour des Vents qui sert aujourd'hui de mosquée aux derviches (6^e siècle avant J.-C.).

ANDRONIC, jacobite, patriarche d'Alexandrie; substitué au patriarche Anastase, en 614; mort en 620.

ANDRONICUS (Livius), le plus ancien des poètes latins; fit représenter sa première pièce de théâtre l'an de Rome 514, 240 ans avant J.-C.

ANDRONICUS de Rhodes, philosophe péripatéticien; florissait vers l'an 65 avant J.-C. à Rome sa patrie.

ANDRONICUS CALLISTUS (Jean), de Thessalonique; réfugié à Rome où il enseigna le grec; à Ferrare, à Florence, à Paris où il y est mort en 1478.

ANDROS, île de l'Archipel, prise par Thémistocle, général des Grecs. 480 avant J.-C.

ANDROS (Edmond), gouverneur de la Nouvelle-Angleterre pour le roi Jacques II; renvoyé, en 1690, en Angleterre pour être jugé; on le laissa mourir en paix à Londres, en 1714.

ANDROT (Albert-Auguste), musicien français; mort à Rome en 1805, âgé de vingt-quatre ans.

ANDROUET DU CERCEAU (Jacques), architecte, né à Orléans ou à Paris dans le 16^e siècle; commença le pont Neuf, le 30 mai 1578, par ordre de Henri III; fut chargé par Henri IV, en 1596, de continuer la galerie du Louvre; mort dans les pays étrangers.

ANDRY (Nicolas), surnommé *Boisregard*, né à Lyon

en 1638; docteur en médecine, collaborateur au *Journal des Savants*; doyen de la Faculté; mort en 1742, à quatre-vingt-quatre ans.

ANDRY (Charles-Louis-François), né à Paris en 1741; médecin en chef des hôpitaux de Paris; auteur de plusieurs écrits sur son art; mort en 1829.

ANE. V. FÊTES DE L'ANE.

ANEAU ou **ANNULUS** (Barth.), poète latin et français, né à Bourges; principal du collège de la Trinité à Lyon, en 1542; massacré par les catholiques, le 21 juin 1563.

ANEGADA (Indes-Occidentales). V. PORTO-RICO.

ANEL (Dominique), né à Toulouse en 1679; chirurgien-major d'un régiment d'infanterie, en 1706; inventa, étant à Gênes, en 1710, une nouvelle méthode de guérir les fistules lacrymales; mort en 1725.

ANELLI (Angelo), poète italien, mort en 1820; il a laissé un recueil de poésies intitulé : *Chroniques du Parnasse*.

ANEMAS (les), quatre frères qui, sous le règne d'Alexis Comnène, formèrent une conjuration contre ce prince, dans l'année 1103; condamnés à avoir la tête rasée, la barbe arrachée et les yeux crevés; leur peine, dont ils subirent une partie, fut commuée en une prison perpétuelle.

ANÉMONE, plante, ainsi appelée, dit Pluie, parce que c'est le vent, en grec *anemos*, qui la fait éclore; l'anémone des jardins est originaire du Levant, et ne devait pas être connue des Romains; elle a été apportée en France par un nommé Bachelier.

ANÉMONÈTRE, instrument pour mesurer la force du vent; inventé, en 1808, par M. Paeschman.

ANÉMOSCOPE, du grec *anemos*, vent, et *skeptomai*, je considère, pour désigner un instrument qui aide à prédire les changements du vent. Otto-Guérick, bourgeois de Magdebourg, a donné le nom d'*anémoscope* à une machine de son invention indiquant d'avance les changements du temps.

ANEN (Euphrosine), femme poète, née à Colberg en 1677; morte en 1715, épouse de Martin Hennecke.

ANEURIN, appelé le prince des bardes; mort vers 370.

ANEWITZ (le comte), nonce du palatinat de Cracovie, né en 1750; ambassadeur à Copenhague, en 1792; fit l'ouverture de la diète à Grodno, le 17 juin 1793; négocia le second partage de la Pologne, et signa le traité de partage le 25 juillet 1793; maréchal du conseil permanent; lors de l'insurrection du 18 avril 1794, traduit devant un tribunal provisoire; condamné à être pendu, et exécuté sur-le-champ à la demande du peuple.

ANFOSSI (Pascal), compositeur italien, né en 1756, élève de Piccini; mort à Rome en 1793.

ANGADREME (sainte), *Angadrisma*, vierge et patronne de Beauvais; morte le 14 octobre vers l'an 698; sa translation, le 17 mars.

ANGELA MERICI ou **DE BRESCIA**, fondatrice des Ursulines, en 1527; morte en 1540, âgée de trente-quatre ans.

ANGELI (Bonaventure), né à Ferrare, dans le 16^e siècle; savant jurisconsulte; établi à Ferrare, puis à Parme dont il fit l'histoire; mort en 1591.

ANGELI (Philippe), peintre paysagiste à Rome, vers la fin du 16^e siècle; mort en 1645.

ANGELICO (Jean), religieux dominicain et peintre; mort à Rome, en 1455, âgé de soixante-huit ans; il fut chargé par Nicolas V de peindre sa chapelle.

ANGELIO ou **DEGLI ANGELI** (Pierre), né en 1517, à Barga, en Toscane, surnommé *Barga*; un des litté-

raieurs les plus illustres du 16^e siècle; professeur de langue grecque et latine, à Reggio, en 1546; puis de belles-lettres à l'université de Pise; mort en 1596, à soixante-dix-neuf ans. — Son frère Antoine, poète, mourut en 1579.

ANGELION, statuaire, florissait à Égine pendant la 55^e olympiade (de 556 à 553 avant J.-C.); il fit la célèbre statue d'Apollon à Délos.

ANGÉLIQUE, plante originaire des Alpes et des Pyrénées; sa graine entre dans la composition de plusieurs liqueurs, quelques peuples du nord la mangent même comme légume, crue ou cuite, avec la viande ou le poisson.

ANGELIS (Dominique d'), écrivain italien; né à Lecce, dans la terre d'Otrante, en 1675; Louis XIV lui accorda le titre d'historien du roi; mort à Lecce, en 1718.

ANGELIS (Secundo), graveur napolitain, occupé aux gravures d'Herкулanum de 1757 à 1762.

ANGELIS (Jérôme d'), jésuite, né en 1567, en Sicile; missionnaire dans l'Inde, en 1595; prêcha au Japon de 1602 à 1614; brûlé vif le 24 décembre 1623.

ANGELOCROTOR (Daniel), théologien réformé; né à Corbach en 1569; mort en 1653. On a de lui un excellent traité avec planches sur les poids, mesures et monnaies des anciens.

ANGELOME, professeur de droit canon; mort à l'abbaye de Luxeuil, en 834.

ANGELONI (Francesco), savant littérateur et antiquaire, né à Terni; protonotaire apostolique; mort, en 1652, dans un âge avancé.

ANGELOT, monnaie d'or, frappée en France en 1240, représentant saint Michel avec une épée dans sa main droite, un écu de trois fleurs de lis dans sa gauche, et un serpent à ses pieds; elle eut cours jusque sous Louis XI. Il y eut aussi des angelots frappés en Angleterre.

ANGELUCCI (Théodore), né dans la Marche d'Ancône; poète italien et médecin; mort en 1600.

ANGELUCCI (Liborio), né à Rome en 1746, médecin; deux fois arrêté comme conspirateur par le gouvernement pontifical; un des cinq consuls de la république romaine, en 1798; chirurgien-major des vélites de la garde royale italienne, en 1806; mort à Milan en 1811.

ANGELUS, pratique religieuse, instituée, en 1516 en Italie, par le pape Jean XXII; introduite en France par Louis XI, en 1472.

ANGELUS (Christ.), savant Grec du 17^e siècle, réfugié en Angleterre en 1610; professeur de grec à Oxford jusqu'à sa mort, en 1657.

ANGELY (Saint-Jean d') en Saintonge. Assiégée par Charles IX, et défendue par Piles; capitula le 2 décembre 1569; les huguenots s'en rendirent maîtres en 1621; dans la même année, Louis XIII l'assiégea et la prit après vingt-trois jours de tranchée ouverte.

ANGELY (l'), fou de Louis XIII, en titre d'office, immortalisé par Boileau; il suivit la fortune du prince de Condé au service duquel il mourut.

ANGENNES (Renaut d'), seigneur de Rambouillet, en 1592; gouverneur du dauphin, fils de Charles VI; en 1415, arrêté et maltraité à Paris par le parti bourguignon; périt, en 1424, à la bataille de Verneuil.

ANGENNES (Jacques d'), de la famille du précédent, capitaine des gardes-du-corps sous François I^{er}, Henri II, François II et Charles IX; lieutenant-général et gouverneur de Metz; chargé, en 1561, par Catherine de Médicis, de proposer aux protestants d'Allemagne une ligue fédérative pour s'opposer aux résolutions que de-

vait prendre le concile de Trente : cette démarche n'eut pas de suite ; mort en 1562.

ANGENNES (Charles d'), fils de Jacques, évêque du Mans, puis cardinal de Rambouillet, né en 1550 ; fut un des prélats du concile de Trente ; mort en 1587.

ANGENNES (Claude d'), frère de Charles, né à Rambouillet, en 1558 ; évêque de Noyon, ensuite du Mans, à la place de son frère ; mort en 1601.

ANGENNES (Julie-Lucine d'), de Rambouillet, née en 1607 ; épouse, en 1645, Charles de Sainte-Maure, depuis duc de Montansier. (V. ce nom.) C'est avant son mariage qu'elle faisait les charmes des fameuses réunions de l'hôtel de Rambouillet, et qu'elle y reçut les hommages littéraires si connus sous le nom de *Guirlande de Julie*.

ANGERMANN (Jean-Christien), tailleur de pierre, qui construisit le pont de Berlin sous Frédéric II ; mort en 1777.

ANGERS, *Andegavum*, *Juliomagus Andegavorum*, ancienne capitale des *Andes* ou *Andegavi*, puis de l'Anjou, et aujourd'hui chef-lieu du département de Maine-et-Loire ; prise en 464, sur les Saxons, par Childéric, roi des Français, et vers 720, sur les Neustriens par Charles-Martel ; donnée, en 850, par Charles-le-Chauve, à Robert-le-Fort, tige de la race de nos rois capétiens ; prise et brûlée en 899, par Rollon, chef des Normands ; prise par les Anglais en 1206, et reprise par les Français en 1214 ; donnée au duc de Bretagne en 1227, par Louis IX, qui la reprend en 1250 ; assiégée inutilement par les Anglais, en 1421 ; prise par Louis XI en 1474. Il s'y établit une église réformée en 1535 ; les Huguenots s'y révoltent en 1561 ; les troupes royales y rentrent en 1562. (V. AN-JOU.) Angers ne fut ceinte de murailles que vers l'an 1200 par Jean-sans-Terre ; démolies par ordre de Louis VIII, elles furent rétablies, en 1252, par saint Louis, après quatre années de travaux, et n'ont été détruites que de nos jours.

ANGERS (le siège épiscopal d') existait avant l'an 580.

ANGERS (abbayes). — *de Saint-Aubin*, fondée en 554, par le roi Childébert, à la prière de saint Germain, évêque de Paris. — *De Saint-Serge*, fondée, au 6^e siècle, par le roi Childébert, et, selon d'autres, par Néomène, prince des Bretons. — *De Saint-Nicolas*, fondée par Foulques de Nêra, comte d'Anjou, mort en 1040. — *De Tous-les-Saints*, fondée en 1115, par Girard, chanoine de Saint-Maurice d'Angers. — *De Ronceray*, pour les filles, fondée en 1028, par Foulques de Nêra.

ANGERS (l'université d'), érigée par saint Louis ; réformée, par deux arrêts du parlement, en 1595 et 1597 ; divisée en six nations en 1452.

ANGERS (citadelle d'), bâtie par saint Louis, lors des guerres de l'Angleterre et de la Bretagne contre la France, vers 1242. — (Cathédrale d'), bâtie en 1225, sur les ruines d'une ancienne église.

ANGERS (hôpital d'), fondé par Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et comte du Poitou, en 1172.

ANGERS (attaque d'). Le 5 décembre 1795, les Vendéens, commandés par Larochejacquin, après une attaque de trente heures, se décident à la retraite.

ANGERS (conciles d'), *concilium Andegavense*. Le premier, le 4 octobre 435, pour l'ordination d'un évêque ; on y fit douze canons sur la discipline. Contre Bérenger ; l'année et le mois en sont incertains (an 1055 ou environ). Le 4 avril, par Hugues, archevêque de Besançon ; il se tint dans la chapelle de Saint-Sauveur d'Angers, et fut indiqué par le comte Foulques-le-Rechin ; on y condamna l'hérésie de Bérenger. Le 22 octobre, par l'archevêque de Tours, sur la discipline ecclésiastique. Le jeudi, 12 mars, par Simon Renoul, archevêque de

Tours, et ses suffragants : on y fit trente-quatre articles de règlements, dont les premiers regardent la procédure, et montrent jusqu'à quel excès les clercs poussaient les chicanes en ces provinces : d'autres articles regardent leurs exemptions et les immunités des églises : il y en a peu qui tendent directement à la correction des mœurs. Le quatorzième et le quinzième sont des règlements pour la récitation de l'office des morts et celui de la Vierge. Les curés sont tenus de réciter le premier tous les jours de fête. Ordre aux chapitres, tant séculiers que réguliers, de chanter l'office de la Vierge tous les jours, à quelques exceptions près. Le seizième défend aux clercs, et même aux évêques, de se faire servir à table plus de deux plats. Le dix-septième et le dix-huitième recommandent la résidence aux curés, sous peine de perdre leurs revenus, s'ils s'absentent pendant un mois, et leurs bénéfices, si leur absence dure six mois. Le vingt-deuxième condamne l'usage du beurre et du lait en carême, et en fait même un cas réservé à l'évêque. Ce concile est daté de l'an 1563, suivant le style de France, (1566.) Le sixième, par Jean, archevêque de Tours, avec ses suffragants, le 19 de juillet : on y fit dix-sept règlements pour réformer divers abus, et entre autres, celui de prendre dans leur lit, aux fêtes de Pâques, les clercs par-dessus, et de les porter tout nus à l'église. V. le concile de Nantes de 1451. (1448.)

ANGÉLIQUES. Ordre de chevalerie institué en 1191, par l'empereur de Constantinople, Isaac-Ange Comnène. Parmi les chevaliers on distinguait : les *Torquati* (à cause de leur collier), au nombre de cinquante ; les *champions de justice* ou les ecclésiastiques, et les chevaliers *serrants*.

ANGES GARDIENS (saints). La fête en leur honneur, le 2 octobre, chez les Latins, et le 8 novembre chez les Grecs.

ANGHIARI (combats d'Italie). Les Autrichiens sont battus par les Français, commandés par le général Goyeux, le 15 janvier 1797 ; les Autrichiens sont battus par Augereau, le 16 juillet de la même année.

ANGHIERA (Pietro, martyr d'), né en 1455, à Arona, sur le lac Majeur ; se mit, en 1477, au service du cardinal Ascanio Sforza Visconti ; conseiller pour les affaires de l'Inde, en 1502 ; prieur de l'église de Grenade, en 1505 ; mort en 1526.

ANGERVILLE (Richard ou Richard de Bury), prélat anglais, né en 1281 ; évêque de Durham en 1555 ; grand chancelier en 1554 ; trésorier d'Angleterre en 1556 ; mort en 1545.

ANGES (la ville des), capitale de l'intendance de *Puebla* ou de *Tlascalala* (Mexique), fondée en 1551, par Sébastien Ramires.

ANGILBERT (saint), *Angelleus*, vulgairement Englevert, septième abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, l'an 795 ; fut ministre de Pépin, roi d'Italie. Il avait été auparavant amant et puis époux de Berthe, l'une des filles de Charlemagne, secrétaire d'état de ce prince, son ambassadeur à Rome, et duc de Ponthieu, dont il conserva le gouvernement jusqu'à sa mort, le 18 février 814.

ANGIOLELIO (Jean-Marie), né à Vicence ; devint esclave de Mustapha, fils de Mahomet II ; il écrivit sa vie, et fut rendu à la liberté après 1475. Il vivait encore en 1524.

ANGIOLI (Hélène des), fille du despote d'Épire, et deuxième femme de Mainfroy, roi de Sicile ; tomba, en 1266, au pouvoir de Charles d'Anjou, avec Manfredino son fils et Béatrix sa fille ; est renfermée dans le château de l'Œuf, à Naples : on la fit périr secrètement.

ANGIVILLER (E.-J. Delaborde, comtesse d'), née

en 1725; mariée, en premières noces, à M. Bines de Marchais; elle épousa, en secondes noces, en 1763, le comte d'Angiviller; morte en 1808, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

ANGIVILLIERS, la Billarderie (Ch.-Cl., comte d'), surintendant des bâtiments sous Louis XVI; dénoncé en 1791, à l'assemblée constituante; mort dans l'émigration, en 1809, à Allona.

ANGLADA (M.-J.), professeur de médecine, ancien doyen de la faculté des sciences de Perpignan; mort dans cette ville, le 19 décembre 1855, âgé de cinquante-huit ans.

ANGLE (chevalier del'). **V. FLEURIOT.**

ANGLEBERNE (Jean Pyrrhus d'), né à Orléans, en 1470, d'un médecin de Bohême, naturalisé français, professeur de droit à Orléans; conseiller au conseil souverain de Milan, en 1520; mort en 1521.

ANGLÈS (Charles-Grégoire), né à Veyne, en Dauphiné, en 1756; membre du corps législatif en 1815; premier président de la cour de Grenoble en 1814; membre de la chambre des députés en 1815 jusqu'en 1821; mort le 3 juin 1825.

ANGLÈS (le comte), né à Grenoble en 1780; nommé maître des requêtes en 1809; ministre de la police sous le gouvernement provisoire, en 1814; émigré à Gand en 1815; remplace M. de Cazes à la préfecture de police, en 1815; prend une part active à toutes les proscriptions de cette époque; disgracié en 1821; mort oublié dans les dernières années de la restauration.

ANGLETERRE, *Anglia*, nom de la partie méridionale de l'île de la Grande-Bretagne; depuis les côtes de la Manche jusqu'au mont Chériot et aux rivières de Solway et de Twid, qui les séparent de l'Écosse; les Anglais la nomment *Engleland*, terre des Anglais, du nom des Anglo-Saxons qui la conquièrent au 5^e siècle. Auparavant on avait appelé *Anglia* le Holstein et le Jutland: ce mot paraît venu de *eng angulus* et de *land terre*, parce que ce pays est très-étroit. Egbert, mort en 826, donne le premier le nom d'Angleterre à la Grande-Bretagne. L'Angleterre a la forme d'un triangle, dont la base est au midi, et le sommet au nord; elle a trois cent quatre-vingt-six milles de longueur, deux cent quatre-vingts de largeur, et quinze cents milles de surface; elle est située entre le 50^e et le 61^e degrés de latitude septentrionale et entre le 9^e et le 23^e de longitude. Suivant l'opinion des géologues, cette île aurait été jointe à la Gaule dans des temps reculés; elle fut d'abord peuplée par les Celtes, que, dès l'origine des sociétés, on voit répandus sur une grande partie de l'Europe; ce furent les premiers qui dépassèrent les frontières de l'Asie pour venir s'établir en Occident. César prétend qu'à une époque peu reculée de son temps la Bretagne avait été envahie par les Belges; Hérodote nous apprend que plus de huit siècles avant l'ère vulgaire, les Phéniciens entretenaient des relations suivies avec les îles de la Bretagne qui portaient alors le nom de Cassérides, et qui fournissaient de l'étain en abondance; Imileon, général carthaginois, découvrit ces îles quatre siècles avant l'ère chrétienne; il les appelle dans son journal les *Æstrymides*. Pythias, célèbre navigateur de Marseille (3^e siècle avant J.-C.), eut aussi la bonne fortune de les découvrir; les Grecs donnèrent à la principale de ces îles le nom d'Albion, du grec *albion*, heureux; ils prétendirent qu'elle avait été primitivement peuplée par Albon, fils de Neptune, quinze siècles avant notre ère. On donne encore à ce mot une autre étymologie, en le faisant venir du latin *albus*, blanc, à cause des falaises ou rochers qui bordent les côtes de la mer, et qui paraissent blancs. Les Romains la nommèrent Bretagne, qui paraît venir du celtique *brit*,

parce que les anciens Bretons se tatouaient le corps à la manière des Sauvages, ou de *phredain*, forme blanche. Quand les Romains firent, pour la première fois, une incursion dans cette île, sous César, ils la trouvèrent partagée en plus de dix peuples, dont les mœurs, la religion et le gouvernement attestaient une origine commune avec les Gaulois. Les Romains divisèrent le pays en cinq grandes parties: Britannia-Prima, Flavia-Casariensis, Maxima-Casariensis, Valentia, Britannia-Secunda. La première comprenait la partie méridionale de l'Angleterre; la seconde et la troisième occupaient les terres du milieu; la quatrième et la cinquième, celles qui étaient au nord. Les anciens Bretons ayant été convertis à la religion chrétienne, dès le 2^e siècle, par saint Lucien, divisèrent tout le pays en trois métropoles ecclésiastiques, savoir: celle de Londres, celle d'York, et de Caerleon, qui était autrefois une grande ville du pays de Galles: cette première province ecclésiastique contenait la Britannia-Prima et la Flavia-Casariensis des Romains; la seconde, comprenait la Maxima-Casariensis et la Valentia; et enfin, la troisième, la Britannia-Secunda. Les Romains occupèrent la Bretagne jusqu'en 444, sous Honorius, fils de Théodose, qu'ils abandonnèrent définitivement. Les Bretons se donnèrent pour roi un de leurs concitoyens, Vortigern, en 445, qui, pour se défendre contre les Pietes et les Calédoniens (qui habitaient l'Écosse actuelle), appela à son secours, en 449, une troupe d'Anglo-Saxons, commandée par deux chefs, Hengist et Horsa. Les Saxons occupèrent le territoire situé entre l'Elbe et l'Eyder, sur l'isthme de la Chersonèse cimbrique; ils formaient une confédération libre; ils ne vivaient que de pillage et de piraterie. En 583, les Saxons s'étaient rendus maîtres de toute la Grande-Bretagne, et avaient refoulé les Bretons dans le pays de Galles; une grande partie des vaincus avaient émigré dans l'Armorique; les vainqueurs formèrent successivement de leurs conquêtes sept royaumes, ce qu'on appela heptarchie. Ces peuples étaient païens: Ethelbert, roi de Kent, fut converti par le moine saint Augustin, en 597, lequel changea le premier ordre des provinces ecclésiastiques; on les divisa en diocèses; et en 655, Honorius, métropolitain de Canterbury, les subdivisa en paroisses. En 800, Egbert, roi de Wessex, mit fin à l'heptarchie, en réunissant les sept royaumes; il divisa ses états en schires, mot saxon, qui signifie partage; ces schires furent divisées en hendreds, c'est-à-dire en centuries ou dix dizaines, et chaque dizaine était composée de dix familles. Le règne des successeurs d'Egbert fut longtemps troublé par les invasions des Danois, qui, sous Suénon, en 1015, se rendent maîtres de l'Angleterre; ce prince se fait couronner en 1015, à Londres; Canut-le-Grand, son frère, élu roi par les Thanes ou les grands, en 1018. Ce prince divisa tout le royaume en quatre gouvernements. Enfin, en 1042, Édouard-le-Confesseur, dernier descendant d'Alfred, est rappelé après vingt-sept ans d'exil passés en Hongrie. Étant mort sans enfants, en 1066, Guillaume-le-Conquérant fait une descente dans l'île, gagne la bataille de Hastings sur son compétiteur Harold, comte de Kent, qui est tué, et commence le règne des princes normands; ce souverain établit le régime féodal dans toute l'Angleterre. La couronne élective sous la dynastie des rois Saxons devient héréditaire sous les successeurs de Guillaume et transmissible aux femmes. Henri II, chef de la dynastie des Plantagenet, réunit l'Irlande à l'Angleterre en 1170. Édouard I^{er}, en 1284, soumet la principauté de Galles, jusqu'alors indépendante, en 1605; l'avènement de Jacques I^{er}, roi d'Écosse, réunit

l'Écosse à l'Angleterre. Ce prince prit le nom de roi de la Grande-Bretagne ou du Royaume-Uni. En 1714, par l'avènement de Georges I^{er}, électeur de Hanovre, cet état fut incorporé à la Grande-Bretagne. Le traité de Vienne, en 1815, érigea le Hanovre en royaume. Comme la couronne dans cet état ne se transmet point aux femmes, la mort de Guillaume IV, arrivée en 1837, l'a séparée de la Grande-Bretagne.

ANGLETERRE (état actuel du royaume d'). Ses possessions embrassent aujourd'hui l'archipel Britannique, qui se compose de l'Angleterre proprement dite, de la principauté de Galles et de l'Irlande à l'ouest de l'Angleterre; des îles Hébrides à l'ouest de l'Écosse; des Orcades au nord de Collera; et plus loin au nord, des îles Shetlands; et vis-à-vis la pointe sud-ouest de l'Angleterre, du petit archipel des Sorlingues. La superficie totale de toutes ces îles est de onze mille quatre cents lieues, c'est-à-dire un peu plus que la moitié de celle de la France; leur population est évaluée à vingt-quatre millions cinq cent mille âmes, c'est-à-dire aux deux tiers de celle de la France. Mais ce n'est là qu'une partie de la puissance de cet empire, qui a des possessions dans les cinq parties du monde, et qui, dans l'Indoustan seulement, compte cent vingt-huit millions de sujets. D'après les évaluations les plus récentes et les plus authentiques, l'Angleterre règne sur une superficie de sept cent soixante-seize mille lieues carrées et une population de cent quarante-huit millions d'hommes; ce qui équivaut à la dixième partie du monde, et au double de la population de l'empire russe. Cette formidable puissance, elle le doit à son industrie manufacturière, à sa politique, et surtout à sa marine, la première du monde; en 1837, le chiffre de ses troupes de ligne, réparti dans toutes ses colonies, s'élevait à cent dix mille hommes; celui de ses milices, tant dans l'Inde qu'en Angleterre, deux cent soixante mille hommes. Sa marine royale compte cinq cent cinquante-sept bâtiments de toute grandeur, montés par trente-huit mille hommes d'équipage; sa marine marchande présente un effectif de vingt-cinq mille quatre-vingt-quinze navires, et de cent cinquante-cinq mille sept cent soixante-seize matelots; son budget normal est de onze cents millions; sa dette publique de dix-huit milliards et demi; le revenu du clergé anglican s'élève seul à deux cent vingt millions; le produit de ses mines de houille n'est pas moins de quatre cent quarante millions. L'Angleterre est sillonnée par quinze cents lieues de canaux et cinq cents de chemins de fer.

ANGLETERRE (rois d'). Egbert, roi de Wessex, met fin à l'heptarchie anglo-saxonne, et ne prend pourtant que le titre de bretwalda, que l'on donnait à celui des sept rois qui était reconnu chef de la confédération saxonne. Il règne de 800 à 837. Ethelwulf, 837-857. Ethelbald, 857-860. Ethelbert, 860-866. Ethelred, 866-872. Alfred-le-Grand, 872-900. Édouard l'Ancien, 900-924. Athelstan, 924-940. C'est le premier souverain qui prend le titre de roi d'Angleterre. Edmond I^{er}, 940-946. Edred, 946-955. Edwy-le-Bel, 955-939. Edgar-le-Pacifique, 959-975. Édouard II le Martyr, 975-978. Ethelred II, 978-1015. Suenon, roi des Danois, expulsé ce prince, et se rend maître de toute l'Angleterre, 1015-1015. Restauration d'Ethelred, en 1015; il meurt en 1016. Edmond II, dit Côte-de-Fer, ne règne que sept mois, et est obligé de partager son royaume avec Canut-le-Grand, roi des Danois, successeur de Suenon, en 1017: ce dernier règne sur toute l'Angleterre, 1017-1056. Harald, 1056-1040. Hardi-Canut, 1040-1042. Les Anglais recouvrent leur indépendance et défont la couronne à

Édouard-le-Confesseur, fils d'Ethelred. Ce prince meurt sans enfants, en 1066. Harald, comte de Kent, se fait proclamer roi d'Angleterre; mais Guillaume, duc de Normandie, débarque dans l'île, et remporte contre son compétiteur, le 14 octobre 1066, la victoire d'Hastings, qui place sur sa tête la couronne d'Angleterre. Il règne de 1066 à 1089. Guillaume-le-Roux, 1089-1100. Henri Beau-Clerc, 1100-1155. Étienne-de-Boulogne, 1155-1154. *Dynastie des Plantagenet.* — La ligne masculine de Guillaume-le-Conquérant s'étant éteinte, la succession d'Étienne est recueillie par Henri de Plantagenet, dit au *Court-Mantel*, comte d'Anjou et arrière-petit-fils de Guillaume-le-Conquérant. Il règne de 1154 à 1189. Richard-Cœur-de-Lion, 1189-1199. Jean Sans-Terre, 1199-1216. Henri III, 1216-1272. Édouard I^{er}, dit le *Confesseur*, 1272-1307. Édouard II, 1307-1327. Édouard III, 1327-1377. Richard II, 1377-1399. Henri IV, de Lancastre, 1399-1415. Henri V, 1415-1422. Henri VI, 1422-1461. Édouard IV de la maison d'York, 1461-1485. Édouard V, 1485. Richard III, 1485-1485. — *Dynastie des Tudors.* — Henri VII, comte de Richemont, réunit sur sa tête les droits des maisons d'York et de Lancastre, en épousant Elisabeth d'Angleterre, fille d'Édouard IV, 1485-1509. Henri VIII, 1509-1547. Édouard VI, 1547-1555. Marie, 1555-1558. Elisabeth, 1558-1605. — *Dynastie des Stuarts.* — Jacques I^{er}, roi d'Écosse, fils de la célèbre Marie Stuart; succède à Elisabeth, comme le plus proche héritier du trône, descendant en ligne directe de la sœur aînée d'Henri VIII; il règne de 1605 à 1624. Charles I^{er}, son fils, est décapité en 1649. — La république est proclamée en 1649. Protectorat de Cromwell, 1649-1658. Richard, son fils et son successeur, abdique le protectorat, 1659. Restauration des Stuarts, 1660. Charles II règne de 1660 à 1685. Jacques II, son frère, 1685-1688. Révolution qui le renverse du trône, et y fait monter Guillaume, prince d'Orange, son gendre, 1688. Ce prince meurt en 1705. Anne, sa belle-sœur, femme du prince Georges de Danemark, 1705-1714. Georges I^{er}, électeur de Hanovre, est élu en 1714, et règne jusqu'en 1727. Georges II, 1727-1760. Georges III, 1760-1820. Georges IV, 1820-1830. Guillaume IV, 1830-1837. Alexandrine-Victoire, 1837.

ANGLETERRE (organisation administrative, politique, judiciaire et religieuse de l'). Le royaume uni de la Grande-Bretagne est divisé en cent dix-sept comtés, savoir : quarante pour l'Angleterre proprement dite; douze pour la principauté de Galles; vingt-trois pour l'Écosse, et trente-deux pour l'Irlande.

La constitution de l'Angleterre est basée sur la grande charte de Henri I^{er}, donnée en 1100, largement modifiée sous Jean-Sans-Terre, en 1215; chargée sous Henri III en 1265, sous Édouard I^{er} en 1272; et principalement sur la fameuse déclaration du parlement proclamée en 1688, avant l'avènement au trône de Guillaume III et de Marie-Stuart, sa femme. Depuis Henri III, 1265, jusqu'à la reine Anne, sous lequel le parlement d'Écosse fut réuni à celui d'Angleterre, 1706, la chambre des communes se composait de quatre-vingts chevaliers pour quarante comtés, de cinquante-quatre citoyens, savoir : quatre pour la ville de Londres, et cinquante pour les vingt-cinq bonnes villes; seize barons pour les cinq ports, de quatre bourgeois pour les deux universités, et de deux cent trente bourgeois, députés des petites villes ou bourgs, qui étaient au nombre de cent soixante-huit, en tout trois cent quatre-vingt-quatre membres. En 1706, ce nombre fut augmenté de soixante membres pour l'Écosse, savoir : quinze membres pour les trente-trois comtés de ce royaume, six de ces comtés alternant tous

les deux ans pour n'envoyer que trois membres à la chambre, et quinze membres pour les quinze bourgs de ce royaume; ce qui porta le nombre des membres du parlement à quatre cent quatre; en 1801, sous le ministère Pitt, à la suite des troubles d'Irlande, le parlement de cette île fut réuni à celui de la Grande-Bretagne; cette mesure, avec d'autres modifications, porta le nombre des membres du parlement à cinq cent quatre-vingt-seize membres, dont quatre cent quarante-trois représentaient l'Angleterre et la principauté de Galles, cinquante l'Ecosse, et cent trois l'Irlande. Cette organisation législative a duré jusqu'en 1831, où, sous le ministère de lord Grey, fut promulgué le bill de réforme vainement réclamé en 1770, par le grand lord Chatham; en 1776, par Wilkes; en 1780, par le duc de Richmond; de 1782 à 1784, par Pitt; de 1792 à 1800, par lord Grey; de 1809 à 1818, par sir Francis Burdett; de 1819 à 1830, par Brougham et lord Russell. Cet acte fameux, qui a réparti les droits politiques d'une manière plus équitable et plus conforme aux nécessités de l'époque, a porté le nombre des membres de la chambre des communes à six cent cinquante-huit, savoir : cent quarante-trois députés pour les quarante comtés d'Angleterre; quinze pour les douze comtés de Galles, trente pour les vingt-trois comtés d'Ecosse; soixante-quatre pour les trente-deux comtés d'Irlande; trois cent quarante-deux pour les bourgs d'Angleterre et de Galles; vingt-trois pour les bourgs d'Ecosse; quarante-un pour ceux d'Irlande. Avant Édouard III, 1542, tous les actes du parlement étaient enregistrés en français. Le nombre des membres de la chambre des pairs ou des lords est illimité; le roi peut en créer à volonté; cette haute dignité est héréditaire et se transmet au chef de toute famille noble. La hiérarchie de la chambre des pairs se compose de ducs, de marquis, de comtes, de vicomtes et de barons. Le titre de duc fut donné pour la première fois par Édouard III, en 1342, à son fils aîné, qu'il créa duc de Cornouailles; celui de marquis, en 1576, par Richard II, en faveur de Robert Vère, comte d'Oxford, qu'il nomma marquis de Dublin; la cérémonie de créer les comtes fut instituée par Jean I, en 1200; celle qui s'observe de faire baron celui qui doit être créé comte, a été instituée par Henri VIII, en 1509; le titre de vicomte n'est connu en Angleterre que depuis le règne de Henri VI, qui commença en 1422; le titre de baron, le plus ancien de tous, ne fut reconnu que pour ceux qui étaient membres du parlement, sous le règne de Henri III, en 1216; le premier baron créé par lettres-patentes du roi, le fut en 1580 par Richard II, en faveur de Jean Beauchamp de Hildt, nommé baron de Kiderminster. Il y a un banc pour les évêques dans la chambre des lords; l'archevêque de Canterbury est de droit le premier pair du royaume. Le conseil d'état a été institué par Elisabeth, en 1583.

La justice est rendue en Angleterre par cinq cours, qui s'assemblent quatre fois par an à Westminster, cour de la chancellerie du banc du roi, des plaidoyers communs, de l'Échiquier, du duché de Lancastre. Le roi Henri VIII avait établi, en 1535, une cour de justice pour la principauté de Galles; elle fut abolie par Cromwel, en 1655. La législation suivie généralement en Angleterre est le droit commun.

Depuis la séparation violente de Henri VIII du saint-siège (1534), le roi d'Angleterre est chef suprême de l'Église anglicane. Édouard VI donna à cette Église sa liturgie, en 1548; Elisabeth prohiba le culte catholique, en 1559. L'Angleterre est divisée en deux archevêchés, ceux de Canterbury et d'York; l'archevêque de Canterbury, primat du royaume à vingt-un suffragants; celui

d'York, trois. Ces vingt-six diocèses sont subdivisés en soixante archidiaconats et en neuf cent vingt-cinq paroisses.

Les deux célèbres universités d'Oxford et de Cambridge furent fondées toutes deux par Alfred-le-Grand, la première en 895, et la seconde en 915.

La langue anglaise est un mélange de vieux saxon, de vieux normand, de vieux français, d'ancien breton et de latin.

ANGLETERRE (vicissitudes politiques de l'). — *Période romaine*. La première invasion de César, 55 avant J.-C.; deuxième invasion, 54 avant J.-C.; Auguste adoucit les taxes imposées aux Bretons, 3 avant J.-C.; Tibère déclare solennellement qu'il suivra à leur égard la même politique qu'Auguste, 21 de l'ère chrétienne; vaine parodie de conquête de Caligula, 40, l'an de J.-C.; expédition de Plautius, 43; victoire d'Ostorius Scapula, contre les Bretons, 50; Caractacus, le chef des confédérés, est conduit en triomphe à Rome, 52; conquête de l'île d'Anglesey, séjour des Druides, par Suetonius Paulinus, 61; insurrection générale des Bretons, 61; leur reine Boadicee qui est à leur tête, est défaite par le général romain, 61; Petlius Cerialis soumet les Brigandes, 70; Julius Frontinus subjugué les Silures, 75; Victoires de Cnèus Agricola, 78; il s'applique à civiliser les Bretons, 78-80; il gagne une grande bataille contre les Calédoniens, 82; Agricola achève de régulariser la puissance romaine dans la Bretagne, 90; l'empereur Adrien passe dans cette île, 120; il fait construire un rempart de soixante milles de long, qui part de la baie de Solway sur la côte orientale, jusqu'à l'embouchure de la Tyne, sur la côte occidentale, 121; construction du rempart d'Antonin, de trente-six milles, qui part depuis Cair Riden sur le Forth, jusqu'à Alchaid sur la Clyde, 146; Ulpus Marcellus bat les Calédoniens, 180; Clodius Albinus, gouverneur de la Bretagne, est proclamé Auguste, 196; il périt dans la bataille de Trévoux, gagnée par Septime Sévère, 197; Sévère passe en Bretagne, 207; Construction de la fameuse muraille de Sévère, haute de douze pieds, 208; usurpation de Carausius, 288; Allectus, son successeur et son assassin, est défait par Constance Chlore, 249; introduction du christianisme dans la Bretagne, 502; conversion de Lucius, l'un des principaux chefs bretons, 502; persécution contre les chrétiens, en Bretagne, 505; mort de Constance, à York, 506; Constantin donne une nouvelle forme d'administration à la Bretagne, 520; tyrannie de Paulus, favori de Constance, 554; le César Julien, tire des Més de la Bretagne, 556; les Calédoniens disparaissent entièrement du tableau de l'histoire, 556; première mention des Pictes et des Écossais, 560; le patrice Théodose réprime les Pictes, et rétablit l'autorité romaine dans la Bretagne, 560; usurpation de Maxime, 582; il châtie les Pictes et les Écossais, 585; il périt dans une bataille contre Théodose-le-Grand, 588; Stilicon, tuteur d'Honorius, envoie des troupes en Bretagne, 400; il gagne avec les légions britanniques la bataille de Polentia contre Alarie, 405; Constantin se revêt de la pourpre en Bretagne, 406; il est décapité à Arles, en 414; les Bretons repoussent les Pictes, et proclament leur indépendance, 411; l'empereur Honorius, dans son édit de Ravennne, les relève du serment de fidélité, 412; abandon définitif de la Bretagne par les Romains, 444. *Période saxonne*. — Vortigern est élu roi des Bretons, 445; il appelle à son secours Hengist et Horsa, chefs des Anglo-Saxons, 449; guerre entre les Bretons et leurs nouveaux alliés, 455; bataille de la Gray, gagnée par les Saxons,

462; les Saxons s'emparent successivement de l'île entière, et établissent l'Heptarchie; Hengist fonde le royaume de Kent, 475; Ella, celui de Sussex, 491; Cerdic, celui de Wessex, 519; Erkenwin, celui d'Essex, 537; Ida, celui de Northumberland, 547; Radigis, celui d'Estanglie, 571; Cridda, celui de Mercie, 586; les Bretons, vaincus, sont refoulés dans le pays de Galles, 585; une partie de cette nation émigre dans l'Armorique, qui prend le nom de Bretagne, 587; le pape saint Grégoire envoie des missionnaires en Angleterre, 596; saint Augustin, leur supérieur, convertit Éthelbert, roi de Kent, 597; ce prince donne un code de lois à ses sujets, 605; le christianisme est embrassé par tous les rois saxons, dès l'an 610; saint Augustin établit l'organisation ecclésiastique, qui dure jusqu'au règne de Henri VIII; saint Colomban continue son ouvrage, 640; peste jaune qui dépeuple l'île, 664; première descente des Danois sur les côtes de Northumbrie, 794; fin de l'Heptarchie, 800; Egbert, roi de Wessex, soumet les Merciens, 825; les royaumes de Kent et d'Essex, 825; d'Estanglie, 828; descente des Danois dans l'île de Schepey, 855; Egbert gagne une grande bataille contre eux, 855; voyage d'Éthelwulf, à Rome; il met son royaume sous la protection du saint-siège, 855; Judith, sa femme, est la première reine qui s'assoit sur le trône, 856; prise de Winchester par les Danois, 864; mort de Ragnar, un de leurs chefs les plus fameux, 865; les Danois possesseurs des contrées méridionales de la Tyne, 867; bataille de Morton, gagnée par les Danois contre Ethelred, 872; ils sont maîtres de toute l'Angleterre, à l'exception des districts au sud de la Tamise, et au nord de la Tyne, 875; Alfred-le-Grand crée la première marine anglaise, 877; Alfred, vaincu, se retire dans l'île d'Éthelinge, en 879; il gagne une grande victoire contre les Danois, 884; conversion de Guthrun, roi des Danois, 881; Alfred donne un code de lois à ses sujets, 885; les Danois et les Bretons se soumettent volontairement à lui, 924; Athelstan gagne la bataille de Brunanbruck contre les Norwégiens, Danois, Écossais, Irlandais et Bretons confédérés, 926; Athelstan aide à replacer sur le trône de France son neveu, Louis d'Outremer, 956; Edgar donne des lois à l'Angleterre, 960; entière destruction des loups dans l'île, 965; réapparition des Danois, 980; Ethelred ordonne un massacre général des Danois, le jour de la fête de saint Brice, 1002; établissement du premier impôt territorial et des taxes directes, 1012; Suénon, roi des Danois, se fait nommer roi d'Angleterre, 1015; Ethelred se retire dans l'île de Wight, 1015; les Anglais l'invitent à remonter sur le trône, 1014; Edmond, fils d'Ethelred, se révolte contre son père, universellement haï et méprisé, 1015; siège de Londres, par Canut-le-Grand, roi de Danemark, 1016; bataille indécise de Searstan, entre Edmond, dit *Côte-de-Fer*, et Canut, 1016; victoire d'Asth-down, remportée par Canut sur Edmond, 1016; traité qui partage l'Angleterre entre les deux princes, 1016; à la mort d'Edmond, qui périt assassiné, Canut est élu roi de toute l'Angleterre, 1018; il divise ce royaume en quatre gouvernements, 1019; il renvoie les Danois dans leur pays, 1019; les états de Norwège le proclament leur souverain, 1028; voyage de Canut à Rome, 1050; mort de Canut, 1056; vaine tentative d'Édouard, fils d'Ethelred, pour remonter sur le trône, 1056; son frère Alfred périt assassiné, 1056; mort de Harold, dit *Pied-de-Livre*, 1040; Hardi-Canut se venge sur les restes de son frère Harold, 1057; Édouard-le-Confesseur, après vingt-sept ans d'exil en Hongrie, est couronné, 1042; révolte de Godwin, comte de Kent, 1052; visite de Guillaume, duc de Normandie, 1052; Édouard abolit l'impôt sur

les Danois, 1093; heureuse expédition contre les Gallois, 1062; mort inopinée du jeune Édouard, neveu du roi Édouard, 1064; Harold, fils de Godwin, prête foi et hommage à Guillaume de Normandie, 1064; mort d'Édouard-le-Confesseur, 1065; Harold est sacré roi par l'archevêque d'York, 1065; il gagne la bataille de Scamfertbridge contre les Norwégiens, 1066. *Dynastie des rois normands*. — Descente de Guillaume à Pevensey, 1066; bataille de Hastings, 1066; Edgar, neveu d'Édouard, est proclamé roi dans quelques contrées, 1067; couronnement de Guillaume, 1068; ce prince partage sa conquête entre ses barons, leur distribue des fiefs, et établit le régime féodal dans toute l'Angleterre, 1070; il conquiert l'Écosse, 1071; soumission d'Edgar, son compétiteur, 1071; Guillaume rétablit l'impôt danois, 1074; premier recueil du cadastre ou Domesday, 1086; Guillaume réprime une révolte des barons normands, 1075; il repousse une invasion de Canut, roi de Danemark, 1085; guerre entre Guillaume et Robert son fils, 1086; Guillaume fait une invasion en France, et meurt, 1087; mort du célèbre Lanfranc, archevêque de Canterbury, 1089; conspiration contre Guillaume-le-Roux, 1090; guerre contre Robert de Normandie, 1091; révolte de Robert Mowbray, comte de Northumberland, 1095; Guillaume persécute saint Anselme, archevêque de Canterbury, 1095; Henri Beaulerc fait son frère Robert prisonnier, et lui fait crever les yeux, 1119; querelle des investitures terminée par saint Anselme, 1119; guerre heureuse de Henri contre Louis-le-Gros, roi de France, 1119; mort de Robert dans la captivité, 1158; le débarquement de l'impératrice Mathilde, fille de Henri, fait éclater une guerre civile sous Étienne, 1141; Bataille de Lincoln, perdue par Étienne, qui est fait prisonnier, 1141; délivrance d'Étienne, 1142; Mathilde est obligée de quitter l'Angleterre, 1145; Étienne réduit à guerroyer contre ses barons, 1147; mort d'Étienne, 1154. *Dynastie des Plantagenets*. — Henri de Plantagenet, dit au *Court Mantel*, est couronné roi d'Angleterre, en 1154; mariage de ce prince avec Éléonore de Guienne, que venait de répudier Louis-le-Jeune, roi de France, 1158; commencement des démêlés de Henri avec Thomas Becket, archevêque de Canterbury, au sujet des cours ecclésiastiques, 1164; expédition heureuse contre les Gallois, 1165; Henri acquiert la Bretagne, 1165; assassinat de Becket, 1170; repentir de Henri, qui se justifie auprès du pape, 1174; l'Irlande se soumet à ce prince, 1170; rupture de Henri et de Louis-le-Jeune, 1175; révolte des trois fils de Henri, 1174; leur réconciliation avec leur père, 1175; le roi d'Écosse, Guillaume, prisonnier de Henri, se reconnaît vassal de l'Angleterre, 1176; Henri II, prince législateur, institue la cour du banc du roi, et, par un édit de Northampton, divise l'Angleterre en six districts, à chacun desquels sont assignés trois juges, 1176; Henri appelé comme arbitre à prononcer entre Alphonse, roi de Castille, et Sanche, roi de Navarre, 1177; Henri prend la croix, 1187; deuxième rébellion de ses trois fils, 1188; mort de Henri, l'aîné, que son père avait associé à la couronne d'Angleterre, dès l'an 1170; cette mort arriva en 1188; rupture de Henri et de son fils Richard, à l'occasion d'Adélais ou Alix de France, fiancée de Richard, déshonorée par Henri, 1189; Richard se réunit contre son père à Philippe-Auguste, roi de France, dont il se déclare vassal, 1189; le vieil Henri est forcé de demander la paix, et peu de temps après il meurt de chagrin, 1189; Richard-Cœur-de-Lion prend la croix en 1189; insurrection populaire contre les Juifs, 1189; Richard conquiert l'île de Chypre, 1190; ses exploits dans la Palestine, 1190, 1191; au retour de

la Croisade, il est arrêté dans le Tyrol par le duc Léopold d'Autriche, qui le vend à l'empereur Henri, moyennant soixante mille livres, 1191; pendant son absence, Jean, son frère, aspire ouvertement à la couronne, et a de violents démêlés contre le chancelier Long-Champs, 1190-1191; Philippe-Auguste profite de l'absence de Richard pour s'emparer de la Normandie, 1190; traité onéreux de Haguenaut pour la liberté de Richard, 1191; la création de nouvelles taxes suscite une émeute à Londres, 1199; Richard est blessé à mort au château de Chalus, 1199; Jean-Sans-Terre, accusé d'avoir assassiné Arthur, duc de Bretagne, son neveu, est condamné à mort par les pairs de France, 1202; guerre malheureuse de Jean contre Philippe-Auguste, qui s'empare de la Normandie, 1202-1203; persécution contre les Juifs d'Angleterre, 1210; le pape Innocent III donne le royaume d'Angleterre à Philippe-Auguste, 1112; Jean rend sa couronne tributaire du saint-siège, 1213; Jean se ligue avec l'empereur Othon IV, et le comte de Flandre contre Philippe, qui gagne la bataille de Bovines, 1214; Jean est obligé d'accorder à ses barons la grande Charte, 1215; ses barons, mécontents de lui, choisissent pour roi le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, lequel passe en Angleterre, 1215; mort misérable de Jean-sans-Terre, empoisonné par un moine, 1216; les Anglais se déclarent contre Louis pour Henri III, fils de Jean, et le forcent de sortir de l'Angleterre, 1216; *protectorat* du comte de Pembroke, tuteur de Henri III, 1216-1251; troubles en Angleterre, au sujet de l'usurpation des biens ecclésiastiques par les envoyés du pape, 1252; guerre civile en Angleterre au sujet de la confirmation des deux grandes Chartes, 1265; le comte de Leicester, chef du parlement, périt dans la bataille de Wesham gagnée par Édouard, fils de Henri III, 1264; bannissement des Juifs de l'Angleterre, 1270; exploits d'Édouard dans la Palestine, 1270-1272; mort de Henri III, et avènement d'Édouard aux longues jambes, surnommé le Justicier de l'Angleterre, 1272; massacre général des bardes gallois, 1282; incorporation du pays de Galles à l'Angleterre, après la défaite et la mort de Lovelin, son dernier prince, 1284; Édouard profite des divisions intestines survenues en Écosse pour s'en déclarer seigneur souverain, 1291; il prend le parti de Jean Bailléul, 1292; différends d'Édouard avec le pape Boniface VIII, 1297; il s'empare de l'Écosse, et fait Jean Bailléul prisonnier, 1297; insurrection de Guillaume Wallace, qui chasse les Anglais de l'Écosse, 1299; établissement des juges de paix en Angleterre, 1305; Wallace, livré à Édouard, est mis à mort, et l'Écosse est forcée de subir le joug des Anglais, 1304; Robert Bruce délivre l'Écosse, 1310; les Anglais, favoris d'Édouard II, font trancher la tête à vingt-deux barons anglais, 1321; sa femme, Isabelle de France, se retire dans le Hainaut, 1326; révolte contre Édouard II, qui est déposé et assassiné dans le château de Berkeley, 1327; Isabelle est confinée par son fils Édouard III, dans le château de Risin; son amant, Mortimer, est pendu, 1328; commencement de la guerre d'Édouard III, contre la France, dont il revendique la couronne, 1336; combat naval de l'Écluse, où est détruite la flotte française, 1340; trêve entre la France et l'Angleterre, 1340; renouvellement de la guerre au sujet de l'héritage du duc de Bretagne, disputé par deux compétiteurs, Charles de Blois et le comte de Montfort, 1341; bataille de Crécy, 1346; prise de Calais, 1350; bataille de Poitiers, perdue par les Français, 1356; traité de Brétigny entre Charles, régent de France et Édouard III, 1360; le prince de Galles rétablit sur le trône de Castille Pierre-le-Cruel, 1367; renouvellement de la guerre

entre Charles V et Édouard III, 1369; Du Guesclin enlève aux Anglais la Guyenne, le Poitou, le Limousin, le Périgord, 1370-1372; mort du Prince Noir, 1376; les Anglais sont entièrement expulsés de la France, 1378; révolte des habitants de Londres, dirigée par le forgeron Tyler, 1380; schisme des Anglais, Jean Wicleff, 1382; révolution en Angleterre: Richard II est déposé par le parlement, et le duc de Lancastre, son cousin, est proclamé roi sous le nom de Henri IV; ce dernier fait étrangler Richard II, 1399; Henri V gagne la bataille d'Azincourt, 1415; traité de Troyes, qui déclare Henri V héritier de la couronne de France, et lui donne en mariage Catherine de France, 1419; mort de Henri V, 1422; son fils Henri VI est reconnu roi de France sous la tutelle du duc de Bedford, son oncle, 1422; depuis la levée du siège d'Orléans, 1429, les Anglais n'éprouvent plus que des revers en France, 1450-51-52; promulgation de l'*alien bill*, 1450; mort du duc de Bedford, 1453; bataille de Formigny, qui enlève aux Anglais leurs dernières possessions en France, 1450; commencement des guerres des maisons d'York et de Lancastre ou de la Rose-Blanche et de la Rose-Rouge en Angleterre, 1451; bataille de Saint-Alban, où Henri VI est fait prisonnier par Richard, duc d'York, qui se fait nommer protecteur du royaume, 1455; Marguerite d'Anjou, sa femme, bat ce prince à Wakefield, et rétablit son mari sur le trône, 1460; le fils de Richard chasse Henri VI, et se fait déclarer roi sous le nom d'Édouard IV, 1461; Marguerite d'Anjou perd la bataille d'Exham, où Henri est fait prisonnier, 1465; nouvelle guerre civile en Angleterre, qui se termine par l'assassinat de Henri VI; la mort de Warwick et l'affermissement d'Édouard sur le trône, 1465-1466; traités entre Édouard et Louis XI, 1475-1478; le duc de Gloucester fait assassiner ses neveux, et usurpe la couronne sous le nom de Richard III, 1483; il est tué dans la bataille de Bosworth, que lui livre Henri Tudor, comte de Richemond, 1485. *Dynastie des Tudors.* — Bataille de Stock, dans laquelle Henri VII défait l'impôsteur Simnel, qui se fait passer pour le comte de Warwick, dernier rejeton des Plantagenets, 1487; un juif nommé Perkins, se disant fils d'Édouard IV, est reconnu par la duchesse douairière de Bourgogne, 1495; création d'une armée permanente, 1497; Perkins est mis à mort, 1498; découverte des côtes de l'Amérique septentrionale, par Cabot, 1499; ligue de l'Angleterre avec la Suisse, le pape, et l'Espagne contre la France, 1510; défaite des Français près de Thérouanne, connue sous le nom de journée des éperons, 1515; entrevue entre François et Henri VIII, connue sous le nom de Champ-du-drap-d'or, 1517; Henri VIII reçoit le titre de défenseur de la foi, 1521; répudie Catherine d'Aragon, 1527; Anne de Boleyn est couronnée reine d'Angleterre, 1533; l'Irlande est érigée en royaume, et Henri VIII en est proclamé roi par les états, 1534; Henri VIII se sépare ouvertement de l'église romaine, 1534; il fait mourir le chancelier Thomas Morus, 1535; organisation de l'église anglicane, 1535; Anne de Boleyn est décapitée en 1536; Catherine Howard, cinquième femme de Henri VIII, est décapitée en 1542; rupture de François I^{er} et de Henri VIII, qui se ligue avec Charles-Quint, 1543; l'amiral d'Annebaut essaie une descente en Angleterre, qui ne réussit pas, 1545; paix entre la France et l'Angleterre, 1546; mort de Henri VIII, 1547; guerre civile en Angleterre, pendant la minorité d'Édouard VI; le protecteur, duc de Somerset, est supplanté par Warwick, comte de Northumberland, 1549; Édouard VI restitue Boulogne à la France, 1550; supplice de Northumberland et de Jeanne Gray, sa belle-fille, qu'il avait fait

couronner reine, 1534; rétablissement du catholicisme en Angleterre, 1535; Marie épouse Philippe, roi d'Espagne, 1554; découverte de la Nouvelle-Zemble par les Anglais, 1556; Crammer, archevêque de Canterbury, est brûlé avec huit cents Anglais pour avoir embrassé le protestantisme, 1556; les Anglais perdent Calais, 1558; Elisabeth rétablit la religion anglicane, 1559; établissement des Anglais en Guinée, 1562; Marie Stuart, reine d'Écosse, est enfermée par Elisabeth, à Teutbury, 1569; conspiration en Angleterre en faveur de Marie, 1570-1571; condamnation à mort du duc de Norfolk, 1572; voyage autour du monde, par l'amiral Drake, 1577; établissement des Anglais en Virginie, 1579; révolte des catholiques irlandais, réprimée en 1579; Elisabeth sévit contre les Brownistes, 1585; établissement de Raleigh, dans la Caroline; de Davis, dans le Labrador; il découvre le détroit qui porte son nom, 1585; supplice de Marie Stuart, 1583; Destruction de la flotte de Philippe II, de l'Armada, 1588; règlement du parlement contre les non-conformistes, 1595; établissement de la taxe des pauvres; découverte des îles de Falkland, près le détroit Magellan, par Hawkins, 1594; découverte de l'île de Sainte-Hélène, 1599; supplice du comte d'Essex, 1601; — *Dynastie des Stuarts*. Jacques I^{er}, déjà roi d'Écosse depuis 1566, est couronné roi d'Angleterre, en 1603; c'est le premier souverain qui prend le titre de roi de la Grande-Bretagne; conspiration puritaine de Raleigh, 1605; conférences d'Hamptoncourt entre les évêques anglicans et les chefs du parti puritain, 1604; conspiration papiste des poudres, 1604; persécution contre l'arminianisme, 1609; organisation législative des colonies anglaises en Amérique; Jacques donne des lois à l'Irlande, 1612; origine des dénominations de wighs et de torys, 1615; Raleigh, sorti de prison, fonde une colonie sur les côtes de la Guinée, 1618; disgrâce du chancelier Bacon, 1621; rupture de Jacques et du parlement qui lui avait adressé des remontrances, 1621; Jacques se brouille avec l'Espagne et autorise son favori Buckingham à traiter avec Richelieu, 1624; le parlement, assemblé à Oxford, refuse des subsides à Charles I^{er}, 1625; plantation de mûriers et éducation des vers à soie en Angleterre, 1625; découverte du Groënland et première pêche de la baleine, 1625; expédition navale commandée par Cécil, 1625; le second parlement, assemblé à Westminster, accorde une partie des subsides, 1625; il décrète d'accusation le duc de Buckingham, 1626; expédition malheureuse contre l'île de Rhé, 1627; prorogation du troisième parlement, 1628; secours tardifs et infructueux envoyés à la Rochelle, 1628; assassinat de Buckingham par Felton, 1628; querelle renaissante de l'arminianisme, 1628; dissolution du parlement, 1629; innovations introduites dans l'église anglicane par Lawd, archevêque de Canterbury, 1630; établissement d'une chambre étoilée et d'une haute commission pour juger les mécontents, 1631; établissement irrégulier d'une taxe sur les vaisseaux (schipper maney), 1633; procès d'Hampton, 1637; introduction violente des canons et de la liturgie en Écosse, 1637; insurrection à Edimbourg, 1637; assemblée générale en Écosse, dans laquelle on prononce l'abolition de l'épiscopat et on fait un serment d'union contre les innovations religieuses: ce serment est le fameux *Covenant*, 1638; guerre entre Charles et les Écossais, suivie bientôt du traité de Ripon, 1640; dissolution du quatrième parlement anglais, 1640; le cinquième parlement décrète sa triennalité et condamne à mort Strafford et Lawd, 1640; Exécution de Strafford, 1641; abolition de la chambre étoilée et de la haute commission, 1641; soulèvement de l'Irlande par Roger Mores, 1641; Charles I^{er} quitte Londres et se réfugie à York,

1641; commencement de la guerre civile, 1642; bataille indécise de Edge-Halle entre les royalistes et les parlementaires commandés par le comte d'Essex, 1642; bataille de Braddock-Down, gagnée par les premiers, 1642; Charles I^{er} remporte encore les victoires de Stratton, de Landswon, de Roundway-Down, dans laquelle périt Hampden, 1643; le succès de la bataille de Newbury est revendiqué par les deux partis; le fameux Olivier Cromwell débute en Écosse par la victoire de Gonisborow contre Cavendish, 1643; toutefois le parlement, alarmé des succès de l'armée royale, demande des secours aux Écossais qui s'arment et gagnent la bataille de Marston, 1644; le comte d'Essex perd celle de Copredy-Bridge, 1644; l'Irlande se déclare pour Charles I^{er}; le parti des Indépendants commence à avoir de la prépondérance, 1644; Thomas Fairfax est nommé généralissime; Cromwell lui est adjoint, 1645; traité d'Uxbridge, 1645; exécution de Lawd, 1645; progrès de Montrose, en Écosse, 1645; établissement du gouvernement presbytérien en Angleterre, 1645; fuite du roi, 1645; il est vendu par les Écossais, 1646; l'armée se mutine contre le parlement et institue un parlement militaire, 1647; le roi est enlevé à Homby par Joyce, 1647; l'armée marche contre le parlement et le force de se dissoudre, 1647; le roi s'échappe de sa prison et se réfugie dans l'île de Wight, 1647; seconde guerre civile dans laquelle Cromwell joue le premier rôle: il soumet l'Écosse et écrase le parti royaliste, 1648; le roi tombe au pouvoir de l'armée qui le renvoie devant le long parlement, 1648; il est décapité le 10 février 1649. — *Inter-règne*. Quelques jours après l'exécution de Charles I^{er}, le long parlement décrète l'abolition de la royauté et proclame la république d'Angleterre, 1649; Charles II est élu roi d'Angleterre en Irlande, 1650; Cromwell, nommé gouverneur de cette île, y anéantit le parti royaliste, 1650; il remporte la victoire décisive de Dunbar contre les Écossais; Charles II se réfugie en France et l'Écosse est réunie à l'Angleterre, 1651; Cromwell, non content de cette réunion qui est son œuvre, projette d'y joindre les sept provinces-unies, mais le parti de la maison d'Orange fait échouer ce plan, 1651; publication du fameux acte de navigation, 1652. Cet acte, dont il est déjà question en 1581, fut rectifié en 1541, 1651, 1660 et 1778; guerre contre la Hollande au sujet du salut du pavillon républicain d'Angleterre, 1653; Cromwell est nommé protecteur de la Grande-Bretagne et dissout le long parlement, 1653; dans l'année 1654, le protecteur force la Hollande à reconnaître son pavillon, punit l'Irlande de sa rébellion, enlève la Jamaïque à l'Espagne et force Louis XIV à lui céder Dunkerque et à expulser de ses états les fils de Charles I^{er}; Cromwell refuse le titre de roi, 1656; il meurt en 1658; Richard, son fils, est reconnu protecteur, mais il abdique l'année suivante, 1659; le général Monck, qui commandait en Écosse, correspond avec Charles II, retiré à Bréda, 1659; il bat Lambert, chef du parti républicain, et dispose tout pour une restauration, 1659; entrée de Charles II à Londres, 1660; violence de la réaction royaliste, 1661; les puritains se retirent en Virginie, 1661; Charles II donne de plus grands privilèges à la compagnie des Indes, 1662; concession de la Caroline à quelques cavaliers, 1663; cession à la France de la Guadeloupe et de la Martinique, 1664; guerre de l'Angleterre contre la Hollande, au sujet des Indes-Occidentales, et dans laquelle se distingue du côté de la première le duc d'York et le prince palatin, et de l'autre Cornelius Tromp et Ruyter, 1665; conquête de la Nouvelle-York sur les Hollandais, 1666; incendie de Londres, 1666; paix de Bréda, 1667; formation des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, 1667;

mort de Monck, 1669; l'Angleterre s'allie avec la Hollande et la Suède contre Louis XIV, par le traité de La Haye, 1669; mais Charles II, gagné par l'or de Louis XIV, s'en détache, 1670; formation de la compagnie de la baie d'Hudson, 1670; l'Angleterre, de concert avec la France, déclare la guerre à la Hollande, 1672; traité de paix de La Haye, 1674; le parlement vote l'exclusion du duc d'York, 1676; le duc de Montmouth défait les presbytériens d'Écosse à Glasgow, 1679; condamnation de Stafford pour papisme, 1680; Williams Penn passe en Amérique, 1681; mort du fameux Cooper, comte de Shaftesbury, 1683; actes réactionnaires de la chambre étoilée, présidée par Jeffreys, 1684; condamnation de Russell et de Sidney, 1684; Jacques II se joint à la ligue d'Augsbourg, 1686; révolte et supplice du duc de Montmouth, 1686.—*Période depuis la révolution de 1688.* Jacques II s'étant rendu souverainement impopulaire par ses prétentions absolutistes et son zèle pour la religion romaine qu'il professait publiquement, le prince d'Orange, son gendre, qui nourrissait depuis quelque temps de secrètes intelligences avec les principaux membres du parlement, débarque en Angleterre et arrive à Londres sans combat, 1688; le duc d'Argyle, en Écosse, qui s'était mis à la tête des wighs, gagne à la même époque la bataille de Killy-Krankie, contre les highlanders, partisans de Jacques II; le parlement, s'érigeant en convention nationale, donne solennellement la couronne de la Grande-Bretagne au prince Guillaume et à sa femme Marie Stuart, 1689; bataille de la Boyne en Irlande perdue par Jacques II, 1690; bataille de Kilconnel perdue par Jacques II, 1691; déroute des highlanders à Glèves, 1692; combat naval de la Hogue, gagné par l'amiral Russell, 1693; Guillaume III concède les parlements triennaux, 1695; découverte d'une conspiration jacobite, 1696; émigration en Amérique d'Écossais du parti vaincu qui peuplent la Nouvelle-Calédonie, 1702; déclaration de guerre contre la France pour la succession d'Espagne, 1702; premier établissement des Anglais dans la Cochinchine, 1702; mort de Guillaume et de Jacques II, 1705; prise de Gibraltar par l'amiral Rooke, 1705; Marlborough gagne la bataille d'Hochstet, 1704; formation d'une nouvelle compagnie des Indes, 1704; le parlement appelle l'électeur de Hanovre à la succession éventuelle de la couronne, 1705; union des royaumes d'Angleterre et d'Écosse qui n'ont plus qu'un seul parlement sous le nom de parlement de la Grande-Bretagne, 1706; victoire de Ramillies, 1706; tentative infructueuse de Jacques III sur l'Écosse, 1708; victoire de Malplaquet, 1709; disgrâce de Marlborough, 1711; paix d'Utrecht, 1712; mort de la reine Anne et avènement de Georges, électeur de Hanovre, 1714; descente de Jacques III en Écosse, 1715; combat de Dublin, où le duc d'Argyle défait le comte de Marr, commandant des royalistes, 1715; guerre contre l'Espagne; la flotte de cette puissance est entièrement détruite à la hauteur de Syracuse, 1718; accession de l'Angleterre à la quadruple alliance de la Suède, de la Hollande et de l'Espagne, 1719; mort de Marlborough, 1722; troubles d'Irlande et d'Écosse au sujet des taxes, 1723; la Nouvelle-Géorgie se peuple par des Écossais émigrés, 1734; guerre contre l'Espagne au sujet d'intérêts commerciaux et de la contrebande pour la traite des noirs; dans cette guerre se distinguent l'amiral Vernon et le commodore Anson, 1739; retraite de Georges Walpole, 1742; le roi Georges II gagne la bataille de Dittlingen contre les Français, 1743; les Anglais perdent contre les Français la bataille de Fontenoy, 1745; descente en Écosse du prince Charles-Édouard; victoire de Culloden gagnée par le duc de Cumberland, 1746; bataille

de Lawfeld, gagnée par les Français, 1747; traité entre l'Angleterre et Elisabeth, impératrice de Russie, 1747; traité d'Aix-la-Chapelle, qui adjuge à l'Angleterre la conservation de ses conquêtes transatlantiques, 1748; le parlement anglais adopte le calendrier grégorien, 1750; commencement de la guerre de sept ans, où l'Angleterre se déclare en faveur de la Prusse contre la France et l'Autriche, 1756; prise de Port-Mahon par les Français, 1756; l'amiral Byng est fusillé pour n'avoir point secouru cette place, 1757; les Anglais s'emparent du Canada, 1756; de Calcutta, 1757; de Pondichéry, 1758; de Cherbourg, 1758; ils sont chassés des côtes de Bretagne, 1760; déclaration de guerre contre l'Espagne, 1762; traité de Paris qui cède la plus grande partie des colonies françaises aux Anglais 1762; publication de l'impôt du timbre; c'est la cause première de l'insurrection des colonies américaines, 1764; mort de Jacques III, dit le *Chevalier St-Georges*, 1765; affaire du célèbre Wilkes, membre du parlement 1765; les Anglais se rendent maîtres du Bengale et commencent à fonder leur domination dans l'Inde, 1765; ils y rencontrent un adversaire redoutable dans Hyder-Ali, sultan de Mysore qui parvient à créer un puissant empire, 1768; découverte de la Nouvelle-Hanovre, de la Nouvelle-Irlande, et des îles de l'Amirauté, 1768; commencement de la guerre d'Amérique, et législation du Canada, 1774; rupture entre l'Angleterre et la France qui venait de conclure une alliance avec les États-Unis, 1778; combat naval d'Ouessant, 1778; mort du capitaine Cook, 1779; blocus de Gibraltar, 1780; émeute à Londres au sujet d'un acte du parlement qui proclame la liberté de tous les cultes, 1780; l'Angleterre reconnaît l'indépendance des États-Unis, 1783; les Anglais, malgré les exploits du bailli de Suffren dans la mer des Indes, et la haine implacable de Tippoo-Saïb, successeur d'Hyder-Ali, soumettent les Mahrattes, et étendent leur puissance dans l'Indostan, 1781, 1782, 1783; le jeune Pitt, devenu premier ministre, essaie inutilement d'opérer une réforme parlementaire, 1784; premières colonies de la Nouvelle-Hollande et établissement de Botany-Bey, 1785; traité d'alliance offensive et défensive avec la Prusse et le stadhouder de Hollande, 1786; première relation de commerce des Anglais avec les Chinois, 1786; traité de commerce entre la France et l'Angleterre, fort désavantageux à la première puissance, 1787; première atteinte d'aliénation mentale de Georges III, 1788; mort du prince Charles-Édouard, connu sous le nom de duc d'Albanie, 1789; le prince de Galles est nommé régent, 1789; Pitt, devenu en quelque sorte dictateur de l'Angleterre, commence une guerre implacable contre la révolution française, 1792; il fait passer le bill qui expulse tous les étrangers, 1792; prise de l'île de Corse, de l'île de Ceylan, du cap de Bonne-Espérance et de Pondichéry par les Anglais, 1792, 1793, 1794; l'Irlande s'insurge en 1797; insuccès d'une tentative d'invasion en Angleterre par les Français, 1798; sir Sidney Smith fait lever le siège de St-Jean-d'Acre, 1798; la flotte hollandaise se rend aux Anglais sans combat, 1799; le duc d'York, commandant en Hollande une armée anglo-russe, est forcé de se rembarquer après la défaite de Berghen et de Kastricum, 1799; le marquis de Wellesley prend d'assaut Seringapatnam, capitale des états de Tippoo-Saïb, sultan de Mysore, qui périt dans l'action, 1799; violentes réactions en Écosse et en Irlande, 1798, 1799; violation du traité d'El-Arak entre Sidney Smith et le général Kléber, commandant l'armée d'Égypte, 1799; rupture entre le cabinet anglais et Paul 1^{er}, empereur de Russie, 1800; bombardement de Copenhague, 1800; retraite de Pitt, 1800; réunion du parlement d'Irlande à celui d'Angleterre, 1801; paix d'Amiens, 1801;

rentrée de Pitt aux affaires, qui amène une rupture avec la France, 1805; préparatifs de Napoléon pour descendre en Angleterre, 1804; combat naval de Trafalgar, 1805, mort de Pitt, 1806; de Fox, 1806; première application du fameux système continental, 1807; guerre des Anglais contre les Mahrattes, 1808; assassinat du premier ministre Perceval, 1809; intervention des Anglais dans la guerre d'Espagne et de Portugal, 1808-1814; emprisonnement de sir Francis Burdett, en 1810, pour avoir demandé la réforme; guerre contre les États-Unis, 1812, 1813, 1814; le congrès de Vienne érige le Hanovre en royaume, et assure à l'Angleterre la conservation de presque toutes ses conquêtes transatlantiques, 1815; bombardement d'Alger par lord Exmouth, 1816; conspiration républicaine de Nottingham; suspension de l'*habeas corpus*, 1817; mort de Georges III, 1821; procès de la reine d'Angleterre, Caroline de Brunswick, 1821, 1822; suicide du premier ministre, lord Castlereagh, 1822; reconnaissance des républiques de l'Amérique méridionale, par Canning, 1826; mort de cet homme d'état, 1827. Lord Wellington, premier ministre, fait passer le bill d'émancipation des catholiques, 1828; lord Grey celui de réforme, 1832; traité entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, 1834.

ANGLETERRE (conciles tenus en). Concile de Saint Alban, tenu par saint Germain, évêque d'Auxerre, contre les Pélagiens, 446; saint Dubric, archevêque de Carléon, fait condamner les Pélagiens dans un synode, 519. Saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, assemble un concile où finit un schisme relatif à la célébration de la pâque, 604. Théodose, archevêque de Canterbury, tient un concile contre les monothélites, 675; il en assemble un autre à Herford, 680. En 692, sous le pontificat de Constantin, le roi de Wessex Inas convoque un concile pour régler les mariages entre les Bretons, les Saxons et les Écossais; tous les grands y sont appelés. En 756, Cuthbert, archevêque de Canterbury, tient un concile pour la fixation de la fête de saint Boniface. V. MAYENCE. En 783, synode de Northumberland. En 800, concile de Cliffe, au sujet des usurpations des biens d'Eglise. En 805, autre concile de Cliffe tenu par Adelhard, archevêque de Canterbury, et qui supprime l'archevêché de Lichfield, créé par Offa, roi des Merciens. En 816, concile de Celchyt, en présence de Quénulfe, roi des Merciens, et qui enjoint aux évêques de dater leurs actes de l'année de l'Incarnation. En 822, concile de Cliffe, où Vulfred de Canterbury se fait restituer une terre que le roi Quénulfe lui avait enlevée; en 824, concile de Cliffe où on termine un différend entre Hébert de Worcester et les moines de Berckley, relativement au monastère de Westbury qui fut rendu à l'évêque; en 855, concile de Winchester, où l'on ordonne que les dixièmes parties de toutes les terres de l'Eglise appartiendraient à l'Eglise, pour la dédommager du pillage des Normands; Plemond, archevêque de Canterbury, tient un concile, en 890, pour la discipline ecclésiastique; en 928, Ethelred, dans un concile tenu à Gralley, publie plusieurs lois civiles et ecclésiastiques; en 945, dans un concile tenu à Landaff, le prince de Galles Nougui restitua à l'évêque de cette ville tous les biens qu'il lui avait enlevés; en 944, Athelstan, réunit une assemblée de prélats pour la discipline de l'Eglise; cette assemblée est présidée par Wasten, archevêque d'York, et Odon, archevêque de Canterbury; en 953, autre concile à Landaff, où l'on condamne un officier de la maison de Nougui pour avoir tué un paysan au pied de l'autel; en 969, saint Dunstan, archevêque de Canterbury, tient un concile pour empêcher le mariage des clercs; le roi Edgar convoque

la même assemblée à Manchester pour décider sur les plaintes des clercs contre les canons du concile de saint Dunstan; en 988, concile de Landaff où est excommunié Arlthmail, roi de Galles, pour avoir tué son frère; en 1070, concile de Winchester où le roi Guillaume fait déposer plusieurs prélats qui lui étaient suspects; en 1009, le roi Ethelred tient un concile à Enham; en 1072, le concile de Londres confère la primatie au métropolitain de Canterbury; en 1076, Lanfranc, archevêque de Canterbury, préside un concile à Winchester, qui publie plusieurs règlements disciplinaires relatifs au concubinage des prêtres et aux vierges entrées dans les cloîtres pour se mettre à couvert des insultes des Danois; en 1093, saint Anselme, archevêque de Canterbury, préside un concile pour reconnaître l'élection du pape Urbain II; en 1100, concile de Lambeth, par saint Anselme, où l'on autorise le mariage de Henri I^{er} et de Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Ecosse; en 1105, concile de Londres, par saint Anselme, contre la simonie; en 1107 et 1108, le même prélat tient à Londres deux conciles contre le concubinage des prêtres et l'investiture royale; en 1127, concile tenu à Londres pour le même objet; en 1156, autre concile où l'on traite des besoins de l'Eglise et du royaume; en 1150, concile de Winchester, tenu par Henri de Blois, évêque de cette ville, contre le roi Etienne, son frère; en 1141, autre concile dans la même ville, où l'on reconnaît Mathilde reine d'Angleterre; en 1142, concile de Londres contre ceux qui maltraitaient les clercs; en 1152, autre concile dans la même ville, où l'on traite des appellations à Rome; en 1161, concile de Northampton où Thomas Becket est condamné comme traître par le roi, les évêques et les barons; en 1173, concile de Westminster où l'on lit la bulle de canonisation de saint Thomas; en 1175, concile de Londres où l'on décrète que l'on ne donnera point l'eucharistie trempée; en 1176, concile de Northampton où l'archevêque d'York soutint inutilement sa juridiction sur les évêques d'Ecosse; la même année, concile à Westminster où les partisans de l'archevêque de Canterbury en viennent aux prises avec ceux de l'archevêque d'York; en 1177, concile de Northampton où l'on publie divers règlements civils et ecclésiastiques; en 1185, concile de Londres, où l'on décide que le roi, au lieu de partir pour la croisade, restera dans ses états; en 1195, concile de Canterbury, convoqué par Richard du fond de sa prison, où l'on élit pour archevêque Hubert, évêque de Salisbury; en 1195, concile d'York où l'on publie douze canons; en 1200, concile de toute l'Angleterre, sous Hubert de Canterbury, où l'on admet les articles du concile de Latran; en 1213, concile de Saint-Albans où le roi Jean se réconcilie avec les prélats et les barons; la même année, concile de Londres où l'on permet au clergé de réciter l'office à voix basse pendant l'excommunication du roi; en 1214, autre concile où le légat, Nicolas de Tusculum, absout Jean; en 1216, concile de Bristol où l'on excommunique le prince Louis, fils de Philippe-Auguste, appelé en Angleterre par les barons; en 1226, concile de Westminster où l'on rejette une bulle pontificale relative aux annates; en 1229, concile dans la même ville pour le même objet; en 1257, concile de Londres, qui admet trente articles proposés par le légat Othon; en 1244, autre concile où l'on accorde un subside au roi; en 1246, autre concile de Londres où l'on s'oppose à la demande que le pape faisait du tiers des revenus du clergé anglais; en 1255, autre concile de Londres contre les exactions de la cour de Rome et celles de la cour d'Angleterre; en 1257, autre concile où l'on délibère sur le même objet; en 1258, concile de Merton, pour la défense des libertés

de l'église anglicane; en 1261, concile de Londres où l'on fait de nouveaux règlements sur l'état des églises d'Angleterre; en 1266, concile de Northampton, où le légat Othon de Fasqui excommunique le comte de Leicester et ses partisans; en 1286, concile de Londres, où l'on condamne quelques propositions relatives à l'eucharistie; en 1291, concile de Londres, où l'on décrète l'expulsion des Juifs; en 1300, concile de Morton, qui règle les constitutions des dîmes ecclésiastiques; en 1303, concile de Londres, pour aviser aux moyens d'établir une paix solide entre l'Ecosse et l'Angleterre; en 1329, concile de Londres, où l'on décide que l'on fêtera la Conception de la Sainte-Vierge dans toutes les provinces de l'Angleterre; en 1330, concile de Lambeth où l'on défend d'instituer aucun reclus ou aucune recluse sans la permission de l'évêque; en 1342, concile de Londres contre les mœurs des ecclésiastiques; en 1382, concile dans la même ville, où l'on anathématise l'hérésie de Wiclef; en 1391, autre concile pour réprimer les entreprises des chapelains sur les droits des curés; en 1409, concile d'Oxford, où l'on défend de traduire en langue vulgaire aucun texte de l'Écriture; en 1487, concile de Londres contre le relâchement des mœurs.

ANGLETERRE (Nouvelle). Nom qui désigne particulièrement six états de l'Union américaine, savoir : Vermont, Massachusetts, Maine, New-Hampshire, Rhode-Island et Connecticut. Elle fut découverte et occupée, pour François I^{er}, par le florentin Jean Vêrazani, en 1524; peuplée par les Anglais, d'abord en 1606, puis en 1721.

ANGLIVIEL. V. **BEAUMELLE** (la).

ANGLON (bataille d'), perdue par les Romains, dans la Perse-Arménie, contre les Perses. Narsès y reçut le coup mortel; en 545.

ANGLOSAXON-ANGLOSAXONIUM (concile d'), dans la compagnie de Hapfeld, le 17 septembre 689, par Théodore, archevêque de Canterbury, contre l'erreur des monothélites.

ANGLURE (baronie d'). Elle appartenait jadis aux seigneurs qui en portaient le nom; elle passa par l'alliance, en 1236, dans la famille de Saint-Chéron; *Helène* de Cardonne, fille de Bernard, baron d'Anglure, l'apporta en mariage à Côme de Braux, seigneur de Saint-Florent, en faveur duquel, l'an 1637, elle fut érigée en marquisat. Louise-Angélique de Braux, sa sœur et son héritière, mariée en 1616, à Antoine de Savigny d'Anglure, créé comte d'Estoges en 1636, eut pour fils Marc-Antoine-Saladin d'Anglure; du Bellay de Savigny, qui, en 1682, obtint l'érection d'Estoges en comté; héritier de la maison du Bellay, il se qualifia prince d'Ivortot. Ses fils, étant morts sans postérité, eurent pour héritière leur tante Anne Angélique de Savigny. A la mort de cette dernière, en 1672, Errard, marquis de Livron, se porta successeur. La terre d'Anglure, acquise par M. Commerfort, Anglais, fut vendue par lui en 1732.

ANGLURE (seigneur d'), né en Brie, vers 1160; accompagna Godefroi de Bouillon dans ses conquêtes d'Orient; en 1190; prisonnier de Saladin, sultan d'Égypte; il fut renvoyé en France sur parole, pour chercher sa rançon; ne put avoir de quoi la payer, et retourna vers Saladin, lequel, admirant cette fidélité à tenir sa parole, il lui remit sa rançon et le renvoya, à condition qu'il porterait et ferait porter le nom de Saladin à tous les aînés mâles qui descendraient de lui.

ANGLURE (d'). V. **GIVRI**.

ANGO ou **ANGOT**, né à Dieppe, à la fin du 13^e siècle; marin, puis armateur; reçut François I^{er}, et fut ensuite nommé gouverneur de la ville et château de Dieppe, en

1550; mort de chagrin et presque ruiné, à deux lieues de Dieppe, en 1551.

ANGOLA ou **CONGO**, royaume sur la côte occidentale d'Afrique, entre les rivières de Danda et de Coanza; autrefois divisé en plusieurs grandes seigneuries; chaque *Sora* ou seigneur, était souverain dans ses états; cependant, ils reconnaissaient tous le roi de Congo pour protecteur et lui rendaient hommage. Dans le 16^e siècle, un de ces sovas, nommé Angola, s'allia aux Portugais; s'empara des provinces voisines, et érige ses conquêtes en royaume; il meurt en 1640. A cette époque, les Portugais y forment des établissements maritimes, qui leur sont enlevés par les Hollandais, vers 1640; ils les recouvrent en 1648; tiennent sous leur dépendance les rois d'Angola, dont le dernier connu meurt en 1660. Le christianisme règne dans les terres qui dépendent des Espagnols; il y a été introduit par les jésuites, en 1584.

ANGOSCIOLA ou **ANGUSSOLA** (Sophonisbe), née en 1535, à Crémone; son talent dans la peinture la fit appeler en Espagne; elle peignit Philippe II, la reine Elisabeth de Valois, et l'enfant don Carlos; morte à Gènes, en 1620.

ANGOULÈME (*Engolisma*, *Écolesina*, *Æquolesina*, *Aquilimensis*, *Erolesina* et *Ratiustem*), autrefois capitale de la province d'Angoumois, aujourd'hui chef-lieu du département de la Charente, a une population d'environ dix-huit mille âmes.

ANGOULÈME (vicissitudes politiques d'). Quoique très-ancienne, cette ville fut peu connue sous les Romains. Les Visigoths s'en emparèrent sous l'empire d'Honorius, vers 410, et la gardèrent jusqu'en 507, qu'elle passa sous la domination de Clovis, après la victoire de Vouillé, gagnée sur Alaric, en 507; elle fut fréquemment ravagée par les Normands, dans le 10^e siècle, et l'un de ses comtes même, nommé Turpion, fut tué dans un combat contre ces barbares; elle fut rebâtie en 924, par Alduin; réunie à la couronne en 1503, par Philippe. Pendant les guerres contre les Anglais, elle témoigna beaucoup de fidélité à la cause de la France. En 1545, Philippe de Valois prit la ville sur les Anglais; en 1558, elle fut reprise par le prince Noir, et cédée officiellement aux Anglais avec le comté, par le traité de Bretigny; mais ce prince l'abandonna en 1570; reconstruite par les Français en 1572; reprise par les Anglais l'année suivante. En 1580, ses habitants chassèrent eux-mêmes les ennemis de leurs murs, et reconnurent l'autorité de Charles V, roi de France. En reconnaissance de ce dévouement, ce prince leur octroya des privilèges (1585), qui furent augmentés par François I^{er}, en 1528. En 1562, elle fut prise par les calvinistes; en 1665, elle fut reprise par le seigneur de Sansac, chef des catholiques dans la province; en 1568, l'amiral de Coligny la força de capituler; ses troupes, qui n'y firent qu'un court séjour, y commirent toutes sortes d'excès; elles y détruisirent la cathédrale de Saint-Pierre, qui fut rebâtie en 1628.

ANGOULÈME (histoire religieuse d'). L'évêché de cette ville remonte au 5^e siècle. Ausone fut le premier évêque d'Angoulême, qui comptait aussi deux abbayes de l'ordre de saint Benoît, l'une d'hommes, l'autre de femmes : celle de Saint-Cybar, fondée en 876, sous le vocable d'un Eparchirus Cybar, mort en 585; et celle de Saint-Ausone, fondée au 4^e siècle; ruinée par les Anglais en 1543; rebâtie par Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, en 1580; détruite de nouveau par les réformés, en 1568; le roi Louis XIII, en 1650, fit élever aux religieux de Saint-Ausone le monastère qui existe encore.

ANGOULÈME (comté, puis duché d'). Compris d'a-

bord dans le royaume d'Aquitaine, et gouverné par des comtes inamovibles, puis érigé en comté héréditaire par Louis-le-Débonnaire, en 859; en faveur de Turpion, fils d'Adalelm. Ses successeurs furent : Emenon, de 859 à 865; Vulgrin, 866; Alduin I^{er}, 886; Guillaume I^{er}, 915; Arnaud Manzer, 975; Guillaume Taillefer II, 1001; Alduin II, ou Hilduin, 1028; Geoffroi Taillefer, 1052; Folques Taillefer, 1048; Guillaume Taillefer III, 1089; Vulgrin Taillefer II, 1120; Guillaume Taillefer IV, 1140; Vulgrin Taillefer III, 1176; Mathilde Guillaume et Adénar ou Aimar, 1181. (V. pour la suite des comtes d'Angoulême, Hugues X, Hugues XI, Hugues XIII de Lusignan, *comtes de la Marche*.) Philippe-le-Bel réunit le comté à la couronne. Louis d'Orléans, deuxième fils du roi Charles V, duc d'Orléans, en 1592, puis comte d'Angoulême; mort en 1407; Jean d'Orléans, 1407-1467; Charles d'Orléans, 1467; mort en 1496; son fils (le roi François I^{er}), monté sur le trône le 1^{er} janvier 1515, érigea, en faveur de sa mère, l'année suivante, le comté d'Angoulême en duché, lequel, réuni à la couronne en 1531, par la mort de la duchesse Louise de Savoie, fut donné, en 1582, à Diane, fille naturelle et légitimée de Henri II; Diane mourut en 1619, et le duché passa à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, mort en 1650; Louis-Emmanuel de Valois, 1650-1655; Marie-Françoise, mariée à Louis de Lorraine, obtint le duché d'Angoulême (1655), et mourut en 1696, sans postérité. Louis XIV donna ce duché en apanage à son petit-fils, le duc de Berry, en 1710; mort en 1714. Le dernier duc d'Angoulême a été Louis-Antoine, fils de Charles X, né le 6 août 1775.

ANGOULÊME (conciles d'). Le premier, assemblé en 1118, pour y confirmer l'élection de quelques prélats; en 1171, un grand nombre de prélats, se trouvant réunis pour la dédicace de l'église de Saint-Amant, y tinrent un concile.

ANGOULÊME (Charles de Valois, duc) et comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, et frère aîné de Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil, naquit en 1575; grand-prieur de France, en 1589; en 1591, quitta l'ordre de Malte pour épouser Charlotte, fille du connétable Henri de Montmorency; en 1602, est impliqué dans la conspiration du maréchal de Biron, et obtient sa grâce; en 1604, mis une seconde fois à la Bastille; en 1605, condamné à la peine capitale; Henri IV commue sa peine en une détention perpétuelle; en 1606, perd un procès contre la reine Marguerite de Valois, qui lui disputait la succession du comté d'Auvergne; en 1616, mis en liberté; en 1617, fait le siège de Soissons; en 1619, reçoit de la régente Marie de Médicis le comté d'Angoulême; en 1628, ouvre le siège de la Rochelle; mort en 1650, après avoir mené l'existence la plus aventureuse.

ANGOULÊME (Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais, puis duc d'), second fils du précédent, né en 1596; évêque d'Agde, en 1612; démissionnaire, en 1618; son frère aîné, Henri, étant tombé en démence; se signala dans les guerres d'Italie, et fut nommé colonel-général de la cavalerie; mort en 1655.

ANGOULÊME (Louis-Antoine de Bourbon, duc d') fils du comte d'Artois et de Marie-Thérèse de Savoie, né à Versailles le 6 août 1775; nommé grand-prieur de France, en 1776; eut pour gouverneur M. de Sérent; en 1789, suivit son père à Turin dans l'émigration; en 1792, commanda en Allemagne un corps d'émigrés; épousa à Mittau sa cousine, Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille unique de Louis XVI; les deux époux accompagnèrent leur oncle dans ses courses errantes,

et se fixèrent avec lui au château d'Hartwell près de Londres, en 1810; en 1814, au moment où le duc de Wellington allait pénétrer en France, le duc d'Angoulême se porte sur la côte occidentale de l'Espagne, et adresse une proclamation aux armées françaises; le 12 mars, il fait son entrée à Bordeaux; le 15 mai, nommé colonel-général des cuirassiers et des dragons, et grand-amiral de France; lors du débarquement de Napoléon à Cannes, il est nommé lieutenant-général du roi dans le midi; il guerroya pendant quelques jours contre les troupes impériales, commandées par le général Grouchy, et se trouve réduit à signer la capitulation de la Palud, d'après laquelle il est prisonnier, 9 avril 1815; Napoléon ayant envoyé l'ordre de le relâcher; le prince s'embarque à Celles sur un vaisseau qui le conduisit à Barcelonne, et de là à Madrid, le 16 avril; après le désastre de Waterloo, il rentre dans le midi et y organise des bataillons de volontaires royaux; rappelé à Paris, il remet ses pouvoirs à Louis XVIII, le 7 août; préside le collège électoral de la Gironde, le 23 du même mois; avant de rentrer à Paris, au mois de janvier 1816, il empêche l'armée espagnole de franchir la frontière, et pacifie le midi; le 29 janvier 1825, il est nommé généralissime de l'armée envoyée en Espagne au secours de Ferdinand; il passe la frontière, dans le mois d'avril de la même année; entre à Madrid, et rend, le 8 août 1825, la fameuse ordonnance d'Andujar, qui enjoit aux autorités espagnoles de ne faire aucune arrestation sans l'autorisation des commandants français, et ordonne le relâchement des prisonniers arbitrairement détenus; dauphin de France, le 26 septembre 1824, par l'avènement de son père Charles X; en 1827, il préside à la direction du ministère de la guerre, et semble vouloir se concilier l'opinion libérale; en 1850, exilé avec sa famille qui se retire d'abord à Holy-Rood près d'Édimbourg, en Écosse; puis à Prague, en Bohême, et en dernier lieu à Goritz, en Illyrie. Le duc d'Angoulême a pris, depuis 1850, le nom de comte de Marne.

ANGOULÊME (Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse d'), née à Versailles, le 19 décembre 1778, de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche; elle fut élevée par mesdames de Rohan-Guéméné, de Polignac et de Tourzel, successivement gouvernantes des enfants de France; partagea la captivité de ses parents, en 1793; au mois de décembre 1795, échangée contre les trois représentants que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens; épouse à Mittau, en Russie, le duc d'Angoulême, le 10 juin 1799; ne se sépara plus de son oncle, Louis XVIII, pendant tout leur exil; en 1815, fait de courageux mais inutiles efforts à Bordeaux pour conserver cette ville à la cause royale; elle en part le 1^{er} avril 1815, et y rentre le 19 août suivant; passe pour avoir exercé une haute influence dans les conseils de la Restauration, et partage aujourd'hui avec résignation dans l'exil le sort de sa famille, sous le nom de comtesse de Marne.

ANGOUMOIS, ancienne province de France, qui comprenait le duché d'Angoulême, et qui correspond aujourd'hui au département de la Charente. Du temps de César, elle était habitée par les Agésinates. Sous Honorius, elle était comprise dans la seconde Aquitaine. V. **ANGOULÊME**.

ANGRA-D'ALLERAY (Louis-François), lieutenant-civil du Châtelet de Paris et conseiller d'état; né dans cette ville, en 1715; condamné à mort pour avoir fait passer de l'argent aux émigrés; subit son arrêt le 18 avril 1794, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

ANGUIEN. V. **ENGUEN**.

ANGUIER (François), sculpteur célèbre, né à Eu, en

Normandie, en 1004; mort à Paris, en 1669, à 65 ans. Son chef-d'œuvre est le mausolée du duc de Montmorency.

ANGUIER (Michel), frère du précédent, sculpteur, né à Eu, en 1612; de l'académie, en 1668; exécuta, en 1674, les sculptures de l'arc triomphal, dit *Porte-Saint-Denis*; mort en 1686, à 75 ans.

ANGUILLA ou *l'île au Serpent* (Indes-Occidentales). L'histoire de cette île est fort obscure et n'offre aucun intérêt; elle appartient aux Anglais.

ANGUILLARA, place forte d'Italie, état de l'Eglise; donnée par le pape Innocent VIII à son fils naturel, Franchetto Cibo, et vendue par celui-ci, en 1493, à Virgile des Ursins.

ANGUILLARA (Jean-André), un des plus célèbres poètes italiens du 16^e siècle, traducteur des *Métamorphoses d'Ovide*, né à Sutri (Toscane), en 1517; mort de faim.

ANGUILLARA (Louis), médecin et savant botaniste italien, né en Sicile, au commencement du 16^e siècle; directeur du jardin botanique de Padoue; y mourut en 1590.

ANGUILLE; ce poisson était chez les Grecs l'emblème de l'envie, et fut mis par les Égyptiens au rang de leurs dieux; au 12^e siècle, et plus tard, les monastères ajoutaient encore un haut prix aux donations d'anguilles.

ANGURI ou **ANCYRE** (Bataille d'), gagnée par Timur-Beg ou Tamerlan, en juillet 1402, sur Bajazet I^{er}, sultan des Turcs.

ANHALT, principauté d'Allemagne, du nom du château d'Anhalt, bâti par Éricon de Ballenstend; ce pays était possédé par la maison d'Ascanie; Othon-le-Riche, fils d'Éricon V, comte d'Ascanie, mort en 1125, laissa de sa femme Élika Alberg-Tours, marquis de Brandebourg, en 1142; mort en 1169. Bernard, fils puîné de ce dernier, fut comte d'Anhalt; mort l'an 1212, laissant deux fils, Albert son successeur, en Saxe, et Henri-le-Vieux et le Gras, déclaré prince d'Anhalt en 1218. Bernard et Sigefroi, frères de Henri-le-Jeune, fondèrent, en 1252, les deux branches de Bernbourg et Zerbst-Dessau: la première s'éteignit à la mort de Georges, fils de Georges I^{er}, le 20 avril 1509; et en 1582 la deuxième se subdivisa en celles d'Anhalt-Zerbst-Dessau, et Anhalt-Zerbst-Cœthen. La deuxième branche d'Anhalt-Cœthen commence en 1474, par Woldemar. La deuxième des princes d'Anhalt-Bernbourg a pour tige, en 1606, Christian ou Christiern, frère de Jean-Georges, né le 9 mai 1568, mort le 20 avril 1650. La branche d'Anhalt-Plœtzkau, aujourd'hui Cœthen, remonte aussi à 1606. Auguste, né le 15 juillet 1575, en fut le premier prince. Frédéric-Erdmann, fils d'Auguste-Louis, né le 26 octobre 1751, mort en 1797, fut le premier de celle d'Anhalt-Pless, continuée, le 16 décembre 1818, par le duc Henri, prince aîné de la maison d'Anhalt-Cœthen depuis le 24 mars 1854, et successeur de Frédéric-Ferdinand, fils de Frédéric-Erdmann, né en 1767, mort sans enfants. Rodolphe, né le 18 octobre 1576, ouvrit, en 1606, la branche d'Anhalt-Zerbst, fermée par Frédéric-Auguste, mort le 5 mars 1795 sans postérité; Albrecht, deuxième fils de Victor-Amédée, né le 18 juillet 1669, celle des Bernbourg-Schaumbourg, éteinte dans les mâles avec le prince Frédéric-Louis-Adolphe, né le 29 novembre 1741, mort le 24 décembre 1812. La branche d'Anhalt-Dessau est aujourd'hui représentée par le duc Léopold-Frédéric, né le 1^{er} octobre 1794; celle d'Anhalt Bernbourg, par le duc Alexandre-Charles, né le 2 mars 1805; celle d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, par Amélie-Charlotte-Guillemette-Louise, veuve du prince Victor-Charles-

Frédéric, et femme du prince Charles de Nassau-Weilbourg, née le 6 août 1776, et par Emma, fille de ce prince, princesse régnante de Waldeck; la branche d'Anhalt-Cœthen, par le duc Henri, prince aîné de la maison d'Anhalt, cité plus haut. **V. BERNBOURG, ZERBST, DESSAU, CœTHEN, PLœTZKAU, PLESS, SCHAUMBURG.**

ANHALT (comtes et princes d'). Bernard, comte, 1169-1212; Henri dit le *Vieux* et le *Gras*, premier prince, vers 1218, mort en 1252; Henri, dit le *Jeune*, 1252-1267; Othon, fils de Henri-le-Jeune, 1267-1515, et Albert, dit l'*Ancien*, mort en 1516. Celui-ci, de la branche de Zerbst-Dessau, laissa la principauté à Bernard II, fils de Bernard I^{er}, de la branche de Bernbourg. **V. ces deux branches.**

ANHALT (Antoine-Gunther, prince d'), lieutenant-général des armées prussiennes; né en 1655; mort en 1714.

ANHALT-BERNBOURG (le prince Christian I^{er} d'), fils de Joachim-Ernest, naquit le 9 mai 1568, lui succéda, en 1586; concourut à la prise de Juliers, avec le prince d'Orange, 1619, et fut défait à son tour à la bataille de Prague, le 8 novembre 1670; mort le 20 avril 1650. — Son fils Ernest, né le 19 mai 1608, mourut, en 1652, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Lutten; et son autre fils, Frédéric, un des plus savants chimistes de son temps, mourut le 50 juin 1670.

ANHALT-BERNBOURG (le prince Christian II d'); né le 15 août 1599; mort le 22 septembre 1656. Son fils Victor-Amédée, né en 1654; mort en 1718, doyen des princes de l'empire.

ANHALT-CœTHEN (le prince Rodolphe d') succéda à son père en 1474; servit aussi Maximilien; commanda dans la guerre de Gueldres, en 1498, et dans celle de Venise, 1508; s'empara de Vicence, en 1514; défendit Vérone, attaquée par les Vénitiens, et battit complètement leur armée, 1515; mort empoisonné dans la même année.

ANHALT-CœTHEN (le prince Louis d'), né à Dessau, le 17 juin 1570; gouverneur, en 1651, des pays de Magdebourg et d'Alberstadt; mort le 7 janvier 1650.

ANHALT-CœTHEN (Frédéric-Ferdinand, duc d'), né à Pless, le 25 juin 1769; en 1796, souverain d'Anhalt-Pless; succéda, en 1818, au duché d'Anhalt-Cœthen; obtint du roi de Prusse, en 1826, l'indépendance pleine et entière des principautés d'Anhalt; mort le 25 août 1850.

ANHALT-CœTHEN (Frédéric-Ferdinand, duc d'); né le 23 juin 1769; mort à Cœthen, le 25 août 1851.

ANHALT-DESSAU (Léopold, prince d'), né le 5 juin 1676; feld-maréchal; mort le 9 avril 1747, après avoir commandé quarante ans l'infanterie prussienne.

ANHALT-DESSAU (Léopold-Maximilien d'), fils du précédent, né le 23 septembre 1700; feld-maréchal-général; régent du pays de Dessau, en 1747; mort le 16 décembre 1751.

ANHALT-DESSAU (Léopold-Frédéric-François d'), fils du précédent, naquit à Dessau, le 10 août 1740; prit les rênes du gouvernement en 1758; en 1811, prit la tutelle du duché d'Anhalt-Cœthen; mort le 9 août 1817, après un règne de cinquante-huit ans.

ANHALT-ZERBST-DESSAU (le prince Joachim-Ernest d'), succéda, en 1561, à Charles, son frère; en 1566, fut maître de toute la principauté d'Anhalt; mort en 1586.

ANI ou **ANISI**, ville d'Asie, capitale de l'Arménie au 11^e siècle; n'était dans l'origine qu'un fort, agrandi, en 785, par le prince pagratide Aschod; embellie par les rois d'Arménie qui y fixèrent leur demeure de 961 à

1045, et fut la résidence des patriarches d'Arménie de 995 à 1064, puis de 1082 à 1115; conquise, en 1046, par les Grecs; en 1064, par le sultan seldjoudé Alp-Arslan; en 1124, 1161 et 1174, par les rois de Géorgie sur les Turcs, et en 1259 par les Mongols; entièrement détruite par un tremblement de terre, en 1519.

ANIANUS, astronome et poète du 15^e siècle; auteur des vers techniques latins si connus sur les signes du zodiaque.

ANICET (saint), né en Syrie; élu pape, en 157; quelques auteurs disent qu'il souffrit le martyre l'an 168, sous le règne de Marc-Aurèle.

ANICHINI (Louis), graveur, né à Ferrare au 16^e siècle. Ses plus belles médailles sont celles de Henri II et de Paul III.

ANICIUS, famille illustre de Rome, quoique plébéienne, et qui compta des consuls, même avant Jules-César; elle existait avec éclat dans le 4^e siècle. Anicius Probus, un de ses membres, en rebassa encore l'illustration; préfet du prétoire et consul avec l'empereur Gratien, en 371, il mérita par ses qualités et ses vertus l'éloge des personnages les plus distingués de son temps, tels que saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin.

ANIELLO (Thomas), par corruption Mazaniello, né dans la ville d'Amalfi; marchand de poisson et de fruits, à Naples; se met à la tête du peuple, fatigué des exactions des Espagnols, 1547; le vice-roi est forcé de reconnaître son autorité; dix jours après, le libérateur de Naples est assassiné dans le couvent des Carmes, à l'âge de 24 ans.

ANJOU (l'), province de France, autrefois pays des Audes ou Andégaviens, et qui correspond aux départements de la Sarthe et de Maine-et-Loire. Conquis par César; enlevé aux Romains par les Visigoths et les Saxons; puis à ceux-ci par les Francs, sous Childéric, en 464; donné, en 850, par Charles-le-Chauve à Robert-le-Fort; puis, vers 870, à Ingelger, premier comte d'Anjou, dont le neuvième successeur, Geoffroi V, dit Plantagenet, laissa l'Anjou, en 1151, à son fils Henri II, premier roi de la race des Plantagenets, en Angleterre. L'Anjou reste au pouvoir des Anglais jusqu'en 1205, qu'il leur est enlevé par Philippe-Auguste, roi de France. Louis IX en donne l'investiture, en 1246, à son frère Charles I, chef de la première maison d'Anjou, dont le dernier héritier, Philippe de Valois, réunit l'Anjou à la couronne de France, en 1528. Le roi Jean en investit, en 1556, son fils Louis I, chef de la deuxième maison d'Anjou, et lui confère, en 1560, le titre héréditaire de duc et pair. Après la mort de René, roi de Sicile, en 1484, l'Anjou est réuni à la couronne par Louis XI.

ANJOU (comtes d') : Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal du Gatinais, vers 870-887; Foulques I, dit le Roux, 888-958; Foulques II, le Bon, 958-958; Geoffroi I, Grisegonelle, à cause d'une casaque de bure grise qu'il se plaisait à porter, 958-987; Foulques III, Nerra ou le Noir, et le Jérusolymitain, 987-1040; Geoffroi II, Martel, 1040-1060; Geoffroi III, le Barbu; Foulques IV, le Réchin ou le Rude; Geoffroi IV, Martel, 1060-1109; Foulques V, le Jeune, 1109-1129; Geoffroi V, 1129-1151; Henri II, roi d'Angleterre, 1151-1189; Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, 1189-1199; Jean-sans-Terre et Arthur, 1199-1205; Charles I^{er}, roi de Naples et de Sicile, 1246-1285; Charles II, le Boiteux, 1285-1290; Charles III, 1290-1352; Jean, 1352-1356. Ducs d'Anjou : Louis I, 1556-1584; Louis II, 1584-1617; Louis III, 1617-1643; René, 1643-1680; l'Anjou, irrévocablement réuni à la couronne par Louis XI, en 1484, ne fut plus qu'un titre d'apanage réservé aux fils puînés de nos rois. Charles VIII le possédait en titre du

vivant de son père; François I^{er} donna l'Anjou à sa mère; les quatre fils de Henri II ont porté successivement le titre de ducs d'Anjou; Louis XIV fit porter ce titre à deux de ses fils, morts en bas âge; Philippe V, roi d'Espagne, et Louis XV, l'ont porté de même avant de monter sur le trône, ainsi qu'un fils de ce dernier. Mort en 1755.

ANJOU (ducs d'). **V. CHARLES, FRANÇOIS, HENRI III, LOUIS I, LOUIS II, LOUIS III, MARGUERITE, MARIE, RENÉ, ROBERT.**

ANJOU ou **PLANTAGENET** (race d') a donné quatorze rois à l'Angleterre, de 1154 à 1485 : Henri II, Richard Cœur-de-Lion, Jean-sans-Terre, Henri III, Édouard I^{er}, Édouard II, Édouard III, Richard II, Henri IV, Henri V, Henri VI, Édouard IV, Édouard V, et Richard III. V. ces noms.

ANIEN remplaça Eudoxe sur le siège d'Antioche, l'an 559 de J.-C.; exilé presque aussitôt.

ANIEN, successeur de saint Marc-Eusèbe, patriarche d'Alexandrie; mort vers 83 de J.-C.

ANIEN, jurisconsulte du 5^e siècle, un des principaux officiers d'Alaric II, roi des Visigoths; perdit la vie avec Alaric dans la bataille de Vouillé, l'an 507; il avait abrégé les seize livres du code théodosien qu'Alaric publia à Aire, l'an 506.

ANIEN (Anianus), diacre de Célède, dans la Campanie, fut un des défenseurs de Pélagie; il mit en latin les homélies de saint Chrysostôme, vers le commencement du 5^e siècle.

ANIMUCCIA (Jean), né à Florence, de 1490 à 1500; maître-de-chapelle de la basilique de Saint-Pierre, à Rome; mort en 1569.

ANISIO (Jean), poète latin moderne, né à Naples, vers l'an 1472; mort vers 1540.

ANISSON (Laurent), imprimeur à Lyon et échevin, en 1670.

ANISSON (Jean), fils du précédent, député à la chambre de commerce de Paris; mort en 1721.

ANISSON (Jacques), frère du précédent, libraire et échevin, en 1714; mort en 1714.

ANISSON (Louis-Laurent), fils de Jacques, fondateur et directeur, en 1725, de l'imprimerie royale; mort en 1761.

ANISSON (Jacques), frère du précédent, succéda à son père; mort en 1788.

ANISSON-DUPERRON (Étienne-Alexandre-Jacques), fils du précédent, directeur de l'imprimerie royale en 1785; condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 25 avril 1794.

ANISSON-DUPERRON (Hippolyte), fils du précédent, né à Paris, en 1775, sous le gouvernement impérial; successivement auditeur au conseil-d'état, inspecteur-général de l'imprimerie impériale, et maître des requêtes; sous Louis XVIII, directeur-général de l'imprimerie royale; aujourd'hui membre de la chambre des députés.

ANTHORGIS. V. PAMPELUNE.

ANKARCRONA (Théodore), amiral suédois, né à Carlscron, en 1687; lieutenant de la marine royale anglaise; conduit Charles XII, en 1745, de Stralsund en Suède, à travers mille dangers; mort en 1750, à 69 ans, gouverneur de la province de Stockholm.

ANKLAND (combats d'), 31 octobre 1806; le général Becker défait une colonne prussienne, commandée par le général Billa. Le 6 août 1807; les Français, aux ordres du général Grandjean, culbutent, dans le même endroit, les Suédois, commandés par Gustave IV.

ANLY (Jean), historien, né à Montmédi, au 16^e siècle, écrivit l'histoire des princes d'Ardeunes.

ANNABERG, ville du royaume de Saxe, célèbre par ses eaux thermales, fondée, en 1500, par Georges, duc de Saxe, près de mines considérables d'argent; en 1501, est gratifiée de privilèges par l'empereur Maximilien; en 1505, on l'entoure de murailles; en 1604; brûlée par des fanatiques, et rebâtie l'année suivante.

ANNA PERENNA, déesse honorée par les Romains; ses fêtes se célébraient le 15 mars.

ANNALES. Histoire qui décrit les événements année par année. L'an 79, Tacite donne ses annales. Baronius commence, en 1588, à publier ses annales, qui vont jusqu'en 1497; il y travailla jusqu'à sa mort, 1607. Le 2 juillet 1791, Pigné publie ses annales ecclésiastiques du 17^e siècle.

ANNAT (le père), jésuite, né à Rhodéz en 1607, confesseur de Louis XIV pendant seize ans; disgracié pour avoir désapprouvé les amours de ce prince avec la duchesse de La Vallière; mort à Paris, en 1670.

ANNATES, droit du pape du revenu d'une année sur les bénéfices, abbayes ou évêchés; leur véritable origine est inconnue. Dès le 12^e siècle, des évêques et des abbés avaient le droit de les percevoir dans l'étendue de leur juridiction. En 1126, Pierre, évêque de Beauvais, donne aux chanoines réguliers de l'église de Saint-Quentin les annates de toutes les prébendes de son église cathédrale. Dans le même siècle, l'évêque et le chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris les donnent aux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor, de toutes les prébendes de cette cathédrale; quelques années après, l'évêché de Paris leur accorde aussi celles de Saint-Marcel, de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de Saint-Martin-des-Champs. En 1155, l'évêque d'Amiens fonde une église de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, et leur donne les annates de toutes les prébendes de son église cathédrale. En 1503, le pape Clément V établit le premier des annates en Angleterre; il s'approprie les revenus de la première année de tous les bénéfices qui vauqueront en Angleterre pendant les deux années suivantes. En 1585, le pape Boniface IX se réserve pour trois ans la moitié des annates de tous les bénéfices qui vauqueraient dans toute l'étendue de l'église catholique; en 1589, ce droit est établi pour toujours. En 1414, de grandes contestations s'élevèrent au sujet des annates dans le concile de Constance, et l'affaire reste indécise, parce que cette exaction avait été condamnée en 1585 par l'édit du roi Charles VI. En 1451, le concile de Bâle, par son décret de la session XII, défend les annates; mais il ordonne que le pape recevrait de quoi subvenir aux affaires de l'église et à l'entretien des cardinaux; que cependant la moitié de la taxe serait payée par les prélats. En 1458, l'assemblée de Bourges, où assista le roi Charles VII, reçoit le décret du concile de Bâle contre les annates, et accorde seulement au pape une taxe modérée. Charles VI, qui les défendit en 1585, renouvelle ses défenses en 1418. Le roi Charles VII confirme ces deux édits en 1429, Louis XI publie de pareils édits en 1463 et 1464. En 1490, Innocent VIII excite les chrétiens à faire la guerre aux Turcs; se fait autoriser à créer les annates; les lève et les garde en traitant avec les Turcs. En 1495, les états du royaume, assemblés à Tours, présentent une requête au roi Charles VII pour l'abolition des annates. En 1516, le pape donne une bulle pour conserver les annates en France; elles sont modérées, en 1552, par le roi François I^{er}; à cette époque, elles sont abolies en Angleterre. En 1517, les ambassadeurs de Henri II sont envoyés au concile de Trente pour abolir ces impositions. En 1561, l'ambassadeur du roi Charles IX auprès du pape reçoit l'ordre de poursuivre cette abolition; abolies définitivement en France le 11 août 1789.

ANNAYA (Pédro d'), amiral portugais; fonda, en 1508, par ordre d'Emmanuel, roi, un établissement à Sosala (Afrique).

ANNE, mère du prophète Samuël, qu'elle mit au monde vers l'an 1124 avant J.-C.

ANNE, femme de Tobie, de la tribu de Nephthali, l'an du monde 5525, et avant J.-C. 712.

ANNE (sainte), d'un mot hébreu qui veut dire *Grâce*, épouse de saint Joachim, et mère de la sainte Vierge, seize ans avant J.-C. Sa fête fut ordonnée pour le 26 juillet, par le pape Grégoire XIII, en 1584.

ANNE, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, prophétesse qui prédit, avec le vieillard Siméon, à l'âge de quatre-vingts ans, au moment de la naissance de J.-C., les merveilles que le Messie devait opérer.

ANNE de Russie, fille de Jaraslaw, épouse, en 1044, Henri I^{er}, roi de France; après la mort de Henri, en 1060, épouse Raoul, comte de Crépi; répudiée par ce nouvel époux; morte en Russie.

ANNE COMNÈNE, fille de l'empereur Alexis I^{er} et de l'impératrice Irène Ducas, née en 1085; mariée à Nicéphore Bryenne; mais après la mort de son père (1119), Anne conspire contre son frère Jean, en faveur de son mari; échoue; se retire et meurt en 1148. Elle a écrit l'histoire de son père depuis l'an 1081 jusqu'en 1118.

ANNE de Savoie, fille d'Amédée V, comte de Savoie; épouse, en 1557, Andronic le-Jeune, empereur d'Orient; à la mort d'Andronic en 1559, enlève la régence à Cantacuzène; en 1544, mende contre lui les secours des Bulgares et des Turcs; forcée, en 1547, de recevoir Cantacuzène dans Constantinople et de l'associer à l'empire; elle parvient, en 1551, à le réconcilier avec son fils, Jean Paléologue; meurt quelque temps après.

ANNE de Bretagne, reine de France, née à Nantes, en 1477; se trouva, à l'âge de douze ans, unique héritière du duché de Bretagne; mariée par procuration à Maximilien d'Autriche, en 1489; épouse, en 1491, Charles VIII, roi de France; en 1499, remariée à Louis XII; morte au château de Blois, en 1514. Elle appela la première à la cour des demoiselles d'honneur, et se fit regretter par ses vertus.

ANNE de France, fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie; mariée à Pierre II, seigneur de Beaujeu, duc de Bourbon, régent du royaume, pendant la minorité de Charles VIII (1485 et suivantes), où elle déploya beaucoup de fermeté et de prudence; morte en 1522, à soixante ans.

ANNE de Hongrie, fille de Ladislas VI, roi de Pologne, et sœur de Louis II, roi de Hongrie; mariée à Ferdinand d'Autriche, en 1527, lui apporta les couronnes de Bohême et de Hongrie; morte à Prague, en 1547.

ANNE de Ferrare, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et de Renée de France; mariée, en 1549, au duc de Guise, François-le-Balafré; à la mort de son mari, elle fut retenue prisonnière dans les châteaux de Blois et d'Amboise.

ANNE d'Autriche, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, née en 1602; épouse Louis XIII, roi de France, le 25 décembre 1615; en 1638, donne le jour à Louis XIV; après la mort du roi, obtient la régence du royaume et la tutelle de ses enfants; résiste aux guerres de la Fronde, de 1648 à 1652; morte en 1666.

ANNE de Gonzague, plus connue sous le nom de princesse palatine, mariée, en 1645, à Édouard, comte palatin; morte à Paris, en 1684.

ANNE, reine d'Angleterre, seconde fille, issue du premier mariage de Jacques II, alors duc d'York, avec Anne Hyde, née le 16 février 1664, à Twickenham,

près de Londres; mariée, en 1685, au prince Georges de Danemarck; en 1691 et 1692 se soumet à son père; en 1702, est proclamée reine; en 1715, destitue Marlborough, son général et son favori; opère l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse en un seul royaume; signe la paix d'Utrecht; morte le 12 août 1714, ayant eu le règne le plus heureux et le plus fécond en hommes illustres.

ANNE IWANOWNA, impératrice de Russie, née en 1695, fille d'Ivan, frère aîné de Pierre-le-Grand et de Prescovie Sollikoff; mariée au duc de Courlande; élevée sur le trône en 1750; morte en 1740. Malgré la douceur de son caractère, son ministre Biron, qu'elle avait créé duc de Courlande, fit périr dans les supplices plus de douze mille personnes, et en exila en Sibérie plus de vingt mille.

ANNE (Ste), ordre de chevalerie institué le 14 février 1755, par Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp. En mémoire de l'impératrice Anne, et de Anne Pétrouna, sa femme; il existe encore en Russie.

ANNEAU, *Anellus*. L'usage des anneaux remonte à la plus haute antiquité; le pharaon d'Égypte tire son anneau de son doigt et le met dans les mains de Joseph, comme signe de la puissance dont il l'investit, 1850 avant J.-C. Dans tout l'Orient, on porte des anneaux vers la même époque, et l'on s'en sert pour différents actes de la vie. Les Hébreux, les Chaldéens, les Perses, les Indiens, d'après le témoignage de tous les anciens historiens, connaissaient l'usage des anneaux. Thucydide rapporte que les rois de Perse avaient des anneaux où étaient gravés les portraits de Cyrus et de Darius, et qu'ils en donnaient à ceux qu'ils voulaient honorer. Il y a apparence que les Grecs n'en avaient point du temps de la guerre de Troie, puisqu'on fermait les lettres avec différents nœuds au lieu de cachets, 1209 avant J.-C.; les Grecs emportèrent en Italie l'usage des anneaux; les Étrusques et les Sabins en portaient déjà lors de la fondation de Rome, 755 av. J.-C.; les statues de Numa et de Servius Tullius étaient représentées avec des anneaux, tandis que celles des autres rois n'en avaient point; ce qui donne lieu de croire que l'usage en était fort peu répandu dans les premiers temps de Rome. Quant à la matière des anneaux, les uns étaient d'un métal simple, et d'autres d'un métal composé, c'est-à-dire d'alliage; quelquefois on donnait le fer et l'argent, ou bien on enfermait l'or dans le fer. Les Romains n'eurent pendant fort longtemps que des anneaux de fer. Marius, suivant Plin., fut le premier qui en porta un d'or, lors de son troisième consulat, l'an de Rome 650; cependant, il en est question dans Tite-Live, à l'occasion du deuil que causa à Rome le traité honteux de Caudium, l'an 452; il y avait des anneaux dont le cercle était de fer et le cachet d'or; quelques-uns étaient solides; d'autres étaient creux; ceux-ci avaient une pierre précieuse pour cachet; ceux-là n'en avaient point; dans quelques-uns, la pierre était gravée; dans d'autres, elle ne l'était point; quelquefois l'anneau était tout d'une pierre précieuse. Il y a eu plusieurs manières différentes de porter des anneaux; chez les Hébreux, on les portait à la main droite; chez les Romains, avant qu'on les ornât de pierres précieuses, chacun les portait à sa fantaisie; quand on y eut ajouté des pierres précieuses, on les porta surtout à la main gauche, et c'était un raffinement de luxe que d'en porter à la droite. Plin. dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt; ensuite, on en mit à l'index, puis à tous les doigts, excepté à celui du milieu; les Grecs le portaient au quatrième doigt, qui fut appelé pour cette raison doigt annulaire; les Gaulois et les Bretons le portaient au doigt du milieu. D'abord on ne porta qu'un seul anneau; ensuite on en porta à tous les

doigts; enfin on en porta un, et quelquefois plusieurs à chaque jointure de doigt; le luxe, sous ce rapport, fut porté très-loin. Lampridius rapporte qu'Héliogabale ne porta jamais deux fois le même anneau ni la même chaussure, 220 de J.-C. De tout temps, chez des peuplades barbares, et encore aujourd'hui dans l'Indoustan, a existé l'usage de porter des anneaux dans diverses parties du corps, et surtout aux doigts de pied. Par rapport à l'usage, il y avait trois différentes sortes d'anneaux chez les anciens; les uns servaient à distinguer les conditions; à Rome, les sénateurs et les chevaliers eurent le droit de porter publiquement l'anneau d'or vers la seconde guerre punique, 216 avant J.-C.; le peuple portait l'anneau d'argent et les esclaves l'anneau de fer. Dans la confusion des guerres civiles, tout le monde s'étant arrogé le droit de porter l'anneau d'or, Tibère fit publier une loi somptuaire pour arrêter cette licence, en 765; mais il paraît que cette loi eut peu d'efficacité, puisque presque tous les écrivains de cette époque, Sénèque, Plin., Juvénal, Stace, etc., tonnent contre le luxe effréné de certains personnages qui semblaient ne vouloir se faire estimer que par le poids et le nombre de leurs anneaux; le sénat accorda l'usage de l'anneau d'or à des affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, et même de particuliers. Septime-Sévère le permit à tous ses soldats, 197, et Justinien à tous les affranchis 540. La seconde espèce d'anneaux étaient les anneaux de mariage, *annuli geniales, nuptiales*, etc.; on en fait remonter l'origine aux Hébreux, qui, dès le temps de Moïse, échangeaient un anneau dans les fiançailles; les Grecs et les Romains pratiquaient aussi la même chose; cet anneau était de fer, et on le mettait ordinairement au quatrième doigt de la main; l'usage de l'anneau nuptial fut adopté par les premiers chrétiens, comme le prouvent la lecture des ouvrages des Pères de l'Église et les plus anciennes liturgies. La troisième espèce d'anneaux étaient ceux qui servaient à cacheter; on en attribuait l'invention aux Lacédémoniens, cinq siècles avant J.-C.; cependant il est certain que dès le temps de Moïse on gravait non-seulement sur l'or et sur les métaux, mais même sur les pierres précieuses; mais il paraît qu'on n'employait alors l'anneau que comme ornement; dans la suite, on le fit servir à sceller tous les actes, les contrats, les diplômes, les lettres. Alexandre donne en mourant son anneau à Perdicas, 324. On s'en servait pour sceller l'entrée de tout ce qu'on voulait tenir exactement fermé. Ainsi, dans Daniel, Darius scelle de son anneau la fosse aux lions. Aristote et Aristophane apprennent que les Grecs scellaient de leurs anneaux leurs gynécées, leurs colliers et leurs meubles. Plaute et Columelle nous révèlent le même usage chez les Romains. Solon, 590, avait fait une loi qui défendait à tous marchands d'anneaux de garder le modèle d'un anneau qu'ils auraient vendu. Chez les anciens, les figures gravées sur les anneaux n'étaient point héréditaires, et chacun prenait celle qu'il lui plaisait. Numa avait défendu par une loi que l'on y gravât les figures des dieux; mais l'usage abrogea la loi de Numa, et les Romains gravèrent sur leurs anneaux, non-seulement leurs dieux, mais encore les dieux étrangers, et surtout ceux des Égyptiens; ils y gravèrent des hommes, des animaux, des figures symboliques, leurs aïeux, les fondateurs de leurs villes, leurs capitaines, leurs princes, leurs patrons; Jules César avait un Vénus sur son cachet; le médecin Asclépiade, une Uranie; la famille des Macriens, un Alexandre; Lentulus Sura, son aïeul; Scipion le jeune, un Scipion l'Africain; Scipion l'Africain, un Siphax; Sylla, un Jugurtha; les Épirociens, une tête d'Épircure; Commode, une amazone représentant sa maîtresse Martia; Aristomène, un Aga-

Ithoë, roi de Sicile; Callicrates, un Ulysse; Auguste, un Alexandre; plusieurs successeurs d'Auguste, un Auguste; Narcisse, une Pallas; les Grecs, une Hélène; les Troyens, un Pergame; les habitants d'Héraclée, un Hercule; ceux d'Athènes, un Solon; ceux de Lacédémone, un Lyeurque; ceux d'Alexandrie, un Alexandre; ceux de Séleucie, un Séleucus; ceux d'Antioche, un Méléce, leur évêque; l'anneau d'or de Childérie, trouvé dans son tombeau, porte le portrait et le nom de ce prince; Auguste avait un sphinx; Mécène, une grenouille; Sextus Pompée, un chien sur la proue d'un navire; les marins égyptiens, un escarbot; les rois de Sparte, un aigle tenant un serpent dans ses serres; Darius, fils d'Hydaspe, un cheval; l'infâme Sporus, favori de Néron, l'enlèvement de Proserpine; les Locriens, l'étoile du soir, appelée *hesperus*; Pline-le-jeune, un quadrige; Polycrate, une lyre; Séleucus, une ancre; les premiers chrétiens, le monogramme du Christ que l'on retrouve sur plusieurs médailles d'empereurs chrétiens; Clément d'Alexandrie exhorte les chrétiens à n'avoir sur leurs anneaux qu'une colombe, un poisson, un navire, une lyre, une ancre; il défend les gravures d'idoles, d'armes, de coupes, etc. Dans le Bas-Empire, la garde de l'anneau était une des grandes charges de la cour; les Mérovingiens n'apposaient point de sceau particulier sur leurs actes, ils se bornaient à y graver l'empreinte de leur buste; Charlemagne, au contraire, scellait tous ses actes de son anneau; celui de son fils, Louis-le-Débonnaire, avait pour inscription : XPE PROTEGE HELLDOVICUM IMPERATOREM. Depuis Hugues Capet, chaque roi de France eut son anneau particulier; saint Louis prit pour devise un anneau entrelacé d'une guirlande de lis et de marguerites pour faire allusion à son nom et à celui de la reine, son épouse; le référendaire du palais en avait la garde; la collection de ces anneaux est déposée à la Bibliothèque royale.

ANNEAU PASTORAL. L'anneau, depuis un temps immémorial, fait partie des ornements pontificaux. Il était le symbole du mariage spirituel de l'évêque avec son église. Les empereurs et les rois de France investissaient anciennement les évêques et les archevêques en leur donnant la crosse et l'anneau. Le quatrième concile de Tolède, tenu en 635, ordonne qu'un évêque déposé ne pourra être rétabli qu'en recevant l'étoile, l'anneau et la crosse. L'usage de l'anneau pour les évêques a passé aux cardinaux, qui doivent même payer un droit en le recevant du Saint-Père. Cette cérémonie d'investiture ecclésiastique fut imitée par quelques souverains laïcs. Autrefois les ducs de Savoie prenaient possession de leurs états en prenant l'anneau de Saint-Maurice. Le doge de Venise épousait tous les ans la mer, le jour de l'Ascension, en y jetant un anneau d'or.

ANNEAU du pêcheur, avec lequel sont scellés tous les actes du Saint-Siège. On l'appelle ainsi parce qu'on suppose que saint Pierre, qui était pêcheur, en a usé le premier; il porte son effigie. Il n'y a cependant que quatre cent cinquante ans environ que cet anneau est connu sous ce nom.

ANNEAU de Saturne. Corps mince et lumineux qui enveloppe de tous côtés cette planète sans la toucher. Huygens en fit la première découverte en 1659. Il reconnut que le plan de cet anneau inclinait au plan de l'écliptique de 23 degrés trente-deux minutes. Campis, en 1680, remarqua qu'il avait une forme elliptique, et que son grand axe était double du petit. En 1781, sur la commission de l'Académie des Sciences vérifia l'exactitude de la découverte de l'illustre Hollandais. En 1798, notre immortel Laplace découvrit la rotation de l'anneau

de Saturne et la loi qu'il suit. On savait déjà que tous les quinze ans cette singulière enveloppe prenait une forme sphérique, d'elliptique qu'elle était.

ANNEAU (astronomique), gradué et percé pour observer les astres sur mer, et mesurer les lignes accessibles ou inaccessibles sur la terre; inventé en 1660, par des pilotes de Dieppe.

ANNEAUX SAMOTHRACIENS, ainsi appelés parce que les peuples de l'île de Samothrace fabriquaient des anneaux de fer auxquels ils attribuaient un pouvoir surnaturel. Pythagore étudia auprès d'eux une philosophie qu'il appelle divine, et qui n'était autre chose que la connaissance du prétendu art magique. Les dieux samothraciens présidaient aux talismans. Ils avaient des autels à Rome.

ANNEBAUT (Jean d'), tué à la bataille de Verneuil, en 1424.

ANNEBAUT (Claude d'), baron de Retz et de la Haudaye, fils du précédent; prisonnier, avec François I^{er}, à Pavie, en 1525; maréchal de France en 1538; amiral en 1547; enfin ministre; mort à la Fère en Picardie, le 2 novembre 1532.

ANNEBAUT (Jacques d'), frère du précédent, abbé du Bec en 1545; évêque en 1545; cardinal en décembre 1554; mort à Rouen, en juin 1558.

ANNEBAUT (Jacques d'), fils de Claude; tué à la bataille de Dreux, en 1562.

ANNECY, Annesium, ville de Savoie (états Sardes), sur les bords du lac d'Annecy, à sept lieues de Genève, contenant environ cinq mille âmes; cette ville est fort ancienne; en 1553, Pierre de la Baume, évêque de Genève, chassé de son siège par les calvinistes, vint se réfugier avec son chapitre à Annecy. Elle eut pour évêque saint François de Sales, de 1601 à 1668.

ANNÉE. Cette mesure du temps a varié chez les différents peuples, qui ne la faisaient pas tous d'une égale durée, et ne lui assignaient pas un même commencement. Diodore de Sicile, Plin et Plutarque rapportent que l'année, chez les anciens Égyptiens, n'était primitivement que ce que nous appelons aujourd'hui un mois lunaire; qu'ensuite elle se composa de trois de ces mois, puis de quatre, et enfin de six. C'est en assignant à l'année égyptienne cette courte durée d'un mois, que plusieurs auteurs ont expliqué d'une manière très-naturelle la prodigieuse longévité de ces rois d'Égypte, qui vécurent jusqu'à douze cents ans, ce qui, d'après leur calcul, ne ferait plus qu'un de nos siècles. Une solution analogue a été donnée pour la vie des premiers patriarches: on a supposé que dix de leurs années équivalaient à une des nôtres; mais cette supposition n'est pas admissible: car, d'une part, on voit dans la Bible que Malaléc eut un fils à l'âge de soixante-dix ans, ce qui reviendrait à sept ans, puberté bien hâtive; et, de l'autre, on remarque que parmi les patriarches il n'en est pas un qui ait atteint l'âge de mille ans, c'est-à-dire la centième année en comptant comme nous le faisons, et l'on peut s'étonner que la durée de l'existence humaine eût été moins longue à cette époque qu'aux époques postérieures où les centenaires ne furent pas excessivement rares. Si l'on veut arriver à une meilleure interprétation des longévités patriarcales il faut donc recourir à un système plus probable. On a essayé de plusieurs moyens pour ajuster et réduire la chronologie égyptienne à celle des autres peuples afin de la rendre croyable; on n'a pas manqué non plus d'inventer des hypothèses pour ramener à des nombres qui ne parussent pas exagérés l'étonnante chronologie des Indous; on a fait des supputations plus ou moins ingénieuses pour donner à la vie *polyséculaire*

des premiers patriarches un degré de vraisemblance, en harmonie avec toutes les lumières acquises, et surtout avec ce que la physiologie et les histoires de races, dans les temps les plus reculés sur lesquels nous ayons des notions positives, nous enseignent des possibilités de l'organisme humain ; mais après tant de conjectures, on ne s'est arrêté à aucun résultat qui soit vraiment incontestable. Un seul fait de l'Écriture établit qu'à l'époque du déluge l'année était de douze mois, à peu près semblables aux nôtres ; voici ce fait : c'est que Noé avait six cents ans quand le déluge commença, et qu'il en avait six cent un quand il sortit de l'arche : or le texte dit expressément qu'il y avait passé *deux mois et cinquante-quatre jours*. Ainsi, dès le déluge, l'année était de douze mois, et elle dut être adoptée dans ce mode par Cham et son fils Mizraïm, fondateur de la monarchie d'Égypte. En effet, selon Hérodote, les Égyptiens divisèrent, les premiers, l'année en douze mois, qui faisaient trois cent soixante jours, auxquels Hermès en ajouta cinq. Nous allons indiquer ci-dessous les différentes années qu'il importe de connaître, soit pour étudier la chronologie, soit pour être à même de faire les supputations qu'exige la vérification des époques historiques et l'établissement des diverses concordances.

ANNÉE. L'année est une des mesures du temps ; elle est ou astronomique, ou civile : l'année *astronomique* est déterminée d'après des données fixes, prises de l'état du ciel ; l'année *civile* ou politique est une certaine durée que chaque nation a adoptée pour compter le temps. L'année astronomique proprement dite se calcule exactement sur le cours apparent du soleil ; on l'appelle aussi *année solaire*, parce qu'elle embrasse dans sa durée tout le temps que le soleil met à parcourir le zodiaque, c'est-à-dire sa révolution depuis un point de l'équateur (le 1^{er} du Bélier, par exemple), jusqu'au même point, ou depuis son éloignement d'un tropique jusqu'à son retour au même tropique ; elle est de 365 jours 5 heures 49' 16". Les astronomes sont convenus que cette année commencerait à se compter du midi de la veille du 1^{er} janvier. On distingue généralement trois sortes d'années relatives à la terre : 1^{re} l'année *tropicque*, qui s'écoule entre deux passages du soleil par le même point de son orbite, tels qu'un équinoxe ou un solstice ; elle est de 365 jours 5 heures 48' 5" ; 2^e l'année *sidérale* ou *périodique*, déterminée par le temps du retour de la terre à la même étoile, ou au même point de son orbite (son écliptique) ; elle est de 365 jours 6 heures 9' 11" 5" ; 3^e l'année *anomalistique*, temps du retour à l'apside ; étant de 365 jours 6 heures 15' 58" 8", elle est la plus longue des trois. On appelle année *synodique* le temps du retour à la même position, par rapport au soleil et à la terre ; par exemple, le temps qui sépare deux conjonctions ou deux oppositions avec le soleil. Les Égyptiens eurent connaissance de l'année sidérale. Albategnius, astronome arabe qui florissait en 880 de notre ère, affirme qu'ils faisaient l'année sidérale de 365 jours 6 heures 11 minutes ; et cette assertion est confirmée par Hérodote, qui dit qu'on a vu, en 11,540 ans, le soleil se lever quatre (ou huit) fois au lieu où il se couche. En effet, on trouve que huit fois 365 jours 6 heures 11' 5" 5", et onze mille trois cent quarante fois 6 heures 14' 5" 5", donnent des produits précisément égaux. En admettant que le soleil coïncidait avec quelque étoile à un jour désigné, cette coïncidence ne se reproduisait plus à la même date civile dans les années suivantes, qui, comme on le verra plus bas, n'avaient toutes que 365 jours ; l'anticipation était de plus de 1 jour tous les 4 ans, de 51 jours après 120 ans, et ainsi de suite. Le soleil ne revenait à la

même date coïncider avec la même étoile qu'après 1,417 ans et 2,834 ans : quatre fois ce dernier nombre donne 11,540 ; ainsi, après 11,540 ans, le retour du soleil à la même étoile s'était produit huit fois à la même date. Ce résultat montre que les Égyptiens connaissaient l'année sidérale et la précession des équinoxes avec une grande précision. Comme 11,540 est douze fois le produit des cinq premiers nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, on a préféré sans doute énoncer la période dont il s'agit à l'aide de 11,540, plutôt que par 1,417 ou 2,834, ce mode étant plus conforme aux usages mystérieux des prêtres égyptiens qui enveloppaient de la sorte toutes les vérités. Cette observation est importante à faire lorsqu'on se propose de dégager les réalités de la chronologie égyptienne de ses apparences ; et peut-être, en ayant égard à ce procédé, qui consiste à cacher toute signification trop clairement intelligible sous une forme à laquelle il faut être initié, parviendrait-on à singulièrement simplifier les dates si formidables des plus vénérables monuments écrits de plusieurs peuples de l'Asie. La durée de l'année solaire était connue dès les temps les plus reculés ; on trouve dans l'historien Josèphe que les Chaldéens faisaient usage de la grande année de 600 ans. C'est une période qui ramène à la même position relative le soleil et la lune. En effet, 8,021 révolutions lunaires de 27 jours, 521,583, forment précisément le même temps que 600 années solaires de 365 jours, 244,015. Ainsi, en prenant cette dernière durée comme inexacte (et elle ne diffère de la nôtre que de 2' 12"), il est évident que tous les 600 ans le soleil et la lune se retrouvent au même point du ciel. Comme l'année solaire éprouve de très-faibles diminutions par rapport à la diminution de l'angle d'inclinaison de l'équateur sur l'écliptique, on peut attribuer la différence de 2' 12" à cette cause, ou bien encore à quelque erreur sur les durées des révolutions du soleil et de la lune ; ou même à ce que ces 600 ans n'étaient donnés que comme une période approximative. Une tradition précise des mouvements apparents du soleil résulte pareillement d'une intercalation de 8 jours, imaginée par les Perses du 11^e siècle, pour établir tous les 55 ans l'accord entre les années civile et solaire. Ce mode d'intercalation suppose l'année solaire de 365 jours, 242,424, valeur plus exacte que celle qui a fait la base du calendrier grégorien. — *Année lunaire.* On remarque qu'après 19 ans il s'est écoulé 255 lunaisons, dont chaque année tropique comprend 12 et 11 jours, et que les nouvelles et pleines lunes reviennent aux mêmes dates ; car l'année et la lunaison sont à très-peu de chose près dans le rapport de 255 à 19. Ainsi on peut regarder les 255 lunaisons comme formant 19 années tropiques. Les 11 jours, dont l'année solaire dépasse les 12 lunaisons qui composent l'année lunaire, s'accumulant successivement après 19 ans, il en résulte 7 lunaisons, outre les 228, provenant des 12 lunaisons annuelles. Sur ces 19 années, 7 qu'on nomme *embolismiques* ont donc 15 néoménies au lieu de 12, et l'un des mois en compte alors 2 ; de la sorte l'année lunaire est l'espace de 12, et quelquefois de 13 mois lunaires, c'est-à-dire de 12 ou de 13 révolutions de la lune autour de la terre. On appelle année *commune lunaire* celle qui n'est composée que de 12 mois lunaires, ou de 354 jours ; et année *embolismique lunaire* celle qui est de 13 mois lunaires, ou de 384 jours. Les ans embolismiques, du cycle de 19 ans, sont les 5^e, 8^e, 11^e, 14^e, 16^e et 17^e. V. **EMBOLISME, ÉPACTE, NÉOMÉNIE, NOMBRE D'OR.** — *Année vague* ou de Nabonassar, du nom de ce roi des Chaldéens. Cette année, très-célèbre parmi les chronologistes, était admise chez les Égyptiens et les Perses, et c'est

d'elle qu'avant l'Égypte les auteurs arabes et persans se servaient pour marquer la date des événements : eu égard à l'année julienne, elle commença le 26 février 747 ans avant la naissance de J.-C., la septième année de la fondation de Rome, qui fut bâtie l'an 753 avant notre ère. Elle se composait de 365 jours, distribués en 12 mois de 30 jours chacun (360 jours), auxquels on ajoutait à la fin de l'année 5 jours complémentaires ou *épagomènes*. Ce n'était qu'après 1461 ans que l'année recommençait au même point solaire. Les Égyptiens et les Perses comptaient 1461 ans d'intervalle, et les Indiens, qui suivaient la méthode intercalaire, n'en comptaient que quatre fois 365, ou 1460, dans la même durée. Longtemps les Égyptiens n'eurent point égard aux 6 heures, et l'année de Nabonassar ou chaldéique était sans bissextile; de sorte que de 4 en 4 ans le commencement du premier mois, nommé Thot, rétrogradait d'un jour entier, rétrogradation qui se propageait sur tous les mois suivants. Ainsi lorsqu'une année de Nabonassar s'ouvrait au 1^{er} janvier de l'année julienne, la suivante s'ouvrait au 31 décembre, la troisième au 30, la quatrième au 29, etc. : cela subsista sans modification jusqu'en l'an de Rome 729, cinq ans après que l'Égypte eut été soumise aux Romains. Alors, pour tenir compte des 6 heures auparavant négligées, de 4 en 4 ans on ajouta 1 jour intercalaire, non pas dans le cours de l'année, comme nous faisons dans les bissextiles au mois de février, mais en comptant 6 épagomènes au lieu de 5, que l'on ajoutait à la fin des 12 mois de 30 jours, ce qui faisait 366 jours. Les Coptes se servent encore de ce calendrier, et ils partagent le même mois en trois décades ou semaines de dix jours; c'est d'après cette méthode qu'avait été établi, le 3 octobre 1793, le calendrier français ou républicain, aboli le 22 fructidor an XIII (19 septembre 1805). — *Année caniculaire ou sothiaque*. Elle commençait pour les Égyptiens lors du débordement du Nil, un mois après le lever héliaque de Sirius; le soleil semblait alors être dans le Lion. L'année sothiaque fut imaginée en Égypte pour suppléer à l'année de Nabonassar dont le jour initial, parcourant lentement l'année solaire par une marche rétrograde, ne permettait pas de lier à des dates immuables les saisons, les travaux d'agriculture, et les fêtes qui s'y rapportent. Le Nil venant à s'enfermer et à se répandre sur les campagnes quelques jours après que le soleil avait atteint le solstice d'été, on chercha dans le ciel un signe propre à annoncer le retour de ce phénomène important. Les levers ou couchers héliaques de Fomalhaut, de Canopus, et surtout de Sirius, qu'on nommait alors *Sothis*, servirent à cet usage. Cette belle étoile, qu'on avait longtemps vue briller durant la nuit entière, puis disparaître, semblait ne revenir que pour signaler, par son lever du matin, le retour de l'inondation bienfaisante, dont on la croyait l'auteur. — *Année platonique ou grande année*, espace de temps dans lequel, selon Platon, les planètes et les étoiles fixes reviennent au même lieu, et dans le même ordre où elles étaient au commencement pour former le même système. La période des 1461 années égyptiennes a donné naissance à cette célèbre révolution de 36,525 ans; car ces 1461 ans valent 1460 années juliennes, et vingt-cinq fois 1461 font 36,525, nombre précisément égal à autant de siècles que l'année solaire a de jours. — *Année hébraïque*. Elle était de 12 mois lunaires, avec intercalation, tous les 3 ans, d'un mois de 30 jours, ce qui la rapprochait de la mesure de l'année solaire. Les Juifs avaient deux sortes d'années, la *sacrée* ou *ecclésiastique* qui commençait à la nouvelle lune, la plus proche de l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire en mars; et l'année civile qui

commençait à la nouvelle lune, la plus proche de l'équinoxe d'automne, c'est-à-dire en septembre. — *Année sabbatique*, septième année pendant laquelle les Israélites laissaient reposer les terres. La première de ces années fut la douzième après l'entrée dans la terre promise; elle commença le dixième jour du mois de tisir, qui répond à notre mois d'octobre, l'an du monde 2594, et finit l'année suivante 2595, le 10 de tisir. — *Année jubilé*, septième sabbatique, arrivait tous les quarante-neuf ans; le premier an jubilé commençait en automne, l'an 2657 jusqu'en 2658. — *Année grecque*. Thalès institua chez les Grecs l'année sur le même pied où elle existait chez les Égyptiens. Cependant la règle qu'il apporta ne devint pas générale. Les Athéniens et les Thébains, à l'instar des Égyptiens, des Perses et des Arméniens, commençaient l'année en juillet avec le lever de la canicule; les Macédoniens, au mois de septembre, et d'autres peuples en mars. — *Année romaine ou latine*. Le calendrier attribué à Romulus faisait commencer à mars une année de 304 jours distribués en 10 mois; septembre était le septième mois, décembre, le dixième et dernier. Les intercalations qu'exigeait cette distribution conduisirent à la réforme de Numa, qui ajouta les mois de janvier et de février, l'un au commencement, l'autre à la fin de l'année qui commençait au solstice d'hiver par le mois de janvier, suivi de mars, avril, et finissait par décembre et février. Ce fut pour ne rien ajouter à la longueur d'un mois, consacré aux mânes et aux expiations, que février n'eut que 28 jours, et ce fut pour d'autres raisons aussi vaines que Numa fit tous les autres mois d'un nombre impair de jours. L'intercalation rendait les années romaines de 555, 577, 555 et 578 jours consécutivement. Les 1465 jours de ces quatre années donnaient 365 jours à chacune, ou un jour de plus qu'à l'année solaire. Numa, pour éviter l'anticipation d'une année sur l'autre, chargea les pontifes de faire une correction assez compliquée; mais les troubles de la république laissèrent cette réforme sans résultat. Ensuite les décemvirs, par des motifs politiques, transportèrent février au second rang, sans changer les noms de septembre et d'octobre qui n'étaient plus les septième et huitième mois de l'année. Janvier avait alors 29 jours; février, 28; mars, 31; avril, 29; mai, 31; juin, 29; juillet 31; août, 29; septembre, 29; octobre, 31; novembre, 29; décembre, 29. — *Année julienne*. Pour remédier aux irrégularités du calendrier romain, Jules-César étant consul pour la troisième fois avec Marcus Émilius, l'an 708 de Rome, fit venir d'Égypte l'astronome Sosigènes, d'après les calculs duquel il fut établi qu'à l'avenir l'année serait de 365 jours 6 heures, et que les 10 jours ajoutés aux 355 de Numa seraient ainsi distribués entre les mois : 2 jours de plus à janvier, août et décembre, 1 jour à avril, juin, septembre et novembre; les mois marqués ci-dessus en italique ne subirent aucun changement. À l'égard des 6 heures, il fut ordonné que de 4 en 4 ans on intercalerait 1 jour de 24 heures, et ce jour fut appelé *bissextile*, parce qu'on l'insérait entre le 23 et le 24 de février, et le 25 étant le *sexto kalendas martias* des Romains, pour marquer le jour intercalaire on disait *bis sexto kalendas*. Ainsi le jour surnuméraire devenait le 24 février, et le véritable 24 devenait le 25. La première année julienne fut l'an 709 de Rome, et 45 avant J.-C. — *Année de confusion* se dit de l'année 47 avant notre ère, 708 de Rome. César ordonna qu'elle fût composée de 445 jours, ajoutant à l'année lunaire de 355 jours, selon le calcul de Numa, le mois *markedonius* de 25 jours, et deux autres mois contenant 67 jours (V. MOIS), en tout 90 jours; ce qui fit une année de 45 mois. Cette combinaison fut

imaginée pour rétablir la concordance des deux années solaire et civile. — *Année civile des Gaulois*, commençait au mois de septembre; — *des Saxons*, commençait à la même époque; — *des anciens Français*, commençait au 1^{er} mars, comme il paraît par le concile de Verdon, l'an 755, où on lit ces mots : *mense primo, quod est kalendis martii*. Sous la seconde race des rois, tous les historiens commencent l'année du jour de Noël (Nativité), 25 décembre, qu'ils appelaient aussi l'Incarnation, parce que ce jour-là le Fils de Dieu parut revêtu de chair. Aussi disent-ils que Charlemagne fut couronné le jour de Noël, l'an 801, qui n'était encore que l'an 800, selon l'ancienne manière de compter. Sous la troisième race de nos rois, la coutume changea, et l'on compta les années depuis l'Incarnation, prenant ce mot dans le sens de la Conception, c'est-à-dire depuis le 25 mars. On ne laissait pas néanmoins, dans l'usage ordinaire, de prendre le 1^{er} janvier pour le premier jour de l'année; plus tard on compta les années depuis la fête de Pâques, de sorte que dans l'intervalle qui est entre le 22 mars et le 25 avril, dans lequel cette fête est mobile, on ajoutait devant Pâques ou après Pâques, pour marquer la fin ou le commencement de l'année; ce comput fut le plus universellement suivi depuis le concile de Nicée, tenu l'an 525. Nos anciens historiens ont compté les années du jour de la mort de saint Martin, qui arriva en 401 ou 402; ils les prenaient d'une Saint-Martin à l'autre, usage qui s'est maintenu dans les habitudes civiles de plusieurs de nos provinces. Ce fut Denys-le-Petit, qui, en 525, commença à prendre pour année émergente celle de la naissance de Jésus-Christ, qu'il fixa à la quarante-cinquième année julienne, quoique Eusèbe la place à l'an 45, et qui donna pour premier jour à l'année celui de la Nativité. En France, on ne commença à compter par les années de la naissance de J.-C. que dans le 8^e siècle, soit que l'on commençât l'année à l'Incarnation (Noël), ou à l'Incarnation (Conception). Au mois de janvier 1564, qui était 1565, puisque alors l'année en France commençait à Pâques, Charles IX prescrivit, par le trente-neuvième et dernier article de son ordonnance, dite de Roussillon, qu'à l'avenir l'année s'ouvrirait par le premier jour de janvier. Ainsi, à la cour et dans la grande chancellerie, le 1^{er} janvier suivant on compta 1565; mais au parlement de Paris, on ne commença l'année avec janvier qu'en 1567, et l'année 1566 eut seulement 8 mois et 17 jours, depuis le 14 avril jusqu'au dernier de décembre. Le duc Charles III opéra un changement semblable en Lorraine, par édit du 15 novembre 1579. — *Année grégorienne*. L'année julienne étant de 365 jours 6 heures, durée trop longue de 11' 15", l'intercalation d'un jour chaque quatrième année n'était qu'approximative, et il devait en résulter une anticipation très-lente de l'année solaire sur l'année civile; les 11 minutes, après environ 151 ans, font un jour entier; et pour n'y avoir pas eu égard, il se trouva, en 1581, que l'équinoxe du printemps, qui tombait sur le 21 mars au temps du concile de Nice (525), avait rétrogradé de dix jours pendant l'espace de 1256 ans, et arrivait le 11 de ce même mois; le pape Grégoire XIII, mettant une grande importance à assurer à jamais l'exécution du canon du concile relatif à la fête de Pâques, et voulant, dans cette intention, réformer une règle devenue impraticable par le laps du temps, prescrivit, sur l'avis des astronomes, le retranchement de dix jours du mois d'octobre de l'année 1582, ce qui fit que l'équinoxe du printemps se trouva le 21 mars. La bulle est datée du 6 des kalendes de mars 1581 (26 avril). Pour empêcher le même désordre à l'avenir, il promulgua un nouveau mode de compter le temps, qui se réduisait

à intercaler une bissextile tous les quatre ans, à la supprimer à la fin de chaque siècle pendant trois siècles consécutifs, pour la rétablir au quatrième; ainsi, parce que 1600 avait été bissextile, 1700, 1800, 1900, ne l'étaient plus, tandis que 2000 devait l'être. On intercale 97 jours au lieu de 100 sur une durée de 400 ans, parce que, pendant quatre siècles, les 11 minutes équivalent à 5 jours. Cet intervalle est donc de 400 fois 565 jours, plus 97 qui, également répartis, ne laissent plus subsister qu'une différence insensible entre la mesure de temps qu'on obtient et le mouvement solaire, lequel serait exactement représenté si, en suivant l'analogie, on supprimait encore une bissextile tous les 4000 ans; en exécution de la bulle de Grégoire XIII, le roi de France Henri III ordonna, par sa déclaration du 5 novembre 1582, que le 9 décembre expiré on eût le lendemain à compter 20 au lieu de 10, de sorte que Noël qui, dans l'ancien calendrier aurait été le 15, tomba le 25. (V. IDES, KALENDES, NONES.) — *Année républicaine française*, fut établie par un décret de la Convention d'après les idées du conventionnel Romme, du 5 octobre 1793; le commencement de chaque année fut fixé à minuit, commençant le jour où tombe l'équinoxe vrai d'automne pour l'observatoire de Paris. La première année commença à minuit 22 septembre 1792, et finit à minuit, séparant le 21 du 22. Cette année était divisée en 12 mois égaux de 30 jours chacun; après les 12 mois, pour compléter l'année ordinaire, suivaient 5 jours n'appartenant à aucun d'eux; ces 5 jours, par décret du 4 frimaire an II (24 novembre 1795), s'appelaient jours sans-culotides, nom qui fut changé en celui de Jours complémentaires par un autre décret du 7 fructidor an III (24 août 1795). L'année recevait un jour de plus selon que l'équinoxe le comportait, afin de maintenir la coïncidence de l'année civile avec les mouvements célestes. Ce jour, le sixième des sans-culotides, se nommait Jour de la révolution. La période de quatre ans, au bout de laquelle cette addition d'un jour était ordinairement nécessaire, s'appela la Franciade, et la quatrième année de la Franciade Sextile. L'abolition de ce calendrier et la reprise du calendrier grégorien furent décrétées sur le rapport de Régnaud de St-Jean-d'Angely et du sénateur Laplace, le 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805). V. CALENDRIER. — *Année anglaise*. Les anciens Anglais commençaient l'année le jour de Noël qu'ils appelaient le jour de l'Incarnation. Cette coutume dura jusqu'au règne de Guillaume-le-Conquérant, et les historiens l'ont suivie dans leurs écrits. Pour les actes du parlement ils ne commencent que le 25 de mars. L'année grégorienne n'est en usage chez les Anglais qu'à partir de 1752. — *Année allemande*. Elle a commencé à la Nativité jusque dans le 17^e siècle; alors seulement les protestants, qui avaient conservé l'année julienne, souscrivirent à la réforme de Grégoire XIII. — *Année russe*. C'est l'année telle qu'elle se comportait dans le calendrier julien, avec le maintien des 10 jours retranchés par la bulle, et des années bissextiles séculaires supprimées; ainsi, les Russes sont maintenant en retard sur nous de 12 jours, et nous comptons le 12 janvier quand ils comptent le 31 décembre. — *Années italiennes*. A Rome, sous les papes, il y avait deux manières de compter l'année; l'une commençant à Noël (Nativité), l'autre, au mois de mars (Incarnation); les bulles sont ainsi datées fort souvent dès le pape Jean XII, au 10^e siècle, plus rarement après Paschal, 1114, et constamment depuis Eugène IV, 1451; les Pisans et les Florentins commençaient leur année à l'Incarnation (Conception), c'est-à-dire au 25 mars, mais avec cette différence que les Pisans comptaient la date de l'Incarnation neuf mois avant le jour de Noël, auquel l'E-

glise romaine commençait l'année, et les Florentins trois mois après, de façon que quand ceux de Florence comptaient cinquante, ceux de Pise comptaient cinquante-un; presque toutes les autres cités s'étaient conformées à l'usage romain. — *Année des chrétiens grecs*. Ils ont, comme les Russes, gardé l'année julienne, avec cette différence que quelquefois ils la font commencer au 1^{er} septembre. — *Des Abyssins*, commence le 26 août, jour de la décollation de saint Jean, et se compose de douze mois de trente jours, auxquels ils ajoutaient cinq jours, et dans les bissextiles, six qu'ils nomment *pagomen*, c'est-à-dire fin de l'année. — *Année chinoise*. Les Chinois et les nations indiennes commencent l'année avec la première lune de mars, et les Brachmanes avec la nouvelle lune d'avril; ces derniers ont douze mois en l'année, et après chaque période de trois ans, une année de treize mois; après quatre ans, ils ajoutent un jour au mois de février. — *Des Turcs*. Elle est lunaire, et ils la commencent lorsque le soleil paraît entrer dans le signe du bélier. — *Des Persans*. Année solaire commençant dans le mois de *ferdinand*, qui correspond à notre mois de juin. — *Des Mexicains*. Elle s'ouvrait le 25 février, et se composait de dix-huit mois de vingt jours chacun; les cinq jours restant étaient consacrés ou au plaisir ou au repos le plus absolu. — *Des Péruviens*. Elle commençait à une époque, qui coïncidait avec notre mois de janvier, mais un de leurs Incas la fit commencer au mois de décembre; elle se composait de trois cent soixante-cinq jours répartis sur les douze lunes ou mois. — *Année émergente*, est l'époque où chaque peuple commence à compter comme de la première olympiade chez les Grecs; la création ou la naissance de J.-C. chez les chrétiens; le déluge ou l'exode chez les Juifs. — *Année bissextile*. *Annus in tercalarius*, est celle réelle de quatre ans; sauf les exceptions du calendrier grégorien, on ajoute un jour pour la faire de trois cent soixante-six jours. — *Années de grâce*, celles que l'on compte depuis la naissance de J.-C. — *Années du monde*, celles qui sont écoulées depuis la création; de Rome, depuis la fondation de cette ville; de l'Hégire, etc. On peut consulter pour les autres notions chronologiques indispensables, quand on veut lire ou écrire l'histoire, les articles. — **AGE DU MONDE, CALENDRIER, CYCLE, DATE, ÉPACTE, ÉPOQUES, ÈRE, INDICATION, LETTRE DOMINICALE, PÉRIODE**. — *Année de Methon*. V. NOMBRE D'OR. — *Année sainte*, celle de l'ouverture du grand Jubilé, commence le jour de Noël au temps de vêpres, où se fait l'ouverture de la Porte-Sainte; elle se célébrait autrefois tous les cent ans; Clément VI, en 1350, en ordonna la célébration tous les demi-siècles; Urbain VI, en 1390; tous les trente-trois ans, et Paul II, en 1472; tous les vingt-cinq ans, ainsi que cela se pratique de nos jours. — *Année climatérique*, celle qui, dans la vie de chaque homme, revient de sept ans en sept ans, ou de neuf en neuf. — *Année de probation*, était l'année d'épreuve pendant le noviciat d'un religieux. — *Année judiciaire*, s'ouvre le 1^{er} novembre, se clôt le 31 août. — *Année scolaire*, commençait autrefois en France le lendemain de la Toussaint, et finissait à la Saint-Louis. Aujourd'hui la rentrée a lieu à Paris le 15 octobre, et la fin le 31 août. — *Année théâtrale* ou dramatique, commence la semaine d'après Pâques, et se termine à la semaine sainte. — **ANNESLEY** (Arthur), comte d'Anglesey, né à Dublin, en 1614; servit d'abord la cause de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, puis celle de Cromwell, et redevint royaliste, comte et garde du sceau privé, en 1675; perdit sa place, en 1682; mort en 1686. — **ANNIBAL** 1^{er}, fils de Gisco, et petit-fils d'Amilcar 1^{er},

suffète de Carthage, 410 avant J.-C.; prend Sélinunte, en 406; assiège Agrigente; meurt en 406 avant J.-C.

ANNIBAL II, suffète de Carthage, 540 avant J.-C.; vaincu sur les bords du Crimèse par Timoléon; il y perd la vie.

ANNIBAL III, dit l'Ancien, amiral Carthaginois; ravage les côtes de l'Italie pendant la première guerre punique, l'an 261 avant J.-C.; attaché à une croix et lapidé par ses propres soldats, en 237 avant J.-C.

ANNIBAL IV, général carthaginois, le plus grand capitaine de l'antiquité, fils d'Amilcar Barca, né 247 avant J.-C.; son père lui fait jurer à neuf ans aux pieds des autels une haine éternelle aux Romains; proclamé à vingt-cinq ans général des armées carthagoises en Espagne; assiège et brûle Sagonte, en 221; défait les Allobroges; arrive en neuf jours au sommet des Alpes, entre en Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, vers le 15 novembre 218; emporte Turin d'assaut; défait complètement Scipion sur le Tésin et Sempronius sur la Trébie; traverse les Apennins et envahit l'Étrurie. L'année suivante bat Cnaeus Flaminius sur les bords du Trasimène, et lui tue quinze mille hommes; défait à Cannes Terentius Varron, en 216, dans une bataille célèbre où les Romains perdent quarante mille hommes au nombre desquels est le consul Paul-Émile; vient assiéger Rome et se retire l'an 211; se soutient encore quelque temps en Italie et la quitte en 205; rappelé en Afrique, il y est battu à Zama par Scipion, l'an 202; conclut la paix, puis est nommé suffète à Carthage; poursuivi par les Romains, il se réfugie auprès d'Antiochus, roi de Syrie, ensuite chez Prusias, roi de Bythynie, et les arme contre les Romains; craignant d'être livré par Prusias, il s'empoisonne à soixante-quatre ans, 185 avant J.-C.

ANNIBAL-LE-RHODIEN, vint d'Afrique avec six mille hommes au secours de Lilybée (Sicile), en 249.

ANNIBALIEN, fils de Constance Chlore et de Théodora, et frère consanguin de Constantin-le-Grand; fut fait nobilissime par ce prince après avoir passé la meilleure partie de sa jeunesse dans une espèce d'exil. On croit qu'il fut tué par l'ordre de l'empereur Constance son neveu, en 357.

ANNIBALIEN (Flavius Claudius), neveu de Constantin, qui le fit roi de Pont, de Cappadoce et d'Amiens, et lui donna sa fille en mariage; massacré par ordre de Constance, en 358.

ANNICERIS de Cyrène, acheta le philosophe Platon, mis en vente à Égine, et le reconduisit lui-même à Athènes, 3^e siècle avant J.-C.

ANNIUS de Viterbe, né dans l'État de l'Église, l'an 1452; savant dominicain; maître du sacré palais, en 1499; mort en 1502, empoisonné par César Borgia.

ANNIVERSAIRE. Des auteurs en rapportent la première origine au pape Anaclet et depuis à Félix I^{er}, qui instituent des anniversaires pour fêter la mémoire des martyrs, en 269; en 553, dans l'abbaye de St-Germain-des-Prés, fut célébré le premier service annuel en faveur de Childbert I^{er}, roi de Paris. L'usage de célébrer des anniversaires passa des choses saintes dans les choses politiques. Il n'est point de nation qui n'ait à célébrer le souvenir annuel de quelque grand événement national: l'Angleterre, la mort de Charles I^{er} en 1649, ou plutôt sa révolution de 1688; la France, sa grande révolution de 1789; etc.

ANNONAY, ANNONEUM et **ANNONIANUM**, petite ville du Vivarais, chef-lieu du département de l'Ardèche, avec une population de six mille habitants, avait autrefois le titre de marquisat, et appartenait à la maison de Rohan-Soubise. Son nom lui fut donné par les Romains,

qui y avaient établi des entrepôts de blé. En 1562, les habitants presque tous calvinistes chassèrent le clergé catholique; assiégés par l'évêque du Puy, Antoine de Sennectère, ils furent délivrés par Sarraz, lieutenant du baron des Adrets, en 1562. Saint-Chaumont, commandant des catholiques, la livre au pillage en 1563; en 1568, elle eut encore beaucoup à souffrir. En 1782, Mongolfier y fit sa première ascension aérostatique.

ANNONCIADÉ, ordre savoyard, créé en 1562, par Amédée V, dit le *Comte vert*, en l'honneur d'Amédée le-Grand. Amédée VIII (pape **FÉLIX V**) en dressa les statuts à Pierre-Chastel, en 1410. Les ducs de Savoie furent déclarés grands-maitres à perpétuité de l'ordre. Le nombre des chevaliers fut primitivement fixé à quinze. Leur manteau était cramoi, frangé et bordé de lacs d'amour d'or; ensuite il fut bleu, doublé de taffetas blanc; enfin on le changea en amarante doublé de toile d'argent à fond bleu. Charles III, duc de Savoie, étant à Chambéry en 1518, donna le nom d'Annonciade à cet ordre, en l'honneur de la Vierge, et il voulut qu'au bas du collier composé de lacs d'amour, et auxquels il ajouta quinze roses d'or, émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, et un bordé de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation dans un cercle composé de trois lacs d'amour.

ANNONCIADÉ (ordres religieux). Le premier, établi en 1252, par sept marchands florentins : c'est l'ordre des Servites. Le deuxième, fondé à Bourges en 1501, par Jeanne, reine de France. Le troisième des annonciades célestes, par Marie Victoire Fornazo de Gênes, en 1600.

ANNONCIADÉ, société fondée à Rome, vers l'an 1459, par le cardinal Jean de Turrecremata.

ANNONCIATION, fête, autrement appelée *Incarnation du Verbe divin*, très-ancienne dans l'église grecque. Saint Basile de Séleucie, mort en 435; Proclus, mort en 446; saint Chrysostôme, mort en 427; saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néo-Césarée, mort en 293, firent des homélies sur l'Annonciation. Il est fait mention de cette fête dans le sacramentaire du pape Gélase I^{er}, qui succéda à Félix en 492, et mourut en 496. Ce n'est que depuis cette époque qu'elle a été célébrée dans toutes les églises d'Orient et d'Occident.

ANNONE (Jean-Jacques de), né à Bâle, en 1728; mort en 1804; professa l'éloquence en 1776, et la jurisprudence en 1779; il s'occupa avec succès d'histoire naturelle.

ANNUAIRE (du bureau des longitudes), publié pour la première fois en 1796.

ANOBLESSEMENT. Changement qui se fait de la condition de roturier en celle de noble. Philippe III, dit le *Hardi*, accorda en 1272 les premières lettres d'anoblissement à Raoul, argentier du roi, originaire de Crépy. Mais il faut observer qu'auparavant, et dès l'établissement de la monarchie, deux choses conféraient la noblesse au roturier : l'acquisition d'un fief, parce qu'il engageait au service militaire, et le mariage avec une gentille femme. Toutefois cette dernière manière d'acquérir la noblesse n'était en usage qu'en Champagne et dans la Brie, et ce privilège n'appartenait qu'aux enfants des conjoints et à leurs descendants. C'est en ce sens qu'on disait dans ces pays-là que le *ventre anoblit*. En 1579, la possession d'un fief cessa d'être un titre de noblesse, et cela en vertu de l'ordonnance de Blois. Comme on voit, le roi seul pouvait anoblir. La noblesse était attachée à certaines charges, comme à celles de secrétaires du roi, de conseillers de certains parlements; d'échevins dans certaines villes. V. **NOBLESSE**, **FIEF**, **FÉODALITÉ**.

ANOMÉENS. On donna dans le quatrième siècle ce nom aux purs ariens, parce qu'ils soutenaient le fils de

Dieu dissemblable (*ανωμοτος*) à son père, en essence et en tout le reste. Les semi-ariens les condamnèrent au concile de Séleucie en 359; mais les anoméens les firent condamner dans le concile de Constantinople, et l'année suivante dans celui d'Antioche.

ANOBOU ou **ANABOA**, île du golfe de Guinée, découverte par les Portugais, au 15^e siècle; cédée par eux en 1778, aux Espagnols, qui depuis l'ont cédée aux Anglais.

ANONYME DE SAINT-GALL (I^{er}), moine de l'abbaye de ce nom, écrivain du 9^e siècle, dont on ignore le nom; écrivit l'histoire de Charlemagne, à la sollicitation de l'empereur Charles-le-Gros, vers 870.

ANQUETIL (Louis-Pierre), historien, né à Paris, le 20 janvier 1725; écrivit en 1756 l'histoire de la ville de Reims, où il était directeur du séminaire; en 1767, *l'Esprit de la Ligue*; jeté dans la prison de Saint-Lazare, pendant le règne de la terreur, il y fit le *Précis de l'histoire Universelle*; nommé successivement membre de l'Institut; employé aux archives du ministère des relations extérieures, et décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur; publia son histoire de France en 1804; mort le 6 septembre 1808.

ANQUETIL-DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), frère du précédent orientaliste, un des hommes les plus savants du 18^e siècle; né à Paris, le 7 décembre 1731; mort le 17 janvier 1805.

ANSALDI (le chevalier), né à Cervère, petit village du Piémont méridional; fit ses premières armes dans l'armée française, et était lieutenant-colonel d'une brigade d'infanterie à l'époque où éclata la révolution de 1821. Il y prit une part active, et fut nommé commandant d'Alexandrie. Après la fuite du prince de Carignan, le chevalier d'Ansaldi s'embarqua pour l'Espagne, où il fut accueilli par Riégo, en 1820; rentré depuis dans sa patrie.

ANSALDO (Jean-André), peintre, né à Voltri, en 1584; on a de lui de bonnes copies de Paul Véronèse.

ANSALONI (Sébastien), de Palerme, astronome en 1599; a laissé un almanach perpétuel.

ANSALONI (Giordano), de l'ordre de saint Dominique; missionnaire sicilien, dans l'Inde, en 1623; au Japon, en 1632; martyr en 1634; on lui attribue un traité des superstitions du Japon.

ANSAR (défenseur auxiliaire), nom donné par Mehmet, en 622, aux soixante-quinze citoyens d'Yatval ou Médine, qui vinrent reconnaître sa doctrine pour la prêcher dans leur ville peu de temps avant qu'il s'y retirât.

ANSART (André-Joseph), bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; quitta sa congrégation, et se fit recevoir avocat du parlement; né en 1723; mort près Paris, en 1790; auteur d'une histoire ecclésiastique.

ANSART (Louis-Joseph-Auguste), chanoine régulier de France, cousin du précédent, né dans l'Artois, en 1748; auteur de la *Bibliothèque Littéraire du Maine*.

ANSBERT (saint), abbé de Fontenelle, ou saint Vandrille, en 678; élevé à la cour de Clotaire III; évêque de Rouen l'an 683; forcé par Pépin d'Héristal de quitter son évêché en 692; mort vers l'an 695, le 9 février, à l'abbaye de Humont en Hainaut.

ANSBERT, prêtre autrichien, vivant à la fin du 12^e siècle, suivit en Orient, en 1189, l'armée de l'empereur Frédéric Barberousse, et écrivit la relation de cette expédition.

ANSCHAUINE (saint), moine de Corbie, en Picardie; apôtre de Danemarck en 826, et de Suède en 829; premier archevêque de Hambourg, en 830; légat du pape dans le Nord, en 833; obligé de quitter Hambourg, brûlé

par les Normands, en 845; évêque de Brême, en 854; mort le 3 février 863.

ANSE, *Antium*, petite ville du Lyonnais, dans le département du Rhône, à quatre lieues au nord de Lyon. Auguste y établit une garnison de quatre cohortes. Ce prince lui donna le nom d'Antium, qui était une ville voisine de Rome, et célèbre par les oracles qui s'y rendaient dans le temple de la Fortune.

ANSE (conciles d'). Tenus par Burchard, archevêque de Vienne, au commencement du 11^e siècle, Odilon, abbé de Cluny, le prie de conférer les ordres à ses religieux, ce qui souleva les réclamations de Gauslin, évêque de Mâcon. En 1023, Burchard, archevêque de Lyon, réunit dix prélats dans l'église de Saint-Romain d'Anse pour régler une difficulté entre l'évêque de Mâcon et l'archevêque de Vienne. En 1073, Hugues Die, légat du Saint-Siège, et depuis successeur de saint Jubin, au siège de Lyon, y présida un concile dont on ignore l'objet. En 1100, le même Hugues y présida un concile, composé de quatre archevêques et de huit évêques; Hugues demande un subside pour les frais d'un voyage à Jérusalem; on y excommunia ceux qui, ayant pris la croix, négligèrent d'accomplir ce vœu. En 1107, Jean 1^{er}, archevêque de Lyon, tint un concile à Anse pour la primatie de son église contre les prétentions de Humbert, archevêque de Sens. En 1299, Henri de Villars, archevêque de Lyon, assemble un concile provincial à Anse; on y publie des règlements disciplinaires que le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, fit publier dans le 16^e siècle, avec les actes du concile de Mâcon, tenu en 1186, les ordonnances synodales de Charles, cardinal de Bourbon, aussi archevêque de Lyon.

ANSE ou **D'ANSE** de Villoison, savant helléniste, né à Corbeil près Paris, le 5 mars 1750, d'une famille noble; fut reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à l'âge de vingt-deux ans, après la publication de son *Lexique Homérique* d'Apollonius, fit plusieurs explorations scientifiques à Venise, en Allemagne, en Grèce, et à Constantinople; on créa pour lui, en 1804, une chaire de grec moderne, qu'il occupa pas longtemps, étant mort en avril 1805. Feu M. Dacier a publié une notice sur la vie et les travaux d'Anse de Villoison.

ANSEATIQUE (Ligue). On a donné ce nom, qui vient de l'allemand *Hanse*, alliance, à une fédération de villes commerçantes qui se forma en Allemagne dans le moyen-âge vers 1200; ce furent Lubeck et Hambourg qui contractèrent de bonne heure cette association; elle s'agrandit successivement et autour du noyau des villes sur l'Elbe et sur la Baltique se groupèrent un grand nombre d'autres villes commerciales situées sur les côtes ou dans l'intérieur des terres, qui toutes trouvaient de l'avantage à être protégées par les flottes et les institutions de la ligue. Les compagnies allemandes dans l'étranger datent déjà du 12^e siècle, et même des siècles antérieurs; mais quant à l'origine précise de la ligue on ne peut la fixer; les plus anciens documents que l'on possède sont du 13^e siècle, et dans ces chartes on parle de la ligue comme existante. Les marchands de Cologne avaient, au 12^e siècle, des franchises à Londres et y occupaient une maison; en 1260, on trouve les marchands allemands en possession d'un guildahl ou édifice commun dans la capitale de l'Angleterre; Henri III confirme les privilèges qui leur ont été accordés par ses ancêtres, et fait entrer la ville de Londres dans cette ligue, 1250. C'est en 1282 que l'on voit paraître les marchands de la compagnie anseatique devant l'échiquier. La plus ancienne charte qui atteste les relations entre le commerce allemand et la Flandre porte la date de 1252. Dans le 13^e siècle, la ligue déclare une

guerre maritime au Danemarck et à la Norvège; Lubeck devient le centre et pour ainsi dire la capitale de l'association qui finit par traiter les établissements commerciaux des Allemands à l'étranger comme ses dépendances; le comptoir allemand de Bruges est divisé en trois sections, en 1275; Lubeck envoie de nouveaux statuts au comptoir de Nowogorod, en Russie. L'époque la plus brillante de la ligue fut le 14^e siècle; elle eut alors des comptoirs puissants à l'étranger, et domina dans la Baltique par ses flottes. Elle plaça Albert, duc de Mecklembourg sur le trône de Suède; humilia la Norvège, conquit Copenhague en 1570, et force le roi de Danemarck, Valdemar III, à la paix. En 1428, la ligue équipa encore une flotte considérable contre Eric, roi de Danemarck. En 1528, quatorze villes furent retranchées de la ligue. En 1515, avec l'aide des Hollandais, elle secourut la ville de Brunswick assiégée par son duc qui fut obligé de lever le siège. Les assemblées ordinaires des villes anseatiques se tenaient, de trois ans en trois ans, à Lubeck. La ligue eut successivement pour protecteurs le grand-maître de l'ordre teutonique, les rois de Danemarck et de Suède, et même le roi d'Espagne, quand il était maître des Pays-Bas. Des anciennes villes anseatiques il n'en reste plus que quatre: Hambourg, Lubeck, Brême et Francfort-sur-le-Mein.

ANSEIGISE, archevêque de Sens, né au diocèse de Reims; d'abord abbé de Saint-Michel; archevêque en 871; élevé à la primatie des Gaules et de la Germanie, en 874; envoyé à Rome en 878; assista au concile de Troyes; en 879, sacra et couronna Louis III, et Carloman, fils de Louis-le-Bègue; mort en 883.

ANSEIGISE, abbé de Fontenelle sous Louis-le-Débonnaire, est auteur d'un recueil de capitulaires de Charlemagne et de son successeur; mort le 20 juillet 855.

ANSELIN, graveur, né à Paris, en 1754; a gravé plusieurs sujets intéressants; mais son morceau capital est Molière lisant son *Tartuffe* chez Ninon, en présence des hommes les plus marquants de son siècle et de la cour de Louis XIV; mort à Paris, en 1823.

ANSELIN, dominicain, envoyé, en 1245, à la tête d'une mission, chez les Tatares, par le pape Innocent III; écrivit une relation de son voyage.

ANSELME (saint), archevêque de Canterbury, né à Aoste, en Piémont, en 1033; entra dans l'abbaye du Bec, en Normandie, qui avait pour abbé le célèbre Lanfranc, en 1060; abbé du Bec en 1078; archevêque de Canterbury en 1093; exilé par Guillaume-le-Roux, se retira à Rome, en 1097; rappelé par Henri I^{er}, en 1100; se brouilla avec ce prince pour les investitures des bénéfices; mort le 21 avril 1109.

ANSELME, évêque de Lucques; mort en 1086; fut l'un des plus zélés partisans de Grégoire VII, dont il soutint dans ses écrits les prétentions à la domination universelle.

ANSELME, chanoine de Liège; mort en 1036; écrivit l'histoire des évêques de son diocèse.

ANSELME, moine de Saint-Rémi de Reims; choisi par l'archevêque Hincmar, pour faire la relation de ce qui se passa à la dédicace de Saint-Rémi de Reims par le pape Léon IX, en 1049.

ANSELME, comte de Ribemont, descendant des anciens comtes de Valenciennes; se croisa en 1095; mort d'une blessure, en 1099; écrivit la relation de ce qui se passa de plus mémorable dans la Palestine, pendant les quatre ans qu'il y passa.

ANSELME, évêque de Havelbourg, en Saxe; envoyé, en 1140, à Constantinople, par l'empereur Lothaire II, et, en 1153, par Frédéric I^{er}, archevêque de Ravenne;

mort en 1159; écrivit sur les points de discussion entre l'église grecque et l'église latine.

ANSELME (le père), augustin *déchaussé*, né à Paris, et connu sous le nom de Pierre Guibouard; mort en 1694; fit divers écrits sur la généalogie des grandes maisons de France et d'Europe.

ANSELME Antoine, célèbre prédicateur et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; né le 15 janvier 1632, à l'île Jourdain, dans l'Armagnac; mort en 1757; laissa plusieurs discours et mémoires scientifiques qui ne sont point sans mérite.

ANSELME (Jacques-Bernard-Modeste), né à Apt, le 22 juillet 1749; maréchal-de-camp en 1791, et lieutenant-général à l'armée du Var, en 1792; fait la conquête du comté de Nice; général en chef de l'armée d'Italie; arrêté en 1795; recouvre la liberté en 1794; mort dans la retraite, en 1812.

ANSER, poète, favori de Marc-Antoine, dont il célébra les exploits; mort quarante ans avant J.-C.

ANSIRO, royaume d'Afrique sous la ligne; ses habitants sont antropophages. Leur roi se nomme le grand Macoco.

ANSIAUX (Antoine), peintre d'histoire, né à Liège, en 1764; s'attacha à l'école de Vincent; fit divers tableaux estimés, qui ont paru dans les expositions de 1821, 1824 et 1827; et entre autres saint Paul à Athènes; mort dans ces dernières années.

ANSLO. V. CHRISTIANA.

ANSLO (Reinier), poète hollandais, célèbre dans sa patrie, né à Amsterdam, en 1622; mort à Pérouse, en 1669.

ANSON Georges, célèbre amiral anglais; chargé d'une expédition contre les établissements espagnols de l'Amérique du sud, qui réussit; remporte en 1757, sur le chef de l'escadre française Lajouquière, une victoire qui lui valut la pairie; nommé amiral en 1761; mort en 1762; ses voyages, qui lui ont fait une haute réputation, ont été traduits en français.

ANSON (Pierre-Hubert), né à Paris, en 1744; député à l'assemblée constituante; où il s'occupa spécialement de finances; administrateur des postes; littérateur et poète; mort en 1810.

ANSTIS (John), antiquaire héraldique, né en 1669, dans le Cornouailles; membre du parlement en 1702; roi d'armes en 1714; mort en 1744; a laissé des observations héraldiques, sur les ordres de la Jarretière et du Bain.

ANSPRAND, roi des Lombards; tuteur, en 700, de Liébert, fils de Canibert; déposé de la régence, en 701, par Ragimbert, duc de Turin; en 712, défait Aribert, fils de Ragimbert; est proclamé roi; règne trois mois, et meurt en 712.

ANSPACH, *Anspagium*, ville d'Allemagne, autrefois capitale du cercle d'Anspach; donnait son nom aux margraves d'Anspach, branche cadette de la maison de Brandebourg. Le dernier margrave, Charles Alexandre, céda sa petite souveraineté, en 1790, à la Prusse, à laquelle elle est encore réunie. V. **BRANDEBOURG**.

ANSPACH (la margrave d'), l'une des femmes de notre époque les plus distinguées par son esprit et son caractère, plus connue dans le monde sous le nom de milady Craven, née en 1750, fille du comte de Behkley; divorça avec lord Craven, son mari, en 1784; puis voyagea en France et en Allemagne, et s'arrêta à Anspach, dont était souverain alors le prince Chrétien-Frédéric-Charles-Alexandre, neveu du Grand-Frédéric, lequel céda son margraviat à son oncle, et milady Craven l'épousa en 1791; elle perdit son époux en 1806; elle-

même mourut à Naples, en 1825; son ouvrage le plus remarquable est la relation de son voyage en Crimée et à Constantinople.

ANSPESSADE, autrefois sous-officier d'infanterie qui était au-dessous du caporal; il était exempt de faction et recevait la haute paie; il y en avait quatre ou cinq par compagnie. Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI, supprima ce grade en 1776; le mot d'anspessade vient de l'italien *lanca spezadda*, lance brisée; par là on voit que c'était un cavalier démonté que l'on plaçait dans l'infanterie au-dessus des simples soldats, mais au-dessous des sous-officiers.

ANSTEY (Christophe), né en 1787, dans le Wiltshire, mort en 1805; a laissé un grand nombre de romans dont la causticité fait l'attrait principal: *le Guide de Bath*, *la Mort de lord Tarislock*, *la Fille du Fermier*, *Apologie de l'espèce humaine*.

ANTALCIDE (paix d') conclue en 387 avant J.-C., entre un général spartiate de ce nom et le roi de Perse, Artaxercès Mnémon; cette paix honteuse, qui a conservé le nom du général qui la signa, rendait tributaire du roi barbare toutes les villes grecques de l'Asie-Mineure.

ANTAVARES, peuples habitant le milieu de l'île de Madagascar, le long de la rivière Mananzaray.

ANTECHRIST, nom qui signifie ennemi du Christ; en ce sens tous les dissidents de la religion chrétienne sont des antechrists; les Pères de l'Eglise donnent particulièrement ce nom à celui qui doit venir vers la fin des temps pour persécuter les chrétiens; l'Apocalypse et quelques écrivains ascétiques entrent dans de longs détails sur cet être mystérieux et sur la durée de son règne; dans le synode de Gap, tenu en 1605, les calvinistes déclarèrent nettement que l'antechrist n'était pas autre chose que le pape; ce qui piqua au vif le pape Clément VIII et le roi Henri IV; le savant Grotius, qui eut la faiblesse de croire à l'antechrist, attribue les passages de l'Apocalypse à Caligula; d'autres à Simon le magicien; dans le moyen-âge, les papes, dans leurs querelles avec les empereurs d'Allemagne, traitèrent souvent ces derniers d'antechrists; ainsi que fit Innocent III à l'égard de Frédéric II, 1250; dans ces dernières années, la célèbre illuminée, madame Krudner, morte en 1819, prétendit que Napoléon était l'antechrist.

ANTECESEURS, de *antecedere*, *précéder*, *primer*, nom donné par Justinien, vers l'an 554, aux jurisconsultes chargés d'enseigner le droit; de là le titre d'*antecessores*, pris par les professeurs en droit des universités de France.

ANTÉNOR, prince troyen, parent de Priam, fondateur de Padoue, vers 1184 avant J.-C.

ANTÉNOR, sculpteur athénien, vivait vers la 76^e olympiade, exécuta les statues d'Harmodius et d'Aristogiton, regardées comme des chefs-d'œuvre; Vinkelmann le nomme Agenor.

ANTEQUERA (antikaria), ville d'Espagne, dans le royaume de Grenade; près de cette ville, Mohammed II, roi de Grenade, remporta une grande victoire sur des émirs rebelles; prise sur Yousof III, en 1410, après un long siège par don Ferdinand, oncle de Jean II, roi de Castille.

ANTEQUERA, ville du Mexique, dans la province de Guaxaca, fondée par les Espagnols en 1509; son évêché fut fondé par le pape Paul II, en 1547.

ANTESIGNAN (Pierre), né à Rabastens dans le Languedoc, l'un des plus laborieux grammairiens du 16^e siècle; était versé dans le grec et dans l'hébreu; publia la première édition de Tércence en 1556.

ANTHARIC, roi des Lombards, était fils du roi Clé-

phis, mort en 576; après ce dernier, les Lombards nommèrent trente d'entre eux pour commander en autant de provinces; cette forme de gouvernement ne dura que dix ans, au bout desquels Anharic fut proclamé en 586; il prit le nom de Flavius, et déclara la guerre à l'empereur Maurice, en 590; il fut un zélé partisan de l'arianisme, et mourut en 594, empoisonné par Théodelinde, sa femme, fille de Garibald, duc de Bavière.

ANTHARSOUS ou **ANTARTOUS**, ville de Syrie, prise sur les Grecs par les Arabes, en 636; par les Croisés, en 1097, et par Biban, sultan d'Égypte, en 1271.

ANTHELME (Saint), général des Chartreux, vers l'an 1141; évêque de Belley, 1163; excommunié le comte Humbert de Savoie, 1164, et meurt à la Grande-Chartreuse, le 26 juin 1178; dans sa dernière maladie il absout Humbert.

ANTHEMIUS, petit-fils de Philippe, préfet d'Orient, ambassadeur en Perse, maître des offices, consul en 403, patrice en 406; tuteur de Théodose II, en 408; en 415, enferme Constantinople d'une nouvelle enceinte de murs; se démet, en 414, la cour de l'élévation de Pulchérie; et meurt dans l'obscurité.

ANTHEMIUS (Procopius), empereur d'Occident, petit-fils du précédent par sa mère; fut d'abord comte d'Illyrie, maître de la milice et consul sous Marcien, qui le choisit pour son gendre, 450; il commanda l'armée grecque contre les Goths et les Huns, en 455; fut désigné au sénat et au peuple romain pour être Auguste par l'empereur Léon, en 467; en 468, il fait des préparatifs contre les Vandales, lesquels échouèrent par la trahison de Basiliscus son lieutenant; en 472, il fut mis à mort par Ricimer son gendre.

ANTHEMIUS, architecte et sculpteur, né à Tralles, en Lydie, attaché au service de l'empereur Justinien; construisit l'église de Sainte-Sophie de Constantinople; il était très-versé dans la physique; on prétend qu'il pouvait imiter parfaitement les tremblements de terre, les éclairs et le tonnerre; il composa un miroir ardent de plusieurs miroirs plans; la Bibliothèque royale a un ouvrage en grec de cet Anthémius, qui traite des machines; mort en 550.

ANTESPHORIES, d'un mot grec qui signifie l'action de porter des fleurs, était une fête instituée en Sicile, en l'honneur de Proserpine enlevée par Pluton vers le mont Etna; l'institution de cette fête, dont on ne peut préciser la date, remonte à près de neuf siècles avant notre ère.

ANTHOINE (Antoine-Ignace), baron de St-Joseph, issu d'une ancienne famille de robe; né à Embrun, en 1744; se rendit célèbre par ses relations et entreprises commerciales en Orient; en 1786, vint s'établir à Marseille où il épousa une demoiselle Clary, sœur de la femme de Bernadotte et de celle de Joseph Bonaparte; mort dans ces dernières années.

ANTHOINE (François), chevalier de St-Joseph, fils du précédent; né à Marseille, en 1787; aide-de-camp du maréchal Soult, en 1807; fait prisonnier à Grenade, en 1808; échangé, en 1809, par les soins du maréchal Suchet, son beau-frère dont il devint l'aide-de-camp; fit les campagnes de 1811, 1812, 1815, sous cet habile chef; colonel en 1814; sous-aide major-général de la garde royale pendant la restauration, et depuis la révolution, maréchal de camp en activité de service.

ANTHOINE (François-Paul-Nicolas), ancien lieutenant-général du baillage de Boulay; fut envoyé aux états-généraux de 1789, par le baillage de Sarreguemines; sollicita dans l'assemblée nationale l'institution du jury en France; maire de Metz, en 1792; membre de la Conven-

tion; vota la mort de Louis XVI, en 1795; mort, en 1795, légua tous ses biens à la nation; la Convention repoussa les legs en décrétant néanmoins que sa mémoire devait être chère à tous les Français.

ANTHOUDARD (Charles-Nicolas, comte d'), né à Verdun-sur-Meuse, le 5 avril 1773, capitaine d'artillerie au siège de Toulon, en 1795; suit Bonaparte en Égypte, en 1797; général de brigade, en 1807; général de division, en 1810; la même année commandant militaire des provinces d'Illyrie; en 1815, seconde le vice-roi d'Italie contre Murat et les Autrichiens, et en 1815, nommé par Napoléon inspecteur-général d'artillerie; en 1816, préside le conseil de guerre qui acquitte le général Drouot; préside aujourd'hui le comité d'état-major d'artillerie.

ANTIBES (le chevalier d'), surnommé *Blondel*, à cause de son dévouement à Louis XVI, né vers 1770.

ANTIBES, *Antipolis*, ville de Provence, dans le département du Var; était une colonie marseillaise fondée vers 540 avant J.-C. Jules-César en fit une place d'armes romaine; détruite par les Sarrazins, en 840; son premier évêque fut Dynamius, qui souscrivit l'épître des évêques de Septimanie au pape Léon, en 451; en 1249, le pape Innocent IV transféra le siège épiscopal d'Antibes à Grasse; la famille des Grimaldi en possédait le domaine temporel depuis le 15^e siècle; les évêques le rachetèrent. Luc et Marc Grimaldi, sous Clément VII, en 1578, l'obtinrent en engagement pour la somme de neuf mille florins; Martin V ordonna que l'évêque de Grasse serait remis dans la possession d'Antibes, en remboursant les neuf mille florins; Eugène IV ôta même à l'évêque la juridiction spirituelle, en établissant dans cette ville un vicaire apostolique; Antibes fut prise, en 1524, par les Espagnols et le comté de Bourbon; Honoré de Savoie, marquis de Villars, comte de Tende, maréchal et amiral de France, gouverneur de la Provence, acquit une partie de la seigneurie d'Antibes, 1590; le reste appartenait toujours à la maison Grimaldi; en 1608, Henri acheta, deux cent cinquante mille livres les parts d'Alexandre Grimaldi et du duc de Mayenne, gendre d'Honoré de Savoie; on l'unit au comté de Provence; Antibes fut assiégée en vain, en 1746, par les Impériaux, les Anglais et les Piémontais.

ANTIBOUL (Charles-Louis), né à St-Tropez; député à la Convention, en 1792; girondin, condamné à mort le 15 octobre 1793, à quarante-un ans.

ANTIDOTE, peintre grec, disciple d'Euphranor et maître de Nicias d'Athènes; vivait 564 avant J.-C. Plinie cite ses tableaux du *Guerrier*, du *Joueur de flûte* et du *Gladiateur*.

ANTIENNES, hymnes ou psaumes chantés dans les églises par deux chœurs qui se répondaient alternativement. Saint Ignace, selon l'historien Socrate, fut l'auteur de cette manière de chanter parmi les Grecs, dans le 1^{er} siècle de l'ère chrétienne; et saint Ambroise parmi les Latins, dans le 4^e siècle. Théodoret en attribue l'origine à Diodore et à Flavien. On désigne ainsi aujourd'hui certains passages de l'Écriture qui conviennent à la vie du saint dont on célèbre la fête.

ANTIER (Marie), née à Lyon, en 1687; actrice de l'Opéra de Paris, en 1742; ce fut elle qui couronna Villars après sa victoire de Denain; elle se retira en 1741; morte quelques années après.

ANTIGÈNES, un des capitaines d'Alexandre-le-Grand; eut le second prix que ce prince distribua solennellement aux huit plus braves de son armée; chef des Argyraspides; embrassa le parti de Perdicas et d'Éumène, puis livra ce dernier à Antigone; brûlé vif dans une cage de fer par ordre d'Antigone, 315 avant J.-C.

ANTIGÉNIDAS. Deux Thébains de ce nom, joueurs de flûte : le premier fils de Dionysius, donna des leçons à Alcibiade, vers 450 avant J.-C. ; le second, fils de Satyrus, joia aux noces d'Iphicrates et devant Alexandre, vers 350; accompagnait le poëte Philoxène quand il récitait ses vers.

ANTIGNAC (Antoine), l'un de nos plus agréables chansonniers, membre du Caveau moderne; né en 1770; mort en 1825.

ANTIGOA, *Antigui*, île de l'Amérique septentrionale, et l'une des Antilles anglaises; découverte par Christophe Colomb, en 1493; fut ainsi nommée d'une église de Séville consacrée à sainte Marie d'Antioia; les premiers établissements y furent fondés par quelques familles anglaises, en 1652; elle fut concédée par Charles II, en 1665, au lord Willoughby; une expédition française s'en empara l'an 1666, et la ruina; rétablie peu après, elle se souleva contre l'oppression du gouverneur Park, qu'elle lapida; cette île est encore au pouvoir des Anglais.

ANTIGONE, surnommé le *Cyclope*, l'un des principaux capitaines d'Alexandre-le-Grand; était gouverneur de la Lydie et de la Phrygie lors de la mort de ce prince, 324 avant J.-C. Après la mort d'Antipater, en 320, il se trouva le plus puissant des lieutenants d'Alexandre; battit Eumène que les Argyraspides lui livrèrent et qu'il fit mourir trois jours après sa victoire, en 315; devenu maître de la Syrie, de l'Asie-Mineure, des îles de Chypre et de Rhodes, Antigone prit le titre de roi d'Asie, en 306; périt en 301, à l'âge de quatre-vingts ans, à la bataille d'Ipsus, en Phrygie, que lui livrèrent Cassandre, Séleucus et Lysimaque réunis contre lui.

ANTIGONE GONATAS, ainsi nommé parce qu'il avait été élevé dans la ville de Gones, en Thessalie, fils de Démétrius Poliorcète; suit son père en Béotie, en 286; cherche à reprendre la Macédoine sur Ptolémée Céranus qui le défait, en 280; rentre en Macédoine et s'y fait reconnaître roi, en 277; est chassé par Pyrrhus, roi d'Épire, qui est tué à Argos après sept mois de règne, 274; s'empare de Corinthe par stratagème, en 260; perd cette place, qui est reprise par Aratus, chef de la ligne des Achéens, en 258; meurt, en 242, après un règne de trente-six ans.

ANTIGONE DOSON, ainsi nommé par antiphrase de ce qu'il promettait beaucoup et ne donnait jamais rien; était cousin de Démétrius, fils d'Antigone Gonatas; tuteur du jeune Philippe, son neveu; il prend la couronne 231 avant J.-C.; en 221, défait Cléomène, roi de Lacédémone; il entre dans Sparte dont il respecte l'indépendance; retourne en Macédoine et meurt la même année, laissant le trône à son pupille Philippe, 221.

ANTIGONE, fils d'Hircan, associé à la royauté par son frère Aristobule; assassiné par lui, l'an 101 avant J.-C.

ANTIGONE, roi des Juifs, fils d'Aristobule II, conduit à Rome après la prise de Jérusalem par Pompée, en 61 avant J.-C.; ne pouvant rien obtenir des Romains, il s'adresse à Pacorus, roi des Parthes, qui le rétablit sur le trône, en 58; mais Gabinus, lieutenant d'Antoine, s'empare de Jérusalem à la sollicitation d'Hérode et fait couper la tête à Antigone, qui fut le dernier prince de la maison des Asmonéens, qui avait régné cent vingt-six ans; en 55 avant J.-C.

ANTIGONE de Caryste; vivait dans le 5^e siècle avant J.-C., sous le règne des deux premiers Ptolémées; composa un ouvrage intitulé *Histoires mémorables* que Jean Meursius fit imprimer, en 1619; il écrivit aussi la vie d'un grand nombre de philosophes; Diogène Laërce et Eusèbe le copient souvent.

ANTIGONE, peintre; écrivit, suivant Plin, en société avec Xénocrate, Polémon et Hypsicrate, des livres sur la peinture, trois siècles avant notre ère.

ANTIGONUS SOCHŒUS, Juif, né à Socho, 240 avant J.-C.; disciple de Siméon-le-Juste; donne naissance à la secte des saducéens. V. ce mot.

ANTI-LIBAN, montagne de Syrie, séparée du Liban par une vallée fertile, habitée par les Druses et nommée autrefois *Celè-Syrie* ou *Syrie-Creuse*. V. **DRUSES**, **MARONITES**.

ANTILLES (Archipel des), golfe du Mexique, au sud de l'Amérique septentrionale. Il fut découvert, en 1492, par Christophe Colomb, qui donna le nom d'Antilles à ces îles, parce qu'il les rencontra avant d'aborder à la terre ferme. On les divise en grandes et petites Antilles; les grandes sont Cuba, appartenant à l'Espagne; la Jamaïque, aux Anglais; Haïti ou St-Domingue, aujourd'hui république indépendante; Porto-Rico, aux Espagnols. Les petites sont subdivisées en Antilles du Vent, et Antilles sous le Vent; 1^o celles du Vent : la Barbade, Antioia, St-Christophe, Nièves, Monserrat, la Barboude, l'Anguille, les Vierges, St-Vincent, la Dominique, la Grenade, la Trinité, Tabago, Ste-Lucie, St-Barthélemy, St-Eustache, Saba, St-Martin, Ste-Croix, St-Thomas et St-Jean, aux Anglais; la Guadeloupe, la Martinique et Marie-Galade, aux Français. 2^o Celles sous le Vent : Bonaire et Marguerite, à la Colombie; Curaçao, aux Hollandais. V. ces noms.

ANTI-LUCRÈCE (l'), poëme latin composé en 1728, par le cardinal Melchior de Polignac, dans lequel ce prélat réfute la doctrine d'Épicure et de Lucrèce.

ANTIMOINE, métal solide, d'un blanc grisâtre ou bleuâtre; presque toutes les contrées de l'Europe en renferment des mines. En France, les plus abondantes sont celles de Massiac, dans l'Auvergne. L'antimoine se trouve sous quatre états différents : 1^o à l'état natif, très-rare; Observé d'abord en Suède, puis en France; on l'a rencontré depuis au Mexique; il est uni, soit à l'argent, soit au cobalt, à l'arsenic ou à l'oxyde d'antimoine; 2^o à l'état d'oxyde, sous forme de lames ou d'aiguilles d'un blanc nacré; on en trouve en Bohême, en Hongrie, en Silésie, en Transylvanie; on en a découvert en France dans le département de l'Isère, en 1805, souvent pur, et quelquefois mélangé avec un peu de fer et de silice; 3^o à l'état d'oxyde sulfuré, appelé *hermes minéral* ou *soufre doré natif*; ce composé a une couleur rouge sombre; on le trouve en masses granuleuses ou en petites aiguilles divergentes, avec le sulfure natif, en Saxe, en Hongrie, en Transylvanie, en Toscane; on en a découvert en France dans le département des Deux-Sèvres, en 1805; 4^o à l'état de sulfure, autrefois appelé *antimoine cru*, d'un gris bleuâtre éclatant, beaucoup plus fusible que l'antimoine pur, et très-fragile; il abonde surtout dans l'Auvergne, la Hongrie, la Transylvanie, la Saxe et la Thuringe; il servait à une foule d'usages avant le 12^e siècle. Basile Valentin, moine allemand, passe pour le premier qui en ait fait prendre intérieurement, en 1430; son nom d'antimoine vient, dit-on, d'un essai malheureux que fit Valentin sur les moines de son couvent. En 1500, Paracelse remit l'antimoine en vogue; en 1566, un arrêt du parlement en condamna l'usage; en 1637, la faculté de médecine de Paris l'admit au nombre des remèdes purgatifs, et en 1668, un arrêt du parlement permit aux médecins de s'en servir. A cette époque une vive polémique s'engagea entre les médecins sur la vertu de l'antimoine. Gui-Paty publia un volumineux ouvrage, intitulé : *Martyrologe de l'Antimoine*, en 1685; il est toujours en usage.

ANTINOË ou **ANTINOPOLIS**, ville d'Égypte, dans la Thébaïde, bâtie par l'empereur Adrien sur les bords du Nil où s'était noyé son favori Antinoüs, 129 de J.-C.

ANTINOËNS, d'un mot grec qui signifie *contraire à la loi*, secte protestante, fondée par Jean Agricola, en 1553, qui soutenait que les bonnes œuvres n'étaient point obligatoires.

ANTINÜS, jeune Bithynien d'une grande beauté; esclave et favori de l'empereur Adrien qu'il accompagna dans ses voyages. Étant en Égypte, il se noya dans le Nil par accident, vers l'an 125 de J.-C.; son maître, inconsolable de sa perte, fit élever un temple en son honneur, donna son nom à un grand nombre de villes de la Haute-Égypte, et multiplia son image par des médailles et des statues. Le Muséum de Paris possède plusieurs de ces dernières.

ANTIN (chaussée d'), l'un des plus beaux quartiers de Paris, ainsi nommé parce que sa principale rue ouvrait en face de l'hôtel du duc d'Antin, acheté depuis par le maréchal de Richelieu. La ville fut autorisée, le 4 décembre 1729, à acquérir le vaste terrain sur lequel a été bâti ce quartier, dont les constructions n'ont été entièrement achevées qu'au bout d'un siècle.

ANTIN (seigneurie d'), dans les Hautes-Pyrénées, à quatre lieues de Tarbes; entrée dans la maison de Pardaillan, par l'alliance de Jaquette d'Antin avec Arnaud de Pardaillan, en 1550; érigée en marquisat, en 1612, en faveur d'Antoine Arnaud, leur arrière-petit-fils, mort en 1624; Louis-Henri de Pardaillan, mort en 1700, laissa Louis-Antoine de Pardaillan, son fils, créé duc d'Antin en 1711, mort en 1756; son fils aîné, Louis, né en 1712, avait épousé Marie-Victoire-Sophie de Noailles, remariée, en 1723, à S. A. S. monseigneur Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. Louis I de Pardaillan, petit-fils de Louis-Antoine, meurt en 1745; son fils, Louis II de Pardaillan, dernier duc d'Antin, né le 15 février 1727; mort en Allemagne sans postérité.

ANTIOCHE, *Antiochia*, aujourd'hui Antakieh, ville célèbre de Syrie, autrefois la troisième du monde, sur le fleuve Oronte, fondée par Séleucus I^{er}, surnommé Nicanor, après la bataille d'Ipsus, l'an 301 avant notre ère. Il l'appela *Antioche*, du nom de son père Antiochus, et y transporta les habitants d'Antigonie qu'il venait de détruire; elle devint la résidence des rois séleucides, ses successeurs; prise et déclarée libre par Pompée, en 63 avant notre ère; Auguste, 51 ans av. J.-C., en fit la capitale des quinze provinces qui composaient le gouvernement de Syrie; elle était la résidence du proconsul; Tibère y fit creuser un vaste port, l'an 18, renversé en grande partie par un tremblement de terre, l'an 110 de notre ère; Pescennius Niger y est proclamé empereur, en 195; Septime Sévère lui enlève ses privilèges, en 195, et les lui rend, en 200; deux fois prise et saccagée par Schah-Pour I^{er} (Sapor), roi de Perse, en 241 et 258; embrasse le parti de Zénobie, en 270; ouvre ses portes à Aurélien qui lui pardonne, en 272; Constantin-le-Grand en fait la résidence du comte d'Orient, ou préfet du prétoire, et donne aux quinze provinces le nom de diocèses en 328; éprouve un tremblement de terre, en 540; l'empereur Constante y fait rebâtir le port de Seleucie, en 560; Julien agrandit et embellit ce port, en 563; dépeuplée par la peste et la famine, en 562; renverse les statues du grand Théodose, qui lui pardonne, en 585; presque détruite par cinq tremblements de terre qui se succèdent dans l'espace d'un siècle, en 594, 596, 458, 528 et 526; ce dernier fut le plus terrible; réparée, en 529, par l'empereur Justinien qui lui donna le nom de *Théopolis*, ville de Dieu, parce qu'il voyait un miracle dans sa conservation; en 548,

prise et brûlée par Khosrou I (Chosroès, roi de Perse); rebâtie par Justinien, en 552; reprise par le même Khosrou sur l'empereur Justin, en 574; en 580, cette malheureuse ville fut encore renversée par un tremblement de terre qui fit périr plus de soixante mille habitants; l'année suivante, elle essuya encore un pareil accident; prise, en 638, par Abou-Obeïdah, lieutenant du calife Omar; possédée par les califes jusqu'en l'an 878 qu'elle leur est enlevée par Ahmed-ben-Thouloun, souverain de l'Égypte; soumise à ses successeurs jusqu'en 905, puis aux Akhchidides, émirs d'Égypte, et en 954, aux Hammadides, émirs d'Alep; reprise en 966 sur Saïfeddoulal, sultan d'Alep, par Zimiscès, général des armées de Nicéphore Phocas, empereur d'Orient; en 970, assiégée en vain par Malek-Schah, troisième sultan de la race des Seljoucides; les cent mille Sarrasins qu'il commande ne peuvent s'en emparer; en 980, prise par un lieutenant de ce sultan; elle demeure au pouvoir des Sarrasins jusqu'à l'année 1098, où, après un siège de huit mois, elle fut emportée d'assaut par les croisés, le jeudi 3 juin, et donnée à Bohémond, prince de Tarente, et fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille; prise, en 1157, par l'empereur Jean Comnène qui se contenta d'y exercer les droits de suzeraineté; en 1205, prise par Livon I^{er}, roi de la Petite-Arménie, qui ne la garde que trois jours; enlevée aux chrétiens, le 29 mai 1268, par le sultan d'Égypte, Almalec-Bibars, et soumise aux Mamelouks jusqu'à 1516 qu'elle a passé sous la domination ottomane; déjà ruinée par un tremblement de terre, en 1170, et par les nombreuses vicissitudes qu'elle a subies, elle est tout à fait déchuée de son ancienne grandeur; ses derniers maîtres n'ont jamais songé à relever ses ruines; en 1822, elle a beaucoup souffert d'un nouveau tremblement de terre; en 1856, la victoire de Kouich, gagnée par Ibrahim contre le grand-visir Reschid-Pacha, a fait passer cette ville, ainsi que la province, sous la domination du vice-roi d'Égypte.

ANTIOCHE (église et patriarches d'). C'est dans l'enceinte des murs de cette ville que les disciples, rassemblés pour la première fois, prirent le nom de chrétiens, 45. Saint Pierre y établit son siège dès l'an 56; c'est pour cette raison que l'évêque de cette ville prenait le titre de patriarche de l'Orient; titre qui lui fut confirmé par les conciles de Nicée, d'Éphèse et de Chalcédoine; il jouit du premier rang dans l'église orientale, jusqu'à ce qu'il déferât au canon du deuxième concile général, qui attribuait la préséance au métropolitain de Constantinople. Saint Pierre fonda l'église d'Antioche, en l'an de J.-C. 56, et quitta cette ville en 42; Évoque, 42-68; saint Ignace, 68-116; Héron, 116-156; Corneille, 156-150; Héron II, 150-176; Théophile, 176-186; Maximin, 186-199; Sérapion, 199-211; Asclépiade, 211-219; Philét, 219-250; Zibén, 250-256; saint Babylas, 256-251; Fabius, 251-252; Démétrien, 252-260; Paul de Samosate, 260-270; Domnus I^{er}, 270-275; Timée, 275-280; Cyrille, 280-500; Tyran, 500-515; Vital, 515-519; saint Pilogone, V. 519-522 ou 525; Paulin, 522 ou 525-524; saint Eustathe, 524 ou 525-531; Paulin II, 531; Eulalas, *hérétique*, 531-532; Euphronius, *hérétique*, 532-535; Placile, *hérétique*, 535-545; Étienne, *hérétique*, 545-548; Léonce, *hérétique*, 548-558; Eudoxe, *hérétique*, 558-559; Anien, 559; saint Méléce et Enzoius, *intrus*, 561; Méléce et Paulin III, ensemble, 562-581; Flavien et Évagre, ensemble, 588-592; Flavien, seul, 592-604; Porphyre, 604-615 ou 614; Alexandre, 615 ou 614-621 ou 622; Théodote, 621 ou 622-629; Jean I, 629-642; Domnus II, 642-649; Maxime, 649-656; Basile, 656-658; Acace, 658-659; Marlyrius, 660-671; Pierre le Foulon, *intrus*, 671; Julien, 671-675;

Pierre le Foulon, pour la deuxième fois, 475-478; Jean II, Condonat, 478; Etienne II, 478-481; Etienne III, 481-482; Calendion, 482-485; Pierre le Foulon, pour la troisième fois, 484-488; Pallade, *hérétique*, 488-498; Flavien II, 498-512; Sévère, 512-518; Paul II, 519-521; Euphrasius, 521-527; Ephrem, 527-545; Domnus III, 545-559; Anastase I, 559-569; Grégoire, 569-595; Anastase I, pour la deuxième fois, 595-598; Anastase II, *le jeune et le martyr*, 598-610; le siège d'Antioche vaqua dix-neuf ans depuis sa mort (610); Anastase III ou Athanase, 629-640; Macédonius, 640-655; Georges I, 655 au plus tôt; Macaire dépose en 681; Théophane, 681-685; Alexandre II, 685-686; Georges II, 686-702; après sa mort (702), il y eut quarante ans de vacance; Etienne III, 742-744; Théophilacte, 744-751; Théodore, 751; exilé depuis 756 jusqu'en 765-775; Théodoret, 775-812; Job, 812-842; après sa mort, le siège vaqua environ quatre ans; Nicolas I, 846 ou 847-870; Etienne, meurt le jour même de son installation; Théodose I, 871-886; Eustathe II, 886-895; Siméon, 895-904; Elie II, 904 ou 905-929; après sa mort il y eut une vacance de six ans; Théodose II, 955-958; Théodoret II, Agapius I, Christophe V, 968; Théodore II, 969-975; Agapius II, 976-994; Jean III, Nicolas II, Elie, et Théodore III ou Georges, 995-1051; Basile II, 1051-1052; Pierre III, 1052; l'époque de sa mort est ignorée; Théodose III, 1047-1078; Emilien, mort vers 1089; Nicéphore-le-Maure, 1089; Jean IV, qui se retira vers l'an 1100, ne pouvant s'habituer aux rits ni aux mœurs des latins.

V. ANTIOCHE (patriarches latins d').

ANTIOCHE (conciles d'). Le premier, tenu en 252, par Démentien, patriarche d'Antioche, contre Novatien, condamne les secondes noces, et refuse la pénitence à ceux qui sont tombés depuis le baptême. Le deuxième, tenu en 264 contre Paul de Samosate, successeur de Démentien, qui niait la divinité de J.-C.; il évita l'anathème en protestant contre l'hérésie qu'on lui imputait. Le troisième concile, tenu en 269; Paul est convaincu d'hérésie, et déposé pour le dérèglement de ses mœurs. Le quatrième concile, en 351, tenu par les ariens Eusèbe de Césarée et Eusèbe de Nicomédie contre le patriarche saint Eustathe, qu'ils accusent faussement d'un crime honteux, et qu'ils font déposer. Le cinquième, tenu par les ariens, en présence de l'empereur Constance, où le prêtre Pistus est ordonné, à la place de saint Athanase, en 359. Le sixième, tenu vers le mois d'août 341, pour la dédicace de l'église métropolitaine d'Antioche. On y fait deux professions de foi contre le sabellianisme et divers réglemens ecclésiastiques. Le septième, en 345, tenu par les ariens. Ils y firent une nouvelle profession de foi qui, pour sa longueur, fut appelée *macrostiche* ou à longues lignes; elle est condamnée par le concile de Milan tenu l'année suivante. Septième concile d'Antioche, par les ariens, où l'évêque Etienne est déposé (an 348). Le huitième, par trente évêques ariens, qui déposent de nouveau saint Athanase, et mettent Georges, homme de la lie du peuple, à sa place (an 356). Le neuvième, par l'évêque Eudoxie, qui en avait usurpé le siège, et par d'autres évêques ariens; ils y condamnèrent les mots consubstantiel et semblable en substance (an 358). Le dixième, en présence de l'empereur Constance, où l'on élit saint Mélèce évêque d'Antioche; Constance l'exila trente jours après son élection (an 361). Le onzième, où les ariens, dominant après l'exil de saint Mélèce, retranchent de leur formule, qui est la dernière des ariens, le mot semblable en substance (an 361). Le douzième, au mois d'octobre, à l'occasion du schisme de l'église d'Antioche, qui avait deux évêques, saint Mélèce et Paulin, ordonné

par Lucifer de Cagliari en Sardaigne (an 365). Le treizième, par saint Mélèce, on y reçoit la lettre synodique du pape Damase, apportée par le diacre Sabin, auquel on en remet une autre pour ce pape (an 372). Le quatorzième, tenu par saint Mélèce et cent quarante-six évêques orientaux, au mois d'octobre; on y approuve les articles de foi et les anathématismes du dernier concile de Rome (an 379). Le quinzième; les ariens, condamnés à céder les églises d'Antioche aux catholiques, tirent en cette ville, au mois de décembre, un concile, d'où ils écrivirent à Eunomius et à ceux de son parti pour leur demander leur communion; mais ils ne l'obtinrent qu'à condition d'anathématiser Aèce et ses livres (an 380). Le seizième, où l'on défend aux enfans de Marcel, évêque d'Apamée, tué par les païens, de poursuivre la vengeance de sa mort (an 389). Le dix-septième, où l'évêque Flavien, avec trois autres évêques, et plusieurs prêtres et diacres, anathématise les Messaliens, qui regardaient les sacrements comme inutiles, et mettaient toute la perfection du chrétien dans la prière seule (an 391). Le dix-huitième, par Théodote, évêque d'Antioche, contre les erreurs de Pélage; Pruxyle, évêque de Jérusalem, que cet hérésiarque avait d'abord prévenu en sa faveur, assista à ce concile, où il reconnut l'illusion que Pélage lui avait faite, et souscrivit à sa condamnation (an 424). Le dix-neuvième, par Jean d'Antioche, contre d'autres évêques partisans de saint Cyrille (an 451). Le vingtième, on y lut et approuva un ouvrage de Proclus de Constantinople, contre Théodose de Mopsueste. Libérat ajoute qu'un certain diacre, nommé Basile, porta cet ouvrage à saint Cyrille d'Alexandrie, de qui il reçut en échange les livres qu'il avait composés contre Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, et que Basile revint à Constantinople dans le temps que Proclus se disposait à faire l'envoi de son ouvrage aux Arméniens (an 455). Le vingtunième, fort nombreux, où Athanase, évêque de Perthis, est déposé, et Sébastien mis à sa place (an 445). Le vingt-deuxième, sous l'évêque Domnus, aux fêtes de Pâques, où l'on oblige les accusateurs d'Ibas, évêque d'Édesse, à se désister de leurs poursuites (an 448). Le vingt-troisième, par Pierre le Foulon, où l'on fait au Trisagion l'addition: *Qui crucifixus est pro nobis* (an 471). Le vingt-quatrième, où Pierre le Foulon est déposé (an 472). Le vingt-cinquième, où Flavien d'Antioche écrit une grande lettre synodale, par laquelle il déclarait recevoir les conciles de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse, sans parler de celui de Chalcédoine (an 509). Le vingt-sixième, par Xénaias, évêque d'Hicraple, Sévère y est ordonné patriarche d'Antioche, après l'exil de Flavien (an 512). Le vingt-septième, tenu par Ephrem, patriarche d'Antioche; on y condamne les erreurs d'Origène (an 512). Le vingt-huitième, le dernier novembre, par le légat Albéric, assisté des évêques de Syrie; on y déposa le patriarche Raoul, et l'on mit à sa place, sur le siège d'Antioche, Aimeri, qui en était doyen (an 1141).

ANTIOCHE (princes latins ou francs d'): Mare Boémund ou Beymond, fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille, prince d'Antioche. 1098-1111; Boémund II, (d'abord, sous la tutelle de sa mère et la régence de Tancrede, remplacé en 1112 par Roger), 1111-1151; Baudouin, 1151, et Foulques d'Anjou, tuteur de Constance, fille de Boémund II, jusqu'en 1156; Raimond, époux de Constance, 1156-1149; Renaud et la même Constance, 1149-1165; Boémund III, 1165-1201; Boémund IV, dit *le Borgne*, 1201-1255; Boémund V, 1255-1251; Boémund VI, 1251-1274; Boémund VII (1274), établit sa résidence à Tripoli, sous la tutelle de sa mère Sibylle,

qui, après la mort de son fils (1287), ne sut pas défendre sa ville brûlée par le sultan Kelaoun, le 26 août 1288.

ANTIOCHIE (patriarches latins d') : Bernard, 1100-1155; Raoul, 1155-1141; Aimeri, 1141-1187; Raoul II, 1187-1201; Pierre I^{er}, 1201-1208; Pierre II, 1208-1219; Rainier, 1219-1226; Albert, 1226 ou 1227; mort en France, l'an 1246 au plus tard; Chrétien, neuvième et dernier patriarche latin d'Antioche, massacré dans l'église des dominicains de cette ville, par les musulmans, le 29 mai 1268.

ANTIOCHIE. Il y eut, dit-on, seize villes de ce nom dans la Carie, la Cilicie, la Pamphlie, toutes bâties par Séleucus Nicanor, en 500; dans l'une d'elles, à Antioche de Carie, il se tint un concile en 567, où trente-quatre évêques asiatiques soutinrent la profession de foi de la dédicace de l'église d'Antioche, comme étant l'ouvrage du martyr saint Lucien, 567.

ANTIOCHIE, ville de Phrygie ou de Pisidie, aujourd'hui Ak-Chehr (ville blanche), dans la Caramanie, prise en 1081, sur les Grecs, par Soleiman I^{er}, sultan des Turcs seldjoukides d'Iconium; par les croisés, en 1097; rendue aux Grecs, sur qui elle est reprise en 1176, par le sultan Kilidj-Arslan II; passe sous la domination ottomane au 14^e siècle.

ANTIOCHIE (ère césarienne d'); date de l'an de Rome 706, avant J.-C. 48, le 9 du mois d'août, jour de l'érection du monument à Jules César, par la ville d'Antioche, en mémoire de la victoire de Pharsale.

ANTIOCHIE (ère mondaine d'); remontait dix ans avant la création, et reculait de trois ans l'époque de l'Incarnation.

ANTIOCHUS, fils de Phintas, régna conjointement avec son père Androcès, sur les Messéniens, dans le 8^e siècle avant J.-C.; mort vers l'an 744 avant J.-C.

ANTIOCHUS I^{er}, roi de Syrie, surnommé *Soter* ou *Saureur*, fils de Séleucus Nicanor, l'un des capitaines d'Alexandre-le-Grand, accompagna son père à la bataille d'Ipsus, l'an 501 avant J.-C.; lui succéda l'an 280; battit les Bithyniens, les Macédoniens et les Galates; attaqua sans succès Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte; chercha à s'emparer du royaume de Pergame, et fut vaincu par Eumènes; mourut à Antioche, l'an 261 avant J.-C., après un règne de dix-neuf ans.

ANTIOCHUS II, roi de Syrie, fils du précédent, surnommé *Theos* ou *Dieu* par les Milésains, parce qu'il les avait délivrés de leur tyran Timarque, 262 avant J.-C.; renouvela la guerre que son père avait faite contre Ptolémée Philadelphie; elle ne fut terminée que par son mariage avec Bérénice, qu'il répudia, pour reprendre Laodice, sa première femme; cette dernière l'empoisonna l'an 247 avant J.-C.

ANTIOCHUS HIÉRAX ou *L'ÉPERVIER*, fils d'Antiochus Théos et de Laodice. Séleucus Callinicus, tâcha d'enlever le royaume à son frère, qu'il défit à Ancre, l'an 242 avant J.-C.; mais les Gaulois, ses alliés, ayant tourné leurs armes contre lui, il fut vaincu; se réfugia chez Ptolémée Evergètes, qui le fit arrêter; tué par des voleurs, l'an 227 avant J.-C., en cherchant à s'échapper.

ANTIOCHUS III, dit le *Grand*, fils de Séleucus Callinicus, succéda à son frère Séleucus Céraunus, l'an 223 avant J.-C.; défit les gouverneurs de la Perse et de la Médie, l'an 220 avant J.-C.; chercha à reconquérir la Syrie enlevée à Séleucus Callinicus par Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, et fut battu l'an 217. L'année suivante, Achéus, son cousin, s'étant révolté contre lui, il le poursuivit à Sardes, le prit et lui fit couper la tête, l'an 196; reprit les provinces asiatiques que conservait le roi

d'Égypte; les Romains, appelés au secours des Vili-graque s, le défirent aux Thermopyles, l'an 192, et à Magnésie, en 191; fit la paix à des conditions onéreuses, l'an 189, et fut tué dans l'Élymaïde, où il était allé pour piller le temple de Jupiter Bélus, l'an 187 avant J.-C., après un règne de trente-sept ans.

ANTIOCHUS IV, Epiphane, ou plutôt *Epimanes*, succéda à son frère Séleucus Philopator, fils du précédent, l'an 176 avant J.-C.; entra en Égypte l'an 171, et la subjuguait presque tout entière; la ravagea l'année suivante; prit Jérusalem le 15 novembre 170; à son retour à Antioche, l'an 167, il traita avec la plus grande sévérité les Juifs qui s'étaient révoltés, et fit mourir les sept frères Machabées et le sage vieillard Eléazar; Mathathias et Judas Machabée défirent ses troupes, et il mourut d'une chute de cheval, l'an 164 avant J.-C., après un règne de onze ans.

ANTIOCHUS V, surnommé *Eupator*, fils du précédent, monta sur le trône l'an 164 avant J.-C., à l'âge de neuf ans; ses généraux firent la guerre aux Juifs, et furent repoussés par les Machabées; Démétrius, son cousin-germain, en otage à Rome, vint en Syrie s'emparer de ses états, et le fit tuer, l'an 162 avant J.-C.

ANTIOCHUS VI, surnommé *Dionysius*, fils d'Alexandre Balas, amené d'Arabie par Tryphon, qui le fit reconnaître roi vers l'an 144 de J.-C.; las de gouverner sous le nom d'un autre, Tryphon le fit périr après deux ans de règne.

ANTIOCHUS VII, surnommé *Erergètes* ou *Sidètes*, fils de Démétrius Soter; monta sur le trône l'an 140 avant J.-C.; chassa de Syrie l'usurpateur Tryphon; assiégea Jérusalem, et obligea les Juifs à lui payer tribut; remporta trois victoires sur Phraates, roi des Parthes (l'an 131); l'année suivante, fut vaincu par eux dans un combat où il fut tué, l'an 130 avant J.-C.

ANTIOCHUS VIII, surnommé *Gryphus*, fils de Démétrius Nicator et de Cléopâtre; monta sur le trône l'an 125 avant J.-C.; vainquit Alexandre Zébinas; épousa Typhine, fille de Ptolémée, roi d'Égypte; soutint une guerre de dix-huit ans contre son frère Antiochus de Cyzique, et fut forcé de lui céder une partie de ses états l'an 122; ils régnèrent conjointement jusqu'à l'an 97 avant J.-C., époque de sa mort, après un règne de vingt-six ans.

ANTIOCHUS IX, dit de *Cyzique*, frère utérin du précédent, contraignit son frère à lui céder la Célé-Syrie, où il régna pendant la vie d'Antiochus Gryphus; à la mort de son frère, en 97 avant J.-C., il régna sur toute la Syrie, et quatre ans après il se donna la mort dans un combat où il fut vaincu par Séleucus VI, fils de Gryphus.

ANTIOCHUS X, surnommé *Eusebe*, fils du précédent; défit Séleucus, fils d'Antiochus Gryphus, et le fit brûler l'année suivante dans la ville de Mopsueste; monta sur le trône l'an 94 avant J.-C.; résista avec courage à ses cousins qui lui faisaient la guerre à outrance, et fut tué dans une bataille à Laodicee, où il était venu au secours de la reine des Galadiniens, l'an 91 avant J.-C.

ANTIOCHUS XI, fils d'Antiochus Gryphus et frère de Séleucus VI, tâcha de réparer les pertes de ce dernier, brûlé à Mopsueste; prit cette ville avec son frère Philippe qui partageait la couronne avec lui; fut défit par Antiochus Eusebe, et se noya dans l'Oronte en fuyant, l'an 95 avant J.-C.

ANTIOCHUS XII, surnommé *Dionysius*, cinquième et dernier fils de Gryphus; disputa le royaume de Damas à son frère Philippe, et fut tué en combattant contre les Arabes, vers l'an 91 avant J.-C.

ANTIOCHUS XIII, l'*Asiatique*, fils d'Antiochus X et

de Séléne; envoyé à Rome par sa mère pour réclamer le royaume de Syrie; Lucullus lui en rend une grande partie, l'an 69 avant J.-C.; Pompée l'en dépoille, l'an 64 avant J.-C., et la Syrie devient province romaine.

ANTIOCHUS I^{er}, roi de Comagène, province de la Syrie, embrasse le parti de Tigrane, roi d'Arménie, contre Pompée, l'an 69 avant J.-C.; puis celui de Pompée contre César; fut appelé à Rome par Auguste qui le fit mourir l'an 28 avant J.-C.

ANTIOCHUS II, roi de Comagène, fils du précédent; remet la couronne dans sa famille et meurt sous l'empereur Tibère, l'an 17 de J.-C.

ANTIOCHUS III, fils du précédent, roi de Comagène; Caligula le place sur le trône, le dépose ensuite; il y est remis par l'empereur Claude; se retire à Rome pour y vivre sans aucune dignité, l'an 72 de J.-C.

ANTIOCHUS ÉPIPHANES, fils du précédent, commanda les troupes que son père envoya à Titus, fils de Vespasien, devant Jérusalem, l'an 70 de J.-C.; alla rejoindre et vivre avec son père, retiré à Rome.

ANTIOCHUS, évêque de Ptolémaïde, en Phénicie; vivait au commencement du 5^e siècle; vint à Constantinople, l'an 400, et il y prêcha avec tant de succès qu'il mérita le surnom de *Bouche-d'Or*; mort sous l'empire d'Arcadius, vers 405.

ANTIOCHUS d'Ascalon, philosophe stoïcien; fut un des maîtres de Cicéron, l'an 674 de Rome; Lucullus l'emmena en Asie pendant sa questure, 75 avant J.-C.

ANTIOCHUS, philosophe cynique; né en Cilicie; mis à mort par ordre de Caracalla, l'an 216 de J.-C.

ANTI-PAPE, nom donné à ceux qui prétendaient se faire reconnaître pour souverains pontifes au préjudice d'un pape élu légitimement, et qui firent ainsi un schisme dans l'église. 1^o Novatien, prêtre romain, s'éleva contre le pape Corneille, élu l'an 251; 2^o Ursicin; s'opposa au pape Damase, créé en 367; il fut chassé de Rome et relégué dans les Gaules; 3^o Eulalius, disputa le siège à Boniface I^{er}, élu en 418; en fut chassé par l'ordre de l'empereur Honorius; 4^o Laurent, créé le même jour que le pape Symmaque, l'an 498; fit le schisme qui porta son nom; 5^o Dioscore, diacre, élu contre le pape Boniface II, en 530; mort peu après son élection; 6^o Pierre et Théodore, concurrents, favorisés, l'un par le clergé, et l'autre, par l'armée de Justinien II, empereur; firent le siège quelques jours, en 686; ils en furent chassés en faveur de Conon; 7^o Théodore et Pascal, concurrents, furent exclus par l'élection de Sergius, en 687; 8^o Théophylacte, s'éleva contre le pape Paul I^{er}, élu en 757; ce schisme dura peu de mois; 9^o Constantin, frère du duc de Népi; entra dans l'église de St-Pierre à main armée; se fit ordonner et déclarer pape, après la mort de Paul I^{er}, en 707; tint le siège treize mois; 10^o Philippe, moine, déclaré pape par la faction du prêtre romain Valdiptert, en 768; 11^o Zinzime, s'opposa au pape Eugène II, élu en 824; se retira en apprenant que Louis-le-Débonnaire envoyait son fils Lothaire à Rome pour le réduire; 12^o Anastase, s'éleva contre Benoît III, en 855; 13^o Sergius, contre le pape Formose, en 891; 14^o Boniface, en 896, usurpa le siège après la mort du pape Formose; chassé par le pape Étienne VI ou VII, soutenu par Aldebert-le-Riche, marquis de Toscane; 15^o Léon, disputa le siège à Jean XII et à Benoît V, en 955 et 964; 16^o Grégoire, élu contre le pape Benoît VIII, en 1012; 17^o Sylvestre, dit III, et Jean, dit XX, ennemis de Benoît IX, qui leur abandonna le siège volontairement; le cédèrent à Grégoire VI, légitime pape, en 1044; 18^o Mincius, nommé Benoît, contre le pape Nicolas II, en 1059; se déposa lui-même; 19^o Cadaloüs, sous le nom d'Honorius II;

déclaré pape par l'autorité de l'empereur Henri IV; s'éleva contre Alexandre II, élu en 1061; tint le siège cinq ans; 20^o Guibert de Ravenne, sous le nom de Clément III, opposé au pape Grégoire VII, en 1075; 21^o Thibaut, nommé Célestin II; renouça bientôt à ses prétentions et céda le pontificat à Honorius II, en 1124; 22^o Pierre, fils de Léon, Romain, se fit nommer Anaclet II, et tint le siège contre Innocent III, en 1130; 23^o Octavien, élu par la faction de Pierre, fils de Léon; se fit nommer Victor IV, occupa le pontificat quatre ans contre le pape Alexandre III, en 1159; 24^o Pierre, sous le nom de Nicolas V, religieux de l'ordre de St-François, élu à Rome pendant que le siège était en France; le pape Jean XXII, élu en 1316, le fit arrêter et le tint prisonnier toute sa vie; 25^o Robert, commença le grand schisme sous le nom de Clément VII, en 1378, et tint le siège à Avignon, contre Urbain VI et Boniface IX; 26^o Pierre de Luna, élu par le parti de Clément VII, en 1594; prit le nom de Benoît XI, XII et XIII; tint le siège à Paniscola, en Catalogne, près de trente ans, contre Boniface IX et ses successeurs; 27^o Gilles de Munion, Espagnol, chanoine de Barcelone, sous le nom de Clément VIII; tint le pontificat cinq ans, contre le pape Martin V, 1424 à 1429; 28^o Amédée VIII, duc de Savoie, créé par le concile de Bâle, en 1459; prit le nom de Félix V; tint le siège contre les papes Eugène IV et Nicolas V; renonça en faveur de ce dernier, en 1449.

ANTIPATER, ami et ministre de Philippe, roi de Macédoine; nommé par Alexandre-le-Grand, pendant son expédition d'Asie, son lieutenant dans la Macédoine et dans toute la Grèce; soumet les Thraces, et remporte une victoire contre les Lacédémoniens près de Mégalopolis, 330 avant J.-C.; passe pour avoir fait empoisonner Alexandre par Cassandre, son fils, 325 avant J.-C.; se fait nommer tuteur du fils de ce prince, et garde pour son lot les provinces dont il était gouverneur; a à combattre la ligue des peuples grecs; mort 319 avant J.-C.

ANTIPATER I^{er}, roi de Macédoine, était petit-fils du précédent et fils de Cassandre auquel il succéda avec son frère Philippe, 298 avant J.-C.; fait mourir sa mère Thessalonique, sœur d'Alexandre-le-Grand, 296, et appelle à son secours Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, qui le détrône lui et son frère; Antipater se retire chez Lysimaque, son beau-père, qui le fait mourir, en 294 avant J.-C.

ANTIPATER II, roi de Macédoine, neveu de Cassandre; proclamé roi de Macédoine, en 278; ne règne que quarante-cinq jours, et est remplacé par Sosihène, habile capitaine.

ANTIPATER, neveu d'Antiochus-le-Grand, roi de Syrie et commandant de la cavalerie de ce prince contre Ptolémée Philopator; fait conclure la paix entre ces deux rois, 188 avant J.-C.; sert dans l'armée de son oncle contre les Romains, et après la défaite d'Antiochus à Magnésie, traite de la paix au nom de son souverain avec Scipion l'Africain, 191 avant J.-C.

ANTIPATER, père d'Hérode-le-Grand, et gouverneur d'Idumée; replace sur le trône Hircan, qui en avait été chassé par Aristobule et gouverne sous son nom, 65 avant J.-C.; il s'attache à César, l'accompagne en Égypte, et reçoit de lui le gouvernement de la Judée, 48 avant J.-C.; mort empoisonné, 45 avant J.-C.

ANTIPATER, fils aîné d'Hérode-le-Grand; d'abord disgracié par son père qui le rappelle et le nomme son successeur au détriment de ses deux autres fils, Alexandre et Aristobule, qu'il fait mourir, 6 ans avant J.-C.; Hérode fit périr ce fils ingrat qui avait conspiré contre lui, 4 avant J.-C.

ANTIPATER de Sidon, philosophe stoïcien et poète ; mort 140 avant J.-C. On lui attribue l'invention de ces sortes de vers que les anciens appelaient tragi-iambes ; il écrivait aussi vite que la parole.

ANTIPATER (Laelius-Caelius), historien romain ; vivait du temps des Gracques, l'an 124 et suivants avant J.-C. ; écrivit l'histoire de la seconde guerre punique, dont Brutus fit un abrégé.

ANTIPATER, rhéteur de Hiéruple, en Asie ; fut le secrétaire et le précepteur des enfants de Septime Sévère, 220 de J.-C. ; consul et gouverneur de Bithynie, en 214 ; reprocha à Caracalla la mort de son frère Geta et se laissa mourir de faim, en 212.

ANTIPATRIDE ou **ANTIPATRIS**, nommée autrement **SUR**, ancienne ville de Phénicie, sur les côtes de la Méditerranée, à seize milles nord de Jaffa ; n'était encore qu'une bourgade appelée Caphar Salama, lorsque Judas Machabée défit près d'elle Nicanor, général du roi de Syrie, 165 avant J.-C. ; depuis, Hérode-le-Grand y fit bâtir une ville en l'honneur de son père Antipater, 10 avant J.-C. ; c'est là que saint Paul fut conduit de Jérusalem par ordre du gouverneur romain, l'an 42 de notre ère ; Baudouin I^{er}, roi de Jérusalem s'en rendit maître en 1101, et fit ériger son église en évêché ; reprise par les musulmans, en 1265 ; n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines.

ANTIPIAXES de Rhodes, auteur comique, contemporain d'Alexandre ; composa deux cent quatre-vingts comédies ; remporta treize fois le prix, 350 avant J.-C.

ANTIPIHLE, peintre contemporain et rival d'Appelles, né en Égypte ; jeté dans les fers pour le reste de ses jours par Ptolémée, pour avoir fausement accusé Appelles de conspiration contre la vie de ce prince.

ANTIIPHON, rhéteur, né à Rhamnus, en Attique ; fut le maître de Thucydide ; il contribua à l'établissement du conseil des quatre cents, en 409 avant J.-C. ; condamné à mort après la chute de ce gouvernement, 411.

ANTIIPHONIE, nom donné par Aristote, en 350 avant l'ère vulgaire, au concert que font deux voix et deux instruments, exécutant le même air et accordés à l'octave.

ANTIPODES, du mot *οὐρα*, contre et *ποδος*, pied. Platon, qui connut la sphéricité de la terre, eut le premier quelque idée des antipodes. Leur existence, qui est aujourd'hui un fait démontré par toutes les preuves morales et physiques, et contre lequel on n'oserait élever aucun doute, fut traitée de fable par la plupart des écrivains de l'antiquité. Ainsi Lucrèce, 40 avant J.-C. ; Plutarque et Pline le naturaliste, dans le 2^e siècle de notre ère, et même quelques pères de l'Église, tels que Lactance, dans le 4^e siècle, et saint Augustin dans le 5^e, se moquèrent de ceux qui croyaient aux antipodes ; saint Boniface, évêque de Mayence, alla plus loin ; il dénonça au pape Zacharie, comme hérétique, l'évêque Virgilius qui, plus fort mathématicien que lui, avait soutenu qu'il y avait des antipodes. Ce fait ne fut généralement admis en Europe que vers la fin du seizième siècle, depuis les voyages autour du monde de Sébastien Cabot, de 1519 à 1522, et de Francis Drack, en 1580.

ANTIQUITÉ DU MONDE. Il est évident que la terre est un ouvrage du temps, une ruine d'un monde plus ancien ; c'est un monument de longues révolutions inconnues aux hommes. La nature et la tradition concourent l'une et l'autre à l'affirmer : la première a trouvé d'habiles explicateurs ; elle est un meilleur guide que des traditions écrites d'après des documents dont les découvertes modernes ont fait suspecter la certitude. Les hommes sont vraisemblablement plus jeunes que la terre, et l'histoire est plus jeune que la race humaine : on ne

pourrait donc rien savoir sur les temps primitifs du monde, et il faudrait absolument s'en rapporter à la Genèse, si deux sciences, l'astronomie et la géologie, ne nous révélaient une existence du globe, et sans doute aussi de l'humanité, de beaucoup antérieure aux jours de la création mosaïque. A cet égard, les dates de l'astronomie sont irrécusables, puisque le ciel fournit tous les éléments de la mesure du temps. Dans la vieille Égypte, près de trois mille ans avant J.-C., il existait déjà des temples d'une étendue immense, dont les murailles étaient couvertes de sculptures, et dont l'étonnante solidité a bravé plus de six mille ans ; mais combien n'a-t-il pas fallu de siècles pour que, de sauvages et dispersés, les hommes aient pu se réunir en société, se soumettre à des lois et cultiver les sciences ? et comme cette société qui remuait de pareilles masses, qui construisait de semblables édifices, devait déjà être loin de son enfance ! Les préliminaires de cette culture avaient dû être longs, mais on ne peut que former des conjectures sur leur durée, et pour trouver quelque chose de positif à cet égard, c'est à l'astronomie et à la géologie qu'il faut s'adresser : la première nous fait comprendre comment ce que l'on a appelé la création, n'a été non plus que le déluge, qu'un effet périodique écrit et prévu dans la marche du ciel ; la seconde nous montrera des vestiges dont les témoignages sont de la plus vénérable authenticité.

Calculs tirés de l'astronomie, au moyen des mouvements planétaires. L'astronomie ne peut rien établir par rapport à la naissance du globe, mais elle sert à déterminer les dates et les époques des révolutions terrestres, et à cet égard, elle est un puissant moyen de vérification de l'exactitude des chronologies. Le déplacement et les variations de la déclinaison du *périhélie* de la terre, lequel parcourt un signe, ou 50°, en mille sept cent quarante-quatre ans, un quart de cercle en cinq mille deux cent trente-trois, une moitié en dix mille quatre cent soixante-six, et le tour entier de l'écliptique en vingt mille neuf cent trente-un ans, constituent pour notre globe des changements de position marqués, ou des révolutions dont chaque gradation est de cinq mille deux cent trente-trois ans, et qui, en dix mille quatre cent soixante-six ans, se produisent deux fois avec des effets opposés, tandis que vingt mille neuf cent trente-un ans sont nécessaires pour ramener les mêmes phénomènes. L'an 140 avant J.-C., Hipparque trouva que le point du périhélie était à 5° 50' du Sagittaire. En 1588, Képler le détermina dans les 5° 52' du Capricorne, et en 1800, il existait à 9° 50'. L'époque actuelle de grande déclinaison australe continuera jusqu'à ce que le périhélie arrive à 17° 5/4 de déclinaison méridionale, c'est-à-dire qu'elle continuera pendant le passage de ce point dans quatre signes entiers, ou six mille neuf cent soixante-dix-sept ans, desquels, le périhélie du soleil étant le 10° 9' 46" du Capricorne, quatre mille cent huit sont déjà écoulés. Les astronomes ont calculé, d'après les positions que la terre a prises ou prendra, qu'aucun changement notable n'a pu avoir lieu depuis l'an 2258 avant J.-C., et ne se produira avant l'année 4719, à partir de laquelle le point du périhélie décrira le signe des Poissons en dix-sept cent quarante-quatre ans, c'est-à-dire de 4719 à 4665. En rapportant cette époque au passé, elle arriva il y a cinq mille huit cent trente huit ans, ou quatre mille deux ans avant J.-C., ce qui donne à peu près la date de la création mosaïque. Les deux premières époques viennent d'être indiquées ; la troisième a lieu pendant que le point du périhélie passe de l'équateur à 11° 5/4 déclinaison nord, ou bien pendant qu'en remontant il se meut dans le signe du Bélier, en dix-sept cent quarante-quatre ans, de 4665 à

8207. Si l'on se reporte au temps passé, cette époque comprendrait tout le passage dans la Vierge, et remonterait à l'année 5746 avant J.-C. La quatrième période durera pendant le passage du point du périhélie dans les quatre signes du nord, de 8207 à 15184; en se reportant au passé, elle remplit l'intervalle de 5756 à 12725 avant J.-C. Maintenant, 1858, nous sommes en avant de la période moyenne de plus de sept mille ans, pendant lesquels les maxima de l'action solaire et de la réaction terrestre sont dirigés vers l'hémisphère austral, et accumulent par conséquent les eaux vers cet hémisphère, après avoir envahi et changé la surface de toute la terre. Cette opération, qui se fait depuis au moins quatre mille ans, continuera pendant trois mille ans encore, sans aucune diminution de cause. Il en résulte que, dans cet intervalle de temps, des effets contraires ont eu lieu dans l'hémisphère septentrional, décrit par le point de l'aphélie; les eaux lui sont retirées, pour produire un maximum de forces et un balancement nécessaire dans l'hémisphère austral. Les deuxième et troisième périodes de dix-sept cent quarante-quatre ans chacune forment une période ascendante et descendante de trois mille quatre cent quatre-vingt-huit ans, dont le milieu marque l'époque du transit des forces de l'hémisphère nord à l'hémisphère sud. Ce fut sans doute vers ce milieu, lorsque le périhélie passait dans les signes de la Vierge et de la Balance, qu'eurent lieu les derniers grands changements qui ont établi notre hémisphère nord, en 4002 avant J.-C., un peu plus tôt ou plus tard, pendant que le point du périhélie passait de l'équateur vers le sud; c'est alors sans doute que la terre (c'est-à-dire l'hémisphère nord, dont Moïse parlait alors) était informe et toute nue, et que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux, et que Dieu dit: « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'élément sec paraisse, et cela se fit ainsi: Dieu donna à l'élément sec le nom de terre, et appela mers toutes les eaux rassemblées. » Il résulte de ce qui précède que le point du périhélie passera du sud au nord en l'an 6465 de l'ère chrétienne ou dans 4625 ans à compter de 1838. Après que l'action des forces est passé vers le sud, nul doute que d'autres effets que la création mosaïque n'aient eu lieu et qu'en arrivant à $11^{\circ} 5/4$ de déclinaison australe, vers l'an 2258 avant J.-C., cette action n'ait commencé sur l'hémisphère sud, et n'y ait produit des déluges dont toutes les traditions font mention. La disparition de la terre australe, malgré toutes les probabilités de son ancienne existence, peut être aussi celle des îles Fortunées de Platon; enfin les traditions indiennes, égyptiennes, chaldéennes et chinoises viendraient toutes à l'appui de ce système d'époques, qui permet de conclure à une antiquité indéfinie du globe, et qui ne fait de la création mosaïque qu'une disposition nouvelle sur le globe, si le calcul du mouvement de la ligne des apsidés n'était pas mathématique, et ne rendait par conséquent tout-à-fait inutiles ces sortes de preuves. On a accusé les missionnaires d'avoir exagéré l'antiquité de l'empire de la Chine; l'astronomie peut confirmer ou détruire cette accusation. Le père Goupil rapporte que *Tcheou Kiong*, frère-dieu, empereur de la Chine, mesura l'ombre d'un gnomon, aux époques méridiennes des deux solstices dans la ville de Loyang: la hauteur du gnomon étant 8, les deux longueurs d'ombre étaient 1,5 et 15. Les astronomes ont trouvé que la mesure avait été prise onze cents ans avant notre ère, et ils ont été fondés à décider que ces observations avaient été faites réellement dans le temps indiqué, puisque, pour les avoir arrangées après coup, il aurait fallu les disposer d'après la variation de l'obliquité de l'écliptique, loi qui n'était pas connue à

l'époque où l'on a supposé qu'elles auraient été arrangées. L'antiquité de plusieurs monuments égyptiens est constatée par le mouvement des équinoxes. Dans le plafond du grand temple de Denderah, tout annonce que le soleil était dans le Cancer lors du lever héliaque de Cyrus. Le zodiaque semble donc indiquer une antiquité de trente-six rétrogradations qui répondent à environ deux mille six cents ans. Dans cette supposition, le grand zodiaque de Denderah aurait été construit huit cents ans avant J.-C. Cependant, comme le cancer n'est pas coupé par la moitié, et qu'il n'y a qu'un tiers ou un quart de son corps en dedans du cadre, on pourrait admettre avec autant de vraisemblance que le solstice occupait un point situé au tiers ou au quart de la constellation; la date du monument remonterait dans ce cas à onze ou treize siècles avant J.-C. Le petit zodiaque que l'on voit dans la salle des Cariatides au Muséum de Paris suppose la même époque que le précédent. Les constellations y sont disposées en ligne spirale, ce qui rend évident que la série commence par le Lion, et finit par le Cancer. Dans le zodiaque du grand temple d'Ésné, tout indique qu'à l'époque de son édification le soleil solsticial était dans la constellation de la Vierge: on ne découvre pas dans celui-ci le lieu précis de cet astre, en sorte que l'incertitude peut aller jusqu'à une étendue de 50 degrés ou deux mille cent cinquante-six ans. Mais en admettant que le soleil fût alors près de l'épi de la Vierge, il y aurait aujourd'hui 81° de rétrogradation, dus à la précession des équinoxes. Ce monument daterait donc au moins de cinq mille huit cent trente-huit ans, ou quatre mille avant notre ère. En prenant l'autre moitié de la constellation, il faudrait supposer huit mille ans d'antiquité. On est incertain entre ces deux limites. Un autre calcul, mais qui résulte d'une interprétation arbitraire de l'aspect de ce monument, ne fait remonter sa date qu'à l'an 2508 avant J.-C. Celle du monument indien de Sulsette (Éléphanta), où la Vierge occupe la place du solstice d'été, a été fixée à cinq mille ans: sur le zodiaque trouvé dans une pagode près du cap Comorin, le Lion occupe ce même solstice, et indique par là la date de l'an 5000 avant J.-C.

— *Calculs d'après les données géologiques.* Un grand nombre de faits physiques assignent au globe une haute antiquité; tels sont l'accroissement lent et successif des montagnes volcaniques et de celles où l'on reconnaît incontestablement le séjour consécutif de l'eau des mers, les atterrissements formés par les alluvions des grands fleuves, et les ossements fossiles trouvés aux époques les plus reculées. Des traditions réputées très-anciennes des premiers siècles dont il soit fait mention dans l'histoire rapportent que la mer formait un golfe immense aux lieux qu'occupe aujourd'hui une vaste et fertile province de l'Égypte, le Delta, produit, comme l'ont prouvé des fouilles faites dans toute son étendue, par les atterrissements du Nil. Damiette, port de mer en 1249, du temps de saint Louis, est aujourd'hui à une lieue et demie du rivage; si cette distance qui l'en sépare a été comblée en cinq cent quatre-vingt-neuf ans, combien a-t-il fallu d'années pour produire le sol du Delta, qui n'a pas moins de cinquante lieues de profondeur? la réponse arithmétique est de vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt-trois ans, en supposant que de part et d'autre la vitesse d'accroissement ait été la même; mais ici les probabilités sont pour un accroissement beaucoup plus lent, puisqu'il s'effectuait sur une largeur de soixante lieues qui était celle du golfe. La bouche du Nil qui se rendait à Canope, et qui y a produit le grand atterrissement qu'on y remarque, s'est encombree, et le fleuve s'est ouvert un nouveau passage; l'embouchure s'est

transportée à Rosette où elle dépose, depuis des siècles, le limon qui y forme un autre promontoire; la branche canopique n'existe plus, et on trouve entre Alexandrie et Rosette un golfe qui sera comblé à son tour par un autre déplacement du fleuve. Les atterrissements du Pô conduisent à des réflexions semblables sur l'antiquité du globe terrestre. Dans les carrières de la Thébaïde, d'où est sortie cette profusion de colonnes et de pyramides qu'on remarque en Égypte; sur les parois des indestructibles masses qu'on était parvenu à détacher, et qu'on a depuis abandonnées, on aperçoit des milliers d'empreintes du ciseau qui a séparé les blocs du granit. Ces empreintes, qui datent au moins de trois mille ans, sont aussi vives que si elles venaient d'être faites, et le granit oriental Y présente, dans toute sa fraîcheur, cette teinte de rose qui le distingue. Quel temps a-t-il donc fallu à la nature pour répandre le vernis noir luisant qui recouvre un peu plus loin les rochers que la main de l'homme n'a jamais attaqués, et qui atteste leur vétusté? — *Les volcans offrent aussi des preuves d'une haute antiquité.* Picchietti, architecte napolitain, faisant creuser un puits près de Pompéïa, en 1689, trouva onze couches alternatives de lave et de terre végétale; la quatrième de ces couches, à quinze pieds de profondeur, date de dix-sept cent cinquante-neuf ans, puisqu'elle est le produit de la terrible explosion de l'an 79, qui engloutit Herculaneum et Pompéïa, ce qui est prouvé par les inscriptions latines qu'on y a trouvées, et le sol de cette dernière ville qu'on a mis à découvert. Les sept autres couches sont le produit des éruptions antérieures et des longs relâches du volcan de la Somma, que les Romains regardèrent toujours comme un volcan éteint; un long intervalle règne entre l'éruption de 79 et les précédentes, puisque les traditions, même les plus anciennes, ne font mention d'aucun feu volcanique dans ce pays; le Vésuve se forma cette même année 79, par conséquent les sept couches inférieures ont été formées antérieurement par les éruptions de la Somma. En combien de siècles? on ne saurait le préciser; mais une observation qui a été faite, c'est que plus on descend, plus la densité des terres s'accroît. Le président de Brosses évalue à huit mille ans au moins le temps nécessaire à ce travail de la nature, ce qui donne déjà au globe terrestre une durée d'au moins neuf mille sept cent cinquante-neuf ans. Comme on a rencontré l'eau à la onzième couche, et qu'on n'a pas pu aller au-delà, ce calcul suppose qu'elle est la dernière, ce qui n'est pas certain. On a trouvé à deux cents pieds sous terre des laves à la base de la Somma, et même on en exploite une carrière à Cisterne; ces laves ne peuvent avoir coulé du Vésuve, puisqu'elles sont de l'autre côté de la Somma, qui est bien plus élevée, et qu'il y a une vallée entre ces deux montagnes. Voilà donc encore des produits volcaniques sur lesquels la tradition même n'apprend rien. Le chanoine sicilien Recupero, qui avait passé sa vie à étudier l'Etna, considérant les différentes couches de laves, attribuait à ce volcan vingt mille ans d'existence. Le savant Denon a vu dans une des places de la ville de Centorbi, située sur une montagne voisine de l'Etna, à six cents pieds au-dessus du niveau actuel de la mer, le sol formé de concrétions marines mêlées de coquillages; à la surface était la terre végétale; au-dessous, le tuf avec les concrétions; plus bas, le grès; plus bas encore, des scories et des laves, et sans doute en creusant plus avant on retrouverait la lave qui a formé la base de la montagne; un tel arrangement de matières assigne au volcan d'où est sortie cette lave une énorme antiquité. Si les volcans en activité perpétuelle sont si anciens, que dira-t-on de ceux de l'Auvergne, qui sont

éteints depuis un temps immémorial; de la grotte de Fingal, de la chaussée des Géants, de ces immenses colonnes basaltiques qu'on voit en Écosse, et de tant d'autres lieux portant l'empreinte des éruptions passées, qui ont fait croire aux philosophes que le globe était un produit igné? V. FOSSILES.

ANTIQUES (Jean), peintre sur verre, né à Groningue, en 1702; peignit la *Chute des géants*, dont l'esquisse est encore à l'académie de Florence, et mourut en Hollande, en 1750.

ANTISTHÈNES, né à Athènes, en 444 avant J.-C.; enseigna d'abord la rhétorique, puis se fit disciple de Socrate, vers l'an 410; en 400, fonda la secte des cyniques, qui s'attachaient uniquement à la morale et faisaient consister la vertu à se mettre au-dessus de tous les besoins et de toutes les passions. On ignore l'année de sa mort.

ANTISTHÉRIES, étaient une fête que les Athéniens célébraient au printemps, au mois d'anthistérion, en l'honneur du réveil de la nature. Pendant cette fête, dédiée à Bacchus, et d'une origine toute égyptienne, les maîtres servaient les esclaves, comme on faisait à Rome pendant les Saturnales. Cérops en passe pour fondateur, vers 1572 avant notre ère.

ANTITACTE, d'un mot grec qui signifie être contraire, nom d'une secte de gnostiques fondée par Valentin, 140 avant J.-C. V. Gnostiques.

ANTI-TRINITAIRES, les mêmes que les unitaires ou les sociniens. V. UNITAIRES et SOCINIENS.

ANTIUM, ANZIO, ville dans la campagne de Rome, anciennement capitale des Volsques, avec qui les Romains furent en guerre pendant deux siècles. Camille la prit sur eux, et enleva tous les éperons de leurs navires qu'il fit mettre à Rome sur le forum, dans la tribune aux harangues, appelée pour cela *rostra*, 595 avant J.-C. Auguste donna cette ville à ses vétérans, 25 ans avant J.-C., et y fit bâtir un autel, en 20 avant J.-C. Néron, qui était né à Antium, y creusa un beau port, en 55 de J.-C.; Adrien y fit bâtir un palais, en 117; ruinée par les Sarrasins dans le 8^e siècle, vers l'an 705.

ANTIVARI, Antibarum, ville de Dalmatie, sur le golfe de Venise, ainsi nommée parce qu'elle est à l'opposite de Baies dans la Pouille; érigée en archevêché par Alexandre II, en 1062. Après la fin du royaume de Dalmatie, en 942, avec Candiano III; elle tomba au pouvoir des Vénitiens, et fut inutilement assiégée par les Turcs, en 1538; mais ceux-ci l'ayant prise vers 1569, les Vénitiens l'assiégèrent, en 1648, sans pouvoir la reprendre; fait encore aujourd'hui partie de la Dalmatie turque.

ANTOINE (Marc), célèbre orateur romain; consul, censeur et proconsul en Cilicie, 99 avant J.-C.; proscrit par Marius et mis à mort, l'an de Rome 667 (87 avant J.-C.).

ANTOINE (Marc), fils de l'orateur; préteur l'an de Rome 679 (75 avant J.-C.); surnommé *Créticus*; fit la guerre en Crète contre les pirates, dans laquelle il échoua; mort de chagrin, 70 avant J.-C.

ANTOINE (Caius), frère du précédent, dégradé par les censeurs du rang de sénateur pour ses concessions en Asie, en 65 avant J.-C.; consul avec Cicéron; commande l'armée contre Catilina, mais n'assiste point à la bataille où ce factieux fut vaincu, en 65 avant J.-C.; condamné et banni pour ses exactions en Macédoine, en 60; rappelé par son neveu Marc-Antoine, en 55; meurt dans l'obscurité.

ANTOINE (Marc), fils de Marc-Antoine le Crétique; se lie dans sa jeunesse avec Curion et Clodius; commande la cavalerie de Gabinus, proconsul de Syrie, contre Aristobule, roi des Juifs, qu'il fait prisonnier en 52; tri-

bun du peuple, en 50; prend le parti de César, qui le nomme son lieutenant en Italie, 48 ans avant J.-C.; commande l'aile gauche de son armée à la bataille de Pharsale, 47 ans avant J.-C.; César, dictateur, le nomme son général de la cavalerie, en 46; il le désigne pour son collègue au consulat, en 44; Antoine prononce l'oraison funèbre de ce grand homme, assassiné aux ides de mars de la même année; accueille froidement le jeune Octave, fait le siège de Modène où s'était retiré Decimus Brutus, l'un des conjurés, et est battu par les consuls Hirtius et Pansa, en 43; débauche l'armée de Lépide et de Minutius Plancus, et rentre en Italie, où il forme le premier triumvirat avec Octave et Lépide, 43; passe en Grèce avec Octave et gagne la bataille de Philippi contre Brutus et Cassius, 42 avant J.-C.; passe en Orient, en 41; se brouille avec Octave, et peu après fait sa paix avec ce dernier qui lui donne en mariage sa sœur Octavie, veuve de Marcellus; nouveau partage du monde, en 40; Marc-Antoine conserve l'Orient; nouvelle rupture d'Antoine avec Octave; sa femme Octavie les raccommode, en 39; expédition malheureuse d'Antoine contre les Parthes, en 38; il détrône Artabaze, roi d'Arménie; répudie Octavie et épouse Cléopâtre qui nomme reine d'Égypte, de Chypre, de Libye et de Syrie, en même temps qu'il désigne Césarion, qu'elle avait eu de César, pour son successeur, et qu'il déclare les deux fils qu'il en avait eus rois des rois, donnant à l'un le titre de roi d'Arménie et de Médie, et à l'autre celui de roi de Cilicie et de Phénicie, 34 avant J.-C.; rupture définitive d'Antoine et d'Octave, 33 avant J.-C.; Cléopâtre lui fait perdre le combat naval d'Actium, 31 avant J.-C.; poursuivi par Octave et abandonné par ses alliés, ses généraux et ses troupes, il se donne la mort dans Alexandrie, l'an 30 avant J.-C., à l'âge de cinquante-six ans.

ANTOINE (Caius), un des frères du triumvir; fut fait prisonnier par Brutus, qui ordonna sa mort pour venger celle de Cicéron, en 43; son frère en représailles fit égorger Hortensius sur son tombeau, en 42.

ANTOINE (Lucius), surnommé le *Gladiateur asiatique*, autre frère du triumvir; consul en 41 avant J.-C.; prend les armes contre Octave à la persuasion de Fulvie, sa belle-sœur; mais s'étant enfermé dans Pérouse, il y est assiégé et pris par Octave qui lui laisse la vie sauve, 41 avant J.-C.

ANTOINE (Marc-Jules), fils du triumvir et de Fulvie; se fit aimer d'Auguste, qui le fit nommer consul, 10 ans avant J.-C.; complice des débauches de Julie, fille de ce prince, il fut obligé de se donner la mort, l'an 2 de notre ère.

ANTOINE, de Messine, plus connu sous le nom d'Antonello, né en 1447; mort en 1496; c'est le premier Italien qui ait peint à l'huile.

ANTOINE, de Palerme, littérateur et poète; né en 1564; mort à Naples, en 1471, au service d'Alphonse V d'Aragon, roi de Naples.

ANTOINE, de Galatona, médecin, poète, philosophe et géographe; mort vers 1490. On a de lui un éloge de la goutte.

ANTOINE, de Lébrija, communément appelé *Lébrix*; né en 1442, en Andalousie; mort, en 1522, à Alcalá de Henares; professeur célèbre; dirigea l'édition de la *Polyglotte* dont il avait donné le plan au cardinal de Ximènes.

ANTOINE DE BOURGOGNE, duc de Brabant, deuxième fils de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne; né en 1384; prit le parti de Jean-sans-Peur, son frère,

dans la guerre des Bourguignons et des Armagnacs; tué à la bataille d'Azincourt, en 1415.

ANTOINE, dit le *Grand-Bâtard*, fils naturel de Philippe-le-Bon, né en 1421; surnommé *Grand*; passe en Afrique, et force les Maures à lever le siège de Ceuta; commandait l'avant-garde, en 1476, au combat de Grandson; fait prisonnier à la bataille de Nancy, en 1478; livré à Louis XI, et comblé de faveurs par ce roi; mort, en 1504, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

ANTOINE, roi de Navarre, fils de Charles de Bourbon et père de Henri IV; né en 1518; épouse, en 1548, Jeanne d'Albret, qui lui apporte en dot la principauté de Béarn et le titre de roi de Navarre; nommé lieutenant-général du royaume, en 1560; fait partie du triumvirat avec le duc de Guise et le connétable de Montmorency, en 1561; en 1562, est blessé au siège de Rouen, et meurt aux Andelys des suites de sa blessure, peu regretté des deux partis qu'il avait quittés successivement, le 17 novembre.

ANTOINE (don), prieur de Crato, roi titulaire de Portugal, fils naturel de l'infant don Louis, duc de Béja; proclamé à Lisbonne, en 1580; vaincu par le duc d'Albe, le 25 août et le 22 septembre; obtient de Catherine de Médicis six mille hommes et une flotte, qui fut défaite, en 1582, par l'escadre espagnole; mort à Paris, en 1593, à l'âge de soixante-quatre ans.

ANTOINE, duc de Lorraine et de Bar, troisième fils de René; né en 1489; suivit Louis XII en Italie; assista à la bataille d'Agnadel, en 1509; à celle de Marignan, en 1515; soumit une insurrection de paysans en Alsace, en 1525; mort en 1544.

ANTOINE DE BOURBON, comte de Moret, fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil; légitimé en 1698; tué à la bataille de Castelnaudary, en 1652, à l'âge de vingt-cinq ans.

ANTOINE (Pierre-Joseph), né près de Saint-Jean-de-Cône, en 1750; mort, doyen des ingénieurs de France, en 1814. — *Antoine*, son frère, né, en 1744, à Auxonne; et mort, en 1818, aussi ingénieur des ponts et chaussées.

ANTOINE (Jacques-Denis), architecte, né à Paris en 1753; en 1771, il construisit l'hôtel des Monnaies; nommé membre de l'Institut, en 1799; mort le 24 août 1801.

ANTOINE, archiduc d'Autriche, né à Vienne, le 31 août 1779; nommé évêque de Munster, renonça à la carrière ecclésiastique en 1800; grand-maître de l'ordre teutonique par la démission du prince Charles, son frère, en 1815; général d'artillerie; mort en 1835.

ANTOINE (saint), patriarche des énéobites; né à Côme, en Égypte, en 251; mort en 356, aux environs d'Alexandrie, où il avait fondé plusieurs monastères.

ANTOINE de Padoue (saint), né à Lisbonne, en 1195; entra dans l'ordre de saint François, qui vivait encore, en 1221; se fit une grande réputation par ses prédications en France et en Italie; se fixa à Padoue, dont il prit le surnom; mort le 15 juin 1251, et canonisé l'année suivante par le pape Grégoire IX.

ANTOINE (ordre monastique de saint). Josselin, de la famille des comtes de Poitiers, étant allé à Constantinople au retour de la Terre-Sainte, reçut, en 1070, de l'empereur Michel Ducas, les reliques de saint Antoine, qui avaient été transférées d'Alexandrie à Rome dès le 8^e siècle. Il leur éleva dans la petite ville de la Mothe-Saint-Didier, dont il était seigneur, une église magnifique; en 1076, quelques gentilshommes du Dauphiné l'agrandirent d'un hôpital, destiné à recevoir tous les malades de l'un et de l'autre sexe atteints du feu de Saint-Antoine, et se firent eux-mêmes hospitaliers sous le pou-

tifical d'Urbain II, en 1095; Gaston fut nommé grand-maître de cet ordre, qui eut bientôt des établissements dans toute l'Europe, et même en Asie, et dont le siège fut la petite ville de la Mothe, qui prit le nom de Saint-Antoine. Cet ordre subsista jusqu'en 1297, et dans cet intervalle compta dix-sept grands-maîtres, dont le dernier, Aimon de Montagny, demanda au pape Boniface VIII une nouvelle constitution. Le pontife, ayant eu égard à cette demande, donna aux hospitaliers la qualité de chanoines réguliers de Saint-Augustin, et érigea leur maison en abbaye, chef-lieu de l'ordre de Saint-Antoine, qui n'a été supprimé qu'en 1790; comptant depuis Aimon de Montagny, son premier abbé, jusqu'à Étienne Galand, son dernier, treute-trois abbés.

ANTOINE (feu de Saint-). En 1070, l'Europe fut affligée d'une maladie contagieuse qui résistait à toutes les ressources de la médecine, et que saint Thomas a appelée feu infernal. On la nomma feu Saint-Antoine, parce qu'on croyait que l'intercession de ce saint était le remède le plus efficace contre ce fléau que l'on croit être le choléra-morbus.

ANTOINE (ordre militaire de Saint-), institué par Albert de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, en 1582; les chevaliers portaient un collier d'or en forme de ceinture d'ermite, auquel pendait une béquille avec une clochette; l'ordre n'existait déjà plus en 1415.

ANTOINE (porte ou arc de triomphe Saint-), construite sous le règne de Henri II, restaurée en 1671, par François Blondel; démolie vers 1780.

ANTOINE (théâtre de la Porte-Saint-), construit sur le boulevard de ce nom, en 1854.

ANTOINE (bataille de Saint-), faubourg de Paris, engagée le 2 juillet 1632, entre le prince de Condé, à la tête de l'armée de la Fronde et le vicomte de Turenne, commandant les troupes du roi; Louis XIV, âgé de quatorze ans, conduit sur les hauteurs de Charonne, en fut spectateur; la fille du duc d'Orléans fit tirer sur les troupes du roi, et menaça ainsi la rentrée de l'armée de Condé dans Paris.

ANTOINE (faubourg Saint-), foyer de fréquentes insurrections depuis 1789, notamment aux journées du 1^{er} au 4 prairial an 3 (20-24 mai 1793), où il fallut recourir à la force armée pour le soumettre et le désarmer.

ANTOINE (hôpital Saint-), autrefois l'abbaye de Saint-Antoine, fondée en 1198, pour des filles repenties; l'église, achevée sous le règne de saint Louis, en 1258, fut reconstruite, ainsi que l'abbaye, en 1770, par l'architecte Lenoir. Cette abbaye, supprimée en 1790, est devenue, en 1796, l'hôpital Saint-Antoine, et a donné son nom à un faubourg de Paris.

ANTOINE (marché Saint-) ou Baudeau; fondé, en 1779, par madame la princesse de Baudeau-Craon, abbesse de Saint-Antoine.

ANTOINETTE d'Orléans, fille du duc de Longueville et de Marie de Bourbon, mariée à Charles de Gondy, marquis de Belle-Isle, tué en 1596; prend l'habit de feillantine à Toulouse, en 1599; coadjutrice de l'abbesse de Fontevault, en 1604; morte, en 1618, au monastère du Calvaire, à Poitiers.

ANTOINETTE (Marie-Joséphine-Jeanne d'Autriche), épouse de Louis XVI, reine de France, fille de l'impératrice Marie-Thérèse et de l'empereur François 1^{er}; naquit à Vienne le 2 novembre 1753; épousa, le 16 mai 1770, le duc de Berri, devenu dauphin de France par la mort de son père; devint reine le 10 mai 1774; mit au monde une princesse en 1778; le dauphin, le 22 octobre

1781, qui mourut quelques années après; un second prince, le 27 mars 1785, qui reçut d'abord le nom de duc de Normandie, et qu'il échangea, en 1789, pour le titre de dauphin, et pour celui de roi, en 1795, après la mort de Louis XVI; et enfin, le 9 juillet 1786, elle eut une seconde fille qui ne vécut qu'une année; en 1789, la révolution éclate, et quelques jours après, le 5 octobre, elle assiste à un banquet donné à Versailles par les gardes du corps; plusieurs d'entre eux sont égorgés par le peuple; part pour Montmédy, avec sa famille, le 20 juin 1792; arrêtée à Varennes le 21; rentre à Paris le 30, est conduite aux Tuileries; le 10 août, le château est attaqué et pris; le 15, la reine et sa famille sont transférées au Temple; l'assemblée législative prononce l'abolition de la royauté; prisonnière au Temple, elle en sort le 5 septembre 1793, pour être conduite à la Conciergerie; le 4 octobre son procès est commencé; le 14, elle comparait devant le tribunal; sa condamnation est prononcée le 16, à quatre heures du matin; le même jour, à onze heures, elle monte sur l'échafaud.

ANTOMARCHI (le docteur), né dans l'île de Corse, vers 1780; était professeur d'anatomie à Florence, lorsqu'il fut choisi par le cardinal Fesch pour être attaché au service de Napoléon, alors captif à Sainte-Hélène, 1820; fut honoré de l'intimité du grand homme, qu'il assista dans ses derniers moments; refusa de signer le procès-verbal d'autopsie des chirurgiens anglais, 1821; de retour en Europe, publia *les Derniers moments de Napoléon*, et des planches anatomiques du corps humain de grandeur naturelle et coloriées, 1822. Lorsque la Pologne eut déclaré son indépendance, en 1831, le docteur Antomarchi s'empessa de s'y rendre pour prodiguer ses soins à ses défenseurs; il y fit des observations précieuses sur le caractère du choléra-morbus, qu'il adressa à la Faculté de médecine de Paris, en 1833; de retour en France, il a donné le moule exact du buste de l'empereur Napoléon, recueilli sur son cadavre, 1835; mort à San-Yago, dans l'île de Cuba, le 5 avril 1838.

ANTON (Charles-Gottlob), historien, jurisconsulte et philosophe allemand, né en 1751, dans la Haute-Alsace; avocat à Goerlitz, en 1774; sénateur de cette ville, en 1799; mort en 1818; on a de lui, entre autres ouvrages: *Essai sur l'origine, les mœurs des Slaves*, et une *Histoire des anciens Germains*.

ANTON (Conrad-Gottlob), savant orientaliste allemand, né dans la Haute-Alsace, en 1745; mort en 1814; professeur de langues orientales dans l'université de Wittenberg.

ANTONELLE (Pierre-Antoine, marquis d'), né en 1747, à Arles; public, en 1789, un écrit intitulé: *Catéchisme du tiers-état*; maire d'Arles, en 1791, remplit deux missions importantes pour Marseille et pour Avignon, en 1792; envoyé à l'assemblée législative, la même année, s'y pose comme ardent républicain; juré du tribunal révolutionnaire, demande une plus grande liberté d'opinions pour les jurés, en 1795; incarcéré pour cet acte de courage et mis en liberté, le 9 thermidor 1794; attaque le directoire dans le *Journal des Hommes libres*, en 1795-1796; impliqué dans la conspiration de Babeuf, et arrêté en 1797; exilé par Bonaparte lors de l'affaire de la machine infernale, en 1805; traverse l'empire dans l'exil à Arles; en 1814, publie un écrit remarquable, intitulé: *Reveil d'un vieillard*; mort en 1847.

ANTONELLI (Léonard), né à Sinigaglia, dans le duché d'Urbain, en 1750; cardinal, évêque d'Ostie et de Velletri, en 1780; passe pour l'un des auteurs de l'insurrection dans laquelle périt le général Duphot; accompagna

Pie VII à Paris, en 1804; expulsé de Rome par les Français, en 1808; mort à Sinigaglia, le 23 janvier 1811.

ANTONI (Alexandre-Victor Papacino d'), directeur de l'école royale d'artillerie du roi de Sardaigne, né dans le comté de Nice, en 1714; mort en 1786; s'éleva par son mérite du rang de simple soldat à celui de lieutenant-général; a laissé plusieurs ouvrages estimés sur son arme.

ANTONIA, nom d'une forteresse située près de Jérusalem; on la nommait aussi Baris; elle dominait le palais des princes asmonéens. Hérode-le-Grand, l'ayant agrandie et embellie, lui donna le nom du triumvir Antoine, son ami, 36 ans avant J.-C. Claude ordonna à Fadius, gouverneur de Judée, de garder, dans la principale tour de cette forteresse, les ornements du grand-prêtre, 41 de J.-C.; on ne les en tirait qu'une fois l'année, le 10 septembre, jour qu'il devait officier. Lors du siège de Jérusalem par Titus, en 70 après J.-C., vingt-deux soldats romains parvinrent à escalader la tour Antonia, qui protégeait le temple, et à s'en emparer.

ANTONIA, deuxième fille de Marc-Antoine et d'Octavie, épousa Drusus, frère de Tibère, 20 avant J. C., et en eut trois enfants, Germanicus, père de Caligula, Claude et Livie. Après la mort de son mari, 9 avant J.-C., elle voulut rester veuve. Suétone prétend qu'elle mourut empoisonnée par Caligula, 56 de J.-C.

ANTONIDES (Jean), surnommé *Vander-Goes*, de la ville où il naquit, dans la Zélande, en 1617; poète hollandais; docteur en médecine; mort en 1684; auteur du poème *Y Strooom ou Rivière de l'Y*.

ANTONILES (Joseph), peintre, né à Séville, en 1636; mort en 1676. On connaît parmi ses tableaux : la *Conception* et le *Bon Pasteur*, qu'il fit pour la cathédrale d'Alcala Hénarès.

ANTONIN (Titus-Aurélius-Fulvius-Antoninus-Pius, connu sous le nom d'), originaire de Nîmes, né à Lavinium, l'an 86 de J.-C.; consul, l'an 120; ensuite proconsul d'Asie; adopté par Adrien, en 138; parvint à l'empire au mois de juillet de la même année; obtint l'apothéose pour Adrien, et mérite pour sa clemence le titre de *Pius*, en 159; soumet par ses lieutenants les Allemands, les Daces, les Alains, 140-145; Lollius-Pollinus fait construire sous son règne, dans l'île de la Bretagne, une muraille de gazon pour empêcher les incursions des Pictes et des Calédoniens, en 155; relève un grand nombre de villes dans les Gaules, en Afrique, et dans l'Orient; défend de persécuter les chrétiens; fait bâtir l'amphithéâtre de Nîmes; et meurt, l'an 161, à soixante-quinze ans, laissant pour lui succéder Marc-Aurèle et Lucius Varus, qu'il avait adoptés dès l'an 156. Le nom d'Antonin fut porté en sa mémoire par plusieurs empereurs plus connus par leurs noms propres.

ANTONIN (saint), né à Florence, en 1589; entre dans l'ordre des dominicains, en 1605; nommé par Eugène IV, archevêque de Florence, en 1446; mort en 1459; canonisé par Adrien VI, en 1525; auteur de plusieurs ouvrages ascétiques; sa fête à Paris, le 10 mai.

ANTONINA, fille d'un cocher du cirque et d'une comédienne; épousée par Bélisaire, vers l'an 527; partage les désordres de l'impératrice Théodora, et se retire dans un couvent après la mort de Bélisaire, en 568.

ANTONINS ou **ANTONISTES**, religieux de Saint-Antoine; chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont le chef-lieu de l'ordre était en Dauphiné. Ils portaient une soutane noire avec un manteau de même couleur, ayant sur cette soutane et sur ce manteau une marque bleue en

forme de T, qu'ils appelaient croix de Saint-Antoine; supprimés en 1790. V. **ORDRE DE SAINT-ANTOINE**.

ANTONIO (Pierre), peintre espagnol, né à Cordoue, en 1614; estimé pour son coloris. Un tableau de *Sainte Rose* passe pour son chef-d'œuvre.

ANTONIO (P.-F.-G.-N.-A.-R.-Sylvestre), infant d'Espagne, frère puiné de Charles IV; né en 1755; mort en 1817; grand-amiral de Castille, en 1814; accompagna les princes, ses neveux, au château de Valençay où il se livra à la culture des arts mécaniques.

ANTONIO MARANON (don), plus connu sous le nom du *Trappiste*; né en 1778, dans un bourg de la Navarre; servit dans la guerre de l'indépendance; perdit au jeu le prêt de la compagnie dont il était capitaine, et alla s'enfermer dans un couvent de la Trappe, en 1817; commande une division de l'armée de la Foi, en 1822, et fait le fameux coup de main du fort d'Urgel, situé au versant méridional des Pyrénées, et où la junte absolutiste s'installe; mis en déroute, le 19 août 1822, sur les hauteurs d'Ayala, par Zarco del Valle, il se réfugie en France dans un couvent de Toulouse, au mois d'avril 1825; il en repart pour commander une division de Biscaye sous les ordres de Quesada; fut l'un des chefs espagnols qui s'opposèrent avec le plus d'ardeur à l'exécution du décret d'Andujar, 8 août 1825; impliqué dans la conspiration de Bessières en faveur de don Carlos, en 1825; mort la même année.

ANTONIUS PRIMUS, surnommé *Becco*, d'un mot gaulois qui signifie *bec de coq*, célèbre général romain; né à Toulouse, l'an 20 de J.-C.; commandant des légions d'Orient pour Vespasien; remporte une victoire complète sur l'armée de Vitellius, près de Crémone, l'an 69; fait mourir cet empereur, l'an 70; mort sous Vespasien.

ANTRAIGUES (Emmanuel-Louis-Henri-Launai, comte d'), né dans le Vivarais; en 1789, député aux états-généraux; en 1790, quitte l'assemblée nationale; réside à Lausanne et puis en Italie; est arrêté, en 1797, à Milan, par ordre de Bonaparte; s'évade de sa prison par le secours de sa femme, mademoiselle Saint-Huberti, ancienne actrice de l'Opéra; réside d'abord à Vienne; embrasse, à Saint-Petersbourg, la religion grecque; à la fin de 1800, nommé conseiller de la légation russe, à Dresde, qu'il est obligé de quitter en 1805; retourne en Russie; va en Angleterre en 1807, après la paix de Tilsitt; assassiné avec sa femme, en 1812, à Barne, près de Londres, par un domestique, qui se brûla aussitôt la cervelle; auteur de plusieurs brochures politiques.

ANTRAIM (bataille d'). Tour à tour vainqueurs ou vaincus, les Vendéens, conduits par Stofflet et Laroche-Jacquelin, battent les républicains commandés par Westermann et Marceau, le 20 novembre 1793.

ANUBIS, un des dieux égyptiens, représenté avec une tête de chien, tenant une palme d'une main et un caducée de l'autre. Les archéologues ne sont point d'accord sur l'identité du dieu dont cette figure était le symbole. Les uns croient que c'est l'ancien Thaut, ministre d'Osiris ou du Bacchus égyptien, dont la chronologie égyptienne fait remonter le règne à sept mille ans avant notre ère; les autres, Ménès ou Mercure Trismégiste, le législateur de l'Égypte, qui régnait vers l'an 2965 avant notre ère; d'autres enfin pensent qu'Anubis était fils d'Osiris, qu'il avait suivi dans toutes ses expéditions, et qu'on le représentait avec une tête de chien parce qu'il avait choisi cet emblème militaire. La ville de Cynopolis, en Égypte, avait été bâtie par Amosis, 1600 avant J.-C., en l'honneur de ce dieu; on y élevait des chiens sacrés. Les Romains permirent le culte de ce dieu à Rome, environ 80 avant J.-C.; mais Tibère le proscrivit, l'an 56.

ANVERS, *Antuerpia*, ville du Brabant, belle, riche, ayant le plus beau port de la Belgique, autrefois capitale des Ambivariens dont parle César; son origine est fabuleuse; elle est située dans une grande plaine à la droite de l'Escaut, dans l'endroit où cette rivière divise le Brabant de la Flandre; fut agrandie sous Jean I^{er}, duc de Brabant, en 1201; Jean III, en 1514; et Charles-Quint, en 1545; la cathédrale est fort belle; le chœur de cette église fut bâti en 1124; autrefois elle n'était que collégiale dans le diocèse de Cambrai; elle fut érigée en cathédrale par le pape Paul IV, en 1559; le port, le bassin et les chantiers de la marine furent réparés et embellis par les Français, en 1809 et 1810; patrie de Rubens, Téniers, Van-Dyck, Péternef, Edelink, Ortelius, Gruter.

ANVERS (vicissitudes d'), ravagée par les Normands, en 856 et 857; en 1566, les protestants y pillèrent les églises; le 4 novembre 1576, prise par les Espagnols; plus de six cents maisons furent brûlées, et près de dix mille hommes tués ou noyés; les Français cherchèrent à s'en emparer, et furent repoussés le 17 janvier 1583; prise par le prince de Parme, le 17 août 1585, après un siège d'un an par le duc de Malbrough, en 1706; par le marquis de Buzé, en 1746; Louis XV la garda deux ans et la rendit à l'Autriche en 1748; par Dumouriez, sur les Autrichiens, en 1792, et reprise par les Impériaux, le 50 mars, même année, par capitulation; évacuée par les Anglais, le 15 juillet 1794; et réunie à la France. Les Anglais tentèrent en vain de l'incendier en 1809; le gouverneur Carnot la rendit aux alliés en 1814, sur les ordres de Louis XVIII, après le traité de Paris; prise en 1851, par les Français sur les Hollandais, qui étaient restés maîtres de la citadelle d'), bâtie en 1567, par le duc d'Albe.

ANVERS (citadelle d'), bâtie en 1567, par le duc d'Albe.

ANVERS (la tour de l'église cathédrale d'), reconstruite en 1554.

ANVILLE (Jean-Baptiste Bourguignon d'), géographe célèbre; pensionnaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres; de celle de Pétersbourg et de la Société des antiquaires de Londres; né à Paris, en 1697; mort en 1782, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

ANVILLE (N. de La Rochefoucauld, duc d'), né au commencement du 18^e siècle; envoyé, en 1745, avec une escadre de quatorze vaisseaux de ligne, pour essayer de reprendre Louisbourg; sa flotte est dispersée par une tempête; meurt de chagrin sur le rivage de Chibouctou, où est aujourd'hui la ville d'Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse.

ANWERY, un des plus grands poètes de la Perse, né dans le Khorasan, et mort vers l'an 1200 de notre ère; fut en grande faveur auprès de Sandjar, sultan seldjoukide; mais ayant annoncé qu'un grand ouragan aurait lieu dans l'année 1186, et cette prédiction s'étant trouvée fautive, Anwery tomba dans la disgrâce et quitta la cour de Sandjar. On a de lui une élégie sur la captivité de ce prince.

ANYSIS, quoique aveugle, fut élu roi d'Égypte après la mort d'Asychis, vers l'an 1012 avant J.-C. Sabacos, roi d'Éthiopie, s'étant emparé de l'Égypte, Anysis se retira dans les marais où il vécut cinquante ans, et revint prendre la couronne quand Sabacos eut quitté l'Égypte.

ANYTUS, sophiste athénien, fils d'Anthénien, accuse Socrate et le fait condamner à mort, l'an 400 avant J.-C. L'innocence de Socrate reconnue, il s'enfuit à Héraclée où il est lapidé.

AOD, fils de Géra, de la tribu de Benjamin; élu juge d'Israël, l'an 1505 avant J.-C.; procura une paix de quatre-vingt-dix ans à la terre de Chanaan par sa victoire sur les Moabites.

AOSTE (combat et prise d'), ville de Savoie, par les Français sur les Piémontais, le 12 juin 1794; et par les mêmes commandés par le général Lannes, le 16 mai 1800.

AOUDII, province, district et ville de l'Indoustan, conquise par les mahométans au 11^e siècle; fit partie du royaume de Dehly et ensuite de l'empire mogol, jusqu'à sa dissolution au commencement du 18^e siècle; gouvernée par un nabab amovible dont le dernier fut Saader-Khan, mort en 1759, sous le règne de l'empereur Mohammed-Chah, et pendant l'invasion du fameux Nadir-Chah dans l'Indoustan. Sefder-Djerk, son neveu et son successeur, se rend indépendant et meurt, en 1756. Choudjah-Eddanlah, son fils, lui succède; devient visir de l'empire mogol, en 1761; vaincu, en 1764, par les Anglais; qui lui rendent ses états moyennant un tribut annuel, en obtient des secours, en 1774, pour faire la guerre aux Rohillahs dont il subjugue le pays; meurt en janvier 1775. Assef-Eddaulah, son fils aîné, règne sous la dépendance des Anglais jusqu'à sa mort, en 1797. Ali, son fils adoptif, détrôné par les Anglais, en 1798; puis renfermé, en 1800, dans une cage de fer, à Calcutta; y meurt en 1817. Son oncle, Saader-Ali, fils d'Assef-Eddaulah, règne de 1798 à 1814. Ghazi-Eddin-Haider, son fils, lui succède, et meurt le 20 octobre 1827. Nasir-Eddin-Haider, son fils, aujourd'hui régnant, réside à Leknau.

AOUS (journée de l'). Le général romain Névius attaque et bat les Macédoniens conduits par Philippe, 499 avant J.-C.

Aoust (Jean-Marie, marquis d'), né en 1740 dans la Flandre française; député aux états-généraux par la noblesse du baillage de Douai, en 1789; y vote la réunion des trois ordres; réélu à la convention nationale, se prononce dans le procès de Louis XVI pour la mort sans sursis, 1792; envoyé en mission dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, 1793-1794-1795; mort vers 1816.

Aoust (Eustache), fils du précédent; général de division dans la guerre d'Espagne, en 1795; traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort, le 1^{er} juillet 1794.

AOUT (saint), élu archevêque de Bourges, l'an 811; assista, en 829, au concile de Toulouse; jugé dans le concile de Thionville, tenu en 853, il y fut condamné à être déposé pour avoir dégradé Louis-le-Débonnaire; mort le 22 mai de la même année; honoré le 7 octobre.

AOUT. Ce mois, anciennement appelé *sextilis*, le sixième, reçut une autre dénomination sous le onzième consulat d'Auguste; l'an 750 de Rome, le sénat l'appela *augustus*. C'est de ce mot que nous est venu, par contraction, *aoust* et ensuite *août*.

AOUT (journée du 10) 1792. Des forces considérables des faubourgs de Paris, à la tête desquels est un bataillon dit des Marseillais, investissent dans la nuit le château des Tuileries, Louis XVI se réfugie, dans la matinée, dans le sein de l'assemblée législative; peu à peu le château est envahi: les gardes-suisses massacrés; l'assemblée prononce la déchéance du roi en sa présence; Louis XVI et toute sa famille sont, au bout de quarante-huit heures, conduits dans la tour du Temple.

APACHNAS ou **PACHNAN**, troisième roi de la dynastie des rois arabes, qui se sont emparés de Memphis et de la Basse-Égypte; règne trente-six ans et sept mois; mort en 485 avant J.-C.

APACZAI, **APATAZAI TSERE** (Jean), savant remarquable du 17^e siècle, né en Transylvanie; condamné à être précipité du haut d'une tour; sauvé, puis exilé; meurt à Clausenbourg, en 1639.

APAINÉI, une des principales villes de la Syrie; fondée sur l'Oronte, vers l'an 500 avant J.-C., par Séleucus Nicanor, qui lui donna le nom de sa femme; conquise sur les Grecs par les Arabes, en 65; reprise par les Grecs, en 1050; par Malek-Chah, sultan seldjoukide de Perse, en 1183; par Aescencar, émir d'Alep, sur Khalafé, émir indépendant, en 1091; livrée, en 1105, aux Égyptiens, qui la rendent à Rhalaf. Les Bathemiers ou assassins s'en emparent en faisant périr Khalaf, en 1106; Tancredé la leur enlève la même année; prise, en 1150, sur les princes chrétiens d'Antioche, par Nour-Addin, sultan Étabek de Syrie; soumise depuis aux Aïoubides, aux Mamelouks d'Égypte et aux Othomans; porte aujourd'hui le nom de Famial.

APANAGE, fiefs que les souverains donnaient autrefois à leurs puînés pour leur part de succession. Ces fiefs sont convertis aujourd'hui en terres et en revenus; ils étaient reversibles à la couronne, faute d'enfants mâles dans la branche à laquelle ils étaient concédés. Le mot d'*apanage* paraît venir de *panis*, qui se prend par extension pour toutes sortes d'aliments. Sous les rois de la première et de la seconde race, le droit d'aînesse ni les apanages n'étaient point connus. Clovis, en 511, Clotaire I^{er}, en 550, partagèrent leurs états entre leurs quatre enfants. Charlemagne, en 778, érigea le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils, Louis-le-Débonnaire, qui le transmit à son frère Pépin, en 814; ce royaume fut réuni de nouveau à la couronne, en 867, par Charles-le-Chauve. Après la mort de Pépin II, on reconnut bientôt l'inconvénient de ces partages, et l'on s'attacha au droit d'aînesse, qui donne la préférence à l'aîné seul pour la succession à la couronne. Les cadets eurent des duchés ou quelque portion du royaume en souveraineté, à la réserve de la foi et hommage. Sous la troisième race, on ne voit point d'établissement d'apanage avant saint Louis qui, en 1214, donna le comté de Poitiers à son frère Alphonse. Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère de Philippe I^{er}, ne possédait ce comté qu'en vertu de son mariage avec Adélaïde de Vermandois en 1092. Louis-le-Gros fut nommé dans son enfance, par son père, comte de Vexin, en 1092, mais comme héritier de la couronne. La législation qui fixa la règle des apanages date de 1285, année où fut jugé un procès en faveur de Philippe-le-Hardi contre Charles d'Anjou, roi de Sicile, qui lui disputait la succession du comté de Poitiers. Philippe-le-Bel donna le même comté, par lettres-patentes, au mois de décembre 1515, à Philippe-le-Long, son second fils, à condition que la reversion aurait lieu à défaut d'enfants mâles. C'est sur l'omission de cette clause que se fondaît Marie, fille unique de Charles-le-Téméraire, pour revendiquer le duché de Bourgogne. Depuis l'entière réunion des grands fiefs, sous Louis XII, en 1495, les rois ne démembrèrent plus le royaume, et ne donnèrent seulement que le revenu des apanages aux cadets de leur famille, se réservant la souveraineté. Le duché d'Orléans était l'apanage des seconds fils de France.

A-PAO-KI, khan des Tartares khitans; fit sortir sa nation de son obscurité; maître de la Tartarie au nord de la Chine, il fit la conquête de cet empire sur les Hœike, en 907; y fonda la dynastie de Leao; prit le titre d'empereur sous le nom de Tai-Tçon-Hoam-ti, et mourut en 926.

APAPIUS-LE-GRAND, le vingtième des rois thébains en Égypte; succéda, en 1642 avant J.-C., à Pamius Archoudes, et régna cent ans; on le croit le même que Phjops, vingt-unième roi de la seizième dynastie des rois d'Égypte; leur règne tombe à la même année et la durée est la même; son surnom de *Grand* montre qu'il avait

fait quelque conquête considérable, c'est apparemment celle du royaume de Memphis.

APATURIES, nom de certaines fêtes célébrées par les Athéniens en l'honneur de Bacchus, et appelées fêtes de ruse et de tromperie; instituées vers 1128 avant J.-C.; elles se célébraient au mois d'octobre.

APCHON (Claude-Marc-Ant. d'), évêque de Dijon, et archevêque d'Auch, mort en 1785.

APEGA-MALAKIA, historien arménien du 15^e siècle.

APEL (Jean-Auguste), né à Leipzig, en 1771; légiste allemand, poète, romancier, philologue; mort le 9 août 1816.

APELBOOM (N.), poète hollandais; mort vers 1780.

APELLES, célèbre peintre grec, né à Cos; jouissait du droit de cité à Éphèse et vivait vers l'an 500 avant J.-C.; ses tableaux les plus remarquables sont : *l'Image de la Fortune*, le portrait d'Antigonus, de Castor et Pollux, de la Calomnie, de Clytus, de Mégalyse, d'Archélaüs, de Philippe et d'Alexandre.

APELLICON, philosophe péripatéticien, né à Théos; mort 86 avant J.-C.; acheta les ouvrages d'Aristote et de Théophraste; sa bibliothèque fut transportée à Rome par Sylla, 87 avant notre ère.

APER (Marcus), orateur romain, né dans les Gaules; mort 85 avant J.-C.; fut successivement sénateur, questeur, tribun et préteur.

APER (Arrius), préfet du prétoire et beau-père de l'empereur Numérien, qu'il assassina, l'an 284 de J.-C., pour se mettre sur le trône; quelques jours après il fut tué par Dioclétien que l'armée d'Orient proclama empereur, 17 septembre de la même année.

APIBEC (bataille d'), les Israélites furent vaincus par les Philistins, 1117 avant J.-C.

APIRODISE (saint), premier évêque de Béziers, au 5^e siècle; on met sa fête au 22 mars.

APIRODISIUS, grand-prêtre d'Hermopolis et préfet de l'Égypte; souffrit le martyre, l'an 70 de J.-C.

APITARDOCITES, secte chrétienne sortie des eutychéens, dans le 6^e siècle, vers l'an 553, et ennemie jurée du concile de Chalcédoine.

APITONE, *Aphionius*, d'Antioche; sophiste et rhéteur; vivait dans le 5^e siècle.

APIARIA (siège d'); prise par les Abares sur l'empereur Maurice, en 587.

APIEN, *Apianus*, (Pierre Bienewitz), mathématicien et astronome; né en 1495, à Lansznic, en Mishie; mort en 1551.

APIEN (Philippe), mathématicien et médecin, fils du précédent; né à Ingolstadt, le 14 septembre 1551; mort à cinquante-huit ans, le 14 novembre 1589.

APINUS (J.-L.), médecin et professeur de physiologie à Altorf; né le 20 novembre 1668, à Aëhring; devint médecin des comtes de Hohenlohe, en 1691; en 1702, il fut appelé à Altorf pour remplir la chaire de physiologie et de chirurgie; mort le 20 octobre 1705.

APINUS (Sig.-Jacques), fils du précédent, philologue distingué; né à Herspruck, le 7 juin 1695; devint, en 1720, inspecteur des élèves à Altorf; en 1722, professeur de logique et de métaphysique au collège de Nuremberg; en 1626, membre de l'académie des curiosités de la nature, et en 1727, recteur de l'école de St-Gilles à Brunswick, où il mourut le 24 mars 1752.

APION, grammairien, natif d'Oasis, en Égypte, et rhéteur érudit d'Alexandrie où il fut reçu citoyen, au 1^{er} siècle de J.-C.; il fut un des députés de la ville d'Alexandrie à Caligula contre les Juifs, dont il était l'ennemi déclaré.

APIS, divinité des Égyptiens, était un bœuf sacré,

nourri dans l'enclos d'un temple dans le Delta, ile à l'embouchure du Nil. Son origine est attribuée à l'admiration des Égyptiens pour un roi d'Argos qui leur enseigna l'art de planter la vigne. Suivant quelques auteurs, il avait un croissant au côté; c'est pour cette raison que les Égyptiens le nommaient le *taureau Céleste*. Les prêtres le conduisaient à Memphis, où il avait deux chambres séparées par un salon, et selon qu'il entraînait dans l'une ou l'autre de ces deux chambres les présages étaient heureux ou malheureux; il présageait aussi l'avenir en prenant ou refusant la nourriture de ceux qui la lui donnaient. Cette superstition du bœuf des Égyptiens passa depuis aux Indes.

APLATISSEMENT (du globe). Richer, par son expérience à Cayenne, indique l'aplatissement du globe, en 1672; il est de nouveau mesuré par les académiciens de Paris, en 1744.

APLATISSEMENT (de Jupiter), découvert par Cassini, en 1691.

APLATISSEMENT (de Mars), découvert par Herschell, en 1784.

APOCALYPSE ou **RÉVÉLATION**, composée par Jean l'évangéliste dans l'île de Pathmos où il était relégué, l'an 95.

APOCALYPSE (chevaliers de l'). Les membres d'une société de fanatiques, découverte à Rome, en 1694, furent ainsi nommés.

APOCAUQUE, Grec d'une obscure naissance; s'éleva aux premières dignités de l'empire de Constantinople; d'abord sous-commis dans les finances, puis chef des publicains, questeur, gouverneur de la cour et de l'empire, et enfin grand-duc; assassiné par des prisonniers l'an 1535.

APODARA, comte de Venadilo, dernier vice-roi du Mexique, depuis septembre 1816; chasse, en 1818, les réfugiés français de leur établissement du Champ d'Asile et de Galvestown dans le Texas; charge, en 1821, le colonel D. Augustin Iturbide de marcher contre les insurgés; trahi par lui, il nomme un autre chef de l'armée royaliste; mais le 5 juillet une conspiration éclate et il est dépossédé de son autorité.

APO-KHAN, surnommé Ta-Lo-Pien, fondateur de l'empire des Turcs occidentaux dont il fut le premier khan; il enlève le Bosphore, en 579, aux empereurs d'Orient; en 581, il seconde le khan des Turcs orientaux dans son invasion en Chine, mais il se brouille avec lui, en 585; lui fait la guerre, d'abord avec succès, et devient maître de toute la Tartarie; mais il éprouve ensuite des revers, en 585; est vaincu et fait prisonnier, en 586, et cesse de figurer dans l'histoire.

APOLLINAIRE, (saint), premier évêque de Ravenne, au 1^{er} ou 2^e siècle; sa fête le 23 juillet.

APOLLINAIRE (saint), évêque d'Hiéraple, et apologiste de la religion chrétienne; mort après l'an 177; sa fête, le 8 janvier chez les latins.

APOLLINAIRE (saint), évêque de Valence, vers l'an 480; assista au concile tenu à Lyon, en 515, contre Étienne, trésorier de l'épargne des rois de Bourgogne; à un autre concile, tenu à Épaune, en 517; mort dans le mois de février 525.

APOLLINAIRE (C. Sulpicius), grammairien, né à Carthage, vivait sous les Antonins dans le 2^e siècle.

APOLLINAIRE-L'ANCIEN, professeur de rhétorique à Bérÿthe, puis à Laodicée, 4^e siècle de J.-C.

APOLLINAIRE-LE-JEUNE, fils du précédent, évêque de Laodicée; chef d'une secte chrétienne; en 562, condamné dans le concile d'Alexandrie; puis dans les conciles de Rome, en 577; d'Antioche, en 578; et dans

le second concile oecuménique, en 581; mort vers cette époque.

APOLLINAIRE, patriarche d'Alexandrie, remplaça Zoïle, en 551 de J.-C., et mourut en 569.

APOLLINAIRES (jeux en l'honneur d'Apollon), célébrés pour la première fois à Rome, l'an 542, et consacrés en 546.

APOLLINE ou **APOLLONIE**, vierge et martyre à Alexandrie, sous le règne de Philippe, en 248; l'Église en fait mémoire le 9 février.

APOLLODORE, philosophe épicurien, contemporain de Cicéron, maître de Zénon de Sidon, gouverna comme chef l'école d'Epicure, 50 avant J.-C.

APOLLODORE, fils d'Asclépiade, célèbre grammairien d'Athènes; vivait vers l'an 104 avant J.-C.; il ne reste de lui qu'un abrégé de son grand ouvrage sur les dieux.

APOLLODORE de Damas, célèbre architecte sous Trajan; bâtit l'an 102 de J.-C. un pont en pierres de vingt-un arches sur le Danube; on lui doit aussi le Forum de Trajan, les Thermes, la basilique Ulpienne et les aqueducs élevés sous le règne de cet empereur; Adrien le fit mettre à mort sous de faux prétextes, l'an 130 de J.-C.

APOLLODORE, tyran de Cassandra, anciennement *Potidée*; monta sur le trône après la mort de Ptolémée-Céraunus; détrôné vers l'an 278 avant J.-C., par Antigone Gonatas, qui le fit écorcher vif et brûler.

APOLLODORE, statuaire et modelleur, vers 524 avant J.-C.; jugeait son ouvrage avec tant de sévérité, qu'il brisait souvent ses plus beaux morceaux, ce qui lui valut le surnom d'*Inscensé*.

APOLLODORE de Géla, en Sicile, poète grec; vivait vers 524 avant J.-C.

APOLLODORE, savant médecin et naturaliste de l'antiquité; né à Lemnos, sous les règnes de Ptolémée, Soter et de Lagus; vers 550 avant J.-C.

APOLLODORE, peintre athénien, vers 404 avant J.-C.; auteur d'un traité sur les règles de la peinture.

APOLLON ou **APOLLOS**, Juif d'Alexandrie; embrassa le christianisme l'an 51 de J.-C.; devint fameux prédicateur.

APOLLON (saint), fondateur en 580, d'un monastère en Italie, visité par saint Pétrone.

APOLLONIDES, de Cos, médecin célèbre, attache à la cour des rois de Perse dans le 4^e siècle; enterré vif par ordre d'Amestris, épouse de Xersès, parce qu'il ne put guérir Amytis, fille de cette reine; et, selon Ctésias, parce qu'il l'avait séduite.

APOLLONIS, née à Cyzique dans un rang obscur; épouse d'Attale, roi de Pergame, l'an 241 avant J.-C.; eut quatre fils qui se distinguèrent par leur union et par leur piété filiale; après sa mort, ils lui élevèrent un temple à Cyzique, où elle s'était retirée depuis la mort de son mari, l'an 198 avant J.-C.

APOLLONIUS de Perge en Pamphlie, surnommé par les anciens le *grand géomètre*, vers l'an 244 avant J.-C.; un des fondateurs des mathématiques; le plus remarquable de ses écrits est son *Traité des Sections coniques*; une partie de ses ouvrages n'a été connue qu'en 1661.

APOLLONIUS de Rhodes, statuaire; vécut vers l'an 320 avant J.-C.; il fit, de concert avec Tauriscus, le groupe immense connu sous le nom de *Taureau Phénèse*.

APOLLONIUS, général de l'armée d'Antiochus Epiphanes et gouverneur de Samarie; brûla Jérusalem,

massacra ses habitants vers 169 avant J.-C.; fut battu et tué par Judas Macchabée, 166 avant J.-C.

APOLLONIUS de Rhodes, poète épique grec; né à Alexandrie ou à Naucrates, vers 250 avant J.-C.; les succès qu'il obtint à Rhodes, en enseignant la rhétorique, lui valurent le titre de citoyen.

APOLLONIUS de Thyane, philosophe pythagoricien, né quatre ans avant J.-C., à Thyanes, ville de Capadoce; voyage longtemps dans l'Asie-Mineure, en Perse, et jusque dans les Indes; revint à Athènes, et à Rome, sous l'empereur Néron, an 65 de J.-C. L'austérité de ses mœurs, ses discours sentencieux, et quelques miracles qu'on lui attribua ses disciples, séduisirent la multitude et lui firent ériger des statues; il mourut à Éphèse, l'an 96, au moment même où il annonçait au peuple que l'on venait à l'instant de tuer Domitien. Les païens opposèrent longtemps ses miracles à ceux du Christ, et la réputation de ce prétendu thaumaturge, ou plutôt de cet habile prestidigitateur, se maintint chez les chrétiens eux-mêmes jusqu'au 5^e siècle.

APOLLONIUS, surnommé *Darus*, général des troupes de Démétrius, gouverneur de la Coélé-Syrie; s'avance dans la Judée pour soumettre Jonathas, grand-prêtre des Juifs; son imprudence lui fait perdre la bataille l'an 148 avant J.-C.

APOLLONIUS, statuaire, fils de Nestor d'Athènes, auteur du fameux *Torse du Belvédère*, qu'on voit encore au musée des antiques; on ignore le siècle où il vécut.

APOLLONIUS de Chalcis, philosophe stoïcien, vers l'an 146; précepteur de l'empereur Marc-Aurèle-Antoine le philosophe, et de Vénus.

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre), prêtre de Novarre; vivait dans le 13^e siècle; composa un poème sur le siège de Jérusalem, par Vespasien et Titus.

APOLLONIUS, peintre grec, établi et mort à Venise au 14^e siècle; maître d'André Taffi.

APOLLONIUS (Lævinus), voyageur et historien flamand; né à Bruges et mort aux Canaries (vivait en 1567).

APOLLONIUS (Guillaume), ministre luthérien, né à Middelbourg au commencement du 17^e siècle; auteur de *Disputations de lege Dei*.

APOLLIPHANES, médecin d'Antiochus-le-Grand, vers l'an 220 avant J.-C.; fondateur de l'école de Smyrne.

APONIUS (Marcus Saturninus), gouverneur de Mésie pour les Romains; Othon lui fit élever une statue en 69, pour avoir défait les Roxalans qui étaient entrés dans cette province; embrassa la cause de Vespasien l'an 70.

APONIUS, auteur ecclésiastique sur la fin du 7^e siècle; a écrit un commentaire sur le Cantique des cantiques.

ARONO (Pierre), médecin de Bologne; florissait dans les 15^e et 14^e siècles; l'inquisition le condamna au feu comme magicien; mort en prison avant l'exécution.

APOSTEL (Daniel), haitmann des Cosaques, fils de Paul Apostel; d'une ancienne famille de Moldavie; né en 1659; prit, en 1689, Karikermour sur les Turcs, place sur le Niéper; contribua, en 1704, à la prise de Varsovie; battit les Turcs près de la rivière de Truth, en 1711; mort à Gluchon, le 27 janvier 1734.

APOSTOLI (François), né à Venise vers le milieu du 18^e siècle; littérateur; exilé à Corfou, en 1796; consul de la république Cisalpine à Ancône, en 1797; inspecteur de la librairie, à Padoue, en 1810; mort en 1816, dans la misère.

APOSTOLIQUES. Nom que l'on donnait, dans les premiers siècles du christianisme, à tous les sièges fondés par les apôtres, et particulièrement aux sièges de Rome, de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie. Dans la suite, il fut réservé au seul siège de Rome, ce qui paraît dater du pontificat de saint Grégoire-le-Grand, en 605. Le concile de Rome, tenu en 1049, déclare que le pape était le seul primat apostolique de l'église universelle.

APOSTOLIQUES ou **APOTACLIQUES**, (secte chrétienne qui s'éleva vers l'an 260); ils étaient sortis de la secte des encratites et des cathares. Ils faisaient profession de renoncer au mariage, à l'usage du vin, des viandes, et de renchérir sur l'austérité des autres chrétiens.

APOSTOLIQUES (autre secte qui s'éleva en Périgord dans le 12^e siècle). Son chef se nommait *Pontius*, et avait douze maîtres sous lui. Ils proscrivaient la plupart des dogmes et des cérémonies du catholicisme.

APOSTOLIUS (Michel), écrivain du 15^e siècle; auteur d'un recueil d'apophthegmes des hommes les plus sages de l'antiquité.

APOTHÉOSE. Les Grecs, à peine sortis de l'état de barbarie, élevèrent leurs grands hommes au rang des dieux, sous le nom de demi-dieux ou de héros. C'est ainsi qu'ils placèrent dans l'Olympe Persée, vivant vers l'an 1475 avant J.-C.; Hercule, 1359, etc.; Thésée, 1320, etc. Chez les Romains, il fallait un décret du sénat pour autoriser l'apothéose. Romulus est le premier qui ait été placé solennellement au rang des dieux, 716 avant J.-C.; on ne trouve ensuite dans toute l'histoire de la république qu'une seule femme nommée *Anne Perenna*, à qui on ait décerné les honneurs divins pour avoir nourri le peuple retiré sur le mont Aventin, 500 avant J.-C.; Jules César est le second après Romulus qui ait été mis au nombre des dieux, 44 avant J.-C.; Auguste, son successeur, peut être regardé comme le premier instituteur de l'apothéose que Tibère acheva d'établir, et dont il fit une loi, 57 de notre ère; Hérodiens, parlant de l'apothéose de Septime-Sévère, mort en 211, nous a laissé une description fort exacte des cérémonies qui s'observaient pour l'apothéose des empereurs; la conversion de Constantin, en 309, mit fin à cet usage impie.

APOTHÉCAIRES. On ignore l'époque à laquelle les médecins leur confèrent exclusivement la préparation des drogues dont ils ordonnaient l'usage. Couraing affirme que dès le 1^{er} siècle de J.-C. il y avait en Espagne et en Italie des apothécaires d'Afrique. Le mot *apotheca* signifie *magasin*: celui qui le possédait se nommait *apothecarius*. De là le mot italien *bottega*, boutique. **V. PHARMACIENS.**

APOTRE. Ce mot, qui s'emploie le plus souvent pour désigner les douze principaux disciples de J.-C., fut aussi donné dans les premiers temps du christianisme aux simples envoyés des églises, comme le prouvent plusieurs épîtres de saint Paul; on le donnait encore à celui qui avait le premier planté la foi dans quelque contrée. C'est en ce sens que saint Denis est nommé apôtre de la France, et saint François Xavier l'apôtre des Indes. Les évêques étaient autrefois nommés apôtres. Depuis, cette qualification fut réservée pour le pape seul. Grégoire VII est le premier qui la prit en 1080.

APPARTEURS. Les Romains comprenaient sous le nom générique d'*appariteurs* les écrivains publics, les interprètes, les coureurs, les luteurs et même les exécuteurs. On les recrutait parmi les affranchis des magistrats. L'on faisait un si grand mépris de leur condition, que le sénat, pour punir l'insurrection d'Antium, en 260 avant J.-C., dé-

créta qu'elle fournirait des appariteurs aux magistrats. L'office d'appariteur dans l'Université lequel existe encore aujourd'hui, date du règne de Charlemagne, l'an 800 de J.-C.

APPEGLENNE (château d'). Il est situé près de l'ancienne abbaye de Corbie sur Somme, en Picardie. Ce château a appartenu pendant plusieurs siècles à la famille du marquis d'Aguesseau, et a passé, en 1811, dans la branche aînée de la maison de Hongrie de Crouy ou Croy-Chanel, du Dauphiné, par le mariage de François de Crouy avec Gabrielle d'Aguesseau, unique héritière de cette famille, et par donation de la marquise d'Aguesseau à son gendre.

APPEL. Avant que le parlement eût été établi séculaire par Philippe-le-Bel, en 1708, il ne s'assemblait qu'une ou deux fois l'an, et ne tenait que peu de jours. Il ne jugeait que les causes majeures, et seulement en première instance, sous les Mérovingiens, de 460 à 753. Il y avait appel des comtes aux ducs, et de ces derniers au roi ou bien au maire du palais. Charlemagne, en 880, fut le premier qui envoya dans toutes les provinces de son vaste empire des commissaires pour prononcer sur l'appel des sentences rendues par les juges inférieurs. Ces délégués s'appelaient *missi dominici*. Sous la troisième race, les grands feudataires de la couronne, s'étant érigés en souverains indépendants, ne voulurent plus souffrir l'appel au roi dans la circonscription de leurs fiefs. Peu à peu cependant, les rois, recouvrant leur autorité, attribuèrent aux baillis et sénéchaux la connaissance des causes d'appel dans le territoire des ducs et des comtes qui relevaient de la couronne. Le droit d'appel à la cour des rois de France, établi dès l'année 757, devint plus fréquent depuis le règne de Philippe-Auguste, en 1180, malgré la résistance des seigneurs qui, en quelques provinces, faisaient pendre, comme traites, les notaires qui avaient dressé des actes d'appel. En 1563, plusieurs seigneurs et habitants de la Guienne, en vertu du droit d'appel, adressèrent des plaintes à Charles V contre les actes de violence du prince Noir.

APPEL COMME D'ABUS. C'est l'appel qui s'interjetait autrefois en cour laïque des sentences et des jugements rendus par l'évêque ou par son official. L'appel comme d'abus fut invoqué pour la première fois par Pierre de Cugnères, avocat-général du parlement sous Philippe de Valois. En 1529, il prit la défense des droits du roi contre Roger, archevêque de Sens, depuis pape, sous le nom de Clément VI, et de Bertrand, évêque d'Aulun, depuis cardinal.

APPEL (Jacques), peintre de paysage et de portrait; né à Amsterdam; mort en 1751.

APPELIN, évêque de Genève au 8^e siècle; assista, en 621, au troisième concile de Mâcon, et y défendit le moine Agrestin contre saint Eustase, abbé de Luxen.

APPELIUS (Jean-Henri), ministre des finances, pendant trente ans, dans les Pays-Bas; né à Middelbourg, en Zélande, et mort à la Haye, en 1828, à l'âge de soixante-un ans.

APPELMAN (Bernard), célèbre paysagiste hollandais; né en 1660; mort en 1646.

APPENWICH (combat d'); les Autrichiens sont vaincus par les Français, commandés par l'adjudant-général Decaen, le 27 juin 1796.

APPENZEL, treizième canton de la Confédération suisse. Les habitants, révoltés au 14^e siècle, chassèrent, en 1409, les baillis des abbés de Saint-Gall, tenant leurs droits d'un duc de Franconie; secourus par les cantons de Schwitz et de Glaris en 1402, ils combattirent cinq ans pour leur liberté; les sept anciens cantons s'étaient

déclarés, en 1411, leurs confédérés, l'Autriche conclut la paix, troublée par l'abbé de Saint-Gall, et rétablie en 1429. Le traité d'amitié fut, en 1482, converti en ligue perpétuelle, et en 1515 les Apenzellois furent admis dans la confédération de Bruen.

APPIANI (le chevalier André), né à Bosizio, près Milan, en 1761; peintre célèbre; membre de la consulte cisalpine, qui vint offrir, à Lyon, en 1804, la couronne d'Italie à Bonaparte; mort en mai 1815.

APPIANI (André), peintre, né à Milan, en 1754. Bonaparte le nomma peintre impérial, chevalier de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer, membre de l'Institut des Sciences et des Arts d'Italie; fit les portraits de la famille de Napoléon; on regarde ses fresques des plafonds du palais de Milan comme son chef-d'œuvre; mort en 1818.

APPIANO (Jacques d'), tyran de Pise; contracta une alliance avec Galcas Visconti, qui l'aïda dans son usurpation de Pise, en 1592.

APPIANO (Gérard), fils du précédent, rendit à Visconti la seigneurie de Pise; garda celles de Piombino et de l'île d'Elbe dont ses descendants restèrent en possession jusqu'en 1589.

APPIANUS ou **APPIEN**, historien grec, né à Alexandrie, gouverneur du trésor impérial, à Rome, sous Trajan, Adrien et Antonin dans le 2^e siècle de J.-C.

APPIEN (saint); martyrisé sous l'empereur Maximien-Galère, en 306.

APPIENNE (voie), chemin qui prenait à la porte Capène et conduisait de Rome jusqu'à Brindes, à l'extrémité de l'Italie du côté de l'Orient; construite par ordre d'Appius Claudius, en 512 avant J.-C.

APPIUS. V. CLAUDIUS et **CRASSINUS**.

APPROBATION (en librairie); suivant l'abbé de St-Léger, l'approbation des livres remonte à 1480. La première connue fut donnée à l'ouvrage d'un chartreux italien, intitulé : *Nosce te ipsum*. Berthold, archevêque de Mayence, en fit une loi, le 4 janvier 1486, et défendit d'imprimer ou d'exposer en vente quelque livre que ce fût sans l'approbation des censeurs.

APRAXIN (Féodor-Matwaïtch, comte), amiral russe sous Pierre-le-Grand de 1709 à 1725, année de sa mort.

APRAXIN (le comte), feld-maréchal des armées russes; commanda pendant la guerre de la France, de l'Autriche et de la Russie, coalisées contre Frédéric-le-Grand, en 1756; ne profita pas d'une victoire qu'il avait remportée sur le général prussien Lewald; envoyé prisonnier à Narya et soumis à un conseil de guerre qui n'osa ni le condamner ni l'absoudre; mourut vers la fin du 18^e siècle.

APRÈS DE MANNEVILLETTE (J.-B.-Nicolas-Denis d'), né au Havre, en 1707, capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes; sauva, en 1727, le vaisseau le *Maréchal d'Estrées*, près de la Martinique; un des premiers qui firent usage d'instruments d'astronomie à réflexion; placé, en 1762, à la tête du dépôt des cartes et plans de la navigation des Indes; mort en 1780.

APRIÈS, roi d'Égypte, vers l'an 370 avant J.-C. (Pharaon-Hophra de la Bible); fit la guerre aux Phéniciens; prit Sidon, vaincu et fait prisonnier par les Égyptiens révoltés et ensuite étouffé, en 593, après un règne de vingt-cinq ans.

APROSIO (Angelico), religieux augustin, célèbre bibliophile, né à Vintimille, dans la Ligurie, en 1607; fonda, en 1618, à Vintimille, une bibliothèque appelée *Bibliothèque Aprosienne*; le plus célèbre de ses ouvrages est la *Bibliotheca Aprosiana*; mort en 1681, à l'âge de soixante-quatorze ans.

APSINES, sophiste d'Athènes du 5^e siècle.

APISINGIUS (Jean-Amurus), médecin du duc de Mecklembourg, professeur de médecine à Rostock; mort en 1642, âgé de quatre-vingt-trois ans.

APSYRE, né à Pruse; médecin-vétérinaire du grand Constantin, auteur d'une hippiatricque, l'an 320.

APT (ville d'), en Provence; elle existait du temps des Celtes, et avant l'arrivée des Romains dans les Gaules; Pline la dit chef-lieu de trois peuples différents: les Vulgences, les Apollinaires et les Albices; détruite par les premiers consuls romains, et rétablie; Jules-César la fit aussi réparer; ruinée par les Lombards et les Saxons au 6^e siècle, elle fut entièrement détruite par eux et anéantie deux siècles durant; elle se releva au 8^e siècle et dès le 9^e eut des comtes ou gouverneurs. **V. PROVENCE** (comtes de).

APT (abbayes d') : de Ste-Catherine, fondée en 1299, par Raimond Bot, évêque d'Apt; de Ste-Croix, fondée, en 1254, par une dame de la ville d'Apt, nommée Sacristaine.

APT (couvents d') : des Cordeliers, bâti du vivant de saint François, vers l'an 1220; les Carmes s'établirent à Apt, en 1296; les Capucins, en 1612; les Récollets, en 1635; les Filles de la Visitation, en 1631; les Ursulines, en 1638; les Pénitents Blancs, en 1526; Noirs, en 1534; Bleus, en 1601; le séminaire, en 1701.

APT (concile d'), *Aptense*, par les évêques des trois provinces d'Arles, d'Embrun et d'Aix, le 15 mai 1563; on y fit un statut en trente articles.

APTHORP (Eust.), né à Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en 1752; théologien et missionnaire; fonda, en Amérique, une église épiscopale; mort le 17 avril 1816, prébendier à Finsbury.

APULÉE (Lucius), philosophe platonicien, avocat à Carthage; né au 2^e siècle, sur la fin du règne d'Adrien, à Madaure, ville d'Afrique; le plus célèbre de ses ouvrages est sa *Métamorphose* ou *l'Ane d'or*; on ignore l'époque de sa mort.

APULEIUS CELSUS. V. CELSUS.

AQUAPENDENTE, petite ville des états de l'Eglise, siège d'un évêché érigé en 1650; éprouva, au 18^e siècle, un tremblement de terre.

AQUAPENDENTE. V. FABRICE (Jérôme).

AQUARIENS, secte chrétienne qui se forma en Afrique; condamnée par saint Cyprien, évêque de Carthage, en 280; ses membres ne communiaient qu'avec de l'eau, pendant la persécution, de peur d'être reconnus pour chrétiens. Tatien passa pour être le chef de cette secte, en 260 avant J.-C.

AQUAVIVA (Claude), quatrième général des jésuites, de l'illustre famille des Aquaviva, ducs d'Atri, dans le royaume de Naples, naquit en 1545; entra chez les jésuites en 1567; en 1681, choisi pour général de son ordre; mort en 1615; auteur de plusieurs ouvrages ascétiques. La famille des Aquaviva d'Aragon, dont le chef Mathieu était chambellan de la reine Jeanne, en 1549; se subdivisa en plusieurs branches; l'aînée garda le titre de ducs d'Atri et de princes de Melphè; la seconde prit celui de prince de Caserte de Bellunte; la troisième, de ducs de Noci; la quatrième, de ducs de Nardo. Cette famille a produit une foule de personnages distingués.

AQUEDUCS : ils furent inconnus aux Grecs. Le consul Frontinus, qui avait l'inspection des aqueducs sous l'empereur Nerva, l'an 80 de notre ère, écrivit sur ce sujet; il y parle des neuf aqueducs que possédait Rome et qui avaient 15,394 tuyaux d'un pouce de diamètre. Le plus ancien aqueduc de Rome était celui construit par Appius Claudius censeur en 561; en 441, le dictateur Quintus Marcius Rex construisit le second aqueduc.

Mais le plus beau de tous ceux de Rome était celui construit sous l'empereur Claude, au 42 de J.-C. Les Romains bâtirent des aqueducs dans presque tous les lieux où s'établit leur domination, à Catane, à Solone, à Smyrne, à Éphèse, à Évora, à Athènes, etc. On cite comme des chefs-d'œuvre en ce genre, l'aqueduc de Ségovie, celui de Metz, et celui de Nîmes, connu sous le nom de Pont-du-Gard. Agrippa, gendre d'Auguste, posa la première pierre de ce dernier vingt-deux ans avant J.-C.; il fut restauré en 1747, par l'architecte Daviller. On voit encore à Arcueil quelques restes de l'ancien aqueduc bâti par Constance-Chlore, de 292 à 306. Les modernes ont construit dans ce genre peu d'ouvrages qu'on puisse mettre en parallèle avec ceux des anciens : le seul qu'on puisse leur comparer est le grand aqueduc de Caserte, bâti par Vanvitelli, en 1770, et qui amène des eaux de neuf lieues aux jardins et au palais du roi de Naples. L'aqueduc de Maintenon, commencé par Vauban, en 1686, s'il eût été achevé, aurait trouvé sa place à côté des plus vastes ouvrages de l'antiquité. Parmi les aqueducs modernes, on peut citer celui de la vallée d'Arcueil, commencé par Marie de Médicis, le 15 juillet 1624; celui de Montpellier, par l'ingénieur Pila, en 1710; celui de Lisbonne, par Jean V, en 1717, terminé en 1752; les progrès de la science hydraulique ont fait renoncer aujourd'hui à ce moyen dispendieux d'amener l'eau des sources.

AQUILA, ville du royaume de Naples, capitale de l'Abruzze ultérieure, bâtie par l'empereur Frédéric II, en 1245; presque détruite par un tremblement de terre, en 1785; prise par le général français Lemoine, le 18 décembre 1798.

AQUILA, né à Synope, dans la province de Pont; chargé par l'empereur Adrien de rebâtir Jérusalem, en 120; se fait chrétien, puis est retranché de l'Eglise pour son attachement à l'astrologie; publie, en 129, une version grecque de la Bible; l'empereur Justinien proscrivit cet ouvrage en 540.

AQUILA (Pierre), peintre et graveur, né à Rome ou à Palerme, en 1724; mort en 1795.

AQUILANO (Séraphin), poète italien, né en 1466; excella dans le genre bucolique; mort à Rome, dans le palais de Borgia, en 1500.

AQUILÉE, ville d'Italie dans le Frioul, autrefois si considérable, qu'on l'appelait la seconde Rome, fondée, selon quelques savants, par un certain Aquilus, venu de Troyes avant Anténor, et selon d'autres, par les Romains, qui lui donnèrent le nom de leur enseigne, cent quatre-vingt-quatre ans avant J.-C. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de seize cents habitants.

AQUILÉE (vicissitudes politiques d'). Cette ville est embellie par Auguste, qui y reçoit le roi Hérode, l'an 36 avant J.-C.; Vespasien y est salué empereur en 69; Maximin assiège cette ville, et est massacré sous ses murs par ses propres troupes, l'an 257 de J.-C.; le sénat y ordonne la dédicace d'un temple à *Venus-la-Chaue*, en mémoire du dévouement héroïque des dames d'Aquilée en 258; prise par Julien, sur Négrin, lieutenant de Constance, en 561; saccagée par les Huns, en 452; passe sous le pouvoir des ducs de Frioul, dont le premier est Grasulfe, en 550; en 828, le patriarche d'Aquilée devient le souverain temporel de la ville et du pays; en 1420, le patriarche Louis Techio est dépouillé de ses états par Philippe d'Arcelli, général vénitien.

AQUILÉE (batailles d'). Constantin-le-Jeune est défait et tué par Constance, vers la fin de mars, 340 de J.-C.; le tyran Maxime est défait et tué par Théodose, le 28 juil-

let 588; Eugène et Arbogaste sont défaits par Théodose, le 6 septembre 594.

AQUILÉE (vicissitudes religieuses d'). Saint Marc passe pour être le fondateur de l'église d'Aquilée, en 45; en 535, son église tombe dans le schisme au sujet des écrits des trois Théodore. En 570, Paulin, son évêque, prend le titre de patriarche. Vers l'an 1100, ses patriarches se retirèrent à Udine; en 1751, on forma de ce patriarcat les deux archevêchés de Goritz et d'Udine; en 1788, celui de Goritz fut transféré à Laybach.

AQUILÉE (conciles d'). Le premier, au mois de septembre, tenu par saint Valérien d'Aquilée, et saint Ambroise de Milan; Pallade et Secondien, évêques d'Illyrie, ariens, y furent déposés; le deuxième, par l'évêque Paulin I^{er}: on y condamne le dernier concile de Constantinople, et l'on se sépare de la communion de ceux qui le reçoivent, sans excepter le pape. Ce schisme fut embrassé par tous les évêques de Vénétie, d'Istrie et de Ligurie. Le pape Pélage I^{er} excommunia ces évêques à son tour, et pria le général Narsès d'envoyer Paulin captif à Constantinople, ce qui ne fut point exécuté, en 556. Le troisième, par le patriarche Pierre et les évêques de son ressort. Ces prélats, sur les remontrances du pape Sergius, renoncèrent unanimement au schisme qui les tenait séparés de l'église romaine, depuis le temps du pape Pélage, à l'occasion de la condamnation des trois chapitres (an 698). Le quatrième, par le patriarche Raimond, le 14 décembre, où l'on fait divers réglemens sur la discipline. Le cinquième, les 50 et 51 janvier, par Ottoboni, patriarche d'Aquilée; on y fit une constitution sur la discipline, que nous n'avons plus; l'évêque de Padoue y appela au Saint-Siège du refus qu'on lui faisait de lui accorder la première place après le patriarche.

AQUILICINIA, sacrifices que les Romains faisaient à Jupiter pour avoir de la pluie.

AQUILIUS, famille patricienne de l'ancienne Rome, qui descendait de Tarquin Collatin, et qui s'éteignit avec Aquilius Julianus, consul, l'an de Rome 58.

AQUILIUS GALLUS, savant jurisconsulte de l'ancienne Rome, vivait vers l'an 65 avant J.-C.; écrivit plusieurs traités de jurisprudence souvent cités dans le Digeste de Justinien.

AQUILIUS (Manius), consul et collègue de Marius, l'an 655 de Rome; perdit une bataille contre Mithridate, en Bithynie, 89 avant J.-C.; livré par les habitants de Mitylène à son vainqueur, qui le fit périr la même année de sa défaite.

AQUILIUS (Sabinius), jurisconsulte romain du 5^e siècle de J.-C., surnommé *Caton*; consul deux années de suite, en 214 et 216.

AQUILIUS (Severus), historien et poète sous l'empereur Valentinien; mort en 570.

AQUILONIE (bataille et siège d'); les Samnites sont vaincus par les Romains qui prennent la ville d'assaut, 295 avant J.-C.

AQUIN (saint Thomas d'). V. THOMAS D'AQUIN.

AQUIN (Philippe d'), savant rabbin de Carpentras, chassé de la synagogue, en 1610; se retira au royaume de Naples; professeur d'hébreu au collège de France depuis 1610 jusqu'en 1650, année de sa mort. — Son fils Louis devint également très-habile orientaliste.

AQUIN (Ant. d'), premier médecin de Louis XIV; mort en 1696.

AQUIN (Louis-Claude d'), célèbre organiste, né à Paris, le 4 juillet 1694; mort le 15 juin 1772; a laissé un recueil de pièces de clavecin et un autre de noëls.

AQUINO, ville du royaume de Naples; fondée par les

Ernici, peuples de l'Ausonie; devint ville municipale romaine; détruite par l'empereur Conrad II, en 1180.

AQUINO, ancienne maison du royaume de Naples, descendant de Atelnulf I^{er}, comte de Capoue, devenu prince de Bénévent par la déposition de Radelgise II, 896. Cette maison perdit ses états qui lui furent enlevés par les Normands, en 1077; l'un de ses membres, Thomas d'Aquino, commandait, en 1221, les armées de l'empereur Frédéric II, dont il devint le gendre; François, comte de Loreto, son descendant, l'un des régens du royaume après la mort de Jeanne II, en 1455, embrassa le parti d'Alphonse d'Aragon qui le nomma son grand camerlingue, en 1445; Ladislas, duc de Bicehil, d'une autre branche de cette maison, fut dépouillé de ses états par le prince d'Orange, vice-roi de Naples, en 1550; Thomas, prince de Castillon, de la même famille, se signala dans les guerres de la succession, 1705-1707; fait prisonnier par les Autrichiens, en 1707; ne fut relâché qu'en 1715; mort à Pampelune, vice-roi de Navarre, en 1721.

AQUITAINE, *Aquitania*. C'est le nom qu'on donnait autrefois à la troisième partie des Gaules. Sous César elle ne comprenait que le pays entre la Garonne et les Pyrénées. Auguste les étendit jusqu'à la Loire, y joignant quatorze nations qu'il tira de la Celtique et qui se trouvaient entre la Loire et la Garonne, 58 avant notre ère. Constantin la divisa en deux parties dont la première était tout ce qu'Auguste y avait ajouté, ce qui fut désormais l'Aquitaine. La seconde était l'ancienne Aquitaine, qui fut appelée *Novempopulanie*, parce qu'elle comprenait neuf peuples, 510 de J.-C. Ce partage est également attribué à Dioclétien. Sous Valentinien, 570 de J.-C., on subdivisa la première partie en deux: l'une fut la première Aquitaine ayant Bourges pour métropole; l'autre, la seconde Aquitaine, à laquelle on donna Bordeaux pour métropole. Le nom d'Aquitaine vient de l'abondance des eaux de cette contrée. Plin prétend qu'anciennement on appelait cette région Armorique, du mot celtique *armoo* qui signifie pays maritime. Les Visigoths, commandés par Ataulphe, frère du grand Alaric, enlevèrent l'Aquitaine aux Romains, en 412, et ils la possédèrent quatre-vingt-dix ans sous six rois. En 507, elle fut conquise par Clovis sur Alaric II, roi des Visigoths. Dagobert, fils de Clotaire II, la céda à son frère Caribert, en 650; elle comprenait alors le Toulousain, le Quercy, l'Agénois, le Poitou, le Périgord et la Novempopulanie ou Gascogne. Sous Pépin, l'Aquitaine avait son ancienne étendue du côté du nord, c'est-à-dire qu'elle s'étendait jusqu'à la Loire. Soumise; en 770, par Charlemagne, qui l'érigea en royaume, en 778, en faveur de son fils Louis; devenu simple duché héréditaire sous Charles-le-Chaure, et donné aux comtes de Poitiers. Le duché d'Aquitaine était un des sept grands fiefs de la couronne. Il forma plus tard deux grandes provinces, la Guienne et la Gascogne; toutefois son ancienne division fut conservée par rapport aux provinces ecclésiastiques. Tout ce qui était compris entre l'Océan, la Loire et le Rhône formait, avant la révolution; l'ancien duché d'Aquitaine. L'archevêque de Bourges prend encore la qualité de primat d'Aquitaine.

AQUITAINE (rois visigoths d'), de la Gaule narbonnaise et d'Espagne; Ataulphe, successeur d'Alaric, 412-415; Sigéric, 415, sept jours; Vallia, règne à Toulouse, 415-419; Théodoric ou Théodoret, règne à Toulouse, 419 ou 420-431; Thorismond, à Toulouse, 431-435; Théodoric II, à Toulouse, 435-466; Euric, à Toulouse, 465-484; Alaric II, à Toulouse, 484-507; Gésalic, 507-509; Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths en Italie, règne à Narbonne 507-526; Amalaric, 526-531.

AQUITAINE (rois français de Toulouse et d'). Après la

victoire de Clovis sur Alarie, en 507, l'Aquitaine et les pays conquis sur les Visigoths furent gouvernés pendant cent vingt-huit ans par des ducs et des comtes au nom des rois français Childébert, Caribert, Chilpéric I^{er}, Gontran, Clotaire II. En 650, le royaume d'Aquitaine fut rétabli par Dagobert, fils de Clotaire II, en faveur de son frère puîné Caribert, mort en 651; Childéric, mort enfant en 652; Dagobert réunit ce royaume à la France, en 657; il concède l'Aquitaine à titre de duché héréditaire à Boggis et Bertrand, fils de Caribert, lesquels règnent jusqu'en 685; Eudes, fils de Boggis, 688-755; Hunold, 755; se retire dans un couvent, en 745; Waïfre, son fils, règne sur l'Aquitaine en 745; assassiné, en 768. Hunold, son père, sort de sa retraite et cherche inutilement à recouvrer ses états; tué, en 774, au siège de Pavie; Louis-le-Débonnaire, né en 778; déclaré roi d'Aquitaine la même année, sacré en 780, règne jusqu'en 814, qu'il monte sur le trône impérial; Pépin I^{er}, fils de Louis-le-Débonnaire, 814-859; Pépin II, 859-844-853; déposé par les seigneurs d'Aquitaine, qui déferent la couronne à Charles, fils de Charles-le-Chauve; Pépin II meurt en prison à Senlis, en 865; Charles meurt en 866; Louis-le-Bègue, roi d'Aquitaine depuis 867 jusqu'en 877, qu'il devient roi de France. Fin du royaume d'Aquitaine.

AQUITAINE (comtes de Poitiers et ducs d'). Rainulf I^{er}, fils de Gérard, comte d'Anvergne, reçoit de Charles-le-Chauve, en 845, le titre de duc d'Aquitaine; mort en 867; Bernard II, 867-880; Rainulf II, 880-895; Adémor, 895-902; Ebbes, dit *Manzer*, 902-952; Raymond Pons, comte de Toulouse, 952-951; Guillaume I^{er}, dit *Tête-d'Étoupes*, 951-965; Guillaume II, *Fier-à-Bras*, 965-990; Guillaume III, le *Grand*, 990-1029; Guillaume IV, le *Gras*, 1029-1058; Eudes, 1058-1059; Guillaume VII, dit le *Aigret* ou le *Hardi*, 1059-1058; Guillaume VIII, 1058-1087; Guillaume IX, le *Jeune*, 1087-1127; Guillaume X, 1127-1157; Éléonore, sa fille unique, se marie la même année au roi Louis-le-Jeune, qui est couronné duc d'Aquitaine à Poitiers la même année; en 1152, il divorce avec Éléonore; mariage de cette princesse avec Henri d'Anjou, la même année; en 1169, Henri cède l'Aquitaine à son fils Richard, qui la possède jusqu'en l'année 1196, où, du consentement d'Éléonore, sa mère, il donne l'usufruit du duché à Othon de Brunswick, son neveu; en 1197, ce prince est nommé roi des Romains et abandonne le duché. Après la mort de Richard, en 1199, Éléonore se ressaisit du duché d'Aquitaine qu'elle possède jusqu'en 1205, année de sa mort; en 1204, confiscation de l'Aquitaine par Philippe-Auguste. V. **POITIERS, TOULOUSE.**

AQUITAINE (vicissitudes de l'). Crassus, questeur de César, la soumet, 56 avant J.-C.; en 412, Ataulphe, roi des Visigoths, s'établit dans une partie de cette province; le patrice Constance cède, au nom d'Honorius, le reste de la province à Vallia, roi des Visigoths, 419; Euric achève de soumettre les trois provinces de l'ancienne Aquitaine, en 475; l'Aquitaine est conquise, en 507, par Clovis, qui la gouverne par des ducs; Dagobert la cède à son frère Caribert, 650; Eudes, duc d'Aquitaine, défait les Sarrasins sous les murs de Toulouse, 721; en 750, il donne en mariage sa fille Lampagie à Manuza, gouverneur de la Catalogne pour l'émir Abdérâme; en 751, ce prince attaque Manuza, le réduit à se donner la mort et envoie Lampagie à Damas dans le sérail du khalife; il envahit les Gaules, en 751; prend Bordeaux, et gagne une grande bataille contre Eudes; il péril lui-même dans une bataille qu'il perdit contre Charles-Martel sous les murs de Poitiers au mois d'octobre 732; guerre entre Hunold,

duc d'Aquitaine, et Pépin, roi de France, 741; ce marquis envahit l'Aquitaine, en 760; en 765, il remporte une victoire sur Waïfre, son duc; en 765, il le bat encore près de Narbonne; Waïfre est assassiné par l'un de ses officiers gagné par Pépin, le 2 juin 768; réunion de l'Aquitaine à la France la même année; érection de l'Aquitaine en royaume, 778; Louis, roi d'Aquitaine, prend Barcelonne, 801; Pampelune, en 806; Tortose, en 811; Pépin II est détrôné, en 848; Charles-le-Chauve est nommé à sa place, mais Pépin est rappelé, en 850; en 852, il est de nouveau abandonné et forcé de se faire moine dans l'abbaye de St-Médard; en 855, les Aquitains se donnent pour roi Louis, fils de Louis-le-Vieux, roi de Germanie, et le renvoient peu après; en 855, ils demandent Charles, fils de Charles-le-Chauve, lequel remporte la même année une victoire complète sur les Normands, dans le Poitou; en 860, ce jeune prince est supplanté par Pépin qui est pris et livré à Charles-le-Chauve, en 865; fin du royaume d'Aquitaine, en 877; création du duché d'Aquitaine, en 845, en faveur de Rainulf I^{er}, comte de Poitiers; division de l'Aquitaine en deux duchés ou gouvernements généraux, celui de Toulouse et celui de Poitiers, 845; premier emploi de l'ère de l'incarnation dans l'Aquitaine sous Guillaume-Tête-d'Étoupes, 956; Guillaume II, dit *Fier-à-Bras*, refuse de reconnaître roi de France Hugues-Capet, 987; Guillaume-le-Grand conquiert la Marche, en 1000; refuse la couronne d'Italie, en 1025; Guillaume-le-Gras est fait prisonnier par Geoffroi Martel, comte de Vendôme, après la bataille de Moncontour, en 1054; l'Aquitaine est gouvernée par le vainqueur pendant trois ans; Eudes réunit à l'Aquitaine le duché de Gascogne comme petit-fils et héritier de Bérenger, dernier duc de Gascogne, 1058, il est tué devant le château de Mauzi en Aunis, 1059; Guillaume V bat les Sarrasins en Espagne et leur enlève Barbastro, 1065; Grégoire VII lui offre la couronne de France, 1075; Guillaume VI assiste au concile de Bordeaux, 1080; Guillaume VII, dit le *Jeune* et le *Troubadour*, s'oppose dans le concile de Poitiers à l'excommunication de Philippe I^{er}, 1100; il part, en 1101, pour la croisade, à la tête de deux cent soixante mille combattants; mauvais succès de cette croisade; Guillaume revient dans ses états, 1105; excommunié par l'évêque de Poitiers pour rapt de Maubergeon, femme du vicomte de Châtellerault, 1114; seconde conquête du comté de Toulouse, 1114; il se trouve à la bataille de Cordoue, gagnée contre les Maures, le 17 juin 1120; il perd le comté de Toulouse, 1122; il se reconnaît vassal du roi de France, 1126; Guillaume VIII s'empare de l'Aunis, 1150; il lègue dans son testament le duché d'Aquitaine à Éléonore, sa fille aînée, qu'il destine à Louis, fils de Louis-le-Gros, 1157; Louis-le-Jeune, duc d'Aquitaine, rend au clergé d'Aquitaine la liberté des élections et donne à l'île d'Oléron un code de commerce, 1157; divorce de Louis et d'Éléonore, 1152; révolte des barons contre Henri II, roi d'Angleterre, second époux d'Éléonore, 1167; Guy de Lusignan, depuis roi de Chypre, tue de sa main le comte de Salisbury, gouverneur anglais du duché et passe en Palestine, 1168; nouvelle révolte des seigneurs d'Aquitaine contre leur duc Richard, depuis roi d'Angleterre, 1175; ce prince la réprime sévèrement, en 1176; nouvelle révolte contre Richard, soutenue par ses frères Henri et Geoffroi, 1182; Henri-le-Jeune meurt au château de Martel dans la vicomté de Turenne, 1185; Richard saccage la Rochelle qui s'était révoltée en 1188; il fait hommage à Philippe-Auguste de son duché d'Aquitaine, le 18 novembre 1188; en 1196, Richard donne l'usufruit du duché d'Aquitaine à Othon de Brunswick, son neveu; en 1198, ce prince quitte ses états pour re-

cevoir la couronne de roi des Romains, et n'y revient plus; en 1199, la reine Éléonore se ressaisit du duché d'Aquitaine; elle meurt en 1205; en 1204, confiscation de ce duché par Philippe-Auguste; restitué, en 1253, à Henri III, par saint Louis; repris sur les Anglais et réuni définitivement à la couronne par Charles VII, en 1455.

V. ANGLETERRE, POITIERS, GUIENNE.

AQUITAINE (conciles d'). **V. BORDEAUX, POITIERS.**

ARAB-CHAH (Ahmed-Ben), historien arabe, auteur d'une vie de Tamerlan; mort en Égypte, en 1450 de J.-C.

ARABES. Grande nation de l'Orient, qui prétend descendre de Cathan ou Joctan, fils d'Héber et père de Phaleg; lequel, après la division des langues, vint habiter la presqu'île d'Arabie, qui peut avoir tiré son nom d'Iarab, fils de Joctan, ou d'une plaine du *Tehamis*, qui s'appelle Arabat. Une autre origine plus connue des Arabes remonte à Ismaël, fils d'Abraham, qui vint s'établir parmi les Arabes purs et anciens, et fut le père de ceux qu'on appelle Mostarabes, Arabes mêlés; les premiers Arabes purs étaient, aussi bien que la postérité d'Ismaël, divisés par tribus, dont quelques-unes sont perdues, soit que le grand déluge appelé *irem* les ait fait périr, soit que les guerres intestines les ait exterminés; les Arabes sont disséminés sur toutes les contrées comprises entre la mer Rouge et le golfe Persique, depuis le 50° jusqu'au 15° degré de latitude; on peut la diviser: 1° en Arabes orientaux venus de la mer Rouge, ou Arabes proprement dits; 2° en Arabes occidentaux ou africains, originaires de la Mauritanie et des côtes d'Afrique; 5° en Arabes bédouins ou sennites sur les lisières des déserts. Les Arabes professent la religion musulmane fondée par Mahomet, l'an 612. Les descendants du prophète, qui, seuls, ont le droit de porter le turban vert, sont appelés par les Arabes émirs ou schérifs.

ARABIE. Contrée de l'Asie, située entre les 50° 40 minutes, et 76° 10 minutes de longitude est de l'île de Fer, et les 12° et 50° de latitude nord, bornée au nord par la Palestine et la Syrie; à l'est, par l'Irak-Arabie et le golfe Persique; au sud, par l'Océan Indien; et à l'ouest, par la mer Rouge: elle a quatre cent trente-quatre lieues de longueur, nord et sud, et quatre cents de largeur, est et ouest; ce pays a toujours conservé son ancien nom. Le mot *arabe* signifie, suivant l'opinion commune, un voleur; selon quelques auteurs, il veut dire Occident en hébreu; et l'on a donné ce nom au pays qui le porte, parce que, relativement à la Palestine, il est à l'occident du Tigre et de l'Euphrate; la division en Arabie-Pétrée, Déserte et Heureuse, qui vient des anciens, est absolument inconnue dans le pays qui n'a pas de division régulière, à raison des déserts inhabitables qu'il renferme, mais qui comprend les contrées suivantes: l'Hadjaz, le Nadjed-el-Areb, l'Yémen, à l'ouest; et à l'est, l'Oman, l'Adhrarnount, le Lachsa (V. ces mots).

ARABIE (vicissitudes de l'). **V.** pour les dates de l'histoire de cette contrée, les mots: **CALIFES, SARRASINS, OMMADES, MAROC, TUNIS, et AFRIQUE, ALGER, BONE, CONSTANTINE, ORAN, TLEMCEM, etc.**

ARABIE (concile d'), *Arabicum*, la quatrième année de l'empereur Philippe, contre ceux qui prétendaient que les âmes mouraient et ressuscitaient avec le corps; ils furent convertis par Origène (en 247 ou 248).

ARACAN, capitale d'un royaume de même nom dans l'Inde; borne au sud par le golfe du Bengale, à l'est et au nord par le royaume d'Ava, et à l'ouest par le Bengale.

Ce royaume appartient aux Birmans, qui l'ont conquis en 1785.

ARADON (Jérôme), de Quinipity, lieutenant du duc de Mercœur: contraint de rendre au prince des Dombes la ville d'Hennebon, en 1589, ne se soumit qu'en 1597 à l'autorité légitime.

ARADUS (siège d'), prise par Ventidius, lieutenant d'Antoine, trente-huit ans avant J.-C.

ARAF, purgatoire des Musulmans, où sont détenus jusqu'au jugement dernier ceux dont les bonnes et mauvaises actions sont dans une telle égalité, qu'ils n'ont pas assez mérité pour entrer en paradis, ni assez démerité pour entrer en enfer.

ARAGO (Dominique-François), astronome, membre de l'Académie des Sciences, savant dont la réputation est européenne, né à Estagel, près de Perpignan, le 26 février 1786; élève de l'école Polytechnique, puis secrétaire du bureau des longitudes. A vingt ans, fut chargé avec M. Biot de continuer le travail concernant la mesure de l'arc du méridien terrestre qui a servi de base au nouveau système métrique; mais la guerre empêcha d'achever ce travail; M. Arago fut arrêté et détenu quelque temps dans la forteresse de Rosen, et pris par un corsaire d'Alger, en revenant en France; rendu à sa patrie en 1809. On lui doit de nombreuses découvertes sur le magnétisme, ainsi que la nouvelle théorie des fluides impondérables. Il est, avec M. Gay-Lussac, le fondateur des *Annales de Physique et de Chimie*, et le premier Français qui ait obtenu la médaille décernée par la société royale de Londres pour les plus belles découvertes en physique et en Chimie; professeur d'analyse, de géodésie à l'école Polytechnique; membre du bureau des longitudes à l'Observatoire; député depuis 1834.

ARAGON, ancien royaume et aujourd'hui province considérable de l'Espagne, ayant Saragosse pour capitale; bornée au nord par les Pyrénées, qui la séparent de la France; à l'ouest par la Navarre et les deux Castilles; au sud, par le royaume de Valence, et à l'est par la Catalogne. On assigne diverses étymologies au mot d'Aragon; les uns le font venir de *Taragonensis Hispania*; les autres de la petite rivière d'Aragon, qui arrose cette province; quelques-uns de *ara*, autel, et de *agonales*, jeux; parce qu'Hercule avait un autel dans le pays; enfin d'autres veulent qu'il vienne par corruption d'Antrigons, nom des anciens habitants de la Péninsule ibérique. Avant que les Romains en eussent fait la conquête sous César et Auguste, l'an 46 et 28 avant J.-C., l'Aragon était habité par plusieurs tribus indépendantes: les Lucitaniens, les Acitaniens, les Sedeltaniens, les Suardoniens et les Illergètes. Cette contrée fut enclavée par Auguste dans la Gaule Taragonaise. Après avoir subi le sort des autres provinces de l'empire romain, et appartenu successivement aux Suèves, aux Vandales et aux Goths, cette province fut une des premières à s'affranchir de la domination des Maures. Elle se choisit un comte particulier dès le commencement du 9^e siècle, et lui soumit une constitution que lui et ses successeurs durent jurer. En 1055, Sanche III le Grand, roi de Navarre, érigea l'Aragon en royaume en faveur de son quatrième fils Ramire. Cette monarchie subsista jusqu'en 1478, que Ferdinand-le-Catholique, par son mariage avec Isabelle de Castille, réunit en un seul corps toute la monarchie espagnole.

ARAGON (comtes d'). Aznar, comte de Gascogne, envoyé par Louis-le-Débonnaire, roi d'Aquitaine, pour soumettre les Aragonais, prend Jaca, dont il fait sa résidence vers 806; est mis à mort par ordre de Pépin II, roi d'Aquitaine, en 856. Galind Aznar, mort vers 870. En-

drigot Galind, père de Thérèse, mariee à Sanche Garcia 1^{er}, qui régna de 905 à 926. Depuis cette époque, le comté d'Aragon fit partie du royaume de Navarre jusqu'en 1055, que Sanche III, le *Grand*, en forma un royaume pour son quatrième fils, Ramire 1^{er}.

ARAGON (rois d'). Ramire 1^{er}, de 1055 à 1065. Sanche-Ramire 1^{er} s'empare de la Navarre en 1076, et est tué au siège d'Ihesca, en 1091; Pierre 1^{er}, roi de Navarre et d'Aragon, 1094-1104; Alphonse 1^{er}, dit le *Batoileur*, 1104-1154; séparation de l'Aragon et de la Navarre, 1154; Ramire II, dit le *Moine*, 1154-1157; dona Pétronilla et Raimond Béranger, 1157-1162; Alphonse II, 1162-1196; Pierre II, 1196-1215; Jacques ou Jayme 1^{er}, le *Conquérant*, 1215-1276; Pierre III, 1276-1285; Alphonse III, 1285-1291; Jayme II, 1291-1527; Alphonse IV, 1527-1556; Pierre IV, dit le *Cérémonieux*, 1556-1587; Jean 1^{er}, 1587-1595; Martin, 1595-1410; interrègne pendant deux ans; Ferdinand-le-Juste, 1412-1416; Alphonse V, le *Sage*, 1416-1458; Jean II, roi de Navarre, et d'Aragon, 1478-1479; Ferdinand V, fils de Jean II, succède à la couronne d'Aragon, en 1479, et réunit à ce royaume celui de Castille.

ARAGON (vicissitudes du royaume d'). Ramire, premier roi d'Aragon, perd la vie dans une bataille contre le roi maure de Sarragosse, en 1065. Sanche-Ramire s'empare de Barbasiro, sur les Maures, en 1065; de Navarre, au préjudice des enfants de Sauche IV, en 1076. Pierre abolit les cérémonies du serment que les rois d'Aragon étaient obligés de prêter tête nue, aux pieds du grand justicier, en 1094; en commémoration d'une victoire, il fait mettre dans les armes d'Aragon quatre têtes noires, en 1100. Alphonse 1^{er} gagne en 1111 la bataille de Campo de Espena contre les partisans de sa femme Urrique, reine de Léon, qu'il avait répudiée; en 1118, la bataille de Daroca sur les Maures; Sarragosse lui ouvre ses portes au bout de huit mois de siège; il en fait sa capitale; abdication de Ramire, roi et prêtre, en 1157; Raymond Béranger gouverne l'Aragon sous le titre de prince, et chasse les infidèles de la Catalogne, en 1155; Alphonse II hérite du Roussillon, en 1172; Pierre II est le premier des rois d'Aragon, qui se fait couronner en 1204; il périt à la bataille de Muret, contre Simon de Montfort, chef des croisés, en 1215; Jayme s'empare de l'île de Majorque, en 1229; en 1254, il renonce, en faveur de Thibaut de Champagne, à l'héritage de la couronne de Navarre; à la tête d'une armée de croisés, il gagne contre les Maures la bataille de Valence, en 1257; prend Valence en 1258; conclut un traité avantageux avec Louis IX, roi de France, en 1258; de concert avec le roi de Castille, conquiert le royaume de Murcie en 1264; en 1275, assiste à l'ouverture du coile de Lyon; le pape refuse de le couronner, à moins qu'il ne promette de payer au saint-siège le tribut que Pierre, son père, avait consenti; mort de chagrin en 1276, après avoir perdu la bataille de Luchente contre les Maures; Pierre III fait une descente en Sicile après les Vêpres Siciliennes, en 1282; se moque de l'excommunication du pape Martin IV; Roger de Lauria, amiral d'Aragon, bat la flotte de Philippe-le-Hardi, en 1284; Alphonse III s'empare de l'île de Minorque, en 1287; il rend la liberté à Charles II d'Anjou, roi de Sicile, en 1288; il traite avec Philippe-le-Bel et Charles II, pour exclure Jayme, son frère, de la couronne de Sicile, en 1291; Jayme renonce à ses droits sur la Sicile en faveur de Charles d'Anjou, son beau-père, en 1295; il tient les états d'Aragon en 1501; en 1525 et 1526, appelé par la noblesse de Sardaigne, il s'empare de cette île sur les Pisans; en 1525, les cortès d'Aragon abolissent la question; création en Ara-

gon du titre de marquis, en faveur de Ferdinand, fils d'Alphonse IV, nommé à sa naissance marquis de Tortose, en 1529; don Pèdre IV se couronne lui-même en 1536; en 1539, il reçoit l'hommage du roi de Majorque, et va rendre le sien au pape, à Avignon, pour la Sardaigne; se ligue avec la France, la Navarre et Venise, contre les Génois, qui battent la flotte confédérée, en 1552; commencement d'une longue guerre entre la Castille et l'Aragon, en 1556; adoption de l'ère de l'Incarnation par les états d'Aragon, en 1558; Pierre IV ordonne que les fils aînés des rois d'Aragon prendront le titre de ducs de Gironne, en 1570; mort de don Pèdre surnommé le *Tibère* de l'Espagne, en 1587; extinction de la dynastie des comtes de Barcelonne dans la personne de Martin, en 1410; guerre civile pendant deux ans à cause des divers prétendants à la couronne, tels que le duc d'Anjou, Ferdinand de Castille, le comte d'Urgel, etc.; Ferdinand, surnommé le *Juste*, deuxième fils de Jean, roi de Castille, est élu par les états, assemblés à Caspé, en 1412; il fait prisonnier son compétiteur, le comte d'Urgel, en 1415; adoption d'Alphonse, roi d'Aragon, par Jeanne, reine de Naples, en 1420; révocation de cette adoption en 1422; il prend Marseille, d'où il enlève le corps de saint Louis, évêque de Toulouse, en 1425; Alphonse est fait prisonnier dans un combat naval contre les amiraux des Génois et du duc de Milan, en 1435; relâché sans rançon par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, en 1436; prend Naples dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, en 1442, et y fait reconnaître, en 1445, pour son successeur dans ce royaume, Ferdinand, duc de Calabre, son fils naturel; mort d'Alphonse V, dit le *Sage*, le prince le plus habile et le plus libéral de son siècle, en 1458; réunion du royaume d'Aragon à celui de Castille, par Ferdinand-le-Catholique, en 1478.

ARAGON (canal d'), commencé, en 1529, par Charles V; continué, en 1770, par une compagnie hollandaise; il a été recommencé et entièrement achevé par l'Aragonais Ramon Pignatelli, vers 1780.

ARAGON (Jeanne d'), illustre italienne, du 16^e siècle; épouse d'Ascagne Colonne; morte en 1577, dans un âge très-avancé; protégea les littérateurs de son siècle, et fut célébrée par eux.

ARAGON (Tullie d'), femme poète d'Italie, au 16^e siècle; fille du cardinal Pierre Tagliava d'Aragon; fit briller ses grâces et ses talents à Rome, à Ferrare, à Venise et à Florence, où elle mourut dans un âge avancé.

ARAGONÈSE (Sébastien), né dans le Brescian vers le milieu du 16^e siècle; antiquaire et dessinateur.

ARAIGNON (Jean-Louis), avocat, né à Paris; fit paraître, en 1766, une tragédie intitulée : *Le siège de Beauvais* ou *Jeanne l'ainée*, qui lui valut le titre de citoyen de cette ville.

ARAJA (François), compositeur de musique, né à Naples; appelé, en 1755, à St-Petersbourg et maître de la chapelle impériale; mort à Naples vers 1750; l'œuvre la plus remarquable de ce maestro est *Céphale et Procris*, écrit en russe, et qu'on regarde comme le premier grand opéra dans cette langue.

ARALDI (Michel), né à Modène, en 1740; physiologiste et mathématicien; mort, à Milan, le 5 novembre 1815.

ARAM (Eugène), savant anglais, né dans le comté d'York; vint à Londres, en 1744; arrêté, en 1758, à Lynn, dans le comté de Norfolk, comme assassin; condamné et exécuté en 1759. Il avait commencé un dictionnaire comparé des langues celtique, anglaise, latine, grecque et hébraïque.

ARAMON ou **ARAMONT** (Gabriel de Luelz, baron d'), ambassadeur à Constantinople depuis 1516 jusqu'en

1555; mort, en Provence, dans la disgrâce, vers l'an 1563; renouvela l'alliance de la Porte avec la France, et obtint de Soliman II une flotte contre Charles-Quint.

ARAN (combat dans la vallée d'). Les Espagnols sont défaits par le général Servan commandant les Français, en 1795.

ARANCEY (le baron d'), officier long-temps avant 1795; né à Vitry-le-Français; fit les campagnes d'Italie et de Russie sous Napoléon, et parvint au grade de général de brigade; en 1814, il adhéra à l'abdication de l'empereur; le roi lui conserva son grade, et lui accorda la croix de chevalier de Saint-Louis; il était déjà officier de la Légion d'Honneur et chevalier de la Couronne-de-Fer. Mort dans ces dernières années.

ARANDA, ARANDENSE (concile d'), dans la vieille Castille, vers la fin de l'année 1475, Carillo, archevêque de Tolède, avec ses suffragants, y fit vingt-neuf réglemens sur la discipline ecclésiastique, entre lesquels il y en a un qui dit qu'on ne conférera point les ordres sacrés à ceux qui ne savent point le latin.

ARANDA (don Pedro-Pablo Abarca de Bolea, comte d'), d'une des familles les plus distinguées de l'Aragon, né en 1716; fit la guerre de 1740; ambassadeur en Pologne en 1758; premier ministre en 1763; contribua puissamment à l'expulsion des jésuites de l'Espagne; ambassadeur en France en 1775, s'y lia avec les principaux écrivains de l'époque, et même les encyclopédistes; rapelé en 1784; remis à la tête des affaires, en 1792; doyen du conseil d'état; exilé en Aragon, par suite de son opposition contre Godof; il y mourut en 1794, avec la réputation d'un des hommes d'état les plus éclairés et les plus libéraux qu'ait produit l'Espagne.

ARANJUEZ, ville d'Espagne; n'était autrefois qu'un rendez-vous de chasse; Charles-Quint, vers 1540, y fit construire un palais, augmenté et embelli par Charles II, Philippe V, Ferdinand VI, Charles III et Charles IV.

ARANJUEZ (insurrection d'); elle éclate le 18 mars 1808 contre le ministre favori, prince de la Paix, Godof, et n'est apaisée que par la publication d'un décret du roi Charles IV, qui ôte au favori tous ses commandemens. Charles IV abdiqua ensuite en faveur de son fils Ferdinand.

ARANTIUS (Jules-César), célèbre anatomiste, né à Bologne, vers l'an 1550; professeur de chimie et d'anatomie à l'université de cette ville, mort en 1589; traita particulièrement la partie des muscles.

ARARATH, aujourd'hui **MASIS**, montagne isolée d'Asie, dans l'Arménie persane, à treize lieues S. E. d'Ériwan; c'est là que s'arrêta l'arche de Noé, 2478 avant J.-C.

ARATOR, secrétaire et intendant des finances d'Athalaric, puis sous-diacre de l'église romaine; mort en 556. Il mit en vers les *Actes des Apôtres*, qu'il dédia au pape Vigile.

ARATUS, né à Sicyone dans le Péloponnèse, vers l'an 275 avant J.-C.; affranchit sa patrie, l'an 253 avant J.-C., et la fit entrer dans la ligue achéenne, l'an 244; Aratus mourut l'an 215 avant J.-C., à l'âge de soixante-deux ans, empoisonné par Philippe de Macédoine, à qui il avait rendu les plus éminents services.

ARATUS, poète grec de Soles, en Cilicie, né vers 277 avant J.-C., composa à la prière d'Antigone Gonatas un poème sur l'astronomie, que traduisit Cicéron.

ARAUJO DE AZAVEDO (Antonio de), né à Ponte de Lima, en 1752, diplomate et ministre d'état portugais; mort au Brésil, le 21 juin 1817, comte de Barca.

ARAXE, fleuve d'Asie qui a sa source en Arménie, à huit lieues d'Erzeroum, et qui se jette dans la mer Cas-

pienne; Alexandre-le-Grand y construisit un pont qui fut emporté par les eaux, en 528; Auguste étant passé en Orient, 30 avant J.-C., établit sur l'Araxe un pont qui exista long-temps.

ARBACES, capitaine mède, se lie avec Bélasis pour renverser Sardanapale, roi d'Assyrie; remporte deux victoires et entre dans Ninive, l'an 820 avant J.-C.; premier souverain des Mèdes; règne vingt-huit ans, jusqu'en 792 avant J.-C.

ARBALETE, arme offensive qui consistait d'abord en un arc attaché au haut d'une espèce de bâton ou cheval de bois, que la corde de l'arc, quand il n'était point bandé, coupait à angles droits et qui fut par la suite l'objet d'un grand nombre de perfectionnements. Les arcs de l'arbalète étaient ou de bois, ou de corne, ou d'acier. Dans les premières années du règne de Charles VII, vers 1452, alors que ses affaires étaient en très-mauvais état, la noblesse de Guienne et celle de Languedoc lui députèrent le seigneur d'Arpajon pour l'assurer qu'un premier ordre qu'il enverrait on ferait marcher à son secours dix à douze mille arbalétriers armés d'arbaletes d'acier. Les arbaletes étaient de différentes grandeurs; on en a conservé à Chantilly d'un pied et demi, de deux pieds et demi et de trois pieds; d'autres plus longues, fournies de tous leurs accessoires. Selon Guillaume le Breton, historien de Philippe-Auguste, 1180, l'arbalète fut inconnue en France avant le règne de ce prince, et ce fut Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, son contemporain, qui en rétablit l'usage; nous voyons cependant dans la vie de Louis-le-Gros, par Suger, que ce prince attaqua Drogon de Montiac avec une grosse troupe d'archers et d'arbalétriers, et qu'un certain Raoul de Vermandois eut l'œil crevé d'un carreau d'arbalète (1100). Le concile de Latran tenu sous le règne de Louis-le-Jeune (1159), prohiba cette arme; on observa le canon sous le règne de Louis-le-Jeune et au commencement du règne de Philippe-Auguste; mais depuis on n'y eut nul égard, ni en France, ni en Angleterre, bien qu'Innocent III en eût de nouveau recommandé l'observation, 1215. En 1214, on se sert d'arbaletes à la bataille de Bouvines, et depuis ce temps l'usage de l'arbalète devient commun; on se sert même dans la suite beaucoup plus des arbaletes que des arcs, parce que les flèches étaient lancées avec beaucoup plus de force, de rapidité et de précision par l'arbalète. On confond quelquefois dans l'histoire le nom d'archers et d'arbalétriers. On donnait à celui qui commandait ces troupes, soit archers, soit arbalétriers, et qui avait intendance sur toute cette espèce d'artillerie, le nom de grand-maitre des arbalétriers. L'arbalète était encore en usage au commencement du règne de François I^{er}; à la bataille de Marignan (1516), une partie de sa garde fut formée de deux cents arbalétriers à cheval; à la bataille de la Bicoque (1522), il n'y eut plus dans l'armée de ce prince qu'un seul arbalétrier, mais si adroit qu'un capitaine espagnol, nommé Jean de Cardonne, ayant ouvert la visière de son armet pour respirer, fut tué au même instant par une flèche qui lui donna en plein visage. Les Gaseons conservèrent long-temps l'usage de l'arbalète. Au siège de Turin, un seul arbalétrier gascon qui était dans la place, tua à lui seul plus d'ennemis que tous les meilleurs arquebusiers ensemble pendant tout le siège. On ne se servait plus guère d'arbalétriers en France vers le milieu du règne de François I^{er} (1530-1547); mais on en voyait encore en Angleterre sur la fin du règne de Charles IX (1572), comme il paraît par le traité fait en 1572, entre ce prince et la reine Elisabeth qui s'obligea à fournir au roi six mille hommes armés, partie d'arbaletes, partie d'arquebuses. En 1627, les Anglais jetèrent encore

des flèches dans le fort de l'île de Rhé. Il ne faut donc pas s'étonner après cela, si le bouclier qu'on appelait rondelette était encore en usage en France sous le règne de Charles IX, puisque cette arme défensive était de la plus grande utilité au moins contre les Anglais qui se servaient en ce temps-là, et se sont servis même depuis, de l'arbalète et des flèches.

ARBALÉTRIERS (grand-maître des), grand-officier de la couronne de France, qui avait sous sa direction le personnel et le matériel des machines de guerre avant l'invention de l'artillerie. Cet officier prenait rang immédiatement après le connétable; sa charge n'était qu'une commission temporaire; on en compte trente-six depuis saint Louis jusqu'à la suppression de cette dignité; Thibaut de Montléar fut revêtu de cette dignité sous saint Louis, en 1250; Renaud de Rouvroi, 1274; Jean de Burlas, 1284-1297; Jean le Picard, 1298; Pierre de Courtison, 1505; Thibaut, sire de Chepoi, 1504-1507; Pierre de Gallard, 1510-1558; Étienne de la Baume de Montrevel, 1558-1546; Mathieu II, de Roye, 1546-1549; Robert, sire d'Houdetot, 1550; Baudouin de Sens, sire d'Annequin, 1558; Nicolas de Ligne, sire d'Ollignie, 1564; Hugues de Châtillon, sire de Dampierre, 1564-1569; Marc de Guinaud, seigneur d'Antebalt, 1574; Guichard, dauphin d'Auvergne, 1579-1594; Renaud de Trie, 1594-1596; Jean du Beuil, 1596-1598; Jean de Hugueville, 1605; Jean d'Avesnecourt, 1607-1611; David de Rambutes, 1611; Jean de Torsai, 1615-1618; Jacques de la Baume, 1618; Hugues de Lannoi, 1627; Jean Malet, sire de Marcoussis, 1625; Jean d'Estouteville, 1649-1660; Jean d'Auxy, 1661-1666; Aymar de Prie, dernier grand-maître en 1525.

ARBASIA (César), peintre italien de l'école de Léonard de Vinci, établi en Espagne, en 1600, y peignit la voule de la cathédrale de Cordoue.

ARBAUD (François), sieur de Porchères, né à Saint Maximin, en Provence; un des premiers membres de l'Académie française; mort en Bourgogne, en 1640; a fait des paraphrases de psaumes.

ARBELLES, ville d'Asie, sur le fleuve Lycus; célèbre par la deuxième victoire d'Alexandre sur Darius, le 1^{er} octobre, 550 avant J.-C.

ARBERG DE VALLENGIN (Charles-Philippe d'), fils du général autrichien de ce nom, qui fut employé en 1789, contre les insurgés brabançons; devint chambellan de Napoléon en 1804; envoyé en mission à Pétersbourg, en 1806; préfet à Brème, en 1812-1815-1814; mort regretté, le 18 mai 1814.

ARBÉTION, soldat de fortune qui s'éleva jusqu'au consulat sous Constance, en 555; envoyé contre les Allemands la même année; en 557, soupçonné de complot; se tire d'affaire par le crédit des ennemis; en 561, contre les Perses; puis contre Julien, qui cependant lui accorda sa faveur; Arbétion vivait encore sous Valens, qu'il servit contre l'usurpateur Procope, 570.

ARBILLEUR, médecin anglais, s'établit à Bruxelles, lors de la peste, en 1608.

ARBOGA (concile d'), *Arbogense*, en Suède; on y fit sept canons sur la discipline, dont le quatrième condamne celui qui aura commis un meurtre le dimanche, à s'abstenir de chair toute sa vie; celui qui l'aura commis un vendredi, à ne jamais manger de poisson; celui qui l'aura commis un samedi, à s'abstenir perpétuellement de laitage (1596).

ARBOGAST (Louis-François-Antoine), géomètre français, né en Alsace, en 1759; professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Strasbourg; député à l'assemblée législative et à la convention nationale; ce

savant, qui tient un rang distingué parmi nos géomètres, et qui fut chargé de vérifier l'invention du télégraphe, mourut en 1805.

ARBOGASTE, Franc d'origine, un des principaux officiers de l'armée de Théodose; surprend Maxime dans Aquilée, en 588, et rétablit Valentinien II, le fait périr en 592, et lui substitue le tyran Eugène, qui est pris et mis à mort par Théodose; Arbogaste, pour ne point tomber entre les mains de ce prince, se donna la mort en 594.

ARBORIO DE GATTINARA (Mercurin), né en 1465, à Verceil, conseiller du duc de Savoie, président du parlement de Franche-Comté; en 1518, chancelier de Charles-Quint; cardinal en 1529; mort le 5 juin 1550.

ARBORIO DE GATTINARA (Ange-Antoine), patricien de Verceil, né à Pavie, en 1638, barnabite; archevêque d'Alexandrie, en 1706, de Turin, en 1724; mort en 1745.

ARBORIO-BIAMINO (Pierre), patricien de Verceil, né en 1767; maire de Verceil, en 1802; préfet de la Stura, en 1805; de la Lys, en 1810; mort à Bruges, en 1811.

ARBORIO DE GATTINARA (Jean-Mercurin), frère du précédent, né à Lucques, en 1685; barnabite; évêque d'Alexandrie, en 1722; mort le 4 août 1745.

ARBORIUS (Æmilius Magnus), oncle d'Ausone, né dans l'Aquitaine, vers l'an 270; professeur de rhétorique à Toulouse et à Narbonne; mort à Constantinople vers 555, précepteur d'un des fils de Constantin.

ARBRE. — *Abricotier*, originaire de l'Arménie, introduit d'abord en Italie, puis en France et en Angleterre, au commencement du 16^e siècle. — *Accacia* ou *Robinier*, originaire de Virginie, introduit par Jean Robin, en 1670; il croît naturellement en Égypte, en Arabie, en Chine. — *Acidoton*, arbrisseau originaire de la Jamaïque, apporté en France par de Jussieu, en 1754. — *Amandier*, originaire de l'Asie-Mineure, apporté en Europe à peu près à l'arrivée des colonies grecques en Italie, en Espagne et à Marseille, six cents ans avant l'ère vulgaire. — *Aristotèle*, arbrisseau du Chili, apporté en France par de Lamarinière, en 1656. — *Aucube*, arbrisseau du Japon, apporté en France par de Lamarinière, en 1655. — *Aylante*, originaire du Japon et de la Chine, en France en 1758, par Linné. — *Bouleau* commun, originaire de l'Europe; le bouleau du Canada, le bouleau nain et le bouleau de Sibérie, en France par Pallos, en 1772; le bouleau à feuilles de peuplier, introduit en 1792, par Michaux; le bouleau noir, par Linné, en 1750; le bouleau à papier, par Michaux, en 1792; le bouleau jaune, par Villedénow, en 1805; le bouleau rouge, en 1792, et le bouleau lanuleux, aussi par Michaux, en 1792; le bouleau à feuilles de merisier, par Linné, en 1750; bouleau des carpoles, originaire de Hongrie, introduit par Vvaldschmidt, en 1720; le bouleau à feuilles ovales, originaire de Hongrie, par Schröber, en 1782; bouleau du Japon, par Thumb; le bouleau crépu, du Canada, par Michaux, en 1795; le bouleau antarctique, de la Terre-de-feu, par Forster, en 1788; bouleau glanduleux du Canada, par Michaux, en 1795; le bouleau nain, originaire du Canada, apporté par Linné, en 1745. — *Catalpa*. Originaire du Japon. — *Châtaignier* (indigène). On pense qu'il fut ainsi nommé parce qu'il en existait beaucoup dans les montagnes aux environs de Kastana, ancienne ville de Thessalie; il atteint des dimensions prodigieuses. — *Cèdre*. Le premier, apporté du Mont-Liban (Syrie) en France par Jussieu, en 1754. — *Cerisier*, apporté de Cérasonie, ville du royaume de Pont, par

Lucullus, vers 74 avant J.-C. — *Citronnier*, originaire de l'Asie, cultivé en France, en 1555. — *Cyprés*, importé en partie par Linné, de plusieurs pays : de l'Orient, de l'Amérique septentrionale, du cap de Bonne-Espérance et du Japon, en 1750. Dès 1610, le cyprès distique a été introduit dans les jardins des environs de Londres. — *Chêne* (indigène); chêne noir, bignone, originaire d'Amérique. — *Érable*. Se divise en plusieurs espèces, une partie est originaire d'Europe. L'érable à fruits coloneux se trouve en Amérique septentrionale; il y a encore l'érable d'ébène. — *Figuier*. Il y a lieu de croire que le figuier cultivé est originaire des bords de la Méditerranée, mais on ne peut dire positivement d'où. — *Framboisier*, de trois espèces. Le framboisier des bois est indigène; les framboisiers de Virginie et du Canada sont originaires de l'Amérique septentrionale, et importé par Linné, en 1750. — *Ginkgo*, originaire du Japon, d'abord introduit en Angleterre par Hempler. — *Grenadier*. On pense qu'il est originaire de Barbarie, d'où il a été porté en Italie, en Grèce, en Asie, en Espagne, et de là, par les navigateurs modernes, en Amérique; cependant on ne sait au juste l'époque de son importation en Europe. — *Halizier*, de l'Amérique septentrionale, introduit en Europe par Linné, en 1750. — *Hamélis*, de l'Amérique septentrionale, importé en France par le précédent, en 1750. Il vient naturellement dans quelques contrées méridionales de l'Europe. — *Jasmin* commun, originaire des montagnes des Indes-Orientales, importé en Europe, en 1756, par le même. — *Kalreuterie*, originaire de la Chine, importé en France, en 1762, par Lhéritier. — *Laurier*. Connu dans la plus haute antiquité; il y en a de plusieurs espèces : le laurier franc, originaire de Grèce et d'Italie; le laurier-cerise vient de la Natolie, en Turquie; le laurier-rose, vient de la Nouvelle-Espagne, d'où il a passé aux colonies anglaises d'Amérique, et de là en Europe. — *Lilas*, arbre originaire de la Perse et du Japon, apporté par Linné, en 1758. — *Liquidambar*, originaire des parties chaudes de l'Amérique, apporté en Europe par le précédent, en 1750. — *Magnolier*, originaire de l'Amérique septentrionale, apporté par Linné, en 1750. — *Maronnier* (d'Inde), originaire de la Haute-Asie, apporté en Europe en 1550, et en France, en 1615. — *Mélèze*, originaire de l'Europe et de l'Amérique septentrionale; celui de l'Amérique septentrionale, apporté par Michaux, en 1792. — *Mirrier*, originaire de plusieurs pays; introduit en France vers la fin du 14^e siècle, avec les vers à soie. On le cultiva d'abord dans l'Asie-Mineure, et aux environs de Constantinople, d'où il passa en Sicile, en Italie et aux environs de Marseille, sous le règne de Charles VII, en 1444. C'est à Henri IV que la France doit les premières plantations qui aient été faites en grand; mais il fallut que Louis XIV fit recommencer ces plantations, qui avaient été négligées sous Louis XIII. — *Néflier* amelanier, est indigène, le colonnier est du midi de la France. — *Néprun*. Quinze différentes parties de cet arbre croissent naturellement en Europe, et s'y cultivent. — *Noisetier* (commun) est indigène; le noisetier aveline est originaire de l'Orient, importé par Linné, en 1750. — *Noyer* (royal), importé des montagnes de la Haute-Asie en Europe, à une époque qui se perd dans la nuit des temps; les noyers cendré, aquatique, amer, velu, à écorce écailleuse, lacineux, à cochon, muscade et à feuilles de frêne, furent importés en France de l'Amérique septentrionale, par Michaux, en 1792; le noyer noir de l'Amérique septentrionale, par Linnaeus, en 1750. — *Nyssa*, originaire de la Caroline, importé par Michaux, en 1789. — *Olivier* (commun), originaire de l'A-

sie-Mineure, apporté à Marseille par les Phocéens, six cents ans avant l'ère vulgaire; l'olivier à feuilles obtuses de l'Île-Bourbon, par Lamartinière, en 1655; olivier d'Amérique, de l'Amérique septentrionale, par Linné, en 1750; olivier odorant du Japon, par Thumb; olivier chrysophile de l'Île-Bourbon, par Lamartinière, en 1655; olivier à feuilles en lance, de l'Île-de-France, par Lamartinière, en 1655; olivier laurier, du cap de Bonne-Espérance, par le précédent, en 1655; olivier *Cap*, du cap de Bonne-Espérance, par Linné, en 1745; olivier ondulé du cap de Bonne-Espérance, par Villedenow, en 1807; olivier échanuré de Madagascar, par Lamartinière, en 1655; l'olivier élevé, de Madère, en 1695; l'olivier à pétales, de la Nouvelle-Zélande, en 1696; l'olivier à petits fruits, de la Cochinchine, en 1697, tous les trois importés par Waldschmidt; l'olivier raboteux, du cap de Bonne-Espérance, par Jacq; l'olivier panaché, de la Nouvelle-Hollande, par Brown; l'olivier à feuilles de saule, du cap de Bonne-Espérance, par Dumont Courtet. — *Oranger*. Se divise en trois espèces, qui fournissent considérablement de variétés. Ces trois espèces, originaires des Indes et de l'Asie, furent apportées, par les Phocéens, à Marseille, six cents ans avant l'ère vulgaire. Cet arbre était cultivé en France dès 1555. — *Orme*, originaire de l'Europe, croît naturellement dans les forêts qui couronnent les cimes des Vosges et du Jura. — *Pêcher*, originaire de Perse. Cet arbre était connu des anciens Gaulois. — *Peuplier*, forme plusieurs parties. Les peupliers blanc, noir, grisard, franc picard, tremble, sont indigènes; les peupliers faux-tremble, trépide, grande dentelure, sont originaires de l'Amérique septentrionale, et introduits par Michaux, en 1792; argenté de la Caroline, par le précédent, en 1789; le peuplier hybride, originaire du Caucase, introduit par Marschal, en 1650. — *Pin*, originaire d'Europe et d'Amérique. — *Pistachier*, originaire de l'Asie, apporté par Linné, en 1727. — *Planère*, forme deux espèces. Le planère Richard, de Sibérie; le planère Michaux, de Caroline. Les graines de ces deux espèces ont été apportées par Michaux, à son retour de Perse et de l'Amérique septentrionale, en 1788. — *Plagémier*, forme vingt-huit espèces, la plupart sont originaires de l'Île-de-France, et apportées par Poiret, en 1685. — *Platan*, originaire d'Asie et d'Amérique septentrionale, il était connu en Grèce dès les temps florissants de cette république. — *Poirier* (commun) est indigène; celui appelé *feuilles de saule*, importé de l'Orient, par Linné, en 1742; du Mont-Sinaï, apporté d'Arabie, par Thoin. Michaux apporta de Perse, en 1788, le poirier qui porte son nom. Le poirier du Caucase, en France, par Marschal, en 1650; à petites fleurs, de l'Île de Crète, par Desfontaines, en 1714. — *Pommier* (commun) est indigène. Poirer apporta les pommiers : hybride, originaire de Sibérie, en 1680; l'odorant, de l'Amérique septentrionale, en 1688; à bouquet, de la Chine, en 1690; ceux des montagnes, des Alpes, d'Autriche, en 1682. — *Prunier*, forme plusieurs parties. Le sauvage pépéneux, et le domestique sont indigènes. Le prunier de Damas, apporté de Syrie en France du temps des croisades par un comte d'Anjou, 12^e siècle. Les pruniers d'hiver, à feuilles de pêcher, à grandes feuilles, furent apportés de l'Amérique septentrionale par Michaux, en 1792. — *Romarin*, le commun est indigène. — *Ronce*, indigène. — *Rosier* (arbuscule), se divise en cinquante parties différentes : une partie est indigène; une autre, originaire de l'Amérique septentrionale, et apportée par Linné en 1750; et les autres, sont de différents pays, etc., etc. — *Salisbury*, arbre fruitier, originaire du Japon, introduit en France en 1788, il est

connu aussi sous le nom de *quarante-écus*, prix auquel ont été vendus les premiers pieds venus à Paris. — *Sapin*. Le commun et le pesse sont indigènes. Les sapins, baumier, à feuilles d'if, fraser, nain, blanc, noir, rouge, hérissé et du Canada, sont originaires de l'Afrique septentrionale, et apportés par Linné, en 1730. — *Saule*, forme cent huit parties : la plupart sont indigènes. — *Séringa* ou *Syringa*, arbrisseau originaire du midi de la France. — *Sorbier* ou *Cornier*, originaire du midi de la France. — *Staphylier* (aubépine), originaire des Alpes, apporté en France par Linné, en 1731. — *Sumac* ou *Vincetrigier*, forme cinquante-une parties. Le sumac des corroyeurs, originaire du midi de la France, fut cultivé par Linné, en 1765. — *Sureau*, le commun est indigène. — *Tamarin*, de France et d'Allemagne, originaire du midi de l'Europe, apporté en France en 1740, par le précédent. — *Thuja* (espèce de cyprès), forme neuf parties différentes; une partie, originaire d'Amérique, a été introduite en France sous le règne de François I^{er}. — *Tilleul*, forme sept parties différentes : trois sont indigènes, et quatre originaires de l'Amérique septentrionale, introduites en France en 1794, par Ventenat. — *Troène*, arbrisseau indigène. — *Tulipier*, grand arbre de l'Amérique septentrionale du plus superbe feuillage, les premières graines semées en France furent apportées en 1752, par l'amiral de la Galissonnière. — *Vigne* (commune). Les hommes encore errants dans les forêts ont dû connaître cette plante, une des premières, puisqu'elle est naturelle au plateau de la Haute-Asie. De Perse, la vigne descendit probablement dans l'Asie-Mineure, de là en Grèce, dans tout le reste de l'Europe méridionale, et sur la côte septentrionale d'Afrique. Nous n'avons sur ces objets aucuns renseignements historiques, seulement on peut penser que les Phocéens l'ont apportée en France, lorsqu'ils vinrent y fonder Marseille. — *Vinetiers*, ou épines-vinettes, indigène.

ARBRISSEL (Robert d'), né en 1047, dans la ville d'Arbrissel, près de Nantes; archiprêtre et official d'Angers en 1080; nommé par Urbain II prédicateur *per universum mundum*; en 1105, il fonda l'ordre et l'abbaye de Fontevrault, à trois lieues de Saumur; assista, en 1104, au concile de Baugenci; et mourut en 1117.

ARBUCKLE (Jacques), poète écossais, né à Glasgow, en 1700, mort maître d'école dans le nord de l'Irlande en 1754.

ARBUTHNOT (Alexandre), juriconsulte écossais, né en 1558, mort à Aberdeen, en 1569. Il embrassa la réforme, et il joua un grand rôle dans toutes les querelles que la réforme suscita en Angleterre; auteur d'un ouvrage sur l'origine et l'existence du droit.

ARBUTHNOT (Jean), Ecossais, médecin et homme de lettres; né près de Montrose, en 1660; médecin extraordinaire du prince Georges de Danemark, et l'un des médecins de la reine Anne; mort à Londres, en 1753. Il fut lié avec Pope, Swift, Gray et Parnell. On a de lui trois excellents ouvrages : 1. *Table des monnaies, poids et mesures des anciens*; 2. *Essais sur les aliments*; 3. *De l'effet de l'ail sur le corps de l'homme*.

ARC. Cette arme remonte à la plus haute antiquité. Apollon en fut regardé par les anciens comme l'inventeur; les Perses apprirent des Mèdes à manier l'arc; il servit aux Grecs, aux Romains, aux Parthes et aux Gaulois; pendant les 5, 6, 7 et 8^e siècles, l'arc ne paraît point en France; mais en 800, sous le règne de Charlemagne, un capitulaire fut rendu par ce prince, qui ordonnait aux soldats d'avoir un arc avec deux cordes et deux flèches. Avant l'introduction des armes à feu en Europe,

une partie de l'infanterie était armée d'arcs, et l'on nommait archers les soldats qui le maniaient; les habitants des villes étaient même obligés de s'exercer à tirer de l'arc; de là l'origine des *compagnies bourgeoises*, des *compagnies de l'arc*. On voit, vers 1540, que le plus grand nombre des archers se recrutait dans la noblesse, qui s'appelaient noblesse-archière; en 1595, Philippe-le-Hardi établit des compagnies d'archers en Flandre, en Picardie et en Bourgogne; elles furent confirmées par une ordonnance de Philippe-le-Bon, en 1427; sous le règne de Charles VII, presque tous les archers qui firent partie de l'armée française étaient Gênois; ce roi rendit, en 1448, une ordonnance pour former un nouveau corps d'archers; Louis XI cassa, en 1481, les francs-archers, et laissa subsister les archers bourgeois; il introduisit les armes des Suisses : la hallebarde, la pique et la longue épée; Louis XIV, à Montpellier, se déclara le chef du *noble jeu de l'arc*. La fête de l'Arc ou du Perroquet fut instituée à Montpellier par les rois d'Aragon. En Angleterre, on fit un long et grand usage de l'arc, et il y eut même des lois et des règlements pour encourager le peuple à se perfectionner dans l'art d'en tirer. Sous le règne de Henri VIII (1509), le parlement se plaignit que le peuple négligeait un exercice qui avait rendu les troupes anglaises redoutables à leurs ennemis; et, en effet, elles durent en partie à leurs archers le gain des batailles de Créci, de Poitiers et d'Azincour, toutes trois funestes à la France. Par un règlement d'Henri VIII (1509), chaque tireur d'arc de Londres est obligé d'en faire un d'if et deux d'orme, de coudrier, de frêne ou d'autre bois; ordre est donné aux tireurs de la campagne d'en faire trois. Par le huitième règlement d'Élisabeth (1559), les uns et les autres furent obligés d'avoir toujours chez eux cinquante arcs d'orme, de coudrier ou de frêne bien conditionnés. Par le douzième règlement d'Édouard VI (1549), il est ordonné de multiplier les arcs, et défendu de les vendre trop cher; les meilleurs ne pouvaient pas être payés plus de six sous huit deniers; chaque commerçant qui trafiquait à Venise ou aux autres endroits, d'où l'on tire les bois propres à faire les arcs, doit en apporter quatre pour chaque tonneau de marchandise, sous peine de six sous huit deniers d'amende pour chaque bâton manquant; et par le premier règlement de Richard III (1484), il leur est ordonné d'apporter dix bâtons à faire des arcs pour chaque botte ou tonneau de malvoisie, sous peine de treize sous quatre deniers d'amende. L'arc n'est plus guère en usage dans la Grande-Bretagne que parmi les montagnards d'Écosse et les sauvages des îles Orcades; quelques corps de troupes turques et russes en ont conservé l'usage jusqu'à nos jours.

ARC (bataille d'); les Romains, conduits par Marius, défait les Teutons, 102 avant J.-C.

ARC (Jeanne d'), surnommée *la pucelle d'Orléans*, héroïne célèbre par son courage et sa fin malheureuse; née en 1410, à Domréni, près Vaucouleurs, de parents pauvres; resta bergère jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Frappée des désastres auxquels la France était en proie au commencement du règne de Charles VII, que les Anglais appelaient par dérision roi de Bourges, elle se crut appelée par le ciel à sauver la France et à faire sacrer le roi. Sur la fin de février 1429, Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, l'envoya à Chinon où se trouvait le roi; elle le reconnut confondu dans la foule des courtisans, lui déclara quelles révélations elle avait reçues de la Vierge, et lui demanda quelques forces pour faire lever le siège d'Orléans par les Anglais. Ayant triomphé de toutes les épreuves qu'on lui fit subir, elle

eh tint ce qu'elle demandait; et huit jours après son arrivée à Orléans, elle força les Anglais à la retraite; elle ouvrit ensuite l'avis d'aller immédiatement faire sacrer le roi à Reims; mais il fallait pour y parvenir traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par l'ennemi. Jeanne triompha de tous les obstacles, prit Jargeau, Meun, Beaugency, remporta la victoire de Patay, et fit prisonnier Talbot. La Champagne étant ainsi reconquise, Charles VII fut sacré à Reims par Renaud de Chartres, archevêque de cette ville, et chancelier de France, le 17 juillet 1429. Jeanne voulut se retirer, disant que sa mission était finie, mais les instances des généraux triomphèrent de sa résolution; elle consentit à rester à la tête de l'armée; elle conduisit Charles VII devant Paris, assista à la prise de quelques villes sur la Loire; mais là se terminèrent ses triomphes; s'étant introduite dans Compiègne, qu'assiégeait le duc de Bourgogne avec les Anglais, elle tomba entre les mains du bâtard de Vendôme (24 mai 1430); celui-ci la remit au comte de Ligny-Luxembourg, qui la vendit aux Anglais. Ce fut pour ces derniers un si grand sujet de triomphe, qu'ils en firent chanter un *Te Deum*. Traînée de prison en prison, elle fut conduite à Rouen, condamnée à être brûlée vive comme magicienne, et pour s'être travestie en homme; ce qui fut exécuté le 31 mai 1431 au Vieux-Marché de cette ville. Le roi l'avait anoblie en 1430, ainsi que son père, sa mère, ses frères et leurs descendants. Ce prince, qui n'avait fait aucune tentative pour la racheter et l'échanger, pendant le long intervalle de son procès, fit réviser sa procédure vingt-quatre ans après sa mort, en 1455; les commissaires délégués par le pape Calixte III, la réhabilitèrent solennellement. Plusieurs grands poètes de différentes nations ont consacré leurs chants à cette héroïne, entre autres Southey, Schiller, Casimir Delavigne, et Soumet. Tous les ans on célèbre encore à Orléans l'anniversaire du siège de cette ville par les Anglais. La devise de la Pucelle était une main portant une épée avec ces mots : *Consilio confirmata Dei*.

ARC ou ARQ (Philippe-Auguste de Saint-Foy, chevalier d'), bâtard du comte de Toulouse, homme de lettres; mort à Tulle, en 1779; a publié, en 1756, une *Histoire générale des guerres*; en 1758, une *Histoire du commerce et de la navigation des anciens et des modernes*.

ARC DE TRIOMPHE. Monument qui consiste en de grands portiques ornés d'inscriptions, de bas-reliefs, élevés à la gloire d'un vainqueur qui a mérité les honneurs du triomphe, ou en mémoire de quelque événement important. Dans l'origine, ces arcs étaient grossièrement construits; celui élevé à Romulus, en 752 avant J.-C., était de simples briques; celui dédié à Camille, pour ses victoires sur les Volques, en 586, était de grosses pierres mal taillées. Plus tard, on les bâtit en pierres ciselées, en marbre, et on les chargea d'inscriptions; on les embellit de tous les ornements que l'architecture et la sculpture pouvaient offrir. La porte Capène ou triomphale, élevée à l'entrée de la voie *Appia*, près du Tibre, était celle où le sénat allait en corps recevoir le vainqueur. C'est, sans contredit, l'un des plus anciens monuments de Rome; il dut être contemporain du premier triomphe qui eut lieu l'an de Rome 250 ou 503 avant J.-C., en faveur du dictateur Posthumus, vainqueur des Sabins. Cicéron fait mention de plusieurs arcs, tels qu'un arc Fabien, à Rome, élevé en l'honneur du dictateur de ce nom, qui arrêta les progrès d'Annibal, en 217 avant J.-C.; d'un arc de Verrès sur la place publique de Syracuse, et surmonté de la statue de Verrès, lequel dut être construit pendant sa préture, de 70 à 71 avant J.-C. Toutefois, Vitruve qui dédiait son

ouvrage à Auguste, l'an 8 avant J.-C., n'en parle point. Pendant longtemps ce n'était qu'un arc en plein-cintre, au-dessus duquel on plaçait les trophées et la statue du triomphateur. Dans la suite, la forme des arcs s'agrandit, on les couvrit d'ornements de tous genres; leur masse formait un carré percé de trois arcades couronnées par une attique très-élevée qui recevait des inscriptions, des bas-reliefs, et qui supportait les statues équestres, les chars de triomphe, etc.; les archivolles étaient ornées de victoires tenant des palmes, des couronnes, etc.—*Arcs antiques existant encore aujourd'hui.* En Italie, arc de Rimini, élevé en l'honneur d'Auguste, à l'occasion du rétablissement de la voie Flaminienne depuis cette ville jusqu'à Rome, 27 avant J.-C.; c'est pour l'ouverture, le plus grand de tous ceux qui existent; arc de Pola, en Istrie, en l'honneur d'Auguste, 20 avant J.-C.; les deux arcs de Vérone servent de portes de ville, bâtis par Vitruve, autre que celui qui a écrit un traité d'architecture, vers l'an 19 avant J.-C.; arc de Suze, construit sous Auguste, l'an 18 avant notre ère, parfaitement conservé; arc de Titus, à Rome, construit en ordre composite pour l'apothéose de cet empereur, l'an 81 de notre ère; Domitien, qui régna de 81 à 95, fit élever, au rapport de Suétone, un grand nombre d'arcs de triomphe dans les principaux quartiers de Rome; arc de Trajan, à Ancône, à l'entrée du môle, décoré de quatre colonnes d'ordre corinthien, très-bien conservé; construit vers l'an 106 de notre ère; arc de Bénévent, dédié au même empereur, en ordre composite, vers l'an 201; arc de Septime-Sévère, élevé à Rome, au bas du Capitole, après les victoires de ce prince en Orient, l'an 198, l'un des plus beaux qui existent; arc de Gallien, d'ordre dorique, n'ayant rien de remarquable, construit vers 260; arc de Constantin, à Rome, le plus considérable de tous, le même que celui qui fut élevé par le sénat, en l'honneur de Trajan, en 108; on ne fit qu'y appliquer quelques bas-reliefs relatifs à la victoire remportée par cet empereur sur Maxence, en 312; les médailles offrent souvent des arcs de triomphe qui n'existent plus, entre autres un élevé à Auguste, en mémoire de ses victoires sur les Parthes, qui lui renvoyèrent les enseignes militaires enlevées à Crassus et à Marc-Antoine; cet événement arriva l'an 20 avant J.-C.; un autre arc lui avait été élevé après sa victoire sur Sextus Pompée, l'an 56 avant J.-C.; un arc fut élevé à Claude, en mémoire de la conquête de la Grande-Bretagne, l'an 45 de notre ère; le sénat éleva un arc en marbre sur la voie Appienne, en l'honneur de Drusus, vainqueur des Germains, 9 ans avant notre ère; on consacra un arc à Néron, à l'occasion des victoires de Corbulon sur les Parthes, l'an 60 de notre ère; le sénat en éleva un à Domitien pour ses prétendues victoires sur les Daces et les Germains, l'an 89 de notre ère; le pape Alexandre VII le fit démolir en 1694 pour agrandir la place du Corso. La France possède plusieurs arcs de triomphe antiques; on ne voit plus que les ruines de ceux de Cavillon et de Carpentras; celui de *St-Remi* est plus entier; sur le pont antique de *Saint-Chama*, entre Aix et Arles, sont deux arcs de triomphe aux deux extrémités du pont; le plus beau que la France possède est l'arc d'Orange, élevé en l'honneur de C. Marius, vainqueur des Cimbres, 102 ans avant J.-C.; celui de Reims; appelé la *Porte de Mars*, érigé, selon l'opinion commune, en l'honneur de Jules César au de Julien. Dans la même ville, à l'entrée de la rue Barbastre, on voit encore les restes d'une porte antique. Celui de Nîmes, découvert en démolissant une partie des murailles modernes, en 1790. Les arcs de triomphe élevés en France dans les temps modernes se trouvent à Paris; il y en avait un érigé à

l'entrée du faubourg Saint-Antoine, en l'honneur de Henri II, 1535; Louis XIV l'avait fait restaurer; il a été détruit lorsqu'on a élargi cette entrée de Paris, en 1780; celui de la porte Saint-Denis, érigé en mémoire du passage du Rhin à Tolhuis, et de la prise de Maëstricht, en 1675; celui de la porte Saint-Martin, élevé en 1674, en mémoire de la prise de Besançon, de Limbourg et des victoires remportées sur les armées impériale, espagnole et hollandaise; celui du Carrousel, élevé de 1806 à 1809, sur les dessins de Percier et Fontaine, par Napoléon, à la gloire des armées françaises après la campagne de 1805; celui de la barrière de l'Étoile, commencé en 1808 sur les dessins de Chalgrin; les travaux furent abandonnés en 1815, continués en 1830, et l'arc achevé en 1856; ce monument est consacré à nos victoires. — Les arcs de triomphe des Chinois, appelés par eux *Pay-Leou*, sont très-multipliés dans la Chine; on les a élevés pour éterniser la mémoire d'un homme célèbre ou d'une grande action.

ARC-EN-CIEL, météore en forme d'arc de diverses couleurs, qui paraît lorsque le temps est pluvieux. L'an 50 de l'ère vulgaire, Sénèque explique aux Romains le phénomène de l'arc-en-ciel. Antoine de Dominis montre, en 1611, que l'arc-en-ciel est produit dans les gouttes rondes de pluie par deux réfractions de la lumière solaire, et une réflexion entre deux. Képler avait eu la même opinion, comme on le voit par ce qu'il écrit en 1605 et 1606. Descartes, qui a suivi dans ses météores l'explication d'Antoine de Dominis, a corrigé celle de l'arc extérieur; mais comme tous deux n'entendaient point la véritable origine des couleurs, découverte par Newton, en 1704, l'explication qu'ils ont donnée de ce météore est défectueuse à quelques égards; cependant Antoine de Dominis et Descartes ont beaucoup avancé l'explication de l'arc-en-ciel; mais ce fut Newton qui l'acheva par le moyen de sa théorie des couleurs; en 1698, Descartes a le premier déterminé le diamètre de l'arc-en-ciel par une méthode indirecte; en 1689, Halley a donné une méthode simple et directe de déterminer la dimension de ce météore; en 1698, il vit à Chester (Angleterre), trois arcs-en-ciel en même temps, et avant lui Étienne, chanoine de Chartres, avait observé le même phénomène, le 10 août 1665. Celsius, physicien suédois, observa un phénomène à peu près semblable, le 8 août 1745. Vitellius (vers 1240), dit avoir vu à Padoue quatre arcs-en-ciel en même temps. Langwith a vu en Angleterre un arc-en-ciel solaire avec ses couleurs ordinaires. Musschenbroek, en 1729, explique ces différentes apparences par les observations de Newton sur la lumière. La lune forme aussi quelquefois un arc-en-ciel par la réfraction de ses rayons dans les gouttes de pluie; Aristote dit qu'on ne l'avait pas remarqué avant lui et qu'on ne l'aperçoit qu'à la pleine lune. Vers 1550, Gemma Frisius dit en avoir vu un coloré, assertion appuyée par MM. Verdries et Dan; par Senest qui en observa un semblable, en 1599; par Snellius, qui dit en avoir vu deux, et Plot, qui en remarqua un en 1675; en 1711, il en parut un dans la province de Darbyshire, en Angleterre. L'arc-en-ciel lunaire présente pour l'ordinaire des couleurs plus faibles et moins nombreuses que l'arc-en-ciel solaire. En 1719, Vveidler vit un arc-en-ciel lunaire; Musschenbroek dit en avoir observé un, le 1^{er} octobre 1729, vers dix heures du soir, et que le 27 août 1756, à la même heure, on en vit un à Ysselstein, fort grand, fort éclatant, mais jaune en tous points. On signale encore les arcs-en-ciel marins, phénomène qui a lieu quelquefois lorsque la mer est houleuse. Mentzelius et d'autres ont observé à l'heure de midi une espèce d'arc-en-ciel blanc que Mariotte, en 1680, dit être

formé par les brouillards comme les autres le sont par la pluie; en 1670, Rohault parle encore d'un arc-en-ciel qui se forme dans les prairies par la réfraction des rayons du soleil dans les gouttes de rosée.

ARCADIE. Ancienne province du Péloponnèse (aujourd'hui Morée), confinée à l'est par l'Argolide; à l'ouest, par l'Élide; au nord, par l'Achaïe; et au midi, par la Messénie. Elle porta le nom de Pelasgie, de Pelasgus, roi du pays, 1866 avant J.-C.; puis celui d'Arcadie, d'Arcus, fils de Jupiter et de Caliste, 1500 avant J.-C.; c'était le pays le plus anciennement civilisé de la Grèce. Pan y était la divinité principalement honorée; Mégapolis en était la capitale. En 568 avant J.-C., il s'éleva une guerre entre les Arcadiens et les Lacédémoniens, qui tuèrent dans une bataille dix mille Arcadiens sans perdre un seul homme. Quelque temps après, s'étant relevés de leurs défaites, ils remportèrent quelques avantages sur leurs voisins; et, vainqueurs des Éléens, ils présidèrent aux jeux de la 109^e olympiade, 504 ans avant J.-C.; mais, depuis, ayant attiré sur eux la haine de toute la Grèce, par le sacrilège commis en pillant les trésors du temple de Jupiter Olympien, ils eurent à soutenir une guerre longue et désastreuse, qui finit par ruiner leur puissance, 280 ans avant J.-C.

ARCADIE (rois d'), Cézé, premier roi connu; régna vers 1926 avant J.-C.; Lyaon 1^{er}, 1896; Pelasgus, 1866; Lyaon II, 1846; les fils de Lyaon II régnèrent pendant dix-sept générations jusqu'à la guerre de Troie, 1280; Cypselus, 1190, échappa aux Iléacides, et transmit le trône à ses descendants; la royauté est abolie en 668, après le supplice du traître Aristocrate II, roi d'Arcadie.

ARCADIE, fille de l'empereur Arcadius et sœur de Théodose II et de Pulchérie; le patriarche Atticus lui dédia son Traité de la foi et de la virginité; elle fit bâtir des bains qui portèrent son nom à Constantinople, où elle mourut en 444.

ARCADIENS. Nom d'une académie de Rome, fondée le 15 octobre 1690, par quelques littérateurs qui s'assemblaient chez Christine, reine de Suède; les statuts en furent dressés par le célèbre Gravina; les membres de cette société prirent le nom d'Arcadiens, parce que chacun d'eux était tenu de choisir en y entrant le nom de quelque berger de l'Arcadie ancienne; le pape Clément XI s'en déclara protecteur; cette académie ne tarda pas d'avoir de nombreuses succursales dans les principales villes de l'Italie.

ARCADIUS, empereur d'Orient, fils de Théodose-le-Grand, né en 377, associé à l'empire en 385; succéda à son père en 393, tandis que son frère Honorius eut en partage l'Occident. Rufin, préfet du Prétoire, qui gouvernait sous son nom, appela les Goths, en Grèce, et fut tué quelques mois après par Gaïnas, général goth au service d'Arcadius en 395; l'eunuque Eutrope remplaça Rufin dans la faveur du prince, il lui fit exiler saint Jean Chrysostôme en 399; Arcadius fut obligé de sacrifier son favori à Gaïnas, qui, à son tour, périt dans une bataille en 400; mort en 408, âgé seulement de trente et un ans.

ARCADIUS, patrice romain, fils de l'empereur Avitus, appela les Francs dans l'Auvergne, et conseilla aux rois Clotaire et Childébert les meurtres de leurs neveux, fils de leur frère Clodomir, 552.

ARCAMBAL (Jacques-Philippe), entré dans la maison du roi à l'âge de dix-sept ans, servit dans les guerres de la révolution comme commissaire ordonnateur aux armées du Nord et de l'Orient; directeur du matériel de la guerre, en 1797; ministre de la guerre de la répu-

blique Parthénopéenne, en 1798; secrétaire-général de Berthier, en 1800; l'un des ordonnateurs en chef de la grande armée au camp de Boulogne, en 1804; ministre de la guerre à Naples, depuis 1806 jusqu'en 1814, qu'il entra en France, où Louis XVIII le nomma inspecteur en chef aux revues.

ARCANDAM, astrologue arabe, auteur de prédictions astrologiques par les horoscopes. On ignore en quel siècle il a vécu.

ARCANO (Giovanni Mauro d'), communément appelé *Il Mauro*, poète italien dans le genre burlesque, et connu par ses inimitiés avec l'Arétin. Mort vers l'an 1536.

ARCAS, *Arcafrica*, ville autrefois florissante et aujourd'hui simple bourg dans la Vieille-Castille; elle avait un siège épiscopal, suffragant de Tolède, lequel fut transféré à Cuença par le pape Lucius III, en 1182, à la demande d'Alphonse IX, roi de Castille.

ARCATE (combat d') dans l'Inde. La flotte anglaise est dispersée par une escadre française, le 10 septembre 1759; le 50 du même mois, les Français y battent les Anglais et les noirs.

ARCÈRE (Antoine), oratorien, célèbre orientaliste. Mort à Marseille, en 1699, à l'âge de trente-cinq ans; composa un dictionnaire turc.

ARCÉSILAUS, peintre grec de Pharos, contemporain de Polygnote; peignait à l'encaustique, 5^e siècle avant Jésus-Christ.

ARCÉSILAUS, statuaire à Rome; 65 avant J.-C.

ARCÉSILAUS, né à Pitane en Éolide, d'un père Scythe, la première année de la 116^e olympiade; disciple de Théophraste et de Crantor; devint le chef de l'école platonicienne après la mort de Cratès; fonda la seconde académie dont la doctrine se rapprochait beaucoup du scepticisme et s'accordait en quelques points avec l'épicurisme. Mort d'un excès de vin à soixante-quinze ans, en 241 avant J.-C.

ARCET. V. DARCET.

ARCHAGATHE, premier médecin grec qui vint s'établir à Rome, l'an 554 de la fondation de cette ville, 220 avant J.-C. Il s'applique spécialement à la chirurgie.

ARCHAMBOLDE, évêque de Strasbourg. V. **ERKENBOLD.**

ARCHANGEL (découverte de la route maritime d'), par l'Anglais Richard Chancellor, 1555.

ARCHE DE NOË, en hébreu *T'ba*; ce bâtiment, destiné à conserver des provisions de toute nature, des animaux de chaque espèce, des instruments propres à la culture, et des grains pour ensemençer les terres après le déluge, fut commencé par Noë l'an du monde 1557, et avant J.-C. 2387. Noë était alors âgé de cinq cents ans, et, selon l'Écriture, il employa 100 années à bâtir l'arche, qui fut achevée en l'an du monde 1657; elle s'arrêta sur le mont Ararat, le 6 mai 2548 avant J.-C.

ARCHE D'ALLIANCE (des Israélites), espèce de coffre en bois recouvert et garni de lames d'or: il contenait les tables de la loi sur lesquelles étaient écrits les dix commandements. Moïse fit fabriquer cette arche, l'an du monde 2545. Avant J.-C. 1490, et il la mit dans le sanctuaire du tabernacle; elle fut prise par les Philistins en 1117 avant J.-C. David, après deux grandes victoires remportées sur les Philistins, la fit conduire à Jérusalem l'an du monde 2990, et 1035 avant J.-C.

ARCHESTRATE, poète grec, né à Syracuse; vivait vers l'an 520 avant J.-C. Consacra uniquement son talent à tracer les lois de la table.

ARCHEDALE (Jean), gouverneur de la Caroline en 1695 jusqu'en 1706; il y fit introduire la culture du riz.

ARCHÉLAUS, roi de Lacédémone, succéda à Agésilaüs, son père, en 916 avant J.-C.; prit la ville d'Égès. Mort 800 avant J.-C., après un règne de soixante ans.

ARCHÉLAUS, roi de Macédoine, fils naturel de Perdiccas, monte sur le trône après avoir fait égorger son oncle et son neveu, et précipiter dans un puits son jeune frère Alcétas, fils de Cléopâtre. Mort victime d'un complot 598 avant J.-C., après un règne de seize ans.

ARCHÉLAUS, né dans la Cappadoce, un des plus habiles généraux de Mithridate; prit Athènes; s'empara de l'île de Délos, et envoya à Athènes le trésor d'Apollon. En 87 avant J.-C., il fut battu par Sylla à Chéronée et à Orchomène, et se retira chez les Romains appréhendant la colère de Mithridate qui le soupçonnait de trahison.

ARCHÉLAUS, fils du précédent. Pompée l'établit pontife et souverain de Comane dans le Pont, vers 64 avant J.-C.; servit dans l'armée de Gabinus contre Bérénice, reine d'Égypte, en 56 avant J.-C.; épousa cette reine en se faisant passer pour fils de Mithridate, et fut tué dans la même année dans un combat contre Gabinus.

ARCHÉLAUS, fils du précédent, succéda à son père dans la dignité de pontife de Comane que César lui retira 46 avant J.-C.

ARCHÉLAUS, fils du précédent, obtint la couronne de Cappadoce par Marc-Antoine, 56 avant J.-C., et combattit pour lui à Actium; fut accusé par Tibère et appelé à Rome où il mourut avant d'avoir été condamné, 16 de J.-C., après un règne de cinquante-deux ans.

ARCHÉLAUS, fils d'Hérode-le-Grand, roi de Judée, l'an 2 de l'ère chrétienne. Auguste le maintint sous le titre de Tétrarque; sa cruauté le fit déposer après dix ans de règne, et l'empereur le relégua à Vienne dans les Gaules, où il mourut.

ARCHÉLAUS, de Milet, philosophe, disciple d'Anaxagoras, et maître de Socrate, surnommé *le Physicien*; parce qu'il apporta le premier la physique de l'Ionie à Athènes; vivait vers l'an 444 avant J.-C.

ARCHÉLAUS, habile sculpteur de Priène et d'Ionie, sous Claude; fit l'*apothéose d'Homère*, qui fut retrouvée à l'Irathechia, maison de campagne des Colonne, en 1758.

ARCHÉOPOLIA (siège d'), l'an 551, par Mermiéroës, roi des Perses; repoussé et battu.

ARCHER. Originellement un homme de guerre se servant d'un arc. Une partie de la garde du roi portait autrefois ce nom. Jean V, duc de Bretagne, dans un édit du 20 mars 1424, veut que les archers aient arc, trousse, capeline, coustille, bache ou mail de plomb, et soient armés de fortes jacques, garnies de laïches, chaînes ou mailles pour couvrir les bras. Charles VII, en 1448, ordonna que chaque village du royaume lui fournirait un archer à pied, choisit entre soixante jeunes gens: de là les *francs-archers*; *francs* ou ne payant aucune taille; *archers* portant des arcs. Les *archers de Paris* étaient comme les arbalétriers, commandés par un *roi* et un *connetable*. Charles VI leur permit, en 1414, de se constituer en confrérie, en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de saint Sébastien, et leur accorda les mêmes privilèges qu'aux arbalétriers, avec cette différence qu'au lieu d'avoir 5 sous par jour, ils n'eurent que 2 sous. Les archers étaient au nombre de cent vingt. Louis XI les abolit en 1481.

ARCHET, petit arc garni de crins servant à jouer du violon, du violoncelle, etc. On fixe l'invention de l'archet au moyen-âge; mais le *plectrum* des Grecs, appelé souvent *plectrum crinitum* par les Latins, fait croire qu'il a été connu des anciens.

ARCHEVÊQUE, prélat métropolitain, qui a un certain nombre d'évêques pour suffragants. On croit que les patriarches d'Alexandrie se donnèrent les premiers le nom d'archevêque, lorsque d'autres évêques furent créés en Égypte, où autrefois le patriarche en était seul évêque. Avant le concile d'Éphèse, tenu en 431, il n'est point question des archevêques. Saint Athanase, au 4^e siècle, donna le premier ce nom à Alexandre, son prédécesseur; saint Grégoire de Nazianze le donna ensuite à Athanase: on l'attribua particulièrement aux évêques de Constantinople et de Jérusalem. Les évêques des grandes villes reçurent aussi des Grecs le nom d'archevêques; cependant ils n'avaient aucun suffragant dans leur diocèse. Au concile d'Éphèse, en 431, Célestin et Cyrille furent appelés archevêques, l'un de Rome, et l'autre de Jérusalem. En 451, au concile de Chalcédoine, Léon 1^{er}, évêque de Rome, reçut des Grecs le titre d'archevêque. Ce titre ne fut connu en France que depuis le premier concile de Mâcon, tenu en 585. Isidore de Séville, vers 600, en parla un des premiers chez les Latins: il distingua quatre ordres dans le gouvernement de l'Église: Patriarches, archevêques, métropolitains et évêques. Ainsi, dans l'église latine, le mot d'archevêque ne commença à être assez bien connu que sous Charlemagne. Un archevêque de Nicosie (île de Chypre) se servit, en 1251, de la formule: *Par la grâce du siège apostolique*; elle fut adoptée par les archevêques de Ravenne, en 1510, et de Narbonne, en 1531; par l'évêque d'Amiens, en 1525, etc. Il y a maintenant en France 14 archevêchés, dont les sièges sont à Aix, Albi, Avignon, Auch, Besançon, Bordeaux, Bourges, Lyon, Paris, Reims, Rouen, Sens, Toulouse et Tours.

V. MÉTROPOLITAIN, PATRIARCHE, EVÊQUE.

ARCHIAS, gouverneur de l'île de Chypre, promet à Démétrius Soter, roi de Syrie, de lui livrer cette île pour cinq cents talents; sa trahison découverte, il s'étrangla en 157 avant J.-C., pour éviter le supplice dont Ptolémée Philométor le menaçait.

ARCHIAS, de Corinthe, l'un des descendants d'Hercule; bâtit la ville de Syracuse, en Sicile, en 741 av. J.-C.

ARCHIAS, poète grec d'Antioche; florissait à Rome 60 ans avant J.-C.; auteur d'un poème sur la guerre des Cimbres; il en commença un autre sur le consulat de Cicéron, son ami: on lui contesta le titre de citoyen d'Héraclée, qu'il devait à l'amitié de Lucullus, et ce fut à cette occasion que Cicéron prononça le beau plaidoyer *pro Archia poeta*.

ARCHI-CHANCELIER de l'empire; la seconde des dignités de l'empire, créée par le sénatus-consulte organique du 28 floréal an 12. Le second consul Cambacérès en fut revêtu.

ARCHICAMBIER ou archi-chambellan, dignité honorifique. V. **BULLE D'OR**.

ARCHIDAME 1^{er}, roi de Sparte, fils d'Anaxidame, monta sur le trône en 620 avant J.-C.; régna six ans.

ARCHIDAME II, roi de Sparte, fils de Zeuzidame, monta sur le trône, en 475 avant J.-C.; ravagea l'Attique presque tous les ans; prit Platée, vil e alliée des Athéniens. Mort en 454 avant J.-C., après un règne de quarante-deux ans.

ARCHIDAME III, roi de Sparte, fils d'Agésilaüs le Grand; succéda à son père trois cent cinquante-six ans avant J.-C.; repoussa Epaminondas, et périt l'an 358, en secourant les Tarentins contre les Romains, à l'âge de quatre-vingts ans, après un règne de vingt-trois ans.

ARCHIDAME IV, roi de Sparte, fils d'Endamidas; fut défait sous les murs de cette ville, l'an 205 avant J.-C., par Démétrius, roi de Macédoine, qui avait pris Athènes en 296 avant J.-C., et au-devant duquel il était allé.

ARCHIDAMIE, fille de Cléonyme, roi de Sparte; se présenta l'épée à la main devant les sénateurs, et s'opposa au renvoi des femmes en Crète, lors du siège de la ville par Pyrrhus, en 271 avant J.-C.; prétendant qu'elles avaient autant de courage qu'eux pour la défense de la patrie.

ARCHIDIACRE, autrefois le premier et le plus ancien des diacres; on ne le connaissait point avant le concile de Nicée, en 525. Saint Augustin attribue cette qualité à saint Étienne, vers 587; les diacres seuls pouvaient être élevés à cette dignité, et s'ils se faisaient ordonner prêtre, ils ne pouvaient plus exercer la fonction d'archidiacre. Cette dignité a été préférée depuis à celle de prêtres; il était le premier ministre de l'évêque pour les fonctions extérieures, principalement pour le temporel, ce qui le fit appeler *la main* et *l'aile* de l'évêque. Ce pouvoir le mit bientôt au-dessus des prêtres; cependant, jusqu'au 6^e siècle, il n'eut aucune juridiction sur eux, mais bientôt il devint leur supérieur, même de l'archiprêtre. Après le 10^e siècle, il avait juridiction de son chef, et pouvait déléguer des juges. Les archidiares voulaient, à la mort d'un curé de leur archidiaconé, avoir son lit, son bréviaire, son surplis, son bonnet carré, et une année de revenu de la cure, qu'ils appelaient l'année du *départ*. Dans quelques endroits, ils prenaient son cheval; c'était le droit de *deponilles* ou de *funérailles* qui remonte seulement à 1453. On voit dans cette année l'archidiacre de Paris demander le *meilleur lit* du curé de Fontenai, garni de *draps et couvertures* avec *surplis et aumusse*, ou sinon la somme de dix livres tournois; une sentence des requêtes du palais, 20 octobre 1454, ne lui adjugea que la somme de *soixante sols parisis*. Plus tard, ils élevèrent leurs prétentions; car, en 1474, l'archidiacre de Paris, lors du décès du curé de Bellon, ajoutait à sa demande le *bréviaire* et la *ceinture d'argent*, et en 1481, un *oreiller*, ce qui lui fut adjugé; le 26 mai, même année, en 1625, la *bonne robe* du défunt, son *bonnet carré* et son *mulet* furent aussi compris; à partir de cette année, il n'y eut plus de droits de *funérailles*. En 1644, l'archidiacre de Jassas, en l'église de Paris, changea le *mulet* de ses prédécesseurs en *herald*, et leur *ceinture d'argent* en *ceinture d'or*; il crut devoir y ajouter aussi *tous les meubles, la soutane et bonne partie* de ce que possédait le curé; d'autres augmentèrent encore leurs droits. A cette époque, comme la puissance des archidiares allait toujours en augmentant, on les multiplia pour l'affaiblir. L'archidiacre eut simplement la garde du trésor de l'église, et juridiction comme les officiers; il visitait les paroisses où l'envoyait l'évêque: c'est maintenant sa seule fonction; la juridiction contentieuse a été donnée à l'officiel; pour la sienne, elle n'est que passagère et restreinte. Chez les Grecs, l'archidiacre lit l'Evangile lorsque l'évêque officie.

ARCHIDONA, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, près du royaume de Grenade. Les Maures s'y cantonnèrent dans le 14^e siècle, et cette place fut prise sur eux, en 1472, par un seigneur de la maison des Girone, nommé Pierre, grand maître de l'ordre de Saint-Jacques, qui obtint de Henri IV, roi de Castille, de l'unir à son domaine. Cette seigneurie a passé de la maison des Girone dans celle du duc d'Ososne.

ARCHIDUC, titre de celui qui est au-dessus des autres ducs. L'archiduc d'Austrasie est un titre fort ancien; Pepin, sous le règne du roi Dagobert, 650, est appelé archiduc d'Austrasie; il y eut aussi des archiducs de Lorraine et de Brabant; Bruno, archevêque de Cologne, fut qualifié archiduc de Lorraine, en 959. Frédéric III prit le premier la qualité d'archiduc d'Autriche, en 1455.

ARCHIDUCHÉ, titre qui sert à donner à la maison d'Autriche une prééminence sur les autres maisons ducales de l'Empire. La création de ce titre remonte à 1435.

ARCHIGÈNE, médecin, né à Apamée, en Sicile; y obtint une grande réputation. Mort vers l'an 116 de J.-C., à soixante-trois ans.

ARCHILOQUE, poète grec, né à Paros, vers 664 avant J.-C.; regardé comme l'inventeur des vers iambes; composa des élégies, des odes, des épigrammes, surtout des satires. Mort assassiné.

ARCHIMÈDE, le plus grand géomètre de l'antiquité; à la fois astronome, physicien et mécanicien, né à Syracuse, vers 287 avant J.-C.; alla en Égypte, et inventa la vis creuse ou vis d'Archimède, pour dessécher des marais inondés par le Nil; inventa la vis sans fin, la poulie mobile, le cric; découvrit la force des leviers et l'équilibre des liquides, dont il fit une utile application; mesura le diamètre du soleil, et le rapport de la circonférence au diamètre, parvint à mettre seul à flot un navire, etc. A Syracuse, il défendit cette ville contre les Romains qui l'assiégeaient l'an 212, et en retarda longtemps la prise par ses moyens ingénieux; tué par un soldat romain, à 75 ans, vers 208 avant J.-C. On compte plus de quarante machines inventées par Archimède.

ARCHINTO (Octave), comte milanais, né vers la fin du 16^e siècle; écrivain, antiquaire. Mort en 1636.

ARCHINTO (le comte Charles), né à Milan, en 1669; y institua, en 1702, une académie des sciences et des beaux-arts. Ses ouvrages sont pour la plupart manuscrits. Mort en 1752.

ARCHIMAGE, chef de la religion, établi chez les anciens Perses par le second Zoroastre, qui choisit pour sa résidence Babel, ville de la Bactriane, 492 av. J.-C. Quand les musulmans firent la conquête de la Perse dans le 7^e siècle, l'archimage se retira à Kermon, sur les bords de l'Océan méridional vers les Indes, où ses successeurs ont continué de résider; les mages sont appelés par les Persans, qui les méprisent, *gaures*, c'est-à-dire infidèles.

ARCHIPEL, *Mare Egeum*, partie considérable de la Méditerranée, appelée mer Blanche, entre la Romanie, au nord, l'Anatolie, à l'est, la Livadie et la Morée, à l'ouest, l'île de Candie, au sud. Les îles de l'Archipel sont au nombre de quarante-huit principales, dont Candie, Négrepont, Naxos, Rhodes, Mételin, Samos, sont les plus grandes. Les anciens divisaient ces îles en Cyclades et Sporades; les Cyclades, au nombre de cinquante, étaient autour de l'île de Délos, en forme de couronne, d'où leur vient le nom de Cyclades, du grec *κύκλος*, cercle. Les Sporades, ainsi nommées du mot grec *σποράδιον*, sont éparées entre l'Asie et l'île de Candie. Ces îles, qui relevaient de l'empire grec, profitèrent de la confusion qui suivit la prise de Constantinople par les Croisés, et l'élection de Baudouin, comte de Flandres, en 1204, pour se déclarer indépendantes. Henri, son frère et son successeur, abandonna à ses chevaliers toutes les conquêtes qu'ils pourraient faire dans l'Archipel, 1206. Les Vénitiens, qui avaient aidé les Français à prendre Constantinople, permirent, à l'exemple de Henri, aux plus considérables d'entre eux, d'équiper des vaisseaux, et de faire aussi des conquêtes pour en jouir par eux et leurs successeurs. Marc Dandolo surprit Gallipoli; André Gizi s'empara de Scio, de Scopio et de Miconi; Marc Sanudo se rendit maître de Naxos, métropole de ces îles, en 1210, et devint par là le premier duc de l'Archipel; il conquit un grand nombre de petites îles de l'Archipel. La souveraineté resta dans sa postérité jusqu'en 1400, que

Jean Sanudo, sixième duc de Naxos, n'ayant qu'une fille, Florence, la maria à Jean Carcerio, souverain du tiers de Négrepont; elle en eut un fils, Nicolas Carcerio, qui réunit sur sa tête les couronnes ducales de Négrepont et de l'Archipel. Nicolas Carcerio fut assassiné par ordre de Crispo, seigneur de Milo, ne lui laissant qu'une fille appelée Mario, femme de Gaspard d'Hauterive, 1480; le meurtrier s'empara du duché de l'Archipel, dont il fut le dixième duc, et continua la succession jusqu'à Jacques Crispo, qui fut le vingt-unième et dernier duc de l'Archipel, 1566. Les Grecs, qui nourrissaient une haine invétérée contre les Vénitiens, employèrent le secours de Sélim II, empereur des Turcs, qui donna le duché à un Juif nommé Mielez, qui, n'osant profiter en personne du don, se fit représenter par un noble espagnol, François Coronello. Ces événements obligèrent Jacques Crispo de se réfugier avec sa famille à Venise, où il mourut quelque temps après; le Juif Mielez ne garda que fort peu d'années sa souveraineté, qui, jusque dans les derniers temps, a relevé de l'empire turc. Aujourd'hui Candie et Rhodes appartiennent au vice-roi d'Égypte depuis 1856; toutes les autres îles, à l'exception de Négrepont, de Mételin et de Samos, qui sont restées aux Turcs, font partie du nouveau royaume de Grèce, dont les limites ont été fixées par le traité de 1828, conclu entre la Porte et la Grèce, sous la médiation des quatre grandes puissances.

ARCHIPRÊTRE, curé qui a la préséance sur les autres. Dans les premiers temps du christianisme, l'archiprêtre était la première personne après l'évêque; il remplissait l'office de vicaire-général; il avait le premier rang dans le sanctuaire, et l'inspection sur tout le clergé; dès le 6^e siècle, on voit plusieurs archiprêtres dans un diocèse; on les appelait aussi *dogens*. Le concile de Paris, en 850, ordonne aux archiprêtres la visite exacte des familles de leur diocèse, afin d'imposer une pénitence publique à ceux qui feront des fautes publiques, et de confesser ceux qui en feront de particulières.

ARCHITECTURE, art de bâtir suivant des proportions et des règles déterminées, de sorte que chaque édifice ait toutes les perfections dont sa destination le rend susceptible, et qu'il se distingue par l'ordre, la convenance de la distribution intérieure, la beauté des formes, un caractère convenable, la régularité et le bon goût des ornements intérieurs et extérieurs. On divise ordinairement l'architecture en trois branches : 1^o architecture civile; 2^o architecture militaire; 3^o architecture navale. Il n'est ici question que de l'architecture civile. Le style de cette architecture a été différent selon les peuples et selon les temps : selon les peuples, on distingue l'architecture égyptienne, persane, indienne, phénicienne, hébraïque, grecque, romaine, arabe, gothique, saxonne, chinoise, etc. Selon les époques, on distingue l'architecture des beaux temps de l'antiquité; celle du Bas Empire, celle du moyen-âge et l'architecture moderne. (V. ces différents articles.)

Architecture égyptienne. Elle est caractérisée surtout par la solidité de ses constructions et la raideur de ses formes. Cependant les pagodes que les Indous ont taillées dans le roc, le palais de Persépolis, le temple de Jérusalem, l'aplanissement de la montagne Moriah, le mur élevé en pierre de taille à la hauteur de quatre cents anses dont cette montagne était revêtue, sont des ouvrages qui méritent d'être placés à côté de ceux des Égyptiens. Les premiers habitants de l'Égypte vivaient sur les côtes du golfe Arabique, dans des grottes creusées dans les montagnes. C'est de ce temps sans doute, qui remonte à plus de deux mille ans avant notre ère, que datent les édifi-

ces souterrains taillés dans le roc que les voyageurs ont trouvés dans plusieurs endroits de l'Égypte. Tous les monuments d'architecture des Égyptiens n'ont pas été construits d'une manière aussi indestructible que les Pyramides. On ne trouve presque plus de restes des palais et des habitations civiles; les édifices doivent avoir été, à cause de la disette du bois, construits en briques séchées au soleil. La manière de bâtir avec des masses de pierres quelquefois immenses, la hauteur et la grosseur des colonnes, donnent aux bâtiments égyptiens une grandeur et une simplicité qui d'abord inspirent l'étonnement; mais, en les examinant de près, on est choqué du défaut de symétrie, de belles proportions, d'élégance; on trouve que les ornements sont le plus souvent déplacés ou en trop grand nombre et dans un goût froid et sec. L'architecture égyptienne, malgré ses rapides succès dans son origine, ne put jamais parvenir à quelque degré de perfection, parce que les institutions politiques et l'attachement des Égyptiens à leurs anciennes coutumes ne permettaient pas les progrès dans les connaissances déjà acquises. Les édifices particuliers aux Égyptiens sont les *grottes souterraines*; les *Pyramides*, qui appartenaient à l'Heptanomide ou Égypte du milieu; les *obélisques*, dont plusieurs ont été transportés hors de l'Égypte; le *Labyrinthe*, cette réunion immense de salles dont Hérodote, Pline et Strabon nous ont laissé la description; les *canaux*; les *chambres monolithes*, ou d'une seule pièce; enfin ces temples immenses, couverts d'hieroglyphes peints et sculptés, et précédés de rangées d'animaux, de sphinx ou d'obélisques. V. **GROTTES, PYRAMIDES, OBÉLISQUES, MONOLYTHES, TEMPLES.**

Les murs des bâtiments égyptiens sont extrêmement épais; comme les toits étaient de pierres d'un seul bloc qui traversent d'un mur à l'autre, il fallait un grand nombre de colonnes pour les supporter: les colonnes sont quelquefois carrées, quelquefois à seize pans et souvent rondes; les proportions des colonnes, ainsi que leurs ornements, varient beaucoup. Elles n'avaient point de base ou elles avaient seulement un simple support. La forme des chapiteaux égyptiens est aussi très-variée: tantôt ce n'est qu'une dalle carrée, unie ou couverte d'hieroglyphes; tantôt ils sont ornés de feuillages, ou ils représentent un vase posé sur la colonne, ou une cloche renversée, où ils figurent un palmier. Dans l'architecture égyptienne, il n'y a point de frise; il n'y a point non plus d'architrave et de corniche proprement dites. L'entrecolonnement est rarement plus grand que de trois pieds. Sous les Ptolémées, le style de l'architecture changea tout à fait; on adopta celui de l'architecture grecque; mais le goût pur et noble de celle-ci ne tarda pas de s'altérer en Égypte. Il ne nous reste que peu de monuments contemporains des Lagides. Les constructions faites en Égypte sous les Romains peuvent encore être considérées comme appartenant à l'architecture grecque, parce qu'elles ont été probablement exécutées par des artistes grecs; de ce nombre est la célèbre colonne d'Alexandrie, dite colonne de Pompée, construite 62 ans avant notre ère.

Architecture indienne. Les restes des monuments de cette architecture qu'on a découverts jusqu'à présent sont tous d'un genre particulier: ils sont creusés dans le roc. Ces grottes souterraines datent, selon toute apparence, d'aussi loin que les monuments égyptiens les plus anciens. Elles existent surtout en travers de la presqu'île de l'Inde, dans une langue d'environ cent cinquante lieues, depuis Malapouram, dans la côte du Coromandel, jusqu'à Salcette sur celle de Malabar. La plus remarquable se trouve dans la petite île d'Éléphanta, ainsi nommée parce qu'une figure colossale d'éléphant est placée à son

entrée, située à l'est du port de Bombay. Elle a cent trente pieds anglais en longueur et cent dix en largeur; dans l'intérieur, la hauteur est de quatorze pieds et demi. La forme des colonnes est dans un même goût que les colonnes égyptiennes. Ce temple, dont les parois sont toutes ornées de figures humaines en grand relief, est consacré aux dieux Siva, Brahma, Viraj. La *grotte d'Ambola* est un autre reste remarquable de l'architecture indienne. Elle est située dans l'île de Salcette, près d'Ambola, village éloigné de Tanna d'environ sept milles anglais. Ce temple est travaillé et décoré dans le même goût que celui d'Éléphanta; mais il est taillé dans un roc moins dur, ce qui fait que beaucoup de figures ont souffert par la vétusté. On trouve à Kénadi, environ à huit lieues de Tanna, au nord d'Ambola, un rocher tout rempli de pareilles grottes, de formes et de grandeurs différentes, mais dont aucune n'approche en beauté de celles d'Éléphanta et d'Ambola; aucune d'elles n'est ornée non plus d'autant de figures. Les grottes d'Elora dans la province d'Aurangabad, pratiquées dans une étendue d'environ deux lieues, paraissent avoir été dédiées, dans l'origine, à dieu Siva ou Mahaveda. Les brahmes donnent à ces excavations une antiquité d'environ sept mille neuf cent quatorze ans. Les grottes de Carli, dans la même province, à trente milles nord-ouest de la ville de Poonah, lieu célèbre par l'austérité des brahmes qui l'habitent, sont élevées à six mille pieds au-dessus de la mer. La principale a cent vingt-six pieds de long sur quarante-six de largeur; les parois en sont couvertes d'une multitude infinie d'inscriptions, d'éléphants en relief, de figures des deux sexes; Buddha y est souvent représenté, tantôt assis, tantôt debout. Le temple de Jagernath ou d'*Jagernath*, dans la province d'Orissa, si célèbre par le concours de pèlerins qui y affluaient, est à la fois la plus célèbre et la plus ancienne pagode de l'Inde. Les Indous prétendent qu'elle a plus de onze mille ans d'ancienneté; mais les calculs les plus vraisemblables portent à croire qu'elle est bâtie depuis quatre mille neuf cent ans. Parmi les matériaux qui entrent dans sa construction, on remarque des blocs de pierre dont plusieurs ont de dix à treize mille pieds cubes, et qui ont été tirés d'une carrière éloignée de plus de soixante-huit lieues de l'endroit où l'édifice est situé. On a calculé, d'après le temps nécessaire pour couper les pierres, les transporter à un tel éloignement, les tailler et les élever à plus de cent cinquante pieds de hauteur, que cet édifice n'a pu être construit en moins de vingt-cinq siècles. La pagode de Ramiseram, dans l'île de ce nom, ayant une forme carrée et environ de six cents pieds de pourtour, rappelle les plus gigantesques ouvrages de l'Égypte.

Architecture persanne. L'architecture des anciens Perses avait un goût différent de celui des Indiens et des Égyptiens. Les ruines de Persépolis sont appelées, par les habitants de cette contrée, Tschelmimas, c'est-à-dire *quarante colonnes*, parce qu'on y a trouvé quarante colonnes encore debout. Ce sont, sans contredit, des restes du palais des anciens rois de Perse, dont les premières constructions et le plan sont dus au roi Dsjemschid, de la deuxième dynastie des rois mages dits Pischardiens ou Parsis, qui régnaît huit cents ans avant notre ère. Le genre de l'architecture, les grandes pierres, le grand nombre d'ornements et d'inscriptions, ainsi que le style dans lequel ces ornements sont exécutés, attestent la haute antiquité de ces ruines. Ces édifices sont construits d'un marbre très-dur, d'un gris foncé tirant sur le noir. Pour lier les grandes pierres, on ne se servait pas de ciment, mais de crampons, dont on voit encore les trous. Les figures sculptées sur tous les murs de ce palais, et dont le nom-

bre va jusqu'à treize cents, paraissent représenter l'histoire du roi Dsjemschid. Alexandre-le-Grand, à l'instigation d'une courtesane, commanda l'incendie de ce splendide édifice, en 330. Non loin de là, on trouve encore un grand nombre d'autres ruines, et surtout des monuments funéraires des anciens rois de Perse, dont le plus beau paraît être celui de Dsjemschid.

Architecture phénicienne. Les Phéniciens, peuples civilisés à une époque très-reculée, avaient plusieurs grandes villes florissantes par leurs richesses, leurs manufactures et leur commerce étendu. On peut croire que ces villes n'ont pas manqué de grands édifices, et surtout de temples. On voit encore les restes d'une vaste citerne, qui non-seulement servait à l'usage des habitants de Sidon, mais qui allait encore porter ses eaux dans Tyr par des canaux placés dans la digue, et qui date au moins de 1640 avant notre ère. Hérodote fait mention d'un temple d'Hercule Tyrien à Tyr, élevé par Agénor vers 1640. Ilram, roi de Tyr, fils d'Astérie et de Sidon, contemporain de Salomon, mille ans avant J.-C., fit faire beaucoup de constructions. Il est vraisemblable que l'architecture phénicienne se distinguait de celle des autres peuples, en ce qu'elle n'employait presque point de pierres, mais du bois, que le mont Liban fournissait en abondance.

Architecture hébraïque. Les Hébreux ou Israélites, par un séjour de près de quatre cents ans en Égypte, avaient atteint un certain degré de civilisation; en sortant de ce pays, en 1596 avant J.-C., ils menèrent encore pendant quarante ans une vie nomade. Les temples qu'ils avaient en Égypte les engagèrent à consacrer aussi une maison à leur Dieu pour s'y réunir et l'y adorer, 1594. Cette maison devait être construite de manière à être facile à transporter; on lui donna donc la forme d'une cabane ou d'une tente, qui fut appelé Tabernacle. Sous le règne de Salomon, 1015 ans av. J.-C., les Juifs construisirent enfin un temple dans Jérusalem. David, père de Salomon, avait déjà fait pour cette construction de grands préparatifs, 1042, et elle fut facilitée par l'alliance des Juifs avec les Tyriens, qui leur donnèrent les ouvriers, les architectes et les matériaux nécessaires. Les détails que la Bible nous transmet sur cet édifice ne suffisent pas pour s'en former une idée précise; toutefois ils démontrent, d'une manière incontestable, que l'on avait suivi pour sa forme, ses colonnes, ses ornements, les styles combinés de l'architecture égyptienne et phénicienne.

Architecture étrusque. Les Étrusques se sont distingués dans l'architecture comme dans les autres arts; c'est pourquoi les Romains employèrent des artistes étrusques pour la construction du Capitole, en 520 avant J.-C., du temple de Jupiter-Quirinus, 715, et de plusieurs autres édifices. Les murs des villes étrusques étaient très-élevés et construits en grandes pierres: on trouve encore des restes de ceux de Volaterra, de Crotone, de Fésule; les premiers temples des Étrusques étaient très-petits, et avaient une forme carrée oblongue; ils ne pouvaient contenir quelquefois qu'un autel. Le nombre en devait être considérable. Il n'en existe presque plus de restes. On trouve seulement à Adria quelques débris d'un théâtre d'une forme particulière, qui ne peut pas être regardé comme un ouvrage romain. Les Étrusques avaient aussi des cirques dont les Romains empruntèrent d'eux l'usage; à Volaterra, on voit encore les restes d'un autre grand ouvrage d'architecture étrusque, c'est un réservoir public construit sous terre, haut de vingt quatre pieds romains, long de cinquante-six et large de trente-neuf pieds. On a trouvé également un grand nombre de tombeaux étrusques près de Pérusium, de Clusium, de Cornato ou l'ancien Tarquinium, de Volaterra, de Tala-

ris; le labyrinthe ou le tombeau du roi Porsenna près de Clusium: c'était un grand bâtiment carré, haut de cinquante pieds et dont chaque côté était long de trente; il fut construit vers l'an 500 avant notre ère. Les Étrusques bâtissaient en briques et en pierres de taille; souvent ils employaient du tuf sans le lier avec du ciment. Dans les plus anciens temps, ils donnaient aux pierres une forme polygonale et irrégulière; plus tard ils lui donnent la forme d'un losange. L'architecture étrusque se distingue par l'invention des *atria* ou des cours des habitations, par celle des voûtes. Ils avaient reçu leurs arts des Égyptiens et des Phéniciens dès l'an 1250 avant notre ère.

Architecture grecque. Les Grecs surpassèrent toutes les autres nations dans l'architecture comme dans les autres arts. Les matériaux qu'ils employaient dans les temps les plus anciens, étaient le bois, les briques, le tuf, tel que pour le temple d'Apollon de Delphes, reconstruit par les Amphyclions, 544 avant notre ère, et pour celui d'Ephèse, l'une des sept merveilles du monde, commencé en 1245 avant notre ère par les Amazones. Plinie dit que toute l'Asie concourut à le bâtir pendant deux cents ans, et qu'il fallut deux autres siècles pour l'orner et l'embellir, il ne fut terminé qu'en 544. C'était en bronze, selon Pausanias, qu'était construit un temple de Minerve à Lacédémone; ce fut plus tard que les Grecs se servirent de pierres de taille et de marbre que leur pays fournissait en grande quantité. Ce qui caractérise surtout l'architecture grecque c'est la grandeur, la simplicité jointes à l'élégance et à l'harmonie dans les ornements qu'elle employait. Elle avait trois ordres: l'ionique, inventé en Ionie; le dorique, auquel Dorus, roi d'Achaïe, 1000 ans av. notre ère, donna son nom, et le corinthien, inventé par Callimaque (325). L'extérieur des édifices était orné sobrement; sur les frontons des temples, on plaçait quelquefois des bas-reliefs; les coins étaient décorés de pilastres. Les portiques qui entouraient les places publiques étaient richement décorés. On peut partager l'histoire de l'architecture grecque en cinq périodes: la première, dans les temps anté-historiques auxquels appartiennent Trophonius, Dédale et Agaméda, 15 siècles avant notre ère. La seconde, dans les premiers temps historiques, depuis Rhacus de Samos jusqu'au siècle de Périclès, 480 avant J.-C. Les architectes qui vécurent pendant cette époque sont Rhacus et Théodore, de Samos, inventeurs de l'équerre et du niveau, en fondant un temple de Junon à Samos, 718 avant J.-C.; Ctésiphon, Métagène, Eupulenus, Callimaque, inventeur de l'ordre corinthien, 6 siècles avant notre ère. La troisième époque s'écoula depuis Périclès, 459, jusqu'à Alexandre-le-Grand, 325; ce fut sous Périclès que l'architecture atteignit son plus haut degré de splendeur: on cite dans cette période Hippodamus de Milet, Polyclète, Satyrus, Ictinus et Callicrate, qui furent employés tous à la construction du Parthénon, 450. Le plus beau monument de cette période est le temple de Jupiter-Olympien, célèbre par la statue du dieu, chef-d'œuvre de Phidias. Il eut pour architecte Libon, 458 avant J.-C. La quatrième comprend depuis Alexandre-le-Grand, 350 avant J.-C. jusqu'à Auguste, 51 avant J.-C. Ce fut Alexandrie, gouvernée alors par les Ptolémées, qui produisit le plus grands architectes, et entre autres Démocrales et Sosastrus. Cossatius fut le premier Romain qui imita la manière des Grecs; il fut choisi par Antiochus-le-Grand pour continuer le temple de Jupiter-Olympien à Athènes, 196 avant J.-C.; on cite encore Hermodorus de Salamine, qui construisit à Rome le temple de Mars et celui de Jupiter-Stator, 101 avant J.-C. La dernière

époque est celle depuis le règne d'Auguste, 51 avant J.-C., jusqu'à la décadence de l'art. Ce fut sous cet empereur que le goût de l'architecture grecque commença à dominer dans Rome. Alors fleurit Vitruve qui déposa dans un ouvrage immortel les principes de son art, 8 avant J.-C.; ses successeurs les plus célèbres appartiennent en général à l'histoire de l'architecture romaine. L'ordre *postum*, qui date des plus beaux temps de la Grèce, a été retrouvé en 1753 par l'élève d'un peintre de Naples. En 1767, Morghani le fit graver en six feuilles, et M. de Lalande en a donné un extrait en une seule feuille.

Architecture romaine. Les Romains regurent des Etrusques les premières notions de l'architecture. Du côté du goût, ils restèrent bien inférieurs aux Grecs; cependant ils eurent l'un mérite particulier, celui d'avoir perfectionné l'art des ornements et d'avoir imaginé des édifices négligés par les Grecs, tels que les voies publiques, les aqueducs, les cloaques, les amphithéâtres, les arcs de triomphe, etc., constructions particulières aux Romains. Sous les premiers rois, on songeait plutôt à agrandir qu'à embellir la ville. Les habitations des Romains n'étaient alors que de misérables cabanes. Ancus Marcius bâtit la ville et le pont d'Ostie, à l'embouchure du Tibre, 650 avant J.-C.; Tarquin l'Ancien établit le grand Cirque; fit rebâtir les murs de la ville en pierres de taille, et commença le grand cloaque que termina Tarquin-le-Superbe, en 520 avant J.-C. Après l'expulsion des rois, les premiers ouvrages pour l'embellissement de la ville furent l'achèvement du Capitole, commencé par Tarquin-le-Superbe, en 520; le Champ-de-Mars, pour les exercices gymnastiques des jeunes Romains. Papirius Cursor, après une victoire contre les Samnites, construisit un temple qu'il avait voué à Quirinus et où l'on établit le premier cadran solaire, 528 avant J.-C. Le censeur Appius Claudius fit construire le premier aqueduc et la première voie ou chaussée pavée qui portèrent son nom, 512. Pendant et après les deux premières guerres puniques, de 200 à 264, on bâtit beaucoup de temples à Rome; Fulvius Flaccus éleva un temple en marbre à la Fortune équestre, pour ses succès contre les Celtibériens, 95; c'est vers ce temps que la plupart des riches citoyens abandonnèrent la résidence de la campagne pour venir se fixer dans la ville, qui commença à s'embellir; Caton avait déjà bâti une basilique surnommée Porcia, en 180; Titus Sempronius une autre appelée Sempronia, 160. Les censeurs Valerius Flaccus et Posthumius Albinus firent paver la ville, l'ornèrent de portiques, agrandirent le Cirque, établirent des voies publiques et des ponts au dehors de la ville, 140 avant J.-C. Peu de temps avant la troisième guerre punique, 151, il n'y avait pas encore de théâtre à Rome. Pour chaque représentation on établissait une scène; lorsqu'à cette époque les censeurs Messala et Cassius voulurent faire bâtir un théâtre, le sénat, sur la proposition de Scipion Nasica, le leur défendit, l'an 155. Ce ne fut que du temps de Sylla, 80 avant J.-C., que les Romains commencèrent à imiter l'architecture des Grecs; Métellus Macédonicus fut le premier qui fit bâtir à Rome un temple en marbre, 146 av. J.-C.; Marcellus commanda à l'architecte Mutius la construction des temples de l'Honneur et de la Vertu, 105 avant J.-C. Les deux frères Marcus et Caius Stallius bâtirent, par ordre d'Ariobarzane, roi de Cappadoce, l'Odéon d'Athènes qui avait été la proie des flammes pendant le siège d'Athènes par Sylla, 86 avant J.-C. Pompée fit bâtir le premier théâtre en pierres, en 65 avant J.-C. C'est à lui et à César que Rome est redevable de plusieurs beaux monuments d'architecture. En l'an 60 avant J.-C., un archi-

tecte de Rome inventa l'ordre toscan, le plus simple de tous. Vers le même temps parut un autre ordre plus riche que tous les ordres grecs; il est composé de l'ordre ionique et de l'ordre corinthien. On l'appela pour cette raison ordre *composite*. Auguste, qui gouverna seul l'empire depuis 51 avant J.-C. jusqu'à l'an 14 de notre ère, fit élever à ses frais le portique Octavie, le nouveau Forum, le temple de Mars-Ultron, la basilique en l'honneur de ses petits-fils Caius et Lucius César; le théâtre Marcellus en l'honneur de son neveu Marcellus; le temple d'Apollon avec un portique où il établit une bibliothèque; enfin un mausolée pour lui et sa famille. Il fit encore bâtir différents ports et restaurer la voie Flaminienne et plusieurs autres. Les édifices construits par les amis d'Auguste sont un temple d'Hercule Massagète par Marcus Philippus, 25 av. J.-C.; un temple de Diane, par Cornificius; un temple de Saturne, par Munatius Plaucus; l'*Atrium libertatis*, par Asinius Pollio; les temples de la Concorde et de Castor et Pollux, par Tibère; un théâtre, par Balbus; et un amphithéâtre, par Statilius Taurus. Agrippa, gendre d'Auguste, construisit le Panthéon et une foule d'aqueducs, de thermes, de bassins, etc. Parmi les architectes célèbres de cette époque, on peut citer Cyrus, Posphorus, Posthumius et Cocceius Auetus, employés par Agrippa; le dernier creusa sous la montagne la route appelée aujourd'hui Grotte de Pouzzole; Valérius, né à Ostie, architecte du Panthéon; Vitruve Pollion, l'auteur du *Traité d'architecture*; Vitruve Cerdon, son affranchi, qui introduisit des ornements réprouvés par son maître. Sous les premiers successeurs d'Auguste, l'art tomba en décadence. Après l'incendie de Rome par Néron, 64 de notre ère, cet empereur employa Céler et Sévère à la reconstruction de plusieurs édifices, et principalement à élever le *Palais doré* qui surpassait en richesse tout ce qui existait dans le monde. Vespasien, en 70, fit bâtir en pierres le superbe amphithéâtre appelé Colysée, et éleva un temple magnifique à la Paix, l'an 75 de notre ère. Parmi les édifices qui furent construits à Rome sous les empereurs suivants, de 77 à 156, on distingue l'arc-de-triomphe de Titus, le Stade, le Naumachie, et le Forum commencé par Domitien en 90, et terminé par Nerva, en 105; le palais de Domitien fut bâti par Rabérius. Les édifices les plus remarquables du règne de Trajan sont: le Forum, la colonne, et l'arc-de-triomphe de Trajan, dite colonne Trajane; le fameux pont du Danube construit par Apollodore de Damas, 102. L'architecte Julius Lacérus bâtit un temple en l'honneur de Trajan, à Italique, en Espagne. Il n'y a pas de prince qui ait ordonné autant de constructions qu'Adrien, qui pour cela fut surnommé le *Pariétaire*. Il fit bâtir à Nîmes la maison Carrée; en Écosse, une muraille qui avait quatre-vingts milles de longueur; il fit rebâtir Jérusalem qu'il appela *Ælia Capitolina*; il restaura le temple de Jupiter-Olympien à Athènes; Détrianus fut chargé du plus grand nombre de ces constructions, et entre autres du mausolée et de la villa Hadriani et du pont Elun, aujourd'hui pont Saint-Ange; son mausolée ayant une forme ronde et sept cent soixante-douze pieds de circonférence, est aujourd'hui le château Saint-Ange. Sous les Antonins, de 157 à 186, on remarque le temple de Faustine et d'Antonin; la colonne Antonine et celle de Marc-Aurèle, sans compter beaucoup de temples et d'édifices construits dans les provinces, et la réédification de Smyrne, de Laodicee et d'autres villes de l'Asie-Mineure. Après les Antonins, l'architecture déclina sensiblement; on en peut juger par l'arc-de-triomphe de Septime-Sévère, appelé l'arc des Orfèvres, construit en 196. Sous Constantin, on éleva à Rome plusieurs

églises chrétiennes qui prouvent le mauvais goût de ces temps. On s'avisa alors de dépouiller les anciens édifices de leurs ornements pour en décorer ceux qu'on élevait. Lorsque le siège de l'empire fut transféré à Constantinople et que les Barbares eurent commencé leurs incursions, l'architecture se perdit entièrement.

Architecture du Bas-Empire. Cette architecture, qu'on nomme *Gothique*, *Grecque* ou *Byzantine*, n'était qu'une dégénération du style le plus pur de la belle architecture grecque et romaine. Il faut y rapporter la tour de la place Saint-Marc à Venise, appelée *Il Campanile*, construite en briques, et haute de 554 pieds; elle fut commencée en 888, et terminée en 1400; le portail de Saint-Marc, de Venise, construit en 1019; celui du dôme de Pise, par Buchetto de Dulichium, en 1057; le baptistère, la tour inclinée, dans la même ville, commencée, en 1174, par Guillaume Altramontano. A cette architecture, qui plait par la disposition pittoresque des riches fragments antiques qu'elle employait, appartenait encore divers monuments élevés dans différentes villes de l'Italie, et notamment à Bologne, à Sienne, à Lucques, à Padoue, à Ravenne, Viterbe, Rome, etc., par Nicolas de Pise et ses élèves, etc., architectes du commencement du 15^e siècle. C'est aussi dans ce style byzantin ou lombard que furent construites en France les plus anciennes basiliques, telles que l'église de Saint-Vincent à Paris, maintenant Saint-Germain-des-Prés, bâtie par Childebert, en 525, détruite depuis la révolution de 89; Saint-Médard de Soissons, par Clotaire 1^{er}, en 540; l'église de l'abbaye de Saint-Denis, par Dagobert, en 650; Charlemagne, en 790, fit bâtir dans le même goût une église et un palais à Aix-la-Chapelle; Charles-le-Chauve acheva, en 862, l'église métropolitaine de Reims, commencée, en 826 par Louis-le-Débonnaire.

Architecture sarrasine ou arabe. Cette architecture se distingue particulièrement par l'élévation et la hardiesse de ses voutes, la légèreté des colonnes, la variété des chapiteaux et la multitude prodigieuse des ornements, qui offrent un brillant assemblage de fresques, de mosaïques et d'entrelacs d'appui évidés en forme de dentelles, de fleurons et de feuillage. Celle des Sarrasins d'Égypte et de Syrie se distingue de celle des Sarrasins d'Espagne par la forme des cintres, comme on peut en juger par la porte du Caire, avec celle de l'Alhambra à Grenade, et de la grande mosquée de Cordoue. Il s'en faut de beaucoup que les monuments des Sarrasins d'Égypte aient la légèreté, la richesse, l'élégance de ceux des Sarrasins d'Espagne. Parmi les restes de l'architecture sarrasine, il faut compter les murailles d'Alexandrie, bâties, en 878, par le khalife Motahwakkel; plusieurs arcades de l'aqueduc d'Alexandrie, la mosquée de cette ville, les portes du Caire, la mosquée de cette ville et l'ancien palais des sultans, les mosquées d'Alep et de Jérusalem. Le sultan Saladin, dont le véritable nom était Yousof, fit construire le palais de Joseph, le palais de Joseph au Caire, le grenier de Joseph, le Makias, en 1190. Les restes des monuments sarrasins en Espagne sont : l'Alhambra de Grenade et la grande mosquée de Cordoue, qui en est devenue la cathédrale, construite, en 782, par le khalife Abderrame; l'Alcazar, à Séville, palais des rois maures, construit dans le 8^e siècle. Ce sont les Sarrasins d'Espagne qui ont répandu en Europe le goût de l'architecture sarrasine ou mauresque, dite gothique; les bâtiments du moyen-âge, en Espagne et en Portugal, construits par les chrétiens, tels que l'église de Séville et son clocher; les églises de Tolède, de Ségovie, de Burgos, d'Oviédo, tiennent beaucoup de l'architecture sarrasine.

Architecture turque. Elle diffère peu de l'architecture sarrasine; elle aime surtout le grand nombre de tours et de minarets. L'un des plus beaux édifices dans ce style est la mosquée d'Achmet, construite, en 1610, par ce prince.

Architecture gauloise. Les anciens Celtes savaient tailler, transporter et élever les pierres de taille, ainsi que le prouvent les prodigieux monuments de Stenchange, de Karnac, de Coarnailles, etc. Mais tout y annonce la force et la puissance, rien le goût ni la correction. Sous les Romains, ils connurent une meilleure architecture, ainsi que le démontrent le temple de Montmorillon chez les Biturices Curvi (habitants du Poitou). La forme octogone était celle qui leur plaisait le plus.

Architecture gothique. Ce nom lui a été donné improprement parce qu'elle n'est pas de l'invention des Goths, mais qu'elle doit être considérée comme la suite d'une décadence ou plutôt d'une révolution artistique qui s'élabora lentement. Elle fit succéder l'ogive au plein cintre, l'angle aigu à l'angle droit. L'architecture dite gothique en Italie se rapproche davantage de l'architecture grecque; telles sont l'église de Saint-Paul à Rome, bâtie par Constantin, en 520; la cathédrale de Pise, par un Grec de Dulichium, appelé Buchetto en 1259; celle d'Orvieto, de Sienne, bâtie vers la même époque; le dôme de la cathédrale de Florence, élevé en 1290, par Arnolfo, est d'un style appelé par les Italiens *arabo-tudesque*, mélange de mauresque byzantin avec le germano-gothique. Les Maures d'Espagne firent succéder au gothique massif et gigantesque une hardiesse et une légèreté de style qui éblouit l'œil et frappe l'imagination. Ennemis par religion des figures d'hommes et d'animaux, les Maures introduisirent la profusion des rinceaux, des feuillages et des arabesques, tandis que l'Europe chrétienne prodiguait dans ses sculptures les têtes de nains, de génies, de sphinx, de griffons, etc. Plusieurs critiques modernes ont cherché l'origine de cette architecture fantastique dans les forêts du Nord, et celle de l'ogive dans l'accomplissement de deux arbres inclinés l'un vers l'autre. En France, l'architecture conserva une plus noble simplicité que chez les nations du Nord où le luxe des ornements prévalut. Sous Robert, en 1010, fut construite la cathédrale de Chartres, brûlée en 1837. L'église abbatiale de Beauvais date du règne de Philippe 1^{er}, en 1070; l'église de Saint-Denis fut commencée, en 1152, par l'abbé Suger, et terminée en 1281, par Mathieu de Vendôme, abbé de ce monastère; Philippe-Auguste, en 1180, acheva le grand portail de l'église Notre-Dame de Paris, commencé sous Robert, en 1009. La même époque vit élever les cathédrales de Verdun, de Lisieux, de Saint-Nicaise, de Reims, bâtie par Hugues Libengeois, mort en 1276; saint Louis et sa mère Blanche construisirent une foule de basiliques dont l'architecte favori fut Pierre de Montreuil, mort en 1260. C'est de ce règne que date la fondation des églises de Sainte-Catherine du Val des-Écoliers, de l'Hôtel-Dieu, de Sainte-Croix de la Bretonnerie, des Blancs-Manteaux, etc. Le style dit gothique passa en Angleterre à la suite de la conquête des Normands; mais il prit un caractère particulier en se mariant avec l'architecture saxonne, imitation de l'architecture romaine dégénérée. On retrouve ce style, qui ne manque point de grâces, dans plusieurs monuments d'Angleterre, notamment dans la cathédrale de Cantorbéry, bâtie en 1184; dans celle de York, commencée en 1075, terminée en 1426; dans celle de Salisbury, commencée en 1128, terminée en 1258; dans l'abbaye de Westminster, rebâtie en 1080, par Henri II, etc. Sous le règne de Henri III, 1216-1264, on introduisit en Angleterre un nouveau gothique qui

se caractérise par des arches pointues. Ce style, dû aux croisades ou aux Maures d'Espagne, prévalut sous les trois premiers Édouard, de 1264 à 1360. Vers cette époque, l'amour de la nouveauté fit inventer une multitude d'ornements ; après avoir épuisé toutes les formes de feuilles, de nœuds et de roses, on employa les figures d'anges, et alors régna ce qu'on appelle le gothique fleuri, qui eut, en Angleterre et en France, de la vogue jusqu'à la renaissance, 1500. Les croisades avaient apporté quelque changement dans le genre gothique antérieur, en lui donnant plus de grâce et de légèreté ; la Sainte-Chapelle de Paris, construite en 1250 ; la porte d'entrée des Chartreux, en 1253 ; le réfectoire de Saint-Germain-des-Prés, et l'abbaye de Poissy, 1253, sont des modèles de ce gothique que l'on a aussi appelé Sarracénique, et qui a dominé jusqu'au commencement du règne de François I^{er}. Mais le plus beau monument de cette architecture est sans contredit la cathédrale de Strasbourg, commencée en 1015, par l'évêque Werner I^{er}, et terminée en 1275. Deux années après, on commença sur les plans d'Herwen, natif de Steinbach, dans le pays de Bade, la fameuse tour octogone de l'église, haute de 437 pieds ; elle ne fut achevée qu'en 1459. De même que la cathédrale d'Upsal fut bâtie sur le plan de Notre-Dame de Paris, la cathédrale de Strasbourg servit de modèle à celle de Saint-Étienne de Vienne, en Autriche ; sa tour, commencée en 1560, et finie en 1425, est haute de 424 pieds. Ici il est bon de rappeler un fait curieux qui aide à connaître l'état des arts au moyen-âge. Les architectes de l'Allemagne et de la Suisse, réunis à Ratisbonne, convinrent, en l'année 1459, de reconnaître, et cela pour toujours, l'architecte de la ville de Strasbourg pour chef de loge ou d'association ; cette dignité nouvelle conférait au titulaire une sorte de magistrature que confirmèrent successivement plusieurs empereurs, notamment Charles IV, en 1570 ; Maximilien I^{er}, en 1490. Un décret impérial, en date du 7 mars 1707, défendit expressément aux architectes d'Allemagne de correspondre avec la loge de Strasbourg, dont l'architecte de la cathédrale était le chef-né. Un grand nombre d'architectes français, flamands, grecs et même maures, constructeurs des églises et des vastes couvents dont l'Angleterre se couvrit depuis le 15^e siècle, établirent dans ce pays une société ou corporation du même genre sous le nom de francs-maçons, qui obtint plusieurs bulles de protection de la cour de Rome. Les membres de cette association passaient d'un pays dans un autre, à la demande des princes, des prélats et des villes qui voulaient fonder des basiliques. Telle est l'origine de la franc-maçonnerie et du compagnonnage. V. ces mots.

Architecture chinoise. Les tentes et les pavillons paraissent lui avoir servi de modèle ; de là vient cette légèreté, qui est son caractère essentiel ; les matériaux employés dans les constructions des Chinois sont différentes espèces de bois, des briques et de la porcelaine ; les constructions en pierres et en marbres sont rares en Chine ; ce qui paraît tenir au climat. Ce peuple a une police plus qu'une théorie d'architecture ; ses réglemens de police prescrivent dans le plus grand détail comment doit être l'habitation de chaque Chinois, depuis le dernier jusqu'aux mandarins et à l'empereur lui-même ; la distribution des maisons chinoises est aussi commune que leur aspect ; plus de la moitié du terrain est employé en cours et en allées ; la façade du côté de la rue est tout unie, et n'a d'autre ouverture que la porte ; le toit rappelle toujours l'idée d'un pavillon ; le comble se recourbe en l'air au lieu de finir en pente naturelle ; les nombreuses colonnes qui soutiennent le toit et le comble sont sans chapiteaux.

Ce genre d'architecture exotique eut beaucoup de vogue en France pendant quelques années, depuis 1809 ou 1810 jusqu'en 1820 ; les plus beaux édifices en Chine sont le palais de l'empereur, à Pékin, dont les dimensions sont prodigieuses, quelques pagodes, la tour de porcelaine de Nankin, construite depuis environ quatre siècles, octogone, haute de près de deux cents pieds ; la grande muraille de la Chine, de quinze cents milles de longueur, achevée trois siècles avant l'ère chrétienne, ayant vingt-un pieds d'épaisseur et vingt-sept de hauteur ; les tours, jointes à la grande muraille et distantes d'environ cent pas les unes des autres, sont construites en briques de couleur bleue, et ont une hauteur moyenne de cinquante pieds. Les *Annales* de la Chine font mention de trois mille six cent trente-six personnages célèbres pour lesquels on a élevé des arcs de triomphe ; les ponts de fer, les voûtes, ne sont point inconnus aux Chinois ; la plupart des villes ont des murailles fort élevées, et dont la largeur est telle qu'on peut y aller à cheval.

Architecture moderne. Le moyen-âge, en Italie, vit s'élever quelques monuments qui laissent entrevoir que les anciennes traditions de l'art n'avaient point totalement disparu. La cathédrale de Pise, bâtie en 1016, par l'architecte grec Buchetto ; l'église de Saint-Marc de Venise, élevée vers la même époque, étonnent encore par la majesté de leur ensemble et la régularité de leurs proportions ; au 15^e siècle, Jacobo de Florence élevait en Toscane l'église de Notre-Dame d'Assien, dite de la Portiuncule ; Fucio, aussi Florentin, construisait à Naples le château de l'Œuf ; Nicolas, de Pise, que le grand Michel-Ange admirait, fit l'église de Saint-Antoine de Padoue et celle de Florence ; Arnolfo, d'origine allemande, mort en 1500, bâtit l'église de Sainte-Croix de Florence, et donna les plans du magnifique temple de Santa-Maria-del-Fiore, en 1229, terminée par Brunelleschi, en 1574. Cet architecte donna, vers la même époque, les plans du palais Pitti, de Florence, qui a servi de modèle à notre palais du Luxembourg ; l'église de Santa-Maria-Formosa, construite à Venise, par Paolo Barbetta, presque entièrement dans le goût antique ; plusieurs monuments de Bologne, la belle chapelle en marbre de l'église de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, bâtie en 1216, par Marchione ; tout à cette époque indique une noble émulation entre les villes de l'Italie pour faire triompher le goût de l'antique. Dans le 14^e siècle, on éleva en France et en Angleterre, quelques monuments précurseurs de la révolution qui se préparait ; Charles V fit travailler de 1564 à 1580 au Louvre, commencé par Philippe-Auguste, en 1204 ; il entreprit aussi le château de Saint-Germain-en-Laye, 1570, ainsi que ceux de Creil et de Montargis ; dans le même temps, Guillaume Vickam fit élever la cathédrale de Winchester, la plus belle église de la Grande-Bretagne après Saint-Pierre, en Italie ; l'architecture marchait à grands pas vers son entière restauration ; enfin, Brunelleschi parut en 1570, et fonda une école célèbre qui fit revivre les principes de l'art antique ; Battista Alberti continua l'œuvre de Brunelleschi, mort en 1444 ; il écrivit un traité remarquable d'architecture. Secondé par la puissante protection des Médicis, des ducs de Milan, des papes, par l'émulation de toutes les villes d'Italie, ce bel art parvint en peu de temps au plus haut degré où les temps modernes ont pu le porter. Outre les architectes déjà nommés, il faut encore citer André Orgagna, mort en 1589, le premier qui ait substitué des arcs circulaires à des arceaux en ogives ; Calendara, 1450 ; Majano, mort en 1437 ; Michele, vers 1460, qui excella dans la distribution des appartemens ; Martini, 1470 ; le Bramante, l'architecte de Jules II, mort en 1544,

qui marcha sur les traces de Brunelleschi ; Mormanda , 1522 ; Conducci , 1529 , inventeur de diverses machines propres à faire mouvoir de grandes masses ; Riccio-Brusco , mort en 1552 ; Peruzzi , qui employa le premier les ornements antiques , 1536 ; Serlio , 1540 ; Laurent Lotto , 1541 ; Guimberti , Bortano , Labacco , San-Michele , Ant. del Ponte , tous vers le milieu du 16^e siècle ; Berruginetti , qui apporta le style de la renaissance en Espagne , mort en 1561 ; le grand Michel-Ange Buonarroti , en 1564 ; Catanio , 1567 ; Manlio et Sansocino , 1570 ; Barrochio de Vignole , auteur d'un savant Traité d'architecture , et Galeas Alessis , mort en 1575 ; Palladio , également auteur d'un Traité d'architecture , 1580 ; Jacques della Porta et Scamozzi ses contemporains ; Ammauati , mort en 1592 ; Seregno , 1594 ; Boldo , 1604 ; Dominique Fontana , 1607 , le même qui dressa les obélisques de Sixte-Quint ; Vittoria , 1608 ; Lunghi , 1619 ; Maderno , 1620 ; le Dominicain , 1641 ; Aicardo , 1650 ; Baccio Bearchio , 1657 ; Borronini , 1667 ; le cavalier Bernin , 1680 ; Louis Bernin , son frère , 1682 ; Rainaldi , 1691 ; Monti , 1692 ; Rossi , 1693 ; Sardi , 1699 ; Carle Fontaine , 1714 ; Gallée , 1757 ; Galli Bibusia , 1759 ; Ambrosini , 1740 ; Lions , 1746 ; Amalis , 1750 ; le comte Alfieri , 1760 ; Vantivelli , 1773 ; Euer Araldi , Pozzo , etc. En France , vers 1500 , le cardinal d'Amboise fit bâtir le château de Gaillon , le premier monument de la renaissance de l'art de la sculpture. Les artistes italiens , attirés par les libéralités de François 1^{er} , achevèrent cette réaction contre le gothique du moyen-âge ; une grande partie du château de Fontainebleau et de celui de Saint-Germain-en-Laye furent construits par ordre de François 1^{er} ; Pierre Lescot commença le vieux Louvre , en 1528 ; il bâtit Chambord en 1526 , à son retour d'Espagne , et Jean Goujon cisela la fontaine des Innocents , en 1553 ; Henri II termina , en 1548 , le vieux Louvre ; il continua les travaux de son père , et fit élever , en l'honneur de Diane de Poitiers , le château d'Anet , merveille de la renaissance , 1552 ; Catherine de Médicis éleva le château de Saint-Maur-sur-Marne , et commença la galerie du Louvre , dont la première pierre fut posée par Charles IX , 1568 ; continué par Henri III ; repris par Henri IV , sur les plans d'Androuet du Cerceau ; à ce prince , 1599-1611 , on doit les châteaux de Presles et de Montceaux , en Brie ; les embellissements de Saint-Germain et Fontainebleau ; l'agrandissement du Louvre et des Tuileries ; l'achèvement du Pont-Neuf , commencé sous Henri III ; la place Royale ; le canal de Briare ; la restauration de la cathédrale d'Orléans ; sous Henri IV et sous Louis XIII , le style svelte et gracieux de la renaissance s'altéra insensiblement ; on adopta le mode des cartouches , des frontons brisés , des colonnes torses , des pots à feu et des pyramides sur les édifices civils et sacrés. Marie de Médicis fit construire l'aqueduc d'Arcueil et le palais du Luxembourg ; la construction de l'église Saint-Louis , en 1623 , fait époque dans la forme et la distribution des églises ; les arcades et les voûtes gothiques y furent proscries , et on tenta de les remplacer par une coupole élégante ; le Mercier , de Brasses , François Mansart , se distinguèrent par la construction du dôme quadrangulaire du Louvre , des églises de l'Oratoire , de Saint-Roch , de Sainte-Marie et du portail de Saint-Gervais ; les ponts Marie , du Change , de la Tournelle , de Saint-Michel et la grande salle du Palais-de-Justice rebâti en 1622 ; le Val-de-Grâce commencé en 1624 ; la Sorbonne , en 1629 , appartenant au règne de Louis XIII ; dans le siècle de Louis XIV , l'architecture ainsi que les autres arts furent portés à un haut degré de splendeur ; sous ce règne on vit construire le nouveau Louvre en

1665 , par Louis Veau et François Dorbay ; la colonnade par Claude Perrault , 1663 ; la porte Saint-Denis , 1675 ; l'Hôtel-des Invalides , par Hardouin Mansart l'ainé , 1687 ; l'Observatoire , par Claude Perrault , 1667 ; le château de Versailles , commencé en 1661 , fini en 1687 ; la porte Saint-Martin , 1700 , et quantités d'autres monuments. Sous Louis XV , l'art perdit de sa grandeur , et se ressentit du faux goût dominant ; cependant quelques édifices méritent d'être cités , tels que l'École-Militaire , en 1745 ; l'église Sainte-Genève , aujourd'hui le Panthéon , commencée en 1764 ; l'Hôtel-des-Monnaies ; la Halle-aux-Blés , commencées en 1765 , terminées en 1772 , etc. ; l'Odéon , l'église de Saint-Philippe-du-Roule , le pont Louis XVI , appartenant au règne de ce prince ; pendant la révolution , l'on restaura le palais du Luxembourg , de 1796 à 1802 ; Napoléon imprima un nouvel essor à l'architecture ; presque tous les grands monuments qui ont été achevés pendant ces dernières années , la Bourse , la Madeleine , l'arc-de-triomphe de l'Étoile ; le projet de lier le Louvre aux Tuileries ont été conçus et commencés sous son règne. Parmi les architectes français modernes , il faut citer Philibert de Lorme , mort en 1577 ; Pierre Lescot , en 1578 ; Louis de Foix , l'architecte de l'Escurial , mort en 1590 ; Jacques de la Brosse , 1610 ; Jacques Andriot du Cerceau , 1611 ; Clément Métezeau , 1611 ; Jacques Le Mercier , 1640 ; François Mansart , 1666 ; Pierre Le Meut , 1669 ; Louis Le Veau , 1670 ; François Blondel , 1686 ; Claude Perrault , 1688 ; Antoine le Pautre , 1691 ; François d'Orbay , 1697 ; Augustin d'Aviller et Pasquier de l'Isle , 1700 ; Jules Hardouin-Mansart , 1708 ; Jean-Baptiste le Blond , mort à Petersbourg , 1719 ; Jean Aubert , 1723 ; Robert de la Cotte , 1735 ; Guillot Aubry , 1737 ; Gilles-Marie Oppenord , 1742 ; Nicolas Servandoni , mort en 1766 ; François Blondel , 1774 ; Jacques-Germain Soufflot , 1781 ; de Vailly , 1794 , architecte de la salle des Français ; Chalgrin , 1811 , etc. (V. pour plus de détail , les noms des artistes et des monuments ci-dessus cités.)

ARCHI-TRESORIER , la troisième des grandes dignités de l'empire , créée pour viser les comptes des recettes et dépenses , etc. Lebrun , troisième consul , puis duc de Plaisance , fut revêtu de cette dignité par Napoléon , en 1804.

ARCHIVES , anciens titres et tous papiers importants d'un état , d'une communauté , d'une maison ; s'emploie aussi pour désigner le lieu où ces titres sont gardés. Les archives de Rome étaient au temple de Saturne sur le mont Tarpeien. En 1186 , Bertrand , évêque de Metz , introduisit en Allemagne l'usage d'avoir des archives ; mais ce n'est que vers la fin du 15^e siècle que les archives furent conservées en Allemagne. Il y eut des dépôts permanents à Mayence , à Vienne , à Spire. En France sous les premiers rois , les archives , écrites en latin ou en langue romane , suivaient les rois à la guerre ou dans les voyages ; c'est de là que nous sont venues les chroniques de St-Denis , de Fulde , sources de notre histoire , etc. ; et nos premiers historiens Grégoire de Tours , etc. Ce ne fut que sous Louis XIV que les archives eurent une véritable organisation due à Balazé , qui créa le dépôt de la guerre , 1688 ; les archives du Louvre datent de 1716. Sous le règne de Louis XV , un bâtiment fut désigné à Versailles pour la centralisation des archives de la guerre et de la marine. En 1790 , on centralisa tous les dépôts d'archives dans l'ancien hôtel de Soubise , au Marais , où elles sont encore aujourd'hui 1858. Les archives du parlement ne datent que du règne de Philippe-le-Bel , 1305.

ARCHONTES , magistrats , de la ville d'Athènes ; ils étaient 9 : le premier avait le titre de roi comme chef

de l'état; il convoquait tous les autres; le second, celui d'archonte; il avait le soin de la justice et de la police; le troisième celui de polémarque ou généralissime des armées; il avait l'intendance de la guerre. Ils étaient suivis de six thesmothètes ou législateurs qui composaient avec ces trois le conseil d'état. Avant Solon leur élection se faisait par les suffrages, lui la fit faire par le sort; néanmoins le sénat examinait la vie de ceux élus par cette voie; ce qui encore devait être sanctionné par le peuple dans l'assemblée générale. Des archontes perpétuels furent d'abord créés, de 1068 à 754 avant l'ère chrétienne, puis des archontes décennaux qui ne subsistèrent que soixante-dix ans (684); ensuite des archontes annuels jusqu'à 140 avant J.-C., époque à laquelle la Grèce fut réduite en province romaine. — *Archontes perpétuels*, de 1068 à 754 avant J.-C. Méton, Acaste, Archippe, Thersippe, Phorbas, Mégacles, Diognète, Phéréclès, Ariphron, Theopictus, Agamestor, Eschiles, Alméon. — *Archontes décennaux*, de 754 à 684. Charops, Alsimèdes, Clidicus, Hippomènes, Leocrates, Apsandre, Eryxias. — *Archontes annuels*. Créon, 684; Télésias, 685; Lysias, 682; Léostratè, 672; Pisistrate, 670; Anthosthène, 669; Archimède, 665; Miltiade, 658; Dropilus, 645; Damasias Ier, 659; Epocète, 654; Dracon, 624; Héniochide, 615; Magacès, 612; Aristoclès, 600; Critias, 599; Philombrote, 598; Solon, 594; Dropides, 595; Eucrates, 591; Cimon, 590; Philippe, 588; Damasias II, 582; Archestrate, 576; Aristomène, 569; Hippoclède, 566; Comias, 560; Hégistrate, 559; Euthydème, 556; Erxicièle, 548; Alcée, 556; Héraclide, 552; Miltiade, 535; Isagoras, 508; Acestorides, 504; Myrus, 500; Hipparque, 496; Philippe, 495; Pythocryptus, 494; Thémistocle, 495; Diognète, 492; Hybrilide, 491; Phœnippe, 490; Aristide, 489; Anclise, 488; Miltiade, 486; Polycrate, 485; Léostratè, 484; Nicodème, 485; Aphepsion, 481; Callias, 480; Nantippe, 479; Timosthène, 478; Adimante, 477; Phœdon, 476; Dromolide, 475; Acestoride, 474; Ménon, 475; Charès, 472; Praxierge, 471; Démotion, 470; Apsephion et Phædon, 469; Theagenide, 468; Lysistrate, 467; Lysani's, 466; Lysihède, 465; Archidémidè, 464; Tiépolène, 465; Conoa, 462; Enthippe ou Evippe, 461; Phrasiclide ou Phrasicle, 460; Philoclès, 459; Bion, 458; Mnésticide, 457; Callias, 456; Sosistrate, 455; Aristhon, 454; Lysistrate, 455; Chœréphanes, 452; Antidote, 451; Euthydème, 450; Pédicé, 449; Philicus, 448; Timarchide, 447; Callimaque, 446; Lysimachide, 445; Praxitèle, 444; Lysanias, 445; Diphile, 442; Timoclès, 441; Myrichides, 440; Glancis, 439; Théodore, 438; Euthynène, 437; Nausimaque, 436; Antiochides, 435; Charès, 434; Apséudes, 435; Pythodore, 432; Euthydème, 431; Apollodore, 430; Épaminon, 429; Diotime, 428; Euclide, 427; Scytodore ou Eutydème, 426; Stratoctès, 425; Isarche, 424; Aninias, 425; Alcée, 422; Ariston ou Aristion, 421; Aristophile ou Astyphile, 420; Archias, 419; Antiphon, 418; Ephème, 417; Aristomneste, 416; Chabrias, 415; Pisandre ou Périandre, 414; Cléocrète, 415; Callias, 412; Théopompe, 411; Glaucippe, 410; Dioclès, 409; Eucémon, 408; Antigènes, 407; Callias, 406; Alexias, 405; Pithodore, 404; Euclide, 405; Micron, 402; Exœnète, 401; Lachès, 400; Aristocrates, 399; Hycles, 398; Lysiades, 397; Phormion, 396; Diophante, 395; Eubulide, 394; Démonstrate, 395; Philoclès, 392; Nicolette, 391; Démonstrate, 390; Antipater, 389; Pyrrhis, 388; Théodote, 387; Mystichide, 386; Dexihède, 385; Diotrèphe, 384; Phanostate, 385; Evandre, 382; Démophile, 381; Pythéas, 380; Nicon, 379; Nausinicus, 378; Callias,

377; Charisandre, 376; Hippodame, 375; Socratide, 374; Astéius, 375; Alcisthènes, 372; Phrasioclès, 371; Dysnicète ou Dyscintète, 370; Lysistrate, 369; Nausigènes, 368; Polyzèle, 367; Céphiosdore, 366; Chion, 365; Timocrate, 364; Chariclide, 365; Molon, 362; Nicophème, 361; Callimède, 360; Euchariste, 359; Céphiosdote, 358; Agathocle, 357; Cépionès, 356; Callistrate, 355; Diotime, 354; Eudème, 353; Aristodème, 352; Thessalus, 351; Apollodore, 350; Callimaque, 349; Théophile, 348; Thémistocle, 347; Archias, 346; Eubule, 345; Lycéus, 344; Pythodote, 343; Sosigène, 342; Nicomaque, 341; Théophraste, 340; Lysimachide, 339; Charondas ou Chæronides, 338; Phrynichus, 337; Pythodore ou Pythodème, 336; Evénète, 335; Clésiclès, 334; Nicocrates, 333; Nicérate ou Anicète, 332; Aristophane, 331; Aristophon, 330; Céphiosphon, 329; Euthyrite, 328; Hégémon, 327; Chèmes, 326; Anticlès, 325; Hégésias, 324; Cephiosdore, 323; Philoclès, 322; Archippe, 321; Neachme, 320; Apollodore, 319; Archippe, 318; Démogène, 317; Démoclède, 316; Praxibule, 315; Nicodore, 314; Théophraste, 313; Ptolémion, 312; Simonide, 311; Hiéromnemon, 310; Démétrius de Phalère, 309; Charine, 308; Anaxistrate, 307; Corèbe, 306; Euxenippe, 305; Phéréclès, 304; Léostratè, 305; Nicoclès, 302; Calliarque, 301; Hégémaque, 300; Eucémon, 299; Mnésidème, 298; Antiphates, 297; Nicias, 296; Nicistrate, 295; Olympiodore, 294; Philippe, 295; Philippe, 290; Diphile, 288; Dioclès, 287; Gorgias, 280; Anaxistrate, 279; Démoclès, 278; Pitharate, 271; Diognète, 264; Arrhénide, 260; Anthihée, 140; Hérode.

ARCHYTAS, philosophe pythagoricien, excellent mathématicien et habile général, né à Tarente vers 408 avant J.-C.; fut choisi sept fois pour être gouverneur de Tarente; passe pour être l'inventeur de la vis, de la poulie et de la duplication du cube. Mort dans un naufrage sur les côtes de l'Apulie, l'an 530 avant J.-C.

ARCIS-SUR-AUBE, petite ville de la Champagne, une des plus anciennes des Gaules; célèbre dès le 6^e siècle. La reine Brunehaut s'y retira et y tint sa cour vers 572; incendiée en 1720; reconstruite; brûlée de nouveau le 26 avril 1727, et entièrement rétablie.

ARCIS-SUR-AUBE (combats d'), 20 et 21 mars 1814, entre les Français et les alliés sans résultats décisifs. Napoléon a son cheval tué sous lui.

ARCISZEWSKI (Christophe), né en Pologne vers la fin du 16^e siècle; exilé en Hollande, 1622; gouverneur du Brésil; fortifia Rio-Janciro, Bahia et Fernambouc; de 1622 à 1650; entra en Pologne en 1648. Mort à Lezno, on ne sait en quelle année.

ARCKENHOLZ (Jean), publiciste suédois, né à Helsingfort, en 1695; voyagea en Europe et vint à Paris où il publia : *Considérations sur la France par rapport à la Suède*. Cet ouvrage le fit emprisonner à son retour; obtint la liberté; nommé secrétaire de la chambre des comptes, en 1745, et garde du cabinet des curiosités à Cassel. Mort en 1777.

ARCO (Nicolas, comte d'), bon poète latin, né en 1479, à Arco, petite ville du Tyrol; page de l'empereur Frédéric III, puis commandant une compagnie de cavalerie; quitta le service et se consacra à la poésie; fut lié avec ceux qui se distinguaient le plus dans les lettres comme Paul Jove, Annibal Caro, Fracastor, etc. Mort vers 1516.

ARCO (le comte Philippe d'), né dans le Tyrol en 1740; chambellan de l'électeur Maximilien, en 1801; mort à Ulm, en 1805.

ARCO (le comte Ignace-Charles d'), frère du précédent, commissaire du roi de Bavière, puis conseiller intime et directeur général de la police du royaume; mort à Munich le 12 mai 1812.

ARCIEUS (François), médecin et chirurgien en Espagne; écrivit à l'âge de quatre-vingts ans, en 1575, un traité sur la cure des plaies.

ARCOLE (combat d'). Les Français commandés par Bonaparte et Augereau battent les Autrichiens sous les ordres du général Alvinzi, 15, 16 et 17 novembre 1796.

ARCON (Jean-Claude-Éléonore d'), général de division, inspecteur des fortifications, membre de l'Institut, et sénateur; né à Pontarlier en 1755; mort en 1800, à Auteuil; tient le premier rang dans le génie militaire après Cohorn et Vauban; leva, en 1774, la carte du Jura et des Vosges; en 1780, dirigea le siège de Gibraltar; contribua sous Pichegru, en 1790, à la prise de Bréda: le premier Consul le comprit dans la première liste des membres du sénat, en 1799; il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur les diverses parties du génie militaire, et dont quelques-uns sont considérés par les stratégestes comme des ouvrages classiques.

ARCONS (César d'), né à Viviers (Gascogne); avocat au parlement de Bordeaux; auteur d'un traité du *flux et du reflux de la mer, et des longitudes*; mort en 1681.

ARCONVILLE (G.-C. Thiroux d'), née en 1720; morte en 1805; auteur de plusieurs ouvrages: *De l'Amitié*; *des Passions*; *Pensées et Réflexions morales*; *Mélanges de Poésies anglaises*, etc.; elle s'attacha spécialement aux traductions anglaises.

ARCOS, ville très-ancienne d'Andalousie en Espagne. Elle porte le titre de duché, et fait partie des grandesses d'Espagne. Don Rodrigue d'Alaval, comte de Castille, ensuite don Alphonse Henriquez, amirante de Castille, auquel elle fut ôtée par le roi Jean II, en 1440, la possédèrent. Le même roi la donna, à titre de comté, à don Pedro Ponce de Léon V, seigneur de Marchena, lorsqu'il lui retira le comté de Midellin, qu'il lui avait donné en récompense de ses services. Jean Ponce de Léon, son fils, lui succéda, et fut créé marquis et duc de Cadix, en 1484; mais il mourut sans enfants mâles, et ses biens échurent à Françoise Ponce de Léon, sa fille aînée, laquelle les transporta à son mari, Louis Ponce de Léon, marquis de Zara, qui devint comte d'Arcos; ce fut en sa faveur que le comté d'Arcos fut érigé en duché pour le dédommager de la ville de Cadix, qui lui avait été retirée, le 20 janvier 1498.

ARCEIL, village à une lieue au sud de Paris, ainsi nommé par corruption des deux mots, *Arc-Julien, Arcus-Juliani*. Ce prince n'étant que César y fit construire, en 537, l'aqueduc en cailloutage dont on voit encore les ruines. Cet aqueduc aboutissait à son palais des Thermes. Le nouvel aqueduc qui existe en entier a été construit en 1624, par la reine Marie de Médicis.

ARCUSSIA (Charles d'), né en Provence, en 1547; député de la ville d'Aix aux états de Provence, en 1597; auteur d'un traité remarquable sur la fauconnerie; mort en 1617.

ARCY (Patrice comte d'), né en 1725, à Galloway, en Irlande; passe en France en 1759; fait partie de l'expédition du prince Édouard, en 1746; élu membre de l'Académie des sciences, en 1770; nommé maréchal-de-camp, en 1777; mort en 1779. A laissé des ouvrages estimés sur l'artillerie et les sciences physico-mathématiques.

ARDBURIUS, général, sous le règne de Théodose II, Alain d'origine; battu, en 422, Narsès, général

des Perses, sur les bords du Tigre; envoyé, en 425, en Italie, par Théodose, aborde à Ravenne; se saisit de l'usurpateur Jean, et le fait conduire à Aquilée, devant Valentinien.

ARDALION (journée d'), an 598. Le rebelle Gildon est défait et tué par Mascizil, général de l'empereur Honorius.

ARDECHYR BABÉGAN, fondateur de la dynastie des Safranides dans le 5^e siècle, fils de Bâbek, intendant-général des Pyrénées de la Perse; battu deux fois son propre souverain. Artaban, en 225, et se fit proclamer roi de Perse; mort en 240. Ses descendants se maintinrent sur le trône durant quatre cent vingt-neuf ans.

ARDEE, ancienne ville d'Italie, capitale du pays des Rutules (siège d'), entrepris et levé par Tarquin-le-Superbe, roi de Rome, en 509 avant J.-C.

ARDELL (Jean-Marc), né en Irlande, un des meilleurs graveurs en manière noire; mort jeune, à Londres, en 1765.

ARDENBOURG, petite ville du royaume des Pays-Bas, autrefois une des plus considérables de Flandre, et la principale du pays franc. Philippe IV, roi d'Espagne, la céda aux Provinces-Unies, qui l'ont fait démanteler comme inutile; le commerce de Bruges lui a fait perdre son ancienne splendeur; prise, en 1604, par les Hollandais; assiégée, en 1641, par le cardinal infant, qui se retira avec perte.

ARDÈNE (Esprit-Jean de Rome d'), poète, né à Marseille, en 1614, y mourut en 1748; composa un *Recueil de fables* en vers, et des *Ouvrages posthumes*.

ARDÈNE (Jean-Paul de Rome d'), frère du précédent, et oratorien; né à Marseille, en 1689; mort en 1769.

ARDEUNE ou **ARDUENNA** (Remach d'), né à Stourennes, près de Mauberge, en 1480; poète latin; secrétaire du conseil privé de Marguerite de Bourgogne, en 1517; mort à Malines, en 1524.

ARDERN (John), chirurgien anglais du 14^e siècle; a laissé un ouvrage sur la médecine et la chirurgie, qui est encore manuscrit; passe pour avoir été chirurgien de Henri IV, roi d'Angleterre.

ARDIZON (Jacques d'), savant jurisconsulte de Vêrone, au 14^e siècle.

ARDIZZONI (Nicolo), professeur de droit, né en 1766, à Taggia, province de Gènes; mort en 1855.

ARDOINI ou **ARDUINO** (Santel), né au duché d'Urbain; médecin à Venise, en 1450: on ignore l'époque de sa mort.

ARDOISE, schiste d'un bleu noirâtre, qui s'emploie par feuillets pour la couverture des bâtiments. On ignore si les anciens ont fait servir l'ardoise à cet usage. Pliny dit expressément qu'on se servait de bois avant l'invention des tuiles, mais il ne fait pas mention de l'ardoise; on s'en sert quelquefois comme de moellons pour la construction des murs; les murs d'Angers, construits en 1170, par Henri II et Éléonore de Guienne, sont bâtis de blocs d'ardoise. On prétend que les premières sont venues du pays d'Ardes, en Irlande, d'où le nom latin *ardesia*; les carrières d'Angers en fournissent Paris; elles se conservent vingt ou trente ans; celles des Ardennes, une centaine d'années. L'Angleterre a une ou deux bonnes ardoisières dans le comté de Carnarvan; on en trouve en Suisse, dans la vallée de Fernfl; en Italie, à Lavagna, sur la côte de Gènes; elles sont assez répandues en Allemagne, et l'Espagne n'en possède point. Les ardoises artificielles ont été fabriquées par un nommé Faxe, et importées à Pétersbourg. Daniel de

Votterre, mort en 1566, a laissé un tableau sur ardoise.

ARDRES, ville de France, en Picardie, commencée par Arnould, seigneur de Selvé, sur les ruines de son château, en 1093; elle eut des seigneurs particuliers, et passa par alliance dans la maison des comtes de Guines, dont le dernier, Arnould III, la vendit vers 1396 ou 1398, au roi Philippe-le-Hardi, qui la réunit à la couronne; prise sur les Anglais, en 1577, par le duc de Bourgogne, frère de Charles V; François I^{er} et Henri VIII, roi d'Angleterre, eurent une entrevue près de cette ville, au mois de juin 1520; leur suite était si brillante, que le lieu en fut appelé *le camp de drap d'or*; elle fut reprise par le cardinal Albert d'Autriche, en 1596, et rendue à la France par la paix de Vervins, en 1598; le prince de Condé l'assiégea en 1657, mais Turenne la secourut.

ARDUBA (siège d'), prise par Germanicus et Tibère, sous Auguste, l'an 9 de l'ère chrétienne.

ARDUIN, chef normand, qui chassa les Grecs d'Italie, et s'y établit en 1041.

ARDUIN, marquis d'Ivrée, élu roi d'Italie en 1002, après la mort d'Othon III. Henri III, duc de Bavière, qui s'était fait couronner dans Pavie, en 1004, le força à abdiquer en 1015; il prit alors l'habit religieux, et se retira au couvent de Fructerie, où il mourut la même année.

ARDULFE, roi de Northumberland; régna à la fin du 8^e siècle et au commencement du 9^e; chassé par ses sujets, il vint à Nimègue en 808, implorer le secours de l'empereur Charlemagne, et à Rome faire part au pape de sa situation, qui envoya deux ambassadeurs et des légats pour le rétablir. Les Anglais, voyant que l'empereur et le pape s'intéressaient au roi qu'ils avaient chassé, s'adoucirent, et le reçurent avec des démonstrations de joie.

ARDUSER (Jean), mathématicien suisse; mort en 1663, auteur d'une *Carte de la Valteline*.

ARDYS, fils de Gygès, premier roi de Lydie, de la famille des Mermnades; succéda à son père 675 ans avant J.-C. Son règne fut de quarante-neuf ans, et Sadiattes, son fils, lui succéda.

ARÉE, fils d'Acrotate, roi des Lacédémoniens, 509 ans avant J.-C.; fit alliance avec le grand-prêtre des Juifs, et fut tué à Corinthe, laissant sa couronne à son fils Acrotate, après un règne de seize ans.

ARÉE, petit-fils du précédent, roi de Lacédémone; commença à régner 269 ans avant J.-C., et ne régna que huit ans.

ARE-FRODE ou **ARE-LE-SAVANT**, le plus ancien historien islandais, et un des annalistes les plus estimés du nord; né l'an 1068, et mort en 1148; fit un grand ouvrage sur les rois de Norvège, de Danemark et d'Angleterre.

AREG, **AREGIUS** ou **ARCAIUS** (saint), évêque de Nevers; il a souscrit au concile d'Orléans, en 549, et à celui de Paris, en 551. Il est honoré dans son diocèse le 16 août.

AREGONDE et **CLÉANTHE**, peintres célèbres de Corinthe, dont parle Strabon; on voyait leurs ouvrages dans le temple de Diane, bâti sur le rivage du fleuve Orphée; on admirait surtout la prise de Troie et la naissance de Minerve, par Aregonde, et Diane dans le berceau, par Cléanthe.

ARELLANO (Juan de), peintre espagnol, né près de Tolède, en 1607, élève de Salis; mort en 1670, à l'âge de soixante-trois ans.

ARELLANO (Pierre-François), médecin piémontais du 16^e siècle; mort à Asti.

ARELLANO (J. Salv.-Bapt. de Ar.), récollet espagnol du 17^e siècle; antiquaire et historien ecclésiastique.

ARELLIUS, peintre romain, vers 50 avant J.-C.; le sénat fit détruire ses tableaux destinés à orner les temples, et qui passaient cependant pour des chefs-d'œuvre, parce que les personnages ressemblaient trop aux courtisanes qui lui avaient servi de modèle.

AREMBERG, ancienne souveraineté située dans l'Eyfel, entre l'archevêché de Cologne, le duché de Juliers et le comté de Blankenheim; patrimoine d'une famille comtale dont la tige remonte à Gérard d'Aremberg, burgrave de Cologne, qui vivait au 12^e siècle. Mathilde, fille de Jean, arrière-petit-fils de Gérard, épousa en 1298 le comte Engelbert de la Marek, et lui apporta en dot le comté d'Aremberg qui resta dans la maison de son mari jusqu'en 1547, que Marguerite, comtesse de la Marek, qui en était l'héritière, le porta dans la maison de Ligne, dont la branche prit le nom et les armes d'Aremberg, laquelle est encore de nos jours en possession du duché d'Aremberg. Charles I^{er}, comte d'Aremberg, fut admis au collège des princes de l'empire, en 1556, par l'empereur Ferdinand I^{er}. Le comté d'Aremberg fut érigé en principauté par un diplôme de l'empereur Maximilien II, du 5 mars 1576; puis en duché par une bulle d'or de l'empereur Ferdinand III, du 9 juin 1644. Les événements de la guerre de 1794 firent perdre au duc Louis-Engelbert toutes ses possessions en Belgique et sur la rive gauche du Rhin. Les traités de Campo-Formio, du 17 octobre 1797, et de Lunéville, du 9 février 1801, lui assurèrent d'une part la restitution de ses terres médiates situées en Belgique et en France, et de l'autre, une indemnité sur la rive droite du Rhin pour la perte de ses états souverains réunis à la France. Un décret de la diète germanique du 25 février 1805, lui assigna, à titre d'indemnité, le pays de Meppen, dans l'ancien évêché de Munster, et le comté de Rucklinghausen, dans l'ancien électorat de Cologne. Ces deux pays forment depuis le duché d'Aremberg, contenant une population de soixante-dix mille âmes. En septembre 1805, d'après l'autorisation de l'empereur François II, le duc Louis-Engelbert nomma pour son successeur dans le duché d'Aremberg, son fils aîné, le prince Prosper-Louis, qui de son côté avait dû renoncer à tous droits de succession sur les biens situés en France et en Belgique, renonciation qui fut cependant annulée par un décret postérieur, du 25 juillet 1806. Le duché d'Aremberg fut compris dans l'acte de confédération du Rhin, signé à Paris le 12 juillet 1806. Un sénatus-consulte du 15 mars 1810 réunit à l'empire français le nord de l'Allemagne sous le nom de départements anstéutiques; le duché d'Aremberg fut compris dans cette réunion. Pour indemniser le duc régnant, on lui assigna, le 14 avril 1815, une rente perpétuelle de deux cent quarante mille francs à inscrire au grand-livre de la dette publique de France et du grand-duché d'Aremberg. Cette rente ne fut jamais payée. Le congrès de Vienne, repoussant les réclamations du duc d'Aremberg, réunit au royaume de Hanovre la souveraineté du pays de Meppen, et à celui de Prusse, la souveraineté de Rucklinghausen; le duc régnant n'a conservé que la jouissance de ses propriétés domaniales en France et en Belgique qui se trouvent depuis la révolution française dépouillées de tous titres et droits seigneuriaux; il est aujourd'hui soumis, comme grand feudataire, à la Prusse et au royaume d'Hanovre; ses possessions en Allemagne ont cent vingt-cinq lieues carrées et cinquante-trois mille quatre cents

habitants. La maison d'Aremberg est de la religion catholique.

AREMBERG (comtes, princes, puis ducs d'). *Comtes*: Eberhard I^{er}, 1528-1587; Eberhard II, 1587-1654; Jean I^{er}, 1454-1480; Eberhard III, 1480-1496; Eberhard IV, 1496-1531; Robert I^{er}, 1531-1541; Marguerite de la Marck, comtesse d'Aremberg, 1541; mariée à Jean de Ligne (1547), lequel fut tué à la bataille de Haligerlé, le 24 mai 1568. — *Princes*: Charles I^{er}, comte en 1568, prince en 1576; mort en 1616; Philippe-Charles I^{er}, 1616-1640. — *Ducs*: Philippe-François I^{er}, duc et prince d'Aremberg, 1640-1674; Charles-Eugène I^{er}, 1674-1681; Philippe-Charles-François, 1681-1691; Léopold-Philippe, 1691-1754; Charles-Marie-Raymond, 1754-1778; Louis-Engelbert, 1778; déposé en 1794; réintégré par les traités de Campo-Formio (17 octobre 1797), et de Lunéville (9 février 1801); il céda son duché à son fils Prosper-Louis, en 1805, lequel n'en est plus aujourd'hui que le souverain titulaire. **V. CHIMAI, BEAUMONT, BARBANÇON, LA MARCK et LIGNE** (comtes et princes).

AREMBERG (Eberhard II de la Marck, comte d'), achète, en 1424, la seigneurie de Sedan, de Louis de Braquemont, son beau-frère; commence la forteresse de Sedan, 1456; mort en 1454.

AREMBERG (Jean de Ligne, comte d'), épouse, en 1547, Marguerite de la Marck, seule héritière du comté d'Aremberg; acquiert, en 1559, la baronnie de Sevenberg, en Hollande; tué le 24 mai 1568, à la bataille de Haligerlé.

AREMBERG (Charles de Ligne, prince d'). La diète de Ratisbonne décrète, le 17 octobre 1576, que les princes d'Aremberg prendront rang après la maison de Vaudemont, branche de celle de Lorraine, le prince Charles meurt à Enghien, en 1616, ayant agrandi ses possessions du duché d'Arcot par son mariage, en 1587, avec Anne de Croi, duchesse d'Arcot, princesse de Chimai.

AREMBERG (Philippe-François, premier duc d'), fils de Philippe-Charles I^{er}, est nommé duc par l'empereur Ferdinand III, en 1644; il cède, en 1648, au roi d'Espagne, la baronnie de Sevenberg en Hollande, que la maison d'Orange possède encore aujourd'hui.

AREMBERG (Philippe-Charles-François, duc d'), fils de Charles-Eugène I^{er}, capitaine général des gardes de l'empereur; mort à vingt-huit ans, en 1691, des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Salenkément contre les Turcs.

AREMBERG (Léopold-Philippe, duc d'), fils du précédent, premier pair et grand bailli d'Hainaut; blessé à la bataille de Malplaquet, en 1709; mort en 1754.

AREMBERG (Charles-Marie-Raymond, duc d'), fils du précédent; feld-maréchal, gouverneur de Mons et grand-bailli d'Hainaut; servit contre les Turcs sous le prince Eugène; se distingua à la bataille d'Ettingen, en 1745, et dans la guerre de sept ans; à la bataille de Torgaw, en 1760, il dut son salut à la plaque de sa Toison d'or qui amortit une balle; mort en 1778. Il était en correspondance avec Voltaire, et donna un asile au poète Jean-Baptiste Rousseau banni de France.

AREMBERG (Louis-Engelbert, duc d'), fils du précédent, épousa en 1776 la sœur du célèbre comte de Lauraguais, et perdit la vue peu de temps après son mariage, à une partie de chasse. La révolution de Brabant, en 1788, fit naître en lui quelque velléité d'ambition; il espéra se faire nommer duc de Brabant. En 1805, il abdiqua en faveur de son fils aîné, et en 1805, l'empereur Napoléon le fit entrer dans le sénat; mort en 1820, à l'âge de soixante-dix ans.

AREMBERG (Prosper-Louis), fils du précédent, né le 28 avril 1785; fut appelé, dès sa première jeunesse, à la cour de Napoléon, qui le maria, le 1^{er} février 1808, avec la princesse Stéphanie Tascher de la Pagerie, nièce de l'impératrice Joséphine. Presque aussitôt son mariage, il monta à Liège et à ses frais un régiment de chasseurs à cheval, dont il fit présent à Napoléon qui l'envoya à la tête de ce régiment en Espagne, où il arriva en 1809; il s'y conduisit avec bravoure; mais s'étant laissé surprendre par les Anglais à Carreres, le 28 octobre 1811, il fut conduit prisonnier en Angleterre où il resta jusqu'en 1814, époque où il put rentrer dans son pays natal. Son mariage fut déclaré nul, civilement en 1816, et religieusement en 1818. Le duc, redevenu libre, a épousé, le 26 janvier 1819, la princesse Marie-Ludomille de Lobkowitz, duchesse de Raudnitz, née le 15 mars 1798, dont il a six enfants, quatre garçons et deux filles. Ses deux frères sont : Philémon-Paul-Marie, chanoine honoraire du chapitre de Namur, né le 10 janvier 1788; Pierre d'Alcantara Charles, né le 2 octobre 1790.

AREMBERG (Auguste, prince d'), oncle du précédent et frère du duc Louis-Engelbert, né à Bruxelles en 1755; fut d'abord connu sous le nom de comte de la Marck; propriétaire du régiment de la Marck au service de France, il fut envoyé, en 1780, dans l'Inde où il fit quelques campagnes contre les Anglais; en 1788 et 1789, les deux révolutions qui éclatèrent presque simultanément en France et en Belgique, firent de lui un personnage important. En Belgique, il s'unit au duc d'Aremberg, son frère, pour soutenir la cause des insurgés; en France, nommé député de la noblesse aux états-généraux, il embrassa d'abord la cause démocratique; sa liaison fut intime avec Talleyrand et Mirabeau; mais bientôt il abandonna les principes de la révolution pour se rapprocher de la cour; il devint même, avec le comte Mercy d'Argenteau, ambassadeur d'Autriche, le conseil du cabinet des Tuileries. Il promit à Louis XVI de lui ramener Mirabeau, et il tint sa promesse. Enlevé par une mort prématurée, Mirabeau nomma le comte son exécuteur testamentaire, 1791. Au commencement de la terreur, il se retira en Autriche où il prit du service militaire; le baron Thugut, premier ministre de François II, l'employa dans quelques négociations contre la France; ce que Napoléon n'oublia pas lorsque le comte fit des démarches pour partager les destinées de son frère, le duc d'Aremberg. Aussitôt la formation du royaume des Pays-Bas, il revint à Bruxelles et fut nommé général de division sous le nom de prince Auguste d'Aremberg qu'il reprit; mort en 1825.

ARENA (Joseph), né en Corse, embrassa la carrière militaire en 1792, adjudant général au siège de Toulon, 1795; député au corps législatif par le département du Golo, 1796; ennemi personnel de Bonaparte, il lui renvoya le brevet de chef de brigade de gendarmerie qu'il venait de recevoir après le 18 brumaire; impliqué dans la conspiration républicaine de Topino-Lebrun, Céracchi, Diana, Demerville, etc., dont Barrère, l'ancien orateur du comité du salut public, passe pour le dénonciateur. Arena fut arrêté et mis en jugement; l'instruction de l'affaire traîna en longueur, lorsque survint l'explosion de la machine infernale, 5 nivôse (24 décembre 1800). Arena apprenant cet événement : *Ceci est notre arrêt de mort*, dit-il à ses amis; effectivement quelques jours après il fut condamné à mort et exécuté le 9 janvier 1801.

ARÉNA (Barthélemi), frère du précédent, né en 1769, dans l'île Rousse, en Corse, député supplémentaire aux états-généraux de 1789; membre de l'Assemblée légis-

lative; se range dans le parti de la Gironde; passe en Corse, en 1795, où il lutte vainement contre le parti de Paoli; de retour à Paris, devient jacobin ardent, en 1798; la Corse affranchie de la domination des Anglais, le nomme son représentant au conseil des Cinq-Cents où il se pose comme un des plus violents adversaires du directoire. Au 18 brumaire, ce fut Aréna qui se précipita sur Bonaparte et le saisit au collet; les journaux du temps prétendaient qu'il avait tiré le poignard contre le général. Compris dans la liste des députés qui devaient être déportés, il parvint à se soustraire par la fuite à la proscription; il vécut depuis dans la plus profonde obscurité à Livourne où il est mort en 1829.

ARÉNA (Jacques d'), jurisconsulte de Parme, qui vivait vers 1280; laissa des commentaires sur le *Digeste*, le *Cod.* et un *Traité des séquestres*.

ARÉNA (Antoine de) ou **DE LA SABLE**, poète, né à Solreure, près de Toulon; se livra d'abord à l'étude du droit sous Cujas, vers 1519; puis se livra tout entier à la poésie macaronique ou en langue vulgaire; on cite de lui, entre autres compositions de ce genre: *Meygra entrepris catholique imperatoris*, publié en 1537, ouvrage très-rare, dans lequel on trouve des détails curieux sur l'expédition de Charles-Quint en Provence.

ARENBERG (château d'), dans le canton de Thurgovie (Suisse); habitation presque entièrement bâtie par les soins de la reine de Hollande, Hortense de Beauharnais.

ARÈNES, *arena*. Dans les amphithéâtres on appelait ainsi la partie intérieure où les combats avaient lieu, parce qu'elle était couverte de sable. A Nîmes, on désigne par le mot *arène* l'amphithéâtre de cette ville; les anciens historiens de cette ville font encore mention de plusieurs autres arènes à Reims, à Périgueux, à Paris. Dans quelques villes, ce nom subsiste encore, quoiqu'on n'y trouve plus de vestiges d'amphithéâtre. C'est ainsi qu'à Limoges on a le cimetière des arènes, à Bourges la rue des Arènes. V. **AMPHITHÉÂTRE**.

ARENTS, poète hollandais, né à Amsterdam, en 1652; était courrier de profession, et se livrait à la poésie par goût: il a laissé un grand nombre de pièces de vers religieuses et profanes; mort en 1702.

ARÉOMÈTRE (ou *pèse-liqueurs*), inventé par Homberg, en 1690; perfectionné par M. Vincent, en 1791; par M. Bories, en 1807; par M. Barthélemy, de Montpellier, 1807; nouvel aréomètre inventé par M. Lavigne, de Montpellier, approuvé par MM. Vanquelin, Chaptal et Berthollet, 1810.

ARÉOMÉTRITYPE, instrument au moyen duquel on peut facilement donner à tous les degrés des pèse-liqueurs un rapport constant avec la pesanteur spécifique; inventé par M. Descroizilles aîné, de Paris, en l'an 6 (1798).

ARÉOPAGE, tribunal souverain d'Athènes, établi sur une colline de ce nom, 1582 avant l'ère vulgaire, par Cécrops. Le nom *aréopage*, qui, en grec, signifie *bourg de Mars*, lui fut donné, parce que Mars, accusé du meurtre d'Hallerhotius, fils de Neptune, en fut absous dans ce lieu par les juges d'Athènes; le second, des quatre jugements célèbres de l'aréopage, fut celui de Céphale qui avait tue par accident son épouse Procris, 1467; le troisième, de Dédale coupable de la mort d'Acalus, son neveu, 1570; et le quatrième, d'Oreste, pour le meurtre de sa mère Clytemnestre, 1280. Dans cette cause, les suffrages pour et contre étant égaux, un des juges qui voulait favoriser Oreste, proposa de donner un suffrage favorable au nom de la déesse d'Actium; ce qui passa depuis en loi en faveur de tous les accusés. Ce tribunal,

qui, d'abord, avait été placé sur une hauteur au milieu de la ville, fut transféré depuis dans le lieu où avait été le camp des Amazones, quand elles firent la guerre à Thésée, 1590. L'intégrité de l'aréopage était en grande réputation dans toute la Grèce, et même à Rome du temps de Cicéron; le nombre de ses membres, dont les fonctions étaient inamovibles, varia suivant les époques; les uns le font de trente-un et les autres de cinquante-un; il y en a même qui le font monter à trois cents; l'aréopage ne jugeait que la nuit. C'est devant cette auguste assemblée que l'apôtre saint Paul, l'an 42 de notre ère, prononça l'éloquent discours, dont un autel érigé au dieu inconnu qu'il avait sous les yeux, lui inspira le sujet. Ipon, en 1676, et Wheler, en 1750, prétendent avoir vu les restes de ce tribunal dans des fondements situés hors d'Athènes, et qui forment un grand demi-cercle bâti en pierres d'une grandeur prodigieuse.

ARÉQUIPA, ville du Pérou (Amérique méridionale), à sept lieues de la mer du Sud; fondée par Pizarre, en 1540; on voit un volcan près de cette ville, qui jeta en 1600 des flammes, des pierres et des cendres avec tant de violence, que le bruit, dit-on, en fut entendu de Lima, qui se trouve à cent vingt lieues; l'an 1582, elle fut presque renversée par un tremblement de terre qui dura plusieurs jours.

ARÉTAPHILE, fille d'Æglaton et femme de Nicocrate, souveraine de Cyrène dans la Lybie, au commencement du 1^{er} siècle avant J.-C.; délivra son pays de la tyrannie de son mari et de celle de Léandre, qui avait usurpé l'autorité souveraine après s'être chargé du meurtre de Nicocrate. Elle refusa de régner, et se contenta de dicter de sages lois à ses concitoyens.

ARÉTAS, roi de la Syrie, défait Jason, chef des Hébreux, l'an 174 avant J.-C.

ARETAS, roi des Arabes, régna sur la Basse-Syrie, 84 avant J.-C.; vainquit le roi Alexandre Jannée, près d'Adida, en Judée, et s'en retourna après avoir fait un traité; vint assiéger Jérusalem pour rétablir Hircan sur le trône, mais il fut obligé de lever le siège à cause des secours envoyés par Pompée. Mort vers 65 de J.-C.

ARÉTAS, autre roi des Arabes, succède à Obodas, sans demander le consentement d'Auguste, ce qui indispose contre lui ce prince, à un tel point qu'il refuse de recevoir et ses ambassadeurs et ses présents, 10 avant J.-C.; mais depuis, Auguste, ramené à de meilleurs sentiments par le roi Hérode, ami d'Arétas, confirme ce dernier dans la possession du royaume d'Arabie; l'an 26 de notre ère, il déclare la guerre à Hérode le Tétrarque, son gendre, parce qu'il venait de répudier sa fille. Tibère, irrité de cette prise d'armes, ordonne à Vitellius, gouverneur de Syrie, de lui faire la guerre. On ignore l'époque de la mort d'Arétas.

ARÉTÉE, médecin de Cappadoce, le meilleur observateur après Hippocrate; vivait, selon les uns, avant J.-C., selon les autres, sous l'empereur Trajan.

ARÉTIN (Gui d'), né à Arezzo (Italie), vers 953, religieux bénédictin; trouva les six premières notes de la musique, en chantant l'hymne de saint Jean; ses principaux ouvrages sont: un *Antiphonaire* qui n'existe plus, et un *Micrologue*, autre livre de musique, que l'on trouve dans plusieurs bibliothèques. On ignore l'époque de sa mort.

ARÉTIN (Pierre), poète, né à Arezzo, en 1492, fils naturel d'un gentilhomme de cette ville; composa des satires, même contre les souverains; ce qui lui valut le titre de *seigneur des princes* et des présents considérables de la part de François I^{er}, de l'empereur Charles-Quint, des princes et des cardinaux qui voulaient acheter son

amitié. Son ouvrage le plus estimable est sa *Paraphrase des sept psaumes*. Mort à Venise, en 1557.

ARÉTIN (Jean-Adam-Christophe-Joseph, baron d'), ministre de Bavière et de Hesse, près la diète germanique; né à Ingolstadt, en 1769, mort le 16 août 1822. Son nom figure dans tous les traités importants de la Bavière depuis 1789; fut un des membres du comité établi en 1819, à Francfort-sur-le-Mein, pour la publication des histoires d'Allemagne pour le moyen-âge.

ARÉTIN (Jean-Christophe-Frédéric, baron d'), frère du précédent, né à Ingolstadt, le 2 décembre 1775, conseiller de cour à Munich, en 1795; membre de la chambre des députés de Bavière, en 1819; mort en 1824.

ARÉUS, roi de Sparte; fut tué aux environs de Corinthe, dans un combat contre Antigone Gonatas, l'an 268 avant J.-C.

ARÉUS, né à Alexandrie, philosophe pythagoricien; obtint d'Auguste, dont il avait été le maître, le pardon d'Alexandrie après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre, l'an 31 avant J.-C.

AREZZO, ville d'Italie, dans la Toscane; c'est l'Arétum des anciens qu'on croyait avoir été bâtie par Arétas, fils de Janus. Elle a été fameuse du temps des Romains; mais depuis elle a beaucoup souffert sous les Goths et les Lombards, jusqu'à sa soumission aux Florentins; prise et reprise au commencement du 16^e siècle dans les guerres de Florence. Patrie des Accolli et de plusieurs autres illustres hommes.

AREZZO (siège d'), prise par les Français, commandés par le général Monnier, le 17 novembre 1800.

AREZZO (Thomas), né à Orbitello, en 1736, archevêque de Séleucie *in partibus*, en 1801; légat à Dresde, en 1802; appelé à Berlin par Bonaparte, en 1805; vice-gouverneur de Rome, en 1808, cardinal en 1815. Mort le 5 février 1855.

ARFÉ (Juan d'), sculpteur, né à Séville, en 1605, mort en 1666. Ses ouvrages remarquables sont les statues en marbre de vingt pieds de haut, des évangélistes et des docteurs, dans la chapelle de la communion de Séville.

ARGAL (Samuel), Anglais, gouverneur de la Virginie, en 1617. Ses exactions et sa tyrannie le firent rapeler en Europe; mais l'affaire n'eut point de suite, et en 1620 il fut nommé commandant d'un vaisseau, et créé chevalier par le roi Jacques.

ARGAND (Aimé), né à Genève, et mort dans cette ville, en 1805, physicien et chimiste, inventeur des lampes à courant d'air, en 1787, connues depuis sous le nom de *quinquets*.

ARGANSOLA, deux frères et poètes espagnols de ce nom, nés à Balbastron, en Aragon; Lupercia, en 1563, Leonardo, en 1566: le premier fut secrétaire d'état et de la guerre, mort en 1615; le second, historiographe d'Aragon, mort en 1631.

ARGÉE I^{er}, roi de Macédoine, fils et successeur de Perdicas, 618 avant J.-C.; régna trente-huit ans.

ARGÉE II, roi de Macédoine, usurpa le trône sur Anytas 11, et régna deux ans (595 à 591 avant J.-C.).

ARGELLATI (Philippe), né à Bologne, en 1683, auteur et imprimeur; établit une superbe imprimerie à Milan, mort en 1753.

ARGELLATI (Philippe), fils du précédent né à Bologne, en 1712; ingénieur de S. M. C., en 1740; auteur de: *Histoire de la renaissance des Sciences et des Lettres: le Decamerone*. Mort en 1751.

ARGENS (Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'), né à Aix, en 1704, écrivain; mort près de Toulon, en 1771; écrivit en Hollande ses *Lettres juives, chinoises et caba-*

listiques. Ces ouvrages plurent à Frédéric II, qui l'attira à Potsdam, lui donna la clef de chambellan, six mille livres de pension, et la place de directeur de l'Académie.

ARGENSON. V. VOYER.

ARGENSON (seigneurie d'), portée en dot, par Jeanne Guéffault, à Jean Voyer II, seigneur de Paulmy, qui avait pour quatrième aïeul Philippin Voyer; mort en 1419. De ce mariage naquirent René de Voyer, vicomte de Paulmy, et Pierre de Voyer, seigneur d'Argenson, père de René de Voyer, conseiller, maître des requêtes; mort ambassadeur à Venise, en 1631. René de Voyer, fils aîné du dernier, lui succéda dans son ambassade, et eut de sa femme, Marguerite Houllier de la Poyade, Marc-René de Voyer de Paulmy, en faveur duquel la seigneurie d'Argenson fut érigée en marquisat, en janvier 1700, et qui fut, en 1737, lieutenant-général de la police, et en 1718, garde-des-sceaux de France; mort en 1721, laissant: 1^o René-Louis Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères en 1744; mort en 1757; 2^o Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, ministre de la guerre en 1742; mort en 1664; 3^o Catherine-Marguerite-Madeleine de Voyer, mariée, en 1715, à Thomas-Le-Gendre de Collandre, lieutenant-général des armées du roi. De René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, mort vers 1734, naquirent: 1^o Antoine-René, marquis de Paulmy, marié en 1722, à Fiot de la Marche, fille du premier président du parlement de Lyon; 2^o Marie-Madeleine-Catherine de Voyer, née en 1724, mariée, en 1745, à Marc-Ives Desmarests, comte de Maillebois, lieutenant-général; mort en 1761. Marc Pierre de Voyer, comte d'Argenson, épousa, l'an 1719, Anne Larcher de Pocancy, née en 1706, mère de Marc-René, marquis de Voyer, marié en 1744, à Jeanne-Marie-Constance de Mailly, née en 1735, de Joseph Auguste, comte de Mailly d'Haucourt, et de Constance Colbert de Torey. **V. VOYER.**

ARGENT, métal connu de toute antiquité, désigné autrefois sous les noms de *Lame*, de *Diane*. L'argent se trouve dans la nature à l'état d'oxyde d'argent et d'antimoine sulfuré et combiné avec le soufre, le chlore, l'antimoine, l'arsenic et le mercure: il se rencontre en Allemagne, dans le Hanovre, le Brunswick, la principauté d'Anhalt, dans la Saxe, la Silésie, la Thuringe, la Prusse, la haute Hongrie, la Transylvanie, la Bohême, la Norvège; en France, dans les départements du Puy-de-Dôme, de la Lozère, du Finistère et du Haut-Rhin; en Asie, dans la Sibirie et le nord de la Chine; en Amérique, dans les mines de Guanaxatate, de Catoue et de Zaticas, au Mexique; dans celles de Pasco, au Pérou; et surtout dans la montagne de Potosi, dans la république de Bolivie. La pesanteur spécifique de l'argent est de 10,47, l'eau étant prise pour unité. Après l'or, l'argent est le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux; sous le rapport de la ténacité, l'argent vient immédiatement après le fer, le cuivre et le platine; il fond à la température rouge cerise.

ARGENT. Les monnaies d'argent furent en usage dans l'Orient de temps immémorial. Il est fait plusieurs fois mention de monnaies d'argent dans la Bible; Abraham, 964 ans avant J.-C., avait donné quatre cents sicles d'argent, ayant cours entre les marchands, dit la Genèse, pour le terrain dans lequel il fit enterrer Sara, son épouse. Sur les sicles d'argent, monnaie courante des Juifs dans la Palestine, et dont la valeur était d'environ trois francs soixante-quinze centimes, était représentée d'un côté la Verge d'Aaron fleurie, avec ces mots en caractères hébreux: *Jérusalem la Sainte*; de l'autre était gravé le vase dans lequel on conservait la manne dans le sanctuaire avec

cette légende : *Monnaie d'Israël*. La loi judaïque portait que tout Israélite devait racheter son enfant mâle, premier-né, trente jours après sa naissance, par le don de cinq sicles d'argent. Les plus anciennes monnaies d'argent des Grecs furent frappées, dans l'île d'Égine, d'après les marbres de Paros, sous Phédon, roi d'Argos, 814 ans avant J.-C. Elles portaient les initiales des villes où elles avaient été fabriquées. Elles étaient déjà connues des Lydéens dès 1550. Les monnaies d'argent en circulation dans la Grèce furent d'abord le drachme, unité monétaire, valant six oboles; ensuite les didrachmes, tridrachmes et tétradrachmes, c'est-à-dire les doubles, triples et quadruples drachmes. On les appelait aussi *stateres*. Le demi-drachme s'appelait *triobole*, le tiers de drachme *diobole*, etc., etc. Lysandre introduisit les premières monnaies d'argent à Sparte, vers l'an 400 avant J.-C. On fabriqua à Rome les premières monnaies d'argent en l'année 485 de sa fondation, peu avant la première guerre punique. L'argent des Romains a un titre plus bas que le nôtre; il baissa encore beaucoup sous le règne de Septime-Sévère, 195-211; de Gallien, en 260, et se change enfin en médailles *sauccées*, c'est-à-dire de cuivre, recouvertes d'une feuille d'étain affiné, parce que les empereurs, qui achetaient souvent la pourpre, ne se souciaient pas de la payer toujours en bonne monnaie. Dioclétien rétablit la monnaie d'argent fin, 280-504; elle dura, sauf quelques exceptions, jusqu'au temps du Bas-Empire. Les monnaies d'argent des Grecs subirent moins d'altération que celles des Romains. Après la conquête de leur pays par les Romains, en 140 avant notre ère, on ne trouve des médailles coloniales et impériales dans la Grande-Grèce et dans l'Asie-Mineure qu'en bronze, excepté à Alexandrie, en Égypte, à Antioche, à Césarée, en Cappadoce, à Tarse en Cilicie, toutes villes qui avaient conservé le droit de battre monnaie d'or et d'argent. La Crète frappa aussi quelques médailles d'argent, à l'effigie des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Trajan, en 108 de J.-C. On a trouvé quelquefois chez les anciens comme chez nous, le mot *argent* pour désigner généralement les monnaies composées de divers métaux, ce qui annonce que dans tous les temps, l'argent a été employé le plus fréquemment. Les premières monnaies d'argent au type musulman avec des légendes arabes furent frappées en l'année 698 ou 76 de l'hégire. Abdelmamel, chef des *Almohades*, qui renversèrent la domination almoravide à Maroc, vers le milieu du 12^e siècle, fit frapper des pièces de monnaie carrées, pour les distinguer de celles des premiers *Almoravides*. Sélim I^{er}, voulant s'emparer de l'Égypte en 1516, et manquant de prétexte pour déclarer la guerre, imagina d'alléguer que le sultan de ce pays faisait graver sur ses monnaies la profession de foi *mahométane*, et que ces monnaies, circulant entre les mains des infidèles, étaient portées par eux dans les lieux les plus impurs. En Turquie, on ne frappait autrefois de la monnaie d'or et d'argent qu'à Constantinople, et au Grand-Caire. Le vice-roi d'Égypte, depuis qu'il est de fait indépendant de la Porte, fait battre monnaie à son coin. Les plus anciennes monnaies d'argent des papes furent frappées sous le pontificat d'Adrien I^{er}, élu en l'année 782; en Russie, elles datent du règne du czar Basile III, en 1495; on cite cependant d'autres monnaies d'argent répandues à Moscou, vers l'année 1420. Quand les Anglais arrivèrent en Russie, en 1555, la monnaie d'argent, divisée en pièces nommées *pole*, *tanghi*, et *novogrodki*, répondant à un demi-denier, à un denier, à deux deniers, ne se trouvait qu'entre les mains des marchands; le peuple se servait d'une monnaie de cuivre. Le premier nom de doge que les Vénitiens aient gravé

sur leur monnaie d'argent est celui de Henri Dandolo, mort en 1220. Les plus anciennes monnaies suédoises sont d'argent; il n'en fut fabriqué aucune avant le 16^e siècle. En Angleterre, la valeur de l'argent fut augmentée trente fois depuis la conquête des Normands; en 1547, on taillait vingt-deux shillings dans une livre d'argent; en 1552, vingt-cinq shillings; en 1550, soixante-deux shillings. Les monnaies des anciens rois anglo-saxons sont plus communes en Suède qu'en Angleterre, ce qui s'explique par les tributs que les Bretons payèrent longtemps aux Danois, maîtres de cette île. Les premières monnaies d'argent circulaient en Écosse, 255 ans après J.-C. Les premiers thalers ou écus d'argent allemands furent fabriqués dans le 16^e siècle par ordre des comtes de Schlich, propriétaires des mines d'argent de Joachims-Thals; le mot *thaler*, dérivé de l'allemand *rallee*, indique la situation de ces mines. Tous les rois de la branche mérovingienne frappaient monnaie en argent. Le *parisis* et le *tournais*, pièces fabriquées à Paris et à Tours, devinrent monnaies royales, à l'avènement au trône de France des comtes de ces deux villes. En 987, lorsque Hugues Capet fut proclamé roi de France, il y avait plus de 150 espèces de monnaies d'or et d'argent dans le royaume; sous saint Louis, en 1262, quatre-vingts seigneurs avaient le droit de faire battre monnaie; le roi seul cependant pouvait faire fabriquer des monnaies d'or et d'argent. Louis XII, en 1505, fit fabriquer des *testons* d'argent dont la valeur a varié, et qui fut originairement de quinze sous six deniers. V. MONNAIE, PAPIER-MONNAIE.

Relevé 1^o des prix du marc d'argent fin monnayé, en France, d'après l'*Almanach des monnaies* de 1785, et les édits, arrêts, déclarations, lois, etc., depuis Philippe-le-Bel; 2^o de la valeur successive, en monnaie actuelle, de la livre numéraire ou de compte, représentant vingt sols, depuis Charlemagne jusqu'aux premières années de ce siècle.

NOMS DES SOUVERAINS.	DATES.	VALEUR	
		du marc d'argent.	de la liv. numér. en francs
		liv. s. d.	fr. c. m.
Charlemagne.....	de 768 à 814	» » »	65 18 5
Louis VII.....	de 1157 à 1180	» » »	18 41 5
Philippe-Auguste...	de 1180 à 1225	» » »	19 66 9
Louis VIII.....	de 1225 à 1229	» » »	» » »
Saint Louis.....	de 1226 à 1270	» » »	18 41 5
Philippe-le-Hardi...	de 1270 à 1283	» » »	18 61 6
Philippe-le-Bel.....	de 1283 à 1314	6 » »	9 17 9
Louis Hutin.....	de 1314 à 1316	2 14 »	24 01 5
Jean I ^{er}	du 13 au 19 novembre 1516	» » »	» » »
Philippe-le-Long...	de 1516 à 1522	5 7 6	16 51 9
Charles le-Bel.....	de 1522 à 1528	4 » »	13 76 9
Philippe-de-Valois...	de 1528 à 1530	5 » »	14 01 5
Jean II.....	de 1530 à 1564	29 8 »	1 87 5
Charles V.....	de 1564 à 1570	8 » »	14 01 5
Charles VI.....	de 1580 à 1622	26 » »	2 11 8
Charles VII.....	de 1622 à 1661	8 » »	6 88 4
Louis XI.....	de 1661 à 1683	10 » »	5 50 7
Charles VIII.....	de 1683 à 1698	11 » »	5 » 6
Louis XII.....	de 1698 à 1715	11 » »	5 » 6
François I ^{er}	de 1715 à 1749	14 » »	5 95 4
Henri II.....	de 1747 à 1750	45 » »	5 67 2
François II.....	de 1759 à 1760	15 » »	5 67 2
Charles IX.....	de 15 0 à 1774	18 15 »	5 49 7
Henri III.....	de 1774 à 1789	19 » »	2 89 8
Henri IV.....	Septem... 1602	20 5 4	2 71 7
	Mai... 1636	25 10 »	2 54 5
Louis XIII.....	Septembre... 23	» » »	2 20 5
	Novembre 1641	26 » 10	2 11 5
Louis XIV.....	1 févr... 1661	27 15 »	1 99 2

NOMS DES SOUVERAINS.	DATES.	VALEUR	
		du marc d'argent.	de la liv. numér. en franc.
		liv. s. d.	fr. c. m.
	4 octob. 1670	28 10 »	1 95 1
	19 juillet. 1672	26 5 »	2 09 8
	10 avril.. 1679	29 6 11	1 87 »
	12 janv.. 1690	50 » »	1 83 6
	24 juillet. 1692	50 3 »	1 82 1
	59 décem. 1695	51 » »	1 77 6
	28 sept.. 1699	55 10 »	1 64 4
	51 mars.. 1700	52 15 »	1 68 2
	29 mai.....	52 3 »	1 70 8
	5 décem....	51 15 »	1 75 5
	22 mars.. 1701	51 5 »	1 76 2
	17 mai.....	50 3 »	1 82 1
	5 juillet....	50 16 »	1 78 8
	8 octobre....	51 5 9	1 60 0
	15 février 1702	56 19 5	1 49 »
	24 juin.....	52 16 7	1 67 7
	51 août.....	55 19 10	1 35 »
	29 décem....	52 16 7	1 67 7
	Espèces d'Esp.	55 » 4	1 57 5
	1 août1705	52 6 10	1 70 5
	Espèces d'Esp.	54 10 7	1 59 5
	1 octobre....	51 12 5	1 74 2
	Espèces d'Esp.	54 » 10	1 61 5
	12 novem....	54 » 10	1 61 5
	1 avril.. 1704	55 1 1	1 66 5
	4 mai.....	55 11 2	1 64 1
	15 mai.....	55 1 5	1 66 5
	1 janv.. 1703	55 » 4	1 57 5
	27 novem. 1706	55 4 »	1 56 5
	1 janv.. 1707	54 10 7	1 59 5
	1 février....	54 » 10	1 61 8
	1 mars.....	55 1 5	1 66 5
	1 avril.. 1708	55 1 10	1 61 8
	1 janv.. 1709	55 1 5	1 66 5
	26 mars....	52 11 8	1 69 »
	15 mai.....	55 9 1	1 55 5
	21 août.....	54 5 5	1 60 7
	1 janv.. 1710	57 » »	1 48 8
	7 octobre....	55 9 »	1 55 5
	24 octob. 1711	40 16 1	1 54 9
	1 janv.. 1712	50 5 »	1 40 2
	6 décem....	40 10 15	1 55 8
	1 juin.. 1714	58 5 7	1 44 2
	1 sept.....	56 » »	1 55 »
	15 octob....	51 18 2	1 57 8
	1 décem....	55 16 4	1 62 9
	4 févr.. 1715	52 14 6	1 64 5
	1 avril.....	51 15 8	1 74 1
	1 juin.....	50 10 10	1 80 5
	22 décem....	51 18 2	1 57 8
	1 janv.. 1717	54 7 5	1 60 5
	1 juin.. 1718	45 12 8	1 26 2
	1 sept.....	52 7 5	1 05 2
	27 sept.. 1719	50 12 4	1 08 8
	3 févr.. 1720	65 9 1	» 84 1
	8 mars....	87 5 5	» 65 1
	1 avril.....	76 7 5	» 72 1
	1 mai.....	70 18 2	» 77 7
	1 juin.....	90 » »	» 61 2
	1 juillet....	81 16 4	» 67 5
	16 juillet..	75 12 8	» 74 8
	51 juillet..	150 18 2	» 42 1
	1 sept.....	114 10 10	» 48 1
	16 sept....	98 5 7	» 56 1
	16 octob....	65 9 1	» 84 1
	26 octob....	85 9 1	» 64 7
	1 décem....	68 14 5	» 80 1
	21 août... 1725	74 5 7	» 74 2
	11 févr.. 1724	66 » »	» 85 4
	4 avril.....	55 9 1	» 05 1
	22 sept....	42 15 5	» 28 8
	1 novem....	44 8 »	» 24 »
	1 janv.. 1726	58 17 »	» 41 7
	4 fév.....	57 1 9	» 48 5
	27 mai.....	48 » »	» 14 7
	18 juin.. 1726	51 5 5	» 07 0
	15 mai.. 1775	55 9 2	» 05 1
	 1780	54 17 »	» 1 »
	50 octob. 1783	55 9 »	» 05 »
	12 nov.. 1789	55 » »	» 1 »
	26 pluviôse an 2	55 9 2	» 04 1
	 1805	54 29 »	» 1 »
	 1805	54 59 »	» 1 »

Louis XIV.....

Louis XV.....

Louis XVI.....

République.....

ARGENTARIA (bataille d') (*Arbourey en Alsace*). 5,500 Allemands périrent avec leur roi, vaincus par Gratiem, an 578 de J.-C.

ARGENTEUIL (prieuré d'), fondé vers l'an 665, sous le règne de Clothaire III, pour des hommes; donné par Charlemagne, vers l'an 806, à sa fille Théodrade, qui y mit des religieuses; détruit par les Normands, et rétabli, vers 992, par Adélaïde, mère du roi Robert. Héloïse y entra l'an 1120, et en sortit en 1129.

ARGENTEUIL (Antoine le Basile d'), membre de l'assemblée constituante; était retraité comme maréchal-de-camp, lorsque en 1789 il fut nommé député aux états-généraux par la noblesse du bailliage d'Anvois; émigra; prit du service dans l'armée des princes, et mourut vers 1795.

ARGENTI (Auguste), jurisconsulte et poète, né à Ferrare; mort en 1576; a composé un des premiers des pièces de théâtre dans le genre pastoral.

ARGENTIER, sous la première branche des Valois, grand officier de la couronne de France qui percevait et administrait les finances du royaume. Il paraît que dans l'origine ce titre était réservé à l'officier qui réglait les dépenses de la maison du roi. Le célèbre Jacques Cœur, tombé, en 1455, dans la disgrâce de l'ingrat Charles VII, qu'il avait puissamment aidé par son or à reconquérir la France, fit de cette charge domestique une des grandes dignités de l'état, qui sous François 1^{er}, en 1515, changea de nom. L'argentier prit le titre de surintendant des finances; Jacques de la Beaume de Samblancay, qui fut pendu en 1527, victime de la haine de Louise de Savoie, mère de François 1^{er}, fut le premier surintendant des finances.

ARGENTIERE, petite ville du Vivarais (*Ardèche*), célèbre par l'institution ecclésiastique d'enseignement secondaire qu'elle possède depuis 1804.

ARGENTON, ville de France sur la Creuse. Après la mort du sieur de Chauvigni, elle passa, vers 1640, à mademoiselle de Montpensier, et de là, en 1694, à Philippe de France, duc d'Orléans, frère puîné de Louis XIV; Philippe d'Orléans, le régent, la donna, en 1718, à Marie-Louise-Madeleine-Victoire Le Bel de la Boissière de Séry, qui depuis fut appelée la comtesse d'Argenton.

ARGENTON (Marie-Louise-Madeleine-Victoire Le Bel de la Boissière de Séry, comtesse d'), née à Rouen en 1680, maîtresse du duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, dont elle eut un fils, légitimé en 1706; épousa secrètement le chevalier d'Oppède en 1715, et mourut en 1748; veuve depuis 1717.

ARGENTON, fils de la comtesse d'Argenton, chevalier d'Orléans, né en 1702, général des galères en 1716; grand d'Espagne en 1725; mort à Paris en 1748.

ARGENTRE (Bernard d'), historien et jurisconsulte, né à Vitry en 1519; grand sénéchal de Rennes; publia en 1582 l'histoire des états de Bretagne et fut banni de Rennes en 1590, pendant les factions de la Ligue; mort le 15 février 1590 à soixante-onze ans.

ARGENTRE (Charles Duplessis d'), né en 1675, au château Duplessis-d'Argentré, diocèse de Rennes; théologien; mort évêque de Tulle, en 1740.

ARGENVILLE. V. DEZALLIER.

ARGHOUN, fils d'Holakou, neveu d'Abaca-Khan, usurpateur du trône mogol de Perse, proclamé par toute l'armée le 11 août 1284; mort de chagrin le 5 avril 1291, après un règne de neuf ans.

ARGILE, terre tenace et ductile lorsqu'elle est humide, et qui durcit en se séchant ou au feu; celle employée par le briquetier, le journaliste, le potier, et celle

employée par le statuaire ou modelleur, avait chez les anciens des noms différents. L'argile se nommait en général *pelos*, mot qui signifiait aussi boue et craie; c'était la terre grossière. L'argile se nommait aussi *argillos*, d'où vient notre mot *argile*; ce nom devait être donné à l'argile la plus blanche et la plus pure de la nature de notre terre à pipe, puisqu'il dérive du mot grec *argos*, blanc. Tous les ouvriers en argile étaient connus sous la dénomination de *p-lourgoi*, de *pelos*, terre molle, et *ergon*, travail; on confondait sous ce nom les tuiliers, les briquetiers, les fournalistes, les modelleurs, les potiers, etc. : ce nom dérivait de racines qui indiquaient la matière et le travail. Mais il y avait encore un autre nom sous lequel ces artisans étaient généralement connus; ce nom était allégorique. Prométhée était regardé comme le premier modelleur; les Athéniens nommaient *prométhées* tous ceux qui s'adonnaient à la même profession. Les Grecs appelaient l'argile qui servait à modeler les figures et les statues *argile des modelleurs*. Platon distingue trois sortes d'argile, celle des fournalistes, celle des briquetiers, et celle des modelleurs. Ce mot *pelos* signifie une boue ou une argile ductile propre à modeler : c'est la *lutum*. *Borboros* signifie une boue non ductile, sale et infecte, qui ne peut servir à aucun usage; c'est le *cæcum* des Latins. L'argile du promontoire *Kollios* s'offrait aux dieux; ce qui signifiait qu'on faisait leurs statues avec cette argile. La terre cuite se nommait *keramos*. On distingue en France cinq espèces d'argile : 1^o *argile calcarisifère*, pour la faïence; 2^o *argile figuline*, pour les briques, les tuiles et la poterie commune; 3^o *argile kaolin*, pour la porcelaine; 4^o *argile refractaire*, pour les creusets des verriers et les pièces intérieures des fours de réverbère; 5^o *argile à foulon*, servant au dégraissage des draps.

ARGILLATA ou **ARGELLATA** (Pierre de), médecin et astronome de Bologne; ses *Chirurgia libri sex* eurent en moins de vingt ans quatre éditions; mort en 1425.

ARGIMOND, chambellan de Bécarrède, roi des Goths; entreprit de s'emparer de la couronne en 589; fut arrêté et puni de mort.

ARGINUSES (combat des); les Athéniens, commandés par Conon, battent les Spartiates, qui y perdent Callicratidas, 405 avant J.-C.

ARGIS. V. **BOUCHER D'ARGIS**.

ARGIS, château très-fort en Mésopotamie, près de la ville d'Amida. Tamerlan le prit l'an 1597 de J.-C.

ARGOLI (André), mathématicien et médecin, né à Tagliacozzo, en 1572; mort en 1655; professeur de mathématiques dans l'université de Padoue; auteur *De diebus criticis*; des *Éphémérides*, etc.

ARGOLI (Jean), fils du précédent; né dans l'Abruzze vers 1609; mort vers 1660; poète; composa à quinze ans une idylle sur les vers à soie et à dix-sept ans l'*Endymion*; les poésies qu'il a faites sont latines.

ARGOLIDE, royaume du Péloponèse; Inachus s'y établit avec une colonie d'Égyptiens en 1970 avant J.-C.

ARGONAUTES, nom des cinquante-deux ou cinquante-quatre Grecs qui accompagnèrent, suivant la mythologie, Jason à Colchos pour la conquête de la toison d'or; cette expédition eut lieu en 1292 avant J.-C. Le véritable but de cette expédition était d'ouvrir un commerce pour la Grèce dans la mer Noire; elle étendit les relations de cette contrée dans toute la Méditerranée jusqu'aux colonnes d'Hercule.

ARGOS, ville du Péloponèse, capitale de l'Argolide, aujourd'hui la Romanie de la Morée. Le royaume d'Argos est très-ancien, il commença par Inachus, 1838 avant J.-C., et dura 545 ans, jusqu'à la fin du règne d'Acrisius, qui fut tué par son petit-fils Persée.

ARGOS (rois d'). *Race des Inachides*. Inachus, vers 1838 avant J.-C., régna cinquante ans; Phoronée, 1804, régna soixante ans; Apis, 1748, régna trente-cinq ans; Argus, 1725, régna soixante-dix ans; Crisus, 1645, régna cinquante-quatre ans; Phorbas, 1589, régna trente-cinq ans; Triopas, 1534, régna quarante-six ans; Crotopé, 1508, régna vingt-un ans; Sténéle, 1487, régna onze ans. — *Race des Danaïdes*. Danaüs, 1476, régna cinquante ans; Lynceé, 1426, régna quarante-un ans; Abas, 1385, régna vingt-trois ans; Prætus, 1362, régna dix-sept ans; Acrisius, 1345, régna deux ans; alors commença la dynastie des rois de Mycènes. V. ce mot.

ARGOS (siège d'), entrepris par Pyrrhus; repoussé et tué par les Argiens, 272 avant J.-C.

ARGOT, langage familier des filous et des forçats; selon Furetière, le mot vient de la ville d'Argos, ce langage étant primitivement composé en grande partie de mots grecs. Rabelais le dérive du nom de Ragot, bouffon fameux du temps de Louis XII; d'autres auteurs et notamment M. Clavier l'attribuent à l'*ergo* des écoles. Quoi qu'il en soit, l'origine de l'idiome argotique doit remonter à la formation des sociétés civilisées; car dès lors les voleurs durent se créer un langage intelligible pour tous autres que pour eux.

ARGOTE DE MOLINA (Gonzalez), généalogiste et littérateur espagnol, né à Séville en 1549; mort en 1590; après la campagne de Grenade où il se distingua, il fut nommé échevin, commandant de la Santa-Hermandad, puis *Alférez mayor* d'Andalousie. Ses principaux ouvrages sont : *Nobleza de Andaluzia*, et *Historia del gran Tamerlan*.

ARGOU (Gabriel), avocat célèbre au parlement de Paris, né dans le Vivarais; mort au commencement du 18^e siècle; ses mémoires relatifs aux duchesses de Longueville et de Nemours, et ses *Institutions au droit français*, lui ont fait une réputation dans le barreau français.

ARGOUN-KHAN, fils d'Abaka ou Abaya-Khan, succéda dans l'empire des Mogols à Ahmed-Khan, en 1284 de J.-C.

ARGUES (Gérard des). V. **DESARGUES**.

ARGUELLES (Auguste), orateur célèbre des Cortès de Cadix; ministre d'état; né à Rivadesella, dans les Asturies, 1775; au retour de Ferdinand en Espagne, il fut arrêté (10 mai 1814) et condamné à dix ans de galères; la révolution de 1820 le rendit à la liberté, et il fut nommé ministre secrétaire d'état de l'intérieur; quelque temps après il donna sa démission et fut élu député aux Cortès par les Asturies; au renversement du gouvernement constitutionnel, en 1825, il fut de nouveau proscrit et se retira en Angleterre. Rappelé dans sa patrie après la mort de Ferdinand VII, en 1834, il fit partie depuis cette époque de la chambre des procuradores; contribua puissamment à la chute des ministères Zéa Bermúdez, 1854, Martinez de la Rosa, 1855, Toreno, 1856, et soutint de toute son influence le cabinet Mendizabal, en 1856 et 1857. M. Arguelles, dont la rare éloquence lui a fait donner par les Espagnols le nom de *Dirin*, est dans les Cortès le chef du parti anglais; dans maintes circonstances il s'est prononcé contre le gouvernement français et son chef, avec la plus grande violence.

ARGUS, quatrième roi d'Argos, fils de Jupiter et de Niobé, succéda à Apis, 1715 avant J.-C.; on croit qu'il donna le nom à l'Argie ou Argolide, et qu'il bâtit ou augmenta la ville d'Argos. La Grèce commença, sous son règne qui fut de 70 ans, à cultiver les terres et à y semer des bles.

ARGY (château d'). Il est situé à une lieue de Buzancy, dans le département de l'Indre (Berry); le château

d'Argy, monument féodal, remonte, si l'on consulte ses archives, jusqu'en 1538, époque où l'on trouve le nom de Gui de Brilhac, alors seigneur châtelain; il appartint successivement à plusieurs autres seigneurs de ce nom, dont le plus remarquable est Jacques de Brilhac, seigneur de Montigny; Argy lui fut concédé, dit-on, vers le milieu du 16^e siècle, par l'évêque de Bourges, sur la demande de François 1^{er}, qui voulait récompenser ses services; construit d'abord par des Templiers, il fut ensuite agrandi par Jacques de Brilhac. En compulsant une quantité d'actes et de contrats relégués dans une des tours, on a trouvé qu'Argy a été possédé successivement en 1604 par Jacques de L'Hôpital, comte de Choisy; en 1666, par Jean de Philippeaux, comte de Buzançais; en 1698, par Léon de Bouteiller-de-Chauvigny, marquis de Beaujeu, conseiller au parlement de Paris; en 1752, par Henriette-Louise Colbert, épouse de Paul Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, ministre d'état; en 1759, par François de Montmorency-Luxembourg; par la comtesse de Boulay, ensuite par M. Lamotte.

ARGYLE (comté d'), en Écosse, borné à l'est par les comtés de Perth et de Dumbarton; au nord, par celui d'Inverness; ouest et sud, par la mer d'Écosse.

ARGYLE (Archibald, comte, marquis d'), chef du fameux clan des Campbell; fut créé marquis en 1644; et soutint d'abord la cause de Charles 1^{er}, roi d'Angleterre, contre les *Covenantaires*; mais les troupes royales ayant été défaites à Worcester par Fairfax, en 1645, le marquis d'Argyle fait prisonnier et envoyé à Edimbourg, obtint sa liberté à condition qu'il se soumettrait au parti des vainqueurs; fidèle à cette nouvelle cause, il obtint la confiance et l'amitié de Cromwell. Emprisonné à la tour de Londres lors de la restauration des Stuarts, il y fut détenu cinq ans, mais ensuite on le transféra en Écosse pour y être jugé; il fut condamné à perdre la tête en 1661.

ARGYLE (Archibald Campbell, comte d'), fils aîné du précédent; devint pendant tout le règne de Charles II, de 1660 à 1685, la haine qu'il devait naturellement nourrir contre les Stuarts; mais lors de l'avènement de Jacques II, le comte d'Argyle prit les armes et tenta, avec quatre mille hommes, de réveiller l'ancien parti puritain; il fut pris et condamné à mort par le parlement d'Écosse, le 11 juillet 1686.

ARGYLE (Jean Campbell, second duc d'), petit-fils du précédent et fils d'Archibald, créé duc d'Argyle en 1701, naquit en 1678; il servait en 1706 sous le duc de Marlborough; prit part aux batailles de Ramillies, 1706; d'Oudenarde, 1707, et de Malplaquet, 1708, ainsi qu'au siège de Lille, 1708; la reine Anne lui donna l'ordre de la Jarretière, en 1710; il obtint, en 1712, le commandement militaire de l'Écosse; Georges 1^{er}, à son avènement au trône, en 1714, lui accorda toute sa confiance; en 1715, il battit le comte de Marr à Dumblein, et força le prétendant à sortir du royaume. En 1718, créé pair d'Angleterre sous le titre de duc de Greenwich, il fut privé de ses dignités par suite de son opposition contre Robert Walpole; mais au renouvellement du ministère, en 1755, il fut réintégré dans ses charges, et à sa mort, en 1745, il fut inhumé à l'abbaye de Westminster.

ARGYRASPIDES, troupes d'élite macédoniennes, qu'Alexandre-le-Grand avait créées et commandait en personne, en 331 avant J.-C.: elles étaient ainsi nommées parce qu'elles avaient des boucliers d'argent. Alexandre-Sèvre, qui régnait en 210, eut aussi des argyraspides, à l'instar de son homonyme.

ARGYRE, fils de Melo, puissant citoyen de Bari; se rendit maître de cette ville, en 1012, et prit le titre de duc d'Italie; reçut celui de patrice de Constantin Mon-

maque; sollicita, en 1046, les secours des Grecs contre les princes normands de la Calabre; détrôné en 1058; mort en exil.

ARGYRE (Isaac), moine grec et célèbre mathématicien, vivait au 14^e siècle; auteur d'une description de la terre.

ARGYROPULO (Jean), né à Constantinople, se rendit en Italie après la prise de cette ville par les Turcs, en 1455; enseigna la philosophie péripatéticienne à Florence, le grec et la philosophie à Rome; mort à soixante-dix ans.

ARIADNE, impératrice de Constantinople, fille de l'empereur Léon 1^{er}; mariée, en 468, à Zénon qui monta sur le trône en 474; fit mourir son époux en 491; elle mit ensuite la couronne sur la tête d'Anastase qu'elle épousa; morte sexagénaire en 515.

ARIALD (saint), diacre de Milan, martyrisé par les Simoniaques, le 28 juin 1066; canonisé l'année suivante par Alexandre II.

ARIAMIRE ou **MIRON**, succéda à son père Théodoraire, roi des Suèves en Espagne, l'an 569. En 572, il fit la guerre aux Aragonais, et assista au siège de Séville, en 581, où il mourut.

ARIANISME ou doctrine d'Arius. Arius, prêtre d'Alexandrie, en 316 de l'ère vulgaire, nie la consubstantialité, c'est-à-dire l'égalité de substance du Fils avec le Père dans la Trinité, et prétend que le Fils est une créature tirée du néant, et produite dans le temps; il convient que le Fils est le Verbe, mais il soutient que le Verbe n'est point éternel; seulement il lui accorde une priorité d'existence sur les autres êtres créés; il avance que le Christ n'a rien de l'homme en lui que le corps dans lequel le Verbe est renfermé, y opérant tout ce que l'âme fait en nous. Les principes d'Arius furent répandus à Alexandrie et dans tout l'Orient; le premier concile de Nicée, en 325, proscrivit ses écrits, et un ordre de Constantin condamna à mort quiconque ne les brûlerait pas; mais ils se repandirent davantage; les évêques d'Orient les soutinrent; ceux d'Occident furent aussi entraînés par l'autorité de l'empereur Constance et par les partisans d'Arius, qui leur firent entendre qu'il n'était question que de sacrifier quelques termes ambigus qu'on ne trouvait point dans les évangiles; on souscrivit une formule arienne dans le concile d'Antioche, tenu en 345, qui fut adoptée partout le monde, mais bientôt on reconnut l'erreur, et on revint à la décision du concile de Nicée; cependant, les Ariens dominèrent à Constantinople jusqu'à Théodose, qui les réduisit à n'avoir plus ni églises ni évêques dans l'empire romain, 385; les Vandales les soutinrent en Afrique et les Visigoths en Espagne jusqu'en 660. Cette doctrine demeura éteinte neuf cents ans, et fut réveillée en 1531, par Michel Servet, Espagnol, qui la répandit en Allemagne et en Pologne. Après sa mort, en 1553, Georges Blandrat, Piémontais, passa en Transilvanie, devint médecin de Sigismond, roi de Pologne, et de Pétrivitz son premier ministre; il leur inspira les principes de l'Arianisme ainsi qu'aux principaux du conseil, qui en firent ouvertement profession en 1556. A la mort du roi, en 1572, les Ariens demandèrent, durant l'interrègne, la liberté d'exercer leur religion sous l'autorité des lois; ce qui fut accordé par un édit de la diète qui permit la liberté des cultes. En Transilvanie, il s'y était publié dès l'année 1565, un édit de liberté qui fut confirmé plusieurs fois depuis sous le prince Jean, qui professait l'Arianisme. Etienne Bittori, lui ayant succédé en 1571, chercha à expulser les Ariens; le prince Christophe, son frère, qu'il laissa vaivode en Transilvanie, les établit dans

Koloswar, dans Vissembourg et à Waradin; mais ils en furent chassés; sept ans après, le prince Sigismond Bator les fit revenir, et depuis ils y furent souvent persécutés jusqu'en 1605, où des édits rendirent la liberté des cultes. En 1658, les états assemblés dans la diète générale de Varsovie firent une loi par laquelle les Ariens furent obligés de sortir du royaume; ils se retirèrent en Hongrie, en Transilvanie et en Hollande, où ils se multiplièrent. Tolérés, puis proscrits, en Angleterre, sous Elisabeth, 1559-1605, les Ariens eurent pour adversaire Jacques 1^{er} qui fit brûler ceux qu'il ne put pas convertir, 1605-1625. Le roi Guillaume ayant conçu, en 1695, le projet de réunir toutes les sectes protestantes, le docteur Bury composa dans ce but son livre de *l'Érangié*, dans lequel on regarda comme indifférentes toutes les opinions relatives à la divinité de J.-C. L'université d'Oxford condamna ce livre et le fit brûler, en 1704. Locke et Clarke écrivirent en faveur de l'Arianisme moderne, ou doctrine des sociniens (V. SOCIN), laquelle peut être considérée comme le point intermédiaire entre les idées religieuses proprement dites et les idées philosophiques.

ARIARATHE 1^{er}, roi de Cappadoce, en 560 avant J.-C.; son frère Ophiernes régna avec lui; ils étaient fils d'Ariannes qui avait régné cinquante ans: il fit avec les Perses l'expédition d'Égypte.

ARIARATHE II, roi de Cappadoce; succède à Ophiernes son oncle; attaqué en 524 avant J.-C., par Perdiccas; vaincu, fait prisonnier et mis en croix lui et sa famille.

ARIARATHE III, fils du précédent; échappé à la ruine de sa famille, défait les Macédoniens, tue leur général Amyntas, et remonte sur le trône de son père l'an 310 avant J.-C.

ARIARATHE IV, petit-fils du précédent; vivait l'an 250 avant J.-C.; associé au trône de son père Ariannes, règne seul après lui.

ARIARATHE V, fils du précédent; succède à son père, en 220 avant J.-C.; l'an 195 avant J.-C. demande la paix à Manlius; meurt vers l'an 168 avant J.-C.

ARIARATHE VI, surnommé *Philopator*, succède à son père, en 168 avant J.-C.; chassé de ses états par Ophiernes, se réfugie à Rome; recouvre ses états par la suite; périt dans la bataille où P. Crassus est défait, vers l'an 127 avant J.-C.

ARIARATHE VII, surnommé *Épiphané*, fils du précédent; proclamé par le peuple, et assassiné l'an 117 avant J.-C., par un certain Gordius, aposté par Mithridate.

ARIARATHE VIII, surnommé *Philométor*, fils du précédent; replacé sur le trône de Cappadoce par Mithridate, qui en a chassé Nicomède; est assassiné par lui en trahison, l'an 106 avant J.-C.

ARIARATHE IX, fils du précédent; rétabli sur le trône par le peuple, est détrôné par Mithridate, et meurt de chagrin peu de temps après, vers l'an 100 avant J.-C.

ARIARATHE X, roi de Cappadoce, fils d'Ariobarzane II, et frère d'Ariobarzane III, devint roi l'an 41 avant J.-C.; Marc-Antoine lui enleva la couronne; il s'en ressaisit, et fut encore chassé par Antoine, qui le fit mourir, 56 ans avant J.-C.

ARIAS MONTANUS (Benoît), né à Séville; un des plus savants théologiens qu'il l'Espagne ait produits dans le 16^e siècle; connaissait parfaitement les langues orientales, ainsi que l'allemand, le français, le flamand et le portugais; accompagna l'évêque de Ségovie au concile

de Trente, en 1562; mort à Séville, en 1598, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

ARIBERT, fils de Clotaire II, roi de France et frère de Dagobert 1^{er}; eut le royaume d'Aquitaine, et fut couronné roi à Toulouse, en 628, à l'âge de quatorze ans; mort deux ans après, en 630.

ARIBERT 1^{er}, roi des Lombards; fut choisi, en 655, pour succéder à Radoald; il était fils de Gundwald, duc d'Asi; il abolit l'arianisme; mort en 661.

ARIBERT II, roi des Lombards; associé au trône par son père Ragimbert, duc de Turin, qui l'avait usurpé en 700; régna seul en 702; fit mourir Luitbert, que son père avait dépouillé de la couronne, et Rotharis, son allié; fut attaqué en 712, par Ansprand, tuteur de Luitbert; ses troupes l'abandonnèrent; se jeta dans le Tésin pour se sauver, et s'y noya.

ARICA (attaque contre), ville du Pérou, par les pirates anglais, aux ordres de J. Guérin et de Barthel. Chéap; repoussés et mis en fuite en 1680.

ARIDÉE, fils naturel de Philippe; placé sur le trône de Macédoine, l'an 525 avant J.-C.; mis à mort sept ans après, par ordre d'Olympias.

ARIGA ou **AREG**, **ARIGIUS** et **ARIDIUS** (saint), évêque de Gap, en Dauphiné, l'an 579; mort le 1^{er} mai 604.

ARIGISE 1^{er}, duc de Bénévent; succède à Zotton, en 591; en 596, enlève aux Grecs la ville de Crotone; meurt en 611, après cinquante ans de règne; son fils aîné lui succède, et est tué l'année suivante par les Slaves.

ARIGISE II, duc de Bénévent, est donné, en 758, par Didier, roi des Lombards, pour successeur, à Luitprand; après treize ans de lutte, fut contraint, en 787, de se reconnaître pour feudataire de la couronne d'Italie; mourut le 26 août de la même année.

ARIGNOTE, fille de Pythagore et de Théano; composa des Traités sur les mystères de Bacchus; vivait cinq siècles avant J.-C.

ARIMO A, île de l'Asie, près de la Nouvelle-Guinée, découverte par les Hollandais, vers 1616.

ARIMONDO, poète vénitien du 17^e siècle.— Un autre Arimondo (André), écrivait au 16^e siècle l'histoire de la guerre de Sélim contre les Vénitiens.

ARIOALD, roi lombard, mari de Gundeberge, sœur du roi Adaloald, est élu à la place de ce prince, en 625; mort en 656. A sa mort, Gundeberge, sa femme, qui était prisonnière depuis trois ans pour un soupçon, monta sur le trône, et épousa Rotharis, duc de Brescia.

ARIOBARZANE, général de Darius, tué dans une bataille, l'an 559 avant J.-C.

ARCOBARZANE 1^{er}, roi de Cappadoce; proclamé vers l'an 90 ou 80; cède le trône à son fils, l'an 65 avant J.-C.

ARIOBARZANE II, *Philopator*, fils du précédent; devient roi par l'abdication de son père, l'an 65 avant J.-C.; meurt assassiné l'an 52 avant J.-C.

ARIOBARZANE III, fils du précédent, surnommé *Eusches philoromæus*, monta sur le trône l'an 52 avant J.-C.; après la mort de César, Ariobarzane ayant pris parti pour les triumvirs contre ses meurtriers, Cassius le fit assassiner, et s'empara de ses trésors l'an 42 avant J.-C.

ARION de Méthymne, célèbre lyrique grec, fils de Cyclée et disciple d'Aleman, s'illustra vers l'an 625 avant J.-C.

ARIOSTE (Louis), célèbre poète italien, né en 1474, à Reggio de Modène; mort en 1535, âgé de cinquante-

huit ans. Des poésies lyriques, italiennes et latines le firent connaître du cardinal Hippolyte d'Este, frère d'Alphonse, duc de Ferrare. C'est dans cette cour, alors l'une des plus brillantes de l'Italie, qu'il composa son immortel poème d'*Orlando Furioso*, ouvrage qui lui coûta dix ans de travail, et qu'il n'acheva qu'en 1515. En 1518, le duc Alphonse le fit son gentilhomme, et l'admit dans son intimité, sans pourtant que la fortune délaissée du poète se ressentit jamais de cette faveur. En 1522, il fut chargé par le prince d'apaiser des troubles qui s'élevaient élevés dans une partie de ses états, infestés par des bandits, et s'acquitta heureusement de cette mission. De retour à Ferrare, après trois ans d'absence, il y fut occupé pendant plusieurs années à composer des comédies qu'il fit jouer sur le théâtre de la cour dans des fêtes que le duc y donnait sans cesse. En 1552, il fut attaqué d'une maladie de vessie, dont il mourut, après huit mois de souffrances, en 1553. Ce ne fut qu'en 1572, qu'un gentilhomme de Ferrare, son ancien disciple, fit transporter ses restes dans un tombeau digne de lui, qui fut honoré de la visite de plus d'un souverain.

ARIOSTE (François), médecin, juriconsulte et professeur de droit à Ferrare; mort en 1492.

ARIOSTE (Gabriel), poète, et l'un des frères du célèbre poète de ce nom; né à Ferrare; mort en 1532.

ARIOSTE (Horace), son fils, chanoine de Ferrare et ami du Tasse; mourut en 1595, à trente-huit ans.

ARIOVISTE, chef des Germains; soumit les Éduens, les Séquanais dans la Gaule; vaincu par César dans une bataille près de Besançon, l'an 696 de Rome, soixante-quatre ans avant J.-C.; il fut contraint de repasser le Rhin, laissant deux de ses femmes et deux filles prisonnières.

ARIPHON, fils de Périclès, archonte perpétuel d'Athènes, huit cent quarante-quatre ans avant J.-C., exerça cette magistrature pendant trente ans.

ARISI (François), savant littérateur et juriconsulte de Crémone, né en 1637; fut envoyé jusqu'à quatorze fois à Milan pour les affaires les plus épineuses, qu'il termina toujours avec succès; mort à quatre-vingt-six ans, en 1745.

ARISTAGORAS, gendre d'Ilistieus, tyran de Milet, gouverneur de cette ville, en l'absence de son beau-père; ne pouvant faire la conquête de l'île de Naxos pour le roi de Perse, comme il s'y était engagé, il fit révolter les Ioniens; chassa de toutes les villes les gouverneurs persans, et y rétablit le gouvernement populaire; assiégea la ville de Sardes, qui fut prise et brûlée, 505 ans avant J.-C. Aristagoras, qui n'était pas assez habile pour soutenir ce qu'il avait commencé, se retira dans la Thrace après plusieurs échecs, et y fut tué 498 ans avant J.-C.

ARISTARQUE, grammairien, critique célèbre dont le nom est passé en proverbe, formé à l'école d'Aristophane le Grammairien, naquit dans la Samothrace, 160 ans avant J.-C.; il alla se fixer à Alexandrie, où il mourut à soixante-douze ans, 92 ans avant J.-C. Ptolémée Philométor lui confia l'éducation de ses enfants; composa neuf livres de commentaires critiques sur Homère. Il exista un autre Aristarque, poète tragique, qui fut contemporain d'Euripide, et fit, dit-on, chauffer le premier le cothurne aux acteurs tragiques: il vivait dans le 4^e siècle avant J.-C.

ARISTARQUE, astronome et mathématicien, né à Samos, 264 ans avant J.-C.; on a de lui un *Traité de la grandeur et de l'éloignement du soleil et de la lune*.

ARISTENETTE, auteur grec du 4^e siècle, né à Nicée, et mort en 538, dans le tremblement de terre de Nicomédie; auteur de *Lettres erotiques*.

ARISTIDE, surnommé le *Juste*, fils de Lysimaque, Athénien célèbre par ses talents administratifs et militaires; capitaine de sa tribu à la bataille de Marathon, 490 ans avant J.-C.; archonte l'année suivante, puis condamné à l'exil par les intrigues de Thémistocle, en 485 avant J.-C.; rappelé lors de l'invasion de Xerxès, il contribua aux succès de Salamine et de Platée, en 479 avant J.-C.; mourut dans un âge avancé et tellement pauvre, que l'état fut obligé de pourvoir à ses funérailles, et de doter ses filles; fervent admirateur de Lycurgue, il demeura constamment dans le parti de l'aristocratie, tandis que son rival Thémistocle avait embrassé celui de la démocratie.

ARISTIDE de Thèbes, peintre, vivait 540 ans avant J.-C. Atalé offrit six mille sesterces d'un de ses tableaux. Son chef-d'œuvre représentait la vue d'une ville.

ARISTIDE QUINTILIEN, auteur grec, vivait au commencement du 2^e siècle; on a de lui trois livres sur la musique, pleins d'esprit et de grâce.

ARISTIDE (Elius), disciple de Polémon, et né dans la Bithynie, l'an 129 de J.-C.; se fixa à Smyrne, et déterminait par son éloquence Marc-Aurèle à la rebâtir, après le tremblement de terre en 128 de J.-C.: on a de lui quelques ouvrages, des hymnes, *panégyriques*, *harangues*.

ARISTION, philosophe péripatéticien d'Athènes; fut du nombre des ambassadeurs envoyés à Mithridate, lorsque ce prince eut déclaré la guerre aux Romains; fit déclarer la ville contre les Romains en faveur de Mithridate, et reçut peu de temps après le titre de roi. Sylla s'empara de la ville, et le fit mettre à mort, 87 ans avant J.-C.

ARISTIPPE, célèbre philosophe grec, né à Cyrène, 454 avant J.-C.; fondateur de la secte cyrénaïque qui proposait, pour unique but de la vie, la recherche du plaisir; Aristippe passa ses plus belles années dans la mollesse et les plaisirs à la cour de Denys, roi de Syracuse.

ARISTIPPE, le *Jeune*, petit-fils du précédent, rassembla les diverses opinions de son aïeul en un corps systématique. Cette doctrine a beaucoup de points de ressemblance avec l'épicuréisme.

ARISTIPPE, tyran d'Argos, battit d'abord Aratus de Sicyone, qui cherchait à délivrer cette ville; vaincu et tué dans un second combat, près d'Iogrènes, l'an 242 avant J.-C.

ARISTOBULE, de la race des sacrificateurs juifs; précepteur de Ptolémée Evergète, l'an 120 avant J.-C.

ARISTOBULE PHILMELLÈNE 1^{er}, fils d'Hyrcan; devient grand-prêtre des Juifs, après la mort de son père, l'an 105 avant J.-C.; prend le titre de roi: son règne fut souillé de crimes; meurt de remords et de chagrin, après un an de règne.

ARISTOBULE II, fils d'Alexandre Jannée; est nommé roi par les amis de son père; attaque Hyrcan, son frère, et le défait; se rend auprès de Pompée, l'an 65 avant J.-C.; est assiégé dans Jérusalem, pris et conduit à Rome avec son fils, au triomphe de Pompée; retourne en Judée; prisonnier par Gabinus et renvoyé à Rome, l'an 50 avant J.-C.; empoisonné par les partisans de Pompée, l'an 49 ou 48 avant J.-C.

ARISTOBULE, petit-fils d'Aristobule II; fut grand sacrificateur, et noyé par Hérode, l'an 56 avant J.-C.

ARISTOBULE, de Cassandre, un des officiers de l'armée d'Alexandre, dont il écrivit l'histoire, au 5^e siècle avant J.-C.

ARISTOCRATE 1^{er}, roi d'Arcadie, après la mort de son père Acchmis, l'an 620 avant J.-C.; viola une jeune

filles, prêtresse de Diane, dans le temple même de la déesse, et fut lapidé par les Arcadiens pour ce forfait.

ARISTOCRATE II, petit-fils du précédent, roi de l'Arcadie, en 685 avant J.-C.; est lapidé par les Arcadiens, pour trahison.

ARISTODÈME, descendant d'Hercule, un de ceux qui eurent part à la conquête du Péloponèse, 1129 avant J.-C., eut deux fils, Proclès et Eurystène qui lui succédèrent.

ARISTODÈME, Messénien, de la race des Héraclides; nommé roi en 751 avant J.-C.; remporta plusieurs victoires sur les Lacédémoniens; mais voyant la perte inévitable de sa patrie, il se tua, en 724, sur le tombeau de sa fille, qu'il avait lui-même sacrifiée aux dieux infernaux.

ARISTODÈME, tyran d'Arcadie, vainquit les Lacédémoniens et tua dans une bataille Acrotate, fils du roi Cléomène II, vers 509 avant J.-C. Il fut assassiné par ses sujets qui ne voulaient plus de souverains.

ARISTOGITON, citoyen d'Athènes, entraîne son ami Harmodius dans une conspiration contre Hipparque et ses frères, tyrans d'Athènes; mis à mort, l'an 514 avant J.-C.

ARISTOGITON, orateur athénien, surnommé le Chien, à cause de son impudence; condamné à boire la ciguë, au commencement du 5^e siècle avant J.-C.

ARISTON, fils d'Agasicles; monte sur le trône de Sparte vers l'an 560 avant J.-C., et règne trente-huit ans.

ARISTONICUS, fils naturel d'Eumènes, roi de Pergame; battu et fit périr Sicinius Crassus, l'an 127 avant J.-C.; fut à son tour vaincu et pris par Perpenna, qui le fit conduire à Rome et étrangler en prison.

ARISTOPHANE, célèbre poète comique grec, né à Athènes; commença à se faire connaître l'an 427 avant J.-C.; il reste de lui onze comédies: les *Babyloniens*, et les *Chevaliers* furent composées contre les Athéniens; les *Acharniens*, contre Cléon, chef de la démocratie; les *Nuées*, contre Socrate, 424 avant J.-C.; les *Guêpes*, contre l'humour processive des Athéniens; la *Paix* est une allégorie; les *Oiseaux*, une critique des divinités païennes; les *Thesmophoriouzes*, une parodie des pièces d'Euripide; les *Grenouilles*, un panégyrique de Sophocle; l'*Assemblée des femmes*, une parodie du gouvernement républicain; le *Plutus*, sa dernière comédie, une critique de l'égalité des richesses; elle fut représentée 409 avant J.-C.

ARISTOPHANE, célèbre grammairien, né à Byzance, l'an 198 avant J.-C.; surintendant de la bibliothèque d'Alexandrie; c'est lui qui imagina les accents de la langue grecque.

ARISTOTE, l'un des plus grands philosophes de l'antiquité, fondateur du Lycée ou du Péripatétisme, né à Stagire, en 384 avant J.-C.; il perdit son père, Nicomachus, médecin d'Amintas, roi de Macédoine, dans son bas âge; Proxène, son tuteur, négligea sa première éducation; après avoir dissipé son patrimoine dans des folies de jeunesse, il revint à Athènes, à l'âge de 18 ans, et étudia sous Platon; il ne tarda pas à surpasser tous ses condisciples et à mériter de son maître le beau nom de philosophe de la vérité; il y avait quinze années environ qu'il suivait les leçons de Platon, lorsqu'il commença à adopter des idées différentes de celles de son maître: lui-ci, à sa mort, qui arriva la première année de la 98^e olympiade, 328 avant J.-C., laissa la direction de l'Académie à Speusippe son neveu; blessé de cette préférence, Aristote fonda de son côté une école où l'on enseignait la logique, la grammaire, la rhétorique, la poétique, la métaphysique, la théologie, la politique, l'histoire

naturelle, la physique et la cosmologie, en 348; puis il visita les principales villes de la Grèce; de là il se rendit à la cour d'Hermias, souverain d'Atarne, ville de Mysie, son ami et son ancien condisciple. Ce prince lui donna sa sœur Pythias en mariage, en 347. En 344, Hermias ayant été pris par Mentor, général de Darius Codoman, Aristote se retira à Mytilène, capitale de Lesbos; où des envoyés de Philippe, roi de Macédoine, le prièrent, de la part de ce prince, de se charger de l'éducation du jeune Alexandre, alors âgé de 14 ans, 343. Philippe en fut si satisfait, qu'il fit ériger des statues à Aristote, et rebâtir Stagire. Lorsque Alexandre passa en Asie, en 333, Aristote reprit le chemin d'Athènes et la direction de son école; son royal élève le combla de marques de sa munificence; mais on prétend qu'il lui retira dans la suite sa faveur, pour avoir pris trop chaleureusement le parti de Callisthène, qu'Alexandre, sous prétexte de conspiration, fit exposer aux lions. Dans sa vieillesse, Aristote fut accusé d'impiété par un prêtre de Cérès, et se justifia par une longue apologie; mais le souvenir du sort de Socrate le décida à s'éloigner d'Athènes et à se retirer à Chalcis, ville d'Eubée, où il s'empoisonna suivant les uns, et où, selon les autres, il mourut de maladie ou des suites d'un travail trop opiniâtre, 322 ans avant J.-C., à l'âge de 65 ans. Outre les ouvrages qui contiennent son système de morale et de métaphysique, ce philosophe s'était livré avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle. On a de lui une histoire des animaux, la plus complète que nous ait léguée l'antiquité; il s'occupa également de musique; détermina la grandeur et la figure du globe, et fit une description détaillée de l'ancien continent. A tous égards, Aristote est le génie le plus vaste et le plus encyclopédique de l'antiquité. V. LYCEE, PÉRI-PATÉTISME.

ARISTOTE, dit Fioraranti, célèbre architecte vénitien du 16^e siècle, constructeur de plusieurs beaux édifices à Moscou, notamment des murailles et des tours qui défendent le Kremlin; mort à Moscou, vers l'an 1300.

ARISTOTÉLISME, corps de doctrines et de principes attribués à Aristote. Les premiers pères du christianisme réprouvèrent d'abord les idées de ce philosophe, comme accordant trop à la raison et aux sens; mais Anatole, évêque de Laodicée, en 520; Didyme, d'Alexandrie, 580; saint Jérôme et saint Augustin, en 400, réhabilitèrent ce philosophe dans l'église; en 540; Boèce acheva de le faire connaître en Occident, en traduisant la plupart de ses ouvrages. Depuis Boèce jusqu'en 900, il n'y eut que le seul saint Jean de Damas qui fit un abrégé de la philosophie d'Aristote. Les Grecs, dans le 9^e siècle et dans les suivants, s'appliquèrent à l'étude de ses œuvres. Déjà sa réputation était répandue parmi les Arabes et les Maures. Ben-Cassem, Aboul-Baschar, Jahia - Ben Aidi, Honain et son fils Ishac, Matn, Averroës, Avicenne, Abou-Iahia al-Méronzi, Escander-Iahia al-Nahavi, Al-farabi, Alkendi et Eskander-al-Afrodizi, traduisirent et commentèrent ses œuvres. Ils l'enseignèrent à Bagdad, dès l'an 800; à Cordoue, dès 900: ce furent les Espagnols qui apportèrent en France les commentaires d'Averroës, d'Avicenne et du Juif Moïse Maimonides, sur Aristote, vers 1180; ses livres y étaient déjà connus; on les enseigna dans l'université de Paris, vers 1200; mais Amauri, clerc de cette ville, s'en étant appuyé pour soutenir des opinions hétérodoxes, fut condamné à être brûlé avec les livres d'Aristote, par un concile tenu à Paris, en 1209; l'exécution de la sentence eut lieu en 1210. En 1215, le légat du pape, cardinal de Saint-Etienne, condamna la métaphysique d'Aristote, mais permit d'enseigner sa dialectique au lieu de celle de saint

Augustin, qui était adoptée auparavant; Grégoire-IX défendit la lecture des commentaires d'Averroès sur Aristote, à moins qu'ils ne fussent corrigés, sous peine d'excommunication, en 1251; l'aristotélisme prend vers cette époque le nom de *scholastique*, et est principalement cultivé par Alexandre de Halles, en 1650; Alain de Lille, 1252; Albert-le-Grand, 1255; par saint Thomas-d'Aquin, 1261; par saint Bonaventure, 1265; par Jean Dam Scot, 1266; par Roger Bacon, 1280. En 1265, le cardinal de Sainte-Cécile, légat du pape, défend absolument la lecture de la métaphysique et de la physique d'Aristote. Toutes ces défenses cessèrent en 1266; alors les cardinaux de Saint-Marc et de Saint-Martin, commissaires députés par le pape Urbain V, pour réformer l'université de Paris, permirent l'explication des livres, dont la lecture avait été défendue auparavant. En 1448, le savant pape Nicolas V approuva les ouvrages d'Aristote, et en fit faire une nouvelle traduction par Philèphe; enfin, en 1452, le cardinal d'Estouteville, chargé par Charles VII de réorganiser l'université de Paris, ordonna que les professeurs expliqueraient la morale de ce philosophe, ainsi que sa logique, sa métaphysique et les autres traités de ce philosophe. En 1480, Ermolero Barbaro, Vénitien, publie une nouvelle traduction d'Aristote et de Thémiste son commentateur; Georges de Trébizonde se proclame le champion d'Aristote contre le cardinal Bessarion, antagoniste de Platon, en 1470. En 1545, Ramus essaie de détruire l'aristotélisme dans les écoles; mais François I^{er}, secondé du parlement, ordonne la suppression des ouvrages que Ramus avait composés dans ce but. En 1624, Antoine Villon, Étienne de Claves et Bitault veulent publier et soutenir des thèses contre les doctrines d'Aristote, mais ils sont condamnés par l'université et le parlement de Paris; enfin, l'aristotélisme, tant de fois combattu, est de nouveau attaqué par Gassendi, en 1650; Descartes lui porte le dernier coup, dont il ne s'est plus relevé, 1640.

ARISTOTIMUS, tyran de l'Élide, vers 250 avant J.-C.; ses cruautés amenèrent une conjuration, et il fut tué avec ses deux filles dans un temple de Jupiter.

ARISTOXÈNE, né à Tarente, en Italie; musicien et philosophe du 5^e siècle avant J.-C.; il ne reste de lui que ses *Éléments harmoniques*, ouvrage utile pour la connaissance de la musique ancienne.

ARITHMÉTIQUE, du grec *ἀριθμός*, nombre; branche des mathématiques, qui a pour objet de combiner les nombres, selon certaines règles, pour en déduire des résultats propres à satisfaire à certaines conditions données. Cette science fut cultivée de toute antiquité dans l'Inde. Des les premiers temps on y révéra certains nombres; de nos jours les Indous témoignent beaucoup de prédilection pour le nombre cinq et ses multiples; le *punch*, liqueur de l'invention des Indous, est ainsi appelé, dit-on, parce qu'ils le composent avec cinq ingrédients différents: on nomme *punchway*, au Bengale, des barques à cinq rangs de rames qui sont très-communes; les nombres 1, 5 et 9 passent pour sacrés en Chine. Les peuples qui se livrèrent le plus anciennement au commerce et à l'étude des sciences exactes, tels que les Phéniciens, les Carthaginois, les Égyptiens, les Chaldéens, furent naturellement être versés dans la science du calcul. Elle était en honneur à Tyr, dès l'an 1640 avant notre ère; elle commença à être cultivée en Égypte vers l'an 1625, époque où l'on étudia les anciens livres attribués à Mercure, et que nous avons sous le titre d'*Hermès, Pœmander, Asclepius, sive Verbum perfectum*. C'est vers cette époque reculée que remonte l'origine des chiffres numériques appelés communément

chiffres arabes. Le nom qu'on leur donne dérive de l'opinion généralement reçue, qu'ils ont été transportés de l'Orient dans l'Occident par la voie des Sarrasins ou Arabes; d'autres en ont attribué l'invention aux Celtes, aux Scythes, aux Carthaginois ou aux Égyptiens; un plus grand nombre l'a attribué aux Indous; mais tout porte à croire que c'est de la Chine que cette invention aurait passé aux Indes, et des Indes aux Arabes, lors de leurs premières communications avec ces pays si peu connus des anciens. En effet, les Chinois n'ont point de lettres alphabétiques ni de lettres syllabiques, c'est-à-dire de consonnes unies aux cinq voyelles, parce que leur langue entière s'écrit en chiffres, représente immédiatement des idées et non des mots, et que tous les mots chinois s'expriment par un seul caractère ou un seul chiffre. Ne pourrait-on pas conclure que les Indous ont été éveillés par eux sur les idées de quantité, et déterminés à peindre aux yeux tel ou tel nombre que les Chinois ont connu depuis la plus haute antiquité? Thalès de Milet, l'un des sept sages de la Grèce, après avoir parcouru longtemps la Chaldée et l'Égypte, enseigna aux Grecs les principes qu'il avait étudiés dans les écoles de ces contrées, 610 avant J.-C. Pythagore, qui avait étudié particulièrement dans l'Inde et l'Égypte la science des nombres, développa les leçons de Thalès, 540 avant J.-C.; il inventa une table contenant la multiplication des nombres, depuis 1 jusqu'à 10, laquelle est connue sous le nom d'*Abaque* ou *Table pythagoricienne*; il fit sur les nombres des remarques bizarres, empreintes des préjugés qui régnaient dans les pays où il avait puisé son savoir. Selon ce philosophe, l'unité ou le premier nombre, symbole de la Divinité, annonce l'ordre et la paix; le deux, la division et le désordre; les plus sublimes mystères étaient renfermés, disait-il, dans le nombre trois, et surtout la conciliation opérée par l'intervention d'une troisième puissance. Quatre, selon lui, était un nombre sacré, parce que le carré est une figure égale et parfaite. Dix était le tableau des merveilles de l'univers, puisqu'il contenait toutes les propriétés des nombres précédents. Le nombre trois, si souvent cité par Pythagore, était également vénéré par les anciens Gallois; il avait donné lieu dans leur pays à une multitude de remarques et d'observations de toute espèce. Les lois galloises conservaient dans trois cas la dot aux femmes qui abandonnaient leurs maris: lèpre, impuissance, respiration éffrayante; ils avaient trois armes légales et autorisées: l'épée, la lance, l'arc avec double fleches; on ne pouvait mettre publiquement en vente trois espèces d'animaux s'ils étaient boiteux: le cheval, l'épervier, le lévrier; le monarque ne pouvait s'entretenir hors du juge du palais qu'avec trois personnes seulement, savoir: sa femme, son confesseur et son médecin; on reconnaît à trois principaux indices, disaient encore les Gallois, qu'un territoire est cultivé et habité; si l'on rencontre des enfants, des chiens et des poules, selon le Juif Philon, les propriétés qui sont attachées à certains nombres, maintiendraient l'harmonie du monde, présideraient aux mouvements de la terre, etc., etc. Les musulmans ont en grande vénération le nombre sept; les dieux sont au nombre de sept; il y a également sept terres; entre chaque ciel et chaque terre sont des distances immenses. Un iman doit avoir sept qualités pour remplir dignement son ministère. Cette vénération pour le nombre sept est partagée par les Japonais, qui reconnaissent sept esprits purs, d'où toute leur nation est sortie, et par diverses hordes tatares. Aucun nombre ne fixa plus souvent l'attention des Grecs et des Romains; ils comptaient sept dieux, sept planètes, sept métaux précieux, sept couleurs

primitives, sept tons dans la musique, etc. Le retour de chaque septième année produisait, selon eux, des changements très-importants dans la conformation de l'homme, dans son tempérament, dans sa santé. Les rabbins n'ont pas moins disserté sur ce nombre merveilleux. Il est certain qu'avant une arithmétique écrite, il y a eu une arithmétique digitale, qui est la plus ancienne et la plus naturelle; les doigts sont limités à dix; le dix même est composé des quatre premiers nombres: un, deux, trois, quatre, que Platon loue au commencement de son *Timée*, lesquels, joints ensemble, font le nombre dix, et lorsqu'on l'a atteint, on recommence l'unité; car, dix et un font onze; Plin dit que les anciens ne comptaient que jusqu'à 100,000; l'arithmétique digitale était fort ancienne. Nicéarque, dans une épigramme grecque, parle d'une vieille qui recommence de compter ses années par sa main gauche; saint Jérôme dit que le nombre cent se transmet de la gauche à la droite, et se marque par les mêmes doigts, mais non pas de la même main. Numa fit élever une statue à Janus, dont la disposition des doigts marquait 500; le pouce et l'index étaient étendus en long, et les trois autres recourbés en dedans. Les Grecs et les Romains marquaient leurs chiffres par des lettres, avec cette différence que les Grecs suivaient l'ordre de leur alphabet, et que les Romains se servaient de l'I pour marquer un; du V, pour manquer cinq; de l'X, pour dix; de L, pour cinquante; du C, pour cent; ID faisait cinq cents, qu'on a rendu depuis par D; clo mille, qu'on a rendu aussi par M. On connaît des anciens Égyptiens quatre signes représentant respectivement l'unité, la dizaine, le cent et le mille; chacun de ces signes pouvait se répéter neuf fois: les plus forts se plaçaient à la droite des plus faibles sur une même ligne horizontale, ou bien au-dessus dans une colonne verticale: dans le premier cas, le nombre se lisait de droite à gauche, et dans le second, de haut en bas. Les Hébreux représentaient les nombres avec les lettres de leur alphabet; les neuf premiers nombres par les neuf premières lettres; les neuf termes de l'échelle des dizaines par les neuf lettres suivantes; et les centaines d'abord par les quatre dernières lettres, et ensuite par cinq lettres déjà employées, mais qui subissaient quelques variations de forme; pour exprimer les mille, les dizaines de mille, et les centaines de mille, on reprenait toutes les mêmes lettres, dans le même ordre, mais en les surmontant par des points. Les Grecs employèrent également, comme signes numériques, les lettres de leur alphabet, ainsi que nous l'avons dit; et en cela ils copiaient les Hébreux, ou plutôt les Phéniciens, dont la langue se rapprochait de celle des Hébreux; ils marquaient leurs lettres numériques d'un accent aigu, pour éviter de les confondre avec les lettres courantes. Archimède de Syracuse, 220 ans avant notre ère, étend les progrès de l'arithmétique; il prouve qu'il n'y a point de quantité, fût-elle composée d'un nombre infini de parties, qu'on ne puisse exprimer par des nombres; il démontre qu'on peut représenter le nombre des grains de sable qui sont aux bords de la mer, en faisant voir que le cinquantième terme d'une progression décuple croissante satisfait à son engagement. Euclide, 380 avant J.-C., avait déjà inséré, dans ses *Éléments*, quatre livres entiers consacrés à l'arithmétique, et où il traitait des propriétés relatives des nombres qui sont nécessaires dans une multitude d'opérations, et notamment où il déterminait les principaux caractères des nombres commensurables et incommensurables. Ératosthène, 250 avant J.-C., donna un procédé pour trouver successivement tous les nombres premiers. Les Arabes ou Sarrasins cultivaient

de temps immémorial la science des nombres; ils l'introduisent, dès l'an 790, en Espagne, d'où elle se répandit successivement dans les autres parties de l'Europe. Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, l'introduit le premier en France, en 999; Alphonse IX, roi de Castille, publie ses tables astronomiques, dites Tables alphonsoïques, en chiffres arabes, en 1266; Léonard de Pise, qui écrivait vers 1250, se servit de ces caractères, qui ne furent employés en Allemagne qu'en 1506. On doit aux Maures d'Espagne la connaissance de la progression décimale, d'un usage général en France, au commencement du 13^e siècle. En 1420, Lucas de Burgos établit les règles de fausse position simple et double qu'il nomme *reglas d'alcualain*. En 1460, Jean Muller, plus connu sous le nom de Regiomontanus, publie son arithmétique décimale. En 1556, le Vénitien Tartaglia publie un traité complet d'arithmétique. En 1602, l'arithmétique décimale est introduite à Bruges. En 1615, les logarithmes sont inventés par Napier, Écossais; ou, selon d'autres, par Juste Byrge, Suisse, en 1605. En 1617, le baron Neper, Écossais, publie une nouvelle arithmétique à laquelle il donne le nom de *rabdologie*, consistant à faire les calculs avec de petites baguettes en forme de pyramides, dont chaque face contient une partie de la Table de Pythagore. En 1642, Pascal, âgé seulement de dix-neuf ans, invente la machine arithmétique. En 1664, Newton, âgé de vingt-un ans, publie sa théorie des infinités. En 1669, Cassini invente un instrument qu'il appelle balance arithmétique; Weigel, de Genève, invente l'arithmétique tétraactique à l'aide de laquelle il ne se sert que des nombres 1, 2, 5, 0, avec lesquels il fait les mêmes opérations qu'avec dix chiffres. En 1715, Leibnitz invente l'arithmétique binaire, dans laquelle il ne fait usage que de deux caractères, 1 et 0, qui suffisent pour exprimer tous les nombres. Les mathématiciens qui se sont spécialement occupés de classer et de mettre en ordre les diverses parties qu'embrasse l'arithmétique sont, dans le 18^e siècle, Clairaut, Bezout, Mauduit; et de nos jours, Lacroix, Reynaud, etc. V. les noms et les articles **NOMBRE, CHIFFRE, CALCUL, MATHÉMATIQUES**.

ARIUS, né en Libye, vers 500, chef des ariens, ne put obtenir l'évêché d'Alexandrie; se vengea en niant la Divinité et la consubstantialité du Verbe; fut condamné par plusieurs conciles, et exilé; se concilia la faveur de Constantin, et revint à Alexandrie; fut forcé de nouveau d'en sortir, et se retira à Constantinople auprès de Constantin qui le protégeait; il y mourut en 556; sa doctrine fut appelée arianisme, et ses sectateurs ariens. V. **ARIANISME**.

ARIUS, roi de Sparte, vers l'an 524; allié du grand-prêtre des Juifs Onias; il lui écrivit une lettre où il faisait descendre les Juifs et les Lacédémoniens d'Abraham.

ARIUS-MULTISCIVS, historien islandais, né en 1667; a composé plusieurs ouvrages en langue norvégienne.

ARKANSAS (territoire d'). Le chevalier de Tontie, étant à la recherche du malheureux Lasalle (1685), parvint à l'embouchure du Mississipi, et remontant cette rivière, rencontra celle d'Arkansas, la suivit jusqu'au village de ce nom, et laissa deux de ses hommes parmi les Indiens qui l'habitaient; quelques émigrés du Canada vinrent peu à peu accroître le nombre des nouveaux colons, et y fondèrent lentement avec eux leur établissement. Lorsque la Louisiane fut cédée aux États-Unis, elle fut divisée en deux parties: le territoire d'Orléans et le district de la Louisiane, devenu en 1805 le territoire de la Louisiane, par le traité du fort Clark, 1808: les

Indiens reculèrent leur frontière jusqu'à ce fort, sur une ligne tirée directement au sud jusqu'à l'Arkansas, et descendant cette rivière jusqu'au Mississipi, ils cédèrent aux États-Unis tout le sol situé à l'est de cette ligne et au nord de la rive méridionale de la rivière d'Arkansas, ainsi que les terres situées au nord du Missouri. En 1812, le district de la Louisiane fut organisé en gouvernement territorial, sous le nom de territoire de Missouri. En 1819, la partie du nord fut organisée en district séparé; et le congrès, au mois de décembre de la même année, adopta le bill qui l'établissait en territoire d'Arkansas (Amérique septentrionale).

ARKEL (ancien château d'), bâti par le seigneur Coppo d'Arkel, en 1000; démoli par Jean d'Arkel II, en 1212, et reconstruit en 1461, par Charles-le-Hardi, comte de Charollais, duc de Bourgogne, seigneur apanagiste d'Arkel.

ARKHANGEL, ville et chef-lieu du gouvernement de ce nom en Russie, situé à l'embouchure de la Dwina septentrionale, dans la mer Blanche, ayant un port sûr et commode. Cette ville fut le centre principal de tout le commerce extérieur de la Russie, jusqu'à l'époque de la fondation de Saint-Petersbourg; en 1535, le célèbre navigateur anglais, Sébastien Cabot, y établit une compagnie commerciale; en 1553, seconde expédition de Richard Chancellor. Dès cette époque, les relations entre l'Angleterre et la Russie devinrent fréquentes. Les villes Anseatiques et les Hollandais voulurent entrer dans le partage de ce commerce lucratif; en 1584, la Russie refusa de renouveler les droits exclusifs de la compagnie anglaise, et le czar Boris Godounow ouvrit le port d'Arkhangel, et la route vers la mer Caspienne, à toutes les nations indistinctement. Ce fut par Arkhangel qu'en 1670, le cours du chaghe fut introduit en Russie. Pierre-le-Grand détruisit la splendeur d'Arkhangel, en bâtissant la ville de Saint-Petersbourg sur la mer Baltique. Sous le règne des successeurs de Pierre-le-Grand, le commerce d'Arkhangel diminua de plus en plus; ce ne fut qu'en 1762 que l'impératrice Catherine lui accorda les mêmes privilèges qu'au port de Saint-Petersbourg. Depuis cette époque, communiquant par plusieurs canaux avec Moscou, Astrakan, et les villes de la mer Baltique, elle est encore l'entrepôt principal des marchandises qui passent par la Sibérie, et le centre des affaires commerciales d'une grande partie de la Russie du nord. Arkhangel tient le quatrième rang des ports de la Russie; elle vient immédiatement après Saint-Petersbourg, Riga et Odessa. Cette ville, bâtie tout en bois, et dont la population est de 20,000 âmes, est le siège d'un archevêché; son gouvernement, dont la superficie dépasse de beaucoup celle de toute la France, et ne contient que 264,000 habitants, est le moins peuplé de tous les gouvernements de la Russie européenne.

ARKRYGHT (sir Richard), célèbre manufacturier d'Angleterre, né en 1752; d'abord barbier à Manchester, son génie inventif le fit sortir de l'obscurité. Avec un horloger nommé Kay, il imagina une machine pour filer le coton, qui, plus tard, opéra une immense révolution commerciale; le roi d'Angleterre le créa chevalier le 22 décembre 1786; mort en 1792.

ARLAUD (Jacques-Antoine), né à Genève, en 1668, peintre de portraits et en miniature; apprit le dessin en deux mois, et pour la peinture n'eut point d'autre maître que lui-même; à vingt ans il alla à Dijon, puis vint à Paris, où il fit d'immenses progrès. Louis XIV voulut le connaître; le duc d'Orléans fit plus, il se l'attacha, et lui donna un appartement dans son château de Saint-Cloud, où ce prince exerçait la peinture sous les

jeux d'Arlaud, qu'il appelait son maître. Madame, princesse palatine, mère du régent, lui donna son portrait en grand, en 1718; d'Arlaud le légua à la bibliothèque publique de Genève. En 1721, il alla en Angleterre, et revint à Paris, qu'il quitta en 1730, après un séjour de quarante ans, pour retourner dans sa patrie, où il mourut le 25 mai 1745, âgé de soixante-quinze ans.

ARLEQUIN, personnage de la comédie italienne. Le caractère distinctif de l'ancienne comédie italienne est une imitation grotesque des mœurs des différentes villes d'Italie, et chacune d'elles est toujours représentée par le même personnage; Pantalon est Vénitien, le docteur est Bolognais, Scapin est Napolitain, et *Arlequin* est Bergamasque; sur la scène moderne italienne, il a conservé son vieux nom de *Zanetto*. Il est vraisemblable qu'un esclave africain fut le premier modèle de ce personnage. Michel-Ange, néanmoins, passe pour lui avoir restitué son masque noir d'après un masque du satyre antique. Arlequin fut représenté en France par Dominique Bianconelli, 1675; Vicentini, 1720; et le célèbre Carlin (Carlo Bertinazzi), 1741.

ARLES, *Arelate*, ville archiépiscopale de Provence (Bouches-du-Rhône); fut bâtie avant l'arrivée des Phocéens à Marseille, 600 avant l'ère vulgaire, et l'une des plus anciennes et des plus illustres des Gaules. Devenue colonie romaine sous Tibère Neron, fut le siège du préfet du prétoire dans les Gaules. Constantin-le-Grand l'embellit de monuments, et voulut qu'elle portât son nom. Honorius en fit le siège de la métropole, et Constantin-le-Tyran en fit son séjour, 410. A la décadence de l'empire, les rois de Bourgogne s'en emparèrent, 425; Théodoric, roi des Visigoths, y demeura longtemps et l'orna beaucoup, 500. Arles eut dans la suite des rois particuliers; elle n'occupait originairement que la rive gauche du Rhône. C'est le commerce d'Arles, consistant surtout en ouvrages de broderies d'or et d'argent, qui attira d'abord les Juifs dans les Gaules.

ARLES (monuments d'). L'amphithéâtre, bâti par les Romains à une époque ignorée; le théâtre romain; les restes de la voie *Aurélia*, qui se divisait à Aix et conduisait à Arles par deux routes, celle de Marseille et celle plus directe de Saint-Rémi; l'obélisque: on pense qu'il est un des quarante d'Égypte; transporté à Rome, il est resté caché sous terre pendant plusieurs siècles, et n'a été relevé que le 20 mars 1676; il est haut de 59 pieds; l'église métropolitaine de Saint-Trophime, d'Éphèse, l'un des soixante-quatorze disciples de J.-C., fondée en 626, en partie par saint Virgile, archevêque d'Arles, en partie au 15^e siècle par Alleman, un de ses successeurs.

ARLES (royaume d'). Le royaume d'Arles a encore porté le nom de royaume de Provence et de royaume de Bourgogne; il comprenait la Provence, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais, la Bresse, le Bugey et le Valromey. L'évêque d'Arles était autrefois vicaire du pape dans les Gaules; cet état commença en 879, et Boson 1^{er}, gouverneur de Bourgogne et de Provence, se fit proclamer roi; il mourut en 887 ou 889. Louis-l'Aveugle son fils lui succéda, et mourut en 924. A Louis succéda son cousin Hugues qui, en 926 ou 950, céda le royaume d'Arles à Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, qui lui laissa le royaume d'Italie. Hugues se fit moine en 945 et mourut en 947. Boson II, deuxième fils de Conrad, fils de Rodolphe II, fut roi d'Arles en 993; mort en 999: son frère Rodolphe III le réunit à la Bourgogne. Depuis 1052 jusqu'en 1579, le royaume d'Arles fut possédé par les empereurs qui retirèrent encore le nom de rois d'Arles; Frédéric II en fut privé pour ses querelles avec le pape; et avant sa mort, qui arriva en 1248, on trouve des titres datés

du règne d'Alphonse, comte et marquis de Provence. En 1243, les états de Provence et de Forcalquier passeront aux comtes d'Anjou, rois de Sicile, par le mariage de Béatrix, comtesse de Provence et de Forcalquier, avec Charles I^{er}, frère de saint Louis, et en 1481, il fut réuni à la couronne par le testament que fit en faveur de Louis XI, Charles III, comte de Provence.

ARLES (rois d'), Boso 1^{er}, de 879-887 ou 889; Louis-l'Aveugle, 889-924; Hugues, 924-926 ou 930; Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, fut roi d'Arles de 930-937; Conrad, 937-993; Rodolphe III, 993-1052; en 1052, Conrad-le-Salique, roi de Germanie, hérita du royaume d'Arles.

ARLES (vicissitudes d'). L'an 411, Constance, général des armées romaines, l'assiégea, l'emporta et y prit le tyran Constantin; les Visigoths l'assiégèrent en 429; mais elle fut délivrée par Aëtius. Thrasimond, roi des mêmes Visigoths, entreprit encore de l'assiéger en 452, et Théodoric II en 457; Evaric, frère et successeur de ce dernier, l'emporta l'an 466; Théodoric, roi des Ostrogoths, la fit réparer, et Ibas, général de ses troupes, empêcha qu'elle ne fût prise en 508 ou 509 par les Français qui la soumièrent trois ou quatre ans après, et en devinrent les maîtres aussi bien que de tout le reste de la Provence. Dans le 8^e siècle, les Sarrasins prirent Arles, mais Charles-Martel la leur enleva peu après; ainsi elle revint aux Français, et elle leur fut soumise jusqu'en 879, que Boso se fit déclarer roi d'Arles, c'est-à-dire de Provence et de Bourgogne, dans l'assemblée tenue à Mantale le 16 du mois d'octobre. V. **ARLES** (royaume d').

ARLES (conciles d'). *Arelatense*. Le premier, assemblé, le 1^{er} août, de tout l'Occident, par ordre de Constantin. Cécilien y est absous de nouveau, et les donatistes encore condamnés; dans le huitième canon, il est dit que « si quelqu'un revient de l'hérésie au sein de l'église, on l'interrogera sur le Symbole; et si l'on s'aperçoit qu'il a été baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, on se contentera de lui imposer les mains pour recevoir le Saint-Esprit. » C'est le concile plénier où saint Augustin dit dans sa *Vocation* que fut terminée la question du baptême des hérétiques; les donatistes en appelèrent encore à l'empereur qui les condamna rigoureusement, à Milan, vers la fin d'octobre 516; il est à remarquer qu'à la fin des actes de ce concile, les évêques ne signent pas suivant le rang qu'on a donné depuis à leurs sièges, mais suivant celui de leur antiquité; on y voit, par exemple, la signature de l'évêque de Vienne après celle des évêques de sa province; celle de l'évêque d'Autun, avant celle de l'évêque de Lyon: il n'y avait donc rien de réglé dans les Gaules touchant la prééminence de certains sièges, et tous les évêques y étaient regardés comme égaux, l'âge seul mettant une différence entre eux. Adon, de Vienne, compte six cents évêques à ce concile, ce qui est conforme à d'anciens exemplaires manuscrits des actes de cette assemblée, dont un, celui de Corbie, est du 6^e siècle (an 514). — *Le deuxième*, par les ariens, soutenus par l'empereur Constance; Photin de Sirmich, Maria d'Ancyre et saint Athanase y sont condamnés; Vincent de Capoue, légat du pape Libère, consent à ces trois condamnations; saint Paulin de Trèves, qui refuse de souscrire à celle de saint Athanase, est exilé, et meurt dans son exil en 558. Le P. Mansi rapporte ce concile à l'an 554. — *Le troisième*. On y fit cinquante-six canons, dont le vingt-deuxième défend de mettre en pénitence les personnes mariées sans leur consentement mutuel; le trente-quatrième défend de mettre les affranchis en esclavage pour crime d'ingratitude, à moins qu'il ne fût prouvé juridiquement: c'est que ce crime mettait le patron en

droit de rappeler ses affranchis au joug de la servitude, et une légère offense, aux termes de la loi romaine, suffisait pour cela; l'héritier du patron avait le même droit contre les affranchis, quand même ils auraient été dans la milice. (De Gouris, an 432.) — *Le quatrième* au sujet d'un différend entre Fauste, abbé de Lérins, et Théodore, évêque de Fréjus. Ce différend concernait la juridiction que l'évêque prétendait exercer sur le monastère de Lérins; il fut réglé que Théodore, à l'exemple de Léonce son prédécesseur, aurait le droit exclusif d'ordonner les sujets que l'abbé voudrait élever à la cléricature; qu'il serait le seul à qui l'on s'adresserait pour le saintchrême et la confirmation; qu'on n'admettrait point dans le monastère sans son consentement de clercs étrangers à la communion ou à l'exercice du ministère, et que du reste toute la congrégation laïque des moines serait sous le gouvernement de l'abbé, sans que l'évêque pût s'en mêler en aucune manière; car il est conforme, disent les pères, à la raison et à la religion que toute la congrégation laïque du monastère soit en la libre disposition et sous l'unique gouvernement de l'abbé qu'elle aura choisi, le tout en observant soigneusement la règle établie par le fondateur du monastère (an 463). — *Le cinquième*, sur la fin de l'année, par Léonce, métropolitain d'Arles, à l'occasion de l'ordination d'un évêque de Die, faite par saint Mamer de Vienne, sans égard pour l'ordonnance de saint Léon, qui avait soumis, en 430, cette église à l'archevêque d'Arles; le concile écrivit au pape Hilaire pour se plaindre du procédé de saint Mamer que le pape désapprouva par sa réponse (an 465). — *Le sixième*: *Arelatense et Lugdunense*. Dans le premier on prétend que le prêtre Lucide rétracta des propositions outrées qu'il avait avancées touchant la prédestination; le second roula, dit-on, à peu près sur les mêmes matières. — *Le septième*, le 6 juin, où saint Césaire présida, assisté de douze évêques; on y fit quatre canons (an 524). — *Le huitième*, le 29 juin; onze évêques et huit députés y firent sept canons (an 534). — *Le neuvième*, le 10 mai; *Remenense*, à la mi-mai; *Moguntiacum*, le 9 juin; *Cabilonense* et *Turonense*, cinq conciles, tenus par ordre de Charlemagne pour corriger les abus et rétablir la discipline ecclésiastique. On fit dans tous un grand nombre de canons; dans celui de Tours, on avertit les évêques de faire en sorte que chaque prêtre ait par devers lui les homélies des Pères, traduites en langue romane rustique ou en langue théostique, ce qui prouve que le latin avait déjà cessé d'être la langue vulgaire; dans le trentième canon de celui de Châlons, il est défendu de rompre les mariages entre les serfs, quoiqu'ils appartiennent à différents maîtres, pourvu qu'ils se soient mariés de leur consentement et selon les lois (an 815). — *Le dixième*, par le légat du pape; Béranger, vicomte de Narbonne, y présente une requête contre Genfred, archevêque de Narbonne, qui l'avait injustement excommunié (an 1039). — *Le onzième*, par le légat Pierre de Castelnau; on y dressa des règlements pour le gouvernement de cette église (1203). — *Le douzième*, vers le mois de février où l'on imposa au comte de Toulouse des conditions de paix absurdes; aussi protesta-t-il qu'il aimait mieux périr que de s'y soumettre. Sur son refus, le concile l'excommunia et abandonna ses domaines au premier occupant (an 1211). — *Le treizième*, le 10 juillet, sous Jean de Baux, archevêque d'Arles, où l'on publia vingt-quatre canons, la plupart contre les hérétiques, en exécution du concile de Latran de 1210, et de celui de Toulouse de 1229 (an 1254). — *Le quatorzième*. Florentin, archevêque d'Arles, avec ses suffragants y condamna les extravagances des joachimistes, qui disaient que le Père a opéré

depuis le commencement du monde jusqu'à la prédication de J.-C. ; que J.-C. a opéré jusqu'en 1260, et que le Saint-Esprit opérera depuis 1260 jusqu'à la fin du monde ; que sous l'opération du Père, les hommes vivaient selon la chair ; que sous celle du Fils, ils vivaient entre la chair et l'esprit, et que sous la troisième, ils vivraient plus parfaitement selon l'esprit. On y fit aussi dix-sept canons dont le troisième ordonne que la confirmation doit être administrée et reçue à jeun, excepté les enfants à la mamelle ; on la donnait donc encore aux petits enfants comme on le pratique même à présent dans les églises d'Orient ; le quinzième défend aux grands pénitenciers d'entendre ceux qui s'adressent à eux pour d'autres cas que ceux qui sont réservés, et leur enjoint de les renvoyer pour le reste de la confession à leur propre curé : c'était diviser la confession, ce qui ne s'accorde guère avec les principes de la saine théologie sur cette matière. Par le dix-septième, on voit que, dans le cas d'une contestation pour un bénéfice, on courait aux armes et on s'emparait des églises par violence, au lieu de se pourvoir par-devant les juges qui en devaient connaître ; le concile défend ces voies de fait qui, depuis, ont donné occasion aux juges de prendre connaissance du possesseur des bénéfices (1260 ou 1261). — *Le quinzième*, par Bertrand de Saint-Martin, archevêque d'Arles ; on y dressa vingt-deux canons sur la discipline dont manquent les quatre premiers ; le neuvième concerne les testaments ; il y est dit que quatre jours après la mort du testateur, l'héritier sera averti et même contraint par les censures de fournir au curé de la paroisse une copie du testament afin de connaître les legs pieux qu'il renferme. (1275.)

ARLINCOURT (Victor, vicomte d'), romancier, né au château de Mérantrés, près Versailles, en septembre 1789. A vingt ans, fut nommé par Napoléon écuyer de S. A. I., Madame mère ; marié en 1809 à la fille du sénateur comte de Chollet ; intendant de l'armée d'Aragon, et envoyé en Catalogne ; sa conduite administrative lui valut de la part des Espagnols une médaille d'or frappée en son honneur avec ces mots : *La Catalogne reconnaissante à l'intendant Victor d'Arlincourt*. Le 25 août 1814, il fut nommé maître des requêtes ; au retour de Napoléon, en 1815, vécut ignoré en Picardie ; Charles X le nomma gentilhomme honoraire de la chambre ; auteur de : *Une matinée de Charlemagne*, publié en 1810 ; *Charlemagne ou la Caroleide*, en 1818 ; *le Solitaire*, en 1821 ; *le Renegat*, en 1822 ; *Ipsiboë*, en 1823 ; *l'Etrangère*, en 1825 ; *le Siège de Paris*, en 1826 ; *Ismaïlie* ; *Double Règne*, etc.

ARLON, petite ville des Pays-Bas, très-ancienne et désignée dans l'itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Araulanum Vicus*, érigée en marquisat, et réunie au Luxembourg, en 1214 ; cédée à la France en 1684, et rendue en 1697.

ARLON (bataille et prise d'). En 1792, le général La Fayette attaqua les Autrichiens sans succès. Au mois de mai 1795, les Français, conduits par Houchard, battent les Autrichiens, et s'emparent d'Arlon, le 17 avril 1794. Les Autrichiens sont battus par les Français, commandés par Championnet, Morlot, Lefebvre et Hatry.

ARLOTTE (Rodolphe), poète de Reggio, florissant vers 1390 ; on a de lui un poème sur la conquête de Grenade, qu'il n'a pas achevé, ainsi qu'une tragédie.

ARLOTTO, notaire de Vicence en 1284, historien, mort dans l'exil. Les Padouans, ennemis des Apotras, contre lesquels il écrivit, firent rechercher ses ouvrages avec tant de soin qu'on n'a pu en retrouver un seul exemplaire.

ARLOTTO MAINARDO, né à Florence, en 1595 ;

d'abord ouvrier en laine, puis curé d'une paroisse de l'évêché de Fiésole : ses ouvrages firent le charme de toutes les cours de l'Europe, et furent publiés à Vienne en 1520, sous le titre de *Facetie piacevole, favole e motti del Giovanni Arlotto, prete fiorentino* ; mort en 1485, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

ARLUNO (Bernardin), jurisconsulte et noble milanais du 16^e siècle, a écrit *l'Histoire des Guerres de Venise* en 1500, et en 1516 *l'Histoire de Milan*.

ARLUNO (Pierre J.), Milanais du 16^e siècle, d'une assez grande réputation fit un grand nombre d'ouvrages de médecine, entre autres un sur les fièvres.

ARMA (Jean-François), né à Chivasso, en Piémont, vers le commencement du 16^e siècle, premier médecin d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, vivait encore en 1578 ; auteur de : *De vesica et renum affectibus liber*.

ARMACH (concile d'). *Armachanum*, en Irlande, où l'on mit en liberté tous les Anglais qui se trouvaient réduits en esclavage dans cette île (an 1174).

ARMADA (?), ou flotte invincible, nom espagnol donné à la redoutable force maritime que Philippe II équipa en 1588, contre Elisabeth, reine d'Angleterre, et qui fut fracassée et dispersée par une violente tempête.

ARMAGNAC (province et comté d') pays de France en Gascogne ; compris sous Honorius dans la troisième Aquitaine, ce pays, de la domination romaine, passa sous celle des Visigoths, vers 411 ou 419 ; il suivit ensuite le sort de la Gascogne, de 507 à 615. Garcie, duc de Gascogne, donna ce comté en partage à son fils puiné Guillaume, premier comte de Fézenzac, mort en 920. Bernard, fils de Guillaume, eut en partage l'Armagnac et en fut le premier comte vers 960. La postérité d'Othon-le-Louche, fils aîné de Guillaume Garcie, ayant manqué, en 1140, le comté de Fézenzac fut réuni à celui d'Armagnac en la personne de Gérard III, sixième comte d'Armagnac et de la race de Bernard I^{er} ; Gérard V, treizième comte d'Armagnac, mort en 1285, réunit à son comté par sa femme, les quatre vallées, *Aure, Neste, Barrouse et Magnone* ; Bernard VI, en 1295, obtint le comté de Gavre et le château de Gavaret ; en 1511, Jean I^{er}, quatrième comte, hérita, par ses deux femmes, des comtés de Limagne et de Charolais ; Jean III, seizième comte, étant mort en 1591, son frère, Bernard VII, hérita du comté d'Armagnac, fut connétable de France, et massacré, le 12 juin 1418, par les Bourguignons, qui surprirent Paris ; Jean IV, son fils, lui succéda, et mourut en 1450 ; Jean V, dix-neuvième comte, fils de Jean IV et son successeur, obligé de fuir, est tué à Lectoure, en 1472 ; le comté d'Armagnac fut confisqué et réuni au domaine par lettres-patentes de l'an 1481. Restitué à Charles, duc d'Alençon, neveu de Jean V, par François I^{er}, mort sans postérité, il suivit sa veuve, qui épousa en secondes noces, en 1526, Henri d'Albret, roi de Navarre, mort en 1555 ; Jeanne d'Albret, leur fille et leur héritière, épousa, en 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, dont le fils Henri, devenu roi (Henri IV), réunit à la couronne la succession d'Armagnac, en 1589. Le 20 novembre 1643, Louis XIV en fit don à Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, mort en 1666, et dont la postérité l'a possédé jusqu'à la révolution (1795).

ARMAGNAC (comté d'). Bernard-le-Louche, 960 ; l'époque de sa mort est ignorée ; Gérard, 1000, dit *Trancaléon*, abdiqa en 1061 et mourut en 1079 ; Bernard II, 1020-1079, Gérard II, 1061-1105, et Bernard III, 1105-1140 ; 1140-1160 ; Gérard III, mort vers 1160 ; Bernard IV, 1160-1190 ; Gérard IV, 1198-1219 ; Arnaud-Bernard, 1219-1226 ; Pierre-Gérard, comte, vers 1226 ; Bernard V, mort en 1245 ; Mascarose I^{er}, 1245-1249 ; Mascarose II,

ille de Mascaroze I^{er}, 1249-1256; Géraud V, 1256-1283; Bernard VI, 1283-1319; Jean I^{er}, 1319-1373; Jean II, *le Bossu*, 1373-1384; Jean III, 1384-1391; Bernard VII, 1391-1418; Jean IV, 1418-1450; Jean V, 1450-1473; Charles I^{er}, 1473-1497; Charles II, 1497-1525; Henri d'Albret, roi de Navarre, par son mariage avec Marguerite, veuve de Charles II, 1526-1555; Antoine, duc de Vendôme, marié, en 1548, à Jeanne d'Albret, et père de Henri IV. V. FEZENAC et NEMOURS.

ARMAGNAC (Jean I^{er}, comte d'), fils et successeur de Bernard VI; secourt, en 1356, le comte d'Eu, connétable de France, dans la guerre contre les Anglais, en Gascogne et en Guienne; commandant du Languedoc, en 1353, refuse de passer sous la domination anglaise, après le traité de Breigny; fait prisonnier par le comte de Foix, dans un combat, en 1362; accompagne Édouard, prince de Galles, dans son expédition en Espagne, en faveur de Pierre-le-Cruel; se brouille ensuite avec lui; contribue à la soumission du Limousin; mort en 1375.

ARMAGNAC (Jean III, comte d'), petit-fils du précédent; assiège, en 1591, Alexandrie-de-la-Paille; est blessé et fait prisonnier; mort le lendemain, 25 juillet de cette année.

ARMAGNAC (Bernard VIII, comte d'), connétable de France; embrasse, en 1410, le parti de Charles, duc d'Orléans, qui épouse sa fille; devient le principal moteur de la longue guerre civile qui embrase le royaume sous Charles VI; combat d'abord contre son roi conjointement avec les Anglais, en 1415; se réconcilie avec la cour; exige la dignité de connétable et la place de premier ministre; en 1415, après la bataille d'Azincourt, change toute l'administration; se fait donner la surintendance des finances et le gouvernement général de toutes les forteresses du royaume; va en Normandie réprimer les courses de la garnison anglaise d'Harfleur; revient à Paris pour étouffer une conspiration ourdie contre lui, répondant la terreur dans cette ville; multiplie les impôts et les proscriptions; relègue la reine à Tours; est déclaré schismatique par le concile de Constance; rejette tous les projets de paix avec l'Angleterre; envoie une partie de ses troupes vivre à discrétion dans la Brie, imprudence qui cause sa perte. Le 12 juin 1418, Paris étant livré au duc de Bourgogne, le connétable, réfugié chez un maçon qui le trahit, est massacré par la populace furieuse.

ARMAGNAC (Jean V, comte d'), fils de Jean IV et d'Isabelle de Navarre, né en 1420; contribue, en 1451, à la conquête de la Guienne sur les Anglais; en 1450, conçoit le plus violent amour pour la plus jeune de ses sœurs, en a deux enfants; est excommunié par le pape; promet de renoncer à ses liens criminels, puis sollicite une dispense pour les légitimer; enfin épouse publiquement sa sœur en vertu d'une fausse bulle; est excommunié de nouveau; est accusé de favoriser en secret les Anglais; se fortifie dans ses places contre les troupes du roi; en 1453, se réfugie avec sa sœur en Aragon; est cité par le parlement de Paris; prétend être jugé par la cour des pairs; se présente en personne; est arrêté, puis élargi; se réfugie à Besançon; est condamné au bannissement; obtient du pape Pie II, d'être relevé de son excommunication; en 1461, obtient de Louis XI la restitution de ses domaines; en 1465, prend les armes contre ce prince dans la guerre du bien public; par le traité de Conflans se fait accorder quatre châtellenies, une pension et une compagnie d'ordonnance; se rend coupable de nouvelles perfidies; consent à congédier ses gens d'armes moyennant dix mille francs; reçoit l'argent et garde ses gens d'armes; se retire en Aragon; est condamné à mort par arrêt du parlement; se jette dans le parti du duc de Guienne; en 1472,

s'empare de Lectoure, s'y défend pendant deux mois; y est surpris par les troupes du roi et percé de plusieurs coups de poignard, en 1475.

ARMAGNAC (Georges d'), fils de Pierre d'Armagnac, bâtarde de Charles d'Armagnac, comte de l'Île-en-Jourdain; naquit en 1501; évêque de Rodez; ambassadeur de Venise à Rome; conseiller d'état; archevêque de Toulouse; associé en qualité de co-légat au cardinal de Bourbon, légat d'Avignon; créé cardinal en 1544; évêque d'Avignon en 1577; fit plusieurs fondations religieuses. Mort en 1583.

ARMAGNAC (Jacques d'), duc de Nemours, eut la tête tranchée à Paris le 4 août 1477. Il épousa par contrat du 12 juin 1452, Louise d'Anjou, fille de Charles d'Anjou, premier comte du Maine.

ARMAGNAC (Louis d'), duc de Nemours, vice-roi de Naples; tué à la bataille de Cérignoles, le 28 avril 1505.

ARMAND (François-Armand-Hugues), artiste comique, né en 1699, à Richelieu; débuta au théâtre Français, dont il devint un des sociétaires en 1725, et mourut à Paris en 1765, après avoir joué la comédie quarante-deux ans.

ARMAND, acteur de la Comédie-Française, fils d'un conseiller du roi et receveur des finances; il débuta le 20 décembre 1796, à la salle Feydeau. Quand la Comédie-Française recréa sa société, il y fut admis, il se fit admirer dans *Édouard en Écosse*, *la Jeunesse de Henri V*, *l'Intrigue et l'Amour*, *la Jeune Femme colère*, *l'École des Vieillards*, *Valérie*. Chacun de son côté. Il prit sa retraite le 4^{er} avril 1850.

ARMAND DE BOURBON, prince de Conti, comte de Pézénas, baron de la Fère en Tardenois, seigneur de l'Isle-Adam, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Guienne, puis de Languedoc, était fils de Henri II, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, né à Paris le 11 octobre 1629; eut les abbayes de Saint-Denis, de Cluny, de Lérins et de Modène, qu'il quitta depuis pour suivre les armes; en 1634, gouverneur de Guienne, puis général des armées du roi en Catalogne, où il prit Villefranche, Puycerda et Châtillon, en 1635; grand-maître de la maison du roi, en 1636; assiégea inutilement Alexandrie avec le duc de Modène, en 1637; eut le gouvernement du Languedoc, en 1636; chevalier des ordres du roi, en 1662. Mort à Pézénas, le 21 février 1666; il avait épousé, en 1634, Anne-Marie Martinuzzi, nièce du cardinal Mazarin.

ARMATI (Salvino degli), Florentin, mort en 1317; inventeur des béciacles dans les dernières années du 14^e siècle.

ARMBRUSTER (Jean-Michel), né à Salz, dans le royaume de Wurtemberg, en 1761; littérateur et secrétaire du célèbre Lavater.

ARMÉE. Les peuples n'eurent pas de tout temps des troupes organisées pour vider leurs querelles. Les Égyptiens furent les premiers qui confièrent à une classe de citoyens distincte et séparée, la défense du pays. V. ARTILLERIE, CAVALERIE, INFANTERIE, MILICE, PAIE DES TROUPES, RÉGIMENTS, UNIFORME.

Tableau des armées de la population terrestre.

	Armée perman.	Réserve.	Rapp.de l'arm. à la pop.
France	560,000	3,639,700	1 à 91
Grande-Bretagne	108,600		1 à 250
Espagne	71,500	25,000	1 à 200
Portugal	?		

A REPORTER.

539,900 3,664,700

	Armée perman.	Réserve.	Rapp. de l'arm. à la pop.
REPORT.	559,900	5,664,700	
Belgique	110,000	rés. compr.	1 160
Bade	10,100		1 125
Nassau	1,800		1 205
Hesse (Grand-duc.)	8,000		1 92
Hesse-Cassel	9,000		1 75
Wurtemberg	16,900		1 76
Bavière	20,000		1 208
Suisse		55,578	
Hollande	55,000	42,500	1 79
Danemarck	58,000		1 53
Hanovre	9,000		1 185
Brunswick	5,600		1 82
Mecklenbourg	5,000		1 119
Oldenbourg	4,500		1 164
Anhalt	1,220		1 115
Saxe (Roy. de)	12,000		1 150
Saxe-Cobourg	600		1 266
Saxe-Meiningen	500		1 286
Saxe-Weimar	1,100		1 214
Sardaigne	29,640		1 145
Toscane	5,500		1 272
Modène	800		1 475
Parme	1,520		1 556
Lucques	880		1 181
États de l'Église	10,000		1 161
Naples	50,000		1 250
Grèce	10,000		1 90
Iles Ionniennes	1,600	indigènes	1 121
Égypte	110,000		1 52
Autriche	271,400	479,000	1 124
Russie	690,000		1 75
Prusse	122,000	400,000	1 108
Suède	41,540	150,000	1 98
Turquie	50,000	120,000	1 266
États-Unis	6,180	1,508,047	1 2265
Haiti	15,000	60,000	1 56
Mexique	25,000		1 260
Colombie	50,000		1 65
Bolivia	2,500	50,000	1 500
Amérique centrale	2,000	20,700	1 900
Paraguay	8,000	50,000	1 75
Bésil	15,000	45,000	1 242
La Plata	20,000		1 120
Pérou	5,000		1 566
Chili	8,000	20,800	1 200
Inde britannique	205,200	indigènes	1 548
Perse	25,000	250,000	1 480
Sindh	22,000		1 181
Siam	60,000		1 47
Chine	1,290,000		1 145
Cochinchine	54,000		1 95
TOTAL.	5,956,980	6,594,215	1 255

ARMELLINO (François), cardinal sous Léon X et indépendant des finances en 1517 ; mort en 1727.

ARMÉNIE, *Armenia*, grand pays de l'Asie, entre la Syrie, l'Asie-Mineure ou Anatolie, la Mésopotamie et la Géorgie; partagée de nos jours entre la Turquie, la Perse, la Russie, et quelques princes Kurdes indépendants, contenant une surface d'environ 600 lieues carrées et s'étendant depuis les bords de l'Euphrate jusqu'à l'embouchure du Kour, dans la mer Caspienne; et du nord au sud, depuis la Géorgie et le mont Caucase, jusqu'aux limites méridionales du Diarbékir. L'Arménie fut divisée en grande et petite Arménie, vers 200 avant J.-C. La

grande Arménie était autrefois bornée au midi par les monts Taurus et Niphates, qui la séparent de la Mésopotamie et de la Syrie; au levant, par les monts Caspiens et la mer Caspienne; par la rivière de Cyrus, avec les monts appelés Moschiques, au nord; au couchant, par l'Euphrate et une petite partie de la mer Noire qui la séparaient de l'Arménie-Mineure. La petite Arménie-Mineure, *minor Armenia*, était une partie de l'ancienne Cappadoce dans l'Asie-Mineure; avait au couchant et au nord le reste de la Cappadoce, au levant la grande Arménie, au midi la Cilicie et la Syrie. L'Anti-Taurus partage l'Arménie-Mineure en deux. Ce pays fit partie de l'empire d'Assyrie jusqu'au règne de Sardanapale, 7^e siècle avant J.-C. Elle forma un royaume tributaire de la Perse, jusqu'en 551 avant J.-C., où elle passa, avec l'empire d'Orient, chez les Macédoniens, et devint depuis le partage des Romains, 56 avant J.-C. L'Arménie a eu quelques rois: le plus considérable est Tigranes, gendre de Mithridate, roi de Pont; il soumit diverses provinces qu'il fut obligé de céder aux Romains, prit le parti de Mithridate, son beau-père, contre les Romains, et fut défait par Lucullus, en 69 avant J.-C.; perdit une ville à laquelle il avait donné son nom. Trois ans après, Pompée défit encore Mithridate. Tigranes, préférant enfin l'amitié des Romains à celle de son beau-père, vint apporter la couronne aux pieds du vainqueur, auquel il céda la Cappadoce, une partie de la Syrie, et quelques autres provinces, en 66 avant J.-C. Tigranes se contenta de la grande Arménie. Artabase ou Artavasde, son fils, lui succéda: c'est celui que Marc-Antoine surprit, 54 avant J.-C., et qu'il mena prisonnier en Égypte. Artaxe fut depuis roi, et après lui Artavasde II, à qui son oncle Tigranes succéda: ces trois rois furent malheureux. Les Romains donnèrent la couronne de l'Arménie à Ariobarzane qui fut tué; elle passa alors, mais peu de temps, à la reine Éraïo. Vonones, roi des Parthes, conquit l'Arménie, et l'abandonna ensuite du temps de Tibère. Depuis ce temps-là, les Arméniens n'eurent que de petits princes. Antonin leur fit la guerre ainsi que l'empereur Macrin, vers 217. En 512, les Arméniens, sous leur prince Tiridate, prirent les armes contre Maximin qui persécutait les chrétiens. Ils eurent encore d'autres princes, comme Arsaces, sous Julien l'Apostat, 560; et dans la suite ils ont reconnu, en divers temps, les empereurs de Constantinople, les Sarrasins et d'autres princes. En 442, l'Arménie se révolte contre Jezdedjerd II, roi de Perse, qui voulait forcer ses habitants à revenir au culte du feu. En 451, l'armée arménienne éprouve une défaite complète sur les bords du fleuve Deghmode et dans laquelle Varian, son général, perdit la vie. Vaine tentative d'affranchissement de l'Arménie contre le roi de Perse Féroun, 481. Adoption du calendrier américain, 551. Première invasion de l'Arménie par les khalifes qui lui donnent des gouverneurs, nommés Osdigans, 657. Aschod se déclare souverain indépendant de ce pays, 845; il est de nouveau soumis par Boughla, lieutenant du khalife, 856. Il ne reste qu'un prince, appelé Aschod, à qui le khalife Moahmed et l'empereur Basile-le-Macédonien, confèrent le titre de roi, 883; c'est-à-dire, 457 ans après la chute de la dynastie des Arsacides. Sempad, l'un de ces rois, après une longue prospérité, est défait et mis à mort par Yousouf, lieutenant du khalife, 928. Aschod, son fils aîné, rétabli par Constantin Porphyrogénète, prend le titre de *Schahanschah*, qui signifie roi des rois. Première invasion des Turcs, Deldjoukider, 1021. Constantin Monomaque réunit l'Arménie à l'empire grec, 1048, par l'abdication de Kalig, le dernier de la dynastie des Pagratides. L'Ar-

ménie est conquise par le sultan turc, Alpe Arslan, 1065. Rétablissement du royaume d'Arménie, en faveur de Léon II, premier Arménien, chef de la race des Rhoupéniens, 1198; fin du royaume d'Arménie, 1570. La partie méridionale de l'Arménie est alors occupée par les Sarrasins, et la partie orientale tombe au pouvoir des Persans. En 1515, Sélim I, empereur des Turcs, la soumet presque entièrement. L'Arménie turque est conquise en 1828 par les Russes, mais lors de la paix d'Andrinople, 1829, elle a été rendue à la Porte, à l'exception de la province d'Erivan.

ARMÉNIE (rois d'). L'Arménie gouvernée par cinquante-neuf rois haiganiens, 2107-508, est conquise par les rois de Macédoine; sous le règne du dernier de ces princes, Ahé, et passe ensuite sous la domination des Séleucides: Artaxias I se rend indépendant, 189-159; Artaxias II, 159-128; Valarsace ou Tigranes I, 128-95; Tigranes II, 95-57; Artavasde ou Artabaze I, 57-54; Artaxias III, 24-20; Tigranes III, 20-5; Artabaze II, 5-5; Tigranes IV, 5-2 après J.-C.; Ariobarzane, 2-4; Artabaze III, Vonones, Orode, Artaxias IV (Zénon), 4-34; Arsace, 54-55; Mithridate-Ibère, 55-51; Rhadamiste, 51-52; Tiridate, 52-60; Tigranes V, 60-64; Tiridate rétabli, 64-75; l'Arménie reste tributaire des Romains.

ARMÉNIE (gouverneurs d'). *Gouverneurs*: Acace, Sistas et Dorothee, sous Justinien I; Jean Nustaron, sous Maurice; Sabarius, vers 658; Paul, sous Constantin Copronyme; Philaret Brachame, au 2^e siècle; Constantin et Taphroc, son frère, appelé par d'autres Taphnuz; Gabriel, seigneur de Mélitène, Pancrace et Corvasil, Fer et Nichuz, du côté de Turbaisel; Ursin, près d'Antioche; Anteval et Léon, son frère; Siméon et autres, en même temps; au commencement du 12^e siècle, Basile, mort en 1118; Léon, *Leron* ou *Livon*, d'où les Grecs ont formé *Leboumys*, vers 1151; Thoros (Théodore), frère et successeur de Léon, mort vers 1170; Thomas; Milou, *Melich* ou *Melier*, mort l'an 1180; Rupin, 1180-1189.

ARMÉNIE (rois chrétiens d'). Livon I^{er} ou Léon, gouverneur en 1189, couronné roi l'an 1197, mort en 1219; Isabelle, sous la tutelle de Constant, 1219-1221; mariée, en 1221, à Philippe (mort en 1222), puis à Aïton, fils de Constant, qui abdiqua la royauté vers l'an 1270; Livon II, 1270-1288; Aïton II, 1288-1296; Sembat, 1296-1298; Constant, 1298; Livon III, vers 1506-1507; Ossim, 1507-1520; Livon IV, 1520-1544; Gui de Lusignan, 1544-1547; Constant, 1547-1551; Constantin, 1551-1572; N. (peut-être Drago), mort vers 1567; Livon V, ou Lionnet de Lusignan, dernier roi, chassé de ses états, vers 1578; mort à Paris, l'an 1593, sans postérité légitime, Jacques, roi de Chypre, lui succéda au trône d'Arménie.

ARMÉNIE (rois de la Petite-) : Zariadas, 189-165; Mithrobarzane, vers 161; Artane, vers 95; Déjolare I, 65; Déjolare II. La Petite-Arménie, après diverses révolutions, devient province romaine.

ARMÉNIE (concile d'). en 453, à l'occasion des livres de Théodore de Mopsuëste et de Diodore de Tarse, que les nestoriens avaient traduits en syriaque, en persan, et en arménien, tâchant de les faire passer pour orthodoxes; ils y furent condamnés. Autre concile d'Arménie, en présence de Constantin, roi de la Petite-Arménie, par le patriarche Mekquitard, six archevêques et vingt-deux évêques, au sujet des erreurs dont l'église d'Arménie était accusée. Les prélats y composèrent une apologie qu'ils remirent aux nonces du pape, écrit où ils se justifiaient sur cent dix-sept chefs d'accusation. Le pape (Clément VI), n'étant point encore pleinement satisfait de cette apologie,

leur envoya de nouveaux nonces, en 1547, pour les inviter à s'expliquer sur certains articles auxquels ils n'avaient point répondu; ce qu'ils firent par une nouvelle apologie qui fut apportée à Rome vers l'an 1550.

ARMÉNIENNE (église). Elle est une des plus répandues dans l'Orient, et fut le résultat d'une division de l'église grecque arrivée vers le milieu du 6^e siècle, à l'occasion d'un concile à Tovin, où le patriarche Aschdrag se déclara pour l'hérésie d'Eutychès. Plusieurs de ses successeurs professèrent sa doctrine jusqu'à ce qu'enfin, en 622, Esrou-Esdaüs la fit condamner, et ramena les Arméniens à la foi de Chalcédoine. Un siècle plus tard, sur les ordres d'Omar, un patriarche tint un concile dans lequel on adopta solennellement la doctrine du monophysisme, c'est-à-dire l'unité de nature et de volonté dans J.-C.; en 1178 il y eut de grandes négociations pour réunir l'église d'Arménie à l'église grecque: elles échouèrent par suite de l'opposition des évêques arméniens; il en fut de même avec les latins. La différence essentielle entre l'église latine et l'église arménienne consiste dans la doctrine du monophysisme, dans quelques points de liturgie et dans la manière d'administrer les sacrements. La hiérarchie des ecclésiastiques arméniens diffère peu de celle des Grecs. Le chef de l'église, le *katholikos*, a son siège à Etschimiadzin, couvent près d'Erixain, capitale de l'ancienne Arménie persane, dépendant aujourd'hui de la Russie, au pied de l'Ararat. L'église de ce couvent; fondée par Grégoire de Nazianze, en 565, fut la seule à laquelle les musulmans permirent d'avoir des cloches.

ARMÉNIENS (ère des), date du 9 juillet 552 de J.-C.

ARMENTIÈRES, ville sur la Lys (Nord); elle a été souvent prise et reprise dans le 17^e siècle. Les Français l'emportèrent en 1643. L'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, la reprit le 15 mai 1647. Elle fut encore soumise par les premiers, et elle leur est restée par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668: Ses fortifications ont été rasées depuis.

ARMES. On les divise généralement en *armes offensives* et *armes défensives*. Les premières se subdivisent en *armes de mains* et en *armes de jet*. La *massue*, la *hache*, la *lance*, la *pique*, la *hallebarde* ou *peruisane*, l'*épée*, le *sabre*, le *cimeterre*, la *daguer* ou le *poignard*, la *baïonnette*, sont des armes de main.

Armes de main. — *Massue*. Il n'est pas douteux que les premières armes dont l'homme se soit servi contre son ennemi, aient été ses mains, ses ongles, ses dents, des pierres et des bâtons. Nemrod, petit-fils de Cham, le premier homme, selon l'Écriture, qui ait entrepris de soumettre ses semblables à sa domination, fut aussi le premier qui leur apprit à tourner contre eux-mêmes ces armes naturelles, qui n'étaient d'abord destinées que contre les animaux malfaisants, 2648 avant J.-C. Belus le Babylonien, que quelques-uns croient être Nemrod lui-même, et d'autres son fils, ou le Bacchus indien, fut le premier qui fit la guerre sur une grande échelle, d'après le texte sacré, 2605; mais comme des témoignages imposants, appuyés sur les preuves les plus authentiques, sur la géologie et l'astronomie, donnent à notre globe une antiquité plus reculée, il est vraisemblable qu'une nation beaucoup plus ancienne que les Chaldéens, qui avaient eux-mêmes reçu leur civilisation des Indous et des Égyptiens, a inventé les premières armes. Cette antique nation pourrait être celle des Atlantes qui a disparu de notre globe avec le continent qui la portait, suivant l'opinion d'un grand nombre d'écrivains anciens, lesquels se trouvent d'accord avec les observations récentes des géologues. Quoi qu'il en soit, les premières armes des anciens peuples étaient de bronze, d'airain ou de cui-

vre. C'est un fait confirmé par des témoignages de la plus haute authenticité. Tubalcaïn, le Vulcain des Égyptiens et des Grecs, ne forgeait que le cuivre, 5295 avant J.-C. — Plutarque dit que Cimon l'Athénien, fils de Miltiade, trouva, en 460, dans l'île de Seyros, la pointe d'une lance, et une épée d'airain qui avaient appartenu à Thésée, 1506. L'historien Josèphe dit que Moïse fut le premier qui arma ses troupes de fer, 1590 avant J.-C. (V. ARMURES). — Les premiers habitants de l'Asie, les hordes de l'Afrique, comme la plupart des peuplades sauvages du Nouveau-Monde, ont de tout temps employé la massue dans leurs guerres. C'était l'arme de quelques héros ou demi-dieux de la Grèce. Dans les mains de l'Hercule antique, la massue n'était qu'un bâton noueux, plus épais dans sa partie inférieure que dans sa partie supérieure. La massue ou masse d'armes, en usage dans le moyen âge, avait le gros bout terminé en boule et était hérissée de pointes aiguës de fer, ou bien était garnie de quatre ou cinq ailerons dentelés. Cette arme terrible, entre les mains d'un guerrier robuste, brisait les cuirasses les plus solides. Guérin, évêque de Sens, qui, nonobstant son caractère d'ecclésiastique, commanda l'armée de Philippe-Auguste à Bovines, en 1214, se servit d'une massue, afin de concilier sa conscience avec la défense de l'église de verser le sang. La masse d'armes ne fut abandonnée que vers l'époque où prévalut l'emploi des armes à feu, dans le 15^e siècle. Le mail ou maillet était une espèce de marteau en usage sous les rois de la troisième race; c'est de là qu'est venu le nom de *mailloins*, donné aux partisans du roi de Navarre, pendant la captivité du roi Jean, 1364. — *La hache d'armes*. Arme très-ancienne et qui était connue des peuples encore sauvages. On voit dans l'une des lettres de Fernand Cortez à l'empereur Charles-Quint, 1522, que les Mexicains se servaient de haches de pierres tranchantes. La hache ne figurait point au nombre des armes des Grecs et des Romains, plus avancés dans l'art militaire. En revanche, elle était l'arme principale d'une foule de nations barbares, des Scythes, des Goths, des Huns, etc., etc. La *francisque*, ou hache à deux tranchants, était l'arme favorite des anciens Français; elle leur servait à briser les boucliers de leurs ennemis. La bibliothèque royale possède la francisque du roi Childéric, père de Clovis, et mort vers 480. La *franée*, autre arme particulière aux Français, était à la fois une arme de jet et de main. La forme des haches d'armes varia à diverses époques jusqu'à leur disparition dans les armées modernes, vers le milieu du 16^e siècle. Fort utilisées autrefois chez les anciens, surtout chez les peuples barbares, les haches sont encore en vigueur dans les combats de mer. — *La pique*. La simplicité de la forme de cette arme indique assez qu'elle remonte à la plus haute antiquité. Les piques des anciens étaient en bronze ou en fer; celles de la phalange macédonienne, inventées par Amyntas, aïeul d'Alexandre-le-Grand, quatre siècles avant J.-C., avaient jusqu'à 21 pieds de long. — L'usage des piques dans les armées françaises fit définitivement place, en 1705, à celui des fusils, sur l'avis de Vauban. Le maréchal de Saxe regretta ce changement, parce que sans doute les Français n'étaient point encore, à son époque, habitués au maniement du fusil à baïonnette. L'esponton, ou demi-pique, resta l'arme des officiers jusqu'en 1758. — *Faux*. César dit que les Gaulois se servaient de faux à la guerre. Les Russes, en 1812, armèrent de faux 10,000 hommes qui prirent part à la bataille de Borodino. C'était des Polonais qu'ils tenaient cette nouvelle méthode. Déjà en 1790, à la bataille de Baclwitz, Kosciuszko avait fait entrer en ligne 10,000 faucheurs polonais. On se rappelle quels services

récents ont rendus les corps armés de cette manière, lors de la dernière tentative de la Pologne pour reconquérir son indépendance (1831-1832). — *Hallebarde* ou *perliu-sane*. Espèce de pique fort usitée au moyen âge en Suisse et en Allemagne. Quelques étymologistes dérivent le nom de *hallebarde* des termes allemands, *halle*, luisante, et *barde*, hache; ils y voient même l'origine de celui de Lombards. Autrefois, la hallebarde était l'arme des sergents de l'infanterie française. Pendant longtemps tous les fantassins allemands, armés de piques, de hallebardes, d'épées et de boucliers, furent indistinctement appelés *Suisses* par les Français; vers le règne de Louis XII, 1496-1515, les Suisses, ayant renoncé à l'usage des boucliers, l'infanterie allemande fut désignée par le nom si connu de *Landknecht* (milice de province); ils étaient armés de longues piques; les soldats de la même nation qui combattaient à cheval furent appelés *reiters* (cavaliers), nom qu'on donnait aussi à une certaine robe garnie de fourrures. — *Lance*, arme connue des anciens, évidemment antérieure avec la pique, à l'épée et au sabre; en usage dans la cavalerie française jusqu'au règne de Henri IV, 1590-1611. C'était l'arme des preux dans les joutes et les tournois. La lance actuelle ressemble assez à l'ancienne hallebarde; la différence consiste en ce que son fer est plus oblong et plus arrondi, et qu'elle est surmontée d'un petit drapeau. La première admission de cette arme dans la cavalerie française date de 1806, époque où Napoléon créa des régiments de lanciers français, à l'instar des lanciers polonais qui servaient dans nos armées. — *Épée*, glaive, poignard, dague. Très-anciens instruments de guerre, dont la forme et la matière ont varié selon les temps et les pays. L'épée grecque des premiers temps avait la forme d'un fer à cheval. Les Romains l'adoptèrent jusqu'au temps d'Annibal, 212 avant J.-C., où ils prirent celles des Celtibériens. Les épées des Lacédémoniens étaient recourbées et très-courtes; celles des Perses et des Macédoniens qui montaient des chameaux, étaient longues de 5 ou 6 pieds. Les fantassins de l'armée de Titus, lors du triomphe de ce prince, 81 de J.-C., portaient une épée au côté gauche et un poignard au côté droit. Au Japon, les soldats et les mandarins portent deux épées, une de chaque côté. L'usage de porter l'épée en costume de ville, a commencé en France au temps de Charles IX, 1568. — *Sabre*, *cimeterre*. L'invention du sabre paraît être aussi ancienne que celle de l'épée. Le sabre proprement dit est aujourd'hui l'une des armes de la cavalerie; celui de la cavalerie légère, *bancal*, est recourbé et propre à tailler comme à pointer; celui de la grosse cavalerie, appelé *espadaon*, est droit, rendu raide par l'arête du milieu, et par là plus propre à pointer avec force; les *sabres-briquets* ont été remplacés, en 1851, dans notre infanterie par les *sabres-poignards* sous l'administration du maréchal Soult, ministre de la guerre. Le *cimeterre*, sabre des Turcs et des peuples orientaux, est infiniment plus recourbé que celui des armées européennes. — *Baïonnettes*, inventées à Bayonne, en 1670; cependant les mémoires de Puysegur disent qu'on en faisait usage dès 1642; on commença en 1671 à former les régiments à l'exercice de la baïonnette; elle était à douille pleine, et on l'enfonçait dans le canon: les Français s'en servirent pour la première fois, en 1692, au combat de Turin. En 1701, on eut l'idée de la fabriquer à douille creuse et à lame évidée: elle est celle encore en usage. L'usage de cette arme fut introduit en Angleterre, en 1695; en 1705, le fusil à baïonnette devint l'arme générale de l'infanterie française. V. MASSUE, PIQUE, LANCE, HALLEBARDE, ÉPÉE, POIGNARD, SABRE, CL.

METERRE, BAIONNETTE. — Les armes de jet, avant l'invention des armes à feu, se réduisaient à la fronde, à l'arc, ou javelot et à l'arbalète. V. ces mots. Les machines dont les anciens se servaient pour l'attaque des places, étaient la baliste, le bélier, le catapulte, le corbeau, le sambuque, le scorpion, l'hélépole, la tortue, etc. V. ces mots. — *Armes portatives à feu, arquebuse, mousquet, pistolet, fusil.* L'ancienne arquebuse était une espèce de bâton traversé par un arc, et sillonné par un canal destiné à recevoir et à diriger la flèche lancée par la détente de l'arc; après l'invention de la poudre, en 1555, on supprima l'un et l'on substitua un tube ou canon au canal. L'invention de l'arquebuse ne date que de 1521. Martin du Bellay, en parlant de la ligue de l'empereur Charles-Quint et du pape Léon X contre François I^{er}, ainsi que du siège de Parme, entrepris en l'année 1521, dit : *de cette heure-là furent inventées les harquebouses qu'on tiroit sur une fourchette.* — *Pistolet.* Le père Daniel et d'autres écrivains prétendent que l'invention de cette arme est due aux habitants de la ville de Pistole, en Italie, d'où lui vint son nom. Du Bellay parle de l'emploi de cette arme en 1544; une ordonnance royale de 1549 défendit l'usage des pistolets en France; mais cette ordonnance resta sans exécution par suite des guerres civiles. Ce ne fut qu'à la bataille d'Ivry, en 1590, que les hommes d'armes commencèrent à quitter la lance et à se servir de l'épée et du pistolet. Le 30 octobre 1610, Louis XIII fut reçu à la porte Saint-Antoine à Paris par deux cents bourgeois à cheval, trois compagnies d'archers, d'arbalétriers et de pistoliens. C'est, dit Mézerai, le premier corps de gens de guerre qui ait porté en France des pistolets aux arçons de la selle. Le pistolet fait aujourd'hui partie des armes de tous les corps de cavalerie. — *Mousquets.* L'invention du mousquet est attribuée aux Tartares et aux Mogols sous Tamerlan, en 1580. Les Anglais assiégèrent Saint-Malo, en 1480, avec quatre cents de ces canons portatifs; quatre mille armes de ce genre furent distribuées, en 1411, à l'armée bourguignonne par le duc Jean-Sans-Peur. Cependant Muratori prétend que les mousquets à forte charge servirent, pour la première fois, en Italie, en l'année 1452. Suivant Brantôme, le duc d'Albe adopta le premier le mousquet pour l'armement d'un corps d'armée en 1567; le maréchal Strozzi le donna aux troupes françaises, pendant le règne de Charles IX, 1560-1575; le mousquet y fut remplacé par le fusil, en 1650. Ce nom dérive du mot italien *fossile*, qui signifie génériquement *pièce à feu*. Cette arme a été successivement perfectionnée; mais dans les premiers temps, le soldat était toujours muni d'une mèche allumée pour mettre le feu à la poudre. Les *platines* pour les armes à feu furent inventées à Nuremberg, en 1527; le fusil proprement dit fut inventé en France, en 1650, et employé en 1671, comme arme du grenadier, à raison de quatre par compagnie, ensuite de six; enfin il fut substitué universellement aux piques et aux mousquets, en 1705. Les *cartouches* de l'italien *Cortouchio* ne sont connues que depuis 1690, et l'on ne commença à s'en servir en France que dans la guerre de 1744, en les faisant servir à la fois et pour la charge et pour l'amorce. Les officiers quittèrent l'esponçon ou la demi-pique pour le fusil en 1758, et conservèrent ce dernier jusqu'en 1784. — *Fusil à vent, imaginé, en 1560, par Guter, habitant de Nuremberg.* — *Carabine, petite arquebuse à calibre cannelé, en usage dans la cavalerie depuis la fin du 16^e siècle; sa forme et ses dimensions ont subi diverses modifications depuis cette époque jusqu'à nos jours.* Les Américains ont adopté dans le courant de 1857 pour le service de toute leur infanterie, une carabine de construction nouvelle, dite *carabine de Hall*.

— *Espingole, fusil à canon court et évasé, fort en usage dans les 16^e et 17^e siècles; aujourd'hui cette arme est presque entièrement abandonnée.* — *Escopette, espèce de carabine portée en bandouillère, autrefois fort en usage en Espagne.* — *Mousqueton, sorte de fusil gros et court, en usage dans certains corps de la grosse cavalerie.* V. CAVALLERIE et les autres articles ARQUEBUSE, MOUSQUET, PISTOLET, etc; pour les armes à feu non portatives, V. ARTILLERIE, BOUCHES À FEU, PROJECTILES. — *Armes défensives ou armures des anciens, consistaient dans les boucliers, les casques et les cuirasses.* L'usage du bouclier date de la plus haute antiquité; Homère a fait la description du bouclier d'Achille, Hésiode celle du bouclier d'Hercule, Virgile nous a dépeint le bouclier d'Énée, et Silius celui d'Annibal. Les Égyptiens s'en attribuaient l'invention. On portait cette arme au bras gauche. Chez les Grecs et les Romains, elle avait diverses formes et était de diverses matières, suivant les époques. Le bouclier de la cavalerie avait généralement une forme circulaire; celui de l'infanterie, beaucoup plus grand, une forme ovale ou carrée oblongue; il était tantôt plat, tantôt courbé. Les anciens *Francs*, pour toutes armes défensives, n'avaient que le bouclier fait d'un bois léger et poli et couvert de cuir bouilli. Le bouclier des preux du moyen âge de forme ronde, avait le nom d'*écu*, du latin *scutum*. La rondache ou bouclier du fantassin n'était point encore disparue de nos armées en 1562, suivant Brantôme; on s'en servit en 1621, au siège de Saint-Jean-d'Angély. Louis XIV publia, en 1672, une ordonnance qui enjoignait aux cavaliers de porter des boucliers, ordonnance qui resta sans exécution. — *Cuirasses.* Les Égyptiens portaient dès le temps de Sésostris, 1700 avant notre ère, ainsi qu'on le voit sur leurs monuments, des espèces de corselets de lin. Ces corselets ne furent point inconnus aux Grecs; Alexandre-le-Grand en portait un. Toutes les tribus scythes, les Troglodytes, les Massagètes, allaient presque nues au combat; les Daces, les Gaulois, les Bretons, et la plupart des peuples d'origine germanique, ne connaissaient point non plus l'emploi des armes défensives; les Grecs et les Romains eurent alternativement des cuirasses de cuivre et de fer. Iphicrate, célèbre général athénien, revêtit, 575 avant J.-C., ses soldats d'une sorte d'armure semblable aux cottes de mailles. Les premiers habitants de la Norvège, du Danemark et de la Suède, se servaient de casques et de boucliers. Ossian attribue à Cuchullin, qui pouvait avoir vécu dans le 2^e siècle de notre ère, l'invention complète de l'armure d'acier; il apprit aux Irlandais, suivant cet ancien barde, à monter à cheval et à se servir d'un char dans les combats. Les principaux guerriers des Scandinaves portaient des cuirasses de fil de fer. C'est vers 752, sous Pépin-le-Bref, que l'usage des cuirasses, des casques, ainsi que celui de l'arc et des flèches, s'introduisit en France. Il était presque inconnu sous Clovis et les rois de la dynastie mérovingienne. Vers 1001, on prend l'habitude de porter une armure complète de fer: on prétend que Charlemagne en avait une; mais ce n'est que vers le commencement du 11^e siècle que l'usage en devint commun, qu'on barda les chevaux de fer et qu'on arma leurs têtes de chanfrein. Sous Philippe-Auguste, les chevaliers étaient tellement cuirassés qu'ils étaient presque invulnérables, 1180-1220. Le haubert ou cotte-de-maille ne fut abandonné que vers 1400, époque où l'on reprit l'armure de fer battu, qui consistait en un casque et une cuirasse à laquelle se joignaient les brassards, les torselets, les cuissards, les grèves ou botes, et les genouillères. La lourdeur de cette armure, ainsi que l'invention des armes à feu, la firent quitter. Louis XIII voulut en vain en rétablir l'u-

sage. Quelques corps particuliers de cavalerie, appelés cuirassiers et carabiniers, ont seuls conservé les deux pièces de la cuirasse qui couvrent le dos et la poitrine. — *Casques*. C'est le plus ancien habillement de tête qui paraisse sur les médailles, et le plus universel. Les casques des Grecs et des Romains, ciselés et ombragés de plumes teintes de diverses couleurs, étaient de différents métaux. Il en était de même de ceux des chevaliers et des hommes d'armes dans le moyen âge, appelés *heaulmes*. La *salade*, sans crête ni crinière, était la coiffure des chevaliers-légers; le *morion*, celui des fantassins. Le casque à la forme grecque et romaine a été adopté depuis les guerres de la révolution pour la coiffure de la grosse cavalerie en France. V. ces différents articles.

ARMES D'HONNEUR. Le premier consul, par un arrêté du 4 nivôse an VIII (26 décembre 1800), accorda des armes d'honneur aux militaires qui s'étaient distingués par des actions d'éclat. Ces armes étaient, pour les officiers, des sabres, pour les sous-officiers et soldats, des fusils; pour les tambours, des baguettes; pour les troupes à cheval, des mousquetons et carabines; pour les trompettes, des trompettes; pour les artilleurs, des grenades. Les sabres d'honneur donnaient droit à une double paie; les autres armes à cinq centimes de haute paie. Cette institution a été supprimée lors de la création de la Légion d'Honneur, dans laquelle tous ceux qui avaient reçu de ces armes ont été compris de droit; les sous-officiers et soldats comme simples légionnaires, et les officiers avec le titre d'officiers.

ARMES, terme de blason. Les *armes pleines* sont celles qui sont entières, nettes et nues, d'une pièce et d'un tenant qui n'ont aucune brisure, division ni mélange; telles sont les armes des maisons souveraines. Les armes des princes du sang de la maison de France n'étaient point *pleines* mais *brisées*. *Armes chargées* sont celles qui sont pleines, et auxquelles on a ajouté de nouvelles pièces pour rappeler quelque action d'éclat. *Armes fausses* sont celles qui ne sont pas selon les règles du blason, comme lorsqu'il y a métal sur métal, couleur sur couleur. Les armes les plus simples passaient pour les plus nobles. C'est par cette raison que Garcie Ximénès, premier roi de Navarre en 860, et ses successeurs, ne portèrent pendant plusieurs siècles que des gueules simplement sans aucune figure; et la maison d'Albret, issue de ces rois, continua les mêmes armes jusqu'à Charles VI qui les écartela du semé de France. Les *armes parlantes* étaient celles où il y a quelques figures qui font allusion au nom de la famille, comme les Latour-d'Auvergne qui avaient une tour; les Mailly, un maillet; les Créquy, un créquier, espèce de prunier sauvage. *Armes à enquerre* étaient celles où il y a quelque chose contre les règles ordinaires du blason, et qui donnent lieu de s'enquérir pourquoi on les a faites ainsi. Godefroy de Bouillon portait des armes d'argent à la grande croix potencée d'or; ce furent des *armes à enquerre* qui lui furent données par ses compagnons d'armes, en 1099, pour les talents et la valeur qu'il avait déployés au siège de Jérusalem. Les armes de la maison de Montmorency étaient aussi des *armes à enquerre* jusqu'à Mathieu II, 1200, elles consistaient dans une grande croix d'argent sur un champ d'or. *Armes déchargées*: c'étaient des armes auxquelles on avait retranché quelques pièces par suite de quelque condamnation. Telles furent celles de Jean d'Avesnes qui, en présence de Louis IX, en 1250, ayant injurié sa mère, Marguerite, comtesse de Flandre, fut condamné à porter le lion de ses armes *morné*, c'est-à-dire sans ongles et sans langue. V. **ARMOIRIES**.

ARMES (manufactures d'). La première d'armes à

feu, qui subsiste encore aujourd'hui, fut établie à Saint-Étienne, en Forez, par le languedocien Georges Vigile, en 1516; cette manufacture et celles de Liège et de Birmingham sont les plus considérables de l'Europe. Pour la fabrication des armes blanches, Klingenthal et Châtelleraut jouissent d'une juste réputation. Celle de Tulle fut fondée en 1646.

ARMES (hommes d'). Chaque homme d'armes ou gentilhomme qui combattait à cheval avait à sa suite, d'après l'ordonnance de Charles VII, rendue en 1459, au moins cinq personnes, trois archers, un page ou varlet; c'est ce qu'on appelait une *lance*. Cette suite fut composée de sept hommes sous Louis XII, en 1500; et même de huit sous François I^{er}, en 1521. La grosse cavalerie de cette époque s'appelait *gendarmerie*; celle de France, au 15^e siècle, était la plus estimée. V. **GENDARMERIE**.

ARMES COURTOISES. Armes dont on se servait autrefois dans les tournois; c'étaient ordinairement des lances sans fer, des épées sans taillant ni pointe, etc. Sur la fin du tournoi se faisaient les joutes sans publication, sans défi, sans prix, et avec des *armes courtoises*.

ARMES A OUTRANCE. Autrefois duel de six contre six, quelquefois de plus ou moins, et presque jamais de seul à seul. Un héraut d'armes en allait porter le cartel, dans lequel était marqué le jour et le lieu du rendez-vous, combien de coups on devait donner, et de quelles armes on devait se servir. Le défi accepté, les parties convenaient des juges. On ne pouvait remporter la victoire qu'en frappant son antagoniste dans le ventre ou dans la poitrine; celui qui frappait aux bras et aux cuisses perdait ses armes et son cheval, et était blâmé par les juges. Le prix de la victoire était la lance, la cotte d'armes, l'épée et le casque du vaincu. Ce duel se faisait en guerre et en pleine paix. Le plus fameux, dont l'histoire du moyen âge fasse mention, est le combat des trente chevaliers bretons contre trente chevaliers anglais, en 1370; le dernier eut lieu, en 1651, entre le duc de Beaufort et le duc de Nemours, son beau-frère, qui y fut tué.

ARMES (pas d'). Autre combat qui se faisait avec plus de cérémonie que celui des *armes à outrance*. Un roi d'armes et ses hérauts allaient en faire les annonces à la cour, dans les grandes villes et dans les pays étrangers, longtemps avant qu'il fût ouvert. Le pas était un passage en rase campagne; quelquefois un chevalier seul, souvent deux ou trois ensemble, entreprenaient de le défendre contre tous venants. Le pas était formé par une barricade; à la tête de ces barricades était l'*écu des tenants*, et à côté, six autres écus de couleurs diverses qui marquaient les divers combats à la lance, à l'épée, au poignard, etc.

ARNFELD (Gustave-Maurice, baron, puis comte d'), né à Sura, dans le gouvernement d'Abo, en 1757; lieutenant général des armées suédoises, et gouverneur de Stockholm; arrêté dans la Finlande, au mois de mars 1789, avec plusieurs confédérés; recouvre sa liberté peu après; en 1790, commandant en chef de l'armée contre les Russes, puis plénipotentiaire, et signe la paix avec la Russie, à Wärsela, le 5 août 1790; peu de temps après, gouverneur de Stockholm, et se démet de sa place de général; ministre accrédité de Suède près les cours d'Italie; ses fonctions durent peu; sur le point d'être arrêté à Naples, d'après un ordre du cabinet de Stockholm, se retire en Pologne; est condamné à mort et mis hors la loi; rappelé, rétabli dans ses honneurs à l'avènement au trône de Gustave-Adolphe; est chargé d'une mission diplomatique près la cour de Vienne; reprend son grade à l'armée; gouverneur de Finlande, en 1805; défend Stralsund contre les Français, en 1807, et reçoit une blessure

assez grave; commande, en 1808, un corps d'armée destiné à reconquérir la Norvège sur les Danois, expédition sans succès; de retour en Suède, est nommé président du conseil de la guerre; passe au service de la Russie, en 1810; mort subitement en 1814.

ARMIFELDT (Charles, baron d'), général suédois, né en 1666; mort en 1736; servit d'abord avec distinction dans l'étranger; de retour en Suède, eut un commandement en Finlande contre les Russes; en 1715, défendit, contre Pierre I^{er}, la ville d'Helsingfors; en 1714, soutint un combat, au milieu des neiges et des glaces, près de Storkgro, en Ostrobothnie, contre le général russe Apraxin; en 1718, eut ordre de pénétrer dans les divisions septentrionales de la Norvège, avec un corps de 6,000 hommes, expédition que les éléments, et la perfidie ou la maladresse des guides, firent échouer; fut renvoyé en Finlande, en 1720, pour réorganiser les troupes de cette province.

ARMILLAIRE (Sphère). Les astronomes désignent sous le nom de *sphère armillaire*, un assemblage de cercles de métal, de bois ou de carton, qui sont employés pour représenter les mouvements apparents du ciel. Son nom vient d'*armilla* (bracelet), puisque les cercles dont cette sphère est composée ressemblent jusqu'à un certain point à des bracelets. Bien qu'on l'appelle communément *sphère de Ptolomée*, son invention remonte beaucoup plus haut que cet astronome. Plusieurs auteurs l'attribuent à Anaximandre de l'école d'Ionie, d'autres à Musée ou à Atlas. Il est possible aussi qu'elle soit venue de Babylone ou des Grecs.

ARMILUSTRE (*Armilustrum*). Illustration des armes, célébrée par les Romains, le 19 octobre.

ARMINIENS, sectaires qui se sont séparés des calvinistes; ils tirent leur nom de Jacques Arminius, le créateur de leur secte, vers 1603. On les nomme aussi *remontans*, à cause d'une remontrance qu'ils présentèrent aux états-généraux, en 1611, où ils exposaient les principaux articles de leur croyance. Leur doctrine enseignait que Dieu a élu les fidèles par la prévision de leur foi. Aujourd'hui, et depuis Arminius, la plupart des disciples qui portent son nom ont beaucoup étendu sa doctrine; mais tous s'accordent à dire qu'on doit tolérer tous les chrétiens, ou pour ne composer tous ensemble qu'une même église, ou pour permettre à chacun la liberté de sa religion. Cette doctrine qui, après tout, était celle de la liberté, eut de violents antagonistes dans les Gomaristes ou partisans de Gomar, professeur de Leyde, qui, en 1603, prit la défense des sentimens de Calvin et de Bèze. Ce démêlé se borna d'abord à des écrits et à des controverses; mais de 1612 à 1619, ce fut une guerre civile.

ARMINIUS (Jacques), dont le nom hollandais est Jacob-van-Haemine, chef de la secte des arminiens ou remontans, né, en 1560, à Oudewater, sur l'Yssel (Hollande); étudia à Utrecht, à Marbourg, dans la Hesse, puis dans l'académie de Leyde, et de là fut envoyé à Genève, en 1582, pour y achever ses études. Son opinion émise à soutenir la doctrine de Ramus lui attira de puissans ennemis, et il quitta Genève; fit différens voyages; revint dans sa patrie au bout de six ans, et fut nommé à son retour ministre d'Amsterdam, fonction qu'il occupa quinze ans; en 1603, fut professeur de théologie à Leyde; c'est là qu'il traita des matières de la grâce et du libre arbitre; ses leçons excitèrent des troubles, et il fut cité à La Haye où il alla rendre raison de sa doctrine; mort de langueur le 19 octobre 1609.

ARMINIUS, chef des Cherusques, nation de Germanie, célèbre par sa valeur, nait 18 ans avant J.-C.; fut élevé à Rome et fait chevalier par Auguste qui voulait

l'attacher au parti des Romains; mais les Germains s'élevant révoltés, il se mit à leur tête et remporta une victoire signalée sur Q. Varus, l'an 10 de J.-C., dans les défilés de Teutberg; il se soutint longtemps contre Germanicus qui lui fit la guerre l'an 15 et suivans, et fut enfin vaincu; tué par trahison l'an 19 de J.-C., âgé de 57 ans. Il fut déifié et adoré par les Germains, sous le nom d'Hermann.

ARMOIRES, marque de noblesse et de dignité, composée de figures et d'émaux, c'est-à-dire de métaux ou de couleurs représentées dans un écusson pour distinguer les personnes et les familles. Les armoiries ont été instituées sous Henri I^{er}, dit l'oiseleur, l'an 934, à Göttingen (Hanovre), et introduites en France par Geoffroi de Preuille, vers 1036. Les armoiries sont antérieures aux croisades et datent de l'origine des tournois. On sait qu'elles étaient les armes de la famille de Réginbold, prévôt de l'abbaye de Mouri, en Suisse, depuis 1027 jusqu'en 1072. Louis-le-Jeune, qui régnait en 1150, est le premier des rois de France qui ait eu un sceau de fleurs de lys. Le plus ancien sceau des comtes de Flandre, où l'on voit des armoiries, est celui de Robert-le-Frison, attaché à un acte de l'an 1072. Ce sceau représente d'un côté ce prince à cheval, et de l'autre un écu sur lequel est un lion. Clément IX qui mourut en 1268, est le premier de tous les papes qui ait des armoiries sur son tombeau à Viterbe. Les premières monnaies de France où les armoiries aient paru, furent les deniers d'or de Philippe de Valois, où ce roi était représenté assis sur une chaise, tenant de la main gauche un écu semé de fleurs de lys, et son épée de la droite. Ces pièces d'or que l'on frappa pour la première fois en 1556, furent nommées écus, parce qu'elles portaient l'empreinte de l'écu des armoiries du roi. Les villes, les provinces, les états n'ont eu des armoiries que vers le 10^e siècle. Le Dauphiné n'a eu ce nom et un dauphin pour armes que longtemps après le 11^e siècle; le royaume de Naples n'a point d'autres armoiries que celles des ducs d'Anjou du sang royal de France, ses anciens rois. C'est d'eux aussi que la Provence portait autrefois dans ses armes une fleur de lys et un lombel, et l'un et l'autre ne dataient que du 15^e siècle. Le Portugal n'eut des armoiries que depuis la bataille d'Ourques, qui se livra au milieu du 12^e siècle. Les chaînes qui sont dans les armes de Navarre viennent de Sanche-le-Fort, en mémoire de la victoire de Tolosa qu'il remporta, en 1212, contre Mahomet-le-Vert. En 1571, les roturiers anoblis commencèrent à porter des armoiries. Ce n'est pas que dans les médailles antiques plusieurs villes n'aient été représentées avec des armoiries; ainsi Rome était accompagnée de ces quatre lettres inscrites sur les étendards de ses légions S.P.Q.R. Nîmes avait un palmier auquel était lié un crocodile; mais ces villes n'en ont fait leur blason que depuis le 14^e siècle. Quoique plusieurs érudits aient assigné aux armoiries une origine beaucoup plus ancienne, et qu'ils aient prétendu avec raison que de tout temps a existé l'usage des marques symboliques pour se distinguer dans les armées, il faut se garder de confondre ces signes distinctifs avec les armoiries, c'est-à-dire les privilèges héréditaires qui constataient l'hérédité de la noblesse. Ceux-ci ont pris naissance seulement lors de l'institution des Tournois, 934. Tous les peuples anciens ont eu des symboles figurés ou enseignes nationales. Les Athéniens avaient une chouette pour symbole; les Thraces, une mort; les Carthaginois, une tête de chérat; les Celtes, une épée; les Romains, un aigle; les Saxons, un chérat au galop; les premiers Francs, un lion; les Goths, un ours; les Druides, des clefs; Dans des temps moins anciens, et d'après la nou-

velle division des états, les nations ou ceux qui les gouvernent, ont adopté des symboles ou armes distinctives. Les armes des empereurs d'Allemagne sont une *aigle à deux têtes*; les rois de France jusqu'en 1850, *trois fleurs de lys*; celles d'Espagne, *deux châteaux et deux lions écartelés*; celles de Portugal, *cinq écussons chargés de pesans*, qui représentent les deniers pour prix desquels le Christ fut vendu; celles d'Angleterre, *trois léopards*; celles de Prusse, *un aigle couronné*; celles de Russie ou de Moscovie, *un cavalier armé, tenant la lance en arrêt et un dragon sous ses pieds*; celles de Suède, *trois couronnes*; celles de Danemark, *trois lions*; celles de Pologne, *un aigle blanc tenant les ailes ouvertes*; celles du pape, *deux clefs couronnées d'une tiare*; celles de la Porte ottomane, *un croissant*. V. pour plus de détails : **BLASON** et **ARMES**.

ARMONVILLE (Jean-Baptiste), né à Reims en 1756, où il exerçait la profession de cardeur de laine à l'époque de la révolution; député à la Convention en 1795; mort à l'hôpital de Reims, en 1808.

ARMSTRONG (Jean), poète et médecin écossais, né en 1709; il fut, en 1760, médecin de l'armée d'Allemagne jusqu'en 1765; mort en 1779.

ARMSTRONG (Jean), médecin anglais, né en 1784, et mort en 1829; connu par son *Traité pratique sur le typhus*.

ARMURE. Armes défensives couvrant et joignant le corps, cuirasse, casque, etc.; on désigne ainsi plus particulièrement les armes de l'ancien temps; sous la deuxième et la troisième race, on portait un *plastron de fer*, sur le *plastron un gobisson*, sur le *gobisson le haubert*, et sur le *haubert la cotte d'armes*; le *gobisson* ou *gambeson* était une espèce de pourpoint de taffetas rembourré de laine; le *haubert* ou la *jacque de mailles* était une tunique faite de petits anneaux de fer, à laquelle on accrochait les chausses faites de parçils anneaux et couvrant la jambe; le *heaulme* garantissait la tête, le visage et le chignon du cou; on appelait *visière* du heaulme une petite grille qu'on pouvait relever pour prendre l'air; la *cotte d'armes* était de drap d'étoffe d'or ou d'argent; on y mettait ses armoiries. Sous Louis-le-Jeune, 1137-1180, les chevaliers portaient une espèce de pourpoint fait de cuir, bourré de crin et couvert sur le devant d'un *plastron d'acier*; par-dessus était une *cotte* ou chemise de mailles de fer doubles, qui descendait jusqu'aux genoux, et s'appelait *haubert*. L'armure de tête était le heaulme, et quand on le quittait pour se reposer, on prenait l'armet, casque léger sans visière et sans gorgerin que portait particulièrement la cavalerie légère. Sous Philippe-Auguste, 1180-1225, les chevaliers se rendirent presque invulnérables par la manière de joindre tellement toutes les pièces de leur armure, que ni le javelot ni l'épée ne pouvaient pénétrer jusqu'à leur corps. V. **ARMES**.

ARMURIERS (maîtres), dans les corps d'armée; créés en 1775.

ARNALL (William), publiciste que sir Robert Walpole employa à la défense de son administration; il reçut de ce ministre 11.000 liv. sterling dans l'espace de quatre ans; mais il dissipa toute cette fortune et se donna la mort en 1741, âgé de 26 ans.

ARNAUD DE MARVEIL, troubadour, né au château de ce nom; vivait sur la fin du 12^e et au commencement du 13^e siècle; écrivit plusieurs ouvrages en vers et entre autres un sirvente sous le titre de *Las recastenas de la comtessa*; mort en 1220.

ARNAUD (Daniel), troubadour du 12^e siècle, né au château de Ribeyrac, en Périgord, appelé par Pétrarque le *grand maître d'amour*.

ARNAUD DE CARCASSÈS, troubadour du 15^e siècle, n'est connu que par une *Novelle* d'une invention bizarre.

ARNAUD DE MARSAN, troubadour du 15^e siècle.

ARNAUD DE TINTIGNAC, troubadour du même siècle, auteur de trois *lais*.

ARNAUD DE BRESCIA, disciple d'Abailard; essaie d'opérer une réforme dans l'église romaine, et s'élève contre son luxe et son ambition, 1158. Le concile de Latran, tenu sous Innocent II, en 1159, condamne sa doctrine; il se retira alors dans les montagnes de la Suisse et vint à Rome en 1141, où il avait des amis secrets; en chasse le pape Lucien II; y établit un sénat à la tête duquel il met un patrice, Jourdain, fils de Pierre de Léon. En 1145, le pape Eugène III, aidé des Tiburtins, rentre dans Rome; mais il en est de nouveau chassé en 1147, et n'y rentre qu'en 1152. Arnaud se réfugia auprès de l'empereur Frédéric Barberousse qui, pour gagner les bons esprits du pape Adrien IV, livre son protégé au préfet de Rome. Arnaud est pendu et brûlé en 1154. Trente de ses disciples passent de France en Angleterre, mais ne peuvent y faire aucun prosélyte. Les partisans de cette doctrine prenaient le nom de *publicains* ou *publicians*.

ARNAUD (Pierre), cardinal, né dans le Béarn; le pape Clément V, après son couronnement à Lyon, en 1305, le fit cardinal et vice-chancelier de l'église; mort en 1316.

ARNAUD dit DE CASTELOUP, ainsi nommé parce qu'il était né dans un village de ce nom dans le diocèse de Bordeaux; fut nommé archevêque de Bordeaux et créé cardinal et camerlingue de l'église, en 1305, par le pape Clément V; mort à Avignon en 1310.

ARNAUD DE CASTELOUP, neveu du précédent; succéda à son oncle en l'archevêché de Bordeaux. En 1512, il se trouva au concile général de Vienne, et en 1526, il en célébra un provincial à Ruffec; mort en 1552.

ARNAUD, cardinal, né à Aux, près de Condom; fut domestique du pape Clément V qui le nomma évêque de Poitiers, en 1507; puis cardinal le 25 décembre 1512; il fut aussi évêque d'Albe; mort en 1517.

ARNAUD DE VILLENEUVE, célèbre médecin au commencement du 14^e siècle; étudia à Paris et à Montpellier, et voyagea en Italie et en Espagne; fort savant pour son siècle et versé dans la langue grecque, hébraïque et arabe, il eut néanmoins la faiblesse de se livrer à l'astrologie et prédit que la fin du monde arriverait en 1545. Il professa publiquement ses opinions contre la messe, l'utilité des ordres monastiques et l'éternité des peines. Cette doctrine hardie fut condamnée par l'université de Paris, 1508. Obligé de s'enfuir, Arnaud se retira en Sicile auprès du roi Frédéric d'Aragon, qui l'accueillit avec empressement. Quelque temps après, ce prince l'envoya en France pour y traiter le pape Clément V, malade à Avignon; mais Arnaud fit naufrage dans la traversée et périt devant les côtes de Gênes, en 1510, à 76 ans; il laissa quelques manuscrits intitulés : *Tractatus de febribus et de evacuatione*.

ARNAUD (Jean), peintre, né à Barcelone, en 1592; mort en 1695, a fait plusieurs tableaux sur toile représentant une partie de la vie de saint Augustin, et un *Saint-Pierre* en habits pontificaux.

ARNAUD DE CORBIE, chancelier de France. V. **CORBIE**.

ARNAUD DE MELCHTAL. V. **MELCHTAL**.

ARNAUD (François-Thomas-Marie de Baculard d'), né à Paris, en 1718, et mort dans cette ville en 1805, appartenait à une famille noble du comtat Venaissin; à 17 ans, il avait déjà composé trois tragédies qui ne furent point représentées, mais qui le firent connaître de Vol-

taire qui l'aïda de ses conseils et de sa bourse; grâce à cette protection, le grand Frédéric le choisit pour son correspondant à Paris, en 1753, et l'appela à sa cour en 1760; en 1763, il se rendit à Dresde où il exerça pendant un an la place de conseiller de légation; il revint à Paris après 1766, et se livra tout entier à la composition de volumineux ouvrages, menant une existence voisine de la misère. Ses principales productions sont les *Epreuves du Sentiment*, les *Délassements de l'homme sensible*, les *Loisirs utiles*, et une foule d'autres romans dont le style est prolixe et larmoyant; parmi ses pièces de théâtre, la moins médiocre est le *Comte de Cominges* joué en 1790. Il publia aussi un grand nombre de poèmes.

ARNAUD (l'abbé François), né à Aubignan près de Carpentras, en 1721; membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1762; obtint l'abbaye de Grandchamp; reçu à l'Académie française, en 1771; lecteur et bibliothécaire du comte de Provence; historiographe de l'ordre de St-Lazare; mort en 1784; il avait publié des mémoires estimés sur Platon, Catulle; sur l'harmonie de la langue grecque, et sur la musique des anciens; dans la querelle des Gluckistes et des Piccinistes, il prit chaudement le parti des premiers.

ARNAUD (Georges d'), poète, littérateur, philologue et jurisconsulte; né à Franeker, en 1711, d'une famille de réfugiés français; se livra de bonne heure à la poésie latine et grecque dans laquelle il excella; mort en 1740.

ARNAUD DE ROUSIL (Georges), chirurgien français, professa à l'école de Saint-Cosme à Paris; se retira à Londres où il mourut en 1774; ses ouvrages se font remarquer par la clarté et la profondeur.

ARNAUD (Antoine), général de brigade, né à Grenoble en 1749; chef du premier bataillon du Calvados; il eut un bras fracassé à la bataille d'Honsscoote, en l'an II; la même année il fut nommé chef de la 48^e demi-brigade, et justifia ce choix par sa brillante conduite dans les campagnes des années III. IV, V, VI et VII de la république. Cet officier supérieur passa, en l'an VIII, à l'armée du Rhin; s'y distingua en plusieurs occasions, notamment à l'affaire de Thireberg sur le Danube, le 16 prairial, et contribua beaucoup à la fameuse victoire de Hohenlinden; nommé général en l'an X; il mourut en l'an XI, regretté de toute l'armée.

ARNAUD (Pierre-Louis, vicomte d'), maréchal-de-camp; ancien colonel du 58^e de ligne; mort le 6 mai 1852, âgé de 60 ans, à Carcassonne, où il commandait la subdivision du département de l'Aude; dans la campagne de 1809, en Portugal, sous le drapeau du maréchal Soult, il s'était comporté avec une extrême bravoure au combat de Villatza, et à la bataille d'Oporto.

ARNAUDAT (Pierre-Henri d'), général de brigade, né à Orthez, dans le département des Basses-Pyrénées; était capitaine dans le 60^e régiment en 1792; fut nommé adjudant-général, le 27 avril 1793, et se signala au combat de la *Montagne de Louis XIV* contre les Espagnols, le 25 nivose an II, sous les ordres du général Laroche. Cette action d'éclat lui valut le même jour le grade de général de brigade; en 1794, il fut nommé chef d'état-major de l'armée sous le général Labourdonnaye. En l'an V, il fut envoyé à l'armée du Rhin et prit le commandement de son avant-garde; mort dans ces dernières années.

ARNAUDE DE ROCAS, jeune fille de l'île de Chypre et d'une rare beauté, prise par les Turcs en 1570; périt glorieusement en faisant sauter le bâtiment qui la conduisait au harem du sultan.

ARNAULD (Antoine), né en 1560, d'une noble et an-

cienne famille d'Auvergne, dont le chef aussi nommé Antoine vint s'établir à Paris, en 1547 et y mourut en 1585; son fils se fit recevoir avocat au parlement en 1578, et se fit une haute réputation de savoir et d'éloquence. Le plus célèbre de ses plaidoyers est celui qu'il fit, en 1594, pour l'Université de Paris contre les jésuites; mort en 1619; de sa femme Catherine Marion, il eut 20 enfants dont 10 lui survécurent.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), écrivain, fils aîné du précédent, né en 1583; occupa des charges importantes et jouit à la cour d'un grand crédit dont il n'usa que pour rendre des services; en 1644, il renonça au monde et se retira à Port-Royal-des-Champs, où il mourut à 85 ans, en 1674; auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques, tels que les *Pères de l'Eglise*, la *Vie des Saints*, *Vies des Pères du Désert*, etc., et de traductions de livres religieux; Arnauld d'Andilly, partisan zélé de Jansénius et ami intime de l'éloquent abbé de St-Cyran, doit être regardé comme le fondateur de cette célèbre maison de Port-Royal dont les solitaires allaient le plus profond savoir aux plus hautes vertus et à la plus solide piété.

ARNAULD (Henri), frère du précédent, né à Paris, en 1597; nommé envoyé extraordinaire à la cour de Rome, en 1635; y resta en cette qualité jusqu'en 1648; il fut nommé évêque d'Angers en 1649; demeura fidèle à la cause royale pendant les troubles de la Fronde, et mourut dans son diocèse, en 1694, à 96 ans.

ARNAULD (Marie-Angélique), de Ste-Madeleine, née en 1591; abbesse de Port-Royal-des-Champs à 45 ans; y rétablit la réforme de Cîteaux à 17 ans; fut chargée de l'introduire aussi dans l'abbaye de Maubuisson; y parvint avec beaucoup de peine; transféra son monastère des Champs à Paris; donna sa démission; au bout de douze ans, fut réélue; le monastère des Champs ayant été rétabli, elle se partagea le gouvernement des deux maisons, et déploya d'éminentes qualités; morte, en 1661, à 70 ans; elle eut une sœur, la mère Agnès, et une nièce, la mère Angélique, qui furent aussi, l'une après l'autre, abbesse de Port-Royal, et se distinguèrent par leurs vertus, leur caractère et leurs talents.

ARNAULD (Antoine), surnommé le *Grand-Arnauld*, né à Paris, en 1612, était le vingtième et le dernier des enfants d'Antoine Arnauld; il fut reçu docteur de Sorbonne, en 1642, et deux ans après publia un livre sur les abus de la *fréquente communion*, lequel fit grand bruit parmi les théologiens qui l'accusèrent de jansénisme. Les écrits qu'il publia pour sa défense le firent exclure de la faculté, en 1656. Il s'envelopa dans la retraite, et n'en sortit qu'à la paix rendue à l'église par Clément IX, en 1668; à cette époque, l'évêque de Chalons et l'archevêque de Sens, ses médiateurs, le présentèrent au nonce. Louis XIV témoigna le désir de le voir, et toute la cour lui fit un accueil digne de son mérite. Le docteur tourna ses armes contre les protestants, et entra en polémique avec le ministre Jurieu; il donna la *Perpétuité de la Foi*, et plusieurs autres livres de controverse. Ce calme ne fut pas de longue durée; l'autorité qu'il avait dans son parti, ses nombreuses relations et les fréquentes visites qu'il recevait, donnèrent de l'ombrage au gouvernement. En 1679, au moment de voir fondre l'orage sur sa tête, il se retira volontairement dans les Pays-Bas; en 1685, il eut un démêlé avec Malebranche, à l'occasion du traité de la Nature et de la Grâce. Cette lutte ne cessa qu'avec ses jours; il mourut à Bruxelles, dans les bras du père Quesnel, le 8 août 1694. Son corps fut inhumé dans l'hospice des Prémontrés de cette ville, et son cœur apporté à Port-Royal par M. Gelfe, son

ami, mort fort vieux à Paris, en 1720. Le docteur Arnauld avait composé plus de cent trente-cinq ouvrages de controverses théologiques.

ARNAULD (Simon), marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du précédent; né en 1618; fut employé dès l'âge de 24 ans en qualité de négociateur; conclut plusieurs traités en Italie; fut ensuite intendant des armées du roi à Naples et en Catalogne, ambassadeur en Suède et en Hollande, et devint ministre des affaires étrangères, en 1671. Colbert et Louvois, jaloux de son crédit auprès de Louis XIV, parvinrent à l'éloigner du ministère, en 1679; mais après la mort de Louvois, 1691, M. de Pomponne se vit rappelé à la cour, et reprit sa place dans les conseils comme ministre d'état; mort à Fontainebleau, en 1699. Il laissa trois fils de Catherine Ladvoct, sa femme: Nicolas-Simon Arnauld, marquis de Pomponne, brigadier, lieutenant-général au gouvernement de l'Île-de-France, mort à Paris, en 1757, à 74 ans. Le marquis de Cayeux, directeur actuel du musée du Louvre, descend du ministre de Louis XIV par les femmes. Le deuxième fils de ce dernier, Joseph-Antoine, chevalier de Pomponne, fut nommé colonel de dragons, en 1619, et contribua à la victoire de Fleurus remportée par le maréchal de Luxembourg, le 1^{er} juillet 1690; le troisième, Henri-Charles Arnauld, abbé de Pomponne, né à La Haye, en 1662, et mort à Paris, en 1756, obtint, à l'âge de 15 ans, l'abbaye de St-Maixent, et neuf ans après celle de St-Médard; il fut successivement ambassadeur à Venise, garde-des-sceaux, chancelier et commandeur des ordres du roi; il fut reçu, en 1743, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ARNAULD DE NOBLEVILLE (L.-Daniel), médecin, né à Orléans en 1701; mort en 1778; se livra avec succès à l'étude de l'histoire naturelle; auteur d'un traité du rossignol, d'une histoire des animaux, et d'un cours de médecine pratique.

ARNAULD (Henri), médecin et mathématicien, né en Hollande; s'établit en France, et mourut à Dijon, en 1460.

ARNAULD DE LA BORIE (François), né en 1507; député du clergé aux états-généraux, en 1595; chancelier de l'université de Bordeaux; auteur des *Antiquités du Périgord*; mort à Périgueux, en 1607.

ARNAULD (Charles), né dans le Gatinais, en 1645; avocat au parlement de Paris, en 1707; bâtonnier de l'ordre, en 1717; mort en 1718.

ARNAULD (Antoine-Vincent), né à Paris, le 22 janvier 1766; débuta, en 1791, dans la carrière dramatique, par la tragédie de *Marius à Minturnes*. Après les événements de septembre 1792, il passa en Angleterre, et de là en Belgique, d'où il revint en France par Dunkerque, 1795; en 1797, il se rendit en Italie, où Bonaparte le chargea d'organiser le gouvernement des îles Ioniennes; en 1799, nommé membre de l'Institut; prit une part active à la révolution du 18 brumaire; en 1800, nommé chef de la division de l'instruction publique par Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, qu'il accompagna, en 1801, dans son ambassade à Madrid. De retour en France, il fut associé aux travaux de l'illustre Fourcroy, pour la réorganisation de l'instruction publique en France. En 1808, lors de l'institution de l'Université, il en fut nommé secrétaire-général, avec le titre de conseiller ordinaire. Les Bourbons, en 1814, le destituèrent de ses emplois; mais après le 20 mars, Napoléon lui confia l'administration générale de l'Université. Nommé à la même époque membre du conseil général de la Seine, et député à la chambre des représentants, il assista à la cérémonie du Champ-de-Mai. Après la bataille de Waterloo, il fit par-

tie de la députation envoyée à l'armée par les chambres, proposa ensuite, et obtint une souscription de 50 fr. par député pour le soulagement des militaires blessés. M. Arnauld signa la fameuse protestation des représentants. Compris dans les ordonnances du 24 juillet 1815 et du 17 janvier 1816, il se réfugia dans le royaume des Pays-Bas, où il eut à subir diverses tracasseries. Rappelé de son exil, dans le mois de novembre 1819, il continua ses travaux littéraires. Napoléon le porta sur son testament pour une somme de 100,000 fr.; M. Arnauld, par reconnaissance, s'occupa de publier une biographie du grand homme, en 1822. Après la révolution de 1850, M. Arnauld, brutalement éliminé de son fauteuil à l'Académie française, y fut replacé, et en devint le secrétaire après la mort d'Andrieux, en 1855; il mourut lui-même en 1855. M. Arnauld, écrivain élégant, a composé plusieurs tragédies: *Germanicus*, dont la première représentation, en 1817, excita quelques désordres; *Lucrèce*, *Cincinnatus*; *Oscar, fils d'Ossian*; les *Vénitiens*, le *Roi et le Laboureur*, les *Guelfes et les Gibelins*, et enfin *Lycurgue*. On lui doit aussi *Horatius Cocles*, tragédie lyrique; *Phrosine et Melidor*, drame lyrique; *Scripion*, drame héroïque, et la *Rançon de Du Guesclin*, comédie. Il a publié également un recueil de fables qui contiennent quelques allusions politiques; sous la restauration, il fut un des éditeurs de la *Biographie des Contemporains*, et concourut à la rédaction d'un grand nombre de journaux et de publications périodiques.

ARNAULT (Lucien-Emile), fils du précédent, embrassa d'abord la carrière administrative, et fut, en 1808, auditeur au conseil d'état. Chargé en même temps d'organiser et de diriger la province d'Istrie, en Illyrie, il resta dans ce pays jusqu'en 1815, et, de retour en France, devint successivement sous-préfet de Châteauroux et préfet de l'Ardèche. Après le rétablissement des Bourbons, Lucien Arnauld fut destitué de sa place, et se livra à la littérature. Sa tragédie de *Régulus*, jouée sur le Théâtre-Français, le 5 juin 1822, enleva tous les suffrages; en 1825, il donna au même théâtre une autre tragédie, *Pierre de Portugal*. Resté sans fonctions administratives jusqu'à l'événement de 1850, M. Guizot, alors ministre de l'intérieur, le nomma préfet de Saône-et-Loire; aujourd'hui (1858), il exerce les mêmes fonctions dans le département de la Moselle.

ARNAUTES, peuple plus connu sous le nom d'Albanais, originaire de la Macédoine et de l'Epire. Les empereurs grecs, ne pouvant ployer le caractère turbulent des Arnates, les transplantèrent inutilement dans diverses provinces de leur empire. Après la mort de Scanderberg, en 1459, une partie de ses sujets alla s'établir dans la Pouille, et une autre dans la Dalmatie. V. **ALBANIE**.

ARNAVON (François), né dans le comtat Venaissin, en 1749; chanoine titulaire de l'église de Paris, en 1802; mort doyen du chapitre de cette église, en 1824; auteur de deux ouvrages intitulés: *Pélarque à Vaucluse*, et *Retour à la fontaine de Vaucluse*.

ARNAY-LE-DUC, *Arneum Ducium*, petite ville de Bourgogne (Côte-d'Or), dans un vallon sur l'Arroux, ayant environ 5,200 habitants.

ARND (Christian), né, en 1624, à Gustrow dans le Mecklembourg; professeur de philosophie à Rostock, où il mourut en 1685; étudia et professa successivement à Leyde, à Leipsick et à Strasbourg. On a de lui un ouvrage curieux sur les principes propres à établir et à conserver un gouvernement républicain, publié en 1651. Son frère Josué, né en 1626, lui succéda, en 1655, dans sa chaire de philosophie; devint, en 1656, aumônier de

Gustave-Adolphe, duc de Mecklembourg; mort, en 1687, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages de controverse.

ARND (Charles), fils de Josué, né à Gustrow en 1673; professa l'hébreu à Rostock, où il mourut en 1721. Ce savant est un des auteurs de l'histoire bibliographique générale.

ARND (Godefroi-Auguste), né à Breslaw, en 1748; professeur de philosophie à Leipsick, en 1780, puis de morale et d'économie politique; mort en 1819.

ARND (Jean-Godefroi), né à Halle en Saxe, en 1715; recteur au lycée impérial de Riga, en 1747; mort en 1767; auteur de chroniques sur la Livonie.

ARNE (Thomas-Augustin), musicien anglais, né en 1710; réunit le talent de l'exécution à celui de la composition; a introduit en Angleterre un nouveau style musical, formé d'un mélange de style anglais, italien et écossais; ses chants patriotiques et populaires, parmi lesquels on distingue son *Rule, Britannia*, suffirent pour honorer sa mémoire; mort, à 68 ans, en 1778.

ARNEMANN (Just.), médecin allemand, né à Lunébourg, en 1765; mort en 1807.

ARNEBERG (concile d'), *Arneborchiense*, dans le Brandebourg, en présence du roi Henri II, où l'on défend de contracter des noces contraires à la bienséance, de vendre les chrétiens aux gentils, et de violer les lois de la justice, en 1005.

ARNHEIM, *Arenacum*, ville du duché de Gueldre, dans les Pays-Bas. Tacite en fait mention. L'empereur Othon IV l'avait fait fortifier. Charles V y établit, en 1545, le conseil de Gueldre et de Zutphen; son fils Philippe II y mit, en 1559, une chambre des comptes. Les Hollandais s'en emparèrent en 1585, et les Français en 1672. Ses remparts, détruits par eux, ont été rétablis depuis. Les Hollandais en devinrent maîtres vers la fin de 1815.

ARNHEIM (J.-Georges), général saxon, né dans l'Uckermark, en 1581, servit successivement sous Ferdinand II, empereur d'Allemagne, et Gustave-Adolphe, roi de Suède; mais le premier l'ayant fait arrêter sous prétexte de trahison, et transférer à Stockholm, Arnheim parvint à s'échapper et entra au service de l'électeur de Saxe. Sous le surnom de *Capucin luthérien*, il se distingua parmi les généraux de la guerre de trente ans. Mort à Dresde, en 1644.

ARNHOFFEN (combat d'), 19 avril 1809; les Bavaois et les Français battent trois régiments autrichiens.

ARNIGIO (Barthélemi), médecin et célèbre littérateur, né à Brescia, en Lombardie, en 1525, d'un père forgeron; état qu'il exerça jusqu'à l'âge de 18 ans; étudia la médecine à l'université de Padoue; quitta ensuite cet art pour l'étude des lettres; devint un des plus célèbres littérateurs de son temps; séjourna quelque temps à Venise et dans d'autres villes, où il se fit un grand nombre d'admirateurs. Mort dans sa patrie en 1577; a laissé plusieurs ouvrages en vers et en prose, entre autres un traité sur la météorologie.

ARNIM (Louis-Achim d'), né à Berlin, en 1761, mort le 21 janvier 1852; d'abord physicien et naturaliste, puis romancier célèbre et poète, publia: *Théorie des phénomènes de l'électricité*; *la Vie et les Amours de Hattin*; en 1804, *les Révelations d'Ariel*; en 1809, *Jardin d'hiver* et *la Gazette des solitaires*; en 1810, *Pauvreté, richesses, fautes et repentir de la comtesse Dolores*; en 1811, *Halle et Jérusalem* et *Aventures d'un pèlerin*; en 1815, son *Théâtre* et *les Gardes de la couronne*. Son premier ouvrage dramatique est une comédie: *les Égaux*.

ARNISEUS (Henningues), médecin et anatomiste, né

à Halberstadt dans la Basse-Saxe, fit bâtir à ses frais, dans l'université d'Helmstadt, au duché de Brunswick, un laboratoire de chimie, et y créa le jardin de botanique; premier médecin du roi de Danemark, Christiern IV, en 1650; auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur la médecine, la politique et la jurisprudence. Mort en 1656.

ARNKIEL (Tragillus), surintendant des églises luthériennes du Holstein; auteur de *la Religion des Cimbres païens*, de *l'Histoire de la conversion des peuples du Nord* et d'un grand nombre d'ouvrages de controverse et de piété. Mort en 1715.

ARNOBE, dit l'ancien, écrivain et philosophe chrétien, né à Sicca en Numidie, au 5^e siècle, vers 297, où il était professeur de rhétorique quand il se convertit au christianisme. Pour constater sa conversion, il composa un *traité célèbre* contre les gentils, dans lequel il combat le paganisme. Il fut le maître de Lactance. Vossius l'appelle avec raison le Varron des écrivains ecclésiastiques.

ARNOBE, le Jeune, évêque gaulois, semi-pélagien, du 6^e siècle, est l'auteur du commentaire des psaumes qu'on attribue à tort à Arnobe l'ancien.

ARNOLD, archevêque et électeur de Mayence, en 1155, fut tué dans une sédition. Frédéric II vengea sa mort en faisant mourir les trois principaux auteurs de la révolte, et raser les fortifications de la ville, qui perdit ses privilèges.

ARNOLD D'HILDESHEIM, historien allemand du 15^e siècle; il a continué les *Chroniques des Esclavons* de Helmodus.

ARNOLD (Christophe), philologue, né à Nuremberg, en 1627, professeur d'histoire, d'éloquence et de poésie; mort en 1656; composa un grand nombre d'ouvrages.

ARNOLD (Nicolas), professeur de théologie à Francker, né à Lesna (Pologne) l'an 1618, mort à Francker, en 1680. Ses ouvrages sont écrits en latin et roulent sur des matières de controverse.

ARNOLD (Christophe), paysan astronome, né en 1650, et mort en 1697 au village de Sommerfeld, dans les environs de Leipsick. Il étudia seul l'astronomie et observa la grande comète de 1685, celle de 1686, et le passage de Mercure par le soleil en 1697; auteur d'*Observations astronomiques* de 1688 à 1690. Son portrait est à la bibliothèque du conseil de la ville de Leipsick.

ARNOLD (Godefroy), historiographe du roi de Prusse Frédéric I, né en 1665 et mort en 1714. Sa grande *Histoire de l'Eglise et des hérésies* fit sa réputation.

ARNOLD (Samuel), musicien organiste et compositeur de la cour du roi d'Angleterre, né en Allemagne, en 1759, et mort à Londres, en 1802.

ARNOLD (Thomas), médecin anglais, membre du collège royal des médecins de Londres et de la société médicale d'Édimbourg; fonda à Leicester un établissement pour les fous; auteur de plusieurs ouvrages sur les maladies de l'esprit. Mort en 1816;

ARNOLD (Benoit), général américain; fut commandant de Philadelphie en 1778; passa au service des Anglais pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis. Mort à Londres en 1801.

ARNOLDI (Jean de), né à Herborn en 1751; secrétaire de la régence de cette ville, en 1772; auditeur à la chambre des comptes, en 1774, puis de la régence, en 1792; chargé de toutes les affaires militaires; directeur des archives à Dittembourg, en 1796; conseiller intime de légation, en 1801; envoyé, en 1802, par Guillaume d'Orange, au congrès de Ratisbonne; attaché au cabinet du prince Guillaume-Frédéric, en 1805; du conseil privé, en 1805; se démit de cette fonction en 1807; remplit, en 1808, plusieurs missions pour le roi de Prusse; prit, en

1815, à Dittembourg, la direction des affaires; chef du conseil privé de la maison d'Orange, en 1814; se retira du service actif, en 1815, et mourut en 1827.

ARNOLF ou **ARNOUL**, historien milanais de la fin du 11^e siècle; a composé une *Histoire de Milan*.

ARNOLFO DI LAPO, architecte et sculpteur, né en 1252, construisit l'église de Santa-Maria del Fiore, cathédrale de Florence, et par ses travaux mérita le titre et les droits de citoyen de cette ville. Mort l'an 1500, à l'âge de 68 ans. V. **ARCHITECTURE**.

ARNOLPHE ou **ARNOUL**, de Calabre; écrivain du 10^e siècle; auteur d'une chronique historique de son pays de 925 à 965.

ARNONE (Jean), Napolitain, professeur de droit à Salerne, vers 1555; auteur de *Commentaires*, *Dialogues* et *Soliloques*.

ARNOUL (saint), tige de la deuxième race de nos rois, époux de Dode qui le fit père de Clodulphe et d'Anschise ou Ansigise; évêque de Metz, en 611; abdiqua l'an 626, et mourut le 16 août 640; sa fête le jour de sa mort, et le 18 juillet, jour de sa translation.

ARNOUL, fils naturel de Carloman, roi de Bavière; élu empereur d'Occident à la place de Charles-le-Gros, son oncle; se fit couronner roi d'Italie à Pavie, en 895; réprima les Esclavons et leur céda la Moravie par un traité de paix qu'ils violèrent, il les défit alors entièrement; chassa les Normands qui pillaient la Lorraine; passa en Italie pour défendre le pape Formose; prit Bergame et Rome, où il fut couronné empereur en 896. Peu de jours après, assiégea Spolette, dont la duchesse le fit empoisonner; revint cependant en Allemagne et mourut à Ratisbonne au bout de quelques jours, le 24 novembre 899.

ARNOUL dit *le Mauvais*, duc de Bavière, vivait dans le 10^e siècle; fit passer, vers 920, des Hongrois en Allemagne pour y piller la Franconie et la Thuringe; se rendit en Italie l'an 952, aux sollicitations de Bathier, évêque de Vérone; mais le roi Hugues défit ses troupes dans un combat. Il fut tué quelque temps après, venant de piller Augsbourg.

ARNOUL 1^{er}, comte de Flandre, dit *le Grand* et *le Pieux*, fils de Baudouin II, succéda à son père vers 918; fut présent, en 945, à l'assassinat de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, qu'on avait attiré sous prétexte d'une entrevue près de Péquigni, sur la rivière de Somme; mort à 81 ans, le 27 mars 965. Il avait épousé une fille d'Herbert II, comte de Vermandois. V. **FLANDRE**.

ARNOUL II, dit *le Jeune*, comte de Flandre, fils de Baudouin III, succéda à son aïeul Arnoul 1^{er}; soutint diverses guerres, et mourut le 25 mars 986.

ARNOUL III, dit *le Malheureux*, comte de Flandre; lui et Baudouin, comte de Hainault, son frère, étant encore jeunes à la mort de Baudouin VI, leur père, en 1070, la comtesse Richilde, leur mère, prétendit avoir leur tutelle; Robert, frère du comte Baudouin VI, prétendit aussi être légitime tuteur de ses neveux et courut aux armes. Richilde implora le secours de Philippe 1^{er}, roi de France, qui gagna la bataille donnée près de Cassel, le 20 février 1071. Arnoul y fut tué, et enterré dans l'abbaye de St-Martin.

ARNOUL, fils de Thierry, comte de Hollande, succéda à son père, l'an 988; fit continuellement la guerre contre les Frisons, qui refusaient de le reconnaître pour leur prince; il eut souvent l'avantage, et fut enfin tué dans la bataille de Winckel, l'an 995.

ARNOUL (René), poète français, né à Poitiers, en 1571, mort en 1639. Il fut trente ans conseiller du duc

d'Orléans, frère de Louis XIII, et contrôleur de sa maison.

ARNOUL, évêque de Lisieux, se démit et se retira dans l'abbaye de St-Victor, à Paris; mort en 1182. Il a écrit divers ouvrages, et entre autres un volume d'épîtres.

ARNOUL, premier patriarche latin de Jérusalem, élu et déposé, en 1099; réélu en 1112; déposé de nouveau, en 1115; fut rétabli, et mourut au mois d'avril 1118.

ARNOUL ou **ARNULPHE**, évêque de Rochester, au 12^e siècle, né à Beauvais, vers l'an 1040, mort le 15 mars 1124, à 84 ans; on a de lui un ouvrage intitulé : *Textus Roffensis*.

ARNOULD (Sophie), actrice de l'Opéra, née à Paris, le 14 février 1744; débuta en 1757, et dut à une voix touchante et à une sensibilité vraie, son admission l'année suivante; joua les premiers rôles jusqu'en 1778, époque de sa retraite; morte en 1805. On cite d'elle une foule de bons mots.

ARNOULD (Ambroise-Marie), né à Dijon, en 1750; chef du bureau du commerce au ministère, en 1791; un des chefs des Parisiens révoltés contre la convention nationale, au 15 vendémiaire 1795; membre du conseil des cinq-cents, en 1798; des anciens, en 1799; concourut à la révolution du 18 brumaire; membre du tribunal, en 1800; puis maître des comptes et conseiller d'état, en 1804. Mort en 1812. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur le commerce et les finances.

ARNOULD (Jean-François Massol, plus connu sous le nom d'), né à Besançon, en 1754, mort à Paris, en 1795; auteur dramatique, et un des créateurs de la pantomime en France.

ARNOULD (Joseph), né à Gulligny, en 1725, mort à Nancy, en 1798; horloger et mécanicien célèbre, inventeur de plusieurs ouvrages ingénieux.

ARNOULT (Charles), né en Bourgogne, en 1750; avocat au parlement de Dijon, et conseiller des états de la province, en 1788; député aux états-généraux, en 1789; proposa la suppression des dîmes; auteur de la collection des décrets des assemblées constituante et législative.

ARNoux (Jean), né à Riom, en Auvergne, vers le milieu du 16^e siècle; jésuite, prédicateur à la cour; confesseur de Louis XIII, en 1617; éloigné de son emploi, en 1621; mort à Lyon, en 1656. Il prépara à la mort le duc de Montmorency, décapité en 1652.

ARNTZENIUS (Jean), né à Wesel, en 1762, professeur d'histoire et d'éloquence à l'athénée de Nimègue, en 1728; successeur de Burmann à l'université de Franeker, en 1742; mort en 1759; a laissé plusieurs ouvrages de philologie estimés.

ARNTZENIUS (Othon), frère du précédent, professeur de belles-lettres à Utrecht, Gonde et Amsterdam; mort en 1765; a laissé : *De milliario aureo*, Utrecht, 1728; *Variorum des Distiques de Caton*, avec deux dissertations de Vithof; des harangues, commentaires, etc.

ARNTZENIUS (J.-Henri), fils de Jean Arntzenius; professeur de droit à Utrecht, mort en 1797. Ses ouvrages remarquables : *Institut. juris belgici*; une édition des *Panegyrici veteres*, et des *Poëtes chrétiens*, etc.

ARNU (Nicolas), né près de Verdun, en 1629; dominicain, professeur de théologie et prédicateur; mort à Padoue, en 1692, auteur de plusieurs écrits de philosophie et de théologie.

AROGILUS, le premier en Grèce qui trouva le moyen d'atteler les chevaux à un char, lors du règne de Phorbas à Argos vers 1590 avant J.-C.

AROMATRI (Joseph degli), savant médecin, né à Assise, en 1586, exerça son art pendant cinquante ans à Venise, et y mourut, en 1660. Les ouvrages qui lui sont

le plus d'honneur sont, une *Dissertation sur la rage*, et sa *Lettre sur la génération des plantes*.

ARONCE, fils de Tarquin-le-Superbe et de la cruelle Tullia partagea le sort de sa famille, qui fut chassée de Rome, 509 avant J.-C. Peu après, dans un combat qui se donna près de cette ville, lui et Brutus, auquel il s'était attaché, se passèrent leurs javelots dans le corps l'un de l'autre, et tombèrent morts à la tête des deux armées.

ARONDEL. V. ARUNDEL.

AROQUET (René), né à Saint-Loup, en Poitou, en 1440, un des aînés de Voltaire; auteur de divers ouvrages. Mort en 1499.

AROSEN ou **WESTEROS**, ville de Suède, où Gustave I^{er}, depuis roi de Suède, défait les troupes de Christian II, vers 1521. Depuis, en 1540 ou 1544, Gustave assembla les états de Suède à Arosen, et y fit déclarer héréditaire ce royaume qui n'était qu'électif.

AROSTANES, évêque de la grande Arménie, assista, en 325, au premier concile général de Nicée, et y souscrivit.

ARPADES, première dynastie des Madgiars, désignés depuis leur établissement en Europe, en 900, sous le nom de Hongrois. **V. HONGRIE.**

ARPAJEAN (d'Assy d'), médecin, né à Manjac, en 1738, a publié une *Dissertation sur la phthisie pulmonaire*, et a traduit de l'anglais les *Oeuvres médicales de Gorter*.

ARPAJON (Louis, marquis de Severac, duc d'), général français sous Louis XIII, reçut neuf blessures au combat de Félissant, en 1621; se distingua au siège de Montauban; contribua à défendre Casal, Montferrat et le Piémont. En 1645, il vola à la défense de Malte, menacée par le sultan Ibrahim; le grand-maître, après le danger passé, lui accorda plusieurs honneurs et privilèges; fut nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne, près de Ladislas IV; favorisa l'élection de Casimir, successeur de ce prince; fut créé duc par Louis XIV, en 1651; mort en 1679.

ARPAJON (Louis, marquis d'), petit-fils du précédent; lieutenant-général des armées du roi, et gouverneur général du Berri; se trouva aux batailles de Nerwinde, en 1695; d'Hochelt, en 1705, fut blessé cinq fois; battit les Miquelets en Espagne; s'empara des places de Venasque, Castel, Léon et Tortose, en 1709 et 1710; assista au siège de Barcelone, en 1711; mort en 1736, sans enfants mâles.

ARPENTAGE. Son origine remonte au premier partage des terres. Il fut très-anciennement connu chez les Babyloniens et chez les Égyptiens. Chaque classe de citoyens, en Égypte, avait son domaine particulier. Cette division des terres datait chez cette nation de la plus haute antiquité, 1523 avant J.-C.

ARPHADAXE, fils de Sem, né deux ans après le déluge, mort vers l'an 2008 avant J.-C., âgé de 458 ans, selon la Bible.

ARPINO ou **GIUSEPPINO, JOSEPPIN** (Jos.-César d'), célèbre peintre italien. Mort à Rome en 1640.

ARPINO, *Arpinum*, château avec un bourg nommé Saint-Dominique, dans le royaume de Naples; c'était autrefois la ville d'Arpinum dans le pays des Volscques, où naquit Caius Marius qui fut sept fois consul; cette ville n'était qu'à trois milles du lieu de la naissance de Cicéron; c'est pour cela que ces deux grands hommes eurent quelquefois le surnom d'*Arpini*.

ARQUEBUSE; la plus ancienne des armes à feu, du mot italien *arcobusio*, où *arco* signifie arc, et *busio*, trou, connue depuis le siège de Parme en 1521, en usage en France depuis Henri II, 1550; et perfectionnée, en

1534, par d'Anelot, frère de Coligny, colonel-général de l'infanterie française. Ce ne fut guère qu'à cette époque qu'on s'en servit à la chasse. Dans l'origine, l'arquebuse ne fut pas telle que nous la connaissons; elle était d'abord à rouet, on la fit ensuite à croc. Ce fut une arquebuse de cette dernière espèce qui tua Bayard en 1524. On en fabriquait enfin de plus simples et de plus légères, en diminuant le calibre et la longueur. On inventa la batterie de pierre à feu, au lieu de la mèche dont on se servait. — *Arquebuse à vent*. On n'est point d'accord sur l'époque précise de son invention. Les uns l'attribuent à des Hollandais sous le règne de Louis XIII vers 1650; d'autres pensent qu'elle est plus ancienne et regardent Guter, armurier de Nuremberg, comme son inventeur, 1560. David Rivault de Florence, professeur de mathématiques du jeune roi Louis XIII, donne, dans ses *Eléments d'artillerie*, 1620, la figure et la construction d'une arquebuse à vent inventée en 1590, par un nommé Morin, bourgeois de Lisieux, qui la présenta au roi Henri IV.

ARQUEBUSIERS. Il y avait des arquebusiers à pied et à cheval. Les compagnies d'arquebusiers bourgeois qui succédèrent à celles des arbalétriers et qui furent autorisées par François I^{er} et ses successeurs, se formaient de l'élite des citoyens des principales villes; elles furent souvent appelées à entrer en campagne et furent constamment d'une grande ressource pour la défense des villes; c'est le témoignage que leur rendent Henri IV et Louis XIII dans leurs lettres patentes de 1601 et 1622. Les rois leur accordèrent des indemnités dont jouissait encore, avant la révolution, celui qui, à certains jours de l'année, abattait l'oiseau appelé jadis *papegui* ou *papegaut*. On le décorait même du titre de roi, d'empereur et de grand-maître quand il remportait le prix de la province. On donnait jadis le titre de chevalier à celui qui abattait l'aile droite; et celui de baron à qui emportait l'aile gauche. Les chevaliers de l'arquebuse de Dijon restèrent fidèles à Henri IV et cassèrent trois de leurs officiers qui s'étaient retirés au château avec les ligueurs, 1590; quelques-uns furent punis par l'exil, d'autres s'attachèrent au parti politique qui avait pour chef en Bourgogne le comte de Tavannes, et Héliodore de Bissy, le fléau des ligueurs; d'autres suivirent Henri IV à la bataille de Fontaine-Française, en 1591. En 1595, ce prince se rendit au pavillon de l'arquebuse de Dijon, y tira l'oiseau avec les chevaliers et confirma leurs privilèges. Ceux de Beaune délivrèrent leur patrie en chassant les soldats de Mayenne, 1590; ceux de Flavigny et de Semur souffrirent le parti du roi; il en fut de même de ceux de Saulieu. En 1526, les chevaliers d'Auxonne se réunirent en corps avec plusieurs compagnies des villes voisines pour défendre leur patrie contre le général Lannoi. On sait combien se distinguèrent ceux de St-Jean-de-Losne, au siège de cette ville par Jean Gallas, en 1636. Les arquebusiers de Dijon se rendirent, en 1674, au siège de Besançon, arrivèrent le 10 mai au camp où le roi les passa en revue, et s'y comportèrent si bien que Louis XIV remit une épée de dix louis au lieutenant, et quatre louis à chaque chevalier. On attribue même à l'adresse de l'un d'eux la prise de la citadelle; c'était depuis cette époque que la médaille d'or qu'on donnait au roi de l'oiseau, représentait Louis XIV au siège de Besançon récompensant les arquebusiers de Dijon. On tire encore en plusieurs villes de France le prix de l'arquebuse. La compagnie des arquebusiers de Paris est fort ancienne; on la fait remonter jusqu'au règne de Louis-le-Gros, 1120; saint Louis fixa le nombre des chevaliers de l'arquebuse à 180; par lettres-patentes d'avril 1369, le nombre fut porté à 200. Charles VI, en 1390, confirma les privilèges

de cette compagnie, et en ajouta d'autres. Il ne faut point perdre de vue que l'arquebuse dont il est ici question était une espèce d'arbalète. Dans l'origine, les arquebusiers de Paris se réunissaient dans un emplacement 'situé rue des Francs-Bourgeois au Marais; en 1590, ils s'établirent entre les rues St-Denis et Mauconseil; en 1604, ils furent placés dans le bastion situé entre les portes St-Antoine et du Temple; enfin cet établissement fut, en vertu de lettres-patentes de mars 1671, transféré rue de la Roquette; sur la porte, on lisait encore sous le règne de Louis XVI : *Hôtel de la compagnie royale des chevaliers de l'arbalète et de l'arquebuse*. Louis XIV, au mois de mai 1690, fixa au nombre de 280 les individus composant les trois compagnies d'arquebusiers, d'archers et d'arbalétriers.

ARQUES (bataille d'), gagnée par Henri IV sur l'armée du duc de Mayenne très-supérieure en force, le 21 septembre 1589.

ARQUIER (Joseph), né à Toulon, en 1763; mort à Bordeaux, en 1816; compositeur dramatique; il a donné à Paris : *le Mari corrigé*. *l'Hôtelier à Sarzano*, les deux petits Troubadours, *l'Ermitage des Pyrénées*, etc.

ARQUINZUN (combat d'), 9 juillet 1794; les Espagnols, commandés par le marquis de Saint-Simon, émigré, y sont battus par les Français sous les ordres du général Moncey.

ARRABLAI (Pierre d'), chancelier de France, puis cardinal, vivait dans le 14^e siècle; fut chancelier sous le règne de Louis X, dit *le Hutin*, et le pape Jean XXII le créa cardinal en 1516; il vivait encore sous le règne de Philippe-le-Long; c'est entre ses mains que les grands du royaume prêtèrent le serment de fidélité qu'ils devaient au roi, promettant de reconnaître l'aîné de ses fils; mort vers 1540 et enterré dans l'église d'Arrablay près Gien.

ARRAS, *Atrebat*, ville épiscopale d'Artois (Pas-de-Calais), ayant une population de 20,000 habitants; elle était la capitale des Atrebat; César l'appelle *Atrebatum*; Ptolémée, *Origiacum*, et l'empereur Antonin, *Nemetacum*. Saint Vvaast, son premier évêque, mourut en 540. La citadelle d'Arras fut construite en 1680 par Vauban.

ARRAS (vicissitudes politiques d'). Prise par César, 56 avant J.-C.; par les Vandales, en 407; rayagée par les Normands, en 880; elle reste déserte pendant trente ans; repeuplée, puis prise par Charles-le-Simple, en 901; restituée au comte de Flandre, en 915; prise par Charles VI sur le duc de Bourgogne, en 1414; Louis XI s'empara de cette ville après la mort du duc de Bourgogne, 1477; en 1494, l'archiduc Maximilien d'Autriche s'en empara par trahison; le prince d'Orange y entra en vainqueur, en 1578; en 1596, les Français pensèrent la reprendre; mais enfin elle fut prise, en 1640, après un siège de deux mois, par les maréchaux de Chaulnes, de Châtillon et de la Meilleraye; en 1654, les Espagnols, commandés par Condé, furent obligés de lever le siège de cette ville; en 1659, le traité des Pyrénées la réunit définitivement à la France.

ARRAS (vicissitudes religieuses d'). Depuis saint Vvaast, Cambrai et Arras ne formèrent qu'un seul diocèse, suffragant de l'archevêché de Reims; en 1095, Urbain II sépara ces diocèses et donna un évêque particulier à Arras; ce fut Lambert, chanoine de Lille, que le pape sacra lui-même à Rome, en la même année, 1095; en 1520, Cambrai ayant été érigé en archevêché, l'évêché d'Arras devint un de ses suffragants; il était exempté de la régle par une concession de Philippe-Auguste, 1190; autrefois le roi y nommait non en vertu du concordat de François I^{er}, mais d'un indult de Clément IX, du 16 avril 1668; l'abbaye de St-Vvaast à Arras, fut fon-

dée en 685, par Thierry III; le premier synode y fut tenu, en 1025, par Gérard au sujet d'une secte religieuse fondée par un italien nommé Gundulfe, qui niait les sacrements de l'eucharistie, de la pénitence, de l'ordre et du mariage; Gundulfe se rétracta dans le synode tenu en 1490, par Pierre de Ranchicourt, évêque d'Arras, pour quelques réglemens ecclésiastiques; en 1570, un troisième, par François Richardot, pour le même objet; enfin, en 1588, un quatrième.

ARRAS (traité d'), par lequel Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne se détacha de l'alliance des Anglais en 1455.

ARRESTAN (prise d'), les Sarrasins conduits par Kaled s'en emparent par ruse, en 656.

ARRÊT. Autrefois on ne donnait le nom d'arrêt qu'aux jugements rendus dans les affaires d'audience, et ils s'expédiaient en latin comme les autres jugements; ce n'est que depuis 1559 que, conformément à l'ordonnance de François I^{er}, les arrêts et jugements sont prononcés et rédigés en français.

ARRÊT D'AMOUR. V. **COUR D'AMOUR**.

ARRÊT (maisons d'). Autrefois prévenus et coupables y étaient pêle-mêle entassés; en 1675, Louis XIV réduisit leur nombre et fit à leur régime quelques faibles améliorations; Louis XVI, par une ordonnance confresignée Necker, du 50 août 1780, et dont les considérations sont empreintes d'une haute philanthropie, s'occupa efficacement d'adoucir le sort des détenus; enfin l'Assemblée Constituante vota une loi, promulguée le 29 septembre 1791, qui établit des maisons d'arrêt pour les prévenus; des maisons de justice pour les accusés, et des maisons de détention pour les condamnés. Les événements empêchèrent l'exécution de ces mesures; néanmoins, en 1796, le Directoire s'occupa de la classification des diverses espèces de détenus, mais il n'en résulta rien de complet; sous l'empire on ne songea point à cette réorganisation; en 1819, une ordonnance royale rendue sur le rapport de M. Decazes, ministre de l'intérieur, institua une société royale pour l'amélioration des prisons, et en confia la présidence au duc d'Angoulême. Cette société, d'après ses statuts, déléguait ses pouvoirs à un conseil général composé de vingt-quatre membres tirés de son sein. Le 25 janvier 1826, la société tint une séance publique dans laquelle le ministre de l'intérieur lut un rapport sur le bien qu'elle avait fait depuis sa fondation jusqu'au 24 juin 1825. Depuis 1850, le régime des maisons d'arrêt a subi de nouvelles et importantes améliorations. (V. **PRISONS**, **MAISONS PÉNITENTIAIRES**.)

ARREDONDO (Isidore), peintre espagnol; mort à Madrid, 1702; hérita de la collection de tableaux et de dessins de François Ricci, son maître.

ARRETUM (bataille d'), *Arezzo*, perdue par les Gaulois contre les Romains, qui d'abord avaient eu le dessus, 284 avant J.-C.

ARRHIACHION, fameux athlète au pancrace (612 et 608 avant J.-C.), proclamé vainqueur à Olympie, quoique étranger par son adversaire.

ARRHIENIUS (Jacob), professeur d'histoire à Upsal; mort en 1725; auteur : *Patria et ejus amor*; *ex Cicerone de legibus*, lib. II, et *Dissert. lat. sur divers sujets d'histoire et de littérature*; a aussi donné des cantiques en suédois.

ARRIA, femme de Cæcina Pætus, personnage constitutionnel; ne pouvant sauver son mari, condamné à mort par l'empereur Claude pour avoir pris part à la révolte de Seriboniani, en Illyrie, elle le suivit jusqu'à Rome. Là, perdant tout espoir, elle s'enfonça un poignard dans le sein; en le retirant, elle engagea Pætus à l'imiter. Tous deux moururent l'an 42 de J.-C.

ARRIA, fille de la précédente, ne voulut pas non plus survivre à son mari Pœtus Thraséas, condamné à mort par Néron; mais il lui fit jurer de ne pas abandonner leurs enfants.

ARRIAGA (Paul-Joseph), jésuite espagnol, passa au Pérou, et fut le premier qui y enseigna la rhétorique; mort en 1622.

ARRIAGA (Roderic), jésuite espagnol, né à Lucron, le 17 janvier 1592; professeur de philosophie à Valladolid, et de théologie à Salamanque; mort à Prague en 1667; est auteur d'un cours de philosophie.

ARRIBAS (Paul-Antoine), né en 1771, avocat espagnol; procureur-général près la cour des alcades del Corté, en 1804; conseiller d'état sous le roi Joseph, en 1808; puis ministre de la police générale et de la justice, en 1809; mort aux environs de Paris, en 1828.

ARRIEN, poète latin, vers l'an 14 de J.-C., a composé une *paraphrase des Géorgiques de Virgile*, et une *Alexandriade*.

ARRIEN (Flavius), historien grec, né à Nicomédie, en Bythinie, dans le 2^e siècle; citoyen romain et gouverneur de la Cappadoce, qu'il défendit contre les Aïains, l'an 154; devint consul et sénateur; il avait été dans sa jeunesse, prêtre de Cérès et de Proserpine; a laissé un ouvrage sur *l'expédition d'Alexandre*; les *Indignes*; un *Péripète du Pont-Euxin*; une *Instruction sur l'ordre de bataille contre les Aïains*, etc.

ARRIÈRE-BAN. C'était la convocation que le prince faisait de toute la noblesse de ses états pour marcher contre l'ennemi commun. Quelques savants pensent que le *ban* était la première convocation, et l'*arrière-ban* la seconde; d'autres croient que ce mot vient de *heribanum*, convocation de la part du maître ou du seigneur. Claude Fauchet s'exprime ainsi sur l'étymologie de ce mot: « *Arrière-ban* a pris son nom du viel mot françois dont ceux de la première et seconde famille de nos rois ont usé; car *here* lors signifioit armée ou camp, et *ban*, appel et semence, etc. » La coutume de cette convocation était autrefois fort commune en France, où tous ceux qui tenaient des fiefs et arrière-fiefs étaient obligés, sur la sommation du suzerain, de se trouver à l'armée, et d'y mener un certain nombre d'hommes d'armes ou d'archers. Mais depuis qu'on a adopté l'organisation des compagnies d'ordonnance et des troupes réglées, l'*arrière-ban* n'a été convoqué que dans les plus pressantes extrémités. Il n'y a point eu de convocation générale d'*arrière-ban* depuis celle que Louis XIV fit faire pendant la guerre qui commença en 1688, et qui fut terminée, en 1697, par la paix de Ryswick. Il y eut un *arrière-ban* provincial convoqué, en 1761, par le duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne, pour repousser les Anglais de cette province.

ARRIGHETTI (Nicolas), né à Florence, mathématicien, philosophe et littérateur, élève de Galilée; fut un de ceux qui formèrent à Florence l'académie platonique; auteur d'un grand nombre de discours académiques; mort en 1645.

ARRIGHETTI (Philip.), chanoine florentin et bon helléniste; mort en 1662; traducteur de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote; auteur de plusieurs ouvrages restés manuscrits.

ARRIGHETTO ou **ARRIGO** (Henri), poète latin de Florence, au 12^e siècle, surnommé le *Pauvre*: on a de lui un poème élégiaque intitulé: *De fortune diversitate et consolazione philosophiae*.

ARRIGHI (Antoine), né dans l'île de Corse, vers la fin du 17^e siècle; professeur de droit à Padoue, en 1741; mort en 1753.

ARRIGHI (Hyacinthe), baron et officier de la Légion-d'Honneur, cousin germain de madame Lœtitia, mère de Bonaparte; d'abord avocat-général du roi en Corse, et, après la mort de Louis XVI, commissaire de la république pour l'administration centrale de l'île. Pendant l'occupation de son pays par les Anglais, il fut exilé avec sa famille; lors du gouvernement consulaire, il devint membre du corps législatif, préfet du département du Liamone, puis de toute la Corse; destitué en 1814.

ARRIGHI (Antoine-Louis), frère du précédent, aussi baron et officier de la Légion-d'Honneur; vicaire-général de l'île d'Elbe, avant la cession de ce pays à la France; ensuite évêque d'Acqui.

ARRIGHI (Joseph-Pierre), frère du précédent, membre de la Légion-d'Honneur, chanoine honoraire de la cathédrale de Pise et de l'église métropolitaine de Florence; en 1814, fut vicaire-général d'Ajaccio et de la principauté de Piombino.

ARRIGHI (Jean), cousin des précédents, député suppléant de la Corse à la convention nationale, le 10 octobre 1795; passa, en 1796, au conseil des cinq-cents, avec les deux-tiers des conventionnels; membre du corps législatif, après l'établissement du gouvernement consulaire; puis préfet du département du Liamone.

ARRIGHI, duc de Padoue, fils d'Hyacinthe, général; s'embarqua avec l'armée d'Orient, en qualité d'aide-de-camp du général Berthier; capitaine au combat de Salehiab, le 11 août 1798; blessé grièvement à Jaffa et à Saint-Jean-d'Acre; passa d'Égypte à l'armée d'Italie, et obtint à Marengo le grade de chef d'escadron, puis le commandement du premier régiment de dragons; à Austerlitz, il préféra le grade de colonel des dragons de la garde à celui de général de brigade; nommé général sur le champ de bataille de Friedland, et peu après duc de Padoue; en 1809, général de division à Essling; combattit à Wagram à la tête des cuirassiers; épousa, en 1812, la fille du comte Henri de Montesquiou; eut le commandement en chef de toutes les cohortes organisées pendant la campagne de Russie; fit la campagne de France, et fut membre de la chambre des pairs dans les cent jours; se rendit en Corse et fit d'immenses préparatifs pour la rendre indépendante; le duc de Padoue fut frappé par l'ordonnance royale de 1816, et il n'obtint son rappel qu'en 1820.

ARRIGONI (Pompée), né à Rome, en 1552, cardinal; se distingua dans la jurisprudence, et fut choisi par le roi d'Espagne pour son avocat à Rome; en 1584, Grégoire XIII le nomma avocat consistorial, et Grégoire XIV, auditeur des causes du palais apostolique; en 1596, Clément VIII le créa cardinal-diacre; fut archevêque de Bénévent, en 1607; mort à Naples en 1616; a laissé un grand nombre de *Lettres* et de *Discours*.

ARRIGUIBAR (don Nicolas), économiste espagnol; composa, en 1770, un bon ouvrage d'économie politique.

ARRIVABÈNE (Jean-Pierre), de Mantoue, bon helléniste; évêque d'Urbini; où il mourut, en 1504, à 65 ans; il composa un poème latin en l'honneur du marquis Louis III de Gonzague, célèbre général du duc de Mantoue.

ARRIVABÈNE (Jean-François), poète du 16^e siècle, né à Mantoue; composa diverses pièces, entre autres des *éloges maritimes*, des *discours*.

ARRIVABÈNE (Hippolyte), médecin à Rome; mort en 1759; de la famille des précédents; a laissé la *Vera Idea della Medicina* et des *poésies*.

ARROBISPO (combat du pont d'), 8 août 1809; les Français, aux ordres du maréchal Soult, battent l'armée

anglo-espagnole, commandée par les généraux Wellesley et duc d'Albuquerque.

ARROGO (Diégo d'), peintre de Philippe II; mort à Madrid en 1551; excella surtout dans la miniature.

ARRONDISSEMENT. Depuis la suppression de l'ancienne circonscription territoriale de la France, par un décret du 17 février 1800, l'état est divisé en 86 départements qui comprennent 375 arrondissements.

ARROWSMITH (Jean), professeur de théologie à Cambridge, vers 1600; auteur de *Tactica sacra*.

ARROWSMITH (A.), né à Londres, en 1751; y mourut en 1824; cartographe anglais et hydrographe du roi; ses *Mappemondes*, d'après la projection de Mercator, sont ce qu'il a fait de plus estimé.

ARROY (Besian), né à Lyon, théologien, docteur de Sorbonne, au 17^e siècle; ses principaux ouvrages : *Apoloogie pour l'église de Lyon*, *Histoire de l'abbaye de l'Île-Barbe*, et *Questions décidées sur la justice des armes du roi de France*.

ARROYO-MOLINOS (affaire d'), 28 octobre 1811; le général français Girard, surpris par les colonnes anglaises, aux ordres du général Hill, refuse de se rendre, et se fait jour à travers les ennemis.

ARSACES I, fondateur de la monarchie des Parthes, excita, vers l'an 256 avant J.-C., une révolte contre l'officier qui gouvernait le pays pour Antiochus Theos; ce gouverneur fut tué et Arsaces, aidé de ses compatriotes, chassa les conquérants; établit l'indépendance nationale et fut élevé sur le trône; vainquit et fit prisonnier Séleucus Callinicus; se rendit maître de l'Ilyrie et de quelques provinces voisines. Après 58 ans de règne, périt dans une bataille contre le roi de Cappadoce en 218 avant J.-C. Les rois parthes, ses successeurs, prirent son nom et on les appela les Arsacides.

ARSACES II, roi des Parthes, fils du précédent, succéda à son père en 217 avant J.-C.; se rendit maître de la Médie; en fut chassé par Antiochus-le-Grand et obligé de se réfugier en Hircanie; revient peu après sur ses pas avec une armée formidable, et se fait confirmer par le même Antiochus dans la possession du pays des Parthes et de l'Ilyrie, sous la condition d'une alliance entre eux, vers 190 avant J.-C.

ARSACES, roi chrétien d'Arménie, allié des Romains; refuse de secourir l'empereur Julien, 563 ans après J.-C.; peu d'années après, invité par Sapor II, roi des Perses, à un festin, est chargé de fers d'argent, mis en prison, et assassiné l'an 569 de J.-C.

ARSACE, patriarche de Constantinople en 404, mort le 11 septembre 405.

ARSACIDES, dynastie des rois des Parthes ou descendants d'Arsaces, roi des Parthes. Cet Arsaces affranchit les Parthes de la domination des Séleucides; ces peuples le regardèrent alors comme le fondateur de leur monarchie, et voulurent que tous les rois suivants portassent son nom; de là les rois parthes sont appelés Arsacides. Les Arsacides commencèrent à régner, en Arsaces, sous Séleucus II, surnommé *Callinicus*, le troisième roi séleucide, vers 235 avant J.-C., jusque sous l'empereur Alexandre, qu'Artaxerxès tua Artabanus, le dernier des Arsacides, l'an de J.-C. 224. Les Arsacides régnerent environ 280 ans et furent au nombre de trente.

ARSAMES ou **ARSAMAS**, un des premiers rois d'Arménie, 245 avant J.-C. L'histoire de Perse parle de plusieurs Arsamés : l'un, grand-père de Darius I, qui régna 532 ans avant J.-C.; et l'autre, fils de ce prince; Arsamés, général, qui se révolta contre Darius; Arsamés, fils d'Artaxerxès-Longue-Main, assassiné par Artaxerxès Ochus, 361 ans avant J.-C., et Arsamés qui com-

mandait l'armée des Perses, au passage du Granique, l'an 554 avant J.-C., et tué à la bataille d'Issus, l'an 552.

ARSAMIAS (Bataille d') 68 ans avant J.-C. Lucullus y triompha de 5 rois, Tigrane d'Arménie, Mithridate de Pont et Mithridate de Médie.

ARSELEYN, peintre hollandais, mort à Amsterdam en 1660. On a gravé d'après lui des ruines et 24 paysages.

ARSENE (Saint), diacre de l'église romaine, précepteur des enfants de Théodose-le-Grand, 585, puis, en 594, anachorète de Scété, mort vers 449 à l'âge de 95 ans; sa fête, le 19 juillet.

ARSENE, patriarche de Jérusalem, successeur de Théophile, en 1010; mourut en 1025.

ARSENE, patriarche de Constantinople, en 1255; abdiqua et fut déposé en 1260; rappelé en 1261 par l'empereur Michel Paléologue; déposé de nouveau en 1264; il mourut vers la fin de septembre 1275. On a de lui un *Nomocanon*.

ARSÈNE, *Melquite*, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 984.

ARSENAL. Ce mot dérive du latin *arx*, citadelle; désigne le bâtiment où l'on fabrique les armes et les instruments de guerre et qui leur sert aussi de magasin. Les Romains avaient des arsenaux ou *amentaria* sur toutes les frontières de l'empire. Aujourd'hui on en place dans les grandes villes fortifiées. Les arsenaux affectés au service de l'armée sont, en France : ceux d'Auxonne, Douai, Grenoble, la Fère, Metz, Rennes, Strasbourg et Toulouse; en Italie, celui de Venise, dont la construction, qui remonte à 1557, est due à André-de-Père; en Angleterre, celui de Woolwich; en Prusse, celui de Berlin. La France possède aussi un grand nombre d'arsenaux maritimes. Ils sont au nombre de 5, dont 3 de première classe; ceux de Brest, de Toulon et de Rochefort; et deux de seconde classe; ceux de Lorient et de Cherbourg. Six autres arsenaux inférieurs servent au besoin pour les bâtiments inférieurs; ce sont ceux de Dunkerque, du Havre, de St-Servan, de Nantes, de Bordeaux et de Bayonne. Indépendamment de ces arsenaux, la France en possédait, avant 1814, plusieurs autres, non-seulement dans les départements réunis à son territoire depuis 1792, mais encore en Allemagne, en Hollande, en Italie et jusqu'en Grèce. De tous ces arsenaux, celui d'Anvers était le plus important. Les plus remarquables arsenaux qui existent chez les autres puissances sont, en Espagne, ceux de la Corogne, de Cadix et de Gibraltar, de Carthagène, de Barcelone; en Portugal, celui de Lisbonne; en Angleterre, ceux de Woolwich, Chatham, Portsmouth et Plymouth; en Allemagne, ceux de Hambourg et Danzig; dans les Pays-Bas, ceux d'Anvers, Flessingue et Texel; en Turquie, ceux de Constantinople et d'Alexandrie; en Amérique, ceux de New-York, Boston et Baltimore.

ARSENAL DE PARIS. On ignore en quel endroit de Paris étaient les arsenaux de nos rois de la première, de la seconde, et même des deux premiers siècles de la troisième race; la ville de Paris en avait aussi; mais on ne sait pas en quels lieux ils étaient anciennement. Le Louvre a eu dans son enceinte le premier arsenal dont nous ayons des preuves : car dans les comptes des *baillis* de France, rendus en la chambre en 1295, il y est parlé des armes et munitions renfermées dans le Louvre. Lorsque les Parisiens se saisirent du Louvre en 1538, ils y trouvèrent quantité de canons, d'arbalètes à tours, et artillerie de toute façon; en 1591, la troisième chambre de la tour du Louvre était pleine d'armes; et en 1592 la basse-cour qui était du côté de St-Thomas du-Louvre servait d'arsenal. Jean Soisi fut créé maître de l'artillerie

de ce château, par lettres de Charles VI, le 22 février 1597. Colin Matteville fut fait, en 1415, grand-maitre, gardien-visiteur de l'artillerie du roi au Louvre. Les rois ont eu aussi de l'artillerie et des munitions de guerre au jardin de l'hôtel royal de St-Paul et à la Bastille, à la tour Billi, à la Tour du Temple et à la Tournelle. Le 19 juillet 1538, le tonnerre tomba sur la tour de Billi, mit le feu à une grande quantité de poudre et détruisit entièrement cette tour, qui était derrière les Célestins sur les bords de la Seine. Sous Charles V, Hugues Aubriot, prévôt des marchands, fit serrer, dans l'arsenal de l'hôtel de ville, une infinité de maillots de plomb, pour armer, au besoin, les Parisiens contre les ennemis du roi, 1562. Une troupe de séditieux, en 1582, enfouça les portes de cet arsenal, prit les armes et les tournèrent contre le roi. C'est de ces maillots que ces rebelles furent nommés *Mailloins*. La ville a eu, outre son hôtel, plusieurs endroits où elle avait des armes et des munitions de guerre; mais sous François I^{er}, son véritable arsenal était derrière les Célestins, où elle avait deux granges, un logis pour le garde de l'artillerie, et plusieurs autres édifices nécessaires. Cet endroit se nommait *les granges de l'artillerie de la ville*. En 1547, on y fit fondre des canons, fabriquer de la poudre. Sous Henri II en 1549, il y avait deux fonderies, dans lesquelles on a fondu quantité de pièces d'artillerie; mais depuis elles servirent à la fonte des statues, parce que Louis-le-Grand jugea plus convenable qu'on fondit l'artillerie sur les frontières des pays où il portait la guerre. Le 28 janvier 1562, le feu prit à ces fonderies; 15 ou 20 milliers de poudre et 4 moules à fondre furent détruits et le tout endommagé. Charles IX éleva sur ses ruines de grands bâtiments; en 1715 on a détruit une partie des anciens bâtiments, et en 1718 on en construisit d'autres en leur place.

ARSENIC, *Arsenicum*, du grec *arsên*, mâle, et de *nikao*, je tue; métal solide, gris d'acier, fragile, brillant lorsque sa cassure est récente, lamelleux et sans saveur; frotté entre les mains, il leur communique une odeur sensible; sa pesanteur spécifique est de 8,508; c'est Brandt qui le premier, en 1755, a considéré l'arsenic comme un métal particulier; il était autrefois désigné par le nom de *régule d'arsenic*, et son oxyde par celui d'*arsenic*, de mort aux rats; ce métal se rencontre dans la nature à l'état natif, à l'état d'oxyde, à l'état de combinaison binaire avec le soufre et plusieurs métaux et à l'état d'arséniate. Les montagnes primitives seules en contiennent; on en trouve en France, à Ste-Marie-aux-Mines; en Saxe, en Bohême, en Angleterre, en Sibérie, etc.; mais il n'est presque jamais pur; les usages de l'arsenic sont très-bornés; uni au platine, à l'étain, au cuivre, il forme un alliage propre à faire des miroirs de télescope; l'arséniate de Cobalt s'emploie quelquefois dans les fabriques de porcelaine pour faire le bleu d'azur.

ARSENTIUS, fils de Michel Apostolius; archevêque grec de Monembasie; scolaste; mort à Venise en 1555; a donné un recueil intitulé: *Præclara dicta philosophorum imperatorum*.

ARSENS (François), seigneur de Sommerdic; ambassadeur des Provinces-Unies auprès de Henri IV, en 1609; fut anobli pendant cette ambassade; plus tard mécontenta Louis XIII qui demanda son rappel, il fut envoyé à Venise et auprès de plusieurs princes d'Italie et d'Allemagne, à l'occasion des troubles de Bohême; en 1620, ambassadeur extraordinaire de la république en Angleterre; revint en France avec la même qualité, en 1624; retourna en Angleterre en 1641, pour négocier le mariage du prince Guillaume, fils du prince d'Orange, avec la fille de Charles I^{er}; mort dans un âge fort avancé.

ARSENS, fils du précédent, connu sous le nom de *Sommerdic*; gouverneur de Nimègue pour les États, et colonel d'un régiment de cavalerie.

ARSÉS, le plus jeune des fils d'Artaxerxès-Ochus, placé sur le trône des Perses l'an 537 avant J.-C., par l'eunuque Bagoas qui avait fait périr son père et ses deux frères; mis à mort dans la troisième année de son règne par le même Bagoas, qui éleva sur le trône un neveu d'Artaxerxès.

ARSILLI (François), de Sinigaglia, dans le duché d'Urbini; florissait à Rome au commencement du 16^e siècle comme poète et médecin; il fut l'ami de Paul Jove auquel il adressa un poème élégiaque sur les poètes de son temps; il se trouve inséré dans l'*Histoire de la littérature italienne* du père Tiraboschi; mort à 70 ans.

ARSINOË, fille de Ptolémée *Lagus*; épousa, en 292 avant J.-C., Lysimaque, roi de Macédoine, en eut deux fils, Lysimaque et Philippe; ce roi fut tué dans une bataille contre Séleucus, 282 avant J.-C. Après sa mort, Arsinoë régna dans la Macédoine comme tutrice de ses enfants; épousa son propre frère, Ptolémée *Céraunos*, qu'elle fit entrer dans sa ville de Cassandree pour lui faire honneur; mais à peine arrivé à la porte de la ville, il s'empara de la citadelle et fit tuer les deux enfants du premier mari d'Arsinoë; inconsolable de cette perte, elle alla mourir en exil dans l'île de Samothrace.

ARSINOË, aussi fille de Ptolémée *Lagus*, roi d'Égypte, épousa Ptolémée *Philadelphie*, son propre frère, 285 avant J.-C.; ne vécut pas longtemps; le roi voulut lui élever un temple pour perpétuer sa mémoire.

ARSINOË, autre princesse d'Égypte, fut mariée à Magas, roi de Cyrène, fils de Ptolémée *Lagus* et frère de Ptolémée *Philadelphie*, tous deux rois d'Égypte, qui étaient en guerre depuis longtemps; pour la terminer, Magas fiança Bérénice, sa fille unique, à Ptolémée surnommé depuis *Evergète*, fils de Philadelphie, et il mourut peu après, 276 avant J.-C. Arsinoë désapprouvant ce mariage, fit venir Démétrius, frère d'Antigonos Gonatas, roi de Macédoine, dans l'espoir d'être reine; ce prince lui plut, une liaison se forma entre eux, et il fut tué dans le lit d'Arsinoë par des conspirateurs; le jeune Ptolémée épousa alors Bérénice, sa fiancée.

ARSINOË, sœur de la dernière Cléopâtre, reine d'Égypte; se joignit aux Égyptiens contre Jules-César, et commanda avec Archillas, qu'elle fit tuer quelque temps après; César ayant mis en liberté le jeune Ptolémée, Arsinoë fut alors obligée de sortir de l'Égypte; elle se retira à l'èphèse puis à Milet, où Marc-Antoine la fit périr pour plaire à Cléopâtre, 44 avant J.-C.

ARSLAN-BEN-THOGRUL, fils de Mohammed; il fut surnommé *Aboul-Modaffer-Nemmeddin*, et succéda à Soliman-Schah, l'an 1160 de J.-C.; il est le 15^e sultan de la race des Selgiucides qui ont régné en Perse; Kimar, gouverneur d'Isphahan, et Eubanège, gouverneur de Roi, se révoltèrent contre lui, reconnaissant un de ses cousins pour sultan; il les vainquit dans un combat où le nouveau sultan fut tué, et eux, obligés de fuir, passèrent dans la province de Mazanderan; en 1164, il battit, auprès du fort château de Cak, le prince des Abcas qui ravageait le plat pays jusqu'aux portes de Casvin, et quelque temps après il prit le château; l'an 1166, Eubanège fit alliance avec le roi de Khowarezin, entra dans la province de l'Iraq persienne, et vint saccager les environs des villes d'Abner et de Casvin; Arslan l'obligea encore de fuir vers la province de Mazanderan; en 1168, Eubanège vint faire une autre entreprise sur la ville de Rei; par des négociations, il fut conclu qu'il viendrait faire ses soumissions au sultan, mais dans la nuit qui suivit il fut assassiné.

siné chez lui ; son gouvernement fut donné à Mohammed, fils de l'atabeck Ildighiz, qui épousa la fille unique d'Eubanège ; l'an 1175, la mère du sultan mourut, lui-même la suivit deux ans après (1175).

ARSLAN-SCHAH-BEN-MASSOUD, 12^e sultan de la dynastie des Gaznerides ; monta sur le trône à la mort de son père, en 1114, et refusa de partager les états avec Baharam Schah, son cadet, qui se réfugia auprès de son oncle maternel, Sangiar, possesseur d'une partie de la province de Khorasan ; Sangiar lui donna une armée ; il fit alors la guerre à son frère, l'obligea à prendre la fuite et à lui céder la couronne ; mais à son tour il fut battu par Arslan, qui le contraignit une seconde fois à se retirer auprès de son oncle qui se mit lui-même en campagne, défit Arslan et le fit prisonnier ; il mourut bientôt après dans sa prison (1118), et Baharam devint paisible possesseur de la couronne.

ARSLAN-SCHAH, fils de Kerman-Schah, fils de Cadard, cinquième sultan de la dynastie des Selgiucides, dans la province de Kerman, succéda à son neveu Iran-Schah, pendant la vie duquel il se tint caché dans la boutique d'un cordonnier pour ne pas tomber entre ses mains ; il fut proclamé sultan l'an 1100 de J.-C. ; les Selgiucides de Perse, ses parents, qui avaient fait la guerre à ses prédécesseurs, n'osèrent l'attaquer, et il régna paisiblement pendant 42 ans.

ARTABAN, frère de Darius I^{er}, fils d'Hystaspe, roi de Perse ; il détourna Xerxès de son expédition contre les Grecs.

ARTABAN, Hyrcanien, général de Xerxès qu'il assassinait, régna sept mois après lui, l'an 454 avant J.-C., et fut tué par Artaxerxès qui monta sur le trône.

ARTABAN I^{er}, roi des Parthes de 216 à 196 avant J.-C. ; obligea Antiochus à faire alliance avec lui après l'avoir repoussé, et le soutint dans une expédition contre la Bactriane.

ARTABAN II, régna de 127 à 124 avant J.-C., et périt dans une bataille contre les Scythes.

ARTABAN III, monta sur le trône vers l'an 4 de J.-C., au préjudice de Vonones qui le détrôna et le força à fuir ; Artaban le vainquit dans une seconde bataille et resta maître du royaume ; il s'empara ensuite de l'Arménie et en fit roi un de ses fils ; mais Tibère craignant qu'il n'empêchât sur les conquêtes des Romains, lui fit la guerre et le chassa ; il revint avec une armée et remonta sur le trône, mourut l'an 44 de J.-C.

ARTABAN IV, dernier roi des Parthes, succéda à son frère Vologèse III ; soutint plusieurs guerres contre les Romains et surtout contre Caracalla, en 216, qui sous prétexte de vouloir épouser sa fille, entra dans ses états et les ravagea ; l'an 227, il fut battu trois fois par Artaxerce, soldat persan, qui le détrôna et le fit périr ; ainsi finit la dynastie des Arsacides et le royaume des Parthes qui passa à la Perse, après 476 ans de durée.

ARTABAZE, né en Arménie, gendre de l'empereur Léon et général de ses armées ; détrône Constantin-Copronyme, fils de Léon, en 742 ; se fait proclamer empereur ; mais il fut vaincu par Constantin, en 745, qui lui fit crever les yeux après avoir pris Constantinople.

ARTABAZE, commandant les Parthes et les Chorasmiens ; protège le retour de Xerxès en Perse, en 481 avant J.-C. ; soumet quelques villes maritimes de la Macédoine ; en 480, essaie de dissuader Mardonius de livrer la bataille de Platie, et se retire avec ses troupes au moment du combat.

ARTABAZE, un des généraux d'Artaxerxès-Longue-Main, vers l'an 363 avant J.-C. ; se révolte contre Artaxerxès Ochus vers 353, bat deux fois ses troupes ; forcé

de céder, se réfugie en Macédoine ; rentre en grâce vers l'an 350 avant J.-C. ; assiste à la bataille d'Arbelle, 351 ; se rend à Alexandre avec ses fils et les troupes grecques ; est fait satrape de la Bactriane l'an 350 ; se démet à cause de son grand âge, 328 avant J.-C.

ARTABAZE, roi d'Arménie, succéda à Tigrane, son père, l'an 50 avant J.-C. ; promet des secours à Crassus contre les Parthes, en 49 avant J.-C., et l'abandonne ; l'an 43, en promet également à Antoine contre les Mèdes et les Parthes et le quitte aussi ; Antoine le fait prisonnier et l'emmène en Égypte ; Cléopâtre lui fait couper la tête qu'elle envoie au roi des Mèdes, 38 avant J.-C.

ARTALE (Joseph), poète italien, né en 1628 à Mazzarino, en Sicile ; mort à Naples le 11 février 1679 ; il s'adonna d'abord à l'état militaire ; au siège de Candie il mérita par sa valeur le titre de chevalier de l'ordre de St-Georges ; il fut si fort en escrime, qu'il se rendit redoutable même en Allemagne et fut appelé *le chevalier de sang* ; il a laissé un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers.

ARTANUS, jurisconsulte célèbre de Narbonne au 2^e siècle ; fut lié à Rome avec le poète Martial, qui lui fit présent d'un exemplaire de ses poésies.

ARTARIO (J.-B.), architecte et statuaire, né à Aroguia, en 1660.

ARTARIO (Joseph), fils du précédent, sculpteur ; surpassa son père dans cet art, et laissa beaucoup de ses ouvrages en Angleterre, à Rome et à Cologne, où il mourut en 1769.

ARTEAUD, archevêque de Reims au 10^e siècle, fameux par les contestations qu'il eut avec Hébert et Hugues, comtes de Paris ; assiégé dans Reims, en 940, abandonné de ses vassaux, il se soumit mais refusa de résigner son archevêché ; s'enfuit à Laon où était la cour ; menaça de l'excommunication et de l'appel au pape, si l'on élisait un autre archevêque pendant sa vie, ce qui cependant eut lieu en 941 ; mais en 947, le roi Louis-d'Outremer le rétablit sur son siège et le nomma son grand chancelier ; il avait sacré ce prince en 935 et sacra Lothaire, son fils, en 955 ; mort en 961.

ARTEAUD (Pierre-Joseph), né à Bonieux dans le Comtat Venaissin, en 1706 ; évêque de Cavaillon ; mort en 1760 ; ses prêches, mandements, instructions pastorales, passent pour des modèles.

ARTEAUD (Jean-Baptiste), né à Montpellier en 1752 ; mort en 1796 ; auteur et poète dramatique.

ARTEAUD, écrivain français, a traduit le *Paradis*, l'*Enfer*, le *Purgatoire* du Dante ; auteur des *Considérations sur l'état de la peinture en Italie*, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël ; de *Machiavel* et d'une *histoire de Pie VII* ; a rempli des fonctions diplomatiques pendant 30 ans, a fait la campagne de Champagne dans l'armée du prince de Condé ; il reçut à Rome la croix de commandeur de Charles III. M. Arteaud a été censeur publiciste des affaires étrangères, mais seulement sous l'empire.

ARTEAUD (François Soulangue), écrivain, frère du précédent, a fait une traduction de *l'histoire de la révolution de Danemark* en 1660, et une autre du *Manuel d'histoire naturelle*.

ARTEAUD (Mathieu) ; d'abord avocat puis conseiller à la sénéchaussée d'Arles, où il naquit en 1750 ; en 1792 il vint se réfugier à Paris ; il y resta jusqu'à la chute de Robespierre ; en 1810, il fut président du tribunal civil de Tarascon, et mourut le 1^{er} avril 1821 ; il avait rassemblé un bel herbier ; son fils en a fait don à la bibliothèque d'Arles.

ARTAXATE, ville de l'Arménie persane, fondée vers

l'an 200 avant J.-C. par Artaxias; détruite par le général romain Corbulon, en 67 de J.-C.; relevée par Tiridate II, vers l'an 68, qui la nomma Néronée, pour faire honneur à Néron; prise par les Persans en 570 et saccagée; rétablie et ruinée de nouveau aux 5^e et 6^e siècles; elle n'est plus qu'un bourg persan depuis 798.

ARTAXERCÈS I^{er}, surnommé *Longue-Main*; monta sur le trône de Perse l'an 464 avant J.-C., après avoir fait mourir les assassins de son père; il défait les Bactriens; accueillit honorablement Thémistocle exilé; eut la guerre contre les Grecs et son armée navale fut défaite auprès de Chypre par Cimon, général des Athéniens, l'an 462; se montra favorable aux Juifs, et voulut rétablir leur république; reconquit l'Égypte, et mourut l'an 425 avant J.-C., après un règne florissant de 40 ans. Il aimait les arts et cultivait les lettres. On croit que ce prince, qui fit le bonheur de ses sujets, est l'Assérus de l'Écriture, qui épousa Esther et permit à Esdras de rétablir le culte juif à Jérusalem.

ARTAXERCÈS II, surnommé *Mnémon*, roi de Perse; succéda à Darius II, son père, l'an 405 avant J.-C.; il pardonna à Cyrus, son frère, qui s'était révolté contre lui; peu après, Cyrus se révolta de nouveau, prit les armes et fut tué dans une bataille, l'an 401 avant J.-C.; Artaxercès prit à son service Conon, général athénien, et par lui, enleva l'empire de la mer aux Lacédémoniens; il sema la division dans la Grèce; força Agésilas à abandonner ses états; amena les Spartiates à conclure une paix honteuse, dite d'Antalcidas, l'an 387 avant J.-C.; chercha à réduire les Égyptiens; fit mourir son fils aîné Darius qui conspirait contre lui; mourut acablé de chagrins domestiques par ses enfants qui se distribuaient son héritage, 361 avant J.-C.

ARTAXERCÈS III ou *Ochus*, troisième des fils légitimes d'Artaxercès Mnémon, monta sur le trône en 361 avant J.-C.; fit massacrer son frère et tout ce qui tenait à la famille royale; continua à faire la guerre en Égypte par ses généraux; se mit ensuite à la tête de ses armées; attaqua la Phénicie où il obtint des succès par trahison; fit massacrer les habitants de Sidon; entra en Égypte qu'il réduisit bientôt, grâce aux talents de l'eunuque Bagoas, l'an 350 avant J.-C.; détruisit les temples; fit égorger le bœuf Apis, qu'on lui servit dans un repas; de retour dans ses états, fut empoisonné par Bagoas, en 338 avant J.-C., qui donna son corps à manger aux rats, et fit faire avec ses os des poignées de sabres.

ARTAXERCÈS, simple soldat perse, se révolta contre Artaban, roi des Parthes, en 226; tua ce prince dans une bataille en 229, releva l'empire des Perses et fonda la dynastie des Sassanides, eut une guerre à soutenir contre l'empereur Alexandre-Sévère; et mourut après un règne de 15 ans, 242 avant J.-C.

ARTAXERCÈS, roi de Perse, succéda, en 580, à Sapor II, son frère; il donna très-souvent des preuves de courage pendant les guerres que son frère fit aux Romains; son règne fut tranquille et de quatre ans; mort en 584.

V. ARDECHYR.

ARTAXIAS I^{er}, roi d'Arménie; s'établit, du consentement d'Antiochus-le-Grand, dans la haute Arménie, et laissa la basse à Zodiade, autre général de ce prince; après la défaite d'Antiochus par les Romains, ils firent alliance avec les vainqueurs et régnèrent sous leur protection avec le titre de roi, vers 180 avant J.-C.

ARTAXIAS II ou **ARTAXAS**, fils d'Artabaze; proclamé roi d'Arménie par l'armée, lorsque son père s'est laissé prendre par Marc-Antoine, l'an 55 avant J.-C.; est vaincu par ce général, et prend la fuite; revient bientôt; défait Artabaze, roi des Mèdes, qui soutenait Antoine; le fait

prisonnier; rentre en possession de ses états; est tué l'an 20 avant J.-C.

ARTAXIAS III, roi d'Arménie, fils de Polémon, roi de Pont, s'appela Zénon; imita dès son enfance les coutumes des Arméniens, et s'acquitta par là les bonnes grâces de la nation; Germanicus le choisit pour succéder à Vonones, que les Arméniens avaient chassé; il alla à Artaxate où il fut proclamé Artaxias, du nom de la ville capitale, l'an de Rome 771.

ARTEAGA (Hortensio-Felix Paravicinoy), moine, né à Madrid, en 1580; littérateur espagnol de l'ordre des trinitaires; prédicateur du roi, en 1616; mort en 1655.

ARTEAGA (Étienne), jésuite espagnol; suivit en France le chevalier Azara, et mourut chez lui à Paris, en 1799; on a de lui un *Traité sur le beau idéal* en Espagnol; *Sept dissertations sur le rythme des anciens*.

ARTÉDI (Pierre), médecin et naturaliste suédois, ami et contemporain de Linné, né en 1703, dans la province d'Angermåland; fut le disciple de Boerhaave qui lui fournit ainsi qu'à Linné les moyens de développer son génie; se noya dans les canaux d'Amsterdam, en 1754, à l'âge de 50 ans; il a laissé un *Traité des poissons* que son ami Linné fit imprimer avec une vie d'Artédi.

ARTÈME (S.), général des Romains en Égypte, sous le règne de Constance, en 357; fut chargé de commissions pour découvrir saint Athanasie dans les monastères de la Thébaïde; les païens de l'Égypte l'ayant accusé d'avoir démoli leurs temples et brisé leurs idoles, Julien le fit comparaître devant lui à Antioche, en 362, et le condamna à perdre la tête; les Grecs l'honorent comme martyr, au 20 octobre.

ARTÉMIDORE, né à Éphèse et surnommé *le Daldien*, parce que sa mère était de Daldis, en Lydie; vivait sous le règne d'Antonin-le-Pieux, dans le 2^e siècle après J. C.; il est auteur de deux ouvrages sur les songes, qui offrent quelque intérêt aux philologues.

ARTEMISE (combat d') : les Grecs dispersent la flotte des Perses, 480 avant J.-C., le jour même du combat des Thermopyles.

ARTEMISE I^{re}, reine d'Halycarnasse, fille de Lygdamie, vivait dans le 5^e siècle; accompagna Xerxès dans son expédition contre la Grèce, 480 avant J.-C.; se distingua dans les combats qui précédèrent la bataille de Salamine; échappa par adresse et par ruse à la poursuite d'un vaisseau athénien et le coula à fond; fut chargé par Xerxès de conduire ses enfants jusqu'à Éphèse, les Lacédémoniens lui érigèrent une statue; de retour à Halycarnasse, elle étendit les bornes de ses états; fit le siège de Palmyre et soumit cette ville.

ARTEMISE II, reine d'Halycarnasse, fille d'Hécatombe, mariée à Mausole, son frère, qu'elle perdit l'an 355 avant J.-C.; elle fut inconsolable de cette perte et fit ériger à son mari un tombeau magnifique, connu sous le nom de mausolée, et qu'on regardait comme une des sept merveilles du monde; le nom de mausolée est resté aux monuments sépulcraux à cause de la beauté de celui de Mausole; elle mourut en 355 avant J.-C., deux ans après son mari.

ARTÉMON de Clazomène, mécanicien célèbre, vivait dans le 4^e siècle avant J.-C.; il inventa la *tortue* et le *belier* pour le siège de Samos, auquel il se trouva avec Périclès.

ARTÉMON, peintre sous Auguste, vers l'an 1^{er} de J.-C.; décora de ses peintures la ville de Rome et les portiques d'Octavie. — Un autre Artémon, sculpteur, orna, dans le même temps de ses statues, le palais des césars.

ARTÉPHIUS, philosophe alchimiste, vivait vers 1150;

a fait un *Traité sur la pierre philosophale*, et *Clavis majoris sapientia*.

ARTEVELLE (Jacques d'), doyen de la corporation des brasseurs de bière de la ville de Gand; profite de l'occasion du soulèvement des Gantois, excité par le supplice de Figer, député de Courtrai, en 1337, pour lever l'étendard de la révolte contre le comte Louis de Flandre, et traite avec l'Angleterre en 1358; fait valoir aux Gantois tous les avantages que doit leur procurer ce traité; s'efforce d'intéresser toutes les villes de Flandre à la querelle du roi d'Angleterre contre la France; suggère à Édouard, en 1340, de joindre à ses armes celles de France; ravage le Tournaisis; propose à l'Angleterre de faire passer sur la tête du prince de Galles la couronne et le pouvoir des comtes de Flandre; ne peut y déterminer les communes; alors fait entrer 500 Anglais dans la ville. Il est massacré par la populace, ayant à sa tête Gérard Denys, chef des tisserands, le 17 juillet 1343. Les Flamands ne tardèrent pas à regretter leur célèbre démagogue, homme de tête et de génie; Froissard lui-même n'a pu s'empêcher de faire son éloge.

ARTEVELLE (Philippe d'), fils du précédent; après avoir vécu longtemps dans une condition obscure, est choisi en 1382 pour chef des Gantois révoltés contre Louis III, comte de Flandre; fait mourir sous ses yeux douze des principaux auteurs du meurtre de son père; déclare la guerre au comte qui vient investir Gand, le défait, et s'empare de Bruges; est nommé régent de Flandres; affecte le faste d'un souverain; négocie à la cour de France et d'Angleterre pour détourner l'orage qui le menace de la part du roi Charles VI; se mesure avec les Français, en bataille rangée, près de Rosbeek, le 27 novembre 1382 périt les armes à la main. Le comte de Flandre et son successeur, le duc de Bourgogne, étouffèrent la démocratie, qui ne reparut plus que de loin en loin.

ARTICHAUT. Les artichauts, rares du temps de Pline, et qui paraissent indigènes de l'Andalousie, avaient ensuite été abandonnés. Hermolao Barbaro raconte qu'en 1473, à Venise, ils parurent une nouveauté. Vers 1466, ils furent portés de Naples à Florence, d'où ils passèrent en France au commencement du 15^e siècle, et en Angleterre du temps de Henri VIII.

ARTIEDA (André Rey de) né à Valence, en 1560, poète espagnol; capitaine d'infanterie; servit sous les ordres du duc de Parme, en 1588 et années suivantes; fit ensuite une campagne en Hongrie contre les Turcs. On ignore l'époque de sa mort.

ARTIFICE (Feux d'), en usage dans l'Inde et en Chine depuis un temps immémorial. On ne les connaît en France que depuis quelques siècles. On regarda comme un spectacle merveilleux la *Salamandre*, emblème de François I^{er}, lancée en l'air en 1520 à Ardres, près de Calais, à la célèbre entrevue de François I^{er} et de Henri VIII, dite le *Champ du drap d'or*. Auparavant la plupart des réjouissances publiques étaient célébrées par de grands feux allumés dans les rues, dans les places, et sur la cime des hautes montagnes; usage conservé de nos jours en Allemagne, en Suisse et dans quelques parties de la France. Les premiers trains de bois flotté, conduits à Paris, en 1449, par Jean Rouvet de Nevers, firent tant de plaisir dans la capitale, que Charles VII voulut qu'on fit feux de joie en toutes les villes sises le long des rivières de l'Yonne et de la Seine, aussi bien qu'à Paris. Des feux de joie furent allumés à Lyon le 5 septembre 1574, à l'arrivée, de Pologne, du roi Henri III. Le prévôt des marchands et les échevins de Paris choisirent le 16 du même

mois pour faire les feux de joie. Le *Te Deum* fut chanté, l'horloge du palais sonna, et en même temps fut mis le feu à 14 pièces d'artillerie; puis le feu fut mis aussi au bois qui était prêt devant l'Hôtel-de-Ville. L'invention des bombes d'artifice est due au moyen qu'on a trouvé d'imprégner de poudre des fils plus ou moins longs, susceptibles de s'allumer successivement pendant un temps déterminé. On s'est servi de ce procédé pour allumer des pièces d'artifice à une certaine distance de l'appareil. Quoique plusieurs écrivains prétendent qu'il a été introduit en France par Ruggieri et seulement en 1743, il est peu vraisemblable qu'il y ait été inconnu jusqu'alors. Les principaux feux d'artifice furent ceux de 1606, donnés par le duc de Sully, dans la plaine de Fontainebleau; celui de 1612, un à l'arsenal et un autre sur la Seine, la même année pour la St-Louis; celui de 1660 aussi sur la Seine, à l'occasion de l'entrée de Louis XIV à Paris; celui à l'occasion de la paix en 1759, etc. La cérémonie annuelle de la présentation de la haquenée au pape, par l'ambassadeur du roi de Naples, la veille de la Saint-Pierre, cérémonie abolie par Ferdinand I^{er}, en 1783, donnait lieu à de très-beaux feux d'artifice. La combustion du zinc donne la vive lumière des chandelles romaines, dont la dénomination annonce une origine italienne. Les feux d'artifices les plus connus sont : 1^o la fusée, 2^o le pétard, 3^o le marron, 4^o le soleil simple, 5^o le dragon ou courrantin, 6^o les Saxons ou serpentaux pyroteaux, tous d'une fabrication extrêmement simple; 7^o le feu commun, poudre et charbon; 8^o le feu chinois, poudre, charbon, salpêtre, soufre, fonte de fer; 9^o le feu brillant, poudre, limaille d'acier; 10^o le feu bleu ou cascade, poudre, salpêtre, soufre, limaille de zinc; 11^o la pluie d'argent, poudre, salpêtre, soufre, limaille d'acier; 12^o la pluie d'or, salpêtre, charbon, noir de fumée, soufre, poudre; 13^o le feu vert, poudre, limaille de cuivre; 14^o les étoiles, salpêtre, soufre, antimoine, poudre; 15^o les cordes de couleur, salpêtre, soufre, antimoine, sandarague; 16^o les flammes de Bengale, salpêtre, soufre, antimoine; 17^o la fusée volante, salpêtre, charbon, soufre, poudre, fonte de fer. V. PYROTECHNIE.

ARTIGAS (Don José d'), né à Monte-Video en 1755; est d'abord capitaine dans les troupes espagnoles; passe en 1811 au service de la junte de Buenos-Ayres; défait l'armée royaliste près de Las-Piedras; seconde l'armée qui fait le siège de Monte-Video; ses exploits amènent un accommodement entre le cabinet de Rio-Janeiro et le gouvernement de Buenos-Ayres; se sépare de la nouvelle république; est déclaré infâme et sa tête mise à prix; rassemble de nouveau une armée et fait une guerre de guérillas aux Portugais et aux troupes de Buenos-Ayres; est battu en 1818; se réfugie au Paraguay, où il est accueilli par le docteur Francia, et meurt en 1825 dans un couvent de franciscains.

ARTILLERIE. Le nom d'artillerie dérive du latin *artillator* (ab arte). « Le nom d'artillerie, dit l'érudite Le Roy (Regius), contemporain de l'historien de Thou, « étoit avant que l'on eût connu la canonnerie, comprise tant tous engins de batterie et défense; lequel est devenu par excellence aux canons, défilants tous autres instruments militaires anciens, comme étoient habillés, catapultes et autres. » Le grand-maitre des arbalétriers eut longtemps sous ses ordres les maitres de l'artillerie, les artilliers et les engigneurs, ou ingénieurs, du latin *ingenium*, en vieux français, *engin*, nom donné, avant l'introduction de la poudre à canon en Europe, aux balistes, catapultes, et autres machines des sièges. Dans ce sens, l'origine de l'artillerie remonte à la plus haute antiquité. L'usage des machines de guerre, pro-

pres à lancer des pierres, des traits, et autres projectiles, prit naissance plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, et se perpétua jusqu'à l'époque où la poudre à canon fut employée généralement, vers 1550. Le mot *artillerie* a servi à désigner, dans la suite, les canons, les mortiers, les pierriers, et les obusiers actuellement en usage. Autrement les pièces d'artillerie portaient les noms d'animaux redoutables dont la figure était représentée sur leurs anses, comme un *scorpion*, une *couteuvrine*, une *serpentine*, etc. En Espagne, elles portaient le nom de quelques saints. Plus tard, on comprit sous la désignation de *canon*, toutes les bouches à feu dont la forme est allongée. On n'est point d'accord sur l'époque de l'invention des armes à feu. En 690, les Arabes combattaient avec des *armes à feux* aux environs de la Mecque; ces mêmes armes furent employées, en 1147, contre les Espagnols et les Normands, par les Maures assiégés dans Lisbonne; ces derniers, en 1220, se servirent d'une *machine de fonte* qui jetait de très-grosses pierres, et qui tirait quinze cents coups en vingt-quatre heures. Durant le siège que la ville de Metz soutint, en 1525 et 1524, contre l'archevêque de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Lorraine, un comité militaire, appelé *les sept de la guerre*, fit garnir les remparts d'artillerie, de *couteuvrines*, de *serpentes* et d'*arbalètes*. Édouard III, roi d'Angleterre, se servit de canons contre les Écossais, vers l'année 1527; ceux-ci ayant reçu des secours de la France, vers 1539, attaquèrent le château de Stirling avec des machines de guerre, et s'en emparèrent. « Les habitants du Quesnois déclinèrent » contre les François, en 1540, canons et bombards qui « jetoient de grands carreaux », dit Froissard. Les Anglais se servirent de pièces d'artillerie, en 1546, au siège de Calais et à la bataille de Crécy. Les comtes de Derby et de Salisbury, qui avaient assisté, en 1542, au siège d'Algésiras, place que les Arabes défendirent avec des *canons de fer*, étant revenus dans leur île, en 1542, avaient pu y introduire ces armes redoutables. La plupart des auteurs pensent que les canons furent inventés par Berthold Schwartz, moine allemand, ou par le Suisse Constantin Anehtzen, de Fribourg, vers 1550, et prétendent qu'ils furent employés pour la première fois, en 1556, à l'attaque de Claudia-Fossa par les Vénitiens; mais à la chambre des comptes de Paris, dans un compte de 1558, il est question d'une dépense faite pour la poudre nécessaire aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume, en Auvergne. On ne se servait alors de l'artillerie que pour les sièges. Elle fut employée sur mer, pour la première fois, par les Vénitiens contre les Génois, le 50 mai 1578, au combat naval d'Antium, à l'embouchure du Tibre. Jusqu'en 1752, le caprice du fondeur déterminait seul le calibre, les proportions et le poids de chacune des pièces que l'on coulait; mais on sentit alors la nécessité d'avoir, sous les divers rapports, une mesure fixe et uniforme; ce ne fut qu'en 1759, qu'on parvint à régler les proportions des charges de poudre, en les réduisant en général au tiers du poids du boulet; on augmenta la charge d'un huitième pour le tir des *boîtes à balle* et à *mitraille*, et on la diminua pour le tir des *projectiles creux*. M. de Gribeauval a fait de nombreux et utiles efforts pour perfectionner l'artillerie française, en séparant celle de siège de celle de campagne, en diminuant le poids et la longueur des pièces, en réglant la portée, etc. Les pièces de campagne sont ordinairement de bronze, et du calibre de 4, 6, 8, et 12 livres de balle; l'artillerie de siège et celle de place sont d'un calibre supérieur. Les *batteries flottantes* insubmersibles et incombustibles furent employées pour la première fois, en 1782, au siège de Gibraltar par l'ingénieur français d'Arçon. L'*artille-*

rie à cheval, imitée du grand Frédéric, ne fut introduite en France qu'en 1792. Pour plus de détails, V. les articles **BOUCHES À FEU**, **CANONS**, **PROJECTILES**, **POUDRE À CANON**, etc.

ARTILLERIE (grand-maitre de l'), officier de la couronne depuis l'an 1600; cette charge fut créée en faveur de Maximilien de Béthune, duc de Sully, par Henri IV. Il avait la surintendance de tous les officiers de l'artillerie dans tous les arsenaux du royaume, exerçait sa juridiction à l'arsenal de Paris, et mettait pour marque de sa charge deux canons sur leurs affûts au-dessous de l'écu de ses armes. 1^o Guillaume de Dourdan était maitre de l'artillerie du Louvre en 1291. 2^o Guillaume, châtelain de Montargis, était maitre de l'artillerie de Montargis en 1291 ou 1515. 3^o Guillebert du Louvre était maitre de l'artillerie du Louvre en 1294 jusqu'en 1516. 4^o Étienne Amigard était maitre de l'artillerie du Louvre en 1297, et de celle de Melun, en 1522. 5^o Jean du Louvre dirigeait la charge de maitre de l'artillerie du roi sous son père, de 1295 à 1529. 6^o Jean Gautier était préposé aux artilleries qui se faisaient au Louvre, en 1297, 1299 et 1500. 7^o Benoît Fabri travaillait aux artilleries du Louvre, de 1507 à 1515. 8^o Adam était maitre de l'artillerie de Rouen, 1514. 9^o Étienne de la Chambre avait soin des artilleries en 1295, 1297, 1501 en 1502. 10^o Pierre la Vache, châtelain de Melun, était maitre de l'artillerie de cette ville, de 1296 à 1527. 11^o Jean de Lyon fut établi à la garde de l'artillerie du Louvre, en 1544, et est qualifié souverain maitre des artilleries du roi, dans un compte de l'artillerie depuis 1558 jusqu'en 1565. 12^o Milet de Lyon, maitre général et visiteur de l'artillerie du roi, en 1578, et l'exerça jusqu'en 1597. 13^o Jean de Soisi fut institué maitre général de l'artillerie et visiteur de toutes les artilleries de France, en 1597 jusqu'en 1407, époque de sa mort. 14^o Mathieu de Beauvais, dit *Gode*, fut pourvu de cette charge en 1407; dépossédé en 1411, et rétabli en 1415 jusqu'en 1415. 15^o Étienne Lambin en fut pourvu en 1411, et en fut dépossédé à cause de son absence en 1415. 16^o Jean Claude, maitre de l'artillerie du roi, fut tué à l'entrée du duc de Bourgogne à Paris, en 1418. 17^o Nicolas de Manteville, seigneur d'Aunoi, général, maitre et visiteur des artilleries du roi, en 1415 jusqu'en 1418. 18^o Jean Petit, capitaine des archers du corps du duc de Bourgogne, fut institué général, maitre et visiteur des artilleries de France, de 1418 à 1420. 19^o Philibert de Molans le fut provisoirement en 1420, et en fut pourvu en chef en 1424 jusqu'en 1459. 20^o Pierre Bessonneau, général, maitre et visiteur de l'artillerie du roi, en 1420; par Charles, dauphin de Viennois, régent du royaume, depuis Charles VII; se démit en 1444. 21^o Gaspard Bureau, seigneur de Villemonble, fut pourvu, en 1444, de la charge de maitre de l'artillerie. 22^o Héliou le Groing, pourvu de la charge de général, maitre, visiteur de toutes les artilleries de France, après la mort de Gaspard Bureau; ne resta pas longtemps. 23^o Gobert Cadiot fut pourvu de la même charge le 31 mai 1470, et mourut au mois de janvier suivant. 24^o Guillaume Bournel en fut pourvu en 1475 et la posséda jusqu'à sa mort en 1477. 25^o Jean Chollet lui succéda et mourut en 1479. De son temps l'artillerie fut divisée en trois bandes qui avaient chacune un maitre. Chollet commandait la première bande; Galiot de Genouillac, le seconde, appelée *la bande de Bertrand de Saman*, parce que ce Bertrand en était capitaine; et Perceval de Dreux la troisième, qu'on nommait *la bande des bâtons*; Guillaume Bachelier en avoit la charge. Il y avait encore un maitre d'artillerie pour la Normandie, nommé Gérard de Saman. 26^o Galiot de Genouillac qui était capitaine de la seconde, fut nommé grand-maitre de

l'artillerie en 1479; Jean Barrabin fut créé capitaine à sa place. 27° Guyot de Lauzières, sénéchal d'Armagnac, quitta cet office pour prendre la charge de grand-maitre d'artillerie de France, en 1495. 28° Paul de Busserade, avant lieutenant-général de l'artillerie de France, fut créé grand-maitre de 1501 à 1512, et fut tué dans cette année d'un coup de canon au siège de Ravenne. 29° Jacques de Genouillac, dit *Galiot*, sénéchal d'Armagnac, grand-maitre de l'artillerie après la mort de Busserade, en 1512; mort en 1516. 50° Antoine, seigneur de Lafayette, fut institué maitre de l'artillerie en Italie par Louis XII, se démit en faveur de Jean de Pommeruel l'an 1515. 51° Jean de Pommeruel, seigneur du Plessis-Brion, succéda à Antoine, seigneur de Lafayette, en 1515; exerça jusqu'en 1524. 52° Jean, seigneur de Taix, colonel de l'infanterie française, succéda, en 1516, à Jacques de Genouillac; fut destitué l'année suivante. 53° Charles de Cossé, premier comte de Brissac, fut grand-maitre en 1517, et maréchal de France en 1550. 54° Jean d'Estrées obtint cette charge en 1550; mort en 1567. 55° Jean Babou, seigneur de la Bordeaisière, servit en qualité de maitre de l'artillerie du roi, à la bataille de Moncontour, en 1569; mort la même année. 56° Armand de Gontaud, seigneur de Biron, lui succéda, puis fut créé maréchal de France, en 1577. 57° Philibert de la Guiche remplaça le maréchal de Biron, en 1578. 58° François d'Espinaï, seigneur de Saint-Luc, obtint cette charge en 1596, et fut tué au siège d'Amiens, le 8 septembre 1597. 59° Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, maitre de l'artillerie du roi, en 1597; se démit en 1599. 40° Maximilien de Béthune I, duc de Sully, pair et maréchal de France, prince d'Enrichemont, etc., obtint, en 1599, la charge de grand-maitre de l'artillerie, que le roi Henri IV érigea, en sa faveur, sur le pied de charge de la couronne, l'an 1600; on lui donna, en 1654, la bâton de maréchal de France. 41° Maximilien de Béthune II, marquis de Rosni, fut pourvu de cette charge par la démission de son père, en 1618, et mourut en 1654. 42° Charles de La Porte, duc de la Meilleraye, p. ir et maréchal de France, fut grand-maitre en 1654, et mort en 1664. 43° Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, de la Meilleraye et de Mayenne, pair de France et gouverneur d'Alsace, fut pourvu de cette charge du vivant de son père, et s'en démit en faveur du comte du Lude. 44° Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude, prêta le serment de grand-maitre de l'artillerie de France, au mois de juillet 1669; mourut en 1685. 45° Louis de Crevant, marquis, puis duc d'Humières, maréchal de France, fut revêtu de cette charge au mois de septembre 1685; mourut en 1694. 46° Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, prince souverain de Dombes, duc du Maine, lieutenant-général des armées du roi, fut grand-maitre de l'artillerie le 4 septembre 1694. 47° Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, etc., fut nommé, en avril 1710, grand-maitre de l'artillerie en survivance du duc du Maine, son père, etc. Depuis le comte d'Eu, mort vers 1762, il n'est plus fait mention, jusqu'en 1790, des grands-maitres d'artillerie. Ils sont remplacés par des inspecteurs-généraux, dont les plus connus sont le marquis de Vallière et M. de Gribeauval. Napoléon, à son avènement au consulat, créa, en 1800, une charge de premier inspecteur-général d'artillerie, qui équivalait à peu près à celle de grand-maitre, et qui, sous l'autorité du ministre de la guerre, avait la surveillance générale du matériel et du personnel de cette arme. Le général Sonzais en fut revêtu le premier, mort en 1811; le général Lariboissière le remplaça et mourut lui-même l'année suivante des suites de la campagne de Russie. Cette haute dignité disparut avec l'empire par une ordonnance du 20

juillet 1815. Depuis la Restauration, on a adopté le mode de comité d'artillerie, dont le président actuel est le lieutenant-général comte d'Anthouard.

Les maitres d'artillerie qui suivent n'exercèrent cette charge que par commission. — Pierre Carême fut commis au fait et gouvernement de l'artillerie pour le Languedoc et la Guienne, en 1421; exerçait encore en 1422. — Raymond Marc fut commis au gouvernement de l'artillerie de France, en l'absence de Philibert de Molans, en 1452; et mourut la même année. — Guillaume de Troyes fut commis à l'exercice de grand-maitre de l'artillerie après la mort de Raymond Marc, et pendant l'absence de Philibert de Molans, par Henri VI, roi d'Angleterre, le 27 janvier 1452, et en faisait les fonctions en 1455. — Tristan l'Hermitte, seigneur de Moulins et du Bouchet, fut commis à l'exercice de la charge de maitre de l'artillerie par le connétable de Richemont, en 1456; se démit peu après. — Jean Bureau, seigneur de Montglas, fut commis au fait et gouvernement de l'artillerie de France pour le siège de Meaux, en 1459. — Vernon de Genestet exerça par commission la charge de maitre de l'artillerie pendant la maladie de Pierre Bessonneau. — Louis, sire de Crussol, pannetier de France, fut commis au gouvernement de toutes les artilleries, depuis 1467 jusqu'en 1472. — Guillaume Picard, bailli de Rouen, fut commis au gouvernement de toute l'artillerie après la mort de Jean Chollet, en 1479, mais il l'exerça fort peu. — Jean de la Grange fit la fonction de maitre de l'artillerie du roi à la journée de Fornoue, en juillet 1495. — Jacques de Silli, bailli de Caën, exerça la charge de maitre de l'artillerie au siège de Capoue, en 1501. — Henri de Schomberg, maréchal de France, exerça l'office de grand-maitre de l'artillerie par commission, en 1621 et 1622. — Antoine Buzé, marquis d'Esliat, maréchal de France, eut la même commission durant la disgrâce du marquis de Rosni.

ARTILLERIE (troupes d'). Les troupes d'artillerie ont toujours formé en France un corps considérable, même avant l'invention de la poudre. Henri IV érigea le commandement de l'artillerie en charge de la couronne, sous le titre de *grand-maitre de l'artillerie*, en faveur de Sully. Ce corps a subi de grandes modifications dans son organisation, pendant les 16^e et 17^e siècles. Voici le tableau de ses différentes organisations :

1765, pied de guerre	6,441 hom.	
1776, id.	11,564	
1794, id.	20,706	2,910 chev.
1799, id.	25,584	2,910
1804, pied de paix	29,460	11,562
1812, pied de guerre	45,504	45,720
1815, id.	71,609	57,558
1814, pied de paix	16,452	4,510
1825, id.	19,256	2,555

L'ordonnance royale du 5 août 1829 avait statué que chaque régiment d'artillerie serait composé de seize batteries, dont trois d'artillerie à cheval, six d'artillerie à pied montées, sept d'artillerie à pied non montées, et en cas de guerre seulement d'un cadre de dépôt; ce qui portait la force totale des 11 régiments à 868 officiers, 15,552 sous-officiers et soldats, 552 enfants de troupe, 674 chevaux d'officiers, et 4,400 chevaux de troupe. Cette organisation a été modifiée par une ordonnance royale, en date du 18 septembre 1855; elle dispose que le nombre des régiments sera porté à 14, formés chacun d'un état-major, d'un peloton hors-rang, de 12 batteries montées, et d'un cadre de dépôt; que la force totale des 14 régiments, sur le pied de paix, et d'un bataillon de pontonniers, sera de 18,620 hommes et de 8,314 chevaux.

ARTILLERIE DE MARINE. Corps des troupes, au-

jourd'hui en un seul régiment de 24 compagnies qui sont réparties, ainsi que 5 compagnies d'apprentis canonnières, et 5 compagnies d'ouvriers artilleurs, dans les ports maritimes de France et dans nos possessions d'outre-mer; ce corps fournit en outre des détachements à tous les vaisseaux, frégates, et autres bâtiments de guerre.

ARTILLERIE (école d'application d'), et du génie. L'école d'artillerie, qui existait à (halons-sur-Marne, et l'école du génie qui existait à Metz, ont été réunies en une seule école, dite d'artillerie et du génie, créée par arrêté du 12 vendémiaire an XI (4 octobre 1802). Le règlement général, arrêté le 26 mars 1807, l'ordonnance du 8 août 1821, et celle du 12 mars 1823, avaient modifié l'organisation de cette école; mais l'ordonnance du 5 juin 1831 a réglé définitivement cette organisation pour toutes les parties de l'école; elle n'est composée que d'élèves sortant de l'école Polytechnique, destinés à devenir officiers de ces deux services pour l'armée de terre, et officiers d'artillerie pour l'armée de mer.

ARTILLERIE (écoles d'). Elles sont au nombre de neuf, dont la plus ancienne, celle de Douai, date de 1679; de Metz, 1802; de La Fère, du règne de Louis XV; celles de Strasbourg, de Toulouse, de Rennes, de Vincennes, de Lyon, ont été réorganisées sous l'empire; celle de Besançon, 1854, auparavant elle était à Auxonne. Il en existait une à Grenoble, qui a été supprimée lors de la révolution.

ARTILLERIE (Musée d'); se composant d'une vaste collection de machines de guerre de toutes les époques, ainsi que des plans en relief des fortresses les plus remarquables; fondé par l'empereur Napoléon, en 1807.

ARTIS (Jean d'), né à Cahors en 1572; habile canoniste; professeur de droit à la Faculté de Paris en 1618; au collège royal, en 1622; mort en 1631.

ARTIS (Gabriel d'), né à Milhand dans le Rouergue, en 1660; ministre de l'église française à Berlin, en 1684 et 1696; ses attaques contre ses collègues le firent suspendre de ses fonctions pendant douze ans; quitta cette ville pour Amsterdam où il publia un journal; mort à Londres en 1750; a publié *Sentiments désintéressés sur la retraite des Pasteurs*.

ARTOIS (*Arabatensis comitatus*), ancienne province de France avec titre de comté, qui aujourd'hui fait partie du département du Pas-de-Calais, bornée au nord et à l'est par la Flandre, au sud et à l'ouest par la Picardie; elle avait de 23 à 26 lieues de long sur 12 à 14 de large, et comptait à peu près, vers la fin du 18^e siècle, 500,000 habitants, sur une superficie d'environ 200 lieues carrées. Tout ce qui n'avait pas cessé d'appartenir à la couronne s'appelait Artois-Royal, le reste Artois-Comté. Lors de la conquête des Gaules par Jules-César, ce pays, compris dans la Belgique, était occupé au midi et à l'ouest par la nation des Atrébates, dont le siège principal était Arras; et au nord et à l'ouest par celle des Morins (Morini), dont le siège principal était Thérone. Ces peuples, plus jaloux de leur liberté qu'aucun de ceux de la Gaule, défendus d'ailleurs par les forêts profondes et les marais qui couvraient leur pays, arrêtaient longtemps César; soumis enfin, ils se révoltèrent bien souvent, et résistèrent longtemps à la civilisation romaine. Dans la division qui se fit des Gaules sous Honorius (l'an 400 de J.-C.), l'Artois fut attribué à la seconde Belgique. Il fut l'une des premières conquêtes des Francs, et sous les enfants de Clovis, fut compris dans le royaume de Soissons. Charles-le-Chauve, l'an 865, l'unit à la Flandre pour servir de dot à sa fille Judith, veuve d'Athristan, roi d'Angleterre, lorsqu'il consentit à son mariage avec Baudouin, surnommé Bras-de-Fer, grand-forestier de

Flandre, par qui elle avait été enlevée. L'Artois revint à la couronne, en 1180, par le don que Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en fit à sa nièce Isabelle en la mariant au roi Philippe-Auguste. Cette donation, après la mort de Philippe d'Alsace, décédé au siège de St-Jean d'Acre, en 1191, fut attaquée par Mathilde, sa veuve, et par Baudouin IX, comte de Flandre, à qui le monarque fut obligé de céder, par le traité de Péronne, en 1199, la ville d'Aire et de Saint-Omer, pour conserver le reste de l'Artois; mais, en 1211, par le traité fait à Pont-à-Vendin, le 24 février, entre Philippe-Auguste et Jeanne, comtesse de Flandre, qui voulait se marier avec Ferrand de Portugal, ces deux villes rentrèrent dans le domaine de la couronne vingt-six ans après ce traité, l'an 1237. Louis IX donna l'Artois, qu'il érigea en comté, en 1258, à son frère Robert, à qui leur père, Louis VIII, l'avait laissé en apanage par son testament à Philippe le-Bel; l'érigea en comté-pairie, au mois de septembre 1287, en faveur de Robert II, dit *l'Illustre* et *le Noble*. Marguerite II, comtesse de Flandre et d'Artois, mariée en 1584 à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, morte en 1403, laissa héritier de tous ses états Jean, son fils, duc de Bourgogne. Depuis ce temps, le comté d'Artois demeura réuni au duché de Bourgogne jusqu'à la mort du duc Charles-le-Téméraire, 1476; il en fut alors démembré en partie avec la Flandre et la Franche-Comté, dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, mais à la charge de l'hommage envers la France, 1478. Par le traité de Cambrai, conclu en 1529, le roi François 1^{er} fut obligé de renoncer à toute souveraineté sur l'Artois et la Flandre; mais l'Artois revint à la France par les traités des Pyrénées (7 novembre 1659), et de Nimègue (17 septembre 1678). En 1757, le roi Louis XV donna le titre de comte d'Artois à Charles-Philippe de France, troisième fils du dauphin; ce dernier le porta jusqu'à son avènement au trône, en 1824, sous le nom de Charles X. V. **FLANDRE, HESDIN.**

ARTOIS (comtes d'). Premier comte : Robert 1^{er}, dit *le Bon* et *le Vaillant*, prend le titre de comte, en 1238; refuse, d'après le conseil de Louis IX, son frère, la couronne impériale qui lui était offerte, en 1259, par Innocent III; suit son frère en Égypte, en 1248; décide le roi son frère à rejeter les offres de paix du sultan d'Égypte et de marcher droit au Caire, 1249; périt avec trois cents chevaliers au combat de Massoura, le 8 janvier 1250, laissant deux enfants de Mahaut, sa veuve, fille aînée de Henri II, duc de Brabant, et qui convola en secondes nocces avec Gui III, comte de Saint-Pol. — Deuxième comte : Robert II, dit *l'Illustre* et *le Noble*, né sept mois après la mort de Robert 1^{er}, son père; a pour tuteur le comte de Saint-Pol, son beau-père, 1250; armé chevalier par saint Louis, son oncle, en 1267; il l'accompagne dans sa seconde croisade, en 1270; en 1275, par ordre de Philippe-le-Hardi, il réunit les Navarrais révoltés contre la reine Blanche, veuve de Henri 1^{er}; en 1282, passe dans le royaume de Sicile pour secourir le roi Charles 1^{er}, son oncle, après les Vêpres-Siciliennes, et gouverne cinq ans la Sicile, pendant la captivité de Charles-le-Boiteux; en 1287, perd un grand combat naval contre Roger Doria, amiral des Siciliens révoltés; rentre en France, en 1289; reprend la Guienne aux Anglais, en 1296; de retour dans ses états, remporte la victoire de Pont-à-Vendin sur le comte de Flandre, 1297; créé pair de France la même année; déchire en plein conseil une bulle de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, le 28 juin 1298; envoyé, en 1302, contre les Flamands, il livre, le 11 juillet, la bataille de Courtrai qu'il perd avec la vie. — Troisième : Mahaut, fille de Robert et femme

d'Othon IV, comte de Bourgogne, succède à son père, malgré l'opposition de Robert de Blois, son neveu, fils de son frère Philippe, mort en 1298. Les pairs de France, devant qui cette affaire est portée, décident, en 1309, en faveur de Mahaut, qui par là acquiert droit de séance et voix délibérative à la chambre des pairs; jugement qui devint pour l'avenir une loi générale dans le royaume, et fil di-paraitre la distinction des siefs masculins et des siefs féminins. Aussi voit-on la comtesse d'Artois siéger parmi les pairs, non-seulement durant ce procès célèbre, mais encore lors du sacre de Philippe-le-Long, son gendre, où elle soutint la couronne avec les autres pairs, 1310. Robert, en 1313, entre à main armée dans l'Artois; le peuple et la noblesse se déclarent pour lui, et il serait demeuré maître du pays, sans la diligence que mit Philippe-le-Long pour secourir Mahaut. Robert vaincu est obligé de se constituer prisonnier au Châtelet; on le contraint à faire une transaction avec sa tante, par un nouvel arrêt du mois de mars 1318. Philippe de Valois, pour consoler Robert qui était son beau-frère, érige en pairie, en 1327, le comté de Beaumont qui lui avait été donné par Philippe-le-Bel, à titre de dédommagement. Peu satisfait, Robert fait fabriquer de faux titres et demande la révision du procès; sur ces entrefaites, Mahaut meurt subitement, en 1329, peu regrettée de ses sujets. — Quatrième: *Jeanne I^{re}*, veuve de Philippe-le-Long, succède à sa mère, et meurt, en 1330, empoisonnée comme elle. — Cinquième: *Jeanne II*, fille aînée de Philippe-le-Long et de Jeanne, mariée depuis 1318, avec Endes IV, duc de Bourgogne, fait hommage de ce comté à Philippe de Valois. Robert est condamné au bannissement par la cour des pairs, en 1332; il se retire en Angleterre auprès d'Edouard III, qu'il engage à disputer la couronne de France à Philippe de Valois, 1334; il suit le monarque anglais dans ses diverses expéditions, et meurt des suites de ses blessures, en 1342. — Sixième: *Philippe de Rouvre*. En 1347, à la mort d'Endes, duc de Bourgogne, l'Artois échoit à Philippe de Rouvre, son petit-fils, mort sans enfant, en 1361. — Septième: *Marguerite*. Cette princesse, sœur de Jeanne II et veuve de Louis, comte de Flandre, succède dans le comté d'Artois à Philippe de Rouvre, son petit-neveu, 1361; a de violents démêlés avec ses nouveaux sujets; morte en 1382. — Huitième: *Louis de Male*, comte de Flandre, ne règne sur l'Artois que deux ans; mort en 1384. — Neuvième: *Marguerite II*, fille de Louis II, en épousant Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, porte les comtés de Flandre et d'Artois dans la maison de Bourgogne.

ARTOIS (vicissitudes de l'). Louis XI, à la mort de Charles-le-Téméraire, réunit l'Artois à la couronne, 1476; il arrête les hostilités de Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, en flaçant le dauphin avec Marguerite leur fille, 1488. Charles VIII restitue l'Artois à Maximilien, à condition d'hommage envers le roi de France; en 1513, défaite des Français à Guînégate par les Suisses, les Anglais, et les Impériaux; en 1514, l'archiduc Philippe, fils de Maximilien, fait hommage de ce comté à Louis XII; Théroutane est brûlée en 1515. En 1530, Charles-Quint établit un conseil souverain à Arras; en 1537, la guerre étant recommencée, les Français s'emparent d'Hesdin, de Saint-Pol, Villiers, etc.; trêve jusqu'en 1542, où les hostilités reprennent pour ne finir qu'au traité de Cresp, en 1544, où François I^{er} renonce de nouveau à sa suzeraineté sur l'Artois. En 1551, sous Henri II, la guerre recommence; Théroutane est détruite de fond en comble par les Impériaux, en 1553; à dater de 1560, l'Artois passe sous la domination des gouverneurs des Pays-Bas, nommés par le roi d'Espagne, et

prend une part active aux troubles religieux et politiques des Pays-Bas; en 1598, Philippe II les donne à sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, qui épouse la même année l'archiduc Albert; celui-ci étant mort en 1621, Isabelle continue de régner jusqu'en 1653 qu'elle meurt sans enfants. Alors les Pays-Bas devaient retourner à l'Espagne; mais le cardinal de Richelieu ayant déterminé Louis XIII à déclarer la guerre à ce pays, les Français se rendent maîtres de plusieurs places dans l'Artois, et notamment de la capitale, (1640). La prise de cette ville termine la campagne, dont le résultat est le partage de cette province entre Louis XIII, roi de France, et Philippe IV, roi d'Espagne; alors les états et le conseil d'Artois se divisèrent jusqu'à leur rétablissement à Arras, en 1677, époque du retour de toute la province à la couronne de France.

ARTOIS (Jacques van), peintre, né à Bruxelles, en 1615; mort on ne sait quelle année. Dans quelques-uns de ses tableaux, Téniers a peint les figures et les animaux.

ARTOPAEUS (Jean-Christophe Becker ou), né à Strasbourg en 1626; professeur de littérature latine, au gymnase de cette ville, pendant trente-deux ans, et d'histoire à l'académie; mort en 1702.

ARTENBORG (capitulation conclue à), entre le feld-maréchal hanovrien Walmoden et le général français Mortier, le 4 juillet 1803; par laquelle l'armée hanovrienne doit mettre bas les armes, et être dissoute.

ARTUR ou **ARTUS**, prince des Silures, au VII^e siècle, et dont la poésie chevaleresque a beaucoup embellie l'histoire, était fils d'*Uther Pendragon*, général des Bretons; il naquit en 455 et succéda à son père en 516, se couvrit de gloire dans les guerres qu'il soutint successivement contre les Saxons, les Ecosais et les Pictes. Institua l'ordre de la Table-Ronde; combattit son neveu qui, dans son absence, s'était révolté et avait épousé sa femme, mais reçut tant de blessures qu'il se retira dans l'île d'Avalon, où il mourut en 542; on y découvrit son cercueil vers l'an 1189.

ARTUS ou **ARTHUR I**, duc de Bretagne, fils posthume de Geoffroy, troisième fils de Henri II, roi d'Angleterre, et de Constance de Bretagne, naquit à Nantes le 30 avril 1187. Richard I, roi d'Angleterre, s'engagea par un traité avec Tancred, roi de Sicile, à faire épouser la fille de ce prince au jeune Artus, son héritier présomptif; et l'évêque d'Éli, régent du royaume, pendant le pèlerinage de Richard, le fit reconnaître pour héritier de ce prince par l'Angleterre et par le roi d'Écosse. Dans le même temps, Artus fut proclamé duc de Bretagne dans une assemblée générale tenue à Rennes, en 1196; mais en 1199, Richard déclara par testament *Jean-sans-Terre*, son successeur, au préjudice d'Artus. L'Anjou, le Maine, et la Touraine se déclarèrent pour Artus; Jean-sans-Terre, maître des trésors de son frère, arme contre son neveu. Artus qui n'avait que douze ans, mais plein de feu et de courage, assiége Mirebeau, en Poitou; il y est fait prisonnier par Jean, envoyé à Falaise, puis enfermé à Rouen dans une tour. d'où il est tiré pendant la nuit; assassiné par Jean, et précipité dans les flots, une grosse pierre au cou, l'an 1202, à peine âgé de 13 ans.

ARTUS II, duc de Bretagne, comte de Richemont et de Montfort, fils de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre, né le 25 juillet 1262; succéda à son père, en 1303; régna paisiblement; mort au château de l'Isle, pres de la Roche-Bernard, le 27 août 1312.

ARTUS III, surnommé *Jusurier*, duc de Bretagne et de Touraine, comte de Dreux, de Richemont, d'Étampes et de Montfort, pair et connétable de France, deuxième

fils de Jean V, duc de Bretagne, et de Jeanne de Navarre, né, le 24 août 1593, au château de Sussinio; prit le parti de la maison d'Orléans, sous la qualité de comte de Richemont; se distingua à la bataille d'Azincourt, en 1415; y fut fait prisonnier, et retenu en Angleterre jusqu'en 1420. De retour en France, il se joignit au duc de Bourgogne, puis au roi Charles VII, en 1424, qui le fit connétable de France, le 7 mars de la même année; battit les Anglais en Normandie et en Poitou, et gagna, en 1479, la bataille de Patay (Beauce); réduisit adroitement la ville de Paris, où il entra en 1457; enleva encore aux Anglais celles de Meaux, de Bayeux, de Caën, et les défit à la bataille de Formigny, en 1450; succéda au duc de Bretagne, en 1457, et mourut le 26 décembre 1458, ne laissant point d'enfants de ses trois femmes, qui furent Marguerite de Bourgogne, le 10 octobre 1425; Jeanne d'Albret, le 29 août 1442; et Catherine, fille de Pierre I^{er} de Luxembourg, le 2 juin 1443.

ARTUS (Thomas), a fait la continuation de *Chalcondyle* jusqu'en 1612, continué par Mézerai, jusqu'en 1661.

ARTUS ou **ARTHUR**, fils aîné de Henri VII, roi d'Angleterre; son père lui fit épouser l'infante Catherine, fille de Ferdinand et d'Isabelle, roi de Castille et d'Aragon, le 14 novembre 1501; mort le 2 avril 1502, âgé de 16 ans; son frère Henri, prince de Galles, épousa sa veuve.

ARTUS de Bretagne. V. **PIERRE DE DREUX**, dit *Mauleclerc*, duc de Bretagne.

ARUN (Dominique van), professeur de droit à Iéna; né en 1579 à Leuwarde (Frise); mort en 1637; auteur de *Discursus acad. de jure publ.* et *Comment. de comitiis Rom. Germ.*

ARUNDEL (Marbres d'). Les marbres de Paros, depuis nommés marbres d'Arundel ou d'Oxford, ont conservé les plus célèbres époques grecques depuis le règne de Cécrops, fondateur du royaume d'Athènes, 1582 avant J.-C., jusqu'à l'archonte Diognète, sous l'archontat duquel ils furent mis en ordre, 266 ans avant J.-C.; ce qui présente la suite de 1518 années. Cette chronique, qui était proprement celle de la ville d'Athènes, est gravée en lettres capitales grecques. Ce précieux monument a été trouvé dans l'île de Paros, au commencement du 17^e siècle, par Thomas Péter, que lord Howard, comte d'Arundel, envoya dans le Levant pour y recueillir les morceaux d'antiquité les plus rares. Le petit-fils du comte d'Arundel les déposa en 1627 dans la bibliothèque d'Oxford. Selden les fit imprimer à Londres en 1628; Prideaux en fit une nouvelle édition plus correcte en 1676. Comme il y a dans ces marbres quelques endroits dégradés, on a mis ici en lettres italiques les mots substitués.

I. — 1582. — Depuis que Cécrops régna le premier à Athènes et donna le nom de Cécropie à toute la contrée, qui auparavant avait tiré celui d'Actique, d'Acteus qui y demeurait, il s'est passé 1518 ans, jusqu'à Diognète, archonte d'Athènes, 266 ans avant l'ère vulgaire de J.-C.

II. — 1574. — Depuis que Deucalion a commencé à régner en Lycorie, près du mont Parnasse, sous le règne de Cécrops à Athènes, il s'est écoulé 1510 ans.

III. — 1552. — Depuis que Mars et Neptune ont plaidé au sujet de la mort d'Hallirothius, fils de Neptune, que Mars avoit tué, et ce fut de son nom grec *Arius*, que le conseil de l'Aréopage fut ainsi appelé, il s'est passé 1268 ans; Cranaüs étant roi d'Athènes, savoir: l'an 1 de son règne.

IV. — 1529. — Depuis le déluge arrivé au temps de Deucalion, lequel, pour éviter les eaux, quitta la Lycorie et se retira à Athènes, où il bâtit un temple et sacrifia

à Jupiter, qui lui avoit conservé la vie, il s'est écoulé 1263 ans, Cranaüs régnant à Athènes.

V. — 1522. — Depuis qu'Amphictyon, fils de Deucalion, régna aux Thermopyles, et, ayant rassemblé les peuples voisins, les nomma Amphictyons, et le lieu Py-lia où les Amphictyons sacrifient toujours, il s'est écoulé 1258 ans; ce qui se passa sous Amphictyon, roi d'Athènes, savoir l'an 2 de son règne.

VI. — 1521. — Depuis qu'Hellen, fils de Deucalion, régna en Phitiotide et donna le nom d'Hellènes aux habitants, qui auparavant s'appelaient Grecs, et que l'on établit, à Athènes, les jeux ou combats Panathéniens, sous le règne d'Amphictyon, roi d'Athènes, il s'est passé 1257 ans.

VII. — 1519. — Depuis que Cadmus, fils d'Agénor, vint à Thèbes, selon l'oracle, et bâtit la Cadmée, sous le règne d'Amphictyon, roi d'Athènes, il s'est passé 1255 ans.

VIII. — 1516. — Depuis qu'Eurotas et Lacédémon commencent à régner ensemble en Laconie, sous le règne d'Amphictyon, roi d'Athènes, il s'est écoulé 1252 ans.

IX. — 1511. — Depuis que le premier navire, nommé *Pentecontore*, est conduit d'Égypte en Grèce, par Danaüs, qui arriva d'abord dans l'île de Rhodes, avec ses 50 filles, qui bâtirent une espèce de temple, et sacrifèrent sur le rivage de Linde, à Minerve, par le ministère d'Héléc et d'Archedicé, deux d'entre elles, qu'elles choisirent au sort, Érichonius étant roi d'Athènes, il s'est écoulé 1247 ans.

X. — 1506. — Érichonius, roi d'Athènes, célèbre les premiers jeux Panathéniens; il joint le chariot dans le combat, et donne aux Athéniens leur nom; la statue de la mère des dieux est trouvée sur le mont Cylèle, Hyagnis de Phrygie invente à Célènes la flûte, et fut le premier auteur de l'harmonie phrygienne, aussi bien que des autres accords de musique de la mère des dieux, de Bacchus, de Pan et autres divinités de la patrie, ainsi que des héros; tous événements qui arrivent sous Érichonius, roi d'Athènes, il s'est passé 1242 ans.

XI. — 1452. — Depuis que Minos, l'Ancien, commence à régner en Crète, où il bâtit la ville de Cydonia, et que le fer fut trouvé au mont Ida par les Dactyles Celmé et Damnace, sous Pandion, roi d'Athènes, il s'est passé 1168 ans.

XII. — 1409. — Depuis que Cérès venant à Athènes y enseigna le moyen d'ensemencer les terres, et envoya Triptolème, fils de Célée et de Néera, dans d'autres pays, pour leur enseigner le même art, sous Érechthée, roi d'Athènes, il s'est écoulé 1145 ans.

XIII. — 1406. — Depuis que le même Triptolème sème des grains à Raria, appelée depuis Eleusis, sous Érechthée, roi d'Athènes, il s'est passé 1142 ans.

XIV. — 1599. — Depuis que parurent les poèmes sur l'enlèvement de Proserpine, sur la recherche qu'en fit Cérès, sa mère, et sur les fables qui concernent ceux qui en recurent les grains, sous le règne d'Érechthée, il s'est écoulé 1155 ans.

XV. — — Depuis qu'Eumolpe, fils de Musée, établit les mystères d'Eleusis et publia les poésies de son père Musée, sous Érechthée, roi d'Athènes, fils de Pandion, il s'est passé.....

XVI. — 1526. — Depuis que l'on a fait à Athènes la première lustration, ou purification, pour le meurtre de.... sous Pandion, fils de Cécrops, il s'est passé 1062 ans.

XVII. — — Depuis que l'on a établi les premiers combats gymniques à Eleusis, sous le règne de Pandion, fils de Cécrops.....

XVIII. — — Depuis que des sacrifices humains et

des Lycées, ou *lupercales*, furent établis dans l'Arcadie, sous Pandion, roi d'Athènes, fils de Cécrops.....

XIX. — Depuis qu'on fit une lustration à Athènes, et qu'Hercule fut initié dans les mystères d'Eleusis et qu'on bâtit un petit temple, sous Egée, roi d'Athènes.....

XX. — 1295. — Depuis la grande stérilité d'Athènes, sur laquelle on consulta l'oracle d'Apollon, qui répondit que l'on devait satisfaire Minos, ainsi qu'il le demanderait, sous Egée, roi d'Athènes, il s'est écoulé 1051 ans.

XXI. — 1259. — Depuis que Thésée rassembla les douze cantons des Athéniens, pour n'en faire qu'une cité ou communauté, et qu'il introduisit dans Athènes, dont il était roi, une espèce de gouvernement populaire, et institua des jeux ou combats dans l'isthme, après que Sinis fut tué, il s'est écoulé 995 ans.

XXII. — 1256. — Depuis que..... sous le règne de Thésée à Athènes..... il s'est passé 992 ans.

XXIII. — 1251. — Depuis qu'Eleocle, Adraste et Amphiaras régnerent à Argos, et qu'ils établirent les jeux ou combats Néméens, Thésée régnant à Athènes, il s'est écoulé 987 ans.

XXIV. — 1218. — Depuis que les Grecs entreprirent la guerre de Troie, l'an 15^e de Ménésthée, roi d'Athènes, il s'est passé 954 ans.

XXV. — 1209. — Depuis que les Grecs prirent la ville de Troie, à la fin du 7^e jour du mois Thargélion, l'an 22 de Ménésthée, roi d'Athènes, il s'est passé 945 ans.

XXVI. — 1206. — Depuis qu'Oreste, après avoir tué Clytemnestre, sa mère et Egyste, son favori, fut guéri de sa folie en Scythie, et qu'ayant été accusé par Érigone, fille d'Egyste, il fut absous par l'Aréopage, les suffrages étant égaux, sous Démophon, roi d'Athènes, il s'est passé 942 ans.

XXVII. — 1202. — Depuis que Teucer bâtit Salamine dans l'île de Chypre, sous Démophon, roi d'Athènes, il s'est passé 938 ans.

XXVIII. — 1077. — Depuis que Nélée quittant la Grèce habita Milet, en Carie, où il rassembla les Ioniens, qui l'avaient suivi et qui bâlirent Ephèse, Erythrées, Clazomène, Téos, Lebée, Colophone, Myunte, Phocée, Priène, Samos, Chion; et que les Panionies furent instituées, il s'est écoulé 815 ans, et c'étoit la 15^e année du gouvernement de Nélée ou de Médon, à Athènes.

XXIX. — 944. — Depuis que le poète Homère fleurit, sous l'archonte d'Athènes Mégacles, il s'est passé 680 ans.

XXX. — 937. — Depuis que le poète Homère fleurit, sous l'archonte Diognète, il s'est écoulé 645 ans.

XXXI. — 895. — Depuis que l'hydion d'Argos, l'onzième depuis Hercule, administra les affaires des Argiens, inventa les poids et les mesures et fit battre de la monnaie d'argent, dans l'île d'Égine, sous l'archonte d'Athènes Diognète, il s'est passé 651 ans.

XXXII. — 758. — Depuis qu'Archias, fils d'Évagète, et le dixième depuis Témène, conduisit une colonie de Corinthe à Syracuse, l'an 21 de l'archonte d'Athènes Eschyle, il s'est écoulé 494 ans.

XXXIII. — 684. — Depuis que l'on établit à Athènes Créon, premier archonte annuel, il s'est passé 420 ans.

XXXIV. — 682. — Depuis que le poète Tyrée fut dans l'armée des Lacédémoniens, sous l'archonte d'Athènes Lysias, il y a 418 ans.

XXXV. — 645. — Depuis que Therpander, fils de Derdenne et de l'île de Lesbos, joua de la flûte, et fut accusé à Lacédémone devant le peuple, qui l'absout, Dromilus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 581 ans.

XXXVI. — 605. — Depuis qu'Alcates règne sur les Lydiens, sous l'archonte d'Athènes Aristocles, il s'est passé 581 ans.

XXXVII. — 594. — Depuis que Sapho quitte Mytilène, et s'embarque pour la Sicile, sous l'archonte Critias pour la première fois, Syracuse étant alors dominante dans cette île, il s'est passé 550 ans.

XXXVIII. — 691. — Depuis que les Amphycions furent vainqueurs, ayant pris Cyrène, à cause d'une guerre sacrilège, et que l'on célébra les combats Pythiens à Delphes, dans lesquels on distribua aux victorieux les dépouilles, Simon étant alors archonte d'Athènes, il s'est passé 527 ans.

XXXIX. — 582. — Depuis que les jeux Pythiens sont célébrés de nouveau, mais où l'on donna aux vainqueurs des couronnes de laurier, n'y ayant plus de dépouilles, Damasias étant archonte d'Athènes pour la seconde fois, il s'est passé 518 ans.

XL. — — Depuis que la comédie commença à être représentée sur un théâtre à Athènes, par Susarion et Dolon d'Icare, qui eurent pour récompense un panier de figues et un tonneau de vin, qu'ils transportèrent dans un chariot à quatre roues, il s'est passé.....

XLI. — 561. — Depuis que Pisistrate se fait tyran d'Athènes, sous l'archonte Comias, il s'est passé 297 ans.

XLII. — 556. — Depuis que Crésus règne en Asie, et consulte l'oracle de Delphes, Eutydème étant archonte d'Athènes, il s'est passé 292 ans.

XLIII. — 542. — Depuis que Cyrus, roi de Perse, prend la ville de Sardes et fait prisonnier Crésus, qui avait été trompé par la Pythie, il s'est passé 278 ans, sous l'archonte; alors vivait Hipponax, poète iambique.

XLIV. — 556. — Depuis que le poète Thespis, d'Icare, représenta le premier la tragédie, savoir: l'Alceste, de dessus un char, et eut un bouc pour récompense, Alcée étant archonte d'Athènes pour la première fois, il s'est passé 272 ans.

XLV. — 521 ou 522. — Depuis que Darius devint roi des Perses après avoir tué le mage, sous l'archonte d'Athènes ..., il s'est écoulé 256 ans. (Voyez ci-devant page 41).

XLVI. — 516. — Depuis qu'Harmodius et Aristogiton tuèrent Hipparque, fils de Pisistrate et tyran d'Athènes, il s'est passé 252 ans.

512. — Depuis que les Pisistratides sont chassés d'Athènes et des murs, sous Clysthènes, archonte d'Athènes, il s'est passé 248 ans.

XLVII. — 508. — Depuis que les hommes commencèrent à faire des chœurs de rois, dont ils se disputaient le prix, Hyppodocus de Chalcide est le premier, qui le remporte sous Isagoras, archonte d'Athènes, il s'est passé 244 ans.

XLVIII. — 495. — Depuis qu'Hippias, descendant de Pisistrate, qui avait été chassé par les Athéniens, excita les Perses contre eux, sous Pythocritus, archonte d'Athènes, il s'est passé 231 ans.

XLIX. — 490. — Depuis que les Athéniens combattirent les Perses près de Marathon, et que le satrape Artaphernes, neveu et général de Darius, est défait par les Athéniens sous Phémippos, archonte d'Athènes pour la deuxième fois, il s'est passé 227 ans. Le poète Eschyle se trouva à ce combat ayant 55 ans.

L. — 498. — Depuis que Simonides, poète, aïeul d'un autre Simonide, aussi poète, fleurit à Athènes, que Darius meurt, et que Xerxès, son fils, lui succède au royaume de Perse, sous Aristide, archonte d'Athènes, il s'est passé 225 ans.

LI. — 476. — Depuis que le poète Eschyle remporte pour la première fois le prix de la tragédie, que le poète Euripide vient au monde, et que Stesichorus passe de Si-

cile en Grèce, Philocrate étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 222 ans.

LII. — 479 ou 480. — Depuis que Xerxès, ayant passé l'Hellespont sur un pont de bateaux, combat aux Thermopyles, et est défait sur mer par les Grecs, près de l'île de Salamine, Calliade étant archonte d'Athènes, il s'est passé 217 ans.

LIII. — 479. — Depuis que les Athéniens se sont battus près de Platée contre Mardonius, général de Xerxès, et ont remporté la victoire sur les Perses, Mardonius ayant été tué dans l'action, et que le mont Etna, en Sicile, a jeté des flammes, Xantippe étant archonte d'Athènes, il s'est passé 216 ans.

LIV. — 478. — Depuis que Gélon, fils de Dinomène, se fut emparé de la tyrannie à Syracuse, sous Timosthène, archonte d'Athènes, il s'est passé 215 ans.

LV. — 477. — Depuis que Simonides, fils de Léoprépe, de l'île de Cécé, le même qui trouva l'art de la mémoire, a remporté le prix à Athènes en enseignant, et que, sous l'archonte Adimantus, on a élevé des statues à Harmodius et Aristogiton, il s'est passé 215 ans.

LVI. — 472. — Depuis que Hiéron se fut emparé de la tyrannie à Syracuse, sous Charès, archonte d'Athènes, il y a 208 ans : Épicharme, poète comique, paraît de son temps.

LVII. — 470. — Depuis que Sophocle, fils de Sophilus, de Colon, âgé de 28 ans, remporte le prix de la tragédie, sous Apséphion, archonte d'Athènes, il s'est écoulé 206 ans.

LVIII. — 469. — Depuis que des pierres tombent dans le fleuve Aégos, et que le poète Simonide mourut, âgé de 90 ans, Théagénidas étant archonte d'Athènes, il s'est passé 205 ans.

LIX. — 465. — Depuis la mort d'Alexandre, auquel son fils Perdicas succéda dans le royaume de Macédoine, Euthippus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 199 ans, (ou plutôt 198, selon la correction dont parle Gilbert, *Mém. de l'Acad. des Inscrip. tome XXIII, page 75*).

LX. — 457. — Depuis que le poète Eschyle meurt à Géla, en Sicile, âgé de 69 ans, Callias étant archonte d'Athènes pour la première fois, il s'est passé 195 ans.

LXI. — 445. — Depuis que le poète Euripide, âgé de 45 ans, remporte, pour la première fois, le prix de la tragédie, Diphilus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 179 ans; Socrate et Anaxagoras étaient contemporains d'Euripide.

LXII. — 420. — Depuis qu'Archélaus régnait en Macédoine, Perdicas étant mort sous Astyphilus ou Aristophilus, archonte d'Athènes, il s'est passé 156 ans.

LXIII. — 411. — Depuis que Denys l'Ancien devient tyran de Syracuse, Euctémon étant archonte d'Athènes, il s'est écoulé 147 ans.

LXIV. — 409. — Depuis la mort du poète Euripide, Auligène étant archonte d'Athènes, il y a 145 ans.

LXV. — 407. — Depuis la mort du poète Sophocle, âgé de 91 ans, et que le jeune Cyrus commence son expédition de Perse, Callias étant archonte d'Athènes pour la seconde fois, il s'est passé 145 ans.

LXVI. — 405. — Depuis que Téléstes, poète dithyrambique, de Sélinunte, remporte à Athènes le prix de poésie, Mycon étant archonte, il y a 159 ans.

LXVII. — 401. — Depuis que les Grecs, qui avaient accompagné le jeune Cyrus, revinrent en Grèce, et que le philosophe Socrate mourut âgé de 70 ans, sous Lachètes, archonte d'Athènes, il y a 157 ans.

LXVIII. — 399. — Depuis que, Aristocrate étant encore archonte d'Athènes, il y a 155 ans.

LXIX. — ... — Depuis que, remporta le prix de la poésie dithyrambique à Athènes....

LXX. — 380. — Depuis que Philoxène, poète dithyrambique, est mort à l'âge de 60 ans, Pythéas étant archonte d'Athènes, il y a 116.

LXXI. — 377. — Depuis qu'Anaxandride, poète comique, remporta le prix à Athènes, Callias en étant archonte, il s'est passé 115 ans.

LXXII. — 375. — Depuis qu'Astydamas, poète, remporta le prix à Athènes, Aréus en étant archonte, et qu'une grande comète parut, il y a 109 ans.

LXXIII. — 371. — Depuis la bataille de Leuctres, entre les Thébains et les Lacédémoniens, où les Thébains furent victorieux, sous Pharacélides, archonte d'Athènes, il y a 107 ans; alors mourut Cléombrote, roi des Lacédémoniens.

LXXIV. — 370. — Depuis que le second Stésichorus, Himeréon, remporta à Athènes le prix de poésie, et que la ville de Mégapolis fut bâtie, Dyscinérus étant archonte d'Athènes, il s'est passé 106 ans.

LXXV. — 368. — Depuis que Denys de Sicile, l'ancien, mourut, que son fils Denys lui succéda dans sa tyrannie, et qu'Alexandre commença à régner à Phères, en Thessalie, sous Nausigènes, archonte d'Athènes, il y a 101 ans.

LXXVI. — 358. — Depuis que les Phocéens pillèrent le temple de Delphes, sous Céphissodote, archonte d'Athènes, il s'est passé 94 ans.

LXXVII. — 357. — Depuis que Timothée, poète, meurt âgé de 90 ans, que Philippe, roi de Macédoine, bâtit la ville de Philippes, qu'Alexandre de Phères fut tué, et que Dion vainquit les généraux de Denys, Agathocles étant archonte d'Athènes, il y a 95 ans.

LXXVIII. — 355. — Depuis qu'Alexandre, qui fut roi de Macédoine, naquit, Callistrate étant archonte d'Athènes, il y a 91 ans; en ce temps fleurit Aristote, philosophe.

LXXIX. — 354. — Depuis que Callippe, ou Callicrates, ayant tué Dion, fut tyran de Syracuse, Diotime étant archonte d'Athènes, il s'est passé 90 ans.

Le reste manque.

ARUNDEL (Thomas), archevêque de Cantorbéry, né en 1535, évêque d'Éli à l'âge de 21 ans; archevêque d'York et de Cantorbéry, en 1596, puis lord-chancelier; banni par Richard II, pour avoir pris part aux efforts tentés pour délivrer la nation de l'oppression de ce prince; nommé par Boniface IX à l'archevêché de St André en Écosse; fait lui-même le couronnement de Henri IV, en 1599; mort subitement en 1405.

ARUNDEL (Blanche), fille du comte de Worcester, et femme de lord Arundel, défendit le château de Wardour, dix jours avec 25 hommes contre 1500; morte en 1669.

ARUNDEL (Thomas Howard, comte d'), maréchal d'Angleterre sous les règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}; protecteur des savants et des artistes; il dirigea les embellissements de Westminster et les édifices de Lincoln's-inn-Fields; fut le premier, avec lord Pembroke, qui forma en Angleterre des collections de monuments antiques; envoya à Rome le savant Evelyn, et dans le Levant Guillaume Petrus qui, en 1627, apporta en Angleterre les marbres connus sous le nom de marbres d'Arundel; en 1642, la guerre civile le força de quitter sa patrie; mort à Padoue, en 1646.

ARUNS, petit-fils de Tarquin l'Ancien, marié à Tullie, fille de Servius Tullius, roi de Rome; empoisonné par sa femme, l'an de Rome 218, 456 avant J.-C.

ARUNTIUS NEPOS (Lucius), orateur, juriconsulte et consul, l'an de Rome 752, et 22 ans avant J.-C., avec

Claudius Marcellus Æternus; on lui attribue une histoire de la guerre punique; Satrius Secundus l'accusa auprès de l'empereur Tibère, il en conçut tant de chagrin, qu'il se donna la mort, 37 de J.-C.

ARUSPICES, du latin *aspicere*, considérer, et *exta* entrailles, nom que les Romains donnaient aux prêtres dont les fonctions consistaient dans la contemplation des entrailles des animaux, afin d'en tirer de bons ou de mauvais présages; ils regardaient premièrement la victime lorsqu'on l'approchait de l'autel, et observaient ses mouvements; s'il fallait l'amener de force à l'autel, si elle éludait le coup, si, étant frappée, elle ne mourait pas sur-le-champ, c'étaient de mauvais signes, et les contraires étaient favorables; ensuite ils observaient l'état, la couleur et la disposition des parties intérieures de la victime, comme du foie, du poulmon, du cœur, et si ces parties n'étaient pas saines et de leur volume ordinaire, c'était encore mauvais signe; enfin ils examinaient de quelle manière la flamme environnait et brûlait la victime; quelle était l'odeur et la fumée de l'encens. Les Étruriens avaient communiqué aux Romains cette superstition. Tagès, fils de Génias, petit-fils de Jupiter, passait pour fondateur de cet art prétendu. Tagès régnait sur l'Étrurie 1590 avant J.-C., et y avait apporté les livres schérontiens qu'on ne consultait qu'en tremblant; ils contenaient surtout les cérémonies consacrées aux dieux de l'Achéron et la manière de créer des prodiges. L'art des aruspices avait sans doute puisé ses éléments dans la magie des Égyptiens qui avait été portée dans l'Étrurie par la sybille Bagoë, 1650 avant J.-C. Romulus institua le premier collège des aruspices à Rome, 740 avant J.-C.; dans l'ordre hiérarchique, il venait immédiatement après celui des augures. Dans les premiers temps l'un et l'autre n'étaient composés que d'Étrusques. Cette croyance superstitieuse se répandit dans tout l'Orient; Annibal reprochait au roi Prusias, chez lequel il s'était réfugié, 190 avant J.-C., qu'on consultait plutôt les entrailles d'un bœuf pour livrer une bataille que les plus expérimentés capitaines. On ne saurait croire jusqu'à quel point les Romains poussaient leur fanatisme relativement à l'infailibilité de cet art mensonger. Appius Claudius Pulcher, consul, l'an de Rome 699, ayant perdu un grand combat naval contre Asdrubal, général des Carthaginois, fut forcé d'abdiquer sa charge et mis en jugement, parce qu'on attribua sa défaite au mépris qu'il avait fait des aruspices. Les personnes les plus distinguées de Rome partagèrent on n'osait fronder cette croyance populaire; Macrobe prétend que Jules-César, cet homme si complet et si au-dessus de son siècle, avait écrit plus de seize livres sur l'art des aruspices 111 56 ans av. J.-C. On est moins surpris quand on voit un empereur Claude protéger de son pouvoir et même de sa plume les augures et les aruspices dont le crédit commençait déjà à décliner, et chasser de Rome, au profit des vieilles institutions romaines, les Juifs et les philosophes, l'an 49 de J.-C.

ARVALES; c'était une société de douze hommes des plus distingués de Rome, qui faisaient autrefois les sacrifices *Ambarvals* (V. ce mot), en l'honneur de Bacchus et de Cérès pour la prospérité des biens de la terre; ils furent institués par Romulus, vers 740 avant J.-C. L'origine de cette cérémonie vint de la nourrice de Romulus, appelée Acca Laurentia, qui avait coutume de faire un sacrifice chaque année pour demander aux dieux une abondante récolte; elle y faisait assister ses fils qui étaient au nombre de douze. Un d'eux étant mort, Romulus, en faveur de sa nourrice, prit sa place afin de remplir le nombre douze, ainsi que le nom de frère, et voulut qu'on appellât cette société, le collège des frères

arvales, du mot latin *arvum*, qui signifie champ. C'est pourquoi ceux qui entrèrent dans cette société furent toujours depuis au nombre de douze, et conservèrent le nom de frères arvales. Ils s'assemblaient au Capitole, dans le temple de la Concorde, ou dans le bois sacré de la déesse Dia, à cinq milles de Rome. La marque de cette dignité était une couronne d'épis liée d'un ruban blanc; cette sorte de couronne a été la première en usage chez les Romains.

ARVERNI. V. AUVERGNE, CLERMONT.

ARVIDSON (Truls), graveur suédois, né vers le milieu du 17^e siècle, et mort en 1705; fut employé principalement à dessiner et à graver les anciens monuments du nord; il s'occupa aussi des sciences, des langues orientales, et notamment de l'hébreu.

ARVIEUX (Laurent), né à Marseille en 1655, orientaliste érudit; fut envoyé, en 1668, à Tunis, pour y négocier un traité avec le dey; délivra trois cent quatre-vingts esclaves français; en 1672, eut beaucoup de part au traité que l'ambassadeur de France à Constantinople conclut avec Mahomet IV; fut fait chevalier de Saint-Lazare, avec une pension de 1000 livres; fut envoyé consul à Alger, puis à Alep; refusa l'évêché de Babylone que lui offrit Innocent XI, en récompense de ses services; mort à Marseille, en 1702.

ARVISENT (Claude), chanoine et vicaire du diocèse de Troyes, né à Langres, le 8 septembre 1755; mort à Gray, le 17 février 1851. Il étudia la théologie dans la communauté de Laon, à Paris, où il était maître de conférences de philosophie; retourna à Langres, et fut nommé chanoine et archidiacre du diocèse; il y resta jusqu'à la révolution, et se retira en Suisse; en 1803, il obtint un canonicat et la place de vicaire-général. On a de lui : *Memoriale vitæ sacerdotalis*; *Sapientia christiana*, et *Manductio juvenum ad sapientiam*.

ARYCH (combats et sièges de El-), prise par Bonaparte le 24 février 1799; rendue aux Ottomans, après huit jours de siège, le 30 janvier 1800.

ARYMBAS, fils du roi d'Épire, Acétas; à la mort de son frère Néopolième, an 264 avant J.-C., régna seul dix années.

ARYSIDAGHÈS (saint), second fils de saint Grégoire l'Illuminateur, né à Césarée de Cappadoce, vers 279 de J.-C.; patriarche d'Arménie, en 518; mis à mort par le gouverneur de Sophène, un de ses ennemis, l'an 559.

ARWANGEN, bourg considérable dans le canton de Berne; il était autrefois la résidence des barons de ce nom. Guillaume de Grunemberg le rendit à la ville de Berne, en 1452.

ARZENGAN, ville de la Romanie, en Syrie, prise par les Mongols, l'an 1240, en même temps que les villes de Sébaste et de Césarée, après la défaite de Kaikhosrou, fille du grand Saladin. Soliman-Schah, aïeul d'Othman, fondateur de l'empire turc, fit son premier séjour dans cette ville, après avoir quitté celle de Méham, dans la Transoxane, son pays natal, 1280.

ARZILLE, ancienne ville maritime d'Afrique, sur l'Océan, au royaume de Fez, dépendant de l'empire de Maroc. Alphonse V, roi de Portugal, surnommé l'Africain, prit cette place d'assaut, l'an 1471. Les Portugais bâtirent un fort, emmenèrent tous les habitants en Portugal, et particulièrement Mahomet, alors âgé de 7 ans, et qui fut ensuite roi de Fez. Ce prince assiégea Arzille, l'an 1508, s'en empara avec 100,000 hommes; mais avec le secours de Pierre de Navarre, on chassa immédiatement les Musulmans; en 1578, Malec Mahomet la remit à don Sébastien, roi de Portugal; aujourd'hui elle appartient aux empereurs de Maroc.

AS (l') est la première monnaie qu'aient employée les Romains; elle fut même seule dans l'origine. Cette monnaie était de cuivre, du poids d'une livre, et ne portait d'abord aucune empreinte. Servius Tullius fut le premier qui lui en donna une, 644 avant J.-C. Il y fit représenter une brebis (*pecus*), d'où l'argent monnayé (*as assignatus*) prit le nom de *pecunia*. On réduisit bientôt le poids d'une monnaie si lourde sans en changer la valeur. Ce fut, selon Plin, pendant la première guerre punique, commencée l'an 490 de Rome, 264 avant J.-C.; à cette époque, on retrancha un *sextans*, ou deux onces, ce qui le rendit du poids du *denarius*, c'est-à-dire de dix onces. Quelque temps après, on ôta encore une once à l'*as*; puis par la loi papirienne, on le réduisit encore à sept onces et demie; enfin après avoir conservé cette valeur pendant toute la république, il fut réduit à une once l'an de Rome 557. Lorsque les monnaies devinrent communes, la manière de compter par *as* tomba en désuétude et fut remplacée par celle du sesterce. V. MONNAIES.

ASA, roi de Juda, fils et successeur d'Abia, l'an 935 avant J.-C.; il détruisit l'idolâtrie, répara et fortifia les villes de son royaume, défit les Madianites, en 940 avant J.-C.; acheta avec tout l'or et l'argent du temple et du trésor royal le secours de Bénadad, roi de Syrie, contre Baaza, roi d'Israël; attaqua les villes d'Israël et s'empara d'Abion, de Dan, d'Abelmaison, de Maacha, et de toutes les autres places qui étaient dans la tribu de Nephthali; fit mettre en prison le prophète Ananus qui lui reprocha, de la part de Dieu, d'avoir imploré des secours étrangers; mort en 914 avant J.-C.

ASAD ou ACAD-KHAN, né dans les environs de Caboul, en 1715, entra comme simple cavalier au service des princes de Géorgie, en 1747; quitta ses maîtres, et voulut travailler pour son propre compte; se joignit aux peuples du Caucase; assiégea Erivan, en 1751; s'empara de Tunis, en 1752, et conclut un traité de paix avec Héraclius, prince de Géorgie, en 1754; se rendit maître d'Isphahan et de Chiras; fut complètement défait, en 1755; forcé de fuir vers Bagdad, il se réfugia auprès d'Héraclius; plus tard, il obtint un pardon du roi de Perse qui l'avait combattu; mort à Chiras en 1765.

ASAGRES, ASAGRÆ, nom d'une tribu des Sarrasins d'Espagne; Pierre d'Aragon mit fin à leur royaume, après avoir fait prisonnier Abaracinus, l'an 1284.

ASAN CALAFFAT, pirate d'Alger, renégat grec, courut longtemps les mers de Grèce et de Candie; en 1626, après avoir fait plusieurs prises sur les chrétiens, il fut rencontré par leurs galères, comme il retournait à Alger; ils le défirent, reprirent les vaisseaux qui leur avaient été enlevés, et se rendirent maîtres de toute sa flotte.

ASAN 1^{er}, un des fondateurs du royaume des Bulgares, et descendu des anciens rois de ce pays, conçu, avec ses deux frères, Pierre et Jean, le dessein de le délivrer de la domination des Grecs. Pour avoir un prétexte, il alla, vers 1187, demander à l'empereur Isaac Lange un emploi dans ses troupes, et quelques terres incultes du mont Hémus; ce qui lui fut refusé. Il retourna alors dans son pays, où lui et ses frères se firent un fort parti, en état, non seulement d'attendre l'ennemi, mais de l'aller chercher jusqu'à Philippopolis et à Bérée. En 1195, Alexis Lange, qui succéda à Isaac, son frère, envoya contre les Bulgares une formidable armée, commandée par Isaac Sebastocrator; elle fut taillée en pièces, et ce général même y fut fait prisonnier. Asan fut tué peu de temps après par un de ses parents.

ASAN (Jean), fils du précédent, ne succéda pas im-

médiatement à son père. Celui-ci laissa deux frères; Pierre, qui régna seul après lui, vengea sa mort et fut tué lui-même. Il eut pour successeur Jean, son troisième frère, qui périt en 1207, au siège de Thessalonique. Vorylas, fils d'une sœur de ces princes, se fit alors reconnaître roi de Bulgarie; mais il fut défait en 1208 par les Français; ce qui facilita à Jean Asan la revendication de ses droits à la couronne. Il s'était retiré en Russie, après la mort de son oncle; et lorsqu'il en revint, il se fit un parti considérable, à la tête duquel il battit en plusieurs rencontres les troupes de Vorylas, son cousin; cependant il ne fut paisible possesseur de ses états qu'au bout de sept ans (1213), par la prise de Vorylas dans la ville de Trendre; Asan lui creva les yeux et le jeta dans une prison étroite. En 1250, ce prince remporte une grande victoire sur Théodore Lange, prince d'Épire, qu'il fit prisonnier et à qui il fit crever les yeux; en 1255, il lui rendit la liberté et épousa sa fille Irène. En 1254, il fit un traité d'alliance avec Jean Vatace, empereur de Constantinople, et donna à Théodore, fils de Jean, sa fille Hélène, qu'il avait eue d'un premier mariage. En 1255, il se joignit à cet empereur pour faire le siège de Constantinople, occupé par les croisés; mais leurs armées ayant été défaites, Asan abandonne les Grecs pour se joindre aux Latins; et se dégoûtant bientôt après de ses nouveaux alliés, il recommença à leur faire la guerre, ce qui lui en attira une autre du côté de la Hongrie; mort en 1241.

ASAN III, roi de Bulgarie, petit-fils du précédent, par Marie, sa mère, femme de Mytès, qui régna quelque temps dans ce pays. Les fréquentes révolutions de Bulgarie interrompirent souvent l'ordre de succession; c'était Lachanas, personnage d'une extraction obscure, qui y régnait, lorsque l'empereur Michel Paléologue résolut de faire reconnaître le jeune Asan, époux de sa fille Irène. Lachanas alla mendier du secours en Tartarie. Asan fut reconnu; mais presque aussitôt un des principaux seigneurs du pays, Terter, se révolta contre lui. Pour mettre fin à la guerre civile, Asan lui donna sa sœur en mariage et le titre de *despote*; ce qui ne l'empêcha point de poursuivre ses projets ambitieux. Asan, préférant la tranquillité de la vie privée aux agitations de la royauté, feignit d'aller faire une visite à son beau-père et emporta tous ses trésors à Constantinople, où il vécut content du titre de *despote de Romanie*; il fut la tige d'une maison illustre, qu'on appela des Asanites. Ces événements se passèrent entre les années 1275 et 1280. V. BULGARIE.

ASANDER, gouverneur du Bosphore pour le roi Pharnace, fils et successeur du grand Mithridate; se souleva contre lui, 47 ans avant J.-C.; il vainquit, près du Bosphore, son maître, qui fut tué à l'âge de 50 ans. Mithridate de Pergame qui voulut venger sa mort eut la même destinée. Ces événements laissèrent Asander paisible possesseur du Bosphore; il prit le titre d'*archonte*, puis celui de roi, qu'Auguste lui confirma; mort 14 ans avant J.-C., à l'âge de 95 ans.

ASAPH, poète juif du siècle de David, 1050 av. J.-C. Ce prince avait fait choix d'un certain nombre de lévites destinés à chanter spécialement des cantiques: Asaph, Hémân et Iudith, étaient les chefs de cette musique sacrée. Asaph avait quatre fils à la tête desquels il chantait. Plusieurs de ces hymnes sacrées, généralement connues sous le nom de *Psaumes de David*, sont d'Asaph, ou du moins portent son nom. Le nom d'Asaph signifie en hébreu *union, assemblage*.

ASAR-ADDON ou plutôt Esar-Adon ou Assuradin, fils de Sennachérib, roi d'Assyrie, tué par ses fils dans le temple de Nesra, 712 avant J.-C. Une grande révolution

dans les empires asiatiques survint sous son règne. Les Mèdes, jusqu'alors tributaires du roi d'Assyrie, leur suzerain, élurent Déjocès pour leur roi, 709 avant J.-C. Les Perses se séparèrent vers la même époque des Assyriens. Asar-Addon régnait depuis 32 ans à Ninive, lorsqu'il devint maître de Babylone, 680 avant J.-C.; mort en 667 avant J.-C. Il avait envoyé des colonies de Babyloniens et d'Assyriens repeupler le royaume d'Israël. V. ASSYRIE.

ASBESTE, du mot grec *asbestos*, inextinguible, plus connu sous le nom d'*Amante*; sorte de minéral dont la seule propriété distinctive est de posséder une structure filamenteuse semblable à celle des fils végétaux et animaux, et d'être incombustible. On l'a employé quelquefois pour fabriquer des mèches de lampes, qui étant inaltérables par la chaleur, ne se charbonnent pas comme les mèches végétales et animales, et ont par conséquent une durée indéfinie.

ASBIORN, surnommé Blak, seigneur danois, beau-frère du roi Harald, se met, en 1085, à la tête de la multitude et massacre Canut IV : mort peu après misérablement.

ASCAGNE, dit aussi Jules, fils d'Enée et de Créüse, sa première femme, succéda à son père au trône des Latins 1177, et défit Mayence, roi des Toscans. Il fonda Albe-la-Longue, qu'il fit la capitale de son petit état, 1160, et mourut après un règne de 58 ans, vers l'an 1159 avant J.-C. Son frère Latinus Sylvius, fils posthume d'Enée et de Lavinie, lui succéda.

ASCH (Georges-Thomas, baron d') médecin des armées russes, né en 1729, à St-Petersbourg, de parents allemands, mort en 1807; auteur d'un excellent ouvrage sur la peste.

ASCARIC et **RAGAISE**, deux rois francs, vaincus par Constantin, conduits en triomphe par les Romains à Trèves et jetés aux bêtes féroces de l'amphithéâtre, 315 de J.-C.

ASCANIE, petite ville d'Allemagne, fort ancienne, dans la principauté d'Anhalt, ayant le titre de comté. Ses premiers comtes passent pour être la tige de la maison actuelle d'Anhalt, qui prétend descendre des Ascauiens, lesquels, après avoir quitté la Bythinie, s'avancèrent du côté du Bosphore et s'arrêtèrent près de la forêt d'Ilercinie, aujourd'hui forêt Noire. Othlon, dit le grand et le riche, comte d'Ascanie, mort en 1155, eut pour fils Albert, surnommé l'*Ours*, l'un des plus grands princes de son siècle, auquel l'empereur Conrad donna, en 1155, en récompense des services qu'il lui avait rendus, l'électorat de Brandebourg que ce prince avait en sa disposition, par l'extinction de la maison de Staden qui le possédait auparavant; et lui donna aussi l'investiture du duché de Saxe. Albert eut pour enfants Othlon, qui eut en partage l'électorat de Brandebourg; qui demeura dans sa maison jusqu'en 1522, époque où elle s'éteignit, et Bernard, mort en 1212, qui fut investi du duché de Saxe, par Frédéric Barberousse, 1200. Ce Bernard eut pour enfants, Albert, qui continua la dynastie des ducs de Saxe, et Henri, prince d'Anhalt, père de Bernard II et d'Albert, évêque d'Halberstad, mort en 1524. Les deux frères eurent des contestations funestes à leurs maisons : Albert voulut avoir part à l'héritage de Henri et d'Othlon, ses oncles; Bernard, comme aîné, s'était emparé de tout et en avait même reçu l'investiture de l'empereur Louis de Bavière. Albert, n'ayant pu rien obtenir, en gagea Elisabeth, veuve d'Othlon, son oncle, de faire donation à l'évêché d'Halberstad du comté d'Ascanie; il assiégeait la citadelle d'Ascherleben, quand Bernard II, son frère, mourut en 1518. Bernard III, fils de Bernard II, reçut de l'empereur une nouvelle investiture

du comté d'Ascanie; mais au défaut de l'évêque, son oncle, mort en 1524, les chanoines reprirent par les armes le comté d'Ascanie et élurent pour évêque, Albert de Holstein. L'archevêque de Magdebourg, choisi comme arbitre par les contendants, décida en faveur de Bernard III; sa sentence fut confirmée par l'empereur, qui envoya des troupes pour la faire exécuter; mais l'évêque, se mettant à la tête des siennes, en arrêta l'exécution; ce qui fit donner à Bernard le surnom de *Dépuillé*. Telle est l'origine des droits que la maison d'Anhalt a tant revendiqués depuis le traité de Westphalie, en 1648; on n'y eut égard qu'en 1685, où la diète décida que les princes d'Anhalt recevraient une nouvelle investiture.

ASCALON, ancienne ville de la Palestine, sur la frontière d'Egypte, dont l'écriture ne nomme point le fondateur. Hérode-le-Grand, qui y était né, se plut à l'embellir. Elle était la capitale d'une des cinq provinces des Philistins. Pendant les croisades, elle fit partie du royaume latin de Jérusalem; fut prise et rasée par Saladin, en 1221. Elle est aujourd'hui, 1858, entièrement déserte; malgré ses débris imposants, ses remparts sont encore debout; des rues vous conduisent à des places; on y voit de toutes parts des débris de palais, de grandes églises et ceux d'un vaste temple de Vénus, orné de 40 colonnes de granit rose de la plus haute proportion. Ascalon est représentée sur les médailles, sous la figure d'une femme couronnée de tours, appuyée de la main droite sur une lance, tenant de la gauche l'épéron d'un navire et ayant à droite un autel et à gauche un pigeon.

ASCALON (Batailles d'), au mois d'août 1099, gagnée par les croisés, sur les Sarrasins; en 1192, par Richard-Cœur-de-Lion, sur le sultan Saladin.

ASCARUM, instrument de percussion, usité chez les Anciens, d'une coudée carrée en tous sens, sur lequel étaient tendues des cordes qui, quand on les faisait tourner, rendaient un son semblable au crotale.

ASCELIN, théologien du 11^e siècle, né dans le Poitou, entra dans l'abbaye du Bec, sous Helling et le célèbre Lanfranc; combattit les opinions de Béranger, à la conférence de Brionne, en 1050, et lui adressa une lettre qui a été conservée. V. BÉRANGER.

ASCELIN ou **ANSELME** (Nicolas), missionnaire en Asie, vers 1247; envoyé par Innocent IV près d'un chef mongol.

ASCENSION, fête célébrée par l'Église, dix jours avant la Pentecôte, en mémoire de l'élévation miraculeuse de J.-C., quand il monta au ciel; cette fête fut instituée par ses apôtres, en présence et à la vue desquels l'ascension eut lieu.

ASCENSION EN AÉROSTAT. V. AÉROSTAT.

ASCENSION (Ère de l'), date de l'an 297 de notre ère vulgaire.

ASCENSION (Ile de l'). Cette ile, située dans l'océan Atlantique et dans les possessions anglaises de l'Afrique, fut découverte en 1501, par Jean de Nova, navigateur portugais.

ASCHAFFENBOURG (prise d'), Bavière, par les Français, sous les ordres d'Augereau, le 24 novembre 1800.

ASCHAFFENBOURG (conciles d'). 1^o *Aschaffenburgense*; par Gérard d'Epstein, archevêque de Mayence, le 13 septembre; on y fit vingt-cinq articles sur la discipline (1292). — 2^o Le 12 novembre, par Conrad III, archevêque de Mayence, pour conférer avec ses suffragants sur les griefs de l'église d'Allemagne, et les moyens de les redresser; on fit en conséquence un Mémoire, ou pour mieux dire on approuva celui que l'archevêque avait composé sur ce sujet, pour être présenté au concile général indiqué à Bâle (1431). — 3^o Par Thierry d'Erbach,

archevêque de Mayence, et ses suffragants, le 15 juin, contre les erreurs des hussites, 1455.

ASCHAM (Roger), né dans le Yorkshire, en 1515; instituteur de la reine Elisabeth; secrétaire latin du roi Edouard et de la reine Marie; mort à Londres, en 1568.

ASCHAM (Antoine), républicain anglais, membre du long parlement; envoyé comme ambassadeur en Espagne, où il fut assassiné, avec son interprète, par six royalistes exilés, en 1650.

ASCHANÆUS (Martin), ecclésiastique suédois, vivait dans le 17^e siècle.

ASCHARI, surnom d'un des plus célèbres docteurs musulmans; il se nommait Aboul-Hassan-Ali-Ben-Ismaël, et était de la famille d'Abou-Moussa-Al-Aschari, dont il a pris le surnom. Ce docteur était d'abord de la secte de Schafci, mais il fit dans la suite une école à part; il mourut à Bagdad, en 940 de J.-C. On l'enterra fort secrètement, de peur que les hanbalites, qui étaient d'une secte opposée et fort puissante dans la ville, ne le fissent exhumer sur le soupçon d'impiété dont ils l'accusaient. La cause de ce soupçon fut qu'Aschari soutenait que Dieu n'agissait que par les lois générales qu'il avait établies, et les hanbalites croyaient au contraire que Dieu agissait toujours par des volontés particulières, et faisait toutes choses pour le bien de chaque créature.

ASCHARIOUN ou **ASCHARIENS**, disciples d'Aschari. Pour bien entendre leur doctrine, il faut voir quel fondement elle a dans le musulmanisme; quant à l'opinion des aschariens, elle est que *Dieu étant un agent général et universel, est aussi véritablement le créateur et l'auteur de toutes les actions des hommes; mais que les hommes étant libres, ils ne laissent pas néanmoins d'acquiescer un mérite ou un démérite, selon qu'ils se portent volontairement vers les choses qui leur sont commandées ou défendues par la loi. On remarque dans le Koran le passage suivant : Dieu ne charge point l'homme, sinon de ce qu'il peut faire, et ne lui impute que ce qu'il a acquis par son obéissance ou par sa rébellion. Le mot d'acquis ou d'acquisition, qu'on trouve dans ce passage de l'Alcoran, est défini par les aschariens, une action ordonnée pour procurer quelque utilité ou pour éviter quelque mal.* V. **ASCHARI**.

ASCHEN, bourgade de la Bavière, où, en 765, sous le pontificat de Paul 1^{er} et le règne de Pépin-le-Bref, on tint une assemblée de barons et d'ecclésiastiques.

ASCHENBERG (Rutger, comte d'), feld-marchal de Suède, apprit l'art de la guerre dans les campagnes brillantes de Charles-Gustave; aida de ses conseils Charles XI, et décida la victoire que ce prince remporta sur les Danois, en 1676 et en 1677; sénateur après la paix, il prit part à toutes les délibérations importantes; encouragea les travaux utiles; protégea les sciences, les lettres et les arts; Charles XI lui accorda le titre de comte, le créa feld-marchal, et lui donna le gouvernement général des provinces du midi.

ASCHERADE (Charles-Gustave Schultz d'), ministre de Suède à Berlin; historien d'une partie des événements du 18^e siècle; mort à Stockholm, en 1799.

ASCHOD, nom de plusieurs princes arméniens de la race des Bagratides, juifs d'origine. — *Aschod*, fils de Piourad, s'empara du gouvernement, en 685, et prend le titre de patrice; périt dans une bataille contre les Arabes, en 690. — *Aschod*, fils de Sahag, patrice et prince des Arméniens, en 745; vaincu par les autres princes arméniens, en 758; m. en 772. — *Aschod I*, dit le Grand, fils de Sempad, se met en possession de l'Arménie après la mort de son père, en 856; reçoit, en 859, la dignité de

prince des princes, et roi des khalifes Mottawakkel; défait, en 861, les Arabes de l'Arménie méridionale; reçoit, en 885, du khalife Mottawed et de l'empereur grec, Basile, la Macédoine avec le titre et la couronne de roi; soumet, en 888, les barbares du Caucase; m. en 889, après avoir régné trente-deux ans. — *Aschod II*, son petit-fils, succède, l'an 914, à son père Sempad; soutient pendant six ans une lutte inégale contre les Musulmans et contre des rebelles; en 920, aidé par l'empereur Constantin Porphyrogénète, recouvre entièrement son royaume; soumet plusieurs peuples du nord de l'Arménie; fait la paix avec son cousin Aschod, qu'il nommait roi de Lorin; m. en 928, après un règne de quinze ans. — *Aschod III*, neveu d'Aschod II, succède à son père Apas, en 952; défait, en 961, le prince souverain d'Aslep; donne le titre de roi et la ville de Karl à l'un de ses frères; fait, en 974, alliance avec l'empereur Jean Zimisces, et le seconde dans son expédition en Syrie et en Mésopotamie; m. en 977. — *Aschod IV*, surnommé *le Vaillant*, fils puîné de Kalkigir; se révolte, en 1021, contre le roi Jean, son frère, et le force à lui céder la moitié de son royaume; mort en 1059.

ASCHRAF-SCHAH, le second des souverains Afghans Khildjis, qui interrompirent la dynastie des Sofys, en Perse; déclaré successeur de Mir-Mahmoud, en avril 1725; vaincu, en 1750, près des ruines de Persépolis, et assassiné dans sa fuite.

ASCIOR, **ASOR**, **ASUR**, ou **HASUS**, instrument des Hébreux inventé sous David, l'an 1060 avant J.-C.; il avait dix cordes, et on pouvait le pincer avec les doigts, ou toucher avec un plectrum à volonté.

ASCLEPAS, évêque de Gaza (Palestine); déposé deux fois par les ariens et rétabli par les conciles de Rome, en 342, et de Sardique en même temps.

ASCLÉPIADE, historien de l'île de Chypre, dont les écrits sont perdus; vivait du temps de Pygmalion, roi de Tyr, 1482 avant J.-C. Cet historien dit, d'après Porphyre, que de son temps l'usage de la viande n'était point encore connu.

ASCLÉPIADE, philosophe platonicien, né à Phée, dans le Péloponèse; vivait à Athènes vers le milieu du 5^e siècle avant J.-C.; il étudia avec Ménédème, son ami, sous Stilpon de Mégare, qu'ils quittèrent pour aller en Elide suivre les leçons de Phédon. Ils étaient l'un et l'autre si pauvres que, pour vivre, ils servaient les maçons. Quoiqu'ils se fussent promis de garder le célibat, ils ne laissèrent point de se marier; mais pour ne point se séparer, Ménédème épousa la mère et Asclépiade la fille. L'épouse d'Asclépiade étant morte, Ménédème céda sa femme à son ami, et en épousa une autre fort riche dans Érétrie, ville de sa naissance. Asclépiade y mourut fort vieux, en 520.

ASCLÉPIADE, historien grec, originaire de Myrlee, ville de Bythinie, appelée depuis Apamée; vécut à la cour de Ptolémée-Epiphanes, roi d'Égypte, et d'Éumène, roi de Pergame, vers 200 avant J.-C.; auteur d'une histoire d'*Alexandre-le-Grand*, qui n'est point arrivée à nous.

ASCLÉPIADE, médecin, né à Prusa, en Bythinie. Après s'être fait une grande réputation en Asie, et avoir refusé les offres de Mithridate, il vint s'établir à Rome, 110 avant J.-C.; il y mourut d'une chute, n'ayant jamais été malade. Chef de l'école empirique, il possédait le talent de guérir ses malades sans employer de drogues.

ASCLÉPIADE, médecin célèbre, différent du précédent, quoique son compatriote; florissait sous Trajan, Adrien et Antonin, 100-160; affranchi par un certain Calpurnius; obtint le droit de cité à Rome.

ASCLÉPIADE, successeur de Sérapion sur le siège d'Antioche, en 211; mort l'an 217 de J.-C.

ASCLÉPIADES, descendants d'Esculape, dont le culte commença à être établi en Grèce 1280 av. J.-C. Ce nom est donné à tous les membres d'une famille de médecins, soi-disant issus de ce divin aïeul. On pense que les Grecs ont célébré et divinisé, sous le nom fictif d'Esculape, les premiers bienfaits de la médecine naissante. Néanmoins nous lisons cet article sur la foi des auteurs anciens. Les prétendues filles d'Esculape sont : Églé, Panacée, Jaso, Romé et Acéso. On voit au siège de Troie deux fils d'Esculape : Machaon et Podalire, tous deux habiles à guérir les blessures, et qui pratiquent les saignées 1212 avant J.-C. Machaon était l'aîné; il eut pour femme Anticléa, fille de Diocles, roi de Phère, en Messénie, et eut d'elle cinq fils : Nicomaque, Gorgase, Sphyré, Alexanor et Polémocrate. Après eux, la ligne généalogique reste interrompue jusqu'à Nicomaque de Stagyre, médecin du roi macédonien Amyntas II, et père d'Aristote, 590 av. J.-C.; ce médecin se disait issu de Machaon par le roi messénien dont il était l'homonyme. La race de Machaon s'éteignit ou fut oubliée après un fils et une fille de l'illustre Aristote, 510 J.-C. av. Quant à Podalire, second fils d'Esculape, il fut, à son retour de Troie, jeté par la tempête sur les côtes de Carie; là il obtint pour épouse Syna, fille du berger Dàmèthe qu'il avait guéri, 1207. Depuis ces deux Asclépiades jusqu'à Hippocrate-le-Grand, on trouve un intervalle de plus de 700 ans; il y a donc dans la famille des Asclépiades une immense lacune. Nous savons cependant par Galien que trois branches de la famille des Asclépiades instituèrent trois célèbres écoles de médecine, à Rhodes, à Cnide et à Cos. La branche de Rhodes s'éteignit longtemps avant Hippocrate, qui ne parle même d'elle nul part. Celle de Cnide eut une plus longue existence; des Asclépiades cniéens, les seuls que l'on connaisse sont Euryphon et Cléasias. On ignore par qui ces deux branches étaient issues d'Esculape. Il n'en est pas de même de la branche de Cos, à laquelle Hippocrate appartient, 457 av. J.-C.; il se prétendait issu d'un certain Hippocrate, fils de Podalire. On n'assigne à la liste généalogique de ses aïeux que dix-sept ascendants, y compris Esculape; c'est trop peu pour un laps de 700 ans et plus. Aussi passerons-nous à Nébrus, trisaïeul de notre Hippocrate, sans donner tous les noms de cette généalogie controuvée. Après Nébrus, vient son fils Gnosidicus; puis en allant toujours de père en fils, Hippocrate I^{er}, puis Héraclide, puis Hippocrate II, ou le Grand, qui exerça la médecine environ 457 avant notre ère. Il eut deux fils, Thessalus et Dracon, et un gendre, Polybe; tous trois médecins renommés et habiles. Thessalus et Dracon eurent chacun un fils du nom d'Hippocrate. Hippocrate IV, fils de Dracon, fut médecin de Roxanes, femme d'Alexandre-le-Grand, 326 av. J.-C. D'autres membres de la famille portèrent encore ce nom vénéré, et, suivant quelques auteurs, il y eut jusqu'à sept Hippocrate dans la ligne des Asclépiades cniérides. Là s'arrêtent les vestiges certains de cette noble race.

ASCLÉPIADE, genre de plante rangée par Linnée dans la deuxième section de la *pentandrie digynie*, classe qui comprend les plantes portant cinq étamines et deux styles. Ce genre compte plus de quarante espèces qui sont très connues. L'asclépiade de Syrie, dont le produit peut remplacer le coton, est assez robuste pour passer les hivers de nos climats en pleine terre. Sonnin l'a naturalisé en France en 1790. La culture de l'asclépiade, quelque avantageuse qu'elle soit, continue d'être négligée en France, et reléguée à peu près dans les jardins d'agrément, tandis que les habitants de l'Union et du Canada,

dès 1782, en tirent un bon parti, et s'en servent pour fabriquer de la toile, du papier, du carton. Elle réunit ainsi en elle seule les avantages de deux plantes précieuses : le coton et le chanvre. En Silésie, on fait filer depuis plusieurs années la substance douce et soyeuse de ses semences. Cette plante, qui mériterait à tant de titres d'être plus connue et plus appréciée en France, joint aux avantages industriels que nous venons de citer, des propriétés nutritives et médicinales. Le nom d'asclépiade a été donné à cette famille de plantes, parce qu'une de ses espèces, le dompte-venin, passe pour la plante autrefois consacrée à Esculape.

ASCLÉPIODOTE, d'Alexandrie, peintre athénien du 4^e siècle avant J.-C.; contemporain d'Apelles. Ses tableaux étaient si recherchés, que Maason, roi des Étiens, acheta douze portraits de dieux, qu'il avait faits au prix de 500 mines chacun. — Il y eut un autre Asclépiodore, statuaire, qui excellait à faire les têtes des philosophes; on ignore dans quel temps il vivait.

ASCLÉPIODOTE, philosophe, né à Alexandrie vers le milieu du 4^e siècle après J.-C.; fut disciple de Proclus pour la médecine et la philosophie éclectique; dirigea ses recherches vers la philosophie naturelle; déterminait le nombre des couleurs primitives et des diverses nuances que l'on peut former par leur mélange; surpassa son maître dans la médecine; cultiva la musique, et se livra aussi à la magie.

ASCLÉPIODOTE (Cassius), de Nicée, en Bithynie, ami de Barca Soranus; condamné à mort par Néron, se signala par sa fermeté. On voulut le faire déposer contre Soranus; il le refusa constamment, et aima mieux perdre sa vie et ses biens que de le trahir; il fut rappelé d'exil par Galba, en 65.

ASCLÉPIODOTE, préfet du prétoire sous Constance Chlore; défait, en 296, Allectus qui, après avoir tué Carasius, s'était fait proclamer empereur dans la Grande-Bretagne; il passe pour être l'auteur d'une vie de Clodétiën.

ASCLÉPIUS, de Tralles, un des disciples d'Ammonius Herméas; chercha à concilier les dogmes de Platon avec ceux d'Aristote; on a de lui des scolies sur les six premiers livres des *Métaphysiques* d'Aristote, et sur l'*Arithmétique* de Nicomaque; il vivait au 2^e siècle de l'ère chrétienne.

ASCOLI, *Asculum Sacranum*, ville du royaume de Naples, dans la province de la Capitanate, avec titre de principauté; elle est fort ancienne. C'est près d'Ascoli que C. Fabricius, consul romain, livra bataille à Pyrrhus, roi des Épirotes, 278 avant J.-C. Roger Guiscard ruina, dans le 12^e siècle, Ascoli qui s'était révoltée; on la répara, mais elle est restée depuis peu considérable. L'ancienne ville fut détruite par un tremblement de terre, en 1599; on la rebâtit en 1410. Charles-Quint l'érigea, en 1550, en principauté en faveur du fameux capitaine Antoine de Lévi, dont un des fils est la tige des princes actuels d'Ascoli.

ASCOLI, sur le Tronto, *Asculum Picenum*, ville fort ancienne d'Italie dans la marche d'Ancone; entra l'une des premières dans la ligue, dite marsique, contre les Romains, 125 avant J.-C.; elle fut rasée et rebâtie quelques temps après; en 1537, les Français, commandés par le duc de Guise, livrèrent, près de cette ville, un rude combat aux Espagnols, sous les ordres du duc d'Albe; en 1596, on y tint un synode; Ascoli, qui est aujourd'hui le siège d'un évêché établi depuis 501, est la patrie de Ventidius Bassus et du savant pape Nicolas IV.

ASCOLI (le duc Trojano-Marcelli), gentilhomme de la chambre du roi de Naples, en 1792; vicaire-général de la

Basilicate et de la Pouille, en 1797; suivit la famille royale en Sicile, en 1799, après la conquête de Naples par les Français; surintendant-général de la police et de la justice criminelle dans le royaume de Naples, en 1800; conseiller du roi Ferdinand IV, en Sicile, après l'invasion de Joseph Bonaparte, en 1806; remplit plusieurs missions diplomatiques en Espagne et en Sardaigne; mort le 19 juin 1825.

ASCONIUS PEDIANUS (Quintus), grammairien, né à Padoue; eut pour disciples Tite-Live et Quintilien; perdit la vue à 73 ans, et mourut sous Néron à 85 ans.

ASCOUGH (sir Georges), vice-amiral dans la marine anglaise, né au commencement du 17^e siècle; envoyé aux Antilles, en 1651; en 1666, le vaisseau qu'il montait ayant touché sur un banc de sable, fut brûlé par les Hollandais, et sir Georges fut fait prisonnier; mort peu après.

ASCULUM (bataille et siège d'), entre Pyrrhus, et les Romains; il n'y eut pas de vainqueur; 279 avant J.-C.; pris et rasé par les Romains, vers 665 de Rome (90-89 avant J.-C.)

ASDRUBAL. On compte huit généraux carthaginois de ce nom. *Asdrubal*, fils de Magon, onze fois suffète; blessé mortellement en Sardaigne où il fut envoyé, vers l'an 489 avant J.-C., pour faire la conquête de cette île, et mort presque aussitôt après. — *Asdrubal*, fils d'Hannon, perdit une grande bataille, l'an 255 avant J.-C., devant Panorme, en Sicile, et fut mis à mort à son retour à Carthage. — *Asdrubal*, surnommé *Chauve*, contemporain du précédent; fait prisonnier dans une bataille livrée aux Romains devant Calaris, l'an 215 avant J.-C. — *Asdrubal*, gendre d'Amilcar et beau-frère d'Annibal, se couvrit de gloire en Espagne, l'an 250 avant J.-C.; bâtit Carthage-la-Neuve, aujourd'hui Carthagène; gouverna neuf ans l'Espagne, et fut assassiné par un esclave gaulois, l'an 225 avant J.-C. — *Asdrubal Barca*, fils d'Amilcar et frère d'Annibal, défait en bataille rangée, l'an 219 avant J.-C., par Cnéius Scipion; en 215, attaque séparément les deux Scipions; passe en Italie; est attaqué par le consul Néron, et tué dans le combat, l'an 207 avant J.-C. — *Asdrubal*, fils de Gison, battu par Scipion, l'an 208 avant J.-C.; fait échouer ses projets sur Utique, l'an 204; vaincu par lui, en 203; il hasarda une nouvelle bataille, en 201; est défait et meurt peu après. — *Asdrubal*, surnommé *Hadus*, envoyé à Rome, après la bataille de Zama, l'an 201 avant J.-C. — *Asdrubal*, dernier suffète de Carthage, d'une autre famille que celle des Barca; vaincu par Massinissa, défend en vain Carthage contre Scipion Émilien; sa femme se jette dans les flammes avec ses deux enfants, l'an 146 avant J.-C.

ASDRUBAL, petit-fils de Massinissa, roi des Numides, est associé à Asdrubal, suffète de Carthage; brûle la flotte romaine; est accusé de trahison par les Carthaginois, et massacré sur la place publique, l'an 147 avant J.-C.

ASELLATA et **HAMATA**, noms de deux factions qui s'élevèrent en Flandre, et qui y firent de grands désordres pendant deux siècles. Ils furent excités par Marguerite, sœur de Guillaume IV, comte de Hollande, et femme de l'empereur Louis de Bavière. Cette princesse ayant succédé à son frère, mort sans enfants, en 1535, et ayant porté dans la maison de Bavière les comtés de Hollande et de Hainaut, voulut empêcher son fils Guillaume d'avoir le comté de Hollande pour substituer son mari à sa place; la faction Asellata soutenait les intérêts de Guillaume, et l'Hamata ceux de Louis. En 1550, Marguerite fut obligée de céder à son fils, Guillaume V, le comté de

Hollande, et de se contenter de celui de Hainaut. Dans la suite, Jacqueline, fille et unique héritière de Guillaume VI, mort en 1417, épousa Jean, duc de Brabant, qu'elle quitta pour épouser le duc de Glocester. La faction Asellata établit alors Philippe, duc de Bourgogne, tuteur de la princesse, en 1425.

ASELLI (Gaspard), médecin, né à Crémone, dans le 16^e siècle; mort en 1626; découvrit les vaisseaux lactés.

ASFELD (Bidal, chevalier d'), illustre par sa défense de Bonn, en 1689; après deux mois de blocus, il force l'électeur de Bavière à souscrire aux conditions de capitulation qu'il a exigées; mort peu après d'une blessure reçue dans le dernier assaut.

ASFELD (Claude-François Bidal d'), maréchal de France, de la même famille que le précédent et fils du baron d'Asfeld, ministre de Suède près des cours de France, d'Italie et d'Espagne; fut fait brigadier des armées du roi, en 1694; maréchal-de-camp, en 1702; lieutenant-général, en 1704; contribua, en 1707, au gain de la bataille d'Almanza; réduisit le royaume de Valence et s'empara de plusieurs places; en 1715, investit Landau; se trouva à la prise de Fribourg, en Brisgaw, en 1714; aida le maréchal de Berwick à prendre Barcelonne; en 1715, soumit l'île de Majorque; reçut plusieurs récompenses de Philippe V; fut nommé membre du conseil de guerre sous la régence, et directeur général des fortifications; en 1719, refusa de commander dans la guerre d'Espagne; en 1754, succéda dans le commandement de l'armée au maréchal de Berwick; nommé maréchal de France, fit tête au prince Eugène; prit Philisbourg; m. en 1745 à 78 ans; l'attaque et la défense des places fondèrent sa réputation.

ASGILL (sir Charles), général anglais, mort en 1825, âgé de plus de 60 ans.

ASHBY (sir John), amiral anglais, né en 1642; fut chargé, en 1690, avec les amiraux Haddock et Killegrew d'éloigner les escadres françaises de l'Irlande; s'acquitta de cette commission avec autant de bonheur que d'activité; en 1692, combattit à la fameuse journée de la Hogue; fut accusé, ainsi que Russel, de négligence dans la suite de ce combat; furent tous les deux déchargés de l'accusation et reçurent des témoignages honorables de l'estime publique; Ashby quitta le service.

ASHBY (Henri), né le 7 avril 1744, à Wotton-under-Edge, célèbre graveur et calligraphe; mort le 51 août 1818.

ASHMOLE (Élie), antiquaire anglais, fondateur du Musée *ashmoleen*, à Oxford; né en 1617, à Litchfield; auteur d'une histoire de l'ordre de la jarretière; hérald d'armes de Windsor, en 1660; membre de la société royale de Londres, en 1661; mort à Oxford, en 1692, à l'âge de 75 ans.

ASIAS ou **ASIATIQUE**, nom de la première sorte de cithare, faite par Cépion, disciple de Terpancre, 600 avant J.-C.; son nom lui venait de ce que les Lesbiens, voisins de l'Asie, en faisaient usage.

ASIATICUS, esclave de Vitellius, agent des ses plaisirs et chevalier, l'an de Rome 820; 127 avant J.-C.; subit le supplice des esclaves.

ASIE, la plus vaste et la plus anciennement habitée des trois parties de l'ancien continent, s'étend à l'est de l'Europe et au nord-est de l'Afrique jusqu'aux confins de l'Amérique septentrionale; entre le 25^e et le 187^e degré de longitude et entre les 1^{er} et 78^e parallèles de latitude septentrionale. Au sud-ouest, le détroit de Babel-Mandel et le golfe d'Arabie la séparent de l'Afrique avec laquelle l'isthme de Suez la joint; vers l'occident, la Méditerranée, l'archipel, les détroits des Dardanelles et du Bos-

phore, la mer Noire et le détroit de Caffa, forment la séparation de l'Europe et de l'Asie; au nord elle est séparée de l'Amérique par le détroit de Bhéring, et au sud par la mer des Indes; l'Asie, en y comprenant les îles que l'on adjoint à cette partie du monde, renferme, suivant Malte-Bru, une surface de 228,900 lieues carrées et une population de 540,000,000 d'hommes, partagée en une foule d'empires et de nations diverses de langues, de religion et de gouvernements. Le nom d'Asie est très-ancien; Homère, Hérodote et Euripide l'ont employé pour désigner une contrée de la Libye; les Grecs étendirent successivement cette dénomination d'une seule province à l'Asie-Mineure, et ensuite aux autres contrées orientales, à mesure qu'elles ont été connues. Ils firent dériver le nom d'Asie d'Asia, femme de Japet et mère de Prométhée, 1749 avant J.-C. Comme la description physique des montagnes, des fleuves et des lacs, celle des richesses minérales, des productions animales et végétales, celle enfin des langues, des mœurs, des religions, ne rentrent point dans le cadre de cet ouvrage, nous nous bornerons à la partie purement historique. Nemrod fonda, 2229 avant notre ère, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, le premier empire qui ait existé sur la terre, celui d'Assyrie, devenu si florissant sous Ninus, 2174; Sémiramis, 2150. Après quatorze siècles d'existence, cet empire fut renversé 770 avant J.-C., et de ses débris se formèrent les états des Mèdes, des Babyloniens et des Assyriens qui, au bout de 250 ans, ne forment plus qu'un seul empire sous Cyrus, le fondateur de la monarchie perse, 548 avant J.-C. Celle-ci succomba sous Alexandre, 330 av. J.-C., dont presque toutes les conquêtes d'Asie furent, après sa mort, 525 av. J.-C., le partage de Séleucus et de ses descendants; sous cette dynastie qui se fixe à Antioche, 506 av. J.-C. Arsace fonde, en 250, la monarchie des Parthes qui fut renversée en 226 de notre ère, par les Perses. De leur côté, les Séleucides sont vaincus par les Romains qui mettent fin à leur domination en 63 avant J.-C., et étendent sous Trajan, 110, leurs conquêtes jusqu'à l'Euphrate et au Tigre. En 612, un peuple nouveau opère une révolution complète dans la religion et les états d'Asie. Les Arabes ou Sarrazins s'emparent, sous la conduite de leurs khalifes, de presque tout l'empire d'Orient, 612-840, détruisent la monarchie perse, en 652; fondent Bagdad, 765, qu'ils font la capitale de leur empire et le séjour des sciences et des arts. Mais les Arabes s'étant amoindris, les Turcs seldjoukides qui étaient dans l'origine leurs soldats mercenaires deviennent leurs rivaux et bientôt leurs maîtres. Ils fondent les états d'Alep et de Damas, d'Iconium et d'Égypte; à l'occident, les croisades les troublent, 1099-1270; à l'orient, ils sont écrasés par Temoudjin, surnommé Genghiskhan, empereur des Mongols ou Mongous, lequel s'empare de toute l'Asie, 1170-1226. A sa mort, ses quatre enfants se partagent son immense héritage qui, environ un siècle plus tard, 1360-1405, devient la conquête de Timur-Beg ou Tamerlan. Depuis le 15^e siècle, les Turcs ottomans, les Perses, les successeurs de Baker dans l'Inde, et les Tartares-Mantchoux à la Chine, se partagent cette vaste partie de l'ancien continent. On répartit de la manière suivante les habitants de l'Asie d'après leurs croyances religieuses:

Secte de Boudha ou Fô.	295,000,000
Brahmistes.	80,000,000
Musulmans.	70,000,000
Chrétiens de toutes communions.	17,000,000
Chamaus.	8,550,000
Seyks.	4,500,000
Secte de Lao-King à la Chine.	2,000,000
Secte de Confucius à la Chine.	1,000,000
Secte de Sinto au Japon.	1,000,000

Juifs.
Guébres.

650,000
500,000

Total. 489,000,000

ASIE (principales divisions de l') depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'histoire des premiers temps de l'Asie est inconnue. La fondation des empires de la Chine, de la Corée et du Japon, de ceux de l'Inde et du Caucase, des villes de Babylone et de Jérusalem, sont les faits les plus anciens que l'on connaisse; mais ce n'est guère qu'à partir du 6^e siècle avant J.-C. que la tradition générale commence à prendre quelque clarté. Le conquérant sémitique Cyrus fonda l'empire perse sur les ruines des petits états de la Médie, de l'Assyrie, de la Phrygie qui divisaient l'Asie-Mineure 556 ans avant J.-C. Cette domination, qui s'étendait depuis la Méditerranée jusqu'à l'Oxus, les versants de l'Indus et l'Océan indien, devait encore s'accroître après Cyrus par les armes de Cambyse et de Darius, 525 et 508. A cette époque, Amasis, sixième roi de la 26^e dynastie, régnait en Égypte. L'Arabie était partagée en tribus indépendantes; les rajahs de l'Inde existaient, ainsi que les peuples de Siam et du Thibet. Les abords du Caucase étaient habités par les mêmes peuples qui l'habitent encore aujourd'hui: les Géorgiens, les Arméniens et les Albanais. Au delà de l'Océan, se trouvaient les Sogdiens et les Massagètes, races indo-germaniques, comme les Parthes et les tribus de la Scythie et de l'Europe. Le reste du continent austral était partagé entre les souches nomades des Huns, des Samoïèdes, des Mongols et des Tongouses. Sur les bords du grand Océan oriental existait l'empire déjà civilisé de la Chine, entouré de petits royaumes indépendants: au nord, la Corée; en face, le Japon obéissant déjà à la famille sacrée du Daïri. A la fin du 4^e siècle (522 avant J.-C.), la fameuse conquête d'Alexandre change la face de l'Asie-Occidentale, et fait passer l'empire du successeur de Cyrus et bien au delà tout le pays jusque vers le Gange, sous la domination des Grecs. En 500, l'empire d'Alexandre est partagé; les Séleucides en possèdent la partie orientale; les Ptolémées possèdent l'Égypte et le littoral asiatique de la Méditerranée. D'un côté, la Bactriane; de l'autre, les Arsacides se développent à leurs dépens 281. D'autres états, ceux de Bythinie, de Pergame, de Cappadoce, de Pont, etc., se partagent le nord de l'Asie-Mineure, des rivages de la mer Caspienne à ceux de la mer Noire. L'Inde montre deux grandes divisions: l'empire des Prusiens, sur le cours du Gange, et celui des Dacinabades, dans le sud de la Péninsule. La Chine, dont l'unité était constituée sous les princes de Tsin, s'étendait depuis la Corée jusqu'à la mer du Sud. — 1^{er} siècle de notre ère. Les tribus des Massagètes et des Alains quittent leurs pâturages de l'orient de la mer Caspienne et s'avancent vers les bords septentrionaux de la mer Noire. Les Parthes, peuples de la même branche, s'étendent vers le sud de l'empire romain. La nation thibétaine des Yeu-Tchi, chassée par les Heoung-Nou, était venue remplacer sur les bords de l'Oxus les Massagètes émigrés. Les Chinois refoulent de leur côté les Heoung-Nou, occupant une bonne partie de l'Asie intérieure. — 2^e siècle. L'empire romain occupe sa plus grande étendue du côté de l'orient. Les Yeu-Tchi, établis sur l'Oxus, continuent à peser sur les Massagètes et les Sarmato-Goths dont ils activent la migration vers l'Occident. La Chine voit décroître sa splendeur à l'extinction de la dynastie des Huns, 220 de J.-C. — 4^e siècle. L'empire romain a déjà perdu du terrain en Asie. Les Goths, les Alains, et autres peuplades tudesques se sont avancées jusque sur le Danube. La Perse est sous la dynastie des Sassanides; la masse des nations hunniques commence

à se remuer. — 5^e siècle. Les Huns ont étendu leur vaste migration jusque dans l'occident; ils ont soumis les peuplades tudesques qui s'y étaient déjà établies. L'empire romain est divisé en deux parts et l'Asie n'a plus affaire qu'aux empereurs de Constantinople. — 6^e siècle. Les Huns ont disparu, les Avars les ont remplacés; c'est l'époque de la fondation de l'immense empire du *Thou-Kin* ou *Tures* de l'Altaï, occupant la majeure partie de l'Asie centrale depuis la Corée jusqu'à la mer Caspienne. M. *homert* paraît avec le commencement du 7^e siècle, et une ère nouvelle se prépare pour l'Asie. A la fin de ce siècle, l'empire des khalifes Omniades comprend l'Arabie, et dans l'Asie intérieure, depuis la mer de Syrie jusqu'à la mer Caspienne, l'Oxus et l'Indus. L'empire grec est refoulé; l'Inde est partagée en cinq grandes divisions et le Thibet forme un empire. — Au 8^e siècle, les Arabes repoussent les Chinois et les Tures au delà de l'Oxus. — Au 9^e, l'empire de Mahomet passe de la famille des Omniades dans celle des Abbassides, et déjà commence à se démembrer. L'empire de Khazars ou Finois orientaux, fondé dans le siècle précédent, et qui occupe les bords septentrionaux de la mer Caspienne, continue de s'étendre. Au-dessus de cet empire, commence le duché de Russie, assis au bord de la Baltique, et fondé par *Rurick*, en 861. — Dans le 10^e siècle, le khalifat des Abbassides continue de marcher à sa décadence; une multitude d'états s'étaient formés à ses dépens; celui des Karmathes en Arabie, des Samanides, en Perse, etc. Les Hongrois, les Bulgares, les Valaques, sont établis sur le cours du Danube: le grand-duché de Russie s'étend depuis *Novogorod* jusqu'à *Kiew*. La Chine s'est de nouveau morcelée en différents royaumes. Aucune révolution importante en Asie dans le courant des 11^e et 12^e siècles. En Perse, les *Ghaznevides*, suivis des Tures seldjoukides remplacent les Samonides. L'Inde est en guerre avec eux. — Le 13^e siècle est fameux dans l'histoire de l'Asie; l'empire grec s'est considérablement affaibli. Les croisés établissent un royaume sur les côtes de Syrie. Les Tures seldjoukides sont arrivés au comble de leur fortune; une partie de la Perse et de la Syrie est occupée par la célèbre dynastie des Ismaéliens ou Assassins. *Tchinghis-Kan*, à la tête des Mongols, fonde le plus immense empire qui ait existé; celui d'Alexandre n'en eût été qu'une province. — Au 14^e siècle, les Tures ottomans paraissent sur la scène; la Perse est divisée en plusieurs dominations. — Au 15^e, les Tures continuent leurs progrès et en Asie et en Europe. Un nouveau conquérant, *Tamerlan*, étend sa domination depuis le nord du *Sihoun* jusque dans l'Inde à l'Est; et dans la Syrie, à l'Orient. L'empire des sultans *Babérides* de *Dehli* se forme sur le cours du Gange, malgré les efforts des rajahs indépendants. *Ismaël Sophie* agrandit le royaume de Perse, 1515. — Du 17^e au 18^e siècle, l'empire Turc a continué son développement; il est à son maximum d'étendue; il en est de même de celui des sultans de *Dehli*. Les Anglais, les Français, les Portugais, les Hollandais, les Danois, possèdent des établissements dans l'Inde: au delà du Gange, les états se détaillent: ce sont les royaumes d'Assam, d'Ava, de *Pegou*, de *Siam*, etc.; les *Mandchoux* s'emparent de la Chine. Dans le nord de l'Asie, les Russes prennent de l'extension, entourent la mer Caspienne, et s'approchent de la mer Noire. L'état actuel de l'Orient que les moindres éventualités peuvent gravement modifier, laisse présager pour un avenir prochain de nouvelles révolutions de peuples et d'empires. (V. pour plus de détails les noms des différents empires qui se sont succédé en Asie.)

ASIE (Histoire sommaire des relations de l'Europe

avec l'). Les premiers détails géographiques sur l'Asie occidentale sont renfermés dans les livres de Moïse, qui écrivait 1600 avant J.-C. Homère a décrit avec exactitude le royaume de Troie et les autres parties de l'Asie-Mineure, 974 avant J.-C. Hérodote agrandit le domaine de la géographie, mais il n'eut qu'une idée confuse de l'Inde 460. Il parle sous le nom de Scythes des peuples nomades de l'Asie centrale, décrit assez bien la mer caspienne, et cite les déserts à l'est de l'Inde. En 599 avant J.-C., la retraite des dix-mille procure aux Grecs des aperçus nouveaux sur les pays qui comprennent aujourd'hui le Kourdistan et l'Arménie, et ceux qui bordent la mer Noire au sud. Vers cette époque, Clésias publie sur l'Inde divers détails, les uns fabuleux, les autres reconnus exacts. Dans sa glorieuse expédition de 551 à 521, Alexandre étendit la connaissance de l'Asie. Il pénétra au delà de la Bactriane (grande Boukbarie), jusque dans le pays des Scythes, près de la steppe des Kirghiz; traversa une chaîne de montagnes, passa l'Indus, parcourut le Pendjab et repassa l'Indus, près de son embouchure; enfin suivit la côte de la mer Erythrie (mer d'Oman). Cette mémorable campagne apprit aux Grecs une foule de faits nouveaux sur la géographie et l'histoire naturelle de l'Asie. Ptolémée-Philadelphé, 280-260, envoya explorer cette contrée. Sous le règne de Ptolémée-Physcon, 146 à 116, Eudoxe de Cyzique se rendit, par mer, du golfe Arabique à la mer des Indes; il est le premier qui rapporta des diamants de ce pays. Sous Auguste, *Célius Gallus* visita l'intérieur de l'Arabie; et Strabon, vers l'origine de l'ère chrétienne, enrichit sa géographie de toutes les connaissances acquises de son temps sur l'Asie. Une ambassade envoyée en 569 par l'empereur Justin à des chefs de tribus turques habitant les steppes voisines de l'Altaï, donna en Occident quelques renseignements sur certaines parties de l'Inde. Les relations des Européens avec l'Asie avaient été longtemps interrompues, lorsque, dans le 11^e siècle, ils les renouvelèrent par des pèlerinages à la Terre-Sainte, qui bientôt enfantèrent les croisades. Les Génois s'emparèrent, dans le 13^e siècle, du commerce de la mer Noire, et pénétrèrent dans l'Inde. François Pigoletti en publia une narration en 1553. Les Vénitiens ne restèrent pas inactifs; et ce fut de chez eux que sortit le célèbre Marco-Polo, qui résida à la cour du Khan des Tartares, de l'an 1273 à 1292, et traversa, comme ambassadeur, l'empire Mongol, et par conséquent l'Asie occidentale en tout sens. Il est le premier Européen qui ait traversé les mers situées à l'est et au-dessus du Gange. L'étendue et l'exactitude de ses découvertes étonnent encore. *Ruy Gonzalez de Clavijo*, envoyé en 1405 à Tamerlan par Henri III, roi de Castille, décrivit son voyage jusqu'à Samarcande; la relation de Joseph Barbaro, qui parcourut la mer Azof en 1436, et qui visita la Perse en 1470, est pleine d'intérêt et d'exactitude. En 1498, Vasco de Gama arriva à Calicut, et les Portugais explorèrent la côte de Malabar jusqu'au Japon; on doit à cette nation de précieuses découvertes dans l'Océan indien. Ils fondèrent en Asie diverses colonies, dont ils n'ont presque rien conservé. Dans le 16^e siècle, les Russes commencèrent aussi à explorer l'Asie, soit comme géographes, soit comme conquérants. Ils découvrirent et conquièrent la Sibérie dans le 17^e siècle. Jusqu'en 1723, on ignorait si l'Asie tenait au continent américain, lorsque le navigateur *Bhering* découvrit le détroit qui porte son nom, détroit que le capitaine Cook reconnut à son tour, en 1778. L'Europe doit aux jésuites une connaissance assez exacte de la Chine et du Japon. Les Français firent aussi en Asie quelques voyages de découvertes; les Anglais, de leur côté, contribuèrent

puissamment à amener la science à l'état actuel. On ne savait rien de l'Inde, au delà du Gange, à la fin du dernier siècle; les guerres des Anglais et des Birmans ont fourni les connaissances qu'on possède aujourd'hui, en même temps que les conquêtes des Russes ont bien fait connaître les régions du Caucase, à l'est de la mer caspienne. et les contrées environnant le mont Aral. Des sociétés ont été fondées, dans le but d'encourager les recherches sur la géographie, l'histoire, les religions, les langues et la littérature de l'Orient. La première institution de ce genre fut fondée à Calcutta, par William Jones, en 1784. Jusq'en 1852, les travaux de cette société étaient consignés dans un recueil intitulé: *Recherches asiatiques*. Depuis 1852, ce titre a été changé en celui de *Journal de la société asiatique du Bengale*. Une société asiatique fut formée à Paris par les orientalistes Sylvestre de Sacy, Abel-Remusat, St-Martin, etc. Les travaux de cette société furent publiés de 1822 à 1827, dans un recueil mensuel intitulé: *Journal asiatique*; il prit en 1828 le nom de *Nouveau journal asiatique*. Des institutions semblables existent encore à Londres, à Madras, à Bombay, etc.

ASIE MINEURE, partie de l'Asie, connue aujourd'hui sous le nom d'Anatolie ou Natolie, du grec *anatolê*, qui veut dire l'Est. Il fut employé sous l'empire grec, comme terme géographique, pour indiquer le pays à l'est, du siège du gouvernement. Le terme Asie-Mineure est d'une date assez récente: il était inconnu des géographes grecs et même des géographes romains, du moins jusqu'aux temps des premiers empereurs; on ignore quand ce nom fut d'abord employé. L'Asie-Mineure, bornée: au N. par la mer Noire, à l'O. par l'Archipel, au S. par la Méditerranée, entre le 36° et le 42° degrés de latitude nord, le 26° et le 40° de longitude est, forme une péninsule dont l'étendue est un peu moins considérable que celles de l'Espagne et du Portugal. L'Asie-Mineure comprenait, sous le Bas-Empire, la Mysie, la Carie, la Lydie à l'Ouest; la Lycie, la Pamphlie, la Pisidie, la Cilicie et la Lycanie au Sud, la Paphlagonie, le Pont, la Bythinie et la Galatie, au Nord; au centre, la Cappadoce qui s'étendait jusqu'à l'Euphrate. La même région était divisée par les Romains en Asie en deçà, et Asie au delà du Taurus. Elle forme aujourd'hui, sous les Turcs, six pachaliks: 1° le pachalik d'Anatoli (Natolie), capitale Konia; 2° le pachalik de Sivas (Sebaste), avec une capitale du même nom; 3° celui de Tarabozan (Trebizonde); 4° celui de Caramanie ou de Konieh (Iconium); 5° d'Adana; 6° de Marach.

ASIE-MINEURE (Vicissitudes de l'). Hérodote, qui écrivait 600 avant J.-C., dit que, de son temps, cette péninsule contenait 50 nations différentes, attestant les nombreuses révolutions qu'elles avaient déjà subies. De tous les peuples de l'Asie-Mineure, les Phrygiens, originaires de Crète, prétendaient à la plus haute antiquité; ils la faisaient remonter à une époque même plus ancienne que le règne de Tantale, vers 1566 av. J.-C. Sous Crésus, 480 av. J.-C., les Lydiens possédèrent le pays qui s'étend de la mer Égée à l'Halys, qui formait alors la limite de l'empire des Mèdes. Mais déjà depuis longtemps des colonies de Grecs européens occupaient une grande partie de la côte occidentale de la péninsule. Elles se répandirent, avec le temps, le long des rivages de l'Euxus jusqu'au Trapezas, 6e siècle av. J.-C., et à une époque moins éloignée, jusqu'au golfe d'Issus, sur la rive méridionale. L'Asie-Mineure conquis par Cyrus et Darius, de 450 à 500, supporta pendant deux siècles le joug des Perses, qui cependant ne purent jamais soumettre les tribus habitant le mont Taurus. Sous les Romains, la péninsule fut tranquille et soumise à un gouvernement uniforme. La chute de la puissance

romaine laissa cette contrée ouverte de nouveau aux invasions des barbares d'Orient; et lorsque les premiers croisés débarquèrent près de Nicée, en 1096, ils trouvèrent les Turcs en possession de cette partie de l'Asie et séparée de Constantinople, seulement par le Bosphore et la Propontide. Les incursions des croisés laissèrent à peine quelque trace dans la péninsule; l'invasion des Tartares, sous Timour, 1550, ne produisit non plus aucun effet durable. La condition politique de ces contrées est aussi peu solide qu'elle le fut jamais. En 1856, l'armée du vice-roi d'Égypte, commandée par Ibrahim-Pacha, partie des bords du Nil, vers la Natolie, battit, près de Konieh, l'armée du Sultan, et ne fut arrêtée dans sa marche triomphale que par l'intervention diplomatique des cabinets européens. Cette campagne fit perdre à la Turquie la Syrie et le pachalik d'Adana, qu'elle a cédés à l'Égypte.

ASIE-MINEURE (Diocèse civil et ecclésiastique d') L'Asie-Mineure a été un diocèse particulier de l'empire romain, dans lequel il y avait une province proconsulaire appelée *Asie*; dont la métropole, capitale de tout le diocèse, était Ephèse. Le proconsul qui y faisait sa résidence avait juridiction sur l'Hellespont et sur les îles. Les autres provinces étaient la Pamphlie, la Lydie, la Carie, la Lycie, la Lycanie, la Pésidie et la Phrygie, qui fut divisée en deux provinces. On en fit de même à l'égard de la Pamphlie. Lorsque l'empereur Antonin dressa la carte de l'empire, 140 de notre ère, il y avait douze provinces dans le diocèse d'Asie, dont voici les noms et les métropoles: *Asie, Ephèse*; l'Hellespont, *Cyzique*; la Phrygie Pacatienne, *Laodicée*; la Phrygie-Salutaire, *Sinade*; la Lydie, *Sardes*; la Carie, *Aphrodise*; la Lycie, *Myre*; la première Pamphlie, *Pergue*; la deuxième Pamphlie, *Side*; la Pisidie, *Antioche de Pisidie*; la Lycanie, *Icone*; les îles, deux métropoles, *Rhodes* et *Mytilène*, dans l'île de Lesbos. Les provinces ecclésiastiques furent formées suivant cette division. L'évêque d'Ephèse, dans l'église primitive, était l'exarque de tout le diocèse d'Asie, qui était gouverné par ses évêques comme il est ordonné par le deuxième canon du concile de Constantinople, tenu en 581. L'évêque d'Ephèse parut en cette qualité de chef du diocèse au concile d'Ephèse, tenu en 401; il était ordonné par tous les évêques d'Asie; mais depuis le patriarche de Constantinople lui enleva cette suprématie. Car après avoir obtenu dans le concile de Constantinople, en 581, le premier rang après le pape, il s'empara peu à peu de la juridiction sur tous les diocèses d'Orient, et elle lui fut accordée par le concile de Chalcédoine, en 451. Les sièges des métropoles ecclésiastiques étaient dans les métropoles civiles.

ASILE, *Asylum*, dérive du grec *asylon*, composé de *a* privatif et de *sulao*, enlever. Le privilège attaché à certains lieux, de mettre les meurtriers à l'abri de toutes poursuites, remonte à l'origine des sociétés civilisées. Moïse avait désigné six villes de refuge pour les meurtriers involontaires, 1600 avant J.-C. Le fameux asile de Samothrace, chez les Grecs, passait pour avoir été établi par Cybèle, 1600 avant J.-C. Cadmus en avait ouvert un à Thèbes, 1540 avant J.-C. Thésée imite Cadmus, 1270 avant J.-C. A Athènes, les autels des Dieux ne servaient d'asile qu'aux meurtriers involontaires. On voit dans Tite-Live le meurtrier d'Eménès, roi de Pergame, obligé d'abandonner l'asile de Samothrace, comme indigne d'en jouir. Afin d'augmenter la population de sa nouvelle cité, Romulus ouvrit un asile à Rome dès le commencement de son règne, 753 avant J.-C. Le nombre de ces lieux de refuge augmenta dans la suite par la construction des temples et des autels qui

jouirent de ce privilège. Quelquefois on éluda le droit d'asile; on laissa des malheureux mourir de faim, tel fut le sort de Pausanias, 477 avant J.-C.; on trouve même quelques exemples de criminels célèbres arrachés de leurs refuges. Mais la superstition impute toujours à la violation de la sainteté des asiles les calamités publiques qui surviennent, et les regardent comme une juste punition. Ainsi on attribua à ce prétendu sacrilège le tremblement de terre qui renversa une partie de Lacédémone, 469 avant J.-C.; la maladie hideuse de Sylla, 85 avant J.-C., etc. Sous le règne de Tibère, et malgré de vives réclamations, le sénat abolit généralement le droit d'asile, et ne le maintint que pour les temples d'Esculape et de Junon, 25 de notre ère. Lyon et Vienne, dans les Gaules, eurent des autels d'où l'on n'osait arracher les criminels. Honorius, Théodose le jeune, 394-448, accordèrent ces immunités dans l'enceinte des églises; ensuite les évêques et les moines s'emparèrent d'un certain territoire au delà duquel ils plantaient des bornes à la juridiction séculière. Ils firent étendre si loin leurs exemptions que les couvents s'élevaient en forteresses, où le crime était à l'abri et bravait la justice séculière. Eutrope, ministre d'Arcadius, fut le premier qui abolit le droit d'asile, dès 397, il fut aussi le premier qui eut à s'en repentir, ayant été arraché de l'église patriarcale de Constantinople, pour être mis à mort, 398. Les Francs eurent aussi des asiles; le plus respecté de tous était l'église de St-Martin de Tours. Ce privilège, qui s'étendait aux porches des églises et aux maisons des évêques, fut la source d'une multitude de désordres dans les 13^e, 14^e et 15^e siècles; ce ne fut que peu à peu qu'il fut supprimé par les tribunaux séculiers, secondés de l'autorité royale. Philippe-le-Bel, par une ordonnance de 1302, limita le droit d'asile. En 1363, Guillaume Charpentier, convaincu d'avoir assassiné sa femme, fut arraché de l'Hôtel-Dieu, et conduit en prison; il se plaignit au parlement qui ordonna qu'il fût rétabli dans son asile, et condamna à l'amende les sergents qui l'avaient emprisonné; le crime demeura impuni. Louis XII abolit, en 1500, les asiles des églises et couvents de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, de Saint-Méry, de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu, de l'abbaye de Saint-Antoine, des Carmes, de la place Maubert, et des Grands-Augustins. François 1^{er}, par une ordonnance de 1539, compléta l'œuvre de son prédécesseur. Benoît XIV, par une bulle publiée en 1750, reprima l'abus par lequel les cardinaux donnaient retraite dans leurs maisons à des scélérats poursuivis par la justice. Malgré la suppression générale des asiles, il existait encore en France, en 1789, quelques endroits privilégiés : c'étaient la maison royale, les hôtels des ambassadeurs, et l'hôtel du grand-prieur de Malte, à Paris, connu sous le nom du Temple, et plus célèbre encore par la captivité de Louis XVI, 1792. Les franchises de l'ordre de Malte, à cet égard, étaient fort étendues. Aujourd'hui aucun de ces privilèges n'existe plus. Plusieurs anciennes villes, surtout en Syrie, portent sur leurs médailles le titre d'*Asitai* avec celui de sacrées, *cerai*, titre qui empêchait que ces villes ne fussent pillées. La Diane d'Ephèse est aussi appelée *Asulos*. Le camp que formèrent Rémus et Romulus, et qui dans la suite devint une ville, fut d'abord appelé *Asile*, et ils y élevèrent un temple au Dieu *Asylee*.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE, établissement fondé pour les vieillards des deux sexes, en 1804, par M. et madame Micault de la Vieuville. Une ordonnance royale, en 1817, lui a donné une existence légale.

ASILLE ou **ASILLAN** (Concile d') *Atlitianum*, au diocèse de Narbonne, par Rostaing, archevêque d'Arles et Arnuste, archevêque de Narbonne, assistés de leurs

suffragants. Tesbald, prêtre titré, de la cure de Sainte-Marie-de-Vic, était en différend, touchant cette église, avec le diacre Thiérri, qui la voulait assujettir à celle de Cruzil : le premier avait prouvé son droit par l'épreuve du feu et de l'eau, qu'un représentant avait subie pour lui, sans en être endommagé; ce qui, ayant été attesté au concile par l'archevêque Arnuste, l'assemblée lui donna gain de cause (an 902).

ASIMA, nom de l'idole que les habitants d'Émalh, dans le royaume d'Israël, se fabriquèrent pour l'adorer. On croit que c'était un bouc.

ASINA, surnom que prit la famille des Cornéliens, dont voici l'origine. Cornélius Scipion ayant acheté un fonds de terre, on lui demanda caution. Le lendemain il amena dans le Forum une ânesse, chargée de sacs d'argent, et la présenta pour lui servir de caution; c'est ce qui lui fit donner le surnom de Cornélius Asina, qui passa depuis à ses descendants, 5 siècles avant notre ère.

ASINAIRES, fêtes des Syracusains, instituées en mémoire de la victoire qu'ils remportèrent sur Nicias et Démosthènes, près du fleuve Asinaire, appelé Falcanora, 408 avant J.-C.

ASINARA, petite île d'Italie, sur la côte occidentale de la Sardaigne, près de laquelle les Génois perdirent un grand combat naval contre les Aragonais, en 1409.

ASINELLI, architecte italien, bâtit en 1100 la tour de Bologne.

ASINIUS POLLION, l'un des grands orateurs de son siècle, d'une naissance obscure, s'éleva par son mérite aux premières dignités de la république. Consul, 40 ans avant J.-C.; triompha de la Dalmatie, et embrassa le parti d'Antoine, 56 ans avant J.-C.; se réconcilia avec Auguste, dont il devint l'ami intime. Pollion cultivait les lettres avec succès; il est le premier qui ait formé une bibliothèque à Rome; mort à l'âge de 80 ans, l'an 4 de notre ère.

ASINIUS GALLUS, fils d'Asinius Pollion, consul l'an de Rome 746, 8 ans avant J.-C., poète et historien; épousa Julie, petite-fille d'Auguste, que Tibère avait répudiée; se laissa mourir de faim, pour se soustraire à la vengeance de cet empereur, 32 ans après J.-C.

ASINIUS QUADRATUS, historien sous le règne de l'empereur Philippe, 247; écrivit l'histoire de Rome en quinze livres, qu'il intitula *Millénaire*, parce qu'elle contenait l'histoire de Rome jusqu'à l'an 1000, qui tomba sous le règne de Philippe, 247 avant J.-C.

ASIOLE (Boniface), né à Correggio, en 1769; compositeur de musique; mort en 1852, dans sa ville natale. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur son art.

ASKEM-KALESI, *Castrum-Askem*, ville ruinée de l'Asie-Mineure, que l'on croit avoir été *Halicarnasse*. On y voit les restes d'un théâtre de marbre, construit en l'honneur de Bacchus par un certain Zopatre, fils d'Epicrate.

ASKITH, nom d'un désert de la vallée de Hofath, en Égypte, où il y avait un monastère célèbre, dans lequel le diacre Arsène, précepteur d'Arcadius, se retira en 590; ce monastère, situé dans l'ancienne Thébaine, porta alternativement le nom d'Arsène et de Jean, surnommé le *Cossair*, c'est-à-dire le *Petit*.

ASLAN, général de Sat, khan des Tartares; fut lui-même élu khan, en 1523, fit la guerre avec bonheur aux Polonais, aux Russes et aux Turcs; mort en 1534.

ASMAI, (Aboussaïd-Abdalameck-Ebn-Coraïb), célèbre docteur arabe, né à Bassora, 739 depuis J.-C.; mort en 850, sous le khalifat d'Al-Mamoun; fut honoré de l'intimité de Haroun-al-Raschid.

ASMODEE, nom que l'Écriture donne au prince des démons, d'un mot hébreu qui veut dire *détruire*.

ASMONÉENS (famille des), tiraient son nom d'Asmonée, de la tribu de Lévi, aïeul de Matathias, père des Machabées. Le fanatisme sanguinaire d'Antiochus-Épiphane voulant forcer les Juifs d'abandonner le monothéisme national pour embrasser l'idolâtrie, Matathias, prêtre et petit-fils d'Asmonée, sortit de Jérusalem avec ses cinq fils : Jean, Simon, Judas, Éléazar et Jonathan ; il commença à délivrer son pays du joug qui l'accablait. Mais il mourut avant d'avoir accompli cette œuvre glorieuse, 166 avant J.-C. Ses fils héritèrent de ses talents et de ses vertus, et vinrent à bout de rendre à la Judée son indépendance. Aristobule, fils de Jean Hircan, prit le titre de roi, en 106 avant J.-C. La famille des Asmonéens régna sur les Juifs pendant 126 ans. Le dernier qui porta la couronne fut Antigone, à qui Marc-Antoine fit couper la tête, 37 av. J.-C. La race des Asmonéens ne s'éteignit pas avec la dynastie royale, puisque l'historien Flavius Josèphe se glorifiait d'en descendre.

ASNOIS, bourg de France en Nivernais, près de Clamecy, ayant autrefois un château-fort qui souffrit beaucoup des guerres civiles, sous Charles V et Charles VI, 1560-1420 ; il fut brûlé en 1616, 1620, 1661 et 1718. Renauld de Saint-Vérain, dit Ronge-Fer, seigneur d'Asnois, accorda à ses paysans le droit de bourgeoisie, 1504. La terre d'Asnois passa, vers la fin du 14^e siècle, dans une branche de la maison de Beaujeu, par le mariage d'Isabelle de Saint-Vérain, dame d'Asnois, avec Jean de Beaujeu, dit du Colombier ; elle fut vendue, en 1469, par Blénet de Beaujeu, leur petit-fils, à Pierre de Digoine, seigneur de Thiangès. Sa petite-fille, Anne de Digoine, la porta en dot à Jean de Damas, seigneur de Marceilly, en 1472. Par une suite d'alliances, la terre de Blénet, érigée en baronnie, en 1606, passa dans la maison de Blanchefort qui l'a possédée jusqu'à la révolution.

ASOLA, petite ville du royaume lombardo-venétien, fondée en 1728 avant J.-C. ; détruite par Brennus et repeuplée par son neveu Asolus, qui lui donna son nom, au 4^e siècle avant J.-C. ; en 1575, la peste en réduisit la population de plus de moitié.

ASPAR, patrice et général des armées romaines, sous le règne de Théodose II et de ses successeurs ; se signala en Afrique contre les Vandales, en 450 ; mis à mort, en 471, par ordre de Léon, qu'il avait placé sur le trône.

ASPASIE, célèbre courtisane, née à Milet, fille d'Otiochus, vint s'établir à Athènes, où elle donnait des leçons d'éloquence et de politique, 440 avant J.-C. Sa maison était fréquentée par les premiers personnages d'Athènes, et par le sage Socrate lui-même ; Périclès ne craignait point de la prendre pour épouse. Lorsqu'elle fut accusée d'impiété par Hermippus, poète comique, Périclès mit les prières et les larmes en œuvre pour lui éviter une condamnation. Après la mort de ce dernier, 450, Aspasia, s'étant éprise d'un nommé Lysicles, revendeur de bétail, en fit le premier personnage d'Athènes par l'influence de ses leçons et de son amour. On ignore l'année précise de sa mort.

ASPASIE, fille d'Hermontime de Phocée, fut présentée à Cyrus-le-Jeune, fils de Darius-Nothus, lequel en fit sa maîtresse, et lui fit changer le nom de Milto, qu'elle portait auparavant, pour prendre celui d'Aspasie ; elle était d'une beauté si rare, qu'après la mort de ce prince, elle fut aimée d'Artaxerxès-Mnénon qui, après l'avoir possédée près de 37 ans, la céda à son fils Darius, 364 avant J.-C. Dans sa vieillesse, Aspasia devint prêtresse de Vénus à Ecbatane.

ASPASIUS, rhéteur originaire de Ravenne, vivait au

3^e siècle. Il fut le secrétaire d'Alexandre Sévère, qu'il accompagna dans ses expéditions,

ASPE (combat d'). Les Espagnols sont défaits par les Français, commandés par le général Robert, le 6 septembre 1794.

ASPE (Ant.-J.-B. d'), président à mortier du parlement de Toulouse, né en 1752 ; condamné à mort en 1794, pour avoir protesté contre les décrets de l'assemblée constituante.

ASPER (Constant-Gillrain-Charles van Hooibrouck, baron d'), feld-maréchal autrichien, né à Gand en 1754 ; général-major en 1798 ; blessé à Wagram ; mort à deux lieues du champ de bataille.

ASPECT (d'), né dans le comté de Comminges, au 18^e siècle ; auteur d'une histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, publiée en 1780.

ASPERGE, *Asparagus officinalis*. L'asperge commune est originaire d'Asie ; cependant l'asperge sauvage croît naturellement en Europe, et même en France, dans quelques îles du Rhône et de la Loire. L'asperge était très-estimée chez les Grecs et les Romains. Pline, Martial, Suétone, en parlent comme d'un mets très-friand. Caton veut que les pattes d'asperge soient entremêlées de roseaux, dont il croit l'ombre très-favorable à cette plante. L'asperge a été cultivée pour la première fois en France, vers 1608, et environ 50 ans plus tard en Russie, par des négociants hollandais et allemands.

ASPHALTE, bitume solide, d'origine volcanique, connu et employé dès la plus haute antiquité, notamment dans la construction des murs de Babylone, 2172 avant J.-C., a reçu de nos jours de nombreuses applications. Son nom vient du lac Asphaltite, ou mer Morte, dans la Judée, où on le trouve en abondance sur ses bords ; il est solide, opaque, et se pulvérise facilement. Les anciens l'employaient pour l'embaumement des corps, et s'en servaient comme ciment dans leurs constructions. Le département de l'Ain, particulièrement à Seyssel, et l'Alsace, fournissent de grandes quantités d'asphalte, qu'on obtient en jetant dans des chaudières en fonte, placées sur le feu et remplies d'eau, le minerai concassé. Les mines de Seyssel ont été découvertes par M. Eynard, en 1795. Le premier essai du dallage à l'asphalte a été fait, à Paris, sur le Pont-Royal, en 1851. Lors de l'exposition de 1851, on a pu voir des mosaïques d'asphalte. V. BITUME.

ASPHODÈLE, *Asphodelus*, plante dont le botaniste de Jussieu, mort en 1836, a fait une famille particulière, voisine de celle des lilacées ; originaire d'Italie, et formant quinze variétés. Les anciens la plantaient auprès des tombeaux, dans la croyance que les mânes se nourrissaient de ses tubercules ; ils mangeaient ces tubercules cuits sous la cendre, et les employaient dans plusieurs maladies. Aujourd'hui on les a bannis de nos cuisines et de nos pharmacies, quoique la fécule qu'ils renferment puisse devenir alimentaire par l'ébullition. Les Siciliens consomment la tige jeune de l'asphodèle jaune qui pullule dans leur pays.

ASPHALTIDE (journée du lac). Sous Josaphat, roi de Juda, les Ammonites, les Moabites et les Arabes se jetèrent sur les terres d'Israël ; la division les fit s'entre-tuer, 896 avant J.-C.

ASPREMONT (d'), vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, en 1572, sous Charles IX ; refusa d'exécuter les ordres de ce prince pour le massacre des protestants à la Saint-Barthélemy, 1572.

ASPREMONT (François de la Mothe-Villeret, vicomte d'), ingénieur français, maréchal-de-camp ; mort en 1678 à Toulon.

ASPETTI (Titiano), né à Padoue, en 1565, mort à Pise, en 1607; un des plus habiles sculpteurs dont l'Italie s'honore.

ASSA-FCETIDA, plante originaire du sud de la Perse, dont la médecine vétérinaire fait un grand emploi. Malgré son odeur nauséabonde, les anciens Romains s'en servaient dans leurs aliments, et plusieurs peuples de l'Asie en assaisonnaient presque tous leurs mets, et le nomment délices des dieux; tandis que les Européens lui ont donné le nom de *stercus diaboli*, excrément du diable.

ASSAINISSEMENT. L'art de détruire l'effet des émanations insalubres ne date guère que de nos jours; les premiers essais sont dus au chimiste Guyton-Morveau, en 1780. La France industrielle doit à M. Darcet, membre de l'Académie des Sciences, d'importantes améliorations dans les procédés usités pour assainir les travaux. M. Smith, en Angleterre, a indiqué l'acide nitrique comme un puissant anti-putride; à M. Cadet de Gassicourt, depuis 1802, revient l'honneur de l'établissement d'un conseil de salubrité; Paris le doit à ses pressantes sollicitations.

ASSALI (Gilbert d'), quinzième grand-maître des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, succède à Arnaud de Camps, en 1167; accompagne Amauri, roi de Jérusalem, dans son expédition en Égypte, et donne quelque temps après sa démission, 1169.

ASSARETO (Giovachino), peintre italien, élève d'Ansaldo; mort en Espagne, en 1649. On cite de lui une *Cène*; *Jésus portant sa croix*; un *Saint Antoine*.

ASSAM (*Asama*), pays situé au nord-est du Bengale; il renferme environ 1200 lieues géographiques carrées dans ses limites politiques actuelles. Cette contrée est divisée en deux portions inégales par un fleuve gigantesque, appelé le Brahmapoutra. De hautes montagnes au sud et au sud-ouest s'interposent entre le gouvernement d'Assam, et séparent les petits états des Garos, de Syntcab, Katschar, Manipar, et la monarchie des Birmans. Le pays d'Assam, très-peu connu dans les temps anciens, ne s'est révélé aux géographes que depuis la guerre que les Anglais ont eue à soutenir contre les Birmans, laquelle a étendu leurs conquêtes dans ce l'Indoustan de 1760 à 1800. Dans la saison des pluies, l'Assam offre la physionomie du Delta du Nil; quand l'inondation n'est pas suffisante, il y a disette. Les anciens rois indigènes avaient fait élever d'énormes digues qui liaient entre elles les diverses parties du pays de l'ouest à Sodiga, située à l'extrémité orientale; mais les guerres civiles depuis l'invasion mahométane ont ruiné ces grands établissements et fait reculer la civilisation; ces restes ont servi aux Anglais à se frayer une route pour la poursuite des Birmans dans le haut pays de l'Assam. Le gouvernement des Birmans imita ses prédécesseurs les Mahométans, et ne fit rien pour améliorer le sort de ces contrées considérées comme barbares; elles étaient gouvernées par des princes originaires de l'Inde, Bhagadatta est cité comme roi de cette contrée durant la grande guerre, le Maba-Charata, ou les deux chefs des deux dynasties rivales, les Karavas et les Pandovas, se disputèrent la possession de l'Inde centrale et septentrionale. De nos jours, la majeure partie du territoire fait partie du domaine royal; un quart appartient aux temples ainsi qu'aux cénobites qui vivent en communauté; une portion demeure encore propriété privée; une quantité de petites principautés appartenant aux princes apanagés de la famille royale subsistent sur le pied de l'indépendance. Depuis l'année 1792; les rois du pays résident à Jorhat, à l'occident de la capitale; ces rois conquérants, d'origine barbare, venus de l'étranger, n'ont rien de commun avec les anciens seigneurs du pays

de race indienne. Le Kâmaroupa ou la partie inférieure et occidentale de l'Assam actuel est gouverné par un vice-roi, le Bara-Phoukon, qui dirige la politique assamoise dans ses relations avec le Bengale. Le haut Assam, ou le pays de Sodiga, s'étend jusqu'à la frontière de l'Ava; le vice-roi de cette contrée réside à Sodiga. Les fleuves de l'Assam charrient du sable d'or extrait par le lavage; la principale mine compte mille travailleurs appelés soudhané, et qui sont à la solde du roi; le fer et le sel y sont aussi en abondance. Les esclaves sont en grand nombre dans l'Assam, et forment une des principales branches du commerce qui est assez actif avec le Bengale. Les Assamois proprement dits ne forment qu'un quart de la population; ils la gouvernent et leurs chefs sont les descendants des Khoutais, les conquérants barbares. Les Indous prétendent que les premiers souverains du pays furent des brahmarohis ou des saints, descendant directement de Brahma. Suivant eux, vingt-un princes de cette famille se succédèrent jusqu'au temps de l'empereur Vikramaditja; alors l'empire fut cédé à une race de kschatrigas (guerriers) venus du Dravida, contrée septentrionale de l'Inde. Cette histoire est encore beaucoup trop mal éclairée, pour que l'on puisse asséoir un jugement sur ces nations: il n'y a rien de curieux à dire sur cette dynastie. On parle d'une troisième dynastie appelée les *Fils du Brahmapoutra*, dont l'origine est tout aussi obscure; cette dynastie s'éteignit avec la troisième génération, en l'an 1478 de l'ère chrétienne. De cette époque date la ruine du pays de Kamaroupa aux origines et aux institutions indiennes; origine dont la recherche serait des plus curieuses, si elle pouvait se fonder sur des dates un peu certaines. La Kamaroupa ou l'Assam actuel fut exposé au double fléau de l'anarchie et de l'invasion musulmane, lorsqu'il était divisé en une foule de petites principautés indépendantes: le nom de la Dodécarchie, ou de gouvernement des douze Thakours était donné aux temps de désastres; un des douze petits princes envahit la majeure partie des quatre districts sacrés dont se composait le Kamaroupa; il prétendit être descendu du ciel d'Indra, le dieu de l'atmosphère, une des grandes divinités de l'Inde; il fut alors proclamé Asama, l'homme sans égal; de là le nom du pays, Kamaroupa, fut remplacé par celui d'Asama. Les Mongols, souverains du Bengale, tentèrent, dès les 15^e et 14^e siècles, la conquête de l'Assam, mais ne purent s'y maintenir. Aurenge-zeb, souverain des Musulmans de l'Inde, attaqua Assam et ses forteresses, et soumit le pays à sa domination vers 1770; mais les inondations surprirent l'armée musulmane, et elle fut forcée de quitter le pays. Tschakra-Dhvadja-Sinna fut le second des princes barbares établi dans l'Assam; il bâtit la forteresse de Gohati; son règne fut agité par des querelles religieuses. Les guerres de religion et la lutte de l'esprit indien contre l'esprit barbare se perpétuèrent plusieurs règnes; le prince illégitime Gadhara-Singha, fils d'une femme indienne, parvint à y mettre fin, en proclamant le triomphe du brahmanisme et la tolérance des autres croyances. Les rois d'Assam, depuis cette époque, résidèrent à Rangapoura. Le roi Roudra, fils cadet du précédent, introduisit toutes les pompes du culte indien. Shiva-Singha, son successeur, prit pour directeur de sa conduite un docte brahmien, qui introduisit dans l'Assam les codes et les systèmes philosophiques de sa patrie. Paramatta-Singha, fils et successeur de Shiva, régla les finances de l'état et posa les fondements de l'ordre social actuel. Radschescharara-Singha, son frère et successeur, fut empoisonné par Baktal-Barbarouya, son premier ministre, crime qui amena tous les désastres de l'Assam, dans notre époque. Ce ministre fit monter sur le trône

Sakschmi-Singha, le frère cadet du prince assassiné; le peuple se révolta. En 1793, les Anglais rétablirent sur le trône, par la force des armes, Gaurinath-Singha, fils de Sakschmi, qui en avait été chassé. Il siégea à Jorhat, ville fortifiée; la splendide Rangapoura tomba en ruines; en 1793, il mourut sans postérité. Dans ces circonstances où tout le pays était en combustion, règne Boudha-Gohang, premier ministre de Gaurinath; il mit sur le trône un prince du sang royal, qui ne fut roi que de nom; homme de mérite et de caractère, il prit à sa solde une armée de Sapoys, et pacifia le pays dont il fut proclamé le bienfaiteur. En 1802 et 1805, une conspiration se forma contre lui; il la découvrit à temps, et cinq cents hommes d'un rang distingué y perdirent la vie. En 1810, il installa sur le trône Chandrakantha-Singha, frère du roi qui venait de mourir; ce nouveau monarque, aussi faible que son frère, voulut s'insurger contre son ministre. Alors les Birmans et les Anglais se mêlèrent de la querelle; les premiers prirent le parti du prince et voulurent obtenir par la force des armes ce que les Anglais, partisans secrets du ministre, pensaient avoir dans la succession des temps. Le roi des Birmans envoya au prince d'Assam un corps de troupes qui prit la forteresse Sayapoura; en ce temps-là, 1816, mourut Boudha-Gohang. Le ministre tout-puissant; ses fils chassèrent Chandrakantha du trône, et mirent à sa place un troisième roi, Pourandara-Singha, aussi pusillanime que les deux précédents. Les Birmans, de leur côté, chassèrent ce nouveau venu au profit du roi dépossédé qu'ils détrônèrent aussi quelque temps après, et installèrent à sa place Yogeshvara-Singha. Les Anglais, qui ne voulaient pas avoir les Birmans aussi voisins de leurs établissements, leur déclarèrent la guerre en 1824; sont victorieux et deviennent possesseurs de l'Assam. Yogeshvara mourut en 1825, et le gouvernement anglais fit à son rival Chandrakantha une pension de trois cents roupies par mois.

ASSASSINS. Ce nom, qui est commun à la plupart des langues européennes, est dérivé du mot *haschichin*, qui désignait chez les Arabes le nom d'une secte particulière. La secte des Assassins ou plutôt des Ismaélites, (V. ce mot) était une ramification de la secte des Ismaéliens, l'une des hérésies les plus puissantes de l'origine du mahométisme. Les Ismaélites niaient formellement la légitimité des khalifes orthodoxes, et exclusivement attachés à la succession d'Ali, ils regardaient le pouvoir surhumain de Mahomet comme resté dans l'ombre avec Ismaël, le 7^e des Imams directement issus du prophète, par sa fille Fatime, épouse d'Ali-Abdallah, descendant d'Ismaël, qui fonda au commencement du 10^e siècle, en Égypte, la dynastie des Fatimites, rivale de celle des Abbassides. Le Caire était devenu la métropole de ce mudait déjà ses racines dans une bonne partie de la Perse et de la Syrie. Dans cette ville, une grande école connue sous le nom de Daral-Hikmet, maison de la sagesse, formait le foyer central de l'ismaélisme. On y enseignait les sciences avec éclat; la société, comme dans le christianisme celle des Jésuites, marchait avec persévérance vers une domination universelle avec l'assentiment des khalifes fatimites, et sous la direction du grand-maître, Daïal-Doat. Il y avait une doctrine secrète, connue seulement dans les degrés supérieurs de la hiérarchie; ses propagateurs, chargés de recruter pour elle à l'étranger, s'appelaient *Daïs*. Un de ces Daïs, Hassan-Ben-Sabath sur une conspiration toute nouvelle. Homme savant, résolu, fanatique, il avait commencé par marquer à la cour du sultan Seldjoukide-Ali-Arslan. De là, il était

venu au Caire où, accueilli avec une haute faveur par le khalife, il était bientôt devenu l'un des affiliés les plus puissants de la doctrine secrète. Il organisa l'assassinat sur une grande échelle, en l'élevant préalablement au niveau des sanctions communes du droit des gens. Aux affidés secrets et aux initiés des divers ordres, comme dans la loge du Caire, Hassan ajouta les exécuteurs sacrés. Ce furent là les victimes sacrées du nouveau temple, vêtus de blanc, comme il convient à une légion de saints, entourés d'hommes nourris dans le fanatisme par mille ruses, et marqués aux yeux des fidèles du nom de *fedavis*, *sacrés*. Les chroniques des croisades sont pleines de récits merveilleux sur le dévouement absolu de ces sicaires. Il y en avait qui se tenaient secrètement dans presque toutes les cours d'Orient; ils y passaient leur vie dans des emplois vulgaires. hors de tout soupçon, et s'il fallait frapper, ils frappaient. Marco Polo raconte qu'après les avoir suffisamment excités par la prédication des doctrines, on les endormait, à l'aide d'un breuvage, et qu'on les transportait dans un jardin, où toutes les délices sensuelles leur étaient prodiguées. On les replongeait ensuite dans le sommeil pour les ramener dans leurs demeures habituelles, et on leur persuadait qu'ils avaient été initiés aux douceurs du paradis, et que ce serait là leur éternelle condition après leur mort. Il paraît certain qu'ils faisaient usage d'un breuvage excitant, composé avec du chanvre fermenté, *haschich*, et que de là est venu leur nom arabe et par suite leur nom français. Hassan s'était emparé du château d'Alamout (nid de vautours), ainsi nommé à cause de sa position inexpugnable dans les rochers, à quelque distance de Kaswin, 1089. Il l'avait flanqué de tours et de doubles murailles. En même temps il l'avait muni de toutes les provisions et de toutes les ressources nécessaires, propres à en faire la résidence inviolable, dont il avait besoin pour tenir tous les ennemis de sa doctrine dans la terreur et frapper ses victimes, à mesure qu'elles devenaient mûres pour ses projets. Hassan mourut en 1124, âgé de 70 ans, n'étant sorti que deux fois de ses appartements pour aller, jusque sur sa terrasse, respirer un air libre. Ses deux fils, accusés devant lui, étaient tombés sous le poignard de ses exécuteurs. Père infanticide, il eut pour successeur son lieutenant Kia-Buzurgomid, qui soutint dignement l'héritage de son maître. Pendant 14 ans, il tint tous les palais de l'Asie sous le coup de ses assassinats. Le prince de Mosoul, frappé par ses ordres, au moment où il entrait dans une mosquée, fut une de ses plus illustres victimes. Mohammed, fils de Kia-Buzurgomid, succéda à son père, en 1158. Son règne fut marqué, entre autres arrêts audacieux, par l'assassinat de deux khalifes. Hassan II, son fils, ne régna que 4 ans, après avoir jeté le trouble au sein de l'ordre, en divulguant à tout le peuple les doctrines secrètes, 1042. Mohammed II, le nouveau grand-maître, après avoir, durant un règne de 55 ans, retrempé sa religion dans le sang des victimes humaines, périt en 1177, empoisonné par son fils Dschelaleddin. Celui-ci essaya une réforme, fondée sur l'observation des principes rigides de l'islamisme. En 1189, son fils Alaeddin lui succéda; prince lâche et efféminé, il périt, assassiné par l'ordre de son fils Rokneddin; mais une des évolutions de la grande révolution mongole vint, sous la conduite de Houlakou, frère de Gengis-Kan, mettre fin du même coup à l'empire des khalifes et à la vaste conspiration, organisée contre eux par les assassins, depuis près de 200 ans. Rokneddin fut tué en bataille rangée, sur les bords de l'Oxus, et le château d'Alamout, après une forte résistance, finit par tomber entre les mains des vainqueurs qui le rasèrent et brûlèrent, en 1208.

ASSAROTTI (Octave-Jean-Baptiste), né à Gênes, le 23 octobre 1755; fondateur de l'institution des sourds-muets à Gênes, en 1802; mort le 29 janvier 1829; légua toute sa fortune à son institution.

ASSAS (Le chevalier Nicolas d'), né au Vigan, capitaine au régiment d'Auvergne; dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760, au camp de Closter-camp, près de Guel-dre, il tombe au milieu d'une colonne ennemie, et s'écrie de toutes ses forces: *A moi, Auvergne, ce sont les ennemis!* et tombe, percé de coups. Louis XVI, en mémoire de cette action héroïque, accorda une pension de 1000 fr. aux aînés de la famille d'Assas.

ASSELIN de Villequier, né en Normandie, en 1739, reçu conseiller au parlement de Rouen, en 1720; n'émigra point; fut nommé, au mois de mars 1811, président de la cour d'appel de Rouen; puis, au mois de novembre suivant, premier président, a fait partie jusqu'à ces derniers temps de la chambre des députés, où il siégeait au centre gauche.

ASSEMBLÉE. Une assemblée est la réunion d'un certain nombre de personnes dans un même lieu. Le rôle et la qualité des assemblées ont mille fois varié suivant les nations et le cours des temps; mais avec toutes ces variations de forme et de but, les assemblées se sont toujours montrées comme une des manifestations capitales de la vie humaine. Entreprendre d'écrire d'un seul bloc l'histoire des assemblées ne serait donc pas moins que de dérouler tout ce chapitre de l'humanité qui traite des délibérations et des décisions des peuples. Le sujet est aussi vaste par son étendue que par son importance. On en trouvera les divers éléments dans les articles suivants et dans ceux intitulés: **AMPHYCTION, SÉNAT, FORUM, CONCILE, SYNODE, PARLEMENT, ÉTATS-GÉNÉRAUX, LIT DE JUSTICE, CHAMBRE, CONGRÈS, CONFÉRENCES, DIÈTE, CONSEIL-D'ÉTAT, ASSISES**, etc.

ASSEMBLÉE NATIONALE, dite *Constituante*; le tiers-état ou les communes se constituent en assemblée nationale, le 17 juin 1789. Louis XVI fait fermer la salle de l'assemblée nationale à Versailles. Le 20, serment du jeu de paume. Le 23, séance royale, où le roi rétablit la distinction des ordres, casse les arrêtés de l'assemblée nationale qui persiste dans ses protestations, et déclare inviolable la personne de ses membres. Le 24, la minorité de la noblesse se réunit à l'assemblée nationale; le duc d'Orléans est parmi elle. Le 25, elle réclame la liberté et la publicité de ses séances. Le 27, à la demande de Louis XVI, les députés de la noblesse et du clergé se réunissent dans la salle de l'assemblée nationale, qui s'impose le travail d'une nouvelle constitution, ce qui la fait appeler *Constituante*. Une armée de 50,000 hommes se rassemble dans les environs de Paris et de Versailles, commandée par le maréchal de Broglie. Le 8 juillet, l'assemblée nationale demande l'éloignement des troupes qui sont aux environs de Paris et de Versailles; proclamation des *droits de l'homme*. Le 11, Necker reçoit l'ordre de sortir de France; tout le ministère est changé. Le 14, prise de la Bastille. Bailly est nommé maire de Paris, et Lafayette, commandant de la garde nationale parisienne. Le 15, l'assemblée demande le rappel des ministres et l'éloignement des troupes; le roi se rend dans l'assemblée. Le 16, Necker est rappelé, et les troupes s'éloignent. Le 17, commencement de l'émigration; le comte d'Artois, les princes de Condé et de Conti sortent du royaume. Le 4 août, l'assemblée abolit les droits féodaux, les privilèges de la noblesse et des villes, la dime et le casuel des curés; elle proclame la liberté des opinions religieuses et de la presse. La cour est soupçonnée de lever une armée

et de vouloir dissoudre l'assemblée nationale; quelques régiments sont appelés à Versailles. Le 5 octobre, émeute à Paris; une multitude d'hommes armés menacent de brûler l'hôtel de ville, si la force armée ne se dirige sur Versailles, pour demander du pain au roi et à l'assemblée nationale. La garde nationale, ayant à sa tête le général Lafayette, prend la route de Versailles. Le roi est forcé de donner son adhésion aux décrets du 4 août, et promet à la multitude d'assurer la subsistance de Paris. Le 6, le château de Versailles est investi. Le roi et la famille royale sont amenés par le peuple à Paris, conduits à l'hôtel-de-ville, et de là aux Tuileries, où le roi fixe son séjour avec sa famille. Le 19, l'assemblée vient aussi à Paris, tenir ses séances dans les salles de l'archevêché; le 21, publication de la loi martiale contre les attroupements. Le 2 novembre, l'assemblée dispose des biens du clergé, pour acquitter les dettes de l'état, et se charge des frais du culte; le 9, l'assemblée nationale tient sa première séance au manège des Tuileries; le 50, elle proclame la réunion de l'île de Corse à la France. Le 4 février 1790, Louis XVI se rend à l'assemblée pour se plaindre des excès commis dans les provinces. Tous les représentants jurent fidélité à la constitution qui sera créée; le 26, la nouvelle constitution est proclamée; elle divise la France en 85 départements, et crée les assignats. Première ouverture des clubs. Le 8 mars, les colonies françaises sont autorisées à demander une constitution à l'assemblée nationale. Le 16, suppression des lettres de cachet. Le 50 avril, insurrection à Marseille; le 22 mai, l'assemblée enlève au roi le droit de faire la paix ou la guerre. Le 20 juin, elle supprime la noblesse héréditaire, tous les titres, les ordres, les livrées, les armoiries et toute espèce de distinction. Le 14 juillet, les députés des gardes nationales de chaque département, et les députations des troupes de ligne, se rendent au Champ-de-Mars, appelé depuis le *Champ de la Fédération*, avec l'assemblée nationale et le roi, pour y prêter, en mémoire de la prise de la Bastille, le serment d'être fidèles à la nouvelle constitution qui s'élève. Camille Desmoulins et Marat commencent à déclamer contre le roi; le 17, Avignon demande sa réunion à la France; au commencement d'août, les troupes de Metz et de Nancy se révoltent; le 16, les juges du Châtelet accusent le duc d'Orléans et Mirabeau des excès des 5 et 6 octobre. Le 31 août, la guerre civile éclate à Nancy; les troupes du général Bouillé entrent dans la ville qui est désarmée, et dans le club, dont les membres sont dispersés. Le 4 septembre, Necker quitte le ministère et se retire en Suisse; il a pour successeur Valdec de Lessart; le 7, les parlements sont supprimés. Le 8 octobre, l'assemblée décharge le duc d'Orléans et Mirabeau de l'accusation des juges du Châtelet; insurrection à Nîmes, Avignon, dans le Vivarais, dans le Bas-Languedoc, le Poitou et la Vendée. Le 1^{er} novembre, les gardes nationales de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère, s'assemblent pour la première fois au camp de Jalès; l'assemblée casse les opérations de ce comité, et lui défend de s'assembler; le 27, elle exige un serment des prêtres; en décembre, Louis XVI accorde sa sanction à ce décret. Le 1^{er} février 1791, elle fait envoyer par le roi une escadre en Amérique, avec trois commissaires chargés de rendre le calme aux colonies; le 10 juin, elle admet dans les assemblées coloniales les gens de couleur, nés de père et mère libres. Dans la nuit du 20 au 21 juin, Louis XVI quitte les Tuileries, avec sa famille, et prend la route de Lorraine; armement des gardes nationales; le 21, le roi est arrêté à Varennes et ramené à Paris avec sa famille; le 26, l'assemblée accuse le général Bouillé d'avoir favorisé la fuite

du roi ; le 50, les jacobins demandent que Louis XVI, à cause de sa fuite, soit déclaré déchu du trône. Le 28 août, l'Assemblée suspend le départ des commissaires destinés pour Saint-Domingue. Le 5 septembre, elle fait présenter l'acte constitutionnel au roi ; le 13, le roi accepte l'acte constitutionnel, et propose une amnistie ; le 14, il se rend à l'Assemblée pour signer cet acte ; le 18, la constitution est proclamée ; fêtes nationales. Le 31 septembre 1791, l'Assemblée Constituante termine ses séances.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE : succède à l'Assemblée Constituante ; elle est installée à Paris, le 1^{er} octobre 1791 ; elle se compose de deux partis comme l'Assemblée Constituante ; l'un défend la constitution acceptée par le roi, et l'autre veut encore révolutionner ; une coalition générale se forme à Pillnitz contre la France pour rétablir le roi dans toute son autorité, ou pour faire le partage de ses états ; 8 octobre, les princes et les émigrés sont invités à rentrer avant le 1^{er} janvier, sinon réputés coupables de trahison et condamnés à mort ; Louis XVI refuse sa sanction à ce décret et à celui rendu contre les prêtres insermentés ; 51 décembre, Bailly, maire de Paris, est remplacé par Pétion qui donne des armes aux jacobins ; janvier 1792, M. de Narbonne, ministre de Louis XVI, est soupçonné de s'entendre avec les émigrés ; les troubles continuent dans le midi ; le 16, la garde du roi est cassée et renouvelée par les patriotes ; 20 janvier, établissement du maximum en France, le 12 février, les biens des émigrés français sont séquestrés, et les prêtres réfractaires déportés ; 26 mars, l'Assemblée législative proclame une amnistie pour les massacres d'Avignon ; 20 avril, elle ordonne de rassembler un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. Louis XVI continue de refuser sa sanction aux décrets contre les émigrés, et ordonne cependant de rassembler une armée auprès de Soissons. Robespierre et Danton veulent obliger le roi à lever son veto. Les partisans de ce prince remplissent les prisons ; les ministres sont forcés de quitter leur poste, et sont remplacés par Dumouriez et Rolland ; 16 juin, le général Lafayette, campé sous Maubeuge, demande au corps législatif l'abolition des clubs et le maintien de l'autorité du roi. Le 20 et jours suivants, des pétitions arrivent des départements à l'Assemblée, pour demander la déchéance du roi ; Pétion est suspendu de ses fonctions de maire par l'administration centrale, pour n'avoir pas prévenu le rassemblement armé qui était entré aux Tuileries, le 20 juin ; le corps législatif le rétablit. Le 3 juillet, Louis XVI prévient l'Assemblée des dispositions hostiles de plusieurs princes d'Allemagne, et de l'approche d'une armée prussienne de 60,000 hommes. Le 11, l'Assemblée législative déclare que la patrie est en danger ; une armée nationale se forme sous d'anciens officiers retirés. Le 14 juillet, la fédération du camp de Jallès devient le noyau d'une contre-révolution appuyée des nobles et des prêtres, à l'effet de seconder les projets des émigrés sur le Rhin. Le 31, les fédérés du Finistère et les Marseillais arrivent à Paris. Le 5 août, Pétion demande à l'Assemblée de prononcer la déchéance de Louis XVI. Dans la nuit du 9 au 10 août, le tocsin sonne dans Paris ; les sections s'assemblent ; un comité d'insurrection est nommé ; un bataillon de Marseillais, un autre de Bretons, arrivés depuis quelques jours, et une multitude investissent les Tuileries ; le roi descend dans le jardin avec sa famille ; le canon est braqué contre le château ; le roi se rend dans l'Assemblée législative ; un combat s'engage devant le palais entre le peuple et les Suisses ; ces derniers sont massacrés. Le 11 août, les ambassadeurs des puissances étrangères quittent Paris ; un conseil exécutif provisoire est formé ; Danton est nommé ministre de la justice. Le 15 août, Louis XVI

et sa famille sont conduits au Temple. Les assemblées primaires sont convoquées pour le choix d'une convention destinée à prononcer sur le sort du roi, à réviser l'ouvrage de l'Assemblée constituante, et à faire respecter le nouveau gouvernement. Le 16, les Prussiens entrent en France. Le 19, Dumouriez remplace Lafayette à l'armée. Le 28, Danton fait ordonner l'arrestation des prêtres et nobles suspects ; les prisons sont remplies. Le 30 août, la municipalité de Paris est cassée ; Pétion et Manuel sont conservés. Le 31, Tallien fait rétablir la municipalité de Paris. Le 1^{er} septembre, le peuple est requis de prendre les armes ; Robespierre dénonce Brissot et les girondins. Le 2 septembre, on s'arme dans Paris pour voler au secours des villes assiégées ; près de 5,000 nobles ou prêtres sont égorgés dans les prisons de cette ville ; à Lyon, à Reims, à Meaux, un grand nombre de personnes sont aussi exécutées. L'Assemblée législative est dominée par la commune de Paris. Le 3, les massacres, dirigés et autorisés par la commune, durent cinq jours. Le 20 septembre 1792, le corps législatif termine ses séances, et la convention le remplace ; les mêmes partis qui s'étaient montrés dans le premier, se développent dans la seconde ; il s'y forme un parti miroyen, appelé le *parti du centre* ou de la *plaine*. **V. CONVENTION NATIONALE.**

ASSEMBLÉE DES NOTABLES DE FRANCE ; la première eut lieu à Versailles, le 22 février 1787 ; Calonne y propose d'accorder aux non-catholiques les droits civils, des encouragements en faveur du commerce ; de substituer des administrations provinciales aux intendances, l'impôt du timbre et la suppression de la taille, pour être remplacée par une subvention territoriale, assise sur les biens nobles et non nobles. La deuxième, également à Versailles, le 16 novembre 1788, se refuse de contribuer aux paiements des impôts. Il y en a aussi dans les années 1558, 1596, 1617 et 1626.

ASSEMBLÉES PRIMAIRES, établies le 14 décembre 1789 ; réunion des citoyens domiciliés dans le même canton pour élire les membres de l'Assemblée électorale ; elles sont convoquées le 15 août 1792 pour le choix d'une Convention qui doit prononcer sur le sort du roi, pour réviser l'ouvrage de l'Assemblée constituante, et faire respecter le nouveau gouvernement ; par la constitution de 1795, elles nommaient immédiatement les députés au corps législatif.

ASSEMBLÉES ÉLECTORALES. Les membres sont nommés par les assemblées primaires, 22 décembre 1789.

ASSEMBLÉE NATIONALE DE RÉVISION. Son établissement, sa composition et son serment, 3-14 septembre 1791. Elle est formée de deux membres par département ; elle s'assemble à vingt myriamètres du corps législatif ; elle peut changer le lieu de sa résidence ; elle n'exerce aucune fonction législative ni du gouvernement ; ses membres délibèrent en commun ; les membres du corps législatif ne peuvent être membres de cette assemblée ; elle est dissoute dès qu'elle a adressé son projet aux assemblées primaires ; sa durée ne peut excéder trois mois ; elle n'assiste à aucune cérémonie publique ; elle exerce la police dans la commune où elle réside.

ASSEMBLÉES DU CHAMP DE MARS ou DE MAI. On appelait ainsi en France les assemblées générales ou états du royaume, parce qu'elles se tenaient en rase campagne le 1^{er} de mars ou de mai. Les prélats, abbés, ducs et comtes s'y trouvaient ; le roi y présidait. Sous la seconde race, elles se tinrent deux fois l'année ; Charlemagne destinait l'hiver et le printemps aux assemblées, ou l'on traitait de la guerre et du gouvernement civil de l'état.

ASSEMBLÉE DU CHAMP DE MAI. Napoléon se

rend à l'école militaire le 1^{er} juin 1815; la députation centrale des collèges électoraux s'y présente; le dépouillement des scrutins donne 1,228,537 votes approubatifs, et 4,207 votes négatifs, non compris onze départements en retard dans l'envoi de leurs procès-verbaux; l'acceptation de l'acte additionnel aux constitutions de l'empire est adoptée; Napoléon et toute l'assemblée prêtent serment; on fait lecture de l'adresse des collèges électoraux, qui promettent que le peuple français soutiendra l'empereur contre les alliés.

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ, grandes et petites, fort en usage depuis François 1^{er}, mais à des époques indéterminées jusqu'en 1606; il y eut aussi des assemblées extraordinaires du clergé, notamment celle de 1682, qui accorde la régale dans toutes les églises de son royaume, et sur tous les bénéfices auxquels le roi a droit de nomination. On y dresse quatre propositions touchant la puissance ecclésiastique : 1^o que le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; 2^o que le concile est au-dessus du pape; 3^o que la puissance apostolique doit être réglée par les canons, sans donner d'atteinte aux libertés de l'église gallicane; 4^o qu'il appartient au pape de décider en matière de foi, mais que ses décisions ne sont irrévocables qu'après que l'église les a confirmées. Le roi et le parlement approuvent ces propositions. Le pape casse tout ce que cette assemblée a fait; la France est sur le point de se séparer de lui.

ASSEMBLÉE DU CLERGÉ, en 1765, qui expose les droits de la puissance spirituelle, et qui donne une déclaration sur la *Bulle aux Jésuites*. Le parlement de Paris casse ses actes.

ASSEMBLÉES ADMINISTRATIVES; elles sont déclarées conservatrices des biens ecclésiastiques, 7-27 novembre 1789; les bois sont mis sous leur sauvegarde, 11 décembre 1789; leur organisation, 22 décembre 1789, janvier 1790, 12-20 août 1790, 15-27 mars 1791; elles ne peuvent être troublées dans leurs fonctions par aucun acte du pouvoir judiciaire, 1^{er}-3 juin, 16-27 août 1790.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SAXONS, à Paderborn, par Charlemagne, en 777. Pendant que Charlemagne tient cette assemblée, Ebn-El-Arabi, et plusieurs chefs des Sarrasins d'Espagne, qui s'étaient fait souverains dans leurs provinces, viennent l'y trouver pour implorer son secours contre Abdoulrahman ou Abdérame, roi de Cordoue, qui menace de les subjuguier tous.

ASSEMBLÉE DE LA NATION FRANQUE, tenue à Thionville, en 806. Charlemagne y lut son testament, suivant lequel il partage ses états à ses trois fils, Charles, Pépin, et Louis.

ASSEMBLÉE COMMUNALE. Réunion des habitants d'une commune au-dessous de 5,000 pour élire les agents de chaque commune et leurs adjoints, 25 fructidor an III.

ASSEMBLÉE des princes, prélats, barons, etc., président et conseillers du parlement, pour élire le chancelier de France Pierre d'Orgemont, tenue au Louvre, en 1375. — D'autres furent tenues à l'hôtel de Saint-Paul, en 1389 et 1415, pour la nomination des chanceliers de France.

ASSEMBLÉES PROVINCIALES, pour la répartition des impôts; résolues par l'assemblée des notables, et consenties par le roi, 22 février 1787.

ASSEMBLÉE DES ÉTATS, à Soissons, qui proclame Charlemagne roi, l'an 752. Pour le mot **ASSEMBLÉES**, voy. AMPHICTYONS, SÉNAT, FORUM, CONCILE, PARLEMENT, ÉTATS-GÉNÉRAUX, CONGRÈS, ASSISES, CONSEIL-D'ÉTAT, etc.

ASSENÈDE (Didier ou Thierry d'), ainsi nommé d'une

petite ville de Flandre, vivait vers le milieu du 14^e siècle, et traduisit en vers flamands le roman intitulé : *Lors et Blanchefleur*.

ASSER, docteur juif, auteur du *Thalmud de Babylon*, né en cette ville, en 553; fut président de l'académie de Lora sur l'Euphrate.

ASSES, YASSES, AS, YAZ; par ces différentes dénominations, on désignait dans le moyen-âge un peuple demeurant au nord du Caucase et de la haute cime d'Elbrouz, dans le pays correspondant aux contrées habitées actuellement par les Ossètes; il était répandu alors jusqu'aux embouchures du Don et du Volga. Les Asses ou Alains, qui ne sont autres que les Ossètes d'aujourd'hui, appartiennent à la grande famille indo-germanique; ils sont les Mèdes-Sarmates des anciens, et descendent de la colonie mède établie au nord du Caucase par les Scythes, lors de leur grande invasion dans la haute Asie, 655 avant J.-C. Jean de Plun-Carpin, qui, en 1246, fut envoyé par Innocent III au grand khan des Mongols, nomme les Asses ou Alains parmi les sujets de ce monarque. Plusieurs princes russes aidèrent, en 1277, le grand khan à soumettre les Asses ou Alains du Caucase qui s'étaient révoltés; quant aux Asses du Don, ils passèrent au service des empereurs grecs. En 1597, Tamerlan attaqua les Asses du Caucase, et prit Azack ou Azof, sur le Don.

ASSEZAN (Pader d'), avocat et littérateur, né à Toulouse en 1644; mort en 1696; fut un des maîtres de l'académie des Jeux Floraux.

ASSIETTE (bataille de l'). Les retranchements d'Exilles, en Piémont, sont attaqués par les Français commandés par le comte de Belle-Isle, qui est tué à la bataille de l'Assiette, après un grand massacre de ses soldats par les Piémontais, le 22 juillet 1747. L'armée sans chef fait sa retraite sur Briançon, après avoir éprouvé une perte de plus de 6,000 hommes.

ASSIGNAT, papier-monnaie, créé par une loi de l'assemblée nationale du 19 avril 1790, qui émit 400,000,000 d'assignats, avec intérêt à 5 pour %; en 1793, la Convention fut obligée d'établir le *maximum*, mesure arbitraire qui tarifait le prix des marchandises à la hauteur des assignats déjà discrédités. A cette époque, l'évaluation des biens nationaux fut portée à 40 milliards de francs; la somme totale des assignats en circulation ne s'élevait pas alors à 4 milliards, et déjà le rapport du numéraire aux assignats était comme 1 est à 6. En 1795, la somme des assignats en circulation était de 20 milliards, et ils étaient tombés au 150^e de leur valeur primitive. Les choses allant en empirant, durant les premiers mois de 1796, 120 milliards d'assignats furent émis, et ne produisirent que 700,000,000 de francs; on payait alors une paire de bottes 400 francs; les tailleurs se faisaient payer un habit 7 à 8,000 francs en assignats. Enfin le 50 pluviôse an IV (19 février 1796), la planche des assignats fut brisée. A cette époque, selon Ramel, ministre des finances, la somme des assignats, émise depuis leur création, s'élevait à 43 milliards 378 millions de francs; à l'époque de leur démonétisation, la quantité en circulation avait été réduite, par suite des rentrées, à 56 milliards. Enfin, lorsque la liquidation des assignats fut opérée, on vit que la masse circulante était encore de 24 milliards, et ces 24 milliards, liquidés au trentième, furent échangés contre 800,000,000 de francs de mandats. Les assignats ne furent donc jamais qu'agents factices d'échanges, introduits par une nécessité qu'ils ne détruisirent pas.

ASSISES. Le mot *assises*, d'après son étymologie, ne signifie rien autre chose qu'une assemblée; mais ce mot fut employé depuis une époque fort ancienne pour dési-

gner une institution spéciale dont l'origine remonte à la race des Carolingiens. Charlemagne institua des envoyés royaux (*missi dominici*) pour surveiller l'administration des provinces éloignées. Ces envoyés tenaient dans chaque province aux mois de janvier, d'avril de juillet et d'octobre, des assemblées où étaient appelés les comtes, les évêques, les leudes et tous les magistrats du ressort. Ces assemblées s'appelaient *assises*. Les assemblées générales qui se tenaient en mars et en mai portaient aussi le nom d'*assises*. Les envoyés (*missi dominici*) cessèrent d'exister avec la seconde race. Saint Louis parut vouloir les rétablir, lorsqu'il créa une sorte de magistrats nommés *enquêteurs*, dont les attributions furent les mêmes que celles de ces envoyés. Ils devaient s'enquérir de toutes les injustices commises par les baillis, les prévôts et les autres juges; ils pouvaient même les destituer. Des clercs séculiers, des chevaliers, plus souvent des moines auxquels il avait accordé toute sa confiance, étaient choisis par ce roi pour remplir ces fonctions. Quand les enquêteurs avaient terminé leurs visites, ils venaient faire leur rapport au parlement. On voit dans les années 1265, 1264, 1265 et 1267, Étienne Boileau présentant ainsi des rapports à cette cour. Mais à une époque antérieure à saint Louis, avaient déjà été instituées d'autres assises; dès l'établissement des baillis et sénéchaux, ces officiers furent chargés de tenir des assises dans l'étendue de leur juridiction. Une charte de Philippe-Auguste, de 1190, en avait fixé les époques à une fois par mois; l'ordonnance de Philippe-le-Bel, de 1302, les fixa de deux mois en deux mois. La connaissance des appels et des sentences des juges inférieurs appartenait aux assises; c'est ce que décide l'édit de Crémieu, du 19 juin 1356; l'édit du mois d'août 1552 voulut supprimer les assises, mais il ne reçut point une exécution générale ni uniforme. Les prévôts tenaient aussi des assises, mais aux termes de l'ordonnance de 1672, ils ne pouvaient point y appeler des juges dont les appellations ressortaient devant eux. Toutes les assises tombèrent en 1789, en même temps que l'ancienne organisation judiciaire fut abolie par l'Assemblée Constituante. — *Assises des seigneurs*. Lors de l'affaiblissement de la royauté, les ducs et les comtes établirent à son imitation des assises particulières dans leurs provinces; les vicomtes et seigneurs d'un rang inférieur les imitèrent; la plupart de ces usurpations subsistèrent jusqu'en 1789. — *Assises des eaux et forêts*. En matière d'eaux et forêts, on appelait *assises*, des séances que l'ordonnance de 1669 enjoignait aux officiers des eaux et forêts de tenir deux fois par an, pour les intérêts de cette administration. — *Assises* est souvent synonyme de règlement; on trouve souvent le mot *assises* employé dans cette dernière acception pour désigner des règlements arrêtés dans les assemblées. C'est ainsi qu'on connaissait en Bretagne les *Assises au comte Geoffroy*, statut d'après lequel se réglait dans cette province le partage des baronnies et des fiefs de chevalier; c'est ainsi encore que l'important recueil des statuts et règlements faits pour le royaume de Jérusalem fut toujours désigné sous le nom d'*Assises de Jérusalem*. — *Grandes et petites assises*. Celles présidées par le bailli ou le sénéchal s'appelaient *grandes assises*; et celles présidées par le prévôt ou par un juge inférieur se nommaient *petites assises*. Dans le dernier état de la législation, on appelait communément *grandes assises* ou *grands jours*, toutes les séances solennelles tenues, soit par des cours souveraines hors du lieu de leur résidence ordinaire, soit par des tribunaux spéciaux institués pour des circonstances extraordinaires. — *ASSISES* (cours d'). Les cours d'*assises* sont dans notre législation actuelle les tribunaux chargés du juge-

ment et de la répression des crimes proprement dits. Instituées par le code d'instruction criminelle de 1808, les cours d'*assises* ne commencèrent cependant à entrer en exercice qu'en 1811. Il y a une cour d'*assises* dans chaque département en général, et sauf exceptions, elle siège au chef-lieu. Chaque cour tient une session par trimestre; mais si le nombre des affaires l'exige, les sessions peuvent être plus fréquentes; à Paris, par exemple, la cour d'*assises* est presque toujours en session. Dans l'origine, les cours d'*assises* étaient formées de cinq membres; aujourd'hui et depuis la loi du 4 mars 1831, elles ne sont plus composées que de trois magistrats. Dans les départements où siègent les cours royales, les *assises* sont tenues par trois membres de la cour dont l'un est président; dans les autres départements, elles sont composées d'un conseiller à la cour royale qui préside, et de deux autres magistrats choisis par les présidents ou juges du tribunal de 1^{re} instance du lieu de la tenue des *assises*. Après de la cour se trouve placé comme élément indispensable à l'exercice de ses fonctions, une réunion de citoyens formant ce qu'on appelle le *Jury*. V. ce mot.

ASSOLEMENTS. Employé pour la première fois, en 1774, par le marquis de Costa, le mot *assolement*, dont la racine est facile à deviner, signifie la division du terrain en diverses *soles* ou parties successivement affectées à la production des objets de la culture, de manière qu'au bout d'un certain nombre d'années, la même plante, tour à tour reçue sur les différentes *soles*, revienne sur la première, et qu'une nouvelle révolution, une nouvelle rotation commence, laquelle s'accomplira avec les mêmes phases ou avec des phases différentes. Les principaux faits de la science assolatoire étaient connus des Égyptiens, des Grecs et surtout des Romains. Les sociétés d'agriculture établies dans toutes les contrées de la France, sont destinées à hâter de toutes parts les progrès du système des assolements, dont les expériences d'un grand nombre d'agronomes distingués, tels que MM. Saussure, Sennelier, Bérard, et de nos jours, de MM. Camille Beauvais, Mathieu de Dombasle et de Caudolle, ont signalé les incalculables avantages.

ASSOCIATION PATERNELLE des chevaliers de Saint-Louis, instituée en 1815 par le prince de Condé, pour secourir les veuves et les orphelins malheureux des chevaliers de Saint-Louis et du Mérite-Militaire. Cette association s'éteignit avec son fondateur en 1818.

ASSOMPTION, fête célébrée par les chrétiens en l'honneur de la mère de Jésus-Christ. Les Pères de l'Église jusqu'au 4^e siècle n'en ont pas dit un seul mot; ce n'est que vers le 8^e siècle que la croyance en ce miracle a commencé à prendre quelque consistance en Occident. Il est question de la fête de l'Assomption dans les Capitulaires de Charlemagne, 790; mais elle n'a commencé à jouer un rôle important en France que depuis le vœu solennel de Louis XIII qui, en 1638, plaça son royaume sous la protection spéciale de la Mère de Dieu.

ASSOMPTION, petite île de la Polynésie dans l'archipel des Mariannes.

ASSOMPTION, capitale du Paraguay, doit son origine à un petit fort bâti en 1538.

ASSOMPTION, ancien couvent de religieuses, aujourd'hui église paroissiale, rue St-Honoré à Paris. Le cardinal de la Rocheboucault entreprit de soumettre à la règle les religieuses du couvent des *Handriettes*; il les fit transférer, en 1625, dans un hôtel qu'il avait possédé au faubourg St-Honoré, hôtel qu'en 1605 il avait vendu aux jésuites, et que ceux-ci revendirent aux religieuses *Handriettes*, le 5 février 1625. Six mois après leur entrée, le titre des *Handriettes* fut supprimé, et on donna au

nouveau monastère le nom d'*Assomption*. La chapelle de cette maison étant trop petite, elles achetèrent un hôtel voisin, et firent commencer, en 1670, la construction de leur église sur les dessins d'Errard, peintre du roi; elle fut terminée six ans après.

ASSUR, fils de Sem, est forcé par Nemrod de quitter le pays de Sennaar, et bâtit la ville de Ninive, 2640 av. J.-C.

ASSURANCES. Cette manière de diviser le risque des entreprises du commerce maritime paraît avoir été connue des anciens. L'idée des assurances fut retrouvée par les Juifs, lorsqu'ils furent chassés de France, en 1182, sous Philippe-Auguste. Ils s'en servirent pour faciliter le transport de leurs effets; ils en renouvelèrent l'usage en 1521, quand, sous Philippe-le-Long, ils furent encore chassés de France. Les magistrats de Barcelone rendirent, en 1435, une ordonnance relative aux assurances. La méthode des assurances maritimes a été pratiquée en Angleterre en 1560; une ordonnance publiée en 1532 par le gouvernement florentin, sur le commerce de la ville de Livourne, contient les premières clauses certaines de cette pratique commerciale. Un décret du gouvernement de Florence, en date du 13 juin 1526, défendit d'assurer les effets et les marchandises qui ne seraient pas déclarées. On cite des ordres donnés le 23 mai 1537 et en 1549, par l'empereur Charles-Quint, concernant les assurances. Le dernier jour de mars 1568, le roi d'Espagne Philippe II abolit dans ses états la méthode des assurances; mais ce décret ne reçut point d'exécution; et par une autre ordonnance du 20 janvier 1570, le même prince rétablit formellement l'usage des assurances à la prière des négociants d'Anvers. Dès l'an 1567, ces derniers étaient dans l'habitude de faire assurer les vaisseaux qu'ils mettaient en mer. L'établissement de la chambre d'assurance d'Amsterdam date de l'année 1598; l'autorité publique l'institua formellement en 1612, et lui accorda plusieurs privilèges. La compagnie d'assurances maritimes de Danemarck a été formée en 1726; il existe en Suède une compagnie de plongeurs fondée par le roi et les états en 1734; son nom indique suffisamment son objet.

ASSURANCES (contre les incendies). La première, formée à Copenhague, en 1731; à Paris, en 1745; dans l'électorat de Hanovre, en 1750; dans celui de Wurtemberg, en 1755; dans celui de Bade, en 1758. — Les assurances sur la vie ont une date beaucoup plus récente. La première en Angleterre, la *société amie*, a été fondée en 1706; deux autres compagnies, la *Change-royal* et l'*Assurance de Londres*, s'établirent à Londres en 1720; il n'y en eut pas de nouvelles jusqu'en 1762, que fut constituée la plus célèbre de toutes, la *Société équitable*. Depuis lors, le nombre des sociétés d'assurances a continuellement augmenté, et il en existe en Angleterre de 45 à 50. La France, depuis quelques années, s'applique à marcher sur les traces de ses voisins d'outre-mer; ses deux compagnies les plus connues, *royale* et de l'*Union*, ont adopté le mode mixte, c'est-à-dire d'après lequel les assurés participent dans une certaine proportion au bénéfice des inventeurs, sans pouvoir être solidaires, en aucun cas, des pertes éprouvées par la compagnie.

ASSYÉ, (bataille d') dans l'Inde, gagnée par le général anglais Arthur Wellesley, contre Scindia, empereur des Birmans, et le rajah de Bérar, le 23 septembre 1805.

ASSYRIE, vaste empire de l'Asie, dont la circonscription et les vicissitudes renferment les difficultés peut-être les plus ardues et les plus nombreuses de l'histoire ancienne. Son nom vient d'*Assur*, fils de Sem, lequel veut dire en hébreu *heureux*. Ptolémée, distinguant l'As-

syrie de la Babylonie, la renferme entre le Tigre à l'ouest, le mont Zagros à l'est, l'Arménie au nord, et la Susiane au sud. Les traditions asiatiques conservées par la Genèse rapprochent l'Assyrie de la Babylonie, alors même qu'elles les distinguent le mieux; ainsi, après avoir dit que le Kouschite Nemrod possédait Babel, Arak, Akad et Kelaneh, en la terre de Sennaar, l'écrivain sacré raconte aussitôt que de cette terre sortit le Sémite Asour (Assur), qui bâtit Ny-Néouch (Ninive), 2640 avant notre ère. Les deux pays confondus sous un même nom, et attribués à un même peuple par Hérodote, appartenaient donc antérieurement à deux races distinctes: d'une part, Asour, frère de A'yham, d'Arakasd, de Lound et d'Aram, c'est-à-dire des peuples de la Perse, de l'Ar-rapachitide, de la Lydie et de la Syrie; d'autre part, Kousch (Chus), frère de Kanan, de Fouth et de Mes-rym (Mesraïm), c'est-à-dire des Phéniciens, des Fouthéens (Lybiens) et des Égyptiens. Mais au temps des prophètes, de 800 à 500 avant J.-C., Babylone n'était plus en la possession des Kouschites; elle était devenue pays des Kasdîms (Chaldéens), descendants d'Arakasd, et par conséquent, famille assyrienne (V. BABYLONE). La conquête de la Babylonie est le premier événement que les historiens aient conservé des annales assyriennes. Diodore de Sicile raconte, sur l'autorité de Ctésias, que Ninus s'étant ligué avec Ariacos, roi d'Arabie, s'empara de Babylone, 2164; subjuguait l'Arménie, la Médie et les autres contrées de l'Asie supérieure jusqu'à l'Inde, 2160; il rétablit Ninive qui fut ainsi appelée de son nom. Babylone, lors de sa première conquête par Ninus, comptait déjà treize rois de deux dynasties; le dernier de la dynastie arabe portait le nom de Nabonabab, et avait régné 25 ans. Semiramis, veuve de Ninus, lui succéda en 2122, et est remplacée à son tour, en 2080, par son fils Ninias, qui, loin de suivre les traces glorieuses de ses prédécesseurs, reste plongé dans la mollesse du sérail, et est imité dans cette vie efféminée par une longue suite de princes, dont l'un, Teutamos (Tautanès), le vingt-troisième depuis Ninus, était contemporain de la guerre de Troie, 1209 avant J.-C., où il envoya Memnon, satrape de Susiane, au secours de Priam, son vassal. Le trentième et dernier roi de cette dynastie fut Sardanapale (V. ce nom), dont la puissance fut anéantie par la révolte du mède Arbakès et de la plupart des satrapes, 719 avant J.-C., selon l'autorité qui semble la plus vraisemblable. Après cette dislocation du grand empire d'Assyrie, les chronologistes sacrés et profanes supposent l'établissement de trois royaumes parallèles gouvernés par trois dynasties différentes: la première des rois mèdes d'Ecbatane, commençant à Arbakès; la seconde des rois de Babylone, commençant à Nabonassar; et la troisième des rois d'Assyrie, parmi lesquels les livres juifs mentionnent Foul (Phul), Teglat-Fal-Asar, Sulman-Asar, San-Iheryb (Sennacherib), et Asar-Ihaddon (Assaradon). Volney, de son côté, prétend que cet Asar-Ihaddon est le même que Sardanapale, et place à l'année 719 la grande révolution asiatique dont il a été fait mention plus haut. Asar-Ihaddon (Asaridemis, du canon de Rofime) réunit de nouveau les deux empires de Ninive et de Babylone; il règne sur le premier 55 ans et 15 à Babylone, et meurt 667 avant J.-C. Ce nouvel empire que Nabokolasar (Nabou-Kodon-Asar), le Nabuchodonosor de l'Écriture, porte à son plus haut degré de splendeur, 604, fut détruit par Kyaxare, roi des Mèdes, qui s'empara de Ninive, et met fin au royaume d'Assyrie, en 597 avant J.-C., d'après Volney, et 626 d'après Ptolémée. Cyrus, déjà conquérant des Mèdes, 561, des Lydiens, 537, s'empara aussi de Babylone 538, et du

royaume d'Assyrie, et il assure ainsi le triomphe de la race jafétique sur la race sémitique.

ASSYRIE (rois d'). *Premier empire assyrien* : Bélus régna de 2021 à 1968; Ninus, 1968-1916; Sémiramis, 1916-1874; Ninias, 1874-1856; Arius, 1856-1806; Aralius, 1806-1766; Xerxès, 1766-1736; Armamithres, 1736-1698; Belochus I^{er}, 1698-1663; Balocus, 1663-1611; Séthos, 1611-1579; Mamythus I^{er}, 1579-1549; Aschalius, 1549-1521; Sphærus, 1521-1499; Mamythus II, 1499-1469; Sparctus, 1469-1427; Ascatades, 1427-1379; Amyntes, 1379-1354; Belochus II, 1354-1509; Atossa, 1509-1297; Belatores, 1297-1279; Lamprides, 1279-1249; Sosares, 1249-1229; Lampraes, 1229-1199; Panyas, 1199-1154; Sosarmus, 1154-1152; Mitraeus, 1152-1105; Teutanes I^{er}, 1105-1075; Teutæus, 1075-1029; Arabelus, 1029-987; Chalaüs, 987-942; Anebus, 942-904; Babius, 904-867; Teutanes II, 867-857; Dercylus, 857-797; Empacmès, ou Sardanapale, 797-759. Alors finit le premier empire d'Assyrie, et commença le royaume de Ninive. **V. NINIVE.**

ASSYRIE. Deuxième empire assyrien : Nabopolassar I^{er} régna de 644 à 605; Nabopolassar II, ou Nabuchodonosor II, 605-562; Évilmerodac, 562-560; Nériglissor, 560-553; Laborosoarchod, 553-554; Labynit ou Balthasar, 554-538. L'empire d'Assyrie est réuni à l'empire des Perses par Cyrus, 538.

ASTA (bataille et prise d'). Le préteur romain, Caius Atinius, bat les Lusitaniens en Espagne, et prend la ville, 186 avant J.-C.

ASTAPA (Siège d'), (Estepa en Andalousie), pris et ruiné par les lieutenants de Scipion, 206 avant J.-C.

ASTARAC, occupant la partie méridionale de l'ancien archevêché d'Auch. Le comté d'Astarac, dont l'étymologie est inconnue, fut formé au 10^e siècle par suite de démembrement et partage du domaine ducal de Gascogne entre les enfants de Garcie-Sanche-le-Courbé. Ce fief formait entre le Fézensac et l'Armagnac au nord, le Bigorre au sud-ouest, et le Comminges au sud-est, un triangle presque équilatéral d'environ douze lieues géographiques de côté. Mirande, qui en était en dernier lieu la capitale, ne date à ce titre que de l'an 1289, qu'elle fut rebâtie, sous les auspices de Philippe-le-Bel, par le comte Centulle III.

ASTARAC (comtes d'). Arnaud-Garcie, vers 957-975; Arnaud II, fils et successeur d'Arnaud-Garcie; Guillaume, fils et successeur d'Arnaud II; Sanche I, vers 1040-1083; Bernard I, 1083, m. en 1151; Sanche II, m. vers 1204; Boémond, vers 1174-1185; Bernard III, m. vers 1182; Centule I, 1182-1230 ou 1235; Centule II, 1230 ou 1235-1248; Bernard IV, 1249-1291; Centule III, ou Centullion, collègue de Bernard IV, son père, dès 1269, mort vers 1300; Bernard V, 1300-1326; Ama-nien, 1326-1351; Centule IV, 1351-1368; Jean I, 1368-1393; Jean II, m. en 1440; Jean III, 1410-1438; Jean IV, 1438-511; Mathe et Gaston de Foix, 1511-1556; Frédéric de Foix, 1556-1571; Henri de Foix, 1571-1572; Marguerite de Foix, sa fille aînée, comtesse d'Astarac et capitale de Buch, porta en dot ce riche héritage au célèbre Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, favori de Henri III, qu'elle épousa en 1587, et qui fut le plus puissant seigneur de son temps. Le comté d'Astarac, réduit à l'unique valeur d'un simple majorat, fut donné par Bernard d'Épernon, fils de Jean-Louis, à la dame de Castel-Roque-laure, et avec l'héritage de ceux-ci (1738), à la révolution de 1789 vint anéantir les derniers vestiges de cette ancienne circonscription territoriale.

ASTARTÉ, déesse des Phéniciens, des Syriens et de Carthage. Cette divinité, qu'on trouve en rapport, tantôt avec Baal, tantôt avec Adonis, mais dont on ne connaît guère le véritable caractère, est généralement regardée comme la Vénus tyrienne; on peut encore l'identifier avec Isis, la Lune, Baatilde. A Carthage, de même qu'en Syrie et en Phénicie, cette déesse paraît avoir porté de préférence le nom d'Astarté ou Asaroth, qui répond à l'idée de souveraine du ciel et des astres. Aussi les Grecs, en traduisant ce mot par Aphrodite, y ajoutèrent-ils toujours l'épithète d'Uranie; de même que les Romains l'appelèrent dans leur langue la déesse céleste. Les uns et les autres l'assimilent encore à Héra-Junon, à Diane, et même à Minerve; mais ils ajoutent toujours l'épithète de céleste ou de reine des cieux. Dans la théogonie phénicienne, Astarté se trouve fille d'Uranus, et sœur du premier Cronos; elle l'épouse, et eut de celui-ci le deuxième Cronos. Les opinions s'accordent généralement sur l'identité d'Astarté et de Vénus, et les aspects variés sous lesquels cette divinité se présente font en effet reconnaître en elle, non-seulement la déesse de la beauté et des amours, mais la haute fécondatrice, l'*Uterus-Univers*; à la fois ou tour à tour, beauté, amour, génération, ciel-femelle, astre-femme, on la voit prendre toutes les formes réelles ou symboliques, et emprunter les noms et les attributs de toutes les divinités chez lesquelles elle vient s'établir et qu'elle supplante quelquefois. Astarté avait un temple magnifique à Sidon; son culte prit une grande extension; les Syriens s'y livrèrent avec fureur, et les Israélites même sacrifièrent plus d'une fois à ses autels. Sous le règne d'Achab et de sa femme Jézabel, 800 avant J.-C., la Judée compte Astarté parmi ses plus grandes divinités; elle fut adorée, même avec Baal, par Salomon, le plus sage des rois, 1000 avant J.-C. Les bois et les bosquets étaient particulièrement consacrés à cette déesse; son culte, célèbre par ses pratiques voluptueuses, se maintint à Carthage tombée sous la domination romaine. Les Pères de l'Église, saint Augustin surtout, et Salvien de Marseille, déplorent les excès dont les fêtes d'Astarté étaient le prétexte. On a lieu de croire qu'aux temps les plus reculés, l'idole de la reine des cieux dut être un bloc grossier, une pierre conique. Des médailles de Chypre reproduisent cette forme qui peut être rapportée à Astarté. Dans la Chaldée, Astarté paraît avoir été représentée sous la forme d'une vache, de même que Baal ou Moloch sous celle d'un taureau. Sur des médailles sicilopuniques, on la voit représentée par une tête de femme, surmontée de cornes; il est douteux qu'au temps de l'indépendance de Carthage, cette déesse ait jamais été adorée sous une forme complètement humaine; mais on la voit ailleurs, et plus tard, dégagée de toute alliance animale, et offrir la forme et les traits d'une belle femme. Les revers de plusieurs médailles de Démétrius II, roi de Syrie, qui régnait vers 200 avant J.-C., représentent Astarté vêtue d'une tunique longue et d'un manteau relevé sur l'épaule; elle tient à la main le litus ou bâton augural. Sous les Romains, Astarté se montre une déesse à la taille imposante et au visage majestueux; sur les médailles des empereurs, on la voit presque semblable à Cybèle, la tête couronnée de créneaux, la foudre dans une main, le sceptre dans l'autre, et portée sur un lion. Parmi les animaux aquatiques, Astarté avait pour symbole l'écrevisse de mer; et parmi les oiseaux, la colombe, emblème du feu générateur, attribut constant de Vénus de Paphos. **V. BAAL.**

ASTER. Cernagique genre de la famille des corymbifères, appelé vulgairement *ail de perdrix*, renferme 58 espèces dont le plus grand nombre, presque toutes

d'ornement, vient de l'Amérique septentrionale. Catesby a le premier apporté de la Virginie en Europe l'aster à grandes fleurs 1726.

ASTÉRIUS, rhéteur de Gallatie, embrassa le christianisme, vers 500; apostasia pendant la persécution de Maximien-Hercule, vers 504; reentra dans le christianisme pour embrasser bientôt les opinions d'Arius, dont il fut l'un des plus habiles et des plus éloquents défenseurs. On ignore l'année de sa mort. Il y eut encore plusieurs autres Astérius : l'un, évêque arien, assista au concile de Séleucie, en 539; l'autre, évêque de Pétra en Arabie, abjura l'arianisme au concile de Sardique, en 547, et épousa la cause de saint Athanase, pour lequel il fut banni; un troisième Astérius, évêque d'Anasie, mort vers 402, et dont il nous reste une homélie sur le mauvais riche, où il fait allusion à la mort de l'eunuque Eutrope; un quatrième fut envoyé par le pape Léon à Constantinople, à l'avènement de Marcien, pour la réunion des églises d'Orient avec celles d'Occident, divisées à l'occasion de l'hérésie de Dioscore, 450. Cet Astérius assista au concile de Constance, en 450, contre Nestorius et Eutychès. Un cinquième Astérius fut nommé patriarche d'Alexandrie; par l'empereur Justin, en 520.

ASTHATIENS, secte chrétienne, branche de celle des Manichéens; établie par un certain Sergius, au commencement du 9^e siècle. L'empereur Michel Curopalate, rendit, en 820, des édits très-sévères contre les Asthatiens, qui avaient joui de la faveur de Nicéphore, son prédécesseur.

ASTI, *Asta Colonia*, ville forte du Piémont, sur le Tanaro, patrie du grand Alfieri, capitale du duché de ce nom, ayant une population de 22,000 habitants. Dans le moyen âge, elle formait une espèce de république, dont l'évêque était président; puis elle fit partie du duché de Milan, depuis 1500 jusqu'en 1501, qu'elle fut remise aux ducs de Savoie qui la possédèrent encore aujourd'hui.

ASTI (Siège d'), pris par le lieutenant-général Chevert, en 1745; repris par les Impériaux, en 1746 : deux cents malades oubliés soutinrent deux jours le siège de leur hôpital et obtinrent une honorable capitulation.

ASTIOCHUS, commandant de la flotte lacédémonienne; prit Phocée, Cumes, et battit les Athéniens, près de Gnide, 411 avant J.-C.; fut remplacé par Lysandre.

ASTOLFE ou Astulfus, roi des Lombards, succéda à son frère Rachis, en 750; il commence son règne par une irruption sur les terres de l'Eglise; mais le pape Étienne III parvint à l'apaiser par des présents, 752; bientôt après il s'empare de l'exarchat de Ravenne et recommence à ravager les environs de Rome. Étienne invoque le secours de Pépin, roi des Français, qui envoie des ambassadeurs à Astolfus, lorsqu'il allait assiéger Rome; ce prince promet tout, mais n'en poursuit pas moins son entreprise. Le pape, effrayé, se réfugie en France, en 754; et Pépin, à la tête d'une puissante armée, passe en Italie et assiège le roi Lombard dans Pavie. Dans cette extrémité, Astolfus feint de se réconcilier avec le pape; mais dès que les Français ont repassé les Alpes, il oublie ses engagements et met le siège devant Rome; ce qui oblige Pépin à repasser en Italie, en 756. Le monarque français assiège le roi Lombard dans Pavie et le force de remettre entre les mains de Fulrade, abbé de St-Denis, toutes les terres qu'il avait usurpées, et dont Pépin fait don à l'église romaine; c'est ce qui a constitué le patrimoine de St-Pierre. Quelque temps après Astolfus meurt d'une chute de cheval, 756.

ASTORG (Jean-Pierre-Hippolyte, comte d'), né en 1761, à Poligny, d'une ancienne famille espagnole, établie depuis longtemps dans la Guienne; commandeur de

l'ordre de St-Louis, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Cincinnatus. Il fit les campagnes de l'Inde, sous les ordres du bailli de Suffren, et fut nommé à 25 ans lieutenant de vaisseau; se retira dans ses terres au commencement de la révolution, jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire; en 1808, président du collège électoral de l'arrondissement d'Étampes, et appelé au corps législatif l'année suivante; en 1814, il réclama la franchise des ports de Marseille, de Dunkerque, de Bayonne et de la ville de Strasbourg; en août 1815, il présida le collège électoral de Rambouillet, et peu de mois après fut chargé du commandement d'un vaisseau de ligne.

ASTORGA, *Asturica Augusta*, ville d'Espagne dans le royaume de Léon, dépendant de la capitainerie générale de la Vieille-Castille. Elle fut érigée en marquisat, avec titre de grandesse, en faveur de la maison d'Osorio. On y tint un synode, vers 447 et un concile en 946, le 1^{er} septembre, en présence de Ramire II, roi de Léon.

ASTORGA (Siège et prise d'), 10 avril 1810. Les Français, commandés par le général Junot, duc d'Abrantès, après 15 jours de tranchée ouverte, se rendent maîtres de cette place par capitulation.

ASTORGA (Le marquis d'), comte d'Altamira, duc d'Atrisco, prince d'Ascoli. En 1807, espérant une levée de boucliers contre les Français, il souscrivit pour une somme considérable; à l'inauguration des rois d'Espagne, avait la prérogative de porter l'étendard de Madrid; mais au couronnement de Joseph, en 1808, il s'en dispensa en payant les frais de la cérémonie; après la capitulation de Baylen, 1808, il revint à Madrid et fut nommé député à la junte centrale, qu'il suivit d'abord à Aranjuez, puis à Séville, lorsque les Français, commandés par Napoléon, reprirent l'offensive, en 1809. Il entra avec la junte dans l'île de Léon, en 1810, et prêta un des premiers le serment de fidélité à l'assemblée des cortès, installée le 25 septembre de la même année. En 1814, mécontent de la conduite de Ferdinand VII, à l'égard des défenseurs de la liberté espagnole et du trône, il se retira des affaires; et mourut peu de temps après. Il possédait plus de 50 marquisats ou comtés et neuf grandesses de première classe.

ASTRAGALE, terme qui signifie en grec *os du talon*, et qu'on a appliqué à un petit membre d'architecture, qui environne le haut du fût ou la base d'une colonne. Elle se compose de 2 moulures : l'une, ronde, faite d'un demi-cercle; et l'autre d'un filet. Cet ornement fut inventé avec l'ordre dorique; c'est-à-dire 1200 avant notre ère.

ASTRAKAN, l'une des principales villes de Russie, capitale, depuis 1101, d'un gouvernement du même nom; située sur le côté gauche du Volga, à 15 lieues environ de son embouchure dans la mer Caspienne. Elle était autrefois capitale d'un royaume tartare; elle fut prise en 1554, par le czar Vassiliewitch; assiégée en vain par les Turcs, en 1569; prise, en 1672, par le rebelle Rasin, mis à mort à Moscou. Astrakan a une population de 50,000 âmes, qui présente la réunion de la plupart des peuples de l'Asie et de l'Europe. Elle est l'entrepôt du commerce que fait la Russie avec la Perse, l'Inde et la Boukharie.

ASTROLABE, signifiait anciennement un système ou assemblage de différents cercles de la sphère, disposés entre eux dans l'ordre et la situation convenables. Le premier de ce genre était celui où Hipparque avait imaginé pour rapporter les positions des étoiles à l'écliptique, et dont il fit usage à Rhodes, 280 avant J.-C. Ptolémée décrit l'astrolabe dans son *Almageste*. Tycho-Brahée est le dernier qui ait fait usage de cette machine 1597. Elle est au-

jourd'hui connue sous le nom de *machine parallactique*.
V. PLANISPHERE. L'astrolabe de mer est un instrument dont on se servait pour prendre la hauteur du pôle ou celle des astres. On le doit à deux médecins juifs, de Lisbonne, encouragés par le roi Jean II, 1436; ils l'avaient reçu des Maures, qui eux-mêmes avaient emprunté des Grecs le nom et l'usage de cet instrument.

ASTROLOGIE, prétendu art de prévoir les événements de ce monde sublunaire, d'après l'aspect du ciel, d'après les influences des astres, leurs situations relatives. L'astrologie est née de l'astronomie qui, suivant l'expression de Bailly, est la mère sage d'une fille folle. On trouve l'astrologie établie à la Chine, dès le commencement de cet empire. Dans l'Inde, à Babylone, en Égypte, il paraît que les collèges des prêtres ne s'adonnèrent avec tant d'assiduité à l'observation des mouvements célestes, que pour être en état d'appliquer avec plus de rigueur les règles de l'astrologie. Chez les Grecs, on voit les progrès de l'astronomie s'effectuer indépendamment des spéculations de l'astrologie. Toutefois elle fut cultivée et enseignée dans la célèbre école d'Alexandrie. Tibère chassa de Rome les astrologues, l'an 28 de notre ère. Dans cette ville, et plus tard à Constantinople, les astrologues, quelquefois proscrits, ne perdirent jamais leur crédit auprès de la multitude, non plus que chez les grands. Les Arabes, ayant recueilli l'héritage des sciences antiques, maintinrent l'astrologie au même rang que l'astronomie. et c'est sur ce pied qu'ils la transmirent aux nations chrétiennes. Dans le moyen âge, il n'y eut prince d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne ou d'Angleterre, qui ne s'attachât à quelque astrologue, ou au moins, qui ne prit conseil des astrologues les plus renommés. En 1179, tous les astrologues chrétiens, juifs, arabes, s'accordèrent pour annoncer que la conjonction de toutes les planètes au mois de septembre 1186 amènerait la fin du monde; et cependant l'année 1186 se passa fort tranquillement. Albert-le-Grand, en 1220; Cardan, en 1440; Regiomontanus, en 1450; Agrippa, 1500, etc., se livrèrent à l'astrologie. Cardan, ayant fixé le jour de sa mort, se laissa mourir de faim pour confirmer sa prédiction en 1520. Stoffler, astrologue allemand, osa prédire un déluge qui devait arriver en 1524, en même temps que la conjonction des trois planètes supérieures dans le signe des Poissons; mais le genre humain échappa à ce prétendu déluge, comme en 1186, il avait échappé à la destruction générale. L'étoile si brillante qui parut tout à coup, en 1572, dans la constellation de Cassiopeë, donna également lieu à beaucoup de pronostics. Les imaginations effrayées crurent que c'était la même étoile qui jadis avait conduit les mages au berceau de l'Homme-Dieu, et que sa nouvelle apparition annonçait la fin du monde. Déjà l'aurore d'une vraie philosophie scientifique commençait à poindre, et découvrait de plus en plus la vanité d'une doctrine, dont toutes les règles étaient arbitraires. En vain, Catherine de Médicis et sa cour s'efforçaient par leur exemple de la remettre en vogue, 1572-1589; en vain Tycho-Brahé et Képler, 1590-1620, tentèrent d'en sauver quelques principes fondamentaux, l'astrologie perdait chaque jour de son influence, et enfin elle s'évanouit comme une chimère devant les immortelles découvertes de Pascal, des 17^e siècle. On a observé qu'il y eut une conformité singulière entre les destinées de l'astrologie et celles de l'alchimie. Toutes deux ont été cultivées par des hommes éminents en savoir et en vertu, et toutes deux aussi ont été exploitées par le charlatanisme; toutes deux sont reléguées, par la science moderne, au rang des pures rêveries; cependant personne ne conteste que toutes deux

aient rendu à l'esprit humain d'immenses services; car l'alchimie n'a été abandonnée qu'après avoir donné naissance à la chimie; et d'autre part, l'astronomie n'a pu se produire et se soutenir dans l'origine que sous le patronage de l'astrologie. C'est là une assertion de Képler, dont tous les historiens ont reconnu l'exactitude.

ASTRONOMIE, du grec *aster* ou *astron*, et de *nomos*, loi, c'est-à-dire loi que suivent les astres dans leurs mouvements. L'origine de cette science, qui se fonde à la fois sur l'observation et le calcul, se perd dans la nuit des temps (*temps non historiques*). Les premières observations astronomiques ont dû se faire dans l'Inde, que tout annonce avoir été le foyer primitif de la civilisation. C'est en sortant de cette heureuse contrée que les sciences se sont répandues chez les Chaldéens, les Perses, les Phéniciens, les Égyptiens, et même, par la voie des brachmanes du Thibet, chez les Chinois et chez les Scythes, d'où les Atlantes, et peut-être les Mexicains, paraissent être sortis originairement. Épigène fait remonter à 720,000 ou 72,000 ans; Bérusse et Chritodème, à 480,554 ans; Cicéron, à 470,000; Diodore, à 475,040 ans avant Alexandre, l'époque à laquelle doivent avoir été faites les premières observations des astronomes assemblés dans les plaines de la Chaldée. Pour les conserver, ils les faisaient inscrire sur des tuiles ou briques. Ils avaient découvert le système du monde qui place le soleil au centre de l'univers, et que Copernic n'a démontré aux savants modernes que dans le 16^e siècle de notre ère. Les Chaldéens avaient étendu très-loin leurs connaissances dans toutes les sciences, et ont laissé d'eux une mémoire justifiée par l'opinion générale de l'antiquité et par les monuments de leurs observations astronomiques. Suivant Platon, 11,044 avant J.-C., le premier Atlas, chef des Atlantes, peuple qui habitait un continent que tout atteste avoir été englouti par la mer, se livrait avec ardeur à la contemplation des astres. Homère, Euripide, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Strabon, Plin, toute l'antiquité parle avec admiration de la magnificence de ce prince. Il avait inventé l'astrolabe, fait élever des observatoires, et s'était occupé de l'astronomie pour perfectionner la marine: il avait représenté le monde, avec l'aide de son frère Hespérus, par une sphère. Ce qui fit dire que l'un des fils de Neptune avait été transporté dans une planète, et que l'autre supportait le ciel. Lors de la destruction de l'Atlantide, ses habitants se fixèrent principalement chez les Égyptiens, emportant avec eux les fragments de leurs sciences les plus sublimes. L'idée des colonnes ou la division primitive des douze maisons solaires et des vingt-sept stations lunaires des peuples anciens remonte, s'il faut en croire Dupuis, à l'an 6888 avant J.-C. — Bacchus l'Égyptien ou Osiris parcourt l'Inde, en 6335; naissance chez les Égyptiens des sciences et des arts que Bacchus recueille chez les Indiens, ou qu'il y porte, comme les ayant reçus des Atlantes. Mercure, l'ancien Taut, un des ministres de Bacchus, fait fleurir le commerce et les arts en Égypte. Il eut tant de célébrité à cette époque, que peut-être c'est lui qu'on retrouve dans les annales des Indiens sous le nom de Nareda ou de Bouda; et dans celles des Phéniciens, sous le nom de Taut, fils de Misor; ces nations antiques semblent se disputer l'honneur de l'avoir eu pour législateur ou pour l'inventeur de leurs sciences et de leurs arts, 6000 avant J.-C. Orus en Égypte distribue l'année en saisons, 4600 avant J.-C. Uranus, roi des Atlantes divise le zodiaque en douze parties ou constellations; il mesure l'année par le cours du soleil et les mois par celui de la lune; il désigne le commencement et la fin des saisons.

Astronomie chez les Indiens. Le savant Bailly n'hésite point à affirmer que l'astronomie prit naissance dans l'Inde, opinion qui est combattue par un autre savant, dont le nom fait également autorité, M. Delambre. Quoi qu'il en soit, le Vedam, livre de théologie des brahmes, lequel, d'après toutes les considérations possibles, doit avoir plus de 5000 ans de date, fait mention des étoiles zodiacales. Un manuscrit indien découvert à Siam, l'an 638 de notre ère, comprend quatre tables différentes qui embrassent une période de 24,000 ans. L'an 500 avant J.-C., les brahmes découvrirent la planète de Mercure; ils la firent même naître à cette époque: ainsi ils s'accordent avec nos géologues qui prétendent que les planètes ont été formées les unes après les autres, et à des intervalles éloignés. Ils découvrirent en même temps les sept étoiles de la constellation de la grande Ourse et les appelèrent les sept Richis. L'établissement des tables astronomiques chez les Indiens date de l'an 4102 avant J.-C. Suivant le Vedam, l'année 5,102 ouvre la quatrième période qui doit durer 432,000 ans et au commencement de laquelle les points équinoxiaux sont dans les premiers degrés: la première période avait duré 1,728,000 ans, et est appelée Sat-Yougam; la troisième avait duré 864,000 ans et est appelée Donapar-Yougam: en les réunissant, l'existence du monde remonterait à 5,891,101 ans avant l'ère vulgaire, chiffre évidemment fabuleux.

Astronomie chez les Chaldéens. Ce peuple est sans crédit celui qui, d'après des témoignages historiques incontestables, s'est livré le plus anciennement à la contemplation des astres. Qu'il ait reçu ses premières notions astronomiques des Égyptiens, des Indiens ou d'une nation qui disparut du globe, dans l'enfance du monde, des Atlantes, c'est une question que nous ne prendrons pas sur nous de décider; mais les documents les plus authentiques déposent en faveur de l'antiquité de ses observations célestes; dès l'an 2252, la tour de Bélus servait d'observatoire aux astronomes de Babylone. Callisthène, disciple d'Aristote, envoya à son maître, en 550 avant J.-C., les observations faites par ces astronomes, et qui remontent à 2254 avant J.-C. Elles contenaient les découvertes faites pendant mille neuf cent trois ans en Égypte et à Babylone. On leur attribue la division de l'année, l'invention des cadrans, en 2254. Zoroastre, Chaldéen de naissance, enseigne aux Indiens, aux Bactriens et aux Perses, les principes de l'astronomie, en 2167. Les Chaldéens communiquèrent aux Phéniciens un instrument pour mesurer les astres, qu'on a appelé depuis *Bâton de Jacob* ou *arbalète*, et qui était fort en usage chez ce dernier peuple dès l'an 1008. Bérosee publie son histoire des Chaldéens, 262 avant J.-C. Cette histoire, qui contient la suite des découvertes astronomiques de cette nation, leur attribue l'invention du zodiaque, et sa division en douze constellations, auxquelles les Grecs donnèrent des noms qui ont été conservés. Ils choisirent ceux des princes qui firent partie de l'expédition des Argonautes, en 1292 avant notre ère: Orphée, Phéon, Lynceus, etc.... Les Chaldéens trouvèrent la période de deux cent vingt-trois lunaisons ou de dix-huit ans, qui ramène dans le même ordre toutes les éclipses et principalement celles de lune, les seules dont il soit resté quelques vestiges. L'observation des phases et celles des nouvelle et pleine lunes leur firent apercevoir la période plus importante et plus usuelle de deux cent trente-cinq lunaisons ou de dix-neuf ans, qui ramène les conjonctions et les oppositions aux mêmes points du ciel et aux mêmes jours de l'année. De ces périodes à peu près exactes et de l'année solaire, connue aussi à peu près, ils purent former d'autres périodes plus longues, comme on a vu depuis en

Grèce, Callippe, l'an 350, avant l'ère chrétienne, quadrupler le cycle chaldéen de dix-neuf ans publié par l'archonte Méton, 432 avant J.-C., et en retrancher un jour pour le rendre plus exact. Les Chaldéens triplèrent également la période de dix-huit ans pour en former une de cinquante-quatre ans. Ils eurent des périodes de soixante, de six cent et de trois mille six cent. Mais tous ces cycles ne sont qu'une preuve du peu de progrès des théories astronomiques chez cette nation. D'après le témoignage de Diodore de Sicile, qui écrivait quarante ans après l'ère chrétienne, les Chaldéens observaient assiduellement, deux mille ans avant J.-C., les levers et les couchers des étoiles de dessus la tour du temple de Bélus, dont une face regardait le Midi, une autre l'Orient, et une troisième l'Occident. Ces observations leur donnèrent un premier aperçu de la longueur de l'année, la première notion de l'obliquité de la route annuelle du soleil par rapport à l'équateur, et les conduisirent à une division du zodiaque. Là s'arrêtèrent leurs principales découvertes astronomiques. Il est certain qu'ils n'eurent point la moindre idée des nœuds et de l'inclinaison de l'orbite lunaire. Les trois premières éclipses de lune observées par ce peuple remontent à 719 avant notre ère, la vingtième année du règne de Nabuchodonosor ou plutôt de Nabonassar. Ce qui est sorti de plus ingénieux de cette école, c'est l'hémisphère creux décrit par Bérosee, construit cinq cent soixante dix-neuf ans avant notre ère.

Astronomie chez les Égyptiens. Malgré la prétention de ce peuple à une antiquité fort reculée, et à la gloire d'avoir été les plus anciens civilisateurs du genre humain, il est certain qu'il reçut d'une autre nation plus avancée que lui ses premières notions astronomiques. Suivant les Grecs, les Atlantes y portèrent leurs mœurs et leurs arts. Suivant les tables indiennes, Bacchus, ou l'Osiris des Égyptiens emprunta ses sciences à l'Inde, dont il fit la conquête, en 6000 avant l'ère vulgaire; suivant l'opinion la plus vraisemblable des savants modernes, ce furent les Chaldéens qui leur enseignèrent, à une époque bien antérieure aux temps historiques, les premiers éléments de l'astronomie, que les deux Mercures, Tant et Trismégiste, s'appliquèrent à propager. Ils ne tardèrent pas à devancer leurs maîtres dans cette science comme dans les autres. L'ouvrage de Manéthon, écrit sous Ptolémée Philadelphe, 280 avant J.-C., apprend que les Égyptiens, sous le règne de Siphoe, surnommé le *Fils de Vulcain*, à cause de son adresse 1996 avant J.-C., avaient déjà un calendrier à peu près exact; ils avaient aperçu que l'excédant de trois cent soixante-cinq jours pour la révolution annuelle du soleil était d'un quart de jour. Cette connaissance leur fit imaginer, en 1522, leur période de mille quatre cent soixante-un, ou cycle caniculaire, qui, suivant eux, ramenait les mêmes saisons, les mois et les fêtes de leur année, dont la longueur était de trois cent soixante jours. Cette année était divisée en douze mois de trente jours chacun. Les cinq jours complémentaires s'appelaient épagomènes. Ils divisèrent aussi le zodiaque en douze signes de trente degrés chacun; ils cherchèrent à connaître les aspects des planètes, mais ils appliquaient leurs connaissances à des idées astrologiques et généthliques; ils calculèrent aussi les éclipses. L'an 190 avant J.-C., les Éthiopiens reçurent des Égyptiens les premières notions astronomiques. Ils reconnurent que la lune ne brille que d'une lumière empruntée. En l'an 719 avant J.-C., on comptait trois cent soixante-trois éclipses du soleil, et huit cent trente-deux éclipses de lune que les Égyptiens avaient observées dès le 16^e siècle avant l'ère vulgaire.

Astronomie chez les Chinois. — Foa-Hi, 2914 avant J.-C., est considéré comme le père de l'astronomie chinoise. Il inventa l'arithmétique, dressa des tables d'astronomie. — L'an 2687, découverte du premier cycle de 60 ans, par la combinaison des chiffres 10 et 12. — En 2608, Hoang fait bâtir un observatoire pour réformer le calendrier. — En 2602, il invente la sphère et fait intercaler sept lunes dans l'espace de dix-neuf ans solaires pour rectifier l'année lunaire et la régler dans les bornes de celle du soleil. — En 2512, établissement d'une académie à la Chine par Thuen-Hio, principalement pour l'astronomie et les mathématiques. — En 2461, ce prince choisit pour première année du calendrier une année de conjonction générale. — En 2357, l'empereur Yao fait intercaler un jour tous les quatre ans. — En 2285, il fit construire un sphère armillaire par les astronomes Hé et Ho. — Tching-Tang, fondateur de la dynastie des Chang, fixe le commencement de l'année chinoise à la lune du solstice d'hiver, 1766. — Oueng-Ouang rétablit l'astronomie chinoise et fait élever une tour pour y faire des observations, 1156. — Un mathématicien chinois se sert du gnomon pour mesurer la hauteur du soleil aux solstices et aux équinoxes, 1109. Les Chinois, au reste, firent faire peu de progrès à cette science : beaucoup moins avancés que l'école grecque d'Alexandrie, ils ignorèrent longtemps le mouvement propre des étoiles, les équations et les inégalités de la lune, du soleil. Ce dernier phénomène ne fut observé chez eux, pour la première fois, que deux siècles après l'ère chrétienne, par les mandarins Léon-Hong et Tsai-Yong. En 967 de notre ère, les Chinois ne connaissaient encore que cinq planètes. Le mouvement des étoiles ne leur fut connu que six cents ans après notre ère. — Les observations de Co-Chouan, avec un gnomon de quarante pieds de hauteur, et qui sont si célèbres dans les annales chinoises, ne remontent qu'à l'an 1256 de notre ère. La science astronomique des Chinois, comme toutes les autres branches de connaissances, resta chez eux dans un état permanent d'immobilité ; ce qui le prouverait, ce sont les corrections innombrables que subit leur calendrier ; on n'en comptait pas moins de cinquante au 10^e siècle. En l'an 1629, les missionnaires jésuites, chaudement protégés par l'empereur, réformèrent le calendrier chinois.

Astronomie dans les premiers âges de la Grèce. — Il est hors de doute qu'une émigration d'Égyptiens, bien antérieure à celle de Cécrops qui ne date que de 1582 avant J.-C., porta dans la Grèce les mœurs, les sciences et la civilisation de l'antique Égypte. Hermès, ou le Mercure grec, inventa la clypsydre, 1846 avant J.-C. — 1845, Apollon apprit aux peuples de la Grèce, encore rudes et grossiers, à prédire les différents aspects des planètes, le lever et le coucher de la lune ; les éclipses de cet astre et celles du soleil. En 1831, suivant Varron, on voit la planète de Venus changer de diamètre, de couleur, de figure et de cours ; on croit qu'il s'agit d'une comète. — Les Héliades, filles d'Hélios, fils d'Hyperion, roi de Rhodes, se distinguent par leurs connaissances astronomiques et partagent l'année en saisons, 1800 ans. — Phéon, roi des Molosses, s'applique à l'astronomie et prédit une grande sécheresse qui arriva de son temps, 1775. — Les Grecs découvrent la grande et la petite ourse ou l'étoile du Bootès, en 1760. — Atlas, suivant les auteurs de l'astronomie ; en 1749, la sphère ou la géographie et ses épaules ; ce qui a fait dire qu'il portait le monde sur son épaule ; il découvre par les phases de la lune le principe de la lumière ; il partage le temps et règle le cours de l'année sur le cours du soleil. — Persée, placé avec sa famille parmi les constellations septentrionales, cultive

l'astronomie, 1575. — Musée invente la sphère, 1575. — Les Grecs font de Pégase une constellation, 1560. — Les Grecs donnent à des constellations les noms des héros qui ont fait partie de l'expédition des Argonautes qui eut lieu en 1282. — Éole, roi des îles Vulcaniques, se livre à l'étude de l'astronomie et, par l'inspection du flux et du reflux de la mer, prédit quel vent doit souffler, 1204. — Les Grecs, après avoir donné aux corps célestes les noms de leurs dieux ou de leurs héros, rangent les heures suivant l'ordre des planètes, 1200 avant J.-C. Cet usage de la division des heures par les planètes, servit aussi pour la division du temps en jours ; on forma des séries de sept jours, parce qu'on ne comptait que sept planètes, ce qui donna les semaines, 1200. — Une comète se montre aux environs des Pléiades, traverse la partie septentrionale du ciel et va disparaître vers le cercle arctique, 1195. — Première éclipse de lune observée par les Grecs, 720 avant J.-C.

Astronomie chez les Grecs avant Hipparque. — Il est hors de doute que les Grecs puisèrent leurs premières notions astronomiques auprès des Chaldéens, des Égyptiens, et des Indiens, les plus anciens observateurs connus. Thalès de Milet doit être considéré comme le véritable fondateur de l'astronomie grecque. Après avoir voyagé dix ans en Égypte et dans l'Inde, il enseigna, 610 avant notre ère, la sphéricité de la terre, l'obliquité de l'écliptique, et les vraies causes des éclipses du soleil et de la lune ; il savait même les prédire. Il partagea le ciel en cinq zones, et, sans instruments, déterminait la position des étoiles de la petite ourse ; il prédit l'éclipse de soleil de l'an 595. — Phéréclide éleva dans l'île de Scyros un héliotrope pour marquer les solstices, les équinoxes, le lever et le coucher des astres, 560. — Anaximandre, disciple de Thalès, 575 avant J.-C., passe pour avoir inventé le gnomon, et tracé les premières cartes géographiques ; mais les témoignages les plus imposants prouvent que le gnomon était connu depuis bien des siècles des Égyptiens et des Chaldéens, et même des Hébreux, puisqu'il est dit dans l'Écriture que Dieu, voulant faire un miracle en faveur d'Ezéchias, arrêta l'ombre du cadran d'Achas, huit siècles avant notre ère. Anaximandre mesura le périmètre de la terre et de la mer ; il est aussi le premier qui ait annoncé que le soleil est un amas de matières inflammables. — Anaximène de Milet, son successeur, regarda les étoiles fixes comme autant de soleils, et inventa les cadrans solaires, 526 avant J.-C. — Cléostrate de Ténédos trouva que la période du cours de la lune est de 8 ans, ce qu'il appelle *octaeris*, 551. — Anaxagore enseigna, 478 avant J.-C., la révolution de la terre autour du soleil ; ce philosophe, dont les historiens ont fort exagéré les connaissances astronomiques, enseignait que le soleil était un fer rouge, un peu plus grand que le Péloponèse. — Pythagore fonda à Samos, 515 avant J.-C., une école célèbre qui porta son nom, et qu'il transféra à Crotone, 551. Cette école reconnaissait la rondeur de la terre, ses deux mouvements, l'un sur son axe, et l'autre autour du soleil ; elle enseignait que les planètes étaient habitées et que les étoiles étaient autant de soleils disséminés dans l'espace, et centres de systèmes planétaires particuliers ; elle découvrit encore la planète de Mars. Pythagore n'écrivit rien ; ses leçons astronomiques furent recueillies par Philolaüs de Crotone, 584 avant J.-C. ; lequel expliqua le mouvement de la terre autour du soleil. — Métion d'Athènes, 430 avant J.-C., con truisit dans cette ville le premier héliomètre, et déterminait le cycle de 19 ans, appelé *Nombre d'or*. — Platon, 400 avant J.-C., eut l'idée de représenter par des cercles les mouvements apparents du soleil ; il résolut le problème de la duplication du cube,

et conseilla aux astronomes l'étude de la géométrie. — Euclide de Mégare profita le premier du conseil, dès l'an 596. — Aristote, dont les ouvrages sur l'astronomie sont perdus, et qui professait en 550, paraît n'avoir rien fait de bon dans cette science, s'il en faut juger par les fragments qui sont arrivés jusqu'à nous. — Démocrite d'Abdère soupçonna la variation des étoiles, 280 avant J.-C. Une grande comète paraît, suivant les marbres de Paros, en 575. — Eudoxe de Gnide perfectionne la théorie des sections coniques, 568. — Héraclide de Pont découvre la rotation du soleil sur son axe, 555. — Pythias de Marseille, célèbre navigateur, observe l'obliquité de l'écliptique, et fait la différence des climats, 550. — Calippe, astronome Cégénétique, rectifie le cycle de Méton en le quadruplant, et forme ainsi un nouveau cycle de 75 ans, dont il retranche un jour, ce qu'on appelle *période calippique*; il fit encore un traité sur les levers héliaques des planètes, lequel fut continué par son élève, Eudémus de Rhodes, 550 avant J.-C. — Dioclès, 500 avant J.-C., invente la courbe, appelée *cycloïde*, et divisa la sphère par un plan en raison donnée, 500. — L'invention des cadrans solaires est portée de la Grèce à Rome, 290. — Denis d'Alexandrie découvre que l'année solaire est de 565 jours, 5 heures, 49 minutes, 287 avant J.-C. — Fondation de l'école d'Alexandrie par Ptolémée Philadelphe, en 285. — Aristille et Démocrate, premiers observateurs de cette école, forment un catalogue d'étoiles, 280. — Aratus, poète de la cour d'Antigone, roi de Macédoine, publie ses *Phénomènes astronomiques*, 270 avant J.-C. — Aristarque de Samos, 264 avant J.-C., invente l'hémisphère du cadran ou le cadran horizontal; il travaille à mesurer la distance du soleil à la terre, et pour cela il détermine le rayon apparent du soleil, qu'il trouve être la septième partie de toute la circonférence, quantité moyenne entre les deux limites qu'Archimède détermina quelques années après, 264. — Erastothène, successeur d'Aristarque, premier géographe grec, fixe la longueur totale de toute la circonférence terrestre à 250,000 stades; comme la stade, suivant l'opinion la plus vraisemblable, équivalait à 114 toises, le chiffre d'Erastothène ne s'éloigne que de très-peu de celui fixé de nos jours par Delambre. Erastothène apprit aux Égyptiens à mesurer la hauteur des pyramides par leur ombre; il fixa la distance de la terre au soleil et à la lune, ainsi que sa circonférence, et inventa la sphère armillaire, 247 avant J.-C. — Archimède détermine le diamètre du soleil, calcule le mouvement des planètes, le représente, et donne le centre de gravité des espaces paraboliques et circulaires; c'est à quoi se réduisent à peu près tous les services qu'il rendit à l'astronomie, 212. — Enfin parut Hipparque de Nicée, en Bythinie, le véritable créateur de la science; jusqu'à lui elle était plutôt empirique que théorique; mais ce grand homme l'éleva presque à la hauteur où elle est restée depuis; il créa la théorie qui lie tous les faits observés, qui donne la mesure précise, qui fournit les moyens de calculer tous les phénomènes, qui sait en conclure les distances et la vitesse des corps célestes, leurs marches, leurs rencontres, leurs éclipses; qui sait enfin assigner le temps et les manières différentes dont ces phénomènes s'offrent. Hipparque, l'an 142 avant J.-C., déterminait la longueur de l'année; il la trouva de 365 jours, 24,667. Ce chiffre n'est en excès que de 4 minutes et demie: il mesura la longueur de la révolution de la lune, en comparant les éclipses, et déterminait à la fois l'excentricité et l'inclinaison de son orbite; il reconnut le mouvement de ses nœuds et de son apogée; de la détermination de sa parallaxe, il entreprit de conclure celle du soleil par la largeur du cône de l'ombre terrestre; il dressa un cata-

logue d'étoiles, expliqua leur scintillation, mesura les distances de la lune à l'épi, et inventa l'astrolabe et la trigonométrie sphérique. Il n'est pas jusqu'à la géographie qui ne doive à ce génie éminent la méthode de déterminer les lieux de la terre par leur latitude et leur longitude. Depuis Hipparque, la science resta stationnaire pendant trois siècles jusqu'à Ptolémée. — Hypsichus d'Alexandrie, sous Ptolémée Physcon, 140 avant J.-C., développe une méthode approximative pour calculer en combien de temps se lève chaque degré de l'écliptique. — Géminius, 70 avant J.-C., publie une compilation intitulée: *Introduction aux phénomènes célestes*, et qui ne contient rien de neuf; ce traité est copié et amplifié par Achille Tatien, l'an 500 de notre ère. — Possidonius d'Apamées, maître de Cicéron, 60 avant J.-C., révisé le calcul d'Erastothène sur l'axe terrestre, en faisant le degré de 666 stades 2/3, au lieu de 700, comme l'avait fixé Erastothène; il découvre la loi des mouvements de la mer, et leur relation avec le mouvement du soleil et de la lune, 60. — Sosigène, par l'ordre de César, réforme le calendrier romain, 45. — Théodose établit des principes géométriques pour les calculs astronomiques, 56. — Cléomède, l'an 5 de notre ère, et Hygin, af franchi d'Auguste, écrivent sur l'astronomie. — Manilius publie un poème sur l'astronomie, 29 de notre ère. — Le géographe Strabon connaît la courbure de la terre par les étoiles, 29. — Plin l'Ancien assigne pour cause au flux et au reflux de la mer l'action du soleil et de la lune, 50. — Sénèque explique aux Romains le phénomène de l'éclipses, et les découvertes des Grecs sur les comètes et les planètes, 50. — Ptolémée d'Alexandrie reconnaît que les étoiles avancent d'un degré par siècle; il en fait un catalogue; il indique la longitude et la latitude de 1020 de ces étoiles, en supposant un méridien près des îles Fortunées, alors regardées comme la limite du monde à l'ouest; il enseigne la construction des cartes géographiques d'après les principes astronomiques, et donne les projections propres à représenter le globe terrestre; il décrit avec le planisphère et l'analeme la projection du ciel et de la sphère sur un plan; il découvre l'érection de la lune, c'est-à-dire la loi de différence entre l'équation du centre de l'orbite lunaire dans les zygies et dans les quadratures, 154 de notre ère. En 149, Ptolémée publie son fameux système astronomique, qui est trop connu pour qu'il soit besoin de le rappeler ici; en 149, il publia l'*Almageste*, ou recueil des observations et des problèmes des anciens sur l'astronomie. Les successeurs de Ptolémée, ainsi que l'avaient fait ceux d'Hipparque, se contentèrent de commenter ses ouvrages, sans ajouter presque rien à ses découvertes; à l'exception de Théon de Smyrne, qui observe, 390 de notre ère, deux éclipses de lune. Les phénomènes célestes n'eurent plus d'observateurs pendant plus de 600 ans; car la science ne reçut aucun progrès des ouvrages de Censorinus, des néoplatoniciens, Proclus, Maxime de Tyr, écrits dans le 2^e siècle, ainsi que du traité didactique de Macrobe, officier du palais du grand Théodose, qui écrivait en 380. — Le sénateur Boèce traduisit en latin l'astronomie de Ptolémée, en 520.

Astronomie du moyen âge. — Les Arabes se livrèrent avec ardeur à l'astronomie et aux autres sciences pendant que l'Occident sommeillait dans la barbarie. En 550, les caractères arabes furent découverts chez les Indiens par Mozamère, arabe caréschite. Sous le khalife Almanzor, vers la fin du 8^e siècle, et sous Almaoun, fils de Aaron-al-Raschid, au commencement du 9^e, lequel déterminait lui-même l'obliquité de l'écliptique, et mesura un degré de la terre ou du méridien de Bagdad pour déter-

miner la grandeur du globe, parurent un grand nombre d'astronomes arabes. Benhonain, l'un d'eux, traduisit l'*Almageste*, et rectifia les calculs de Ptolémée, dans la déclinaison du soleil, 826. Albatagnus, en 912, réduisit l'excentricité de l'ellipse solaire à 0,017,325 le rayon de l'orbite pris pour un. Laplace l'a fixée, de nos jours, à 0,003,697. Le même savant arabe traduit Ptolémée et corrige ses tables. — Alfagan, en 950, Jubn-Innis, en 996, et Razis ou Mohamed-Ben-Zacharie, 1007, calculent des tables astronomiques. Aboul-Wefin de Bagdad mesure la hauteur solaire, en 987. — En Espagne, Arzachel, arabe, imagine, pour la théorie du soleil, une méthode plus sûre que celle d'Hipparque et de Ptolémée; il fixe l'obliquité de l'écliptique à 25 degrés 54 minutes, 990. — Abul-Hussein-Essophi imagine un planisphère où le mouvement des planètes est rapporté aux étoiles fixes, 990. En Occident, Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, compose un globe céleste, 990. — Le juif espagnol Abraham-Aban-Ezza dresse des tables astronomiques, en 1162. — Le juif Phrophatus de Cordoue fait quelques observations, en 1503. — Les Perses, dans le 10^e siècle, d'après les calculs de l'astronome Omar Cheyan, réformèrent leur calendrier et le fondèrent sur une intercalation ingénieuse qui consistait à faire une année bissextile tous les 33 ans. Dominique Cassini, en 1690, proposa cette même réforme, comme préférable à la réforme grégorienne. Houkalo, frère de Gengiskan, fonde en 1220, un magnifique observatoire à Maragheh, 1437, Uig-Beg, petit-fils de Tamerlan et empereur de la Bactriane, compose des tables pour le méridien de Samarkande, et un catalogue des longitudes, le meilleur avant qu'en ait paru celui de Tycho-Brahée, et des latitudes des étoiles. Quant à l'Europe, elle négligea complètement les études astronomiques jusqu'au 15^e siècle où Alphonse-le-Sage, roi de Castille, né en 1205, publia les tables qui portent son nom, en 1260. L'empereur Frédéric II, vers 1220, encouragea puissamment le réveil des études astronomiques. — Roger Bacon, en Angleterre, se doute de l'influence de la lune sur le flux et le reflux de la mer, 1400. — Georges Purbach vérifie la théorie de l'ancienne astronomie, rectifie les instruments des anciens, mesure le lieu des étoiles, corrige la théorie des planètes, et dresse des tables astronomiques, 1410. — Jean Muller ou Regiomontanus, de Königsberg, l'un des plus illustres savants de ce siècle, constate les erreurs des tables alphonsoïnes et invente plusieurs instruments astronomiques : il calcule de nouvelles tables pour tous les degrés et les minutes du quart de cercle, 1460. — En 1472, il observe une comète dont la parallaxe surpasse plus de vingt fois celle du soleil. — L'année de sa mort, 1494, il publie ses éphémérides. — Lucas de Burgos répand en Europe la connaissance de l'algèbre, 1491. — Jean Werner confirme l'opinion du mouvement égal des étoiles, 1500. — Il apprend à diviser une sphère par un plan donné, 1509. — Valthérus Fracastor de Vérone, les frères Apion de Leyde, se livrèrent avec succès à des études astronomiques de 1489 à 1530. Fernel, né en 1583, donna les premières notions de la véritable grandeur de la terre.

Astronomie moderne. — Copernic, chanoine de Thorn, retrouve le vrai système du monde, 1527, oublié pour ce qu'en 1543, opère une grande révolution scientifique, en faveur de laquelle se rangent presque tous les savants les plus illustres de ce siècle, mais qui a à combattre l'opposition violente et implacable du clergé et des esprits routiniers. Copernic, homme de génie et d'intuition, mais

doué de peu de patience pour le calcul, laisse des tables astronomiques qui furent refaites et revues par Erasme Rainhold de Thuringe, en 1549, sous le nom de *Tables runiques*. L'écoissais Bassantin fit des tables sur les durées d'éclipses et créa une trigonométrie sphérique par les sinus, 1531. — Ursus Rhéticus, professeur à Wittemberg, dresse, en 1540, une table trigonométrique pour les dizaines de seconde de tout le quart du cercle. Guillaume II, landgrave de Hesse, fait bâtir un observatoire où il observe plus de 400 étoiles dont il dresse un catalogue. — Tycho-Brahé le Danois, l'auteur d'un système cosmogonique différent de celui de Copernic, et que la science a depuis jugé erroné, n'en fut pas moins un des plus grands astronomes qui aient jamais paru. Il s'enferma pendant plusieurs années dans l'île de Huan, dans le château d'Uranibourg, où, dans le calme de la solitude, il fit les découvertes qui ont immortalisé son nom. Il perfectionna la division des instruments d'optique et leurs pinules; il se procura de grandes armilles avec lesquelles il pouvait suivre le soleil de l'orient à l'occident. Il laissa à ses successeurs une série régulière d'observations sur les planètes; enfin il soumit au calcul les comètes et les réfractions astronomiques, 1590-1600. — Longiomontanus, son élève, donne le moyen de déterminer la parallaxe d'un astre inconnu; il substitue le calcul aux opérations graphiques, 1597. — Le pape Grégoire XIII, d'après ses conseils, réforme le calendrier, 1585. — Vers la même époque, il développe le système de son maître, 1600. — En 1597, Mélius découvrit en Hollande la lunette astronomique; Viette invente l'algèbre et rend ainsi un service éminent à l'astronomie, 1590. — Clavius publie un traité de sections coniques et une table de projections de l'écliptique, 1614. — Dans la même année, Snellius, de Leyde, donne une mesure exacte du méridien et la démonstration du théorème célèbre de la réfraction; il découvre le rapport de la circonférence au diamètre. Néper, baron écoissais, mort en 1614, passe pour l'inventeur des logarithmes; mais déjà avant lui, Juste Byrge, professeur suisse de beaucoup de génie, avait calculé les sinus logarithmiques et dressé des tables trigonométriques générales, en 1570. C'est l'un des monuments les plus vastes de la patience et de l'industrie humaines. Byrge contruisit encore, pour l'empereur Rodolphe II, un globe d'argent sur lequel il plaça les étoiles, en 1571. — Henri Briggs, professeur de Londres, passe pour l'inventeur des tables modernes de logarithmes, dans lesquelles l'unité est le logarithme de zéro. — Kepler, mort à Ratisbonne en 1630, est un des plus étonnants génies que la science ait produits. La série de ses travaux est immense, il les consigna dans deux ouvrages intitulés *Prodrôme* et *Livre des Harmoniques*. Il se douta qu'il y avait une planète entre Jupiter et Mars, entre Vénus et Mercure, et que leur petitesse était la seule raison qui empêchait de les apercevoir. Il définît les lois de la pesanteur, et établit les axiomes fondamentaux de la physique céleste, 1590. Il fit, de concert avec Tycho-Brahée, les tables astronomiques appelées *Rodolphines*, 1595. Il découvrit la révolution du soleil sur lui-même, ainsi que l'orbite elliptique des planètes, 1615; enfin il donna le premier l'exemple d'une différence de méridien calculée d'après une éclipse de soleil, 1620. — Peu d'hommes, comme on voit, ont légué à la science tant de belles découvertes dont une seule suffirait pour l'immortaliser, celle des formules dites *Lois de Kepler*. — Le chancelier Bacon devine l'attraction, 1600. — Philippe Lansberge, mort en 1631, fut un des savants les plus laborieux de son siècle. Il publia des tables astronomiques dont le degré de précision a lieu d'étonner de la part d'un mathématicien qui ne pouvait connaître les formules ri-

goureuses qui ont été adoptées depuis. — Pierre Vernier, du comté de Bourgogne, inventa l'instrument qui porte son nom pour construire les angles. On le perfectionna depuis en substituant une lunette aux deux alidades, et en y ajoutant un microscope. Ismaël Bouillaut, professeur au collège de France, mort en 1694, indiqua une méthode pour trouver les excentricités et les lieux de l'aphélie, et enrichit la science du mot d'*évection* pour désigner la deuxième inégalité de la lune. — Bayer, mort à Leipsick en 1631, eut l'idée de désigner chaque constellation par une lettre grecque ou romaine. — Le célèbre Galilée, né à Florence, en 1564, perfectionna la lunette trouvée en Hollande par Mélius. Au moyen de cet instrument, il découvrit la loi de la révolution de la lune autour du soleil; il aperçut les taches du soleil, l'anneau de Saturne, et publia un catalogue d'étoiles, en 1613; en 1633, il fut obligé de faire une rétractation publique devant le tribunal de l'inquisition pour avoir professé ouvertement le système de Copernic. En 1642, l'année de sa mort, il découvre l'aire comprise dans la courbe du cycloïde; mais l'homme qui, malgré ses erreurs scientifiques, a fait faire dans ce siècle, avec Galilée et Kepler, les plus grands pas à l'astronomie, est sans contredit René Descartes, né en 1594. Son fameux système des tourbillons, publié en 1644, est aujourd'hui jugé; cependant il reposait sur un principe qui a été reconnu vrai, quoique formulé d'une manière bizarre : que la nature a horreur du vide. Il soutint, en 1750, la doctrine célèbre de la transmission non instantanée de la lumière et de l'aberration des planètes, en vertu de laquelle jamais un astre ne paraîtrait occuper le lieu où il est réellement. En 1633, il exposa la méthode de la quadrature de toutes les paraboles, ainsi que la détermination de leurs tangentes. En 1638, il publia sa méthode des indéterminés pour réduire les équations du 4^e degré. Autour de ce puissant génie, qui eût peut-être devancé Newton, s'il s'était livré exclusivement à l'astronomie, rayonnent comme de pâles satellites un groupe d'astronomes contemporains dont les travaux, pour être plus obscurs, n'en sont pas moins estimables. En tête de ceux-ci, il faut compter Pierre Gassendi, chanoine de Digne, né en 1592, mort à Paris, professeur d'astronomie, en 1633. On sait qu'il essaya de réhabiliter, avec de légères variantes, le système d'Épicure sur les atomes, et qu'il jouit pendant sa vie d'une réputation colossale, que ses écrits ne justifient guère; il trouva la variation de la déclinaison de l'aimant, 1642; il observa le passage de Mercure sur le soleil, en 1633. — De Fermat, de Toulouse, découvrit les spirales et les paraboles des degrés supérieurs, et une manière nouvelle de déterminer les centres des conoïdes, 1636; il appliqua le calcul aux quantités différentielles pour trouver les tangentes, 1635. — Mouton, de Lyon, autre savant modeste et recommandable, né en 1618, mort en 1694, publia, en 1633, une excellente méthode d'interpolation logarithmique et des moyens précieux pour abréger la construction des tables astronomiques et les calculs des éphémérides. — L'Anglais Harriot servit indirectement l'astronomie, en créant la méthode des exposants et en découvrant combien une induction peut contenir de racines fausses et de racines véritables, 1636. — Hévélius de Dantzick, l'un des plus grands observateurs de ce siècle, né en 1614, mort en 1687, publia une description détaillée de la lune, en 1660; il observa le passage de Vénus sur la disque du soleil, 1639. — Flamsteed détermina les lieux de plus de 30,000 étoiles, 1651. — L'Anglais Guillaume Crabtree, drapier de Manchester, avait observé le passage de Vénus, en 1639. — Christophe Schmith, mort en 1650, observa les taches du soleil. — Vallis publia l'arithmétique des

infinis, en 1633. — Thomas Street publia en 1661 des tables caroline, du nom de Charles II, roi d'Angleterre. — Cornélius, marquis de Malvaie, composa des éphémérides à Bologne, en 1668. — Adrien Auzot inventa le micromètre à curseur ou à fil mobile, en 1668. — Achat Kircher, né en 1602, mort à Rome en 1680, l'une des têtes les plus encyclopédiques et en même temps les plus bizarres de son siècle, s'adonna beaucoup à l'astronomie; mais il ne lui rendit aucun service réel, sinon en perfectionnant l'art des cadrans par réflexion. — Le capucin Schyrle, autre esprit non moins singulier, fit construire le premier, en 1643, la lunette astronomique actuelle; Riccioli, jésuite recommandable par son érudition, né en 1598, mort en 1671, donna une édition de l'*Almageste* de Ptolémée. — Toricelli, disciple de Galilée, inventa le baromètre, en 1634. — Morin, professeur au collège de France, né en 1585, mort en 1631, en qui des connaissances positives se mariaient à des idées étranges et à des croyances superstitieuses, indique le moyen d'apercevoir les étoiles en plein jour, 1645. — Jérôme Horock, 1611, rectifie les idées de Tycho-Brahée sur l'équation annuelle de la lune; découvre les lois et la nature de l'anneau de Saturne et l'un des satellites de cet astre; 1635; il démontre que la terre est un sphéroïde aplati, 1656. Il invente les pendules astronomiques, 1637. — Mercator observe le phénomène de la libration de la lune, 1676; il trouve les principes du calcul différentiel, 1684; il publie ses tables astronomiques où était adopté le calcul décimal, 1680. — Huygens, savant hollandais, attiré en France par les bienfaits de Louis XIV, donne la méthode de connaître le diamètre apparent d'un astre, en mesurant son image au foyer de l'objectif du télescope, 1673; il perfectionne le télescope, 1680. — Picard, de l'Académie des Sciences, fut le premier auteur de la méthode des hauteurs correspondantes, 1669. — Roëmer, savant danois, construit la première lunette méridienne, 1665; il publie les lois du mouvement de la lumière, la même année qu'il retourne à Copenhague, 1670. — Grimaldi, donne des noms aux taches de la lune, 1682. — Cassini, l'un des plus grands astronomes de cette époque, vint s'établir en France et traça les premiers méridiens à travers le royaume, 1667; il détermina la parallaxe du soleil, publia les premières tables des satellites de Jupiter, et la loi de rotation de Vénus, Mars et Jupiter, dont il découvrit les 4 autres satellites, 1668; il détermina la parallaxe d'une planète quelconque et découvrit la lumière zodiacale, 1682. — De Beane découvrit les moyens de déterminer la nature des courbes par la propriété de leurs tangentes, 1686. — La Hire appliqua pour la première fois le calcul trigonométrique à la projection de Képler, pour les éclipses sujettes à une parallaxe, 1683. — Apparition de la fameuse comète, observée par Halley et qui porte son nom, 1688; il publia une théorie des comètes, 1689. — Le même astronome perfectionna l'invention du quart de cercle, pour observer les astres sur mer, 1700; il inventa le compas de variation qu'il nomma compas azimutal, 1700. — Enfin pour couronner dignement les immortels travaux scientifiques de ce grand siècle, l'illustre Newton publia sa fameuse théorie de l'attraction, où il rendit raison des lois devinées par le génie de Képler, en 1692. Ce n'était point son début dans la science; déjà en 1668 il avait publié sa méthode des fluxions, c'est-à-dire les lois de génération des courbes; en 1684, il avait fait la découverte du calcul différentiel. En 1700, il inventa le télescope de réflexion, et en 1702, il publia ses tables astronomiques. — Bernoulli compléta l'œuvre de Newton, en découvrant le calcul intégral, en 1700. — Jacques Cassini, fils de celui dont il a été parlé plus haut,

acheva son fameux globe terrestre, où la grandeur et la figure de la terre sont reproduits le plus rigoureusement possible. — En 1723, Bradley démontra la cause de l'aberration des étoiles fixes. Une commission d'académiciens fut envoyée au pôle et sous l'équateur; elle trouva que la terre était aplatie vers les pôles. Érection de deux Pyramides à Quilo et à Borneo, pour perpétuer le souvenir de cette découverte, 1736. — Maupertuis appliqua le système de Newton aux comètes pour la première fois, 1742. — Lieberkam inventa le microscope solaire, 1743. — Cassini acheva la méridienne de l'observatoire, 1744. — Bouguer inventa l'astronometre, en 1747. — Lacaille et Lalande mesurent la parallaxe de la lune pour connaître sa distance de la terre, 1750. — Lacaille donne des noms aux étoiles de l'hémisphère austral, 1751. — La Condamine mesure les trois premiers degrés du méridien, 1759. — La même année, retour de la grande comète de Halley, dont la révolution de 76 ans avait été annoncée par Clairault. — L'illustre Bailly publie son histoire de l'astronomie ancienne, moderne et indienne, qui révèle dans son auteur une érudition prodigieuse; mais une trop grande tendance à l'esprit de système, 1781. — En 1791, à l'époque même ou les événements politiques l'arrachaient à ses études scientifiques, il publia sa théorie des satellites de Jupiter. — Découverte de la planète de Cérès, par Piazzi, 1781. — Découverte de deux nouveaux satellites de Saturne et vérification de son anneau, 1781. — Herschell découvre la planète d'Uranus, 1781. — Olbers, de Bremen, découvre la planète de Pallas, 1782. — Herschell remarque dans la lune une éruption volcanique, en 1785. En 1784, il découvre l'aplatissement, et en 1789, le 7^e satellite de Mars. — En 1793, Bove, astronome de Berlin, découvre une comète entre la lyre et le bec du Cygne; Donald la découvre à Paris vers la main d'Hercule. — Cette année, 1793, fut remarquable par les importants travaux astronomiques qu'elle vit éclore. Ce fut l'année de l'établissement du bureau des longitudes; de la découverte des réfractions astronomiques dans la zone torride, par Alexandre de Humboldt; de la fixation des formules mathématiques, de la libération de la lune, par Lagrange; enfin de la publication de l'immortel ouvrage de Laplace qui, dans un vaste et magnifique tableau, livra à notre admiration toutes les merveilles du système céleste, comme Buffon et plus tard Cuvier nous révélèrent celles du monde terrestre. L'auteur de la *Mécanique céleste* découvrit, en 1798, les lois de la rotation de l'anneau de Saturne. — En 1799, Méchain observa une comète près le signe du Serpent. La même année, il donna la mesure de notre méridien. — Notre célèbre expédition d'Égypte fut profitable à la science astronomique, par la découverte du zodiaque de Denderah et de celui d'Henni, dans la haute Égypte. Le premier montrait le solstice d'été dans le lion, ou 60 degrés plus loin que le point qu'il occupe actuellement; ce qui prouve qu'il a précédé notre âge de 4,520 ans. Le second, qui présentait le solstice d'été dans la Vierge, et par conséquent 30 degrés au delà vers l'Orient, a précédé notre âge de 6,480 ans. — En 1801, découverte d'une dixième planète, par Olbers, qui l'appelle Pallas. — Découverte d'une onzième planète, appelée Junon, par Harding, de Bremen, 1804. — La même année, Aquila expose un nouveau système astronomique qui remet le nombre de prosélytes. — La même année, découverte d'une comète à la patte de la grande Ourse, par trois astronomes à la fois, Bouvard, Méchain et Messier. Nouvelles tables de Mars, publiées par le baron de Lindau, de Golba, 1802. — En 1808, le grand géomètre La-

grange donne la solution numérique de tous les degrés. Olbers découvre une nouvelle planète qu'il nomme Vesta. Il soutient que la planète principale dont Cérès, Pallas, Junon, Vesta ne sont que des fragments, circulant dans l'espace qui se trouvait entre deux grandes planètes, à peu près à la même distance du soleil que ces quatre petites planètes. Delambre publie ses tables astronomiques du soleil et des satellites de Jupiter. — Le même savant fait paraître, en 1814, un traité complet d'astronomie théorique et pratique; ouvrage précieux qui a été continué par M. Mathieu, son élève et son ami. En 1808, Herschell, observateur infatigable, découvre, au moyen d'un télescope perfectionné, les six satellites d'Uranus. — 1810, Burg publie de nouvelles tables astronomiques de la lune. — Pons, de Marseille, de 1800 à 1820, l'un des meilleurs observateurs de l'époque, fait plusieurs découvertes de comètes. — 1808, Biot et Arago sont chargés, avec plusieurs savants, de terminer des opérations astronomiques relatives à la mesure de la terre. Olmsted publie, en 1826, une notice sur les étoiles filantes, leur apparition périodique et leur origine; sir John Herschell fit, sur plusieurs phénomènes célestes, d'importantes découvertes au cap de Bonne-Espérance, en 1855. — M. Arago, le digne continuateur des Cassini et des Lalande, et le savant dont l'autorité astronomique est européenne, a fait, au sein de l'Institut, plusieurs rapports remarquables par leur lucidité et leur profondeur, notamment en 1857, sur les étoiles filantes et les aurores boréales. Deux astronomes de Berlin, MM. Muller et N... viennent dernièrement de publier un ouvrage estimé sur les inégalités dans la lune, lequel renverse de fond en comble l'opinion accréditée par un astronome de Munich, que la lune est habitée.

ASTRONOMÈTRE, instrument inventé par Jeaurat, en 1755, pour déterminer sans calcul, et trouver mécaniquement l'heure du lever et du coucher des astres; il a été exécuté par le marquis de Courtanvaux, en 1768.

ASTRUC (Jean), médecin célèbre, né à Sauves, en 1684, dans le Bas-Languedoc; fut, en 1745, médecin du roi et professeur au collège royal de Paris; passa à Varsovie comme premier médecin du roi de Pologne, et revint à Paris où il mourut, en 1765; ses principaux ouvrages : *De morbis veneris*, *Mémoires relatifs à l'histoire naturelle du Languedoc*, *Traité de pathologie*, *Traité de thérapeutique*, *l'Art de l'Accoucheur*, etc.

ASTURA (bataille d'), 985 de J.-C.; le célèbre Almanzor, chef des Arabes, en Espagne, y défait les chrétiens, commandés par Vêrémond II.

ASTURIE, ou les **ASTURIES**, province espagnole avec titre de principauté; s'étend le long du golfe de Gascogne, entre la Galice à l'ouest, et la Montana de Santander à l'est; resserrée du nord au sud entre la mer et la haute chaîne des Pyrénées-Occidentales. Anciennement l'Asturie était plus grande; elle se continuait sur le revers des montagnes ci-dessus citées, atteignait au sud la rivière de Duero, et se trouvait traversée par la rivière Astura; de là le nom d'*Astures* que l'on donnait aux habitants; cette rivière baigne les murs de la ville d'Astorga, autrefois *Asturica*, qui était la capitale. L'Asturie fut le dernier refuge des Ibériens, lors de la conquête de toute la Péninsule hispanique par les Romains, 4 avant J.-C. Auguste vainquit les Astures, après une sanglante résistance; leur capitale reçut alors le surnom d'*Augusta*; les habitants de la partie septentrionale, celui de *Transmontani*, et ceux de la partie méridionale celui d'*Augustani*. Quelques années après (18 avant J.-C.) ils essayèrent de secouer le joug, mais ce fut en vain; suivis des

Alains et des Suèves qui, au commencement du 5^e siècle, passèrent des Gaules en Espagne d'où ils chassèrent les Romains. Les Vandales passèrent en Afrique en 419. L'Asturie, comme le reste de l'Espagne, tomba sous la domination des Visigoths en 531, lesquels, après l'avoir possédée pendant deux siècles, furent presque entièrement dépouillés par les Arabes appelés d'Afrique par le comte Julien. Après la défaite du roi Roderic par les Maures et les Sarrasins, en 712, Pelage, issu du sang royal des Goths, fils de Favila, duc de Cantabrie, et petit-fils du roi Chindasvinde, exilé par Witiza, en même temps que son cousin Roderic, se réfugia dans les montagnes de l'Asturie, qui, avec la Cantabrie, ne partagèrent point les malheurs des autres pays de l'Espagne; il s'y retrancha, et fonda une nouvelle monarchie, vers 718; son règne fut de 19 ans environ. En 757, Favila, son fils, lui succéda; il périt à la chasse, après deux ans de règne; il eut pour successeur, en 759, Alphonse 1^{er}, le Catholique, fils de Pierre, duc de Cantabrie, et genre de Pelage, aux victoires duquel il avait participé. — En 757, Froila 1^{er}, fils et successeur d'Alphonse, bâtit la ville d'Oviédo, qui devint sa capitale, en mémoire des victoires qu'il avait remportées sur les Musulmans. — En 768, son successeur fut Aurélio, fils du duc Froila, frère d'Alphonse, âgé seulement de 40 ans. — Après la mort d'Aurélio, Silo, riche seigneur goth, genre d'Alphonse-le-Catholique, fut élu en 774. — A celui-ci succéda, en 785, Mauregat, fils naturel d'Alphonse-le-Catholique, au détriment d'Alphonse-le-Chaste, fils de Froila. — En 788, Bermudo 1^{er}, le Diacre, frère du roi Aurélio, remporta, en 791, une grande victoire sur les Musulmans; peu après il abdiqua en faveur d'Alphonse-le-Chaste, et vécut encore 40 ans. — En 791, Alphonse II, le Chaste, remporta quelques avantages sur les Musulmans, et mourut fort vieux après 51 ans de règne. — En 842, Ramire 1^{er}, fils du diacre Bermudo, désigné, dès 835, pour succéder au trône, fut obligé de soutenir ses droits par les armes; il remporta une victoire sur les Musulmans, en 846, et en consacra la mémoire par la fondation de deux églises; en 847, il s'était associé au trône son fils Ordono 1^{er}, qui lui succéda, en 850; battu par les Maures, en 851; il florissait contre eux Léon et Astorga, prit et rasa Albayda (857), et emporta Salamanque, en 862. Il eut son fils pour successeur, en 866, Alphonse III, le Grand, qui prit en Portugal Coïmbre et Porto; défit les Musulmans, en 876; étouffa les révoltes dans son royaume; abdiqua la couronne en faveur de ses fils, et leur partagea ses états, en 910. — Garcia 1^{er} succéda à son père Alphonse-le-Grand, conjointement avec son frère Ordono, qui avait pour apanage la Galice et la Lusitanie. Garcia conquit la nouvelle Castille et y mit des gouverneurs. — En 914, Ordono II lui succéda, et transporta à Léon la résidence royale, que Pelage avait d'abord établie à Gijon et Froila à Oviédo. — Froila II, frère d'Ordono, monta sur le trône, en 925, au préjudice de ses neveux, et régna une année. — Alphonse IV, le Moine, un des fils d'Ordono, succéda à son oncle, en 924; trois ans plus tard, il entra au monastère de Sahagun; en 928, aidé de ses cousins, les enfants de Froila, il voulut de nouveau régner; mais Ramire les fit tous prisonniers, et leur fit crever les yeux. Alphonse mourut en prison, 932. — Ramire II, en 927, succéda à son frère, enleva Madrid aux Musulmans, et les battit complètement; cette victoire fut attribuée à l'intervention miraculeuse de *Santiago Matamoros*, saint Jacques-le-Tueur-de-Maures; depuis, le cri de guerre des Espagnols est *Santiago*, 938. — Ordono III, fils de Ramire et son successeur, en 930, fit la conquête de Lisbonne qu'il

démantela. — Ordono IV, le Mauvais, fils d'Alphonse-le-Moine, se fit proclamer, en 955, à la place de son cousin Sanche, frère d'Ordono III; cinq ans après, son compétiteur le renversa; il s'enfuit dans les Asturies, puis à Burgos, d'où il est encore chassé, et périt enfin misérablement. — En 960, Sanche 1^{er}, le Gros, fait grâce de la vie au comte de Castille, Fernando Gonzales, qui l'empoisonne. — En 967, Ramire III, son fils, encore en bas âge, lui succéda, sous la tutelle de sa mère et d'un conseil de régence; à 17 ans, il se rendit indépendant, et la noblesse indisposée lui donna ouvertement pour compétiteur son cousin Bermudo, fils d'Ordono III; Ramire lui livra bataille; elle fut des plus acharnées, quoique sans succès; il retourna à Léon pour se refaire, et mourut peu de temps après. — Bermudo II, le Gouloux, monta sur le trône sans opposition; en 993, Mohammed-el-Mansour-el-Amery-Hageb, ou maire du palais du khalife Hescham, de Cordoue, le bat en personne, prend le saccage Léon en 996, ravage le Portugal en 997, pénètre en Galice, prend Compostelle et la met au pillage; mais un an plus tard (998), Bermudo, à l'aide du roi de Navarre et du comte de Castille, le bat complètement: il ne put survivre à la honte de cette défaite. Bermudo mourut bientôt après. — En 999, Alphonse V, âgé de 5 ans, succéda à son père, sous la tutelle de sa mère; majeur, il rebâtit Léon, en 1016; ravagea au delà du Duero les terres musulmanes, et s'avança jusqu'à Viseu, où il fut tué d'un coup de foudre 1027. — En 1027, Bermudo III, son fils, lui succéda; il fut tué dans une bataille qu'il livra à Garcia, roi de Navarre, et à Ferdinand, roi de Castille; son royaume devint la proie du vainqueur, et fut réuni à la Castille, 1037. Avec Bermudo III finit la série des monarchies espagnoles de la ligne de Récarède-le-Grand et de la race des Goths. Aujourd'hui, les fils aînés des rois d'Espagne sont nommés princes des Asturies, en mémoire de ce que ses habitants ne reconnurent jamais les Maures.

V. OVIÉDO, LÉON, ESPAGNE.

ASTYAGE, fils de Gyaxare, fut le dernier roi des Mèdes. Son règne commença en 594 avant J.-C., et dura 55 ans. Hérodote dit qu'il fut détrôné par son petit-fils Cyrus; mais d'autres historiens rapportent le contraire. Il cessa de régner, 559 avant J.-C., et avec lui finit l'empire des Mèdes.

ASTYMADAS, poète dramatique grec, vivait vers l'an 400 avant J.-C.; il composa deux cent quarante pièces de théâtre, et remporta quinze fois le prix au cours des jeux publics.

ASYCHIS, roi d'Égypte, ou Osochor, successeur d'Aménophis vers 1052 avant J.-C.; rend une loi qui permettait aux Égyptiens d'emprunter en donnant pour gage le corps de leur père.

ATABALIPA ou ATAHUALAPA, roi du Pérou, dernier prince de la famille des Incas, un des plus riches monarques de l'Amérique, vivait au commencement du 16^e siècle; il fit mourir un de ses frères, Atoco ou Gascar; choisit, comme les Incas ses prédécesseurs, la ville de Cusco pour la capitale de tout le Pérou; soumit divers peuples, ses voisins; mais Pizarre, général espagnol, défit ses troupes, et le fit étrangler contre la foi donnée, après avoir pillé ses trésors, 1533.

ATABEK, mot turc, qui signifie *père de prince*. C'est la qualité de plusieurs seigneurs qui dirigeaient l'éducation des princes de la maison des Sedgiokides. Ces seigneurs, appelés par les Perses *Atabekian*, devinrent si puissants, qu'ils fondèrent et établirent en Asie quatre branches de princes, (Voy. ATABEKIAN.)

ATABEKIAN IRAK. Les Atabeks de l'Irak, qui font la première dynastie, commencèrent à régner en 1127;

elle comprend huit princes, qui ont régné dans la Chaldée, dans la Mésopotamie, et dans toute la Syrie, jusqu'en Égypte. Omadeddin-Zenghi, fils d'*Afsancar*, fut établi par Mahmoud, fils de Mohammed, et petit-fils de Maleck-Schah, sultan des Selgiucides, dans le gouvernement de la ville de Bagdad, en 1127. Il y joignit peu après celui de Mossoul ou *Mosul*, vacant par la mort de son frère Ezzeddin. L'année suivante il se rendit maître des villes d'Alep et de Hamah en Syrie; il soutint une grande guerre contre le kalife Mostarched; il prit Edesse et Bire sur les Francs en 1145; fut tué par des esclaves fugitifs, qu'il assiégeait dans le château de Giabar. Les historiens l'appellent *Sanguin*, nom corrompu de celui de Zenghi.

Noureddin Mahmoud fils d'Omadeddin, était l'aîné de deux autres frères nommés *Sefiddin* et *Coth-bedin*, qui régnèrent en Mésopotamie, pendant qu'il était maître de toute la Syrie; Saldin, général de ses armées, conquît l'Égypte; il l'ajouta à ses états. Les Francs le battirent dans plusieurs rencontres, et mourut en 1175. Nos historiens l'appellent *Noradin*.

Saleh, fils de Noureddin, régna dès l'âge de onze ans et mourut huit ans après, 1181 : on l'appelait *Al-Maleck-al-Saleh-Ismaël*. Saladin le reconnut d'abord en Égypte, et fit battre la monnaie en son nom, puis le dépouilla et ne lui laissa que la ville d'Alep, qui revint à son cousin-germain Ezzeddin-Massand, fils de Cothbedin Maudoud auquel son frère aîné Noureddin avait laissée la Mésopotamie, dont Mossoul était la capitale. C'est d'Ezzeddin que sont sortis les autres princes de cette dynastie. — Ezzeddin Massand, fils de Coth-bedin, régna dans Mossoul, où Saladin, qui s'était déjà rendu maître de la plupart des villes de la Mésopotamie, l'assiégea sans succès en 1184. Il mourut en 1195, la même année que Saladin. — Noureddin Arslanchah, fils d'Ezzeddin Massand, succéda à son père (1195), et enleva à Cothbedin son oncle, la ville de Nisibe; Maleck-al-Adel, frère de Saladin, l'en dépouilla; il mourut en 1210, après un règne de 18 ans, et laissa son fils pour successeur.

Maleck-al-Caher-Ezzeddin Massand fut laissé, après la mort de son père, en 1210, sous la tutelle de Badreddin Loulo, *affranchi*, qui gouverna ses états pendant sa vie et après sa mort (1218); son règne fut de sept ans neuf mois. Il laissa pour successeur son fils, Noureddin-Arslan-Schah, âgé de dix ans, qui régna peu de temps, et sous la tutelle de Badreddin, qui lui conserva la couronne contre les entreprises de son oncle paternel Amadeddin, fils de Noureddin-Arslan-Schah. Nassereddin-Mahmoud, aussi fils de Maleck-al-Caher, succéda à son frère à l'âge de trois ans; il fut aussi sous la tutelle de Badreddin Loulo, qui le fit reconnaître pour sultan, mourut en 1224. Le kalife Monstanser lui donna pour successeur Badreddin Loulo, qui n'avait été jusqu'alors que gouverneur. Ainsi finit cette dynastie des Atabecks surnommés de l'*Irack* parce qu'elle commença dans l'*Irack-Arabie* ou Chaldée.

ATABEKIAN, ADHERBIGIAN. Les Atabecks de la Médie, ou de l'*Adherbigian*, sont la seconde race des Atabecks, qui commença en 1158, et finit en 1225. Ildighiz, esclave turc, fut le premier de tous, par la faveur de Massoud, son maître, sultan des Sedgiukides, qui lui donna en mariage la veuve de son frère Thogrul, et le gouvernement du pays d'*Adherbigian*, où il commanda jusqu'en 1172. Mohammed, son fils, lui succéda, et fut tué par le sultan Thogrul-le-Sedgiukide. Sous cette tutelle, il se rendit maître de plusieurs provinces de l'empire de son pupille; prit la ville de Tauris, l'an 1174, et mourut en 1185. Kezel Arslan succéda à Mohammed, son frère; il fut déclaré sultan par le khalife Nasser, en 1191, et

tué la même année par un assassin suborné par les seigneurs de l'Iraque. Aboubekr, fils de Mohammed, petit-fils d'Ildighiz, régna 20 ans, et mourut en 1210. Collue-Enbanège succéda à son frère Aboubekr, et régna 4 ans. Modhafferredin-Uzbek, aussi frère du précédent, fut son successeur, et régna 15 ans; il mourut en 1225, après avoir été dépouillé de ses états par Gelaeddin, roi de Khovarezem.

ATABEKIAN-FARS, les Atabecks de la Perse, Turcomans d'origine, descendaient de Salgar; on les nomme aussi *Salgariens*. Leur dynastie a duré en Perse depuis 1148 jusqu'en 1264. Le premier de cette dynastie est Modhafferredin-Moschakar-Ben-Maudoud-Ben-Salgari, qui a régné 12 ou 15 ans. Modhafferredin-Zenghi-Ben-Maudoud succéda à son frère, et régna 14 ans. Modhafferredin-Taklah, fils de Zenghi, succéda à son père, et régna 20 ans; il mourut en 1195. Goltbeddin-Thogrul, fils de Maudoud, régna dans l'Iraque; il fut souvent en guerre avec Taklah, mais toujours battu; enfin fait prisonnier, et mis à mort après un règne de 9 ans, 1204. Modhafferredin-Abou-Schegia-Saad-Ben-Zenghi succéda à son frère Taklah; il régna 29 ans, et mourut en 1226. Aboubekr, fils de Saad, régna 55 ans, et mourut en 1259. Saad, fils d'Aboubekr, régna environ deux ans. Mohammed, fils de Saad, régna 7 mois. Mohammed-Schah, fils de Salgar-Schah, régna 8 mois. Selgiuc-Schah, frère du précédent, régna 5 mois, et fut tué en 1265. Aischab-Khatoun, fille de Saad, fils d'Aboubekr, étant restée seule de la maison des Atabecks Salgariens, fut établie reine dans Schiraz par Hologu-Ilkhan, et régna 1 an; elle mourut en 1264.

ATABEKIAN-LARISTAN; ce sont des princes qui se rendirent maîtres de la province de Lar, sur la côte du golfe Persique, et prirent le titre d'Atabek. Le premier fut Abou-Thaber, fils de Mohammed, qui fut envoyé pour conquérir ce pays par Sancar; il se rendit maître de la province de Perse proprement dite; s'en fit le souverain et prit le titre d'Atabek, que ses descendants conservèrent. Nasraddin ou Nasreddin, l'aîné de ses enfants, lui succéda, et laissa pour successeur son fils Takla, qui remporta trois victoires sur Saad, fils de Zenghi. Hologu, empereur des Mogols, le fit mourir, et il mit sur le trône Schameddin-Alp-Argoun, fils de Takla, qui régna 10 ans; son fils Joseph Schah lui succéda, et laissa pour successeur Afrasiab, qui se rendit maître de plusieurs places de l'Iraque; battit les Mogols en quelques rencontres; ceux-ci parvinrent à le faire prisonnier, et il fut mis à mort par ordre de Gazan, leur empereur. Après lui vint Nosrattedin, fils d'Alp-Argoun; il gouverna trente ans et mourut en 1552. Rokneddin, son neveu, et fils de Nosrattedin, lui succéda; son règne fut de 6 ans, et sa mort en 1559. Modhafferredin-Afrasiab, fils de Rokneddin, succéda à son père, en lui finit la dynastie des Atabecks du Laristan.

ATAIDE (Louis d'), comte d'Atougia, vice-roi des Indes, né en Portugal au 16^e siècle; armé chevalier à 22 ans par le vice-roi des Indes, à la suite de l'expédition de la mer Rouge; envoyé en ambassade auprès de Charles-Quint, qu'il accompagna à la bataille de Mulberg, en 1547; vice-roi des Indes, en 1569; il vainquit successivement tous les rois des pays qui l'attaquèrent; m. à Goa, en 1580.

ATA-MELIK-DJOURVANY, historien persan, originaire du Khorasan, né en 1227, occupa des sa jeunesse plusieurs emplois importants. Le sultan Hologu le nomma gouverneur de Bagdad; m. en 1285. Son ouvrage le plus remarquable est une histoire des princes Khovarisen et des Mogols.

ATANAGI (Denis), littérateur italien, né à Cagli, dans le duché d'Urbini, vers 1510; m. de 1575 à 1574. Les Italiens le regardent comme un des meilleurs critiques. Il a laissé des *Tables* de la rhétorique d'Aristote et de la paraphrase d'Hermogène, en latin; *Lettres familières* de plusieurs Hommes illustres; de *l'Excellence et de la Perfection de l'Histoire*; et un *Recueil* de divers poètes toscans.

ATAULPHE, beau-frère d'Alaric, roi des Goths; il le suivit à la prise de Rome, et lui succéda un an après, 410. La même année, il emmena de Rome, qu'il pillait une seconde fois, Placidie, fille de l'empereur Théodose, et il l'épousa à Narbonne, dont il se rendit maître en 414. Après cinq ans de règne, il fut tué à Barcelonne par un nommé Vernulphe, 415; il eut de diverses femmes six enfants, qui furent aussi assassinés.

ATAYDE (don Alvar d'), gouverneur de Malaca pour le roi de Portugal, Jean III, vers 1560. Ses exactions et ses cruautés le firent arrêter; conduit en Portugal, il y fut condamné à une prison perpétuelle, et ses biens confisqués.

ATAYDE (Georges d'), de la famille du précédent, évêque de Viseu, assista au concile de Trente, 1547, et travailla à la réformation du bréviaire romain.

ATELLANES, pièces comiques et satiriques chez les Romains, *fabulae Atellanæ*. On les appelait *Atellanes* d'Atella, ville de Toscane, où ces sortes de pièces furent représentées la première fois, vers l'an 200 avant J.-C. La licence s'y introduisit à tel point, que le sénat fut obligé de les défendre.

ATELES, ancienne ville de la Campanie, en Italie; maintenant c'est une petite ville entre Capoue et Naples, nommée *Sant'Arpino*. Anciennement il y avait un grand amphithéâtre, où l'on jouait des comédies qui furent appelées *Atellanes*, *fabulae atellanæ*. L'amphithéâtre a entièrement disparu; un château bâti vers 1060, par Robert Guiscard, Normand, duc de la Pouille, existe encore. Dans l'église, autrefois cathédrale, on remarque plusieurs magnifiques tombeaux, entre autres celui d'un médecin, qui y est représenté appuyé sur les épaules d'Aristote et d'Averroès.

ATELES (siège d'), en 1496; les Français sont réduits à capituler avec Ferdinand, roi de Naples.

ATÉNION, peintre grec, au 5^e siècle avant J.-C.; mourut fort jeune. Suivant Plin, il aurait effacé la réputation des plus grands peintres.

ATÉNOLPHE I^{er}, prince de Capoue, s'en empara en 887; se rend maître de Bénévent, en 900; forme une ligue contre les Sarrasins dans le midi de l'Italie, en 908; est battu, demande des secours à l'empereur d'Orient, et meurt avant de les avoir reçus, en 910.

ATÉNOLPHE II, fils du précédent, héritier, avec son frère Landolphe, des principautés de Bénévent et de Capoue; ils ramenèrent l'Italie méridionale sous la suzeraineté de l'empereur d'Orient; mourut en 940, et Landolphe en 945; son fils Landolphe II lui succéda.

ATÉPOMARE, roi d'une petite partie des Gaules, et qu'on croit fondateur de Lyon; vint assiéger Rome avec des forces considérables, et déclara qu'il ne se retirerait que lorsqu'on lui aurait livré les femmes les plus distinguées de la ville, par le conseil d'une d'entre elles, appelée Philotis, 587 avant J.-C. Les esclaves prirent la place de leurs maîtresses, se rendirent au camp des Gaulois, et pendant leur sommeil donnèrent le signal aux Romains, qui vinrent fondre sur les Barbares. C'est en mémoire de cette action que le sénat institua à Rome la fête des *Esclaves*, sous le patronage de Junon *Eaprotine*, en mémoire d'un figuier sauvage, qui avait servi de

signe de ralliement, en 588. Cette fête se célébrait aux nones de juillet.

ATH, ville de Flandre, assez bien fortifiée. Louis XIV la prit en 1667; il la garda par la paix d'Aix-la-Chapelle qui se fit l'année suivante; la rendit aux Espagnols par le traité de Nimègue, en 1678; la reprit et la restitua la même année par le traité de paix de Riswick (1697). Les Hollandais la prirent aussi le 16 novembre 1706; en 1745, elle fut prise et démantelée par les troupes de Louis XV; le 11 novembre 1792, par le général français Berneron, et l'année suivante par les Autrichiens; au mois de juin 1794, reprise par les Français sous les ordres de Jourdan et Pichegru.

ATHA, célèbre imposteur du 8^e siècle, reçut le surnom de *Mocannâ*, parce qu'il portait un masque d'or; il devint le chef d'une secte à laquelle il s'était attaché; il enseignait que l'esprit de Dieu, après avoir passé dans Adam, Noé, les grands prophètes et Abou-Moslem, était arrivé jusqu'à lui. Le khalife Mehdey l'assiégeant dans la Transoxane, il mit le feu au château et se laissa brûler, vers 779 de J.-C.

ATHA-ALLAH (Tageddin-Mohammed-Ben-Ahmed-Ben), né à Alexandrie; docteur de la secte de Malek; mourut au Caire l'an 709; il est auteur de *Hekam al Athyah*, livre du droit des Musulmans qui se trouve dans la bibliothèque royale.

ATHA ou **ATHAI** (Abou-Mohammed-Ben-Ali-Rabab), né à la Mecque; auteur célèbre de traditions qu'il avait reçues d'Aïschah, veuve de Mahomet et d'Abou-Horeïrad; m. l'an 722.

ATACH, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, l'une de celles auxquelles David envoya du butin qu'il avait fait sur les Amalécites, qui avaient pillé et brûlé la ville de Siceley, vers 1010 avant J.-C.

ATHALARIC, roi des Ostrogoths en Italie, fils d'Étharic Cillicia et d'Atmalasunte, succéda à Théodoric, en 526; il entretenait toujours la paix avec les empereurs, et mourut de débauche après 8 ans de règne, l'an 524.

ATHALIE, fille d'Achab, roi d'Israël, et de Jézabel; épousa Joram, roi de Juda; après la mort de ce prince (889 avant J.-C.) et après celle de son fils Ochosias, l'année suivante, elle fit tuer tous ses enfants et tous les princes de la maison royale, pour s'emparer du gouvernement. Jézabel, sœur d'Ochosias, sauva le jeune Joas, que le grand-prêtre Joïada mit sur le trône à l'âge de sept ans; Athalie fut mise à mort par le peuple l'an 883 avant J.-C., après sept ans de tyrannie.

ATHAMANIE, pays de l'Épire entre l'Arcananie, l'Italie et la Thessalie; libre un certain temps, eut ensuite des princes particuliers qui se soumirent à Philippe, père de Persée, roi de Macédoine, vers 193 avant J.-C.

ATA-MELIK, historien persan, né dans le Khorasan, en 1228; ses ennemis le persécutèrent et il mourut de chagrin, après avoir été deux fois gouverneur de Bagdad; il a publié un ouvrage intitulé: *La Conquête du monde*; la bibliothèque royale en possède un exemplaire.

ATHANAGILDE, roi des Visigoths, en Espagne, monta sur le trône, en 534, après avoir fait mourir le roi Agila; maria sa première fille, Galésinthe, à Chilpéric, roi de Soissons, et Brunehaut, la deuxième, à Sigebert, roi d'Austrasie; il régna 14 ans, et mourut l'an 567.

ATHANARIC, roi des Goths, en 369, il fit la guerre à l'empereur Valens, qui le défit; détrôné par ses sujets, il se réfugia à la cour de Théodose, le 11 janvier 381, et mourut le 23 du même mois.

ATHANASE (saint), patriarche d'Alexandrie, l'un des plus célèbres docteurs de l'Église, naquit à Alexandrie d'une illustre famille, dans les dernières années du 3^e

siècle de l'ère chrétienne; il parut au synode, tenu, en 321, contre Arius et ses partisans. Athanase y fut nommé le quatrième parmi les diacres de l'église d'Alexandrie. Il paraît que dès le début de la lutte entre le patriarche Alexandre et Arius, sur la nature du Verbe, Athanase fut le conseiller et le guide de son évêque. En 323, il parut au concile de Nicée, en compagnie de saint Alexandre, et y joua un rôle très-important. Il eut une grande part à l'adoption du fameux terme *consubstantiel*, en grec *omousios*, qui devint, dès cet instant, la marque de séparation entre ses partisans et ceux d'Arius. Tout cette grande troupe d'évêques, qui condamnèrent Arius dans ce concile, prouvèrent bientôt, en changeant pour la plupart d'opinions, et en souscrivant à tous les symboles qu'on voulut leur imposer, qu'ils n'avaient guère compris la profonde question théologique qui leur avait été proposée. Athanase seul soutint par ses écrits les dogmes adoptés par le concile de Nicée, et fut, pendant près d'un demi-siècle, le seul Père catholique de l'Eglise. Tandis que les ariens avaient de leur côté les évêques les plus savants et les plus éloquents, Athanase était le seul théologien de son parti. Il fut élu patriarche d'Alexandrie, en 326, à l'âge d'environ 50 ans, et tint pendant 46 ans le siège le plus important alors de tout l'empire. Les mélicieus, du nom de Mélèce, prédécesseur d'Alexandre, et déposé pour avoir sacrifié aux idoles pendant la persécution de Dioclétien, s'unirent aux ariens pour attaquer l'élection d'Athanase, 331. Le commencement du 4^e siècle est, comme l'on sait, le point de formation de tout le système catholique, soit comme hiérarchie, soit comme dogme. Athanase eut à ce double titre des ennemis acharnés qui ne lui laissèrent pas un moment de repos. On le chargea auprès de Constantin de nombreuses et graves accusations. L'empereur l'exila à Trèves; Constance le rappela d'exil. Son entrée à Alexandrie ressembla à une pompe triomphale, 338. Quatre-vingt-dix évêques, présidés par Eusèbe de Nicomédie, dans la ville d'Antioche, le condamnèrent sur diverses accusations, 341. Athanase leur opposa la décision de cent évêques, presque tous Égyptiens, qui se réunirent à Alexandrie, et le déclarèrent innocent. Grégoire de Cappadoce, nommé évêque à sa place par les pères d'Antioche, prit violemment possession de son siège, en 341. Saint Athanase se retira à Rome auprès du pape Jules I^{er}, qui, dans un concile de cinquante évêques, confirma la sentence rendue en sa faveur par le concile d'Alexandrie, et ce jugement fut ensuite approuvé par plus de trois cents évêques assemblés à Sardique. Athanase avait emmené avec lui à Rome plusieurs moines; il commença à y faire connaître la vie monastique. Jusque là cette profession était méprisée en Occident. Grégoire, l'usurpateur du siège d'Alexandrie, étant mort, Constance se vit forcé de laisser Athanase revenir en Égypte, dont tout l'Occident avait embrassé la cause, 346; mais devenu maître de tout l'empire, par la mort de Constant, son frère, Constance convoqua et présida lui-même des conciles; et au troisième concile de Milan, 354, il se leva avec fureur au milieu des évêques, se fit l'accusateur d'Athanase, et ordonna de le condamner; ce qui fut fait. Athanase fut chassé violemment de son siège par le gouverneur d'Alexandrie; il se réfugia dans les déserts de l'Égypte, et y demeura caché jusqu'à la mort de Constance, 362. Georges, élu par les ariens à la mort de Grégoire, fut massacré dans une sédition populaire. Ce fut à la suite de ce meurtre, qu'Athanase entra en triomphe dans sa cité patriarcale, 362. Bientôt, devenu odieux à Julien, il fut obligé de regagner la Thébade pour mettre sa vie en sûreté. La mort de Julien et l'avènement de Jovien, 363, le ramènèrent à ses

fonctions. Valense, successeur de Jovien, le força de nouveau à la retraite; il alla chercher un asile parmi les morts, dans le sépulcre de ses pères. Cependant Valense lui permit, au bout de trois ou quatre mois, de rentrer dans son église, et cette fois il n'en fut plus séparé jusqu'à sa mort, 372. Des quarante-six années de son épiscopat, il en avait passé vingt dans différents exils, et la plus grande partie des autres dans des combats continuels pour la défense de l'opinion qu'il avait fait triompher à Nicée.

ATHANASE II, patriarche d'Alexandrie, surnommé par les uns *Célites*, par les autres *Abinas*, successeur de Pierre Monge, en 490; mourut le 17 septembre 496.

ATHANASE, *jacobite*, patriarche d'Alexandrie, l'an 1230; m. le 1^{er} décembre 1261.

ATHANASE ou **ANASTASE III**, patriarche d'Antioche dès l'an 629; m. en 640 de J.-C.

ATHANASE, élu patriarche de Constantinople en 1289; se retira dans un monastère et se démit, le 16 octobre 1295; rappelé le 23 août 1304; il renoua de nouveau dans le mois de mai 1311.

ATHANASE III, *melquite*, patriarche; successeur de Nicolas II; fut chassé de Constantinople l'an 1308, par l'empereur; on ignore l'époque de son avènement et de sa mort.

ATHANASE IV, *melquite*, élu après la mort de Philothée; époque ignorée.

ATHANASE II, surnommé *Patellarius*; substitué à Cyrille Lucas, patriarche de Constantinople, en 1634, et peu après relégué à Chio; rétabli en 1631, il ne siégea que quinze jours.

ATHANASE II, évêque et duc de Naples, consacré, en 877, par le crédit de son frère Sergius II; répand la désolation dans tout le midi de l'Italie jusques en 900, année où il meurt dans l'excommunication.

ATHANASE (Pierre), le *Rhétteur*, né dans l'île de Chypre à la fin du 16^e siècle; m. vers l'an 1665; auteur de plusieurs écrits philosophiques et théologiques.

ATHANASIO (don Pedro), peintre, né à Grenade, en 1658; m. en 1688; élève d'Alexis Cano, et le plus grand coloriste de son temps; presque tous ses tableaux sont dans la ville de Grenade; on estime surtout une *Conception* et une *Conversion de saint Paul*.

ATHANATES ou **IMMORTELS**, du grec *athanatoi*. Corps de 8000 hommes d'élite, soigneusement entretenu, et qui formaient la garde des rois de Perse. On remplaçait de suite ceux qui manquaient; de sorte que leur nombre était toujours complet. On en attribue la formation au grand Cyrus, vers 550 av. J.-C.

ATHÉAS, roi des Scythes, prince très-belliqueux et bon politique, fit la guerre aux Triballiens et aux Istriens; il fut tué à 90 ans dans un combat contre Philippe-le Grand, 340 avant J.-C.

ATHÉISME. Ce mot, l'un de ceux dont on a fait le plus d'abus, signifie proprement l'opinion de ceux qui nient l'existence de Dieu. Il faut donc, pour que son sens soit clair, que le mot Dieu ait été préalablement défini. On peut nier telle idée de la divinité, sans nier pour cela son existence. Ainsi Socrate fut accusé d'athéisme, parce qu'il croyait à un dieu plus grand que Jupiter, 400 ans avant J.-C.; Spinosa, parce qu'il demeura en contemplation devant l'unité indivise de Dieu, 1664 avant J.-C.; les philosophes du 18^e siècle, parce qu'ils disaient anathème aux superstitions; les chrétiens eux-mêmes avaient été taxés d'athéisme par les païens. Comme l'on voit, ce mot est plutôt une injure qu'une véritable dénomination de doctrine. Parmi les prétendus athées dont les noms ont passé jusqu'à nous, on peut citer Songot,

philosophe indien, qui combattait la doctrine des Brahmes et professait ouvertement le matérialisme, 5101 avant J.-C.; le sophiste Diagoras, condamné à mort à Athènes pour avoir enseigné l'athéisme, 415 avant J.-C.; Protagoras fut l'objet de la même accusation, 550 avant J.-C. La secte des Saducéens, fondée par Antigone Socheus, vers 240 avant J.-C., bornant l'action de la Providence à la vie présente, n'était pas autre chose qu'un athéisme déguisé. L'athéisme, maladie de l'esprit humain, reprit naissance dans le 16^e siècle, dans presque toute l'Europe, au milieu des divisions théologiques; on prétend qu'alors il y avait plus d'athées en Italie qu'ailleurs, et que même la cour de quelques princes l'était tout entière. Ce furent moins les controverses qui indisposèrent les philosophes italiens à cet excès que les désordres de la cour de Rome, dont ils étaient témoins; ils pensaient comme Lucrèce avait pensé dans des temps non moins malheureux; cette opinion s'accrédita chez les grands en Angleterre et en France; elle eut peu de cours dans l'Allemagne et dans le Nord. Elle s'établissait par suite des guerres de religion; Valla, Raphaël Maffée et Volaterra renouvellèrent le système d'Épicure, 1500-1550. C'est à tort que l'on a fait un reproche d'athéisme à l'école de Gassendi, d'où sortirent, de 1640 à 1710, Chapelain, Molière, Bernier, l'abbé de Chaulieu, le grand-prieur de Vendôme; le maréchal de Catinat, etc. Dans le 18^e siècle, plusieurs hommes distingués, tels que Bollingbroke, mort en 1750; le savant Boulanger, en 1759; La Mettrie, médecin du grand Frédéric, 1751; le marquis d'Argens, son chambellan, 1780; Damiaville, mort en 1768; le baron d'Holbach, Diderot, d'Alembert, lui-même, passèrent pour professer l'athéisme; le fameux *Système de la nature*, l'*Antiquité dévoilée*, etc., sortirent de cette école. Au commencement de la terreur, une faction d'ultra-jacobins, qui prévalut pendant quelques mois, décréta, 10 novembre 1795, l'abolition du culte de l'Être suprême; elle avait pour chefs principaux, Chaumette, Hébert, Chabot et Anacharsis Clotz, qui furent à leur tour proscrits par Robespierre en 1794. Parmi les prétendus athées modernes, on peut citer encore Volney, l'auteur des *Ruines de Palmyre*, mort en 1819; Dupuis, l'auteur de l'*Origine des Cultes*, mort en 1809; l'astronome de Lalande, auteur d'un *Dictionnaire des Athées*, mort en 1807, lequel ouvrage fut continué par Naigeon, mort en 1810.

ATHENAGORAS, philosophe platonicien, né à Athènes au 2^e siècle; embrassa le christianisme dès sa jeunesse, et alla s'établir à Alexandrie, où il ouvrit une école dans laquelle il chercha à concilier les dogmes de la nouvelle religion avec ceux des fondateurs de l'Académie; il adressa aux empereurs Marc-Aurèle et Commode, entre les années 176 et 179 une apologie de la religion chrétienne; nous avons encore de lui un autre ouvrage, qui est un *Traité de la Résurrection des Morts*; mourut à Alexandrie.

ATHÉNAIS, impératrice d'Orient, fille du philosophe Léontius et femme de l'empereur Théodose-le-Jeune; elle prit le nom d'Eudoxie après son mariage. Son mari, qui la soupçonnait d'intelligence avec le savant Paulin, la disgracia; elle se retira alors en Palestine et mourut à Jérusalem, en 460, protestant toujours de son innocence. Cette princesse avait composé une traduction en vers hexamètres des huit premiers livres de l'Ancien-Testament, et un ouvrage, intitulé *le Centon d'Homère*, qu'on trouve dans la bibliothèque des Pères.

ATHÉNAS (Pierre-Louis), né à Paris en 1752, archéologue, naturaliste et agriculteur; directeur de la Monnaie de Nantes, en 1795; secrétaire de la chambre de commerce de cette ville, en 1805; un des fondateurs, en

1797, de l'Institut départemental fermé par le gouvernement, en 1816; inventeur de la charrue nommée *le défricheur Athénas*, en 1805; mort à Nantes, en 1829; a publié une foule d'ouvrages, mémoires, et dissertations sur des objets d'utilité, de sciences et d'arts.

ATHÉNÉE, médecin, né à Attale, en Cilicie, vers l'an 9 de J.-C., et contemporain de Plinie; il fut le chef de la secte qu'on appela *Pneumatique*, parce qu'il pensait que les vrais éléments étaient le chaud, le froid, le sec et l'humide, auxquels il en ajoutait un cinquième appelé *esprit*, en grec *pneuma*.

ATHÉNÉE, célèbre grammairien grec, né à Naucrète, en Égypte, vers l'an 228; c'est le Varron ou le Plinie des Grecs; il ne resta de lui qu'un seul ouvrage, les *Sophistes à table*, en quinze livres; les deux premiers manquent, une partie du troisième, et la plus grande partie du dernier. Il y a dans cet ouvrage une variété surprenante de faits et de citations, qui seraient inconnus sans lui; la meilleure édition est celle de Schwergheuser, Strasbourg, 1801 à 1806.

ATHÉNÉE, mathématicien grec, inventa une horloge d'eau ou clepsydre, qui mesurait le temps par un sifflement d'air que l'impulsion de l'eau faisait sortir d'un goulot étroit. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort.

ATHÉNÉE, ingénieur de Bysance, vivait vers l'an 210 avant J.-C.; auteur d'un traité sur les machines de guerre, adressé à Marcellus, qui prit Syracuse, 212 avant J.-C.

ATHÉNÉE, philosophe péripatéticien, né à Séleucie, vivait vers l'an 46 avant J.-C.; il vint à Rome sous l'empire d'Auguste; fut lié avec Murène, qui conspira contre Auguste; fut arrêté comme lui, et remis en liberté par l'empereur; il périt sous les ruines de sa maison, 16 ans av. J.-C.

ATHÉNÉE, frère d'Eumènes III, roi de Pergame, se joignit à son frère Attale pour aller secourir Manlius contre les Galates, 188 avant J.-C.; fut envoyé en ambassade à Rome par son frère Eumènes, pour faire sortir de la Thrace les garnisons romaines, et choisi par le sénat pour un des généraux d'armée contre Persée, roi de Macédoine; sa valeur lui concilia l'estime de Paul-Émile, général romain, qui ne voulut se confier qu'à lui et à Scipion, dans le voyage qu'il fit à Delphes.

ATHÉNÉE de Rome, destiné aux exercices de la jeunesse. L'empereur Adrien le fit bâtir, l'an 125 de J.-C., pour servir d'auditoire aux savants ou à ceux qui voulaient lire leurs ouvrages en présence d'une assemblée nombreuse. Il servait aussi de collège et on y faisait des leçons publiques. Alexandre Sévère, qui régna de 222 à 235, fréquentait assiduellement l'Athénée.

ATHÉNÉE de Lyon. Calligula le fit bâtir, l'an 57 de J.-C., et y institua des prix d'éloquence grecque et latine; les vaincus étaient obligés d'effacer leurs compositions avec la langue, sinon ils étaient fouettés ou plongés dans la rivière de Saône.

ATHÉNÉE de Paris. Ce Musée eut une première séance, le 11 décembre 1781; l'objet de cette société était le perfectionnement des sciences et des arts relatifs au commerce. On faisait des cours sur diverses parties des sciences. La Harpe y donna ses leçons de littérature, et Chénier son cours de littérature et d'histoire; il s'y trouvait un cabinet de physique. En 1785, les membres de ce Musée réorganisèrent la société, lui donnèrent le titre de *Lycée*, qu'elle a conservé jusqu'en septembre 1803, époque où ce nom fut donné aux collèges; elle prit alors le nom d'Athénée. Tous les artistes, fabricants ou inventeurs, qui désirent obtenir les suffrages de l'Athénée des

Arts, soumettent leurs inventions, procédés ou perfectionnements à cette société, qui les mentionne simplement, ou les récompense par des médailles suivant leur mérite.

ATHÈNES, la reine de la Grèce, la ville sacrée du monde païen, à qui il n'a manqué aucune gloire, ni celle de l'éloquence, ni celle de la poésie, ni celle de l'art, ni celle de la philosophie, et pas même celle des armes, était située à 4 lieues de la mer, vers le 37° degré 58 minutes de latitude nord ; et le 45° degré, 45 minutes de longitude est. Elle occupait la plus grande partie de la plaine centrale de l'Attique, lorsqu'elle dirigeait les destinées de la Grèce, et que, longtemps après, elle était le foyer des sciences, des lettres et des arts ; à l'est de cette ville coule la petite rivière d'Illissus, qui sépare les montagnes d'Athènes du mont Illymète (*Telo-Vouni*), célèbre par son miel ; l'Illissus n'est guère plus qu'un ruisseau. Le Céphise coule du sud à l'ouest, et est également réduit à une mince fillet d'eau. Athènes, à l'époque de sa plus grande splendeur, était entourée d'un mur qui passe au pied du mont Anchesmus (mont Saint-Georges), à l'est ; longeait l'Illissus jusqu'à la fontaine Callirhoë, et renfermait dans son enceinte le monument de Philopappus, encore existant. La ville avait plus de 7 lieues de circuit, treize portes et trois ports : Phalère (Saint-Nicolas), bâti par Démétrius de Phalère, 290 avant J.-C. ; le Pirée (Porto-Leone), par Thémistocle, 550 avant J.-C. ; Munychée (Porto), beaucoup plus ancien. Le Pirée était le plus beau et le plus fréquenté des trois. Les principaux quartiers d'Athènes étaient le Céramique, le Prytanée, le Lycée, le Théâtre, l'Aréopage, et hors de la ville l'Académie (V. ces mots). Parmi ses édifices, on remarquait surtout le Parthénon ou temple de Minerve, élevé par Périclès, 440 avant J.-C. ; l'Odéon, par le même, 458 avant J.-C. ; le temple de Jupiter-Olympien, 458 ; et les Propylées ou vestibules de la citadelle. Son ancienne population est évaluée, par le savant abbé Barthélémy, à plus de 140,000 âmes, savoir : 55,000 hommes libres, 50,000 étrangers, et 75,000 esclaves. Athènes était jointe à ses ports par de longs murs dont on voit encore les fondements ; la route qui conduisait à l'Académie était bordée des tombeaux des grands hommes et des monuments élevés à la mémoire de ceux qui étaient morts en combattant pour leur pays. Il paraît que même, dans le temps de sa plus grande splendeur, Athènes n'avait pas un aspect agréable à la première vue, et que sa plus grande beauté consistait en édifices publics. Ctésias qui l'a décrite 4 siècles avant J.-C., nous la montre poudreuse, manquant d'eau, avec des rues étroites et tortueuses, défaut qu'il attribue à sa haute antiquité. L'origine des Athéniens est en effet fort ancienne ; ils se disaient dans leur vanité *Autochthones*, c'est-à-dire fils d'eux-mêmes, aussi vieux que la terre, et cette dénomination pouvait leur convenir, parce que les Pélasges, dont ils descendaient, étaient le premier peuple connu qui ait habité leur pays. Les Pélasges étaient des Scythies Cimériens qui vinrent s'établir dans l'Hellade, sous la conduite d'Ilénachos et d'Égésicle, son fils, vers 1970 avant J.-C. ; leur nom de Pélasges leur vint de Pélasgus qui colonisa l'Arcadie, 1890 avant J.-C. Il ne faut point prendre à la lettre ce que les poètes nous disent des Pélasges qu'ils représentent comme des sauvages, vivant de glands et de racines ; car Platon et Varron disent qu'ils avaient un culte pour le soleil, la lune et les astres ; ce qui démontrerait que le civilisation athénienne est bien antérieure à l'arrivée des colonies égyptiennes. Ogygès, fils de Neptune, fonda plusieurs villes dans l'Attique, et probablement Athènes ; il n'était point Égyptien, mais plutôt

Phénicien, ainsi que son nom semble l'indiquer. De son temps arriva un déluge antérieur à celui de Deucalion, et qui inonda l'Attique, la Béotie et l'Achaïe ; cet événement arriva 1020 avant la première olympiade, c'est-à-dire 1796 avant J.-C. Athènes portait alors le nom de *Possidonie*, de *Possidone*, l'un des noms de Neptune, parce que Neptune y fut primitivement honoré comme la divinité principale. En 1582 avant J.-C., d'après les marbres de Paros, Cécrops de Saïs, en Égypte, débarqua à la tête d'une colonie égyptienne dans l'Attique, qu'il trouva en proie aux invasions des peuples barbares et aux dévastations des brigands, ainsi que presque toute la Grèce ; il embellit Athènes, bâtit sa citadelle, appelée *Acropole*. L'ancienne ville conserva toujours le nom de Cécropie. Cranaüs, son fils, lui donna le nom d'Athènes en l'honneur de sa fille Athénée, ou plutôt de Minerve dont le nom grec est *Athéné*, 1529 avant J.-C. Érechthée, fils de Pandion, originaire de Thessalie, fut le restaurateur du culte de Neptune, et apprit aux Athéniens à faire usage des chevaux, 1406 avant J.-C. Athènes, comme Rome, eut d'abord des rois ; on en compte dix-sept depuis Cécrops jusqu'à Codrus, de 1582 à 1095 ; ensuite par des archontes à vie, au nombre de treize, de 1095 à 752 ; puis par des archontes, nommés pour dix ans, au nombre de sept, de 752 à 684 ; enfin par des archontes annuels, au nombre de trois, depuis cette époque jusqu'à l'an 640 avant J.-C. Après qu'elle eût été prise d'assaut par Sylla, 87 avant J.-C., elle fut incorporée à l'empire romain, avec les autres pays de la Grèce, sous la dénomination de province d'Achaïe. A l'époque de César, 56 avant J.-C., la décadence d'Athènes était complète ; mais un autre genre de gloire lui était réservée : vaincue, elle devint l'inséparable de ses triomphateurs. De tous les Romains, celui qui l'aima le plus fut l'empereur Adrien, surnommé le *Restaurateur d'Athènes*, dont il rétablit ou acheva presque tous les édifices, 120 après J.-C. ; il y vécut en simple citoyen, brigua la dignité d'archonte, et remit en usage les lois de Solon ; il poussait sa dévotion pour cette ville jusqu'à s'habiller à l'athénienne. Antonin-le-Pieux et Vérus, son successeur, vinrent tous les deux à Athènes, 144 et 165, où ils imitèrent Adrien. Julien eut pour elle une affection d'autant plus vive qu'avec Athènes allait s'éteindre le paganisme, 560-565. Athènes n'occupe plus aujourd'hui qu'une partie de l'espace qu'embrassait l'ancienne ville. Quoique infiniment déchue, elle était encore une des plus florissantes de la Grèce au commencement de ce siècle. Son commerce était assez étendu ; on évaluait sa population à 15,000 âmes. Mais à la fin de la dernière guerre, elle n'était plus qu'un monceau de ruines presque inhabitées. On la rebâtit aujourd'hui dans la partie nord ; parmi les rues nouvellement construites, on trouve celles de Thésée, de Minerve, de Périclès, qui rappellent les plus beaux temps de la Grèce. Déclarée, en 1834, capitale du nouveau royaume de la Grèce, cette ville, où il vient d'être fondé une université, est aujourd'hui le siège du gouvernement.

ATHÈNES (Rois d'). Actée, premier roi d'Athènes, 1650-1601 ; Périphas, célèbre par sa sagesse, 1601-1582 ; Cécrops, l'Égyptien, époux d'Agraulé, fille d'Actée, règne 50 ans, 1582-1532 ; Cranaüs, son fils, 9 ans, 1532-1523 ; Amphyction, fils de Deucalion et gendre de Cranaüs, 10 ans, 1523-1515 ; Erichonius, fils d'Amphyction, 50 ans, 1515-1465 ; Pandion, 40 ans, 1465-1425 ; Érechthée, 50 ans, 1423-1375 ; Cécrops II, 40 ans, 1375-1335 ; Pandion II, 25 ans, 1355-1308 ; Égée, 48 ans, 1308-1260 ; Thésée, 50 ans, 1260-1250 ; Menesthée, cousin de Thésée, s'empare du trône pendant la captivité

de ce dernier et règne 25 ans, 1550-1207; Démophon, fils de Thésée, recouvre le royaume de son père et règne 53 ans, 1207-1174; Oxyntes, 12 ans, 1174-1162; Aphydas, 1 an, 1162-1161; Thymatê, 8 ans, 1161-1153; Mélanthus, 57 ans, 1153-1116; Codrus, le dernier, règne 21 ans, 1116-1095. (Nous avons suivi dans la fixation de ces dates, comme la plus authentique, la chronologie des marbres de Paros de préférence à toutes les autres, qui n'ont point de concordance entre elles).

ATHÈNES (Archontes perpétuels, archontes décennaux, archontes annuels d'). V. **ARCHONTES**.

ATHÈNES (Vicissitudes d'). Cécrops fonde l'Acropolis, 1580 avant J.-C.; déluge de Deucalion, fils de Prométhée, roi de Thessalie, lequel se retire à Athènes, 1529 avant J.-C.; Cranaüs fonde l'Aréopage; 1552 avant J.-C.; Amphyction, fils de Deucalion et roi d'Athènes; établit la ligue amphyctionique, 1522 avant J.-C.; Amphyction institue les jeux panathéniens qui se célébraient tous les 5 ans, en commémoration de la réunion de la Cécropie en un seul état, 1521; Érichtonius les célèbre le premier, 1506; il apprend aux Athéniens l'usage des chars de guerre, 1506; sous Érechtaée, d'origine divine, c'est-à-dire inconnue, Triptolème sème le premier du blé à Eleusis, 1406; établissement des mystères d'Eleusis, par Eumolpe, fils de Musée, 1390; première lustration, 1526; premiers combats gymnastiques à Eleusis, 1520; à la mort de Pandion II, 1508, le royaume d'Athènes est divisé entre ses quatre fils, Egée, Lycas, Nilus et Pallas. Egée, comme l'aîné, a en partage Athènes et ses environs; initiation de l'Hercule thebain aux mystères d'Eleusis, 1504; Egée fait mourir Androgée, fils de Minos, roi de Crète, 1500; Minos, pour venger la mort de son fils, assiège Athènes, qui est obligée de se rendre à discrétion, 1505; l'oracle de Delphes annonce qu'il faut se conformer aux dures conditions de Minos, 1095; Thésée affranchit Athènes de ce tribut, en tuant le Minotaure, 1250 avant J.-C. Roi législateur; ce héros, le dernier et le plus grand des héros des temps fabuleux, constitue l'unité de l'Attique, en réunissant sous son sceptre les 10 tribus fondées par Cécrops, 1229 avant J.-C. Il augmente la population de ses états, en y appelant les étrangers et en donnant aux douze tribus la même constitution et les mêmes lois. Voici les noms des dix tribus primitives: Érechtaée, du roi Érechtaée; Egéide, d'Egée; Pandionique, de Pandion; Cécropide, de Cécrops; Antiochide, d'Antiochus, fils d'Hercule; Atlantide, d'Ajax, fils de Télamon; Hippothoonique, d'Hippothoon, fils de Neptune; Énéide, d'Énée, fils de Pandion; Léontide, de Léon, qui dévoua ses filles au Minotaure; Acamantide, d'Acamas, fils de Thésée. On en ajouta dans la suite trois autres, savoir: les tribus: Ptolémaïde, de Ptolémée, fils de Lagos; Attalide, d'Attalus, roi de Pergame; et Adriatique, d'Adrien. Ces 13 tribus comprenaient 174 petits peuples différents. Thésée, la deuxième année de son règne, 1228 avant J.-C., institue les jeux *Isthmiques*, en l'honneur de Neptune. Ce héros, étant allé faire une expédition en Épire, est retenu prisonnier par Aidonéus, roi des Molosses, 1250; pendant son absence, Menesthée, arrière-petit-fils d'Érechtaée, usurpe la couronne, 1250 avant J.-C. Thésée, délivré de prison, et voyant son trône occupé, pour éviter la guerre civile, se retire dans l'île de Scyros, où il périt, précipité du haut d'un rocher par ordre de Lyncmède, 1227 avant J.-C.; Menesthée se rend au siège de Troie, à la tête de 50 vaisseaux, 1209 avant J.-C.; Dimophoon, fils de Thésée, rentre dans la possession des états de son père, 1207. Après la guerre de Troie, Athènes emploie l'excédant de sa population et de ses ri-

chesses à coloniser les îles de la mer Égée (l'Archipel). Hérodote nous a laissé la liste de ces colonies d'Athènes, qui, lors de l'invasion de Xerxès, 550 avant J.-C., vint au secours de leur mère-patrie; ce sont: Érétrie (Paléo-Castro) et Chalcis (Égrippa) en Eubée (Négrepont) et les îles de Céos, Naxos, Siphnos et Scriphos. Tymæthès, roi d'Athènes, frère et successeur d'Aphidas, ayant refusé, pour terminer une longue guerre, de répondre au défi de Xanthus, roi des Béotiens, Mélanthus, Messénien, qui avait accepté ce défi, et tué Xanthus, est nommé roi à la place de Tymæthès, 1155 avant J.-C.; dévouement de Codrus, dernier roi d'Athènes, dans une guerre contre les Héraclides, commandées par Aletès, qui renonce à ses projets de conquête et retourne mourir à Corinthe, 1095; abolition de la royauté à Athènes; Jupiter est nommé roi, et Médon, fils de Codrus, premier archonte perpétuel, 1095; mort de Médon, 1075; Hésiode fleurit sous l'archonte Mégacès, 944; Homère, sous l'archonte Diognète, 907; première olympiade vulgaire ou renouvellement des jeux olympiques, 776 avant J.-C.; les Athéniens font faire des trières ou galères à trois rangs de rames, 762 avant J.-C.; mort d'Alcméon, dernier archonte perpétuel, 755 avant J.-C.; Charops, premier archonte décennal, 754-747; les archontes décennaux cessent à Athènes. Cette ville languit dans l'anarchie pendant 5 ans, 687-684. Rétablissement des archontes annuels; Créon est le premier, 684 avant J.-C.; Dracon, archonte d'Athènes dans la première année de la 59^e olympiade, 624 avant J.-C.; donne des lois à cette ville; mais elles étaient si sévères que l'orateur Démosthène disait qu'elles avaient été écrites avec du sang. Cependant il en avait pris les bases dans celles des princes révérés des Athéniens; on y trouvait celle-ci: *Honorez vos parents, adorez les Dieux, et ne nuisez point aux animaux*. Dracon en confia l'exécution à des magistrats appelés *Epêthes*. Dracon, qui était aussi poète, avait fait 5000 vers de morale; guerre malheureuse contre Salamine, 595; Épiménide expie la ville d'Athènes, souillée par le meurtre des partisans de Cylon, chef du parti aristocratique, lesquels s'étaient réfugiés au pied de l'autel des Euménides.

Solon. Après avoir voyagé dans divers pays, Solon, fils d'Exécèsidè et descendant de Codrus, nommé archonte, fait abroger les lois de Dracon, en donne de nouvelles aux Athéniens et rétablit l'Aréopage, 594 avant J.-C.; partisan d'une démocratie mesurée, Solon est, comme Minos et Lycurgue, le génie de donner à sa patrie de bonnes lois constitutives. Quelquefois amendée ou suspendue, l'œuvre de ce grand homme n'en fut pas moins toujours reprise par les Athéniens avec enthousiasme. Avant d'être nommé premier archonte, Solon avait fait révoquer une loi honteuse, qui punissait de mort tout citoyen qui oserait proposer une nouvelle expédition contre Salamine; et la guerre avait été reprise avec succès contre les Mégariens; et Salamine, reconquise, il avait, en outre, défait, en personne, les Cynrhéens, qui avaient exigé des droits des pèlerins de Delphes. Nommé, d'une voix unanime, arbitre souverain de l'état, en face des factions, et voulant calmer l'effervescence des pauvres soulevés contre les riches, il accorda une satisfaction aux premiers, sans trop nuire aux seconds, par une opération de finances qu'il appela *décharge*; il promit l'intérêt de l'argent et en haussa la valeur; il promit enfin l'abolition de toutes les dettes, en stipulant que les terres resteraient aux propriétaires. Ses lois furent courtes, mais claires; la souveraineté resta dans la totalité du peuple; l'exécution des lois fut donnée aux principaux; le peuple fut partagé en quatre classes: les

trois premières furent séparées par la quotité des richesses ; la quatrième fut composée de ceux qui n'avaient rien ; ils ne pouvaient posséder des richesses, mais ils devaient opiner dans l'assemblée du peuple. Le conseil de l'Aréopage fut chargé de veiller au maintien de la constitution , et un conseil de 400 hommes fut chargé d'examiner toutes les demandes avant qu'elles ne fussent portées à la décision du peuple. *Quiconque ne prenait pas parti dans les troubles civils devait être banni.* Après avoir aussi divisé le peuple en tribus et institué des chambres de judicature, il publia ses lois, et employa alternativement la persuasion et la force pour les faire exécuter. Le bruit de sa sagesse pénétra jusqu'au fond de la Scythie, et attira dans Athènes Anacharsis et Toxaris, qui devinrent ses admirateurs, ses disciples et ses amis. Solon, après la promulgation de ses lois, s'exila volontairement. Pendant son absence, Pisistrate, chef du parti populaire, est chassé par la faction aristocratique, 562, et reste onze ans en exil ; Solon meurt en 559.

Pisistratides. — Pisistrate rentre dans Athènes, s'empare pour la seconde fois du pouvoir absolu, 543, et le garde tranquillement jusqu'à sa mort, en 528. Ses deux fils, Hipparque et Hippias, sont moins adroits et moins heureux ; les Athéniens maudissaient leur joug brutal, lorsque deux jeunes hommes, Harmodius et Aristogiton, de la famille d'Alcméon, le tuent et délivrent ; Hipparque est tué en 516. — Hippias venge la mort de son frère ; mais il est lui-même chassé d'Athènes par Clisthène, aïeul de Périclès, qui établit l'ostracisme, la première année de la 57^e olympiade, 512 avant J.-C. La domination des Pisistratides ne fut point étrangère à la gloire des sciences et des lettres. Pisistrate lui-même, vers 543, mit en ordre les poésies d'Homère, ouvrage qu'avait commencé Lycurque ; fonda la première bibliothèque publique à Athènes, 550 avant J.-C. — Anaximandre étend les mathématiques fort au-delà du point où Thalès les avait laissées, 575. Anaximène de Milet lui succède dans son école, 520. Suzarion joue les premières comédies sur des tréteaux, 536 avant J.-C. Le poète Thespis joue la première tragédie, *Alceste*, monté sur un chariot ; enfin le marbre est employé pour la première fois dans la statuaire. Sous les fils de Pisistrate, le poète Simonide ajoute à l'alphabet grec quatre lettres : Ω , E , Σ et Φ , et paraît l'immortel vieillard de Théos, Anacréon, 527.

Guerre d'Athènes contre la Perse. — Après l'expulsion d'Hippias qui se retire d'abord chez les Lacédémoniens, 516, puis auprès de Darius, 509, la démocratie gagne de plus en plus du terrain à Athènes, qui se trouve assez forte pour repousser victorieusement une ligue formée contre elle par les états grecs de race dorique, à la tête desquels était Sparte, 509 ; elle élève des statues à Harmodius et à Aristogiton, 510 ; frappe de l'ostracisme Clisthène lui-même, 508, et pousse l'audace jusqu'à défendre ouvertement, contre le roi de Perse, les états ioniques de l'Asie-Mineure, jusqu'à incendier une de ses villes, Sardes, 504 avant J.-C. Déjà Miltiade lui avait soumis l'île de Lemnos, 507 avant J.-C. Le grand roi, irrité et excité par Hippias, se détermine à marcher contre la Grèce ; son armée, commandée par Mardonius, est déçue dans une expédition contre l'île de Paros, est accusé de trahison et meurt en prison, 489 avant J.-C. Défaite, est surpris par la mort, 486 ; Xerxès, son fils et son successeur, poursuit ses projets ; il fonde sur la Grèce comme un torrent ; mais fidèles au conseil de Thémistocle, chef tout-puissant du parti populaire, qui avait eu la générosité de rappeler d'exil son rival Aristide, les Athé-

niens abandonnent leur ville qui est ruinée de fond en comble par les Barbares en leur absence, 480 ; même année, Thémistocle remporte la victoire navale de Salamine sur Xerxès. L'année suivante, 479 avant J.-C., Pausanias et Aristide gagnent la bataille de Platée contre Mardonius qui est tué ; 120,000 Grecs y battent 500,000 Perses. Le même jour de cette bataille, Xanippe défait les flottes des Perses, près de Mycale, promontoire d'Asie. Athènes, après avoir ainsi sauvé deux fois la Grèce, est au faite de sa puissance et de sa gloire. Thémistocle fait construire le Pyrée, 474 avant J.-C. ; mais bientôt ce grand homme, faussement impliqué dans le complot de Pausanias, est banni pour cinq ans, 471 ; il se retire d'abord à Argos, puis auprès d'Admète roi des Molosses, son ennemi personnel, et enfin auprès du grand roi Artaxerxès, qui l'accueille généreusement, 470 ; il s'empoisonne à l'âge de 65 ans, 465 ; en 469, les os de Thésée sont apportés de Scyros à Athènes par Cimon ; un temple célèbre est élevé à la mémoire de ce héros ; Cimon fait bâtir également l'Académie, l'Agora et les murs qui joignaient Athènes à ses ports ; Cimon, fils de Miltiade, défait la flotte des Perses près l'île de Chypre et les bat dans la Pamphylie, 470 ; origine de la mésintelligence entre Athènes et Sparte. Cette dernière étant assaillie par un tremblement de terre et par une révolte de Messéniens et d'Ioliens, Athènes hésite de la secourir ; les Athéniens soumettent les Thasiens et envoient une colonie de 10,000 hommes à Amphipolis, 464 ; Éphialte fait prononcer l'ostracisme contre Cimon, tant de fois vainqueur des Perses, 450 ; les Athéniens ravagent le Péloponèse après avoir battu les Corinthiens, les Épidauriens et les Éginètes près de Chréstylaphé, 459 avant J.-C. ; ils secourent les Mégariens, s'emparent de la Béotie, de la Locride, soumettent les Éginètes, établissent les Messéniens à Neupacte, s'emparent des îles Zacynthe et Céphalonie, battent en plusieurs rencontres les Lacédémoniens, 459-456 ; les Romains envoient demander les lois de Solon, 451 ; d'après les conseils de Cimon, revenu de l'exil, on conclut une trêve de cinq ans avec Sparte, 450 ; Cimon triomphe des Perses dans l'île de Chypre, et prend cette île, 449 ; ses victoires forcent le grand roi à accepter une paix honnête ; Cimon meurt au siège de Cilium, 449 ; renouvellement de la guerre entre Athènes et Sparte ; la première perd la Béotie, 447 ; Périclès rétablit les affaires d'Athènes, trêve de 50 ans, 446 ; Périclès est porté au souverain pouvoir qu'il exerce pendant 15 ans, 445 ; les Athéniens rebâtissent Amphipolis, 456 ; érection du temple de la déesse Hygie, 454 ; commencement de la guerre du Péloponèse qui dure 27 ans, 431 avant J.-C. ; Archidame, roi de Sparte, ravage l'Attique ; Périclès, de son côté, porte la guerre dans la Laconie avec une flotte de 100 vaisseaux, 431 ; Périclès est condamné à une amende, 430 ; il meurt de la peste qui désola la Grèce, et qui enlève le 50^e de la population de l'Attique, 8,000 hommes, 429 ; troisième invasion des Lacédémoniens dans l'Attique, 428 ; peste d'Athènes, 426 ; ses troupes battent les Béotiens près de Tanagre ; elles sont ensuite défaites par les Éoliens ; elles prennent leur revanche en Sicile ; elles ravagent la Locride ; battent les Éoliens et les Lacédémoniens leurs alliés, 426 ; les Lacédémoniens, fatigués de la guerre, demandent deux fois la paix aux Athéniens qui la refusent ; Agis, leur roi, ravage l'Attique, 425 ; bataille de Delium, perdue par les Athéniens contre les Thébains, 424 avant J.-C. ; les Mégariens ouvrent leurs portes aux Athéniens ; les Lacédémoniens s'y opposent, 421 ; trêve d'un an entre les deux peuples ; Brasidas, qui l'ignorait, prend Ébone, ville de Thrace, 422 ; Cléon,

qui avait remplacé Périclès dans l'affection populaire, fait le siège de cette ville ; il perd une bataille contre Brasidas ; les deux généraux sont tués, 422 ; trêve de 50 ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens, 422 ; rupture de la trêve, 421 ; prise de Mytilène par les premiers, auxquels se joignent les Argiens, 420 ; expulsion des Athéniens des jeux olympiques, parce qu'ils s'étaient emparés d'une ville pendant la célébration des jeux, 420 ; Alcibiade fait une incursion dans le Péloponèse, 419 ; Inapus, roi de Lydie, est appelé par les Égyptiens pour les défendre contre la Perse ; malgré le secours des Athéniens, il est pris et crucifié, 418 ; alliance des Athéniens avec les Argiens et les Mantinéens, 417 ; expédition de Sicile, commandée par Alcibiade ; ce dernier, accusé d'avoir abattu toutes les statues de Mercure pendant une nuit, est rappelé et se retire à Sparte, 415 ; Diagoras est condamné à mort par l'arèopage comme athée, 415 ; les Athéniens sont battus par les Syracusains, dont ils assiègent la ville, 414 ; les habitants de Lesbos, de Chio et d'Eubée se révoltent contre les Athéniens qui sont battus en Sicile sur terre et sur mer, après avoir perdu 40,000 hommes et tous leurs généraux, Lamachus, Nicias, Démosthènes, 415 ; Alcibiade traite de son rappel avec les généraux athéniens, et leur propose de s'allier avec Tissapherne et d'établir l'oligarchie à Athènes ; quarante personnes sont choisies pour gouverner la république ; Alcibiade revient de Lacédémone à Athènes, 412 ; il bat les Lacédémoniens sur terre et sur mer ; mais son lieutenant Antiochus ayant éprouvé un échec, il est de nouveau banni et se retire en Thrace, 410 ; les Athéniens s'emparent des villes de l'Hellespont ; Alcibiade, rappelé pour la troisième fois, est mis à la tête d'une flotte, 408 ; Conon, général des Athéniens, est assiégé dans Mytilène par Callicratidas, général lacédémonien, 407 ; Conon remporte la victoire navale des Argynusses, qui coûte la vie à Callicratidas, 406 ; incendie du temple de Minerve, 406 ; défaite des Athéniens à Egos-Potamos, par Lysandre, général des Lacédémoniens ; Conon se réfugie en Chypre ; siège d'Athènes, 405. Cette ville, prise par Lysandre, voit son gouvernement démocratique abolir, les murailles du Pirée abattues, 50 tyrans substitués à ses archontes, et son territoire occupé par une garnison lacédémonienne, 404 ; mort d'Alcibiade qui, en se retirant en Perse, est tué par des émissaires de Sparte, 404 ; Thrasybule, à la tête des exilés, délivre Athènes de ses tyrans, surprend le Pirée, promet une amnistie et établit un conseil de 10 citoyens. Ce siècle, appelé le siècle de Périclès, fut pour Athènes ce que fut pour la monarchie française le siècle de Louis XIV, son plus brillant, pour ne pas dire son dernier soleil. C'est sous Périclès que furent bâtis le Parthénon, les Propylées de l'Acropolis, et le grand temple de Déméter (Cérès) à Eleusis ; Magnès fait les premières comédies, 498 ; Chionides et Arsius marchent sur ses traces, 488-484 ; Eschyle gagne, le premier, le prix de la tragédie, 486 ; Simonide, petit-fils de l'ancien, invente la mnémotechnie, 479 ; Chéryle de Samos célèbre en vers la victoire de Marathon, 479 ; Anaxagore succède à Anaximènes, 478 ; Épicharme, originaire de Sicile, ajoute à l'alphabet grec 2 lettres, η et φ ; Sophocle fait représenter ses premières tragédies, 470 ; de 120 qu'il avait composées, il n'en reste que 7 ; Lysias, originaire de Syracuse, se distingue à Athènes par son éloquence, 465 ; Cratinas, Théocrate, Platon et Cratès, poètes comiques, 464-459 ; persécution d'Anaxagore, 460 ; Phidias fait pour le temple de Jupiter Olympien, construit par Libon, en 458, son admirable statue du dieu ; Agalharque applique la perspective aux décorations théâtrales, 450 ; Euripide remporte pour la première fois le prix de la tragédie,

445. De 92 tragédies de ce poète, il n'en reste que 19 ; Métion d'Athènes et Euctémon, son collaborateur, reculent les bornes de l'astronomie, 446 ; Alcamène, sculpteur, rival de Phidias ; le philosophe Archélaüs, successeur d'Anaxagore ; la courtisane Aspasie ; les architectes Ictinus, Callicrates ; Mnéscélée ; les orateurs Isocrate, Antiphon, Andocide ; les peintres Polygote, qui peint la guerre de Troie ; Parcenus, frère de Phidias, qui peint la bataille de Marathon ; Mycon, le grand médecin Hippocrate, fleurissent sous Périclès et après lui, de 445 à 400 ; Socrate fonde son école en 424 ; Thucydide, encouragé par les applaudissements accordés à Hérodote, en 442, lit son histoire aux Athéniens, 411 ; Arcésilas de Paros invente la peinture sur cire et sur émail, 401 ; retraite des dix mille, par l'Athénien Xénophon, 401 ; mort de Socrate, 400. *Événements qui suivent la décadence d'Athènes.* Se redressant encore une fois, Athènes, aidée du grand roi, humilie Sparte ; Conon remporte une victoire navale contre elle, en 594 ; on rebâtit les murs d'Athènes, 593 ; Thrasybule s'empare de Lesbos, 592 ; Iphicrate, célèbre général athénien, donne à ses troupes une armure, 575 ; Athènes et les villes de la Grèce se déclarent contre les Lacédémoniens ; on appela cette levée de boucliers, guerre sociale ; combat naval près de Naxos, où les derniers sont battus par Chabrias ; Timothée, fils de Conon, successeur de Chabrias, achève d'enlever à Sparte sa supériorité maritime, 576 ; les Thébains prennent Platée aux Athéniens, qui battent les Lacédémoniens sur mer, 574 ; les Athéniens veulent secourir Sparte assiégée par les Thébains, qui les mettent en déroute, 579 ; ils portent du secours aux Arcadiens, qui défont les Éléens, 565 ; Timothée prend Torone et Potidée et fait lever le siège de Cyzique, 564 ; il empêche Epaminondas de prendre Mantinée, 565 ; Alexandre, tyran de Phères en Thessalie, gagne une bataille sur mer contre les Athéniens, 560 ; Philippe, roi de Macédoine, les bat près de Méthone, 559 ; fin de la guerre des alliés contre Athènes, par la médiation d'Artaxerxès-Ochus, 556. Le roi de Thrace cède la Chersonèse Taurique, 553 ; guerre d'Athènes contre Philippe, qui assiège Byzance, 541 ; conclusion de la paix, 540 ; bataille de Chéronée, gagnée par Philippe contre les Grecs confédérés ; il accorde la paix aux Athéniens, 538. A partir de ce temps, l'histoire politique d'Athènes est presque nulle ; elle suit la fortune de la Macédoine ; Phocion, le dernier des grands citoyens d'Athènes, est condamné à boire de la ciguë, 528. Après la mort d'Alexandre, en 323, les Athéniens, de concert avec les Étoliens, tentent de rendre à la Grèce la liberté ; ils battent d'abord Antipater, 525. Polysperchon, tuteur du jeune Héracle, fils d'Alexandre, rend à Athènes son indépendance, 520 ; mort de Démosthène, 522 ; Nicanor s'empare du Pirée et de la ville pour Cassandre, qui donne le gouvernement d'Athènes à Démétrius de Phalère, 518. Ce siècle, quoique moins brillant que le précédent, voit naître encore une foule de grands hommes, dont Athènes est la patrie ou la résidence : Phédon continue l'école de Socrate, 596 ; Aristophane fait représenter sa dernière comédie, 596 ; de 50 qu'il avait faites, il n'en reste que 11 ; Arolos et Philittère, ses fils, suivent les traces de leur père, 580 ; Platon fonde l'Académie vers 599 ; mort de Xénophon, 588 ; Antisthène fonde la secte des Cyniques, 580 ; Pyrrhon, une école qui n'enseigne qu'à douter, 576 ; Démosthène commence ses harangues contre Philippe, 553 ; Aristote fonde le Lycée, 550 ; Théophraste, son successeur, donne une histoire des plantes, 525 ; Méanandre fait représenter sa première comédie, 522 ; il remporte huit fois le prix de poésie ; Zénon fonde la secte

des Stoïciens, 509. A Athènes fleurissent encore, dans ce siècle, Isée de Chalcis, orateur, disciple d'Isocrate, 597; Cébès de Thèbes, disciple de Socrate, 595; Criton et Phèdre, disciples de Socrate, 589; Philoxène de Cythère, poète dithyrambique, 580; Glycon, disciple de Socrate, 578; Anaxandride, poète comique qui remporta le prix de poésie; les peintres Apollodore, Zeuxis, Parrhasius, 575; Eubulus, poète comique, 574; Astydamas, poète tragique, qui remporte le prix de poésie, 575; Aphorée, fils de l'orateur Isocrate, poète tragique, 571; Stésichorus, d'Himère en Sicile, qui remporte le prix de poésie, 570; l'orateur Lycurgue, 552; l'orateur Théodote, 549; Callippe, astronome qui rectifie le cycle de Méton, 536; l'orateur Eschines, 554; Aristophon, poète comique, 551; Antiphane, idem, 550; Stilpon de Mégare, disciple d'Euclide, 527; Phérécrates et Aristoxènes, poètes comiques, 524; l'orateur Hypérides, 521; Xénocrate, successeur de Speusippe dans l'école de Platon, 515; Polémon, successeur de Xénocrate, 515; Crantor, philosophe platonicien, auteur d'un traité de la Consolation, 512; Démétrius de Phalère, général grec, auteur d'un traité de rhétorique, et auquel Athènes élève 560 statues, 507; Philon, architecte, et Cratès, successeur de Polémon, 501. *Événements politiques à Athènes qui suivent le partage de l'empire d'Alexandre*: Lacharès s'empare du gouvernement d'Athènes, 299; siège de cette ville, par Démétrius Poliorcète, 297; elle est prise en 296; Athènes, à l'instigation d'Olympiodore, se révolte contre Démétrius, et nomme un préteur, 289; elle est prise par Antigone-Gonatas qui lui laisse son gouvernement, 268; le temple de Jupiter Olympien, commencé par Pisistrate, est achevé par Cosmatus, 174; fin de l'archontat, 140; Sylla prend d'assaut Athènes, qui avait embrassé la cause de Mithridate, et la livre au pillage, 86; elle fut dès lors réunie, avec les autres états de la Grèce à l'empire romain, sous la dénomination de province d'Achaïe. Avant la victoire de Sylla, Ariston, aidé d'Archélaüs, l'un des généraux de Mithridate, s'était emparé du souverain pouvoir à Athènes, 80. Dès lors, elle suivit la fortune de Rome, contre laquelle elle essaya vainement plusieurs fois de se soulever. Dans les guerres intestines de Rome, elle fut toujours attachée aux patriens; combattant à Pharsale, sous les drapeaux de Pompée, 48; à Philippes, sous ceux de Brutus et de Cassius, 42. Dans cette période qui comprend depuis le partage des états d'Alexandre jusqu'à sa réunion à l'empire romain, cette ville produisit quelques noms qui soutinrent dignement l'éclat de la philosophie et de la littérature athéniennes, et parmi lesquels on peut citer Zénon, fondateur du Portique ou du Stoïcisme, 500; Arcésilas de Pitum, fondateur de la seconde Académie, 500; Épicure de Gargette en Attique, fondateur de l'Épicurisme, quatrième école sortie de celle de Pythagore, 295; Straton de Lampsaque, successeur de Théophraste dans le Lycée, 280; Ariston de Chio, réformateur du Portique, 279; Laétydes, successeur d'Arcésilas, 245; Carnéades, fondateur de la troisième Académie, 160; Critolaüs, successeur d'Ariston, dans le Lycée, 156; Philon de Larisse, fondateur de la quatrième Académie, 120; Antiochus d'Ascalon, fondateur de la cinquième Académie, 90. *Vicissitudes d'Athènes, depuis Auguste jusqu'à nos jours*. Depuis les beaux temps de sa république, il ne se fit plus rien de grand dans ses murs que la prédication de saint Paul, 58 de notre ère; sous Adrien, 120, un grand nombre d'Athéniens, animés par Publius, leur évêque, préférèrent la mort à l'abandon de la foi chrétienne. Comme presque toutes les villes du monde romain, Athènes fut visitée par les barbares. Elle fut ravagée par

les Goths, sous Claude II, successeur de Gallien, 269 de notre ère. En 400, sous Honorius, elle fut prise par Alarie qui ne la conserva point. De la domination des empereurs d'Orient, Athènes passa sous celle des Français, en 1120; ils la possédèrent jusqu'aux Vêpres Siciliennes, 1282, époque à laquelle les Catalans et les Aragonais les en chassèrent. Le titre de duc d'Albènes se conserva longtemps en France; au 15^e siècle, on lisait sur un tombeau dans l'église St-Denis: « Ci gît madame Jeanne d'Eu, jadis comtesse d'Étampes et duchesse d'Albènes, laquelle trépassa le 6 juillet 1489. » Des Aragonais, Athènes passa à la famille Acciali, 1570; François, huitième prince de cette maison, en fut dépossédé par Mahomet II, 1455; les Vénitiens la surprirent en 1454, s'emparèrent de la ville basse, mais ne purent jamais prendre l'Acropole; leur général s'appelait Vittor Capello. Les Athéniens tentèrent vainement de se soustraire aux Turcs en conspirant pour la famille Acciali; Mahomet II fit étrangler le duc François, 1455. Quoique musulman, Mahomet II témoigna toujours à Athènes beaucoup de bienveillance, il lui accorda la faveur d'être gouvernée par le chef des eunuques noirs, dont le pouvoir est beaucoup plus doux que celui d'un pacha. Elle fut prise par les Vénitiens en 1687; ils la rendirent aux Turcs peu après. Dans la dernière révolution grecque, Athènes deux fois secoua le joug des Turcs, qui deux fois le lui rendirent; en 1834, elle a été déclarée capitale du nouveau royaume de Grèce.

ATHÉNION, né en Cilicie, chef des esclaves révoltés en Sicile (135 avant J.-C.); soutint pendant plusieurs années la guerre contre les Romains, et fut tué, en 152 avant J.-C., dans un combat singulier, par le consul romain Manlius Aquilius.

ATHÉNIS DE CHIO, peintre, sculpteur et architecte grec, dans le 6^e siècle avant J.-C.; plusieurs de ses statues furent transportées à Rome.

ATHNOBIUS, fils de Démétrius, général des armées d'Antiochus Sidétès; ce prince l'envoya, vers 140 avant J.-C., à Simon, général des Juifs, pour lui demander la restitution de Joppé, de Gaza et de la forteresse de Jérusalem.

ATHÉNODORE, philosophe stoïcien, né à Tarse en Cilicie; fut attaché à la bibliothèque de Pergame; Caton d'Utique alla exprès dans cette ville pour le voir; se l'attacha et l'emmena avec lui; il reçut ses derniers soupirs vers l'an 60 avant J.-C.

ATHÉNODORE, philosophe stoïcien, né à Tarse en Cilicie; vivait vers l'an 50 avant J.-C.; il fut en grand crédit auprès d'Auguste, auquel il avait été donné pour précepteur par César; il conserva sur son élève un ascendant dont il ne profita que pour lui imprimer des sentiments de modération et de clémence; à sa prière, l'empereur diminua les impôts que payait la ville de Tarse, et le chargea de l'éducation du jeune Claude Néron, qui fut depuis empereur; il mourut dans sa patrie à 82 ans.

ATHÉNODORE, nom de deux habiles sculpteurs qui travaillèrent au groupe de Laocoon.

ATAIAH (Abathaleb-Mohammed-Ben-Ali-Ben-Athiah), dit *Al Mekki*, parce qu'il était né à la Mecque; il est auteur d'un fort bel ouvrage intitulé: *La Provision des Cœurs*; mort en 1098.

ATHIAH (Ebn-Athiah-al-Morabi ou Al-Mogrebi), né à Grenade en Espagne, en 1086; mort à Lorca, en 1148; on a de lui un commentaire sur le Koran.

ATHIAS (Joseph), juif, imprimeur d'Amsterdam; a publié, en 1661 et 1667, deux éditions de la Bible hébraïque; les états généraux, par un décret du 10 juin 1667,

l'honorèrent d'une chaîne et d'une médaille d'or; mort en 1700.

ATHICON. V. ATHIRCON.

ATHIR (Ebn-Athir-Al-Gezeri), né à Gezirat-Ebn-Omar, ville située sur le Tigre, au-dessus de Mosul; a composé un livre intitulé : *Giamé-al-Ossoul*, dans lequel il a réuni les sentiments des plus savants docteurs du mahométisme; il est aussi l'auteur du *Katab ab Schafei*, où il établit les fondements de la doctrine de Schafei, un des quatre chefs des sectes orthodoxes du mahométisme; mort en 1212.

ATHIR (Ebn-Athir-Al-Gezeri), frère du précédent; a composé trois histoires: la première est le *Kamel*, ou *Histoire générale*; la seconde, *Exemples pour les gens sages*, et la troisième pour la dynastie des Atabeks; il mourut à Mosul en 1236.

ATHIRCON ou **ATHICON**, vingt-huitième roi d'Écosse, dans le 5^e siècle; succéda à Éthodius II, son père; ses vertus le firent d'abord aimer; plus tard, ses vices le firent détester; il se tua après douze ans de règne, parce qu'il avait violé la fille d'un seigneur qui voulait se défaire de lui.

ATHLÈTE, du latin *athleta*, combattant. On donnait ce nom à ceux qui s'exerçaient à dessein de pouvoir disputer le prix dans les jeux publics. L'art qui les formait à ces combats s'appelait *gymnastique*, parce que les athlètes y paraissaient nus, *gymnos*, nu. Avant la guerre de Troie, 1209, on avait déjà la coutume de célébrer des jeux pour honorer les funérailles des grands hommes, et Homère rapporte, dans l'*Illiade*, que Nestor s'y était déjà distingué, 1280 avant J.-C. Mais alors c'étaient les guerriers, les chefs, les rois mêmes, qui combattaient, et non pas des hommes qui en faisaient une profession particulière. Les jeux institués en Arcadie par Lycaon, 1540 avant J.-C.; ceux qu'Hercule fonda à Olympie, 1260, furent bientôt imités par les autres villes de la Grèce; les palmes, les couronnes, les éloges et les prix devinrent l'objet des spéculations d'hommes qui firent un trafic de leurs forces, et un métier de ce qui n'était auparavant qu'une noble image de la guerre. L'art des athlètes avait commencé à se former un peu avant le siècle de Platon, 500-400 avant J.-C. Leur nombre s'accrut considérablement, à mesure de la quantité de jeux qui furent institués, et leur retour fréquent leur donna plus d'occasions d'exercer leur industrie. Les athlètes avaient un régime particulier; ils ne vivaient, dans les premiers temps, suivant le témoignage d'un grand nombre d'auteurs, que de figues sèches, de noix et de fromage mou. Un fameux maître de *palestre*, nommé Pythagore, contemporain du philosophe de ce nom, fut le premier qui leur accorda l'usage de la viande, 540 avant J.-C. Le premier athlète qui en mangea s'appelait *Eurytème*. Ils n'usaient pas indifféremment de toutes sortes de viandes; la plus solide, et par conséquent la plus nourrissante, était préférée à toute autre. Le bœuf, le cochon assaisonné d'aneth, avec une sorte de pain sans levain, fort grossier, pétri avec le fromage mou, appelé *coliphium*, composaient leur repas. Ils mangeaient ces viandes plutôt rôties que bouillies. Ce régime s'appelait *xérophagie*, nourriture sèche. Galien assure qu'un athlète avait fait un repas fort frugal lorsqu'il n'avait mangé que deux mines ou deux livres de viande, et du pain à proportion. Milon de Crotone, qui vivait vers 550, était à peine rassasié lorsqu'il n'avait mangé que vingt mines de viande, avec autant de pain, et trois congés ou vingt litres de vin. On sait qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du stade, portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, il l'assomma d'un seul coup de poing, et le

mangea tout entier dans la journée. Théocrite parle de l'athlète Égon, son contemporain, 260 avant J.-C., lequel mangeait sans s'incommoder quatre-vingts gâteaux. Ils étaient aussi grands dormeurs que grands mangeurs. Malgré les excès qu'ils faisaient de nourriture, saint Paul et les anciens s'accordent à louer leur frugalité : 1^o à raison de leur simplicité dans le choix et la préparation de leurs aliments; 2^o parce qu'ils vivaient dans la plus sévère continence. Les Lacédémoniens imitaient en quelque sorte cette vie austère; ils élevaient leurs enfants à la campagne, afin que par la vie et les exercices champêtres ils devinssent plus vigoureux. Il fallait que les athlètes joignissent à la force beaucoup de patience et de courage; ils supportaient les plus excessives chaleurs, les plus dures fatigues; recevaient sans se plaindre les coups les plus violents. Eurydème, au rapport d'Élien, ayant eu plusieurs dents fracassées dans un combat du ceste, les avala pour que son adversaire ne s'aperçût pas de sa blessure, et fut ensuite vainqueur. La nature des exercices athlétiques, la chaleur du climat, et la saison où l'on faisait ces jeux, les engageaient à combattre nus; ils avaient néanmoins une espèce de ceinture ou d'écharpe dont on attribue l'invention à Palestre, fils de Mercure, 1600 avant J.-C. Cette coutume n'eut cours chez les Grecs que jusqu'à la 15^e olympiade, 680 avant J.-C., que les Lacédémoniens y renoncèrent, et voici à quelle occasion : l'écharpe d'un certain Orsippe s'étant déliée au milieu de sa course, cet athlète tomba et fut ainsi vaincu. Les athlètes se faisaient frotter le corps d'huile ou d'une espèce d'onguent, appelé *céromos*, et composé de cire, d'huile, et de poussière. Quelques-uns, après s'être huilés, se roulaient dans le sable ou s'enduisaient de boue. Au sortir des exercices, ils étaient frottés, huilés de nouveau, un bain réparait leurs forces. On ne pouvait être admis aux combats solennels des jeux qu'après avoir été, pendant dix mois consécutifs, sous la direction des maîtres de *palestre*, et s'être exercé dans des gymnases publics, en présence de tous ceux que l'oisiveté ou la curiosité y attiraient. On ne recevait au nombre des athlètes, dans la Grèce, que des gens de condition libre, et d'une moralité reconnue; on en excluait les étrangers, les esclaves, et les gens d'une naissance obscure ou équivoque. Cependant il paraît qu'on permettait aux esclaves de disputer le prix de la course à pied. Auguste, 25 avant J.-C., leur accorda généralement la faculté de concourir à tous les autres prix. Les Grecs se relâchèrent aussi alors, et ils y admirent des affranchis. Au reste, dès l'origine même de ces jeux, il ne fut pas nécessaire d'être d'une naissance illustre pour entrer dans la lice. Corèbe, le premier qui combattit dans les jeux olympiques, 776, était un simple cuisinier. Les athlètes concouraient à cinq sortes d'exercices : la lutte, le pugilat, la course, le saut et le disque; ces cinq sortes d'exercices formaient le pentathlon. Voici les noms grecs de ces jeux, avec les noms latins qui leur correspondent : *palaistai*, luctatores, luteurs; *drômoi*, cursores, coureurs; *puktai*, pugiles, du latin *pugnis*, poing, combattants à coups de poing; *dishoboi*, disci projectores, jeteurs de disque; *altikoi*, agiles ad saltum, sauteurs. Le lieu où l'on s'exerçait s'appelait *palestre*. Voici d'autres termes des exercices athlétiques : *pankratistai*, *pancrace*; *remissio manuum*, abaissement des mains, signe que l'on se reconnaissait vaincu, ou que l'on refusait le combat; *porrectio manuum*, extension des mains, signe qu'on acceptait le combat; *canon*, exprimait les règles de l'art athlétique; *sub Jove data corona*, couronne donnée au milieu du stade; *Pentathlon* ou *quinqueterne*, réunion des cinq jeux; *dokimasia*, épreuves préliminaires; *endromides*, sorte

de chaussures des athlètes pour la course; *moluides*, disques ou palets de plomb; *amphotides*, sorte de défenses pour les oreilles; *gumnastai*, *puidotrebai*, professeurs d'exercices athlétiques; *acète* et *agoniste*, synonyme du mot *athlète*. Le *stade* était l'espace dans lequel les athlètes s'exerçaient à la course; il avait cent vingt-cinq pas de longueur; *aleiptes*, ceux qui frottaient d'huile les athlètes; *alytarque*, l'officier qui commandait aux *mastigophores*, chargés de la police des jeux. Les *hellanodiques*, juges des jeux, étaient au nombre de dix : trois pour les courses de chevaux, trois pour les autres jeux, et trois pour distribuer les prix; le dixième présidait. Les *athlothètes*, *agonothètes*, et l'*alytarque*, revêtus des insignes de leurs fonctions, tels que d'un caducée ou une peau de lion, se tenaient à gauche des *hellanodiques*; et vis-à-vis de ceux-ci les prêtres de Cérès, auprès d'un autel de marbre blanc, avec les vierges consacrées à cette déesse. Les statues d'Hercule et de Thésée étaient placées dans l'enceinte. On appelait *akrochérestos*, *acrochéristes*, ceux qui ne se battaient que du seul bout de la main sans se collecter; *kystikoi*, ceux qui s'exerçaient dans les portiques pendant l'hiver; *skiamachoi*, ceux qui s'exerçaient seuls; *dolichrodomoi*, qui parcouraient sept fois le stade, etc. Ceux qui faisaient les perquisitions nécessaires pour s'assurer de la naissance et des mœurs des athlètes portaient le nom d'*agonothètes*, *athlothètes*, et *hellanodiques*. Après la revue des athlètes, un héraut levait la main pour imposer silence au peuple; puis la mettait sur la tête de l'athlète, qu'il promenait dans toute l'étendue du stade, demandant à haute voix si personne n'accusait cet athlète d'un crime, etc. En outre, à Olympie il devait prêter serment, devant la statue de Jupiter, qu'il avait subi toutes les épreuves de l'institution athlétique, et qu'il observerait religieusement toutes les règles prescrites dans chaque sorte de combat. Les athlètes de réputation n'étaient pas obligés de se trouver présents pour se faire inscrire; il leur suffisait d'avertir les *agonothètes* par lettres ou autrement. Après que le héraut avait prononcé leurs noms, on réglait au sort le rang de chacun des athlètes qui devaient concourir plusieurs ensemble, comme dans la course à pied et la course des chars, etc.; dans la lutte, le pugilat, le panerace, où l'on ne combattait que deux à deux, on appelait les combattants au sort. Quand le nombre était impair, celui qui n'avait point d'antagoniste s'appelait *phèdre*; on le réservait pour combattre le vainqueur. Avant le combat, les *agonethes* ou les *gymnastes* adressaient aux athlètes de vives exhortations; les *mastigophores*, par ordre des *agonethes*, ou à la prière du peuple, frappaient de verges les contrevenants aux lois athlétiques. Les récompenses qui soutenaient les athlètes dans les travaux pénibles auxquels ils s'assujétissaient étaient d'abord les acclamations dont les spectateurs honoraient leur victoire. Les prix qu'on leur décernait ont varié suivant les temps et les lieux. Cette diversité de récompenses introduisit chez les Grecs la distinction générale qu'ils faisaient entre les jeux appelés *démastiques* et ceux appelés *stéphurites*. Dans les premiers, on proposait pour prix diverses choses qui pouvaient s'échanger contre de l'argent; dans les derniers, on ne distribuait que des couronnes. On donne de la Grèce, telles qu'à Lacédémone, à Thèbes, à Sydone, à Argos, etc. Les plus anciens jeux étaient de cette espèce; tels furent ceux qui accompagnèrent les funérailles de Patrocle et d'Anchise. Les prix consistaient en esclaves, en chevaux, en vases d'airain, avec leurs trépaniers, en vêtements, en armes, et même en argent monnayé; mais les jeux les plus célèbres étaient ceux où il

n'y avait que des couronnes à gagner. Aux jeux olympiques, les vainqueurs remportaient une couronne d'olivier sauvage, prix institué, en 800 avant J.-C., par Iphitus, roi du Péloponèse; une de pin aux Isthmiques, une d'ache aux Néméens, une de laurier aux Pythiens. Ces couronnes étaient exposées sur des trépieds de bronze, et même, dans la suite, sur des tables d'or et d'ivoire. A ces couronnes, on substitua plus tard des couronnes d'or. C'était l'*agonothète* qui les distribuait; un héraut la mettait sur la tête du vainqueur; quelquefois ce dernier se couronnait lui-même; quelquefois certains athlètes étonnaient tellement par leur extérieur vigoureux que, faute d'antagonistes, ils étaient couronnés sans combattre. En certaines occasions, on accordait cet honneur aux athlètes, même vaincus ou morts dans le combat. Les couronnes que l'on distribuait étaient accompagnées de palmes, que les vainqueurs recevaient et portaient de la main droite. A Olympie, les *hellanodiques* se piquaient d'une fidélité incorruptible dans la distribution des palmes et des couronnes. Néanmoins, il pouvait survenir des cas où les athlètes avaient droit d'en appeler au sénat d'Olympie, juge souverain de ces sortes d'affaires. L'athlète vainqueur, revêtu d'une robe brodée, était conduit par un héraut précédé d'une trompette, dans tout le stade, lequel proclamait à haute voix son nom et le lieu de sa naissance. Les spectateurs redonnaient leurs acclamations; ils jetaient des fleurs au vainqueur et quelquefois de l'argent. Un nouveau triomphe l'attendait dans sa patrie; il y était reçu aux acclamations de ses concitoyens, qui venaient au-devant de lui; revêtu des insignes de sa victoire, et monté sur un char à quatre chevaux, il entrait dans la ville, non par la porte, mais par une brèche pratiquée à dessein. On portait des flambeaux devant lui. Les jeux qui procuraient cet honneur étaient appelés *Isclatiques*. De grands festins terminaient presque toujours ces jeux; dont les uns se faisaient aux dépens du public, les autres aux dépens des particuliers. A Olympie, les athlètes vainqueurs étaient traités au Prytanée tout le reste du temps que duraient les jeux. Les particuliers qui régalaient l'athlète étaient ses amis. Les athlètes de distinction régalaient à leur tour leurs parents et leurs amis. Alcibiade, 590, régala toute l'assemblée. Les athlètes, après la victoire, s'acquittaient des vœux qu'ils avaient faits pour l'obtenir, et consacraient dans les temples des statues, des boucliers, et autres offrandes. Le temple d'Olympie était rempli de ces statues d'athlètes qui y étaient placées, ou par eux-mêmes, ou par les villes qui leur avaient donné le jour. Tous les quatre ans, on les exposait aux regards des spectateurs de tous les pays. Parmi ces statues était celle de Théagène, qui avait remporté douze cents prix. Un rival, jaloux de lui, même après sa mort, venait toutes les nuits assouvir sa fureur, et se venger de ses défaites en frappant le bronze insensible, qui, ébranlé par ses coups redoublés, tomba sur lui et l'écrasa. La statue fut jugée, condamnée, et jetée dans la mer. La famine affligea la ville de Thasos, patrie de Théagène; l'oracle accusa les habitants d'ingratitude; la statue fut retirée de l'eau, et l'athlète reçut les honneurs divins. Les vainqueurs des jeux jouissaient de plusieurs privilèges : 1° ils avaient la préséance dans les spectacles et dans les jeux; 2° à Lacédémone, ils combattaient aux côtés du roi; 3° ils étaient nourris pendant leur vie aux dépens du trésor public; Solon, en 560, avait assigné 500 drachmes de pension (1500 francs environ) à chaque athlète victorieux; 4° ils étaient exempts de toutes charges et de toute fonction civile; 5° on écrivait leurs noms dans les archives publiques; les poètes faisaient des hymnes en leur honneur; on leur érigeait des statues, et on faisait

des inscriptions pour éterniser le souvenir de leurs victoires; 6° enfin on leur prodiguait même les honneurs divins, et c'était là le comble de la gloire athlétique. Ce n'était pas seulement des hommes faits qui entraient dans la lice; dès la 57^e olympiade (628 avant J.-C.), on avait établi à Olympie des prix pour la course et la lutte des enfants athlètes; ce qu'on étendit au pentathlon, dans la 58^e; au pugilat, dans la 41^e; et au pancrace, dans la 143^e. Mais les Eléens retranchèrent bientôt ce dernier des deux derniers combats pour les enfants. Il était rare que ceux qui avaient remporté le prix dans leur jeunesse, l'obtinissent quand ils étaient hommes faits. Plusieurs monuments nous sont restés des athlètes. Il y a dans la Villa-Albani une belle statue de marbre noir qui représente un athlète, tenant un flacon d'huile pour s'en frotter et se disposer au combat. Des athlètes sont représentés sur les médaillons de bronze, appelés *contornates*, et frappés, selon toutes les apparences, dans le courant des 4^e et 5^e siècles de l'ère vulgaire, et distribués à Rome à l'occasion des jeux du Cirque. Il y a dans le jardin des Tuileries un joli groupe de deux lutteurs, copié par Magnier, d'après le groupe antique de la galerie de Florence. On regarde aujourd'hui un lutteur comme fils de Niobé; ils sont cités comme tels dans une estampe de 1557. Un beau médaillon du cabinet de France, frappé à Philippopolis de Thrace, représente un discobole. Les Romains adoptèrent, sous la dictature de Sylla, 85 à 79, les jeux et les exercices des Grecs; ce dictateur les transporta à Rome, ainsi que les athlètes, sous prétexte de relâcher le peuple des fatigues de la guerre civile et de celle de Mithridate. Il ne resta plus à Olympie, dans la suite, que la course du stade.

ATHLONE, *Athlona*, petite ville d'Irlande, assez forte, avec un château sur la rivière de Shannon; en 1691, le prince d'Orange fit mettre le siège devant cette ville; ses habitants, commandés par Richard Grace, Irlandais, gouverneur de cette place et partisan de Jacques II, roi d'Angleterre, se défendirent vigoureusement; mais l'année suivante, elle fut prise, et cette prise fut suivie de la réduction de toute l'Irlande.

ATHLONE (Godefroi de Reide, comte d'), général hollandais, au service de Guillaume III, roi d'Angleterre; contribua puissamment à la conquête de l'Irlande, ce qui lui valut le titre de comte d'Athlone pour lui et ses descendants; fit les premières campagnes du duc de Marlborough, et mourut à Utrecht en 1705.

ATHON, ville des frontières d'Arabie; elle fut prise sur Arélas, roi de ce pays, par Alexandre-Jannée, vers 88 avant J.-C.; Hircan la restitua avec neuf autres fortes places, parce qu'Arélas lui avait donné du secours contre son frère Aristobule, qui s'était emparé de ses états, 70.

ATHOR, ou *Athy*, divinité égyptienne dont le culte était d'une haute antiquité en Égypte, puisque le trente-unième roi Thébain s'appelait Pentéathyrus, nom qui signifiait grand-prêtre d'Athy; ce Pentéathyrus vivait 1790 avant notre ère. Athor fut spécialement adorée dans les villes d'Égypte auxquelles les Grecs donnèrent le nom d'Aphroditopolis, et dans plusieurs nômes ou préfectures, telles que ceux d'Ombos, Apollinopolis, Tentyris. Elle avait un temple dans l'île de Philæ et un autre dans l'île de Begéh, et à Tentyris. Dans ces différents endroits, Athor participait des attributions de la grande génératrice des dieux; mais dans les théogonies égyptiennes, elle paraît n'avoir occupé réellement qu'un rang des divinités du second ordre. Athor offre dans son unité l'idée de la puissance femelle, humide, associée à la puissance mâle, le feu créateur. Le Dieu Phta représentait le dernier de ces éléments dans son acception idéale.

Athor se présente dans la généalogie divine sous plusieurs aspects: ainsi on la voit, 1^o fille ou épouse de Phta; 2^o fille ou épouse de Phré, le soleil; 5^o enfin, elle est placée à côté de *Thermoutis*, la première grande mère; auprès d'*Anouk* ou *Vesta*, le feu terrestre; et de *Bouto*, surnommée la génératrice du soleil. Comme épouse de Phré, le soleil, Athor prend sur les monuments les attributs tauriformes qui caractérisent la lune: sa coiffure, qui consiste dans le vautour, symbole caractéristique des déesses mères, est surmontée de deux têtes de vaches ou du croissant combiné avec le disque de la lune. En s'identifiant avec le dieu Pooh (*Lunus*), Athor devient hermaphrodite; ses fonctions lui assignent ce double caractère, puisque comme femelle elle reçoit de Phré les germes de la fécondité, et la transmet comme mâle à la terre qui en est, à son tour, fécondée. Athor paraît sur les monuments tantôt la mère des dieux, tantôt la nourrice des divinités supérieures, présentant le sein aux différents dieux, placés sur ses genoux, sous la forme d'enfants. Voilà pourquoi les figurines égyptiennes, en bronze ou autres matières, la représentent souvent avec une tête de vache, quelquefois avec une tête humaine; mais on reconnaît presque toujours dans celle-ci le type emprunté à l'animal symbolique et caractérisé par la forme triangulaire du visage vu de face, et par les oreilles de vache. Athor se montre aussi sur les monuments la déesse de la beauté et de la toilette; elle tient alors dans ses mains des bandes-lettres qui étaient l'emblème de l'amour. Cette déesse avait un mois qui lui était consacré, le mois d'Athyro, qui correspondait au mois de novembre, époque des longues nuits et du séjour du soleil dans l'hémisphère inférieur, époque de la retraite des eaux du Nil et anniversaire de la mort d'Osiris. C'est dans ce mois qu'avait lieu à Memphis la cérémonie lugubre dans laquelle on promenait en procession l'image dorée du bœuf Apis, recouverte d'une housse noire en signe de deuil; Athor, à tête de vache, image de la terre, et le dieu Phta, figuraient dans la même solennité; c'était la triade révérée à Memphis.

ATHOS (le mont), dans la Macédoine, province de la Turquie d'Europe, appelée par les Grecs modernes *Hogion-Aros* (Montagne-Sainte); elle s'avance dans l'Archipel en forme de presqu'île, entre le golfe de *Contessa* et celui de *Monte-Santo*; un isthme d'une demi-lieue la tient à la terre; son circuit est de dix lieues, et son sommet s'élève au-dessus de la région où se forment les nuées et les pluies. Xerxès, roi de Perse, la rendit célèbre, vers 490, en coupant l'isthme pour y faire passer sa flotte; aujourd'hui elle est habitée par des moines grecs; ils y ont fait construire une quantité de monastères dont quelques-uns sont fortifiés pour résister aux insultes des pirates; c'est parmi eux que l'on prend tous les évêques dépendants du patriarche de Constantinople. Il n'y a que ce seul endroit de la Grèce où les chrétiens schismatiques révèrent une image en relief; c'est celle de la *Panagia* ou de la Vierge toute sainte, en marbre blanc; elle est placée sur une des pointes de cette montagne, environnée de neige et fort escarpée; ce qui n'empêche pas les Grecs d'y aller faire leurs prières. Avant les dévastations qui eurent lieu dans cette partie de l'empire ottoman, cette montagne célèbre portait sur ses flancs plusieurs bourgades, vingt-deux couvents, outre cinq cents chapelles, cellules et grottes, qui servaient d'habitations à plus de quatre mille moines. On sait qu'un architecte à grandes idées proposa à Alexandre de tailler cette montagne de manière à représenter un colosse qui tiendrait une ville dans sa main.

ATHORNGE, berger juif qui prit le diadème dans la Judée, et pilla longtemps cette province, 4 avant J.-C.; il tomba enfin entre les mains d'Archélaüs qu'il fit mourir.

rir après l'avoir fait promener sur un âne dans toutes les villes de son ethnarchie avec une couronne de fer sur la tête.

ATKINS (sir Robert), célèbre juriconsulte anglais, descendant d'une des plus anciennes familles du comté de Gloucester; fut nommé chevalier du Bain à l'avènement de Charles II, en 1661, et dix ans après l'un des douze grands-juges d'Angleterre dans la cour des plaids-communs; se retira des affaires, en 1679, par mécontentement; se chargea, en 1685, de défendre lord Russell; fut un des instruments les plus actifs de la révolution de 1688, et premier président de la cour de l'échiquier, en 1689, puis orateur de la chambre des pairs; il mourut en 1709, à 88 ans; ses ouvrages forment un volume sous le titre de *Traité parlementaires et politiques*.

ATKINS (sir Robert), fils du précédent; mort en 1711; a publié *l'Histoire du comté de Gloucester*.

ATKINS (Richard), écrivain anglais, mort en 1711; a publié *De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Angleterre*, et une *Apologie* suivie d'un opuscule intitulé *Soupirs et ejaculations de l'âme*.

ATKINS (Jean), chirurgien anglais, employé sur un vaisseau de guerre; visita les côtes d'Afrique, le Brésil, la Barbade et la Jamaïque; à son retour, il publia la relation de ses voyages, 1755.

ATLANTIDE. Ce nom, qui participe à la fois de la fable et de l'histoire, représente ce que l'antiquité grecque a connu des terres situées dans l'Océan au delà des colonnes d'Hercule. Quelques-uns ont fait de cette mystérieuse contrée un vaste continent qui se serait engouffré dans les eaux, en ne laissant d'autres terres que les sommités de quelques archipels; d'autres y ont voulu voir l'Amérique; d'autres enfin ont pensé que l'Atlantide n'était autre chose que l'ensemble agrandi et poétisé des Canaries et du cap Vert. Nous inclinons vers la première opinion; la disparition d'un continent dans l'Océan atlantique, et dont le grand archipel asiatique et l'archipel indien seraient des fragments, est une tradition vague et lointaine que la science moderne, après de laborieuses investigations, a reconnue fondée.... On ne saurait préciser l'époque qui vit cette grande catastrophe, dont le souvenir s'est transmis d'âge en âge; toute l'antiquité s'accorde à exalter le degré de civilisation où étaient arrivés les Atlantes qui florissaient 11,044 av. notre ère; le premier Atlas leur avait donné l'idée sublime d'un Dieu créateur, conservateur et tout-puissant. La destruction de l'Atlantide paraîtrait remonter à 5020 avant notre ère; c'est à cette époque que le second Atlas étend son empire dans la Libye, l'Égypte, l'Espagne, et qu'il fait passer quelques-uns de ses sujets dans l'Étrurie et dans l'Asie-Mineure; ou plutôt c'est vers ce temps que l'on peut placer la destruction de l'Atlantide; c'est du moins l'époque d'un grand cataclysme dans le globe, attesté et par le déluge des Hébreux, et par celui des Chaldéens, et par la grande inondation des Chinois, et enfin par la formation et la civilisation de plusieurs peuples que l'on attribue généralement à la dispersion des Atlantes. Les Téléchinois, une de leurs colonies, passent pour avoir été aussi submergés vers le même temps: l'Égypte, l'Europe, et même l'Asie, voient les Atlantes se répandre dans leurs contrées de toutes parts; quelques-uns restèrent au pied de l'Atlas, et furent les ancêtres des Gouanches, qui, lors de la découverte des Hespérides, présentèrent les traces d'une civilisation très-ancienne; quelques-uns se réfugièrent dans les autres îles, débris du continent détruit; les Gorgones, les Amazones avec les Hespérides, dans les îles du cap Vert; d'autres se fixèrent dans la Bétique, dans l'Étrurie et dans l'Asie-Mineure: leurs dieux, les

mêmes que ceux des Égyptiens et des Phéniciens, avec lesquels ils avaient eu tant de relations, vont être portés dans l'Asie par Acmon, restaurateur de cette race. Les Atlantes portèrent partout avec eux les détails de leur destruction, et leurs récits donnèrent naissance à tous les déluges qui furent dans la pensée de tous les peuples postérieurs. On voit les descendants des Atlantes devenir les législateurs de diverses nations; bâtir des villes, et être placés dans le ciel comme dieux ou héros; aussi une grande partie des peuples, flattés de perdre dans l'illustration de cette noble et antique race l'origine de leurs rois ou de leurs chefs, prirent Atlas, ou Uranus, ou Saturne, ou Jupiter, pour leur fondateur ou pour leur divinité. Hésiode fait mention des Atlantes dans son livre *des Dieux*, 1080 ans avant J.-C., le vieil Homère en parle également dans son *Odyssee*, 1000 avant J.-C.; Solon, le législateur de l'Attique, consacrait les loisirs de sa vieillesse à une grande épopée sur l'Atlantide, 550 avant J.-C. Mais de tous les Grecs, Platon s'est le plus occupé de ce peuple primitif, 380 ans avant J.-C.; ses deux dialogues intitulés *Critias* et *Timée* sont consacrés à l'histoire de cette île merveilleuse. Les Phéniciens étaient les premiers auteurs de ces légendes sur l'ancien monde; dès l'an 1000 avant J.-C., ils avaient découvert l'Espagne, fondé Abdère et Malaga. Mais bientôt ces hardis navigateurs, bravant les œuils de Calpi et d'Abila, franchirent les colonnes d'Hercule, et pénétrèrent dans le grand Océan. Là ils fondèrent sur les rives occidentales de l'Europe le port de Gadès (depuis Cadix) et la ville d'Assidonia (Mérida-Sidonia). Les Phéniciens auxquels leur audace fit connaître les Açores, surent mettre à profit cette découverte. Si l'Espagne leur livrait ses métaux et ses laines précieuses, Madère leur donna cette riche teinture appelée pourpre, dont longtemps ils eurent seuls le secret, et qu'ils extrayaient du coquillage *murex* ou du lichen que nous nommons *orseille*; voilà pourquoi les Açores étaient appelées *Purpurines* par l'antiquité (*insula purpurata*). — Les diverses nations de la Grèce qui célébrèrent dans la fiction des Argonautes le premier voyage de long cours entrepris par leurs marins, 1292 avant J.-C., fondèrent des colonies sur les côtes de l'Hespérie dernière; dès qu'ils eurent connu, soit par le récit des colons tyriens de Gadès, soit par leurs voyages, cette grande île perdue dans l'Océan atlantique, ils en firent le berceau du monde, et y transportèrent toute cette théogonie qu'ils avaient d'abord placée dans la Sicile, puis dans l'Italie, puis dans la Bétique, à mesure qu'ils avaient découvert ces pays nouveaux. Les Carthaginois succédèrent aux Phéniciens dans leur commerce et leurs voyages lointains; mais leur politique consistait à tenir leurs découvertes secrètes. Hannon, vers l'an 450, descendit le long du littoral de l'Afrique jusque vers le Sénégal; Imilcon, vers le même temps, longeait les côtes océaniques de l'Espagne et des Gaules jusqu'à la hauteur de l'embouchure du Rhin; une troisième flotte descendait de la mer Rouge jusque vers le canal de Mozambique: quelques pas de plus de ce côté et le cap de Bonne-Espérance était trouvé. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois, ne se soucièrent pas de continuer leurs expéditions maritimes; l'empire de la Méditerranée leur suffisait. Jusqu'au temps de l'établissement des Arabes en Espagne, les îles de l'Océan demeurèrent sans relations avec l'Europe. Vers 900, des marins de cette nation se jetèrent aventureusement à travers l'Océan, et parvinrent vers Madère et les Açores; cette découverte n'eut pas de suite, et les liaisons de l'Europe avec les régions atlantiques ne furent définitivement reprises qu'au 15^e siècle, lors des premières tentatives des Portugais.

ATLAS, roi de Libye, frère de Prométhée; était un excellent astronome; quelques auteurs ont prétendu qu'il vivait vers l'an 1536 avant J.-C., du temps de Cécrops, roi d'Athènes; mais sur quoi est basée cette assertion? On dit qu'il inventa la sphère, et qu'il acquit une parfaite connaissance des étoiles et de toute la machine du ciel; ce qui fit dire qu'il soutenait le ciel sur ses épaules.

ATMOSPHÈRE (constitution de l'). M. Gay-Lussac fait connaître définitivement la composition de l'atmosphère par une ascension qu'il fit le 19 fructidor an XII; il partit du jardin du Conservatoire des arts et métiers, supérieur au niveau de la mer d'environ 39 mètres; la hauteur de son baromètre était de 76 cent. 525 (28° 3' 33"); son thermomètre centigrade et à mercure marquait à l'ombre 27° 75'. A la hauteur de 5,902 mètres, il a trouvé l'inclinaison de l'aiguille la même qu'à la surface de la terre. La durée des oscillations d'une aiguille horizontale, suspendue par un fil de soie, a pareillement été la même. Parvenu à la hauteur de 6,675 mètres, il a ouvert deux ballons de verre dans lesquels il avait fait le vide à terre, et qui le conservaient parfaitement; l'air y est entré avec sifflement, et lorsqu'ils ont été remplis, il les a refermés. Il a continué de s'élever jusqu'à la hauteur de 7,017 mètres, son baromètre était alors à 52 centimètres 88m, et son thermomètre à l'ombre marquait 8 degrés 50 centimètres au-dessous de la température de la glace fondante; son poulx était accéléré, et le nombre de ses pulsations, qui n'est que de 62 minutes à terre, était de 95; sa respiration était un peu gênée. De retour à Paris, son premier soin fut d'analyser l'air qu'il avait recueilli dans son ascension; un de ses ballons, ouvert sous l'eau, s'en est rempli au delà de la moitié, ce qui prouve qu'il n'y était point entré d'air étranger. En comparant l'air de ce ballon avec l'air pris à la surface de la terre, M. Gay-Lussac s'est assuré par divers procédés que les proportions d'oxygène et d'azote étaient parfaitement égales dans les deux airs; il résulte de ce voyage que M. Gay-Lussac a constaté deux points importants de la physique: le premier, que la force magnétique n'éprouve de variation sensible ni dans son inclinaison, ni dans son intensité, depuis la surface de la terre jusqu'aux plus grandes hauteurs où l'on puisse s'élever; le second que, dans cet intervalle, la constitution de l'atmosphère est entièrement la même. Il a observé, en outre, que la chaleur diminuait à peu près en progression arithmétique, à mesure qu'il s'élevait dans l'atmosphère, et qu'à chaque degré d'abaissement de son thermomètre centigrade correspondait une élévation d'environ 174 mètres. Il est démontré aujourd'hui que l'air, dans toute l'étendue de l'atmosphère, contient une quantité très-variable de vapeur d'eau, un cinquième en volume de gaz oxygène, et un quatre-cinquième environ d'azote, et une petite quantité de gaz acide carbonique variant suivant l'époque du jour et de l'année. Des procédés chimiques récemment employés y ont fait découvrir aussi la présence d'un principe hydrogéné, mais en très-minime proportion; c'est, selon l'opinion d'un grand nombre de savants, le principe qui forme les miasmes putrides, germes des maladies épidémiques. L'action inégale de la chaleur solaire sur les différentes régions de l'atmosphère trouble incessamment son équilibre; de là naissent les zéphyrs, les vents et les ouragans. V. **AÉROSTAT**, **GAZ**, **AIR**.

ATOSSE, fille de Cyrus, épousa Cambyse, son frère, puis le mage Smerdis, enfin Darius, l'an 580 av. J.-C., dont elle eut Artaban et Xerxès.

ATRA, ville de Mésopotamie, fameuse par les sièges qu'elle a soutenus. Trajan l'assiégea l'an 117 de J.-C., et fut obligé de lever le siège. L'empereur Sévère ne fut

pas plus heureux en 198 et 203. Ce fut encore en vain qu'Artaxerxès, roi de Perse, l'assiégea en 228.

ATRATUS (Hugues), médecin, mathématicien, puis cardinal; né en Angleterre; il vint à Rome où il se fit prêtre, et fut élevé au cardinalat le 23 mars 1281; mort de la peste en 1287.

ATRÉE, fils de Pélops et d'Hippodamie, père d'Agamemnon et de Ménélas, rois d'Argos, de Mycène et de Sparte vers 1266 avant J.-C.; tué par Égyste, son neveu, 1254; on donna le nom d'Atrides à ses fils Agamemnon et Ménélas.

ATRI, ville du royaume de Naples; c'est l'ancienne *Hadria*, fondée par Adrien, en 120; elle passa aux Goths, aux Normands, aux ducs et comtes d'Aquaviva, famille illustre du royaume de Naples, vers 1360, et enfin à la couronne de Naples, vers 1740. V. **AQUAVIVA**.

ATROCIANUS (Jean), poète latin, botaniste, médecin et philologue d'Allemagne, né vers la fin du 15^e siècle.

ATROPATE, satrape de la Médie sous Darius Codor-man; s'abandonna à la cémence d'Alexandre, après la bataille d'Arbelles, 331. Le vainqueur le conserva dans son gouvernement, et après la mort d'Alexandre Atropate se fit roi de la Médie, à laquelle il donna le nom d'Atropatène, et la transmit à ses descendants.

ATROPATÈNE ou **ATROPATIE**, contrée d'Asie dans la Médie; était située entre le mont Taurus et la mer Caspienne; elle prit son nom d'Atropate, gouverneur de la Médie avant la défaite de Darius (351 avant J.-C.). Après la mort d'Alexandre, 323, Atropate s'en empara et transmit ce royaume à ses descendants.

ATTAB ou **ATHAR** (Khodja), né en Abyssinie, au 15^e siècle; attaché aux souverains d'Iormuz, il s'éleva aux premiers emplois; plaça sur le trône Chahweiss, le plus jeune des frères du roi, au préjudice de l'aîné, 1486; fut obligé de fuir son protégé, qui fut détrôné (1488); devint régent de l'état, vers 1500, sous le jeune Seif-Eddyn IV; fut défait dans un combat naval par le Portugais Albuquerque, et contraint de se rendre tributaire de la cour de Lisbonne (1507); empêcha les Portugais d'élever une citadelle sur le terrain qu'il leur avait cédé; mort en 1515, au moment où il se préparait à repousser une nouvelle invasion d'Albuquerque.

ATTAFIELLA (bataille d'), 22 et 23 janvier 1812; les Français, aux ordres du général Maurice Mathieu, taillèrent en pièces l'armée espagnole, commandée par le général Lascey.

ATTALE I^{er}, roi de Pergame, succéda à Eumène, son cousin, l'an 241 avant J.-C.; défit les Gaulois qui ravageaient depuis longtemps l'Asie-Mineure; prit le titre de roi après cette victoire; s'empara de toute l'Asie en deça du mont Taurus; fut forcé par Achæus d'en abandonner une partie; s'allia avec Antiochus le-Grand contre Achæus; puis avec les Romains contre Philippe V, roi de Macédoine, l'an 214 avant J.-C.; favorisa les lettres; fonda la célèbre bibliothèque de Pergame; il mourut l'an 197 avant J.-C., âgé de 72 ans, après en avoir régné 44.

ATTALE II, dit *Philadelphie*, fils du précédent, monta sur le trône l'an 159 avant J.-C., en attendant que son neveu, Attale Philométor, dont il était le tuteur, fût en état de régner; il battit Antiochus, roi de Syrie, et Prusias, roi de Bithynie, qui s'était emparé de Pergame; rétablit Ariarathe sur le trône de Cappadoce; fut constamment l'allié et l'ami des Romains, et fonda, en Lydie, Asie et Philadelphie; il mourut à 82 ans (138 avant J.-C.), dans la 21^e année de son règne, empoisonné par son neveu, impatient de jouir de sa succession.

ATTALE III, dit *Philométor*, fils d'Eumène et neveu du précédent, monta sur le trône après la mort de son

oncle (1358 avant J.-C.). Dès le commencement de son règne, il se souilla de meurtres; plusieurs de ses parents et amis furent victimes de sa cruauté; repoussa Nicomède, roi de Bithynie; il tomba en démence, et mourut, en 135, après un règne de 5 ans, instituant le peuple romain son héritier; son goût pour le jardinage lui avait fait abandonner les affaires; il se plaisait surtout à cultiver les plantes vénéneuses. On lui attribue l'invention du parchemin.

ATTALE (Priscus), préfet de Rome sous Honorius, se fit proclamer empereur en 409, et se soutint quelque temps dans les Gaules contre les généraux d'Honorius; Constance, général romain, le fit prisonnier en 416, et l'envoya à l'empereur, qui lui fit couper la main droite et le reléqua dans l'île de Lipari, où il mourut misérablement en 417.

ATTALE, général de Philippe-le-Grand, roi de Macédoine, et depuis son beau-père. Alexandre le fit assassiner, vers 333 avant J.-C., parce qu'il avait insulté un jeune seigneur, nommé Pausanias.

ATTEIUS (Pacuvius), jurisconsulte romain, vivait vers 54 avant J.-C. et fut disciple du fameux Servius Sulpiciens.

ATTEIUS (Capito), tribun du peuple; commanda quelques troupes, durant la guerre d'Auguste et de Marc-Antoine; il signa, avec Agrippa, l'accusation contre Cassius, 45 avant J.-C.

ATTEIUS (Capito), fils du précédent, jurisconsulte célèbre sous Auguste, tribun avec Aquilius Gallus; consul avec Germanicus, l'an 12 de J.-C.; mourut l'an 25. Ses ouvrages sont cités avec éloge par Aulu-Gelle, Festus, Macrobe, Augustin, etc.

ATTENDOLO (Jean-Baptiste), savant littérateur du 16^e siècle; naquit à Capoue; il se distingua par sa connaissance dans les langues anciennes et modernes, par ses poésies et surtout par la part qu'il prit dans la fameuse querelle entre l'Académie de la Crusca et Camille Pellegrino, au sujet de la *Jerusalem délivrée* du Tasse; il prit ouvertement le parti de ce poète; mort en 1593.

ATTERBURY (François), célèbre évêque anglais, né à Millleton, en 1662; publia en 1687 une défense de la religion protestante qui commença sa réputation; en 1700, il devint archidiacre de Totneff. La reine Anne, à son avènement au trône, le nomma son chapelain, et lui conféra, en 1701, l'évêché de Carlisle; le 27 août 1712, fut doyen de l'église de Christ, à Oxford, et, en 1715, il parvint à l'évêché de Rochester et au décanat de Westminster; puis fut doyen de cette ville. Après la mort de la reine, il fut accusé d'avoir conspiré en faveur des Stuart, et arrêté le 24 août 1722; conduit devant un comité du conseil privé, il fut envoyé à la tour de Londres, décrété d'accusation par la chambre des communes, et traduit devant les pairs en 1725. Cette chambre le déposa de toutes ses dignités et le bannit à perpétuité; il mourut à Paris en 1752. Ses sermons, et les lettres qu'il écrivit à ses amis, sont la partie la plus estimée de ses ouvrages.

ATTERSOL (Guillaume), savant anglais du 17^e siècle; a publié un *Commentaire sur le livre des Nombres*.

ATTICHI, bourg du Soissonnais (Oise), sur l'Aisne, entre Soissons et Compiègne.

ATTICHI (Seigneurs d'), branche des Montmorenci: Bouchard, 1267-1319; Herpin, 1319-1360; Jean, 1360-1386; Gui II, v. 1391-1410; Gui III, mort avant 1408, sans enfants. Les terres d'Attichi et de la Malmaison, etc., échurent à Gui de la Roche-Guyon, représentant des droits de Marguerite de Laval, sa bisayeule maternelle.

ATTICUS (Titus Pomponius), chevalier romain; fut

lié d'une étroite amitié avec Cicéron; pendant les guerres civiles de Cinna et de Sylla, il se retira à Athènes, d'où lui vint le surnom d'Atticus; il y apprit le grec, et le parlait aussi purement que le latin; de retour à Rome, il resta neutre et fut toujours l'ami des rivaux qui se disputaient l'autorité; il sauva des proscrits et les aida dans leurs besoins; outre Cicéron, il comptait encore au nombre de ses amis Hortensius, Pompée, César, Marc-Antoine et Brutus; Quintus Cicéron épousa sa sœur, par l'entremise de Cicéron, son frère; et Agrippa, sa fille Pomponie; mourut à 77 ans (52 avant J.-C.); il a composé des annales, des éloges en vers, et diverses pièces en grec et en latin; Cicéron lui écrivit un grand nombre de lettres que nous avons encore et qui forment dix-sept livres; sa vie a été écrite par Cornélius Népos.

ATTICUS, philosophe platonicien; vivait au 2^e siècle de l'ère chrétienne, sous l'empereur Marc-Aurèle; il combattit les dogmes d'Aristote et s'attacha à fixer une ligne de séparation entre la philosophie péripatéticienne et celle de Platon.

ATTICUS (Julius), fils de Plutarque de Marathos; fut préfet de toute l'Asie, sous l'empire de Nerva, l'an 97 de J.-C.; il fit la découverte d'un trésor que l'empereur lui permit de s'approprier; donna à son fils Hérode, intendait des villes libres d'Asie, 6,500,000 francs pour construire des bains à Troade; embellit Athènes, et légua à chacun des Athéniens une mine (90 francs) par an.

ATTICUS (Hérode), fils du précédent, célèbre rhéteur, précepteur de Vêrus; Antonin l'éleva au consulat en 143; ses ouvrages sont aujourd'hui perdus. Dans le 17^e siècle, on a découvert une colonne de marbre portant une inscription qui a été publiée avec des notes par Saumaise; elle rappelle cet Atticus. Il eut un fils qui était si peu intelligent, qu'il ne put apprendre les lettres de l'alphabet son père lui donna vingt-quatre domestiques dont chacun portait le nom d'une des lettres, et en avait la figure peinte sur la poitrine.

ATTICUS, patriarche de Constantinople, né à Sébaste, successeur d'Arscace au siège de Constantinople, en 406; cette élection souleva contre lui Innocent 1^{er} et saint Jean-Chrysostôme; mort le 10 octobre 423; sa piété et sa science le firent estimer.

ATTIGNY, *Attiniacum*, petite ville de Champagne (Ardennes), sur la rive gauche de l'Aisne; elle fut une des résidences de plusieurs rois de la première et de la seconde race. Clovis II l'annexa au royaume de France, vers 610; il l'avait eue de Léodebold, abbé de St-Aignan d'Orléans, en échange de la terre de Fleury. On croit que ce fut Clovis qui y fit bâtir le palais; toujours est-il que depuis ce temps-là Attigny a été un palais royal pendant plus de 400 ans. Le roi Chilpéric, neveu de Clovis II, y mourut (720). Witikind et les principaux chefs des Saxons, après leur soumission à Charlemagne, y reçurent le baptême en 785. Presque toutes les ordonnances et déclarations de Charles-le-Simple, et qui sont en grand nombre, sont datées d'Attigny (898 à 929). Il commença à perdre de sa splendeur lors des courses des Normands dans le diocèse de Reims. Enfin Attigny fut donné en dot à Constance, fille du roi Philippe I^{er}, lorsqu'elle épousa Hugues, comte de Champagne, en 1090; et après la rupture de son mariage, Hugues le conserva également, et le donna, en 1114, à l'église métropolitaine de Reims, et plus tard (1116) à son archevêque Raoul-le-Vert. Attigny eut beaucoup à souffrir durant les guerres entre les Français et les Espagnols; depuis la paix de 1659, il s'est rétabli.

ATTIGNY (conciles d'). — Le premier, la quatorzième année du règne de Pépin: saint Chrodegand, de Metz, y

présida, et il y assista vingt-sept évêques et dix-sept abbés; il n'en reste que la promesse réciproque qu'ils se firent que quand quelqu'un d'eux viendrait à mourir chacun ferait dire cent psautiers et célébrer cent messes par ses prêtres, et que l'évêque lui-même dirait trente messes pour le défunt (an 763). — Le deuxième, Louis-le-Débonnaire, par le conseil des évêques et des seigneurs, se réconcilia avec ses trois jeunes frères, Hugues, Drogon et Théodoric, qu'il avait fait tondre malgré eux; il se confessa publiquement de cette action et de la rigueur dont il avait usé envers son neveu Bernard, roi d'Italie, et envers l'abbé Adelaar et Walla, son frère; il en fit pénitence publique, se proposant d'imiter celle de l'empereur Théodose; il témoigna aussi un grand désir de réformer tous les abus introduits par la négligence des évêques et des seigneurs, et il confirma la règle des chanoines et celle des moines qui avaient été faites à Aix-la-Chapelle (an 822). — Le troisième, où l'évêque Arsène, légat du pape, oblige le roi Lothaire à quitter Valdrade sa concubine, et à reprendre Thietberge, son épouse; dans ce même concile, Rothade de Soissons fut reconnu pour innocent et reçu comme évêque (an 865). — Le quatrième, au mois de mai, de trente évêques de dix provinces: le roi Charles, présent, y fit juger son fils Carloman, à qui il ôta ses abbayes, et le fit mettre en prison; Hincmar de Laon y promit fidélité au roi et obéissance à Hincmar de Reims; mais il se retira ensuite et écrivit au pape des plaintes contre le roi et contre l'archevêque son oncle: ce qui brouilla le roi avec le pape, qui prit le parti de l'évêque de Laon (an 870).

ATTILA, dont le nom oriental, *Etzell*, signifie fleuve, torrent, etc., roi des Huns, surnommé le *Fleau de Dieu*, succéda à Roas, en 433, avec son frère Bléda. Au commencement de son règne, il reçut les ambassadeurs romains dans une plaine de la Mésie, et leur imposa une contribution annuelle de 350 à 700 livres d'or. En 441, il fondit sur la Thrace et la ravagea; quelque temps après tout l'Orient subit le même sort. Fatigué de partager l'autorité avec son frère, il le fit tuer, 446. Trois ans après, il parcourut les provinces de Mésie, de Macédoine et de Thessalie, jusqu'aux Thermopyles, refoulant les armées impériales, qu'il écrasa en plusieurs batailles; dans ses excursions, soixante-dix villes disparurent. L'empereur Théodose, effrayé, se réfugia en Asie, et n'obtint la paix que par un traité plus humiliant que le premier. En 450, il traversa la Pannonie et la Germanie, entra dans les Gaules avec 500,000 guerriers, et y porta de tous côtés le ravage et la désolation. Aëtius, général des Romains, de concert avec Théodoric, roi des Visigoths, et Mérovée, roi des Français, lui livrèrent une grande bataille, 451. Attila y perdit près de 200,000 hommes, ce qui ne l'empêcha point, en 452, d'envahir l'Italie, de ruiner Aquilée, et de massacrer ses habitants. La Lombardie, Vérone, Mantoue, Crémone, Bresse, Bergame et Milan furent saccagées; le pape Léon I^{er}, pour préserver Rome, vint au-devant d'Attila jusque dans son camp pour essayer de le fléchir. Il consentit à se retirer, et retourna dans la Pannonie, avec une armée chargée de richesses. Après cette retraite, on ne cite plus rien de remarquable d'Attila; il mourut, en 453, des suites d'une orgie, le lendemain de son mariage avec une jeune fille nommée Ildica. L'empire des Huns périt avec lui; il ne reste de ses conquêtes que son surnom de *Fleau de Dieu*, et les ruines de cinq cents villes qu'il avait détruites.

ATTILA (le camp d'), *catalaunici campi*, dans la Champagne, est à trois lieues de Châlons. L'an 451, Attila, roi des Huns, y fut entièrement défait par Mérovée, roi des Français, Théodoric, roi des Visigoths, et Aëtius,

général des Romains, qui lui tuèrent près de 200,000 hommes, et l'obligèrent d'évacuer les Gaules et de refluer dans la Germanie. Théodoric périt dans cette bataille.

ATTILIENS, nom d'une illustre famille de l'ancienne Rome, qui a souvent donné des consuls à la république. En 535 avant J.-C., M. Attilius Régulus fut consul avec M. Valérius Corvus IV. — Un autre M. Attilius Régulus le fut, en 294 avant J.-C., avec L. Posthumius Megellus; il fit la guerre aux Samnites. — Attilius Régulus (V. ce mot) le fut en 267 avant J.-C. — A. Attilius Calatinus le fut aussi deux fois, en 238 et 254 avant J.-C. (V. ce nom.) — C. Attilius Régulus Serranus fut consul, l'an 237 avant J.-C., avec Cn. Cornélius Blasio, et, en 250 avant J.-C., avec L. Manlius Vulso; sous ce dernier consulat, ils assiégèrent Lybée en Sicile. — En 225 avant J.-C., un autre C. Attilius Régulus le fut avec L. Aemilius Papius; il fut tué dans une bataille contre les Gaulois. — M. Attilius Bulbus, en 245 avant J.-C., avec Fabius Butéon, et en 253, avec T. Manlius Torquatus, remportèrent sur les habitants de la Sardaigne une victoire, qui valut à ces deux consuls les honneurs du triomphe. — A. Attilius Serranus eut pour collègue A. Hostilius Mancinus, 170 avant J.-C. — Sex. Attilius Serranus, en 156 avant J.-C., eut pour collègue H. Furius Pilus ou Philus. — En 106 avant J.-C., M. Attilius Serranus fut aussi consul avec Q. Servilius Cœpio, le même qui pillà Toulouse. — M. Attilius Glabrio le fut, en 67 avant J.-C., avec C. Calpurnius Piso; ils autorisèrent la loi qui défendait la brigade des magistratures. — Attilius Cimber, un des assassins de Jules-César, et Attilius, dit le *Sage*, jurisconsulte, dont parle Cicéron, étaient encore de la même famille, qui s'éteignit sous Néron, qui en fit mourir le dernier descendant vers 57.

ATTILIUS-CALATINUS (A.), deux fois consul à Rome, d'abord avec C. Sulpicius Patereulus, en 258 avant J.-C., ensuite avec C. Cornélius Scipio Asina, en 254; il défist avec ce dernier une flotte carthaginoise forte de 120 voiles, prit Palerme et quelques autres places; enfin il fut dictateur, 249 avant J.-C.

ATTILIUS (Régulus Marcus). V. RÉGULUS.

ATTILYS (N.), fut, avant la révolution, colonel du régiment Royal-Comtois; adjudant-général de la nouvelle garde de Louis XVI, en 1792; se réfugia en Angleterre après le licenciement de cette garde; de retour en France, avec des émigrés et quelques soldats étrangers, on lui confia la défense du fort Penhithèvre, dans la presqu'île de Quiberon. Les émigrés voulurent le défendre; mais les soldats étrangers se révoltèrent, et assassinèrent M. d'Attilys, 1796.

ATTINGAAUSEN (Girard), landammann d'Uri, en 1206; contribua à l'établissement de la fédération entre les trois cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald.

ATTIQUE, une des divisions politiques de l'ancienne Grèce, dont Athènes était la ville principale. On est peu d'accord sur l'origine du mot *Attique*, que l'on fait venir, soit d'*Aëtius*, ancien roi de cette contrée, soit d'*acta*, nom grec qui signifie *viage*. L'Attique porta aussi les noms d'*Ionie* et de *Cécropie*, d'*Ion* et de *Cécrops*, héros des temps fabuleux ou mythiques. L'Attique a la forme d'un triangle; son territoire, embrassant environ 700 milles carrés, était divisé en quatre grandes plaines, dont l'une portait le nom d'Athènes; la deuxième, celui de Marathon; la troisième, celui d'Eleuris, célèbre par le temple de Cérès; et la quatrième, celui de Mésogie. La côte de l'Attique, qui commence à l'ouest à la magnifique baie d'Eleuris, qui offre un bon port aux vaisseaux. La petite île de Psyratie, dont le nom se lie au grand combat naval de Salamine, se trouve à l'issue orientale de cette baie. Les ports

d'Athènes sont au-dessous de ce golfe. Non loin de ces ports sont les petites îles que les Perses prirent pour la flotte des Grecs. Le point le plus méridional est le cap Sunium, appelé aujourd'hui cap Colannes, de quatorze colonnes de marbre blanc d'ordre dorique, débris d'un temple de Minerve. Sunium était fortifié, et les traces de ses fortifications se voient encore, ainsi que le temple bâti à l'extrémité du promontoire. La côte orientale de l'Attique, à partir de la baie de Sunium jusqu'à Thoricus (Theriko), est nue et sauvage; dans les montagnes situées entre Sunium et Thoricus, se trouvent les mines d'argent de Saurium. *Dhasylie* est l'ancien port Potamius. *Rafsi*, grand port situé plus au nord, paraît avoir appartenu à l'ancienne Prusia. A quelque distance de ce port s'élevaient les rochers de marbre pentélique, formant la limite de la plaine de Marathon. Au nord de cette ville, on trouve les ruines de l'ancien Ramnus et du temple de Némésis. L'Attique, pays sec, ne produisait guère que l'olivier, la vigne et le figuier. Les anciens peuples tiraient le blé des rivages de la mer Noire et d'autres régions étrangères. Ses rivières étaient le Céphise, torrent formé des neiges du Cithéron; l'Ilissus, complètement sec dans l'été; l'Éridan, l'Érasinus, etc. Le marbre blanc qu'on tirait du Pentélique et de l'Hymette, célèbre par son miel, était un article considérable d'exportation. Les moines du monastère du Pentélie n'ont pas aujourd'hui moins de cinq mille ruches. Le cheval et la vache réussissent encore fort mal dans l'Attique, qui, en revanche, offre de beaux troupeaux de moutons et de chèvres. Cette province forme aujourd'hui une des éparchies du royaume de la Grèce, et contient une ville (Athènes, capitale du royaume), et cent dix-huit villages. (V. ATHÈNES.)

ATTIRET (le frère Jean-Denis), jésuite et peintre de la mission de Pékin, né à Dôle en Franche-Comté; il partit pour la Chine en 1757, et fut bien accueilli par l'empereur Kien-Long, qui lui ordonna une foule de travaux; ce prince, pour le récompenser, le créa mandarin en 1754; mais il refusa; mort à Pékin, en 1768, à 66 ans; l'empereur fit les frais de ses funérailles.

ATTIRET (Claude-François), sculpteur, de la même famille que le précédent, né à Dôle, le 15 décembre 1728; fit la première statue qui ait été élevée à Louis XVI. On a de lui les statues des quatre Saisons, celles de saint André et de saint Jean; la statue de Voltaire, placée au foyer du Théâtre-Français, est de lui et de Pigal. On lui doit encore la belle fontaine de Dôle; mort à l'hôpital, le 14 juillet 1804.

ATTMANN (Jean-Georges), savant distingué, né dans l'Argovie, en 1697; mort en 1758; auteur d'un grand nombre de mémoires sur la géographie, l'histoire et les antiquités de la Suisse.

ATTON, évêque de Verceil, au 10^e siècle, grand chancelier de Lothaire, en 954, et son négociateur dans les affaires les plus difficiles entre l'Eglise et l'empire; il est regardé par les théologiens comme un des Pères de l'Eglise.

ATTRACTION. Propriété dont paraissent doués tous les corps, et en vertu de laquelle ils s'attirent mutuellement. Cette propriété avait été pressentie dès 1280 par le célèbre moine Roger Bacon, le génie peut-être le plus prodigieux du moyen âge. Son homonyme, le chancelier Bacon, dans son *Organum*, publié en 1610, devina en quelque sorte les lois de l'attraction; Képler, vers 1615, par une sublime intuition, posa presque toutes les lois de la mécanique céleste, et conçut, trop vaguement peut-être, la combinaison des deux forces qui déterminent le mouvement elliptique des planètes; mais il était réservé au grand Newton de voir dans cette propriété, com-

mune à tous les corps, le principe et le lien de presque tous les phénomènes de l'astronomie. Non-seulement les centres des corps célestes paraissent s'attirer réciproquement; mais cette action s'exerce aussi entre les centres des astres et toutes les molécules dont chacun d'eux est composé; ce qui explique à la fois la nature des orbites que décrivent respectivement la terre autour du soleil et la lune autour de la terre; le flux et le reflux de la mer, la précession des équinoxes, etc.; d'autres phénomènes prouvent encore qu'il y a attraction entre toutes les molécules matérielles d'un même astre. On ne peut conserver aucun doute à cet égard après les expériences faites en 1680 par Huygens; au Pérou par Bougan et La Condamine, en 1758; en Ecosse par Maskelgne, en 1774; en Angleterre par Cavendish, en 1780. De nos jours, depuis 1800 jusqu'en 1858, MM. Legendre, Laplace, Ivory, Biot, Poisson, Poinso et de Pontécoulant, ont appliqué à l'attraction astronomique les procédés analytiques les plus ingénieux. (V. GRAVITATION, PESANTEUR.) Quant à l'attraction moléculaire, c'est-à-dire à celle qui se fait sentir lorsque les corps sont rapprochés à des distances extrêmement petites et presque insensibles, nous en dirons un mot aux articles CHIMIE et CAPILLARITÉ.

ATTUMONELLI (Michel), membre de la société de médecine et de la société médicale d'émulation de Paris, né, en 1750, à Andria, dans le royaume de Naples; il étudia la médecine à l'université de Naples, et vint s'établir à Paris, en 1799, où il écrivit son opuscule intitulé *Mémoire sur les eaux minérales de Naples, et les bains à vapeur*. Indépendamment de la médecine, il connaissait aussi parfaitement la littérature ancienne, la théologie, la physique, l'histoire naturelle, la botanique. Il mourut à Paris, le 27 juillet 1826, à l'âge de 76 ans. On a encore de lui *Eléments de physiologie médicale, ou Physique du corps humain*, et une traduction en italien de la *Politique de la France régénérée*, de Condorcet.

ATWOOD (Georges), fameux physicien anglais, naquit en 1742, et mourut en 1807; inventa la machine qui porte son nom, dont l'objet est de démontrer les lois de la chute des corps; fut professeur de physique à l'université de Cambridge. Le ministre Pitt assista un jour à l'un de ses cours, et fut tellement étonné des connaissances d'Atwood qu'il lui donna un emploi de finances, et lui accorda une pension dont la mort du ministre, en 1806, priva Atwood. On a de lui un *Traité sur le mouvement rectiligne et la rotation des corps*, avec une description d'expériences relatives à ce sujet; *Analyse d'un cours sur les principes de la physique*, fait à l'université de Cambridge; *Recherches fondées sur la théorie du mouvement, pour déterminer les temps de vibration des balanciers et des horloges*.

ATYADES. V. LYDIE ET PHRYGIE.

AUBAINE du latin *Alibi natus*, né ailleurs; droit en vertu duquel le souverain recueillait la succession des étrangers morts dans ses états, sans y avoir été naturalisés, ou, quand ils avaient été naturalisés, sans laisser d'héritiers regnicoles. Dans tous les temps et dans tous les pays les législateurs ont été portés à mettre une grande différence entre les citoyens et les étrangers. Les Grecs appelaient les étrangers des barbares; Lycurgue avait défendu de les admettre à Lacédémone, et prohibé tout mariage avec eux. A Athènes, on distinguait deux classes d'étrangers: ceux qui n'y faisaient que passer, et ceux au contraire qui y étaient domiciliés; ceux-ci, bien moins sévèrement traités que les autres, ne l'étaient cependant pas avec faveur. Chez les Romains, le même mot *hostis* servait à désigner les ennemis et les étrangers. Ces derniers n'y jouissaient presque d'aucun des droits de ci-

toyen ; ils n'avaient ni les mêmes juges, ni le même costume, ni les mêmes noms. Quoiqu'il en soit, il est douteux que le droit d'aubaine, tel que nous l'entendons, fût en usage dans l'antiquité. Il est très-probable qu'il tira son origine des coutumes des anciens peuples du Nord, et qu'il fut d'abord exercé par les Francs, lorsqu'ils s'établirent dans les Gaules, 420—500. Un capitulaire de Charlemagne prouve qu'il était en pleine vigueur en 800. Les établissements de saint Louis, de 1225—1276; l'ordonnance de Philippe-le-Bel, de 1301; les lettres-patentes de Charles VI, du 5 septembre 1586, et une foule d'autres lois reproduisent le principe du droit d'aubaine. Quand la politique des rois de la troisième race eut affranchi de la servitude corporelle non-seulement les habitants de leurs domaines, mais encore ceux des grandes villes, elle fit cesser, par rapport aux aubains ou étrangers, cet usage aussi contraire à l'humanité qu'aux intérêts du royaume. Les rois prirent les aubains sous leur *avouerie* ou protection immédiate. Cependant, au commencement du 14^e siècle, plusieurs seigneurs, en France, étaient encore en possession de recueillir la succession des non-regnicoles décédés sur leurs terres; mais l'autorité royale les déposséda bientôt de ce privilège, et le droit d'aubaine fut regardé comme inhérent à la couronne. A ce titre, les aubains payaient annuellement une redevance dite de *chevage*, et un droit de *for-mariage*, s'ils voulaient se marier avec une regnicole. Ces droits disparurent avec les vestiges des anciennes servitudes; mais les aubains furent souvent frappés, en cette qualité, de différentes taxes; notamment sous Henri III, par un édit du mois de septembre 1587; sous Louis XII, par une déclaration du 29 janvier 1639; sous Louis XIV, par les édits des mois de janvier 1646, mai 1656 et 27 juillet 1697. Dans le dernier état de la législation qui a continué jusqu'à la révolution de 1789, les étrangers en France, selon le terme consacré, *étaient libres, mais mouraient serfs*; c'est-à-dire que leurs biens, s'ils ne laissaient point d'enfants légitimes, passaient au roi à leur mort. Diverses exceptions toutefois avaient été introduites dans les dispositions générales de ce droit si rigoureux. Ainsi les ambassadeurs, les envoyés diplomatiques et toute leur suite étaient exemptés de ce droit d'aubaine. Le même privilège s'étendait aux écoliers qui venaient étudier dans les universités du royaume, aux marchands étrangers qui venaient en France à quelques foires, aux ouvriers étrangers appelés en 1607, par Henri IV, pour les manufactures de tapisserie de Flandre, que Sully établit; et en 1664, par Louis XIV, pour celle des Gobelins, et pour celle des cristaux de Sèvres. Les Suisses et les Écossais au service de France avaient été affranchis du droit d'aubaine en vertu des traités de Louis XI, de 1477 et de 1481. Les habitants du Comtat d'Avignon étaient de même députés regnicoles d'après des lettres-patentes de Louis XII, de 1479, plusieurs fois confirmées depuis. Le droit d'aubaine fut aboli, en 1762, en faveur des sujets du roi d'Espagne et du roi des Deux-Siciles; en 1766, à l'égard de ceux du duc des Deux-Ponts, de l'électeur palatin, et des états héréditaires de l'empereur d'Allemagne; en 1778, à l'égard des sujets des États-Unis d'Amérique; et par divers autres actes, en faveur de différents petits états de l'Allemagne et de l'Italie. L'assemblée constituante décréta, le 6 août 1790, que les droits d'aubaine étaient abolis pour toujours. La loi du 14 juillet 1819 compléta l'œuvre de l'assemblée constituante, en conférant aux étrangers le droit de succéder, de disposer et de recevoir de la même manière que les Français dans toute l'étendue du royaume.

AUBAIS (Charles de Baschi, marquis d'), d'une famille

illustre originaire d'Italie, né près de Nîmes, en 1686, et mort en 1777; est auteur de *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, et d'une *Géographie historique*.

AUBAIS, château du Languedoc à quatre lieues de Nîmes et de Montpellier; il renfermait une superbe bibliothèque; Aubais était une ancienne baronnie, à laquelle Louis XV unit les seigneuries de Saint-Nazaire, de Marissargues, de Junas, de Gavernes, etc.; il les érigea en marquisat par lettres patentes de mai 1724; ces terres appartenaient dans le 13^e siècle à la maison de Langussel, dont est issu un cardinal, et furent portées par la dernière fille de ce nom dans la maison de Narbonne-Pelet; en 1580, Jeanne de Pelet les porta dans celle de Bermond d'Anduse, en épousant Antoine de Bermond, baron de Cailar; puis dans celle de Bozène, qui finit par une fille et les porta dans celle de du Faur, et de celle-ci elles ont passé dans celle de Baschi, qui a produit plusieurs personnes connues dans l'histoire.

AUBAN (le marquis de St-), mort le 5 septembre 1785, lieutenant-général des armées du roi; servit 46 ans; fit 17 campagnes et se trouva à 58 sièges ou batailles; a laissé plusieurs ouvrages sur l'art militaire et notamment sur l'artillerie.

AUBE, du latin *alba*, autrefois le vêtement ordinaire que le clergé mettait par-dessus ses habits; il était de toile blanche; accourci, c'est le rochet; allongé, c'est le surplis. On appelait aussi aube le vêtement blanc que portaient les cathédraux dans la primitive église.

AUBÉPIN (Hector-Léonard de Sainte-Colombe de l'), chevalier, bailli de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, chef d'escadre des galères de France, et membre de l'académie des Belles-Lettres de Marseille, né le 2 avril 1665; en 1752, accompagna avec deux galères le chef d'escadre Grandpré, chargé de punir les corsaires de Tripoli; en 1754, fut nommé chef d'escadre des galères, et peu de temps après maréchal-de-camp pour commander la marine; mort près de Lyon le 10 octobre 1756.

AUBERGE. V. HOTELLERIE.

AUBERIVE, ancienne abbaye de France, en Champagne; elle était de l'ordre de Cîteaux; sa situation sur l'Aube lui a fait donner son nom; elle a été fondée par Guillaume, évêque de Langres, en 1153 ou 1156; Rollombert de Rosoy lui fit don de biens considérables en 1161.

AUBERON (Philippe), commissaire ordonnateur en chef des armées, commandeur de la Légion-d'Honneur, né à Antibes en 1757; parcourut avec distinction la carrière de l'administration militaire; fit toutes les campagnes des armées françaises depuis le passage du Var, en 1792, jusqu'à la bataille de Waterloo, en 1815; mort à Paris en 1852, âgé de 75 ans.

AUBERON (Joseph-Victor), fils du précédent, ancien préfet du département de l'Hérault, membre de la Légion-d'Honneur, né à Antibes, le 28 novembre 1785; en 1805, il fut commissaire de guerre et fit plusieurs campagnes; en 1812 et 1815, il remplit plusieurs missions diplomatiques; peu de temps après il fut nommé préfet du département de l'Hérault, et donna sa démission le 14 mai 1815; membre de la chambre des députés depuis 1827 jusqu'en 1850; a fait partie des 22; après la révolution de juillet, nommé pair de France et préfet de Seine-et-Oise, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui.

AUBERT (Marie-Honoré-Clodoald), membre du corps législatif et député à la chambre des représentants; né le 5 octobre 1765; fut successivement maire, juge de paix, président d'administration municipale, et, en 1800, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye; sept ans après, il fut membre du corps législatif; devint le secrétaire de cette assemblée en 1815; décoré, en 1814, de la croix de la Lé-

gion-d'Honneur, et, en 1815; il fit partie de la chambre des représentants.

AUBERT (François-Hubert), né à Nancy, en 1720; avocat aux conseils du roi Stanislas et à la cour souveraine de Nancy; en 1760, historien; mort à Paris à la fin du 18^e siècle.

AUBERT (de la Seine), inspecteur des contributions de la ville de Paris, en 1797; député au conseil des Cinq-Cents; après le 18 brumaire il fut membre du corps législatif jusqu'en l'an II, où il devint régisseur de l'octroi municipal de Paris.

AUBERT DU BAYET (N.), né à la Louisiane en 1759; sous-lieutenant, en 1780, au régiment de Bourbonnais; fit la guerre en Amérique; revint en France au commencement de la révolution; fut nommé député à l'assemblée législative, dont il fut le président, fonctions qu'il remplit avec beaucoup de dignité, en 1791; après la dissolution de la législative, il rentra au service; fut nommé général en chef; défendit Mayence, en 1793, et rendit cette place au roi de Prusse; en conduisit la garnison contre les Vendéens; fut battu à Clisson; commanda, en 1796, l'armée des côtes de Cherbourg; passa, en 1797, au ministère de la guerre, et de là à l'ambassade de Constantinople où il mourut le 17 décembre de la même année, avec une haute réputation de bravoure, de générosité et de désintéressement.

AUBERT (saint), évêque d'Avranches au 10^e siècle; s'est rendu célèbre par la fondation du chapitre du Mont-saint-Michel.

AUBERT (Pierre), avocat; légua en mourant sa riche bibliothèque à la ville de Lyon; ce fut l'origine de la bibliothèque publique de cette ville, 1735.

AUBERTIN (Martial), acteur et sociétaire de la Porte-St-Martin; mort à Paris en novembre 1824; on a de lui : (avec M. Henrion), *La dupe de la ruse*, comédie-vaud.; (avec M. Dumersan), *Zoé, ou l'effet au porteur*, comédie; (avec M. Jouslin de la Salle), *Les deux reures, ou les contes-tristes*; (avec MM. Ménéssier et Martin), *Les suites d'un bienfait*; il a encore laissé des chansons et quelques pièces de vers latins.

AUBERY (Claude), médecin et philosophe français du 16^e siècle; mort à Dijon, en 1596; a fait plusieurs ouvrages très-estimés, entre autres des *Commentaires sur l'épître aux Romains*.

AUBERY (Louis), sieur du Maurier, fils de Benjamin Aubery, ambassadeur de France en Hollande, dans le 17^e siècle; mort en 1687; auteur de Mémoires historiques.

AUBERY (Antoine), né en 1616; mort en 1693; écrivain laborieux et savant dans plusieurs langues; a laissé plusieurs ouvrages historiques, entre autres l'*Histoire du cardinal de Richelieu*, celle du cardinal Mazarin, et son *Traité sur la prééminence de nos rois*, qui le fit enfermer quelque temps à la Bastille, où il fut bien traité et visité par les personnes les plus distinguées du royaume.

AUBESPINE (Claude de l'), baron de Châteauneuf, un des plus habiles négociateurs de l'Europe, secrétaire d'état; fut nommé par François I^{er}, en 1543, un des commissaires chargés de négocier la paix de Hardelet avec les Anglais; Henri II l'envoya en 1553, aux conférences de la Marck; il fut un des plénipotentiaires au traité de Cateau-Cambrésis; se trouva aux états de Paris, en 1559; à l'assemblée de Fontainebleau, en 1560; chargé de traiter avec le prince de Condé et les autres chefs des huguenots, il ne put réussir à les ramener. Catherine de Médicis alla le consulter à son lit de mort, le jour de la bataille de St-Denis; il mourut le lendemain, 11 novembre 1567.

AUBESPINE (Gabriel de l') évêque d'Orléans, né le

26 janvier 1579, d'une famille originaire de Beauce; fut désigné à 20 ans pour succéder à son père, évêque d'Orléans; fut sacré à Rome, en 1604, par Clément VIII; s'acquitta avec succès des négociations qui lui furent confiées; ce qui ne l'empêcha pas de se livrer au gouvernement de son diocèse; se trouvant à l'assemblée des évêques de la province de Sens, il ne signa qu'à regret la condamnation du fameux livre de Richer; mort le 15 août 1650.

AUBESPINE (Charles de l'), marquis de Châteauneuf, frère du précédent, né à Paris en 1580; conseiller au parlement de Paris, en 1605; ambassadeur extraordinaire en Hollande et à Bruxelles, en 1609; chancelier des ordres du roi, en 1620; ambassadeur à Venise et en Angleterre, en 1629 et 1630; fut fait garde-des-sceaux dans cette dernière année, le 14 novembre; ils lui furent ôtés le 25 février 1635, par Richelieu qui le tint en prison jusqu'au 24 mai 1645; Anne d'Autriche les lui rendit le 2 mars 1630 et l'exila deux ans après; il se jeta alors dans le parti de la Fronde; puis, se réconcilia avec la cour; mort à Leuville, le 26 septembre 1653, âgé de 73 ans.

AUBESPINE (Madeleine de l'), tante des deux précédents, épouse de Nicolas de Neufville, secrétaire d'état, fit l'ornement des cours de Charles IX, Henri III et Henri IV; les poètes, et entre autres Ronsard, célébrèrent ses charmes et ses talents; elle composa quelques pièces de vers et de prose, fit une traduction des épîtres d'Ovide; morte en 1596. Un des derniers membres de cette illustre famille, le marquis de Laubespin, vient de rattacher son nom à la touchante solennité de la distribution annuelle du prix Monthyon. Obligé par des revers de fortune de s'expatrier, il confia deux jeunes enfants qu'il avait eus de la dernière descendante du grand Sully à un vieux serviteur de sa famille, le sieur Martin, qui a pris soin de leur première éducation, et les a entourés d'autant d'égards, de déférences respectueuses, qu'ils en eussent reçus, alors que le malheur ne s'était point appesanti sur leur noble et antique maison. L'académie française, dans sa séance solennelle du 9 août 1858, a accordé à ce digne serviteur le prix Monthyon de 3,000 francs.

AUBETERRE (David Bouchard, vicomte d'), quitta sa famille réfugiée à Génève et rentra en France; Henri IV le réintégra dans ses biens et le nomma gouverneur du Périgord. En 1598, il défit Montpézat, un des généraux de la Ligue, et fut tué au siège de l'Isle, en Périgord.

AUBETERRE (François d'Esparbès de Lussan), maréchal de France; se distingua sous Henri IV et Louis XIII; mort en 1628.

AUBETERRE (Joseph-Henri Bouchard d'Esparbès, marquis d'), né en 1714; mousquetaire à 16 ans, colonel à 24; blessé à la bataille de Dettingen, en 1744, et à l'attaque du château Dauphin, en 1744; maréchal de camp en 1748; lieutenant-général en 1758; conseiller-d'état d'épée en 1767; chargé de plusieurs négociations importantes, par Louis XV; ambassadeur à Rome en 1768; commandant en Bretagne en 1775; maréchal de France en 1785, mort à Paris en 1788.

AUBIERS (combat des), 25 avril 1793; les troupes républicaines, commandées par le général Quétineau, y sont défaites par les Vendéens, ayant à leur tête Henri de la Roche-Jacquelin.

AUBIGNAC (François Hédelin, plus connu sous le nom d'), né à Paris, le 4 août 1601, professeur du duc de Fronsac, neveu du cardinal de Richelieu; fut pourvu de l'abbaye d'Aubignac dont il refit le nom, puis de celle de Maincy; mort en 1676. Il fut continuellement en querelle avec Ménage et Corneille; il composa des disserta-

tions critiques sur le poëme dramatique; la *Pratique du théâtre* et *Zénobie*, tragédie en prose.

AUBIGNÉ (Théodore Agrippa d'), né à Saint-Maury, en Saintonge, en 1550; se trouve au siège d'Orléans, en 1564; servit sous le prince de Condé, et peu après entra au service du roi de Navarre, en 1575; devint l'ami de ce prince, lui fut utile dans la guerre, et dans les négociations; maréchal-de-camp et amiral de Guienne et de Bretagne; obligé de s'exiler sous Louis XIII; mort à Genève, en 1630. Auteur de *l'Histoire universelle depuis 1550 jusqu'en 1601*; de sa propre *Histoire*, de la *Confession du sieur de Sancy*, et des *Aventures du baron de Fénéste*. A une grande indépendance de caractère, d'Aubigné joignait un talent remarquable pour la satire et la plaisanterie.

AUBIGNÉ (Nathan d'), dit la Fosse, fils du précédent, médecin à Genève où il obtint, en 1627, le droit de bourgeoisie; a publié un *recueil de divers traités de médecine et de chimie*.

AUBIGNÉ (Tite d'), fils du précédent, médecin à Genève; puis ingénieur en Hollande, né en 1654. Il est auteur d'une *Défense droite*, d'après les principes de M. Coëhorn.

AUBIGNI, terre en Berri, à dix lieues de Bourges; outre la ville de ce nom, elle possédait encore deux châteaux et plusieurs fiefs. Philippe-le-Bel la donna en apanage à Louis de France, chef de la maison d'Évreux, 1507; elle revint à la couronne en 1519, et fut donnée le 26 mars 1425, par Charles VII, à Jean Stuart, connétable d'Écosse; sa postérité étant finie en 1672, elle fut encore réunie à la couronne. Louis XIV, par lettres-patentes du mois de janvier 1684, l'érigea en duché-pairie, en faveur de Louise-Renée de Penencœt-de-Keroualle-de-Ploënce, duchesse de Portsmouth, en Angleterre, et de Charles Lennox, duc de Richemont, chevalier de l'ordre de la Jarretière, son fils, né de Charles II, roi d'Angleterre; ce prince l'habita quelques années, repassa en Angleterre où il mourut le 7 juin 1725, et laissa cette terre à ses descendants, qui la possèdent encore aujourd'hui. Les lettres-patentes de la duché-pairie n'ont été enregistrées qu'en 1777.

AUBIN (combat de St.-). Le duc d'Orléans, plus tard Louis XII, fut vaincu et fait prisonnier par Louis de la Trémouille, commandant l'armée de Charles VIII, le 28 juillet 1488.

AUBIN (Saint), né à Varmes en 469, évêque d'Angers en 529; assista au concile tenu à Orléans en 558; mort le 1^{er} mars 550. Sa fête est ce même jour.

AUBIN, né à Loudun, ministre de la religion réformée, exilé en 1683, lors de la révocation de l'édit de Nantes, est auteur d'une *histoire des possédés de Loudun*, d'une *Vie de Ruyter* et d'un dictionnaire de marine, il vivait encore en 1756.

AUBLET (J.-B.-Christophe Fusée), botaniste français, né à Salon en Provence, en 1720; mort à Paris en 1778; est connu par un ouvrage qu'il publia en 1773, sous le titre de *Plantes de la Guiane*, auquel M. de Jussieu a donné un nouvel intérêt par son *Genera plantarum*, publié en 1789.

AUBRAC (Domeric d') ou abbaye d'hommes, fondée l'an 1120, près de Rhodéz, par Adalard, vicomte de Flandre; en 1162, Pierre, évêque de Rhodéz, donna à ces moines la règle de saint Augustin; elle fut confirmée en 1267 par le pape Clément IV.

AUBREE, général français; il se distingua dans la campagne de 1799 en Hollande, sous les ordres du général en chef Brune, qui le nomma général de brigade; mort en 1806.

AUBREY (Jean), antiquaire et littérateur anglais, né dans la province de Wiltz, le 5 octobre 1623; a laissé des *Mélanges*, une *Vie* de Hobbes, quelques ouvrages d'histoire naturelle et physique, et un *Voyage dans le Surrey*; mort en 1700.

AUBRIET (Claude), peintre de plantes, de fleurs, de papillons, d'oiseaux et de poissons, soit à la gouache, soit en miniature; né à Châlons en 1651, et mort à Paris en 1745; fut nommé dessinateur du jardin du roi; accompagna Tournefort dans le Levant; remplaça J. Joubert, peintre du roi, au jardin royal, et y continua la magnifique collection de dessins de plantes sur velin, commencée à Blois, par ordre du frère de Louis XIII.

AUBRION (Jean), né à Metz au 15^e siècle; deux fois député par ses compatriotes, vers Charles-le-Téméraire; tomba, en 1471, dans les mains d'un parti bourguignon qui porta sa rançon à 400 florins du Rhin; quelques années plus tard, il eut une autre mission auprès de Louis XI; fit rejeter en 1492, par les autorités de Metz, les prétentions du duc de Lorraine; mort à Metz, en 1501. Il est auteur d'une chronique sur les événements arrivés dans cette ville de son temps.

AUBRIOT (Hughes), né à Dijon, dans le 14^e siècle; par le crédit du duc de Bourgogne à la cour de France, il fut chargé de la direction des finances, et fut prévôt des marchands de Paris en 1567; organisa une milice bourgeoise; imagina les conduits souterrains pour faciliter l'écoulement des eaux; fit construire le pont au Change et le pont St-Michel; ferma de murs la partie du quartier St-Antoine qui borde la Seine; éleva le petit Châtelet pour arrêter les incursions des étudiants de l'université; fit construire la Bastille en 1569, pour servir de forteresse à la ville contre les Anglais; fit rendre aux juifs leurs enfants qu'on leur avait enlevés pour les faire baptiser; fut accusé d'hérésie, d'impiété et de débauche; excommunié, emprisonné à la Bastille, puis enfermé dans un cachot au Fort-l'Évêque; fut délivré par les Maillots qui voulaient le mettre à leur tête en 1582, et, las des factions, se réfugia à Dijon, sa patrie, où il mourut quelques années après.

AUBRY (Jacques-Charles), né en 1688; mort en 1759; célèbre avocat au parlement de Paris, reçu le 9 août 1707. On a de lui un grand nombre de consultations et de mémoires imprimés dont les plus remarquables sont deux consultations pour Soanen, évêque de Senez, et deux mémoires pour les ducs et pairs contre le comte d'Agénois.

AUBRY (Étienne), né à Versailles, en 1745; mort, reçu à l'académie de peinture de Paris, en 1774; mort en 1781; a fait le tableau représentant les *Adieux de Cœriolan à sa famille*.

AUBRY DU BOUCHET, né à la Ferté-Milon, en 1740, commissaire à l'armée avant la révolution; député aux états-généraux de 1789, y proposa un des premiers une division géographique de la France; le 14 octobre 1789, demanda l'établissement d'un cadastre général pour asséoir l'impôt forestier; mort sur la fin de 1791.

AUBRY (Charles-Louis), frère du précédent, né à la Ferté-Milon, en 1746, aussi commissaire à l'armée avant la révolution de 1789; depuis libraire à Paris; mort en 1817; a fait plusieurs ouvrages estimés: *Le comparateur linéaire*; un autre sur les nouveaux poids et mesures, et enfin un sur le système décimal qu'il contribua à faire adopter.

AUBRY (Jean-Baptiste), né à Daviller, près d'Épinal, en 1736; mort en 1809; entra dans l'ordre de Saint-Benoît, où il composa plusieurs ouvrages qui furent loués par le censeur Riballier, l'abbé Bergier, d'Alembert et Lalande; ses principaux sont: *l'Ami philosophe et politique*; *Ques-*

tions philosophiques sur la religion naturelle; l'Anti-Condillac; Nouvelle théorie des êtres; le Nouveau Mentor.

AUBRY (François), né à Paris en 1750; capitaine d'artillerie avant 1789; maire de Nîmes en 1790; député à la convention, en 1792; envoyé aussitôt en mission à l'armée des Pyrénées; vota la mort de Louis XVI, avec restriction; proscrit au 31 mai 1795; réintégré en 1794; membre du comité de salut public, en 1795; ce fut lui qui fit destituer Bonaparte; chargé de diriger les opérations militaires, conduisit lui-même la force armée aux 20 et 21 mai 1795; accusé plusieurs fois après le 15 vendémiaire de la désorganisation des armées; nommé au conseil des Cinq-Cents, en octobre 1795; le 28 août 1796, appuya l'amnistie générale proposée par Camus; fit adopter le code pénal militaire encore en vigueur aujourd'hui; proscrit comme élicien au 4 septembre 1797; déporté à la Guiane, d'où il s'évada avec Pichegru le 4 juin 1798; mort en Angleterre au commencement de 1799.

AUBRY (Claude-Charles), né à Bourg en Bresse, en 1775; sous-lieutenant dans les écoles d'artillerie, en 1792; capitaine en 1795; se distingua dans les campagnes de cette époque à la frontière du nord, sur le Rhin, et au commencement de l'année 1800, lorsque l'armée de réserve pénétra dans le Milanais; chef de bataillon et directeur de l'artillerie dans l'expédition de St-Domingue, en 1801; major dans l'artillerie de terre, en 1805; colonel, en 1804; chef d'état-major dans la campagne de 1809 sur le Danube; général de brigade, blessé à la bataille d'Essling, le 22 mai de cette année; directeur de l'école d'artillerie d'Alexandrie, en 1810; appelé à la grande armée, en 1812; prit une part honorable à tous les combats livrés en Russie; contribua par son habileté à la construction soudaine du pont de la Bérésina; général de division dans la campagne de Saxe, en 1815; le 18 octobre, eut les deux cuisses emportées par un boulet, à Leipzig; mourut le lendemain.

AUBRY DE GOUGES (Marie-Olympe), née à Montauban en 1733; vint à Paris à 18 ans (1775), et s'y fit remarquer par sa beauté et son esprit; elle fut la seule femme qui s'offrit pour défendre Louis XVI; elle forma la société des femmes nommées *tricoteuses*; le désir de se faire remarquer lui fit faire plusieurs brochures politiques, entre autres contre Robespierre et Marat celle intitulée: *Les trois Rignes, ou le salut de la patrie*; cet ouvrage causa sa perte; elle fut arrêtée en juillet 1793, condamnée à mort et exécutée en novembre suivant. Ses meilleures productions sont: *les Vœux forcés* et *l'Heureux naufrage*, drames joués aux Français, en 1789.

AUBUSSON (Jean d'), ou de la Maison-Neuve, écrivain et poète du 16^e siècle; auteur de poésies sur les événements les plus remarquables de son temps.

AUBUSSON (Pierre d'), né en 1422, au château de Monteil-le-Vicomte dans la Marche, trente-huitième grand-maître de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem, en 1476, surnommé le *Bouclier de l'Eglise*; servit d'abord en Hongrie contre les Turcs sous Sigismond de Luxembourg, empereur d'Allemagne, en 1454, et fut au siège de Montreaux avec Charles VII, en 1456; il fit fortifier l'île de Rhodes, menacée par les Turcs, et soutint, en 1480, ce fameux siège de Rhodes que Mahomet II, à la tête de 100,000 hommes, fut obligé de lever honteusement deux mois après, avec une perte considérable; réfugié en dépôt, en 1481, des mains de Bajazet II, Zizim, frère et compétiteur du sultan. Le pape Innocent VIII récompensa Aubusson de la pourpre, et il mourut, en 1505, avec la douleur de n'avoir pu réaliser le projet

d'une grande croisade contre les Turcs, dont il devait être le chef.

AUBUSSON (François, vicomte d'), duc de la Feuillade, pair et maréchal de France sous Louis XIV; se distingua à la bataille de Rhétel en 1651; servit aux sièges de Mouson, de Valenciennes, de Landrecies et à celui d'Arras, en 1654; se trouva au fameux combat donné à St-Gothard contre les Turcs (1664); aux sièges de Berghes, de Furnes et de Courtrai, en 1667; eut part à la conquête de la Franche-Comté, en 1674; emporta le fort de St-Étienne l'épée à la main; fut nommé, en 1681, gouverneur du Dauphiné, après la mort du duc de Lesdiguières; en 1686, il fit élever à Paris la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, qu'il fit construire également à ses frais, dépense qui fut évaluée à plus de 20 millions, et ménagée sous la statue elle-même un caveau où ses restes furent déposés; mort subitement dans la nuit du 18 au 19 septembre 1691.

AUBUSSON (Louis, vicomte d'), comte de la Feuillade, fils unique du précédent, aussi pair et maréchal de France; succéda à son père dans le gouvernement du Dauphiné, en 1691; se distingua à la prise de la place de Villefranche, des forts de Montalban, de Saint-Hospice et de la ville de Nice; en 1706, il leva honteusement le siège de Turin; mort au château de Marly le 29 janvier 1725.

AUBUSSON (Georges d'), oncle du précédent, archevêque d'Embrun, en 1649; fut ambassadeur à Venise et en Espagne, en 1661; détermina le roi d'Angleterre à envoyer en France une ambassade extraordinaire, afin que l'on reconnût sur les autres puissances la préséance du comte d'Estrades à qui on avait fait une offense (1691); mort en 1697, évêque de Metz.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (Hector, comte d'), successivement chambellan de l'impératrice Joséphine; ministre plénipotentiaire auprès de la reine d'Etrurie, président électoral de la Corrèze, puis ambassadeur auprès du roi de Naples, Joseph Bonaparte; à son retour en France, il maria sa fille à M. de Caulincourt, général de grosse cavalerie, frère du duc de Vicence, tué au combat de Valentino, en Russie, en 1812; au mois de juin 1815, il fut nommé membre de la chambre des pairs; resta sans fonctions pendant la restauration; nommé pair de France en 1831, sous le ministère de Casimir Périer.

AUBUSSON DE SOUBREBOST (Louis), né à Bourgneuf (Creuse), en 1748; d'abord lieutenant dans un régiment colonial à St-Domingue; quitta l'état militaire et revint en France; fut maire de Bourgneuf, en 1788; membre des notables du Poitou; député au corps législatif jusqu'en 1815, maire de nouveau en 1816; mort en 1820.

AUCH, *Augusta Ausciorum*, du temps des Romains, sur la rive gauche du Gers, chef-lieu du département; elle est le siège de l'archevêché, avec un collège, un séminaire, une école de dessin, une société d'agriculture, un cabinet de physique, un musée et une petite bibliothèque. Sa cathédrale, si remarquable par son antiquité, la beauté de ses vitraux, la hauteur de ses voûtes, fut fondée, dit-on, par Clovis, vers 507. Le portail de cette cathédrale fut fait, en 1671, par Gervais Drouet, Henri de Lamoignon-Houdencourt étant archevêque. Sous César, les peuples d'Auch jouissaient du droit latin, c'est-à-dire étaient indépendants; comme on le voit, cette ville est très-ancienne. Elle possédait un évêché au 4^e siècle; aux 8^e et 9^e, les Normands ayant ruiné la ville d'Eause, on donna le titre de métropolitain à l'évêque d'Auch.

AUCH (conciles d'). 1^{er} *Auscense*, de toute la province, par le même légat; on y ordonna que toutes les églises du diocèse paieraient à la cathédrale le quart de leurs

dimes; celle de Saint-Orens en fut exempte, et quelques autres, en 1068. — 2^e Sur la liberté des élections et autres matières bénéficiales, 1500. — 3^e Par l'archevêque Amanieu, le 26 novembre; on y publia six articles concernant le clergé, 1508.

AUCANE (Joseph-Louis), créole de la Martinique, d'abord maître des comptes, puis capitaine de cavalerie; ses liaisons avec Mme Sainte-Amaranthe, fille du marquis de Saint-Simon, gouverneur de la Franche-Comté, le firent surtout connaître; impliqué dans la conspiration, dite de *Saint-Lazare*, il fut condamné à mort, et exécuté le 2 juillet 1794; son fils, âgé de 15 ans, et toute sa famille, subirent le même sort.

AUCHER (P.-Jean-Baptiste), docteur méchitariste de l'académie arménienne de Saint-Lazare de Venise, né à Angoro, au 18^e siècle; est auteur d'un *Dictionnaire arménien français et français arménien*, Venise, 1812; *Grammar english and armenian*, Venise, 1817; *Eusebii Pamphili, casariensis episcopi, chronicon bipartitum*, etc., armeniacè et latinè.

AUCKLAND (Williams-Edme, lord baron d'), né en 1750; auditeur, et en 1772 des directeurs de l'hôpital royal de Greenwich, en 1772; sous-secrétaire d'état, en 1775; membre de la chambre des communes, en 1775; envoyé, en 1778, dans l'Amérique septentrionale, pour rétablir l'union entre cette colonie et la métropole; en 1779, provoqua la réforme des lois pénales, concernant les déportations, les détentions, etc.; secrétaire d'état en Irlande, en 1780; puis membre du parlement d'Irlande; proposa, en 1782, à la chambre des communes d'Angleterre, de reconnaître solennellement l'indépendance de l'Irlande, en matière de législation; appelé au conseil privé, en 1783, et nommé vice-trésorier d'Irlande; un des lords-commissaires du conseil de commerce et des colonies, en 1785; plénipotentiaire dans le même temps à la cour de Versailles; y négocia et signa un traité de commerce; se rendit en Espagne, en 1788, avec la même qualité; créé pair, et nommé à l'ambassade de Hollande, en 1790; y obtint l'armement d'une escadre contre l'Espagne; le 10 décembre, signa la convention arrêtée entre l'empereur, les rois de Prusse, d'Angleterre, et les Provinces-Unies, concernant les affaires des Pays-Bas; eut une grande part aux négociations qui amenèrent, en 1791, l'alliance des grandes puissances contre la France; porté à la chambre des pairs, le 11 juin 1793; soutint, le 5 mai 1794, le bill proposé pour la levée des corps d'émigrés; chancelier du collège Mareschal, en 1800; mort le 28 mai 1814; auteur de plusieurs brochures sur des sujets politiques et commerciaux.

AUCLERC (Gabriel-André), né à Argenton, dans le Berry, vers le milieu du 18^e siècle; voulut pendant la révolution rétablir le culte du paganisme; déposa dans un livre une partie de ses rêveries à ce sujet; mort à Bourges, en 1815, après avoir, dit-on, abjuré ses erreurs.

AUDEBERT (Jean-Baptiste), né à Rochefort, en 1759, et mort en 1800; réunit à un haut degré de perfection les talents du peintre aux connaissances du naturaliste; les ouvrages qu'il entreprit sur l'histoire l'ont à jamais illustré; on lui doit l'invention de la peinture à reflets mécaniques, et la magnifique édition de l'*Histoire des colibris et des oiseaux-mouches*.

AUDÉE, chef de secte au 4^e siècle, né en Mésopotamie, se sépara d'abord des prêtres et des évêques, dont il censurait, avec une hauteur insupportable, les vices et les désordres; finit par adopter les erreurs des anthropomorphites, et quelques-unes de celles des manichéens; la secte dont il était chef ne subsistait plus sur la fin du 5^e siècle.

AUDEROI-LE-BATARD, poète français du 15^e siècle, est regardé comme l'inventeur des romances; il leur donnait le nom de lais.

AUDENAERD (Robert van), né à Gand, en 1665, et mort en 1745; graveur très-estimé; exécuta un grand nombre d'ouvrages, d'après Carle Maratte, Daniel de Voleterre, Annibal Carrache, le Dominiquin, etc.

AUDENARDE, ville des Pays-Bas très-ancienne. Le comte Baudouin de Lille y fit construire un château, en 1053, dont l'enceinte fut étendue et fortifiée par Philippe d'Alsace, et démantelée par les Français, en 1745; elle est célèbre par la victoire que le prince Eugène, chef des confédérés, remporta, en 1708, contre le duc de Bourgogne commandant les Français.

AUDIBERT (Raymond-François), ancien constructeur de la marine de l'état, ex-ingénieur du corps des pompiers de la ville de Paris, né à Grenade-sur-Garonne, le 14 janvier 1756; il est auteur d'un *Traité de charpenterie de haute futaie*; d'un autre de *la Coupe des pierres*, et d'un *Opuscule relatif à un nouveau mode de construction de salles de spectacle, et d'autres édifices publics*.

AUDIIFREDI (Jean-Baptiste), dominicain, né près de Nice, en 1714, et mort le 5 juillet 1794; savant bibliographe et astronome; a publié plusieurs catalogues très-estimés, et quelques observations astronomiques sur la comète de 1769.

AUDIIFRET (Jean-François-Hugues, comte d'), servit avec distinction sous le prince de Conti et sous le comte de Marci, en 1746; sous le comte de Mailly, en 1747; il était lieutenant de roi à Briançon, lorsque le comte de Belle-Isle fut tué au combat d'Exilles; sa maison fut convertie en hôpital pour y recevoir les blessés, qui y furent soignés par le comte et sa femme avec le plus généreux empressement.

AUDINOT (Nicolas - Médard), né à Nancy, mort à Paris en 1801; comédien et directeur de spectacles; il débuta en 1764 à la Comédie-Italienne, qu'il quitta en 1767. Après avoir dirigé le théâtre de Versailles pendant 1767 et 1768, il revint à Paris et établit à la foire Saint-Germain, en 1769, un spectacle de marionnettes. En 1770, il fit construire, l'*Ambigu-Comique*. Des marionnettes y jouèrent d'abord; puis des enfants. En 1772, Audinot s'étant associé avec Arnoud, remplaça ces bamboches par des acteurs qui représentaient des pantomimes. Le théâtre d'Audinot est le premier sur lequel se soit introduit le mélodrame, qui fut d'abord nommé pantomime dialoguée, genre que les théâtres des boulevards adoptèrent, mais dans lequel celui d'Audinot conserva longtemps une certaine supériorité.

AUDIO, chef de la secte des audiens au 4^e siècle, prétendait qu'on devait célébrer la Pâque comme les Hébreux, et que Dieu avait une figure humaine. Sa doctrine le fit condamner dans un concile et exiler en Suède, où il eut encore des sectateurs.

AUDOIN ou **ALDUIN**, 9^e roi des Lombards, commença la conquête de la Pannonie en 527, et l'acheva en 548; détruisit l'armée des Gépides dans l'ancienne Dacie, sur la rive gauche du Danube, en 551, mourut en 553. Il avait épousé Radelinde, fille d'Hermanfroi, roi de Thuringe, de laquelle il eut Alboin 1^{er}, roi des Lombards en Italie.

AUDOIN-DE-CHAIGNEBRUN (Henri), chirurgien de la généralité de Paris, au 18^e siècle; auteur de la *Relation d'une Maladie épidémique et contagieuse qui a régné l'été et l'automne de 1757, sur les animaux de différentes espèces*, dans la Brie, un des meilleurs ouvrages de la médecine vétérinaire.

AUDOQUE (Pierre), conseiller au présidial de Béziers, mort en 1664; il a laissé l'*Histoire du Languedoc avec l'état des provinces voisines*, et le *Catalogue des évêques de Béziers*.

AUDOUIN (Pierre), né à Paris, en 1768; célèbre graveur, mort en 1822. Ce qu'il a laissé de mieux sont : *le Christ au tombeau*, *la belle Jardinière* (d'après Raphaël), et *la Charité*.

AUDOVÈRE, première femme de Chilpéric, roi de France, étranglée par ordre de Frédégonde, vers l'an 580, dans le monastère où elle s'était retirée depuis sa réputation.

AUDRAN (Gérard), né à Lyon, en 1640, mourut à Paris, en 1705; célèbre graveur d'histoire, l'un des artistes qui ont le plus contribué à illustrer le siècle de Louis XIV, s'est distingué surtout par ses *Batailles d'Alexandre*, et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre.

AUDRAN (Benoît), neveu du précédent, né à Lyon, en 1661; graveur habile; membre de l'Académie, en 1715; mort près de Sens, en 1721, dans une terre acquise du produit de ses talents.

AUDRAN (Jean), autre neveu et élève de Gérard Audran, né à Lyon, en 1667, fut aussi un graveur habile; il exécuta un grand nombre d'ouvrages; fut nommé graveur du roi en 1707; obtint une pension et un logement aux Gobelins; en 1708 fut reçu à l'Académie, et mourut en 1756, âgé de près de 90 ans.

AUDRAN (Prosper-Gabriel), né aux Gobelins, en 1744; conseiller au Châtelet, en 1768, exilé en 1771, rappelé en 1774, lors de l'avènement de Louis XVI; se démit de sa charge en 1781; professeur d'hébreu en 1799; mort en 1819; auteur d'une grammaire hébraïque, et d'une grammaire arabe en tableaux.

AUDREIN (Yves-Marie), ancien professeur au collège de Quimper, et ancien prédicateur; fut nommé député du Morbihan à l'Assemblée législative; commissaire pour l'examen des papiers trouvés aux Tuileries; élu député à la convention; vota la mort de Louis XVI, avec la restriction d'examiner la question de sursis, publia en 1795, un écrit en faveur de la fille de Louis XVI, qui procura quelque adoucissement à cette princesse; fut nommé évêque de Quimper par une assemblée de prêtres assermentés, en 1800; fut assassiné par les chouans.

AUDU (Louise-Reine), fruitière à Paris; sa beauté et sa force la firent surnommer *la Reine des halles*; elle dit-trèrent dans les appartements de Versailles. Au 10 août, elle se signala également, et tua de sa main plusieurs Suisses.

AUENBRUGGER (Léopold), né à Gratz, en Styrie, en 1722; médecin ordinaire des hôpitaux de Vienne; inventeur du vrai moyen de connaître les maladies de poitrine, et auteur de quelques écrits sur la médecine.

AUERSTADE (Combat d'), 11 octobre 1806. Le maréchal Davoust, quoique très-inférieur en force, défait un corps de l'armée prussienne, et contribue par cette victoire au gain de la bataille d'Iéna. Ce fut à cette occasion que le prince de Ponte-Corvo (Bernadotte) faillit passer en jugement pour avoir refusé par jalousie d'envoyer des secours à son collègue.

AUT-DE-MUR (N.), attaqua à main armée le gouvernement central de l'Helvétie disposé à appuyer les projets du premier consul Bonaparte; assiégea Fribourg, le 27 septembre 1802; fut d'abord repoussé, et finit par s'en emparer; détermina la diète de Schwitz à lui fournir de nouveaux moyens d'opposition; ne put en profiter à cause de son arrestation ordonnée par le premier consul; fut mis en liberté en 1803, et resta inactif jusqu'à 1814.

A cette époque, il décida les Suisses à abandonner la France; rétablit l'harmonie entre les cantons de Schwitz, de Saint-Gall et celui d'Uznach; fut chargé, au nom de la fédération, de négocier, avec le ministre des Pays-Bas, la levée d'un régiment suisse à la solde du prince d'Orange, et termina sa carrière politique en concluant une capitulation pour quatre bataillons, au nom des cantons d'Appenzell, de Schwitz et du Tésin, en 1816.

AUFFRAY (Jean), né à Paris, en 1755; de l'Académie de Metz, en 1767, et de celle de Marseille, en 1772; économiste et historien; mort en 1788. On lui doit les *Vues d'un Politique du 16^e siècle sur la législation de son temps avec des observations propres à réformer celle de nos jours*.

AUFIDIUS. Trois Romains célèbres portèrent ce nom : le premier, orateur, sous Sylla, 86 ans avant J.-C.; le deuxième, historien, 100 ans avant J. C., et le troisième, aussi historien, sous Auguste.

AUFRERI (Étienne), né à Toulouse; à la fin du 15^e siècle; professeur en droit officiel, puis conseiller et président aux enquêtes du parlement de Toulouse; considéré comme un des plus habiles jurisconsultes de son temps; est auteur de plusieurs traités : il vivait encore en 1551.

AUFRESNE (Jean-Rival), acteur français, né à Genève, en 1729; débuta à la Comédie-Française, le 30 mai 1765, avec un succès brillant; quitta la France en 1774; obtint à Ferney les plus vifs applaudissements de Voltaire; reçut en Russie un accueil très-distingué de Catherine II, y mourut en 1806.

AUGEARD (Mathieu), né au commencement du 18^e siècle, avocat au parlement de Paris; mort en 1751; continuateur du *Journal du Palais*, et auteur d'un *Recueil des arrêts notables des différents tribunaux du royaume*.

AUGEARD (Jacques-Mathieu), né à Bordeaux, en 1751, fermier-général et secrétaire des commandements de la reine Marie-Antoinette, avant 1789; accusé, au commencement de 1790, d'être l'auteur d'un projet tendant à faire évader le roi et à le conduire à Metz; fut absous le 8 mars par le Châtelet, se retira à Bruxelles après le 21 juin 1791; répandit de là en France le manifeste des princes français contre la constitution de 1791; mort à Paris, en 1805.

AUGER (Edmond), jésuite, né en 1515, près Troyes; célèbre prédicateur de son temps; convertit, dit-on, plus de 40 mille huguenots; fut toujours fidèle à la cause royale et confesseur du roi Henri III, en 1575; odieux aux ligueurs, il fut obligé de s'exiler, et alla mourir à Cômes, en 1591. Il a laissé une foule d'ouvrages et une édition de *Martial*, avec des notes du P. Frasier.

AUGER (Athanasie), vicaire-général de Lescar, né à Paris en 1734, mort en 1792. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont des traductions des œuvres de Démosthène, d'Eschine, d'Isocrate, de Lyssias. Son ouvrage le plus estimé est la *Constitution des Romains sous les rois et du temps de la république*, qui lui coûta plus de 50 années de travail.

AUGER (Louis-Simon), né à Paris, en 1772; biographe, critique, rédacteur de journaux, membre de l'Académie française, après la seconde restauration; est auteur d'un *Éloge de Boileau*, couronné en 1805 par l'Académie; se noya le 2 janvier 1829.

AUGEREAU (Antoine), imprimeur-libraire, en 1551, et graveur de caractères; substitua les lettres romaines aux lettres gothiques, dont on se servait auparavant.

AUGEREAU (Pierre-François-Charles), duc de Castiglione, maréchal et pair de France, né à Paris, le 11 novembre 1757, d'une mère marchande de fruits et d'un

père maçon. Son éducation fut extrêmement négligée; il s'engagea dès sa première jeunesse dans les carabiniers, devint sous-officier et prit du service dans les troupes napolitaines, où il resta jusqu'en 1787; quitta Naples où il était professeur d'escrime; revint en France en 1792, et s'enrôla dans un des bataillons de volontaires. Son intrépidité le fit promptement remarquer, et il passa par les différents grades, jusqu'à celui de général de brigade, qu'il reçut en 1794 à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il se distingua à l'affaire de Figuières. L'année suivante il coopéra puissamment à la défaite des Espagnols, sur les bords de la Fluvia, et passa en 1796, en qualité de général de division, à l'armée d'Italie; ce fut là le véritable théâtre de ses exploits militaires; son nom se rattache à presque tous les faits remarquables de cette mémorable campagne. Son activité à se réunir aux autres généraux et son courage décidèrent des victoires de Dego et de Saint-Jean, avril 1797; il emporta le camp de la Ceva, Alba et Casale; poursuivit sa marche victorieuse, arriva au pont de Lodi, y rencontra l'ennemi, et, à la tête de ses troupes, se précipita sur le pont, défendit par un feu terrible; passe sur l'autre rive, gardée par 60,000 hommes qui prennent la fuite; dégage Masséna; s'empare de Castiglione et de Bologne, où il fait plusieurs centaines de prisonniers de troupes pontificales, l'état-major et le cardinal-légat lui-même; passe l'Adige; arrive à Roveredo, et seconde Masséna qui met en fuite 20,000 hommes, commandés par le général Wurmscr; attaque l'ennemi qui avait passé la Brenta et le poursuit jusqu'à Bassano. A Arcole, le 10 mai 1796 une artillerie formidable arrête son armée; Augereau, insensible à la peur, arrache l'enseigne des mains du porte-drapeau, le montre à ses troupes et charge l'ennemi qu'il culbute et met en fuite; cette célèbre journée lui valut, de la part du Directoire, le don du drapeau qu'il avait porté à Arcole. Après le traité de Campo-Formio, le 17 octobre 1797, Augereau de retour à Paris, chargé d'or et de lauriers, eut le commandement de Paris, le 18 fructidor, et fut choisi pour abattre la faction formée sous le nom de *Club de Cléry*; il entre, à la tête d'un détachement, dans la salle du corps-législatif, arraché les épaulettes du colonel Ramel, et fait conduire au Temple ceux désignés comme suspects. En 1798, il remplaça le général Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et fut envoyé quelque temps après commander à Perpignan, la 10^e division militaire; en 1799, il se fit nommer par les Pyrénées-Orientales membre du conseil des cinq-cents, fut secrétaire de cette assemblée; puis, en 1800, envoyé en Hollande pour y commander l'armée française, à la solde de cette république; bientôt après, il alla seconder les opérations du général Moreau, sur le Rhin; céda le commandement de son armée de Batavie au général Victor, et retourna en France, en 1801; prit à Bordeaux, en 1805, le commandement de l'armée destinée contre le Portugal. De retour à Paris, fut nommé maréchal d'empire et général de l'armée destinée à agir contre l'Angleterre. En 1805, il fut chargé du commandement du 7^e corps de la grande armée d'Allemagne, battit les Autrichiens sur la rive orientale du lac de Constance, prit Lindau et Bregenz, et se rendit maître du territoire de Wetzlar. En 1806, il battit les Prussiens à Jena et s'empara de Berlin; l'année suivante il se signala, et fut blessé à la bataille d'Eylau, où son intrépidité fit la victoire parmi les Français. En 1809, général de l'armée de Catalogne, il assiégea et prit Gironne, le 11 octobre; quelques mois après, il fut moins heureux et retourna en France; en 1812, il commanda en Russie le 11^e corps d'armée, et protégea la retraite des troupes par la Prusse. En 1815, à la

bataille de Leipsick, il défendit pendant toute une journée, avec une poignée d'hommes, le poste qui lui avait été confié; en 1814, il reçut le commandement des 6^e et 7^e divisions militaires et se rendit à Lyon, où il fit peu d'efforts pour repousser l'ennemi. En 1815, il reconnut un des premiers le gouvernement de Louis XVIII, qui le nomma membre du conseil de la guerre, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, pair de France et gouverneur de la 14^e division militaire. Au retour de Napoléon, en 1815, Augereau fit tout son possible pour revenir sous les drapeaux qu'il avait abandonnés; mais ce fut en vain. Au second retour du roi, il chercha également à se remettre en faveur, et retourna dans la chambre des pairs, dont il avait été exclu par Bonaparte; mais sa conduite politique était jugée; il se retira alors dans sa terre de la Houssaye, où il mourut le 12 juin 1816, âgé de 59 ans.

AUGIER (Jean-Baptiste), né à Bourges, en 1769, commandant d'un bataillon de volontaires, en 1792; défendit Bitche d'une attaque des Prussiens, à la fin de 1795; général de brigade, en 1794; commandant du département de la Manche, puis de celui du Cher, jusqu'en 1808; baron et commandant de la Légion-d'Honneur; employé activement en Espagne, en 1809; commandant de la place de Königsberg, en 1812; député au corps législatif, en 1814; chevalier de St-Louis, le 8 juillet, même année; prononça un discours contre Napoléon, débarqué de l'île d'Elbe, le 18 mars 1815; envoya sa démission de général, le 1^{er} jour de l'arrivée de Bonaparte à Paris; réintégré dans son grade par Louis XVIII; réélu député en 1815; mort en 1819.

AUGIER DE LA SAUZAYE (N.), parent du précédent, fut envoyé aux états-généraux par la Sénéchaussée de Saintes; en 1795, le département de la Charente-Inférieure le nomma député au conseil des Anciens, et à la session suivante, au conseil des cinq-cents; il fut sous-préfet de Rochefort après le 18 brumaire, et envoyé à Hambourg en 1811, par Napoléon, en qualité de commissaire du gouvernement pour examiner la conduite de M. Fauvel et de Bourienne, chargé des affaires de France dans cette ville; d'après ses informations, Napoléon imposa à M. de Bourienne une restitution d'un million.

AUGOYAT (Antoine-Marie), né à Mâcon (Saône-et-Loire), le 28 décembre 1785, chef de bataillon du génie, officier de la Légion-d'Honneur, a servi en Espagne dans l'armée de Catalogne, puis dans les îles Ioniennes; professeur de fortification à l'école d'application du corps d'état-major; a écrit: *Mémoire sur l'effet des Feux verticaux, proposés par Carnot: Mémoire sur la pénétration des Projectiles; Nouvelle Édition du Mémorial pour la défense des places; Nouvelle Édition du Cours élémentaire de Fortifications à l'usage des élèves de l'école spéciale-militaire; Instruction sur les Campements, sur le Défilément des ouvrages de campagne et sur le service du génie*. Ces ouvrages ont été publiés de 1821 à 1825. A l'occasion de la naissance du comte de Paris, 1838, il a été promu au grade de lieutenant-colonel de son arme.

AUGSBOURG, ville d'Allemagne, *Augusta Vindelicorum*; ancienne capitale des Lications, peuple d'entre les Vindéliciens, nommée d'abord *Liciorum* *Damasia*. L'empereur Auguste y établit une colonie romaine, et c'est de là qu'elle prit le nom d'*Augusta*. De grands changements furent apportés dans l'empire germanique par la paix de Lunéville, en 1801, qui confirma à la France la cession de la rive gauche du Rhin, et supprima les villes impériales, à l'exception de six, qui restèrent libres; Augsbourg fut l'une de celles qui conservèrent ce privilège. Elle est aujourd'hui ville épiscopale, chef-lieu du *Cercle du haut Danube*, au confluent de la *Wertach*

avec le Lech; possède un arsenal; principal dépôt d'armes de tout le royaume, et a environ 54,000 habitants. Ses principaux édifices sont l'*Hôtel-de-Ville*, qui passe pour le plus beau de l'Allemagne; le *palais de l'évêché*, avec la salle célèbre par la *confession d'Augsbourg*, dont nous parlerons plus bas; la maison particulière de *Schatz* et sa *cathédrale*, commencée par l'évêque saint Simpert, rebâtie en 991 par l'évêque Luitpold. Les autres églises sont celle de St-Maurice, bâtie au milieu de la ville par l'évêque Bruno, en 1019; celle de la Ste-Croix, fondée par Udalschalk, évêque d'Augsbourg, l'an 1194; celle de Ste-Anne, bâtie par les bourgeois, en 1322. Le couvent de St-Etienne fut fondé par saint Ulrich, en 961. Ses principaux établissements scientifiques et littéraires sont: le gymnase, le séminaire, l'école spéciale des arts, l'école polytechnique, l'école supérieure de dessin, l'institut des sourds-et-muets, la société d'histoire, la bibliothèque de la ville et la galerie de tableaux; elle est également une des premières places de l'Europe pour les affaires de banque et son commerce.

AUGSBOURG (Histoire politique, religieuse, et vicissitudes d'). Drusus Néron, surnommé *le Germanique*, et frère de Tibère, la soumit 15 ans avant J.-C.; elle était très-puissante, lorsqu'Attila la ruina presque entièrement, vers l'an 451; quelques années plus tard, elle fut rétablie et soumise aux Suèves et aux Allemands, jusqu'à la défaite de ceux-ci, par Clovis, l'an 496. Elle vint alors aux Français, et fut depuis comprise dans le partage des rois d'Autriche, jusqu'au temps de Charles Martel. En 787, elle souffrit beaucoup, lorsque Charlemagne alla contre Tassillon, duc de Bavière. Dans le IX^e siècle, elle fut soumise aux rois de Germanie; mais elle se rendit ville libre et impériale, après la mort de l'empereur Arnoul et de Louis III, en 912. Les Hongrois troublèrent souvent la tranquillité dont elle jouissait; mais l'empereur Othon les défait en 935; elle devint alors une des plus riches et des plus célèbres de toute l'Allemagne. En 1031, l'empereur Henri III, dit *le noir*, y tint, au mois de février, la diète de l'empire; ce que plusieurs de ses successeurs ont fait après lui. En 1077, Rodolphe, duc de Souabe, y fit une assemblée contre Henri IV, dit *le Vieil*. Cette affaire eut des suites fâcheuses pour Augsbourg, qui fut prise et pillée, en 1088, par Guefle, duc de Bavière. Sous Lothaire II, en 1151 ou 1152, elle fut presque entièrement brûlée; mais elle se rétablit, et sous Conrad III et Frédéric Barberousse, elle devint plus florissante qu'auparavant; ce qui lui attira de nouveaux habitants qui s'augmentèrent encore dans les siècles suivants, où Charles IV, Venceslas et Sigismond lui donnèrent de nouveaux privilèges. En reconnaissance, les chefs de la ville fournirent une somme considérable d'argent aux derniers de ces empereurs, pour soutenir la guerre contre les Russites de Bohême. Des intérêts particuliers la brouillèrent avec Louis, duc de Bavière, et en 1469, l'on régla ces différends. Maximilien 1^{er} y tint plusieurs fois les assemblées de l'empire. Luther y vint rendre compte de sa croyance à celle de 1518. Dans celle que l'empereur Charles-Quint y tint en 1550, les protestants présentèrent leur profession de foi, rédigée par Melancthon; et dans une autre, en 1548, le même empereur y proposa ce formulaire, appelé *Interim*, qui fit tant de bruit dans l'Eglise. Cette ville avait eu part aux guerres civiles que les Allemands se faisaient, à cause de la religion. Les protestants s'y étaient établis et avaient chassé l'évêque et le clergé. Charles-Quint prit Augsbourg, y établit la religion, et changea le gouvernement politique. Les protestants reprirent cette ville, le 1^{er} avril 1552, y établirent le conseil ancien que l'empereur avait aboli, et rendirent aux quar-

tiens le droit de suffrage qu'il leur avait ôté. Les ministres protestants y furent aussi réunis dans l'exercice de leurs emplois; on fit depuis la paix. Dans le XVII^e siècle, elle s'est ressentie, comme les autres, des malheurs de l'Allemagne. En 1632, elle avait reçu le roi de Suède avec des honneurs extraordinaires; le duc de Bavière la prit deux ans après (1634); elle eut tant à souffrir de la famine pendant le siège, que les habitants furent réduits à manger de la chair humaine. Elle recouvra depuis sa liberté par la paix d'Osnabruck, 24 octobre 1648. En 1687, il s'y forma une ligue entre l'empereur, le roi d'Espagne, les princes de l'empire, le prince d'Orange, les Hollandais, le duc de Savoie, pour déclarer la guerre à la France, et pour détrôner Jacques II, roi d'Angleterre. En 1705 et 1704, elle souffrit beaucoup par le siège qu'en fit l'électeur de Bavière; ses fortifications surtout furent très-endommagées. En 1797, elle fut prise par Moreau, général français; et en 1805, par le maréchal Soult.

AUGSBOURG, (confession d'); on appelle ainsi la profession de foi présentée et lue à Augsbourg par les protestants d'Allemagne à l'empereur, le 22 juin 1550, dans le sein de la diète, et revêtue de la signature de tous les princes de l'empire.

AUGSBOURG (conciles d'). Le premier, le 7 août, vingt-quatre évêques de Germanie et de Lombardie y firent onze canons, dont le premier porte que, si un évêque, un prêtre, un diacre, un sous-diacre, se marie, il sera déposé; mais il n'annule point le mariage; ainsi la défense de se marier, faite à ceux qui étaient dans les ordres sacrés, ne formait encore alors qu'un empêchement prohibitif et non un empêchement dirimant; le roi Othon assista au concile, et promit d'appuyer de son autorité ce que les évêques y avaient résolu (an 952). — Le second, au mois de février, par le pape Léon IX, où ce pontife about Humfroi, archevêque de Ravenne qu'il avait interdit au concile de Verceil, tenu l'année précédente (an 1051).

AUGIER (le contre-amiral d'). V. D'AUGIER.

AUGIER (madame), première femme de chambre de la reine Marie-Antoinette; contribua à lui sauver la vie dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789; sa fille épousa le maréchal Ney, prince de la Moskowa, fusillé le 7 décembre 1815.

AUGUIS (Pierre-Jean-Baptiste), né à Melle, dans le Poitou, en 1748, président de tribunal de district, en 1791; député à l'assemblée législative, puis à la convention, en 1792; vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, ensuite pour le sursis à l'exécution; concourut avec zèle à la chute de Robespierre, au 9 thermidor 1794; envoyé en mission dans le midi au mois de septembre; déploya beaucoup d'énergie contre les terroristes; membre du comité de sûreté générale, en 1795; au 20 mai, chassa les révoltés de la salle de la convention; désarma la commune et le faubourg St Antoine; envoyé peu après en mission à l'armée des Pyrénées; membre du conseil des anciens, en 1796; du conseil des cinq-cents, en 1799; du corps législatif, en 1800; mort à Melle, en 1810.

AUGUIS (Pierre-René), fils du précédent, né à Melle, le 6 octobre 1786; professeur de littérature; condamné à 5 ans de détention pour avoir publié quelques articles injurieux à la personne de Louis XVIII; il fut enfermé deux ans, jusqu'au 27 septembre 1817. Louis XVIII (lors du ministère de M. Decazes), le nomma conservateur du palais des Thermes, dont la restauration fut ordonnée alors; il est auteur des *Révélations indiscrètes*; d'une *histoire des peintres de l'antiquité*; d'une *Collection des poètes français depuis le 11^e siècle jusqu'à Malherbe*; il a conti-

nué l'Histoire de France du président Hénault depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1822; il est encore auteur d'une foule d'ouvrages. Depuis 1850, il a toujours fait partie de la chambre des députés, dont ses connaissances spéciales et l'intégrité et son caractère l'ont rendu l'un des membres les plus utiles et les plus distingués.

AUGURELLUS (Jean-Aurélius), poète latin, né à Rimini, en 1441; mort à Trévise, à l'âge de 83 ans, vers 1524; outre quelques morceaux lyriques d'une grande médiocrité, on a de cet écrivain un poème intitulé *Chrysopée* sur l'alchimie pour laquelle il était passionné.

AUGURES, des mots latins *avis* et *garritus*, ou plutôt du celtique *au*, qui signifie foie, et de *quo*, homme; ce qui signifie *homme de foie*, c'est-à-dire consultant le foie; prêtres qui avaient la science et la fonction de reconnaître la volonté des dieux à divers signes, particulièrement au vol des oiseaux. Ils avaient cette intelligence des présages qui tient une si grande place dans les vieilles traditions de l'Italie. Cette prétendue science, originaire de la Chaldée, passa en Egypte; de là en Grèce, puis en Étrurie avec les Pélasges; les Étrusques la communiquèrent aux Latins, puis aux Romains. Rémus et Romulus consultèrent les augures pour la fondation de Rome et pour décider celui qui en serait roi, 753 avant J.-C. — Romulus fonda un collège de trois augures choisis dans les trois tribus primitives. Ils étaient de race patricienne; mais 299 avant J.-C., on en créa cinq plébéiens, ce qui porta le nombre des augures à neuf. Ce nombre demeura fixé jusqu'à Sylla qui l'éleva à 15. — L'élection des augures appartenait dans l'origine à l'assemblée patricienne des *curies*; mais sous le déceuvrisme, le collège des augures se l'attribua exclusivement, 530 avant J.-C. — Cnèlus Domitius Ahénobarbus, tribun du peuple, 120 avant J.-C., sous le 5^e consulat de Marius, fit passer ce droit au peuple par une loi. Sylla rendit au collège le droit d'élire les augures, 86 avant J.-C. César le lui ôta, 63 avant J.-C. Après sa mort, il lui fut rendu par Antoine, 57 ans avant J.-C.; mais les réglemens qu'il avait faits ayant été déclarés nuls, le peuple se remit en possession de choisir les augures, 56 avant J.-C. Enfin, sous le règne d'Auguste, le collège nommait les augures, mais le prince eut le pouvoir de les créer en nombre illimité. L'institution des augures fut entre les mains du sénat un moyen de gouvernement doux et énergique; rien ne se faisait dans la république sans la sanction de l'augure; sans elle, un général ne pouvait franchir le *Pomarium* (enceinte de la ville), entrer sur la terre de l'ennemi, ni livrer combat. La nomination des consuls, des divers magistrats, des pontifes, n'avait de valeur qu'après l'inauguration. — Chez les patriciens, la science augurale intervenait comme une sanction nécessaire, jusque dans les actes solennels de la vie privée, tels que le mariage et l'adoption. — Voici comment les augures se conduisaient pour deviner l'avenir. Ils allaient à la campagne par un temps serein, tenant en main le *lituus*, bâton augural, avec lequel tournés vers l'orient, ils circonscrivaient un espace du ciel et de la terre, dans lequel ils devaient observer ce qui se passerait. Ils offraient ensuite un sacrifice et faisaient de longues prières; après ces cérémonies préliminaires, revêtus de leurs robes sacerdotales et la tête voilée, immobiles, ils contemplaient le ciel et observaient les oiseaux qui traversaient l'espace qu'ils avaient limité. Les différentes races d'oiseaux, leurs divers mouvements, leurs chants variés, exprimaient les bons ou les mauvais présages; ils observaient aussi de quel côté venait le tonnerre, ses divers roulements, et en tiraient des prédictions. M. Michelet, dans son histoire romaine, adoptant le système nouveau du savant Niehbur, sur les origines de

Rome, décrit ainsi l'inauguration de Numa Pompilius, laquelle servit ensuite de règle pour toutes les autres. « L'augure monte sur une éminence, et là il fait asseoir Numa sur une pierre, le visage tourné au midi. Il s'assied ensuite à sa gauche, et, la tête voilée, il invoque les dieux et décrit dans le ciel avec son bâton recourbé l'espace où doivent se renfermer ses observations. Cet espace, il le divise au moyen d'une ligne imaginaire tirée de l'est à l'ouest, en deux parts dont l'une au sud, l'autre, au nord, et qui sont la droite et la gauche. Ce champ d'observations, ainsi limité par la pensée, se nommait *templum*, le temple, d'où vient le mot *contemplari*, contempler. L'augure prend ensuite de la main gauche le *lituus*, et posant la droite sur la tête de Numa, il dit : « Jupiter, notre père, si c'est ta volonté que ce Numa dont je tiens la tête soit roi de Rome, que tes signes soient clairs et certains dans les limites que j'ai tracées. » Les signes venus, l'augure le déclare et en dit le sens, et la cérémonie est terminée. Varron, qui écrivait 63 avant J.-C., établit quatre espèces d'augures qu'il tire des quatre éléments : 1^{re} *Pyromantii*, augures du feu; 2^o *Aeromantii*, augures de l'air; 3^o *Hydromantii*, augures de l'eau; 4^o *Geomantii*, augures de la terre. Les personnes qui se livraient à consulter l'avenir portaient différents noms chez les Romains : 1^o *Incantatores*, enchanteurs, quand ils ne se servaient que de paroles consacrées. 2^o *Arioli*, quand ils dévouaient aux dieux infernaux. 3^o *Arispices*, (V. ce mot), quand ils consultaient les entrailles des animaux. 4^o *Pythiens*, quand ils prédisaient l'avenir rempli de l'esprit pythonique, c'est-à-dire du serpent d'Apollon. Cette espèce d'augure était spécialement attribué à de jeunes prêtresses vierges, 5^o *Vollireles*, c'était le nom de ceux qui faisaient avec de la cire ou de la terre la figure d'une personne, afin que la personne ainsi représentée eût le même sort que l'image. Cette espèce de maléfice dont parlent Virgile et Ovide, fut fort usité pendant le moyen-âge sous le nom d'envoûtement. 6^o *Imaginaritii*, imagiers, conjuraient l'avenir presque de la même manière que les *vollevoles*. 7^o *Conjectores*, conjectureurs; ils expliquaient les songes. 8^o *Chiromantici*, chiromanciens; devinaient par l'inspection des mains. 9^o *Specularii*, spéculaires; se servent de miroirs magiques pour représenter certains objets qu'ils aident à deviner. 10^o *Genethliques*, dressent des horoscopes (V. ce mot). 11^o *Saltore*s, sauteurs, qui prédisaient un bon ou un mauvais sort par un saut. 12^o *Sortilegi*, ceux qui tiraient les billets appelés *sortes*, sur lesquels on consultait les oracles. 13^o Enfin *Augures*, ceux qui tiraient leurs conjectures du vol et du chant des oiseaux. Par le vol on n'entendait pas seulement celui des ailes, mais aussi le mouvement des pattes, c'est pourquoi *auspicium*, l'auspice, se disait proprement des oiseaux, soit quand il volaient, soit quand ils se reposaient, soit quand ils sautillaient. Voici la signification de quelques termes de la science augurale : *alio die*, à un autre jour, quand les augures rompaient un dessin; *ritum*, quand le tonnerre grondait; *calamitas*, quand la foudre tombait; c'est ce qui faisait dire *ritio creatus magistratus*, un magistrat élu sous de mauvais auspices; *addixit aris*, l'oiseau l'a promis, succès; *cor-nix fecit rectum*, la corneille l'a fait bon, succès; *gestus*, tremoussement des ailes; *sanum*, lieu que l'augure avait marqué pour ses prédictions; *specio*, je regarde, terme augural d'où vient le mot *auspices*; *oscines*, oiseaux de chant; *aves super vaganeæ*, oiseaux chantant dans les airs; *alites*, oiseaux de chant desquels on tirait l'augure; *præpetes*, oiseaux dont le chant était favorable; parmi les *oscines*, on plaçait la corneille, le corbeau, le pivert, etc.; parmi les *alites*, la buse, l'épervier, plusieurs races d'ai-

gles, de vautours et de milans ; *aves inferæ*, oiseaux d'un mauvais augure ; *aves admissivæ*, quand ils commandaient que l'on fit quelque chose ; *aves arcuæ*, *aves inclinæ*, quand ils défendaient de faire une chose ; *avis altera*, oiseau de mauvais présage ; *avis est in sinistrâ*, l'oiseau est du côté gauche, auspice favorable ; *picularia* ou *pestifera auspicia*, entrailles qui donnaient de mauvais présages ; *auspicium pedestrium*, auspices tirés du renard , du loup, du cheval et autres quadrupèdes ; *auspicium caducum*, auspice caduc, quand le *lituus* ou la mitre ou la thiaïre venait à tomber par accident à celui qui prenait l'auspice ; *salutis augurium*, augure pour le salut du peuple dans des circonstances extraordinaires ; *juge auspicium*, auspice du joug, quand des bêtes attelées se rencontraient ; *auspicia ex acuminibus* ou *celestia*, auspices d'en haut, quand le soleil brillait ou quand le tonnerre grondait ; *perennia*, certaines cérémonies qu'il fallait observer dans les auspices. Entre les auspices, quelques-uns étaient appelés *oblativa* quand ils s'offraient d'eux-mêmes ; *stativa*, quand ils désignaient le lieu où il fallait prendre l'augure ; *sedere* pour *augurium capere*, prendre augure ; parce que l'augure en le prenant était assis ; une tempête était appelée *supremum augurii tempus*, temps suprême de l'augure ; *auguris actum*, lieu où l'augure exerçait son art publiquement ; *silentium*, sérénité du ciel ; *antica pars et postica*, parties du ciel devant et derrière le visage de l'augure. Le côté de la main gauche, chez les Romains, était de bon augure, et *vice versâ*, tandis que le contraire avait lieu chez les Grecs ; c'est que les Romains se tournaient vers l'orient, et les Grecs vers l'occident ; *avis canit*, l'oiseau chante ; *malum occidit*, il donne mauvais présage ; *monitus avis*, avertissement de l'oiseau ; *augur arem consulit*, l'augure consulte l'oiseau ; *avium roces volatusque interrogare*, *aves suscipere*, consulter les voix et le vol des oiseaux ; *nuntiare*, annoncer ; *obnuntiare*, annoncer de mauvaises nouvelles ; *de calo servare*, observer le temps ; *effata*, paroles consacrées ; *puteus*, endroit frappé par la foudre ; *bidental*, lieu foudroyé et consacré par l'immolation d'une brebis ; *sanctia arbor*, arbre frappé par la foudre ; *strafest-rui*, ceux qui faisaient certains gâteaux appelés *festa*, pour la consécration des arbres frappés de la foudre ; *loca obstita*, lieux sur lesquels la foudre était tombée. Pour attirer la foudre, on sacrifiait à Jupiter *Ælicus* sur le mont Aventin. Les augures divisaient les foudres en *fulmina bruta*, foudres brutes ; et *fulmina fœdica*, foudres qui servaient aux augures (voyez Foudre). — Les augures publics étaient appelés les interprètes de Jupiter. On éprouvait la victime avant de l'immoler ; ce qui se faisait en lui arrachant du poil sur le front, et en lui passant un fer rouge depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue ; de plus, on lui jetait sur le front une pâte de froment et de sel. Les foyers et les couteaux étaient aussi arrosés, et l'on jetait de l'eau dans les oreilles de la victime ; l'on passait le couteau depuis son front jusqu'à la queue avant de la tuer ; on versait du vin entre ses cornes ; le sacrificeur prononçait certaines paroles mystérieuses. Quand on sacrifiait aux dieux infernaux, on lui tournait la tête de la victime vers la terre pour l'immoler ; au contraire, si l'on sacrifiait aux dieux célestes, on lui tournait la tête vers le ciel. Voici quelques termes dont on se servait pour interroger les augures, et ceux dont ils usaient pour répondre. L'interrogeant : *Quirite Fati, te mihi auspiciam volo*, je te veux en auspice pour moi. — L'augure : *Audiri*, je vous ai entendu. — *Dicito silentium ridebitur*, dites-moi s'il y aura du silence. — *Silentium esse ridebitur*, il y a du silence, c'est-à-dire le

ciel est calme, etc..... — Invocation solennelle de l'augure : *Jovis pater, si mihi es autor, urbi populoque romano, Quiritium hæc sane sorteque esse. ut tunc mihi bene spondis benque volueris*, Jupiter, si vous m'assurez, et la ville et le peuple romain, que les affaires des Quirites demeureront dans leur entier, comme vous me promettez maintenant, et que vous voulez bien l'agréer. — Si l'augure avait quelque plaie, ou s'il n'était point en parfaite santé, il ne pouvait exercer ses fonctions. Quand on inaugurait quel'un, c'est-à-dire quand on l'agréait au collège des augures, on lui faisait jurer qu'il ne révélerait rien des mystères de l'art. La dignité des augures était en si grande vénération à Rome, que les rois, les sénateurs, étaient maîtres des auspices à Rome ; les généraux, soit qu'ils fussent consuls, proconsuls ou préteurs, l'étaient en guerre. Quoique les magistrats se mêlassent des auspices aussi bien que les augures, il y avait néanmoins des différences dans la manière dont chacun d'eux l'exerçait. Les augures avaient seulement le rapport sans l'aspect, et les magistrats avaient l'un et l'autre ; les augures étaient contraints d'augurer, et les magistrats seulement quand ils le jugeaient à propos. Trois augures prenaient l'auspice quand on devait porter une loi par les curies, et un seul magistrat suffisait pour empêcher l'assemblée, s'il avait pris l'auspice. Les écrivains grecs et romains citent un grand nombre d'événements qu'ils disent avoir été annoncés par l'apparition ou par le vol de certains oiseaux ; ainsi le jour même que le tribun Tibérius Gracchus fut tué par Scipion Nasica, 459 ans avant J.-C., il avait vu le matin en sortant de sa maison trois corbeaux faire tomber les éclats d'une tuile brisée. Junius ayant méprisé les auspices perdit sa flotte par une tempête, et se donna la mort pour éviter le supplice, 255 avant J.-C. Le grand pontife Métellus se rendant à sa villa de Tusculum, rencontra deux corbeaux qui le pressaient de telle sorte, qu'il revint sur ses pas ; la nuit suivante le feu prit au temple de Vesta, et Métellus, averti, se jeta au milieu des flammes, d'où il sauva l'image de Pallas, 83 ans avant J.-C. Une troupe nombreuse de corneilles voltigeait au-dessus de la tête de Cicéron, le jour même qu'il fut assassiné : l'un de ces oiseaux, ayant pénétré dans sa maison, tenta d'arracher la couverture de son lit comme pour l'avertir du péril qui le menaçait, 45 ans avant J.-C. Deux aigles en vinrent aux prises le jour de la bataille de Philippiques : celui du côté de l'armée de Brutus prit la fuite, ce qui présagea sa défaite, 41 ans avant J.-C. Un aigle s'étant abattu sur le palais du roi Déjotarus, ce prince ne voulut jamais y coucher, et la nuit suivante, ce palais s'écroula, 57 ans avant J.-C. Dans Virgile, la chouette triste et solitaire annonce la mort de Didon. Suétone, qui écrivait l'an 50 de notre ère, fait prédire par le vol des oiseaux la destinée de la plupart des Césars ; Tacite lui-même rapporte plusieurs de ces annonces prophétiques. Les sauvages de la Nouvelle-Hollande, ainsi que les insulaires de Bornéo, observent avec grand soin les cris et les mouvements des oiseaux pour entirer des pronostics du même genre. Encore aujourd'hui les habitants des îles Hébrides conservent les mêmes superstitions fréquemment rappelées dans les poésies d'Ossian. Sur la fin de la république romaine, l'art augural tomba dans un profond discrédit ; Cicéron lui-même ne pouvait s'empêcher de dire qu'il s'étonnait comment deux augures pouvaient se rencontrer sans rire. La dignité d'augure est désignée sur les médailles romaines par le *lituus*, bâton recourbé par le haut comme les crosses de nos évêques. On trouve le titre d'augure sur les médailles de Marc-Antoine joint à celui de *trium-*

vir de la république. Sur celles de Jules-César et d'Auguste, il est joint au titre de *pontifex maximus*, souverain pontife. Sur quelques médailles grecques de Titus et de Domitien, la qualité d'augure est exprimée par le mot *oionistes* (de *oionos*, oiseau). Après ces régnes on ne trouve plus de titre d'augure sur les médailles. Quoique ayant perdu son ancienne autorité, la science des augures ne disparut entièrement qu'avec le polythéisme. Constance, l'an 530, publia un édit sévère contre ceux qui se livraient à ce genre de divination. Il reprit fureur sous Julien ; mais après la mort de ce prince, en 564, il retomba dans le plus profond oubli. (Voyez **ROME**, **ÉTRURIE**, **ORACLES**, etc.)

AUGURIN (Sentius), fils de Ennius Sentius, Gaulois, consul à Rome avec Arrius Sévérius, l'an 100 de J.-C. Il s'était distingué dans la guerre contre les Juifs et les Bretons. Pline le Jeune, son ami, fait un grand éloge de ses poésies, qui ne sont point arrivées jusqu'à nous.

AUGUSTA, ville des États-Unis ; n'avait que dix maisons en 1785 : elle fut prise, en 1779, par les Anglais. Aujourd'hui elle n'a guère plus de 7,000 habitants.

AUGUSTAUX (Jeux) *augustales ludi*, furent institués par l'impératrice Livie, vers l'an 14 de J.-C., en l'honneur d'Auguste, son époux. Ils furent troublés à leur première représentation par l'émulation des auteurs.

AUGUSTAUX, *augustales* et *sodales augustales* ; société de prêtres instituée en l'honneur d'Auguste, lorsqu'il fut mis au nombre des dieux immortels. L'empereur Tibère, vers l'an 14 de J.-C., institua cette société, qu'il nomma *Augustales*, pour offrir à Auguste des sacrifices dans le temple qu'il fit bâtir sous son nom. Les Gaulois firent comme les Romains, et principalement à Lyon, où on lui bâtit un temple magnifique, aux frais communs des douze villes. On y voyait la statue de chaque province avec ses armes, pour enseigner à la postérité qu'elles avaient toutes contribué à la décoration du temple. Dans la suite, par flatterie et superstition, on institua des communautés de prêtres en l'honneur des empereurs, qu'on défilait après leur mort et on les appela *Augustales*, d'un nom général, ou du nom de l'empereur au service duquel ils étaient consacrés, comme *Flavii*, *Adrianales*, *Antonini*. Les nouveaux empereurs imitèrent Tibère, qui s'était mis sur les rangs des frères Augustaux, et y avait fait entrer Drusus, Germanicus et Claude ; cette coutume des empereurs illustra beaucoup ces communautés. Néron et les empereurs qui lui succédèrent suivirent cet exemple.

AUGSTBERG ou **AUGSTBOURG**, *Augustaberga*, château d'Allemagne, dans la Haute-Saxe, à six milles de Dresde. Auguste, électeur de Saxe, le fit bâtir dans le 16^e siècle.

AUGUSTE (Caius Octavianus César), naquit, l'an de Rome 690, de Caius Octavius, préteur de Macédoine, et d'Accia, fille de Julie, sœur de César. Il n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père, et dix-huit seulement lorsque César fut assassiné en plein sénat, 45 avant J.-C. Il était alors à Apollonie, en Grèce ; il part sur-le-champ, et se présente pour recueillir la succession de son grand-oncle, qui l'avait adopté et nommé son héritier, 44 avant l'ère vulgaire. Octave gagne Cicéron et le sénat, qui, voulant l'opposer à Antoine, lui donnent la même autorité qu'aux consuls, 45. Bataille de Modène, où Antoine est défait par les deux consuls Hirtius et Pansa, qui sont tués ; Octave reste seul à la tête des troupes, 45. Il se rapproche d'Antoine, et forme, avec lui et Lépidus, un premier triumvirat, qui est cimenté par une affreuse

proscription, 45. Bataille de Philippi, en Macédoine, où Brutus et Cassius se donnent la mort ; ruine du parti républicain, 42. Octave répudie Claudia, fille d'Antoine et de Fulvie, et chasse cette dernière de l'Italie, 41. Lucius Antoine, frère du triumvir, assiégé dans Pérouse, se rend à Octave, qui épouse Scribonie, fille du grand Pompée, 40. Antoine épouse Octavie, sœur d'Octave, 40. Les deux beaux-frères se partagent l'empire du monde, et excluent Lépidus de ce partage, 40. Ils concluent un traité de paix avec Sextus Pompée, qui était maître de la mer, 59. Octave répudie Scribonie, et épouse Livie, femme de Drusus, 58. Sa flotte est battue par celle de Pompée, 58. Le proconsul Calvinus lui soumet l'Espagne, 58. Sextus Pompée ravage les côtes d'Italie, 57. Combat naval, dans lequel Pompée est défait ; Lépidus s'empare de Messine, en Sicile ; Octave l'oblige de se retirer en Italie, et lui laisse le titre de grand-pontife ; Statilius Taurus lui soumet l'Afrique, 56. La Dalmatie est réduite en province romaine, 55. Le peuple crée Octave tribun perpétuel ; les deux consuls Furius et Domitius quittent le parti d'Antoine pour prendre celui d'Octave ; le sénat déclare la guerre à Antoine et à Cléopâtre, reine d'Égypte, qui se retirent à Ephèse, où ils rassemblent une flotte de 800 vaisseaux, 52. Bataille d'Actium perdue par Antoine, 51. Octave reconnaît l'indépendance du prince d'Oïba, en Cilicie, 51. En commémoration de sa victoire, il transfère à Rome les jeux attiques, consacrés à Apollon, et qui se célébraient à Actium tous les trois ans, et ordonne qu'on les célébrera tous les cinq ans, 30. Hérode, roi de Judée, va trouver à Rhodes le vainqueur qui lui rend sa couronne, 30. Octave entre en Égypte, s'empare de Pélouse et d'Alexandrie ; Antoine et Cléopâtre se donnent la mort ; l'Égypte est réduite en province romaine, 50. De retour à Rome, Octave reçoit l'honneur de trois triomphes, l'un pour une victoire sur les Dalmates, l'autre pour la bataille d'Actium, et le troisième pour celle d'Alexandrie, 29. Il ferme le temple de Janus, ouvert depuis 235 ans, 29. Il réorganise le sénat et l'administration de l'empire, 29. Il s'applique à embellir Rome, 27. Le sénat lui donne le nom d'Auguste et de père de la patrie, 27. La Galatie est réduite en province romaine, 26. Auguste fait la guerre en Espagne aux Cantabres et aux Asturiens ; il reçoit à Taragone une ambassade de Porsus, roi des Indes, 25. Varron étouffe une révolte des Sallentins, 25. Agrippa élève à Rome le Panthéon et les portiques de Neptune, 25-24. Les Cantabres et les Asturiens sont défaits par Émilien ; la Numidie est réduite en province romaine, 24. Pour la deuxième fois, le sénat crée Auguste tribun perpétuel, 23. Conspiration de Murena sévèrement punie ; révolte des Cantabres que le préteur Furius force à se soumettre ; Pétronius, gouverneur d'Égypte, pénètre en Éthiopie, et oblige la reine Candace à faire la paix avec les Romains, 22. Il fait construire un palais pour lui, un amphithéâtre ovale, et le théâtre de Marcellus, qui contient 22,000 personnes ; il fait remettre en activité le calendrier romain de Sosigène, 21. Auguste marie Agrippa avec sa fille Julie ; il passe en Grèce, et révoque les privilèges des Athéniens, 21. Il envoie en Asie, soumet Cysique, punit les Syriens et les Sédusiens, et réunit la Phénicie à la Syrie, 20. Phraates, roi des Parthes, renvoie à Rome les drapeaux pris sur Crassus ; Auguste, de retour à Rome, envoie son beau-fils Tibère en Arménie, et retourne à Samos, où il reçoit une ambassade indienne, 20. Naissance de Caius César, fils d'Agrippa et de Julie, 20. Construction du Colisée, 20. Retour d'Auguste à Rome ; érection d'un autel à la Fortune du retour, 19. Agrippa soumet les Cantabres, 19. Balbus, gouverneur d'Afrique, triomphe des

Cantabres, 18. Hérode institue des jeux en l'honneur d'Auguste, 18. Rétablissement des jeux séculaires, 17. Naissance de Lucius César, second fils d'Agrippa et de Julie, 17. Agrippa passe en Syrie, 16. Tibère et Drusus s'occupent des Rhétiens, 15. Agrippa va dans le Pont, et de là inspecte toutes les provinces d'Asie; établissement du cycle lunaire, ou période de 28 ans, 14. Auguste élève des temples à Mars-Vengeur, à Jupiter-Tonnant, à Isis, Osiris, Sérapis et Harpocrate; il permet la liberté des cultes, 14. Mort d'Agrippa, 12. Auguste donne son nom au mois de sextilis, 8. Il introduit l'usage des codicilles, 7 avant l'ère vulgaire. Caius César fait la paix avec les Parthes; il établit Ariobarzane, roi d'Arménie, 2 de l'ère vulgaire. Tibère, après sept ans d'exil à Rhodes, revient à Rome, 5. Lucius César meurt à Marseille, 5. Conspiration de Cnèus Cinna, petit-fils du grand Pompée; démission d'Auguste, 4. Caius César meurt en Lycie; Auguste adopte Tibère, et le nomme pour la deuxième fois tribun perpétuel, 4. Statilius Taurus fait construire dans le Champ-de-Mars le premier amphithéâtre en pierres; institution des gardes prétoriennes, 4. Auguste établit une caisse militaire à laquelle il fait porter les quatre-vingtièmes de tous les legs, 6. Archélaüs, roi de Judée, est déposé par le sénat qui l'envoie en exil à Lyon, 6. Institution des fêtes quinquennales, 10. Révolte de la Pannonie et de la Dalmatie; Germanicus la réprime, 7. Auguste publie une loi contre les célibataires, 8. Trois légions romaines, sous le commandement de Varus, sont massacrées près de la forêt de Teutobourg par Arminius, prince des Celtes et des Chérusques, 10. Auguste associe Tibère à l'empire, 11. Tibère élève un temple à la Concorde, 10. Il institue les fêtes augustinales, 12. Auguste fait une loi contre le luxe, 12. Tibère triomphe pour ses victoires sur les Germains, 12. Auguste accepte pour la dixième fois le gouvernement de la république pour dix ans; il fait continuer à Tibère l'autorité de tribun, et met un impôt d'un vingtième sur les legs, 15. Fondation des académies de Lyon, d'Autun, de Bordeaux, de Toulouse et de Narbonne, 15. Mort d'Auguste à Nole en la bataille d'Actium, 14. Livie institue les jeux palatins en l'honneur d'Auguste. Châteaubriand, dans ses *Études historiques*, a parfaitement analysé le génie différent de Jules-César et d'Auguste. Après avoir dit que le premier est l'homme le plus complet de l'antiquité, il dit du second qu'il appartient à ces hommes secondaires qui savent, non préparer les révolutions, mais les clore et en recueillir les fruits. Pour remplir ce rôle, il ne faut en quelque sorte que certaines qualités négatives, telles qu'une conscience peu scrupuleuse, une prudence qui frise la timidité, et par-dessus tout de l'habileté, ou plutôt de la rouerie. Sans avoir aucune des éminentes qualités de son grand-oncle, Auguste possédait celles nécessaires pour accomplir son œuvre. Il organisa la démocratie, et fit aux circonstances toutes les concessions qu'elles exigeaient; mais, doué d'une âme froide et maîtresse de ses mouvements, il fit tout cela sans entraînement, car ce n'était pour lui que provisoire. Il tuait son ennemi lorsqu'il y trouvait de l'avantage, mais il ne le haïssait pas. Dans la première période de sa vie politique, on le voit caresser les soldats, dont il craint secrètement les révoltes; et en paix suivre un plan tout opposé à César, dont il appréhende le sort, et pour cela nourrir largement la plèbe, l'amuser par des fêtes, et laisser au sénat qu'il a recomposé à sa fantaisie une ombre d'autorité; lui-même eut soin de ne jamais prendre le titre d'empereur: il se contenta de celui de prince. Dans la seconde période de sa vie, on le voit s'attacher à rétablir peu à

peu la prépondérance du pouvoir civil sur l'armée, et les fréquentes révolutions militaires qui éclatèrent sous ses successeurs justifiaient amplement la justesse de son coup-d'œil. Il est certain que si les traditions gouvernementales d'Auguste se fussent conservées sous les autres Césars, la décadence de l'empire eût été retardée.

AUGUSTE. Les empereurs romains successeurs d'Auguste prirent son nom comme marque distinctive de leur dignité, de sorte que le nom d'Auguste devint le synonyme de celui d'empereur. L'héritier présomptif de l'empire était créé César. Marc-Aurèle, la première année de son règne, 161, créa à la fois César et Auguste son frère adoptif Lucius Verus. On vit alors pour la première fois deux Augustes en même temps, c'est pour cela que cette année est marquée dans les fastes par le consulat des deux Augustes. Depuis Marc-Aurèle jusqu'à la fin de l'empire, on vit souvent plusieurs Augustes nommés en même temps. Dioclétien, dans le partage qu'il fit de l'empire en 286, s'adjoignit pour collègue, en le créant Auguste, Maximien Hercule; lors de son abdication, en 305, il créa deux nouveaux Augustes, Constance Chlore et Maximien Galère. Valentinien I, dans le nouveau partage qu'il fit de l'empire en 364, avec son frère Valens, le créa à la fois César et Auguste. Les femmes d'empereurs prenaient le nom d'*augusta*. Les historiens contemporains de Clotilde, femme de Clovis, le donnent à cette reine. Théodébert, roi d'Austrasie de 520 à 553, le prend sur ses monnaies. Chilbert et Clotaire, ses oncles, en font de même. L'empereur Anastase, dans l'ambassade qu'il envoya à Clovis en 506, ordonna de le traiter non-seulement de roi et de consul, mais d'Auguste. Les rois visigoths, depuis Recarède, en 586, prenaient également ce titre.

AUGUSTE I^{er}, duc et électeur de Saxe, succéda, en 1553, à son frère Maurice; écarta les calvinistes de ses états, et fit dresser la fameuse *Formule de Concorde*, publiée en 1580, et acceptée par trois autres électeurs protestants. En 1559, il obtint un privilège qui affranchit l'organisation judiciaire de la Saxe de toute dépendance de l'empire; en 1572, il publia un nouveau code, sous le nom de Constitution; donna à la Saxe une nouvelle organisation administrative; embellit Dresde, sa capitale, et s'opposa dans la diète d'Augsbourg à l'adoption du calendrier grégorien; il mourut, en 1586, laissant dans le trésor électoral 17 millions, dus à sa bonne administration et mérita le surnom de Justinien de la Saxe.

AUGUSTE II (Frédéric), électeur de Saxe, et roi de Pologne, second fils de Jean-Georges III, électeur de Saxe; naquit à Dresde, en 1670; séjourna quelque temps en France; se lia, en 1691, avec l'archiduc Joseph, depuis Joseph I^{er}; devint prince électeur, en 1694; commanda, en 1695, l'armée autrichienne contre les Turcs; concurrent du prince de Conti au trône de Pologne, en 1657, l'emporta sur ce prince, quoiqu'il eût eu un nombre de voix moindre à la diète; entra dans une coalition avec le Danemarck et le czar Pierre I^{er}, contre Charles XII, roi de Suède; leva le siège de Riga, et se retira dans ses états menacés; conclut, en 1701, un nouveau traité d'alliance à Birsén; fut battu, le 16 juillet de cette année, sur la Duna, par le comte Piper; en 1702, à Klissow, par Charles XII; en 1705, à Polstuck; en 1704, fut déclaré par la diète de Varsovie incapable de porter la couronne de Pologne; en 1706, ses troupes furent battues près de Frandstadt par les Suédois; entame des négociations secrètes pour la paix; remporte une victoire complète près de Kalish; entre en vainqueur à Varsovie; le 18 novembre 1706, visita Charles XII à Al-

trandstadt, et y signa la paix qui lui enleva la couronne de Pologne; retourna à Dresde; s'occupa de l'administration de ses états; en 1708, assista, sous un nom étranger, à l'expédition des Pays-Bas contre les Français; rappelé en Pologne, en 1709; annula le traité d'Altranstadt; se lia de nouveau avec Pierre I^{er}; fit entrer ses troupes en Poméranie; éprouva, en 1712, une défaite complète; forma une nouvelle coalition contre Charles XII, et entra à Stralsund, en 1715; conclut, en 1719, un armistice avec la Suède; en 1717, signa une convention avec la diète de Pologne. Les quinze dernières années du règne d'Auguste ne sont marquées par aucun événement important, 1718-1753; mort, le 1^{er} février 1753, à Varsovie, âgé de 65 ans. Doué d'une figure imposante, d'une force de corps prodigieuse, de manières aimables et de belles qualités, ce prince ne put cependant réussir à se faire aimer ni des Polonais, ni des Saxons, chacun des deux peuples croyant être sacrifié à l'autre. Il fut père du célèbre Maurice, comte de Saxe.

AUGUSTE III (Frédéric), électeur de Saxe et roi de Pologne, fils du précédent, né à Dresde, en 1696; succéda à son père, en 1733; fut élu roi de Saxe et de Pologne, grâce à une armée russe; fut généralement reconnu à la paix de Varsovie; résida le plus souvent à Dresde, se reposant du soin des affaires sur son ministre, le comte de Brühl; entra dans une alliance offensive et défensive avec Marie-Thérèse contre Frédéric II, roi de Prusse; fit entrer ses troupes en Silésie, où elles furent battues à Hohenfriedberg, le 4 juin 1745; elles le furent encore sous les murs de Dresde, le 15 décembre suivant; la Saxe lui fut rendue, le 25 de ce mois, par la paix de Dresde; en 1756, il se trouva encore entraîné dans une guerre avec la Prusse; fut obligé de se réfugier en Pologne, où il perdit le peu de considération qu'on avait pour lui; revint à Dresde après la paix de 1763, et mourut cette même année.

AUGUSTE (Guillaume), prince de Prusse, général en chef de l'armée prussienne, second fils de Frédéric-Guillaume I^{er}, naquit à Berlin, en 1722; fut le favori de son père, et ne le quitta jamais. A l'avènement de son frère, Frédéric II se distingua dans les deux campagnes de Silésie, et surtout à la bataille d'Hohenfriedberg, le 4 juin 1745; fut fait général d'infanterie en 1756; contribua à cerner le camp des Saxons, près de Pirna, au commencement de la guerre de sept ans; se signala à la bataille de Lewositz; forcé à la retraite aux environs de Zittaw, il tomba dans la disgrâce du roi, et mourut de chagrin à Araniembourg, en 1758.

AUGUSTE (Frédéric-Guillaume-Henri), prince de Prusse, né le 19 septembre 1779, d'Auguste-Ferdinand de Prusse, grand-oncle du roi régnant, et d'Anne-Élisabeth de Brandebourg-Schwes. Son caractère conciliateur lui mérita l'estime des Français. En 1815, il commandait un corps de Prussiens qu'il réunit à l'armée autrichienne, sous les ordres du général Kleist, près de Dresde; ces deux généraux, profitant de la mauvaise position occupée par Vandamme, le battirent et le firent prisonnier. Il fit le siège et prit successivement Maubeuge, Landrecies et Mariembourg. Obligé de faire le bombardement de Philippeville à cause de la résistance de la garnison, et par suite d'un violent incendie qui s'était déclaré dans la ville, provoqua un rapprochement entre les chefs assiégeants et assiégés; il accorda à la garnison une généreuse capitulation, laissa les armes à 50 hommes par bataillon et à tout un régiment de vétérans qui sortirent de la place avec les honneurs de la guerre. Après la retraite du 20 novembre 1815, le prince Auguste ne quitta Paris qu'avec le roi de Prusse, pour retourner à

Berlin. Il jouit en Prusse et à l'étranger d'une haute considération due à ses talents personnels et à la modération de ses principes politiques.

AUGUSTES (L'ère des) commence le 20 août, 25 ans avant J.-C.

AUGUSTENBOURG (Christian-Auguste de Schleswig-Holstein-Sonderbourg, prince d'), né le 9 juillet 1768; général-major au service d'Autriche le 10 juin 1805; commandant des troupes danoise en Norwège, en 1801, et gouverneur de la forteresse de Frédriksteen; établi dans ce pays des écoles régimentaires pour l'instruction des sous-officiers et soldats; nommé général en 1808, pour avoir repoussé les Suédois; gouverneur général de Norwège et feld-maréchal en 1809; le 10 décembre de la même année, fut choisi pour prince royal héréditaire de Suède, par le traité de Jonkiöping, prit le nom de Charles; fut reçu le 7 janvier 1814, au château de Drottningholm par le roi Charles XIII, nommé son successeur; le 22 du même mois, fit son entrée solennelle à Stockholm; mort subitement à Quid dingue, le 28 mai 1810.

AUGUSTENBOURG (Ducs de Holstein): Ernest-Guother, né le 14 octobre 1609, d'Alexandre, duc de Sonderbourg, bâtit le château d'Augustenbourg, en 1627, dans l'île d'Alsén qui lui provenait de la succession de son père. Cette place a donné le nom à ses descendants; mort le 18 janvier 1689. — 1689, Frédéric, né le 27 décembre 1652; tué près d'Enghien, dans un combat contre les Français, le 5 août 1692. — 1692, Ernest-Auguste, né le 30 octobre 1660; hérita du duché d'Augustenbourg, par la mort de Frédéric, son frère; mort le 12 mars 1751. — Christian-Auguste, né le 4 août 1696, succéda en 1751 au duc Ernest, son oncle; mort le 20 janvier 1754. — Frédéric-Christian I, né le 6 avril 1721, fils du précédent, succéda à son père l'an 1754; mort en 1795. — Frédéric-Christian II, né le 28 septembre 1765, fils de Christian I, et son successeur; mort le 14 juillet 1814. — Christian-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 juillet 1798, fils du précédent, duc le 14 juin 1814.

AUGUSTI (Jean-Chrétien-Guillaume), orientaliste; un des savants les plus distingués de son siècle, né à Eschenberg, le 21 octobre 1772 dans le duché de Saxe-Gotha. En 1798, il fut professeur de philosophie à Léna, et en 1802 on réunit à cette chaire celle des langues orientales. Ses principaux ouvrages sont: *Traduction en allemand des principaux passages du Koran*; *Chrestologia coranica lineamenta*; *Vindictarum coranicarum periculosa*; *Veteris Testamenti apocryphi*, etc. Il a aussi publié un journal théologique, depuis 1796 jusqu'en 1802.

AUGUSTIN (Saint), évêque d'Hippone, le plus célèbre des pères de l'Eglise, naquit à Tagaste, petite ville d'Afrique, le 15 novembre 354; on lui donna les noms d'Aurélius Augustinus. Son père, Patrice, était pauvre, et resta païen jusqu'à la fin de sa vie. Ce Patrice était d'un assez bon naturel, mais colére et débauché, tandis que Monique, sa mère, est représentée dans les Confessions comme le modèle de toutes les vertus chrétiennes. L'Eglise a fait d'elle une sainte. On envoya d'abord Augustin étudier à Madaure, ville voisine de Tagaste; il y resta jusqu'à 16 ans. En 371, il alla faire sa rhétorique à Carthage. L'ardeur de la jeunesse, l'enivrement des sens, une imagination de feu le jetèrent dans des écarts qu'il devait pleurer plus tard. A Carthage, il ne tarda pas de s'élever au-dessus de tous les jeunes gens de son âge par ses talents et sa prodigieuse instruction. Ce fut vers 371 qu'il embrassa le système des manichéens, qui convenait si bien, par son illuminisme et ses élans contemplatifs, à cette âme aimante qui portait tout à l'exagération. Après être demeuré pendant quelque temps à

Carthage, il retourna à Tagaste, où il enseigna la rhétorique avec de nombreux applaudissements. Il retourna à Carthage en 380; il y acquit une grande réputation par son éloquence. Ce fut alors qu'il eut une maîtresse dont il eut un fils nommé *Deodatus* Dieudonné, mort à l'âge de 16 ans; ce fut encore vers cette époque que Patrice son père mourut, après avoir reçu le baptême. Une conférence qu'il eut avec l'auste, l'un des chefs des manichéens, en 383, commença à le rendre flottant dans ses nouvelles croyances. Mécontent de la jeunesse de Carthage, qui fréquentait ses cours, il prit la résolution d'aller à Rome, où il professa pendant quelque temps avec un grand succès. L'an 384, la ville de Milan s'étant adressée à Symmaque, préfet de Rome, pour lui envoyer un professeur de rhétorique, Augustin fut choisi pour ce poste. Il fut fort goûté à Milan; il alla rendre visite à saint Ambroise et en fut bien reçu. Il assistait à ses sermons qui, à son propre insu, firent sur lui une sérieuse impression. Ébranlé, il prend la résolution de renoncer au manichéisme, et de se faire catéchumène jusqu'à ce qu'il connaisse la vérité qu'il commence à entrevoir. Les œuvres de Platon, mais plus encore les exhortations de ses amis Simplicien et Potitien; les savantes instructions de saint Ambroise, et surtout les pleurs de sa mère, l'affermirent dans sa résolution, 384; cependant il n'était point encore définitivement catholique. Sa mère, qui l'éprouvait venu voir à Milan, l'engage à se marier: il envoie en Afrique sa concubine, et consent à la proposition de sa mère; mais comme la fille qu'on lui destinait pour épouse ne devait être nubile que dans deux ans, il ne put résister à sa faiblesse pour l'amour, et reprit une maîtresse. Enfin, pendant les vacances de 386, retiré à la villa de son ami Vérécundus, la lecture des épîtres de saint Paul acheva sa conversion. Cette scène est racontée d'une manière admirable dans les *Confessions*. Dès lors il fait une retraite à la campagne avec quelques amis qui partagent ses convictions religieuses; là il compose divers ouvrages. Enfin, complètement préparé, il reçoit le baptême des mains de saint Ambroise, le jour de Pâques de l'année 387. De là il se rend à Ostie pour s'embarquer; il y perd sa mère, reste quelque temps à Rome, et ne part pour l'Afrique qu'au mois d'août 388. Il passe par Carthage, où il loge chez un magistrat nommé Innocent, dont l'Eglise veut qu'il ait guéri la fille d'une fistule. De Carthage, il se rend à Tagaste où il vend et distribue tous ses biens aux pauvres, et vit trois ans en communauté avec quelques-uns de ses amis, dans l'exercice des jeûnes, des prières, dans la méditation de l'Écriture, et dans la composition d'ouvrages utiles au catholicisme. En l'année 391, Valère, évêque d'Hippone, l'ordonne prêtre. Il assiste alors dans cette ville un monastère; en 393, il assiste à un concile général tenu dans cette ville, où les Pères de l'assemblée conceivaient une si haute estime de son savoir, qu'ils le jugent digne d'une place plus éminente; alors Valère se hâte de le nommer son coadjuteur, et le fait ordonner par Mégalius, évêque de Catane, en 395. Il établit dans la maison épiscopale une communauté de clercs avec laquelle il vivait. Il ne cessa de travailler et d'écrire pour l'Eglise jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 août de l'année 430, dans la 76^e année de son âge, ayant la douleur de voir son pays envahi par les Vandales, et d'Hippone assiégé depuis plusieurs mois. Son corps, respecté des barbares, fut transféré de l'église de Saint-Étienne, où il avait été déposé, dans l'île de Sardaigne, en 506, par les évêques d'Afrique, chassés par les Vandales. Luitprand, roi des Lombards, le fit transférer, en 715, dans le monastère de Saint-Pierre de Pavie. On prétendit l'avoir découvert en 1695, et il y eut plu-

sieurs écrits sur ce sujet jusqu'au 16 juillet 1728, que la question fut solennellement décidée en faveur de l'authenticité de la découverte, par l'évêque de Pavie, François Pertusati, délégué du pape Benoît XIII, et en présence du P. Fulgence Bellelli, général de tout l'ordre de Saint-Augustin. Il y eut des fêtes publiques à cette occasion. On verra aux articles **MANICHÉENS**, **DONATISTES**, et surtout **PÉLAGIANISME**, **JANSENISME** et **QUIÉTISME**, la part que prit ce grand évêque aux luttes qu'eut à soutenir l'orthodoxie naissante contre ces puissantes hérésies qui menacèrent de la renverser de fond en comble, et de donner au christianisme un développement bien différent de celui qu'il a eu. On peut dire de ce Père qu'il a complété l'œuvre de saint Athanase; qu'eux seuls, au 4^e siècle, ont véritablement constitué l'Eglise. Saint Athanase, en défiant J.-C., en l'appelant dans le ciel et sur l'autel; saint Augustin, en terrassant l'homme, en le prosternant aux pieds de ce Dieu, de ce Verbe déifié, et de l'Eglise qui en doit sortir. Saint Augustin contribua puissamment, par la nature de son esprit extatique, à la propagation de la vie monastique, et à la sanctification de cette vie; sa doctrine de complète abnégation de l'humanité fonda toute cette vaste théologie de la grâce et de la prédestination, devenue l'aliment de la vie cénobitique du moyen âge, et la base de toute la puissance de l'Eglise catholique; c'est en ce sens qu'on peut le regarder comme le véritable auteur de l'*imitation*. Gerson n'a fait que paraphraser en chants doux et élégants la doctrine de saint Augustin. On a de ce Père les *Confessions*, livre qui n'a peut-être point de modèle, et qui de droite au lecteur toutes les faiblesses, toutes les incertitudes de son illustre auteur, et en même temps le fait descendre dans les plus secrets replis de cette rare et puissante organisation, et lui dévoile toute la grandeur, toute la sublimité de son abnégation; la *Cité de Dieu* est, avec les *Confessions*, son ouvrage le plus remarquable. Saint Augustin, dont les immenses travaux ne sauraient être appréciés ni même énumérés dans ce cadre trop étroit, remplit, sans contredit, le rôle le plus important dans l'histoire du christianisme des premiers siècles, avec saint Paul et saint Athanase.

AUGUSTIN (Attaque de St.-), par Ogilethorp, général des Anglais, repoussés avec perte en 1740, par les Espagnols.

AUGUSTIN (Saint) ou **AUSTIN**, premier archevêque de Cantorbéry, fut envoyé en 596, par saint Grégoire-le-Grand, pour prêcher le christianisme en Angleterre. Ses succès furent tels, qu'il baptisa, dit-on, dans un seul jour, 40,000 personnes, parmi lesquelles était le roi Ethelbert; il obtint du pape l'autorité suprême sur toute l'Eglise anglaise, et parvint à opérer un grand changement dans les mœurs du pays, dont il est regardé comme l'apôtre; il consacra ainsi plusieurs évêques, et mourut en 607.

AUGUSTIN (Antoine), archevêque de Tarragone et l'un des plus célèbres jurisconsultes de l'Espagne; naquit en 1516; à l'âge de 25 ans, publia sur le droit civil un ouvrage qui lui fit une grande réputation; il fut un des premiers qui fit servir les antiquités romaines à l'intelligence du droit romain; en 1544, fut nommé évêque d'Alise, puis transféré à l'évêché de Lérida; se distingua par ses connaissances au concile de Trente, fut archevêque de Tarragone en 1574, et mourut en 1586, âgé de 70 ans. Les ouvrages qu'il a laissés concernent la littérature, le droit civil et les matières ecclésiastiques.

AUGUSTIN, surnommé *Vénitien*, né à Venise, en 1490, destinataire et graveur; regardé comme un des meilleurs élèves de Marc-Antoine Raimondi. Ses principaux ouvrages sont une *adoration des Bergers*, d'après

Jules Romain, et un portement de la croix, d'après Raphaël; mort à Rome, en 1540.

AUGUSTIN (Chrétien-Frédéric-Bernard), savant allemand, né à Grœningen le 28 novembre 1771; fut régent au chapitre d'Halberstadt, en 1797, puis professeur de philosophie et prédicateur capitulaire, et enfin assesseur au collège ecclésiastique en 1801; il est auteur d'un *Recueil de sermons*, de *Lettres d'un académicien sur la ville de Halle et sur ses habitants*, et a continué la *Feuille hebdomadaire*, commencée par C.-N. Fischer, son ami, savant très-distingué.

AUGUSTIN (Jean-Jacques), né en août 1759 à St.-Diez, département des Vosges; mort à Paris le 15 avril 1832; premier peintre en miniature du cabinet du roi en 1819; ses progrès l'ont fait regarder comme l'un des restaurateurs en ce genre. Il peignait aussi sur émail. Ses principaux ouvrages sont les portraits de l'ancienne famille royale.

AUGUSTINE, nom d'une fête solennelle accompagnée de jeux publics; instituée en mémoire de l'heureux retour d'Auguste à Rome, 19 ans avant J.-C., après la pacification de la Sicile, de la Grèce, de l'Asie, de la Syrie et de la partie de pays conquise sur les Parthes. Elle se célébrait tous les ans, le 25 octobre.

AUGUSTINE (Ste-), ville et port des États-Unis. Brûlée en 1586 par Sir F. Drake; en 1783, par le capitaine Davis; la ville fut rebâtie peu après. Les Anglais l'attaquèrent en vain, en 1702 et 1744; le traité de cession de la Floride aux États-Unis y fut signé le 22 février 1821.

AUGUSTINES, ou filles ermites de Saint-Augustin. Elles furent instituées à Hipponne, vers 405, par saint Augustin, qui leur donna une règle; c'est de cette règle que les religieux augustins tirèrent la leur. Ces congrégations de filles se multiplièrent beaucoup en Afrique, car l'Église fait, le 16 décembre, une fête en l'honneur de plus de quatre mille de ces religieuses, qui furent martyrisées dans le 5^e siècle, pendant la persécution de Genséric, roi des Vandales. Leur habillement était une robe et un manteau noir, une ceinture de peau, un voile rouge plein de croix, et dressé en pointe comme un capuce pointu sur leur tête, afin qu'elles conservassent un perpétuel souvenir de la passion de J.-C. Elles marchaient nu-pieds. Elles ont ensuite formé des congrégations dans plusieurs pays. Il y a en France la congrégation de Sainte-Marthe qui se consacre entièrement au service des malades, ou dans les hôpitaux, ou dans les maisons particulières; elle fut abolie en 1791 par l'assemblée législative, et rétablie par le concordat de 1802. Cette congrégation existe aussi en Italie et en Allemagne. — Celle des augustines déchaussées en Espagne, fondée vers l'an 1580. Ces religieuses passèrent en Portugal en 1665. — Les augustines de la récollection, aussi fondées en Espagne par la V. M. Marianne de Saint-Joseph, l'an 1605. Les augustines de Dordrecht, les augustines d'Oldras, en Saxe, de Lémégo, d'Herword et de Dermal, disaient au chœur l'office de la Vierge, en langue allemande; les augustines du monastère de la Vierge, à Rome. Il y a encore la congrégation du Mont-Calvaire, établie à Anvers, dans le 15^e siècle; elle est répandue dans toute la Flandre pour le service des hôpitaux; il s'en trouve aussi en plusieurs autres pays.

AUGUSTINS (ordre monastique), religieux qui suivent la règle de saint Augustin. Chaque congrégation porte un nom différent. — Les augustins de la congrégation des Britanniens, qui avait commencé à Britline, dans la Marche d'Ancone. — Les ermites de Saint-Augustin; congrégation de plusieurs ermites qui se disent de l'ordre de Saint-Augustin et qu'Alexandre IV réunit

dans la première année de son pontificat, 1254; ils se rassemblèrent en 1236. Les guillemites ne voulurent point entrer dans cette union; le pape y consentit par une bulle donnée la même année. Les constitutions de cet ordre furent confirmées en 1287, dans le chapitre général de Florence, et dans celui de Ratisbonne, 1292; dans un chapitre tenu à Rome en 1575, on y fit quelques changements; mais en 1580, on fit de nouvelles constitutions que le pape Grégoire XIII approuva. Pie V mit ces ermites, en 1567, au nombre des ordres mendiants. Leur habillement consiste en une robe et un scapulaire blancs, quand ils sont dans leur monastère. Au chœur et quand ils sortent, ils mettent une espèce de coule noire par-dessus, et un grand capuce noir, rond par devant, qui se termine en pointe par derrière et descend jusqu'à la ceinture en cuir noir. — Les ermites de Saint-Augustin de la congrégation d'Ilicelo; elle est une réforme établie par le P. Ptolémée de Venise, vers 1585; leur couvent Ilicelo fut le premier et le chef d'ordre. — Les augustins de la congrégation de Carboneire; elle fut formée dans le royaume de Naples, également vers 1585, par les pères Simon de Crémone, et Chrétien Franco, et commença au couvent de Saint-Jean de Carboneire, dans Naples; elle est gouvernée par un vicaire-général et comprend quatorze couvents. — La congrégation de Lombardie comprend 86 couvents. Les pères Jean-Roc, Porzi de Pavie, Jean de Navara et Grégoire de Crémone, commencèrent cette réforme en 1418. — Les augustins de la congrégation de Monte-Artono, formée près de Venise, vers 1450, par Simon de Camérino, n'ont jamais eu plus de cinq monastères; avant 1700, ils n'en avaient plus que deux. — Les augustins de la congrégation de la *Claustra*, fondée en Espagne, en 1450, par le P. Jean Alacron; elle ne porta ce nom que jusqu'en 1505, parce qu'elle s'introduisit dans tous les couvents de Castille. — Baptiste Poggi commença la congrégation des augustins de Notre-Dame de Consolation, en 1470 ou 1475. — En 1491, fut formée la congrégation de la Pouille, et en 1492, celle de Saxe. C'est dans cette congrégation qu'entra Luther, où il eut pour ami, avant qu'il eût professé sa doctrine, le prieur Sappitius, et pour maître Barthélemy d'Usinghen, qui l'abandonnèrent ensuite. Presque tous les membres de cette congrégation furent ses prosélytes; mais elle ne subsista pas longtemps. — Les augustins de la congrégation de Calabre, établie en 1505 par le P. François de Zampana, et ensuite divisée en deux: l'une, de la Calabre ultérieure, et l'autre, de la Calabre citérieure. — Les augustins de la congrégation de Dalmatie n'ont que six couvents; elle fut commencée en 1511. — Les augustins colorites; congrégation formée en 1530, dans la Calabre citérieure, par un prêtre, nommé Bernard de Rogliano; elle se soumit, en 1600, à l'obéissance de tout l'ordre des ermites de Saint-Augustin; elle prit son nom d'une petite montagne, appelée Colorito, située dans la Calabre citérieure. — Les augustins de la congrégation de Cantorbi, appelés communément *augustins réformés de Sicile*. Sa fondation remonte à 1579; elle est due au P. André de Guasto, Sicilien; elle fut appelée *Cantorbi*, parce que le monastère fut construit sur une montagne de ce nom. — *Augustins déchaussés*; cette réforme fut fondée par le P. Thomas Jésus, de l'illustre maison d'Andrada, dont une branche s'établit en Portugal, en 1502. C'est de cette branche que naquit à Lisbonne, en 1520, Thomas Jésus, mort le 17 avril 1552, qui commença la réforme; elle ne fut achevée qu'en 1588. En 1596, cette réforme fut apportée en France par les pères François Amet et Matthieu de Sainte-Françoise, et fut introduite d'abord par l'archevêque d'Embrun, Guil-

lauméd'Avanson, prieur commandataire de Saint-Martin de Méseré, qui, voulant rétablir l'observance régulière dans le prieuré de Villars-Benoît, ruiné par les réformés, obtint un bref de Clément VIII pour y mettre des augustins déchaussés. A la recommandation de ce pape, Henri IV leur donna des lettres-patentes. Louis XIII les confirma, et en 1619 elles furent enregistrées au parlement. Louis XIII fut le fondateur du couvent de Paris et lui donna le nom de Notre-Dame-des-Victoires, en mémoire de la prise de la Rochelle sur les protestants. On les appela à Paris *augustins déchaussés*, petits-pères, capucins noirs, capucins d'ébène. — Les augustins de la réforme de Bourges; congrégation établie par les pères Étienne Rabache et Roger Girard, vers l'an 1595; ils vécurent conformément aux anciennes constitutions. Le couvent de Bourges fut le premier où ils menèrent cette vie nouvelle, et de là cette congrégation fut appelée la communauté de Bourges; elle a aussi eu le nom de provinciaux de Saint-Guillaume. On les appelait à Paris les *petits-augustins* ou les *augustins de la reine Marguerite*, parce que leur couvent avait été fondé par Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, en 1605. Cette réforme se distinguait par un habit plus étroit que celui des grands-augustins. Il y avait aussi des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui étaient vêtus de blanc, avec des rochers de toile, et qui n'avaient que la chappe noire. Ils étaient connus à Paris sous le nom de *religieux de Sainte-Généviève*, parce que cette abbaye était le chef de leur réforme. En France, ces congrégations furent abolies le 7 mai 1791, par l'assemblée législative.

AUGUSTOWO, ville de Pologne, sur les frontières de la Lithuanie, fondée par Sigismond Auguste, en 1560.

AUGUSTULE (Romulus), dernier empereur d'Occident, fils d'Oreste, patrice de Rome, fut proclamé empereur à Ravenne par son père, en 475; les Romains, par dérision, ajoutèrent un diminutif au titre d'Auguste que prit Oreste dans Pavie, et le fit décapiter à Plaisance, le 28 août 476. Le 4 septembre suivant, il entra dans Ravenne en vainqueur; Augustule, abandonné de tous, se dévoua lui-même de la pourpre; par pitié pour sa jeunesse, on lui laissa la vie. Odoacre lui donna pour retraite le château de Lucullane, en Campanie, avec une forte pension. Ainsi finit l'empire d'Occident, qui avait subsisté 1,229 ans, depuis la fondation de Rome (476 de J.-C.).

AULAY-DELAUNAY (Jean), général de brigade; servit d'abord dans la marine, et en 1792 passa dans le premier bataillon de la légion des Montagnes. Il se distingua en Espagne, en Italie, et chaque grade qu'il obtint fut la récompense d'une action d'éclat. L'an 5, à la tête de 500 hommes, à l'affaire de Caldiero, en Lombardie, il détruisit presque entièrement un corps de 5,000 Autrichiens. Quelques jours après, il fut tué sur le champ de bataille par un boulet de canon.

AULETIUS (Alard), professeur de médecine à Francker; mort en 1606, il a laissé: *de mentione ad ordinem Frisiae de reformandâ praxi medicâ*.

AULISIO (Dominique), célèbre littérateur du 17^e et du 18^e siècle, né à Naples, en 1659, et mort en 1717, se distingua dans presque toutes les branches de connaissances humaines; enseigna la poétique, les langues, les mathématiques, l'astronomie; exerça la profession d'avocat en 1664, accepta une chaire de droit civil dans l'Université de Naples, et la remplit plusieurs années avec éclat; fut membre de plusieurs académies, et laissa divers ouvrages.

AULNAY (Abbaye d'), de l'ordre de Cîteaux, à 6 lieues

de Caen. Jourdain de Sage, baron d'Aulnay, et Luce, sa femme, la fondèrent en 1151, sous l'épiscopat de Richard de Douvres II, et y firent venir des religieux de Saïgny. Elle fut achevée par leur beau-fils Richard de Hommet, connétable de Normandie, qui s'y fit religieux, et y mourut en 1181. Il y avait encore quarante religieux en 1531; cette abbaye souffrit beaucoup dans le 16^e siècle, pendant les ravages des calvinistes.

AULNAYA (François-Henri-Stanislas de l'), né à Madrid, en 1759, de parents français; littérateur savant et laborieux; musicien, antiquaire, auteur, traducteur et éditeur mort à l'hospice Sainte-Perrine, à Chaillot, en 1750.

AULTANE (Joseph-Augustin de Fournier, marquis d'), né à Valréas le 18 août 1769, capitaine de grenadiers en 1790; fit les campagnes de Champagne, des Pays-Bas, d'Allemagne, en 1792 et années suivantes; général de brigade en 1799; chef d'état-major d'une division à la bataille de Zurich, et à celle de Hohenlinden dans la même année; mérita, en 1806, le grade de général de division pour sa conduite à Austerlitz et à Iéna; assista aux batailles d'Eylau et de Friedland en 1807; gouverneur de Varsovie après la paix de Tilsit; major-général en Espagne en 1808; gouverneur de Tolède en 1809; chef d'état-major-général de l'armée du Midi, sous les ordres du duc d'Angoulême, en 1815; signa la paix du pont Saint-Esprit; envoyé au mois de mai en surveillance à Saint-Marcellin; commandant de la septième division militaire, au mois de juillet; prit sa retraite à la fin de 1815; mourut à Valréas, le 7 janvier 1828: il était officier de la Légion d'Honneur.

AULTANNE, colonel, de la famille du précédent; fit ses premières armes dans les chasseurs nobles de l'armée de Condé, en 1792 et années suivantes; rentré au service de France, se distingua dans la guerre d'Espagne, de 1808 à 1812; capitaine du 10^e régiment de ligne en 1815, sous les ordres du duc d'Angoulême; fut blessé au passage de la Drôme; colonel en 1827; fut assassiné à Toulon par un sergent, le 7 janvier 1850, à l'âge de 55 ans.

AULU-GELLE, célèbre grammairien et critique, vivait à Rome, dans le 2^e siècle, sous les empereurs Adrien et Antonin, et mourut au commencement du règne de Marc-Aurèle, vers 165. Dans sa jeunesse, il alla à Athènes, y vécut dans la société de plusieurs savants, et y composa ses *Nuits attiques*, ouvrage estimé; de retour à Rome, il se livra à l'étude des lois, et fut nommé juge.

AUMALE, sur la Bréle, en latin, *Alba-Marla*, ou *Aumuleum*, petite ville de France, dans la haute Normandie (Eure), autrefois chef-lieu d'un comté, puis duché, auquel elle a donné son nom. C'est près de cette ville que Henri IV, avec une poignée d'hommes, livra un combat, dont l'issue fut incertaine, au duc de Parme, et qu'il y reçut une blessure, en 1590.

AUMALE (Comtes, puis ducs d'). 1. *Eudes*, fils d'Étienne II, comte de Champagne, 1080-1096. — Eudes épouse, en 1065, Adélaïde, sœur utérine de Guillaume-le-Conquérant; il accompagne son beau-frère, en 1066; il obtint la terre d'Aumale de Jean de Bayeux, archevêque de Rouen; emprisonné pour complot par Guillaume-le-Roux, son neveu, en 1096. — 2. *Étienne*, 1090-1127, prend le parti de Guillaume-le-Roux, 1090; se réconcilie avec Robert, duc de Normandie, 1094. Plusieurs seigneurs conspiraient pour placer Étienne sur le trône d'Angleterre. Guillaume II, à la sollicitation des parents d'Étienne, lui fait grâce, 1095; en 1096, il suit Robert à la croisade; il rompt avec Robert, et il appelle Henri I^{er} pour s'emparer de la Normandie, 1104; assiste à la bataille de Teniheben, où Robert est fait prisonnier, 1106; il cherche à remettre Guillaume Cliton, fils de Robert,

en possession de la Normandie, 1188; il force Baudouin, comte de Flandre à joindre ses armes à celles de Louis-le-Gros; mais les confédérés sont battus à la bataille d'Eu. Etienne, retiré dans le château vieux, y est assiégé par Henri, qui élève en face une forteresse qu'il nomme *Mate-putain*, en dérision de la femme d'Etienne. Ce dernier se rend à discrétion à Henri, et fait sa paix avec lui, 1119. En 1127, s'étant de nouveau uni à Louis-le-Gros, son château d'Aumale est brûlé par le roi d'Angleterre, qui dirige cette nouvelle ligue. — 5. GUILLAUME 1^{er}, LE Gros, 1127-1180; embrasse le parti d'Etienne de Blois contre l'impératrice Mathilde, 1136; commande pour ce prince une armée contre David, roi d'Ecosse, 1158; gagne la bataille de l'Etendard, et reçoit pour récompense le comté d'York; est défait avec le roi Etienne, en 1141, par le comte de Gloucester, frère de Mathilde; en 1150, fonde l'abbaye de Melf dans le comté d'York; en 1155, souscrit un traité entre Etienne et Henri Plantagenet; en 1175, entre dans le parti du jeune Henri contre son père; est fait prisonnier, en 1174, par les comtes de Flandre et de Boulogne, qui s'emparent d'Aumale. — Havoise, et GUILLAUME DE MANDEVILLE, GEOFFROI 1^{er}, BALDOUIN et GUILLAUME II, 1180-1200. — Havoise, fille de Guillaume 1^{er}, épouse, en 1180, Guillaume de Mandeville, comte d'Essex; celui-ci reçoit dans son château d'Aumale les rois de France et d'Angleterre; il meurt sans enfants à Rouen, en 1189. Sa veuve se remarie la même année à Geoffroi, seigneur des Forts. Ce Geoffroi mourut dans la Palestine, à la suite du fameux Richard, au siège d'Acre, 1191. Havoise convole en troisièmes noces avec Baudouin, fils de Baudouin V, seigneur de Béthune, 1195. Philippe-Auguste s'empare d'Aumale, malgré la belle défense de Baudouin et de Richard qui était venu à son secours. Baudouin ne conserve plus que le titre de comte d'Aumale, que recueillent ses descendants en Angleterre, où on les appelait comtes d'Albermale. — 5. SIMON DE DAMMARTIN, pourvu du comté d'Aumale par Philippe-Auguste, 1200-1259, combat sous les drapeaux de la Flandre, à Bovines, contre le roi de France, qui le prive de son comté, 1224. — En 1250, Marie de Ponthieu, sa femme, obtient de saint Louis la réintégration de Simon dans son comté. — Ce dernier meurt à Abbeville, en 1259. — 6. JEANNE, 1259-1252, succède, en 1259, à son père dans le comté d'Aumale; elle avait épousé, l'année précédente, Ferdinand III, roi de Castille, dit le Saint. — 7. FERDINAND II, dit de Ponthieu, 1252-1260, succède à son père dans le comté d'Aumale, en 1252. — 8. JEAN 1^{er}, 1260-1502; il soutint, en 1279, un procès contre Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre, mari d'Eléonore, tante de Jean, qui revendiqua, au nom de sa femme, les comtés d'Aumale et de Ponthieu. — Le parlement, en 1281, prononce en faveur de Jean, tué en 1503, à la bataille de Courtrai, contre les Flamands. — 9. JEAN I, 1502-1545. — 10. BLANCHE DE CASTILLE et JEAN D'HARCOURT, 1545-1587. Blanche de Castille, fille de Jean II, avait épousé, en 1540, Jean, comte d'Harcourt, qui fut blessé, en 1546, à la journée de Greci. Ayant depuis encouru la disgrâce du roi Jean, pour s'être lié avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, il eut la tête tranchée, en 1553, dans le château de Rouen. Sa veuve termina ses jours en 1587. — 11. JEAN III, 1587-1589; il avait été donné, en 1560, pour otage du traité de Bregigny. — 12. JEAN-D'HARCOURT IV, 1589-1611. Suit, en 1590, en Afrique, le duc de Bourbon, son oncle, qui l'avait fait chevalier au siège de Taillebourg; en 1615, fait prisonnier à Azincourt; mort en 1652, à 82 ans. — 13. JEAN V, 1611-1652; Jean d'Harcourt V, l'un des plus grands capitaines de son siècle, né en 1586, reçoit, en 1611, de son père, les comtés d'Au-

male et de Morlaix; arrêté traitreusement en 1619, dans son château d'Aumale, par son cousin Jacques d'Harcourt, qui le reliait prisonnier jusqu'en 1625. Peu de jours après sa délivrance, Charles VII le nomme son lieutenant-général dans l'Anjou et le Maine; la même année, il détruit à la Broussenièrre, près de la Gravelle un corps de 2,500 Anglais; en 1624, il se trouve à la bataille de Verneuil livrée contre son aïeul, et où il périt à la fleur de l'âge sans avoir été marié. Son père reprend les comtés qu'il lui avait cédés. — 15. MARIE, 1652-1676. Marie, fille aînée de Jean IV, lui succède aux comtés d'Aumale, d'Harcourt et de Mortain. Elle était veuve depuis 1647, d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, qu'elle avait épousé en 1617. — Elle meurt en 1676, âgée de 78 ans, ayant eu de son époux Ferri, comte de Vaudemont, mort en 1670. — 16. RENÉ, 1676-1508; René, duc de Lorraine 2^e du nom, fils de Ferri, comte de Vaudemont, succède, en 1676, à Marie d'Harcourt, son aïeule, et meurt en 1508.

AUMALE (ducs d'). Premier : Claude 1^{er} de Lorraine, cinquième fils de René, 1508-1550; il succède à son père dans le comté d'Aumale, en 1508; étant venu en France, où il se fait naturaliser, il obtient la charge de grand-veneur, et commande les troupes du duc de Gueldres à la bataille de Marignan, en 1515; se trouve à la prise de Fontarabie, en 1521; défait les Anglais devant Hesdin, et les Allemands devant Neuf-Château, en 1522; pendant la captivité de François 1^{er}, en 1524, il se joint à Antoine, duc de Lorraine, son frère, pour s'opposer aux paysans révoltés de l'Alsace, de Souabe, de Thuringe; il les bat à Loupstein, à Chenouville, et achève de les dissiper à Saverne; en 1527, François 1^{er} érige en duché-pairie la terre de Guise, en Picardie, dont il était seigneur; en 1556, gouverneur de la Champagne; il met cette province à l'abri des invasions de Charles-Quint; au lit de justice tenu en 1557, il remplit les fonctions de grand-chambellan; en 1562, il contribue au siège de Landrecies; en 1564, après la prise de Château-Thierry, il met Paris en défense; le roi Henri II, en 1567, érige le comté d'Aumale en duché-pairie, en faveur de François de Lorraine, pour être possédé par son frère Claude II de Lorraine, fils de Claude 1^{er}, et ses héritiers mâles seulement; mort, en 1550, à l'âge de 54 ans. — Deuxième : Claude II de Lorraine, 1550-1575; pourvu du gouvernement de Bourgogne, en 1550, ce prince assista au sacre de trois rois; en 1557, à celui de Henri II, où il représenta le comte de Champagne; en 1559, à celui de François II, où il représenta le comte de Flandre; et 1561, à celui de Charles IX, où il représenta de nouveau le comte de Champagne; c'est de la première de ces trois cérémonies que date la prétention des princes de la maison de Lorraine de tenir le même rang que ceux de la maison de France. Le duc d'Aumale est fait prisonnier après un rude combat, par Albert, marquis de Brandebourg, en 1552; en 1553, il se trouve à la prise de Mariembourg, et, en 1554, au combat de Renti, son Piémont; en 1556, il accompagne le duc de Guise, son frère, envoyé au secours du pape Paul IV, attaqué au nom de l'empereur par le duc d'Albe, vice-roi de Naples; rappelé en 1557, après le désastre de Saint-Quentin, le duc d'Aumale a part, en 1558, à la reprise de Calais; aux batailles de Dreux, en 1562; de Saint-Denis, en 1567; de Moncontour, en 1569; et au siège de Saint-Jean d'Angely, la même année. Le duc d'Aumale ne parvint jamais à l'amiral de Coligny la mort de François, duc de Guise, son frère, et refusa de se trouver, en 1566, à l'assemblée de Moulins, où Charles IX fit la réconciliation de l'amiral avec la duchesse, veuve de François de

Guise, et les cardinaux de Lorraine et de Guise, frères de ce prince. Le duc d'Aumale fut un des principaux acteurs de la Saint-Barthélemy, en 1575, il accompagna le duc d'Anjou au siège de La Rochelle, et y fut tué d'un boulet de canon, à l'âge de 47 ans. Il eut entre autres enfants de Louise de Brézé, fille de la fameuse Diane de Poitiers, Claude chevalier de Malte, dit le *chevalier d'Aumale*, célèbre dans l'histoire de la Ligue, qu'il servit au siège de Dieppe, au combat d'Arques, en 1589, et à l'attaque de Saint-Denis, qu'il voulait surprendre, et où il fut tué, en 1591, à l'âge de 28 ans. — Quatrième : Charles de Lorraine, 1575-1651; Charles représente le comte de Champagne au sacre de Henri III, en 1575; obtient, en 1581, par héritage de sa mère, la seigneurie d'Anet qu'Henri III érige en principauté en 1584; surprend la place de Dourlens en 1588, après l'assassinat de Henri, duc de Guise; en 1588, partage avec son cousin le duc de Mayenne le commandement de la Ligue; reçoit des Seize, en 1589, le gouvernement de Paris; lève le siège de Senlis la même année; perd avec le duc de Mayenne la bataille d'Arques, 22 septembre 1589; commande la ligne gauche à la bataille d'Ivry, en 1590; défend Paris contre Henri IV, qui, lors de l'arrivée du duc de Parme, en lève le siège, le 30 août 1590; le duc d'Aumale est défait près de Noyon par le jeune Biron, en 1594; il est chassé d'Amiens, dont il était gouverneur; il est condamné à la peine capitale par le parlement de Paris, pour avoir livré des places aux Espagnols; cette sentence est exécutée sur son effigie, en 1595; après cette condamnation, désapprouvée par Henri IV lui-même, le duc d'Aumale se jette tout entier dans les bras de l'Espagne, et se retire à la cour de l'archiduc Albert, à Bruxelles, où il mourut, en 1631, à l'âge de 77 ans. — Cinquième : Anne de Lorraine, 1631-1658; elle avait épousé, en 1618, Henri de Savoie, premier du nom de Nemours; et son père, en faveur de ce mariage, lui avait donné en dot le duché d'Aumale et le comté de Maulévrier. — Sixième : Louis de Savoie, 1658-1641. — Septième : Charles-Amédée de Savoie, frère du précédent, 1641-1652; il fut tué en duel par le duc de Savoie, son cousin, en 1652. — Huitième : Henri de Savoie, 1652-1659. — Neuvième : Marie-Jeanne de Savoie, fille de Charles-Amédée de Savoie, succède aux duchés d'Aumale et de Nemours, après la mort du duc Henri, son oncle, en 1659; épouse, en 1665, Charles-Emmanuel II, duc de Savoie; étant devenue veuve, en 1675, elle vend le duché d'Aumale à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine; en 1695, le duché d'Aumale passa par alliance dans la maison d'Orléans; il forme l'apanage du quatrième fils de Louis-Philippe, roi des Français, lequel a été déclaré l'héritier de la maison de Bourbon-Condé en 1850.

AUMONIER DE FRANCE (grands), ou chefs de la chapelle du roi. Cette charge, abolie par la révolution de 1830, était aussi ancienne que la monarchie; celui qui en était revêtu s'appelait *apocrisaire*, sous les rois de la première race; *archichaplain*, sous ceux de la deuxième race; et *grand-aumônier*, sous la troisième. A partir du roi Jean, 1350, il était de droit commandeur des ordres du roi. Voici la liste conservée des chefs de chapelle de nos rois, depuis Philippe I^{er} : 1^o Eustache, chaplain de Philippe I^{er}, se trouve à la dédicace de Saint-Martin-des-Champs, en 1067; 2^o Roger, évêque de Sées, aumônier de Louis VII, en 1160; 3^o Pierre, chaplain de Philippe-Auguste, en 1185; 4^o frère Chrétien le Pieux, aumônier de saint Louis, de 1220 à 1250; 5^o Simon de Senna, archichaplain du roi, en 1226; 6^o Guillaume de la chambre, aumônier de Philippe-le-Bel, en 1296 et

1298, mort en 1507; 8^o frère Jean des Grauges, prieur de Beaulieu, de l'ordre du Val-des-Écoliers, en 1507, mort en 1514; 9^o Pierre, en 1509; 10^o frère Jean du Tour, templier, aumônier de Philippe-le-Bel, vivait encore en 1508; 11^o frère Jean de Granpré, de l'ordre du Val-des-Écoliers, aumônier de Philippe-le-Bel et de Louis-le-Hutin, en 1514; 12^o Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denis, archichaplain de Philippe-le-Bel, et des rois ses enfants; 13^o frère Guillaume de Lignais ou d'Igny, aumônier de Philippe-le-Long, depuis 1515 jusqu'au 8 janvier 1521; 14^o frère Jean de Brumez, de l'ordre de la Trinité, en 1521, 1522, 1524 et 1525; 15^o Guillaume Morin, aumônier du roi, en 1526; 16^o Nicolas de Neuville, en 1527; 17^o Guillaume de Feucherolles, de 1529 à 1545; 18^o Regnaud Saget, sous-aumônier, fit l'office d'aumônier pendant la guerre de Bretagne, en 1542; 19^o Pierre de Saint-Placide, de 1544 à 1550; 20^o Michel de Breiche, de 1551 à 1555; fait bâtir l'église des Quinze-Vingts de Paris; évêque du Mans, et mort le 5 juin 1565; 21^o Jean Droin, aumônier du roi Jean, vers 1555; 22^o Garnier de Berron, chanoine de la Sainte-Chapelle, en 1557, mort le 17 septembre 1580; 23^o Geoffroy-le-Bouteillier, premier chaplain du roi, en 1560; 24^o Sylvestre de la Crevelle, aumônier du dauphin Charles, en 1556; aumônier de France, en 1565; évêque de Coutances, en 1571; mort en 1586; 25^o Pierre de Prouverville, aumônier de France, de 1566 à 1580; 26^o Denis de Collours, chanoine de la Sainte-Chapelle, en 1580; mort en 1582; 27^o Michel de Crénay ou Créné, chanoine de la Sainte-Chapelle, aumônier du roi, de 1582 à 1588; évêque d'Auxerre, en 1590; mort en 1409; 28^o Pierre d'Ailly, trésorier de la Sainte-Chapelle, et aumônier du roi, évêque du Puy, puis de Cambrai, de 1588 à 1593; cardinal en 1411; mort légat en Allemagne, en 1455; 29^o Pierre Mignot, de 1595 à 1597; 30^o Hugues Blanchet, trésorier de la Sainte-Chapelle, en 1597 et 1599; mort en 1406; 31^o Pierre Profète, du 1^{er} août 1408; 32^o Gilles Deschamps, docteur en théologie, en 1409; évêque de Coutances et cardinal, en 1411; 33^o Jean de Courtecuisse, en 1418; évêque de Paris, en 1420 et 1421; de Genève, en 1422; 34^o Philippe Gimenon, du 8 octobre 1422; 35^o Étienne de Montmorel, en 1422 et 1429; mort en 1446; 36^o Jean d'Aussy, en 1446; évêque de Langres, en 1454; 37^o Jean Baluc, évêque d'Angers, évêque d'Albi et de Préneste; cardinal, en 1467; disgracié, en 1469; retenu onze ans prisonnier; mort à Ancône, l'an 1491; 38^o Angelo Callo, d'abord médecin et astrologue de Louis XI, puis archevêque de Vienne, en 1482; mort à Bénévent, l'an 1497; 39^o Jean Thuyez, mort en 1500; 40^o Jean de Rély, mort en 1498; 41^o Geoffroy de Poupadour, premier grand-aumônier du roi, en 1485 ou 1486; évêque d'Angoulême, puis de Périgueux et du Puy; mort en 1514; 42^o François Leroi-Savigny, aumônier du roi, en 1491; mort en 1515; 43^o Adrien Gouffier, cardinal en 1515; grand-aumônier; nommé légat en France, et transféré au siège d'Albi; mort en 1525; 44^o François des Moulins, dit de Rochefort, du 8 octobre 1519; nommé évêque de Condom, en 1526; 45^o Jean-le-Veneur, évêque de Lizieux, en 1505; grand-aumônier, en 1526; cardinal, en 1555; mort à Rome, en 1545; 46^o Antoine Sanguin, dit le cardinal de Meudon, évêque d'Orléans, archevêque de Toulouse, prend le premier la qualité de *grand-aumônier de France*, en 1545; se démit en 1547; mort en 1559; 47^o Philippe de Cossé, évêque de Coutances, en 1547; mort en 1548; 48^o Pierre du Châtel, évêque de Tulle, puis de Mâcon, et enfin d'Orléans, en 1548; mort en 1551; 49^o Bernard de Ruthie, abbé de Pontlevoy, en 1552; mort en 1556; 50^o Louis de Brézé, évêque de Meaux; mort en

1589; 51° Charles de Humières, évêque de Bayeux; mort en 1571; 52° Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit; privé de sa charge, en 1591; mort en 1595; 53° Renâud de Beaune, archevêque de Bourges, puis de Sens; mort en 1608; 54° Jacques Davy du Perron, cardinal, archevêque de Sens; mort en 1618; 55° François de Larochehoucauld, cardinal, évêque de Senlis; se démit en 1651; mort en 1645; 56° Alphonse-Louis Duplessis de Richelieu, frère du cardinal de Richelieu; cardinal lui-même, et archevêque de Lyon; mort en 1635; 57° Antoine Barberio, archevêque de Reims, cardinal, en 1627; mort en 1671; 58° Emmanuel-Théodose de la Tour, cardinal de Bouillon, doyen du sacré collège; privé de sa charge, en 1700; mort en 1715; 59° Pierre de Cambout, cardinal de Coislin, mort en 1706; 60° Toussaint de Forbin, cardinal de Janson, évêque de Beauvais, mort en 1715; 61° Armand-Gaston de Rohan, cardinal et évêque de Strasbourg, mort en 1749; 62° Armand de Rohan, cardinal et évêque de Strasbourg, mort en 1756; 63° Frédéric-Jérôme de Roye, cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, depuis 1756; mort en 1757; 64° Nicolas de Saulx-Tavannes, cardinal, archevêque de Rouen, depuis 1757; mort en 1759; 65° Charles-Antoine de la Roche-Aymon, cardinal, archevêque de Reims, pourvu en 1760; mort en 1777; 66° Louis-René-Édouard, prince de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, depuis 1777; obligé de donner sa démission, en 1786, par suite de la scandaleuse affaire du *Collier*, en 1786. Napoléon, à son avènement à l'empire, s'étant créé une maison, n'oublia point d'exhumer ce vieux fleuron de l'ancienne monarchie; il nomma son oncle, le cardinal Fesch, grand-aumônier de France, lequel le fut jusqu'en 1814. Louis XVIII, à son retour, investit de cette haute dignité le cardinal Alexandre-Angélique de Talleyrand, archevêque de Reims, mort en 1821; le cardinal prince de Croi, archevêque de Rouen, fut nommé son successeur dans cette charge, qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1850, où elle a été abolie de fait.

AUMONIER, prêtre attaché à la suite d'un régiment ou à la suite d'un hôpital militaire. Les anciens avaient dans leurs armées des prêtres pour les sacrifices et les augures. Sous Childéric III et sous Carloman, maire du palais, en 743, le prince, en campagne, menait avec lui un ou deux évêques, avec leurs chapelains; chaque chef avait un prêtre attaché à la troupe qu'il commandait. Cet usage, interrompu sous la république et sous l'empire, s'est perpétué jusqu'en 1850. Les successeurs de Gasse de Bigne, chapelain du roi Jean, dans la place de premiers chapelains de nos rois, ont, dit-on, commencé à prendre le titre de grand-aumônier.

AUMONT, l'une des plus anciennes maisons de France. L'abbaye de Reissons, de l'ordre de Prémontré, dans le département de la Seine-inférieure, près Rouen, reconnaissait les seigneurs d'Aumont pour ses principaux fondateurs. Il est fait mention de cette abbaye dès 1150; cependant la suite la plus sûre des seigneurs d'Aumont se prend depuis Jean I^{er}, sire d'Aumont, qui vivait en 1248, et laissa de Mabillo, sa femme, Jean II, sire d'Aumont, qui était mort en 1500, et laissa d'Isabelle, sa femme, plusieurs enfants, parmi lesquels Jean III, sire d'Aumont, écuyer, sergent-d'armes du roi; il se trouva, en 1528, à la bataille de Cassel; en 1539, en l'ost de Tournai; en 1540, à ceux de Virohfosse et de Bouvines, où il fut fait chevalier; il est mort en 1558, laissant un de ses enfants pour son successeur. Pierre I^{er}, sire d'Aumont, de Bertecourt, conseiller et chambellan des rois Jean et Charles V, mourut le 10 avril 1381, laissant entre autres enfants,

Pierre II, dit *Hutin*, sire d'Aumont, porte-oriflamme de France, mort le 15 mars 1415; il servit plus de 40 ans; se maria trois fois et laissa de sa troisième femme, Jean IV, dit *Hutin*, sire d'Aumont, de Chars de Chapes, échançon du roi, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415; il laissa plusieurs enfants de Yolande de Châteaullain, sa femme, dont Jacques, sire d'Aumont, de Meru, de Chapes, conseiller et chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1456; il épousa Catherine, dame d'Estrabonne; il en eut plusieurs enfants, entre autres Jean V, sire d'Aumont, baron de Couches, d'Estrabonne, de Nolai, de Chapes, et lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne; il épousa, en 1480, Françoise de Maillé, dame de Châteauroux; il en eut plusieurs enfants, dont l'un, son successeur, Pierre d'Aumont III, dit le *Jume*, seigneur d'Estrabonne, de Cors, de Nolai, et chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de la chambre du roi Henri II, en 1527; il épousa d'abord Françoise de Sulli, dame de Cors, puis Antoinette de Miolans, et laissa de sa première femme, Jean VI, sire d'Aumont, comte de Châteauroux, maréchal de France; il épousa d'abord Antoinette de Chabot, fille de Philippe, comte de Basançois, amiral de France; puis Françoise Robertet, fille de Florimond, baron d'Alluye; il n'eut des enfants que de sa première femme, entre autres Jacques d'Aumont, baron de Chapes, gentilhomme de la chambre du roi, prévôt de Paris, mort le 14 juillet 1614; il laissa, de Charlotte-Catherine de Villequier, deux enfants, César et Antoine. César d'Aumont, marquis de Clairvaux, vicomte de la Guerche, gouverneur de Touraine, dit le *marquis d'Aumont*, mort le 20 avril 1661; marié deux fois, d'abord à Renée-Aur-Ésapes, dite de *Laval*, dont il n'eut point d'enfants; puis à Marie Amelot, fille de Jacques, seigneur de Car-netin, de laquelle il eut plusieurs enfants morts jeunes, et laissa deux filles, Anne et Charlotte d'Aumont. Antoine d'Aumont, de Rochebaron, duc d'Aumont, frère du précédent, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi; mort le 11 janvier 1669; il épousa Catherine Scaron de Vaures, qui lui donna plusieurs enfants, et entre autres Louis-Marie-Victor d'Aumont et de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Boulogne et du pays Boulonnais, né le 9 décembre 1632, mort le 19 mars 1704; il épousa d'abord Marie de Le Tellier, puis Françoise-Angélique de la Mothe-Houdancourt; il eut plusieurs enfants, notamment Louis, duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre; ambassadeur extraordinaire en Angleterre, gouverneur et lieutenant-général du pays Boulonnais, gouverneur de Boulogne et Tour-d'Or, Montholin et Eslapes, né le 19 juillet 1667, mort le 6 avril 1725; il épousa, le 17 décembre 1690, Olympe de Brouillé, dont il eut deux fils, notamment Louis-Marie, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de la ville et citadelle de Boulogne, né le 26 septembre 1691, mort le 5 novembre 1725; il épousa, le 5 juillet 1708, Catherine de Guiscard, fille unique de Louis, comte de la Bourlie, qui lui donna trois enfants, dont Louis-Marie-Augustin d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, d'Isle et de Nolai; comte de Berzé; baron de Chapes, de Rochetaillé, Ionei, Estrabonne, Convez, Molinot, le Lis, Rochetaillé, Ionei, Estrabonne, Convez, Molinot, le Lis, la Mothe-sous-Sogi, etc.; né le 28 août 1709; marié le 25 avril 1727, avec Victoire-Félicité de Durfort de Duras, qui lui donna plusieurs enfants, dont Louis-Marie-Alexandre, duc d'Aumont, duc de Villequier, pair de France, lieutenant-général, né le 14 août 1736, mort dans le mois

d'août 1814. Louis-Marie-Céleste, duc d'Aumont, fils du précédent, né en 1770, duc de Piennes, puis duc de Villequier à la mort de son père, en 1814, pair de France et lieutenant-général, mort le 12 juillet 1851.

AUMONT (Jean d'), maréchal de France, l'un des plus grands capitaines de son temps, comte de Châteauroux, baron d'Estrabonne, de Chapes, etc.; chevalier des ordres du roi; né en 1522; fit ses premières armes en Piémont sous le maréchal de Brissac, où il fut capitaine de cavalerie; fut blessé et fait prisonnier à la bataille de St-Quentin, en 1557; se trouva à la prise de Calais, de Guines et de Ham, en 1558; combattit, en 1562, aux batailles de Dreux, de Jarnac; en 1569 à celle de Montcontour, contre les protestants; au siège de la Rochelle, en 1573; fut créé chevalier des ordres du roi, en 1578, puis maréchal de France, en 1579; fut un des premiers à reconnaître Henri IV, en 1589; l'alla rejoindre à Dieppe et lui porta des secours; emporta d'assaut les faubourgs St-Jacques et St-Michel de Paris; se distingua à la bataille d'Ivry, en 1590; nommé gouverneur de Bretagne, tint tête au duc de Mercœur; prit Laval, Redon, Morlaix, Quimper, le fort de Crodon, en 1594; mourut le 19 août 1595, à 75 ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut au siège de Comper, à quatre lieues de Rennes. Son tombeau a été ouvert en 1836, et le corps du vieux maréchal retrouvé presque intact.

AUMONT (Anfoine d') et d'Estrabonne, pair et maréchal de France, marquis d'Illes, et chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, gouverneur et lieutenant-général de Paris, de Boulogne et du pays Boulonnais, né en 1601, fils de Jacques d'Aumont; il fut élevé à la cour en qualité d'enfant d'honneur du roi Louis XIII, servit au siège de Montauban, en 1621; fut blessé au combat de l'île de Rhé, en 1627; assista, en 1628, au siège de La Rochelle, et l'année suivante, à l'attaque du Pas-de-Suse; fut choisi, en 1632, pour être capitaine des gardes du roi; fut chevalier du St-Esprit en 1635; gouverneur de Boulogne, en 1635; il défit, en 1637, sept cents Espagnols près de Monthulin; servit aux sièges d'Heudin, d'Arras, d'Air, et au passage de la rivière de Colme, le 19 juin 1643; le 10 juillet de la même année, il fut créé lieutenant-général, et se trouva à la prise de Courtrai, de Mardich, de Dunkerque, de Lens et de Condé; au combat d'Estaires, en 1647; à la bataille de Lens, en 1648; et au passage de l'Escaut, en 1649; en 1650, il eut le commandement de l'aile droite à la bataille de Rhétel; maréchal de France, le 5 janvier 1651; de gouverneur encore de grands services; en 1662, il fut gouverneur de Paris, puis duc et pair de France, en 1663; il suivit le roi à la campagne de Flandre, en 1667; et mourut à Paris le 11 janvier 1669, âgé de 68 ans.

AUMONT (Jacques, duc d'), de la famille des précédents; il était pair de France et lieutenant-général des armées du roi, lorsque la révolution se manifesta. Quoique âgé de 66 ans, puisqu'il était né en 1783, il en parla avec l'enthousiasme et en adopta les principes. Lors de la prise de la Bastille, en 1789, il refusa le commandement de la garde nationale de Paris, que le peuple voulait lui donner par acclamation; au 5 octobre suivant, commanda l'avant-garde de la garde nationale qui alla à Versailles avec la populace; le 20 juin 1791; commanda le bataillon de garde nationale qui faisait le service près du roi; fut accusé d'avoir favorisé l'évasion de ce prince; fut maltraité et conduit à l'Hôtel-de-Ville; envoya de là à l'Assemblée nationale son serment de fidélité à la constitution; au mois de juillet suivant, prit le commandement de Lille avec le titre de lieutenant-général; se fit recevoir de la société des Amis de la constitution; quitta le service en 1793, comme noble; vécut obscur depuis cette

époque; mort, au château de Guiscard, près Noyon, en 1799, à l'âge de 76 ans. C'était un homme dont la manie était d'affecter la démarche, les manières, les bons mots et même le costume de Henri IV.

AUMONT (Louis-Marie-Alexandre, duc d'), né le 14 août 1736; duc de Villequier jusqu'en 1799; se distingua dans les campagnes de Hanovre, en 1756; maréchal-de-camp, puis lieutenant-général, premier gentilhomme de la chambre du roi; député aux états-généraux en 1789; se démit au commencement de 1790; favorisa la fuite de Louis XVI dans la nuit du 21 juin 1791; émigra et fut à Bruxelles l'agent secret des princes; en 1791, fut seul excepté du renvoi des émigrés ordonné par le conseil de Brabant; suivit Louis XVIII à Blankenbourg, à Mittaw, etc., en qualité de premier gentilhomme; rentré en France en 1814; refusa toute espèce d'emploi, et mourut au mois d'août de cette année.

AUMONT (Louis-Marie-Céleste, duc d'), fils du précédent, né en 1770; connu sous le nom de duc de Piennes jusqu'en 1799, époque où il prit celui de duc de Villequier qu'il conserva jusqu'à la mort de son père, en 1814; fut lié avec le duc d'Orléans, et comme lui partisan de la révolution de 1789; émigra ensuite, en 1792; servit en Espagne dans la légion royale des Pyrénées, en 1795; fut blessé à l'affaire d'Yargenzu; devint colonel des volontaires espagnols; en 1795, alla trouver Louis XVIII à Mittaw; maréchal-de-camp en 1800, et chargé d'une mission à Stockholm; entra au service de Suède; fit la campagne de 1805; celle de 1806, en Poméranie; celles de 1807 et de 1808 contre les Russes dans l'île d'Aland; revint à Paris, en 1814, et remplit les fonctions de premier gentilhomme de la chambre; lieutenant-général et commandant de la 14^e division militaire, en 1815; après le 20 mars, se retira en Angleterre; nommé commissaire extraordinaire, organisa un corps de volontaires; le 5 juillet 1815, opéra, sur les côtes de Normandie, au village de l'Aronanche, un débarquement; fut blessé dans une escarmouche et entra, lui cinquième, dans Bayeux, le 17 août, nommé pair de France, reprit ses fonctions auprès du roi; mort, le 12 juillet 1851, président de la société des Amis des arts. Son fils, le duc d'Aumont actuel, a été interdit en 1837.

AUMUCE, du latin *amicus*, vêtement de tête et d'épaules des Francs, resté aux chanoines; il était à la mode sous les Mérovingiens; on le fourra d'hermine sous Charlemagne, vers 790; le siècle après, on le fit tout de peau; au 10^e siècle, l'aumuce prit le nom de chaperon, et devint plus tard le bonnet porté sous la chape; ce bonnet descendit sur les épaules par-dessus les reins, et fut l'origine de cet ornement que portent les chanoines sur le bras gauche.

AUNA (Jean-Vincent, baron d'), jurisconsulte, né à Montechiaro, près Asti, en 1736; mort à Milan le 16 novembre 1832; président des trois tribunaux du département d'Olone; il fut chargé par le gouvernement de la traduction du Code français en italien, pour le royaume d'Italie; ce travail lui valut le titre de baron et sa nomination à la cour de cassation de Milan.

AUNAIRE (Saint), évêque d'Auxerre, l'an 571, né à Orléans, écrivit au IV^e concile de Paris, en 573; assista aux conciles de Mâcon que Gontran fit assembler en 581 et 585; tint en 586 un synode à Auxerre, et y fit de sages règlements. Il eut part à la pacification des troubles de Poitiers, excités vers 589, et mourut le 23 septembre 603.

AUNEAU, petite ville de France dans la Beauce, à quatre lieues de Chartres. Elle est célèbre par la bataille dans laquelle le duc de Guise, dit le *Batafré*, défit les Allemands, reîtres, suisses et lansquenets, le 24 novembre 1587.

AUNÈSE (Gennaro), successeur de Masaniello dans le commandement des révoltés de Naples, en 1647 et 1648; de basse extraction, mais ferme et habile, est reconnu comme l'élu du peuple et le chef de la municipalité; ouvre une correspondance secrète avec le ministre de France à Rome; détermine les Napolitains à appeler Henri de Lorraine, duc de Guise, pour être le protecteur de la nouvelle république; est chargé, après l'entrée de ce prince dans Naples, du gouvernement civil; cherche secrètement à lui nuire auprès du peuple; traite avec les Espagnols; introduit dans Naples don Juan d'Autriche, le 6 avril 1648; a la tête tranchée par ordre du roi d'Espagne, auquel il a rendu une couronne.

AUNGEVILLE (Richard), ou de **BURY**, gouverneur d'Édouard III, roi d'Angleterre; fondateur de la bibliothèque d'Oxford; mort en 1345; a laissé *Philobiblos* ou *Discours sur le véritable usage des livres*.

AUNILLON (Pierre-Charles-Fabiot), né en 1684; chanoine et grand-vicaire d'Évreux; prédicateur, auteur dramatique et romancier. Chargé, en 1764, par le ministre français, d'une mission sur le Rhin; mort en 1760.

AUNIS, *Alniensis tractus*. V. **SAINTONGE** et **POITOU**. La plus petite des trente-trois provinces de France; bornée au nord et à l'est, par le Poitou; au sud, par la Saintonge, et à l'ouest, par l'Océan. Aujourd'hui elle est presque toute comprise dans le département de la Charente-Inférieure. Son étendue était de 6 à 7 lieues carrées, sans compter les îles de Ré, Madame, d'Aix, de Noirmoutiers et d'Oléron, qui en faisaient partie. On ne connaît pas d'une manière certaine l'origine de ses habitants et l'étymologie de son nom; sa capitale s'appela *Rapel* jusqu'au moyen âge; dans la suite elle prit le nom de La Rochelle. Du temps de César, l'Aunis était habité par une partie des *Santones*, et sous Honorius, 418, il était compris dans la seconde Aquitaine. De la domination romaine, il passa sous celle des Goths. Ce fut sous Clovis, après la bataille de Vouillé, en 507, que l'Aunis fut réuni à la couronne. Lorsque la féodalité commença à s'établir, vers 860, cette province fut gouvernée par un duc particulier, et fit tour à tour partie de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou. Le château de La Rochelle, qui servit plus tard de noyau à la ville de ce nom, fut usurpé par Guillaume IX, duc de Guienne, sur les seigneurs de Mauléon, en 1150. La ville de La Rochelle et le pays d'Aunis firent partie de la dot de sa fille *Eléonore* de Guienne. Les héritiers des seigneurs de Mauléon, Ebbles de Mauléon et Geoffroi de Rochefort, revendiquèrent, les armes à la main, l'Aunis, qui leur fut cédée par Louis VII, en 1145. Lorsque *Eléonore*, répudiée par Louis-le-Jeune, eut épousé, en 1152, Henri Plantagenet, qui devint roi d'Angleterre, ce monarque revendiqua, à main armée, les droits de sa femme sur l'Aunis; il le reconquit, mais, sur la fin de sa vie, 1200, *Eléonore* le rendit à la famille de Mauléon, ne se réservant que La Rochelle. Louis VIII s'empare de cette ville, en 1224. L'Aunis resta sous la domination française jusqu'au honteux traité de Brétigny, en 1336. La Rochelle fut remise à Charles V, en 1371. Elle prit dès lors la forme républicaine, et stipula qu'elle ne relèverait que de ses magistrats électifs. Ses privilèges lui furent enlevés après sa prise, en 1628. Sous Louis XIV, La Rochelle devint la capitale d'une généralité et d'une intendance pour les provinces d'Aunis; cet état dura jusqu'à la révolution.

V. LA ROCHELLE.

AUNOI, petit pays, entre Paris et Meaux, qui a donné le nom à une maison ancienne dont le 1^{er} seigneur est Gautier d'Aunoi, seigneur de Monci-le-Neuf et de Grand-Moulin; il vivait encore en 1314; il épousa d'abord Isa-

belle, puis Gillette de Clari. Du premier mariage, il eut Philippe d'Aunoi, seigneur de Grand-Moulin, qui épousa Agnès de Montmorency; Philippe d'Aunoi II, son fils, dit le *Galois*, seigneur de Grand-Moulin, de Villeron, lui succéda dans la seigneurie d'Aunoi; il assista à la bataille de Poitiers, en 1356; fut capitaine des gendarmes du diocèse de Senlis, en 1364; maître d'hôtel des rois Charles V et Charles VI; il était mort en 1392. Il épousa Agnès de Villiers, de laquelle il eut Robert d'Aunoi, dit le *Galois*, seigneur d'Orville et de Villeron, chambellan des rois Charles V et Charles VI, capitaine de la ville et marché de Meaux; il servit contre les Anglais et fut souverain-maitre-général et réformateur des eaux et forêts de France, en 1415; mort le 21 novembre 1414. Il épousa d'abord Jeanne-la-Thiaise, puis Michaeude de Sempy, dont il eut Charles d'Aunoi, dit le *Galois*, seigneur d'Orville, Louvres-en-Parisis, Villeron, etc.; mourut vers 1427. Il épousa, en 1405, Jacqueline de Paillart qui lui donna Jean d'Aunoi, dit le *Galois*, seigneur d'Orville, de Louvres, Villeron, Goussainville en partie, de Sillieu-Malcieu, Vitry-sur-Seine, Monceaux et Espinal-sous-Montmorency; échanson et chambellan du roi; mourut en 1489; il se maria avec Isabelle de Rouvroi, et en eut Philippe d'Aunoi III, dit le *Galois*, seigneur de Chivré, Orville, Louvres, Silli, etc.; échanson du roi; mort vers 1500. Il avait épousé, le 4 décembre 1468, Catherine de Montmorency, dame de Trêmes et de Goussainville en partie; cette terre fut entièrement réunie par ce mariage, duquel il eut neuf enfants.

AUNOI ou **AULNOY** (Marie-Catherine, jumelle de Berneville, comtesse d'), femme du comte d'Aunoi, accusé de crime de lèse-majesté par trois Normands, et qui ne dut son salut qu'à l'un des accusateurs qui confessa sa calomnie; elle était aussi nièce de M^e Desloges, qui se fit une grande réputation d'esprit, sous Louis XIII. Madame Aunoi est auteur de *Contes de fées*, de l'*Histoire d'Hippolyte*, comte de Douglas, de mémoires historiques; morte en 1705.

AURAY, petite ville de France, en Bretagne, près de Vannes. Elle est célèbre par la victoire que Jean V, dit le *Vaillant*, duc de Bretagne, comte de Richemont et de Montfort, soutenu par Chandos et les Anglais, y remporta le 29 septembre 1364, sur Charles de Blois, ayant pour général Duguesclin; cette bataille, qui coûta la vie à Charles de Blois, rendit le comte de Montfort paisible possesseur de ce pays, par le traité conclu à Guérande, le 12 avril 1365.

AURÈLE (Marc-). V. MARC-AURÈLE.

AURÉLIAS (Jean-Pierre-Paulin-Hector, comte d'), né à Paris en 1775 d'une ancienne famille basque; entra, en 1791, dans un régiment de hussards, en qualité de sous-lieutenant; passa ensuite dans l'administration, et servit comme commissaire des guerres sous Moreau jusqu'en 1797; de là passa à l'armée d'Italie sous Masséna; suivit Desaix en Égypte, comme ordonnateur, et remplaça M. de Saey comme ordonnateur en chef de l'armée d'Égypte, sous Bonaparte et Kléber; entra en France en 1801; fut désigné comme ordonnateur en chef de l'armée de Saint-Domingue en 1802. Après la mauvaise issue de cette expédition, enconrut la disgrâce du premier consul. Le roi Murat, auprès duquel il se retira, l'investit de trois ministères, de la marine, de la police et de la guerre. M. d'Aure revint en France en 1815 pour faire les campagnes de cette année et de 1814; en 1815, il resta fidèle à la cause de Napoléon. M. d'Aure siège à la chambre des pairs depuis la révolution de juillet.

AURELIEN (Lucien Domitius), empereur romain, né à Sirmium, en Pannonie, en 220; était si brave que

les soldats, pour le distinguer d'un autre Aurélien, son homonyme, l'avaient surnommé *manus ad ferrum*, l'épée à la main. Il fut désigné consul, en 268. — Après la mort de Claude II, dit le Gothique, les légions le proclamèrent empereur, en 270. Dès qu'il fut reconnu dans Rome, il marcha vers la Pannonie que les Goths venaient d'envahir; les défait et les força de rapasser le Danube, 271. Il ne fut point aussi heureux contre les Marcomans et les Juthes, qui pénétrèrent en Italie, en 272. Les livres sybillins furent consultés par le sénat. Aurélien chassa les Barbares de l'Italie, 271; il entreprit une expédition contre Zénobie, reine de Palmyre, 272. — Cette princesse fut conduite à Rome en triomphe, 274. — Aurélien gagna une bataille, près de Châlons-sur-Marne, contre Tétricus qui avait pris la pourpre dans les Gaules, 274. — Il est assassiné par un de ses lieutenants, 275. Brave, actif, tempérant, mais d'une sévérité outrée, il mérita le jugement qu'a porté sur lui l'historien Vopiscus : qu'il fut plus nécessaire que bon.

AURÉLIO, roi des Asturies, cousin-germain de Froile I, et l'un des conspirateurs qui assassinèrent ce prince, fut élu roi à sa place, en 768; renouvela avec les Maures la trêve qu'avait conclue son prédécesseur; apaisa une révolte des esclaves maures contre les chrétiens; mort en 774.

AURÉLIO (Jean-Muzio), poète latin, né à Mantoue, au 16^e siècle; se proposa Catulle pour modèle; il fut un de ceux qui eurent part à la faveur du pape Léon X, à qui il avait adressé une élogie; le pape le fit gouverneur d'une ville de l'état romain, en 1520; mais ses abus d'autorité et ses vexations révoltèrent les habitants, qui le jetèrent dans un puits avec sa mule. Son hymne à saint Jean-Baptiste est un ouvrage très-estimé.

AURÉLIO, né à Pérouse, bibliothécaire de cette ville, mort à Rome en 1637; chanoine de St-Jean de Latran; regardé comme le premier historiographe de son siècle. On a de lui un *Abrégé de l'Histoire universelle*; un *Abrégé des Annales de Baronius*, et une *Histoire de la Révolution des Bohémiens contre les empereurs Mathias et Ferdinand*.

AURÉLIUS-VICTOR (Sextus), historien romain, né en Afrique; vivait au 4^e siècle; mais ses talents s'élevèrent aux honneurs. Julien le nomma préfet de la 2^e Pan-Rome, en 361; quelques années après il fut préfet de Rome, et consul, en 369, avec Valentinien. Il fut honoré d'une statue d'airain, en récompense de ses services. Il resta de lui quatre ouvrages, dont un *Abrégé de l'Histoire romaine*; un autre, sous le titre : les *Hommes illustres de Plin-le-Jeune*, traduit en français, par Savin.

AURÉLIUS COTTA (G.), consul avec P. Servilius Gémimus, l'an 255 avant J.-C.; s'empara d'Himères, en Sicile, puis de Lipari; fit dégrader 15 sénateurs, et rejeter dans les plus basses classes du peuple, 400 chevaliers qui avaient refusé d'obéir à ses ordres; obtint les honneurs du triomphe; onze ans après son consulat, fut censeur et fit le dénombrement du peuple.

AURENG-ABAD, ville de l'Indoustan (états du Nizam); n'était qu'un misérable village, nommé Gourkah ou Kerkhi. Aureng-Zeib, mort en 1707, en fit, dans le 17^e siècle, une superbe ville.

AURENG-ZEIB (Mohbi-ed-Dyn), né le 20 octobre 1619; usurpa le trône du grand Mogol, en 1659, après avoir enfermé son père et ôté la vie à ses frères. Devenu paisible possesseur, il encouragea le commerce et l'agriculture, établit une garantie pour les propriétés territoriales; surveilla les décisions des tribunaux; écrouta les réclamations des plaideurs et destitua plusieurs magistrats iniques ou inopés; mais la tranquillité de son règne

fut souvent troublée par ses fils, dont il eut beaucoup de peine à étouffer les querelles. En 1687, il réunit à son vaste empire les royaumes de Golconde, de Dekan et de Visapour. Ce prince, encore plus politique que guerrier, mourut en 1707, à l'âge de 88 ans.

AURÉOLE : Dace de naissance et berger dans sa jeunesse, s'enrôla dans l'armée romaine, dans le 5^e siècle, et parvint, par sa bravoure, à commander un corps de cavalerie; rendit de grands services à l'empereur Gallien contre le rebelle Ingénuus en 261; défait Macrien, qui avait prit la pourpre impériale 262; servit l'empereur dans la guerre contre Posthumus, 264; accepta ouvertement, en 266, la dignité impériale, que l'armée de Rhétie lui offrit; fut défait par Gallien, près de Milan; assiégé dans cette ville par Claude II, fut obligé de se livrer à discrétion; mis à mort, l'an 268.

AURÉOLE, cercle de lumière, placé, dès les temps les plus anciens, autour des figures de Phébus, comme dieu du soleil. Elle fut donnée plus tard à Jésus-Christ, puis ensuite à la Vierge, aux apôtres, aux anges. Dès le 5^e siècle elle devint l'attribut de tous les saints ou saintes, et même des animaux symboliques des évangélistes.

AURIA (Joseph), écrivain du 16^e siècle, a traduit du grec des traités d'astronomie d'Autolycus.

AURIA (Frédéric et Jean-François), célèbres jurisconsultes et littérateurs du 17^e siècle, ont laissé un grand nombre d'ouvrages estimés.

AURIA (Vincent), né en 1625, à Palerme, chancelier du royaume de Sicile; poète et historien; mort le 6 décembre 1710. Il a laissé une histoire des grands hommes de ce siècle.

AURIFABER (André), célèbre médecin de Breslau, au 16^e siècle; mort en 1559. On cite parmi ses ouvrages remarquables, un *Traité des maladies des chiens* et *Succini Historia*.

AURIFÉRI (Lep.-Bernardino), né en Sicile, en 1739, cordelier, botaniste, conservateur et démonstrateur au jardin royal de Palerme; mort le 29 janvier 1793.

AURIGNY (Gilbert), né à Beauvais, avocat au parlement de Paris et poète du 16^e siècle; surnommé le Pamphile; mort en 1535; a composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres, la *Généalogie des dieux poétiques*, et le *Tuteur d'amour*; une *Traduction des psaumes de David*, en vers.

AURILLAC, *Aurelianum*, petite ville sur la Jordanne, autrefois capitale de la Haute-Auvergne; chef-lieu du département du Cantal, dont la population est de 10,000 habitants. Son nom vient, suivant quelques étymologistes, de *aureilacus*, des grains d'or que l'on trouvait autrefois dans un lac voisin. Saint Gérard, qui vivait vers 894, passe pour le fondateur d'Aurillac, qui posséda jusqu'à la révolution une célèbre abbaye de bénédictins, fondée par le même saint Gérard. Elle relevait immédiatement du saint-siège, et l'abbé portait le titre de comte. L'abbaye fut sécularisée par une bulle de Pie IV, du 15 mars 1563. La ville souffrit beaucoup des guerres de religion 1562. Elle a aujourd'hui un hippodrome, un haras et un établissement d'eaux minérales. On sait qu'Aurillac est la patrie du fameux Gerbert, précepteur du roi Robert, devenu pape en 999 sous le nom de Sylvestre II; de Pierre Fortet, chanoine de Notre-Dame de Paris, mort en 1591, qui laissa un legs pour la fondation d'un collège qui porta son nom, et pour l'entretien de huit boursiers nés d'Aurillac; du cardinal Bertrani, antagoniste de Pierre de Cugnères, cardinal en 1530; du maréchal de Noailles, mort en 1708, du cardinal son frère, mort en 1729; de Jean de Cinq-Arbres, célèbre orientaliste, auteur d'un dictionnaire hébraïque; mort en 1729.

AURIOL (Blaise d'), chanoine de Castelnau-dary et professeur de droit-canon à Toulouse, en 1533; François I^{er} étant dans cette ville, lui accorda le titre de noble pour son Université; est auteur d'un poème intitulé: *Le départ d'amour*.

AURISPA (Jean), l'un de ces illustres érudits italiens du 15^e siècle qui remirent en honneur la littérature grecque et latine; naquit en Sicile en 1569; alla à Constantinople en 1418, pour y recueillir d'anciens manuscrits, et en rapporta en Italie, 1458; occupa une chaire de littérature grecque à Bologne; fut nommé secrétaire du pape Eugène IV, en 1441; mourut à Ferrare en 1460, âgé de 90 ans.

AURIVILLIERS (Charles), professeur de langues orientales à Upsal, mort en 1786; l'un des membres du comité pour la version nouvelle de la Bible; a traduit presque tout l'Ancien Testament.

AUROGALIS (Mat.), philologue du 16^e siècle; mort à Willemberg, professeur des langues hébraïque et grecque; lui et Lothec ont traduit la Bible en allemand; il a laissé une *Géographie de la Terre-Sainte*, et une grammaire hébraïque et chaldéenne.

AURORE-BORÉALE. On donne ce nom à un phénomène lumineux rarement aperçu dans nos climats, mais qu'on observe fréquemment dans les pays plus voisins des pôles. Il est prouvé par un grand nombre de passages des anciens auteurs, que ce phénomène avait été remarqué depuis très longtemps. Suivant les divers aspects sous lesquels il se présentait, on le comparait à une lampe, à une torche ardente, à une lance, etc.; ce n'est que dans le siècle dernier qu'on a commencé à l'étudier d'après les règles d'une saine physique. Mairan attribuait les aurores boréales à l'atmosphère solaire étendu en fuséau au delà de notre orbite; Buffon s'est appliqué à faire connaître les rapports que les aurores boréales ont avec l'électricité; suivant ce grand naturaliste, les aurores boréales font varier sensiblement l'aiguille aimantée; elles électrisent les pointes isolées; placées dans un grand tube de verre, elles déclinent du nord à l'ouest ainsi que l'aiguille aimantée. Des expériences plus récentes ont pleinement confirmé les conjectures de Buffon; il est hors de doute aujourd'hui que ce phénomène est intimement lié à la cause du magnétisme terrestre. M. Arago a observé que dès le matin où une aurore boréale doit se montrer dans le nord, l'aiguille de déclinaison dévie à Paris vers l'occident, et le soir vers l'orient; des déviations semblables sont constatées à la même époque dans tous les observatoires de l'Europe. On peut ainsi prédire, dans un lieu quelconque de notre hémisphère, les aurores boréales qui devront être aperçues le jour même dans les contrées septentrionales. Ces rapports entre le magnétisme terrestre et l'aurore boréale sont encore jusqu'à présent les seuls données certaines que l'on possède pour chercher la cause de ce phénomène. On ne sait pas encore s'il se produit dans l'intérieur ou dans le dehors de l'atmosphère, ainsi que l'a cru Mairan. M. Lamarek de l'Institut et M. Bory de St-Vincent, donnèrent chacun un rapport détaillé sur l'aurore boréale fort célèbre qui parut à Paris le 30 vendémiaire an XIII (21 octobre 1805), vers les sept heures du soir, et qui dura presque toute la nuit. Le premier de ses deux savants observa le phénomène à Paris; le second à Bruges. D'après des tables des aurores boréales publiées en 1810 par M. Cotte, on voit que si ce phénomène n'était pas assujéti à des périodes d'apparition et de disparition, on devrait en observer dans nos climats au moins 4 par an; et dans le climat particulier de Paris, 6 par an, puisque dans l'espace de 41 ans, il a paru 238 fois. On voit encore par ces tables que la période des

disparitions ou de la grande rareté du même phénomène date de 1790; cette disparition a aussi eu lieu de 1634 à 1684; elle a été moindre de 1685 à 1721. Les apparitions ont été très-fréquentes de 1722 à 1745; moins fréquentes de 1746 à 1751; très-fréquentes ensuite de 1770 à 1780. On a observé 1^o que le beau temps précède et suit presque toujours l'aurore boréale; 2^o que le froid domine plus souvent que la chaleur après ce phénomène; 3^o que l'aurore boréale est plus souvent suivie de pluie et de neige qu'elle n'en est précédée. M. Charles Dupin a donné une description curieuse de l'aurore boréale qu'il observa à l'observatoire de Glasgow, le 19 septembre 1817, à neuf heures du soir.

AUROUX (Nicolas), graveur français du 17^e siècle; ce qu'il a fait de plus remarquable: *la Vierge*, *l'Enfant Jésus* et *Saint Jean*, les portraits du jésuite Spinola et de Voiture.

AUROUX DES POMMIERS (Matthieu), conseiller-clerc au présidial de Moulins, et docteur en théologie; publia, en 1752, un *Traité sur les couleuvres du Bourbonnais*, et, en 1741, des additions à cet ouvrage.

AUSCULTATION MÉDIATE; c'est l'art d'explorer avec le *stéthoscope* (V. ce mot), certaines parties du corps, affectées de maladies. C'est au professeur Laënnec que l'on doit ce nouveau moyen de diagnostic, dont la découverte remonte vers 1816. La belle découverte de Laënnec s'est rapidement répandue dans les grands foyers d'instruction médicale, tels que Paris, Londres, Edimbourg, Berlin, etc. Le docteur dou. Benedetto Vulpes, qui a voyagé en France et en Angleterre, en 1827, l'a portée à Naples. Quant à l'auscultation immédiate, c'est-à-dire à celle où l'on applique l'oreille à nu sur les malades, elle paraît avoir été connue par Hippocrate 440 avant J.-C.

AUSÈNE (bataille du mont). Les Sarrasins en Espagne sont vaincus et dispersés par Pélagé, roi des Asturies en 718.

AUSÉTANS (combat chez les). Mardonius, Indébilis, à la tête de 16,000 Espagnols, sont vaincus et tués par les lieutenants de Scipion, 205 avant J.-C.

AUSONE ou **AUSONIUS** (Julius), médecin de Valentinien I^{er}, préfet de l'Illyrie, sénateur honoraire de Rome et de Bordeaux; mort en 577, à 90 ans; père du poète Ausone; ses ouvrages sur la médecine sont perdus.

AUSONE (Décius Magnus), fils du précédent, poète le plus célèbre du 4^e siècle; né à Bordeaux, vers l'an 500; fut le précepteur de Gratien, fils de l'empereur Valentinien; comte de l'empire; questeur et préfet du prétoire, consul dans les Gaules, en 579; après la mort de l'empereur Gratien, il se retira aux environs de Bordeaux où il mourut, en 594; on a de lui des épigrammes, des idylles, des églogues, des lettres en vers, et un poème intitulé: *La Moselle*.

AUSPICE, *auspicium*: *ab avi aspectu*. C'était chez les anciens un espèce d'augure qui s'appliquait à considérer le vol des oiseaux pour savoir si l'entreprise qu'on était sur le point de faire devait être heureuse ou malheureuse. Térésias, Thébain, passe pour le premier qui se soit livré à cette étude, 800 avant notre ère. Les principaux oiseaux dont on observait le vol étaient le corbeau, la corneille, le hibou, l'aigle, le vautour et le milan. Par analogie, *auspice* signifie maintenant un présage ou des circonstances qui font espérer un heureux succès ou en appréhender un mauvais.

AUSPICE (saint), cinquième évêque de Toul, vers le milieu du 5^e siècle; poète, est regardé comme un des plus illustres pères de l'église des Gaules.

AUSSENAC (baron d'), maréchal-de-camp; passa par

tous les grades et arriva à celui de colonel du 7^e régiment de ligne; défendit Barcelonne et jura de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de se rendre; sa fermeté força les Espagnols à se retirer; le 4 janvier 1809, il contribua à la prise du fort Saint-Jérôme et à la défense du bourg Saint-Charles; adjudant-commandant, en 1815, et commandeur du Mérite-Militaire, le 10 décembre 1814; en juillet 1815, il commandait le département de l'Ain; mort à Auch en mars 1855.

AUSSERE ou AUXERRE (Pierre d'), né à Lyon en 1550; avocat du roi à la sénéchaussée de cette ville; auteur du massacre des protestants connu sous le nom de *Vêpres Lyonnaises*, le 51 août 1572; comblé des faveurs de la cour, et chargé de missions importantes; premier président de la chambre du parlement de Toulouse, en 1593; mort subitement à Lyon, en 1593.

AUSTAU D'ORLHAC, troubadour du 15^e siècle; dans ses vers il déplore les calamités qui ont amené les croisades, et cherche à persuader aux chrétiens, puisqu'ils sont abandonnés de Dieu, de se faire mahomélans.

AUSTERLITZ, petite ville seigneuriale de Moravie, fondée au 12^e siècle; elle fut presque entièrement détruite par le général suédois Banier en 1658; mais elle est célèbre sur tout par la mémorable victoire remportée dans ses environs, le 2 décembre 1805, par Napoléon, contre les Russes et les Autrichiens sous les ordres de leurs empereurs. Cette bataille, dite celle des *trois empereurs*, décida de la campagne de 1805, et brisa la troisième coalition.

AUSTIN (Jean), écrivain anglais du 17^e siècle; l'auteur du *Moderate christian*, et de plusieurs autres ouvrages de théologie.

-AUSTRALIE, V. NOUVELLE-HOLLANDE.

AUSTRASIE, nom sous lequel on désigne aujourd'hui les provinces orientales de l'empire franc, qui, pendant les deux siècles et demi que subsista la dynastie des Mérovingiens, formaient dans la Gaule un royaume séparé. Le nom d'Austrasie est un dérivé des mots *auster-rike* ou *oster-rike*, qui signifiaient en langue franque *royaume de l'est*. L'existence de ce royaume date de la mort de Clovis, en 511; ses quatre fils, Thierry I^{er}, Clodomir, Childébert et Clotaire se partagèrent ses états. Le lot du premier fut l'Austrasie, qui comprenait les pays entre le Rhin, l'Escaut et la Meuse. Dagobert II, assassiné par ordre d'Ébroïn, l'an 976, en fut le dernier roi. Ce pays, craignant la domination d'Ébroïn, n'en voulut plus reconnaître, et se sépara du reste de la monarchie. Pépin d'Héristal et Martin se firent déclarer ducs et gouverneurs d'Austrasie. Pépin, fils de Charles-Martel, la réunit à la couronne, et peu après elle perdit son nom, 800; une partie en fut incorporée à la Neustrie; l'autre partie, devenue le partage de l'empereur Lothaire, étant échue à son deuxième fils, nommé aussi Lothaire, fut appelée de son nom *Lotharingia* ou Lorraine. V. **LORRAINE**.

AUSTRASIE (rois d') : 1^{er} Thierry I^{er}, 511-534; 2^e Théodebert I^{er}, 534-548; 3^e Théodebald, mort sans enfants, en 553; 4^e Clotaire I^{er}, dit le *Vieux*, frère de Thierry, se rend maître de l'Austrasie, 558 et 560; 5^e Sigebert I^{er}, fils de Clotaire, règne de 560 à 575, époque à laquelle il meurt assassiné; 6^e Childébert, 576-596; 7^e Théodebert II, 596-611, tué à Cologne; 8^e Thierry II, le Jeune, son frère, 612; réunion de l'Austrasie à la couronne de France par Clotaire II, qui fait périr Brunehaut, 612. L'Austrasie fut gouvernée par ce prince jusqu'en 628, année de sa mort, et par Dagobert I^{er} jusqu'en 640. Ce monarque nomma roi d'Austrasie un de ses fils naturels, Sigebert II, mort en 634. Dagobert II, son fils, lui succéda; mais il fut poignardé dans un con-

cile, tenu en 678, à l'instigation de Pépin d'Héristal et de Martin, chefs de l'aristocratie austrasienne. Le trône d'Austrasie demeura vacant pendant neuf années, au bout desquelles Pépin fit reconnaître pour la forme, comme roi d'Austrasie, Thierry III, roi de Neustrie et de Bourgogne, qu'il avait vaincu et pris à la bataille de Tesbry, 627. Cette victoire porta le dernier coup à la puissance des Mérovingiens, et Pépin, roi de fait, gouverna pendant vingt-sept ans souverainement l'empire franc. Depuis cette journée de Tesbry, le royaume d'Austrasie n'existait plus, pour ainsi dire, que dans le duché d'Austrasie, soumis à l'autorité exclusive de la famille des Pépins. Ce duché passa, à la mort de Charles-Martel, en 742, sous le gouvernement de Carloman, qui ne daigna pas même y faire reconnaître Childébert III, que Pépin-le-Bref, son frère, avait fait reconnaître roi de Neustrie et de Bourgogne. Après l'abdication de Carloman, en 747, l'Austrasie demeura cinq ans sous l'administration de Pépin, qui s'y fit proclamer maire du palais; puis elle vint se fondre dans la vaste monarchie dont ce duc austrasien fut le fondateur, 763. A la mort de Pépin, en 768, elle fut une des provinces échues à Carloman, dans le partage entre ce prince et Charlemagne, son frère; mais Carloman, étant mort en 771, Charlemagne la réunit définitivement au reste de ses états.

AUSTREGILDE, seconde femme de Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans, était simple suivante de la reine Marcatrade, qu'elle parvint à faire répudier et remplacer, en 536; excita contre les deux frères de cette reine la colère de Gontran, et les lui fit poignarder de sa propre main; deux fils, nés de son mariage, moururent en bas âge; elle les suivit peu après, 560, âgée de 32 ans.

AUSTRÈGUES. Les troubles qui suivirent la mort de l'empereur Frédéric II, en 1260, laissèrent l'empire sans chefs; alors quelques seigneurs et plusieurs villes établirent les *austregues*, 1292. C'étaient des juges ou des arbitres, auxquels on donna le pouvoir de connaître en première instance des procès que les seigneurs avaient entre eux, ou contre leurs vassaux et les villes franches. L'autorité de ces juges durait six mois, et, le terme expiré, on en choisissait d'autres; ce tribunal subsista jusqu'à Maximilien I^{er}, qui lui donna une nouvelle forme, par son ordonnance de Worms, de l'année 1495.

AUSTREMOINE (saint), un des sept missionnaires qui prêchèrent la foi dans les Gaules, vers le milieu du 5^e siècle; il fonda l'église d'Auvergne, nom de la première ville qu'avait alors la province de ce nom.

AUSTRIA (concile d'), près d'Udin, au diocèse d'Aquilée, par Grégoire XII, pendant qu'on travaillait à Pise pour le déposer; il tint la première session, le 6 juin, jour de la fête du Saint-Sacrement. Le pape d'évêques qu'il y avait lui firent remettre sa seconde session au 22 du même mois. Le prétendu pape y prononça une sentence contre Pierre de Lune, et contre Alexandre V, Pierre de Candie, qu'il déclara schismatiques, et leurs élections nulles et sacrilèges, etc. Dans la dernière session, du 5 septembre, il promet encore de renoncer au pontificat, si ces deux contendants renoncent eux-mêmes à leurs prétendus droits; mais il ajoute une condition qui prouve que cette promesse n'est encore qu'un artifice pour éloigner l'union, 1409.

AUSTRIUS (Sébastien), célèbre médecin alsacien du 16^e siècle; auteur de *De secundâ morborum etudendâ; Cornelii, de puerorum et infantum aletorum dignotione et curatione liber*.

AUTEL, *altare*, espèce de table destinée à recevoir les sacrifices qu'on offrait à la divinité. On ignore l'ori-

gine des autels, et on ne sait précisément point celui qui en a élevé le premier. L'opinion la plus vraisemblable est que cet usage passa de l'Orient aux Grecs, puis aux Latins. Chez les peuples primitifs, où les temples fermés n'existaient point encore, l'autel joue un grand rôle comme monument. L'antique récit de la Genèse nous montre Noé, au sortir de l'arche, construisant un autel pour offrir un sacrifice à Jéhovah, 5044 avant J.-C. Abraham en élève un à Sichem, en 2100 avant J.-C.; un autre dans la vallée de Membre, 2000. Les autels, construits dans ces temps reculés, et par des peuplades sans art, consistaient probablement, comme les murs cyclo péens, en blocs de pierre entassés les uns sur les autres. L'autel que les tribus juives élevèrent après le passage du Jourdain, en 1536, au sommet du mont Hébal, était de cette espèce. L'Ecriture dit que Dieu avait voulu qu'il fût de pierres non taillées, et qu'il n'y eût point de degrés pour y monter. Cet usage de construire des autels isolés dans les champs n'était particulier qu'au peuple juif. Ces énormes tables, érigées par les Celtes, et que l'on rencontre surtout dans la Bretagne, paraissent avoir servi de lieux de sacrifices dans les cérémonies druidiques. Les Grecs avaient aussi l'habitude de dresser sur le sommet des collines et des montagnes des autels dédiés aux divinités de l'Olympe. Les Romains en plaçaient quelquefois comme souvenir dans les lieux consacrés par quelque événement. Un autel antique, qui est venu jusqu'à nous, porte cette inscription : *Deo fulgatorum aram et locum hunc religiosum ex aruspicum sententiâ*, Quint. Publ. Front. posuit. Les montagnes n'étaient souvent que le piédestal de l'autel, mais un piédestal construit par Dieu lui-même. Considérés dans l'intérieur des temples, les autels perdent leur caractère monumental, et ne sont plus qu'une partie du mobilier. Les détails et leur forme dépendent de la spécialité de leur destination. L'Exode nous donne la description de l'autel sur lequel les Juifs offraient leurs holocaustes; ils y faisaient brûler, non-seulement de la chair, mais de la farine, de l'huile, de l'encens. L'autel des holocaustes était le principal; mais il n'était pas le seul, et il y en avait un autre uniquement destiné aux parfums. Les Grecs distinguaient trois sortes d'autels, suivant leur hauteur, proportionnée à la grandeur des dieux auxquels ils étaient consacrés. Les autels dédiés aux dieux célestes étaient souvent bâtis sur quelque sommet, et très-élevés. Les dieux terrestres et les héros étaient desservis sur des autels d'une hauteur moyenne. Enfin, les dieux inférieurs ou infernaux recevaient leurs sacrifices à fleur de terre, ou même dans des fosses destinées à cet usage. Dans les grands temples de l'ancienne Rome, il y avait ordinairement trois autels : le premier était dans le sanctuaire, et au pied de la statue du dieu; on y brûlait l'encens, les parfums, et on y faisait des libations; le second était devant la porte du temple, et on y faisait les sacrifices; le troisième était un autel portatif, nommé *aulabris*, sur lequel on posait les offrandes et les vases sacrés. On jurait par les autels, et sur les autels, et ils servaient d'asile aux malheureux. Lorsque la foudre tombait dans quelque lieu, on y élevait un autel; on en élevait aussi pour conserver la mémoire des grands événements. Les premiers autels, comme nous l'avons dit, furent de pierres brutes, de terre ou de gazon. Les Juifs avaient un autel d'airain pour les sacrifices, et un d'or pour brûler l'encens. Un grand nombre d'autels n'étaient que pour la représentation; ils étaient les monuments de la piété de ceux qui les consacraient. Il y avait des autels carrés, rectangulaires; d'autres ronds; d'autres triangulaires; ceux de métal avaient la forme d'un trépied; c'était la forme la

plus ancienne, d'après Varron. Quelquefois ils étaient bâtis en briques; leur forme alors était carrée. Quelques autels étaient triangulaires, et étaient des bases de candélabres. Selon Pausanias, on faisait des autels de bois, mais en très-petit nombre. La plus grande partie de ceux qui sont venus jusqu'à nous sont de marbre. Leur hauteur varie beaucoup; il y en a qui ne vont pas même à la hauteur du genou; d'autres allaient jusqu'à plus de la moitié du corps. Entre les autels, il y en avait de massifs; d'autres étaient creusés par le haut, et assez profondément pour recevoir les libations ou le sang des victimes. Aux jours de fêtes, on ornait les autels des différentes divinités des feuilles ou des branches de l'arbre qui était consacré à chacune d'elles. C'est ainsi qu'on mettait à ceux de Minerve des feuilles d'olivier; à ceux de Vénus, des feuilles de myrte; à ceux de Pan, des feuilles de pin, etc. Ce fut de ces décorations momentanées que la sculpture tira des détails heureux pour embellir les autels. On y voit encore des têtes de victimes, des patères, des vases, et autres instruments de sacrifice, mêlés aux guirlandes de fleurs qui paraient la victime, aux bandelettes et autres accessoires de ce genre. Quelques autels étaient décorés d'inscriptions, qui apprenaient l'époque de leur consécration, le nom de celui qui les avait élevés, les motifs de cette dévotion, et la divinité qui en était l'objet. Les plus beaux et les plus riches sont ornés de bas-reliefs; sur plusieurs, on voit la représentation de la divinité à laquelle ils étaient dédiés, ou de ses attributs. Ils devaient être tournés vers l'orient; il paraît que cela était observé surtout pour les autels de forme carrée, qui étaient souvent adossés au piédestal d'une statue. Les premiers chrétiens n'eurent ni temples, ni autels, ni cierges, ni encens, ni eau bénite, ni aucun des rites qui furent introduits depuis, selon les temps, les lieux, et surtout selon le besoin des fidèles. Cet état de choses dura chez eux pendant 230 ans, ainsi que le prouve une apologie de Minutius Félix. Ils ne commencèrent à avoir généralement des basiliques que vers le commencement du règne de Dioclétien, 284, quoiqu'il en soit fait mention déjà sous Aurélien, 270 après J.-C. L'Eglise était alors très-nombreuse. D'ailleurs, dans le temps où ils étaient confondus avec les Juifs, ceux-ci, qui payaient très-chèrement leurs synagogues, s'y seraient opposés; ils étaient mortels ennemis des chrétiens, et ils étaient riches. Chez les chrétiens, l'autel a la forme d'une table, comme pour rappeler l'institution de l'eucharistie. Souvent on donne à l'autel la forme d'un tombeau, usage qui paraît venir de ce que, dans les premiers temps du christianisme, les assemblées des chrétiens se tenaient souvent dans les catacombes, et que les tombeaux des martyrs y servaient d'autels. Quant à leur position, il y en a qui sont adossés; d'autres qui sont isolés. L'autel adossé est celui qui est appuyé contre un mur, comme sont ordinairement ceux des chapelles, dont la décoration, servant de revêtement au mur, se nomme *retable*, et est ordinairement enrichi de tableaux ou de bas-reliefs. L'autel isolé est celui qui n'est adossé ni à un mur, ni à un pilier, ni à une colonne; le maître-autel est toujours isolé. Les premiers autels des chrétiens étaient de bois; cet usage durait encore sous saint Athanasie et saint Grégoire. Le concile de Paris, tenu en 509, ordonne qu'on n'en consacrera aucun qui ne soit de pierre. L'usage de la consécration est ancien, et cette cérémonie était réservée aux évêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que sur des autels consacrés, on a fait des autels portatifs, dont on se sert quand on se trouve dans des lieux où il n'y a point d'autels consacrés. Il y en avait du temps de Bède, 750 après J.-C., et d'Hincmar, 860. Les Grecs se servent

à la place d'autels, de linges consacrés qu'ils appellent *antemenses*, c'est-à-dire qui *tiennent la place d'autel*. Ils nomment autel de la *prothèse* un petit autel sur lequel ils bénissent le pain avant de le porter au grand autel, où l'on fait la liturgie. Il n'y avait autrefois qu'un seul autel dans chaque église; mais depuis il y en a un dans chaque chapelle.

AUTELS (Guillaume des), né à Charolles, en 1529; poète et prosateur; connu par ses querelles avec Louis Miegret de Lyon, sur la réformation de l'orthographe française; auteur du roman de *Fanfreluche et Gaudichon*, et autres ouvrages recherchés de son temps, qu'on ne lit plus aujourd'hui. On ignore l'époque de sa mort.

AUTHARIS, élu roi, en 584, par les ducs des Lombards, était fils de Cléphis, leur dernier roi, mort dix ans auparavant. Autharis fit quelques conquêtes sur l'exarque de Ravenne; en 588, repoussa une invasion des Francs; en 589, épousa Théodelinde, fille du duc de Bavière; continua la guerre contre les Grecs, en 590; ne put tenir contre une nouvelle invasion des Francs, et se vit réduit à défendre ses places fortes; mais le mauvais air et la famine le débarrassèrent de ses ennemis; mort à Paris; le 5 septembre 590; chéri des Lombards, et détesté des papes, parce qu'il était arien.

AUTHIER DE LISGAN (Christ d'), bénédictin; fondateur, en 1652, de la congrégation des prêtres du Saint-Sacrement, pour la mission et la direction des séminaires; mort à Valence, en 1668.

AUTHIVILLE DES AMOURETTES (Charles-Louis), né à Paris, en 1716; lieutenant-colonel d'un régiment des grenadiers royaux; auteur de plusieurs traités sur l'art militaire; mort en 1762.

AUTICHAMP (Charles de Beaumont, comte d'), né en 1621, servait, dès 1639, dans le régiment d'infanterie d'Harcourt; se trouve au combat de la Route, en novembre de la même année; au siège de Turin, en 1640; capitaine au régiment de cavalerie d'Harcourt, sert au siège de Coni; au secours de Chivas; à la prise de Ceva, de Pianèse et de Mondovì; au siège de Coni, en 1641; employé à l'armée de Catalogne, en 1642; à la bataille de Rocroy et au siège de Thionville, en 1643; à la prise d'Agramont et de Saint-Aunais; à la bataille de Livrens, où il est blessé, en juillet 1645; au siège de Lérida, en 1646; au siège de Dixmude, en 1647; se signale, le 5 août, dans une action entre les troupes du roi et les Espagnols; employé au siège d'Ypres; à la bataille de Lens, en 1648; au siège de Cambray et à la prise de Condé, en 1649; remplit les fonctions de maréchal-des-logis de l'armée de Guienne, en 1650-1651. Créé maréchal-de-camp, le 15 avril 1652; négocie, en 1653, l'accommodement du comte d'Harcourt avec la cour; il obtient, par commission du 21 février 1667, la lieutenance de roi d'Angers, et le commandement de cette place, dont il se démet en faveur de son fils, le 11 mai 1685; meurt le 8 juin 1692.

AUTICHAMP (Antoine-Joseph-Eulalie de Beaumont, comte d'), connu d'abord sous le nom de vicomte d'Autichamp, né le 10 décembre 1744; aide-de-camp du maréchal de Broglie, en 1759; cornette et bientôt major dans le régiment de dragons commandé par son frère; aide-major-général-des-logis, le 1^{er} mars 1769; fait la guerre de Corse, est blessé; colonel en second au régiment d'Aquitaine, en 1776; mestre-de-camp-colonel du régiment d'Agénois, infanterie, en 1779; commande ce régiment dans la guerre d'Amérique; et prend une glorieuse part au siège d'York-Town; brigadier des armées, le 5 décembre 1781; maréchal-de-camp, le 13 juin 1783; nommé cette même année commandant en second de la

partie du sud de Saint-Domingue; en 1789, inspecteur-divisionnaire des troupes cantonnées à Tours, à Blois et à Orléans; se rend, en 1792, à l'armée des princes; rentre en France après le 18 brumaire (9 novembre 1799); vit dans la retraite jusqu'en 1814; créé chevalier de Saint-Louis, le 25 septembre de cette année; lieutenant-général, en 1817, et cordon rouge; meurt au Louvre, en 1822.

AUTICHAMP (Marie-Jean-Joseph-Jacques de Beaumont, vicomte d'), né en 1768, sous-lieutenant dans le régiment mestre-de-camp, cavalerie, le 1^{er} janvier 1788; émigré en 1789; joint le comte d'Artois à Turin, et le suit à Coblenz; colonel des *hommes d'armes*; fait partie de l'expédition de Champagne, en 1792; commande une compagnie de gentilshommes au siège de Maëstricht; se rend en Angleterre en 1795; s'y embarque pour l'expédition de Quiberon, où il ne peut arriver à temps; reste à Jersey jusqu'en 1797; revenu en Angleterre, en 1798, est envoyé par le comte d'Artois dans la Vendée, près de son frère Charles d'Autichamp, l'un des chefs de l'armée vendéenne; sous-lieutenant des gardes-du-corps, en 1814; maréchal-de-camp, le 4 juin de la même année; se trouve, en juin 1815, à l'affaire de Guérande, en Vendée; commandant du département de la Vienne, en août 1815; rentre dans les gardes-du-corps; mort à Saint-Lô, en décembre 1828.

AUTICHAMP (Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'), né en 1758, au château d'Angers; entre au service le 27 mai 1749; sous-lieutenant dans le régiment du roi, l'an 1757; en 1757, aide-de-camp du général de Broglie; fait en cette qualité les campagnes de 1757 et 1760; capitaine de cavalerie, le 7 juillet 1758; reçoit, le 20 février 1761, le régiment de dragons de Caraman, qui prend dès lors le nom d'Autichamp; fait à la tête de ce corps les campagnes de 1761-1762, et se distingue à Fillinghausen et à Minden; est nommé, le 5 janvier 1770, brigadier des armées du roi, capitaine-lieutenant des gendarmes anglais; puis, le 30 du même mois, commandant en second de la gendarmerie, sous le maréchal de Castries; commandeur de Saint-Louis, le 22 août 1779; en 1780, maréchal-de-camp et inspecteur-général; gouverneur de Longwi; choisi, en 1788, par le maréchal de Broglie pour maréchal-des-logis sous la place de Metz, et, en 1789, aux environs de Paris; émigré en 1789 avec le prince de Condé; impliqué dans la conspiration de juillet 1789; en 1791, se rend à Coblenz; organise le corps des *hommes d'armes à cheval*, et fait, à la tête de cette troupe, la campagne en 1792; commande à Maëstricht 1,500 Français émigrés, en 1795; en 1797; est successivement nommé par Paul 1^{er}, commandant des chevaliers-gardes; commandant d'un régiment de dragons et inspecteur de la cavalerie de l'Ukraine, de la Crimée, et du Niester; en 1799, placé à la tête d'une réserve de 50,000 hommes qui devait se réunir à l'armée de Suwarow; lieutenant-général le 22 juin 1814, et grand-croix de Saint-Louis, le 25 août; le 10 janvier 1816, gouverneur de la 10^e division militaire, et le 20 septembre, président du collège électoral du département de Maine-et-Loire; gouverneur du Louvre, janvier 1818; en octobre de la même année, ambassadeur extraordinaire au-devant de l'empereur de Russie et du roi de Prusse qu'il accompagne jusqu'à Paris; meurt à Saint-Germain-en-Laye, le 12 janvier 1851.

AUTICHAMP (Marie-Charles-Auguste-Joseph de Beaumont, comte d'), l'un des héros vendéens, connu d'abord sous le nom de chevalier d'Autichamp, né au château d'Angers, le 8 août 1770; entre dans la petite gendarmerie, en 1782; sous-lieutenant au régiment dauphin-dragons, en 1785; capitaine au régiment royal-

dragons, 20 septembre 1787 ; aide-de-camp du marquis d'Autichamp, 1787-1788, au camp de Metz ; adjudant-major de la garde du roi, 1792 ; se bat aux Tuileries, le 10 août, échappe au massacre et passe en Vendée, sert d'abord sous d'Elbée, ensuite sous Bonchamp, qui lui confie plusieurs fois le commandement ; assiste au siège de Nantes, 27 juin 1795 ; emporte le bourg de Niort ; se distingue au combat de Martigné-Briant, le 17 juillet ; le 5 septembre, bat le général Lecomte à Chantonay ; le 14 septembre, attaque la division Santerre postée à Doué ; lors de la défaite des Vendéens à Chollet et à Beupréau, les 15 et 16 octobre, occupe Saint-Florent avec les compagnies bretonnes, se présente devant Varades, fait passer la Loire aux Bretons, met la garnison en fuite, revient sur la rive gauche prendre les ordres de Bonchamp, qui, blessé mortellement, le charge de sauver la vie à 5,000 prisonniers républicains ; le 14 novembre, assiège Granville, mais est repoussé ; le 10 décembre, prend part à la bataille du Mans ; le 12, est fait prisonnier dans cette même ville, et sauvé par un colonel de hussards républicains, qui l'admet dans sa troupe en qualité d'instructeur, sous le nom de Villemet ; en 1795, revient dans la Vendée ; au mois d'août, est député par Stoffet, à l'Île-Dieu, pour assurer le comte d'Artois de son dévouement ; après la mort de ce général, en janvier 1796, prend le commandement de son armée avec le grade de maréchal-de-camp, auquel il est promu par le comte d'Artois à la date du 15 juillet ; après la mort de Charette, fusillé le 29 mars, est reconnu général en chef des armées de la Vendée ; au mois d'octobre 1799, se met de nouveau à la tête des Vendéens de la rive gauche de la Loire ; cette campagne, réduite à une affaire un peu chaude aux Aubiers, se termina par la paix définitive, signée en février 1800. Le comte d'Autichamp, retiré dans ses terres auprès d'Angers, jusqu'en 1815 ; organise en 1814 l'insurrection de l'Anjou ; mais à peine est-elle commencée, que Louis XVIII est proclamé à Paris ; nommé lieutenant-général, le 15 août de la même année ; commandeur de St-Louis, le 24 septembre, et commandant de la 14^e division militaire ; au retour de Napoléon, en mars 1815, se rend dans l'Anjou pour y préparer la résistance ; après d'inutiles efforts, se retire, le 24 mars, dans ses terres, près de Parthenay ; le 11 mai, rentre en Vendée, se rend à la Chapelle-Basse-Mer, pour y déterminer avec MM. de Suzannet et Auguste de Larochejacquelin le mouvement général du 15 mai ; le 18, il avait réuni à Jallais 5,000 Vendéens, avec lesquels il oblige les troupes impériales à évacuer entièrement le pays ; établit son quartier-général au château du Lavoir, d'où il publie la proclamation dite de la *Tour-Landri*, 15 mai ; le 19 juin, obtient quelques avantages à Grolle, et le 20, perd la bataille de Roche-Servière, la dernière livrée en Vendée ; président du collège électoral de l'arrondissement de Beupréau, le 26 juillet 1815 ; pair de France, le 17 août ; commandant de la 22^e division militaire à Tours, et en mai 1818, commandant de la 11^e division à Bordeaux ; membre de la Légion-d'Honneur, le 16 mai 1820 ; commande en Espagne, en 1823, la 1^{re} division du corps d'armée du maréchal Oudinot ; chef dans la dernière insurrection vendéenne, et condamné à mort par contumace, le 18 mars 1855. Ses deux fils sont : Marie-Charles, né le 1^{er} septembre 1798, et Achille, né le 1^{er} avril 1800, officiers dans l'armée sous la Restauration ; fidèles aux traditions de leur famille, ils donnèrent leur démission en 1830, et prirent part, sous leur père, à la levée de boucliers dans la Vendée, en 1832.

AUTIE (Jean-François-Étienne), colonel, né à Ville-neuve, le 15 juin 1771 ; attaché en l'an III à l'état-major

de l'armée des Pyrénées, et chargé de porter l'ordre d'attaquer St-Clément près de Rose, il ne put y décider le général de brigade qui y commandait. Autié déterminait alors Bréda, capitaine de grenadiers, un de ses amis, et à la tête d'une centaine d'hommes, ils exécutent ce que ce général n'avait osé entreprendre avec toute sa brigade ; il est encore cité avec distinction par suite d'une foule de faits mémorables dans lesquels il s'était signalé ; en 1808, il passa en Espagne avec le grade de colonel, et fut tué, le 5 mars 1811, devant Cadix, à la bataille de Chiclana.

AUTISTATES, architecte grec, vivait à Athènes vers l'an 560 avant J.-C. Pisistrate le chargea, ainsi que trois autres architectes, de construire un temple magnifique à Jupiter Olympien ; ils en posèrent les fondements ; mais cette grande entreprise ne fut achevée que sept siècles après, par l'empereur Adrien.

AUTO-DA-FÉ : mot espagnol qui signifie *acte de foi*. Jugement que rendait l'inquisition contre de malheureux individus qui lui étaient déferés sur le moindre soupçon d'avoir manqué aux devoirs de la religion chrétienne. L'auto se faisait ordinairement un dimanche ou un jour de grande fête, pour donner plus de solennité et de publicité à ces sortes d'exécutions. Les condamnés étaient amenés à l'église où on leur lisait leur sentence de condamnation ou d'absolution ; ceux qui étaient condamnés à mort étaient brûlés vifs pour épargner aux spectateurs la vue du sang. L'exécution des jugements de l'inquisition ne reçut pas le nom d'*auto-da-fé* dès l'origine de l'inquisition, qui remonte à 1208 ; mais en 1503, époque à laquelle Torquemada, dominicain, depuis cardinal, donna au tribunal de l'inquisition espagnole la forme juridique qui s'est conservée jusqu'à l'abolition de l'inquisition en 1814 ; il fit, en 14 ans, le procès à près de 80,000 hommes ; et en fit brûler 6,000 avec l'appareil et la pompe des plus augustes fêtes, qu'il appela *auto-da-fé*. Les Portugais, pour apaiser Dieu à la suite des désastres de Lisbonne, firent brûler, en 1755, des juifs et d'autres individus dans un *auto-da-fé*. Les rois assistaient, en Espagne, à ce spectacle, sur un siège moins élevé que celui de l'inquisiteur, et voyaient expirer leurs sujets dans les flammes. V. **INQUISITION**.

AUTOGRAPHIE : vient du mot grec *autos* et *graphô*, écrire soi-même. Le mot autographe signifie un livre, une lettre, ou autre pièce écrite par l'auteur lui-même. L'on connaît le goût partagé par un grand nombre de personnes, tant en France, qu'en Allemagne, en Angleterre, etc., de former des collections d'écritures de personnages célèbres. Chez nous, ces collections ont commencé à être connues et appréciées dès 1820 ; et depuis lors les autographes, recherchés de tous ceux qui aiment à conserver, ont acquis une valeur commerciale : on en expose en ventes publiques, comme l'on fait pour toute espèce d'objets de curiosité. M. P. Jul. Fontaine, bibliographe à Paris, a donné : 1^o *Des Collections d'Autographes et de l'utilité qu'on en peut retirer* ; Paris, 1854, in-8^o ; 2^o le *Manuel de l'amateur d'autographie* ; Paris, 1856, in-8^o ; dans lesquels ouvrages on trouve l'histoire des autographes, leurs vicissitudes, les prix auxquels ils ont été portés dans les ventes depuis 1820, les nomenclatures des plus riches collections formées à Paris et dans les départements, etc., etc.

AUTOGRAPHIE, invention au moyen de laquelle on peut imiter et multiplier autant qu'on le veut les exemplaires d'un écrit quelconque ; elle est de M. Brunel, qui, en 1799, exposa les premières machines autographiques.

AUTOLYCUS, célèbre mathématicien ; né à Pitane, ville éolienne de l'Asie ; vivait vers l'an 530 avant J.-C. ; il eut pour élève le philosophe Arcésilas ; on a de lui un

ouvrage sur la sphère et un autre sur les astres non errants.

AUTOMATE, machine qui a en soi le principe du mouvement et qui imite celui des corps animés. Les plus anciens que l'on connaisse sont un pigeon qui volait assez longtemps et s'abattait ensuite sans effort, fait par Archytas de Tarente, vers l'an 408 avant notre ère; et une tête d'airain qui prononçait des sons articulés par le même Archytas. Albert-le-Grand, dominicain et évêque de Ratisbonne, au rapport de saint Thomas d'Assises, avait construit un automate qui ouvrait la porte de sa cellule, lorsqu'on venait y frapper, et qui accueillait d'un salut ou d'un bonjour la personne qui entra. Il la brisa dit-on, pour mettre fin aux bruits qui couraient sur un prétendu pacte qu'il avait avec le diable. Les journaux de 1690 annoncèrent un cheval d'airain de l'invention de Weigel, professeur de Jéna, mis en mouvement par un mécanisme qui, dans un jour d'automne, lui faisait faire quatre milles d'Allemagne (huit lieues de France) en pleine campagne. Des chariots, exécutés vers le même temps par Jean Haulch de Nuremberg, avançaient de 2,000 pas en une heure. Mais l'homme qui doit en grande partie la popularité de son nom à ses automates, est le célèbre Vaucanson; son premier automate fut un joueur de flûte qu'il présenta à l'académie, en 1738; en 1741, il exposa deux nouveaux automates qui eurent un grand succès. Le premier était un joueur de flageolet, s'accompagnant sur le tambourin; le second automate, et qui parut bien plus merveilleux encore, était un canard qui imitait parfaitement les mouvements de l'animal vivant lorsqu'il cherche et avale sa nourriture, lorsqu'il agite ses ailes et barbotte dans l'eau. Un ingénieur d'Hambourg inventa, vers la même époque, un automate qui exécutait tous les mouvements des funambules. Sans parler de Regimontanus qui avait construit une mouche qui volait dans sa chambre, tour de force véritablement fabuleux; il faut encore compter parmi les pièces réellement curieuses, le joueur d'échecs de M. Kempelen, conseiller des finances de l'empereur d'Autriche, automate qu'il fit paraître au mois d'avril 1783, après l'avoir annoncé dès l'année 1769. Le même mécanicien fit voir à l'académie des sciences de Paris, en 1782, un automate qui articulait distinctement plusieurs phrases : *Aimez-moi, madame; venez avec moi à Paris*, etc. M. Kratzenheim parvint la même année à imiter les voyelles, mais ce ne fut que le 6 juillet 1783, que l'abbé Mical annonça, dans le *Journal de Paris*, un tête de fer qui articulait plusieurs phrases françaises, entre autres celles-ci : « Le roi vient de donner la paix à l'Europe; la paix couronne le roi de gloire; la paix fait le bonheur des peuples; » etc. Mical mourut à Paris en 1789, dans la misère et l'obscurité, après avoir, dans un accès de désespoir, mis en pièces ses ingénieuses machines. En 1808, M. Mætzler représentant en grandeur naturelle un trompette du régiment des cuirassiers autrichiens de l'archiduc Albert de Saxe-Teschén. Cet automate sonnait toutes les manœuvres de la cavalerie et accompagnait le piano. Le même artiste a exposé au Louvre, en 1825, des figures parlantes qui ont constamment fixé l'attention des curieux. L'empereur Napoléon daigna faire, en 1808, une partie d'échecs avec l'un des automates de ce mécanicien. Ce sont avec les automates de M. Droz, dont l'un écrit, l'autre dessine et le dernier touche du piano, les plus grandes notabilités que présente l'histoire des automates. Parmi les plus fameux, il faudrait compter encore l'automate joueur d'échecs qui était parvenu à se faire une réputation européenne; mais tout le monde sait aujourd'hui

que la mécanique consistait en un fort habile joueur d'échecs enfermé dans un coffre à double compartiment.

AUTOMNE (Bernard d'), avocat au parlement de Bordeaux, né en 1587; mort en 1666; a laissé divers ouvrages sur le droit et un commentaire sur la coutume de Bordeaux, le plus connu et le plus estimé de tous; cet auteur était aussi très-versé dans les antiquités romaines.

AUTOSÉE (bataille d'). Le général Floyd bat les Indiens et brûle leurs villages, novembre 1815 (Alabama).

AUTREAU (Jacques), né à Paris, en 1665; peintre et poète dramatique; comme peintre il est peu estimé; ce fut en 1718, à l'âge de 60 ans, qu'il commença à travailler pour le théâtre; il est auteur du *Port à l'Anglais*, de la *Magie de l'Amour*, etc., et de l'opéra de *Platée*, musique de Rameau; mort à l'hôpital, en 1745, à l'âge de 89 ans.

AUTREY (Henri-Jean-Baptiste Fabry de Maucault, comte d'), né à Paris, le 9 juin 1725; chef de la seconde brigade des cheval-légers de Bretagne; auteur de *l'Antiquité justifiée*; mort à Paris, en 1777.

AUTRICHE (Archiduché d'), contrée de l'Allemagne, bornée à l'O., par la Bavière; au N., par la Bohême et la Moravie; à l'E. et au S.-E., par la Hongrie; au S., par la Styrie. Cet état fut fondé dans le cinquième siècle par un peuple originaire des vallées de l'Oural. Sa position lui fit donner le nom d'Oesterich (royaume oriental). Son territoire comprend la province appelée par les Romains Norique, et une partie de celle qu'ils désignaient sous le nom de Pannonie. Soumise sous Auguste par Tibère et Drusus, au 12 de J.-C.; conquise par les Huns vers 450; cédée aux Goths appelés Gépides après la mort d'Attila, en 451; ces derniers en furent chassés par les Lombards, qui l'abandonnèrent aux Abares ou Avars pour passer en Italie, en 568; réuni à la monarchie française par Charlemagne, 799; Henri l'Oiseleur, roi de Germanie de 919 en 931, forme un margraviat de l'Autriche; en 1156, l'empereur Frédéric Barberousse l'érigea en duché, en faveur de Henri-le-Fier de Babenberg; Éthion, duc de Souabe, en 114, passe généralement pour être la tige de la première maison d'Autriche qui s'éteignit en 1071. La maison de Babenberg posséda l'Autriche depuis le margrave Burchard, investi par Othon I^{er}, en 935, jusqu'en 1246; que Frédéric-le-Bellicieux périt dans une bataille. Ottocare II, roi de Bohême, beau-frère du dernier duc d'Autriche, s'empara du duché en 1269; mais il fut vaincu et tué dans une bataille, en 1276, par Rodolphe de Hapsbourg, élu empereur en 1273. Ce prince, en 1282, donna l'Autriche à son fils aîné Albert. Le gouvernement tyrannique d'Albert, porté à l'empire par la déposition d'Adolphe de Nassau, en 1298, enleva à l'Autriche les cantons helvétiques qu'elle possédait depuis Rodolphe. Après la mort d'Albert, la maison d'Autriche perdit la couronne impériale et ne conserva que ses états héréditaires; mais en 1438, à la mort de Sigismond, le gendre de ce prince, Albert II, duc d'Autriche réunit, en 1438, les couronnes d'Allemagne, de Bohême et de Hongrie. Sous son successeur, Frédéric III, elle fut conquise par Mathias Corvin, roi de Hongrie, en 1760; mais Maximilien I^{er} la reprit et lui réunit tour à tour dix-sept provinces de la Bourgogne et des Pays-Bas, par son mariage avec Marie, fille de Charles-le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, 1477. Enfin Ferdinand I^{er}, frère de Charles-Quint, hérita, en 1526, des royaumes de Bohême et de Hongrie. En 1806, l'empereur d'Allemagne François II, échangea son titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur héréditaire d'Autriche.

AUTRICHE (maison d') : occupe le trône impérial de 1273 à 1512 par Rodolphe de Hapsbourg, et Albert I^{er}

fait place à la maison de Bavière, et à celle de Luxembourg de 1512 à 1438; remonte sur le trône en 1438, qu'elle occupe jusqu'en 1743, où elle s'éteint dans la ligne mâle. Marie-Thérèse, fille de Charles VI, y fait monter son époux, François de Lorraine, chef de la maison d'Autriche-Lorraine qui règne aujourd'hui. V. ALLEMAGNE. — En Espagne, cette maison a régné de 1514 à 1700 par Philippe I^{er}, mari de Jeanne-la-Folle, fille de Ferdinand-le-Catholique et d'Isabelle de Castille, par l'empereur Charles-Quint, premier du nom roi d'Espagne; par Philippe II, Philippe III, Philippe IV, et Charles II, mort en 1700. V. ESPAGNE (rois d').

AUTRICHE (empire d'). Tel qu'il est aujourd'hui, cet empire est situé entre les 42° et 51° degrés de latitude, et entre les 6° et 24° de longitude orientale; ses bornes sont au nord : les royaumes de Bavière et de Saxe, la Silésie, la république de Cracovie, et les provinces polonaises de la Russie; à l'est : la Podolie, la Bessarabie et la Moldavie; au sud : la Serbie et la Valachie, la Bosnie et la Croatie dans l'empire ottoman; ensuite la mer Adriatique, les états du pape, les duchés de Parme et de Modène; à l'ouest, la Sardaigne, la Suisse et la Bavière. Il comprend sept royaumes, savoir : la Hongrie, la Bohême, la Croatie et l'Esclavonie, la Gallicie, la Dalmatie, l'Illyrie, la Lombardie et Venise; un grand duché, celui de Transylvanie; un margraviat, celui de Moravie; cinq duchés : Styrie, Salzbourg, Carinthie, Carniole et Silésie; deux principautés, Tyrol et Gorz. Toute l'étendue des possessions autrichiennes s'étend à 12,295 mille carrés (12,261 lieues), et leur population à environ 35,500,000 individus, qui se répartissent en quatre classes; 1° la race slave, 16,500,000; 2° la race allemande, 6,400,000; 3° la race hongroise ou magyare, 4,500,000; 4° la race italienne, environ 4,500,000; plus 2,000,000 Valaques, 520,000 Juifs, 100,000 Zingaros, 15,000 Arméniens. On trouve aussi en Autriche un petit nombre de Grecs, de Turcs, d'Albanais, etc. La religion dominante de l'empire est la catholique; plus de 27,000,000 d'habitants la professent. Quoique les empereurs portent le titre de majesté catholique, depuis 1738, ils ne laissent publier dans leurs états aucune bulle du pape sans leur sanction préalable; le clergé est soumis aux impôts et à la juridiction temporelle. L'Autriche a neuf universités : Vienne, Pesth, Prague, Pavie, Lemberg, Padoue, Olmutz, Graz et Inspruck. Le montant des revenus publics y est évalué à 150,000,000 florins; la dette publique, à 850,000,000; et le papier-monnaie, à 55,000,000. L'Autriche en temps de paix a une armée de 286,500 hommes, dont 45,000 de cavalerie, et 50,000 d'artillerie et de génie; sur le pied de guerre, elle peut s'élever à 527,000 hommes. Sa marine militaire n'a que trois vaisseaux de ligne, cinq frégates, huit bricks, six sloopers. Sur 70 voix à la diète de la confédération germanique, elle en a 4, et est obligée de fournir, en cas de besoin, un contingent de 94,880 hommes. La souveraineté du trône d'Autriche est illimitée, excepté dans la Hongrie et dans la Transylvanie, où les diètes et chancelleries ont part à l'exercice du pouvoir législatif. La couronne impériale est héréditaire, et peut passer aux femmes. En Hongrie, le palatin du royaume est régent héréditaire, en vertu d'une loi de 1485. Sous le rapport de l'administration, tout l'empire est divisé en quinze gouvernements, dont chacun est divisé en cercles, provinces, comtés, délégations, districts, etc., selon les pays auxquels elle appartient. À la tête de toute l'administration, se trouve le conseil d'état que l'empereur préside en personne. La chancellerie intérieure est divisée en deux sections; l'une pour les affaires de l'intérieur, l'autre pour les relations extérieures. L'administration

de la justice est confiée à une cour suprême de justice, à la tête de laquelle il y a deux présidents; deux cours suprêmes ou secrètes résident à Vienne et à Vérone; elles ont dans leurs dépendances neuf cours d'appel; seize cours spéciales, nommées *Landgerichte*, connaissent des affaires relatives au clergé, à la noblesse et aux corporations. La Hongrie et la Transylvanie ont leurs cours et leurs codes particuliers. Par suite de la forme nouvelle que l'Europe a reçue au congrès de Vienne, et du traité que l'Autriche a conclu avec la Bavière, le 16 avril 1816, cet empire, dont le vice radical est d'être trop hétérogène, a obtenu de grands avantages sous le rapport de la position et de l'agrandissement de son territoire.

AUTROCHE (Claude de Luynes d'), né à Orléans, le 1^{er} janvier 1744; versificateur et agriculteur; plus connu par les services qu'il rendit à son pays, comme agronome, que par ses traductions, qui sont en vers français, des *Odes* d'Horace, de l'*Énéide* de Virgile, de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, du *Paradis perdu* de Milton, et des *Psaumes* de David; mort en 1825.

AUTUMONELLI (Michel), né à Andria, dans la terre de Bari, en 1755; médecin, physicien, littérateur; professeur de clinique à l'hospice des incurables à Naples, en 1797; venu à Paris, en 1799; rendit de grands services à l'établissement des bains minéraux de MM. Paul et Tryaie; mort dans cette ville, en 1826; il était membre des sociétés de médecine et médicale d'émulation; auteur d'éléments de physiologie.

AUTUN, autrefois Bibracte, puis Augustodunum, une des villes les plus anciennes des Gaules. Les Gaulois lui donnaient pour fondateur Samothès, fils de Japhet, vers 2800 avant J.-C.; ou plutôt Samothée, le premier être suivant les Celtes, vers 5400 ayant notre ère. Quelques-uns en attribuent la fondation aux Éduens qui apprirent des Phocéens à bâtir, et élevèrent cette ville sur le modèle de Massille, vers 550 avant notre ère. Elle florissait long-temps avant l'invasion romaine; son importance est attestée, et par le séjour qu'y fit César tous les hivers pendant tout le temps que dura la conquête des Gaules, et par le surnom de *Rome Celta* que lui donnèrent les Romains; c'était la capitale des Éduens, une des plus puissantes nations des Gaules, la première qui s'allia aux Romains. Son ancien nom de Bibracte lui vient de la déesse *Bibracte* qui était en grande vénération parmi les Celtes. Les Éduens furent les premiers Gaulois qui siégèrent dans le sénat; en outre, les citoyens de Rome et ceux d'Autun jouissaient du droit de bourgeoisie dans ces deux villes indifféremment. On dit que ce privilège subsistait encore en 1789. L'ancienne ville, conquise par les Romains dans la première Lyonnaise, était située sur la rive gauche de l'Arroux, au pied de trois collines : le mont *Druid*, lieu de réunion des druides; le mont *Jou* ou *Jeu*, à cause d'un temple de Jupiter qui y était bâti; et le mont *Cenis*, parce qu'il a, comme le grand mont Cenis, un lac à son sommet. Bibracte devint après la conquête de César, 48 avant J.-C., la métropole des Gaules. Sous le règne d'Auguste, pour flatter cet empereur, 20 avant J.-C., elle prit le nom d'*Augustodunum*, d'où est venu par contraction le nom d'Autun. *Augustodunum* est formé du mot latin *Auguste*, et de *dunum*, ville ou montagne. Sous Tibère, de 14 à 53 après J.-C., ses écoles étaient si célèbres qu'on y envoyait des jeunes gens de Rome pour y être élevés. Elles comptaient plus de 40,000 élèves. Sous Constantin, 312, elle prit le nom de *Flavia Eboracum*, en reconnaissance de la protection spéciale que lui accordèrent les empereurs Constance Chlore et Constantin, qui étaient de la famille *Flavia*. Lors de la décadence de l'empire romain, Autun se vit désolée par les barbares

qui fondirent sur elle à diverses reprises. Déjà en 263, Gallien en avait fait le siège, parce qu'elle s'était déclarée pour Posthumius, l'un de ses compétiteurs ; mais il fut obligé de le lever, et en 268, Tétricus l'avait prise après un long siège. Constance Chloré et son fils Constantin la relevèrent, 500-512. Attila la ruina, en 451 ; ensuite virent les Bourguignons, qui ne la traitèrent pas avec plus de ménagement. Gondeмар, roi de Bourgogne, y fut assiégé, en 523, par Childébert et Clotaire, fils de Clovis ; ils emportèrent Autun, et tant de malheurs la réduisirent à un si déplorable état, que d'autres villes lui ravirent son antique préséance. La Bourgogne était devenue le lot du roi Gontran ; ce prince choisit Châlon-sur-Saône pour sa résidence, 560. Les Sarrasins la ravagèrent, en 750 ; et les Normands, en 870. Ce ne fut pas tout, et pour que la dévastation fût complète, les huguenots portèrent le marieau sur ses monuments religieux, en 1562. Elle prit parti pour la Ligue, et soutint, en 1591, un siège contre le maréchal d'Aumont, qui fut obligé de se retirer. Cette ville, aujourd'hui siège d'une sous-préfecture dans le département de Saône-et-Loire, et dont la population ne dépasse pas 10,000 habitants, renferme une quantité de ruines curieuses qui attestent son antique splendeur ; on voit encore ses anciens murs, formés de pierres et de tuiles jointes entre elles, sans le secours de nul ciment. Ces remparts, de deux lieues de circuit, étaient flanqués de tours de distance en distance. Non loin de la ville s'élève un monument singulier, appelé *Pierre de Couchard*, ou *Cour* ; c'est une pyramide formée de pierres non taillées, haute de 50 pieds, large de 40, et couronnée à son sommet d'une masse sphérique ; elle est placée au milieu d'un ancien cimetière, appelé *Champ des Urnes*, du grand nombre d'urnes qu'on y a trouvées. On croit que c'est le tombeau de Divitiacus, chef Éduen, ami de César. On voit à Autun deux portes en forme d'arcs de triomphe de construction romaine, et assez bien conservées. La première, qui s'appelait autrefois *Porta Senonica*, est connue aujourd'hui sous le nom de porte d'Arroux ; l'autre porte, *Porta Lingonensis*, s'appelle aujourd'hui *Porte-Saint-André*. On trouve encore à Autun les ruines d'un théâtre et celles d'un amphithéâtre presque complètement enfoui ; il reste aussi hors des murs quelques vestiges de la Naumachie, et de l'aqueduc qui servait à y conduire les eaux. On voit dans les environs plusieurs autres ruines, entre autres celles d'un temple magnifique, qui semble avoir été consacré à Janus. Un pont romain traverse la petite rivière Taunoi (Taranis), qui arrose l'ancien Champ-de-Mars, appelé aujourd'hui *Chammar*. M. Jovet, l'un des archéologues distingués de cette ville, a un cabinet richement fourni de mosaïques, de médailles et autres objets antiques. La plupart des monuments chrétiens de la ville sont attribués à Brunehaut, qui régnait, comme on sait, de 513 à 675. On voit le tombeau de cette reine dans l'église de l'abbaye de Saint-Martin, qu'elle avait fondée, en 600. Autun a deux cathédrales ; celle de Saint-Celse et Saint-Nazaire, fondée par Brunehaut, et recommencée dans le 13^e siècle, sur un plan tellement grandiose qu'on n'a pu la finir ; et celle de Saint-Lazare, bâtie par Robert 1^{er}, duc de Bourgogne, 1100 de notre ère ; cette dernière, considérablement embellie dans le 18^e siècle, a un beau sanctuaire et un beau chœur ; l'église Notre-Dame fut fondée, en 1444, par Rollin, chancelier du duc de Bourgogne. Cette ville est encore célèbre par une fabrique de tapis de pied. Autun a eu des comtes particuliers sous la deuxième race : Richard, dit le *Justicier*, son neuvième comte, dès 879 ; fut nommé duc de Bourgogne, en 888, par le roi Charles-le-Simple ; il donna en mariage sa fille Ermengarde à Gil-

bert, fils de Richard, en 900 ; en 1200, ce comté fut uni à la Bourgogne sous Eudes. Ville capitale d'un peuple puissant, Autun devint siège épiscopal, dès l'introduction du christianisme dans les Gaules ; saint Amateur l'occupa le premier, vers 270 ; il eut d'illustres successeurs, entre lesquels on compte Rétilius, Simplicius, Proculus, Agrippin, Syagre et Léger, portant tous le titre de saint. L'évêque d'Autun, premier suffragant de l'archevêque de Lyon, a de temps immémorial le droit du *pallium*, et était, avant la révolution, président de droit des états de Bourgogne. Autun revendique de beaux noms dans l'histoire : Divitiacus, ami de César ; Dumnorix, Sorus et Sanovus, qui essayèrent tous trois de soustraire la Gaule au joug des Romains. Elle fournit également un grand nombre de saints à la légende, entre autres saint Symphorien, dont le martyre, arrivé en 187, a fourni le sujet d'un si magnifique tableau à notre grand peintre, M. Ingres ; on peut encore citer saint Germain, évêque d'Auxerre ; saint Léger, rival d'Ébroin, qui le fit périr ; enfin dans les temps modernes, le président Jeannin, le fils de ses vertus, conseiller d'Henri IV, né dans le faubourg Saint-Blaise, etc.

AUTUN (comtes d'). — 1. Théodoric 1^{er}, sous Pépin le Bref, vers 760 ; — 2. Théodoric II, sous Charlemagne, vers 790 ; — 3. Albéric, sous Louis-le-Débonnaire, 820 ; — 4. Isambart, 850 ; — 5. Humfrid, 860 ; — 6. Adalart, 865 ; — 7. Bernard, marquis de Gothie, proscrit, 878 ; — 8. Bozon, 879 ; — 9. Richard-le-Justicier, 880, duc de Bourgogne, 921 ; — 10. Raoul, 922 ; — 11. Hugues-le-Noir, frère de Raoul, 926-952 ; — 12. Irmingarde, sa sœur, mariée à Giselbert, comte de Châlon et d'Auxois ; — 13. Luithgarde, sa fille, mariée à Eudes, duc de Bourgogne.

AUTUN (conciles d'). — 1^{er}, Saint Léger, martyr, évêque d'Autun, vers 670. — 2^e le 10 août 1077, tenu par le légat Hugues de Die Mannassès de Reims, accusé par saint Bruno de simonie, et d'usurpation de cet archerché ; y fut suspendu de ses fonctions ; on y jugea encore quelques autres évêques de France ; le légat interdit les archerches de Tours, de Sens, de Besançon, et l'évêque de Chartres, pour ne s'être point trouvés à ce concile ; ces prélats s'étant humiliés, Grégoire VII les releva par sa lettre du 9 mars de l'année suivante. — 3^e Le 16 octobre 1094, par Hugues Lyon, légat, avec trente-deux évêques et plusieurs abbés ; on y renouvela l'excommunication contre l'empereur Henri et l'antipape Guibert, et l'on excommunia le roi Philippe 1^{er}, pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime.

AUTUN (Jehan d'), né vers l'an 1460, d'une famille noble, entra dans l'ordre des Augustins ; cultiva la poésie, et se livra à l'étude de l'histoire ; fut historiographe de Louis XII, qu'il accompagna dans ses voyages ; mort en 1527, à 60 ans. On a de lui les annales du règne de Louis XII, et divers écrits en prose et en vers.

AUVERGNE, *Arvernia*, ancienne province de France, bornée au N. par le Bourbonnais et le Berri ; à l'E., par le Forez et le Velay ; ou S., par le Rouergue et le Gévaudan ; à l'O. par le Limousin, le Quercy et la Marche. Son territoire, qui comprend aujourd'hui les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et une partie de la Haute-Loire, a une étendue d'environ 40 lieues de longueur sur 24 de largeur. Arrosée par un grand nombre de rivières, dont la plus considérable est l'Allier ; elle est divisée en Haute et Basse-Auvergne ; la première est pauvre, sèche et aride ; la seconde, qui contient la Limagne, est l'un des pays les plus riches, les plus beaux et les plus fertiles de notre France. L'Auvergne, patrie de Grégoire de Tours, Sidoine Apollinaire, d'Olivier, l'hospital, Pas-

cal, Turenne, Delille et Desaix, tire son nom des *Arverni* qui étaient les peuples les plus puissants et les plus agueris entre les Celtes. Le mot *Arverni* vient des mots *ar* (haut) et *veran* (terre), ce qui signifie homme des hautes terres. Ils n'étaient pas autochtones, et venaient probablement du nord et de l'est de l'Europe; peut-être même de l'ouest de l'Asie. L'an 123 avant J.-C., leur roi Bituit fut vaincu par le consul Quintus Fabius Maximus; l'an 100 avant J.-C., les Arvernes furent obligés de conclure avec les Séquanes, contre les Éduens, la ligue sequano-arverne; cette ligue appela à son secours plusieurs tribus de Suèves, à l'aide desquelles elle vainquit les Éduens; mais après leur coopération à la victoire, les Germains voulurent s'établir en Gaule, et le triomphe coûta cher aux vainqueurs. Pendant la guerre de César, dans les Gaules, Vercingétorix (ce nom était sans doute un titre militaire, signifiant *grand-capitaine* ou *généralissime*), du roi des Arvernes, mit sous les armes 400,000 hommes, obligea César à lever le siège de Gergovie, et montra la plus grande valeur à la défense d'Alésia, où il fut pris et mené à Rome, l'an 52 avant J.-C. L'Auvergne fut réduite alors en province romaine avec le reste de la Gaule; elle fit partie de la 1^{re} Aquitaine; mais elle fut distinguée par les privilèges qu'elle obtint, dont le plus remarquable fut l'établissement d'un sénat, sur le modèle de celui de Rome. Elle demeura soumise aux Romains jusqu'à l'an 474, que l'empereur Nepos, pour obtenir la paix de l'Italie, la céda aux Visigoths, qui la possédèrent jusqu'à l'an 507, qu'elle fut conquise par Clovis, sur Alaric, roi des Visigoths. Après sa soumission aux Francs, l'Auvergne fit d'abord partie du royaume d'Austrasie, dont elle fut démembrée, en 740, pour être jointe au duché d'Aquitaine; le duc d'Aquitaine, Vvaïfre, en confia le gouvernement à des comtes bénéficiaires, dont le premier fut Blandin, 760. Conquise par Pépin-le-Bref, en 765, l'Auvergne fut gouvernée par des comtes délégués du roi de France. Sous Charlemagne, en 774, séparée de nouveau du royaume, elle fit partie de l'apanage de son fils Louis, qui la fit aussi gouverner par des comtes. Sous Louis-le-Débonnaire, en 854, un de ces comtes, Vvarin, ayant partagé la rébellion de Lothaire, attira la guerre sur l'Auvergne, qui fit de nouveau partie du royaume d'Aquitaine, érigé en fief pour le jeune Charles, depuis Charles-le-Chauve, 840. Bernard I^{er} commence, en 861, la succession des comtes héréditaires d'Auvergne, qui demeura intacte jusqu'à Guillaume XI, en 1229. Alors Louis IX, en vertu d'un traité, donna une partie de ce comté à son propre frère Alphonse, comte de Poitiers; à la mort duquel elle revint à la couronne. Cette partie resta unie à la France jusqu'au règne du roi Jean, qui, en octobre 1360, l'érigea en duché, et en fit l'apanage de son fils, Jean, duc de Berri, mort en 1416. — Ce prince en fit don à sa mort à Jean I^{er}, duc de Bourbon, son gendre, dans la famille duquel elle resta jusqu'en 1527, qu'elle fut confisquée sur le connétable de Bourbon, pour crime de félonie. A partir de ce moment, le duché d'Auvergne ne fut plus séparé de la couronne. L'autre partie de l'Auvergne, connue sous le nom de comté d'Auvergne, resta sous la domination des successeurs de Guillaume XI, sans interruption, même lorsque la postérité mâle y manquait; car, à plusieurs époques, on la voit gouvernée par des femmes. Le comté d'Auvergne, échu à Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, fut donné par cette princesse, en 1606, au dauphin, depuis Louis XIII, qui, lors de son avènement, le réunit à la couronne, dont depuis il ne fut plus distrait. Le duché et le comté d'Auvergne étaient loin d'embrasser toute l'Auvergne: dès 1143, une partie de cette province avait formé, avec le

Velai, une petite souveraineté distincte, connue sous le nom de Dauphiné d'Auvergne. La maison des dauphins d'Auvergne commence à Guillaume VIII, qui fut dépouillé de son comté, en 1145, dont il ne conserva que cette faible partie qu'il gouverna sous le nom de Guillaume I^{er}. Pendant les guerres désastreuses des Anglais, les dauphins d'Auvergne restèrent fidèles au parti national. Le Dauphiné d'Auvergne appartenait, en 1693, à mademoiselle de Montpensier, qu'il tenait du chef de sa mère, Marie de Bourbon-Montpensier, et le légua, en mourant, au duc d'Orléans, frère de Louis XIV, qui le transmit à ses descendants; ceux-ci le possédaient encore en 1789; alors, la révolution française, abolissant les seigneuries et les privilèges, réunit toutes les provinces de la France sous un même gouvernement.

AUVERGNE (Comtes bénéficiaires d'). 1. Blandin, 760-765; envoyé en ambassade, en 760, par Vvaïfre, duc d'Aquitaine, auprès de Pépin-le-Bref, roi des Français; il irrita, par sa hauteur, ce monarque qui marcha contre l'Auvergne, qu'il soumet et confisque, 768. Blandin, fait prisonnier, parvient à s'échapper et périt dans une bataille entre Pépin et le duc, 765. — 2. Chilping, substitué en 765 à Blandin, par Vvaïfre; il périt, en 765, dans une bataille qu'Adelin, comte de Châlon, lui livra près de la Loire; son successeur est inconnu; — 3. Berthmond, nommé comte d'Auvergne, par Charlemagne, 774; l'est jusqu'en 778. — 4. Ictérius, 778-819; il était fils d'Italon, petit-fils d'Eudes, duc d'Aquitaine, frère de Loup I^{er}, duc de Gascogne; il s'attache à Charlemagne, et mérite de ce prince le comté d'Auvergne qui lui est confié, en 778. — Vvarin, 819-859. Vvarin, à la fois comte d'Auvergne, d'Autun et de Mâcon, marche, en 819, avec Bérenger, comte de Toulouse, contre les Gascons révoltés; défend, en 834, Châlon-sur-Saône, assiégé par Lothaire, révolté contre Louis-le-Débonnaire, son père. Vvarin, séduit par ce prince, lui rend la place, et embrasse son parti; cette trahison fait qu'en 859, Louis-le-Débonnaire le priva de tous ses honneurs. — 6. Gérard, 859-841; quoique gendre de Pépin, roi d'Aquitaine, dont il avait épousé la fille Mathilde, reste fidèle à l'empereur Louis-le-Débonnaire et à son fils Charles-le-Chauve. Ce prince ayant envoyé, en 840, trois corps de troupes en Aquitaine pour contenir cette province, met Gérard à la tête de celui qui devait défendre Limoges. Gérard perd la vie, en 841, à la bataille de Fontenai, au service de Charles. — 7. Guillaume I^{er}, frère du précédent, 841-846. — 8. Bernard I^{er}, 846-858; ce prince qui prend, dans ses chartes, le titre d'abbé-chevalier de Brioude, donne, en 849, à l'église de cette ville, l'église de Moret, du consentement de Lieutgarde, sa femme. — 9. Guillaume II, 858-868. — 10. Étienne, 862; fils d'un seigneur nommé Hugues, et fiancé à la fille de Raimond I^{er}, comte de Toulouse, est cité, en 860, au concile de Theusis, près de Toul, parce qu'il refuse d'accomplir ce mariage; tué, en 863, dans une bataille contre les Normands.

AUVERGNE (Comtes héréditaires d'). 1. Bernard II, dit *Plantaveclue*; marquis de Septimanie, 864-886; Bernard II entre dans la ligue des seigneurs français contre Charles-le-Chauve, 877; se réconcilie avec le monarque, en 878; envoyé par Louis-le-Bègue pour réduire l'Autunois, en 878. Ce prince, mort le 10 avril 879, nomme, par son testament, Bernard, tuteur de son fils. Le comte d'Auvergne justifie dignement ce choix, en réprimant les desseins des seigneurs malintentionnés, parmi lesquels l'histoire cite Boson, duc de Provence, et Gauzlin, abbé de St-Germain. Ces derniers tiennent une assemblée à Creil et offrent la couronne de France à Louis, roi de

Germanie, qui l'accepte. Le régent décide ce prince à renoncer à ce projet, 880. Bernard marche ensuite contre Boson, qui s'était fait déclarer roi de Bourgogne par une assemblée d'évêques, à Mantaille, en 881. Il s'empare de Mâcon, dont le comté lui est donné, 882; puis de Vienne, dont le siège, soutenu avec valeur par la femme de Boson, dure 2 ans, 884; Bernard perd la vie dans une bataille qu'il livre à Boson, au mois de juillet, 886. — 2. Guillaume I, le Pieux, 886-918; succède à son père, en 886, dans les comtés d'Auvergne, de Velai, et le marquisat de Gothie; obtient, la même année, le comté de Bourges; Guillaume, en 888, s'était prononcé contre le roi Eudes; ce prince le dépouille de ce dernier comté, pour en revêtir un nommé Hugues. Guerre à cette occasion entre les deux compétiteurs, dans laquelle Hugues périt de la propre main de Guillaume. Ce dernier se réconcilie peu après avec Eudes qui, en 893, le nomme duc d'Aquitaine. Ce prince fonde, par un diplôme du 11 septembre 910, l'abbaye de Cluni. A partir de ce prince, les comtes d'Auvergne sont en même temps ducs d'Aquitaine. V. p. les noms suivants, AQUITAINE. — 3. Guillaume II, comte de Bourges et duc d'Aquitaine, 918-926. — 4. Alfred, duc d'Aquitaine, 926-928. — 5. Ebles, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, 928-932. — 6. Raymond Pons, comte de Toulouse et duc d'Aquitaine, 932-951. — 7. Guillaume III, dit *Tête d'étaupe*, duc d'Aquitaine, 951-965. — 8. Guillaume IV, surnommé *Taille-fer*, comte d'Auvergne seulement, 965-979; ce Guillaume, déjà comte de Toulouse, s'était emparé du comté d'Auvergne, à la mort de Guillaume-Tête-d'étaupe, en 975; il mourut, en 1037, après avoir nommé comte d'Auvergne, tout en s'en réservant la suzeraineté, en 979, Gui, fils de Robert II, vicomte d'Auvergne; Gui fut le 9^e comte et mourut en 989. — 10. Guillaume V, frère du précédent, 989-1016. — 11. Robert, frère du précédent, 1016-1032; il prend dans ses chartes le titre de prince d'Auvergne. — 12. Guillaume VI, fils du précédent, 1032-1060; donne, en 1044, à l'évêque de Clermont, le droit de battre monnaie; assiste, en 1059, au sacre de Philippe I^{er}. — 13. Robert II, 1060-1096; il hérite des comtés de Rouergue et de Gévaudan, à la mort de Hugues I^{er}, par sa femme Berthe, morte en 1066; il fait la guerre, à l'occasion de cette succession, contre ses cousins Guillaume IV, comte de Toulouse, et Raymond de St-Gilles; guerre qui se termine par le désistement de Robert, en 1079. — 14. Guillaume VII, 1096-1136, part en 1102 avec l'élite de la noblesse pour la croisade. Voici les noms des preux qui l'accompagnaient; Arnaud de Breond, seigneur de Mordagne; Arnaud d'Apchon, Jean de Murat, Louis de Pondonas, Louis de Montmorin, Jacques de Tournemine, Léon de Danne, le seigneur de Beaufort, le baron de la Tour. A ce corps de seigneurs auvergnats se joignent Bernard Alton, vicomte d'Albi; Aycard de Marseille, Béranger de Narbonne, et grand nombre de nobles du Languedoc. Tous se trouvent à la prise de Tripoli, en 1103; il revient en France en 1114. Guerre de Guillaume contre l'évêque de Clermont, laquelle oblige Louis-le-Gros d'intervenir, 1121. — En 1126, Guillaume recommence les hostilités, et reconnaît pour suzerain le duc d'Aquitaine. Accommodement de Louis-le-Gros avec le duc d'Aquitaine, 1128. — 13. Robert III, 1136-1145. — 16. Guillaume VIII, dit *le Jeune et le Grand*, 1145-1153. Il accompagne en 1147 Louis VII à la croisade, en 1153; il est dépouillé par son oncle Guillaume-le-Vieux. — 17. Guillaume IX, dit *le Vieux*, 1153-1182; guerre entre le précédent et ce dernier, laquelle se termine par l'intervention de Louis-le-Jeune et du pape Alexandre III, 1162; il cède à son

neveu le comté de Clermont, 1169. — 18. Robert IV, fils du précédent, 1182-1194; taille en pièces les Brabançons, 1185. — 19. Guillaume X, fils aîné du précédent, 1194-1195. — 20. Gui II, frère du précédent, 1195-1224; embrasse, en 1196, le parti de Richard, roi d'Angleterre; se réconcilie ensuite avec Philippe-Auguste; guerre entre Gui et Robert, évêque de Clermont, son frère, 1197; réconciliation entre eux, 1199; ils rompent, en 1206; Philippe-Auguste oblige Gui de relâcher son frère, prisonnier, 1208; nouvelle rupture à la suite de laquelle le roi de France dépouille presque entièrement Gui au profit de son frère. — 21. Guillaume XI, fils du précédent, 1224-1247; traité de partage avec saint Louis, en vertu duquel il y a deux comtés, savoir: celui de Guillaume, et le comté d'Auvergne, appelé terre d'Auvergne, 1250; saint Louis cède le dernier à son frère Alphonse, 1241. — 22. Robert V, 1247-1277; accorde des privilèges à la ville de Riom, en 1249; dissensions entre les principaux seigneurs de l'Auvergne et les évêques de Clermont, du Puy et de Mende, 1235; compromis entre eux, signé en 1254; Robert hérite du comté de Boulogne, du chef de sa mère Alix de Brabant, 1260; il reçoit, en 1262, à Clermont saint-Louis, qui y fait célébrer le mariage de Philippe, son fils, avec Isabelle d'Aragon. — 23. Guillaume XII, 1277-1279. — 24. Robert VI, frère du précédent, 1279-1314; sert Philippe-le-Bel contre Gui, comte de Flandre, 1307; assiste à la bataille de Courtras, 1302; difficultés entre le roi et Robert, au sujet des droits de péage exigés des écoliers par le dernier, dans son comté de Boulogne, 1304; Robert, dans son testament, décharge de la main-morte ses sujets d'Auvergne. — 25. Robert VII, 1314-1327; en 1317 et 1318, à la tête de la noblesse d'Auvergne, secourt Philippe-le-Long contre les Flamands. — 26. Guillaume XIII, 1326-1352; assiste, en 1328, à la bataille de Mont-Cassel contre les Flamands. — 27. Jeanne, fille du précédent; elle se marie, en 1358, à 12 ans, à Philippe, fils unique d'Eudes IV, duc de Bourgogne; elle perd, en 1346, son époux qui périt d'une chute de cheval au siège d'Alguillon; elle épouse en secondes noces, le 19 février 1350, Jean, duc de Normandie, depuis roi de France. — 28. Philippe de Rouvre, fils de Jeanne et d'Eudes IV, 1360-1361. — 29. Jean I^{er}, frère de Guillaume XIII, auparavant comte de Montfort, 1361-1386; ministre sous Jean et Charles V, ses proches parents; il jouit de leur intime confiance. — 30. Jean II, fils de Jean I^{er}, 1386-1394; il est donné pour conseil à Charles VI aliéné, 1387; il avait servi, en 1379, sous le duc de Berri contre les routiers en Limousin; en 1382, il était à la guerre de Flandre; empoisonné, en 1384, à la table du cardinal de Saint-Martial à Avignon, en revenant de secourir le comte d'Ampurias, son cousin, assiégé par don Pèdre IV, roi d'Aragon; meurt en 1391. — 31. Jeanne II, fille du précédent, 1391-1422; mariée en 1389 à Jean, duc de Berri; elle sauve, en 1393, le roi Charles VI dans la funeste bal de l'hôtel Saint-Pol; l'année précédente, elle avait sauvé Bureau de la Rivière, ministre disgracié, dont son époux était l'ennemi personnel; après la mort du duc de Berri, en 1416, à l'âge de 77 ans, Jeanne se remarie la même année avec Georges de la Trémoille; la division s'étant mise entre eux, elle institue, en 1418, pour son héritière, Marie de Boulogne, dame de la Tour, sa cousine. — 32. Marie de la Tour-d'Auvergne, 1422-1437; Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, s'empare du comté de Boulogne, qui lui est cédé par le traité d'Arras, en 1435. — 33. Bertrand I^{er}, fils de la précédente, 1437-1461; dévoué à Charles VII; il défend la ville de Corbeil contre le duc de Bourgogne,

en 1440; il reçoit Charles VII à Clermont, et lui donne des secours d'hommes et d'argent. — 54. Bertrand II, 1461-1494; sert avec honneur depuis 1441 jusqu'en 1451 dans la guerre contre les Anglais; en 1468, s'empare de la Bresse sur Philippe, duc de Savoie; en 1477, obtient la restitution du comté de Boulogne de Louis XI; échange, en 1478, avec ce monarque, le comté de Boulogne contre le comté de Lauragais; Bertrand II meurt au château de Saint-Saturnin, 1494. — 55. Jean III, fils du précédent, dernier rejeton de la première branche de la Tour-d'Auvergne, 1494-1501; nommé chevalier par Louis XII, en 1498. — 56. Anne, fille aînée du précédent, 1501-1524; épouse, en 1503, Jean Stuart, duc d'Albanie, en Écosse; étant sans enfants, elle institue, en 1524, pour son héritière au comté d'Auvergne, sa nièce, Catherine de Médicis, qui épousa depuis Henri II. — 57. Catherine de Médicis, reine de France; obtient, par un arrêt du parlement, rendu en 1532, la seigneurie de Clermont contre l'évêque de cette ville; cède, en 1589, le comté d'Auvergne à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. — 58. Charles de Valois, 1589-1606. — 59. Marguerite de Valois, sœur de Henri III, se fait adjuger par un arrêt du parlement, rendu en 1606, le comté d'Auvergne, qu'elle cède ensuite au dauphin, depuis Louis XIII, qui le réunit à la couronne. En 1631, Louis XIV, alors mineur, donne au duc de Bouillon, en échange de Sedan et de Raucourt, le comté d'Auvergne et celui de Clermont; mais cette donation ayant éprouvé une énergique opposition de la part des villes de la province, et du duc de Chaulnes, gouverneur de cette dernière, elle fut révoquée en partie. Le roi ne concéda au duc de Bouillon, le 20 mars 1631, que le comté d'Auvergne, le duché d'Albret, le duché de Château-Thierry, et le comté d'Évreux.

AUVERGNE (dauphins d'). 1. Guillaume I^{er}, 1169-1193; Guillaume VII, comte d'Auvergne, et premier du nom de dauphin, dépouillé du comté d'Auvergne par son oncle Guillaume-le-Vieux, conserve néanmoins une petite portion de ce pays avec le Velay; se réconcilie, en 1162, avec son oncle et le vicomte de Pognac, pour ravager de concert les terres des églises de Clermont et du Puy; ce qui nécessite, en 1163, l'intervention du roi Louis-le-Jeune; après une nouvelle rupture entre l'oncle et le neveu, en 1167; traité de partage qui règle l'intérêt des deux contendants, 1169; Guillaume-le-Jeune quitte les armes d'Auvergne, qui étaient un gonfalon frangé de sinople en champ d'or, pour prendre un dauphin aussi en champ d'or. — 2. Robert, dauphin d'Auvergne et comte de Clermont, 1169-1234; en 1193, il se ligue avec Gui, comte d'Auvergne, contre le roi Philippe-Auguste, qui lui enlève Issoire et d'autres places; en 1199, traité qui met fin à cette guerre; en 1215, il fait une donation en rentes à la Grande-Chartreuse; en 1229, il conclut un traité avec saint Louis, en vertu duquel il est remis en possession de plusieurs terres que Louis avait mises en séquestre; ce Robert était un troubadour dont les sirventes sont plus d'honneur à son esprit qu'à son cœur. — 3. Guillaume II, 1234-1240; en 1226, il avait fait hommage à Louis VIII du comté de Montferrand, qu'il tenait de sa mère; en 1230, il rectifie le traité conclu entre son père et Louis IX. — 4. Robert II, 1240-1262. — 5. Robert III, 1262-1282. — 6. Robert IV, 1282-1324. — 7. Jean, surnommé *Dauphinet*, 1324-1351; sert, en 1340, Philippe de Valois contre les Anglais et les Flamands; bat ces derniers à Arques, en 1341; marche, en 1343, à la tête de 100,000 hommes au secours de Jean, duc de Normandie, pour repousser en Gascogne le comte de Derby. — 8. Béraud I^{er}, 1351-1356. — 9. Béraud II, sur-

nommé *le comte Camus*, dauphin d'Auvergne, un des plus braves et des plus magnifiques princes de son temps; comte de Clermont et seigneur de Mercœur, 1356-1400; assiste, en 1356, à la bataille de Poitiers; en 1359, repousse de l'Auvergne une armée anglaise de 50,000 hommes, commandés par Robert Knolles; en 1360, il est un des otages que le roi Jean donna aux Anglais, pour sûreté de l'exécution du traité de Brétigny; Béraud demeure 15 ans en Angleterre, où Froissard dit qu'il dépensa plus de 52,000 livres (533,700 francs); en 1374, Béraud fait la guerre en Gascogne, sous les ordres du duc d'Anjou; en 1386, il se trouve à l'armée que Charles VI avait réunie en Flandre, pour faire une descente en Angleterre; en 1390, il accompagne le duc de Bourbon dans son expédition en Barbarie. — 10. Béraud III, 1400-1426; en 1409, aide le duc de Bourbon à chasser de ses terres les brigands qui les pillaient. — 11. Jeanne, 1426-1453; héritière du comté de Sancerre, du chef de sa mère; elle épouse à l'âge de 16 ans, en 1428, Louis de Bourbon, comte de Montpensier; morte sans enfants, en 1436, au château d'Ardres; en elle finit la branche des comtes d'Auvergne. — 12. Louis I^{er} de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, dit *le Bon*, 1436-1486; ce prince assiste, en 1483, au sacre de Charles VIII, où il représente le comte de Flandre; envoyé en ambassade, en 1481, auprès du pape Sixte-Quint. — 13. Gilbert de Montpensier, 1486-1496; déjà célèbre par ses exploits avant de succéder à son père; il avait défait, en 1470, les troupes de Charles-le-Téméraire aux combats de Bussy et de Cluny; Charles VIII le nomme, en 1484, son lieutenant-général en Picardie, à l'occasion de la guerre que lui font les ducs d'Orléans et de Bretagne; en 1494, Gilbert suit Charles VIII à la conquête du royaume de Naples; ce prince le laisse dans le pays avec le titre de vice-roi et de généralissime de ses troupes; l'indolence de Gilbert perd cette conquête; Ferdinand d'Aragon rentre dans Naples, le 7 juillet 1495; Gilbert soutient un siège de cinq mois dans le Château-Neuf; obligé de l'évacuer, il se retire dans la Basilicane, où il soutint un nouveau siège dans Attelle, en 1496; mort à Pouzzoles la même année, empoisonné. — 14. Louis II, 1496-1501; héritier de la bravoure de son père, il commande, sous les ordres de Louis de la Trémoille, l'armée que Louis XII envoie dans le duché de Milan, en 1499; se signale au siège de Capoue, en 1501; de là s'étant rendu par Naples à Pouzzoles, il y fait faire un service solennel pour Gilbert son père; mais à la vue du cadavre de ce prince, sa tendresse filiale se réveille si fortement qu'il en meurt d'émotion, à l'âge de 18 ans, en 1501. — 15. Charles, duc de Bourbon, et dauphin d'Auvergne, second fils de Gilbert; 1501-1527 (V. l'article du **CONNÉTABLE DE BOURBON**); en 1527, François I^{er} confisque le Dauphiné d'Auvergne, pour crime de félonie de la part du connétable; Louise de Bourbon-Montpensier, sa sœur, et le prince de la Roche-sur-Yon, son fils, protestent inutilement contre cette mesure; cependant, par une ordonnance rendue à Blois, en 1539, à la sollicitation de Philippe de Chabot, il consent à donner à Louise de Bourbon et à Louis son fils le comté de Montpensier, qu'il érige en duché-pairie, et dont Aigue-Persée est déclaré le chef-lieu. — 16. Louis III de Bourbon, dauphin d'Auvergne et duc de Montpensier, 1539-1582; malgré ses belles qualités qui lui ont valu le surnom de *Bon*, Louis reste disgracié sous les règnes de François I^{er} et de Henri II; se distingue à la défense de Boulogne, en 1550, à la bataille de Renti, en 1551; à celle de Saint-Quentin, où il est fait prisonnier, en 1554; représente au sacre de François II, en 1559, le duc de Normandie; le jeune roi,

par une transaction solennelle, faite à Orléans le 27 novembre 1560, remet en possession le duc de Montpensier de toutes les terres confisquées sur le connétable; laquelle est enregistrée sous Charles IX, en 1561; nommé gouverneur, en 1561, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, le duc de Montpensier remet ces provinces sous l'obéissance du roi; en 1568, il défait les protestants à Messignac; en 1569, il prend part aux victoires de Moncontour et de Jarnac; en 1573, il se trouve au siège de la Rochelle; en 1575, il n'assiste point au sacre de Henri III, parce que le tout-puissant duc de Guise avait réclamé la préséance sur le duc de Montpensier, et que le faible Henri III avait prié ce dernier de ne pas venir à son sacre; le duc de Montpensier, ami sincère de l'état, contribue à la pacification de Poitiers, conclue en 1577; il meurt au château de Champigny, à l'âge de 64 ans, ayant été marié en premières noces à Jacqueline de Longwy, qui eut un grand crédit auprès de Catherine de Médicis, et en deuxième, à la fameuse Catherine de Lorraine, sœur du Balafré, l'ennemie mortelle de Henri III. — 17. François de Bourbon, fils du précédent et de sa première femme, 1582-1592; François avait déjà donné des preuves de sa valeur au siège de Rouen, en 1562; aux batailles de Jarnac et de Moncontour, en 1569; et au massacre d'Anvers, en 1572; il est envoyé en Angleterre par Henri III, en 1579; en 1589, il reçoit le gouvernement de la Normandie, et y défait les *Gautiers*, bande de paysans soulevés pour la Ligue; il commande, sous Henri IV, à Arques, à Ivry, et à deux autres expéditions des années 1590 et 1591; mort à Lizieux, en 1592, à l'âge de 50 ans, avec la réputation d'un prince simple, modeste et généreux. — 18. Henri de Bourbon, 1592-1608; sous le nom de prince de Dombes, sert Henri IV en Bretagne contre le duc de Mercœur, qu'il bat en plusieurs rencontres; en 1592; gouverneur de Normandie; il est blessé dangereusement au siège de Dreux, en 1595; et meurt, en 1608, à 55 ans. — 19. Marie de Bourbon-Montpensier, 1608-1627; née au château de Gaillon, en 1603; elle épouse, en 1626, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et meurt en couches au Havre, en 1627. — 20. Anne-Marie-Louise d'Orléans, 1627-1682; née le 29 mai 1627, et connue sous le nom de mademoiselle de Montpensier; elle devient, en 1650, à la mort de son père, la plus riche héritière de l'Europe (V. MONTPENSIER); elle fut la dernière dauphine d'Auvergne, et fit don de cette province au duc d'Orléans, frère de Louis XIV, en 1680; elle-même mourut, en 1695, à l'âge de 66 ans.

AUVERGNE (Pierre d'), troubadour du 15^e siècle; né à Clermont; le premier qui ait fait connaître les vers provençaux dans son pays; ses pièces roulent sur des sujets de galanterie, de dévotion et de politique; dégoûté du monde, il finit par embrasser l'état monastique.

AUVERGNE (Antoine d'), musicien à Clermont-Ferrand, en 1713; mort à Lyon en 1797; fut admis comme violon au nombre des musiciens de la chambre du roi, en 1759; eut l'entreprise du concert spirituel; fut directeur de l'académie royale de musique, en 1789; puis sur-commandables sont ceux qu'il fit représenter au grand opéra, à la cour et à l'Opéra-Comique.

AUVERGNE (Théophile-Malo Corret de la Tour d'), premier grenadier de France, né à Carlaix (Finistère), le 23 novembre 1745; mort le 27 juin 1800, au combat de Neubourg, d'un coup de lance d'un hulan autrichien; il descendait d'une branche bâtarde de l'illustre maison de Bouillon; il ne lui manquait pour avoir autant de gloire que Turenne, son aïeul, auquel il est comparé, que le

commandement d'une grande armée; il se distingua tout autant par ses talents littéraires que par sa bravoure et ses talents militaires; on lui doit un *Traité des origines gauloises*; un *Dictionnaire français-celtique*, et un *Glossaire de quarante-cinq langues*; il possédait presque tous les idiômes connus. Il fut placé très-jeune à l'École-Militaire, et entra, en 1779, au régiment d'Angoumois; en 1779, il devint capitaine, servit comme volontaire pendant la guerre d'Amérique, et devint aide-de-camp du duc de Crillon, commandant l'armée espagnole. Au siège de Mahon, il coula une frégate anglaise sous le feu de la mousqueterie, et brûla les bâtiments munitionnaires de l'ennemi; en 1792, âgé de 50 ans, il jouissait d'une pension de retraite; il quitta ses foyers et reprit les armes pour repousser l'invasion étrangère. La Tour-d'Auvergne ne voulut accepter aucun grade supérieur à celui de capitaine qu'il avait déjà; il accepta seulement comme le plus ancien capitaine le commandement d'un corps de 8,000 grenadiers surnommé *la Colonne infernale*, à l'armée des Pyrénées-Orientales, en 1793, et ne fit qu'accroître sa grande réputation. Après la paix avec l'Espagne, en 1795, le vaisseau qui le ramenait en France fut pris par les Anglais; après une captivité de dix-huit mois, il vint dans le village de Passy, et reprit ses travaux littéraires; en 1799, il remplaça à l'armée d'Helvétie le fils unique de son ami Lebrignan, homme de lettres, qui n'avait pour soutien que cet enfant; il était alors âgé de 56 ans, et resta à l'armée jusqu'à la paix de Campo-Formio, et entra dans ses foyers; les quitta de nouveau pour rejoindre ses anciens compagnons, à Zurich, et à l'affaire du Paradis, ajouta de nouveaux lauriers à sa gloire; le premier consul le proclama le *premier grenadier de France*, et ne put lui faire accepter la pension qu'il voulait attacher à ce titre; il entra alors dans la 1^{re} compagnie de grenadiers du 46^e régiment de ligne, et fut tué sur les hauteurs d'Oberhausen, à 57 ans, au combat de Neubourg. le 27 juin 1800; il fut enterré lui, son colonel et vingt-sept officiers, sur le champ de bataille; un monument fut élevé sur cette même place avec une inscription; l'armée porta son deuil pendant trois jours; ses camarades demandèrent que son cœur fût placé dans une urne, et porté par un fourrier à la tête de la compagnie; le sergent commençait par son nom aux appels, et le fourrier répondait : *Mort au champ d'honneur*; en 1858, le corps de la Tour-d'Auvergne a été découvert, et le roi de Bavière lui fait élever un monument.

AUVIGNY (Jean du Castre d'), littérateur; né dans le Hainaut, en 1712; chevalier-léger; tué à la bataille d'Ettingen, le 27 juin 1745; auteur d'un *Abrégé de l'Histoire de France et de l'Histoire romaine*, et des *Vies des hommes illustres de la France*.

AUVILLIERS (seigneurs d'), branche des Montmorency-Laval; Jacques de Laval, le Jeune, 1532, marié à Marguerite de Mézières, par contrat du 22 janvier 1554; et René de Laval, leurs fils, époux de Catherine de l'Hôpital, 1584, et mort sans postérité.

AUVRAY (Jean), né en Normandie, 1591; poète et prosateur; mort en 1655, à 45 ans; auteur de plusieurs ouvrages, entre autres du *Banquet des Muses*, ouvrage encore assez recherché.

AUVRAY (Félix), peintre d'histoire, élève du baron Gros, né à Valenciennes; mort à 53 ans, en 1835; a composé à Rome, en 1827, le *Festin où Damoclès a l'Épée nue suspendue au-dessus de sa tête*; il achève le *Saint Paul prêchant aux Corinthiens*; il exposa ces deux tableaux au salon de 1828, ainsi que le *Déserteur spartiate*.

AUVRAY (Louis-Marie), né à Paris le 12 septembre 1762; clerc de procureur en 1789; lieutenant d'un régi-

ment, en 1792; ensuite capitaine et enfin colonel; fit ses premières campagnes à l'armée du nord, et celles de 1796 et 1797 à l'armée d'Italie; en 1799, lors de la prise du Mans par le comte de Bourmont, il fit une retraite habile et prudente sur Beaumont-le-Vicomte; en 1800, fut nommé préfet de la Sarthe; en 1802, refusa de siéger au corps législatif; en 1814, fut nommé maréchal-de-camp par Louis XVIII; et mourut près de Tours, le 12 novembre 1855.

AUXENCE, arien, né en Cappadoce; usurpa le siège de Milan, en 555; condamné par un concile de Rome, on 572; mort en 574.

AUXERRE (*Autricum*, *Autessiodurum*), signifiant en langue celte, porte de fer; ville ancienne de la Bourgogne; chef-lieu du département de l'Yonne, dont la population s'élève à 12,500 habitants. Jules César la prit en 52 avant J.-C. Auguste la comprit dans la 4^e Lyonnaise, en 20 avant J.-C. Julien s'y arrêta, en 556, pour y faire une halte militaire. En 451, Attila ruina cette ville. En 507, elle tomba sous la domination de Clovis; les Sarasins s'en emparèrent, en 752; les trois fils de Louis-le-Débonnaire se livrèrent la sanglante bataille de Fontenay, sur la hauteur d'Auxerre, en 841. Les Normands pillèrent et brûlèrent cette ville en 887; prise par Robert-le-Pieux, en 1005, sur le comte Landri, tige des premiers comtes héréditaires d'Auxerre. Les Anglais saccagèrent Auxerre, en 1538; le comte fut vendu, en 1570, à Charles V, par le comte Jean IV. Charles VII l'abandonne au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, en 1435; elle repousse les troupes de Louis XI, en 1479; est réunie à la France, ainsi que la Bourgogne, par le traité de 1482; en 1637, elle est ravagée par les Huguenots; Louis XIV, en 1669, réunit le comté d'Auxerre au duché de Bourgogne; jusqu'à cette époque le comté avait formé un petit gouvernement indépendant, subordonné parfois au gouvernement général de la Champagne. Le premier évêque d'Auxerre fut saint Pellegriin, envoyé de Rome, en 258, par le pape Sixte II, martyrisé sous Aurélien, en 275. Saint Germain, mort en 448, accrut la réputation de cette église. Ses principaux monuments sont: l'abbaye de St-Père ou St-Pierre, fondée l'an 749, sous le règne de Childéric III, dernier roi mérovingien. — Abbaye de St-Marien, de l'ordre de Prémontré, fondée, en 425, par saint Germain, évêque d'Auxerre. — Abbaye des Filles-de-Notre-Dame-des-Isles, de l'ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 620, par saint Palade, évêque d'Auxerre. La cathédrale de St-Etienne, fondée au commencement du 12^e siècle; avant la révolution, les comtes de Chatellux étaient chanoines héréditaires du chapitre de cette cathédrale; ils avaient le droit d'entrer dans le chœur bottés et le faucon sur le poing, en mémoire de ce que Claude de Beauvoir, seigneur de Chatellux, avait, en 1425, défendu contre les Anglais, la ville de Crévent, ancien domaine du chapitre de St-Etienne. On remarque encore à Auxerre un vieux pont de pierres construit sous St-Louis, en 1166, et un vieux monument appelé *Tour-Gaillarde*. En 1412, il y eut à Auxerre un traité de paix entre les deux factions d'Orléans et de Bourgogne. La ville possède, depuis quelques années, une société d'agriculture, une bibliothèque, un musée d'antiquités et d'histoire naturelle, et un jardin botanique.

AUXERRE ET DE NEVERS (comtes d'). — *Comtes d'Auxerre*: Conrad-l'Ancien, mort en 866; Conrad II, du vivant de son père, 865-866; Hugues, 866; Girbold, 866, on ignore l'époque de sa mort; Richard-le-Justicier, mort en 921; Raoul ou Rodolphe, 921-936; Hugues-le-Blanc, 936-958; Hugues-le-Noir, 958-952; Giselbert, 952-956; Otton, 956-965; Henri-le Grand, 965-987. — *Com-*

tes d'Auxerre et de Nevers. Otton ou Olte-Guillaume, 987-992; Landri, 992-1028; Renaud 1^{er}, 1028-1040; Guillaume 1^{er}, 1040-1097; Robert, comte d'Auxerre, 1076-1095; Renaud II, comte de Nevers, v. 1079; mort en 1089; Guillaume II, comte d'Auxerre, de Nevers et 5^e du nom, comte de Tonnerre, 1089-1147; Guillaume III, comte d'Auxerre et de Nevers, 1147-1161; Guillaume IV, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, 1161-1168; Gui, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, 1168-1175; Guillaume V, comte de Nevers et d'Auxerre, 1175-1181; Agnès et Pierre de Courtenai, 1181-1192; le même Pierre de Courtenai, Mahaut 1^{re} et Hervé, 1192-1257; Mahaut II, née en 1234 ou 1235, et Eudes, 1237; de ce mariage naquirent trois filles qui, après un arrêt du parlement (1275), eurent en partage: Yolande, le comté de Nevers; Marguerite, le comté de Tonnerre; et Alix, le comté d'Auxerre, ainsi séparé du comté de Nevers, ayant été dans les mêmes mains depuis l'an 1015. V. NEVERS (comtes et ducs de); TONNERRE (comtes de).

AUXERRE (conciles d'). 4^{er} tenu en 586, sous le pontificat de Pélagie II, par Anachaire, évêque d'Auxerre, au sujet de réglemens ecclésiastiques; — 2^e tenu en 1147, contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers, qui y exposa sa doctrine. — 5^e. Il y eut en un autre temps, en 1020, à Airé, dans le diocèse d'Auxerre, et auquel le roi Robert assista.

AUXI (Jean), seigneur de Fontaines-sur-Somme, de Fumecchon, etc.; sénéchal et gouverneur du comté de Ponthieu; capitaine d'Abbeville, de Courtrai et d'Oudenarde; chevalier de la Toison-d'Or; conseiller et chambellan du roi et du duc de Bourgogne; premier chambellan du comte de Charollais, et maître des arbalétriers de France; Philippe de Bourgogne le pourvut de la capitainerie de Courtrai, en 1425; de celle de St-Riquier, et de l'office de maître des eaux et forêts du comté de Ponthieu, en 1455; le roi confirma ces nominations en 1458 et 1463; il se trouva au traité de paix conclu à Arras, en 1435; en 1456, il reprit sur les Anglais la ville de Gamache; prit la ville et le château de Crotoi, en 1437; la fortresse de Fallais lui fut donnée, le 14 février 1467; il vivait encore en 1470.

AUXIME (siège d'), entrepris par Belisaire en 539; les Goths capitulèrent après un long blocus.

AUXIRON (Jean-Baptiste d'), né à Besançon, en 1736; professeur en droit français à l'Université de cette ville; auteur de plusieurs mémoires sur les eaux et fontaines publiques, et d'un, entre autres, sur les moyens d'éteindre la mendicité en France, couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne; mort à Besançon, en 1800, à 64 ans.

AUXONNE, ville de France dont on ignore la fondation; son château, flanqué de six grosses tours, est l'ouvrage des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII. La ville d'Auxonne ayant été cédée à l'Espagne par le funeste traité de Madrid, en 1528, les habitants refusèrent d'ouvrir leurs portes au comte de Launoy, délégué de Charles-Quint, et soutinrent même un siège contre ce général, qui fut obligé de le lever. Pour cet acte de fidélité, la ville obtint de François 1^{er} de grands privilèges. Les fortifications d'Auxonne furent élevées en 1673. L'école d'artillerie que cette ville possédait a été transférée à Besançon, en 1855.

AUXONNOIS (l'), habité par une partie des *Seguanis* sous César, fut compris sous Honorius dans la Cinquième-Lyonnaise, *Maxima Seguanorum*. De la domination romaine, l'Auxonnois passa sous celle des premiers rois de Bourgogne, et ensuite des Français; soumis aux rois du deuxième royaume de Bourgogne, il fut possédé par les

comtes de Bourgogne vers l'an 1002; mais vendu par Hugues de Châlons à Hugues IV, duc de Bourgogne, il fut réuni depuis au duché de ce nom, vers 1240.

AUXUR (siège d'), aujourd'hui Terraine, prise et pillée par les Romains, conduits par Fabius Ambustus, 403 ans avant J.-C.

AUZANET (Barthélemi), célèbre avocat consultant du parlement de Paris; né au commencement du 17^e siècle; on distingue parmi ses ouvrages ses *Notes sur la coutume de Paris*; Louis XIV lui accorda le brevet de conseiller-d'état; mort à 82 ans, en 1685.

AUZEBY (Pierre), dentiste, né à Nîmes, en 1756; reçu chirurgien-dentiste en 1762; mort à Lyon, en 1791.

AUZOLE (Jacques d'), sieur de La Peyre; né le 14 mai 1571; auteur d'écrits nombreux sur la chronologie; mort à Paris, le 19 mai 1642.

AUZOUT (Adrien), mathématicien; né à Rouen, dans le 17^e siècle, on des premiers membres de l'académie des sciences de Paris; inventeur du micromètre à fils mobiles, et de l'application des lunettes aux instruments divisés; il mourut en 1691; on lui doit un *Traité du micromètre*, plusieurs lettres sur les lunettes et sur divers autres objets d'observation.

AVA ou **IRRAWADDY**, principale rivière de l'empire Birman; on n'a pas encore reconnu sa source que l'on suppose dans la partie orientale du Thibet (Asie).

AVAK, prince arménien; nommé, en 1258, commandant d'une armée géorgienne que la reine Bouzoulhan envoya contre les Tartares; fut obligé, après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes, de se renfermer dans la forteresse de Gaën, et conclut un traité par lequel il resta maître de l'Arménie moyennant un tribut et un corps d'auxiliaires, fourni aux vainqueurs; il obtint ensuite les mêmes conditions pour la Géorgie; pendant le reste de sa vie, il donna des preuves d'attachement au khan des Tartares; fut nommé tuteur du fils de la reine Bouzoulhan; mort en 1249.

AVALOS (Ferdinand-François d'), marquis de Pescaire, d'une famille distinguée du royaume de Naples; fut marié fort jeune à Victoire Colonne, fille de Fabrice Colonne, célèbre capitaine. Cette dame fut l'une des personnes les plus distinguées de son siècle par son esprit et sous par sa beauté; Pescaire fit ses premières armes en 1512, Raimond de Cardone; fait prisonnier à la bataille de Ravennes; réussit, en 1513, à provoquer l'Alviano au combat où celui-ci fut défait près de Vicence, le 7 octobre; en 1521, prit Milan, puis Cosure qu'il livra au pillage, après avoir promis d'épargner cette ville; en 1522, se courut Pavie, assiégée par les Français; se signala au combat de la Bicoque; prit Lodi, Pizzighistone, Crémone et Gènes qu'il livra au pillage; eut la plus grande part à la journée de Pavie où il fut blessé, 1524; instruisit l'empereur des propositions qui lui avaient été faites par les princes italiens pour l'attirer à eux; mourut à Milan, sans postérité, en 1525, à l'âge de 52 ans, odieux aux Milanais qui lui reprochaient son orgueil et sa déloyauté.

AVALOS (Alphonse d'), marquis du Guast ou del Vasto, cousin et héritier du précédent, lui succéda, en 1525, dans le commandement des armées de Charles-Quint; en 1532, va défendre l'Autriche contre Soliman; suit l'empereur à Tunis et en Provence; gouverne et défend le Milanais avec beaucoup de valeur; fait assassiner les négociateurs que François I^{er} envoyait à Constantinople; en 1543, fait lever le siège de Nice au duc d'Enghien et à Barberousse; en 1544, est défait à Cérissolles; sauve Milan; est accusé auprès de l'empereur de dureté et d'exactions, et meurt de chagrin le dernier mars, à Vigerano, en 1546, à l'âge de 42 ans.

AVANZI (Jean-Marie), célèbre juriconsulte et poète; né à Rovigo, en 1549; fut lié d'amitié avec Baptiste Guarini et le Tasse; fut nommé avocat fiscal à Rovigo, et remplit en même temps des fonctions d'avocat civil et criminel; mort à Padoue, en 1622; on a de lui : *Il Satiro*, espèce de comédie en vers; et *La Lucciola ou Le Ver luisant*, poème en six chants.

AVANZINI (l'abbé Joseph), né dans les états de Venise, en 1753; professeur de physique et de mathématiques; mort à Padoue, en 1827; membre de l'académie de Brescia et de l'institut de Bologne; auteur de *Réflexions sur la durée des fleuves*.

AVANZINO (Joseph-Marie), de Roveredo; professeur de médecine à Florence, au 18^e siècle; disciple du célèbre Antonio Vallisnieri; soutint dans une dissertation le sentiment de son maître, contre Nicolo Gualtieri, sur l'origine des fontaines (1725); défendit aussi le chocolat et son usage, contre le docteur Felici (1729).

AVARAY (Claude-Théophile de Bésiaide, marquis d'), né dans l'Orléanais, en 1655; combattit, en 1675, sous le grand Condé, à l'affaire de Senef; se trouva aux sièges de Condé, de Bouchain, de Valenciennes, d'Ypres, etc., et aux batailles de Cassel et de St-Denis; fut fait brigadier de cavalerie à la fin de la campagne; maréchal-de-camp, en 1702; alla commander à Naples; en 1704, lieutenant-général en Espagne, fit lever le siège de Badajoz; en 1706, contribua à la prise de Carthagène; en 1707, décida du succès de la bataille d'Almanza; eut beaucoup de part à la soumission de toutes les places des royaumes de Valence et d'Aragon; emporta l'épée à la main le fort de Tortose, et monta à la brèche de Lérida; servit en 1710, 1711 et 1712, sous les maréchaux Villars et Montesquiou; en 1715, fut envoyé ambassadeur en Suisse; en 1712, nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis; commanda dans la Flandre, dans la Picardie et dans le Hainaut, en 1724 et années suivantes; le 2 février 1733, décoré de l'ordre du Saint-Esprit; mort en 1745.

AVARAY (Claude-Antoine de Bésiaide, duc d'), petit-fils du précédent; né en 1740; fit la guerre des sept ans, en 1756, avec le grade de capitaine, et fut blessé à la bataille de Minden; colonel, en 1765; chevalier de St-Louis, en 1770; député aux états-généraux de 1789; proposa à l'assemblée une *Déclaration des devoirs*, pour faire suite à la *Déclaration des droits de l'homme*; signa toutes les déclarations et protestations contre les actes de cette assemblée; mis en prison avec la marquise d'Avaray, en 1795; eut le bonheur d'échapper à la mort par la révolution du 9 thermidor, 1794; resta exilé dans ses terres jusqu'en 1814; fut alors envoyé par le comte d'Artois, rentré à Paris, à Louis XVIII en Angleterre; et présenté au régent et à la reine d'Angleterre; fut nommé lieutenant-général dans cette même année, et maître de la garde-robe; appelé à la pairie en 1815; créé duc héréditaire en 1817; chevalier des ordres du roi, en 1820; mort le 25 avril 1829.

AVARAY (Antoine-Louis-François de Bésiaide, comte et depuis duc d'), fils du précédent, né le 8 janvier 1759; maître de la garde-robe de Monsieur, depuis Louis XVIII, en 1775, et ami de ce prince; assiste, en 1782, au siège de Gibraltar; colonel au régiment de Boulonnais, en 1788; prépara et favorisa l'évasion de son maître au 21 juin 1791; capitaine de ses gardes, en 1792; l'accompagna dans la campagne de cette année; en 1795, fut nommé capitaine de la compagnie écossaise, la 1^{re} des gardes du corps; suivit Monsieur à Yverdon, en 1794; contribua à son départ de cette ville, en 1796, pour l'armée du prince de Condé, campée sur la rive droite du Rhin; était à ses côtés lorsque Louis XVIII fut frappé à Dillin-

gen, en 1797 ; le suivit à Blankenbourg où il devint son principal ministre ; fut envoyé à St-Petersbourg pour aplanir les obstacles qui s'opposaient au mariage de Madame, fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême, qui fut célébré à Miltaw, le 10 juin 1799 ; fut créé duc et pair à cette occasion ; accompagna le roi à Varsovie, au mois de janvier 1801 ; fit deux voyages en Italie pour sa santé, en 1801 et 1802 ; suivit encore le roi en Angleterre, en 1807 ; partit pour pour Madère, en 1810 ; y mourut le 15 juin 1811 ; Louis XVIII composa lui-même son épitaphe.

AVARICUM (siège d'), capitale des Bituriges, aujourd'hui Bourges ; emportée d'assaut sur Vercingetorix par César, 52 avant J.-C. 40,000 Gaulois y furent passés au fil de l'épée.

AVARY (Château d'). Il est situé à 58 lieues de Paris, entre Orléans et Blois, au milieu d'une pente douce qui descend, depuis la grande route de Paris à Bordeaux, jusqu'à la Loire. Les bâtiments actuels ont été construits sur les ruines d'un ancien château-fort, dont il ne reste aujourd'hui que les tours situées aux quatre angles du nouvel édifice. L'ancien château appartient dans les 15^e et 16^e siècles à la famille des Minerays, chefs du parti protestant dans ces contrées. Il devint alors un refuge pour les religieux des pays voisins ; les plus remarquables d'entre eux étaient les seigneurs de Courbouzon et de Lorges, qui prenaient le nom de Mongommery. La terre d'Avary a été acquise, en 1621, de la famille des Minerays, par les ancêtres de M. le duc d'Avary, pair de France, qui était venu du Béarn avec Henri IV, au moment où ce prince conquérait sa couronne : leurs descendants l'ont possédée sans interruption.

AVATCHA, volcan de Russie, en Asie, dans le Kamtchatka ; il fume continuellement ; ses plus terribles éruptions ont eu lieu en 1757 et en 1779.

AVAUX (Claude de Mesme, comte d'), surintendant des finances, et l'un des plus habiles négociateurs qu'ait eus la France ; en 1627, est envoyé en ambassade à Venise, pour engager cette république à prendre les armes, afin d'assurer au duc de Nevers la possession de Mantoue ; réconcilie les Vénitiens et le pape Urbain VIII ; envoyé en Danemarck, puis en Suède et en Pologne, conclut la fameuse trêve de 26 ans, en 1642, entre ces deux puissances ; en 1645, est envoyé à La Haye et à Munster pour traiter de la paix générale ; à Osnabruck, concilie les intérêts des Suédois et de l'électeur de Brandebourg ; après 20 ans de services est tout à coup révoqué par suite des intrigues et de la jalousie de son collègue Servien ; est rappelé pendant les troubles de Paris, et consulté dans toutes les affaires délicates ; meurt le 19 novembre 1650, à l'âge de 55 ans.

AVAUX (Jean-Antoine, comte d'), petit-neveu du précédent ; hérita de ses emplois et de sa réputation de négociateur habile ; en 1672, termine heureusement les négociations à Nimègue ; ambassadeur en Hollande, en 1684, ménage une trêve avec l'empereur, par laquelle la forteresse de Luxembourg est cédée à Louis XIV ; en 1689, est nommé ambassadeur auprès de Jacques II, alors en Irlande ; en 1695, coopère en Suède aux préliminaires de la paix de Risswick ; renouvelle les anciens traités entre les princes d'Allemagne, la Suède et la France ; en 1701, détermine les états-généraux de Hollande à reconnaître Philippe V, en qualité de roi d'Espagne ; mais l'influence de l'Angleterre ayant ensuite prévalu, il quitte la Hollande, en 1702 ; meurt à Paris, en 1709, à 69 ans.

AVED (Jacques-André-Joseph), peintre, né à Douai, en 1702 ; reçut des leçons du peintre Lebel, et eut pour

amis Carle-Vanloo, Boucher, Dumont-le-Romain ; fut agréé à l'Académie, en 1729 ; en devint membre en 1734 ; obtint de la réputation dans le genre du portrait ; peignit Mehemet-Effendi, ambassadeur de la Porte ; Louis XV, et plusieurs personnes de la cour ; mourut en 1766.

AVEILEON (J.-Jos.), oratorien ; mort à Paris, en 1715 ; a laissé des *Conférences* et *Méditations pour les séminaires et les gens du monde*.

AVEIN (Bataille d') : le prince Thomas de Savoie est battu, en 1636, par les Français sous les ordres des maréchaux de Châtillon et de Brezé.

AVEIRO (Don Joseph-Mascarenhas et Lancastre, duc d'), grand-maitre héréditaire de la maison du roi de Portugal, président de la cour du palais, et l'un des plus grands seigneurs du royaume, fut tout-puissant pendant les premières années du règne de Jean V ; à l'avènement de Joseph I^{er}, en 1750, fut disgracié ; devint l'ennemi personnel du marquis de Pombal, premier ministre ; entra dans une conjuration contre le roi et M. de Pombal, laquelle éclata le 5 septembre 1758 ; fut arrêté, renfermé, traité avec la dernière rigueur, condamné par une junte criminelle à être mené, la corde au cou, précédé du crieur public, à la place de Caës de Belem, pour être rompu sur une roue, et brûlé vif avec l'échafaud, et ses cendres jetées à la mer ; sentence qu'il subit le 15 janvier 1750, à l'âge de 51 ans.

AVEIS I^{er}, sultan de Bagdad, second prince de la dynastie des Ilkaniens ; succéda à son père Haçan Buzurk, en 1356 ; conquit deux fois l'Adzer-Baydjan, prit Mossout, Marédyer et tous les pays voisins ; en 1370, chassa du Mazenderan l'amyn Valy, qui s'en était emparé ; mourut en 1374 ; recommandable par ses vertus et son courage.

AVEIS II, fils du précédent, se fit proclamer sultan, en 1381 ; après avoir ôté la vie à son frère Ilcim, désigné par son père pour lui succéder, il devint un exécrable tyran ; le peuple, lassé de ses fureurs, appela Tamerlan à son secours ; Aveis fut dépouillé de ses états ; il revint quelque temps après à Bagdad ; en fut deux fois chassé ; se retira en Égypte ; revint de nouveau à Bagdad, après la mort de Tamerlan ; y exerça de nouvelles fureurs ; fut vaincu par Cara Yousof, avec lequel il s'était lié d'abord, puis brouillé, et fut mis à mort, en 1410.

AVELINE (Pierre), graveur, né en 1710, né à Paris ; membre de l'Académie de peinture ; a produit un assez grand nombre d'ouvrages estimés ; le meilleur de tous est la *Mort de Sénèque* ; mort en 1800.

AVELLONI (François), auteur dramatique, né à Vérone, en 1759 ; sa meilleure pièce est *Jules Willevel ou l'Assassin* ; mort en 1817.

AVE MARIA. Cette coutume de dire l'Ave Maria après l'exorde du sermon est du 15^e siècle ; elle fut mise en usage par Albert de Padoue, célèbre prédicateur de la congrégation des ermites de Saint-Augustin.

AVE-MARIA, nom d'un couvent de religieuses de Sainte-Claire, à Paris ; elles furent appelées ainsi, parce qu'elles saluaient de ces paroles les personnes qui leur parlaient. Leur établissement remonte à 1481 ; il succéda aux religieux du tiers-ordre de Saint-François, que Louis XI avait unies, en 1461, avec des femmes veuves, nommées *Béguines*. Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, fit bâtir ensuite l'église et le monastère des filles ; Charles VIII, son fils, fit bâtir le cloître des moines, habité par des cordeliers jusqu'en 1789. L'église de l'Ave-Maria, qui sert aujourd'hui de caserne, fut dédiée par Denys du Moulin, évêque de Paris, qui mourut en 1447.

AVENELLES (Pierre des), avocat au parlement de Paris, en 1500; recueillit Charles La Renaudie, chef de la conjuration d'Amboise, et fit connaître son secret à l'intendant du cardinal de Lorraine; cette déclaration fut récompensée par 12,000 livres prises sur les finances.

AVENT. Temps consacré par l'Eglise pour se préparer à la fête de l'avènement de J.-C. On jeûnait autrefois pendant l'Avent trois fois par semaine: ce jeûne fut institué en 582 dans le premier concile de Mâcon. On prétend qu'il était en usage en France avant ce concile, et que ce fut Rupert qui l'introduisit; il commençait depuis la fête de saint Martin; c'est de là qu'il fut appelé le *Carême de Saint-Martin*. Les capitulaires de Charlemagne nous apprennent qu'au 9^e siècle on commençait ce jeûne quarante jours avant Noël. Le pape Urbain V, en 1270, en fit une mesure de rigueur pour les clercs de la cour de Rome. Depuis l'an 1000, et aujourd'hui, dans l'Eglise romaine, l'Avent n'a que quatre dimanches; le premier est le plus proche de la Saint-André. Dans l'Eglise grecque, l'Avent commence le 14 novembre.

AVENTIN ou **AVENTINUS SYLVIVS**, 12^e roi des Latins, 886 avant J.-C., succéda à Alladius, son père. Il fut tué dans un combat, après un règne de 37 ans, et enterré sur une colline qui a porté très-longtemps dans Rome le nom de *Mont Aventin*.

AVENTIN (le Mont), une des sept collines de Rome; elle est aujourd'hui dans l'enceinte des murailles, et appelée la *montagne de Sainte-Sabine*. Son nom lui vient d'Aventin, 12^e roi des Latins, tué dans un combat et enterré sur cette colline (849 avant J.-C.).

AVENTIN (Jean Tourmayer, plus connu sous le nom d'), fils d'un cabaretier d'Abensperg, en Bavière; naquit en 1476; étudia et enseigna la poésie, l'éloquence, le grec et les mathématiques; en 1512, fut appelé à Munich par le duc de Bavière pour présider à l'éducation des jeunes ducs, Louis et Ernest, et composa en latin, par l'ordre de ces princes, les *Annales de Bavière*, ouvrage classique pour ceux qui ne remontent pas aux sources; mort en 1534.

AVENTURIER. On désignait ainsi autrefois l'homme hardi, entreprenant, qui cherchait les entreprises difficiles, les aventures dangereuses. Il se forma, en 1470, sous Louis XI, une milice d'*aventuriers*, supprimée pour ses excès et son indiscipline, par Henri II, en 1538: ce dernier leva des troupes qu'il nomma légions, semblables aux corps appelés depuis régiments.

AYERANI (Benoît), né à Florence, en 1645; rendit de grands services aux sciences et aux lettres qu'il étudia presque toutes sans maître; en 1676, il fut nommé professeur de littérature grecque; fut membre de plusieurs académies, et mourut à Pise, en 1707. De tous les systèmes anciens de philosophie morale, il s'était fait un système qui approchait du stoïcisme; il a laissé plusieurs dissertations ou leçons sur différents sujets littéraires. Son frère Joseph fut professeur de droit à Pise; on a de lui plusieurs opuscules sur cette science; il mourut, en 1738, à 76 ans.

AYERDY (Clément-Charles-François de l'), né à Paris, en 1725; conseiller au parlement; nommé contrôleur général, en 1765; délivra le commerce des grains de ses entraves; établit le libre exercice de toutes les professions; on lui doit la faculté accordée aux commerçants d'obtenir la noblesse, la suppression des recherches sur le centième denier, après deux années; les privilèges des corps de ville, l'établissement d'une caisse d'amortissement; il fut disgracié la même année qu'il fut nommé ministre, parce qu'il ne s'était pas prêté aux complaisances de la cour, comme on attendait de lui; quarante

ans plus tard, il périt victime de la révolution (24 novembre 1793), à 70 ans; il était membre des Inscriptions et Belles-Lettres, et a laissé quelques ouvrages utiles.

AVERNO, *Avernus*, lac autrefois dans la Campanie, (aujourd'hui dans la terre de Labour, province du royaume de Naples), près de Pouzzola. Néron commença, l'an 58 de notre ère, un canal qui partait de ce lac et devait aboutir aux embouchures du Tibre; mais il fut obligé de renoncer à cette entreprise, à cause des difficultés que son exécution présentait. Ce lac, entouré d'un bois épais qu'Auguste fit abattre l'an 15 avant notre ère, était voisin d'un antre consacré aux dieux infernaux, et célèbre par les oracles qu'y rendait la sibylle de Cumes. Robert, roi de Naples, fit faire des pêches dans le lac d'Averno, en 1530; le poisson que l'on en tira avait un très-mauvais goût. Antoine Doria fit mesurer la profondeur de ce lac que l'on croyait sans fond, et le trouva d'environ 700 pieds. On voit encore, près de ce lac, les restes d'un édifice que l'on croit avoir été des thermes ou un temple de Pluton.

AYEROLDI (Jules-Antoine), savant antiquaire, né à Venise, en 1631, et mort à Brescia, en 1717; il s'était formé une riche collection de livres, d'inscriptions et de médailles; il eut aussi de grandes connaissances en peinture; il a donné des notes savantes sur les antiquités et les monuments remarquables que renferme Brescia.

AVERRHOËS, philosophe et médecin arabe, né à Cordoue au 12^e siècle; étudia successivement la jurisprudence, les mathématiques, et la médecine; il doit sa grande réputation à sa traduction des œuvres d'Aristote; dans son *Collige*, il professe une grande estime pour Galien; on lui doit plusieurs traités sur des parties de son art; il mourut à Maroc, en 1198.

AYERSBERG-TRANSTON (Charles, prince d'), feld-maréchal-lieutenant autrichien, [né dans le mois d'octobre 1750; entra de bonne heure dans la carrière militaire; en 1792, fut envoyé à Dresde et à Berlin, pour y annoncer le couronnement de François II; l'année suivante, il fut pris par les Français dans les Pays-Bas, et fut retenu prisonnier par un décret de la Convention, du 14 avril 1793, pour servir d'otage du ministre de la guerre, Beurnonville, et des commissaires de la Convention; ne fut échangé qu'en 1795; commanda la ville de Vienne en 1803, et reçut l'ordre de brûler les ponts sur le Danube à l'approche de l'armée française, ce qu'il n'exécuta point, parce que Murat lui fit accroire que la paix était certaine; pour ce fait, il fut traduit devant une commission militaire; dépouillé de tous ses titres, excepté de celui de la Toison-d'Or, et condamné à la détentation; cette peine fut commuée en celle de l'exil; en 1809, il fut rappelé, et occupa un grade inférieur à celui qu'il avait d'abord; à la bataille de Wagram, il se battit en désespéré, et fut de nouveau prisonnier.

AVESANI (Joachim), jésuite, né en 1741, à Vérone; professeur de rhétorique, en 1775; poète latin et italien, mort en 1818.

AVESBURY (Robert), historien anglais du 14^e siècle; son Histoire de la vie d'Edouard III, depuis sa naissance jusqu'en 1356, est un morceau très-estimable pour la fidélité, l'exactitude et l'impartialité de l'historien.

AVESNES, petite ville de France assez bien fortifiée, dans le département du Nord; elle appartient à la France depuis la paix des Pyrénées, en 1659; elle a donné son nom à la maison d'Avesnes, dont les seigneurs ont été comtes de Hainaut et de Hollande; elle fut bâtie dans le 11^e siècle; prise par Louis XI, qui fit passer tous ses habitants au fil de l'épée, sauf dix-sept notables; et par les

Espagnols, en 1559; rendue à la France, en 1659; fortifiée par Vauban; elle tomba au pouvoir des Russes, en 1814, et des Prussiens, le 21 juin 1815, par suite de l'explosion de la poudrière, qui détruisit presque toute la ville; elle a été rebâtie en moins d'un an. Pour la maison d'Avesnes, V. **COMTE D'HAINAULT**.

AVEU ou **DÉNOMBREMENT**, acte fait sur un parchemin par-devant notaire, scellé et signé, dans lequel le vassal avouait qu'il était soumis, lui et son fief, à son seigneur dominant, et faisait le détail de toutes les redevances et de tous les droits attachés à son fief. Les premiers actes de ce genre remontent vers 1200, suivant Dumoulin. Si le vassal ne faisait pas cette déclaration dans les 40 jours de l'acquisition de son fief, son suzerain pouvait confisquer ce fief.

AVEUGLES (hospices d'). Vers 1260, saint Louis fonda une maison destinée à recevoir trois cents aveugles, et qui, pour cette raison, fut appelée *hospice des Quinze-Vingts*; en 1779, les Quinze-Vingts ont été transportés dans la rue de Charenton, où ils sont encore. Il existe encore à Paris une autre maison (V. **INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES**). Londres possède un hospice pour soixante aveugles, fondé sous le nom d'École, en 1799.

AVEUGLES (Maison des); dès 1784, on ouvrit aux jeunes aveugles un asile, rue Notre-Dame-des-Victoires. M. le duc de la Rochefoucauld obtint pour eux, en 1790, le couvent des Célestins. Louis XVI ordonna que les aveugles seraient entretenus aux frais du gouvernement, et l'assemblée constituante en mit les frais, en 1791, au compte du trésor. M. Haüy, frère du célèbre minéralogiste, le fonda sous sa dénomination; une ordonnance royale de 1815 le plaça sous la direction du grand-aumônier de France, dans l'ancien séminaire de Saint-Firmin. V. **INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES et HOSPICES**.

AVIAU DUBOIS DE SANZAY (Charles-François d'), archevêque de Bordeaux, surnommé *le Père des pauvres*, né le 7 août 1736, au diocèse de Poitiers; grand-vicaire de cette ville; archevêque de Vienne, en 1789; exilé en 1792; rentré en France, en 1797, y exerça son ministère de village en village, déguisé en paysan; donna son adhésion au concordat de 1801; nommé et installé archevêque de Bordeaux, en 1802; releva les institutions utiles et de charité; en 1809, donna tous ses soins au soulagement des prisonniers espagnols; mort en 1855. Les vertus et la charité de ce prélat le firent regretter universellement. Son digne successeur, M. de Chéverus, mort en 1857, marcha sur ses traces.

AVICENNE, ou plutôt Abou-Ali-Hosain-Ben-Aballah-Ben-Sina, le plus célèbre des médecins arabes, né en Perse, en 980; composa une foule d'ouvrages de médecine et d'alchimie; pendant près de six siècles, son *Canon* fut successivement suivi en Europe dans les écoles. Avicenne occupa de hauts emplois; il fut ysis à Ispahan, et mourut du poison que lui donna un de ses esclaves à l'âge de 56 ans.

AVIDIUS (Cassius), commandant des légions de Syrie, et habile capitaine; se fit proclamer empereur, l'an de J.-C. 175; tué par un centurion après un règne de trois mois, lorsque l'empereur Marc-Aurèle marchait contre lui; ce prince généreux était disposé à lui pardonner sa révolte.

AVIENUS (Rufus Festus) vivait vers l'an 400; il se livra à la traduction en vers latins de quelques auteurs grecs, tels que Aratus, Denys et Esopé; il a traduit quarante-deux fables de ce dernier, qu'on trouve souvent réunies aux fables de Phèdre.

AVIGNON, grande ville du midi, aujourd'hui chef-

lieu du département de Vaucluse; autrefois capitale du comté du même nom, appartenant au saint-siège; longitude, 22 degrés 28 minutes 55 secondes; latitude, 43 degrés 57 minutes 25 secondes; et population, 51,600 âmes. Notre-Dame-des-Dons, son ancienne métropole, fut fondée dans les premiers siècles du christianisme, sur les débris d'un temple païen; ruinée par les Barbares, reconstruite avec les dons de Charlemagne, en 800. — Dans cette église on admire les mosaïques des papes Jean XXII, mort en 1334, et Benoît XII, en 1342. L'église St-Agricole était bâtie dès 680; celle de St-Didier fut construite sous Innocent VI, en 1350; celle de St-Pierre fut reconstruite en 1558, et sa façade seulement en 1515; celle des Célestins, en 1595, par le roi de France Charles VI; on y voit le fameux squelette peint par le roi René, en 1450, en souvenir, dit-on, de sa maîtresse; et la chaise de St-Benazet, ou petit Benoît, berger qui, à l'âge de 18 ans, construisit un pont en pierres de dix-neuf arches, sur le Rhône, en 1177; mourut en 1184. Ce pont, achevé en 1188, fut détruit par les eaux en 1669. L'hôpital de St-Benazet date de 1177; l'Hôtel-Dieu fut fondé, en 1558, sous le titre de Ste-Marthe, par Bernard de Rascas, bourgeois d'Avignon; l'hospice St-Roch fut fondé, en 1580, à l'occasion de la peste qui dépeupla la ville; l'hospice appelé l'Aumône-Générale remonte à 1541. Le tombeau de Laure, femme de Hugues de Sade, immortalisée par Pétrarque, est dans l'église des Cordeliers, fondée en 1237. Le pape Boniface VIII avait fondé dans cette ville, en 1305, une université pour le droit civil et canon, la médecine et les arts libéraux; Jean XXII y ajouta, en 1320, une chaire pour la théologie. Cette ville, riche de souvenirs imposants, que les papes avaient choisie pour résidence, depuis Clément V jusqu'à Grégoire XI (1305-1377), avait à cette époque une population de 100,000 âmes. Jeanne, reine de Naples, institua les *Cours d'amour* vers l'an 1410. On y admire encore la grandeur et la magnificence du palais pontifical. Avignon possède une succursale de l'Hôtel-des-Invalides de Paris, qui a été fondée vers 1808; elle est dans les anciens bâtiments du ci-devant couvent des Célestins et du noviciat des jésuites. Pour les établissements scientifiques de cette ville, on doit citer surtout le Musée d'antiquités et de tableaux, et le Médailler, établissements les plus considérables de ce genre que possède une ville de province. Ce musée porte le nom de son fondateur, M. Calvet, médecin; il fut commencé en 1810. La salle de spectacle n'a été bâtie qu'en 1824. La bibliothèque publique d'Avignon a été beaucoup enrichie depuis 1850. Son jardin botanique est l'un des plus beaux des villes de province. Avignon est la patrie du chevalier Folard, le commentateur de Polybe, mort en 1752; l'un des plus grands écrivains militaires du 18^e siècle.

AVIGNON (viççisilundes d'). Cette ville, originairement aux Gaulois Caviariens, fut colonie romaine jusqu'à la ruine de l'empire d'Occident; prise par les Bourguignons, qui la cédèrent d'abord aux Visigoths, ensuite aux Ostrogoths, desquels elle passa aux rois mérovingiens et carlovingiens. — Il y eut pendant longtemps de vives contestations au sujet d'Avignon entre les comtes de Toulouse, ceux de Provence et de Forcalquier; le dernier ayant cédé ses droits aux habitants, ceux-ci s'érigèrent en république. Jeanne, héritière du dernier comte de Toulouse, épousa Alphonse, comte de Poitiers, et frère de saint Louis, en 1258. Alphonse se liguait avec son autre frère, Charles d'Anjou, et les deux frères, ayant réuni leurs forces, contraignirent la ville d'Avignon de se soumettre, en 1251. Philippe-le-Hardi hérita, en 1278, de la part de son oncle Alphonse, et la laissa à son fils Philippe-le-Bel, qui la

donna, en 1290, à Charles, roi de Sicile, comte de Provence. Le pape Clément V établit sa cour à Avignon, en 1305, et le siège y resta fixé pendant soixante-douze ans, sous les papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Urbain V, et Grégoire XI, qui le transféra de nouveau à Rome, en 1377. Clément VI n'avait aucune autorité pour le temporel dans cette ville; Clément VI en acheta la propriété avec son territoire, en 1348, de Jeanne, reine de Sicile, et comtesse de Provence, pour la somme de 80,000 florins qu'il ne paya qu'en indulgence. La mort de Grégoire XI éleva un grand schisme dans l'église; il y eut deux papes : l'un, Urbain VI, resta à Rome; et l'autre, Clément VII, à Avignon; il y mourut en 1405; et y eut pour successeur Pierre de Lune, Benoît XIII, qui fut chassé en 1408. Les papes gouvernèrent depuis l'état d'Avignon par des légats, jusqu'en 1792, où un décret de l'assemblée législative ordonna sa réunion au territoire français. Cette ville acquit une funeste célébrité dans les discordes civiles qui suivirent la chute de l'empire. Non-seulement l'empereur Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe en 1814, faillit y perdre la vie; mais le maréchal Brune, gouverneur de la Provence en 1815, y fut indignement assassiné, dans le mois d'août de cette année.

AVIGNON (conciles d'), *Avenionense*. 1^{er}, par le cardinal Hugues de Die; légat. Achard, usurpateur du siège d'Arles, y fut déposé, et Glibelin élu en sa place. Lantelme y fut aussi élu archevêque d'Embrun, Hugues, évêque de Grenoble, et Didier, évêque de Cavaillon : le légat les mena à Rome; où ils furent sacrés par le pape (an 1080). — 2^e. Au commencement de septembre, par Hugues, évêque de Riez, et Milon, légat du pape, assistés de quatre archevêques, de vingt évêques et d'un grand nombre d'abbés. Le comte de Forcalquier y signa, le 4 septembre, les statuts qui avaient été dressés à Saint-Gilles pour la paix; on y fit de plus, vingt et un canons pour la discipline de ce concile (1209). — 3^e. Le 15 de juillet, par Bertrand Maleferrati, archevêque d'Arles, où l'on rédigea huit règlements pour le clergé (1270). — 4^e. Par l'archevêque d'Arles et quatre évêques, le 17 mai; on y fit un décret contenant quinze articles, la plupart contre les usurpations et les invasions des biens ecclésiastiques, les violences commises contre les clercs, et le mépris des excommunications; mais à tous ces maux on n'opposa que de nouvelles censures (1279). — 5^e. Par Amauri, archevêque d'Arles, avec ses suffragants; il y publia dix canons (1282). — 6^e. Le 18 juin, par trois archevêques, onze évêques et plusieurs délégués d'absents; on y fit un grand règlement de cinquante-neuf articles, dont la plupart ne regardent que les biens temporels de l'église et sa juridiction. Un de ces règlements est contre les empoisonneurs et les enchanteurs, sorte de gens qui n'étaient pas rares alors (1326). — 7^e. Par le pape Jean XXII, contre l'anti-pape Pierre de Corbière, qui soutenait que Jésus-Christ et ses disciples n'avaient rien possédé en propre, ni en commun, ni en particulier (1327). — 8^e. Dans l'abbaye de Saint-Ruf, terminé le 3 septembre, par 3 archevêques et 17 évêques; on y publia un décret de 69 articles répétés la plupart du concile de 1326 (1337). — 9^e. Le 9 septembre, par les soins de Pierre, cardinal de Foix, de l'ordre des Frères-Mineurs, archevêque d'Arles et légat d'Avignon : le but principal de cette assemblée fut de confirmer ce qui s'était fait au concile de Bâle, touchant l'opinion de l'immaculée conception de la sainte Vierge; on y défend, sous peine d'excommunication, de prêcher le contraire de cette opinion; on ne permet pas même d'en disputer en public, et enjoint aux curés de publier ce décret, et de l'annoncer à tous les fidèles, afin qu'aucun ne puisse l'ignorer (1437).

AVILA (Jean d'), né dans la Nouvelle-Castille en 1500, ecclésiastique, parcourut pendant 40 ans les villes, les bourgs, les montagnes et les forêts de l'Andalousie, enseignant le bien par ses préceptes et par ses exemples; mérita le nom d'apôtre de l'Andalousie; mort en 1569.

AVILA Y ZUNIGA (don Louis d'), grand commandeur de l'ordre d'Alcantara, né à Placencia, dans l'Estramadure, à la fois diplomate, général et historien; envoyé par Charles-Quint auprès des papes Paul IV et Pie IV, pour presser les opérations du concile de Trente; accompagna ensuite ce prince dans la guerre contre les protestants d'Allemagne, et assista au siège de Metz en 1552, y commanda la cavalerie. Il est auteur des *Commentaires de la guerre d'Allemagne* faite par Charles V pendant les années 1546 et 1547; ouvrage traduit de l'espagnol en plusieurs langues, et en italien par l'auteur lui-même.

AVILA (Sanche d'), commandant des gardes du duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas en 1567; repoussa derrière la Meuse et battit, en 1568, les bandes du comte d'Hochstraët, fut blessé près du Quesnoy, en 1568; en 1574, fut chargé du commandement de la moitié de la flotte destinée à délivrer Middelbourg; en 1574, au combat de la Moque, triompha de Louis de Nassau; en 1575, s'empara de force de la ville d'Auvers; quitta les Pays-Bas avec les troupes royales en 1587; y revint en 1584, sous le duc de Parme, et fut tué au siège de Maëstricht.

AVILA (Gilles-Gonzales d'), né en Espagne, publia, en 1606, l'*Histoire des antiquités de la ville de Salamanque*; en 1612, nommé historiographe du roi de Castille, il composa encore d'autres ouvrages historiques; mourut en 1638.

AVILA (d'), historien. V. **DAVILA**.

AVILER (Augustin-Charles d'), architecte, né à Paris en 1655, travailla avec Mansard, traduisit de l'italien et enrichit de notes le 6^e livre de l'*Architecture* de Scamozzi, composa un dictionnaire des termes d'architecture; exécuta la porte triomphale du *Péron* à Montpellier; orna d'édifices plusieurs villes du Languedoc, dont les états crurent, pour lui, la place d'architecte de la province; en 1695; mort en 1700. On a de lui un *Cours d'architecture* imprimé en 1691.

AVIS, ordre militaire de Portugal. C'était d'abord une réunion de chevaliers pour combattre les Maures, qui fut nommée *nouvelles milices*. Le roi Alphonse-Henri approuva la confrérie, qui, en 1162, devint un ordre de chevalerie ecclésiastique; Jean de Cirita, légat du pape et abbé de Tarouca, lui donna des statuts d'après lesquels les chevaliers devaient jurer d'être chastes, de défendre par les armes la religion catholique, et d'observer la règle de Saint-Benoît de Cîteaux, dont ils portaient l'habit blanc; en 1166, Gérald-sans-Peur ayant surpris la ville d'Evora, Alphonse les y établit et ils en prirent le nom, qu'ils gardèrent jusqu'en 1187, où leur roi Alphonse II leur ayant donné la forteresse d'Aviz dans l'Alentejo, qu'ils défendirent contre les Maures, ils prirent le nom d'Aviz. L'ordre d'Aviz ayant reçu en don les biens que l'ordre espagnol de Calatrava possédait en Portugal, reconnu ce dernier pour son supérieur. Jean 1^{er}, roi de Portugal, mit fin à cette relation en se chargeant de la grande maîtrise, en 1335; et quoique le concile de Bâle prononçât en faveur des chevaliers de Calatrava, l'ordre d'Aviz demeura indépendant, et la couronne de Portugal en garda la maîtrise jusqu'à nos jours; depuis 1350, où cette réunion fut approuvée par le pape Paul II. La reine Marie en fit un ordre du Mérite-Militaire en 1789, et en assigna les revenus à des officiers de mérite. Ses membres sont, outre le grand-maître et le grand-commandeur, 6 grands-croix, 49 commandeurs; le nombre des chevaliers n'est pas limité.

L'ordre possède 18 villages et 49 commanderies. Cet ordre est aujourd'hui (1838) spécialement affecté aux partisans de don Miguel.

AVIS, appelé aussi *Veis*, et généralement *Scheikh Avis*, et *Scheikh Veis*, fils de l'émir Scheik Hassan Stekani, surnommé *le Grand*, était de la branche de Genghiz-Khan, succéda à son père en 1357. Il dût en 1359 Akhi-Giak, maître de la province d'Adherbigian, et s'empara de ses états. Quelque temps après, les seigneurs de cette province, dont il avait fait périr 40 des principaux, remirent Akhi-Giak en possession de ce qu'il avait perdu. Avis se retira alors à Bagdad, augmenta son armée, se remit en marche, surprit Akhi-Giak, et lui fit couper la tête; en 1365, il soumit Mergian, à qui il avait confié la garde de ses états pendant son absence, et entra à Bagdad; un an après il prit les villes de Mosul et de Mardin. En 1370, il battit, près de la ville de Rei, l'émir Veli, qui s'était emparé de la province de Mazanderan. Cette dernière victoire le débarrassa de tous ses ennemis, et il retourna à Bagdad, où il mourut en 1374, désignant pour son successeur son fils Houssain, au préjudice de Hassan, son aîné, que les ministres tinrent prisonnier pendant la maladie d'Avis, puis le firent mourir et l'enterrent le même jour que son père.

AVIS, **AHMED-BEN-AVIS** ou **VEIS**, fils du précédent, succéda à son frère Houssain qu'il détrôna et fit mourir l'an 1382. Il fut constamment en guerre depuis cette époque jusqu'en 1404, avec un de ses frères qui lui suscita aussi d'autres ennemis; tour à tour vaincu et vainqueur, et obligé de fuir sa capitale à plusieurs reprises; en 1410, Cara Josef Turcoman, après l'avoir battu dans une sanglante bataille, le fit prisonnier et mettre à mort ainsi que ses enfants.

AVISON (Charles), né à Newcastle, musicien anglais, organiste de l'église de Saint-Jean de cette ville en 1748; publia, en 1752, son *Essai sur l'expression musicale*; mort le 10 mai 1770.

AVISSE (N.), poète et professeur de grammaire; quitta la France fort jeune pour aller en Afrique. Devenu aveugle à l'âge de 18 ans, il fut accueilli à l'Institut créé par M. Haüy, où il remplissait une chaire de grammaire. Le premier consul, Bonaparte, vint au secours de sa misère; mais il mourut en 1803. On a de lui des fables piquantes par leur originalité.

AVISSE (Étienne), auteur dramatique, mort en 1747, a fourni, par sa pièce intitulée *la Gouvernante*, l'idée du *Vieux Célibataire* de Collin d'Harleville, et par celle de son *Valet embarrassé*, le sujet de *Ma Tante Aurore*, opéra-comique.

AVIT (saint), archevêque de Vienne en 490, né en Auvergne; il présida au concile d'Épauve et rendit de grands services à l'Église; il était aussi poète et a laissé des ouvrages estimés sur *la Création*; *la Chute* et *la punition d'Adam*; *le Déluge universel*; *le Passage de la mer Rouge*; et une épître de 800 vers sur *la Chasteté*; mort en 525.

AVITUS (Marcus Marcellus), né en Auvergne, repoussa en 455, à la tête des milices gauloises, les Saxons et les Germains; fut proclamé empereur dans la Gaule Narbonnaise; alla combattre Genserik qui menaçait Rome; fut fait prisonnier par le comte Ricimer, commandant de la flotte romaine, et déposé l'an 456; mourut en Auvergne.

AVOCAT, titre de celui qui se consacre à défendre ses concitoyens devant les tribunaux, après avoir pris toutes les grades de licence dans une faculté de droit. *Avocat*, vient du mot *advocatus*, appelé. Chez les Romains, ceux qui avaient besoin d'un défenseur chois-

saient simplement celui qui avait fait une étude particulière des lois. En France, l'époque de l'institution des avocats est encore ignorée; mais on sait que Philippe-le-Hardi avait réglé la formule du serment et leurs honoraires, dès 1284. Ils étaient autrefois comme aujourd'hui divisés en deux classes: avocats au parlement, et avocats au conseil; ceux-ci n'ont été créés en titre d'office qu'en 1738, sous le chancelier d'Aguesseau. Les avocats au conseil et à la cour de cassation forment encore aujourd'hui une classe séparée. L'ordre des avocats a été réorganisé en l'an 10. V. **BARREAU**. Les offices d'avocat du roi ont été supprimés par une loi du 7 septembre 1790. Leurs fonctions ont été exercées par des magistrats que l'on a successivement appelés *commissaires du roi*, *commissaires nationaux*, *commissaires du gouvernement*, et aujourd'hui *procureurs du roi*. V. **MINISTÈRE PUBLIC**.

AVOGADRO (le comte Louis), gentilhomme de Brescia; forma, en 1512, une conjuration pour délivrer cette ville des Français qui en étaient maîtres depuis 1509; à la tête de 200 citoyens, il veut s'ouvrir un passage au travers des Français venus au secours de la garnison, est fait prisonnier et écartelé, le 20 février 1512.

AVOGARO (le comte Azzoni Rambaldo), né à Trévis, en 1719; chanoine du chapitre de cette ville à 21 ans; archéologue; fondateur, en 1747, de la bibliothèque de Trévis; mort en 1790.

AVOGRADO (Joseph), comte de Casanova, né à Verceil, en 1751; chambellan du roi de Sardaigne, en 1798; gouverneur du Verceilais, en 1802; président du collège électoral du département de la Sesia, en 1803; mort en 1813; il était chevalier de la Légion-d'Honneur et auteur de plusieurs mémoires sur l'agriculture.

AVOINE, *avena*. Il règne de l'incertitude sur l'origine et la patrie de l'avoine commune, de même que sur celles de toutes les céréales. Les botanistes disent qu'elle ne croît spontanément nulle part, et ils ne se sent pas au récit du navigateur Anson, qui prétend l'avoir trouvée à l'état sauvage dans l'île de Juan-Fernandez, vers la côte du Chili, en 1755; ni à celui d'Olivier, qui dit l'avoir vue végéter dans les terres incultes de la Perse, où il fit un voyage en 1595. Les agriculteurs, de leur côté, sont persuadés qu'elle se reproduit d'elle-même sur les terrains sablonneux, mais en se métamorphosant peu à peu en une variété velue, et qu'elle reprend sa forme primitive lorsqu'on la sème sur un autre terrain. Jusqu'à Galien, l'avoine désignée par Théophraste et Dioscoride, qui écrivaient, l'un en 500 avant J.-C., et l'autre, 200, sous le nom de *bromos*, paraît n'avoir été connue des Grecs et des Romains que comme une herbe fâcheuse pour les moissons. Plinius, qui écrivait vers l'an 70 de notre ère, la regarde comme une dégénération du blé; mais il dit que les Germains la cultivent à l'instar de celui-ci, et qu'ils la font servir à leur nourriture sous forme de bouillie. Un siècle plus tard, le *bromos* est cité, par Galien, comme un bon aliment pour les chevaux et même comme applicable à la nourriture de l'homme. De tout cela, il est permis de supposer qu'elle est originaire de la Germanie, qu'elle y est née d'une avoine sauvage, probablement l'avron, et qu'elle s'est propagée de là dans le reste de l'Europe, où elle a elle-même produit plusieurs variétés. On n'en compte pas moins aujourd'hui qu'une vingtaine d'espèces différentes par leurs couleurs. Les espèces premièrement cultivées en France sont l'avoine noire de Brie, l'avoine d'hiver, etc. Le chimiste Davy a trouvé dans l'avoine 39 pour 100 de fécule, 6 de gluten, 2 de matière sucrée, etc. La récolte moyenne de l'avoine est évaluée annuellement en France à 52,060,587 hectolitres.

AVON, petit village près de Fontainebleau, dans l'église duquel fut enterré le marquis Monaldeschi, assassiné dans le palais de Fontainebleau par ordre de Christine de Suède, en 1668. Sa pierre tumulaire, longue de 18 pouces, large de 15, porte cette inscription incorrecte :

Ci-gist Mona Delai.

On y voit encore les tombes d'Ambroise Dubois, peintre qui travailla beaucoup aux peintures du château de Fontainebleau, mort en 1615; de l'illustre naturaliste Daubenton, mort le 12 décembre 1785; et du mathématicien Étienne Bezout, mort le 27 septembre 1785.

AVOST (Jérôme d'), né à Laval, en 1538, auteur traducteur; mort en 1584, a composé : *Poésies de Jérôme d'Avost de Laval et Essais sur les sonnets du divin Pétrarque*; il a traduit la *Jérusalem délivrée et les Amours d'Isménie*.

AVOÛÉ, qu'on écrivait autrefois *advoué*, *advocatus*, d'où dérive aussi le mot avocat. C'était le nom que l'on donnait à ceux qui défendaient en justice les droits des églises dont on leur avait confié le soin, emploi qui leur fit aussi donner le nom de *défenseurs*. Les avoués n'étaient au commencement que de simples avocats ou autres gens de justice. Dans la suite, on chargea de leurs fonctions les seigneurs les plus puissants, bien plus en état de résister par les armes aux violences que l'on pouvait exercer contre l'Église. Charlemagne prenait le titre d'avoué de saint Pierre et protecteur de la ville de Rome; le pape Léon III lui envoya une bannière et des clefs, en lui donnant cette qualité, 800. Le roi Hugues avait été avoué de saint Riquier, 960. Le pape Nicolas II nomma saint Édouard le Confesseur et ses successeurs *avoués* de l'église et de l'abbaye de Westminster et de toutes les églises d'Angleterre, 1050. Sous Henri I^{er}, roi de France, en 1055, le comte d'Anjou avait la bannière de saint Martin dans son armée, en qualité d'avoué de l'abbaye de Marmoutier; comme les comtes du Vexin portaient l'oriflamme de l'abbaye de Saint-Denis avec un pareil titre. Les *ridannes* prenaient la qualité d'*avoués*, et même les historiens du 8^e siècle confondent ces deux qualités. Les grands seigneurs, protecteurs des abbayes, prenaient quelquefois le titre de *conservateurs*; mais ils n'en remplaient pas moins les fonctions des *avoués*. Il y avait aussi quelquefois plusieurs sous-avoués pour chaque monastère, qui en faisaient les affaires temporelles à la place des *avoués*; ce qui ruinait les monastères. C'est pour cela que l'empereur Othon-le-Grand, en faisant Lambert, comte de Louvain, avoué de l'abbaye de Gemblours, en 948, lui défend d'avoir plus d'un sous-avoué. On trouve aussi des *avoués* de villes, de provinces. Ainsi, dans une charte de l'année 1187, et dans une autre de 1210, Berthold, duc de Zeringhen, est appelé *avoué* de Thurgie, par la grâce de Dieu et de l'empereur. Vers la même époque, Henri, comte de Louvain, est appelé *avoué* de Brabant. On trouve, aux 12^e et 13^e siècles, des *avoués* d'Alsace et du Brabant. Godefroi de Bouillon, après la conquête de Jérusalem en 1099, sur la proposition des évêques, refusa le titre de roi et ne voulut prendre que celui d'*avoué* du Sépulchre. Albert, margrave d'Autriche, fils aîné de Léopold, fut institué *avoué* de toutes les églises et monastères d'Autriche, 1250. La maison de Béthune se fait honneur d'un Robert de Béthune, avoué d'Arras. On ne s'accorde pas sur l'origine de l'institution des *avoués*; les bénédictins ne la font remonter qu'à Pépin-le-Bref, 755; d'autres veulent que cette charge ait été introduite dès le temps de Silicion, vers 400. Ce qui donnerait quelque crédit à cette opinion, c'est que le concile de Châlons, tenu en

661, défend aux évêques de prendre des *avoués*. Cette qualification s'est conservée en Suisse où l'on donne le nom d'*avoyer* au magistrat chargé de la justice et de la police d'une ville.

AVOÛÉS, officiers ministériels établis près chaque tribunal de première instance et de chaque cour royale, pour représenter les parties; prendre pour elles des conclusions, et faire en leur nom tous les actes de procédure jusqu'à ce que les affaires soient en état d'être jugées. Dans l'ancien régime, ces officiers étaient appelés *procureurs*. On en trouve d'attachés au Châtelet en 1527, et près le parlement en 1541. Cette charge fut comprise dans les suppressions prononcées en 1791. La loi du 20 mars de la même année institua les *avoués*. Vint la loi du 5 brumaire an XI (25 octobre 1794), qui, établissant une nouvelle forme pour l'instruction des affaires, supprima la fonction d'avoué, sauf aux parties à se faire représenter par de simples fondés de pouvoir, qui ne pourraient former aucune ré pétition pour leur salaire contre les citoyens dont ils auraient accepté la confiance. Mais cette réforme dura peu. La loi du 27 ventôse an VIII (19 mars 1800) rétablit les avoués, dont le nombre près chaque tribunal fut fixé par la loi du 15 frimaire an IX (5 décembre 1801), qui décréta en même temps l'institution des chambres d'avoués pour la discipline intérieure de ce corps. Depuis 1816, les avoués jouissent de la faculté de se désigner un successeur, et de le présenter à l'agrément du chef de l'état.

AVOÛÉ-CHANTEREYNE (Victor), conseiller à la cour de cassation; ancien membre de nos assemblées législatives; né le 22 juin 1762 à la Martinique; avocat à Paris et électeur de cette ville en 1789; fut successivement procureur de la commune de Cherbourg, administrateur et procureur-syndic du département de la Manche, membre du district de Cherbourg, et président de l'administration municipale, puis substitut-rapporteur du procureur-général, et sous l'empire premier avocat-général; en 1815, membre du corps législatif; dans la session de 1814 à 1815, rejeta le projet de loi sur la liberté de la presse; en novembre 1814, membre de la Légion-d'Honneur, président de la cour royale d'Amiens, et chargé, en 1815, de présider le collège électoral de l'arrondissement de Cherbourg; député de nouveau, nommé par le département de la Manche, en 1817; conseiller à la cour de cassation en 1819; jusqu'en 1850, il fit constamment partie de la chambre des députés, et vota avec la droite. M. Avoyné est mort en 1856.

AVRANCHES, *Abrincatena*, chef-lieu d'arrondissement, petite ville de France, dans le département de la Manche, à peu de distance de la mer et du Mont-Saint-Michel; elle possède un collège, un jardin botanique, et une bibliothèque assez considérable; son ancienne cathédrale, consacrée à saint André, en 1121, en présence de Henri II, roi d'Angleterre, n'existe plus. Cette ville avait titre de vicomté, que saint Louis, roi de France, acheta, en 1256, de Robert de Prêtre. Charles III, roi de Navarre, céda ses droits sur ce vicomté à Charles VI, roi de France, en 1404; elle était aussi une ancienne place d'armes, fortifiée par saint Louis; elle fut prise d'abord plusieurs fois par les Bretons, qui rasèrent ses murailles et démantelèrent son château, en 1205; par les Anglais, qui en furent chassés en 1450; par les calvinistes en 1562; mais ceux-ci en furent chassés peu après par les catholiques. Cette ville eut pour évêque, en 1685, le savant Huët, qui résigna son évêché en 1690.

AVRANCHES (concile d'), *Abrincatense*, le 21 mai. Henri II, roi d'Angleterre, après avoir fait un serment tel que les légats du pape le demandaient, et après avoir

casé toutes les coutumes illicites qu'il avait établies de son temps, et reçu la pénitence, fut absous de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, arrivé le 29 décembre 1170. Ceci s'est plutôt passé dans une assemblée que dans un concile (1172). François Péricard, évêque d'Avranches, publia des ordonnances synodales, en 1615, et Roger d'Aumont, en 1646.

AVRIGNY (Hyacinthe-Robillard d'), jésuite, né à Caen en 1675, et mort en 1719, s'est fait une réputation distinguée par des mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis 1600 jusqu'en 1716, et par des mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe dans la même période de temps.

AVRIGNY (Charles-Joseph l'Écillard d'), né à la Martinique en 1760; chef du bureau des colonies au ministère des colonies, en 1800; poète, censeur dramatique; mort en 1825; a composé les *Brouilleries*, opéra-comique; *Jeanne d'Arc à Rônen*, tragédie; le poème de la *Navigaison moderne*, et le *Tableau historique du commencement et du progrès de la puissance britannique dans les Indes orientales*.

AVRIL (le P. Philippe), jésuite français, professeur de philosophie et de mathématiques au collège de Louis-le-Grand, en 1684; chargé, en 1685, d'aller ouvrir une route aux missionnaires de la Chine par la Tartarie; partit le 15 janvier et revint à Toulon le 30 novembre 1690; publia, en 1692, les relations de ses courses sous le titre de *Voyage en divers États d'Europe et d'Asie*, et mourut peu après.

AVRIL (Jean-Jacques), né en 1744, mort en 1832; graveur français, facile et fécond. Son œuvre se compose de 340 planches, parmi lesquelles on distingue la *Famille de Darius* et la *Mort de Méléagre*.

AVRIL (N.), général, en 1795; il fit dans ce grade, à la tête d'une division, la guerre dans les départements de l'Ouest depuis 1794 jusqu'en 1800; sous le consulat il commanda un des départements de la 11^{me} division militaire; et en 1804 fut décoré de la Légion d'Honneur; en 1808, commanda, en Portugal, un corps de quatre mille hommes; le 25 juin, il s'empara de la ville de Villa-Viciosa, qui s'était révoltée; en 1812, commanda la 4^{me} cohorte des gardes nationales du premier ban; en 1814, il fut décoré de la croix de chevalier de Saint-Louis, et non-obstant reprit du service pendant les cent-jours. Depuis 1815 le général Avril ne figura plus dans les cadres de l'armée jusqu'en 1830, où peu après il est mort commandant d'une subdivision militaire.

AVRILOT (Barbe), connue sous le nom de *sœur Marie de l'Incarnation*, née en 1563, à Paris, de Nicolas Avriilot, seigneur de Champatreux. Après la mort de son mari, elle entra dans un couvent; elle est regardée comme la fondatrice des Carmélites en France; morte au couvent de Pontoise qui lui devait son établissement, en 1618. Le pape Pie VI l'a béatifiée en 1791.

AXAJACATL, 7^{me} empereur des Méxicains, second fils de Montézuma 1^{er}; monta sur le trône en 1461; défait en bataille rangée les Indiens de Quatulo et de Técompitlique; rentra en triomphe dans sa capitale, suivi d'une foule de captifs qui furent sacrifiés à la cérémonie de son couronnement; fit ensuite la conquête de Tlaxteboléo; vécut ensuite heureux et paisible; mourut en 1478. Il encouragea l'agriculture et les arts.

AXEL, petite ville fortifiée, située dans la partie de province de Zélande nommée autrefois la Flandre des États-Généraux; elle fut prise par le prince Maurice de Nassau, le 20 août 1586; par le maréchal de Saxe, le 15 mai 1747; et par le général Pichegru, en 1794.

AXELSON (Éric), de la famille Toll; né vassal du Danemark; se déclara contre Eric XIII; passa en Suède pour y soutenir le parti mécontent de l'union de Calmar; contribua puissamment à la révolution, et plaça successivement sur le trône de Suède Christian 1^{er}, en 1458; Canutson, 1468; puis Sten-Sturé, en 1471, qui lui céda la Finlande, où il régna en souverain jusqu'en 1480, année de sa mort.

AXERETO (Blaise), amiral génois; gagna la bataille navale de Ponza, et fit prisonnier Alphonse V, roi d'Aragon, le 5 août 1435. Le duc de Milan lui donna en récompense la seigneurie de Serravalle.

AXINITE, minéral possédant à peu près la dureté du quartz, rayant le verre, et étant rayé lui-même par la lo-paze; dont la pesanteur spécifique varie entre 3, 2, et 3, 5. Il est toujours coloré; tantôt verdâtre, tantôt grisâtre, plus souvent violacé. Il a été découvert, vers 1740, dans les roches de Thum, près d'Ehrenfriedersdorf, en Saxe; en 1781, on l'a retrouvé dans plusieurs montagnes de l'Asani (Isère). Aujourd'hui on connaît des gisements d'axinite en beaucoup d'autres lieux, parmi lesquels on peut citer la vallée d'Aure, les environs de Barèges, dans les Pyrénées; la vallée de Chamouny, les environs d'Alençon (Orne), le Cornouailles, en Angleterre; le mont Atlas, en Afrique, etc., etc. Ce minéral, d'abord appelé *Thumerstein*, a reçu le nom d'*axinite* du célèbre Haüy, en 1816, du grec *axine*, hache, à cause de la tendance qu'ont ses cristaux à prendre la forme du tranchant d'une hache; on l'emploie pour la confection de divers objets d'ornements.

AXTEL (Daniel), officier anglais au service du Long-Parlement; de garçon de boutique chez un épicier, devint lieutenant-colonel, et s'opposa à toute réconciliation avec Charles I^{er}, en 1644; commanda le détachement chargé d'escorter ce prince devant ses juges, en 1649; força ses soldats à crier: *Justice! justice! execution!* passa en Irlande avec Cromwell; obtint le gouvernement de Kilkenny; poursuivit vigoureusement les royalistes; donna sa démission quand Cromwell se fut déclaré Protecteur; reprit son autorité après la mort de Cromwell, en 1653; fut congédié du service par Monk, en 1659, et se tint caché; fut condamné à mort et exécuté après la Restauration, en 1660.

AYACUCHO (bataille d'), gagnée par les Colombiens, sous les ordres de Sucre, lieutenant de Bolívar, contre les Espagnols au Pérou, en décembre 1824.

AYALA (Pierre-Lopez de), né en 1332, dans le royaume de Murcie, ministre et général espagnol sous quatre rois de Castille; en 1366, prit le parti de Henri de Transtamare contre Pierre-le-Cruel; fut fait prisonnier à la bataille de Navarrete, en 1367; nommé conseiller par Henri, et envoyé ambassadeur auprès de Charles V, roi de France; prisonnier de nouveau en 1583, à la bataille d'Aljubarra et en Portugal; Jean 1^{er} le fit son grand-chambellan et chancelier de Castille. Ayala mourut, en 1407, à Calahorra; il aimait beaucoup les lettres, et fut presque le seul Espagnol qui les cultivât de son temps; on a de lui des traductions et une chronique des règnes sous lesquels il a vécu.

AYALA (le P. Jean Interian de), né vers le milieu du 17^e siècle, professeur à l'Université de Salamanque; littérateur, orateur et poète; mort à Madrid en 1730.

AYALA (le colonel Joseph de), né à Bogota, Nouvelle-Grenade; un des patriotes de l'Amérique du Sud; en 1791, encore fort jeune, il aida un des mouvements révolutionnaires pour rendre son pays indépendant de l'Espagne; découvert, il fut arrêté avec Narino, et envoyé en Espagne; mis en liberté, il retourna dans son pays, où il soutint,

par son influence et son courage, la révolution du 11 juillet 1810; il contribua puissamment aux premières victoires des patriotes et principalement à celle obtenue à Calibio par Baraya sur Tacon; identifié avec son pays, il travailla toujours pour son bonheur; mais partageant les revers de la patrie, il fut fait prisonnier et fusillé par Morillo, en 1816.

AYALA (le général Juan Pablo de), né à Caravas, parent du précédent; fut aussi un de ceux qui se distinguèrent par leur résolution; les premiers revers après la révolution de Vénézuëla, en 1810, qui mirent le pays au pouvoir des Espagnols, le livrèrent prisonnier avec Miranda; il fut envoyé à Ceula, en Afrique, et eut le bonheur de s'échapper à Gibraltar; rentré dans son pays, il a toujours bien servi, et au milieu des mésintelligence de sa patrie, il s'est toujours trouvé du côté du parti national.

AYAMONTE (le marquis d'), seigneur espagnol de la maison de Guzman, proche parent de Louise de Guzman, femme de Jean de Brétagne, proclamé roi de Portugal en 1640; forma le projet, de concert avec ce prince, de rendre l'Andalousie indépendante de la couronne de Castille; mais la conspiration fut découverte; Ayamonte fut jugé et condamné sur sa propre confession; il subit sa sentence de mort avec une grande fermeté (1640).

AYLESBURY (Thomas), né à Londres en 1576, créé baronnet en 1627; fut très-instruit dans les mathématiques, et fit un noble usage de sa fortune en faveur des savants et des gens de lettres; il faisait des pensions à plusieurs d'entre eux. Son attachement à Charles Ier l'obligea, en 1642, d'aller chercher un asile dans les Pays-Bas, où il mourut en 1657, âgé de 81 ans. Sa fille épousa depuis Édouard Hyde de Perton, devenu fameux sous le nom de comte de Clarendon.

AYLIN (Jean), Italien, surnommé *Moniaco*, du nom d'un château où il prit naissance; historien du 14^e siècle; a composé l'*Histoire du Frioul*, depuis l'an 1566 jusqu'à 1588; il était notaire, et d'une famille qui avait exercé le même emploi depuis le milieu du 13^e siècle.

AYLMER (Jean), troisième évêque du Londres, fort savant, sous le règne d'Elisabeth; né vers l'an 1521, dans le comté de Norfolk; précepteur de Jeanné Gray; il s'élève dans ses écrits contre l'ambition des ecclésiastiques, et cependant il déploya une magnificence ridicule; mourut, en 1594, âgé de 73 ans; il est auteur de quelques écrits de polémique religieuse, et a fait avec Fox la traduction de l'*Histoire des Martyrs*. On cite de lui un fait assez curieux : pour encourager Elisabeth à se faire extraire une dent, il s'en fit ôter une qui ne le faisait point souffrir.

AYLOFFE (sir Joseph), né dans le comté d'Essex, antiquaire; mort en 1781; auteur d'un ouvrage estimé, intitulé *Calendrier des anciennes chartes et des archives galloises et écossaises de la tour de Londres*.

AYLON (Luc Yaquez d'), Espagnol, conseiller du tribunal supérieur à Saint-Domingue, en 1509; périt dans son second voyage en Floride, l'an 1530; ses conquêtes dans la Floride et le Mexique lui ont fait sa réputation; sa fermeté fut souvent taxée de cruauté.

AYM ou HAYM (Nicolas-François), antiquaire, bibliographe et musicien, né en Italie; vers 1700, il établit à Londres un Opéra italien, qui perdit la réputation de celui de Haëndel; a composé deux cahiers de sonates, et l'*Notizia de librari nella lingua italiana*; il est encore auteur d'une Collection gravée des médailles grecques et latines de toutes les espèces; mort en 1750.

AYMAR (le baron N.), général de brigade, fit les premières campagnes de la révolution, puis celles d'Austerlitz, de Prusse et de Pologne, avec le grade d'officier su-

périeur dans le 8^e de ligne; à la suite de la bataille d'Eylau, il reçut le commandement du 52^e régiment de ligne, et passa en Espagne, en 1808; il se signala, le 4 novembre 1810, au combat de Rio-Almanzara; et à celui de Bazar, le 9 août 1811; fut nommé général de brigade, et passa à la grande armée; le 10 août 1815, il s'empara de la position de Vvathon; fit la campagne de France et se distingua, le 11 avril 1814, à la bataille de Montmirail; cette même année, Louis XVIII le fit chevalier de Saint-Louis. Après la révolution de juillet, le baron Aymar fut appelé au commandement du département de Vauluse; puis promu au grade de lieutenant-général en 1854, il passa au commandement de la 21^e division militaire à Lyon, où il commandait lors des funestes événements d'avril 1855; il fut nommé ensuite pair de France, et grand-croix de la Légion-d'Honneur.

AYMÉ (Jacques); capitaine en 1702; blessé grièvement dans la guerre de Vendée; fut obligé de renoncer au service et s'embarqua avec Murat pour l'expédition d'Égypte, 1797; il suivit la fortune de ce général qui, devenu grand-duc de Berg, le nomma intendant-général de sa maison et l'emmena avec lui en Espagne; après l'avènement de Murat au trône de Naples, il devint successivement son conseiller-d'état et son premier chambellan; en 1812, il revint en France, et fut détenu quelque temps au château de Vincennes en 1815, sous le prétexte d'une correspondance secrète avec le roi de Naples; depuis la restauration, il a vécu éloigné dans une terre qu'il possède dans le département des Deux-Sèvres.

AYMÉ (le baron), lieutenant-général, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et de la Couronne-de-Fer, et commandeur de l'ordre des Deux-Siciles, né dans le département des Deux-Sèvres; ingénieur des ponts et chaussées au commencement de la révolution; prit alors du service et obtint le grade d'officier du génie; se distingua dans la campagne d'Italie, en 1796; et en Égypte, rendit de grands services aux sièges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre, où il fut blessé; revint en Europe; fit partie, en 1806, de l'armée qui fit la conquête de Naples, et passa à la grande armée; adjudant-général, et officier de la Légion-d'Honneur, au siège de Dantzick; s'empara de l'île d'Helm avec 250 hommes; fit ensuite la guerre en Espagne, et se signala, le 10 janvier 1809, à Cuença; dans la même année, il passa au service de Murat, roi de Naples, fut nommé son aide-de-camp, et successivement maréchal-de-camp, lieutenant-général, et chef de l'état-major de l'armée napolitaine; le général Aymé revint en France avec sa famille, en vertu de l'ordonnance royale, du 16 décembre, qui ordonnait aux Français de quitter le service étranger; le 5 juin 1818, il fut confirmé dans son dernier grade.

AYMÉ (Jean-Jacques), plus connu sous le nom de Job Aymé, né à Montclimart, en 1752; procureur-général-syndic du département de la Drôme, en 1790; incarcéré sous le règne de la terreur, et conduit à Paris; échappa à la mort, en 1794, par la révolution du 9 thermidor; prit part à quelques mouvements réactionnaires du midi, en 1795; élu membre du conseil des cinq-cents, en 1795; suspendu de ses fonctions pendant dix-huit mois comme signataire d'un arrêté séditieux; fut réintégré le 24 mai 1797; demanda, le 6 juillet suivant, la suppression des fêtes anniversaires de la révolution, excepté de celle du 1^{er} vendémiaire, fondation de la république; condamné à la déportation au 18 fructidor (5 septembre 1797); s'évada le 27 novembre 1799; fit naufrage; débarqua à Calais le 20 mars 1800; directeur des droits réunis, en 1804; mort le 1^{er} novembre 1818; publica, en

1800, la relation de sa déportation et de son naufrage.

AYMON (les quatre fils), Alard, Renand, Guichard et Richardet, fils d'Aymon ou Haimon, comte d'Ardennes, héros de romans, existaient réellement au 8^e siècle, suivant plusieurs historiens ou critiques.

AYMON-LE-PACIFIQUE, comte de Savoie, succéda l'an 1529 à son frère Edouard-le-Libéral; mort à Montmélian, le 24 juin 1543; il laissa le duché de Savoie à son fils Amédée VI; il établit, en 1529, la première cour supérieure permanente de justice qui ait existé à Chambéry.

AYNÈS (François-David), professeur et auteur élémentaire, né à Lyon, et mort en décembre 1827, à 61 ans; il éleva des maisons d'éducation à Avignon et à Lyon; on a de lui un *Dictionnaire universel de Géographie ancienne et moderne*; en 1811, soupçonné d'avoir fait connaître la bulle d'excommunication contre Napoléon, il fut conduit à Paris, où il resta onze mois dans la prison de la Force; fut ensuite exilé à Avignon, et ne revint à Lyon qu'à la restauration.

AYOLAS (Juan d'), gouverneur du Paraguay, accompagna don Pedro de Mendoza dans la conquête de la rivière de la Plata; fut chargé, en 1556, du gouvernement provisoire de Buénos-Ayres, et continua la découverte du pays; remonta les rivières du Parana et du Paraguay; combattit les Indiens et les força à la paix; fonda la ville de l'Assomption; pénétra jusqu'au Pérou; revenu au port de Candelaria, et n'y trouvant plus sa flottille, qui venait d'en partir, il s'établit sur le territoire des Payaguas-Sarigues, où il fut surpris par des peuplades d'Indiens, et fut avec toutes sa suite, en 1558.

AYOUBITES, nom d'une dynastie fondée par Saladin, dans le 12^e siècle, devint célèbre dans l'Occident, par l'histoire des croisades, et prit son nom d'Ayoub, fils de Chadhi de la tribu Kavadia; il laissa deux fils, Ayoub et Chirkouh; ces deux frères se rendirent à Bagdad, et le gouverneur de cette ville les employa. Ayoub, l'ainé, reçut le commandement de Takrit, et fut accompagné par son frère; ils quittèrent cette ville, et passèrent au service des Atabeks, parce que Chirkouh avait tué un chrétien dans une rixe. Ayoub fut d'abord gouverneur de Baalbek, puis se fixa à Damas. Chirkouh fut nommé général en chef des troupes de l'Atabek Nouredin, qui lui donna les villes de Hamèse et de Rabaha. A cette époque, Chaver, visir du khalife Adhed Zedinillah, qui régnait en Égypte, fut obligé d'implorer le secours de l'Atabek Nouredin, promettant le tiers des revenus du royaume à celui qui le maintiendrait au pouvoir. Chirkouh fut envoyé par Nouredin, et défit Dargam, le compétiteur de l'émir Chaver; celui-ci, débarrassé de son ennemi, ne voulut plus tenir ses promesses, et força Chirkouh à fuir devant des troupes plus nombreuses; mais, en 1148, il revint en Égypte, défit et mit à mort Chaver, obtint le gouvernement pour lui-même, et mourut deux mois après. Salaheddin-Yousouf (Saladin), fils d'Ayoub et neveu de Chirkouh, également au service de Nouredin, fut aussi envoyé en Égypte, à la demande du khalife Adhed, qui l'investit du gouvernement de l'Égypte, sous le nom de Al-Malek-Al-Naser. Bientôt l'adresse de Salaheddin rendit l'autorité du khalife à peu près nulle, et, à sa mort, il régna en souverain absolu. Les dynasties d'Égypte, de Damas et d'Alep, furent formées des branches de sa famille, et l'autorité de ces princes ayoubites était reconnue par les princes de Hémès, de Bosra, et de Hamah; ils furent constamment en guerre avec les princes chrétiens d'Occident, ligués pour la guerre de la Terre-Sainte, et se soutinrent en Égypte jusqu'en 1250, où ils furent remplacés par les Mamluks Bahrites. Quant

à la dynastie ayoubite de Syrie, dont le prince le plus remarquable était le célèbre historien et géographe Aboulféda, qui régnait à Hamah, elle fut renversée par les Mongols. Salaheddin régna sur l'Égypte et la Syrie jusqu'à 1193; ses successeurs en Égypte furent: Al-Malek-Al-Aziz, fils de Saladin, depuis 1193 jusqu'à 1198; Al-Malek-Al-Mansour-Ben-Al-Aziz, jusqu'à 1200; Al-Malek-Al-Adel-Ben-Ayoub, jusqu'à 1218; Al-Malek-Al-Kamel-Ben-Al-Adel, jusqu'à 1238; Al-Malek-Al-Adel-Ben-Al-Kamel, jusqu'à 1240; Al-Malek-EI-Saleh-Ben-Al-Kamel, jusqu'à 1249; Al-Malek-Al-Mouddhem-Touran-Chah, jusqu'à 1250. Le dernier des Ayoubites, en Égypte, Al-Malek-Al-Achraf-Mouza, fut tué par le Mameluck Ibek, qui s'empara de ses états. — Les Ayoubites de Damas: Al-Malek-Al-Afdhal, fils de Saladin, jusqu'à 1198; il fut déposé par son oncle; Al-Malek-Al-Achraf-Ben-Al-Adel, depuis 1229 jusqu'à 1237; Al-Malek-Al-Saleh-Ismaïl-Ben-Al-Adel fut déposé en 1237, et remplacé en 1245. — Les princes d'Alep furent: Al-Malek-Al-Dhaher-Gheïatheddin, fils de Saladin, depuis 1193 jusqu'à 1216; Al-Malek-Al-Aziz, fils du précédent, jusqu'à 1236; Al-Malek-Al-Naser, fils du précédent, régna jusqu'à 1260, et fut tué par Houlagou.

AYRAUT (Pierre), né à Angers en 1556, un des plus célèbres avocats du parlement; en 1565, publia neuf nouvelles déclarations de Quintilien, qu'il ajouta aux cent trente-six du même auteur déjà publiées; fit paraître ensuite l'ouvrage du *Retrait lignager*, composé par François Grimouder, auquel il ajouta une préface dans laquelle il traite de la nature, de la variété et de la mutation des lois; fut nommé lieutenant-criminel à Angers; y fut appelé l'année des accusés, à cause de son équité et de son exactitude; fut nommé échevin perpétuel; son meilleur ouvrage est son *Traité de la puissance paternelle*; mort, en 1601, âgé de 65 ans.

AYRMANN (Christophe-Frédéric), historien, philologue allemand du 18^e siècle; mort vers 1750; a composé, *Introduction à l'histoire de la Hesse pendant les temps anciens et le moyen âge*.

AYSOUCHII (Samuel), né à Nottingham, vers 1740; d'abord garçon meunier; puis, en 1770, employé au Muséum britannique, arriva insensiblement à la place de bibliothécaire-adjoint; entra dans les ordres, obtint un bénéfice, et ne s'occupa plus que de littérature; il mit en ordre les registres de la Tour de Londres, le catalogue des manuscrits du Muséum; auteur de l'*Index*, de plusieurs ouvrages périodiques, et de *Shakspeare*, le plus estimé de ses ouvrages.

AYTA (Van Zuïchem Viglius de), jurisconsulte hollandais, né dans la Frise en 1507; fut chargé par Charles-Quint d'appuyer, dans un écrit, ses prétentions sur les duchés de Gueldre et de Zutphen; en 1544 fut un des députés à Spire pour conclure la paix avec le roi de Danemark, Christiern III, et les ducs de Sleswigh-Holstein; en 1556 fut nommé coadjuteur de Saint-Bavon, à Gand, puis membre du *Raad-van staaten*; obtint sa démission après plusieurs sollicitations; osa faire des représentations au duc d'Albe sur sa conduite; fonda un hôpital à Zuïchem; dota richement un collège à Louvain, et mourut en 1577.

AYVAILLE (Combat d'). Les Autrichiens sont battus par les Français, sous les ordres de Jourdan, 19 septembre 1794.

AZAEI, officier de Benadab, roi de Syrie, lui ôta le trône et la vie, 89 ans avant J.-C. Il assiégea ensuite Jérusalem, et ne leva le siège qu'après avoir reçu tout l'argent du temple.

AZAIS (Pierre-Hyacinthe), né le 1^{er} mars 1766, à

Sorèze, département du Tarn; fut professeur d'histoire et de géographie au Prytanée de Saint-Cyr; quitta en 1808; envoyé à Avignon comme inspecteur dela librairie; en 1812, il passa à Nancy en la même qualité, et fut supprimé en 1815; dans les Cent-Jours, recteur de l'académie de Nancy, place qu'il perdit après la seconde rentrée des Bourbons. Ses principaux ouvrages sont : *Compensations dans les destinées*.

AZAOA (Gregoire-Gonzalez), chimiste espagnol, et député aux cortès de 1820, né à Burgos; remplaça vers 1806, comme directeur de l'école pratique de chimie, le fameux professeur Proust. En 1809 fut secrétaire de la junte provinciale de Séville; rendit de grands services à l'Andalousie pendant l'occupation de ce pays par les Français, et après 1814 fut fort utile à sa patrie par ses travaux administratifs. M. Azola a traduit les cinq derniers volumes du *Système des connaissances chimiques*.

AZAY-LE-RIDEAU (Château d'), situé dans une île formée par l'Indre. La richesse de son architecture le met au nombre des plus beaux monuments de la renaissance; ses archives offrent une suite de seigneurs qui remonte jusqu'au commencement du 15^e siècle. Hugo Ridellus ou Ridelli, seigneur d'Azay et de Relay, est le premier dont on ait connaissance; c'est de son nom que ce lieu a pris celui d'Azay-le-Rideau. Ce seigneur est compté parmi les chevaliers bannerets de Touraine qui combattaient auprès de Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines. Il ne reste de l'ancien château qu'une grosse tour, qu'on a trouvé le moyen de lier aux autres constructions, commencées en 1502 par Gilles Berthelot, et continuées par Pothon de Saintailles et Samblançay. La terre d'Azay, l'une des plus anciennes châtellenies de France, jouissait de privilèges très-étendus. Après Gilles Berthelot, trésorier ou surintendant de l'épargne sous François 1^{er}, elle a été successivement possédée par les dauphins d'Auvergne et plusieurs seigneurs des maisons de Montpensier, de Sancerre, de Cossé, de Saint-Gelais, de Lausac, de Lusignan et de Vassé. Elle appartient aujourd'hui à M. de Blincourt, qui s'est attaché à réparer le château dans le style du 16^e siècle.

AZALIO (Taparelli César d'), né à Turin en 1765; cadet dans le régiment d'infanterie de la reine en 1774; fait prisonnier dans le comté de Nice en 1792 et conduit à Lyon; retourné à Turin en 1796; suivit la cour de Sardaigne en Toscane, en 1798; gentilhomme de la chambre de Victor-Emmanuel en 1804, et envoyé à Rome comme ambassadeur extraordinaire; à son retour conseiller intime et surintendant-général de tous les hospices à Turin; mort à Gènes le 26 novembre 1830.

AZAMBUZA (Diégo d'), Portugais, forme un établissement sur la côte de Guinée, dans l'endroit appelé la Mine, l'an 1481.

AZANZA (don Miguel José de), né dans la Navarre espagnole en 1746, secrétaire de Joseph Garvez, inspecteur-général de la Nouvelle-Espagne en 1768; capitaine dans le régiment de la Havane, en 1776, puis dans le régiment de Cordoue, en Espagne, en 1777; assista au siège de Gibraltar en 1781; chargé d'affaires en Russie, en 1783; à Berlin, en 1784; intendant de la Navarre, en 1786; de Salamanque, en 1788, et corrégidor de la ville; intendant de l'armée et du royaume de Valence, en 1789; du Roussillon, en 1795; ministre de la guerre dans la même année; vice-roi, gouverneur, capitaine-général de la Nouvelle-Espagne et président de l'audience royale de Mexico, en 1796; rappelé en 1799, avec le simple titre de conseiller d'état; ministre des finances en 1808; membre de la junte suprême créée par Ferdinand VII; résista avec fermeté aux injonctions de Murat,

donna sa démission après la retraite de l'infant don Antonio, se soumit ensuite, le 6 juin, au nouveau roi Joseph; président de la junte des notables espagnols en 1808; ministre des Indes le 4 juillet; envoyé à Paris, auprès de Napoléon, au mois d'août de cette année pour affermir l'alliance de la France avec l'Espagne; ministre de la justice en 1809; commissaire-royal pour le royaume de Grenade en octobre 1810; peu après, ambassadeur extraordinaire à Paris à l'occasion du mariage de Napoléon, créé duc de Santa-Fé et chevalier de la Toison-d'Or en 1811, se réfugia en France avec Joseph, en 1815; retourna en Espagne en 1820; offrit ses services à Ferdinand VII, qui les refusa, revint en France en 1822, y mourut le 20 juin 1826.

AZARA (don Félix), né le 18 mai 1746, près de Balbastro; cadet dans un régiment d'infanterie en 1764; enseigne dans le corps du génie en 1767, lieutenant en 1775, fut dangereusement blessé dans l'expédition contre Alger; envoyé, en 1781, en Amérique, avec le grade de capitaine de frégate, comme un des commissaires chargés de tracer les bornes des états du Portugal et de l'Espagne, il séjourna treize ans dans ce pays, occupé à en dresser la carte générale et à en faire la description sous les rapports physiques, zoologiques et moraux; revint en Espagne en 1801; publia divers ouvrages, fruit de ses observations; mourut dans l'Aragon en 1811.

AZARA (don Joseph-Nicolas d'), né en Aragon, en 1751, débuta, en 1755, dans la carrière diplomatique, par être envoyé à Rome, auprès de Clément XIII; plus tard il prit part aux négociations relatives à l'expulsion des jésuites; fut ensuite nommé ambassadeur et resta 20 ans à Rome, lié avec tout ce que la ville avait de plus distingué en artistes et en personnages marquants; il fit conserver à Mengs, son ami, le traitement de 6,000 piastres et le titre de premier peintre du roi d'Espagne, avec la permission de demeurer à Rome; entreprit à Tivoli des fouilles qui firent découvrir plusieurs têtes antiques, entre autres celle d'Alexandre, dont il fit présent à Napoléon; fut nommé ambassadeur à Paris quand les Français se furent rendus maîtres de Rome, en 1797; perdit et recouvra deux fois sa place par des intrigues de cour; mourut le 26 janvier 1804. Outre la *Vie du peintre Mengs*, il a laissé la traduction en espagnol de la *Vie de Chéron* par Middleton, un *Éloge funèbre* du roi Charles III, etc. Le chevalier Azara fut le protecteur zélé des artistes et des gens de lettres.

AZARIAS ou **OSIAS**, roi de Juda, fils d'Amazias, succéda à son père à l'âge de 16 ans, 809 avant J.-C.; il remporta de grands avantages sur les Philistins, les Ammonites et les Arabes, qu'il rendit tributaires, et mourut après un règne de 52 ans, 757 av. J.-C.

AZARIO (Pierre), historien italien du 14^e siècle, a écrit l'*Histoire de Lombardie* depuis 1250 jusqu'en 1362.

AZEVEDO (Ignace), issu d'une des plus illustres familles du Portugal, né à Porto en 1527; entra dans l'ordre des jésuites, en 1548; fut nommé recteur du collège de Saint-Antoine, à Lisbonne, à l'âge de 26 ans; demanda à être envoyé aux missions des Indes; y travailla sans relâche à civiliser les sauvages; revint au bout de 5 ans; s'embarqua de nouveau en 1750; fut attaqué aux environs de l'île de Palme, par Jacques Sourie, vice-amiral de la reine de Navarre, calviniste zélé; son vaisseau ayant été pris, il fut massacré avec trente-neuf missionnaires qui l'accompagnaient. En 1742, l'église publia la bulle qui proclamait Azevedo et ses compagnons martyrs.

AZEVEDO (don Jérôme), vice-roi des Indes, reconnu Philippe II après la conquête du Portugal par ce prince; fit prêter serment par ses officiers en 1597; l'île de Cey-

lan s'étant révoltée, en 1612, il força les Chingulais à rentrer dans le devoir et commit d'horribles cruautés; gouverna les Indes avec vigueur, fit plusieurs armements; revenu en Portugal en 1617, il fut aussitôt arrêté, accusé de cruautés, de concussion et de trahison; il mourut dans les fers.

AZIM-ED-DAULAH-BEHADOUN, dernier nabab titulaire du Carnatik, dans la presqu'île occidentale de l'Inde; placé sur le trône par les Anglais, en 1801, au préjudice de son cousin, successeur légitime; le 31 juillet de cette année, Azim signa un traité par lequel, en échange du titre de nabab et d'une augmentation de revenu; il céda à ses protecteurs la possession de tous ses états, et devint souverain de nom, vivant d'une manière assez splendide; mort le 5 août 1819, à Madras, à l'âge de 50 ans.

AZINCOURT (bataille d'), le connétable d'Albret est complètement défait par Henri V, roi d'Angleterre; le connétable, six princes du sang y périrent, et trois autres demeurèrent prisonniers (Picardie), 25 octobre 1415. Henri V déshonora sa victoire en faisant massacrer de sang-froid, après la bataille, 10,000 prisonniers.

AZMET-QUERAN, 56^e klan de Crimée, fut choisi par le divan pour remplacer Grim-Gueray, au commencement d'octobre 1764; pour vivre en bonne intelligence avec ses voisins, il consentit à accepter les présents des Russes, dont la conduite envers ses prédécesseurs l'avait fort indisposé; en 1763, il reçut ordre de se rendre à Constantinople, y fit une entrée pompeuse et fut bien accueilli du grand seigneur; mais il s'en alla mécontent des ministres et des officiers de la cour; les représentations qu'il fit pour obtenir que les Russes détruisissent les forts de Kabartak, extrêmement incommodés pour la Crimée, lui furent funestes; il fut déposé en 1767.

AZMOOZ (combat d'). Les Français, sous les ordres de Masséna, battent les Autrichiens à Azmooz, près de Coire, dans le pays des Grisons; 5,000 prisonniers, parmi lesquels le commandant en chef ennemi, Auffenberg, 16 pièces de canon, un parc immense d'artillerie avec des magasins de fourrage et de farines furent les trophées de cette journée; mars 1799.

AZOF, ASSOË ou AZOW, ville forte de Russie, située sur un bras du Don, et à 7 lieues de son embouchure; aujourd'hui sa population n'est que de 2,500 habitants; elle est une des plus anciennes colonies grecques; autrefois elle était connue sous le nom de Tanais, et dans un temps elle était regardée comme une des villes les plus importantes des colonies grecques, pour son commerce avec la Haute-Asie. Des invasions nombreuses la ruinèrent souvent. Au XI^e siècle, on la retrouve habitée par le peuple alanique des Asses, d'où lui vient probablement son nom actuel d'Azof. Au commencement du XIII^e siècle, comme on le voit par plusieurs traités du siècle suivant, elle devint, sous le nom de Tana, une des principales villes du commerce de Gènes.

AZOF (vicissitudes d'); en 1592 elle fut prise par Timour-Leng; à sa mort, cette ville devint, sous le nom d'Azak, une dépendance du khanat de Crimée; les Génois y conservèrent cependant leurs comptoirs jusqu'en 1476; à cette époque Mohamed II s'en empara; l'importance de son commerce disparut avec les marchands italiens qui en furent chassés. Après de nombreuses et fatales révolutions dans les XVII^e et XVIII^e siècles, Azof fut prise sur les Turcs, en 1696; par Pierre-le-Grand, forcé de l'abandonner en 1711; reprise par le maréchal de Lasey sous l'impératrice Anne, et rendue le 1^{er} juillet 1756, par suite du traité de 1759; détruite, rebâtie et re-

peuplée en 1769; en 1774 les Turcs la cédèrent pour toujours à la Russie.

AZON, auteur arabe du 7^e siècle; il passe pour avoir écrit un des premiers sur la petite vérole.

AZOPARDI (Français), maître de chapelle à Malte, vers le milieu du 18^e siècle; compositeur de musique d'église, et auteur d'un traité, publié en 1760, sous le titre de *Musicien pratique*.

AZOT (siège d'), par Psammétique, roi d'Égypte; il dura 29 ans; 660 av. J.-C. C'est le plus long siège de l'antiquité.

AZOT (bataille d'), gagnée par Jonathas sur Apollonius, général des armées de Démétrius Nicanor, 148 av. J.-C.

AZOTE (gaz). Quoique l'azote entre dans la composition de l'air atmosphérique pour 79/1000^e, le gaz n'a été découvert qu'en 1775, par Lavoisier. Cette découverte eut lieu après celle que Priestley fit du gaz oxygène, en 1772. L'azote pur est toujours gazeux; il est sans odeur, sans saveur; il éteint les corps en combustion, et sa pesanteur spécifique est de 0,9757. Il est sans usage dans les arts et la médecine; mais il est employé dans les laboratoires; il entre dans la composition de matières animales, et de quelques matières végétales. V. GAZ.

AZTÉCAS ou MEXICAÏNS (les), originaires d'Aztlan, au nord du golfe de Californie, arrivèrent à Tula, en 1496, et y séjournèrent neuf ans; de 1203 à 1216, ils parcoururent les contrées les plus éloignées et se rendirent à Tzompanco; en 1225, ils allèrent s'établir sur les bords du lac Tezcuco, et en 1243, sur la montagne de Chapultepec jusqu'en 1262; ils vécurent ensuite cinquante-deux ans dans les îles situées à l'extrémité méridionale du même lac et furent asservis, en 1514, mais s'étant soulevés avec les Colhuas contre les Xochimilcas; ils recouvrèrent leur liberté et fondèrent, en 1525, la ville de Tenochtitlan ou Mexico.

AZUA, ville de l'île St-Dominique, fondée, en 1504, par don Diego Velasquez, qui la nomma Compostella; détruite, en 1751, par un tremblement de terre; elle comptait 500 maisons en 1796; les Indiens l'appellent Azua.

AZUNI (Dominique-Albert), jurisconsulte italien, né à Sassari (île de Sardaigne), en 1760; mort à Cagliari, en 1827; il publia plusieurs ouvrages de droit commun, et entre autres son *Dizionario universale ragionato della giurisprudenza mercantile*, qui est très-estimé.

AZUR, très-belle couleur bleue pulvérulente, fabriquée avec du verre artificiel coloré par l'oxyde de cobalt; en outre, le silice, la potasse, l'alumine, la chaux et le protoxyde de fer entrent dans sa composition en quantité proportionnelle. L'industrie qui a pour objet la fabrication de l'azur ne se pratique guère aujourd'hui que dans les forêts de la Saxe, de la Bohême et du Hartz. Il existait vers 1790, dans les Pyrénées, une fabrique d'azur qui a été abandonnée; il serait facile d'en établir aujourd'hui sur quelqu'un de nos bassins bouilliers. On sait que l'azur entre dans la fabrication des émaux et des verres colorés, dans la peinture à fresque, dans la papeterie, enfin dans l'empois; on évalue depuis ces dernières années la quantité moyenne d'azur importée en France à 170,000 kilogrammes, qui représentent une valeur de près de 1,800,000 francs.

AZYLE (Champ d'), colonie presque aussitôt détruite que formée; en 1819, les vétérans de nos armées impériales sous les ordres des généraux Lefebvre-Desnoettes et Rigaud, voulurent établir une colonie au Texas, vers les frontières de l'Amérique espagnole; ils en furent expulsés par le gouvernement mexicain agis-

sant d'après les suggestions de la diplomatie de la sainte-alliance.

AZYMET-GUERAÏ, khan de Crimée, en 1764; il fut déposé deux ans après parce qu'il avait déplu à la Porte.

AZYZ-BILLAH (Abou-Mansour-Nézar), 5^e khalife fathimite, né en 955 de J.-C.; succéda à son père Mo'izz-Lédimillah, en 975; ajouta à son héritage Émessa, Alep, Hamah et Chéizer; ses armes et ses vertus inspirèrent aux peuples voisins la crainte et le respect; il fit construire un grand portique dans le palais des khalifes du Caire, plusieurs mosquées et autres édifices; encouragea les sciences; fut généreux, brave et clément, et mourut à Bilbéis en 996.

AZZACHEL (Abraham), autrement dit **EIZARAKEL**, né à Tolède au 12^e siècle, un des plus célèbres astronomes, avant la renaissance des lettres; écrivit un livre sur l'obliquité du Zodiaque; détermina l'apogée du soleil; les fameuses *Tables Alphonsines* sont en partie tirées de ses ouvrages.

AZZAN, pontife païen en Arménie, au commencement du 4^e siècle, était en grande vénération dans cette contrée; il fit de vains efforts pour s'opposer à l'établissement du christianisme; saint Grégoire l'Illuminateur, suivi d'une armée de 7,000 hommes, se proposant de convertir les habitants du pays où résidait Azzan, et de détruire les idoles, celui-ci rassembla à la hâte 6,000 combattants et vint à sa rencontre; quoique avancé en âge, il se battit en désespéré; puis appelant à un combat singulier le commandant de l'armée ennemie, fut tué d'un coup sur la tête après quelque résistance, l'an 502 de J.-C.

AZZ-EDDAULAH-BOKHTYAR, prince Bouïde, succéda à Mo'azz-Eddaulah, son père, en 967 de J.-C.; régna comme lui sur l'Ahwaz, le Kouhistan et Bagdad; mais au lieu de suivre les bons conseils que lui avait donnés son

père en mourant, il s'adonna à la débauche; s'entoura de bouffons et de chanteurs et s'engagea dans des guerres avec les Turcs; fut trahi par ses proches; trahit lui-même indignement le prince qui voulait le remettre sur le trône, et périt à la suite d'un combat, dans lequel il fut fait prisonnier, l'an 978, à l'âge de 36 ans.

AZZI (François-Marie degli), poète italien, né à Arezzo, en 1655; mort en 1707; un des fondateurs de l'académie arcadienne dans sa patrie; a laissé: *Genesi con alcuni sonetti morali*.

AZZO (Alberto), seigneur de Canossa, feudataire de l'évêque de Reggio; construisit sur le rocher de Canossa une forteresse presque inexpugnable où il donna asile à Adélaïde, veuve de Lothaire, et depuis femme d'Otton 1^{er}; il y fut assiégé, en 956, par Béranger II, et délivré par Ludolphe, fils d'Otton, en 962; il reçut de cet empereur les villes de Reggio et de Modène, et fut élevé au rang de marquis; il fut le bisaïeul de la fameuse comtesse Mathilde.

AZZO GUIDI (Taddeo), chef du parti de l'échiquier, à Bologne; affranchit sa patrie de la domination du pape en 1576, et fut exilé.

AZZOLINI (Décio), né à Fermo, en 1625; cardinal; mort en 1689; il fut le confident et l'ami de la reine Christine; rétablit les affaires de cette princesse, et fut son héritier; a publié des réglemens pour la tenue des conclaves.

AZZOLINI (Laurent), né à Fermo, d'une famille noble, un des poètes italiens les plus distingués du 17^e siècle; fut secrétaire du pape Urbain VIII et conseiller-d'état; nommé, en 1650, à l'évêché de Ripa-Transona; en 1652, à celui de Narni; il allait être fait cardinal, quand il mourut au mois de novembre de la même année; on a de lui des stances et une satire contre la luxure.

B.

B est la seconde lettre de tous les alphabets anciens et modernes et la première des consonnes, à l'exception des langues éthiopienne et arménienne; dans celles-ci elle est la vingt-sixième lettre, et dans l'autre, la neuvième; les Hébreux la nomment *Beth*; les Grecs, *Βετα*; les Égyptiens, *Vida*; les Latins et les Occidentaux, *Bé*; les anciens Égyptiens, dans leurs hiéroglyphes, expriment cette lettre par une tête de brebis; les Grecs modernes l'appellent *Vita*. B, dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*; il figure aussi comme abréviation d'un nom propre *Brutus*, *Balbus*; sur un tombeau, comme *bené vixit*. B, chez les Romains, était une lettre numérale qui signifiait 500, et 5,000 lorsqu'on mettait une ligne par-dessus; le B, chez les Grecs, ne signifie que 2; il se trouve souvent sur les médailles pour marquer des époques; on s'en est servi aussi pour marquer 200 en ajoutant une espèce d'accent dessous; chez les Hébreux, il se prenait aussi pour 2; on le voit dans les médailles hébraïques frappées du temps du grand-prêtre Simon 140 av. J.-C. En termes de calendrier le B est la seconde des sept lettres dominicales; dans l'alphabet chimique, il désigne le mercure; B, sur les monnaies, est la marque de Rouen; le double BB est celle de la monnaie de Strasbourg.

BAAL, le même que *Bélus*, *Bal*, *Bel*, *Bélénus*, *Bélathe*, *Baalphégor*; dont le nom en hébreu signifie *seigneur*, grande divinité de la Babylonie, de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Syrie, et de Sidon, d'où son culte fut transporté à Carthage. Les Hébreux l'ont aussi adoré. Quelques savañts ont pris Baal pour Saturne ou pour Jupiter; d'autres pour Bélus, premier roi d'Assyrie; d'autres, pour l'Hercule phénicien ou tyrien; les Grecs ont cru reconnaître dans Baal leur dieu Mars; mais l'opinion la mieux fondée est que Baal est un terme générique appliqué par excellence au souverain des dieux, et en particulier au soleil, cet astre-roi, l'objet principal de culte des Orientaux; dans la cosmogonie des Phéniciens, c'est Baal-Khonsor, qui brise l'œuf du monde en deux parties, dont une devient le ciel, *Dranus*, et l'autre la terre, *Ghê*; ceux-ci engendrent deux fils; le premier *Cronos*, époux d'Astarté, lequel engendra à son tour le deuxième *Cronos*, Baal-Saturne, qu'ils appelaient *Moloch*; puis vient Baal-Soleil ou Adonis, qui répond au Phé des Égyptiens et à l'Apollon des Grecs; Baal, dans son acception la plus vulgaire, n'est donc qu'une manifestation secondaire de la divinité primitive; on retrouve les mêmes idées dans la théogonie de Brahma l'indien; les Moa-

bites, les Madianites et autres peuples voisins de la Palestine, adoraient Baal-Phégor ou Péor, ainsi nommé à cause de la montagne où était le siège principal de son culte. Comme emblème de la puissance génératrice mâle de l'univers, dont Astarté était la puissance femelle, le *Phallus* était l'image de Baal, qui recevait encore une foule de noms suivant ses diverses formes, suivant les lieux et la signification de ses éphithètes. Baal-Tharis, Baal-Bérith, Baal-Méon, Baal-Pharasim, Baal-Thamor, etc., furent ainsi surnommés des différentes villes de ce nom dont Baal était le patron; Baaltis ou Baal femelle était la même qu'Astarté. Les Israélites se livrèrent avec fureur au culte de Baal: Moïse reçut l'ordre du Seigneur de châtier son peuple qui avait adoré Baal-Phégor; ce qu'il exécuta avec une rigoureuse ponctualité, puisque la correction coûta la vie à 24,000 hommes, 1690 avant J.-C.; Manassé adora Baal-Sémès, 790 avant J.-C.; Josias proscrivit son culte, 750; les autels et les temples de cette divinité étaient ordinairement sur les hauteurs; Jérémie menace les habitants de Juda qui avaient sacrifié à Baal sur les toits de leurs maisons; Josias renversa les autels qu'avaient élevés Achaz sur les terrasses de son palais. On offrait à Baal des victimes humaines; Jérémie reproche aux habitants de Juda et de Jérusalem d'avoir construit un temple pour brûler leurs enfants dans le feu, et les offrir en holocauste à Baal. L'Écriture appelle *Chamaneim* les temples qui lui étaient consacrés; les Grecs les nommaient *Pyreia* ou *Pyrrhèia*, du mot grec *pyr*, feu. Les voyageurs modernes ont encore reconnu dans la Syrie quelques ruines de ces antiques monuments très-communs en Orient.

BALLOX (affaire de): les Français, commandés par le général Dillon, ne pouvant résister aux Autrichiens plus nombreux, devant Ballois dans le département de la Meuse, se replièrent vers Stenay; une colonne de cavalerie autrichienne et plusieurs escadrons cherchent encore à les tourner; mais le 12^e régiment de dragons et deux régiments de chasseurs culbutèrent la troupe ennemie; dans cette légère escarmouche, les Autrichiens laissèrent 50 des leurs sur le champ de bataille; 51 août 1792.

BAANA, chef de brigands, en 1059 avant J.-C.; au service d'Isboseth, fils de Saül; il fut l'un de ceux qui l'assassinèrent après la mort d'Abner.

BAAN (Jean de) peintre; né à Harlem, en 1635; mort à La Haye en 1702; fit de beaux portraits, entre autres ceux de plusieurs souverains, et égala souvent Van Dyck; son fils Jacques eut le même talent et mourut à Vienne, en 1700, âgé de 27 ans.

BAANTITES, sectateurs de Baanes; c'est de ce chef que les baantites prirent leur nom. Il parut au commencement du 9^e siècle, et se disait disciple d'Épaphrodite; il fit une secte particulière de manichéens.

BAARDT (Pierre), médecin; poète latin et flamand du 17^e siècle; ses *Géorgiques* flamandes sont très-estimées; on lui doit encore le *Triton de Frise*.

BAARSDOP (Cornelle), médecin et chambellan de l'empereur Charles V. Il publia à Bruges, en 1538, un ouvrage intitulé: *Methodus universæ artis medicæ*.

BAASA, de la tribu d'Issachar; général et meurtrier de Nadab, qui régnait avec Jéroboam, son père, roi d'Israël (960 avant J.-C.); il défit ce prince devant Gebethon, l'an 935; et mourut après un règne de 24 ans, l'an 926 avant J.-C.

BAAU (50,000 avant l'ère vulgaire); est regardé par les Phéniciens comme l'un des premiers êtres.

BABA, sectaire turc; parut dans la ville d'Amassie, l'an 1240; fit un grand nombre de prosélytes, et ravagea avec eux une grande partie de la Natolie; les ma-

homéniens, aidés des Francs, le combattirent avec vigueur, le mirent en déroute, et parvinrent à anéantir la secte (1250.)

BABA (Ali), mollah (docteur) et écrivain mahométan; mort l'an 997 de l'hégire, 1569 de J.-C.; on a de lui un traité sur la jurisprudence des musulmans.

BABA-KHAN, concurrent au trône de Perse, en 1788.

BABA-DAGH, ville fortifiée de la Turquie d'Europe, avec un port sur la mer Noire; construite par ordre de Bajazet, vers 1393, qui voulait défendre ses conquêtes contre la Russie. Il y a cinq mosquées, dont l'une, recouverte en plomb, fut bâtie par Bajazet; deux bains publics, un collège; on voit sur une colline les ruines du château de Jeni-Caléh.

BABA-ALI, grand-prévôt à Alger, en 1710; élu dey après la mort du dey Ibrahim; immola à sa stérilité 1700 victimes, et sut se rendre aussitôt indépendant de la Porte-Ottomane en renvoyant à Constantinople le pacha qui gouvernait Alger, en 1710; mort en 1718.

BABBINI ou **BABINI** (Mathieu), né à Bologne, en 1754; célèbre musicien engagé au théâtre de Vienne, en 1785; à celui de Venise, en 1789; mort le 21 septembre 1816, dans sa patrie.

BABEK, célèbre imposteur persan surnommé le *Libératin* et l'*Empie*; né dans la province d'Adherbigian; parut l'an 807, et fut le chef d'une secte dont l'histoire et les dogmes sont peu connus; il trouva un grand nombre de partisans dans l'Arménie et dans toute la Perse; résista pendant vingt ans, aux généraux des khalifes; entretenait des correspondances avec les empereurs grecs, et jeta la terreur jusque dans Bagdad; fut à la fin vaincu et fait prisonnier l'an 837; le khalife Molassem, alors régnant, lui fit couper les bras et les jambes, et fit exposer son cadavre ainsi mutilé sur la place publique pendant plusieurs jours.

BABEL (Hugues), né en 1474, dans le comté de Bourgogne; poète latin, philologue, professeur et auteur de divers traités; mort le 19 août 1536, à Louvain, sa patrie adoptive.

BABEL (tour de). V. **BABYLONE**.

BABELOT, religieux de l'ordre de St-François, au 16^e siècle; suivit le duc de Montpensier dans les guerres de religion en qualité de son aumônier; les calvinistes qu'il avait poursuivis avec acharnement le firent pendre.

BABEUF (François-Noël), plus généralement connu sous le nom de Caius Gracchus Babeuf, né à St-Quentin en 1764; commissaire à terrier à Roye (Somme); rédacteur d'un journal démocratique, en Picardie, à 27 ans, (1789); la véhémence de cette feuille le fit arrêter et conduire à Paris, où il fut acquitté, le 14 juillet 1790, sur les instances de Marat. De retour dans ses foyers, il fut nommé administrateur du département de la Somme, et chargé de diverses missions dans l'administration de la république. Ses ennemis l'accusèrent d'avoir substitué un nom à un autre dans une vente de biens nationaux à laquelle il présidait; condamné comme faussaire (plus tard reconnu innocent et acquitté), il se soustrait au jugement et s'élança sur la scène révolutionnaire en 1795; c'est à cette époque que son rôle commença; il concourut à la chute de Robespierre, et publia, après la mort de Carrier, un ouvrage intitulé: *Du système de dépopulation*, où il traita de la plus violente réaction contre le parti populaire, mais il n'était point anéanti; quelques hommes d'énergie et de conviction tentèrent de lui reconquérir le pouvoir: c'étaient Darthé, Buonarroti, Babeuf, et quelques autres patriotes, qui imaginèrent de constituer un comité secret. Le nom d'*égaur*, par lequel on désignait

les partisans de l'égalité absolue, fut choisi pour ban-
nière, et l'on arrêta les premières bases d'une société po-
pulaire qui prit le nom de *Société du Panthéon*, parce-
qu'elle s'assembla près de cet édifice, dans l'ancien local
des Génovéfains. Babeuf prit à cette époque le nom si-
gnificatif de Gracchus, et commença la publication d'un
journal appelé le *Tribun du Peuple*, dont la rigidité des
principes démocratiques et la vigueur avec laquelle ils
étaient exposés et développés répondaient dignement
au titre. Le Directoire proscrivit Babeuf, et fit fermer la
salle du Panthéon; mais le tribun, abrité dans un asile
caché, n'en poursuivit qu'avec plus d'activité la réalisation
de son système de nivellement. Entouré de l'estime et de
l'affection des démocrates, le nouveau Gracchus réu-
nissait toutes les qualités et toutes les conditions d'un chef
de parti. Vers la fin de mars 1796, Babeuf ayant convo-
qué chez lui Darthé, Sylvain Maréchal et Buonarroti, et
quelques autres, la réunion se déclara en permanence et
constitua en directoire secret; elle devait mener à bout
l'entreprise tentée précédemment par le comité insurrec-
teur tenu chez Amar. Vers le mois d'avril, elle fit pla-
carder dans tout Paris un manifeste intitulé : *Analyse de*
la doctrine de Babeuf, ce qui produisit une grande fer-
mentation dans la capitale; tout se prépara pour une in-
surrection générale. Le comité des montagnards pro-
scriés à la suite des événements de thermidor, et présidé
par Drouet, se réunit au comité des niveleurs, le 8 mai.
Des corps de troupes étaient gagnés; tout paraissait dis-
posé pour une victoire prochaine; mais les conjurés
étaient trahis. Dès le 6 mai, Grisel, leur agent près du
camp de Grenelle, avait vendu au gouvernement tout le
secret du plan d'attaque. Le 10 au matin, la police arrêta
les conjurés au moment même où ils délibéraient sur le
jour du combat; ils furent jetés sans résistance à l'Ab-
baye. Comme Drouet, en sa qualité de député, ne pou-
vait être traduit que devant une haute cour de justice,
cela fut cause que tous les autres accusés, soustraits aux
tribunaux ordinaires, furent également conduits devant
cette même cour, dont, malgré leurs réclamations, ils
furent déclarés justiciables. Le gouvernement, craignant
l'effet d'un pareil procès dans Paris, ordonna à la haute
cour de s'assembler à Vendôme. Les débats s'ouvrirent
le 2 septembre 1797; dix-huit étaient au nombre de
soixante-cinq; dix-huit faisaient défaut. Les juges, com-
mément d'accord sur tout procès politique, se montrèrent en-
tièrement d'accord avec les accusateurs. Les accusés étaient
aidés de quelques avocats; mais ces défenseurs ne parla-
ient point leurs principes; il en résulta pour eux plutôt
un embarras qu'un renfort. Ils se virent donc obligés de
prendre eux-mêmes presque tout le poids de la défense.
Darthé fut le seul qui refusa de se défendre. Les débats
durèrent 5 mois. Enfin, le 26 mai, le jury ayant pro-
noncé son verdict, Babeuf et Darthé furent condam-
nés à mort, sept autres à la déportation, et le reste
acquittés. En attendant leur sentence, Babeuf et Darthé
se frappèrent de plusieurs coups de poignard; mais on
ne leur laissa pas le temps de s'achever. Le lendemain,
on les porta sur l'échafaud, sanglants et demi-morts.
Quant aux déportés, ils furent jetés dans un petit fort
construit sur un flot de la rade de Cherbourg. Privé de
ses chefs et discrédité par l'avortement de ses projets au-
dacieux, le parti des niveleurs s'éteignit peu à peu. Ba-
beuf, qui avait tant d'amis avant ses malheurs, n'en con-
serva que deux quand on le vit sous la main des bour-
reaux : le comte Félix Lepelletier de St-Fargeau, et le
général Turreau; le premier adopta Emile, l'aîné de ses
trois fils; le second éleva Camille, le puîné; ce dernier
se précipita du haut de la colonne Vendôme, lors de la

seconde entrée des ennemis à Paris; le dernier des trois
frères, Casus Gracchus, né à Vendôme au milieu des
larmes et du sang de sa famille, fut élevé par son frère
Emile jusqu'à l'âge de 18 ans, et a exercé la librairie à
Paris.

BABEUF (Emile), né en 1785, fils aîné du précédent;
partagea les infortunes de son père, qu'il honorait d'une
sorte de culte; lui apporta, au milieu des gendarmes, le
poignard dont il se frappa après sa condamnation. Adopté
par M. Félix Lepelletier, il fut sans ressource, lors de la
déportation de son bienfaiteur, en 1798, et fut accueilli
chez un libraire de Paris, où il resta jusqu'en 1802. La
maison de librairie de Tournesim de Bâle l'ayant ensuite
chargé de voyager pour elle, il eut occasion de parcourir
une partie de l'Europe, et c'est dans ses voyages qu'il eut
rencontré, en Espagne, le dénonciateur de son père, Gri-
sel, il l'appela en duel et le tua; mais il fut lui-même blessé
grièvement. Il se fixa à Lyon, et s'y fit recevoir libraire en
1812. En 1814, il se dévoua tout entier à la défense de
cette ville; et plus d'une fois il osa reprocher au maréchal
Augereau la conduite équivoque qu'il tenait en face des
Autrichiens; en 1814, il voulut accompagner Napoléon à
l'île d'Elbe; en 1815, il s'établit comme libraire à Paris,
et fut le seul qui osa s'élever, dans une brochure, contre
l'acte additionnel. A la même époque, il adressa une let-
tre à Carnot, ministre de l'intérieur, où il proposa d'ou-
vrir une souscription en faveur des victimes de la der-
nière invasion; idée qui fut adoptée avec enthousiasme.
Éditeur du *Nain tricolore*, il fut condamné à la déporta-
tion, ayant constamment refusé, comme son père, de
nommer les auteurs des articles incriminés. Après avoir
passé deux ans à la Conciergerie, il fut envoyé au mont St-
Michel avec d'autres condamnés, et y arriva seul parce
que les autres déportés parvinrent à s'évader successive-
ment pendant la route; Babeuf refusa de le faire par
délicatesse. Il resta environ un an dans cette prison d'é-
tat, et obtint, en novembre 1818, la remise de sa peine
et l'autorisation de revenir à Paris, où il continua le
commerce de la librairie.

BABEY (Pierre-Marie-Athanasie), né à Orgelet (Jura),
en 1744; avocat, membre aux états-généraux de 1789;
demanda, le 25 juillet 1791, la suspension de la royauté
jusqu'à l'achèvement de la constitution, et la déchéance
du roi s'il refusait d'accéder à ce vœu; député à la Con-
vention, en 1792; vota pour le bannissement du roi; dé-
crété d'accusation au 31 mai 1793; rappelé au mois de
décembre 1794; membre du conseil des Cinq-Cents, en
1795; commissaire près de l'administration des Salines
de l'Est, en 1797; mort à Salins le 9 novembre 1815. Son
fils a été député de la Haute-Saône sous la restauration,
et siégeait au centre gauche.

BABI (Jean-François), né en 1759, à Tarascon, dans
le comté de Foix; riche propriétaire commandant de
l'armée révolutionnaire à Toulouse après le 31 mai 1795;
porte l'épouvante dans tout le département de l'Arrière;
décrété d'accusation, vient à Paris; se fait absoudre;
obtient une nouvelle mission; fait arrêter 400 sus-
pects; en envoie 14 au tribunal révolutionnaire; après
le 9 thermidor 1794, est arrêté et traduit au tribu-
nal criminel de Foix; amnistié en vertu de la loi du 3
brumaire an IV (octobre 1795); demande une indemnité
en mai 1796; prend part à la conspiration du camp de
Grenelle, au 9 septembre de la même année; traduit
devant une commission militaire, est condamné à mort et
exécuté le 9 octobre, âgé de 37 ans.

BABIN, ce nom donna lieu à une plaisanterie qui di-
vertit et réforma la cour de Sigismond-Auguste, roi de
Pologne (1548). On doit au rapport existant entre ce

nom et le mot *baba*, vieille, d'où *babine*, qui est d'une vieille, la création idéale de la république de Babin, *Babiniensis respublica*. Babin était une terre en Pologne appartenant à un seigneur extrêmement insouciant; les plaisanteries que l'on faisait sur ce lieu donnèrent l'idée d'en faire la capitale d'une république ridicule, établie sur le modèle de celle de Pologne, avec les mêmes charges et dont les dignités étaient le prix de toute spirituelle mais innocente raillerie. Un homme avait-il innocemment et hors de propos parlé de religion, il était créé aussitôt évêque de Babin; avait-il sans raison parlé d'exploits militaires ou de jurisprudence, on le créait général ou chancelier de Babin, le tout en bonne forme et sous peine d'un nouveau ridicule s'il refusait. Le roi lui-même en sut rire; car comme il demandait si, à l'imitation de la Pologne, la nouvelle république avait élu un roi, un des officiers de Babin, homme à bons mots, lui répondit : A Dieu ne plaise, Sire, que du vivant de Votre Majesté, nous songions à avoir un autre roi que vous. La raillerie outragante y demeura prosaïque, et ce jeu, auquel prit part tout le royaume, mitigea merveilleusement le ridicule des seigneurs, et servit à polir la nation polonaise; il n'en était plus question en 1589.

BABINGLEY, hameau d'Angleterre, comté de Norfolk; Félix de Bourgogne y débarqua lorsqu'il vint en Angleterre prêcher l'évangile en 418, et l'on assure que c'est à Babingley que fut bâtie la première église d'Angleterre.

BABINGTON (Antoine), né dans le comté de Derby, jouissait d'une fortune considérable et fut accusé d'avoir employé son influence pour délivrer Marie Stuart et l'établir sur le trône d'Angleterre. L'exécution de ce complot était fixée au 24 août 1586, mais Babington et ses complices furent arrêtés, et il périt dans les supplices, le 15 septembre suivant, ainsi que les principaux conjurés; ce complot motiva une accusation de conspiration dont fut victime Marie Stuart.

BABO (Joseph-Marie), né en Prusse, en 1756; célèbre auteur dramatique; mort en 1822, après avoir été tour à tour censeur des imprimés et intendant du théâtre national de Munich; professeur de philologie et d'esthétique; on cite de lui entre autres ouvrages la tragédie d'*Olhon de Wiltessbach*.

BABON, burgrave de Ratisbonne, dans le 14^e siècle; souche de plusieurs familles nobles d'Allemagne.

BABOIN DE LA BAROLLIÈRE, négociant de Lyon; il établit des maisons de banque en Suisse et à Augsbourg, et rendit, par ce moyen, de grands services aux émigrés; en récompense, il fut anobli en 1825, et reçut la croix de la Légion d'Honneur.

BABOU (Jean), seigneur de la Bourdaisière et de Thuisseau, baron de Sagonne, chevalier de l'ordre du roi, échanson du roi et de la reine de Navarre, gouverneur et bailli de Glen, maître de la garde-robe de François I^{er}, puis du roi Henri II et de son fils François II, qui l'envoya en ambassade extraordinaire à Rome; après la mort de ce roi, Catherine de Médicis le nomma gouverneur de la personne et de la maison du duc d'Alençon, son fils. Il fut aussi lieutenant de la compagnie de ses gens d'armes, capitaine de la ville et du château d'Amboise, gouverneur et bailli de Touraine, et gouverneur de la ville de Brest; en 1567, il fut maître-général de l'artillerie, charge qu'il exerça en trois batailles consécutives, et mourut le 11 octobre 1569. Son père avait été maître d'hôtel de François I^{er}. La célèbre Gabrielle était leur petite-fille et arrière-petite-fille.

BABOU (Philibert de la Bourdaisière), né en 1493, frère du précédent; cardinal, en 1561; évêque d'Angou-

lême, en 1552, puis d'Auxerre, en 1565; en 1555, il fut maître des requêtes sous le règne de Henri II, qui l'envoya à Rome comme ambassadeur; il eut le même emploi sous François II et Charles IX; ce fut le pape Pie IV qui le nomma cardinal; mourut subitement à Rome, le 27 janvier 1570, âgé de 75 ans, et fut remplacé dans son évêché par Jacques Amyot.

BABOUR, **BABUR** ou **BABER** (Mohammed), arrière-petit-fils de Tamerlan, né en 1485; fut chargé dès l'âge de 12 ans du gouvernement de l'Indidjah; en 1494, fut proclamé souverain de l'empire du Mogol dans la Tartarie occidentale et dans le Khorassan; conçut le projet de conquérir l'Indoustan; chassé de Samarcande, y reentra en 1501, autant par ruse que par la force des armes; en 1507 et 1508, se rendit maître du Kaboulistan et du Candahar; en 1525, passa l'Indus; en 1526, entra en vainqueur dans Déhly; peu de jours après dans Agrab; mourut en 1550, d'une mort prématurée; il eut la gloire d'avoir fondé une dynastie qui a régné sur l'Indoustan pendant plus de deux siècles et demi; on vante ses talents politiques et militaires; il s'occupait aussi de travaux littéraires, et composa en langue mogole la relation de ses conquêtes et l'histoire de sa vie; ses commentaires ont été traduits en persan.

BABOUR, autre petit-fils de Tamerlan; disputa l'empire à son frère Eddaulah, et devint maître d'une province au moyen d'un traité; mort l'an 861 de l'hégire (1450 de J.-C.).

BABRIUS ou **BABRIAS**, poète mythographe grec; on ignore l'époque de sa naissance et de sa mort; il vivait peu de temps avant Auguste, et composa plusieurs livres de fables qui ont servi de fond à la plupart des collections connues sous le nom d'*Ésope*.

BABRIAVAR, **BABRIAVOUR**, district de l'Indoustan, dans les états de Gukavar, ancienne province de Goudjerat; Billaval en est le chef-lieu; ce district tire son nom des Babrias, tribu de Coulis qui possédaient autrefois une grande partie des districts de Kauttyavar et de Goelvar; en furent chassés par les Kallis et réduits à ce territoire; les Sidis s'y sont établis et multipliés.

BABYLONNE. Les plus grandes difficultés partagent les chronologistes anciens et modernes sur l'origine de cette ville célèbre, capitale de la Chaldée et du grand empire qui porte son nom. Pour nous guider dans la nuit profonde qui couvre les premiers âges du genre humain, nous n'avons guère que les récits contradictoires de la Bible et de quelques historiens grecs, dont l'apparition est de beaucoup postérieure aux événements qu'ils ont décrits, et dont ils n'ont pu recueillir que des traditions vagues et lointaines. La prétention des Hébreux d'avoir été les premiers populateurs du monde ne nous paraît nullement fondée. En adoptant le système de la Bible, comment supposerait-on vraisemblable que les empires de Kaïomurath, en Perse; de Méné, en Égypte; des Celtes, dans l'Europe; des Seythes, sur les hauteurs septentrionales de l'Asie; de Tarenax, dans le Turquestan; des Mongols, des Tatars, des Indous, des Chinois, et des Scandinaves, et même de Nemrod et de Noé? Ou il aient été fondés avant ou après le déluge de Noé? Ou il faut que ce déluge n'ait été particulier qu'au pays de Chanaan, ou il faut le reculer bien au-delà des annales de tous les autres peuples déjà célèbres, qui tous étaient presque voisins des Hébreux. Du déluge de Noé à l'établissement de ces empires, il y aurait à peine cent ans, d'après l'aveu même des historiens occidentaux; est-ce dans ce court espace de temps que, d'un seul homme ou de sa famille, il serait sorti des peuples assez nombreux pour former des empires? Pour en revenir à Babylonne,

qui nous a inspiré ces réflexions préliminaires, la Genèse n'a pas recueilli dans leur intégrité les traditions chaldéennes; ces traditions paraissent avoir été reproduites plus naïvement dans le livre perdu du chaldéen Bérose, qui écrivait sous Ptolémée Philadelphe, 280 av. J.-C.; et d'après lequel Abydène, Apollodore, Alexandre Polyhistor, etc., avaient fait des abrégés perdus à leur tour, et dont quelques lambeaux ont seuls été sauvés d'un irréparable naufrage, par les citations et les extraits conservés dans divers écrivains, et surtout dans le Syncelle. (V. ce mot.) Ce débris curieux de bibliographie antique fournit une liste de 10 rois de Babylone anté-diluviens, dont voici les noms et la durée des règnes.

Aléros régna	56,000 ans ou 10 sarses,
Alasparos ou Alaparos,	10,800 3 périodes
Amélon ou Amillaros,	46,800 15 de 560.
Amenou,	43,200 12 ans.
Metalaros,	64,800 18
Daonos,	56,000 10
Enédbrackhos,	64,800 18
Amphis ou Anodaphos,	56,000 18
Otiartès ou Ardatos,	28,000 9
Xixouthros ou Sisouthros,	64,800 18

Ces différents règnes, qui embrassent un espace de 432,000 ans, donnent un chiffre évidemment exagéré, et qui ne s'accorde point d'ailleurs avec l'ère chaldéenne d'Epigénne, qui remonte à 720,000 ans avant Alexandre; mais il n'est pas moins constant que l'existence du monde a une date beaucoup plus reculée que celle qui lui est assignée par le texte littéral des livres saints. Amélon et ses quatre premiers successeurs, au rapport de Bérose, étaient de la ville de Pantilibios; les deux rois suivants étaient de celle de Laragkoï; les quatre derniers, de Babylone; ce fut sous Xixouthros, chef de la dixième génération, qu'arriva un déluge bien antérieur à celui de Noé, qui n'arriva que 3,044 ans av. l'ère chrétienne. Les deux déluges, dont la description offre des circonstances exactement analogues, ne sont probablement que le même, sur la date duquel les chronologistes ne sont point d'accord. Le navire de Xixouthros échoua également en Arménie sur les monts Karkoura, et une voix dit porter à Babylone, après avoir détérré à Sipara ou Siparis, la ville du soleil, les livres qui y avaient été déposés; ce qu'il exécuta en bâtissant des villes, en élevant des temples et en relevant Babylone elle-même. Les Brésiliens ont conservé dans leurs chants nationaux cette antique tradition. Depuis Xixouthros, que l'on suppose au moins 3,044 ans av. notre ère, il existe, pour arriver à Nemrod, une lacune d'environ 4 siècles que l'on ne sait comment combler. Nemrod, fils de Kousch (Chus) et petit-fils de Kham (Cham), appelé le Bélus babylonien, ou le Jupiter Bélus par les Grecs, passe pour le fondateur réel de Babylone, qu'il éleva sur l'Euphrate, dans la plaine de Sennaar, là où avait été construite la tour de Babel. Son empire s'étendait au-delà des rives orientales du Tigre et de l'Euphrate. Il est facile de voir que l'étymologie du nom de Babylone est dans le mot *Baal*, que nous avons dit signifier en langue chaldéenne et phénicienne *le soleil*, *seigneur de l'Univers*. Babylone était donc la ville du *Soleil*. La postérité de Nemrod régna à Babylone jusqu'en 2579, que des Arabes, sous la conduite de Maskoudès, conquièrent cet empire et y fondèrent une nouvelle dynastie; sous Nabonabos ou Nabo-C., Bélus, roi d'Assyrie, s'empara de Babylone et réunit ce royaume à son empire. Babylone y resta incorporée

sous les règnes de ses successeurs jusqu'à Sardanapale, 770 av. J.-C.; Sémiramis, veuve de Ninus, en 2122, transporte à Babylone le siège de son empire, orne cette ville d'un pont sur l'Euphrate et de jardins magnifiques; elle fait construire son enceinte, dont les murs fort élevés et bâtis en briques cimentées de bitume avaient, dit-on, une telle épaisseur, que deux chariots pouvaient s'y promener de front; cette enceinte avait 480 stades de circonférence, suivant quelques auteurs, et 566, ou 15 lieues de France, suivant d'autres. Les maisons étaient isolées les unes des autres, et on labourait les terres qui les séparaient. L'Euphrate traversait la ville entre deux beaux quais que réunissait un pont en pierre, long de 625 pieds et large de 50. Sur une colline, on voyait un palais superbe bâti par Nabuchodonosor, 620 av. J.-C., au-dessus duquel étaient des terrasses qui surmontaient des jardins magnifiques, que les Grecs ont fait passer pour une merveille du monde. Il y en avait quatre: leur surface était carrée et avait quatre arpents de terre chacun. Ces terrasses étaient soutenues par des colonnes, et les jardins étaient arrosés par des canaux et des aqueducs secrets; on dit même qu'il y croissait des arbres de six coudées de tour et de 50 pieds de haut; ces grandes masses, quoique crevassées par les racines qui les traversaient, et par le poids énorme qui les surchargeait, ne s'en sont pas moins conservées entières pendant plusieurs siècles, parce qu'elles étaient soutenues par 200 murailles larges et fortes, distantes de 11 pieds l'une de l'autre. Toutes ces merveilles de l'art, œuvre du génie et de la fortune, perdirent peu à peu de leur splendeur sous les règnes des rois successeurs de Nabuchodonosor. Pour en revenir à l'histoire de Babylone, le grand empire d'Assyrie et de Babylonie est détruit sous Sardanapale, 770 av. J.-C. Belésis, prêtre babylonien, le chef de la conjuration formée contre son souverain, a pour sa part Babylone; elle forme, depuis lors, un empire particulier sous 10 princes, dont le dernier, Mossesmeïroac, meurt sans postérité, 692 av. J.-C. Après un interrègne de 8 ans, Assaradon ou plutôt Assar-Addon, roi d'Assyrie, s'empara de Babylone, qu'il réunit à son royaume, 680 av. J.-C. Depuis cet Assar-Addon jusqu'à Nabonides, le Balhazar de l'écriture, on compte 8 rois; sous Nabonides Babylone est prise après un long siège, et en détournant les eaux de l'Euphrate, par Cyrus (Kouresch), commandant des troupes d'Astyage, son aïeul, roi des Mèdes. Cet événement arriva l'an 557 av. J.-C. Dès lors la Babylonie fut fondue dans le grand empire des Perses (Fars), et fut assurée de la triomphée de la race japhétique sur la race sémitique. Babylone essaya de se soustraire à la domination de ses nouveaux maîtres, en 512; mais Darius la recouvra par le dévouement ingénieux de Zopyre, 510 av. J.-C. Alexandre-le-Grand y fit son entrée solennelle dans le mois d'octobre 331, et y mourut en 323. Ce conquérant, qui voulait en faire la capitale de son vaste empire, avait le dessein de la relever plus belle qu'elle n'avait jamais été. Séleucus Nicanor, son lieutenant, et depuis premier roi de Syrie, fit bâtir, en 318, à 500 stades de Babylone, une ville sur le Tigre qu'il appela de son nom Séleucie. Cette nouvelle ville fit oublier la grande cité de l'orient, sur laquelle le temps avait déjà exercé ses ravages. Arsace, fondateur de la monarchie des Parthes, ayant bâti, en 212, Ctésiphon, sur la rive orientale du Tigre, à une journée de Séleucie, Babylone reçut un coup mortel. Strabon, qui écrivait sous Auguste, assure que de son temps, elle était presque entièrement déserte. Pausanias, qui vivait deux siècles avant notre ère, dit que déjà elle ne possédait plus que son immense enceinte. Cependant, lorsque Trajan parcourut en vainqueur l'Orient, il put

encore contempler dans le palais de Nabuchodonosor (Nabu-Kôdon-Asar), la chambre où Alexandre était mort; mais bientôt après la ville se dépeupla entièrement; les bêtes féroces vinrent prendre possession de ses ruines, et de la reine de l'Orient il ne resta plus qu'un souvenir; c'est au point que saint Jérôme écrivait, en 580, sur le témoignage d'un religieux Élamite de Jérusalem, que les rois Sassanides de Perse se servaient de Babylone comme d'un grand parc, où ils entretenaient des animaux sauvages pour la chasse. Le voyageur juif Benjamin Tudèle, qui visita ses ruines en 1150, n'y trouva que celles du palais de Nabu-Kôdon-Asar. Le village de Hellaïh marque aujourd'hui, sur les bords de l'Euphrate, le centre de l'emplacement qu'occupait jadis cette ville immense. Sur la rive orientale du fleuve, on distingue encore, par les monceaux de décombres, une colline appelée par les Arabes du pays *Alcasar*, ou le palais, et qui paraît répondre au palais de Nabuchodonosor. A côté, l'on remarque les pans d'un mur qui semble avoir servi de fondement aux jardins suspendus et où subsiste encore un arbre enté sur un vieux tronc. Ces divers débris offrent de longs corridors et des chambres qui servent de retraites aux bêtes féroces. Pour la colline, c'est la forme d'un carré dont le côté est d'environ 2,000 pas, et elle diminue chaque jour, parce qu'on ne cesse d'en retirer les briques. Celles-ci sont de la plus belle espèce. Cuites au feu et parfaitement moulées; elles offrent une inscription sur la face qui est au-dessous. Quoique le ciment n'ait pas une ligne d'épaisseur, les couches en sont si bien liées qu'on a une peine extrême à en détacher quelque chose. A côté des monceaux de briques, se trouvent mêlés des fragments de vases d'albâtre, de pots de terre, de tables de marbre et de tuiles vernies. Le débris le plus imposant qui se soit conservé sur la rive occidentale est une espèce de colline située à plusieurs milles du fleuve, et que les habitants appellent *Bres-Nembrod*; ce débris a 2,000 pieds de tour et 200 pieds de haut; au-dessus est une tour tronquée, haute de 55 pieds. On distingue encore trois des huit terrasses qui en soutenaient jadis le sommet. Tout porte à croire que c'est ici la *Tour de Babel*, le premier édifice imposant dont les hommes aient gardé le souvenir, et qui, sous le nom de temple de Bélus, occupait encore au temps d'Alexandre une place immense. Les parties qui sont encore debout n'ont pour habitants que les bêtes sauvages. Les inscriptions imprimées sur les briques se composent de caractères cunéiformes, c'est-à-dire en forme de clous et de coins; mais ces caractères ne paraissent pas être les mêmes que ceux qu'on rencontre à Persépolis, à Van, à Kirmenchah, quoique le trait en forme de clou se rencontre dans toutes les inscriptions des monuments qui furent élevés par les Assyriens, les Chaldéens, les Mèdes et les Perses. Il paraît que c'était l'écriture primitive de ces peuples; seulement, comme elle était d'un usage peu commode, l'on en avait imaginé une autre pour les besoins courants de la vie, et celle-là ne servait que pour les monuments publics. Les principaux cabinets d'Europe, par exemple, la bibliothèque royale de Paris, renferment des briques et d'autres débris babyloniens. Ces briques portent ordinairement des inscriptions, et quelquefois des figures d'animaux réels ou fantastiques.

BABYLONE. (Rois de Babylone depuis Nemrod jusqu'à la destruction de cet empire): Nemrod, fils de Chus, ou Jupiter babylonien, dont le nom appellatif signifie rebelle, 2640-2605; Evechoüs ou Euekhous, 2605-2598; Chomas-Belus ou Khosmabolos, 2598-2590; Porus ou Poros, 2590-2555; Nechabès ou Neckonbès, 2555-2512; Abius ou Abios, 2512-2464; Oniballus ou Oniballos,

2464-2424; Chinzirus ou Zinzirus, 2424-2379. — *Contquête de la Babylonie par les Arabes.* Mardocentès ou Mardokentès, 2379-2354; lacune d'un nom. Cet anonyme règne 40 ans et meurt 2294 avant J.-C.; Sisymrodachus ou Sisimardakos, 2294-2266; Nabius ou Nabios, 2266-2229; Parannus ou Parannos, 2229-2209; Nabonabos ou Nabonnabos, 2209-2189; c'est à ce dernier roi de la dynastie arabe que Bélus, roi d'Assyrie, enlève Babylone. Ses successeurs, formant une série de 41 rois, la conservent jusqu'à Sardanapale: en voici le catalogue: Bélus ou Belos, 2189-2174; Ninus ou Ninos, 2174-2122; Sémiramis, 2122-2080; Ninias ou Zamès, 2080-2012; Arius ou Arcios, 2012-2012; Aralius ou Aralius, 2012-1972; Xerxes (*Balaïos Kheoxarus*), 1972-1942; Armamithrès (*Amalthrès*), 1942-1904; Belochus (*Bélèkhos*), 1904-1869; Balæus (*Balaïos*), 1869-1817; Senthos (*Attadas, Azatagas*), 1817-1783; Mamtyhos (*Mamtyhos*), 1783-1735; Manchaleüs (*Askhalios, Maskhalcos*), 1735-1727; Spharus (*Sphairos*), 1727-1705; Mamylus (*Mamylus, Smylos*), 1705-1675; Sparelas (*Sparaios, Sfaraios*), 1675-1655; Alcatadès (*Ascatades*), 1655-1595; Amyntès (*Amyntas, Amindès*), 1595-1558; Belochus et Atossa, 1558-1525. — *Dynastie des Dercétales.* Belatorès (*Beloparès, Belaskoros*), 1525-1495; Lampridès, 1495-1465; Sosarès (*Sousarès*), 1465-1445; Lampraès (*Lamparis*), 1445-1415; Panyès, 1415-1370; Sosarmus (*Sosarmos*), 1370-1348; Milraus (*Milthraios*), 1348-1321; Teutame (*Teutamos, Tautanos*), 1321-1289; Teutaus (*Teutaios*), 1289-1245; Arabèlos, 1245-1205; Chaloüs (*Khalaos*), 1205-1158; Anabos, 1158-1120; Babios, 1120-1085; Thinaus (*Thinaios*), 1085-1055; Deruylos (*Derkylos*), 1055-1015; Eupakmès (*Eupalès, Eupalnes*), 1015-975; Laosthenès, 975-950; Pyritiadès (*Periadès, Prideazès*), 950-900; Ophrataus (*Ofrataios, Pharatès*), 900-879; Ephraenès (*Esekhères, Ofratènes*), 879-827; Ocrapazès (*Anacyndaruz, Akraganès, Akrazenis*), 827-785; Thonos Konkoleros, en grec Sardanapale, 785-770. Fin de la dynastie des Dercétales. Démembrement de l'empire d'Assyrie, qui se divise en trois monarchies parallèles. — *Rois particuliers de Babylone.* Béliosis, 770; la durée de son règne est inconnue; Nanare ou Nanibre lui succède et meurt en 747; Nabonassar (le Nabuchodonosor 1^{er} de l'Écriture), 747-735; il supprime tous les actes de ses prédécesseurs, et donne son nom, la première année de son règne, 747, à l'ère babylonienne; Nabius (*Nabios*), 735-731; Khôzirus ou Khinzirus et Peros, les deux frères, 731-726; Houlaïos (*Houlaïos*), 726-721; Mardokempadès (*Merodach*), 721-709; il fait un traité d'alliance avec les Juifs contre les Mèdes; Arkeirnos, le dernier roi de la dynastie de Nabonassar, meurt sans postérité, en 704, après un règne de 3 ans. — *Interrègne de 2 ans.* Béliosis est nommé roi, en 702, et meurt en 699; Aporonadès (*Aporonadis*), 699-695; Rigebèlos (*Irigebalos*), 695-692; Moseïsmordakos, 692-688; il fait prisonnier Manassé, roi des Juifs, en 690. — *Interrègne de 8 ans,* au bout desquels Asar-Haddon (*Isarindinos ou Essarraddin*), roi d'Assyrie, s'empare de Babylone; il règne sur ce royaume de 680 à 668; Saosdachin (*Sogdokhenos*), 668-648; Cinaladan (*Kinildanos*), le Serac de l'Écriture, 648-626; Nabopol-Asar, 626-606; Nabokol-Asar (*Nabon-Kodon-Asar*), le grand Nabuchodonosor de l'Écriture, 606-562; c'est lui qui embellit Babylone, conquiert la Syrie, et fit deux fois le siège de Jérusalem; Ilvarodamus (*Ilvarodam, Atonle-Merodac, l'Érimérodac de l'Écriture*), 562-561; Labarosochord et Neriglissor (*Niri Kasolasar*), 561-556; Labarosochord, seul, 556-555; il est détrôné; Nabonide (*Labyntus, Nabonadios, Nabonides*), le Balthazar de

l'Écriture), et Nythocripemène, 553-557; c'est dans cette dernière année que Cyrus s'empare de Babylone, défendue par Nitocris, veuve d'Evilmérodac, et mère de l'efféminé Balthazar.

BABYLONE, ville située en Égypte, près du Nil, vis-à-vis de Memphis. Elle fut ruinée, et de ses ruines s'est formé le Grand-Caire, qui n'en est pas fort éloigné. Quelques auteurs croient que c'est de cette Babylone que saint Pierre a écrit sa première épître, vers l'an 58.

BABYLONE (François ou Francis), habile graveur du 16^e siècle, plus connu sous le nom de *Maître au Caducée*, monogramme dont il a marqué ses estampes; exerça son art à Rome.

BACAIM ou **BASSEIN**, ville maritime de l'Indoustan anglais, bien bâtie et fortifiée, à 10 lieues de Bombay; elle appartient aux Portugais depuis 1534 jusqu'en 1780; cependant les Mahrattes la prirent en 1552, et la gardèrent quelque temps; les Anglais s'en emparèrent en 1780.

BACCALAR Y SANNA (Vincent), marquis de Saint-Philippe, né en Sardaigne, général et homme d'état sous Charles II et Philippe V, rois d'Espagne; mort en 1726. Ses ouvrages : *Histoire de la monarchie des Hébreux*, et les *Mémoires sur l'histoire de Philippe V*.

BACCHIADES, nom d'une famille de Corinthiens, qui descendait de Bacchis, fils de Prumais, quatrième roi de Corinthe depuis Aléthès. Bacchis commença à régner, l'an 986 avant J.-C. Il eut six rois successeurs de sa famille, qui régnèrent 188 ans. Téléste est le dernier de ces rois, et fut tué par un de ses cousins. Automénès, son fils, régna un an; ensuite cette famille, qui se composait de plus de deux cents membres, en élisait un chaque année, sous le nom de *prytane*. Ces prytanes régnèrent 149 ans, 638 avant J.-C., et furent chassés par Cypselus, fils d'Étion; ils allèrent s'établir en Sicile entre les promontoires de Pachin et de Pélore.

BACCHIDES, général de Démétrius Soter, roi de Syrie, fut envoyé en Judée, en 162 avant J.-C., pour établir Alcime, grand sacrificateur; l'année suivante, il y retourna avec 22,000 hommes. Machabée osa l'attaquer avec 800 hommes seulement, et fut tué dans ce combat. Après la mort d'Alcime, 160 avant J.-C., Bacchides revint à Antioche, et laissa la Judée paisible.

BACCHUS, appelé en grec *Dionysios*, passait pour être le dieu du vin et des vendanges dans la mythologie grecque qui a popularisé son nom. On compte sept à huit Bacchus que l'on peut regarder comme autant de modifications du même, suivant le culte de chaque pays, selon les faces diverses de la même idée primordiale. Ainsi tantôt il est fils de Jupiter et de Proserpine ou de Nisus et de Théone; tantôt de Nilus ou Caprius ou Jupiter et de Luna, tantôt c'est d'Ammon et d'Amalthée ou de Jupiter et de Cérès; mais suivant l'opinion la plus commune, il naquit de Jupiter et de Sémélé, fille de Cadmus, fondateur de Thèbes, en Béotie, en 1519. Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de répéter ici les légendes répandues sur l'histoire et les amours de Bacchus. Quant à l'étymologie de ce mot, les philologues ne sont point d'accord; les uns le font dériver de *Bao-Chus*, qui signifie fils de Chus, c'est-à-dire de Nemrod; les autres du mot grec *Bakchein*, qui signifie vociférer, hurler. Jupiter consacra la naissance à Mercure, pour le porter sur le mont Nysa, en Arabie, où des nymphes furent chargées de l'élever; ses nourrices, filles d'Atlas, furent métamorphosées en étoiles et nommées *Hyades*. Une peinture à fresque, trouvée à Herculanum, représente cette première partie de l'histoire de Bacchus. Des mains de nymphes, Bacchus passa dans celle des Muses et de Silène; celles-ci l'initierent à la connaissance des beaux-

arts et de l'harmonie; Silène lui enseigna la culture de la vigne et la fabrication du vin. Le Bacchus égyptien serait le même qu'Osiris; sa naissance remonterait à 6800 avant J.-C.; il aurait porté la civilisation dans l'Inde et dans l'Hespérie, suivi des satyres, des muses, des corymbantes et des curètes; pendant ses expéditions, Isis, sa femme, aidée de Mercure ou de Taut le Sidonien, d'Hercule, d'Antée, etc., aurait gouverné ses états. A son retour en Égypte, il aurait été tué par son frère Tryphon, 6335 avant J.-C. Tous les épisodes de cette vie terrestre du Bacchus égyptien sont évidemment un groupe de traditions primitives accumulées sur le même individu. Le culte du Bacchus indien fut apporté en Thrace vers 1437 avant notre ère; celui du Bacchus égyptien fut établi par le poète Orphée dans la Béotie vers 1550 avant J.-C. Il le fit naître à Thèbes, soit parce que c'est dans cette ville qu'il fut reçu d'abord, soit qu'il voulut flatter la famille de Cadmus d'origine égyptienne, pour se répandre de là dans l'Attique, dans le Péloponèse, et dans le reste de la Grèce. La mort d'Orphée et divers épisodes de la vie de Bacchus, expliquent le conflit de deux religions ou plutôt de deux sectes dont une, celle établie dans la Thrace, vint directement de l'Inde, repoussa l'autre venue de l'Égypte. Les processions de Lingam, les flagellations, toutes les pratiques plus ou moins superstitieuses qui caractérisent les fêtes de Siva dans l'Inde, se retrouvent dans les dyonisiaques et les bacchanales. Bacchus, analogue d'Osiris comme de Siva, offre un symbole du soleil; c'est la chaste fécondante et génératrice; à ce titre, il ne s'unit pas seulement à Cérès comme Adonis à Vénus, comme Osiris à Isis; on le voit encore partout où se répand son culte, s'associer aux différentes divinités locales; à Daulis, à Phigalie; à Éphèse, il s'unit à Diane; à Telpusse, il se joint à Cérès et à Proserpine; à Tanagre, son temple était uni à celui de Thémis, d'Apollon et de Vénus; Thespius, Orchomède, Olympie, Mégare, etc., avaient uni Bacchus à leurs divinités patronimiques. Quant aux temples où il était adoré seul, ils paraissent avoir été encore plus nombreux. Comme Apollon, Bacchus était le chef des muses et le dieu de l'harmonie; mais dans l'acception la plus élevée de ce mot, en ce sens qu'il présidait au concert sublime que forment les astres dans leurs révolutions célestes. Le savant Dupuis a cherché à expliquer par des phénomènes astronomiques l'histoire toute entière du culte de Bacchus. Le phallus était le symbole de Bacchus comme emblème de l'amour générateur. Le désordre et la licence présidaient aux fêtes de ce dieu; les Grecs les appelaient *Dyonisiaques*; elles prirent naissance en Égypte, où elles étaient connues sous le nom de mystères d'Isis. Le fameux devin Mélampe les apporta en Grèce, où elles furent accueillis avec transport, principalement à Athènes. On y comptait les années par les dyonisiaques comme depuis par les archontes. Un magistrat était spécialement chargé d'en régler la forme et l'ordonnance; on les célébrait dans le mois de novembre. Pendant un certain temps, les femmes seules composaient les assemblées des bacchanales; plus tard les hommes y furent admis; les bacchantes sacrées servaient de modèles aux femmes laïques qui voulaient célébrer la solennité. On sait que le plus grand désordre régnait dans ces fêtes dont il y avait diverses sortes : les grandes dyonisiaques ou antestériques; les petites dyonisiaques rustiques; les petites dyonisiaques urbaines, et les dyonisiaques tritériques, qui se célébraient tous les trois ans. Les lénéennes étaient les plus anciennes; les arcadiques étaient les dyonisiaques célébrées en Arcadie; les cléthériques ou *liberalia* désignaient un surnom du dieu : cléthère en grec, et liber en latin; les lamptériques, les orgies, les nyctilies indiquaient la pro-

cession des torches, l'enthousiasme des célébrants et l'heure nocturne des cérémonies les plus saintes. De la Grèce, ces fêtes passèrent en Étrurie et de l'Étrurie à Rome où elles furent introduites par un Grec obscur et débauché, vers 196 avant J.-C. Les excès en tous genres y furent poussés si loin que le sénat rendit, l'an de Rome 568 (187 avant J.-C.), une loi qui défendait la célébration de ces fêtes. Le christianisme fut longtemps impuissant à déraciner ce culte désordonné. Il s'était répandu jusque dans les Gaules, et avait tellement pénétré dans les mœurs du peuple, que l'église fut obligée d'admettre Bacchus dans ses légendes sous le nom de saint Bac, et de consacrer pour ainsi dire ses fêtes. Les processions, les flagellations publiques, la fête des fous, la messe de l'âne, n'ont pas d'autre origine. La forme du taureau est la plus ancienne qui ait été donnée aux images de Bacchus; sous les traits d'un homme, son front portait quelquefois des cornes à cause de ses rapports avec le soleil; souvent il est représenté vieux et barbu; c'est le Bacchus indien et aussi le Bacchus, fils d'Ammon. Il était aussi représenté sous les traits d'un enfant; mais ses images les plus habituelles le représentaient sous les traits de la jeunesse et de la beauté dans tout son éclat; telle est la statue de Bacchus que l'on admire dans la salle de Diane au Louvre; en 1774, on trouva, dans la ville de Rennes, un magnifique vase d'or orné de bas-reliefs représentant une lutte bachique d'Hercule et du fils de Sémélé. Les attributs distinctifs du jeune dieu étaient les pampres de vigne, les couronnes de lierre, et les bandelettes; on lui immolait la pie, le bouc, le porc, le serpent.

BACCHYLIDES, poète grec, le dernier des neuf poètes lyriques, si célèbres dans l'ancienne Grèce, neveu du fameux Simonide, né dans l'île de Cos, vivait vers 452 avant J.-C.; il composa des hymnes, des odes et des épigrammes, dont il reste quelques fragments. Horace le prit pour modèle; Hiéron préférait ses poésies à celles de Pindare, et l'empereur Julien tira de lui d'excellents principes de morale.

BACCI (André), médecin et philosophe célèbre, né dans la marche d'Ancone au 16^e siècle; médecin du pape Sixte-Quint, et professeur de botanique à Rome, depuis 1567 jusqu'en 1600; mourut quelques années après. Il a laissé quelques ouvrages sur la physique, la minéralogie et la botanique.

BACCIO DELLA PORTA, plus connu sous le nom de fra Bartolomeo di San-Marco, né en Toscane en 1469, mort le 8 octobre 1517, peintre; ses goûts monastiques lui firent prendre l'habit dominicain, sous le nom de Barthélémy, le 26 juillet 1500; dans son couvent, il s'occupa également de peinture, reçut des conseils de Raphaël, et fit un *Saint-Sébastien* pour l'église de Saint-Marc. La beauté de cette figure attirait surtout les regards des femmes, ce qui décida les religieux à l'enlever. Plus tard, il fut vendu et envoyé au roi de France, avec quelques autres tableaux du même auteur. Barthélémy fut le premier qui employa des mannequins à ressort.

BACCICCIO (Jean-Baptiste Gaulli, surnommé le), peintre, né à Gênes, en 1629; peignit à Rome la voûte de l'église de Jésus; dans l'église de Monte-Cavallo, son *Saint-François-Xavier*; il faisait surtout très-bien le portrait. Il fut cause de la mort de son fils, qui alla se noyer dans le Tibre, parce qu'il avait reçu un soufflet de son père devant une nombreuse compagnie.

BACCIO DA MONTE-LUPO, sculpteur distingué; c'est à Lucques qu'il fit presque tous ses ouvrages de sculpture et d'architecture, et il y mourut, en 1555, âgé de 88 ans.

BACCIO DEL BIANCO, peintre et ingénieur, né en

Italie; entra au service de Philippe IV, roi d'Espagne, et fit des machines fort utiles; mourut à Madrid, vers 1660, à 60 ans.

BACCIOCHI (Félix), né en Corse, en 1762, d'une famille noble; simple capitaine d'infanterie au moment où Bonaparte venait d'être nommé au commandement de l'armée d'Italie; épousa Élisabeth, sœur aînée du général, quoique ce mariage déplût à ce dernier; le premier consul le nomma d'abord colonel du 26^e régiment d'infanterie légère; il devint ensuite membre du sénat, en 1804; puis général, officier et grand-cordon de la Légion d'Honneur, lorsque Napoléon donna à madame Bacciochi la principauté souveraine de Piombino, qui ne précédait que de quelques jours celle de Lucques. Les deux époux furent couronnés le 10 juillet 1805; c'est à peu près à cet événement que se borne la carrière politique de M. Bacciochi, qui n'était que le premier sujet de sa femme. Après les revers de 1814, M. Bacciochi suivit son épouse en Allemagne, et de là à Trieste où il est mort, il y a quelques années.

BACCIOCHI (Marie-Anne-Élisabeth Bonaparte, madame), née à Ajaccio, le 8 janvier 1777; fut élevée à la maison royale de Saint-Cyr; forcée de s'expatrier avec sa mère et ses sœurs, à la suite des événements qui livrèrent l'île de Corse aux Anglais, elle habita Marseille pendant la terreur, et vint à Paris à l'époque où Lucien fut nommé membre du conseil des cinq-cents; demeura d'abord chez lui, où elle prit le goût des lettres et des beaux-arts, dont elle se montra dans la suite la plus zélée protectrice; épousa, le 5 mai 1797, le prince Félix Bacciochi; nommée princesse de Lucques et de Piombino, en 1805; elle gouverna avec beaucoup de talent et d'habileté, et laissa en Italie d'honorables souvenirs. Les événements de 1814 éloignèrent de sa personne tous ceux qu'elle avait comblés de biens; Murat lui-même lui refusa un asile, et, après s'être fixé à Bologne, sous le nom de comtesse de Compignano, elle fut obligée, en 1815, de se retirer d'abord en Bohême auprès de sa sœur Caroline, et alla ensuite habiter Trieste, où elle mourut dans le courant d'août 1820, laissant une fille, Élisabeth Napoléon, née en 1806, et qui a épousé le prince de Caminata. La grande duchesse de Lucques avait un caractère viril et de grandes qualités, au témoignage de son illustre frère.

BACELLAR (Antoine Barbosa), juriconsulte, historien et poète lyrique portugais, né en 1610; mort en 1665. Il dut son avancement à un ouvrage, qu'il publia en 1641, sur le droit de la maison de Bragance au trône de Portugal. Ses ouvrages historiques sont sur la guerre du Brésil et l'expulsion des Hollandais du continent, et sur la campagne du marquis de Marialva, en 1659.

BACH (Jean-Sébastien), né à Eisenach, en 1685, d'un père musicien, qui fut la tige de cinquante autres; célèbre musicien et bon compositeur, au service du roi de Pologne; on a de lui d'excellents morceaux de musique d'église. Ses onze fils furent tous musiciens; quatre d'entre eux se sont fait un nom: Guillaume-Frédéric, né en 1710, maître de chapelle du duc de Hesse-Darmstadt; est regardé comme le plus habile organisateur de l'Allemagne; bon mathématicien et auteur de six fugues pour le piano. — Charles-Philippe Emmanuel, directeur d'orchestre à Hambourg; a composé un *Traité sur la manière de jouer du piano*, des sonates, un grand nombre de morceaux et de la musique sacrée. — Jean-Christophe-Frédéric, né en 1752, maître de chapelle de Guillaume, comte de la Lippe-Schaumbourg, grand harmoniste et bon pianiste; ses cantiques sacrés et concertos sont très-estimés. — Jean-Christian, surnommé *P'Anglais*, maître de chapelle de la reine à Londres; a com-

posé des opéras, *Orphée*, *Orion*, *Thémistocle*, etc., des symphonies, concertos, sonates.

BACH (Victor), né à Villefranche dans l'Aveyron, en 1770, médecin; un des plus ardents partisans du régime de la terreur, en 1795; après le 9 thermidor 1794, persécuté à son tour comme complice de Babeuf, et un des agresseurs du camp de Grenelle, en 1796; nommé député au conseil des cinq-cents, en 1799, par une fraction du corps électoral; en fut repoussé par un décret; après le 18 brumaire, se brûla la cervelle sur la place de la Révolution, au pied de la statue de la Liberté, en maudissant la tyrannie qui pesait, disait-il, sur la France. (Novembre 1799).

BACHARELLI (Vincent), peintre de Florence; employé dans les églises et à la cour de Lisbonne; mort dans sa patrie, en 1745.

BACHAUMONT (François Lecoigneux de), né à Paris, en 1624, de Jacques Lecoigneux, président à mortier; entra jeune au parlement; figura dans le parti de la Fronde, qui lui dut son nom; après les troubles, se démit de sa charge; fut l'ami intime de Chapelle, et travailla avec lui au *Charmant Voyage*, qui porte leur nom; mourut en 1702, à 78 ans; il fut le beau-frère de madame de Lambert, connue par d'excellents ouvrages de morale.

BACHAUMONT (L. Petit de), né à Paris sur la fin du 17^e siècle; écrivain, journaliste; mort en 1771; il composa, avec toutes les nouvelles historiques et littéraires, un ouvrage curieux *Mémoires secrets pour servir à la république des lettres*.

BACHE, neveu de Franklin, journaliste; mort, en 1798, victime de l'épidémie qui ravagea les États-Unis; il est le fondateur et le rédacteur d'un journal, intitulé *l'Aurore*; on lui doit encore la publication des manuscrits les plus importants de son oncle.

BACHELET-D'AMBILLE, général français, tué à la bataille de Leipzig, en 1813; dut son avancement à ses talents et à son courage; il fut longtemps chef d'état-major du général de Latour-Maubourg; il se signala particulièrement à la bataille de la Gebora, le 19 février 1791.

BACHELEY (Jacques), graveur, mort à Rouen, en 1781; ses ouvrages sont des marines et des paysages estimés.

BACHELIER. Dans l'origine de la chevalerie, on distinguait deux classes de chevaliers, les *bannerets* et les *bacheliers*. On nommait *banneret*, titre le plus haut et le plus relevé de la chevalerie, celui qui, noble de nom et d'armes, se trouvait assez puissant pour entretenir à ses frais 50 hommes d'armes. On appelait *bachelier* ou *bas-chevalier*, celui qui n'avait, ni assez de bien, ni assez de vassaux pour fournir à l'état un pareil nombre d'hommes. Comme les gentilshommes étaient bacheliers de bonne heure, on a nommé autrefois les jeunes gens *bacheliers*, et les jeunes filles, *bachelettes*. L'enseigne des chevaliers bacheliers était un pennon en pointe. Charles V, ayant conféré le commandement de son armée à Bertrand du Guesclin, en 1380, ce dernier voulut s'en excuser, parce qu'il n'était que simple bachelier; mais le monarque déclara publiquement qu'il entendait que tous les grands obéissent au chevalier breton. L'établissement des compagnies d'ordonnance sous Charles VII, en 1440, porta un coup mortel à la chevalerie. Jusque sous François I^{er}, on ne distinguait que deux classes de chevaliers, les *bannerets* et les *bacheliers*. Ce prince, en de gens de lettres, qu'on appela *chevaliers-ès-lois*, ou chevaliers lettrés. Aujourd'hui le nom de bachelier ne se donne plus qu'aux personnes qui ont franchi le premier

degré des arts libéraux et des sciences. Grégoire IX, en 1260, distingua le premier les degrés de bachelier, de licencié et de docteur; mais le mot de bachelier était connu avant lui. Transporté dans la langue des Universités, ce mot dut exprimer ceux qui étaient nouveaux et jeunes dans la science. Quelques philologues pensent que ce nom de bachelier (en latin *baccalaureus*, pour *baccā laurea donatus*), fait allusion à l'ancienne coutume de couronner les vainqueurs et les poètes, comme le fut Pétrarque, en 1344, et c'est l'étymologie la plus vraisemblable. Avant 1789, les communautés d'arts et métiers avaient aussi des bacheliers; c'étaient d'anciens maîtres du métier, que l'on adjoignait aux jurés et aux syndics pour délibérer sur les affaires de la société. De nos jours, le grade de bachelier-ès-lettres, est nécessaire pour suivre les cours de droit et de médecine. V. **FACULTÉS**.

BACHELIER (J.-J.), peintre, directeur et réformateur de la manufacture royale de Sèvres, né en 1724, mort en 1805; il avait, en 1765, établi pour les artisans une école gratuite de dessin; est auteur d'un *Mémoire historique de l'origine et des progrès de la manufacture nationale de porcelaines en France*.

BACHELIER (Nicolas), sculpteur et architecte, né à Toulouse au 16^e siècle; étudia à l'école de Michel-Ange, et y puisa les principes de bon goût, mais ne put, au fond de sa province, opérer un changement subit dans les arts; il travaillait encore en 1535.

BACHELU (Gilbert-Désiré-Joseph), lieutenant-général, né à Dôle en 1777, d'une bonne famille de cette ville; fut reçu, à 17 ans, élève sous-lieutenant à l'école du génie à Metz; capitaine, en 1795, il fit en cette qualité la campagne du Rhin sous le général Moreau, 1796; passa en Égypte et se distingua au siège du Caire sous Kléber, qu'il nomma chef de bataillon, 1799; en 1802, il fit partie de l'expédition de St-Domingue, en qualité de colonel du génie et d'aide-de-camp de Leclerc, et fut chargé après la mort de celui-ci de porter au premier consul des dépêches de la part de M. d'Aure, préfet colonial. De retour en France, il fut employé comme chef d'état-major du génie au camp de Boulogne, en 1804; puis nommé colonel du 11^e de ligne; fut promu, en 1809, au grade de général de brigade, après avoir effectué, à la tête d'un faible corps d'armée, une marche difficile à travers la Croatie; à Wagram, le général Bachelu commandait une brigade du 11^e corps; en 1811, il commandait en second la place de Dantzick; en 1812, il fit la campagne de Russie dans le corps d'armée de Macdonald; il commandait l'arrière-garde dans la retraite de Tilsit à Dantzick où il resta jusqu'à la reddition de cette place, le 1^{er} janvier 1813; il fut fait général de division. Le général Bachelu reprit les armes en 1815; il commandait, à la première affaire qui eut lieu sur la rive gauche de la Sambre, le 15 juin, la division qui poursuivit l'ennemi au delà de cette rivière; le battit au Quatre-Bras, le 16; et enfin prit part à la bataille de Waterloo, où il fut blessé; revenu à Paris après le licenciement de l'armée de la Loire, il y vécut tranquille jusqu'au 15 octobre 1815, où il fut arrêté par ordre du ministre de la guerre, maréchal Gouvion-St-Cyr; sa captivité qui dura quatre mois, fut suivie d'un exil hors de France. Rappelé au commencement de 1817, il continua à faire partie de l'état-major de l'armée jusqu'en 1824, où il fut mis à la retraite avec l'éclat des généraux. Après la révolution de juillet, il fut envoyé à Lyon en qualité de commandant de la 7^e division militaire; destitué sous le ministère de Casimir Perrier, en 1831, il fut élu député par le département du Jura, et prit place dans les rangs de l'opposition; non réélu pendant l'élection de 1835;

il vient d'être renvoyé (1858) à la chambre par l'arrondissement de Châlon-sur-Saône, comme le successeur du général de Thiars.

BACHER (Théobald), né en Alsace, en 1748; attaché au ministère des affaires étrangères, en 1771; secrétaire d'ambassade en Suisse, en 1777; premier secrétaire-interprète et chargé d'affaires en Suisse, de 1784 à 1792, agent de la république à Bâle, en 1795, et chargé du service secret des armées, de la surveillance des frontières et commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre; en 1796, échangea Madame, fille de Louis XVI, contre les représentants prisonniers en Autriche; en 1797, écrivit au directeur contre Moreau et Pichegru; au mois de novembre de la même année, présenta différentes notes au sénat de Bâle pour faire arrêter Richer-Serisy et pour suivre le major Mérian; en 1798, chargé d'affaires à Ratisbonne, puis à Francfort; échangea pendant la guerre plus de 100,000 prisonniers; renvoyé à Ratisbonne, en 1801; mourut, en 1815, dans un fossé, sous le poids d'une grosse somme d'or qu'il cachait dans sa suite.

BACHER (N.), négociant à Naples; fut, en 1799, un des principaux chefs de la conspiration dont le but était de faire massacrer l'armée française à Naples, en y renouvelant les Vêpres Siciliennes; le complot découvert, Bacher fut condamné à mort et exécuté.

BACHERACHT (Henri), né à St-Pétersbourg, en 1725; médecin du corps de l'artillerie et du génie, en 1760; attaché à la marine, en 1776; mort à la fin du 18^e siècle; pratiqua le premier, en Russie, l'inoculation de la petite-vérole; auteur de quelques ouvrages de médecine.

BACHETTI (Antoine), médecin; membre de la société médicale de Bologne, et professeur à l'université; publia en 1807 : *Histoire médicale ou observations pathologico-cliniques sur les eaux thermales de la Boretta, dans le département du Reno*.

BACHEVILLE (les frères Barthélemy et Antoine), nés à Trévoux d'une famille honorable, le premier en 1778, et le second en 1780; ils prirent tous deux du service en 1804, et méritèrent par leur bonne conduite et leur bravoure d'entrer dans la garde impériale; ils prirent part à toutes les batailles de l'empire depuis 1804 jusqu'en 1814. Tous deux ayant accompagné Napoléon à l'île d'Elbe, durent le suivre dans les combats qui eurent lieu à son retour en France, et furent licenciés après la bataille de Waterloo; ils se retirèrent au sein de leur famille. Ils y vivaient tranquilles, mais ils furent obligés de fuir devant la proscription qui les menaçait. Leurs têtes furent mises à prix, et la cour prévôtale du département du Rhône, séant à Lyon, condamna les frères Bacheville, savoir : Barthélemy, à la peine de mort, et Antoine à deux ans de prison, sous prétexte de rébellion à la force armée. Ils avaient pris la fuite, la Suisse seule leur offrait un asile; mais poursuivis par les espions du gouvernement français, ils n'en furent pas moins obligés de se réfugier dans un bois, d'où un ministre protestant leur fournit les moyens de passer en Pologne comme horlogers. Après un séjour de quelques mois dans ce pays, ils se rendirent en Valachie. C'est là que les deux frères se séparèrent pour ne plus se revoir; Antoine resta à Jassy, et Barthélemy se rendit à Bucarest. Il passa de là à Constantinople qu'il quitta bientôt pour échapper aux menaces du marquis de Rivière, ambassadeur de Louis XVIII; il s'embarqua pour Smyrne, et parcourut toutes les îles de l'Archipel. Il visita la Grèce, et pour éviter la peste et les autorités françaises, alla se réfugier auprès d'Ali-Tchelen, pacha de Janina; il fit, en s'y rendant, un acte de bravoure, qui le recommanda auprès de ce féroce pacha, dont il obtint la bienveillance et même une sorte de

confiance. Quant à Antoine, ne pouvant supporter l'absence de son frère, il partit pour Constantinople, et ne l'y trouvant pas, il demanda un passeport à M. de Rivière qui le lui accorda, mais avec l'ordre secret d'en faire conduire le porteur de brigade en brigade jusqu'à Lyon. Antoine, prévenu à temps, changea de projet, se rendit en Perse, d'où il passa successivement à Alep, à Bagdad, à Bassora, et enfin à Mascate, à l'entrée du golfe Persique, où il mourut dans le courant de juin 1820. Barthélemy, las d'être témoin des cruautés d'Ali-Pacha, obtint à Constantinople du consul anglais un passeport avec lequel il parcourut les principales villes d'Italie et vint se fixer à Chambéry. En 1822, pour purger sa contumace, il se constitua prisonnier; la cour royale de Lyon, sans avoir besoin d'entendre son défenseur, M. Ségaud, rendit un arrêt de non-lieu. Il s'établit à Paris où, sous la Restauration, il eut à subir plusieurs tracasseries de la police. Après la révolution de juillet, il reprit du service, et fut nommé, avec le grade de chef de bataillon, commandant du fort l'Écluse, dans le département de Jura; il y est mort en 1835.

BACHI, groupe d'îles de l'Archipel des Philippines, dont les principales sont : Orange, Monmouth, Goat. Depuis 1783, les Espagnols se sont emparés d'une de ces îles pour y faire le commerce de l'or. Le nom de Bachi lui a été donné par le navigateur Dampierre, d'après le nom d'une liqueur fermentée que préparent ses habitants.

BACHIÈNE (Guillaume-Albert), né à Leerdan en Hollande, en 1712; ministre du saint Évangile, puis professeur d'astronomie et de géographie à Maëstricht, en 1759; publia plusieurs ouvrages géographiques et théologiques; les premiers sont les plus estimés; mort en 1783.

BACHKIRS, peuplades en partie nomades, en partie sédentaires qui habitent la partie sud-ouest du mont Oural, entre les rivières Kama, Volga et Oural. Ce pays, situé dans les gouvernements de Perm et d'Orenbourg de l'empire russe, faisait jadis partie de la grande Bulgarie. Les savants russes sont partagés sur l'origine des Bachkirs, les uns croient qu'ils descendent des Bulgares; d'autres pensent qu'ils sont de race hongroise; mais l'opinion la plus vraisemblable est qu'ils sont d'origine turque. Les Bachkirs passèrent, en 1552, sous la domination russe. Inquiets, hardis, opiniâtres, souvent révoltés et toujours réprimés (1676, 1706, 1755), ils ont avec le temps perdu la race de leurs anciens khans, et vu s'éteindre leur noblesse. En 1741, le gouvernement russe sillonna leur pays de forteresses, ce qui n'empêcha pas cette nation remuante de prendre part à la révolte du fameux Pougatchef (1774). Aujourd'hui même ils ont encore une forte antipathie contre les Russes, qui exercent sur eux une surveillance sévère. Ils sont obligés de fournir au gouvernement russe 5,600 hommes de cavalerie, armés d'arcs et de flèches. Ils professent la religion mahométane; leur nom est composé de *bach*, tête, et *kour*, vert.

BACHMANN (Jean-Henri), conseiller intime et archiviste du duc de Deux-Ponts; né en 1719; mort en 1786; se livra à des travaux utiles et étendus sur la généalogie de la maison de Deux-Ponts, sur le droit politique de ce duché, et sur ses archives, qu'il mit en ordre.

BACHMANN (le baron Jacques-Joseph-Antoine-Léger de), né dans le canton de Glaris, en 1753; attaché à un régiment suisse au service de France; fit toutes les campagnes de la guerre de 1756 à 1763; major-général des gardes suisses; au 10 août 1792, arrêté, condamné à mort, et exécuté, le 5 septembre 1792, sur la place du Carrousel.

BACHMANN-ANDERLETZ (le baron Nicolas-François de), né dans le canton de Glaris, en 1740; frère du précédent; capitaine au service de France; fit la guerre de 1756 à 1765; major en 1768; dirigea, au camp de Verberie, en 1769, les mouvements de 14 bataillons allemands et suisses qui manœuvrèrent sous les yeux de Louis XV; commandant du régiment de Salis à Paris, au mois de juillet 1789; combattit à la journée du 10 août 1792; créa, dans sa patrie, un nouveau régiment qu'il conduisit au roi de Sardaigne, en 1795; général-major, en 1794; créa un autre corps, en 1799, et se réunit aux Autrichiens pour combattre les Français à Zurich, à Seldkirch et à Zutz, en 1800; général en chef de l'armée suisse confédérée, en 1801; commandeur de Saint-Louis, en 1814; commandant en chef d'une armée de 45,000 hommes qui fut tenue en respect par le général Lecourbe après Waterloo, ouvrit aux Autrichiens l'entrée de la France; mort dans ses terres en 1851.

BACHMEGYBI (Étienne-Paul), médecin hongrois; né à la fin du 17^e siècle; mort en 1735. Ses ouvrages sont : *Observ. de Morbo esamer hungariae endemico*; *Observ. diverse et otia Bachmegybiana*.

BACHOC (Gaspard), né dans le Bourbonnais, en 1550; médecin du roi, en 1609; auteur de l'ouvrage intitulé : *Erreurs populaires touchant la médecine*; mort vers l'an 1629 ou 1628.

BACHOC (Étienne), né à Sens, en 1610; autre médecin de la même famille; littérateur et auteur de divers ouvrages; mort vers 1687.

BACKER. On compte quatre peintres de ce nom, dans l'école des Pays-Bas. Le plus ancien est Jacques Backer, né à Anvers, en 1530, et mort en 1560; le second, nommé aussi Jacques, né à Harlingen, en 1608, et mort en 1641; le troisième, Adrien, neveu du précédent, né à Amsterdam, en 1645; mort en 1686; le quatrième, né à Anvers, en 1648; travailla en Angleterre, sous la direction de Kneller. Ses portraits ne le cédaient pas à ceux de son maître.

BACKER (George), médecin de la reine d'Angleterre, au 18^e siècle, est auteur de : *Recherches sur les avantages de l'inoculation*.

BACKER, négociant de Naples; après la révolution, en 1797, résolut de rétablir le roi sur le trône; mais, découvert et arrêté, il fut exécuté la veille de la reprise de la ville par le cardinal Ruffo.

BACKERGUNGE, petite ville de l'Indoustan anglais; présidence et ancienne province du Bengale. Une partie du district dont Backergunge, déchue depuis, a été le chef-lieu jusqu'en 1801. La population se compose en partie des descendants des Portugais qui, en 1666, furent invités, par le nabab Hagta-Khan, à entrer à son service; il leur donna pour demeure Sungy bazar, d'où ils se sont répandus dans tout le pays.

BACKHOUSE (Villiam), astrologue et alchimiste, né dans le Berkshire, en 1595; mort en 1662, est auteur de : *The Pleasant fountain of knowledge, translated from the french; Complaint of nature, et de la Toison d'Or*.

BACKUYSEN (Sudolf), célèbre peintre de l'école flamande, né à Embrun, en 1651. C'est l'une de ses mariages que les bourgeois d'Amsterdam envoyèrent, en 1665, à Louis XIV; mort en 1700.

BACLER-D'ALBE (Louis-Albert-Guislain baron de), né en Artois, en 1761; peintre et géographe, avant la révolution de 1789; capitaine d'artillerie, en 1795; chef des ingénieurs géographes à l'armée d'Italie, en 1797; chef du bureau topographique de la république cisalpine, en 1799; chef des ingénieurs géographes du dépôt de la guerre, en 1802; accompagna Bonaparte dans toutes

ses expéditions, en Allemagne, en Espagne et en Russie; chef de division au ministère de la guerre pendant les Cent-Jours, 1815; popularisa la lithographie; mourut à Sévres, le 12 septembre 1824.

BACQUES ou **BACOCZ** (Thomas), cardinal; archevêque de Strigonie, et ministre d'état en Hongrie; né à Herdout, en Hongrie, de parents pauvres; s'éleva par son propre mérite. Mathias Corvin le nomma à l'évêché de Javarin, et le fit conseiller d'état. Ladislas V obtint pour lui le chapeau de cardinal, le 25 septembre 1500, et le fit ministre d'état. Il assista à Rome à l'élection de Léon X, en 1515, et reçut la dignité de légat de Hongrie et de Bohême, où il fit prêcher la croisade; s'opposa à la révolte des Hongrois sous le règne de Louis-le-Jeune, fils de Ladislas, et mourut le 12 juin 1521.

BACO (de la Chapelle), député aux états-généraux, en 1789; partisan zélé des innovations; ne parut qu'une fois à la tribune pour accuser l'abbé Maury d'être l'auteur des troubles de cette assemblée; maire de Nantes, il contribua, en 1795, à la défense de cette ville contre les Vendéens; accusé de fédéralisme, fut mis en prison et n'en sortit qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794); envoyé par le Directoire, en qualité de commissaire, aux îles de France, ne put s'y faire reconnaître. De retour en France, il fut directeur de l'Opéra; fut chargé d'une mission à la Guadeloupe, et mourut à la Basse-Terre, en 1801.

BACON (Roger), religieux de l'ordre de Saint-François, né vers 1214, près d'Ilchester, dans le comté de Sommerset. Les progrès qu'il fit dans les sciences sont surprenants pour son siècle; aussi avança-t-il toutes les parties du savoir humain. Il étudia d'abord à Oxford, puis à Paris, où il s'appliqua aux mathématiques et à la médecine. De retour à Oxford, vers 1240, il s'occupa des langues et de la philosophie; se fit moine de l'ordre de Saint-François à peu près à 26 ans, et forma plusieurs élèves qui l'aidèrent dans ses travaux. Les détails sur sa vie sont peu connus. Cependant, vers 1260, il jouissait déjà d'une grande réputation, et les moines de son ordre commençaient à le persécuter; ses supérieurs lui défendirent même de communiquer ses écrits à qui que ce fût, sous peine de confiscation de l'ouvrage, et du jeûne au pain et à l'eau pendant plusieurs jours. Vers 1270, il rédigea le recueil de ses travaux, sous le titre d'*Opus majus*, et fit remettre par Jean de Paris, son élève favori, cet ouvrage au pape Clément IV, qui lui en avait fait la demande. A cette époque, il était revenu en France, et toujours exposé aux persécutions de ses supérieurs et des autres moines. En 1280, sous le pontificat de Nicolas III, le général des franciscains, Jérôme de Esculo, envoyé à Paris comme légat, condamna sa doctrine, le fit jeter en prison, et demanda au pape de confirmer ce qu'il avait fait. Bacon fut condamné comme magicien et astrologue; ce que l'on doit attribuer à l'ignorance où on était alors. Lorsqu'il fut jeté en prison, il était âgé de 70 ans, et il y fut retenu presque tout le reste de sa vie; 7 ans après, Jérôme de Esculo devint pape, loin d'accorder la liberté à Roger Bacon, qui avait appelé à lui de la sentence, il ordonna qu'il fût encore gardé plus étroitement. Il ne fut élargi qu'après la mort de ce pape, par le crédit de plusieurs seigneurs anglais; repassa en Angleterre, puis retourna à Oxford, où il mourut, en 1294, âgé de 80 ans. Il fut enterré dans l'église de son couvent; les ouvrages de cet illustre philosophe n'ont pas tous été détruits. Voici ceux qui ont été conservés : *le Miroir de l'Alchimie*, opuscule d'une douzaine de pages; *des Œuvres secrètes de la Nature et de l'Art*, et de la nullité de la Magie; *Des moyens de retarder les infirmités de la vieillesse*

et de conserver nos sens; *Specula mathematica*; *Traité de Perspective*, et *Opus majus, ad Clementem IV*, pontificem romanum; ce dernier est le plus grand ouvrage de Roger Bacon, et fut publié à Londres, en 1735. On lui attribue, entre autres découvertes, l'invention de la poudre à canon.

BACON (Robert), théologien anglais, né vers la fin du 12^e siècle. Il étudia la théologie à Oxford, et en fut un des plus célèbres professeurs; il prêcha au parlement convoqué à Oxford, en 1253, par Henri III, et fut en partie cause du renvoi du ministre français Pierre-des-Roches, et des étrangers; il contribua de tout son pouvoir à la gloire de l'Université d'Oxford, et suscita à Clément V l'idée d'ajouter une constitution pour les professeurs; ce qu'il fit dans les ordonnances qu'il adressa au concile de Vienne, et publiées sous le nom de Clémentines; mourut en 1248.

BACON (Nicolas), célèbre juriconsulte anglais, et père du fameux François Bacon, naquit en 1510, dans le comté de Kent; fut nommé par Henri VIII procureur de la cour des tutelles; eut une grande part à l'établissement de la religion protestante en Angleterre; fut créé garde du grand sceau et membre du conseil privé par la reine Elisabeth, en 1558; présida, en 1568 et 1571, les commissions chargées d'examiner les plaintes réciproques de la reine Marie d'Écosse et de ses sujets rebelles; mourut en 1579, avec la réputation d'un homme également sage et habile.

BACON (Anne), fille d'Antoine Cook, précepteur d'Édouard IV, née vers l'an 1528, épouse de Nicolas Bacon; a traduit de l'italien en anglais vingt-cinq sermons de Bernardin Ochino, et du latin, l'*Apologie de l'église d'Angleterre*, de l'évêque Jewel; mourut vers 1587.

BACON (François), fils des précédents, baron de Vérulam, vicomte de Saint-Alban et chancelier d'Angleterre, né en 1561; juriconsulte, poète, historien, excellent philosophe et savant théologien; à seize ans, il réfuta la philosophie d'Aristote; à dix-neuf, il composa un écrit sur l'état de l'Europe, et à vingt-huit, il était conseiller extraordinaire de la reine; lors de la disgrâce du comte d'Essex, il oublia ses bienfaits, et alla même jusqu'à plaider contre lui. Jacques 1^{er} le fit chevalier, en 1603; conseiller, solliciteur-général, en 1607; garde-des-sceaux, en 1617; puis lord-chancelier, avec le titre de baron, en 1619; accusé d'avoir trafiqué des places et des privilèges pendant qu'il remplissait ces divers emplois, il fut condamné à une amende et à l'emprisonnement, et mourut en 1626. Bacon est regardé comme le père de la philosophie de la sensation; ses ouvrages, qui sont en grand nombre, roulent sur la philosophie, la morale, la politique, l'histoire, parmi lesquels on doit citer l'*Interprétation de la nature* et le *Novum organum*. Bacon est de tous les philosophes modernes celui qui a fait faire les plus grands pas à l'esprit humain. Tout en réduisant à de sages limites les éloges exagérés des enthousiastes admirateurs qu'il compte depuis Gassendi jusqu'à nos philosophes contemporains de l'école sensualiste, on ne peut s'empêcher de considérer ce vaste génie comme l'apôtre le plus ardent de la perfectibilité humaine; comme celui qui a indiqué la meilleure théorie, la méthode la plus logique pour diriger l'intelligence dans le monde des idées. A ce titre, on doit lui assigner une large part dans le développement qu'ont pris, depuis lui, toutes les branches de la philosophie et même des sciences naturelles. Il fut le précurseur des Newton, des Locke, etc., en ce sens qu'il fournit l'instrument de leurs découvertes.

BACON (John), célèbre sculpteur anglais, né en 1740, à Southwark, bourg maintenant réuni à Londres; obtint à 26 ans le prix de la société d'encouragement, le pre-

mier qui ait été donné par l'Académie; remporta successivement plusieurs prix et devint membre de l'Académie royale. Ses ouvrages estimés sont: *Mars armé*; la *Grande-Bretagne lançant la foudre*; un *Orphelin cherchant un asile*; la *Paix*. Il a fait quelques mausolées qui sont moins goûtés; cependant on distingue celui d'Elisa Draper. On lui doit deux inventions: les *Statues de marbre artificiel*, et l'*instrument destiné à faire des points*; il s'occupa aussi de poésie, et laissa des *fables* et des *épitaphes*; mort en 1799, à 59 ans.

BACON (J.-B.-Pierre), avocat au parlement de Paris, puis professeur de Belles-Lettres à l'École-Militaire; né à Paris; mort vers la fin du 18^e siècle; ses ouvrages sont un *Mémoire sur le prix proposé par de Causans, sur la quadrature du cercle*; la *Mahonnaise* et *Belphegor dans Marseille*; *Éloge historique de Henri IV*, et *Principes généraux de l'Orthographe française*.

BACON-TACON (Pierre-Jean-Jacques), né dans le Berry, en 1758; archéologue; membre du conseil du département de l'Ain, en 1790; folliculaire à Paris, en 1791; attaché à la police secrète, en 1796; condamné pour escroquerie, en 1807, en matière de conscription, à 600 fr. d'amende et à 5 mois de prison; s'occupa ensuite de littérature et publia: le *Discours sur les mœurs*; *Manuel du jeune officier*; *Manuel militaire*; *Recherches sur les antiquités celtiques*; *Histoire numismatique ancienne et moderne*; plusieurs ouvrages sur l'équitation; et mourut en 1817.

BACONE (Léon), poète latin, né en Gascogne en 1608; protestant, se fit catholique, et devint évêque de Glandèves, puis de Pamiers; il est le seul huguenot converti qui soit parvenu à l'épiscopat sous le règne de Louis XIV; mourut, le 15 février 1694, à 94 ans. Il publia un poème sur l'éducation d'un prince, lors du choix d'un gouverneur pour le dauphin, en 1670; c'est à cet ouvrage qu'il dut son élévation.

BACOT DE ROMAND (le baron Claude-René), né à Tours, vers 1780; fut nommé, en 1805, auditeur au conseil d'état; il était sous-préfet de l'arrondissement de Tours, lors de la restauration, et fut confirmé dans ces fonctions par Louis XVIII; en 1815, à la deuxième restauration, fut nommé préfet de Loire-et-Cher, et fut envoyé, par les électeurs de ce département, à la chambre introuvable, où il vota constamment avec la majorité; en 1816, il passa à la préfecture d'Indre-et-Loire, et fut nommé baron la même année; en 1821, il fut appelé à la direction des contributions indirectes et fit partie, jusqu'en 1830, de la chambre des députés, où il siégea constamment sur les bancs de la droite.

BACOT (César), né en 1782, ancien major de la garde impériale; chargé, pendant les Cent-Jours, de la garde des côtes maritimes; au second retour du roi, il fut mis à la retraite; envoyé à la chambre, en 1827, par le département d'Indre-et-Loire, il a fait depuis constamment partie de la législature et siégea sur les bancs de la gauche.

BACQUEVILLE. V. POTHERIE (la).

BACTRES, capitale de la Bactriane, sur le fleuve Bactrus, depuis *Bag-Dasan*, selon Castaldi; et *Termend*, selon d'autres. Elle fut la reine de l'Orient longtemps avant Babylone. Dès 2,000 av. J. C., elle était la métropole des nations du nord-ouest et du sud-ouest de l'Asie, telles que les Mèdes, les Gètes et les Indiens. Ninus, roi d'Assyrie, voulant conquérir la Bactriane, mit le siège devant cette capitale. Bactres seule avait osé s'opposer à lui, secondée par la nature et par le courage de ses habitants. Ninus eût probablement échoué devant ses murs, sans le stratagème de la Sémiramis, femme d'un de ses principaux officiers; la ville se rendit; le soldat y fit un riche butin, et Ninus,

épousant Sémiramis, lui fit partager le plus beau trône de l'univers, 2114 avant J.-C.

BACTRIANE, de *Bakhter*, orient; ancienne province de Perse, au centre de l'Asie, entre l'Oxus (le *Djihoun*), et la chaîne de l'Indoukouch ou Parapamisus, qui forme la ceinture septentrionale du plateau de l'Iran, circonscrite de la partie la plus orientale du Khorassan. L'origine de ce peuple est fort obscure. M. d'Ekstein veut que les Bactriens aient été les ancêtres des Mèdes et des Perses; suivant Trogue-Pompée, ils étaient des Scythes, et Strabon confond les Bactriens avec les peuples qui les avoisinaient. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'avant l'empire des Mèdes et des Persans, la Bactriane fut le centre d'une puissante domination. Ce pays, conquis par Ninus, vers 2114 avant J.-C., fut gouverné par les rois d'Assyrie, ses successeurs; ensuite par ceux de Perse, sous le grand Cyrus, 556. Il tomba depuis au pouvoir des Macédoniens, et passa dans la vaste monarchie des Séleucides, rois de Syrie, après la mort d'Alexandrie, 325 av. J.-C. Théodote ou Diodote, Grec de naissance, qui gouvernait la Bactriane pour Antiochus II, vers 255 avant J.-C., souleva les indigènes, pendant que ce roi de Syrie était en guerre avec le roi d'Égypte, et se fit déclarer roi. Théodote II, fils du précédent, régna de 245 à 220 avant J.-C. Euthydémus, de Magnésie, successeur de Théodote II, repoussa Antiochus-le-Grand qui l'avait attaqué, et l'indépendance du royaume fondé par Théodote fut reconnue par les Séleucides (205 av. J.-C.); il régna de 220 à 196, avant J.-C. Les successeurs d'Euthydémus, jusqu'à l'invasion qui effaça de ces contrées la puissance hellénique, sont: Ménaudès, de 196 à 181; Eucratides I^{er}, de 181 à 146; Eucratides II, fils du précédent, de 146 à 141 avant J.-C.; c'est sous ce dernier que fut renversé l'empire bactro-hellénique, vers 141 avant J.-C., par les Szu, qui habitaient autour du lac Aral, sur les rives du Sihoun; leur domination dura peu, et les Yue-Tchi, fondèrent sur les ruines des Szu un empire qui a subsisté pendant plusieurs siècles; alors l'histoire de la Bactriane se perd dans les grandes migrations des peuples asiatiques. Cependant ce pays, comme on peut l'apercevoir dans l'histoire, a une ténacité, par sa situation, à former un état indépendant.

V. BALKH, KHORASSAN.

BACU, nom d'un des anciens héros de Perse, emprunté d'une constellation que les astronomes persans disent être une des stations de la planète de Mars. C'est aussi du nom de ce héros que la ville de Bacu a tiré le sien, vers 800 de notre ère.

BACUET (Paul), professeur de philosophie, à Genève, en 1652; ministre à Grenoble, en 1641; auteur d'un recueil intitulé: *L'apothicaire charitable*, et de plusieurs *Dissertations physiques*.

BACURIUS ou **BATURIUS**, roi des Ibères, peuples qui habitaient du côté de la mer Caspienne. Il se convertit, vers l'an 327, sous l'empereur Constantin, qui le fit comte des domestiques et gouverneur de la Palestine.

BADAJOZ, *Badajozium*, ville forte d'Espagne, chef-lieu de la province d'Estramadure et résidence du capitaine-général de cette province, et d'un évêque; avec une population de 15,000 âmes. Son magnifique pont sur le Guadiana, bâti par les Romains, et son église cathédrale, dédiée à saint Jean, est ce qu'elle offre de plus remarquable. Elle est défendue par des châteaux et les forts Saint-Michel et Saint-Christophe. Cette ville fut connue dans l'antiquité sous le nom de *Colonia pacensis*, selon Pline, et de *Pax Augusta*, selon Strabon; fut nommée *Baexogus* par les Maures, qui en firent la conquête au 8^e siècle, d'où les Espagnols ont formé le nom de

Badajoz. Elle était autrefois un duché appartenant à un seigneur particulier; mais elle a été depuis longtemps réunie à la couronne d'Espagne. Ce fut la que mourut, en 1580, la reine Anne, femme de Philippe II, et le 6 juin 1801, le prince régent de Portugal y fit un traité de paix avec Charles IV, roi d'Espagne. **V. BENY-EL-AFTHAS.**

BADAJOZ (vicissitudes de), soumise aux Romains et conquise par les Goths, au 5^e siècle, et par les Maures, au 8^e; en 1109, il se donna une bataille près de Badajoz, qui fut appelée des Sept-Comtes, et gagnée par Joseph, roi de Maroc, sur les Espagnols; prise par les Castillans, au 15^e siècle; les Portugais l'assiégèrent inutilement en 1660; de concert avec les Anglais, ils ne furent pas plus heureux, en 1705; le maréchal Soult, commandant les Français, la força de capituler le 11 mars 1811. Deux fois, cette même année, les Anglais l'assiégèrent et furent obligés de l'abandonner, le 12 juin; le 6 avril 1812, elle fut assiégée de nouveau, et prise d'assaut par les Anglo-Espagnols, sous les ordres de Wellington, après une résistance de 20 jours de la part des Français.

BADAKSCHI, poète persan du 10^e siècle, né dans la province de Badakschian, contemporain du khalife Moccatafi, a laissé un recueil de poésies très-estimées.

BADALOCCHIO ou **ROSA** (Sisto), peintre et graveur italien, né à Parme, en 1581; mort en 1647, à Rome. Il fut l'élève et l'ami d'Annibal Carrache et de Lanfranc, avec lequel il grava les *Loges* de Raphaël. Il y a de lui deux tableaux au Musée royal.

BADARO (Jean), né dans l'état de Gènes, en 1793; médecin, botaniste, mort au Brésil en 1851; auteur d'ouvrages sur la botanique.

BADE (grand duché de), un des états de la confédération germanique, borné au nord par le grand duché de Hesse et la Bavière; à l'est, par la Bavière, le Wurtemberg et la principauté de Hohenzollern; au sud, par le lac de Constance et le Rhin, qui le sépare de la confédération suisse; à l'ouest, par le Rhin, qui le sépare de la France. Depuis 1832, tout le grand duché n'est plus divisé qu'en quatre cercles au lieu de six, dans lesquels il avait été partagé en 1819: chaque cercle est subdivisé en plusieurs arrondissements nommés *Ober* et *Bezirks-Aemter*. Ces quatre cercles sont ceux: 1^o du Rhin-Moyen, dont la ville principale est Carlsruhe, capitale du grand duché; 2^o du Lac, capitale Constance; 3^o du Haut-Rhin, capitale Freiburg; 4^o Bas-Rhin, capitale Manheim. Bade, jusqu'au traité de Lunéville de 1801, ne formait qu'un margraviat; il fut à cette époque érigé en électoral; l'acte de la confédération du Rhin, du 12 juillet 1806, déféra au margrave, Charles Frédéric, le titre de grand-duc, et lui valut un accroissement quadruple de possessions. La maison de Bade descend par Berthold, duc de Zaeringen, qui vivait en 1111, des anciens ducs d'Alsace, et remonte jusqu'au duc Adalree, qui vivait en 800. La population actuelle du grand duché s'élève à 1,208,690, dont 19,420 juifs et 520 familles, tout le reste allemand; elle habite en 106 villes, 41 bourgs et 1,485 communes rurales; la grande majorité de la nation, c'est-à-dire 810,400 habitants, professe le catholicisme; il y a 577,600 adhérents à la religion évangélique. Cette dernière s'est formée par la fusion des églises luthérienne et réformée, effectuée en 1821; la famille régnante lui appartient; elle a 28 diocèses et decanats, et 518 pastorats. L'église catholique a un archevêché, celui de Freiburg, créé en 1851, et dont relèvent les évêchés de Mayence, Fulde, Rothenbourg, Limbourg, Nassau et Wurtemberg. Le grand duché possède deux universi-

tés célèbres, Freiburg et Heidelberg; la première fondée en 1300; la seconde en 1200; Bade est un état monarchique et héréditaire; en vertu du pacte de famille de 1817, les femmes succèdent au trône à défaut d'héritiers mâles. La chartre du 22 août 1818, octroyée par le grand duc Charles-Louis Frédéric, établit le gouvernement représentatif, composé de deux chambres; la première se compose de vingt membres, non compris les princes du sang et les sénateurs nommés par le grand duc; la deuxième chambre est composée de soixante-cinq députés des villes et bailliages. Le budget normal de ce petit état, pour les recettes et les dépenses, s'élève environ à 25,000,000 de francs; sa dette publique est d'environ 52,000,000, et son armée de 10,400 hommes. Bade occupe la septième place dans la diète germanique et a trois voix dans cette assemblée; son contingent fédéral est de 10,000 hommes, formant la 2^e division du 8^e corps de l'armée confédérée.

BADÉ (margraves puis grands ducs de): 1. Herman 1^{er}, second fils de Berthold 1^{er}, duc de Carinthie et frère de Berthold II, duc de Zeringen, margrave de Bade, 1032; se retire dans l'abbaye de Cluny sous l'habit d'un pèlerin, en 1075, et y meurt en odeur de sainteté, 1074. — 2. Herman II, 1075-1150, fonde, en 1116, l'abbaye de Baeknang pour les chanoines réguliers de saint Augustin; prend, pour la première fois, le titre de marquis de Bade à la diète de Bâle, en 1130. — 3. Herman III, 1150-1160, se trouve, en 1140, au siège de Winspir avec l'empereur Conrad III; prend la croix en 1146 avec ce prince; envoie des secours à Frédéric-Barberousse dans son expédition en Italie, en 1154; est son conseiller dans le jugement que Frédéric rend à Augsbourg entre Olthon, évêque de Frisingen, et Henri-le-Lion, duc de Bavière; l'accompagne, dans sa deuxième expédition en Italie, Frédéric, qui lui donne le marquisat de Vérone. — 4. Herman IV, 1160-1190, prend, en 1164, le parti de Welfphe, duc de Bavière, contre Hugues, comte palatin de Thuringe; signe, en 1185, les traités que fit l'empereur, à Constance, avec les villes de Lombardie; assiste, en 1187, à la consécration du grand autel de l'église de Vérone, par le pape Alexandre III; en 1190, accompagne à la Terre-Sainte Frédéric-Barberousse, et meurt en Cilicie en même temps que l'empereur; ils furent inhumés ensemble dans la cathédrale d'Antioche. — 5. Herman-le-Pieux, 1190-1213, cède, en 1226, le comté de Dagsbourg à l'évêque de Strasbourg; achète de l'empereur, pour 2,500 marcs d'argent, Ellingen, Dourlach, Louffen, Eppengen et Sunneshem; en 1154, il reste fidèle à l'empereur Frédéric II, dont le fils Henri venait de se révolter; Herman fait une guerre malheureuse à ce dernier, jusqu'à l'arrivée de Frédéric, qui est vainqueur par sa seule présence. — 6. Herman VI, 1213-1250, accroît l'opulence et l'éclat de sa maison en épousant, en 1248, Gertrude, fille de l'empereur Henri, héritière de Frédéric-le-Bellicieux, duc d'Autriche, mort sans enfant en 1246, et veuve d'Uladaslas, marquis de Moravie, mort en 1247. — 7. Frédéric, 1250-1267; il avait un an lorsqu'il perdit son père Herman VI, et lui succéda au marquisat de Bade, sous la tutelle de Gertrude sa mère; elle perd le duché d'Autriche, dont les états proclamèrent Oit care, fils de Wenceslas III, roi de Bohême, qui épousa Marguerite, sœur du dernier duc, Frédéric-le-Bellicieux, 1252. Le jeune marquis de Bade, après la mort de sa mère, en 1255, fut recueilli par Louis-le-Sévère, duc de Bavière, son grand-oncle; Louis donna asile, vers le même temps, à Conradin, petit-fils, par Conrad, de l'empereur Frédéric II. Les deux jeunes princes, élevés ensemble, contractèrent une amitié étroite.

Conradin excité, en 1226, par les Italiens à venir reprendre la Sicile sur Charles d'Anjou, partit avec son cousin Frédéric, 1267; tous deux prisonniers, furent exécutés ensemble sur la place du marché de Naples, sous les yeux du barbare vainqueur, le 29 octobre 1267. — 8. Rodolphe 1^{er}, second fils d'Herman V, et oncle du précédent, 1268-1288, se déclare contre la maison d'Hohenstauffen, et reconnaît pour roi de Germanie le landgrave de Hesse et Richard de Cornouailles; soutient une guerre contre l'empereur Rodolphe, en 1275, une autre contre Conrad de Lichtemburg, évêque de Strasbourg, laquelle dure sept ans et n'est terminée qu'en 1286; enfin une troisième contre Burchard, comte de Hohenberg. — *Partage des états de Bade entre les quatre fils de Rodolphe 1^{er}.* — 9. Herman VII, 1288-1291. — 10. Rodolphe II, dit le Jeune, frère du précédent, 1291-1295. — 11. Hesson, frère du précédent, 1296-1517. — 12. Rodolphe III, frère du précédent, surnommé Rodolphe-le-Vieux, 1517-1552; il avait embrassé la cause de l'empereur Frédéric d'Autriche, 1526. — 13. Rodolphe IV, rear Frédéric d'Autriche, 1526. — 15. Rodolphe IV, successeur de Hesson dans la partie principale du margraviat de Bade, règne depuis 1517 jusqu'en 1555; en 1535, il prête 5,500 livres à l'empereur Louis de Bavière qui s'engage à les rembourser sur ses revenus d'Alsace. — 15. Rodolphe V, fils d'Herman VII, eut pour sa part la terre de Pforzheim, dans le partage qui fut avec Frédéric II, son frère; amène du secours, en 1525, à Léopold, duc d'Autriche, qui faisait le siège de Spire, et reçut de lui la ville d'Obernem, le comté de Mühlberg et autres fiefs vacants par la mort de Rodolphe IV, son cousin, 1538. — 14. Frédéric II, frère du précédent, eut dans son lot la ville d'Eberstein; il prit part à la guerre de ses cousins contre la ville de Strasbourg, au sujet du péage sur le Rhin; quitta par intérêt, en 1522, le parti de Frédéric d'Autriche, pour embrasser celui de Louis de Bavière; entra, en 1525, dans la confédération des villes de Mayence, de Worms, de Strasbourg et d'Oppenheim pour maintenir la paix sur les bords du Rhin; mort en 1535. — 15. Rodolphe VI dit Wecker, fils de Rodolphe V, 1538-1561. — 16. Frédéric III, frère de Rodolphe-Wecker, 1538-1555; il établit sa résidence à Bade. — 17. Rodolphe VII, dit le Long, 1555-1572; ce prince réunit dans sa main les différentes parties du margraviat de Bade, éparées depuis si longtemps, par suite d'un traité synallagmatique conclu avec Rodolphe-Wecker, son oncle, 1556; il reçoit, en 1561, après la mort de ce dernier, des mains de l'empereur, l'investiture de tout le margraviat; en 1565, il conclut avec Rodolphe-Wecker, électeur palatin, un pacte de succession; en 1566, il secourt Egérieon, comte de Fribourg, contre les villes de Brisach, de Neubourg et de Bâle; en 1567, il fait la guerre à Eberhard, comte de Wurtemberg, laquelle fut terminée par un accommodement ménagé par l'empereur Charles IV, en 1570. — 18. Bernard et Rodolphe VIII, 1570-1580; partage du margraviat entre les deux frères, 1572-1581; Rodolphe meurt sans enfants, en 1591; la paix conclue en 1589, entre l'empereur Wenceslas, d'Egra, et les princes protecteurs des villes confédérées, d'une part, et les princes d'Allemagne de l'autre, stipula une indemnité de 15,000 florins au profit de Bernard; en 1592, ce dernier entra dans la confédération de plusieurs princes du Rhin contre Strasbourg, qui se défendit vaillamment. Cette guerre fut terminée à l'amiable, en 1595, par l'intervention de Wenceslas; en 1595, Bernard conclut, à Heidelberg, une autre confédération avec plusieurs princes allemands, dont le but était le brigandage; l'armée des confédérés anéantit, en 1596, l'association des nobles; en 1601, après la dépo-

sition de Venceslas, le marquis Bernard reçut de l'empereur Robert, son successeur, l'investiture de son margraviat; mais il fut ensuite en querelle avec lui au sujet d'un péage sur le Rhin; il fit même alliance contre lui avec le duc d'Orléans, gendre de Galéas Visconti, en 1405, Bernard, attaqué de toutes parts par les villes impériales et les princes voisins, était à la veille d'être perdu, lorsque des médiateurs vinrent à bout de le réconcilier avec l'empereur, en 1405; en 1405, il souscrivit à la confédération formée à Marbach, entre l'archevêque de Mayence, les villes de Souabe et le comte de Wurtemberg; la confédération fit à l'empereur et au duc d'Autriche une guerre qui ne fut terminée qu'en 1410, par la mort de Robert; en 1412, Bernard aidait Charles, duc de Lorraine, à repousser Édouard, duc de Bar, qui avait envahi ses états; en 1415, l'empereur Sigismond ayant proscrié Frédéric, duc d'Autriche, nomma Bernard gouverneur des places autrichiennes du Brisgau; mais Frédéric ayant fait sa paix, en 1418, avec l'empereur, somma Bernard de lui rendre les places qui voudraient rentrer sous son autorité; en 1421, Bernard se brouilla avec les villes du Brisgau à cause de l'extension qu'elles donnaient à leurs privilèges; en 1422, ces villes firent une confédération pour cinq ans contre Bernard, et, en 1424, lui firent une guerre qui fut terminée par un traité dont l'archevêque de Cologne fut le médiateur; Bernard mourut, le 5 mai 1431, avec la réputation du prince le plus accompli de son siècle. — 19. Jacques, 1431-1435. — 20. Charles, 1435-1475; il s'était déjà distingué, en 1446, dans la guerre que fit aux Suisses Frédéric II, roi des Romains, son beau-frère; en 1461, entra dans une ligue contre ce même Frédéric, qui gagna, en 1462, une grande bataille entre Heidelberg et Mannheim; le margrave Charles ayant été fait prisonnier, fut détenu pendant treize mois dans la citadelle de Heidelberg, et ne recouvra sa liberté qu'en 1463; la peste l'enleva en 1475; il passait pour un des plus grands capitaines de son siècle. — 21. Christophe, 1475-1527; en 1475, il joignit l'empereur qui était parti de Cologne à la tête de 80,000 hommes pour forcer Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, à lever le siège de Nancy; en 1477, il accompagna l'archiduc Maximilien en Flandre, lorsqu'il alla épouser Marie de Bourgogne; en 1478, Christophe prit la ville de Luxembourg sur les Français; en 1488, il amena un corps de 4,000 hommes dans l'expédition qu'il fit en Flandre pour délivrer Maximilien, son fils, détenu prisonnier par les habitants de Bruges; les Brugeois appelèrent les Français à leur secours; Christophe les battit et s'empara de Gand; en 1489, il reçut de Maximilien le gouvernement de Luxembourg; en 1491, il reçut le collier de la Toison-d'Or de l'archiduc Philippe; en 1503, il eut à soutenir un procès contre le duc de Longueville pour l'héritage du marquis d'Hochberg-Sausenberg; ce procès ne fut terminé qu'en 1581, au profit des margraves de Bade; en 1515, accablé d'infirmités, il partagea ses états entre ses trois fils, Bernard, Philippe et Ernest, et six jours après il abdiqua entre leurs mains; il mourut, en 1527, après être tombé en décadence depuis 1518; ce prince, le plus grand capitaine de son temps, surpassa tous les autres par ses qualités et sa magnanimité; il avait construit, en 1479, le nouveau château de Bade. — *Margraves de Bade-Baden*. — 22. Bernard II, 1527-1556; l'intime ami de l'archiduc Philippe, avec lequel il avait été élevé; il passa la plus grande partie de sa vie à Rodenacher, près de Bruxelles; Georges, comte de Montbelliard, rétablit la concorde entre Bernard et ses frères; en 1555, Bernard partagea avec Ernest la succession de leur frère; vers la même époque il établit dans ses états le protestantisme; mort le 29 juin 1556, à

62 ans. — 25. Philibert, 1556-1569; ses trois tuteurs, Guillaume I^{er}, duc de Bavière; Jean-le-Jeune, comte palatin de Zimmerig, et Guillaume, comte d'Eberstein, font en 1548, le partage de la succession de Bernard III entre ses deux fils, Philibert et Christophe; le premier a pour sa part le margraviat de Bade-Baden; en 1556, Philibert épouse Mathilde, fille du duc de Bavière son tuteur; en 1566, il est chargé par la diète d'Augsbourg de rassembler des troupes en Hongrie contre les Turcs; en 1567, il se joint au prince Casimir pour aller au secours des calvinistes français; mais gagnés par Catherine de Médicis, ils rebroussent chemin; en 1569, vendu à cette princesse, le margrave de Bade combat à Montcontour contre ses coréligionnaires dans les rangs de l'armée du duc d'Anjou, et y est tué, à l'âge de 53 ans. — 24. Philippe II, 1569-1588; procès au sujet de la tutelle de ce prince entre Albert III, duc de Bavière, et Charles, marquis de Bade-Dourlach, lequel est terminé par l'empereur Maximilien II, qui déclare Philippe majeur à 15 ans, en 1571; élevé dans la religion catholique, Philippe cherche à la rétablir dans ses états; en 1585, il fait publier le nouveau calendrier de Grégoire XIII; tout son règne se passa en démêlés avec l'abbé de Schwartz, au sujet des droits sur cette abbaye; il mourut sans enfants, en 1588, à l'âge de 29 ans; il avait construit à Bade un palais qui fut brûlé par les Français, en 1689. — 25. Édouard, 1588-1600; né à Londres, fils de Christophe et de Cécile, fille de Gustave-Vasa, et cousin germain du précédent; il eut pour marraine la grande Elisabeth; il passa, en 1594, dans les Pays-Bas à la cour de l'archiduc Ernest, sans songer à liquider les dettes énormes que son père lui avait laissées et qu'il avait considérablement augmentées; ses créanciers obtinrent de l'empereur la permission de faire saisir son margraviat; mort en 1600, à 55 ans, d'une chute qu'il avait faite dans un escalier étant pris de vin. — 26. Guillaume, 1600-1677; ses tuteurs, l'archiduc Albert, et Salentin, comte d'Isenbourg, intentent, en 1606, une action au conseil aulique, contre Georges-Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, pour l'obliger à restituer ce qu'il avait enlevé à la branche de Bade-Baden; Georges-Frédéric est condamné à la restitution par l'empereur Frédéric II, la même année; en 1627, un arrangement amiable est conclu entre les deux marquis; Guillaume, zélé catholique, est chargé par l'empereur, en 1652, de défendre le cercle du Haut-Rhin contre Gustave-Adolphe; Benfeld et Schelestadt ouvrent leurs portes aux Suédois, en 1652; la bataille de Nortlingen, gagnée par les Impériaux, en 1654, fait rentrer Guillaume dans ses états; en 1640, il est envoyé comme plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne; en 1648, aux conférences de Munster, il termine ses différends avec la branche de Bade-Dourlach; en 1652, il est nommé premier président de la chambre impériale; en 1676, il fait, avec l'évêque de Spire, après de longs démêlés, une transaction qui l'autorisait à racheter des biens allodiaux que le pape avait acquis de la maison d'Eberstein, éteinte en 1660; en 1665, Guillaume obtient à la diète de Ratisbonne, pour lui et ses descendants, le titre de sérénissime; il meurt, en 1677, à 80 ans, entouré de l'estime et de l'affection universelle. — 27. Louis-Guillaume, 1677-1707; petit-fils du précédent; avait perdu, en 1669, son père, tué d'un coup de fusil à la chasse; il fit ses premiers armes sous Montécuculli; après la mort de Turenne, en 1675, il harcela l'armée française qu'il força de reculer; en 1676, il se distingue au siège de Philipsbourg; en 1677, il défend Fribourg contre les Français; en 1685, il vole au secours de Vienne, assiégée par les Turcs, les défait au combat de Barcan et s'empare de Gran; en 1684, il a part à la prise de Vice-

grade, et se distingue au siège de Bade et à la bataille que le duc de Lorraine remporte sur les Turcs, à la vue de cette ville; en 1685, il contribue à la victoire de Gran sur les Turcs; en 1686, commandant général de la cavalerie impériale, se trouve à la prise de Bude, et d'autres places; en 1687, il commande l'aile gauche de l'armée impériale à la bataille de Mohatz, gagnée sur les Turcs; en 1688, il remporte une victoire sur les mêmes près de Ternavize, en Bosnie; en 1689, la guerre s'étant de nouveau déclarée entre la France et l'empire, le margrave de Bade se trouve seul chargé du poids de la guerre contre les Turcs; le 21 septembre, il remporte sur eux une victoire signalée à Nissa, en Serbie; le 6 octobre, il remporte sur les mêmes celle de Widdin, en Bulgarie; en 1690, il chasse Tekéli de la Transylvanie; en 1691, il remporte une nouvelle victoire sur les Turcs à Salenkemen; en 1695, il reprend sur les Français Heidelberg et les autres places du Palatinat; il continue de commander sur le Rhin jusqu'à la paix de Ryswick, en 1697; en 1700, pour la guerre de la succession, le margrave Louis accepte un commandement, quoiqu'il ait à se plaindre de l'ingratitude de l'empereur Léopold. il passe le Rhin, en 1701, s'empare de plusieurs places françaises, et entre autres de Landau, dont il emporte le château d'assaut; il est battu deux jours après par Villars; ce prince, dont les travaux avaient ruiné la santé, meurt en 1707, à Rastadt, à 52 ans; il avait fait 26 campagnes, commandé 23 sièges et donné 15 batailles; on le compare, pour la castramétation, à Pyrrhus et à César: il fit construire les fameuses lignes de Stollhofen. — 27. Louis-Georges, 1707-1761; les Français ravagent le margraviat de Bade, en 1708; en 1715, Rastadt est choisi pour le lieu des conférences concernant la paix entre la France et l'empire; en 1735, Georges, dont les états sont envahis par les Français, est obligé de se retirer en Bohême; en 1756, il élève un collège à Rastadt; il meurt, en 1761, d'une hydropisie, à 59 ans. — 28. Auguste-Georges, frère du précédent; avait été dans sa jeunesse chanoine de Cologne; en 1757, il commande, contre les Prussiens, la cavalerie impériale; en 1765, il fait, avec Charles-Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, un traité de succession mutuelle en cas que l'un vienne à mourir sans postérité; ce traité s'effectue par la mort d'Auguste-Georges, arrivée en 1771, à l'âge de 65 ans.

BADÉ-DOURLACH (margraves d'): 1. Ernest, septième fils de Christophe et d'Otilie, 1527-1553; en 1537, il introduit la réforme de Luther dans ses états; en 1542, il assiste à la diète de Spire; en 1552, il abandonne à ses deux fils, Bernard et Charles, le gouvernement de son marquisat, et ne survit que cinq mois à son abdication, étant mort le 6 février 1553, à 71 ans; son fils aîné Bernard l'avait précédé de dix-sept jours au tombeau. — 2. Charles, 1553-1577; assiste à la diète d'Augsbourg en 1553, et y déclare hautement son attachement pour la réforme; en 1563, il est du nombre des premiers protestants qui se sont assemblés à Naumbourg, en Thuringe, pour mettre la dernière main à la confession d'Augsbourg; en 1566, il élève un palais magnifique à Dourlach, auquel il donne le nom de Carlsbourg, et y fait depuis sa résidence, qui était auparavant à Pforzheim; mort, en 1577, à l'âge de 48 ans. — 3. Ernest-Frédéric, 1577-1604; Ernest est, en 1594, de l'assemblée particulière que les premiers protestants tiennent à Heilbronn, au sujet des atteintes que l'empereur faisait à la transaction de Passau; il avait quitté le luthéranisme pour le calvinisme, dès 1599; mort, en 1604, à 40 ans; quoique privé de l'usage des jambes, par suite de maladie, il n'en fut pas moins actif et turbulent; il prit parti dans toutes les querelles théologiques de son temps, comme dans toutes les con-

fédérations des princes protestants. — 4. Georges-Frédéric, frère du précédent, 1604-1622; il fait arrêter, en 1605, son parent, Philippe, frère d'Edouard, margrave de Bade-Baden, et le retient pendant quinze ans confiné dans une étroite prison; en 1607, il prend la défense de la ville de Donawert, mise au ban de l'empire; en 1609, il entre dans la grande querelle qui s'élève pour la succession de Jean-Guillaume, dernier duc de Berg, de Clèves et de Juliers; il signe, en 1610, la fameuse union évangélique à Halle, en Souabe; à cette ligue, les catholiques opposent celle de Wurzburg; en 1615, le jésuite Gonthier, pour les catholiques, et le ministre Thomas Wegelin tiennent à Dourlach, en présence des margraves, une conférence qui reste sans résultats; en 1614, il détruit les fortifications de Philipsbourg, élevées par l'évêque de Spire; en 1619, il est un des plus zélés promoteurs de l'élection de l'électeur palatin, après la mort de l'empereur Mathias; en 1622, décidé à se sacrifier entièrement pour le service de l'électeur, le margrave prend le parti d'abdiquer en faveur de Frédéric V, son fils, ne se réservant que le commandement de ses troupes, qui s'élevaient à 20,000 hommes; le 26 avril 1622, il est battu par Tilly, entre Heilbronn et Wimpfen; ensuite la fortune parut lui sourire quelque peu; mais la victoire d'Hoësch, sur le Mein, gagnée par Tilly, le 22 juin, acheva de ruiner ses affaires; Georges-Frédéric licencia son armée, et se retire dans ses états, qui ne tardent pas d'être ravagés par les impériaux; en 1624, à l'approche des Bavaois, qui envahissent de nouveau ses états, il se retire à Genève; puis passe, en 1627, dans le Holstein, au service de Christian IV, roi de Danemarck, et général de la ligue protestante; cette même année, ses troupes sont détruites par Walstein; après ce revers, il se retire à Strasbourg, et passe ses dernières années dans la retraite et l'étude; mort en 1638, à 65 ans. — 5. Frédéric V, 1622-1639; le parti qu'avait embrassé son père est cause qu'en 1624, il est dépouillé de la haute et basse Marche; en 1627, il se rend à Vienne et rentre dans l'amitié de l'empereur; en 1629, il se joint aux princes protestants pour demander la révocation de l'édit par lequel l'empereur exigeait la restitution de tous les biens ecclésiastiques, envahis par les protestants; Dourlach est occupé par les Impériaux, en 1632; la cour de Suède indemnise Frédéric de ses pertes, et le nomme commandant des troupes de la ligue, chargées de tenir tête sur le Rhin à l'armée impériale, en 1635; il gagne la bataille de Brisach; mais après la victoire de Nortlingue, gagnée, en 1634, par Ferdinand, roi de Hongrie, sur le duc de Saxe-Weimar, il est chassé de ses états, et se retire à Strasbourg, où il demeure jusqu'en 1642; de là, il réside à Bâle jusqu'à la paix de Westphalie, qui le rétablit dans tous ses domaines, en 1648; mort en 1649, à 65 ans. — 6. Frédéric VI, 1639-1677; attaché fort jeune au duc de Saxe-Weimar, il entre avec lui dans la Franche-Comté, en 1639; passe, en 1640, au service du landgrave de Hesse, qui lui donne un régiment de cavalerie, à la tête duquel il continue de servir pour la France, et la Suède; en 1655, il offre ses services à Gustave, roi de Suède, son beau-frère, qui avait déclaré la guerre à la Pologne; en 1674, il est nommé généralissime des armées impériales contre les Français; en 1676, il prend Philipsbourg; il meurt en 1677, à 59 ans, avec la réputation d'un des princes les plus accomplis de son siècle par ses talents militaires et ses grandes qualités. — 7. Frédéric VII, dit le Grand, 1677-1709; pendant l'espace de 25 ans, ses états sont alternativement envahis par les Français et les Impériaux; en 1689, son palais de Carlsbourg, et presque tous ses châteaux sont brûlés par les Français;

quand la paix de Riswick, en 1697, lui rendit ses états, il ne trouva partout que des ruines, et fut obligé de se loger dans la forteresse de Glécyngen; mort à Bâle, en 1709, à 62 ans; il aimait les lettres, et surtout les mathématiques. — 8. Charles-Guillaume, 1709-1758; il fit ses premières armes sous le prince Louis de Bade, son parent, et se trouva au siège de Casal, en 1695; se signala à celui de Landau, en 1702; nommé, en 1705, feld-marchal-lieutenant de l'empire, contribua à la victoire de Hochstet, en 1704; après la paix de Rastadt, il entreprit, en 1715, de bâtir un palais et de fonder une nouvelle ville à Carlsruhe, dans une forêt, à une lieue de Dourlach; en 1755, à l'approche des Français, il se retira à Bâle; mort d'apoplexie, en 1758, à 59 ans; ce prince, un des plus beaux hommes de son temps, cultivait beaucoup les sciences naturelles, et surtout la botanique. — 9. Charles-Frédéric, 1758-1811, petit-fils du précédent; Charles-Frédéric eut pour tuteur son aïeule; il visita fort jeune la France, en 1745; la Hollande et l'Angleterre, 1746; en 1750, il parcourut l'Italie en politique, en historien et en naturaliste; en 1751, il releva le palais de Carlsruhe, et agrandit cette ville; il y établit un collège, un amphithéâtre de chirurgie; en 1771, il réunit dans sa main tous les domaines de sa maison par la mort d'Auguste-Georges, marquis de Bade-Baden; en 1805, il obtint l'érection du margraviat de Bade en électorat; puis en 1806, il prit le titre de grand-duc; le 3 mai 1807, il fonda un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom d'Ordre du Mérite-Militaire; ses états furent agrandis en 1809, aux dépens des princes médiatisés, mort le 10 juin 1811. — 10. Charles-Louis-Frédéric, petit-fils du précédent, 1811-1818; marié, en 1806, à Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, fille adoptive de l'empereur Napoléon, née le 26 août 1789; le jeune prince suivit l'empereur dans les campagnes de Prusse, dans celle de Pologne et au siège de Dantzick, 1806-1807; en 1813, il abandonna la cause de la France, et réunit ses troupes à celles du prince Schwarzenberg; obtint, en 1814, du congrès de Vienne, le duché des Deux-Ponts, et d'autres avantages; en 1815, fit partie de la coalition contre la France; en 1816, il donna une constitution à ses sujets, modelée sur celle de Wurtemberg, et mourut, en 1818, à 36 ans, laissant trois filles. — 11. Louis-Auguste-Guillaume, oncle du précédent, 1818-1830. — 12. Charles-Léopold-Frédéric, grand duc actuel, né le 29 août 1790.

BADÉ, ville de Suisse, dans le canton d'Argovie, chef-lieu de district, renommée par ses bains d'eaux thermales, connues des Romains sous le nom de *Therma Helvetia*. Bade était déjà célèbre au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. Les Romains y possédaient un château-fort, appelé *Castellum Thermanum*, qui fut détruit et brûlé en 1414; le château neuf fut bâti par les cantons, en 1488. Le premier fut cependant relevé et fortifié l'an 1639 et années suivantes, mais il a été en partie démolé pendant la guerre de 1712, la ville s'étant rendue à discrétion. De nombreux monuments attestent encore son antique splendeur; l'an 1420, lorsqu'on ouvrit la grosse source des bains, on y trouva plusieurs statues, médailles, idoles païennes, monnaies d'or, etc. En 1535, un paysan déterra, avec le soc de sa charrue, un vase rempli de monnaies antiques; on y a trouvé aussi plusieurs inscriptions; son cabinet d'antiquités fut fondé en 1803; depuis le 15^e siècle, les députés des cantons suisses ont pendant longtemps tenu leurs diètes à Bade, et les ambassadeurs étrangers y ont aussi résidé. Le district de Bade fut jadis un comté pris par les confédérés, en 1413. Ce comté renfermait trois villes: Bade, capitale; Keyzers-Stout, Klingnaw, et un grand bourg, Zurich. Il appartenait, dans

le 11^e siècle, à Ulric, comte de Lentzbourg, qui eut trois fils: Ulric, comte de Lentzbourg; Arnold, comte de Bade, et Rodolphe, comte de Zug; les terres et les biens de ces derniers vinrent aux comtes de Hapsbourg, et enfin aux ducs d'Autriche; les Suisses prirent ce comté sur Frédéric duc d'Autriche, en 1415, lorsqu'il eut été excommunié par le concile de Constance, et mis au ban de l'empire par l'empereur Sigismond; le comte de Rapersweil y avait un domaine ou seigneurie, en laquelle il fonda le monastère de Wettingen, de l'ordre de Cîteaux, en 1227; possédé par les sept cantons Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Switz, Underwald et Zug, il fut pris, pendant la guerre civile de 1712, par les cantons de Berne et de Zurich, et les cinq autres cantons obligés de céder leur part de souveraineté à ces deux cantons par la paix d'Aarau. Les habitants toutefois conservèrent leurs franchises; le canton de Bade ne fut formé qu'en 1798, et réuni à celui d'Argovie à la réorganisation des cantons en 1803.

BADÉ (traité de paix de), entre les cantons suisses catholiques romains et les protestants à la sollicitation du roi de France, le 1^{er} mai 1636; il y eut encore un traité de paix à Bade le 27 août 1714, entre les puissances belligérantes (la France et l'empire), dont les préliminaires avaient été signés à Rastadt.

BADÉGISILE, évêque du Mans, en 581; fut maire du palais de Chilpéric 1^{er} roi de France; avant d'arriver à l'épiscopat, il était marié; il conserva néanmoins sa femme, et assista au concile de Mâcon, en 585; mort en 586.

BADEN, jolie petite ville fortifiée de l'archiduché d'Autriche, d'environ 5,000 habitants, à cinq lieues et demie S.-S.O. de Vienne; elle tire son nom de ses eaux thermales qui attirent beaucoup d'étrangers; ses bains étaient connus des Romains sous le nom d'*aque panonica*; l'inscription du monument découvert en 1761 ne laisse aucun doute à cet égard.

BADEN (combat de). Le général Sainte-Suzanne, envoyé par le général Desaix, chasse les Autrichiens de leurs positions et prélude ainsi au succès plus décisif de la journée du lendemain vers Rastadt, 4 juillet 1796.

BADEN (Jacques), né en 1735, à Vordingbord, dans l'île de la Zélande, professeur de belles-lettres à Copenhague; ouvrit son cours en 1760; fut nommé membre de cette académie, en 1767; mourut en 1804; ses principaux ouvrages sont: un *Journal critique* et un *Journal de l'Université*; les *Annales de Tacite*; les *Institutions de Quintilien*; des grammaires grecque, latine, allemande et danoise; un dictionnaire latin-danois et danois-latin; des commentaires sur Horace, etc.

BADENS (Jean), peintre, né à Auvers, en 1576; passa en Italie; s'y perfectionna et fit fortune; il se disposait à retourner dans sa patrie, lorsqu'il fut dépouillé par des brigands; il en mourut de chagrin en 1603.

BADENS (François), parent du précédent, né à Amsterdam, en 1571; fut surnommé le *Peintre italien*; il fit également bien l'histoire et le portrait, et introduisit le premier le bon goût du coloris en Italie.

BADENWEILER, ancienne seigneurie d'Allemagne en Souabe, appartenant au bas margraviat de Bade; elle fut donnée, en 1444, par Jean, comte de Fribourg, à Hugues, puis à Rodolphe, marquis de Bade de la branche de Hochberg, s'il mourait sans enfants; ce qui arriva.

BADENY (de), chambellan polonais; son ardeur à défendre la liberté de son pays le rendit célèbre; le 1^{er} janvier 1792, lors de la cérémonie religieuse qui consacrait la mise en activité de la constitution de 1791, il s'approcha de l'autel, et prononça ces paroles remarquables: « Polonais! jurons devant l'autel du Tout-Puissant d'être

» fidèles au système du 5 mai 1791, et de le défendre de
» toutes nos forces. »

BADI-AL SAMAN, fils de Hussein, descendant de Tamerlan; fut le dernier de cette race, qui régna dans le Khorassan; il succéda à son père, en 1505, et fut défait par Schai-Beg, roi des Usbeks, qui l'obligea de se retirer en Perse; le roi Ismaël-Sofi lui assigna la ville de Tauris pour sa résidence, mais cette ville ayant été prise par Selim, empereur des Turcs, en 1514, il fut conduit à Constantinople où il mourut en 1517.

BADIA-Y-LEBLICH (Domingo), né en Biscaye, en 1766, célèbre et savant voyageur espagnol, plus connu sous le pseudonyme d'Aly-Bey; doué d'un esprit aventureux et voyageur, il partit d'Espagne, le 29 juin 1801, pour le voyage qu'il avait entrepris dans l'intérieur de l'Afrique septentrionale, afin de faire mieux connaître les pays occupés par les Musulmans, il était toutefois au courant des habitudes de ces peuples et de la langue arabe; il se fit débarquer à Tanger, en 1805; se rendit à la cour de Maroc sous le déguisement turc et sous la fausse qualité de descendant des Abassides, et fut bien accueilli; mais obligé de s'éloigner précipitamment, il passa successivement à Tripoli, à Chypre, en Egypte et en Arabie, but principal de son voyage; sous prétexte de s'acquitter de ses dévotions, il pénétra dans le temple de la Mecque, ainsi que dans la mosquée d'Omar, à Jérusalem; de retour en Europe, le 9 mai 1808, il servit le roi Joseph Bonaparte; nommé intendant de Ségovie, en 1809, et préfet de Cordoue, en 1812; vint à Paris, en 1814, après la chute de Napoléon, et y publia la relation de ses voyages; en 1817, il présenta au ministre des affaires étrangères un projet de voyages dans les contrées intérieures de l'Afrique, et partit, le 20 décembre, avec le grade de maréchal-de-camp au service de France; mais cette fois, quoiqu'il eût pris un autre nom; il fut signalé à la police de la Porte. On croit généralement qu'il fut empoisonné à Alep, où il mourut subitement, en 1819, âgé de 53 ans.

BADIA (Thomas), cardinal, né à Modène; fut nommé cardinal, en 1542, par le pape Paul III, et envoyé au colloque de Worms, convoqué par Charles-Quint; mourut à Rome, en 1547, âgé de 64 ans; il a laissé un *Traité de l'âme*, et un *Commentaire de la providence divine*.

BADIALE (Alex. André), peintre et graveur italien, élève de Flam. Torre; mort à Bologne, en 1726; ses meilleurs ouvrages sont une *Descente de Croix*, et une *Sainte Famille*, gravées à l'eau forte.

BADILLON ou **BODILLON**, seigneur français qui fut attaché à un pèsoau et foudroyé par ordre du roi Childéric II, roi de France; il s'en vengea en massacrant ce roi, la reine Blichilde, qui était enceinte, et un enfant encore en bas âge, à leur retour de la chasse, en 675.

BADIUS (Josse), surnommé *Ascensius*, du village d'Assche, près de Bruxelles, où il naquit en 1462; professeur de belles-lettres à Lyon; appelé à Paris, en 1512, par le savant Robert Gaguin, il y monta la célèbre imprimerie nommée *Præsum Ascensianum*; mort en 1536; il a publié un grand nombre de classiques et des ouvrages, entre autres: *Navicula stultorum virginum*, et *Navis stullifera collectanea*. Il fut l'ami d'Erasme et prit part pour lui dans sa querelle avec Budée. Le célèbre Robert Etienne était son gendre.

BADIUS (Conrad), fils du précédent, imprimeur et auteur à Genève; né à Paris, en 1510; mort en 1568; il traduisit en français l'*Alcoran des cordeliers*; les éditions qu'il a publiées avec son beau-frère Robert Etienne sont très-recherchées; il fit aussi l'ouvrage assez rare intitulé: *Vertus de notre maître Nostradamus*.

BADOARO (Frédéric), noble Vénitien, ambassadeur

auprès de Charles-Quint et de Philippe II; né en 1518; mort en 1593; il fut cause de la suppression de l'académie vénitienne dont il était fondateur, à cause d'une grave infidélité qu'il commit dans l'administration et qui le fit emprisonner; il est auteur de quelques ouvrages historiques concernant ses deux ambassades, et de harangues latines et italiennes.

BADOERO ou **BADOUARI**, noble et ancienne famille de Venise: elle descend des Partecipati qui, en peu de temps, ont eu trois doges dans leur famille. Ange Partecipato ou Partitazio fut créé doge en 809, en récompense des services qu'il rendit à sa patrie; ce fut sous lui que Charlemagne et Nicéphore, empereur grec, conclurent le traité qui donna formellement la liberté aux Vénitiens; il est regardé comme le fondateur du palais de la place St-Marc, et on lui attribue la division de Venise en certains quartiers, et l'institution du *Bregadi* et de la *garantie criminelle*. Il eut pour successeur son fils, Justinien Partecipato, en 827, qui soutint l'empereur Michel II contre les Sarrasins, et posa les fondements de l'église dédiée à saint Marc; il s'était associé, dans le gouvernement, son frère Jean Partecipato, qui lui succéda, en 829. Il fit rentrer dans le devoir les habitants de Malamocco et les Narentins, qui s'étaient soulevés; quelque temps après, les Vénitiens eux-mêmes, révoltés contre lui, le contraignirent à se retirer dans un couvent, en 836; néanmoins ceci n'empêcha pas quatre autres personnes de la même famille de parvenir à la dignité de doge. Ursus Badoero 1^{er} fut élu en 864; il battit les Sarrasins qui ravageaient les côtes de la Dalmatie, et reçut en récompense de l'empereur grec le titre de *Protospathaire*, qui vient immédiatement après celui d'empereur. Son fils lui succéda, en 881, et fut constamment aux prises avec le comte de Comachio qui avait fait prisonnier le frère du doge; il se démit, en 887, et le gouvernement fut donné à Petro Candiano 1^{er}. En 912, Ursus Badoero II, fut fait doge; sous son règne, Rodolphe de Bourgogne confirma aux Vénitiens, en 920, le droit de battre monnaie; l'empereur grec lui donna aussi le titre de *Protospathaire*; en 952, il se retira dans un couvent. Petro Candiano II lui succéda; Béranger II lui accorda une charte qui confirmait les libertés de la république de Venise, et reconnaissait son droit de battre des monnaies d'or et d'argent. A sa mort on éleva au dogat Pierre Badoero, fils d'Ursus II; son gouvernement fut paisible et court; il mourut en 942, et son successeur fut Petro Candiano III. A partir de cette époque, la famille Badoero n'a donné aucun doge à Venise, seulement ils occupèrent toujours les premiers emplois de la république, comme procureurs de St-Marc, ambassadeurs et sénateurs. Jean-André Badoero, dont le tombeau est dans l'église de St-Jean, se servit le premier de grands vaisseaux dans un combat naval. Albert Badoero fut ambassadeur de la république à Rome en 1590; sa fermeté le fit estimer. Louis Badoero fut *Bayle* de Venise à Constantinople, et y conclut avec Soliman II, par un ordre secret du conseil de Dix, une paix par laquelle on céda toute la Morée aux Turcs. Ange Badoero, un des plus habiles sénateurs de son temps, accusé, en 1607, d'entretenir une correspondance secrète avec Alphonse de la Gudva, ambassadeur d'Espagne, fut condamné à la confiscation de ses biens et à perdre la qualité de noble; on promit même une forte récompense à celui qui le livrerait mort ou vif; cependant cette sentence fut miligée et réduite à un an de prison, et à l'exclusion de toutes les charges. Plusieurs membres de cette famille ont aussi été en possession des premières dignités ecclésiastiques. Jean Badoero, né à Florence, patriarche de Venise et primat

de Dalmatie, fut honoré du chapeau de cardinal par Clément XI, le 17 mai 1706, et le mois suivant, il obtint l'évêché de Brescia; mourut le 17 mai 1714, âgé de 65 ans.

BADONVILLERS, *Badonis villare*, petite ville de France, autrefois dans le duché de Lorraine, bailliage de Lunéville; son église paroissiale, qui servit de temple aux luthériens, fut consacrée, en 1625, par l'évêque de Tripoli, suffragant de Strasbourg, sous l'invocation de Notre-Dame, de saint Paul, de saint Michel et de saint François-Xavier; son monastère d'Annonciades-des-Dix-Vertus fut fondé par un prince de Salm, en 1655. Cette petite ville avait cependant deux maîtres, le roi de Pologne et le prince de Salm, qui céda, par une convention du 21 décembre 1751, sa part au roi Stanislas, duc de Lorraine.

BADOUILLE (Pierre), né en Bourgogne, en 1760; cavalier, en 1789; devint chef d'escadron et aide-de-camp de Pichegru; chargé, en 1795, des commissions de ce général auprès du prince de Condé; arrêté, en 1797, et détenu au Temple pendant deux ans; absous, au mois de janvier 1800, par le conseil de guerre de Strasbourg; employé en 1805, comme chef d'escadron; arrêté de nouveau à Paris, en 1804, lorsque Pichegru y fut arrivé, et retenu jusqu'en 1805; fut alors envoyé dans son département sous la surveillance de la police; mourut quelques années après.

BAECA, **BAEZA**, ville de l'Amérique méridionale, capitale de Los Quiros, province du Pérou; fut bâtie par les Espagnols, en 1559.

BAECK (Abraham), né en Suède en 1715; médecin et naturaliste, mort en 1795; premier médecin du roi; président du conseil de médecine et membre de l'académie des Sciences de Stockholm; on a de lui plusieurs dissertations sur la couleur des nègres, sur le gencé à balais et sur une plante appelée *Vichurium*, ainsi qu'une traduction latine du discours de Linnée, sur les insectes remarquables, *Oratione de mirabilibus insectis*.

BAEHR (Joseph), né à Grunwald, dans la Bohême, en 1746; le plus grand virtuose sur la clarinette dans le 18^e siècle; mort en Russie dans les premières années du 19^e siècle.

BAHR ou **BÉRUS** (Oswald), médecin à Bâle, né dans le Tyrol, vers 1486; régent du collège des Carmes à Strasbourg; professeur à Bâle; recteur de l'université, en 1529; c'est sous son second réclat, en 1522, que l'université de Bâle fut rétablie dans son premier lustre; il fut ensuite nommé médecin de cette ville; mourut à 80 ans. Il a écrit un commentaire sur l'Apocalypse.

BAËREBISTE, roi des Daces, un demi siècle avant J.-C.; rendit plusieurs lois pour remettre la sobriété en honneur chez ses sujets, et pour accroître leur ardeur belliqueuse; combattit les Sarmates, et arrêta leur marche victorieuse sur les rives du Borysthène (Dniéper), 20 avant J.-C.; détruisit l'armée des Bofens, nation gauloise établie dans la Pannonie; s'avança jusque dans l'Illyrie. Auguste fit marcher ses légions contre lui, vers l'an 15 avant J.-C.; mais Baërebiste était tombé sous les poignards de quelques séditeurs; il est regardé comme un habile guerrier et un grand politique.

BARENFELS (de), ancienne et noble famille de Bâle. Le château dont ils portent le nom était situé au-dessous du village de Grellingue. — Conrad Barenfels fut deux fois chargé du consulat à Bâle, en 1542 et 1568. Werner à la bataille de Sempach, en 1386, avec plusieurs autres maîtres de Bâle, en 1591 et 1402. Un autre Arnold le fut aussi, en 1455 et 1441, ainsi que Jean de Barenfels, en 1459 et 1489, qui fit bâtir la première arcade de pierre

du pont sur le Rhin à Bâle. Cette famille possédait l'office d'échanson héréditaire dans l'évêché de Bâle.

BAERT (le baron Alexandre-Balthazar-François-de-Paule de), né à Dunkerque, en 1750; voyageur, écrivain, géographe; député à l'assemblée législative, en 1791; s'opposa à la déclaration de guerre contre l'empereur d'Allemagne, en 1792; membre de la chambre des députés, en 1815; mort à Paris, en 1825. Il est auteur d'un ouvrage, intitulé *Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, et des possessions anglaises dans les quatre parties du Monde*.

BAETON, historien grec, vers 524 avant J.-C.; il écrivit les conquêtes d'Alexandre-le-Grand. Les anciens font souvent mention de lui.

BAEZA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, siège d'un évêché, avec une population de 11,000 âmes. On prétend que cette ville remplace Beitia; elle fut la résidence de plusieurs rois maures. Le siège épiscopal avait été supprimé et réuni à celui de Jaén, en 1249, lorsque cette ville tomba au pouvoir des Maures. Son université fut fondée par Jean d'Atila. Le plus remarquable de ses monuments est sa cathédrale gothique. Baeza fut prise sur les infidèles, après la célèbre bataille de Sierra-Moréna, gagnée sur les infidèles, le lundi 16 juillet 1212. Elle est la patrie de plusieurs savants, entre autres Gaspard de Baeza, célèbre juriconsulte, à qui elle a donné son nom, vers 1540; il traduisit en espagnol l'Histoire de Paul Jove, et laissa divers ouvrages de droit.

BAEZA, ville de la Nouvelle-Grenade, province de Quiros et Macas, fondée en 1559 par Gil Ramirez d'Alvalos. Elle fut d'abord le chef-lieu de la province; les ravages des Indiens l'ont presque entièrement détruite.

BAFFA (N.), savant napolitain; se fit surtout une grande réputation comme helléniste. Il eut le malheur d'accepter des fonctions publiques, lorsque le roi de Naples s'enfuit en Sicile; mais après la retraite des Français, en 1799, et au retour du roi, il fut condamné à mort et exécuté.

BAFFIN (mer de), grand golfe compris entre le Groënland à l'est, l'Arctic-Highland au nord-est, des terres boréales au nord-ouest, et des îles de l'Amérique septentrionale à l'ouest. Elle porte le nom de Guillaume Baffin, navigateur anglais, qui la découvrit en 1616. Les découvertes de Baffin, révoquées en doute par les géographes, ont été constatées, en 1818, par le capitaine Ross, qui a reconnu les baies de Melville, du Prince-Régent, de l'Isabelle et de l'Arctic-Highland. Le capitaine Parry s'est avancé dans la mer polaire par le détroit de Lancaster en 1821.

BAFFIN (Williams), habile astronome et navigateur anglais, fit des découvertes vers le pôle austral, en 1615 et 1616; né en 1584; périt au siège d'Ormuz (Inde), en 1622. Ses découvertes et ses observations, qu'il avait consignées sur des cartes, ont été perdues; cependant Purchas a conservé quelques-uns de ses journaux qui sont pleins de remarques utiles.

BAFFO, sultane de la famille des Baffo, nobles Vénitiens, enlevée, dès son enfance, par des Turcs, et conduite au sérail, en 1575; séduisit Amurath III, et donna le jour à Mahomet III; elle jouit, sous ce dernier, en 1593, d'une autorité absolue; mais, en 1605, à la mort de Mahomet, son petit-fils Achmet la relégua dans le vieux sérail, où elle mourut oubliée.

BAGAIA, ville de Numidie, en Afrique, célèbre dans l'histoire des donatistes. Les évêques de ce parti y tiurent, l'an 594, un concile souvent mentionné par saint Augustin. L'évêque de Bagaia, Maximien, y fut assassiné.

BAGARD (César), né à Nancy, en 1659, et mort en

1709; sculpteur habile; connu des artistes français sous le nom de *Grand-César*.

BAGARD (Charles), savant médecin, né à Nancy, en 1696; mort dans cette ville, en 1772; premier médecin de Stanislas, roi de Pologne, devenu duc de Lorraine; il se servit de son influence, en 1753, auprès de Stanislas, pour faire établir dans sa patrie un jardin de botanique et un collège royal de médecine; a laissé *Histoire de la thériaque*, *Analyse des eaux minérales de Nancy et Contrexville*, des *Dissertations médicales*, et un *Dispensaire pharmaceutique*.

BAGAROTTO (Dominique), célèbre jurisconsulte italien du 15^e siècle; rempli à Bologne différents emplois honorables, et mourut vers l'an 1242; auteur de *De ordine judiciorum*, etc.

BAGATELLE, château situé à l'extrémité du bois de Boulogne entre Longchamps et Madrid, près de la Seine. D'abord simple maison de campagne, où la fille du régent, mademoiselle de Charollais, prenait ses ébats, vers 1720. Le comte d'Artois l'acheta, en 1775; il fit reconstruire le château en soixante-quatre jours, et y grava cette inscription latine : *Parva sed apta*. Il appartient ensuite au duc et à la duchesse de Berry, et, après la révolution de juillet, il est passé dans des mains étrangères. Le nom seul de cette charmante villa la caractérise assez ingénieusement.

BAGAULES, *Bagaude*. C'est le nom que les historiens donnent aux paysans qui se révoltèrent dans toute l'étendue des Gaules, l'an 285 de notre ère. Quelques-uns font dériver ce nom de la légion de l'Alouette, laissée par César aux environs de Paris; d'autres, avec plus de raison, lui donnent une origine celtique, en le traduisant par une multitude armée. La révolte des Bagaules éclata à Saint-Maur, ainsi que l'attestent les vieilles chartes, qui appellent ce lieu *Château des Bagaules*. Cette révolte fut provoquée par les exactions du fisc. Elle avait été organisée par Amandus et Elixius, tous deux chrétiens. L'empereur Maximien-Hercule marcha en personne contre les Bagaules, qui furent exterminés. La colonne de Cussy, en Bourgogne, est probablement le monument de cette victoire facile et peu glorieuse, remportée dans les environs de Paris, en 286. On donna aussi ce nom à des paysans et à des esclaves qui se révoltèrent dans la Bretagne, et qui soulevèrent presque toutes les provinces des Gaules en-deçà de la Loire, en 455. Leur chef Thibaut fut pris avec les auteurs de la sédition par les troupes d'Aëtius, commandées par Litorius. En 452 ou 455, les Bagaules d'Espagne, aux environs de Tarragone, se révoltèrent aussi, et furent vaincus, en 454, par les Romains et les Visigoths, sous les ordres de Frédéric, frère de Théodoric II, leur roi.

BAGDAD (Ville et Pachalik de). Abou-Djafar-Almansour, deuxième khalife de la race des Abassides, dégoûté du séjour de Hachemeh, que son frère et prédécesseur Aboul-Abbas-Suffa avait bâtie près de celle de Koufa, dans la Chaldée, jeta les fondements de Bagdad ou Badget, l'an 143 de l'hégire (767 de notre ère). Il l'éleva sur le Tigre, là où existait jadis l'ancienne Séleucie. On ne s'accorde point sur l'étymologie du nom de Bagdad. Les uns le font dériver de *Bag*, divinité anciennement révérée dans le pays; il signifierait alors en langue persane *dédiée à Bag*; les autres la font dériver de *bag*, jardin, et de *Dad*, nom d'un anachorète chrétien qui s'y était établi. Almanzour, quoique interrompu par les guerres que lui suscitèrent deux compétiteurs, acheva sa construction en quatre années. Il lui donna le nom de *Dar-Al-Salam*, séjour de la paix. Il en fit la capitale de son empire. Lui et ses successeurs n'épargnèrent rien pour en faire une ville po-

puleuse, riche et pleine de magnificence. Son enceinte était circulaire; elle était entourée d'une double muraille; ses portes étaient disposées de manière que celles du premier mur ne regardaient celles du second que de biais; c'est ce qui la fit surnommer *Zouza*, oblique. Les ruines de Madain, capitale des rois sassanides de Perse, servaient à sa construction. Ce que les écrivains orientaux racontent de sa grandeur et de sa magnificence tient de la fêerie. Le khalife Haroun-Al-Raschid, sa femme Zobeïde, et les Barmécides, contribuèrent surtout à son embellissement, vers 790. Bagdad, pendant cinq siècles, siège du pouvoir spirituel suprême, et placée en quelque sorte au centre du monde mahométan, était le rendez-vous général de tout ce qui s'y trouvait de personnages éminents dans la religion, dans la science et les lettres. En même temps, sa position commerciale sur le Tigre, entre Massoul, Damas, Bassora, Alep, lui permettait d'être l'entrepôt de l'Afrique, de l'Europe et de l'Inde.

BAGDAD (Vicissitudes de). Bagdad, saccagée plusieurs fois, demeura constamment en la possession des Abassides jusqu'à la fin de leur empire. Houlagou, empereur des Mongols, s'en empara, après un siège opiniâtre, sur le khalife Mostazem, qui y perdit la vie, en 1258 (636 de l'hégire). Des mains des enfants de Houlagou, Bagdad passa entre celles d'Ahmet-Ben-Avis, prince Ilkanien; celui-ci fut dépossédé, en 770 (1592), par Timour (Tamerlan). Il parvint à y rentrer quelque temps après; en fut de nouveau chassé, en 1400, puis y fut réintégré jusqu'à ce que Kara-Youssouf, prince de la dynastie du Mouton-Noir, l'en dépossédât une dernière fois. Kara-Youssouf en fut chassé à son tour par Ouzoun-Hassan, prince de la dynastie du Mouton-Blanc, en 1470. En 1507, Bagdad fut encore une fois conquise; elle passa sous le sceptre du schah de Perse, Ismaël, fondateur de la dynastie des Sofis. En 1534, le sultan ottoman, Soliman I, s'en empara à son tour; mais les Persans parvinrent à s'en rendre les maîtres une seconde fois sous Schah-Abbas-le-Grand, en 1590. En 1658, sous le règne de Mourad IV, la ville est de nouveau retombée entre les mains des Ottomans, après un siège de 5 mois. Depuis cette époque, elle n'a point cessé de faire partie des domaines de la Porte, bien qu'elle ait souvent été le sujet de démêlés entre la Perse et la Turquie. Le fameux Nadir Schah tenta de s'en rendre maître en 1740, mais infructueusement. Cette ville qui, sous les Abassides, contenait plus d'un million d'habitants, a souffert de grands dommages de ses fréquents changements de domination. Les hôpitaux, l'observatoire, un nombre considérable de palais ont été brûlés par les Mogols; ils massacrèrent la population, et élevèrent à ses dépens des pyramides de crânes. En vain chercherait-on aujourd'hui le palais des kalifes, bâti par Moktader-Bellah ou de l'ancienne académie de Nizamié; tout cela n'est que poussière. L'académie fondée par Mostanser, en 1240, a été transformée en une douane. Parmi les anciens édifices, on remarque la mausolée de Zobeïde, femme d'Haroun-Al-Raschid, quelques tombeaux de scheiks ou d'imans; et parmi les modernes, brille surtout la mausolée élevée au scheik Abul-Kalder-Ghilani, fondateur d'un ordre de derviches. Bagdad renferme aujourd'hui à peu près 100,000 habitants, turcs, persans et arabes. Elle est située à 33°, 15' de latitude, et 45°, 46' de longitude. Le pachalik, qui porte son nom, est borné au nord par le Diarbekir et les montagnes de Sindjar; au sud, par le golfe Persique; à l'ouest, par l'Euphrate; à l'est, par la Perse. Son territoire s'étend en longueur à 486 lieues, et à 212 en largeur. Les environs de Bagdad sont jonchés de débris de villes grecques, romaines, persanes et arabes, confon-

dues dans le même néant. On y voit encore les traces d'anciens canaux; on y rencontre des idoles, des ustensiles, des pierres gravées, etc.

BAGDAD (sièges et batailles de). En 1258, assiégée par Houlagou, petit-fils de Dgengis-Khan, empereur des Mongols. Las de sa longue résistance, ce prince était sur le point de lever le siège, lorsque la trahison d'un esclave lui en facilita la prise. Deux fois Mourad IV avait fait assiéger Bagdad, en 1625 et 1651; deux fois ses généraux avaient été forcés de se retirer honteusement, quand le sultan revint lui-même, en 1658, pour exterminer une ville qui avait bravé sa puissance; il emporta la ville au bout de 50 jours, après de nombreux assauts. Déjà 50,000 Persans avaient été égorgés sous ses yeux, quand le farouche vainqueur sent tout-à-coup sa colère s'évanouir aux accents tour à tour belliqueux et pathétiques du musicien Schah-Culi. En 1745, les plaines de Bagdad furent encore témoin d'un combat sanglant, livré aux Turcs par Thomas-Kouli-Khan. Les Persans, malgré une opiniâtre résistance, furent enfoncés de toutes parts, et forcés de prendre la fuite.

BAGDELONE (N.), devint de simple soldat général de division le 4 avril 1795, il s'empara de 20 bouches à feu qui protégeaient les postes que leurs positions du mont Valsain, du mont St-Bernard et de la Tiule, défendaient déjà, et le 20 juin il prit le petit St-Bernard; mourut au mois de juin 1795.

BAGET (N.), général de brigade, commandant de la Légion d'Honneur; né en 1745, à Romagne (Haute-Garonne); blessé à la bataille d'Arion; fut nommé peu après général de brigade; commanda dans toute la campagne de 1795, la cavalerie de l'armée de la Moselle, et se distingua particulièrement à la bataille de Wissembourg et au déblocus de Landau en 1794; inspecteur général des remontes, puis commandant du département du Gers; mort vers 1828.

BAGETTI (Joseph-Pierre), né à Turin, en 1764; peintre paysagiste; dessinateur du roi Victor-Amédée III, en 1795; topographe à l'école du génie de Turin, en 1794; capitaine-géographe au dépôt de la guerre, à Paris, en 1807; suivit Napoléon en Russie, en 1812; major d'infanterie à Turin, en 1815; mort en 1851; est le premier des peintres à l'aquarelle, et auteur d'un ouvrage sur ce genre de peinture.

BAGFORD (Jean), antiquaire anglais; né à Londres, en 1561; de cordonnier se fit libraire, et quoique fort ignorant, on doit à ses soins les importantes collections de livres et de manuscrits du comte d'Oxford et du duc Moore, évêque de Norwich.

BAGGE (Jacques), né en Suède, dans la province d'Halland, en 1499; en 1554, sauva Halmstad assiégée; peu de temps après défendit encore cette même ville contre les Danois; fut grièvement blessé et les força néanmoins à se retirer; en 1541, nommé contre-amiral; soumit les rebelles de Smolandie; et 1553, commanda une expédition contre les Moscovites, les défit près de Natchberg et de Viborg; en 1570, dissipa la ligne des villes Anscatiques qui attaqua Revel; en 1562, battit l'escadre danoise près de Bornholm, et entra en triomphe à Stockholm; amiral, en 1565, livra un nouveau combat aux Danois près d'Oscland; en 1564, contrarié par les vents, et ayant en tête deux escadres ennemies, fut fait prisonnier après s'être opiniâtrement défendu; conduit en Danemarck, il y mourut après plusieurs années de la plus cruelle captivité.

BAGGOWOTH, général russe, commandant une avant-garde à Prussisch-Eylau, le 8 février 1807, et chargé de défendre le village de Serpallen; après avoir résisté aux

efforts de l'armée française, mit le feu au village et rejoignit, à travers mille périls, le corps du général Kamansköy; se distingua aux batailles de Heilsberg et de Friedland, 11 et 14 juin 1807, et dans la campagne de 1812; fut tué d'un boulet de canon au combat de Vartovino, le 7 octobre 1812.

BAGHEUL, **BAGHUL**, territoire de l'Indoustan septentrional, dont Ajaya-Deo, radjad d'Oujen, fit une seigneurie; ses descendants payèrent tribut au souverain de Delhy; leur pays fut, en 1804, envahi par les Gorkhas.

BAGLANA ou **BUGLANA**, district de l'Indoustan; ses habitants n'ont jamais été soumis par les souverains du Dekhan ou par les Mongols; leurs radjahs furent souvent réduits, surtout par Aureng-Zeyb, mais ils ne furent assujettis qu'à un tribut irrégulier; les Mahométans ayant conquis la Baglana, en 1296, ne purent le conserver. Sevadji, premier chef mahratte, souleva contre les Mogols ce pays qui, depuis, resta soumis aux Mahrattes jusqu'en 1518; il eut alors plusieurs chefs.

BAGLIONE (César), peintre paysagiste et décorateur, né à Bologne, au commencement du 16^e siècle; mort en 1590; les peintures qu'il fit dans le palais ducal à Parme font l'admiration des visiteurs.

BAGLIONI (Jean-Paul), tyran de Pérouse, sa patrie; né d'une illustre famille; fit d'abord le métier de *condottiere* (aventurier), vers la fin du 15^e siècle; engagé par César Borgia, en 1506, il attaqua le territoire florentin; trahi par Borgia après sa ruine, rentra dans Pérouse; en fut chassé de nouveau, en 1502, par Jules II; reprit son premier métier; servit avec distinction les Vénitiens contre la ligue de Cambrai; fut fait prisonnier par les Espagnols à la bataille de Vicence, en 1515; revint à Pérouse après avoir recouvré la liberté; s'empara de nouveau de la souveraineté qu'il exerça en tyran; appelé à Rome, en 1520, par Léon X, il fut mis à la torture, puis décapité.

BAGLIONI (Horace), frère du précédent: fut longtemps au service des Florentins; il servit aussi le pape, et assista à la défense du château St-Ange, lorsque le pape y était assiégé; se signala particulièrement à la conquête de Salerne, et fut tué devant Naples, en 1528.

BAGLIONI (Malatesta), frère du précédent; se fit une grande réputation au service des Vénitiens, et reprit, en 1512, avec l'aide du duc d'Urbain, le ville de Pérouse; il en chassa son cousin Gentilis Baglioni qui s'était révolté contre son père, et prit la régence; en 1526, servit les alliés d'Italie contre l'empereur; puis au service des Florentins, il défendit Florence pendant un an contre les Impériaux; mais la ville étant réduite à la dernière extrémité, il la rendit; mort deux ans après (1553).

BAGLIONI (Astor), aussi frère du précédent; réfugié, en 1520, avec sa mère, dans les états vénitiens; consacra ses services à la république, et mérita, pendant une longue carrière militaire, la confiance des Vénitiens; il commandait Famagouste, dans l'île de Chypre, lorsque cette ville fut attaquée par Mustapha-Pacha, en 1570; ne recevant point les secours qui lui étaient promis, il fut obligé de capituler, en 1571, et contre la parole de Mustapha de le renvoyer à Venise, il eut la tête tranchée.

BAGNASCO (combat de). Le général Serrurier, au mois d'avril 1796, emporta les hauteurs de Batisolo, Bagnasco, Pontenuccio, et fait 5,000 prisonniers; le général Bonaparte remportait en même temps (15 avril) la victoire de Dego.

BAGNE. Ce mot, dérivé de l'italien *bagno*, bain, est le nom donné au bâtiment dans lequel sont renfermés, à Constantinople, les esclaves du sultan et qui contient aussi des baigns; il est situé entre Ayna-Seraï et l'arsenal; comme c'est une des plus affreuses prisons, on s'est servi

de son nom pour désigner tous les lieux de détention destinés aux criminels ; ces établissements permanents de prisonniers, formés dans quelques ports de mer tels que ceux de Gènes, de Naples, de Malte, de Brest, de Toulon et de Rochefort sous le nom de bagnes, avaient pour principale destination le service intérieur et les travaux des ports. On en voit aussi dans plusieurs autres ports de l'Europe. En France, depuis la révolution de 1789, les forçats ont le même costume, sont soumis au même régime, assujettis aux mêmes travaux ; les règlements des bagnes, très-améliorés en 1817, ont classé les prisonniers d'après la durée de leurs peines, et leur ont permis de travailler pour leur propre compte pendant certaines heures. En 1828, le gouvernement français a pris de nouvelles mesures qui ont porté une salutaire réforme dans l'économie des bagnes. Depuis 1850, les bagnes, comme tout ce qui concerne le régime pénitentiaire des condamnés, ont été l'objet de la louable sollicitude du pouvoir ; entre autres réformes, il faut citer celle qui a substitué, en 1856, pour le transport des forçats, des voitures fermées aux hideuses charrettes découvertes. Malgré toutes ces mesures, les bagnes n'en continuent par moins d'être des écoles d'immoralité, où le scélérat novice complète son éducation dans le crime ; et tous les hommes éclairés appellent de leurs vœux un changement radical dans notre système pénitentiaire, qui, malgré quelques notables améliorations, est comparativement inférieur à ceux des États-Unis d'Amérique, d'Angleterre, de Suisse, et même de Belgique. Les bagnes de Brest et de Rochefort sont réservés aux condamnés à perpétuité, ou à 12 années de fers ; celui de Toulon, aux condamnés à temps. Autrefois Gènes et Venise avaient des bagnes où des hommes s'engageaient volontairement pour servir en remplacement pendant quatre ans, en qualité de forçats sur les galères de ces républiques. V. RÉGIME PÉNITENTIAIRE.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, jolie petite ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département des Hautes-Pyrénées, avec 7,586 habitants ; c'est l'ancienne *Aquensis* *Vicus* des auteurs latins ; elle est célèbre par ses sources d'eaux minérales et ses bains thermaux, construits en 1825 ; diverses inscriptions attestent que ses eaux étaient connues des Romains, qui embellirent cette ville par des édifices dont on a trouvé des restes avec des médailles d'or et d'argent ; ces édifices furent ruinés par les Visigoths, vers 440. On a découvert, en 1807, une partie de ces édifices qui paraissent avoir été bâtis sous Auguste, vers l'an 10 avant notre ère. Bagnères possède encore un collège et un musée dit *des Pyrénées*, ainsi que de belles carrières de marbre. Il y a 14 sources d'eaux thermales. La plus chaude, celle de *la Reine*, est de 46 degrés centigrades. On estime à 500,000 francs le numéraire laissé annuellement par les étrangers.

BAGNÈRES-DE-LUCHON, petite ville du département de la Haute-Garonne, arrondissement de St-Gaudens ; ce n'était qu'un bourg il y a 60 ans, c'est aujourd'hui une petite ville, renfermant environ 2,000 âmes, qui doit sa création aux sources sulfureuses thermales qu'on exploite dans ce lieu depuis 1773. Les Romains connurent aussi la propriété de ses eaux ; plusieurs débris d'anciens bains, des autels volifs, etc., attestent qu'ils en fréquentaient les sources. Ils y bâtirent des thermes sous Auguste, et leur donnèrent le nom d'*Aque convarum*. Ces thermes furent détruits par les Sarrasins, vers 740. M. d'Eligny, célèbre philanthrope du 18^e siècle, s'occupa de les relever, vers 1710. Une mort prématurée l'interrompit dans ses travaux qui furent repris, en 1783, par M. de La Chapelle. Le bâtiment était à la moitié de son élévation, lorsque la révolution arriva. Le premier

préfet de la Haute-Garonne, M. Richard, trouvant des vices dans l'emplacement de cet édifice, en fit commencer un autre plus près des sources, en 1802. M. Desmonsseau, préfet du même département, en 1807, le fit continuer avec zèle ; il ne fut achevé que vers 1818. En 1766, au moment où la comtesse de Brionne faisait usages d'eaux de Luchon, Louis XV chargea M. Richard, inspecteur-général des hôpitaux militaires, et M. Bayen, chimiste célèbre, d'en faire l'analyse ; ce travail fit époque dans les fastes de la chimie. Ces eaux, les plus sulfureuses des Pyrénées, ont produit des cures merveilleuses, dans un fort grand nombre d'affections. Le docteur Pommier en fit une nouvelle analyse, en 1815. Il y a à Bagnères de Luchon, 8 sources d'eaux thermales sulfureuses. La plus chaude est à 59 degrés centigrades. Luchon est fréquentée tous les ans par 12 à 15,000 étrangers, et on peut en recevoir 4 à 500 à la fois. On évalue le numéraire qu'ils y laissent à environ 500,000 francs.

BAGNES, vallée de Suisse, dans le Valais, arrosée par la Drance ; on y exploite une mine d'argent à la fin du 15^e siècle, et on y trouva du cobalt en 1760 ; le village qui donna son nom à cette vallée, et les bains très-fréquentés qui s'y trouvaient, furent détruits par une inondation et par l'éroulement d'une montagne, en 1545 ; pendant l'été de 1818, des avalanches y formèrent un glacier qui, en obstruant le cours de la Drance, forma un lac dont la débâcle causa de grands ravages dans la vallée, ainsi que dans le Bas-Valais.

BAGNI (Jean-François), cardinal, de la famille des comtes de Bagni, de Florence ; né en juillet 1565 ; passa à Rome après avoir achevé ses études, et suivit en France le cardinal Aldobrandin envoyé comme légat en 1590 ; à son retour, le pape Clément VIII le fit vice-légat d'Aignon, 1596 ; il fut aussi deux fois nonce sous Grégoire XV et Urbain VIII ; ce dernier lui donna le chapeau de cardinal, en 1627 ; il était déjà évêque de Cervia ; et mourut le 24 juillet 1641 ; il fut l'ami et le protecteur des gens de lettres.

BAGNI (Nicolas de Giudis), cardinal-prêtre, du titre de St-Eustache ; frère du précédent ; né en 1584 ; suivit d'abord la carrière des armes ; envoyé en Espagne avec le connétable Colonne, et à son retour nommé général des troupes du pape, par Grégoire XV, qui l'envoya dans la Valteline, en 1625, d'où il fut classé par le marquis de Cœuvres, général français qui vint l'assiéger dans Tirano ; Urbain VIII lui donna le commandement des troupes dans la marche d'Ancone, et en 1636, le généralat dans le duché de Ferrare, qu'il garda sept ans ; son épouse étant morte, il se fit ecclésiastique ; fut envoyé en qualité de nonce auprès de Ferdinand II, grand-duc de Toscane, et nommé archevêque d'Athènes ; en 1641, à la mort d'Urbain VIII, il vint en France, et y resta douze ans en qualité de nonce ; disgracié sous le pape Innocent X ; fut rappelé à Rome, en 1656, par Alexandre VII, qui le fit cardinal, le 30 mars 1657, et le 18 mai suivant, évêque de Sinigaglia ; en 1662, il vendit son palais et ses meubles pour soutenir la guerre contre les Turcs, et mourut le 15 août 1665, âgé de 80 ans. Il avait fait une étude approfondie de la physique, et l'on assure que Descartes vint le trouver pendant qu'il était dans la Valteline.

BAGNOLES, hameau du département de l'Orne, lequel doit son importance à son établissement de bains, dont les eaux minérales ont été analysées, en 1815, par MM. Vanquelin et Thierry fils. Leur température est de 22 degrés (Réaumur).

BAGNOLET, de *bagnailieu*, bains, village à une demi-lieue à l'est de Paris et au sud de Pantin ; il en est

fait mention dans les titres de l'abbaye de St-Denis, en 1275 et 1276; sa cure existait en 1577; en 1690, la terre de Bagnolet fut achetée par le duc d'Orléans; après la mort du régent, en 1722, son fils, le *Dérot*, fit vendre tous les meubles de luxe dont cette maison était ornée; enfin elle a été vendue par le duc d'Orléans-Égalité, vers la fin du 18^e siècle; c'est à Bagnolet qu'un chevalier de St-Louis, nommé Girardot, après avoir consommé sa fortune au service, vint cultiver un jardin de 5 arpents et demi, et parvint, à force d'intelligence et de soins, à réparer ses pertes et à se faire une réputation chère aux cultivateurs, en portant à un degré jusqu'alors inconnu l'art du jardinage. Cela se passait vers 1690. Le fameux cardinal du Perron, qui mourut en 1617, possédait une maison à Bagnolet; il l'habita pendant sa jeunesse et sur la fin de ses jours; vers 1750, on fit à Bagnolet la découverte du kaolin, terre semblable à celle qui sert à la fabrication de la porcelaine de Chine. La trace s'en est perdue depuis.

BAGNOLS, petit village remarquable par ses eaux thermales, dans le département de la Lozère. — (Combats de). Au commencement de la guerre entre les Français et les Espagnols, en 1792, ces derniers remportèrent quelques avantages; enfin les Français résolurent d'attaquer l'ennemi à Espolla et au Col de Bagnols-sur-Mer, le 25 octobre 1795. Le général Delaire fit tourner les positions espagnoles et s'avança lui-même de front par des pentes rapides; à l'approche des Français, les Castillans se rangèrent en bataille sur les hauteurs; mais se voyant enveloppés, ils furent obligés de fuir, abandonnant Bagnols, leurs munitions, leur artillerie et leurs tentes. Le 6 décembre de la même année, les Espagnols tentèrent de nouveau de s'en emparer, et furent repoussés avec perte; mais le 12, Courten, l'un de leurs généraux, ayant réuni un corps plus considérable, parvint à forcer le Col de Bagnols.

BAGNOULS-LA-MAIZO (Prise de), village de France, voisin de celui de Collioure, dans le département des Pyrénées-Orientales, pris par les Espagnols en 1793, malgré la plus opiniâtre résistance de la part des habitants. Le maire de cette commune, auquel l'ennemi proposait une forte récompense, s'il voulait livrer ce passage, répondit : *Les Français s'en vont mourir, mais ne se rendent jamais*. Aussitôt il ramena au combat ses concitoyens; enfants, femmes, vieillards y prennent part, et presque tous meurent au champ d'honneur : une centaine de leurs vieillards sont envoyés à Barcelone et à Figuières. Quelques temps après, Dugommier reprit Collioure, força 7,000 Espagnols à aller déposer leurs armes sur la place de Bagnols, exigea la restitution des habitants de cette commune et leur fit accorder des indemnités et des secours. On érigea une pyramide de granit sur la place de Bagnols avec cette inscription : *Ici 7,000 Espagnols portèrent les armes devant les Français, et rendirent à la patrie ce qu'ils tenaient de la trahison*.

BAGOAS, eunuque égyptien; contribua puissamment à soumettre l'Égypte à Artaxerxès-Ochus, qu'il empoisonna ensuite pour venger la mort du bœuf Apis (538 avant J.-C.); mit sur le trône Arsès, le plus jeune des fils du roi, qu'il empoisonna aussi trois ans après; il appela alors à la couronne Darius-Codomane qu'il voulut également faire périr peu de temps après; mais celui-ci s'en étant aperçu, le força à boire le poison qu'il avait préparé (l'an 536 avant J.-C.).

BAGOLINO (Sebastien), peintre, poète et musicien, né à Alcamo, en Sicile, en 1560; il ouvrit une école dans sa patrie, et se fit une grande réputation par ses compositions en langues latine, espagnole, italienne et sicil-

ienne; ses œuvres sont principalement des élégies et des épigrammes; il mourut, en 1604, âgé de 44 ans.

BAGOT (Jean), jésuite, né à Rennes, en 1580; successivement professeur de philosophie, censeur des livres, théologien de son général, à Rome, et recteur de la maison professe à Paris, où il mourut le 22 août 1664, âgé de 70 ans; son livre de la *Défense du Droit épiscopal* fut censuré par l'assemblée du clergé de 1655, à cause de quelques propositions ultramontaines; mais la censure en fut arrêtée; Bagot avait formé à Paris une association de jeunes clercs et de prêtres, qui fut le germe du séminaire des missions étrangères.

BAGRATION (le prince Pierre), général russe, né en Géorgie, en 1765; entra au service de Russie comme simple sergent, en 1782; fit la guerre contre des peuplades du Caucase, en 1785; se trouva à l'assaut d'Otchaskorw, en qualité de colonel, en 1788; passa à l'armée de Pologne, en 1794; défit un corps de cavalerie à l'assaut de Varsovie, le 24 octobre; accompagna Suwarow en Italie, en 1799, et devint bientôt, selon l'expression du maréchal, *le bras droit de Suwarow*; le 10 avril, il se rendit maître de Brescia; cinq jours après, obtint un avantage important contre le général Serrurier, et fut blessé; le lendemain, obligea Moreau à se retirer de la plaine de Marengo; blessé dans un combat en Suisse, retourna en Russie à la fin de 1799; partagea la disgrâce de Suwarow; fut chargé, en 1805, du commandement de l'avant-garde de l'armée envoyée au secours des Autrichiens; éprouva des revers en Souabe, le 15 novembre; à la bataille d'Holabrunn, se fit jour à travers l'armée française trois fois plus nombreuse que sa division; fut nommé lieutenant-général et se distingua à la bataille d'Austerlitz, par une retraite habile; assista aux batailles d'Eylau, d'Heilsberg et de Friedland, en 1807; entra en Finlande, en 1808; occupa tout le pays et fit son entrée à Abo, le 10 mars; commanda en Moldavie, en 1809; s'empara de la forteresse d'Irsova; éprouva une échec à Tarklitz; en 1812, tint tête à trois armées ennemies, chacune plus forte que la sienne, et alla se réunir à la grande armée de Barclay de Tolly; prit part à la bataille de Smolensk, le 18 août 1812, et à celle de la Moskowa le 6 septembre, où il fut blessé mortellement; transporté à Moscow, il mourut à Sima, le 24 septembre 1812. Madame la princesse de Bagration, qui faisait les honneurs au congrès de Vienne, en 1815, habite la France depuis 1817.

BAGUE, du latin *bacca*, perle ronde; les Chaldéens et les Égyptiens sont les premiers peuples chez qui on trouve l'usage de porter des bagues; les Hébreux dans le même temps en usaient aussi. Les Perses prétendent que Guanischid, quatrième roi de la première dynastie, en introduisit l'usage parmi eux vers 5,000 av. notre ère. Les Grecs et les Romains les connurent plus tard, et, parmi les derniers, personne n'en porta avant Scaraus, gendre de Sylla, 80 avant J.-C. On faisait des bagues de fer, d'acier, d'or, d'argent, de bronze, etc., et on les portait au petit doigt de la main gauche ou au doigt que l'on nomme *annulaire*. Il y en avait de creuses et de solides; on les chargeait de pierres précieuses, et leur forme ne variait pas moins que leur matière. (V. ANNEAU.)

BAGUETTE divinatoire: c'est une branche de coudrier, au moyen de laquelle on prétendait découvrir les mines et les sources d'eaux cachées; celui qui allait à la découverte tenait la baguette inclinée vers la terre, et malgré la résistance des deux mains, elle se dirigeait vers l'endroit où il y avait du métal ou de l'eau. On ne trouve rien de la baguette divinatoire dans les auteurs, avant le 15^e siècle. En France, la célébrité de la baguette divinatoire date de 1622.

BAGUETTE DE FUSIL. Les Prussiens chargèrent les premiers leurs fusils avec des baguettes de fer (1705), **V. FUSIL.**

BAHAEDDOULAT, troisième fils d'Alhadeddoulat, sultan de la province de Perse et de l'Irak-Arabie. Il défit un de ses frères qui cherchait à s'emparer de ses états; battit et chassa Abu-Nasser qui s'était rendu maître de la province de Perse et qui, quelque temps après, fut tué par un des domestiques du sultan. Bahaeddoulât devint, par cette mort, paisible possesseur des états d'Abu-Nasser, son parent, et mourut en 1012.

BAHAMA (Ile), *San Salvador*, l'une des îles Lucayes ou de Bahama, nommée aussi Guanahni; elle est située par 25 degrés 40 minutes à environ 100 lieues des côtes de la Floride, et fut découverte par Christophe Colomb dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492.

BAHAR ou **BEHAR**, dont le nom dérive de *bihî* *ia*, qui signifie cloître de Bouddhistes, vaste contrée de l'Inde qui s'étend en largeur du 22^e degré jusqu'au 27^e degré de latitude nord; confinée à l'est par le Bengale; à l'ouest, par Allapahad, Aoude et Gondwana; il comprenait à la fois deux royaumes: celui de *Magadah*, au midi, et le Tirhouz ou Trihonta, au nord; il est arrosé par le Gange et le *Kasmanaha*, connu des Romains sous le nom de *Commenasses*, et fut le berceau du Bouddhisme. *Patna*, dont le vrai nom est *Padmavati* (celle qui est douée de lotus), est la capitale du Bahar. Elle est la même que la célèbre cité de Palibothia, résidence du fameux Sandragoptus, contemporain d'Alexandre et roi des Prusiens; les Indous l'appellent la ville bienheureuse, *Schri-Nagara*; elle a une population de 512,000 habitants. Les autres villes du Bahar sont: *Bahar*, qui a donné son nom à la province; *Tchakra*, remarquable par son immense bananier dont la circonférence de l'ombre, à midi, est de 1,116 pieds anglais; *Gaya*, renommée par ses temples qu'une foule de pèlerins birmans fréquentent annuellement. Le gouvernement anglais prélève sur eux un revenu annuel de 16,000 livres sterling (400,000 francs). A quelques lieues au nord de *Gaya* est une caverne entièrement taillée dans le roc, et couverte d'inscriptions remarquables que Charles Wilkins chercha le premier à déchiffrer, vers 1787. On trouve encore *Mongli*, le Birmingham de l'Inde; *Selukand*, *Bhagalpoutra*. Le Bahar appartient depuis 1760 à l'Angleterre.

BAHARALXEFDI, *mer de mémoire*, nom donné à un écrivain arabe, mort en 253 de l'hégire (877 de J.-C.) Il est auteur d'un livre sur les *Mœurs et les Qualités des princes*.

BAHARIAH ou **BAHARITES**, première dynastie des Mamelucks d'Égypte; esclaves turkomans que les Tartares avaient vendus à des marchands d'Égypte. Malek-Saleh-Magmeddin, roi d'Égypte, de la race des Ayoubites, les acheta de ces marchands, et les fit instruire au métier des armes, à Randah, ville forte sur les bords de la mer, de là leur nom de Baharia qui signifie *marins*. Ils arrivèrent aux premières charges de l'état, puis s'emparèrent de l'autorité souveraine, et proclamèrent l'un d'entre eux, Ezzeddin-Bey, sultan d'Égypte; leur dynastie commença l'an 648 de l'hégire (1270 de J.-C.), et dura jusqu'en 784 de l'hégire (1406 de J.-C.)

BAHAVOLPOUR, **BUHAWULPOOR**, principauté de l'Afghanistan dans la province de Moultan; ses principales villes sont Bahavolpour et Ahmeipour; ses habitants sont Djals Beloutches et Indous; ces derniers sont les plus nombreux. Bahavolpour, prince tributaire du souverain de l'Afghanistan, fonda cet état en 1769.

BAHIA, province du Brésil, divisée en trois districts, **V. SAINT-SALVADOR.**

BAIRD (Charles-Frédéric), théologien protestant, né le 15 août 1741, à Bischoffs-Werda, dans la Haute-Saxe; persécuté comme socinien; en 1768, il quitta Leipsick, où il était professeur, à cause d'une aventure scandaleuse; retiré à Erfurt, y fut nommé professeur d'antiquités bibliques. Il publia dans cette ville deux ouvrages, *Essai de dogmatique biblique*, et *Vœux du patriote muet*, qui furent condamnés comme hérétiques par la faculté de théologie de Wurtemberg; ensuite il alla professer à Gieslen, puis à Marschlin, où il contribua à la direction d'un nouvel établissement d'instruction publique, et passa dans les états du prince de Lianges-Dachsbourg, pour remplir les fonctions de surintendant-général et de prédicateur de la cour; puis fonda une maison d'éducation dans le château de Heideshein, près de Worms. C'est vers cette époque qu'un décret impérial lui interdit toute fonction ecclésiastique, pour avoir publié les *Nouvelles révélations*, ou *Traduction du Nouveau-Testament*. Il se retira en Prusse, et y ouvrit, en 1779, des cours particuliers de philosophie, de rhétorique et de langues anciennes; il fut de nouveau persécuté par ses ennemis, qui l'accusèrent d'athéisme. Il voulut faire face à l'orage, et publia, en 1788, sous le titre d'*Édit de religion*, une comédie en 5 actes, satire de l'édit du roi de Prusse, et *De l'union allemande*; ces deux ouvrages lui valurent une condamnation de dix années de détention dans la forteresse de Magdebourg; mais le roi réduisit cette peine à un an. Il y écrivit l'histoire de sa vie, de ses opinions et de ses destinées, et mourut en 1792. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres *Rhétorique à l'usage des prédicateurs*, et *Bibliothèque de théologie universelle*.

BAHUS, **BAHUSIUM**, forteresse de Norwège, capitale de la préfecture de son nom. Elle fut bâtie, en 1509, par le roi de Norwège, Haquin IV. Ce royaume étant tombé au pouvoir des rois de Danemarck, ils renouvelèrent ses fortifications; mais ils la cédèrent aux rois de Suède, en 1638, par le traité de Roschild. Les Danois l'assiégèrent vainement, en 1678; la préfecture de Bahus, cédée en même temps que la forteresse à la Suède, l'an 1658, est aussi restée depuis à cette dernière puissance.

BAIARDI ou **BAIARDO** (Octave-Antoine), né à Parme, en 1690; antiquaire italien; travailla, en 1747, par ordre du roi de Naples, à la publication des monuments découverts à Herculaneum; mourut on ne sait quelle année, mais postérieurement à 1760.

BAIDOU-KHAN, petit-fils d'Halou-Khan et sixième empereur des Mogols de Perse; succéda, en 1296, à Khandjalon-Khan, déposé pour ses mœurs corrompues; mais il ne jouit pas longtemps de son pouvoir. Cazan, gouverneur du Khorassan, séduisit son plus ferme appui, le général Thogadjar, et lui persuada de détrôner son maître. Baidou fut tué après huit mois de règne.

BAIER (Jean-Jacques), professeur de médecine à Altorf, et savant naturaliste, né à Iéna, en 1677; mort le 14 juillet 1753; devint membre de l'académie des *Curieux de la Nature*; en fut conseiller, en 1720; directeur, en 1729, et président, en 1750; a publié plusieurs ouvrages sur la médecine, sur l'histoire naturelle des fossiles, et sur la botanique considérée sous le rapport médical et littéraire.

BAIER (J.-Guillaume), professeur de théologie à Altorf; a donné plusieurs dissertations intéressantes, concernant les monuments qui nous restent du déluge universel; il mourut, en 1729. Son frère Jean-David le remplaça dans la place de professeur de théologie, et mourut aussi à Altorf, en 1752; il a laissé une dissertation la-

tine sur les fautes politiques attribuées à Constantin-le-Grand.

BAIERINE, minéral d'une couleur sombre, avec un éclat légèrement métallique, qui raie le verre et est infusible au feu le plus soutenu, découvert en 1810. La baierine, souvent confondue à tort avec la columbite, tire son nom actuel de l'allemand *Baiern*, Bavière, et rappelle que ce minéral n'a été jusqu'ici rencontré que dans cette contrée, d'où les collections minéralogiques ont tiré un si grand nombre de minéraux intéressants.

BAIF (l'abbé Lazare de), conseiller-d'état et ambassadeur, sous François I^{er}, à Venise et en Allemagne; mort en 1547; a laissé un traité fort estimé, sous le titre de *De re navali et de re vascularia*.

BAIF (Jean-Antoine), fils du précédent, né à Venise, en 1531; laissé sans fortune par la mort prématurée de son père; fit ses premières études avec François Ronsard, sous le savant Daurat, au collège de Coqueret; ils y eurent pour condisciples Remy Belleau, Claude Binet, Antoine Muret et Joachim Dubellay; ils se lièrent plus particulièrement avec ce dernier et vécurent tous les trois ensemble pendant 7 ans, étudiant sans relâche les lettres grecques et latines, depuis peu en honneur en France. Novateurs audacieux, ils résolurent, sous l'inspiration de Ronsard, de se créer eux-mêmes une langue et une littérature nationales, en les enrichissant d'emprunts faits à l'antiquité. Une foule de jeunes poètes, Etienne Godelle, Jean Passerat, etc., se rangèrent sous leurs étendards. Vainement Mellin de St-Gervais voulût-il faire tête à l'orage; il fut repoussé avec perte. On ne vit plus de toutes parts, dans les œuvres de la nouvelle école, que des mots à demi français empanachés de syllabes grecques et latines. Le succès justifia d'abord Ronsard, qui fonda la pléiade; son siècle le proclama le prince des poètes. Quant à Baif, il poussa l'amour fanatique de l'antiquité jusqu'à vouloir plier la versification française à la forme métrique des Grecs et des Latins. Cette tentative, qui semble étrange au premier abord, fut renouvelée au milieu du 18^e siècle, par Marmontel et Turgot. Vers l'an 1570, Baif avait fondé dans sa maison, au faubourg St-Marceau, une académie de poésie et de musique pour la propagation de ses idées. Charles IX accorda des lettres-patentes à cette institution, en 1571; et Henri III voulut même assister à une de ses séances, 1578. Cette académie s'éteignit à la mort de son fondateur. On a de Baif 2 gros volumes de vers à la manière de Ronsard. Ils contiennent 9 livres de poèmes, 7 livres dits *les Amours*, 5 livres de *jeux*, 5 livres de *passé-temps*, 5, en outre, de *prose*; on publia après sa mort 4 livres intitulés *les Mimes*; c'est une suite de réflexions morales et de proverbes qui présentent l'ensemble le plus lourd et le plus fatigant; on y trouve cependant de loin en loin quelques sentences d'une rare vigueur et d'une concession remarquable. Mais le principal titre littéraire de Baif, c'est sans contredit *ses Jeux*, et dans ses jeux, les éloges, dont les vers sont souvent pleins d'harmonie et de grâce, accusent dans leur vieil auteur un sentiment exquis des ressources de notre langue poétique. Il y a une grande analogie sous ce rapport entre notre André Chénier, et l'ami de Ronsard. Baif mourut en 1591. V. **RONSDARD**.

BAIGNOUX (Pierre-Philippe), homme de loi à Tours; fut nommé membre du district de cette ville. Envoyé, en 1791, à l'assemblée législative, il devint membre du comité des contributions. Le 6 mai 1792, il fit convertir le roi, en une rente viagère à leurs créanciers. Il fit aussi voter, le 14 de ce même mois, les sommes nécessaires au paiement des rentiers de Paris; au mois d'août, fit al-

louer aux collèges et aux hôpitaux les sommes dont ils avaient besoin. Dans le même mois, il accusa Barnave et Alexandre Lameth de conspirer avec la cour; c'est sur ses propositions que les pensionnaires du roi et les princes, enrôlés comme volontaires, reçurent le paiement des gages qui leur étaient dus. Dans ce même temps, il fit refuser des brevets d'invention aux auteurs d'établissements en matière de finances. De retour dans sa ville natale, après la session, il fut magistrat de sûreté, puis juge. Ses ouvrages sont : *Nouveau plan de Géographie méthodique et universelle*; *Traité de la sphère*; *Gustave Wasa, ou la Suède délivrée*.

BAIKAL, grand lac de l'Asie septentrionale, situé entre les 101^e et 107^e degrés de longitude orientale, et le 51^e degré 21 minutes et le 55^e degré 40 minutes de latitude du méridien de Paris; ayant une longueur de 150 lieues et une largeur de 7 à 20. On lui donne 466 lieues de circonférence, sa profondeur varie de 140 à 160 et même à 1,400 pieds. Son nom paraît dériver de la langue des Yacouthes, dans laquelle *Bai* signifie riche, et *Kel*, lac. Les Russes l'appellent aujourd'hui *Socatoïé-Moré* (mer sainte). Ce lac couvert de glaces, et qui renferme plusieurs îles, paraît devoir son origine à un affaissement analogue à celui qui a formé la mer Caspienne. Ses îles, d'origine volcanique, renferment en abondance des mines de fer, de cuivre, de plomb, de houille et de soufre, d'outremer et de lapis-azul.

BAIKOH (Théodore-Isackievitch), vaivode de Sibérie, vers le milieu du 17^e siècle; fit un voyage en Chine, qui dura trois ans, comme ambassadeur du czar de Russie. On a de lui le journal de cette ambassade.

BAIL (Charles-Joseph), né à Béthune, en 1777; fit comme volontaire la campagne de Belgique, en 1793; adjoint à l'intendance d'Erfurth, en 1807; puis chargé de l'organisation administrative du royaume de Westphalie, dont il publia la statistique, en 1809; successivement chef des bureaux de la régence du royaume, secrétaire-général du ministère des finances, inspecteur aux revues; prisonnier de guerre, en 1815; concourut, en 1815, aux opérations du licenciement de l'armée de la Loire; mort en 1827. Ses principaux ouvrages sont : *Récits de M. de Châteaubriand*; *Des Juifs au dix-neuvième siècle*; *Etat des Juifs en France, en Espagne et en Italie*; *Essais historiques et critiques sur l'organisation des armées, et sur l'administration militaire en France*; *Statistique du royaume de Westphalie*, etc.

BAILLE (Pierre), administrateur du département des Bouches-du-Rhône; député à la Convention nationale, en 1792. Il se fit remarquer par son exaltation, vota la mort de Louis XVI, contre l'appel au peuple et le sursis. Lors de la levée en masse de tous les citoyens français, il fut un des députés chargés de veiller à son exécution. Commissaire de la république à Toulon, lorsque cette ville fut livrée par trahison aux Anglais, il fut fait prisonnier, et répondit à ceux qui voulaient lui faire crier, Vive Louis XVII: *Je n'ai pas voté la mort du tyran pour voir régner son fils*. Quelques jours après, on le trouva étranglé dans sa prison.

BAILLE (Paul, baron), général de brigade, né en juin 1769, à Brignolles (Var); entra fort jeune au service et obtint tous ses grades sur le champ de bataille; il se signala surtout à la journée d'Austerlitz en 1805; éloigné du service pendant la restauration, entra sous les drapeaux en 1830; et quelques années après, fut compris dans le cadre de vétérance créé par la loi de 1834.

BAILLET (Adrien), historien critique, né à la Neuville, près Beauvais, le 15 juin 1649. Il quitta l'état ecclésiastique pour se livrer à l'étude, et fut bibliothécaire

du jeune avocat-général Lamoignon, chez lequel il mourut, le 21 janvier 1706; a laissé *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*; son meilleur ouvrage est les *Vies des Saints*.

BAILLET (Christophe-Ernest, comte de), né dans le duché de Luxembourg, le 1^{er} septembre 1668; assesseur du conseil provincial de Luxembourg, en 1699; appelé au grand conseil à Malines, en 1704; peu après, procureur-général et maître des requêtes de l'hôtel; président de cette cour suprême, en 1716; conseiller d'état, en 1718; créé comte, en 1719; chef et président du conseil privé, en 1725; mort à Bruxelles en 1752.

BAILLET, village situé près de la forêt de l'Île-Adam dans l'arrondissement de Pontoise, à 6 lieues au nord de Paris. Il en est fait mention dans le partage des biens de l'abbaye de Saint-Denis, fait en 852 par l'abbé Hilduin. En 1200, cette terre appartenait à la maison de Courtenay; en 1579, l'intin-le-Baveux, chambellan du duc de Bourgogne, en était le possesseur; en 1446, on voit une Jeanne-la-Baveuse, titulée dame de Baillet; son fils Jacques d'O rendit pour elle hommage au duc Philippe-le-Bon, dont il était chambellan. La maison d'O, originaire du village de Normandie qui porte ce nom, entre Sées et Argentan, posséda Baillet jusque vers 1760, où cette terre échut par héritage au duc de Lauraguais, mort en 1805.

BAILLEUL, *Balliolium*, petite ville de France dans le département du Nord; ancienne place-forte, aujourd'hui sans défense. Bailleul forma une châtellenie; fortifiée, vers 1071, par Robert-le-Frison, comte de Flandre, et par ses successeurs; brûlée cinq ou six fois par accident, et la dernière fois en 1681; elle appartint aux Espagnols qui la cédèrent à la France, en 1679, par le traité de Nimègues.

BAILLEUL, bourg en Normandie, à une lieue et demie d'Argentan. Jean de Bailleul d'Harcourt, mort en 1506, et Édouard de Bailleul, mort en 1542, l'un et l'autre rois d'Écosse, étaient originaires de ce Bailleul dont ils étaient primitivement seigneurs et dont ils gardèrent le nom.

BAILLEUL ou **BALIOU** (Jean de), reconnu roi d'Écosse par Édouard 1^{er}, roi d'Angleterre, en 1289; prodigua les actes d'honneur et de servitude envers le monarque anglais; mais l'orgueil écossais se révolta de l'abus qu'Édouard fit de la bassesse de son vassal et Bailleul lui-même s'en indigna; il fit un traité offensif et défensif avec la France; refusa de comparaître à l'invitation d'Édouard; vainqueur un moment sur terre et sur mer, puis vaincu à Dunbar en 1294, il se remit à la discrétion d'Édouard; signa l'aveu de sa rébellion et l'abdication de sa couronne; fut envoyé prisonnier à la tour de Londres avec son fils; obtint ensuite la permission d'aller à Oxford, où il fonda le collège qui porte encore son nom; renouvella son abdication et se retira en Normandie, où il mourut, en 1506.

BAILLEUL (Édouard de), fils du précédent; fut presque arraché de sa retraite de Normandie par Édouard III, roi d'Angleterre, pour être placé, en 1352, sur le trône d'Écosse; remporta d'abord des victoires; prit des villes et passa 14,000 Écossais au fil de l'épée; battu par les Brunes, il fut secouru par Édouard, et mené cinq fois d'Écosse à Londres et de Londres en Écosse, tour à tour vainqueur et vaincu, mais toujours soumis aux ordres du roi d'Angleterre; il obtint enfin, en 1356, la résignation d'un royaume qu'il ne pouvait ni garder ni céder; mourut en 1342.

BAILLEUL (Nicolas), président au parlement de Paris, surintendant des finances; d'une ancienne famille de

Normandie; fut le premier de sa maison qui préféra les emplois de robe à ceux des armes. Chargé par Louis XIII de diverses missions importantes, telle que de le représenter aux états de Bretagne et de Normandie, et à la cour de Savoie, de 1615 à 1620; puis nommé lieutenant-civil de Paris, en 1621; élu, en 1627, prévôt des marchands, dignité qu'il remplit pendant six ans, en 1645, nommé surintendant des finances. — Son fils, Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, président au parlement de Paris; mourut en 1701, à 79 ans. Jusqu'à l'époque de la révolution, il y eut presque toujours dans le parlement des membres de cette noble famille, qui avait la même origine que celle des Bailleul d'Écosse.

BAILLEUL (Jacques-Charles), né le 12 décembre 1762, à Bretteville, arrondissement du Hâvre; avocat au parlement de Paris, qu'il quitta, en 1790; vint exercer sa profession à Montivilliers, puis au Hâvre où il fut nommé juge-de-peace et quelque temps après député à la Convention nationale; dans le procès de Louis XVI, il vota pour la réclusion, la déportation à la paix et l'appel au peuple; protesta contre l'accusation portée envers quelques membres qualifiés de girondins, sous le prétexte de fédéralisme; obligé de fuir, fut arrêté, et, après seize mois de captivité, fut rendu à la liberté et à la Convention; il plaida pour ses collègues, et les fit réhabiliter; devenu membre du comité de sûreté générale, il s'éleva contre les conspirateurs de tous les partis, fit mettre en jugement le vendéen Cornatin et des meneurs terroristes; appelé au conseil des Cinq-Cents, le 15 vendémiaire an III, par les suffrages de plus de vingt départements, il y resta jusqu'à la révolution du 30 prairial an V; présida l'assemblée lors de l'inauguration de la salle du palais Bourbon; membre du tribunal à sa première création, il s'occupa surtout de finances; en fut éliminé en 1802; en 1804, il fut directeur des droits-réunis dans le département de la Somme; on remarque, outre ses ouvrages publiés pendant ses fonctions législatives, les suivants qui sont très-estimés: *L'esprit de la Révolution*; *Les Royalistes de M. de Châteaubriand*; *Examen critique des considérations de madame de Staël Holstein sur la révolution française*; *Situation de la France considérée sous les rapports politiques, administratifs et commerciaux*; il fit partie de la chambre des représentants, en 1815. Ce publiciste, éloigné de fonctions publiques pendant la Restauration, devint en 1819 l'un des fondateurs et des principaux rédacteurs du *Constitutionnel*. Mort en 1829.

BAILLI, du mot latin *balivus* ou *talivus*, signifiant gardien et protecteur, officier royal d'épée qui, dans l'ancienne organisation judiciaire et administrative de la France, rendait la justice dans une certaine étendue du territoire, soumise à sa juridiction. Avant que les rois eussent créé cette charge dans leur domaine, on connaissait déjà en France des baillis seigneuriaux qui, dans les grands fiefs, rendaient la justice au nom de leurs seigneurs. Les ducs et les comtes qui, sous les deux premières races, s'étaient rendus héréditaires dans leurs fiefs, avaient laissé à divers officiers choisis par eux et connus sous les noms de vicomtes, prévôts, viguiers et châtelains, le soin de la justice ordinaire; mais ils retinrent plus longtemps entre leurs mains l'exercice de la justice des assises; plus tard, ils abandonnèrent ces fonctions à des officiers nommés *baillis*. A l'exemple de leurs grands vasseaux, les rois établirent des baillis royaux dans leurs villes, et les commirent à la triple administration de la justice, des finances et des armes. Philippe-Auguste, près de partir pour la croisade, en 1190, laissa, sous forme de testament, les ordonnances à suivre pour le gouvernement du royaume; pour la première fois, il y est fait

mention de ces baillis royaux dont la puissance était supérieure, en quelques villes, à celle des prévôts, et dont les fonctions remplaçaient en quelque sorte celles des sénéchaux. A mesure que le domaine royal s'étendit sous les règnes suivants par conquête, achat et confiscation, le nombre des baillis alla en augmentant. Bientôt ils abusèrent de leur autorité, et par les ordonnances de Louis IX, en décembre 1254, et de Philippe-le-Bel, en mars 1302, on peut apprendre combien étaient justes les plaintes des villes et des provinces contre la tyrannie des baillis. Louis IX défendit, en 1240, aux baillis de se marier et de faire aucune acquisition dans l'étendue de leurs baillies pendant l'exercice de leur charges sans la permission du roi. Philippe V ordonna, en 1319, que les baillis prêteraient, dans les chambres des comptes, le serment qu'ils prêtaient d'abord devant le roi et les assises. On leur retira, vers la même époque, l'administration des finances, celle où se commettaient les plus grands abus, et on la donna à ferme à des particuliers; quelques baillis s'en firent adjudicataires. Les nobles à qui les charges de baillis avaient été destinées, commencèrent à mépriser des magistratures qui se donnaient à ferme sans distinction de mérite et de naissance. Puis on retira insensiblement les armes de l'office des baillis; on leur substitua des capitaines qui prirent dans la suite le titre de gouverneur; il ne leur resta plus que la convocation et la conduite de l'arrière-ban; quant à l'administration de la justice, elle fut compatible avec les armes tant qu'il n'y eut que très-peu de lois en France, et qu'elles ne consistaient qu'en quelques usages locaux ou quelques coutumes non écrites; mais lorsque, après 1500, on eut adopté généralement le droit romain, il fut difficile à des gens d'épée d'en être assez instruits. Cela donna lieu à Charles VI, par son ordonnance du 27 mai 1415, de leur permettre de se choisir des lieutenants. Chaque bailli s'en donna plusieurs. Charles VIII, par son ordonnance de juillet 1495, en fixa le nombre à deux, l'un général et l'autre particulier. L'étendue du droit romain se répandant toujours de plus en plus, Louis XII ordonna, au mois de mars 1498, qu'à l'avenir les baillis seraient gradués. Enfin aux états-généraux d'Orléans, Charles IX, par une ordonnance de janvier 1560, régla qu'à l'avenir tous les baillis et sénéchaux seraient de robe courte. Jusqu'à 1789, pour être reçu dans cet office, il fallait être gentilhomme de nom et d'arme. Ils étaient toujours regardés comme les chefs de leur juridiction, et c'était en leur nom que la justice y était rendue; enfin ils devaient rester dans leur province et la visiter quatre fois l'année. Dans tout ce que nous venons de dire, nous n'avons entendu parler que des officiers royaux qui, comme premiers magistrats de provinces, ont succédé aux ducs et comtes dans les fonctions de juges et d'administrateurs. Mais outre les baillis royaux et ceux des seigneurs haut-justiciers, ce nom était encore adopté ou plutôt usurpé par les officiers et juges subalternes dans leurs bourgs et dans leurs villages. Bientôt même ce ne fut plus qu'à eux seuls qu'il fut donné. Dans le langage habituel, les hauts et puissants seigneurs désignèrent ce titre voué au ridicule, et dont le théâtre s'était emparé comme du type grotesque de l'autorité surbalterne en France; ils ne le conservèrent plus que dans leurs actes officiels. Il y avait autrefois un bailli du palais de Justice, circonscrite dans l'enclos du palais de Louis, régent pendant la captivité de son père; elle fut supprimée par Charles VI, en 1415. Quelques difficultés nées par un arrêt du parlement du 7 septembre 1465. Louis XI conféra cette charge, en 1482, à Jacques Coyer,

son médecin. Le bailli du palais fut d'abord appelé concierge; sous Charles VI, en 1386, il prit le titre de capitaine. Juvénal des Ursins ayant été pourvu de cette charge, en 1415, prit le premier la qualité de bailli du palais. Dans l'ordre de Malte, il y avait des *baillis conventuels*, des *baillis capitulaires* et un *grand bailli*. Les premiers étaient les chefs des huit langues qui composaient l'ordre; les seconds possédaient les bailliages de l'ordre; le troisième, dont la dignité correspondait à celle de grand-croix, était au-dessus de celle des commandeurs. Cette charge était unique et attachée à la langue d'Allemagne. (V. ORDRE DE MALTE). Quelquefois, pendant les vacances du trône impérial, le prince qui remplissait les fonctions de régent, prenait la qualité de bailli de l'empire, comme le témoigne une lettre de Henri de Flandre au pape Innocent III, 1240.

BAILLIAGE, juridiction d'un bailli dans une certaine étendue de pays. (V. BAILLI.) Il y avait un bailliage de l'artillerie de France, un bailliage ou capitainerie royale des chasses de la Varenne du Louvre, grande *rènerie* et *fauconnerie de France*. Cette capitainerie fut annexée au corps de la vénerie et fauconnerie par édit royal du 15 mai 1597; par déclaration de février 1598, les officiers de ce tribunal avaient les mêmes privilèges que les commensaux, et par déclaration de janvier 1598, le droit de siéger dans une chambre du château du vieux Louvre. Leur droit de procédure fut établi par ordonnance du grand veneur, du mois de décembre 1654, confirmée par celle du roi, du mois de mars 1655; un édit de 1697 régla la formation de ce tribunal, composé d'un bailli et capitaine, d'un lieutenant-général, d'un procureur du roi et d'un greffier; l'édit de 1718 y ajouta quatre exempls, un receveur des amendes et un xoyer. Dans l'ordre de Malte, le bailliage était la première dignité après celle du grand-prieur. Il y avait dans chaque prieuré un bailliage; dans celui de France, il y avait le bailliage de la Morée et celui de la trésorerie, dont le chef-lieu était la commanderie de Saint-Jean-de-Latran, à Paris.

BAILLIE (Robert), théologien presbytérien, né à Glasgow, en Écosse, l'an 1599; fut un des plus zélés soutiens du parti presbytérien; nommé, en 1638, membre de l'assemblée de Glasgow, tenue par les Écossais pour la défense de leur religion, et d'où sortit le fameux *Covenant*; en 1640, porta à Londres les accusations des lords du *Covenant* contre l'archevêque de Cantorbéry; en 1645, fut un des commissaires de l'église d'Écosse à l'assemblée de Westminster, où les deux chambres adoptèrent le *Covenant*; fut fidèlement attachée à la maison Stuart; alla complimenter Charles II, lorsqu'il eut été reconnu roi, au nom de l'assemblée générale d'Écosse; refusa un évêché que lui offrit ce prince, et mourut en 1662. Son *Opus historicum et chronologicum* est très-estimé.

BAILLIE (Guillaume), né en Angleterre, en 1756; capitaine de cavalerie, dessinateur et graveur; mort au commencement du 19^e siècle. Ses gravures, d'après Rembrandt, sont très-recherchées: *La Suzanne justifiée*, *le Pescar d'or*.

BAILLIE (Mathieu), né dans le comté de Lamark, en Écosse, en 1761; célèbre médecin; professeur en 1784; médecin de l'hôpital de Saint-Georges, à Londres, en 1787; médecin-consultant du roi Georges III, et médecin ordinaire de la princesse de Galles; mort le 25 septembre 1825. On lui doit l'ouvrage intitulé: *L'anatomie morbide du corps humain*, et plusieurs mémoires très-estimés.

BAILLIE (John), né à Inverness, en 1766; savant anglais; entré au service de la compagnie des Indes, en

1791; professeur d'arabe, de persan, et de droit mahométan, au collège du fort William, en 1800; colonel en 1807, et résidant à la cour du Narvab visir d'Aoude; résident à Lacknau, en 1815; retourné en Angleterre, en 1818; nommé, peu après, un des directeurs de la compagnie des Indes; mort à Londres, en 1855.

BAILLOD (N.), baron, maréchal de camp, entré au service avec le grade de chef de bataillon d'état-major, puis adjudant-commandant et officier de la Légion-d'Honneur, le 4 mars 1807; général de brigade, le 11 juillet de la même année. Napoléon lui fit l'honneur de signer son contrat de mariage avec mademoiselle Guyard, le 25 novembre 1815; au commencement de 1814, il fut chargé du commandement du département de la Manche; et au mois de mai 1815, sous le général comte Lemarrois, dont il était le chef d'état-major, il eut le commandement supérieur des 14^e et 15^e divisions. Depuis 1850, le baron Baillod fait partie de la chambre des Députés.

BAILLON (Emmanuel), savant naturaliste, mort à Abbeville, en 1802. Le cabinet d'histoire naturelle de Paris s'est enrichi d'un grand nombre d'objets qu'il lui envoya. Il fut nommé membre correspondant du Muséum d'histoire naturelle et de plusieurs autres sociétés savantes. On a de lui : *Mémoire sur les causes du dépérissement des bois et les moyens d'y remédier*; *Mémoire sur les sables mouvants qui couvrent les côtes du département du Pas-de-Calais, et les moyens de s'opposer à leur invasion*.

BAILLOT (Étienne-Catherine), né à Evry-sur-Aube, en 1758; avocat au bailliage de Troyes, en 1789; député aux états-généraux; membre du tribunal de cassation, en 1791; retiré en 1796; mort en 1825; traducteur et historien généalogiste de la Champagne.

BAILLOT (Pierre), excellent musicien, né en 1774, à Passy, près Paris. Il reçut à Rome les leçons du célèbre Pollani, et à Paris celles de Viotti. Il débuta dans l'orchestre de Monsieur, depuis Louis XVIII, et remplaça Rode au conservatoire.

BAILLU (Pierre de), **BAILLIEU** ou **BAILLU**, graveur, né au 17^e siècle, jouit à Anvers, sa patrie, d'une grande réputation. On a de lui beaucoup d'estampes d'après Rubens, Van-Dyck, Cortone, le Guide, Annibal Carrache, Rembrandt, etc.

BAILLY (Jean Sylvain), né à Paris, en 1756, d'un père peintre et auteur de divers ouvrages dramatiques; composa, à l'âge de 16 ans, en 1752, deux tragédies, *Clotaire* et *Tancrède*. Comme elles n'annonçaient pas de grandes dispositions poétiques, l'auteur prit le sage parti de renoncer à la littérature dramatique et se tourna vers les sciences. Sous la direction de l'abbé de Lacaille, qui le prit en affection, il ne tarda pas à faire de grands progrès dans les mathématiques et l'astronomie; en 1762, âgé de 26 ans, il présenta à l'académie des sciences un *Recueil d'observations lunaires*; et l'année suivante, l'abbé Lacaille étant mort, il fut admis à l'honneur de lui succéder dans cette illustre compagnie. Il publia alors un nouveau *Recueil astronomique* composé en société avec son maître, et contenant le calcul d'un grand nombre d'observations d'étoiles zodiacales. Après cela il se mit à un grand travail sur les satellites de Jupiter, sujet d'une haute importance. Ce travail parut, en 1766, sous le titre d'*Essai sur la théorie des satellites de Jupiter avec des tables de leurs mouvements*. Le succès qu'avait obtenu Bailly, dans les sciences, ne lui avait pas fait entièrement oublier le goût qu'il avait eu dans sa jeunesse pour la littérature. Il possédait un style d'une élégance peu commune; déjà il avait concouru, à diverses

reprises, pour les prix littéraires annuellement proposés par les académies, lorsqu'il s'attacha à l'histoire de l'astronomie, sujet immense, et qui de son temps était loin d'être aussi éclairé qu'aujourd'hui. Voltaire prit la plume pour répondre à Bailly qui lui avait dédié son histoire, et qui rapportait l'origine de toutes les sciences à un peuple septentrional disparu du globe. Le philosophe de Ferney réclamait en faveur du peuple indien qu'il considérait comme un peuple primitif. Pour assurer ses idées historiques, Bailly publia un ouvrage intitulé : *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie*. Il publia à la suite une nouvelle lettre sur l'*Atlantide de Platon*. Après cela, s'étant remis à son grand ouvrage, dont il n'avait achevé que la première partie relative à l'*Astronomie ancienne*; il donna successivement l'*Astronomie moderne* et l'*Astronomie indienne et orientale*. Tant et de si importants travaux avaient mis Bailly au premier rang des réputations scientifiques, non-seulement en France, mais en Europe. En 1784, l'académie française, ayant à réparer la perte du comte de Tressan, avait voulu le remplacer par Bailly, et l'année suivante, l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres le reçut également dans son sein. C'était un honneur que Fontenelle seul avait eu avant lui. En 1789, lors de l'ouverture des états-généraux, il fut nommé député par les électeurs de Paris; choisi pour doyen du tiers-état, ce fut lui qui eut l'honneur de présider l'immortelle séance du Jeu de Paume (20 juin 1789). Il continua à présider l'assemblée quand elle se fut constituée en Assemblée Nationale. Dans le mouvement populaire qui suivit la prise de la Bastille (14 juillet), il fut nommé maire de Paris (16 juillet); sa popularité, qui avait décliné sensiblement depuis, acheva de se perdre dans un coup d'éclat. Ce fut au milieu de tumultes occasionnés par l'arrestation de Louis XVI pendant sa fuite et par le refus de l'assemblée de le déclarer immédiatement en déchéance. Une foule imposante et exaspérée s'était rendue au Champ-de-Mars: Bailly, secondé de La Fayette, commandant en chef de la garde nationale parisienne, y fit proclamer la loi martiale (17 juillet 1791), disperser l'attroupement à coups de fusil (17 juillet 1791). Dès lors, entièrement découragé et comme anéanti, Bailly envoya, le 19 septembre suivant, sa démission de maire, charge qu'il ne quitta qu'au mois de novembre. Il fut remplacé par Pétion. Il se retira ensuite à Nantes chez un ami. Dans le mois d'octobre 1795, il comparut devant la Convention, à l'occasion du procès de Marie-Antoinette, comme témoin à décharge; de là se rendit à Melun dans la maison de son collègue Laplace, où il fut arrêté par un détachement de l'armée révolutionnaire et jeté dans les prisons de Paris. Il fut condamné, le 10 novembre 1795, par le tribunal révolutionnaire, à être exécuté sur le Champ-de-Mars. Les circonstances du supplice furent affreuses; Bailly montra une grande âme; trempé depuis plusieurs heures par une pluie glaciale, son corps tremblait. « Tu trembles, Bailly? lui dit un des bourreaux. — Mon ami, lui répondit l'illustre vieillard, c'est de froid. » — En 1797, le Conseil des Anciens accorda une pension à sa veuve.

BAILLY (David), peintre et graveur, de Leyde, né en 1590; ses portraits à la plume sont très-estimés.

BAILLY (Roche de), ou **DE LA RIVIÈRE**, né à Falaise, médecin d'Henri IV; mort en 1605. Il publia un sommaire de la doctrine de Paracelse; on a encore de lui *Responsio ad questiones propositas à medicis parisiensibus*; *Traité de la peste*, et *Traité de l'antiquité et singularité de la Grande-Bretagne armorique*.

BAILLY (Louis), professeur de théologie à Dijon, né près de Beaune, en 1750; mort en 1808; s'éleva succes-

sivement par son mérite aux places de chanoine de la cathédrale et de promoteur du diocèse. Il se retira en Suisse pendant la révolution, et revint en France en 1801. On estime beaucoup son *Cours de théologie morale et dogmatique*, souvent réimprimé. Il a écrit encore plusieurs ouvrages.

BAILLY (Joseph), né à Besançon, en 1779; littérateur et pharmacien; partit pour Saint-Domingue, en 1801; envoyé à Jaenel, y fut atteint de la fièvre; eut le bonheur d'échapper à la mort, et resta seul chargé de l'administration et du service de l'hôpital; fait prisonnier de guerre, en 1805, et transporté à Santo-Domingo; de retour en France, en 1804, fut employé comme pharmacien aide-major à l'armée des côtes; puis en Allemagne et en Prusse, en 1806 et 1807; prisonnier à Dresde, en 1815; aide-major de l'hôpital militaire de Besançon, en 1815; pharmacien principal à l'armée d'Espagne, en 1825; mort le 15 décembre 1832; auteur de plusieurs écrits utiles.

BAILLY DE JUILLY (Edme-Louis-Barthélemi), né à Troyes, en 1760, oratorien; professeur de rhétorique à Tours, en 1788; puis au collège de Juilly, en 1789; administrateur de Seine-et-Marne, en 1790; député à la Convention, en 1792; dans le procès de Louis XVI, vota pour le bannissement, pour l'appel au peuple et le surdés à la condamnation; remplit les fonctions de président dans la journée du 1^{er} prairial (20 mai 1795), avant Boissy-d'Anglas; passa au conseil des Cinq-Cents, et en fut élu secrétaire, le 16 juillet 1796; fut sauvé de la déportation au 18 fructidor (5 septembre 1797); réélu en 1798; dénoncé à la tribune comme royaliste; nommé préfet du département du Lot, en 1800; déplacé en 1813; mort en 1819. A la création de la Légion-d'Honneur, il fut nommé chevalier, et quelques années après, il en devint officier.

BAILLY DES ARDENNES (Nicolas, baron), doyen des conseillers à la Cour de Cassation, commandeur de la Légion-d'Honneur, né à Charleville, vers 1756; mort à Paris, le 11 juin 1832, âgé de 76 ans. D'abord avocat, puis substitut de l'accusateur public à la haute-cour de Vendôme, il fit preuve de beaucoup de talent dans le procès de Babeuf (le 25 mai 1797); membre du tribunal de cassation pour le département des Ardennes, dans la même année; en 1800, appelé à la cour suprême de justice, et, en 1812, président du collège électoral de Mézières. Il continua ses fonctions sous l'empire et la Restauration.

BAILLY DE BLOIS (E.-M.), docteur en médecine, né à Blois, en 1796; fit plusieurs voyages en France pour étendre ses connaissances; passa à Rome, où il fit des observations très-utiles sur la nature des fièvres péricieuses; de retour à Paris en 1822, publia plusieurs ouvrages, et fut choisi, en 1825, par le comité grec de Paris, pour aller établir en Grèce un service de santé, mission dont il s'acquitta avec le plus grand dévouement; fit établir des hôpitaux à Athènes, et dans les autres places de la Morée. Ses principaux ouvrages sont : *L'existence de Dieu et la liberté morale démontrées par des arguments tirés de la doctrine du docteur Gall, etc.*; *Mémoire sur les différents changements qui surviennent dans le système osseux, etc.*; *Traité anatomico-pathologique des fièvres intermittentes, etc.*; et *Manuel d'astrologie*. Le docteur Bailly a en outre enrichi plusieurs revues scientifiques d'articles relatifs à son art; mort en 1857, vivement regretté des nombreux appréciateurs de son talent et de ses vertus privées.

BAIN (ordre du). Ordre anglais institué par Richard II, qui lui donna ce nom, de ce que probablement

les chevaliers étaient tenus de se baigner avant de recevoir leurs éperons, 1580. Richard régla qu'il n'y aurait que quatre chevaliers du Bain; mais Henri IV, son successeur, en éleva le nombre à quarante-six, en 1599. La marque distinctive des chevaliers du Bain était, dans l'origine, une écharpe de soie bleu-céleste, chargée de trois couronnes d'or, avec ces mots : *tres in uno*, trois dans un, par allusion aux trois vertus théologiques. Tombé peu à peu dans l'oubli, Georges I^{er} rendit à cet ordre tout son éclat en 1725. Il se compose de trente-six chevaliers; à un ruban rouge noisé est suspendu une médaille avec la devise citée plus haut.

BAINBRIDGE (Jean), mathématicien et astronome anglais, né en 1582; publia, en 1619, une description de la comète de 1618, qui lui valut, de la part de Henri Saville, la chaire d'astronomie qu'il venait de fonder à l'université d'Oxford, où il mourut, en 1643, âgé de 61 ans; a publié une édition grecque et latine de la *Sphère de Proclus*; des *Hypothèses des planètes*, et de la *Table chronologique des rois Ptolémée*, et des *Observations astronomiques*.

BAINDT, ancienne abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, en Souabe, près de Ravensburg, fondée au commencement du 15^e siècle, par Conrad Schenck de Winterstette; Anne de Franckenhausen en fut la première abbesse, et mourut en 1244; cette abbaye devint séculière et impériale, et l'abbesse eut rang entre les princesses de l'empire.

BAINS. Les peuples de l'Orient furent les premiers qui construisirent des édifices à l'usage des bains; les Grecs suivirent leur exemple. La Grèce connaissait les bains chauds dès le temps d'Homère, 950 avant J.-C., comme le prouvent différents passages de l'*Odyssée*; ils étaient ordinairement joints aux gymnases ou palestres, parce qu'en sortant des exercices on y prenait le bain. Du temps de la république, les Romains n'avaient point encore d'édifices qu'on puisse comparer aux gymnases des Grecs; ce ne fut guère que sous les empereurs que les bains publics commencèrent à se multiplier à Rome; Pompée fit bâtir les premiers, vers 65 avant J.-C.; Agrippa, l'année de son édit (10 avant J.-C.), en fit bâtir 170 dans Rome; le plus beau fut élevé dans le Champ-de-Mars. Dans les commencements, ces bains publics étaient construits avec beaucoup de simplicité; cependant, quoique vers la fin de la république on leur donnât une disposition plus commode, plus vaste, plus belle, on n'y trouvait pas encore, au temps d'Auguste, de palestres ni de gymnase. Vitruve le dit expressément. Néron est le premier qui réunit un gymnase aux thermes, en 61 de notre ère, et depuis cette époque on bâtit toujours les thermes d'après un plan grand et vaste, et on leur adjoignit toujours un gymnase. Titus fit bâtir des thermes près de son amphithéâtre, 80 de notre ère; Domitien et Trajan firent aussi construire des thermes, en 90 et 103 de notre ère; ceux que Caracalla fit bâtir à Rome, en 211, se distinguaient par leur grandeur; l'ensemble de ces édifices, achevés par Alexandre Sévère, en 250, reçut le nom de Thermes Alexandrins. Le souvenir s'en est conservé sur des médailles d'argent et de bronze d'Alexandre Sévère, au revers desquelles on voit un magnifique édifice orné de beaucoup de statues et de colonnes, et qu'on regarde comme les thermes de cet empereur; Gordien, en 257, fit construire des thermes ornés de 100 colonnes. Aurélien, vers 274, et Dioclétien, en 288, ont été les derniers empereurs qui bâtirent des thermes. Ceux de ce dernier surpassèrent en grandeur et en magnificence presque tous les autres; la plupart de ces thermes élevés par les empereurs

étaient du marbre le plus précieux et dans les règles de la plus belle architecture; les bains particuliers, quoique moins vastes que les bains publics, étaient de la même forme; mais souvent plus magnifiques et plus commodes; ils étaient ornés de meubles précieux, de marbres, d'or et d'argent. L'étendue des thermes était ordinairement au moins de 100,000 pieds carrés; leur forme était le plus souvent carrée ou oblongue; ils avaient trois enceintes dont chacune entourait tout l'édifice, de sorte que l'une se trouvait dans l'autre. La première contenait les salles dans lesquelles les philosophes donnaient leurs leçons, et celles dont se servaient les athlètes; la deuxième contenait des places libres, des allées d'arbres pour servir aux jeux et aux exercices des jeunes gens. Dans la troisième enceinte, qui était située au centre de l'édifice, se trouvaient les bains proprement dits, mêlés de portiques et de places libres. Les thermes d'Alexandre-Sévère étaient entourés d'un parc. Les bains les plus beaux avaient six pièces principales, la première: l'*Apodyterium* des Grecs, *Spoliatorium* des Romains, où l'on se déshabillait; des gardes nommés *capsarii* y avaient soin des vêtements; la deuxième, le *Frigidarium* ou le *Loutron* des Grecs, destinée pour y prendre les bains froids; la troisième, *Tepidarium*, dont le principal emploi était de prévenir, par l'air tempéré qu'il contenait, les effets dangereux du passage subit d'un endroit très-chaud à un endroit très-froid; la quatrième, l'éluve, *Sudatio*, où était l'*Mipocauste* et le *Laconicum* (poêle dont l'usage était venu de la Laconie); la cinquième était le *Balneum* ou le bain d'eau chaude; autour d'elle régnait une galerie appelée *Schola*, où les baigneurs attendaient leur tour; le milieu du *Balneum* était occupé par un bassin nommé *Piscinna*; ou bien il y avait, dans le pavé, des baignoires appelées *Labra solea*, *Altei*. Ces baignoires avaient au moins six pieds de largeur. Dans le *frigidarium*, le bassin était quelquefois assez large pour pouvoir y nager; la sixième salle était l'*Eleothesium* ou l'*Onctuarium*, où l'on conservait les huiles et les parfums dont on se servait au sortir du bain, comme avant d'y entrer. Sergius Orata passe pour avoir été le premier romain qui ait fait usage de bains chauds, 65 avant notre ère; Publius Victor prétend que sous Marc-Aurèle, 160 de notre ère, on comptait dans Rome 856 thermes tant publics que particuliers. Les Romains introduisirent dans les Gaules l'usage de construire des bains; Grégoire de Tours, qui écrivait vers 570, dit que de son temps il y avait plusieurs de ces édifices. On voit encore les restes des bains de l'empereur Julien, au palais des Thermes, à Paris. Charlemagne fit construire, en 800, à Aix-la-Chapelle, des bains tellement spacieux, que cent personnes pouvaient y nager sans se rencontrer. Malgré les avantages et les agréments que produit l'usage habituel des bains, les peuples modernes en ont jusqu'à ce jour trop négligé l'emploi. On doit en excepter cependant les Orientaux, et surtout les Turcs, chez lesquels la pratique du bain s'est conservée d'autant plus aisément qu'elle est liée au culte religieux. Parmi les bains publics de nos grandes villes modernes, on cite surtout ceux de Florence, sur l'Arno. Ce fut vers 1733, que le premier établissement fut construit, à Paris, par Poitevin, sur un bateau près le quai d'Orsay; en 1783, les bains d'Albert lui succédèrent; vinrent ensuite les nombreux établissements de ce genre, que la capitale doit à Vigier; on compte actuellement, à Paris, 46 bains chauds qui, évalués à 60 baignoires, pour terme moyen, donnent 2,700 baignoires. Depuis environ 1820, l'usage des bains portatifs s'est introduit à Paris par la compagnie Valette. M. Galès proposa, en 1812, un appareil

propre à administrer des bains de vapeur. Cet appareil, perfectionné par le chimiste Darcet, a été approuvé par la faculté de médecine de Paris. Déjà, en 1659, Glanher avait prescrit contre les maladies cutanées, l'usage des bains sulfureux. Le Dictionnaire Encyclopédique de 1755, avait recommandé le même traitement. En 1805, la compagnie Paul Tryaire de Paris proposa à la faculté divers appareils fumigatoires; mais il n'en est pas moins dû à MM. Galès et Darcet d'en avoir ressuscité l'idée, tombée en oubli. M. Lemaire a obtenu, en 1820, un brevet pour un nouvel appareil propre à administrer, à domicile, des bains de vapeur. On appelle *Bains naturels*, des bâtiments construits près des sources d'eaux minérales et dans lesquels sont distribuées des chambres pour les bains. Ces établissements, qui sont nombreux en France, en Allemagne, en Belgique et en Savoie, ont reçu depuis quelques années de grandes améliorations. On a mis à contribution toutes les ressources de l'art, toute la magnificence du luxe pour en faire un séjour digne de la société élégante qui s'y donne rendez-vous annuellement de toutes les contrées de l'Europe. Parmi ces établissements, on doit citer en première ligne les bains de Dieppe, qui sont aujourd'hui en grande réputation dans le monde fashionable. Ces bains ont commencé, pour ainsi dire, avec la ville elle-même. D'abord quelques huttes et quelques pauvres baraqués, ainsi que cela se voit encore à Calais, à Fécamp, au Tréport; puis ces baraques sont devenues hangar, puis portiques et colonnes, et une galerie de 500 pieds; enfin un établissement dans lequel tout est merveilleusement calculé pour maintenir la faveur durable de la fashion. Ce début opulent date de 1826, époque où une société, autorisée par ordonnance royale, fit construire les bains chauds et les bains froids. Cette société, dite des *Bains Caroline*, en l'honneur de S. A. R. la duchesse de Berry, qui la prit sous son patronage, a été dissoute en 1836. Une nouvelle société, dite *Compagnie des bains de Dieppe*, fondée par un capitaliste dont la fortune a une origine toute littéraire et toute artistique, M. Véron, et par M. Mira, a succédé à l'ancienne; et, sous ces nouveaux auspices, les bains de Dieppe ont repris leur prospérité ascendante, interrompue un moment par la révolution de 1850; ils sont fréquentés surtout par les Anglais. V. EAUX MINÉRALES, EAUX THERMALES, THERMES, et les noms des sources thermales.

BAINS (Les), petite place forte en Roussillon (Pyrenées orientales), commencée en 1670, par ordre de Louis XIV, et achevée bientôt après; assiégée inutilement par les Espagnols en 1794. Le fort des Bains est bâti sur la crête d'une montagne qui domine le village et la vallée de ce nom, et au pied de laquelle coule la rivière du Tech; tout près du village, il y a des sources d'eaux minérales; le bassin qui les reçoit et la voûte qui le couvre sont, dit-on, l'ouvrage des Romains ou au moins des anciens Maures.

BAINS, petite ville de Lorraine, près de Toul, dans le département de la Meurthe, ainsi appelée à cause de ses sources minérales, qui furent connues des Romains. En 1614, on ferma le principal bassin, et on ne l'acheva qu'en 1631; Jacob Nonius le rebâtit d'après les ordres du duc Léopold, en 1715. En 1752, l'ingénieur en chef de la province découvrit l'ancien bassin romain à huit pieds au-dessous du sol. On y trouva plus de 600 médailles moyen-bronze, depuis Auguste jusqu'à Domitien.

BAINS-DE-RENNES ou de **MONTFERIAND (Les)**, village de France, département de l'Aude; il renferme des eaux thermales très-fréquentées; des débris de constructions, urnes, médailles, etc., y attestent le séjour des Romains.

BAIRAM, fête des Turcs, instituée par Mahomet, vers 623, et célébrée après le jeûne du Ramazan; ils célèbrent deux bairams tous les ans : l'un suit immédiatement le Ramazan, comme Pâques suit le carême dans l'église catholique, et ils l'appellent le grand bairam; l'autre, ou le petit bairam, vient soixante-dix jours après. Cette fête dure trois jours pendant lesquels tout travail est suspendu. Le jour qui suit le Ramazan, il faut que le temps soit beau et qu'on puisse apercevoir la nouvelle lune, sans quoi le bairam est remis au lendemain, peu importe le beau ou le mauvais temps; après une infinité de cérémonies qui se passent dans leurs mosquées, ils achèvent cette fête par une prière dans laquelle ils demandent à Dieu l'extermination de tous les chrétiens, ou du moins qu'il les arme les uns contre les autres, afin que, par cette mauvaise intelligence, ils puissent étendre leur domination; aussi dans ces jours de fête les chrétiens sortent le moins possible, car les Turcs irres, autorisés surtout par leur religion, les massacreraient. Les ennemis se réconcilient sincèrement pendant le bairam, sans quoi ils ne se croiraient pas en état de bien célébrer leurs pâques. Depuis que la civilisation européenne commence à pénétrer dans l'empire ottoman, cette solennité, quoiqu'elle soit toujours célébrée ponctuellement, a beaucoup perdu de son caractère de fanatisme.

BAIRD (Sir David), général anglais, entré au service, en 1772, comme enseigne; embarqué, en 1779, pour les Indes-Orientales, comme capitaine; grièvement blessé et fait prisonnier à la bataille de Peribancum, en 1800; reste trois ans et demi captif à Seriangapatnam; lieutenant-colonel, en 1790; prit part, en 1791 et 1794, au siège de cette même ville; et en 1793, à celui de Pondichéry; colonel, en 1795; brigadier, en 1797; major-général, en 1798; dirigea, le 4 mai 1799, l'assaut de Seriangapatnam et reçut du général en chef Harris l'épée d'apparat du sultan vaincu; en 1801, commandant d'une expédition en Égypte; lieutenant-général, en 1805; dirigea une expédition contre le Cap de Bonne-Espérance; battit l'armée hollandaise, le 8 juin 1806; fit capituler le fort et la ville du Cap, le 10, et se rendit maître de la colonie, le 18; commanda une division au siège de Copenhague, en 1807; y fut deux fois blessé; en janvier 1809, le fut de nouveau au combat de la Corogne, en Espagne; créé baronnet et grand-croix de l'ordre du Bain; général commandant en chef et conseiller privé pour l'Irlande, en 1814; gouverneur du Kinsale, en 1819; du fort Georges, en 1827; mort le 18 août 1829.

BAIROUT, *Berytus*, une des plus anciennes villes de la Phénicie, où l'empereur Justinien fonda une école de droit, vers 555; elle conservait encore une grande importance du temps des croisades. Le capitaine Mangles lui accorda encore 10,000 habitants, quoique son port ait été détruit par Fakr-Eddin (1630); on assure que Bairout occupe la place de Berytus; quatre colonnes de granit dont trois sont debout, et plusieurs débris d'antiques monuments, attestent son ancienneté et sa splendeur; on y voit aussi les ruines de l'élégant palais bâti par Fakhr-Eddin; les restes d'un canal taillé dans le roc, et des fûts de colonnes dans les murs; la ville actuelle fut longtemps la capitale des Druses.

BMS, petite ville sur la rive droite du Rhône, près de Valence. Les calvinistes s'en emparèrent en 1575. Le duc d'Uzès la reprit un mois après pour le compte de la ligue; mais il fut obligé de lever le siège du château avec une perte considérable.

BAISANCOR ou **BOUZIANGOR**, fils de Caidu-Khan, empereur des Mogols, vivait vers 1080; il eut deux frères, Guicalengom, chef de la tribu Tahuit, et Guier-

magin, chef de la tribu Sahuit, les plus nobles parmi les Mogols. Baisancor eut un fils, Tumnakhan, ou Tummennh-Khan, tige commune de Gengis-Khan et de Tamerlan. Il vivait vers 1092.

BAISANCOR, fils de Schahrokh, surnommé *Gaiathal-dunia-Valdin-Mirza*, fut envoyé par le sultan, son père, dans la Géorgie, vers 1449; il y apprit la révolte d'Eiskander, fils de Cara-Josef-le-Turcoman, qui avait envahi la province d'Adherbigian, et le fit rentrer dans son devoir. Baisancor mourut en 1451, d'un excès d'intempérance, à l'âge de 57 ans, fort regretté de son père, qui ordonna que tous ses sujets porteraient le grand deuil en bleu pendant 40 jours. Ce prince a été célébré par les poètes orientaux pour sa justice et son amour des lettres.

BAISANCOR-MIRZA, fils d'Yacoub-Beg, 5^e prince de la dynastie des Turcomans-du-Mouton-Blanc, est proclamé sultan à l'âge de 10 ans, l'an 1488; mais il se trouva deux autres factions qui élevèrent sur le trône Massid-Beg, frère d'Yacoub, d'un côté; et Ali-Beg, fils de Khalil-Beg, de l'autre; mais aucun des trois ne régna paisiblement, car Rostam-Beg, fils de Maksad, et aussi petit-fils de Hassan-Beg, les chassa tous, et s'empara de leurs états. Baisancor qui était sous la tutelle de Sophi-Chalil-Mosuli, ne régna qu'un an et huit mois; il fut défait et tué par Rostam, près de la ville de Berdaa; en 1490.

BAISANCOR-MIRZA, fils de Mahmoud, de la branche de la famille de Tamerlan qui régna dans la Transoxane; son père Mahmoud mourut à Samarcand, en 1512, laissant quatre enfants. Baisancor, qui avait le gouvernement de Samarcand, n'ayant pas des forces suffisantes pour résister à son frère Massud, se tint caché dans la ville qu'il lui avait abandonnée, puis il se retira auprès de Kosru-Schah, dans la ville de Condaz. Ce dernier força Massud de lever le siège de Condaz et de s'enfuir dans le Khorassan, auprès du sultan Hussein; puis il fit mourir Baisancor et devint ainsi maître des pays de Condaz, de Bottlan, de Hessar et de Bodakhschien, en 1517.

BAISER. Le baiser était pour les peuples primitifs le salut le plus ordinaire. L'usage du baiser conservé en Orient, fut aussi pratiqué dans les autres parties du monde. Saint Benoît (550), veut qu'en recevant les hôtes dans les monastères, on leur donne le baiser de paix; il veut aussi que les frères, avant que de recevoir la communion, se donnent le baiser de paix. Ces usages étaient fondés sur la coutume des premiers chrétiens; mais ils ont été abolis. Saint Augustin (398), comme on le voit dans le livre de l'*Amitié* qui se trouve dans ses œuvres, reconnaissait quatre sortes de baisers : 1^o le baiser de réconciliation qui se donnaient les ennemis réconciliés; 2^o le baiser de paix que les chrétiens se donnaient dans l'église au temps de la communion, pour montrer la paix intérieure qui les unissait; 3^o le baiser de l'amitié, 4^o le baiser de la foi, celui qui se donnait entre les catholiques quand on exerçait l'hospitalité. Les Agapes des premiers chrétiens avaient leur baiser sur la bouche. Il y a des pays où l'on baise la main pour marquer son respect, sa soumission, son attachement. Le baise-main des mains en Afrique est encore le salut ordinaire. En Espagne, et à Naples, le baise-main royal est une grande cérémonie de cour. Jornand de Saxe, vers 556, remarque que c'était la pratique des ermites, qui avaient introduit le baiser de la main au lieu de celui de la bouche. La coutume de donner un baiser est très-ancienne. Les différentes occasions, outre celles dont nous venons de parler, étaient les salutations de civilité, les épousailles, les installations ou réceptions dans un corps en recevant l'hommage d'un vassal, et dans les donations qu'on fai-

sait. Le baiser qui se donnait dans les hommages est appelé dans les anciens actes *osculum pacis et amoris*; et l'acte de l'hommage rendu par Béatrix de Viennois, dame d'Arly, au dauphin Humbert II, son neveu, le 16 avril 1340, porte que ce fut les mains jointes et par un baiser. Autrefois c'était la coutume de ne se point donner le baiser dans les temps de jeûne. A Rome, dans le 1^{er} siècle de notre ère, les femmes saluaient encore leurs parents et leurs amis en les baisant à la bouche. Plutarque (90 de J.-C.) dit que les Troyennes sauvées avec leurs maris du sac de Troie, et abordées en Toscane, brûlèrent leurs vaisseaux pour les empêcher de se remettre en mer, et qu'elles saluèrent leurs maris d'un baiser, pour apaiser leur colère. D'autres auteurs font cette coutume moins ancienne et disent que les Romains l'établirent pour s'assurer que les femmes ne buvaient point de vin. Autrefois, en France, une dame recevant la visite d'un seigneur, ne pouvait se dispenser de le baiser à la bouche. Le baiser des pieds est une cérémonie fort ancienne chez les Persans, instituée par Kaïoumarath, leur premier roi, vers 5,000 avant J.-C., pour marquer non-seulement du respect que les sujets rendaient à leur prince, mais encore de la foi et hommage que les princes-vaisseaux lui faisaient. Cette cérémonie fut changée depuis à l'égard des sujets de basse condition en celle de baiser la terre en présence de leur prince. Dioclétien, vers 286, introduisit en Occident le baisement des pieds. Les papes Adrien I^{er} et Léon III (772 et 795) s'arrogeaient cet honneur qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours.

BAIUS ou **DE BAY** (Michel), plus connu sous le premier nom, né à Melin, dans le Hainaut, en 1515; il fit ses études à Louvain, et commença son cours de philosophie, en 1533; principal du collège Standonk, 1541; et régent de philosophie de 1544 à 1550; Charles-Quint le choisit, en 1551, pour professer l'Écriture-Sainte à Louvain; et en 1560, envoyé au concile de Trente par l'université et le roi d'Espagne; en 1567, Baius écrivit sur le libre arbitre, la justification, le sacrifice, le mérite des œuvres, la première justice de l'homme, les actions des infidèles et les sacrements; il s'éleva contre la grâce, le péché originel et la mort de J.-C.; sa secte fut appelée bafanisme, et de là naquit depuis le jansénisme. Le pape Pie V donna, le 1^{er} octobre de la même année, une bulle par laquelle il condamnait, *in globo*, soixante-seize propositions de Baius. Le nom de l'auteur fut épargné et ne fut point affiché à Rome; la bulle fut publiée à Louvain, et la faculté de théologie défendit à ses membres de soutenir aucune des propositions condamnées. En 1575, Baius fut élu chancelier de l'université de Louvain, et malgré sa soumission, les disputes ne furent point apaisées; mais leur histoire se rattache à celle du jansénisme; il mourut le 16 septembre 1589, âgé de 77 ans, après avoir professé pendant 40 ans; ses œuvres ont été imprimées à Cologne, en 1696. Ses vertus et sa science arrachèrent des éloges à ses adversaires eux-mêmes, tels que le jésuite Tollet et le cardinal Granvelle.

BAIZÉ (Noël-Philippe), né à Paris, en 1672; prêtre de la doctrine; directeur et professeur de théologie du collège de Vitry-le-Français, en 1697; appelé, en 1704, pour exercer les mêmes fonctions dans la maison de St-Charles, rue des Fossés-St-Victor, à Paris; directeur de la bibliothèque de cette maison, il en dressa la catalogue, remarquable par les notes pleines d'érudition qu'il y ajoutées; fit l'ouverture de cette bibliothèque le 24 novembre 1718; devint assistant général de sa congrégation, en 1725; mort à Paris le 24 janvier 1746; il est auteur de quelques écrits historiques.

BAJAZET 1^{er} ou **BAYEZID**, surnommé *Gilberin* qui si-

gnifie éclair ou foudre, 5^e empereur turc, succéda à son père Amurat I^{er}, l'an 1387. Il fit mourir son frère aîné pour s'emparer de la couronne, et introduisit la coutume qu'ont les Ottomans de faire mourir leurs frères à leur avènement au trône; prit aux chrétiens, dans les années 1391, 1392 et 1393, les provinces de Bulgarie, de Macédoine et de Thessalie; aux Grecs et aux Arméniens, plusieurs places, et dépouilla presque tous les princes asiatiques de leurs états. Le comte Jean de Nevers, fils du duc de Bourgogne, accompagné de 2,000 gentilshommes, fut chargé du commandement d'une nombreuse armée envoyée par la France au secours de Sigismond, roi de Hongrie, qui avait proposé une ligue contre Bajazet; ils remportèrent d'abord quelques avantages, mais devant Nicopolis qu'ils assiégeaient, les Hongrois les ayant abandonnés, ils furent presque tous tués ou faits prisonniers, le 28 décembre 1395; plus de 600 furent massacrés en présence du comte de Nevers, qui dut la liberté, ainsi que quinze autres personnes de sa suite, à une rançon de deux cent mille ducats; Bajazet vint ensuite faire le siège de Constantinople, mais cette ville fut secourue par le maréchal de Boucicaut; il continua alors ses conquêtes jusqu'à l'arrivée de Tamerlan, appelé par les princes de l'Asie, et, dans une bataille livrée le 28 juillet 1402, près d'Angorie, dans la Galatie, Tamerlan le fit prisonnier. Il mourut, le 25 mars 1403, d'une attaque d'apoplexie, dans le camp tartare. Quelques historiens disent qu'il fut enfermé pendant huit mois dans une cage de fer contre les barreaux de laquelle il se brisa la tête. Bajazet est regardé comme le plus puissant monarque de son siècle après Tamerlan.

BAJAZET II, fils de Mahomet II, lui succéda, en 1481, et força Zizim, son cadet, qui lui disputait le trône sous prétexte qu'il était venu au monde avant que Mahomet fût empereur, à se réfugier en France, puis en Italie où il mourut, dit-on, empoisonné (1495). Bajazet prit Lépante, dans l'Acarnanie, sur les Vénitiens; Modon, en Morée, et Durazzo sur la côte de l'Esclavonie; ses armées furent presque toujours battues en Égypte; il eut beaucoup de peine à apaiser les révoltes des janissaires, et fut obligé de déposer la couronne en faveur de son fils Selim, qui le fit empoisonner, en 1512; il mourut à 74 ans, après en avoir régné 31.

BAJAZET, prince turc, fils de Soliman II, et frère de Selim II; ce dernier, favori de l'empereur, était destiné à l'empire. Bajazet, fils de la fameuse Roxelane, était un prince rempli de grandes qualités; son ambition lui fit tenter toutes sortes de moyens pour faire tomber la couronne sur sa tête, ce qui le mit très-mal dans l'esprit de Soliman; mais Roxelane ménagea la réconciliation du père et du fils. Après la mort de sa mère, il prit les armes contre Soliman, et perdit une bataille au mois de juin 1557. Il se réfugia chez Toemas, roi de Perse, qui le fit étrangler avec quatre de ses fils.

BAJON, médecin naturaliste de la Faculté de Paris; envoyé, en 1765, comme chirurgien-major, à Cayenne; obtint, en 1773, une médaille d'or de l'académie de chirurgie pour un mémoire sur le traitement des maladies inflammatoires; en 1774, élu correspondant de l'académie des sciences; en 1776, publia, en France, des mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française; on ignore la date et le lieu de sa mort, mais il vivait encore en 1790.

BAJOT, sous-commissaire de la marine, et chef du bureau des lois au ministère de la marine et des colonies; a publié, en 1801, *Revue de la marine française depuis son origine jusqu'à nos jours*; en 1804, *Répertoire de l'administration de la marine*; en 1810, *Éloge de la pom-*

me et ses avantages sous le rapport de la santé. M. Bajot a remporté le prix que l'académie de La Rochelle avait proposé sur la question de savoir le genre d'éducation le plus propre à former un administrateur, etc.; mort dans ces dernières années.

BAJULE, *Bajulus*, nom d'un ancien magistrat du Bas-Empire. Théodose-le-Jeune, étant à Constantinople, établit un certain Antiochus, intendant et grand-bajule, en 440; et depuis on trouve encore des magistrats de ce nom. Le grand-bajule était en quelque sorte celui qui avait été tuteur ou plutôt gouverneur de l'empereur encore enfant. Charlemagne donna Arnoul pour bajule à son fils Louis, roi d'Aquitaine, en 780. Les Vénitiens avaient un bajule près des empereurs grecs; le premier qui porta ce nom fut envoyé auprès de Michel Paléologue en 1264. De bajule est venu le mot français bailli.

BAKER (Richard), historien anglais, né dans le comté de Kent; mort dans la prison de Fleet, en 1645, où il était détenu pour dettes contractées par la famille de sa femme et pour laquelle il s'était engagé. Il y composa un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on peut citer comme ayant encore une vogue populaire : *Chronique des rois d'Angleterre depuis l'époque du gouvernement des Romains jusqu'à la mort du roi Jacques*.

BAKER (Thomas), né en 1656, dans le comté de Durham; fut profondément versé dans la connaissance des antiquités anglaises; il mourut en 1740, laissant une foule de manuscrits, et deux ouvrages imprimés, sur l'incertitude des sciences.

BAKER, voyageur anglais; auteur d'un Voyage, entrepris, en 1565, sur les côtes de Guinée; mort dans sa patrie, en 1580.

BAKER (Henri), naturaliste, philanthrope et poète anglais, né au commencement du 18^e siècle; membre de la société royale, et de celle des antiquaires, en 1740; obtint, en 1744, par ses découvertes microscopiques sur les cristallisations et la configuration des molécules salines, la médaille d'or fondée par sir Godefroi Copley; mort en 1774.

BAKEWEL (Robert), célèbre fermier anglais, né en 1726; mort en 1795, il voyagea beaucoup, et s'occupa de l'amélioration des bestiaux avec le plus grand succès; il écrivit sur cette partie de l'économie politique, des articles remarquables dans l'Encyclopédie domestique de Londres.

BAKHITCHUA, médecin arabe, directeur de l'hôpital de Djundy-Chapour, et attaché aux khalifes; fut appelé auprès d'Hady, attaqué d'une maladie à laquelle tous les remèdes avaient résisté; le khalife prit tant de confiance en lui, qu'il crut pouvoir dès lors se passer des autres médecins, et ordonna leur mort; mais Bakhitchua prévint l'exécution de cet ordre, en empoisonnant Hady, l'an 785 de J.-C. La mère d'Haroun, successeur d'Hady, ayant pris en haine, il fut forcé de retourner à Djundy-Chapour; mais il fut rappelé par Haroun, qui fut attaqué d'une forte maladie, et resta auprès de ce prince, dont il sut gagner les bonnes grâces. On ignore l'époque de sa mort, 2^e siècle de l'hégire.

BAKHITIAR, surnom de Mohammed-Khalage, officier de Schehabeddin, quatrième sultan de la dynastie des Gaurides. Cet officier passait pour le plus brave de son temps; on lui donna les titres de *Tchomten-gehan*, et de son siècle. Après la mort de Schehabeddin, il s'attacha au service de Cothbeddin-Ibek, roi de Dehli. En présence combattit un éléphant blanc, et le força de fuir devant lui. (1120 de notre ère.)

BAKHUYSEN (Ludolphe), peintre hollandais, né en 1651; mort en 1709. Il se livra à l'étude des marines. Le Musée possède plusieurs tableaux de ce maître. Louis XIV, en 1665, en reçut un magnifique qui lui fut offert par la ville d'Amsterdam. Le tzar Pierre suivit ses leçons à Amsterdam, vers 1690.

BAKKER (Gerbrand), né dans la Nord-Hollande, en 1771; médecin hollandais; recteur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements à l'école chirurgicale d'Harlem, en 1806; professeur ordinaire à Franeker, en 1807; professeur d'anatomie, de physiologie et d'accouchements à l'université de Groningue, en 1811; mort en 1828.

BAKKER (Pierre-Huysinga), poète, membre de l'académie de Leyde; né à Amsterdam, en 1715, et y mourut le 22 octobre 1801. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres un poème sur l'inondation de 1740, et des satires contre les Anglais, qu'il composa à 82 ans. Il est encore auteur d'une traduction hollandaise des vers latins de Hight, sur le printemps, et a laissé une notice biographique sur le célèbre historiographe hollandais Wagenaer.

BAKOU, *Bacu*, petite ville sur la mer Caspienne, autrefois capitale du Khanaz, et aujourd'hui de la province de ce nom. Près de Bakou, on trouve des puits de naphte, dont le produit est une des principales branches de revenus de cette province; et *Arlech-Gah* (endroit du feu), un des sanctuaires guèbres les plus anciens et les plus vénérés de l'Asie. Une vingtaine de cellules sont adossées aux murs de cette enceinte sacrée; quelques-unes sont habitées par des Indous; les autres, par des Parsi, descendants des anciens Guèbres. Non loin se trouvent des volcans vaseux, semblables à ceux de Macalouba, en Sicile. Le principal édifice de Bakou est un palais du schah, bâti par Abbas II, roi de Perse, 1580. Cette ville possède un beau bazar, une église arménienne et un grand nombre de caravansérails. Pierre-le-Grand, empereur de Russie, profita de l'usurpation du prince tartare Mériveris, et enleva au roi de Perse la ville et la province de Bakou, en 1721. Ce dernier les céda par un traité à Catherine 1^{re}, veuve de Pierre, en 1725. L'impératrice Anne les rendit au sôphi de Perse, en 1755; mais, en 1801, les Russes les reprurent, et forcèrent le khan de se démettre. Depuis cette époque, elles ont continué d'être gouvernées militairement par les Russes.

BAL, du mot grec *baltizô*, danser. L'usage des bals est de la plus haute antiquité: Socrate fut loué des philosophes grecs pour avoir dansé dans les bals solennels d'Athènes. Platon fut blâmé pour avoir refusé un bal donné par le roi de Syracuse. Caton l'Ancien se vit contraint d'apprendre la danse, à l'âge de 59 ans, et par conséquent 175 avant J.-C. Les bals étaient en faveur dès les premiers siècles de la monarchie en France. Les bals masqués nous sont venus des Romains. Les bals publics sont d'institution moderne et française. Une ordonnance de 1715 en permit trois par semaine; ils sont devenus plus nombreux depuis la révolution.

BALAAM, fameux devin d'Aram, dans la Mésopotamie, chargé par Balac, roi de Moab, de maudire les Israélites, qui étaient arrivés du désert sur les bords du Jourdain; consulta plusieurs fois le Seigneur, qui lui défend de se prêter à cet acte; mais Balaam, séduit par les magnifiques promesses de Balac, entre dans ses vucs, et, monté sur une ânesse, suit les députés que le roi lui avait envoyés. L'ânesse se jette à travers les champs; ramenée dans un sentier étroit, elle s'agite sous les coups de Balaam, et l'abat sous elle. Balaam la frappe, et Dieu, donnant la parole à l'ânesse, elle se plaint à son maître des mauvais traitements dont il l'accable. Alors un ange apparaît à

Balaam, lui reproche l'intention secrète de son voyage, lui permet de le continuer, et lui ordonne de n'exécuter que ce que le Seigneur lui commandera. Balaam, arrivé auprès de Balac, ne fit entendre que des bénédictions pour les Israélites et des malédictions sur leurs ennemis. Balac furieux le renvoya sans récompense, et Balaam lui conseilla alors d'envoyer des filles moabites et madianites dans le camp des Israélites, pour les corrompre et les porter à l'idolâtrie. Quelque temps après, Balaam fut tué par les Hébreux vainqueurs des Madianites (1469 avant J.-C.)

BALACRES, corps de troupes phrygiennes qui servaient dans l'armée d'Alexandre-le-Grand, 331-323; elles étaient ainsi nommées de Balacre, fils de Nicanor et gouverneur de Pisidie, qui les commandait.

BALAGHAT, *Balaghaut*, province de l'Indoustan anglais, présidence de Madras, formée de districts cédés en partie par Tippoo, et en partie par le nizâm. Il n'y a pas de grands radjahs, mais quelques chefs polygares, vassaux des Anglais. Elle se divise en deux parties, Bel-lary et Korpa, qui elles-mêmes se subdivisent en districts, dans lesquels résident des autorités anglaises.

BALAGUER, *Bergusia* ou *Ballegarium* ou *Valguaria*, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, défendue par le pont Saint-Philippe qui commande à la route de Tarragone à l'Ebre. Elle fut prise par le comte d'Harcourt, en 1643; Stahrenberg, général de l'archiduc Charles, s'en empara, en 1709; mais le comte de Louvigny, gouverneur de Lérida, la reprit pour Philippe V, en 1710; les Anglais, en 1815, se rendirent maîtres du fort, lors de la retraite de l'armée de Catalogne, sous les ordres du maréchal Suchet, duc d'Albuféra.

BALAGUER (Bataille de), livrée dans le voisinage de cette ville, le 4 octobre 1643; le comte d'Harcourt y défait l'armée espagnole, commandée par Philippe de Sylva et don André Cantelmo.

BALANCE, du mot latin *bilanx*, deux plats. Cet instrument figure dans le zodiaque comme le symbole des jours et des nuits. Les Perses fixaient au lever héliaque de la constellation de la Balance la fin de l'âge d'or et l'entrée du mal dans le monde : allégorie qui signifie, selon Dupuis, la fin de l'automne et le retour de l'hiver; elle était le symbole de l'équité. La balance, instrument d'une origine très-antique, a été perfectionnée par Ramsden, vers 1630; Roberval donna le modèle d'une nouvelle espèce, en 1669. La forme de celles dont on se sert généralement aujourd'hui dans le commerce repose sur la méthode connue sous le nom de *méthode à doubles pesées*, due à Borda, qui la découvrit en 1800; elle est d'une exactitude presque mathématique, et mérite la préférence, suivant M. Biot. Parmi les différentes sortes de balances, on distingue : 1° La *balance ordinaire*. Dans celle-ci, qui est celle dont nous venons de parler, le levier ou *fléau* est droit; il est partagé par le point d'appui en deux bras égaux. Aux extrémités des bras sont suspendus des bassins qui servent à peser les corps. Quand les bassins sont vides, le fléau, à l'état de repos, doit se tenir horizontal, et pour reconnaître plus facilement si cette condition est remplie, on adapte, au milieu du fléau et à angles droits, une tige ou aiguille qui, étant verticale, devra répondre à une certaine marque tracée sur le pied de la balance. 2° La *balance d'essai*, qui sert à vérifier le titre des métaux, ou à peser les diamants ou autres substances d'un très-grand prix. Le couteau de cette balance pose sur un plan d'agate ou au moins d'acier trempé de la plus grande dureté; ce plan doit être bien horizontal, immobile et parfaitement poli; le couteau est aussi trempé très-dur, à tranchant vif et sous forme de

triangle équilatéral. M. Deveine, de Paris, 1805; M. Fourché, de Paris, 1806; M. Fortin, en 1815; Kutch, en 1817; Chemin, en 1819; Gaudolfi, en 1825, ont réussi à faire des balances d'essai qui, chargées d'un kilogramme dans chaque bassin, peuvent trébucher par l'addition d'un seul milligramme. 3° La *balance dite romaine*, qui doit son nom et son origine aux anciens Romains; on connaît trop sa forme pour qu'il soit besoin de la décrire ici. Dans la *balance danoise*, c'est le fléau lui-même qui contrebalance. le poids à peser. Dans la balance à *levier courbé* on n'emploie qu'un seul poids pour mesurer les différents corps; la romaine ne convient qu'à l'évaluation de poids considérables, mais pourtant compris entre certaines limites. 4° Le *peson à ressort*. Il consiste en une lame d'acier courbée en V, dont les deux branches sont épaisses au point de ne conserver que le moins possible de flexibilité; mais à la pointe où elles se joignent, ces branches sont susceptibles d'élasticité. 5° Enfin la *balance hydrostatique*, qui se confond quelquefois avec la balance d'essai, sert plus particulièrement à apprécier les divers degrés d'affiage des corps de toute espèce, la qualité et la richesse des métaux, etc. Elle a été imaginée par Rook, vers 1760, et perfectionnée par Barré, en 1813, pour apprécier avec une exactitude rigoureuse la densité de tout liquide soumis à l'expérience. Cet instrument a obtenu les plus grands éloges de M. Ampère. 6° La *balance-pendule*. Elle est relative à la théorie du levier courbé qui prend une position d'équilibre différente pour chaque poids attaché à l'une de ses extrémités. Cet instrument, inventé par M. Dumont de Meiz, en 1816, a été autorisé par le gouvernement, en 1818, pour le commerce en gros, parce qu'il réunit le triple avantage que son prix est comparative-ment peu élevé, que les pesées s'y font rapidement, et qu'il exige moins d'emplacement. 7° Enfin la *balance de torsion*, inventée par Coulomb, vers 1784. Elle est destinée à mesurer l'intensité de la force magnétique. — On appelle *balance des peintres*, des *sculpteurs*, etc., une liste comparative dans laquelle on cherche à évaluer leur mérite en combinant le plus ou le moins de succès qu'ils ont eu dans les parties les plus essentielles de leur art, savoir : la composition, le dessin, le coloris et l'expression. C'est de Piles qui a essayé le premier, en 1680, de dresser une liste semblable, et qui lui a donné le nom de *balance des peintres*.

BALANCIER, machine pour la fabrication de la monnaie, composée d'une vis à pression, et qui se meut par un fléau de fer chargé de plomb par les extrémités; inventée, en 1617, par Nicolas Briot, tailleur général des monnaies sous Louis XIII; repoussé d'abord par le cardinal de Richelieu, Briot vendit sa découverte à Olivier Cromwell, en 1650. Cette machine avait été adoptée, en 1645, par le chancelier Séguier, qui la substitua au marteau malgré l'opposition de la cour des monnaies. Co balançier a été perfectionné, en 1802, par M. Droz. — Un *balancier à compensation* pour les pendules a été inventé par M. Noriet, en 1819; un *balancier hydraulique*, en 1817, par M. Dartigues; un *balancier pour la fabrication des boulons*, en 1815, par MM. Sallouet et Puisant, de Paris. Par un décret du 5 germinal an XII (26 mars 1804), encore en vigueur, la possession d'un balançier ou tout au moins son usage, sont interdits aux particuliers. Ce décret n'a fait que confirmer l'arrêt du conseil du 15 janvier 1685.

BALANÇOIRE. Cbalus, roi de Laconie, père d'Érigone et de Pénélope, passe pour l'inventeur ou la cause de ce jeu, vers 1260. Ce prince, ayant appris de Bacchus l'usage du vin, fit enivrer des paysans qui, se croyant empoisonnés, tuèrent Icarus. L'oracle ordonna, pour

l'expiation de ce crime, l'institution des fêtes Icarieuses; on les célébrait en se balançant sur une corde attachée à deux arbres; c'est ce que nous appelons le jeu de l'escarpolette; dans les fêtes des vendanges, célébrées en l'honneur de Sémélé, les Latins également se balançaient sur une corde attachée à des pieux; depuis 1810, on voit à Paris des balançoires à filets qui peuvent tenir jusqu'à trois personnes, et les préserver de toute chute.

BALARATHI (Bataille de), après la mort tragique d'Hormisdas II, roi de Perse, tué par le rebelle Varannes, Chosroès II monta sur le trône, d'où ses cruautés le firent presque aussitôt descendre; Varannes, soulevant le peuple contre lui, le força de fuir sur les terres de l'empire romain; Chosroès II demanda et obtint de l'empereur Maurice des secours contre ses sujets rebelles; Narsès, général romain, atteint les Perses, en 583 de J.-C., sur les bords d'une rivière nommée Balarath, et, malgré les talents et la bravoure de Varannes, bat et disperse son armée. Cette victoire replaça Chosroès II sur le trône de Perse; mais ce prince ingrat tourna bientôt contre Maurice une puissance qu'il tenait de sa générosité.

BALARD (Madame), née Marie-Françoise-Jacquette Alby, avantageusement connue par ses poésies, morte à Castres, en 1821, à 45 ans; elle a publié, en 1810, *l'Amour maternel*; la beauté de ce poème ne le cède en rien à celui de Millevoye. On lui doit également un *Éloge de madame Verdier Alut*, une ode sur la *Restauration du trône de France*, puis un poème lyrique intitulé *Velleda*, qui n'a point été imprimé.

BALARUC, petit bourg dans le département de l'Hérault, célèbre par ses eaux thermales situées à un quart de lieue du bourg; ses eaux ont été analysées, en 1699, par Régis; en 1809, par MM. Figuier et Brongniard.

BALASSI (Mario), peintre italien, mort vers 1670. On a de lui un tableau de *saint François recevant les plaies*, et une copie de la *Transfiguration de Raphaël*.

BALASSOR, ville de la province d'Orissa, dans l'Indoustan, qui appartient aux Anglais et dont la population est évaluée à 10,000 habitants. Quoiqu'elle soit beaucoup déchue, elle est encore importante par son port, ses chantiers et ses salines; on y fabrique des étoffes faites avec des écorces d'arbres.

BALANIERA (La Sierra de), montagnes d'Espagne, dans la Vieille-Castille; ces montagnes avec celles d'Yanguas, vers Rioja, étaient nommées autrefois *Distercius*, et font partie de l'ancienne *Idubeda*, anciennement *Ilétiopolis*.

BALANIN ou **ALBANIN**, nation grecque ou égyptienne, qui se retira vers la Nubie, et dans la ville d'Asuan (Thebaïde), quand l'Égypte tomba au pouvoir des Macabéens, vers 680; ils sont chrétiens et de la secte des Jacobites; leurs fréquentes excursions dans l'Égypte-Supérieure les firent passer aux yeux des Musulmans pour une race de brigands.

BALBASTRO, ville d'Espagne, dans l'Aragon, appelée autrefois *Bergidum* ou *Belgida*. Le siège épiscopal de Balbastro fut d'abord établi à Roda, transféré à Urgel, puis à Lérida, enfin à Balbastro. Roda ayant été prise sur les Maures, en 1040, Ramire I la restitua à l'évêque d'Urgel, Ervivalde; mais son fils Sanche rétablit le siège à Roda. Le roi Sanche-Ramire reprit Balbastro sur les Maures, en 1065, et donna l'église de cette ville à Salomon, évêque de Roda. Celui-ci prit le titre d'évêque de Roda et de Balbastro jusqu'en 1090, que don Pédro, roi d'Aragon, maître une seconde fois de Balbastro, érigea son église en cathédrale; Ponce en fut le premier évêque; Philippe II, malgré l'opposition constante des

évêques d'Huesca, confirma, l'an 1575, l'érection de l'an 1090, et appela au siège Philippe d'Urias.

BALBATRE (Claude), fameux organiste, né à Dijon, le 8 décembre 1729, et mort à Paris le 9 avril 1799. Il fit de grands progrès sous Rameau, son ami; se fit remarquer très-avantagèrement au concert spirituel de 1755, et quelque temps après obtint l'orgue de Saint-Roch, le meilleur de la capitale. Il y attirait tellement de monde, que l'archevêque de Paris lui défendit de toucher l'orgue pendant les grandes fêtes de l'année; on l'admira surtout lorsqu'il exécuta ses variations sur la *Bataille de Flavius* et sur *l'Hymne des Marseillais*; c'est lui qui fit substituer le forte-piano au clavecin, et composa d'excellents morceaux pour cet instrument.

BALBAZEZ, marquisat et grandesse d'Espagne, érigé le 17 décembre 1621, par Philippe IV, en faveur de don Ambroise Spinola. Le chef de cette maison était, en 1698, don Paul Spinola, duc de San Severino et del Sexto; marquis de Los-Balbazet, grand d'Espagne, général de la cavalerie, dans le Milanais, et depuis gouverneur de ce duché, fils de Philippe Spinola, duc de San-Severino. Le marquis de Los-Balbazet avait épousé dona Anne Colonne, fille de don Marc-Antoine Colonne VI, prince de Palliano, de Botero et de Castiglione, grand d'Espagne, etc., et d'Isabelle Gienni Cardona, princesse de Castiglione. Il se fit prêtre après la mort de son épouse, et mourut en 1699.

BALBEK ou **BAALBEK**, ville de la Turquie d'Asie, dans l'ancienne Célé-Syrie, élevée sur l'emplacement d'Héliopolis; son origine se perd dans l'antiquité la plus reculée; son nom indique assez clairement qu'elle avait été fondée sous l'invocation de Baal; sa position sur la route de Tyr à Palmyre explique son ancienne splendeur. Le temple où l'on célébrait le culte du soleil, et dont on voit encore les ruines, faisait toute la grandeur de Balbek sous les Romains. On y admire encore ses colonnes colossales d'ordre corinthien, son majestueux portique, les belles sculptures de son immense portail, mais surtout la muraille qui environnait toutes ces constructions, à cause de la grandeur prodigieuse des blocs dont elle est composée; ce sont sans contredit les masses les plus pesantes que la main de l'homme ou les machines aient encore eues. Tout porte à croire que ce temple, dont l'architecture est infiniment plus riche que celui de Palmyre, fut bâti sous le règne d'Antonin-le-Pieux, 1574 de J.-C. On retrouve encore à Balbek les restes de deux autres temples dont l'un était dédié à Jupiter. Il n'est pas difficile de tracer aujourd'hui même la ligne des murs; leur circonférence est de trois à quatre milles. Balbek fut prise par Aboul-Obeidah, général du khalife Omar, en 635 de J.-C.; Tamerlan s'en empara en 1401; en 1759 elle éprouva un tremblement de terre qui la détruisit presque entièrement; dans ces derniers temps, elle était au pouvoir de la maison de Harfouet, famille principale des Montevalis, de la secte Ali. Les collisions entre les membres de cette famille, s'en disputant la possession, l'ont réduite à un état déplorable; elle n'a plus que quatre à cinq mille âmes. Le chef qui la possède paie tribut au pacha de Damas, qui relève du vice-roi d'Égypte. Les ruines de Balbeck n'ont été connues des Européens que vers 1680, où des négociants anglais qui se trouvaient à Alep eurent la curiosité de vérifier les récits que les Arabes leur avaient faits à ce sujet. Cependant ce n'est que depuis le bel ouvrage publié à Londres, en 1757, par MM. Dawkins et Wood, sous le titre de *Ruines de Balbek*, que les savants et les artistes sont en état de juger de la beauté de ces monuments d'architecture. Les murs du petit temple souffrirent beaucoup du

tremblement de terre de 1759. Des voyageurs anglais, en 1751, trouvèrent au grand temple neuf colonnes debout; il n'en restait que six en 1784; ils n'en comptèrent que vingt-neuf au petit temple; il n'en reste que vingt. Ce vandalisme est dû aux Turcs, qui mutilent les colonnes pour s'emparer des boulons de fer qui servent à joindre les assises de pierres.

BALBEK (siège de). Omar envoie, en 625, son lieutenant Aboul-Obeidah, conquérir la Syrie. Ce général, après avoir rempli cette mission avec une incroyable rapidité, met le siège devant Balbeck, qui lui ouvrait la route d'Emèse. Une nombreuse garnison, composée par Herbis, valeureux général grec, défendait Balbeck; mais dans une sortie, elle se laisse envelopper par les Sarrasins et est forcée de poser les armes. Ce désastre oblige la ville à se rendre.

BALBEN (Auger de), troisième grand-maître de l'ordre de St-Jean-de-Jérusalem; succéda à Raimond du Puy, en 1160, et mourut trois ans après.

BALBES (les), nom générique de la première famille ou tribu de la république de Quiers, fondée vers la fin du 6^e siècle, et qui devint par la suite assez importante pour voir son alliance recherchée par les républiques de Gènes et de Venise, par la maison de Savoie et autres puissances de l'Italie. Les Balbes se défendirent longtemps contre les souverains de Monferrat; au 12^e siècle, contre l'empereur Frédéric Barberousse qu'ils vainquirent, le 29 mai 1176, dans la mémorable journée de Lignagno. Après cinquante ans de combats, ils accordèrent enfin à leurs ennemis extérieurs, en 1271, une longue trêve; mais la république, divisée par des factions, et ne pouvant plus se soutenir par elle-même, se donna, en 1547, au duc de Savoie, en se réservant toutefois son gouvernement intérieur, dans lequel les Balbes eurent toujours la prééminence; en 1455, ils en furent entièrement dépouillés par Louis II, duc de Savoie. Un d'eux, Gilles de Berton, alla, en 1456, s'établir à Avignon, et obtint par la suite, de Louis XI, les plus beaux privilèges pour cette ville.

BALBI, (comtesse de), née Caumont de la Force, devint, par son mariage avec le comte de Balbi, noble seigneur génois; maîtresse d'une fortune immense, et dame d'atours de Marie-Joséphine de Savoie, femme de Monsieur, depuis Louis XVIII; dissipa entièrement sa fortune et celle de son mari, qu'elle fit interdire; admise depuis longtemps à l'intimité de Monsieur, elle fut obligée, pour remédier à toutes ses pertes, de faire, sur la caisse de ce prince, des levées considérables, qui le mirent bientôt lui-même dans de grands embarras de finances. A l'époque de la révolution, elle accompagna le prince dans son émigration, et le suivit à Mons et à Coblenz. Là, elle ne tarda pas à s'apercevoir que M. d'Avary l'avait remplacée dans l'esprit du prince. Elle se jeta alors dans différentes intrigues et fit plusieurs fois le voyage de Spa; décidée cependant à quitter Coblenz, elle se rendit en Hollande, où sa liaison avec Archambault de Périgord lui ferma pour jamais le chemin de la cour; passa en Angleterre, où elle resta jusqu'en 1799. A cette époque, elle profita du décret en faveur des émigrés, et revint en France habiter son château de Brié-Comte-Robert; soupçonnée d'avoir trempé dans plusieurs intrigues, le gouvernement l'exila à Montauban où elle établit une banque de jeu. A la rentrée des Bourbons, elle fit plusieurs tentatives infructueuses pour rentrer à la cour; elle parvint cependant, en 1815, à obtenir de Louis XVIII une audience particulière, mais sans résultats satisfaisants. Madame la comtesse de Balbi prit alors la résolution de se retirer de la cour et vécut, en quelque sorte, oubliée à Paris, où elle mourut quelque temps après 1850.

BALBIGNY, *Balbiniacum*, village de France près Montbrison. L'on croit que le grand monument de pierre qui se trouve à Balbigny est le tombeau de Balbinus, centurion de l'armée de Jules-César dans les Gaules.

BALBIN (Décimus-Célius), sénateur, deux fois consul; et gouverneur de plusieurs provinces de l'empire; élu empereur par le sénat, le 9 juillet 237, pour être opposé, avec Puppien, au tyran Maximin; massacré par les prétoriens révoltés en juillet 238, comme il marchait contre les Germains qui mirent à sa place le jeune Gordien. Il passait pour éloquent et était bon poète.

BALBIS (Jean-Baptiste), né dans le Piémont, en 1765, savant médecin et botaniste, médecin dans les hôpitaux militaires des armées des Alpes et d'Italie, en 1797; membre du gouvernement provisoire du Piémont, en 1798; professeur de botanique à l'université de Turin; professeur et directeur du jardin botanique de Lyon, en 1819, et fondateur d'une société linnéenne dans cette ville; mort à Turin, le 13 février 1831; a fait plusieurs ouvrages.

BALBO (Prosper, comte de), président de l'Académie des Sciences de Turin; fut nommé, en 1796, ambassadeur du roi de Sardaigne près la république française, et chargé par ce prince d'assurer le gouvernement français qu'il désirait conserver l'harmonie qui existait alors entre les deux nations; il quitta la France en 1798, lors de l'insurrection en Piémont; se retira en Espagne, où il resta jusqu'au 18 brumaire an VIII; reentra en Piémont après cet événement, fut nommé ministre des finances par le gouvernement provisoire; mais à la réunion de son pays à la France, il cessa toute fonction politique; en 1816, il eut la présidence de l'Académie, place qu'il occupa encore aujourd'hui, et depuis il fut exclusivement occupé de littérature; ses ouvrages, très-estimés, sont des mémoires historiques, des notices sur plusieurs hommes illustres de l'Italie, et quelques opuscules sur différentes matières.

BALBOA (Vasco Nunez de), navigateur espagnol, né en 1475; un des meilleurs officiers de Ferdinand; chassé de l'Espagne par la perte de sa fortune, il prit du service dans l'expédition d'Enciso. Hardi, aventureux, il fut nommé commandant par ses compagnons, et fut mis à leur tête; fit la découverte du Pérou et en prit possession au nom de la couronne de Castille, mais il ne put s'en emparer faute de forces suffisantes; remporta dans le Darien, aux Indes, une victoire qui le fit élever au grade de commandant par ses associés vers l'an 1512; il eut la gloire de former Pizarro; quelques années après, accusé de révolte, il eut la tête tranchée à Santa-Maria par les ordres d'un nouveau gouverneur envoyé d'Espagne, qui lui avait intenté un procès au sujet de l'affaire d'Enciso. Il n'avait que 42 ans (1517).

BALBUS, montagne d'Afrique où se réfugia Massinissa, battu, vers l'an 200 avant J.-C., par Syphax, roi des Numides. Tite-Live ajoute que Bochar ayant attaqué la troupe de Massinissa, qui venait ravager les environs de Carthage, poursuivit ce chef dans les détours de la montagne et l'atteignit dans une plaine auprès de la ville de Clupea.

BALBUS (L. Cornélius); né à Cadix, devint citoyen romain et consul l'an 40 avant J.-C.; vainquit, étant consul, les Garamantes, peuple d'Afrique, et conquit tout leur pays, l'an 21 de J.-C.; obtint les honneurs du triomphe; bâtit à Rome un théâtre qui porta son nom, et fonda auprès de l'ancienne Cadix une ville plus considérable avec un arsenal pour la marine; on ignore l'époque de sa mort. Il fut le premier étranger qui fut honoré du consulat.

BALCARRAS (Alexandre Lindsay, comte de), lieutenant.

uant-général anglais, né en Écosse, dans le comté de Fife; capitaine, fit la guerre d'Amérique et, à son retour, admis au nombre des seize pairs d'Écosse; commandant de l'île de Jersey, en 1793; fit tous ses efforts pour assurer le succès de l'expédition de lord Moira; commandant en chef de la Jamaïque en remplacement du général Williamson. Lors de l'insurrection des noirs maronniers, il fit venir de Cuba des chiens à sang, et avait toujours à sa suite cent de ces animaux gardés par quarante hommes; les noirs effrayés de ces préparatifs, conclurent un accommodement le 21 décembre 1795; le comte de Balcarras resta à la Jamaïque, où il posséda une magnifique sucrerie, jusqu'en 1798; il est aujourd'hui lieutenant-général et colonel du 65^e de ligne.

BALCHEN (Jean), amiral anglais, né en 1669; se distinguant dans la Méditerranée sous Georges Byng; en 1754, fut fait amiral; en 1745, gouverneur de Greenwich; alla bientôt après, avec une escadre, débloquent sir Ch. Hardy, dans le Tage. Il périt dans une violente tempête avec son vaisseau et tout son équipage, près de Jersey, le 3 octobre 1744; un monument a été élevé dans l'abbaye de Westminster en mémoire de ce triste événement.

BALCON, de l'allemand *balk* ou du latin *palcus*, qui signifient poutre, mot importé en Italie par les Lombards, saillie pratiquée sur la façade extérieure d'un bâtiment pour prendre l'air. Les Latins appelaient un balcon *menianum*, mot qui ne vient pas de *mania*, mais d'un certain Menius qui, le premier, fit faire des balcons chez lui, vers 65 avant notre ère. Aconius de Padoue, contemporain d'Auguste et de Tibère, dit qu'il vendit sa maison, l'an 22 de notre ère, mais qu'il retint ses *mania* pour avoir des places d'où il put voir les jeux. Les balcons, dans nos édifices modernes, sont ordinairement soutenus par des pierres ou des barres de fer qui sortent du mur, ou par des cariatides ou par des colonnes ordinaires. Depuis quelques années, on a introduit l'usage des balcons en fonte; et enfin, depuis 1835 environ, on a vu employer pour la première fois des balcons en fer malleable creux qui qui réunissent à la solidité une grande élégance dans les ornements.

BALDASSARI (Joseph), professeur d'histoire naturelle à Sienne, au 18^e siècle; auteur d'un mémoire couronné par l'académie des sciences physiques, sur les causes de l'incombustibilité de l'amiante, et d'observations, publiées en 1750, sur les sources du St-Philippe, sursaturées de carbonate de chaux qu'elles déposent assez promptement.

BALDAYA (Alonso-Gonzalès), Portugais; continué, en 1454, la reconnaissance de la côte occidentale d'Afrique; s'avance, avec Gilianez, jusqu'à 50 lieues au-delà du cap Bojador; reconnaît, en 1455, le port qu'on a nommé depuis *Puerto de cavallero*.

BALDETTI (le comte Jean-Baptiste), né à Crotona, en 1766; entré au service de France; officier d'infanterie, puis de cavalerie, en 1789; émigré, en 1791; servit dans l'armée des princes, en 1792; dans celles de Prusse et d'Autriche, en 1793 et 1794; chargé par le grand-duc de Toscane d'un commandement dans la Romagne, en 1798; quitta le service, en 1800; et se consacra à l'étude des lettres; président de l'académie de la Crusca, en 1815; envoyé à Dresde, en 1817, pour négocier le mariage du fils de Ferdinand III avec la princesse Marie; mort gouverneur de Sienne, en 1831; éditeur et auteur d'ouvrages italiens.

BALDINI (Bacio), orfèvre et graveur à Florence, au 15^e siècle; inventeur de l'imprimerie en taille-douce.

BALDIVIA, ville du Chili. En 1599, les peuples de ce pays s'emparèrent de cette ville, massacrèrent tous les

habitants, à l'exception du gouverneur qu'ils firent prisonnier; mais quelque temps après, ils lui versèrent de l'or fondu dans la bouche et dans les oreilles, et après sa mort, ils firent une tasse de son crâne.

BALE, *Basel*, *Basilea*, autrefois capitale du canton de ce nom, mais aujourd'hui seulement chef-lieu de Bâle-Intérieur ou de Bâle-Ville, ville frontière de la France et de l'Allemagne, sur les bords du Rhin, qui la partage en deux parties inégales, dites *Grand-Bâle* et *Petit-Bâle*, réunies par un pont. Au temps de Jules César, l'an 58 avant J.-C., une tribu celtique, appartenant à la confédération des Helvètes, les *Rauraci*, occupait la portion des rives du Rhin où est aujourd'hui le double canton de Bâle. Leur métropole était *Raurica*. L'an 16 de J.-C., Munatius Plancus, par ordre d'Auguste, y conduisit une colonie d'où la ville s'appela *Augusta Rauracorum*. C'est August, à deux lieues de Bâle, où se voient encore les ruines de la florissante cité romaine. Le territoire d'Augusta eut de bonne heure à souffrir des incursions des peuples germaniques, et devint, entre eux et les Romains, un champ de bataille continuel. Dès l'an 266, une bande germanique ravagea le pays, et mit le feu à la capitale. En 574, le Rhin et les bords du lac Constance devinrent le théâtre d'événements militaires, auxquels Ammien-Marcellin prit part. « Alors, dit cet historien, l'entrée du pont était défendue par un château fort appelé *Basilea*, construit seize ans auparavant (c'est-à-dire en 558), par ordre de Valentinien. » Ce nom venait probablement de la mère de l'empereur Julien, appelée *Basilea*, et qui avait une villa dans ce pays. Bâle profita de la ruine de cette ville par Attila, en 451, en donnant retraite à ses habitants fugitifs. Elle fit ensuite partie du royaume d'Allemagne, conquis par les enfants de Clovis, en 520. Valanus, évêque d'Augst, y transféra, vers 748, son siège, qui fut suffragant de Besançon. Charlemagne transféra le temporel de la ville de Bâle à l'évêché, vers 815, en faveur d'Otto, évêque de Bâle, pour le récompenser d'une heureuse négociation dont il l'avait chargé auprès de Nicéphore, empereur d'Orient. Elle fut comprise dans le royaume du jeune Lothaire, par l'acte de partage que firent, en 870, ses oncles, Charles-le-Gros et Louis-le-Germanique. Besson, beau-frère et neveu de Charles-le-Chaue, incorpora le territoire de Bâle à ses états, en 879. En 891, Rodolphe, évêque de Bâle, se fit tuer à la bataille de Worms. En 917, sous Rodolphe, roi de Bourgogne, la ville est saccagée par les Hongrois. Elle fut réparée en peu de temps; la noblesse du pays contribua surtout à ce rétablissement. On a conservé les noms des familles principales qui figurèrent dans cet acte de libéralité. En 1010, on célébra la dédicace d'une nouvelle cathédrale, bâtie par l'empereur Henri II, qui donna à l'évêque Adalbert la ville et ses revenus. En 1052, le royaume de Bourgogne, dont Bâle fait partie, passe sous la suzeraineté des empereurs d'Allemagne, et cette ville est déclarée ville impériale par Conrad II; en 1061, cette ville est le lieu d'une assemblée importante dans laquelle Henri IV, alors sous la tutelle de sa mère, est nommé *Patriarche romain*. La même assemblée élit pape, à la place de Nicolas II, l'évêque de Parme, Cadole, qui prend le nom d'Honorius II. En 1072, l'évêque Bourcard de Hasenbourg, avec l'aide de l'empereur, détruit le monastère de Moutiers, et s'enrichit de ses domaines; il est excommunié. En 1210, Lutold de Ratinlen, évêque de Bâle, accorde les tribus à la bourgeoisie; et le droit d'avoir un chef sous le nom de *tribun*. Ce même évêque périt à la croisade, en 1218. En 1252, on élit dans le corps de la noblesse le premier bourgeois, qui est le chevalier Henri Steinlin. Il y avait à cette époque, à Bâle,

deux charges au-dessus de celle du bourguemestre, celle de *bailli impérial* et celle de *préteur*, ainsi que le prouve une lettre de 1253. En 1258, la jalousie entre la noblesse et deux des principales familles bourgeoises fit naître deux partis opposés, qui firent longtemps de la ville le théâtre de la guerre civile. Le parti de la noblesse portait un perroquet dans un drapeau blanc; celui de la bourgeoisie, une étoile blanche dans un drapeau rouge. Le parti de l'Étoile succomba et fut obligé de quitter la ville jusqu'à ce que l'empereur Rodolphe de Hapsbourg réconcilia les deux partis, et publia une amnistie générale, en 1274. Ainsi ceux de l'Étoile rentrèrent dans la ville, l'année après le siège de Bâle que Rodolphe avait entrepris, en 1275, n'étant encore que comte de Hapsbourg, et qu'il quitta lorsqu'il apprit la nouvelle de son élection à l'empire. En 1353, la ville de Bâle embrassa le parti de l'empereur Louis V de Bavière, qui était excommunié; par là, elle encourut l'excommunication de Jean XXII; mais cette bourgeoisie fière et indépendante n'en tint nul compte, et chassa de ses murs les cordeliers et les dominicains, qui voulaient observer l'interdit. Le légat fut jeté dans le Rhin, au moment où il se préparait à lire la bulle. Bâle demeura fidèle à l'empereur jusqu'à sa mort, en 1340; aussi Charles IV vint dans cette ville, en 1348, accompagné de l'évêque de Bamberg, légat, qui exigea, pour lever l'interdit, un aveu humiliant; mais le bourguemestre, Conrad de Barenfels, répondit que la ville n'avait fait que remplir son devoir en demeurant fidèle à son souverain légitime; le légat ne lui en donna pas moins l'absolution. Le même Charles IV céda, en cette occasion, aux Bâlois, son droit d'avouerie sur leur évêché. En 1363, Jean de Vienne, évêque de Bâle et Bourguignon de naissance, engagea le Petit-Bâle à Léopold, duc d'Autriche; en 1373, il vendit aux bourgeois de Bâle la seigneurie du Grand-Bâle; en 1374, il entra en guerre avec la ville, et, soutenu de Léopold, duc d'Autriche, l'assiégea, mais en vain. Les Bâlois ravagèrent les domaines de Léopold. Cette partie de la ville ne consistait d'abord qu'en deux villages; mais Henri, comte de Neuenbourg, et évêque de Bâle, secondé de la bourgeoisie, l'avait ceint de murailles, en 1370. Déjà possesseurs du droit de battre monnaie, que Jean de Vienne avait été forcé de leur céder, en 1375, les Bâlois formèrent, en 1377, un tribunal composé de dix nobles et de dix bourgeois, pour veiller à la conservation de la liberté; mais ils ne jouissaient point encore de la juridiction civile; elle était possédée en sief par le prévôt du monastère de Saint-Albin, en 1379; les bourgeois rachetèrent de Léopold, moyennant 50,000 florins, la seigneurie du Petit-Bâle, qu'ils érigeaient en ville, en 1380; les bourgeois en firent l'acquisition, en 1388; Frédéric de Blanckenheim, évêque de Bâle, leur vendit, en 1393, moyennant 29,800 florins, le Petit-Bâle, qu'il avait dégagé des mains de la maison d'Autriche; enfin, en 1396, l'évêque Humbert de Neuenbourg, leur vendit les bailliages de Liestal, de Vüllembourg et de Homberg; la bourgeoisie de Bâle se lia de bonne heure aux cantons confédérés; le clergé l'excommunia; elle répondit au clergé qu'il n'avait qu'à *lire et à chanter, ou bien de la ville s'ôter*. Mais tandis que la bourgeoisie s'alliait aux cantons, les nobles tenaient pour la maison d'Autriche. La bourgeoisie les exila, et la charge de bourguemestre lui appartint dans la suite exclusivement. Ce fut à Bâle que s'assembla, en 1431, le dix-septième concile général, qui ne fut clos qu'en 1448. Encas Sylvis, qui avait été secrétaire de cette assemblée, étant devenu pape sous le nom de Pie II, fonda une université à Bâle, en 1459. Zurich ayant voulu s'emparer du Toggenbourg, en 1456, après la mort de son dernier

comte, les autres cantons, qui lui disputaient cette succession, vinrent l'assiéger, en 1458. Bâle se déclara pour eux, et leur fournit des troupes pour cette expédition. Elle eut aussi part, en 1444, aux exploits des Suisses contre le dauphin Louis, envoyé par le roi Charles VII au secours du duc d'Autriche, et pour disperser le concile qui se tenait dans cette ville contre le gré du pape Eugène IV. Dans la guerre des Suisses contre Charles-les-Téméraires, duc de Bourgogne, 1474-1476, les troupes de Bâle partagèrent avec eux la gloire des journées de Granson, de Morat et de Nancy, qui furent si fatales à ce prince. Unis toujours d'intérêts aux Suisses, il ne manquait aux Bâlois que de leur être incorporés; c'est ce qu'ils obtinrent en 1501. Bâle prit rang avant les villes de Fribourg et de Soleure. Ses évêques, dont le pouvoir politique était à peu près anéanti, se retirèrent au château de Porentruy. La ville de Bâle persévéra dans le catholicisme jusqu'en 1529. Cette année, le 1^{er} avril, d'après les prédications de Jean Ocolampade, disciple de Zuingle, le grand conseil abolit l'exercice de la religion catholique, dont le personnel ecclésiastique alla s'établir à Fribourg, en Brigaw, dans le diocèse de Constance. Le 15^e et le 16^e siècle furent l'âge d'or, à Bâle, pour le commerce et les arts; son université et ses presses jetèrent un vif éclat dans les lettres et les sciences. Érasme et le peintre Holsteyn, dont les tableaux sont encore l'ornement de la ville, habitaient dans ses murs. A partir de cette époque, sa prospérité déclina; sa bourgeoisie, toute-puissante, fit de sa liberté un privilège exclusif, de sorte que sa population, n'ayant plus de sources où s'alimenter, décru rapidement: elle n'est plus aujourd'hui que d'environ 16,800 habitants, de 60,000 qu'elle comptait dans le 16^e siècle. La ville de Bâle a toujours été fort sujette aux tremblements de terre; voici les années pendant lesquelles elle y a été exposée: en 1021; en 1346, le derrière de sa cathédrale fut renversé; en 1536, la ville fut presque renversée par onze secousses; en 1572, 1415, 1416, 1428, 1492, 1533, 1548, 1552, 1571, 1577, 1584, 1601, 1604, 1610, 1612, 1614, 1621, 1675, 1687, 1711, 1721 et 1728. La peste n'épargna pas non plus cette ville; elle en fut ravagée en 1094, 1314, 1349, 1459, 1502, 1541, 1564, 1576, 1582, 1585, 1594, 1610, 1620, 1667, 1668, 1760, 1761, 1832, 1835, 1854. Toutefois, Bâle est encore l'une des plus grandes et des plus florissantes villes de Suisse. Elle est bâtie sur les deux rives du Rhin, à une hauteur de 800 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les deux parties de la ville sont jointes par un pont de bois, long de 715 pieds, qui date de 1225. Ses principaux monuments sont le Munster, la cathédrale où reposent les restes d'Anne, femme de Rodolphe de Hapsbourg; d'Érasme, d'Ocolampade, des Bernouilli, etc. Elle fut bâtie, en 1019, par l'empereur Henri II, et réparée en 1711. Son clocher est le plus élevé de la Suisse après celui de Fribourg; l'hôtel-de-ville où l'on voit la statue de Munatius Plancus; la salle où se tint le conseil général de Bâle; le Margrac-Fischer-Hof, et l'Arsenal qui contient l'armure de Charles-les-Téméraires. Parmi ses établissements scientifiques et littéraires, il faut mentionner surtout l'université, le gymnase, le séminaire des missionnaires, la société du bon et du utile, la société allemande de la Bible, la société des amis de l'histoire naturelle suisse, la société économique, la bibliothèque publique, celle de la société de lecture, qui est très-considérable, la bibliothèque de l'institut Aray et Gryneus, le jardin botanique, où l'on conserve l'herbier de Bauhin, le musée et les médailles. Parmi les collections particulières, on peut indiquer le cabinet d'histoire naturelle de M. Bernouilli, la galerie de tableaux de

M. Faesch. On ne doit pas passer sous silence l'imprimerie des cartes géographiques, avec des caractères mobiles, de M. Haas. Bâle fut la première ville de la Suisse qui eut une imprimerie, et ses presses produisirent plusieurs ouvrages remarquables par la beauté de leurs éditions. Il y a à Bâle, tous les ans, le 28 octobre, une foire célèbre, qui dure 15 jours, et dont l'origine se perd dans la nuit du moyen âge. Ils y font encore un commerce assez étendu; commerce de transit, banque, vins et librairie. Il s'y fabrique des soieries, des rubans, dont on exporte annuellement pour près de 15 millions de francs; des étoffes de colon, de papier, qui n'a plus son ancienne réputation. Bâle est la patrie des frères Bernoulli, de Baxtorf, de Baubia et du grand Euler. Le gouvernement de Bâle-Ville est encore aristo-démocratique. L'autorité souveraine réside dans le grand et le petit conseil réunis, qui forment ensemble un nombre de 280 personnes. L'université de Bâle, fondée, comme nous l'avons dit, par le pape Pie II, en 1459, fut solennellement inaugurée le 4 avril 1469; l'évêque de Bâle, alors Jean de Venningen, en fut nommé le chancelier et le protecteur, et Georges d'Andlow, le premier recteur. En 1648, la ville de Bâle envoya son bourguemestre, Jean-Rodolphe Wetslein, au congrès qui se tenait à Osnabruck, en Westphalie; il y fit reconnaître, dans un article spécial du traité de paix, l'indépendance de la république helvétique, et y stipula que l'on ne pourrait bâtir aucun fort sur le Rhin, au delà du fleuve, depuis Bâle jusqu'à Philisbourg. Cependant Louis XIV en fit bâtir, en 1683, à Huningue, situé à une portée de canon de Bâle, un qui a été démantelé par suite du traité de 1815. L'ancienne constitution de Bâle fut abolie en 1798, et les Français, sous les ordres du général Schawenbourg, y entrèrent le 25 octobre de la même année, pour la première fois depuis 1444. En 1815 et 1814, les alliés y passèrent pour pénétrer en France. C'est Bâle qui sollicita et obtint d'eux la destruction de la forteresse d'Huningue. Un édit du roi de Prusse, du 21 mai 1824, a défendu à tous ses sujets prussiens d'étudier dans l'université de Bâle. La superficie du canton de Bâle est de 25 lieues carrées, et sa population d'environ 53,000 habitants. Il est divisé en sept districts. Depuis 1835, la campagne de Bâle, à la suite d'une sorte de guerre civile, forme un état distinct, dont la capitale est Liesthal. La langue du canton de Bâle est la langue allemande, et sa religion, la réformée.

BALE (Conciles de): 1^{er} tenu le 28 octobre 1061. L'impératrice, mère du jeune Henri IV, ayant appris qu'Anselme de Lucques venait d'être donné pour successeur au pape Nicolas II, sans son consentement, engagea les évêques de Lombardie à lui opposer Cadoles, évêque de Parme, qui fut élu. — 2^e Concile de Bâle et 17^e concile œcuménique, tenu sous l'empereur Sigismond et le pape Martin V, depuis 1431 jusqu'en 1436; il fut ensuite transféré, par le pape Eugène I, à Ferrare, puis à Florence; mais les Pères de Bâle en continuèrent pas moins le but de leur réunion; on fit dans ce concile plusieurs beaux règlements de discipline qui furent adoptés en France pour la pragmatique-sanction. On y termina le schisme qui divisait l'église romaine, depuis 1305; on y réconcilia la Bohême et les hussites avec le catholicisme. Il ne fut clos qu'en 1448.

BALE (Traité de paix de): 1^{er} entre la république française et le roi de Prusse, 5 avril 1793. — 2^e entre la république française et le roi d'Espagne, 1795.

BALÉARES (Iles); groupe d'îles à 54 milles (22 lieues) du cap St-Martin dans le royaume de Valence, et dans la direction du S.-O. au N.-E. L'étymologie la plus vraisemblable du mot *Balearia* est le mot grec *ballein*, lancer,

parce que les habitants de ces îles se servaient du javelot et de la fronde avec une adresse admirable. Les Grecs leur donnaient d'abord le nom de *Gymnèsies*, parce que les indigènes marchaient nus. Ce groupe se compose de quatre îles principales: Iviça et Fromentara, Majorque et Minorque, et d'un grand nombre d'îlots. La géologie démontre jusqu'à un certain degré d'évidence que ces îles ont été réunies, à une époque fort ancienne, à la péninsule hispanique, et celle-ci à l'Afrique. 1^o L'île de Fromentara, longue de 3 lieues et large de 4, paraît devoir son nom à la quantité de céréales qu'elle produit; c'est la *Pythysa Minor* des anciens; elle renferme 12 ou 1500 habitants dont le sel fait le commerce principal. 2^o *Iviça*, au N. de la précédente, que les Romains nommaient *Ebusas*, a 22 lieues de tour; on y remarque une petite ville de 6,000 habitants dont la fondation est attribuée aux Carthaginois qui l'avaient bâtie 170 ans après Carthage, c'est-à-dire 715 avant notre ère; le goudrou que l'on tire du pin d'Alep et le sel sont les deux principales branches du commerce des habitants, dont le nombre est évalué à 21,000. 3^o *Majorque* ou *Mallorca*, l'île *Balearis Major* des anciens, a 30 lieues de circonférence; ses montagnes, les plus élevées de toutes les Baléares, sont: le *Guig de Torella*, haut de 1,465 mètres, et le *Guig Minor*, de 1,115. Elle renferme une population de 82,000 individus. Le siège du gouvernement est à *Palma*, résidence du capitaine-général de Majorque, ville de 54,000 habitants. Elle est entourée de murailles de sept à huit pieds d'épaisseur avec treize bastions; un château, bâti sur le coteau du Belver, la domine; la cathédrale, remarquable surtout par son étendue, et la *Lonja* ou Bourse, sont les édifices les plus importants de cette ville, qui fut, dans le moyen âge, un des grands entrepôts du commerce de l'Europe et de l'Orient. Dans le palais du gouverneur on remarque une tour dont la construction est attribuée aux Carthaginois; l'hôtel-de-ville est d'une architecture gothique; la cathédrale, bâtie dans le même style, renferme le tombeau de don Jayme II, roi de Majorque, fils de celui qui, en 1229, conquiert cette île sur les Maures; on compte dans cette île cinq autres églises paroissiales, dont une, celle de St-Michel, est une ancienne mosquée; quinze couvents d'hommes et onze de femmes; quatre hôpitaux, un séminaire, deux collèges, une école de navigation et deux bibliothèques publiques; l'art de l'orfèvrerie y est presque uniquement réservé à la population juive, objet des mépris des autres habitants, bien que depuis 1409 elle ait embrassé la religion chrétienne. A peu de distance de Majorque est l'affreux rocher de Cabrera, qui tire son nom des chèvres, seul bétail qu'on y trouve; célèbre surtout par le souvenir des souffrances qu'y éprouvèrent les prisonniers français qu'on y reléguait dans la guerre d'Espagne de 1808 à 1814. 4^o *Minorque*, la *Balearis Minor* des anciens, a 38 lieues de tour, et une population de 44,000 habitants. Mahon, la ville principale, a un beau port et 19,000 habitants; elle fut prise par le maréchal de Richelieu, en 1756; *Ciudadella*, l'antique *Janna* des Carthaginois, a 7,000 âmes; *Alayor* et *Marcodall* en ont chacune 4,000. La plupart des îlots peuvent passer pour inhabités. La population de toutes les Baléares est d'environ 150,000 individus. Sous le rapport militaire, les îles Baléares sont aujourd'hui comprises dans la douzième capitainerie générale; autrefois elles étaient placées au nombre des trente-quatre provinces de troisième classe; sous le rapport maritime, elles dépendent du département de Carthagène; sous le rapport judiciaire, elles forment la douzième cour royale séant à Palma.

BALÉARES (vicissitudes des). Ses habitants furent

jadis en guerre avec les Carthaginois. Le consul Métellus, à la tête d'une flotte romaine, fit la conquête de ces îles, l'an 125 de J.-C.; elles servirent César contre les Gaulois; furent prises, en 426, par les Vandales, et passèrent sous le pouvoir des Maures; en 798 de notre ère. Elles furent conquises, en 1115, par Raimond III, comte de Barcelone; mais elles ne tardèrent pas à rentrer sous le joug des Maures. En 1229 et 1250, Jayme 1^{er}, roi d'Aragon, les soumit le 29 septembre 1251; il fit un échange de ces îles avec don Pèdre, infant de Portugal, contre le comté d'Urgel, qui avait été donné à ce dernier par dona Aurembuise, son épouse, fille et héritière d'Ermeugaud VIII, dernier comte d'Urgel. Cet échange ne fut point solide; car on voit que l'année suivante les Mahométans des Baléares s'étant révoltés, Jayme fit une expédition dans laquelle il dompta les rebelles, et força les plus mutins de s'expatrier. En 1264, le roi d'Aragon donna, sous le titre de royaume de Majorque, les îles Baléares à Jayme, son fils puîné, et joignit à ce don le comté de Roussillon et la seigneurie de Montpellier. — *Rois de Majorque.* — 1. Don Jayme; en 1285, don Pèdre, roi d'Aragon, frère de Jayme, envoya son fils Alphonse avec une flotte contre le roi de Majorque, pour le punir d'avoir livré le passage par ses états à l'armée de Philippe-le-Hardi, roi de France; les îles de Majorque et d'Ivica se soumettent au jeune prince, qui, dans la même année, succède au trône d'Aragon. (Minorque avait déjà été reprise par les Maures.) En 1286, don Jayme tente une expédition infructueuse contre son neveu, le roi d'Aragon. En 1289, tandis que ce dernier est occupé à soutenir une guerre contre le roi de Castille, don Jayme entre dans le Lampourdan; et soumet diverses places; mais Alphonse revient en diligence dans la Catalogne, et oblige son oncle à se retirer. En 1291, la paix se fait, par la médiation du pape, entre Jayme et Alphonse, qui promet de restituer à son oncle le royaume de Majorque, à condition qu'il le tiendrait en fief du roi d'Aragon, avec ses autres domaines; mais Alphonse étant mort le 18 juin suivant, le roi don Jayme, son successeur, diffère sous divers prétextes l'exécution du traité jusqu'au 9 août 1298, que don Jayme, son grand oncle, est enfin remis en possession de ses états par l'intervention de la France. Don Jayme, roi de Majorque, meurt en 1511, âgé de 78 ans. — 2. Don Sanche, deuxième fils de Jayme 1^{er}, meurt sans postérité, en 1524, au retour d'une expédition qu'il avait entreprise, avec le prince d'Aragon, son cousin, contre les Pisans à qui ils avaient enlevé l'île de Sardaigne. — 3. Jayme II, neveu du précédent, lui succède à l'âge de 12 ans, sous la tutelle de Philippe, son autre oncle, alors trésorier de l'église de St-Martin-de-Tours, qui est maintenu dans ses fonctions de tuteur par Charles IV, roi de France, nonobstant l'opposition de Jayme II, roi d'Aragon, et du comte de Foix. En 1527, le roi d'Aragon accorde au roi de Majorque sa fille Constance en mariage. En 1540, ce dernier se brouille avec Philippe de Valois, roi de France, sur le refus qu'il fait de se reconnaître son vassal pour les domaines qu'il possède en deçà des Pyrénées. En 1541, il fait tenir des joutes à Montpellier contre la défense du roi de France, qui s'empare du Roussillon. Don Pèdre IV, roi d'Aragon, sur l'alliance duquel il comptait comme étant son beau-frère, l'abandonne et l'oblige par là de faire sa soumission à Philippe de Valois, en 1542. En 1545, le roi d'Aragon, sous différents prétextes, fait une descente dans l'île dont il s'empare, malgré les efforts de son beau-frère. Le pape Clément VI s'entremet en vain pour réconcilier les deux princes. Maître des Baléares, don Pèdre entre dans le Roussillon, qu'il soumet; puis, par un acte solennel du

15 mars 1444, proclame la réunion de tous les états de son beau-frère à la couronne d'Aragon. L'infortuné Jayme vient se mettre à sa discrétion; mais don Pèdre lui impose des conditions si dures qu'il aime mieux tout tenter que de s'y soumettre. Il se retire auprès du comte de Foix, Gaston Phœbus, qui le reçoit généreusement; puis auprès du pape Clément VI, qui continue de s'intéresser à lui; mais les secours qu'il reçoit de ces deux princes étant trop faibles pour rien entreprendre de sérieux, il s'adresse à la noblesse de France qui répond à son appel. Malgré Philippe de Valois, ouvertement déclaré pour don Pèdre IV, il fait, en 1547, une nouvelle expédition dans le Roussillon; mais le roi d'Aragon vient dans le pays, et tout rentre sous son obéissance. En 1549, don Jayme, s'étant rencontré avec le roi de France, à la cour d'Avignon, vend à ce monarque pour 120,000 écus d'or les seigneuries de Montpellier et de Lates, les seuls domaines qui lui restent. Avec cette somme, il équipe une flotte, tente une descente dans l'île de Majorque, y rencontre l'armée du roi d'Aragon, et perd la vie avec la bataille, après des prodiges de valeur, le 25 octobre 1549, à l'âge de 57 ans; prince rempli de grandes qualités, et digne d'un meilleur sort. Jayme, son jeune fils, est fait prisonnier, et conduit au roi d'Aragon, son oncle, qui le retient douze ans prisonnier. Ainsi finit dans la personne de Jayme II la branche aragonaise des rois de Majorque, dont les domaines demeurèrent depuis toujours unis à la couronne d'Aragon, malgré les efforts des deux enfants de Jayme II, savoir: Jayme qui épousa, en 1562, Jeanne, reine de Naples, et Isabelle, qui épousa, en 1558, Jean II, marquis de Montferrat.

BALECHOU (Jean-Jacques), graveur français, né à Arles, en 1715; mort à Avignon, en 1765; il fut rayé de la liste des membres de l'académie pour avoir vendu des premières épreuves du portrait en pied d'Auguste, roi de Pologne, qu'il était chargé de faire; ses ouvrages sont: *les Baigneuses; le Calme; la Tempête*, d'après Vernet, et une *sainte Geneviève*, d'après Carle Vanloo.

BALÉE 1^{re}, surnommée *Xerxès*, roi d'Assyrie; succéda à son père Ariolius, l'an 1889 avant J.-C.; il conquit une partie de la Syrie et des Indes, ce qui lui valut le surnom de *Xerxès ou vainqueur*; mourut 1839 ans avant J.-C., après un règne de 50 ans.

BALÉINE, cétacé gigantesque, rangé dans la tribu des souffleurs, vivipare, et dont les caractères généraux sont d'avoir la tête beaucoup plus grosse que le corps, et d'avoir, au lieu de dents, des lames serrées d'une substance cornée, nommées fanons, longues de 5 à 6 pieds; elle atteint jusqu'à 70 pieds de long, sur 50 à 40 de circonférence. Les baleines qui sont pourvues de dents se nomment *cachalots*. (V. CÉTACÉS.) On connaît cinq espèces de baleines: 1^o les *raies baleines*, sans nageoires dorsales; 2^o le *baleinoptère*, baleine qui porte sur son dos un aileron; *gibbar* des Basques; elle est la moins recherchée des baleiniers, parce que c'est celle qui fournit le moins de lard, et dont la chasse est la plus dangereuse; 3^o *baleinoptère à ventre plissé* ou *requin* de la Méditerranée, portant de grands plis à la peau du ventre; 4^o *jubarte* des Basques, plus longue que la baleine franche; 5^o *baleine à bosse*, qui a encore plus de grosseur que les autres espèces; on la néglige à cause de la difficulté à la harponner, et des violents coups de queue qu'elle donne en se repliant sur elle-même. On a pu examiner à Paris, en 1829, le squelette monté d'une baleine franche, apporté d'Ostende. Les squelettes de la baleine franche et d'un requin, montés et garnis de leurs fanons aux mâchoires, peuvent être étudiés dans la galerie du Muséum. Ces pièces sont dues au zèle de feu Lalande,

qui les apporta du cap de Bonne-Espérance. On a exagéré à tort la vélocité de la baleine, que l'on a prétendu parcourir 11 mètres par seconde; de sorte qu'il ne lui faudrait que 47 jours pour faire le tour du monde en suivant l'équateur. Mais il a été reconnu depuis qu'elle ne peut filer que 3 milles à l'heure. Ce mouvement se compose d'un nombre considérable de paraboles décrites dans l'eau, par l'effet du coup de leur queue horizontale sur l'eau qui fait résistance; la projection devient alors parabolique. C'est ce qui fait que la baleine paraît et disparaît à chaque instant sur la surface de la mer, en élevant au-dessus du niveau d'abord la tête, puis le dos, puis la queue, et plongeant ainsi sans cesse de l'avant à l'arrière. La grosseur des baleines n'est pas toujours proportionnée à leur longueur; elles sont aussi de couleurs très-différentes; entièrement blanches au Spitzberg et dans les mers du Japon, ailleurs elles sont blanches et brunes, quelquefois noires et jaunes, grises ou même entièrement noires. Leur enveloppe a le poli de la peau de l'anguille.

BALEINE (Pêche de la). Il s'est passé des siècles sans que l'homme ait osé la tenter. Job, qui vivait vers 1800 avant notre ère, la regarde comme tellement au-dessus des forces humaines, que ce patriarche se sert de cet exemple pour faire sentir aux hommes leur faiblesse, en comparaison de la toute-puissance divine. Plusieurs passages des auteurs anciens prouvent, jusqu'à l'évidence, que les Grecs connaissaient la baleine, et se livraient à cette pêche. Xénophon, qui vivait 450 avant J.-C., dit formellement que les pauvres gens, parmi les Athéniens, mangeaient la chair de la baleine après l'avoir salée; mais ce mets était peu estimé. Strabon, en 20 de notre ère, rapporte que les habitants des côtes du golfe Arabique en détruisaient un grand nombre chaque année; qu'ils en mangeaient la chair, et que les os servaient à former des solives propres à la construction des cabanes. Appien dit que, vers 200, les Romains prenaient ces éclacés avec des appâts, et les achevaient ensuite à coups de lance. Les baleines étaient alors très-nombreuses dans la Manche et dans l'Océan, au nord des îles britanniques. Pline dit positivement qu'il s'en trouvait aussi dans la Méditerranée de son temps, 50-79; mais on ne voit nulle part que les Grecs ni les Romains aient connu l'art d'extraire l'huile de ce poisson. La pêche de ce éclacé avait lieu en Chine, dès 800. Depuis longtemps on était dans l'usage d'employer comme poutres et piliers, dans la construction des maisons, les côtes de ce monstrueux animal, par un usage semblable à celui qui existait dans le nord de l'Europe, comme on le voit dans Olaus-Magnus, archevêque d'Upsal, qui prétend encore que la chair de baleine était quelquefois employée comme médicament. Depuis longtemps les Chinois savent extraire l'huile de la baleine, qu'ils emploient à une foule d'usages, notamment au callatage des vaisseaux. Cet article, dès 800, donnait lieu à un commerce important avec l'étranger, et faisait porter en Chine des sommes considérables. Quoique les Basques passent pour être les premiers qui se soient livrés à cette pêche, il n'en faut pas moins reconnaître que les Normands les avaient depuis longtemps précédés dans ce genre d'industrie, qui, chez ces derniers, fut de beaucoup antérieur à leurs irruptions dans l'Occident, pendant le 9^e siècle. Lorsque les Normands abordèrent les côtes du Groënland, ils reconnurent que les naturels de ce pays faisaient la pêche de la baleine; dès cette époque, ils retournèrent tous les ans dans ces parages, et sur les côtes de la Laponie, pour se livrer à la même industrie. Le célèbre voyageur scandinave Othar, qui vivait vers 840, se vante d'avoir pris soixante de ces poissons, longs

de 80 à 90 pieds, dans l'espace de deux jours seulement. Il est constaté par une ancienne légende que la pêche de la baleine avait lieu sur les côtes de Flandre, vers 875. En 1404, huit baleines échouèrent sur les côtes d'Ostende. En 1598, les eaux laissèrent, entre Katwyk et Schwenning, près de La Haye, une baleine longue de 70 pieds; on la vendit à l'encan 127 florins. Une autre baleine de 72 pieds de long échoua, en 1606, aux environs de Brouwershaven, en Zélande; une autre échoua, en 1615, auprès de La Haye. Une baleine, échouée en 1696, étant tombée en décomposition, infecta ce port. Le 2 décembre 1723, dix-sept baleines, neuf mâles et huit femelles, furent jetées par la mer sur le territoire de Hambourg, à l'embouchure de l'Elbe. En 1781, une baleine de 60 pieds de long fut trouvée sur les côtes de Gascogne; plusieurs échouèrent sur les côtes de Bretagne, en 1802; une de 75 pieds de long fut prise dans la Tamise, auprès de l'un des ponts de Londres, en 1809. Le naturaliste Necker de Saussure, qui visita les Hébrides en 1806, rapporte que, dans cette année, quatre-vingts jeunes baleines furent jetées par la tempête sur le rivage de Tiry, l'une de ces îles. Une baleine de la grande espèce des mers glaciales a échoué sur le rivage d'Otrante, le 3 mai 1827. Mais quelque induction qu'on puisse tirer des échouements dont il vient d'être parlé, il n'en est pas moins constant que les baleines ont successivement abandonné les parages qu'elles fréquentaient autrefois en si grand nombre. Du temps de Pline, 70 de notre ère, elles se montraient en hiver auprès de Cadix. Dans les 8^e, 9^e et 10^e siècles, elles étaient communes dans les mers de Flandre; on les pêchait sur les côtes du Portugal, sous Alphonse III, 1250; en 1500, 1400 et 1500, dans celles de Biscaye. Leurs ossements servaient à clore les jardins aux environs de Bayonne. Elles étaient si communes dans le 17^e siècle, vers les îles Hébrides, que leurs habitants donnaient quelquefois vingt-sept baleines par an à leurs pasteurs, pour droit de dîmes; mais c'est depuis le 15^e siècle particulièrement que les baleines paraissent s'être réfugiées dans les mers du Nord. Dans le cours du 16^e siècle, des flottes de cinquante ou soixante navires sortaient des côtes de la Biscaye pour aller pêcher la baleine dans les mers du Groënland. Les Hollandais s'empresèrent d'attirer chez eux des matelots et des harponneurs basques, qui les familiarisèrent en peu d'années avec les périls et les moyens de succès de cette entreprise. En 1598, les produits de la pêche de la baleine, dans le Nord, ayant fixé l'attention des Anglais, ils firent aussi partir de leurs ports des navires pour le Groënland, prirent possession, en 1608, de l'île Mayen et de Spitzberg, découverte, en 1596, par les Hollandais, qu'ils tentèrent bientôt d'éloigner de ces parages, et dont ils saisirent, en 1615, les navires, les harpons, et les ustensiles des pêcheurs; mais les Hollandais ne se découragèrent pas, et le concours des vaisseaux des autres nations ayant fait taire les rivalités, ils formèrent dans ces parages divers grands établissements. En 1697, il se trouva dans une baie du Groënland quinze navires bretons, qui avaient pris 190 baleines; cinquante de Hambourg, qui en avaient harponné 515; et cent vingt-un Hollandais, qui en avaient pêché 1,252. Le relevé général de la pêche de ces derniers, dans les mers du Nord, depuis 1669 jusqu'en 1778, constate la prise de 57,589 baleines, sur les côtes du Groënland; et de 7,586, depuis 1719 jusqu'en 1728, dans le détroit de Davis. En 1778, une pêche passait pour bonne quand elle donnait, terme moyen, deux baleines par navire. Les Hollandais employaient, dans les premiers temps, cent soixante à deux cents bâtiments de 100 à 118 pieds, montés chacun par cinq hommes et

ayant sept chaloupes; dans chaque chaloupe se trouvait un harponneur, dont l'habileté consiste à suivre la route de la baleine, à juger d'avance le moment où elle élèvera la tête hors de l'eau pour respirer, et à la percer dans l'endroit le plus convenable, comme le dos, le dessous du ventre, le voisinage des évents. Ordinairement le harpon se lance dès qu'on n'est plus qu'à une distance de 10 mètres de la baleine, et comme la forme de cet instrument est triangulaire, que la pointe en est très-affilée et les bords tranchants, il entre par son propre poids dans le corps de la baleine, et n'en peut plus sortir qu'avec une extrême difficulté, à raison des ailes ou oreilles dont il est pourvu. Les Basques étaient très-renommés pour leur habileté à lancer le harpon. La pêche de la baleine attira l'attention du tsar Pierre, en 1719; mais les ordres qu'il donna pour encourager cette industrie ne furent mis à exécution qu'après sa mort. Plusieurs baleines prises par les Hollandais, dans les premiers temps de la pêche, avaient 200 pieds de longueur. La langue d'un de ces animaux, longue de près de 25 pieds et large de 9 à 12, donna seule cinq à six tonneaux d'huile; mais cette huile, sèche et corrosive est réputée de qualité inférieure. Le poids moyen de la baleine est évalué à 509,000 livres, c'est-à-dire qu'il égale celui d'environ cent hippopotames, rhinocéros ou éléphants. Le naturaliste Nicolas Harrehow affirme que l'on trouva, en 1737, dans une baleine ensablée sur un ban de l'Islande, et qui fut éventrée, cinq cents moures, beaucoup d'oiseaux aquatiques, et un amas de harengs de plusieurs tonnes. C'est à un bourgeois de Libourne, nommé François Soupine, que l'on doit la manière de fondre la graisse de la baleine à bord des vaisseaux en pleine mer. Cette huile s'emploie à une multitude d'usages différents; elle sert à l'éclairage, dans l'apprêt de certains cuirs, dans la préparation des étoffes, la fabrication du savon. On préfère celles des grosses baleines du Nord à celles des petites baleines des mers tempérées. Une baleine ordinaire produit environ treize tonnes d'huile. Un grand nombre de Japonnais se nourrissent de la chair de baleine. Les Chinois accommodent de différentes manières ses intestins. Les habitants du Kamtschatka mangent sans apprêt la chair de ce poisson, et emploient sa dépouille à différents usages domestiques; les Groënlais en agissent de même. Au moyen âge, on mangeait la chair de baleine dans plusieurs pays de l'Europe, notamment en France, où on la salait, et on la réservait comme provision pour le temps de carême. Vers 1200, on savait faire usage en France des fanons de baleine; les hommes portaient sur leurs casques, au lieu de plumets, des fanons effilés. On poursuivit la baleine dans les mers du Groënlund, au détroit de Davis, dans les eaux du Canada, dans celles de Terre-Neuve, dans les mers du Mexique oriental, sur les côtes du Kamtschatka, où elles se montrent quelquefois endormies auprès du rivage; elles poursuivent quelquefois les harengs jusque dans les ports. On pêche encore la baleine dans les mers du Japon, auprès des îles de Sainte-Hélène, de Madagascar, de Ceylan, vers le détroit de Magellan, sur les côtes du Chili et du Pérou; quant à la Méditerranée, elle n'a point de baleines franches. Quoique les baleines fussent communes dans les mers du Brésil, dans les premiers temps de sa découverte, Philippe II, roi d'Espagne, en interdit la pêche aux étrangers, sous peine de mort; néanmoins le Français Julien Michel, envoyé de la Ligne en Espagne, obtint, en 1584, la faveur de pouvoir s'y livrer pendant sept ans; ce qui lui valut une fortune considérable. Les pêches sédentaires entreprises récemment dans ces parages menacent d'une redoutable concurrence les pêcheries des mers du Nord. Les baleines noi-

res affluent dans toutes les saisons sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande. Dans ces derniers temps, on a trouvé des ossements de baleine sur les montagnes les plus élevées de la Norvège, même à une hauteur de plus de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Comme la pêche de la baleine est l'entreprise la plus considérable des Groënlais, il n'est pas surprenant que les superstitions les plus bizarres se soient introduites dans ce pays. Ainsi, par exemple, à l'apparition d'une lumière boréale, les Groënlais s'imaginent que les âmes jouent à la boule dans le ciel avec une tête de baleine. — Albert rapporte qu'au nombre des procédés usités, en 1200, pour cette pêche, on employait celui de lancer le harpon, au moyen d'une forte baliste, procédé que les Anglais imitèrent, en 1751, en substituant à cette ancienne machine de guerre une arme à feu qu'ils reproduisirent, en 1772, sous le nom de *harpon à canon*; ce harpon est chassé par une demi-once de poudre, dont on charge une espingole. En 1775 le parlement proposa diverses récompenses aux baleiniers qui en feraient usage. Les Hollandais adoptèrent également, à cette époque, une espèce de mousquet pour lancer le harpon. Les baleiniers des États-Unis, qui, à force de bonheur et de persévérance, rivalisent aujourd'hui avec ceux des Anglais, s'ils ne les surpassent pas, ont inventé dans ces derniers temps un *harpon à ressort*, dont la lame ne s'ouvre qu'après avoir pénétré profondément dans le corps de l'animal. Les *fusées à la congrère* ont été employées, pour la première fois, en 1821; le cétacé périt dès qu'il en est atteint. Un fait d'une immense considération géographique est celui-ci; c'est que l'on assure que l'on trouve, sur les côtes du Japon et de la Corée, des baleines portant des harpons lancés sur elles dans les mers du Nord; ce qui donne lieu de présumer qu'elles auraient accompli ce passage qu'ont inutilement tenté les Ross, les Parry, par le nord de l'Europe, vers le côté nord ouest de l'Asie, par le détroit de Béh-ring. Les pêches du Nord ont été abandonnées par la plupart des pêcheurs; les Anglais seuls y envoient encore, et ont tenu dans ces parages, en 1820, cent cinquante-neuf bâtiments, montés par 7,000 matelots, dont la pêche a produit 18,875 tonnes d'huile, qui, au prix de 23 livres sterling la tonne, font 471,875 livres sterling, ou 11,525,000 francs. La France ne s'est livrée qu'assez tard aux bénéfices de ce commerce, et à peine, sous Louis XIV, quinze à vingt bâtiments sortaient-ils de nos ports de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre et de Dieppe. Mais vers 1786, vingt-trois bâtiments sortirent de nos ports; et, de 1785 à 1793, cent quatorze navires rentrèrent en France avec 51,000 tonnes d'huiles. Depuis la paix de 1815, le gouvernement français a encouragé par des lois, des primes, des privilèges de navigation, la pêche maritime de la baleine. Ce serait pour nous un grand avantage de nous affranchir d'un article essentiel d'importation par l'étranger; rien ne peut mieux former une bonne marine nationale que cent à deux cents navires, montés de 20 à 40 hommes, et qui tiennent la mer quinze à dix-huit mois de suite. Le Havre, Nantes, Dieppe, Granville, Cherbourg, se sont partagé, en 1834, les chances de succès de trente-neuf bâtiments, tandis que jusqu'à 1851, seize navires seulement avaient pris la mer pour cet objet. Ce qui donne lieu d'espérer que ces efforts seront couronnés, et que nous reprendrons le rang que nous occupions jadis dans les avantages de ce commerce, c'est que les primes de 1833, 1834, 1835, qui étaient annuellement de trois millions et demi, se sont élevés, en 1836, à quatre millions; en 1837, à cinq millions, et cela malgré la réduction que la loi de 1830 leur a fait éprouver. V. CACHALOT. — PÊCHERIE.

BALEN (Henri van), Flamand, peintre d'histoire, premier maître de Vandeyck; mort en 1632; on a de lui au musée *Abraham renvoyant Agar*.

BALERNE, ancienne abbaye de France dans la Franco-Comté; fondée d'abord pour des bénédictins, l'an 1114; mais saint Bernard y établit des religieux de Clairvaux, le 3 mai 1136.

BALES (Pierre), célèbre maître d'écriture à Londres, né en 1547; inventa l'art d'écrire par abréviation; on cite surtout son talent pour écrire en petits caractères; il offrit à la reine Elisabeth une bague dont le chaton contenait, dit-on, le pater, le crédo, les dix commandements de Dieu, une prière en latin, son nom, une devise, le jour du mois, l'année de J.-C., et celle du règne d'Elisabeth; c'était très-lisible; mourut en 1610.

BALETTI (Gianetta-Rosa-Benozi), née à Toulouse, de parents italiens; devint célèbre à la comédie italienne sous le nom de Sylvia, dans l'emploi des amoureux qu'elle joua pendant plus de 40 ans; mourut en 1737. Son mari, Joseph Baletti, né à Munich, fut connu au même théâtre sous le nom de Mariset; joua longtemps les rôles d'amoureux; il était de la troupe italienne que le duc d'Orléans, régent, fit venir à Paris, en 1716; il mourut en 1762.

BALGUERIE-STUTTENBERG (Pierre), négociant; président de la chambre de commerce de Bordeaux, où il naquit en 1779; après la restauration, en 1816, les bâtiments de sa maison furent les premiers à parcourir les parages des Indes et de la Chine; il contribua puissamment, en éveillant l'esprit d'association, à l'achèvement des ponts de Bordeaux, de Libourne, de Moissac, d'Agen, d'Aiguillon, de Cosmont et de Bergerac; on lui doit aussi d'autres établissements non moins utiles, tels que services de bateaux à vapeur, de grandes fonderies, la banque de Bordeaux, des bains publics, pour lesquels il n'épargna ni ses soins ni ses capitaux; la mort le surprit aux eaux de Bagnerès dans les Pyrénées, en 1823, au moment où il allait pouvoir commencer les travaux auxquels il avait donné tant d'études et de soins, et qui avaient pour but d'unir Bayonne à Bordeaux.

BALI, **BALAY** ou **PETITE-JAVA**, une des îles de la Sonde; Asi en est la ville la plus considérable; son gouvernement est despotique; Bali est divisée en huit états: Klon-Kong, Karang-Assim, Biling, Badong, Tabuan, Mengui, Tchiangar et Tamanbali. Chacun de ces états est gouverné par un radjah indépendant ayant à ses ordres deux visirs, l'un chargé de l'administration intérieure, l'autre des affaires extérieures; l'île entière obéissait autrefois au royaume de Klong-Kong, le plus ancien et le plus important.

BALI (le détroit de), entre l'île de Bali et celle de Java; ouvre aux vaisseaux qui vont en Chine une voie préférable à celle du détroit de la Sonde.

BALINCOURT (Marguerite-Thérèse de), débuta, en 1727, au Théâtre-Français, dans le rôle de Cléopâtre, et joua, en 1728, avec tant de succès le rôle de Médée, qu'elle fit renaitre la pièce de Longepierre, oubliée depuis trente ans; elle obtint sa retraite en 1738, et mourut en 1745.

BALIK-CHEHER, ville de la Turquie d'Asie, dans l'Anatolie, chef-lieu du Sanjak de Korassi; l'une de ces mosquées renferme le tombeau d'un santon malométan qui est en grande vénération dans la Turquie; il y a dans cette ville une source thermale avec un bain couvert d'une coupole.

BALINCOURT, château dans le Vexin français, situé près d'Arronville, au N.-O. de l'île-Adam, à deux lieues de Pontoise. La terre et châtellenie de Balincourt fut une aux seigneuries d'Ilérécourt, d'Arronville et de Mar-

gicourt, et érigée en marquisat, l'an 1719, en faveur de Claude-Guillaume Testu de Balincourt, baron de Bouloire, seigneur châtelain de Balincourt, et d'autres terres, maréchal de camp dans les armées du roi, pour ses nombreux services et surtout pour son courage au siège de Barcelone où il commandait, au jour de l'assaut, l'attaque du bastion de Ste-Claire, en 1710. V. **BOULOIRE**.

BALIOI (Jean), seigneur anglais; gouverneur de Carlisle; en 1248, un des deux régents d'Ecosse pendant la minorité du roi Alexandre III; en 1265, il fonda à Oxford le collège Balioi, et mourut vers la fin du 15^e siècle.

BALIOI (Jean et Édouard). V. **BAILLEUL**.

BALISE, du latin barbare *patitus*, *patitia*. C'est une marque placée sur un banc de sable ou sur un écueil à fleur d'eau, pour en signaler le danger aux vaisseaux qui en approchent. Cette espèce de vigie sert aussi quelquefois pour indiquer une passe ou un chenal; dans ce cas, elle fait fonction de pilote. On a imaginé un nombre d'appareils pour les balises. Le plus ordinairement ce sont des bouées flottantes, peintes en couleurs vives et remarquables, enchaînées les unes aux autres. Ce n'est que depuis 1360, qu'un moyen, aussi simple qu'utile, de prévenir les naufrages, a été pratiqué; et les balises étaient restées, pendant près de 260 ans, dans leur état de primitive imperfection, quand un Anglais, M. Logga, a fait connaître en 1820, sa première invention de la *balise pyramidale oscillante*. Celle-ci a l'avantage de rester toujours, ou au moins de reprendre immédiatement sa position verticale; quelque temps qu'il fasse, elle ne court aucun risque d'être submergée, à cause de la résistance de sa base. Les brisants et les ressacs de la mer ne la rendent que plus apparente, et la soulèvent incessamment au-dessus des flots. Beaucoup de nations se sont empressées, dans les parages dangereux du Nord principalement, de placer des balises à la *Logan*, sur tous les points utiles à signaler aux navigateurs. On en voit entre autres une très-remarquable en Angleterre, amarrée, depuis 1804, à l'est de l'entrée de la Tamise. Les Anglais l'ont adoptée dans les parages si funestes de la mer des Indes.

BALISTE, machine de guerre inventée par les Syriens, vers 420 avant J.-C.; elle servait à lancer des traits, des pierres, des matières combustibles, et avait presque la forme de nos canons. Les balistes, véritables canons de l'artillerie antique, n'étaient qu'une grosse arbalète. Les traits, lancés par ces machines à une distance prodigieuse, et consistant en carreaux bien dressés et ferrés par le bout, pesaient jusqu'à 60 livres; leur longueur était de 4 pieds environ. Les balistes, employées dans les sièges, pouvaient être établies à demeure fixe; mais celles dont on faisait usage pour les batteries de campagne étaient montées sur des roies et traînées par des mulets. Dans les armées romaines, chaque légion traînait avec elle 53 balistes. Végèce dit que, devant leurs décharges, ni les cavaliers cuirassés, ni les fantassins couverts de boucliers, ne pouvaient se montrer. Les balistes, aussi bien que les catapultes, avec lesquelles on les confond à tort, passèrent des armées romaines dans les armées du moyen âge. Quelques-uns des conquérants asiatiques, tels que Gengis-Khan et Timour, en firent usage dans leurs expéditions.

BALISTE (Servius Anicius), préfet du prétoire sous l'empereur Valérien, 259; fut élu général par les troupes romaines, après la captivité de ce prince, 260; passa en Cilicie, et sauva la ville de Pompéopolis, sur le point de se rendre aux Perses; tailla en pièces, en Lycanie, l'armée de Sapor; piller ses trésors. enleva ses femmes,

puis retourna en Cilicie; il se fit proclamer empereur en Syrie, en 262, après la mort de Macrin, et de ses fils tués dans un combat contre l'empereur Gallien, qu'ils avaient dépouillés de l'autorité, et régna deux ans, au bout desquels Odenat, prince sarrasin, le fit tuer, 264.

BALISTIQUE, théorie des projectiles, base de la science de l'artilleur. On a reconnu que, pour obtenir la plus grande vitesse initiale, il faut que le rapport de la longueur de la charge à la longueur du canon soit celui de 1 à 172. Aussi a-t-on abandonné depuis longtemps les pièces si longues qu'on employait, dans l'origine, sous le nom de couleuvrines, de fauconneaux. Ensuite on a trouvé, en expérimentant sur des canons de longueur convenable, que les vitesses initiales sont entre elles, en raison directe des racines carrées des quantités de poudre, et en raison inverse des racines carrées du poids des boulets. En admettant ce dernier résultat, qui n'est vrai toutefois que dans de certaines limites, il faudra encore, pour chaque qualité de poudre, expérimenter la vitesse imposée à un boulet d'un poids connu par une charge déterminée de cette poudre. Il sera alors facile de calculer les vitesses initiales pour d'autres charges et pour d'autres boulets. Quant à la route décrite par les boulets, Tartaglia, géomètre italien du 16^e siècle, est le premier qui a établi que cette route était nécessairement une ligne courbe, sauf le cas où le boulet serait lancé dans une direction verticale. Après lui, Galilée, en 1620, prouva que dans le vide la trajectoire, ou la route du projectile, serait une parabole, et que l'amplitude du jet, c'est-à-dire dans le sens horizontal, atteindrait le maximum, en supposant la direction initiale inclinée de 45 degrés à l'horizon, toutes circonstances égales d'ailleurs. Newton, ayant admis la supposition que la résistance au mouvement de la part d'un fluide est proportionné à la densité de ce fluide, et au carré de la vitesse du mobile, il se proposa, et, après lui les plus grands géomètres, jusqu'à nos jours, Blondel, Belidor, Mampertuis, Robins, Bernouilli, Lambert, Tempelhof, Bezout, Lombard, Antony, Euler, Lagrange, Legendre, Poisson, Poincaré, Puissant, se sont proposé le problème de calculer, d'après cette hypothèse, la route du projectile. Cette route, dans la supposition d'un milieu résistant, prend le nom de *courbe balistique*. Malheureusement toutes les forces du calcul sont impuissantes pour résoudre rigoureusement le problème de la courbe de Newton, dans l'hypothèse de Newton, et il n'existe pas d'accord satisfaisant entre cette hypothèse et les résultats de l'expérience. Ainsi Hulton a cru devoir ajouter, dans son ouvrage publié en 1806, à l'expression de la résistance donnée par le grand géomètre anglais, un terme proportionnel à la première puissance de la vitesse. Les écrivains militaires qui ont écrit sur l'artillerie, tels que La Valière, Gibeauval, d'Arçon, Rogniat, Haxo, et le prince Louis Napoléon, ont donné des explications sur une circonstance singulière que la théorie n'avait pas prévue, la *déviations de la trajectoire*, qui n'est pas contenue tout entière dans un même plan vertical. Cette déviation est le résultat de l'action combinée de la rotation du boulet sur lui-même et de la différence de densité dans les couches d'air qui le précèdent, et dans celles qui le suivent.

BALIVAGE, opération par laquelle on réserve les arbres qu'on choisit, lors de la coupe des taillis, pour les laisser croître en futaie, et qui, dès ce moment, prennent le nom de *baliveaux*. On appelle baliveaux de l'âge, ceux qu'on réserve pour la première fois; baliveaux modernes, ceux de la deuxième coupe; baliveaux anciens, ceux de trois âges ou plus. Les communes doivent, en vertu de l'ordonnance de 1669, réserver 16 baliveaux de l'âge des

taillis par arpent (52 par hectare), outre les anciens et les modernes. En réservant des baliveaux, on a pour objet d'assurer le repeuplement de la forêt et la production des grands bois de construction. Les naturalistes et les physiiciens, entre autres Réaumur, Duhamel, Buffon et Rozier, ne sont pas d'accord avec les forestiers sur l'utilité de ces réserves. Le balivage est toujours accompagné du *martelage*, opération par laquelle on imprime sur l'arbre la marque du marteau de réserve.

BALIVET (Claude-François), né à Gray, en 1754; avocat au bailliage de cette ville, en 1790; membre de l'administration centrale du département de la Haute-Saône, en 1791; député à la Convention, en 1792; dans le procès de Louis XVI, vota pour la détention provisoire et le bannissement à la paix; membre du conseil des anciens, en 1796; commissaire du directoire près l'administration de son département, en 1798; mort le 29 avril 1815.

BALIZE, rivière du Mexique, dans la presqu'île de Yucatan. Les Anglais ont fondé sur elle de beaux établissements pour la coupe des bois de teinture; ils obtinrent, par le traité de 1785, le droit de les couper dans le territoire situé entre Balize et le Rio-Hondo, pour l'emporter.

BALJY ou **BOULEY**, ville de l'Indoustan anglais. Elle appartenait au radjah Guykavar jusqu'en 1817, qu'elle fut cédée, avec son territoire, au gouvernement anglais, moyennant 40,000 roupies par an, en échange du district de Beydjapur.

BALKAN, chaîne de montagnes de la Péninsule orientale, principal boulevard de l'empire grec contre les ennemis du Nord. Par son développement de l'ouest à l'est, qui est d'environ 150 lieues, et parallèlement au cours du Danube, elle servit longtemps de barrière contre les incursions des Daces, des Goths et des Bulgares, et elle avait jusqu'à ces derniers temps arrêté tous les efforts des Russes; c'est ce qui fait que les Turcs l'ont aussi nommée *Eminch-dagh*, c'est-à-dire montagne qui sert d'ambrière. Par les observations faites, en 1831, par M. Haussbri, ingénieur-géographe autrichien, on voit que la partie la plus près du cours du Danube, et désignée quelquefois sous le nom de *Petit-Balkan*, n'a que 4,500 à 2,000 pieds d'élévation, tandis que le Grand-Balkan, qui forme vers le sud la continuation de la même chaîne, peut avoir 5 à 6,000 pieds de hauteur; aussi, dans le mois de mai, ses hautes cimes sont encore couvertes de neige. La chaîne vers le sud-est, qui porte le nom de *Despots-dagh*, s'élève à 8 ou 9,000 pieds. On évalue à 9,600 pieds la hauteur du *Tchar-dagh*; à 9,800 pieds, celle du *Ardenjaro*; et à 8,400 pieds, celle des *Doubnitza*. Les principales montagnes des groupes du Balkan étaient connues des anciens, le *Tchar-dagh*, sous le nom de *Scomius*; les *Doubnitza*, *Scomius*; l'*Eminch-dagh*, *Illeumus*; le *Despots-dagh*, *Rhodolphe*. Ce qui prouve que les anciens ont servi à former plusieurs des noms modernes. La chaîne du Balkan est couverte de bois et renferme de riches mines de fer. En 1827, elle arrêta tous les efforts des Russes, qui ne parvinrent à la franchir qu'à leur deuxième campagne de 1828, sous le commandement de Diébitch.

BALKH, pays peu considérable de la grande Bukharie, et comprenant une partie de l'ancienne Bactriane. On le nomme ainsi du nom de sa ville principale. Il est habité par les Ouzbeks et les Tadjiks; les premiers sont la plupart nomades, et forment plusieurs tribus, ayant chacune un chef. Les Tadjiks se livrent au commerce et à l'agriculture; tous sont musulmans sunnites. Cependant les Ouzbeks, quoique leur pays fasse partie de l'Afghanistan,

nistan, ne sont pas entièrement dépendants du souverain de ce royaume. Le pays est divisé en sept districts : Balkh, Mimana, Andkhov, Chibbergan, Khoulloum, Talikhan et Koundouz ; il fut conquis par Nadir-Chah en 1740, et plus tard par Ahmed-Chah, roi de l'Afghanistan Balkh, 1780, Zariaspa ou Bactra, ville principale de la province, déjà célèbre du temps de Sénuiramis. Sa fondation est attribuée à Kajumaralh, son premier roi, 2000 ans av. notre ère. Le nom Balkh, de *Balkiden* ou *Balgiden*, veut dire *faire bon accueil à un ami*, et lui fut donné par ce roi, parce qu'il retrouva dans ce lieu son frère qu'il avait perdu. Les Asiatiques pensent que Balkh est la plus ancienne ville du monde, et l'appellent *Omm-el-Buddin*, la mère des villes. Elle possède des murailles et un château fort. Après les guerres des Turcs orientaux et des Perses, les rois de ces derniers, deuxième dynastie, firent de Balkh la capitale de leur empire (V. rois de PERSE). Kaikhosrku fut le premier qui y fit sa résidence, en 1180. Aujourd'hui la ville de Balkh est entièrement déchuë et presque déserte.

BALKH (vicissitudes de). Après la destruction du royaume de Bactriane par les Scythes, cette province fut de nouveau réunie à la Perse, qui était dans ce temps gouvernée par des rois parthes, 441 av. notre ère. Vers 223, Artaxerce, roi de Perse, fondateur de la dynastie des Sassanides, fut couronné à Balk. Sous le khalifat d'Othman, vers l'an 650 de J.-C., les Arabes musulmans chassèrent le dernier monarque Sassanide, s'emparèrent de Balkh, qu'ils conservèrent jusqu'en 871. A cette époque, Jacou-Ben-Leits, premier prince de la dynastie des Soffarides, s'empara de Balkh et de tout son territoire. Balkh passa ensuite dans les dynasties des Samanides, des Ghiznovides, des Ghaourides et des Kharismiens ; plusieurs de ces princes y firent même leur résidence. En 1221, elle fut prise par les Mogols ou Tartares du fameux Gengiskan, qui fit massacrer tous les habitants. Dans l'année 1369, le sultan Houssain, descendant de Gengiskan, fut complètement battu sous les murs de Balkh par le célèbre Tamerlan, et forcé de se rendre à son ennemi. La ville fut prise, la citadelle rasée, ainsi que tous les palais de Houssain. Les descendants de Tamerlan la possédèrent jusqu'au commencement du 16^e siècle ; alors ils furent expulsés par les Ouzbeks. En 1736, Thomas-Kouli-Kan ou Nadir s'en rendit maître, et, à sa mort, Ahmed-Chah, fondateur du royaume des Afghans. Ses successeurs conservèrent Balkh jusqu'au démembrement de leur royaume. En 1825, Mir-Moutrab-Bey, prince Ouzbeck, en fit la conquête. V. BACTRIANE.

BALL (Jean), prêtre anglais du 14^e siècle, un des principaux disciples de Wicief ; parcourut les campagnes, prêchant aux habitants que la terre appartenait en égale partie à chaque homme ; qu'il ne devait y avoir aucune distinction entre eux, et que toutes les différences de fortune et de rang étaient contraires à l'ordre primitif. Arrêté et conduit à la tour de Londres, en raison de sa doctrine, il fut délivré par ses prosélytes, réunis au nombre de plus de deux cent mille. Le roi, dans la crainte d'être victime, leur livra l'archevêque de Cantorbéry, le chancelier et le grand trésorier, qu'ils firent périr. Ball fut enfin arrêté à Coventry, traduit en jugement, et exécuté à Saint-Alban, en présence du roi, 1581. Chaque partie de son corps fut envoyée dans les principaux lieux dans lesquels il avait prêché.

BALLADE, dérive de *baller*, vieux mot qui signifie danser ; espèce d'ancienne poésie française, dont la strophe est une, harmonieuse, parfaite de rythme, de sens et de symétrie. Elle est ordinairement composée de trois

strophes, dont chacune a huit, dix et même quelquefois douze vers, et les vers sont tantôt de huit, tantôt de dix syllabes ; mais ils sont tous de la même mesure dans la même ballade. Les contes de village, les dialogues rustiques, les descriptions d'objets naturels, l'histoire des mœurs des chaumières, la peinture des champs, et l'expression des émotions communes à toute l'humanité, rentrent dans le domaine de la ballade. Cette élégante et gracieuse poésie a pour patrie la Provence ; c'est dans les chants de ses troubadours qu'on en trouve les plus anciens modèles ; c'est d'eux que l'ont empruntée l'Italie, l'Espagne et la France du Nord. Christine de Pisan, vers 1370 ; Charles d'Orléans, vers 1440 ; Villon, vers 1470, composèrent des ballades. Pasquier dit que ce genre de poésie commença à avoir cours en France vers le règne de Charles V, 1370. Jean Froissard fut un des premiers à la remettre en vogue, 1420. Abandonnée pour assez longtemps, à partir de Henri II, 1550, elle fut reprise depuis, et cultivée avec honneur jusqu'au temps de Louis XIV. Clément Marot, 1540, et Voiture, 1650, excellèrent dans ce genre de poésie. De nos jours un grand poète, M. Victor Hugo, a remis en honneur cette poésie du moyen âge, qui marie heureusement les élans désordonnés, l'impétuosité du génie arabe, avec les grâces et la naïveté de notre vieux caractère indigène. En Angleterre et en Écosse, l'invasion normande a imposé le titre de ballade à un genre de poésie qui en diffère complètement. La ballade anglaise est plutôt sœur des chants populaires de la Grèce antique et moderne, des *romanceros* d'Espagne, des vieilles poésies des Scaldes Scandinaves et des *Nibelungen*. C'est une composition variable, quant à l'étendue, et libre dans sa marche, où le drame et le chant se marient à la forme épique, où figure toute la vie de l'époque, traditions historiques, récits chevaleresques de combats, aventures d'amour, légendes merveilleuses. La ballade est toujours restée essentiellement populaire dans la Grande-Bretagne, et de nos jours les plus illustres poètes d'Écosse, d'Angleterre et d'Allemagne, Walter Scott, Southey, Campbell, Schiller, Goëthe, Bürger, en ont emprunté la forme et les vieilles légendes qu'ils ont rajeunies.

BALLAINVILLIERS (le baron de), fils de M. de Ballainvilliers, chancelier de l'ordre de Saint-Louis et intendant d'Auvergne ; avocat du roi à l'âge de 17 ans, puis conseiller au parlement et maître des requêtes de l'hôtel ; intendant du Languedoc, après son mariage avec niade-moiselle d'Aubert, nièce du ministre Calonne, il préserva cette province de la famine, en sacrifiant sa propre fortune. Au commencement de la révolution, il refusa le titre de maire de Montpellier et de citoyen de Nismes, revint à Paris, et fit partie du conseil d'état. A son retour d'une mission auprès des frères de Louis XVI, il fut obligé de se cacher pendant plus d'un an ; émigra ; obtint la survivance de M. de Monthyon dans la place de chancelier du conseil de Monsieur, et l'intendance générale de l'armée des princes. En 1801, il profita de l'arrêt en faveur des émigrés pour rentrer en France ; fut nommé à la rentrée des Bourbons conseiller d'état, chancelier du conseil de Monsieur, et membre de la Légion d'Honneur ; présida provisoirement le conseil des ministres ; perdit sa place de chancelier à la mort de Louis XVIII ; et fut nommé, en 1826, grand-prévôt, maître des requêtes, des cérémonies, des ordres ; mort dans ces dernières années.

BALLANCHE (Pierre-Simon de), né à Lyon, en 1776, exerça d'abord, dans cette ville, la profession d'imprimeur-libraire ; puis fonda un journal, intitulé *le Bulletin de Lyon*, dont il fut l'éditeur et le principal rédacteur ; l'un des premiers hommes en France qui comprit la

grande révolution littéraire, dont Chateaubriand venait de donner le signal dans son bel ouvrage du *Génie du Christianisme*; il seconda les efforts de l'illustre novateur, en publiant, en 1802, un livre, qui ne devait être apprécié que plus tard : *Du Sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*. Il renouça bientôt à sa première profession pour se livrer tout entier aux lettres. *Antigone*, qui parut en 1815, fut le premier fruit de ses savantes études. Cet ouvrage, empreint d'une connaissance profonde de l'antiquité, supérieur sous ce rapport au *Télémaque* de Fénelon, et au *Voyage d'Anacharsis* en Grèce de Barthélemy, plaça M. de Ballanche au premier rang des écrivains et des archéologues de notre époque. Les *Institutions sociales* furent son début dans la carrière de publiciste; ce début ne fut point heureux; l'ouvrage passa inaperçu, parce que l'auteur, s'éloignant trop de la pratique et des conditions actuelles de notre société, y resta constamment à une hauteur de vues où une intelligence vulgaire a peine à l'atteindre. La *Palingénésie sociale*, qui parut vers 1822, doit être considérée comme le développement des idées quelque peu obscures de M. de Ballanche. Ce livre révéla dans lui un penseur original; c'est là où il posa, pour la première fois, d'une manière nette et précise son fameux dogme de déchéance et de réhabilitation qui a quelque analogie avec les doctrines de l'école d'Alexandrie, et surtout avec celle d'Origène. Enfin, en 1827, parut du même auteur, l'*Histoire de tous les peuples, appliquée au peuple romain*. Les critiques les plus éclairés de la France et de l'Allemagne proclamèrent cette œuvre comme l'une des plus remarquables de notre époque. Quoiqu'ils reconnussent que les formules de progrès de l'auteur fussent trop vagues et trop restreintes, et qu'il témoignât une trop grande prédilection pour le système de Vico, ils rendirent une complète justice à son talent d'écrivain. En effet M. de Ballanche est du petit nombre des écrivains contemporains qui manient le mieux notre langue; à la pureté, à l'élégance des auteurs anciens, il allie la richesse et la profondeur des modernes; comme historien, il procède au rebours de Niebuhr, il introduit le mythe dans l'histoire réelle, ce qui tient à la nature de son talent plutôt élevé, plutôt intuitif, plutôt lyrique, que d'une large portée; M. de Ballanche a plus d'affinité avec Platon qu'avec Montesquieu; c'est là peut-être le secret du petit nombre d'adeptes que compte ce philosophe illustre au sein d'une société dont la tendance est de tout ramener au positif.

BALLAND (Antoine), général de division, né le 27 août 1751; entra au service à l'âge de 15 ans; passa successivement par tous les grades jusqu'à celui de commandant d'un régiment qu'il reçut sur le champ de bataille de Jemmapes; fut nommé général de division à l'armée du Nord, et commanda, en 1795, l'armée qui se trouvait dans les environs de Guise; il termina sa carrière militaire par la campagne de 1796, en Italie; mort depuis 1850, à Guise, où il s'était retiré.

BALLENBERG, ville du grand-duché de Bade, cercle Mein et Tauber. C'est dans cette ville que commença, l'an 1525, la guerre des paysans.

BALLENDEN ou **BELLENDI** (sir John), écrivain écossais du 16^e siècle, traduisit du latin la *Chronique d'Écosse*, par ordre de Jacques V, auquel il était très-attaché. Il se retira à Rome après avoir essayé inutilement de rétablir la religion catholique; y mourut en 1550.

BALLEROY (château de), en Normandie. C'est M. de Choisy, conseiller d'état, qui le fit bâtir sur le dessin du fameux architecte Hardouin-Mansart, 1695.

BALLEROY (Jacques-Claude-Augustin, marquis de

la Cour), né le 20 janvier 1694; premier écuyer du duc d'Orléans; mestre de-camp, en 1714; brigadier en 1754; gouverneur du duc de Chartres, en 1755; maréchal-de-camp, en 1758; lieutenant-général, en 1744; se distingua au siège de Fribourg; exilé au mois d'octobre de cette année, pour avoir engagé le duc de Chartres à se joindre au parti des princes du sang, disgrâce qui dura 50 ans; en 1769, proposa au ministère un plan pour l'établissement des assemblées provinciales; mourut en 1775; il était membre d'une petite société littéraire, connue sous le nom de *l'Entresol*, qui exista depuis 1724 jusqu'en 1751.

BALLESTEROS (don Francisco), lieutenant-général, né à Brça, dans l'Aragon, en 1770; fit la campagne de 1795, comme lieutenant dans les volontaires de cette province; capitaine en récompense des services qu'il rendit en Catalogne; destitué, en 1804, puis nommé la même année chef des douanes dans les Asturies, poste qu'il occupait encore lors de l'invasion française, 1808; cette même année, commandant d'un régiment de la junte de cette province, eut part à la victoire de Baylen; en 1809, se laissa surprendre à Santander; en 1810, éprouva un échec à Rouquillo, et un autre à Castilles; battit des corps de Français dans l'Estramadure et l'Andalousie, à Castana et à Ossuna; exilé à Ceuta par ordre des Cortès; puis nommé lieutenant-général par la junte de Cadix, en 1814; ministre de la guerre, en 1814; peu de temps après, exilé à Valladolid; en 1820, accourut à Madrid; conseilla à Ferdinand de donner une constitution à l'Espagne; se mit à la tête du mouvement insurrectionnel, et devint président d'une junte provisoire; le 7 juillet 1825, mit en fuite quelques bataillons de la garde du roi Ferdinand VII, qui voulaient délivrer ce monarque; quelques mois après, commandant général des troupes chargées de défendre la Navarre et l'Aragon des attaques des Français; le 24 juillet 1824, battu non loin de Grenade; le 4 août suivant, signa dans cette ville une convention conclue par la régence; se trouva à Cadix lors de la délivrance du roi. Ce retour ne l'empêcha pas néanmoins d'être exilé; il se réfugia en France, où il mourut le 28 juin 1852.

BALLET. Les représentations d'une action par les gestes, les pas et les mouvements du corps réglés sur la musique, sont ce qui constituent le ballet, dont la véritable origine se confond dans la nuit des temps; car il n'est autre chose qu'un langage par action, et ce langage a dû être antérieur au langage parlé qui n'a point été conduit tout à coup à sa flexibilité et à son étendue; les peuples primitifs ne trouvant point la parole assez parfaite à leur gré, ont dû rendre par les gestes leurs sensations et leurs pensées. La danse, qui est un des éléments constitutifs du ballet, est née des premiers besoins, des premières expériences, des premières joies de l'homme. Elle est la véritable forme poétique des premiers âges, comme l'harmonie orale est le vêtement essentiel de la poésie, dont la naissance est postérieure. David rendait grâce au seigneur par ces deux poésies; il dansait devant l'arche en la conduisant au tabernacle où il allait chanter ses psaumes, 1075 avant J.-C. Le ballet, qui est un drame dansé et un dialogue de gestes, fut pratiqué par les Égyptiens et un dialogue de gestes, fut pratiqué par les Égyptiens dans leurs cérémonies sacrées. Il était composé alors sur des dessins hiéroglyphiques; il exprimait la doctrine sacerdotale et le mouvement des astres; il initiât ainsi le peuple, sous des symboles séduisants, aux connaissances les plus sublimes. Les Grecs, dont la société était déjà bien profane, transportèrent dans leurs amusements scéniques les chorégraphies religieuses des Égyptiens. Les chœurs magnifiques qui accompagnaient

et résumaient les divers progrès de l'action dramatique, étaient à la fois dansés et chantés. Ils dansaient d'abord en rond de droite à gauche, et exprimaient ainsi les mouvements du ciel qui se font de l'est à l'ouest; ils se tournaient ensuite de gauche à droite pour représenter la course inverse des planètes; l'épode ou le repos, signifiait l'immobilité de la terre. Plus tard, les danses scéniques cessèrent d'avoir un sens astronomique pour prendre un sens historique; les chœurs d'Athènes ne furent plus que l'image des évolutions et des détours du fameux labyrinthe. Cette danse, inventée et exécutée par Thésée et la jeunesse de Délos, vers 1280 avant J.-C., fut nommée la danse de la grue, parce qu'on s'y suivait à la file comme font les grues lorsqu'elles volent en troupes, ce qui n'empêcha pas Athénée, rhéteur du 5^e siècle, d'appeler ces pantomimes danses philosophiques. Deux célèbres danseurs furent en Grèce les inventeurs véritables des ballets, et les unirent à la comédie. Bathylle d'Alexandrie inventa ceux qui représentaient des actions gaies, et Pylade introduisit ceux qui exprimaient des actions tragiques ou pathétiques, vers 20 avant notre ère. Quelques auteurs ont prétendu à tort que c'est à la cruauté d'Héron, tyran de Syracuse, que les ballets doivent leur origine. Ils disent que ce prince ombrageux ayant défendu aux Siciliens de se parler, de peur qu'ils ne conspirassent contre lui, la haine et la nécessité, deux sources fertiles d'inventions, leur suggérèrent le langage voilé des gestes, des figures et des mouvements du corps, 470 avant J.-C. Le ballet passa des Grecs chez les Romains. Lucien, qui écrivait vers 180 de notre ère, parle longuement du ballet. Plaute, Térence, Pacuvius, firent jouer des pièces où il y avait des ballets pour intermèdes. Ces intermèdes étaient pratiqués à Rome dans les entr'actes; on leur donnait une tournure comique qu'ils ont conservée chez les nations méridionales. Les *opera buffa* des Italiens et les *saynètes* des Espagnols dérivent directement des bouffonneries des maîtres du monde. Vers le 15^e siècle, les Italiens, qui s'étaient réservé le monopole de créer les aristocraties européennes, commencèrent à employer le ballet pour célébrer dans les cours les plus magnifiques la naissance des princes, les mariages des princesses, l'avènement des rois, les fêtes diplomatiques ou intimes. La petite cour de Savoie passe pour avoir donné, sous Philibert-le-Beau et Philibert-Emmanuel, 1407-1580, les plus beaux ballets du 16^e siècle. On faisait quelquefois ces ballets sur des sujets de l'histoire et de la fable, mais plus souvent on les tirait de l'actualité même, qu'on transformait par les inventions les plus délicates de la poésie. Plus tard, les ballets, renonçant à l'allégorie, ne figurèrent que des galanteries recherchées. De tout temps ils avaient été accompagnés de chœurs et dansés par les princes eux-mêmes. Au commencement du 17^e siècle, ils devinrent un travestissement agréable des passions et des secrets de la cour. M. de Benserade, 1630, mettait dans les siens, qui étaient beaucoup goûtés, des rondeaux où se peignaient adroitement les dames et les seigneurs qui les chantaient. Le ballet des *Prosperités de la France* fut représenté en 1655; celui de *Hercule amoureux* en 1660, à l'occasion du mariage de Louis XIV; celui des *Saisons* à Fontainebleau en 1661; et celui des *Amours déguisés* en 1664. En 1671, Quinault fit une révolution dans le ballet. Déjà Pierre Corneille avait écrit des pièces, comme *Andromède*, où la danse et le chant étaient subordonnés au récit dramatique; c'était un retour vers les traditions grecque et latine. Quinault fit des opéras où la danse n'est qu'un divertissement accessoire; il subalternisa le ballet au chant. Molière fit entrer le ballet, réduit de la sorte, dans ses comédies, comme dans celle du *Bourgeois-Geutillhomme*, jouée

pour la première fois en 1670; Racine mit également des chœurs dans ses tragédies, comme dans celle d'*Iphigénie en Aulide*, chef-d'œuvre musical de Gluck. En 1697, Lamoignon porta dans le ballet la réaction qu'il poussait dans toutes les directions de la littérature. La représentation de *L'Europe Galante* fit une nouvelle révolution. Le chant avait été préféré à la danse par Quinault, parce que dans l'antiquité la *mélodie* dominait le mouvement des chœurs; Lamoignon subalternisa le chant à la danse, parce que les mœurs modernes l'avaient ainsi décidé dès leur début, et le public adjugea gain de cause à Lamoignon. L'esprit n'eut pas grandes dépenses à faire pour tous les ballets mythologiques du 18^e siècle. En 1760, un critique ne pouvait compter quatre ballets parfaits dans tout le répertoire séculaire. Lamoignon avait reconstitué le ballet à peu près tel qu'il a subsisté jusqu'à nos jours. Danchet y introduisit des entrées bouffonnes, 1720. Quelques écrivains de comédies pastorales égayèrent leurs pièces par des intermèdes où le vaudeville était accompagné de danses. Noverre fut le premier qui fit un art de la composition des ballets, vers 1770; il donna l'exemple avant de donner le précepte. Dauberval, 1776, Gardel, 1780, Milon et Aumer, 1788, furent les dignes continuateurs de Noverre. Depuis cinquante ans environ, on a perfectionné la danse (V. ce mot), et peut-être aussi la méthode des ballets; ainsi on a éclairci le langage figuré, étendu et rendu plus vraisemblable l'action mimique, comme dans la *Somnambule* de M. Scribe, représentée en 1852; mais les consciencieux amis de l'art ont regretté que l'on ait fait disparaître à peu près le chant de nos ballets, et qu'on les ait réduits aux proportions exiguës d'une aride pantomime. On a cependant essayé une fois de nos jours, dans la *Tentation*, de rendre le charme des chœurs aux merveilles de la danse, et le brillant succès qui a couronné cet essai a droit de nous étonner que l'on ne l'ait pas plus fréquemment renouvelé.

BALLETS DE CHEVAUX. V. CIRQUE et MANÈGE.

BALLET (Jean), né dans la province de la Marche, en 1760; juriconsulte; avocat à Évaux, en 1789; juge au tribunal de cette ville, en 1791; député à l'Assemblée législative; y fut nommé membre du comité des finances, et fit quelques rapports à l'Assemblée au nom de ce comité; en 1805; procureur-général au tribunal d'appel de Limoges; en 1811, avocat-général; en 1815, député à la chambre des représentants; au second retour du roi, reprit ses fonctions d'avocat consultant; mort à Limoges le 30 avril 1852.

BALLEYDIER (N.), né le 12 février 1763, à Annecy, département du Mont-Blanc; se consacra de bonne heure à la défense de sa patrie; fut nommé, au commencement de la révolution, commandant des volontaires d'Annecy; se distingua sous les généraux Kellermann et Dugommier; passa à l'armée d'Italie où il fit prisonniers 1500 Esclavons, commandés par le général autrichien Sommariva; commandant de l'île d'Elbe après la campagne de Francoie, puis colonel du 18^e régiment d'infanterie légère; se signala dans les campagnes de Hollande et de Russie; refusa deux fois par modestie le grade de général de brigade qui lui avait été offert par Dugommier et Bonaparte.

BALLIANI (J.-B.), sénateur génois, né en 1586; mort en 1666, âgé de 80 ans; il composa en latin un *Traité sur le mouvement naturel des corps pesants*.

BALLIN (Claude), habile orfèvre et l'un de nos meilleurs graveurs sur métaux; né à Paris en 1615. Peu d'ouvrages des anciens et des modernes peuvent être comparés aux siens; à 19 ans, il fit quatre bassins où les quatre âges du monde étaient représentés; ces ouvrages

étaient regardés comme quatre chefs-d'œuvre, et furent achetés par le cardinal de Richelieu; il fit pour le même un grand nombre de vases, de tables, de candélabres, de soleils, croix, chandeliers, et beaucoup d'autres meubles enrichis de bas-reliefs. Louis XIV le nomma directeur des médailles, et fut obligé, lors de la guerre de la Succession, de faire fondre, à la Monnaie, les précieux objets de Ballin. Ses autres ouvrages, qui enrichissaient plusieurs églises de France, principalement Saint-Denis et Pontoise, subirent le même sort en 1793; il mourut le 22 janvier 1678, âgé de 65 ans.

BALLINA ou **BELLEEK**, petite ville d'Irlande; comté de Mayo, baronnie de Tirawly; elle fut prise, en 1798, par les Français débarqués en Irlande sous la conduite du général Humbert.

BALLINASLOE, petite ville d'Irlande, à l'est de Galway; elle est la résidence de l'évêque catholique de Clonsfert, et le plus grand marché de toute l'Irlande pour le bétail; la société d'agriculture de Dublin y distribue des prix aux propriétaires des plus beaux bestiaux. Ce fut dans ses environs que campèrent les troupes du roi Guillaume III, avant la bataille d'Aghrim, en juin 1691.

BALLINGA CARRIGI, château fort dans le comté de Cavan, en Irlande; il fut pris par le colonel Wolsley, le 25 mai 1690, après une légère résistance de la part des Irlandais; cependant ce château, par sa position, était réputé imprenable.

BALLON. V. AÉROSTAT.

BALLON (Louise-Blanche-Thérèse-Perrucard de), née en 1591, au château de Vanchi (Savoie); morte en odeur de sainteté, en 1668, au monastère de Seyssel; on lui dut la formation des Bernardines réformées.

BALM, village du canton de Soleure. Elisabeth Senne, baronne de Bucheg, vendit le droit de patronage de Balm à Mathias Allrew, de Soleure, en 1593; et celui-ci le revendit au couvent de Saint-Urbain, en 1417. La ville de Soleure permit aux habitants de Balm, en 1522, du consentement de l'évêque de Lausanne, de bâtir une chapelle sur la montagne; ce canton acheta, en 1560, le droit de patronage et des dîmes de Balm, du couvent de Saint-Urbain, pour 1,600 livres. Les barons de Balm, autrefois très-riches et fort en crédit à la cour impériale, furent ruinés par l'assassinat de l'empereur Albert I^{er}, en 1548, dans lequel trompait Ulric de Balm, l'un des membres de cette famille. Le château de Balm fut démoli par les Autrichiens.

BALME (la), village de France, département de l'Isère. Il y a une grotte qui renfermait anciennement une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Balme; cette grotte passait pour l'une des sept merveilles du Dauphiné. Elle renferme plusieurs salles ornées de stalactites, un canal souterrain et un lac. Elle fut visitée en 1531 par François I^{er}.

BALMIS (François-Xavier), chirurgien de la chambre du roi d'Espagne; l'un des propagateurs de la vaccine, qu'il porta, en 1803, aux Canaries, à Porto-Rico, sur les côtes de Caracàs, à la Havane, à la presqu'île d'Yucatan, et à la Nouvelle-Espagne; passa en Chine, où il vaccina plusieurs habitants, et revint en Europe, en 1804, par les îles Philippines et celle de Sainte-Hélène; en 1816, il fit don à la bibliothèque du musée de Madrid d'un recueil de dessins coloriés, représentant les plantes usuelles de la Chine.

BALON, petite ville de France, dans le Maine; c'était autrefois une des plus fortes places de cette province. Philippe-Auguste la prit en 1199, et en fit démolir les fortifications, rétablies peu de temps après. Les Anglais s'en

rendirent maîtres en 1417; mais Charles VII les en chassa, ainsi que du reste de la province.

BALSAC, petite ville à deux lieues de Brioude, en Auvergne, qui a donné le nom à la maison de Balsac. Le premier fut Jean de Balsac, seigneur d'Entragues, qui employa toute sa fortune en faveur de Charles VII contre les Anglais (1428); il laissa, de Jeanne de Chabannes, son épouse, Robert, qui suit, et Roffec qui continua la postérité. Robert de Balsac, seigneur d'Entragues et de Saint-Chamant, conseiller et chambellan du roi, et sénéchal d'Agénois en 1488, mourut sans enfants mâles. Roffec de Balsac, seigneur de Balsac, frère du précédent, fut sénéchal d'Agénois et gouverneur de Pise pour Charles VII; eut son fils pour successeur. Pierre de Balsac, seigneur d'Entragues et de Dunes, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de la Haute et Basse-Marche, épousa Anne Malet, sa cousine, dame de Montagny, dont il eut, entre autres enfants, Guillaume, son successeur, et Thomas, qui fit la branche des seigneurs de Montagny. Guillaume de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis, et gouverneur du Havre, épousa Louise, fille de Jean, seigneur d'Humières, dont il eut plusieurs enfants, entre autres François, son successeur, et Charles, qui fit la branche des comtes de Clermont. François de Balsac, seigneur d'Entragues, de Marcoussis, etc., chevalier des ordres du Roi, par Henri III, lors de la création en 1578, et gouverneur d'Orléans; il épousa d'abord Jacqueline de Rohan, puis Marie Touchet, dame de Belleville, mère de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX; il laissa de son premier mariage Charles de Balsac, seigneur d'Entragues et gouverneur d'Orléans, qui fut son successeur et père de Charles de Balsac, mort jeune.

BALSAC (N.), né à Paris vers le milieu du 18^e siècle; dessinateur, architecte et poète; fit partie de l'expédition d'Égypte en 1798; mourut le 31 mars 1820; inspecteur en chef des travaux publics du département de la Seine.

BALSAMO (l'abbé Paul), né à Ternhini, en Sicile, le 7 mars 1763; écrivain agronomique et économiste; bibliothécaire du roi de Sicile; mort à Palerme en 1818.

BALSAMON (Théodore), patriarche d'Antioche, mort vers 1214, à Constantinople, où il fut bibliothécaire de Sainte-Sophie; il est regardé comme un des plus habiles canonistes qu'aient eus les Grecs.

BALTHAZAR, dernier roi de Babylone, selon la Bible; tué après 47 ans de règne, lors de la prise de cette capitale, en 538 avant J.-C., par Cyrus, roi des Mèdes; on croit Balthazar le même que le Nabonadius des Grecs.

BALTHAZAR; **GASPARD** et **MELCHIOR**, noms des trois mages qui vinrent adorer J.-C.; honorés par l'église, le 6 janvier, fête des Rois. La cathédrale de Cologne prétendait posséder leurs ossements.

BALTHAZAR, infant d'Espagne, fils aîné de Philippe IV; né en 1629. A trois ans, les états de Castille lui firent hommage, et ceux d'Aragon, en 1643, après qu'il eut confirmé leurs privilèges; mourut à Saragosse, le 2 septembre 1646.

BALTHAZARI, (Théodore), professeur de mathématiques et de physique, à Erlangen; inventa, en 1710, le microscope solaire, au moyen duquel on grossit les objets transparents par la lumière du soleil; il en a publié l'explication.

BALTHAZARINI, musicien italien; connu en France sous le nom de *Beaujoyeux*; premier valet de chambre de Catherine de Médicis; placé à la tête de ses musiciens en 1566; intendant de la musique de Henri III en 1574,

et chargé de l'ordonnance des fêtes de la cour; remplit longtemps cette place avec intelligence.

BALTIMORE, ville d'Irlande, province de Munster; elle avait reçu de Jacques I^{er} le titre de *bourg* (1589). Les corsaires algériens la prirent pendant la nuit, en 1651, et la livrèrent au pillage.

BALTIMORE, ville des États-Unis, état de Maryland, chef-lieu de ce comté; une des principales places maritimes commerçantes de l'Amérique; en 1775 elle n'avait que 3,954 habitants, aujourd'hui on en compte 80,500. Cette ville possède un évêché érigé par Pie VI (1776), un monument en marbre à la mémoire de Washington; c'est une colonne de 20 pieds de diamètre et de 165 de hauteur; un autre monument a été élevé à la mémoire des citoyens morts dans les journées des 12 et 13 septembre 1814, en défendant la ville contre les Anglais; elle renferme en outre un hospice, un musée, un théâtre, un collège, un cabinet d'anatomie, une bibliothèque, une université, plusieurs églises; elle compte 9 banques et 5 marchés; son canal aboutit à Colombia, sur le Susquehanna, il a 60 milles de longueur. Dans la guerre de l'insurrection, La Fayette reçut ordre de Washington d'aller défendre la Virginie; ses soldats n'ont ni vivres, ni argent, ni vêtements; le général se rend à Baltimore; les habitants lui offrent 50,000 livres pour équiper ses troupes; il accepte, assiste à un bal donné par la ville, et y expose aux dames la misère de ses soldats; vivement émue à son récit, celles-ci travaillent à l'envi à la confection des chemises, et fournissent la toile nécessaire à l'hôpital. La Fayette alors n'avait plus qu'à réunir sous son drapeau, celui de l'indépendance américaine, ses nombreux déserteurs; un ordre du jour célèbre paraît: tous sont là, tous le suivent, sont avec lui une marche forcée de plus de deux cents milles, et tiennent sept mois la campagne (1781). Baltimore, la plus belle ville des États-Unis pour l'élégance et la régularité des édifices, a des manufactures d'étoffes de coton, des verreries, des fabriques de bleu de Prusse, de vitriol, des chantiers pour la construction des navires à trois mâts. C'est le plus grand entrepôt, des cafés des Antilles et des cuirs de l'Amérique du sud. Depuis 1828, on y cultive le mûrier et on y élève les vers à soie.

BALTIQUE (mer). Cette Méditerranée de l'Europe septentrionale a 525 lieues de longueur, 50 dans sa moyenne largeur, et plus de 20,000 de superficie; sa profondeur moyenne est de 15 à 20 brasses; elle comprend plusieurs golfes, dont les deux plus considérables sont, à l'est, celui de Finlande, et au nord celui de Bothnie: elle communique avec la mer du Nord par un détroit compris entre la péninsule danoise et la péninsule scandinave; ce détroit porte, à l'est, le nom de *Catégat*, et à l'ouest celui de *Skager-Rak*; mais les eaux de la Baltique n'arrivent dans celui-ci qu'après en avoir traversé trois autres presque parallèles: le *Sund*, le *Grand-Belt* et le *Petit-Belt*. Pendant l'hiver, la navigation de cette mer est arrêtée par les glaces. Les principaux cours d'eaux qui se jettent dans cette mer sont, au nord, la *Tornea*; à l'est, la *Dwina* et le *Niemen*; au sud, la *Vislule* et l'*Oder*; les îles qu'elle renferme sont très-nombrueuses. Des observations récentes, confirmant d'autres plus anciennes, ont servi à démontrer un niveau d'eau plus bas dans la Baltique, lequel ne suit pas la même ligne et diminue dans la direction du sud. Les preuves fraîches et diminue dans la direction du sud. Les preuves fraîches et ornées de toutes leurs couleurs, et tout à fait identiques avec celles qui vivent dans le golfe, s'élevant çà et là sur la côte, et même à une très-grande distance

des terres; telles sont encore les marques faites à fleur d'eau, en 1700 et depuis, et qui, d'année en année, s'élèvent de plus en plus au-dessus des flots. Les anciens ne paraissent pas l'avoir connue. Eginhard est le premier auteur qui en ait parlé dans son *Histoire des guerres de Charlemagne*, en 800. Alfred, roi d'Angleterre (de 872 à 900), fit connaître la relation du voyage d'Othar et de Wulstan dans les mers du nord de l'Europe; dans le 11^e siècle, le chanoine Adam, de Bréda, décrivit assez exactement les parages méridionaux de la Baltique; c'est lui qui s'est le premier servi du nom de Baltique, dérivé, dit-on, du mot *Belt*, qui, en langue teutonque, signifie irruption d'eaux. On ne connut bien cette mer qu'après l'entrée des Bretons dans le golfe de Livonie, au 12^e siècle; les Suédois de cette même époque visitèrent les golfes de Finlande et de Livonie.

BALTIQUE (combat naval dans la mer), 25 octobre 1644; la flotte suédoise y défait la flotte danoise.

BALUE (Jean la), cardinal; né en 1421, fils d'un meunier de Verdun, ou, selon d'autres, d'un tailleur de Poitiers; il fut présenté à Louis XI par Jean de Melun, favori du roi, qui le fit successivement conseiller au parlement, administrateur du collège de Navarre, des hôpitaux et des aumôneries, chargé de la disposition des bénéfices, trésorier de l'épargne, secrétaire d'état, titulaire des plus riches abbayes, évêque d'Evreux et enfin son premier ministre; il dut son élévation à des intrigues et à des fourberies; il alla même jusqu'à accuser du crime de lèse-majesté Jean de Melun, son bienfaiteur, qui fut condamné à mort et exécuté à Loches, en 1468; il mit tout en usage pour perpétuer les divisions entre le roi et son frère, le duc de Berri; enfin le roi, convaincu de l'infidélité de Balue, le fit enfermer onze ans, à Loches, dans une cage de fer; en 1479, il obtint son élargissement, alla à Rome où il fut comblé d'honneurs; en 1484, fut nommé légat en France, puis évêque d'Albano, et mourut légat dans la marche d'Ancone, en 1491; il avait l'esprit souple, adroit, faux, intrigant, et des mœurs scandaleuses.

BALUZE (Étienne), savant bibliothécaire de Colbert, né à Tulle, le 24 décembre 1650; Louis XIV créa pour lui, en 1670, une chaire de droit canon au collège royal dont il devint inspecteur, en 1707; disgracié pour son *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*; rappelé en 1715; il mourut à Paris le 28 juillet 1718; il est auteur de quarante-cinq ouvrages, et entre autres des *Capitulaires de nos rois rangés dans leur ordre*.

BALZAC (Jean-Louis Guez, seigneur de), membre de l'académie française; est regardé comme le père de l'éloquence française; naquit à Angoulême, en 1594; prit son nom d'une petite terre qu'il avait sur la Charente; il s'attacha au cardinal de La Vallette, ce qui le fit connaître à la cour, où son mérite le fit distinguer du cardinal Richelieu qui lui accorda une pension de 2,000 livres, et le brevet de conseiller d'état. Si Balzac eut beaucoup d'admirateurs, il eut aussi beaucoup d'envieux, et parmi ces derniers, en 1624, le père Goulu, général des Feuillants, le plus acharné de ses ennemis, dont les tracasseries le forcèrent à se retirer dans une de ses terres, où il mourut en 1655; ses ouvrages les plus estimés sont *le Prince*, *le Socrate chrétien* et *Aristippe*. Il laissa une rente de cent livres par an qui devait servir tous les deux ans à former un prix de 200 livres, qui devait être donné à celui qui aurait le mieux réussi dans un discours sur des matières de piété; l'irrégularité de son testament ajourna jusqu'en 1671 l'exécution de ce legs. Balzac ne sut pas toujours éviter dans ses écrits les défauts dont il contribua à corriger ses contemporains, le pédantisme de l'érudition et

l'enflure espagnole; mais à tout prendre son influence générale a été salubre. Il a donné le premier du nombre, de l'harmonie et de l'élégance à notre langue. Venu après Montaigne et avant Pascal, il nous semble avoir eu sur la prose une action analogue à celle que Malherbe, venu entre Ronsard et Racine, exerça sur le développement de notre langue poétique. Balzac avait un sentiment profond du beau et du grandiose dans les arts, et à travers toutes ses hyperboles de rhétorique, le sentiment se fait quelquefois jour. Il fut toujours l'admirateur de Corneille, au moment même où le génie de ce grand homme était nié ou contesté par tous. Il n'est pas inutile de rappeler que le mot *bienfaisance*, généralement attribué à l'abbé de Saint-Pierre, est de Balzac.

BALZAC (Honoré de), l'un des plus féconds et des plus spirituels romanciers de notre époque; est né à Chinon, département d'Indre-et-Loire, vers les premières années de la révolution. Il s'associa d'abord pour l'exploitation d'une imprimerie; mais sa vocation d'écrivain ne tarda pas de l'emporter en lui sur le génie commercial, et M. de Balzac renonça, dès 1828, à des travaux qui s'alliaient peu à son caractère et à son talent; il se livra entièrement à la littérature. Les premiers romans qu'il fit paraître sous divers pseudonymes, tels que Horace Saint-Aubin, lord Rhooone, etc., furent peu remarqués. Ce ne fut qu'en 1850; époque de la publication de la *Physiologie du Mariage*, que la réputation de M. de Balzac commença à s'établir. Cet ouvrage était signé *un jeune Célibataire*. La *Peau de Chagrin*, qui parut en 1852, plusieurs nouvelles publiées dans la *Revue de Paris*, du même auteur, qu'avait déjà levé le voile du pseudonyme, eurent une grande vogue, et achevèrent de populariser le nom de M. de Balzac dans le monde littéraire. Aux élections générales de 1851, cédant à la fièvre politique de l'époque, M. de Balzac ambitionna les suffrages des électeurs de Chinon, qui eurent le bon esprit de ne pas le distraire d'une carrière où de brillants succès lui étaient réservés. En effet, les *Études philosophiques*, dans lesquelles se trouve *Eugénie Grandet*, mirent, en 1855, le sceau à la célébrité de M. de Balzac, et le placèrent au premier rang des romanciers de l'époque. Dès lors, il devint l'enfant gâté du public féminin, qui applaudit à ses défauts comme à ses qualités. C'est peut-être à cet accueil épressé qu'obtinrent toutes les productions de M. de Balzac, qu'il faut attribuer certains écarts de son talent d'écrivain, et la licence avec laquelle il se permet de traiter souvent la langue française. Cette tache, qui dépare les plus beaux morceaux de M. de Balzac, est d'autant plus inexcusable qu'elle semble être le résultat d'une idée systématique. Au lieu de le chicaner constamment sur sa prédilection, devenue proverbiale, pour la femme de *quarante ans*, et sur ses étranges idées physiologiques, la critique pourrait relever, avec infiniment plus d'à-propos et plus de justesse, le défaut grave qui se trouve dans presque tous les ouvrages de M. de Balzac; nous voulons parler de l'insignifiance, et quelquefois de l'absence complète du dénoûment. Toutefois, malgré son affectation de néologisme, les prétentieuses recherches de son style, et son but, trop manifeste, de n'écrire que pour les boudoirs et les salons, l'auteur d'*Eugénie Grandet*, du *Médecin de Campagne*, du *Père Goriot*, de *l'Homme sans nom*, de *Une Transaction*, des scènes de la vie parisienne, des *Cent contes drôlatiques*, du *Livre mystique*, du *Lys dans la vallée*, etc., etc., a des titres légitimés à la vogue dont ses œuvres sont l'objet. On y rencontre du naturel, de l'intérêt, de la sensibilité, et une peinture assez exacte de nos mœurs privées et de notre société contemporaine. Ajoutons qu'il n'est guère d'écrivain contemporain dont

la fécondité soit vraiment plus étonnante; outre les innombrables volumes qu'elle a produits, sa plume est encore la providence périodique de nos revues et de nos recueils littéraires les plus estimés.

BAMBA ou **WAMBA**, le premier des rois visigoths qui furent couronnés en Espagne; monta sur le trône en 672; le 14 octobre 680, il se retira dans un monastère après un règne de huit ans un mois quatorze jours. On voit par le huitième concile de Tolède, tenu en 681, que Bamba céda la couronne à un Grec nommé Erwig. Il mourut sept ans après.

BAMBARA. Ce mot figure à la fois dans nos géographies vulgaires de l'Afrique, comme nom de peuple et comme nom de pays. C'est pourtant le nom d'une race d'hommes plutôt que celui d'une contrée; car il est porté par les habitants de pays divers, sans que ces pays en aient tiré une dénomination commune. Brue n'avait guère recueilli, vers 1690, qu'une simple notion d'un peuple *Bambara*, et d'un pays *Bambara-Cana*, très-vaste, très-peuplé, très-stérile, entre le Cassou et Tombouctou. Moore n'en savait guère plus, en 1750, sur les *Bambroughs* et leur patrie. Pruneau de Pommeberge n'avait eu à son tour, vers 1757, que des renseignements bien vagues encore sur le pays des *Bambaras*. Gollbéry et Geoffroi de Villeneuve, en 1783, avaient du moins ajouté à ces notions l'observation superficielle des grands traits physiques et moraux de ces nègres, qu'ils avaient tant vus dans nos comptoirs. Enfin Houghton, en 1791, avait résolu de pénétrer chez eux, et d'atteindre le grand fleuve Joliba, dont le nom était parvenu jusqu'à lui, avec ceux des villes de Ségo, Yamina, Sansanding et Jennie, à travers lesquels ce fleuve coulait vers Tombouctou; mais la mort l'arrêta sur le seuil. Il était réservé à Mungo-Park de franchir, en 1796, cette barrière, de voir le grand fleuve et d'en visiter les cités riveraines, où il retourna encore, en 1803, pour n'en plus revenir. Dochart s'y rendit aussi en 1820, et la mort ne lui laissa pas, au retour, le temps de rédiger une relation de son voyage. Gray, en 1821; Beaufort, en 1825, tentèrent vainement de s'avancer au-delà des premières lignes des *Bambaras* occidentaux, pendant que Dupuis et Clapperton recueillaient loin de là quelques vagues indices sur leurs frontières, vers l'orient. Enfin Caille, en 1827, à travers leur pays du sud-ouest au nord-est, au-delà du Niger. Au milieu de ces notions incomplètes et confuses, on aperçoit du moins que leur nom est répandu sur une vaste surface dans les régions qui avoisinent à l'est la Sénégambie. Le noyau de la province des *Bambaras*, qui fait partie du pays de Melli, section occidentale du Takroum, paraît être à Seghou, sur le Niger. Sa superficie peut être évaluée à 8000 lieues carrées géographiques. Grande population, sans lien politique entre elle que du nom et du langage, les *Bambaras* sont distribués en groupes, juxtaposés, divers de mœurs et de puissance; au nord, ce sont de grandes monarchies; au sud, de petits districts indépendants. Ceux du sud ont le nez aquilin et les lèvres minces, tandis que les *Bambaras* du nord ont au contraire le nez très-petit et les lèvres très-grosses.

BAMBERG, belle ville, aujourd'hui archiépiscopale, de Bavière, sur la Rednitz, dans le cercle du Haut-Mein, appelée de l'ancien nom de Babenberg, qu'on croit lui avoir été donné par Babé, fille de l'empereur Othon II, vers 973, qui la fit agrandir. Bamberg a été pris pour le *Bergum* des anciens; il ne fut cependant bâti que dans le 10^e siècle; l'évêché fut fondé, en 1023, par l'empereur Henri II, qui fit fortifier la ville; sa population est évaluée à 21,000 âmes; elle est le siège du tribunal d'appel; l'ancien palais épiscopal, sur le Peterberg, est la demeure

du duc de Bavière Guillaume ; la cathédrale est une des plus belles d'Allemagne ; on remarque encore à Bamberg le grand hôpital avec ses célèbres écoles de chirurgie et de médecine ; la place de Maximilien avec la statue colossale de ce roi ; la bibliothèque qui est très-considérable ; le riche cabinet d'histoire naturelle, et la galerie de tableaux ; l'université fut fondée par l'évêque Melchior Ottonwelt de Saltzbouurg, mort en 1655 ; on doit aussi mentionner le Pont-Neuf et le beau pont de chaînes, tous deux nouvellement construits.

BAMBERG (combat et prise de). En 1796, le général Kleber, commandant l'armée de Sambre-et-Meuse, s'avance vers cette ville, dont les environs étaient défendus par les Autrichiens ; mais trop éloignés pour se réunir à temps sur un même point, ils furent successivement repoussés au delà du Mein par les généraux français, qui, cependant, avaient presque toujours en présence des forces doubles des leurs. Ces différentes escarmouches mirent peu à peu Bamberg à découvert, et le 4 août, le général Grenier y entra avec son avant-garde ; la ville n'était plus occupée que par quelques bataillons autrichiens, car à l'approche des Français, les Impériaux seignaient de se retirer, mais ils y rentrèrent bientôt, et le combat s'y engagea avec un extrême acharnement ; en même temps le général Klein, à la tête de cinquante dragons, y entra avec toute sécurité ; il s'était vu précédé par des troupes françaises. Également enveloppé, il se fit jour le sabre à la main au milieu d'un ennemi supérieur. Au bout d'une heure de combat, les Autrichiens battirent en retraite, abandonnant d'immenses magasins de grains, de farine et d'avoine, ainsi que deux pièces de canon.

BAMBERG (conciles de), par le pape Benoît VIII, aux fêtes de Pâques. Ce pontife, en présence de soixante-douze évêques, y confirme les privilèges de l'église de Bamberg, 1020 ; — par le pape Léon IX, en présence de l'empereur Henri III, où ce pontife confirme les privilèges de l'église de Bamberg, en 1052 ; — par Éberhard, archevêque de Saltzbouurg ; on examine la doctrine de Gérohus, prévôt des chanoines réguliers de Reichersperg, sur Jésus-Christ, qu'il soutenait devoir être adoré dans son humanité comme dans sa divinité. Cette doctrine fut jugée irrépréhensible, et Folmar, accusateur de Gérohus, condamné, 1150.

BAMBERG (comtes de). Leur famille, une des premières d'Allemagne, descend des anciens rois de Francanie. Henri, comte de Bamberg, plus connu sous le nom d'Albert, fut le premier qui se fit remarquer ; il épousa Baha, sœur de l'empereur Henri I^{er}, et fille d'Othon, duc de Savoie ; chargé, conjointement avec Henri, comte de Henneberg, par Louis III, du commandement d'une armée ; ils eurent ordre de contraindre Hugon à chercher l'investiture du duché de Lorraine auprès de l'empereur ; quelque temps après, Albert, vers 902, chassa l'évêque de Würzburg, prit et brûla cette ville ; dans cette guerre, Adelhard, frère d'Albert, fut pris, jeté en prison et mis à mort ; Henri, un autre frère, fut tué dans la même bataille ; Conrad, comte de Franconie, fils de l'empereur Arnulph, voulut s'opposer à Albert, mais il fut battu et tué par Albert pour venger la mort de Reinhold, son troisième frère, tué par Conrad. L'empereur Louis IV, qui cherchait à le réduire, l'assiégea vainement dans Bamberg ; mais Hatto, archevêque de Mayence, le lui livra par trahison ; condamné à mort à la diète de l'empire tenue à Fribourg, en 904, il fut exécuté, et tous ses biens confisqués. Il laissa deux fils, Léopold et Albert. Le premier mourut sans héritiers ; le second reçut le marquisat d'Autriche en fief de l'empereur Othon I^{er}, en 950 ; sa famille subsista pendant trois cents ans avec les titres de

marquis et de duc d'Autriche ; elle s'éteignit dans le 13^e siècle par la mort de Henri V, dont la fille unique fut mariée à Hermann V, marquis de Bade, vers 1248.

BAMBOCIADÉ, nom donné à de tout petits tableaux représentant des sujets grotesques ; on les appelle ainsi de leur auteur, peintre flamand du 17^e siècle, nommé par les Italiens Bamboccio à cause de la singularité de sa taille ; son vrai nom était Laer ou Laar ; ce sobriquet *Bamboccio* vient de l'italien *bamboccie*, marionnette, dérivé lui-même de *bambo*, enfant.

BAMBOU, du malais *bambu*, sorte de roseau qui croît partout sous les tropiques, et qui s'élève souvent jusqu'à 50 pieds de hauteur. Au bout de 4 ans, il est propre à une foule d'usage, mais il ne donne de fruit ou de graines qu'à l'âge de 25 ans, après quoi il meurt. Ses jeunes tiges sont tendres et bonnes à manger. On l'emploie d'un nombre infini de manières dans la construction des maisons, des ponts, des bateaux, etc. Mahé de la Bourdonnaye, à son retour de l'Inde, en 1747, s'arrêta à la Martinique et fit don à la colonie du bambou de l'Inde, dont le bois est plus capable de résister aux vents que celui des Antilles. Les Japonais fabriquent du papier avec le bambou. V. **PAPIER**. Les cannes dont on se sert en Europe ne sont point des bambous, mais des *rottans*, sorte de plante tout-à-fait différente. V. **ROTANG**.

BAMBOUK, nom de deux états qui jouent un rôle politique fort secondaire dans la Sénégambie ; l'un, simple petit district sur la frontière mandingue, contigu à la fois aux Gjolofs du Saloum et aux Peuls du Fouta-Toro ; l'autre occupant, entre le Ba-Fyn et la Falémé, les contreforts septentrionaux des montagnes où naissent les deux rivières ; celui-là presque inconnu, et dont l'existence n'a été révélée qu'en 1786 par Rabault, et confirmée, en 1824, par Beaufort ; l'autre, au contraire, célèbre dès longtemps par la richesse de ses mines d'or. Borné au nord par le Kayaga et la province kassoukaise de Logo ; à l'ouest, par le Bondou et le Tenda ; au sud, par le Dentilia et le Gjaloukadou ; et enfin à l'est, par le Fouladougou, le Bambouk s'étend du nord-ouest au sud-est dans une longueur de plus de 40 lieues, sur une largeur moyenne de 20 lieues. Les Portugais furent attirés dans ce pays à cause de ses mines d'or, dans le 16^e siècle ; toutefois la première relation que nous ayons de ce pays est celle de Compagnon, employé de la Compagnie Française des Indes, qui le visita en 1716. Le directeur Le Vens y pénétra vers 1750 ; fit élever, du consentement des habitants, un poste fortifié à Farbanna, sous la direction de Secasse, et envoya Payen reconnaître les cantons les plus avancés. Pélays et Legrand y allèrent l'année suivante, mais ne purent y rester. Le directeur David renouvella, en 1744, des tentatives d'établissement, et en laissa la suite à Stoupan de La Brue, auquel succéda Assenac ; mais on ne réussit pas mieux cette fois ; et le projet fut encore abandonné. Un traitant, nommé Coste d'Arnobal, avait aussi fait, avant 1789, un voyage dans le Bambouk, où il dit avoir séjourné 22 mois. Lorsqu'en 1814 la France fut rentrée en possession de ses comptoirs d'Afrique, l'attention fut encore appelée sur les mines d'or du Bambouk. Le nègre Maly-Ngily fut envoyé en 1825, par l'administration de Saint-Louis, reconnaître la route, par laquelle le lieutenant de vaisseau Groult de Beaufort pénétra, en 1825, dans le pays, afin de l'explorer ; et Duranton, qui l'avait traversé peu de temps auparavant, rest, en 1829, la même route, accompagné du mineur Tourette. Le pays est hérissé de montagnes décharrées et de formation primitive, entre lesquelles courent de nombreux torrents. Outre le phosphore vert et les greuats que l'on rencontre dans leurs fleuves, elles

renferment encore des mines de fer, des veines de fer, d'argent, mais surtout d'or, qui fait l'objet de la principale exploitation du pays. Pour l'extraire, les habitants se bornent à creuser des puits dans des terrains de transports, et à séparer, par le lavage, les pépites d'or qui y sont contenus. Le précieux métal s'offre, dans les localités les plus riches, dans la proportion d'une partie sur 4 à 5,000 parties de terre aurifère. Le climat est renommé pour son excessive chaleur et son insalubrité. Les habitants de Bambouk sont une race mêlée, où domine l'élément manding; ils sont fort clair-semés, et à peine estime-t-on à 100,000 le nombre des habitants répandus dans toute la contrée. La religion qu'ils professent est la mahométane. Ils sont gais, paresseux, adonnés aux femmes et aux liqueurs fermentées. C'est au commencement du 12^e siècle de notre ère que les traditions de toute la Sénégambie s'accordent à placer l'époque de l'invasion qui fit succéder aux Peuls, dans le Bambouk, celle des Mendings, que la ferveur islam'que poussait alors hors de leurs demeures. Abba-Manko, chef de l'expédition, s'établit avec les siens au milieu de ces montagnes, où il fonda une monarchie oligarchique; il en garda le sceptre pendant plus de 50 ans, avec le titre peul de *salliqui*, qui passa à ses successeurs. A sa mort, il partagea son royaume entre ses trois fils. Cette division a subsisté jusqu'à nos jours. Une nouvelle révolution soumit le Bambouk à la domination des Portugais, qui s'y établirent, vers 1480, après avoir massacré les princes du pays et un grand nombre d'habitants. Mais la division se glissa parmi eux; la débauche et l'insalubrité du climat les décimèrent, et quand ils furent ainsi affaiblis, les indigènes conspirèrent leur destruction, et les égorgèrent tous le même jour. Un autre événement considérable de leur histoire se place dans le 16^e siècle: la caste des marabouts avait complété l'asservissement de la nation; mais la conspiration fut découverte, les marabouts furent exterminés, leurs familles expulsées, et toute corporation sacerdotale abolie; ce qui existe encore. Les peuples du Bondou et ceux du Kassou ont à peu près anéanti l'indépendance du Bambouk. Les petits chefs du pays achètent par des tributs le protectorat des uns ou des autres; mais avec le titre d'alliés, la plupart n'ont été que sujets dans les armées du kassouké Hhaouah-Denbal, et peut-être le Bambouk fut-il devenu une simple province du Kassou, si la mort n'eût brisé tout récemment (1850) le sceptre de cet homme extraordinaire.

BAMIAN, ville de Perse, capitale de la province de Bamian, située à moitié du chemin entre Balkh et Caboul, et dans les environs de l'ancienne Bamian, entièrement abandonnée. Elle est encore célèbre par ses idoles et par un nombre prodigieux d'excavations, qu'on évalue à 12,000, y compris celles de ses environs. On y voit deux énormes statues de cinquante coudées de hauteur, représentant un homme et une femme; la figure mâle se nomme *Salsal*, et l'autre *Salah-Mama*. Une autre statue de quinze coudées paraît représenter leur fils. M. Hamilton appelle ses imposantes ruines la *Thèbes de l'Orient*. Il y a des excavations de tous côtés autour des idoles, et, dans la plus grande, 2,000 hommes pourraient se loger. Bamian est soumise à Caboul, et paraît être un endroit d'une haute antiquité. On pense que c'est la ville qu'Alexandre fonda au pied du Sarepamisse, avant d'entrer dans la Bactriane; toujours est-il que la contrée entre Caboul et Balkh est appelée même aujourd'hui *Bakh-tar-za-Min*, ou contrée de Bakhlar. L'opinion la plus accréditée est que Bamian tire son nom de son élévation, *bam*, signifiant un balcon, et *tan*, une contrée. D'autres pensent qu'elle fut ainsi nommée à cause des canaux

creusés dans le roc les uns au-dessus des autres. Genghis-Khan, empereur des Mogols, s'en rendit maître en 1221, et la détruisit; elle fut rebâtie en partie, puis abandonnée par ses habitants.

BAMPTON, bourg d'Angleterre, comté de Devon: il y a une source d'eaux thermales dans les environs. En 614 ou 620, une bataille fut livrée auprès de ce bourg entre les Bretons et les Saxons; ces derniers y perdirent 20,000 hommes.

BAN, proclamation solennelle de quelque chose que ce soit. L'usage de publier les bans de mariage est fort ancien; on en voit des vestiges en France sur la fin du 12^e siècle. Le concile général de Latran, qui se tint sous Innocent III, en 1215, ordonna que la publication des bans se feroit dans toute l'église. Le concile de Trente, en 1552, renouvela cette ordonnance; et les ordonnances de plusieurs de nos rois, Charles IX, Henri III, Louis XIII, sont, à cet égard, d'accord avec les conciles.

BAN, ancien nom de dignité dans la Hongrie, dans la Croatie, dans la Dalmatie, dans la Serbie, et chez presque tous les peuples slaves, lorsqu'ils étaient sous la domination de l'empire d'Orient. Cette dignité, vers le 9^e siècle, était assez commune; elle ne consistait que dans le commandement de 700 soldats. Plus tard, vers le 12^e siècle, il n'y eut plus qu'un ou deux bans dans chacun des pays ci-dessus nommés; ils avaient à peu près le rang de vice-rois, et étaient nommés par les empereurs de Constantinople, tant qu'ils possédèrent l'Illyrie, c'est-à-dire jusqu'en 1500. Mais lorsque ces contrées furent détachées de l'empire grec, leurs gouverneurs prirent, tantôt les titres de duc et de comte, tantôt ceux de ban et de roi. Depuis 1065, la dignité de ban devint la plus considérable en Hongrie, après celle du souverain; aussi elle n'était conférée qu'aux fils ou aux frères du roi. Cette dignité prenait le nom de *bannat*. Charles-le-Petit, roi de Hongrie, en investit Jean Horvath 1385; et la reine Marie y éleva Denys, son amant, 1590.

BAN et **ARRIERE-BAN**, mandement public, fait de la part du souverain à ses vassaux de se trouver en armes à un rendez-vous, pour servir dans l'armée, soit en personne, soit par un certain nombre de gens de pied ou de cheval, qui les représentent à proportion du revenu ou de la qualité de leurs fiefs. Le ban se rapporte aux fiefs, et l'arrière-ban aux arrière-fiefs, selon quelques-uns; mais d'autres croient que le ban est le service ordinaire que chaque vassal doit, selon la nature de ses fiefs, et que l'arrière-ban est un service extraordinaire que les vassaux rendent au roi; d'autres, qui font venir *arrière-ban* de *heri bannum*, proclamation du seigneur, pensent qu'on ne doit mettre aucune distinction entre *ban* et *arrière-ban*. Ces assemblées de vassaux, que le roi faisait convoquer par les seigneurs pour aller à la guerre, ont commencé en France, vers 761, sous Pépin-le-Bref. Il en est fait mention dans les Capitulaires de Charlemagne, promulgués vers 800; mais elles ont été plus fréquentes sous les rois de la troisième race. On voit dans la chambre des comptes plusieurs rôles pour le ban et l'arrière-ban, dans les années 1216, 1256, 1212, 1255 et 1372. Ce dernier nous apprend que tous les seigneurs des fiefs furent cités à Tours par Philippe-le-Hardi; que les uns devaient un nombre de chevaliers, et les autres servaient de remplaçants; qu'il y en avait qui allaient à leurs frais, et d'autres qui se faisaient défrayer; et que ceux qui se faisaient exempter étaient astreints à une redevance en argent ou en avoine. Un rôle de l'année 1517 contient les noms des barons de France, convoqués à Paris, à la fête de la Saint-Jean, pour aller en arrière-ban contre les Flamands. La suite des uns se composait

de 100 hommes d'armes; celle des autres de 60, de 50 ou même de 20. Les noms des prélats et ecclésiastiques de tout rang; ceux des consuls, des maires et des échevins des villes y sont compris. En 1550, le roi Jean convoqua la noblesse de son royaume pour marcher contre les Anglais; et, en 1555, il manda aux bourgeois de Nevers, de Chaumont et autres villes, qu'ils eussent à envoyer à Nevers le plus grand nombre de chevaux qu'ils pourraient, pour marcher en arrière-ban contre le fameux prince Noir. Le roi Charles V convoqua le ban et l'arrière-ban, en 1569. François 1^{er} fit une ordonnance, en 1555, par laquelle il serait fait tous les ans une *montre* (revue) du ban et arrière-ban, et que chaque vassal y comparaitrait en personne. Les ecclésiastiques étaient obligés d'aller ou d'envoyer au ban et à l'arrière-ban, à cause des fiefs qu'ils possédaient. Lorsqu'ils y allaient eux-mêmes, ils avaient la conduite de leurs vassaux. Il y en a même un qui se sont signalés dans les batailles par leurs propres actions. Pierre, archevêque de Sens, frère de Jean de Montaigne, grand-maitre de France, portait un casque au lieu de mitre, une cuirasse au lieu de chasuble, et une hache d'armes au lieu de crosse, 1420. Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, et prince du sang de France, ayant été fait prisonnier avec son archidiacre par Richard, roi d'Angleterre, en 1194, le pape intercédait pour leur mise en liberté; mais le prince anglais envoya au pontife la cotte de maille tout ensanglantée de l'évêque, avec sa hache et son épée, en lui demandant ironiquement s'il reconnaissait les armes de son fils. Célestin III lui répondit qu'il pouvait disposer de son prisonnier comme bon lui semblerait, puisqu'il avait préféré la lance au bâton pastoral, la cotte de maille à l'aube, le boudier à l'étoile, et l'épée au glaive de la parole de Dieu. Aussi les anciens portraits de Philippe de Dreux le représentent-ils avec une cuirasse par-dessus son surplis; c'est depuis lui que les évêques de Beauvais portèrent la cotte d'armes du roi à la cérémonie de son sacre. Les évêques de Chartres étaient également représentés armés de toutes pièces. Les armes des évêques de Dole étaient surmontées d'une mitre à droite, et d'un casque à gauche. Philippe-Auguste accorda une dispense de service personnel à l'évêque de Paris, en 1200. Philippe-le-Hardi fit la même grâce à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, en 1270. Depuis cette époque, le clergé fut entièrement dispensé du ban et de l'arrière-ban, par plusieurs patentes, et par une convention passée, le 29 avril 1656, avec le roi Louis XII, qui confirma les ordonnances de ses prédécesseurs à ce sujet, moyennant quelques subventions. Les rois de France exemptèrent aussi de ce service les bourgeois des bonnes villes, les magistrats des parlements, les secrétaires du roi, et autres personnes privilégiées. La convocation du ban et de l'arrière-ban était faite, dans le principe, par les *missi dominici*, que nous avons dit ailleurs être des seigneurs de la plus haute distinction; puis par les chevaliers bannerets, et, depuis 1555, par les grands baillis, sénéchaux et gouverneurs de France. On assembla l'arrière-ban de France, en 1674. Turenne ne fut point content de cette milice, qui ne se conduisait point avec la même discipline et avec la même obéissance que les troupes réglées. On assembla encore un arrière-ban, en 1689; depuis il n'en est plus question dans notre histoire. Le duc d'Aiguillon repoussa, en 1765, avec l'arrière-ban de la noblesse de Bretagne, une expédition anglaise, qui avait débarqué sur les côtes de cette province. On peut considérer comme un véritable arrière-ban l'établissement des gardes d'honneur, en 1815, puisque cette levée extraordinaire, destinée à réparer les pertes de notre cavalerie dans la campagne de Russie, ne se composait que

de jeunes gens des premières familles de l'empire, qui devaient s'équiper à leurs frais, et auxquels le grade de sous-lieutenant était promis pour la fin de la campagne. V. **ARRIÈRE-BAN.**

BAN DE L'EMPIRE. C'était autrefois une exclusion d'un membre de l'empire d'Allemagne de toutes les prérogatives et de tous les privilèges dont il jouissait en cette qualité; de sorte que celui qu'on avait mis au ban, par un procès que l'empereur et les états de l'empire lui intentaient, comme à un *perturbateur du repos public*, n'avait aucune sûreté, ni par rapport à sa sûreté et à sa vie, ni par rapport à ses biens. Le pouvoir de mettre au ban de l'empire appartenait à l'empereur et aux états de l'empire. C'était en particulier la chambre impériale qui était en droit de publier le ban contre les princes et seigneurs, dont le procès lui avait été confié. Ernest, duc de Souabe, fut mis au ban de l'empire, en 1050, parce qu'il avait armé contre l'empereur Conrad II. Albert, margrave de Brandebourg, le fut en 1530. Les empereurs s'arrogeaient quelquefois ce droit à eux seuls, comme Charles-Quint, dans la guerre de Smalcke, en 1547; Ferdinand II, dans celle de Bohême, 1614-1626. Pour prévenir cet inconvénient, on inséra, en termes exprès, dans la capitulation de l'empereur Ferdinand II et des empereurs suivants, que lorsque l'empereur aurait dessein de mettre quelqu'un au ban de l'empire, il lui ferait faire son procès, selon les statuts de la chambre impériale. Malgré ces précautions, on a vu encore les électeurs de Cologne et de Bavière mis au ban de l'empire, nonobstant l'opposition du corps de l'empire, 1705-1704. L'empereur Charles VI, à son avènement, 1715, renouvela la promesse de ses prédécesseurs, de ne prendre, dans aucun cas, une détermination de cette espèce, sans le concours des électeurs. La création et l'agrandissement de la monarchie prussienne qui, depuis le grand Frédéric, servit de contrepoids à la puissance de la maison d'Autriche, contribuèrent à faire tomber en désuétude l'usage de mettre au ban de l'empire. Depuis la formation de la confédération germanique, en 1815, le droit de mettre au ban de l'empire appartient à la diète.

BANALITÉ, droit d'un seigneur d'avoir un moulin, un four, un pressoir, etc., et d'y contraindre ses vassaux à s'en servir exclusivement; ce droit était inconnu des anciens; son origine ne remonte pas plus haut que vers la fin du 10^e siècle. Fulbert, évêque de Chartres et chancelier de France sous le roi Robert, en 1010, se plaignait à Richard, duc de Normandie, qu'il y avait des moulins banaux éloignés de cinq lieues de la demeure de ses sujets, qui étaient contraints par les châtelains d'y aller moudre. *Banalité* vient de *ban*, proclamation, parce que l'on avait coutume en quelques lieux d'appeler et de crier à haute voix, à cor et à cri, que l'on vienne au four, au moulin ou au pressoir; ce droit fut supprimé par l'assemblée constituante, en 1790.

BANAYAS, de Cabséel, fils de Joïadas, capitaine des gardes de David, et l'un des chefs les plus braves de l'armée, était de race sacerdotale. David l'admit dans son conseil intime. Il soutint seul un combat contre deux frères qui passaient pour les plus vaillants des Moabites, et les tua tous deux. Il terrassa sans armes un Égyptien d'une grandeur prodigieuse, et le tua de la propre hache qu'il lui arracha des mains. Avec un bâton, il assomma un lion qui était tombé dans une citerne pendant son temps de neige. David lui recommanda en mourant son fils Salomon. Celui-ci le chargea de faire mourir Joab, général des armées de son père, et lui donna sa place, 1014 avant J.-C.

BANBURY, petite ville d'Angleterre, fort ancienne,

dont une contrée de la partie septentrionale du comté d'Oxford porte le nom. Depuis 1626, les membres de famille de Knolles ont été comtes de cette ville. Ce fut près de cette ville que Kinrik, roi des Saxons occidentaux défait les Bretons, 520. En 1469, Édouard IV, roi d'Angleterre, attaqué par des rebelles, donna le commandement de son armée au comte de Pembroke, qui fut défait à Banbury par le fameux Warwick. 5,000 des siens restèrent sur le champ de bataille, 5,000 furent prisonniers, lui-même pris et mis à mort par les rebelles; Édouard IV manqua également d'y être prisonnier. Cette bataille remit Henri VI sur le trône d'Angleterre. En 1642, sous le règne de Charles I^{er}, elle fut prise après la bataille d'Edgehill. Deux ans après, elle soutint un rude siège et plusieurs assauts jusqu'à ce que le comte de Northampton en fit lever le siège en 1646; elle fut encore assiégée sous le gouverneur Guillaume Compton qui, faute de secours, la rendit à l'armée parlementaire, mais à des conditions honorables.

BANC DU ROI, *curia domini regis*, tribunal de justice, une des cinq cours de justice d'Angleterre, instituée en 1066 par Guillaume-le-Conquérant, et ainsi appelée parce que le roi y présidait autrefois, assis sur un banc plus élevé que celui des juges. Cette cour est composée de quatre juges, dont le premier, nommé par un ordre signé du roi, s'appelle *lord, chef de justice du banc du roi*; les trois autres obtiennent leur charge par lettres-patentes. Ces quatre juges font partie des douze juges du royaume (V. **ANGLETERRE**). Elle se tient à Westminster quatre fois par an : 1^o le lendemain de Pâques, pendant 27 jours; 2^o cinq jours après la Trinité, pendant 20 jours; 3^o le 25 octobre, pendant 27 jours, et 4^o le 23 janvier, pendant 21 jours. Elle s'occupe de toutes les affaires relatives au roi, des causes criminelles, de trahisons, séditions, tumultes, séditions, etc.; elle examine et peut réformer les jugements rendus par les autres cours dans toutes les causes en général, à l'exception de ce qui concerne la cour de l'Échiquier.

BANC de sable, de pierres ou de glaces, appelé par les Latins *syrtis*, est un lieu dans la mer où il n'y a pas assez d'eau pour porter un vaisseau. On emploie également ce mot pour désigner des sables ou des rochers qui s'élèvent un peu au-dessus de la surface de l'eau. On donne le nom de bancs *pélagiens*, aux bancs dans lesquels on trouve des coquillages qui ne se trouvent plus que dans des mers sous l'équateur; il fallut une grande série de siècles pour opérer ces dépôts; on appelle *bancs littoraux* des bancs de coquillages qui sont indigènes aux mers où on les rencontre. En général le banc est une hauteur d'un fond de mer inégal, qui, s'élevant vers la surface de l'eau, paraît quelquefois au-dessus, ou au moins ne laisse pas assez de fond pour faire flotter le vaisseau, et le met en danger d'échouer et de périr. Aussi les marins fixent dans ces endroits, à la surface de l'eau, des tonneaux vides, attachés à des cordes avec une ancre, pour prévenir les navigateurs. Cependant il y a des bancs qui portent assez d'eau pour faire flotter le vaisseau; tel que le grand banc de Terre-Neuve, découvert en 1534 par Jacques Cartier, de Saint-Malo, au-dessus duquel il y a 23 brasses d'eau, et dans quelques endroits beaucoup plus. C'est là qu'on pêche la morue qui y abonde, attirée par la grande quantité de coquillages qui se trouvent sur ces sables, et qui lui servent de nourriture. Les bancs que les découvertes nous ont fait connaître jusqu'à ce jour, sont : le banc de l'Acadie (Amérique septentrionale), *syrtis Acadie*, découvert en 1577 par François Drake; il s'étend de l'orient à l'occident, le long de la côte méridionale de l'Acadie. — Le banc du Chien, *syrtis Canis*, banc de sable très-

étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, et celles de Hollande et de Jutland à l'orient, fort dangereux, connu des Phéniciens, plus de 6 siècles avant notre ère. — Le banc de la Casse, *syrtis Cassia*, banc de la mer Méditerranée, qui tourne comme un golfe; il est à 50 ou 60 milles des côtes de la Sardaigne, au couchant, en allant vers les îles de Majorque et Minorque, par conséquent dans le golfe de Lyon; sa découverte est attribuée aux Phéniciens, qui fréquentaient ces parages 600 ans av. J.-C. Les Carthaginois le connaissaient aussi, bien avant les Grecs et les Romains, vers 1454. — Le Grand-Banc, *syrtis mazima*, dans l'Amérique septentrionale, passe pour le plus grand banc de sable; il est vers la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, à 50 lieues environ du cap de Rase, à l'est; il s'étend en long du nord au midi, l'espace de 100 lieues, ses pointes comprises; mais seulement 100 en longueur, en prenant l'endroit où il est le moins profond, et où on fait la pêche. Sa plus grande largeur est d'une quarantaine de lieues, s'étendant vers le sud-est de l'île de Terre-Neuve. Les Européens y font chaque année une pêche considérable de morues; il fut découvert par Jacques Cartier en 1534. — Le banc aux Baleines, de l'Amérique septentrionale, peu considérable au couchant du Grand-Banc et au midi du Banc-à-Vert, s'étendant de l'est à l'ouest, découvert en 1524 par des Français. — Le banc de l'île de-Sable, de l'Amérique septentrionale, joignant au midi l'île de-Sable, dans la mer du Canada, et au midi de l'Acadie, fut découvert en 1499, par Cabot, navigateur. — Le banc des îles, dans l'Amérique septentrionale, au midi de la côte de Terre-Neuve; il joint les îles Saint-Pierre, et a été découvert, en 1579, par Drake. — Le banc des Orphelins, en Amérique, dans le grand golfe de Saint-Laurent au Canada, au-devant de la baie des Chaleurs, découvert en 1499, par Cabot. — Le Banc-à-Vert, dans l'Amérique, près de la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve, vis-à-vis des baies de Plaisance et des Trépassés, découvert, en 1569, par Drake. — Le banc Jaquet ou le Petit-Banc, en Amérique, au levant du Grand-Banc; il s'étend en long du nord au midi, et a peu de largeur. On y pêche aussi des morues; il fut découvert, en 1579, par Drake. — Le banc des Perles, de l'Amérique méridionale, dans la mer du Nord, et sur la côte du pays de Carracas, près de Bencheria, entre la ville de Rio de la Hacha et le cap de la Vela, découvert en 1500, par Alvarez Cabral. — Le banc des Perles, de l'Amérique, dans la mer du Nord, vers la côte de Vénézuëla, à 5 lieues de l'île de Marguerite, en allant vers celle de la Tortue, où l'on fait une forte pêche de perles; ce fut Alphonse D'Ojida qui le découvrit, en 1499. — Le banc de Saint-Georges, de l'Amérique septentrionale; il s'étend en long entre la Nouvelle-Angleterre, au couchant, et le cap de Sable, sur la côte de l'Acadie, au levant. On l'appelle aussi le Banc-aux-Anglais, découvert par Verazzani, en 1524. — Le banc de Bimini, de l'Amérique, dans la mer du Nord, près de l'île de Bimini, une des Lucayes, et près de celle d'Abacoa, sur la partie orientale de Bahma, vers la Floride, découvert en 1492, par Christophe Colomb. — Le banc Blanc, banc de sable, qui s'étend de l'est à l'ouest, au nord de la Frise, de la province de Groningue et de l'Oost-Frise; il était connu des Phéniciens, des Carthaginois et du navigateur Pytheas, de Marseille, qui vivait vers 400 av. J.-C. On en peut dire autant du banc de Witte-Water, ou banc de l'Eau-Blanche, entre les côtes de Frise et le banc de Welle, à l'ouest de l'Angleterre; et du banc de Welle, banc de sable à l'orient d'Angleterre et des côtes de la province de Lincoln.

BANCA, une des îles de la Sonde, à l'est de l'île de Sumatra, dont elle est séparée par le détroit de son nom. Banca est célèbre par ses mines d'étain, exploitées par des Chinois et découvertes en 1710 et 1711. Cette île appartint au sultan de Palembang, qui en céda la possession aux Anglais; ceux-ci la cédèrent, en 1816, aux Hollandais, en échange de Cochin, sur les côtes de Malabar.

BANCAL DES ISSARTS (Jean-Henri), né en Auvergne, en 1750; notaire à Paris, en 1789; membre de l'assemblée des électeurs, au mois de juillet de cette année; député à la convention, en 1792; dans le procès de Louis XVI, contesta à l'assemblée le droit de juger ce prince; vota pour la détention et le bannissement à la paix; fut nommé, au mois de mars 1793, un des commissaires à l'armée du Nord, avec le ministre Bournonville, pour faire exécuter le décret qui ordonnait à Dumouriez de se rendre à la barre de la Convention; fut livré par ce général aux Autrichiens, et envoyé dans différentes prisons; en 1795, fut échangé avec eux pour la fille de Louis XVI, détenue au Temple; reparut au conseil des Cinq-Cents, le 1^{er} janvier 1796; en fut nommé secrétaire quelques jours après; le 20 mai 1797, il sortit du Corps-Législatif; se retira à Clermont-Ferrand, où il s'occupa de divers ouvrages, et y mourut le 26 juin 1826.

BANCBAMIS, magnat de Hongrie, régent du royaume de Hongrie, en 1217, pendant l'expédition d'André II en Terre-Sainte; il poignarda la reine Gertrude, qui avait aidé son frère à outrager sa femme. Le roi à son retour lui pardonna, mais les fils de ce prince le sacrifièrent, lui et toute sa famille.

BANCHI (Séraphin), dominicain, né à Florence au 16^e siècle. Ferdinand I^{er}, grand-duc de Toscane, l'envoya en France pour observer les troubles de la Ligue; il vit à Lyon le P. Barrière, qui lui confia, vers 1593, son projet d'assassiner Henri IV. Le parricide fut arrêté, condamné et exécuté. En récompense, Banchi fut nommé à l'évêché d'Angoulême, qu'il refusa, acceptant simplement une légère pension, avec laquelle il se retira à Paris dans un couvent de son ordre; il y mourut en 1622. Il a publié divers ouvrages.

BANCO, général écossais, issu du sang royal, au commencement du 11^e siècle. Les victoires qu'il remporta sur les montagnards rebelles d'Écosse et sur les Danois, sous le règne de Donald VII, roi d'Écosse, l'ont rendu célèbre. Plus tard il conspira contre Macbeth, et tua son propre roi. Ce même Macbeth, cousin de Donald, à son avènement au trône, en 1050, lui fit trancher la tête.

BANCOCK, forteresse du royaume de Siam; elle défend le passage de la rivière, avec un fort qui est de l'autre côté; ce qui la rend très-importante. Un ingénieur français, nommé de La Mare, laissé à Siam, en 1685, par le chevalier de Chaumont, la fortifia régulièrement. On sait que le chevalier de Chaumont fut envoyé à Siam après la célèbre ambassade que le Grec Constantin Phaulcon, premier ministre du roi de Siam, Chaoeu-Maïs, envoya à Louis XIV en 1788.

BANDA (groupe de), dans l'archipel des Moluques, formé par un grand nombre d'îles, qui toutes dépendent plus ou moins du résident hollandais, qui habite Nassau. Le groupe de Banda, proprement dit, est composé de dix îlots, tous plus ou moins malsains, et sujets à de fréquents et terribles tremblements de terre. Les plus importants parmi ces îlots sont ceux de *Banda*, de *Lonthoir* et de *Ati* (Poulou-Ati); ils sont exclusivement réservés à la culture du muscadier, qui produit deux récoltes par an; la première, en août (c'est la grande récolte); la seconde, en novembre et en décembre. Depuis la soumission de

Banda-Neira et de Lonthoir, en 1621, et la destruction entière de leurs habitants, des colons européens ont été établis dans ces îlots, et le sol a été partagé entre eux sous de certaines restrictions, dont la principale était la livraison exclusive des épiceries à la compagnie hollandaise, pour un prix fixe. A cette époque, il y avait à Poulou-Ati 51 parcs; à Lonthoir, 54; et à Neira, 5 parcs, chacun de 25 âmes de terre (Zielen lands). Par la réunion de quelques-uns de ces parcs, il ne s'en trouve plus aujourd'hui que 25 à Lonthoir, 6 à Poulou-Ati, et 5 à Neira. On prétend que cette singulière dénomination fut donnée à la quantité d'arbres qu'un esclave était censé pouvoir entretenir, en ayant égard à la différence des terres plus ou moins avantageusement situées. Depuis l'abolition de la traite, le gouvernement a envoyé à Banda les indigènes condamnés par les tribunaux compétents à un bannissement, pour un long terme, afin de donner aux *perkeniers* (colons propriétaires) le moyen de les engager, et de les faire travailler dans leurs parcs à la place des esclaves, qu'ils ne peuvent plus se procurer. On fixe la récolte moyenne actuelle de ce groupe à 500,000 livres de noix muscades, et 150,600 livres de macis; ce dernier est l'enveloppe interne de la noix. Voici les îles principales du groupe de Banda : *Banda* (Banda-Neira, Neira), la plus grande du groupe, dans laquelle se trouve Nassau, petite ville de 1,000 habitants; le gouverneur hollandais y réside. Elle a eu à supporter un terrible tremblement de terre en 1778. — *Lonthoir* et *Poulou-Ati*, dont nous avons parlé plus haut. — *Gounong-Api* (montagne de feu), remarquable par la terrible activité de son petit volcan. — La chaîne du sud-ouest est composée de plusieurs îles, régies par des chefs vassaux des Hollandais. Les principales sont : *Letti*, *Moa*, une des plus grandes; *Lackar*, *Sermatta*, *Kissir*, où se trouve un poste hollandais; *Wetter* est la plus grande de la chaîne. — Dans la chaîne du sud-est, presque toutes les îles sont également régies par des chefs vassaux des Hollandais. Les principales sont : la *Grande-Key*, où se trouve Ély, gros village; *Laaar*, *Timorlaut*, la plus grande de tout le groupe de Banda. Antonio Abreu, Portugais, découvrit ces îles en 1512; elles étaient habitées par une tribu de Malais, gouvernée par des prêtres. Les Portugais s'y établirent, en 1521, et en furent chassés, en 1599, par les Hollandais, qui s'y maintinrent par la destruction des insulaires. En 1796, elles leur furent enlevées par les Anglais, qui les rendirent en 1814. Les îles Banda forment un gouvernement particulier, dépendant du gouverneur général de Batavia.

BANDARRA (Gonzalo-Ennaès), cordonnier, poète, né à Francoso, en Portugal; fut, pour ses couplets contre l'inquisition, condamné par le saint-office, en 1541, à paraître dans un autodafé; l'opinion publique le sauva. Le peuple chante encore ses chansons. On ignore la date de sa mort.

BANDE (ordre de la), ordre militaire espagnol, institué en 1552, par Alphonse XI, roi de Castille, pour la défense de la religion contre les infidèles. On l'appelle aussi de l'*Écharpe*, parce que les chevaliers de cet ordre portaient en écharpe un ruban de soie rouge, large de quatre doigts. On n'y admettait que les cadets de famille nobles, ayant servi dix ans à la cour ou dans la guerre contre les Maures. En 1570, Jean I^{er}, à son avènement à la couronne, créa cent chevaliers de cet ordre; plus tard, il fut aboli, puis renouvelé sous Philippe V, vers 1715; il ne fait plus partie des ordres militaires espagnols.

BANDE, terme de blason. La *bande* est une des pièces honorables de l'écu. Elle représente l'écharpe que les dames donnaient aux chevaliers dans les tournois. L'é-

lecteur de Hesse porte dans ses armoiries d'azur un lion bandé d'argent et de gueule de huit pièces. Les bandes qui figurent sur l'écusson de plusieurs grandes familles de France, viennent de ce que leurs ancêtres, dans les divisions des maisons d'Orléans et de Bourgogne, en 1410, prirent parti pour la première. Le chef du parti orléanais, le connétable d'Armagnac, avait pour devise une bande; c'est pour cela qu'ayant été tué dans la prise de Paris par les Bourguignons, en 1407, on lui leva une bande de sa peau, de la largeur de trois ou quatre doigts, depuis les épaules jusqu'au genou, et on la lui mit en écharpe.

BANDERET, nom que l'on donnait autrefois aux quatre chefs de la milice du canton de Berne; il n'est plus en usage.

BANDERMASIN ou **BANJERMASIN**, royaume au sud-est de Bornéo; ses habitants sont la plupart Malais ou Chinois; d'après une convention de 1747, le radjah de Bandermassin cède aux Hollandais tout le poivre qui croît dans ses états au prix de 60 c. la livre.

BANDEROLLE, *vexillum minus*, diminutif de *bande*, petit étendard plus long que large, fort en usage chez tous les peuples belliqueux, notamment chez les Scythes et les Slaves. Nos preux du moyen âge en ornaient leurs lances, à la façon de nos régiments modernes de lanciers. L'usage de hisser des banderolles à la cime des mâts de vaisseau doit être aussi ancien que la navigation.

BANDES, *militum minus*. Ce mot, pris autrefois pour des troupes des gens de guerre, dérive de *bandum*, bannière; que les Picards, les Provençaux et les Languedociens prononçaient *bandière*. Pris dans ce sens, le mot *bande* fut employé pour la première fois, en 1406, dans la guerre civile fomentée par les maisons de Bourgogne et d'Orléans. Les Bourguignons portaient une croix rouge de Saint-André; les Orléanais portaient des écharpes blanches, que le peuple appelait *bandes*; de sorte qu'ils leur donnaient le nom de *bandés*, comme on avait appelé auparavant *croisés*, ceux qui allaient guerroyer contre les infidèles dans la Terre-Sainte. D'après cette étymologie, il est clair que le mot *bande* a dû être pris le plus souvent en mauvaise part. « Lorsqu'il eschet que plusieurs machinent une conspiration, observe Pasquier, « nous disons qu'ils se *bandent à faire telle entreprise*, « et depuis, par suite de temps, nous avons rapporté ce « mot de *bandes* aux compagnies de gens d'armes. » Avant la révolution, le prévôt du régiment des gardes françaises portait encore le nom de prévôt des *bandes*.

BANDINELLI (Baccio), sculpteur et peintre italien, né à Florence, en 1487; mort en 1559; a fait une copie très-estimée du fameux *Laocoon*.

BANDOULIERS, nom donné aux contrebandiers qui habitent les monts Pyrénées, parce qu'ils allaient par bandes. *Bandolier* vient de *vando*, qui signifie, en espagnol, faction, amas, partialité, et *vandero*, homme de faction; les Gascons prononçant toujours le *b* pour *v*, ou bien de *bande* de *voleurs* (voleurs). En 1570, l'amiral Coligny prit les plus intrépides pour grossir son armée. Depuis, ce nom fut employé pour désigner toutes sortes de bandits.

BANDOULIÈRE, sorte de large bandier que portait autrefois la cavalerie et la maison du roi, vient des bandouliers des Pyrénées, qui étaient distingués par cette pièce de fourrure.

BANEINS ou **AUTENANS**, terre et seigneurie dans la Bresse, acquise de la maison d'Andrevet par Pierre de Corsaut, maréchal-de-camp des armées du roi, qui en obtint l'érection en vicomté, en mars 1644, puis en comté au mois de juin 1649.

BANFF, comté maritime d'Écosse, borné au nord par le Murray-Frith; à l'est et au sud, par le comté d'Aberdeen, et à l'ouest, par ceux de Murray et d'Inverness. Ce comté est divisé en sept presbytères : Aberlour, Turrell, Fordice, Strathbogie, Alford, Abernethy et Deer. Il renferme vingt-cinq paroisses et deux bourgs royaux, Cullen et Banff, chef-lieu du comté; petite ville importante par son port et par sa marine marchande qui compte 3,600 tonneaux; elle a reçu le titre de bourg royal en 1572, et se réunit à Elgin, Cullen, Inverary et Kintore, pour nommer un membre du parlement; il y a des eaux minérales ferrugineuses.

BANGALORE, ville de l'Indoustan, autrefois capitale des états du radjah de Mysore dont elle est la plus grande ville. Tippoo y a fait construire un vaste palais, vers 1784; la ville est ceinte de murailles flanquées de tours et défendue par un fort.

BANGOR, ville épiscopale d'Angleterre, principale de Galles, autrefois très-considérable; sa cathédrale gothique fut en partie démolie par Owen Glendower; la ville fut brûlée en 1210, par le roi Jean.

BANIANS, idolâtres, descendants des premiers Indiens. Ils n'ont jamais mêlé leur sang à un sang étranger comme les Brachmanes; ils reconnaissent un Dieu créateur, et adorent le diable qui est, disent-ils, créé pour gouverner le monde et faire du mal aux hommes. Leurs mosquées sont remplies de statues d'or, d'argent, d'ivoire, d'ébène ou de marbre. La figure qui représente le démon est effroyable. Le bramine ou prêtre, dans les cérémonies religieuses, se lève de temps en temps au milieu des prières, pour marquer au front avec une espèce d'essence ceux qui ont adoré le diable. Ils évitent toute communication avec les hommes d'une religion différente de la leur, et les regardent comme des êtres impurs; il croient comme les mahométans que la principale partie de leur religion est dans la pureté de leur corps; c'est pourquoi ils font tous les jours des ablutions, se mettant dans l'eau jusqu'aux reins en tenant à la main un brin de paille, que leur donne le bramine pour chasser le malin esprit. Les banians se mêlent ordinairement du trafic comme les juifs; ils sont les courtiers des Européens dans le commerce que ceux-ci font aux Indes. On leur donne souvent le nom de *cherafs* qui signifie banquiers, parce qu'ils facilitent le négoce. Tous les métiers leur sont bons, ainsi que toute espèce de marchandises pour le commerce, à l'exception de la viande, du poisson, et en général tout ce qui a eu vie, car ils croient à la métempsycose, et craignent de vendre un corps, dans lequel pourrait avoir passé l'âme de leur père; aussi ne mangent-ils jamais de chair. Les banians sont particulièrement répandus dans le Mogol.

BANIER ou **BANER** (Jean-Gustave), feld-maréchal de Suède, né en 1600; fut l'élève, l'ami et le compagnon de gloire de Gustave-Adolphe; en 1623, il s'empara de Copenhagen en Livonie; accompagna ensuite Gustave-Adolphe dans toutes ses campagnes contre les Polonais; prit part à toutes les affaires importantes; reçut le titre de général en 1630; suivit le roi en Allemagne; commanda l'aile droite de son armée à la bataille de Leipsick, en 1631; s'empara de Magdebourg, de Donawerth, de Nuremberg; fut blessé dangereusement à l'affaire de Nördlingen. Après la mort du roi à Lutzen, Banier appuya les opérations du général Horn; et à la suite de la bataille de Nördlingen, se porta sur Erfurt, et fit échouer les projets des Impériaux; en 1636, le 4 octobre, il remporta la victoire de Wippsloch, une victoire décisive sur les Impériaux et les Saxons; s'avança en Bohême et força les ennemis à se jeter dans la forteresse de Prague. S'étant brouillé devant

Ratishonne avec le marquis Guébriant, commandant des troupes françaises, Banier seul, avec 12,000 hommes, fit une marche de 100 lieues en 15 jours, à travers les chemins les plus affreux, et étant harcelé par plus de 50,000 hommes. Cette retraite est la plus admirable que l'on connaît avant celle de Moreau. Dans la dernière année de sa vie, il négligea le soin de sa gloire à cause de son mariage avec la fille du margrave de Baden, et mourut en 1641. Banier joignait à une grande intrépidité une connaissance profonde de l'art militaire, la maturité du conseil et la rapidité de l'exécution. Banier, le meilleur général sorti de l'école de Gustave-Adolphe, avait des idées très-avancées sur l'art militaire; ainsi il n'aimait point les volontaires de qualité; il tenait à être absolument indépendant de tout contrôle dans le cours de ses opérations; il attribuait ses succès sur Galas et Piccolomini, non point à la supériorité de ses talents, mais à l'indépendance où il était vis-à-vis de la cour; le tout-puissant Richelieu fut lui-même obligé de respecter ce caractère de bronze, et de le laisser agir à sa guise; il était peu partisan des sièges, contrairement aux maximes favorites des généraux de son temps, et concevait la supériorité des grandes manœuvres stratégiques sur les principes de Spinola. Ayant du sang de ses soldats, il en était adoré, et pourtant il ne leur accorda jamais le pillage d'une ville, non point tant par raison d'humanité que par sa sévérité pour la discipline. « Un soldat enrichi, disait-il, n'est plus propre au service, c'est un bourgeois. » Dans son armée, il n'y avait point de *pas-se-droit*. Son rigorisme à cet égard allait même trop loin, car il pensait que l'habitude du service suppléait au talent; principe erroné si l'on en fait une application trop absolue et auquel Banier lui-même avait donné un glorieux démenti, puisque Gustave-Adolphe, devinant son génie, l'avait nommé général à 25 ans. Sa ressemblance avec ce prince était, dit-on, frappante. L'école de Gustave-Adolphe, dont Banier, Torstenson, Wrangel, Horn, le duc Bernard de Saxe-Weimar furent les premières illustrations, avait commencé dans l'art militaire la révolution dont le maréchal de Luxembourg, le prince Eugène de Savoie et le grand Frédéric développèrent les principes sur une plus grande échelle, dans le 18^e siècle, et qu'il était réservé à nos grands généraux modernes, et surtout à Napoléon, d'étendre et de vulgariser.

BANISTER (Humphred). En 1485, il trahit pour 1,000 livres sterling, son seigneur et bienfaiteur, Stafford, duc de Buckingham, qui s'était caché chez lui, et il le livra à Richard III, qui le fit décapiter. Banister fut lui-même exécuté dans un âge fort avancé, pour avoir commis un meurtre.

BANKERT (Joseph van Trappen), né à Flessingue, d'une famille obscure, de simple matelot s'éleva au grade de vice-amiral; en 1622, il combattit sur la flotte de Pierre Hein, lors de la prise des riches galions espagnols; en 1629, seconda avec succès les tentatives de la compagnie des Indes sur Fernambuck; en 1637, prit trois vaisseaux à Dunkerque; l'année suivante se signala dans un autre combat naval, sous le commandement du fameux Tromp, qui le récompensa par le don d'une chaîne en or; en 1639, se distingua encore contre la flotte espagnole sur la côte d'Angleterre; fut fait amiral cette même année. La compagnie des Indes lui donna, en 1646, le commandement d'une flotte destinée à rétablir ses affaires dans le Brésil; dans cette expédition plusieurs malheurs vinrent contrarier ses projets; cependant il battit la flotte portugaise dans la baie de Tous-les-Saints; il mourut en revenant en Hollande, d'une attaque d'apoplexie, en 1645.

BANKET (sir), membre de la chambre des communes

d'Angleterre; en 1799, il s'éleva contre le projet de réunir l'Irlande à l'Angleterre; vota, en 1813, pour la guerre contre Napoléon, et contre le subside de cinq millions demandé par lord Castlereagh, pour solder les émigrés. Le 19 mai de la même année, il désapprouva la garantie que donnait l'Angleterre à la Russie pour l'emprunt hollandais. Dans le mois de mai 1816, il insista pour que l'armée fût mise sur le pied de paix, 66,000 hommes, et pour que le budget de la marine ne fût point augmenté. Ces propositions toutes patriotiques n'obtinrent point les suffrages de la majorité.

BANKS (sir Joseph), président de la société royale de Londres; correspondant de l'institut de France; savant naturaliste et propriétaire d'une fortune immense; né en Angleterre, en 1740; s'embarqua, en 1768, pour faire partie de l'expédition de la mer du sud, commandée par le lieutenant de vaisseau Cook; à son retour, en 1771, il rapporta de grandes richesses en histoire naturelle; plusieurs voyages qu'il fit à ses frais en 1772 sur les côtes de Terre-Neuve et de Labrador, ainsi qu'en Islande, contribuèrent encore à augmenter l'immense réputation de savant qu'il s'était faite en Europe et qui l'avait mis en rapport avec les plus fameux philosophes de l'époque; il ne craignait point de sacrifier sa fortune et son repos aux progrès de la science; en récompense de ses services, il fut nommé, en 1777, président de la société royale de Londres, chevalier du Bain, dignité qui ne s'accordait qu'aux grands du royaume, et, en 1779, fut admis au conseil privé du roi; il mourut en 1820, laissant la plus complète collection de livres d'histoire naturelle qui existe en Europe; ce fut lui qui restitua à la France les papiers relatifs aux voyages de Lapeyrouse et d'Entrecasteaux, tombés entre les mains des Anglais.

BANKYBAZAR, petite ville de l'Indoustan anglais; cédée en 1724, par le nabab Mourched-Couly-Djaffier-Khan, à la compagnie des Indes-Orientales d'Ostende, qui la fortifia et y établit un comptoir; à la dissolution de cette compagnie, en 1755, le gouvernement du Mongol reprit la ville et fit raser ses fortifications.

BANNERETS, seigneurs assez puissants, assez riches, pour entretenir, à leurs frais, une compagnie d'hommes d'armes au service du roi. Ce mot s'est formé de celui de bannière, ou plutôt de *ban* ou *bande*, qui, autrefois, signifiait bannière. Ces seigneurs étaient au-dessous des barons. Il y avait de grands et de petits chevaliers. Les grands s'appelaient bannerets; les petits, bacheliers. Les premiers étaient de la haute noblesse, les seconds, de la moyenne. Il fallait que le banneret fût gentilhomme de nom et d'armes, c'est-à-dire d'ancienne noblesse; qu'il eût droit de mettre sur pied un certain nombre d'hommes d'armes, et qu'il fût assez riche pour en entretenir au moins trente. Cette dépense était énorme, parce que chaque homme d'armes avait, outre ses valets, deux cavaliers pour le servir, armés, l'un d'une arbalète, l'autre d'un arc et d'une hache; par conséquent cent hommes d'armes faisaient au moins trois cents chevaux. Les chevaliers bannerets ne paraissent dans notre histoire que sous Philippe Auguste, vers 1190, et ont subsisté jusqu'à la création des compagnies d'ordonnance par Charles VII, en 1439. Toute la gendarmerie fut mise alors en compagnies réglées. Un jour de bataille, le gentilhomme qui désirait être fait banneret, présentait son pennon roulé au roi ou au général, qui en faisait une bannière en coupant la queue du pennon; la forme de la bannière du banneret était carrée et non à pennons à queues comme celles des barons. Quelques auteurs attribuent l'institution des bannerets à Conan, lieutenant de Maximus, qui commandait les légions romaines en Au-

gleterre sous l'empire de Gratien, en 533. Ce général, qui s'était révolté, partagea le royaume d'Angleterre et la Bretagne qu'il avait conquise, en quarante cantons, et distribua dans ces quarante cantons quarante chevaliers avec pouvoir de rallier sous leur bannière ceux de leur domaine qui pourraient porter les armes. De là ils furent appelés bannerets. Ce Conan établit sur les bannerets trois commandants qu'on appelait *mathiberts*. Toujours est-il que l'origine des bannerets est fort ancienne en Angleterre, et ces dignités passèrent de ce pays en France, mais seulement sous le règne de Philippe-Auguste. Il y avait deux sortes de chevaliers : le banneret qui avait assez de vassaux pour lever sa bannière, et le bachelier, qui combattait sous la bannière de son seigneur. Enfin les chevaliers bannerets étaient autrefois ceux d'entre les chevaliers qui étaient assez riches et assez puissants pour obtenir du roi la permission de lever une compagnie de gens d'armes ; ceux qui en pouvaient équiper une compagnie complète de gens de cheval, étaient appelés chevaliers bannerets. Le mot de chevalier y fut ajouté parce qu'ils étaient ou de haute noblesse ou chevaliers simples auparavant ; néanmoins les bannerets ont été quelquefois appelés chevaliers bannerets sans avoir été chevaliers, mais parce qu'ils servaient à cheval. Aussi, avant les ordonnances de Charles VII. de 1444, il y avait deux sortes de chevaliers : le banneret, qui avait assez de vassaux pour lever la bannière ; et le bachelier qui marchait sous la bannière d'autrui. Le chevalier banneret devait être assez puissant pour payer 50 à 50 gentilshommes bien montés avec chacun son sergent et son écuyer, ce qui était vérifié par des hérauts d'armes, commis à cet effet. Il y avait aussi des écuyers-bannerets qui possédaient des fiefs avec droit de bannière ; mais ils n'avaient que des éperons blancs, pour être distingués des chevaliers bannerets qui portaient des éperons dorés. Dans l'origine du nom de banneret, ce nom était personnel ; mais depuis il devint héréditaire, et passa à ceux qui possédaient le fief d'un banneret, bien qu'ils n'eussent pas encore l'âge de porter bannière, et des vassaux armés sous leur commandement. Il y avait une différence entre baron et banneret ; Du Tillet cite à cet égard un arrêt de 1459 qui contient que Gui, baron de Laval, soutint à Raoul de Coëtquen qu'il n'avait que la qualité de banneret, l'appelant chevalier au drapeau carré ; et que le sire de Coëtquen se maintenait baron, parce qu'il avait près de 500 vassaux et de grands revenus.

BANNIÈRES, drapeaux, étendards, nommés autrefois pennons, gonfanons et bassinets. Le gonfanon était une bannière d'église ; le pennon une bannière militaire. L'usage des bannières remonte à la plus haute antiquité. La plupart des anciens peuples d'Asie décoraient d'emblèmes, tels que lions, léopards, oiseaux de proie, etc., leurs enseignes guerrières. Le dragon, emblème actuel des Chinois, était au-si l'étendard des Parthes, qui le portaient au bout d'une pique. Les Romains adoptèrent le dragon pour la cavalerie ; l'aigle était le signe des légions. Les queues de chevaux des pachas turcs sont une des enseignes des bordes nomades de l'intérieur de l'Asie ; les Tartares les ont introduites en Chine. L'étendard de Mahomet n'est arboré que dans les grands périls ; sur la grande bannière des jannissaires étaient écrits ces mots : *Nous te donnons la victoire et une victoire éclatante ; c'est Dieu qui t'assiste et son assistance est efficace : Mahomet, tu peux l'annoncer joyeusement aux vrais croyants*. Sur les enseignes des Tartares mahométans est brodé le mot *Dieu* ; au-dessous est le nom de la tribu. Le chameau, le cheval, la vache, ornent les étendards des Kalouks et des Mongols. Avant Mahomet, le croissant était

l'emblème des Arabes ; l'hippopotame et le crocodile celui de plusieurs contrées de l'ancienne Égypte. Chaque tribu, parmi les Hébreux, avait un étendard de laine, de lin ou de soie, particulier, et chaque corps de trois tribus un étendard général et commun aux trois tribus. L'arche d'alliance était parmi les Juifs un signe national, à la fois religieux et guerrier. Les Perses avaient adopté le soleil, ou une aigle d'or dans une bannière blanche ; les Corinthiens portaient Pégase dans leurs étendards ; les Athéniens, une chouette ; les Messéniens, la lettre M ; les Lacédémoniens, le A ; les Carthagiens une tête de cheval ; des perches garnies de foin furent les premières enseignes de Rome ; bientôt la louve, puis le minotaure, le cheval, le sanglier, leur succédèrent ; un éléphant servit d'enseigne dans plusieurs campagnes de César. Auguste fit décorer les enseignes romaines de son effigie. Le tigre, le loup, furent les premiers symboles des Germains et des Francs ; ensuite ils choisirent l'aigle, le vautour, etc. Les Gaulois portaient le coq ; les Goths, un ours ; les Alains, à leur entrée en Espagne, un chat ; les Saxons, avant leur conversion au christianisme, en 590, un poulain noir. Plus tard, des croix, des bannières d'églises devinrent les enseignes ordinaires des peuples d'Occident. L'oriflamme (*auri flamma, aurea flamma*, à cause de ses flammes d'or), fut portée par les religieux de Saint-Denis à leurs processions ou dans leurs guerres particulières. Louis-le-Gros, couronné à Orléans, le 5 août 1108, alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis. Cet étendard existait encore en 1534, et il est mentionné dans un inventaire de 1594. Un signe militaire, emprunté des Persans et des Israélites, fut adopté en Italie au 12^e siècle, et quelque temps après en France et en Angleterre ; c'est le *carro-sio*. Il fut en usage en France pendant 120 ou 150 ans ; il était traîné par des bœufs. En Angleterre, à la bataille du 22 août 1158, dite de l'Étendard, à cause de l'étendard élevé au centre de l'armée anglaise, le *carro-sio* était sur une machine à roues. Les croix ne parurent guère avant le 11^e siècle ; les bannières de Saint-Martin et de Saint-Denis n'en étaient point décorées ; d'abord, la croix des Français fut rouge ; celle des Anglais blanche ; l'échange de ces deux couleurs entre les deux nations eut lieu avant le 15^e siècle. La croix des Allemands fut noire ; celle des Italiens, jaune ; des Flamands, verte ; celle des guerriers qui combattirent les Albigeois (1122), blanche et noire. Clovis, après son baptême (492), adopta la bannière de Saint-Martin de Tours, bleu uni ; les successeurs de Hugues Capet, celle des religieux de Saint-Denis, couleur rouge (966). Les rois d'Angleterre ayant fait arborer la couleur rouge à cause de leur prétention au trône de France, Charles VII changea l'étendard national (1468), et fit prendre la couleur blanche. Ainsi le bleu, le rouge et le blanc ont été successivement les couleurs nationales de France. Louis XI (1468), par piété, dit-on, reprit le rouge. Le 26 juillet 1789, le bleu et le rouge devinrent couleurs nationales en France, parce qu'elles étaient les couleurs particulières de la ville de Paris ; le blanc y fut joint en l'honneur du roi. Un arrêté du gouvernement provisoire du 9 avril 1814, rétablit en France la couleur blanche, remplacée, en 1830, par les trois couleurs. Aujourd'hui, bannière ne s'entend que pour ce qui concerne les églises. Aux processions, on porte une bannière qui marque de quelle paroisse elle est, parce qu'elle porte ordinairement l'image de son patron.

BANNISSEMENT, exil ordonné par un arrêt contre un accusé convaincu d'attentat à la sûreté de l'état, à la paix intérieure ou extérieure. Le bannissement, soit à perpétuité, soit à temps, est une peine infamante, qui

rend un homme incapable d'exercer aucune charge publique, d'une durée de cinq ans au moins, de dix ans au plus, et qui consiste dans la translation du condamné hors du territoire du royaume. Si le banni revient dans sa patrie par quelque motif que ce soit ; s'il rompt son ban, il est condamné sur la simple preuve de son identité à une peine basée sur le temps à courir pour atteindre l'expiration du bannissement. La cour qui a prononcé la première condamnation, a le droit exceptionnel de prononcer la seconde sans assistance de jurés. A l'expiration de sa peine, le banni peut rentrer dans sa patrie, mais il est forcé d'habiter le lieu que lui assigne le gouvernement pour sa résidence, et se trouve placé sous la surveillance de la haute police pendant cinq ou dix ans (temps égal à la durée de sa peine) ; il reste en outre privé de tous ses droits civils, à l'exception d'être tuteur ou curateur de ses enfants, et encore sur l'avis de sa famille ; son seul espoir est de chercher à obtenir la réhabilitation. On remarque ce passage de M. le procureur-général de la cour des aides, en 1777 : « Lorsque la justice a empreint sur le front d'un citoyen le sceau de l'infamie, son empreinte est ineffaçable. » Le bannissement est toujours prononcé pour ce qui a trait à la paix intérieure ou extérieure de l'état. Cette peine est toute politique. On voit dans le code pénal de 1810, une foule de crimes emportant le bannissement ; aussi les articles 73 de la constitution de l'an VIII, et 56 de la charte de 1814, mettent les fonctionnaires publics à l'abri de toute responsabilité. Par la loi du 17 mai 1819, l'individu coupable d'avoir excité à la révolte par une provocation non suivie d'effet, est puni, au lieu du bannissement, d'une amende et d'un emprisonnement. La loi d'avril 1852, a encore apporté quelque amélioration, et a restreint le nombre de cas de bannissement. Cette peine entraînait autrefois la confiscation des biens ; l'article 66 de la charte de 1814 a fait disparaître cette loi de notre code.

Historique. — Bannissement vient de l'ancien mot français et allemand *ban*, qui signifie proclamation, publication. Ces bans ou proclamations se faisaient à son de trompe et cri public, pour obliger les personnes cachées à comparaître, soit pour la levée des troupes, soit en justice. Comme les individus recherchés se tenaient cachés, s'exilaient d'eux-mêmes, on a pris le mot bannir pour exiler. Le bannissement est une peine d'origine féodale : on bannissait à temps, à perpétuité, d'une ville, d'une province, du ressort d'une cour souveraine, d'un bailliage, du royaume, etc. ; un bannissement à temps, et hors du ressort de la province, n'allait point au-delà de neuf ans ; hors du royaume, il excédait le temps de neuf ans, et emportait la confiscation ; en tous cas, il entraînait la peine infamante et rendait un homme incapable d'exercer aucune charge publique. Les condamnations au bannissement perpétuel devaient être écrites seulement dans un tableau sans effigie, suivant l'ordonnance de 1670. Ces diverses condamnations étaient accompagnées d'autres peines, le fouet, la marque, et d'amendes envers la partie civile ; quant à ce qui frappait les droits civils et les biens du condamné, il y avait des différences extrêmes qui variaient selon l'opposition ou la famille ; ces différences disparaissent sous Louis XIV. Les juges supérieurs ou royaux subalternes pouvaient bannir ; les juges des seigneurs ne le pouvaient que de leur territoire ; le droit de priver de la vie civile les justiciables des juges d'église, appartenait au roi. Les officiaux ne condamnaient point au bannissement, parce qu'ils ne pouvaient enlever du territoire un citoyen placé sous l'autorité royale ; seulement un évêque pouvait ordonner à un étranger de se retirer de son diocèse. Les lettres du président d'Aguesseau au parlement

de Grenoble (1743), au parlement de Paris (1788), font voir qu'il fit de grands efforts pour prouver et établir que le banni à temps ou à perpétuité ne mourait civilement et ses biens n'étaient confisqués, que pour ce qui était particulier au lieu ou au royaume d'où il était banni. L'exécution de la condamnation au bannissement variait dans ses formalités. A Grenoble, à Aix, l'exécuteur intervenait assez souvent. A Paris, le greffier lisait la sentence au banni, qui entendait cette lecture à genoux, donnait son acquiescement et signait un procès-verbal. On pouvait être banni pour toute espèce de crimes et sans distinction de sexe ; mais une déclaration royale enjoignit de jeter dans un hôpital les femmes bannies. Les condamnés qui rompaient leur ban, étaient envoyés aux galères en vertu d'un jugement rendu par une cour prévôtale, et les femmes mises dans un hôpital, 1682-1687 ; quand les infracteurs étaient condamnés par d'autres juges, ils étaient à la discrétion de ces derniers. Ces condamnés ne furent envoyés en Amérique au défrichement qu'en 1709, par une déclaration du roi. Au commencement de la révolution (1790), on fit de vives réclamations contre l'abus du bannissement, de l'exil, et cette peine fut rayée, article 53 du code pénal du 23 septembre 1791. En 1810, Napoléon fit faire le code pénal, et rendit le bannissement à temps, tel que nous l'avons à peu près. V. DÉPORTATION, EXIL, INTERDICTION LOCALE.

BANNOCKBRUNN, village d'Ecosse, à deux milles et dans le comté de Stirling ; il est célèbre par la bataille de son nom. Robert Bruce, à son avènement à la couronne d'Ecosse, chassa tous les Anglais de son royaume ; Edouard, roi d'Angleterre, se préparait à entrer en Ecosse, quand la mort le surprit ; il laissa à son fils, Edouard II, le soin de le venger et d'exécuter ses projets. Robert qui a le temps de se fortifier, gagna d'abord deux batailles avant d'en venir à une bataille décisive. 100,000 Anglais, appelés au secours de Stirling, ville forte, assiégée par le nouveau roi d'Ecosse, ont en leur présence 50,000 combattants écossais, mais animés par l'amour de leur patrie, et postés avantageusement. La bataille fut longtemps incertaine, mais les Anglais cédèrent enfin au courage écossais. Gilbert, duc de Gloucester, fait des efforts inouïs pour ramener la victoire parmi les siens ; il se jette au milieu des rangs écossais ; accablé par le nombre, il succombe ; sa chute est le signal de la déroute la plus complète. Les Anglais fuient de toutes parts, plus de 50,000 des leurs restent sur le champ de bataille, une foule de prisonniers et un butin considérable ; cette victoire délivre les Ecossais du joug des Anglais, 27 juin 1314. Plus tard, en 1441, Jacques III combattit à Bannockbrunn contre son fils révolté. Jacques périt dans la mêlée.

BANOLAS (combat de), En Espagne, 23 juin 1815 ; les Français, commandés par le général Lamarque, chassent les Espagnols de cette ville.

BANOS (combat du col de), 12 août 1809 ; les Français, aux ordres du maréchal Ney, culbutent et dispersent les Anglo-Espagnols commandés par le général Wilson, et les poussent à la baïonnette jusqu'au delà de Montemayor.

BANQUE, dérivé de l'italien *banco*, banc. Un banc était anciennement établi sur les marchés des villes commerçantes d'Italie pour l'échange des monnaies ; chaque négociant avait son banc particulier, et quand ses affaires avaient mal tourné et qu'il était déclaré *faillito*, son banc ou comptoir était cassé, *banco rotto* : de là l'origine du mot italien *banco rotto*, en français banqueroute. Au Bengale, le négociant failli allume une lampe dans la maison qu'il habite ; il n'oserait s'y présenter sans que

ses créanciers n'aient pris connaissance de ses affaires et reçu l'abandon de son actif; en outre, il porte ses habits retournés jusqu'à l'entier acquittement de sa dette. Dans quelques contrées de l'Afrique, et notamment dans le Bournou, pays visité pour la première fois en 1825 et 1824 par les Anglais, Denham et Clapperton, on ne poursuit pas le débiteur qui a démontré son insolvabilité; le juge lui dit : *Que Dieu vous envoie les moyens de payer!* les assistants répondent : *Ainsi soit-il!* mais si ensuite on le rencontre portant deux robes ou un bonnet rouge, le juge peut l'en faire dépouiller afin que ces vêtements servent à payer les créanciers. *Banque*, dans toute l'acception moderne de ce mot, signifie un établissement public ou privé destiné à recevoir en dépôt l'argent des particuliers et à prêter des capitaux au travail. Aucune banque ne paraît avoir existé chez les Anciens, qui tenaient leurs principales ressources de l'agriculture et de la guerre, et qui ignoraient la puissance du crédit et de l'association; cependant ils avaient compris l'importance des capitaux; ils possédaient des dépôts considérables d'argent, au moyen desquels le commerce de la monnaie pouvait se faire avec avantage. C'est ainsi que le temple de Delphes, placé sous le patronage des Amphyctions, était devenu en Grèce, dès les temps les plus reculés, une véritable banque de dépôt. La guerre sacrée contre les Phocéens, entreprise vers l'an 540 avant notre ère, eut pour cause la violation de ce dépôt protégé par la piété publique comme le fut plus tard le temple d'Olympie, depuis Périclès, 440 avant notre ère. Xénophon, 420 ans avant J.-C., proposa aux Athéniens l'établissement d'une banque d'escompte dont le fonds social eût été rempli par souscription; son idée fut rejetée par l'influence de Nicias, le même qui périt dans l'expédition de Syracuse, 415 avant notre ère. A Rome, les banquiers étaient de simples prêteurs dont les fonctions avaient d'ailleurs plus d'analogie avec celles de nos changeurs de monnaie qu'avec celles de nos banques d'escompte. La véritable création des banques date seulement de l'époque où quelques villes d'Italie devinrent le centre exclusif du commerce du monde. Elles durent être dans le principe uniquement des banques de dépôt; c'est-à-dire qu'elles reçurent de l'argent en donnant leurs billets en échange. Les banques de circulation ou d'escompte, qui reçoivent des billets en donnant de l'argent, ne furent instituées que beaucoup plus tard. Il ne rentre pas dans notre cadre d'examiner la théorie des banques, la raison philosophique de leur existence, et la révolution qu'elles durent insensiblement opérer sur les rapports réciproques des particuliers ou des états entre eux. Nous nous bornerons seulement à jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire des principales banques du monde. — *La banque de Venise* a été le premier établissement de ce genre en Europe; son origine remonte vers le milieu du 12^e siècle; elle comprenait trois banques partielles : 1^o celle appelée *Monte-Vecchio*, c'est-à-dire le Vieux-Mont, érigée vers l'an 1157, sous le doge Vitalis Michaele, qui, dans la situation critique où se trouvait la république, fut obligée de faire des emprunts considérables à des citoyens, moyennant une rente constituée hypothéquée sur les revenus de l'état; 2^o celle appelée *Monte-Novo*, établie en 1380, sous le doge Nicolao da Ponti, pour soutenir la guerre contre Alphonse, duc de Ferrare; 3^o celle appelée *Monte-Novissimo*, établie en 1610, sous le doge Leonardo Loredano, pour relever l'état des finances épuisées par une longue guerre contre les Turcs. Sur les débris de ces trois banques s'établit, sous le doge Jean Cornaro, en 1712, la banque d'*el Giro*, qui jusqu'à la fin de la république, en 1797, poursuivait avec succès le cours de ses

opérations; elle ne s'est point relevée du coup mortel porté à l'existence nationale de Venise. Aujourd'hui l'ancien mouvement des affaires commerciales de cette ville est presque entièrement concentré à Trieste. On évalue à près de 5 millions de francs les fonds dont la banque de Venise pouvait disposer dès son origine. Les historiens ne nous ont donné que des détails fort incertains sur l'organisation et les opérations de cette banque, dont le crédit s'élevait, dès l'année 1435, à un degré de prospérité inouï. Ce fut elle qui la première, vers 1500, commença à effectuer pour les comptes des particuliers le paiement des lettres de change. La confiance qu'inspiraient ses certificats de dépôt fut telle qu'elle crut pouvoir exporter la presque totalité du numéraire qui leur servait de garantie, sans que les citoyens en aient jamais conçu de l'ombrage. Dans les premiers temps, le gouvernement vénitien repoussait les capitaux des étrangers; lors de l'emprunt qu'il ouvrit en 1590, il rendit un décret spécial pour accepter 500,000 écus que Jean I^{er}, roi de Portugal, voulait y placer. — *Banque de Gènes*, connue sous le nom de banque *Saint-Georges*. Elle date de 1515, sous le doge Jean de Murta, et reçut son organisation définitive en 1407, sous le doge Nicolas Zouglio; c'était aussi une banque de dépôt, mais établie sur une plus grande échelle que celle de Venise, et qui a obtenu beaucoup plus de célébrité en Europe. Son fonds primitif fut composé de propriétés domaniales appartenant à l'état, et administré avec une extrême sévérité par une corporation qui devint plus tard le conseil et le gouvernement de la banque. Tout ce que l'on sait sur son organisation prouve qu'elle fut plutôt une institution liée aux intérêts de la république qu'une caisse ouverte aux besoins des particuliers; elle reçut un terrible échec lors de l'invasion des Autrichiens, en 1745, et elle a cessé d'exister avec la république de Gènes. — *Banque de Florence*. Cette célèbre république, la Rome et l'Athènes de l'Italie du moyen âge, n'eut point, à proprement parler, de banque nationale; mais les immenses richesses de quelques-unes de ses principales familles chez lesquelles la profession du commerce se transmettait de père en fils, et dont les relations s'étendaient dans toute l'Europe et dans toute l'Asie, suppléaient au delà à la lacune de cette institution. Les dignités dont étaient fréquemment revêtus les membres des maisons Albizzi, Capponi, Petrucci, Barbadori, Médicis, n'enlevaient point ces citoyens à la carrière à laquelle ils devaient leur crédit et leur opulence. Le commerce maritime dont ils étaient en quelque sorte les uniques agents en Europe, avec les Génois, les Vénitiens et les Pisans, leur firent découvrir de bonne heure les inappréciables avantages du système de la circulation et de l'escompte. C'est surtout à Florence qu'il prit ses premiers développements. En 1510, cette ville comptait déjà 80 banquiers; une seule maison, la compagnie Baldi et Petrucci, qui représentait 72 millions de notre monnaie, pour acheter, de Scaliger, la ville de Lucques. En 1545, on vit pour la première fois en circulation à Florence des billets de crédit qui se négociaient, se transportaient, haussaient ou baissaient selon que les affaires de l'état allaient bien ou mal. Ce furent encore les Florentins qui établirent, en 1550, l'usage des lettres de change pour la commodité de leur négoce de transit. Ce que l'histoire rapporte de l'opulence de Jean Médicis, mort en 1428, et surtout du grand Côme, son fils, mort en 1464, tient du prodige. La bourse de ce dernier, le plus riche particulier de l'Europe, était ouverte aux souverains comme aux artistes de son temps. Presque tous les princes italiens ses contemporains furent ses débiteurs. Il est inutile d'ajouter

que cette splendeur à laquelle le commerce et l'industrie avaient élevé Florence s'éteignit avec sa liberté. — *Banque d'Amsterdam*. Elle fut établie le 31 janvier 1609, sous l'autorité des états-généraux, comme banque de dépôt. Elle était obligée, d'après les conditions fondamentales de ses statuts, d'avoir constamment dans ses coffres des valeurs monnayées ou en lingots égalant le montant total de ses obligations. L'un des statuts portait en outre que toutes les lettres de change de 600 florins et au-dessus seraient payées en monnaie de la banque; mais cette condition fut limitée, en 1645, jusqu'à la somme de 500 florins. Cette banque célèbre devint bientôt la caisse de dépôt et d'épargne de la ville et des provinces voisines, et contribua puissamment au développement de la prospérité néerlandaise. Vers 1655, cependant, la guerre avec l'Angleterre causa un tel ralentissement dans le commerce des Provinces-Unies, que près de 4000 maisons d'Amsterdam se trouvèrent abandonnées. Quoi qu'il en soit, le dépôt de la banque fut respecté jusqu'en 1672, époque où l'armée de Louis XIV pénétra jusqu'à Utrecht; alors le dépôt fut rendu aux déposants. Malgré la solide réputation de cette banque, lorsqu'en 1794, Amsterdam tomba au pouvoir des Français, il fallut déclarer qu'on avait prêté, soit à la ville d'Amsterdam, soit à la compagnie des Indes, soit aux provinces de Hollande et de West-Frise, une somme de 10,624,795 florins que ces corporations étaient hors d'état de restituer. Cette circonstance amena une perte de 15 p. %. fatale au papier de la banque. Sagement et prudemment administrée, cette banque se trouve aujourd'hui dans une situation satisfaisante. La révolution qui a séparé, en 1850, la Hollande et la Belgique, n'a aucunement réagi sur elle. Son capital, qui primitivement était de 5 millions de florins, a été doublé en 1849; elle émet des billets, fait l'escompte, et prête sur gages. Le taux de ses escomptes est de 2 p. %. — *Banque de Hambourg*. La banque de Hambourg fut fondée en 1619, 10 ans après celle d'Amsterdam, et en grande partie sur les mêmes bases, dans le but principal de ramener plus d'unité dans la circulation des espèces monétaires, considérablement altérées par l'usage ou remplacées par des monnaies de billon. Après une série d'essais plus ou moins heureux, il fut stipulé que la banque aurait deux caisses: l'une consacrée à des dépôts de numéraire, l'autre à des lingots, et dans ces derniers temps, à dater de 1700, elle n'accepta plus que des lingots, qui donnèrent à son papier une base invariable. La prospérité de cet établissement n'a été sérieusement compromise qu'une seule fois, par suite de la forte contribution que fut obligé de lui imposer, en 1814, le maréchal prince d'Eckmühl, pour fournir à l'entretien de son armée assiégée par les alliés; mais cet emprunt forcé fut restitué à la banque d'Hambourg, en vertu des traités de 1815. Cette banque, dont les billets n'ont jamais éprouvé de baisse, passe pour une des mieux administrées. — *Banque de Rotterdam*. Elle fut établie en 1656, à peu près sur les mêmes bases que celle d'Amsterdam. — *Banque d'Angleterre*. Ce fut un Ecossais, Williams Paterson, qui le premier conçut le projet de cette banque. Elle fut fondée, en 1694, sous Guillaume III. Son capital primitif était de 1,200,000 livres sterling (50,000,000), formé par 12,000 actions; mais depuis, il a été porté, soit par de nouveaux apports de fonds, soit par la création de nouvelles actions, à 14,500,000 livres sterling (563,750,000 fr.). Un acte du parlement la créa sous le titre de *Gouvernement et commerce de la banque d'Angleterre*. Sa durée fut fixée à 11 ans. Tenant son privilège d'un acte parlementaire, cette banque fut naturellement portée à devenir, suivant l'expression d'Adam Smith, partie intégrante du nécessaire

de l'état, un levier puissant entre les mains du gouvernement. A l'expiration de son privilège, elle se trouvait avoir prêté des sommes assez fortes à l'état, et ce dernier profita de son rôle de protecteur pour lui imposer, en échange d'une prolongation de sa charte, la réduction de 2 pour %, sur les intérêts qu'il lui payait, et qui furent en conséquence de 6 pour % au lieu de 8, et l'emprunt sans intérêt de 400,000 livres sterling. En 1753, la banque se trouva encore dans la même position, son privilège expirait; un acte du parlement lui concéda une nouvelle période de 51 ans à parcourir, mais elle dut verser dans la caisse de l'état 1,600,000 livres sterling, sans pouvoir exiger d'intérêts pendant plusieurs années. Cette période finie, en 1764, force lui fut d'avancer au gouvernement 1,000,000 livres sterling sur des billets de l'échiquier, et de lui payer en outre la somme de 110,000 livres sterling, afin de pouvoir suivre jusqu'en 1786. A cette époque, son privilège fut renouvelé pour la cinquième fois, moyennant le prêt d'une somme de 2,000,000 livres sterling pour 5 ans à 5 pour %. Elle n'obtint un sixième renouvellement de sa charte, qu'à la condition d'avancer à l'état 5,000,000 livres sterling, à raison de 5 pour % d'intérêt. En août 1835, époque où son privilège expirait, le gouvernement lui devait 14,886,800 livres sterling, portant intérêt à raison de 5 pour %. Sa charte fut prorogée jusqu'en août 1855, aux conditions : 1° que la somme qui lui était allouée pour la dette publique serait réduite à 120,000 livres sterling, c'est-à-dire à la moitié; 2° que la dette de l'état envers elle serait réduite de 14,886,800 livres sterling à 11,150,000 liv. En retour, la banque fut confirmée dans le privilège d'être dans le rayon de 65 milles, la seule corporation composée de plus de 6 associés, et pouvant traiter les affaires de banque, et, en outre, qu'à dater du 1^{er} août 1854, ses billets auraient un cours légal (jusqu'ici leur circulation était facultative). Avant 1789, la banque d'Angleterre n'émettait pas de billets au porteur au-dessous de la valeur de 20 livres. Elle commença à émettre dans cette dernière année des billets de 10 livres. L'émission des billets de 5 livres commença en 1795, et ce ne fut qu'en 1797 qu'elle fit circuler des billets de 1 et 2 livres. Ces derniers ont cessé d'avoir cours en 1821. Les billets actuels de la plus petite valeur sont de 5 livres. L'escompte de la banque d'Angleterre pour les lettres de change des particuliers avait toujours été de 5 pour % depuis sa création jusqu'en 1824. Il fut, à cette dernière époque, réduit à 4 pour %, et confirmé à ce taux modéré en 1828. La banque n'escompte que les lettres de change de 20 livres sterling et au-dessus, dont l'échéance ne va pas au-delà de trois mois. La banque d'Angleterre a eu souvent à souffrir des paniques qui sont venues se répandre parmi les porteurs de ses billets. En 1765, lorsque l'armée du prince Édouard s'avança jusqu'à Derby, l'alarme fut si grande que tout le monde courut à la banque échanger ses billets contre de l'or. Les directeurs, pour gagner du temps, s'avisèrent d'un expédient singulier, celui de payer les sommes qu'on leur demandait en pièces d'un schilling et d'un demi-schilling; mais ce qui contribua plus puissamment au salut de la banque, fut d'abord la défection des Jacobites, et ensuite la décision adoptée à une réunion des principaux négociants de la Cité, de recevoir des billets de la banque d'Angleterre en paiement de toutes les sommes qu'on leur devait. Pendant les terribles émeutes du mois de juin 1780, la banque se trouva en grand péril. La populace fut sur le point de la piller. Vers la fin de 1792 et au commencement de 1793, en conséquence d'une trop grande émission de billets de la part des banques de province, on y courut en masse pour se faire rembourser, et environ un

tiers de ces établissements se trouva dans l'impossibilité de satisfaire le public; il en résulta des demandes considérables d'argent à la banque d'Angleterre. L'année 1797 est l'époque la plus importante dans l'histoire récente de cet établissement. Les événements de la guerre, les subsides accordés aux puissances du nord, les billets tirés sur le trésor par les agents de Pitt à l'étranger, et les avances faites par la banque à l'état, firent que dès 1793, le change devint défavorable à l'Angleterre. A la fin de 1796, et au commencement de 1797, la crainte d'une invasion s'empara des esprits. En conséquence de ces terreurs, on assiégea la majeure partie des banques provinciales, et quelques-unes ayant manqué, la panique devint générale et gagna Londres. De toutes parts il arriva à la banque d'Angleterre des demandes de numéraire. Le samedi, 25 février 1797, il n'existait dans ses coffres que 1,272,000 livres, et il y avait toute apparence que des demandes bien plus considérables pleuraient le lundi suivant. Les directeurs étaient aux abois, et le gouvernement ne savait quel parti prendre. Il se décida néanmoins, et dans la journée du dimanche, 26, il fut publié un ordre du conseil qui défendait aux directeurs de payer leurs billets en numéraire, jusqu'à ce qu'on eût pris l'avis du parlement. Quand les chambres furent réunies et après que l'on eut longuement discuté la mesure prise par les ministres, il fut décidé de maintenir cette restriction pendant toute la guerre, et de ne la lever que six mois après la signature d'un traité de paix définitif; en outre, une décision semblable à celle de 1745 fut adoptée par les banquiers et les négociants de Londres. La confiance s'étant rétablie, la banque reprit le cours de ses opérations et elles marchèrent avec la même facilité qu'auparavant. En 1797, il y avait environ 280 banques de province; mais en 1815, leur nombre dépassa 900. Le retour de la paix, précédé de deux récoltes très-abondantes, ruina quantité d'agriculteurs, et leur ruine causa de grandes pertes aux banques de provinces dont le papier tomba en discrédit. Dans les années 1814, 1815, et 1816, il n'y eut pas moins de 240 de ces banques qui suspendirent leurs paiements, et 89 furent déclarées en banqueroute. La grande réduction qui en résulta dans la quantité du papier de province, ayant étendu le champ pour la circulation et accru les demandes de billets de banque d'Angleterre; ces billets remonterent, en 1817, presque au pair avec l'or. Le retour aux paiements en numéraire se trouvant ainsi facilité, il fut décidé, en 1819, par un acte du parlement communément appelé acte de M. Peel, que ces paiements seraient repris en 1823; mais les directeurs n'attendirent pas l'époque fixée par la loi et reprirent leurs paiements en numéraire au 1^{er} mai 1821. Une nouvelle crise vint menacer la banque d'Angleterre en 1827, par suite de l'ardeur imprudente avec laquelle la nation s'était jetée dans les spéculations les plus hasardeuses. Dans le court espace de six semaines, plus de 70 banques de province croulèrent. La banque d'Angleterre fut elle-même assaillie par une si grande masse de demandes de numéraire, qu'elle eut ses coffres presque entièrement épuisés, et pour prévenir le retour des malheurs innombrables causés à différentes époques par la ruine des banques de province, il fut résolu, en 1826, avec le consentement de la banque d'Angleterre, de modifier le statut de 1708, qui limitait à 6 le nombre des associés dans les autres établissements de banque. En conséquence, on leva cette restriction pour toutes les banques établies à plus de 63 milles de Londres; les directeurs de la banque de Londres prirent en même temps la résolution de former des succursales de cet établissement dans les principales villes du royaume; il y en a aujourd'hui à Gloucester, Birning-

ham, Manchester, Leeds, Liverpool, Bristol, Exeter, Newcastle, Rull, Norwich, etc. En 1837, la crise financière qu'eurent à essuyer les banques de l'Union, par suite du développement exagéré de l'esprit de spéculation dans cet état, et de la lutte des banques contre le pouvoir exécutif, faillit avoir un contre-coup fatal sur la situation de la banque d'Angleterre; mais, grâce aux prudentes mesures du gouvernement anglais, et au sègne des négociants de la Grande-Bretagne, l'alarme n'a pas tardé de se dissiper et la confiance de renaitre. En 1854, le parlement a autorisé l'établissement de banques par actions qui n'émettraient pas de billets, quelque considérable que fût le nombre de sociétaires, dans toute l'étendue du district où le privilège exclusif de la banque d'Angleterre, comme banque d'émission, est aujourd'hui restreint. — *Banque d'Écosse.* Le statut de 1708, qui défend aux compagnies de plus de 6 associés de faire la banque, ne fut pas appliqué à l'Écosse. En conséquence de cette exception, il a toujours existé, dans cette partie de l'empire britannique, des compagnies de banques comptant de nombreux associés. La principale et la plus ancienne est celle connue sous la dénomination de *banque d'Écosse*. Le projet en fut formé par M. John Holland, négociant de Londres, et fut établi par un acte du parlement écossais, en 1695, elle fut établie par un acte du parlement écossais, sous la c'est-à-dire un an après la banque d'Angleterre, sous la raison du gouvernement et de la banque d'Écosse. Son capital primitif fut de 1,200,000 livres d'Écosse ou 100,000 livres sterling; capital qui fut doublé en 1744. Des actes du parlement, à diverses époques postérieures, l'augmentèrent encore. Le dernier est de 1804, et porte ce capital à 1,500,000 livres sterling; c'est encore la somme à laquelle il se monte aujourd'hui. La banque d'Écosse commença à établir des succursales en 1696, et elle émit des billets de 1 livre sterling dès l'année 1804; elle commença aussi de très-bonne heure à recevoir des dépôts pour lesquels on accordait un intérêt. Le taux de cet intérêt a nécessairement varié d'après le cours de la place. Pendant la plus grande partie de la dernière guerre, il fut porté à 4 pour %; mais aujourd'hui il n'est que de 2 pour %. Lors de l'union des deux royaumes, en 1707, la banque d'Écosse entreprit la refonte des monnaies. Elle est aussi devenue l'agent du gouvernement pour l'émission des nouvelles pièces d'argent en 1817. L'acte du Parlement qui l'a fondée portait, que tout étranger, en devenant actionnaire de cette banque, était, par ce fait seul, naturalisé en Écosse. Cette clause, dont l'application avait été longtemps négligée, fut invoquée, en 1818, par plusieurs étrangers, qui achetèrent des actions de la banque, pour se procurer les avantages de la naturalisation; mais après avoir été provisoirement suspendue, elle fut définitivement révoquée en 1822. La plupart des autres banques existantes en Écosse sont conduites d'après les mêmes principes et de la même manière que la banque d'Écosse. Les principales sont : la *banque royale d'Écosse*, établie en 1727, et dont le capital primitif de 151,000 livres sterling, monte aujourd'hui à 2,000,000 livres sterling; la *Compagnie britannique des foires*, dont le nom indique la spécialité primitive, et dont le capital monte à 500,000 livres sterling; la *Banque de Dundee*, la *Banque de Perth*, la *Banque commerciale*, etc., toutes ces compagnies comptent de nombreux associés. Il y a eu, comparativement parlant, peu de banqueroutes parmi les banques écossaises. En 1795 et 1823, où tant de banques provinciales croulèrent en Angleterre, pas une seule ne manqua en Écosse. La plupart des grandes banques écossaises, telles que la *Banque d'Écosse*, la *Banque royale*, etc., ont établi des succursales dans différentes villes du royaume. — *Banques d'Irlande.* Une banque na-

tionale y fut établie en 1785, avec des privilèges semblables à ceux de la banque d'Angleterre, sous le rapport de l'interdiction à toute compagnie comptant plus de six associés, de s'occuper d'opérations de banque. C'est à cette restriction que l'on doit principalement attribuer les malheurs que l'Irlande a éprouvés par les nombreuses faillites des banques particulières. En 1797, lorsque la banque d'Angleterre fut autorisée à suspendre ses paiements, on accorda le même privilège à la banque d'Irlande. A cette époque, le montant de ses billets en circulation fut réduit à 621,917 livres sterling; par la suite ce montant recommença à s'accroître; en 1810, il était de 2,266,471 liv. sterl. et en 1814, de 4,986,990 liv. sterl. La charte de cette banque a expiré en 1838; elle a été renouvelée avec quelques modifications; son capital primitif était de 600,000 livres sterling; mais il fut augmenté à diverses reprises; depuis 1821, il est de 5,000,000 livres sterling. Elle n'alloue pas d'intérêts sur les dépôts. Deux autres grands établissements de banque existent en Irlande : la *Compagnie de Banque du Nord*, établie à Belfast, en 1823, avec un capital de 500,000 livres sterling; et la *Compagnie provinciale d'Irlande*, établie aussi en 1823, avec un capital de 2,000,000 livres sterling. Ce dernier établissement fait une grande masse d'affaires, et ses billets sont reçus en paiement à la Trésorerie. — *Banque de Vienne*. Elle fut établie en 1704; 5 pour % d'intérêt furent assurés aux prêteurs; la ville de Vienne et les collèges des états garantirent les engagements; l'administration de la banque fut entièrement confiée aux magistrats de la capitale, en 1706. Cette banque qui souffrit beaucoup des guerres de l'Autriche avec la république et l'empire français, a été réorganisée en 1818; elle a pris depuis cette époque, un grand développement de prospérité. — *Banque de Copenhague* (en danois *København*, port marchand). Elle fut fondée le 9 octobre 1756, au moyen d'une souscription de 1,000 actions, de la valeur de 500 écus chacune, que l'on plaça sur-le-champ. Cette banque commença ses opérations le 11 mars suivant; prêta à 4 pour %, et réduisit à ce taux l'intérêt de l'argent qui était auparavant, dans cette ville, à 5 et même à 6. En 1794, on en établit une autre dans la même ville sur le modèle de celle d'Allona. — *Banque de Stockholm*. Cette banque, établie en 1768, perçut longtemps tous les revenus du royaume; elle gardait dans ses magasins le cuivre brut qui appartenait à la couronne. La diète du royaume, dans sa session de 1773, chargea des commissaires de vérifier tous les trois ans les comptes des gérants de cet établissement, et de délibérer sur les moyens d'accroître son crédit. — *Banques de Russie*. Un décret de l'impératrice Catherine II, en date du 28 décembre 1768, forma des banques à Pétersbourg et à Moscou; elles furent chargées d'échanger les assignations de la couronne; l'impératrice ordonna que ces assignations eussent le même cours que l'argent monnayé. — *Banque de Batavia*. Ses billets, mis en circulation en 1761, donnaient, en 1761, un intérêt d'un quart par mois, cours bien inférieur à celui en usage dans les Indes-Orientales. — *Banque de Calcutta*, établie par les Anglais, en 1785, et par les Américains, en 1791. — *Banque de Naples*, établie vers 1733, sous le règne de Charles III, par les soins de l'habile ministre Tanucci. — *Banque de San-Carlo*. Elle fut établie à Madrid, en 1781, sur le plan donné par le banquier Cabarus, père de la célèbre madame Tallien. Son fonds primitif fut de 500 millions de réaux. Le fameux Mirabeau lança, en 1784, une brochure soulevante contre l'agiotage de ses actions. L'éminent ministre des finances en 1785, la bouleversa, et d'indépendante du gouvernement qu'elle était, la fit passer

sous sa main. Cette banque n'a eu que de rares intervalles de prospérité par suite des commotions politiques qui n'ont cessé de désoler la péninsule ibérique. Aujourd'hui, elle est tout-à-fait impuissante à venir en aide au gouvernement de l'Espagne. — *Banque d'Allona en Danemarch*, fondée, en 1788, sous la dénomination de *Banques d'espèces de Sleswick et du Holstein*. — *Banques des États-Unis*. En 1790, un acte du congrès américain constitua la *banque de Philadelphie*; mais par suite des troubles où se trouvaient encore à cette époque les États-Unis, les premières opérations de cette banque ne furent point brillantes, et, le 10 avril 1816, un nouvel acte du congrès la reconstitua. A la fois banque de dépôt et de circulation, elle rendit de grands services. Son capital est de 55,000,000 de dollars, partagé en 550,000 actions de 100 dollars chacune. Les États-Unis ont souscrit pour le cinquième de ce capital; le reste a été fourni par des particuliers, des compagnies, des corporations, etc. En 1852, 84,000 actions étaient possédées par des étrangers. Tous les billets de la banque des États-Unis sont payables en espèces à présentation; elle n'en émet pas au-dessous de 5 dollars. Elle escompte le papier de commerce, et fait des avances sur lingots au taux de 6 pour %. Son siège principal est à Philadelphie; mais elle a établi dans les diverses parties de l'Union des succursales, qui étaient au nombre de 27 le 1^{er} janvier 1850. En 1852, l'excédant de l'actif sur le passif de cette banque, dont le chiffre annuel des escomptes s'élève, terme moyen, à 510,000,000 de francs, était de près de 412,000,000 de francs; ce qui est le signe irrécusable d'une stabilité à toute épreuve. La banque de Philadelphie exerce une sorte de contrôle sur toutes les banques de l'Union, qui sont au nombre de 450, suivant le calcul de quelques statisticiens. L'état du Maine en possède 19; celui de New-Hampshire, 21; Massachusetts, 66; Rhode-Island, 47; New-York, 44; New-Jersey, 18; Connecticut, 15; Maryland, 14, etc., etc. On évaluait à plus de 150,000,000 de dollars le capital de toutes ces banques. Les banques particulières étaient très-nombreuses dans l'Amérique du Nord avant que l'on ne fondât la *banque des États-Unis*; mais la plupart de ces établissements étaient loin de présenter toutes les garanties désirables. Aussi aucun pays, à l'exception de l'Angleterre et de l'Irlande, n'a autant souffert par suite de la déconfiture des banques. En 1814, toutes celles du sud et de l'ouest de la Nouvelle-Angleterre suspendirent leurs paiements; et, d'après les rapports officiels, on voit que, de 1811 à 1830, il n'y en eut pas moins de 165 qui furent réduites à cette fâcheuse extrémité. Aujourd'hui il n'existe d'associations particulières, faisant la banque, que celles qui sont organisées en vertu d'une loi spéciale. Les émissions exagérées des banques de l'Union, les folles et aventureuses opérations que ce système de crédit faisait naître et encourageait, les nombreuses catastrophes qui ont dû en être les inévitables conséquences, avaient depuis quelques années frappé tous les bons esprits dans l'Union, et soulevé de violentes récriminations de la part du peuple américain. Le président de la république, le général Jackson, crut devoir se faire l'organe et le représentant de l'opinion qui ne demande rien moins que la suppression totale des banques, autant dans un intérêt de prévoyance politique que dans un but d'économie. Dans la session de 1834 à 1835, il a non-seulement refusé de renouveler la charte de la banque de Philadelphie, qui a expiré le 3 mars 1836, quoique le bill relatif à ce renouvellement eût passé dans les deux chambres du congrès, mais il a retiré à la banque le dépôt provenant des fonds de la république,

TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE.

ANNÉES.	AVANCES faites pour les services de l'État.				DIVIDENDES payés aux actionnaires par action.		RÉSERVES faites sur les bénéfices par action.		COURS VÉNAL des ACTIONS.				FONDS des COMPTES COURANTS.		EFFETS RECOURVÉS dans Paris pour les COMPTES COURANTS.		MOUVEMENT annuel en	
	DU A LA FOIS		SOMMES des avances faites dans l'année.		PREMIER semestre.		DEUXIÈME semestre.		plus haut.	plus bas.	Moyen cours.	En nombre	Maximum.	Minimum.	En somme.	En somme.	RECETTES et DéPENSES cumulées.	fr.
	Maximum.	Minimum.			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
2 ^e sem. an VIII	43,914,000	fr.	22,565,000	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr. c.	fr.	6,120,000	1,653,000	20,444,600	20,444,600	576,753,000	576,753,000
IX	40,961,000	4,574,000	50,415,000	50	5	5	5	5	1,350	1,400	1,400	58,730	17,351,000	2,865,000	122,027,600	122,027,600	1,256,192,000	1,256,192,000
X	21,253,000	2,590,000	87,082,000	40	50	50	50	50	1,583	1,570	1,570	59,566	40,243,000	3,193,000	255,035,000	255,035,000	2,685,812,000	2,685,812,000
XI	40,243,000	7,501,000	153,017,000	35	38	71	49	62	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	286,054,500	286,054,500	3,860,000,000	3,860,000,000
XII	40,759,000	7,501,000	173,757,000	40	40	40	40	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	359,835,500	359,835,500	5,630,000,000	5,630,000,000
XIII	65,045,000	15,430,000	274,270,000	55	53	53	53	53	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	517,088,900	517,088,900	4,260,985,000	4,260,985,000
XIV	86,517,000	9,029,000	220,035,000	53	53	53	53	53	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	506,778,100	506,778,100	2,802,324,000	2,802,324,000
1806	55,812,000	11,417,000	2,031,000	20	20	20	20	20	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	466,514,900	466,514,900	846,148,000	846,148,000
1807	27,648,000	fr.	27,738,000	50	45	45	45	45	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	3,022,622,000	3,022,622,000	5,022,622,000	5,022,622,000
1808	24,616,000	fr.	53,104,000	58	35	35	35	35	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	447,228,500	447,228,500	5,808,038,000	5,808,038,000
1809	34,595,000	4,280,000	71,428,000	57	57	57	57	57	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	508,075,500	508,075,500	5,912,504,000	5,912,504,000
1810	43,111,000	56,580,000	49,367,000	58	58	58	58	58	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	491,761,400	491,761,400	4,164,807,000	4,164,807,000
1811	87,522,000	20,000,000	161,565,000	53	51	20	52	52	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	430,187,400	430,187,400	5,294,041,000	5,294,041,000
1812	94,345,000	74,545,000	275,571,000	55	55	55	55	55	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	527,376,800	527,376,800	2,837,712,000	2,837,712,000
1813	76,272,000	34,000,000	545,510,000	59	53	50	53	50	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	246,585,500	246,585,500	5,561,477,000	5,561,477,000
1814	54,000,000	40,000,000	268,679,000	50	50	50	50	50	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	220,090,700	220,090,700	2,922,102,000	2,922,102,000
1815	40,000,000	40,000,000	62,467,000	52	40	40	40	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	517,761,400	517,761,400	5,512,207,000	5,512,207,000
1816	45,430,000	26,600,000	178,100,000	56	40	5	5	5	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	393,410,500	393,410,500	4,577,231,000	4,577,231,000
1817	74,600,000	15,500,000	184,094,000	41	50	35	74	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	467,767,900	467,767,900	7,675,868,000	7,675,868,000
1818	77,697,900	fr.	66,988,000	44	50	35	74	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	582,088,600	582,088,600	9,653,050,000	9,653,050,000
1819	60,019,000	fr.	216,445,000	56	50	50	50	50	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	676,036,000	676,036,000	10,326,125,000	10,326,125,000
1820	53,714,000	fr.	459,656,000	50	54	50	54	50	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	842,701,500	842,701,500	11,178,836,000	11,178,836,000
1821	36,571,000	fr.	106,211,000	42	50	41	50	625	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	960,459,500	960,459,500	12,139,291,000	12,139,291,000
1822	41,012,000	fr.	118,229,000	41	52	40	52	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,040,459,500	1,040,459,500	13,179,750,000	13,179,750,000
1823	109,355,000	fr.	337,341,000	50	42	40	42	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,178,836,000	1,178,836,000	14,358,586,000	14,358,586,000
1824	12,653,000	fr.	167,198,000	48	44	40	44	40	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,282,286,200	1,282,286,200	15,640,872,000	15,640,872,000
1825	17,000,000	fr.	40,051,000	49	49	49	49	49	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,382,286,200	1,382,286,200	16,923,158,000	16,923,158,000
1826	51,168,000	fr.	147,589,000	48	35	30	35	30	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,482,286,200	1,482,286,200	18,405,446,000	18,405,446,000
1827	18,500,000	fr.	175,115,000	54	77	2	2	2	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,582,286,200	1,582,286,200	20,000,000,000	20,000,000,000
1828	27,000,000	fr.	75,415,000	54	77	2	2	2	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,682,286,200	1,682,286,200	21,682,286,000	21,682,286,000
1829	46,255,000	fr.	152,945,000	50	54	54	54	54	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,782,286,200	1,782,286,200	23,464,572,000	23,464,572,000
1830	807,898,000	28,177,000	235,562,000	42	45	6	6	6	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,882,286,200	1,882,286,200	25,346,858,000	25,346,858,000
1831	89,704,000	21,227,000	255,562,000	43	45	6	6	6	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	1,982,286,200	1,982,286,200	27,329,144,000	27,329,144,000
1832	49,454,000	10,500,000	63,920,000	51	35	30	30	30	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	2,082,286,200	2,082,286,200	29,411,430,000	29,411,430,000
1833	45,467,000	10,500,000	63,920,000	51	35	30	30	30	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	2,182,286,200	2,182,286,200	31,493,716,000	31,493,716,000
1834	54,426,000	fr.	50,885,000	52	46	46	46	46	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	2,282,286,200	2,282,286,200	33,575,902,000	33,575,902,000
1835	22,110,000	fr.	fr.	50	62	62	62	62	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	2,382,286,200	2,382,286,200	35,658,188,000	35,658,188,000
1836	20,625,000	fr.	fr.	60	66	66	66	66	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	2,482,286,200	2,482,286,200	37,740,474,000	37,740,474,000
1837	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	1,450	1,410	1,410	104,263	22,439,000	8,980,000	2,582,286,200	2,582,286,200	39,822,760,000	39,822,760,000

TABLEAU SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'EN 1837 INCLUSIVEMENT.

ANNÉES.	NOMBRE en CAISSE.		BILLET en CIRCULATION.		LINGOTS ET MONNAIES déposé CONTRE AVANCES.		EFF. DE COMMERCE en PORTEFEUILLE.		EFFETS escomptés au COMMERCE dans l'année.	TAUX SUCCESSIFS de L'ESCOMPTE.	ESCOMPTE PRODUITS.
	fr.	Minimum.	Maximum.	fr.	Minimum.	Maximum.	fr.	Minimum.			
2 ^e sem. an VIII.	10,753,000	5,968,000	25,430,500	8,766,500	fr.	fr.	20,530,000	5,566,000	fr.	6 pour 0/0 l'an.	1,245,800
IX.	10,282,000	5,928,000	23,316,500	16,037,000	»	»	54,348,000	14,591,000	»	Id.	1,562,400
X.	13,225,000	6,363,000	43,635,500	10,875,500	»	»	66,731,000	27,566,000	»	Id.	2,824,100
XI.	23,281,000	5,877,000	58,564,500	50,210,000	»	»	72,470,000	46,927,000	»	Id.	5,859,000
XII.	23,281,000	4,766,000	70,532,000	55,800,000	»	»	73,956,000	53,102,000	»	Id.	5,908,500
XIII.	23,281,000	4,407,000	74,535,000	51,539,500	»	»	95,255,000	61,503,000	»	Id.	5,021,600
XIV.	33,567,000	4,486,000	74,530,500	48,534,000	»	»	70,770,000	46,305,000	»	Id.	2,060,100
1806.	55,226,000	76,704,000	34,420,500	74,678,000	»	»	59,116,000	25,685,000	»	5 pour 0/0 (du 14 novembre).	357,000
1807.	85,605,000	65,697,000	107,615,000	74,678,000	»	»	70,770,000	25,685,000	»	4 pour 0/0 (du 5 août).	2,436,200
1808.	50,536,000	108,421,000	82,853,000	86,231,500	»	»	150,121,000	66,671,000	»	Id.	4,152,400
1809.	56,550,000	52,252,000	107,085,000	90,194,500	»	»	154,372,000	89,715,000	»	Id.	4,253,800
1810.	49,922,000	51,069,000	120,172,500	84,932,000	»	»	149,077,000	40,422,000	»	Id.	6,037,700
1811.	124,253,000	29,547,000	125,646,000	81,350,000	»	»	42,250,000	11,667,000	»	Id.	4,791,100
1812.	117,247,000	29,547,000	125,646,000	81,350,000	»	»	57,782,000	28,509,000	»	Id.	5,875,400
1813.	58,590,000	42,010,000	94,821,000	49,989,000	»	»	52,632,000	1,713,000	»	Id.	4,970,000
1814.	80,569,000	5,357,000	50,865,000	40,989,000	»	»	61,839,000	26,465,000	»	4 pour 0/0 (du 1 ^{er} mars).	421,900
1815.	95,463,000	48,896,000	70,635,500	47,357,500	»	»	79,249,000	12,785,000	»	Id.	1,278,400
1816.	79,888,000	27,486,000	79,253,000	56,264,500	»	»	101,337,000	53,376,000	»	4 pour 0/0 (du 1 ^{er} août).	5,265,600
1817.	91,112,000	57,488,000	96,260,000	63,281,000	»	»	146,005,000	66,082,000	»	5 pour 0/0 (du 4 ^{er} septembre).	4,668,500
1818.	118,054,000	54,000,000	126,562,000	86,734,000	»	»	119,246,000	26,691,000	»	Id.	4,818,200
1819.	173,310,000	56,164,000	155,499,000	79,684,500	»	»	67,365,000	26,165,000	»	Id.	2,662,100
1820.	218,310,000	61,764,000	171,961,000	122,215,500	»	»	61,839,000	28,850,000	»	Id.	1,515,300
1821.	167,550,000	142,704,000	195,099,000	164,004,000	»	»	75,476,000	59,850,000	»	Id.	2,410,200
1822.	108,196,000	147,497,000	215,354,500	163,514,000	»	»	4,481,000	29,191,000	»	Id.	2,259,000
1823.	204,381,000	162,395,000	212,431,500	167,059,000	»	»	6,249,000	51,414,000	»	Id.	1,921,600
1824.	169,806,000	128,071,000	231,623,500	194,293,000	»	»	53,281,000	459,848,000	»	Id.	4,453,000
1825.	156,868,000	88,257,000	245,804,500	179,811,500	»	»	14,569,000	96,926,000	»	Id.	4,795,000
1826.	110,93,000	88,195,000	198,802,000	136,671,500	»	»	4,596,000	80,544,000	»	Id.	5,609,900
1827.	195,786,000	119,378,000	205,465,000	175,83,500	»	»	4,192,000	402,469,000	»	Id.	2,510,300
1828.	258,069,000	182,689,000	214,002,000	179,550,500	»	»	8,353,000	50,690,000	»	Id.	2,385,500
1829.	205,251,000	161,759,000	214,757,500	182,250,500	»	»	4,702,500	72,599,000	»	Id.	4,021,000
1830.	272,159,000	104,549,000	258,503,500	212,585,000	»	»	8,150,500	53,146,000	»	Id.	1,843,700
1831.	281,585,000	125,483,000	278,736,000	200,621,000	»	»	294,000	23,190,000	»	Id.	1,057,100
1832.	281,585,000	116,992,000	238,101,500	204,871,000	»	»	4,586,000	48,070,000	»	Id.	1,600,600
1833.	227,595,000	152,352,000	228,360,000	195,199,500	»	»	22,586,000	39,565,000	»	Id.	2,020,800
1834.	180,814,000	119,501,000	222,284,000	192,538,000	»	»	6,035,100	54,981,000	»	Id.	2,796,100
1835.	207,207,000	150,802,000	241,872,000	207,204,500	»	»	2,235,800	74,980,000	»	Id.	4,918,600
1836.	182,916,000	80,282,000	251,875,000	196,534,500	»	»	4,485,800	86,065,000	»	Id.	5,002,319
1837.	218,221,000	105,702,000	216,912,000	190,079,500	»	»	160,142,000	756,025,800	»	Id.	

Dans le message que le général adressa au congrès, le 5 décembre 1835, il se prononça d'une manière catégorique pour la suppression de la banque, et proposa de mettre fin à toute relation avec cet établissement, à partir de l'époque où expirait sa charte. Cette démarche vigoureuse du président, diversement jugée en Europe, mais populaire aux États-Unis, produisit une grave perturbation, en 1836 et 1837, dans les relations commerciales des états européens avec l'Union, par suite du discrédit où tomba le papier américain. La sagesse du président actuel, M. Van-Buren, successeur du général Jackson, qui, tout en partageant l'opinion de son prédécesseur sur l'utilité de cette mesure, a néanmoins apporté dans son exécution des formes moins acerbes que le vieux soldat de Champlain a heureusement mis fin à la crise qui menaçait la prospérité publique de l'Union, et dont le contre-coup se faisait déjà sentir en Europe. — *Banque de France.* Nous n'entendons point parler ici de la banque fondée sous ce nom en 1717, par le fameux Écossais Law; elle n'eut qu'une existence éphémère; cependant, malgré la réprobation publique que soulevèrent, à l'époque, les malheureuses combinaisons financières de cet audacieux étranger, les économistes modernes n'ont pas eu de peine à relever sa réputation avariée par les malédictions de ses contemporains; ce fut lui qui soupçonna le premier la puissance du crédit; si ses opérations échouèrent, c'est qu'elles reposaient sur la base trop frêle et trop variable de chiffres groupés au hasard, sur une disproportion trop choquante entre le capital primitif et les bénéfices exagérés que l'on présentait à l'avidité des spéculateurs; mais Law, quelque défaveur qui s'attache à son nom, n'en eut pas moins le mérite de tenter le premier en France un essai qui, un siècle plus tard, devait être couronné d'un succès complet. L'Assemblée constituante, par un décret du 6 octobre 1789, ordonna que la caisse d'escompte créée à Paris en 1765 serait convertie en *banque nationale de France*; mais le malheur des temps ne permit pas que ce projet reçut une exécution définitive. Il était réservé à l'homme de génie que le coup d'état du 18 brumaire porta au pouvoir, de mettre la dernière main à une œuvre que l'ancienne monarchie et la république n'avaient qu'ébauchée. L'établissement actuel de la Banque de France peut être considéré comme la réunion de toutes les caisses d'escompte qui existaient à Paris lors de sa fondation, et notamment de la caisse des *Comptes courants* et du *Comptoir commercial*, que les négociants avaient ouverte, en 1797, pour faciliter la circulation de leurs billets. Le capital primitif de cette banque fut de 50,000,000 fr. en monnaie métallique, divisé en 50,000 actions de 1,000 francs chacune. Le gouvernement souscrivit pour 5,000 actions. La loi du 24 germinal an XI (23 avril 1803) la débarrassa de deux établissements rivaux, la *Caisse du Commerce* et le *Comptoir Jabach*; modifia ses premiers statuts, porta son capital à 45,000,000 fr., et lui concéda le privilège exclusif d'émettre des billets au porteur payables à vue pendant 15 ans. Nous ne reproduirons pas ici les principaux articles de ces statuts, dont la connaissance est d'ailleurs généralement répandue. En 1806, le privilège accordé à la banque, par la loi du 24 germinal an XI, pour 15 années, à dater du 1^{er} vendémiaire an XII, fut prorogé pour 25 années, au-delà de ces 15 années, et son capital porté de 45 à 90,000,000. En vertu de ce décret du 25 avril 1806, la direction de la banque, déléguée à son comité central par la loi du 24 germinal an XI, fut confiée à un gouverneur, à deux sous-gouverneurs, quinze régents et trois censeurs. Un nouveau décret du

18 mai 1808 permit à la banque d'établir des comptoirs d'escompte où les besoins du commerce en feraient sentir la nécessité. En 1810, elle avait des comptoirs à Lyon, à Rouen, à Lille; mais ces comptoirs, formés avec les fonds de la banque, furent insensiblement supprimés. Des précautions infinies ont été prises pour mettre en sûreté les fonds déposés dans les caves de la banque de France; grâce à ces précautions, M. Laffitte, son gouverneur en 1814, put les mettre à l'abri de toute espèce de coup de main de la part des ennemis. En 1850, la banque de France, alors encombrée de plus de 100,000,000 en numéraire, fut gardée par des hommes du peuple sans qu'on ait eu à regretter la perte d'un centime, malgré l'absence de toute précaution. On peut céder l'usufruit des actions de la banque de France. Nonobstant cette cession, on peut disposer de leur propriété. Une simple déclaration du propriétaire est suffisante pour immobiliser les actions. D'après un avis du conseil d'état du 28 avril 1825, les actions immobilisées ne peuvent être remobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809, concernant les majorats. Cette disposition n'a plus d'effet depuis que les majorats ont été abolis par une loi de 1836. Les actionnaires de la banque se réunirent le 30 janvier 1834; il a été reconnu que les statuts devaient être soumis à de grandes modifications; que l'opération de l'escompte, par exemple, devait être entendue d'une manière plus large. Cependant le projet de loi, qui a été adopté par les chambres dans la session de 1854, au lieu de réorganiser le système des dispositions législatives qui régissent cette institution, contient seulement deux dispositions, l'une qui fixe la qualité des fonds de réserve, sans augmentation ultérieure et progressive; la seconde a pour objet de faciliter les emprunts faits à la banque sur dépôts de rentes et effets publics. Toutefois, c'est un fait généralement reconnu que l'action de la banque est encore trop circonscrite, et que, malgré l'extension qu'elle a donnée dans ces derniers temps à ses escomptes, elle est loin de rendre au petit commerce et à l'industrie tous les services que ceux-ci seraient en droit d'en attendre. Ce besoin aurait dû être mieux compris par elle au moment où notre industrie a pris un essor si magnifique, et où s'élèvent de toutes parts une foule d'entreprises qui mettent en activité des masses de capitaux et des millions de bras. Dans cet ordre de choses nouveau, ce qu'il faut avant tout, c'est de faire des avances à la production, pourvu qu'elle offre des conditions satisfaisantes de crédit; or, l'extrême prudence qui a dicté les règlements de la banque de France lui permet de ne remplir qu'imparfaitement ce but. C'est là ce qui explique la rapide prospérité de l'établissement créé en 1837, par M. Laffitte, et inauguré le 5 octobre sous le nom de *Caisse générale de l'Industrie et du Commerce*. Cet établissement, qui semblait devoir embrasser dans ses attributions, sur une échelle plus modeste, il est vrai, presque toutes les opérations de la banque de France, n'a pas réalisé les espérances qu'il avait fait concevoir au petit commerce et à l'industrie, et ses opérations ont été réduites aux proportions de celles des fortes maisons de banque. Cependant cette naissante rivalité qui parut redoutable à la banque de France, a déjà plus fait pour la modification de son règlement suranné que les plaintes du public et les motions parlementaires. Ainsi la banque escompte maintenant tous les jours non-fériés de 10 heures à 5 heures, au lieu de ne le faire, comme avant la création de la caisse Laffitte, que de 10 heures à 2 heures, et cela seulement trois jours par semaine, les lundi, mercredi et vendredi. On évalue à 5,600,000,000, de francs le mou-

vement annuel des opérations d'escompte à la banque de France; les virements des comptes courants s'élevaient annuellement à 2,000,500,000, francs. Aujourd'hui on compte en France plusieurs banques départementales, entièrement indépendantes de la banque de France. La plus ancienne et la moins considérable est celle de Nantes, fondée en 1818. Celle de Rouen en 1820; celle de Bordeaux, en 1825; celles de Lyon, du Havre, de Marseille, de Saint-Étienne, de Dijon, ont été instituées tout récemment.

BANQUE DE FRANCE (Gouverneurs de la). M. Cretet, 1806, 1807; M. le comte Jaubert, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1815; M. Jacques Laffitte, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820; M. le duc de Gaëte, 1821, 1822, 1825, 1824, 1823, 1826, 1827, 1828, 1829, 1850, 1851, 1852, 1855; M. le comte d'Argout, 1854, 1855; M. le baron Davilliers, 1856. M. le comte d'Argout a repris ses fonctions depuis le 6 septembre 1856.

BANQUEROUTE, V. FAILLITE.

BANQUIER (Temps anciens et moyen âge). Dans l'ancienne Rome, où les lois permettaient l'usure, il y avait des banquiers que l'on appelait *argentarii, mensarii, trapezarii, nummularii*. Ces banquiers étaient des officiers publics, dont la charge avait quelque analogie avec celle de nos notaires. Vers 1209, des Italiens, chassés de leur pays par les guerres des Guelfes et des Gibelins, vinrent se réfugier en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, en France, et principalement à Avignon et à Lyon, où ils fondèrent plusieurs maisons de banque fort considérables, à l'instar de celles qui existaient déjà dans les principales villes d'Italie. En 1209, il y avait de puissants banquiers à Lyon, entre autres Ponce de Chapponnay. On enveloppait indistinctement, sous la qualification commune de *Lombards*, tous les trafiquants étrangers qui se mélaient de change, de prêt et de brocantage. La haine populaire qu'inspiraient leurs usures était si grande que les gouvernements étaient contraints souvent d'en suivre l'impulsion. Non-seulement les *lettres lombardes*, que la chancellerie expédiait pour autoriser leur commerce, étaient taxées au double des autres; non-seulement on affectait à leur résidence des rues particulières, qui ont encore conservé à Paris, et dans d'autres villes, leurs anciens noms; mais encore on les traitait avec la plus grande rigueur. Comme le commerce, à cette époque, était presque entièrement entre les mains des juifs et des lombards, et que c'était à eux que les souverains, les princes et les villes s'adressaient constamment dans leurs besoins, lorsqu'on leur avait arraché des taxes arbitraires ou des rançons, on les laissait quelque temps appauvrir le peuple par des prêts usuraires, pour les déposséder de nouveau. Ainsi, en 1256, le roi saint Louis fit une somme de 27,000,000 fr. de notre monnaie. Philippe le-Hardi publia un autre édit contre eux, en 1272. Henri III les chassa d'Angleterre, en 1240; et, après y être revenus, ils en furent encore chassés, en 1251. Henri III, duc de Brabant, les expulsa des Pays-Bas, en 1260; et Charles II, roi de Sicile, les contraignit de se retirer de ses états, en 1289. Le pape Jean XXII, fixé à Avignon, 1350, auprès de lui des banquiers chargés, moyennant finances, de faire obtenir les grâces et les expéditions de la cour pontificale. Matthieu Paris, qui écrivait en 1210, appelait *mercatores et scambiatores imperii romani*, ces banquiers, dont l'office fut confirmé par plusieurs ordonnances de nos rois. Les édits de Louis XIV, de 1667 et 1673, portèrent que ces charges seraient héréditaires et réparties dans toutes les villes où il y aurait parlement ou présidial. Il est inutile d'ajouter qu'elles ont été suppri-

mées lors de la révolution de 1789. Ceux qui existent encore auprès du Saint-Siège prennent le titre de *Institutores bullarium et negotiorum imperii romani*. Les juifs et lombards, dont le pape Jean XXII était le plus zélé protecteur, s'étant rendus odieux par leurs exactions, reçurent le sobriquet populaire de *caorsins* ou *corsins*, parce que ce pontife était de Cahors, ou, suivant d'autres, de la famille *Corsini* de Florence, une des plus anciennes qui se soient livrées à la banque. La première étymologie est plus vraisemblable; c'est de ce mot *caorsini* que les Italiens firent *scarci*, qui signifie *avare*. Ils eurent tant de haine pour la patrie de Jean XXII, que Dante, qui écrivit son poème vers 1520, met au même rang Sodôme et Cahors, et y place tous les scélérats et tous les usuriers. L'intérêt ordinaire était, dans les 12^e et 15^e siècles, de 20 pour %. Jeanne, épouse de Ferrand, comte de Flandre, fait prisonnier à la bataille de Bouvines, en 1214, emprunta 29,000 florins d'un juif, au taux que nous venons de citer, pour la rançon de son époux, qui resta détenu dans la tour du Louvre à Paris jusqu'en 1226. Les lombards s'établirent à Metz vers 1260; en novembre 1570, la ville employa à l'entretien de ses murailles les redevances acquittées par ces étrangers. Le 16 septembre 1404, elle afferma le *bail des lombards* (banque de la ville), pour 12 ans, à Jean Frassinal de Verceil, moyennant 2,408 florins de Florence, et de bon or. La grande charte donnée aux Gantois, en 1296, par Eudes IV, duc de Bourgogne, cite les individus qui faisaient la banque; ils étaient tenus de conserver pendant un an et un jour les effets sur lesquels ils avaient fait des avances; on marquait du poinçon de la ville tous les effets d'or et d'argent qu'on leur présentait en nantissement. Les maisons de prêt établies, dès 1577, dans plusieurs villes d'Italie, sous le nom d'*apotheca seu casenæ sanoris*, se livraient en même temps à des opérations de banque. Les premières qui s'y établirent furent efficacement protégées par les papes qui, pendant plusieurs siècles, eurent à combattre à cet égard les attaques de la superstition, de la cupidité et de l'ignorance. Plusieurs maisons célèbres de Florence, les Bardi, les Capponi, les Pétrucci, les Amanati, les Acciaoli, les Corsini, les Médicis, exerçaient la banque sur une vaste échelle, dès 1500. L'une d'elles, la compagnie Bardi, prêta à la république 48,000,000 de notre monnaie, en 1540. Cette compagnie, qui avait une succursale à Paris, prêta, en 1529, à Édouard III, roi d'Angleterre, qui était dans cette ville pour prêter foi et hommage à Philippe de Valois, son suzerain, 3,000 mares d'argent (275,000 fr.) sur un engagement de 7,000 (575,000 fr.) En 1400, deux Juifs obtinrent du sénat de Venise la permission d'y fonder une banque pour prêter à intérêt; quand cette république s'empara de Ravenne, en 1441, elle s'engagea par un traité à lui envoyer des banquiers israélites. Les autres villes d'Italie ne mirent pas moins d'empressement à accueillir ces capitalistes, qui formèrent successivement des maisons de prêt à Parme, à Mantoue, à Crémone, à Pavie, à Florence, à Rome, etc. Cependant les opérations usuraires de ces établissements ayant réduit à la pauvreté un grand nombre de citoyens, ils se déclarèrent ouvertement contre eux. Bernardin de Sienne entre autres, qui fut canonisé en 1450, signala, vers 1410, son zèle par des attaques violentes contre les usuriers juifs; ses discours surmontèrent, dans plusieurs villes, la résistance des magistrats secrètement vendus aux israélites, et il parvint à faire fermer quelques banques ou comptoirs, où l'on prêtait à 20 et 40 pour %, et qui furent aussiôt remplacés par des monts-de-piété. Barnabas, médecin de Terni, mort à Assise sous l'habit de Saint-

François, en 1474, affranchit la ville de Pérouse, sa patrie, des exactions des juifs, en y fondant un mont-de-piété, en 1464. Le pape Paul II, cité dans une bulle de Léon X comme le premier protecteur des monts-de-piété, approuva celui de Pérouse, en 1464. Sixte IV confirma un établissement du même genre, fondé à Viterbe, en 1499, par le religieux franciscain François de Viterbe; le même pape maintint, en 1499, les statuts du mont-de-piété, établi à Savone, lieu de sa naissance, en exprimant le regret formel de ne pouvoir secourir autrement ses compatriotes. Comme on voit, la plupart des anciens monts-de-piété d'Italie, qui remplacèrent les comptoirs israélites, doivent leur origine à des religieux de l'ordre sérapique. (V. MONT-DE-PIÉTÉ.) Un décret de l'empereur Maximilien I^{er}, de 1495, chassa les Juifs de la ville de Nuremberg, et y établit une banque, dont les administrateurs furent autorisés à choisir tous les agents qu'ils croiraient nécessaires à ce nouveau service. Une ordonnance du 6 janvier 1477 invita les habitants d'Amsterdam de retirer leurs gages des *lombards* avant le mardi-gras, sans pour cela qu'ils fussent obligés de payer aucun intérêt. Les opérations d'une banque établie à Lyon, en 1545, sont amèrement censurées par Jean Bodin, qui attribue les engagements énormes contractés par François I^{er} à la facilité qu'il y avait eue d'y trouver des fonds. « Le roi Henri I^{er}, son successeur, prit, dit-il, de l'argent des Capponi, des Albizzi, et de divers capitalistes allemands, en 1534, à 10, 12, et même à 16 pour %; l'intérêt se payait aux quatre foires. Non-seulement les princes et seigneurs allemands avaient des fonds à la banque de Lyon, mais encore des *pachas turcs*. » Bodin ajoute que Lavigne, ambassadeur de France à Constantinople, fut chargé, en 1581, de porter dans cette ville une somme de 10,000 écus pour solder les intérêts échus. En 1545, l'empereur Charles V permit à Barthélemy Banelly d'établir à La Haye une banque d'emprunt, et l'autorisa de prendre 45 pour %. Il contracta envers ce banquier plusieurs emprunts considérables. Sébastien Zamet, originaire de Lucques, est le premier qui ait pris le titre de *banquier de la cour*. Sa fortune dépassait 5,000,000 de livres tournois (15,550,000 fr.); il fut honoré de l'amitié particulière de Henri III et de Henri IV.

BANQUIER (Époque actuelle). Un banquier opère aujourd'hui en petit comme une banque publique opère en grand, avec cette différence que les opérations du banquier sont limitées par ses capitaux ou par son crédit, tandis que celles d'une banque n'ont d'autre terme que l'émission de ses billets. Les bénéfices du banquier se composent de l'escompte, et d'une prime ou commission pour les services rendus. En France, et notamment à Paris, le nombre des banquiers est illimité; à Londres, les 70 banquiers qui se partagent la direction des affaires, ont des attributions bien plus considérables que les nôtres. Ils rendent à leurs clients les mêmes services que la banque de France rend aux personnes qu'elle autorise à avoir un compte-courant.

BANTAM, ville de l'île de Java, sur la baie du même nom. Les compagnies des Indes anglaise et hollandaise y avaient autrefois des comptoirs. C'est de Bantam que fut apportée en Angleterre, l'an 1669, la première cargaison de thé. Les Hollandais, lui préférant Batavia; et les Anglais s'étant retirés, Bantam est aujourd'hui déchue de sa splendeur.

BANTRY, baie de la côte S. O. de l'Irlande, province de Munster, comté de Cork. Une flotte française y débarqua, l'an 1689; une autre flotte de 7 vaisseaux de ligne, de 2 frégates et de 17 vaisseaux de transport, y jeta

l'ancre en 1796, et s'éloigna bientôt après avoir envoyé à terre un officier et huit hommes, qui furent faits prisonniers.

BANVIN, droit que se réservait un suzerain sur ses vassaux pour leur permettre de vendre du vin. En 1200, sous Philippe-Auguste, le bourg de Saint-Germain-l'Auxerrois, au nord de la Cité, appartenait à l'évêque; le roi n'avait que le droit de Banvin. Il percevait en conséquence, tous les 5 ans, une rente de 60 sous. On voit encore, en 1034, Robert, duc de Bourgogne, accorder un droit de banvin au monastère de Sainte-Bénigne, de Dijon. Il permit aux religieux de débiter du vin dans les tavernes du cloître.

BAOUR-LORMIAN (Louis-Pierre-Marie-François), né à Toulouse en 1770. Poète français, auteur de différentes pièces et poèmes; membre de l'Académie Française depuis 1815, où il remplaça le chevalier Boufflers. Il traduisit en vers la *Jérusalem délivrée*, en 1795. Sa traduction poétique d'*Ossian* lui valut, en 1800, l'amitié du premier consul, dont il chanta les campagnes d'Italie, et dont il se montra jusqu'en 1814, comme tant d'autres, le plus fervent admirateur. M. Baour-Lormian eut une grande vogue sous l'empire; il était sans contredit un des plus estimables talents de l'école, alors florissante, de Delille. Mais son astre ne tarda pas à s'éclipser devant la révolution littéraire, dont Chateaubriand et Lamartine furent les premiers et les plus illustres représentants, et qui alla grandissant depuis 1814. Dans le fort de la querelle, aujourd'hui ridicule, des classiques et des romantiques, M. Baour-Lormian eut l'imprudence de se jeter dans la mêlée, et de publier, en 1825, contre les derniers, une suite de satires, que la critique jugea sévèrement. M. Baour-Lormian, depuis plusieurs années, ne donne plus signe de vie poétique.

BAPAUME, ville forte de France, département du Pas-de-Calais. En 1096, Bapaume n'était qu'un château servant de retraite à une bande de voleurs. Berenger, leur chef, en fut chassé peu après, et bientôt s'élevèrent, autour du château de nouvelles constructions. Eudes, duc de Bourgogne et comte d'Artois, fit entourer de murailles ce bourg, qu'il érigea en ville, l'an 1555. Charles-Quint en fit ensuite une place forte pour l'opposer à Pérouse, en 1540. Bapaume fut prise en 1641, sur les Espagnols, par le maréchal de la Meilleraye, commandant les Français. Elle fut définitivement cédée à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées. On y découvrit une source d'eau minérale en 1721, et on y éleva, en 1725, une fontaine avec une statue de Louis XV enfant.

BAPTÊME, du mot grec *baptô*, laver, plonger, dans l'eau. Les Indiens, de tous temps, se sont plongés et se plongent encore dans le Gange. Au Thibet, et parmi les Tartares, on lave entièrement le nouveau-né; on recite sur lui des prières, et il reçoit deux noms. Ceux qui se présentent à l'initiation dans les temples de l'ancienne Égypte se dépouillaient jusqu'à la ceinture, et s'approchaient d'une cuve remplie d'eau de la mer ou du Nil, dans laquelle on avait mis du sel, de l'orge et du laurier; un prêtre versait de l'eau sur la tête du néophyte, et le laissait après dans une obscurité profonde avec son répondeur ou son parrain. La loi de Moïse soumet les Juifs à l'ablution. V. **ABLUTION**. Le baptême est le premier sacrement que la religion chrétienne confère à l'homme. Dans les premiers temps, il avait lieu par immersion, et n'était souvent administré que lorsque les fidèles avaient atteint l'âge de raison. Constantin-le-Grand ne le reçut que dans sa soixante-cinquième année, en 335, et ses trois fils peu avant sa mort. Saint Ambroise, évêque de Milan, n'était point baptisé avant l'âge de 40 ans; le cate-

chumène Nectaire, choisi en 581 pour patriarche de Constantinople, ne fut baptisé qu'après sa nomination. Le concile d'Elvire, tenu en 504, ordonna de ne baptiser les possédés du démon qu'à la fin de leur vie. Le pape Innocent IV permit, le 6 mars 1234, d'employer indifféremment l'eau froide ou l'eau chaude. D'autres décisions autorisèrent depuis l'usage de l'eau douce, amère, salée, trouble, noire, rouge, etc., pourvu que la nature de l'eau n'en fût point changée. Dans le Levant, les Turcs font baptiser leurs enfants dans la persuasion que dans la suite ils ne seront jamais possédés du démon. Les ennemis de saint Jean Chrysostôme lui reprochèrent, en 400, d'avoir administré le baptême sans être à jeun; ce que le saint nia formellement. Grégoire de Toulouse rapporte qu'une femme du diocèse de Soissons, réputée sorcière, fut brûlée, en 1460, pour avoir conseillé à un prêtre de baptiser un crapaud, dont elle se servit ensuite pour des opérations nécromantiques. Bodin, qui écrivait en 1570, prétend que le prêtre lui donna la communion, et qu'on le brûla vif. Cambden et Delrio, en 1580, rapportent que de leur temps les Irlandais donnaient pour parrains à leurs enfants des loups sauvages; qu'ils priaient pour ces animaux, dans l'intention de se mettre à l'abri de leurs attaques. Nous ne nous attacherons pas à discuter ici le sens intellectuel du baptême; s'il n'était qu'un emblème de purification, qu'un symbole de l'ablution mystique; ou bien, ce qui est plus conforme à la doctrine de saint Paul, de saint Basile et de saint Augustin, s'il est une représentation expresse de la mort, de la sépulture et de la résurrection de J.-C. Nous dirons en passant que cette dernière interprétation a été adoptée par les principaux Pères de l'Eglise du 4^e siècle; ils la considèrent comme une initiation à la doctrine de la Trinité. La plupart des théologiens catholiques se sont occupé de prouver la différence essentielle qui existe entre le baptême des Juifs, le baptême de pénitence institué par saint Jean, et le baptême tout spirituel de J.-C. Ce sacrement, dans la primitive église, était si complet, que tous les autres sacrements, institués plus tard séparément; n'en sont que des parties détachées. Dans le baptême tout se concentrait à la fois; c'était le mystère par excellence, le grand, et, pour ainsi dire, le seul mystère. L'Eucharistie même faisait partie du baptême; elle en était l'achèvement. Le baptême s'administrait avec pompe la veille de Pâques ou de la Pentecôte. Régulièrement on ne baptisait qu'à ces deux solennités. Saint Ambroise nous a conservé une description des rites qu'on pratiquait de son temps, 370-390. Elles sont encore à peu près les mêmes qu'au 5^e siècle; seulement, au lieu que, dans l'antiquité chrétienne, le baptême était l'initiation de l'homme fait; il est devenu, dans l'église du moyen âge, une cérémonie tout à fait intellectuelle, opérée sur l'enfant qui vient de naître. Après cela est-il étonnant qu'il y ait eu à diverses époques des sectes nombreuses, qui aient revendiqué ce qu'elles appelaient le véritable baptême, le baptême de l'intelligence par l'intelligence! (V. MANICHÉENS, DOCTES, VALENTINIENS, ANABAPTISTES.) L'usage de baptiser les enfants, dont on trouve quelques traces dans saint Jérôme, Origène et saint Cyprien, ne devint de plus en plus général qu'à partir du 5^e siècle, époque où la doctrine du péché originel gagna du terrain. Le protestantisme, dont la tendance est d'effacer des cérémonies religieuses toute espèce de mystère, a réduit le baptême à verser un peu d'eau d'une aiguière sur la tête du baptisé.

BAPTÊME DU TROPIQUE. Cérémonie grotesque que font les gens de mer à tous ceux qui passent pour la première fois le tropique du Cancer ou l'Equateur; sur

les bâtiments français, ils avaient lieu par aspersion; les autres peuples plongeaient subitement l'homme dans la mer, d'où on le retirait promptement. Les dangers qui suivaient quelquefois ces épreuves firent proscrire ce baptême par arrêt du 8 janvier 1784, rendu sur les conclusions de François de Neufchâteau, procureur-général, par le conseil général du Cap; mais l'usage a été plus fort que cette prohibition. Il subsiste encore, et les passagers ne peuvent s'en affranchir qu'en faisant aux matelots une gratification.

BAPTÊME DE SANG. On appelle ainsi le martyre des catéchumènes mourant pour la foi avant d'avoir été baptisés, parce que, dans l'origine, on ne les baptisait que deux fois l'année, à Pâques et à la Pentecôte.

BAPTES, *baptæ*, prêtres alhéniens consacrés à Cottyte, déesse de l'impudicité, dont les sacrifices se faisaient la nuit, au milieu des plus horribles débauches. Leur nom venait de ce que les initiés étaient plongés dans un bain d'eau tiède. Eupolis ayant fait une comédie satyrique contre Alcibiade qui s'était initié à ce culte infâme, fut condamné à être jeté à la mer vers 520 de notre ère.

BAPTIST (Jean), peintre de fleurs flamand, mort en 1699, élève de l'école d'Anvers. Le roi l'employa avec Lebrun à la décoration du palais de Versailles. Le duc de Montague et la reine d'Angleterre se l'attachèrent et enrichirent le muséum britannique de ses peintures.

BAPTISTE aîné et BAPTISTE cadet, sociétaires du Théâtre-Français. V. COMÉDIE FRANÇAISE.

BAPTISTÈRE. Dès que la religion chrétienne fut devenue celle des empereurs, on bâtit, outre les églises, des édifices particuliers, uniquement destinés à l'administration du baptême, et qu'on nomme par cette raison *baptistères*. Ces baptistères étaient entièrement séparés des basiliques, et placés même à quelque distance des murs extérieurs de celles-ci. Ils étaient ordinairement circulaires, avec un enfoncement où l'on descendait par quelques marches pour entrer dans l'eau; c'était à proprement parler un bain. Le baptistère de l'église de Sainte-Sophie à Constantinople, construit, en 550, était si spacieux qu'il servit de salle d'assemblée au concile de Constantinople, tenu en 650. L'usage de construire des baptistères ainsi séparés a duré jusqu'en 700, quoique déjà on en voie quelques-uns placés dans le vestibule intérieur de l'église, tels que celui où Clovis reçut le baptême des mains de saint Remi, en 489. Depuis 700, on ne construisit plus en général de baptistères en dehors des églises; on se contenta d'une grande cuve de marbre ou de porphyre, comme une baignoire; et enfin la coutume d'administrer le baptême par infusion, en versant de l'eau sur la tête, ayant remplacé, dans les pays septentrionaux, la cérémonie de l'immersion, on se contenta d'un bassin comme sont aujourd'hui les fonts. Le plus ancien baptistère est sans doute celui de Saint-Jean-de-Latran, dit de Constantin, parce qu'on croit à tort que cet empereur, baptisé à Nicomédie avant sa mort, y reçut le baptême. Celui de Florence, qui passe également à tort pour avoir été un temple de Mars, est octogone, et consiste en une grande coupole, également à huit faces. La voûte a été ornée de mosaïques, en 1560, par André de Tassi, disciple de Cimabue. Lorenzo Ghiberti fit, en 1440, pour la principale entrée, ces fameuses portes que Michel-Ange trouvait dignes de celle du paradis. Les autres furent faites, sous sa direction, par André de Pise. Il y a encore un beau baptistère à Pise; il fut commencé, en 1152, et achevé, en 1160, par Dioto di Salvati, qui en fut l'architecte. L'église de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, la métropole de Ravenne, et toutes les églises

épiscopales de la Toscane, ont encore leurs baptistères séparés.

BAQUEVILLE, petit bourg de Normandie, érigé en fief, en 1100, par la famille Martelle; cédé à l'abbaye de Tiron, en 1153, par Guillaume Martelle, et uni au collège de Rouen, en 1617, par Paul V. Des chartes de 1438 parlent de son ancienne léproserie. Les comtes de Baqueville, de la maison de Martelle, avaient le privilège de porter l'oriflamme les jours de bataille. L'un d'eux fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. L'oriflamme qui parut pour la dernière fois à Verneuil, sous Charles VII, en 1424, était encore porté par un Martelle.

BAQUEVILLE (Comté de), dans le Vexin français. En 1177, Gôël de Baudemont donna l'église de cette seigneurie au prieuré de Saussense; érigé en comté, en 1660, en faveur de Jean-Louis Faulcon de Ris, marquis de Charleval, premier président du parlement de Rouen, frère de Charleval, si connu par la burlesque conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye, insérée dans les œuvres de Saint-Evremond. Ce comté fut ensuite possédé par Boyvin de Bonnetôt, mari de Pulchérie de Châtillon, qui l'avait reçu en dot, et qui mourut en 1744.

BAR (Confédération de). Bar, petite ville, située en Podolie (Russie occidentale). Pendant les cinq années qui précédèrent le partage de la Pologne, effectué en 1773, cette ville donna son nom à une célèbre confédération, et soutint une lutte héroïque contre les armées russes, déjà en possession de tout le territoire de la république. Ces patriotes avaient pour devises sur leurs bannières : *Vainere ou mourir. — Pour la religion et pour la liberté*. Plusieurs généraux français et officiers distingués aidèrent de tout leur pouvoir les chefs polonais. Les confédérés s'emparèrent de plusieurs places fortes, et furent souvent sur le point de s'affranchir à jamais du joug étranger. La France les favorisait, et le duc de Choiseul, indépendamment des subsides considérables qu'il leur accordait, avait entraîné la Porte dans une guerre contre la Russie. L'Autriche, jalouse de la puissance russe, avait souffert que le grand-conseil résidât sur son territoire; l'empereur Joseph II se rendit lui-même à Epéries en Hongrie, dernière résidence du grand-conseil, pour visiter les patriotes polonais qui étaient également parvenus à intéresser à leur cause d'autres puissances européennes, à établir l'ordre dans le sein de la confédération, et à s'assurer une existence légale aux yeux du pays. Tous ces avantages leur promettaient l'indépendance, et cette sorte d'organisation décida le grand-conseil à proclamer la déchéance de Stanislas Poniatowski, le protégé des Russes, et la vacance du trône. Les formalités accomplies, deux confédérés, bravant tous les dangers, remirent le décret à Poniatowski dans son palais, à Varsovie, gardé par les Russes. Mais bientôt les ressources de guerre vinrent à leur manquer, les succès mêmes affaiblissaient leurs armées; d'un autre côté, le ministère Choiseul tomba en France, et la Turquie fit la paix avec la Russie; pour comble de malheur, l'Autriche et la Prusse signèrent l'acte du premier partage de la Pologne. La confédération de Bar ne put faire face à tant de malheurs arrivés à la fois; la dispersion des confédérés suivit de près : les uns furent envoyés en Sibérie; d'autres tombèrent sous le fer des Russes; d'autres enfin s'exilèrent, et du nombre de ces derniers fut le brave Casimir Pulaski, tué à Savannah, en 1779, dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique du nord.

BAR-SUR-AUBE, ville de France, département de l'Aube. Elle est très-ancienne et eut le titre de comté. Sa fondation est attribuée par quelques écrivains à un cer-

tain Bardus, roi des Gaulois. D'autres pensent, et c'est l'opinion la mieux établie, que son nom lui vient de *Barrum, barra, barrière, port*, à cause de sa situation sur l'Aube. Sur une montagne voisine était anciennement un château qui fut ruiné par les Vandales vers 414. Le surnom en garde le nom de châtelet. On prétendait même que ces ruines étaient celles d'une ancienne ville nommée Florence, détruite à la même époque. Bar-sur-Aube appartient au domaine de la couronne sous les deux premières races de nos rois; eut des comtes particuliers au commencement de la troisième, et fut bientôt réunie à la couronne avec le reste de la Champagne (1284), par le mariage de Jeanne, comtesse de Champagne et reine de Navarre, avec Philippe-le-Bel. Le roi Philippe-le-Long, l'ayant vendue, en 1516, ses habitants la rachetèrent pour lui conserver le titre de ville royale. Elle revint alors au roi, toutefois avec la condition que les rois de France ne la pouvaient plus vendre ni aliéner.

BAR-SUR-AUBE (comtes particuliers). Alix, comtesse de Bar-sur-Aube, mariée à Raoul II, comte de Crespi et de Valois, lequel épousa en secondes noces, en 1062, Anne de Russie, veuve du roi Henri 1^{er}. Raoul mourut en 1066, laissant de sa première femme Alix, le B. Simon, comte de Crespi, qui se fit religieux; et Alix femme d'Herbert IV du nom, comte de Vermandois, dont la fille unique, Alix porta en dot ses terres à Hugues de France, dit le Grand, troisième fils du roi Henri 1^{er}, 1280. Le comté de Bar-sur-Aube fut dans la suite réuni à la couronne avec le reste de la Champagne, 1284.

BAR-SUR-AUBE (combats de) entre les Français commandés par le maréchal Mortier, duc de Trévise, et les alliés sous les ordres du prince de Schwartzenberg. Ces derniers sont repoussés et laissent 1,500 hommes sur le champ de bataille, en mars 1814.

BAR-LE-DUC, ville de France, chef-lieu du département de la Meuse, existait, dit-on, dès le 3^e siècle. On prétend que Viomad vint jusque-là au-devant de Childéric, fils de Mérovée, lorsque ses sujets le rappelaient. Une opinion plus générale dit que Bar-le-Duc fut fondée, en 951, par Frédéric 1^{er}, duc de la Mosellane, qui fit bâtir en ce lieu un château ou forteresse, nommée par lui *Barrum, Barra, Barre*, barrière, à cause de sa situation aux frontières de France et de Lorraine, et surtout pour servir aux Lorrains de boulevard contre les excursions des Champenois. C'est autour de lui que s'éleva peu à peu la ville de Bar, appelée Bar-le-Duc, pour la distinguer de Bar-sur-Seine et de Bar-sur-Aube. Charles III, duc de Lorraine, fit rebâtir quelques parties de cet édifice; mais, le 14 février 1649, les nouvelles réparations périrent dans un incendie. En 1670, Louis XIV en fit abattre les tours et une partie des murs. Les murailles et les portes furent conservées. Au fond de la court du vieux château fut fondée l'église collégiale de Saint-Max ou Saint-Maxime, aussi ancienne que le château même. On rapporte qu'un soldat, nommé Hézard, sous cette chapelle, consacrée, en 992, par saint Gérard, sous le titre de Saint-Étienne. Hézard y porta de Tours les reliques de saint Maxime; c'était la chapelle des comtes et ducs de Bar. Les tombeaux du comte Henri IV, mort à Paris en 1544, et d'Yolande de Flandre, morte à Metz en 1595, furent placés dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste. Près d'un pilier du chœur, fut élevé le mausolée d'un prince d'Orange, tué au siège de Saint-Dizier, en 1544. L'église de Saint-Pierre eut pour premiers fondateurs Anselme de Joinville et 62 autres gentilshommes; elle fut confirmée, en 1515, par le comte Edouard 1^{er}, et par l'évêque de Toul, en 1518. La première église et le monastère des Carmes datent du 15 février 1651;

leur église fut reconstruite à la moderne. Un monastère de religieuses annonciades y fut fondé le 14 mars 1641. Le duc Robert et Marie de France, son épouse, y établirent; en 1372, l'ancien monastère des Augustins, sur un terrain alors nommé le Prédieu. Le duc Robert y créa l'établissement des Antonins, le 26 juin 1385; le monastère de Sainte-Claire fut fondé, en 1497; la maison des religieuses Minimes, le 20 août 1718; les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, le 11 novembre 1621; le couvent des béguines, dont les privilèges leur furent accordés par Louis, cardinal-duc de Bar, en janvier 1418, et dont la chapelle fut dédiée le 28 avril 1464, ne put recevoir, par ordonnance de René II, du 22 mars 1501, aucune fille ou veuve, que de l'avis de la chambre des comptes et de celui du procureur-général. Les béguines quittèrent leur maison, et le duc Charles II la donna, le 7 mai 1565, à la ville de Bar, pour la convertir en infirmerie; elle fut détruite et reconstruite. Les sœurs de la Charité fondées par Anne de Rogers, 1693-1694. Gilles de Trèves, doyen de Saint-Maxime, y fonda, l'an 1581, un collège, où des prêtres séculiers enseignèrent jusqu'en 1617, que le duc Henri II y établit les jésuites. L'Hôtel-de-Ville fut acheté en 1732. On cite aujourd'hui comme monuments remarquables l'hôtel de la Préfecture et l'Hôtel-de-Ville. Bar-le-Duc possède aussi une bibliothèque, mais peu nombreuse. Il ne reste de l'ancien château que les traces de la chancellerie des ducs, et une terrasse de laquelle on domine toute la vallée de l'Ornain.

BAR (Comtes, puis ducs et vicissitudes de). Bar-le-Duc qui était la capitale du Barrois compris originairement dans le pays des Leuquois, était connu sous ce nom dès le commencement du 8^e siècle. Ses possesseurs prirent le titre de ducs, de 939 à 1054, et à cette dernière époque, celui de comtes; ils reprirent, en 1535, la qualité de ducs. Ce duché fut réuni, l'an 1451, à celui de Lorraine sur la tête de René d'Anjou, et donna à Stanislas Leszczyński, roi de Pologne, en vertu du traité de 1736. — 1. *Frédéric ou Ferri 1^{er}*, 951-984, fils de Wigeric, comte du palais, sous le roi Charles-le-Simple, fut mis en possession du comté de Bar, en faveur de son mariage avec Béatrix, nièce d'Othon 1^{er}, roi de Germanie; il fit bâtir le château de Bar, et, en 964, l'entoura de fortifications pour se préserver des excursions des Champenois; en 959, il fut créé duc de Haute-Lorraine, dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort, 984. — 2. *Thierry 1^{er}*, fils de Frédéric, succéda à son père dans toutes ses dignités, 984-1026; il fit enfermer sa mère, sous la tutelle de laquelle il était; en 992, fit bâtir la collégiale de Saint-Max, en réparation de cet attentat. Après la mort de l'empereur Othon III, il se rendit à la diète de Mayence, en 1002; fit, en 1005, nommer son fils, quoique en bas âge, à l'évêché de Metz; à son retour de Mayence, en 1011, il fut prisonnier et ne recouvra sa liberté qu'en 1017; livra bataille au comte de Clermont, qui dévastait ses terres, et le tua de sa propre main; il mourut, le 2 janvier 1026, avec la réputation d'un prince brave et généreux. — 3. *Frédéric II* succéda à son père dans le comté de Bar et le duché de Lorraine, 1026, et mourut un an après, 1027. — 4. *Sophie*, fille aînée de Frédéric II, succéda à son père, 1027-1095. Eudes, comte de Champagne, assiégea, en 1037, le château de Bar, et l'emporta d'assaut; peu de temps après, Sophie rentra dans ses droits, et fonda le prieuré de Notre-Dame-de-Bar; elle fit aussi agrandir la ville, et, en 1085, fit construire le château, dont les restes se voient encore sur une montagne située près de la ville de Saint-Mihiel; elle mourut, en 1095, et fut enterrée dans la cathédrale d'Autun. — 5. *Thierry II*, fils de Sophie, lui succéda, 1095-

1104; il est le premier qui porta sur ses secax deux barres adossées. Il fonda le prieuré d'Amauge, dont il fit donation, en 1102, à l'abbaye de Saint-Mihiel, et mourut deux ans après, 1104; son corps fut enterré dans la cathédrale d'Autun. — 6. *Thierry III*, second fils de Thierry II, succéda à son père, en 1104; ses sujets l'obligèrent à abdiquer en faveur de son frère Renaud. — 7. *Renaud 1^{er}*, dit le *Borgne*, frère du précédent, ravagea, en 1111, le Verdunois, pour se venger de l'évêque de Verdun, qui lui avait retiré le comté de cette ville; mais bientôt repoussé, ses châteaux et la ville de Saint-Mihiel tombèrent au pouvoir de ses ennemis; lui-même devint prisonnier de l'empereur Henri V, qui l'assiégea dans le château de Bar, en 1115, et ne dut la vie qu'aux remontrances faites par les seigneurs qui environnaient l'empereur; emmené en Allemagne, il n'obtint la liberté qu'en 1114; livra cette même année bataille aux Verdunois qui lui avaient fermé leurs portes, et fut dangereusement blessé en combattant; en 1118, il se liga avec Henri, nouvel évêque de Verdun; attaqua cette ville, s'en empara et la mit à feu et à sang; cette guerre finit en 1124, et Renaud fut confirmé dans la dignité qui lui était contestée. En 1135, il fit encore plusieurs tentatives pour s'emparer de cette ville, et ne renonça à ses prétentions que par la cession qu'on lui fit du haut domaine de Clermont-en-Argonne, de Ham et de Vieune. En 1154, il prit le château de Bouillon sur l'évêque de Liège, et ne le restitua qu'en 1141; il accompagna, en 1147, le roi Louis-le-Jeune à la croisade, et mourut à son retour, en 1149 ou 1150. — 8. *Renaud II*, 1149-1170, fils de Renaud-le-Borgne; le règne de ce prince se passa presque entièrement à guerroyer contre les Messins, qu'il défit en 1155, et mourut le 10 août 1170. — 9. *Henri 1^{er}*, 1170-1191, fils aîné de Renaud II, lui succéda en bas âge, sous la tutelle d'Agnès, sa mère; il accompagna le roi Philippe-Auguste dans la Terre-Sainte; se distingua au siège d'Acre, et y mourut en 1191. — 10. *Thibaut 1^{er}*, 1191-1214, frère du précédent; le 1^{er} août 1194, il fut battu à Neuville par le comte de Hainaut; assiégea ensuite Namur, et fit la paix le 29 juillet 1199; le 5 février 1208, il fit prisonnier le duc de Lorraine et deux de ses frères; l'an 1211, il se croisa avec son fils aîné et plusieurs autres princes pour faire la guerre aux Albigeois, et mourut le 2 février 1214. — 11. *Henri II*, 1214-1240, succéda à Thibaut, son père; le 27 juillet 1214, à la bataille de Bouvines, il se signala, et fut sur le point de faire prisonnier l'empereur Othon; l'an 1218, il fortifia le château de Foug; en 1220, il fit la paix avec Mathieu II, duc de Lorraine; en 1223, il fut fait prisonnier en Bourgogne, et n'obtint la liberté qu'en 1226, moyennant 16,000 livres; en 1229, il délivra Robert d'Autvergne, archevêque de Lyon, arrêté par le comte de Champagne, et ravagea la même année les états du duc de Lorraine; en 1239, il s'embarqua pour la Terre-Sainte, et mourut, le 15 novembre 1240, des suites des blessures qu'il avait reçues dans un combat près de Gaza, où il fut fait prisonnier. Ce prince montra dans tous les combats un courage à toute épreuve. — 12. *Thibaut II*, 1240-1296, succéda à Henri II, son père; le 4 juillet 1253, il perdit un œil, et fut fait prisonnier à la bataille de Westkappel, où il combattit pour Marguerite, comtesse de Flandre; en 1263, il déclara la guerre à Henri, comte de Luxembourg, son beau-frère; après trois ans d'hostilités, il se réconcilia avec lui, en 1268, par la médiation de saint Louis, roi de France; en 1275, il fit prisonnier l'évêque de Metz, et l'emmena l'année suivante au concile de Lyon, où le pape Grégoire X termina leurs différends; il acquit, en 1295, la châtellenie de Longwi, et mourut en 1297. — 13. *Henri III*, 1197

1302, succéda à Thibaut, son père; allié d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, il fit la première année de son règne une irruption dans la Champagne; fut battu à la bataille de Commines, et fait prisonnier par Châtillon, comte de France; chargé de fers, il fut conduit à Paris, et n'obtint son élargissement, en 1301, qu'à la seule condition de rendre hommage au roi de France, de son comté de Bar, avec sa châtellenie, et tout ce qu'il possédait en-deçà de la Meuse; il s'embarqua la même année pour aller au secours du royaume de Chypre, attaqué par le sultan d'Égypte; il y remporta quelques avantages, et mourut, en 1302, en revenant. Il fut enterré dans la cathédrale de Naples. — 14. *Édouard I^{er}*, 1302-1337, succéda en bas-âge au comte Henri son père, sous la tutelle de Jean de Puisaye, son oncle; Thibaut, duc de Lorraine, le fit prisonnier le 6 novembre 1309; il sortit de prison, en 1314, moyennant une rançon considérable, et par la médiation du roi de Navarre; en 1328, il combattit à Cassel avec Philippe de Valois; l'an 1337, il s'embarqua pour aller enlever aux Sarrasins la ville d'Athènes; les vents le jetèrent dans l'île de Chypre, où il mourut à Famagouste. — 15. *Henri IV*, 1337-1344, succéda à Édouard I^{er}, son père; les sept années de son règne furent en grande partie employées à soutenir la guerre, qu'il avait déclarée au duc de Lorraine; il mourut à Paris la veille de Noël 1344. — 16. *Édouard II*, 1344-1352, succéda en bas-âge à Henri IV, son père, sous la régence d'Yolande, sa mère; il mourut, en 1352, étant encore mineur. — 17. *Robert*, 1352-1401, devint le successeur d'Édouard, son frère, avant sa majorité; dans les premiers jours de février 1353, Jean II, roi de France, érigea le comté de Bar en duché; le 4 juin 1364, il fut arrêté avec les seigneurs de sa suite par le sénéchal de Hainaut, qui lui donna peu de temps après la liberté, dans la crainte d'irriter le roi de France contre lui; en 1368, il fut de nouveau prisonnier dans un combat contre les Messins, et conduit à Metz, d'où il ne sortit qu'en 1370; l'an 1371, il fit bâtir, de concert avec Marie, sa femme, le monastère des Augustins, dans la ville basse de Bar; l'an 1377, il défit en bataille rangée Gobert d'Apremont; le fit prisonnier, et, pour prix de sa liberté, exigea sa châtellenie de Dun; en 1386, il accompagna le roi Charles VI dans son expédition contre le duc de Gueldres; entra, en 1407, dans la ligue contre le duc de Lorraine, qui, la même année, le mit en fuite à la bataille de Champigneulle, sur la Meurthe; il mourut en 1411, laissant sa souveraineté à ses fils Édouard III, ses deux aînés ayant été tués, en 1396, à la bataille de Nicopolis. — 18. *Édouard III*, 1411-1415, succéda au duché de Bar, au marquisat de Pont-à-Mousson et à la seigneurie de Casal, après la mort de Robert, son père; il s'était déjà distingué, en 1403, à la bataille d'Othei; il fut repoussé, en 1412, du duché de Lorraine, où il avait fait une irruption; le 21 avril 1415, il fut arrêté à Paris par la faction des Cabochiens, partisans du duc de Bourgogne, et resta quatre mois prisonnier au Louvre; il perdit la vie, deux ans après, à la bataille d'Azincourt, où il combattait avec son frère, le 25 octobre 1425. — 19. *Louis*, 1415-1419, cardinal, évêque de Châlons-sur-Marne, frère du précédent; craignant d'être obligé de restituer honteusement à sa tante Yolande, reine d'Aragon, la succession de son frère, s'en défit, le 13 août 1419, en faveur de son petit-neveu René d'Anjou; il mourut le 25 juin 1450. — 20. *René*, comte de Guise, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, et d'Yolande, fille d'Yolande de Bar et de Jean, roi d'Aragon, obtint le duché de Bar, par la cession que lui en fit le cardinal de Bar, son grand-oncle, en 1419; tour à tour vainqueur et vaincu, il disputa successivement les duchés

de Bar, de Lorraine, au comte de Vaudemont et au duc de Berg, et mourut, en 1480, du chagrin de se voir dépouillé de ses domaines par Louis XI, roi de France. Après la mort de ce prince, le duché de Bar passa aux ducs de Lorraine. V. **LORRAINE**.

BAR-SUR-SEINE, ville de France, ancienne capitale du comté du même nom, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, dans le département de l'Aube. Cette ville, aujourd'hui si peu considérable, est resserrée entre une montagne et la Seine. Elle était si grande et si peuplée, dans le 14^e siècle, qu'elle passait pour une des premières du royaume, d'après le témoignage de Froissart. Bar-sur-Seine possédait autrefois un couvent des Pères de la Rédemption des captifs ou de la Trinité, fondé par les comtes de Champagne. L'église de Saint-Étienne fut bâtie en 1440; le couvent des Ursulines, en 1631. L'Hôtel-Dieu fut créé par les habitants pour douze lits. En 1357, durant la guerre des Anglais, elle eut plus de 900 bons hôtels brûlés. Elle fut prise et pillée en 1435; saccagée, en 1478. En 1560, le roi Jean, touché de ses malheurs, lui avait accordé une foire franche. Depuis lors et pour être mieux à l'abri de la forteresse, les habitants réduisirent l'étendue de la ville. En 1596, les habitants eux-mêmes rasèrent la forteresse avec l'approbation de Henri-le-Grand. Viomard, accompagné des Juifs, alla recevoir dans cette ville, en 444, le roi Childiric, revenant de la Thuringe, et l'engagea à faire remise à ses habitants des tributs ordinaires. Elle est citée dans les capitulaires de Charles-le-Chauve, de 833; elle échut en partage à Lothaire en 870; sous Hugues Capet, 980, elle était possédée par Milon, comte de Tonnerre. Ses descendants en jouirent pendant plus de 200 ans. Après l'extinction de sa race, en 1225, elle passa au pouvoir de Thibaut, comte de Champagne, qui lui octroya une charte d'affranchissement en 1227. Il la confirma par une autre, de 1251. Cette dernière, qui existe encore, porte que la commune de cette ville sera gouvernée par un maire et douze échevins. Ils eurent le droit d'exercer la justice jusqu'en 1510, qu'un bailliage fut établi dans cette ville.

BAR-SUR-SEINE (comté de). La première race des seigneurs de Bar-sur-Seine est encore inconnue. Deux filles, Ervise et Azeka, en furent les derniers rejetons. Elles épousèrent, la première, le comte Renaud de la maison de Tonnerre, et la seconde Milon III, frère et successeur de Renaud; ayant survécu à son époux, Azeka conserva la seigneurie de Bar-sur-Seine et la transmit à Hugues Renaud, son fils, comte de Tonnerre, évêque de Langres de 1065 à 1085. Gautier I^{er}, de Brienne, beau-frère de Hugues Renaud et son héritier présomptif, étant mort l'an 1080, laissa ses enfants en bas-âge sous la tutelle de ce prélat, qui administra pour Erard, l'aîné, le comté de Brienne et réserva la seigneurie de Bar-sur-Seine à Milon I^{er}, le frère puîné. Ce comté fut réuni à la Bourgogne en 1433 par le traité d'Arras.

BAR-SUR-SEINE (comtes de): *Milon I^{er}*, 1085-1125; *Gui*, 1125-1146; — *Milon II*, vers 1146-1152; il accompagna le roi Louis-le Jeune à la Terre-Sainte, en 1147, et n'en revint qu'en 1149; mort à Troyes en 1151; sa veuve, Agnès de Brienne, se remaria, en 1152, à Robert de France, comte de Dreux. — *Manassès*, frère du précédent, 1152-1168. Il se démet de son comté, en 1168, pour embrasser l'état ecclésiastique, et devient, en 1179, évêque de Langres. En 1190, il accompagne Philippe-Auguste dans la 5^e croisade, et meurt à son retour. Son seigneur était une aigle éployée avec ces mots autour de l'écu: *Manassès comes Barri super Sequanam*. — *Hugues* du Puiset, neveu du précédent par sa femme Pétronille, fille de Milon II,

1168-1189. En 1175, à la tête de 40 chevaliers français et de 500 flamands, fait une descente en Angleterre en faveur de Guillaume-le-Lion, roi d'Écosse, s'empare de la ville de Norwich qu'il pille ; mais il est forcé de se rembarquer après la bataille d'Alnewich, gagnée par Henri II, et où le roi d'Écosse est fait prisonnier. En 1178, le roi Louis-le-Jeune nomme Hugues chancelier de France, et se fait accompagner de lui en Angleterre, en 1179. La même année, tourmenté par des remords de conscience, il s'adresse au pape pour avoir l'absolution de ses péchés. En 1181, il part, par l'ordre du pontife, à la tête d'une armée de Brabançons, faire la guerre aux infidèles. Il meurt en 1189, en Angleterre, où il s'était rendu pour assister au couronnement du roi Richard. — *Milon III*, fils du précédent, 1189-1218. Il permet aux habitants de Bar-sur-Seine de s'ériger en commune, en 1197. Cette charte malheureusement demeure sans exécution, on ne sait pour quelle cause. Milon sert Philippe-Auguste dans son expédition de Normandie contre le roi Jean-sans-Terre, en 1208. En 1209, il se croise contre les Albigeois, et prend part aux sièges de Béziers et de Carcassonne. En 1210, il fonde à Bar-sur-Seine la Maison-Dieu de St-Jean-Baptiste, en faveur des religieux dits de Roncevaux (ordre éteint depuis longtemps), qui l'échangèrent, en 1582, avec les Trinitaires ou Malthurins, pour une maison que ceux-ci avaient ailleurs. En 1215, il fait avec Blanche, comtesse de Champagne, et Thibaud, son fils, un traité par lequel il s'engage à la défendre contre Erard de Brienne. L'abbaye de Pontières, soumise immédiatement au saint-siège, était de temps immémorial sous la garde des comtes de Bar-sur-Seine. Le comte Milon, en 1215, transporte ce droit à Hervé, comte de Nevers. En 1217, avant de partir pour la croisade, Milon fait son testament dans lequel il fait un legs considérable en terre aux templiers. Il meurt au siège du Phare en Égypte, le 17 août 1218, avec Gaucher, son fils, dont la veuve, Elisabeth, fille de Pierre de Courlenay, empereur de Constantinople, épouse en secondes noces, Eudes de Montaigu, neveu de Eudes III, duc de Bourgogne. Guillaume, vicomte de Chartres, second fils de Milon III, entra dans l'ordre des Templiers, et en devint grand-maître, en 1217. La succession du comté de Bar fut recueillie par Laurence et Pétronille, nièces de Milon III ; elles vendirent chacune leur part en 1225, à Thibaut, comte de Champagne. En 1229, on voit le même Thibaut faire hommage de Bar-sur-Seine à l'évêque de Langres, Robert de Torote, comme au premier suzerain.

BAR (Jean Étienne), né à Anneville en 1748 ; avocat à Thionville en 1789 ; député à la convention, en 1792 ; vota pour la mort sans sursis et sans appel, dans le procès du roi ; envoyé à l'armée du nord en 1793 ; s'opposa à toute radiation sur la liste des émigrés en 1794 ; membre du conseil des anciens en 1797 et 1799 ; président du tribunal de Thionville en 1800. Mort en 1801.

BARABA, BARAMA ou BARABIN, steppes de Russie en Asie, gouvernement de Tomsk et de Tobolsk. En 1767, on y envoya des colonies russes qui, depuis se sont considérablement augmentées.

BARABAND (Jacques), peintre de fleurs et d'animaux, né à Autbisson en 1772. Il fit tous les oiseaux de paradis, les guépiers, les barbus et plus de cent espèces de perroquets, pour le magnifique ouvrage de Levaillant, célèbre voyageur et naturaliste ; un grand nombre de dessins d'histoire naturelle pour la commission d'Égypte. On remarque encore parmi ses chefs-d'œuvre son planifond portatif, orné d'arabesques, et son dernier tableau d'oiseaux que possède M. Dufresne ; mourut à Lyon en 1809, où il professait le dessin à l'école spéciale des arts.

BARAC-HAGEN, premier sultan de la dynastie des Cara-Cathaiens, né dans le Cara-Cathai, au nord de la Chine. Il fut envoyé par l'empereur des Mogols en ambassade à Mohammed, roi de Khwarezme. Ce prince le retint à la cour en lui donnant les premiers emplois ; ce qui le brouilla avec le visir, et il fut obligé de se retirer auprès de Gelaeddin, fils du sultan. Dans son voyage il fut attaqué par Schegieddin Ruzeni, gouverneur du Kerman pour le sultan Mohammed ; mais il le battit, s'empara de son gouvernement et se rendit indépendant (1221). Le sultan Mohammed lui donna en mariage sa propre mère, qui était encore jeune. Son règne fut de onze ans, 1234, et il eut huit successeurs, dont Mabarek Khuagé, son fils, fut le premier.

BARAGUAY D'HILLIERS (Louis), né à Paris en 1764 ; sous-lieutenant dans le régiment d'Alsace en 1784 ; capitaine en 1792, commença à donner une haute idée de ses talents militaires ; général de brigade, prit part à l'invasion du Palatinat et à la prise de Mayence à la fin de cette année 1792 ; arrêté et conduit à Paris en 1795 ; traduit au tribunal révolutionnaire et absous en 1794 ; remis en activité au mois de mai 1795 ; concourut à la répression des insurgés du faubourg Saint-Antoine ; au mois d'octobre 1795, destitué comme royaliste ; réintégré dans le mois suivant, et employé dans l'Ouest sous les ordres de Hoche ; commanda en Lombardie en 1796 ; pénétra dans le Tyrol ; se distingua à la seconde bataille de Rivoli, où, à la tête d'une demi-brigade, il fit sept mille prisonniers ; général de division en mars 1797, s'empara de Venise ; commandant de Mantoue en 1798, se distingua à la prise de Malte, et fut chargé de porter à Paris la nouvelle de cette conquête. Pendant la traversée, il fut fait prisonnier par les Anglais, mais sa captivité dura peu ; destitué par le directoire ; peu de mois après acquitté par un jugement ; remis en activité en 1799 ; sauva Landau d'un incendie en 1800 ; inspecteur général d'infanterie en 1802 ; présida le collège électoral du département de l'Eure en 1805 ; colonel-général des dragons en 1804, il fut chargé de réorganiser cette arme ; gouverneur de Venise en 1808 ; fit la campagne de 1809 sous le prince Eugène ; réduisit ensuite les insurgés du Tyrol ; le 3 mai 1811, battit un corps espagnol sous les murs de Figueras ; appelé à la grande armée en 1812, essaya en octobre un grave échec devant Krasnoé et Smolensk, où les divisions Charpentier et Augereau qu'il commandait furent obligées de capituler devant des forces russes triples, commandées par le général Orloff Denisoff. Épuisé par les fatigues de la campagne, et momentanément disgracié auprès de l'empereur pour un revers qui n'atteignait aucunement sa belle réputation militaire, Baraguay d'Hilliers reprit la route de la France, mais il mourut à Berlin à la fin de décembre 1812. Ses deux filles avaient épousé l'une le général Foy, et l'autre le colonel Denys de Damrémont, depuis lieutenant-général, tué en 1857, au siège de Constantine. Son fils, promu au grade de maréchal de camp en 1838, est commandant de l'école polytechnique.

BARAILLON (Jean-François), né à Vierrat, en Auvergne, le 12 janvier 1745 ; médecin en chef de la généralité de Moulins, en 1786 ; fit adopter par l'administration diverses mesures d'utilité publique ; maire de la petite ville de Chambon, en 1789 ; député à la Convention, en 1792 ; se recusa dans le procès de Louis XVI ; en 1794 et 1795, dénonça les dilapidations des deniers publics ; fit accorder plusieurs décrets dans l'intérêt des musées, des dépôts d'art ou de l'instruction publique ; organisa en trois mois les écoles centrales de 17 départements ; en 1796, membre du conseil des Cinq-Cents ; en 1797, fit décréter

l'établissement des écoles spéciales de médecine; le 15 janvier 1798, attaqua l'établissement de l'Ecole Polytechnique; en 1799, membre du conseil des Anciens; combattit les mesures qui préparèrent le 18 brumaire; en 1801, eut la présidence du corps-législatif, la quitta en 1806; quelque temps après, fut nommé substitut du procureur impérial à Chambon, puis procureur; en 1811, reçut un prix pour avoir propagé la vaccine dans le département de la Creuse; en 1815, Napoléon le nomma président du collège électoral de ce département; il mourut en 1816.

BARAK-KHAN, fils de Baissar, descendant de Gengis-Khan; succéda à son cousin Mobarek-Schah, sultan du Turkestan, mort sans enfants; il fit de vains efforts pour s'emparer du Khorasan sur Abaka-Khan, empereur des Mogols; il chercha ensuite à se rendre maître de la Chine qu'il fut obligé de quitter après l'avoir ravagée, et mourut en 1240.

BARANATH ou **BARAHAT**, ville de l'Indoustan anglais, présidence du Bengale, dans le Gorwal; on la nomme ainsi de sa position au milieu de 12 villages; les Indoux qui se rendent en pèlerinage à Gangautri, font halte à Baranath; on voit dans les environs un trident d'airain avec une inscription que personne n'a pu lire; les habitants l'avaient enfermé dans un temple qui fut renversé par le tremblement de terre de 1805.

BARANGES ou **VARANGES**, sortes de gardes-du-corps des empereurs grecs qui étaient armés de haches, et dont le chef s'appelait acolyte. Ils étaient Anglo-Saxons. Michel le Paphlagonien fut le premier qui en prit à son service, en 1055. C'était le meilleur corps de troupes des armées grecques.

BARANTE (Claude-Ignace Brugière de), né à Riom, en 1755, préfet à Carcassonne, en 1800; à Genève, en 1802; mort en Auvergne, en 1814. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Géographie élémentaire* et une *Introduction à l'histoire des langues*.

BARANTE (Prosper Brugière, baron de), fils du précédent; né à Riom, en 1785; d'une famille de magistrats, qui s'est distinguée dans les lettres; auditeur au conseil d'état, en 1805; puis sous-préfet à Bressuire, et successivement préfet de la Vendée et de la Loire-Inférieure; est maintenu dans ces dernières fonctions en 1814; s'en démet au retour de Napoléon, en 1815; est nommé, le 8 juillet 1815, conseiller d'état et secrétaire général de l'intérieur, dont il tient le portefeuille pendant quelques jours; puis directeur-général de l'administration des contributions indirectes; élu par le département du Pay-de-Dôme, membre de la chambre introuvable; en 1819, compris dans la fournée de pairs de M. Decaze; publiée, en 1825, son *Histoire des ducs de Bourgogne*; prend une part active à la fondation et à la rédaction du *Globe*; en 1850, envoyé par le nouveau gouvernement à la cour de Turin en qualité d'ambassadeur; et, en 1857, à celle de St-Petersbourg.

BARATHRE, lieu très-profond en Grèce, où l'on avait coutume de précipiter les criminels; il était revêtu de pierres de taille en forme de puits, et garni de crampons de fer, dont les uns avaient les pointes en haut et les autres de côté, pour accrocher le criminel en tombant; les Grecs désignent par ce nom toutes espèces de gouffres ou de concavités de la terre; c'est d'eux que les Romains l'ont emprunté, toutefois, dans une autre signification: il désignait chez eux une fosse, pratiquée dans la prison où l'on jetait ceux qui étaient condamnés au dernier supplice. Jugurtha y mourut de faim, après le triomphe de Marius, en 104 avant J.-C.

BARATIER, jeune savant, né en 1721, dans le marquisat d'Anspach, d'un Français réfugié; se distingua

dès son enfance par une prodigieuse instruction. Outre la connaissance de plusieurs langues, il était profondément versé dans l'archéologie, l'histoire et les sciences exactes. A 16 ans, il fut reçu membre de l'académie des sciences de Berlin. Le roi de Prusse, Frédéric Guillaume, père du grand Frédéric, ayant voulu voir ce jeune prodige, en 1759, lui fit un rude accueil, parce qu'il eut la modestie d'avouer qu'il ne connaissait point le droit public, sur lequel ce prince l'interrogeait. De suite il se mit à cette étude avec opiniâtreté; mais l'excès du travail l'emporta; en 1740, à l'âge de 19 ans.

BARBADE, île de l'Archipel des Antilles; découverte par les Portugais; en 1624 ou 1626, l'anglais Dean s'y établit avec 50 de ses compatriotes et y fonda James-Town; cette île appartenait alors au comte de Marlborough, qui l'avait reçue de Jacques I^{er}; elle fut possédée ensuite par le comte de Carlisle, qui la vendit au gouvernement anglais; après la restauration de Charles II (1660), cette île se peupla si fort, qu'en 1670, l'on y comptait près de 50,000 habitants anglais; elle devint la plus considérable des propriétés anglaises dans les Caraïbes. V. ANTILLES.

BARBANÇOIS (Charles-Helton, marquis de), né près de Châteauroux, en 1760; agronome, physicien, à qui la France doit l'introduction des bêtes à laine d'Espagne; auteur de différents mémoires; mort en 1822.

BARBANÇON. La branche des princes de Barbançon, éteinte en 1695, prend ce nom d'un village du Hainaut, d'abord simple baronnie. L'empereur Ferdinand l'érigea en principauté, en 1614, en faveur d'une branche cadette de la maison de Ligne. Cette famille tire son origine de Robert, fils de Jean de Barbançon, prince d'Arenberg qui, en 1600, eut Albert, de Claudia, rhingrave de Salm; cet Albert fut fait duc de Barbançon, par l'empereur Ferdinand II; il mourut en 1674, à Madrid, sans laisser d'enfants mâles; son frère Octave-Ignace, duc d'Arenberg, duc et prince de Barbançon, fut tué à la bataille de Lande ou de Neerwinde, en Brabant, le 29 juin 1693, et n'eut que des filles de son mariage avec Thérèse-Mariquize de Lara, sœur du marquis d'Aguiar.

BARBANÇON (Marie de), fille de Michel de Barbançon, lieutenant du roi en Picardie, et mariée à Jean de Barret, seigneur de Neuwy; après la mort de son mari, pendant les guerres civiles de France, sous Charles IX, elle fut assiégée dans son château du Berri; armée d'une dent-pique, elle défendit la brèche la plus dangereuse, malgré les murs et les tours renversés de son château; ramena au combat ses soldats épouvantés, et triompha de l'ennemi dans deux ou trois assauts; enfin manquant de vivres, elle fut forcée de se rendre après 15 jours de siège, le 6 novembre 1569, après s'être fait promettre qu'on lui laisserait la vie, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans le château. Le roi, instruit du courage héroïque de cette dame, fit défense de recevoir la rançon demandée.

BARBANÈGRE (le baron Joseph), né le 22 août 1772, à Pontac, au pied des Pyrénées; fit ses premières campagnes contre les Espagnols, en 1795, après avoir servi quelque temps dans la marine; capitaine en 1801; chef de bataillon, en 1802; colonel, en 1805; se distingua dans la campagne d'Austerlitz, et, en 1807, contre les Prussiens et les Russes; pendant la campagne de Pologne, il se battit à la tête de son régiment et fut nommé général de brigade, en 1809; il assista aux batailles d'Eckmühl, de Ratisbonne et de Wagram, 1810; en 1812, fut successivement commandant de Borisow et de Smolensk; fit partie de l'arrière-garde qui s'immortalisa à Krasnoé

et au passage du Dnieper; fut grièvement blessé dans cette dernière affaire, le 18 novembre de la même année; il se rendit à Stettin, s'enferma dans la place où il forma un corps de troupes; résista pendant toute la campagne, et fut enfin obligé de se rendre le 5 décembre 1815; retourna en France après la paix; fut nommé inspecteur-général de l'infanterie, et reçut, en 1814, le titre de chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII; en 1815, commandant de la ville d'Orléans pour Napoléon, puis de la place d'Huningue où il soutint un siège contre les Suisses et les Autrichiens; capitula le 26 août au soir, et le 27 au matin, il sortit de la place avec au plus 50 hommes valides, en présence d'une foule immense, étonnée qu'une si faible troupe eût pu traiter d'égal à égal avec une armée de 25,000 hommes; le général Barbanègre cessa d'être employé vers la fin de 1850, et mourut le 9 novembre de la même année.

BARBANÈGRE (Jean), frère du précédent; colonel de cavalerie; se trouva, en 1798, aux batailles d'Arcole et de Crémone, où il fut blessé; à celle de Rivoli, en 1797; lieutenant dans les guides de Bonaparte, en 1799; le suivit en Égypte; commandant d'une compagnie de cavalerie à la bataille de Marengo, en 1800, y mérita un sabre d'honneur: colonel du 9^e hussards à la bataille d'Iéna, en 1806; y fut tué d'un boulet de canon, 14 octobre; il fut vivement regretté de l'empereur Napoléon.

BARBANTANE, *Barbantana*, terre et seigneurie, en Provence; elle était possédée, en 1762, par Paul-François de Puget-de-Cabassole-de-Réal, issu, au 6^e degré, de Jean Puget, originaire de Brignolle (en Provence), et qui fut anobli en mars 1445, par le roi René, comte de Provence. Paul-François était fils de Pierre de Puget, marié de sa cousine N. de Puget-de-Cabassole-de-Réal, fille unique et héritière de Paul-François, seigneur de Barbantane; il épousa lui-même à Avignon, sa cousine Jeanne-Gabrielle de Puget-Chasteuil, de laquelle il eut : 1^{er} Joseph-Pierre-Balthazar-Hilaire de Puget, dit marquis de Barbantane, capitaine de cavalerie au régiment de Schomberg, marié le 19 mai 1755, à Elisabeth-Charlotte de Manildet de Vierville, fille de Charles, marquis de Vierville; 2^e N. de Puget, dit le chevalier de Barbantane.

BARBANTANE - PUGET (Paul - François - Hilarion), marquis de, né à Paris, le 20 mars 1754, fut nommé, en 1790, maréchal de camp; il défendit le midi de la France contre une invasion des Espagnols qu'il battit à la journée du Péreïstorte; destitué en 1792, il fut conduit et incarcéré à Paris, et ne fut élargi qu'en 1794; il mourut à Paris où il s'était fixé après 1815.

BARBARES. Les Grecs donnaient le nom de *Barbare* à tout peuple qui n'était pas de race hellénique; la principale acception de ce mot, qui est, suivant l'opinion de tous les philologues, d'origine orientale, répondait au sens que nous donnons au mot *étranger*, et non pas à celui des mots *barbare* et *barbarie* dans les langues modernes. Il est bien vrai néanmoins que les Grecs y attachaient une idée d'infériorité, se regardant, avec raison, comme le peuple le plus avancé de la terre sous le rapport des arts, des lettres et des sciences. Les Romains empruntèrent ce terme aux Grecs et en firent le même usage. Ovide, qui était si poli à Rome, se considérait comme *barbare* au milieu des Gètes : *Barbarus hic ego sum*, etc. Les Grecs, avant d'être soumis aux Romains, les regardaient aussi comme des barbares. Il n'y eut plus de *Barbarin-le-Pieux*, lequel étendit à tous les habitants de l'empire les droits et la qualité de citoyens, qui n'avaient été conférés auparavant qu'à des provinces particulières, telles que la Gaule, par Claude, l'an 48 de notre ère. Ce

décret, intitulé : *Constitutio Antonina*, fut rendu l'an 141. Ce fut depuis sa promulgation que l'on vit des étrangers, originaires de pays auparavant qualifiés de Barbares, parvenir fréquemment au consulat et même à l'empire. Le sens que les modernes attachent à ce mot date de l'époque où les Barbares du nord et de l'est vinrent fondre sur l'empire romain; il est l'expression du contraste entre ces hordes tout à fait sauvages, et les Romains parvenus au dernier terme d'une civilisation raffinée; ce fut aussi à la même époque, vers le milieu du 4^e siècle, 350, que le mot *barbarie* devint synonyme de *crauté*, sens qu'il a conservé chez les modernes. Cependant le concile de Chalcédoine, tenu en 451, appelle les évêques, hors des terres de l'empire romain, *Episcopos in barbaricois*.

BARBARES (invasion des). Les Barbares mirent environ trois siècles entiers à démolir l'empire romain, de 200 à 500. Les premiers symptômes de ces grandes migrations armées se reconnaissent dans l'invasion des Teutons et des Cimbres, défaits par Marius, en Provence, près d'Aix, 102 avant J.-C.; et en Piémont, ou Gaule-Cisalpine, près Verceil, 101 avant J.-C. Jamais peuple ne porta le nom de Cimbres; ce mot est comme celui de Cimmériens, en grec *Kimmerioi*, un terme vague pour désigner des peuples habitant des régions inconnues vers le nord; les Cimbres étaient des Jutes et des Danois. Le mot *Teuton* semble être une corruption des mots *Dentch* ou *Teutch*, désignant l'ensemble des populations germaniques. Les peuples de la première invasion ne se nommaient donc eux-mêmes ni Teutons ni Cimbres. César refoule dans la Gaule deux invasions du même genre, celle des Suisses ou Helvètes, il en fait un horrible massacre près de Genève, 58 ans avant J.-C.; et celle des Germains sous Arioviste, 56 ans av. J.-C.; les uns et les autres quittaient leur patrie pour venir s'établir dans les Gaules, où ils étaient attirés par la fertilité du sol et ses produits vignicoles, dont ils avaient pu apprécier l'excellence. Les mots *Germains* et *Germanie* sont encore de fabrication romaine; ils sont dérivés du mot *Herr-Man* ou *Gerr-Man*, signifiant maître-homme, ou homme de guerre, nom que ces peuples donnaient à leurs guerriers; jamais peuple contemporain de César ne se nomma *German*, et ne nomma son pays la *Germanie*. Les Romains, sous Auguste, pénétrèrent en Germanie; Drusus, Tibère, et plus tard Germanicus, y font diverses expéditions de 11 ans av. J.-C. à 19 de notre ère. Arminius ou Hermann, détruit les légions de Varus, 40 ans depuis notre ère; Germanicus venge cette défaite et rend les honneurs funèbres aux débris des légions de Varus, 46 de notre ère. Depuis cette époque jusqu'au commencement du 5^e siècle, les barbares ne font que harceler les Romains sur les frontières. Les plus hardis sont les Daces, vaincus par l'empereur Trajan, 105; les Marcomans (Mark-Man, hommes des frontières), et les Quades (Kvad, mauvais), peuplades tantôt ennemies tantôt alliées de l'empire. On commence à faire mention des Goths vers l'an 200. L'histoire les nomme Goths, Gutths ou Gothons; leur patrie, fort incertaine, est indiquée par les uns, en Suède, où une province porte encore le nom de Gothie, et par d'autres sur les bords de la Baltique, vers l'est de la Germanie. On fait aussi remonter à cette époque les noms d'Ostrogoths et de Visigoths, qui n'ont eu un sens historique que beaucoup plus tard. Un chef ou roi, nommé Borysta, commande les Goths, 220; ils se répandent en Macsie, sur les rives du bas Danube, 256, puis en Pannonie, 250, et jusqu'en Macédoine, 251. Ce ne sont que des courses pour le pillage, et les Goths ne s'établissent encore à poste fixe que dans une partie de la Pannonie,

231. Les Scythes-Borans envahissent l'Asie-Mineure et la Grèce; ils sont battus et dispersés, 262. Les Germains envahissent la Gaule; Chrocus, leur roi ou chef, est pris par les Romains, 265. Les Goths passent en Asie, 266; ils ravagent la Cappadoce, la Bythinie et la Galatie, et sont repoussés, en 267, par Marcien et Claude. Gallien défait les Hérules en Illyrie, 267. Il est resté douteux si les Hérules étaient une peuplade à part, ou seulement une bande de guerriers de plusieurs hordes germaniques, unis pour la guerre et le pillage; l'histoire ne peut leur assigner une patrie. Les Allemands sont vaincus près du lac de Garde, 268. Les Allemands, comme leur nom l'indique (All-Man, toute sorte de gens), étaient un ramas de diverses hordes; leur nom a donné naissance au mot Allemagne. 500,000 Goths sont détruits près de Naissa, dans la Thrace, par l'empereur Claude II, le *Gothique*, et leur flotte de 2,000 barques est coulée à fond, 268; les Allemands, d'abord vaincus en Vindélicie, défont une armée romaine à Plaisance, 270; unis aux Marcomans, ils sont vaincus dans l'Ombrie, 271; les Vandales sont défaites en Pannonie, 271; ce peuple, de race germanique, venait des bords de la Baltique, pays actuellement compris dans le royaume de Prusse et dans le Mecklembourg; le premier roi de Prusse, en 1706, se serait nommé roi des Vandales, sans la célébrité funeste de ces barbares dont les cruautés ont donné lieu au terme moderne de *vandalisme*. Aurélien force les Goths à repasser le Danube, 272; il renonce à la province de Dacie au-delà du Danube, 274; Constance, père du grand Constantin, repousse une invasion des Allemands en Helvétie, 274; premières courses des Francs sur les frontières de la Gaule romaine, 274. Les érudits allemands ne s'accordent pas sur la patrie primitive des Francs; leur nom (*frank*, libre) indique plutôt une association de francs guerriers qu'une nation déjà constituée. Les Francs reparaissent dans la Gaule avec des Vandales et des Burghunds ou Bourguignons, 275. Les Burghunds qui ont laissé leur nom à l'une de nos plus belles provinces, sont encore des Germains des bords de la Baltique, originellement voisins des Vandales. Les Scythes-Borans envahissent la Cilicie, 275; ils sont défaites et chassés, 276; traité entre les Francs établis dans le nord de la Gaule, et l'empire romain; c'est leur plus ancien acte politique comme peuple déjà puissant. Probus détruit une armée des barbares Burghunds, Lyges et Vandales; trois de leurs chefs ou rois sont faits prisonniers, 277; Probus prend à sa solde des Burghunds et des Vandales, et les envoie garder la Grande-Bretagne, 278; Probus chasse les Goths de l'Illyrie, 278; une bande de Francs, déportés sur les côtes de la mer Noire, par Probus, en 277, se construit une flotille de barques, et revient en exerçant la piraterie jusqu'aux embouchures du Rhin, 278; nul marin, de nos jours, n'en voudrait faire autant dans des barques non pontées, comme celles de ces intrépides pirates. Les Francs sont refoulés jusqu'à l'Elbe, 281; ils reviennent à la charge, 282; les Bretons, inquiétés dans leur île par les Pictes, les Scots et les pirates scandinaves, émigrent en grand nombre en Armorique, 284; association des Saxons, des Jutes et des Angles (peuples du Hanovre, du Holstein et du Guiland), pour la piraterie; commencement des Northmans ou Normands, 286; les Francs reparaissent en Batavie et dans la Gaule Belgique, 287; les Burghunds et les Allemands sont chassés de la Gaule, 288; paix entre l'empire et les Francs, 291; l'empereur Maximien Hercule leur cède deux portions de territoire, aux environs de Trèves et de Cambrai, 291; guerre entre les Goths et les Alains unis aux Vandales et aux Gépides, 295; les Alains exis-

taient anciennement comme peuple en Asie; dès l'année 70, on les voit en guerre avec Vologèse, roi des Parthes; ce sont les Ases, tribu circassienne, qui existe encore; les Gépides, au contraire, semblent n'être qu'un rassemblement de barbares de plusieurs hordes; leur nom signifie les *trainards* ou les *tard venus*; les captifs chrétiens convertissent les Goths; presque tous sont chrétiens vers 500; beaucoup de conversions avaient eu lieu dès 262; l'empire, quoique ébranlé par les barbares, ne renonçait pas à s'étendre; conquête de l'Irlande par Constance-Chlore, dernière province ajoutée à l'empire, 504; victoire de Constantin sur les Francs; il livre aux bêtes dans le cirque, à Trèves, deux de leurs chefs, Alcaris et Ragaise, 505; les Sarmates sont exterminés en Pannonie, 522; ce peuple était nomade; il parcourait les plaines formant actuellement la Pologne, la Lithuanie et la Russie occidentale; Constantin chasse les Goths de l'Illyrie, 525; les troupes de l'empire vont au secours des Sarmates contre les Goths; 100,000 Goths périssent dans cette expédition, 525; quelques troupes de Goths sont admises au service de l'empire, 525; les Sarmates, chassés de leur pays par leurs esclaves, les Limigantes, qu'ils avaient armés pour combattre les Goths, se réfugient sur les terres de l'empire; Constantin les disperse dans plusieurs provinces, 535; invasion des Allemands en Gaule, 531; Cologne, la principale cité romaine sur le Rhin, est prise par les Francs, 535; les Allemands et les Francs envahissent et ravagent la Gaule, 535 et 536; le César Julien délivre Autun, Sens et Lyon, assiégés par les barbares, 536; il chasse encore une fois les barbares de la Gaule, 538; victoire de Julien sur les Francs-Saliens et Chamaïves, près de Strasbourg, 539; paix avec les Francs; les Huns arrivent en Pannonie, 576; depuis l'an 95, ils habitent entre le Don et le Volga; les Huns repoussent les Goths vers le Danube; Hermanric, leur roi, se tue de désespoir, 576; l'empereur Valens donne asile aux Goths sur la rive droite du Danube; Balamir, roi des Huns, prend possession de la Pannonie, 376; les Goths devaient être désarmés en passant le Danube; mais presque tous avaient gardé leurs armes; ils se soulèvent et commencent la guerre, 378; l'empereur Valens marche contre les Goths; bataille d'Andrinople, 378; Valens, d'abord vainqueur, puis blessé et complètement défait, est brûlé vivant dans une chaumière où il s'était réfugié; les Goths dévastent librement la Thrace, la Macédoine, et jusqu'aux environs de Constantinople, 378 et 379; Théodose réprime leurs brigandages, 380; les chefs des Francs, Génobaude, Marcomir et Pannon, défont les Romains dans la Gaule, 388; invasion des Huns et des Goths dans l'empire, 393; Alaric, roi des Goths, envahit la Grèce, 396; les Goths y auraient tous péri sans la trahison de Stilicon; Alaric, roi des Goths, et Radagaise, roi des Huns, dévastent l'Italie, 401; bataille de Pallentia; les barbares sont défaites par Stilicon, 401; les Vandales dévastent la Dacie, la Pannonie, la Gaule et l'Espagne, 401; invasion des Huns en Thrace et en Illyrie, 403; invasion des Burghunds en Gaule, 403, sous leur roi Godégisile; les Vandales, unis aux Suèves et aux Alains, défont les Francs et achèvent de dévaster la Gaule, 404; Ragaise, avec 400,000 barbares, dévaste l'Italie jusqu'aux environs de Florence; Uldès, roi des Huns, et Sarus, chef des Goths, au service de l'empire, exterminent cette multitude, 407; les Francs unis aux Burghunds, refoulent en Espagne les Vandales, les Alains et les Suèves, 407; Alaric revient en Italie avec une armée de Goths et de Huns, 408; il assiège Rome et consent à se retirer, 408; Ataulphe ou Adolphe, beau-frère d'Alaric, lui amène un renfort; Alaric, poussé, dit-il, par une force invincible, revient sur Rome,

la prend et la saccage; c'est le premier sac de Rome, 409; Alaric achève de saccager l'Italie méridionale, et meurt en Calabre, 410; Ataulphe, son successeur, conduit les Goths dans la Gaule; fondation du royaume des Visigoths à Toulouse, 412; le nom de Visigoths est désormais usité dans l'histoire pour les Goths, de la Gaule et de l'Espagne; les Goths de Pannonie sont nommés Ostrogoths. Le royaume des Visigoths à Toulouse, dure de 412 à 520; les Burghunds, sous leur roi Gundikher ou Gundicaire, fondent, en 415, le premier royaume de Bourgogne, qui dura de 415 à 534; on peut dès lors les nommer Bourguignons; bataille d'Arles, gagnée par les troupes de l'empire sur les Visigoths, 414; les Visigoths sont refoulés en Espagne; Vallia, leur roi, reprend le midi de la Gaule, 418; règne d'un prétendu Pharamond, roi des Francs (VWare-Mund, bouche qui dit vrai), personnage très-problématique, 418; les légions abandonnent la Grande-Bretagne par ordre d'Honorius, 425; grande émigration des Bretons dans l'Armorique qui prend le nom de Bretagne, 425; Aëtius, général de l'empire, bat les Huns et les Visigoths, 427; il chasse les Francs des bords du Rhin, 428; Genserik, roi des Vandales, en Espagne, prêt à passer en Afrique, bat les Suèves à la bataille de Mérida, 428; puis il envahit l'Afrique romaine, 428; Attila et Bléda, son frère, rois des Huns, envahissent l'empire avec une nuée de Huns, de Sarmates et de Gépides, 453; Aëtius bat les Bourguignons et fait la paix avec eux, 453; Attila défait les armées romaines, et ruine les plus belles provinces de l'empire, 455; Clodion ou Klogion, *le Chevelu*, roi des Francs, traite avec l'empire, 456; Vorligern, roi de la Grande-Bretagne, après le départ des légions, appelle à son secours les chefs saxons Hengist et Horsa, 458; Genserik et les Vandales dévastent la Sicile, 440; ils passent en Italie et la ravagent, 440; Attila et Bléda saccagent les provinces de Thrace et d'Illyrie; ils se retirent moyennant six mille livres d'or, et mille livres d'or de tribut annuel, 442; Attila envahit de nouveau l'empire après avoir tué son frère Bléda, 444; il traîne après lui les Huns, les Ostrogoths, les Gépides, les Suèves, les Alains, les Hérules, les Marcomans; il s'intitule le fléau de Dieu; rien ne tenait devant lui, rien ne restait debout derrière lui. Clodion étant sur ses possessions jusqu'à la Somme, 445; Aëtius refuse de secourir les Bretons, 446; Attila, vainqueur des armées de l'empire, allait faire de l'Europe un désert; Aëtius réunit les barbares établis contre les barbares nomades, 449; Attila ravage la Germanie, 450, et arrive dans la Gaule, 451; Aëtius l'y attendait avec tous les barbares établis en Gaule, Francs, Bourguignons, Visigoths et Saxons, et jusqu'à des Armoricaux, peuple celte que Rome n'avait jamais soumis; il force Attila de lever le siège d'Orléans, 451; grande bataille dans les champs catalauniques; Attila vaincu se retire, 451; il revient en Italie, 452; il est encore vaincu par Marcien et Aëtius; Attila rentre dans la Gaule par le nord, 453; il saccage les trois grandes cités de cette contrée, Tongres, Trèves et Metz, 453; ce fut son dernier exploit; mort d'Attila, 453. Genserik passe en Sicile, 457; second sac de Rome par les Vandales, 455; les Suèves sont défaites en Espagne par les Visigoths, 456; Ricimer, roi des Suèves, est pris et tué; les Francs, alliés de l'empire, défont les Visigoths à la bataille d'Orléans, 463; Ricimer, général barbare au service de l'empire, défait Réorgor, qui avait envahi les Gaules à la tête des Alains, 464; les Vandales sont expulsés de la Sicile saccagée, 464; les rois visigoths étendent leur puissance sur toute la Gaule méridionale, 465; l'empire ne conserve plus qu'un petit territoire en Gaule; Soissons en est la capitale; Siagrius,

général romain, s'y maintient avec peine, 465; Chilpéric, chef des Francs, occupe Paris, 465; Genserik ravage l'Italie et la Grèce, et assiège Alexandrie en Égypte, 465; naissance de Clovis, 466; les Ostrogoths, unis aux troupes de l'empire, défont les Huns, divisés et fort affaiblis depuis la mort d'Attila, 469; Dengizic, un des fils d'Attila, est tué; les Visigoths s'emparent de tout ce qui restait à l'empire en Espagne, 469; les Ostrogoths de Pannonie attaquent sans succès Constantinople, 472; Vidomir, chef ou roi d'une horde d'Ostrogoths, traverse l'Italie et se joint, dans la Gaule, à Euric, roi des Visigoths de Toulouse, 472; il l'aide à achever la conquête de l'Espagne, 472 et 473; Ecdicius, général de l'empire, repousse les Visigoths devant Clermont, en Auvergne, 474; les Sarrasins ravagent la Mésopotamie, en Asie, 474; les Huns reparaissent en Thrace, 474; Euric étend ses conquêtes en Gaule, malgré les Bourguignons, 474; l'empire achève de tomber en dissolution; Odoacre, chef barbare, on ne sait de quelle nation, détrône, en Italie, Augustule, le dernier empereur d'Occident, et se fait roi d'Italie, 476; fin de l'empire romain qui avait duré 507 ans depuis la bataille d'Actium, et 1229 ans depuis la fondation de Rome. Cet événement ne termina pas le règne des barbares; mais leur grande œuvre est accomplie par la destruction de l'empire romain, en 476. V. **GOTHS, VAN-DALES, HUNS**, etc.

BARBARIE. On comprend sous ce nom toute la côte qui s'étend depuis le désert de Barcah jusqu'au détroit de Gibraltar. Les habitants se divisent en trois classes principales: les Maures, les Arabes et les Berbers. Les premiers, habitants des villes, descendent d'un mélange de Mauritanien et Numides avec les Phéniciens, les Romains et les Arabes; les seconds vivent sous la tente, et sont gouvernés par des scheikhs dépendants d'un émir; les derniers paraissent indigènes de l'Afrique septentrionale, comprenant les restes des anciens Gétules et des Lybiens; ils sont, comme les Arabes, divisés en tribus, et gouvernés par des scheikhs. Une partie de ces tribus habite les montagnes, et l'autre les déserts. Outre ces trois nations, la Barbarie renferme encore des Turcs et des Juifs disséminés dans ses villes. La Barbarie est une des parties de l'Afrique les plus anciennement connues. Les Égyptiens et les Phéniciens parcouraient ses rivages plus de mille ans avant notre ère. Une colonie de Phéniciens, guidée par Didon, s'établit en Barbarie, vers 886 avant J.-C., et y fonda Carthage. Après la destruction de cette ville, la Barbarie devint la possession des Romains et des Maures, des Gétules, des Numides, des Africains, des Lybiens, des Cyréniens et des Marmarides. Les Romains la dominèrent enfin, et la divisèrent en Cyrenaïque ou Pentapole, Africa propria, Numidia et Mauritanie. Du temps de Constantin, la partie située à l'est de la grande Syrte (golfe de la Sidre) dépendait de la province d'Égypte; celle située à l'ouest de la Mullaia, appartenant à la province d'Espagne, et la partie du milieu, formaient une province particulière sous le nom d'Afrique. Les Vandales, en 428, passèrent en Afrique et en chassèrent les Romains, qui la reconquirent cent ans après; chassés de nouveau par les Mahométans, en 697. Les Sarrasins ne pouvant s'y soutenir seuls, appelèrent à leur secours des aventuriers turcs, qui fondèrent en Barbarie les états maritimes sous lesquels elle a si longtemps gémi. Au commencement du 16^e siècle, le fameux corsaire Barbe-rousse, qui avait aidé son frère à se rendre maître d'Alger, s'empara d'une partie de la côte, et la plaça, en 1520, sous la protection de la Porte, qui lui envoya des garnisons turques. Les grandes puissances maritimes de l'Europe n'attachaient d'importance à l'existence politique des

côtes de Barbarie, que parce qu'elles se servaient des pirates de ce pays pour neutraliser le commerce des petites nations, avec qui elles étaient en guerre. Les premiers traités, passés avec les pirates barbaresques par la France et l'Angleterre, sont de 1616 et 1682. L'empire de Maroc, à l'ouest; Alger et le royaume de Tunis, au milieu; celui de Tripoli, duquel dépend le royaume de Barcah, à l'est, forment actuellement la division de la Barbarie; encore ne doit-on plus comprendre Alger depuis l'occupation française, 1830. V. MAROC, ALGER, TUNIS et TRIPOLI.

BARBARIGO (Jean), procureur de Saint-Marc, en 1578, fut le premier qui introduisit en Italie l'usage de l'artillerie.

BARBARIGO (Marc), de la famille du précédent, doge de Venise, succéda à Jean Mocénigo, en 1485. Il ne gouverna la république que 9 mois.

BARBARIGO (Augustin), doge de Venise, succéda à son frère Marc, en 1486, et mourut en 1501. Sous son dogat, on forma une puissante ligue à Venise, le 31 mars 1495, pour arrêter les conquêtes de Charles VIII; mais Charles battit les alliés, le 5 juillet de la même année, à la bataille de Fornoue.

BARBARIGO (Augustin), de la famille des précédents. La république l'envoya en ambassade à Philippe II, roi d'Espagne; quelque temps après, nommé provvediteur général, il assista à la fameuse bataille navale dans le golfe de Lépante, en 1571, et contribua puissamment à la victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs; il y fut blessé, et mourut une heure après. On éleva une statue en son honneur dans la chambre du sénat de Venise.

BARBARIGO (Grégoire), de la famille des précédents, né à Venise le 25 septembre 1625; assista, avec l'ambassadeur de la république, au traité de paix qui se fit à Munster, en 1648; créé cardinal, en 1660; évêque de Padoue, en 1664; y fonda un séminaire et une imprimerie, garnie de caractères pour les langues grecque, latine, hébraïque, chaldéenne, arabe et syriaque; il mourut le 19 juin 1697.

BARBARIGO (Jean-François), neveu du précédent, né à Venise en 1658; deux fois ambassadeur à la cour de Louis XIV; évêque de Vérone, en 1697; de Brescia, en 1714; créé cardinal, et, en 1723, évêque de Padoue; mort en 1750; aimait les lettres, et favorisa ceux qui les cultivaient.

BARBARO (Josaphat), né à Venise d'une famille noble et ancienne, fut du nombre des voyageurs qui, depuis le 14^e siècle jusqu'à la fin du 15^e, parcoururent l'intérieur de l'Asie, qu'ils firent connaître aux Européens. Les relations de ses voyages donnent sur la Perse et la Géorgie des détails qu'on ne trouve point ailleurs. Il mourut, en 1494, dans un âge très-avancé.

BARBARO (François), noble Vénitien et l'un des plus célèbres littérateurs du 15^e siècle, né à Venise, en 1498; fut successivement podestat de Trévise, de Vicence et de Vérone, et chargé de plusieurs ambassades importantes; en 1458, il soutint le siège de Brescia contre Piccinino, général du duc de Milan; en 1452, fut fait procureur de Saint-Marc, et mourut en 1454.

BARBARO ou **HERMOLAUS BARBARUS**, petit-fils du précédent, né à Venise le 21 mai 1434; fut chargé de négociations importantes auprès des empereurs Frédéric III et Maximilien, son fils; puis envoyé en ambassade auprès du pape; fut nommé patriarche d'Aquilée, dignité que le sénat de Venise lui défendit d'accepter; il mourut en 1495.

BARBARO (Daniel), noble Vénitien, patriarche d'Aquilée, arrière-petit-fils de François; né en 1515; il fit

construire et planter à Padoue le jardin de botanique; fut chargé, en 1548, d'une ambassade auprès du roi d'Angleterre, et s'y distingua par ses talents, son savoir et sa magnificence; en 1550, nommé coadjuteur du patriarche d'Aquilée; assista au concile de Trente, et mourut en 1570. Il était mathématicien, philosophe, littérateur, antiquaire et théologien; il eut pour amis les hommes de lettres les plus célèbres de son temps.

BARBAROUX (Charles-Jean-Marie), avocat, né à Marseille le 6 mars 1767; vint à Paris avec les Marseillais, qui prirent part à la journée du 10 août 1792; député à la convention, il comptait parmi les Girondins; Barbaroux, qui avait fait de solides études, tint, malgré sa grande jeunesse, une place distinguée parmi les membres de la Gironde. Après le 31 mai, refusa sa démission; décrété d'accusation le 21 juin, fut arrêté; trouva moyen de s'évader; se rendit dans plusieurs départements, qu'il souleva contre la Montagne; mais poursuivi d'asile en asile, il se tira à Bordeaux deux coups de pistolet, et fut porté mourant sur l'échafaud, le 25 juin 1794. Il était très-versé surtout dans les matières d'économie politique, de finances, de commerce et d'administration. Plusieurs décrets de la Convention, empreints de raison et de patriotisme, furent rendus sur la proposition du jeune représentant de Marseille. Dans le procès de Louis XVI, la chaleur de ses opinions ne lui fit pas oublier un instant l'humanité; il fut l'un des plus courageux partisans de l'appel au peuple. Une énergie de caractère qui s'alliait à une générosité chevaleresque, un noble enthousiasme pour la cause de la liberté, lequel n'excluait point la maturité d'une sagesse précoce, tels sont les traits distinctifs de cette belle organisation méridionale, que moissonnèrent dans sa fleur nos discordes politiques. On connaît le brillant portrait que Mme Rolland a fait de Barbaroux, qu'elle dit avoir été aussi beau qu'Antinoüs, et dont elle énumère avec prédilection les rares qualités. M. Barbaroux fils a publié, en 1822, les Mémoires de son père.

BARBAZAN (Arnauld-Guilhem, seigneur de), général sous les règnes de Charles VI et Charles VII, roi de France, né en Gascogne; se signala dans un combat singulier, donné en 1404; vainquit le chevalier de l'Escale, chef des chevaliers anglais, et reçut un sabre d'honneur, avec la devise *Ut lapsu graviore ruant*; défendit Corbeil contre le duc de Bourgogne, en 1417; sauva Charles VII du parti bourguignon, en 1420, et défendit Melun contre Henri V, roi d'Angleterre; obligé de capituler, on conduisit prisonnier à Châteauneuf-Gaillard; fut délivré au bout de dix ans, 1430; remporta une victoire complète sur les Bourguignons et les Anglais à la Croisette, en Champagne, en 1431, et reçut pour récompense le gouvernement de Champagne et de Briot, et le titre de *Reverendissime* du royaume et de la couronne de France; fut blessé à Bollegneville, près de Nancy, en combattant René d'Anjou, dans la même année 1451; mourut six mois après, et fut inhumé à Saint-Denis dans le tombeau de nos rois, 1452. Charles VII, qui lui avait donné le beau nom de *chevalier sans peur et sans reproche*, lui avait permis de porter dans les armes de sa maison trois fleurs de lys sans brisure.

BARBE. Quoique ce sujet ne semble pas au premier abord d'une nature fort sérieuse, il touche à l'homme de tout près pour ne pas gagner à ce voisinage quelque importance. L'histoire nous montre que les pouvoirs les plus élevés de la terre n'ont point dédaigné de s'ingérer de la barbe; et la distinction capitale qui résulte, dans la figure des hommes, de son absence ou de sa présence, n'est pas une chose qui se soit traitée à la légère, et sans

laisser de traces. Il y a certaines races d'hommes chez lesquelles la barbe manque entièrement; il y en a d'autres où elle ne manque qu'accidentellement. Les populations de la famille indo-germanique paraissent en être plus riches et plus universellement fournies que toutes les autres. Les Chinois en ont peu; certains peuples de l'Afrique et de l'Amérique n'en ont pas. La barbe ne se développe en général chez les individus que lorsqu'ils ont atteint l'âge de puberté. Il y a des exemples qu'elle s'est produite en certaines circonstances avec un déploiement remarquable, même chez les femmes; mais d'ordinaire, elle cesse de croître lorsqu'elle a atteint la hauteur de la poitrine ou de la ceinture. Les premiers hommes ont dû porter la barbe telle que la nature la leur avait donnée. Ils la regardaient comme une prérogative qui marquait la supériorité de leur sexe et la force de l'âge viril. Parmi les sauvages, ceux qui ont de la barbe la laissent pousser aussi longue qu'elle peut le devenir. Les Égyptiens et quelques nations asiatiques de race hamite et sémitique, se débarrassaient soigneusement de leur barbe comme d'une superfluité. Hérodote dit que les premiers, dans le deuil, laissaient croître leur barbe et leurs cheveux. Les anciens Assyriens et les anciens Perses portaient la barbe longue. Moïse, 1596 avant J.-C., dans un article spécial du Lévitique, défendit aux Hébreux de se raser le tour de la tête, et de se couper les pointes de la barbe. Cette prescription avait probablement pour but de les distinguer corporellement de certains peuples arabes, qui avaient l'habitude de se dégarir les tempes; et, en même temps, des Égyptiens, qui ne portaient qu'une seule pointe de barbe à l'extrémité du menton, comme on le voit dans les momies et dans les statues des divinités égyptiennes qui nous restent. Les Israélites ne se rasaient que dans certaines circonstances, et notamment dans le deuil, en marque d'affliction. Il en était de même des Moabites, des Ammonites, des Assyriens et des Babyloniens. Chez eux, comme chez plusieurs autres peuples, on regardait comme une flétrissure de couper la barbe à un homme. Le roi des Ammonites, voulant faire insulte aux ambassadeurs que David lui avait envoyés, les rasa d'une manière différente de celle qui était prescrite par la loi, 1044 av. J.-C. Hérodote raconte qu'en Égypte, un homme, ayant enivré quelques soldats qui gardaient le corps de son frère attaché à un gibet, leur coupa la moitié de la barbe en manière d'insulte, et enleva le corps de son frère. Chez les Lacédémoniens, quiconque était convaincu de lâcheté, était obligé de porter, comme une marque ignominieuse, une partie de la moustache d'un haut rasée, et l'autre entière. Les Arabes ont encore aujourd'hui un profond respect pour la barbe; ils se saluent en la baissant. Chez les anciens, on prenait le menton et la barbe de ceux qu'on suppliait. Cicéron parle d'une statue d'Hercule dont la barbe était tout usée à force d'être touchée par ses admirateurs. Les poètes nous représentent toujours les grands hommes des temps héroïques foudroyés d'une longue barbe. Babelus, le conquérant de l'Inde, était barbu, de même que les Hécules. Les Grecs, les Troyens, les Latins laissaient croître leur barbe. Homère parle souvent de la barbe d'Ulysse, de celles de Diomède, d'Hector et de Priam. Virgile représente Ménece la poitrine couverte d'une longue barbe. Sous le règne de Sémiramis (2122 avant J.-C.), laquelle voulait se faire passer pour un homme, on ne vit point de barbe chez les Assyriens. Les médailles des anciens rois d'Asie nous les montrent toujours avec des barbes longues et tressées. Les Grecs portaient la barbe du temps de Socrate, 420 avant J.-C. Alcibiade introduisit l'habitude de se raser vers cette époque. Philippe, roi de Macédoine, ainsi

que ses prédécesseurs Amyntas et Archelaüs, sont représentés sans barbe sur les médailles. Au moment de la bataille d'Arbelles, 331 avant J.-C., Alexandre se fit raser la barbe et les cheveux, et ordonna à ses soldats de suivre son exemple, afin de ne laisser aucune prise à l'ennemi; cet usage devint général en Grèce. Mais les Ptolémée et les autres successeurs du conquérant la reprirent, vers 250 avant J.-C. Les philosophes pythagoriciens se rasaient la barbe et les cheveux; les stoïciens coupaient leurs cheveux, mais conservaient une longue barbe. Une loi formelle de Pularque limita la longueur de la barbe chez les Spartiates. Les Pélasges et les Étrusques étaient barbus; quant aux Romains, ils demeurèrent près de 500 ans sans renoncer à leur barbe. Les Gaulois, lors de la prise de Rome, 387 avant J.-C., furent si frappés de l'aspect vénérable des sénateurs, assis sur leurs chaises curules et portant de longues barbes, qu'ils hésitèrent quelque temps à les massacrer. L'un d'eux, ayant reçu un coup de baguette d'ivoire d'un sénateur dont il toucha la barbe, donna le signal du carnage. Prendre la barbe était, chez les Romains comme chez d'autres peuples, le plus grave outrage que l'on pût faire à un citoyen, ainsi que le dit Horace. La mode de la couper leur vint des Grecs. Titinius Ménas fut le premier qui introduisit des barbiers dans Rome. C'était en l'an 431 de la fondation de la ville (299 avant J.-C.); il les amenait de la Sicile. Tite-Live, contrairement au témoignage de Varron et de Pliny, prétend que l'an 369 de Rome (584 avant J.-C.), la plus grande partie du peuple, affligée du malheur de Manlius Capitolinus, changea de vêtements, laissa croître sa barbe; ce qui supposerait que dès ce temps-là les Romains coupaient leur barbe. Il semble cependant que l'habitude était de se faire tailler la barbe de temps en temps, plutôt que de se la faire raser strictement. Scipion l'Africain-le Jeune fut le premier à se la faire couper tous les jours, 150 avant J.-C. Cette innovation fit éclat; quelques personnages de distinction la secondèrent, et elle tomba enfin dans l'usage commun. Varron et Aulu-Gelle remarquent tous deux que les longues barbes et les longues chevelures, dans les statues, sont un indice certain d'antiquité. A Rome, c'était un jour de fête pour les jeunes gens que celui où ils se coupaient la barbe pour la première fois; ce qui n'avait lieu qu'à l'âge de 21 ans. Ils en consacraient les prémices à quelque divinité, et recevaient des présents de leurs amis. On trouve extraordinaire dans Scipion l'Africain de ce qu'il avait gardé sa barbe jusqu'à l'âge de 40 ans. Auguste ne se la fit raser qu'à 25 ans. Néron et Caligula se la firent couper à 21 ans. C'était la coutume chez les Romains d'être imberbes depuis 21 jusqu'à 49 ans; passé lequel âge, ils portaient la barbe longue. Néron offrit sa première barbe dans un vase d'or à Jupiter-Capitolin, 58 depuis J.-C. Les Romains laissaient croître leur barbe et leurs cheveux en signe de deuil et de tristesse. Ainsi la barbe avec laquelle on voit Marc-Antoine, sur beaucoup de ses médailles, paraît indiquer l'affliction dans laquelle l'avait jeté la défaite d'Actium, 51 ans avant J.-C. C'est encore ainsi que les médailles d'Auguste, frappées depuis l'an de Rome 711 jusqu'en 718 (42-55 avant J.-C.), nous offrent la tête de cet empereur avec la barbe, pour exprimer le deuil de la mort de Jules César. Marcus Livius ayant été condamné par les comices au sort du consulat, 112 av. J.-C., eut tant de chagrin qu'il se retira à la campagne et y laissa croître sa barbe et ses cheveux. Les censeurs, voulant le faire rentrer dans le sénat, l'obligèrent de se couper la barbe. Caligula laissa pousser sa barbe pour exprimer le chagrin qu'il ressentait de la mort de sa sœur Drusille,

l'an 58 de notre ère. La famille Domitius Aenobarbus, d'où sortit Néron, tenait son surnom de la couleur rousse de la barbe de son aïeul, lequel surnom se transmit à ses descendants. Chez les Grecs, on se rasait l'an contraire en signe de deuil. César rapporte que, de son temps, les Bretons se rasaient tout le corps, à l'exception de la tête et de la lèvre supérieure. Les Gaulois, à l'exception des Éduens et des Marseillais, portaient la barbe avant la conquête romaine; depuis ils se conformèrent, sous ce rapport comme sous tous les autres, aux mœurs de leurs vainqueurs. Tacite dit que les Germains se faisaient raser. La jeunesse des empereurs est aussi une des causes pour lesquelles leur tête est quelquefois représentée barbue; parce que l'usage voulait, comme nous l'avons dit, qu'on ne commençât à se raser qu'à 21 ans. C'est ainsi que, sur ses premières médailles, et dans la statue pedestre que l'on voit au musée du Louvre, Néron est représenté avec une légère barbe. Ses successeurs se firent raser jusqu'à Adrien (117-137), qui porta le premier une barbe épaisse. Spartien prétend que c'était pour cacher des blessures qu'il avait au visage; mais il paraît plus probable que ce fut pour imiter l'usage des philosophes. Son exemple fut suivi par ses successeurs, dont quelques-uns crurent se rendre respectables aux yeux des Romains en prenant le costume d'Adrien et des Antonins, pour lesquels le peuple avait beaucoup d'attachement et de vénération. Constantin-le-Grand introduisit de nouveau l'usage de se faire raser, 512. Julien prit le costume des philosophes, et fit tous ses efforts pour remettre la barbe universellement en crédit, 561; il en portait une fort longue, qui lui avait valu, de la part des railleurs, le surnom de *Capella*. Pour se venger, il écrivit contre les habitants d'Antioche sa satire intitulée *Misopogon*, ennemi de la barbe. Sa tentative ne réussit qu'en partie; et l'usage, malgré quelques échecs, fit résistance contre la nouveauté. Depuis Jovien (565), tous les empereurs paraissent sans barbe sur les médailles. A partir de Phocas (602 de J.-C.), elle devint le signe caractéristique des empereurs grecs. Au contraire chez les papes, héritiers des empereurs romains et continuateurs de la civilisation romaine, elle demeura proscrite et frappée d'interdit. Il y eut, à ce sujet, une profonde dissidence entre l'Église grecque et l'Église latine. Le christianisme, en arrivant à Rome, apportait avec lui quelque chose du caractère oriental. Il n'était pas étonnant que les premiers chrétiens, de même que les Juifs desquels ils sortaient, fissent étalage de leur barbe. La tradition représente saint Paul et les autres apôtres avec de la barbe; et il n'était pas douteux que le Christ n'eût conservé la sienne. Saint Clément d'Alexandrie, saint Cyrille, Tertullien, saint Jérôme, presque tous les premiers Pères de l'Église condamnaient ceux qui vivaient sans barbe, comme coupables de se défigurer pour demeurer fidèles aux exigences d'une civilisation efféminée. Saint Épiphane faisait un crime aux Messaliens de ce qu'ils se faisaient raser la barbe, 580 avant J.-C. Le quatrième concile général de Carthage, tenu en 298, confirma le sentiment des Pères sur ce point. Le concile tenu à Barcelone, en 565, répéta exactement la même injonction. Les papes de ces premiers temps donnaient l'exemple aux fidèles, et portaient une longue barbe. Tel était donc l'usage constant de la primitive Église. A l'époque de la séparation des deux églises d'Orient et d'Occident, une discipline toute nouvelle à l'égard de la barbe prit fondement dans Rome. Les papes, se rattachant aux idées temporelles pour les transformer, firent de Rome catholique l'héritière de Rome impériale. Tandis que les patriarches de Constantinople, dénués dans les obser-

rités du mosaïsme et les habitudes de l'ancien monde asiatique, s'entouraient de moines et d'ecclésiastiques à longue barbe, les pontifes romains obligèrent, au contraire, par leur persévérante politique, tout le clergé d'Occident à se raser le visage, et à s'isoler ainsi de la barbarie par une marque distinctive. Léon III fut le premier pape qui se débarrassa de la barbe, 797. A sa suite, Nicolas I^{er} commença à prescrire cette coutume à tous les membres de l'Église latine, 862. Jean XII, qui s'empara du saint siège en 934, à l'âge de 18 ans, et qui mourut en 964, reprit la barbe par déférence pour l'empereur Othon I^{er}; mais ses successeurs continuèrent d'y renoncer. Il semble cependant qu'à cette époque, l'Église latine en fut seulement au point de professer l'indifférence sur cette matière; c'est ce qui ressort du moins de la résolution du concile de Limoges, tenu en 1051, qui, après avoir ordonné aux clercs de se raser, conclut, au sujet des opinions des Grecs, en disant : *Et en cela, ils ne peuvent nous blâmer, de même que nous ne pouvons pas non plus les blâmer.* Le concile de Bourges, tenu la même année, et quelques autres, fixèrent le même règlement pour les clercs. Enfin parut Grégoire VII, qui, à son avènement, se mit à cette question avec toute la vigueur de son caractère. Un concile assemblé à Gironne par ses ordres, en 1075, défendit, sous les peines les plus rigoureuses, à tout le clergé l'usage de la barbe. En 1080, il écrivit à ce sujet une lettre sévère à Orzoe, podestat de Cagliari, parce que l'archevêque de cette ville, ainsi que le clergé de son diocèse, persistait à conserver la barbe. En 1082, il écrivait encore avec la même énergie au duc de Sardaigne, pour l'inviter à joindre ses efforts à ceux de l'archevêque pour mener à bout cette réforme. — Lorsque les barbares du Nord envahirent l'empire romain, ces peuples, chez lesquels la barbe n'avait rien perdu de son droit naturel, en répandirent l'usage dans toute l'Europe; et c'est sans doute pour garder son caractère de suprématie, que le clergé, seul dépositaire de la civilisation occidentale, proscrivit la barbe parmi ses membres. Cependant les Goths et les Francs ne portaient qu'une simple moustache. Clodion ordonna aux Francs de laisser croître leur barbe pour les distinguer des Romains, l'an 450 de notre ère. Les Lombards portaient leur barbe si longue que c'est de là que l'on fait dériver leur nom. Les premiers francs portaient leurs cheveux longs sans barbe; depuis Clovis (480), ils l'adoptèrent, mais elle n'était que médiocrement longue, et nouée avec des tresses d'or à la manière orientale. On devenait parrain en touchant la barbe; ainsi l'un des traités de Clovis et d'Alaric, en 506, fut que ce dernier lui toucherait la barbe, afin de devenir son parrain. Les guerriers germaniques, à cette époque, avaient l'habitude de jurer par leur barbe comme par leur épée. Le serment ordinaire de Charlemagne était : *Je jure par saint Denis, et par cette barbe qui me pend au menton*; genre de serment aussi très-usité parmi les aventuriers portugais des 15^e et 16^e siècles. Néanmoins Charlemagne n'aimait pas les longues barbes; la sienne était beaucoup plus courte que celle des ducs de mérovingiens, ses prédécesseurs. Il accorda à Bénévent à Grimoald, un de ses lieutenants, à condition qu'il obligerait les Lombards à se faire raser à la française, en 798. Les successeurs de Charlemagne paraissent sur leurs sceaux avec une barbe courte et très-droite sur les joues et au-dessus des lèvres. Depuis Hugues-Capet, 980, jusqu'à Louis-le-Jeune, 1137, les rois de la troisième race paraissent sur leurs sceaux plus ou moins barbus. Quand Guillaume-le-Conquérant arriva en Angleterre, 1066, tous les soldats qui le suivaient étaient rasés; cela causa

une grande surprise aux Saxons, qui n'avaient point encore déposé la barbe; et le premier rapport des espions, envoyés pour reconnaître l'armée étrangère, fut qu'elle était entièrement composée de prêtres. On trouve, dans l'histoire des Bénédictins de la forêt Noire une lettre curieuse du 11^e siècle d'un gentilhomme allemand, Sigefroy de Goetz, qui se plaint amèrement que cette coutume, imitée des Français, fasse de grands progrès en Allemagne. L'établissement des Normands en Angleterre devint également pour ce pays le signal de la chute des barbes. Henri I^{er}, deuxième successeur de Guillaume, donna solennellement à son peuple l'exemple de ce sacrifice à la civilisation occidentale. Ce fut le jour de Pâques, 1105; l'évêque Serlon prêcha avec véhémence contre l'usage des longues barbes et des longues chevelures. Après quoi le roi, suivi de tous les seigneurs de la cour, s'étant venu offrir au prélat, celui-ci, armé de ciseaux et bénissant l'assemblée, fit à tout le monde l'amputation de la barbe. En 1140, le roi de France, Louis-le-Jeune, qui avait conservé la sienne, consentit à ce que l'évêque de Paris remplît les mêmes fonctions envers lui; les chroniques du temps attribuent à cette cause futile l'éloignement d'Éléonore de Guenne pour son époux, Louis VII. Les empereurs d'Allemagne depuis Othon-le-Grand; 962, avaient adopté l'usage de la barbe. Quoi qu'il en soit, le clergé n'en poursuivait pas moins son plan de réforme; il vint à bout de triompher de la résistance que lui faisait, à ce sujet, l'empereur Frédéric-Barbe-rousse, 1152. Une mode, adoptée par de si puissants monarques, fut bientôt une mode dominante dans toute la chrétienté. Depuis Louis-le-Jeune jusqu'à François I^{er}, 1515-1515, les sceaux, les statues et les portraits des rois de France ne leur donnent plus de barbe. Quelques ordres religieux s'écarterent à cet égard de la règle générale. Ainsi les charlieux, fondés par saint Bruno vers 1100, ne se rasaient le menton, dans les premiers temps, que dix fois par an; mais plus tard les prieurs, obligés par leurs fonctions de sortir de leurs cloîtres, furent autorisés à se raser une fois chaque semaine. Dans certains monastères, la coupe de la barbe fut longtemps un acte solennel; on chantait l'*office des morts*, les heures canoniales, pendant qu'on rasait les religieux. Les jours de barbe, la règle du silence était suspendue, et les cénobites parlaient librement. Quelques rituels des 12^e, 13^e et 14^e siècles contiennent des oraisons prononcées lorsqu'on coupait la barbe des nouveaux tonsurés, cette même cérémonie à leur sacre. Cette cérémonie se nommait *Barbirasium*. Le cardinal d'Agrefeuille, chargé par Clément VII, en 1584, de réformer les chanoines de l'église de Metz, leur défendit de porter leur barbe plus de trois semaines; de laisser croître leurs cheveux au-delà des oreilles, de paraître en habit séculier, etc., etc. Amédée, duc de Savoie, élu pape par le concile de Bâle, le 17 septembre 1459, eut beaucoup de peine, après son avènement, à renoncer à sa barbe. Dans le 16^e siècle, on vit se produire une vive réaction en faveur de la barbe. On lui attribua tort d'être exclusivement à François I^{er}, qui, dit-on, laissa pousser la sienne, afin de dissimuler la cicatrice d'une blessure qu'il avait reçue au menton. La cause de cette révolution de toilette est ailleurs; elle est dans le mouvement de la renaissance qui entraînait toutes les imaginations vers les formes antiques; elle est dans l'influence du protestantisme, qui reportait également vers l'Église primitive. Rome elle-même ne put s'empêcher de payer tribut à la nouveauté. Jules II, à son avènement au trône pontifical, en 1503, donna à la chrétienté le spectacle d'un pape portant une barbe longue et flottante; à la manière d'un patriarche oriental ou

d'un philosophe de la Grèce. Cependant la grande masse du clergé fit bonne résistance; on voit, en 1545, Guillaume Duprat, fils du chancelier de ce nom, promu à l'évêché de Clermont, n'être installé dans son siège qu'après une violente opposition de la part de son chapitre, parce qu'il faisait des difficultés pour faire tomber sous le rasoir sa belle barbe. Les conciles provinciaux persistèrent dans cette règle de conduite. Les ecclésiastiques, moyennant redevance, obtinrent permission légale de décorer leur menton. Henri II et Charles IX furent obligés, en maintes occasions, d'écrire de leurs royales mains aux chapitres, pour qu'ils voulussent bien recevoir leurs évêques, malgré le mondain appareil de leurs moustaches. Ainsi, en 1551, les chanoines du chapitre de Notre-Dame de Paris autorisèrent, d'après une invitation royale, leur confrère Pierre Lescot, abbé de Clugny, le célèbre architecte de l'horloge du Louvre et de la fontaine des Innocents, à conserver une longue barbe. Le 15 novembre 1552, Henri II enjoignit au chapitre d'Orléans, par une lettre-express, de reconnaître pour évêque Jean de Morvilliers, *malgré sa longue barbe, attendu qu'elle lui était nécessaire pour exercer ses fonctions d'ambassadeur en pays étranger*. En 1556, le même roi fit une semblable démarche auprès du chapitre du Mans, pour qu'il admit son nouvel évêque, le cardinal d'Angennes, qui ne pouvait se résoudre à couper sa barbe. Une ordonnance royale, en date du 6 novembre 1556, digne plutôt de l'inquisition que du prétendu restaurateur des lettres, prononça la peine de la *hurl* en France, contre tous bourgeois et manants qui, *n'ayant point le droit de porter la barbe, ne se seraient pas raser dans trois jours*. Divers personnages du 16^e siècle se distinguèrent par des barbes extravagantes. Bayle cite un certain Bauder, conseiller de guerre de l'empereur Maximilien, 1485-1515, remarquable à la fois par sa taille, par sa force héréditaire, et par une barbe qui traînait à terre et remontait jusqu'à la ceinture. Un bourgeois maître de la ville de Braunau, mort en 1572, d'une chute que lui fit faire sa longue barbe dans un escalier, et le peintre Jean Mayo, surnommé *Vermayen*, ont été l'un et l'autre fameux par des barbes démesurées. Dans la première moitié du 16^e siècle, il n'y avait guère que la jeunesse galante et guerrière de la cour qui se distinguât par la longueur de la barbe. François Olivier, depuis chancelier de France, ne fut reçu au parlement, en 1556, qu'à la charge de faire couper la longue barbe qu'il portait comme maître des requêtes. Dans la seconde moitié de ce siècle, il se publia; pour et contre la barbe, une énorme quantité d'insolito, aujourd'hui oubliés. Charles IX et Henri III portaient des moustaches et un bouquet effilé de barbe au menton. Henri IV fut le dernier des rois barbus. La contre-réaction fut, comme l'avait été la réaction, d'une allure prompte et impérieuse, et la barbe du vieux Sully, sortant de sa retraite, en 1618, fit l'étonnement et la risée de la cour du jeune Louis XIII, sous lequel la mode fit prévaloir une petite barbe en pointe, ou seulement une paire de moustaches, et au-dessous de la lèvre inférieure une petite touffe de poils, en forme de virgule, qui a conservé le nom de *royale*. Cependant les magistrats, qui avaient admis la longue barbe, ne la quittèrent point; le premier président Molé, mort en 1656, porta toujours sa barbe. On la porta encore en toupie pendant la minorité de Louis XIV, 1658-1652. On s'en tint ensuite à la moustache, pendant la jeunesse de ce prince; enfin les barbes et les moustaches disparurent tout-à-fait vers 1680, lorsque le grand roi commença à grisonner. Les ordres monastiques, qui avaient obtenu le privilège de porter la barbe, s'empressèrent de réclamer près du

Vatican le droit de la raser. Personne, jusqu'aux jésuites, ne voulait plus de cet ornement détrôné par la mode. Les capucins furent les seuls, qui, en mémoire de saint François d'Assise et en signe d'humilité, consentirent à lui rester fidèles. Les chartroux la gardèrent aussi; mais le clergé séculier se hâta de l'abandonner. Quant à la papauté, elle y renoua la dernière dans la personne de Clément XI, en 1700. Depuis cette époque, l'empire de la barbe n'a guère cessé de marcher d'échecs en échecs vers sa décadence complète, du moins en Europe. Quant à l'Orient, il lui est demeuré fidèle jusqu'à nos jours, malgré quelques efforts tentés pour y introduire l'usage européen. Ainsi le grand Mogol Abar, qui régnait en 1603, prescrivit à ses sujets la coupe de la barbe; aucun d'eux n'obtenait ou ne conservait un emploi à moins de se faire raser. Le rude civilisateur de la Russie, le tzar Pierre entreprit la réforme de la barbe de ses sujets; et, pour arriver à son but, il la taxa, ainsi que les habits longs, en 1699. De nos jours, le surnom de *Barbe-Blanche* est un titre d'honneur pour certains chefs de nomades des bords de la Caspienne. Parmi les paysans des Cévennes, la barbe fut aussi un signe de distinction; ils faisaient procéder de ce mot le nom de la personne qu'ils voulaient honorer. Ainsi ils disaient : Barbe-Jean, Barbe-Pierre, etc.; ils appelaient leurs ministres Barbe-Duplessis, Barbe-Bèze, etc., qualification devenue depuis un sobriquet pour les religieux de ce pays, qui furent surnommés *Barbets*. La grande révolution de 1789 ne changea pas seulement l'organisation politique et civile de la France; elle apporta encore un grand changement dans les mœurs privées, et par conséquent dans la costume de ses habitants. La barbe dut se ressentir de son influence; elle fut le signe distinctif des partisans exaltés de la Montagne. Le fameux Jourdan, surnommé *Coupe-Tête*, qui périt sur l'échafaud après le 9 thermidor (27 juillet 1794), portait la sienne d'une grandeur démesurée. L'usage encore en vigueur des favoris, de cet ornement naturel qui contribue à relever l'expression de la physionomie, remonte à la même date que notre affranchissement politique; seulement leur forme et leur longueur sont soumise aux caprices journaliers de la mode. La révolution de juillet n'a guère été profitable qu'aux barbes. Elles se multiplièrent d'une manière prodigieuse à cette époque. Quelques adeptes de l'école romantique avaient bien tenté, par leur exemple, depuis quelques années, de les remettre en honneur; mais leurs essais avaient été impuissants; et considérés presque comme une innovation ridicule. Un statisticien eût pu facilement faire le calcul de ces barbes improvisées en l'honneur d'Hernani et de Henri III. La mode n'avait pas encore sanctionné ce genre de protestation contre nos mœurs actuelles. Arriva la révolution de juillet, qui donna gain de cause à la barbe. L'enthousiasme belliqueux qui s'était emparé de toutes les têtes, la formation de trois millions de gardes nationaux, une tendance unanime à copier au physique comme au moral l'attitude de la forte génération de 89 devant l'Europe coalisée, toutes ces causes, indépendamment des caprices individuels, servent à expliquer la faveur générale dont la barbe, et surtout les moustaches, furent l'objet. Un simple article de toilette se trouvait soudainement élevé au rang de symbole politique; c'était un signe distinctif de la même nature que ceux adoptés dans les luttes de partis qui figurent dans l'histoire. Faut-il s'étonner dès lors que la barbe ait été proscrite dans les états où dominaient les idées contraires à celles qu'elle était censée représenter, et qu'elle inspire encore à certains souverains la même horreur que l'eau à un hydrophobe? On connaît la

récente aventure dont l'empereur Nicolas et un jeune Français ont fait les frais à Dresde en 1838. En France, à mesure que les traditions de juillet se sont affaiblies, et on sait ce qui a contribué à cet amoindrissement de l'esprit public, la barbe a vu décroître insensiblement le nombre de ses fidèles. Il fut même une époque (1835-1834-1833) où le pouvoir la traita presque de factieuse, la considérant comme le signe de ralliement d'une opinion qui lui était radicalement hostile; mais nonobstant ses préventions bien ou mal fondées, la barbe a conservé ses prérogatives auprès de nos jeunes gens artistes et fashionables. La province, toutefois, est en arrière de la capitale sur ce point comme sur tant d'autres. Il n'y a que les barbes dites barbes à la *moyen âge* qui se soient ressenties à Paris de la mort du saint-simonisme. Elles ne sont plus aujourd'hui qu'une fantaisie excentrique. Quant aux barbes à la Henri III, aux moustaches, aux royales, aux colliers, qui continuent de relever un assez bon nombre de figures bourgeoises, ils n'ont point encore eu à subir, que nous sachions, l'ostracisme de la mode. Pour terminer, nous ajouterons que le grave sujet dont nous venons de tracer l'exposé, n'a point été jugé indigne, sous le rapport militaire, de l'attention du gouvernement : deux arrêtés du maréchal Soult, ministre de la guerre, ont été rendus en 1833 et 1834, à l'occasion de la barbe : l'un a permis aux compagnies d'infanterie du centre le privilège des moustaches, sans doute dans un esprit louable d'égalité; l'autre, qui n'a point été aussi bien accueilli par ceux qu'il concerne, a prescrit aux sapeurs de couper leurs longues barbes; les journaux racontèrent que l'un d'eux, à cette nouvelle, se suicida de désespoir.

BARBÉ-MARBOIS (François, le marquis de), né à Metz le 31 janvier 1745; nommé intendant à Saint-Domingue, en 1782; rappelé en 1788, et envoyé, en 1791, par Louis XVI, à la diète de Ratisbonne; député du conseil des anciens, en 1796; compromis dans le procès de Brothier et de la Villehurnois; déporté à la Guienne, à la suite des événements du 18 fructidor, an V; amnistié après le 18 brumaire; nommé, en 1801, ministre du trésor public; président de la cour des comptes, en 1807; nommé comte de l'empire en 1808, et sénateur, le 5 avril 1813; l'un des premiers à voter la déchéance de son bienfaiteur; pair de France, le 4 juin 1814; garde-des-sceaux dans le mois d'août 1815; organise les cours pré-vôtales; est destitué le 16 mai 1816; reprend la présidence de la cour des comptes qu'il ne quitte qu'en 1833, pour faire place à M. Barthe; mort en 1837. M. de Barbé-Marbois s'était occupé de finances, d'agronomie, d'économie politique et de morale, sur lesquels il a publié divers ouvrages estimés. On a dit avec justesse de M. de Barbé-Marbois, par allusion à ses formes austères, qui contraistaient singulièrement avec les variations de sa conduite politique, que c'était un roseau peint en fer.

BARBEAUX, Barbel du Port Sacré, *Barbellum* ou *Barbella* de sacro Portu, ancienne abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans la Brié française; elle avait été fondée par le roi Louis-le-Jeune, qui y fut inhumé avant le grand aul, en 1180.

BARBÉE (La), terre et seigneurie en Anjou, relevant en partie du comté de Duret. La seigneurie de La Barbée avait appartenu à Isabelle de Bourbon, comtesse de Vendôme, qui la légua à son frère, Jean de Bourbon, comte de la Marche et de Castres; lequel la vendit, en 1579, au sire de la Roche-Abelau. Possédée longtemps depuis par la maison de Montalais, elle passa, dans le 16^e siècle, à Geoffroi de Dureuil, et dans le 17^e siècle, à Guillaume Gilles de la Bérardière, dont le père, Jean-Gilles, était seigneur de la Grue. Guillaume-Gilles, marié, le 50 jan-

vier 1683, à Françoise, fille de François Éveillart, conseiller au parlement de Bretagne, en eut Marin-Gilles de la Bérardière, d'abord page de Louis XIV, puis capitaine de cavalerie, en faveur duquel la terre de la Barbée fut érigée en baronnie par lettres du 20 avril 1752. Celui-ci épousa, le 21 avril 1725, Marie-Anne Rousseau, dont la famille était une branche de celle de Rousseau de la Patrière, en Poitou; il en eut, 1^o Claude-Marin-Gilles de la Bérardière, baron de la Barbée, né le 21 avril 1729; 2^o Marine-Françoise-Gilles de la Bérardière, née le 19 janvier 1746. Cette terre passa à M. de la Bouillierie, intendant de la maison du roi sous Charles X, et mort en 1855. Françoise-Gilles de la Bérardière, seigneur de Fontenaille, en Touraine, issu d'un frère de Guillaume Gilles de la Bérardière, premier possesseur de la seigneurie de la Barbée, représentait une branche de cette maison.

BARBELROTH (Combat de), entre les Allemands et les Français, commandés par le général Laudremont, 17 septembre 1795.

BARBEN (Terre et seigneurie de la), en Provence, à 3 lieues et 1/2 d'Aix. Elle fut acquise, en 1472, du roi René, comte de Provence, par Jean de Forbin II, arrière-petit-fils de Pierre de Forbin, mort à Avignon, l'an 1562. Claude - François - Palamède de Forbin, seigneur de la Barben, descendant au 8^e degré de Jean II, de Forbin, seigneur de la Barben, s'allia, l'an 1756, à Charlotte de Caze, et en eut François-Gaspard-Anne-Palamède de Forbin, seigneur de la Barben, né en 1759, trois autres fils et une fille. Outre la branche de Forbin des seigneurs de la Barben, la maison de Forbin fournit encore quatre branches : 1^o celle des marquis de Janzon; 2^o celle des seigneurs de Gardane; 3^o celle des barons d'Oppède et de la Verdrière; et 4^o celle des seigneurs de Ste-Croix.

BARBENA (Combat de), entre les Piémontais et les Français, sous les ordres du général Laharpe, 21 juillet 1795.

BARBERET (Denis), médecin de la marine au département de Toulon, né à Arnay-le-Duc, en Bourgogne, en 1714; est auteur de deux mémoires importants sur la meilleure manière de cultiver la vigne et de faire le vin, couronnés, l'un à Besançon, en 1761, l'autre, à Lyon, en 1762; et d'un autre mémoire sur les maladies épidémiques des bestiaux, couronné à Paris, en 1763; mort à Toulon, en 1780.

BARBERI (François), né à Rome vers le milieu du 18^e siècle; procureur fiscal sous le pape Pie VI; fit condamner à une détention perpétuelle le fameux Cagliostro; en 1793, publia une brochure sur le meurtre de Bassville; en 1799, fut arrêté et maltraité par les Français et, malgré leurs menaces, refusa le serment qu'ils exigeaient; mourut quelque temps après.

BARBERINI, famille florentine, originaire de Semifonte, parvenue depuis le pontificat d'Urbain VIII, à un rang distingué dans la noblesse romaine. Le cardinal Maffeo Barberini, élevé au saint-siège, en 1625, combla ses neveux d'honneurs et de richesses, en nomma un, Taddéo, général de ses troupes. Les Barberini voulant acheter du duc de Parme les duchés de Castro et de Ronciglione, et n'y pouvant réussir, s'en emparèrent après la tête des troupes du pape, traversa le duché de Parme, mais prit bientôt la fuite à la vue des soldats de l'armée, duc de Parme. Le cardinal Antoine Barberini fut battu l'année suivante, par Montecuculli; un traité conclu à Venise, en 1644, rétablit chacun dans ses droits; mais à la mort d'Urbain VIII, arrivée le 29 juillet de

cette même année, son successeur, Innocent X, persécuta les Barberini qui s'enfuirent en France et se mirent sous la protection du cardinal Mazarin; celui-ci les reconcilia avec la cour de Rome; Taddéo mourut à Paris, en 1617; les deux cardinaux revinrent en Italie, et leur famille conserva la principauté de Palestrine, que leur avait donnée Urbain VIII. L'un, le cardinal François, mourut en 1679, à l'âge de 85 ans, évêque d'Ostie et doyen du sacré-collège, avec la réputation d'avoir été le père des pauvres et le protecteur des gens de lettres; son frère, le cardinal Antoine, grand-aumônier de France et archevêque de Reims, mourut universellement regretté en 1671, à l'âge de 64 ans.

BARBERINI. C'était le nom qu'on donnait autrefois à Venise aux nobles qui étaient reçus au grand conseil avant que d'avoir atteint l'âge de 25 ans, lequel avait été fixé, en 1515, sous le dogat de Jean Soranzo; leur nom venait de ce que leur réception avait lieu le jour de la Sainte-Barbe.

BARBEROUSSE I^{er}, roi d'Alger, dont le vrai nom est Aroudj, né à Mételin, dans l'île de Lesbos; vers 1476, d'une Andalousie et d'un Sicilien renégat, fit de bonne heure le métier de pirate; rendit son nom célèbre par sa valeur; eut le bras gauche emporté par un boulet de canon, en combattant pour le roi de Bougie; les Arabes des montagnes lui donnèrent le nom de sultan; en 1516, il défit et tua le fameux corsaire Hassan; se saisit de ses vaisseaux et obligea les Turcs, qui étaient à son service à le suivre à Alger, dont il devait secourir le roi; fit mourir ce prince et s'empara de son trône; se rendit odieux aux Arabes et aux Algériens par sa tyrannie; étouffa une conspiration ourdie contre lui; dissipa une ligue formée également contre lui, par les Arabes et le scheik de Temèze; se fit reconnaître souverain de Temèze; se défendit vaillamment dans la forteresse de Colou contre les Arabes et les Espagnols, et fut tué dans une embuscade que lui tendit le gouverneur espagnol d'Oran, en 1518, à 44 ans.

BARBEROUSSE II, surnommé Haridan, dont le véritable nom est Khair-Eddin, frère et successeur du précédent, fut proclamé roi par les Algériens et général de la mer, en 1518; deux ans après, céda la souveraineté d'Alger à Selim I, qui le nomma vice-roi, et lui envoya deux mille janissaires; se rendit maître de la forteresse que les Espagnols avaient élevée près d'Alger; fit construire un môle pour former un nouveau port; se signala sur mer par un grand nombre d'exploits. Soliman II le nomma amiral de toutes ses flottes, et il reçut à Constantinople un sceptre et une épée, avec 80,000 ducats, pour conquérir la Barbarie; ravagea d'abord les côtes de l'Italie, jeta l'épouvante dans Rome, prit Biserte et Tunis qu'il soumit au croissant; en 1535, marcha à la rencontre de Charles-Quint; se vit forcé de se renfermer dans Tunis, puis de se réfugier à Biserte; retourna ravager les côtes d'Italie; surprit la ville de Fondi; attaqua la flotte chrétienne commandée par Doria, dans le golfe d'Ambràire, et resta maître de la mer par l'habileté de ses manœuvres; en 1559, assiégea et prit Castel-Navo; mit le royaume d'Yémen sous l'obéissance des sultans; en 1540, battit les chrétiens devant l'île de Candie; entra dans Marseille; ne put prendre la citadelle de Nice, qu'il assiégea; rentra à Constantinople avec 7,000 prisonniers; ce fut sa dernière campagne, et il mourut d'incontinence dans cette ville, en 1546, âgé de 70 ans.

BARBERY (Basse-Normandie), il y avait une abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1170 par Robert Marmion.

BARBETS, montaguards du Piémont, qui suivaient

autrefois le calvinisme, et qui furent ainsi appelés de ce qu'ils donnaient le nom de *barbes* (oncles) à leurs ministres. Lors de la guerre de la France avec le Piémont, de 1792 à 1796, ils opposèrent une vigoureuse résistance aux Français; ils faisaient la guerre en partisans comme les miquelets en Espagne. Kellermann, en 1793, leur offrit du service dans son armée, et les enrégimenta. Les barbets justifièrent pleinement l'audacieuse confiance du général.

BARBEYRAC (Jean), né à Béziers, en 1674, de parents calvinistes qui l'emmenèrent en Suisse, lors de la révocation de l'édit de Nantes; fut successivement professeur de belles-lettres à Berlin; de droit et d'histoire à Lausanne; de droit public à Groningue; membre de la société royale des sciences de Prusse; mort en 1729; traducteur et compilateur de divers traités sur le droit des gens.

BARBEZIEUX (Louis-François-Marie-Letellier, marquis de), 3^e fils du marquis de Louvois, naquit à Paris, en 1668; succéda à son père à 25 ans, dans le ministère de la guerre, dont il avait la survivance. Il se fit d'abord remarquer par son activité et sa pénétration; mit Louis XIV en état d'entreprendre, en 1692, le siège de Namur, à la tête d'une armée de 100,000 hommes, et Namur fut prise. A la paix de Ryswick, il s'adonna aux plaisirs, et négligea presque entièrement les affaires publiques et mourut, en 1701, âgé de 55 ans; épuisé par tous les genres d'excès. Quelque temps avant sa mort, Louis XIV méditait sa disgrâce.

BARBIANO (Alberic, comte de Cunio), célèbre général italien, tige de la maison encore existante de Belgiojoso; rétablit, au 14^e siècle, l'honneur des armées italiennes, et, par son exemple et ses leçons, réussit à remplacer les étrangers par des soldats italiens; le 28 avril 1579, remporta, devant Marino, avec la troupe qu'il avait formée, sous le nom de compagnie de St-Georges, une victoire sur les Bretons, les plus redoutables des soldats étrangers qui servaient en Italie; il servait en cette occasion le pape Urbain VI contre l'anti-pape Clément VII; de là il passa à la solde de Charles III, roi de Naples, qui lui donna, en 1584, le titre de grand connétable du royaume, puis sous les drapeaux de Jean Galéas Visconti, duc de Milan qui, en 1402, le mit au nombre des tuteurs de ses enfants, et à la tête du conseil de régence; mourut à Barbiano, en 1409, à l'âge de 60 ans; avec la gloire d'avoir été le plus grand capitaine de son temps, et d'avoir formé François Sforce.

BARBIANO (Jean-Jacques de), comte de Belgiojoso, de Cunio et de Lugo, né en 1565; de la même famille que le précédent; entra au service d'Espagne; combattit dans les Pays-Bas sous le duc de Parme, et fut blessé devant Berg-op-Zoom; il accompagna le duc en France pour le secours de la Ligue, 1592, et fut nommé général des troupes du pape; aida à faire le siège de Rouen, et marcha au secours du duc de Savoie; rappelé dans les Pays-Bas, il se distingua à la prise de Cambrai, à Dourlers, qui était bloqué, à la défense de Nieupoort, à la délivrance de Bois-le-Duc, et devint général de cavalerie. En 1605, entré au service de l'empereur Rodolphe, il reçut le gouvernement de Caschau, et le commandement des troupes de la Haute-Hongrie, où il remporta plusieurs avantages sur les Turcs; maltraita les protestants et la noblesse, et fut cause, en 1604, que les grands de Hongrie et de Transylvanie abandonnèrent le parti de l'empereur; il fut ensuite battu à Botschlag, perdit Caschau, et fut obligé de se renfermer dans Zips; de retour à Prague auprès de l'empereur, il fut disgracié, et retourna dans les Pays-Bas, où le roi d'Espagne le fit gouverneur du pays entre Sambré et Meuse; mourut en 1626.

BARBIE DU BOCAGE (Jean-Denis), né à Paris, le 28 avril 1760; entra, le 9 mai 1780, au ministère des affaires étrangères, en qualité de géographe; composa et fit paraître, en 1789, l'atlas du voyage d'Anacharsis; jété en prison, en 1795; rendu à la liberté, il fut appelé au cabinet des médailles de la bibliothèque nationale, en 1795; attaché au bureau du cadastre, en 1797, et nommé géographe du ministère des affaires étrangères; au dépôt de la guerre; en 1802; admis à l'Institut; et professeur de géographie à la faculté des lettres de l'académie de Paris; en 1810; doyen de cette faculté, en 1815; un des fondateurs de la société de géographie; en 1821; mort le 28 décembre 1825; auteur d'un grand nombre d'ouvrages: Son éloge fut prononcé à l'Institut par M. Dacier; et à la société de géographie par M. de la Renaudière.

BARBIER (Antoine-Alexandre), ancien bibliothécaire du conseil-d'état et de l'empereur; administrateur des bibliothèques particulières du roi; né en 1765, à Coulommiers (Brie); en 1794, fut nommé curé de La Ferté-sous-Jouarre; se maria à l'époque de la révolution, et vint à Paris, où il fut nommé membre de la commission temporaire des arts, adjoint au comité d'instruction publique, section de bibliographie; préserva de la destruction l'immense quantité d'ouvrages qui avaient été réunis en dépôts; en 1798, fut nommé conservateur de cette bibliothèque; après le concordat de 1801, le pape le délia de ses vœux ecclésiastiques; fut chargé de la formation des bibliothèques particulières de Paris, Rambouillet, Trianon, Compiègne et Fontainebleau; en 1807, il reçut le titre de bibliothécaire particulier de l'empereur, et fut chargé de l'administration de ces établissements, ainsi que de celui de St-Cloud; en 1821, la croix de la Légion-d'Honneur lui fut accordée; au mois de septembre 1822, il fut mis à la retraite et disgracié; mourut d'un anévrysme, le 5 décembre 1825; il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, tous estimés, dans lesquels on remarque la plus religieuse exactitude, et entre autres le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. Le *Mercure de France*, le *Magasin* et la *Revue Encyclopédique* le comptèrent parmi leurs rédacteurs les plus distingués.

BARBIERS. Théopompe, qui écrivait 580 avant J.-C., dit que les Toscans et les Etrusques furent les premiers peuples de l'Occident qui commencèrent à faire usage des barbiers. A Athènes, leurs boutiques étaient, dans les beaux temps de la république, le rendez-vous des oisifs de la ville, où ils venaient recueillir les nouvelles du jour. Publius Ticinius Ménas fut le premier qui, à son retour de Sicile, appela des barbiers à Rome, 454, et Scipion l'Africain-le-Jeune, le premier qui se fit raser tous les jours, 150 avant J.-C. Ils se multiplièrent dans cette ville, et surtout à Constantinople, d'une manière si extraordinaire que Julien, à son avènement à l'empire, ayant fait de grandes réformes dans sa maison, on y trouva 1,000 cuisiniers et autant de barbiers. Dans le moyen âge, les barbiers de Paris n'exerçaient point leur métier dans des boutiques, mais au coin des rues et partout où ils se trouvaient. Leurs statuts étaient fort anciens; Étienne Boileau les comprit dans sa réorganisation des corps et métiers, en 1260. Charles V modifia leurs statuts en 1370; des lettres royales de son successeur, au mois de mai 1580, changèrent quelques-unes des précédentes dispositions. «Aucun barbier, dit l'article 5, ne doit faire office de barberie ou œuvre de barberie aux cinq fêtes de Notre-Dame, ni à celles de saint Côme, saint Damien, l'Épiphanie; aux quatre fêtes solennelles; ne doit pendre bassin aux foires de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, sous peine de 5 sols d'amende.» Vers 1473, grâce au crédit d'Olivier-le-Daim, leur con-

frère, favori de Louis XI, les barbiers obtinrent le nom et les privilèges de *barbiers-chirurgiens*, malgré les oppositions des anciens chirurgiens de saint Côme. Les prétentions hautes des barbiers, et leurs fréquents procès avec les chirurgiens, occupèrent longtemps les parlements. Étienne de la Rivière et Ambroise Paré sortirent de leurs échoppes, 1520-1530. Vers cette époque, ils cumulèrent avec leurs doubles fonctions celles d'étuivistes; ils tirent des bains à domicile. La communauté des barbiers-chirurgiens surprit des lettres-patentes d'union avec l'ancienne, au mois d'août 1613, lesquelles n'eurent pas alors d'exécution; mais enfin les uns et les autres furent réunis définitivement par une transaction à l'amiable, conclue le 1^{er} octobre 1653, et confirmée par lettres-patentes royales du mois de mars 1656, enregistrées au parlement le 7 octobre. Les nouveaux statuts de ces deux communautés, réunies sous le nom de maîtres, chirurgiens de Paris, furent dressés en 1699; ils furent confirmés en 1700, et enregistrés en 1701. Cette alliance dura peu; l'académie de chirurgie, établie en 1752, par le crédit de François de la Peyronnie, premier chirurgien du roi, refoula la barbarie dans ses justes limites. Déchus de leurs ambitieuses prérogatives, les barbiers vinrent se fonder avec les perruquiers et les coiffeurs, et n'y gagnèrent que plus d'esprit et plus d'aisance. Intermédiaires, familiers par la nature de leurs fonctions, entre les grands seigneurs et le peuple, ils furent les premiers à déchirer le masque de l'aristocratie; ils donnèrent à Beaumarchais le type immortel de Figaro. Un décret de l'assemblée législative, du 17 mars 1791, supprima leur jurande; un autre, du 19 juin 1791, prescrivit la liquidation et le remboursement de leurs offices.

BARBITON, nom d'un instrument des anciens qu'on a confondu avec la lyre; c'était un instrument à grosses cordes. Horace en attribue l'invention à Alice de Lesbos, qui vivait 600 avant notre ère; Athénée, au contraire, l'attribue à Anacréon, 540.

BARBO, ancienne famille noble de Venise, d'où sortit Pierre Barbo, qui, en 1464, fut élu pape, sous le nom de Paul II, et plusieurs grands dignitaires de la république. Marc Barbo, cousin de Paul II, créé cardinal en 1467, fut envoyé, en 1471, légat en Allemagne, en Hongrie et en Pologne, et parvint à réconcilier les rois de Barbo, nommé, en 1409, abbé de Saint-Justin de Padoue, était également de cette famille; il forma une école de congrégation dont les membres suivaient la règle de saint Benoît, mais en conservant ses habits particuliers; il en fut élu président général, en 1424, et mourut évêque de Trévise en 1440.

BARBOSA, noble famille de Portugal qui n'est point éteinte; il en sortit Pierre Barbosa, jurisconsulte célèbre, né à Viana, lequel florissait vers 1590. Le roi Sébastien le créa conseiller de la cour souveraine de Lisbonne; après la mort de ce roi, en 1578, et celle de Henri, en 1580, Philippe II, roi d'Espagne, qui s'était rendu maître du Portugal, le nomma chancelier de ce royaume; il mourut, en 1598, laissant quelques commentaires sur le droit romain. — *Barbosa* (Arius), né à Avaro en Portugal; éludia sous Ange Politien à Florence; revint, en 1491, en Espagne, où, de concert avec Antoine de Lihairo, fleurir les belles-lettres et la langue grecque; il professa pendant vingt ans à Salamanque, et fut appelé, vers 1515, à la cour d'Emmanuel, roi de Portugal, qui le chargea de l'éducation de ses fils; il mourut en 1530, laissant des poésies latines estimées.

BARBOT (Marie-Étienne, baron de), né à Toulouse, en 1770; fit ses premières armes pendant la guerre de Savoie, 1792, et assista au siège de Toulon, 1793; il fut employé comme chef d'état-major dans l'expédition des Antilles, et, à son retour, prit part à la campagne de 1807, et à celle d'Espagne, en 1808; général de brigade, il se distingua à la bataille de Toulouse, en 1814; à la rentrée des Bourbons, fut nommé par le roi lieutenant-général et commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur.

BARBOU, famille d'imprimeurs, remontant au 16^e siècle. Jean, établi à Lyon, en 1539. — Jean-Joseph, à Paris, en 1704; mort en 1752. — Joseph, son frère, en 1717.

BARBOU (Gabriel), né à Abbeville, en 1761; sous-lieutenant dans le régiment d'Artois, en 1782; lieutenant, en 1788; fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, en 1791; concourut à la défense de Maubeuge, en 1795, et obtint le titre d'adjudant-général; en 1794, se trouva à la bataille de Fleurus; puis fut employé, sous Marecot, à la reprise de Landrecies, du Quesnoy et de Valenciennes; général de brigade en septembre 1794, concourut au siège de Maëstricht; fit les campagnes de 1795 et 1796 à l'armée de Sambre-et-Meuse; assista aux batailles de Kirchberg et de Wurtzbourg; commanda dans le Brabant, en 1797; apaisa la révolte de la Campine; en 1799, eut part aux succès que Brune obtint en Hollande contre les Anglo-Russes; fait général de division le 18 octobre, sur le champ de bataille de Castricum; fit, en 1800, la campagne de Franconie, et concourut aux opérations de l'armée de Moreau; renfermé dans Hameln avec une faible division, en 1805, s'y maintint contre un corps nombreux de Russes; en 1807, commanda l'armée d'observation de la Gironde; eut part, en Espagne, aux affaires du pont d'Alcala et à la prise de Cordoue, en 1808; fut fait prisonnier à la bataille de Baylen; le 16 avril 1809, assista, en Italie, à la bataille de Sacile; défendit Venise contre les Autrichiens victorieux, puis le fort de Malghara; en 1814, éprouva un échec dans la marche d'Ancone; à son retour en France, obtint du roi le commandement d'une division de l'intérieur; fut admis à la retraite en 1816; mourut le 6 décembre 1827.

BARBOUDE ou **BARBUDA**, île de l'Archipel des Antilles, possédée par l'Angleterre depuis 1628.

BARBU (le), bourgeois de Londres, ainsi appelé à cause de la longueur de sa barbe, qui s'était acquise une grande popularité par sa bienfaisance et ses luttes contre les dilapidations de la cour. En 1199, il engagea ses concitoyens à refuser le paiement d'une nouvelle taxe, qui frappait surtout les classes les plus pauvres. Hubert, archevêque de Cantorbéry, qui, en l'absence de Richard-Cœur-de-Lion, exerçait la charge de grand-justicier, parvint, à l'aide des bourgeois, à étouffer cette insurrection, et fit pendre le digne citoyen, qui fut coupable d'être venu 3 siècles trop tôt.

BARBY, ville de l'état prussien, province de Saxe; les frères moraves y fondèrent, en 1749, plusieurs établissements, transportés depuis à Nieski dans la Lusace supérieure; cette ville était le chef-lieu d'un comté qui, après avoir appartenu à l'électeur de Saxe, avait fait partie du royaume de Westphalie.

BARBY (Comté de), petit pays de l'Allemagne, situé dans la Haute-Saxe; la petite ville de Barbü lui donne son nom; il fut érigé en comté par l'empereur Maximilien I^{er}, en 1510; il eut des comtes particuliers, dont la famille s'éteignit en 1659; ce comté passa ensuite dans la maison des ducs de Saxe-Weissenfels, à l'exception de quelques terres qui ont été réunies au duché de Magdebourg, dont elles étaient des fiefs, et de la seigneurie de Waller-Nieu.

bourg, que l'électeur de Saxe a donnée au prince d'Anhalt-Dessau.

BARCAH, *Cyrenaïca*, territoire de la Barbarie, dépendant de la régence de Tripoli. Barcah est une des cinq villes situées sur les bords de la mer (Curin, Bengazi, Teuchera, Barcah et Bonandria), qui firent donner autrefois à cette contrée le nom de Lybie-Pentapole: V. **TRIPOLI** et **CYRÈNE**.

BARCAROLLES, de *barca*, barque; petits airs chantés par les gondoliers à Venise, et le plus souvent composés par eux-mêmes. Ce nom leur vient de la barque ou petite gondole que conduit le chanteur.

BARCE (Combat du pont de la), 5 mars 1814. Les alliés, très-supérieurs en nombre, forcent les Français à la retraite.

BARCELONE, chef-lieu de la province de ce nom, et la plus considérable des villes d'Espagne sur la Méditerranée, située entre 41 degrés 21 minutes de latitude nord, et 10 degrés 10 minutes de longitude ouest. Sa population actuelle s'élève à environ 150,000 âmes, en y comprenant celles de Barcelonette, qui n'est qu'un de ses faubourgs. Le palais de l'Audiencia, dans lequel sont déposées les célèbres archives du royaume d'Aragon; l'Hôtel-de-Ville, remarquable par l'élégance de son architecture; la *Lonja* ou la Bourse, d'une belle simplicité; l'hôtel de la Douane; le théâtre, un des plus vastes de l'Espagne; la cathédrale, d'une construction gothique aussi hardie que majestueuse; la belle église de Sainte-Marie-de-la-Mer; celle de Saint-Michel, qui on regarde comme un ancien temple de Neptune; et les deux couvents de la Merci et de Sainte-Claire sont ses principaux édifices. On ne doit pas oublier de faire mention de la *Muraille-de-la-Mer*, construction colossale, destinée à garantir le port du sable qu'y charrie l'affluent du Bésos. Il est déplorable que le malheureux état de l'Espagne retarde pour longtemps l'achèvement de cette digue gigantesque; le port de Barcelone deviendrait alors l'un des plus vastes, des plus sûrs et des plus commodes de la Péninsule. Le fort du Mont-Jouy, qui commande la ville et le port, mérite aussi d'être cité. Quatre bibliothèques publiques, huit collèges, le séminaire, l'école des sourds-et-muets, celles de navigation, de peinture et de chirurgie; l'académie de médecine pratique, la société des sciences et arts, l'arsenal, sont ses principaux établissements publics. Barcelone est la résidence du capitaine-général de Catalogne, de l'*Audiencia royal* de cette vaste province, et d'un évêque. On admire parmi ses monuments particuliers l'hôtel Dufay, récemment construit sur l'emplacement du palais d'Abular, émir maure, en 755; l'hôtel de Los-Pinos, qui fut mutilé par les bombes, lors du siège de 1714, et que son propriétaire, qui avait été l'un des ennemis les plus déclarés de Philippe V, ne voulut point faire réparer, en signe de repentir, après sa réconciliation avec le nouveau roi d'Espagne. Cet hôtel fut rebâti par les ordres de Charles IV en 1802. Le cabinet d'histoire naturelle de Salvador, formé par ce savant en 1750, est le plus beau de toute l'Espagne. Le palais actuel du capitaine-général s'élève sur les débris d'une halle aux draps construite en 1444; et qui fut convertie en arsenal par Philippe-le-Beau en 1514. Pour punir les Catalans de leur révolte, Philippe IV confisqua cet arsenal en 1632, et y fixa la demeure du vice-roi. L'hôtel de la douane a été terminé en 1792 par l'architecte Roncalli. La cathédrale de Barcelone, fondée en 1150, par Raymond-Béranger, comte de Toulouse, dont les cendres y sont renfermées, fut choisie par Charles-Quint pour un chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or, tenu en 1519. Il donna que les armoiries des chevaliers y seraient appendues aux

stalles du chœur. Le couvent de l'Inquisition, lequel subsiste encore, est un coup d'œil curieux pour les étrangers. 365 bombes sont encore incrustées sur ses murs épais depuis le siège de 1713-1714. On peut voir dans son intérieur la longue table funèbre de tous les suppliciés de l'inquisition avec l'époque de leur exécution, leur âge, leur pays, leur profession et leur genre de supplice; cette table commence en 1488 et se termine en 1728, époque depuis laquelle il n'y eut plus d'exécution capitale; elle comprend plus de 20,000 victimes. L'ancien mole fut construit en 1477 par Stacio, ingénieur italien; la nouvelle citadelle, en 1716, par Philippe V; on fut obligé de démolir plus de 600 maisons. Avant le décret de 1851, qui sécularisa les ordres religieux d'hommes en Espagne, Barcelone comptait 26 couvents d'hommes, 18 de femmes; 6 hôpitaux, 1 hospice, 1 séminaire, une maison de charité, 80 églises, 2 chapitres et 53 paroisses. L'hôpital St-Antoine a été supprimé en 1795. Son université, créée dans le 15^e siècle, fut supprimée par Philippe V en 1714. Elle avait dans le moyen âge une confrérie de *gaie science* établie en 1500. Son école de chirurgie a été fondée en 1770. On y a placé, en 1778, le buste de Pierre Virgile, restaurateur de la chirurgie en Espagne. Six colonnes annelées, débris d'un ancien édifice; les restes d'un amphithéâtre romain, dont la place *Arenaria* a pris son nom, d'un aqueduc, d'un thermes, qui a donné le nom à deux rues, et une foule d'inscriptions attestent son antiquité et son ancienne splendeur, dès le temps de la république romaine. Barcelone, la cité la plus industrielle de l'Espagne, a vu sa prospérité décliner depuis quelques années. Elle compte de nombreuses manufactures de cotonnades et de soieries; les premières furent établies en 1400; elles tombèrent en 1580, et se relevèrent depuis 1640. Son commerce d'exportation consiste en vins, eaux-de-vie, noix, amandes, liège, laines, fruits, etc. Les douanes de Barcelone ne rendent guère maintenant que 5,000,000 de francs. Barcelone est la patrie de Pierre Bossan, poète du 16^e siècle; de l'historien Pujada, du médecin Andrew, de Jeanne Morella, philosophe, philosophe, et d'Antonio Villadonat, peintre de la *Passion*, florissant tous les cinq au milieu du 18^e siècle.

BARCELONE (Vicissitudes de). Elle fut bâtie vers 280 avant J.-C., par Amilcar Barca, dont elle reçut son nom, en latin *Barchino*, et en grec *Barkinôn*. Le général carthaginois choisit pour son emplacement une éminence au pied du Mont-Jonich (*mons Jovis*), entre les petits fleuves Bésos et Llobregat (*Rubricatus*). Quelques restes de murailles et une tour, encore subsistante, dans la citadelle, sont considérés comme des restes de la cité punique. Elle fut conquise par les Romains sur les Carthaginois 210 avant J.-C. Auguste la comprit dans la province tarragonaise, 20 avant J.-C. La domination romaine y laissa des monuments nombreux; les inscriptions, et les médailles lui donnent le titre de *colonia Faventina*, et *Julia Augusta*, *Pia*. Devenue chrétienne, vers 510, elle devint le siège d'un évêché suffragant de Tarragone. Les Suèves et les Vandales la prirent en 409; elle fut enlevée aux premiers, en 414, par Athaulf, roi des siens, en qui fut assassiné dans cette ville même par les siens, en 415. Elle fut conquis sur les Visigoths, en 715, par le général sarrasin Mousa-el-Bekry, et eut ensuite pour général sarrasin Zatum, qui tenait Barcelone, vint à la dicté d'Aix-la-Chapelle la remettre de nouveau sous l'au-

torité de Charlemagne. Louis-le-Débonnaire, alors roi d'Aquitaine, ayant passé les Pyrénées, en 799, Zatum renouela ses propositions, mais refusa de livrer la ville aux Français, et le khalife de Cordoue y rétablit bientôt son autorité. Louis, résolu de prendre sa revanche, s'avanga, en 800, à la tête de trois corps d'armée, et, après un siège de sept mois, poussé avec vigueur par Rostaing, comte de Gironne et d'Ampurias, le jeune roi vint en personne assister à la reddition de la place qui capitula; il y fit son entrée en grande pompe, précédé du clergé, qui marchait en procession et chantait des hymnes (801). Il y plaça une garnison française, et en donna le gouvernement au comte Bera, qui fut fait duc de Septimanie, en 817. Ce seigneur était l'un des fils du célèbre comte de Toulouse, Saint-Guillaume de Gellone, dont la famille étendit bientôt ses rameaux sur quantité de fiefs du midi de la France et du nord de l'Espagne, en concurrence avec les rameaux mérovingiens de la lignée de Caribert, roi d'Aquitaine. Le comté de Barcelone devint héréditaire dans la descendance de Wifred ou Geoffroi-le-Velu, en 875, sous Charles-le-Chauve. En 985, Barcelone soutint un siège contre Al-Mansour, khalife de Cordoue. En 1068, le comte Raymond II fit rédiger, en présence de ses barons et du cardinal Hugues, légat du saint-siège, les lois et coutumes de Barcelone, qui devaient régir tous ses domaines; c'est le plus ancien *for* écrit que nous ait légué le moyen âge. Le mariage de Raymond V, comte de Barcelone, avec Pétronille, héritière du royaume d'Aragon, en 1157, prépara la réunion à cette dernière couronne du comté, qui continua cependant de relever de la France jusqu'en 1258, que saint Louis renonça à cet hommage en faveur de Jacques-le-Conquérant, dont la fille Isabelle devenait l'épouse de Philippe-le-Hardi. Quoique fondu dans la monarchie aragonaise, depuis 1162, l'ancienne province distincte, ayant ses *cortès* ou états particuliers, la mort de Jean I^{er}, roi d'Aragon, arrivée en 1359, ses états furent usurpés par son frère puîné Martin, au préjudice d'Yolande, sa fille, mariée, en 1400, à Louis II, roi de Navarre. La ville de Barcelone se sépara de l'Aragon qui ne voulait point de prince étranger; elle se gouverna pendant plusieurs années en république. C'est pendant cette période que le savant antiquaire espagnol, laïcs de Capmany, dit que les magistrats populaires de Barcelone promulguèrent le fameux code maritime, connu sous le titre de *Consulat de la mer*. On trouve dans les annales de cette ville une ordonnance, rendue en 1435, relative aux assurances maritimes et à la négociation des lettres de change; d'où il résulte que les deux plus anciennes lois flamande et italienne, sur le même sujet, sont de près d'un siècle plus récentes, puisqu'elles sont datées, la première de 1437, et la seconde de 1525. En 1461, les habitants de Barcelone envoyèrent à René d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, une célèbre ambassade, pour l'inviter à faire valoir ses droits sur le royaume d'Aragon. Jean, duc de Calabre, fils aîné de René, se mit en campagne, remporta divers avantages, et mourut subitement à Barcelone, en 1470. Deux années après, l'absence des princes de la maison d'Anjou décida le comté de Barcelone à se soumettre à Jean II, roi d'Aragon, en 1472. Charles, comte du Maine, qui avait succédé au roi René, en 1480, nomma son héritier universel le roi Louis XI, à qui ce testament, fait en 1481, transmettait tous ses droits sur l'Aragon et sur le comté de Barcelone. Mais les guerres des Français en Italie leur firent négliger ces droits. L'empereur Charles-Quint était tellement convaincu qu'ils étaient légitime-

mement fondés, que, par le traité de Crépy de l'année 1544, il exigea du roi François I^{er} une renonciation formelle à ces droits. La Catalogne s'étant violemment séparée de l'Espagne, en 1640, appela les Français qui furent maîtres de Barcelone jusqu'en 1652, que les Espagnols, profitant des guerres civiles de la Fronde, s'en emparèrent après un siège de 15 mois. En 1689, elle se révolta contre Charles II, et fut soumise. En 1697, elle se rendit au duc de Vendôme, après une défense de 52 jours. Quoique Barcelone eût prêté serment de fidélité au nouveau roi d'Espagne, Philippe V, en 1704, elle ne tarda pas à se ranger du côté de son compétiteur Charles, archiduc d'Autriche; elle força le gouverneur à ouvrir ses portes aux troupes alliées en 1705. L'archiduc y fit son entrée, et fut reçu avec acclamations. En 1706, Philippe V, assisté du maréchal de Tessé, en fit de nouveau le siège: il se rendit maître du fort de Mont-Jouy; mais l'arrivée d'une flotte anglaise de 52 vaisseaux de ligne décida les Français à faire une retraite précipitée. Nonobstant le traité signé à Utrecht en 1713, et qui reconnaissait les droits de Philippe V, les Barcelonais persistèrent dans leur éloignement pour ce prince; ils refusèrent de lui ouvrir leurs portes, quoiqu'ils fussent sans garnison et malgré un blocus qui dura 11 mois, et qui fut suivi d'un bombardement. Enfin, au bout de 61 jours de tranchée ouverte, le maréchal de Berwick prit Barcelone d'assaut, et la sauva du pillage. Néanmoins ses privilèges lui furent retirés; mais Philippe V les leur rendit en 1720. Dans la première guerre d'Espagne, les Français, sous les ordres du général Duhesme, s'emparèrent en 1808 de Barcelone, qu'ils occupèrent jusqu'en 1815, où ils furent forcés de l'évacuer devant des forces supérieures. En 1821, cette ville eut à essuyer deux fléaux; une terrible tempête, qui submergea un grand nombre de navires dans le port; et la fièvre jaune qui lui enleva plus de 50,000 habitants. La Catalogne fut une des premières provinces de l'Espagne qui se déclarèrent, en 1820, en faveur de la Constitution. Le fameux Mina en fut nommé capitaine-général, lors de l'entrée du duc d'Angoulême en Espagne, en 1825, à la tête de 100,000 Français. Mina eut à faire face au corps d'armée du maréchal Monecy; et, après avoir fait une longue résistance avec des forces infiniment inférieures, mais auxquelles il suppléait par des prodiges de ruse et d'audace, il accepta enfin une capitulation honorable du général français, qui entra dans Barcelone, dans le mois de mars 1825. V. CATALOGNE.

BARCELONE (Comtes bénéficiaires de). — 1. *Bera*, fils de Saint-Guillaume, duc de Toulouse, 812-820; pourvu, en 801, du comté de Barcelone; il fonda, en 815, l'abbaye d'Alet; en 817, en qualité de comte du Rasez, il est investi par l'empereur Louis-le-Débonnaire du duché de Septimanie; en 820, accusé de félonie à la diète d'Aix-la-Chapelle, il accepte le jugement de Dieu pour se justifier; il est vaincu, et dès lors tenu pour coupable; il est dépouillé de tous ses bénéfices et relégué à Rouen; son fils Argila recueillit le Rasez, et son frère Bernard, le duché de Septimanie. — 2. *Bernard*, 820-844, premier ministre de Louis-le-Débonnaire, grand-camerier, gouverneur de Charles-le-Chauve, amant de l'impératrice Judith; soulevé, en 826, la Marche d'Espagne, révoltée par suite des menées du Sarrasin Aizon; en 832, ayant trempé dans les projets de rébellion de Pépin, roi d'Aquitaine, contre son père, Bernard est momentanément disgracié, et le duché de Septimanie donné à Bérenger comte de Toulouse; Bernard fait sa paix, en 855, et est réintégré dans son duché; à la mort de Bérenger, en 855, il est lui-même investi du comté de Toulouse; mais des

liaisons avec le jeune Pépin d'Aquitaine lui attirent la haine de Charles-le-Chauve, qui le fait arrêter et condamner à mort comme félon, en 844; son fils Guillaume lui succède au duché de Toulouse; celui de Septimanie est recueilli par Sunifred ou Sunyer, fils de son cousin Borel, comte de Wich et Manresa. — 5. *Sunifred*, 844-848. — 4. *Alédran*, 848-852; Barcelone est prise, en 848, par Guillaume, duc de Toulouse, aidé des Sarrasins; Charles-le-Chauve la reprend, en 850, et fait décapiter à Barcelone le rebelle Guillaume; Alédran, entré en possession de sa capitale, se la voit enlever de nouveau, en 852, par la trahison des Juifs, qui la livrent à Abd-el-Kerem, un des généraux du khalife Abd-el-Rahman-Ebn-el-Ihakkem; le Sarrasin l'abandonne après l'avoir pillée. — 5. *Adalaric*, 852-857; il était en outre marquis de Septimanie depuis 852, comte d'Ampurias et de Peralda depuis 845. — 6. *Hunfrid*, frère de Sunifred, 857-864; déjà possesseur des comtés de Bésalu, Berga, Cerdagne, Urgel, Paillars et Ribagoza, il hérite d'Adalaric, en 857, du marquisat de Septimanie et du comté de Barcelone, avec Ampurias et Peralda; Hunfrid, voulant faire valoir sur le duché de Toulouse, possédé par une famille étrangère à celle de Saint-Guillaume, les prétentions héréditaires qu'avait autrefois invoquées le duc Bernard, s'empare de force de Toulouse; Charles-le-Chauve irrité prononce la déchéance de Hunfrid, confirme le duché de Toulouse à ses possesseurs, et, séparant le marquisat de Septimanie en deux gouvernements, en 864, il donne celui de deçà les monts à Bernard, petit-fils d'Adalelme, frère de Saint-Guillaume; et l'autre, comprenant le comté de Barcelone, à Wifred ou Geoffroi-le-Viel; fils de Sunifred et neveu de Hunfrid.

BARCELONE (Comtes héréditaires de). 1. *Wifred I^{er}*, 864-906; il chasse de Wich les Sarrasins, et les bat en plusieurs rencontres. — 2. *Wifred II*, fils du précédent, 906-915. — 3. *Méron*, frère du précédent, 915-928; il donne le comté de Barcelone à son fils aîné Sunifred; mais il en détache d'une part celui de Gironne, avec Ampurias et Peralda, pour son second fils Méron; et d'un autre côté, celui de Cerdagne, avec Berga et Bésalu, pour son troisième fils, Oliba, Gabrela, qui fut la tige d'une double lignée des comtes de Bésalu et des comtes de Cerdagne (V. ces articles). — 4. *Sunifred*, 928-967; mort sans postérité. — 5. *Borel*, neveu du précédent, 967-993; attaqué, en 985, par Mohammed el-Mansour, il est battu et perd sa capitale, qu'il ne peut recouvrer qu'en 988; à sa mort, arrivée en 993, il partage ses états entre ses deux fils, dont l'aîné, Raymond, devint comte de Barcelone, Wich et Mamezas; le second, Ermengaud, comte d'Urgel, Paillars et Ribagoza, est la souche d'une dynastie séparée (V. **URGEL**). — 6. *Raymond I^{er}*, 993-1017; le khalife de Cordoue, Mohammed-el-Mahdy-Ben-Ellah, ayant perdu la bataille de Quicos contre Soliman-El-Mostafin-Ben-Ellah, invoque l'appui de Raymond et de son frère Ermengaud, qui marchent en personne à son secours; ont tout l'honneur de la bataille d'Aqbat-El-Bakar, en 1010, poursuivent Soliman jusqu'à Cordoue, et bientôt après retournent dans leurs états. Raymond meurt en 1017; il avait détaché de ses états le comté de Wich pour en faire la dot de sa fille aînée, mariée au comte de Bésalu. — 7. *Bérenger*, fils du précédent, 1017-1035; périt dans un combat livré en Cerdagne. — 8. *Raymond II*, le Vieux, 1035-1076; élevé sous la tutelle d'Ermessinde de Carcassonne, son aïeule, il force cette princesse à lui remettre à sa majorité le gouvernement qu'elle voulait retenir; en 1048, il tourne ses armes contre les Maures, et fait de nombreuses conquêtes sur leurs frontières, de concert avec Bérenger, vicomte de Nar-

bonne, à qui il cède, en récompense de sa coopération, le comté de Tarragone, enlevé aux Musulmans en 1068; il achète d'Ermengarde, héritière de Carcassonne, tous ses droits sur le Carcazeux, le Rasez, le Couserans, le Comminges et Mirepoix; il fait rédiger la même année les Loix et coutumes de Barcelone. — 9. *Raymond III*, l'Écloupe, 1076-1082; ce comte a d'abord quelques démêlés avec son frère Bérenger, pour la succession de leur père; mais ils s'accrochent, et Raymond, ayant été assassiné près de Gironne, en 1082, Bérenger prend, comme tuteur du jeune Raymond IV, son neveu, le gouvernement de tous les domaines de Barcelone; mais Ermengarde de Carcassonne reprend la possession effective de tous ceux qu'elle avait cédés à Raymond-le-Vieux. Bérenger, après avoir guerroyé heureusement contre les Maures, ses voisins; part en 1092, avec le comte de Toulouse, pour la croisade, et périt dans cette expédition. — 10. *Raymond IV*, 1082-1131, âgé de 11 ans seulement à la mort de son oncle Bérenger, en 1095; il fait, en 1100, l'abandon de tous ses droits sur les domaines de Carcassonne, dont il avait poursuivi inutilement la restitution; il ne se réserve pour lui-même que l'hommage qui lui est vivement contesté par les comtes de Toulouse, Bernard III, comte de Bésalu, un de ses gendres, se trouvant sans postérité, lui fait donation de tous ses biens, qu'il recueille en 1111; cet héritage lui est d'abord disputé par Bernard-Guillaume, comte de Cerdagne; mais ils s'arrangent, et Bernard-Guillaume étant mort lui-même sans postérité, en 1120, Raymond IV recueille encore sa succession. Enfin, le comte de Barcelone avait épousé l'héritière de Provence, et, après une guerre très-vive pour la possession de ce fief, contre Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, il conclut avec ce dernier un accommodement, en 1125. Outre les domaines, tombés en ses mains par droit héréditaire, il avait conquis sur les Musulmans, à l'aide des flottes des Génois et des Pisans, les îles d'Ivica et de Majorque, en 1116; il entre, en 1151, dans l'ordre des Templiers, et meurt quelques mois après, laissant à son fils aîné ses états d'Espagne, et au cadet, le comté de Provence. — 11. *Raymond V*, 1151-1162; il épouse, en 1157, Pétronille, héritière du royaume d'Aragon, alors âgée seulement de 2 ans; il prend aux Musulmans Almería, en 1147, et Tortose, en 1148; ayant perdu son frère Bérenger, en 1144, il soutient vigoureusement les droits de son neveu Raymond-le-Jeune sur la Provence, contre les prétentions de la maison de Baux, favorisée par l'empereur, qui se prévalait de son titre de roi d'Arles pour faire acte de suzeraineté; il maintient aussi la maison de Carcassonne sous son hommage, en 1150, malgré l'opposition du comte de Toulouse; il meurt subitement au mois d'août 1162, laissant à Alphonse, l'aîné de ses enfants, le comté de Barcelone, auquel la reine Pétronille ajoute en même temps le royaume d'Aragon. Depuis, les deux états restèrent incorporés.

BARCELONE (Conciles de). Dans celui tenu le 1^{er} novembre, douze évêques y firent quatre canons sur la discipline (399). — Dans un autre concile de l'an 906, on fit plusieurs règlements de discipline, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. L'évêque de Vic-d'Aunsoe s'y plaignit d'une redevance annuelle que l'archevêque de Narbonne avait imposée à son église, en consentant que le siège épiscopal y fût rétabli. On fit droit à cette plainte. (an 906). — Un concile y fut également tenu, le 20 novembre 1034, contre les usurpateurs des biens de l'église. — Dans celui de l'an 1068, la continence y fut donnée aux clercs. On y proposa aussi de quitter le rit gothique pour le romain, et, dans l'assemblée des grands,

de substituer aux lois gothiques de nouvelles coutumes.

BARCELONE (Batailles, combats et sièges de). Dans les guerres de la France contre l'Espagne, cette ville fut assiégée par terre, en 1697, par le duc de Vendôme, en même temps que le comte d'Estrées la bloquait par mer; la ville capitula après 52 jours de défense. — En 1705, elle fut assiégée, par l'armée anglo-allemande de l'archiduc Charles. Après une longue et glorieuse défense, la ville demanda à capituler; mais au moment que le vice-roi parlait avec le comte de Pétersbourg, commandant de l'armée anglaise, on entend tout à coup des cris et des hurlements. « Vous nous trahissez, dit le vice-roi à Pétersbourg : nous capitulons de bonne foi, et voilà les Anglais qui sont entrés dans la ville par les remparts; ils pillent, ils égorgent et ils violent. — Vous vous méprenez, répondit le lord, il faut que ce soient les troupes du prince de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre ville; laissez-moi entrer sur-le-champ dans la place avec mes Anglais; j'apaiserais tout, et je reviendrai à la porte avec ma capitulation. » L'accent avec lequel il s'exprime persuade le gouverneur de sa franchise; on le laisse entrer dans Barcelone avec ses officiers. Il trouve des Allemands et des Catalans qui saccageaient les maisons des principaux citoyens; il les chasse et leur fait quitter leur butin. Quand le tumulte est apaisé, il revient à la porte de la ville, et termine la capitulation. — En 1706, Philippe V, cherche à reprendre Barcelone avec 57 bataillons et 51 escadrons, commandés par le maréchal de Tessé; 25 vaisseaux de ligne bloquent le port, quand il parut dans ses eaux une flotte anglaise de 52 vaisseaux portant l'amiral Lacke. A cette vue, l'escadre française lève le blocus; l'armée de terre se retire précipitamment, laissant à la merci de l'ennemi 1,500 malades, son artillerie, ses munitions et ses approvisionnements. — En 1715, le maréchal de Berwick prend d'assaut Barcelone après 14 mois de blocus et 61 jours de tranchée ouverte. — En 1808, le général Duhesme entre dans Barcelone à la tête de son corps d'armée. Les Français occupent cette ville jusqu'en 1815, qu'ils sont contraints de l'évacuer devant des forces supérieures, commandées par le général anglais Beresford. Dans la dernière expédition de 1825, il y eut un combat sous Barcelone, à Molinos-el-Rey, le 50 juillet, entre les troupes constitutionnelles espagnoles, commandées par le général Milans, et les Français, sous les ordres du général Curial; le 10 du même mois, une affaire eut également lieu devant Barcelone entre les Espagnols et la brigade française, commandée par M. de Lalour-du-Pin.

BARCELONA, ville dans le département de Maturin (république de Venezuela, en Amérique); elle est la plus peuplée de la province à laquelle elle donne son nom. C'est un grand entrepôt pour le commerce de la contrebande avec l'île de la Trinité, qui appartient aux Anglais. Le district, dont elle est le chef-lieu, a formé depuis 1841 une des nouvelles provinces du gouvernement de Colombie.

BARCELONETTE, *Barcelonetta*, faubourg de Barcelone, considéré comme une ville particulière, à cause de sa position extra-muros et du nombre de ses habitants, qui s'élève à 45,000. Il fut bâti, en 1740, par le marquis de Las-Minas, sur les plans de l'ingénieur Pierre Cernino, et de l'architecte Ribas; elle a la forme d'un carré parrenfermé. Le manoir de Las-Minas, mort en 1667.

BARCELONETTE, ville de France, département des Basses-Alpes, avec un collège et une société d'agriculture; sa position élevée la rend remarquable, et elle

donne son nom à une haute vallée. On pense qu'elle occupe la place d'une ancienne ville romaine, dont on ignore le nom. Raymond-Bérenger V, comte de Provence, la rebâtit en 1250, et la nomma Barcelone, en mémoire de ses ancêtres, qui étaient venus en Provence de Barcelone en Catalogne; elle a appartenu aux comtes de Provence jusqu'en 1588, et fut prise à cette époque par Amédée, duc de Savoie. François 1^{er} la reconquit avec une grande partie des états de Savoie, et la réunit à la Provence, qui la posséda jusqu'en 1559; elle fut restituée alors à Emmanuel-Philibert, en exécution du traité de Cateau-Cambresis. En 1715, elle fut cédée à la France par le traité d'Utrecht, et réunie au gouvernement général de Provence, par arrêt du conseil d'état du 25 décembre 1714. Un commandant particulier fut en outre établi par le roi, pour le fort Saint-Viçent, la ville et la vallée de Barcelonnette. Cette ville est la patrie de notre grand orateur Manuel, mort en 1827.

BARCELOR, ville de l'Indoustan anglais, présidence de Madras. Elle a été la capitale d'un état indépendant, qui, en 1575, était gouverné par une femme, et continua de l'être par les filles de cette princesse. Barcelor appartenait aux Portugais, qui en furent chassés par les Hollandais. Enlevée aux Portugais par les Anglais, en 1720, Barcelor fut conquise sur ces derniers par Hyder-Ali en 1740; les Anglais la reprirent en 1779.

BARCHAM, roi de l'Assyrie occidentale, vers 1824 avant J.-C.; vaincu et tué par Arcam, roi d'Arménie; il avait conquis une partie des royaumes de Ninive et d'Arménie.

BARCHOCHEBAS ou **BARKOCHEBAS**, l'un des imposteurs juifs, qui, dans les premiers siècles de l'Eglise; voulurent se faire passer pour le Messie. Il commença par être voleur, et à s'enrichir de pillages; ensuite il changea son nom contre celui de Barchochebas, qui signifie *fils de l'étoile*; persuada un grand nombre de Juifs; assembla une nombreuse armée; se fit couronner roi; s'établit à Bithér; fit battre monnaie en son nom; réunit tous les brigands des contrées voisines, et exerça toutes sortes de ravages. Jules-Sévère, un des plus habiles généraux de l'empire, fut envoyé contre lui, et le barcela et l'assiégea dans Bithér, qu'il prit d'assaut. Barchochebas périt dans la mêlée, l'an 156 de l'ère chrétienne.

BARCKAM (Combat de), sur le Danube. Le pacha Kara-Mehemed, après avoir battu les Polonais, sous les ordres de Sobieski, est vaincu par eux et les Allemands deux jours après, le 9 octobre 1685.

BARCLAY DE TOLLY (Le prince Michel), feld-maréchal russe, né en Livonie, en 1755; bas-officier, en 1769, et parvenu de grade en grade à celui de colonel, en 1798; fit les campagnes contre les Turcs, les Suédois et les Polonais; général-major, en 1799; lieutenant-général, en 1807, après la sanglante bataille d'Eylau, 1806, où il fut blessé; se distingua en Finlande, en 1808; parlit des côtes de ce pays au cœur de l'hiver, en 1809; hivouaqua trois nuits sur la glace, et parvint aux rivages suédois, où la présence de son armée bâta la révolution tramée contre Gustave-Adolphe II; nommé général d'infanterie, en 1810; il passe pour avoir conseillé à l'empereur Alexandre le plan de défense qui fut suivi par les Russes dans la campagne de 1812. Le 25 août, commandant l'aile droite de l'armée russe à la bataille de la Moskowa, il conserva seul sa position, et ne fit sa retraite que le lendemain; le 4 avril 1815, s'empara de l'importante forteresse de Thorn; battit Lauriston à Königswart; le 8 mai, à la bataille de Bautzen, n'opéra encore sa retraite que le lendemain; le 25 juillet, fit mettre bas les armes à Vandamme et à tout son corps d'armée à Kulm; le 18 oc-

tobre, décida la bataille de Léipsick, et fut nommé comte; en 1814, dirigea et commanda les troupes russes aux batailles de Brienne, de la Fère et de Paris; le 31 mars, fut nommé feld-maréchal; le 23 juin 1815, établit son quartier-général à Châlons-sur-Marne; le 12 septembre, fut élevé à la dignité de prince; mourut, le 25 mai 1818, après 59 ans de services, et décoré de plusieurs ordres. D'après l'opinion des meilleurs écrivains militaires, de notre époque, Barclay de Tolly était le général russe qui entendait le mieux la grande guerre, et peut-être le seul qui possédât un talent stratégique du premier ordre.

BARCLAY (Robert), colonel anglais, né en 1774; fit ses premières armes dans les Indes-Orientales, en 1795; accompagna J. Moore en Suède, puis en Portugal; le 25 juillet 1810, se distingua à la bataille d'Almeida; le 27 septembre de la même année, fut blessé en chargeant l'ennemi à la tête d'une brigade, sur les hauteurs de Busaco; mourut de sa blessure, le 3 mai 1811.

BARCOK-AL-MALEK-AL-DHÂHER-ABUSAÏD, né en Circassie, premier sultan d'Égypte, de la seconde dynastie des Mamelucks, fut élevé sur le trône en 1582. Il avait été pris en Circassie, et vendu aux Tartares de Crim, puis en Égypte, à un officier de Mamelucks turcomans. En 1588, il fut détrôné et emprisonné; mais l'année suivante, il remonta sur le trône. En 1591, il fit son entrée au Caire; en 1592, il fit périr les ambassadeurs de Tamerlan, qui avait chassé de Bagdad le sultan Ahmed, fils d'Avis. Tamerlan irrité passa en Syrie, vint assiéger Edesse, prit cette ville, et en passa tous les habitants au fil de l'épée, 1595. L'année suivante, Barcok partit d'Égypte, et rétablit le sultan Ahmed dans Bagdad. De retour en Égypte, et délivré de Tamerlan, qui était retourné aux Indes, il affermit son autorité dans la Syrie; se fit respecter de ses voisins, de Tamerlan même, et mourut paisible possesseur de l'Égypte et de la Syrie, à l'âge de 60 ans, après en avoir régné 17.

BARD, ville des états sardes, avec un ancien château des ducs; elle fut donnée au roi de Suède par le traité de Westphalie, en 1648. L'électeur de Brandebourg la prit en 1677, et, deux ans après, il la rendit aux Suédois, par le traité de paix fait à Saint-Germain, près Paris, en 1679. Bard possédait un fort regardé comme imprenable; les Français, sous les ordres de Bonaparte, le prirent sur les Autrichiens, et le rasèrent, du 25 mai au 1^{er} juin 1800.

BARDA, ville d'Afrique, dans les environs de Tunis, à l'entrée du Boghaz; elle est dans une position charmante, avec un beau palais, où le bey vient passer la belle saison. On prétend qu'elle fut fondée par Alexandre-le-Grand. Ce fut dans cette ville que mourut la fille du roi des Khozars, que Fadhel-le-Barmécide, visir du khalife Haroun-Raschid, devait épouser, 788 de J.-C. Cette mort fut cause que les Khozars firent la guerre à ce khalife. C'est du nom de cette ville que quelques auteurs ont été nommés *Bardai*.

BARDANE ou **VARDANE**, roi des Parthes, l'an de J.-C. 47-50; proclamé par le peuple à la place de Gotarzés. Il se signala par sa bravoure et ses conquêtes; mais plus tard, devenu odieux à ses sujets, ils le massacrèrent.

BARDANE, surnommé le *Turck*; général des troupes de l'empire d'Orient, sous Irène. L'armée qu'il commandait le proclama empereur, vers l'an 805; mais ayant appris que Nicéphore s'était fait proclamer vers le même temps à Constantinople, il se confina dans un monastère, où Nicéphore lui fit crever les yeux cette même année.

BARDAS SCLERUS, général grec d'une famille il-

lustre, élevé aux premières charges militaires par l'empereur Jean Zimisces; battit, en 970, les Russes; réunis aux Bulgares, aux Hongrois, et les força à regagner leur pays; fut envoyé en Asie contre Bardas Phocas, qui avait pris le titre d'empereur; le défit; fut créé duc de Mésopotamie, en 975; et, remplacé dans le commandement de l'armée, se fit proclamer empereur par elle; battit tous ceux qui lui furent opposés par l'eunuque Basile, premier ministre des jeunes empereurs Basile et Constantin; fut battu à son tour par Bardas Phocas, qu'on envoya contre lui; l'attaqua dans un combat singulier, dans lequel il fut renversé; parvint à se réfugier auprès du khalife de Bagdad; fut étroitement enfermé par ce prince, auquel il finit par rendre des services importants dans la guerre contre les Perses; à la tête de 5,000 prisonniers chrétiens, il repartit en Grèce, et reprit le titre d'empereur; signa un traité avec Phocas-Bardas, qui avait aussi repris la pourpre; fut fait prisonnier par trahison, et renfermé dans une forteresse, en 989; fut remis en liberté par la veuve de Phocas; obtint son pardon de l'empereur Basile, et la dignité de eucropolitae; mourut peu de temps après, 990, accablé de vieillesse.

BARDAS, patrie de Constantinople, dans le 9^e siècle, frère de l'impératrice Théodora; assassina Théocliste, général et tuteur de l'empereur Michel, en 836, et prit sa place; fit chasser Théodora du palais, et gouverna avec une autorité absolue, sous le titre de eucropolitae; fit déposer le patriarche saint Ignace, pour mettre à sa place Photius; se fraya un chemin à l'empire, vers 860, et mourut assassiné par Basile-le-Macédonien, le 1^{er} avril 866. Il avait rétabli les sciences et les lettres, mais il fut fourbe, cruel et ambitieux.

BARDE (Jean de la), conseiller-d'état et écrivain, premier commis des affaires étrangères; se trouva en cette qualité aux conférences de Munster; ambassadeur en Suisse sous le règne de Louis XIV, et député au congrès d'Osnabruck par le cardinal Mazarin; mourut en juillet 1692, à 90 ans. Il écrivit en latin l'histoire de son temps, de 1645 à 1695.

BARDES, poètes, musiciens et rhapsodes, chez les Celtes, les Golhs et les Kimris, analogues à Tyrée chez les Athéniens, et aux *vates* des Latins. Leur nom dérive du celtique *barid*, chanter, terme radical qui n'a point de racine. Les Scandinaves les appelaient *scaldes*; ils jouissaient d'un haut degré de considération chez tous les peuples d'origine kimrique ou gaélique. Dans la Gaule, ils étaient agréés au collège des druides, et occupaient le quatrième et dernier rang dans la hiérarchie de cet ordre sacerdotal, qui se composait : 1^o des druides ou vates ou ovates; c'étaient les prêtres proprement dits; 2^o des enbages ou augures; 3^o des sarronides, à la fois juges et instituteurs; 4^o enfin des bardes, dont la fonction spéciale était de conserver dans leur mémoire la généalogie des clans, et de chanter sur la *rotte* les exploits des chefs et les traditions nationales. Bituit, qui combattit César, 58 ans avant notre ère, reçut les parlements romains, ayant à sa droite un barde, qui tenait en main sa rotte. L'aggrégation des bardes à la hiérarchie du druidisme ne laisse plus aucun doute. Dans l'île d'Anglesea, au voisinage de Llaridan, un palais ruiné des archidruides se voit encore; les gens du pays le nomment *Trer-Drew*, maison des druides. Tout proche, de distance en distance, s'élevaient plusieurs habitations dont la forme et l'emplacement se reconnaissent aux vestiges; là vivaient en communauté, chacun dans sa demeure, sous la loi suprême de l'archidruide, les divers ordres de la hiérarchie. Or, l'une de ces ruines s'ap-

pelle encore aujourd'hui *Trer-Beird*, hameau des bardes. Après la conquête de César, 58, le druidisme se réfugia dans l'Armorique et la Bretagne; bientôt il n'y eut que la première contrée qui devint pour lui inviolable, La civilisation romaine gagnant de proche en proche dans l'île de Bretagne, les bardes furent refoulés dans le pays de Galles, dans le Cornwall, jusqu'aux frontières de la Calettonie. Le christianisme, tout en abolissant le druidisme, fut obligé de subir l'alliage de quelques-uns de ses éléments; la poésie kimrique survécut à cette révolution religieuse. La condition des bardes n'en fut que modifiée; ils continuèrent de former une sorte de corporation, tenant à la fois à la nouvelle hiérarchie sacerdotale et aux chefs de la tribu. Au 6^e siècle, commença pour l'Armorique une ère nouvelle de poésie. Cette province avait eu peu à souffrir des invasions germaniques dans les Gaules. D'un autre côté, la conquête de la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons avait peuplé l'Armorique d'une foule de Kimris fugitifs. La suite de cette émigration fut pour cette dernière province un immense développement de la vie poétique, par où s'écoula tout ce qu'il y avait d'héroïsme, d'orgueil froissé, de haine pour les vainqueurs dans l'âme des vaincus. Alors surgirent, s'agrandissant et se transfigurant d'âge en âge, ces poèmes d'Arthur, de Merlin, et de tant d'autres, où les plus anciens poètes normands et anglo-normands puisèrent leurs inspirations. Malgré la conquête de l'Angleterre par les Normands, les bardes s'y maintinrent avec leur primitive constitution, ou, peu s'en faut, jusqu'aux temps modernes. Ils gardèrent au foyer du roi et des chefs leurs sièges d'autrefois. D'après la loi de *Hoel-De*, qui remonte au 10^e siècle, le *baird deula*, barde de la cour, avait droit au huitième rang dans le logis royal. Sa terre était franche; de plus le chef lui devait un cheval et une robe de laine, et la reine un vêtement de lin. Il jouissait en outre de privilèges considérables; la moindre injure faite au barde royal ne se rachetait pas à moins de six vaches ou de 120 livres. La règle des bardes fut réformée, dans le pays de Galles, par le roi Conan, en 1078. Dès la plus haute antiquité, sous le nom d'*eisteddfods*, de grandes assemblées, où les bardes se disputaient le prix du chant, furent établies, et durèrent jusqu'au moyen âge. L'une se tenait dans la royale ville de Cwerwys; une autre à Aberfraw, dans l'île d'Anglesea; une troisième à Matherval. A ces concours, les plus distingués étaient seuls admis. Le prix était souvent une harpe d'argent à 9 cordes. Les joueurs d'instruments secondaires, tels que la crwth, la cornemuse, étaient admis à l'assemblée; mais on ne leur permettait pas de s'asseoir, et ils ne remettaient qu'un sou pour leur peine. Les juges, anciennement choisis par les chefs gallois, furent désignés plus tard par les rois d'Angleterre, malgré la persécution que les bardes eurent à subir de la part d'Édouard 1^{er}, en 1284. Ces réunions, déjà bien appauvries, sans cesser complètement, ont perdu leur caractère officiel sous Elisabeth, en 1560. Dans les Gaules, comme nous l'avons dit, les bardes formaient également une corporation particulière, dont les chefs s'appelaient en langue celte *ben-baird*, docteurs en poésie. Chaque chef avait sous lui 50 bardes subalternes. Les chants héroïques des bardes célébrèrent la victoire remportée, en 868, par Charles-le-Chauve sur le comte Gérard; les bardes normands célébraient les hauts-faits de Charlemagne et de Rolland, avant la fameuse bataille d'Hastings, qui soumit l'Angleterre, en 1066, à Guillaume-le Conquérant. En 1096, les confédérés de la Bourgogne, marchant contre la ville de Châtillon, se font précéder par un barde qui chante les exploits de leurs ancêtres. La personne des bardes était

sacrée; ils pénétraient avec sûreté dans les camps ennemis, et on les y entendait avec plaisir accompagner leurs chants de la harpe. Tels Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, pénétra dans le camp des Danois, et Olaf, roi de Danemark, passa dans celui d'Athelstan, roi d'Angleterre, 926, déguisés l'un et l'autre en jongleurs, pour explorer la position et la force des ennemis, et le principal caractère de ce déguisement était d'avoir la harpe en main. Ils voyageaient librement de provinces en provinces, et partout on respectait leur caractère, comme on admirait leur talent. Les bardes chantaient aussi leurs vers dans les assemblées publiques. On les voit assister aux mariages des princes, aux cours plénières tenues par les rois, aux tournois et aux fêtes qui en étaient la suite; ils étaient si goûtés que les évêques, les abbés et les abbesses en avaient auprès d'eux en titre d'office, jusqu'à ce qu'un capitulaire de l'an 789 leur interdit cette jouissance. Le caractère des bardes était sérieux, et même sacré; leurs chants étaient graves; leurs sujets, ordinairement relevés, et leur ton, toujours proportionné à la noblesse de leurs sujets. Mais vers les 9^e et 10^e siècles, ils oublièrent l'antique gravité de leurs fonctions; de là les censures sévères portées contre ces poètes et leurs auditeurs par les capitulaires et les conciles; de là le nom de *jongleurs*, *juglers* et *jongleurs*, du mot latin *jugulator*, qui vient lui-même de *jocus*, qu'on commençait à leur donner sous les Carlovingiens. Aussi les voit-on à la cour de Louis-le-Débonnaire occupés à faire rire les spectateurs, et empruntant pour cela la ton et les manières capables de produire cet effet. Depuis, dans les 12^e et 15^e siècles, ils allèrent de castel en castel chanter leurs romans d'amour et de chevalerie, pour réjouir les barons et leurs dames, qui ne manquaient pas de les récompenser, en leur faisant présent, soit de chevaux, soit de manteaux d'hermine, et même de vêtements qui leur avaient coûté depuis 20 jusqu'à 50 mares d'argent, et qu'ils n'avaient portés que quelques jours. L'ordre des bardes brilla longtemps, dans la principauté de Galles, et se soutint jusqu'au règne d'Édouard 1^{er}, qui en fit un massacre presque général en 1282. — Dans l'Irlande, les bardes jouèrent, de temps immémorial, un rôle immense dans les traditions nationales, et jusqu'en 1635, on les trouve mêlés à son histoire. L'Irlande, avant le 12^e siècle, ignorait l'usage de la prose; elle n'écrivit son histoire que dans les chants des bardes. Malheureusement beaucoup de ces poèmes sont perdus. L'apôtre des Irlandais, saint Patrice, en détruisit à lui seul plus de 500 volumes séparés, 455. Les bardes formaient dans le vert Erin une puissante corporation, ou même une caste; car leur profession était héréditaire; seulement, au lieu du fils aîné, c'était, parmi leurs enfants, le plus digne qui leur succédait. Beaucoup de nobles familles irlandaises se glorifient de descendre de ces bardes. Cet ordre possédait de grands biens; les *ollamhs* ou docteurs avaient droit de porter le vêtement des princes. Au 6^e siècle, leurs richesses et leur pouvoir s'accrurent à un point formidable. Les princes, les nobles, le clergé prirent l'alarme et se coalisèrent contre lui. Une assemblée fut tenue à cet effet, l'an 568, dans la ville de Drumcool, sous l'autorité du roi Hugh-Mec-Ainmer. On décida que le nombre des bardes serait réduit. Les bardes irlandais étaient divisés en trois classes : 1^{re} les *Ollamhain redan* ou *Filidhe*, poètes théologiens et guerriers; 2^o les *Breitheamhain* ou *Brehons*, qui versifiaient les lois et les promulguaient; 3^o les *Seannachaidhe*, généalogistes et chroniqueurs. Chaque province, chacun des pays avait un *Seannacha* qui inscrivait dans une suite de stances les événements remarquables ou la généalogie

du patron. A ces trois classes principales, il faut en ajouter une quatrième comprenant tous les bardes inférieurs qui n'étaient que joueurs d'instruments. Depuis très-longtemps, des collèges avaient été établis en Irlande pour l'éducation des bardes. Les plus célèbres étaient ceux de Clogher, d'Armagh de Lismore, et de Tamar, cachés au fond de vastes forêts, de chêne. La musique, et les armes faisaient partie de leur éducation. Au jour de bataille, c'étaient les *Fildie*, qui marchaient à la tête de l'armée, la harpe à la main, vêtus de robes blanches, longues et flottantes, et entourés d'*Orfidich* ou musiciens. Les bardes irlandais et ceux du pays de Galles étaient de plus prophètes et devins. Les *Highlands* de l'Ecosse ont eu aussi leur poésie, leurs bardes et rhapsodes.

BARDIS (Combat de). Les Arabes d'Iambo, de concert avec des fellahs et des Mamelucks, à l'approche d'une colonne française, près du village de Bardis dans la Haute-Egypte, sortirent de ce village en poussant des hurlements affreux, le 5 avril 1798. Le chef de brigade Morand les força à la retraite par une vive décharge de mousqueterie; mais à la tête de quelques troupes seulement, et en présence d'une force imposante, il crut prudent d'attendre l'ennemi dans sa position. Une demi-heure après, il est de nouveau attaqué, et force, comme la première fois, les ennemis à fuir, abandonnant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés. Le lendemain un nouveau combat fut livré à Girgê; les Arabes, déjà maîtres de la ville, se portaient vers le bazar dans l'intention de le piller. Morand forme deux colonnes d'attaque, en dirige une vers l'intérieur de la ville, et l'autre en dehors. Cette attaque est couronnée d'un plein succès. Les Arabes, qui étaient entrés dans la ville, furent tués, et le reste prit la fuite.

BARDOLINO, village du royaume lombardo-vénitien, près duquel 1,800 Autrichiens furent faits prisonniers à la bataille de Rivoli par un poste de Français.

BARDOUES, ancienne abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux et de la filiation de Mormiont, dans l'Astarac, en Gascogne, fondée, en 1134, par Bernard, comte d'Astarac, et Sanchez II, son fils, qui donnèrent la terre de Bardoues pour cet établissement. Le pape Jean XXIII érigea cette abbaye en évêché, dont le siège devait être à Mirando; mais Bérenger, alors archevêque d'Auch, s'y opposa, et, par l'intervention du roi Charles VI, parvint, en 1415, à faire révoquer cette érection.

BARDOWIECK, sur l'Elmenau; petit bourg de Hanovre de 1,500 âmes, principauté de Lunebourg; remarquable par sa vaste et belle église gothique. Dans le 12^e siècle, ce bourg était une place de commerce importante. Henri-le-Lion l'assiegea et la brûla, en 1189.

BARDSTOW, petite ville des États-Unis, état de Kentucky. On y a érigé un évêché catholique en 1808.

BARÉ ou **BARÈT**, née, en 1741, dans un village de Bourgogne; fut la première femme qui eut le courage d'entreprendre un voyage autour du monde; elle suivit, déguisée en homme, le célèbre Commerson, qui s'embarqua avec Bougainville, en 1766; et ne l'abandonna dans aucune de ses excursions scientifiques, recueillant des insectes, des coquilles et des plantes, avec toutes les précautions nécessaires pour en assurer la conservation; elle reçut ses derniers soupirs à l'île-de-France, en 1775, et y épousa ensuite un soldat. Commerson avait donné le nom de *Barèt* à des arbrisseaux qu'il découvrit à l'île Bourbon, et qu'il décrivit le premier.

BAREBONE, célèbre puritain du temps de Cromwell; marchand de pelleteries, puis l'un des membres les plus exaltés du parlement que Cromwell créa, en 1655. Quand Monk vint à Londres pour rétablir la

royauté, Barebone parut à la tête d'une populace si nombreuse qu'il effraya ce général; il présenta une pétition au parlement pour exclure le roi et sa famille; mais Monk adressa ses plaintes à ce même parlement, et Barebone reentra dans l'obscurité avec ses partisans.

BAREILY, ville fortifiée de la présidence de Calcutta, dans la province de Delhi, chef-lieu du district. Ce pays, conquis par des chefs afghans, fut possédé par eux jusqu'en 1774, que le nabab Chedja-ed-Daonlet le leur enleva; il fut presque ruiné. Depuis 1802, il appartient aux Anglais. Cette ville est assez commerçante, avec une population de 66,000 âmes; elle est le siège d'un tribunal d'appel, et très-importante par ses fabriques d'armes, de tapis, et surtout par sa poterie.

BARDIN (Jean), peintre d'histoire, né le 31 octobre 1752, à Montbard, département de la Côte-d'Or, élève de Lagrange aîné, et de Pierre, premier peintre du roi; en 1764, il obtint le premier grand prix, pour son tableau de *Tullie faisant passer son char sur le corps de son père*, et fut envoyé à Rome, en 1768; en 1778, il entra à l'académie de peinture pour sa *sainte Geneviève au milieu des docteurs*; en 1788, il fut nommé directeur de la nouvelle école de peinture à Orléans, et la soutint de sa bourse pendant la révolution; il mourut dans le mois d'octobre 1809. Il a laissé un grand nombre de tableaux estimés, et fut le maître du célèbre David et de Regnault, l'un des premiers peintres de l'école française.

BARDIN (Etienne-Alexandre, baron), fils du précédent, né à Paris en 1774; adjudant-major du 8^e bataillon des volontaires du Loiret, et fit les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795 et 1796 à l'armée du Nord; passa au 8^e d'infanterie légère; il servit à l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1797 et 1798, et de là en Italie, sous les généraux Macdonald et Masséna, 1799, 1800. 1801; fut nommé, en 1804, chef de bataillon au 1^{er} régiment de la Légion-garde de Paris, et décoré du titre d'officier de la Légion d'honneur; en 1806, major du 2^e régiment de la même garde, et en 1811, colonel des pupilles de la garde impériale; il se distingua dans la campagne de Dresde, où il fit les fonctions de général de brigade; en 1814, il fut décoré de la croix de Saint-Louis par le roi. On cite de lui, entre autres ouvrages, le *Manuel d'infanterie*, très-estimé et traduit en plusieurs langues. Le général Bardin continua d'enrichir plusieurs recueils périodiques de ses savantes études sur l'art militaire.

BARENTIN (Charles-Louis-François-de-Paul-de), chancelier honoraire, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, né, en 1758, d'une famille noble; avocat-général au parlement de Paris, puis premier président de la cour des aides; en 1788; il fut nommé garde-des-sceaux; mais, remplacement de M. de Lamoignon de Bâville, dans ces temps trop faible pour remplir cet emploi dans ces temps difficiles, il donna sa démission; ce qui ne l'empêcha pas néanmoins d'être accusé d'avoir participé aux projets dirigés contre Paris, de complicité avec le baron de Bézzenval. Jugé par contumace, le 1^{er} mars 1790, il fut acquitté par le Châtelet. Il émigra ensuite en Piémont, en Allemagne et en Angleterre, où il s'occupa d'intrigues en faveur de Louis XVIII; il reentra en France, en 1814, et fut nommé par le roi, chancelier honoraire; il mourut à Paris, le 50 mai 1819, à 80 ans.

BARRÈRE de Vieuzac (Bertrand), né à Tarbes, le 17 novembre 1735; se fit remarquer dans sa jeunesse par quelques succès au barreau, et par un éloge de Louis XII, qui lui ouvrit les portes de l'Académie des Jeux floraux. Plus tard, il obtint la charge de conseiller à la sénéchaussée de Bigorre. Envoyé aux états-généraux par cette sénéchaussée, au mois de mai 1789, il

prit sa place dans le côté gauche; mais une très-grande modération signala ses premiers pas. Il publia un journal, le *Point du Jour*, que l'on cite encore pour son impartialité. Dans le sein de l'Assemblée nationale, il se prononça fortement pour la liberté de la presse, ainsi que pour tous les admirables principes reconnus par cette illustre assemblée. En 1799, il proposa d'accorder une pension à la veuve de J.-J. Rousseau; ainsi que d'ériger une statue à ce grand homme. Ce fut aussi Barrère qui fit rendre des honneurs extraordinaires à la mémoire de Mirabeau. En 1790, il se fit connaître également par des propositions d'un intérêt plus général; il demanda l'entière émancipation des hommes de couleur; il s'éleva fortement contre la faculté donnée aux ministres d'état non responsables de prendre part aux discussions de l'assemblée, et voulut enlever au pouvoir exécutif l'initiative des demandes de subsides. Après la session de la Constituante, Barrère fut appelé au tribunal de cassation en qualité de juge. En 1792, le département des Hautes-Pyrénées l'envoya à la Convention nationale; il y entra rempli de sombres terreurs et convaincu d'avance que la lutte des partis qui commençait à s'y dessiner, se serait une guerre d'extermination. Aussi dès l'abord il n'osa se déclarer pour aucun d'eux. Quoique ses principes et son caractère semblassent devoir l'entraîner au milieu de la gironde, on le vit quelquefois soutenir les motions les plus exaltées de la montagne; on le vit tour à tour réclamer la suppression de la commune de Paris; du sein de laquelle s'élevait le monstre de l'anarchie, et se faire l'apologiste du massacre des prisons. Barrère présidait la Convention lors de l'interrogatoire de Louis XVI; dès cette époque, la montagne le compta parmi ses membres les plus ardents, sinon les plus consciencieux. Il monta à la tribune pour répondre à Vergniaud qui demandait l'appel au peuple, et son habile improvisation produisit une vive impression sur l'assemblée encore sous le prestige de l'éloquence passionnée de son brillant adversaire. Il vota pour la mort sans appel et sans sursis. « *L'arbre de la liberté, s'écria-t-il, ne croît qu'arrosé par le sang des tyrans.* » Il fut l'un des premiers membres du comité de salut public, et s'y fit oublier jusqu'à la journée du 31 mai, qui porta une si grave atteinte à l'inviolabilité de la représentation nationale. Cherchant à sauver les députés proscrits, Barrère leur proposa, au nom du comité de salut public, de se suspendre eux-mêmes de leurs fonctions; mais les Girondins eurent le noble courage de rejeter cet unique moyen d'échapper au danger qui les menaçait. Barrère, dont la conduite a été diversement appréciée dans cette circonstance délicate, fut réélu au comité de salut public, et en devint le rapporteur habituel; sa parole douce et melliflue se chargea de colorer et de rendre les terribles conceptions des hommes qui se trouvaient alors investis d'une dictature temporaire. Le nom de Barrère est attaché à presque tous les actes de cette sanglante période connue sous le nom de la terreur. Aucune mesure importante ne fut prise sans qu'il fût appelé à la tribune. Ainsi il fit créer et détruire l'armée républicaine; il dénonça Danton et Hébert comme ennemi de la patrie; fit décréter que la terreur était à l'ordre du jour. Toutefois tant de gages donnés aux puritains modéranti-me; y Robespierre prit sa défense et parvint à le justifier en 1794. — Barrère, pour se réhabiliter, redoubla d'énergie révolutionnaire; on le vit toujours le premier sur la brèche: « Les morts ne reviennent pas, » s'écria-t-il dans une séance, en mars 1794, en proposant la mise hors la loi des députés, débris du parti dantoniste; mais ses irrésolutions ne tardèrent pas à recom-

mencer en voyant Robespierre marcher de plus en plus avec une ténacité inflexible dans son système d'épuration; il appréhenda que le niveau du dictateur ne s'étendit jusqu'à lui; dès lors sans oser rompre ouvertement avec lui, il cessa de le servir avec la même énergie. Dans la séance orageuse du 8 thermidor, Barrère voyant que Robespierre était sur le point de recouvrer son ascendant sur la Convention, demanda l'impression de son discours; mais le lendemain la cause du dictateur étant dans une situation indécise, Barrère affecta de garder une stricte neutralité; il évita de se prononcer pour aucune des deux grandes fractions de l'assemblée qui, en ce moment, se faisaient une guerre d'extermination; mais lorsque la victoire eût été décidée, Barrère proposa une adresse au peuple contre le monstre que la Convention venait de punir. Le 20 thermidor, il proposa de continuer Fouquier-Tinville dans ses fonctions d'accusateur public; mais cette motion fut repoussée à la presque unanimité. Lecointre demanda, le 8 fructidor, l'arrestation de Barrère et des autres membres des anciens comités; mais Tallien fit prononcer l'ordre du jour sur cette accusation, qui fut déclarée calomnieuse. Reproduite le 12 vendémiaire an 5, par Legendre, elle obtint un autre succès: Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère furent décrétés d'accusation. Traduit à la barre de la Convention, Barrère se défendit avec beaucoup de mesure et d'habileté; il allait obtenir un verdict de non culpabilité, lorsque les événements de germinal éclatèrent; la Convention, où dominait alors le parti réactionnaire, condamna les accusés à la déportation; Pichegru fut chargé d'assurer leur départ; ils furent conduits à Rochefort; là, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois furent embarqués pour Cayenne; on différa le départ de Barrère. A la suite des événements de prairial, la Convention rapporta le décret de déportation qu'elle avait rendu, et ordonna le renvoi des trois accusés devant le tribunal de la Charente-Inférieure. Ce décret ne reçut point son exécution à cause de l'embarquement de deux des accusés. Après la journée du 15 vendémiaire, la déportation de Barrère fut maintenue; mais il échappa par la fuite. En l'an 5, il fut réélu au Corps-Législatif qui le repoussa de son sein, et ordonna de nouveau l'exécution de l'arrêt de déportation rendu contre lui. Il y échappa encore, et fut compris dans l'amnistie qui suivit le 18 brumaire. On prétend qu'il témoigna sa reconnaissance à Bonaparte en dénonçant à Fouché la conspiration républicaine d'Aréna et de Céracchi. En 1805, Barrère fut présenté comme candidat au Corps-Législatif par le département des Hautes-Pyrénées; mais sa candidature ne fut pas agréée de l'empereur. Pendant toute la durée de l'empire, Barrère vécut dans la retraite, s'occupant de travaux littéraires. Il travailla au *Journal de Paris* et à une feuille anti-britannique, intitulée *l'Argus*. Sous la première restauration, il entra dans la conspiration qui, sans se rallier à une combinaison bonapartiste, se proposait simplement le renversement des Bourbons. Le 20 mars le fit repaître sur la scène politique. Il siégea dans la chambre des représentants parmi la portion éclairée qui réclamait la large application des principes de 89. Il demanda que les ministres responsables pussent seuls paraître au sein de la chambre. Il vota avec Garat pour faire précéder la constitution d'une déclaration des droits; il défendit avec chaleur la liberté de la presse; enfin il proposa, lorsque les alliés étaient sous les murs de Paris, de placer la représentation nationale sous la sauve-garde du peuple, et de déclarer anti-national tout gouvernement qui ne tiendrait pas d'elle ses pouvoirs, proposi-tion vigoureuse, digne d'un des vétérans de 89, et qui ne fut point acceptée. Compris

en 1816, dans l'ordonnance royale qui bannissait les régicides, Barrère se réfugia en Belgique, et y demeura jusqu'en 1850, où il put rentrer dans son pays natal. En 1852, il fut question de le renvoyer à la Chambre des Députés; mais ce projet hardi, vivement combattu par le gouvernement nouveau, n'eut point d'exécution. Barrère passa tranquillement les dernières années de sa longue et orageuse carrière, au milieu de sa famille et de ses concitoyens; il est aujourd'hui le dernier et le plus remarquable débris de nos premières assemblées où la mort a laissé de si grands vides. Croirait-on que le terrible proconsul qui reçut de ses contemporains le titre d'*Anacréon de la guillotine*, et qui appuya constamment de sa prolixité et douceuse élocution les mesures les plus acerbes de la Montagne, ne cessa d'être dans sa vie privée le meilleur et le plus doux des hommes! Phénomène moral au reste que l'on rencontre chez presque tous les hommes d'élite de cette vigoureuse génération, que des circonstances désespérées emportèrent au delà des limites d'une dangereuse modération; mais que l'histoire, sauf quelques exceptions monstrueuses, commence aujourd'hui à réhabiliter. Publiciste distingué, orateur disert, joignant à une vaste instruction une élégance et facile élocution, possédant à un haut degré l'art non pas d'électriser ni de subjuguier une assemblée, mais celui non moins rare de la gagner et de la séduire, Barrère était appelé à jouer un rôle marquant dans toute assemblée délibérante. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur la politique, la philosophie et la littérature: *Eloges de Montesquieu, de J.-J. Rousseau, de Louis XII, d'Amboise, de Séguier, d'Esprit des États-Généraux* 1789; *Opinion sur le jugement de Louis XVI*, 1792; *Réponse d'un Républicain français au libelle de sir François d'Yvernois contre le premier consul*, 1804; *les Beautés poétiques de Young*, 1804; *Veillées du Tasse*, 1804; *les Anglais au 19^e siècle*, 1804; *les Chants de Tyrtée*, 1805; *Cinq Nouvelles athéniennes*, 1808; *Vie de Cléopâtre*, 1808; *Voyage de Platon en Italie*, 1807; *Esprit de madame Necker*, 1808; *Géochronologie de l'Europe*, 1810; *Nouveau voyage en Turquie*, 1812; *Révolutions de Naples*, depuis 1789 jusqu'en 1806; *la Liberté des Mers*, 1798; *Montesquieu peint d'après ses ouvrages*, 1797; *Essai sur le gouvernement de Rome*, 1802; *Lettres politiques, commerciales et littéraires sur l'Inde*, 1801; *les Époques de la nation française et les quatre dynasties*, 1815; *Théories de la Constitution de la Grande-Bretagne*, 1815.

BARÈRE (Jean-Pierre), de la famille du précédent, né à Tarbes, le 27 janvier 1758; remplit successivement les fonctions de président du bureau de la conciliation, celles de grand juré, et membre du conseil des cinquents; en 1800, il fut nommé par Bonaparte membre du conseil général de la commune, et en 1805, conseiller de préfecture; en 1805, les Basses-Pyrénées le présentèrent comme candidat au corps législatif; et en 1815, il fut nommé vice-président du tribunal de première instance de Tarbes.

BARET (N.), né près Boulogne-sur-Mer; se fit d'abord connaître par des vers à la louange de l'archevêque de Malines, et quelques écrits sur les francs-maçons; en 1785, il publia le *Courrier de l'Escaut*, qui eut un grand succès. Ce journal subsiste encore, sous le titre de *Courrier belge*. Il publia quelque temps après plusieurs autres ouvrages, où ses principes de liberté étaient fort affaiblis; mais, en 1795, lors de l'entrée de Dumouriez en Belgique, il revint sur ses pas, et fut successivement président et secrétaire du club des jacobins, à Bruxelles; quitta Bruxelles lors de l'évacuation; y revint neuf mois après, et fut membre du comité de sûreté générale de

cette ville; puis accusateur public près le tribunal révolutionnaire d'Anvers, et enfin près le tribunal criminel de la Lys; en 1801, député au conseil des Anciens; fut élu secrétaire; vota les fêtes décadaires, et contre l'introduction en France des marchandises anglaises. Après le 18 brumaire, il fut chargé d'épurer les administrations du département du Nord, et mourut à Valenciennes en revenant à Paris. Pendant son absence, il avait été nommé au tribunal.

BARETTES ou **BONNETS CARRÉS**, inventés en France, en 1449, par un nommé Patrouillet. On commença à cette époque à les mettre à la place des chapeaux et des capuchons. Néanmoins les ecclésiastiques anglais en portaient bien avant ce temps. A la fin du 16^e siècle, des religieux servites contestèrent au célèbre Fr. Paolo le droit d'entrer dans leur confrérie, parce qu'il portait un bonnet carré; des pantoufles à la française, et ne terminait point sa messe par la prière *Salve regina*. En Chine, le pape permit aux missionnaires catholiques de célébrer la messe en bonnet carré. Il est scandaleux de célébrer la messe en bonnet carré. Il est aussi n'y dans ce pays de se montrer nu-tête en public; aussi n'y voit-on que les criminels conduits au supplice. Avant Patrouillet, les bonnets que l'on portait étaient ronds et de couleur jaune; ceux en velours avaient le nom de *mortiers*; ceux en laine simplement, celui de *bonnets*. Le chaperon ou capuchon couvrait de la même manière l'un et l'autre. Louis IX, sur les vitraux de la Sainte-Chapelle de Paris, était représenté avec le mortier sur la tête; et Louis XI, dans les miniatures de différents manuscrits, à cette coiffure, qui avait été adoptée antérieurement par les princes de Bourgogne. Les membres du parlement de Paris, dans l'exercice de leurs fonctions, avaient le droit de porter le costume royal (la robe rouge et le mortier). On désignait encore le chaperon sous le nom de *barette*; c'est ce qu'on voit dans les ouvrages de Monstrelet, où il dit que Jean, duc de Bourgogne, fut enterré en pourpoint et en houseaux, sa barette sur son risage. A l'église, et en présence des personnes à qui l'on témoignait des égards, on rejetait la barette sur les épaules. Ce n'est que vers le milieu du 15^e siècle que l'on prit en France l'habitude de porter des bonnets détachés de la robe. Les mortiers, les chaperons et les bonnets étaient faits en drap ou en velours indistinctement. Les marchands drapiers de Paris conservèrent le droit de vendre ces articles jusqu'au commencement du 16^e siècle; alors on établit la communauté des *bonnetiers-chaussetiers, amuciers et mitonniers*; en 1672, on leur adjoint les bonnetiers au triot.

BARFLEUR, petite ville de France, en Normandie, sur le cap de Wick, à 5 lieues de Cherbourg; elle est célèbre par la défaite de la flotte française par les amiraux Russel et Almoude, commandant les flottes anglaise et hollandaise (1692).

BARGETON (Daniel), avocat, né à Uzès, vers 1675; vint à Paris; fut reçu avocat au parlement, et eut la clientèle des plus opulentes familles du royaume. Ses relations d'affaires avec le duc et la duchesse du Maine firent croire qu'il avait trempé dans la conspiration de Cellanare; il fut écroué à la Bastille, mais bientôt après mis en liberté; en 1749, il fut chargé par le ministre des finances Machault de rédiger la demande tendant à assujettir les biens du clergé à l'impôt des vingtièmes; le clergé de France eut le crédit de la faire supprimer. Il mourut à Paris vers 1750.

BARGHOUTHAM, dynastie africaine, qui disparut lorsque les Almoravides vinrent habiter cette partie de l'Afrique. Les princes Barghouthab, seigneurs de Tensnâ, étaient, comme ces mêmes Almoravides, chefs d'une asso-

ciation à la fois religieuse et politique. Barghouâtian était une tribu berbère d'entre celles de Téménâ; elle eut la prépondérance au milieu des gabâyls voisins, et nationalisa sous un même nom un mélange de familles diverses. Les plaines qu'elle occupait ont conservé le nom de Téménâ; leur étendue était de 5,000 lieues carrées, entre le Ouéd-Abou-Regbrehg et le Ouéd-Ommel-Rabylé. Elle possédait 40 villes, 500 châteaux; sa capitale Anâ occupait la place Dâr-Baydhâ, et plus de 100 rivières fertilisaient ses plaines. Cette dynastie, qui existait pendant plus de trois siècles, eut pour fondateur Tharyf-el-Barghouâtî, d'origine juive, issu de l'une de ces tribus berbères, qui venaient, dit-on, de la Palestine, et professaient le judaïsme. De l'Andalousie, qu'il était venu habiter, il revint en Afrique, et, en 740 de notre ère, à la tête des Zenétah et des Zouâghah, il s'associa aux Berbers insurgés, qui avaient proclamé khalife, dans Tangé, Maysarah-el-Madza'ry, pour l'opposer à O'mar-Ebn-Abd-Allah-el-Morâdy, général de O'bayd-Allah-Ebn-el-Khabkhab, gouverneur arabe du Maghreb; qui voulait assujettir les Berbers à la contribution du quint, que devaient payer les sujets non musulmans de l'empire des khalifes. En 745, après la mort de Maysarah, Tharyf, retiré dans le pays de Téménâ, fut proclamé émir par les Berbers. Son fils Ssateh, son successeur, à qui il avait conseillé de conserver l'amitié des khalifes de Cordoue, avait été élevé en Andalousie, et instruit dans les écoles d'Orient; fort jeune encore, il avait donné des preuves de courage et d'habileté dans l'armée de Maysarah. Il chercha d'abord à affermir son autorité, puis rallia vers un même point, par son esprit organisateur et la persuasion de ses doctrines, tous les Berbers de la contrée; c'est ainsi qu'il parvint à consolider le royaume qu'il formait. Il partit pour l'Orient en 795, laissant Elyasa pour son successeur, lui recommandant la prudence, de propager ses doctrines; et ensuite, lorsqu'il se sentait assez puissant, de contraindre ses voisins, même par la force, à adopter ses principes; il promit à ses sectateurs de revenir sous le règne de leur septième prince, pour faire disparaître de la terre les iniquités. Ssateh était en grande vénération parmi les Berbers, et avait été désigné par le Khoran comme le plus vertueux des musulmans. Son règne n'avait été troublé qu'en 788 par la prise de la ville de Salé, située à l'extrême frontière du pays; cette prise avait été faite par Édry, fondateur d'une monarchie limitrophe de celle de Barghouâtî, dans le Maghreb-Agssây. Elyasa, son fils, sut profiter des conseils paternels, et dut, comme son père, à la persécution et à l'exemple, le grand nombre de ses prosélytes et l'extension de sa puissance. Il mourut, en 841, après un règne de 51 ans, laissant un grand nombre de fils, et entre autres Younes, son successeur. Younes, à qui le père avait laissé un royaume parfaitement consolidé, se crut assez puissant pour faire prévaloir la croyance de son aïeul par les armes; il fit massacrer tous ceux qui refusèrent de s'y soumettre. Trois cent quatre-vingt-sept villes ou villages souffrirent horriblement des exploits de ce conquérant. Il régna 44 ans. — En 884, son neveu Abou-Ghofsyr-Mohammed s'empara de l'autorité et suivit le triste système de son oncle. Parmi ses nombreuses et sanglantes victoires, on cite celle de Samghasen, où le khal, ou presque tous les ennemis furent exterminés. Son règne fut de 29 ans; il mourut en 912, laissant 44 enfants. — Abou-el-Asdâr-Abi-A'lah, son fils, lui succéda. Ce prince, par la crainte qu'il inspira à ses voisins, conserva la paix pendant toute la durée de son règne. Il mourut, en 954, après un règne de 42 ans; il eut le soin,

comme ses prédécesseurs, de recommander à son fils l'ysay, de cultiver l'amitié du khalife de Cordoue. — Abou-Manssour-l'ysay monta sur le trône à 22 ans; il imita son père dans l'administration de ses états. Sans pouvoir donner l'époque de sa mort, on peut affirmer que son règne fut fort long; car, il forme avec le précédent une durée de 107 ans; toujours est-il qu'il vivait encore en 965, époque de l'ambassade qu'il envoya à Cordoue. — Ce fut Abou-Hhafss, son neveu, qui lui succéda. Son règne fut loin d'être aussi paisible que celui de ses prédécesseurs; il eut d'abord à soutenir les attaques de Temym-el-Yafroung, roi des Féz, qui, deux fois par an, venait ravager l'état de Téménâ. Plus tard il eut affaire à un ennemi plus redoutable. Les Almoravides, devenus maîtres de leurs voisins, se ruèrent sur l'état de Téménâ; livrèrent plusieurs combats sanglants, souvent balancés, et dans l'un desquels leur Imâm, Abd-Allah-Ebn-Yasyn perdit la vie, 1059. Ce coup n'empêcha point les Almoravides de poursuivre leurs projets de conquêtes, et bientôt suivit, après une victoire complète, l'écroulement à peu près définitif de la monarchie de Barghouâtî. Il en existait encore une partie, en 1065; mais, vers 1066, leur royaume fut entièrement détruit par Yousef-Ebn-Tâschlyn, qui fit périr, dans une campagne de huit mois, plus d'un million de personnes. On fixe à environ 520 ans, sous huit émirs, la dynastie de Barghouâtî.

BARIAM (Charles-Middleton, lord), fils d'un receveur du port de Dundee, né en Écosse, en 1756; entra fort jeune dans le service de la marine; s'y fit remarquer par des actions d'éclat, et obtint, en 1758, le grade de lieutenant; se signala de nouveau sous les ordres de l'amiral Byng, et fut nommé capitaine de vaisseau, en 1763; vice-amiral, en 1795, et amiral, en 1795; en 1805, il remplaça lord Melville dans la place de premier lord de l'amirauté; et en 1806, il en fut privé lors du changement de ministère.

BARI, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, chef-lieu de la terre de Bari; ville archiépiscopale, fortifiée et commerçante; elle a un port sur la mer Adriatique, un lycée, plusieurs manufactures, et 19,000 habitants. On y a construit un superbe théâtre. Les auteurs latins l'ont nommée successivement *Barum*, *Barium*, *Bario* et *Barretum*. Elle est du reste très-ancienne; Strabon, Pline, Ptolémée, Tacite et Horace en font mention. Bari a été soumise aux Romains, et, après la décadence de l'empire, elle est souvent tombée au pouvoir des Sarrasins et des autres barbares. Depuis, les Grecs la soulevèrent, et, sous l'empire de Basile, au commencement du 11^e siècle, elle souffrit beaucoup. L'an 1009, Mèlès, duc de Bari, fit soulever la Pouille et la Calabre contre les Grecs. Elle eut ensuite des ducs particuliers, et reconnaissait les rois de Naples, qui y étaient sacrés, ainsi qu'à ceux de Sicile. En 1087, le corps de saint Nicolas, évêque de Myre, y fut apporté, lorsque les barbares ravagèrent la Lydie. — La terre de Bari fait partie de la Pouille, appelée par les anciens *Apulia Fenicia*. Elle est une des douze provinces du royaume de Naples, dans la Pouille, dont elle compose la meilleure partie, et longe le golfe de Venise, entre la terre d'Otrante et la Basilicate. — *Conciles de Bari*. Le premier, par le pape Urbain II, le 1^{er} octobre 1098, où saint Anselme de Cantorbéry disputa contre les Grecs; il s'agissait de l'union de l'église grecque avec la latine; il y parla savamment de la procession du Saint-Esprit. Le second, par Décio Caraccioli, l'an 1607; on y publia des ordonnances synodales qui ont été imprimées.

BARIGEL, officier de police à Rome, qui était à la

tête des sbires, ou de la maréchaulsée; il en est fait mention dès 1109.

BARJOLS, *Barjolium*, petite ville de France, département du Var, chef-lieu de canton, avec une population de 5,512 habitants; les produits de son agriculture la rendent assez florissante. Ses environs sont tellement pittoresques, que chaque année un grand nombre de dessinateurs y vont passer des mois entiers. Son église fut fondée, en 1060, par Raimbaud, archevêque d'Arles, et possédait autrefois le corps de saint Marcel, évêque de Die, dans une chasse d'argent. Lorsque les protestants s'emparèrent de la ville, le 6 mars 1562, ils prirent la chasse et brûlèrent les reliques. Elle fut encore prise par les troupes de la Ligue, le 14 mai 1590, et souffrit beaucoup. Robert, roi de Naples, comte de Provence, y fut élevé; il la combla plusieurs fois de ses faveurs; en 1522, il la fit chef de bailliage, et y établit un vignier.

BARING (N.), banquier anglais et membre de la chambre des communes du parlement d'Angleterre; s'opposa vigoureusement, en 1815, à l'adoption du bill ayant pour but d'apporter de nouvelles restrictions à l'importation des grains, ce qui lui valut les remerciements de l'assemblée des négociants de Londres; le 25 mai de la même année, il vota pour la guerre contre la France et pour le subsidé de 5,000,000 liv. stér. demandé pour subvenir aux frais; dans la séance du 12, il blâma hautement l'acquisition des colonies hollandaises payées 5,000,000 liv. stér. par l'Angleterre; le 20 mars 1816, dans la discussion d'un emprunt repoussé par le chancelier de l'échiquier qui l'accusait de ne l'appuyer que dans son intérêt personnel, il s'éleva de toutes ses forces contre les attaques dirigées contre lui et contre les autres capitalistes de Londres; la même année, il souscrivit la contribution de guerre imposée à la France par les alliés, et depuis il fit constamment partie à la chambre de la fraction wigh-lory dont MM. Canning, Harrowby, Liverpool, Huskisson, faisaient partie. Depuis 1827, il a fait plusieurs fois partie du ministère avec ses amis politiques.

BARIUM, corps simple de nature métallique; découvert, en 1807, par le célèbre Davy. Il est d'un blanc d'argent, mais aussitôt qu'on l'expose au contact de l'air, il se ternit en se recouvrant d'une couche d'oxyde. Il est fusible au-dessus de la chaleur rouge, et reste fixe à la température de la fusion du verre. On n'a pu évaluer exactement sa pesanteur spécifique; on sait seulement qu'elle est beaucoup plus considérable que celle de l'eau; il la décompose; dès qu'il est mis en contact avec ce corps, il en absorbe l'oxygène et met l'hydrogène en liberté. V. **BARYTE**.

BARKAL (ruines du mont), dans le pays des Chaykyé, en Nubie; ces ruines sont regardées, comme les restes de Napata qui fut pendant plusieurs siècles, après Méroé, la capitale de la Nubie, et que Pétronius, général romain, détruisit, 448.

BARKAN, village de Hongrie, célèbre par les deux victoires que les chrétiens remportèrent sur les Turcs. 1661 et 1685; il est séparé de Gran par le Danube seulement, aussi le regarde-t-on comme un des faubourgs de cette ville.

BARKIAROK, fils aîné de Malek-Schah, quatrième sultan de la dynastie des Selgiucides, succéda à son père, 485 de l'hégire, 1107 de J.-C. Pendant qu'il était à Ispahan, siège royal des Selgiucides, il fut assiégé et pris par sa belle-mère qui voulait élever sur le trône Mahmoud, qu'elle avait eu de Malek-Schah; il parvint à s'échapper; eut ensuite des démêlés avec deux de ses

oncles. Après la mort de sa belle-mère, il se réconcilia avec Mahmoud; quelque temps après, il fut pris et livré à son frère, et, sur le point d'avoir les yeux crevés, lorsque Mahmoud mourut subitement. Mohammed, un autre de ses frères, vint lui disputer ses droits, et après plusieurs combats, il fut obligé, par un traité, de laisser une partie de ses états à ce frère; il mourut, en 1150, âgé de 25 ans, après en avoir régné 15.

BARKOK, esclave circassien, au 14^e siècle, parvint aux premières dignités de la milice des Mamelucks; il chassa du trône le sultan Hadjy, de la dynastie des Mamelucks Baharites; s'empara du trône et fut le premier sultan de la dynastie des Mamelucks circassiens en Egypte; il triompha toujours des insurrections suscitées par les émirs égyptiens, et finit par régner assez paisiblement; il administra ses états avec sagesse, abolit beaucoup d'impôts et laissa néanmoins 400,000 pièces d'or dans son épargne; il mourut en 1599, laissant son fils Farady pour son successeur.

BARLETTI-DE-SAINT-PAUL (François-Paul), d'une famille napolitaine, né à Paris en 1754; en 1756, il fut nommé sous-instituteur des enfants de France, Louis XVI, Louis-Stanislas-Xavier et Charles-Philippe; il fit paraître à cette époque un *Essai sur une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues française et italienne*, qu'il dédia au dauphin, père de Louis XVI; en 1761, poursuivi par le parlement pour avoir publié un prospectus d'une *Encyclopédie élémentaire*, il se retira à Bruxelles, où il fit paraître une brochure dans laquelle il exprimait son mécontentement; arrêté par ordre du lieutenant de police, il fut écroué à la Bastille, où il resta trois mois; rendu à la liberté, il passa en Espagne, et devint professeur de belles-lettres au collège militaire des cadets à Ségovie; revenu en France, il fit paraître un nouveau système typographique, qui lui valut, à titre de récompense de la part du gouvernement, 20,000 livres et 500 exemplaires de l'ouvrage; en 1776, il continua son *Encyclopédie élémentaire*; en 1793, il fut nommé membre du jury d'instruction publique, professeur de grammaire générale au collège des Quatre-Nations, et, en 1799, professeur à l'école centrale de Fontainebleau; il mourut à Paris, le 13 octobre 1806; le meilleur de tous ses ouvrages est un cours complet de traités élémentaires, intitulé : *Les moyens de se préserver des erreurs de l'usage dans l'instruction de la jeunesse*.

BARLOW (Joël), l'un des hommes d'état les plus distingués des États-Unis, né à Reading, dans le Connecticut, en 1753, d'une famille anglaise établie en Amérique; se trouvait encore au collège de New-Haven, lorsqu'éclata la rupture des États-Unis avec leur métropole. Il s'engagea comme volontaire, et se distingua dans plusieurs circonstances; c'est dans le loisir des camps qu'il esquaissa le plan de son poème intitulé : *La Colombiade*. Il fut élu chapelain d'une brigade par l'état de Massachusetts, en 1776; après la paix de 1783, Barlow quitta la carrière ecclésiastique pour se livrer entièrement à l'étude des lois, et le barreau ne tarda pas à se féliciter d'avoir fait son acquisition. Il publia, en 1787, la *Colombiade* qui obtint un grand succès en Amérique et en Angleterre. Chargé d'une mission commerciale par la compagnie de l'Ohio, Barlow vint en France en 1789, et s'y occupa avec succès des intérêts de cette société. Sa colonisation, commencée en 1788, prit un accroissement si rapide, qu'en 1812 on y comptait déjà 250,760 âmes. L'état de l'Ohio est aujourd'hui le 17^e de l'Union et renferme une population de 800,000 habitants. M. Barlow, pendant les premières années de la révolution française, habita l'Angleterre où il publia plusieurs ouvrages politiques, entre

autres celui qui avait pour titre : *Avis aux ordres privilégiés*. Ses ouvrages eurent une telle vogue en Angleterre que Fox fit lui-même l'éloge de l'auteur dans la chambre des communes ; mais ils déplurent au gouvernement qui lui intima l'ordre d'évacuer le royaume. Il revint en France où il reçut, comme une marque d'estime, le titre de citoyen français ; il fut même sur le point d'être nommé, à Chambéry, député à la Convention nationale, mais des intrigues empêchèrent sa nomination. Son gouvernement le chargea, en 1794, de faire des traités avec les régentes barbaresques, et d'obtenir la liberté des Américains qui y étaient retenus captifs ; il eut le bonheur de réussir dans cette négociation. Il revint en France en 1798, et s'y fixa jusqu'en 1803, qu'il repassa en Amérique. Nommé, en 1811, ministre plénipotentiaire auprès de Napoléon, M. Barlow revint encore une seconde fois la France qu'il aimait comme une seconde patrie ; mais s'étant, pour des motifs d'une haute importance, rendu en Lithuanie où se trouvait Napoléon, il fut surpris par la mort à son retour, à Zanovitz, près de Cracovie, à l'âge de 37 ans ; ses talents et son caractère lui avaient concilié l'affection générale.

BARNE (Roger de), président au parlement de Paris, sous les rois Louis XII et François I^{er}, naquit à Paris et fut choisi à cause de ses talents pour être avocat général ; en 1512, il fut prévôt des marchands de Paris ; en 1515, il fut envoyé en ambassade à Rome, et, à son retour, 1517, François I^{er} le nomma président à mortier ; il mourut en 1525, et fut enterré dans l'église de Saint-Martin-des-Champs, dont il est considéré comme le restaurateur.

BARNÉCIDES, nom d'une famille à laquelle ses richesses, sa générosité et une grande catastrophe ont acquis dans l'Orient une célébrité que les contes des *Mille et une Nuits* ont, en quelque sorte, popularisée parmi nous. Les Barnécides étaient originaires de Balkh ; ils avaient la prétention de descendre des anciens rois de Perse. Le premier personnage de cette famille, dont l'histoire parle d'une manière authentique, est Khaled, fils de Barmek ; il exerçait les fonctions de visir auprès d'Al-Mansour, deuxième khalife de la dynastie des Abbassides, et jouissait même d'une grande faveur à la cour vers 710 ; car Fadhil, petit-fils de Khaled, et Haroun, petit-fils du khalife, étant nés à peu de jours l'un de l'autre, Fadhil fut allié par la mère de Haroun, et Haroun prit souvent le sein de la mère de Fadhil. Le khalife Mohammed-al-Mahdy, fils et successeur d'Al-Mansour, choisit Khaled pour gouverneur de son second fils Haroun, qui était destiné à monter sur le trône après son frère. En 760, Yahya, fils de Khaled, fut placé comme secrétaire auprès de Haroun, et donna à son maître des preuves de son zèle et de son habileté. Mousa-al-Haddy, parvenu au khalifat, en 770, avait l'intention de priver son frère Haroun du droit de succession qui lui avait été assuré par le testament de leur père, et de faire reconnaître son propre fils encore enfant, pour son successeur immédiat. Yahya réussit à le détourner de ce projet, et le khalife étant venu à mourir subitement, 786 depuis J.-C., Haroun, qui fut surnommé Al-Raschid, monta sur le trône et nomma Yahya son visir. Ce dernier déploya dans ce poste éminent les talents les plus remarquables ; il mit les frontières en état de défense ; pourvut à la tranquillité de l'état par une habile administration, qu'on a au plus haut point l'éclat du trône. Plein d'illusions, et d'affabilité, il avait une générosité toute royale ; ralt des bourses qui contenaient chacune 200 pièces d'argent, et il les distribuait aux personnes qui se trouvaient

à sa rencontre. Yahya eut quatre fils dont les noms les plus connus sont Fadhil et Giasfar. L'aîné, Fadhil, partageait avec son père les soins de l'administration ; aussi on l'appela communément le *Petit Visir*. Giasfar, le second, par ses manières douces et honnêtes, s'était concilié les bonnes grâces de Haroun, et dans les *Mille et une Nuits*, il figure souvent comme l'ami et le compagnon de son maître. Ce fut à la demande du khalife que Giasfar fut chargé par Yahya de la surintendance du palais. En l'année 792, Haroun-al-Raschid nomma Fadhil gouverneur du Djadjan et du Tabaristan avec la mission de réprimer la révolte d'un prince, descendant d'Ali, gendre du Prophète, nommé Yahya, et qui était à la tête d'un parti considérable. Fadhil vint heureusement à bout de cette mission sans verser une goutte de sang. Les largesses de cette puissante famille dépassaient toute mesure et dégénéraient souvent en prodigalités. Ses immenses richesses et son crédit inspirèrent de l'ombrage à Haroun, il se lassa d'être tenu comme en tutelle ; tout à coup le ressentiment longtemps couvé du khalife éclata comme la foudre sur la tête de Giasfar, qui fut mis à mort le 29 janvier 805. L'ordre fut aussitôt donné d'arrêter le père et les frères de Giasfar avec toute leur famille, et ils furent envoyés à Rakka en Mésopotamie, où ils finirent leurs jours dans la captivité. Quelques Barnécides, moins coupables aux yeux du maître, paraissent cependant avoir échappé à cette proscription. Quelles que fussent les fautes des Barnécides, leur gloire et leur générosité avaient jeté trop d'éclat pour ne pas leur survivre dans le souvenir des peuples de l'Orient ; et l'intérêt qui s'attache au malheur a sans doute contribué à populariser leur nom. Cette illustre famille offre cela de particulier que la disgrâce dont elle fut acablée fit éclater parmi les peuples et même parmi les courtisans des regrets unanimes ; elle eut presque autant de panégyristes que les plus grands princes de l'Orient.

BARNABITES, clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul, fondée à Milan vers 1550, par Antoine-Marie-Zacharie, Barthélémy Ferrari et Jacques Morigia ; un bref du pape Paul III la confirma en 1555, et il l'accorda en 1555, à ceux qui s'étaient joints à cette congrégation, la permission de faire des vœux solennels ; il leur donna le nom de clercs réguliers de St-Paul, les mit sous la protection du Saint-Siège, et les exempta de la juridiction des ordinaires. Cette congrégation n'eut point d'établissement hors de Milan pendant la vie des trois instituteurs ; elle resta même longtemps sans demeure particulière dans cette ville ; mais en 1542, elle eut un oratoire sous le nom de Saint-Paul, qu'elle quitta trois ans après, et obtint à cette époque l'église de Saint-Barnabé, d'où vint qu'on les appela Barnabites. Ferdinand II les appela en Allemagne ; de là ils passèrent en Bohême, en Savoie, et se répandirent dans toute l'Italie. En 1608, Henri IV les appela en France. Le véritable institut de cette congrégation est de confesser, de prêcher, d'enseigner la jeunesse, de diriger des séminaires, de faire des missions et d'autres fonctions ecclésiastiques, auxquelles les évêques peuvent les employer. Leur habil est en tous points semblable à celui des prêtres séculiers du 16^e siècle. Leur général est triennal, mais on peut le continuer trois autres années ; il en est de même pour toutes les autres charges de l'ordre. Autrefois leurs chapitres étaient toujours à Milan, maintenant ils se tiennent dans cette ville et à Rome. La résidence du général est dans Rome, à Saint-Charles. L'empereur Charles-Quint leur accorda de beaux privilèges. Ils enseignaient dans les universités de Milan, de Pise, etc., étaient grands pénitenciers à Bologne, avaient des cures à Rome, à Naples, à Milan, à Turin, etc. ; de

leurs rangs sont sortis plusieurs hommes célèbres, tels que cardinaux, philosophes, et un providenceur général de l'armée à la fameuse bataille de Léopante (7 octobre 1371). Il y a aussi dans le Milanais des religieux de cet ordre, appelées *Angeliques*; elles suivent la règle des Barnabites et sont sous leur direction, comme fondées par les mêmes fondateurs.

BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), fils d'un avocat consultant de Grenoble, né dans cette ville, en 1761, reçut une brillante éducation et débuta très-jeune au barreau, où il se fit remarquer par ses vastes connaissances et ses précoces talents. Il prononça au parlement de Grenoble, en 1785, à l'âge de 22 ans, un *Discours sur la nécessité de la division des pouvoirs dans le corps politique*, qui décelait un brillant talent oratoire. Nourri des écrits de J.-J. Rousseau et de Voltaire, il rêvait la chute de l'ancien régime et l'avènement d'un ordre social meilleur; mais ses idées politiques n'allèrent pas au delà de l'application de la constitution anglaise. Il publia en 1787, en faveur de cette constitution, un opuscule intitulé: *Esprit des Édits*. Ce fut sous ces brillants auspices qu'il fut appelé aux états-généraux par l'assemblée des trois ordres de sa province. On crut qu'habitué à suivre avec mesure dans sa province la ligne politique de Mounier, il ne se séparerait point de son patron dans le sein de la représentation nationale. Dès les premières séances, il préluda par une ardente opposition aux prétentions des deux ordres privilégiés, à ses généreuses motions pour la cause populaire, et se montra le vigoureux adversaire de Cazalès et de Maury. Il appuya l'avis de Mounier, tendant à substituer le nom de *Commune* à celui de *Tiers-État*, et soutint avec une égale énergie la proposition de Sieyès, qui constitua définitivement l'assemblée nationale. Il se signala dans la séance du jeu de paume, du 4 juin, par un sincère enthousiasme. Après la séance du 25 juin, il devança Mirabeau à la tribune, il réclama avant lui les fameux arrêtés qui décidèrent peut-être du sort de la liberté. Le caractère et les manières de Barnave offraient un contraste frappant qui se rencontre rarement, mais qui donne toujours à celui en qui il existe beaucoup d'ascendant sur les hommes. Impétueux et résolu, il était en apparence doux et calme; c'était quand sa volonté bouillonnait avec le plus d'ardeur que sa voix était plus grave, sa physionomie plus sereine, ses gestes plus tranquilles. Toutefois, un mot qui lui échappa dans un moment de fougue oratoire le perdit sans retour dans le parti des aristocrates. Après le 14 juillet, on s'indignait de la mort de Foulon, de Berthier et de Flesselles qui avaient péri dans l'énéme; Barnave, enivré du triomphe du peuple, s'écria: *Leur sang était-il donc si pur!* Cette exclamation spontanée lui valut d'amers reproches de la part du côté droit et des journaux de la cour; ces incessantes attaques blessèrent sa fierté et l'attachèrent plus étroitement à la cause démocratique; Barnave appuya, dans la séance du 1^{er} août, la déclaration des droits; il demanda la création des gardes nationales; le 2 septembre, il se prononça avec force contre le *veto absolu*; le 15 octobre, il fit déclarer les biens du clergé propriétés nationales; le 10 décembre de la même année, il lutta pour la première fois contre Mirabeau; il s'agissait de l'éligibilité des membres de l'assemblée aux fonctions salariées par le gouvernement; Barnave s'éleva avec force contre cette éligibilité que soutenait le grand orateur; la discussion fut semée de personnalités directes. En janvier 1790, Barnave voulut que le serment civique ne comprît pas la promesse de fidélité au roi, parce que, disait-il, la personne du monarque se trouvait comprise dans la constitution. Il dénonça plusieurs parlements qui avaient désobéi

aux décrets de l'assemblée; fit admettre les juifs aux droits de citoyen, et se prononça pour l'abolition des ordres religieux; membre du comité des colonies, il se prononça avec enthousiasme pour l'émancipation des nègres. On lui a attribué ce mot fameux, qui n'est pas de lui, « Périront les colonies plutôt qu'un principe! » Dans la séance du 22 mai, il se trouva de nouveau en opposition avec Mirabeau. La guerre de l'Espagne contre l'Angleterre venait de soulever une importante question: celle de savoir à qui appartenait le droit de paix et de guerre. Mirabeau le déférait au roi, conjointement avec la législature; Barnave, au corps législatif seul: la discussion fut vive et brillante; les deux adversaires luttèrent d'efforts d'éloquence; la victoire resta à Barnave, et Mirabeau lui-même rendit justice à son adversaire: « C'est, dit-il, un jeune arbre qui montera haut si on le laisse croître. » Une affaire d'honneur avec Cazalès eut encore la popularité de Barnave; membre du comité diplomatique, il s'y occupa avec zèle des intérêts publics, il fit rendre une foule de décrets importants, entre autres ceux qui ordonnaient la réorganisation des colonies. En janvier 1791, il se prononça vivement en faveur du club des jacobins appelé alors *société des amis de la constitution*, que ses amis politiques venaient de fonder; et attaqua souvent le club des *fruillans*, qu'il qualifiait de ramas de factieux. Le club des jacobins fut le fréquent théâtre des luttes de Mirabeau et de Barnave qu'un exercice constant de la parole éleva rapidement au plus haut degré du talent oratoire. Dans le courant de 1790, Barnave fut porté à la présidence de l'assemblée constituante; il parut, à partir de ce moment, revenir sur ses pas comme effrayé de la carrière révolutionnaire qu'il avait parcourue. Il demanda, le 11 mai 1791, qu'aucune innovation ne fût introduite dans le régime des colonies sans avoir préalablement pris l'avis des colons. Cette motion, si contraire aux premières idées qu'il avait développées avec tant d'éloquence quelques mois auparavant, lui attira de sanglants reproches d'apostasie. Sieyès, Grégoire, Robespierre surtout l'attaquèrent avec violence, et leur opinion prévalut. Quand la famille royale en fuite eût été arrêtée à Varennes, le 21 juin 1792, Barnave fut désigné avec Pétion et Latour-Maubourg pour se rendre auprès de elle. En revenant à Paris dans la même voiture que le roi et la reine, il ne se borna pas à leur témoigner ses égards; méritait une infortune si haute; oubliant ses devoirs austères de représentant du peuple, il n'eut point la force de résister aux prévenances royales dont on l'entoura pour l'enlever à la cause nationale. Dès ce moment, le cours de sa vie fut placé en lui au fougueux tribun. Devenu le chef de la nouvelle majorité qui s'organisa dans l'assemblée et qui était formée en grande partie d'hommes qu'il avait naguère combattus avec tant de vigueur, il fut en relation directe avec la cour; il aida souvent Louis XVI de ses conseils, rédigea le mémoire de ce prince sur les événements qui avaient causé sa fuite, et contribua beaucoup à faire créer le comité de révision qui modifia les décrets constitutionnels dans le sens monarchique. Quand la cohabitation du roi fut demandée, Barnave défendit la couronne, injectiva le parti républicain, et parvint à faire proclamer l'inviolabilité de la royauté, malgré les huées des tribunes. Sa popularité était perdue sans retour sans pour cela que la confiance de la cour lui fût complètement acquise. Aussi ardent dans ses nouvelles sympathies qu'il l'avait été dans ses premières affections, il rompit définitivement avec la cause démocratique; « ainsi on le vit prendre en main la défense des prêtres réfractaires, s'élever avec force contre les journalistes, et faire prononcer l'ordre du jour sur la motion de conserver à la législa-

ture le droit de déclarer que les ministres avaient perdu la confiance de la nation. Après la clôture de l'assemblée constituante, Barnave profondément découragé, se voyant à la fois dédaigné et par la cour qui espérait follement reconquérir le trône absolu, et par la nation qui gardait le souvenir de son inconstance politique, alla cacher sa douleur dans sa ville natale; mais à peine y était-il arrivé, qu'il fut décrété d'accusation par l'assemblée législative (15 août 1792). L'armoire de fer des Tuileries avait révélé sa correspondance avec la cour; Barnave dédaigna de se soustraire au fatal décret, et rejeta les moyens de salut que Danton lui offrait. Mandé à Paris, il fut enfermé à l'Abbaye, puis à la Conciergerie, et enfin traduit devant le tribunal révolutionnaire, où il se défendit mais vainement avec son énergie et son éloquence habituelles; il fut condamné à mort le 18 novembre 1793; il rencontra Camille-Desmoulins en sortant de l'enceinte du tribunal. « Camille, lui dit-il, tu ne m'en veux pas; nous avons dès le commencement défendu la même cause; je fais des vœux sincères pour que tu n'en sois pas victime ainsi que moi. » Camille pleurait; « Barnave était calme. Arrivé sur l'échafaud, il s'écria en levant les yeux vers le ciel: « Voilà donc le prix de ce que j'ai fait pour la liberté. » Ainsi périt à l'âge de 32 ans dans nos assemblées législatives, celui à qui Mirabeau mourant avait légué le sceptre de l'éloquence. Quelque souvenir de cette brillante illustration de la tribune, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle creusa elle-même l'abîme sous ses pas en se laissant fasciner par les caresses d'une cour corrompue, et en cessant de persévérer dans sa foi au peuple, et dans sa religion à l'égalité. La statue de Barnave fut placée, par ordre du gouvernement consulaire, dans le grand escalier, à côté de celle de Vergniaud; elle en fut retirée en 1814; elle est aujourd'hui au musée de Versailles.

BARNES (Robert), chapelain de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui l'envoya en Allemagne, en 1535, pour conférer avec les théologiens de Wittenberg, sur l'affaire de son divorce. Il se joignit aux ambassadeurs anglais, qui étaient venus proposer à l'électeur de Saxe une alliance contre le pape, et demander que Henri VIII fût associé à la ligue de Smalcalde; ils parlaient de la réformation de l'Angleterre, et la faisaient même espérer; mais leur but était simplement de faire approuver le divorce du roi, et d'obtenir une alliance politique, pour arrêter, par ces embarras, la vengeance de l'empereur, irrité à cause de la répudiation de sa tante. Barnes, à son retour, mérita les éloges du roi; il avait su supprimer, pour se faire bien venir, ce qu'il y avait de défavorable dans les conclusions. Il fut encore chargé plusieurs fois de négociations, notamment de celles qui avaient rapport au mariage d'Anne de Clèves avec Henri VIII. En 1540, sur le même texte, le sermon que l'évêque Gardiner avait prêché contre la doctrine de Luther; il lui fut enjoint de se rétracter; il le fit, mais de telle sorte, et avec tant de finesse, qu'il soutenait d'un côté ce qu'il avait rétracté de l'autre. Le roi le fit conduire à la tour de Londres, et il fut condamné par le parlement, sans examen et comme hérétique, à périr dans les flammes. Il est auteur de plusieurs ouvrages.

BARNET (Bataille de). Le comte de Warwick, surnommé le faiseur de rois, brouillé avec Édouard IV, se met à la tête du parti de Henri VI. Les deux armées, sous l'influence d'une haine implacable, en viennent aux mains le 14 avril 1471, à Barnet à dix milles de Londres. Le combat commença à la pointe du jour, et

dura jusqu'à midi; on se battit avec acharnement. Les partisans de Henri VI eurent d'abord l'avantage, mais finirent par être enfoncés de toutes parts. Le comte de Warwick, voulant rallier ses troupes, descend de cheval, et se jette au fort de la mêlée; cerné de tous côtés, il tombe percé de coups, et expire sur un monceau de cadavres qu'il avait terrassés. La bataille se termine par un effroyable carnage.

BARNEVELDT (Jean d'Olden), grand pensionnaire de Hollande, l'un des plus illustres citoyens de la république des Provinces Unies, né à Amesfoort, dans l'état d'Utrecht, en 1547, d'une des plus anciennes familles du pays; il étudia le droit à La Haye; de là, il se rendit successivement à Louvain et à Bourges pour y compléter ses études. Les guerres de la Ligue l'ayant obligé, comme beaucoup d'autres étudiants, à quitter la France, il s'en fut à Bâle, puis à Cologne, et de là à Heidelberg. Il revint se fixer à La Haye comme avocat, en 1570. La guerre des Pays-Bas contre le roi d'Espagne était alors dans toute sa force; Barneveldt y prit part comme volontaire. Il porta les armes devant Harlem et devant Leyde; mais ce n'était point dans les camps que l'appelait son génie naturel; c'est dans la carrière difficile de la diplomatie et des travaux parlementaires qu'il devait rendre de glorieux services à son pays. En 1576, il fut nommé conseiller et pensionnaire de la ville de Rotterdam. En 1583, après l'assassinat du prince d'Orange, les États-Généraux nommèrent stathouder, en remplacement de son père, le jeune Maurice, qui n'avait pas encore 17 ans. Les affaires des Espagnols étaient, sous la conduite du prince de Parme, en bon train. Plusieurs villes des plus importantes étaient entre leurs mains; un grand nombre d'autres assiégées et pressées vivement; les Vallons étaient soumis, la Flandre subjuguée, le Brabant enflamé, la Hollande et la Zélande menacées, le reste des provinces mal soutenu; l'armée se trouvait réduite à 5,000 hommes, et les revenus du trésor à une très-grande pénurie. Les États-Généraux, convaincus de leur impuissance, envoyèrent, en 1585, une députation solennelle à Henri III, roi de France, pour lui offrir la souveraineté des Pays-Bas. Ce prince refusa nettement après quelques tergiversations. Les États, rebutés de ce côté et alarmés des progrès des Espagnols, maîtres d'Anvers et de Bruxelles, s'adressèrent la même année à la reine Elisabeth. Barneveldt était l'un des chefs de cette députation. Elisabeth déclina la qualité de souveraine, et se tint simplement à celle d'auxiliaire. Le traité fut ratifié en octobre 1585. Il portait que la reine enverrait au plus tôt, en qualité de gouverneur-général des Provinces Unies, un seigneur de marque et de la religion réformée, ainsi qu'une armée entretenue à ses frais pendant la guerre, et dont les frais seraient remboursés à la paix, etc; ce traité stipulait différentes conditions dont Barneveldt n'eut point de peine à dénicher l'astucieuse politique. Les États, suivant son conseil, se décidèrent à profiter du secours des Anglais, tout en veillant sur eux avec attention. Pour former un contrepois aux vues ambitieuses de Leicester, Barneveldt, avant l'arrivée de ce gouverneur, fit déférer au jeune Maurice le stathouderat particulier de la Hollande et de la Zélande, 1585. Les États, pour reconnaître le zèle et l'habileté de Barneveldt, le nommèrent *arocat*, c'est-à-dire chargé de la direction politique et civile du gouvernement. En 1587, Barneveldt notifia, au nom du pouvoir suprême, les griefs de la république contre Leicester, et déterminâ une ambassade chargée de porter plainte devant Elisabeth. Leicester tenta de faire enlever Barneveldt et Maurice, et échoua; las de voir tous ses projets déconcertés, il re-

gagna l'Angleterre à la fin de 1587, laissant à son lieutenant le commandement de ses troupes. En 1590, Barneveldt passa en Angleterre comme ambassadeur, et conclut avec Elisabeth un traité, pour traiter de la reddition de trois places fortes de la république, occupées par les Anglais comme gages de leur créance pour les frais de la guerre. En 1598, il fut encore envoyé en ambassade auprès de Henri IV, pour détourner ce prince de signer la paix avec l'Espagne, ou tout au moins pour prévenir ce que ce traité pourrait avoir de menaçant pour l'indépendance des Provinces-Unies ; ses efforts furent en partie infructueux. La paix fut signée entre la France et l'Espagne, au printemps de 1799, au congrès de Vervins ; Henri IV néanmoins y stipula quelques conditions avantageuses pour ses anciens alliés. Cette mission à peine terminée, Barneveldt reçut ordre de se rendre en Angleterre pour empêcher la conclusion d'un traité semblable avec l'Espagne. Malgré les difficultés de la négociation, Barneveldt obtint d'Elisabeth la confirmation du traité de 1583, par un nouvel accord que les parties signèrent à Westminster dans le courant de l'été 1598. En 1607, après plus de quarante ans de guerre, l'archiduc Albert, gendre de Philippe II, dont il avait reçu l'investiture des Pays-Bas, fit les premières avances de paix à la république ; ces ouvertures furent agréées : on signa de part et d'autre une suspension d'armes de huit mois, afin de pouvoir travailler efficacement à la conclusion de la paix. Ce fut dans cette circonstance solennelle que Barneveldt donna les plus grandes preuves de son patriotisme et de ses talents diplomatiques ; la paix lui semblait d'autant plus indispensable que, depuis longtemps, il avait l'esprit éveillé sur les projets ambitieux de Maurice, et qu'il appréhendait que sa patrie ne se fût affranchie de la domination espagnole que pour passer à une autre maison de souverains ; cette insistance pour écarter les propositions pacifiques de l'Espagne fut l'origine de la haine que Maurice conçut contre lui. La ville de La Haye fut choisie pour le lieu du congrès. La France, l'Angleterre, le Danemark, le Brandebourg et le Palatinat furent invités à y prendre part. La France, devant y avoir le premier rôle, la direction des débats fut confiée au président Jeannin, ambassadeur de France, politique savant et délicat. Un traité particulier d'alliance offensive et défensive, concerté entre Barneveldt et Jeannin, fut signé en janvier 1608. Spinola et Richardot, plénipotentiaires de l'Espagne, arrivèrent au commencement de février. Le congrès s'ouvrit avec solennité. La république y était représentée par les commissaires des provinces, par les États-Généraux, auxquels s'étaient joints le Conseil-d'État et le prince Maurice. Barneveldt était chargé de porter la parole. Le premier point sur lequel il insista fut la reconnaissance pleine, et sans aucune réserve, de l'indépendance des Provinces-Unies. Ce point fut accordé presque sans difficulté ; mais le second, qui concernait la liberté du commerce, souleva de graves débats, et menaça de rendre tout accommodement impossible. Ce fut alors que Barneveldt mit en avant la proposition d'une trêve ; il fut chaudement appuyé par Jeannin. Le prince Maurice, qui au fond ne voulait point sérieusement de la paix, s'alarmait de ce parti qui dérangeait également ses vues ; il se prononça ouvertement contre la trêve. Ses partisans accusèrent Barneveldt d'être vendu, soit à l'Espagne, soit à la France. Le délai fixé pour le congrès était expiré ; les plénipotentiaires s'étaient retirés ; le parti de Maurice était triomphant. Dans cette conjoncture délicate, Barneveldt se rend devant l'assemblée des États ; là, déplorant l'aveugle acharnement auquel il est en butte, il offre sa démission et

se retire. Aussitôt les États délibèrent ; on nomme des députés pour le prier de ne point abandonner la république dans ces temps difficiles ; il se laisse fléchir et ramène ainsi à lui presque tous les suffrages. Maurice lui-même est obligé de céder, et la trêve, premier gage de la paix, est signée en avril 1609. Les deux partis, qui s'étaient si hautement desservis dans le cours du congrès, choisirent dès lors un autre champ de bataille, celui des opinions religieuses, qui représentaient néanmoins des intérêts politiques opposés. Barneveldt se rangea dans le parti d'Arminius, qui inclinait vers la liberté, la tolérance, et par conséquent en politique vers le fédéralisme ; c'était celui des esprits éclairés et des riches citoyens. Maurice, au contraire, embrassa ouvertement le parti de Gomar, qui soutenait les principes d'unité et de despotisme de Calvin, et avait pour lui le peuple. Alarmé des progrès de Maurice vers le pouvoir souverain, Barneveldt fit rendre par les États une ordonnance qui permettait à chaque ville d'avoir son armée, et de faire prêter un serment particulier aux troupes à sa solde. Maurice, fort de l'appui du peuple, empêcha presque partout l'exécution de cette mesure. En même temps, il favorisa secrètement les libelles, les accusations, les outrages, qui recommencèrent à pleuvoir sur Barneveldt. On l'accusa de connivence avec Rome et Madrid ; on demanda même son supplice. L'illustre vieillard proposa sa démission, mais on refusa de la recevoir ; il publia alors une apologie de sa conduite. Mais Maurice, d'accord avec les États-Généraux, n'en poursuivit qu'avec plus d'ardeur le projet de perdre son rival ; il fit désarmer toutes les municipalités, et ordonna la convocation d'un synode national. Barneveldt, ainsi que les deux pensionnaires de Hollande, Grollius et Hogerbelt, sont arrêtés le même jour. Plusieurs citoyens, mais vainement, de prêter aux prisonniers quelque appui. Les États de Hollande les avaient abandonnés à la justice des États-Généraux. On nomme en février une commission de vingt-quatre membres, entre les mains desquels le procès est remis ; son issue, comme celle de tous les procès politiques, ne pouvait être douteuse ; il fut condamné à mort le 12 mai 1619, et exécuté le lendemain, à l'âge de 73 ans. Sa fermeté ne l'abandonna point dans ses derniers moments ; il s'informa avec anxiété du sort de Grollius et d'Hogerbelt, à qui il portait une affection toute particulière. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Ne croyez pas, mes amis, que je sois un traître ; j'ai toujours agi sincèrement, et selon les lois de la probité ; j'ai vécu en bon patriote, et je meurs tel. » Le peuple, passant d'un extrême à l'autre, ne vit plus en lui, après son exécution, qu'un martyr ; il trempa des mouchoirs dans son sang.

BARNEVELDT (Guillaume), fils aîné du précédent, se mit à la tête des arminiens opprimés, pour venger la mort de son père. La conspiration découverte, il se déroba aux poursuites. René, second fils de Barneveldt, qui cependant avait été loin d'approuver la conduite de son frère, périt à sa place sur l'échafaud, en 1625.

BARNEVELDT, ile de la mer Magellanique, au midi de l'ile des Patagons et du détroit de Le Maire. Les Hollandais la découvrirent en 1616, et lui donnèrent son nom en l'honneur du fameux Jean Barneveldt, avocat-général de Hollande, en 1588.

BARNEVELT (Prise de la tour de). Schafelaar, capitaine hollandais, défendait cette tour, en 1582, lors de l'expédition du duc d'Albe contre la Hollande. Sommé de se rendre, il ne voulut y consentir qu'au moment où l'on amenait le canon devant sa tour. La brèche ouverte permit aux Es-

pagnols d'y passer; on demanda à capituler. Les Espagnols exigèrent d'abord qu'on leur jetât le capitaine hollandais du haut du donjon. Tous les assiégés se soulèvent contre cette horrible proposition, et jurent de mourir; mais le commandant s'adresse à sagnon : *Mes amis*, leur dit-il, *comme il faut que je meure un jour, jamais il ne se présentera un plus beau moment, puisque je vous salue par ma mort.* Ces paroles prononcées, il se précipite du haut de la tour.

BARIME. V. POMÉRANIE (ducs de). **BARO** (Balthazar), de l'Académie française, né à Valence, en 1600; fut secrétaire du marquis d'Urfé, après la mort duquel il publia la quatrième partie du roman d'*Asirée*, et composa la cinquième sur ses Mémoires; il fut fait gentilhomme de mademoiselle de Montpensier, reçu à l'Académie française, et nommé chancelier de l'université à Montpellier, où il mourut en 1650; il fit en l'honneur du cardinal de Richelieu un grand nombre de pastorales, tragédies, poèmes et odes.

BAROCCI (Frédéric), dit le *Barroche*, peintre et naturaliste d'Urbia; sa famille est célèbre par plusieurs hommes habiles dans la sculpture, la ciselure, l'horlogerie et les mathématiques. Il travailla beaucoup d'après Raphaël et le Titien. Le pape Pie IV le fit venir à Rome, et il exécuta au palais du Belvédère plusieurs grands tableaux. Il fut empoisonné par jalousie dans un repas, et mourut une vie languissante jusqu'à sa mort, arrivée en 1512. Le musée royal a de lui une *Descente de croix*; on cite encore de lui le *Martyre de saint Vital*.

BAROMÈTRE, tube de verre, vide d'air, dans lequel s'élève une colonne de mercure, faisant équilibre avec la pesanteur de l'atmosphère, par le moyen d'une cuvette de mercure dans laquelle l'extrémité inférieure du tube est plongée, ou simplement en donnant à la partie inférieure du tube la forme d'un syphon renversé, comme dans les baromètres à cadran. Cet instrument sert à mesurer la pression de l'atmosphère; il a été inventé, en 1644, par Toricelli, disciple de Galilée. Voici à quelle occasion : des fontainiers de Florence ayant inutilement tenté d'élever l'eau, par le moyen de la pompe aspirante, à une hauteur plus grande que 32 pieds, il devint nécessaire de modifier la généralité du principe, bizarrement formulé, que la nature avait horreur du vide, et d'admettre que cette prétendue répugnance ne se soutenait qu'à une hauteur verticale de 32 pieds. Toricelli soupçonna le premier que l'ascension de l'eau dans le corps de la pompe était due à la pression exercée par l'air sur la surface libre du liquide dans le réservoir, et que la limite de 32 pieds, indiquée par l'expérience, était la hauteur nécessaire pour qu'une colonne d'eau fit complètement équilibre à cette pression. De cette donnée posée, il devait en résulter que des liquides, inégalement pesant, devraient s'élever dans les mêmes circonstances à des hauteurs inversement proportionnelles à leur densité. C'est ainsi que le mercure, dont la densité est environ 13 fois plus grande que celle de l'eau, ne devait s'élever qu'à une hauteur 13 fois moindre que 32 pieds ou à 28 pouces environ; c'est ce que Toricelli prouva par une expérience décisive, d'où sortit l'invention du baromètre. Malheureusement une mort prématurée l'enleva au milieu de ses recherches. Pascal, vers 1646, reprit les mêmes expériences, qu'il varia en les appliquant à des liquides de densités différentes. Il donna une nouvelle confirmation de la théorie de Toricelli, en l'appliquant à la hauteur des montagnes. Le premier essai fut fait par Perrier, à la prière de Pascal, en 1646, aux environs de Clermont en Auvergne. Le succès fut complet; les hauteurs de la colonne de mercure, observées successivement au niveau

de la ville de Clermont et au sommet du Puy-de-Dôme, présentèrent une différence de 5 pouces 1 ligne et demie. Pascal lui-même répéta l'expérience à Paris sur la tour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, en 1648, et trouva, pour une différence de niveau de 25 toises, une différence de plus de 2 lignes dans la hauteur de la colonne de mercure. Depuis ces expériences mémorables, la pesanteur de l'air fut admise au nombre des principes fondamentaux de la physique, et on ne tarda pas à en déduire un grand nombre de conséquences importantes. L'appareil de Toricelli, modifié par plusieurs conceptions ingénieuses, est devenu, sous le nom de baromètre, un moyen usuel de mesurer les variations qu'éprouve en chaque lieu la pression atmosphérique, et est aujourd'hui un des plus puissants auxiliaires des sciences météorologiques. La belle découverte de Toricelli et de Pascal a permis d'apprécier rigoureusement l'énormité du poids que supporte le corps humain, et les effets marqués qui doivent résulter pour son économie de la rupture de l'équilibre entre la pression des fluides intérieurs et celle de l'air extérieur, soit qu'on s'élève sur de hautes montagnes ou dans l'acrostat, soit qu'on descende sous la cloche du plongeur. Quelques médecins, parmi lesquels on peut citer Mend et Hoffmann, 1740-1780, ont eu recours à l'observation du baromètre pour y puiser quelques indications de physiologie. Il n'est pas jusqu'à la chimie pour laquelle la connaissance de la pression actuelle du baromètre ne soit devenue indispensable dans un grand nombre d'expériences, notamment toutes les fois qu'on veut déterminer à quel degré un liquide entre en ébullition. Déjà, avant Toricelli, Otto de Guericke, né à Magdebourg, en 1602, avait imaginé un marmouset de verre, qui descendait dans un tube quand le temps était pluvieux, et qui s'élevait lorsqu'il devait être serein; mais le baromètre de Toricelli fit oublier le marmouset de Guericke. — Le baromètre à roue ou à cadran a été imaginé par Hooke, 1666-1680, ou, selon d'autres, vers la même époque, par Robert Boyle, tous deux anglais; cet instrument, d'une exactitude peu rigoureuse, est seulement destiné à indiquer les changements de temps, et à orner les appartements. — Le baromètre double a été inventé par Huygens, vers 1675. — Le baromètre à cuvette, dans lequel le tube est tout droit, et plonge par son extrémité dans une cuvette plus ou moins large, a été perfectionné, en 1815, par l'habile artiste Fortin. Deluc, en 1788, imagina le premier baromètre à syphon, dont le tube est recourbé à sa partie inférieure en forme de syphon; mais son instrument présentait cet inconvénient que les deux extrémités de la colonne de mercure n'éprouvaient pas la même capillarité. La nécessité d'avoir un niveau constant a fait imaginer à Ramsden, en 1800, de rendre le fond de la cuvette mobile en le construisant en cuir, de sorte qu'il est toujours possible, par ce moyen, de faire coïncider le niveau du mercure avec le zéro de la division. Ce baromètre, perfectionné par M. Gay-Lussac, est aujourd'hui préféré pour les observations ambulantes, parce qu'avec une exactitude suffisante, il permet une bien plus grande célérité dans les manœuvres. L'astronome Laplace donna, en 1798, une méthode pour mesurer les hauteurs par le baromètre, que l'on reconnaît encore aujourd'hui comme la meilleure, c'est-à-dire comme donnant les erreurs les plus petites. Cette formule a été corrigée, en 1804, par le géologue Ramond, qui l'appliqua à ses propres observations, à celles faites par M. de Humboldt sur le Chimborazo, et à l'ascension aérostatique de M. Gay-Lussac, en 1805. Dans un rapport remarquable, lu à l'Institut en 1809, M. Ramond annonça que, pour tenir compte des modi-

fications de l'atmosphère, il s'était servi avec succès de deux baromètres correspondants. Il donna, à la suite de ce rapport, le moyen d'appliquer un procédé barométrique, dont il démontra la justesse pour déterminer le nivellement des plaines. C'est à ce savant et à M. Humboldt qu'on doit l'établissement définitif de cette partie de la météorologie, qui embrasse les variations périodiques. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'avaient reconnu l'action de la lune sur le baromètre. Une récente publication de M. Schübler de Tubinge, relative aux changements de temps qui suivent les phases de la lune, a donné l'occasion à M. Arago, en 1855, de faire savoir au public que l'astronome français Flaugergues avait constaté depuis plusieurs années, et de la manière la plus précise, l'influence de la lune sur la pression atmosphérique. Ce résultat si curieux a été pleinement confirmé par un mémoire de M. Bouvard, membre du bureau des longitudes. Ce savant a combiné des observations qui embrassent une période de 25 ans. V. MÉTÉOROLOGIE, LUNE.

BARON. Ce mot a été pris diversement selon les différences des temps et des lieux; aucun philologue de s'accorde sur l'étymologie du mot baron; son origine, suivant les divers auteurs, est venue de quatre sources différentes: 1^o de la langue latine, dont l'ablatif *viro*, de vir, homme, se serait changé en *baro*, *varo*, c'est l'opinion de Barbazan, de sir Henri Spelman; toujours est-il que *baro* ou *varo* était en usage au beau temps de la langue latine et qu'il s'y attachait une espèce de défaveur; aussi est-il difficile d'expliquer comment un terme injurieux a pu devenir la qualification des conquérants. 2^o Des langues gauloises ou ibériennes, où l'on voit que Benneton dérive ce mot de *ber* qui signifie homme en langue celtique. Cornutus dit que les Gaulois appellent *barones* ou *varones* les valets des hommes de guerre. Isidore de Séville lui donne l'acception de mercenaire: *Mercenarii sunt qui servant mercede accepta, idem et barones*. 3^o Du grec; c'est l'opinion d'Isidore qui combat les origines gauloises et ibériennes, c'est, dit-il, une corruption de *bas*, fort: *Græco nomine, quia sunt fortes in laboribus*. Ducange appuie cette assertion. Quant à la quatrième source, plusieurs la placent dans les idiomes germaniques. *Bar*, *bahr* ou *barin*, signifiait homme chez les Teuto-Franks. Pour sa signification primitive, Cicéron et Perse l'interprètent par idiot, imbécile. Les Italiens désignent un gueux, un mendiant par *barone*; les Gaulois, un homme par *ber*, et un valet ou mercenaire par *baro*. La langue tudesque n'y attache point de défaveur, *bar* signifie vir, homme. Cependant on peut affirmer qu'avant la conquête, les Gaulois ne lui donnaient point le même sens. On peut, dans tous les cas, lui donner, avec quelque consistance, une double interprétation: l'une germanique, où *baro* équivalait à homme; l'autre latine ou gauloise, où *baro* signifiait serviteur. Dans la première hypothèse on conçoit aisément le changement du nom d'homme en un titre d'honneur, d'où bientôt à dû venir le nom de guerrier pour désigner les vains et les conquérants; c'est du reste ce que nous apprend l'histoire. *Bar* était aux yeux des vains un titre de supériorité; il faut en induire que lors de la fusion des langues, le mot germanique l'emporta sur le romain. Dans la seconde hypothèse, où *baro* signifie serviteur, il faut le considérer sous le rapport de la position des guerriers à l'égard du chef; mais ce qui ne se concilie guère, c'est que ce terme injurieux dans la langue latine est devenu un titre d'honneur. La raison que l'on en peut donner, c'est qu'à la longue le sens primitif a été perdu. Le titre de baron désigne la noblesse, particulièrement en France, en Allemagne et en Angleterre. Dans le principe il était réservé uniquement aux

conquérants. Sous Hugues Capet, vers 990, il s'étendit aux grands, aux seigneurs, aux vassaux du roi et aux grands feudataires, en général à tous les gens illustres tant dans l'église que dans l'état. Il en était néanmoins question parmi les Bourguignons vers 580, selon Grégoire de Tours et Frédégaire. Dans l'acte de mariage de la fille de Thibault, comte de Champagne, avec le duc de Bourgogne, ce comte s'intitule: « noble baron par la grâce de Dieu, etc. Dans une charte de 1265, Thibault, roi de Navarre, est désigné sous le nom d'honorable baron, par Guiz, évêque de Langres. Dans une autre de l'an 1267, Guillaume, évêque de Metz, s'exprime ainsi: « Faisons savoir que de toute querelle entre noble baron Ferri, duc de Lorraine, etc. » Quelque temps plus tard, le titre de baron qu'avait tout grand feudataire, devint la qualification personnelle de tout possesseur d'un grand fief, sans qu'il fût pour cela comte ou duc; il suffira de rapporter un passage de Ducange: *Disseriat. sur Joinville*, pour désigner le rang de baron dans la noblesse de France: « Encore bien que le caractère de la noblesse soit uniforme, et qu'il est en quelque façon vrai de dire qu'un gentilhomme n'est pas plus gentilhomme qu'un autre: si est ce qu'il y a toujours eu divers degrés entre les nobles qui ont composé différents ordres entre eux; car les uns ont été plus relevés que les autres à raison des dignités qui leur estoient conférées par le prince, les autres par les prérogatives que les qualités et les titres de chevalier leur donnoient. De sorte que nous remarquons qu'il y a eu en France trois degrés et trois ordres de nobles. Le premier est celui des barons, qui comprenoit tous les gentilshommes qui estoient élevés en dignités, tant à cause des titres qui leur avaient été accordés par les rois, qu'à cause de leurs fiefs, en vertu desquels ils avoient le droit de porter la bannière dans les camps du roi, d'y conduire leurs vassaux et d'avoir un cri particulier. C'est pourquoi ils sont ordinairement reconnus sous le nom de bannerets et souvent sous le nom général de barons. » En Bretagne, pour être créé baron il fallait être parent de duc, c'est ce que l'on voit dans les actes des créations de barons, faites par le duc Pierre en 1451, et leur nombre ne se montait qu'à neuf. On a appelé *barons châtellains*, les possesseurs de châteaux; on appela aussi barons les pairs dans les justices. Les grands vassaux de la couronne, indépendamment de tous autres titres, comme ducs, comtes, ou vicomtes, étaient autrefois indifféremment appelés *pairs*, *princes* ou *barons*. Pairs, parce qu'ils étaient égaux entre eux; princes, comme seigneurs des lieux de leur dépendance; et barons, comme les premiers et les plus puissants du royaume. Cette dernière qualité, déjà forte au 9^e siècle, où elle fut appliquée aux grands du royaume généralement certain qu'on voulut entendre par cette désignation un certain ordre de noblesse, passait, au 12^e siècle, et bien avant le 15^e, pour si noble et si relevée, qu'on quittait le titre de prince pour celui de baron. C'est ce que fit le sire de Bourbon vers 1200; cependant ses ancêtres avaient porté durant plus de 500 ans le titre de comtes et de princes. Les *hauts barons* étaient ceux qui tenaient une des quatre notables baronnies de France, Coucy, Craon, Sully et Beaujeu; ils tenaient les terres dans la même franchise que les princes de l'empire, et avaient le droit de battre monnaie. Dans les premiers temps c'était toujours un haut baron qui présidait au parlement; indépendamment des quatre dont nous venons de parler, les ducs, les comtes et même quelques vicomtes privilégiés portaient le titre de hauts barons. Quand le roi tenait les états ou des conseils d'importance, il assemblait ses barons, qui ont changé souvent de degrés et de qualités, comme nous

l'avons dit plus haut. Autrefois pour être baron, il fallait posséder trois ou quatre châtellenies, et trois maladreries; ainsi le veut une ordonnance de Henri III, 1579. Les seigneurs de Montmorency passent pour avoir été appelés les premiers barons de France. La loi du 4 juin 1789, fit disparaître le titre de baron, ainsi que tous autres titres et dignités; mais en 1808, Napoléon le rétablit sans modification; plus tard, en 1836, la loi concernant les barons fut encore plus étendue, car elle permit à chacun de se faire baron de son autorité privée. En Angleterre, le titre de baron ne paraît qu'en 1050, sous Canut, roi des Anglo-Danois, mais il n'y a été établi que sous Guillaume-le-Conquérant, 1067, et en Écosse par le roi Malcolm I, vers 1060. Après la conquête, tous les barons vinrent au parlement et eurent séance dans la chambre haute comme les pairs; mais ils étaient si nombreux qu'il fut réglé par Henri III qu'ils n'y viendraient qu'autorisés par un écrit de sa main ou par un brevet qui ne servirait que pour cette fois-là. Dans la suite ils obtinrent du roi Richard, en 1270, des patentes, et on les appela barons par patentes, ou par création, par érection. On ajoute encore une troisième espèce de barons appelés *baron by tenure*; ce sont les évêques, qui tiennent à titre de baronnie des terres annexées à leur évêché, et qui leur donnent séance dans la chambre haute; ils sont appelés *lords spirituals*. Avant la réforme il y avait aussi les barons des cinq ports; ce barons demeuraient dans les cinq principaux ports de l'Angleterre, du côté de la France, et étaient Hasting, Dover, Hih, Rumen et Sandwic. Les barons d'un comté sont les principaux de ce comté. Les barons aumôniers sont les ecclésiastiques qui tiennent du roi des biens de l'église à titre de baronnie. Quant aux barons du roi, ce sont les seigneurs de la cour, ou ceux qui tiennent des terres immédiatement du roi. Les barons de l'échiquier, sont les juges de l'échiquier; le principal est appelé *lord chef baron*, et les trois autres ses assistants. Les barons terriers sont tous ceux qui ont de grandes terres et beaucoup de fiefs. Dans quelques notices ils sont appelés barons des châteaux. Enfin les barons du parlement sont les lords du parlement qui ont droit d'y assister. En général, en Angleterre, le titre de baron est la qualification par laquelle on désigne collectivement les feudataires du roi, les grands vassaux. Il y avait néanmoins, comme en France, quelques baronnies médiates, relevant d'un grand vassal; et parmi les feudataires du roi, ceux qui n'étaient ni ducs, ni marquis, ni comtes, prenaient le titre de baron comme titre personnel; mais comme les seigneuries se classaient d'après la puissance des fiefs, ces derniers étaient de beaucoup supérieurs aux comtes et aux marquis, lors bien même qu'ils ressortaient du grand vassal. Partout où la féodalité prit place, il en fut ainsi. En Espagne, les barons étaient les *ricos hombres*, ceux qui avaient plusieurs vassaux. Dans l'ancien ordre hiérarchique, la qualité de baron venait après celle de vicomte, et occupait par conséquent la quatrième rang; dans la noblesse de Napoléon, elle tenait également la quatrième place et venait après celle de comte; où la conféraient aux généraux de brigade, aux colonels, aux préfets, présidents de cours royales, procureurs-généraux et évêques. La couronne de baron est un cercle d'or entouré d'une torsade de perles. V. ARMOIRIES, BLASON, NOBLESSE.

BARON (Michel Boyron, dit), fils d'un acteur et comme lui comédien, né à Paris en 1635; il fut l'élève et l'ami de Molière et contribua beaucoup à fixer parmi nous le vrai ton de la déclamation; il joignait à un jeu séduisant et à une rare intelligence une figure et un maintien nobles, une voix sonore et le plus grand naturel dans ses

gestes; l'art avait encore développé ces belles dispositions. Fatigué de parcourir la province, il vint débiter à Paris, en 1670, sur le théâtre du Palais-Royal. Le premier rôle important qu'on lui confia fut celui de Domitien dans *Tite et Bérénice*, de Corneille, emploi qui le fit déjà connaître et dont il tira de grands avantages. À la mort de Molière, il passa dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, et créa, depuis 1680 jusqu'en 1691, époque de sa retraite un grand nombre de premiers rôles. Baron s'éloigna 29 ans du théâtre et cet inimitable comédien y reparut le 10 avril 1720, dans le rôle de Cinna; on remarqua que pendant ce long espace de temps il n'avait rien perdu de ce beau talent qui lui avait valu tant de fois l'admiration du public. Il mourut en 1724.

BARONIUS (César), né à Sora dans le royaume de Naples, le 30 octobre 1538. Les troubles de son pays l'obligèrent, en 1557, de passer, avec son père, à Rome, où il devint un des premiers disciples de saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, puis, en 1593, général de cette congrégation par la démission du fondateur. Clément VIII le prit pour son confesseur; le nomma cardinal en juin 1596, et bibliothécaire du Vatican. Après la mort de Clément VIII, il eut part au pontificat, eut 31 voix pour la tiare, au mois de mars 1605, dans le conclave de Paul V; mais les Espagnols l'exclurent à cause de son *Traité sur la monarchie de Sicile*. Il mourut le 30 juin 1607, âgé de 68 ans et 8 mois. Ce savant cardinal s'occupa jusqu'à sa mort de ses *Annales ecclésiastiques*. On y doit encore le Martyrologe romain.

BARONNETS (Chevaliers), institués en Angleterre par Jacques I^{er}, 1611. Il les plaça entre les chevaliers et les barons; ils précédaient tous les chevaliers, excepté ceux de la Jarretière, et avaient le privilège de porter sur leurs écus les armes d'Ulster, qui sont d'argent à une main de gueules, à condition qu'ils défendraient la province d'Ulster en Irlande, et entretiendraient pour cela trente soldats pendant trois ans, à raison de huit sols par homme chaque jour. Il fallait aussi, pour être fait baronnet, avoir au moins mille livres sterling de revenu. Leur nombre, fixé d'abord à 200, augmenta insensiblement.

BAROR, prince tributaire d'Arménie; devint le successeur de son père Sgaorty; quelque temps après, il se liguait avec Arbace, Béléusis et Paramaz, dans le but de renverser l'empire d'Assyrie; ils s'emparèrent de Ninive, et Baror se fit déclarer roi à la place de Sardanapale, l'an 747 avant J.-C. Il mourut après un règne de 45 ans.

BARQAH, pays de la région de Maghreb, en Afrique; au nord, il est compris dans la régence de Tripoli, et habité par des Arabes, dont les plus connus sont les Ihharabyn et les Aoulâd-A'ly. Au sud, errent des tribus arabes; les principales sont celles des Beny-el-Ihasân, de Doghannah, d'El-Assâla, de Salamat. À l'est sont les races mêlées arabes-berbères de Laoulâh et de Berdaouah. Il n'y a que la région moyenne qui appartient aux Tibbou, divisés en grandes tribus, dont les principales sont les Tibbou de Bilma; leur chef et cheikh réside à Bilma, petite ville; les Tibbou de Gonda possèdent l'Aghaden, repaire de brigands de toute espèce; ils attaquent les caravanes qui vont du Fezzan au Bornou; cependant depuis quelques années ils sont devenus assez commerçants et industriels, ce que l'on attribue à leurs rapports avec les marchands de Tripoli; les Tibbou de Traïta qui sont au sud des précédents; les Tibbou de Borgon ou Birgou; dont le chef-lieu est Yen; les Tibbou de Reschadeh; Abo semble être leur chef-lieu; les Tibbou d'Arna, ainsi nommés du nom de leur chef-lieu. Ce pays que l'on croyait une plaine sablonneuse et aride, est une terre généralement élevée, arrosée par des eaux sauvages qui lui suffi-

sent. Augustin Cervelli, qui fit une exploration en 1812; Paolo della Cella, en 1817; le préfet apostolique Pacifico de Monte-Cassiano, en 1819; Beechey, en 1822; Pacho et Muller, en 1825, représentent les hautes terres de Barqah comme riantes et fécondes. Selon Aboufêda, son nom de Barqah lui fut donné par les Arabes à cause de l'éclat des cailloux répandus parmi les sables de la plage; cependant avant les incursions des Arabes, les Grecs avaient déjà parlé de Barkê, devenue colonie de Cyrène. Le scoliasse Servius donne aux habitants de Barqah une origine carthaginoise; saint Jérôme les fait Lybiens. L'opinion la plus accréditée est que ce pays portait le nom de Barqah avant la fondation d'une colonie par les Doriens, vers 850 avant notre ère. La nouvelle colonie refoula dans l'intérieur des terres la population indigène, jusqu'à l'endroit où les frères du tyran cyrénéen Arcésilas fondèrent une ville nouvelle, nommée Barkê, gouvernée d'abord par des chefs lybiens. Vers 522 avant notre ère, Phércime, pour venger la mort de son époux et celle d'Arcésilas, son fils, dernier gouverneur lybien de Barkê, qui avaient été tués dans une émeute, vint assiéger cette ville avec une armée que lui avait accordée le satrape persan d'Égypte, s'en empara, fit mourir tous les notables qui avaient pris part à la sédition, ainsi que leurs femmes; le reste des habitants, les partisans des Battiades exceptés, fut envoyé et relégué dans un canton de la Bactriane, qui reçut de ces nouveaux venus le nom de Barkê. La ville se ressentit longtemps de cette catastrophe, et, vers 500 avant notre ère, les habitants doriens qui y étaient encore vinrent s'établir à Ptolémaïs, nouvelle ville élevée par les Grecs d'Égypte à l'endroit même où était le port de Barkê; dès lors l'ancienne cité redevint lybienne et languit jusqu'à sa conquête par les Musulmans, en 645, sous les ordres du fameux général Amrou-Ebn-el-As, vainqueur de l'Égypte, qui s'empara de la Lybie jusqu'à Tripoli, et la réunit à l'empire des khalifes; en 800, la défection des Aglabaytes la leur enleva, et Tripoli devint, sous le règne de ces derniers, le siège d'un gouvernement particulier, dont le pays de Barqah fit désormais partie. **V. TRIPOLI.**

BARRA, petit état de la côte de Guinée en Afrique, à l'entrée de la Gambie. En 1663, à l'instigation des Hollandais, le roi de Barra eut la hardiesse d'attaquer les comptoirs anglais; en 1857, ses habitants mirent encore en péril les établissements anglais sur le fleuve de la Gambie.

BARRAIRON (François-Marie-Louis, comte de), député, directeur-général de l'enregistrement et des domaines, conseiller-d'état honoraire, né le 10 juin 1740, à Gourdon, département du Lot. Il était, à l'époque de la révolution, un des dix-sept directeurs de correspondance à l'administration des domaines; fut nommé commissaire-administrateur, au mois de décembre 1790; divorça en 1792, et se remaria en 1795. Ce nouveau mariage augmenta considérablement sa fortune. Il sut conserver son emploi sous le directoire. En 1804, il fut nommé candidat au corps législatif par le département du Lot; puis, en 1812, par celui d'Indre-et-Loire, candidat au sénat conservateur. Quelque temps après, Napoléon lui accorda le titre de baron; ce fut la dernière faveur de l'empereur. A la première rentrée du roi, il se maintint dans son poste; et à la seconde, il fut nommé, en remplacement du comte Dachât, directeur-général de l'enregistrement et des domaines, et conseiller honoraire, en 1816; député du département du Lot, dans la même année, il siégea au centre; tout-à-fait ministériel en 1819, il vota pour les lois sur la liberté individuelle et sur les élections. Ses services furent récompensés le 11

octobre 1820, par le titre de comte et la présidence des élections de son département. Député pour la seconde fois, il ne put entrer en fonctions; la mort le surprit à Château-Renault, le 5 décembre 1820. Il fallut des ordres supérieurs pour que le curé de cette ville lui rendit les honneurs de la sépulture, se fondant sur son divorce.

BARRAL (Louis-Mathias, comte de), archevêque de Tours, né le 20 avril 1746. Il alla à Rome avec le cardinal de Luynes, qui se l'attacha particulièrement, et le nomma, à son retour, grand-archidiacre de son diocèse. En 1783, il déploya un rare talent dans ses fonctions d'agent général du clergé; en 1789, remplaça son oncle au siège épiscopal de Troyes; en 1791, il se retira en Suisse auprès de M. du Belloy, après avoir refusé de prêter le serment à la nouvelle constitution civile du clergé; de là il passa en Angleterre, et ne refusa point au premier consul la promesse de fidélité qu'il exigeait du clergé; il engagea même les prêtres de son diocèse à l'imiter, et se démit de son évêché pour ne point mettre d'obstacle au concordat, exemple qui fut suivi par quarante-quatre autres prélats. Cette conduite, et le soin qu'il apporta à gagner à la nouvelle constitution les prêtres de son diocèse, lui valurent la bienveillance de Bonaparte et l'évêché de Meaux. A la création de l'empire, 1804, il devint aumônier de la princesse Caroline, puis de l'impératrice Joséphine; remplaça au siège épiscopal l'archevêque de Tours, qui venait de mourir; fut chargé ensuite de toutes les négociations de l'empereur auprès du pape, missions qu'il remplit avec tant d'habileté que Napoléon le fit successivement sénateur, comte de l'empire, et grand-croix de l'ordre de la Réunion. Tous ces honneurs ne furent point oubliés lorsque la puissance de Napoléon tomba; sa reconnaissance alla jusqu'à prononcer l'oraison funèbre de l'impératrice Joséphine, le 2 juin 1814, au risque de se compromettre. Sa conduite tout autant religieuse que ferme et tolérante, l'estime générale dont il était revêtu, devaient repousser toute mauvaise interprétation à cet acte de générosité; le roi l'apprécia, et quelques jours après il fut appelé à la chambre des pairs. Membre de cette chambre pendant les cent-jours, il officia pontificalement à la messe qui eut lieu au champ-de-mai le 2 juin 1815; mais il refusa néanmoins d'apposer sa signature à l'acte additionnel. A la seconde rentrée du roi, une ordonnance du 21 juillet 1815 le déclara démissionnaire. M. de Barral prévint, dit-on, cette ordonnance en donnant lui-même sa démission. Cette disgrâce même fut pour lui un titre de recommandation de plus auprès de ceux qui avaient appris à le connaître; il mourut le 7 juillet 1816, d'une attaque d'apoplexie. M. de Barral a laissé quelques ouvrages ascétiques, et quelques autres concernant ses négociations avec le pape et les principaux événements de sa vie.

BARRAL (André-Horace-François, vicomte de), frère du précédent, né à Grenoble vers 1745; fit les dernières campagnes de sept ans, en qualité de sous-lieutenant au régiment de la Ferrouays; en 1765, fit partie de l'état-major de M. Bournet, et rédigea, par son ordre, des mémoires sur la chaîne des Alpes, depuis le col de Tende jusqu'au Saint-Gothard; major du régiment de Noailles, puis, en 1782, aide-maréchal-général-des-logis en Espagne; en 1792, maréchal-de-camp à l'armée des Alpes; émigra; de retour en France, il fut nommé, en 1805, préfet du Cher, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1813, où il prit sa retraite. En 1814, retiré dans ses foyers, près de Voiron, il se mit à la tête du peu de troupes qu'il put rassembler, et défendit, malgré son grand âge et la rigueur de la saison, le poste des Echelles

contre les Autrichiens; enfin, accablé par des forces supérieures, il se replia sur Grenoble. M. de Barral avait épousé mademoiselle Beauharnais; il est mort dans ces dernières années, après avoir terminé dans sa retraite de Voiron un travail important sur les antiquités du Berri.

BARRAS (Louis, comte de), lieutenant général des armées du roi, servit sous le comte d'Estaing dans son expédition au nord de l'Amérique; se signala au combat naval de la Grenade, et contre l'amiral Hood, en janvier 1782; se rendit maître ensuite des colonies anglaises de Nevis et de Montserrat; de retour en France, il y mourut peu de temps avant la révolution.

BARRAS (Paul-Jean-François-Nicolas, vicomte de), l'un des personnages les plus fameux de la révolution française; membre de la Convention, puis du directoire; né le 30 juin 1755, à Fohembous, en Provence, département du Var; d'une famille noble et ancienne dont on dit proverbialement dans le pays : *Nobles comme les Barras, aussi anciens que les rochers de la Provence*; entra très-jeune en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc, infanterie, et s'embarqua, en 1775, pour l'Île-de-France, dont un de ses oncles était gouverneur; nommé capitaine dans le régiment de Pondichéry, il passa dans l'Inde; fit naufrage sur les Maldives; contribua puissamment, par son courage, à sauver l'équipage, et finit par arriver à Pondichéry au moment où cette place était attaquée par 20,000 Anglais qui la forcèrent à capituler; il revint en France, puis servit sur l'escadre du bailli de Suffren, et se trouva au combat naval de la Proya. A la paix, Barras vint à Paris, où, entraîné par sa passion pour les plaisirs, il eut bientôt dissipé son patrimoine. En 1789, il embrassa avec enthousiasme les principes de la révolution, répara en peu de temps les brèches faites à sa fortune, et ne tarda pas à l'augmenter considérablement; il fit partie des assemblées du tiers-état; se prononça contre la cour, et assista, le 14 juillet, avec le général Lapoye, à la prise de la Bastille; fréquenta un des premiers le club des Jacobins; prit part à l'affaire du 10 août 1792; fut nommé administrateur du département du Var, haut-juré à la cour d'Orléans, commissaire à l'armée d'Italie; administrateur général du comté de Nice, et président des autorités qu'il y établit; député à la Convention nationale par le département du Var; il vota, dans le procès du roi, pour la mort, sans surseis ni appel; au 31 mai 1795, il se déclara contre le parti de la Gironde; quelque temps après, il fut envoyé avec les représentants Bage et Beauvais à l'armée d'Italie, mais ayant appris que ses collègues avaient été arrêtés à Toulon par les habitants qui avaient livré cette ville aux Anglais, il forma un corps d'armée, accourut à la défense de la place, et, de concert avec Bonaparte, alors simple capitaine, et Dugommier, chargé de la direction du siège, ils obligèrent les Anglais à se rembarquer. Les républicains, maîtres de la ville, égorgèrent sur-le-champ plus de 400 Toulonnais; plus tard, 160 autres furent condamnés à mort par une commission militaire établie à Marseille par la commission des représentants, dont Barras faisait partie; cependant lui et Fréron furent exceptés des dénonciations portées par des sociétés populaires contre les représentants qui avaient pris part aux proscriptions et aux cruautés exercées dans le midi. Sa popularité et sa réputation patriotique déplurent à Robespierre, et, à son retour à Paris, il fut mal reçu du comité de salut public. L'audace et le crédit de Barras en imposèrent à ses ennemis qui, dans ces temps de terreur où le glaive n'épargnait personne, cherchaient à se défaire de lui. Enfin Robespierre même, ne se croyant plus assez ferme, rechercha l'appui de Barras qu'il avait voulu proscrire;

mais celui-ci refusa de transiger et devint un des principaux auteurs du 9 thermidor. Robespierre, décrété d'accusation, est arrêté dans le sein de la Convention; la commune le délivre et Henriot, commandant de la garde nationale parisienne, se dirige sur la Convention, qui confie, dans ce moment de crise, le soin de sa défense à Barras en le nommant général en chef; les troupes de Henriot sont repoussées; Robespierre, de nouveau prisonnier, est envoyé à l'échafaud. Dans les jours suivants, Barras se fit remarquer par plusieurs traits d'humanité, et se démit de son autorité après l'ordre rétabli; ce fut alors qu'il fut dénoncé de tous côtés, et inculpé de dilapidation; mais un décret approuva sa conduite. En décembre 1794, il fut nommé successivement président de la Convention, membre du comité de sûreté générale; il s'éloigna entièrement du parti de la montagne; néanmoins, en janvier 1795, il s'éleva contre Bentabole, défenseur des émigrés des Haut et Bas-Rhin; demanda la célébration de l'anniversaire de Louis XVI, et fit décréter la remise des objets appartenant aux indigents et déposés au mont-de-piété, pour engager le peuple à l'appuyer. Cette conduite opposée donnait des doutes sur ses opinions; mais il sut reconquérir la confiance de la majorité de la Convention, par l'extinction des restes de la montagne dans les journées des 1^{er} et 4 prairial an III (20 et 24 mars 1795); il eut encore des droits à sa reconnaissance en la soutenant vigoureusement contre le parti des sections, ce qui amena le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), et il fut nommé de nouveau général en chef des troupes réunies pour la défense de la Convention; ce fut, dans cette célèbre journée, que Bonaparte le seconda si puissamment. Barras, qui, depuis longtemps, avait su distinguer les talents du jeune Bonaparte, le fit nommer par la Convention général de l'armée de l'intérieur, et lorsqu'il devint l'un des membres du pouvoir exécutif, il le désigna au Directoire pour commander l'armée d'Italie, qu'il alla rejoindre après son mariage, union que Barras avait ménagée avec la veuve du général Beauharnais. Ce directeur affermit sa position en enlevant à Carnot le portefeuille de la guerre, et renversant le parti cliézien, 18 fructidor an V (4 septembre 1797); cette journée amena de nouvelles proscriptions; seulement la condamnation à mort fit place à la déportation. Dans ces jours de deuil, des fêtes brillantes se donnaient au palais du Luxembourg; il n'était question que de la *cour de Barras*. Vers ce temps, une députation du conseil des Cinq-Cents proposa au Directoire de comprendre dans la déportation tous les nobles en masse; mais Barras triompha par son énergie de cet odieux projet. Le Directoire, tout-à-fait déconsidéré, fut abattu entièrement le 50 prairial an VII (4 septembre), par Sieyès qui, à son retour de l'ambassade de Berlin, s'était placé à la tête d'un parti puissant. Treillard, Merlin de Douai, et Lareveillère-Lepaux, donnèrent leur démission. Barras et Sieyès restèrent alors les seuls chefs de l'autorité exécutive. A cette époque, le ministre anglais Pitt fit instruire Barras par un émissaire secret qu'il lui offrait son appui, s'il voulait s'emparer de l'autorité et mettre un terme à l'anarchie. D'un autre côté, Barras recevait des propositions de la part des Bourbons, et envoyait en Allemagne David Mounier pour traiter secrètement avec Louis XVIII; il promettait de rétablir la monarchie à condition que le roi jetterait un voile sur sa conduite passée, et lui accorderait une indemnité de 12,000,000 f. Des lettres-patentes signées de Louis XVIII furent échangées contre l'engagement souscrit par le directeur qui avait déjà, dit-on, pris des mesures pour la réussite de ses projets. Sur ces entrefaites, Bonaparte, averti par son frère Lucien de ce qui se passait en

France, remet le commandement de l'armée d'Égypte au général Kléber, et vient à Paris. Barras, comptant sur la reconnaissance de Bonaparte, ne craint point de lui révéler ses projets, et lui donne le commandement de la force armée; celui-ci, secondé par Sieyès, opère la révolution du 18 brumaire, qui l'élève au consulat; quant à Barras, muni d'un sauf-conduit que lui accorda le premier consul, il fut escorté par un détachement de cavalerie, jusqu'à Grosbois, son château, qu'il avait choisi pour résidence; c'est alors qu'il fut accusé d'avoir favorisé les Jacobins, servit les Bourbons, et cherché à s'emparer de l'autorité; mais Bonaparte, se rappelant les services que Barras lui avait rendus, voulut lui faire accepter quelque nouvel emploi, ce que Barras refusa obstinément. Bonaparte, irrité de ce refus, lui fit appliquer la loi concernant les militaires destinés; il fut obligé de se retirer à quarante lieues de la capitale; alors il vendit sa belle terre de Grosbois, et se retira à Bruxelles, où il vécut dans un luxe extraordinaire jusqu'en 1805; époque à laquelle il obtint, pour cause de santé, la permission d'habiter Marseille; en 1815, impliqué dans une conspiration en faveur des Bourbons, il fut exilé à Rome, qu'il quitta au mois de janvier 1814, lorsque Murat y vint avec son armée; arrêté à Turin, il reçut l'ordre de se rendre à Montpellier; on l'avait encore impliqué dans une nouvelle conspiration dans laquelle, entre autres personnages marquants, figurait l'ancien roi d'Espagne, Charles IV. Cette intrigue politique fut terminée par le retour du roi. Barras vint à Paris où il fut consulté par le gouvernement royal; ensuite il se retira dans le midi, mais il revint bientôt sur la demande de Louis XVIII, après le débarquement de Napoléon à Cannes, et resta tranquille pendant les Cent-Jours. Après le second retour du roi, il se retira à Chaillet, près Paris, et y vécut jusqu'à sa mort, arrivée le 29 janvier 1820. Dix ans auparavant, 20 juin 1819, il annonçait, dans une lettre envoyée aux journaux, le projet de publier un jour ses mémoires; il y avait été engagé par quelques écrits qui parurent dans ce temps, et notamment par celui intitulé : *Souvenirs et anecdotes secrètes*. Le lendemain de la mort de Barras, on apposa les scellés sur les papiers trouvés chez lui, en vertu d'une décision du garde-des-sceaux, ministre de la justice, en date du 15 juillet 1825.

BARRAUX (Prise du fort), fort important du Dauphiné. Lors de la guerre entre Henri IV et le duc de Savoie, pour le marquisat de Saluces, celui-ci fit construire, en 1596, un fort considérable à Barraux, vers l'entrée de la vallée du Grésivaudan, et à deux lieues de Montmélan, ce qui rendait cette construction inutile. La cour, étonnée de voir que le comte de Lesdiguières, gouverneur de la province, souffrait une telle audace, lui fit de vifs reproches. Lesdiguières se contenta d'écrire au roi : *Notre Majesté avait besoin d'une bonne fortification pour tenir en bride la garnison de Montmélan; puisque le duc de Savoie en veut faire la dépense, il faut le laisser faire; dès qu'il n'y manquera ni canons, ni munitions, je me charge de la prendre sans aucun secours d'argent*. Ce qu'il fit effectivement l'année suivante, 1598. Depuis ce temps la France a toujours possédé ce fort important.

BARRE. Il existait autrefois, à la porte de la grand'-chambre, une barre de fer sur laquelle s'appuyaient les conseillers lorsqu'ils venaient recevoir les requêtes des parties; de là sont venus les noms *instructions* et *instances à la barre*. On voit le passage suivant dans les *Antiquités de Paris* du P. Bonfous : « Les conseillers de la grand'-chambre et des enquêtes commencèrent, en 1455, à connoître des requêtes qu'on leur présentait, et à ceste

fin se vindrent présenter à la porte de la grand'-chambre appuyés sur une barre qu'on voit encore près de ceste porte en la grande salle du palais; l'usage de laquelle barre estant perdu maintenant, nous sert seulement de remarque que de là est venu que nous appelons encore toutes instances fondées sur des requêtes *instances à la barre*. » L'ordonnance de 1667 a abrogé les procédures qui se faisaient à la barre. La barre des requêtes s'appelle encore aujourd'hui *parquet*.

BARRE (J.-François Lefèvre, chevalier de la), fils d'un garde-du-corps, achevait ses études, en 1754, à Abbeville, où il avait une tante abbesse. Lui et le jeune d'Étalonde furent accusés par un conseiller au présidial d'Abbeville, nommé Duval de Saucourt, ennemi de l'abbesse, d'avoir brisé un crucifix placé sur le pont de cette ville, parlé contre le dogme de l'Eucharistie, et chanté des chansons impies. Les juges d'Abbeville condamnèrent de La Barre à être brûlé vif; mais un arrêt du parlement de Paris, du 4 juin 1766, commua cette terrible sentence. Il fut décapité avant d'être jeté dans les flammes, le 1^{er} juillet suivant. Le jeune d'Étalonde, plus heureux que lui, parvint à gagner la Prusse où l'accueillit Frédéric, qu'il servit fidèlement. On trouve dans les œuvres de Voltaire un écrit remarquable intitulé : *Relation de la mort du chevalier de la Barre*, dans lequel il s'élève contre ce trop fameux jugement.

BARRÉ (Yves), né en 1746, avocat au parlement, puis greffier à Sceaux, fondateur et même directeur du *Vau-deville*. Après avoir quitté ses fonctions, il se livra entièrement à la littérature, et donna, en société, un assez grand nombre de petites pièces. Plus tard, il fonda le *Vau-deville* (1795), et il le dirigea pendant 20 ans, 1815; à cette époque, la direction en fut confiée à M. Désaugiers. Il mourut à Paris le 3 mai 1852, âgé de 86 ans. Barré est auteur, de concert avec MM. Radet, Desfontaines, Piis, Maurice, Bourguet et Dupaty, d'une foule de jolies pièces qui ont enrichi le répertoire de ce théâtre.

BARRÉ-DE-SAINT-LEU (Jean-Baptiste-Henri), contre-amiral, né à Paris en 1768, fils d'un ancien militaire, gouverneur du château de Saint-Leu, d'où il avait pris son nom. Tout jeune il fut garde-marine, et à seize ans il passa à Boston dans le parti des insurgés. Il se signala dans toutes les occasions, notamment dans un combat de cinq heures qu'une frégate américaine soutint contre un vaisseau de ligne anglais; prisonnier de guerre et transféré avec l'équipage sur le vaisseau anglais, il chercha à s'en rendre maître en poussant les prisonniers à la révolte, mais son projet ayant été découvert, il fut mis provisoirement aux fers; arrivé à Plymouth, on le jeta dans un cachot; mais quelque temps après, rendu à la liberté, il fut décoré de l'ordre de Cincinnati par les Américains; en 1792, il eut le commandement de l'*Impatient*, en armement au Havre et destiné à une mission secrète; depuis cette époque jusqu'en 1798, il gouverna successivement les îles de Saint-Pierre et Miquelon, et commanda une division navale en station aux États-Unis; lors de l'expédition d'Égypte, il fut nommé capitaine de frégate et chargé, par l'amiral Bruyès, de sonder les passages du vieux port d'Alexandrie; l'escadre, qui aurait été tout entière de tout danger dans ce port, périt presque tout entière dans la baie d'Aboukir; après ce désastre, Barré fut chargé de négocier avec Nelson un échange de prisonniers, mission dont il s'acquitta avec beaucoup d'habileté. Il rendit encore quelques services à la fin de cette campagne, et obtint un sabre d'honneur. Dans la triste expédition de Saint-Domingue, où il fut envoyé à son retour, il commandait, dans la rade, en 1803, les forces restées au Cap,

et empêcha, par sa fermeté, l'exécution des ordres de Christophe et Dessalines, de tirer à boulets rouges sur les navires français, au mépris du traité fait avec le général Rochambeau; en 1812, Barré fut fait prisonnier par les Anglais sur le vaisseau *le Rivoli*; mais ce ne fut qu'après avoir épuisé tous ses moyens de défense; 127 hommes de son équipage furent mis hors de combat, tous ses officiers tués ou blessés, et lui-même blessé grièvement. Le 31 décembre 1814, il fut admis à la retraite, et récompensé du grade honorifique de contre-amiral. Il est mort dans ces dernières années.

BARREAU ANCIEN ET MODERNE (*Histoire générale du*). On appelle *barreau* la partie intérieure du tribunal, fermée par une barre de bois, où se placent les avocats, et qui, par extension, a servi à désigner leur profession et leur ordre entier. On a souvent confondu, en parlant des anciens, le barreau avec la tribune et les avocats avec les orateurs, sans doute parce que l'une de ces professions conduisait presque toujours à l'autre, et que bien souvent le même citoyen les exerçait à la fois. A Athènes, on comptait trois juridictions pour les affaires judiciaires et législatives : 1^o l'*aréopage*, qui ne s'occupait que des causes criminelles; il était prescrit, suivant Aristote, aux défenseurs de ne se livrer à aucun mouvement d'éloquence passionnée; on se rappelle cependant l'ingénieux et galant moyen qu'employa l'orateur Hypéride pour obtenir l'acquiescement de la belle courtisane Phryné, sa cliente, vers 352 av. J.-C.; 2^o le *tribunal des juges particuliers* pour les causes non capitales; 3^o enfin le *peuple*, auquel tout citoyen pouvait déférer uneloi qu'il croyait injuste, et que le premier avait droit d'abroger. Les deux premiers de ces tribunaux répondaient à notre *barreau*; le dernier au *Forum*. Lors des beaux temps de la république romaine, le *tribunal* où le peuple était à la fois juge et législateur, fut un tribunal suprême dont les actes avaient un caractère sacré. Tous les ordres, toutes les magistratures, les préteurs, les chevaliers, les censeurs, le sénat lui-même, étaient subordonnés à cette imposante suprématie de la souveraineté populaire; mais depuis Jules-César, 48 av. notre ère, et sous les empereurs, toutes les grandes causes furent portées au sénat, complice ou docile instrument de la tyrannie du prince; l'autorité des préteurs, s'accrut, et l'éloquence de la tribune périt avec la liberté. Ainsi, dans Rome comme dans Athènes, tantôt les causes se plaidaient devant des juges, esclaves du texte de la loi; tantôt devant le législateur lui-même qui avait le droit d'abroger la loi, de la laisser dormir, de lui imposer silence, en un mot, de substituer sa volonté individuelle au sens de la loi; telle est, pour l'antiquité, la différence profonde du barreau et de la tribune. Chez les Grecs et chez les Romains, où le talent de la parole était indispensable pour arriver aux charges publiques, il n'existait point primitivement d'ordre particulier d'avocats; tout citoyen qui avait la noble ambition de servir son pays et d'influer sur ses destinées, était obligé de devenir orateur, et d'acquiescer de la popularité. Or, quel plus sûr moyen pour attirer ce double but, que de s'exercer aux joutes du barreau et de prêter le secours gratuit de son éloquence à ses concitoyens? Il multipliait par là le nombre de ses partisans. C'est ainsi qu'agirent à Athènes Périclès, 440 avant J.-C.; Cléon, 425; Nicias, 420; Prodicus et Gorgias, 410; Thias, 400; Lysias, 400; Isocrate, 380; Hypéride, Démosthènes et Eschine, 350; Phocion, 350; et à Rome, Marc-Antoine le *Cretique*, 108 avant notre ère; Hortensius, et son immortel rival Cicéron, 50 avant notre ère; Messala Corvinus, 10 ans avant notre ère; la tribune était dans l'une et l'autre de ces deux répu-

bliques le complément indispensable du barreau; et tous deux servaient de marche-pied aux premières dignités et aux plus grands honneurs. Les mêmes voix qui commandaient aux peuples étaient aussi consacrées à les défendre; la devise, *cedant arma togæ*, était inconnue de l'antiquité civilisée; le laurier du guerrier s'entrelaçait avec les palmes de l'orateur sur la couronne civique de l'homme d'état, et les plus grands hommes d'alors, les Philippe, les Alexandre, les Pompée, les J. César étaient aussi habiles à électriser une assemblée délibérante, qu'à commander à la victoire. La fonction d'orateur et d'avocat fut en grand honneur à Rome tant qu'elle fut exercée avec désintéressement par des personnages d'élite, des sénateurs, des hommes consulaires, ou des candidats aux charges publiques; mais depuis que la faveur populaire ne servit plus à parvenir aux dignités, et que les orateurs qui se consacraient à la défense des accusés n'eurent plus en perspective une glorieuse et patriotique rémunération de leur talent, il s'établit une profession distincte d'avocats qui commencèrent à tarifier leurs paroles. La morale publique autant que la véritable éloquence souffrirent beaucoup de cette innovation; la vénalité fit dégénérer le barreau à un tel point, que le tribun Cincius, sous le consulat de Cornélius Cethegus et de Sempronius Tuditanus, l'an 204 avant notre ère, fit une loi qu'on appela de son nom *Cincia* ou *Munerale*, afin d'imposer un frein à la rapacité des avocats. Cette loi a servi de texte à un commentaire du jurisconsulte Frédéric Brummer, 1660 de J.-C. Rome ne donna pas seule l'exemple de cette décadence. L'aigle de la tribune athénienne, Démosthènes lui-même fut convaincu de s'être fait acheter son silence 500 talents. Il paraît que la loi *Cincia* fut impuissante à réprimer cet abus de vénalité; l'empereur Auguste, dix ans avant notre ère, ajouta à la loi *Cincia* une peine afflictive. Claude crut guérir le mal radicalement en défendant aux avocats de prendre pour chaque cause plus de 10 grands sesterces (1800 fr. de notre monnaie), mais le mal résista au remède. D'un autre côté, l'art oratoire, descendant au rang de métier, dégénéra rapidement; la phraséologie et la déclamation se substituèrent à la noble et nerveuse éloquence des grands maîtres de la tribune. L'habitude vint, comme dit Montaigne, de faire de grands *souliers pour de petits pieds*. Aristophane, Cicéron, Quintilien, gémissaient vainement de cette décadence. Il est curieux de lire dans les écrivains grecs et romains les misérables arguties sur lesquelles certains avocats, qui n'étaient que des rhéteurs, exerçaient leur faconde subtile et emphatique. Aussi il s'établit dans le barreau romain une division qui n'existe point dans le barreau moderne, celle des jurisconsultes et des avocats plaidants; *patroni de jure respondentes*, et *causidici, causarum actores*. Chacune des deux professions était distincte; l'une n'empiétait point sur l'autre; les jurisconsultes formaient une espèce de magistrature privée et perpétuelle qui devint très-florissante sous les empereurs; au milieu de la dépravation générale, cette corporation donna d'admirables exemples d'intégrité; elle fut la première par les vertus comme par la science; elle eut la gloire de produire les Papinien, les Ulpian, les Paulus, qui consolèrent le monde des Commode, des Caracalla et des Héliogabale. Les écrivains contemporains sont loin de faire le même éloge des avocats; on connaît les sarcasmes hyperboliques de Juvénal contre l'avidité et le luxe des avocats de son temps qui avaient les doigts surchargés d'anneaux d'or et de pierres précieuses, et qui se rendaient aux basiliques avec un cortège presque royal. Tacite, dont l'autorité a certainement plus de poids que celle de

Juvénal, stigmatise les mêmes scandales; il fait même peser sur les avocats latins, grecs et gaulois, qui s'étaient multipliés à l'infini dans Rome, un plus grave reproche, celui d'avoir été fréquemment les serviles auxiliaires du despotisme ombrageux de quelques Césars; c'était dans leurs rangs, s'il faut l'en croire, que les Tibère et les Domitien recrutèrent la plupart des délateurs de bas étage qu'ils faisaient servir à leurs plans liberticides. L'austère historien, en burinant cette foudroyante accusation, a pu se laisser entraîner trop loin par son indignation d'honnête homme et d'incorruptible citoyen; il a pris peut-être comme type d'une profession certaines infamies particulières dont Domitius Afer et quelques autres furent reconnus coupables; mais il n'en est pas moins vrai que ce contact de quelques-uns avec la tyrannie avait rejailli indirectement sur le corps et l'avait singulièrement avili, à l'époque où Juvénal et Tacite écrivaient. Il était temps que Pline le jeune, l'illustre ami du grand annaliste, vint relever une noble profession tombée en discrédit.... Avant son consulat et sa promotion aux premières dignités de l'empire, 100 de notre ère, il avait parcouru avec éclat la carrière du barreau, et s'y était distingué par son désintéressement non moins que par son brillant talent. Malheureusement la nombreuse collection de ses plaidoyers n'est point venue jusqu'à nous. Les Gauls avaient surtout le privilège de donner des avocats à la ville éternelle; un grand nombre de cités, Autun, Marseille, Aix, Nîmes, Narbonne, Bordeaux, possédaient des écoles florissantes de droit et d'éloquence: aussi Juvénal appelle-t-il cette contrée *nutricula causidicorum*. Antonius Gnipho, le professeur de droit de César, de Caton et de Cicéron, était Gaulois; comme il ne pouvait ouvrir une école publique parce qu'il ne jouissait point du droit de cité, César lui avait donné un logement dans sa propre maison, 60 avant J.-C.; Domitius Afer, qui ternit l'éclat de ses talents par la bassesse de sa conduite, le maître de Quintilien, était de Nîmes; il avait été consul avec Caligula, l'an 59 de notre ère; il mourut d'indigestion l'an 59. Valerius Asiaticus, son rival d'éloquence, mais plus honnête homme que lui, était aussi Gaulois; il avait été honoré deux fois du consulat et fut obligé de se donner la mort l'an 47 de notre ère, ayant encouru la haine de l'infâme Messaline; il avait été l'un des principaux conjurés contre Caligula. Silius Nerva, père de l'empereur Coccius Nerva, habile jurisconsulte, qui avait été consul sous Tibère l'an 28 de notre ère, appartenait à une famille gauloise établie dans l'Ombrie. Parmi les avocats célèbres de cette époque, on cite encore Curtius Montanus qui florissait sous Vespasien, 74 de J.-C. — Les empereurs bons et mauvais se distinguaient presque tous par leur zèle pour la justice; ils la rendaient eux-mêmes; les plus obscurs citoyens étaient admis en leur présence, et pouvaient invoquer leur souveraine intervention. Ce n'était pas un spectacle peu étonnant que de voir ces maîtres du monde oublier un instant les soins de l'ambition, de la vengeance ou de la volupté, pour écouter attentivement les contestations privées de quelques plébiens avant de rendre leur décision suprême. Cette ponctualité dans l'accomplissement d'un des premiers devoirs de la souveraineté, soit qu'elle fût sincère, soit qu'elle eût une cause politique, sert à expliquer la préférence bien constante que les Romains ne cessèrent d'accorder au régime impérial sur l'ancienne forme républicaine, et en même temps pourquoi certains empereurs, flétris par l'histoire, furent idolâtrés par le peuple dont ils avaient su gagner l'affection par leurs largesses et leur sollicitude pour ses intérêts. Tibère se montra, dans plusieurs circonstances, le plus équitable des souverains, et

rendit plusieurs sentences qui eussent fait honneur à Mucius Scévola et à Labeon. Claude, envers lequel l'histoire a été trop injuste, se distingua par un trait bien digne de celui qui entreprit de faire une grande famille de l'empire romain. Un citoyen réclamait contre le fisc impérial; Claude, sachant bien qu'aucun magistrat n'oserait décider contre lui, se fit juge dans sa propre cause et se condamna lui-même. Le droit était la science la plus appréciée des empereurs; presque tous y étaient versés ou aimaient à s'y livrer. Ce goût était partagé par ceux même qui, sortis de la plus basse extraction, devaient leur élévation à leurs exploits militaires; ainsi Septime-Sévère, ce fameux soldat, se plaisait dans sa villa à vider les différends des plaideurs qui y affluaient de Rome. On conçoit quelle impression des exemples partis de si haut devaient produire sur les magistrats d'un ordre subalterne; l'empereur pouvait à chaque instant être instruit de leur prévarication, et malheur à eux quand le trône était occupé par des Antonins, des Septime et des Alexandre Sévère! La classe des jurisconsultes, si honorée sous les Césars, remontait, par une chaîne non interrompue d'illustrations, jusqu'aux beaux temps de la république, dont elle semblait avoir hérité des mâles vertus. Les premiers qui ayaient eu l'idée de faire la collection des plébiens et des sénatus-consultes sont : Porcius Caton, fils du Censeur, 160; trois membres de l'illustre famille de Mucius Scévola, dont le dernier, Quintus, qui avait été consul, 94 avant J.-C., puis grand pontife, est cité par Cicéron dont il avait été le maître, comme la plus grande orateur des jurisconsultes, et le plus grand jurisconsulte des orateurs; il fut érogé par ordre du jeune Néron, l'an 84 de Rome; les deux Antistius Labeon qui se distinguèrent tant par leur science judiciaire que par leur dévouement à la cause républicaine; le père, attaché à la fortune de Brutus et de Cassius, ne voulut pas leur survivre; après la bataille de Philippi, il se fit tuer par l'un de ses esclaves, 42 avant notre ère; le fils ouvrit une école de jurisprudence à Rome, et refusa constamment les faveurs d'Auguste. On peut citer encore parmi les jurisconsultes célèbres : Ofilius, 41 avant J.-C.; Trebetius Testa, ami d'Horace, qui avait écrit 9 livres sur la religion, et qui introduisit l'usage des codiciles, 51 avant J.-C.; Alcius Capito, 10 avant J.-C.; Celsus, 105 de J.-C.; Priscus, honoré de deux consulats et que Trajan voulait se donner pour successeur, 106; Salyanius Julianus de Milan, qu'Adrien chargea de rédiger l'édit perpétuel; Cornelius Fronto, deux fois consul, le plus grand orateur et le plus grand jurisconsulte de son temps, qui eut l'honneur d'être le maître de Marc-Aurèle, 157; Papinien, qui composa le code qui porta son nom, en 108; ce code ne fut publié qu'en 426 par Valentinien III, qui ordonna qu'en cas de partage d'opinions, on suivrait celle de ce jurisconsulte; Ulpien, préfet de prétoire, tué par les soldats, en 228, à cause de sa sévérité; Julius Paulus, 230; Sextus Pomponius, disciple de Papinien, rédacteur du code d'Alexandre Sévère, 231; Hermogianus, préfet du prétoire et proconsul d'Afrique sous Constantin-le-Grand; auteur du code grégorien, recueil des constitutions des empereurs romains depuis compris le règne d'Adrien, jusque et y compris celles de Dioclétien et de Maximien; on le consultait comme une compilation contenant des constitutions qui avaient force de loi. De temps immémorial, le corps des avocats jouissait à Rome d'une haute considération qu'affaiblirent mais que ne parvinrent point à détruire les écarts de quelques-uns de ses membres. On les appelait *patroni*, comme si leurs clients ne leur devaient pas moins de reconnaissance que les affranchis aux maîtres

qu'ils avaient émancipés; les empereurs leur donnèrent le nom de *comites* et d'honorati, reconnaissant par là l'excellence de leur profession; Constantin y ajouta le titre de *clarissimi*, 520 de notre ère. Théodose II, après un long et pompeux éloge des avocats dans sa nouvelle *Postulondo*, termine en disant que les privilèges qu'il leur confère sont peu de chose pour un état si noble et si nécessaire. Les invasions des barbares qui importèrent leurs mœurs et leur langue dans les provinces conquises, durent réagir sur cette profession qu'elles ne firent point disparaître complètement, mais qu'elles modifièrent. Les Goths (Ostrogoths et Visigoths), et les Bourguignons (Bourguignons), plus civilisés que les autres vainqueurs, en parlent dans leurs lois. Ils avaient adopté le code Théodosien, publié en 438; Alaric II, roi des Visigoths d'Espagne, y fit quelques changements en 500; ce code, ainsi réformé, fut approuvé en 695 par le concile de Tolède; on l'appela ci de Anian, parce qu'Anian en avait été le compilateur. Les premiers Barbares avaient respecté l'existence de quelques municipalités et accordé aux sujets romains le droit d'être jugés par leurs propres lois et leurs magistrats particuliers; mais les nouveaux barbares qui venaient les refouler éteignirent presque partout ces dernières leurs de civilisation romaine. Proscrite, pour ainsi dire, en Occident, par des peuples qui ne connaissaient d'autre prééminence que celle de la force brutale, la profession d'avocat continua d'être en honneur dans l'empire d'Orient. Constantinople, Antioche, Alexandrie et Athènes, étaient de véritables pépinières d'avocats, de jurisconsultes, et, dans un ordre moins élevé, de rhéteurs, de sophistes et de théologiens. La tendance à la controverse, au paradoxe et aux subtilités, inhérente au génie grec, altéra profondément l'éloquence du barreau et la rapacité aux mesquines proportions d'une prolifique et stérile faconde. Au reste, le barreau ne se ressentit pas seul de cette ère de décadence; le christianisme, imprégné par les Grecs de mosaïsme et de formes orientales, ne subit-il pas insensiblement chez eux une étrange transformation et pour le dogme et pour le culte? n'échangea-t-il pas son caractère d'universalité, contre celui d'une secte théologique turbulente et pointilleuse? la philosophie ne descendit-elle pas de ses hauteurs pour devenir, chez cette nation de rhéteurs et de casuistes, une aride et stérile dialectique? n'en fut-il pas de même des autres sciences et des autres arts? Néanmoins la science du droit eût encore d'habiles interprètes, et Justinien immortalisa son règne en élevant le monument de législation qui est arrivé jusqu'à nous et qui porte son nom; 529. Tribonien, Jean Léontius, Phocas, Dorothee, Basileus, Thomas et Consentin-le-Trésorier, Théophile Dioscore et Præsentiens, furent les noms des habiles jurisconsultes qui travaillèrent à cette œuvre immense de 529 à 540. Dans le recueil complet des actes législatifs de ses prédécesseurs et des siens propres, Justinien fait une belle part aux avocats, et amplifie les éloges de Théodose. Justin-le-Jeune, neveu et successeur de Justinien, publia, en 570, les *Novelles*, supplément au code Justinien; Basile le Macédonien publia en 867 les *Basiliques*, compilation grecque, en 40 volumes, des codes d'Adrien et de Justinien. Son fils, Léon-le-Philosophe, en ajouta 20 autres en 886. Revenons aux vicissitudes de cette profession dans notre pays. C'est une question historique aujourd'hui résolue, que l'établissement des Francs et des autres barbares dans les Gaules ne fut suivi d'aucun des grands changements qui accompagnent ordinairement une invasion violente. Ils n'y formèrent que de petites tribus en comparaison des anciens habitants; ils respectèrent la plupart de leurs lois et de leurs usages, et laissèrent à quelques villes leur

régime municipal. Quant aux Francs, on sait que le clergé éclaira leur marche et leur gagna d'avance les populations. Clovis et les autres rois de la race mérovingienne aimèrent à s'entourer de Gallo-Romains. Ils en remplirent leur cour et leurs armées, et par conséquent traitèrent les vaincus avec une certaine modération. Les preuves de cette paisible prise de possession fourmillent dans la loi salique, dans saint Jérôme, dans Salvien, dans Sidoine-Apollinaire et dans Grégoire de Tours. On doit donc présumer que les avocats, complètement indispensables de la magistrature romaine, survécurent pendant quelque temps à la révolution qui venait de donner à la Gaule de nouveaux maîtres. Les Francs conservèrent les joutes du barreau, mais y ajoutèrent quelque chose de leur caractère. Après le plaider devant le juge, si la contestation était encore difficile à vider, les deux adversaires se retiraient en champ-clos, et au jugement de Dieu, se battaient à outrance. Le jugement de Dieu, de l'invention des Ripuaires, n'excluait point pourtant les plaidoiries préalables, du moins quant aux sujets gallo-romains; les vainqueurs avaient aussi des défenseurs particuliers. Cette institution, qui date du commencement du 5^e siècle, nous est attestée par la loi Gombette, promulguée en 501, et qui défend le duel à ceux qui ne voudront pas s'en tenir au serment, et celle des Francs, rédigée sous Dagobert, 628. Les lois des Lombards et les capitulaires des rois carlovingiens, mis en ordre en 843 par Anségise et Benoît, et qui sont plutôt une compilation des lois promulguées antérieurement qu'un code nouveau de législation, parlent de ces défenseurs, qui y sont appelés *clamatores*, que les auteurs font dériver de mot celtique *clém* ou *clain*, action; et en français *plaidoirs*, *plaidours*, *conteurs*, *parliers*, *anparliers*, etc. Ils se chargeaient, moyennant un salaire, de soutenir en justice les causes des particuliers. Ils étaient élus dans chaque tribunal en présence du duc ou du comte comme les autres officiers de justice. On les choisissait parmi les citoyens qui avaient le plus d'instruction et de probité, et ils faisaient corps avec les magistrats; comme eux, ils étaient révocables. Leur luxe était déjà si grand que Charlemagne leur défend, dans l'un de ses capitulaires, d'amener, quand ils viennent plaider, plus de 50 chevaux. Outre ces défenseurs des particuliers, il y avait encore des laïques nobles qui se constituaient les défenseurs des églises, des monastères, des villes, des communautés, des provinces; leurs fonctions ne consistaient pas seulement à les représenter et à les défendre en justice, mais encore à administrer les biens, à surveiller les actes publics, à recevoir les donations et les legs pieux, à conduire à la guerre les vassaux des monastères qui étaient obligés de fournir des soldats au roi. Des grands seigneurs, des rois recherchèrent l'honneur de cette haute protection; on les appelait *advocati*, *defensores ecclesiarum*, *tutores*, *actores*, *mundardi*, *pastores laici*, *causidici*. Ces avocats disparurent bientôt, et furent érigées en fiefs; quelques-uns de ces avocats devinrent vassaux de leurs clients ou se convertirent en *vidames*; il y avait encore de ces derniers dans les villes d'Amiens, de Cherbourg, de Laon, vers le milieu du 18^e siècle (V. *AVOUES* et *VIDAMES*). La législation des capitulaires étendit dans tout l'empire l'usage du combat judiciaire, et fit tomber insensiblement celui des preuves par la croix, l'eau froide et l'eau bouillante, que le clergé avait favorisées sous la première race. Y avait-il quelques discussions entre deux parties, qui ne pût être vidée à l'amiable? on ordonnait le combat: toutes les actions criminelles se réduisaient en faits; c'était sur ces faits que l'on combattait; ce n'était pas seulement le fond de l'affaire

qu'on jugeait par le combat ; mais encore les incidents ; si même le juge avait mandé quelqu'un, et qu'il ne vint pas, le juge combattait avec la partie, et la partie avec un témoin ; la partie, non contente du jugement de ses pairs, appelait du faux jugement et combattait contre ses juges. L'usage du combat judiciaire se propageant, et les seigneurs négligeant d'avoir des juges, l'appel de faute de droit s'introduisit ; d'où l'origine de la suzeraineté. Les serfs combattaient à pied et avec le bâton ; la noblesse à cheval et avec les armes ; de là l'origine du duel. On comprend que cette prééminence universelle de la force brutale fit disparaître complètement tout vestige des belles formes de la justice romaine ; et substitua aux jurisconsultes et aux avocats une classe de champions assez semblable à celle des anciens gladiateurs et des *bravi* du moyen âge, et qui, moyennant une rétribution, se chargeaient de défendre, les armes à la main, une cause quelconque. Sous le régime féodal, qui date de Charles-le-Chauve, 860, la France se couvrit d'un grand nombre de juridictions différentes ; comme la justice émanait de la souveraineté, à ce titre, roi, seigneurs et haut clergé, en tant que possesseurs de fiefs, avaient leurs tribunaux particuliers ; le roi traitait à sa suite une commission d'hommes choisis qu'on appelait parlement, plus occupés de matières publiques que de matières privées, s'assemblant irrégulièrement à certains jours de l'année, et jugeant en dernier ressort. Cette institution paraît avoir été créée par le roi Pépin vers 765. Les hauts barons et les ecclésiastiques composaient le parlement en majorité ; les autres membres étaient des laïques, docteurs en théologie, versés dans les lois et les coutumes du temps. Il y avait à cette époque le droit féodal, le droit canonique et le droit civil. Tout cela était un chaos, et formait une science très-compiquée qu'embrouillaient encore les difficultés de la procédure devant les trois juridictions. Les légistes de ce temps possédaient en outre quelques vagues notions sur les lois romaines, lorsqu'une découverte due au hasard vint opérer une grande révolution dans la jurisprudence et même dans la constitution de la société féodale. Dans le pillage d'Amalfi, en 1155, un soldat trouva un énorme manuscrit relié d'or, avec une couverture peinte de plusieurs couleurs ; il le porta à Lothaire II, empereur d'Allemagne, alors en guerre contre Roger, roi de Sicile, pour deux prétendants à la papauté, Innocent et Anaclet. Ce manuscrit n'était autre chose que les 50 volumes des *Pandectes* de Justinien. Lothaire le donna en présent à la ville de Pise et ne se réserva que quelques copies. On ne saurait dépeindre l'enthousiasme que fit éclater cet événement. L'Italie, la France et l'Allemagne adoptèrent la nouvelle législation ; on poussa même l'exaltation si loin, que le manuscrit d'Amalfi fut, en quelque sorte, défilé, et obtint un culte particulier. Il n'est pas besoin de dire que les légistes se hâtèrent de mettre de côté toutes les jurisprudences suivies alors pour le droit romain. Le saint-siège s'inquiéta de cette idolâtrie et de cette défection. Un concile de Tours défendit, en 1180, aux religieux profès, de s'échapper des cloîtres pour étudier la loi mondaine. En 1225, Honorius, dans sa décrétale, proscrivit l'étude du droit romain parmi les clercs, et ordonna que les contrevenants seraient non-seulement retranchés du nombre des avocats, mais qu'ils seraient encore passibles de l'excommunication des évêques. Ces prohibitions canoniques n'eurent d'autre effet que d'écartier les ecclésiastiques et de laisser le champ libre aux légistes laïques. Ceux-ci s'adonnèrent à leur aise à l'étude du droit romain, et se fortifièrent à la contemplation de sa belle latinité et de son admirable logique. Dans leur admiration, ils le proclamèrent *la raison écrite*,

la vérité, la lumière. Son autorité devint générale dans la pratique. L'esprit de ce code qui est excellent, comme l'a observé Herder, pour combattre les petits tyrans, s'accordait trop bien avec les intérêts les plus chers de la royauté féodale, pour que celle-ci ne le prit point sous sa protection. Étreinte de tous côtés par la noblesse et par la papauté qui la tenaient dans une espèce de tutelle, réduite à n'avoir qu'une autorité nominale, la couronne avait hâte de sortir de sa sphère trop circonscrite et où elle respirait à peine, et de conquérir cet unique et grand pouvoir dont elle voyait, dans le *Digeste*, le divin César revêtu. Voilà ce que la royauté sentait confusément dans la personne de Louis-le-Gros, qui favorisa le premier l'affranchissement des villes, n'ayant pas d'autre moyen sous la main pour mener sourdement la double puissance rivale qui étouffait la sienne, 1108-1157. Ses successeurs, Louis-le-Jeune, 1157-1180 ; Philippe-Auguste, 1180-1223 ; Louis-Cœur-de-Lion, 1223-1226, tous princes médiocres, à l'exception du second, partageant les préjugés de leur siècle, et n'ayant aucune pensée d'avenir, suivirent néanmoins, comme par un instinct providentiel, cette politique de raison et d'intérêt personnel. Ils contribuèrent à leur insu à clore cette ère du moyen âge qui nous paraît dans le lointain si éblouissante de poésie, mais que l'histoire et la philosophie, plus sévères, ont dû faire descendre de son brillant piédestal, parce que cette ère ne fut en réalité qu'une douloureuse période d'initiation sociale. Toutefois l'autorité royale, si elle eût attaqué de front ses deux adversaires, l'église et le manoir féodal, alors dans toute la puissance de leur complet développement, eût infailliblement échoué ; leur temps n'était point encore venu ; le plus sage parti était, sans donner prétexte à une rupture éclatante, de leur faire une guerre souterraine et incessante dont le succès serait lent mais certain. Presque tous les souverains des 12^e et 13^e siècles se mirent à l'œuvre, non, sans doute, qu'ils eussent une idée bien claire des résultats futurs de cette habile tactique, mais plutôt parce qu'ils étaient las de l'insolence croissante de leurs grands vassaux et des prétentions hautesaines du Vaticaïn. Ils furent vaillamment servis dans cette lutte politique, dont le prix devait être la civilisation du monde, par un auxiliaire nouveau que les barons traitaient avec dédain, que le clergé n'était point éloigné de frapper de ses anathèmes, mais qui avait, en revanche, pour lui la conscience de sa supériorité intellectuelle, la considération des bourgeois émancipés, et la confiance de la couronne. Cet auxiliaire, est-il besoin de le nommer ? ne reconnaît-on pas la classe des légistes que la prépondérance du droit romain et la splendeur des écoles naissantes d'Italie, où il était enseigné et commenté, venaient de jeter sur la scène politique ? C'était à eux qu'il était réservé de dégager la monarchie de ses langes féodales, de la débarrasser de la foule intermédiaire de tyrans grands et petits, laïques et clercs, qui la séquestraient de la nation, et de rapprocher l'un de l'autre ces deux anneaux extrêmes de la société pour qu'ils étouffassent dans leur fraternelle étreinte, tout ce qui s'était jusqu'alors opposé entre eux. Gloire donc aux légistes du moyen âge ! ils ont bien mérité de la civilisation ; avec l'autorité de leur science quelque peu pédantesque, ils ont accompli l'œuvre sociale au succès de laquelle devaient être impuissantes les brutales insurrections des pasteurs et des *Jacques* ; contre leurs robes noires devaient s'émousser les lances des chevaliers et les foudres de l'utile parti de Rome. La royauté comprit de bonne heure l'utilité de ce qu'elle pouvait tirer des adeptes d'Ulpian et de Tribonien ; on les voit dominer, dès les 12^e et 13^e siècles, dans les conseils des rois d'Angleterre ; en Espagne, dans ceux

d'Alphonse X, et en Allemagne dans ceux de l'empereur Frédéric II, ce monarque si supérieur à son siècle. Louis IX poursuivit avec plus de bonheur et de sagacité l'œuvre d'unité de ses prédécesseurs. Ce prince est le type le plus parfait de cette époque de transition ; il offre un heureux mélange des qualités les plus contradictoires ; à la ferveur d'un cénobite, il unit un vigoureux rationalisme qui le fait combattre souvent les empiétements spirituels et temporels de la cour de Rome ; à la bravoure et à la générosité d'un chevalier, il joint une politique qui ne manque ni d'adresse ni de perspicacité ; il se rappelle combien son orageuse minorité a donné carrière aux prétentions ambitieuses de ses grands barons ; il se gardera toutefois de prendre vis-à-vis d'eux une attitude hostile ; il caressera leur humeur belliqueuse ; donnera une ample pâture à leurs goûts aventureux, mais se gardera d'employer leur concours pour l'administration de son royaume. Des théologiens de Sorbonne, des moines mendiants, sorte de milice religieuse, qui faisaient cause commune avec le populaire, des légistes surtout, classe encore obscure et ignorée, conviennent bien mieux à ses vues de centralisation monarchique. Il les jettera dans les provinces en qualité de baillis, de sénéchaux, de procureurs du roi, de tabellions, de maîtres et peseurs de monnaies ; ce sont les missi dominici de ce grand réformateur de la royauté féodale. On le voit, en 1234, rassembler les députés de villes du Midi et écouter leurs doléances ; réfréner les guerres privées, par la *quarantaine et l'assurance*, ne pouvant encore appliquer un remède radical ; poser en principe la suprématie de la justice royale, et l'appel au roi ; en 1261, dans un parlement tenu à la Chancellerie, abolir le duel dans ses domaines ; les légistes et par conséquent les avocats commencent à acquérir sous ce prince une puissance qui va grandissant sous les règnes suivants. Ils prennent, sous Philippe-le-Bel, l'orgueilleuse qualification de *chevaliers-ès-lois* ; comme pour opposer un utile contrepoids à l'institution aristocratique de la chevalerie guerrière. Déjà, sous saint Louis, quelques juriconsultes commencent à publier des ouvrages de jurisprudence, tels que Pierre Fontaine, bailli de Vermandois, en 1255, auteur du *Conseil à mon ami* ; Philippe de Beaumanoir, bailli de Senlis, auteur de la *Coutume du Vermandois*, etc. Craignant peu le pape, détestant cordialement les ecclésiastiques leurs rivaux, faisant fort peu de cas des princes et seigneurs autres que le roi et l'empereur, les avocats se firent avec empressement les champions de la prérogative royale. Ils prirent d'abord à partie la cour de Rome qui, par la vigoureuse politique des Grégoire VII et des Innocent III, s'était arrogé une arrogante suprématie sur tous les trônes d'Occident. Ils lancèrent des discours, des livres, des consultations, une réfutation ingénieuse et détaillée de chacun des chefs des prétentions de Rome ; puis ils créèrent la distinction entre Rome et le Saint-Siège, et l'appel au futur concile des censures pontificales. Par la distinction, ils rendaient possible et légitime toute lutte contre le pape ; par l'appel, ils amorcèrent l'interdiction, ces foudres terribles que Rome faisait gronder incessamment sur la tête des rois. C'était frapper à l'endroit même où la cuirasse était en défaut ; c'était devant le charme qui tenait la chrétienté agenouillée rendre un pouvoir, qui se proclamait divin et inviolable, justiciable de la raison et du droit commun. La papauté fusant d'y répondre ; mais les avocats ne lui laissèrent pas de trêve, ils lancèrent contre elle une déclaration importante et fameuse, une rédaction officielle des libertés

gallicanes, l'Édictum consultiſſimum de 1269, que l'on appela plus tard *Pragmatique-Sanction*, en haine des avocats ses auteurs, qu'on désignait en latin, à cette époque, sous le nom de *pragmatici*, praticiens. La victoire de ces sages hommes et bons clercs convenait parfaitement à saint Louis ; aussi sa reconnaissance fut grande envers les avocats ; il les appela autour de sa personne, se reposa sur eux d'une partie des soins de l'administration, et s'occupa de leur donner une existence élevée et précise. En 1270, à la veille de partir pour sa seconde croisade, il confia à leurs travaux la collection des lois connues sous le nom d'*Établissements de saint Louis*. Philippe-le-Hardi (1271-1285), fut le continuateur obscur et timide de la politique de son père. En 1284, il publia une ordonnance datée de la veille de saint Simon et saint Jude, qui est encore exécutée de nos jours : elle porte que les avocats des justices royales jureront tous les ans qu'ils ne se chargeront que des causes qui leur paraîtront justes. Enfin parut dans Philippe-le-Bel la personification complète de l'esprit du légiste, 1285-1310. Il acheva violemment l'œuvre de ses prédécesseurs. Altier, inflexible, d'un génie fiscal et tenace que les obstacles irritaient au lieu d'abattre, il vint à bout de fonder la monarchie moderne. De grandes taches ternissent sans doute l'éclat de cette belle et silencieuse figure de la royauté ; mais aussi elle a de nombreux titres à l'indulgence de la postérité ; c'est elle qui organisa la centralisation monarchique ; qui constitua l'ordre civil, et qui mit le plus d'ardeur à démolir le moyen âge. Envisagé d'un point de vue élevé, ce règne dur et tracassier fit faire un pas immense à la nation, et la retrempa d'un nouvel esprit plus en harmonie avec les destinées qui l'attendaient. Jamais roi ne fut mieux taillé que Philippe-le-Bel pour faire triompher les rudes réformes qu'il osa. Né d'une mère espagnole, élevé par un frère prêcheur, il semblait avoir emprunté de l'ordre de saint Dominique une sombre exaltation comme son aïeul tenait de celui de saint François une charité extatique ; doué d'un cœur de bronze, d'une volonté de fer, il planta la bannière royale si haut, il lui donna de si vigoureux élan, que désormais il fut impossible de la faire choir. Toute la vie de Philippe-le-Bel fut employée à cette grande œuvre de régénération monarchique ; lui-même mourut prématurément à la peine, épuisé par ses longs et heureux efforts de persévérance, d'audace et d'habileté. En 1287, il débute par exclure les prêtres du parlement ; en 1289, il compose ce dernier de laïques ; en 1291, il procède à son organisation définitive ; enfin en 1302, il l'installe solennellement et le rend sédentaire ; en 1301, il commence contre le saint-siège, dans la personne de Boniface VIII, une lutte à outrance dont le dénouement devait être la victoire complète des libertés gallicanes. Cette génération si voisine encore des croisades vit, sans s'enmouvoir, un commissaire du roi, un légiste, appliquer un ignoble soufflet à la face d'un successeur de saint Pierre, et, non content de l'avoir abreuvé d'insultes pendant sa vie, le poursuivre encore au-delà du tombeau, intenter un procès à sa mémoire et le gagner (1305). N'y avait-il pas, dans cet événement, le signe d'une étonnante révolution morale et religieuse ? Pour couronner son triomphe, pour perpétuer en quelque sorte l'abaissement de la papauté, Philippe la transfère à Avignon dans la personne de Clément V, sa créature dévouée. Tant qu'il eut à lutter contre les prétentions de Rome, il eut l'appui de ses barons, de la nation qu'il venait d'initier à la vie politique, en convoquant pour la première fois, en 1302, les états-généraux et en y admettant le tiers-état ; il eut même le concours du clergé, qui ne celui-ci se montrât

plus respectueux et plus circonspect dans sa scission avec Rome. Rassuré de ce côté, l'infatigable monarque entama les hostilités contre une redoutable institution qui portait ombrage à sa couronne, parce qu'elle formait un état dans l'état. Depuis longtemps l'ordre des Templiers, institué en 1128, avait oublié les règles ascétiques de son pieux législateur saint Bernard; tous les vices qu'enfantent l'oisiveté et une opulence colossale étaient imputés à ces moines militaires; d'horribles accusations de débauche et d'idolâtrie pesaient sur eux; leur orgueil inadmissible, leur luxe effréné, leur avaient soulevé l'animadversion générale, celle du peuple comme celle des grands. Philippe, en frappant contre eux un audacieux coup d'état, feignit de se rendre le vengeur de la morale publique et de la religion; mais d'autres mobiles plus terrestres dirigeaient sa conduite, il nourrissait une haine personnelle contre le Temple qui avait refusé de le recevoir dans son sein; d'ailleurs ses coffres étaient toujours vides et il savait les trésors que les chevaliers avaient apportés naguère de la Palestine; enfin, la puissance formidable de cet ordre qui menaçait en Angleterre la royauté elle-même, devait alarmer un prince aussi jaloux de son autorité que Philippe-le-Bel. Il résolut donc leur perte et fut admirablement servi dans cette vaste entreprise par la triple coalition de l'église, de la noblesse et du tiers-état, 1506-1512; mais les hauts barons, qui se montrèrent de si facile composition quand il s'agissait de la perte de leurs cadets du Temple, firent éclater leurs plaintes et leurs menaces lorsque Philippe-le-Bel voulut leur enlever leur dernière et leur plus chère prérogative, celle de battre monnaie. Ils formèrent une confédération, et étaient sur le point de courir aux armes, quand une mort prématurée les débarrassa du monarque-nivaleur. On peut dire que les légistes régnèrent véritablement sous lui. Le ministre-roi de Philippe était un gentilhomme normand, dont le nom de famille était Portier, devenu célèbre sous celui d'Enguerrand de Marigny. Son conseil intime se composait du chancelier Pierre Flotte, tué comme un chevalier à la bataille de Courtrai, en 1502; Pierre de Cugnères, auteur de la vigoureuse réponse à la bulle de Boniface VIII; de Nogaret, successeur de Flotte, l'homme d'exécution de Philippe dans ses démêlés avec le pape; de Guillaume de Plasian, de Guillaume du Breuil. Sous Philippe, la prééminence de l'autorité royale, qui était à peine reconnue sous son aïeul, fut une question tout-à-fait résolue. Le comte de Bretagne, le plus indépendant des feudataires de la couronne, demandait, en 1505, au parlement la permission de punir de mort les contrevenants à ses édits sur la chasse. Le parlement mandait encore au comte de Comminges, ce petit roi des Hautes-Pyrénées: « Dans tout le royaume, la connaissance et la permission « du port d'armes n'appartiennent qu'à nous. » — Comme depuis l'établissement du parlement, l'action politique des avocats se trouve absorbée par celle de ce corps, nous renverrons à ce dernier article l'histoire plus détaillée de la collaboration des hommes de loi et de la monarchie à la conquête de l'indépendance et de l'unité de cette dernière. (V. PARLEMENT). — Après la mort du roi faux-monnayeur, une violente réaction se manifesta au profit de la noblesse contre les légistes; le débile successeur de Philippe-le-Bel se livra d'abord à la première, circonvenu qu'il était par son oncle, Charles de Valois, prince médiocre, qui, né à côté du trône, passa sa vie à en chercher un. Enguerrand de Marigny fut la victime de cette réaction, en 1512. L'avocat-général, Raoul de Presles, son intime ami, faillit pour ce fait seul périr sur le gibet. Mais les légistes ne tardèrent pas à recouvrer le terrain

perdu. La royauté périssait de faiblesse et de consommation lorsqu'elle cherchait à se passer de leur concours dur, tracassier, fiscal, mais dont l'action était ferme, régulière, intelligente, éminemment gouvernementale; ils firent rendre, en 1517, cette admirable ordonnance qui émancipait tous les serfs du royaume, et qui proclamait solennellement, dans sa teneur, les principes de liberté et d'égalité, tels qu'ils furent compris cinq siècles plus tard. On ne sera pas étonné néanmoins que les hommes de main-morte furent d'abord plutôt embarrassés que satisfaits du bienfait imprévu qu'on leur octroyait; mais l'abrutissement social qu'avait produit la féodalité, et qui seul explique ce phénomène, ne doit point être mis sur le compte des auteurs de cette belle ordonnance. Ils osèrent tout ce que la difficulté des temps permettait de faire; et la gloire de cet acte, dont la portée morale fut immense, appartient tout entière aux hommes de loi, et non au clergé, comme l'ont prétendu quelques historiens. A la mort de Louis-le-Hutin, 1516, les avocats eurent une brillante occasion de faire tourner au profit de la nationalité leur influence politique: Louis X laissait une fille en bas âge; Philippe-le-Long, son frère, allait monter sur le trône, lorsque le duc de Bourgogne, Eudes IV, et Charles, comte de la Marche, protestèrent, en alléguant avec raison que Jeanne, fille du roi défunt, n'était exclue du trône par aucune loi. Dans tous les états de l'Europe, les femmes étaient admises à l'hérédité de la couronne, et il n'existait rien en France qui contredît une telle marche, ni en fait ni en droit. Les états-généraux, assemblés pour voter cette grande question, décidèrent, d'après l'avis du parlement et des légistes, que les femmes étaient exclues de la couronne, 2 février 1517. Une subtile interprétation de la loi salique devint la sauvegarde d'un excellent principe politique. En 1518, Philippe, toujours d'après les conseils des gens de loi, confirma les lettres-patentes de son prédécesseur pour l'affranchissement des serfs de ses domaines. On avait même fait goûter à ce prince le projet d'établir l'unité de monnaie, de poids et de mesures dans tout le royaume; mais la courte durée de son règne ne lui permit pas de réaliser cette réforme. A la mort de Charles IV, en 1527, la même question fut encore soulevée sur les effets et l'application de la loi salique. Charles IV ne laissait qu'une fille, et la couronne devait passer à Philippe de Valois, son plus proche parent par les mâles; mais Edouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, sœur du feu roi, se trouvait aussi le neveu de Charles IV, et réclamait la couronne à l'exclusion de Philippe de Valois, qui était d'un degré au-dessous, disant que la loi salique ne rendait les femmes inhabiles à la succession de la couronne qu'à cause de leur faiblesse, et que, par l'effet de la représentation, se trouvant lui, fils d'Isabelle, à sa place héréditaire, la raison de faiblesse n'existait pas contre sa personne mâle, et que par conséquent, etc. Les avocats, et entre autres Raoul de Presles et Pierre de Cugnères, prouvèrent, par le fait et le droit, que le représentant ne peut jamais avoir que les droits du représenté, etc. Les états-généraux, consultés sur cette grave question, décidèrent en faveur de Philippe de Valois, et le monarque anglais parut d'abord se conformer à cette sentence, 1528. Les avocats étaient arrivés au comble de la prospérité, lorsque de grands malheurs vinrent fondre sur la France et que de grands malheurs vinrent fondre sur la France et l'éprouvèrent rudement. Le roi Jean fut encore plus malheureux que son père; ce prince, dénué de qualités royales, mais qui avait le cœur d'un honnête homme et la bravoure d'un chevalier, beaucoup plus populaire que Philippe de Valois, fit de larges concessions au tiers-état, et par conséquent aux avocats, chefs naturels de cet or-

dre. Il fut le premier qui conféra la noblesse à quelques dignités de robe. En 1533, il demanda aux états-généraux des subsides pour soutenir la guerre contre les Anglais. En 1536, il perdit la bataille de Poitiers, et y fut fait prisonnier. Cet événement, désastreux sous tant de rapports, fut peut-être profitable à la nation. Les troubles qui suivirent la captivité de Jean mirent en relief la puissance démocratique, jusqu'alors comme reléguée dans l'ombre. Le pouvoir exécutif tomba entre les mains d'un prince de 19 ans, rentré en fugitif à Paris après la déroute de Poitiers. Tant de calamités successives avaient exaspéré le peuple; épuisé par le fisc, décimé par la famine, sans cesse menacé de passer sous une domination étrangère, il sentit sa foi monarchique s'affaiblir, et songea sérieusement à pourvoir lui-même à son salut. Il ne restait presque plus de grandes maisons dont les rejetons n'eussent été fauchés par le fer ennemi à Crécy et à Poitiers; la lourde cavalerie de la noblesse française avait prouvé son infériorité militaire devant l'infanterie régulière et disciplinée de l'Angleterre et de la Flandre; l'écusson armorié des gentilshommes avait reçu une tache ineffaçable; la bourgeoisie clairvoyante le comprit, et, sous la direction de Marcel, prévôt des marchands, elle tenta de substituer l'action de la commune à celle d'un régent de piteuse mine, qui lui déplaît singulièrement. Le crime, ou plutôt la faute de Marcel, véritable dictateur de cette époque, fut d'appeler au secours de la cause populaire un prince astucieux et habile, dont la réputation privée était plus qu'équivoque. Courtois, gracieux et éloquent, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, devint l'idole des Parisiens, qui détestaient cordialement le dauphin et son entourage. Cette funeste alliance perdit les affaires du parti populaire. Les avocats jouèrent un grand rôle dans ce premier et orageux conflit de la royauté et de la nation; ils firent cause commune avec la première; on les vit même s'unir contre la bourgeoisie avec leurs implacables adversaires d'autrefois, la noblesse et le clergé. On ne doit point s'étonner d'une pareille conduite... N'étaient-ils pas gorgés d'or et d'honneurs? n'étaient-ils pas traités par la cour sur le même pied que les plus illustres barons? n'avait-on pas vu la signature roturière des Flotte, des Nogaret, des Cugnières, des Presles, figurer orgueilleusement au milieu de celles des plus hauts barons dans tous les actes publics à dater de 1502? Aussi le tiers-état ne manqua pas de les punir de cette vénale defection! Les états-généraux s'assemblèrent pour voter l'énorme rançon du roi, en 1537. Le prévôt Marcel, et son ami Robert Lecocq, évêque de Laon, lui-même ancien avocat, en dirigèrent les délibérations; ils leur firent adopter, à l'encontre des gens de loi, une déclaration dont le but était de limiter leur crédit, et de réprimer leur luxe et leur vénalité. Non content de cette mesure législative, Marcel, président d'une espèce de commission municipale, siégeant à l'Hôtel-de-Ville, cassa le parlement, en créa un nouveau, chassa tous les nobles et tous les avocats qui entouraient le régent, en tua plusieurs, et entre autres les maréchaux de Champagne et de Normandie, et Regaullot d'Acy, habile jurisconsulte. D'un autre côté, la Jacquerie courait les campagnes, mettait à feu et à sang les châteaux, et faisait une guerre d'extermination aux gentilshommes qui ne savaient plus que à le défendre. Deux ans après (1538), Paris, pressé par la famine, était las de la révolte; Marcel était assassiné par Jean Maillard; Alphonse et Jean Pastouret, deux anciens avocats, allèrent chercher, au nom du peuple de Paris, le dauphin campé à Charenton. La capitale pacifiée, le régent s'occupa de conclure la paix avec l'Angleterre.

Deux avocats, Guillaume de Dormans et Jean Desmarets, furent les négociateurs du honteux traité de Brétigny (1360). Outre la cession d'un grand nombre de villes et de provinces, et surtout de Calais, la clef de la France du côté de la Manche, ce traité stipulait le paiement d'une somme de trois millions d'écus d'or (21,057,500 francs de notre monnaie, l'écu d'or valant 75 sous d'alors, ou 5 fr. 95 c.). Les nombreuses quittances des sommes versées dans la caisse des Anglais sont encore déposées aux archives. Le règne florissant de Charles V donna quelque répit à la France. Ce prince politique eut toujours une grande prédilection pour les avocats; il les honora, et les consulta dans toutes les affaires importantes. Par une ordonnance de 1374, il désigna un conseil de régence qui devait assister son fils, Charles VI, dans le cas où ce dernier lui succéderait avant sa majorité. L'événement justifia sa prévoyance; mais la rapacité des ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, oncles du jeune roi, la rendit inutile (1380). L'exécution de l'ordonnance de 1374 souleva quelques contestations, auxquelles mit fin la décision arbitrale rendue par quatre avocats du parlement. Mais l'administration concussionnaire des oncles du roi alluma trois terribles révoltes, dites des *Mailloins*, à cause des maillets que les insurgés allèrent prendre à l'Arsenal pour assommer les fermiers des aides et des gabelles, enfoncer les prisons, etc. (1381). Dans cette circonstance, le parlement et les avocats se rapprochèrent du peuple; ils ne pouvaient approuver les exactions fiscales dont on l'étreignait illégalement; d'ailleurs, ils étaient profondément blessés du dédain aristocratique des princes. Après quelques délais, Charles entra triomphant dans sa capitale, 10 janvier 1382, et tira une vengeance éclatante de ces révoltes. Les oncles profitèrent de la réaction pour assassiner, plus ou moins juridiquement, les meilleurs serviteurs de la couronne, Guillaume de Sens, Jean Desmarets, Jean Filletul, Jacques du Châtel, Mailly-Doublé, etc.—Les gens de loi figurèrent d'une manière honorable dans les malheureux événements qui se passèrent pendant la longue démenée de Charles VI, 1392-1422. Alors que les Bourguignons et les cabochiens remplissaient Paris de meurtres et de violences, et qu'ils accablaient d'insultes une royauté déjà avilie dans la personne du monarque et de sa famille, 1415, le parlement et les avocats montrèrent un dévouement inébranlable pour la cause monarchique, convaincus avec raison que le triomphe des factieux n'aurait pour résultat que de relâcher les liens de l'unité française. Plusieurs illustres personnages furent victimes de leur héroïque fidélité à leurs devoirs; de ce nombre furent le chancelier Arnaud de Corbie, ci-devant avocat, et l'avocat-général Jean Juvénal des Ursins, qui fut dans la suite prévôt des marchands. Le duc de Bourgogne, maître de Paris en 1418, après le massacre des Armagnacs, reconstitua un nouveau parlement, dont il nomma l'avocat Philippe de Morvilliers premier président; tous les anciens membres avaient été destitués ou égorgés. Jusqu'à cette déplorable époque, le parlement, que Philippe-le-Bel avait rendu sédentaire en 1302, ne s'assemblait que deux fois l'an; mais la maladie du roi fit qu'il donna de plus fréquentes audiences. Les Anglais étaient maîtres de Paris et des trois quarts du royaume, 1425; ils avaient pour eux la supériorité de troupes bien disciplinées, et commandées par d'habiles chefs; l'appui de la plupart des grands feudataires; celui non moins important de l'Université, de la Sorbonne, et d'un parlement constitué à leur guise. C'en était presque fait de la nationalité française; toutefois, cette noble cause, quoiqu'elle fût gravement compromise par l'indolence et la légèreté

de Charles VII, relégué à Bourges, par l'incapacité et la désunion de ses conseillers, ne laissa pas d'avoir d'habiles et constants défenseurs dans les gens de loi de cette époque; ils lui gagnèrent les sympathies de la bourgeoisie. Il suffit de nommer Jean Juvénal des Ursins, qui, suivant Loyseau, rendit plus de services en une semaine au royal amant d'Agnès Sorel, que 10,000 hommes de guerre et 100 des meilleurs conseillers de France n'eussent pu faire. — Sous Louis XI, la Pragmatique-Sanction fut révoquée avec des démonstrations injurieuses pour les rois qui l'avaient promulguée, et pour les avocats, qui la regardaient comme une œuvre personnelle, 27 novembre 1461. Jean Jouffroi, évêque d'Arras, remit au pape Pie II, dans le mois de mars 1461, l'original de la Pragmatique-Sanction, tout nouvellement confirmée et signée par Charles VII, 1458. L'évêque reçut en récompense le chapeau de cardinal. La populace promena dans les rues de Paris un mannequin simulant la Pragmatique-Sanction, et le brûla au milieu des huées; mais le parlement et les avocats protestèrent énergiquement contre cet acte indécent; et d'un autre côté, Louis, qui avait été dupe du saint-siège, n'insista pas pour obtenir l'enregistrement de son édit de révocation. De sorte que cette charte ecclésiastique continua à faire loi fondamentale, malgré les nouvelles instances de la cour de Rome, en 1466. Vers 1470, le roi fit une donation du comté de Beaumont, qui formait une dépendance du domaine royal; le parlement refusa d'entériner l'ordonnance, et resta vainqueur dans sa lutte avec le monarque, 1476. Louis XI mourut en 1483, peu regretté des avocats et des parlements; il avait trop aimé à substituer son bon plaisir à l'action régulière des lois. Mais les états-généraux, assemblés, en 1484, à Tours, par la régente Anne de Beaujeu, fournirent une occasion aux avocats de faire preuve de leurs lumières et de leur patriotisme. L'un d'eux, Guillaume Mathelin, fut en quelque sorte l'oracle de l'assemblée; les états prirent les plus sages mesures qui réclamaient les circonstances; ils déclarèrent le roi majeur, et lui nommèrent un conseil de douze personnes. Les avocats rédigèrent ces célèbres cahiers du tiers-état, qui nous étonnent encore par le caractère d'indépendance dont ils sont empreints, et par les vues d'amélioration qui y abondent. Les états-généraux, assemblés une seconde fois à Tours, en 1506, déférèrent à Louis XII le titre de *Père du peuple*, et, ce qui arrive rarement, l'histoire confirma ce beau nom. En 1498, ce prince avait rendu un édit portant que tous les baillis et sénéchaux seraient gradués. Il est à regretter que ce monarque, qui ne respira que pour le bonheur de son peuple, ait été réduit par l'épuisement des finances à la triste nécessité d'établir la vénalité des charges, 1508. En 1516, François I^{er} et Léon X signèrent à Boulogne le concordat, qui abolit la Pragmatique-Sanction, et qui emportait une reconnaissance indirecte de la bulle de Boniface VIII. Le clergé, le parlement, l'université, et l'ordre des avocats, s'opposèrent formellement à cet accord; mais le roi ayant envoyé l'original de ce traité au parlement de Paris, le 15 mai 1517, cette compagnie, après des jussions plusieurs fois répétées, consentit enfin, le 22 mars 1518, à l'enregistrer, en déclarant toutefois que c'était par force, et qu'elle n'entendait nullement approuver le concordat. Malgré ces restrictions, les ecclésiastiques et les avocats soulevés accusèrent le parlement de lâcheté et de trahison. Le règne de François de Valois fut désastreux pour tout le monde; il avilit l'ordre des avocats en leur enlevant la voie d'élection pour entrer au parlement, et en perpétuant la vénalité des charges. Pourtant, en 1525, les avocats et les parlementaires avaient

sauvé la régence de Louise de Savoie de la révolte qui avait rugi dans Paris à la nouvelle de la captivité de son royal fils. En 1527, dans l'assemblée des notables que François I^{er} avait convoquée pour subvenir aux sommes énormes promises pour sa liberté, les parlementaires et les avocats avaient, dans un mouvement d'enthousiasme, demandé d'être affranchis du privilège qui les déchargeait de toute contribution. François I^{er} trouva sa capitale tranquille et ses 2,000,000 écus d'or au soleil, ou 15,940,600 francs de notre monnaie; l'écu d'or valant 55 sous ou 6 francs 47 centimes; puis il oublia tout cela, et reprit sa vie licencieuse au milieu de ses courtisanes et de ses maîtresses. Cependant une ordonnance judiciaire de ce prince fut celle de Villers-Cotterets, du 10 août 1559, portant que dorénavant tous arrêts soient prononcés : enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel, français, et non autrement. Cette ordonnance porta un coup mortel aux tribunaux ecclésiastiques, en limitant leur compétence aux matières de sacrements et aux causes des clercs promus aux ordres sacrés. Quelques remords firent encore rendre, en 1547, à François I^{er} un édit par lequel il abolissait la vénalité des charges pour l'avenir. Depuis cette époque jusqu'à la révolution française, le barreau n'eut plus de vie politique à lui propre; il agit dans le parlement et avec le parlement. Il prend part dès lors à toutes les luttes que cette dernière cour eut souvent à soutenir contre les empiétements de la prérogative royale. La réforme et l'imprimerie donnèrent un élan extraordinaire aux études de jurisprudence; la France devança l'Italie et l'Allemagne, et se plaça la première dans l'histoire du droit. Cujas, Dumoulin, Doneau, Brisson, les deux Pithou, Papon, Henry, Godefroy, etc., furent les héritiers d'Ulpian et de Papinien, etc. Après l'impression des livres d'église, on s'occupa de celle des livres de droit, et notamment de celui qui était le modèle et la source de toute science juridique, du manuscrit de Justinien. Mais voici ce qui était arrivé. Florence avait été jalouse de Pise, et, en 1406, elle avait volé à sa rivale le précieux manuscrit; elle l'avait placé dans le palais de la république, dans un sanctuaire magnifique, avec une belle couverture de pourpre garnie de bosselures et d'agrafes d'argent. Les Bernardins le gardaient, et on allait le visiter comme une relique à certains jours de l'année. Les moines se tenaient debout avec des torches allumées, la tête inclinée dans l'attitude d'adoration; le gonfalonier de la république présidait à la cérémonie la tête découverte. On concevait qu'on ne put pas se procurer un tel manuscrit; il fallut se contenter pour l'édition des copies plus ou moins exactes de Pise et autres villes. — Les états-généraux, tenus en 1560, donnèrent lieu à une innovation unique; la magistrature prit séance sur les premiers bancs du tiers-état, et eut voix délibérative et séparée jusqu'à la clôture des états. — Pendant les guerres religieuses qui suivirent la mort tragique de Henri II, 1558, le parlement et le barreau se distinguèrent par leur dévouement à la monarchie, et leur aversion pour la réforme; en 1563, l'affaire de l'université de Paris contre les Jésuites fut plaidée au parlement avec la plus grande chaleur par les deux plus célèbres avocats du temps, Étienne Pasquier pour l'université, et Jean Versoris pour les Jésuites. Les conclusions du procureur général furent contraires aux derniers; mais le parlement, ne voulant point juger l'affaire au fond, ajourna sa sentence. Catholiques fervents, et bourgeois de Paris, les avocats prirent une large part aux troubles de la Ligue, auxquels notre siècle a restitué leur valeur véritable; ce n'était rien moins que le levain démocratique qui fermentait déjà dans la grande cite.

Toutefois, lorsqu'ils virent comment l'Espagne et Rome entendaient exploiter la Ligue, ils revinrent sur leurs pas, et sacrifiant leurs répugnances privées à leur dévouement pour la nationalité, firent rendre, le 28 juin 1595, ce fameux arrêt du parlement, qui déclara la loi salique loi constitutionnelle et fondamentale, Henri IV légitime successeur de Henri III. Il se rencontra néanmoins parmi les gens de loi de zélés partisans du Béarnais; leur plume lui rendit d'aussi grands services que l'épée de ses plus braves capitaines. La satire *Ménippée*, qui parut en 1589, et qui était l'œuvre de cinq ou six avocats et littérateurs, fit peut-être autant de bien à la cause royale que le gain d'une victoire d'Arques ou d'Ivry. Pithou de Troyes publia, en 1595, son ouvrage sur les *lières gallicanes*, qui sert encore d'oracle pour cette matière. L'action politique du parlement et du barreau, à part quelques moments de réveil pendant la régence de Marie de Médicis et les troubles de la Fronde, fut presque complètement annihilée pendant l'espace d'un siècle. Richelieu et Louis XIV étaient trop jaloux de leur autorité illimitée pour souffrir qu'elle fût soumise au contrôle d'un corps puissant et éclairé, dont ils redoutaient le crédit et la popularité. Ce n'est pas sans raison que le savant Løysel se plaignait déjà, en 1602, que son cher ordre des avocats commençait à deschoir : « Auparavant, disait-il avec amertume, l'état d'avocat étoit la pépinière des dignités... » Qu'eût-il dit s'il avait traversé les deux règnes suivants ? Les avocats n'auraient garde de parader dans les événements de la Fronde; petite pièce après la grande, parodie trop fine pour le vulgaire, sortie d'émeute à l'eau de rose et à l'usage des gens comme il faut; le bel air qu'ils auraient eu avec leurs tristes et sévères figures à côté de M. le coadjuteur, du grand Condé, et de M. de Larochefoucauld, de mesdames de Longueville et de Lafayette et de toutes ces adorables femmes qui se firent de la Fronde un délicieux passe-temps ! Sous Louis XIV, après le coup de fouet du parlement, lorsqu'il n'y eut plus de place pour les agitations politiques, ils se réfugièrent avec ardeur dans l'exaltation religieuse, seul aliment alors laissé aux âmes énergiques. Ils durent être dédaignés et méconnus ces hommes de mœurs pures, de foi ardente et qui vivaient isolés au milieu d'un monde de grandeur, de magnificence et de séduction. Après leurs pénibles et obscures occupations du Palais, ils retournaient dans leurs modestes habitations de la Cité et du quartier St-Jacques, et passaient leurs chastes loisirs dans l'étude des grands modèles de l'antiquité. Puis, quand l'âge venait avec ses infirmités, la plupart allaient ensevelir dans une sainte retraite leur existence commencée et finie dans le travail et les bonnes œuvres. Enfin, la mort du grand roi rendit aux parlementaires la plénitude de leur influence politique. En 1715, ils se déclarèrent pour le duc d'Orléans contre son compétiteur à la régence, le duc de Maine, et condamnèrent implicitement par ce choix les actes et l'esprit du gouvernement précédent. En 1727, ils se prononcèrent énergiquement contre la fausseté de la bulle *Unigenitus*, qui était une déclaration de suprématie des papes sur les rois. Cinquante avocats signèrent, en 1728, une consultation en faveur de Jean Soanen, évêque de Senez, déposé dans le conciliabule d'Embrun. En 1750, quarante avocats signèrent une seconde consultation, plus forte et plus explicite que la première. Les évêques unigenitaires voulurent avoir, au défaut de la raison, l'exil et la Bastille; le cardinal de Fleury signa un ordre de retraitation. Tous les avocats, le bâtonnier en tête, protestèrent courageusement contre cet ordre surpris à la religion du ministre; ce dernier, mieux éclairé, révoqua son édit. Mais de nouveaux efforts, de

nouvelles intrigues, jetèrent la cour dans le parti des évêques contre les avocats; ils suspendirent leurs fonctions, disant qu'ils étaient déshonorés, etc. ; le cardinal les exila, puis les rappela, et l'attention publique se tourna ailleurs (1740). Le règne de Louis XV s'écoula presque entièrement en lutte avec les parlements et les avocats, dont l'opposition calme et régulière importunait une cour faible et corrompue. Le 18 avril 1752 fut rendu un arrêt mémorable, en forme de règlement, portant défense de faire aucuns actes tendant au schisme, et aucun refus de sacrements, sous prétexte de défaut de représentation de billets de confession, et de non-acceptation de la bulle *Unigenitus*. L'arrêt ne fit point cesser ces refus. Les prélats qui les autorisèrent contestèrent au parlement sa compétence; celui-ci soutint son arrêt, et sévit contre les contrevenants. Louis XV se rangea du côté des évêques, au mépris de l'opinion publique; et, fatigué de la courageuse et persévérante résistance du parlement, il l'exila à Pontoise, et de là à Soissons, et établit une chambre royale à Paris, composée de quelques conseillers dociles. Mais les avocats et les procureurs refusèrent d'y venir remplir leurs fonctions, et la chambre royale dut se séparer elle-même au milieu des risées de tout Paris. La cour rappela le parlement le 4 septembre 1754. Lors de la révolution opérée par le chancelier Maupeou dans ce corps d'élite, en 1771, les avocats refusèrent de comparaître à la commission dite *parlement Maupeou*; l'astucieux ministre conféra à cent procureurs la qualité d'avocats du parlement. Le public ne pouvait guère avoir confiance en ces avocats de subtile fabrication, et s'obstina à attendre les vrais avocats, les avocats au parlement. Il y avait encore les avocats en parlement; on désignait ainsi les individus qui, ayant rempli toutes les conditions d'inscription au tableau, s'adonnaient à d'autres fonctions. Cependant l'ordre des avocats ne persista pas dans sa louable résolution de rester fidèle au parlement détruit; le besoin produisit les premières déflections, puis elles devinrent assez nombreuses pour permettre au parlement Maupeou de fonctionner, et même de briller par l'éclat du barreau. Louis XVI, à son avènement au trône, rétablit les anciens parlements, 12 novembre 1774. Ce prince, non plus que la nation, n'eut pas lieu de s'applaudir de cet acte de réparation. Les parlements, consultant moins l'intérêt du pays que le besoin de satisfaire de vieilles et implacables rancunes, continuèrent contre la couronne une opposition sourde, égoïste et inintelligente, tandis que, d'un autre côté, ils se montraient imprudemment hostiles à toutes les idées progressives, dont tout ce qu'il y avait d'hommes éclairés comprenaient l'urgente application; les philosophes, les encyclopédistes eurent en eux des ennemis acharnés. Par une déplorable inconscience, on vit même ces astères censeurs de la cour se rallier aux vieux anciens adversaires pour arrêter l'essor que prenaient déjà les principes de liberté et d'égalité inscrits sur la bannière des réformateurs; ils prouvèrent par-là que, dans leurs fréquentes querelles avec le pouvoir, ils avaient été mus par un mesquin esprit de corps, par un intérêt personnel exclusif, et non par une noble et large impulsion de dévouement au bien public. Aussi qu'advint-il ? la popularité qui les avait soutenus se retira d'eux, et ils durent tomber avec la monarchie à laquelle ils avaient porté eux-mêmes les premiers coups. Le barreau se garda d'imiter les errements de la magistrature; plus libéral, parce que son organisation élective lui donnait naturellement cette tendance, parce qu'il était plus spécialement obligé d'être entouré de l'estime et des sympathies publiques; meilleur appréciateur de la situation nouvelle, qui commen-

çait à se dessioer, parce qu'il vivait dans un plus grand éloignement de la cour, et qu'il n'était nullement intéressé à se faire le défenseur d'abus dont lui-même avait à se plaindre, le barreau français salua avec enthousiasme notre ère de régénération politique. Ce corps d'élite, qui devait jeter un si vif éclat sur notre tribune nationale, fournit à l'Assemblée constituante cent quatre-vingt-trois de ses membres, animés des principes les plus purs de patriotisme, et qui, brillante avant-garde des soldats de la cause démocratique, soutinrent presque seuls le poids de la lutte contre les obstinés partisans de l'ancien régime. Toutefois la révolution ne fut guère reconnaissante envers l'ordre; en 1790, une organisation judiciaire toute nouvelle remplaça celle des parlements, et amena la suppression entière de l'ordre des avocats. Eux-mêmes, dans une réunion secrète, votèrent à l'unanimité l'abolition absolue et complète de l'ordre. La substitution de petites et nombreuses juridictions aux grands corps de magistrature allait faire éclore sur tous les points de la France une foule de barreaux sans instruction, sans traditions, sans discipline, avilissant et dégradant la majesté de leurs fonctions; le seul moyen d'échapper à l'éventualité d'être confondus avec de pareils successeurs, c'était de mourir tout entiers avec leur nom, leurs usages et leur ordre. Cette résolution toute romaine fut prise à l'unanimité, et, le 2 septembre 1790, au grand étonnement du public, disparurent du monde les anciens *avocats au parlement*. M^e Tronchet étant bâtonnier de l'ordre. Le même jour parut un décret de la Constituante, qui convertissait le beau nom d'*avocat* en celui d'*homme de loi*, et leur prescrivait de n'avoir aucun costume particulier. Le 15 octobre suivant, on abolit les derniers vestiges de l'ancienne administration judiciaire, et la municipalité de Paris se transporta au palais, où elle apposa les scellés sur le greffe et les archives. L'ordre avait été heureusement inspiré en prenant les devants, pour ne point être spectateur volontaire de cette œuvre de nivellement qu'il lui était impossible d'approuver. Déchu de ses anciennes prérogatives, le barreau reconquit, dans la personne de quelques-uns de ses membres, une haute prééminence sur une scène autrement vaste que celle du vieux palais de saint Louis. Les avocats furent intimement associés à tous les grands événements qui signalèrent cette courte et orageuse période que vint clore le coup d'état du 18 brumaire; ils fournirent à la Convention, et aux assemblées législatives qui succédèrent à sa terrible dictature, leurs plus éloquents orateurs; leur histoire particulière se confond dès lors avec celle de la révolution, comme, sous l'ancien régime, elle se trouvait mêlée à celle des parlements. Ils composèrent cette brillante et malheureuse phalange de la Gironde, sur laquelle l'impitoyable logique de la Montagne fit tomber la hache de la proscription. Ils prirent une part active au renversement de l'éphémère et sanglant domination, dont le 9 thermidor débarrassa la France; ils exercèrent une influence presque souveraine sous le Directoire, qui fut appelé ironiquement le *régne des avocats*. Mais hâtons-nous de dire que toutes les immoralités, toutes les corruptions, que l'on reproche justement au gouvernement pestarchique, furent en grande partie étrangères aux hommes de loi que les circonstances avaient portés au timon des affaires. Les deux Merlin, Letourneur, Treilhard, Laréveillère-Lépeaux, Gohier, Rewbell, etc., ne furent pas coupables des concussions de quelques-uns de leurs collègues. Tribuns, ambassadeurs, commissaires de la république dans les départements et près des armées, les membres des anciens barreaux se trouvèrent ainsi mêlés à tous les évé-

ments de cette époque, et occupèrent dignement le rang où les avait élevés l'ascendant de l'instruction et du talent de la parole. Le régime exceptionnel de la terreur est un titre de gloire immortelle pour quelques-uns d'entre eux; ils prouvèrent qu'ils n'avaient point abdicqué en face des échafauds le désintéressement et la noble indépendance qui rehaussaient si fort l'éclat de leur ordre; leur voix ne faillit point à la cause du malheur ou de l'innocence. Les haines de parti disparaissent devant l'admirable conduite des Desèze, des Chauveau-Lagarde, des Lanjuinais, des Vergniaud, des Guadet, etc., etc. La générosité, la religion du devoir leur inspirèrent quelquefois des déterminations sublimes. Est-il rien de plus beau que de voir des adversaires politiques prêter le secours de leur fraternelle éloquence à d'anciens collègues que des dissidences d'opinions avaient jetés dans un camp opposé, et cela au risque d'être enveloppés dans leur proscription? Tel est cependant le dévouement dont plusieurs illustres débris des anciens barreaux donnèrent de magnifiques exemples. Certes, de pareils faits suffirent pour absoudre leur mémoire de beaucoup de reproches que leurs contemporains firent peser sur elle. L'avènement de Bonaparte au consulat mit fin à la prépondérance politique des avocats; il les fit rentrer brusquement dans leur sphère de juriscultes et de législateurs; il en peupla son conseil d'état, et leur ouvrit l'accès du tribunal, dernier sanctuaire où il fut permis de bégayer l'indépendance. La encore quelques paroles de liberté et d'indépendance. Le vaste réorganisation judiciaire que le premier consul se hâta d'élaborer lui permit encore d'utiliser un bon nombre de modestes et laborieux légistes que la révolution avait dispersés ou confinés dans le quartier solitaire du Marais. La cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux de première instance, et leurs parquets respectifs, utilisèrent presque tous les anciens avocats au parlement, que la mort avait épargnés. L'école de Droit, avait été détruite en même temps que l'ordre des avocats, et cependant la nouvelle organisation judiciaire avait multiplié les *défenseurs officieux*. Le manque d'enseignement juridique devint sensible. Déjà s'étaient fondées l'Académie de Législation et l'Université de Jurisprudence, lorsque le décret du 22 ventose an XII rétablit l'école de droit. Le cours ordinaire des études devait être de trois ans, etc. Cette même loi rétablit les avocats, comme et le serment. Napoléon n'aimait pas les avocats, comme on sait; un avocat était pour lui la personnification de tout ce qu'il y a de bavard, de faible, d'inutile et de tracassier; il regardait leur influence politique comme dissolvant le plus dangereux de tout gouvernement. M. Dupin aîné nous a donné dernièrement un curieux échantillon des préventions de Napoléon contre les avocats, en citant une lettre de ce monarque à Cambacérès, qui lui avait soumis un plan de réorganisation de l'ordre. C'est sous de telles préoccupations que parut le décret du 14 décembre 1810. Précédé d'un pompeux éloge de la profession d'avocat, ce décret, qui institue le tableau, le bâtonnier, le conseil de discipline, le serment politique, et leurs différents droits et devoirs, ce décret prive les avocats de toute existence, de toute force collective, et les place sous la dépendance absolue du ministère public. En 1822, M. de Peyronnet fit au roi un long rapport sur une ordonnance projetée pour réformer le décret de 1810, et rendre au barreau son ancienne indépendance. Il n'en fut rien; cette ordonnance du 20 novembre 1822, qui régit encore les avocats, ne remplit aucune des promesses pompeusement annoncées par le célèbre garde-des-sceaux de la restauration. Une ordonnance du 7 août 1850 porte qu'il sera procédé dans le

plus court délai possible à la révision définitive des lois et règlements concernant l'exercice de la profession d'avocat. Il en a été jusqu'à présent de cette promesse comme du fameux programme de l'Hôtel-de-Ville. Cet oubli est d'autant plus singulier que l'établissement du gouvernement nouveau était en grande partie l'œuvre des avocats ; qu'ils furent, en quelque sorte, les parrains de la royauté nouvelle, et que celle-ci les appela en foule dans les rangs de la magistrature et de l'administration, et même dans ses conseils. Il est à regretter que quelques-uns aient eu le stoïcisme de sacrifier à leur rapide fortune une réputation justement acquise par des travaux honorables ; et que l'habit brodé du haut fonctionnaire ait éteint les nobles sentiments qui battaient sous la toge de l'avocat ; mais certaines apostasies individuelles ne doivent point rejettir sur l'ordre dans lequel semblent se perpétuer les traditions d'honneur, de loyauté et d'indépendance de l'ancien barreau. Dans toutes les circonstances où le nouveau pouvoir, marchant sur les traces de la Restauration, a suscité de maladroites attaques aux libertés publiques, le barreau s'est rappelé qu'il était le dépositaire et le tuteur naturel de ces libertés si chèrement acquises, et il a su remplir son devoir de résistance au nom de la légalité menacée avec autant de mesure que de vigueur. La liberté de la presse, la liberté individuelle, le jury, tous les grands principes de 89 sur lesquels repose la sincérité du gouvernement représentatif ont eu constamment dans le barreau actuel d'éloquents et intrépides défenseurs ; bien que ses efforts n'aient pas toujours eu le succès que mérite une noble et patriotique cause, il n'en est pas moins certain que son intervention calme et sévère a, dans maintes circonstances difficiles, arrêté les envahissements d'un pouvoir oublieux de son origine, et contre lequel, en 1834, il a eu à soutenir une querelle personnelle ; M. Persil, ancien avocat, étant garde des sceaux, et M. Parquin, bâtonnier de l'ordre. Depuis l'établissement de la monarchie constitutionnelle, en 1814, la carrière ouverte à l'ambition des avocats s'est considérablement élargie ; le prétoire les conduit fréquemment à l'enceinte législative, où leur éloquence, exercée par les luttes quotidiennes du palais, trouve à s'exercer sur un plus riche sujet, sur les intérêts généraux du pays ; la tribune et le barreau ont contracté une étroite solidarité ; et il en doit être ainsi dans un gouvernement de discussion, où le talent de la parole est la première et indispensable faculté de l'homme public. — Sous la Restauration, la France n'eut qu'à s'applaudir de la belle part qu'avait faite au barreau le fonctionnement du système représentatif ; les tentatives rétrogrades de la camériste jésuitique n'eurent pas d'adversaires plus redoutables que les avocats ; ils renouvelèrent la vigoureuse opposition de leurs devanciers au parlement contre les empiètements ultramontains du parti alors dominant ; ils se montrèrent les infatigables champions de la légalité et du droit ; M. Dupin aîné poursuivait de sa vive parole et de ses sarcasmes plebeïens toutes les tentatives stériles de l'Isocrate aristocratique et sacerdotal ; M. Mauguin, Isocrate judiciaire, avec plus de pensées qu'Isocrate, à la parole harmonieuse, au geste cicéronien ; se livrant dans des causes privées, à des considérations générales pleines de hardiesse et d'éclat ; M. Mérilhou, pesamment armé, portait de rudes coups à la faction contre-révolutionnaire ; M. Chais d'Est-Auge escarmouchait avec bonheur ; M. Berville, à la fois timide et audacieux, faisait une opposition habile et mesurée ; M. Barthe, plus véhément, enfilait sa grosse voix contre les iniquités politiques dont on l'a vu depuis le plus chaleureux défenseur. Les barreaux de province, M. Romiguière à Toulouse, M. Ber-

nard à Rennes, etc... secondaient dignement le mouvement libéral du barreau parisien ; la révolution de juillet, qui adjugea la victoire aux longs et persévérants efforts des avocats, les plaça soudainement au sommet de l'échelle politique ; quelques-uns d'entre eux ne rougirent pas de montrer, par le cynisme de leurs conversions et l'élasticité de leur conscience, qu'ils ne valaient pas mieux que ces misérables sophistes qui, dans l'antiquité dégénérée, se faisaient un jeu de la pensée, un hochet de la parole, et soutenaient indifféremment le *pour* et le *contre* sur toutes les questions ; mais nonobstant le scandale de ces immoralités particulières, qui heureusement ne sont pas en grand nombre, nous devons dire que la masse entière des barreaux de France est restée intégrale et incorruptible ; qu'elle veille religieusement à ce qu'aucune atteinte ne soit portée à la sainteté d'une profession ou plutôt d'un sacerdoce sur lequel nous citerons, en terminant, les belles paroles du chancelier d'Aguesseau : « Cet ordre exaltant, aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice, où l'homme, unique auteur de son élévation, tient tous les autres hommes dans la dépendance de ses lumières, et les force de rendre hommage à la seule supériorité de son génie ; heureux de ne devoir ni les dignités aux richesses, ni la gloire aux dignités. »

BARREAU (Histoire particulière du). Nous allons retracer succinctement les diverses modifications que l'organisation intérieure du barreau a éprouvées jusqu'à nos jours. A partir de saint Louis qui abolit, en 1270, le duel, et qui promulgua un code nouveau connu sous le nom d'*Établissements de Louis IX*, lequel amena une réforme complète de la jurisprudence française, le barreau commença à avoir une existence distincte et élevée ; il devint un auxiliaire habile et éclairé de la couronne dans toutes ses luttes contre le saint-siège ou contre la noblesse féodale ; placé près du trône et autour de la première cour de justice de l'Europe, il se trouva noblement et lucrativement placé. De 1250, à 1506, il y avait des avocats auprès de tous les tribunaux, en province, à Paris, auprès des bailliages, des sénéchaussées, des officialités, à la suite du parlement, auprès du prévôt de Paris au Châtelet et enfin auprès du prévôt des marchands à l'Hôtel-de-Ville. Les justices seigneuriales, prévôtés, châtellenies, vigueries, avaient aussi leurs avocats. Pour avoir cette qualité, il fallait être de bonne vie et mœurs, ni juif, ni hérétique, ni excommunié, ni noté d'infamie, ainsi le veut une ordonnance de Philippe-le-Bel du 25 avril 1309. Les ecclésiastiques étaient primitivement les seuls avocats ; le droit civil était alors confondu avec le droit canonique ; mais depuis la découverte du *Code Justinien*, en 1155, les laïques s'établirent en grand nombre autour d'eux ; enfin le 9^e canon du concile de Latran, tenu en 1179, interdit expressément au clergé et aux moines les fonctions d'avocat et de médecin. On voit dans Beaumanoir que le bailli avait droit d'exclure de son tribunal les individus qui se présentaient sans la capacité nécessaire. Par induction, ce droit devait appartenir à tous les tribunaux. Outre les avocats, il y avait déjà, dès le règne de saint Louis, des particuliers qui se chargeaient d'obtenir en chancellerie des lettres de grâce à plaider, et que l'on désignait sous le nom de *procurateurs*. Le droit conféré par ces lettres expirait avec le procès pour lequel on les avait obtenues ; les avocats, dans ce temps-là, se prétendaient nobles, se fondant sur deux lois de Justinien et sur le code de Théodose qui les élevait au rang des *comites* et des *clarissimi* ; cette noblesse était toute personnelle et point héréditaire. Barthole écrivait, en 1220, qu'un avocat devenait chevalier au bout de 10 ans ; Bouteillier, avocat général sous

Henri III, 1550-1580, dit dans sa *Somme Rurale* : « Tous sont comptés d'une condition en *chevalerie et advocerie*. » Le maréchal de Vieilleville, mort en 1571, se plaint amèrement dans ses mémoires de la morgue nobiliaire des hommes de lois. Philippe-le-Bel, soit par reconnaissance, soit pour mettre dans son parlement des créatures dévouées auprès des seigneurs et grands prélats, indépendants par leur position, créa en leur faveur un ordre de *chevaliers-ès-lois*, riche de tous les droits et distinctions de la chevalerie d'armes. Cette distinction était conférée par le roi ou par un chevalier délégué, avec les formalités ordinaires, et l'avocat quittait le titre de *maître* pour prendre celui de *messire* et *monseigneur*. Les avocats jouissaient en outre d'un grand nombre de prérogatives particulières. L'avocat Bruneau, qui écrivait vers 1675, prétend qu'il y fut rendu un édit en 1299, qui défendait de saisir et de vendre les livres des avocats. Les *Établissements de saint Louis* prescrivent à l'avocat de ne se charger que des causes justes et loyales, de parler *courtoisement*, de *réfuter sans rilenie ni en fait, ni en dit*. L'ordonnance de 1274 de Philippe-le-Hardi impose à l'avocat de plaider et consulter avec soin, diligence et fidélité, de ne prendre et conserver les causes qu'autant et jusqu'à ce qu'elles apparaissent justes. En 1291, Philippe-le-Bel répétait plus explicitement les mêmes règles en ajoutant la défense de solliciter des honoraires trop élevés, etc. L'avocat jurait sur les Évangiles d'observer ces obligations ; il n'y avait pas d'admission au barreau sans ce serment. Le juge avait un pouvoir discrétionnaire contre toutes les incartades des avocats ; il pouvait admonester et exclure. Un avocat qui avait pris une affaire ne pouvait plus l'abandonner à la sollicitation de la partie adverse. Déjà, à cette époque, on avait très-bien compris la nécessité pour l'avocat d'être concis et bref. Parmi les usages du temps, un des plus remarquables c'était le *combat judiciaire*, aboli dans les domaines de la couronne, en 1270, mais qui continua longtemps encore d'être en vigueur dans toutes les autres provinces du royaume. Les avocats plaidaient *pour et contre* l'admission du duel, et venaient ensuite assister au combat pour aider leurs clients de leurs conseils et quelquefois de leur bras. L'avocat qui demandait et proposait le duel jetait au milieu de l'audience un gant, le gage de bataille ; mais il devait le faire avec la plus grande précaution et surtout bien se garder de s'identifier un seul instant avec sa partie. « Hugues l'Arbresfort, dit Loisel, plaident une cause de duel pour Armand de Montaigne contre Emery de Dufort, annonça qu'il ferait preuve de son fait par le corps, en champ de bataille, sans dire expressément que la preuve s'en ferait par le combat de la partie, il fut en danger d'être lui-même en combat et moqué par la compagnie, tant on étoit alors formaliste en telles causes. » Ceci se passait vers 1556. Jusqu'à Philippe-le-Hardi, on ne trouve nul tarif des honoraires des avocats ; il faut toutefois se garder d'en conclure qu'ils offrirent gratuitement leur assistance aux plaideurs ; les *Établissements de saint Louis* contiennent une clause à cet égard qui établit implicitement le contraire : « Ne doit faire l'avocat nul marché à celui pour qui il plaide, plet pendant ; droit le défend » en code de *postulando*, et ce appartenait à loyal avocat. » Cette étrange locution, *droit le défend*, révèle l'autorité du droit romain, et établit, d'une manière péremptoire, que la quotité des honoraires des avocats dépendait de la libéralité des parties. Le 2 mai 1274, il y eut à Lyon une magnifique concile pour le rapprochement de la communion grecque. Les prélats italiens, qui n'oublièrent pas la Pragmatique-Sanction, s'occupèrent des avocats pour tirer une petite vengeance d'eux

et dressèrent un canon par lequel leurs salaires furent limités à 20 livres tournois (555 fr.) ; ils devaient s'engager par serment à ne jamais recevoir au delà. Piqués au vif, les avocats n'eurent pas de peine à prouver qu'ils étaient victimes de leur dévouement à la royauté. Aussi Philippe-le-Hardi, sans s'arrêter au texte du canon, régla, dans son ordonnance de 1274, l'honoraire proportionnellement avec l'importance du procès et l'habileté de l'avocat, sans pourtant permettre de dépasser la somme de 50 livres tournois (500 livres à peu près). Satisfait de cette substitution d'un règlement monarchique à un règlement clérical, les avocats se turent. En cas de contestation pour le chiffre des honoraires, c'était au juge à en faire l'estimation ; ce qui prouve qu'il était permis dès lors aux avocats de réclamer leur salaire en justice. Philippe-le-Bel, dans son ordonnance de 1291, qui confirme les dispositions de celle de son prédécesseur de 1274, veut que l'avocat qui se refuserait à prêter le serment sur les Évangiles et à le renouveler tous les ans soit exclu du barreau jusqu'à ce qu'il l'ait prêté. Rien ne distinguait à cette époque le costume des avocats de ceux des personnes d'un rang élevé : une longue tunique avec un manteau par-dessus, d'abord sans manches, agrafé sur l'épaule de manière à laisser libre la disposition du bras droit ; la coiffure était aussi celle de tout le monde ; un bonnet rond de velours jaune, appelé *mortier*. Ils avaient déjà le droit de parler couverts ; ils ne devaient se découvrir comme aujourd'hui que pour lire des pièces et conclure, parce que dans ce moment ils faisaient office de procureur. Ils avaient la barbe rase, la chevelure longue sur les épaules et couvrant le front jusque sur les yeux. Le clergé fit de grands et inutiles efforts pour ramener la chevelure des avocats à la forme courte et arrondie de la chevelure cléricale. Ceux-ci ne voulurent pas de cette chevelure d'esclave. Depuis Philippe-le-Bel, 1316, les privilèges des avocats furent considérablement augmentés. Ils se divisaient en consultants (*consiliarii*) ; plaideurs (*proponentes*), et écoutans (*advocati novi, audientes*) ; cette division est indiquée dans une ordonnance de Philippe de Valois du 11 mars 1344. Les consultants étaient les anciens avocats ayant au moins dix ans de tableau et par conséquent chevaliers-ès-lois. Il portaient une longue soutane noire, recouverte d'un mantelet rouge écarlate doublé d'hermine, relevé par les côtés et retenu sur la poitrine par une agrafe ; ils avaient seuls le droit de s'asseoir sur le banc fleurdelisé qu'on appelait le premier banc. Les avocats plaidents avaient le mantelet violet et tréblanc. Les avocats écoutans portaient long et relevé sur les côtés. Les avocats écoutans portaient sur leur soutane un mantelet blanc. C'est vers 1350 que parait remonter l'habitude prise par les avocats de se faire appeler un *ordre* ; ils n'avaient employé jusque-là que la dénomination de *corps*. Comme nobles, comme composant un ordre, les avocats s'étaient interdit toute espèce d'occupation incompatible avec la qualité de chevalier. C'est dans l'ordre des avocats que se recrutait, par une élection accompagnée de la confirmation royale, tous les membres du parlement et autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire ; c'est ce que prouvent textuellement les ordonnances de 1320 et de 1446, rendues l'une par Philippe le-Long, l'autre par Charles VII ; depuis 1520, le parlement était tout entier aux juriconsultes. Les seigneurs s'étaient retirés dégoûtés d'une profession pénible et sérieuse pour se livrer aux exercices militaires et aux plaisirs. D'un autre côté, par son ordonnance de 1519, Philippe-le-Long avait exclu les prélats du parlement. Le roi se fait conscience de leur empêcher au gouvernement de leurs spiritualités. Le jeune avocat présenté au serment par un des anciens, ordinairement chevalier-

es-lois, subissait préalablement deux examens, l'un pour constater sa capacité, et l'autre sa moralité. Admis alors seulement à la prestation du serment, le jeune candidat devenait avocat écoutant et ne faisait point encore partie de l'ordre; après quelques années de fréquentation au barreau (*per sufficiens tempus*), le candidat ainsi examiné, éprouvé, était inscrit au tableau et compris dans l'ordre. — En 1345, le parlement rendit un règlement disciplinaire qui portait que l'on devait encore faire un choix parmi ces avocats ainsi assermentés et inscrits. Les qualités que les juges voulaient trouver dans les candidats étaient nombreuses et parfois étranges. Guillaume de Breuil en énumère plusieurs relatives à la taille, à la contenance, etc., etc. La discipline que l'ordre exerçait envers ses membres était sévère, prude, inexorable. La surveillance, se manifestant par des réprimandes publiques ou à huis clos, des suspensions temporaires, des radiations du tableau, s'exerçait sur l'observation de tous les devoirs d'un avocat à l'égard des juges, de ses collègues, des plaideurs, etc. Celui qui avait répudié la défense d'un indigent était exclu du barreau. Dans le 14^e et 15^e siècle, les avocats portaient la longue soutane et le long manteau; leur chevelure était ronde et cléricale; plus tard, leurs manteaux eurent des retroussis près des manches; quant à la coiffure, ils liaient leurs chaperons, espèce de capuchon, autour du cou; et, dès le commencement du 15^e siècle, ils prirent l'usage de la calotte dite *bouirelet*, d'où l'on a fait *bonnet*. Philippe-le-Long, reconnaissant envers les avocats à qui il devait sa couronne, rendit plusieurs ordonnances en 1318, 1319 et 1320, tendantes à rehausser cette profession; il désigne certaines causes pour être plaidées en sa présence. En 1329, Philippe de Valois régularisa la position des avocats du Châtelet, et établit pour eux le serment. En 1344 et 1345, parurent à la fois une ordonnance royale et un règlement disciplinaire, qui organisèrent plus explicitement les formalités des épreuves et la prestation du serment. On leur recommandait déjà la concision. Un règlement de 1365 porte que le juge ne doit pas entendre plus de deux fois l'avocat. Enfin, en 1446, l'avocat trop prolixe est menacé d'une punition exemplaire, laissée à l'arbitrage du juge. Quant aux honoraires, une ordonnance de 1514 repète leur fixation, pour les avocats du parlement, dans la limite de 50 livres tournois; une autre de 1415 ne concerne que les avocats du Châtelet. En 1460, la profession d'avocat était parfaitement déterminée; elle était déjà incompatible avec les fonctions industrielles, commerciales et ecclésiastiques. Ce n'est qu'au 17^e siècle qu'on a fixé l'âge auquel on pouvait être avocat. La déclaration de 1682 ne permettait la première inscription en droit qu'à l'âge de 18 ans; la déclaration de 1690 la permit à l'âge de 16 ans accomplis. Charles VIII rendit, en 1490, la première ordonnance qui ait exigé des études préalables; on n'admettait que les candidats qui justifiaient qu'ils avaient étudié 5 ans dans une université française, et qu'ils y avaient pris leurs degrés en droit civil et canonique. Ce temps d'études fut réduit à une année en 1661; puis à trois années, en 1679; puis à deux années, 1690; enfin à une année, 1700. On pouvait obtenir des dispenses d'études: le candidat présentait au plus ancien avocat les pièces qui justifiaient de sa capacité. Les avocats écoutants, sous Philippe-le-Bel, n'étaient pas admis à parler que des stagiaires; l'arrêt de 1693 leur en permit. Après ce temps seulement on était admis à l'inscription sur le tableau. Ce tableau était une liste par rang d'ancienneté de tous les avocats exerçant près d'une cour; les ordonnances de 1667 et de 1693 lui donnèrent

un caractère légal. L'origine du *bâtonnier* vient de ce que la communauté des procureurs et l'ordre des avocats s'étaient réunis dans la confrérie de St-Nicolas; et comme le bâton se portait chez le chef des avocats, on lui donna le titre de *bâtonnier*, qui lui resta, et qui est consacré même par les ordonnances de 1810 et de 1822. Il est parlé pour la première fois du bâtonnier en 1602. La nomination du bâtonnier se faisait le 9 mai de chaque année et pour un an seulement; la dignité était élective; les fonctions consistaient, comme aujourd'hui, à former le tableau, à présider le conseil disciplinaire, à représenter les avocats, etc. L'éloquence du barreau, dans le 16^e siècle, subit une étrange transformation; la manie de l'érudition, les citations des arrêts, des ordonnances, coutumes, lois romaines ne suffisaient plus; cette belle antiquité latine, sortie des cloîtres et des bibliothèques, avait saisi tout le monde d'un engouement sans bornes; les avocats mêlaient et bigarraient leurs discours de citations virgiliennes, horatiennes, cicéroniennes, homériques, etc.; la phrase était un monstre: commencée en français, elle s'enflait, s'élevait en grec, et se terminait en latin. Sous Louis XIV, l'éloquence du barreau se fit grave, contenue, pompeuse, régulière et décente. Le 18^e siècle amena la tirade philosophique. Voltaire se plaignit de la barbarie du palais, et à sa voix Thémis parla le langage des Muses. Les hommes du barreau, littérateurs *in partibus*, croyaient remplacer par des caprices littéraires les hautes études des jurisconsultes éminents qui les avaient précédés. C'était le temps des instructions morales, des vertus champêtres et des rosiers. Target entra à l'Académie en tenant par la main la rosière de Salency. Une sensibilité sans bornes, une haine vive de l'oppression, un mépris souverain des préjugés et de la superstition; une connaissance erronée de l'esprit historique des temps passés; voilà ce qu'était l'éloquence du barreau au 18^e siècle; cependant de temps en temps s'échappaient de mâles accents de véritable éloquence; car parmi les avocats de ce temps, il y en a dont les noms sont richement encadrés dans les grandes querelles de l'époque. Le parlement rendit, en 1602, un arrêt confirmatif de l'ordonnance de Blois de 1588, qui contraignait les avocats à écrire et paraphraser de leurs mains ce qu'ils avaient reçu pour leur salaire. L'ordre entier, qu'on insultait ainsi dans ses plus nobles susceptibilités, refusa d'obtempérer et menaça de suspendre ses fonctions, si la cour persévérait dans son arrêt. Ce dernier cas étant advenu, tous les avocats, au nombre de 307, jeunes et vieux, vinrent processionnellement, et deux à deux, signer au greffe la déclaration de leur désistement, et déposer leur bonnet. Henri IV intervint et consentit que pour cette fois l'arrêt demeurât sans effet. A l'entrée de ce prince à Paris, il y eut, le 31 mai 1594, une solennelle prestation de serment par les avocats et les procureurs; la formule en est longue; c'est le premier serment politique que l'on connaisse. Le manteau des avocats, sous le règne de Louis XI, était à manches; il était retenu par une sarras qui laissait voir la soutanelle noire. La chemise se rabattait autour du cou; de là s'est formé le rabat. Le bonnet, qui avait remplacé le chaperon jeté sur l'épaule, avait quatre cornes; ce qui lui fit donner le nom de bonnet carré; sous le bonnet, on portait une calotte. Sous François 1^{er}, les robes prirent la forme large et ample qu'elles ont conservée; les jeunes avocats firent des efforts pour introduire un costume plus mondain, mais on les réprima. La cour, par imitation du roi, portait la barbe longue, 1520; le parlement la proscrivit comme dissolue; en 1539, il obtint même un arrêt contre la barbe, et cependant, vers 1550, il commença lui-même à en adopter une exagérée. Vers 1590,

les avocats avaient la robe de *drap*, de *serge* ou *rasette* rouge pour les cérémonies, noire pour l'usage journalier. Jusque vers 1615, la barbe était en possession des mentions les plus respectables; mais l'avènement du jeune Louis XIII mit en honneur les moustaches et la royale, au grand désespoir des magistrats qui tenaient beaucoup à leur barbe (V. BARBE). Vers la fin du règne de Louis XIII, 1640, les hommes de la magistrature abandonnèrent les grandes calottes garnies d'un double rang de cheveux tout droits ou légèrement frisés, pour prendre des coiffures plus volumineuses. Le haut de la chemise rabattu avait reçu l'accompagnement de la cravate ornée de dentelles. Au commencement du règne de Louis XV, vers 1720, la perruque devint plus légère et la cravate fit place au rabat. Enfin avant 1789, les avocats portaient des robes moins amples; le manteau était sans simarre, et se fermait sur le devant par des boutons. Le costume, était noir d'éta mine, de soie ou de velours. Les bonnets carrés, taillés en cône, étaient surmontés d'une houppe de soie flottante. La chevelure, naturelle ou artificielle, était bouclée, poudrée et descendait sur les épaules. La condition des avocats, dans le 18^e siècle, était douce et honorable; plus d'un chemin aujourd'hui fermé était ouvert à leur activité et à leurs talents. Les plus habiles ou les plus heureux s'étaient emparés des bénéfices glorieux des audiences du parlement; et ensuite venaient les avocats vulgaires, que l'on était convenu d'appeler honnêtement *avocats utiles*, véritables serfs des procureurs, condamnés aux travaux forcés des petites affaires; d'autres se vouaient exclusivement à la rédaction des mémoires; quelques-uns étaient secrétaires de magistrats, dépouillant les dossiers, faisant les recherches, dressant les rapports, recevant les épicés des parties; la plupart avaient un large débouché dans les juridictions de toute espèce, ecclésiastique, financière et administrative, que la révolution a renversées. L'ordre était fort nombreux: en 1790, sous M^e Trouchet, bâtonnier, 600 avocats étaient inscrits au tableau, parmi lesquels on peut citer une foule de noms célèbres à divers titres: Bigot de Préaméneux, Billaud-Varennes, Robespierre, Lacretelle aîné, Henrion de Pansey, Boyer, Lepoittevin, etc. Les avocats habitaient alors le quartier de St-Jacques et la Cité, aujourd'hui réservés aux étudiants et aux compositeurs d'imprimerie. Il était d'usage immémorial, parmi les avocats au parlement de Paris, de se communiquer mutuellement, dans un procès, toutes les pièces de quelque importance sans récépissé ni inventaire; c'est ce qu'on appelait la communication des sacs. Les avocats étaient exempts de la collecte, des tailles et des impositions publiques; ils avaient le droit de faire éloigner de leur demeure les artisans dont le métier occasionnait un bruit incommode; aucun huissier ne pouvait exercer dans leur cabinet de consultation. Ils avaient un jour de la semaine (le samedi de midi à 5 heures) auquel ils donnaient publiquement des consultations gratuites à tous les pauvres qui se présentaient. Ces consultations de charité se faisaient dans la bibliothèque de M. de Riparfond, fondée en 1708; tous les mercredis ils y tenaient conférence. Depuis environ 1400, l'usage s'était introduit dans presque toute la France de plaider le jour du mardi gras une cause propre à faire rire, une accusation d'impuissance, etc.; ces affaires s'appelaient *causes grasses*. C'était une immense occasion de scandale et de facéties. Ce malheureux usage fut détruit par le premier président de Verduen en 1612; chassée du parlement, la cause grasse alla s'ébaudir à la basoche et ne disparut qu'avec elle. L'ordre était divisé en 12 colonnes ou sections, auxquelles était affecté un banc dans la grande salle du palais: celui de la Prudence, de l'Épée

Hermine, du St-Esprit, du Soleil d'Or, de Ste-Véronique, de l'Annonciation, du Lion d'Or, de l'Élé couronné, de la bonne Foi, de la Providence, etc. À peine le souvenir en est-il resté dans le cœur de quelques anciens, qui seraient peut-être fort embarrassés pour donner le secret de la splendeur de leur ordre. La révolution a passé là-dessus, charriant dans son cours les avocats avec la monarchie de Louis XIV. Le nom d'avocat, tout imprégné de privilèges, fut rayé du dictionnaire, et dut céder la place au mot nouveau que le siècle avait inventé, celui de *défenseur officieux*. L'ordre, compagnon de la monarchie, ne reparut qu'avec elle. Une loi du 2 nivôse an XI rendit aux avocats la toge de laine, fermée par devant, à larges manches; la toque noire (plus de bonnet carré), et la cravate pareille à celle des juges. Le décret du 22 ventôse rétablit le serment et le tableau. Napoléon, qui reconstitua cet ordre en 1810, le craignait sans beaucoup s'occuper de lui; ce qui ne lui fit point pardonner. La Restauration le traita avec plus de faveur, et lui fit des emprunts souvent heureux. Il suffit de citer les noms de MM. Lainé, de Serres, Ravez, Corbière, Peyronnet, etc.... En 1812, 500 avocats seulement étaient inscrits au tableau; aujourd'hui (1858), il y en a plus de 800 sans les stagiaires. Le plus grand nombre, il est vrai, a renoncé de bonne grâce à l'exercice utile de la profession. Quelques-uns s'occupent d'affaires, sans égard pour les prohibitions formelles du règlement. Les plus jeunes, soldats pleins de zèle et de courage, dépensent à la cour d'assises leur sensibilité et leurs espérances de talent. Plusieurs, qui ont l'inappréciable avantage d'avoir été clercs d'avoués, se cramponnent au mur mitoyen, et meurent dans la saisié-immobilière; il en est même qui n'ambitionnent, après trois ans d'études et trois ans de stage, que la satisfaction inoffensive d'attacher à leur nom, sur une carte de visite, le titre d'avocat à la cour royale. Puis vient la cohorte d'élite, véritable phalange macédonienne, au sein de laquelle il est difficile de faire invasion. Là, prennent place les hommes de sens et de pratique, auprès desquels les révolutions passent sans effleurer leurs robes, peu jaloux des apothéoses quotidiennes et du retentissement ingrat des procès politiques; avocats qui occupent peu l'opinion, mais que recherche à grand prix la confiance des clients. M. Dupin jeune semble être, dans l'ordre le plus élevé, le type véritable de cette race d'avocats, exclusivement consacrée au culte des affaires particulières; de lui se place M. Delangle, qui semble avoir recueilli, dans l'héritage de M. Tripiér, le secret de la logique judiciaire. La révolution de juillet a mis en relief des noms que l'estime publique n'a pas tardé d'adopter; Marie, Dupont, Bethmont, Pinard, Moulin, Benoît, Favre, Ploquet, Joly, noyau d'une petite armée qui se recrute chaque jour, et qui combat avec autant de mesure que de indépendance pour la cause des idées nouvelles; Michel de Bourges vient de la renforcer de son talent plein de vigueur et d'originalité. Depuis l'ordonnance de M. Peyronnet, de 1822 jusqu'en 1850, le conseil de discipline se composait des anciens bâtonniers, des deux plus anciens avocats de chaque colonne, d'un secrétaire choisi parmi les avocats ayant au moins dix ans d'exercice. Le bâtonnier et le secrétaire étaient nommés à la majorité absolue des suffrages, à chaque année judiciaire, sur la convocation du ministre public. Une ordonnance du 27 août 1850 a accordé à l'ordre entier la nomination directe des membres du conseil de discipline. Toutefois une auréole inamovible semble couronner certains noms. Le stage est de trois ans, et peut être prolongé par le conseil de discipline. Depuis 1850, tout avocat inscrit au tableau peut

plaider devant toutes les cours royales et les tribunaux du royaume, sans avoir besoin d'aucune autorisation. Une disposition vexatoire est celle qui oblige l'avocat, désigné d'office pour la défense d'un accusé, à accepter cette tâche sous les peines de discipline, à moins que la cour n'ait approuvé les motifs d'empêchement. La profession d'avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celle de suppléant, avec les fonctions de préfet, de sous-préfet, etc. En sont exclues toutes personnes exerçant la profession d'agents d'affaires. Il existe dans l'ordre actuel une assurance mutuelle contre les clients qui paient mal ou qui ne paient pas. Une pension, dont le maximum est de 400 francs, est destinée aux invalides du barreau, ou à leurs veuves, ou à leurs orphelins; et pourtant cette dépense s'élève annuellement à 25,000 francs. Le palais est devenu depuis quelques années comme un vaste hôpital ouvert aux blessés de tous les partis; le ministre d'hier y salue le ministre de demain, et toutes les opinions y vivent en paix sous la foi d'une tolérance mutuellement respectée. Nous terminons en citant les principaux noms dont le vieux barreau français s'enorgueillit. *Pierre Fontaine*, ami de Louis IX, auteur du *Livre de la reine Blanche*, lequel avait, au témoignage de Montesquieu, une grande connaissance des lois romaines et de l'ancienne jurisprudence française, 1250. — *Philippe de Beaumanoir*, auteur des *Coutumes et usages du Beauvoisis*, qui concilia l'ancienne jurisprudence avec les réglemens de saint Louis, 1285. — *Gui Foucauld de Saint-Gilles*, d'abord avocat du roi, puis ecclésiastique, évêque, archevêque, légat d'Angleterre, et enfin, en 1265, pape sous le nom de Clément IV. — *Yves de Kermartin*. Celui-ci est devenu saint et patron des avocats, 1150. — *Guillaume Durand*, auteur du *Speculum juris*, 1320. — *Jean Faber*, appelé *docteur fondamental*, 1350. — *Guillaume Dubreuil*, qui, en 1550, donna le *Stylus curie parliamenti*. — *Pierre de Cugnères*, un des plus ardens défenseurs des libertés gallicanes, 1520. Les prêtres s'en vengèrent comme ils purent. Dans le 17^e siècle, on voyait encore en-dehors du chœur de Notre-Dame, au milieu d'une représentation de l'enfer, une petite figure rouge que le peuple appelait *Pierre Coignet*. — *Guillaume Plasian*, *Pierre Dubois*, *Pierre Belleperche* et *Guillaume Nogaret*, conseillers intimes de Philippe-le-Bel, 1315. — *Raoul de Presles*, ami d'Enguerrand de Marigny, 1521. — *Raoul de Presles*, fils de ce dernier, ami de Charles V, et qui passe pour avoir collaboré au livre du *Songe du Vergier*, défense des libertés gallicanes, attribué au monarque. — *Reynaud d'Acy*, massacré en sortant de chez le dauphin par les révoltés de Marcel, 1538; *Pierre du Puysset*, qui subit le même sort, 1538. — *Jean et Guillaume de Dormans*. Le premier devint évêque et cardinal; le second fut employé par le dauphin, en 1559, à expliquer aux Parisiens les conditions exorbitantes que faisait le roi d'Angleterre pour la délivrance du roi Jean. Il fut aussi ministre-pleinipotentiaire au traité de Brétigny, 1559. — *Jean Desmarets*, un des plus actifs et des plus fidèles conseillers de Charles V, employé au traité de Brétigny et dans plusieurs autres circonstances politiques, comme l'alliance avec le roi de Navarre, la décision arbitrale sur l'étendue de la régence après la mort du jeune Charles VI. En 1583, il avait l'honneur d'être oncle du roi; l'année suivante, il fut assassiné; avec l'aide d'Arnaud de Corbie, il était parvenu à réformer Paris de la colère du roi, lorsqu'un second soulèvement appela définitivement le roi à Paris. Le verbeux Jean Desmarets fut compris dans une fournée de révoltés par les ducs de Bourgogne et de Berry, dont il

avait froissé les intérêts personnels par sa décision arbitrale. Il mourut avec courage, en 1584, au grand regret du peuple. Vingt-quatre ans après sa mort, en 1426, ses os furent enterrés dans l'église de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers avec ceux de son épouse. Avant la révolution, on voyait encore leurs effigies relevées en bosse, à main gauche du chœur. Jean Desmarets a laissé des décisions estimées. — *Arnaud de Corbie*, un des douze conseillers de régence nommés par Charles V, en 1370. — *Jean Juvénal des Ursins*, homme comme le précédent, bon pour le conseil et pour l'exécution. Il fut prévôt des marchands dans les circonstances les plus difficiles, et rendit d'immenses services au roi Charles VII, 1456. Ce Jean Juvénal des Ursins fut le père d'une glorieuse famille. — *Jacques Maréchal*, auteur d'un *Commentaire de la Pragmatique-Sanction*, que Dumoulin appelle le plus savant juriconsulte de son temps, 1470. — *Nicolas Bataille*, le plus grand légiste du royaume de France, mort à 44 ans, de la douleur que lui causa l'infidélité de sa femme, 1476. — *Mathieu Chartier*, « le plus habile avocat de notre ordre, sans contredit, » dit Dumoulin, 1500. — *Cujas*, l'immortel restaurateur de la science du droit en France, 1530. — *Jean Bouhard*. En 1507, il protesta avec tant d'énergie contre le concordat que François I^{er} le fit mettre à la prison du Louvre. — *Charles Dumoulin*, un des juriconsultes les plus profonds et les plus métaphysiciens des temps modernes; il ne resta que fort peu au barreau, et se livra à la composition écrite, 1550. — *Pierre Séguier*, qui était à Dumoulin ce que la forme est au fond. Séguier se faisait donner par Dumoulin pour quatre ou cinq écus des raisons, des motifs, des arguments, puis arrangeait tout cela de manière que Dumoulin lui-même en était émerveillé, 1550. — *Lejéron*. Cet avocat était un savant généalogiste. Cette réputation lui valut la connaissance de François I^{er}; il était mari de la belle Féronnière. — *Duaren*; les deux *Holtmann*. — Dans le 16^e siècle, paraissent encore les *De Thou*; de 21 enfants, tous du même père, trois Augustin, Christophe, et Augustin II, père de l'historien, occupent une place dans les barreaux du temps; *Pierre Ayrault*, auteur du *Traité de l'ordre et institution judiciaire de la puissance paternelle*, 1576; *René Chopin*, ardent ligueur; *Jean David*, rédacteur de l'acte de la Sainte-Ligue, qui fut assassiné en allant le porter à Rome, 1585; *Doneau*, *Godefroi*, *Loiseau*, tous trois juriconsultes; *Clément Dupuis*, père de Claude Dupuis un des plus savants hommes de ce siècle; *Jean Versoris*; *Étienne Pasquier*, mort en 1615; *Loysel*, le naïf et consciencieux historien de son ordre; *Jean Lemaître*, le moteur du fameux arrêt du 15 juin 1595; *Guy Coquillé*, juriconsulte, mort en 1605, qui vient de fournir à M. Dupu aîné, procureur-général de la cour de cassation, le texte d'un magnifique discours de rentrée; *Guy Dufaure*, *Antoine Faber*, les frères *Pithou*; *Papire*, *Masson*, excellent juriconsulte; et, parmi les avocats de ce siècle, qui s'élevèrent aux premiers rangs de la magistrature, le chancelier *Duprat*, *Gilles Lemaître*, le chancelier *Poyet*, *Montholon*, le chancelier *Olivier*, le premier président *Lizet*, *Michel L'Hospital*, *Jean Bodin*, *Achille de Harlay*, le président *Jeannin*, de la *Guesle*, *Simon Marion*, *Louis Scrin*, *Barnabé Brisson*, etc. Dans le 17^e siècle, on remarque *Antoine Arnaud*, tige d'une maison illustre; *Marie Hussion*, *Jean-Marie Ricard*, *Laurent Bonhel*, *Brodeau*, *Domot*, tous trois juriconsultes; *François Pinsson*, *Gabriel Guéret*, *Blondeau*, *Patru*, le réformateur de la langue du barreau, et qui mérita les éloges de Boileau; *Gilet*, *Erard*, *Prunelle*, *Aujollet*, orateur aux phrases saccadées, au regard sardonique,

Jean Gauthier, surnommé *Gauthier-la-Gueule*, à l'éloquence rude et inégale, qui plaida pour *Henri de Chabot* contre la duchesse de Rohan : de 400,000 écus au moins qu'il avait gagnés, il ne laissa que 50 sous à sa mort ; *Antoine Lemaitre*, qui, après s'être montré avec éclat au barreau, alla s'enfermer dans la solitude de Port-Royal ; *Antoine de Riparfond*, le bienfaiteur de son ordre. Dans le 18^e siècle, la liste est immense ; nous n'extrairons du tableau que les principaux noms : *Boucher d'Argis*, 1703 ; *Henri Cochin*, à l'éloquence cicéronienne, 1706 ; *Lenormant*, son rival, 1706 ; *François Bourjons*, 1710 ; *Muyard de Vouglans*, 1741 ; *Legoué*, 1760, et l'immortel *Pothier*, mort en 1772. Dans le barreau qui précéda immédiatement la révolution, on peut citer : *De Lambron*, jurisconsulte d'une forme serrée, et dont la décision avait l'autorité d'un jugement ; *Loiseau de Mauléon*, *Tronchet*, dont le jugement était sûr et la sagacité étonnante ; *Doutremont*, *Babille*, *Laget Bardelin*, *Rouchelle*, *Élie de Beaumont*, ayant de l'érudition et un style académique ; *Camus*, possédant à fond les matières canoniques ; *Henrion de Pansey*, esprit supérieur, versé dans les matières féodales ; *Gerbier*, orateur alliant à une éloquence majestueuse une mémoire étonnante, électrisant ses auditeurs, dominant ses juges ; *Target*, à la fois pompeux, érudit, bouillant et impétueux ; *Martinet*, à l'élocution rude et à l'esprit ténace ; *Hardouin de la Reynerie*, excellent logicien, qui écrivait ses plaidoyers ; *Rimbert*, doué d'une éloquence incisive et d'une rare précision ; *Matteau*, plus instruit, plein de netteté et de rondeur ; *Linguet*, étincelant d'esprit, mais trop souvent paradoxal et sophistique ; *Marnier*, habile dans le choix des moyens ; *de Lamalle*, esprit calme, et qui a contribué à transmettre au barreau moderne les traditions de bon goût et de beau langage ; *Bergasse*, le spirituel et digne antagoniste de Beaumarchais ; *de Bonnières*, possédant une faculté merveilleuse. Enfin, parmi les illustres débris de l'ancien barreau, qui ont formé le premier noyau du barreau, reconstitué en 1805, MM. *Tronçon-Ducoudray*, *Duveyrier*, *De Sèze*, *Chauveau-Lagarde*, *Bellart*, *Bonnet*, *Delacroix-Frainville*, *Archambault*, *Berger*, etc.

Bâtonniers de l'ordre des avocats, MM. *Delacroix-Frainville*, élu au mois d'août 1810, entra en fonctions le 2 novembre suivant, et exerça en 1811, 1812 et 1813. — *Interim*. — 2. *Fournel* (François), 1816-1817. — 3. *Bonnet* (Ferdinand-Louis), 1817-1818. — 4. *Archambault* (François-Laurent), 1818-1819-1820. — 5. *Delahaye* (Guillaume), 1820-1821. — 6. *Billecoq* (Louis-Joseph), 1821-1822-1825. — 7. *Gairal* (Jean-André), 1825-1824-1825-1826. — 8. *Pontis* (Ange-François), 1826-1827. — 9. *Thévenin* (Jean-Baptiste-Jean-Antoine), 1827-1828-1829. — 10. *Louis* (Jean-Baptiste), 1829-1830. — 11. *Dupin aîné* (Jean-Jacques), 1830-1831. — 12. *Mauguin* (François), 1831-1832-1833. — 13. *Parquin* (Jean-Baptiste-Nicolas), 1833-1834-1835. — 14. *Dupin* (Philippe-Simon), 1835-1836-1837. — 15. *Delangle* (Claude-Alphonse), 1837-1838. — 16. *Teste* (N.), élu au mois d'août 1838.

BARREAUX (Jacques Vallée des), fameux épicurien, né à Paris en 1602, d'une famille distinguée dans la robe ; lui-même eut une charge de conseiller au parlement de cette ville, qu'il quitta parce qu'elle lui dérobaît le temps de goûter ses plaisirs et la liberté. Il s'adonna dès lors à une vie toute voluptueuse, et brilla longtemps parmi les grands et les beaux-esprits, qui le recherchaient à cause de ses bons mots, ses chansons et sa gaieté. Quelque temps avant sa mort, il se convertit, et se retira à Châlons-sur-Saône, où il mourut en 1674. Barreaux fit dans une maladie ce fameux sonnet

Grand Dieu ! les jugements sont remplis d'équité, etc. ; mais il le désavoua après sa guérison.

BARRÈGES, petit village des Hautes-Pyrénées, remarquable par sa position élevée, et important depuis longtemps par ses eaux thermales sulfureuses, fréquentées par plusieurs centaines d'étrangers, et par le grand établissement thermal militaire fondé par Louis XV. Il a six sources ; la plus chaude est à 44 degrés centigrades. Le froid y est si rigoureux en hiver que les habitants sont obligés de se retirer à Luz, peu éloigné de Barrèges, et où se trouve une grande fabrique d'étoffes de soie et de laine, appelée Barrèges.

BARRÈME (François), mathématicien, né dans le 17^e siècle ; mort à Paris en 1705. Il est auteur du livre des *Comptes faits*, appelé généralement *Barrème* ; on lui doit encore quelques ouvrages sur l'arithmétique.

BARRÈS en musique. Ce sont des traits tirés sur les lignes de la portée, pour séparer les mesures les unes des autres. Elles ne sont guère en usage que depuis 160 ans ; car avant que la musique fût chargée de croches et de doubles croches, on n'avait pas besoin de ces marques pour en distinguer la mesure.

BARRÈS (jeu des). Le jeu des barres est fort ancien chez nous. Son nom et son origine viennent du jeu des barres olympiques. Les Grecs nommaient ce jeu *palaestra*. Les Latins et les Français ont donné la même interprétation à ce mot.

BARRÈS, ancien nom des Carmes, appelés *frères barrés*, parce qu'ils portaient des habits barrés et bigarrés de blanc et de noir, ce que l'on voit encore dans les vieilles peintures qui décoraient leur grand couvent de la place Maubert à Paris. L'origine de ces habits vient de ce que les Sarrazins, après s'être rendus maîtres de la Terre-Sainte, défendirent à ceux de cet ordre de porter des capuces blancs, parce que cette couleur marquait chez eux la noblesse. Lorsqu'ils passèrent en Occident avec ce costume, vers 1285, sous le pape Honoré IV, ils furent appelés les *frères barrés* ; mais plus tard ils reprirent leur premier costume.

BARRETT (Georges), né en Angleterre, peintre paysagiste ; un des fondateurs de l'Académie à Londres. Dans le 18^e siècle.

BARRICADES (Prise des). Le 1^{er} avril 1744, 20,000 Français, commandés par le prince de Conti, ayant pour auxiliaire don Philippe, à la tête de 20,000 Espagnols, traversèrent le Var ; le comté de Nice se rendit ; Villeneuve fut prise d'assaut, et les Anglais, qui s'étaient réfugiés dans les Alpes, furent culbutés ; enfin on parvint au poste ou passage des Barricades, situé à 44 lieues sud-est d'Embrun, entre deux montagnes extrêmement élevées, et défendu par trois retranchements et un chemin couvert ; il était encore protégé par la Stura, que le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice. Les Français et les Espagnols tournèrent ces barricades le 2 du même mois, mirent les défenseurs entre deux feux, et, par cette habile manœuvre, les emportèrent presque sans coup férir. — Le général Vaubois prit de nouveau les Barricades, qui furent enlevées à la baïonnette, sur les Piémontais, le 14 septembre 1794.

BARRICADES (Journée des). En 1588, Henri III, voulant entrer dans Paris avec des troupes, en est repoussé par des barricades placées dans les rues, et se retire à Chartres. Henri, duc de Guise, reste maître de Paris, s'empare de la Bastille, et y établit commandant Bussi-le-Clere, procureur au parlement, l'un des Seize.

BARRIÈRE (Jean-François), écrivain, chef de division à la préfecture de la Seine, né à Paris. Après avoir terminé de brillantes études au collège Sainte-Barbe, il

entra à 18 ans à la préfecture de la Seine. En 1814, M. Barrière donna quelques articles de littérature dans la *Gazette de France*; au commencement de 1815, il quitta cette feuille pour le *Journal de Paris*, alors journal d'opposition. Ce fut dans ces deux dernières années que M. Barrière, chef de division dans son administration, concourut à l'organisation des hôpitaux temporaires, où furent reçus les blessés français, puis les soldats alliés atteints du typhus. Le roi le récompensa de ses soins par le titre de chevalier de la Légion d'Honneur; l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, par les décorations de Saint-Vladimir et du Mérite; en 1816, il devint l'un des collaborateurs du *Constitutionnel*, et cessa d'écrire dans les journaux en 1820. M. Barrière a publié les *Mémoires de madame Campan*, ainsi que les ouvrages qu'elle a laissés sur l'éducation. Il a encore publié, de concert avec M. Berville, la *Collection des mémoires sur la révolution française*, en 40 volumes in-8°.

BARRIÈRE (Pierre), dit la Barre, né à Orléans, bachelier, puis soldat; fut suborné pour assassiner Henri IV, en 1593, dénoncé par le père Séraphin Banqui, auquel il avait communiqué son projet, il fut arrêté, tenaillé et rompu vif à Melun, le 26 août de la même année.

BARRIÈRES. Autrefois les barrières de Paris étaient des barriques mal construites; elles ont été remplacées, vers la fin du 18^e siècle, par celles que nous voyons aujourd'hui, qui cependant n'offrent encore rien de bien remarquable. On peut citer celle de Neuilly, construite en 1786; celles de Fontainebleau, du Trône, de la Vilette; celle des Bons-Hommes, dont le nom lui vient du sobriquet donné à des Minimes qui avaient leur couvent à Passy. V. PARIS.

BARRINGTON (Daines), savant écrivain et juriconsulte anglais du 19^e siècle, président de la société royale des sciences de Londres, membre de celle des antiquaires. Il est auteur des *Observations sur les statuts anciens de la grande charte*, et des *Miscellanées*, où il a réuni ses observations sur les antiquités en matière de jurisprudence et d'histoire, et divers points d'histoire naturelle et de géographie. M. Barrington, qui est encore auteur d'un grand nombre d'ouvrages, a mérité par ses talents l'estime du monde savant.

BARROIS (comte de), général, fils d'un boulanger, naquit à Ligny en Lorraine. En 1804, sa bravoure et ses talents lui valurent le grade de colonel; en 1805, il fut nommé commandeur de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille d'Austerlitz; après la bataille d'Eylau, en 1807, il obtint le grade de général de brigade; il se distingua en Espagne par l'expulsion des Anglais des côtes de ce pays; commanda, en 1815, la deuxième division de la jeune garde; entra avec elle à Dresde; se signala à Wurichen et Bautzen, et surtout à Hanau; en 1814, il défendit le Brabant hollandais; fut blessé à Waterloo, et ne reparut sur la scène militaire qu'en 1819, où il fut rappelé; en 1856, il fut nommé inspecteur-général d'infanterie. Dans les guerres de l'empire, le nom de M. de Barrois se rattache à tous les événements qui ont illustré les armées françaises.

BARROS (Jean de), le plus célèbre des historiens portugais, né à Viseo en 1496. Il fut élevé à la cour du roi Emmanuel, auprès des enfants, et fit de grands progrès dans les langues grecque et latine. En 1522, le roi Jean III le nomma gouverneur des établissements portugais sur la côte de Guinée; en 1525, il fut rappelé à la cour et obtint la trésorerie générale des colonies, puis l'agence générale des mêmes pays. Ces fonctions ne l'empêchèrent point de cultiver les lettres, et le mirent à même de recueillir les matériaux dont il composa son *His-*

toire des Portugais dans l'Inde, qu'il fit paraître en 4 décades; la première, en 1552; la seconde, en 1553; et la troisième, en 1565; pour l'achever, il se retira à Pompal, où il mourut en 1570. La quatrième fut publiée, en 1615, par les ordres de Philippe III, qui fit acheter les manuscrits des héritiers de Barros. Plus tard, cette histoire fut continuée jusqu'à 15 décades. Barros est encore auteur d'une grammaire portugaise, la première qui ait été publiée.

BARROT (Odilon), l'un des plus grands orateurs de notre époque, fils d'un conventionnel, est né dans le département des Landes vers les premières années de notre révolution. Dans le commencement de la restauration, M. Odilon Barrot fut nommé avocat à la cour de cassation, et, malgré sa grande jeunesse, exerça avec talent ces fonctions. Allié au vénérable Labbey de Pompières, dont il avait épousé la petite-fille; ami intime de l'illustre général Lafayette, qui le traitait comme son fils adoptif; déjà connu par la fermeté de ses principes politiques, et un talent oratoire de premier ordre, M. Odilon Barrot était un de ces hommes dont la place est marquée d'avance dans nos assemblées législatives, lorsque l'âge leur en a ouvert l'entrée. Après la révolution de 1830, il fut nommé préfet de la Seine, et, dans ce poste éminent, sut conserver sa popularité en accomplissant des devoirs difficiles au milieu des circonstances les plus orageuses. Son étroite union avec le général en chef des gardes nationales du royaume et l'austère Dupont (de l'Eure), alors garde-des-sceaux, portait ombrage à la colerie réactionnaire qui commençait déjà à prévaloir dans les conseils de la royauté. Il tarda à M. Guizot d'être débarrassé d'une importune rivalité qui alarmait son ambition. L'émence de St-Germain-l'Auxerrois servit de prétexte pour arriver à ce résultat tant désiré. On mit tout en œuvre pour décider M. le préfet de la Seine à donner sa démission; mais toutes les démarches officielles ayant été inutiles, M. Odilon Barrot fut destitué quelques jours avant l'avènement du fameux ministère du 15 mars, et remplacé par M. Taillepie de Bondy. Les électeurs de Strasbourg le vengèrent de cette disgrâce officielle en l'envoyant à la chambre, où, dès les premières séances, il s'éleva au premier rang des orateurs de cette assemblée, et devint bientôt le chef réel de l'opposition. Formidable antagoniste de Casimir Périer, aussi éloquent et plus habile que l'impétueux ministre, il lui disputa le terrain pied à pied, et il faillit plus d'une fois lui enlever la vieille majorité, lorsque, par exemple, il fit décréter au ministère par la chambre un bill humiliant d'indemnité. L'ascendant parlementaire qu'avait conquis M. Barrot était tel que sa parole était écoutée avec faveur par les centres eux-mêmes, alors qu'ils n'avaient que des interruptions et des vociférations pour les autres orateurs du parti national. L'histoire des cinq premières sessions est un beau titre de gloire pour M. Barrot; il prit l'initiative de tous les actes courageux de l'opposition; signataire du fameux compte-rendu en 1832; rédacteur de la protestation contre la qualification de sujets; membre de la députation qui, au milieu des mitrallades de juin, alla faire entendre aux Tuileries d'austères vérités; toujours sur la brèche pour combattre les tendances rétrogrades d'un pouvoir qui désertait ouvertement son principe, M. Barrot conquiert des titres glorieux à l'estime et à l'admiration du pays. Depuis, et surtout sous le ministère Thiers et Passy, il parut se relâcher de son puritanisme politique, et se rapprocher quelque peu du pouvoir, qu'il croyait sans doute en voie de s'amender. Mais cette honorable illusion dut être de courte durée; l'avènement du cabinet

tristement célèbre du 6 septembre vint lui rendre toute l'indépendance et l'énergie de ses convictions ; il combattit avec son éloquence ordinaire les projets de lois liberticides que ce cab nel avait mission de faire triompher, et contribua puissamment à leur rejet. Les tendances de plus en plus manifestes du ministère Molé ne sont pas de nature à le faire écarter de la ligne vigoureuse d'opposition qu'il paraît avoir décidément adoptée. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la presse périodique, si fréquemment mise en cause depuis 1830, a toujours eu dans M. Barrot un babile et zélé défenseur. Dans la chambre, il n'est guère d'orateurs dont la parole ait plus d'autorité que celle de M. Barrot. On l'écoute avec un religieux silence. Cette influence parlementaire, M. Barrot la doit autant à son talent élevé, qu'à une réputation d'intégrité et de moralité généralement reconnue. Quelques légères oscillations dans sa conduite politique ont pu fournir matière à des soupçons de faiblesse ou d'arrière-pensées ambitieuses ; mais les soupçons ne sont pas remontés plus haut ; les antécédents de M. Barrot sont trop purs ; son caractère consciencieux trop universellement apprécié pour qu'il vienne jamais dans la pensée de personne que cet orateur arrive au pouvoir par le sacrifice de ses convictions démocratiques, qu'il a tant de fois et si éloquemment formulées. Une forme grave et solennelle qui, lorsque le sujet le comporte, s'allie aux mouvements les plus chaleureux ; de la mesure, de la dignité, une haute puissance de généralisation, une rare entente des secrets de la stratégie parlementaire, un tact exquis pour vaincre la répugnance d'un auditoire prévenu, tel : sont les traits distinctifs de ce beau talent oratoire que l'on dirait avoir été jeté au même moule que celui de quelques orateurs éminents de nos premières assemblées législatives.

BARRUEL (Augustin), né le 2 octobre 1741, à Villeneuve-de-Berg, petite ville du diocèse de Viviers, d'une bonne famille de robe ; entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites ; était professeur au collège de Toulouse, lors de la dissolution de sa compagnie, 1762 ; se retira dans les états de la maison d'Autriche ; devint aumônier de la princesse de Conti, et fut appelé au collège Thérésien, en 1768 ; entra en France au commencement du règne de Louis XVI, et se livra entièrement à l'étude ; s'associa, en 1775, avec Fréron, pour la publication de l'*Année littéraire* ; publia ses *Helviennes ou lettres provinciales philosophiques*, en 1778 ; depuis 1787 jusqu'en 1792, il rédigea le *Journal ecclésiastique* ; à cette époque, il passa en Angleterre, et fit paraître ses *Mémoires sur le jacobinisme*. Après le 18 brumaire, il sollicita sa rentrée en France, et publia du *Pape et de ses Droits*, apologie du concordat de 1801 ; et un opuscule, qui recommandait la fidélité au gouvernement consulaire, qui lui valut l'emploi de chanoine à la cathédrale de Paris. Il mourut dans le mois de septembre 1820.

BARRUEL (N....), préparateur et chef des travaux chimiques de l'école de médecine de Paris, mort en 1838, était le neveu et l'élève d'Etienne Barruel, professeur de chimie et de physique aux écoles centrales, examinateur de l'école Polytechnique, dont il avait été un des fondateurs, mort ces dernières années. L'oncle et le neveu possédaient au plus haut degré la pratique des opérations et la connaissance des procédés des arts.

BARRY (Jacques), célèbre peintre, né à Cork en Irlande, en 1741. Ses heureuses dispositions lui méritèrent la protection de M. Barke, son compatriote, qui lui procura les moyens de visiter la France et l'Italie pour y étudier les grands maîtres. Après quatre ans d'absence, il revint à Londres, où il composa, en 1772, sa *Venus*

sortant de l'eau, l'un de ses plus beaux tableaux, dont Green a donné la gravure. En 1786, il fut nommé professeur à l'Académie royale ; mais, en 1790, le roi raya lui-même son nom, à cause de ses opinions en faveur de la révolution de France. Il mourut dans la misère en 1806. Barry composa une suite de six tableaux, qui appartiennent à la société d'encouragement des arts, et représentent le genre humain ; ces peintures, qu'il grava lui-même, sont les plus belles de l'Angleterre. Elles sont connues sous le nom d'*Élysée*, et se voient dans les bâtiments nommés les Adelphe, où elles couvrent une salle de 47 pieds de long sur 42 de large.

BARRY (Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse du), fille naturelle, née à Vaucouleurs (Meuse), en 1744 ; vint toute jeune à Paris ; entra chez une modiste sous le nom de mademoiselle Lange ; puis chez la fameuse Gonrdan, où elle devint la maîtresse du comte Jean du Barry, le de ce comte, qui lui fit épouser son frère Guillaume du Barry ; en 1771, elle causa la chute du ministre Choiseul et la destruction des parlements ; en 1774, Louis XVI la força d'entrer dans un couvent ; quelque temps après, il lui accorda la permission d'en sortir ; en 1792, elle passa en Angleterre ; à son retour, en juillet 1795, elle fut arrêtée, condamnée à mort le 7 décembre 1795, et exécutée le lendemain à 5 heures du matin.

BARSSE, commissaire de la république française à la Guadeloupe ; destitué, fut remplacé par le contre-amiral Lacrosse. A cette nouvelle, il se mit à la tête d'un parti de noirs qu'il souleva, et chercha à s'emparer du château Sainte-Anne ; mais il échoua dans l'exécution de ce projet, fut arrêté, et condamné à mort en 1802.

BART (Jean), chef d'escadre sous Louis XIV, fils d'un simple marin, né à Dunkerque le 20 octobre 1650 ; s'enrôla en Hollande comme mousse, sous l'amiral Royley ; en 1671, âgé de 21 ans, prit du service en France, et se fit bientôt remarquer par sa bravoure et son intelligence ; devint lieutenant de vaisseau ; pendant les sept ans que dura la guerre, il répandit sa renommée dans toute l'Europe. En 1678, entra au service du roi ; fut nommé commandant d'une frégate, puis chef d'escadre ; le 29 juin 1694, livra bataille à une escadre hollandaise plus forte que la sienne, et en triompha ; les exploits maritimes de Jean Bart sont innombrables ; jamais son sang-froid ne l'abandonna, même dans les circonstances les plus difficiles. Ne se fiant qu'à son courage, après avoir lancé sa bordée, il s'élançait à l'abordage ; tant qu'il tint la mer, le commerce anglais et hollandais ne s'aventura que timidement ; partout son nom répandait la terreur ; il allait jusqu'à servir d'épouvantail dans les ports néerlandais. Jean Bart, le marin le plus populaire de son temps, conserva à la cour son indépendance et sa franchise. On cite de lui, entre une foule d'anecdotes généralement connues, qu'un jour, ennuyé d'attendre Louis XIV dans son antichambre, il se mit à fumer, sans avoir égard à l'étiquette ni aux remontrances des courtisans. Jean Bart ne chercha point comme Duguay-Trouin, son émule, et comme lui sans éducation à son début, à développer par l'étude son génie pour la science nautique. Dans la vie privée, il était doux, mais irritabile, sobre, modeste et désintéressé ; aussi ne profita-t-il point pour s'enrichir des occasions que lui offrit la fortune. Il mourut d'une pleurésie le 17 août 1702, après avoir occasionné des pertes considérables au commerce anglais et hollandais. En 1838, les habitants de Dunkerque lui ont érigé une statue due au ciseau de David.

BARTAVELLE, sorte de perdrix introduite en France par le bon roi René, en 1466.

BARTENSLEBEN, noble et très-ancienne famille d'Allemagne, et particulièrement dans la marche de Brandebourg; elle tire son origine de *Bardo* ou *Bardoa* que Charlemagne fit chevalier. Dans le 12^e siècle, *Guntzel* de Bartensleben, au service du duc Henri, surnommé *le Lion*, aida ce prince à soumettre les Vandales, et reçut en récompense le titre de comte de Swérin; il contribua également au gain de la bataille de Demmin sur les Vandales. En 1170, il partit pour la Terre-Sainte avec le duc, et mourut en 1206. Henri, un de ses fils, continua sa postérité. — *Henri*, comte de Swérin, fils du précédent, fit venir d'aller en Terre-Sainte, et confia sa femme et son pays aux soins de Waldemar II, roi de Pologne. Henri, à son retour, apprit que ce prince avait abusé de cette confiance en subornant sa femme; il ne s'en plaignit point d'abord, et attendit patiemment une occasion pour se venger. Un jour qu'il accompagnait le roi à la chasse dans l'île de Ling, il enivra le roi, son fils et leur suite, fit lier le père et le fils, et les envoya prisonniers à Danneberg. Waldemar n'obtint la liberté qu'à des conditions fort dures, et moyennant 45,000 marcs d'argent. Il laissa un fils nommé *Guntzel*, son successeur. — *Guntzel II*, comte de Swérin, fut fait prisonnier par Rodolphe Schenk, dans la guerre d'Albert, duc de Brunswick et de Lunebourg, contre Henri, landgrave de Thuringe. Il eut plusieurs enfants qui continuèrent sa postérité; mais leur race s'éteignit par la mort d'Othon, son arrière-petit-fils, 1552. — *Herman*, frère de *Guntzel I^{er}*, vivait en 1159; il eut plusieurs enfants, et entre autres *Hildebrand* qui suit. — *Hildebrand* laissa pour son successeur *Guntzel IV*. — *Guntzel IV* épousa la fille de Henri de Wenden, et en eut plusieurs enfants qui continuèrent sa postérité: d'abord *Burchard*, son successeur; cette branche s'éteignit en 1500. — *Guntzel V*, frère du précédent, fut sénéchal de la vieille Marche; eut une fille nommée *Giselle*, qui laissa plusieurs enfants de son second mariage avec *Ludolphe* de *Kneschek*, dont l'un d'eux, *Guntzel VII*, eut *Gonthier III*, qui suit. — *Gonthier III*, arrière-petit-fils de *Guntzel*, laissa deux fils, dont l'un, *Guntzel VIII*, son successeur. — *Guntzel VIII*, chevalier de la vieille Marche, servit dans la guerre de Poméranie comme colonel, sous *Frédéric I^{er}*, électeur de Brandebourg; il épousa la baronne de *Puslitz*, en eut trois fils, *Gonthier VI*, qui suit; *Guntzel IX*, qui fut prévôt de la cathédrale de Magdebourg, et mourut en 1455. — *Gonthier VI*, fils du précédent, fit faire, en 1446, une muraille autour de *Wolsburg*. Jacques, l'un de ses fils, lui succéda. — *Jacques* fit la guerre contre *Othon*, duc de Brunswick et *Lunebourg*; fut battu, et mourut en 1489. — *Gonthier VII*, fils du précédent, eut plusieurs enfants, dont l'un d'eux, *Gonthier IX*, lui succéda. — *Gonthier IX* mourut en 1579, et laissa trois fils; *Joachim*, qui mourut en 1620; *Achatius* et *Guntzel XII*, qui suivent. — *Achatius*, fils du précédent, mourut en 1656; il laissa de ses deux femmes plusieurs enfants, dont le dernier mourut en 1671. — *Guntzel XII*, frère du précédent, mourut en 1658, âgé de 68 ans; il eut trois filles qui se marièrent, et deux fils, dont l'un, *Joachim Frédéric*, fut chanoine d'*Halberstadt*; et l'autre, appelé *Christian-Frédéric*, laissa un fils, qui mourut en 1677.

BARTENSTEIN (Jean-Christophe de), vice-chancelier d'Alsace et de Bohême, et secrétaire de l'empereur, né en 1690; il fit plusieurs manifestes en faveur de la maison d'Autriche; notamment, en 1741, ceux de la déclaration de guerre contre la France. Il est auteur de l'ouvrage, *Droit de la nature et des gens*, pour l'instruction de *Joseph II*.

BARTHE (Nicolas-Thomas), né à Marseille, en 1754; vint très-jeune à Paris où il se fit une haute réputation dans la littérature dramatique. Parmi les pièces qu'il fit représenter, les plus remarquables sont : *L'Amateur*, comédie en un acte et en vers, représentée en 1764; *les Fausse Insidélités*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1769; et *la Mère jalouse*, comédie en trois actes et en vers, en 1771. Il mourut dans le mois de juin 1785.

BARTHE (Félix), ministre de la justice, pair de France; né à Narbonne (Aude) le 28 juillet 1795; fit de bonnes études au lycée impérial de Toulouse, et se livra ensuite à l'étude du droit; peu après il vint à Paris, où il ne tarda pas à se faire remarquer parmi les membres du jeune barreau, et choisit sa place au milieu des amis de la liberté; un des membres les plus actifs du carbonarisme, il rédigea une proclamation de cette société secrète au peuple français, en 1819. Il fut chargé par le père du jeune *Lallemand*, étudiant en droit, massacré par un garde royal dans les premiers jours de juin 1820, de demander vengeance contre le meurtrier. Quelque temps après, il fut le défenseur du lieutenant-colonel *Caron*, accusé de conspiration devant la chambre des pairs. *Caron* fut rendu à la liberté. Dans le cours de l'année 1822, il défendit plusieurs jeunes gens compris dans des conspirations véritables ou prétendues, qui affligèrent la France à cette époque. Il alla ensuite à Colmar défendre trois des accusés de la conspiration de Belfort; Rouen et Brunel furent acquittés, Guinaud, le troisième, fut condamné à 5 ans d'emprisonnement pour non-révélation, malgré les efforts de son éloquent défenseur. Cette affaire terminée, M^e Barthe accourut à Paris prêter l'appui de sa parole aux accusés de la Rochelle, et, par suite de ce procès, à son confrère *Delasere*, traduit devant les tribunaux. L'année suivante, 17 juillet 1823, M. *Kœchlin*, député du Bas-Rhin, poursuivi pour avoir publié une brochure énergique sur l'échauffourée de Colmar, chargea M. Barthe du soin de sa défense; M. *Kœchlin* fut condamné à 6 mois de prison; M^e Barthe suspendu pendant un mois. Le 1^{er} mars, il plaida pour le *Journal du Commerce* devant la chambre des députés; 1^o, comme toujours, il se fit remarquer par une grande lucidité et une logique admirable. M^e Barthe apporta en core l'appui de son talent dans un grand nombre de procès, notamment dans celui de *Bouquet*, accusé d'empoisonnement sur sa femme et ses enfants. Dans les premiers jours de la révolution (1830), M^e Barthe fut nommé procureur du roi près le tribunal de la Seine; peu de temps après, il demanda à entrer au conseil-d'état, et ne put y réussir; mais, bientôt après, il obtint d'être nommé président à la cour royale de Paris. Dans le courant de la même année (1830), il se présenta à la députation de la Seine, et fut élu; c'est alors qu'il s'associa à tous les actes du pouvoir; mais son talent avait disparu avec ses anciens principes. En 1851, M. Barthe fut appelé au ministère de l'instruction publique par l'influence des centres; puis à celui de la justice en remplacement de M. Ménilhou, son ancien collègue, qu'il avait eu l'habileté de faire évincer; il remplit ces nouvelles fonctions jusqu'en octobre 1855. A sa sortie du ministère, M. Barthe, qui avait provoqué l'exclusion de M. Barbé-Marbois, fut nommé premier président de la cour des comptes, et nommé presque en même temps pair de France. Au 6 septembre 1856, il rentra au ministère de la justice, ayant toutefois la précaution d'assurer sa rentrée à la cour des comptes, lorsqu'il quitterait le ministère. M. Barthe, en homme prévoyant, jeta les yeux, pour être remplacé à la cour des comptes, sur M. le comte *Siméon*, vieillard presque nonagénaire. M. Bar-

the, dans ses divers ministères, s'est associé à toutes les lois réactionnaires qui ont été promulguées depuis 1830.

BARTHELEMY (Saint), mis au nombre des douze apôtres. Quelques auteurs l'ont fait passer pour ce Nathanaël, que saint Philippe amena à Jésus-Christ. Il prêcha l'évangile dans les Indes, l'Éthiopie et la Lycaonie; il souffrit le martyre en Arménie, où le frère d'un prince qu'il avait converti le fit écorcher. L'Église fut longtemps sans célébrer sa fête; on la trouve au 24 août dans plusieurs martyrologes, et on ne la fait à Rome que le 25. Les Grecs la célèbrent le 11 juin. Ce fut le jour de la fête de ce saint qui fut choisi par la cour de France pour faire le massacre des réformés.

BARTHELEMY (Massacre de la Saint-), le 24 août 1572. Ce massacre était prémédité depuis longtemps; dès l'an 1565, il avait été concerté dans les conférences tenues à Bayonne entre la reine Catherine de Médicis, le roi Charles IX et le duc d'Anjou, ses fils, et le duc d'Albe. Diverses circonstances s'opposèrent à l'exécution immédiate de cet affreux projet. Enfin la célébration des noces du jeune roi de Navarre avec Marguerite de Valois, qui attira à Paris les principaux chefs du parti huguenot, le 18 août 1572, parut une occasion favorable pour frapper ce coup d'état. Le 22, l'amiral de Coligny fut blessé d'un coup de mousquet en se rendant à son hôtel de la rue de Belfizy; Charles IX alla lui-même lui témoigner sa profonde douleur. Le samedi 25, un conseil intime auquel assistaient la reine-mère, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le maréchal de Tavannes, M. de Retz, depuis maréchal, et le grand-prieur, arrêta le massacre général des protestants, et entraîna l'indécision de Charles IX. Le dimanche, 24 août, sur les deux heures du matin, la cloche du Louvre donna le signal, et l'assassinat de l'amiral, égorgé dans son hôtel par les émissaires du duc de Guise, servit de prélude à une horrible boucherie qui coûta la vie, dans Paris, à plus de 10,000 personnes, parmi lesquelles on comptait plus de 600 gentilshommes. Les provinces suivirent l'exemple de Paris. Les historiens diffèrent sur le nombre total des victimes; mais les calculs les plus vraisemblables l'élèvent au moins à 70,000 personnes. Le roi de Navarre et le prince de Condé furent épargnés à cause de leur grande jeunesse; mais on les somma d'abjurer; le premier s'y résigna; le second opposa une résistance invincible. Le roi Charles IX, armé d'une longue arquebuse, traita lui-même d'une fenêtre du Louvre sur les malheureux qui traversaient la Seine à la nage pour se réfugier dans le faubourg Saint-Germain. Cette arquebuse est conservée à la Bibliothèque Royale. La république fit apposer une inscription au front de cette fenêtre pour perpétuer le souvenir de ce forfait monarchique; mais Napoléon la fit effacer. Le 27 août, l'infâme Charles IX osa se rendre en personne au parlement, et y déclarer hautement que l'exécution s'était faite par ses ordres. Toutefois, quelques gouverneurs de provinces, plus humains que leur maître, refusèrent nettement d'exécuter ses ordres. L'histoire a inscrit en lettres d'or leurs noms. Le comte de Chabot eut la Bourgogne; le comte de Gordes, la Provence; Saint-Herem, l'Auvergne; Tanneguy-le-Veneur, la Haute-Normandie; Jacques de Matignon, la Basse-Normandie; le vicomte d'Orthez, le courageux auteur d'une lettre assez connue, la ville de Bayonne, etc. Charles IX et le pape Pie V firent des processions pour remercier Dieu de ce massacre. Grégoire XIII l'approuva.

BARTHELEMY (Prise de Saint-). Le 20 mars 1801, l'escadre de l'amiral anglais Duckworth se présenta devant Saint-Barthélemy, une des îles suédoises des Antilles. Le gouverneur de Saint-Barthélemy, qui n'avait reçu

aucune déclaration de guerre, et qui se croyait en pleine paix, pris à l'improviste et sans moyens de défense, fut obligé de se rendre.

BARTHELEMITES, religieux arméniens, établis à Gênes; ils venaient d'Orient, et suivaient la règle de saint Basile; c'est ce que l'on voit dans une bulle de 1640. Urbain VIII les y qualifie de moines arméniens de l'ordre de saint Basile. Les barthélemites avaient un monastère à Caffa, dans la Chersonèse. Persécutés à Montenegro par le sultan d'Égypte, l'an 1296 et suivants, quelques-uns se retirèrent en Europe, et abordèrent à Gênes, 1507, où on leur donna un établissement. En 1508, on leur bâtit une église sous l'invocation de la Vierge et de saint Barthélemy; de là leur nom de barthélemites. Une bulle de Clément V les autorisa à faire l'office selon leur rite. Dans la suite, ils s'établirent à Parme, à Sienne, à Pise, à Florence, à Civita-Vecchia, à Rome, à Forlì, à Fuentza et à Ancône; ils portaient pour vêtements une robe tannée et un scapulaire noir. Ils adoptèrent ensuite le costume des frères convers de l'ordre de saint Dominique: tunique blanche, avec scapulaire, chappe et capuce noirs. Ils prirent le rite romain, la constitution des Dominicains et la règle de saint Augustin; ce qui fut confirmé par Innocent VI, 1536, qui leur accorda la permission de s'élire un général.

BARTHELEMITES, clercs séculiers vivant en commun, institués en Allemagne, en 1640, par Barthélemy Holzanzer, dans le but de former de bons prêtres. En 1680 et 1684, Innocent XI approuva leur constitution; et la même année, 1689, l'empereur Léopold ordonna qu'ils fussent préférés aux autres religieux dans la collation des bénéfices.

BARTHELEMY (Jean-Jacques), abbé, historien, savant antiquaire, garde des médailles de la bibliothèque Royale, l'un des quarante de l'Académie française, de celle des Inscriptions et de plusieurs autres sociétés savantes, né à Cassis, petit port des Bouches-du-Rhône, le 20 janvier 1746. Il fit ses études au collège de Marseille, et s'y fit bientôt remarquer par d'immenses progrès. Il avait un goût beaucoup plus prononcé pour les langues anciennes et les monuments de l'antiquité. Il étudiait à la fois l'hébreu, le grec, le chaldéen, le syriaque et l'arabe. A la sortie du séminaire, il n'eut point la moindre idée d'entrer dans l'état ecclésiastique, et vint à Paris à 29 ans, vers le mois de juin 1744. Le savant Boze, garde des médailles du roi, s'empressa de l'accueillir, et le fit entrer au cabinet des médailles. En 1747, il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions par la mort de M. Burette; et, en 1753, désigné pour succéder à M. Boze; il fit un voyage en Italie, où tous les savants l'accueillirent avec empressement. C'est là que lui vint le plan du *Voyage du jeune Anacharsis*. Il visita les plus anciens monuments; les salles du palais de Portici, où l'on avait rassemblé les antiquités trouvées dans les ruines d'Herculanum, Pestum et Pompeia. A son retour à Paris, en 1757, il rendit compte de son voyage et de ses découvertes à l'Académie, et enrichit par ses soins le cabinet de la place de la Trinité. Le duc de Choiseul lui fit donner la place de trésorier de Saint-Martin de Tours, et de secrétaire-général des suisses. En 1789, le *Voyage du jeune Anacharsis*, auquel il avait travaillé 50 ans, lui donna entrée à l'Académie française, où il fut accueilli par acclamation. Le 27 septembre 1793, il fut envoyé aux Madelonnettes; mais il obtint la liberté 16 heures après, et conserva la garde du cabinet des médailles jusqu'à sa mort, 30 avril 1795. Indépendamment du *Voyage du jeune Anacharsis*,

l'un des plus beaux ouvrages du siècle dernier, Barthélemy est encore auteur d'une foule d'autres ouvrages.

BARTHELEMY (François, marquis de), pair de France, neveu de l'abbé, né à Aubagne (Bouches-du-Rhône), en 1750; entra très-jeune, par l'entremise de son oncle, dans les bureaux du ministère des affaires étrangères; accompagna le baron de Breteuil en Suisse et en Suède; fut secrétaire de légation à Stockholm, auprès du comte d'Adhémar, et resta chargé des affaires après le rappel de cet ambassadeur; fut chargé d'annoncer à la cour de Londres l'acceptation de la constitution par Louis XVI; en décembre 1791, ministre plénipotentiaire en Suisse; prêta le serment exigé des fonctionnaires publics après le 10 août 1792; fut chargé de négocier la paix avec la Prusse, en avril 1793; trois mois après avec l'Espagne, puis avec l'électeur de Hesse; ne put y réussir avec l'Angleterre; membre du directoire exécutif en juin 1797, fut enveloppé dans la proscription du parti cléricien, arrêté dans son lit le 18 fructidor et déporté à Sinnamari avec ses compagnons d'infortune; parvint à s'échapper; passa aux États-Unis, puis en Angleterre et fut porté, par le directoire, sur la liste des émigrés; au 18 brumaire, il rentra en France, et fut nommé par Napoléon vice-président du sénat conservateur, commandeur de la Légion-d'Honneur, comte de l'empire, et, en 1814, président du sénat, emploi qu'il remplissait dans la séance où fut prononcée la déchéance de Napoléon et de sa famille; fut un des membres chargés d'examiner les articles de la charte constitutionnelle; pair de France par ordonnance du 4 juin 1814, marquis et grand croix de la Légion-d'Honneur, le 4 janvier 1815. Au second retour du roi, il conserva ses titres et dignités; fut nommé ministre d'état et créé marquis le 5 octobre suivant; au mois de février 1819, il proposa à la chambre des pairs de suppléer le roi de modifier la loi sur les élections; cette proposition, rejetée à une grande majorité, fut approuvée l'année suivante. A cette époque finit le rôle politique de M. Barthélemy.

BARTHELEMY-COURCAY (André, frère du précédent, hérita du goût et des connaissances numismatiques de son oncle, et fut nommé conservateur du cabinet des médailles à la bibliothèque nationale (1794). Cette même année, il fit hommage à la Convention d'une médaille frappée du temps de la Ligue; mort en 1800.

BARTHELEMY, l'un des jurisconsultes les plus distingués des Pays-Bas; membre de l'administration municipale de Bruxelles; membre du conseil provisoire, en 1794; empêcha, par sa fermeté, la levée d'une seconde contribution exigée par les représentants français, lors de l'invasion de la Belgique; fut néanmoins destitué et ne reprit ses fonctions qu'en 1806; il apporta tous ses soins à embellir la ville de Bruxelles; fit aplanner les rues; forma une promenade magnifique; encouragea toutes les affaires importantes; en 1819, il fut arrêté et traduit, avec six de ses confrères, devant la cour royale de Bruxelles, pour avoir signé un ouvrage publié par M. Vanderstraeten sur le système d'administration adopté par le gouvernement belge; fut interdit de ses fonctions qu'il reprit longtemps après. M. Barthélemy, l'un des rédacteurs de l'*Observateur Belge*, en 1814, a publié des mémoires sur l'établissement d'une communication entre Bruxelles et Charleroi.

BARTIÉS (Paul-Joseph), né à Montpellier, le 11 décembre 1754; célèbre médecin du 18^e siècle; reçu docteur à Montpellier le 2 août 1755; vint à Paris où il avait fixé l'attention de tous les savants de l'époque par la guérison du comte de Périgord, abandonné de tous les

médecins. Il connaissait toutes les langues mortes et vivantes; en 1756, il fut nommé médecin militaire à Coustances, où il fit de savantes observations sur l'épidémie qui frappa le camp de Grandville. De retour à Paris, en 1757, il eut la place de censeur royal, et coopéra à l'*Encyclopédie* et à la rédaction du *Journal des Savants*; en 1759, il obtint en concours une chaire à Montpellier où sa réputation devint pour ainsi dire européenne; coadjuteur et survivancier du chancelier de l'université, en 1775; à cette époque il se fit recevoir docteur en droit par ambition, et acquit une charge de conseiller à la cour royale de Montpellier, son caractère peu sociable le fit détester, et il revint à Paris, où bientôt il devint médecin consultant du roi et premier médecin du duc d'Orléans. Sa gloire était à son apogée, il était consulté à cette époque de toutes les parties de l'Europe. C'est à Carcassonne, où il s'était retiré au moment de la révolution, qu'il composa d'excellents ouvrages, entre autres la *Nouvelle mécanique du mouvement de l'homme et des animaux*; en 1801, professeur honoraire à la faculté de Montpellier, il y prononça son discours sur le génie d'Hippocrate lors de l'inauguration du buste du père de la médecine. De retour à Paris, il fut nommé médecin consultant de l'empereur; médecin du gouvernement, et peu après membre de la Légion-d'Honneur. Il mourut le 15 octobre 1806, d'une fièvre maligne. Barthès était un érudit, un grand physiologiste et un grand médecin comme le prouvent ses ouvrages.

BARTHOLDY (Jacob-Salomon). Diplomate prussien, né à Berlin, de parents israélites; abjura le judaïsme pour le protestantisme; servit en 1807 dans la landwehr, puis fut attaché à la chancellerie du prince de Hardenburg; employé activement dans la diplomatie prussienne, il prit part à toutes les mesures contre-révolutionnaires de la Sainte-Alliance; mort en 1826, laissant un ouvrage estimé sur la guerre du Tyrol.

BARTOLE, l'un des plus savants jurisconsultes du moyen-âge, né en 1310, à Sasso-Ferrato. A 21 ans, il reçut le titre de docteur en droit, qu'il professa avec éclat dans les plus célèbres universités d'Italie. Les étudiants traversaient les mers et les monts pour aller l'entendre. L'empereur Charles IV lui permit de porter les armes de Bohême. Il mourut à Pérouse, en 1356; ses ouvrages sont des commentaires sur le droit romain, et des traités sur des matières de jurisprudence, dont la lecture est recommandée même par les traités élémentaires.

BARTHOLIN (Thomas), célèbre médecin, frère du précédent, né à Copenhague, le 20 octobre 1616; étudia à Leyde, en 1637, puis à Padoue et à Bâle, en 1643, où il fut reçu docteur en médecine; retourna dans sa patrie, en 1647, y professa les mathématiques; en 1648, l'anatomie; en 1654, fut nommé doyen de la faculté de médecine, et, en 1661, professeur honoraire; en 1670, sa maison de Høgestad, près de Copenhague, devint la proie des flammes, ainsi que sa belle bibliothèque. Christian V répara ces pertes, le fit son médecin et déchargea sa terre de toute taxe; en 1672, il fut surintendant de la bibliothèque de l'académie, et, en 1673, assesseur au grand conseil de Danemark; il mourut le 4 décembre 1680, laissant un grand nombre d'ouvrages.

BARTHOLOMEO (Combat de San-). Le 8 mai 1800, le général autrichien Mélas attaque les postes de San-Bartholomeo et de Rezzo, dans les Alpes maritimes, où le général Suchet avait concentré ses principales forces. Trois fois les Autrichiens sont repoussés du poste de Cézio par le général Cravey qui, enfin, succombe dans la mêlée. La brigade Jablonowski s'était retirée après avoir fait des prodiges de valeur. Jamais combat n'avait été

plus opiniâtre. La 54^e demi-brigade combattit avec un courage héroïque; on la vit courir sur les pièces autrichiennes, les enlever et les précipiter dans des abîmes, ne pouvant les enlever. Cependant on fut obligé de céder au nombre, et de se replier sur Vintimille.

BARTOLOZZI (François), graveur distingué, né à Florence, en 1725; élève d'Hugford Ferretti; alla à Venise où il travailla sous la direction de Joseph Wagner; fit d'immenses progrès; puis à Milan, où il acheva de se faire une grande réputation; en 1764, passa en Angleterre; y exécuta ce grand nombre d'estampes qui lui firent une réputation européenne. Appelé à Lisbonne en 1805, à 80 ans, il exécuta plusieurs gravures malgré son grand âge, toutes aussi belles que les précédentes. De retour en Angleterre, il mourut à Londres en 1819, âgé de 94 ans. Après sa mort, son œuvre complète s'est vendue, en Angleterre, 1,000 livres sterling. On cite principalement de lui : *le Massacre des Innocents; la Mort de Chatham; la Femme adultère; la Naissance de Pyrrhus; un Saint Jean; le Silence; Clythie changée en tournesol*, son chef-d'œuvre.

BARZAPHARNES, général de Pachorus, roi des Parthes, qu'il aidait puissamment à conquérir la Syrie, 41 av. J.-C. L'année suivante, il vint au secours d'Antigone, roi des Juifs, contre Hérode, son compétiteur; il fit prisonnier Hircan et Phasaël, dont il causa la mort; fit saccager le palais d'Hérode, qui avait pris la fuite; ravagea la ville et tout le pays, et mena Hircan prisonnier à Babylone, après lui avoir fait couper les oreilles.

BAS. V. BONNETERIE.

BAS-EMPIRE. Les historiens comprennent généralement sous cette vague dénomination la longue période qui s'est écoulée depuis que l'empire romain, incessamment harcelé par les barbares, eût perdu les frontières qui lui avaient été fixées d'abord par Auguste, 50 avant notre ère; par Adrien, 120; par les Antonins 137-180, et en dernier lieu par Dioclétien, 286. Ils ne s'accordent point sur l'époque précise où doit commencer cet âge de décadence; les uns sont d'avis de le faire commencer au règne de Constantin, 312-337, lequel, en transférant le siège de l'empire de Rome à Constantinople et en faisant asseoir la croix sur le trône des Césars, opéra dans le monde romain une révolution immense, et porta le dernier coup à la civilisation antique; d'autres lui assignent pour origine la division distincte du grand empire en deux empires parallèles, celui d'Occident et celui d'Orient; mais l'époque de cette séparation n'est point fixée unanimement par les historiens. Sans parler du partage que fit Dioclétien de l'empire en deux parties, 286; puis en quatre, 288; de celui plus irrégulier que fit Constantin dans son testament, 336, on sait que le premier acte de Valentinien à son avènement, en s'associant son frère Valens, 370, fut de créer deux empires, l'un d'Orient l'autre d'Occident. Mais en réalité la séparation définitive de l'empire n'eut lieu qu'à la mort de Théodose-le-Grand, 395, qui posséda le dernier l'héritage de ses prédécesseurs dans toute son intégrité. Constantinople et Rome, ou plutôt Milan et Ravenne qui avaient succédé aux privilèges impériaux de la ville éternelle, eurent chacune leur Auguste, et cette profonde démarcation ne fut plus interrompue jusqu'à l'extinction de l'empire d'Occident, à qui un barbare arracha le dernier souffle de vie, 476. Les provinces ainsi déblayées d'un fantôme de gouvernement qui, depuis longtemps impuissant à les défendre contre les horreurs d'invasions multipliées, n'était propre qu'à pomper leur reste de sève, en les pressurant d'exactions fiscales, les provinces respirèrent; la face du monde se renouvela; de nouvelles destinées, un nouvel avenir sur-

gèrent pour lui. Cette transition fut marquée par des fléaux épouvantables. Les écrivains qui en furent témoins ont dépeint cette période exceptionnelle sous les plus sombres couleurs; ils n'étaient pas éloignés d'y voir la fin des temps, et le cataclysme universel prédit par les Écritures. Ce serait peut-être à cette époque qu'il faudrait rattacher le commencement du Bas-Empire. Mais ce ne sont point toujours les divisions indiquées par les grandes révolutions morales qui sont le plus généralement adoptées; celles qui ont changé les limites des états, et qui, par conséquent, sont plus particulièrement géographiques, s'adaptent mieux à un esprit exclusif de méthode. C'est sans doute à cette dernière raison qu'il faut attribuer l'opinion de certains historiens qui ouvrent le Bas-Empire avec le règne de Nicéphore, successeur d'Irène, 802; l'empire d'Orient qui avait déjà perdu la plupart de ses possessions en Italie, en Afrique et en Asie, vit alors ses limites se resserrer et du côté de l'Europe et du côté de l'Asie; il fut presque réduit aux uniques villes de la Grèce, et à une mince circonscription territoriale dans l'Asie-Mineure et la grande Grèce. C'est aussi à partir du règne de Nicéphore que les médailles grecques, qui ont cessé depuis Maximien Galère, 311, de paraître jusqu'à la prise de Constantinople, en 1455. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir comprendre dans le Bas-Empire les événements principaux depuis l'avènement de Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par les Croisés en 1264; cette division nous ayant semblé la plus complète.

BAS-EMPIRE (Vicissitudes du). — *Quatrième siècle.* — Constance, père de Constantin, meurt à York, dans la Grande-Bretagne, 25 juillet 506; Constantin, déjà César, est proclamé Auguste par les légions de son père, à l'âge de 35 ans, 506; Maxence (Marcus Aurélius Valérius Maxentius), fils de Maximien, est proclamé Auguste, 28 octobre 506; Maximien, qui avait abdiqué, reprend le titre d'empereur; Dioclétien, dans sa retraite, refuse de reprendre le sien, 506; Constantin bat les Francs, et livre aux bêtes deux de leurs chefs, Ascaric et Ragais, à Trèves, 506; pont de pierres construit sur le Rhin à Cologne, 506; dure jusqu'en 953; Constantin établit, en 506, les jeux Franciques, du 15 au 20 juillet de chaque année; Maxence, nommé Auguste, est envoyé par Galère contre Maxence; mais il est assiégé et pris dans Ravenne par Maximien qui le force à se donner la mort, en février 507; mariage de Constantin, veuf de Minerva, avec Flavia Maximiana Fausta, fille de Maximien, 31 mars 507; Maximien est expulsé de Rome, 507; Galère donne à Licinius le titre d'Auguste, pour l'opposer à Maxence, 11 novembre 507; le César Maximin en Asie persécute les chrétiens, 507 et 508; il est proclamé Auguste par son armée en Illyrie, 508; Alexandre, gouverneur d'Afrique, s'y fait proclamer empereur, 508; Maximien se retire auprès de Constantin; son gendre, 508; Constantin fait la guerre en Germanie; Maximien le trahit en son absence, et s'enfuit à Arles; poursuivi par Constantin, puis à Marseille où il est pris et dégradé, mais Constantin lui laisse la vie, 509; Maximien engage sa fille Fausta à tuer son mari Constantin; elle le dénonce; Maximien, introduit près du Constantin gendre, y poignarde un eunuque, croyant tuer Constantin; il est forcé de s'étrangler lui-même, 510; Constantin bat les Germains, 510; passe en Bretagne et défait les Pictes, 510; l'empereur Galère meurt, 511; Maximien traite avec Licinius, et conserve l'Asie, 511; Maximien païen, fait la guerre aux Arméniens, chrétiens; c'est la première guerre pour cause de religion, 511; Alexandre, empereur en Afrique, est vaincu et tué; l'Afrique est dévastée, 511; Constantin rétablit les célèbres écoles d'A-

luu, 511; Licinius est fiancé à Constantia, sœur de Constantin, 511; Constantin, païen dans sa jeunesse, se décide à faire dominer le christianisme; le christianisme fait dominer Constantin, 512; Constantin marchant sur l'Italie, prend Suze, y met le feu, et travaille lui-même à l'éteindre, 512; Constantin remporte sur l'armée de Maxence la victoire de Turin, 512; il assiège Vérone, défait Ricurius, général de Maxence, et prend Vérone, 512; bataille sous les murs de Rome; Maxence se noie dans le Tibre, 28 octobre 512; l'arc de triomphe élevé pour cette victoire subsiste encore; décadence des arts; établissement, en 512, des indictions, période chronologique de quinze ans, qui se comptaient par 1^{re}, 2^e, 3^e, jusqu'à la 15^e; la cour de Rome en fait encore usage; Constantin casse les gardes prétorienne et donne à l'empire une nouvelle organisation administrative. Licinius épouse, à Milan, Constantia, sœur de Constantin, 515; édit de Milan, donné par Constantin et Licinius, accordant aux chrétiens la liberté de conscience, 515; guerre entre Licinius et Maximin; victoire de Licinius; fuite de Maximin; il meurt en Cappadoce, 515; paix universelle dans l'église, 515; mort de Dioclétien à Salone, en Dalmatie, 515; Licinius extermine la famille de Dioclétien, de Galère, de Maximin et de Sévère, 515; première guerre entre Constantin et Licinius, 514, bataille de Ciballes, en Pannonie, gagnée par Constantin, 8 octobre 514; Licinius obtient la paix, moyennant la cession de la Grèce et de l'Illyrie, 514. Le César Crispus remporte une victoire sur les Francs, 519; Constantin remporte une victoire sur les Sarmates, en Pannonie, et revient en triomphe à Thessalonique, où il fait construire un port, 522. Seconde guerre entre Constantin et Licinius; bataille d'Andrinople; Constantin défait Licinius, le 5 juillet 525; Licinius est assiégé dans Bysance, il se retire à Chalcédoine, 525; bataille de Chrysopolis; Constantin défait Licinius, 525, 18 septembre; Constantia obtient grâce de la vie pour Licinius son époux; il est dépouillé du titre d'empereur et relégué à Thessalonique, 525; il est étranglé par ordre de Constantin, malgré son serment de lui laisser la vie, 524; commencement de la secte des ariens à Alexandrie, 524; Constantin pardonne à ceux qui avaient mutilé ses statues en Égypte, 524; convocation du concile de Nicée contre les ariens; plaintes des évêques les uns contre les autres, 525; Constantin les renvoie au jugement dernier; ouverture du concile de Nicée, 525, 19 juin; Athanasie conclut contre les ariens; la célébration de la Pâques, jusqu'alors incertaine, est fixée au premier dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars; on se sert pour cet objet du cycle lunaire de Méthon, 525; importance excessive donnée aux disputes de théologie, 525; Constantin se rend à Rome, 8 juillet 526; il fait couper la tête, dans la ville de Pola en Illyrie, à Crispus, fils de son premier mariage avec Minerva, faussement accusé par Fausta, sa belle-mère, d'avoir voulu la séduire, 526; Crispus, illustré par plusieurs victoires, avait alors 30 ans; Constantin fait tuer sans motif son neveu Licinius, fils de l'empereur Licinius, enfant de 12 ans; l'imposture de Fausta est découverte; Constantin la fait étouffer dans un bain, 526; tous ces crimes, commis pendant son séjour à Rome, le rendent odieux aux Romains; il y est insulté par le peuple et prend Rome en dégoût; il en sort pour n'y plus rentrer, 526; Hélène, mère de Constantin, retrouve la vraie croix, à Jérusalem, et y meurt, 527; église magnifique commencée sur le Calvaire, 527; finie seulement en 535; il n'en reste pas de vestige; commencement des pèlerinages à Jérusalem, 527; premiers monastères établis sous la protection de Constantin, 528; fondation de Constantinople, probable-

ment en 526, peut-être dès 525, finie et dédiée en 530, le 11 du mois de mai; Constantin avait voulu d'abord bâtir sa nouvelle ville sur l'emplacement de Troie, il l'avait même commencée: il y renonça pour préférer Byzance; dédicace solennelle de Constantinople sous l'invocation de la Vierge, 530; Rome, capitale de l'empire d'Occident; Constantinople, capitale de l'empire d'Orient, 530; dignités nouvelles créées par Constantin; préfets du prétoire, maîtres de la milice, patrices, ducs et comtes, 530; bénéfices militaires, concessions de terres à condition d'un service militaire personnel, 530; Constantin défait les Sarmates et les Taifales, 531 et 532; grande victoire de Constantin, fils de Constantin, sur les Goths, 532; Constantin admet 40,000 Goths au service de l'empire, 532; victoire de Constantin sur les Sarmates, 532; c'est le dernier exploit militaire de Constantin; Sapor, roi de Perse, manquant de fer pour forger des armes, en demande à Constantin qui lui en envoie, 534; Géberic, chef des Goths, défait Wisimar, chef des Sarmates; les Sarmates, pour se défendre, arment les Limingates leurs esclaves; les Limingates, vainqueurs des Goths, chassent leurs maîtres, 534; Constantin reçoit les Sarmates fugitifs, et leur donne des terres 534; trentième anniversaire du règne de Constantin, célébré le 25 juillet 535; c'est le premier règne aussi long depuis Auguste; Constantin régle de son vivant le partage de ses états entre ses enfants, 535; Constantin, l'aîné, obtient les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne; Constance, le second, obtient l'Asie-Mineure, la Syrie et l'Égypte; il donne à Constant, son troisième fils, l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique; Delmace, son neveu, devait avoir la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; Hannibalien, son neveu et son gendre, devait avoir le Pont, l'Arménie et la Cappadoce, avec Césarée pour capitale; il partage la Gaule en 17 provinces et en 115 cités, et crée des ducs et des comtes dans toutes les provinces de l'empire, 535; Constantia, veuve de Licinius, meurt en 536; un prêtre resté inconnu, mais très-influent à cette époque, recommande par Constantia à Constantin, fait rappeler Arius, 536; troubles graves en Orient pour l'arianisme, 536 et 537; Arius accepte le concile de Nicée, et meurt probablement assassiné, 536; les Perses, sous Sapor, déclarent la guerre à l'empire, 537; Constantin marche contre eux; ils se soumettent, 537; Constantin, à l'article de la mort, reçoit le baptême, et meurt, 22 mai 537, au château d'Achyron près de Nicomédie. Constance, l'un des fils de Constantin, fait massacrer les frères et les neveux de son père, aussitôt après sa mort, 537; trois neveux de Constantin sont cependant épargnés, Gallus, Népotien et Julien; Marc, évêque d'Aréthuse, sauve Julien en le cachant sous un autel, 537; Eusèbe, eunuque, exerce la principale influence; commencement de la puissance des eunuques continuée sous tout le Bas-Empire, 537; les fils de Constantin, Constantin II, Constance et Constant, s'assemblent en Pannonie pour un nouveau partage, 538; Constance a l'Asie, l'Égypte, la Thrace et Constantinople; Constant a l'Italie, l'Illyrie, l'Afrique, la Grèce et la Macédoine; Constantin a les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne; il élève des prétentions sur l'Italie et une partie de l'Afrique, 538; saint Athanasie retourne à Alexandrie, 538; Sapor, roi de Perse, assiège Nisibe, il lève le siège après 65 jours, 538; Constantin II est tué dans une embuscade par Constant, qui s'empare de ses dépouilles, 540; affreux tremblements de terre en Asie; ils se succèdent pendant dix ans, de 541 à 551; ils durent à Antioche toute une année, dont trois jours avec violence, 541; en Arménie des montagnes se séparent et se rapprochent, 541; une foule de villes sont englouties; Néocésarée, 544; Rhodes, 545; Pyrrachium, 546; Bérice, 549; Sapor, roi

de Perse, remporte des succès dans la Syrie, 345. Sédition à Constantinople; second siège de Nisibe, levé par Sapor, après 78 jours, 346; concile de Sardique; commencement de séparation entre les églises d'Orient et d'Occident, 347; bataille de Singare; Constance, vainqueur à son insu, de Sapor, roi de Perse, prend la fuite; Sapor y perd Narsès, son fils, 347; Magnence est proclamé empereur à Autun, 350; Constant s'enfuit vers l'Espagne; il est massacré sur la route, 350; Magnence réunit bientôt la Gaule, l'Italie, la Sicile et l'Afrique, 350; Vétranion, proclamé empereur en Illyrie, 350, commence à apprendre à lire depuis qu'il est empereur; il est détrôné avant de savoir ses lettres; il meurt à Pruse, en Bithynie, 6 ans après, 356. Constance reprend l'Illyrie, 350; Népotien, neveu de Constantin, est 28 jours maître de Rome, 350; Magnence l'emporte sur lui, 350; désastres affreux dans Rome; Constance est battu par Sapor, roi de Perse, 350; troisième siège de Nisibe, résistance héroïque; Sapor lève encore le siège, 350; Gallus, neveu de Constantin, est fait César par Constance 351; invasion de Francs, d'Allemands et de Saxons dans les Gaules, 351; Constance fait la guerre à Magnence; bataille de Murse, en Pannonie; Constance, vainqueur sans sortir de sa tente; victoire funeste où périssent de part et d'autre 60,000 vieux soldats de Constantin, élite des troupes romaines, 28 septembre 351; Constance l'y poursuit, 352; Constance recouvre l'Italie, la Sicile, l'Afrique et l'Espagne, 352; Magnence implore en vain sa grâce; il se retranche dans les Alpes-Cottianes (Dauphiné); bataille du mont Séleuque; Magnence y est défait par les généraux de Constance, 353; il s'enfuit à Lyon, et, dans un accès de rage, tue sa mère, sa femme, ses enfants, tous ceux qu'il peut atteindre, et se tue lui-même, 353, 11 août; Constance épouse Eusèbe, sa cousine, à Thessalonique, 353; crédit et délations de l'eunuque Paul; les délateurs pullulent, 353; cruauté de Constantia, femme de Gallus, envers Clémence d'Alexandrie, 353; Gallus, coupable d'horribles cruautés en Asie, est tué en Illyrie par ordre de Constance, 354; Sylvain, officier franc d'un très-grand mérite, poussé par l'injustice à la révolte, se soulève, 355; il prend la pourpre; il la porte 28 jours; il est tué à Cologne; destruction de cette ville par les Francs, 355; Julien est nommé César à Milan, 355; il épouse Hélène, sœur de Constance; part pour les Gaules, 355, comme gouverneur des Gaules, d'Espagne et de la Grande-Bretagne; persécution générale des évêques catholiques par les ariens, 355; troubles à ce sujet à Alexandrie; Athanase chassé à main armée, 356; Athanase s'enfuit dans les déserts, 356; Julien, en Gaule, délivre Autun, assiégée par les barbares allemands; combat de Brumat; Julien, vainqueur des Allemands, 356; assiégé dans Sens, 357; le siège est levé, 357; triomphe de Constance à Rome, 357; Julien chasse les Allemands des îles du Rhin, 357; Chnodomaire, roi des Allemands, passe le Rhin près de Lauterbourg, avec six autres rois ou chefs; bataille de Strasbourg; Julien défait les Allemands et fait prisonnier leur chef Chnodomaire, 357; Constance s'attribue la victoire, 357; Julien, à Paris, soulage les Gaulois accablés d'impôts, 357; il défait les Gètes qui assiégeaient Lyon; guerre contre les Sarmates et les Quades, 358; Constance détruit une partie des Limigantes, et transplante le reste dans un autre canton, 358; Nicomédie est totalement détruite par un tremblement de terre suivi d'un incendie, 24 août 358; Julien rend à Nébiogaste, chef des Francs-Chamaves, son fils qu'il croyait mort; Sinoaire et Hortaire, princes allemands, se soumettent à Julien, 358; les Limigantes se soulèvent; ils sont exterminés, 359; guerre contre Sapor,

roi de Perse; il prend Amide, 359; Julien bat les Germains sur la rive droite du Rhin, et assure la sécurité des Gaules, 359; Julien est proclamé Auguste par les légions à Paris, 360; expédition de Julien contre les Francs Altiariens, en Germanie, 360; Sapor, roi de Perse, prend Singare et Bézabde, 360; guerre entre Julien et Constance, 361; le premier attire à son parti l'Italie et la Grèce, mort de sa femme Hélène, 361; il se déclare pour le paganisme, et reçoit des chrétiens le surnom d'Apostat; il assiège Aquilée, 361; Constance meurt à Mopscène près du mont Taurus, d'une chute de cheval, après avoir terminé la guerre contre les Perses, 361; Julien arrive à Constantinople, 11 décembre 361; il adopte un plan pour la destruction du christianisme et le rétablissement du paganisme, 362; études littéraires interdites aux chrétiens, 362; Jovien, Valentinien et Valens, tous trois devenus empereurs dans la suite, refusent d'abjurer le christianisme, 362; persécution générale; Marc, évêque d'Aréthuse, le même qui avait sauvé Julien enfant, est mis à la torture, 362; Julien se prépare à la guerre contre Sapor, roi de Perse, 363; il passe l'Euphrate; prise d'Anatha, de Pirisabon et de Maogamalque, 363; il débâille le canal de Naarmalcha, et passe avec sa flotte de l'Euphrate dans le Tigre, 363; il défait les Perses près de Ctésiphon, 363; il brûle ses vaisseaux, et ne peut pénétrer dans la Perse incendiée et dévastée par les Perses eux-mêmes; bataille de Maranga; Julien y défait les Perses, 363; est blessé dans une escarmouche et meurt à 52 ans, 363; Jovien est élu pour succéder à Julien, 363; il se retire et signe une paix honteuse avec Sapor, 363; Nisibe est cédée et ses habitants expulsés par Sapor, 363; Jovien favorise les catholiques et se déclare contre les ariens, 363; il meurt à Dadastane en Galatie, 16 février 364; élection de Valentinien; il associe à Sirmich son frère Valens à l'empire, 364; les deux empereurs se séparent, août 364; Valens, empereur d'Occident, se rend à Milan; Valens, empereur d'Orient, se rend à Constantinople; Pétrone, beau-père de Valens, rend son gendre odieux par ses exactions, 363; Procope est proclamé empereur et s'empare de Constantinople, 363; guerre entre Procope et Valens, 363 et 366; bataille de Thyatire; Valens y défait l'armée de Procope; trahison de Gumoaire, général de cette armée, 366; bataille de Nacolie; Procope y est défait, 27 mai 366; livré à Valens et tué, 28 mai 366; Marcel, proclamé empereur à Chalcédoine, pris, mis à la torture et tué, 366; Jovien, général de Valentinien, bat les Allemands, 366; Valentinien nomme Auguste son fils Gratien encore enfant, à Amiens, 24 août 367; Théodose ajoute le midi de l'Ecosse aux possessions romaines dans la Grande-Bretagne, 367 et 368; Valens favorise les ariens, reconquiert les Goths, en paix avec l'empire depuis 33 ans, recommence la guerre, 367. (Goths, divisés en Visigoths et Ostrogoths, peut-être dès la Suède, au moins depuis Claude-le-Gothique). Valentinien fait la guerre aux Allemands; victoire de Saltz, 368; Valens fait la paix avec les Goths après trois campagnes, 369; 80,000 Burgunds ou Bourguignons, mandés par Valentinien, qui veut les opposer aux Allemands, viennent sur les bords du Rhin et s'en retournent sans combattre, 370; saint Basile, en Orient, tient tête à l'empereur Valens, 371; Sapor, roi de Perse, crève les yeux à Arsace, roi d'Arménie, 371; de Perse, crève les yeux à Arsace, roi d'Arménie, 372; Alexandre, roi d'Arménie, 372; mort d'Athanase, 2 mai 373; Alexandre recommence la guerre, 373; poursuivi par Théodose, il s'étrangle, 374; Paras, roi d'Arménie, attiré à Tarsis, est assassiné par ordre de Valens, 374; Gabinus, roi des Quades, est assassiné dans un festin par Marcellien, officier de Valentinien, 374; les Quades détruisent deux lé-

gions en Pannonie, 574; Valentinien ravage le pays des Quades, 574; il meurt d'un accès de colère, 575; Valentinien II est élu empereur, à l'âge de quatre ans, aussitôt après la mort de son père, 575, 22 ou 27 novembre; son frère aîné Gratien avait alors seize ans; il fait exécuter Théodose à Carthage sans motif connu, 576; cruautés de Maximin réprimées par Gratien, 576; première invasion des Huns en Europe, 576; ils défont les Alains et les Goths, 576; les Goths, sous Fritigern, s'assemblent pour passer le Danube, 576; Valens envoie d'Antioche la permission de recevoir les Goths en Thrace en les désarmant; les Goths passent en gardant leurs armes par l'avarice de Lupicin, gouverneur de Mœsie, 576; les Goths deviennent chrétiens, mais ariens, 576; Athanaric, roi des Ostrogoths, demande le passage qui lui est refusé, 577; les Ostrogoths passent un peu plus tard sans permission, 577; Goths soulevés en Thrace; premiers succès à Marcianople, 577; la Thrace est ravagée; ils assiègent Andrinople; bataille de Salces entre les Goths et les Romains; Valens est brûlé dans une chaumière, 578; les Goths sont arrêtés et affamés dans les défilés du mont Hémus (Balkan); Théodose rétablit les affaires après la mort de Valens; victoire du général Modaire sur les Goths, 579; Théodose reçoit le baptême, 580; les Goths, admis au service de l'empire, conspirent sa ruine; Théodose déjoue leurs projets, 580; nouvelle invasion des Goths sous Fritigern; Gratien se joint à Théodose pour les repousser; ils repassent le Danube, 580; Athanaric, roi des Visigoths, chassé par Fritigern, se réfugie à Constantinople et y meurt, 581; Arbogaste et Bauto, généraux de Gratien, défont les Goths en Thessalie, 582; Goths établis en Thrace et admis en foule dans les armées par Théodose, 582; Maxime, général de Gratien en Grande-Bretagne, est proclamé empereur, 583; il défait ou séduit les troupes de Gratien qui s'enfuit et meurt assassiné, 583; Maxime traite avec Valentinien et donne à son fils Victor le titre d'Auguste, 583; Maxime est reconnu par Théodose, 583; Arcadius, fils de Théodose, proclamé Auguste, janvier 583; Huns blancs ou Euthalites, vaincus en Orient, 583; naissance d'Honorius, second fils de Théodose, 9 septembre, 583; Symmaque, préfet de Rome, présente à Valentinien, en faveur du paganisme, une requête condamnée par saint Ambroise; Valentinien la rejette, 584; défaite des Goths ou Gruthonges, 586, par Promotus, général de Théodose; sédition à Antioche, 587, punie avec une rigueur excessive, 587; Antioche, menacée d'une destruction complète, est épargnée par Théodose à la prière de Flavius et de Césaire, 587; Maxime marche contre Valentinien qui se sauve à Thessalonique, 587; guerre entre Maxime et Théodose; batailles de Siscia et de Pétan, gagnées par Théodose sur l'armée de Maxime, 588; Maxime est pris et décapité à Aquilée, 588, 29 juillet; Victor, enfant, fils de Maxime, est tué en Gaule par Arbogaste, général de Théodose; amnistie générale donnée au parti de Maxime, 588; sédition à Alexandrie, 589; le paganisme est détruit en Égypte, 589; Botheric, officier de Théodose, est massacré à Thessalonique, 590; Théodose, par le conseil de Rufin, fait égorger 15,000 personnes à Thessalonique, 590; saint Ambroise refuse à Théodose l'entrée de l'église, 590; les barbares, déserteurs des armées romaines, ravagent la Macédoine; ils sont détruits par Théodose aidé de Promotus, 591; Valentinien II, âgé de 20 ans à peine, est assassiné par Arbogaste, 592; Arbogaste fait empereur Eugène, secrétaire de Valentinien, 592; l'Afrique seule refuse de le reconnaître; ambassade d'Eugène à Théodose, 592; troubles en Arménie; bataille entre Arsace et Chosroës; Arsace est vaincu et meurt peu après, 592; Arbogaste et Eugène traitent avec

les Francs, 592; Théodose donne le titre d'Auguste à son fils Honorius, âgé de 10 ans, en même temps qu'Arbogaste rétablit l'idolâtrie à Rome, 593; Stilicon et le Goth Alaric, si célèbres depuis l'un et l'autre, commandent sous les ordres de Théodose, 594; bataille de Wipach entre l'armée de Théodose et celle d'Eugène, commandée par Arbogaste; Théodose, vaincu le premier jour, vainqueur le lendemain, fait couper la tête à Eugène; Arbogaste se tue, 594; Théodose donne à son fils Honorius l'Italie, les Gaules, l'Illyrie et l'Afrique avec le titre d'empereur d'Occident; il lui donne Stilicon pour ministre, 594; Théodose meurt à Milan, 595; Arcadius, incapable et faible, hérite, à 18 ans, de l'empire d'Orient; Honorius hérite, à 11 ans, de l'empire d'Occident; Rufin gouverne Arcadius, et Stilicon avec sa femme Séréna gouverne Honorius, 595; Chosroës perd l'Arménie, 595; le roi de Perse la donne à Bohram-Shapour; Arcadius épouse Endocie, 595; Rufin mécontent appelle les Huns dans l'empire, 595; tout l'Orient est ravagé, 595 et 596; Rufin engage en même temps Alaric et les Goths à envahir la Grèce, 595; les Goths viennent en vue de Constantinople, et se retirent à la prière de Rufin, 595; Stilicon traite avec les Francs et les Allemands, 595, et marche contre Alaric avec des troupes appartenant aux deux empires, 595; au moment d'attaquer, Stilicon, sur un ordre d'Arcadius, congédie les troupes d'Occident, et se retire sans combattre, 595; Gaïnas, général au service d'Arcadius, s'entend avec Stilicon pour le défaire de Rufin, qui est tué sous les yeux d'Arcadius, 27 novembre 595; Eutrope, vieil Eunuque, gouverne Arcadius; Alaric parcourt la Grèce sans obstacle, passe les Thermopyles, et épargne Athènes; mais il détruit le temple d'Eleusis, 596; Stilicon assiège Alaric sur le mont Pholoé dans le Péloponèse, et le laisse échapper, 596; révolte de Gildon, comte d'Afrique, fils de Firmus, 597; il est défait et tué par son frère Mascézil, resté fidèle aux Romains; Stilicon, pour récompense, fait noyer Mascézil, 598; révolte de Tribigilde en Asie, 599; il est défait par Valentinien, près de Silgè en Asie-Mineure, et triomphe de Léon, général romain, par la trahison de Gaïnas, 599; Eutrope est exilé en Chypre, puis condamné à mort et exécuté à Chalcédoine, 599; Alaric, en Illyrie, est proclamé roi des Visigoths, 400; réuni à Radagaise, il assiège Aquilée, et se retire sans la prendre, 400; Gaïnas, en Orient, se joint à Tribigilde; il s'arrange avec Arcadius, et rentre à Constantinople, 400; Gaïnas échoue dans le projet de piller Constantinople avec les Goths sous ses ordres; les Goths sont massacrés, 12 juillet 400; Gaïnas s'échappe; il est défait par Fravita, général romain, et tué par Uldes, chef des Huns, au-delà du Danube, 400.

Cinquième siècle. — Alaric ravage l'Italie, 401; Stilicon dégrainé la Gaule pour couvrir l'Italie; bataille de Pollentia, 6 avril 402; succès indécis, grand carnage des deux côtés; Alaric se retire; son armée se dissipe par la famine et la désertion, 402; Stilicon transporte à Ravenne la résidence impériale, établie jusqu'alors à Milan, 402; origine du nom de la province actuelle de Romagne; derniers spectacles de gladiateurs à Rome, 405; Honorius visite Rome, 404; Stilicon traite avec Alaric et lui donne en otage Aëtius; Radagaise pénètre en Italie à la tête de 403,000 Scythes-Borans; il est défait, devant Florence, par Stilicon aidé de Sarus, officier goth, et d'Uldes, roi des Huns; son armée innombrable périt tout entière, 405; les barbares, Alains, Vandales, Suèves, et une foule d'autres envahissent l'empire par les Gaules, malgré les Francs qui voulaient s'y opposer, 406; la Gaule entière est saccagée, 407; il en est de même de l'Asie ravagée par les Ismaures; les légions

de la Grande-Bretagne font trois empereurs, Marc et Gratien, tués presque aussitôt, et Constantin, simple soldat, qui vient dans la Gaule et défait les barbares en Belgique, 407; Stilicon envoie Sarus combattre Constantin; il échoue devant Valence, 407; Constant, fils de Constantin, soumet l'Espagne; Constantin est reconnu par Honorius, 408; massacre des amis de Stilicon à Pavie, sous les yeux d'Honorius, 408; Stilicon se sauve à Ravenne; il y est décapité, 25 août 408; Olympius, auteur de sa mort, gouverne Honorius à sa place, 408; Alaric marche sur Rome et l'assiège; famine et peste, 408; Alaric, gagné à force d'or, consent à s'éloigner; Théodose II, âgé de 7 ans, succède à son père Arcadius, 408; Anthémios gouverne sous son nom; Uldès, roi des Huns, envahit la Thrace; il est défait, 408; Gérontius se révolte en Espagne contre Constantin, 409; les barbares, de concert avec Gérontius, entrent en Espagne, 28 octobre 409, et la dévastent; massacres, peste et famine; dépopulation, 409; les barbares se partagent l'Espagne presque déserte; Suèves et Vandales vers l'Occident (Galice, Léon, Vieille-Castille); Alains en Catalogne; Vandales-Silinges en Belgique (Andalousie); il reste à Gérontius la Tarragonaise (Valence, Aragon, Nouvelle-Castille); les Asturiens résistent seuls, 409; ruine complète de l'empire d'Occident; Alaric marche sur Rome, et défait Valens qui venait au secours des Romains, 409; Ataulphe ou Adolphe, beau-frère d'Alaric, le rejoint avec une armée en Toscane, 409; Alaric donne à Attalus le titre d'empereur, 409; Attalus, soutenu par Alaric, marche sur Ravenne pour dépousséder Honorius; Honorius, secouru par les troupes d'Orient, fait lever le siège de Ravenne, 409; Attalus est détrôné par Alaric, qui cherche à trailler avec Honorius, 410; les négociations sont rompues; Alaric rend à Attalus son titre d'empereur, assiégé de nouveau Rome, réduite à la plus horrible famine, et prend cette ville, le 24 août 410; sac de Rome par les Goths; Alaric n'avait ordonné que le pillage, mais le meurtre et l'incendie le suivirent; Rome ne fut pourtant pas totalement détruite par Alaric; Alaric, se dirigeant vers la Sicile pour envahir l'Afrique, meurt à Cosenza, 410; guerre entre Constantin et Gérontius dans les Gaules; Gérontius prend Vienne et tue Constant, fils de Constantin, 410; Honorius envoie en Gaule Constance avec une armée; les troupes de Gérontius passent de son côté, 411; il se donne la mort, 411; Maxime détrôné, est épargné par Honorius, 411; il reprend la pourpre dix ans après, 421; il est pris et mis à mort, 421; Constance force Constantin dans la ville d'Arles, et l'envoie à Honorius qui, contre son serment, lui fait couper la tête; Jovin se fait empereur en Gaule par le conseil du prince des Alains, et de Gundicaire, chef des Bourguignons; Trèves, sa résidence, est saccagée par les Francs, 412; Ataulphe, successeur d'Alaric, conduit les Goths dans la Gaule, et traite avec Jovin, 412; Ataulphe, réconcilié avec Honorius, détruit le parti de Jovin et le fait périr, 412; Héraclien, gouverneur d'Afrique pour Honorius, débarque en Italie; il est défait et revient à Carthage; il y est décapité, 413; établissement des Bourguignons dans la Gaule sous Gundicaire; Honorius, par les conseils de Constance, leur cède les pays formant actuellement la Bourgogne et la Franche-Comté, 413; Ataulphe échoue devant Marseille, et épouse Placidie à Narbonne, 413; Alaric rend à Attalus le titre d'empereur, 414; Constance oblige Ataulphe à passer en Espagne, 414; les Goths, en se retirant, saccagent Bordeaux et le midi de la Gaule; Anthémios gouverne sagement Théodose et l'Orient; il traite avec le roi de Perse Isdegerd, 414; Pulchérie, sœur de l'empereur Théodose II, gou-

verne sous son nom, après Anthémios, à l'âge de quinze ans; mort d'Ataulphe assassiné en Espagne, 415; massacre des six enfants d'Ataulphe par Sigeric, son successeur, frère de Sarus, assassiné lui-même sept jours après, 415; Wallia lui succède; il rend Placidie à Honorius; il défait les Alains et les Vandales en Espagne, en 416, 417 et 418, autorisé dans cette guerre par Honorius; Attalus, pris par Honorius, est relégué dans l'île de Lipari, 416; Constance épouse Placidie, 417; Wallia, roi des Goths, prend possession du midi de la Gaule, du consentement d'Honorius; il fixe sa résidence à Toulouse, 418; c'était probablement en échange de ce qu'il quittait en Espagne; Valentinien, fils de Constance et de Placidie, naît à Ravenne, 419, 5 juillet; Asétrius, en Espagne pour Honorius, y défend les débris de la puissance romaine contre les Suèves et les Vandales, 419; l'établissement probablement fabuleux de Pharamond (*Warcumund, le Véridique*) au nord de la Gaule belge, est placé par les auteurs en l'année 420; on lui suppose un règne de huit ans, de 420 à 428; Constance reçoit le titre d'Auguste, 421, 8 février; Théodose II refuse de le reconnaître; mort de Constance, en 421; la Grande-Bretagne est définitivement abandonnée; lettre d'Honorius qui avoue l'impuissance de l'empire à la défendre; avant de l'évacuer, les Romains relèvent le mur d'Adrien, 421; guerre entre la Perse et l'empire d'Orient; Varane, roi de Perse, persécute les chrétiens, et rompt avec Théodose II, 421; Arbadaire, général de Théodose, défait Narsès, général de Varane, 421; nouvelle défaite des Perses, 422; paix conclue; ravages des Vandales en Espagne et aux îles Baléares, 422; Castin, général d'Honorius, est défait par les Vandales en Espagne, 422; Placidie, chassée de Ravenne, se réfugie près de Théodose, 425; mort d'Honorius, 15 août 423; Jean, ministre d'Honorius, se fait proclamer empereur, de concert avec Castin, 423; il sollicite le secours des Huns par l'entremise d'Aëtius, 424; Théodose II donne à Valentinien son neveu, âgé de cinq ans, l'empire d'Occident, 424; Jean, pris dans Ravenne, est tué à Aquilée, 425; bataille indécise contre les Huns, 425; ils s'en retournent bien payés, 425; élévation d'Aëtius; Valentinien est proclamé empereur d'Occident, 25 octobre 425; Placidie règne en son nom, incursion des Huns en Thrace; ils sont décimés par la peste et se retirent, 426; Aëtius, au service de Valentinien, oblige les Goths à lever le siège d'Arles, 426; intrigues d'Aëtius contre Boniface, gouverneur d'Afrique; guerre entre Boniface et les généraux de Placidie; Boniface appelle les Vandales en Afrique, 427; Genséric, roi des Vandales, vient en Afrique, 428, et bat, avant son départ, les Suèves à Mérida, en Espagne, 428; Aëtius expulse les Francs de la Gaule; on place en cette année, 428, la mort du prétendu Pharamond; Boniface est vaincu par les Vandales en Afrique, 430; Aëtius contient les barbares dans la Gaule, 430; nouvelle défaite de Boniface secouru par Théodose II, 430; Boniface, envoyé en Italie contre Aëtius par Placidie, est vainqueur de son rival, mais blessé à mort dans le combat, 432; la Macédoine de sa blessure, 432; Attila ravage la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; il exige de Théodose II un tribut annuel de 700 livres pesant d'or; Honoria offre sa main à Attila, qui la demande à Honorius, mais celui-ci la refuse, 434; elle est chassée de Ravenne et se réfugie à Constantinople, 434; soulèvement des paysans gaulois sous le nom de Bagaudes; leur chef Tibaton est tué, 435; Valentinien III épouse Eudoxie, fille de Théodose; Aëtius défait 8,000 Goths, 437; conquêtes des Suèves en Espagne; ils occupent les terres laissées par les Vandales, 438; les Francs saccagent Trèves et s'établissent à Co-

logne, 458; Théodose fait construire des murailles autour de Constantinople; publication du code théodosien, 458; Genséric, roi des Vandales, ravage la Sicile, 440; Métiellence entre Théodose et Eudoxie, son épouse, qui appelle les Vandales, 440; Théodose envoie une flotte contre Genséric, puis fait la paix avec lui, 441; les Perses, les Sarrasins et les Huns attaquent la Syrie; les Isauriens ravagent l'Asie-Mineure; Aspar et Anatole, envoyés contre eux, les portent à faire la paix, 441; traité honteux de Théodose II avec Attila et Bléda, rois des Huns, 442; les Huns ravagent la Thrace, 442; Attila tue son frère Bléda, 444; sédition dans le cirque de Constantinople, à cause des deux factions des bleus et des verts, 445; peste presque universelle, 445; nouveaux ravages des Huns sous Attila, suivis d'une paix onéreuse à l'empire, 447; Constantin, préfet du prétoire, fait relever les murs de Constantinople, 447; l'empire est tributaire des barbares; Théodose II prend à son service Zénon, chef des Isauriens, 448; Théodose II tente inutilement de faire assassiner Attila, 449; mort de Théodose II, 450; Marcien est proclamé empereur par le crédit de Pulchérie, 450; Marcien ordonne que les sénateurs de Rome qui parviendront au consulat seront chargés de faire réparer les aqueducs de cette capitale. Attila recommence la guerre avec six ou sept cent mille hommes; Ardaric, roi des Gépides, Valamir ou Balamir, roi des Ostrogoths, et une foule d'autres chefs, servent sous lui, 451; il assiège Orléans, 451; l'habileté d'Aëtius réunit contre lui les Francs et les Visigoths; Attila perd la bataille de Châlons, 451; il se retire en Pannonie, 451; mort de Placidie, 451; Ardabure défait les Sarrasins en Syrie, 452; Attila ravage la Haute-Italie et prend Aquilée, 452; au moment de marcher sur Rome, il négocie et consent à se retirer, 452; Théodoric II lui succède, 453; mort de l'impératrice Pulchérie 18 février 453; cette princesse, dès sa jeunesse, montra les qualités d'un grand homme d'état; mort d'Attila, 453; Valentinien assassine de sa main Aëtius, 454; les barbares, à cette nouvelle, envahissent l'empire 454; Valentinien III meurt assassiné à Rome, 455, 16 mars; Maxime, époux de sa mort, est proclamé empereur; le lendemain il engage Genséric, roi des Vandales, à passer en Italie; Maxime fuit à son approche et est massacré pendant sa fuite, 455, 12 juin; saint Léon, pape, obtient de Genséric que Rome ne subira ni le massacre ni l'incendie; elle est seulement pillée à fond par les Vandales, 15 juin 455; août 455; les Hérules, probablement d'origine gothique ou scandinave, exercent la piraterie sur les côtes d'Espagne, 456; Ricimer, Suève au service de l'empire, défait la flotte de Genséric, roi des Vandales, 456; Ricimer défait Avitus et lui ôte l'empire, 17 octobre 456; mort d'Avitus, 456; Marcien soumet les Lazes, barbares des bords de la mer Noire, 456; mort de Marcien à Constantinople, 26 janvier 457; Marcien et Pulchérie sont mis, dans l'église grecque, au nombre des saints; Léon est élevé à l'empire par le crédit d'Aspar, 457, 7 février; troubles religieux à Alexandrie, 457; ils ne sont apaisés par Léon qu'en 460; Ricimer élève Majorien à l'empire d'Occident, du consentement de Léon, 457; bataille de Sinnesse, en Italie; les pirates Maures et Vandales y sont défait par les troupes de Majorien, 458; Majorien passe en Gaule à la tête d'une armée formée en grande partie de barbares, 458; Egidius, général romain, est élu roi des Francs en Gaule, à l'exclusion de Childéric, fils de Mérovée, 458; affreux tremblement de terre en Grèce et en Orient, 458; Majorien s'allie à Théodoric, roi des Vi-

sigoths, contre Genséric, roi des Vandales en Afrique, 459; la trahison fait échouer l'expédition de Majorien; il traite avec Genséric, 460; mort de Majorien, assassiné par ordre de Ricimer, 12 juillet 461; mort du pape Léon, 11 avril 461, l'un des grands hommes de ce siècle; Ricimer élève à l'empire Sévère (Vibius Sévère Serpentinus), 20 novembre 461; Théodoric-le-Louche, prince ostrogoth, est en faveur à la cour de Constantinople, 461; Valamir, roi des Ostrogoths, envoie en otage à Léon Théodoric-Amali, fils de Théodémir, encore enfant, 461; Genséric continue à désoler l'Italie, voulant faire empereur Olybrius, son ami, 462; Marcellin, ancien général de Majorien en Sicile, se rend indépendant en Dalmatie, 462; révolte d'Egidius dans les Gaules, 462; il s'entend avec Genséric; il défait les Visigoths près d'Orléans, 462; les Francs détrônent Egidius et rappellent Childéric, 462; Genséric renvoie Eudoxie et Placidie, sa fille, à Léon; Placidie épouse Olybrius, sénateur romain, 462; Genséric renouvelle ses descentes en Italie, 462; Egidius meurt à Soissons, 465; Basilisque, frère de l'impératrice Véronique, commande les armées romaines en Thrace, 464; grand incendie à Constantinople, 465; mort de Sévère, 465, l'un des plus obscurs entre les empereurs; Ricimer régnait réellement sous son nom; les Huns sont défait à Sardique par Anthémios, général de Léon, 466; Anagaste, général romain, enferme et affame une armée de Huns en Thrace, 466; les Goths au service de l'empire massacrent les Huns; les troupes impériales tombent sur les deux partis et les détruisent, 466. Il restait encore à Rome un peuple et un fantôme de sénat; ils nomment Auguste, Anthémios, petit-fils d'Anthémios, gouverneur de Théodose II, 467; Ricimer, Suève, vrai roi d'Italie, épouse la fille d'Anthémios, 467; l'empire perd presque toutes ses possessions en Espagne, 468; les Goths dominent dans la Péninsule; expédition de l'empereur Léon contre Genséric et les Vandales; elle échoue par la trahison de Basilisque, qui est rappelé et exilé, 468; incendie de la flotte impériale; les Visigoths étendent leur domination dans la Gaule; Euric bat les Bretons et s'empare du Berri, 470; les Francs augmentent leurs possessions; Childéric défait le Saxon Odoacre, et s'empare du cours inférieur de la Loire, 470; les Bourguignons, maîtres de tout l'est de la Gaule (Bourgogne, Frauche-Comté et Dauphiné), tiennent pour l'empire; Gondebaud réunit toutes leurs possessions en tant ses frères, 470; Léon fait massacrer dans son palais, Aspar et Ardabure, son fils, 471; Théodoric, otage à Constantinople, est rendu par Léon à son père, Théodémir, roi des Ostrogoths de Pannonie, 471; troisième sac de Rome par Ricimer, révolté contre Anthémios, 472; Anthémios est massacré, 472; Olybrius est proclamé empereur, 472; Ricimer meurt peu de temps après, 472; Olybrius meurt, 25 octobre 472; Glycérius est proclamé empereur, 5 mars 473; à Ravenne; l'empire d'Occident n'avait plus que l'Italie, la Dalmatie et quelques débris des Gaules; Vidémir, chef d'une bande d'Ostrogoths, se joint aux Visigoths de Toulouse, 475; Théodémir, roi des Ostrogoths, assiège Thessalonique, et se retire à prix d'or, 475; Théodoric-le-Louche, autre prince ostrogoth, impose un tribut à l'empereur Léon, 475; Léon confère le titre d'Auguste à son petit-fils Léon, surnommé l'Isaurien, fils de Zénon, 475; mort de Léon, janvier 474; Léon-l'Isaurien règne seul, 474; Zénon, père de Léon-l'Isaurien, est nommé Auguste, 474; Léon-l'Isaurien meurt peu de temps après, probablement empoisonné par son père, 474; Julius-Népos détrône Glycérius, et se fait reconnaître empereur d'Occident, 474; Euric, roi des Visigoths, veut conquérir l'Auvergne;

il assiége Clermont, 474; Ecdicius, général romain, l'oblige à lever le siège, 474; l'empereur Népos est cependant forcé de céder l'Auvergne aux Visigoths, 474; Oreste, général de Népos, le chasse de Ravenne, et donne à son fils Romulus le surnom d'Auguste, changé par dérision en celui d'Augustule, 29 août 475; paix entre l'empire et Genséric, roi des Vandales, par l'entremise de Sévère, 475; Théodoric, roi des Ostrogoths, succède à son père Théodémir, 475, à l'âge de 22 ans; Basiliusque est proclamé empereur à Constantinople; Zénon s'enfuit chez les Isauriens, 475; Odoacre, chef de barbares de plusieurs nations, d'une origine obscure, demeurée incertaine, dépossède Oreste et Augustule, et subjugue toute l'Italie, 476; Oreste est décapité, mais Odoacre laisse la vie à Augustule; il n'y a plus d'empereur d'Occident jusqu'à Charlemagne. L'histoire du Bas-Empire n'est plus dès lors que celle des empereurs de Constantinople; cette seconde période du Bas-Empire dure de 476 à 1453. incendie de la bibliothèque de Constantinople, qui contenait plus de 120,000 volumes, 476; Zénon, défait une première fois par les troupes de Basiliusque, 477, rentre à Constantinople, 477; Basiliusque, enfermé dans une citerne, y meurt de faim avec sa femme et ses enfants, 477; Genséric, roi des Vandales, meurt, 25 janvier 477; son fils Hunéric lui succède; Zénon casse les lois de Basiliusque, 477; Odoacre se soumet nominativement à Zénon, 478; Népos, détrôné, implore le secours de Zénon qui promet de le secourir, mais sans rien faire en sa faveur; Théodoric-le-Louche prend Héraclius, général de Zénon, 478; Héraclius est massacré après avoir payé sa rançon, 478; Zénon excite Théodoric-Amali contre Théodoric-le-Louche, 478; les deux Théodoric s'allient contre Zénon, 478; Zénon fait une paix séparée avec Théodoric-le-Louche; Marcien tente un soulèvement dans Constantinople mais sans succès, 479; Théodoric-Amali s'empare de Dyrrachium abandonnée, 479; Sabinien, général de Zénon, défait une partie de l'armée de Théodoric-Amali, en Macédoine, 479; Julien Népos est tué près de Salone, 480; mort de Théodoric-le-Louche, 481; Théodoric-Amali rend Dyrrachium à Zénon, 481; il ravage la Thrace et la Macédoine, 482; Zénon lui cède une partie de la Dacie et de la Mésie, 482; Zénon publie son hénologique ou édit d'union pour réunir les catholiques et les Eutychéens, 482; Véronique et Ariadne, princesses de la famille impériale, troublent la cour par leurs intrigues, 484; Léonce est déclaré empereur par Illus, officier de Zénon, 484; Longin, frère de Zénon, est défait par Illus et Léonce, 485, près d'Antioche; Théodoric, au service de Zénon, défait Illus et Léonce, 485; ceux-ci, renfermés dans une forteresse imprenable, ne sont pris et tués qu'en 488; Théodoric, comme général de Zénon, défait les Bulgares, 485; Clovis enlève à Syagrius Soissons, et le peu de territoire que l'empire conservait dans la Gaule, 489; révolte des Samaritains en Syrie, 486; Marius est défait en Gallatie, 487; Zénon cède à Théodoric-Amali l'Italie, qui n'était point à lui, 487; mort de Zénon, 491; Anastase, officier de Zénon, est proclamé empereur, 11 avril 491; révolte des Isauriens ou Isauriens; ils soutiennent une guerre opiniâtre, de 492 à 497; ils sont exterminés ou déportés, et disparaissent de l'histoire; Odonere, qui avait rendu Ravenne à Théodoric par capitulation, est assassiné dans un festin par son vainqueur; fin de la domination des Hérules en Italie, 495; des rois indiens envoient des présents à Anastase, 496; Cabade, roi de Perse, est détrôné par ses sujets, 497; guerre des Grecs contre les Sarrasins, commandés par Almadare, qui ravage la Palestine, 497; défaite d'une armée romaine par les Bulgares, 499;

peste, famine et sédition dans l'empire d'Orient, 500. *Sixième siècle.* Massacre dans le cirque, à Constantinople, de la faction des bleus par celle des verts, 501; pacification de l'Orient, 501; Cabade, roi de Perse, rétabli sur son trône par les Huns, envahit l'Arménie romaine, 502; il prend la ville d'Amide après un long siège, 505; succès de Cabade contre les armées d'Anastase, 504; Anastase obtient des Bulgares, à force d'argent, qu'ils se retirent de la Thrace pour se fixer dans la Pannonie, 504; paix entre les Perses et Anastase, onéreuse pour l'empire, avril 505; victoire de Théodoric Sabinien, général d'Anastase, en Illyrie, 505; bataille de dix-huit lieues, de la mer Noire à celle de Mar-mara, construite par Anastase, 507; elle avait 20 pieds de largeur. Anastase accorde de grands honneurs à Clovis, pour l'opposer à Théodoric, 509; défaite des Hérules par les Lombards, 512; Anastase donne asile aux Hérules dans l'empire, 512, sur les bords du Danube, puis les fait exterminer; troubles religieux à Constantinople, à Antioche et à Jérusalem, de 500 à 514; Vitalien, petit-fils d'Aspach, aidé des Huns et des Bulgares, se soulève contre Anastase, 514; il défait Hypatius, neveu d'Anastase, 514; il force la longue muraille, et se retire trompé par les promesses d'Anastase; il défait et tue Cyrille, autre général envoyé contre lui. Vitalien revient sous les murs de Constantinople, 513; il perd sa flotte incendiée, 515; paix entre Vitalien et Anastase, 515; la religion avait été le prétexte de cette guerre; mort de l'impératrice Ariadne, 515; ravages des barbares dans l'empire, 517; mort d'Anastase, 1^{er} juillet 518; quelques mois auparavant, ne pouvant calmer une sédition, il avait offert d'abdiquer; mais le peuple l'avait engagé à conserver son trône; Justin, préfet du prétoire, est proclamé empereur à Constantinople, 9 juillet 518; concile de Constantinople, où la réunion des églises grecque et latine est de nouveau conclue, 519; Justin fait assassiner Vitalien, 520, désordres causés à Constantinople par les factions des verts et des bleus, 520; Justin les fait punir avec rigueur, 520; Justin achève l'alliance de Zilgides, chef d'une tribu de Huns, pour faire la guerre à Cabade, roi de Perse, 522; Zilgides le trahit; Cabade tue Zilgides, fait massacrer ses Huns, et traite avec Justin, 522; Justin refuse d'adopter Chosroès (Khosrou), l'un des fils du roi de Perse, 522; guerre entre les Perses et l'empire, au sujet de l'Ibérie, 525; Bélisaire commence à être employé dans cette guerre, 524; la ville d'Édesse est submergée et rebâtie par Justin, 524; Théodoric fait périr Boèce, 524, et Symmaque, 525; c'étaient les deux plus illustres personnages de l'Italie. Justin rebâtit Antioche, ruinée par un tremblement de terre, 526; mort de Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie, 50 août 526, à l'âge de 74 ans. Justinien est élevé au rang d'Auguste par Justin, qui l'associe à l'empire, 527; mort de Justin, 527; Justinien succède à Justin, 527; il envoie Bélisaire contre Cabade, 528; Justinien tient sur les fonts Grétes, roi des Hérules, baptisé avec son peuple, 528; Narsès, eunuque, né en Perse, vient comme captif à Constantinople, parvient aux premiers honneurs, 528; Justinien prend à son service plus de 100,000 Huns, 528; Germain, neveu de Justinien, défait les Antes, peuplade slave, 528; publication du code Justinien, 529; défaite des troupes impériales par les Perses à Mindona, 529; Bélisaire, général de Justinien, en Orient, défait les Perses à la bataille de Dra, 530; bataille de Callinique; Bélisaire fait un grand carnage des Perses, mais il est vaincu, 531; peste de 53 ans dans tout l'empire, commencée en octobre 531; sédition à Constantinople; Hypatius, neveu d'Anastase, est pro-

clamé empereur par la multitude; Justinien veut fuir, 49 janvier 552; Bélisaire rend le trône à Justinien, en faisant massacrer 30,000 révoltés, 20 janvier 552; promulgation du Digeste et des Pandectes, 553; Justinien, après avoir fait la paix avec les Perses, envoie Bélisaire en Afrique pour expulser les Vandales, 553; bataille de Décime; Bélisaire met en fuite l'armée de Gélimer, roi des Vandales, 553; bataille de Tricamere; Bélisaire défait une seconde fois Gélimer; Gélimer, cerné sur une montagne par l'armée impériale, se rend, 554; l'empire recouvre l'Afrique; la race vandale est soumise, 554; Justinien fait rebâtir la ville de Ceuta, en Afrique, 554; Bélisaire entre triomphant à Constantinople, avec Gélimer captif, 554; publication des Institutes de Justinien, 555; Justinien entreprend de détruire le royaume des Goths, en Italie, 555; Bélisaire soumet la Sicile, 555; Salomon, général de Justinien en Afrique, gagne sur les Maures les batailles de Mamma et du mont Burgaon, 556; révolte de l'armée d'Afrique, 556; Bélisaire défait à Membrès, en Afrique, Stozas, chef des révoltés, 556; Bélisaire commence la guerre contre les Goths, en Italie, 556; prise de Naples par Bélisaire, 556; Théodat, roi des Ostrogoths d'Italie, est tué par ordre de Vitigès, qui se fait roi à sa place, août 556; Bélisaire occupe Rome et répare ses murailles, 556; premières manufactures de soieries à Constantinople, 556; Vitigès assiège Rome, mars 557; Rome reçoit un secours de troupes, 557; dédicace de l'église Sainte-Sophie à Constantinople, 27 décembre, 557; Bélisaire, après un siège d'un an, force Vitigès à la retraite, mars 558; les Huns ravagent l'Illyrie, et font 120,000 Grecs prisonniers, 558; Stozas, chef des révoltés en Afrique, est défait par Germain, à la bataille de Scales, 557; Rimini, assiégée par les Goths, est secourue par Bélisaire, 558; Milan, assiégée par les Goths, vaillamment défendue par Mundilas, est secourue par Bélisaire, prise et saccagée, 559; Théodébert, roi des Francs, envahit l'Italie; il défait les Goths et les Romains, 559; il saccage la ville de Gènes; Ravenné la force à se retirer, 559; Bélisaire prend dans la famine les Goths, détroné par les Goths, qui offrent la couronne à Bélisaire, 559; Bélisaire refuse la couronne des Goths. Vraïas, élu roi des Goths, refuse; Ildibad, élu à sa place, offre encore la couronne à Bélisaire, qui refuse, 559; Sitta, le meilleur officier de Justinien après Bélisaire, est tué en Arménie, 559; Buzès, officier de Justinien, donne un banquet aux princes arméniens, et les fait massacrer, 559; les Huns et les Gépides ravagent l'Illyrie, la Dalmatie et la Thrace; Justinien fait fortifier la rive droite du Danube, 559; Chosroès, roi de Perse, détruit Sura, en Syrie, 540; et Antioche, la plus grande ville de l'empire en Asie, juin 540; Justinien fait rebâtir Antioche, de 540 à 542. Ildibad, roi des Goths, défait Vitaric, général de l'empire, et meurt assassiné, 541. Éraric, neveu d'Ildibad, est élu roi à la place d'Éraric massacré, août 541; Totila défait les troupes de l'empire à Faëzna et à Mucella, 541. Ce fut en cette année, 541, que fut abandonné l'usage de nommer des consuls, et de dater les actes publics par les consulats. Le consulat ne fut pas aboli légalement; mais on ne data plus que par les Indictions. On ne datait pas encore de l'ère chrétienne; il y avait eu 1049 années consulaires. Totila recouvre toute l'Italie, 542; Bélisaire repousse les Perses en Orient, presque sans armée, 542; Chosroès, roi de Perse, bat les armées impériales, 543; Gontharis, un moment maître de l'Afrique, est tué par Artasire et Artaban; Justinien recouvre l'Afrique, 543; Chosroès échoue au siège d'Édesse, 544; Totila assiège Rome, 545; Bélisaire tente in-

utilement de secourir Rome, 546; horrible famine dans Rome, par l'avarice du gouverneur Bessas. Totila prend Rome; il n'y restait plus que 500 habitants, 546. Totila, touché, dit-on, par les remontrances de Bélisaire, s'abstient de détruire Rome, 546; Bélisaire rentre dans Rome déserte, et la met en état de défense, 547; il la défend contre Totila, qui ne peut la reprendre, 547; Jean et Vétrus, généraux de Justinien, sont défait par Totila, 547; Bélisaire retourne à Constantinople, 547; mort de l'impératrice Théodora, monstre de cruauté et de débauche, 548. Totila reprend Rome après un long siège, 549; il ravage la Sicile, 549; les Slaves ou Esclavons battent les armées impériales, 550; Justinien achète à prix d'or la retraite des Huns, qui désolaient la frontière, 550; deux moines, revenus des Indes, rapportent les vers à soie à Constantinople, 551; l'eunuque Narsès est envoyé par Justinien en Italie, 551; bataille de Leutagie gagnée par Narsès; Totila y est vaincu et tué, 552; bataille du mont Vésuve; Teïa, successeur de Totila, y est vaincu et tué, 555. Deux armées de Francs et d'Allemands, sous Leutharis et Bucelin, envahissent l'Italie, 555; elles défont Fulcaris, officier de Narsès, 555; la peste consume l'armée de Leutharis, 554; bataille de Castilinum, gagnée par Narsès, 554; l'armée de Bucelin y est exterminée. Ragnaris, Hun de nation, rassemble 7,000 Goths à Compsa, en Calabre; il est tué, et la ville se rend à Narsès, 554; Narsès gouverne avec gloire et en paix l'Italie, de 554 à 567. L'empire recouvre une portion de l'Espagne sur les Visigoths, et la conserve jusqu'en 625. Nichoragan, général de Chosroès, roi de Perse, est défait sous les murs de Phase, en Asie, par l'armée impériale, 554; Chosroès fait écorcher Nichoragan, 554; Justin, neveu de Justinien, bat les Perses en Colchide, 556; sédition des juifs à Césarée, apaisée par Adamantius; les Huns ravagent les environs de Constantinople; ils sont repoussés par Bélisaire; c'est le dernier exploit de ce grand homme, 559; pendant la maladie de Justinien, la garde prétorienne pille Constantinople, 560; paix entre la Perse et l'empire; Justinien paie tribut aux Perses, 565; peste, famine et épuisement de l'empire, 565; Narsès défend l'Italie contre les Goths et les Hérules soulevés, 565; disgrâce de Bélisaire, accusé de conspiration; il passe sept mois en prison, et rentre en faveur, 565. C'est à cette époque qu'une tradition fabuleuse représente Bélisaire aveugle et mendiant, 565; mort de Bélisaire, mars 565; mort de Justinien, 14 novembre 565; Justin II, fils de Vigilantia, sœur de Justinien, lui succède, 15 novembre 565; il fait assassiner en Égypte un autre Justin, son parent, 566; les Abares et les Lombards réunis exterminent les Gépides, 567; Narsès, alors âgé de 95 ans, est insulté et menacé par l'impératrice Sophie; il appelle les Lombards en Italie, 567, et meurt la même année; après Narsès, les gouverneurs d'Italie portent le titre d'exarques, et résident à Ravenné. Commencement du royaume des Lombards en Italie, 568; guerre entre Justin II et Chosroès, roi de Perse, 572; Chosroès prend Dara, 575; les Abares défont les troupes de Justin II, 575; Justin II associe Tibère à l'empire, décembre 574; bataille de Méléthina; les troupes de Justin II y défont Chosroès, roi de Perse, 576; mort de Justin II, 5 octobre 578; Sophie, veuve de Justin II, conspire avec le général Justinien contre Tibère; le complot échoue; Tibère leur pardonne, 578; bataille de Callinique; Maurice, général de Tibère, défait les Perses, 580; Gennadius, exarque ou gouverneur d'Afrique, défait les Maures, 580; nouvelle défaite des Perses à Constantinople, en Asie, 580; Tibère donne à Maurice le titre de César, 5 août 582; mort de Tibère, 14 août 582; les Perses défont l'armée romaine, 582; Phi-

hippicus, général de Maurice, défait les Perses à la bataille de Salacon, 586; guerre entre les Abares et les Romains; Drocult, Suève, au service de l'empire, défait les Abares, 587; Autharis, roi des Lombards, gagne en Italie une grande bataille sur les armées confédérées de Maurin et de Childeberr, roi d'Austrasie, 587; Héraclius, lieutenant de Philippicus, bat les Perses en plusieurs rencontres, 587; Priscus remplace Philippicus à l'armée d'Orient, 588; cette armée se révolte, et nomme Germain général, 588; Philippicus reprend le commandement, avril 589; Théodose, fils de Maurice, à l'âge de 4 ans, est proclamé Auguste, 26 mars 590; Commentiole remplace Philippicus à l'armée d'Orient, 591; bataille de Sizarbane; Commentiole fuit devant les Perses; Héraclius rétablit le combat et défait les Perses, 591; Maurice donne asile à Chosroès, roi de Perse, chassé de ses états, 592; grande peste en Italie, 592; les Romains crurent voir sur le mausolée d'Adrien un ange remettant un glaive dans le fourreau, ce qui annonçait la fin de cette peste; le mausolée d'Adrien en prit le nom de château Saint-Ange, qu'il porte encore de nos jours. Chosroès, aidé d'une armée que lui fournit l'empereur Maurice, rentre en Perse, 592; bataille de Balarath; Chosroès y défait Varamé; il recouvre sa couronne par suite de cette victoire, 595; Agilulf, roi des Lombards, assiège Rome, 592; il lève le siège, 592; le pape saint Grégoire rachète les prisonniers, 592; Agilulf prend et détruit Padoue, 595; Priscus, général de l'empereur Maurice, défait les Slaves ou Esclavons, 595; les Maures révoltés sont défait près de Carthage, 597; Priscus combat les Abares, 600; trêve de cinq jours, du 5 au 10 avril 600, entre l'armée impériale, commandée par Priscus, et l'armée des Abares. Les Abares fournissent généreusement des vivres à l'armée pendant la trêve; Commentiole, autre général de Maurice, s'enfuit devant les Abares, 600; l'empereur Maurice refuse de racheter 40,000 prisonniers, les Abares les massacrent, 600.

Septième siècle. Priscus défait les Abares dans cinq combats, 601; l'armée impériale se révolte, et se donne Phocas pour général, 602; sédition à Constantinople; l'empereur Maurice s'enfuit, 602; Phocas est proclamé empereur, 25 novembre 602; Phocas fait décapiter Maurice à Chalcédoine, après avoir fait massacrer devant lui ses cinq fils, 27 novembre 602; Phocas fait périr tous les parents et les amis de l'empereur Maurice, 602; Théodose est arraché d'un asile réputé inviolable; et massacré, 602; guerre entre Phocas et Chosroès, roi de Perse, 604; Germain, général de Phocas, est défait et tué par les Perses, 604; Phocas fait brûler vif à Constantinople Narsès, ancien officier de Maurice, 605; Agilulf, roi des Lombards en Italie, enlève Mantoue à l'empire, 15 septembre 606; Phocas fait périr la veuve et les filles de Maurice à la même place où Maurice et ses fils avaient péri, 607; il lance sa garde prétorienne sur le peuple, dans le Cirque, et commande un horrible massacre, 608; les Perses défont les armées de Phocas, et ravagent impunément tout ce que l'empire possédait encore en Asie, 609; Héraclius détrône Phocas et le fait périr, 6 octobre 610; Héraclius est proclamé empereur, 7 octobre 610; prise d'Édesse par les Perses, mai 611; Jean Hémigius, exarque de Ravenne, est massacré avec sa famille par les habitants révoltés, 616; Héraclius fait couronner empereur son fils Héraclius-Constantin, 22 janvier 615; il était né le 3 mai 612; conspiration des juifs Tyriens découverte et punie, 615; l'empire perd presque tout ce qui lui restait dans la péninsule ibérique, et ne conserve que l'Algarve, en Por-

tugal, 615; Sarbar, général des Perses, prend et sacrage Damas, 614, et Jérusalem, 615; c'étaient des expéditions de brigands sans dessein de conquêtes. Prise de Chalcédoine, vis-à-vis de Constantinople, 616; Héraclius veut se retirer en Afrique, 618; les prières du peuple l'obligent à prêter serment de rester à Constantinople, 618; les Chrobates ou Croates, venus des monts Krapaks s'établir en Dalmatie, s'allient à Héraclius contre les Abares, 620; ils se convertissent en partie au christianisme. Les Serbes ou Serviens, Slaves d'origine, comme les Chrobates ou Croates, reçoivent d'Héraclius les provinces nommées aujourd'hui *Servie* et *Bosnie*, 620; ils se convertissent au christianisme. Épuisement de faiblesse de l'empire sous Héraclius; établissement de l'islamisme en Asie, durant son règne, par Mahomet; hégire ou ère musulmane, commencée le 16 juillet 622; première rencontre entre les troupes de l'empire et les Musulmans, commandés par Kaled, 620; Mahomet invite Héraclius à embrasser l'islamisme; Héraclius refuse, 651. Cette époque de 651 est le commencement d'une lutte de huit siècles entre l'islamisme et l'empire de Constantinople. Héraclius fait renfermer Crispus dans un cloître, 622; Héraclius défait l'armée de Chosroès, roi de Perse, 622; l'empire perd le peu qui lui restait en Espagne, sous Suintila, roi des Visigoths, 625; victoires répétées d'Héraclius sur les Perses, 624, 625 et 626; ce royaume affaibli touche à sa ruine. Héraclius s'allie aux Tartares Khozars ou Khazars contre les Perses, 626; les Perses, secondés par les Abares, s'avancent jusque sous les murs de Constantinople; ils y sont battus et repoussés, 626; bataille du Zab; Héraclius y défait les Perses, 626; Chosroès, roi de Perse, s'enfuit à l'approche d'Héraclius, 628; Institution de la fête de l'Exaltation de la croix, 628; Siroès, fils de Chosroès, et ses vingt-quatre frères, et se révolte contre son père, 628; il s'entend avec Héraclius; Chosroès est pris et conduit devant Siroès, qui le condamne à mourir de faim à Clésivaphon, 24 février 628; mort de Chosroès, 28 février 628; paix entre Siroès et Héraclius, 628; commencement de la secte des monothélites, à Constantinople, 650; Héraclius, après la prise de Damas, rapporte la croix à Constantinople, 655; Théodore, frère d'Héraclius, est battu par les Musulmans à la bataille d'Eïnadin, 25 juillet 654; l'empire les Musulmans prennent Damas, 30 août 654; l'empire perd la Syrie. Manuel, général d'Héraclius, est défait par les Musulmans à la bataille d'Yacoubé, décembre, 656; prise de Jérusalem par les Musulmans, mai 657; d'Émèse, 657; d'Antioche, 658; Constantin, fils d'Héraclius, tente inutilement de faire assassiner le khalife Omar, 658; Amrou, général du khalife Omar, défait Constantin à la bataille de Césarée, 658; éclat de Héraclius enlève à l'empire la Mésopotamie et l'Égypte, 659; mort d'Héraclius, 11 février 641; Constantin III et Héracléonas, ses deux fils, lui succèdent, 641; Constantin II exerce seul l'autorité, 641; mort de Constantin III, 25 mai 641; Héracléonas, seul empereur, laisse régner Martine, sa mère, 641; Héracléonas est forcé par Valentin d'associer à l'empire son neveu Héraclius, âgé de 11 ans, fils de Constantin III; Héraclius prend le nom de Constantin II, 641; il fait régner en effet durant la minorité de Constantin II, il fait couper la langue à Martine, et le nez à l'empereur Héracléonas, août 641; Constantin II est seul empereur; Alexandrie tombe au pouvoir des Musulmans, 11 décembre 641; l'empire ne conserve rien en Égypte; Manuel, général de Constantin II, reprend Alexandrie, 646; les Musulmans la reprennent définitivement, 646. Bataille d'Yacoubé; Grégoire, gouverneur d'Afrique pour l'em-

pire, y est défait par les Musulmans, 648. Constantin II, livré aux discussions théologiques, laisse démembrer l'empire par les Musulmans, de 648 à 667; Moavia, gouverneur sassarin de la Syrie, conquiert la moitié de l'île de Chypre, 648; type de Constantin, édit concernant les monothélites, analogue à l'écclésiasticon d'Héraclius, 648; les Sarrasins ou Arabes musulmans envahissent la Sicile, Rhodes et l'Archipel, 651; Calliopas, exarque d'Italie pour Constantin II, fait enlever le pape Martin à Rome, 653; il est conduit à Constantinople, outragé et maltraité par ordre de Constantin II, 654; le pape Martin, exilé dans la Chersonèse, sur la mer Noire, y meurt, 16 septembre 653; Constantin II perd une grande bataille navale contre les Sarrasins, 659; Constantin II fait assassiner son frère Théodose, 659; il s'engage à payer un tribut aux Sarrasins, qui faisaient le siège de Constantinople; Constantin II passe en Italie, 661; il avait annoncé le dessein de reporter à Rome le siège de l'empire. Romuald, fils de Grimoald, roi des Lombards, force Constantin II à lever le siège de Bénévent, 663; Sabureus, général de Constantin II, est défait par Grimoald, 663; entrée de Constantin II à Rome, 5 juillet 663. Aucun empereur d'Orient n'y était venu avant lui depuis Constance II, 558; Constantin II dépouille Rome de tout ce que les barbares y avaient laissé de précieux, 665; en s'en retournant, il est battu par les Lombards à Reggio, en Calabre, 665; il s'établit à Syracuse, en Sicile, 665; Moavia défait en Afrique une armée impériale, et dévaste toute l'Afrique impériale, 665; Sapor, officier persan au service de l'empire, conspire pour se faire empereur; son cheval lui casse la tête à Andrioupe, 667; mort de Constantin à Syracuse, 15 juillet 668; il est assassiné dans son bain; Miziza, officier arménien au service de l'empereur, est forcé par les révoltés d'accepter la couronne, juillet 668; Constantin, fils aîné de Constantin II, reconnu comme son successeur à Constantinople, remporte une victoire sur Miziza, et le fait périr, 669; Constantin règne sous le nom de Constantin IV, surnommé *Pogonat* ou *le Barbu*, après avoir fait couper le nez à ses deux frères, Tibère et Héraclius; les Sarrasins prennent et saccent Syracuse, 669; Callinique, ingénieur d'Héliopolis en Syrie, apporte à Constantinople l'invention du feu grégeois, 672; les Musulmans assiègent Constantinople, 675; ce siège dure 7 ans, de 675 à 679; mais tous les hivers les Sarrasins retournaient chez eux et revenaient au printemps devant Constantinople. Les Sarrasins, à leur dernière retraite, sont défait à la bataille de Cyzique, en Asie-Mineure, par l'armée de Constantin IV Pogonat; paix de 50 ans conclue entre l'empire et les Sarrasins, 679; les Maronites du mont Liban, soumis à l'empire, se défendent vaillamment contre les Musulmans, 679; expédition de Constantin IV Pogonat contre les Bulgares, 679; les Bulgares, conduits par Asparuch leur roi, s'emparent du pays nommé depuis ce temps Bulgarie, 680; Constantin leur paie tribut, 680; l'empire épuisé respire durant les dernières années de Constantin IV Pogonat, de 680 à 683; concile œcuménique à Constantinople, du 7 novembre 680 au 16 septembre 681; Constantin dépouille ses deux frères, Tibère et Héraclius, du titre d'Auguste, 681; il associe à l'empire son fils Justinien, âgé de 12 ans, 681; Constantin remet aux papes l'argent qu'ils avaient coutume de lui payer après leur promotion, mais il se réserve le droit de confirmer leur élection, 682; mort de Constantin IV Pogonat, septembre 683. L'ancienne division de l'empire en provinces fut abolie sous Constantin IV; de nouvelles circonscriptions, nommées *thèmes*, les remplaçant, non pas tout d'un coup, mais peu à peu; ce changement avait été commencé sous Héraclius, vers 630. A

la mort de Constantin IV Pogonat, l'empire comprenait 29 thèmes, 683. Justinien II succède à son père, septembre 683; il fait disperser les Maronites, 686; il est vaincu par les Bulgares, 688; les troupes de l'empire défont les Musulmans en Afrique, 688; Justinien II fait dépeupler la partie de l'île de Chypre qui lui appartenait, 691; Justinien II est vaincu par les Sarrasins par la trahison des Slaves ou Esclavons servant dans son armée; il fait noyer leurs femmes et leurs enfants, 692; les Sarrasins enlèvent l'Arménie à l'empire, 693; le peuple, las des cruautés inouïes de Justinien II, délivre Léonce, brave officier emprisonné injustement, et le fait empereur, 693; Léonce laisse la vie à Justinien, mais il ne peut empêcher les révoltés de couper le nez à l'empereur déchu, 693; Carthage, prise par les Sarrasins, 697, reprise par les troupes impériales, 697, reste aux Sarrasins, 698; Absimare, officier de Léonce, est proclamé empereur; il prend le nom de Tibère II, 698; il fait couper le nez à Léonce qui est enfermé dans un cloître, 698; les Grecs recouvrent la Syrie et tuent plus de 200,000 Sarrasins; Carthage est détruite et rasée par ces derniers, 698.

Huitième siècle. Bardane, officier de Tibère II, aspire à l'empire; Tibère lui fait grâce de la vie et l'enferme dans un cloître dans l'île de Céphalonie, 701; Héraclius, frère de Tibère II, bat les Sarrasins en Cilicie, 705; Justinien s'évade de la Chersonèse, 704; secours par le khan des Tartares Khazars, et par Terbellis, roi des Bulgares, ils surprennent Constantinople et détrônent Tibère II, 705; il fait égorger dans le cirque Léonce, et Tibère II, ses prédécesseurs, 705; Justinien reçoit du peuple le surnom de *Rhinotmète*, nez coupé, 705; il fait pendre Héraclius, 705; Justinien II perd, contre les Bulgares, la bataille d'Anchale, 708; Théodore, patrice, envoyé par Justinien II à Ravenne, enlève les principaux habitants; il pille et incendie leurs maisons, 709; Justinien II les fait tous périr dans les supplices à Constantinople, 709; Justinien II envoie dans la Chersonèse Étienne-le-Farouche qui y commet d'horribles cruautés, 710; il périt à son retour dans une tempête, 711; Bardane, envoyé en exil de Céphalonie dans la Chersonèse, y est proclamé empereur sous le nom de Philippique ou Filépique, 711; l'armée envoyée contre lui se joint aux Chersonites et aux troupes des Khazars en faveur de Filépique, 711; Filépique entre à Constantinople, 711; Justinien II, fugitif, est massacré à Damiatry, en Thrace, 711; c'est le dernier empereur de la famille d'Héraclius, qui avait régné un siècle, de 610 à 711, sauf l'inter règne de Léonce et de Tibère II; ce premier, faisant un mélange monstrueux de barbarie et de dévotion, fut le premier qui fit graver l'image de J.-C. sur ses monnaies; pour dissimuler ses difformités, il s'était fait faire un nez et des oreilles d'or; Georges Buraphe et Théodore Migace envoient à Constantinople Rufus, officier, qui prend Filépique durant son ivresse, et lui crève les yeux; Artémus est proclamé à sa place et prend le nom d'Anastase II, juin 715; Anastase II fait crever les yeux à George Buraphe et à Théodore Migace, juin 715; succès de Léon l'Isaurien, général d'Anastase II, en Asie, 715; les troupes envoyées sur la flotte impériale contre les Sarrasins, se révoltent; elles proclament empereur Théodose, simple receveur des impôts, 715; il prend Constantinople et est proclamé sous le nom de Théodose III, janvier 716; il fait rétablir l'autorité des 6 premiers conseils-généraux; Anastase II perd la bataille de Nicée, 716; il se rend et se fait moine à Thessalonique, 716; Léon l'Isaurien est élevé à l'empire par ses soldats, 716; Léon l'Isaurien est reçu à Constantinople et détrône Théodose III qui se fait prêtre, 23 mars 717;

Léon III l'Isaurien oblige les Sarrasins à lever le siège de Constantinople après une année entière, du 15 août 717 au 15 août 718 ; il contraind les Juifs et les Montanistes à se faire baptiser ; édit de Léon III contre le culte des images ; il veut le faire abolir et est surnommé, à ce sujet, Iconoclaste, brise-images, 726 ; Rome se déclare indépendante de Léon ; les Lombards, excités par le pape Grégoire II, s'emparent de plusieurs places sur les Grecs aux environs de Ravenne ; l'exarque se sauve chez les Vénitiens, qui le rétablissent, 726 ; Léon cherche à faire assassiner Grégoire II ; un grand nombre d'évêques grecs se déclarent contre lui ; Côme est proclamé empereur dans la Grèce révoltée à ce sujet, 727 ; il est pris et décapité, 727 ; Léon III l'Isaurien fait brûler la bibliothèque publique de Constantinople avec les bibliothécaires qui différaient d'opinion avec lui en matière de théologie, 750 ; Léon tente de reconquérir l'Italie ; il est défait par les habitants de Ravenne, 26 juin 753 ; tremblement de terre à Constantinople, 740 ; mort de Léon III l'Isaurien, 18 juin 741 ; Constantin V, surnommé Copronyme, fils de Léon, lui succède, 741 ; il marche contre les Sarrasins, juin 742 ; pendant ce temps, Artabaze, son beau-père, se fait proclamer empereur, 742 ; Constantin V défait Artabaze à la bataille de Sardes, mai 743, et Nicéas, fils d'Artabaze, à la bataille de Cosmopolis, août 745 ; Constantin V Copronyme prend Constantinople d'assaut, 2 novembre 745 ; Astolfo, roi de Lombardie, chasse de Ravenne Eutychius, dernier exarque ; l'exarchat dura 185 ans, depuis 567 jusqu'en 752 ; nouvelle persécution au sujet du culte des images, 752 ; Constantin V défait les Bulgares, 753 ; il envoie un orgue à Pépin, qui le donne à l'église de Compiègne, 757 ; il est défait par les Bulgares, 760 ; il persécute les catholiques, et défend de se faire moines, 761 et 762 ; Constantin V défait Téléric, roi des Bulgares, dans une grande bataille, 50 juin 763 ; battu par les Bulgares, Constantin implore le secours de Pépin-le-Bref, qu'il essaie d'engager dans la querelle des Iconoclastes ; atroce persécution contre les catholiques, 767 ; Léon Chazare, fils aîné de Constantin V Copronyme, épouse Irène, 17 décembre 769 ; Constantin Copronyme contraint les moines à se marier, et vend les monastères, 770 ; Constantin V Copronyme défait les Bulgares, 774 ; mort de Constantin V Copronyme, 14 septembre 775 ; Léon IV Chazare succède à son père, 775 ; il donne à son fils Constantin le titre d'Auguste, 776 ; le César Nicéphore conspire contre Léon IV qui lui fait grâce, 776 ; il donne asile à Téléric, roi des Bulgares détrôné, qui se fait chrétien, 777 ; mort de Léon IV Chazare, 8 septembre 780 ; Constantin VI succède à son père ; il est surnommé *Porphyrogénète*, c'est-à-dire né dans la pourpre, parce que sa mère avait fait ses couches dans la chambre de pourpre du palais impérial ; c'est l'origine du même surnom pour plusieurs autres empereurs, septembre 780 ; rétablissement du culte des images dans l'empire d'Orient, 780 ; Constantin VI n'avait que 10 ans ; Irène, sa mère, règne en réalité, de 780 à 790 ; Irène gouverne avec fermeté ; elle s'empare de toute l'autorité de concert avec Staurace, de 781 à 790 ; septième conseil-général tenu à Nice contre les Iconoclastes, 787 ; Irène soutient la révolte des ducs de Bénévent et de Bavière contre Charlemagne, 787 ; Constantin VI veut régner à son tour et reléguer sa mère en Sicile, 789 ; Irène tient Constantin captif, 790 ; révolte des soldats de la garde ; ils proclament Constantin VI seul empereur, 790 ; incendie de Constantinople, 790 ; Irène est rétablie dans son autorité par Constantin VI, 15 janvier 792 ; Constantin VI est battu par les Bulgares, 792 ; à l'instigation de sa mère, il fait

crever les yeux à son oncle en 791 ; et répudier sa femme Marie, 793 ; Irène conspire contre son fils, 796 ; fuite de Constantin VI, 797 ; Irène, sa mère, lui fait crever les yeux avec tant de barbarie qu'il meurt trois jours après, 797 ; Irène gouverne seule comme impératrice, de 797 à 802.

Neuvième siècle. Charlemagne négocie pour épouser Irène, 801 ; Nicéphore détrône Irène, 31 octobre 802 ; Irène, reléguée à Lesbos, y meurt dans la misère, 9 août 802. Nicéphore exile Constantin, fils d'Irène, 803 ; Bardane est proclamé empereur, 803 ; il consent à se faire moine pour avoir la vie sauve ; Nicéphore y consent, mais il lui fait crever les yeux, 805 ; Nicéphore traite avec Charlemagne, 805 ; ce traité est une époque mémorable pour l'empire grec. Charlemagne lui enlève l'Italie, moins l'exarchat de Ravenne, réduit à un très-petit territoire, la Hongrie, l'Illyrie, la Croatie, la Dalmatie, et tout le territoire de l'empire occupé par la race slave ; bataille de Crase, en Phrygie ; Nicéphore y est vaincu par le khalife Haroun-al-Raschid, août 805 ; Nicéphore paie tribut au khalife ; Nicéphore associe à l'empire son fils Staurace, décembre 805 ; Krum, roi des Bulgares, soumet les Abares ou Avars, et réforme les mœurs de sa nation ; 809 ; il défait Nicéphore, 809 ; une flotte grecque veut disputer Venise au roi d'Italie ; les deux empereurs se rapprochent, la Dalmatie est conservée aux Français, et Venise reste aux Grecs, 809 ; seconde campagne de Nicéphore contre Krum ; les Bulgares enferment l'armée impériale dans des défilés impraticables ; elle y périt tout entière avec Nicéphore, 811 ; Michel Rhangabé est élu empereur ; il refuse d'abord, puis accepte l'empire, après l'abdication forcée de son beau-frère Staurace, 811 ; bataille d'Andrinople ; Michel y est défait par la trahison de Léon l'Arménien, l'un de ses officiers, 815 ; Michel abdique, et Léon est proclamé empereur par les légions, 815 ; Léon fait eunuques les trois fils de Michel qui se retirent avec leur père dans un couvent ; Michel Rhangabé y vécut 52 ans, de 815 à 815 ; Léon l'Arménien était le cinquième empereur de ce nom ; les Grecs le surnommèrent le *Camélion*, 812 ; les Bulgares envahissent l'empire, 815 ; Léon V tente de faire assassiner Krum dans une conférence, 815 ; Krum prend Andrinople et emmène en esclavage 50,000 habitants de cette ville, 814 ; mort de Krum comme il allait assiéger Constantinople qu'il voulait détruire, 15 avril 814 ; bataille de Mésembrie ; Léon V y défait Deucun, roi des Bulgares, successeur de Krum ; seconde victoire de Léon V sur les Bulgares par une surprise nocturne ; mort de Deucun dans ce massacre ; Léon détruit presque entièrement la nation des Bulgares et conclut avec les débris de ce peuple une trêve de 50 ans, observée pendant 74 ans, de 815 à 889 ; Michel-le-Bègue conspire contre Léon V, 821 ; Léon le fait condamner et lui accorde sa grâce, 821 ; Michel fait assassiner Léon dans la chapelle de son palais, 821 ; Michel II, le Bègue, est élevé à l'empire, 821 ; Thomas, aidé des Sarrasins, tente de détrôner Michel-le-Bègue et l'assiège dans Constantinople ; Martagon, roi des Bulgares, accouru au secours de Michel, 822 ; Thomas sous les murs de Constantinople, 822 ; Thomas lève le siège ; il est poursuivi, défait, pris, mutilé et mis à mort par Michel-le-Bègue, 822 ; les Arabes enlèvent à l'empire l'île de Crète et y bâtissent Candie, sa capitale actuelle, 824 ; révolte d'Euphémus en Sicile ; il est proclamé empereur par les Arabes, 827 ; il est assassiné, 827 ; les Arabes s'établissent en Sicile, 828 ; mort de Michel-le-Bègue, 1^{er} octobre 829 ; Théophile, fils de Michel-le-Bègue, succède à son père, 829 ; il rétablit l'ordre dans l'empire et la discipline dans l'ar-

mée; règne paisible et prospère de Théophile, de 829 à 836; invasion des Sarrasins dans l'empire, 836; Théophile, vaincu par eux, prend sa revanche dans la Cappadoce, 837; troisième campagne de Théophile, 838; Manuel, un de ses officiers, lui sauve deux fois la vie, 838; Manuel, accusé de complot, passe au service du khalife, 839; Manuel est rappelé et se réconcilie avec Théophile, 839; campagne de Théophile contre les Sarrasins, 840; Théophile, d'abord vainqueur, perd la bataille d'Azimène en Phrygie, 840; l'empereur malade fait décapiter Théophile, son beau-frère, prince persan, dont il craignait la rivalité pour son fils, 842; il meurt de chagrin de la destruction d'Amorium, sa patrie, 842; Michel III, âgé de 3 ans, succède à Théophile, son père; Théodora, sa mère, règne sous son nom, de 842 à 854; Théodora fait resleurir à Constantinople les sciences et les arts; le collège impérial y est rétabli avec ses douze professeurs, qui décidaient souverainement de toutes les disputes littéraires, 842; le peuple veut proclamer empereur le brave Manuel qui reste fidèle au fils de Théophile, 842; défaite des Grecs en Crète, 844; Théodora fait un traité avec Bogoris, roi des Bulgares, 844; elle propose à Abdérame II, khalife de Cordoue, de s'unir à elle pour détruire le khalifat des Abassides de Bade, 844; Théocliste, général de Théodora, est défait en Asie-Mineure, 845; Théodora fait massacrer 100,000 Pauliciens, secte de Manichéens en Arménie, 845; les Slaves envahissent la Grèce, 846; ils en sont expulsés par un autre Théocliste, 846; conversion des Bulgares au christianisme par les prédications de saint Cyrille, envoyé par Théodora, 847; Michel III règne par lui-même, 854; il fait poignarder devant lui Théocliste, 854; Photius, eunuque, simple laïque, est fait patriarche de Constantinople en 6 jours, par l'entremise de Bardas, qui fait déposer Ignace; c'est le commencement du schisme des Grecs, 858; Michel III se livre à tous les vices, et fait enfermer sa mère Théodora, puis la fait mourir; défaite de Michel III par les Arabes; le vieux Manuel se sauve et bat les Arabes, 861; le khalife Ouer ravage toute l'Asie-Mineure, 861; Pétronus bat les Arabes et tue Ouer près de Damas, 862; triomphe de Pétronus à Constantinople, 863; première apparition des Russes dans l'empire, 863; Michel fait tirer de son tombeau et brûler publiquement le cadavre de Constantin le Copronyme, 863; le pape Nicolas dépose Photius, qui le dépose à son tour, et prend le titre de *patriarche œcuménique*, 866; Michel III associe Bardas, ennemi de Michel, 866; Michel élève à la dignité d'Auguste un matelot nommé Basilicini, 867; Basile 867; Basile III et Basilicini, et se fait proclamer empereur, 867; Basile donne le titre de César à ses trois fils, Constantin, Léon et Alexandre; il associe Léon à l'empire, 869; Basile fait la guerre aux Sarrasins qui ravageaient la Syrie, passe l'Euphrate, se rend maître de Samosate et de plusieurs places de la Mésopotamie, et revient à Constantinople, d'où il envoie des secours à l'empereur Louis II, qui faisait la guerre en Italie aux Sarrasins, 869; huitième concile général tenu à Constantinople contre Photius, 869; Photius est exilé, 870; Basile le rapide et lui confie l'éducation de ses fils, 877; publication des *Basiliques*, compilation grecque, en 40 volumes, des livres d'Adrien et de Justinien, 877; Léon en ajoute 20 autres; il veut faire aveugler son fils Léon, accusé d'attenter à sa vie, 878; il se contente de le faire renfermer, 878; il envoie des secours au pape Jean contre les Sarrasins, 879; après avoir vaincu les Sarrasins en Orient et en Italie, il ne put les empêcher de ravager le Péloponèse et d'achever la conquête de la Sicile

par la prise de Syracuse, après un siège opiniâtre, 881; il rend ses bonnes grâces à son fils Léon, 884; mort de l'empereur Basile d'un accident qui lui était survenu à la chasse, 1^{er} mars 886; il laisse à son fils un petit ouvrage intitulé: *Arts à mon fils Léon*. Léon VI, le Philosophe chasse Photius du siège de Constantinople, et y place Étienne, son frère, 886; les Bulgares ravagent l'Achaïe et le Péloponèse; Léon VI leur oppose les Madgeais ou Hongrois, venus d'au delà des Volges; ces derniers sont défaits par les Bulgares, 889.

Dixième siècle. Découverte à Constantinople du papier de coton ou bombycien, 900; Léon faillit d'être assassiné dans une église, 902; Himérius, son général, défait les Sarrasins sur mer, 902; prise de Thessalonique par les Sarrasins, 904; mort de Léon VI le Philosophe à 45 ans, 11 mai, 911; on a de ce prince 55 sermons et un curieux *Traité de la tactique*; Constantin VI Porphyrogénète, âgé de 6 ans, succède à Léon, son père, sous la tutelle d'Alexandre, son oncle, qui meurt de débauche en 912; Zoé, mère de Constantin, est exilée par les conseillers qu'Alexandre a donnés au jeune prince; mais elle rentre à Constantinople, se fait nommer régente et écarte le patriarche Nicolas, tuteur de son fils, 913; les Bulgares, sous la conduite de leur roi Siméon, assiègent Constantinople; les habitants, dirigés par Léon Phocas, obligent les assiégés à se retirer; Zoé lève des troupes, en donne le commandement à Léon Phocas et Romain Lécapène, qui, bientôt après, conçoivent le désir de partager l'empire avec Constantin, 917; division de Romain et de Léon Phocas, 918; le parti de Romain l'emporte sur celui de Phocas que son rival prive de la vue. Constantin VII épouse Hélène, fille de Romain; la fait couronner, et donne le titre de César, ensuite celui d'Auguste à son beau-père, qui relègue l'impératrice Zoé dans un monastère, et s'empare de toute l'autorité, 919; Romain Lécapène, empereur d'Orient, déclare empereurs ses deux plus jeunes fils, Étienne et Constantin, ce qui donna cinq empereurs à Constantinople, 929; Constantin, voulant opposer aux khalifes abassides de Bagdad un ennemi capable de leur résister, envoie des ambassadeurs à Cordoue pour faire alliance avec Abdérame III, qui déploie pour les recevoir toute la pompe asiatique, signe un traité avec eux, et les comble de présents, 950; mort de Christophe, un des empereurs d'Orient, 951; la Russie embrasse la religion chrétienne; c'est Swistoslaw qui l'y introduit, 911; Romain et Constantin chassent les Sarrasins de la Calabre et de la Pouille, 942; Étienne, l'un des fils de l'empereur Romain Lécapène, le fait enlever et conduire dans l'île de Proti, où il l'oblige à se faire moine après lui avoir fait couper les cheveux, 944; institution de la fête de l'exaltation de l'image de Jésus-Christ chez les Grecs, 944; les deux fils de Romain Lécapène, Étienne et Constantin, convaincus d'avoir conspiré contre Constantin Porphyrogénète, sont arrêtés et conduits en exil, 945, le premier dans l'île de Lesbos, et le second à Samothrace; Constantin ou plutôt l'impératrice Hélène, sa femme, règne seule, car ce prince ne s'appliquait qu'à l'étude; mort de Romain, 15 juin 948; Constantin triomphe dans Constantinople des Arabes vaincus par ses généraux, 955; Olga, princesse de Russie, vient à Constantinople, où elle est baptisée sous le nom d'Hélène, 955; défaite des Hongrois par Argyre, général de Constantin, 959; mort de Constantin, 15 novembre 959; Romain II, le Jeune, succède à Constantin VII, second Porphyrogénète, 15 novembre 959. Dès l'année 958, Romain avait fait donner du poison à Constantin; un accident fit tomber la coupe; le peu que Constantin en avait bu suffit pour lui causer la mort, après un an de langueur. Nicéphore, Phocas, et

Léon, son frère, officiers de Romain II, soutiennent l'effort des barbares contre l'empire, sous le règne de Romain II. Nicéphore reprend l'île de Crète, et s'empare de Candie, sa capitale, après un long siège, 7 mai 962. Les Sarrasins possédaient l'île de Crète depuis 53 ans, de 927 à 962. Léon bat les Sarrasins en Galatie, 963; Nicéphore les défait de nouveau, 965; menacé d'une disgrâce, il se démet du commandement des armées de l'empire, 965; mort de Romain II, 15 mars 965; au moment d'expirer, il rend à Nicéphore son commandement. Théophano, veuve de Romain II, règne comme régente, de 965 à 964; ses deux fils, Basile II, âgé de 5 ans, et Constantin VIII, âgé de 2 ans, étaient revêtus du titre d'empereurs. Nicéphore-Phocas est proclamé empereur sous le nom de Nicéphore II, par son armée, 964; il revient à Constantinople, et épouse Théophano, 964; Zimisès, général de l'empereur Nicéphore II, prend d'assaut, sur les Sarrasins, la ville d'Antioche, 964; Swistoslaw, prince russe, allié de Nicéphore II, bat les Bulgares et les Hongrois, et protège les frontières de l'empire, 967; Nicéphore II donne asile dans sa cour à Adalbert, fils de Bérenger, roi d'Italie, détrôné par Othon, empereur d'Occident, 967; Luitprand, évêque lombard, est envoyé en ambassade à Nicéphore II par Othon, 968; victoires de Nicéphore II, en Asie, 968; guerre en Italie entre Othon et les armées de Nicéphore II, 969; Othon victorieux ravage l'Italie méridionale, 969; Zimisès conspire contre Nicéphore II, de concert avec Théophano, 969; Zimisès, introduit la nuit par Théophano dans le palais, fait massacrer l'empereur Nicéphore II, et s'empare du trône, 11 décembre 969; Zimisès relègue Théophano dans un couvent, 969; il fait punir ses complices, assassins de Nicéphore II, 969; Nicolas, général de l'empereur Zimisès, bat les Arabes près d'Antioche, 970; les Russes, redevenus ennemis de l'empire, sont défaites près d'Andrinople par Bardas-Sclérus, 970; Bardas-Phocas prend le titre d'empereur; Zimisès lui pardonne, 970; Zimisès épouse Théodora, fille de Constantin VII, 971; Zimisès bat les Russes en Bulgarie, 971; Vladimir, prince russe, réconcilié avec l'empire, épouse Anna, princesse grecque, qui propage le christianisme en Russie, 971; Othon, empereur d'Occident, épouse à Rome Théophanon, fille de l'impératrice du même nom, 14 avril 972; l'eunuque Basile, favori de Zimisès, menacé d'une disgrâce, empoisonne Zimisès, 976. A la mort de Zimisès commence de fait le règne de Basile II et de Constantin VIII, associés nominativement à l'empire depuis 965. Constantin VIII s'abstient volontairement de toute participation aux affaires publiques, et laisse régner son frère Basile II, de 976 à 1025. Bardas Sclérus, prétendant à l'empire, est vaincu par Bardas-Phocas, ancien prétendant que Basile II tire du cloître pour lui donner ses armées à commander, 976; Manuel Comnène, le premier personnage dont l'histoire fasse mention dans cette famille si célèbre depuis, contribue à vaincre Bardas Sclérus; Bardas-Sclérus se sauve chez les Arabes; Basile II les paie pour retenir Bardas Sclérus captif, 976; Basile II marche en personne contre Samuel, roi des Bulgares, et se retire sans avoir combattu, 981; bataille de Tarente, l'une des plus décisives de ce siècle; Othon, empereur d'Occident, y est défait par les troupes de l'empire d'Orient, unies aux Arabes musulmans, 15 juillet 982; Othon, en fuyant, pousse son cheval dans la mer, et se rend prisonnier au commandant d'un navire grec, 15 juillet 982; Thierry, évêque de Metz, délivre Othon par stratagème. A dater de cette époque, les gouverneurs d'Italie pour les empereurs portèrent le titre de *catapans*. Bardas-Phocas et Bardas-

Sclérus, relâchés par les Arabes, aspirent à l'empire, 987; Constantin VIII sort de son inaction pour aider Basile II à vaincre Bardas-Phocas, qui meurt subitement, 988, et Bardas-Sclérus, à qui Basile II pardonne, 989; Constantin VIII, après ces événements, redevient étranger aux affaires publiques jusqu'en 1025. Crescentius rétablit un moment la république à Rome, 990; il est pris et mis à mort, 990.

Onzième siècle. Grégoire, catapan d'Italie, pour Basile II, expulse les Arabes musulmans d'Italie, 1003; Basile, vainqueur des Bulgares, en prend 15,000, il leur fait crever les yeux, et les renvoie en cet état, sous la conduite de quelques-uns d'entre eux, qu'il se contente d'éborgner, 1014; Samuel, leur roi, à la vue de cette atrocité, meurt de douleur, 1014. La Médie se soumet volontairement à Basile II, 1017; c'est le dernier acte de ce genre qui atteste encore un reste de prestige et de puissance dans le Bas-Empire. Basile II oblige les Bulgares à se soumettre enfin, après vingt années de guerres perpétuelles, de 997 à 1017; il triomphe à Constantinople, et reçoit le surnom de *Bulgaroctone*; mort de Basile II, décembre 1025; Constantin VIII commence à gouverner par lui-même, 1025; épuisé de débauches, et sentant sa fin prochaine, il élève à l'empire Argyre, sous le nom de Romain III, 1028; mort de Constantin VIII, 19 novembre 1028. Constantin VIII, avant de mourir, avait posé à Romain III l'alternative de lui succéder en épousant sa fille Théodora, ou d'avoir les yeux crevés. Romain III était marié et aimait beaucoup sa femme Hélène; mais Hélène, pour sauver son mari, se retire dans un couvent. Théodora refuse d'épouser Roce sacrifiée; Zoé, sa sœur, moins généreuse, épouse Romain III, et est couronnée avec lui, 1028; Romain III est battu par les Arabes en Asie, 1032; Georges Maniaces et Théodiste, braves officiers, repèrent ses fautes, et battent les Arabes, 1032; Zoé, femme de Romain III, éprise de Michel-le-Paphlagonien, empoisonne son mari, et comme il tardait à mourir, elle le fait étouffer dans un bain, 11 avril 1034; Zoé fait proclamer empereur Michel-le-Paphlagonien, sous le nom de Michel IV; Zoé épouse Michel IV le jour même de l'enterrement de Romain III, 12 avril 1034; Michel IV retient Zoé captive dans son palais, de 1034 à 1041; Guillaume-Bras-de-Fer et ses compagnons, chevaliers normands, aident les Sarrasins, de Michel IV à reprendre la Sicile sur les Sarrasins, 1039; les Grecs, après la victoire, refusent à l'empire leurs mandats leur salaire; les Normands enlèvent à l'empire l'Italie méridionale, 1040; Michel IV bat les Bulgares, 1041; de retour à Constantinople, se sentant près de mourir, il abdique en faveur de son neveu, Michel Calaphate, 1041; mort de Michel IV, 10 novembre 1041; Michel Calaphate lui succède, 1041, sous le nom de Michel V; Zoé, veuve de Michel IV, sort de captivité, et domine d'abord Michel V, qui veut la confiner dans un cloître, 1042; révolte à ce sujet à Constantinople, et Théodora, sa sœur, sont proclamées impératrices, 1042; Michel et Constantin, son oncle, sont aveuglés et enfermés dans un monastère 1042; Zoé et Théodora gouvernent conjointement, 1042; Zoé épouse Constantin Monomaque, et l'élève à l'empire sous le nom de Constantin IX; Théodora abdique volontairement, 1042; Constantin IX Monomaque, du consentement de Zoé, sa femme, donne le titre d'impératrice à Sclérène, sa maîtresse, fille de Bardas-Sclérus, 1042; Théophylacte aspire à l'empire; il est vaincu et pris, 1042; Maniaces se révolte; il bat l'eunuque Étienne envoyé contre lui; mais, pendant la poursuite, il est tué, 1042; Guillaume-Bras-de-Fer, duc des Normands, en Italie, défait le cata-

pan Eustaise, 1045; schisme ou séparation des églises d'Orient et d'Occident. C'est l'événement le plus important du règne de Constantin Monomaque; il ne fut consommé irrévocablement que l'année de sa mort, en 1054, Michel Cérulaire étant patriarche de Constantinople; Constantin IX Monomaque défait les Russes, 1045; Tornicé, proclamé empereur en Macédoine, est pris et aveuglé, 1047; Thogrul, prince des Turcs, fonde leur puissance en Asie-Mineure, et prend le titre de sultan, 1048; Thogrul bat et fait prisonnier Liparite, général de Constantin IX Monomaque; il le renvoie sans rançon, 1048; les Putzinaces, vaincus et dispersés dans l'empire comme esclaves, se révoltent et battent les généraux de Monomaque, 1048; ils sont vaincus définitivement en Macédoine, 1051; mort de Zoé, 1052; Théodora, voyant Constantin IX Monomaque près de mourir, sort de sa retraite, et se fait proclamer impératrice, 1054; mort de Constantin IX Monomaque, 50 novembre 1054; Nicéphore, général de Monomaque, désigné par lui pour succéder à l'empire, échoue par l'adresse de Théodora, 1054; Théodora règne seule avec éclat, de 1054 à 1056; mort de Théodora, 1056; avant de mourir, elle élève à l'empire Michel Stratiotique, un de ses généraux, 1056; il règne sous le nom de Michel VI; il fait exiler Théodose, parent de Constantin Monomaque, prétendant à l'empire, 1056; Cataclon, brave officier, refuse l'empire qu'on lui offre, non par fidélité pour Michel VI, mais en faveur d'Isaac Comnène, 1057; bataille d'Adès; Isaac Comnène, soutenu par Cataclon, y défait Michel VI, 1057; Michel VI cède l'empire à Isaac Comnène, et se retire dans un couvent, 1057. Isaac est le premier empereur de la famille des Comnène. Isaac, se croyant atteint d'une maladie mortelle, offre l'empire à son frère Jean Comnène, qui refuse, 1059. Isaac fait couronner Constantin Ducas, et se retire dans un monastère, 1059; il y meurt en 1061. Constantin Ducas règne sous le nom de Constantin X, 1059. Sous son règne, l'empire est envahi de tous côtés par les barbares, 1060. Constantin X Ducas désigne pour lui succéder Constantin, le plus jeune de ses fils, né depuis son élévation à l'empire; il lui associe néanmoins ses deux autres fils, Michel et Andronic, sous la tutelle de leur mère, Eudoxie, 1067. Mort de Constantin X Ducas, 1067. L'empire d'Orient perd la ville de Bari, sa dernière place en Italie; les Normands fondent le royaume de Naples, 1067. Eudoxie gouverne comme tutrice de ses enfants, 1067. Eudoxie épouse Romain Diogène et l'élève à l'empire, 1068. Les fils de Constantin Ducas font révolter en leur faveur les Varangues, garde impériale formée de Danois et Scandinaves mercenaires; Eudoxie apaise la révolte, 1068. Romain IV Diogène défait complètement les Turcs à la bataille d'Hieraple, 1068. Les armées de l'empire étaient alors formées en grande partie d'étrangers mercenaires, Scandinaves, Russes, et même Français. Robert Crespin, chevalier normand, au service de Romain Diogène, défait les Turcs en Asie, 1068. Manuel Comnène, général de Romain Diogène en Asie, longtemps vainqueur des Turcs, est enfin vaincu et pris par eux, 1070. Chrysoscule, prince turc, le défait à Constantinople, 1070. Romain Diogène marche en personne contre les Turcs; il est vaincu et pris par la trahison d'Andronic Ducas, qui servait dans son armée, 26 août 1071; Diogène, sultan des Turcs, rend la liberté à Romain-perceur, 1071. Jean Ducas, élevé à la dignité de César, fait proclamer empereur Michel Ducas, fils aîné de l'empereur Constantin Ducas, 1071; un autre Constantin, fils du César Jean Ducas, défait Romain Diogène,

1071. Robert Crespin, le Normand, entré au service de Michel Ducas, défait une seconde fois Romain Diogène en Cilicie, 1071. Romain Diogène capitule à Adana, 1071; malgré la capitulation, il est aveuglé et relégué dans l'île de Proté, où il meurt, 1071. Michel Ducas règne sous le nom de Michel VII, surnommé Parapinace. Les Turcs défont ses armées en Asie, 1072. Oursel, chef des Français au service de Michel VII, se révolte et bat les troupes envoyées pour le réduire; bataille de Zompi; Oursel fait prisonniers Jean Comnène et Andronic son fils, 1073. Oursel et son prisonnier Jean Comnène tombent au pouvoir des Turcs, 1075. Oursel se rachète et fait la guerre pour son compte; Jean Comnène est racheté par Michel VII, 1075. Alexis Comnène, général de Michel VII, défait et prend Oursel, 1075; Michel VII demande du secours au pape contre les Musulmans, 1075; Grégoire VII adresse à toute la chrétienté une lettre pour l'engager à aider les Grecs contre les Turcs, 1074; Nicéphore Brienne, général de Michel VII, défait les Serbiens et les Bulgares, 1075. Nicéphore Brienne, proclamé empereur par son armée, marche sur Constantinople, 1077. Oursel, tiré de prison par Michel VII, aide Alexis Comnène à repousser Nicéphore Brienne, 1077. Un autre général de Michel VII, Nicéphore, surnommé le Botoniate, est proclamé empereur en Asie, 1077. Nicéphorise, eunuque favori de Michel VII, le rend odieux et contribue à sa perte, 1078; un concile tenu à Rome par Grégoire VII excommunie Nicéphore Botoniate, 1078. Les Turcs, commandés par Soliman, à la prière de Michel VII, attaquent Nicéphore Botoniate; ils sont battus, 1078. Michel VII abdique en faveur de Constantin Ducas, son frère; Constantin Ducas et Alexis Comnène se soumettent volontairement à Nicéphore Botoniate, 1078; Michel VII se fait moine, 1078. Nicéphore Botoniate règne sous le nom de Nicéphore III; il n'obtient pas l'empire en entier; Nicéphore Brienne, repoussé de Constantinople, conserva une partie de l'Illyrie et la Macédoine, de 1076 à 1078. Guerre entre les deux Nicéphores; bataille de Calabria en Thrace, 1078. Alexis Comnène, au service de Nicéphore III le Botoniate, perd d'abord cette bataille; il rétablit le combat à l'aide d'un corps auxiliaire de Turcs, et fait prisonnier Nicéphore Brienne. Nicéphore III le Botoniate fait crever les yeux à Nicéphore Brienne, 1078. Marie, veuve de Michel VII, épouse Nicéphore III, 1078. Marie adopte Alexis Comnène, 1081. Nicéphore III ordonne le massacre de tous les Comnène, 1081. Alexis s'enfuit et se fait proclamer empereur, 1081. Il est reçu dans Constantinople, 1081. Nicéphore III le Botoniate abdique et se retire dans un couvent, 1081. Alexis Comnène est couronné à Constantinople, 1081. Alexis Comnène invente pour son fils Isaac le titre de sébastocrator, intermédiaire entre la dignité de César et celle d'empereur; Isaac est donc le premier prince revêtu de ce titre, 1081. Robert Guiscard menace Alexis d'envahir l'empire, conduisant avec lui un faux Michel Parapinace, 1081. Robert Guiscard assiège Dyrrachium, 1081. Bataille de Dyrrachium; Alexis Comnène y est défait par Robert Guiscard, 18 octobre 1081. Arrivée d'ambassadeurs grecs en Chine, 1081. Robert Guiscard prend Dyrrachium, 18 février 1082. Alexis, qui avait fait fondre l'argenterie des églises pour payer ses troupes, s'engage, pour apaiser ses sujets, à ne pas toucher à l'avenir aux choses sacrées, 1082. Seconde défaite d'Alexis Comnène à Joannine en Thessalie, 1083, et devant Arta en Épire, 1083. Bataille de Larisse; Boëmond, fils de Robert Guiscard, y est vaincu par Alexis Comnène, 1084. Robert défait la flotte d'Alexis

unie à celle de Venise, 1085. Tacite, général d'Alexis Comnène, bat les Turcs en Asie, 1085. Tacite défait les Putzinaces en Thrace, 1086. Alexis est défait par les Putzinaces, 1088. Les Grecs équiper une flotte de 400 voiles et abordent à l'île de Kousa en Afrique, 1088. Bataille de Rhuse; Alexis, d'abord vaincu, défait les Putzinaces 1090. Bataille de Lébune, Alexis écrase les Putzinaces dont la peuplade belliqueuse est anéantie, 29 avril 1091. Pressé de toutes parts, Alexis Comnène demande des secours à l'Occident, 1092. Attaqué par les Scythes de Crimée, qui envahissent la Thrace, Alexis les repousse d'abord, et conclut ensuite avec eux un traité dont il dicte les conditions, 1095. Nicéphore Diogène, fils de Romain Diogène, veut tuer Alexis et manque son coup, 1095. Alexis défait les Comans près d'Andrinople, 1094. Concile de Plaisance où, sur la demande des ambassadeurs de Michel, le pape Urbain fait engager les princes chrétiens, par serment, à faire l'expédition de la Palestine, 1095. Arrivée dans l'empire des croisés conduits par Pierre l'Hermite; ils sont défait à Nihre par Nicetas, officier d'Alexis Comnène, 1096. Ils passent en Asie et sont exterminés par les Musulmans, 1096. Alexis fait arrêter Hugues de France, à Durazzo (Dyrrachium), 1096. Godefroi avec l'armée des croisés, paraît devant Constantinople; Hugues lui est rendu, 1096. Godefroi de Bouillon bat les Grecs sous les murs de Constantinople, 1097. Alexis reçoit dans Constantinople Boémond, fils de Robert Guiscard, allant à la Terre-Sainte, 1097. Nicée, assiégée par les croisés, se rend à Alexis Comnène, 1097.

Douzième siècle. Alexis ne se joint pas franchement aux croisés, et passe pour les avoir trahis, 1102. Guerre entre Alexis et Boémond devenu prince d'Antioche, en Syrie, 1105. Boémond assiège Durazzo, et ne peut s'en emparer, 1108. Boémond traite avec Alexis Comnène, 1108. Alexis bat les Turcs en Asie, 1115. La guerre est continuée sans interruption jusqu'en 1116. Les Turcs vaincus plusieurs fois obtiennent la paix, 1116. Mort d'Alexis, 15 août 1118. Jean Comnène lui succède, 1118. Il pardonne à sa sœur Anne Comnène, à la prière d'Auxuch; Anne avait conspiré contre lui, 1118. Venise se soustrait à l'obéissance des empereurs grecs, 1125. Jean Comnène remporte sur les Perses une grande victoire à la suite de laquelle il fait une entrée triomphante dans Constantinople, 1157. Léon, roi d'Arménie, est fait prisonnier par Jean Comnène. Jean Comnène court un grand danger à Antioche, 1158. Il est blessé à la chasse, et meurt de sa blessure, 6 avril 1145. Il laisse le trône à Manuel, son second fils; Manuel lui succède sans opposition, 1145. Manuel défait les Turcs, 1145. Il conclut la paix avec les Turcs, 1147. Passage des croisés conduits par Conrad; Manuel leur prête ses vaisseaux pour traverser le Bosphore, septembre 1147. Guerre entre Roger, roi de Sicile, et Manuel Comnène, 1147. Manuel défait la flotte de Roger devant Corfou, 1149. Prise de Corfou par Manuel Comnène, décembre, 1149. Manuel, aidé de Cantacuzène, bat les Serviens à la bataille du Drin, 1150. Thoras, roi d'Arménie, défait Andronic, général de Manuel Comnène, 1152. Andronic tente d'assassiner Manuel Comnène; 1152. Manuel le fait emprisonner, 1155. Guillaume, roi de Sicile, fait la paix avec Manuel après une guerre sanglante, 1155. Renaud, prince d'Antioche, défait en Chypre les généraux de Manuel Comnène, et pille cette île, 1155. Renaud, menacé par Manuel Comnène, se rend à discrétion à Manuel qui lui laisse sa principauté, 1155. Manuel bat les Turcs, 1158, et leur impose une paix avantageuse, 1158. Avances faites par Manuel Comnène au pape Adrien III, pour un rapprochement, 1159; renouvelées en 1170, elles demeurent sans résultat.

Guerre de Manuel contre les Hongrois, 1164. Andronic s'échappe de sa prison, 1165. Manuel le rappelle à sa cour, 1165. Paix entre Manuel et les Hongrois, 1166. Manuel offre des secours au pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric, et lui propose de nouveau la réunion des Églises grecque et latine, 1167. Les Hongrois recommencent la guerre, et battent l'armée impériale, 1167. Bataille de Zeugnum; Manuel, secondé d'Andronic, défait les Hongrois, 1168. Manuel assiège Damiette en Égypte, et lève le siège, 1170. Manuel réunit l'Arménie à ses états, 1170. Bataille de Myriocéphale; Manuel Comnène y est défait par les Turcs, 1176. Vatace, général de Manuel Comnène, bat les Turcs à la bataille de Méandre, 1177. Mort de Manuel Comnène, 24 septembre 1180. Alexis Comnène II succède à Manuel, 1180. Révolte à Constantinople, 1182. Les chrétiens du rite latin sont massacrés à Constantinople, 1182. Andronic marche sur Constantinople; il est reçu, malgré l'opposition de Vatace, 1182. Il se fait couronner empereur et fait étrangler Alexis II. Il exerce l'autorité sous le nom du jeune Alexis II, octobre 1185. Les Bulgares, sous la conduite de Pierre et d'Asan, issus de leurs anciens rois, s'affranchissent de la domination des Grecs, et fondent un nouveau royaume, 1186. Guerre d'Andronic contre Isaac l'Ange, en Asie; Isaac vaincu se retire en Chypre et s'y déclare empereur, 1194. Alexis Comnène, neveu de Manuel Comnène, engage Guillaume II, roi de Sicile, à attaquer Andronic, 1185. L'armée du roi de Sicile prend Durazzo, 24 juin 1185, et Thessalonique, 15 août 1185. Thessalonique est saccagée. Isaac détrône Andronic, et le fait périr dans d'affreux supplices, 1185. Isaac l'Ange envoie Branas contre les Siciliens, 1185. Branas défait les Siciliens à la bataille de Démétrize, 7 novembre 1185. Jean Cantacuzène, général d'Isaac l'Ange, est battu par les Bulgares, 1187. Branas dispute l'empire à Isaac, 1187. Bataille devant Constantinople; Branas y est vaincu et tué, 1187. Isaac accorde à Frédéric, chef de la troisième croisade, le passage de l'Hellespont, 25 mars 1190. L'Arménie est de nouveau érigée en royaume, 1190. Richard d'Angleterre enlève l'île de Chypre à Isaac Comnène, qui en était resté possesseur, 1191. Un faux Alexis Comnène aspire à l'empire, 1191; il est égorgé pendant son sommeil par son chapelain, 1191. Alexis l'Ange, frère d'Isaac, le détrône et lui fait crever les yeux, 1195. L'empire, sous la famille des l'Ange, est tombé au dernier degré de faiblesse et d'avilissement. Alexis III l'Ange consent à payer tribut à Henri, empereur d'Occident, 1197.

Treizième siècle. Les Comans envahissent la Thrace, 1200. Jean-le-Gros, de la famille Comnène, est proclamé empereur et tué, 1201. Joannice ou Jean, roi des Valaques et des Bulgares, commet d'affreux ravages en Thrace, 1202. Alexis, fils d'Isaac l'Ange, obtient le secours des croisés réunis à Venise, 1202. Les croisés entrent dans Constantinople et délivrent Isaac aveugle, 1205. Alexis III prend la fuite, 1205. Alexis Ducas, surnommé Murzuphle, se forme un parti, 1205. Les croisés déclarent la guerre aux deux empereurs Isaac et Alexis l'Ange, 1204. Mort d'Isaac et d'Alexis, 1204. Murzuphle tente inutilement de résister aux croisés, 1204. Baudouin de Flandre est élu empereur de Constantinople par les croisés; il est couronné en grande pompe, 25 mai 1204. Fin du Bas-Empire. (Voyez EMPIRE LATIN et EMPIRE GREC.)

BAS-EMPIRE (Série des empereurs qui figurent dans le 1^{er} Constantin-le-Grand, 506-557. (Licinius, son col-

lègue, 507-524). 2. Constantin-le-Jeune, 537-540. Constant, 537-550. Constance II, 557-561. (Tyrans : Magnece, 530-535. Vétranion, 530, quitta la pourpre au bout de huit mois). 5. Julien, 561-565. 4. Jovien, 565-567. 5. Valens, 564-578. 6. Théodose-le-Grand, 579-595. 7. Arcadius, 585-401. 8. Théodose-le-Jeune, 408-450. 9. Marcien, 450-457. 10. Léon I^{er}, 457-474. 11. Léon-le-Jeune, 474, pendant 10 mois. 12. Zénon, 474-491. (Basile son compéteur, 476-477. 15. Anastase I^{er}, 491-518. 14. Justin-le-Vieux, 518-527. 15. Justinien I^{er}, 527-565. 16. Justin-le-Jeune, 565-578. 17. Tibère Constantin, 578-582. 18. Maurice, 582-602. 19. Phocas, 602-610. 20. Héraclius, 610-641. 21. Héracléonas, 641 ; ne règne que quelques mois. 22. Constant II, 641-668 ; 23. Constantin III, Pogonat, 668-685. 24. Justinien II, Rhinotmète, 685-695. 25. Léonce, 698-705. (Justinien, rétabli en 705, a la tête tranchée en 711). 26. Philippique, 711-715. 27. Anastase II, 715-716. 28. Théodose III, 716-717. 29. Léon III, l'Isaurien, 717-741. 30. Constantin IV, Copronyme, 771-775. 31. Léon IV, Chazare, 775-780. 32. Constantin V et Irène, sa mère, 782-802. 33. Nicéphore, 802-811. 34. Staurace, 811, règne pendant quelques mois. 35. Michel Curopale, 811-815. 36. Léon VI l'Arménien, 815-820. 37. Michel-le-Bègue, 820-829. 38. Théophile, 829-842. 39. Michel III l'Ivrogne, 842-867. 40. Basile-le-Macédonien, 867-886. 41. Léon VI, le Philosophe, 886-911. 42. Alexandre, Constantin VI Porphyrogénète, Romain Lécapène, Christophe, Étienne, Étienne et Constantin VII, 911-959. 43. Romain II, le Jeune, 959-963. 44. Nicéphore Phocas, 963-969. 45. Jean Zimisces, 969-976. 46. Basile II et Constantin VIII, 976-1028. 47. Romain Argyre, 1028-1051. 48. Michel IV le Paphlagonien, 1054-1041. 49. Michel V, le Calabate, 1041-1042. 50. Zoé et Théodora, 1042, règnent conjointement pendant 2 mois. 51. Constantin IX Monomaque, 1042-1054 (compéteurs : Maniacès, 1042, Léon Toricini 1044). 52. Théodora, seule impératrice, 1054-1056. 53. Michel VI, Stratiote, 1056-1057. 54. Isaac Comnène, 1057-1059. 55. Constantin X, Ducas, 1059-1067. 56. Eudoxie, d'abord avec ses trois fils, Michel VII, Andronic I^{er} et Constantin XI, puis avec Romain IV Diogène, son nouvel époux, 1067-1071. 57. Michel VII Parapinace, seul, 1071-1078. 58. Nicéphore Botoniate et Nicéphore Brienne, 1078-1081. 59. Alexis I^{er} Comnène, 1081-1118. 60. Jean Comnène, 1118-1145. 61. Manuel Comnène, 1145-1180. 62. Alexis II Comnène, 1180-1185. 63. Andronic-le-Vieux, 1185-1185. 64. Isaac l'Ange, 1185-1195. 65. Alexis III l'Ange, 1195-1205. 66. Isaac l'Ange rétabli ; Alexis IV le Jeune ; Nicolas Canabé, Alexis Ducas, dit Murzuphle, 1205-1204. (Empereurs latins). Baudouin I^{er}, 1204-1206. Henri I^{er}, 1206-1216. Pierre de Courtenai, 1216-1221. Robert de Courtenai, 1221-1228. Baudouin II et Jean de Brienne, 1228-1275. (Fin de la domination française. Suite des empereurs grecs). 67. Théodore Lascaris I^{er}, 1204-1222. 68. Jean Vatace, 1222-1235. 69. Théodore Lascaris II, 1235-1259. 70. Jean Lascaris et Michel Paléologue, 1259-1282. 71. Andronic Paléologue-le-Vieux, 1282-1332. 72. Andronic-le-Jeune, 1332-1341. 73. Jean Paléologue et Jean Cantacuzène, 1341-1391. 74. Manuel Paléologue, 1391-1425. 75. Jean Paléologue, 1425-1448. Constantin XII Dragosès, 1448-1455.

BASCARA (Combat de), entre les Français, commandés par le général Pérignon, et les Espagnols, du 50 avril au 8 mai 1794.

BASCHI (Matthieu), fondateur des capucins, au 16^e siècle, né dans le duché d'Urbain. Le pape Clément VIII lui permit d'observer la règle de saint François, et d'en porter l'habit ; il fut persécuté jusqu'à l'adoption de la

réforme, en 1528, et devint vicaire-général de l'ordre ; mourut à Venise, en 1532.

BASILE (Saint), surnommé *le Grand*, célèbre Père de l'Eglise au 4^e siècle, et l'un des fondateurs du monachisme, né à Césarée en 529, d'une famille originaire du Pont. Il étudia à Césarée, puis à Constantinople, où il suivit les leçons de Libanius, le plus célèbre rhéteur de son temps. De Constantinople, il passa à Athènes, 535, où il étudia la littérature, la géométrie, l'astronomie et la médecine. De retour à Césarée, il se livra d'abord au barreau ; mais bientôt il prit un grand dégoût du monde. Au retour de ses voyages d'Égypte et d'Orient, il se retira dans la solitude avec saint Grégoire de Nazianze, dans la province de Pont, où sa mère et ses sœurs avaient formé un monastère, décidé à y vivre, et l'imitation des solitaires qu'il avait vus dans ses voyages en Orient, et contribua puissamment par son exemple à répandre le régime monacal, dont il devint le type. Un grand nombre de disciples vinrent se rassembler autour de lui, parmi lesquels étaient ses deux frères saint Grégoire de Nysse et saint Pierre, qui devint évêque de Sébaste, et prit soin, après saint Basile, de la conduite du monastère. Dans cette retraite, qu'il habita plusieurs années, il composa ses *Ascétiques*, et revint à Césarée, où il fut ordonné prêtre, en 562, et, à la mort d'Eusèbe, 570, on l'éleva, malgré son opposition, au siège de Césarée, un des plus grands de tout l'Orient. A cette époque, le christianisme, à peine triomphant, luttait contre l'arianisme, qui était sur le point de l'anéantir. L'empereur Valens, venu en Orient pour contraindre les catholiques à communiquer avec les ariens, fit d'inutiles efforts pour soumettre Basile, désigné comme le plus redoutable. Il résista ; sa fermeté imposa à l'empereur, et on le laissa tranquille. Il mourut en 579 ; à son convoi, il y eut une telle affluence de monde que plusieurs personnes furent étouffées dans la foule. Les bénédictins ont donné une édition des œuvres de saint Basile, en grec et en latin, en 5 volumes in-folio, 1721-1750. Le premier tome contient l'*Hexaméron*, explication des ouvrages des six jours de la création, treize homélies sur les psaumes, un commentaire sur Isaïe, et cinq livres contre Eunomius, en réfutation de l'arianisme. Le second renferme vingt-quatre homélies sur différents sujets de morale, et sur les fêtes des martyrs, et ses *Ascétiques*, ou les traités pour la conduite des moines. Le troisième volume renferme un traité sur la divinité du Saint-Esprit, et 556 lettres sur divers sujets. Presque tous les ouvrages de saint Basile ont été traduits en français. On voit par les ouvrages de saint Basile qu'il est plutôt moraliste que théologien. Quant au point le plus saillant de sa doctrine, c'est la croyance au dogme oriental des anges et des puissances invisibles.

BASILE (Ordre de Saint-). Saint Basile, par ses écrits et par le modèle qu'il avait donné de la vie monastique, fut cause que les cénobites d'Orient prirent le nom de *disciples de saint Basile*. Cette congrégation, depuis le 4^e siècle, a constamment fleuri en Orient. En Occident, on prétend que cette règle n'a commencé que dans le 11^e siècle ; et que ce ne fut que vers 1067 que des moines de saint Basile vinrent s'y établir. Cependant, on peut prouver le contraire par une infinité d'abbayes dont la fondation est antérieure à saint Benoît. La règle de saint Basile fut reçue en Occident aussitôt que Rufin l'eut traduite en latin, vers 401. Le pape Grégoire XIII réforma les Basiliens en 1579, et réunit sous une même règle ceux d'Italie, d'Espagne, et de Sicile. Vers 1460, le cardinal Bessarion avait réduit les règles de saint Basile en 25 articles. Le monastère, chef de l'ordre, est en Sicile.

BASILE-LE-MACÉDONIEN, empereur d'Orient, né

de parents très-pauvres, dans un village de Macédoine, mais originaire d'Arménie, succéda le 24 septembre 867 à Michel, dit l'Éroque. Il fut d'abord soldat, et remplit successivement les plus hauts emplois. Ses talents et l'espèce de vénération qu'avaient pour lui les soldats plurent à l'empereur Michel, qui l'associa à l'empire, en 866, après la mort de Bardas, frère de l'impératrice Théodora, assassiné par Basile. Devenu seul possesseur de l'empire à la mort de Michel, qu'il avait fait assassiner au moment de son ivresse, il chassa Photius, patriarche de Constantinople, et rappela saint Ignace. L'an 877 et suivants, il réforma les abus, soulagea les peuples opprimés, rétablit la discipline des armées, et fit une compilation des lois en 40 volumes, connues sous le nom de *Basiliques*, qui ont servi de règle à la jurisprudence de l'empire grec jusqu'à sa destruction. L'an 878, à la mort de saint Ignace, Photius parvint à remonter sur le siège, et, au moyen d'une fausse généalogie, fit passer pour descendant des Arsacides l'empereur Basile, qui, en récompense, le maintint dans ses fonctions épiscopales, lui donna un asile dans le palais de Magnaure, l'admit dans ses conseils, et lui confia l'éducation de ses fils. L'an 800, après avoir défait les Sarrasins en Orient et en Italie, ses efforts furent inutiles pour les empêcher de dévaster le Péloponèse, et d'achever la conquête de la Sicile par la prise de Syracuse. Il mourut le 1^{er} mars 886, à la fin d'un règne de 18 ans, 5 mois et 6 jours, laissant la réputation d'un grand prince. De sa seconde femme, il laissa trois fils, Léon et Alexandre, ses successeurs, et Étienne qui fut patriarche de Constantinople.

BASILE II, empereur d'Orient, né en 933, et Constantin VIII, succédèrent à Zimisquès le 10 janvier 979. Ces deux frères ont régné environ 50 ans ensemble; mais Constantin laissa le soin du gouvernement à Basile pour se livrer entièrement à ses plaisirs. Les onze premières années de son règne furent employées à soumettre Bardas Sclérus et Bardas Phocas, qui voulaient se partager l'empire. Il allaqua ensuite les Sarrasins, fit des conquêtes sur eux, et les força à demander la paix; il fit alors la guerre aux Bulgares, et remporta de grandes victoires, qui lui valurent le surnom de *Bulgaroctone*. Le 29 juillet 1014, il les défait entièrement; mais il ternit sa gloire par la plus inique cruauté. Les 15,000 prisonniers qu'il avait faits eurent les yeux crevés, à l'exception d'un seulement par centaine, à qui on laissa un œil, et qui fut chargé de conduire chaque centaine à leur roi Samuel. Il continua activement la guerre contre ces peuples jusqu'à leur réunion à l'empire, 1019. Basile, qui avait sacrifié le repos de ses peuples à sa passion pour la guerre, ne fut point regretté à sa mort, arrivée en décembre 1023, dans sa 70^e année.

BASILE VALENTIN, alchimiste, et le plus célèbre chimiste du moyen âge, naquit en Allemagne en 1594. Il est en chimie ce que sont en poésie Ossian et Homère. Ses étonnantes expériences ont puissamment contribué aux progrès de nos chimistes modernes. Il passe pour le premier qui ait fait prendre intérieurement l'antimoine; il mourut vers le milieu du 15^e siècle. Parmi ses nombreux ouvrages, quelques-uns des principaux sont : *Du microscopie*; *Du grand mystère du monde, et de la médecine de l'homme*; *Révélation du mystère des teintures essentielles, des sept métaux et de leurs vertus médicinales*; *Traité chimico-philosophique des propriétés naturelles et super-naturelles des métaux et des minéraux*; *Pratique avec les douze clefs de la philosophie*; *Italiographie, de la préparation, de l'usage, et des vertus de tous sels animaux, minéraux et végétaux*, etc.

BASILE, célèbre imposteur, né en Macédoine, cher-

cha à remplacer l'empereur Romain, après avoir excité une révolte dans l'empire d'Orient, l'an 934, en se faisant passer pour Constantin Ducas, mort depuis plusieurs années. Romain envoya contre lui une puissante armée, et le fit amener à Constantinople, où il fut brûlé vif.

BASILIQUE, empereur d'Orient, en 475, frère de l'impératrice Vérina, parvint à détrôner Zénon, 475, et fut lui-même détrôné, en 477, par Zénon, qu'il avait supplanté. Pendant son règne, Basilius chercha à abolir le concile de Chalcedoine; plus de cinq cents évêques schismatiques souscrivirent à sa proposition.

BASILIQUE, du grec *basilikos*, qui signifie royal. Ce mot signifie proprement *maison royale*; il désignait à Rome un bâtiment somptueux dans lequel les centumvirs rendaient justice à couvert, ce qui le distinguait du Forum où les séances se tenaient en plein air. La forme des basiliques était celle d'un carré oblong avec un portique à chaque extrémité. Il paraît que l'origine des basiliques était due à l'intention de mettre à l'abri de l'intempérie de l'air la place libre qui se trouvait entre deux portiques parallèles, et qu'on la couvrait à cet effet d'un toit; la partie inférieure des portiques était occupée par de riches boutiques; au milieu était une grande place réservée aux gens d'affaires et de négoce. Dans de grandes salles voûtées, les centumvirs rendaient la justice; et les jeunes jurisconsultes donnaient leurs consultations, et les jeunes orateurs s'exerçaient à l'improvisation; il y avait en outre des promenades couvertes. Ainsi ces édifices étaient en même temps des tribunaux civils, des études de jurisconsultes, des gymnases d'éloquence, des bazars et des bourses de commerce. Rien ne répond mieux à la basilique romaine, quant à l'usage et quant au nom, à la forme près, que ce qu'on appelle, à Paris, le Palais. À l'extérieur, ces bâtiments civils se distinguaient des temples par une sévère simplicité. Point de ceintures de colonnes, point d'entablements sculptés, point de frontons au tympan riche et majestueux. De simples murailles percées de quelques fenêtres arrondies par le haut, à peine un cordon en relief, à peine quelques moulures pour soutenir le toit, telle était la décoration extérieure des basiliques; il paraît même que souvent les basiliques étaient ouvertes de tous les côtés pour la plus facile circulation du peuple et pour que les galeries communiquassent mieux avec la place publique; ou, si les côtés étaient fermés par des murs, il est à peu près certain que la façade principale n'avait point de mur, mais seulement une colonnade qui laissait la circulation libre au peuple. L'intérieur consistait en une salle trois fois plus longue que large, partagée par des rangées de colonnes en plusieurs allées dont celle du milieu était toujours la plus large. Chacune des galeries avait sa destination particulière; à leur extrémité se trouvait un espace vide, et au delà, vis-à-vis de la galerie du milieu, un enfoncement semi-circulaire au fond duquel siégeait le juge. À ses côtés, un banc, placé contre la muraille et courbe comme elle, était réservé aux assesseurs; cette espèce de sanctuaire de la justice avait le nom de tribunal; c'était la partie la plus décorée: elle était ornée de statues et d'autres ornements de sculpture. Cet hémicycle devint l'abside des basiliques chrétiennes; c'est-à-dire que le trône de l'évêque y avait pris la place du siège du juge dans les anciennes basiliques. La forme et les dispositions des basiliques réunissaient le double mérite de la solidité et de l'économie. La solidité est prouvée par la durée des édifices chrétiens qui ont emprunté cette forme et qui existent depuis 15 siècles environ. L'économie résultait de la légèreté du point d'appui et de celle de la couverture qui n'était que de charpente. Les basiliques étaient voi-

sines des places publiques ; de là on disait *basilique Trajan*, *basilique Nerva*, *basilique Auguste*, pour désigner les places au milieu desquelles elles étaient construites. Sous Aurélien, 272 de notre ère, on comptait 21 basiliques à Rome. Vitruve prescrit, dans son précieux ouvrage sur l'architecture romaine, les proportions qui doivent être appliquées aux diverses parties d'une basilique ; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que la basilique qu'il fit construire sous sa propre direction à Fano, 20 ans avant notre ère, et dont il donne une description très-détaillée, diffère totalement, sous le rapport de la disposition et des proportions, des règles qu'il a fixées lui-même. Ce texte de Vitruve était, il n'y a pas bien longtemps encore, le seul document capable de donner une idée de ce que pouvait être une basilique chez les anciens, car celles de Rome étaient presque entièrement détruites ; enfin les fouilles de la ville de Pompéïa qui semble avoir été préservée d'une ruine totale pour nous initier aux usages de la vie publique et privée des anciens, ont mis à même de juger complètement de l'ensemble d'une basilique antique. La basilique de Pompéïa tient aux portiques du forum qui lui servait d'entrée ; elle est entourée de galeries comme celles que décrit Vitruve, et la disposition du tribunal est encore parfaitement reconnaissable. Ce monument est ruiné environ à la moitié de la hauteur des colonnes, mais plusieurs chapiteaux et autres fragments en pierres volcaniques, trouvés dans les fouilles, permettent de juger du style de l'architecture, qui était original et appartenait à une bonne époque de l'art. En 1812, Napoléon ayant ordonné des fouilles dans le forum de Trajan à Rome, on découvrit la célèbre basilique Ulpienne qui occupait le centre de ce forum et passait pour la plus vaste et la plus magnifique de l'antiquité. Cette basilique dont on a retrouvé le superbe pavement de marbre précieux, les colonnes en granit et une quantité d'admirables fragments, appartenant à cette belle époque qui réalisa l'alliance de l'art grec et de l'art romain. Elle avait été construite, l'an 108 de notre ère, par le célèbre Apollodore de Damas, qui imprima à l'architecture romaine un caractère de grandeur, de force, d'originalité, de grâce et d'élégance qu'elle n'avait pas encore eu jusque-là, et qu'elle devait perdre bientôt après lui. Au reste, cette basilique n'était qu'un détail dans l'immense forum de Trajan qui contenait un vaste portique, un arc de triomphe, deux bibliothèques, une incalculable multitude de statues, et surtout cette admirable colonne trajane entourée de bas-reliefs représentant les combats des Romains sous le règne de Trajan, et surmontée de la statue de cet empereur. D'après le peu de fouilles qui ont été faites dans ce forum, on voit que la basilique était divisée en cinq parties par quatre rangs de colonnes formant une galerie double de chaque côté et en retour aux deux extrémités ; elle se trouvait dans la direction de l'est à l'ouest, et perpendiculaire au grand axe du forum ; sa charpente était de bois de cèdre, revêtu de bronze ; ses plafonds, de bronze doré, et son toit couvert en même métal. En 538, basilique, ainsi que tous les monuments du forum Trajan, excitèrent la vive admiration de ce prince. Les principales basiliques de l'ancienne Rome étaient : 1^{re} la basilique de *Caïus* et de *Lucius*, bâtie sous Auguste, 10 ans avant notre ère, entre l'enceinte actuelle de Rome et l'église de Sainte-Bibiane ; il ne reste que les voûtes de cette basilique. 2^o *Basilique Émilienne*, bâtie sur le forum, l'an 54 av. notre ère, par Paul-Émile, qui y employa 1,500 talents que César lui avait envoyés des Gaules ; la mémoire en est conservée sur une médaille brouzée de la famille

Æmilia. 3^o *Basilique Porcienne*, construite sous le consulat de Caton-le-Censeur et de Claudius, 187 avant notre ère ; c'était une espèce de halle au blé. 4^o *Basilique Sempromienne*, bâtie l'an 150 avant notre ère par Titus Sempromius, près du grand Cirque, pour les négociants de ce quartier populeux. 5^o *Basilique Julia*, bâtie par Vitruve l'an 20 avant notre ère, près du temple de Jules-César ; les centumvirs y rendaient la justice. 6^o *Basilique Antonine*, bâtie par l'empereur Antonin, 140 de notre ère, dans le quartier du Cirque de Flaminius ; elle était affectée surtout aux banquiers et aux orfèvres. 7^o *Basilique Fulvia*, par le consul Paulus Fulvius, 40 ans avant notre ère. 8^o *Basilique Alexandrine*, par Alexandre Sévère, près du Champ-de-Mars, 235 de notre ère. 9^o *Basilique Argentaria*, où l'on vendait toutes sortes de bijoux et de vases d'or et d'argent. 10^o *Basilique Martiana*, par Marcia, sœur de l'empereur Trajan, dans le 9^o quartier de Rome. 11^o *Basilique Matidia*, par Matidia, autre sœur de Trajan, dans le 9^o quartier de Rome. 12^o *Basilique Opimia*, sur la place du forum, par le consul Opimius, 155 avant J.-C. ; les centumvirs y rendaient la justice. 13^o *Basilique Pompéïa*, par le grand Pompée, 60 avant J.-C. 14^o *Basilique de Neptune*, par Abascadanle, affranchi d'Auguste, près du cirque de Flaminius, 20 avant notre ère. 15^o *Basilique Sicinia*, la plus ancienne, par le consul Sicinius, 140 avant J.-C. ; elle fut convertie en église chrétienne. 16^o *Basilique Nerva*, par l'empereur de ce nom, 92 de notre ère. 17^o Enfin, la plus magnifique de toutes, la *Basilique Trajane*, par l'empereur de ce nom, 108 de notre ère. Outre les fouilles que l'on a faites et qui permettent de juger de son ensemble, on la voit entière sur une médaille en or et sur une en grand bronze de cet empereur. Les noms des quatre dernières ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Le nom de basilique fut appliqué aux premiers temples du christianisme, et on conçoit facilement que le même nom ait servi à désigner des édifices dont l'usage était entièrement différent, quand on voit que les premières basiliques chrétiennes ne furent véritablement que des copies de la basilique antique. Rien ne fut plus facile que de l'adapter à sa nouvelle destination ; on changea la peinture et les mosaïques ; on revêtit les murailles latérales de tableaux religieux ; on incrusta dans l'hémicycle des légendes, des chiffres, des monogrammes et autres emblèmes mystiques. Quant à la disposition du plan de l'édifice, il n'y fut presque rien changé. Une fois la basilique ainsi transformée en temple chrétien, la disposition architectonique devint en quelque sorte un article de foi ; l'église la consacra, et lorsque Constantin et d'autres empereurs voulurent offrir au Dieu des chrétiens de nouveaux temples érigés en son honneur, ce fut sur le modèle des basiliques que ces nouveaux temples furent élevés. La raison de la préférence accordée à cette forme est facile à concevoir ; les chrétiens avaient une aversion profonde pour les temples du polythéisme et pour tout ce qui aurait paru les rapprocher d'un culte qu'ils détestaient ; puis les proportions de ces temples ne présentaient point une assez grande étendue ; ils étaient assez spacieux pourvu qu'ils pussent contenir les prêtres qui les desservaient, ainsi qu'on peut en juger d'après ceux qui sont arrivés jusqu'à nous ; mais les églises des chrétiens devaient renfermer des assemblées nombreuses ; comme aucun autre édifice n'offrait une plus vaste étendue, ni une plus belle décoration que les basiliques, on en imita la forme et on donna cette dénomination aux églises qu'on bâtit dans la suite. Les plus belles de celles qu'on voit à Rome portent encore aujourd'hui ce nom, et datent du règne de Constantin. Ce prince, en 516, donna son propre palais sur le mont Caelius pour y con-

struire la première église qui est encore reconnue pour la plus ancienne basilique de la chrétienté, c'est la basilique de St.-Sauveur. Elle est tellement masquée aujourd'hui par des constructions modernes, qu'on n'en reconnaît plus que le plan et l'emplacement. En 520, il fit bâtir la basilique de St.-Pierre au Vatican; elle a été remplacée, sous le pontificat de Jules II, 1500-1514, par la nouvelle et fameuse église qui a conservé le nom de basilique sans en avoir la forme. Mais la troisième grande basilique de Rome, celle de St.-Paul, hors des murs, sur le chemin d'Ostie, existe encore aujourd'hui telle à peu près que la firent construire Constantin, 325, et Théodose qui y mit la dernière main, 585. Cette église fut détruite en partie par un tremblement de terre, et restaurée par le pape Léon III, en 816; ce qui fait que vraisemblablement elle n'est plus, quant à la couverture et à la décoration totale, la même que sous Constantin; sa disposition seule et sa construction ont dû se conserver dans leur intégrité. Elle est composée, comme la basilique Ulpienne, d'une grande nef et de doubles galeries latérales, formant bas côtés, à cette différence près que, dans la basilique chrétienne, ces galeries s'arrêtent bien avant de l'abside et en sont séparées par une espèce de double nef transversale figurant, avec la nef principale, la forme d'une croix. Cette forme symbolique, retraçant le souvenir de la croix merveilleuse apparue à Constantin, devint dès lors une donnée impérieuse des églises chrétiennes. On remarque encore que les chrétiens employèrent presque constamment dans leurs basiliques les arcades sur colonnes, et qu'ils les substituèrent aux architraves employés par les païens; ils purent ainsi utiliser à peu de frais les divers fragments qu'ils tiraient d'anciens monuments, et, sous le rapport de l'art, ils trouvèrent, dans ce système de construction, un moyen de différencier nettement leurs édifices religieux de ceux du polythéisme. Ce type, inventé par les chrétiens, est celui qui a servi de base à l'architecture byzantine et arabe; puis par suite à l'architecture romaine et à celle dite gothique, et, après avoir été adopté par les maîtres de la renaissance, il est arrivé jusqu'à nous sans avoir jamais été abandonné. La basilique de Ste-Marie Majeure, anciennement la basilique Sicinia, présente, au moyen des embellissements modernes qui y ont été distribués avec choix, le parfait modèle d'une église chrétienne, et la copie la plus exacte d'une ancienne basilique. On attribue encore au règne de Constantin l'église de Ste-Agnes, hors des murs, scrupuleuse imitation des basiliques anciennes; elle fut bâtie vers 525 de notre ère par Constantin, à la prière de Constantia, sa sœur; la basilique de St-Jean de Latran, ancien palais de Fausta, par Constantin, en 512; la basilique de St.-Laurent, hors des murs, et celle de Ste-Croix de Jérusalem, élevée en 520. Le même empereur en éleva d'autres à Ostie, à Capoue, à Naples; cette dernière avait un revenu de 17,717 sous d'or, et des redevances en aromates d'Égypte et d'Orient. La basilique St.-Pierre, grâce à la munificence de son fondateur, devint propriétaire de maisons et de terres à Antioche, à Tharse, à Tyr, à Alexandrie, à Cyr, vers l'Euphrate. On lui payait des redevances annuelles en baume, storax, cannelle et safran. Ces dotations se composaient d'immeubles des martyrs qui n'avaient point laissé d'héritiers, des revenus des temples détruits, et des jeux abolis. — Les chrétiens conservèrent le nom de basiliques aux églises les plus magnifiques, celles qui possédaient ordinairement des reliques de martyrs. Les basiliques que l'on appelait encore patriarcales, pour les distinguer des églises titulaires, des *diaconies* et des *oratoires*, appartenait proprement au pape; elles avaient des *mansonnaires* ou gardiens

chargés de leur surveillance et de leur entretien. Depuis Constantin, tous les édifices chrétiens en Occident furent construits, à quelque différence près, dans la forme des basiliques. Cette forme avait tellement prévalu, qu'on la reconnaît même dans les constructions gothiques; plusieurs, telle que la cathédrale de Paris, en offrent une réminiscence assez exacte jusque dans ces travées qui environnent tout l'intérieur de l'édifice. Toutefois la disposition primitive des temples chrétiens subit de graves altérations; le changement de forme amena nécessairement le changement de nom, et c'est alors que la basilique fut remplacé par celui d'église. Le pape Pie VII, lors de son séjour à Paris, en 1805, érigea la cathédrale de Notre-Dame de Paris en basilique mineure. (V. ÉGLISE). On désigne encore sous le nom de basiliques, en Italie, de vastes salles dont l'usage était, à peu de chose près, celui des basiliques antiques; mais elles diffèrent essentiellement de celles-ci en ce qu'elles ont les galeries à l'extérieur, et sont ordinairement élevées au-dessus d'un rez de chaussée, et que leurs portiques, si elles en ont, sont à l'extérieur et sur la place, tandis que les basiliques antiques n'avaient de portique que dans l'intérieur. Les magistrats rendaient la justice dans les salles; le rez de chaussée était occupé par des boutiques, des prisons. Les plus célèbres monuments de ce genre sont le *Salone* de Padoue; la basilique de Brescia, remarquable par sa grandeur et ses ornements; celle de Vicence, restaurée par Palladio en 1530, est un des édifices les plus remarquables de l'architecture moderne. Ces monuments sont aujourd'hui dans un état complet d'abandon. Ceux de nos édifices qui par leur usage semblent offrir quelque analogie avec les basiliques antiques, sont nos Bourses et les salles des *Par-Perdus* de nos palais de justice.

BASILQUES, recueil des lois romaines d'Adrien et de Justinien, traduites en grec par les ordres des empereurs Basile et Léon-le-Philosophe, 870 et 886, et qui furent observées dans l'empire d'Orient jusqu'à sa destruction. Ce recueil, qui formait 60 volumes, n'est pas arrivé en entier jusqu'à nous. Les juriconsultes du 16^e siècle, entre autres Cujas, ont travaillé à le compléter; et, en 1647, Fabrot en donna une édition en 7 volumes in-folio, contenant le texte grec en regard de la traduction latine. On trouve encore dans cette collection des lacunes considérables qui n'ont pu être remplies.

BASIN. La plus ancienne fabrique de *basin*, cloffe en entièrement de colon, qui ait existé en France, fut en activité à Lyon en 1580; les ouvriers qu'on y employa vinrent du Piémont et du Milanais. Les premiers mouvements de cette industrie, qui occupait 2,000 ouvriers, furent très heureux en France; ses produits passaient annuellement en Espagne et en Portugal, et étaient évalués à un million. La fabrication des *basins* est aujourd'hui presque entièrement abandonnée en France et en Angleterre.

BASIRE (Claude), né à Dijon, en février 1764, d'une bonne famille de commerçants, fit de bonnes études chez les pères de l'Oratoire, et entra en qualité de commis aux états de Bourgogne; en 1799, il fut nommé membre du directoire du district de Dijon, et, en 1791, député à l'assemblée nationale; partisan zélé de la révolution, il fut un des plus terribles ennemis de la cour; proposé successivement le licenciement de la garde du roi, des officiers de l'armée, un décret d'accusation contre le général Lafayette, la sécularisation des ordres religieux et la liberté de tous les cultes; dans la journée du 10 août 1793, il sauva les Suisses faits prisonniers, en faisant déclarer qu'ils étaient sous la sauvegarde de la loi; nommé à la Convention nationale, il vota l'abolissement de la

royauté et la peine de mort contre ceux qui proposaient la création d'une puissance individuelle et héréditaire; fit la proposition de déclarer la république en état de révolution jusqu'à la paix générale; organisa à Lyon une municipalité nouvelle, et demanda, le 21 brumaire an II (11 novembre 1793), une loi qui exigeât le tutoiement. Basire, le dénonciateur du parti girondin, fut l'auteur de nombreux décrets d'accusation, d'arrestation et de mise hors la loi; mais plus tard, voyant les effets terribles de ce système de calomnie, il revint à des sentiments plus humains, et sauva un grand nombre de proscrits; vota et appuya le décret contre les clubs de femmes, ce qui le fit détester des sociétés populaires, et ne craignit point de se prononcer hardiment dans un discours à la Convention contre le système de la terreur. Quelques jours après, il fut dénoncé aux jacobins, décrété d'accusation par la Convention comme conspirateur, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté, le 13 avril 1794, à l'âge de 50 ans. Basire, qui avait sacrifié une partie de sa fortune à la cause publique, vivait avec une faible partie de la dot de sa femme. Trois ans après sa mort, le corps législatif accorda une pension alimentaire à sa veuve.

BASOCHÉ. Ce mot vient du grec *bazôchein*, plaisanter, ou plutôt par corruption du latin *basilica*. En 1502, lorsque Philippe-le-Bel eut rendu le parlement sédentaire et l'eut installé solennellement dans le palais de son aïeul, les procureurs demandèrent la permission, qui leur fut octroyée, d'avoir des *clercs* pour les aider dans leur surcroît de fonctions. Ces *clercs* formèrent une association qui prit le nom de *basoche* du mot *basilique*, synonyme de *palais*, parce qu'elle siégeait dans le palais de la Cité, habité par les rois, et qu'on appelait fréquemment, dans le moyen âge, Palais-Royal. Cette corporation, disciplinaire et disciplinée, avait la fastueuse dénomination de royaume, avec son roi calqué sur celui d'Yvetot, ses statuts et ses règlements, ses dignités, son uniforme militaire rouge-écarlate, son drapeau, ses armes, trois croisées en champ d'azur. C'est Philippe-le-Bel qui organisa que cette association porterait le titre de royaume, qu'elle formerait un tribunal jugeant en dernier ressort, tant en matière civile qu'en matière criminelle, tous les différends qui s'élèveraient entre les *clercs*, et toutes les actions intentées contre eux; qu'elle aurait le droit de citer à sa barre les délinquants, et de les punir par des amendes, la privation de leur grade, ou même l'exclusion du corps; que le président porterait le titre de *roi de la basoche*, et que tous les ans le roi et les sujets de ce royaume feroient une montre ou revue solennelle. Quoique cette ordonnance n'ait point été retrouvée, et que dès lors on puisse révoquer en doute son authenticité, les présomptions les plus fortes s'élèvent en faveur de cette origine; car on connaît la vive prédilection que Philippe-le-Bel eut toujours pour les légistes qui avaient si bien secondé ses plans de régénération monarchique. Quoi qu'il en soit, le personnel fort nombreux des officiers de la basoche du palais ou du parlement se composait primitivement d'un roi, d'un chancelier, d'un grand référendaire, de plusieurs maîtres des requêtes, d'un cat-général, d'un procureur-général, d'un avocat-trésoriers, d'un greffier, de quatre notaires et secrétaires, d'un grand-audencier, de huit huissiers et d'un référendaire. Le roi de la basoche avait le droit de porter la toque royale, et le chancelier la robe et le bonnet; les autres fonctionnaires, l'habit noir avec le rabat et le manteau. Les audiences de la communauté se tenaient deux

fois la semaine, le mercredi et le samedi, sur les cinq heures de relevée. Elle avait en outre le droit de cinquemette à d'autres associations de même nature les privilégiées qui lui avaient été concédées exclusivement. Les basoches de province tenaient leur juridiction en foi et hommage du roi de la basoche du parlement. Des cérémonies bizarres et bruyantes avaient lieu pour l'élection de ce monarque. Tout basochien devait avoir été béjaune, c'est-à-dire postulant, candidat (V. ce mot). Pour entrer dans ce noble corps, il fallait que le béjaune payât d'abord un teston s'il était roturier, et deux s'il était gentilhomme; puis sa bienvenue, qui consistait ordinairement en un banquet pantagruélique pour tout le corps. S'il refusait, un ancien de l'ordre lui suscitait ordinairement une mauvaise querelle devant le tribunal de la basoche, et le résultat infallible de cette bizarre procédure était de couvrir de ridicule le récalcitrant néophyte, et en même temps de vider son escarcelle. Le 25 juin 1540, François I^{er} passa en revue les *clercs* de la basoche. Ils formaient douze compagnies de cinq cents hommes chacune, ayant un capitaine, un lieutenant et un porte-en-seigne. Le parlement vauqua deux jours à l'occasion de cette montre. En 1548, lors des troubles de la Guienne, cette puissante corporation offrit à Henri II 6,000 volontaires dont la discipline et la brillante tenue émerveillèrent ce prince. En récompense de leur dévouement, il leur accorda le droit de prendre dans leurs armes casques et morions, et d'aller choisir tous les ans, dans la forêt de Bondy, trois chênes pour la plantation du mai dans la cour du palais, cérémonie pour laquelle il leur alloua une somme à prendre sur ses revenus particuliers. Ce prince leur assigna encore une promenade de 100 arpents, dite le *Pré aux clercs*, dans l'île Saint-Louis, près de la rue actuelle de Bretonvilliers. Un arrêt du 31 décembre 1562 permit aux basochiens de planter leur mai pendant la nuit, à la lueur des torches. Cette cérémonie se faisait au son des tambours et des trompettes, sous la présidence du roi de la basoche, entouré de tous ses officiers et de ses turbulents sujets divisés en douze compagnies, la pique à la main et le morion en tête. La plus belle prérogative du roi de la basoche était, sans contredit, celle de battre monnaie à son effigie. Il avait en outre des marchands et des artistes brevetés qui se faisaient honneur de porter ses armes et sa livrée bleue et jaune, tels que pâtisseries, barbiers, papetiers, médecins, gantiers, étuvistes. Henri III n'héritait point de la bienveillance de son père pour la basoche: ce fantôme de roi, universellement honni et conspué, s'alarma qu'il y eût en France d'autres royaautés que la sienne, lors même qu'elles seraient nominales ou burlesques. Il est vrai que sous le règne de ce misérable Valois la dignité royale se trouvait assez bien travestie pour qu'on pût briser le sceptre du prince des sots et du roi des fous. Mais ce qui vraisemblablement attira sur la basoche cette espèce de coup d'état fut la démonstration militaire qu'elle avait faite en 1582; 10,000 *clercs* bien armés et bien équipés avaient défilé sous les yeux du duc de Guise. La rancune de la couronne alla plus loin; elle dicta plusieurs édits pour défendre aux *clercs* de porter l'épée. Toutefois la basoche continua d'être dans les bonnes grâces du parlement. Elle se consola des délais de la cour et de l'hostilité ouverte du clergé par la protection que lui accordèrent d'illustres magistrats, tels que les Achille de Harlay, les Lamoignon et les Talon. Un des statuts fondamentaux de la corporation portait que l'on plaiderait tous les ans au carnaval une *cause grasse*. La basoche usait largement de ce privilège; peu soucieuse d'une morale vulgaire, elle ne se gênait nullement pour

mettre en scène les sujets les plus grivois, et quelquefois les plus obscènes. Sa hardiesse lui attira à maintes reprises de vertes admonestations. On menaça même de lui confisquer un privilège qu'elle faisait dégénérer en abus; mais le parlement, qui avait de la bienveillance pour elle, ne voulut point que les choses fussent poussées à l'extrême; il se contenta de lui recommander de mettre plus de décence dans le choix de ses pièces, et, en cas de désobéissance, il menaça les contrevenants des verges et du bannissement. On déféra à cet avertissement paternel, et la cause grasse ne fut point abolie. C'est à ce genre de plaidoirie annuelle qu'il faut rapporter l'origine des mystères, des sottises, farces et moralités qui étaient joués primitivement par les clercs de la basoche. Sous Louis XI, vers 1468, les *clercs de la basoche* du parlement et ceux du Châtelet commencèrent à jouer publiquement, dans la grande salle du Palais et ailleurs, des *folies et moralités*. Des arrêts du parlement des 15 mai 1476 et 19 juillet 1477 interdirent ces représentations, qui recommencèrent sous Charles VIII; elles furent de nouveau défendues par lettres patentes du 8 mai 1486, et reprirent faveur sous Louis XII, qui les autorisa formellement. Ce prince leur permit, en 1502, de dresser leur théâtre sur la table de marbre, qui était alors dans la grande salle du Palais, et qui fut détruite par l'incendie de 1618. Pour témoigner leur reconnaissance au *Père du peuple*, ils le mirent en scène; et, faisant allusion à sa prudente économie, ils le métamorphosèrent en un personnage d'une laderie ridicule, et tel qu'il a pu fournir à Molière quelques traits de son Harpagon. Le monarque eut le bon esprit de rire de cette grossière et indécente bouffonnerie. Toutefois le parlement, par un arrêt du 2 janvier 1516, interdit aux basochiens de jouer *farces ou comédies* dans lesquelles il serait fait mention des princes et princesses de la cour. En 1520, ils jouèrent à l'Hôtel-de-Ville une farce en présence de François 1^{er}. Le parlement leur ordonna, en 1538, de remettre à la cour les manuscrits de leurs pièces quinze jours avant que de les représenter, et leur défendit de déclamer les endroits rayés. La troupe comique de la basoche avait pour chef le *prince des sots*, qui exerçait des fonctions analogues à celles des Triboulet et des Angélyde la cour. Il paraissait en public qu'avec un capuchon et des oreilles d'âne, et il avait l'intendance du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Mais les caustiques et licencieuses cluubrations des comédiens de la basoche ne tardèrent pas à leur soulever de puissants et implacables ennemis. Le clergé surtout, qui avait à s'en plaindre personnellement, fut loin de se montrer aussi bienin que le bon Louis XII. Il les frappa d'abord d'anathème; puis, voyant le peu d'effet qu'il produisait sur eux, il intrigua activement pour les punir dans leur temporel. Grâce à son efficace protection, les *confrères de la Passion*, rivaux des comédiens de la basoche, usurpèrent, en 1545, le trône du *Prince des Sots*, ainsi que l'hôtel de Bourgogne, siège et limite de sa juridiction souveraine. Il ne resta plus à la basoche que le droit d'avoir une loge le jour du mardi-gras à l'hôtel de Bourgogne. Les confrères de la Passion, qui plus tard obtinrent la permission de jouer des tragédies et des comédies, d'où leurs représentations portaient le nom, dans le 16^e siècle, de *jeux de pois pîlés*, étaient obligés le mardi-gras, après le spectacle, de donner une collation aux officiers du royaume de la basoche, et d'aller les inviter le samedi précédent, et de recevoir d'eux des gants et des dragées. Ils essayèrent de se soustraire à cette charge; mais un arrêt du parlement de 1659 les condamna. Enfin, en 1641, Louis XIII, par une décision de son conseil d'état, cassa l'arrêt du parlement, et affran-

chit les comédiens de leur vieille redevance envers la basoche. Depuis 1667, époque où la basoche cessa d'étaler la splendeur de ses revues, la cérémonie de la plantation du mai devint la plus importante, et presque l'unique de la communauté. — Outre la basoche du palais, il existait à Paris deux autres basoches; celle de la cour des comptes, et celle du Châtelet. Elles prétendaient à la même origine et aux mêmes privilèges que celle du Palais, qui refusa toujours de reconnaître cette égalité. La basoche de la cour des Comptes avait pour chef un *empereur*; elle se proclamait *haut et souverain empire de Galilée*, du nom de la rue contiguë à la cour des Comptes. Elle eut, dans les 15^e et 16^e siècles, de fréquents démêlés avec le prévôt de Paris. Tous les ans, le jour de l'Épiphanie, il y avait revue et spectacle pour cette basoche. Sous Henri III, en 1582, l'empereur prit le nom plus modeste de chancelier. — La basoche du Châtelet, insignifiante succursale de la grande basoche du Palais, avait pour chef un prévôt, assisté de procureurs, notaires, commissaires et greffiers; elle s'intitulait *basoche souveraine et primitive de France, régnante en titre, et triomphante du Châtelet de France*. La discorde régna longtemps entre cette basoche et celle du Palais, dont elle refusait de reconnaître la suprématie. Mais vers la fin du 17^e siècle, elle commença à dégringoler, et, en 1740, elle était déjà tombée dans l'oubli. Ses membres tenaient plus souvent leurs séances au cabaret qu'ailleurs. Quant à la basoche du Palais, elle subsista florissante jusqu'à la révolution, et montra dans diverses occasions qu'elle n'avait rien perdu de sa vieille énergie. Elle eut l'honneur de soutenir et de gagner, au commencement du 18^e siècle, un procès contre les procureurs, qui cherchaient à s'affranchir insensiblement de la clause incommode portant qu'il fallait avoir 40 ans de basoche pour être reçu procureur. En 1754, 1770, 1787, elle se distingua par son dévouement tumultueux au parlement, exilé à ces trois époques; elle brûla en effigie le chancelier de Maupeou et le cardinal de Brienne. Enfin, lorsque c'en fut fait de l'ancien ordre judiciaire, la basoche, ne voulant point survivre au parlement ni au barreau, prit bravement son parti; elle équipa, en 1790, un corps de volontaires, dont l'uniforme écarlate et les épaulettes d'argent acquirent, dans nos grandes guerres de la révolution, une brillante illustration.

BASQUES (Les), petit peuple de race ibérienne; il occupe l'Aquitaine, la Gascogne, la Navarre, la Biscaye. Les Ibères et les Celtes étaient deux races; il n'y avait point chez les premiers d'institution de bardes et de druides, point d'union politique; le monde ibère les druides gauliques obéissaient à un chef; le monde celtique n'était antérieur au monde celtique; on n'en connaît rien que la décadence. Les Ibères, divisés en petites tribus, montagnards, étaient un peuple d'un génie médiocre, laborieux, agriculteur, mineur, attaché à la terre pour en tirer les métaux et le blé, et non belliqueux; mais le monde romain les poussa à un désespoir héroïque; leur courage était celui de la résistance, comme celui des Gaulois, l'attaque. Les cantons occupés aujourd'hui par les Basques appartenaient à divers petits peuples formant une confédération; les plus puissants étaient les Cantabres qui occupaient les districts les plus occidentaux au voisinage des Asturies, et les Vascons, qui occupaient les districts orientaux jusqu'aux Ibergètes; les peuplades intermédiaires étaient les Vardules et les Oribanenses, et les Autrigons avec les Caristes et les Romains. Après la conquête de l'Espagne par les Romains sur les Carthaginois, les Vascons furent comptés parmi les peuples soumis, et bientôt les Cantabres, qui avaient

fait une plus longue résistance, 40 avant J.-C. Un magistrat consulaire fut alors chargé du gouvernement de toute l'Ibérie septentrionale; trois lieutenants étaient sous ses ordres: l'un commandait, avec deux cohortes, chez les Callaïques, les Astures et les Cantabres; le second, avec une cohorte, confiait les Vardules, les Autrigons et les Vascons; le troisième administrait les Celtibériens. La première de ces subdivisions militaires forma plus tard une province consulaire séparée; les deux autres ne firent qu'une seule province présidiale composée de quatorze cités, parmi lesquelles étaient celles de Calagurris et de Pampiluna. Dans le dernier état de la distribution territoriale, faite par les Romains, la population vascone prédominait; c'est pour cela qu'on l'appela les Vascons ou Basques, car, pour les Castillans, les mots *Vascos* et *Bascos* ont absolument la même signification. Quand les Alains, les Suèves et les Vandales vinrent fondre sur l'Hispanie et s'y établir, la Tarraconnaise resta province romaine; mais Réchiaire, le chef des Suèves, en 448, s'avancant à l'est, ravagea les Vasconies et d'autres provinces, fit ensuite un traité de paix avec Rome, et resta huit ans tranquille, 456. A cette époque, il s'empara de la Tarraconnaise. Théodoric, roi des Visigoths, vint réprimer l'usurpation des Suèves et leur enlever leurs dernières domination et s'empara de Pampelune et des Vasconies. Quelques années plus tard (542), Childebert et Clotaire, en guerre avec les Goths, se rendirent maîtres de la Vasconie, ravagèrent la Tarraconnaise, et portèrent leurs armes à l'ouest jusqu'au Minho, où les Suèves, réunis aux Goths, les arrêtèrent. Ces rois francs, en se retirant, chargèrent le duc Francion du soin de gouverner la Cantabrie et leurs domaines au delà des Pyrénées. Cet état de choses dura jusqu'en 534, où Athanagilde, soutenu de l'empereur Justinien, vint s'établir dans la Cantabrie et la Vasconie. Alors disparut la domination des Francs et celle des Visigoths; mais, en 580, Leuvigilde, roi de ces derniers, en conquit une partie, et bâtit Victoria dans le district d'Alava, en mémoire de cette conquête et pour affirmer ses succès. En 581, Chilpéric, roi de Soissons, envoya contre les Vascons une armée qu'ils battirent complètement; enhardis par ce succès, ils vinrent, en 586, ravager et piller les frontières de l'Aquitaine. Le duc Austrovalde, chargé d'en tirer vengeance, fit contre eux plusieurs expéditions qui n'eurent que de faibles résultats. Du côté de l'Espagne, Récarède, fils de Leuvigilde et après lui Vittérie, firent peu de progrès; mais, en 602, Théodoric de Bourgogne et Théodebert d'Austrasie, soumièrent les Vascons qui s'étaient répandus dans la Novempopulanie, et leur imposèrent tribut, leur donnant pour gouverneur le duc Géntialis. Aighian, successeur de Géntialis, fut chassé par eux et remplacé par Amand, beau-père de Charibert, frère du roi Dagobert. Du côté des Goths, le roi Gondemar, en 610, remporta, sur les Vascons et sur les troupes romaines quelques avantages; mais, en 615, Sisébal, son successeur, enleva la Cantabrie aux Romains, et soumit les Vascons jusqu'aux Pyrénées; en 621, Suñtilla, devenu roi d'Espagne, les réduisit, les força à lui payer tribut et à fournir des otages. Il employa ce tribut, pour les maintenir, à la construction de la ville d'Olite, que les Basques appellent encore aujourd'hui *Iriberry*, ou ville neuve. Ainsi les Vascons qui, cependant, ne subirent jamais la naturalisation parmi leurs vainqueurs, ont été successivement soumis aux Carthaginois, aux Romains, aux Suèves, aux Francs et aux Goths. V. **AQUITAIN**, **GASCOGNE**, **NAVARR**, **BISCAYE**, car l'histoire des Vascons ou

Basques, depuis leur soumission aux Goths et aux Francs, appartient à ces différentes provinces. Quant au pays basque français, le Labourd, *Lapurdu*, résidence du tribun de la cohorte de Novempopulanie sous les Romains, il formait, avec quelques contrées voisines, l'évêché de Bayonne; la plus forte partie du Guipuzcoa en dépendait, mais il en fut détaché en 1563, sous Philippe II et réuni à l'évêché de Pampelune. Le Labourd eut des seigneurs particuliers, sous le titre de vicomtes, aux 11^e et 12^e siècles; il fut ensuite réuni à la Gascogne et entra dans le domaine de la maison de Béarn, jusqu'à sa réunion à la couronne par l'avènement de Henri IV. En 1790, lorsque la France fut divisée en départements, on la comprit dans celui des Basses-Pyrénées sous le nom de district d'Ustaritz; plus tard, en 1800, il fut agrandi pour former l'arrondissement de Bayonne. La Basse-Navarre (en basque *Garaci*), qui avait pour capitale Saint-Jean-Pied-de-Port, ne fut qu'un sixième canton du royaume de Navarre jusqu'à la conquête de Pampelune par Ferdinand-le-Catholique (1503), et resta au pouvoir des rois de la maison d'Albret jusqu'en 1607, par l'avènement au trône de Henri IV, qui la réunit à la couronne. En 1790, district de Saint-Palais, puis partagé, lors de l'établissement des préfetures, entre les arrondissements de Bayonne et de Mauléon. La Soule (en basque *Zuberna*), capitale Mauléon, eut aussi des seigneurs particuliers jusqu'à la fin du 15^e siècle; ils descendaient de la maison de Gascogne. En 1607, ainsi que les autres domaines du Béarn, elle fut réunie à la couronne de France, et forma, en 1790, le district de Mauléon jusqu'en 1800, où, agrandie d'une portion de la Basse-Navarre, elle devint sous-préfecture sous la dépendance de l'évêché de Dax, ensuite sous celui d'Oloron, qui, depuis le concordat de 1801, est resté fondu dans celui de Bayonne.

BAS-RELIEF. On appelle généralement de ce nom tout ouvrage de sculpture dont les objets ne sont point isolés, mais adhérents à un fond ou champ, soit qu'ils y aient été appliqués ou attachés, soit qu'ils fassent partie de la matière dans laquelle ils ont été travaillés. On distingue trois genres de bas-reliefs. On appelle *haut-relief* ou *plein-relief* ceux dont les figures sont entières ou paraissent saillantes hors du fond; le demi-relief est celui dont la figure sort du corps du plein; le bas-relief est celui où les figures perdent leur saillie, et sont représentées comme aplaties sur le fond. On donne le nom de *miplates* aux figures dont la saillie est extrêmement légère. Le mot *anaglyphum* indiquait, chez les anciens, d'une manière générale et peu déterminée, ce genre de sculpture; on lui donnait le nom de *toruma*, lorsqu'on l'exécutait en métal; mais le nom spécial, et dont Pausanias se sert toujours, est *typos*, et dans les auteurs latins *typus*. Les anciens employaient les bas-reliefs pour en décorer les monuments d'architecture, et en orner leurs meubles. Toutes les nations connues dans l'histoire de l'art ont eu des bas-reliefs, et le style de ces ouvrages est semblable à celui de leurs autres monuments. Les Égyptiens ornaient les temples d'une quantité innombrable de figures, dont la plupart sont gravées ou peintes, mais beaucoup aussi en bas-relief. Leur manière de travailler était particulière; ils creusaient dans la pierre un trait autour du bas-relief, et l'exécutaient de manière qu'il ne saillait pas du plan; ce qui en fait une espèce de gravure. On trouve en Égypte, et principalement sur le fronton des temples, où le scarabée étend ses élytres, des bas-reliefs qui ne saillent pas sur le plan. Les Persans aimaient aussi l'emploi des bas-reliefs: les murs de l'ancienne Persépolis en conservent un grand nombre, et notamment une procession singulière, gravée par Char-

din, Lebrun et Niebur; ils ont un relief très-saillant. Les Étrusques avaient aussi des bas-reliefs. Des sculptures en terre peinte à l'eau, trouvées chez les Volsques, nous apprennent que ces peuples avaient l'usage de peindre leurs figures, usage qui n'appartient qu'à la naissance ou à la décadence de l'art. Souvent les bas-reliefs que les anciens employaient dans l'architecture, étaient de terre cuite; on en décorait le fronton des temples. Ils exécutaient aussi des bas-reliefs en ivoire, en métal, et le plus souvent en marbre. Il y avait dans l'antiquité différents bas-reliefs célèbres, tels que ceux exécutés en ivoire par Phidias sur le bouclier et la base de la statue de Minerve, à Athènes, 440 avant notre ère; les bas-reliefs qui ornaient le trône de Jupiter-Olympien, exécutés par Alcamène, 440; celui d'Apollon-Amycléen; la caisse de Cypselus; les bas-reliefs du temple d'Hercule, à Thèbes, exécutés par Praxitèle, 520 avant J.-C.; ceux du temple de Delphes, par Praxias et Androsithènes, 460 avant J.-C.; le célèbre monument de Mausolus, roi de Carie, appelé de la Mausolée, et exécuté par Scopos, Bryaxis, Timotheus et Leocharis, 350 av. J.-C.; les 56 colonnes du temple de Diane d'Éphèse, etc. Les artistes anciens qui se distinguèrent dans l'exécution des bas-reliefs dont on ornait les vases sont, entre autres: Mentor, Acras, Boethus, Mys, Calamis, Antipater, Stratoniceus, Praxitèle, etc., environ 550 avant notre ère. On employait les bas-reliefs de marbre pour orner les autels, comme on le voit par ceux qui existent dans le musée Capitolin, et dont l'un représente l'éducation de Jupiter et l'autre les travaux d'Hercule, ou la base des statues, et le plus souvent des tombeaux, quelquefois même les mardelles des puits. Lors de la décadence de la Grèce, on érigeait des bas-reliefs en mémoire des hommes qui avaient bien mérité de la patrie, au lieu des statues qu'on leur érigeait anciennement; c'est ce qu'on voit par les bas-reliefs que plusieurs villes d'Arcadie avaient érigés en mémoire de Polybe, 120 avant notre ère. Les bas-reliefs avaient encore une destination dont les auteurs n'ont point parlé, mais que l'on connaît par quelques monuments rares qui sont arrivés jusqu'à nous. Ils servaient pour ainsi dire de tables figurées d'une partie du cycle mythologique, ou même de l'histoire cyclique tout entière; ils étaient accompagnés d'épigraphes qui désignaient les choses et les personnages, et qui souvent étaient disposés en forme de tables chronologiques, comme la liste des prêtresses de Junon-Argienne. Ils servaient à enseigner la mythologie, l'histoire poétique dans les écoles. Lorsque les arts des Grecs furent conviés à l'embellissement de Rome, on employa les bas-reliefs à orner les monuments élevés par les Romains pour éterniser la mémoire de leurs victoires, c'est-à-dire les arcs de triomphe et les colonnes triomphales. Sous les empereurs, l'usage de brûler les morts étant devenu moins général, soit parce qu'on avait besoin de ménager le bois, soit parce qu'on avait adopté insensiblement les idées religieuses de l'Orient, on commença à enterrer les morts dans des cercueils de marbre, qu'on appelle plus communément sarcophages. Leur nombre devait être immense dans les environs de Rome, à juger d'après ceux que l'on conserve dans les cabinets. Les bas-reliefs dont on ornait ces sarcophages étaient certainement faits avec peu de soin, et par des sculpteurs de peu de talent; mais ces sculptures médiocres nous conservent les superbes compositions des premiers artistes qui ont fait l'admiration de l'antiquité. Dans la plupart des bas-reliefs grecs, le visage du défunt est à peine dégrossi; ce qui fait conjecturer qu'il y en avait des espèces de manufactures; qu'on les transportait de la Grèce à

Rome, et qu'on les y terminait après les avoir vendus, en donnant la ressemblance du défunt pour lequel le sarcophage était destiné. Les compositions, qui ont été copiées sur ces sarcophages, sont souvent celles des plus grands maîtres, dont les ouvrages, tels que les peintures de Polygote et de Panœnus, dans le Lesche, dans le Pécile, etc., ont péri depuis longtemps lorsque les villes de la Grèce furent saccagées et pillées. L'usage des bas-reliefs chez les modernes est le même que celui qu'en faisaient les anciens; nos monuments publics, nos palais, nos églises, nos meubles, nos salles de spectacle en sont décorés. Mais, par le luxe des détails, ils s'éloignent quelquefois de la belle simplicité des bas-reliefs antiques. Dans le moyen âge, on ornait les stalles, les devantails d'autel, etc., de petites figures, dites gothiques, qui annoncent l'art dans sa décadence. On admire principalement à Paris les bas-reliefs de la porte Saint-Denis, commencés par Girardon, en 1672, et terminés par Michel Anguères, 1680; ceux de la fontaine des Innocents, appelée la fontaine des Nymphes, par Jean Goujon, en 1568; enfin, de nos jours, le fronton du Panthéon, par notre grand sculpteur David, qui y a mis la dernière main, en 1837; et les bas-reliefs de l'arc de triomphe de l'Étoile, auxquels a travaillé l'élite de nos artistes contemporains. Des brevets d'invention ont été accordés, en 1808, à M. Delaunay, pour des bas-reliefs en fonte de fer; à M. Kirstein, orfèvre de Strasbourg, en 1811, pour des bas-reliefs en argent; et à M. Dodé Enfrin, en 1820, pour des bas-reliefs en porcelaine; et tout récemment, à Paris, à M. Tirrart, pour des bas-reliefs en carton-pierre; et à M. Dédreux, pour des bas-reliefs d'une matière plastique aussi dure que la pierre. On fait aujourd'hui des bas-reliefs en stuc ligneux et en bois coulé, qui sont susceptibles de dorure et de toute espèce de peinture. — Depuis 1806, on fabrique en France des ornements imitant les plus riches sculptures, à l'aide de moulage d'une composition plastique appelée carton-pierre; on s'en sert pour toutes les décorations intérieures et extérieures des monuments, églises, théâtres, etc.

BASSAL (Jean), prêtre de la congrégation de la Mission lors de la révolution de 1789, dont il embrassa les principes avec enthousiasme; en 1790, il devint curé constitutionnel de la paroisse St-Louis, à Versailles, puis vice-président du district de cette ville; député de Seine-et-Oise à l'assemblée législative et à la Convention; il appuya, en mars 1792, la proposition d'une amnistie pour les infortunés commis à Avignon, le décret d'accusation contre le duc de Brissac, et vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel; fut envoyé en mission dans le Jura, et à son retour il fut nommé secrétaire de l'assemblée; devenu président de la société des jacobins, il passa en Suisse comme espion de l'ambassadeur Barthélemy et pour faire les approvisionnements de l'armée d'Italie; en l'an VI, lors de l'organisation de la république romaine, il fut nommé secrétaire-général du consulat, emploi qu'il quitta pour suivre le général Championnet en qualité de secrétaire dans ses campagnes d'Italie; fut accusé de lapidation avec Championnet et arrêté sous le directoire, dont la chute les sauva, 5 prairial an VII. Après le 18 juin 1799, il suivit de nouveau le général, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort; alors il revint à Paris, et mourut en 1802.

BASSAN, famille de peintres célèbres, dont le nom venait de la ville de Bassano, où son chef, Jacques Durand, fils de François, peintre médiocre de Vienne, s'était établi à Bassano. Ce Jacques, fort habile dans le paysage et dans les animaux, mourut en 1592, à 82 ans, laissant quatre fils, François, Léandre, Jean-Baptiste et Jérôme.

François, l'aîné, le plus célèbre, s'établit à Venise, et mourut d'un accès de mélancolie, en 1594, à l'âge de 44 ans. Léandre s'attacha particulièrement aux portraits, et imita la manière du Titien; il mourut à Venise en 1625. Les deux autres frères s'occupèrent spécialement de copier les ouvrages de leur père; Jean-Baptiste mourut en 1622, et Jérôme en 1615.

BASSANO, jolie petite ville de l'empire d'Autriche avec une population de 10,000 habitants, située sur la Brenta; son industrie variée et son commerce la rendent assez importante; elle est la patrie du Bassano, émule à la fois du Titien, de Corrège et de Ferracina. Les Carrare, souverains de Padoue, étaient de Bassano. Ses établissements remarquables créés par M. Parolini, célèbre naturaliste, sont : le gymnase, le jardin botanique et le cabinet minéralogique. La typographie Remondini, qui comptait 50 presses et employait plus d'un millier de personnes, a bien perdu de son éclat depuis la mort de ses riches propriétaires qui, par leurs immenses entreprises, ont donné tant de célébrité à cette ville.

BASSANO (Bataille de). Le comte Wurmser, général autrichien, poursuivi sans relâche par Bonaparte, depuis la bataille de Roveredo, croyant que le général français cherchait à s'emparer d'Innsbruck, envoya une forte colonne sur Vérone pour attaquer les Français sur leurs derrières; mais l'armée française l'avait prévu par une marche de 20 lieues en deux jours et lui-même se trouvait coupé. Le 8 septembre 1796, elle arrive à 7 heures au défilé des Gorges, gardé par les Autrichiens. Le général Masséna se poste avec sa division et la quatrième demi-brigade sur la droite, tandis que le général Augereau se dirige sur la gauche. On en vient aux prises; les Autrichiens, après avoir résisté vigoureusement, sont mis en déroute et poursuivis par la cavalerie du général Murat. Dans le même moment, Bonaparte marche sur Bassano, occupé par Wurmser et son état-major. Augereau et Masséna y pénétrèrent, l'un par la gauche, l'autre par la droite, et bientôt la 4^e demi-brigade, enlevant dans sa course les pièces qui défendaient le pont de la Brenta, tous les efforts des grenadiers d'élite autrichiens sont impuissants. Le général Wurmser et le trésor de son armée manquent d'être pris. Cinq mille prisonniers, 53 pièces de canon et deux équipages de ponts sont le prix de cette victoire, dans laquelle se signalèrent les généraux Verdier et Saint-Hilaire, le chef de bataillon Frère et un carabinier de la cinquième demi-brigade qui traversa trois pelotons ennemis, arrêta l'officier-général, et tua treize autrichiens. L'année entra le premier dans Bassano enleva de sa main deux drapeaux aux Autrichiens, et obtint le grade de général. C'était le 6^e jour de batailles, de combats et de succès, qui coûtèrent aux Autrichiens 16 mille prisonniers, un grand nombre de tués ou blessés; enfin le général Wurmser n'était plus à la tête que de 9,500 hommes lorsqu'il parvint à s'enfermer dans Mantoue.

BASSANO (Prise de). Le général Moreau, commandant l'aile gauche de l'armée d'Italie, reçut ordre du général en chef, Brune, de s'emparer de Bassano. Il y entra le 11 janvier 1801. Il avait franchi, dans l'espace de huit jours, 150 milles d'Italie, dans un pays de montagnes, où il avait souvent été obligé d'en venir aux mains pour se livrer passage. Dans ces différents combats, il avait vaincu 2,000 prisonniers.—Bassano fut encore prise le 5 novembre 1805. Le général Masséna, après avoir pris Bassano, poursuivit les Autrichiens qui se dirigeaient sur lui, dans un harcèlement continuel leur arrière-garde, et, dans un combat qui se livra près du village de Saint-Pierre in Gu, ils perdirent 600 hommes et une pièce de canon; ils parvinrent cependant à passer la Brenta, et

coupaient le pont lorsque l'arrière-garde française arriva. Une vive canonnade s'engagea d'une rive à l'autre; la nuit seule la fit cesser. Dès le lendemain matin, plusieurs régiments de cavalerie passèrent la Brenta; bientôt le pont réparé, l'armée française défila, s'empara successivement de Citadella, Castelfranco, Saltrunda, Albaredo et Bassano, et fit 1,800 prisonniers.

BASSANO (Alvare de), marquis de Sainte-Croix, fameux amiral espagnol dans le 16^e siècle. Tout jeune, il entra dans la marine; fit plusieurs campagnes dans lesquelles il se signala, et fut nommé général des galères d'Espagne par Charles-Quint. En 1530, il prit sur les Maures la ville de Honna, et peu de temps après la forteresse de Giara. En 1534, il détruisit une flotte française de 24 vaisseaux, sur les côtes du royaume de Galice; fut chargé de protéger les galions qui revenaient d'Amérique, et parvint à assurer les côtes d'Andalousie contre les corsaires d'Afrique. En 1571, il contribua beaucoup à la victoire de Lépante contre les Turcs; en 1572, dans un combat singulier, il se rendit maître d'un vaisseau, commandé par Mahomet Ucébi, neveu du fameux Barberousse. En 1585, il contribua puissamment à défaire la flotte française, envoyée au secours du Portugal; mais il tenait sa gloire par les cruautés qu'il exerça contre les prisonniers; il fit mourir 80 prisonniers de distinction, parmi lesquels était Philippe de Strozzi. En 1584, il chassa définitivement don Antoine Strozzi des îles Tercère, et commit les mêmes cruautés que l'année précédente envers les prisonniers. En 1586, il attaqua et défit la flotte anglaise près du cap Sainte-Hélène, et fit l'amiral Drake prisonnier. En récompense de ses services, il fut nommé grand-amiral de la flotte dite l'*Invincible*, destinée contre l'Angleterre; mais la mort le surprit à la suite de quelques reproches que lui fit Philippe II. Le roi le regretta beaucoup, et prétendit que si le marquis de Sainte-Croix avait commandé l'expédition, sa flotte n'eût point été battue.

BASSANO (Hugues-Bernard Maret, duc de), pair de France, fils d'un médecin distingué de Dijon, où il naquit le 1^{er} mai 1765. Il fit ses premières études pour entrer dans l'artillerie ou le génie. A l'âge de 18 ans, il obtint le deuxième prix proposé par l'académie de Dijon, dont le sujet était l'éloge de Vauban. Le comte de Vergennes, son compatriote, le fit venir à Paris, où il suivit au collège de France le cours du droit des gens. A la mort de son protecteur, il partit pour l'Allemagne étudier le droit public, et retourna en France pour assister à l'ouverture des états-généraux. Il conçut dès lors, avec M. Mejan l'aîné, l'idée d'un journal, intitulé *Bulletin de l'Assemblée*, qu'il quitta pour travailler au *Moniteur universel*, journal que venait de créer le libraire Pankoucke. De ce moment date la fortune de M. Maret. Après la clôture de l'Assemblée constituante, il cessa de prendre part à la rédaction du *Moniteur*, et resta, jusqu'en 1791, attaché à la société des Jacobins. Le 17 juillet de la même année, il devint un des fondateurs du club des Feuillants. Après le 10 août 1792, il fut nommé chef de division au ministère des affaires étrangères, puis directeur général, et enfin envoyé en ambassade en Angleterre. De retour en France, il fut destitué, puis nommé peu après ambassadeur à Naples; arrêté dans son voyage par les troupes autrichiennes, 25 juillet 1793, il fut conduit dans le fort Saint-Georges de Mantoue, puis dans la forteresse de Crun, en Moravie. Après trois ans de captivité, il revint en France, où, un an après, il fut chargé de traiter à Lille de la paix avec l'Angleterre. Il était sur le point de conclure un traité honorable, lorsque le 18 fructidor arrêta les négociations. A cette époque com-

menèrent les premiers rapports de Maret avec le général Bonaparte. Revenu à Paris et disgracié, il s'occupa spécialement de littérature jusqu'au 18 brumaire. En décembre 1799, il fut nommé secrétaire-général des consuls, place qui fut depuis convertie en ministère, sous le titre de secrétaire d'état, où M. Maret dirigea 10 ans les affaires de ce ministère central. Initié dès lors à toutes les affaires du gouvernement, il fut chargé de diverses négociations importantes. Décoré, en 1805, du grand-aigle de la Légion d'Honneur, il concourut, à Vienne et à Presbourg, au traité de paix conclu avec l'Autriche, cette même année. En 1806, il fut chargé par Napoléon de l'organisation du gouvernement polonais. Quelque temps après, il signa avec l'ambassadeur persan, au quartier-général de Finkenstein, le traité d'alliance entre la France et la Perse. En 1809, il fut fait duc de Bassano. Ce fut lui qui eut la première idée d'une union entre Napoléon et une princesse autrichienne, dans l'espoir d'amener ainsi la pacification générale. En 1811, Napoléon l'appela au ministère des affaires étrangères. La guerre était sur le point d'éclater; aussi le duc de Bassano fit-t-il tous ses efforts pour engager les États-Unis dans une guerre avec l'Angleterre, et à attacher à la France, par des alliances offensives et défensives, l'Autriche, la Prusse et le Danemarck, etc. Après la bataille de Leipsig, Napoléon lui retira le portefeuille des affaires étrangères; tout en lui conservant son emploi de ministre-secrétaire d'état. En 1814, M. de Bassano ne quitta Napoléon qu'à son départ pour l'île d'Elbe, et fut le seul de tous ses ministres qui reçut ses adieux à Fontainebleau. Resté sans emploi pendant la première restauration, le duc de Bassano, au retour de Napoléon, reparut dans le conseil, où il se prononça avec énergie en faveur d'une charte libérale, et refusa de signer l'acte additionnel. Il s'opposa aussi avec force au rétablissement de la confiscation pour les délits politiques; mais, sans consulter l'empereur, il approuva la convention conclue entre le général Gilly et le baron de Damas, et insista pour son exécution. En 1815, il offrit sa démission, et abandonna ses fonctions pour suivre Napoléon à Waterloo. Après l'abdication, il refusa toutes fonctions dans le gouvernement provisoire, et rentra dans la vie privée. Proscrit, il se retira en Suisse, où il fut fait prisonnier, après avoir reçu plusieurs coups de baïonnette dans l'attaque d'une maison de campagne qu'il habitait, et fut livré à l'Autriche. En 1820, il rentra en France, et vécut tranquille jusqu'en 1830. En 1827, il avait été un des premiers à s'élever contre la prétention de l'ambassadeur d'Autriche, qui avait proposé d'ôter aux hommes de l'empire les noms glorieux qu'ils avaient acquis sur les champs de bataille ou par de grands services rendus à l'état. En 1831, M. de Bassano fut appelé à la cour des pairs, et fut chargé, cette année et en 1832, de plusieurs rapports importants. En 1835, il prit plusieurs fois la parole dans la discussion du projet de loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. En 1834, il fit deux rapports pour l'abolition des majorats, et, le 10 novembre 1834, il fut appelé au ministère de l'intérieur, où il ne fit qu'un court passage. Dans les débats à la chambre des pairs, lors de la proposition de disjoindre les causes des prévenus de Paris et de Lunéville de celles de leurs co-accusés de Lyon, M. de Bassano se prononça avec chaleur en faveur des principes de justice et de morale.

BASSARIDES, prêtresses de Bacchus, dont le nom venait, soit d'une certaine chausserie qui se faisait à Basariurn, ancienne ville de Lydie, soit d'une robe longue qui allait jusqu'aux talons, et que les Thraces appelaient *bassara*.

BASSE CONTINUE, ainsi appelée parce qu'elle dure pendant toute la pièce, et dont le principal usage, outre celui de régler l'harmonie, est de soutenir la voix et de conserver le son. On prétend que c'est un Italien, nommé Ludovico Viana, qui, vers l'an 1600, la mit le premier en usage.

BASSE-CONTRE, acteur qui, dans les chœurs de l'opéra et les concerts, chante la partie de basse-contre. Cette voix, plus grave que la basse-taille, a plus de corps et d'intensité; mais elle exécute la même partie. Elle est à l'harmonie vocale ce que la contrebasse est à l'harmonie instrumentale.

BASSE DE FLÛTE A BEC, instrument dont la figure et la tablature est entièrement semblable à celle de la flûte à bec, dont la basse ne diffère qu'en grandeur; l'un et l'autre instrument ne sont plus en usage.

BASSE DE FLÛTE TRAVERSIÈRE, instrument qui sonne la quinte au-dessous de la flûte-traversière, et qui lui est en tout semblable, à cela près qu'il est plus grand. On ne s'en sert plus.

BASSE DE VIOLE, instrument de musique à sept cordes, qui n'est plus en usage.

BASSE DE VIOLON, instrument à cordes, en tout semblable au violon, à l'exception des ouïes qui sont en C, au lieu qu'au violon elles sont en S, et en ce qu'il est beaucoup plus grand, et qu'on le tient entre ses jambes pour en jouer.

BASSE-TAILLE, celui qui chante les rôles de basse-taille, c'est-à-dire de la partie qui tient le milieu entre la basse la plus forte et la taille. Les magiciens, les tyrans, les amours haïs sont pour l'ordinaire des basses-tailles. Cela vient sans doute de ce que la voix appelée parmi nous haute-contre s'accorde mieux avec l'idée de la jeunesse, et convient mieux par conséquent aux rôles d'aimoureux que celle de la basse-taille.

BASSÉE (Siège de la). En 1647, le maréchal de Gassion assiégea la Bassée, petite ville de Flandre. Comme il savait que la place pouvait être secourue d'un moment à l'autre, il l'attaqua vigoureusement; en deux jours il emporta le chemin couvert, et la brèche était déjà assez large pour enlever les ouvrages de vive force. Mais avant de commander l'assaut, il fait sommer la garnison de se rendre, sinon qu'il la passerait au fil de l'épée. Le gouverneur intimidé demande quatre heures pour réfléchir. Le maréchal accorde seulement trois quarts d'heure, et jure, en déposant sa montre sur le fossé, qu'une fois ce laps de temps écoulé, il n'épargnera pas plus les habitants que la garnison. Cette menace produit son effet; les clefs lui sont apportées sur-le-champ. Quelques heures plus tard les assiégés étaient secourus.

BASSETTE. Jeu de cartes venu d'Italie, et introduit en France en 1674 par M. Justiniani, ambassadeur de France, et inventé par un noble Vénitien, qui pour cela fut banni de son pays. Ce jeu eut des suites si funestes que Louis XIV le fit proscrire en 1694, par son lieutenant de police La Reynie, ainsi qu'un autre jeu appelé la barbacole.

BASSEVILLE (N.-S. Husson de), membre de plusieurs sociétés académiques, un des rédacteurs du *Mercur National*, était secrétaire de légation à Naples pour la Convention, en 1792, et se trouvait à Rome en 1793, où il fut assassiné par la populace, ce qui donna lieu à une foule de récriminations de la part de la France contre le gouvernement papal. Cet événement fut aussi le sujet d'un poème de M. Saffi. Basseville est auteur de plusieurs ouvrages.

BASSI (Hughes Visconti de J.), bâlard d'un seigneur sarde, qui relevait de Pise. Cette république exigea de

lui 10,000 florins pour le mettre en possession des fiefs de son père. Il chercha alors tous les moyens de se venger. Enfin, en 1523, il le fit d'une manière atroce, en livrant la Sardaigne au roi Jacques II d'Aragon, et en faisant massacrer les troupes envoyées pour la défendre.

BASSIGNANA (Combat de). Le 19 mai 1799, sept mille Russes, commandés par le général Schubarf, passèrent le Pô à Bassignana, et se disposèrent à attaquer Peccetto. Le général Moreau avait envoyé la division du général Grenier qui reçut l'ennemi avec beaucoup de courage ; mais elle était trop inférieure à l'ennemi pour se soutenir longtemps. Le chef de brigade Gardanne, à la tête de troupes fraîches, arriva ; les Russes commencèrent à plier. Bientôt apparut sur les hauteurs de Peccetto la division Victor ; les Russes, attaqués sur leur flanc gauche et sur leur front, se défendirent vigoureusement. Enfin, après un combat long et opiniâtre, le village fut emporté et les Russes furent culbutés dans le fleuve où plus de 2,600 se noyèrent. Le général Schubarf, leur commandant, fut tué. Sept à huit cents prisonniers, cinq canons et un drapeau attestèrent la valeur française. L'artillerie, commandée par le général Quessel, rendit de grands services. Les chefs de brigade Gardanne et Garreau furent nommés généraux sur le champ de bataille.

BASSONPIERRE (François de), chevalier des ordres du roi, colonel-général des Suisses et maréchal de France, né en Lorraine le 22 avril 1579 ; fut longtemps célèbre en Europe, et passa pour un des hommes les plus distingués de son temps ; servit dans la guerre de Savoie, en 1600 ; passa en Hongrie, en 1605, où l'empereur chercha à se l'attacher ; mais il préféra servir la France. En 1614, fut nommé colonel-général des Suisses ; en 1617, il exerça, par commission, la charge de grand-maître de l'artillerie au siège de Château-Porcien, et fut blessé à celui de Réthel ; le 15 décembre 1619, Louis XIII le fit chevalier de ses ordres en 1620, maréchal-de-camp ; il assista au combat du Pont-de-Cé, aux sièges de Saint-Jean-d'Angeli, de Montpellier, etc. ; en 1621, envoyé en ambassade extraordinaire en Espagne, où il se trouva à la mort de Philippe III ; le 29 août 1622, maréchal de France ; en 1625, envoyé en ambassade extraordinaire en Suisse, et, en 1627, en Angleterre ; se signala au siège de la Rochelle, 1627, à l'attaque du Pas-de-Suze, et, en 1629, au siège de Montauban. Le 25 février 1631, le cardinal de Richelieu, qui le craignait comme l'un des représentants de l'aristocratie, dont il voulait l'abaissement, le fit arrêter et mettre à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort de ce ministre, 19 janvier 1643, et fut réintégré dans son grade de colonel des Suisses. Pendant sa détention, il composa ses Mémoires et des remarques sur l'histoire de Louis XIII. Sa femme fut arrêtée neuf jours après lui, et reléguée à Eu, où elle mourut le 30 avril 1631 ; il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 12 octobre 1646, dans le château du duc de Vitri, situé en Brie.

BASSON, instrument de musique à vent, qui sert de basse au balthois.

BASSORAH, appelée en arabe *Basra*, grande ville fortifiée et très-commerçante de l'Irak-Araby, est regardée comme la ville la plus importante du pachalik de Bagdad, après cette dernière ville. Elle est située sur la rive droite du Chat-el-Arab, navigable jusqu'à la ville, même pour les vaisseaux de 500 tonneaux. Quoique bien détalée de ce qu'elle était au temps des khalifes, sa population s'élève encore aujourd'hui à 60,000 âmes. Ses bazars, par leur étendue et les riches produits qu'on y étale, sont assez remarquables ; du reste le plus beau bâtiment de Bassorah est celui de la *Factorerie anglaise*.

C'est auprès de Bassorah que les savants ont cherché la position de l'Éden, où furent placés nos premiers pères. Le pays est très-bas, et, malgré une distance de 141 lieues qui le sépare de la mer, il serait souvent inondé sans une digue qui a plus d'une lieue de longueur, et qui sert à arrêter les flots. Bassorah fut fondée vers l'an 13 de l'hégire, 637 de notre ère, par le khalife Omar, pour enlever aux Persans, qu'il pouvait soumettre, la seule communication qu'ils eussent avec l'Inde par le golfe Persique. Les khalifes y envoyaient pour la gouverner leurs plus habiles généraux. En 534 de l'hégire, 936 de J.-C., Moazz-ed-Doulé, prince bouide, s'en empara sur les Abassides ; elle passa ensuite successivement sous la domination des Seldjoukides, des Mogols de la dynastie ilkhanienne, sous celle du Mouton-Blanc, puis entre les mains des princes de la famille de Mochacha. Soliman I^{er}, sultan ottoman, qui venait de faire la conquête de Bagdad, 1407, la reçut de ces derniers ; mais il la leur rendit bientôt, à condition qu'ils tous prononceraient son nom dans l'oraison qu'ils font tous les vendredis dans leurs mosquées. Quelque temps après, Chab-Abbas-le-Grand, roi de Perse, la conquit sur les Turcs, qui, à leur tour, s'en emparèrent, en 1668. Les Persans la reprirent, en 1775, après huit mois de siège ; mais les Turcs y rentrèrent deux ans après. En avril 1787, elle fut prise par un chahk arabe de la tribu de Montésk, qui y leva de fortes contributions. Soliman, pacha de Bagdad, la reprit vers septembre 1787. Depuis cette époque, Bassorah resta en possession de la Porte-Ottomane.

BASSUS (Cécilius), chevalier romain qui combattit dans l'armée de Pompée, à Pharsale, 48 ans avant notre ère ; à force d'habileté et de courage, il parvint à supplanter le gouverneur de Syrie, Sextus-César, qu'il fit tuer par ses soldats. Il soutint un siège dans Apamée, et les lieutenants de César furent obligés de transiger avec lui, 47 av. J.-C.

BASSUS (Lucilius), successeur de Cerealis-Vetilianus dans le gouvernement de Judée. Il commanda le siège de Jérusalem, où il eut quelques avantages ; mais il mourut inopinément l'an 71, et eut pour successeur Flavius Silva.

BASTA (Georges), célèbre général au commencement du 17^e siècle, né en Épire, près de Tarente. En 1579, il commandait un régiment de cavalerie, lorsque le duc de Parme prit possession du gouvernement des Pays-Bas, il se forma à l'école de ce grand capitaine, et fut nommé commandant général de la cavalerie en 1590. Pendant le siège d'Anvers, en 1587, il tint la campagne afin d'empêcher qu'aucun secours n'entrât dans la place. En 1589, il contribua puissamment à la prise de Bonn. Dans les années 1590 et 1592, il suivit en France le duc de Parme, pour le secours de la Ligue, et eut le commandement de l'arrière-garde pendant la première retraite. En 1593, il accompagna le comte Charles de Mansfeld dans son expédition en France ; en 1596, il parvint à faire entrer un secours de vivres dans La Fère, assiégée par Henri IV. Basta fut toujours chargé des entreprises considérables, et passa ensuite au service de l'empereur. La Transylvanie et la Hongrie ont été le principal théâtre de ses exploits. En 1601, il commanda l'armée en Hongrie, défit les Transylvains, à la bataille de Moitén, en tailla en pièces 10,000 ; s'empara de leur bagage, de 40 pièces de canon et de 100 drapeaux ; il prit encore sur eux la ville de Clausembourg ; et l'année suivante, 1602, il les assiéga dans Bistritz ; reprit cette ville, et força les rebelles d'implorer la clémence de l'empereur. En récompense de ses services, il reçut le titre de comte. Il mourut en 1607. Basta est auteur de deux traités concernant la discipline militaire.

BASTAGAIRES, nom d'un officier de l'empire grec, qui avait soin du bagage impérial.

BASTAN (Combat dans la vallée de). Les succès des Français aux Aldudes ayant ouvert la vallée de Bastan, le général Müller se disposa, au mois de juillet 1794, à pénétrer sur ce point en Espagne. La vallée de Bastan, par laquelle devait se faire cette invasion, a environ six lieues de long; elle est bordée de hautes montagnes. Des combats partiels sur la gauche de l'armée espagnole avaient fait tomber au pouvoir des Français Berdaritz, Ispéguy, les cols de Maya et d'Harriet et bientôt Arquinzu, dernier poste ennemi qui couvrait encore les derrières de la vallée de Bastan. Deux colonnes françaises, commandées par le vaillant Latour d'Auvergne et par le général Digonet, s'avancent, culbutent tous les obstacles, forcent tous les passages et rendent inutiles les moyens de défense des Espagnols. Ces diverses affaires avaient retardé l'attaque de la vallée de Bastan. Une colonne de 8,000 hommes devait pénétrer, sur la gauche, dans la vallée de Bastan, dirigée par le général Moncey, et 5,000 hommes sous la conduite du général Delaborde attaquer le centre; le général Frégéville était chargé de s'emparer des retranchements qui couvraient Fontarabie et défendaient la Bidassoa. Cette grande manœuvre embrassait un espace d'environ douze lieues. Une fois les troupes établies dans leurs postes, la division du général Moncey fut répartie en quatre colonnes. Le 24 juillet 1794, elles débouchèrent de Berdaritz, d'Ispéguy, de l'Harriet et de Maya. La colonne dirigée par Ispéguy commença l'attaque; elle était parvenue à y transporter de l'artillerie, aussi après trois coups de canon, les Espagnols abandonnèrent ce poste; ils furent successivement délogés de deux autres postes, mais à l'attaque de l'entrée de la vallée, les Français furent d'abord repoussés, puis poussèrent les Espagnols jusqu'à Elizondo, et après de grandes difficultés ils parvinrent à se rendre maîtres de toute la vallée. La route de l'Espagne était désormais ouverte à l'armée française; 4 canons de fer, 2,000 fusils, 200 prisonniers furent la récompense de cette difficile entreprise.

BASTARD D'ESTANG (Dominique-François-Marie, comte de), pair de France, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, président à la cour de cassation, vice-président à la chambre des pairs, né à Nogaro en 1785, département du Gers, d'une famille originaire de la Guienne; il embrassa la carrière du barreau et devint juge auditeur à la cour d'appel de Paris, en 1808; maître des requêtes, en 1809; conseiller à la cour royale de cette même ville en 1810, fonctions qu'il remplissait encore après le second retour du roi, et fut nommé, vers la fin de 1815, président de la cour royale de Lyon; il revint à Paris en 1819; fut appelé à la chambre des pairs et reçut le titre de comte le 5 mars de la même année; en 1820, il fut chargé d'instruire le procès de Louvel; conseiller à la cour de Cassation; puis, en 1828, président de cette même cour, section criminelle; en 1836, M. le comte Bastard fut nommé un des vice-présidents de la chambre des pairs, et fut chargé du rapport dans le procès des accusés d'avril. M. Bastard a trois frères puînés, dont deux, Victor et Auguste, ont servi glorieusement dans les rangs de la grande armée; le troisième (Arnaud), a été préfet de la Haute-Loire, et le quatrième, Bruno, a embrassé la carrière de la magistrature.

BASTE (Pierre), colonel de la marine de la garde impériale et contre-amiral français, né à Bordeaux, le 21 novembre 1768; entra dans la marine comme simple marin en 1781; passa successivement par tous les grades et commanda, au siège de Mantoue, la flotte sur les lacs, où il se distingua, ainsi qu'à celui de Malte, en 1798; au

combat d'Aboukir et dans l'expédition de St-Domingue, en 1801. En 1807, il fut chargé d'équiper une flottille à Dantzick pour seconder les opérations du siège de Pillau, où il s'empara d'un convoi de 42 voiles, chargé de vivres. L'année suivante, il servit en Espagne et prit de vive force la ville de Jaén. Nommé, en 1809, colonel des marins de la garde, alors employés sur terre et pour le service des flottilles, il s'empara de l'île de Mulheiten et prépara ainsi, par ce succès, la célèbre victoire de Wagram. De retour en Espagne, il fut nommé gouverneur de Lorca, et parvint, par la prise de la ville d'Almanza, à chasser les brigands qui infestaient cette contrée. En récompense de ses services, Napoléon l'éleva à la dignité de comte de l'empire, le 15 août 1809, et de contre-amiral en 1811. Il continua de se distinguer comme général de terre surtout dans la campagne de France en 1814, où il fut tué au combat de Brienne, à l'âge de 46 ans.

BASTERNE, espèce de litière des dames romaines portée à dos de mules. L'usage des basternes fut apporté par les Romains dans les Gaules. Les chroniqueurs du 6^e siècle en font mention relativement aux princesses mérovingiennes.

BASTIA, très-ancienne ville sur la côte orientale de l'île de Corse; elle passe pour le *Mantium* ou *Mantinarum Oppidum* des anciens. Bastia est la plus grande, la plus commerçante et la plus peuplée de toutes les villes de la Corse; autrefois capitale, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement et résidence du gouverneur de la 4^e division militaire, qui n'embrasse que ce département; elle a un petit port, une société d'instruction, une bibliothèque et un collège. En 1795, cette ville fut défendue vigoureusement par le général français Lacombe Saint-Michel, envoyé en Corse par la Convention contre le fameux Paoli; néanmoins les Anglais s'en emparèrent. En 1796, tout annonçait en Corse une révolution en faveur de la France et la prochaine expulsion des Anglais; le général de brigade Casalta, envoyé par Bonaparte, s'embarqua à Livourne, trompa la vigilance des croiseurs anglais et vint aborder non loin de Bastia, le 20 octobre même année. Réuni à un nombre considérable de patriotes, il marcha sur la ville, s'empara des hauteurs et somma les Anglais de lui livrer Bastia; ceux-ci firent mine de vouloir résister; tout à coup ils abandonnèrent la citadelle fuirent vers le port et s'embarquèrent précipitamment; 800 à 900 prisonniers et une grande partie de leurs magasins leur sont enlevés. V. CORSE.

BASTIE (Siège de la). En 1511, les Espagnols s'étaient emparés de toutes les places possédées par le duc de Ferrare sur le Pô, à l'exception de la Bastie, petite ville sur le Tanaro; cette même année, 1511, le général espagnol l'emporta d'assaut sur les Français; elle fut pillée, saccagée et la garnison mise à mort. Les Espagnols l'abandonnèrent bientôt, et le duc de Ferrare vint l'investir; il y entra quelques jours après, et fit égorguer, par représailles la garnison espagnole.

BASTILLE, forteresse élevée aux portes des villes, également propre à les dominer et à les défendre. Telle fut donc la première destination de la Bastille St-Antoine, qui joua un si grand rôle sous l'ancienne monarchie, et dont le renversement ouvrit avec solennité l'ère de la démocratie triomphante. L'an 1569, sous le règne de Charles V, la guerre s'étant rallumée entre la France et l'Angleterre, un subside extraordinaire fut demandé aux états-généraux pour fortifier Paris et consenti. La construction d'un château fort à la porte St-Antoine, qui défendrait la partie orientale de Paris, fut résolue. Le prévôt des marchands, Hugues Aubriot, donna le plan de l'édifice et en posa la première pierre, le 22 avril 1370. A cet effet, on

démolit la porte St-Antoine, élevée en 1536, par Marcel, prévôt des marchands. Le nouveau château était primitivement flanqué de six grosses tours. En 1585, deux nouvelles tours y furent ajoutées; elles étaient jointes toutes ensemble par des massifs de maçonnerie de 9 pieds d'épaisseur; plus tard, la plate-forme qui couronnait la Bastille, fut garnie de canons qu'on tirait aux jours de réjouissances publiques. Hugues Aubriot fut renfermé le premier, en 1581, dans la Bastille qu'il avait fondée, sous prétexte de religion; mais la véritable cause de sa détention était la juste sévérité qu'il avait déployée dans ses fonctions contre les excès des étudiants de l'Université. Les Parisiens, dans une émeute qui s'éleva en 1582, le firent de prison pour le mettre à leur tête; mais Aubriot sortit prudemment de Paris et se retira à Dijon, sa ville natale. En 1582, le duc de Bourgogne y fit jeter 500 bourgeois dont la plupart en sortirent pour marcher à la mort. En 1418, la Bastille, qui servait d'asile aux Armagnacs, fut encore assiégée par la multitude dévouée au duc de Bourgogne, et prise malgré une résistance opiniâtre; 20 prisonniers en furent tirés, conduits au Châtelet et massacrés avant d'y entrer. Une courtine flanquée de bastions et de larges fossés à fond de cuve alentour, furent ajoutés à la Bastille, de 1555 à 1559, aux dépens des bourgeois de Paris. En 1590, Bussy-le-Clerc, président des Seize, installé gouverneur de la Bastille par le duc de Mayenne, y fit conduire la majorité du parlement de Paris pour sa fidélité à la cause monarchique. Le 27 mars 1592, cette forteresse fut rendue à Henri IV par Dumaine dit Dubourg-Lespinnasse qui en avait été nommé gouverneur pour la Ligue. Henri IV, vers 1600, déposa dans l'une des tours, nommée *Tour du Trésor*, des sommes immenses qu'il destinait à l'accomplissement de ses vastes projets pour la réorganisation politique de l'Europe. En 1634 Richelieu fit creuser autour du château des fossés plus profonds et l'entoura de boulevards. En 1649 les Frondeurs s'en emparèrent et en confièrent la garde au célèbre conseiller Broussel et à son fils. Lors de la défaite du prince de Condé dans le faubourg St-Antoine par le maréchal de Turenne, commandant des troupes royales; ce dernier allait infailliblement entrer dans Paris pêle-mêle avec les vaincus, si la célèbre demoiselle de Montpensier, fille du duc d'Orléans, n'eût fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, 1652. Vers 1765, un nouveau bâtiment fut encore élevé dans la grande cour par les soins de M. de Sartines, lieutenant-général de police, pour le logement des officiers de l'état-major. Enfin le 14 juillet 1789, le peuple de Paris se voyant cerné par 50,000 hommes, s'insurge, et, secondé des braves gardes-françaises, prévient l'attaque en s'élançant à la Bastille; le soir, après un combat héroïque, la place est emportée; le gouverneur de Launay qui, malgré sa parole donnée à une députation municipale, avait traitreusement tiré sur le peuple, est conduit prisonnier à l'Hôtel-de-Ville et massacré sur les marches de cet édifice. Miray, aide-major de la Bastille, et de Persan, lieutenant des Invalides, subissent le même sort dans la rue des Tournelles. La garnison se composait de Suisses et d'invalides; les premiers échappèrent à la mort à la faveur des habits bourgeois qu'ils eurent la précaution d'endosser; la fureur populaire rebomba sur les seconds, dont quelques-uns furent pendus; les autres furent graciés à la sollicitation des gardes-françaises. On délivra 7 prisonniers : Pujade, Bachade, La Roche, La Caurie, détenu depuis 1782; Tavernier, depuis 1759, et Lyonnais depuis 1757, pour avoir révélé à temps le projet de Damien à un ministre négligent qui ne profita pas de son avis. On les promena en triomphe dans Paris. Tavernier et Lyonnais avaient per-

du la raison; ils furent transférés à Charenton. La Bastille fut rasée sur-le-champ. On découvrit dans le mois de juin 1790, dans les oubliettes, où on laissait mourir de faim les prisonniers, quatre squelettes humains qui furent transférés dans le cimetière de la paroisse St-Paul. Napoléon fit élever, sur l'emplacement de la Bastille, en 1807, un éléphant colossal auprès duquel on devait établir une fontaine. Le gouvernement qui a succédé à la restauration, a fait commencer au même endroit un monument en l'honneur du triomphe populaire de 1830. Ce monument, dit la *Colonne de Juillet*, auquel on est censé travailler depuis plusieurs années, ne paraît point devoir être encore achevé de sitôt. L'histoire de la Bastille est, sans contredit, le titre d'accusation le plus formidable de l'ancienne monarchie. Dans ses cachots ont été enlevés tour-à-tour Aubriot, son fondateur, 1581; Montagu, surintendant des finances, 1407; Pierre des Essarts, 1418; Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, 1475; et une foule innombrable de hauts et puissants barons sous Louis XI et Richelieu, ces deux tyrans niveleurs. Là, ont comparu le maréchal de Biron, 1602; Fouquet, le surintendant des finances, 1669; le Masque-de-Fer, 1702; les empoisonneurs de qualité sous Louis XIV; le brave maréchal de Luxembourg à côté d'une Brinvilliers, 1680. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, 1686, cette forteresse s'encombra de protestants. Là, ont été enlevés jansénistes, quietistes et convulsionnaires de St-Médard; là a souffert jusqu'à l'échafaud, 1766, le brave gouverneur de l'Inde, Lally, coupable d'avoir offensé des courtisans. Là, est entré un matin tout le conseil supérieur du Cap, enlevé, conseillers et greffiers, en pleine audience par l'ordre du gouverneur de St-Domingue, et expédié sur un vaisseau pour la Bastille, 1750. Là ont souffert Marmontel, victime de la rancune du duc d'Anmont; le savant Langlet Dufresnoy, puis Voltaire à diverses reprises, et ce Latude, fameux par son évasion miraculeuse, et que l'implacable vengeance d'une courtisane fit pourrir pendant près de 40 ans dans un cachot humide. Là, sous le bon Louis XVI, ont été enfermés le libraire Blaizot, coupable de s'être prêté au désir du monarque d'éclairer sa religion si souvent faussée par son entourage; le spirituel et paradoxal Linguet, qui dut y faire d'amères réflexions sur le despotisme dont il avait fait l'éloge. Et tous ces hommes étaient jetés là sur une simple lettre de cachet, laissée le plus souvent aux mains d'une prostituée avec le nom en blanc! Ils étaient jetés là sans être entendus, sans qu'on leur notifiât le prétexte de leur incarcération, et ils y languissaient au secret le plus sévère, sans que leur voix pût arriver jusqu'à personne, et que personne pût s'assurer de leur existence; pour eux il n'y avait ni juge ni jugement, seulement des geôliers et une main invisible qui s'appesantissait sur eux, et ne se retirait qu'à plaisir. Tous les témoignages les plus authentiques s'accordent à représenter les régions intérieures de cet affreux séjour comme d'une atrocité révoltante; le condamné du parlement dormait sur un lit de roses en comparaison du prisonnier du roi. V. LETTRE DE CACHET.

BASTION, son nom primitif était *boulevard*; on les fit d'abord très-petits et très-éloignés les uns des autres. Dans la suite ils furent agrandis considérablement et plus rapprochés. L'usage des bastions remonte aux dernières années du 15^e siècle, mais on peut affirmer qu'il était établi vers l'an 1500. Quelques historiens attribuent l'honneur de cette invention à Zisca, chef des husrites en Bohême, qui en fit construire pour défendre Thabor. Quelques autres, et parmi eux Polard, soutiennent que cet honneur appartient à Achmet-Bacha, l'un des génés-

raux de Soliman-le-Magnifique, qui conquît Otrante en 1480, et fit construire des bastions pour protéger cette ville. Enfin, le marquis de Maffei cite San-Micheli, ingénieur de Vérone, comme en étant l'inventeur. Toujours est-il que les bastions n'ont été guère mis en usage que sous François I^{er} et Charles-Quint, 1500 à 1520. Un plan de Turin, imprimé en 1546, représente cette ville revêtue de 4 bastions élevés seulement quelque temps avant cette époque. Ce n'est qu'en 1566, lors de l'élévation de la citadelle d'Anvers, qu'on commença à donner beaucoup plus de largeur aux bastions; cette citadelle en est le premier modèle. Du reste, la construction des bastions a varié selon les idées particulières des ingénieurs. Le maréchal de Vauban inventa les tours bastionnées destinées à servir de retranchement aux contre-gardes et à mettre les poudres en sûreté; aussi ces tours sont-elles construites en souterrains à l'épreuve de la bombe.

BASTION DE FRANCE, forteresse en Barbarie; elle était à six milles de Bone, entre Alger et Tunis, le cap Noir et le cap de Roses. Il y avait autrefois tout près de ce fort un édifice qui portait le même nom, bâti en 1560 par deux marchands marseillais; il servait de magasin et de retraite aux pêcheurs de corail; quelques années après, les Algériens le démolirent. En 1628, Louis XIII chargea d'Argencourt, gouverneur de Narbonne et ingénieur, d'y bâtir un fort; il fut attaqué par les Maures et les Arabes, qui le forcèrent à abandonner les travaux et à se rembarquer. Le roi y envoya un gouverneur qui acheva cette forteresse, et qui, en 1653, y fut assassiné. Depuis, ses successeurs s'y maintinrent jusqu'en le 18^e siècle.

BASTOGNE, jolie petite ville de Belgique dans le Luxembourg. Les Français lui la possédaient depuis 1684, la cédèrent aux Espagnols en 1698.

BASVILLE, ville de l'Amérique avec un bon port, dans l'île de la Martinique; elle a été bâtie par les Français, lorsque de Bas était gouverneur de ces îles, aussi porte-t-elle son nom.

BATAILLE, action générale de deux armées dont l'issue est ordinairement décisive. Les stratégestes rangent les batailles en trois classes : les batailles défensives simples ou défensives avec retours offensifs; les batailles offensives; les batailles imprévues ou livrées par deux armées qui se rencontrent en marche. Un combat est une action particulière et où il n'y a d'engagé qu'une partie des deux armées; très-souvent elle est imprévue. Chaque nom de bataille, de combat, de siège et de prise de ville, se trouve classé dans cet ouvrage à son ordre alphabétique.

BATALHA, célèbre monastère de dominicains, chef de 38 cloîtres du royaume de Portugal. Il est dans l'Estremadura près de la ville de Leiria, et fut fondé, en 1586, par Jean I^{er}, qui lui donna ce nom, parce que, dans ce lieu, avec une poignée d'hommes, il avait gagné une bataille sur Jean I^{er}, roi de Castille; le fondateur de ce monastère y est enterré ainsi que les rois Édouard, Alphonse V et Jean II.

BATAVES. V. HOLLANDE, FLANDRE.

BATAVIA, ville de l'Océanie occidentale, sur les bords de la rivière Tjiliwong, dans l'île de Java; bâtie, en 1619, par les Hollandais, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Jaccatra où les Hollandais avaient un comptoir, et le commerce les y rendait si puissants, que les Anglais les attaquèrent sur la fin de 1618; les Hollandais se défendirent jusqu'au mois de mars 1619, époque à laquelle leur général Koen, revenant des Moluques, les dégagait et ruina Jaccatra; c'est alors qu'ils bâtirent Batavia, une des principales places commerçantes, et la plus belle de l'Océanie,

dans le dessein d'en faire la capitale de leurs possessions dans les Indes. Le gouverneur-général Daendels, qui avait eu l'idée d'abandonner entièrement Batavia, à cause de son insalubrité, fit détruire le château; les remparts et tous les ouvrages extérieurs furent rasés par son ordre; il conserva seulement les murs du fort de Meester Cornelis pour servir d'enceinte à la prison, que l'on y trouve encore maintenant. En 1816, elle n'était plus habitée que par les Chinois, les Portugais, descendants des colons européens primitifs et par quelques vieux colons hollandais; mais depuis on a élevé de nouvelles constructions; aussi peut-on dire que la ville actuelle a été bâtie de nos jours; le gouverneur-général Van der Capellen a surtout contribué à faire recouvrer à la ville une partie de ses habitants par les travaux qu'il fit exécuter pour rendre ce séjour moins malsain; il parvint à diminuer tellement l'influence du mauvais air, que les tableaux de la mortalité de ces dernières années placent Batavia à côté des autres villes de l'île de Java. Cependant elle mérite encore à certaines époques sa terrible réputation d'insalubrité. Un relevé des décès depuis 1750 jusqu'en 1752, prouve qu'il a été enterré dans les différents cimetières de Batavia plus de 1,100,000 individus; en 1751, il y eut mort 58,609 habitants, sur une population d'environ 70,000 âmes. Les bâtiments anciens et nouveaux de Batavia sont : les magasins de la marine; les vastes longes qui reçoivent les récoltes de café; l'hôtel-de-ville; l'église luthérienne; l'église catholique; le grand hôpital militaire de Weltevreden, qu'on peut comparer aux plus beaux monuments en ce genre en Europe; la factorerie de la société de commerce des Pays Bas, superbe édifice restauré en 1823; le vaste bâtiment nommé Harmonie, destiné aux grandes fêtes publiques et aux réceptions; l'hôtel de la société des arts et des sciences, qui est le premier corps savant établi en Orient; le théâtre; l'hôtel du gouverneur-général; le nouveau palais Weltevreden, achevé seulement en 1827; enfin une école primaire du gouvernement, fondée à Weltevreden en 1817; la rade de Batavia est sûre et belle. Cette ville fut assiégée en vain, en 1659, par le roi de Bantam.

BATEAU. V. NAVIGATION.

BATEAU A VAPEUR. V. VAPEUR.

BATH, ville épiscopale fort ancienne, une des plus belles de l'Angleterre dans le comté de Sommerset, et dont la population s'élève à 51,500 habitants. Ses eaux minérales, qui y attirent une foule d'étrangers, étaient connues des Romains. On y voit encore des restes de constructions romaines et les ruines d'un temple consacré à Minerve. Ses édifices remarquables sont : le Royal Circus, le Crescent, la superbe place Queen's Square, le palais de Justice, le nouveau bazar, le théâtre, l'Upper Rooms, les bâtiments des bains et la cathédrale. On cite parmi ses établissements littéraires le gymnase, la société des lettres et des sciences, la société d'agriculture, la société philosophique et la société musicale. C'est à Bath que le célèbre Herschel découvrit la planète Uranus, le 17 mars 1781. Le siège épiscopal, qui était d'abord à Wells, fut transféré à Bath en 1090, par Jean de Villula de Tours. Les papiers de Bath sont très-renommés.

BATHILDE (Sainte), femme de Chlodewig II, roi des Francs, naquit, dit-on, en Angleterre, d'où elle avait été enlevée par des pirates, ou bien ses parents, selon l'usage des Anglo-Saxons, l'avaient vendue. Toujours est-il qu'elle fut amenée sur les côtes de France et achetée par Erchinoald, maire du palais. Clovis, charmé de ses vertus et de sa beauté, l'épousa en 650, et elle devint mère de Clotaire III, de Childéric II et de Thierry III. Après la mort du roi, elle gouverna sagement le royaume pendant

la minorité de Clotaire III, son fils. Elle fonda les abbayes de Chelles et de Corbie. Depuis, elle prit l'habit dans le monastère de Chelles, où elle mourut, le 50 janvier 685, âgée de 55 ans. Le pape Nicolas I^{er} la canonisa.

BATHURST (Le comte), ministre du cabinet d'Angleterre en 1815, fils de Bathurst, évêque de Norwich. Son nom se trouve lié à celui de Napoléon par la haine qu'il lui portait. Dans toutes les occasions, il se prononça fortement contre la France; il fut néanmoins un des chauds partisans de l'émancipation des catholiques d'Irlande. Après le retour de Napoléon, il fit tous ses efforts pour éloigner la pensée de le reconnaître comme souverain. Le 21 mai 1815, il insista pour que l'Angleterre contribuât au paiement de l'intérêt de 23,000,000 de florins hollandais, prêtés à la Russie par la Hollande, ainsi qu'aux dépenses exigées pour les travaux des fortifications des frontières des Pays-Bas. C'est sur sa proposition, après la bataille Waterloo, que des remerciements furent votés au duc de Wellington et à l'armée. Le 16 mars 1816, il combattit l'opinion de l'opposition qui demandait qu'on réduisît l'état militaire de la Grande-Bretagne. Le 18 mars 1817, il désapprouva hautement la proposition d'une enquête sur la conduite tenue envers Napoléon par l'infâme Hudson-Lowe, gouverneur de l'île Ste-Hélène. Dans toutes les discussions qui eurent trait à Napoléon, qui l'avait surnommé *Mauvais Dogue*. M. Bathurst se montra toujours véhément et injuste.

BATISTE. Quelques auteurs croient que le nom de cette toile vient de ce qu'elle a été mise en usage, dans le 15^e siècle, par Baptiste Chambray, qui en aurait fabriqué le premier. On emploie, pour la tisser, un lin très-fin et très-blanc connu sous le nom de ramie, et que l'on cultive particulièrement dans le Hainaut français. D'autres auteurs pensent que le nom de batiste a été donné à ce tissu par analogie avec une toile très-fine qui vient des Indes et qu'on nomme *bastas*. La France n'est pas le seul pays où l'on fabrique la batiste; différentes sortes de cette toile, appelées *linons*, *claires*, *chambray*, etc., sont tirées de la Suisse, de la Bohême et de la Silésie. Celle dont on fait le plus grand cas, nous vient des Indes.

BÂTON. L'usage du bâton comme marque de pouvoir ou de dignité remonte à la plus haute antiquité. Dans les siècles les plus reculés, non-seulement les princes, mais même les personnes considérables, telles que les juges, les capitaines, portaient, pour marque de distinction, un bâton fait en forme de sceptre. Chez les Babyloniens, chacun portait au doigt son cachet; et personne ne sortait qu'il n'eût à la main un bâton très-bien façonné, au haut duquel il y avait, en relief, un bâton fait en forme de sceptre. Cet usage, très-expressément marqué dans l'écriture, était établi chez tous les anciens peuples, et s'y est perpétué pendant fort longtemps. Homère ne parle ni de couronne ni de diadème, mais il n'oublie pas le sceptre ou le bâton de distinction. Les principaux magistrats romains portaient des bâtons pour marque de leur dignité; celui du consul était d'ivoire; celui du préteur d'or; celui des augures, *lituus*, recourbé en forme de crosse, servait à partager le ciel. Les Lacédémoniens, en temps de paix, portaient des bâtons; ils donnaient aux bâtons portés par leurs généraux le nom de *scytale*; le bâton d'un ambassadeur s'appelait *caducée*. Les rois de France portaient autrefois le sceptre d'une main et le bâton de l'autre. Le bâton, à la hauteur d'un homme, était revêtu d'une lame d'or, à laquelle on substituait la main de justice au commencement du 14^e siècle. Les évêques et les abbés prirent aussi cette marque de distinction; mais ils terminèrent leur bâton pastoral par un bec recourbé, ce qui forme la *crosse*. Le bâton pasto-

ral est fort ancien, mais il n'est pas fait mention de la crosse avant le 11^e siècle; les premières crosses n'étaient d'abord que de simples bâtons de bois qui d'abord eurent la forme d'un T, ensuite on les fit plus longues, puis elles prirent la forme qu'elles ont aujourd'hui. Le bâton est encore le symbole de certaines dignités, telle que celle de maréchal. Sous Charles VI, le duc d'Orléans, ennemi du duc de Bourgogne, portait dans ses armes un bâton noueux avec cette devise : *Je l'envie*. Le duc de Bourgogne fit mettre un rabot dans les siennes, voulant dire par là qu'il raboterait le bâton noueux de son rival. — Quant au bâton considéré comme arme naturelle, la loi des Frisons n'adjudgeait qu'un demi-sou à celui qui en avait reçu des coups. Par la loi salique, si un ingénu donnait trois coups de bâton à un ingénu, il payait trois sous; s'il avait fait couler le sang, alors la peine se mesurait par la grandeur des blessures. La Constitution de Charlemagne, insérée dans la loi des Lombards, veut que ceux à qui elle permet le duel, combattent avec le bâton. Les Capitulaires de Louis-le-Débonnaire promulgués en 843, donnent le choix de combattre avec le bâton ou l'épée. Dans la suite il n'y eut que les serfs qui combattissent avec le bâton; de là il s'ensuivit que le bâton était l'instrument des outrages, parce qu'un homme qui en avait été battu était traité comme un vilain. La correction par le bâton était la moins sévère que les Romains exerçassent sur les esclaves, parce que ces derniers la recevaient sur les vêtements. — En terme d'astronomie, le *bâton de Jacob* ou *l'arbalète* est un instrument fort ancien, inventé en 1003 avant notre ère, par les Chaldéens et les Phéniciens, et destiné à prendre la distance à l'équateur du lieu où était le navire.

BATTEL, bourg d'Angleterre, dans le comté de Sussex; son nom lui vient de la grande victoire que Guillaume-le-Conquérant y remporta sur le roi Harold, le 14 octobre 1066; pour en conserver la mémoire, il fit bâtir près de là une abbaye nommée l'abbaye de la Bataille.

BATTERIES À RICOCHET. Les batteries à ricochet ne portent le boulet qui va par sauts et par bonds que vers le couronnement des faces des pièces attaquées; elles ont été inventées par le maréchal de Vauban qui les employa pour la première fois au siège d'Ath, en 1697.

V. ARTILLERIE, BOUCHES À FEU ET CANONS.

BATTEUX (Charles), chanoine honoraire de la ville de Reims, membre de l'académie des Inscriptions et de l'académie française, naquit en 1715 et mourut en 1780. A l'âge de 20 ans, il professa la rhétorique; il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages et de traductions.

BATTHYANI STRATTMANN, maison originaire de la Hongrie, et qui a des possessions considérables en Styrie et en Bohême. Elle remonte jusqu'au 10^e siècle. Elle se divise en deux lignes, dont l'aînée porte le titre de comte, la cadette, qui a hérité des biens de la famille de Strattmann, a été élevée, en 1764, au rang de princes d'empire. Elle est catholique et habite Vienne. Ses membres actuels sont le prince Philippe, né en 1781, conseiller intime au service de l'Autriche, comte héréditaire d'Eisenbourg, fils du prince Louis, mort en 1806, et son frère, le comte Jean-Baptiste, né en 1784; chambellan au service d'Autriche, et plusieurs autres princes et princesses de la ligne du comte Antoine, frère du prince Louis, mort en 1828.

BATTORI nom d'une noble et ancienne famille de Transylvanie. Cette famille s'est partagée en deux branches, savoir de Battori de Battor et de Battori de Jomlyo. Elle a donné plusieurs princes à cet état et un roi à la Pologne. — Opos Battori de Battor était fort estimé à la cour de Geysa I^{er}, roi de Hongrie, pour ses talents et sa

valeur, vers 1070. Il se couvrit de gloire dans les guerres contre l'empereur Henri IV et contre le roi Salomon, qui avait été déposé. — Étienne Battori de Somlyo vivait dans le 15^e siècle; il était palatin de Hongrie, et fut tué à la bataille de Varna, 1444. Il laissa deux fils, dont l'un fut vaivode de Transylvanie, et se distingua dans la guerre contre les Turcs; l'autre, nommé André, eut pour fils Étienne Battori de Somlyo, palatin de Hongrie, qui assista, en 1526, à la bataille de Mohatz; il mourut, en 1555, laissant trois fils, Étienne, Christophe et André. — Étienne Battori, fils d'Étienne Battori, et frère d'André et de Christophe, devint prince de Transylvanie, en 1571, après la mort de Jean Sigismond, fils de Sigismond II, roi de Pologne; il dut cet honneur à ses talents et à ses belles qualités. En 1576, il fut élu roi de Pologne, et se distingua dans la guerre contre les Russes; il mourut en 1586. — Sigismond Battori, neveu du précédent et fils de Christophe, naquit en 1572, et succéda à son père comme prince ou vaivode de Transylvanie, en 1581; en 1593, il s'unit aux princes de Valachie et de Moldavie contre les Turcs. Il gagna plusieurs batailles et prit plusieurs villes. En 1596, il céda sa principauté à l'empereur Rodolphe II, contre quelques terres en Silésie, une pension de 50,000 ducats et le chapeau de cardinal. Dégoûté de ce marché peu de temps après, il revint en Transylvanie, et parvint à se faire reconnaître dans le mois d'août de la même année. Il fit une nouvelle cession de la Transylvanie au cardinal Battori, son parent, qui fut tué quelques mois après dans un combat, par le vaivode de Valachie, Michel. En 1601, les états de Transylvanie l'élurent de nouveau; mais il fut défait par le vaivode de Valachie, et forcé, pour recouvrer ses états, d'implorer le secours des Ottomans, 1602; tous ses efforts devenus inutiles, il fut contraint par le traité de paix d'abandonner entièrement la Transylvanie à l'empereur Rodolphe; il mourut à Prague, le 18 mars 1615, âgé de 41 ans. — André Battori, fils d'André Battori, et cousin du précédent. Son oncle Étienne l'envoya à Rome, où le pape Grégoire XIII le fit cardinal en 1584, et, en 1589, évêque de Warmie. En 1599, son cousin Sigismond lui céda ses états; mais l'empereur Rodolphe ne voulut point consentir à ce marché. Le 28 octobre de la même année, on vint à une bataille près de Hermannstadt, où l'armée d'André fut battue, et lui-même tué. — Gabriel Battori, frère de Sigismond Battori, devint vaivode de Transylvanie, en reconnaissant la suzeraineté de l'empereur Mathias. Il se mit sous la protection des Ottomans et des Tartares, et battit les troupes impériales envoyées contre lui, 1611. Ses cruautés le firent détester de ses sujets, qui élurent à sa place, en 1612, Bethlen Gabor. Celui-ci fit alliance avec le sultan Achmet I^{er}. Battori rechercha de nouveau l'appui des Ottomans; mais il fut assassiné en sortant de leur camp, le 29 novembre 1612. En lui s'éteignit la famille des Battori.

BATU, petit-fils de Djendhyz-Khan, succéda à son père Touchy-Khan dans le royaume de Capthac, en 1225. En 1224, il fonda en Europe avec une armée formidable; ravagea la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et la Russie, qu'il réduisit à une dure servitude après dix ans de guerre. Ses invasions recommencèrent en 1252, et il défait le grand-duc André Jaroslavit. Sa mort, arrivée en 1253, termina ses conquêtes. La Russie gémit sous le joug des Tatars jusqu'en 1500, où Basile, grand-duc de Moscovie, parvint à les chasser.

BATZ ou **BATZEN**, monnaie d'Allemagne et de Suisse, valant de 14 à 15 centimes de France; 15 batz valent un florin.

BAUDE (Jean-Jacques), député, conseiller-d'état, ins-

pecteur des études de l'Université, né à Valence (Drôme), en 1792, où son père remplissait alors les fonctions de procureur-général. A 21 ans, M. Baudé entra dans la carrière administrative en qualité de maire, de sous-préfet à Confolens, et, l'année suivante, 1814, à Roanne, et, en 1815, à Saint-Étienne. Il reconnut d'abord Louis XVIII, puis Napoléon à son retour. En 1815, il se mit à la tête des gardes nationales de son arrondissement, pour s'opposer à la marche du duc d'Angoulême sur Lyon. Au second retour du roi, il donna sa démission, et publia une brochure intitulée *le Lundi gras et le Mercredi des Cendres*, qui lui valut, en 1817, une condamnation de la cour royale de Grenoble. Il s'occupa ensuite d'économie politique et de travaux publics, et publia un mémoire sur la navigation de la Loire au-dessus de Briare. Vers les dernières années du règne de Charles X, il fut l'un des rédacteurs du journal *le Temps*. Après la révolution de 1850, M. Baudé fut secrétaire de la commission municipale, et nommé successivement conseiller-d'état, préfet de la Manche, directeur des ponts et chaussées, sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur, puis préfet de police en 1851, fonction qu'il exerça deux mois. M. Baudé, depuis 1850, a toujours fait partie de la chambre des députés; la première fois d'abord nommé à Saint-Étienne, puis par les électeurs de la Loire, en remplacement de M. Alcock. En 1856, M. Baudé fut chargé d'une mission en Afrique dont la nature n'a point été clairement définie; il fut témoin de notre échec de Constantine, et eut à ce sujet, à son retour, une pénible altercation parlementaire avec l'ancien gouverneur de nos possessions algériennes, l'honorable maréchal Clauzel.

BAUDELOQUE (Jean-Louis), né en 1746, à Heilly en Picardie; vint de bonne heure à Paris, où il étudia, sous le célèbre Soleyres, la chirurgie, l'anatomie et l'art des accouchements. Il fut nommé, vers 1771, premier chirurgien de l'hôpital de la Charité, et, après avoir exercé pendant plusieurs années, il se voua tout entier à l'art des accouchements. Joignant alors une pratique progressive à la plus complète théorie, il fit d'immenses progrès dans cette science, et y acquit une réputation européenne. Il fut l'un des premiers praticiens qui se servirent du forceps, récemment inventé. Lorsque l'école de santé fut instituée, Baudeloque fut chargé par le gouvernement d'y enseigner l'art des accouchements, et obtint bientôt après la place de chirurgien en chef de la Maternité. Il fut nommé premier accoucheur de l'impératrice Marie-Louise, fonctions que sa mort prématurée, arrivée en 1810, l'empêcha de remplir. Presque tous les ouvrages de ce savant praticien sont devenus classiques.

BAUDEQUIN, petite monnaie de cuivre, qui avait cours en France à la fin du 15^e siècle; elle valait 6 deniers ou 25 centimes actuels. La cour des Comptes demanda la suppression du baudequin, en 1508. Cette monnaie était ainsi appelée parce que le roi y était représenté sous un dais ou baldaquin.

BAUDET-DULARY, médecin distingué de l'arrondissement d'Étampes qu'il a représenté à la chambre dans les premières années de la révolution de juillet. Il donna sa démission en 1855, pour travailler à la réalisation des idées phalanstériennes du célèbre Fourier dont il est l'un des plus fervents et des plus honorables partisans.

BAUDET-LAFARGE, l'un des membres les plus honorables de nos assemblées législatives; né en 1767; fut nommé, au commencement du Puy-de-Dôme; puis, en 1796, député du conseil des Cinq-Cents, où ses votes et ses discours furent constamment en faveur des principes les plus purs de patriotisme. Il se trouvait en mission à

l'époque de la révolution du 18 Brumaire, et eut le courage de se prononcer contre ce coup d'état. En 1815, il fut chargé, par le collège électoral du Puy-du-Dôme, de présenter une adresse à Napoléon. En 1827, les électeurs de ce département le renvoyèrent à la chambre, où il vota avec les 221. En 1835, l'opposition eut le regret de perdre ce vétéran de nos assemblées législatives qui, affaibli par l'âge, crut devoir donner sa démission.

BAUDIN (des Ardennes), né à Sédan en 1748; fut nommé représentant de cette ville successivement à la Convention et au conseil des Cinq-Cents. Baudin, adversaire déclaré des clichéens, ne manquait pas de talents oratoires, et avait une âme républicaine. Il mourut de joie à la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus, 1799.

BAUDOUIN. V. CONSTANTINOPLE, JÉRUSALEM-FLANDRE.

BAUDRIER, *balteus, balteum*. C'était chez les Romains une écharpe de cuir ou d'étoffe, qu'on portait sur l'épaule droite et qui descendait sur le côté gauche, servant à tenir l'épée. Les empereurs ceignaient solennellement les préfets du prétoire de cet ornement, appelé *cingulum militare*. Les Français lui donnèrent le nom de *bandrier*, du vieux mot *baudrayer*, parce qu'il était de cuir préparé.

BAUFFREMONT. Cette maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Bourgogne, a eu l'honneur d'être alliée aux anciens ducs de Bourgogne, dont elle-même descend. Elle a produit plusieurs hommes remarquables, entre autres Etienne I^{er} de Montaigu, seigneur de Sombornon, venu d'un puiné de la maison de Bourgogne, qui épousa, en 1514, Marie de Bauffremont, dame de Courlaic, dont il eut Etienne II et Philibert. Pierre de Bauffremont, seigneur de Charmi, qui épousa à Bruxelles, en 1448, Marie, fille légitimée de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, dont il eut que des filles. Nicolas de Bauffremont, seigneur de Senecy, grand bailli de France, se trouva, en 1576, aux états de Blois où il harangua le roi Henri III; il avait pris une grande part à l'horrible coup d'état de la Saint-Barthélemy, en 1572; néanmoins il passait pour l'un des plus savants hommes de son siècle; il mourut en son château de Senecy en 1582. Son fils Claude de Bauffremont fut président de la noblesse aux états de Blois, en 1588; il mourut en 1596. Henri de Bauffremont, fils de Claude, eut également l'honneur de présider la noblesse aux états-généraux de 1614. Il fut tué au siège de Montpelier en 1622; sa veuve, née duchesse de Randan, lui survécut 55 ans, n'étant morte qu'en 1677, à 89 ans. Henri de Bauffremont, issu de ce mariage, fut tué à la bataille de Sédan, en 1641, sans avoir été marié. Les branches cadettes de cette noble maison étaient celles des marquis de Scey et des dragons de Listenais; l'un de ces derniers, colonel de d'Entheim, en 1674. Son neveu, Pierre, prit du service en France. Il était maréchal-de-camp, lorsqu'il fut tué dans une sortie au siège d'Aire en 1710; il ne laissa qu'une fille. Son frère, qui se distingua dans la guerre de la succession, parvint au grade de lieutenant-général et mourut en 1728; il avait épousé une fille du prince de Courtenay. Il reste encore de cette illustre maison, qui par alliance a recueilli la succession de celle de Gorrevod, dont elle a mêlé le nom et les armes aux siennes, Alphonse-Charles à une fille du prince de Beauvilliers, né en 1792, et marié, en 1822, à une fille du prince Paternon-Moncada, et Théodore-Joseph de Montmorency, né en 1793, et marié en 1819, à une fille du duc de Montmorency. De ces deux unions sont sortis cinq enfants dont quatre garçons. Le prince Alexandre, duc de

Bauffremont, père et aïeul de ceux-ci, mort en 1833, avait donné sa démission de pair de France en 1850.

BAUFFREMONT (Alexandre-Emmanuel, duc de), né à Paris en 1775, du prince de Listenais, vice-amiral de France; prit rang, en 1793, dans l'armée des princes qui envahit la Champagne; il fit ensuite, avec les Espagnols contre les Français, les campagnes de 1793 et de 1794, dans les Pyrénées. Rentré en France en 1793, il obtint sa radiation; dès lors M. de Bauffremont ne prit aucune part aux affaires, et vécut éloigné de la capitale dans l'une de ses terres de Franche-Comté. Napoléon, qui lui donna le titre de comte, le nomma, en 1812, président du collège électoral de la Haute-Saône, et en 1815 pair de France. M. de Bauffremont refusa alors la pairie pour ne l'accepter que de Louis XVIII, qui la lui conféra à son retour. Il donna sa démission après 1830, et mourut en 1835.

BAUFFREMONT (Alphonse, duc de), fils du précédent, né vers 1792, fit la campagne de 1812 comme aide-de-camp de Murat, et se comporta valeureusement à la bataille de Dresde le 27 août 1813. En 1815, appelé à Naples et chargé par Murat d'une mission auprès de Napoléon, il fut arrêté à Turin au retour de cette mission; sa détention fut de peu de durée; mais on lui enjoignit de rentrer en France sur-le-champ. Il ne fit qu'y passer, et alla prendre du service auprès de l'empereur Alexandre. Bientôt poursuivi par le souvenir de sa patrie, il quitta pour elle la Russie, et se retira auprès du prince, son père, à Scey-sur-Saône, en Franche-Comté. Il s'est marié, en 1822, à une fille du prince Paternon-Moncada.

BAUME. V. MONTREVEL.

BAUME-LES-DAMES, petite ville dans le département du Doubs, où il y avait, avant la révolution, une célèbre abbaye de l'ordre noble de Remiremont, fondée vers 450 par saint Romain, abbé de Condat. Charlemagne et Louis-le-Débonnaire en parlent dans leurs capitulaires.

BAUME-LES-MESSIEURS, petite ville près Lons-le-Saulnier, dans le département du Jura, où il existait autrefois une célèbre abbaye de bénédictins de l'ordre noble de Cluny, fondée dans le 7^e siècle par saint Colomban. Saint Benoît d'Aniane y mit la réforme en 800, et saint Bernon en 900. Le corps de saint Maur, abbé de Glanfeuil, y fut mis en dépôt pendant la guerre des Normands. On voit encore dans son antique église le tombeau de Jean de Vatteville, abbé de Baume, dont la vie fut si romanesque. Il était frère de ce baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, qui voulut prendre le pas sur celui de France en 1661.

BAUME (Antoine), célèbre pharmacien et chimiste, membre de l'académie des sciences et de l'institut, né à Sentlis en 1728; M. Baume consacra sa vie et sa fortune à la science et mourut à Paris, en 1804, laissant un assez grand nombre d'ouvrages estimés.

BAUMIER. Ce furent Vespasien et Titus qui dans leur triomphe après la guerre des Juifs, 72 de notre ère, montrèrent aux Romains le premier baumier. C'est cet arbrisseau qui donne le baume si connu sous le nom de baume de la Mecque, mais qui ne nous arrive souvent que fort altéré. Après la réduction de la Judée, le fisc, chez les Romains, s'appropriait le monopole du baume, et afin d'augmenter les profits, chercha à multiplier le baumier en Egypte. On connaît aujourd'hui diverses espèces de végétaux qui fournissent du baume : 1^o le *benjoin*, végétal indigène de Sumatra, dont on fait des clous odorants à brûler. Linnée, 1740, et surtout le docteur Dryander, 1780, ont fait connaître le véritable genre de plantes qui le fournit. 2^o La *vanille*. 3^o Le *baume*

du *Pérou*, venant d'un arbre de la famille des légumineuses; c'est Matis qui le découvrit et en envoya, en 1731, à Linné fils une branche. 4° Le *baume de Tolu*, qui n'est autre chose que le *baume du Pérou*, préparé d'une manière différente. 5° Le *baume de Giléad* ou *baume de la Mecque*, indigène de l'Abyssinie, suivant Bruce, et transplanté dans la Judée, 1750 avant J.-C., et comme c'était de Giléad, dans la Judée, que les marchands apportaient son produit résineux en Égypte dans les temps anciens, il en reçut le nom de *baume de Giléad*. Les anciens faisaient un très-grand cas du *baume* produit par cet arbre; mais il ne paraît pas qu'ils aient connu l'arbre même, qui s'élève à 14 pieds de hauteur; ils en distinguaient trois sortes de qualités, venant dans l'ordre suivant : 1° l'*opobalsamum*, 2° le *corpobalsamum* et 3° le *xylobalsamum*. Dans l'antiquité, il jouissait de la réputation d'un remède presque universel. Encore aujourd'hui les Arabes s'en servent comme un préservatif contre la peste; néanmoins, son principal usage est comme cosmétique pour la toilette des dames turques. 6° Le *storax*, venant d'un arbre indigène du sud de l'Europe et du Levant. Les substances suivantes ne peuvent pas être considérées comme de véritables baumes, puisqu'elles ne contiennent pas d'acide benzoïque; mais à cause de leur suavité, on conserve leur rang dans la classification des baumes. 7° Le *baume de copahu*, venant d'un arbre indigène des Indes-Occidentales et de l'Amérique du sud. 8° les *thérentines* qui portent le nom de *baume du Canada*, de *baume de Hongrie*, et de *baume du mont Carpath*, provenant de trois espèces diverses de pins; 9° le *baume tranquille*, ayant une couleur verte, que l'on fabrique en faisant macérer de l'huile d'abord sur des plantes narcotiques, telles que la nicotiane, la belladone, etc., puis sur des plantes labiées : le romarin, l'hysope, la sauge. Ce *baume* sert à calmer les douleurs lancinantes, principalement les maux d'oreilles.

BAUSSET (Louis-François de), cardinal, né à Pondichéry, le 14 décembre 1748, vint en France à l'âge de 12 ans; son oncle, l'évêque de Béziers, prit soin de son éducation et le plaça au séminaire de St-Sulpice où il fit ses cours de philosophie et de théologie. A peine fut-il ordonné prêtre, que M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, le nomma son vicaire-général; il conserva pour cet illustre prélat la plus tendre reconnaissance. Nommé, dix ans après, évêque d'Alais, il fut l'un des députés chargés, en 1786, de porter aux pieds du trône les cahiers des états du Languedoc; il eut l'honneur de haranguer Louis XVI et toutes les personnes de la famille royale. M. de Bausset fut membre des deux assemblées des notables; à la seconde, il fit partie du bureau de M. le duc de Bourbon et fut chargé par ce prince d'en rédiger les délibérations. En 1791, il protesta contre la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée constituante; il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de la terreur; et lorsqu'à la suite du concordat entre le Saint-Siège et le premier consul, le pape Pie VII demanda leur démission aux anciens évêques de France, l'évêque d'Alais s'empressa d'envoyer la sienne. Nommé chanoine de St-Denis, le 15 avril 1806, puis conseiller titulaire de l'université, tandis que son neveu, qu'il avait d'abord destiné à l'état ecclésiastique, était chambellan de Napoléon, préfet de son palais, et jouissait de toute sa confiance. M. de Bausset ne s'occupait point des fonctions qui lui avaient été confiées. L'abbé d'Emmery, supérieur du séminaire de St-Sulpice, qui avait acquis les manuscrits de Fénelon, l'engagea à composer, d'après ces matériaux, l'histoire de l'illustre archevêque. Deux ans lui suffirent pour achever cette belle composition qui eut un grand succès. En 1810, elle

fut désignée par l'Institut comme digne du second grand prix décennal de deuxième classe, pour le meilleur livre de biographie. M. de Bausset essaya d'élever à Bossuet un monument pareil à celui qu'il venait de terminer pour Fénelon, mais cette fois il n'atteignit point jusqu'à la hauteur de son sujet. Par ordonnance du roi du 17 février 1815, il fut nommé chef du conseil royal de l'université, et, par décret du 30 mars, Napoléon le nomma de nouveau conseiller titulaire; mais le prélat n'exerça pas les fonctions. Lors du retour du roi, M. de Bausset reprit la présidence du conseil de l'université; au mois d'août 1815, il fut nommé pair de France. En avril 1816, il fut élu membre de l'académie française et bientôt après il reçut le chapeau de cardinal des mains de Louis XVIII. Il est mort à Paris, le 21 juin 1824. Dans les dernières années de sa vie, malgré de violents accès de goutte qui finirent par lui ôter l'usage des pieds et des mains, il avait entrepris l'*Histoire* du cardinal Fleury, ouvrage qu'il ne put achever.

BAUSSET (Louis-François-Joseph de), neveu du cardinal, né en 1770, nommé préfet du palais impérial en 1805; suivit Napoléon dans presque toutes ses campagnes. Les événements de 1814 le trouvèrent fidèle à son bienfaiteur; pendant la restauration, il n'exerça aucune fonction publique; il a été appelé à la chambre des pairs en 1831. Il a publié des mémoires curieux sur l'intérieur du palais de Napoléon.

BAUTZEN (Bataille de), gagnée par les Français le 20 mai 1813; le général Yorck, avec 12,000 Prussiens, et le général Barclay de Tolly avec 18,000 Russes, se portèrent contre le général Lauriston, qui les rejette de l'autre côté de la Sprée et déborde leur droite. L'empereur Napoléon se porte sur la hauteur en arrière de Bautzen; le duc de Reggio passe la Sprée et attaque la gauche des alliés; le duc de Tarente force un pont sur la gauche de Bautzen; le duc de Dalmatie, au centre, passe la Sprée pour attaquer la droite des alliés; le prince de la Moskowa, le général Lauriston et le général Régnier la tournent et se portent sur Wurichen et Weissemburg; la canonnade s'enlève; le général Compans occupe Bautzen; le général Bonnet enlève un plateau: les alliés sont rejetés sur leur seconde position, mais se maintiennent sur la droite contre le prince de la Moskowa, lorsque Napoléon entre à Bautzen.

BAVAY, petite ville du département du Nord, autrefois sous le nom de *Bagacum*, puissante et populeuse capitale des Nerviens; toutes les grandes chaussées y aboutissaient; elles furent réparées par Brunchant dans le 3^e siècle. Cette ville passe pour avoir été fondée vers 1170 avant notre ère. Tibère y entra en triomphe 12 ans après. Elle fut ruinée par les Goths, et la cité lui éleva un monument. Elle fut ruinée à diverses reprises, sous Probus vers 279, sous Maxime en 308, par les Vandales en 409, par les Francs en 428. Elle fut cédée à la France par le traité de Nimègue en 1678. On y voit encore plusieurs ruines antiques: un aqueduc, un cirque, un temple de Mars, qu'elle possédait, n'a été démoli qu'en 1633.

BAVAY (Affaire de). Le 17 mai 1792, quatre-vingts Français, chargés de sa défense, résistent honorablement à deux mille cinq cents Autrichiens qui cherchent à s'en emparer. Enfin les Français succombent et les Autrichiens entrent dans Bayai; mais le maréchal Luckner, averti de son occupation, accourt avec des forces supérieures, et force les Autrichiens, sans risquer de combat, à faire retraite à leur tour, emmenant avec eux deux chariots de blessés.

BAVIÈRE, état d'Allemagne, confiné au nord par la Hesse-Electorale et les états des maisons de Saxe et de

Reuss; à l'est, par l'empire d'Autriche (le royaume de Bohême et le gouvernement de la Haute-Autriche); au sud, par l'empire d'Autriche (le Tyrol avec le Vorarlberg, et une petite partie du lac de Constance); à l'ouest, par le royaume de Wurtemberg, les grands-duchés de Bade et de Hesse. La Bavière, qui occupe le troisième rang dans la confédération germanique, a quatre voix à la diète. Son contingent fédéral est de 55,000 hommes. Depuis 1817, ce royaume est divisé en huit cercles, subdivisés en plusieurs districts (*landgerichten*). Ces huit cercles sont : 1^o l'Isar; 2^o Bas-Danube; 3^o Regen; 4^o Haut-Danube; 5^o Haut-Mein; 6^o Bas-Mein; 7^o Provinces Rhénanes. Un grand nombre d'états médiats y ont été enclavés. Sa superficie est de 147,726 milles carrés; sa population de 4,187,597 d'habitants; ses villes sont au nombre de 250; ses bourgs de 551, et ses villages de 15,120. La Bavière est arrosée par le Danube, qui la traverse de l'est à l'ouest, et par le Rhin qui longe sa frontière orientale. Le climat du pays y est en général sain et tempéré; mais l'élévation du sol et le voisinage des montagnes apportent des modifications notables dans la température. Le sol de même est fécond, mais inégalement; très-fertile dans les basses plaines, il est d'une qualité inférieure dans les régions montagneuses. Les forêts de la Bavière occupent les 29 centièmes des terres du royaume; leur exploitation fait vivre plusieurs milliers d'individus. Le gouvernement en possède un tiers; ce qui lui vaut annuellement plus de trois millions et demi de florins (8,000,000 fr.); mais les frais de l'administration diminuent ce revenu public de plus de moitié. Parmi les produits minéraux, les plus importants en Bavière sont ceux de ses salines et de ses mines de fer; les dernières produisent annuellement 500,000 quintaux. L'industrie manufacturière est disséminée par tout le pays. La population des villes est évaluée à un septième du nombre total des habitants du royaume. A l'exception de 60,000 juifs, de 6,000 Français, et de quelques restes des peuples slaves, tous les habitants sont d'origine allemande: plus de 2,900,000 professent la religion catholique; 1,100,000 sont protestants. Outre les juifs, il y a un millier de memnonites et de frères moraves. La Bavière ne reconnaît point de religion d'état. L'édit de religion du 16 mai 1816 établit la pleine liberté de conscience. En vertu du concordat, conclu en 1817 avec le pape, et promulgué en 1821 comme loi d'état, il se trouve établi en Bavière deux archevêchés, l'un à Munich et l'autre à Bamberg; et six évêchés, ceux de Passau, de Ratisbonne, d'Augsbourg, d'Eichstadt, de Wurzburg et de Spire. L'église catholique possède 181 décans et 2,756 paroisses. Plusieurs monastères et couvents ont été érigés dans ces dernières années. L'église protestante a en Bavière 79 décans et 1,215 paroisses, dont 158 du culte réformé. A leur tête, il y a trois consistoires; ceux de Beyreuth, d'Anspach et de Spire, subordonnés au consistoire général de Munich. Dans le cercle du Rhin, les deux confessions protestantes se sont réunies, en 1818, en une église protestante évangélique. Outre l'université de Munich, il y a en Bavière une autre université catholique à Wurzburg; la troisième, celle d'Erlangen, est protestante. Elle est fréquentée par 400 étudiants, tandis que les deux premières en ont plus de 2,000. De riches bibliothèques, musées et collections scientifiques sont attachés à ces établissements. Il existe en outre en Bavière 7 lycées, 28 gymnases, 51 écoles préparatoires latines, 8 séminaires pour l'instruction des professeurs; des écoles spéciales, scientifiques, techniques, militaires; des académies, parmi lesquelles il y a à Munich, présidée par le roi, et composée de plus de 400

membres. Le nombre des écoles élémentaires et de celles des arts mécaniques s'élève à plus de 5,000. D'après la charte du 18 mai 1818, la Bavière forme une monarchie héréditaire et indivisible; sa représentation nationale consiste en deux chambres, celle des sénateurs et celle des députés; il y a un député sur 55,000 habitants, 125 membres siègent dans la seconde chambre; la première en compte 51. Le roi doit les convoquer au moins tous les trois ans. Le pouvoir exécutif est concentré entre les mains de cinq ministres, qui forment ensemble le ministère d'état. Ce sont les ministres de la maison et de l'extérieur, de l'intérieur, de la justice, des finances et de la guerre. Les plus importantes affaires publiques se décident dans le conseil d'état, institué en 1825. Chacun des huit cercles, dans lesquels est partagé le royaume de Bavière, est administré par un commissaire-général, dont les pouvoirs sont très-étendus; les tribunaux inférieurs et les conseils municipaux lui sont subordonnés. La valeur des propriétés et des rentes foncières appartenant au fisc est, en Bavière, de 209,548,000 florins; ce qui fait plus du sixième de la valeur totale des propriétés foncières du pays. Le revenu public net, d'après le budget accordé pour l'exercice de 1851-1857, s'élève annuellement à 28,185,159 florins. Les revenus des propriétés publiques en forment plus d'un quart; les impôts directs à peu près autant; le reste provient des impôts indirects. Les dépenses de l'état sont fixées pour le même laps de temps à une somme correspondante au revenu; la liste civile y entre pour 5 millions, l'armée pour 7 millions et demi; 8,100,666 florins sont annuellement alloués pour les intérêts et l'amortissement de la dette nationale, laquelle se monte à plus de 150,000,000 florins. La force militaire de la Bavière se compose de 55,898 hommes, qui se recrutent par la conscription. La durée du service est fixée à 6 ans, et tout Bavaiois, âgé de 21 ans accomplis, est obligé de porter les armes, soit dans l'armée active, soit dans la réserve ou la landwehr: ces dernières n'ont pas encore reçu leur organisation définitive.

BAVIÈRE (Vicissitudes de la); en latin *Bajaria* ou *Bajouria*, en allemand *Boyer* ou *Boyerland*, aujourd'hui *Bayern*, d'où vint ensuite le nom corrompu de *Bararia*, doit sa première dénomination aux Boiens, ancien peuple de la Gaule celtique, qui, l'an 589 avant J.-C., ayant quitté leurs demeures pour passer le Rhin, vinrent s'établir en Bohême. Ils en furent chassés sous le règne d'Auguste, 10 avant J.-C., par les Marcomans, et se retirèrent dans la Norique, qui prit alors le nom du pays des Boiens. A la chute de l'empire romain, les Bavaiois ajoutèrent à la Norique la conquête du pays qui forme aujourd'hui l'Autriche, le Tyrol et une partie de la Rhétie. Ces provinces, sous le règne d'Honorius, 420 avant J.-C., leur furent longtemps disputées par les Huns et les Alains, qui inondaient la Germanie de leurs hordes sauvages. Affaiblis par des guerres sanglantes et multipliées, les Bavaiois se trouvèrent hors d'état de résister aux Francs. Pour ne point se soumettre à leurs lois, ils implorèrent, en 490, la protection du grand Théodoric, roi des Ostrogoths. Ce prince leur donna pour les gouverner un duc de leur nation, nommé Théodon, issu de l'illustre famille des Agilolphingiens, qui, depuis des siècles, avait donné des rois aux Boiens. Le dernier de cette famille fut Tassillon II, qui fut dépouillé de ses états par Charlemagne, en 786. La Bavière, érigée en royaume par Charlemagne, eut 40 rois de la dynastie carolingienne; le dernier qui porta ce titre, Louis IV, empereur d'Occident, s'éteignit, en 912, à 18 ans. Une nouvelle dynastie des ducs de Bavière commença, en 907, dans la personne d'Arnoul-le-Mauvais, fils de Léopold,

et descendant d'une illustre famille française, tige de familles célèbres. Son fils fut dépossédé par Othon I^{er}, 940. La maison de Saxe, branche cadette, obtint ce duché jusqu'au moment où elle monta sur le trône en la personne de Henri-le-Saint, en 1002, par l'extinction de la branche aînée. Après lui, la Bavière fut gouvernée par diverses grandes familles jusqu'à l'avènement des Guelphes, qui, par des alliances, s'en virent investis sous Henri-le-Superbe. Henri-le-Lion fut rétabli dans presque toutes ses possessions par Frédéric Barberousse, en 1154, et dépouillé par ce même prince, qu'il avait trahi à la bataille de Lignano. La maison de Wittelsbach fut élevée au duché de Bavière, dont elle avait été dépossédée, en 945, dans la personne du fils d'Arnould-le-Mauvais dont elle descendait. En 1294, cette maison se partagea en deux branches, dont l'aînée eut le duché de Bavière; la cadette, l'électorat-palatin du Rhin. Maximilien-Joseph, fils de l'électeur-palatin Charles-Théodore, obtint, en 1806, le Tyrol, avec le titre de roi de Bavière; combattit, en 1815, contre la France, et reçut, par le congrès de Vienne, en 1815, l'indépendance de son royaume, comme membre de la Confédération germanique.

BAVIÈRE (Ducs de). *Première dynastie.* 1^{re} *Théodou* I^{er}, 508-511; issu d'une race qui fut longtemps chère aux anciens Bofens, et qui comptait pour chef le fameux Agilulfe, dont le nom et les faits, ainsi que ceux de plusieurs de ses descendants, étaient, disent d'anciennes chroniques, célèbres dans le monde, avant l'entrée du prétendu Pharamond dans les Gaules, Théodon fut établi duc de Bavière par Théodoric, roi des Ostrogoths; il mourut vers 511. Il était fils d'Adelger, roi de Bavière. — 2. *Théodon II*, dit *l'Intrépide*, 511-557. Ce prince défait les Ostrogoths, vers 520. A sa mort, le duché de Bavière fut subdivisé en deux duchés partiels; celui de la Haute-Bavière, qui échu à Théodebald I^{er}, fils aîné du précédent, et celui de la Basse-Bavière à Théodon, son puîné. Pour éviter toute confusion chronologique, nous allons donner succinctement la suite des princes de cette branche cadette, qui se fonda dans la monarchie des Lombards, vers 587. — *Théodon*, fils de Théodon II, de la branche-mère, 557-565. — *Théodebert I^{er}*, 565-584. — *Garibald*, 584-592. Ce prince rechercha l'alliance des Lombards, et maria sa fille aînée à Évin, duc de Trente. Childebert, roi d'Austrasie, qui se regardait comme suzerain de la Bavière, prit ombrage de ses liaisons, et déclara la guerre à Garibald. Ce prince, pour éviter le danger qui le menaçait, s'unit plus fortement aux Lombards en mariant Théodelinde, sa fille, à Autharis, leur roi, 584. Alors les Austrasiens qui, de leur côté, avaient fait une alliance intime avec les empereurs d'Orient, inondèrent l'Italie de leurs troupes, et, après plusieurs expéditions indécises, forcèrent Autharis à demander la paix. Garibald mourut en 592, dépouillé de ses états. Son fils *Gontebaud* ou *Gontold-Gondold*, enveloppé dans sa disgrâce, se réfugia en Lombardie, et fut, à sa sollicitation, créé duc d'Asti; il mourut en 615. Son fils *Aribert* fut élu roi des Lombards, en 635. — *Théodelinde*, sœur de Gontebaud, avait été mariée, comme nous l'avons dit, à Autharis, roi des Lombards, mort à Pavie en 590. Cette princesse était tellement respectée des Lombards, qu'ils promirent de reconnaître pour roi celui qu'elle choisirait pour époux; elle désigna Agilulfe, duc de Turin, et l'épousa. Ce prince, à la sollicitation de son épouse, renonça, en 602, à l'arianisme, et mourut vers 615. Théodelinde est la fondatrice de la célèbre église de Saint-Jean-Baptiste-de-Monza, où les rois d'Italie se font sacrer avec la couronne de fer. Ce fut au couronnement d'Agilulfe, 590, qu'on se servit pour la première fois

de cette couronne qui est d'or, mais que Théodelinde avait fait renforcer en dedans d'un cercle de fer. — *Suite des ducs de la Haute-Bavière.* 3. *Théodebald I^{er}*, 537-567. — 4. *Tassillon I^{er}*, 567-598. Garibald, son cousin, duc de la Basse-Bavière, est entièrement chassé de l'Allemagne par Childebert, roi d'Austrasie, qui donne, en 588, toutes ses terres à Tassillon; de sorte que ce dernier réunit les possessions des diverses branches de la maison de Bavière, et les gouverna sous la suzeraineté du roi d'Austrasie; en 590, il fait une heureuse expédition contre les Zechs, qui ravageaient les bords du Danube, et contre les Slaves qui les soutenaient. — 5. *Garibald I^{er} ou Gerbaud*, 598-612. — 6. *Théodon III*, 612-650; il épouse Reginothude, fille de Théodebert II, roi d'Austrasie, qui le convertit au christianisme, et l'engage à recevoir le baptême des mains de saint Rupert, premier apôtre des Bavares, et fondateur de l'église de Salzbourg. — 7. *Théodebert I^{er}*, 650; il descendit dans la tombe la même année que son père. — 8. *Hugibert I^{er}*, fils du précédent, 650-655. Ce prince, qui régnait sous la suzeraineté de Dagobert I^{er}, roi de France, donne avis à ce monarque qu'une horde de 12,000 Bulgares venait de se réfugier sur les confins de la Bavière, et qu'elle demandait la permission de s'établir dans ces contrées. Le roi de France envoie, en 651, un ordre secret aux Bavares de faire main-basse sur les Bulgares, une certaine nuit qu'il fixait, et de les égorger. Cet ordre barbare fut si bien exécuté, qu'il ne s'en sauva que 800, avec un de leurs capitaines, nommé Alaric, qui les conduisit chez les Vénètes. — 9. *Théodon IV*, cousin du précédent, 655-660. Ce prince n'attend point l'agrément de Sigebert, roi d'Austrasie, pour se mettre en possession des états de ses ancêtres; il les gouverne en souverain et sans aucune marque de dépendance. Sous son règne, paraissent dans la Bavière saint Vital, saint Viterpe et saint Émeran. On raconte, à l'égard de ce dernier, qu'Ute, fille de Théodon, ayant été séduite par un jeune seigneur, nommé Sigisbaud, saint Émeran, pour les soustraire l'un et l'autre à la vengeance du duc Théodon, autorisa Ute à rejeter sur lui la faute de Sigisbaud; et que Lambert, frère d'Ute, pour venger cette insulte prétendue, fit mettre à mort le saint perçonne. — 10. *Théodebert II*, sonné à Helfendorf, vers 655. — 11. *Théodebert II*, en 660-670; il ne laisse qu'une fille, Gontrade, mariée, en 662, à Luitprand, roi des Lombards. — 12. *Théodou* V, 695-708. — 13. *Théodon VI*, 708-720. Ce prince, sollicité par Ansprand de lui fournir des troupes pour rétablir Luitpert I^{er}, son pupille, sur le trône des Lombards, envoie, en 712, une armée considérable en Italie. Avec ce secours, Ansprand détrône Aribert II, fils et successeur de Ragenibert, usurpateur du trône de Lombardie; mais ce dernier étant mort sur ces entrefaites, Ansprand règne lui-même sur les Lombards. Théodon VI entreprend, en 717, le voyage de Rome, sous le pontificat de Grégoire II; il accueillit favorablement saint Corbinien, et le prie de prêcher l'Évangile dans ses états. Il meurt, en 720, sans laisser de postérité de sa femme Piltirude. — 14. *Grimoald II*, frère du précédent, 720-725; il épouse, en 720, sa belle-sœur Piltirude. Saint Corbinien n'ayant pu réussir à rompre le mariage, qu'il considérait comme incestueux, se retire de Freising, où Grimoald II tenait sa cour. Vers 719, Grimoald refuse formellement de reconnaître l'autorité des maires d'Austrasie; Charles-Martel entre en Bavière à la tête d'une nombreuse armée; gagne une bataille contre Grimoald, qui périt dans la mêlée. Le vainqueur épouse Sonichilde, fille de Grimoald, et dépouille ses fils de l'héritage de leur père. — 15. *Hugibert II*, frère du précédent, 725-

759; il reçoit l'investiture du duché des mains de Charles-Martel, et bientôt cherche à s'affranchir de cette tutelle onéreuse, en appuyant l'insurrection des Saxons; mais cette tentative n'est point heureuse, et Hugibert est obligé de se soumettre. — 16. *Odilon I^{er}*, fils du précédent, 759-754. Il entre dans le parti que Sonichilde, sa cousine, seconde femme de Charles-Martel, fomenta contre Pépin et Carloman, ses beaux-fils, dans le but de procurer un établissement plus considérable à Griffon, son propre fils. Odilon se déclare contre ces princes, qui, bien informés de ses dispositions et de ses liaisons avec les ducs d'Aquitaine, de Saxe et d'Allemagne, leurs ennemis, font marcher une armée considérable en Bavière. Odilon est mis en déroute, et obligé de se rendre. Il ne doit la conservation de sa couronne qu'aux instances de Hiltrude, sa femme, sœur de Pépin et de Carloman; mais depuis cet événement, il est l'allié fidèle de ses beaux-frères, et gouverne ses états avec sagesse. — 17. *Tassillon II*, 754-786. Il accompagne Pépin, roi de France, son oncle, dans son expédition contre les Lombards, en 756; il prête foi et hommage à Pépin en présence des états assemblés à Compiègne, en 757. Tassillon épouse la même année Luitpurge, l'une des filles de Didier, roi des Lombards. Charlemagne, son cousin, avec lequel il s'était lié d'amitié pendant la guerre d'Italie de 756, avait épousé une autre fille de Didier, sœur de Luitpurge; mais l'ayant répudiée, en 759, sous prétexte de stérilité, cet événement occasionne une guerre sanglante entre Charlemagne et Didier, dans laquelle ce dernier succombe, ainsi que toute sa famille. Charlemagne s'empare de tous les états de la Lombardie, en 774, et les annexe à son empire. Luitpurge, femme de Tassillon, pour venger sa maison anciennement par les Français, engage son mari à déclarer la guerre à Charles, contre la foi qu'il lui avait jurée; mais après avoir éprouvé une défaite, il reçoit son pardon de Charles, 776. Mais loin de demeurer fidèle, il reprend les armes, toujours à la sollicitation de sa femme, et appelle à son secours les Huns, ennemis naturels des Bavaïois. Instruit de ces menées, Charlemagne convoque les états de l'empire à Ingelheim, en 786, pour y travailler au procès de Tassillon. L'assemblée était composée de seigneurs de Saxe, d'Allemagne, de Bavière, d'Austrasie et de Lombardie. Tassillon, invité à se rendre aux états, y vient sans aucune défiance, et y est convaincu de félonie et condamné à mort; mais Charlemagne, voulant épargner le sang de son parent, commue la peine en une détention perpétuelle dans un cloître. Sa femme Luitpurge, cause de tous ses malheurs, et ses quatre enfants sont aussi cloîtrés. Ce prince infatigable, relégué d'abord à l'abbaye de Saint-Gour, fut transféré à Laureschein, puis à Metz, et enfin à Jumièges, où il termina ses jours vers 790.

Dynastie carolingienne des rois de Bavière. — 1. *Charlemagne*, 766-805. Après la déposition du duc Tassillon II, le monarque français annexe, en 786, la Bavière à son vaste empire, et lui donne, pour l'administrer, des comtes particuliers. Le premier d'entre eux, nommé Gérald, était frère d'Hildegarde, femme de Charlemagne. Homme de génie et de rare valeur, ce Gérald décide la défaite des Huns en Pannonie, en 797. Les Bavaïois, commandés par ce comte, continuent de se signaler dans les armées de Charlemagne, pendant toute la durée de son règne. En 805, l'empereur fait un partage entre ses fils, et donne à son fils aîné Charles le royaume de la France orientale, dans lequel se trouvait comprise la partie septentrionale de la Bavière. — 2. *Charles II*, 805-811; il meurt sans postérité. — 3. *Pépin I^{er}*, roi d'Italie, deuxième fils de Charlemagne, 805-810. Ce prince

remporta la célèbre bataille livrée aux Huns, au-delà du Danube, en 797. Pépin eut pour ministre Adélarde, abbé de Corbie, et cousin-germain de Charlemagne, lequel rendit le règne de son maître glorieux et florissant pour les peuples. — 4. *Bernard I^{er}*, roi d'Italie, 811-817. Ce prince est confirmé dans toutes les possessions de Pépin, son père, par Charlemagne, en 811; son aïeul lui donne pour conseiller Wala, gouverneur de Saxe, frère d'Adélarde. En 815, Bernard prête serment de fidélité à l'empereur Louis à Aix-la-Chapelle; il part de là avec lui tenir la diète de Paderborn, et reçoit la mission d'aller à Rome pour arranger des différends qui s'étaient élevés entre le pape Léon III et Louis. Dans une autre diète, tenue à Aix-la-Chapelle, en 817, Louis-le-Débonnaire associe à l'empire Lothaire, son fils aîné; donne le royaume d'Aquitaine à Pépin, et celui de Bavière à Louis, ses deux autres fils, pour les consoler de l'élevation de leur aîné. Bernard, mécontent qu'on lui enlève la Bavière et d'autres possessions, trempe dans une conspiration contre l'empereur; il se voit déclaré coupable de félonie, et condamné à mort, quoiqu'il fût venu se confier à la clémence de Louis et embrasser ses genoux. La peine de mort fut commuée en celle d'avoir les yeux crevés; barbare opération qui ne donna que trois jours d'existence de plus à Bernard; il mourut en 818, à 19 ans. — 5. *Louis II*, dit *le Germanique*, roi de Bavière, 817-876. — 6. *Carloman I^{er}*, 876-880. Ce prince, déjà célèbre par plusieurs victoires, qu'il avait remportées sur Rosta, duc de Moravie, et Gonduncaire, comte de Carinthie, est cité dans l'histoire comme roi d'Italie, parce qu'ayant conduit une armée formidable dans cette contrée, et détrôné Boson, duc de Milan, il y fit acte de souverain, et confirma les donations faites aux églises par ses ancêtres, Charlemagne et Louis-le-Débonnaire. — 7. *Louis III*, roi de Bavière et de Saxe, 880-882; il s'était déjà acquis de la célébrité par le gain qu'il fit de la bataille d'Andemach sur Charles-le-Chauve, roi de France, son oncle, en 876; en 881 et 882, il fit la guerre aux Normands qui dévastaient la Lorraine, et qui menaçaient d'envahir la Saxe. La perte qu'il fit de la bataille d'Ebersdorf lui causa tant de chagrin, qu'il mourut à Francfort, en 882. — 8. *Charles-le-Gros*, roi de France et de Bavière et empereur d'Allemagne, 882-887; frère des deux rois précédents, ce prince leur succéda dans le royaume de Bavière; il nomma, pour y commander pendant son absence, le duc Arnoul, son neveu, fils naturel de Carloman. L'apathie et la lâcheté de Charles-le-Gros le firent déposer, en 887, dans l'assemblée de Tribur; il mourut, en 888, dans l'abbaye de Reichnaw. — 9. *Arnoul I^{er}*, roi de Bavière et empereur, 888-893; il bat les Normands sur la Dyle près de Louvain, en 891; chasse de toute la Lombardie, en 894, Gui de Spolette, son concurrent à l'empire, et prend d'assaut Rome, en 896; il s'y fait couronner empereur par le pape Formose. — 10. *Louis IV*, roi de Bavière, empereur d'Occident, 899-912; il est déclaré successeur de son père Arnoul, en 900, dans la diète de Forstheim. Comme il n'était âgé que de 7 ans, les états chargèrent de la régence de l'empire Hutton, archevêque de Mayence, et Othon-le-Grand, duc de Saxe, beau-frère de Louis; ils donnèrent le commandement des armées à Léopold, duc de Bavière. Les Huns dévastèrent l'empire par leurs fréquentes incursions sous ce règne. Ils furent néanmoins battus à plusieurs reprises; mais, en 907, ayant pénétré jusque dans la Bavière, ils livrèrent près d'Ansberg une bataille aux Allemands, où Léopold, duc de Bavière, perdit la vie. Louis IV perdit encore contre les Huns une bataille, en 910, et fut obligé de leur payer un tribut annuel. Le violent chagrin

qu'il ressentit de ce désastre l'emporta au tombeau à l'âge de 18 ans, et sans qu'il eût contracté d'alliance. Fin du royaume de Bavière et de la dynastie française des Carolingiens dans cet état, 912.

BAVIÈRE (Ducs de), troisième dynastie. — 1. *Léopold*, 893-907. Léopold, père du duc Arnould, ne fut d'abord qu'un des marquis de Bavière, et remplaça, en 893, le comte Engilbold qui lui-même avait remplacé Engilsaek, en 893. Léopold était neveu d'Arnould du côté de sa femme Hildegarde, et descendait d'Albéric, petit-fils de Dagobert II. Il fut tué par les Hongrois, en 907, et portait déjà depuis quelques années le titre de duc. — 2. *Arnoul 1^{er}*, dit le *Mauvais*, fils du précédent, 907-937; il joint, en 915, ses troupes à celles d'Erkanger et de Berthold de Souabe, ses oncles, et défait complètement l'armée combinée des Hongrois et des Bohémiens au passage de l'Inn. Enflé de ce succès, il veut se rendre indépendant, et traiter d'égal à égal avec Conrad, roi de Germanie; mais ce prince se met en marche pour réduire les partisans d'Arnoul; tous se soumettent à l'exception d'Arnoul, d'Erkanger et de Berthold. Cités à la diète d'Allheim, en 916, le premier y est proscrit et les deux autres, quoique Conrad eût épousé leur sœur, sont condamnés à perdre la tête; la sentence est exécutée. Arnoul, toujours obstiné dans sa révolte, est vaincu dans une grande bataille, et obligé de se retirer avec sa femme et ses enfants chez les Hongrois. Dans son désespoir, il amène ces barbares en Allemagne, et livre en 919, à leur tête, une bataille à Conrad, qui meurt d'une blessure qu'il y avait reçue. Arnoul, aspirant à la couronne de Germanie, proteste, les armes à la main, contre l'élection de Henri de Saxe; mais ce dernier l'assiège dans Ratisbonne, et le décide à se soumettre en lui confirmant le duché de Bavière, n'exigeant de lui que la seule abdication du titre de roi. Appelé en Italie, en 934, contre le roi Hugues, il est vaincu près de Vérone, et contraint de retourner en Bavière, où il meurt, en 937. Ce prince, que quelques chroniqueurs ont flétri à tort du titre de *Mauvais*, fut recommandable par ses qualités de corps et d'esprit; son unique défaut fut une ambition démesurée. — 3. *Eberhard*, 937-939; Eberhard, fils aîné d'Arnoul, et ses trois frères, prétendent être ducs patrimoniaux de Bavière, et refusent d'aller à la cour d'Othon-le-Grand, recevoir leur investiture. Le roi de Germanie entre aussitôt en Bavière; mais cette expédition n'est point heureuse. Eberhard est reconnu duc de Bavière par le pape Léon VII. Othon rentre en Bavière, en 939; Eberhard alors se soumet avec ses frères, à l'exception de l'un d'eux, qui se nommait Arnoul. Eberhard, réduit à la condition de comte, meurt en 966. — 4. *Berthold*, 939-949. L'empereur Othon donne l'investiture du duché entier de Bavière à Berthold qui lui reste fidèle, quoiqu'il fût gendre de Giralbert, duc de Lorraine, implacable ennemi d'Othon. Quant à Arnoul, second fils d'Arnoul-le-Mauvais, réduit au comté de Scheyren et mécontent de ce partage, il se constitue dans une guerre continuelle contre l'empereur Othon 1^{er} (voyez *Scheyren*). Après la mort de Berthold, décédé sans postérité en 942, le duché de Bavière échet à Henri, second fils de Henri l'Oiseleur, et frère puîné de l'empereur Othon. —

Quatrième dynastie. — 5. *Henri 1^{er}*, dit le *Querelleur*, 942-955; son caractère inquiet et turbulent lui valut ce surnom. Après la mort de Henri l'Oiseleur, 956, il dispute le trône de Germanie à son frère aîné Othon; mais le parti de ce dernier ayant prévalu, il fut contraint de se soumettre. Tunemar, fils naturel d'Othon, s'étant révolté contre son père pour la seconde fois, en 957, avec Eberhald, comte palatin, vient assiéger le château de Badelick, aujourd'hui

Bellik, sur la Roër, dans le comté de la Marck, où il fit prisonnier Henri, son oncle, qu'il remit entre les mains d'Eberhald, qui le retint captif. Mais sur la nouvelle de la mort de Tunemar, massacrée en 958, Eberhald se réconcilia avec son prisonnier, et lui permit de le seconder dans ses projets ambitieux. Henri, en 957, est entraîné par ses amis dans la révolte de Gisalbert, duc de Lorraine; mais pourtant Othon, étant survenu en diligence, dispersa l'armée des confédérés. En 940, Henri, par la médiation de Mathilde, sa mère, rentre dans les honneurs, grâces d'Othon qui lui donne le duché de Lorraine; Henri mécontente ses nouveaux sujets au point qu'ils le chassent honteusement, en 942. Le roi de Germanie, ne jugeant pas à propos de le restaurer, lui substitue le comte Othon. Henri attend une occasion de se venger de cet abandon, et conspire avec plusieurs seigneurs pour faire assassiner son frère à Quedlimbourg, où il devait célébrer en 942, les fêtes de Pâques; mais Othon, instruit à temps de la conjuration, fait arrêter les complices, et les condamne pour la plupart à perdre la tête; ce qui est exécuté. Il fait grâce à Henri qu'il envoie prisonnier au château d'Ingelheim. Henri, la même année, s'échappe de sa prison et vient se présenter dans l'état le plus lugubre au roi son frère dans la diète de Francfort. Othon, non content de lui pardonner, lui confère le duché de Bavière vacant par la mort de Berthold. Henri, en récompense de la sincérité de son attachement, obtient, en 952, la Marche de Vérone et d'Aquilée. Il marche, en 952, contre son doloche, fils rebelle d'Othon; Ludolphe enlève à son oncle la Bavière, mais ce dernier y est rétabli, en 953, par les armes d'Othon. — 6. *Henri II*, dit le *Jeune*, 953-993. — 7. *Henri III*, dit le *Boiteux* et le *Saint*, 993-1004; ce prince, après la mort d'Othon III, est élevé au trône de Germanie à l'âge de 50 ans; il figure dans la liste des empereurs d'Allemagne, sous le nom de Henri II. — 8. *Henri IV*, 1014-1023, fils de Sigefroi, comte de Luxembourg et beau-frère de l'empereur Henri II; Henri IV obtient de lui, en 1004, le duché de Bavière. Ce don lui fut fait dans un plaid royal tenu à Ratisbonne, le 2 mars de cette année, et le symbole de ce don fut une lance surmontée d'une bannière. Henri IV se révolte bientôt après contre son bienfaiteur et entraîne dans son parti les Bavaïrois, après avoir tiré d'eux une promesse de ne point élire ni accepter avant trois ans d'autre duc que lui; mais la diligence de l'empereur arrête ses desseins. L'ayant chassé de la Bavière, il convoque, en 1009, une diète à Ratisbonne où il engage les seigneurs Bavaïrois, autant par menaces que par caresses, à renoncer, malgré leur serment, à l'obéissance de leur duc, et déclare qu'il retient la Bavière pour lui-même. Henri IV et son frère Thiéri, évêque de Metz, ne consentirent pas de faire beaucoup d'embarras à l'empereur qui fut obligé d'acquiescer; mais Henri ne fut rétabli qu'après avoir été privé de son duché près de 9 ans; ce fut l'impératrice Cunégonde, sa sœur, qui l'intronisa de nouveau à Ratisbonne, en 1018. — 9. *Henri V*, neveu du précédent, 1023-1047; il suivit le roi de Germanie, Henri III, dans presque toutes ses expéditions. — 10. *Conrad 1^{er}*, 1047-1052, fils de Ludolphe et petit-fils d'Ezzon, comte palatin de la France orientale, Conrad obtient le duché de Bavière, en 1047; mais il est déposé, en 1052, dans la diète de Mersebourg, et va mourir, en 1053, en Hongrie, sans laisser de postérité. — 11. *Henri VI*, 1052-1054, fils aîné de l'empereur Henri III et d'Agnès d'Aquitaine; il est nommé duc de Bavière, en 1052, à l'âge de 2 ans, par son père, qui transporte ce titre l'année suivante à son autre fils qui suit. — 12. *Conrad II*, 1054-1056, mort à l'âge de 4 ans.

— 13. Agnès, impératrice, 1036-1061; Agnès, mère et tutrice du jeune empereur Henri IV, se fait donner le duché de Bavière dans une diète tenue à Ratisbonne, en présence du pape Victor II, en 1036; elle le garde jusqu'en 1061, époque où elle abdique volontairement pour se retirer à Rome. — 14. Othon II, 1061-1071; Othon, fils de Sigefroi, comte de Madheim, est en butte à la jalousie des grands, parce qu'il les éclipse par son mérite et son crédit. Il est accusé d'avoir conspiré contre la vie de l'empereur, et cité devant la diète de Mayence, en 1070; il demande un sauf-conduit qui lui est refusé. L'empereur assemble une autre diète à Goslar, dans laquelle Othon absent est privé de ses honneurs et condamné à mort. Othon prend les armes, puis fait la paix avec l'empereur sans pouvoir néanmoins recevoir son duché dont on avait déjà disposé en faveur d'un autre. Othon, mécontent, se jette dans le parti de Rodolphe, puis dans celui de Herman, tous deux compétiteurs de Henri IV. Il commande leurs armées jusqu'en 1085, époque de sa mort, laissant une grande réputation de valeur. —

Cinquième dynastie. — 16. Welfe ou Guelfe I^{er}, 1071-1101; Guelfe I^{er}, fils d'Albert Azzon, marquis d'Est, et de Cunégonde, sœur de Guelfe III, marquis de Vérone et duc de Carinthie, est nommé duc de Bavière par l'empereur Henri IV, après la déposition d'Othon de Madheim, son beau-père, dont il avait d'abord pris la défense et qu'il abandonna ensuite pour obtenir sa place. C'est lui qui est la souche de la branche de la maison d'Est qui règne encore à Brunswick. Il était déjà très-puissant en Souabe, par le soin qu'Ermentrude, son aïeule, avait pris en 1053 de l'appeler d'Italie pour le mettre en possession des terres de ce duché, que Guelfe, son fils, par son testament qu'elle fit casser, avait léguées à l'abbaye de Weingart. Le nouveau duc de Bavière servit avec autant de succès que de zèle l'empereur Henri IV, pendant plusieurs années; mais comme ce prince ne tenait compte des sages conseils que Guelfe lui donnait, ce dernier se déclara contre lui dans la diète de Trebur, tenue en 1076, où ses ennemis le déposèrent et élevèrent à sa place Rodolphe de Souabe. Henri, déterminé à se venger de Guelfe et de Berthold, duc de Carinthie, ses deux plus puissants adversaires, ravagea leurs terres, en 1078. L'anti-césar Rodolphe ayant été tué en 1080, Guelfe fut du nombre des seigneurs qui, en 1081, lui donnèrent pour successeur, dans une diète, Herman de Luxembourg. Il accompagna ce nouveau roi de Germanie dans son expédition contre Henri V, puis alla faire avec lui le siège d'Augsbourg qu'ils furent obligés de lever, 1081. Mais Guelfe parvint à se rendre maître de cette ville en 1084; ce triomphe fut de courte durée. Henri qui était alors en Italie, étant repassé en Allemagne, reprit Augsbourg. Cet échec changea les dispositions des Bavares envers leur duc contre lequel ils se déchaînèrent pour suivre le parti de l'empereur, 1085; mais s'étant réconciliés avec leur souverain, en 1086, ils s'allièrent aux Saxons, et firent de concert le siège de Wurzburg. Henri étant accouru au secours de cette place, à la tête de 20,000 hommes, livra aux assiégeants, 1086, une bataille où il fut défait avec perte de 4,000 hommes. La prise de Wurzburg fut le fruit de cette victoire; mais en 1087, l'empereur revint avec de nouvelles forces, et enleva la ville aux confédérés. Guelfe avait deux frères consanguins, Hugues et Foulques, nés du second mariage d'Azzon II avec Gertrude, fille d'Herbert, comte du Maine. Azzon, en 1097, âgé de près de 100 ans, se trouvant au lit de la mort, partagea ses états d'Italie entre Hugues et Foulques sans faire mention de Guelfe. Ce dernier revendiqua la portion de ses états, qu'il prétendait lui appartenir; mais il trouva les avenues de la

Lombardie fermées par ses deux frères. Guelfe fait alliance avec Henri, duc de Carinthie, et vient à bout, avec ce secours, de forcer le passage; ses armes furent si heureuses qu'il recouvra une grande partie de l'héritage paternel. Mais après son départ, le marquis Foulques, son frère, à qui Hugues, son autre frère, avait vendu sa part, se remit en possession de ce que Guelfe lui avait enlevé. En 1101, Guelfe alla se joindre à la grande armée des croisés qui se rassemblait en Allemagne sous le commandement de Guillaume-le-Jeune, duc d'Aquitaine. Il eut part à la déroute qu'essuya cette armée en traversant l'Asie, et parvint, non sans de grandes peines, à Jérusalem, d'où, après avoir satisfait sa dévotion, il reprit la route de l'Europe; mais il mourut en Chypre; prince illustre par ses exploits militaires et l'avantage qu'il eut d'avoir établi en Allemagne une branche de la maison d'Est d'où sortent celles d'Angleterre, de Brunswick-Wolfenbützel et Brunswick-Lunebourg. — 18. Guelfe II, fils du précédent, 1102-1120. Son père et son aïeul, Azzon II, l'avaient marié, dès 1089, à la célèbre comtesse Mathilde, la plus riche héritière de l'Europe, veuve, depuis 1076, de Godefroi-le-Bossu, duc de Lorraine. Par le contrat de mariage, il était stipulé qu'après la mort de Mathilde, tous ses états reviendraient à Guelfe, son époux; mais c'était une supercherie de la part de la princesse; car dès 1077, elle avait fait secrètement donation de tout son patrimoine au saint-siège. La découverte de ce mystère, jointe aux dégoûts que Mathilde donnait à Guelfe, déterminait celui-ci à se séparer d'elle en 1093, et à retourner en Bavière. Pour se venger de l'empereur Henri IV qui, en 1091, lui avait enlevé Mantoue et d'autres places, Guelfe, en 1103, prit le parti du jeune roi Henri V, révolté contre son père. En 1111, Guelfe accompagna l'empereur à Rome, où il fut témoin de la capture du pape sans s'en rendre complice. En 1112, Guelfe servit l'empereur contre les Saxons qu'il avait irrités, en faisant mettre Lothaire, leur duc, au ban de l'empire. En 1115, il fut chargé par l'empereur de traiter de la paix avec les Saxons; il mourut en 1120 sans laisser de postérité. — 19. Henri VII, dit le Noir, 1120-1126. Ce prince, dont le surnom venait de la couleur de ses cheveux, gouverna, tant que vécut son frère Guelfe II, les domaines que ce dernier possédait en Lombardie. En 1122, il fut un des médiateurs de la pacification faite entre le pape Calixte II et l'empereur Henri V, par rapport aux investitures. Dans la diète qui se tint, en 1126, après la mort de Henri V, pour lui donner un successeur, il porta Frédéric de Hohenstauffen, mais la pluralité des suffrages se réunit sur Lothaire de Supplénime. — 20. Henri VIII dit le Superbe et le Magnanime, 1126-1158. L'empereur Lothaire lui donna en mariage, en 1127, sa fille Gertrude, âgée alors de 12 ans, avec le duché de Brunswick et le comté de Nordheim pour dot. La même année, il alla joindre son beau-père devant la ville de Nuremberg qu'il assiégeait, et que Frédéric de Hohenstauffen avec Conrad, son frère, appuyait dans sa révolte. Cette expédition ne réussit point d'abord; mais Lothaire étant revenu devant la place avec son gendre vint à bout de la réduire. La querelle durait toujours entre la maison d'Est et le saint-siège, touchant le patrimoine de la comtesse Mathilde. Vaincu par les instances de Lothaire, le pape Innocent II consentit, par sa bulle de 1133, à le céder au duc Henri pour sa vie et celle de sa femme, sous la condition d'une redevance annuelle de 100 livres et à la charge d'en faire hommage au saint-siège. C'est ainsi que la marche de Toscane, le duché de Spolette avec une portion de ce qui constitue aujourd'hui le royaume de Naples, revinrent à la maison d'Est. Lothaire se démet, en 1156, du duché de

Saxe en faveur de son gendre pour l'engager à le suivre dans une expédition en Italie. Henri, après avoir valeureusement secondé son beau-père, le perdit, en 1158, en revenant avec lui en Allemagne. Cet événement fut le terme de sa prospérité. Conrad de Hohenstauffen l'emporta sur lui auprès de la diète assemblée pour pourvoir à la vacance de l'empire. Henri refuse de remettre à son heureux rival les ornements impériaux qu'il avait rapportés, après avoir reçu les derniers soupirs de Lothaire. Conrad travailla à le dépouiller avec autant d'ardeur que son beau-père en avait mis à l'enrichir. L'ayant fait mettre au ban de l'empire dans la diète de Wurtzbourg, tenue en 1158, il donna, dans celle de Goslar qui suivit de près, la Bavière à Léopold, marquis d'Autriche, et la Saxe à Albert dit l'Ours, comte d'Ascanie. Dès lors Henri, dont la cour était naguère la plus brillante, tomba dans le plus extrême abandon. Mais avec le secours que l'impératrice Richense, sa belle-mère, lui fournit, il se soutint dans la Saxe contre Conrad et Albert. Il était prêt à leur livrer bataille, lorsque Albéron, archevêque de Trèves, qui était dans l'armée impériale, fit proposer un accommodement dont la principale condition fut que Henri demeurerait possesseur de la Saxe; ce traité conclut, les deux armées se séparèrent. Henri, regrettant toujours la Bavière, se préparait néanmoins à y rentrer, lorsque la mort l'enleva en 1159. — 21. *Léopold d'Autriche*, 1158-1142. Léopold, dit le *Libéral*, frère utérin de l'empereur Conrad, reçut de celui-ci, en 1158, l'investiture de la Bavière. Guelfe, frère de Henri-le-Superbe, prit les armes pour s'opposer à l'exécution de cette donation. L'empereur vint au secours de Léopold et poussa si vivement Guelfe, qu'il l'obligea de s'enfermer dans le château de Weinsberg en Souabe, dont il fit aussitôt le siège. Les habitants, affectionnés à Guelfe, firent une vigoureuse résistance. Dans une sortie qu'il voulut faire à leur tête, il leur donna pour mot de ralliement *heilich*. Frédéric, duc de Souabe, frère de l'empereur, qui commandait à ce siège, donna aux siens celui de *Geibelingen*, du nom d'un village de Souabe où il avait été élevé. Ces noms ont depuis été fameux en Italie. On désignait par le nom de *Guelfes* les antagonistes de l'empereur, et par *Gibelins*, ses partisans. La place de Weinsberg était réduite aux abois, les habitants furent contraints de se rendre à discrétion. On ne permit qu'aux femmes de sortir librement avec ce qu'elles pourraient enlever de plus précieux; elles chargent leurs maris sur leurs épaules et sortent ainsi de la place. Conrad, touché de ce dévouement conjugal, pardonna aux habitants et leur permit de retourner chez eux en liberté. Guelfe continua la guerre, soutenu par Roger, roi de Sicile. Léopold, sans cesse harcelé par son rival, quoique presque toujours vainqueur, ne jouissait pas tranquillement de la Bavière dont les peuples, attachés au sang de leurs anciens maîtres, ne lui rendaient qu'une obéissance forcée. Son dernier exploit fut la soumission de la ville de Ratisbonne qui s'était révoltée. Il mourut en 1142, sans enfants. — 22. *Henri IX d'Autriche*, dit *Ichsnergott*, 1142-1154. Dans une diète tenue à Francfort, en 1142, Conrad nomma duc de Bavière Henri, frère de Léopold, et lui fit épouser Gertrude, veuve de Henri-le-Superbe. Elle persuada à son fils du premier lit, Henri-le-Lion, de renoncer à ses prétentions sur la Bavière: mais Guelfe, oncle du jeune duc, reprit les armes pour sa défense en 1149, au retour de la Terre-Sainte, où il avait accompagné l'empereur Conrad; mais ayant été battu, en 1150, par Henri d'Autriche, il fut obligé de se retirer. Henri-le-Lion revendiquant toujours la Bavière, l'empereur Frédéric Barberousse cita les compétiteurs aux diètes de Wurtzbourg et de Worms.

Henri d'Autriche n'ayant point comparu, l'empereur jugea le procès à la diète de Goslar, en 1154; il rendit à Henri-le-Lion le duché de Bavière, sauf une partie qui fut incorporée à l'Autriche érigée depuis en duché en faveur de Henri IX, sans relever de la Bavière comme auparavant. Ce jugement fut confirmé à la diète de Ratisbonne, en 1177, où Henri d'Autriche mourut. — 25. *Henri X*, dit le *Lion*, 1154-1180. Henri suivit Frédéric I^{er}, en 1154, dans sa première expédition d'Italie, et céda à ses parents de la branche cadette, les marquis d'Est, toute sa portion des biens de la famille pour 400 marcs en fief payés. De retour en Allemagne, il fait alliance avec Waldemar I^{er}, roi de Danemarck, pour dompter les Vandales occidentaux qui infestaient les côtes de l'Allemagne. Une nouvelle révolte des Lombards ayant rappelé l'empereur en Italie, en 1158, Henri fut encore de cette expédition. Rendu à ses états, il renoue son alliance avec le roi de Danemarck. Tandis que ce dernier fait une descente dans l'île de Rugen, il porte la guerre chez les Obotrites, peuple vandale qui occupait une partie du Holstein et du Mecklembourg. Niclot, leur chef, périt dans une rencontre; ses fils n'obtinrent la paix qu'à des conditions fort dures. Henri, devenu suzerain de ce pays, y bâtit le château de Schwerin, et y fonde les évêchés de Ratzebourg et de Mecklembourg. En 1163, il réprime une insurrection des Vandales, et fait mettre à mort leur chef Wotizlas, l'aîné des fils de Niclot. Furieux de cette exécution, Presbistas, frère de Wotizlas, ne garde plus de ménagements. La guerre se rallume avec fureur. Tous les Vandales, depuis l'Elbe jusqu'à la Pienn, y prirent part. De leur côté, les princes confédérés, Waldemar, Henri et Albert, margrave de Brandebourg, entrent dans le pays des Vandales et le mettent à feu et à sang. Presbistas, poussé à bout, obtint grâce en promettant de se faire chrétien et de se reconnaître vassal du duc de Saxe. C'est de lui que descendent les ducs de Mecklembourg. En 1169, Guelfe, mécontent de Henri, son neveu, le prive de sa succession qu'il assure à l'empereur. D'un autre côté, Frédéric Barberousse, qui avait promis de le nommer son successeur à l'empire, viole sa parole, en faisant élire Henri, son fils, roi des Romains, dans la diète de Bamberg, tenue en 1169. En 1172, Henri part pour la Terre-Sainte avec un cortège magnifique et n'y fait rien de mémorable que des présents au saint Sépulchre, aux Templiers et aux Hospitaliers. En allant et en revenant, il fut reçu avec la plus grande distinction à Constantinople par l'empereur Manuel. En 1174, le duc accompagne avec ses troupes l'empereur dans son 3^e voyage au-delà des monts et l'abandonne brusquement après la levée du siège d'Alexandrie. Dès lors, l'amitié est entièrement rompue entre ces deux princes. Frédéric, profitant de l'occasion que Henri a repoussé victorieusement les attaques de ses voisins, le fait citer à trois diètes consécutives où il refuse de comparaître. On en tient une quatrième, en 1180, à Wurtzbourg où, ayant pareillement fait défaut, il est déclaré déchu de tous les fiefs qu'il tenait de l'empire. En conséquence de ce jugement, le duché de Bavière fut donné à Othon, comte palatin de Wittelsbach; Bernard d'Ascanie, fils puîné d'Albert-l'Ours, obtint le duché de Saxe; l'archevêque de Cologne eut le duché de Westphalie et d'Angrie; ses autres vassaux furent déclarés indépendants et recouvrèrent ainsi leur liberté. C'est de cette époque que la plupart des états dont l'Allemagne est composée aujourd'hui peuvent dater ou les commencements, ou les grands accroissements de leur fortune. Henri-le-Lion, abandonné de tout le monde, se retira d'abord en Angleterre auprès du roi son beau-père; mais ce prince ne fit qu'obtenir pour lui, du pape Lucius III, la permis-

sion de retourner dans ses états de Brunswick. En 1188, Frédéric, voulant partir pour la croisade, tint à Goslar une diète à laquelle il invita le duc Henri, et lui fit la proposition ou de se contenter de la restitution d'une partie de ses domaines, ou de les recouvrer tous à la condition qu'il le suivrait en Asie, ou enfin de s'exiler pendant trois ans de l'Allemagne. Le duc accepta la seconde partie de la proposition, et, après le départ de l'empereur, se mit en mesure de reprendre les états dont il avait été déchu ; et il y eût réussi, si le roi Henri, fils de Frédéric, n'eût arrêté ses conquêtes. Il conclut, avec ce prince, un traité, et mourut, en 1195, à Brunswick. Il fut surnommé le Lion parce qu'il portait la figure de cet animal sur son bouclier. Il ne mérita pas moins ce surnom par sa valeur et la générosité qu'il fit briller également dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Il fonda la ville de Munich, en 1175, et construisit deux ponts sur le Danube, l'un à Ratisbonne, l'autre à Lowembourg, ville de Basse-Saxe, qu'il avait rebâti en 1157.

Sixième dynastie. — 24. *Othon de Wittelsbach*, dit le Grand, 1180-1185. Othon, comte palatin de Wittelsbach, pourvu du duché de Bavière par l'empereur Frédéric I^{er} après la destitution de Henri-le-Lion, rentre par là dans un ancien domaine de sa maison, étant issu au 8^e degré d'Arnould, comte de Scheyren, second fils d'Arnould-le-Mauvais, duc de Bavière. Élevé dans le palais de Frédéric, il avait accompagné ce prince dans toutes ses expéditions d'Italie, et avait été envoyé en ambassade à Rome et à Constantinople. Il prit possession du duché de Bavière le 29 juin 1180 ; Frédéric en avait démembré l'Autriche et le Tyrol, dont le comte prit alors le titre de duc de Méranie ; les comtés de Styrie et de Carinthie, dont les margraves s'érigèrent pareillement en ducs ; et les villes de Ratisbonne, d'Augsbouurg de Passaw, etc., qui furent déclarées villes libres et impériales. Othon fut bien accueilli des Bavares, qui retrouvaient en lui le sang de leurs anciens ducs. Il mourut en 1185. — 25. *Louis I^{er}*, 1185-1251. En 1192, il apaisa des troubles dans la Basse-Bavière ; en 1202, eut une guerre avec l'archevêque de Salzbourg et l'évêque de Ratisbonne ; en 1210, se déclara contre l'empereur Othon IV, après que le pape Innocent III l'eut excommunié. L'empereur Frédéric II ayant mis le bande de l'empire Henri de Saxe, comte palatin du Rhin, en 1214, donna le palatinat à Louis. En 1217, Louis partit pour la croisade avec André, roi de Hongrie, Léopold, duc d'Autriche, etc. ; cette expédition fut malheureuse. Frédéric II le chargea, en 1225, de diriger la conduite de son fils Henri, mission dont le duc s'acquitta sagement. En 1231, Louis fut assassiné sur le pont de Kelheim par un inconnu que l'on crut être un émissaire du Vieux de la Montagne. — 26. *Othon II, l'Illustre*, 1251-1253. Sincèrement attaché à Frédéric II, il fut enveloppé dans l'anathème du pape Innocent IV ; il défendit vigoureusement en Allemagne, contre l'anti-césar Guillaume, Conrad, fils et successeur de Frédéric II, tandis que ce prince était occupé à défendre le royaume de Naples contre les troupes du pape. — 27. *Louis II*, dit le Sévère, 1253-1294. Louis et Henri, son frère, gouvernèrent d'abord en commun les états de leur père ; mais, en 1265, ils en vinrent à un partage ; Louis eut le palatinat du Rhin avec la Haute-Bavière, et Henri, la Basse avec le titre de duc. Ce dernier eut des secours de son aîné dans la guerre qu'il eut contre Ottocare II, roi de Bohême. L'an 1236, une jalousie mal fondée le porta à faire mourir, le 18 janvier, Marie, fille de Henri, duc de Brabant, sa première femme, par la main du bourreau ; ce qui lui valut son surnom. Pour expier ce crime, il fit bâtir, par le conseil du pape, l'an 1266, l'abbaye cisterienne de Furstenfeld, sur la ri-

vière d'Amme, en Bavière. Pour pourvoir à la vacance de l'empire, en 1265, les principaux états de l'Allemagne s'assemblèrent, à Francfort, une diète, qui fut sans résultats. On remit l'élection à Louis, duc de Bavière, qui se détermina en faveur de Rodolphe de Hapsbourg. En conséquence, toute l'assemblée, à l'exception d'Ottocare, roi de Bohême, proclama empereur, le 29 septembre 1273, Rodolphe, qui fut couronné le 24 octobre suivant, à Aix-la-Chapelle. Rodolphe ne se montra point ingrat envers Louis ; il parvint à le réconcilier, en 1276, avec Henri, son frère qui, depuis plusieurs années, lui faisait une guerre obstinée. Les deux frères joignirent leurs armes à celles de Rodolphe contre Ottocare, qui allait être accablé sans l'intervention officieuse des princes de l'empire. Louis fut le principal négociateur de la paix entre les deux souverains ; il espérait pour sa récompense l'Autriche, mais Rodolphe trompa ses espérances en la donnant à Albert, son fils, 1280. Louis mourut en 1294, à 65 ans. — 28. *Louis III*, 1294-1347. Louis-le-Sévère laissait deux fils fort jeunes qui furent élevés sous la tutelle de leur mère Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe. Louis III, le second, eut le palatinat et la Haute-Bavière ; le reste échut à Rodolphe, l'aîné. Louis, dans la suite, s'étant plaint de ce partage, il y eut, en 1313, une nouvelle transaction entre les deux frères, en vertu de laquelle le duché intégral devait échoir à l'aîné des enfants des deux lignes. Louis ayant été élu empereur en 1314, à l'âge de 28 ans, Rodolphe, son frère, se déclara contre lui, et fut dépouillé de ses états. On ne rendit aux enfants de Rodolphe, après sa mort, que le palatinat du Rhin avec le haut palatinat, qui servit de compensation pour la Basse-Bavière, dont Louis s'était mis en possession à l'extinction du dernier de ses princes ; Jean, en 1340, réunit ainsi dans sa main toute la Bavière. Louis mit aussi dans sa maison l'électorat de Brandebourg, le comté de Hollande, de Zélande, du Hainaut et du Tyrol. En 1341, Louis, en qualité d'empereur, ayant assemblé une diète à Francfort, y publia un code de lois pour la Bavière ; il finit ses jours en 1347, à 61 ans. — 29. *Étienne*, surnommé *l'Agrafe*. Étienne eut, en 1362, la guerre avec les états du Tyrol pour la tutelle de Maynard, comte du Tyrol, son neveu. Ce jeune prince, élevé à Munich, fut empoisonné dans le Tyrol à 14 ans, en 1363 ; sa succession fut longtemps disputée par les armes entre les ducs d'Autriche et de Bavière ; mais l'empereur Charles IV la fit céder au premier par un traité fait en 1369. Le même empereur, par sa bulle d'or, avait détruit la convention faite entre Rodolphe et Louis pour exercer conjointement l'électorat qui fut attribué au comte palatin seul. — 30. *Jean*, dit le *Pacifique*, 1375-1397. Les trois enfants d'Étienne possédèrent la Bavière en commun pendant plusieurs années ; ils firent ensuite un partage en 1392 ; dans ce pacte de famille, il était stipulé qu'aucune portion du duché ne pourrait être portée par les filles dans une maison étrangère, et que la succession serait toujours recueillie par les mâles des autres branches. — 31. *Ernest*, 1397-1458. Il gouverna son duché par indivis avec Guillaume, son frère. Louis-le-Barbu, duc d'Ingo'stadt, fit révolter les habitants de Munich qui chassèrent les deux frères de leur ville ; mais les rebelles furent soumis en 1404. Ernest avec son fils remporta une victoire complète sur le même duc Louis en 1422. — 32. *Albert I^{er}*, dit le *Vieux*, 1458-1460. Élevé en Bohême près du roi Venceslas, les états, après la mort de l'empereur Albert II, lui offrirent, par une ambassade solennelle, en 1440, le trône de Bohême que celui-ci laissait vacant ainsi que l'empire ; mais le duc de Bavière, apprenant que la veuve de ce prince venait d'accoucher d'un fils posthume, refusa généreusement.

ment. Il gouverna ses états en paix, favorisa les lettres et fut l'idole de ses sujets. — 53. *Jean et Sigismond*. Jean, né en 1437 et Sigismond, son frère, en 1459, administrèrent en commun l'électorat de Bavière; mais Jean étant décédé sans enfants, en 1463, Sigismond remit le gouvernement, en 1465, à son frère Albert. — 54. *Albert II, le Sage*, 1465-1508. Il s'empara, en 1486, de la ville de Ratisbonne qu'il garda jusqu'en 1492. Albert vit, en 1487, à Inspruck, Cunégonde, fille de l'empereur Frédéric III, qui y était élevée sous la tutelle de Sigismond, comte du Tyrol. Épris des grâces de cette princesse, il l'épousa sans l'aveu de l'empereur, mais du consentement de Sigismond qui lui assura la succession du Tyrol. Frédéric, irrité, menaça de porter la guerre en Bavière. Albert, pour l'apaiser, renonça à la cession du Tyrol, rendit Ratisbonne à l'empire, et il fut par là réconcilié avec son beau-père. Il eut plus tard une guerre à soutenir contre Philippe, comte palatin du Rhin, à l'occasion de la succession de la Basse-Bavière qui lui fut accordée par une diète en 1505. Albert introduisit, avec le consentement de son frère et des états du pays, le droit de primogéniture en faveur des seuls aînés de la maison, ne laissant aux puînés qu'un apanage conveuable. Il avait fondé, en 1495, l'université d'Ingolstadt. — 55. *Guillaume Ier, dit le Constant*, 1508-1550. En 1519, chef de la ligue de Souabe, il fit la guerre avec succès à Ulric VI, duc de Wurtemberg, et empêcha le luthéranisme de s'introduire dans ses états. En 1526, il envoya des secours à Louis, roi de Bohême et de Hongrie, contre les Turcs. Ce prince étant mort en 1526, les états de Bohême offrirent la couronne à Guillaume; mais Ferdinand d'Autriche lui fut préféré comme ayant épousé Anne, sœur et unique héritière de Louis. Guillaume entra dans la ligue catholique, faite à Nuremberg en 1538, contre la ligue protestante de Smalkade. — 56. *Albert III, dit le Magnanime*, 1550-1579. L'irruption que fit dans ses états Maurice, électeur de Saxe, à la tête de l'armée protestante, en 1552, causa de grands ravages dans la Bavière. Charles-Quint fut obligé de faire la pacification de Passau. Albert se montra toujours zélé catholique. — 57. *Guillaume II, dit le Religieux*, 1579-1596. Guillaume, né en 1548, bâtit et dota un grand nombre d'églises; il soutint par les armes son frère Ernest dans l'archevêché de Cologne, auquel il avait été nommé, en 1583, au lieu de Gebhard Truchsess, dernier archevêque, qui avait embrassé le luthéranisme, et s'était marié. En 1596, Guillaume remit le gouvernement à son fils Maximilien pour se consacrer à la retraite, où il passa 29 ans dans les exercices de la piété; il mourut le 7 février 1626, à l'âge de 78 ans, et fut enterré dans l'église des jésuites de Munich, qu'il avait fait bâtir. Il laissa un mobilier évalué à 50,000,000 fr.

BAVIÈRE (Électeurs de). — 1. *Maximilien Ier*, électeur, 1596-1651. Donawert, ville alors impériale, ayant été mise au ban de l'empire, en 1607, le duc de Bavière, chargé de l'exécution de cet arrêt, s'empara de cette ville, qui lui resta pour les frais de la guerre; en 1610, elle recouvra sa liberté. Les protestants lurent, en 1609, pour chef de l'union évangélique, Frédéric II, électeur palatin; les catholiques, de leur côté, mirent à la tête de leur ligue le duc Maximilien. Ce prince, en 1610, obtint le titre de *sérénissime*, qui appartenait alors aux seuls électeurs. Il a été depuis vendu, sous l'empereur Léopold, par la chancellerie, à tous les princes qui voulaient bien le payer. En 1619, les états de Bohême, ne voulant plus reconnaître pour leur roi l'archiduc Ferdinand, offrirent la couronne à l'électeur-palatin Frédéric V. Maximilien marcha avec son armée au secours de

Ferdinand; il remporta, le 8 novembre 1620, une victoire complète sur Frédéric sous les murs de Prague, s'empara de la ville, et réduisit en peu de jours la Bohême sous l'obéissance de l'empereur. Frédéric, mis au ban de l'empire, se vit enlever ses états, le haut palatinat par Maximilien, et le bas palatinat par les Espagnols. Tilly, général des Bavares, défit le marquis de Bade Dourlach, le comte de Mansfeld et le duc de Brunswick en différents combats. Le 25 février 1625, l'empereur conféra dans la diète de Ratisbonne la dignité électorale à Maximilien. Tilly vainquit, en 1626, le roi de Danemark, et le contraignit, en 1629, à faire la paix. Cette continuité de prospérités fut interrompue par la fortune de Gustave-Adolphe, roi de Suède, appelé en 1630 au secours des protestants d'Allemagne. Vainqueur à Leipzig, au passage de Lech, où Tilly fut blessé à mort, Gustave pénétra dans la Bavière, prit Munich et d'autres villes; mais il fut obligé de lever le siège d'Ingolstadt. Ayant été tué à Lutzen, dans les bras de la victoire, ses armées conservèrent la supériorité sur les catholiques jusqu'à la bataille de Nordlingue où les Suédois succombèrent; ils se relevèrent de cet échec par l'alliance que leur reine Christine fit, en 1635, avec la France. Les succès de cette guerre varièrent néanmoins beaucoup dans la suite. Les troupes de Maximilien se trouvèrent à toutes les actions et à tous les sièges; son général Mercy, heureux à Dullingue, en 1645, et à Mariendal, en 1645, fut battu, le 5 août de cette année, à Nordlingue par les Français. Maximilien, forcé de faire une trêve à Ulm, en 1647, avec les Suédois, recommença peu de temps après les hostilités. Les Suédois et les Français envahirent la Bavière, et forcèrent l'électeur de se retirer à Salzbourg. Enfin la paix conclue à Munster, le 24 octobre 1648, après 50 ans de guerres, remit la tranquillité dans l'empire. L'électorat resta à Maximilien avec le haut palatinat; le bas palatinat fut rendu à Charles-Louis, comte-palatin, et un huitième électoral créé en sa faveur. Maximilien bâtit un magnifique palais à Munich, fortifia ses places, agrandit ses états, et mérita les noms de *Grand* et de *Sagommon d'Allemagne*, qu'on lui donna; il mourut à Ingolstadt, en 1651, à l'âge de 78 ans. — 2. *Ferdinand-Maximilien*, dit l'héritier de l'électorat de Bavière à l'âge de 15 ans, il fut placé sous la tutelle d'Albert, son oncle. Après la mort de l'empereur Ferdinand III, arrivée en 1653, le comte de Furstenberg, son député à la diète électorale, briga pour lui le trône impérial; mais l'électeur le désavoua publiquement. Il eut à la même époque une contestation avec l'électeur-palatin pour le vicariat de l'empire, contestation qui n'a été terminée qu'en 1724 par une transaction. Il gouverna tranquillement ses états, et observa, en se tenant toujours sous les armes, une exacte neutralité dans les guerres de Hollande et d'Allemagne, terminées par la paix de Nimègue, en 1678. — 3. *Maximilien-Emmanuel*, 1679-1726. Lors du siège de Vienne par les Turcs, en 1683, Maximilien fut un des premiers princes qui amenèrent des secours à cette place. Il commanda ses troupes à tous les sièges et actions des années suivantes, en Hongrie, à Gran, Essek, Bade, et emporta d'assaut la ville de Belgrade, en 1688. La guerre ayant été portée sur le Rhin et dans les Pays-Bas, Maximilien se trouva, en 1689, au siège de Mayence. Nommé gouverneur-général des Pays-Bas, il commanda avec le prince d'Orange, en 1692, au combat de Steinkerke, et, en 1693, à la bataille de Nerwinde, gagnée par les Français, et au siège de Namur, pris par les alliés, en 1695. La paix de Ryswick, en 1697, remit le calme dans l'Europe; mais la mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée le 15 novembre 1700, occasionna une nouvelle guerre. L'élec-

leur avait perdu, en 1699, son jeune fils Joseph-Ferdinand, à l'âge de 6 ans, et auquel le traité de La Haye, conclu en 1698, destinait la couronne d'Espagne. Maximilien se déclara pour Philippe d'Anjou, et persévéra dans ce parti. En 1702, il s'empara sur les Impériaux d'Ulm et de Memmingen ; la même année, il gagna sur eux la bataille de Passaw, et prit Ratibonne. Le 20 septembre de la même année, secondé par le maréchal de Villars, il remporta une nouvelle victoire à Hochstet, près de Donawert, sur le général autrichien, comte de Styrum. Passaw, qu'il conquit en janvier 1704, ajouta un nouveau degré de gloire. Mais la deuxième bataille d'Hochstet, gagnée le 15 mars suivant par les Impériaux, l'obligea d'abandonner ses états et de se retirer en France, tandis que Marlborough embrasait la Bavière jusqu'à Munich, en représailles de l'incendie du palatinat. Maximilien fut mis en même temps au ban de l'empire avec son frère l'électeur de Cologne ; la tête du premier fut de plus mise à prix, et l'un et l'autre furent dépouillés de leurs électors. Maximilien se trouva, en 1706, à la malheureuse bataille de Ramillies, où il déploya une brillante valeur. La paix d'Utrecht, suivie du traité de Bade, en 1714, rétablit les deux électeurs dans leurs états. Celui de Bavière envoya un secours à l'empereur contre les Turcs, 6,000 hommes de ses troupes, qui contribuèrent beaucoup au gain de la bataille de Belgrade, donnée le 16 août 1717. Ce prince, grand dans l'adversité comme dans la bonne fortune, mourut en 1726, à 64 ans. Il était gendre de Jean Sobieski, roi de Pologne. — 4. *Charles-Albert*, électeur, puis empereur, 1726-1745. En 1751, il protesta avec l'électeur de Saxe contre la garantie proposée de la Pragmatique-Sanction, établie par l'empereur Charles VI, pour la succession de la maison d'Autriche. En 1752, il fit alliance avec l'électeur de Saxe pour le maintien de leurs droits. Après la mort de l'empereur Charles VI, en 1740, l'électeur fut un des prétendants à la succession autrichienne, se fondant sur le testament de Ferdinand I^{er}, fait en 1545. Soutenu par les armées françaises, il s'empara de la Haute-Autriche, prend Prague, et est reconnu roi de Bohême aux états de ce royaume, en 1741. Terring, son général, chargé de défendre la Bavière contre les Autrichiens, est battu, en 1742, par le général Bérénklau, qui s'en était emparé. Cet échec fut la cause de tous les malheurs de la Bavière. Charles-Albert l'apprend à Manheim, en même temps que son élection à l'empire, faite le 24 janvier 1742. Il reçoit la couronne impériale à Francfort, le 12 février suivant ; mais le retour en Bohême lui est fermé par l'invasion des Autrichiens. Ayant recouvré l'an 1743 une partie de son électorat par la valeur du comte de Seckendorf, il rentre dans Munich le 19 avril ; il n'y resta que deux mois. Le 18 juin, voyant la Bavière sur le point d'être envahie pour la troisième fois, il se retire à Augshourg, et de là à Francfort. Le roi de Prusse, après une nouvelle rupture avec la reine de Hongrie, étant entré, l'an 1744, dans la Bohême, l'empereur promeut de cette diversion pour retourner à Munich, où il meurt le 20 janvier 1745, à l'âge de 48 ans, consumé par le chagrin et les maladies. — 5. *Maximilien-Joseph*, 1745-1778. Il ne devint paisible possesseur de son électorat que par le traité de Fussen, signé en 1745, par lequel l'autrichienne, à toutes ses prétentions sur la succession autrichienne. Depuis, il ne s'occupa qu'à réparer les malheurs que la funeste élection de son père avait attirés sur la Bavière. Il mourut universellement regretté, en 1777, ayant légué ses états à son plus proche parent, Charles-Théodore, électeur-palatin. Par sa mort, l'électorat de Bavière fut éteint, conformément à une clause du traité

de Westphalie. — 6. *Charles-Théodore*, 1778-1799. Pro-tégé par le roi de Prusse, Charles, duc des Deux-Ponts, put monter sans obstacle sur le trône électoral de Bavière ; ses droits furent solennellement reconnus par le traité de Teschen, du 15 mai 1779.

BAVIÈRE (Rois de). 1. *Maximilien-Joseph*. Ce prince, chef de la branche Bischweiler-Deux-Ponts-Birkenfeld, né en 1756, fut d'abord colonel du régiment d'Alsace au service de France, puis duc des Deux-Ponts, en 1795, par la mort de son frère Charles II, et enfin succéda, le 16 février 1799, à son oncle Charles-Théodore. Le 26 décembre 1805, l'empereur Napoléon lui conféra la dignité royale ; sa fille aînée, la princesse Amélie, épousa, en 1806, le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie ; et sa seconde fille, l'empereur François II. Jusque'en 1815, Maximilien se montra le plus fidèle allié de Napoléon ; à cette époque, il entra dans la ligue générale des puissances de l'Allemagne, et ne dut probablement qu'à cette circonstance d'avoir conservé la couronne après les grands événements de 1814. A cette époque, il fit un voyage à Vienne, et accepta de l'empereur d'Autriche un régiment dont il se fit recevoir colonel. Cédant aux vœux de la nation, il publia, le 26 mai 1818, une charte constitutionnelle qui régit encore la Bavière ; il mourut universellement regretté, en 1825. — 2. *Louis-Charles-Auguste I^{er}*, fils de Maximilien, lui a succédé en 1825. Ce prince, né en 1786, avait donné, étant prince royal, par le libéralisme de ses opinions, de belles espérances que plus tard il n'a pas tenues. Néanmoins, il s'intéressa vivement à la cause des Grecs, qu'il aida de sa bourse et qu'il célébra dans ses poésies. Il s'est occupé d'une manière infatigable à répandre dans la Bavière le goût des arts et de l'industrie. En 1835, Othon, son fils puiné, a été choisi par la conférence de Londres pour roi de la Grèce.

BAVOUX (François-Nicolas), conseiller-maitre à la cour des comptes, ancien député et professeur à la Faculté de droit de Paris ; dès 1805, M. Bavoux fut nommé suppléant à l'école de droit de Paris, et en 1811, juge au tribunal civil. Le 5 avril 1814, il signa, en qualité de membre du tribunal civil, l'adresse à Louis XVIII ; en juin 1819, il fut appelé à remplir une chaire de l'école de droit. A cette époque, M. Bavoux prit un caractère politique plus prononcé ; il fut traduit le 31 juillet devant la cour d'assises pour un discours écrit qu'il prononça à la Faculté et fut acquitté. Vers 1828, il fut l'un des fondateurs du *Journal de Paris*, qui se distinguait alors dans la presse périodique par le radicalisme de ses opinions. En 1827, les électeurs de Paris le nommèrent député ; il prit part à tous les actes de l'opposition jusqu'en 1850, où il fut nommé, le 50 juillet, préfet de police ; en 1851, conseiller-maitre à la cour des comptes. M. Bavoux, qui s'était toujours associé aux efforts de l'opposition, et qui lui avait rendu d'éminents services dans des temps difficiles, ne fut point réélu en 1854. Il est auteur de divers ouvrages : le *Praticien français* ; la *Jurisprudence du Code Napoléon* ; de la *Cour de cassation* et du *ministère public*, et *Leçons préliminaires sur le Code pénal*.

BAYADÈRES, femmes de l'Inde, consacrées au culte des dieux. Les gens de basse classe destinent ordinairement à cet état les plus jeunes de leurs filles, et les envoient à la pagode avant qu'elles soient nubiles. Là, on les instruit dans l'art de la musique et de la danse. Leurs chants et leurs danses sont renommés pour l'extrême volupté qu'ils respirent. Il vient d'arriver, pour la première fois en France, de ces courtisanes asiatiques, en 1838.

BAYANNE (le cardinal comte de), mort, en 1820, dans un âge avancé. Jadis auditeur de rote, sa vie politique

date seulement de 1815. Nommé sénateur, le 6 avril de cette année, il vota, en 1814, la déchéance de Napoléon; créé pair de France par Louis XVIII, il assista au champ de mai en 1815. Ce vénérable prêtre, quoique versatile dans ses opinions politiques, ne le fut point dans les vertus de son état, ayant toujours montré une douceur et une charité évangéliques. Au retour de Louis XVIII, rétabli sur la liste des pairs, il refusa de siéger comme juge du brave et malheureux prince de la Moskowa.

BAYARD (Pierre du Terrail, seigneur de), dit le bon chevalier sans peur ni reproche, né l'an 1476, au château de Bayard, dans le Graisivaudan, était de noble et ancienne maison; ses instincts généreux et guerriers se manifestèrent dès les plus jeunes ans. Un jour son père Aymon du Terrail, se sentant défaillir sous le poids des ans, appela devant lui ses quatre fils, en la présence de leur mère, Hélène des Alcmens, afin de savoir d'eux leur vocation. Quand ce fut le tour de Pierre, qui allait alors à sa quatorzième année, l'enfant lui déclara dans son langage franc et naïf, qui arracha des larmes de joie au bon vieillard, qu'il voulait être de l'état dont son père et ses prédécesseurs avaient été : *J'espère, termina-t-il, aydant la grâce de Dieu, ne vous point faire déshonneur.* Les traditions d'héroïsme chevaleresque ne manquaient point au jeune homme à sa propre maison. Son quatrièaïeul était mort aux pieds du roi Philippe de Valois, à la bataille de Crécy, 1346; son trisaïeul s'était fait tuer à Poitiers, en 1356, et son aïeul était resté sur le champ de bataille de Monlhéry avec six plaies mortelles, en 1465; son père aussi était un bon chevalier, digne représentant de cette noblesse dauphinoise, qui passait pour l'escarlate des gentilshommes de France; mais à la journée de Guinegate, 1435, il avait été blessé si grièvement, qu'il ne s'en releva jamais, et fut réduit à vieillir dans l'inaction. Le jeune Bayard entra comme page au service de Charles I^{er}, duc de Savoie, dont il se fit aimer; mais il n'y resta guère que six mois. Dans un voyage que le duc fit en France, Bayard, qui l'accompagnait, plut à Charles VIII, et, surtout à Louis de Luxembourg, comte de Ligny, qui le prit parmi ses pages, et trois ans après le fit entrer dans sa compagnie, 1495. C'est alors qu'à peine âgé de 17 ans, il osa se mesurer dans un pas d'armes avec un chevalier renommé, messire Claude de Vaudray, et, deux ans plus tard, en 1495, il assista à la bataille de Fornoue en Italie, où il eut deux chevaux tués sous lui. C'est dans les différentes expéditions d'Italie, sous Louis XII et François I^{er}, que se déploya l'héroïsme de Bayard, et qu'il éleva sa renommée de bravoure et de magnanimité à une hauteur où nul autre n'atteignit de son temps. Dans l'histoire animée, pittoresque et d'une si naïve élégance, où le loyal serviteur de Bayard, Symphorien Champier, s'est complu à retracer au long les beaux faits d'armes d'un héros qu'il adorait, on peut voir comment, durant les guerres de Louis XII, dans le Milanais, et ensuite le royaume de Naples, de 1499 à 1503, Bayard se comporta vaillamment en maintes rencontres, et défendit seul contre une armée le pont du Garigliano; comment, en 1506, il décida par une attaque vigoureuse la reddition de la ville de Gênes; comment, au siège de Padoue, en 1509, il enleva les premières lignes de fortifications; comment, dans maintes courses avec sa compagnie, il tua plus de Vénitiens et d'Albanais et fit plus de prisonniers qu'il n'avait d'hommes; comment, lors du siège de Brescia, il monta le premier à l'escalade et fut blessé sur le rempart, mais la ville était prise; quelle héroïque résistance, enfermé plus tard dans les murs de Pavie, il opposa aux Vénitiens; et comment, dans une retraite difficile qu'il conduisit sa-

gement et bravement, il eut l'épaule fracassée d'un coup de fauconneau : les Français alors abandonnèrent la Lombardie, sauf quelques places. En 1512, on le voit se distinguer par de nouveaux exploits dans la malheureuse guerre de Navarre, où une troupe considérable fut sauvée par son intelligence et son intrépidité. En 1515, il combat les Anglais en Picardie. Plus tard, en 1521, il défend Mézières contre les Impériaux, et c'est là son plus beau fait d'armes; puis il retourne en Italie, premier théâtre de ses exploits, mettre le sceau à sa renommée, et mourir à la bataille de Pavie, en avril 1524. Bayard n'était pas seulement le plus brave chevalier de son temps, c'était de plus un capitaine expérimenté, qui n'ignorait aucun des stratagèmes de la guerre, un homme de bon conseil, un vrai lierre de bataille, comme les généraux l'appelaient. Il savait disposer habilement ses troupes, de manière à doubler leur force et leur apparence. Tout ce qui a rapport au siège ou à la défense des places lui était profondément connu. Mais il excellait surtout dans les escarmouches, les attaques imprévues et les retraites difficiles. Sa modestie, disent les historiens, l'empêcha seule d'arriver au commandement des armées. Dans les guerres d'Italie, où la gendarmerie française se montra si cupide et si impitoyable, Bayard se distingua par sa loyauté, sa courtoisie, sa magnanimité à l'égard des vaincus. On connaît de lui de nombreux traits qui peignent sa belle âme. Il n'entre point dans notre cadre de les recueillir ici. Bayard fut tué dans une retraite où il commandait l'arrière-garde sur le chemin de Navarre à Roniagnano. Se sentant frappé d'une balle, il dit : *Jésus, mon Dieu ! je suis mort*; puis s'étant fait asseoir au pied d'un arbre, il se mit à réciter des prières devant la poignée de son épée qui était en forme de croix. Bientôt survint le duc de Bourbon, l'un des chefs des Impériaux, qui lui témoigna de la pitié : « Il n'y a point de pitié à avoir sur moy, répondit Bayard, car je meurs en homme de bien; mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre souverain, votre patrie et votre serment. » Aucun homme n'avait obtenu à un si haut degré l'admiration des deux armées par une touchante union de bravoure et de bonté. Dans les églises du Dauphiné, sa patrie, une prière fut composée pour le repos de son âme, que l'on y récitait longtemps. Vaillant, aimant les combats pour la patrie et davantage peut-être pour l'honneur; impétueux et modéré, simple et grand, Bayard résume la chevalerie dans son plus pur idéal dans un temps où la poudre à canon va briser l'armure des chevaliers; sa brillante apparition est comme un dernier et solennel adieu de ce moyen-âge, qui déjà cède la place à une nouvelle ère sociale.

BAYEN (Pierre), célèbre chimiste, membre de l'Institut, de la société de médecine, du collège de pharmacie de Paris, et un des inspecteurs généraux du service de santé pour les armées, naquit à Châlons-sur-Marne, en 1725. Il fit d'excellentes études au collège de Troyes, et entra chez un apothicaire à Reims. En 1749, il vint à Paris, et fut successivement l'élève de Charas et de Rouelle; quelque temps après Chamousset lui confia la direction de ses travaux pharmaceutiques; le gouvernement l'employa avec Venel pour analyser toutes les eaux minérales de France. En 1753, il servit comme pharmacien en chef dans l'expédition de l'île Minorque, où il rendit de grands services, notamment en retirant de la poudre à canon le salpêtre nécessaire aux besoins de l'artillerie, pour pouvoir continuer le siège. Il passa ensuite avec la même qualité à l'armée d'Allemagne, pendant la guerre de 7 ans, fut nommé pharmacien en chef des

camps et armées du roi, et parvint par ses travaux à faire sortir de l'obscurité la pharmacie militaire où elle était plongée. En 1765, il se fixa à Paris, où il s'adonna tout entier à la chimie, publia un ouvrage admirable sur les eaux minérales de Bagnères-de-Luchon, et contribua puissamment, dans les années suivantes, à établir les fondements de la doctrine chimique. En 1778, il publia le résultat de ses expériences, et fut chargé par le gouvernement d'examiner l'étain qu'on craignait d'employer en vaiselle; il démontra qu'il n'y avait aucun inconvénient à s'en servir. Bayen mourut à Paris, le 15 février 1799, âgé de 79 ans.

BAYES (Baïe), ancienne ville du royaume de Naples près du golfe de Pouzzoles; elle était fort aimée des Romains, qui avaient des maisons de campagne dans ses environs. Les auteurs latins en font un grand éloge dans leurs écrits. Caligula y fit construire un pont de bateaux de deux lieues de longueur sur le golfe, l'an 52 de notre ère; on en voit encore les ruines. L'empereur Adrien y mourut en 157. La ville moderne a été bâtie par Charles-Quint, vers 1550.

BAYEUX, ville du département du Calvados, dans la Basse-Normandie, chef-lieu d'un arrondissement et siège d'un évêché; renommée par sa manufacture de porcelaines, fondée en 1812, et sa fabrique de dentelle, fondée en 1740 par M. Clément. Elle était connue dans l'antiquité sous les divers noms de *Bajoux*, *Bajocassium*, *civitas*, *Julibona*, *Biducassum*, et ses habitants sous celui de *Bajocasses*. Cette ville fut souvent prise et pillée par les Romains dans le 9^e et le 10^e siècle. Sa cathédrale, dite de Notre-Dame, fut pillée en 1562 par les huguenots; ces derniers, commandés par François de Briquerville, l'ayant emporté sur le gouverneur catholique Jules de Raviglio. Cette ville est la patrie de Pierre de Halle, professeur de grec au collège de France, mort en 1689. Bayeux, dont la population s'élève à 10,000 habitants, a cinq foires annuelles; la plus considérable est celle de la Toussaint pour les chevaux.

BAYEUX (Conciles de). Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux, assembla, vers l'an 1500, un synode. Ce même prélat fonda à Paris le collège de Bayeux, en 1508, année de sa mort. François Servien, évêque de cette ville, assembla un synode.

BAYLE (Pierre), philosophe fameux du 17^e siècle; né en 1647, à Carla près de Pamiers, dans le comté de Foix, d'une famille protestante; fut un de ceux qui préparèrent la révolution politique et littéraire du 18^e siècle par le scepticisme et l'indépendance de leurs écrits. Fils d'un ministre calviniste, il embrassa la religion catholique à Toulouse, en 1666, et reentra dans le calvinisme, en 1670; en 1675, il obtint la chaire de philosophie de Sedan; ce fut là qu'il rencontra Jurieu, plus tard son ennemi, et avec lequel il vécut d'abord en parfaite intelligence; en 1682, il se retira avec Jurieu à Rotterdam où l'on créa en leur faveur un enseignement sous le nom d'école ilustre. Bayle eut la chaire de philosophie, et Jurieu celle de théologie. C'est de cette ville qu'il publia plusieurs écrits pour soutenir le système de Descartes et pour détruire le protestantisme contre les attaques dont il était l'objet en France, 1682-1685. En 1686, au sujet de la rétrogradation de l'édit de Nantes, il publia, sous l'anonyme, trois pamphlets fort hardis sous ce titre : *Ce que c'est que la France catholique sous Louis-le-Grand*. La même année, il fonda un journal littéraire qu'il fit paraître tous les mois sous le nom de *Nouvelles de la république des lettres*, lequel créa la *Critique littéraire*. Bayle soutint dans son journal, qui était honoré de toute l'Europe savante, une discussion avec Christine de Suède, 1686, avec Pé-

lisson, 1689. En 1687, il se brouilla avec Jurieu, le célèbre antagoniste de Bossuet. Cette rupture produisit de part et d'autre une foule de pamphlets. En 1689, les intrigues de Jurieu lui firent ôter sa chaire et sa pension, sous le prétexte qu'il était chef d'un complot républicain contre le roi Guillaume. En 1695, parut le premier volume de son *Dictionnaire*, qui eut un succès prodigieux. Infatigable, il continua de travailler jusqu'au jour de sa mort, qui arriva en 1706, à Rotterdam. La tolérance, l'établissement de la tolérance, voilà la gloire de Bayle, voilà le secret de son pyrrhonisme, et voilà le secret de cette grande existence philosophique.

BAYLE (Moïse), conventionnel, un des plus fermes soutiens de la Montagne; vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et fut chargé d'une mission dans le département de la Drôme et à Marseille. Il cassa le comité girondin de Marseille, qui lui enjoignit ainsi qu'à son collègue Boisset, de quitter la ville dans les 24 heures. Barbaroux s'éleva contre eux à la tribune; mais la toute-puissante Montagne fit approuver la conduite de ses envoyés. Président de la Convention en brumaire an II, Bayle montra des sentiments plus modérés; mais il n'en fut pas moins mis en état d'arrestation après la révolution du 9 thermidor. Il parvint à s'évader, et, après l'amnistie de l'an IV, il fut employé sous Bourguignon au ministère de la police jusqu'en 1800. Accusé injustement d'avoir trempé dans le complot de la machine infernale, il fut exilé à 40 lieues de Paris, et finit ses jours dans l'obscurité. — Son homonyme, Pierre Bayle, également conventionnel, et comme lui ardent montagnard, fut envoyé dans le midi par un décret du 25 août 1795, pour y activer la levée en masse; mais il fut arrêté à Toulon, lorsque les Anglais s'en emparèrent; on voulut lui faire crier *Vive Louis XVI!* « Je n'ai pas voté la mort du tyran, dit-il, pour voir régner son fils. » Un décret de la Convention rendit tous les Anglais détenus en France responsables du traitement qu'il leur serait fait. Malgré cette précaution, on le trouva, après la reprise de la ville, étranglé dans sa prison. La Convention le déclara martyr de la liberté, et décréta une pension pour sa veuve.

BAYLE, médecin attaché à l'hospice de la Maternité, et membre de plusieurs sociétés savantes, a écrit sur son art plusieurs ouvrages très-estimés, entre autres : *Recherches sur la phthisie pulmonaire*; mort en 1817.

BAYONNE, *Lapurdum*, *Bojona*, ville forte sur la Nive et l'Adour qui la partagent en trois quartiers, et dont la population s'élève à 14,000 habitants. Des rues larges et bien percées, des places décorées de beaux édifices, au nombre desquels on doit placer l'hôtel des monnaies et la cathédrale, donnent à cette ville une apparence agréable. Le commerce de transit pour l'Espagne est très-considérable à Bayonne; malheureusement un banc de sable rend l'accès de son port très-difficile. C'est dans le fort de cette ville, dont le nom en langue basque veut dire bon port, que le tribunal de la Novempopulanie faisait sa résidence. L'ancienne ville, qui portait le nom de Labour, fut détruite par les Normands vers 848; elle fut érigée en évêché vers 900; son premier évêque fut saint Léon, martyrisé par des pirates, contre lesquels il avait prêché. Bayonne eut des vicomtes depuis 860 jusque vers l'an 1205. Depuis cette époque, le vicomté a été confondu avec le duché de Guienne. En 1150, Bayonne fut assiégée et prise par Alphonse, roi d'Aragon. Gaston, prince du Béarn, l'assiégea en 1254. Le roi Charles VII, en 1451, l'unit à la couronne. Les habitants se firent constamment remarquer par leur fidélité à la France, surtout vers la fin du 16^e siècle. Les Espagnols faillirent la surprendre en 1595 et 1651; mais la ville, par sa vigilance et son dévouement,

ne snt point faillir à la noble devise inscrite dans ses armes : *Nunquam polluta*. Bayonne, qui est une place forte de première classe, a des tribunaux de première instance et de commerce, une direction des douanes et un hôtel pour la fabrication des monnaies, marquées L. L'Autriche, la Bavière, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Hanovre, la Hollande, les villes anstéatiques, la Prusse et la Sardaigne y ont leurs consuls. Vers le 15^e et le 16^e siècles, la pêche de la baleine était une des plus riches branches du commerce de Bayonne; elle était si abondante que l'on y employait des ossements de baleine à la construction des murs.

BAYEZID. V. BAJAZET.

BAYONNETTE. Cette arme, dont l'inventeur est resté inconnu, fut inventée à Bayonne en 1670; cependant les Mémoires de Puysegur disent qu'on en faisait usage dès 1642. On commença, en 1671, à former les régiments à l'exercice de la baïonnette; les Français s'en servirent pour la première fois, en 1692, au combat de Turin. L'introduction de cette arme eut lieu en Angleterre en 1695. L'usage de la mettre au bout du fusil est de l'institution de Louis XIV. Avant lui, on s'en servait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Le premier régiment qui eut des baïonnettes fut celui des fusiliers, en 1671, depuis Royale-Artillerie. Cette arme a été ensuite donnée à tous les autres régiments. Dans le commencement, on mettait la baïonnette dans le canon du fusil; si le coup n'était pas tiré, on ne pouvait plus le faire, parce que la baïonnette bouchait le canon. On a suppléé à cet inconvénient par le moyen de la douille qui embrasse en dehors le bout du canon, en sorte que la baïonnette n'empêche ni de charger ni de tirer. (On écrit aussi *baïonnette*.)

BAZA (siège de). Ferdinand V, roi d'Aragon, se présenta avec 100,000 hommes devant Baza, forte ville du royaume de Grenade, décidé à détruire entièrement en Espagne l'empire des Maures. Les musulmans se défendaient vaillamment; déjà 20,000 Espagnols avaient péri dans cette expédition, lorsque les généraux de Ferdinand lui conseillèrent de renoncer à son entreprise; mais Ferdinand, loin d'être de leur avis, ranime leur courage, fait entourer la ville de fortifications, charge des troupes choisies de les défendre contre les Maures, et fait en même temps vivement canonner la place. Hassan, gouverneur de Baza, qui ne peut plus être secouru, et réduit à ne plus pouvoir se défendre, demande et obtient une capitulation digne d'une résistance honorable de six mois, 1489.

BAZAR. Ce mot, dérivé de l'arabe, signifie achat et échange de marchandises; mais on l'a appliqué au lieu où se fait en Orient le trafic de ces marchandises. Il y a deux sortes de bazars : les uns, à ciel ouvert, comme nos marchés d'Europe, servent aux objets les moins précieux et d'un grand volume; les autres sont des constructions en pierres, de forme carrée et oblongue, surmontées de coupoules ou de dômes. L'intérieur de ces édifices est partagé symétriquement en compartiments composés chacun d'une boutique d'étalage et d'un magasin où dépôt pour les marchandises. En Orient, les bazars sont presque toujours des monuments publics, le commerce y étant considéré comme une profession honorable. Le grand bazar de Constantinople a été construit par Mahomet II, en 1462. A l'instar des Orientaux, des bazars s'établissent en France, et Paris en possède plusieurs, et entre autres celui de l'Industrie et du boulevard Bonne-Nouvelle, construit récemment.

BAZARD (Amand), l'un des principaux fondateurs du carbonarisme et de la société saint simonienne, né à Paris

en 1791; épousa, à 22 ans, la fille du conventionnel Jouberl. En 1814, il se battit bravement dans une compagnie de la garde nationale du faubourg St-Antoine, et fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur, qu'il cessa bientôt de porter par fierté républicaine, pour avoir repris à l'ennemi les pièces de l'école Polytechnique. Il vécut pendant quelques années d'un emploi assez modique à la préfecture de la Seine, dans la division de l'octroi. Ce fut à cette époque que se formèrent ses liens politiques avec ceux qui l'aiderent plus tard à fonder d'abord la loge des Amis de la Vérité, et bientôt après la Charbonnerie française. Bazard publia dès lors avec eux plusieurs brochures, et fut aussi pendant quelque temps rédacteur principal d'un journal intitulé *l'Aristarque*. Bazard occupait, dans les sociétés secrètes, des fonctions éminentes; il était vénérable de la loge des Amis de la vérité, et de puis la fondation de la Charbonnerie, président de la Haute-Vente et de la Vente-Suprême. La plupart des ordres du jour, répandus dans cette association, étaient de sa main. On pourrait en citer plusieurs comme des modèles sous le rapport du style aussi bien que sous celui du sentiment républicain. C'est à Bazard que fut confiée, en 1820, la direction civile du complot de Bérfort. Ce mouvement important échoua, comme l'on sait, par l'arrivée tardive du général Lafayette. Compris, ainsi que son beau-frère, au nombre des condamnés contumaces de Bérfort, il n'en poursuivit pas moins, ainsi que ce dernier, sa mission périlleuse. Il se rendit dans l'ouest, à Poitiers au moment du procès du général Berlon, et présida les deux congrès charbonniques qui eurent lieu à Bordeaux. Ces deux congrès marquèrent la fin de la période active de la Charbonnerie. De retour à Paris, et obligé d'y séjourner sous des noms empruntés qu'il fallait changer presque à chaque trimestre, pour tromper l'œil de la police, Bazard commença à se consacrer à des études philosophiques; en 1825, il se réunit à la petite école du saint-simonisme, ses sentiments le rendant de plus en plus hostile aux idées du parti libéral. En novembre 1831, il cessa de prendre part aux actes de cette société, protestant contre la marche suivie par Enfantin et Olinda Rodrigues. Il publia même un ouvrage où il s'attache à prouver que les principes du saint-simonisme, tels qu'ils étaient entendus par Enfantin, sont immoraux et révolutionnaires. Il mourut le 29 juillet 1832, consumé de chagrin et de fatigues. Ce fut un homme puissant, vertueux, désintéressé; dès sa jeunesse, sa vie fut consacrée avec courage au bien de sa patrie et de l'humanité.

BAZAS, petite ville autrefois très-florissante du département de la Gironde, dont l'évêque assista au concile d'Agde en 506. Elle est la patrie du médecin Ausone, père du poète latin de ce nom.

BDELOMMÈTRE, instrument propre à remplace les sangsues, inventé en 1819 par le docteur Sarléandière.

BÉARN, petite province aux pieds des Pyrénées, qui portait autrefois le titre de principauté, et qui est comprise presque entièrement aujourd'hui dans le département des Basses-Pyrénées. Elle fut gouvernée pendant près de huit siècles par ses princes particuliers, et eut successivement pour capitale Béarn, ville détruite par les Sarrasins en 845; Morlae, et en dernier lieu Pau. La population de cette province, qui avait environ 22 lieues de long sur une largeur moyenne de 5 lieues, s'élevait approximativement à 400,000 âmes.

BÉARN (Vieillesse du). Le nom de Béarn vient des Béarnais, ses habitants, dont il est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin. Ils faisaient partie des neuf peuples habitant la province Novempopulanie ou la troisième Aquitaine. Ils n'étaient ni Ibères comme les Basques, ni

Gaulois comme les Bigodans; on les croit avec plus de raison une colonie de Grecs phocéens, établis sur le littoral de la Méditerranée, refoulée dans l'intérieur par les Tectosages. Dans tous les cas, ils existaient comme peuple trois siècles au moins avant notre ère. Lors de la conquête de la Gaule, ils résistèrent plus longtemps aux Romains que les autres peuples de la Novempopulanie; et alors que l'empire romain était envahi de toutes parts, ils combattirent vaillamment, non pour une indépendance qu'ils avaient perdue désormais, mais pour rester sous un joug plus glorieux et moins violent que celui des barbares. Cependant, sous le règne de l'empereur Nepos, en 466, le Béarn fut conquis par le roi goth Evarix. Le christianisme s'était introduit dans le Béarn avant cette conquête. Bénécharnus, indiqué dans l'itinéraire d'Antonin, et Oloron, la seconde ville du Béarn, étaient déjà devenus le siège de deux évêchés. Les Béarnais étaient catholiques, et les Goths, ariens. Les vaincus furent gênés dans l'exercice de leur culte; aussi, lorsque Clovis gagna sur Alaric la bataille de Vouillé, en 507, les Béarnais ne firent-ils aucune difficulté pour être incorporés à la France. Sous Théodoric, roi de Bourgogne, vers 612, les Vascons envahirent l'Aquitaine et le Béarn; leur chef Géraud fut investi par Théodoric de la partie de l'Aquitaine qui prit le nom de Vasconie. Les évêchés de Béarn et d'Oloron étaient compris dans ce duché. Sous Clovis II, vers 680, la Vasconie s'étant révoltée, le Béarn fut séparé de la couronne; mais bientôt le duc des Vascons fut obligé de se soumettre, du moins en apparence. La main puissante de Charlemagne ramena la France à une unité ou plutôt il régularisa celles qui étaient en vigueur, 782. L'Espagne était tombée des mains des Goths dans celles des Sarrasins; le Béarn avait tout à craindre d'eux; cependant lorsque Charlemagne voulut le traverser pour aller combattre les infidèles, les Béarnais lui refusèrent le passage, 790. Ils ne surent pas défendre également leur indépendance contre les Sarrasins; car dans les derniers siècles on trouvait encore sur leur territoire des ruines de forteresses sarrasines à côté de celles qu'y avaient laissées les Romains. Au reste, on n'a que de vagues notions pour cette époque sur l'histoire de cette province. Jusqu'au 17^e siècle, on ne trouve pas un seul chroniqueur pour le Béarn; les calvinistes, en 1562, ayant ravagé les églises et les monastères, seuls dépôts des archives du moyen âge. Louis-le-Débonnaire y établit des vicomtes en 820; ils descendaient, par Loup Centulfe, premier vicomte, des ducs d'Aquitaine. En 1170, le Béarn passa dans la maison de Moncade par l'alliance de Marie, une héritière du vicomté, avec Guillaume de Moncade, d'une famille aragonaise. En 1290, Marguerite, fille et héritière de Gaston VII, apporta ce pays pour dot dans la maison de Roger-Bernard, comte de Foix, son mari. Le Béarn fut réuni à la Navarre par Gaston XI, comte de Foix, qui se fit nommer roi en 1450. La maison de Foix s'étant éteinte par les mâles, en 1475, Catherine, sœur de François Phœbus, l'apporta en mariage, en 1493, à Jean d'Albret, qui le transmit à son fils Henri I^{er} d'Albret, en 1516. Ce dernier n'ayant qu'une fille, Jeanne d'Albret, la Navarre, en 1553, à Antoine de Bourbon, qui devint roi de France, en 1555. De ce mariage naquit Henri IV que sa mère éleva dans le calvinisme dont elle était une fervente sectaire. Henri IV avait, du vivant de sa mère, porté le titre de prince de Béarn, mais jamais il ne gouverna cette province que par des délégués. Lorsque ses affaires de la France l'y attirèrent, il nomma sa sœur Catherine gouvernante du Béarn et de Navarre. Jamais ni l'un ni l'autre n'enfreignirent les lois. Lorsque Henri monta sur le

trône en 1589, il rendit au Béarn le libre exercice du culte catholique abol par sa mère. Cette petite principauté lui fut toujours chère; aussi lutta-t-il avec le parlement pour empêcher la réunion du Béarn à la France. Cette réunion n'eut lieu que sous Louis XIII en 1620. Malgré les plus vives réclamations, le Béarn perdit alors son indépendance; il devint province de France, et ne conserva de ses anciennes libertés que quelques coutumes particulières et le titre de *pays d'états*.

BÉARN (Souverains du). Dynastie mérovingienne. — 1. *Clovis*, roi des Francs, 507-511. — 2. *Clodomir*, roi d'Orléans, 511-538. — 3. *Childébert*, roi de Paris, 538-562. — 4. *Clotaire*, roi de France, 562-565. — 5. *Charibert*, roi de Paris, 565-584. — 6. *Chilpéric*, 584-587. Ce prince donne, en 587, le Béarn en présent de noces à Galswinthe; à la mort de cette princesse, en 590, le Béarn revient à sa sœur Brunehaut, qui le possède jusqu'à sa mort, en 594. — 7. *Gontran*, roi de Bourgogne, et *Childébert*, roi d'Austrasie, 594-596. — 8. *Childébert*, seul, 596-612. — 9. *Théodoric*, roi de Bourgogne, 612. Inter-règne jusqu'en 819.

BÉARN (Vicomtes et princes de). 1. *Centulfe I^{er}*, 819-845. L'an 819, l'empereur Louis-le-Débonnaire donne le vicomté de Béarn à Centulfe, deuxième fils de Loup Centulfe, duc de Gascogne, qu'il avait dépouillé de ses états. Centulfe et son frère Donat-Loup, comte de Bigorre, méritèrent à leurs descendants, par leur fidélité, tant envers Louis-le-Débonnaire qu'envers Charles-le-Chauve, la paisible possession du Bigorre et du Béarn. — 2. *Centulfe II*, 845. Centulfe II, fils de Centulfe I^{er}, lui succède en bas âge, sous la tutelle de sa mère, et par la concession du roi Charles-le-Chauve. L'année même de son avènement, la ville de Béarn fut prise et détruite par les Normands. La date de sa mort est inconnue. — Il y a ici une lacune à remplir par un fils de Centulfe II, dont le nom est resté inconnu, et qui mourut vers 905. — 4. *Centulfe I^{er} ou Centoing*, 905-940. Ce prince, un des plus habiles capitaines de son temps, combat les Sarrasins d'Espagne sous le roi d'Aragon, qui, pour prix de ses services, lui donna plusieurs fiefs en Aragon. Ces fiefs passèrent à ses successeurs, et les vicomtes de Béarn, feudataires des rois d'Aragon, jurèrent foi et hommage aux rois d'Aragon. — 5. *Gaston-Centulfe*, fils du précédent, 940-984; il bat le premier, à Morlac, des monnaies d'or et d'argent; il assiste à la grande victoire que Guillaume Sauche, duc de Gascogne, remporta, vers l'an 980, sur les Normands, et fut un de ceux qui souscrivirent à la chartre par laquelle ce duc fonda l'abbaye de Saint-Sever en actions de grâces de cet heureux événement. — 6. *Centulfe-Gaston II*, dit le *Vieux*, 984-1004. Son frère fut tué à Morlac par un gentilhomme nommé Loperfort. Centulfe-Gaston fut libéral envers les églises de Béarn, et surtout envers celle de Lescar. Les sceaux de ce prince, apposés à un acte de l'an 1000, représentent, l'un un levrier, l'autre un écu coupé par des barres transversales. Son fils naturel Asser-Loup prit le titre de vicomte d'Oloron. Le fils d'Asser succéda à son père; mais à sa mort, Oloron fit retour au Béarn. — 7. *Gaston II*, 1044-1012. C'est tout ce que l'histoire nous apprend à son sujet. — 8. *Centulfe-Gaston III*, dit le *Jeune*, 1012-1058; il accompagne Sanche-le-Grand, roi de Navarre, dans ses guerres contre les Maures. A la faveur des troubles qui s'élevèrent après la mort de Bérenger, duc de Gascogne, pour la succession de ce duché, Centulfe-Gaston affranchit entièrement son vicomté de la dépendance de ce duché. Aussi les chartes du temps le qualifient de *grand seigneur et dominateur des terres*. Arnaud, vicomte de Dax, jaloux de cet accroissement de

puissance, déclare la guerre au vicomte de Béarn. Ils s'accrochent ensuite ; mais il reste entre les deux maisons un levain de dissension qui fomenta dans la génération suivante, et n'est détruit que par la ruine de la maison de Dax. L'an 1059, après la mort d'Eudes, duc de Gascogne, Centule-Gaston, comme époux d'Angela, princesse de Gascogne, et Bernard, comte d'Armagnac, disputent chacun de leur côté le duché de Gascogne à Guillaume V, successeur de ce dernier. Le comte d'Armagnac reste en possession de la Gascogne pendant 50 ans. Centule-Gaston ayant entrepris de soumettre le pays de Soule, les habitants l'assassinèrent vers 1038. — 9. *Centule IV*, 1038-1088. Le règne de ce prince est le plus important du Béarn ; il l'affranchit de toute suzeraineté, et fit reconnaître son indépendance par le duc d'Aquitaine, Guillaume VI, qu'il avait assisté dans plusieurs expéditions ; il réunit au Béarn le vicomté de Montaner, qui était fort considérable. Vers 1070, Centule épousa Gisle, sa parente, et Grégoire VII lui écrivit une lettre, dans laquelle, après avoir hautement loué ses belles qualités, il lui conseilla de rompre un lien abominable aux yeux de Dieu. Centule consentit à la dissolution de son mariage, en 1079, et, en signe de réparation, fit une donation considérable à l'abbaye de Cluny, où les légats conduisirent sa femme Gisle, quoique Centule eût d'elle un fils. En 1079, ce prince contracta de nouveaux liens avec Béatrix, fille de Bernard I^{er}, comte de Bigorre, et héritière de Raymond, son frère, mort en 1080. Le même Sanche-Ramire, roi d'Aragon, dont Centule relevait pour le Bigorre, entra dans ce pays à main armée sur le délai qu'il apportait à lui rendre hommage ; mais ce différend fut bientôt apaisé. En 1088, Centule marcha au secours de ce même roi contre les Maures ; mais étant arrivé dans la vallée de Tena, en Aragon, il fut assassiné par un gentilhomme nommé Garcias, son vassal, chez lequel il était descendu. Centule IV avait régularisé la constitution, nommée *Fors et coutumes du Béarn*, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. — 10. *Gaston IV*, 1088-1150. Gaston, fils du précédent et de Gisle, jura à son avènement l'observation des *fors et coutumes du Béarn* ; il réussit à s'emparer du vicomté de Soule, en 1090. La croisade ayant été publiée en 1095, Gaston prit parti pour cette expédition, et se mit en marche pour la Terre-Sainte avec le comte de Toulouse, non comme vassal, mais comme son ami ; il s'y signala par les plus brillants exploits, et, dans les récits des vieux chroniqueurs, son nom figure à côté de celui de Tancred, dont il fut le compagnon et l'ami. En 1099, Gaston reprit la route de France avec le duc de Normandie et le comte de Flandre ; il fit aux églises des dons considérables, et fonda à Lescar un hôpital, qu'il dota de la dime de tous les fruits que lui et ses successeurs récolteraient. En 1104, il fit la guerre à Navarre, vicomte de Dax, qui s'était rendu coupable d'injustice envers Arnaud Raymond, archidiacre de Dax et parent de Gaston ; il tua Navarre dans un combat et conquit son vicomté. Gaston, en 1114, marcha au secours d'Alphonse, roi d'Aragon, qui faisait le siège de Saragosse, défendue par les Maures ; mais les chrétiens furent obligés de le lever. Il fut repris l'an 1118, et cette fois, la place se rendit à discrétion. Gaston, qui s'était signalé dans cette expédition par des exploits presque fabuleux, reçut d'Alphonse le titre de seigneur de Saragosse, et de premier *rico-hombre* ou pair d'Aragon. Il continua la guerre contre les Maures, auxquels il enleva Tarragone et d'autres places. De retour à Morlae, en 1122, il y reçut la visite du roi d'Aragon. Dans les années 1125, 1125, 1128, 1129 et 1150, on le voit encore en Espagne occupé à combattre les Maures. Cette dernière

fois il périt dans une bataille contre les Sarrasins, au mois d'octobre 1150. L'église de Sainte-Marie-de-Saragosse, où il fut inhumé, possède encore ses éperons et son cor de guerre. Sa femme Talise et son fils Centule gouvernèrent sagement ses états pendant son absence. C'est sous le règne de ce prince que furent promulguées les premières lois contre les *ragots* ou *lèpreux*, qui subsistèrent contre leurs malheureuses familles, longtemps après que le fléau eut disparu. La lèpre avait été sans doute communiquée au Béarn par les Maures d'Espagne. — 11. *Centule V*, 1150-1154. Marchant sur les traces de son père, il suivit le roi d'Aragon, Alphonse-le-Batailleur, dans toutes ses expéditions. L'an 1154, assiégeant avec ce monarque la ville de Fraga, défendue par les Maures, il fut tué dans la bataille que ceux-ci livrèrent aux chrétiens le 17 juillet. Centule ne laissa point de postérité, et fut le dernier vicomte de Béarn, descendant par mâles des ducs de Gascogne. — 12. *Pierre*, 1154-1155. Pierre, vicomte de Gavaret, neveu de Centule V, par sa mère Guiscard, sœur de ce dernier, recueillit la succession de son oncle, sous la tutelle de sa mère et de son aïeule Talise. Il marcha comme ses ancêtres contre les Maures d'Espagne, et se trouva au siège de Fraga, qui leur fut enlevé en 1149. — 13. *Gaston V*, fils du précédent, 1155-1170 ; il eut pour tuteur pendant sa minorité Raymond-Béranger, comte de Barcelonne, qui s'acquitta dignement de cette mission. — 14. *Marie*, 1170-1171. Marie, sœur de Gaston, mort sans enfants, lui succéda à l'âge de 18 ans, dans ses états, dont elle fit hommage à Alphonse II, roi d'Aragon. Les seigneurs béarnais furent irrités de cet hommage. Pendant que Marie recevait pour époux Guillaume de Moncade, qui renouvelait l'hommage pour lui et les siens, les Béarnais, révoltés, élurent pour vicomte un chevalier de Bigorre, descendant de leurs anciens princes. A peine élu, le nouveau vicomte viola les fors ; on le somma de s'y conformer, et, sur son refus, il fut tué en 1171. On eut à sa place un seigneur auvergnat nommé Centule, qui eut le même sort en 1173. Enfin, les Béarnais, toujours en armes contre Marie et son époux, les obligèrent de signer un traité par lequel ils se démettaient du vicomté de Béarn, à condition qu'on élirait pour vicomte un de leurs enfants. — 15. *Gaston VI*, 1173-1215. Gaston VI, dit le *Jeune* ou le *Bon*, ayant à peine trois ans lorsqu'il fut amené en Béarn, fut mis sous la tutelle de Pierre de Casamajol, gentilhomme aragonais. Il épousa, en 1196, terazol, gentilhomme aragonais. Il épousa, en 1196, une comtesse de Bigorre, et renouvela l'hommage au roi d'Aragon, mais à l'insu des Béarnais. En 1205, Gartraignit à la soumission un de ses vassaux rebelles, Garcias de Navailles. En 1210, il prit parti pour le comte de Toulouse dans la guerre des Albigeois, et encourut, par là l'excommunication ; ses terres furent confisquées, en 1212, par Simon de Montfort. En 1214, il obtint du pape son absolution, et fut rétabli dans ses états. Il mourut, en 1215, sans postérité. On lui doit un règlement judiciaire, connu sous le nom de *Charte antique*. — 16. *Guillaume-Raymond*, 1215-1225. Guillaume-Raymond, frère du précédent, lui succéda après de longues contestations avec les états de Béarn, lesquelles ne finirent qu'en 1220, par un accommodement. On lui adjoignit un conseil de 12 jurats pour contrebalancer son autorité. Il eut avec ses voisins des guerres où il commit de tels excès, que, consumé par ses remords, il alla à Rome consulter le pape Honorius II sur ce qu'il avait à faire pour se purger de ses crimes. Le pape lui imposa pour pénitence d'aller pendant cinq ans servir en Palestine avec un nombre déterminé de chevaliers. Une maladie l'ayant empêché d'accomplir cette pénitence, Garcias, archerque d'Auch,

la comuna en une aumône considérable pour les Templiers. — 17. **Guillaume Ier**, 1225-1229. Ce prince, fils du précédent, se surnomma lui-même de Montcade dans ses chartes. Il se ligua, en 1224, avec Thibaut, comte de Champagne, pour assurer à celui-ci le royaume de Navarre, après la mort de Sanche VII, son oncle. La même année, il entra dans une nouvelle ligue avec l'infant d'Aragon et plusieurs barons, pour contraindre le roi don Jaime à réformer l'état. On en vint aux armes. Le vicomte de Béarn se distingua dans cette guerre, qui finit par un accommodement, en 1226. Étant retourné, en 1228, en Aragon, il fut un de ceux qui persuadèrent au roi de porter la guerre dans l'île de Majorque. Il perdit la vie, en 1229, dans une bataille contre les Maures. Cette même année, il avait fondé un ordre militaire sur le modèle des Templiers et des Hospitaliers, destiné à réprimer les brigands qui infestaient ses états, et à en chasser les hérétiques. L'habit de ces chevaliers, appelés de la Foi et de la Paix, était blanc, et sur la poitrine ils portaient une croix rouge en sautoir, formée d'une crosse et d'une épée, pour marquer qu'ils devaient combattre sous l'autorité épiscopale. On ne connaît point les exploits de cet ordre, qui paraît n'avoir pas subsisté longtemps. — 18. **Gaston VII**, 1229-1290. Il succéda à son père sous la tutelle de Gasinde, sa mère. Le roi d'Aragon, après avoir fait la conquête de Majorque, lui donna plusieurs terres dans cette île. Devenu majeur, Gaston embrassa d'abord le parti de la France contre les Anglais; mais, en 1242, il se tourna du côté du roi d'Angleterre, moyennant 15 livres sterling par jour que ce roi lui assurait pour sa solde. Il reprit, en 1247, les intérêts de la France, et se mit à la tête des Gascons soulevés contre les Anglais. Mais, en 1250, il fut pris par Simon de Montfort, comte de Leicester, et amené en Angleterre. Il recouvra sa liberté au moyen de quelques châteaux qu'il fut obligé de livrer pour sa rançon. A la mort de Pétronille, comtesse de Bigorre, en 1252, il déclara la guerre à Eskivat de Chabannais, auquel il contestait cette succession, comme gendre de Pétronille. Après diverses hostilités, les partis s'en remirent à la décision de Roger IV, comte de Foix, gendre de Gaston et beau-frère d'Eskivat. Par la sentence arbitrale du comte, rendue en 1256, une portion du Bigorre fut adjugée au vicomte de Béarn, et Eskivat demeura paisible possesseur du reste. Gaston, dont le caractère était ennemi du repos, eut ensuite des démêlés successivement avec le vicomte de Lomagne, le sire de Mortagne, en Saintonge, et le comte de Comminges. En 1252, le comte de Leicester ayant remis sa démission du gouvernement de Gascogne entre les mains de Henri II, roi d'Angleterre, ce monarque le donna à son fils Édouard. Gaston, ne redoutant point ce jeune prince, fit soulever les Gascons en faveur d'Alphonse X, roi de Castille, qui lui envoya des troupes. En 1255, Gaston entreprit le siège de Bayonne, qu'il fut obligé de lever; il ne tint compte d'une excommunication du pape qui avait pris parti pour Henri III. Le roi d'Angleterre, étant arrivé lui-même en Gascogne, termina sa querelle avec le roi de Castille par le double mariage de leurs enfants respectifs. Gaston eut ensuite d'autres démêlés avec le roi d'Angleterre, auquel il fit acte de soumission, en 1275; mais dès qu'il fut remis en liberté, il en appela au roi de France Philippe-le-Hardi, qui, en 1274, donna gain de cause pour le fond au vicomte, mais le condamna à faire satisfaction au roi d'Angleterre, pour les procédés injurieux dont il s'était servi à son égard. Gaston passa en Angleterre, en 1275, et se présenta au roi la corde au cou; Édouard l'envoya prisonnier à Winchester; il ne le relâcha qu'au bout de quelques mois. En

1276, il se trouva avec ses troupes dans l'armée française, commandée par le comte d'Artois, au siège de Pampe-lune. En 1285, après la mort d'Eskivat, comte de Bigorre, Gaston contesta sa succession à Laure, sœur d'Eskivat. Le roi de Castille étant entré, en 1286, dans le Béarn, il fut mis en déroute par le vicomte de Béarn et le comte de Foix, son gendre. En 1290, il mourut à Ortez, dont il avait fait bâtir le château, léguant son vicomté à Roger-Bernard, son gendre, comte de Foix, dont la maison le posséda jusqu'à son extinction. V. **FOIX, ALBRET et NAVARRE**.

BEATTIE (James), né en 1755, mort en 1805; débuta à l'âge de 26 ans, par une traduction des églogues de Virgile, et un recueil d'élégies, d'odes et de stances dont le style a quelque analogie avec celui de Byron. Plus tard, il quitta la poésie pour la métaphysique, et dans cette nouvelle carrière, il combattit Hume, attaqua la doctrine de Locke et commenta Reid. Dans un âge plus avancé, il reprit la poésie, et publia le poème du *Menestrel*, qu'il place au second rang parmi les poètes anglais.

BÉATIFICATION. Acte par lequel le pape permet de rendre un culte particulier à un sujet proposé pour être canonisé. Il a pour objet de satisfaire l'impatience qu'on a d'honorer les vertus dont on a été témoin, et qui, avant d'être reconnues par toute l'Église, demandent un examen de plusieurs années. La *béatification* diffère de la *canonisation*, en ce que le pape agit comme souverain et non comme juge. Alexandre III est le premier qui béatifia, en 1162, Guillaume, ermite de Mallaval en Toscane; le pontificat de Grégoire X, de 1271 à 1276, est fécond en actes de béatifications. Le cardinal Lambertini, depuis le grand pape Benoît XIV, publia, en 1754, un traité sur la béatification.

BEAUCAIRE, petite ville de France, assez bien bâtie, dans le département du Gard, sur la rive droite du Rhône, regardée comme l'*Ugernum* des anciens. Elle est renommée par la foire qui s'y tient tous les ans depuis le 22 juillet jusqu'au 28 à minuit, et qui est une des principales de l'Europe; toutes les nations de l'Europe et de l'Asie y viennent apporter le produit de leur industrie. Cette foire fut fondée en 1217, par Raymond VI, comte de Toulouse, confirmée par les rois Charles VIII, Louis XII et Louis XIII. Beaucaire est encore célèbre dans les chants jadis populaires des troubadours provençaux. Un pont suspendu en chaînes de fer, de 450 mètres, réunit cette ville à Tarascon, située sur l'autre rive. Cette ville a commencé par quelques constructions élevées autour d'un château, connu sous le nom d'*Ugernum*, qui existait en 1057, et qui devinrent un des 80 bourgs dépendant de Nîmes. Au 10^e siècle, on l'appelait encore *Ugerno*. Vers 1070, il reçut le nom de *Belli-Cadrum* ou *Bel-Cadro*, par rapport à sa situation riante. La ville est dominée par les ruines d'un antique château-fort qui remonte au temps des premières croisades. C'est Richelieu qui le fit raser en 1632, après l'avoir repris sur les rebelles du parti de Gaston, duc d'Orléans. Louis XIII, pour récompenser les habitants qui lui étaient restés fidèles, confirma leurs privilèges, entre autres la franchise de la foire qui s'y tient tous les ans. En 1751, en construisant le quai, on fit la découverte d'une partie de la grande voie romaine dirigée de Rome à Nîmes.

BEAUCAIRE (Vicissitudes de). Lors de la division du royaume d'Arles en grands fiefs, Beaucaire échut aux comtes de Provence, et fut cédé, le 11 septembre 1125, par Raymond Bérenger I^{er}, à Alphonse Jourdain, comte de Toulouse; en 1165. Beaucaire était déjà regardée comme une ville considérable. Elle fut prise durant les guerres des Albigeois, de 1210 à 1240. Quelque temps après,

elle se soumit volontairement à Raymond-le-Jeune. En 1231, le 1^{er} mai, Charles de France, comte de Provence, et Alphonse, comte de Toulouse, firent prêter serment de fidélité à ses habitants. Au 16^e siècle, cette ville eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. Les huguenots la prirent en 1561; les catholiques de Tarascon la reprirent l'année suivante; mais ils en furent chassés le même jour avec perte. Dans le 17^e siècle, elle fut encore prise par Louis XIII, qui fit raser le château-fort, 1652.

BEAUCE, *Bealsa*, nom collectif sous lequel on embrasse tout le pays compris entre l'Île-de-France, la Normandie, la Bretagne et la Loire. V. ORLÉANAIS, MAINE, TOURAINE, ANJOU et CHARTRES.

BEAUCHAMP (Alphonse de), homme de lettres, né à Monaco, en 1767, du major de la place; entra, en 1784, au service du roi de Sardaigne. Au commencement de la révolution, il demanda sa démission pour rentrer en France. Cette démarche le rendit suspect au gouvernement sarde, qui le retint longtemps en Sardaigne. Rentré en France, il obtint une place dans les bureaux du ministère de la police. Il publia un très-grand nombre d'ouvrages; son *Histoire de la guerre de la Vendée* eut assez de succès, quoiqu'elle renfermât bien des inexactitudes; elle déplut à Fouché, qui ôta à l'auteur sa place à la police. M. de Beauchamp est mort à Paris en 1852, laissant un très-grand nombre d'ouvrages, qui ont plutôt l'air de spéculations de librairie que de véritables productions littéraires; il écrivait trop vite, et sans se piquer d'une exactitude consciencieuse. Comme historien, il ne mérite que le mépris et l'indignation du lecteur judicieux; car il déprécie, avec une partialité révoltante, les hommes et les choses de la révolution, et paraît prendre à tâche de ternir la gloire de ses compatriotes, en la sacrifiant à celle des étrangers.

BEAUCHAMPS (Joseph), prêtre et astronome, ami du célèbre Lalande, naquit à Vesoul en 1759, et entra, en 1767, dans l'ordre des bénédictins. Il se rendit à Bagdad auprès de son oncle, consul de France, et évêque *in partibus* de Babylone, et pendant son séjour dans cette cité, il recueillit des observations du plus haut intérêt, qui furent publiées dans le *Journal des Savants*. De retour en France, en 1790, et nommé consul en Arabie, en 1793, il visita les côtes de la mer Noire, et rectifia une foule d'erreurs géographiques; il alla ensuite rejoindre le général en chef Bonaparte, et consigna le résultat de ses travaux dans l'immortel ouvrage sur l'Égypte. Chargé, en 1797, d'une mission secrète à Constantinople, il fut pris par les Anglais, qui le livrèrent au grand-seigneur comme espion. Il ne recouvra la liberté qu'en 1801, et mourut la même année à Nice.

BEAUCHÈNE (Edme-Pierre Chauvot de), docteur-médecin de la faculté de Montpellier, né aux Acharlies près Villeneuve-le-Roi (Yonne), mort le 24 décembre 1824, membre de l'Académie Royale de Médecine; il avait avant la révolution le titre de médecin des écuries de Monsieur (depuis Louis XVIII). Élu membre de la commune de Paris, en 1789, il fit partie d'une députation envoyée à Coblenz, pour inviter les princes à rentrer en France. Mais, quels qu'aient été ses engagements politiques à cette époque, on peut croire qu'il ne mérita pas de la confiance de Louis XVIII; car il en reçut plusieurs marques de faveur après la Restauration. Beauchène fut successivement médecin et chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, du corps législatif, de l'École normale, du bureau de bienfaisance de sa section, enfin médecin consultant du roi. Son fils s'est appliqué particulièrement à la chirurgie, dans laquelle il a acquis une rare habileté.

BEAUFORT, *Bellofordia*, petite ville de France en Anjou (Maine-et-Loire), avec titre de comté, et qui dépendait anciennement du domaine de la couronne. Philippe de Valois le donna, en 1350, à Guillaume Roger, frère du pape Clément VI. Louis, duc d'Anjou, frère du roi Charles V, confirma cette donation à Roger, fils de ce Guillaume, en 1371. Louis XI le redonna, en 1471, à René, roi de Sicile. En 1480, le monarque le réunit à la couronne. Charles VIII le donna en usufruit, en 1490, à Jeanne de Laval, veuve du roi René. Cette princesse étant morte, en 1498, Louis XII réunit encore ce comté à la couronne, et il y demeura attaché jusqu'en 1515, où François 1^{er} donna l'Anjou et l'Angoumois à Louise de Savoie, sa mère. Cette princesse en fit don au duc de Savoie, son frère naturel, dont le fils, Claude de Tende, en jouit jusqu'en 1559, que ce comté revint à la couronne. Ensuite, il fut possédé de nouveau par la maison de Beaumanoir-Lavardin. (V. ce dernier mot.)

BEAUFORT, petite ville de France en Champagne, avec titre de duché, qui a été un des apanages de la maison de Vendôme; elle porte aujourd'hui le nom de Montmorency. Le roi Henri-le-Grand l'érigea en duché, en 1597, en faveur de sa maîtresse, la célèbre Gabrielle d'Estrees, dans la postérité de laquelle elle demeura jusqu'en 1668; les fils aînés des ducs de Vendôme portant le titre de ducs de Beaufort. Louis XIV l'érigea en duché-pairie, en 1668, en faveur de Charles-François de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de Normandie, qui l'avait acquis de Louis-Joseph, duc de Vendôme.

BEAUFORT (Henri), frère de Henri IV, roi d'Angleterre, chancelier, cardinal et ambassadeur en France, couronna, en 1430, dans l'église de Notre-Dame de Paris, le jeune Henri VI, son petit-neveu, amené en France par le duc de Bedford; siégea dans l'infâme tribunal qui condamna la Pucelle d'Orléans, et mourut à Winchester, en 1447, six semaines après son autre neveu, le duc de Gloucester, qu'il avait fait assassiner. Il est plus connu sous le nom de cardinal de Winchester. Ce fut lui qui fonda le château de Bicêtre.

BEAUFORT (François de Vendôme, duc de), fils de César, duc de Vendôme, et petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrees, né en 1616, mort en 1669; il joua un des premiers rôles dans la guerre ridicule de la Fronde, devint l'idole de la populace, et fut proclamé *roi des halles*. Il se signala ensuite dans une expédition, dont Louis XIV lui confia le commandement, contre les Algériens, qu'il battit deux fois. Passé plus tard au service des Vénitiens avec l'agrément du roi, le duc de Beaufort fut tué dans une sortie que la garnison de Candie fit contre les Turcs, le 2 juin 1669.

BEAUFORT DE THORIGNY (Jean-Baptiste), général de division, né à Paris en 1751, n'avait pas encore seize ans lorsqu'il entra comme soldat dans le régiment de Languedoc-infanterie, d'où il passa peu de temps après dans celui d'Orléans-dragons. En 1792, il fit, comme adjudant-général, la première campagne du Nord, où il reçut deux blessures. Il battit les Prussiens à Alpha, et les Autrichiens à Commines, Warneton, Blaton et Lincel. En 1793, il reçut deux blessures en pénétrant l'un des premiers dans la ville de Turcoing, emportée de vive force. Ses blessures n'étaient pas encore cicatrisées, lorsque, dénoncé au comité révolutionnaire des Quatre-Nations, il fut mis en état d'arrestation; mais il fut bientôt relâché et envoyé dans la Vendée, où sa belle conduite au combat de Granville lui valut le grade de général de division. Dans cette malheureuse guerre, il déploya de grands talents militaires, et une générosité, à l'égard

des Vendéens, qui mit plus d'une fois ses propres jours en danger. C'est lui qui fut le créateur du système de cantonnements, dont Hoche se servit après lui avec tant de succès. Le 9 thermidor, Beaufort, mandé à Paris, prit le commandement de la force armée contre la dictature de Robespierre. Envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, Beaufort, opposé à Urutiti, le plus habile tacticien de l'armée espagnole, remporta de brillants avantages. A son retour en France, il reçut, le 12 vendémiaire, l'ordre d'attaquer les sections, et parvint à rétablir le calme en épargnant l'effusion du sang. Rappelé dans la Vendée, en 1798, il battit les Anglais qui voulaient s'emparer des îles d'Oléron et de Rhé. En 1800, Bonaparte, devenu chef du gouvernement, cédant à une rancune personnelle, mit à la réforme ce général, le fit descendre d'un grade et l'excepta du décret de la Légion-d'Honneur. L'attaque de Flessingues par les Anglais, en 1809, arracha Beaufort à sa retraite; après avoir organisé en un mois une armée de 24,000 hommes, il fut encore réformé, et rendu à la vie civile. Ce service n'était certainement pas de nature à le remettre en grâce auprès de l'empereur. Il n'ignorait pas l'arrière-pensée de Fouché, de Bernadotte, etc. Agri surout contre le général Beaufort, il ne voulut jamais le faire rentrer dans les cadres de l'armée; il lui fit offrir une place d'inspecteur des droits-réunis dans le département de la Haute-Loire que l'ancien général républicain se trouva réduit à accepter. En 1815, la patrie fut en danger; il offrit ses services à Napoléon qui les refusa. En 1815, cédant à son tour à une faiblesse indigne de lui, il partit comme volontaire royaliste contre le glorieux exilé de l'île d'Elbe; les Bourbons n'apprécièrent guère ce dévouement; car ils se bornèrent à le récompenser d'une croix de Saint-Louis. Le général Beaufort, mort en 1823, est peut-être le seul des généraux républicains, ayant traversé l'empire, qui n'ait point été décoré de l'étoile de la Légion-d'Honneur.

BEAUFORT-SPONTIN, illustre maison de Belgique, dont le chef actuel est Charles-Alfred-Auguste-Constantin, duc de Beaufort, marquis de Florennes, etc., fils du duc Frédéric-Auguste-Alexandre, mort en 1817; il a succédé, en 1854, à son frère le duc Frédéric-Louis-Ladislas, et a été émancipé en 1855; il réside à Bruxelles.

BEAUFORT D'HAUTPOUL (Édouard, marquis de), colonel du génie, né à Paris le 16 octobre 1782, mort en 1835, entra dès l'âge de seize ans dans l'arme du génie. L'Italie, l'Allemagne et le Portugal furent les théâtres sur lesquels il conquit, à force de talent et de courage, ses grades et ses croix. Au retour de l'armée d'Italie, en 1814, on le fit chef de bureau à la guerre. Dans les Cent Jours, il fut secrétaire du comité de défense, et depuis 1816, secrétaire du comité du génie. Il a fait un éloge estimé de Masséna, grand capitaine, qu'il pouvait d'autant mieux juger qu'il en avait été lui-même apprécié. M. Beaufort était fils du comte de Beaufort, colonel d'un régiment de ligne, tué à Quiberon en 1796.

BEAUGÉ, petite ville de France en Anjou (Maine-et-Loire), où les Anglais furent défaits par les Français, en 1420. Elle a été bâtie par les comtes d'Anjou, et fut enclavée, en 1603, dans le présidial de La Flèche, dont elle est distante de 4 lieues. En 1286, Philippe-le-Hardi assigna à la reine Marguerite de Provence, sa mère, 2,000 livres de rente sur les châtellenies de Beaugé et de Beaufort. Le roi Louis XI donna le comté de Beaufort à Charles, duc de Calabre, à condition de renoncer à ses droits sur le reste du duché d'Anjou, ainsi que Beaugé, Saumur et Loudun. En 1480, le même roi échangea avec le sire de

Rohan, Beaugé contre d'autres terres; mais cet échange ne subsista point. Le roi Louis XII vendit, en 1515, au même Rohan, Beaugé, etc., à condition de rachat perpétuel, dont le duc Charles d'Alençon acheta, en 1516, la nue-propriété. Le procureur-général en demanda la restitution à ses sœurs, en 1540; mais elles furent maintenues en la possession de cette terre par arrêt du 2 avril 1548.

BEAUGÉ (Bataille de), gagnée, en 1420, par le maréchal de La Fayette sur le duc de Clarence, lieutenant en Normandie de Henri V, son frère, roi d'Angleterre.

BEAUGEARD, zélé partisan de la révolution, fut l'un des premiers organisateurs des clubs de la Bretagne. Il fut député à la Convention, en 1792, par les électeurs d'Ille-et-Vilaine; il y vota la mort de Louis XVI, et son exécution dans les 24 heures. Après la session, le directoire le nomma commissaire près l'administration du département d'Ille-et-Vilaine. Réélu, en 1798, député au conseil des cinq-cents, il cessa ses fonctions législatives au 18 brumaire. Il ne reparut sur la scène politique qu'un moment, en 1815, comme membre de la chambre des représentants. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il sortit de France, et n'y reentra qu'en 1850; il est mort à Vitry en 1852.

BEAUGENCI, *Balgenticum*, *Bugenticum*, petite ville assez commerçante, sur la rive droite de la Loire, département du Loiret, fort ancienne et remarquable par une tour octogone qui la signale de loin; elle faisait partie de l'ancien Orléanais. Cette ville fut prise par les Anglais, en 1428, sous le comte de Salisbury; mais en 1429, à l'approche des Français, ils l'abandonnèrent. Des seigneurs particuliers l'ont gouvernée depuis 1190 jusqu'au 16^e siècle. En 1291, un sire de Beaugenci transmit les droits qu'il avait sur cette ville au roi Philippe-le-Bel. Au 14^e siècle, les successeurs de Philippe la remirent à la maison d'Orléans; Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, la vendit le 14 juillet 1445. Enfin, François d'Orléans, marquis de Rothelin, et dernier seigneur de Beaugenci, entre les mains duquel elle était, fut obligé de la céder à la couronne de France en 1545, et, par un arrêt du 16 août 1544, il fut condamné à se départir des droits qu'il prétendait sur cette terre. Beaugenci fut une des fortes places du royaume sous les premiers rois de la troisième race.

BEAUGENCI (Conciles de), par Richard, cardinal et légat du saint-siège, le 30 juillet 1104, sous le pontificat de Pascal II, pour casser le mariage de Philippe I^{er} avec Bertrade de Montfort, qu'il prétendait être incestueux. — En 1152, un autre concile eut lieu pour connaître du degré de parenté qui rendait nul le mariage de Louis VII avec Éléonore, fille de Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine, avec laquelle il divorça.

BEAUGENCI (Sires de), *Lancelin*, dit Landri I^{er}, en fut, suivant une ancienne généalogie des sires de Beaugenci, le premier seigneur héréditaire; il était fils de Landri Sore, allié à la maison royale de France, et vivait en l'an 1000. Au mois d'août 1033, il expédia une charte par laquelle il donnait à l'église de Saint-Euverte d'Orléans le village de Vésel. En 1040, il signa, sous le nom de Landri, l'acte de la dédicace de l'église de la Trinité de Vendôme, et vendit à la comtesse Agnès le droit de patronage de l'église de Saint-Bienheure, située dans un des faubourgs de la ville; en 1050, il permit à Robert, abbé de Vendôme, d'établir à Vendôme une foire le jour de Saint-Bienheure; il mourut vers 1060. Il avait épousé Paule, fille d'Herbert-Eveille-Chien, comte du Maine, dont il eut plusieurs enfants. — *Lancelin* ou Landri II, successeur de Lancelin I^{er}, son père,

En 1078, il amena des troupes au roi Philippe I^{er}, contre Hugues du Puiset, révolté contre son souverain, et fut pris dans un combat par Hugues : on ignore la durée de sa captivité. Il laissa plusieurs enfants, et entre autres Raoul.—*Raoul I^{er}*, 1080, fils du précédent et son successeur, se fit une grande réputation par sa valeur. L'an 1090, il fit le comte de Vendôme prisonnier et le contraignit d'accepter ses conditions ; en 1096, il suivit Godefroi de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte, et se signala au siège d'Antioche. A son retour, il eut quelques démêlés avec Thibault IV, comte de Blois, son suzerain ; mais Ives de Chartres les réconcilia. Vers 1112, il aida Hugues de Chaumont à faire le siège de Montrichard ; vers la même époque, il entra dans une ligue formée par Thibaut et quelques autres seigneurs contre le roi Louis-le-Gros, et balança longtemps la victoire. L'an 1118, il fut chargé par le roi de traiter avec Foulques-le-Jeune, comte d'Anjou, sur ses prétentions à la charge de grand-sénéchal de France ; la même année, il fit hommage d'une partie de ses terres à Enguerrand, évêque d'Amiens. On ignore l'année de sa mort. Il s'était marié deux fois, n'eut point d'enfants de son premier mariage : Simon, un de ses enfants, lui succéda.—*Simon I^{er}*, fils du précédent. L'an 1150, il confirma les donations pieuses que son père avait faites ; en 1150, il fonda à Saint-Memin, près d'Orléans, l'anniversaire de ses père et mère ; en 1152, il reçut dans son château de Beaugenci Louis-le-Jeune et la reine Éléonore, sa femme, qui voulaient faire prononcer la nullité de leur mariage par le concile assemblé dans cette ville ; il mourut vers 1156. *Lancelin III*, 1156, recueillit la succession de Simon, son frère ; il ne fit rien de bien remarquable et mourut l'an 1186, laissant de sa première femme, Jean, son successeur. *Jean I^{er}*, 1186, fils du précédent et son successeur, il employa presque tout son temps à défendre ses droits contre ses voisins, fonda quelques établissements, et mourut en 1205. Il eut plusieurs enfants dont l'un, Jean, lui succéda.—*Jean II*, 1205, fils aîné du précédent et son successeur, il servit avec beaucoup de zèle le roi Philippe-Auguste ; en 1215 il lui vendit les droits qu'il avait sur le comté de Vermandois, et mourut en 1218, laissant un fils pour successeur. *Simon II*, 1218, tout jeune quand il succéda à Jean II, son père ; il fut mis sous la tutelle de son beau-père, et n'entra en jouissance des biens de son père qu'en 1241. L'an 1248, il accompagna le roi saint Louis en Terre-Sainte, et mourut en 1256, laissant deux fils ; Raoul fut son successeur. *Raoul II*, 1256, fils du précédent et son successeur ; il se maria deux fois, mais tous ses enfants étant morts, et se voyant sans héritiers, il vendit au roi Philippe-le-Bel, dans le mois de mars 1292, la seigneurie de Beaugenci, qui fut donnée pour douaire à la reine Clémence. Après la mort de cette princesse, 1328, cette terre fut réunie à la couronne.

BEAUHARNAIS (Alexandre, vicomte de), né en 1760, à la Martinique, entra fort jeune dans l'état militaire, et épousa mademoiselle Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français, et dont il eut entre autres enfants le prince Eugène ; en 1789, nommé député par la noblesse du bailliage de Blois aux états-généraux ; vota l'un des premiers avec le tiers-état, et fut nommé successivement secrétaire de l'assemblée nationale et membre du comité militaire ; élu président de l'assemblée nationale, le 19 juin 1791 se rendit après la fuite du roi à l'armée avec le titre d'adjutant-général ; promu, le 29 mai 1793, au commandement en chef de l'armée du Rhin ; il reçut, le 15 juin suivant, sa nomination au ministère de la guerre ; mais il donna bientôt sa démission,

et reçut l'ordre de se retirer à 20 lieues des frontières. Quelques mois après, il fut arrêté, conduit à Paris et condamné à mort le 25 juillet 1794.

BEAUHARNAIS (Eugène de), vice-roi d'Italie, fils du précédent, et fils adoptif de l'empereur Napoléon qui épousa sa mère ; naquit à Paris, le 3 septembre 1781. En 1796, il fut nommé sous-lieutenant et choisi pour aide-de-camp par son beau-père. Il se rendit au quartier-général en Italie, puis aux îles Ioniennes, afin de présider à la reddition de ces îles ; sa mission accomplie, il accompagna Bonaparte en Égypte. Le 8 novembre 1798, à la tête de l'avant-garde, il entra le premier dans Suze, et fut élevé au grade de lieutenant. De retour à Paris avec son protecteur, il fut nommé, après le 18 brumaire, capitaine et commandant des chassés de la garde consulaire ; fit la campagne d'Italie, et fut fait chef d'escadron sur le champ de bataille de Marengo ; colonel, en 1802 ; général de brigade, en 1804, et le 14 juin même année, prince de l'empire ; l'année suivante, 1805, il fut créé archichancelier et grand officier de la Légion-d'Honneur. Dans la même année, il reçut de Napoléon, qui avait mis sur sa tête la couronne des rois lombards, le titre de vice-roi d'Italie par décret du 7 juin, daté de Milan, mais Masséna fut chargé de la direction des opérations militaires. Après la bataille d'Austerlitz, il fut mis à la tête de l'armée d'Italie, 24 décembre 1805, et nommé gouverneur des états vénitiens. A partir de cette époque jusqu'en 1809, il employa tous ses soins à perfectionner l'organisation intérieure de l'Italie. Le 14 janvier 1806, il épousa la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière. Deux jours après, il fut adopté par l'empereur sous le nom d'Eugène-Napoléon de France. Pendant la campagne de 1809, il commanda en chef l'armée franco-italique ; bien inférieur en forces à l'ennemi, il essaya d'abord quelques revers et perdit la bataille de Sacile ; mais bientôt après, secondé de Macdonald, il reprit le dessus sur les Autrichiens qui se décidèrent à la retraite ; la commença sa réputation militaire. Le 26 mai, il se réunit à la grande armée sur le Semmerin et mérita les éloges de Napoléon. Après cette jonction, il poursuivit l'archiduc Jean, et remporta sur lui de nouveaux avantages. Le 14 juin, il gagna la bataille de Raab, victoire qui contribua beaucoup au succès de la campagne. Il assista à la bataille de Wagram, et après le traité de Vienne, il se retira avec l'armée d'Italie dans ses cantonnements. Son armée était parvenue en deux mois des bords de l'Adige aux frontières de la Moravie, victorieuse dans deux grandes batailles et mitresse de 36,000 hommes, 12 drapeaux, et 250 pièces de canons pris sur l'ennemi. Rappelé à Paris, en 1810, il fut chargé de décider sa mère d'accepter le divorce proposé par Napoléon. De retour dans ses états, il était parvenu à les mettre en pleine prospérité, lorsque l'armée d'Italie fut appelée, sous son commandement, à la grande armée pour former l'aile gauche dans la campagne de 1812. Elle se fit remarquer à Smolensk et à Borodino. Pendant les désastreuse retraite, la conduite d'Eugène mérita les plus grands éloges. Le 18 janvier 1813, le roi de Naples, qui était commandant en chef de l'armée depuis le départ de Napoléon, se retira aussi et laissa le prince Eugène seul chargé de ce commandement. Le 50 avril, après des efforts inouïs, il opéra sa jonction avec la grande armée commandée par Napoléon en personne. Le 1^{er} mai 1813, il assista à la bataille de Lutzen, et peu après il partit pour l'Italie où sa présence était de la plus grande nécessité. Il était à Milan le 18 mai, et parvint en deux mois, à lever une armée de 50,000 hommes. Le 17 août, les hostilités commencèrent. L'armée italienne,

quoique bien inférieure aux troupes autrichiennes, occupait encore les bords de l'Adige en janvier 1814. Le 8 février, il gagna une bataille rangée sur le Mincio; mais bientôt après, sa position devint des plus critiques par l'appui que venait prêter Murat à l'armée ennemie. Enfin les hostilités cessèrent à la nouvelle de l'entrée des ennemis dans Paris et de l'abdication de l'empereur, et le 16 avril, en vertu d'un armistice, le sort de l'Italie était à la décision des puissances coalisées. On a avancé à tort que le prince Eugène avait envoyé, en 1814, un plénipotentiaire au congrès de Châtillon, pour y annoncer son intention de s'unir aux puissances alliées, si elles consentaient à reconnaître ses droits au royaume d'Italie. Il est vrai que l'empereur Alexandre lui écrivit de sa main pour l'inviter à suivre l'exemple de Murat, en lui promettant à ce prix de le faire reconnaître roi d'Italie; mais le fils adoptif de Napoléon lui répondit par une lettre empreinte de grandeur d'âme. Le contre-coup des événements de Paris se fit sentir à Milan. Eugène fut réduit à se sauver en fuyant d'un pays qu'il avait comblé de bienfaits; il alla à Munich près de son beau-père, et de là vint en France voir sa mère qu'il eut la douleur de perdre un mois après. Au retour de Napoléon en 1815, il se trouvait à Vienne et resta tranquille, étant pour ainsi dire gardé à vue, et ayant engagé sa parole de ne point prendre part aux événements qui se préparaient. Bientôt après, il se retira définitivement dans les états de son beau-père. On lui avait conféré le duché de Leuchtenberg et le titre de prince de la maison royale de Bavière. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 26 février 1824, à l'âge de 42 ans, laissant cinq enfants : l'aînée de ses filles est mariée au prince royal de Suède; la seconde est veuve de l'empereur don Pedro; la dernière a épousé le prince de Hohenzollern; son fils aîné, mort fort jeune, avait épousé la reine de Portugal, et son second fils est fiancé à la grande-duchesse Marie, fille aînée de l'empereur de Russie, décembre 1838. Depuis 1814, l'histoire est en droit de reprocher au prince Eugène d'avoir trop oublié qu'il était né prince français.

BEAUBARNAIS (Fanny, comtesse de), poète, née à Paris en 1738, fille d'un receveur-général des finances; elle reçut une brillante éducation, et épousa le comte de Beaubarnais; mais bientôt après elle se sépara de son mari, et se retira chez les religieuses de la Visitation. De retour à Paris après un voyage en Italie, elle s'occupait entièrement de poésie; ses ouvrages, mêlés d'une sensibilité gracieuse et d'une philosophie douce, lui ont mérité les plus honorables suffrages; elle se plaisait à réunir chez elle les savants et les littérateurs les plus distingués. Buffon, qui l'appelait sa chère fille; Jean-Jacques, etc. Elle mourut à Paris, le 18 juillet 1815; l'île de la *Félicité* ou *Anacis* et *Théone*, passe pour son meilleur ouvrage.

BEAUBARNAIS (Claude, comte de), pair de France, fils de la précédente, né le 29 septembre 1739; fut officier des Gardes-Françaises sous Louis XVI. En 1804, fut nommé sénateur titulaire de la sénatorerie d'Amiens, puis, en 1810, eut le titre de chevalier d'honneur de Marie-Louise. Au premier retour du roi, il fut membre de la chambre des pairs, et conserva cette dignité après la rentrée du roi. Il mourut le 10 janvier 1819. En 1806, upon l'empereur Napoléon, épousa le grand-duc de Bade, Charles-Louis-Frédéric, mort en 1818.

BEAUJEU, petite ville du département du Rhône, dont la cathédrale de Saint-Nicolas fut consacrée par le pape Innocent II, en 1130. Elle a donné son nom à l'illustre maison de Beaujeu.

BEAUJEU (Château de). Ce château, dont les ruines

existent encore, était situé dans le département du Rhône. Il était déjà construit en 525, lors de la première conquête de la Bourgogne par les Français, sous le règne des fils de Clovis. Hugues de Beaujeu, à son retour des croisades, le fit beaucoup agrandir et fortifier; mais il mourut avant que son œuvre fût parfaitement accomplie, 1235. Au commencement du 15^e siècle, vers 1409, le sire de Blamont l'assiégea; il renfermait alors la belle Marie de Beaujeu, n'ayant pour défenseurs que quelques serviteurs. Elle aimait mieux se précipiter du haut de la plate-forme de son château, que de tomber vivante au pouvoir de son vainqueur.

BEAUJOLAIS, l'une des principales et des plus anciennes baronnies de France. On n'en comptait que 3 dans le moyen âge : Bourbon, Coucy et Beaujeu; depuis on ajouta Craon et Sully. Le Beaujolais, *Bellojocensis ager*, tire son nom du château et de la ville de Beaujeu, nommés dans les anciennes chartes, tantôt *Bellojocus*, plus souvent *Bellijocum*, et quelquefois *Belli* ou *Bellijovium*. Borné au nord par le Charolais et le Mâconais; au midi, par le Lyonnais et une partie du Forez; à l'est, par la Saône, qui le séparait de la principauté de Dombes, et à l'ouest par le Forez, son territoire pouvait avoir 16 lieues de long sur 12 de large. Avant la révolution, il faisait partie du gouvernement du Lyonnais, était du ressort du parlement de Paris, du diocèse et de la généralité de Lyon, et avait Villefranche pour capitale. La circonscription actuelle du département du Rhône correspond en partie aux anciennes limites du Beaujolais.

BEAUJOLAIS (Vicissitudes du). A l'époque de la conquête des Gaules par Jules-César, 58 avant J.-C., le territoire du Beaujolais était occupé par les Ségusiens et les Branoviens. Depuis Auguste, 28 avant J.-C., il fut compris dans la première Lyonnaise; il releva dès lors en partie de la cité de Mâcon, en partie de celle de Lyon. Lors de l'irruption des Bourguignons dans les Gaules (407-415), il tomba au pouvoir de ces barbares, et y demeura jusqu'au moment de la conquête du royaume de Bourgogne par les Francs, en 532, qui le mit aux mains de ceux-ci. Les premiers comtes du Lyonnais et du Forez, ayant profité de la ruine de ce royaume pour se former une vaste seigneurie, y englobèrent le Beaujolais. Soumis d'abord à la suzeraineté des Mérovingiens, puis à celle des Carolingiens, ce grand fief passa, en 879, avec ses comtes, sous la domination de Boson, roi de Provence; mais Boson étant mort en 887, il reentra dans le domaine de la couronne de France. En 953, Lothaire, roi de France, le donna pour dot en partie à Mathilde, sa sœur, lors de son mariage avec Conrad, roi de Bourgogne; le reste, comprenant le château de Beaujeu, fut détaché du Lyonnais et du Forez, pour former une seigneurie séparée, sous l'autorité de Bérard, second fils de Guillaume II, comte du Lyonnais, qui commença la maison des sires de Beaujeu. Humbert III fonda Villefranche, en 1180. La première maison des sires de Beaujeu s'éteignit, en 1400, dans la personne d'Edouard II. De 1400 à 1475, la baronnie de Beaujeu demeura réunie aux autres domaines de la maison de Bourbon sans avoir de seigneurs particuliers. En 1475, elle fut donnée en apanage à Pierre de Bourbon, quatrième fils du duc Charles de Bourbon, et époux d'Anne, fille de Louis XI. Marie de Bourbon, fille de Henri, duc de Montpensier, l'apporta en dot, avec ses autres domaines, à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; et des mains de ce dernier, le Beaujolais passa, en 1651, dans celles d'Anne-Marie-Louise d'Orléans sa fille, que les historiens contemporains désignent plus souvent sous le titre de *Grande Mademoi-*

1228, il porta des secours à Castel-Sarrazin, assiégé par le comte de Toulouse; mais il ne put empêcher la prise de cette place. Par représailles, l'armée qu'il commandait et qui était remplie de prélats, mit tout à feu et à sang les environs de Toulouse. La paix se fit en 1229, par la médiation du comte de Champagne. La même année, il acquit d'Alix, comtesse de Mâcon, le château de Côme pour la somme de mille marcs d'argent. En 1231, il fit le pèlerinage de St-Jacques de Galice. En 1239, il reconduisit dans ses états Baudouin II, empereur latin de Constantinople, qui était venu chercher des secours en Occident. En 1246, il fit avec ses trois frères un pacte de famille, par lequel ils promettaient de s'aider envers et contre tous. La même année, il conclut une transaction avec Bernard II, vicomte de Comborn, pour la part que celui-ci prétendait avoir dans la seigneurie de Beaujeu; il lui assura un revenu annuel de 50 livres viennoises monnaie de Lyon, qu'il assit sur les châtellenies de Champelets, St-Bonnet et Belleroche. En 1248, Guichard de Comborn ayant besoin d'argent pour faire le voyage de la Terre-Sainte à la suite du roi Louis IX, vendit cette rente à Humbert pour 1,000 livres viennoises. Humbert fit aussi partie de la croisade; le sire de Joinville fait un grand éloge de sa valeur et de sa sagesse, et dit qu'il mourut en Égypte. Humbert IV avait été nommé connétable. La cité de Belleville en Beaujolais lui dut sa formation et sa prospérité. — 11. *Guichard V*, 1250-1265. Il succéda à son père dans la charge de connétable, et continua la guerre commencée par son père avec succès, pour contraindre les seigneurs de Thoire et de Villars à lui rendre hommage. Il porta ensuite des secours à Charles, comte de Provence, occupé à réduire ses sujets révoltés. En 1255, il confirma, par une charte les privilèges que son père avait accordés à la cité de Belleville. En 1256, il refusa de rendre hommage à l'archevêque de Lyon, dont la fermeté l'obligea de plier. Envoyé en ambassade en Angleterre, il y mourut en 1265, fort regretté du roi et de tous ses sujets. — 12. *Isabelle*, 1265-1275. Isabelle, sœur du précédent, veuve de Simon de Semur, et remariée, en 1247, à Renaud, comte de Forez, se mit en possession du Beaujolais; mais ses neveux, Aymar de Poitiers, fils de Flore de Beaujolais et d'Aymar III, comte de Valentinois, et Foulques, fils de Béatrix de Beaujolais, lui contestèrent cette succession. L'affaire ayant été portée à la cour du roi, Isabelle obtint, en 1269, un arrêt en faveur de son père. En 1271, elle reçut l'hommage de Humbert IV, seigneur de Villars. En 1275, elle fit cession à Louis, son second fils, du Beaujolais, et lui fit rendre hommage à Robert, duc de Bourgogne. — 13. *Louis*, 1275-1290. En 1274, il confirma, par une charte, les franchises accordées par ses ancêtres aux habitants de Thoissey. Il eut avec Henri de Varax quelques démêlés qui furent terminés à Bourg en Bresse par Philippe, comte de Savoie. Ceux qui s'élevèrent entre lui et les armées de Lyon, ne purent être vidés de même à l'abbaye de Chaben, seigneur de St-Trivier, son vassal et son allié, fit bâtir le château de Beuregard, sur la Saône, pour s'opposer aux entreprises des archevêques de Lyon. En 1290, Louis recommença la guerre contre le sire de Villars; mais il n'en vit pas la fin. Il mourut en 1290, au château de Preuilly. — 14. *Guichard VI*, surnommé le Grand, Bel, Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel, et Philippe de Valois, dont il fut chambellan. Il termina la guerre que son père avait commencée avec le sire de Villars, en mariant sa sœur avec ce dernier. En 1293, il rendit hommage à l'archevêque et à l'église de Lyon pour

les terres de Meximieux et de Chalamont. Guichard jouissait du droit de faire battre monnaie dans la principauté de Dombes. Philippe-le-Bel lui chercha querelle à ce sujet; mais il reconnut le droit de Guichard par une ordonnance de 1508; Guichard combattit, en 1525, pour Édouard, comte de Savoie, à la bataille qui se donna dans la plaine de St-Jean-le-Vieux contre Grégoire VIII, dauphin de Viennois. Il fut fait prisonnier et ne recouvra sa liberté qu'en 1527. Le comte de Savoie paya d'ingratitude son dévouement. Il accompagna, en 1528, Philippe de Valois à la guerre de Flandre, et commanda le troisième corps d'armée à la bataille de Cassel, gagnée par ce monarque, le 24 août de cette année. Il mourut à Paris en 1531, et fut inhumé à Belleville. — 15. *Édouard I^{er}*, 1531-1551. Moins délicat que son père, il accepta, en 1543, du comte de Savoie, le dédommagement que son père avait refusé aux conditions qui lui étaient offertes d'être son vassal. Édouard, distingué par ses talents militaires, se signala à la bataille de Crécy, en 1546. La même année, Édouard et son épouse firent, avec Jean de Thil, connétable de Bourgogne, père de la dame de Beaujeu, un traité par lequel ce dernier faisait une cession de tout ce qu'il possédait à Mortagne et à Brionne, ne se réservant que l'usufruit. Ce traité fut confirmé, en 1554, par le roi Jean. En 1547, Édouard fut honoré du bâton de maréchal de France, sur la démission du maréchal de Montmorency, son beau-frère. En 1548, la guerre éclata entre lui et le dauphin de Viennois, Humbert II. L'intervention du roi la fit cesser. En 1551, Édouard périt dans une bataille qu'il livra aux Anglais près d'Ardres, et qui fut gagnée; il n'avait que 53 ans. — 16. *Antoine*, 1551-1574. Il fut élevé sous la tutelle de Marie de Thil, sa mère, morte en 1559. Il soutint la réputation de grand capitaine que son père s'était acquise, et se distingua à la bataille de Cocherel perdue par les Anglais en 1564. Il s'attacha ensuite à la fortune de Bertrand Duguesclin qu'il suivit en Guienne et en Espagne. Il mourut à Montpellier en 1574, à l'âge de 51 ans, et sans laisser de postérité. — 17. *Édouard II*, 1574-1600. Petit-fils de Guichard VI, par Guichard, son père, seigneur de Semur, tué à la bataille de Poitiers, en 1556; il céda à Marguerite, sœur de ce dernier et femme de Jacques de Savoie, prince d'Achaïe, laquelle lui contestait son droit de succession, la terre de Bersai avec 20,000 livres. En 1576, les officiers d'Édouard, assemblés avec des bourgeois de Villefranche, dans un cabaret à l'enseigne du *Monton*, y signèrent une espèce de charte qui fut approuvée par Édouard. Un des articles porte qu'il est permis aux maris de battre leurs femmes sans que le seigneur puisse les en punir. Par un autre, il est dit qu'aucun débiteur ne peut être arrêté pendant les foires et les marchés, privilège qui fut confirmé par Henri IV en 1602. En 1577, il fit un traité avec le comte de Savoie, par lequel il se reconnaît son vassal; mais, au mépris de ce traité, il refuse de lui rendre foi et hommage, refus qui lui attira une rude guerre en Dombes. Ce fut l'héritier présomptif de Savoie, Amédée-le-Rouge, qui la fit pour son père. Philippe, duc de Bourgogne, et Louis, duc de Bourbon, vinrent au secours d'Édouard, et ménagèrent, en 1580, une trêve d'un an. A peine fut-elle expirée, qu'Amédée recommença la guerre. Il prit Thoissey, Montmerle et Chalamont. La mort de son père, arrivée sur ces entrefaites, l'obligea de suspendre ses conquêtes. Le duc de Bourbon et le sire de Coucy viennent le trouver à Chambéry pour l'engager à un accommodement et stipulent un traité auquel Édouard refuse de souscrire. En 1585, Édouard fait un traité de paix définitif avec Amédée par l'entremise du duc d'Anjou. Il était en même temps en

procès avec Béatrix de Châlons, veuve d'Antoine de Beaujeu des domaines de laquelle il s'était emparé. Béatrix, après une longue procédure, obtint un arrêt de provision ; mais le sire de Beaujeu maltraita et tua les huissiers qui étaient venus le signifier. Arrêt de prise de corps en conséquence donné contre lui. Édouard se défendit contre les commissaires, archers et sergents du Châtelet, envoyés pour l'exécution de ce jugement. Mais enfin il fut pris et amené aux prisons du Châtelet. Le comte de Savoie sollicita sa grâce et obtint pour lui de Charles VI des lettres de rémission en 1388. Cet acte de clémence dont Édouard fut l'objet, ne le rendit ni plus sage ni plus circospect. En 1398, le déréglément de ses mœurs et la férocité de son caractère lui attirèrent une nouvelle affaire plus désagréable que la première, et qui lui valut une nouvelle condamnation du parlement. Édouard, qui était alors dans son château de Perreux, fit jeter par les fenêtres l'huissier qui vint lui faire les citations. On envoya des troupes qui l'arrêtèrent et le conduisirent en prison à Paris. Il y courut risque de perdre la tête. Mais ayant imploré le secours de Louis de Bourbon, il fut délivré par son crédit, moyennant la cession qu'il fit à ce prince, en 1400, de ses terres de Beaujolais, en cas qu'il n'eût point d'enfants. Il ne jouit de sa liberté que six semaines. — 18. *Pierre de Bourbon*, 1475-1488. Il était le quatrième fils de Charles, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourbon; appelé, du vivant de son père, sire de Beaujeu, pour le distinguer de ses autres frères, il réalisa ce titre en 1475. Il avait su gagner les bonnes grâces de Louis XI. Ce prince, irrité des révoltes fréquentes de Jean V, comte d'Armagnac, envoya, en 1472, le sire de Beaujeu pour le réduire; ce qu'il fit avec un succès complet. Le comte fut arrêté. Louis XI lui fit épouser, en 1474, Anne, sa fille aînée, âgée pour lors de 15 ans, dont les qualités égalaient la beauté; mais en lui faisant cet honneur, Louis XI exigea de Pierre un consentement par écrit à la réunion de tous les domaines de la maison de Bourbon à la couronne, au cas que ce dernier mourût sans enfants. En 1475, Louis XI chargea son gendre de réduire Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui avait soulevé l'Auvergne contre le roi; ce dernier se rendit sous la condition acceptée qu'il aurait la vie sauve; mais, nonobstant cette clause, le duc fut condamné à mort et exécuté en 1477, après une procédure de deux ans. En 1477, Louis XI fit don à son gendre du comté de la Marche, et, en 1481, du vicomté de Chatellerauld et de la seigneurie de Gien. Pierre était déjà le chef de ses conseils; en 1482, il le chargea de l'éducation du dauphin, alors âgé de 15 ans, qui, jusque-là, avait vécu oisif et abandonné dans le château d'Amboise. Enfin il lui conféra, par son testament, ainsi qu'à la princesse son épouse, la régence. Les états-généraux assemblés à Tours en 1484, confirmèrent les volontés du feu roi. Ce fut la dame de Beaujeu qui joua le principal rôle dans l'administration de l'état, et déploya les plus grandes qualités dans ce poste éminent et difficile. Elle vint à bout d'enfermer le duc d'Orléans, son rival, dans la tour de Bourges, en 1488, après la victoire remportée sur lui à St-Aubin. Jean II, duc de Bourbon, étant mort en 1488, le cardinal Charles de Bourbon, son frère, prétendit lui succéder; mais la dame de Beaujeu s'empara, au nom de son époux, des principales places du Bourbonnais, et traita avec le cardinal qui se contenta du revenu de Beaujolais et de 20,000 livres de pension. Il mourut à la fin de cette même année. A cette époque, le duc Pierre acquit de Guillaume, seigneur de Vergy, la baronnie et ville de Bourbon-Lancy pour la somme de 12,000 écus d'or. Il mourut à Moulins en 1505, à 64 ans; sa femme lui survécut jusqu'en 1522 qu'elle mourut dans

le château de Chantel; tous deux furent enterrés dans le prieuré de Souvigny. — 19. *Suzanne*, 1505-1527. En 1501, quoiqu'elle n'eût que 16 ans, elle fut fiancée à Charles, duc d'Alençon; mais ce mariage n'eut point lieu. Sa mère lui fit épouser, en 1505, Charles III, comte de Montpensier, etc. Charles avait revendiqué les duchés de Bourbon et d'Auvergne; à la mort de Pierre, ce fut pour raccommoier ce différent que la duchesse Anne lui donna sa fille en mariage. Cette alliance le rendit le plus riche particulier de l'Europe. Devenu veuf sans enfants, en 1521, il fut attaqué par Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, et mère de François I^{er}, sur la succession de la maison de Bourbon. L'affaire ayant été plaidée au parlement, il fut dépossédé par un arrêt de 1522. Cette condamnation injuste l'exaspéra tellement, qu'il abandonna le service de la France pour celui de Charles-Quint. Après divers avantages remportés sur François en Italie, il périt dans l'assaut de Rome, le 6 mai 1527. — 20. *Louis II*, 1560-1582. Louis, duc de Montpensier, sur-nommé le Bon, entra en possession du Beaujolais, en 1560, par l'effet d'une transaction passée entre François II et lui. Il était fils de Louise de Bourbon, sœur du connétable, et de Louis I^{er} de Bourbon, souche de la branche de la Roche-sur-Yon. Il mourut en 1582. — 21. *François*, 1582-1592. — 22. *Henri*, 1592-1608. — 23. *Gaspard de Bourbon*, 1608-1627; elle épousa, en 1626, Gaston de France, frère de Louis XIII. — 24. *Anne-Marie-Louise d'Orléans*, la grande Mademoiselle, 1627-1685.

BEAUJOLAIS (d'Orléans, comte de), prince français, troisième fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, né à Paris en 1779. Après le 10 août, il fut d'abord renfermé à l'Abbaye, avec le prince de Conti et le duc de Montpensier, son frère, puis conduit à Marseille, ainsi qu'eux et le duc d'Orléans. Le gouvernement directorial le rendit à la liberté avec son frère. Il voyagea longtemps, et mourut, en 1808, en Sicile, où il était allé dans l'intention de rétablir sa santé fort altérée par une longue infortune.

BEAUJON (Nicolas), banquier de la cour sous Louis XV, naquit à Bordeaux en 1718. Il dépensa une grande partie de son immense fortune en bienfaits. En 1784, il fonda et dota richement l'hôpital qui porte son nom dans le faubourg du Roule à Paris. Cet établissement était destiné primitivement à l'éducation de la jeunesse.

BEAULIEU, petite ville du département d'Indre-et-Loire, qui portait autrefois le titre de baronnie; elle avait une abbaye bénédictine de la congrégation de Saint-Maur, fondée, en 1010, par Foulques Nerra, comte d'Anjou; il y avait aussi une abbaye des chanoines de Saint-Augustin, filles de la Mère en Dieu, fondée en 1543. Agnès Sorel était dame de cette ville. Il existe encore un autre Beaulieu, dans le Limousin, où il y avait autrefois une abbaye bénédictine de la congrégation de Saint-Maur, fondée, en 886, par Raoul de Turenne, archevêque de Bourges; enfin un troisième Beaulieu, en Champagne, qui possédait également une abbaye bénédictine de la congrégation de Saint-Vannes, fondée, en 612, par Radingues, Écossais.

BEAULIEU (Combat de), le 20 septembre 1793. Le comte d'Elbée, général des Vendéens, fit marcher 7,000 hommes pour attaquer le général Duhoux, commandant une colonne républicaine postée à Beaulieu. A leur approche, le général républicain disposa sa troupe en file, le général vendéen disposa sa troupe en colonne, l'autre rallieurs sur trois colonnes, l'une sous Beaulieu, l'autre sous le pont Barré, et la troisième dans un enfoncement formé par des chemins. Les deux ailes des Vendéens prirent d'abord; mais le centre, commandé par le chevalier Duhoux, neveu du commandant ennemi, courut

sur les patriotes, qui prirent la fuite sans combattre. Quelques bataillons de Jemmapes et d'Angers voulurent résister, et furent hachés. Cinq cents pères de famille d'Angers, qui faisaient partie de la levée en masse, furent presque tous tués au pont Barré. Les bagages et l'artillerie tombèrent au pouvoir des royalistes, qui élèverent la perte des républicains à 4,000 hommes, prisonniers, blessés ou tués. Le général Duhoux, qui avait honteusement pris la fuite, fut accusé d'impéritie, d'intelligences criminelles avec le chevalier Duhoux, et paya de sa tête sa lâcheté.

BEAULIEU (Sébastien de Pontault de), ingénieur, maréchal-de-camp, est inventeur de la topographie militaire sous Louis XIV. On a de lui le *Recueil des plans et cartes des sièges et batailles de Louis-le-Grand*, avec des discours explicatifs. Cet ouvrage fait partie de la collection du cabinet du roi. Il mourut en 1674.

BEAULIEU (le baron de), général autrichien, né dans le Brabant, en 1725; entra tout jeune au service et se distingua pendant la guerre de 7 ans. A la paix, 1765, il se retira dans ses foyers où il vécut paisiblement jusqu'en 1789, époque de l'insurrection du Brabant; il était alors lieutenant-colonel et décoré de l'ordre de Marie-Thérèse; nommé général-major, il dispersa promptement les insurgés, à la tête de quelques régiments. Dans un de ces combats, son fils unique fut tué; mais il étouffa sa douleur pour remplir fidèlement ses devoirs. Après la campagne, il fut élevé au grade de colonel du régiment d'Orvros; il est le premier officier wallon qui ait commandé les Hongrois. En 1792, la guerre ayant été déclarée entre la France et l'Autriche, il força le général Biron de se replier sur Valenciennes, lui tua 250 hommes, et prit cinq pièces d'artillerie. En septembre de la même année, il s'empara des postes de Marche-en-Famine et de 4 pièces de canon. Après la défaite du duc d'York à Hondscolte, par le général Houchard, Beaulieu rejoignit l'armée de ce prince près de Furnes, suivit les Français qui s'étaient retirés sur Menin, après une attaque infructueuse sur la gauche de l'ennemi, livra l'assaut, emporta les retranchements, et rejeta les Français sur l'autre rive de la Lys; cette action lui valut les félicitations de la part des états de Flandre. En 1794, il fut appelé au commandement de la province du Luxembourg; le 50 avril, il fut vainqueur à la bataille d'Arlon; le 19 mai, il prit Bouillon, et en juin même année, il reçut la grande croix de l'ordre de Marie-Thérèse. Le 26 juin, à la bataille de Fleurus, son corps d'armée essuya des pertes considérables. En mars 1796, il obtint le commandement en chef de l'armée d'Italie. Là s'arrêta sa gloire militaire. Il ne fut plus célèbre que par ses défaites. Dans cette mémorable campagne de 1796, le général Bonaparte, qui lui était opposé, le battit dans toutes les rencontres. Tous ses efforts furent inutiles pour défendre le passage de l'Adda à Lodi; forcé de se retirer vers le Mincio, il ne put occuper longtemps cette position, et fut repoussé par son adversaire jusque dans les montagnes du Tyrol. Alors Beaulieu, qui se faisait toujours illusion sur la supériorité de son ennemi, crut devoir rejeter ses revers sur la trahison de Merc-Argenteau; il le fit arrêter; mais la cour de Vienne lui retira le commandement qu'elle confia au feld-maréchal Wurmser. Beaulieu, après cette disgrâce, se retira à Lintz, où il mourut dans le courant de mars 1820, âgé de 94 ans.

BEAUMANOIR (Maison de), une des plus considérables et des plus nobles de la province du Maine. Elle a possédé la baronnie de Lavardin, qui fut depuis érigée en marquisat. La filiation de cette famille n'est connue que depuis le 15^e siècle; cependant on peut affirmer qu'elle existait dans le 15^e siècle, car on trouve dans le quatrième

cartulaire de Saint-Germer, un Philippe de Beaumanoir, grand-bailli de Senlis, en 1295. *Guillaume de Beaumanoir*, seigneur de Landremont, était chambellan de Charles VI, en 1402, et fut père de *Jean de Beaumanoir*, seigneur de Landremont, écuyer du roi; il mourut vers 1460. Sa femme, fille de Foulques, seigneur de Lavardin, lui donna plusieurs enfants, entre autres *Gui de Beaumanoir*, seigneur de Lavardin, etc.; épousa d'abord, en 1451, Jeanne d'Estouteville, de laquelle il eut plusieurs enfants, entre autres Jean II, qui suit; de son second mariage il n'eut point d'enfants. *Jean de Beaumanoir II* mourut vers 1509. Il se maria deux fois, n'eut point d'enfants de son premier mariage, et laissa de sa seconde femme, François, son successeur. *François de Beaumanoir*, seigneur de Lavardin, mourut en 1529. Il avait épousé d'abord Catherine de la Rochefoucauld, dont il n'eut point d'enfants, puis Hélène de Villeblanche qui lui donna entre autres enfants, François, son successeur. *François de Beaumanoir*, seigneur de Lavardin, mourut en 1544; avait épousé Jeanne de Tucé, veuve de Claude d'Aumont, et laissa Charles pour successeur. *Charles de Beaumanoir*, seigneur de Lavardin, appuya le parti huguenot de tout son pouvoir, et fut tué en 1572, à la journée de la Saint-Barthélemy. Il avait épousé, en 1545, Marguerite de Chourses, qui lui donna plusieurs enfants, dont Jean III, son successeur, *sire de Beaumanoir* marquis de Lavardin, maréchal de France, gouverneur du Maine, de Laval et du Perche. Il naquit en 1551, et fut élevé auprès de Henri IV, alors roi de Navarre. Dès l'âge de 18 ans, il prit le parti des armes dans l'armée des huguenots, et se trouva, en 1569, au siège de Poitiers. En 1572, à la mort de son père, il se fit catholique. En 1580, colonel d'infanterie, il emporta Villefranche, Cahors, et quelques autres places. Depuis, devenu suspect aux huguenots, il se retira auprès d'un de ses oncles, gouverneur du Poitou, dont il eut la survivance. En 1587, il assista à la bataille de Coutras. Le roi, pour récompenser ses services, lui donna le gouvernement du Maine. 1595, l'honora du collier de ses ordres, le fit maréchal de France, et érigea sa terre de Lavardin en marquisat. En 1602, il fut nommé au commandement de l'armée en Bourgogne; se trouvait dans le carrosse de Henri IV lors de son assassinat en 1611; fut grand-maître des cérémonies au sacre de Louis XIII, et envoyé en 1612, en ambassade extraordinaire en Angleterre. A son retour, il mourut à Paris, 9 novembre 1614. Il avait épousé Catherine de Carmain qui lui donna plusieurs enfants, entre autres Claude, qui a formé la branche des vicomtes de Saint-Jean, et Henri 1^{er}, son successeur. *Henri de Beaumanoir 1^{er}*, gouverneur du Maine, du Perche et de Laval, mourut en mai 1655. Il avait épousé Marguerite de la Baume. Henri II, l'un de ses enfants, lui succéda. *Henri de Beaumanoir 1^{er}*, marquis de Lavardin, maréchal-de-camp; assista au siège de Gravelines, où il reçut un coup de feu dans la nuit du 28 au 29 juin 1644, et mourut cinq jours après, âgé de 26 ans. Il avait épousé d'abord Catherine Vassé, puis, en 1642, Marguerite-Rénée de Rostaing, dont il eut Charles, marquis de Rostaing, qui suit. *Henri-Charles de Beaumanoir III*, marquis de Lavardin, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général; fut envoyé en ambassade extraordinaire à Rome, en 1687, et mourut le 29 août 1701. Il avait épousé, en 1667, Françoise d'Albert; puis en 1680, Louise-Anne de Noailles. Son fils Emmanuel-Henri, fut tué à la bataille de Spire, le 15 octobre 1703, et ne laissa point de postérité.

BEAUMARCHAIS (Pierre-Angustin Caron de), célèbre écrivain dramatique; naquit à Paris, en 1732, d'un

horloger, qui le destina à sa profession. Il s'appliqua d'abord à cet état, y fit des progrès rapides et perfectionna le mécanisme de la montre par l'invention d'une nouvelle espèce d'échappement qui lui valut le suffrage de l'Académie des Sciences; son talent sur la guitare et la harpe le fit bientôt remarquer de la cour, et il fut appelé auprès de Mesdames, filles de Louis XV, pour leur donner des leçons de harpe. Il chercha à relever sa position à la cour par des succès littéraires; il composa deux drames; le premier, *les Deux Amis*, fut joué en 1767; le second, *Eugénie*, trois ans après. On y reconnaît le germe d'un rare talent. Recommandé au riche Paris Duverney par les princesses et le dauphin, il fit, en peu de temps une fortune immense. Duverney lui prêta 500,000 francs pour acheter une charge. Doué du génie des affaires, il s'occupa du haut commerce tout en composant des pièces pour le théâtre, des romances, des chansons, et soutenant des procès difficiles qui contribuèrent au moins autant que ses ouvrages à sa réputation. En 1775, il fit représenter le *Barbier de Séville*, le plus spirituel *imbroglio* qui soit au théâtre. En 1784, il parvint à faire jouer son *Mariage de Figaro*. A la même époque, il envoyait une flotte chargée d'armes aux insurgés d'Amérique, opération qui lui valut plusieurs millions. Il fut moins heureux dans ses spéculations sur les œuvres de Voltaire; on évalue à un million la perte qu'il fit dans cette affaire. Quand la révolution éclata, Beaumarchais devint membre de la première assemblée communale de Paris. Il alla ensuite en Espagne, en Hollande, en Angleterre, spéculer sur les fusils et les blés, et fut tout à tour accusé, justifié, prosaïté et abous. Pour consacrer sa popularité, il hasarda 500,000 francs pour procurer des fusils étrangers aux soldats de l'armée révolutionnaire. Ce fut là la cause de sa ruine. Accusé d'avoir chez lui des dépôts d'armes cachées, et emprisonné pendant la terreur, il réussit à sortir de prison et se réfugia en Angleterre jusqu'à la chute de Robespierre. Une dernière spéculation sur le sel lui fit essuyer des pertes considérables. Il mourut à Paris en dormant et d'une attaque d'apoplexie, le 17 mai 1799. On a de lui un grand nombre d'écrits : quatre mémoires contre les sieurs Goëzman, La Blache, etc, 1774; *Mémoire en réponse à celui de Kormann*, 1787; *Eugénie*, drame, 1767; *les Deux Amis*, drame, 1790; le *Barbier de Séville*, comédie, 1775; le *Mariage de Figaro*, 1784; *Tarare*, 1787; la *Mère coupable*, 1792; *Mémoire en réponse au manifeste du roi d'Angleterre*; *Mémoire adressé à Lecoindre de Versailles*, 1787.

BEAUMARISH, *Bellomarishus*, petite ville d'Angleterre dans l'île d'Anglesey, fondée par Édouard I^{er} en 1280.

BEAUMELLE (Laurent-Angliviel de la), littérateur et critique judicieux, naquit à Vallerangue (Gard) en 1727. Il professa d'abord les belles-lettres à Copenhague, quitta cette ville et vint à Berlin. Ce fut là qu'il entama avec Voltaire, sur les instigations de Maupertuis, cette longue guerre de personnalités et d'injures. De retour en France, La Beaumelle fut deux fois envoyé à la Bastille : l'une en 1753, l'autre en 1756. Il se retira ensuite à Toulouse, où il se maria, et s'adonna tout entier à la littérature jusqu'en 1772, époque à laquelle il obtint une place à la Bibliothèque; mais il n'en jouit pas longtemps : la mort le surprit en 1775. Ses principaux ouvrages sont : *L'Asiatique tolérant*, 1748; *Suite de la défense de l'Esprit des lois*, *mes Pensées*, 1751; *Mémoires et Lettres de madame de Maintenon*, 1755-1756, etc.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, ville de France, dans le département de la Sarthe, portant le titre de duché, et

autrefois celui de vicomté. 1270. — 1. *Raoul*, qui en était seulement seigneur, se trouva, en 1095, à la translation des reliques de saint Julien, premier évêque du Mans. Il était fils de Hunfroy, que Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie et roi d'Angleterre, laissa gouverneur du Maine vers 1070. Le même Raoul fonda, en 1109, l'abbaye des religieuses d'Estival. On y établit l'ordre de saint Benoît, et Godechilde, sœur du vicomte, en fut la première abbesse. Raoul, son second fils, fut évêque d'Angers, et assista au concile de Latran en 1179, et mourut en odeur de sainteté en 1184. — 2. *Richard I^{er}*, fils aîné de Raoul, lui succéda vers 1115, et mourut vers 1156. — 3. *Richard II*, vivait encore en 1175; son second fils, Guillaume, occupa le siège épiscopal d'Angers, où il se distingua par ses vertus et son mérite; il mourut en 1246. — 4. *Raoul II*; il fonda, en 1218 le prieuré de Loué. En 1255, il donna le parc d'Orques à Marguerite, comtesse de Fifi, sa nièce, laquelle céda ce parc aux chartreux, récemment établis dans le Maine. — 5. *Richard III*, époux de Marguerite, passa dans celle d'Alençon. *Pierre*, comte d'Alençon, mourut en 1404; *Jean*, son fils, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415; il eut *Jean II*, père de René, mort en 1492. Ce dernier laissa Charles, mort sans alliance, et François, laquelle, étant veuve de François II d'Orléans, duc de Longueville, se remaria en 1515 à Charles de Bourbon, duc de Vendôme, qui mourut en 1557, et transmit le vicomté de Beaumont à la maison de Bourbon. En 1545, le roi François I^{er} érigea, à la considération de la duchesse de Vendôme, le vicomté de Beaumont en duché-pairie. Françoise d'Alençon mourut en 1550, laissant Antoine, roi de Navarre, père de Henri IV, qui de la ville de La Flèche fit la capitale du duché de Beaumont.

BEAUMONT-SUR-OISE, petite ville, à huit lieues au N. de Paris, érigée en comté, en 1250, par Louis IX, en faveur de son frère, comte d'Artois. En 1535, Philippe de Valois l'érigea en comté-pairie en faveur de Robert d'Artois, troisième du nom, le fameux contendant de Mahaut, dont on connaît le procès. V. ARTOIS. En 1535 fut signé à Mantes, entre le roi Jean et Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, un traité par lequel le dernier renonça à la délivrance qui devait lui être faite du comté de Beaumont, en vertu de son contrat de mariage avec Jeanne, fille du monarque. En 1417, Beaumont-sur-Oise fut pris par le duc de Bourgogne, qui fit démolir, en 1422, le château de cette ville. Dans la suite, ce comté-pairie fut compris dans l'apanage de la branche de Bourbon-Condé.

BEAUMONT (en Argonne), ville des Pays-Bas, dans le Hainaut, près de Mons, avec le titre de comté. Elle appartenait aux anciens Espagnols, qui la cédèrent au roi de France, par la trêve faite à Ratisbonne en 1684; en 1718, elle fut érigée en comté en faveur de Guillaume de Croy; elle appartenait depuis à la maison d'Autriche jusqu'en 1815; depuis 1850, elle a été réunie au royaume des Pays-Bas, et elle appartient aujourd'hui à la Belgique, de la Normandie.

BEAUMONT-LE-ROGER, ville de la Normandie, entre Evreux et Lisieux (Eure). Elle portait le titre de comté et a eu ses seigneurs particuliers. Roger, l'un de ses comtes, la fit bâtir en 1100, ou du moins l'augmenta; et c'est de lui qu'elle a eu le nom de Beaumont-le-Roger. En 1255, Raoul de Meulant transporta le comté de Beaumont-le-Roger au roi saint Louis, qui en acquit tous les droits. Depuis il passa dans la maison des comtes d'Evreux, rois de Navarre; et, en 1404, Charles III, le Noble, fit un traité avec Charles V, auquel il céda plusieurs

terres, et entre autres Beaumont. Ce monarque érigea Beaumont en duché-pairie. Elle devint le fief d'une maison célèbre dont voici les membres principaux : 1. *Yves I^{er}*. Il souscrivit, en 1028, la charte de confirmation que le roi Robert octroya, en 1028, à l'abbaye de Coulombes, de tous les droits qui y avaient été attribués par Roger, évêque de Beauvais, et par Odabin, évêque d'Orléans, son neveu, et en souscrivit une autre, en 1044, en faveur de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. — 2. *Yves II*, fils du précédent, fonda, en 1080, le prieuré de Sainte-Honorine de Conflans. — 3. *Mathieu I^{er}*, grand chambrier de France en 1159, s'empara de la terre de Luzarche sur son beau-père Hugues, comte de Clermont. — 4. *Mathieu II*, chambrier de France, vivait en 1174. — 6. *Jean*, chambrier de France, mort en 1220. — 7. *Jean*, vivant vers 1262, et mort sans postérité. Une autre branche de cette maison, celle des Beaumont-Persan, la continua. *Hugues*, second fils de Mathieu I^{er}, vivant vers 1180; *Yves*, vers 1220. Thibaut de Beaumont, seigneur de Persan et de Luzarche, héritier de Jean, son cousin, échangea avec Louis IX le comté de Beaumont-sur-Oise contre d'autres terres en 1264; Philippe-le-Hardi donna ce comté, en 1185, à Louis de France, comte d'Evreux, son fils, lequel laissa Philippe, troisième de ce nom, roi de Navarre, père de *Charles II*, le Mauvais. Celui-ci rendit ce comté au roi Jean, par un traité conclu le 5 mars 1353; le roi Charles V le donna à Philippe, son frère, duc d'Orléans, lequel mourut sans enfants en 1371; il servit aussi d'apanage à Louis XII, qui, étant monté sur le trône en 1485, le remit, pour la quatrième fois, à la couronne; en 1550, il fut aliéné au profit du connétable Anne de Montmorency; Charles IX le donna au duc d'Anjou, son frère, depuis Henri III; enfin, en 1580, il fut engagé au sieur du Plessis, père du cardinal de Richelieu. Depuis il entra dans la maison de Bouillon.

BEAUMONT (combat de). Le 26 avril 1794, le général Charbonnier, commandant l'armée des Ardennes, reçut ordre de s'avancer dans le Hainaut autrichien, pour opérer sa jonction vers Beaumont avec l'armée du nord commandée par Pichegru. 4,000 Impériaux, fiers de leurs positions sur les hauteurs de Bossut, attendirent l'attaque des tirailleurs républicains, tandis que la cavalerie autrichienne chargeait l'infanterie de la plaine. Dans les trois attaques qu'elle fit, les bataillons français fondirent sur elle au pas de charge, la baïonnette en avant. L'ennemi, décontenancé par cette tactique nouvelle, prit la fuite, laissant le champ de bataille couvert de morts. La nuit suivante, il évacua Beaumont, que le général Desjardin canonisait vivement. Ainsi s'opéra la jonction des deux armées.

BEAUMONT (Jean de) dit le *Déramé*, sire de Clichy-la-Garenne, gouverneur d'Artois et maréchal de France, au lieu du sire de Noyon, qui se démit de cette dignité en 1515; rendit de grands services dans la guerre de Flandre, en 1517 et 1518. Il mourut à Saint-Omer cette même année. *Jean*, son fils, vivait en 1526; il fut père de Théodore, mort avant 1569, lequel laissa une nombreuse postérité, éteinte vers le milieu du 17^e siècle.

BEAUMONT (Amblard de), ministre de Humbert II, fils puîné du dauphin Jean II, mort en 1375, déterminant ce prince à réunir le Dauphiné à la couronne de France, et en régla lui-même les conditions avec Philippe de Valois, par le traité de Saint-Roman, en 1349.

BEAUMONT (Louis de), évêque de Paris, d'une maison de Beaumont-sur-Bressuire, était fils d'un autre Louis, seigneur de Foresta, gouverneur du Maine, et frère de Thibaut, gouverneur d'Anjou. Il eut beaucoup de part dans les bonnes grâces de Louis XI. En 1475, il

fut élevé sur le siège épiscopal de Paris, qu'il occupa dignement jusqu'en 1492.

BEAUMONT (François de), baron des Adrets, né en 1515, en Dauphiné; fit glorieusement ses premières armes sous Lautrec, Montluc, Montmorency; puis embrassa la cause des réformés, parce qu'il avait personnellement à se plaindre du duc de Guise; il prit différentes villes sur les catholiques, et se signala autant par sa valeur que par sa cruauté envers les vaincus. Il passa ensuite du côté des catholiques, par dépit de n'avoir pu obtenir le gouvernement du Lyonnais, et mourut, méprisé et abhorré des deux partis, en 1586. Le mobile de sa conduite en se rangeant sous le drapeau des protecteurs fut moins encore sa haine contre le duc de Guise que son dévouement fanatique à la reine Catherine de Médicis, avec laquelle il entretenait une correspondance particulière. Il dut regretter amèrement de s'être fait l'instrument aveugle de la politique machiavélique de cette princesse; car lorsqu'il commandait pour Charles IX le corps d'armée dirigé contre le duc de Savoie, il apprit que l'aîné de ses fils avait péri dans les massacres de la Saint-Barthélemy, et que le second avait été tué au siège de La Rochelle.

BEAUMONT (François), poète anglais, dramatique, vivait dans le 17^e siècle, et était contemporain de Fletcher, de Shakespeare et de Ben-Johnson. Il composa avec le premier jusqu'à 52 pièces de théâtre. Étant ensemble dans une taverne pour répéter les rôles d'une tragédie, Fletcher eut à tuer le roi dont il était parlé. On l'entendit de dehors; il n'en fallut pas davantage pour l'accuser du crime de haute trahison. Lorsqu'on vit qu'il ne s'agissait que d'un roi de théâtre, l'accusation tourna en risée; il mourut en 1615. Son père, Jean Beaumont, également poète, publia la *Couronne d'épines* et la *Bataille de Bosworth*.

BEAUMONT (Christophe de), archevêque de Paris, né près de Sarlat, en 1705; fut successivement appelé aux sièges de Bayonne, de Verdun et de Paris; Louis XV le força d'accepter ce dernier siège en 1745; son épiscopat fut sans cesse agité soit par les querelles des jansénistes et des unigénitaires, soit par des différends avec les philosophes dont l'archevêque fut l'antagoniste le plus acharné sinon le plus dangereux. Ce prélat, d'une grande austérité de mœurs, d'une charité inépuisable pour les pauvres, mais d'un caractère intolérant et tracassier, d'un esprit étroit, fut constamment aux prises avec le parlement ou avec la cour, et fut plusieurs fois exilé, ce qui lui valut, de la part de ses admirateurs, d'être surnommé *l'Athanase* du 18^e siècle. Il mourut en 1781; son tombeau, détruit pendant la révolution, a été rétabli dans l'église Notre-Dame de Paris par les soins de son petit-neveu, mort en 1811.

BEAUMONT (Antoine-François, vicomte de), neveu de l'archevêque de Paris, et l'un des plus habiles marins du 18^e siècle; chef de division des armées navales sous Louis XV; se couvrit de gloire par la prise de la frégate anglaise *le Fox*, à la vue d'Ouessant, en 1779. Il mourut à Toulouse en 1805.

BEAUMONT (Claude-François), peintre, mort en 1766, à Turin, où il était directeur de l'académie de peinture. Emmanuel III, roi de Sardaigne, qui l'apprenait, le nomma chevalier de St-Maurice, et son premier peintre. Sa meilleure composition est le tableau représentant saint Charles donnant la communion à des pestiférés.

BEAUMONT (Madame le Prince de), née à Rouen en 1711; se consacra entièrement à la composition d'ouvrages pour l'éducation de la jeunesse, tous écrits d'un style facile, pleins d'une morale douce et attachante, et

semés de traits historiques. Son meilleur ouvrage est, sans contredit le *Magasin des Enfants*. Elle mourut dans sa retraite de Chavanod près d'Annecy, en 1780.

BEAUMONT (Eustache), graveur français, né en 1719, et mort en 1769; a laissé plusieurs estampes d'après Wouvermans.

BEAUMONT (Étienne), avocat, né à Genève en 1710, et mort en 1758, est auteur d'un petit ouvrage anonyme intitulé : *Principes de philosophie morale*, attribué à tort à Diderot.

BEAUMONT-LABONNIÈRE (Marc-Antoine, comte de), admis parmi les pages de Marie-Antoinette, en 1777; obtint, en 1786, le grade de capitaine de cavalerie. Il resta au service malgré les événements de 89, et fut nommé colonel en 1792, et général de brigade à l'armée d'Italie en 1795. Il fut blessé d'une balle à l'épaule à l'attaque de Vérone; en 1803, il obtint le grade de général de division et se distingua aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau, et entra au sénat en 1807. Il commanda un corps d'observation cantonné dans le cercle d'Augsbourg, en 1809, et fut nommé à son retour premier chambellan de Madame, mère de l'empereur, etc. En 1814, Louis XVIII le nomma pair de France. Il commandait une division de l'armée parisienne; en 1815, Napoléon le nomma pair de France. Après la bataille de Waterloo, il fut chargé par son beau-frère le maréchal Davoust, ministre de la guerre, de passer la revue des débris des 5^e et 4^e corps. M. de Beaumont, rentré dans la vie privée à la seconde restauration, est mort dans ces dernières années.

BEAUMONT-LABONNIÈRE (André, comte de), frère du précédent, était page de Louis XVI. Il suivit les mêmes principes que son frère; ne quitta point la France, et fut nommé chevalier d'honneur de l'impératrice Joséphine; il demeura attaché à cette femme célèbre jusqu'à sa mort en 1814. Il avait été élu, en 1810, membre du corps législatif par le département d'Indre-et-Loire, et y siégea jusqu'en 1814, époque où il rentra dans la vie privée.

BEAUMONT DE CARRIÈRE (le baron), ancien aide-camp de Murat; le suivit en Italie et en Égypte, et se signala à presque toutes les grandes batailles auxquelles il assista; mais un trait bien rare dans les annales de la guerre le distingua à l'affaire de Wittingen: il se précipita au milieu des ennemis, et leur enleva un capitaine de cuirassiers qu'il entraîna dans les rangs français. Nommé général de brigade après la bataille d'Austerlitz, il passa ensuite à l'armée d'Espagne; se fit remarquer à toutes les affaires, mais surtout à celle d'Alcañon. Il mourut en 1815; il avait été nommé général de division peu de temps avant sa mort.

BEAUMONT (Étienne), architecte, mort en 1815; fut chargé sous l'empire de la direction de plusieurs travaux publics. On lui doit la construction du théâtre des Variétés.

BEAUMONT (Jean-François Albanis), savant distingué, né à Chambéry vers 1750; étudia les mathématiques à l'école de Mézières, et eut diverses commissions dans le Bourbonnais. Revenu à Chambéry en 1771, il fut nommé ingénieur en second par Victor-Amédée III. Après 1780, il accompagna le duc de Gloucester dans ses voyages d'Allemagne, de France, d'Italie, etc.; et fut choisi par ce prince pour diriger l'éducation de ses enfants. Pendant le long séjour qu'il fit à Londres, il s'occupa à décrire l'immense chaîne granitique qui s'étend depuis les bouches du Var jusqu'en Carinthie. De retour dans son pays, en 1796, et fixé jusqu'à sa mort, arrivée en 1812, à la Vernaz dans le département du Léman, il partagea son

temps entre l'élève d'un troupeau de mérinos et l'étude des antiquités et de la statistique de la Savoie.

BEAUMONT, comtes de Meulent. V. MEULENT.

BEAUMONT (Anne - Christian de Montmorency Luxembourg, duc de), prince de Tingry, né le 22 juin 1767; était capitaine des gardes du corps avant la révolution; il fut nommé pair de France en 1814; il est mort dans ces dernières années. Son fils aîné, Édouard, duc de Beaumont, né en 1802, et qui siège aujourd'hui à la chambre des pairs, a épousé la fille du célèbre chirurgien Dupuytren.

BEAUNE, *Belna*, ville de la Bourgogne, aujourd'hui chef-lieu de sous-préfecture du département de la Côte-d'Or. Avant la révocation de l'édit de Nantes, 1680, Beaune était florissante par ses manufactures qui occupaient plus de 20,000 ouvriers. Cette ville exporte chaque année environ 40,000 pièces de vin fort estimé. Elle est la patrie de Monge. Beaune est assurément fort ancienne; mais elle n'est point la Bibracte de César, comme quelques archéologues l'ont prétendu; cette dernière ville est Autun. Beaune fut ravagée par les Burgaundes, l'an 286 de notre ère; elle passa depuis aux Bourguignons et aux Francs; il est question de son territoire dans un capitulaire de Charles-le-Chauve de 857; il y est appelé *Belnicum*. Sous les Carolingiens, il forma un vicomté particulier dont le premier titulaire fut Manasses de Vergy, vers 900; son fils, beau-frère du roi Raoul, lui succéda vers 920. Odo, fils naturel de Henri, frère de Hugues-Capet, vicomte de Beaune, fonda, dans cette ville, 1004, le prieuré de St-Étienne. Rainald, à qui Cîteaux doit son premier établissement, en 1098, en était aussi vicomte. André de Bourgogne, dauphin de Viennois, second fils de Hugues III, vendit, en 1225, à Alix de Vergy, duchesse de Bourgogne, et à Hugues IV, son fils, tout ce qui lui revenait dans les domaines de Beaune et de Châlons. Cette acquisition fut faite pour le prix de 500 mares d'argent, avec obligation de bâtir un hôpital à Beaune. Le duc de Bourgogne, Robert II, acquit, en 1276, la vicomté de Beaune, et depuis, des prévôts exercèrent, en son nom et en celui des successeurs, l'autorité souveraine. Pernot de Courbeton en était prévôt en 1506. La haute réputation du vin de Beaune date d'une époque fort reculée; il était apprécié des Romains. On voit, en 658, le roi Clotaire donner à l'abbaye de Bèze un enclos de vignes à Vone; en 696, Ansebert, évêque d'Autun, légua à son chapitre son vignoble d'Alose. Charlemagne récoltait des vins blancs dans le territoire de Beaune. Pétrarque attribue au bon vin de Beaune, dont le duc Philippe-le-Hardi avait regalé la cour du pape en 1595, l'obstination des cardinaux à ne pas retourner à Rome. « C'est qu'en Italie, dit-il, il n'y a pas de vin de Beaune, et qu'ils ne croient pas pouvoir mener une vie heureuse sans cette liqueur qu'ils considèrent comme un cinquième élément. » Jean-sans-Peur envoya 15 queues de ce vin aux Pères du concile de Constance. On sait, en outre, le cas qu'en faisait Erasme. Les ducs de Bourgogne faisaient de fréquentes visites à ce délicieux pays, et les grands propriétaires étaient obligés de les héberger pendant trois jours, eux, leur suite et leur meute. On ne sera pas étonné que Beaune ait conservé des pampres dans ses armoiries. Divers ducs de Bourgogne ont fait leur séjour ordinaire à Beaune; le roi Louis XII, en 1500, y fit bâtir un château dont on voit encore les débris, avec un grand nombre d'églises et de monastères; son magnifique hôpital a été fondé, en 1445, par Nicolas Rollin, chancelier du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. La célèbre abbaye de Cîteaux, chef d'ordre, était dans le territoire de cette ville. Elle fut le premier siège du par-

lement de Bourgogne sous le nom de *Jours-Généraux*. Lorsque la Bourgogne fut retournée à la couronne par la mort de Philippe de Rouvre, en 1361, le roi Jean donna à ce parlement la permission de juger souverainement. Depuis, la même province ayant encore fait retour à la couronne, après la mort de Charles-le-Téméraire, en 1477, le roi Louis XI fixa cette justice souveraine et l'érigea en cour de parlement. Beaune s'étant soulevé contre Louis XI vers la même époque, ce prince transféra le siège du parlement à Dijon, en mai 1477. Le duc Eudes II fonda dans cette ville, en 1140, une abbaye de bernardines, et le duc Eudes IV, en 1328, un monastère de chartreux. En 1650, il y eut à Beaune une révolte des vignerons sous la conduite d'un ancien soldat qu'ils appelaient le roi *Mailles*.

BEAUNE (Jacques de), baron de Samblançay, appartenait à une ancienne famille originaire de la ville de Tours. Il fut surintendant des finances sous François I^{er}, et causa la perte du duché de Milan par la négligence qu'il mit à fournir les fonds nécessaires. Appelé par le roi pour se justifier, il affirma que la reine-mère l'avait contraint de lui payer tout ce qui lui était dû sur ses pensions et ses vastes domaines, ce qui avait épuisé les fonds destinés pour Milan. Cette déclaration irrita si fort cette princesse contre Samblançay, qu'elle mit tout en œuvre pour le perdre. Le malheureux de Beaune fut arrêté, condamné et pendu en 1527, pour crime de péculat.

BEAUPAILLON. V. SAINT-AULAIRE.

BEAUPORT, bourg de l'arrondissement de Saint-Brieux, où il y avait autrefois une abbaye de prémontrés fondée par Alain, comte de Gaëllo, en 1202.

BEAUPRÉ, près de Lunéville, célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1140; elle était l'ancienne sépulture des princes de la maison de Lorraine.

BEAUPRÉ, près de Beauvais, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1155, par Manassès de Milly.

BEAUPRÉAU, chef-lieu d'arrondissement, dans le département de Maine-et-Loire. L'origine de son château remonte à 1062. Vers le milieu du 16^e siècle, il passa dans la maison Desroches par le mariage de Jeanne de Beaupréau avec Jean de la Haye-Passavant; à celle de Montdes Roches-sur-Yon, en faveur duquel le marquisat de Beaupréau fut érigé en duché en 1562; ce prince y reçut Charles IX et Catherine de Médicis. A la mort des époux de la Roche-sur-Yon, Beaupréau avec le titre de marquis seulement, retourna à la maison de Scépeaux. Jeanne de Scépeaux porta cette terre à Louis de Cossé, duc de Brissac, maréchal de France. Ce fut à Beaupréau que le turbulent cardinal de Retz vint chercher un asile lors de son évasion du château de Nantes. Le château de Beaupréau appartenait actuellement au marquis de Civrac, neveu de madame d'Aubeterre.

BEAUPRÉAU (Combat de). Le 29 mars 1795, l'armée républicaine, commandée par le général Berruyer, est battue par les généraux vendéens d'Elbée et Cathelineau. Les débris de l'armée évacuent tous les postes de la rive gauche de la Loire abandonnant aux vainqueurs 6 pièces de canon et plusieurs caissons. Berruyer se retira avec sa petite armée sur le Pont-de-Cé pour couvrir Angers. Le succès de cette journée persuada aux Vendéens qu'ils étaient invincibles, et consterna tellement les vaincus que durant près de 3 mois, ils n'osèrent s'avancer dans le pays insurgé.

BEAUREGARD (L'abbé de), ancien jésuite et l'un des plus grands prédicateurs du 18^e siècle; se distingua par

son éloquence chaleureuse et entraînante, et surtout par ses inspirations prophétiques sur la catastrophe qui menaçait le trône et l'autel. Lors de la tourmente révolutionnaire, il se réfugia à Londres; passa ensuite à Maëstricht, à Cologne, et mourut en 1804, à 75 ans, chez la princesse Sophie de Hohenlohe, qui lui avait donné asile.

BEAUREGARD (Joseph-Dominique de), issu d'une famille noble, embrassa avec ardeur la cause de la révolution. Représentant du département de la Lozère à l'assemblée législative, il fut promu, en 1791, au grade de maréchal de camp, et nommé commandant d'Avignon; il passa, en 1793, dans l'armée des Ardennes, et donna dans plusieurs circonstances des preuves de courage et d'habilité. Il fit lever avec sa division le blocus de Maubeuge. Il écrivit à la Convention à l'occasion du soulèvement de prairial an III, pour l'assurer de son dévouement. Il entra ensuite dans la vie privée et ne reprit du service qu'en 1808 pour aller en Espagne, où il combattit à Ocaña le 18 novembre 1809 avec sa valeur accoutumée, et périt le 9 février 1810, à l'affaire de Valverde.

BEAUREPAIRE (N.) était commandant de la place de Verdun lorsque l'armée prussienne vint en faire le siège en 1792. Il fit tous ses efforts pour engager la garnison de cette place à se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais le conseil de guerre ayant décidé qu'il fallait se rendre, Beaurepaire se brûla la cervelle. La Convention nationale lui décerna les honneurs du Panthéon, et accorda une pension à sa veuve.

BEAUSÉJOUR (Combat de). Les Vendéens, commandés par Charrette, venaient de s'emparer une seconde fois de Machecoul, quand le général Carpentier reçut ordre de marcher contre eux; les excellentes dispositions de ce général lui assurèrent un succès complet. Charrette faillit être pris par les grenadiers d'Armagnac, 1793.

BEAUTÉ, ancienne maison royale, sur la Marne, près du bois de Vincennes, ainsi nommée, à cause de sa situation. L'empereur Charles IV et le roi Charles V y eurent une conférence. Ce dernier y mourut en 1580. En 1445, Charles VII le donna à Agnès Sorel, d'où elle prit le nom de dame de Beauté. On voit encore quelques restes de cet ancien château.

BEAUTEMS-BEAUPRÉ (Charles-François), savant ingénieur-géographe, auteur de plusieurs ouvrages très-importants, montra dès sa plus tendre jeunesse un goût prononcé pour la carrière qu'il devait parcourir d'un pas si rapide, et qui lui promettait de si brillants succès. Né au bourg de la Neuville-au-Pont près de Ste-Ménéhould, Beaupré fit ses premières études au dépôt des cartes et des plans de la marine, alors dirigé par le célèbre Buache, son compatriote. Dès l'âge de 19 ans, il avait fait des progrès surprenants dans la science qu'il avait embrassée, que le ministre de la marine Fleurieu, en le nommant ingénieur, le chargea de dresser les cartes du *Nephtune de la Baltique*. Ce premier travail fut le prélude de cette haute réputation à laquelle il parvint dans la suite. Il parut en 1791, en qualité de premier ingénieur-hydrographe avec le contre-amiral d'Entrecasteaux, pour aller sur les traces de l'infortuné Lapérouse, et leva, avec une précision et une exactitude admirables, les plans des contrées et des plages que venait de parcourir ce fameux navigateur dont on ignorait longtemps la fin malheureuse. A l'aide des relevements astronomiques combinés avec ceux de la boussole, Beaupré parvint à se créer une nouvelle méthode pour lever des cartes et des plans qu'il publia conjointement avec la relation de son voyage. Il revint en France en 1796, et continua à travailler à l'*Atlas de la mer Baltique* qu'il avait déjà com-

mencée. Il fut chargé ensuite par M. de Fleurieu d'élever la *carte hydrographique générale*, pour servir au voyage autour du monde par le capitaine Marchand que ce ministre voulait publier. En 1797, il fut nommé ingénieur hydrographe de 1^{re} classe, et après 6 ans d'un travail assidu, il fit paraître le plan de l'Escaut; en 1804, il devint hydrographe et sous-chef de la marine; en 1806, il fut chargé de dresser les plans des ports de la côte de Dalmatie; en 1807, il fit un travail analogue sur les côtes septentrionales de la mer d'Allemagne; en 1810, à la mort du comte Fleurieu, il fut désigné pour le remplacer dans la 1^{re} classe de l'Institut. Un port militaire devait être creusé sur la rive gauche de l'Elbe, Beutemps en leva les plans que le gouvernement français communiqua, en 1815, à celui de Hanovre. L'exactitude de ce travail lui valut, en 1816, l'honneur d'être nommé membre de la société royale de Göttingue. Depuis 1814, M. Beutemps a été chargé par le gouvernement français de diverses missions scientifiques, dont il s'acquitta avec son habileté ordinaire; c'est à lui, pour ainsi dire, que l'Angleterre est redevable de la découverte de la vaste terre de Diemen, parce que tout prouve qu'elle a dirigé ses recherches sur les cartes de l'ingénieur français. M. Beutemps-Beaupré, officier de la Légion d'Honneur, est depuis plusieurs années membre du bureau des longitudes, section de géographie.

BEAUVAIS, *Bellovacum*, *Cæsaromagus*, sur le Thérain, chef-lieu du département de l'Oise. Ses principaux édifices sont : 1^o l'hôtel-de-ville, à forme octogone, fondé en 1755 et 1754; près de son emplacement, on éleva, en 1688, une statue de Louis XIV, qui fut renversée le 16 août 1792; 2^o la *cathédrale*, une des plus grandes églises de France. Elle fut fondée en 991, brûlée en 1125; les voûtes du chœur s'écroulèrent en 1284; on ne put y célébrer le culte que vers 1525; les croisées ne furent relevées qu'en 1500; le chœur fut terminé en 1564, et le clocher renversé en 1575; 5^o l'église de Saint-Étienne, fondée en 997; elle offre la transition des arcades cintrées aux ogives; elle a des vitreaux d'une beauté remarquable, qui portent les dates de 1500 à 1575; 4^o l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui siège de la préfecture; 5^o l'hôpital et la salle de spectacle, tous deux nouvellement construits; 6^o le mausolée du cardinal Forbin-Janson, exécuté par Coustou en 1704; et 7^o les ruines de l'église dite Notre-Dame-de-la-Basse-Œuvre, ancien temple de Jupiter, converti en église au 4^e siècle. La manufacture royale de tapis de haute-lice, fondée en 1664 par Louis Minard, et rendue florissante en 1684 par un Flamand appelé Behaële. L'hôpital général a été fondé en 1658 par la munificence de M. Choard de Bertelvan. Cette ville a produit Jean et Philippe Villiers de l'Isle Adam, Philippe de Crèvecœur, Antoine Loisel, Vaillant, l'antiquaire; l'abbé Dubos, le savant Lenglet-Dufresnoy, le grammairien Restaut, Mesenguy, auteur d'une vie de saints. Elle possède une société d'agriculture établie le 1^{er} mars 1761.

BEAUVAIS (Vicissitudes de). Le nom de cette ville vient de ses premiers habitants, les *Bellovacii*, qui avaient la préséance sur les Otobates et les Ambioni. *Cæsaromagus* était leur capitale. Dans le 4^e siècle, cette ville changea de nom et prit celui de *Bellovac*, d'où, par corruption, Beauvais. Saint Lucien, compagnon de saint Quentin, en fut le premier évêque dans le 5^e siècle. Beauvais fut brûlée en 850 par les Normands; en 883, ces derniers y établissent leurs quartiers d'hiver; en 886, ils l'incendient de nouveau, et la ravagent encore en 923 et 925. Roger, son évêque, prit le premier la qualité de comte, vers 980. Beauvais fut encore brûlée en 1018; Louis-le-Gros la prit au bout de deux ans de siège, en 1109, et lui octroya

des privilèges en 1120, lesquels furent confirmés par Louis-le-Jeune en 1140. Son évêque assista comme pair, pour la première fois, au sacre de Philippe-Auguste, en 1180; c'était Philippe de Dreux, cousin germain du roi. Philippe de Dreux avait fait la guerre en Palestine contre les Albigeois et contre les Anglais, qui le firent prisonnier. En 1195, le pape intervint; mais le roi Richard lui envoya le cote d'armes d'évêque, et ne relâcha ce dernier que moyennant une forte rançon. Philippe de Dreux se signala à la bataille de Bouvines en 1216, où il tua Étienne, comte de Salisbury, frère naturel du roi Jean. Il eut de fréquents démêlés entre les bourgeois de Beauvais et leurs évêques au sujet des franchises municipales. En 1279, les premiers se révoltèrent contre Simon de Nesles, leur évêque, et le chassèrent de la ville. Après la bataille de Crécy, 1346, Beauvais tomba au pouvoir des Anglais; elle fut ravagée par les Jacques sous Jean et Charles V, 1356-1361. L'armée des Jacques fut détruite par Charles-le-Mauvais, près de Clermont en Beauvoisis. En 1417, Beauvais se déclara pour le duc de Bourgogne, allié des Anglais; elle eut pour évêque le fameux Caudé, qui figura d'une manière si odieuse dans le procès de la Pucelle; les habitants chassèrent eux-mêmes les Anglais en 1426; ils repoussèrent, en 1428, les Anglais qui tentèrent de la surprendre. Une procession fut instituée en l'honneur de cet événement, à la porte de l'Étrel-Dieu, le jour de la Sainte-Trinité. En 1472, le 27 juin, elle fut assiégée par 80,000 hommes commandés par Charles-le-Téméraire. Jeanne Lami ou Jeanne Hachette se signala dans ce siège par sa bravoure héroïque. On institua, en commémoration de cet événement, une procession où les femmes précédaient les hommes. Un décret de 1806 rétablit cette cérémonie abrogée par la révolution. Louis XI accorda à la ville une foule de prérogatives et de privilèges. Par une ordonnance du 22 février 1475, Louis XI exempta de tailles l'héroïne de Beauvais, elle et ses descendants, en faveur de son mariage avec Colin Pilon. Le drapeau qu'elle enleva est conservé à l'hôtel-de-Ville. Beauvais tint pour la ligue en 1594, et ne se rendit à Henri IV qu'en 1594. On y célébra autrefois tous les ans la messe de l'Ange, le 14 janvier.

BEAUVAIS (Conciles de). Le premier, en 845; Charles-le-Chauve y assista. Il fut question, entre autres choses, de donner un pasteur à l'église de Reims qui n'en avait point depuis la condamnation d'Ebon par le parlement de Metz. On y traita aussi des usurpations des biens de l'église. — On tint un autre concile à Beauvais, en 1114, présidé par Conon, évêque de Palestrine, légat du saint siège. L'empereur Henri V y fut excommunié; Thomas de Marle, seigneur de Couci, le fut aussi et dégradé de noblesse, pour les brigandages qu'il commettait contre les églises. — Le même Conon en tint un autre en 1120 et en 1124. — Louis-le-Jeune, roi de France, en fit assembler un l'an 1161, contre l'antipape Victor, opposé au légitime pontife Alexandre III. — Odet de Châtillon, cardinal et évêque de Beauvais, y tint deux synodes. — Au 1557, avant qu'il se fut déclaré pour les réformés. — Augustin Potier, vers l'an 1645, et Nicolas Choard de Bugnival, en 1655, ont publié, à Beauvais, des ordonnances synodales.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie), né à Cherboug en 1751, d'un père avocat; donna de bonne heure une haute opinion de ses talents dans la carrière ecclésiastique qu'il avait embrassée. En 1768, il fut choisi par l'assemblée du clergé pour prononcer le panégyrique de saint Augustin. Louis XV lui fit obtenir, en 1775, l'évêché de Senez, malgré l'opposition du cardinal de Rohan-Aymon, ministre de la feuille des bénéfices, qui lui

opposait sa naissance roturière comme un obstacle insurmontable. En 1774, il prêcha devant la cour son fameux sermon sur la Cène, qui produisit sur les esprits un effet si merveilleux. Pénétré des malheurs de la patrie, l'orateur parla au monarque en ces termes : « Sire, mon devoir que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause, et qu'on vous le laisse ignorer. » Il fut chargé de prononcer l'oraison funèbre de Louis XV ; il mourut en 1790. Il est, sans contredit, de tous les orateurs sacrés du 18^e siècle, celui qui parla avec le plus de puissance et de force.

BEAUVAIS (Louis), maréchal-de-camp, fils de Charles-Nicolas, médecin distingué, qui mourut à Montpellier, en 1794, des suites de mauvais traitements que les Anglais lui avaient fait éprouver à Toulon, reçut de la Convention une pension de 1,500 fr. Tout jeune, il entra dans la carrière militaire, et fit partie de l'expédition d'Égypte, en 1797, comme adjudant-général ; mais des motifs particuliers l'engagèrent à demander sa démission, qui lui fut accordée. Pris par les Turcs dans la traversée, il fut conduit à Constantinople, et détenu pendant 18 mois aux Sept-Tours ; il ne revint en France qu'en 1801, et reprit du service en 1809. Il passa ensuite en Espagne, sous le général Latour-Maubourg, en qualité de chef d'état-major ; quelque temps après il fut nommé général de brigade et baron ; il fit en cette qualité la campagne d'Allemagne, en 1815, et reprit avec sa brigade le bourg de Meuss. Le 15 août 1814, le roi le décora de la croix de Saint-Louis ; en mai 1815, il accepta le commandement de Bayonne, qu'il fut obligé de remettre aux Espagnols quelques mois après. Depuis la restauration, il fut le principal rédacteur des *Victoires et Conquêtes des armées françaises*, et d'une *Biographie ancienne et moderne*, travail qui passa ensuite aux mains de M. Chamrobert. Le général Beauvais mourut en avril 1850 d'une hydropisie de poitrine.

BEAUVAIS-POQUE, colonel, né à Contacq (Basses-Pyrénées), le 25 octobre 1795. Il fit les campagnes de 1813-14 dans le 5^e régiment des gardes d'honneur, fut décoré à la bataille de Monterau, et obtint successivement les grades de brigadier, de maréchal-des-logis et d'adjudant-sous-officier. A la fin de la campagne de 1814, il remplit les fonctions d'aide-de-camp auprès du général Vincent. Au premier retour du roi, il accepta du service dans les gardes-du-corps ; mais bientôt il fut obligé de donner sa démission, à la suite d'altercation avec un fourrier-major des gardes-du-corps qui insultait la vieille armée. En mai 1815, il fut nommé aide-de-camp du lieutenant-général Piquet, et fit en cette qualité la campagne des Cent-Jours. Après le licenciement de l'armée de défense de la Loire, M. Beauvais-Poque se retira dans ses foyers, et défendit la cause du peuple de tout son pouvoir jusqu'en 1850. A cette époque, il était à Paris, assista à diverses réunions du *National*, et, le 28, fut chargé par cette assemblée d'offrir aux généraux Pajol et Fabvier de se mettre à la tête du mouvement populaire. Il reçut ensuite les ordres du général Lafayette en qualité d'aide-de-camp ; fut chargé de diriger l'expédition populaire sur Rambouillet, mission qu'il remplit dignement, dans laquelle il fut blessé. Après sa guérison, il retourna dans les Pyrénées, fut nommé commandant militaire du château royal de Pau, officier de la Légion d'Honneur, dément des juillet, et appelé au conseil-général du département des Basses-Pyrénées ; mais il donna sa démission de cet emploi à la suite de vives discussions avec le préfet du département, démission qui fut acceptée en février

1855. Peu de temps après, M. Beauvais-Poque fut élu commandant de la garde nationale de Contacq.

BEAUCHEU. Cette maison, très-illustre et très-ancienne, est originaire d'Anjou. Des généalogistes la font même descendre des anciens comtes d'Anjou, et croient que, quand même les titres ne justifieraient pas cette origine, elle est assez prouvée par les distinctions singulières qui s'observèrent dans les cérémonies de l'hommage que Raoul, seigneur de Beauce, rendit, en 1025, au comte d'Anjou ; car au lieu que les autres seigneurs s'acquittaient de ce devoir à genoux, tête nue et sans épée, Raoul de Beauce fit cet hommage l'épée au côté et le casque en tête, à cause de leur parenté. Une autre preuve péremptoire de cette parenté, c'est que la noblesse d'Anjou marchait sous la bannière de Beauce. Le premier de cette maison dont les chroniques fassent mention est *Geoffroi*, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Serge d'Angers, vivant vers 1060. — 2. *Jean*, vers 1080. — 3. *Geoffroi II*, vers 1100. — 4. *Foulques I^{er}*, qui, dans son testament fait en 1157, ordonna de finir l'église Saint-Martin-de-Beauce, commencée par son frère, et voulut être enterré à côté de lui. — 5. *Foulques II*, tué dans la Terre-Sainte vers 1180. Sa veuve, Claudine de Laudevis, donna, en 1201, une maison provenant de sa dot aux frères de la Pénitence d'Angers. — 6. *Robert*, vivant vers 1250. — 7. *Baudouin*, dont les biens furent saisis par arrêt du parlement, en 1259, faute d'hommage dû au roi pour 100 livres de fonds qu'il avait aliénés en faveur du mariage de son fils. — 8. *René*. Il accompagna, en 1265, Charles, comte d'Anjou, frère de saint Louis, dans son expédition de Naples. Après la réduction de ce royaume, il en fut nommé connétable, et mourut en 1266 des suites de sa blessure. — 9. *Mathieu*, sénéchal d'Anjou, fit rebâtir l'église des cordeliers d'Anjou, où il fut inhumé avec Jeanne de Rohan, sa femme, 1510. — 10. *Jean II*, vivait en 1550. — 11. *Jean III*, vers 1570 ; gouverneur de Tarente, il rendit de grands services aux rois de Naples, Louis I^{er} et Louis II. — 12. *Pierre I^{er}*, gouverneur d'Anjou et du Maine, sénéchal d'Anjou et de Provence, exécuteur testamentaire de Louis II, roi de Sicile, en 1429, et ambassadeur de Louis III, son fils, pour traiter son mariage avec Marguerite de Savoie, fille du duc Amédée. — 13. *Louis*, gouverneur de Marseille, grand sénéchal de Provence, premier chambellan de René, roi de Sicile, et son ambassadeur auprès de Pie II, mourut en 1472. — 14. *Isabelle*, fille du précédent, fut mariée, en 1451, à Jean II de Bourbon, comte de Vendôme ; elle mourut en 1474. De leur mariage sortit François de Bourbon, comte de Vendôme, bisaïeul de Henri IV ; de sorte que presque toutes les têtes couronnées de l'Europe descendent par les femmes de la maison de Beauce. — 15. *Jean IV*, fils puîné de Pierre II, fut gouverneur d'Angers, grand sénéchal d'Anjou, conseiller et chambellan du roi Louis XI et de René, roi de Sicile, duc d'Anjou et de Lorraine. Il vint au monde au moyen de l'opération césarienne faite à sa mère Jeanne de Craon, et écartela les armes de Beauce avec celles de Craon, que sa postérité porte encore. — 16. *Pierre II*, sénéchal de Lorraine, chambellan de René II, roi de Sicile, mort en 1552. — 17. *René II*, chambellan d'Antoine, duc de Lorraine, mort en 1549. — 18. *Claude I^{er}*, baron de Beauce, gouverneur de Henri, duc de Lorraine, grand-maître de la maison d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, mort en 1597. Son deuxième fils, Louis, fit ses premières armes sous le fameux duc de Parme, puis passa au service de la France, où il se couvrit de gloire à la tête d'un corps de 7,000 Lorrains ; mort sans alliance en 1596. — 19.

Charles, premier gentilhomme de la chambre de Henri, duc de Parme, mort vers 1590. — 20. *Henri*, grand écuyer de Lorraine, fit ses premières armes en Hongrie sous l'empereur Rodolphe II, passa ensuite au service de la Bavière, puis négocia le mariage de Henri de Lorraine, duc de Bar, avec Catherine, sœur de Henri IV. Il parcourut l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et publia à son retour la relation de ses voyages. Il leva depuis un corps de 5,000 hommes, qu'il joignit à l'armée du comte de Mansfeld, mort vers l'an 1625. — 21. *Henri II*, premier marquis de Beauveau, gouverneur du jeune Charles V, duc de Lorraine, puis d'Emmanuel, électeur de Bavière, et auteur des mémoires de son nom, mort vers 1650. — 22. *Louis*, premier du nom, capitaine des gardes-du-corps, duc de Lorraine, mort vers 1690. — 23. *Louis II*, mort vers 1750; son frère Paul périt à la bataille de Hochstedt, en 1704. — 24. *Marc*, prince de Craon, fils de Henri II, né en 1679, et mort en 1754, fut gouverneur du duc François de Lorraine, depuis empereur d'Allemagne, et administrateur-général du duché de Lorraine, sous le titre de chef et président du conseil de régence. Il laissa dans ce pays d'honorables souvenirs. — 25. *Beauveau* (Charles-Just), maréchal de France, fils du précédent, né à Lunéville en 1720. Il posséda à un degré égal toutes les qualités qui font le brave capitaine et le bon citoyen. Il cultiva les lettres, et fut admis à l'Académie della Crusca en 1748, et à l'Académie française en 1751. Mais la gloire du littérateur n'égalait pas celle du guerrier. Il entra dès l'âge de 15 ans dans la carrière militaire, et fut nommé à 20 ans colonel des gardes du roi Stanislas. Il passa en France, où il prit du service en qualité de volontaire. Agé de 22 ans seulement, il fut chargé de la défense de Prague contre l'archiduc Charles de Lorraine, et fit preuve en cette occasion de beaucoup de courage et d'une grande habileté. Aide-de-camp du maréchal de Broglie, il déploya la même intrépidité au passage de la Bormida et à l'assaut du fort Mahon. Nommé commandant du Languedoc, il se distingua dans l'exercice de ses nouvelles fonctions par sa générosité envers les malheureuses victimes de l'édit de Nantes. En 1771, lors de la suppression du parlement, s'étant mis en opposition avec le chancelier Maupeou, il fut frappé d'une lettre de cachet dont Louis XV, qui l'aimait, rendit l'effet inutile. En 1777, il obtint le commandement d'une division militaire, et se fit remarquer dans l'administration de la Provence, qui lui fut confiée en 1782, par une conduite toujours grande, toujours digne d'éloges. En 1785, il reçut le bâton de maréchal de France. Lors de la révolution, le maréchal se prononça pour les Bourbons, dont il avait reçu des bienfaits. Dans la journée du 16 juillet 1789, on le vit escorter Louis XVI, lorsqu'il vint de Versailles à Paris. Sur les instances répétées de ce monarque, il accepta le portefeuille de la guerre; mais s'apercevant au bout de 5 mois que ses conseils étaient inutiles, il donna sa démission, et se retira des affaires publiques. Il s'éteignit paisiblement, le 21 mai 1795, à l'âge de 75 ans. — 26. *Beauveau* (Marc de), grand d'Espagne de première classe, et premier du Saint-Empire, vivant encore aujourd'hui, est fils du précédent. Napoléon l'honora de son intime confiance, et lui donna, en 1809, une charge de chambellan. Entraîné, en 1814, dans la chute de l'empereur, il fut rétabli à son retour en France, en 1815, dans ses fonctions de chambellan et nommé à la chambre des pairs. M. de Beauveau fut un des membres de la commission nommée à cette époque pour faire le rapport sur l'adresse de la chambre des représentants au peuple français; son épouse, appartenant à l'illustre famille des Mortemart, a été dame du palais de l'impératrice Marie-

Louise. M. de Beauveau, réintégré à la chambre des pairs en 1819, et comptant parmi les membres libéraux de la noble assemblée, a conservé son fauteuil après 1830. Ses deux fils, *Charles* et *Edmond*, entrèrent au service quelques années avant la chute de l'empire: l'un et l'autre débutèrent glorieusement dans la carrière des armes. Charles, atteint d'une blessure grave à l'affaire de Vornovo, en Russie, est redevable de sa conservation à l'empereur Napoléon, qui le fit transporter sur ses voitures, et le recommanda expressément au duc de Vicence. Cette noble famille compte diverses branches, dont la 1^{re}, celle des seigneurs de Rorte, aujourd'hui éteinte, descendait par Alof, de René II, seigneur de Beauveau; la 2^e, celle des marquis de Panges, subsiste encore par les substitutions; la 3^e, celle des barons de Précigny et de Pimpean, éteinte depuis 1595, dans la personne de Jean-Baptiste, seigneur de Pimpean, époux de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu et mère de la première duchesse d'Aiguillon; la 4^e, celle des seigneurs de Bretagne; la 5^e, et de Passavant, doit exister encore en Bretagne; la 6^e, celle des marquis de Beauveau, établie en Poitou, existe encore.

BEAUVILLIER, maison féconde en hommes illustres, a produit les comtes, puis ducs de Saint-Aignan, dont le dernier est mort vers 1854. Elle ne remonte point historiquement au delà du commencement du 16^e siècle, vers par Émery de Beauvillier, gouverneur de Blois, vers 1550; sa femme, Louise Husson-Tonnare, hérita, avec ses sœurs Anne et Madeleine, des biens de ses neveux, Claude, tué à la bataille de Pavie en 1525, et Louis, mort sans postérité en 1537. Elle apporta en dot le comté de Saint-Aignan à la maison de Beauvillier, et fut mère de René, lequel eut Claude, gouverneur d'Anjou, marié, en 1460, à Marie Babou de la Bourdaisière. Honoré, le 4^e descendant d'Émery, fut mestre de camp de la cavalerie légère de France; François fut le 3^e comte, puis duc de Saint-Aignan, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, lieutenant-général et membre de l'Académie française; il se distingua également par son courage, sous son esprit. Il se distingua dans plusieurs campagnes, sous Louis XIII et sous Louis XIV, et mourut en 1687, à l'âge de 80 ans. Paul, son fils, duc de Beauvillier, pair de France, grand d'Espagne, fut choisi par Louis XIV pour être gouverneur du duc de Bourgogne; il fut nommé ministre d'état et chef du conseil royal des finances. Il mourut en 1714, à l'âge de 66 ans. L'Académie française proposa son éloge pour un de ses prix; il fut en effet l'un des hommes les plus recommandables de la cour de Louis XIV; il sniffit de dire qu'il fut l'ami de Fénelon. Son frère consanguin (Paul-Hippolyte), et non son fils, comme quelques biographes l'ont avancé à tort, duc de Saint-Aignan, l'avait remplacé dans la pairie, sur sa démission, dès 1776; né en 1684, il ne mourut qu'en 1776. Il fut membre de l'Académie française et lieutenant-général. C'est lui qui découvrit au Capitole la cession d'André Paléologue à Charles VIII, de ses droits sur l'empire de Constantinople et de Trebisonde. (Voir les ducs de SAINT-AIGNAN.)

BEAUZÉE (Nicolas), célèbre grammairien, membre de l'Académie française et de plusieurs sociétés savantes, né à Verdun, le 9 mai 1717. Il s'occupait quelques années des sciences exactes, puis s'adonna entièrement à l'étude des langues anciennes et modernes. En 1756, il succéda au célèbre Dumarsais dans la rédaction des articles de grammaire pour l'Encyclopédie. Les articles de ces deux grammairiens, réunis à ceux de Marmontel, ont été publiés sous le titre de *Dictionnaire de grammaire et de littérature*. Beauzée, auteur d'un grand nombre d'ou-

trages, a encore publié : *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, ouvrage admirable, dont l'abbé Barthélémy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, fait le plus grand éloge. Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, lui fit offrir pour récompense une médaille d'or, et dans le même temps il fut nommé professeur de grammaire à l'école militaire de Paris. Beauzée, parmi ses nombreux amis, comptait les premiers savants du siècle où il vivait. L'empereur Joseph II l'engagea à venir se fixer près de lui, mais il refusa. Il mourut à Paris, le 2 janvier 1789, âgé de 72 ans. Ce fut l'abbé Barthélémy qui lui succéda à l'Académie française.

BÉBIUS, nom d'une famille romaine, dont la branche principale fournit plusieurs consuls à la république. M. Bébius Tamphilus fut nommé triumvir et chargé de conduire une colonie romaine à Siponte, 194 avant J.-C. Il fut créé préteur l'année suivante. L'an 192 avant J.-C., il s'empara des villes de Phacium, de Phæstus, de Chiréties et de Phrycus. L'an 191, il rejoignit le roi Philippe au siège de Mallée, qu'il fit capituler. Ils reprirent ensemble toutes les places dont les Athamanes s'étaient emparés, ainsi que Limnée et Pellinée. L'an 181, il fut fait consul. Pendant l'année de son consulat, lui et son collègue n'eurent point de guerre à conduire; néanmoins ils obtinrent l'honneur du triomphe : c'est le premier exemple qu'on en trouve dans l'histoire romaine. Ce fut sous son consulat que le corps de Numa Pompilius et ses livres furent trouvés en remuant la terre au bas du mont Janicule. M. Bébius Tamphilus fut créé préteur l'an 200 avant J.-C. Chargé du commandement d'une armée, il entra inconsiderément dans le pays des Gaulois Insulbriens et fut battu. Rappelé à Rome, il fut fait triumvir avec deux autres pour repeupler les colonies de Siponte et de Buxente, 186 avant J.-C. L'an 181, il fut créé consul, et, en 166, il fut un des cinq députés que l'on envoya en Illyrie.

BEC (le), ancienne et célèbre abbaye de religieux bénédictins de la réforme de St-Maur, à trois lieues de Rouen; fut ainsi appelée du nom du ruisseau qui arrose la vallée où elle est située; elle doit son origine à Herluin, qui en jeta les premiers fondements à Bonneville sur ses propriétés, 1054, et qui en fut le premier abbé; quelques années après, elle fut transférée à l'endroit où elle est maintenant. Il s'y forma une école célèbre sous la direction du savant Lanfranc. Quelques rois d'Angleterre, les comtes de Neulan, et plusieurs grands seigneurs, ainsi que l'impératrice Mathilde, qui y choisit sa sépulture, se plurent à enrichir le nouveau monastère de leurs libéralités. Du vivant de son fondateur, elle était déjà de 100 religieux, et alla jusqu'à 180 sous son successeur. De cette communauté et de cette école sortirent, au 11^e siècle et au suivant, plusieurs grands hommes comme les Lanfranc, les Anselme, les Guidmaud, les d'Aversa, les Robert, les Dumont; le pape Alexandre II, ses deux neveux et Yves de Chartres, etc., etc. L'église en tira une quantité d'archevêques. Le Bec se rendit si recommandable, que les archevêques diocésains l'exemptèrent, ainsi que les églises qui en dépendaient, de la juridiction de l'ordinaire. Ces privilèges furent depuis confirmés par 13 papes et 16 rois de France ou d'Angleterre. Vers le milieu du 12^e siècle, depuis les disputes sur l'immaculée conception, l'habit noir qu'on y portait fut remplacé par le blanc. Au 18^e siècle, on comptait encore 166 cures, 18 prieurés et 16 chapelles dépendants du Bec. Ce monastère souffrit beaucoup pendant les guerres des Anglais aux 14^e et 15^e siècles. Après un mois de siège, ils se rendirent maîtres du bourg qu'ils brûlèrent, détruisirent la

grande cour avec l'enceinte des murs soutenus de 15 tourelles construites dès le commencement de la guerre pour la défense de l'abbaye; rasèrent une partie de l'église, et donnèrent aux soldats les revenus du monastère. Le Bec commençait à se relever de tant de pertes, lorsque les religieux le pillèrent en 1563. Depuis la réforme qui y fut introduite, l'abbaye reprit son premier lustre, qu'elle conserva jusqu'à la révolution, de 1789.

BECCAFUMI (Dominique), dit Mécherino, célèbre peintre d'histoire italien, né à Sienne, en 1484, avait un dessin hardi et un beau coloris; il surpassa Sodoma dans la peinture à fresque, et enrichit de ses tableaux les églises et les palais de la ville de Sienne, où il acheva le travail de mosaïque du pavé de la cathédrale, que le peintre Ducio avait commencé. Il termina aussi les peintures du palais de Gènes, et mourut à Sienne le 18 mai 1549.

BECCARIA, famille de Pavie, à la tête du parti gibelin, gouverna dans cette ville de 1515 à 1536; depuis cette époque, elle ne conserva qu'une ombre d'autorité jusqu'en 1402. — Beccaria, (Thésor), issu de cette famille, cardinal et général de l'ordre de Valombréuse, fut envoyé à Florence par le pape Alexandre IV, pour apaiser les divisions des Guelfes et des Gibelins. Devenu suspect à ces derniers, ils le traînèrent au marché et lui firent couper la tête, le 12 septembre 1258.

BECCARIA (Jean-Baptiste), de la congrégation des écoles pies, né en 1716, à Mondovi, et mort à Turin en 1781; fut un des plus illustres professeurs de physique expérimentale du 18^e siècle. Il professa à Palerme, puis à Rome, et enfin à Turin depuis 1748; il enrichit beaucoup la science par ses travaux sur l'électricité.

BECCARIA (César Bonesana, marquis de), naquit à Milan en 1755. Dans le cours des années 1764 et 1765, il fit paraître, de concert avec quelques hommes de lettres milanais, un ouvrage périodique sous le titre de *Café*, rédigé d'une manière instructive et piquante, (traitant des divers sujets de philosophie, de morale et de politique. Il est l'auteur de presque tous les articles les plus originaux; ce fut aussi en 1764 qu'il publia le traité si célèbre des *Détits et des Peines*. En 1768, il eut une chaire d'économie politique à Milan, créée exprès pour lui par le gouvernement autrichien. Ses leçons, qui font partie de la collection des *Économistes italiens*, ne furent publiées qu'en 1804, sous le titre d'*Éléments d'économie publique*. En 1770, parut la première partie de ses *Recherches sur la nature du style*. Il mourut à Milan en 1795. Sans être un penseur original, Beccaria sut admirablement faire ressortir les idées généreuses et avancées des philosophes français ses contemporains; il résuma les griefs de l'humanité dont tous les droits jusqu'alors avaient été méconnus et violés; voilà pourquoi son œuvre, qui ne satisfait peut-être point aux exigences de notre époque, lui valut alors une célébrité si retentissante.

BEC-DE-LIÈVRE, noble et ancienne maison, originaire de la Bretagne. On ne peut donner de date certaine de l'origine de cette maison, qui s'est continuée jusqu'à nos jours, que depuis le 14^e siècle. Pierre de Bec-de-Lièvre, écuyer, seigneur de Bonexie, vivait en 1565, sous le règne de Jean IV, duc de Bretagne, surnommé le *Conquérant*. Parmi les personnages de cette maison, nous citerons : — Guillaume de Bec-de-Lièvre, secrétaire de Jean V, duc de Bretagne, en 1426. — Raoul de Bec-de-Lièvre, lieutenant de Rennes, fut député, en 1489, par Anne, duchesse de Bretagne, vers le roi de France, puis vers celui des Romains. — Pierre de Bec-de-Lièvre, de la branche des seigneurs du Boisbassel, fut trésorier général de François II, duc de Bourgogne, et de la duchesse Anne de Bretagne, qui fit saisir ses biens le

2 avril 1491, pour le punir d'être entré au service de Charles VIII. — Charlot de Bec-de-Lièvre, de la branche des marquis d'Hocqueville et de Quévilli, vint en France avec Anne, duchesse de Bretagne, femme de Charles VIII, se distingua au siège de Boulogne, et suivit le roi à la conquête du royaume de Naples en 1488. — René de Bec-de-Lièvre, de la même branche que le précédent, fut podestat et gouverneur, pour Louis XII, de la ville d'Alexandrie, dans le Milanais; en 1512, il fut nommé conseiller de l'échiquier de Normandie, puis garde-des-sceaux de la chancellerie, et député plusieurs fois vers le roi. — Charles de Bec-de-Lièvre, de la même branche, fut envoyé par la noblesse du baillage de Rouen aux états tenus à Caen, le 15 octobre 1595. — Pierre de Bec-de-Lièvre, fils du précédent, fut chevalier de l'ordre de St-Michel, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. — Charles de Bec-de-Lièvre, fils du précédent, fut conseiller d'état en 1619, maître d'hôtel ordinaire du roi, et mestre-de-camp d'un régiment en 1620; il commanda au siège de Canisè. — Pierre de Bec-de-Lièvre, premier président de la cour des aides de Normandie. En 1634, Louis XIV érigea sa terre de Quévilli en marquisat. Il est le fondateur de l'église des Carmes déchaussés de Rouen. — Thomas-Charles de Bec-de-Lièvre, fils du précédent, président à mortier au parlement de Normandie, eut 14 enfants, dont l'un, Claude, son successeur, fut président à mortier au parlement de Normandie; Alexandre-François, capitaine dans le régiment de la Vieille-Marine, tué à la bataille de Cassano en 1704; Henri, tué au combat naval de Malaga sur le vaisseau de l'amiral, comte de Toulouse. — Charles de Bec-de-Lièvre, de la branche des seigneurs de Frene et de St-Georges, colonel du régiment du Roi, et brigadier de ses armées, se signala et fut tué à la bataille de St-Denis en 1678. — Jacques de Bec-de-Lièvre, de la branche des seigneurs de Bonnemare, leva pour le service d'Henri IV une compagnie de 100 hommes d'armes qu'il commanda 56 ans, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. — Anne-Christophe, marquis de Bec-de-Lièvre, issu et chef de cette ancienne maison, fut un des douze députés chargés, au commencement de la révolution, de porter au pied du trône les réclamations de la Bretagne pour la conservation de ses privilèges. Il fut arrêté et mis à la Bastille avec ses collègues, mais il fut bientôt rendu à la liberté. Il émigra ensuite, et fit les campagnes de l'armée de Condé. Tous ses biens furent vendus. De retour en France, en 1793, il fut fait major-général de l'armée royale de la rive droite de la Loire, et se distingua dans plusieurs batailles par sa bravoure et des connaissances profondes dans l'art militaire. Il fut tué, les armes à la main, au combat d'Oudon, en juillet 1795, emporté par son courage à plus de 80 pas en avant des troupes qu'il commandait, à trois lieues de son château. — Bec-de-Lièvre, frère du précédent, embrassa d'abord l'état ecclésiastique; prit ensuite du service et fut reçu cadet gentilhomme au régiment d'Auxerrois, en 1777; il fit la guerre d'Amérique, et parvint au grade de capitaine. Au commencement de la révolution, Louis XVI le chargea de plusieurs missions en Angleterre; il s'y maria, revint à Paris, puis émigra en 1792. De retour en France, il fut arrêté et ne recouvra la liberté que deux ans après. En 1801, il prit de l'emploi dans la police, et fut chargé d'observer quelques bandes de chouans. Georges Cadoudal, qui le guettait sur la route lorsqu'il se rendait à son poste, le fit descendre de diligence, fusiller sur-le-champ sans aucune explication, et enterrer à côté de la grande route. Cette maison, dont la famille de Bellière prétendait descendre, et dont il reste plusieurs branches, une entre autres au Puy (Haute-

Loire), porte pour armes de *sable à deux croix trefflées, au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille oreillée de même en pointe* avec cette devise : *Hoc tegmine tutus*.

BECHER (Jean-Joachim), célèbre chimiste du 17^e siècle, né à Spire en 1628; mort à Londres en 1685.

BECK (Jean, baron de), général espagnol. En 1639, se signala par son habileté à la bataille de Thionville; en 1641, il prit la ville d'Aire; fut nommé chambellan de l'empereur Ferdinand III, gouverneur du duché de Luxembourg et du comté de Chimay; il mourut des suites d'une blessure reçue à la bataille de Lens, en 1647.

BECKER-BAGERT (le comte Léonard-Nicolas), lieutenant-général, pair de France, grand-officier de la Légion-d'Honneur, né à Obernheim (Bas-Rhin); soldat à 16 ans dans le régiment de Languedoc, dragons; en 1792, sous-lieutenant au 6^e régiment de hussards; fut blessé au siège de Lille; entra ensuite dans les armées de l'Ouest comme aide-de-camp; devint adjudant-général, chef de bataillon, et chef d'état-major d'une de nos divisions; se concilia, par son habileté et sa modération, l'estime des deux partis; en 1795, il négocia la paix avec le général Stofflet; passa ensuite à l'armée de Sambre-et-Meuse, puis en Hollande, où il parvint à apaiser les troubles de ce pays; fut nommé chef d'état-major, et partit pour St-Domingue avec le général Hédouville. De retour en France, en 1799, il obtint le commandement d'une brigade à l'armée d'Italie; commanda l'arrière-garde de la division du général Serrurier, qui se retirait sur l'Adda; dans cette retraite, où il fit preuve de courage et d'habileté, il eut deux chevaux tués sous lui, reçut une blessure grave et fut fait prisonnier. Sa santé rétablie, il rentra en France, fut nommé général de brigade, puis épousa la sœur de Desaix, tué à la bataille de Marengo. En 1803, le général Becker fit partie de la division du général Suchet, et, après la capitulation d'Ulm, 1805, il se trouva à la tête de l'avant-garde de la grande armée. A la bataille d'Austerlitz, sa conduite lui valut le grade de général de division. Il se signala à Zehdenich et à Vienne-dorf; battit, le 15 octobre, à la tête des dragons du général Bousnard, dans une plaine voisine de la petite ville d'Anklam, un corps de Prussiens, commandés par le général Bila qui, après cet échec, se retira à Anklam. Le général Becker y entra en même temps que lui, et fit mettre bas les armes à 4,000 hommes. Parmi les prisonniers se trouvait le régiment de hussards du roi de Prusse qui, en témoignage de sa bonne conduite dans la guerre de 7 ans, avait reçu, de l'impératrice Catherine, des pelisses de peaux de tigre. Un grand nombre de bagages et la caisse militaire prussienne furent pris. Pultusk et Nazisk furent encore témoins des faits glorieux du général Becker. Après la paix de Tilsit, il obtint un commandement dans l'intérieur. Dans les campagnes de 1806 et 1807, à la tête d'une division de dragons, il prit part à tous les triomphes de la grande armée. Lors de la guerre de 1809, le maréchal Masséna le choisit pour son chef d'état-major, et il fut élevé, sur le champ de bataille d'Essling, à la dignité de comte et de grand officier de la Légion-d'Honneur; il reçut en outre une dotation de 30,000 fr. sur le royaume de Westphalie. Après la paix, il se retira dans sa terre de Mons en Auvergne; mais en 1814, il prit les armes pour repousser l'invasion étrangère; en juillet de la même année, il reçut la croix de St-Louis, et ne remplit aucune fonction jusqu'au mois de mai 1815. A cette époque il fut élu membre de la chambre des représentants, et président de la députation du collège électoral du département de Puy-de-Dôme; il montra dans ses nouvelles fonctions autant de prudence

que de fermeté. Le 28 juin, il fut chargé par la commission du gouvernement d'accompagner Napoléon jusqu'à Rochefort, et de répondre de sa personne. Il se rendit à la Malmaison où résidait alors Napoléon, et lui dit : « Je suis chargé d'une mission pénible, et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour m'en acquitter à votre satisfaction. » Napoléon se plut à lui rendre justice. Becker reçut les derniers adieux de son ancien souverain, et ne le quitta qu'après l'avoir vu monter sur le *Bellerophon*. Le général Becker se retira alors dans ses foyers, et, malgré une conduite mesurée, il fut mis en surveillance à Poitiers; mais l'ordonnance du 5 septembre 1816 lui rendit toute sa liberté, et, en mars 1819, il fut appelé à la chambre des pairs. Le comte Becker est aujourd'hui lieutenant-général en disponibilité. Il a eu la douleur de perdre, en 1829, un fils qui donnait de grandes espérances, auteur d'un ouvrage remarquable sur la Grèce moderne.

BECKET (Thomas), prélat anglais, connu sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry, né à Londres, en 1117, d'un Anglais nommé Gilbert, et d'une princesse musulmane, qu'il avait ramené des croisades; fit ses études à Oxford et à Paris; revint ensuite en Angleterre où, après s'être livré à tous les plaisirs, il se convertit, entra dans les ordres et se fit un nom célèbre par son habileté dans les affaires civiles et ecclésiastiques. Il fut fait archidiacre de Cantorbéry; puis, malgré sa résistance, fut élevé à la dignité de chancelier d'Angleterre par Henri II, son ami, et se distingua dans la guerre des Albigeois, où il avait 700 chevaliers à sa solde. Il prit quelques châteaux, commandant lui-même ses propres troupes, armé d'une cuirasse, et le casque en tête. En 1162, il succéda à Thibaud, archevêque de Cantorbéry; en 1165, commencèrent ces fameux démêlés entre lui et le roi, touchant la juridiction ecclésiastique. Ce prélat, sur la fin de janvier 1164, signa les seize articles que le roi avait proposés sur cette matière, et que les autres évêques avaient reçus dans l'assemblée de Clarendon. C'étaient autant de limites que l'on mettait aux prérogatives du clergé. Mais apprenant depuis que le pape les avait condamnées, il les désavoua et en condamna au moins dix dans l'assemblée tenue le 8 octobre de la même année, à Northampton. Le roi, indigné de ce qu'il appelait la *palinodie* de Becker, se déclara ouvertement son ennemi. Presque tout le clergé d'Angleterre abandonna son primate. Thomas, condamné à la prison par les pairs ecclésiastiques et séculiers, s'échappa furtivement, et passa, le 2 novembre 1164, en France, où le roi Louis-le-Jeune lui offrit un asile, de concert avec le pape; il finit par le raccommoder avec Henri, qui le rappela en 1170, en Angleterre, et consentit à faire couronner de nouveau son fils à Cantorbéry par lui-même. Il l'avait été précédemment à Westminster par l'archevêque d'York, ce qui avait mis le comble aux griefs du prélat. Mais Thomas, avant de partir pour l'Angleterre, y envoya les lettres du pape, portant suspension contre l'archevêque d'York et les évêques qui avaient assisté au sacre du jeune roi. Henri II, alors en Normandie, se plaignit de ce qu'on ne le débarrassait pas, disait-il, d'un prêtre factieux avec lequel il était impossible de vivre en paix. Aussitôt quatre de ses gentilshommes passent la mer et vont assassiner le prélat à coups de massue au pied de l'autel, le 29 décembre de la même année. Thomas montra le plus grand calme et reçut le coup mortel avec résignation. Il fut canonisé par Alexandre III, en 1175. L'an 1172, Henri II, craignant les foudres de Rome, jura, en présence des légats du pape, qu'il n'avait ni ordonné ni approuvé ce meurtre, et fit amende honorable au tombeau de saint

Thomas, dont la mémoire fut en grande vénération jusqu'au règne de Henri VIII qui, s'étant retiré de l'église, fit détruire le tombeau de ce prélat, ordonna qu'on brûlât ses os et qu'on rayât son nom du calendrier. On a de lui des traités, des épîtres et un *Cantique de la Vierge*. Sa vie a été écrite par Hubert, Guillaume de Cantorbéry, Alain et Jean de Salisbury. Le pape Grégoire VI fit faire une compilation de ces quatre auteurs sous le nom de *Quadri-logues*.

BECKMANN (Jean), économiste, littérateur et historien allemand, est regardé comme le véritable fondateur de la technologie. Il naquit à Hoya (électorat de Hanovre), le 4 juin 1759, et mourut à Göttingue le 5 février 1811. Professeur de physique et d'histoire au gymnase luthérien de Saint-Petersbourg. Appelé, en 1756, à l'université de Göttingue, où il enseigna près de 50 ans.

BÉCLARD (Pierre-Augustin), médecin et célèbre anatomiste, le premier qui ait fait une application spéciale de l'anatomie à la chirurgie, et donné aux opérations chirurgicales une précision mathématique, naquit à Angers, le 15 octobre 1785, où il fit les premières études de son art, qu'il vint perfectionner à Paris en 1808. En 1809 et 1810, il obtint successivement, à l'École de médecine et à l'École pratique, les premiers prix d'anatomie, de physiologie, d'histoire naturelle médicale, de chimie et de physique; fut choisi par M. Roux, pour être chirurgien en second de l'hôpital de la Charité, et répétiteur de son cours. En 1811, il fut nommé au concours professeur à la Faculté, et, bientôt après, chef des travaux anatomiques. Il succéda à M. Dupuytren, et soutint avec honneur un parallèle aussi dangereux; il avait alors 50 ans, et était devenu chirurgien en second de l'hôpital de la Pitié. Appelé, en 1818, à la chaire d'anatomie de la Faculté, il professait depuis cette époque avec le plus grand succès, lorsqu'il mourut, le 17 mars 1823, d'une fièvre cérébrale, qui l'enleva inopinément à ses nombreux élèves. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *Mémoire sur les acéphales*; *Mémoire sur les blessures des vaisseaux*; idem, *sur l'ostéologie*; *Essai sur l'embryologie*; *Dissertations sur les affections locales des nerfs*; *Éléments d'anatomie générale*, etc.

BECCUREL (Antoine-César) président de l'académie des sciences en 1838; né à Châtillon-sur-Loing, le 7 mars 1788; se livra de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle et des mathématiques; en novembre 1806, il fut admis à l'École Polytechnique, et en 1808, dans le corps du génie militaire; il passa en Espagne dans l'armée d'Aragon, et assista successivement aux sièges de Méquinenza, de Tortose, de Sagonte, de Valence et de Péniscola; s'y distingua, et fut mentionné honorablement par le maréchal Suchet; rappelé en France à la fin de 1812, il fut décoré de la croix de la Légion-d'Honneur et nommé inspecteur des études à l'École Polytechnique, emploi qu'il cessa de remplir pour faire la campagne de France en 1814; chef de bataillon du génie, il donna sa démission, au commencement de 1815, pour se livrer à l'étude des sciences physiques, dans lesquelles il ne tarda pas à acquérir une grande célébrité; devint un des principaux collaborateurs du *Journal de Physique* et des *Annales de Chimie*, qui s'enrichirent de divers mémoires remarquables qu'il avait publiés dès 1819; en 1829, M. Becquerel fut admis à l'académie, section des sciences. Plus tard, il fit paraître un *Traité expérimental de l'électricité et du magnétisme*, et de leurs rapports avec les phénomènes naturels, qui fixa l'attention des savants; en 1854, M. Becquerel a été nommé conservateur des collections de l'académie, fonctions purement gratuites.

BECS A CORBIN, autrefois gentilshommes de la maison du roi, qui portaient une arme de ce nom, assez semblable à une hallebarde. Ils précédaient le monarque dans les grandes cérémonies, en marchant deux de front. Louis XI les institua en 1474, au nombre de 100. Charles VIII créa une seconde compagnie de la même force numérique, en 1497. Cette institution, tombée en désuétude sous Henri IV, fut supprimée par Louis XIII en 1629; elle fut rétablie par Louis XIV en 1670 et définitivement abolie en 1776, par le comte de St-Germain, ministre de la guerre.

BECTASCHITES, secte de religieux mahométans. Son fondateur, nommé Beclash, était prédicateur de l'armée d'Amurat 1^{er}, tué en Serbie en 1589. Au moment où ce prince fut frappé, Beclash, qui était près de lui, ne voulut point se sauver, et se prépara à la mort. Il prit à cet effet un habit blanc à longues manches, et les fit baisser à ses disciples, leur recommandant d'observer sa règle. Les religieux de son ordre portent un costume blanc. Les janissaires de la Porte font profession de suivre cette secte.

BÈDE, surnommé le *Vénérable*, écrivain ecclésiastique, naquit en Angleterre en 675, et mourut en 735. Le plus connu de ses ouvrages est une *Histoire ecclésiastique des Anglais*. Cet ouvrage, pour ce qui se rapporte à son temps, est un monument précieux de l'état de l'Église.

BEDFORD (Comté de), en Angleterre; Bedford en est la capitale. Jean Russell, contrôleur de la maison d'Henri VIII, roi d'Angleterre, fut créé baron en 1538, et comte de Bedford par Édouard VI, en 1548. Ce comté fut érigé en duché en 1694, par Guillaume III, en faveur de Guillaume, cinquième comte, fils de l'infortuné Russell, condamné à mort en 1680 par Jacques III.

BEDFORD (Jean Plantagenet, duc de), troisième fils de Henri IV, roi d'Angleterre; en 1401, il fut fait connétable d'Angleterre, gouverneur de Barwick, et gardien des frontières de l'Écosse. Vers la même époque, nommé généralissime par mer et par terre, il bâtit la flotte française à Southampton; en 1402, il fut nommé gouverneur du royaume en l'absence du roi, et contraignit les Écossais à lever le siège de Roxborough; en 1405, il fut choisi pour servir le roi de France avec 16 chevaliers, 115 hommes d'armes et 560 archers; l'année suivante, il coopéra à la prise de la ville de Melun; en 1405, il fut de nouveau nommé lieutenant du royaume, et fut parrain du prince Henri; en 1406, il secourut le duc de Bourgogne contre les Français et les Flamands. Après la mort de son père, 1415, il fut fait gouverneur de Normandie, puis, en 1421, protecteur du jeune roi Henri VI, et régent de France; eut le commandement de l'armée anglaise contre Charles VII, et réduisit ce malheureux prince à une si petite étendue de terrain, qu'on l'appela *le roi de Bourges*; en 1425, il vainquit et fit prisonnier, à la journée de Crevant, l'Écossais Jean Stuart, connétable de France, et prit Verneuil en 1424. Ces deux événements allaient renverser les espérances de Charles VII, lorsque le secours inespéré du duc de Bourgogne, l'enthousiasme héroïque de la Pucelle d'Orléans, changèrent les destinées du royaume. Charles VII, conduit en triomphe à Reims, y reçut l'onction royale, tandis que le duc de Bedford, pour ranimer le parti de son neveu, fait venir ce prince à Paris, et le fait sacrer roi des Français dans l'église de Notre-Dame, 17 septembre 1430; mais la défection du duc de Bourgogne, et l'exécration conduite des Anglais à l'égard de Jeanne d'Arc, achevèrent de perdre sa cause. Il mourut à Rouen, en 1435, avec la réputation du prince le plus accompli de son temps.

BEDFORD (Ducs de). V. RUSSELL.

BEDFORD (Lord Francis Russel, duc de), pair d'Angleterre, et un des membres les plus distingués de l'opposition, né le 25 juin 1765. Il se montra partisan de la révolution française à son aurore, mais en flétrit les excès; s'opposa toujours aux mesures arbitraires des ministres; le 5 mai 1794, il vota contre le bill relatif à la levée d'un corps d'émigrés à la solde du gouvernement anglais; se fit remarquer, le 50 du même mois, par un discours éloquent en faveur de la paix; en 1796, il souscrivit pour 120,000 livres sterling, dans l'emprunt de 40,000,000; en 1801, il s'opposa de toutes ses forces à la suspension de l'*habeas-corpus*; proposa avec la même énergie, le rapport du bill sur les séditions, et ne démentit point jusqu'à sa mort (21 mai 1802) son beau et honorable caractère. Ses travaux et ses efforts pour l'amélioration de l'agriculture, à laquelle il s'appliqua sans relâche, lui ont mérité l'estime de ses concitoyens. Ses nombreux mémoires dans lesquels sont consignées ses observations, lui valurent une médaille et une statue. Son fils, le duc de Bedford, un des plus riches propriétaires de Londres, gouverna l'Irlande pendant le ministère de Fox, et emporta les regrets et l'affection des Irlandais. Lord John Russell, membre de la chambre des communes et l'un des ministres actuels de la Grande-Bretagne (1858), est le second fils de lord Francis. Cet homme d'état, qui a tant contribué à l'adoption du bill de réforme en 1832, prouve, ainsi que son frère aîné, que l'amour d'une sage liberté est héréditaire dans sa maison.

BEDMAR (Alphonse de la Cueva, marquis de), cardinal évêque d'Oviédo, né en 1758. En 1618, il chercha, de concert avec don Pédre de Tolède, gouverneur de Milan, et le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, à renverser la république de Venise, auprès de laquelle Philippe III l'avait envoyé en qualité d'ambassadeur. Le complot découvert, le sénat fit exécuter un grand nombre de complices de Bedmar qui fut simplement conduit à Milan. Le pape Grégoire XI le nomma cardinal en 1622. Quelque temps après, il obtint le gouvernement de Flandre, l'évêché de Malaga, et mourut en 1635. Bedmar, un des esprits les plus dangereux de son temps, passait pour un des meilleurs politiques. Saint-Réal a publié, en 1640, un ouvrage estimé sur la conspiration de Venise.

BEDOCH (Pierre-Joseph), né en 1761; avocat distingué de Tulle au commencement de la révolution; il était procureur-général à la cour criminelle de cette ville, en 1812, lorsqu'il fut appelé au corps législatif. Lors de la première restauration, il fit partie de la chambre des députés, et s'y montra un zélé adversaire des tendances réactionnaires. Pendant les Cent-Jours, il fut appelé au conseil d'état par Napoléon, qui l'estimait, et chargé par ce prince de plusieurs missions de confiance. Son département le nomma son représentant à la chambre, et lui conserva ce témoignage d'estime après le retour de Louis XVIII. M. Bedoch continua d'y suivre invariablement sa ligne de modération et d'indépendance. Il ne fit point partie de la chambre septennale, et ne fut réélu qu'en 1827. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1857, il a constamment siégé sur les bancs du centre gauche. On sait que ce député, qui dans des temps difficiles avait donné des gages de talent et de fermeté, eut la faiblesse, à l'ouverture de la session de 1857, de se rendre l'instrument des passions d'une coterie parlementaire, en usurpant, au mépris des règlements de la chambre, le fauteuil du véritable doyen d'âge, M. Gras de Préville.

BÉDOUINS, en arabe *Beddouy*, nom générique donné par les Européens aux tribus nomades d'Arabes d'origine

sémétique que l'on trouve éparées dans l'Asie et dans l'Afrique. Cette désignation collective constitue seulement une classe, mais non une race distincte, non une des grandes divisions ethnographiques du genre humain. Les Bédouins de l'Algérie passent, avec le plus de probabilité, pour descendre des anciens conquérants arabes qui, dès le berceau de l'islamisme, subjuguèrent l'Afrique et l'Asie, et furent plus tard expulsés d'Europe par les victoires et le fanatisme des dynasties chrétiennes.

BEDRE (bataille de). Abou-Sofian, à la tête de 1,000 hommes, escortait une riche caravane des habitants de la Mecque qui revenaient de Syrie. Mahomet convoitait cette riche prise ; il fond sur les voyageurs avec 500 Arabes, met en fuite son escorte, et recueille un butin considérable. Le koran fait un récit pompeux de cette victoire, qui donna, dit-il, beaucoup de lustre à son parti, l'an 625.

BÉDRIAC (bataille de). Les troupes d'Olhon et de Vitellius se rencontrèrent à Bédriac, maintenant Caneto, sur l'Oglio, tout près de Crémone. Après une lutte longtemps incertaine, les légions d'Olhon furent mises en déroute ; les vainqueurs en firent un horrible carnage. Olhon se donna la mort. Quelques jours après, Vitellius alla se promener sur le champ de bataille, et, s'apercevant que quelques personnes de sa suite ne pouvaient supporter ni l'odeur ni la vue de ce lieu, il leur adressa ces ignobles paroles : *L'odeur d'un ennemi mort, et surtout d'un citoyen, est toujours agréable*, l'an de Rome 69 (684 av. J.-C.).

BÉDOYÈRE (Ch.-Aug.-Huguel de la), né à Paris en 1789, prit du service comme simple soldat, devint officier des gendarmes d'ordonnance, puis aide-de-camp du prince Eugène Beauharnais ; se signala dans les campagnes d'Espagne, de Russie, en 1812 ; d'Allemagne, en 1813, et de France, en 1814. A la rentrée des Bourbons, il fut nommé colonel du 7^e régiment de ligne, et fut le premier colonel qui abandonna le drapeau blanc à Grenoble pour se ranger sous ceux de Napoléon, qui le fit général de brigade et pair de France ; il se fit remarquer à la chambre par la véhémence franchise de ses paroles dans la discussion de l'abdication de Napoléon en faveur de son fils. Au second retour du roi, il suivit l'armée au delà de la Loire ; après le licenciement de cette armée, il se décida à passer en Amérique ; mais, avant de partir, désirant faire un dernier adieu à sa jeune femme et à son enfant, il vint à Paris, y fut arrêté et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort pour crime de trahison. Il fut fusillé le 19 août 1815, à l'âge de 29 ans, et montra beaucoup d'héroïsme jusqu'à ses derniers moments. La mémoire de ce jeune et intrépide guerrier, martyr de son dévouement pour le grand homme, attend encore une réhabilitation officielle après la révolution de juillet !!!

BEECK (David), célèbre peintre hollandais, élève de van Dyck, et son imitateur ; presque tous les princes de son temps le comblèrent de leurs faveurs ; fit leur portrait ; voyagea en Angleterre, en France, en Allemagne, en Suède, où la fameuse Christine se l'attacha, et le chargea de distribuer ses portraits dans toutes les cours de l'Europe ; il mourut à La Haye en 1636.

BEESTON, château situé dans la province de Chester en Angleterre, et sur la pointe la plus élevée d'une montagne escarpée. Ranulph III, comte de Chester, le bâtit à son retour de la Terre-Sainte, dans le 15^e siècle, et y mourut.

BEETHOVEN (Louis von), célèbre compositeur allemand, passe pour le fils naturel de Guillaume II, roi de Prusse, et naquit à Bonn en 1772 ; l'électeur de Cologne l'envoya, à ses frais, à Vienne, en 1792, où il fit de rapides progrès dans les études théoriques, et bientôt toutes ses

compositions furent reçues avec les plus vifs applaudissements. Après la mort de l'électeur de Cologne, son protecteur, il vint se fixer à Vienne, 1801, et n'améliora sa situation que par degrés ; elle était encore si peu brillante en 1809, qu'il fut sur le point d'accepter les offres de Jérôme Bonaparte, pour être maître-de-chapelle de la nouvelle cour de Westphalie ; mais l'archiduc Rodolphe et les princes Lobkowitz et Kinsky lui assurèrent une pension de 4,000 florins, pour le retenir soit à Vienne, soit en tout autre lieu de la domination autrichienne. Beethoven, digne émule des Haydn et des Mozart, excella, comme eux, dans la composition instrumentale, et mourut à Vienne le 28 mars 1827. Dans ses dernières années, il était devenu complètement sourd. Ses magnifiques symphonies, ses septuors, ses quintetti, quatuors et trios, et ses belles sonates pour le piano, ont fait l'admiration de tous les amateurs.

BEFFROI, *belfredus*, *beresfredus*, *berfridus*, etc ; les étymologistes se donnent beaucoup de peine pour trouver l'origine de ce mot. Robert Étienne l'explique par *bis effroi*, double effroi. Pasquier croit que sonner le *belfroi* ne signifie que sonner l'*effroi*. Nicot le dérive de *beer*, regarder, et d'*effroi* ; le beffroi étant fait, dit-il, pour regarder en temps soupçonneux. Le père Thomasin le dérive de l'espagnol *adafre*, tambour, et Ducange de *bell*, cloche, et *freid*, paix ; en effet, la cloche du beffroi est quelquefois appelée *cloche de paix* ; enfin M. Charles Nodier du breton *bel*, cloche d'où l'on a fait l'anglais *belfry*, et le français *belfroi*. Quoi qu'il en soit, on donnait dans l'origine ce nom à une machine de guerre en forme de tour et construite de peaux humides, qui servait à approcher des murailles d'une ville pour la saper à couvert. On appelait aussi, par analogie, *belfrois* les hautes tours, du sommet desquelles des soldats veillaient continuellement et observaient tout pour avertir de l'approche de l'ennemi et empêcher une attaque imprévue. Bientôt on substitua à la voix des sentinelles des cloches pour appeler les habitants. La cloche prit le nom de *cloche banale*, parce qu'elle appelait tous les habitants du même ban. On appelle actuellement *belfroi* une tour élevée, le plus souvent celle de la maison commune, où la cloche est suspendue. Dans les villes de guerre, on sonne le beffroi à la pointe du jour pour l'ouverture des portes. On donne aussi le nom de beffroi à un assemblage de charpentes qu'on pose dans une tour pour suspendre les cloches. Dans le moyen-âge, la suppression du beffroi marquait presque toujours la perte des libertés et des franchises d'une ville. Charles-le-Bel priva, en 1522, les habitants de Laon, du droit de commune à cause d'un sacrilège commis dans leur église. Dans sa première croisade, en 1248, saint Louis, faisant construire un pont sur une rivière pour marcher contre les Sarrasins, fit faire, dit Joinville, deux beffrois qu'on appela chasteils. Froissard, parlant du siège de Tournay, en 1540, dit que les Flamands assaillirent ceux de Tournay et avoient fait nef sur l'Escaut, beffrois et atourneimens d'assaut. En un autre endroit, les Anglais qui étaient devant La Réole avoient fait charpenter des beffrois de gros meyrein à trois étages, et étant chacun beffroy sur quatre violes. Après la bataille de Cassel, en 1540, Philippe de Valois, entre les autres peines dont il châtia les habitants de la ville d'Ypres, fit dépendre la cloche qui pendait au beffroi.

BEGGARDS, secte de dévots ou d'illuminés, qui parut en France, en Italie et en Allemagne, sur la fin du 15^e siècle et au commencement du 14^e. En 1221, saint François ajouta à son ordre une branche nouvelle, composée de gens mariés, et leur donna une règle à peu près sen-

BEJAR, petite ville d'Espagne, dans la Vieille-Castille, avec titre de duché. C'est la *Pax Julia* des anciens. Bejar a été colonie romaine, et on voit encore aujourd'hui d'illustres monuments de son antiquité, comme des restes d'un aqueduc, des médailles, des inscriptions. Il y a des bains fort renommés. Bejar fut reprise sur les Maures l'an 1162.

BEJAUNE, jeune oiseau, jeune niais, nom qu'on donnait dans le moyen âge aux nouveaux étudiants de l'université. Ils avaient à leur tête un supérieur, appelé l'abbé des béjaunes. Le jour des Innocents, il montait sur un âne et conduisait ses béjaunes en procession par toute la ville. Le soir, il les rassemblait et faisait une aspergion très-abondante sur eux; ce que l'on appelait le baptême ou la purification des béjaunes. Cette burlesque cérémonie disparut vers la fin du 16^e siècle.

BÉJUDE (siège de), dans la Perse, par l'armée grecque, l'an 587 de notre ère. Cette place fut prise par la bravoure d'un soldat nommé Sapérius.

BELAIR (le général), est le fils d'un savant ingénieur qui fit les premières campagnes de la révolution comme général de brigade, et qui a publié depuis plusieurs ouvrages estimables sur l'art militaire, l'agronomie et l'économie politique. Il se montra digne d'un tel père et se couvrit de gloire dans la campagne d'Espagne de 1808 à 1814. En 1815, il fut l'un des premiers généraux qui se rangèrent sous les drapeaux de Napoléon dont il fit reconnaître l'autorité dans le département de Maine-et-Loire. En 1817, impliqué sans aucune preuve dans les événements de Lyon, il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de cette cour prévotale.

BELBEYS (combat et prise de), dans la Haute-Égypte, par le général Kléber, le 29 mars 1800.

BELCINAGE, île de la Seine qui avait, au 7^e siècle, 5,000 pas de long sur 1,500 de large, et sur laquelle il y avait un monastère. Elle a souvent paru et disparu; elle est entièrement submergée depuis 1631; son ancien nom était *Lotum*. La ville de Caudebec est bâtie près de l'emplacement de cette île.

BELEN, nom commun à un bourg, à un monastère et à un fort, en Portugal, près de Lisbonne. Le monastère a été bâti le premier, et a donné le nom à tout le reste. Le roi Emmanuel le fonda vers le commencement du 16^e siècle et le dédia à la Vierge. L'église est un vaste édifice, et fut destinée par Emmanuel à être le mausolée des rois et de la maison royale. On y voit un grand nombre de tombeaux des rois, des reines, des princes et des princesses.

BELFORT, ville de France, dans le département du Haut-Rhin, importante par ses fortifications et les grandes routes qui la traversent; l'ancienneté de Belfort est reconnue par plusieurs titres, notamment par celui de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, qui accorde, en 1507, à ses habitants, des privilèges considérables, en dédommagement de l'entretien qu'ils firent des fortifications de leur enceinte, et des fanaux répandus sur les montagnes voisines. Sa banlieue et 54 communes qui composaient son bailliage ont fait partie de l'apanage des archiducs d'Autriche jusqu'en 1632, où cette ville fut prise par le rhingrave Monloué, général suédois. L'année suivante, elle fut reprise par le duc de Fériat commandant des impériaux; mais en 1654 elle ouvrit ses portes au rhingrave, comme les autres villes de la Haute-Alsace, et les soldats qui la défendaient prirent parti dans les troupes suédoises. En 1636, le comte de la Suze, général français et gouverneur de Montbéliard, s'en empara pendant les guerres civiles; plus tard, ce gouver-

neur étant passé au service du prince de Condé et du comte d'Harcourt, le maréchal de La Ferté l'assiégea le 25 décembre 1645, et s'en rendit maître le 25 février de l'année suivante après un siège opiniâtre. Enfin, l'Alsace entière ayant été cédée au roi de France en 1648, par le traité de Munster, Louis XIV en fit don au cardinal de Mazarin et à ses successeurs, par lettre-patente du mois de décembre de la même année, ne s'en réservant que la souveraineté. Les héritiers de la maison Mazarin cédèrent à Louis XV, vers 1740, Belfort, moyennant une indemnité territoriale. Louis XIV fit augmenter la ville de moitié, et la fit envelopper, le 14 avril 1687, d'un corps de place régulier à tours bastionnées et contregardes, d'après le système de Vauban. Belfort soutenu, en 1814 et 1815, deux sièges mémorables contre les alliés.

BELGART (siège de), dans la Poméranie, par Boleslas II, roi de Pologne, qui la prit d'assaut en 1107.

BELGERN, ville d'Allemagne dans l'Haute-Saxe, près de Torgau, appartient d'abord à Henri-le-Jeune, margrave de Misnie, de 1105 à 1125, et fut ravagée par Virecht de Groisb vers 1200. Elle vint ensuite dans la dépendance de l'abbaye de Buchaw; puis elle retourna aux marquis de Misnie qui la cédèrent à l'abbaye de Wurzen. En 1459, elle fut brûlée par les Hussites, et en 1637 par les Suédois.

BELESME. V. ALENÇON.

BELGIOJOSO, *Belle-Joyeuse*, bourgade de Lombardie, près de Pavie, que Galéas II, duc de Milan, convertit en forteresse vers 1460; depuis la forteresse fit place à une maison de plaisance, où François 1^{er} passa la nuit la veille de la bataille de Pavie, 1525. Belgiojoso a donné son nom à une des plus anciennes et des plus illustres maisons d'Italie; elle possédait dans le moyen âge des terres considérables en Romagne, et même, à certaines époques, les villes de Ravenne, Imola, Faenza et Bologne. Après qu'elle eût été dépillée dans les guerres des Guelfes et des Gibelins, Albéric VIII, un des plus grands capitaines de son temps, obtint de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, le comté de Belgiojoso, et continua à porter le titre de comte de Barbiano. Antoine 1^{er}, comte de Barbiano et de Belgiojoso, fut élevé, en 1769, au rang de prince d'empire. Son fils, Albéric XII, mort en 1815, épousa l'héritière d'une branche de la maison d'Est. Le chef actuel de cette noble maison est le prince Émile, né en 1809, qui a succédé à son oncle paternel, le prince Albéric XII, marquis d'Est, mort en 1825. Il est marié depuis 1824 à Christine, marquise de Trivulce, née en 1808. Le prince a deux frères: Louis-Alidoso, né en 1801, et Antoine-Charles, né en 1804, chambellan de l'archiduc Reinier, vice-roi de Lombardie.

BELGIQUE, contrée de l'ancienne Gaule et de la France primitive, érigée depuis 1851 en royaume indépendant. Ce royaume est confiné au nord par la Hollande; à l'est, par les provinces rhénanes de la monarchie prussienne; au sud, par la France; à l'ouest, par le même état et la mer du Nord. La Belgique s'étend de 49° à 52° de latitude nord, et de 20° à 24° longitude (méridien de l'île de Fer). Elle est arrosée par la Meuse et l'Escaut. Elle possède un grand nombre de canaux et de chemins de fer. En ne tenant pas compte des Juifs qui ne forment qu'une très-petite fraction de sa population, on peut partager tous les habitants de la Belgique entre les deux souches suivantes: *souche germanique*, à laquelle appartiennent les *Belges* ou *Néerlandais*, qui parlent le flandrien, dialecte de la langue néerlandaise, et le très-petit nombre d'*Allemands* parlant allemand; *souche gréco-latine*, à laquelle appartiennent tous les *Wallons* ou *Belges*,

parlant le français-flamand et le flamand, deux dialectes de la langue française. La population totale du royaume s'élève à 4 millions d'âmes. Tous les cultes y sont professés librement. La presque totalité des habitants professe la religion catholique; une petite fraction seulement de la population est juive, et une encore plus petite est luthérienne; le gouvernement est constitutionnel; il y a deux chambres: celle des *sénateurs*, élective et nommée pour huit ans; et celle des *députés*, pour quatre ans. Le roi Léopold a institué, en 1832, un ordre qui porte son nom. Les armes de la Belgique sont le lion brabançon, et ses couleurs; le rouge, le jaune et le noir. Le royaume est divisé en neuf grands gouvernements: 1^o le Brabant, capitale *Bruxelles*; 2^o Anvers, *Anvers*; 3^o la Flandre orientale, *Gand*; 4^o la Flandre occidentale, *Bruges*; 5^o Hainaut, *Mons*; 6^o Namur, *Namur*; 7^o Liège, *Liège*; 8^o Limbourg, *Wasselt*; 9^o Luxembourg, *Arlon*. La Belgique entretient une armée régulière de 70,000 hommes; en temps de guerre, elle peut aisément mettre sous les armes 450,000 hommes. Le chiffre moyen de ses impôts est de 60 millions, et sa liste civile de 4 millions. Elle a plusieurs places fortes, telles qu'Anvers, Namur, Charleroy, Tournay, Gand, Liège, Mons et Huy; et parmi les places maritimes, Ostende et Nieuport. Le sol des provinces belges est d'une grande fertilité. Le blé, les pâturages, le tabac, le chanvre, et surtout le lin, y sont florissants. C'est d'ailleurs un pays de culture perfectionnée; les neuf onzièmes environ en sont cultivés. Elle a d'immenses houillères dans les provinces de Limbourg, de Liège, de Namur et du Hainaut. Le chiffre de ses exportations avec la France s'est élevé, en 1855, à 48 millions; celui des importations françaises à 51 millions, et celui des importations anglaises à 20 millions. Les événements qui l'ont séparée de la Hollande, loin d'avoir porté atteinte à son commerce et à son industrie renommés depuis longtemps, semblent avoir rendu l'un et l'autre plus florissants que jamais. Sous le rapport de l'instruction, la Belgique n'est pas moins avancée; elle a cinq universités, celle de Gand et de Liège, fondée dans le 15^e siècle; de Louvain, en 1425; de Bruxelles, en 1855, exclusivement catholique, en 1857; elle compte 5,586 écoles primaires, fréquentées par 555,422 enfants des deux sexes. Nous ne terminerons pas sans dire que la Belgique est liée avec la France par tous les étroits rapports qui constituent les familles et les nations, rapports que rien ne supplée, et que la séparation politique ne rompt point. Même berceau, même langue, même tradition, même génie, mêmes combats dans leur enfance et mêmes défaites. Aujourd'hui la Belgique est toute française. Langue nationale, code civil, système de poids, de mesures et de monnaies, régime gouvernemental, intérêts politiques, tout est commun entre elle et la France, dont la nature et la civilisation l'ont presque fait partie intégrante. Les dernières éminences des Vosges vont y mourir; nos plaines s'y prolongent; le cours de nos fleuves s'y continue et s'y termine. En même temps la Belgique vit de notre substance, de nos lois, de nos titres, du sang que nous avons versé pour elle sur les champs de bataille; elle est revenue au foyer de la famille où elle a passé 20 ans.

BELGIQUE ANCIENNE (circonscription et vicissitudes de la), sous les Romains.—*Belgique* est une dénomination créée par les Romains; mais le *Belgium* dont César parle, et qui ne désigne qu'un étroit canton entre l'Oise et la mer, est loin de comprendre tout le territoire habité par les Belges ou Belgs. Le territoire était compris entre la Seine et la Marne, les Vosges, le Rhin et l'Océan. Cette région, la plus septentrionale des

Gaules, avait encore, au temps de César, 58 avant J.-C., l'aspect sauvage et désordonné de la nature primitive: c'étaient de vastes plaines, comme les savanes d'Amérique, basses, marécageuses, enveloppées d'un ciel brumeux. A travers d'immenses forêts vierges coulaient de grands fleuves, souvent débordés; au centre, sur les deux rives de la Meuse, s'étendaient des forêts épaisses. Les Belges ou Belgs qui habitaient ces contrées formaient plusieurs nations ou tribus distinctes dont voici le dénombrement: 1^o les *Leuci*, au pied des Vosges (*Vosegi*); et sur les rives de la Moselle (*Mosella*). Ils passaient pour très-habiles à lancer l'épieu. 2^o Les *Mediomatrici*, au nord des *Leuci*, dont la capitale, *Durodorum* était devenue Metz. 3^o Les *Remi*, dont la métropole était *Durocortorum* (Reims). C'était une nation puissante, amie des Romains, et dévouée aux druides. Les *Catalauni*, habitants de Châlons-sur-Marne, et les *Carnutes*, peuple druidique du Chartrain, étaient clients des *Remi*. 4^o Les *Suessiones* (habitants de Soissons), frères et alliés des *Remi*, vivant avec eux sous des lois et des chefs communs. Ils possédaient sur les bords de l'*Oxona* (Aisne) douze villes, dont *Noriodunum* (Noyon) était la métropole. 50 ans avant l'invasion romaine, ils dominaient dans la Gaule du nord, sous la conduite de leur roi *Divitiacius*; ils avaient même passé en conquérants dans l'île de Bretagne. 5^o Les *Bellovaci*, capitale *Bellouacum* (Beauvais). Ils étaient puissants entre tous les Belges par la bravoure et le nombre de leurs guerriers, pouvant au besoin mettre 100,000 hommes sous les armes. 6^o Les *Catales* (pays de Caux), à l'embouchure de la Seine. 7^o Les *Ambiani*; ils avaient pour chef-lieu *Samaro-Brievæ*, Pont-sur-Somme, aujourd'hui Amiens. Ce canton de la Belgique et la cité des *Bellovaci* composaient le *Belgium* de César; 8^o Les *Atrebat*, capitale *Nemetacum*, aujourd'hui Arras. Ils étaient forts de 10,000 guerriers sur les bords de la mer. *Taxana* (Térouenne) et *Castellum* (Cassel) leur appartenait. Le territoire de *Bononia* (Bologne) depuis *Cesoriacum* était une annexe de celui des *Morini*, ainsi que le port *Huis* (Vitt-Sand), où César s'embarqua pour la Grande-Bretagne. 10^o Les *Menapii* (Gueledres), sur la rive gauche du Rhin. 11^o Les *Nervi* (peuple du Hainaut), sur les rives de l'Escaut et de la Sambre. C'était de toutes les nations belges la plus farouche, la plus redoutée, et celle dont la conquête coûta le plus d'efforts à César. Diverses tribus sur la côte, les *Centrons*, les *Grundes*, les *Levakes*, les *Gordunes*, étaient leurs tributaires ou leurs clients. 12^o Les *Eburoni* (Liège), clients des *Trevires*. 13^o Les *Trerires* (Trèves), à l'occident, dans les Ardennes, sur les rives de la Moselle, formaient une importante nation. Elle était renommée surtout pour sa cavalerie, la première des Gaules. Les *Trevires* excellaient à conduire le *corinn* ou conain, chariot de guerre des Gaulois. A ce dénombrement, il faut joindre une foule de tribus faibles et dépendantes, qui, avec un nom distinct, vivaient sous le patronage des puissantes nations que nous venons d'énumérer; elles appartenaient néanmoins pour la plupart à la grande famille belge. Ainsi le nom de Belges ou Belgs semble avoir été, comme celui de *Galls*, celui de *Teutons*, une dénomination générique embrassant plusieurs peuples frères, mais distincts. Les Belges étaient Gaulois, et, selon toute apparence, des *Kimris*. La population germanique était en minorité, fondue avec eux ou tributaire. Ils étaient, au témoignage de César, la plus brave des nations gauloises, mais aussi la plus farouche. Leur cavalerie était la meilleure, chevaux et cavaliers. La raison de supériorité de cette

nation, dit César, vient de l'éloignement où ils vivent de la province polie et civilisée, l'absence des marchands qui importent les germes de la civilisation et la proximité des Germains, qui les oblige à combattre sans cesse. Le moment vint pourtant où les Belges, attaqués dans leurs forêts par Jules-César, firent des choses pour l'histoire. L'an 58 avant J.-C., les Helvétiques étaient vaincus; Arioviste et ses Germains étaient vaincus; les Éduens, amis du peuple romain, étaient délivrés de tout danger; et cependant César ne ramenait point ses légions en Italie. Les Belges s'en alarmèrent, et dans une assemblée qu'ils tinrent à cet effet, une coalition générale fut résolue contre les Romains. Les Bellovaques promirent 60,000 hommes; les Suessions, 50,000; les Nerves, 50,000; les Atrebat, 15,000; les Ambiens, 10,000; les Velocasses et les Veromandins (habitants du Vermandois et du pays de Saint-Quentin), 10,000; les Aduatiques (Namur), 19,000; les Germains cis-rhéniens, Éburons, Pœmanes, etc., 40,000 : en tout 290,000 combattants. Les Bellovaques et les Suessions se disputèrent le commandement; les derniers l'emportèrent pour la sagesse et la vertu de Galba, leur chef. À la nouvelle de ces mouvements, César, résolu d'étonner les Belges par sa rapidité, se met en marche; les Rèmes, dans l'espoir d'établir à jamais leur prépondérance, s'attachent aux Romains, et leur restent fidèles jusqu'à la fin. Les confédérés, battus au bord de l'Aisne, et pressés d'aller défendre leurs foyers, se débàndèrent, et ce fut alors une déroute où les Belges périrent par milliers. Le territoire des Suessions fut envahi, et leur capitale, *Noviodunum*, se rendit. Le vainqueur, à la considération des Rèmes, qui intercédèrent pour leurs frères, se montra clément. Ce fut ensuite le tour des Bellovaques : *Gratuspandium* (Bratépense), leur chef-lieu, demanda grâce, et l'obtint à la prière des Éduens. Les Ambiens se soumièrent; mais les Nerves, barricadés dans leurs forêts, opposèrent une résistance désespérée : tirés dans leur forteresse d'Aduat, regardée comme imprenable, mais qui ne put résister à la tactique romaine. César, victorieux, fit vendre 55,000 Aduatiques. Cette première expédition fut faite 57 ans avant J.-C. Les Belges, d'abord étourdis de ces désastres si rapides, songèrent à reprendre les armes pendant que César était occupé dans la Gaule méridionale, la Bretagne et l'Armorique. Les deux chefs qu'ils se donnèrent furent le Tervère Induciomar et l'Éburon Ambiorix, homme prodigieusement actif, rusé, audacieux, indomptable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Mais l'insurrection éclata prématurément; César arrive; Ambiorix est battu, et la guerre, terminée 54 ans avant J.-C. Les Treviens se lèvent en masse une seconde fois sous le commandement d'Induciomar, et assiègent le camp de Labiénus; mais dans une sortie leur chef est tué et ils se dispersent. Le printemps suivant (53 ans avant J.-C.), César châtie rudement la Belgique et extermine les Éburons. Toutefois, Ambiorix trompe toutes les recherches, et arrive sain et sauf en Germanie. De là, chaque fois que la guerre se rallumait dans les Gaules, il revenait combattre les Romains. Tant de revers n'abattirent point les Belges; 52 ans avant J.-C. ils envoyèrent leur contingent à Vercingétorix; et, lorsque les Belges essayèrent encore une fois du champ de bataille, et Corréa, leur chef, se fit tuer en combattant. Puis, lorsque les autres Gaulois découragés eurent posé les armes, ils firent, eux, une guerre de partisans. Comme l'Atrebate, à la tête de quelques hordes germaniques, barcela les légions romaines. Puis, lorsque c'en fut fait

de l'indépendance gauloise, il alla vivre, ainsi qu'Ambiorix, dans la Germanie. Beaucoup de Belges y émigrèrent à leur suite. — Sous Auguste, 29 ans avant notre ère, le territoire des nations belges, pour la commodité de l'administration, fut divisé en deux provinces : la première et la seconde Belgique, *Belgica prima*, *secunda*. Le chef-lieu de la première était Trèves; celui de la seconde, Reims; elles ressortaient du préfet des Gaules. Les Belges, que Civilis tenta, vers l'an 50 de notre ère, de rendre à l'indépendance, partagèrent le sort des autres peuples attachés à la domination romaine.

BELGIQUE DU MOYEN-ÂGE (Vicissitudes de la). Au 5^e siècle, il se forme dans la Belgique une petite France, dont Tournay est la capitale. Sous les descendants de Clovis, 511-765, bien que les Francs se soient avancés victorieux jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, la Gaule entière n'est point France. La France d'alors commence au Rhin et finit à la Loire. Dès lors plus de Belgique; le nom même a disparu : c'est désormais la France, le royaume de Soissons, le royaume de Metz; plus tard, c'est l'Austrasie; et ensuite, quand l'empire de Charlemagne est démembré par les enfants de Louis-le-Débonnaire, l'an 845, le pays des Belges est enclavé dans l'immense royaume de Lothaire, la *Lotharingie*, ou Lorraine. Ses longs malheurs datent de la réunion de la Flandre et de l'Artois, [sous Charles-le-Chauve, en 860. Il n'y a plus de Belgique au moyen-âge; à la place, on trouve, au midi, la France; au nord, le Hainaut, le marquisat d'Anvers, la seigneurie de Malines, les communes de Liège, de Gand, la Flandre, le comté de Louvain, le comté de Luxembourg, le comté de Namur. (Voir ces noms.) Ces différents fiefs dont la Belgique se compose furent détachés de la France par l'œuvre de la féodalité, et depuis ce temps-là ils ont flotté à travers l'Europe de main en main, suivant la loi des héritages, la caprice des princesses à marier et le hasard des batailles, en 584. La maison de Bourgogne, et la maison d'Autriche, en 1477, toutes deux par alliance, les reçurent tour à tour en dot. Incorporés à l'Allemagne, ils passèrent avec l'empire sous la domination des Espagnols en 1506, Charles-Quint ayant succédé à son père, Philippe-le-Beau, dans tous ses états, de l'Espagne ils passèrent à l'Autriche en 1714; de l'Autriche ils passèrent à la France, en 1795, et de la France à la Hollande, en 1815; enfin, la Belgique, imitant notre exemple, proclama son indépendance le 20 septembre 1830. (V. l'article plus bas.)

BELGIQUE MODERNE ET ACTUELLE (Vicissitudes de la). Son histoire sous les ducs de Bourgogne est confondue avec celle de la Hollande. Ces deux états réunis, appelés depuis les Pays-Bas, se composaient de 17 provinces situées entre la France, l'Allemagne et l'Océan. C'étaient le duché de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et des Gueldres, le marquisat d'Anvers, les comtés de Flandre, de Hainaut, de Hollande et de Zélande, de Namur et de Zutphen, les seigneuries de Frise, de Malines, d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Groeningue. Elles s'étaient réservées leurs immunités et franchises et le droit de tenir des états. Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, ayant été tué devant Nancy, le 15 janvier 1477, *Adolphe de Clèves*, comte de Clèves, gouverna les Pays-Bas jusqu'au mariage de Marie de Bourgogne, fille et unique héritière de Charles-le-Téméraire, avec Maximilien d'Autriche; il fut célébré le 20 août 1477. Marie mourut à Bruges, d'une chute de cheval, le 27 mars 1482. Maximilien gouverna lui-même les provinces unies; mais étant retourné en Allemagne en 1485, pour s'y faire couronner roi des Romains, il nomma Engilbert, comte de Nassau,

gouverneur des Pays-Bas, fonctions qu'il ne remplit que jusqu'au retour de Maximilien, en 1486. Dans un nouveau voyage que ce prince fit en Allemagne, en 1489, il nomma, pour gouverner en son absence, Albert, duc de Saxe, qui se démit de cette charge en 1494, lorsque Philippe-le-Beau, fils et héritier de Marie, eut atteint l'âge de 17 ans. Philippe-le-Beau ayant épousé Jeanne-la-Folle, fille de Ferdinand-le-Catholique et d'Isabelle, partit pour l'Espagne en 1503, et nomma gouverneur des Pays-Bas Guillaume de Croi, marquis d'Arschot. Philippe-le-Beau mourut en 1506, laissant ses états à son fils, Charles, depuis roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, né à Gand en 1500. Pendant la minorité de ce prince, Marguerite d'Autriche, sa tante, fut désignée en 1507, par son père, l'empereur Maximilien, pour administrer les Pays-Bas. Femme d'un esprit supérieur, elle les gouverna jusqu'à sa mort, en 1530, avec autant d'habileté que de douceur. Charles, comte de Lalaing, remplit l'interim jusqu'en 1531. Cette année-là, Charles-Quint revint dans le Brabant, qu'il avait quitté depuis 1517, et choisit sa sœur Marie, veuve de Louis II, roi de Hongrie, pour remplacer leur tante Marguerite. Elle publia en 1533 un décret terrible contre les anabaptistes qui multipliaient leurs prosélytes dans les Provinces-Unies; elle prit après un long siège, en 1536, Munster, où s'était enfermé Jean de Leydent, fit périr dans les plus affreux supplices ce sectaire qui s'intitulait roi de la nouvelle Jérusalem. En 1540, la ville de Gand s'étant soulevée au sujet d'un impôt établi par la régente, Charles-Quint vint en personne d'Espagne, et non content de supprimer les privilèges de ses habitants, il contraignit leurs chefs à lui demander pardon à genoux, la corde au cou. L'empereur fit venir en 1549, d'Espagne dans les Pays-Bas, son fils Philippe, qui, accompagné de sa tante, visita toutes les provinces où il fut reçu avec la plus grande pompe. Mais sa hauteur repoussante lui aliéna dès lors le cœur des Flamands. Charles-Quint, après avoir confirmé la gouvernance dans ses charges, dont elle voulait se démettre, réunit par un édit, les 17 provinces des Pays-Bas. Ce prince, dans la grande assemblée de Bruxelles, tenue en 1553, résigna ses états héréditaires à Philippe, et alla s'envelir dans une retraite où il fut accompagné par ses deux sœurs, Marie et Éléonore, veuve de François premier. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, dépossédé de ses états par les Français, fut nommé gouverneur des Pays-Bas, après la démission de Marie, en 1555. Il remporta sur les Français la célèbre victoire de Saint-Quentin, en 1557; le comte d'Egmont, en 1558, en remporta une seconde à Gravelines sur le maréchal de Termes. Le duc de Savoie ayant recouvré son duché après la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559, remit son gouvernement au roi Philippe II qui, se trouvant en Flandre, lui substitua Marguerite II, sa sœur, fille naturelle de Charles-Quint et veuve en secondes noces d'Octave Farnèse, duc de Parme. Il lui donna pour ministre dirigeant le cardinal de Grandvelle. La duchesse établit sa résidence à Bruxelles; elle renouvela d'abord les édits sanglants de Charles-Quint contre les protestants, et établit un tribunal d'inquisition, qui, d'après l'approbation du pape Paul IV, créa 12 nouveaux évêchés, lesquels, ajoutés aux cinq anciens, formaient le nombre de 17; et de ceux-ci trois furent érigés en sièges métropolitains: Cambrai, Ulrecht et Malines. Le cardinal Grandvelle prit possession de ce dernier en 1661. Philippe II, qui s'embarqua pour l'Espagne en 1559, laissait les Provinces-Unies dans la plus grande agitation. L'excès de sévérité de Grandvelle contre les protestants menaçait de provoquer une révolution prochaine. Philippe II, sur les pressantes instances

de sa sœur, le rappela; mais en 1566, la publication du concile de Trente fit naître de nouveaux troubles. Une confédération, ayant à sa tête le prince d'Orange, se forma à Bruxelles. Ses membres adoptèrent le nom de *Gueux*, qui leur avait été donné par leurs adversaires. En 1566, le fameux duc d'Albe arriva à Bruxelles avec le titre de généralissime; l'établissement du *sévére Tribunal des troubles* fut son premier acte. Marguerite, se voyant sans autorité, abdiqua la même année, et partit pour l'Italie. En 1567, le duc d'Albe, par haine pour le prince d'Orange, fait enlever son fils aîné, Philippe-Guillaume, âgé de 15 ans, qui étudiait à Louvain, et le fait conduire en Espagne où il resta prisonnier pendant 28 ans. La même année il fit arrêter à Gand les comtes d'Egmont et de Horn, dont les liaisons avec le prince d'Orange lui étaient suspectes, et les fit amener à Bruxelles, où ils furent décapités le 5 juin. Le prince d'Orange leva alors l'étendard de la révolte. Mais le duc d'Albe triompha de ses premiers efforts. 8000 artisans brabançons émigrent en Angleterre, où ils apportent l'art des manufactures de drap de laine. L'établissement de l'impôt du dixième met le comble à l'exaspération des Belges et des Hollandais contre le féroce vice-roi. Les villes se donnent à l'envi à Guillaume; mais la fortune ne sourit pas d'abord aux insurgés. Frémée, fils aîné du duc d'Albe, s'étant rendu maître de Naerden et de Harlem, en extermina tous les habitants. Une victoire nouvelle remportée en 1575 sur le duc, à la suite d'autres avantages considérables des confédérés, déterminait Philippe II à le rappeler. Il part en se vantant d'avoir fait périr par la main des bourreaux 18,600 insurgés, et laisse un monument de son orgueil que son successeur fit détruire. C'était une statue de bronze qu'il s'était érigée lui-même dans la citadelle d'Anvers. Elle le représentait armé de toutes pièces, la tête nue, tenant d'une main le bâton de commandant, étendant l'autre sur la ville comme pour la menacer. Sous ses pieds était l'image de la rébellion et de l'hérésie, accompagnée de divers symboles; la base était revêtue d'une pompeuse inscription latine en lettres initiales. — Don Louis de Requesens de Cúmbiga, successeur du duc d'Albe, arriva à Bruxelles le 17 novembre 1575, et y mourut le 5 mars 1576, des chagrins de n'avoir pu, par les moyens de la douceur et de la persuasion, concilier les partis. Les Pays-Bas se trouvant alors sans chefs, on vit trois partis s'y former: celui du prince d'Orange, qui avait tout espoir dans la Hollande et dans la Zélande (c'était le parti des insurgés); celui des Belges irrités de la suppression de leurs privilèges, il (dominait dans le conseil d'état); et celui des Espagnols qui, étant tous soldats et n'étant point payés, se choisirent un général, et exercèrent toutes sortes de brigandages. — Don Juan d'Autriche, frère naturel de Philippe II, célèbre par la grande victoire qu'il avait remportée à Lépante, sur les Turcs, en 1572, et par la paix de Tunis en 1573, est donné pour successeur à Requesens en 1576. Le monarque lui avait donné plein pouvoir de traiter avec le Pays-Bas, sous deux conditions: la 1^{re}, qu'on n'y souffrirait que la religion catholique; la 2^e, qu'on n'y mettrait d'y maintenir la souveraineté des dispositions pacifiques; rend publiques, à son arrivée, ces dispositions pacifiques, mais on apprend en même temps le sac d'Anvers par les Espagnols, le 4 novembre. Aussitôt, le 8 du même mois, est signé, à Gand, un traité d'alliance offensive et défensive entre les commissaires du prince d'Orange et ceux nommés par les provinces belges, dont la base fondamentale était l'expulsion des Espagnols. Ce traité est connu sous le nom de Pacification de Gand. L'université de Louvain l'approuva, et don Juan lui-même y accéda. Mais

il retient à son service, sous divers prétextes, les troupes espagnoles. Ainsi la guerre civile continua. En 1577, des seigneurs jaloux de l'influence souveraine du prince d'Orange, appellent d'Allemagne, pour le contrebalancer, l'archiduc Mathias. Mais Guillaume, plus adroit que lui, ne lui laisse que les fonctions de lieutenant; ce qui fait appeler Mathias, par les Espagnols, *greffier du prince d'Orange*. En 1578, don Juan, renforcé par des *condottiere* français et par des troupes italiennes et espagnoles que lui avait amenées Alexandre Farnèse, prince de Parme, défait l'armée des insurgés à Gembloux, et se rend maître de plusieurs places. Mais une fièvre maligne l'emporta à la fin de cette année dans son camp près de Namur. — Alexandre Farnèse, prince de Parme, remplace, dans le gouvernement des Pays-Bas, don Juan, son oncle, qui l'avait désigné lui-même pour son successeur, dans ses derniers moments. Fier de la victoire qu'il avait remportée avec don Juan sur les Turcs, à Lépante, en 1572, il fit mettre sur ses étendards cette inscription fastueuse : *In hoc signo vici Turcos, in hoc vincam hæreticos*, et n'oublia rien pour la justifier. Grand capitaine et profond politique, il débuta par plusieurs conquêtes les armes à la main, et en fit de plus importantes par la voie de la persuasion en détachant de la confédération la plupart des provinces belges. Le 20 janvier 1578, les états convoqués à Utrecht dressent le fameux acte nommé l'Union d'Utrecht, qu'on regarde comme le fondement de la république des Provinces-Unies; ils nomment Guillaume, prince d'Orange, *statthouder* ou gouverneur général, titre qui lui avait été déjà conféré depuis 20 ans par la Hollande et la Zélande. En outre, Guillaume est nommé généralissime des troupes de la confédération. Le roi d'Espagne met sa tête à prix par un manifeste du 15 mars 1580; Guillaume y répond par un acte qui augmente le nombre de ses partisans. Ses états assemblés en 1581, à La Haye, renouent solennellement le 26 juillet à l'obéissance du roi d'Espagne et le déclarent déchu de toute autorité dans le Pays-Bas. Le prince d'Orange appelle à son secours François de Valois, duc d'Anjou, et frère du roi Henri III, lequel va délivrer Cambrai, que le prince de Parme tenait assiégé depuis un an. De là il passe en Angleterre dans l'espérance d'y épouser la reine Elisabeth. Dupé par cette princesse, il la quitte, et ayant abordé le 10 février 1582 à Flessingue, il est inauguré duc de Brabant à Anvers; puis, comte de Flandre, à Bruges. Mais en 1585, ayant voulu se rendre maître absolu d'Anvers malgré les états, il retourne en France et renonce aux Pays-Bas; le prince de Parme continue ses conquêtes. En 1584, il se rend maître d'Ypres et de Bruges; le prince d'Orange se préparait à le repousser lorsqu'il fut assassiné en 1584 à l'âge de 52 ans, le 10 juillet, de trois coups de pistolet, à Delft, par Balthazar Gérard, novice jésuite de la Franche-Comté. Son fils, Maurice, lui succède à l'âge de 18 ans dans la confiance des états-généraux, sans aucun titre et sans aucun pouvoir déterminé. Gand se rend au prince de Parme le 8 septembre 1584. Sa soumission entraîne celle de toute la Flandre, à l'exception d'Ostende et de l'Ecluse. Anvers capitule le 17 août 1585, au bout d'un an de siège, après avoir vu Bruxelles, Malines et d'autres villes rentrer sous l'obéissance des Espagnols. L'arrivée du comte de Leycester, envoyé par la reine Elisabeth au secours des insurgés, en 1585, ne rétablit point leurs affaires; il retourna en Angleterre à la fin de 1586. Maurice, dont les absences frisaient les armes, soumet plusieurs places et entre autres Nimègue, dans les années 1590 et 1591. La mort de son formidable rival, survenue à Arras, le 5 décembre 1592, laisse un libre champ aux projets et à la valeur de Mau-

rice. — Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, succède au duc de Parme qui l'avait désigné lui-même; mais Philippe II lui adjoint le comte de Fuentes et don Estavan Ibera, qui partagent l'autorité avec lui. Il fut révoqué en 1594 et remplacé par l'archiduc Ernest, frère de l'empereur Rodolphe, qui mourut de débâches à 41 ans, à Bruxelles, en 1595. Les provinces belges avaient, depuis 10 ans, séparé définitivement leur cause de celle des Hollandais; elles restèrent paisibles sous la domination espagnole. Maurice prend Groeninge en 1594; depuis cette époque, le territoire de la Hollande est demeuré, à peu d'accroissement près, le même qu'il a été jusqu'en 1815. — Le comte de Fuentes, successeur de l'archiduc, mécontente la noblesse brabançonne en l'excluant de son conseil pour n'y admettre que des Espagnols. Il est rappelé en 1596. — L'archiduc Albert, d'Autriche, d'abord cardinal et archevêque de Tolède, vice-roi de Portugal, nommé par Philippe II pour successeur du comte de Fuentes, arrive à Bruxelles en 1596, ramenant avec lui, dans le but de gagner les Hollandais, Philippe-Guillaume, comte de Buren, fils aîné de Guillaume, prince d'Orange, et depuis 28 ans prisonnier en Espagne. Voyant qu'il était suspect aux Espagnols à cause de sa naissance, et aux Hollandais à cause du catholicisme qu'il professait, il prend le parti de la neutralité, et meurt dans l'obscurité. Immédiatement après la paix de Vervins, conclue entre la France et l'Espagne, le 2 mai 1598, le roi Philippe II transporta à sa fille chérie, l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, alors âgée de 52 ans, par lettres datées de Madrid, la souveraineté des Pays-Bas, du comté de Charollais et de la Franche-Comté, ne se réservant que la suzeraineté de ces provinces, et annonça en même temps le mariage projeté de cette princesse avec l'archiduc Albert. La mort de Philippe II, survenue en 1598, n'empêcha point le mariage de s'accomplir en 1599 à Valence. A cette époque, l'amiral Mendoza faisait quelques progrès sur les frontières de la Hollande; mais ils furent bientôt arrêtés par les savantes manœuvres du prince Maurice. L'archiduc Albert étant revenu avec son épouse à Bruxelles, en 1599, fait faire aux états-généraux des propositions de paix qui sont rejetées. La guerre recommence avec une nouvelle fureur de part et d'autre. Les armateurs de Nieupoort et d'Ostende portent la désolation dans les Provinces-Unies par leurs courses. L'infatigable Maurice, avec une flotte immense, va faire le siège de Nieupoort en 1600; l'archiduc Albert vole au secours de la place, et emporte d'abord un avantage sur les Hollandais; mais le soir même il est mis en déroute avec une perte de 6,000 hommes, de son artillerie et de ses drapeaux. Mendoza tombe au pouvoir de l'ennemi qui le garde prisonnier pendant deux ans. Maurice n'en fut pas moins forcé de lever le siège de Nieupoort. Albert, à la sollicitation des Flamands, en 1601, entreprend le siège d'Ostende. Toute l'Europe, en quelque sorte, prend part à cette expédition: l'Italie, l'Espagne et la Flandre pour l'archiduc; la France, l'Angleterre et l'Allemagne pour la Hollande. Pendant ce siège mémorable, Maurice s'empare de Grave en 1602 et 1603, remporte une victoire navale, en vue d'Ostende, où périt Frédéric Spinola, général des Espagnols. Ambroise, son frère, le remplace. Ce grand capitaine a la gloire de prendre Ostende, le 19 septembre 1604, après un siège de 5 ans et 5 mois, où les Espagnols perdirent 80,000 hommes et les Hollandais 60,000. Maurice se dédommagea de cette perte par la prise de l'île de Coxie et de l'Ecluse. Les troupes espagnoles se révoltèrent faute de paie. L'archiduc, obligé de composer avec les révoltés, leur livre des otages, une place et de l'argent. Une trêve de 12 ans est signée à La Haye, le 9 avril 1609, entre les

parties belligérantes et malgré les obstacles qu'y apportait le prince Maurice, par la médiation de Henri IV que représentait le président Jeannin. Spinola était le plénipotentiaire de l'archiduc et Barnevelt, celui de la Hollande. L'indépendance de cette république y fut formellement reconnue ainsi que son droit de commercer dans les deux Indes. Cette trêve était expirée le 10 avril 1621; l'archiduc Albert fit d'inutiles efforts pour la proroger. On se prépara à la guerre de part et d'autre; la mort enleva l'archiduc le 15 juillet de la même année; mais sa veuve, quoiqu'elle eût pris le voile sacré, tint avec vigueur les rênes de l'administration. Spinola qui la secondait parfaitement, s'empara aussitôt du château de Reidde, et, en 1622, de la ville de Juliers. Don Louis de Velasco investit Berg-op-Zoom. Maurice et Spinola s'approchent de la place, l'un pour la délivrer, l'autre pour la forcer. Le siège en est levé après plusieurs assauts meurtriers. En 1624, Spinola entreprend le siège de Bréda; Maurice meurt en 1625, à l'âge de 58 ans, de chagrin d'avoir échoué dans une tentative sur Anvers; son frère, Frédéric-Henri, lui succède dans le stathouderat. Bréda capitule en 1625; Spinola est rappelé par la cour d'Espagne en 1628; cet acte impolitique décide Frédéric-Henri à faire le siège de Bois-le-Duc, l'une des plus fortes places du Brabant. Il s'en rend maître malgré les efforts réunis de trois armées, commandées, la première, par Henri de Berg; la seconde, par Ernest, comte de Montécuculli, et la troisième par Jean de Nassau; le grand Turenne fit ses premières armes à ce siège mémorable. En 1631, il bat la flotte de l'archiduchesse Isabelle, en face de Berg-op-Zoom; lui fait perdre 76 vaisseaux et 4,000 hommes. Il ne se sauve que 11 personnes au nombre desquelles étaient le commandant Jean de Nassau et un capucin. Cette victoire est suivie de la prise de Venloo et de Ruremonde. En 1632, Frédéric-Henri vient mettre le siège devant Maëstricht, dont les Espagnols avaient considérablement augmenté les fortifications depuis qu'en 1619 ils avaient repris cette place. Les braves de diverses nations se rendirent au camp du stathouder pour se former aux armes sous ce grand capitaine. Les Espagnols de leur côté envoyèrent trois armées au secours des assiégés; mais rien ne put résister à la valeur et à la tactique de Frédéric-Henri, à qui Maëstricht ouvrit ses portes le 25 août, après deux mois et douze jours de tranchée ouverte. En 1635, les provinces belges perdirent leur gouvernante, l'archiduchesse infante Isabelle-Claire-Eugénie, à l'âge de 67 ans; elle fut inhumée auprès de son mari à Sainte-Gudule de Bruxelles, et fut vivement regrettée pour sa douceur et ses grandes qualités. — *Don Ferdinand d'Espagne*, cardinal-infant, archevêque de Tolède, fut nommé, et 1635, par le roi Philippe IV, son frère, gouverneur des provinces belges. Il était alors en Italie et n'arriva à Bruxelles qu'en novembre 1634. Don Francisco de Moncada, qui avait gouverné pendant son absence, meurt en 1635. Cette année, une ligue offensive fut signée à Paris entre la France et la Hollande contre l'Espagne. Les Français, sous les ordres du maréchal de Brézé, battent le cardinal-infant et se joignent au prince d'Orange pour faire le siège de Tirlemont dans le Brabant. La place est emportée d'assaut; Bréda tombe au pouvoir des Hollandais en 1637. Martin Tromp, amiral hollandais, bat sur mer, dans deux circonstances, en 1639, la flotte espagnole commandée par l'amiral Oquindo. Il la détruit dans le dernier combat appelé des Dunes. Le cardinal meurt à Bruxelles en 1641. — *Don Francisco de Mello*, marquis de Tex, lui succède dans son gouvernement; il est battu, en 1643, à Rocroi, par le jeune

duc d'Enghien, depuis le grand Condé. Le prince d'Orange s'empare, en 1644, du Pas-de-Gand et de l'importante place de Hulst, quoique les états-généraux, alarmés de son ambition, lui eussent refusé une augmentation de troupes. — *Don Emmanuel de Moura Cortareal*, marquis de Castel-Rodrigo, succède à Francisco de Mello en 1644, et administre les provinces belges jusqu'en 1647 qu'il est rappelé; il est remplacé par l'archiduc Léopold-Guillaume, fils de l'empereur Ferdinand II, lequel administre la Belgique jusqu'en 1656 qu'il est rappelé. Ce fut sous son gouvernement qu'eut lieu, en 1648, la paix de Munster ou de Westphalie qui mit fin à la guerre qui durait depuis 80 ans entre l'Espagne et la Hollande. Philippe IV y renonça pour lui et ses successeurs à tous droits sur les Provinces-Unies qu'il reconnut pour états souverains et libres. La guerre n'en continua pas moins entre l'Espagne et la France, et la Belgique en fut nécessairement le théâtre et la victime. Le grand Condé, abandonnant sa patrie par haine pour le cardinal Mazarin, vint se joindre au comte de Fuensaldagne, général des Espagnols en Flandre; mais la France opposa au prince déserteur un autre héros dans la personne du grand Turenne; la guerre se fit entre ces deux grands capitaines avec des succès variés, et ne fut terminée qu'en 1659, par la paix des Pyrénées. — *Don Juan d'Autriche*, fils naturel de Philippe IV, et le seul homme capable de rétablir les affaires de l'Espagne, avait succédé à l'archiduc Léopold-Guillaume en 1656; il fut rappelé en 1659, et laissa pour successeur *don Louis de Benavides-Carillo*, marquis de Fromata, rappelé en 1664; celui-ci eut pour successeur de 1664 à 1668, *don Francisco de Moura Cortareal*, marquis de Castel-Rodrigo. Louis XIV, après la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, fit valoir, les armes à la main, les droits de la reine son épouse, sur les duchés de Limbourg et de Luxembourg. Tout plie devant son armée forte de 55,000 hommes. Charleroi se rend le 2 juin; Berg-Saint-Vinock, le 6; Furnes, le 12; Ath, le 18; Tournai, le 26; Douai, le 6 juillet; Courtrai, le 18; Oudenarde, le 31; Alost, le 1^{er} août; Lille, le 27; enfin cette campagne, véritable voyage, se termina par la défaite du comte de Marsin et du prince de Ligne qui, étant venus au secours de Lille, furent battus le 31; ils perdirent 5,000 hommes, 1,500 chevaux et une quantité de drapeaux. Le théâtre de la guerre fut transporté, en 1668, dans la Franche-Comté; et le 2 mai de la même année, l'Espagne fut réduite à signer le traité d'Aix-la-Chapelle qui conservait au roi de France ses conquêtes en Flandre. — *Don Fernandes de Velasco*, duc de Feria, connétable de Castille, gouverna les provinces belges depuis 1668 jusqu'en 1670; le comte de Montérie, de 1670 à 1675; le duc de Villahermosa, de 1675 à 1677; *Alexandre Farnèse*, prince de Parme, de 1678 à 1682; le marquis del Carello, 1682 à 1685; le marquis de Castelnago, de 1685 à 1692. Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, comte palatin du Rhin, de 1692 à 1701; il part de Bruxelles pour l'Allemagne, en 1701, laissant gouverner en son absence, *don Isidore de la Cuera*, marquis de Bedmar; mais, en 1702, l'électeur de Bavière est nommé vicaire-général des Pays-Bas par le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, et retourne à Bruxelles le 1^{er} octobre 1704. Avant cette fameuse guerre de la succession, la Belgique avait été encore le principal théâtre des opérations militaires de Louis XIV contre la Hollande; car l'empereur d'Allemagne, alarmé de la rapidité des conquêtes de ce grand prince, s'était ligué, à la fin de 1672, avec l'Espagne et l'électeur de Brandebourg pour secourir la Hollande. En 1675, le comte d'Estrades prend Liège; le marquis de Rochefort, Hui; le duc d'Enghien, Lin-

bourg ; en 1676, le duc d'Orléans s'empare de Bouchain ; le duc d'Humières, d'Aires ; le maréchal de Schomberg fait lever le siège de Maëstricht au prince d'Orange ; en 1677, Louis XIV en personne emporte d'assaut Valenciennes, réduit Cambrai et St-Omer à capituler ; le duc d'Orléans gagne la bataille de Cassel sur le prince d'Orange ; en 1678, Louis XIV en personne, s'empare de Gand et d'Ypres. La paix de Nimègue, conclue la même année entre la France et la Hollande, et à laquelle adhèrent l'Espagne et l'Empire, sous la médiation de l'Angleterre, mit fin aux hostilités. En 1685, le maréchal d'Humières se rend maître de Courtrai, en représailles des hostilités commencées par le gouverneur des Pays-Bas espagnols. La fameuse ligue d'Augshbourg, signée le 6 juillet 1686, entre presque tous les princes de l'Europe contre Louis XIV, rallume un incendie dont les provinces belges furent encore les victimes. Le maréchal d'Humières subit un échec à Valcourt en 1689 ; mais dans la campagne de 1690, la France prit une éclatante revanche. Le maréchal de Luxembourg gagna la bataille de Fleurus sur le prince de Waldeck. En 1691, le même général est vainqueur au combat de Luze, et le roi s'empare de Mons. En 1692, Louis XIV fait en personne le siège de Namur, qui se rend après 8 jours de tranchée, à la vue de 100,000 hommes commandés par le prince d'Orange et le duc de Bavière. Luxembourg gagne la bataille de Steinkerke ; en 1693, le maréchal de Boufflers emporte la bataille de Nerwinde, et emporte Charleroi ; en 1695, la France qui venait de perdre son grand capitaine, le maréchal de Luxembourg, n'éprouve que des revers en Belgique ; le prince d'Orange s'empare de Namur ; le maréchal de Villeroi, par représailles, bombarde Bruxelles qu'il ne peut prendre. En 1697, il ne se passe aucun événement considérable ; en 1697, le maréchal Catinat prend la ville d'Alth ; la même année, la paix fut signée à Riswick, près de La Haye, sous la médiation de Charles XI, roi de Suède, entre la France d'une part, l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande de l'autre. L'an 1700, en terminant le 17^e siècle, donne ouverture à une révolution qui change presque entièrement la face de l'Europe ; Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du grand dauphin, est institué héritier de toute la monarchie espagnole, le 2 octobre, par Charles II, qui meurt le 1^{er} novembre suivant. Louis XIV accepte le 6, le testament pour son petit-fils qui est proclamé à Madrid le 24 du même mois. L'année 1701 fut le commencement de cette longue guerre où Louis XIV eut à lutter contre presque toute l'Europe. Les provinces belges y prirent nécessairement une part active. Une coalition appelée la Grande-Alliance, est conclue à La Haye par Guillaume III, roi d'Angleterre, le 7 septembre 1701 ; mais cet implacable adversaire du grand roi meurt l'année suivante d'une chute de cheval. En 1702, malgré un succès du duc de Bourgogne près de Nimègue, les alliés se rendent maître de Venloo, de Rubemond et de Liège. En 1703, Huil, Gueldre et Limbourg ouvrent leurs portes à Marlborough ; ces désastres furent à peine compensés par la victoire d'Ekeren dans le Brabant, remportée par le maréchal de Boufflers sur le baron d'Opdam, général des alliés. En 1706, Marlborough, après avoir gagné la bataille de Ramillies sur l'incapable Villeroi, se rend maître de Bruxelles, Louvain, Bruges, Ostende, Menin, Ath, etc. ; les Français reculent jusqu'à Lille. En 1708, le duc de Bourgogne, ayant pour le diriger le duc de Vendôme, commande en Flandre ; il entre à Gand et à Bruges ; mais le prince Eugène et Marlborough battent les Français à Oudenarde et investissent Lille, vaillamment défendue par Boufflers qui est

obligée d'accepter une capitulation honorable. Gand se rend aux vainqueurs. Il ne reste plus aux Espagnols dans la Belgique que Nieuport, Mons et Luxembourg. En 1709, les alliés se rendent maîtres de Tournai, et gagnent sur Villars la meurtrière bataille de Malplaquet entre Mons et Blavai ; la première de ces villes se rend aux vainqueurs. En 1710, le prince Eugène prend Douai, Béthune, Aire et St-Vincent. La campagne de 1711 fut plus heureuse pour les Français ; le comte de Gassion bat les alliés entre Ardes et Douai ; le maréchal de Montesquiou emporte d'assaut le fort d'Aileux ; Villars fait subir de nombreux échecs aux ennemis, mais il ne peut empêcher la prise de Bouchain, dernier exploit de Marlborough. L'année 1712, met le comble à la gloire de Villars, il gagne l'importante bataille de Denain sur le prince Eugène. Cette victoire est suivie de la prise de quantité de places : Mortagne, St-Amand, Marchiennes, Douai, le Quesnoy et de Bouchain ; les alliés perdent tous les fruits de leurs conquêtes de six ans. En 1715, le 11 avril, la paix est signée à Utrecht avec l'Angleterre, le Portugal, la Prusse et la Hollande ; l'empereur refuse d'y adhérer et continue la guerre qui n'est terminée que par le traité de Rastadt, conclu le 6 mars 1714. En 1706, la Belgique étant tombée presque tout entière au pouvoir des alliés, on établit à Bruxelles, par ordre de la reine d'Angleterre et de la Hollande, au nom du prétendu roi d'Espagne, Charles III, un conseil-d'état composé de l'archevêque de Malines, du duc d'Arenberg, du comte d'Ursel et d'autres seigneurs brabançons dévoués à l'Autriche. En 1710, l'archiduc Charles se fit reconnaître roi d'Espagne à Madrid, sous le nom de Charles III, et fut élu empereur en 1711, à Ratisbonne, sous le nom de Charles VI. L'Angleterre et la Hollande avaient toujours à Bruxelles leurs députés qui formaient un conseil appelé conférence. Ces députés voulurent obliger le conseil-d'état à signer la subordination aux puissances maritimes ; mais les conseillers le refusèrent, et sur leur refus, les députés établirent un nouveau conseil-d'état. Après la paix de Rastadt, en 1714, le comte de Koenigseck fut envoyé pour régler les affaires de la Belgique, et à la suite de plusieurs conférences tenues à Avers entre les députés de Hollande, d'Angleterre et de l'empereur, on conclut, le 15 novembre 1715, ce fameux traité des Barrières si humiliant pour la Belgique. Elle fut cédée à l'empire d'Allemagne. La Hollande exigea, pour lui servir de barrière contre la France, plusieurs places qui lui furent remises. Ce funeste traité réveilla parmi les Belges un vif sentiment de nationalité et une haine profonde contre les Hollandais et les Autrichiens, leurs communs oppresseurs. En 1717, le mécontentement universel éclata à Bruxelles par une insurrection qui fut réprimée aussitôt par le marquis de Prie, que le prince Eugène, nommé en 1710 gouverneur-général de la Belgique, en remplacement du comte de Koenigseck, avait nommé pour gouverner en son absence. Le patriote Anneissens, chef de l'insurrection, eut la tête tranchée, et fut regardé comme un martyr de la liberté. En 1719, il y eut des démêlés entre la Hollande et l'Autriche au sujet de la compagnie d'Ostende, établie en 1718, sous l'autorité impériale. La France, l'Espagne et l'Angleterre prirent part à la querelle, et Charles VI fit la paix de Vienne avec la Hollande en 1721, et abandonna la compagnie qui tomba en 1751 ; en 1725, il fit adopter par les Belges la Pragmatique, réglement par lequel il appelait à lui succéder sa fille aînée à défaut d'enfants mâles. Le prince Eugène donna sa démission en 1724, et l'empereur nomma, le 7 janvier 1725, gouvernante des Pays-Bas, sa sœur l'archiduchesse Marie-Elisabeth. Le comte de Dann exerça par interim les

fonctions de gouverneur jusqu'à l'arrivée de la princesse, qui mourut à Bruxelles en 1741. La Belgique fut obligée de fournir des subsides et des hommes pour la guerre de Turquie de 1757 à 1759, guerre terminée par le traité désavantageux de Belgrade en 1739. Le comte de *Harrach-Rohrau*, principal ministre de la défunte archiduchesse, Marie-Elisabeth, remplit par interim les fonctions de gouverneur de la Belgique, de 1744 à 1746. Il fut remplacé par l'archiduchesse *Marie-Anne*, fille de l'empereur Charles VI, et femme de Charles-Alexandre, prince de Lorraine; elle mourut le 16 décembre 1744, et le prince son époux conserva le gouvernement jusqu'à son décès, arrivé en 1780. La Belgique souffrit beaucoup de la guerre de la succession d'Autriche, qui commença en 1740 et ne fut terminée qu'en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle. La France se déclara pour l'électeur de Bavière contre l'archiduchesse Marie-Thérèse. Louis XV, en 1744, se met lui-même à la tête de l'armée de Flandres; prend Menin, Ypres et Furnes. Le maréchal de Saxe tient en respect l'armée ennemie fort supérieure en nombre; en 1745, il gagne sur les alliés, commandés par le duc de Cumberland, la célèbre bataille de Fontenoy; Tournay, Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport et Ath, se rendent aux Français. En 1746, Bruxelles, Louvain, Anvers et sa citadelle, Mons, Charleroi, St-Gruelin, Huy et Namur, sont réduits à suivre le même exemple; cette glorieuse campagne est terminée par la bataille de Rocoux, gagnée par le maréchal de Saxe sur les alliés, le 11 octobre. En 1747, le même général, chargé de la direction de la campagne, menace la Hollande d'une invasion; Lowendal, son digne émule, prend d'assaut, au bout de deux mois de tranchée Berg-op-Zoom, place devant laquelle avait échoué le duc de Parme en 1588, et le marquis de Spinola en 1622. En 1748, Maëstricht se rend au comte de Saxe; cette prise mit fin à la guerre. La Belgique respira quelque peu depuis 1748 jusqu'en 1780, époque de l'avènement de Joseph II. Ce prince, par sa manie de réformes, la plupart intempestives et arbitrairement exécutées, s'aliéna le cœur des Belges. Il leur avait donné, en 1781, pour gouvernante, sa sœur, l'archiduchesse *Marie-Christine*, femme d'Albert-Casimir, duc de Saxe-Teschén, qui administrèrent conjointement jusqu'en 1795. Le comte de Belgiojoso, leur ministre, chargé d'exécuter les mesures de Joseph II, hâta l'explosion de la révolte. Les états firent, en 1787, une réclamation respectueuse qui ne fut point écoutée à Vienne. L'insurrection éclata dirigée par Vandersmech, Vonck et Vandernooot. Elle lutta avec des chances alternatives contre les troupes autrichiennes commandées par le général d'Alton et le comte de Trautmannsdorff. En 1789, les mesures acerbes des Autrichiens décident une foule de Brabançons à émigrer dans les Provinces-Unies; la révolte se répand dans toutes les villes de la Flandre autrichienne; à Gand, à Bruges, à Tournai, à Malines, à Ostende; d'Alton est bloqué dans Bruxelles; Vandernooot envoie, le 19 novembre, des députés à l'assemblée nationale pour l'engager à appuyer la Belgique; l'assemblée refuse de leur donner audience; le motif de cette indifférence pour la cause belge n'est point, ainsi que quelques-uns l'ont avancé, la crainte de blesser l'empereur; mais seulement parce que cette cause n'avait plus de sympathie en France, du moment que Vandernooot, contrairement à l'avis de ses collègues, l'avait rapetissée aux proportions d'une querelle religieuse. Les Belges, du moins officiellement, se battaient moins pour leur liberté, leur indépendance, que pour la conservation de leurs couvents, de leur catholicisme et de leurs habitudes espagnoles. En face de la révolution fran-

çaise qui s'honorait d'avoir pour apôtres Voltaire, Rousseau et les philosophes du 18^e siècle, la leur se mettait sous la protection de la sainte Vierge, qu'ils avaient nommée leur *généralissime*! Étrange momerie qu'il était réservé au prétendant absolutiste de l'Espagne, à un Bourbon encapuchonné de renouveler en 1854. La Belgique, entrant dans une pareille direction, dut donc être abandonnée par la France sincèrement démocratique d'alors! Cependant les insurgés, réduits à eux-mêmes, ne se découragent pas; au commencement de 1790, ils remportent un brillant avantage près de Gand; d'Alton évacue précipitamment Bruxelles; les états s'y rassemblent et y proclament, le 11 janvier, par un acte dit la *Confédération de Bruxelles*, l'indépendance de la Belgique et son affranchissement de la domination autrichienne. Le Luxembourg est la seule province qui reste à cette dernière; mais déjà la dissension s'était glissée entre les principaux chefs de la révolution. Léopold II, qui venait de succéder à son frère Joseph II, mort le 20 février 1790, en profita habilement. Il envoie sur les lieux, à la tête d'une armée considérable, le feld-maréchal Bender, qui gagne les uns, intimide les autres, et parvient à faire consentir aux états belges un traité qui est signé à Rodenbach, le 27 juillet, sous la médiation de la Prusse, de la Hollande et de l'Angleterre. Le 2 décembre, les Autrichiens entrent à Bruxelles, et Léopold publie une amnistie générale. Les hostilités entre la France et les puissances signataires du congrès de Piloitz, étaient ouvertes; le maréchal Luckner, commandant de l'armée française, entre en Belgique; Ypres, Menin et Courtrai se rendent à lui; mais il se retire, voyant que les Belges ne le secondaient pas. Après la bataille de Valmy, gagnée par Kellermann, le 20 septembre 1792, les Prussiens et les Autrichiens se retirent en désordre sur le Luxembourg; les Français entrent dans le Brabant et le pays de Liège, sous les ordres des généraux Dumouriez, Bournonville et Valence. Le 6 novembre, Dumouriez gagne la fameuse bataille de Jemmapes sur le prince de Saxe-Cobourg, qui se retire, à travers Mons, dans les environs de Liège. L'archiduchesse Christine quitte Bruxelles; les Pays-Bas, délivrés des Autrichiens, se réunissent à la France sous le nom de Belgique. Liège chasse son évêque; Gand et Charleroi se rendent au général Labourdonnaye, le 12 novembre; Dumouriez gagne, le 15, la bataille d'Anderlecht, qui est suivie de la prise de Bruxelles, d'Ostende, de Malines, d'Ypres, Furnes, Bruges, Anvers, Namur, Tirlemont et Liège. Les Autrichiens se retirent derrière la Roër et ne gardent que le Luxembourg. Le 6 février 1793, Dumouriez attaque la Hollande; le général Miranda fait le siège de Maëstricht et de Venloo; mais il est obligé de se replier sur la Meuse, après la déroute d'Aldenhoven, le 4 mai, aux ordres du général Clairfayt qui éprouve, le 18, une déroute suivie de la reprise de Liège. Le 18 mai, Dumouriez se laisse battre à Nerwinde par le prince de Cobourg; le 22, il traite avec lui et convient d'évacuer la Belgique; le 3 avril, il passe ouvertement à l'ennemi; Dampierre lui succède dans le commandement de l'armée du Nord; le prince de Cobourg et le duc d'York, maîtres de la Belgique, font des progrès dans la Flandre française; le 8 septembre, le général Houchard gagne sur le dernier, la bataille de Hondschotte; le duc d'York se retire à Nieuport; le Quésnoy se rend au général autrichien Beaulieu; le 17 octobre, Jourdan, général en chef de l'armée du Nord, gagne la bataille de Wattignies sur le prince de Cobourg, qui lève le siège de Maubenge et se retire entre Landrecies et le Quésnoy. Le 5 janvier 1794, Pichegru remplace Jourdan dans le commandement de l'armée du Nord; ce dernier est nommé général

en chef de l'armée de la Moselle; tous deux, concertant leurs opérations, recouvrent la Belgique avec une rapidité prodigieuse; la célèbre bataille de Fleurus est gagnée le 26 juin, par Jourdan, sur le prince de Cobourg; en moins de deux mois, toutes les places de la Belgique sont occupées par les Français; l'empereur François II, qui était à Bruxelles, a à peine le temps de prendre la fuite; Bruges se rend au général Vandamme, le 27 juin; Ostende, au général Pichegru, et Mons, au général Ferrand, le 1^{er} juillet; Tournai, à Jourdan, le 2; Gand et Oudenarde à Pichegru, le 5; le 15, les armées de Sambre-et-Meuse et du Nord se réunissent dans Bruxelles, enlevé aux alliés, qui se retirent sur Maestricht, Anvers et le Rhin; le 15, Louvain et Malines; le 17, Namur; le 19, Nieuport; le 20, Huy; le 25, Anvers et sa citadelle, se rendent aux Français; le 27, l'armée de Sambre-et-Meuse s'empare de Liège; les généraux Scherer et Kléber, qui ont passé la Meuse à Namur et à Huy, attaquent les Autrichiens et les Prussiens près du Limbourg et les poussent jusque dans les glaciés de Maestricht qu'ils investissent. Le 2 août, Bruxelles demande sa réunion à la république française; le 27, Pichegru prend le fort de l'Ecluse; le 5 octobre, Jourdan gagne sur le prince de Cobourg la bataille d'Aldenhoven; le 4, la citadelle de Juliers se rend au vainqueur. Il ne reste plus aux alliés, sur la rive gauche du Rhin, que Mayence et Luxembourg qui sont bientôt investis; Clèves, Nimègue, Maestricht, le boulevard de la Hollande, se rendent aux Français; pendant que l'armée de Sambre-et-Meuse prend ses quartiers à Cologne, à Juliers, à Maestricht et à Aix-la-Chapelle, l'armée du Nord, commandée par Pichegru et montant à 100,000 hommes, cantonnée depuis Brides jusqu'à Nimègue, propose une expédition sur les glaces contre la Hollande. Le 5 floréal an III (27 mai 1793), un traité est signé à La Haye, entre la France et la Hollande qui, après avoir aboli le stathouderat, s'érige en république sous le nom de *République batave*. Le 9 mai, la place de Luxembourg se rend au général Hatry après un blocus de 10 mois. Le 17, un traité d'alliance offensive et défensive perpétuelle contre l'Angleterre, est signé entre la Hollande et la France; la première cède à la dernière la Flandre hollandaise, Maestricht, Venloo; le port de Flessingue est déclaré commun; la navigation du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, est déclarée libre entre les deux nations; le 1^{er} octobre 1793 (4 fructidor an III), la Belgique et le pays de Liège sont incorporés à la France et divisés en 9 départements. Cet ordre de choses est reconnu par le traité de Campo-Formio, signé le 17 octobre 1797, entre la France et l'Autriche, et ratifié le 5 novembre. La rupture du traité de Rastadt, le 8 avril 1799, rallume les hostilités; toutefois la Belgique est épargnée; le traité de Lunéville, signé le 9 février 1801, entre la France et l'empereur d'Allemagne, confirme sa nouvelle situation; elle n'est plus inquiétée sous l'empire que par l'expédition ouverte des Anglais, qui opèrent une descente près de Flessingue, le 50 juillet 1809, pour faire soulever la Hollande et la Belgique. Le prince de Ponte-Corvo, secondé du maréchal duc de Conégliano et du général hollandais Dumonceau, réunit à Anvers une armée qui prend le nom d'Armée du Nord, et force les Anglais à se rembarquer; Bernadotte est remplacé dans son commandement par le maréchal Bessières. Après la bataille de Leipsick du 18 octobre 1813, les troupes françaises s'étant successivement repliées en-deça du Rhin, les alliés s'emparent, dès la fin de 1815, de la Hollande et de la Belgique; la Hollande, malgré les efforts du général Molitor et du maréchal duc de Tarente, n'oppose qu'une molle résistance; le général Maison, chargé de

couvrir Anvers, bat le général Bulow à Diest le 16 janvier 1814; il fait sa jonction avec le duc de Tarente; une ligne de défense se forme sur la Meuse; mais en Belgique comme ailleurs la trahison triomphe. Le 14 mars, une prétendue députation, d'après le conseil du prince royal de Suède, Bernadotte, se rend au quartier-général des alliés pour demander à rentrer sous la domination de l'Autriche; son humble supplice est accueilli favorablement le 12 mars, et l'empereur François, par ses lettres patentes en date de Dijon, du 25 mai 1814, nomme pour gouverneur général de la Belgique le baron Vincent, son chambellan, qui en remplit les fonctions jusqu'au 51 juillet 1814; dès le 26 mars il s'était formé à Bruxelles, à Mons, à Gand, à Namur, des régiments pour défendre le territoire et contre les Français et contre les alliés! Déplorable erreur! comme si la Belgique n'était pas destinée, par sa situation topographique, à être le champ de bataille de toutes les puissances belligérantes, et comme si sa politique ne lui eût pas commandé de prêter un franc et énergique appui à la France plutôt que de s'exposer à devenir l'annexe et la succursale de la Hollande, son éternelle ennemie. Le général Carnot, après un long et mémorable siège, ne rend Anvers aux Anglais le 5 mai 1814, que sur les ordres du comte d'Artois. Le traité de Paris, signé le 54 mars, réunit la Belgique à la Hollande, sous la souveraineté de Guillaume-Frédéric, prince d'Orange qui, constitué prince souverain dès le 5 décembre 1815, fait déjà connaître ce nouvel arrangement aux Belges par une proclamation datée du 1^{er} août 1814; la Belgique reste occupée par les Anglais, les Hanovriens et les Hollandais depuis Namur jusqu'à Nieuport. La confédération germanique est organisée le 2 décembre 1815, le prince des Pays-Bas en fait partie. Le congrès de Vienne, par une décision du 16 décembre 1814, confère au prince d'Orange le titre de roi des Pays-Bas et de grand-duc de Luxembourg et fixe les limites de ses états. Le 20 janvier 1815, il prend le titre de Guillaume 1^{er}. Mais le débarquement de Napoléon à Cannes, salué avec enthousiasme par l'immense majorité de la nation française, vient porter la terreur dans le sein de la diplomatie européenne; cette fois toutes les sympathies du peuple sont pour lui; ils n'ont point oublié les amères déceptions des rois; le génie et le malheur ont absous à leurs yeux les fautes du grand homme, qui promet d'appuyer de sa glorieuse épée la revendication de leur indépendance et de leurs droits. Les Belges qui ont eu pendant 20 ans leur part de notre prospérité et de nos triomphes, que la munificence de Napoléon avait dotés de tant de monuments, viendront-ils au moins soutenir leurs frères dans la grande lutte qui se prépare? L'histoire contemporaine s'est chargée de la réponse; elle est douloureuse, cette réponse: la Belgique faillit à l'appel de la France; de vieux soldats qui avaient servi dans nos rangs grossirent les phalanges de Wellington et de Blücher: quoiqu'il en soit la Belgique est encore le terrain choisi où doit se vider le grand duel entre le drapeau tricolore et l'Europe absolutiste. Le prince d'Orange entre dans la coalition le 18 avril. L'empereur Napoléon, parti de Paris le 12 juin, transporte, le 15, son grand quartier-général de Laon à Avesnes, le 15, il gagne la bataille de Fleurus sur les Prussiens; le 16, celle de Ligny sur les Anglo-Prussiens; le 17, la trahison et la fatalité décident la perte de la grande bataille de Waterloo; la Belgique rentre sous la domination hollandaise; le roi Frédéric-Guillaume, qui avait octroyé une constitution pour ses deux états le 18 mars, institue le 20 septembre, l'ordre du Lion-Belge; il donne asile aux Français proscrits par l'ordonnance du 24 juillet. Le 9 juillet 1817, il conclut avec le roi de Danemarck un

traité qui est la confirmation de celui de 1701. Le 18 août une émeute éclate à Bruxelles, et le 20, une autre à Namur; elles sont étouffées par le prince d'Orange, qui avait été nommé vice-roi de la Belgique, par le roi des Pays-Bas son père, le 5 avril, l'évêque de Gand est poursuivi pour son opposition à la constitution néerlandaise; le 8 décembre, il est condamné à la déportation par la cour d'assises de Bruxelles; le 25, le roi des Pays-Bas institue à Bruxelles une banque pour favoriser l'industrie, au capital de 20 millions. Nonobstant quelques améliorations matérielles introduites par le nouveau gouvernement, la Belgique supportait impatiemment la domination qu'elle avait acceptée de la sainte alliance. La préférence hautement marquée du roi pour la Hollande, la dureté fiscale de son administration, ses continuel démêlés avec le clergé catholique, ses vues assez peu dissimulées de dénationaliser la Belgique, puisqu'il s'efforçait de lui imposer violemment les mœurs, les lois et la langue des Hollandais, tout tendait à opérer une scission profonde entre les deux pays. Van Maanen, l'exécuteur atrabilaire à Bruxelles des volontés du despote de La Haye, par l'exagération de son dévouement, ne fit qu'accroître l'irritation publique. Elle se manifeste par des symptômes non équivoques dès 1828, lors de la condamnation de M. de Potter, l'un des publicistes les plus illustres, l'un des citoyens les plus purs de notre triste époque. Depuis lors les prisons deviennent le rendez-vous de tous les hommes de bien qui voulaient arracher la Belgique au despotisme hollandais. C'est là que, sous les auspices du noble patriote, furent jetés les fondements de l'union des catholiques et des libéraux. En 1829, ayant formé, de concert avec M. Tielemans et M. Barthels, un projet d'association, il fut condamné au bannissement pour huit années; et ses complices, à cinq années de la même peine; M. de Polignac leur refuse un asile en France; la Prusse, contre le droit des gens, fit arrêter M. de Potter et le fit reconduire avec une forte escorte de gendarmerie jusqu'en Belgique; tout annonçait néanmoins que la crise approchait; le fameux message du roi Guillaume, par lequel il répondit aux légitimes réclamations des députés belges, ne laissait aucun doute à cet égard. La révolution de juillet annonça aux peuples que l'ère solennelle de leur affranchissement était enfin arrivée; la Belgique ne fut pas la dernière à entendre cet appel. Le 20 septembre, elle se lève debout comme un seul homme et s'apprête à briser un joug abhorré. Un bataillon liégeois, digne émule du bataillon marseillais de notre première révolution, donne le signal du mouvement, et arbore le drapeau tricolore belge, rouge, jaune et noir; il en vient aux mains le 22 avec les hordes du prince Frédéric, second fils de Guillaume; les volontaires parisiens, commandés par le colonel de Pontécoulant, volent au secours des Belges; Frédéric entre dans Bruxelles le 25; ses troupes y commettent des horreurs dont le général français Valazé est lui-même témoin; un combat sanglant s'engage dans les rues; les patriotes chassent l'ennemi sur tous les points et le refoulent, le 25, dans le pare; Frédéric se replie en désordre sur Namur le 26; un gouvernement provisoire est installé: il se compose de MM. de Potter; Ch. Rogier, Alexandre Gendebien, Félix de Mérode, Van de Weyer, Jolly, de Coppens et Vanderlinden. De son côté, pour contrecarrer les actes du gouvernement provisoire, le prince d'Orange, retiré à Anvers, nomme, le 7 octobre, une commission consultative, présidée par le duc d'Ursel, et fait diverses concessions tardives qui restent sans succès. La citadelle de Gand se rend au général Daine le 18 octobre et la ville de Bruges au colonel de Pontécoulant, le 21. La séparation de la

Belgique et de la Hollande est officiellement reconnue par le roi des Pays-Bas le 16 octobre; la France et l'Angleterre accréditent des envoyés auprès du gouvernement belge; M. Bresson représente la première, et lord Ponsonby la seconde; le 20, un complot dans lequel se trouve mêlé le nom du général Juan Van Halen, est découvert; le 20, les Belges prennent possession de Luxembourg; le 21, combat de Berchem où le général belge Nypels a l'avantage; le comte Frédéric de Mérode à qui l'amour de ses concitoyens réservait de hautes destinées, y est grièvement blessé; le 22, le général Mellinet et le colonel Nielon font éprouver un échec à l'ennemi à Vanheim; le prince d'Orange quitte Anvers et s'embarque pour Londres, le 25; les Belges, ayant à leur tête Charles Rogier, y font leur entrée le 24; le gouvernement provisoire décréta, le 25, l'établissement d'une garde civique dans toute la Belgique; le général Chassé, commandant de la citadelle d'Anvers, bombarde la ville les 27, 28, 29 et 30 octobre; il consent à une amnistie le 31; le comte Frédéric de Mérode meurt de sa blessure le 8 novembre, emportant les regrets universels; M. de Potter se prononce ouvertement dans le sein du gouvernement provisoire dont il est le doyen, pour la forme républicaine avec un président électif; la majorité de ses collègues est contraire à son opinion fortement combattue par la France et l'Angleterre; M. Van de Weyer est envoyé à la conférence de Londres, comme plénipotentiaire de la Belgique; l'ouverture du congrès national a lieu le 9 novembre avec une grande solennité, sous la présidence de M. Gendebien père, doyen d'âge; M. de Surlat de Chokier est nommé président, et M. de Gerlache, vice-président; les membres du gouvernement provisoire offrent, le 13, leur démission qui n'est point acceptée; le 15, MM. de Potter et baron de Vanderlinden d'Hoogvorts se retirent définitivement; la première question dont s'occupe le congrès est celle de la forme de gouvernement à donner à la Belgique; trois partis se trouvent en présence; le premier voulait la réunion à la France; le deuxième, la république, et le troisième, la monarchie constitutionnelle, ce dernier l'emporte, le 25, à une forte majorité; le 21, le congrès prononce l'exclusion du Nassau-Orange à perpétuité; un protocole de la conférence de Londres, du commencement de décembre, reconnaît l'indépendance de la Belgique; les hostilités recommencent à cette époque, au sujet de la libre navigation de l'Escaut; un second protocole, en date du 2 janvier 1831, enjoint à la Hollande d'ouvrir l'embouchure de l'Escaut, et à la Belgique de lever le siège de Maëstricht; le 11 janvier, la pétition Lever pour la réunion de la Belgique à la France suscite une vive discussion au sein du congrès; elle a un contre-coup en France; la nation française, sauf quelques menues commerciales et manufacturières que cette mesure menace dans leurs intérêts matériels, applaudit à cet acte de haute politique; mais le gouvernement timoré du 7 août 1830 recense dix-neuf députés l'ont gratifiée le 7 août 1830 repousse cette réunion par condescendance pour la Grande-Bretagne; le 18, le prince d'Orange adresse aux Belges une proclamation qui ne produit pas plus d'effet que la première; un fort parti, dirigé par M. Lebeau, s'élève alors en Belgique pour introduire le duc Auguste de Beau-Leuchtenberg, fils aîné du feu prince Eugène de Beauharnais; M. Bresson déclare officiellement, le 21 janvier, que le roi Louis-Philippe ne reconnaîtrait pas cette élection; le 29, une protestation est publiée au nom du peuple belge contre tout démembrement de territoire; le 3 février, le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, est proclamé roi des Belges par 97 voix; le 18, le roi des Français donne une audience so-

leuelle; déduit les motifs qui l'empêchent d'accepter cette couronne pour son fils; le 25, M. le baron Surlet de Chokier est nommé régent de Belgique; M. de Gerlache le remplace dans la présidence du congrès; il nomme un ministère composé de MM. le général Goblet à la guerre, Charles de Brouckère aux finances, Teilmans à l'intérieur, Van de Weyer aux affaires étrangères, et Gendebien à la justice; le 1^{er} avril le peuple déjoue une conspiration orangiste à Bruxelles; le 5, la diète germanique fait occuper le grand duché de Luxembourg par des troupes sous les ordres du général Dumoulin; le 5, le ministère se réorganise; M. Lebeau, l'un des premiers orateurs du congrès, est à la tête de la nouvelle combinaison; le régent la subit malgré lui pour se conformer aux conditions fondamentales du système représentatif; le 4 juin, Léopold, prince de Saxe-Cobourg, réunit 152 suffrages et est proclamé roi des Belges; MM. Deraux et Nothomb sont envoyés auprès de lui; le prince donne son acceptation officielle le 16 juin; il arrive à Bruxelles le 19, et est installé le 21 par M. Surlet de Chokier, qui se retire entouré de l'estime et de la vénération de ses concitoyens; Léopold forme un ministère dont M. Muluenaër est le chef dirigeant, ministère qui n'est point accueilli favorablement par l'opinion publique; la reprise des hostilités a lieu à Anvers et sur toute la ligne de l'Escaut et de la Meuse, le 2 août; l'armée belge, commandée par le général Daisne, est mise en déroute à Hasselt, le 8; l'armée de la Meuse éprouve une pareille panique; le prince d'Orange marche sur Bruxelles; le roi Léopold, dignement secondé par son aide-de-camp, Charles de Brouckère, essaie vainement de s'opposer à la démoralisation des Belges; après avoir payé bravement de sa personne, il opère sa retraite sur Louvain, qui se rend le 13; le général Belliard, ministre plénipotentiaire de la France auprès de la Belgique, sauve par ses mesures Bruxelles de l'invasion; l'entrée en Belgique le 9 septembre, de 50,000 Français commandés par le maréchal Gérard, arrête les progrès du prince d'Orange et l'oblige de se replier sur le territoire hollandais; le 6 avril 1832, M. de Thorn est enlevé par les Hollandais, et ne recouvre sa liberté qu'au bout de plusieurs mois de détention; le 8 septembre, la constitution belge est promulguée; elle est incontestablement plus libérale que celle de la France et de la Grande-Bretagne; le 15 novembre, le fameux traité des 24 articles, signé et publié à Londres entre les grandes puissances, et qui signifie à la Hollande et à la Belgique; le roi Guillaume refuse d'y adhérer; le 20 novembre, l'armée française sous les ordres du maréchal Gérard, commence le siège de la citadelle d'Anvers, défendue par le général Chassé et 5,000 Hollandais; la citadelle capitule le 24 décembre, après 24 jours de tranchée ouverte; le 11 juillet 1832, Léopold fonde l'ordre de chevalerie qui porte son nom; le 21 mars 1835, une convention est conclue à Londres, entre la Hollande d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre. Après six ans d'un refus obstiné, le roi consent enfin, en 1838, à l'acceptation des 24 articles; comme si ce traité n'avait pas cessé d'être obligatoire. Une des clauses porte la cession à la Hollande du Limbourg et du Luxembourg, et la liquidation, de la part de la Belgique, dans la dette des Pays-Bas; part, qui est fixée à une somme annuelle de 10,100,000 florins; les grandes puissances adressent une injonction officielle à la Belgique de s'y conformer. Cet acte diplomatique a produit en Belgique un mouvement national tellement prononcé que le gouvernement belge a dû paraître s'y associer. Le cabinet français, dirigé par M. Molé, a donné son adhésion formelle à cet ultimatum de la conférence. Janvier 1839.

BELGRADE, ville principale de la Serbie, état aujourd'hui tributaire, mais indépendant de l'empire ottoman. Cette ville, l'une des plus fortes places de l'Europe, avait été autrefois vendue par le despote de Serbie, au roi de Hongrie et lui fut soumise jusqu'en 1521. Amurat II, en 1442, et Mahomet II, en 1456, l'assiégèrent inutilement. Soliman II l'emporta en 1521, et depuis les Turcs la possédèrent jusqu'en 1688, époque à laquelle elle fut prise par les Impériaux, commandés par Maximilien-Marie, électeur de Bavière. Les Turcs la reprirent en 1690, et les Allemands l'assiégèrent inutilement en 1695; mais le prince Eugène de Savoie, généralissime des armées de l'empereur, la reprit le 18 août 1717, après avoir remporté une victoire signalée deux jours auparavant. Depuis le traité d'Andrinople conclu en 1829, elle a été cédée par la Turquie à la Serbie dont la première a reconnu l'indépendance.

BELGRADE (Sièges de). — 1. Le sultan Amurat II se présente devant cette place et en lève le siège en 1459, après avoir essuyé un grand échec. — 2. En 1453, Mahomet l'investit par mer et par terre à la tête de 400,000 hommes. Ladislas, roi de Hongrie, réussit à y faire entrer le célèbre Jean Huniade; ce guerrier force à la retraite le sultan, après avoir perdu un œil et son armée. Huniade survécut peu à ce triomphe; il mourut quelque temps après de ses blessures. — 3. Soliman II tourne ses armes victorieuses, en 1521, contre cette clé de la Hongrie; la garnison est forcée de se rendre le 20 août 1521. — 4. L'électeur de Bavière, généralissime des armées de Hongrie, secondé du prince Eugène, en forme le siège le 30 juillet 1688, et l'emporte d'assaut. Les vainqueurs mettent la ville au pillage. — 5. Le grand-visir Mustapha Coprogli, après avoir fait foudroyer cette place pendant 8 jours par son artillerie, la reprit sur les Impériaux le 8 octobre 1692; presque toute la garnison fut massacrée; 7 à 800 hommes seulement, commandés par le général d'Aspremont et le duc de Croi, se retirèrent par le Danube. — 6. En 1694, le duc de Croi, profitant de l'éloignement des Turcs, chercha à s'en emparer; en 8 jours il réduisit en cendres tous les ouvrages avancés; mais l'arrivée du grand-visir, à la tête d'une puissante armée, le força à la retraite. — 7. Le 17 août 1717, elle tomba au pouvoir du prince Eugène, après plusieurs combats longs et opiniâtres, et des efforts inouïs qui duraient depuis plusieurs jours. Le prince Eugène reçut une blessure dans la dernière affaire; 3,000 hommes de son armée y furent tués; les Turcs laissèrent 45,000 morts sur le champ de bataille, un butin immense, 150 canons, toutes leurs munitions et leurs vivres, 52 drapeaux, 9 queues de cheval et 4 trompettes. Cette victoire valut encore aux Allemands 200 canons et 68 mortiers qu'ils trouvèrent dans la ville. — 8. En 1759, l'armée impériale, commandée par Olivier Wallis, forte de 60,000 hommes, s'assembla auprès de Belgrade; dans un combat terrible avec l'armée turque plus nombreuse du double, elle perdit 20,000 hommes; elle se réfugia dans les retranchements de Belgrade avec le général Neuperg qui était venu la rejoindre avec un gros détachement; mais poursuivie par le grand-visir, elle abandonna la ville, et repassa le Danube. Le maréchal de Neuperg reçut ordre de l'empereur de traiter de la paix en vertu de laquelle le royaume de Serbie et Belgrade passèrent aux Ottomans. — 9. En 1789, elle tomba de nouveau au pouvoir des Autrichiens, commandés par le maréchal Laudon. — 10. En 1791, l'Autriche la rendit aux Turcs; en 1798, les Serbiens insurgés et les Musulmans s'en disputèrent la possession; le combat s'engagea même dans ses faubourgs. En 1806, Czerni-Georges, que les Serbiens avoient mis à leur

tête, s'empara de Belgrade et la conserva jusqu'en 1814, que les Turcs la reprirent; elle a été réunie à la Serbie depuis 1829.

BÉLIER, machine de guerre dont on se servait anciennement pour ouvrir la brèche, travail qui se fait aujourd'hui avec le canon. On l'appelait ainsi parce que la poutre avec laquelle on frappait, opérait exactement comme le bélier quand il se bat. Quelques-uns attribuent à Épéus, le même qui fabriqua le fameux cheval de Troie, l'invention du bélier. Vitruve en fait l'honneur au contraire à un ingénieur syrien, employé par les Carthaginois, au siège de Cadix, 500 avant J.-C. Polydore, Thésalien, passe pour l'avoir perfectionné pendant le siège que Philippe, roi de Macédoine, mit devant Byzance en 558 av. J.-C. Les bénédictins, de leur côté, pensent que l'invention du bélier est beaucoup plus ancienne dans l'Orient, puisque les Juifs du temps de David, 1048 av. J.-C., connaissaient cette machine de guerre. On distinguait trois sortes de béliers que l'on mettait en œuvre suivant l'importance des cas : les uns étaient simplement portés à bras ; les autres suspendus et oscillants ; les derniers enfin étaient posés sur un système de rouleaux. Ceux-ci furent employés au siège de Jérusalem par Vespasien, 69 de notre ère ; on en vit un dont la tête égalait la grosseur de dix soldats, et qu'une force de 1,500 hommes mettait en mouvement. Tantôt la tête était arrondie pour briser des pierres, tantôt elle était en forme de tarière pour les percer et les disjoindre.

BÉLIER HYDRAULIQUE. Plusieurs machines hydrauliques auxquelles on a donné le nom de *belier*, ont été successivement imaginées par plusieurs physiciens ; on pourrait citer celle inventée par M. Pist, pour mesurer la vitesse des eaux courantes ; celle qui est appelée *pompe à volonté*, propre à élever l'eau, que M. Vialon présenta, en 1797, au lycée des arts ; mais la plus remarquable est celle que M. Joseph Mongolfier, inventeur des aérostats, a présentée, en 1792, à l'Institut national, sous le nom de *belier hydraulique*.

BÉLINAS (Prise de). L'an 1255, le sénéchal de Joinville, à la tête de l'élite de l'armée des Croisés, fut chargé d'assiéger Bélinas, autrefois Césarée de Philippe. A peu de distance de la ville, il engage le combat avec les Sarrasins qui sont sur le point de l'acceblar par leur nombre, lorsque le brave Olivier de Thornes arrive à son secours, et le dégage ; il entre alors dans la ville qui est pillée et brûlée.

BÉLISAIRE, général au service de l'empereur Justinien, est sans contredit le plus grand capitaine du Bas-Empire. En 529, il marcha contre Cabadès, roi de Perse, et le força à faire la paix en 532. L'année suivante, il passa en Afrique avec une armée navale, prit Carthage ; soumit, en 534, Gélimer, roi des Vandales, et détruisit la puissance de ces peuples ; en 535, étant consul, il se rendit en Sicile, prit sur les Goths Catane, Syracuse, Palerme, etc. ; et l'année suivante il assiégea Naples, puis Rome, où il entra le 10 décembre ; en 537, il força Vitigès, qui était venu l'assiéger dans Rome, à se retirer, 538. Deux ans après, Bélisaire le fit prisonnier dans la ville de Ravenne avec toute sa famille, et refusa la couronne que lui offraient les Goths ; en 541, il fut de nouveau envoyé en Orient, battit Chosroès, et ravagea l'Assyrie jusqu'en 543 ; rappelé en Italie pour l'opposer à Totila, roi des Goths qui, s'était emparé de plusieurs places, ainsi que de la ville de Rome, il le chassa de cette ville en 546 ; puis, en 558, il repoussa les Huns qui avaient fait une irruption sur les terres de l'empire. Bélisaire, après avoir parcouru cette glorieuse carrière, acheva sa vie dans la disgrâce ; mais il est faux que ce grand homme ait eu les

yeux crevés par ordre de l'empereur, 561, pour avoir conspiré contre lui, et qu'il ait été réduit à implorer la pitié publique ; c'est là une fable d'un moine du moyen-âge (Jean Tzetzes) ; il n'y a point de traces de ces faits dans les histoires de Byzance ; il mourut en 565.

BELIZE, petite ville, capitale de la colonie du même nom, avec une population d'environ 6 à 8,000 habitants ; elle appartenait aux Espagnols vers le milieu du 18^e siècle ; mais après de nombreuses escarmouches, suivies d'autant de traités ; elle est tombée au pouvoir des Anglais, ses seuls possesseurs depuis 1798. L'ouragan de 1787 renversa la plus grande partie des maisons.

BELL (Le docteur André), né en 1753, à St-Andrew dans le comté de Fife, en Écosse, où il fit ses études ecclésiastiques ; prit ses degrés comme prêtre et se rendit en qualité de chapelain aux Indes-Orientales en 1789 ; directeur gratuit des Orphelins Militaires de Madras ; il y adopta, en 1796, le système de l'éducation primaire des Indous, et l'importa dans sa patrie. Cette méthode, connue en Europe sous le titre d'*enseignement mutuel*, fut d'abord accueillie avec froideur à Londres ; mais bientôt on s'empressa d'adopter ce mode d'enseignement, qui a été répandu dans plusieurs états. Lancastre, instituteur éclairé, mit cette théorie en pratique avec le plus grand succès, et en disputa l'invention à son véritable fondateur. Bell, après avoir employé le reste de sa vie à des actes de philanthropie, et à la composition d'ouvrages élémentaires de morale et d'instruction, mourut le 28 janvier 1851. A sa mort, il a légué plus de 5,000,000 f., sa fortune, à des établissements publics.

BELLADONE, *belladonna atropa*, plante vénéneuse qui se rencontre dans les décombres, sur les bords des chemins, dans les bois montueux, et dont les feuilles ont diverses propriétés médicinales. On la nomme ainsi parce qu'en Italie on en compose une espèce de fard à l'usage des dames.

BELLARMIN (Robert), cardinal, archevêque de Capoue, né en 1542, à Monte-Pulciano en Toscane, fils de Cinthie Servin, sœur du pape Marcel II. Il professa d'abord la théologie à Louvain où il resta 7 ans. De retour en Italie, vers 1576, le pape Grégoire XIII le nomma pour enseigner la controverse contre les protestants dans le nouveau collège qu'il avait fondé. En 1599, Clément VIII le fit cardinal et archevêque de Capoue en 1601 ; il se démit de ce siège quatre ans après, pour remplir l'emploi de bibliothécaire du Vatican, que Paul V lui avait accordé. A la mort de Léon XI et de Paul V il eût été élevé à la papauté, si les cardinaux n'eussent redouté la domination des jésuites sous un pape de leur société. Il mourut le 7 septembre 1621, âgé de 79 ans. Bellarmin s'est surtout rendu célèbre par un corps de controverses qu'on nomme les *Triadelphe*. C'est dans cet ouvrage que les théologiens catholiques puisent des armes contre leurs adversaires ; mais on lui fait le grave reproche d'en avoir pas distingué avec plus de soin la doctrine de l'Église, des opinions des théologiens ultramontains. Il enseigne, comme la doctrine commune de l'Église, que la puissance temporelle est subordonnée à la puissance spirituelle.

BELLART (Le chevalier François-Nicolas de), procureur-général près la cour royale de Paris, où il naquit le 20 septembre 1761 ; commença à se faire remarquer au barreau avant la révolution. Le rare talent qu'il déploya en 1792, dans la défense de M. Lacoste, ministre de la marine, lui mérita l'honneur d'être désigné par Tronchet, conseiller du roi, pour l'un des trois défenseurs de Louis XVI ; mais sa jeunesse lui fit préférer Desèze. Bellart fut un des trois conseils du général Moreau, et con-

courut à la rédaction du *Mémoire justificatif*; il fut également l'un des conseillers du marquis, depuis duc de Rivière, et montra la supériorité de son talent dans le procès de madame Adélaïde de Cicé, accusée de complicité dans l'affaire de la machine infernale, pour avoir reçu et caché dans son domicile Carbon et Saint-Régent; en 1800, il fut porté au conseil-général du département de la Seine. A cette époque, il se consacra entièrement aux travaux du cabinet; se montra le partisan et l'adulateur de Napoléon jusqu'au moment où il fut chargé de défendre l'ancien préfet de la Seine, Frochot, destitué à la suite de la conspiration Mallet en 1812. Devenu l'ennemi acharné du gouvernement impérial, il rédigea la proclamation du 1^{er} avril 1814, qui entraîna dans son parti le conseil-général de préfecture, les magistrats et le peuple parisien. Après la restauration, il fut ennobli, décoré de la Légion-d'Honneur, et peu de temps après nommé membre de la commission des biens non vendus des émigrés; puis maître-des-requêtes dans le conseil de Monsieur (Charles X). Au retour de Napoléon, il se retira en Angleterre; revint avec le roi qui l'éleva à la charge de procureur-général près la cour royale de Paris. Appelé à la chambre des députés de 1815 et 1816, il fut le plus zélé défenseur des lois d'exception et des mesures les plus sévères contre la liberté de penser et d'écrire. Mais ce fut surtout dans le procès du maréchal Ney et de M. de Lavalette, et dans la conspiration dite de la Rochelle, qu'il fit paraître l'exagération fougueuse de son royalisme; en 1817, il fut nommé président du collège électoral; en 1820, dans le procès de Louvel, il accusa les feuilles libérales d'avoir fanatisé cet homme; dans la même année, lors d'un voyage qu'il fit dans les départements de l'ouest, quelques jeunes gens de Brest s'étant portés à son égard à des excès condamnables, il fit presque aussitôt désarmer la garde nationale et commencer des informations judiciaires. Enfin le 21 août 1823, parut son fameux réquisitoire contre les rédacteurs du *Constitutionnel* et du *Courrier Français*, accusés de tendances irréligieuses. L'état de sa santé, altérée par ses grands travaux, le porta à offrir sa démission à Louis XVIII qui la refusa constamment; ce prince l'aimait beaucoup. Bellart venait enfin d'obtenir sa démission de Charles X, lorsqu'il mourut à Paris en 1826. Dans les ouvrages que de Bellart a laissés, on aperçoit, en général, la clarté du style, la solidité des pensées et la profondeur du raisonnement.

BELLAVÈNE (Jacques-Nicolas), général de division, né à Verdun, le 20 octobre 1770. En 1791, il entra au service comme simple soldat, fut chargé, en 1796, de reconnaître les bords du Rhin aux environs de Strasbourg, mission qu'il remplit habilement. Il se distingua également à Kinsling, au passage de Kehl et à la bataille de Rastadt, où il eut la jambe emportée par un boulet. Après sa guérison, étant général de brigade, il fut chargé de remettre au gouvernement les drapeaux pris à l'ennemi durant cette campagne. Employé ensuite au cabinet topographique, il devint inspecteur aux revues, commandant extraordinaire de la 4^e division militaire près le congrès de Lunéville, administrateur général des postes, et enfin directeur-général des écoles militaires. Chargé spécialement de l'inspection et du gouvernement de celle de Saint-Cyr, il apporta tous ses soins à surveiller l'instruction, et forma une foule de jeunes gens, qui devinrent plus tard de braves et d'habiles officiers. Le général Bellavène fit don à l'état, en 1815, d'une somme de 1,000 fr. pour l'habillement des gardes nationales. Il était commandant de la Légion-d'Honneur depuis la création de cet ordre; il devint général de division en 1807, chevalier de Saint-Louis en 1814; peu de temps il cessa ses fonctions, et fut

rappelé au mois de mars 1815, dirigea encore quelques mois l'école de Saint-Cyr, et fut enfin mis à la retraite par suite de la suppression de cette école. Il mourut au mois de février 1826, à 55 ans, à Milly (Seine-et-Oise).

BELLAY (Maison du). Nous ne citerons que les personnages remarquables de cette noble et ancienne maison. *Berlay*, sire de Montreuil en Anjou, vivait du temps du roi Lothaire, 952-986. Il était petit-fils d'Emonon, comte de Poitiers et d'Angoulême. C'est de ce seigneur que la ville de Montreuil a été nommée Montreuil-Berlay, et par adoucissement Montreuil-Bellay. *Giraut 1^{er}*, dit *le Bon*, seigneur de Montreuil-Bellay, fut tué à Angers dans une sédition l'an 1066. Il épousa Anne d'Anjou. *Giraut II*, seigneur de Montreuil-Bellay, fonda les abbayes de Brignon et d'Asnières-Bellay, et fut favori du roi *Louis-le-Jeune* et sénéchal de Poitou. Il fut longtemps en guerre avec le comte d'Anjou, qui l'assiégea dans son château, où il fut fait prisonnier, mené à Angers, mis en liberté, puis assiégé, pris et conduit à Saumur, en 1161, avec sa femme et ses enfants. *Berlay IV*, seigneur de Montreuil-Bellay, accompagna Richard 1^{er}, roi d'Angleterre, en terre sainte, et vivait en 1205. — *Branche des seigneurs du Bellay et marquis de Thouarcé*. *Hugues VI*, seigneur du Bellay et de Villequier, assista aux batailles de Cérissolles et de Mont-Cassel, et vivait encore en 1575. *Hugues VII*, seigneur du Bellay et de Giseux, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415; entre autres enfants, il eut Jean, chambellan du roi Charles VII, tué à la bataille de Crévant; Bertrand, tué à la bataille d'Azincourt avec son père; Pierre, tué à la bataille de Verneuil, et Jean III, son successeur. — *Jean III*, seigneur du Bellay, fils du précédent, chambellan du roi Charles VII, et de René d'Anjou, roi de Naples, chevalier de l'ordre du Croissant, commanda l'arrière-ban, garda les barrières des États-Généraux, et mourut en 1481. *Eustache*, seigneur du Bellay, de Giseux, etc., écuyer tranchant, conseiller, chambellan de René, roi de Sicile duc d'Anjou; en 1461; se fit prêtre après la mort de sa femme, et mourut en odeur de sainteté. René, un de ses enfants, lui succéda; un autre, Louis, fut archidiacre de Paris, docteur et proviseur de Sorbonne, conseiller-clerc au parlement. René, seigneur du Bellay, de Giseux, etc., fils du précédent et son successeur, fut un des tenants aux joutes de Sandrieourt, en 1495. Parmi ses enfants, Louis, baron de Commequiers, mourut en otage en Angleterre; Eustache, conseiller au parlement, puis évêque du Mans et de Paris, assista au concile de Trente, et mourut en 1561. *Jacques du Bellay*, fils du précédent et son successeur, fut baron de Thouarcé, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur d'Anjou, et pannetier du roi Henri II. Il assista aux batailles de St-Laurent, de St-Quentin, de Dreux, de Jarnac, de St-Denis et à la journée de Coudun, et mourut en 1580. René du Bellay, baron de la Lande et chevalier de l'ordre du Roi, fut député aux États-Généraux en 1588. *Martin*, fils du précédent et son successeur, marquis du Bellay, prince d'Yvetot, chevalier des ordres du Roi, maréchal-de-camp, et lieutenant de roi de la province d'Anjou, mourut en 1657. Charles, un de ses fils et son successeur, mourut sans laisser de postérité. — *Branche des seigneurs Langey*. *Bellay* (Guillaume du), seigneur de Langey, né en 1491, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel. En 1525, il fut envoyé par la régente auprès de François 1^{er}, prisonnier en Espagne; en 1527, le roi le chargea d'aller en Italie porter de l'argent aux confédérés, et travailler au bien de la ligue du pape Clément VII. Il remplit deux ambassades en Angleterre, 1529-1535. Il était alors gentilhomme de la chambre du roi. Gouverneur de Turin en 1537, le roi le fit passer en

Allemagne pour demander une diète où les droits de l'empereur et du roi sur le duché de Milan fussent discutés. Envoyé par le roi en Piémont en qualité de vice-roi, il reprit plusieurs places sur les Impériaux, et mourut le 9 janvier 1545 des suites d'une blessure qu'il y reçut. C'était un des plus braves capitaines de son temps; il se distinguait aussi dans les lettres. On a de lui quelques ouvrages, dont les principaux sont un *Épître* de l'antiquité des Gaules et de France et des *Mémoires* sur les affaires de son temps. *Bellay* (Jean du), cardinal, frère puîné du précédent, tué en 1492, fut élevé aux plus hautes dignités par François I^{er}, qui le chargea des affaires les plus importantes. Envoyé à Rome, il ne put réussir à détourner Clément VI de fulminer l'excommunication contre Henri VIII, ce qui amena le schisme d'Angleterre. Lorsque Charles-Quint débarqua en Provence, le roi, voulant aller à sa rencontre, laissa du Bellay à Paris avec le titre de lieutenant-général, et le commandement de la Picardie et de la Champagne. Ses services lui méritèrent les évêchés de Limoges en 1541, du Mans en 1546, de Paris en 1552, et l'archevêché de Bordeaux en 1554. Il décida François I^{er} à fonder le collège royal. Après la mort de ce prince, il se retira à Rome, où il mourut le 16 février 1560, âgé de 68 ans. Il a laissé des *Poésies* latines, quelques pièces sur François I^{er}, et un grand nombre de *Lettres*. François Rabelais fut son domestique. *Bellay* (Martin du), frère des précédents, lieutenant-général en Normandie et prince d'Yvetot, a laissé des *Mémoires* historiques propres à servir à l'histoire de François I^{er}. V. YVETOT.

BELLECOUR (Gilles-Colson), acteur célèbre du théâtre français. Il joua d'abord la tragédie, puis se consacra entièrement à la comédie, où il excella dans les premiers rôles, parmi lesquels on peut citer ceux du *Distrait*, du *Chevalier à la mode*, de *l'Homme à bonnes fortunes*, et notamment les *Marquis irés* et les *Mauvais sujets de bonne compagnie*. Il mourut à Paris en 1778. En 1761, il avait donné les *Fausse apparence*, comédie en un acte et en prose, non imprimée.

BELLEAU (Remi), l'un des sept poètes de la Pléiade, mort en 1577. M. de Sainte-Beuve, dans ses études sur les poètes du 16^e siècle, parle avantageusement de Belleau, aujourd'hui peut-être trop oublié. Il ne manquait ni de verve ni de naturel, et avait quelque peu de l'esprit tendre et délicat d'Anacréon, dont il se fit le traducteur. Il y a de bons morceaux dans son poème de la *Nature*.

BELLE-DE-NUIT, fleur remarquable par le long tube de sa corolle et son parfum, originaire du Mexique. Elle a été apportée en France, en 1758, par M. Lemonnier, professeur de botanique au Jardin-du-Roi.

BELLEFONT (Bernardin Gigault, marquis de), maréchal de France sous Louis XIV, premier maître d'hôtel du roi en 1663, gouverneur du château de Vincennes, se fit estimer par ses talents et ses vertus; fut ambassadeur de Madrid en 1665, à Londres en 1670; commanda l'armée de Hollande en 1675, celle de Catalogne en 1684, où il battit les Espagnols. Quelques années plus tard, ses ennemis lui attirèrent sa disgrâce. Il mourut au château de Vincennes en 1699, âgé de 64 ans.

BELLEFORIÈRE, illustre maison de l'Artois, qui doit exister encore aujourd'hui, sous le titre des marquis de Soyecourt. Elle descend de Jean, seigneur de Belleforrière, village près de Douai, lequel vivait en 1535.

BELLEGARDE, *Bellogardia*, *Sereiacum*, *Sanguine*, aujourd'hui *Sœurre*, petite ville du département du Jura, à 6 lieues de Châlons, érigée en duché, sous le nom de Bellegarde, vers 1620, en faveur de Roger de Saint-Lary. Ses fortifications furent démolies en 1675. La maison de

Bellegarde, qui existe encore, descend de Jean de Saint-Lary, seigneur de Gessac, mort vers 1485; elle a eu l'honneur d'être doublement alliée au fameux maréchal de Termes, mort en 1560.

BELLEGARDE, place de l'ancien Roussillon, au-dessus du col de Pertuis, sur les frontières de la Catalogne. Le 24 juin 1795, le général espagnol don Ricardos força les Français à capituler, après un bombardement de 40 jours; ils sortirent de la place avec les honneurs de la guerre. Le 18 septembre 1794, le général Dugommier reprit Bellegarde sur les Esgagnols; il y trouva 60 bouches à feu et 40 milliers de poudre.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary, seigneur de), fit ses premières armes en Piémont, sous le maréchal de Termes, son grand-oncle maternel, en 1560; après la mort du maréchal, en 1562, il épousa, par dispense, sa veuve, Marguerite de Saluce. Il s'attacha dans la suite au duc d'Anjou, depuis Henri III, et le suivit en Poitou en 1575. Il fut créé maréchal de France en 1574, logne en 1575. Il fut créé maréchal de France en 1574, logne en 1575. Il fut créé maréchal de France en 1574, logne en 1575. Il fut créé maréchal de France en 1574, logne en 1575.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary, duc de), grand écuyer de France, de la famille du précédent, né en 1565, fut comblé de faveurs par les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII; le second lui donna le gouvernement de Bourgogne en 1595; le dernier le fit duc et pair en 1620; il mourut en 1646 sans postérité. Sa liaison avec la belle Gabrielle d'Estrées lui a seule donné quelque célébrité.

BELLEGARDE (Le comte de), feld-maréchal, et fit Chambéry en 1758, entra au service de l'Autriche, et fit toutes les campagnes contre la France. Il se trouva aux sièges de Valenciennes et de Maubeuge, était à la tête d'une colonne lors de l'investissement de Landrecies, où il se fit distinguer par ses talents stratégiques et par sa bravoure. Membre du conseil militaire, puis, en 1797, feld-maréchal-lieutenant; l'année suivante il conclut un armistice avec le général Bonaparte. En 1799, il commanda un corps placé entre l'armée de l'archiduc et celle de Suwarow, et se rendit successivement, pour activer les négociations pour la paix, à Vienne, à Berlin, à Pragues, et fut nommé, en 1800, conseiller intime du prince Ferdinand, et général en chef de l'armée autrichienne en Italie; commandant-général des états vénitiens en 1805; feld-maréchal en 1806, gouverneur civil et militaire de la Gallicie-Orientale, grand-croix de l'ordre de Saint-Léopold et gouverneur du prince royal. Sa conduite dans la campagne de 1809 justifia les nombreuses faveurs auxquelles il avait été élevé; il se trouva à la bataille de Wagram, et combattit avec talent; au mois de juillet suivant il ne put faire accepter l'armistice conclut sur les charges de proposer, et fut battu complètement sur les hauteurs de Znaïm. Après la paix de Vienne, il partit pour son gouvernement en Gallicie, où il resta jusqu'en 1815. Après la reprise des hostilités, il présida le conseil de guerre, fut chargé du commandement des troupes autrichiennes destinées pour l'Italie, parvint à passer l'Adige, et à établir son quartier-général à Vérone. Dans les différentes affaires qu'il engagea avec le vice-roi d'Italie, les succès furent toujours balancés. Une bataille sanglante et aussi indécise fut livrée, le 16 avril 1814, près de Plaisance; mais le lendemain la nouvelle de la prise de Paris fit bientôt conclure un armistice. L'armée française reentra en France, et le général Bellegarde resta gouverneur des provinces autrichiennes en Italie, et s'y fit aimer par la douceur de son administration. Lors du débarquement de Napoléon à Cannes, il était à Milan, où il avait fixé son séjour. Opposé de nouveau au roi de Na-

bles, il fut souvent battu; mais il eut aussi des succès, repoussa les Napolitains sur Ferrare, et se signala à la défense du pont d'Occhio-Bello, refusa l'armistice proposé par le délégué de Murat, et, après la défaite du roi de Naples, il continua d'administrer ce malheureux pays jusqu'en 1816, époque à laquelle l'archiduc Antoine en fut nommé vice-roi. Le feld-maréchal vint alors habiter Paris, où il vécut longtemps comme simple particulier.

BELLE-ISLE, île de France, importante par ses salines, fait partie du département du Morbihan; c'est un excellent mouillage. Son port est défendu par une bonne citadelle, et le reste de l'île par des rochers inaccessibles. Charles IX l'érigea en marquisat en 1575, et la donna au comte de Belz, d'où elle passa à Fouquet, surintendant des finances; elle appartenait auparavant à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimper. En 1718, elle revint à la couronne, par l'échange qu'en fit le roi avec le marquis de Belle-Isle, fils de Fouquet, contre les comtés de Vernon et d'Andely, avec le domaine de Beaucaire. En 1705, les flottes anglaise et hollandaise parurent devant Belle-Isle; mais un curé fit revêtir aux femmes des habits d'hommes et les rassembla sur le rivage. L'ennemi, décontenancé à la vue de si grandes forces, se retira.

BELLE-ISLE (Combats de). 1. Le 20 novembre 1759, une escadre française, commandée par le maréchal de Conflans, rencontra, au sud de Belle-Isle, l'amiral anglais Hawck. Le mauvais temps n'avait point permis aux deux escadres de se mettre en bataille; néanmoins l'action s'engagea. Trois vaisseaux français coulèrent bas, deux se brûlèrent, un se jeta à la côte et les Anglais en emmenèrent un. Deux vaisseaux anglais sombrèrent. La nuit mit fin au combat et empêcha l'escadre française d'être poursuivie. — 2. Dans les premiers jours du mois d'avril 1761, les Anglais firent diverses tentatives inutiles pour débarquer à Belle-Isle. Enfin le 22, ils y parvinrent, et après deux actions, dans l'une desquelles les Français taillèrent en pièces les volontaires du régiment de Grey, ils forçèrent la garnison à capituler; elle se retira avec les honneurs de la guerre. — 3. Le 26 juin 1793, les eaux de Belle-Isle furent encore le théâtre d'un combat naval entre les Anglais et les Français commandés par l'amiral Villaret-Joyeuse. Après quatre heures d'un combat meurtrier, les vaisseaux *le Formidable*, *l'Alexandre* et *le Tigre*, tombèrent au pouvoir des Anglais. — 4. Le 26 juin 1793, l'amiral anglais Ellison chercha à s'emparer de la place de Belle-Isle, il fit sommer le général Boucrot de se rendre; mais ce fut inutilement et il se retira.

BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de), maréchal de France, né en 1681, était petit-fils du surintendant Fouquet, si célèbre par sa disgrâce et ses malheurs. Louis XIV ne fit point peser sur le jeune de Belle-Isle les fautes de son aïeul; il le nomma mestre-de-camp d'un régiment de dragons en 1704, brigadier des armées en 1708, et mestre-de-camp-général des dragons en 1709. Après la mort de Louis XIV, Belle-Isle fut nommé par le régent maréchal-de-camp et gouverneur d'Huningue, 1718, et alla servir en Espagne, où il se couvrit de gloire. Lors de la disgrâce du ministre de la guerre Leblanc, il fut mis à la Bastille, et quelque temps après envoyé en exil dans ses terres. Rappelé sous le ministère du cardinal de Fleury, il fut élevé au grade de lieutenant-général, 1752, servit dans l'armée du maréchal de Berwick, 1754, obtint ensuite le commandement d'un corps sur la Moselle et le gouvernement de Metz, des Trois-Évêchés, et reçut le bâton de maréchal en 1740. Quelque temps avant l'ouverture de la campagne de 1741, il fut envoyé en qualité d'ambassadeur à la diète tenue à Francfort, et contribua puissamment à la nomi-

nation de l'électeur de Bavière à l'empire. Mis à la tête de l'armée de Bohême, en 1742, il battit, de concert avec le maréchal de Broglie, les Autrichiens à Sabal. A la nouvelle de la défection du roi de Prusse il se jeta dans Prague, d'où il sortit quelque temps après. Cette retraite de Prague est le plus beau fait militaire du maréchal. Arrêté en Hanovre, il fut envoyé en Angleterre, y resta sept mois prisonnier et fut chargé, à son retour, de défendre les frontières de la Provence contre les Autrichiens et le roi de Sardaigne; en 1756, il fut admis à l'académie française, et en 1756, il obtint le portefeuille de la guerre qu'il garda jusqu'à sa mort, 1761. Pendant tout le temps de son ministère, il conserva une grande influence dans le conseil. Le maréchal de Belle-Isle, bon général, habile homme d'état et surtout intègre citoyen, laissa un nom justement vénéral.

BELLELEY, *Belletagium*, riche abbaye des prémontrés, dans l'évêché de Bâle, fondée en 1156, par Sigenaud, prévôt de l'abbaye de Munster dans le Grandval. Son premier abbé fut Gérold, qui y introduisit la règle de saint Norbert. En 1415, son abbé, Henri III, surnommé *Neer* de Dellamont, obtint la crosse et la mitre épiscopales. Ce prélat, qui était fort savant, assista au concile de Constance en 1414.

BELLE-POULE (Combats de la). Le signal des hostilités entre la France et l'Angleterre fut donné dans la Manche en 1778, par le combat de la frégate la *Belle-Poule*, commandée par le capitaine la Clocheterie, avec l'*Aréthuse*, de 28 canons. Après un combat assez vif, les deux bâtiments se séparèrent. — Le 15 juillet 1780, la frégate la *Belle-Poule* en vint aux mains avec un vaisseau de guerre anglais de 64 canons, à 4 lieues sud du Croisic. Son capitaine avait été tué, presque tout son monde tué ou blessé, six pieds d'eau étaient dans la cale, néanmoins on combattait encore. Enfin M. Lamotte-Tabourel, qui avait succédé au capitaine Kergarion, cédant à un sentiment d'humanité, rendit aux ennemis une frégate qui ne pouvait plus se défendre.

BELLEROSÉ (Pierre le Messier, dit), célèbre comédien français du 17^e siècle, de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, passe pour l'acteur le plus parfait de son temps. Son talent lui mérita les faveurs du cardinal de Richelieu. Il est le premier qui ait joué avec décence la comédie et la tragédie, et rendu dignement Corneille. Il mourut en 1670.

BELLETESTE (B...), savant orientaliste, né à Orléans en 1778, et mort en 1808, fit partie de l'expédition d'Égypte en qualité d'interprète, et fut membre de la commission des sciences et arts, à laquelle il rendit de grands services par la correction des cartes géographiques de cette contrée et la composition de mémoires importants.

BELLEVAL (Pierre Richer de), médecin et botaniste français, né en 1558. On doit le considérer comme le fondateur de la botanique en France, et c'est le premier qui l'ait enseignée publiquement. Henri IV le chargea d'établir à Montpellier un jardin botanique, et le nomma professeur. Belleval avait entrepris une nomenclature des plantes qui y étaient cultivées, tirée du caractère de chacune d'elles; mais la mort interrompit ce travail en 1625. Son neveu, Martin, lui succéda dans sa chaire, et mourut en 1644. — Un autre Belleval, François du Mainier, mais d'une famille différente, né en 1755, et mort en 1790, se livra aussi à la botanique. Il est l'auteur des articles de cette science insérés dans l'*Encyclopédie*.

BELLEVILLE, village situé sur un plateau derrière le bassin de la Seine, à une lieue N.-E. de Paris. Son ancien nom était *Saregium*, *Saria*, *Sarie*. Les rois méro-

vingiens y avaient une maison de campagne que l'on croit une ferme, appelée encore aujourd'hui ferme de Savie; l'on y a trouvé des pièces de monnaie portant l'inscription *Savi*. Le village prit plus tard le nom de *Poitronville*; c'est ainsi qu'il est nommé dans une description des environs de Paris, faite sous Charles VI, en 1410. Sa position lui a valu son nom actuel. Anciennement Belleville était une dépendance spirituelle de la paroisse de Saint-Méry; mais depuis longtemps ce village forme une paroisse particulière. Belleville fut témoin, le 29 mars 1814, d'un brillant combat que soutint le duc de Raguse contre les alliés dix fois supérieurs en nombre.

BELLEY, *Bellitium*, *Bellica*, petite ville dans le département de l'Ain, sur la rive droite du Rhône, siège d'un évêché, autrefois très-ancienne. L'empereur Frédéric Barberousse, en considération d'Anthelme, évêque de cette ville, donna à ce prélat, en 1165, le droit de battre monnaie. La ville fut réduite en cendres le 2 août 1585, et rebâtie par Amédée VII, comte de Savoie, qui la fit ceindre de murailles. Son chapitre, composé de religieux de saint Augustin, fut sécularisé, en 1579, par Grégoire XIII. Avant la révolution, elle avait une abbaye de bernardines, fondée, en 1155, par Marguerite, fille d'Amédée II, comte de Savoie; elle fut transférée dans le 17^e siècle à Belley du village de Bons-sur-le-Furens. Son premier collège communal a été fondé en 1768. Cette ville fut cédée, avec la Bresse et le Bugey, au roi Henri IV par le duc de Savoie en 1661.

BELLIARD (Le comte de), lieutenant-général, né en 1773, à Fontenay (Vendée); fit ses premières armes comme capitaine à l'armée du Nord. Chef d'état-major sous Dumouriez, il se distingua aux affaires de Jemmapes, de Nerwinde, et fut nommé adjudant-général. Arrêté après la fuite de Dumouriez, il fut destitué par Bonchotte, ministre de la guerre. Belliard, aimant mieux recommencer sa carrière que d'en sortir, entra comme soldat dans le 5^e régiment de chasseurs à cheval. Rendu à ses fonctions d'adjudant-général, il passa à l'armée de la Vendée sous les ordres du général Hoche. En 1796, étant à l'armée d'Italie, il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille d'Arcole. Il se couvrit de gloire dans cette immortelle campagne. En 1798, il fut nommé envoyé extraordinaire auprès du gouvernement napolitain. Dans l'expédition d'Égypte, il entra en Abyssinie, et posa les limites de la puissance française au delà de celles de l'ancien empire romain. Compagnon de Desaix, il partagea ses travaux. A la bataille d'Héliopolis, le carré d'infanterie qu'il commandait reçut et repoussa la première charge d'une immense cavalerie turque. Il reprit Damiette et le fort Lesbè; à la reprise de Boulak et du Caire, il fut blessé dangereusement. Nommé général de division et gouverneur de cette ville, il y fut assiégé par les mameluks et une armée turco-anglaise, mais il obtint une convention honorable. En 1801, le premier consul le nomma au commandement de la 21^e division militaire à Bruxelles. Dans la campagne de 1805, chef d'état-major de Murat, il concourut aux succès du combat de Wirlingen et de la bataille d'Ulm, où il détruisit le corps de l'archiduc Ferdinand. Il prit une part glorieuse à la bataille d'Austerlitz. En 1806, 1807 et 1808, il fit, toujours sous Murat, les campagnes de Prusse et de Pologne; se trouva à Iéna, à Erfurth, à Prentzlow, où il réduisit le corps du prince de Hohenlohe à capituler. A Stettin, il approuva la célèbre capitulation signée par le général Lassalle; à Lubeck, Golleminé, en Pologne, à Heilsberg, à Hoff, à Eylau, à Friedland, devant Tilsitt, il se couvrit d'une gloire nouvelle. Dans la guerre d'Espagne il contribua à la reddition de Madrid, dont il

fut nommé gouverneur. Major-général du roi Joseph, il fut chargé du commandement de l'armée du centre. En 1812, il fit, comme aide-major-général de cavalerie, la campagne de Russie, et se signala au combat de Kabanow, à Wletpok, à Smolensk, à Dorogobastch, à la Moskowa. Il eut deux chevaux tués à Mojaïsk, et fut dangereusement blessé à la jambe d'un boulet de canon. Malgré cette blessure, il continua de suivre l'armée, et fut nommé colonel-général des cuirassiers à Smorogoni. Rentré en Prusse, Belliard réorganisa toute la cavalerie de l'armée. A la bataille de Dresde, en 1815, il se signala pendant la marche de Friedberg à Leipsick. A cette dernière bataille il eut encore deux chevaux tués sous lui et le bras gauche cassé d'un boulet. A Mayence, il succéda au major-général Berthier, qui se rendait à Paris avec Napoléon. En 1814, il fit la campagne de France en qualité d'aide-major-général jusqu'à la bataille de Craon. C'est à la suite de cette bataille qu'il reçut le commandement en chef de toute la cavalerie de l'armée et de celle de la garde. Il prit part aux affaires de la Haute-Épine, de Château-Thierry, de Framenteau, de Craon, de Laon, de Reims et de Paris. Il assista aux adieux de Fontainebleau; Louis XVIII le nomma major-général de l'armée qui devait être commandée par le duc de Berri. Le 8 mars 1815, au départ des Bourbons, il les escorta jusqu'à Beauvais, et revint à Paris rejoindre son ancien souverain. A la fin d'avril, Napoléon l'envoya auprès de Murat pour diriger les opérations militaires des troupes napolitaines. Belliard arriva trop tard. Il revint en France, fut nommé pair le 2 juin 1815, prit le commandement en chef des 5^e et 4^e divisions militaires, conserva intactes toutes les places de son gouvernement, puis fut exclu de la pairie par l'ordonnance du 24 juillet 1815; conduit à l'abbaye le 29 novembre, remis en liberté le 5 juin 1816, et réintégré sur le tableau des pairs le 5 mars 1819. La révolution de Juillet lui rouvrit la carrière de la diplomatie; car lorsque la Belgique se fut déclarée indépendante de la Hollande, Belliard fut envoyé à Bruxelles pour y négocier les intérêts de la France et du nouvel état. C'est à lui que Bruxelles doit de n'être pas tombé au pouvoir des Hollandais en août 1831. Au moment où cet habile diplomate était si utile à la cause belge, le 28 janvier 1852. Les Belges lui ont érigé une statue en bronze, qui a été inaugurée en 1857, et une rue nouvellement percée à Anvers porte le nom de rue Belliard.

BELLIÈRE, illustre famille de robe, qui a fourni plusieurs personnages distingués. En voici les principaux membres : Antoine, vivant, en 1410, sous Charles VII; Barthélémy I^{er}, en 1440; Barthélémy II, en 1500; Claude, premier président au parlement de Grenoble, en 1541. Il eut deux fils : le puîné, Jean, fut également premier président au parlement de Grenoble, et ne laissa qu'une fille; l'aîné, Pomponne I^{er}, chancelier de France, naquit à Lyon en 1529; conseiller au sénat de Chambéry en 1561; surintendant des finances en 1575; président au parlement de Paris en 1579; il fut employé, dans dix-sept des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, dans diverses ambassades; chez les Grisons, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Italie; il contribua beaucoup à la conclusion de la paix de Vervins, en 1598, et fut nommé chancelier en 1599; il quitta les sceaux en 1609, et demeura néanmoins chef du conseil jusqu'à sa mort, en 1607. Il était fort lettré et lié avec tous les principaux personnages de son temps. Nicolas, son fils, mort en 1630, fut loin de marcher sur ses traces. Ce Nicolas succéda, en 1612, à Jacques de la Guesle dans la charge de procureur-général au parlement de Paris par le crédit

du chancelier Sillery; mais il était fort au-dessous de ces fonctions. *Pomponne II*, fils de Nicolas, fut conseiller d'état sous Louis XIII; envoyé en ambassade, par le cardinal de Richelieu, en Italie, puis en Angleterre. Au retour de ces deux missions, dont il s'acquitta avec beaucoup d'habileté, il fut nommé président à mortier, en 1642. Il fut envoyé, en 1651, en Hollande pour déclarer aux états que le roi de France les avait choisis pour être les médiateurs de la paix entre lui et le roi d'Espagne. Il fut nommé premier président au parlement à la place de M. Molé, devenu garde des sceaux. Quoique aimant le faste et les plaisirs, il exerça ses fonctions avec beaucoup d'intégrité, et mourut en 1657 sans laisser de postérité.

BELLIN, nom d'une famille de peintres de Venise, dont le chef, Jacques, florissait vers 1450. Il fit les portraits de Pétrarque et de Laure. Bellin (Gentil), fils aîné du précédent, né en 1421, et mort en 1501, travailla avec son frère Jean pour le compte de la république. Mahomet II ayant vu quelques tableaux de lui, le demanda au sénat de Venise. Bellin alla à Constantinople et peignit, entre autres morceaux, la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, tableau qui a servi de texte à une anecdote connue sur le farouche vainqueur de Constantinople. Bellin en fut comblé de présents. Son frère Jean, mort en 1512, était plus habile coloriste que lui. Entre autres portraits il fit celui de Bembo et celui d'une maîtresse que ce grand homme avait avant d'être promu au cardinalat; il fut l'ami de l'Arioste; l'année de sa mort, il avait commencé pour Alphonse I^{er}, duc de Ferrare, une bacchante qui fut terminée par le Titien.

BELLIN (Jacques-Nicolas), ingénieur de la marine française, né en 1705, et mort en 1772; a dressé, pour le service des vaisseaux, les cartes de toutes les mers connues.

BELLINI (Vincenzo), célèbre compositeur, né en 1805, en Sicile, à Catane, au pied du Mont-Etna, reçut dans sa famille sa première éducation musicale. Un grand seigneur sicilien, qui avait deviné ses heureuses dispositions, le prit sous sa protection et le fit entrer au conservatoire de Naples, où il profita admirablement des excellentes leçons de Zingarelli. Il se lia étroitement à Florimo, à Mercadente, ses condisciples. Il débuta à Naples par l'opéra *Adelson di Salvin*. Barbaja, directeur du théâtre de San Carlo, lui commanda l'opéra de *Bianca e Gerardo*. En 1827, Barbaja ayant été nommé directeur du théâtre de la Scala de Milan, emmena avec lui Bellini et le ténor Rubini. Il fit pour ce théâtre *Il Pirata* et la *Straniera*; le premier de ces opéras eut un succès prodigieux. *Zaira*, exécuté à Parme en 1829, ne réussit pas; mais le jeune maestro prit une revanche éclatante dans *I Capuletti ed i Montecchi*, exécuté à Venise. Il composa pour madame Pasta et pour Rubini, la *Somnambula* et la *Norma* qui obtinrent des applaudissements frénétiques à la Scala de Milan et au théâtre de Venise. Il vint à Paris vers 1832. *I Puritani* fut son dernier et brillant triomphe; il mourut dans cette capitale au printemps de l'année 1835, à l'âge de 52 ans seulement. On lui fit des obsèques magnifiques aux Invalides. La grâce et la mélancolie sont les qualités dominantes de ce jeune compositeur qui promettait à l'art un de ses plus grands maîtres.

BELLOÏSE, prince gaulois, passa le premier les Alpes, vers l'an 364 av. J.-C.; défit les Toscans; fonda la ville de Milan, et s'établit avec les siens dans la Ligurie et l'Etrurie, d'où cette contrée prit ensuite le nom de Gaule-Cisalpine.

BELLOY, *Bidolidum*; village dans l'arrondissement de Pontoise, situé à six lieues et demie au nord de Paris, près de la route de cette ville à Beauvais. Il était possédé,

en 829, par l'abbaye de St-Denis. Une église y existait déjà sous l'invocation de saint Georges; l'église actuelle remonte à 1550. Un Jacques de Belloy commandait, en 1424, un des principaux corps de l'armée française à la bataille de Verneuil où il fut tué. Le château des anciens seigneurs est aujourd'hui occupé par une filature de coton.

BELLOY (Jean-Baptiste de), cardinal et archevêque de Paris, né à Moranglès, près de Senlis, le 9 octobre 1709, d'une famille noble et distinguée dans les armes. Tout jeune, il embrassa l'état ecclésiastique; devint vicaire-général, official et archidiacre de Beauvais; fut appelé à l'évêché de Glandèves, en 1751, et à la députation en 1755, pour cette fameuse assemblée du clergé, appelée à rétablir la paix dans l'église gallicane; il se rangea du parti des prélats dits les *feuillants*. Après la mort de l'illustre Belsunce, il fut nommé évêque de Marseille, et parvint à ramener dans ce diocèse le calme qu'il avait perdu depuis si longtemps par les discussions sur la bulle *Unigenitus*. A l'époque de la révolution, il se retira à Chambly, et fut le premier à se démettre de son titre, pour faciliter la conclusion du concordat de 1801. En 1802, il fut nommé archevêque de Paris, et un an après cardinal. Dans ces hautes fonctions, il ne démentit point sa piété, sa douceur et sa modération, et mourut le 10 juin 1808, âgé de plus de 98 ans. Napoléon l'estimait beaucoup, et voulut qu'un monument lui fût élevé pour attester la considération qu'il avait pour ses vertus.

BELLOY (Pierre-Laurent Bearetti de), de l'académie française, né à St-Flour en 1727, mort en 1775; donna successivement les tragédies de *Titus*, 1758; *Zelmire*, 1760; le *Siège de Calais*, 1765; *Gaston et Bayard*, *Gabrielle de Vergy* et *Pierre le Cruel*, dont la chute contribua à sa mort prématurée. Il a la gloire d'avoir mis le premier sur la scène des sujets nationaux.

BELLURN (Combat de). Le 15 mars 1797, l'armée française, commandée par le général Masséna, arriva devant la position de Bellurn, et en chassa les Autrichiens par sa seule présence; mais elle attaqua l'arrière-garde à Cadore, l'enveloppa, et lui fit 700 prisonniers, au nombre desquels étaient un colonel et le général Lusingan.

BÉLOMANTIE, de *belos*, arme, et de *mantein*, divination, genre de divination en usage chez les anciens peuples d'Orient avant de commencer leurs guerres. Il consistait à prendre plusieurs flèches sur lesquelles on écrivait un mot relatif à son dessein ou pour ou contre; puis on brouillait ces flèches dont le nombre était tantôt 11, tantôt 5; on les confondait dans un carquois et le premier que l'on tirait décidait. La Belomantie était fort répandue chez les Chaldéens, les Mèdes, les Scythes, qui la transmettent aux tribus slaves et germaniques.

BELONE (Combat de). Le 5 juillet 1796, les Français s'emparent de la position de Belone, défendue par les Autrichiens, qui perdent dans cette affaire 500 hommes et 70 prisonniers.

BÉLOUTSCHISTAN, vaste territoire, borné au sud par l'Océan indien; au nord, par le Scistan et l'Afghanistan; à l'ouest par le Karman et le Laristan, et à l'est par une partie du Sidhari et de Tchakapour. Il fut conquis par Nadir-Schah en 1759. La population de ce pays est loin d'être homogène; elle se compose d'Indous, de Dehvers, paisibles labourers d'origine persane, de Djeths, également labourers; de Mekraniens; de Beloutchis, enclins au pillage; de Braboiriss, de mœurs pacifiques; tous appartenant à la religion musulmane sunnite, et comme tels nourrissent une haine implacable contre les chiites ou partisans d'Ali. Ces contrées, peu

fréquentées des Européens, aujourd'hui indépendantes, portent des traces positives de la domination indienne à laquelle a dû succéder celle des Tartares.

BELSEUNE, maison illustre, originaire de la Navarre, en possession du titre de vicomte depuis le 12^e siècle, par Roger, vicomte de Maçaye, vivant vers 1154. On croit qu'elle descendait des anciens vicomtes de Béarn dont elle porta les armes jusqu'en 1407 : d'or à deux vaches de gueules sur champ d'azur.

BELSEUNE DE CASTEL MORON (Henri-François-Xavier de), issu d'une branche cadette de la maison précédente; naquit en 1671. Devenu évêque de Marseille en 1709, il signala son zèle et sa charité dans la peste qui désola cette ville en 1720 et 1721. Le pape Clément XII lui donna, pour le récompenser, deux riches abbayes et l'honora du *pallium*; il mourut en 1755.

BELVÉDER, mot tiré de l'italien qui signifie *belle vue*. On appelle ainsi en Italie des bâtiments faits exprès dans un jardin de plaisance pour goûter le plaisir d'une belle vue; ou de petits doujons qui s'élèvent au-dessus des maisons, et dans lesquels on monte pour prendre le frais et jouir des différents aspects de la nature. Presque toutes les grandes maisons de Rome en ont de ce dernier genre. L'usage s'en est répandu en France dans ces dernières années. Le belvédère du Vatican, faisant partie du musée Pio-Clémentin, est cité comme un des plus beaux.

BELVÉDER (Combat de). Le 26 juin 1794, un combat s'engagea à Belvédère entre les Espagnols et les Français qui restèrent maîtres du champ de bataille, et font essayer à l'ennemi une perte de mille soldats, morts ou prisonniers.

BELVÉDÈRE (Combat de). En 1795, les Français, commandés par le général Brunet, parvinrent à enlever le poste de Belvédère, défendu par 3,000 Piémontais et deux pièces de canon. — Le 29 avril 1794, les Piémontais y furent complètement battus par une colonne de 10,000 Français; ils opposèrent la plus vive résistance; on leur prit plus de 60 pièces de canon de tout calibre, et plus de 2,000 prisonniers; leur perte en morts fut considérable. Un général français et un adjudant-général furent tués.

BELVÉDÈRE, en Calabre (Siège de). Un Français, nommé Robert Sanguinet, était gouverneur de la place de Belvédère en Calabre, lorsque Jacques II, roi de Sicile et d'Aragon, vint l'y assiéger. Tous ses efforts devinrent inutiles par la belle défense du capitaine français, il fut obligé de lever le siège, 1289.

BELZONI (Jean-Baptiste), célèbre voyageur, né à Padoue en 1778, d'une famille pauvre; se fit moine à Rome, puis jeta le froc à l'arrivée des troupes françaises; passa en France, de là en Hollande sans y rien trouver à faire; revint en Italie; partit encore une fois pour la Hollande, et de là en Angleterre où il arriva en 1805. Il s'y maria, et pour vivre, se donna lui-même en spectacle, avec sa taille de six pieds et demi anglais, sa force musculaire et quelques tours d'hydraulique. Il alla exploiter en Espagne et en Portugal une industrie analogue; s'embarqua ensuite pour Malte et de là pour l'Égypte. Il fut chargé par M. de Salt, consul anglais, d'explorer et de transporter jusqu'à Alexandrie l'énorme buste en granit rouge, représentant Memnon-le-Jeune qui gisait à moitié enseveli dans les sables sur le bord du Nil, auprès de Thèbes, et qui orne aujourd'hui le musée britannique. Le succès de cette entreprise ouvrit à l'aventurier italien une nouvelle carrière, où sa force herculéenne, son caractère persévérant et sa merveilleuse sagacité devaient lui faire obtenir des avantages étonnants. Devenu un antiquaire habile, il remonta, pour le compte du consul anglais, le Nil jusqu'à l'entrée de la Nubie; déterra le temple d'I-

samboul enseveli dans les sables. Il entreprit ensuite une excursion dans la vallée de Beban-el-Malouk, sur le revers des collines qui bordent le territoire de Thèbes, et à force de sonder et de chercher, il découvrit, dans un rocher, une longue allée souterraine, dont les murs étaient couverts de sculptures et de peintures. Cette allée le conduisit à une salle au milieu de laquelle était un sarcophage d'albâtre, tombe du roi Psamméthès. Quelques années après, il parvint à pénétrer dans la seconde pyramide du Caire, celle de Céphrènes, qu'on croyait n'avoir jamais été ouverte. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les fouilles, les recherches et les expéditions par lesquelles Belzoni signala son séjour en Égypte. Il la quitta en 1819, et vint d'abord dans sa ville natale, puis en Angleterre où il publia la relation de ses voyages et découvertes. Après avoir visité la France et la Russie, il traversa rapidement Stockholm et Copenhague, il revint en Angleterre où il se disposa à une expédition dans l'intérieur de l'Afrique. Son plan était de pénétrer par le nord de l'Afrique jusqu'à Tombouctou, se diriger ensuite sur le Sennar, et redescendre dans l'Égypte. Mais il mourut de la dysenterie à Gato, dans l'empire de Maroc, en décembre 1825.

BEMBO (Pierre), noble vénitien, l'un des plus célèbres auteurs italiens du 16^e siècle, il commença à se faire connaître par ses poésies, et devint secrétaire du pape Léon X; après la mort de ce pontife, en 1521, il se retira à Padoue, et fut chargé par le sénat de Venise, en 1529, du soin d'écrire l'histoire de la république. En 1539, Paul III le fit cardinal et le pourvut de l'évêché de Bergame. Il mourut en 1547 à 77 ans. Il passe, à juste titre, pour l'un des restaurateurs du bon style des langues latine et italienne.

BENARÈS, royaume de l'Indoustan, appartenant aujourd'hui aux Anglais, et dépendant de la présidence de Calcutta. Il est divisé en six districts, et tire son nom de sa capitale même qui, dans l'antiquité, était celle d'un royaume célèbre sous le nom de Kashi, la splendeur, la lumineuse. Les rois de Kashi sont cités dans le Védas. Les Yogès, sectateurs de la divinité de Shiva, considéraient cette ville et son territoire comme une espèce de paradis terrestre. Le nom sanscrit de la cité de Benarès est *Varanashi*, des deux rivières *Vara* et *Nashi*, qui arrosent son territoire. La ville, bâtie sur une éminence au bord du Gange, a un aspect magnifique auquel l'intérieur est loin de répondre. Le nombre de ses habitants est évalué à environ 600,000 et des étrangers à 5,000. La population mahométane forme le dixième de la population générale. Aurengzeb voulant confondre le théisme brahmanique dans sa capitale même, fonda, vers 1688, une magnifique mosquée sur le point le plus élevé de la cité, en face de la rivière. Cette mosquée s'éleva triomphante sur les ruines des temples les plus révérents de Benarès que l'on démolit tout exprès. Le roi de Benarès habitait Rammagara, de l'autre côté de la rivière, lieu où il y a 8,000 maisons appartenant à des brahmanes qui vivent d'aumônes quoiqu'ils possèdent des biens-fonds. Benarès, ville très-riche où abondent les banquiers et les marchands indous, est un grand marché de diamans et de pierres précieuses; c'est en outre la cité sainte, le siège du savoir, la plus célèbre des hautes écoles de toutes les universités de l'Inde; elle est encombrée de mendicants religieux et de fanatiques. Les bœufs, animaux sacrés, parcourent la ville librement et sont nourris sans que jamais on leur fasse le moindre mal. Il y aurait danger de mort pour l'Européen imprudent qui voudrait heurter sur ce point les préjugés nationaux. Dans l'année 1017, le sultan Mahmoud s'empara de Benarès, et l'année

suivante, il pénétra jusqu'aux extrémités du Bengale. Cependant ce ne fut que vers 1190 que les Musulmans s'établirent dans ces régions d'une manière permanente.

BENDER, ville de Turquie, dans la Bessarabie, célèbre par le séjour que Charles XII, roi de Suède, y a fait, s'y étant retiré en 1709, après la perte de la bataille de Pultawa. Le 11 février 1715, les ennemis de Charles surprennent un ordre de la Porte pour le faire sortir de Bender. Sur son refus, il est attaqué dans sa maison, et soutient une espèce de siège avec 500 Suédois contre 20,000 Turcs et Tartares; il est conduit à Demir-Tocca, près d'Andrinople. Le grand-seigneur désavoua cette violence.

BENDER (Blaise-Colombau, baron de), feld-maréchal autrichien, né dans le Brigaw, en 1715; entra tout jeune au service comme simple soldat, et parvint successivement aux grades de major avec le titre de baron, colonel et général-major, lieutenant-général, gouverneur du château de Luxembourg, et reçut, en 1789, le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas. En 1790, il obtint le bâton de feld-maréchal et la grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse, après la prise de Bruxelles par les Autrichiens. Ses infirmités et son grand âge l'empêchant de prendre une part active à la guerre entre la France et l'Autriche, il s'enferma dans son gouvernement de Luxembourg, où les Français l'attaquèrent en 1794; réduit à capituler après une défense honorable de plusieurs mois, il alla se fixer à Vienne, où il était lorsqu'il fut appelé, par l'empereur François II, au gouvernement général de la Bohême; il mourut à Prague le 20 novembre 1798.

BÈNE, ville du Piémont (Sièges de). 1. En 1531, les Espagnols attaquèrent la ville de Bène, très-difficile à défendre. Ce soin fut confié au brave Blaise de Montlu par le maréchal de Brissac; il la défendit courageusement et en fit lever le siège. — 2. Le 23 avril 1795, le général français Serrurier se dirigea par Bène; le lendemain il la prit d'assaut sur les Piémontais.

BÉNÉADI (Combat de). Le 18 avril 1798, le général Davoust arrive près de Bénéadi, superbe village de la Haute-Égypte; après une affaire assez vive, il s'en empare. Deux mille Arabes, Manguabins, Darfouriens, Mameloucks et habitants de Bénéadi restent sur le champ de bataille; en un instant, ce beau village est réduit en cendres et n'offre plus que des ruines; on y fait un butin considérable; on y trouve des caisses pleines d'or.

BÉNÉDICTINS. Le plus ancien, le plus illustre et le plus étendu des ordres religieux, fondé vers 529 au monastère du Mont-Cassin par saint Benoît, le grand patriarche de la vie cénobitique en Occident. C'est à eux que convient par excellence le nom de moines. Leur pieux et sage fondateur connaissant par expérience les écueils de la vie pure et parfaite, c'est-à-dire de celle des ermites et anachorètes, posa le premier les règles d'une vie monastique en dehors à la fois du clergé et du monde, et qui fut une espèce de compromis entre les exigences de la vie terrestre et le sens littéral des paroles du Christ. La règle de St-Benoît fut la plus propre à donner au couvent une organisation telle qu'il pût trouver au dehors, dans le monde laïque et cléricale, malgré les modifications successives de ce dernier, des conditions d'existence toujours suffisantes. Les champs, la solitude des forêts, la vie et du 18^e siècle, furent pour lui choses indifférentes; sous des physiologies différentes, il n'en resta pas moins de son institut. Disons de plus qu'il se distingua toujours par son dévouement éclairé aux libertés de l'église gallicane, et que plus d'une fois on le vit sur la brèche com-

battre les empiétements de l'ultramontanisme. Dès le 8^e siècle, tous les couvents étaient bénédictins en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Écosse même; mais à cause du principe fondamental de la règle, il n'y avait point d'unité d'observance et de régularité. Les mœurs du couvent et ses usages dépendaient en premier lieu des mœurs et du caractère de son premier abbé; en second lieu, du sol et de la population où il se trouvait situé. À peine sorti du berceau, l'ordre de St-Benoît eut la gloire de fournir à l'Angleterre, à la Frise et à l'Allemagne leurs trois grands apôtres: saint Augustin de Cantorbéry, saint Willibord et saint Boniface. La première réforme de l'ordre, la plus importante de toutes, est appelée, dans l'histoire, du nom de Benoît d'Anriane qui, sous Louis-le-Débonnaire, 835, en fut le plus ardent propagateur. Dès lors, le fédéralisme s'organisa au sein des abbayes; il y eut autant d'observances et de réformes que d'abbayes; il y eut 40 ou 50 congrégations, c'est-à-dire 40 ou 50 observances et constitutions différentes. Il est bon de bien faire ressortir en passant la différence essentielle des deux mots *ordre* et *congrégation*. Un ordre s'entendait de la constitution générale à laquelle obéissait un certain nombre d'abbayes; la *congrégation* était une aggrégation de monastères autour d'un seul qui en devenait ainsi la tête ou la métropole. Conservant la règle de St-Benoît, ces aggrégations, qui se multiplièrent considérablement, ne différaient entre elles, pour ainsi dire, que par la rédaction des statuts et des règlements pour le maintien de la discipline et la constitution du régime, de sorte que l'ordre restait intact. — *Congrégation du 10^e siècle*. Saint Odon, abbé de Cluny, fut le premier réformateur des bénédictins, en France, vers 942; cette congrégation, d'abord peu considérable, prit bientôt de grands développements. Au 12^e siècle, elle comptait 10,000 moines tant en France qu'en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Pologne et en Angleterre, et son abbé jouissait des prérogatives d'un évêque. Grégoire IX lui donna, en 1252, une constitution nouvelle; mais il paraît que cette constitution dépassa le but par une sévérité trop grande; car une bulle de Nicolas IV, du 12 septembre 1289, vint la modifier. — *Congrégations du 11^e siècle*. Vers 1030, parut en Italie et en Espagne la congrégation des Camaldules, qui s'accrut encore par l'adjonction de la congrégation du mont Corryl. Les Camaldules, au sein d'une retraite profonde, menaient une vie silencieuse et se livraient aux austérités de tous les genres. En 1050, il se forma en Allemagne une réforme de l'ordre de St-Benoît sous le nom de *congrégation d'Hirsfeld*. Elle s'étendit et s'unit à plusieurs monastères. La *congrégation de Vallombreuse* parut en Italie en 1040. La *congrégation de Cave* fut instituée par saint Alère vers 1000; mais elle dut ses principaux progrès à saint Pierre, 5^e abbé de Cave, en 1040, lequel s'accrut si fort qu'il eut jusqu'à 5,000 solitaires auxquels il donna lui-même l'habit. La *congrégation de Sassovire*, dans le diocèse de Foligny, par le bienheureux Maynard, en 1060. Celle de *Sauve-Major*, près de Bordeaux, par saint Gérard de Corbie, en 1079. Celle d'*Hirsange*, en Allemagne, dans le diocèse de Spire, par saint Guillaume, en 1080. Les religieux de l'abbaye de *Castelle*, vers 1064, formèrent la congrégation de ce nom; l'observance de la règle y fut en vigueur pendant plus de trois siècles. Saint Bruno, natif de Cologne et chanoine de Reims, fonda, en 1086, l'ordre des Chartreux dans le Dauphiné. Sous Guillaume-le-Conquérant, 1066-1089, on érigea en Angleterre une congrégation sous le nom et par les soins de saint Lanfranc, archevêque de Cantorbéry. La plus grande partie des monastères de ce royaume s'unit

à cette congrégation sous Alban, abbé, neveu de Lanfranc, 1100. La congrégation d'Hirsau parut en Suède en 1080, et de là se répandit en Allemagne. Les religieux du monastère de Grandmont, situé sur une montagne du Limousin, se trouvant répandus en diverses communautés, qui toutes dépendaient du principal monastère et en reconnaissaient l'abbé pour leur général, donnèrent lieu, vers 1080, à une congrégation qui fut assez florissante et étendue. C'est à la fin de ce siècle, vers 1098, que Robert de Champagne bâtit un monastère qui devint la souche et la métropole d'un nombre immense de couvents. Cette congrégation célèbre est celle de Cîteaux, dans les environs de Nuits. — *Congrégation du 12^e siècle.* Robert Blesius ou d'Arbrissel fonda la congrégation de Fontevrault, en 1121. Cette congrégation singulière, que son fondateur plaça sous la protection de la Vierge et de saint Jean, était composée de religieux et de religieuses, soumis les uns et les autres à l'abbesse qui en était la supérieure générale. En Allemagne, Sigitant, abbé de Melly, fonda la congrégation de ce nom. En 1115, saint Bernard fonda l'abbaye de Clairvaux, à laquelle il impose la règle de Cîteaux réformée. Vers la même époque, le célèbre monastère de Savigny forme une congrégation; mais dans la suite cette congrégation, composée de 50 monastères, se réunit à celle de Cîteaux. En Italie, à la même époque, sur la montagne Virgiliane ou de la Vierge, Guillaume de Vercel, moine bénédictin, fonda une congrégation que protégèrent les papes Alexandre III, Lucius III et Célestin III. En Angleterre parut, vers 1148, une congrégation ou plutôt une association de quelques monastères qui reçut du pape Eugène III sa confirmation. La congrégation de St-Guillaume, extrêmement répandue dans les Pays-Bas, fut érigée sous le pontificat d'Anastase IV, vers 1156. Sa règle et ses statuts restèrent indéterminés jusqu'au pontificat de Grégoire IX, qui lui donna, en 1250, la règle de St-Benoît. En 1196, sous le pontificat de Célestin III, parut la Congrégation de Flore, ainsi nommée du nom du monastère où se tenait le supérieur-général. Cette congrégation fut unie à celle de Cîteaux. Toujours en 1196, quelques gentilshommes milanais fondèrent la congrégation des Humiliés; leur premier général fut un nommé Jean, prêtre de Côme; elle fut abolie, en 1580, par le pape Pie V, à cause de la tentative d'assassinat que quatre de ses religieux commirent, dans la personne de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. — *Congrégations du 13^e siècle.* En Hongrie parut, en 1215, une congrégation sous le nom de St-Paul, ermite, parce que l'évêque qui l'autorisa ajouta à la règle de St-Benoît quelques pratiques attribuées à cet anachorète. En 1258, saint Sylvestre, solitaire de Vallombreuse, créa une congrégation confirmée par Innocent IV. Peu de temps après sa naissance, cette congrégation fut unie à celle de Vallombreuse; mais bientôt après elle en fut séparée. Elle comptait en son sein des monastères de filles. La dévotion extrême de saint Louis envers saint Jean Galbert, fondateur de la congrégation de Vallombreuse, fit naître en France, et particulièrement dans le Dauphiné, la congrégation du Petit-Vallombreuse. Dans le duché de Bourgogne, vers 1240, un moine bénédictin fonda, assez près de Dijon, la congrégation du Val-des-Choux, sous l'habit et sous les statuts de Cîteaux. Vers 1274, un autre moine bénédictin, Pierre de Muron, qui plus tard gouverna l'église, assis sur le trône pontifical sous le nom de Célestin, fonda la congrégation des Célestins, dans les plus grands progrès furent en Allemagne, en Hongrie et en France. Vers 1224, quatre savants professeurs de l'université de Paris, quittant cette ville et leurs chaires, s'étaient retirés dans la

Champagne près de Langres, et y avaient formé une congrégation sous le nom de Val-des-Ecoliers. — *14^e siècle.* Trois gentilshommes de la ville de Siennes fondent, vers 1350, sur le sommet d'une montagne, la congrégation d'Olivet. La protection des papes la répandit en Italie, en Sicile, en Hongrie. En 1553, commença à se former en Angleterre la congrégation des Moines-Noirs. Son autorité était grande; elle avait 24 abbés, qui jouissaient du droit de suffrage dans la chambre haute du parlement. Vers 1540, sainte Brigitte fonda également en Angleterre une congrégation. Mais sous Henri VIII, les deux congrégations disparurent du sol anglais. — *Congrégations du 15^e siècle.* Vers 1425, sous le patronage de Martin V, une réforme de la congrégation de Cîteaux est tentée dans le royaume de Castille par Martin de Vergas, Espagnol. En Allemagne, immédiatement après le concile de Constance, 1447, s'élève, dans un monastère de Saxe, la congrégation de Bursfeld. En Italie, sous le nom et la congrégation de saint Bernard, s'élève, dans l'ordre de Cîteaux, une congrégation nouvelle. Enfin, vers 1494, une réforme bénédictine dans une abbaye de Berri, nommée Chézel-Benoît, donne naissance à la congrégation de Chézel-Benoît. Plus tard, en 1636, cette compagnie se retrempe en s'incorporant dans la congrégation de St-Maur. — *Congrégations du 16^e siècle.* Le couvent de St-Justine de Padoue, fondé en 1408, par Louis de Barbo, noble vénitien, donna naissance, vers 1504, à une congrégation qui, s'étendant de couvent en couvent, changea de nom quand l'antique monastère du Mont-Cassin reçut son observance; alors elle se nomma congrégation du Mont-Cassin, et reçut du pape Jules II une constitution en 1505. La congrégation de Portugal commença en 1558, par la réforme du monastère Ste-Thérèse. Les Feuillans, institués en 1577, par Jean de la Barrière, sont encore une des innombrables ramifications de l'ordre de St-Benoît. Il s'établirent à Paris, pour la première fois, en 1587. En Espagne, vers 1520, fut reformée la congrégation de Valladolid, dont l'abbaye avait été fondée, en 1590, par Jean I^{er}, roi de Castille. — *17^e, 18^e et 19^e siècles.* La congrégation de St-Vanne et de St-Idulphe, en Lorraine, prit naissance en 1601, par les soins de dom Didier de la Cour, religieux de l'abbaye de St-Vanne de Verdun. Celles de St-Placide, dans les Pays-Bas, et de St-Maur lui doivent leur origine. Dans les états-généraux tenus en 1614, le clergé de France ayant exprimé le vœu de voir importer dans le royaume la réforme naissante de St-Vanne, les supérieurs de cette congrégation décidèrent, en 1618, l'érection en France d'une congrégation nouvelle, tout à fait indépendante de St-Maur, leur. Cette nouvelle congrégation prit le nom de St-Maur, obtint du roi Louis XIII ses lettres-patentes, et fut confirmée en cour de Rome le 21 janvier 1627. Protégée par Louis XIII, Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu, elle prit un accroissement rapide. L'abbaye de St-Denis avait été érigée, en 1607, en congrégation bénédictine. Neuf monastères étaient sous sa juridiction. Elle subsista jusqu'à la naissance de celle de St-Maur. La congrégation bénédictine helvétique fut approuvée sous ce nom, en 1635. Elle se composait de neuf monastères. L'ordre de la Trappe, si célèbre par son austérité, établi, en 1663, par l'abbé Armand Bouthillier de Raméc, est encore une réforme de l'ordre de St-Benoît. (V. TRAPPE.) Après la suppression des jésuites en France, en 1765, on confia aux bénédictins presque tous leurs établissements, et le pays ne perdit pas au change. Sur les 12 écoles militaires reconstruites par le gouvernement d'alors, ils en dirigeaient 7 : Sorèze, Rebaix, Beaumont, Pont-le-Voy, Dôle et Auxer-

re. Un décret de l'Assemblée Constituante, du 19 juin 1790, les enveloppa dans la suppression des ordres monastiques. Ils furent, avec les oratoriens, les seuls religieux qui laissèrent des regrets aux populations au milieu desquelles ils avaient vécu. Actuellement il ne reste plus en Europe qu'un petit nombre d'abbayes bénédictines; les principales sont celle du Mont-Cassin, rétablie depuis la rentrée des Bourbons à Naples en 1815; celle de Monserrat en Espagne (elle a été supprimée en 1855, par le décret royal qui abolit tous les couvents de la Péninsule); celles de Kremsmünster, Maik, Gœtweih et St-Florian en Autriche; celle de Marinsberg en Hongrie. Le roi de Bavière a essayé, depuis 1855, à reconstituer, dans son royaume, des couvents de bénédictins. Enfin, grâce aux actives démarches de quelques personnes éminentes qui regrettaient sincèrement la disparition en France d'un ordre qui a tant mérité de la civilisation, le pape Grégoire XVI vient d'approuver, en 1858, la reconstitution de l'abbaye bénédictine de Solesme dans le département de la Sarthe, et lui a donné pour son premier général le célèbre père de Gêramb, en l'investissant de la crosse et de l'anneau abbatial, insignes de ses nouvelles fonctions. Dans le droit canon, les bénédictins sont appelés moines noirs, à cause de la couleur de leur habit, par opposition à celle des ordres blancs. Il n'étaient connus autrefois en Angleterre que sous ce nom. Leur vêtement est composé d'une robe et d'un scapulaire noirs, avec un petit capuce de même couleur qu'ils portent dans l'intérieur de la maison et en voyage. Au chœur et en ville, ils jettent par-dessus une ample chappe de serge noire à grandes manches avec un capuchon qui se termine en pointe. Il n'y a point d'ordre dans le catholicisme plus étendu, ni plus riche, ni plus éclairé; il subsiste depuis plus de 1,500 ans toujours grand, toujours illustre, ayant possédé jusqu'à 57,000 maisons, et pouvant montrer avec orgueil dans sa chronique les noms de 40 papes, 200 cardinaux, 50 patriarches, 1,600 archevêques, 4,600 évêques, 4 empereurs, 12 impératrices, 41 reines et 5,600 saints canonisés. Les bénédictins possédaient à Paris 7 maisons: 1^o celle des *bénédictins anglais*, venus en France, en 1618, et qui s'établirent, en 1674, près du Val-de-Grâce dans un monastère sous l'invocation de saint Edmond. 2^o *St-Denis de la Chartre*, au bout du pont Notre-Dame, dont l'église, fondée en 1122, fut abattue pendant la révolution. 3^o *St-Germain-des-Près*, d'abord *St-Vincent et Ste-Croix*, fondée vers 550 par Childébert, roi de Paris; elle fut d'abord peuplée de religieux qui suivaient la règle de St-Antoine et de St-Benoît qui, depuis, vers 700, ils embrassèrent celle de l'abbaye, quoique sous différentes réformes. 4^o *St-Martin-des-Champs*, fondée vers le 7^e siècle, dans la partie méridionale de la Cité; elle fut dévastée pendant la révolution. 5^o Le couvent des *Blancs-Manteaux*, fondé, en 1258, pour des religieux mendiants venus de Marseille; ils portaient le nom de *Serfs de la Vierge Marie*, et suivaient la règle de St-Augustin; leur habit et leur manteau étaient blancs. Après la suppression, en 1274, Philippe-le-Bel donna le monastère aux Guillemites, bénédictins réformés de Cluni, qui y furent introduits, en 1622, avec leurs habillements noirs et sans manteau. Le monastère fut rebâti en 1685: le Mont-de-piété en occupe aujourd'hui une grande partie. 6^o *Collège de Cluni*, place de Cluny. M. de Sommariva, archéologue distingué, en possède une partie; le reste a été démoli. Outre ces six maisons, les bénédictins possédaient dans les environs l'abbaye royale de St-Denis, le prieuré d'Argenteuil, et

plusieurs autres maisons non moins renommées. Nous ne terminerons pas sans dire quelques mots de la grandeur et de l'immensité des travaux de ces hommes pieux et modestes qui, toujours au niveau de leur époque, furent d'abord, dans les campagnes, agriculteurs et serfs, et dans les villes, professeurs, médecins et avocats; puis, lorsque l'institution des frères lais par Jean Galbert, en 1240, eut transformé le cloître en un lieu d'étude et de méditation, se livrèrent tout entiers aux travaux de l'intelligence, et se mirent à fouiller avec une ardeur infatigable la poussière qui recouvrait les manuscrits antiques. C'est une glorieuse distinction pour cet ordre célèbre; il produisit des papes, des cardinaux, des évêques, des écrivains, des philosophes, des archéologues; mais il n'enfantait point de solitaires! Parlons d'abord de dom Mabillon, né en 1632, mort en 1707; à son nom se rattache la belle édition de *saint Bernard*; les 9 volumes des *Actes des saints de l'ordre de St-Benoît*; les 4 volumes d'*Analectes*, contenant des pièces inédites, ramassées à grande peine dans les bibliothèques des abbayes bénédictines en France, en Allemagne et en Italie; les *Annales de l'ordre de St-Benoît*, qui lui prirent 9 ans de recherches avant d'avoir pu livrer une seule ligne à l'impression; enfin les œuvres originales du *Traité des études monastiques* et du *traité De re Diplomatica*. — D'Achery, né en 1609, mort en 1685 qui publia 15 volumes sous le titre modeste de *Spicilèges ou Glanes*, contenant de précieuses découvertes de pièces historiques. — Dom Fortis, l'éditeur des œuvres complètes de Bossuet. — Dom Ruinart, le savant collaborateur de Mabillon, né en 1657, mort en 1709. — L'édition de saint Augustin, ordonnée par les supérieurs de St-Maur, éveille des tristes souvenirs; elle rappelle la fin malheureuse de D. François Delfau, mort à l'âge de 59 ans, qui, le premier, fut chargé de l'éditer, mais qui ne put y parvenir à cause des haines puissantes que lui avaient suscitées son livre de l'*Abbé commendataire*; elle rappelle l'exil et les persécutions de D. Blampin, son successeur, qui cependant parvint à l'éditer en entier, et enfin la lutte des bénédictins de St-Maur et des jésuites, leurs astucieux et implacables rivaux, au sujet de la doctrine de saint Augustin. — Le nom de Ste-Marthe, né en 1650, mort en 1725, brille au frontispice de la *Gallia Christiana*; la mort le surprit au troisième volume de son œuvre qui fut continuée jusqu'au onzième par Jean Thiroux, Félix Hodin, Joseph Duclou, et d'autres savants religieux dont on n'a pu soulever le voile de l'anonyme. — Edmond Martène, né en 1654, mort en 1759, et son fidèle associé Ursin Durand, après avoir travaillé pendant six ans à la *Gallia Christiana* de Ste-Marthe, publièrent à leur tour deux ouvrages précieux en latin: l'un le *Treasure nouveau des anecdotes*; l'autre, la *Collection complète des anciens écrivains et des monuments historiques*. — Bernard de Montfaucon, né en 1654, mort en 1741, dont le nom rappelle le souvenir de Mabillon. Ils furent l'un et l'autre d'habiles et judicieux éditeurs; l'un et l'autre étaient membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Cependant, par la nature des matières qu'ils tentèrent, on sent d'avance le moine dans Mabillon, le savant de l'académie des inscriptions dans Montfaucon. Ce bénédictin, profond helléniste et auteur de l'*Antiquitas explanatione et schismatibus illustris*, a enrichi les mémoires de l'académie d'un grand nombre de savantes et curieuses dissertations. — Fetibien, né en 1665, mort en 1749, auteur d'une *Histoire de l'abbaye de St-Denis*, et de l'*Histoire de la ville de Paris*; de Lobineau, né en 1666, mort en 1727, auteur d'une *Histoire de Bretagne*, et D. Rirel, né en 1685, mort en 1749, auteur d'une *Histoire littéraire de France*. — D. Vaissette, né en 1688, mort en

1736, auteur d'une *Histoire générale du Languedoc*; d'une *Géographie historique, ecclésiastique et civile*; d'une *Dissertation sur l'origine des Français*. — D. Bouquet, né en 1683, mort en 1754, auteur d'un *Recueil des historiens de France*. — Enfin dom Clément, né en 1714, mort en 1793, continuateur de l'*Histoire littéraire de France*, et du *Recueil des historiens de France*; éditeur de l'*Art de vérifier les dates*, et auteur de plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des Inscriptions. Les travaux des savants de la congrégation de Ste-Vanne ne le cédèrent point à ceux de la congrégation de St-Maur; il suffit de citer dom Calmet, né en 1672, mort en 1737; ou a de lui: *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*; *Histoire universelle sacrée et profane*; *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*; *Commentaire sur la Bible*; *Dictionnaire de la Bible*; *Commentaire littéraire, historique et moral sur la règle de St-Benoît*. D. Calmet donna la première traduction française du Veddam indien. — D. Ceillier, né en 1788, mort en 1761; ou a de lui, en 25 volumes, *Histoire générale des antiquités sacrées et ecclésiastiques*, et une *Apologie de la morale des Pères*. Il est à présumer que les nouveaux bénédictins de l'abbaye de Solesmes soutiendront dignement l'héritage de leurs savants et laborieux devanciers. — Si des bénédictins nous tournons nos regards vers leurs sœurs en Dieu, les bénédictines, dont le Mont-Cassin fut aussi le berceau, nous verrons, peu d'années après son établissement, la règle de Ste-Scholastique, sœur de saint Benoît, couvrir les Gaules et y pénétrer dans un grand nombre de communautés de femmes. La plus ancienne maison de bénédictines dont les chroniques françaises fassent mention est celle de Ste-Croix de Poitiers, que Radegonde, femme de Childébert, fit bâtir en 544. En 546, Clotilde, veuve de Clovis, fit construire l'abbaye de Chelles, près Paris. L'habillement de ces religieuses consistait d'abord en une robe noire, un scapulaire de même couleur, et, par-dessus la robe, une tunique d'une étoffe qui n'était point teinte. Au chœur et dans les cérémonies, elles portaient un grand habit de serge noire, comme les religieux, etc. Tout cela était trop rigoureux pour durer; les bénédictines de France se couvrirent en masse le joug et adoptèrent le costume des chanoinesses de Fontevrault: robe blanche et guimpe de toile fine et empesée. Renée de Lorraine 1^{re}, abbesse des bénédictines de Reims, contribua beaucoup au succès de cette mondaine réforme. Le changement de mœurs suivit de près celui du costume, et, en 1590, l'abbaye de Montmartre devint le théâtre des orgies de Henri IV. L'abbesse, Claude de Beauvilliers, alors jeune et belle, suivit le prince huguenot à Senlis. Le relâchement était à son comble; il était urgent d'y porter remède. Jeanne de Bourbon, abbesse de Jouarre, y abolit, en 1614, le bréviaire de Fontevrault; la résistance des religieuses l'empêcha de leur ôter l'habit blanc qu'elles ne quittèrent qu'en 1626, sous Jeanne de Lorraine. A Reims, l'abbesse Renée de Lorraine II substitua, en 1602, l'habit noir à l'habit blanc, accordé, en 1546, par sa tante Renée de Lorraine 1^{re}; elle obligea, en outre, les religieuses à une stricte clôture. Ce fut le signal général de la réforme que toutes les maisons adoptèrent successivement sous des constitutions différentes. Paris seul renfermait neuf couvents de cet ordre : 1^o Les filles de l'Adoration du St-Sacrement, établies à Rambervilliers, dans le diocèse de Toul; obligées de quitter ce monastère par suite des ravages de la guerre, elles vinrent, avec leur prieure, Catherine de Bar, chercher un asile à Paris, en 1640. Reçues d'abord à Montmartre, elles passèrent, en 1645, à St-Maur. De là elles s'établirent successivement rue du Bac, puis rue Féron;

enfin, aidées par les libéralités de la reine Anne d'Autriche, elles se firent construire un nouveau couvent rue Cassette. La règle de St-Benoît y était observée dans toute sa rigueur, et elle se répandit de là en France, en Lorraine et en Pologne. 2^o Un autre couvent du même nom s'établit, en 1684, à l'hôtel de Turenne, rue Neuve-St-Louis au Marais; elles avaient auparavant fondé un hospice à la porte Montmartre, et de là étaient passées près de la porte Richelieu. 3^o Le couvent des *Bénédictines de la Ville-l'Évêque*, dans la rue de ce nom, près de la Madeleine, fondé, en 1613, par les deux princesses de Longueville, Catherine et Marguerite. Marguerite de Veiny d'Arbouse, y introduisit, dans toute son astérilité, la règle de St-Benoît. 4^o Le couvent du *Cherche-Midi*, ou prieuré de Notre-Dame de Consolation, dans la rue de ce nom, fondé, en 1634, par des religieuses augustines venues de Laon. Éléonore de Rohan, fille du duc de Montbazou, y introduisit, en 1669, la règle de St-Benoît; son église fut rebâtie en 1757. 5^o Les *bénédictines de Notre-Dame de Lièsses*, établies à Paris depuis 1636. Elles s'établirent d'abord dans un local de la rue du Vieux-Colombier, appartenant à la comtesse de Soissons et à la duchesse de Longueville, puis se retirèrent dans la rue de Sèvres, dans un endroit appelé *Jardin d'Olivet*. La chapelle fut bâtie en 1663, et la maison, devenue presque déserte, fut supprimée en 1778; madame Necker y fonda un hospice qui porte encore son nom. 6^o Le couvent des *bénédictines de Notre-Dame des Prés*, fondé en 1628, à Mouzon en Champagne, par la veuve d'Anne de Joyeuse. En 1657, à l'approche des impériaux, elles se réfugièrent à Picpus, près Paris; en 1640, elles retournèrent à Mouzon; en 1674, la crainte d'une nouvelle invasion les ramena à Paris, où elles se fixèrent d'abord dans la rue du Bac, puis dans dans la rue Vaugirard. 7^o Le prieuré des *bénédictines réformées de la Madeleine de Tresnel*, fondé en Champagne, par la comtesse Mathilde; transféré, en 1622, à Melun, et en 1644, à Paris. 8^o Le couvent des *bénédictines militigées de Notre-Dame de bon secours*, fondé en 1648. 9^o Le couvent des *bénédictines anglaises*, fondé en 1634, sous le titre de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, dans le faubourg St-Marceau. Ces religieuses étaient venues d'Angleterre à Cambrai en 1625, et de Cambrai à Paris, au faubourg St-Germain, en 1632. C'est de là qu'elles s'étaient établies près de la place Maubert. Leur maison, supprimée en 1790, est devenue propriété nationale.

BÉNÉDICTION. L'usage de donner la bénédiction remonte à la plus haute antiquité. Les patriarches, au lit de la mort, bénissaient leurs enfants et leur famille; les prophètes et les prêtres bénissaient solennellement le peuple juif dans certaines cérémonies. Cet usage a passé chez les chrétiens et s'est perpétué chez les catholiques; la bénédiction figurant dans presque toutes leurs cérémonies. Le catholicisme a institué des formules de bénédiction pour les maisons et la campagne; pour les animaux, les fontaines, les rivières, les cimetières, etc. De là un culte presque aussi chargé de superstitions que celui de nos anciens païens. La théorie des démons qui eut tant de vogue dans le moyen âge, fit que l'église infligea ses bénédictions ou ses anathèmes à des choses innombrables. Ce pouvoir universel qu'elle s'attribuait servait merveilleusement son ambition et ses intérêts. Parmi les nombreuses pratiques qu'elle avait introduites fait justice, raison comme la morale a depuis longtemps fait justice, on pourrait citer la bénédiction du lit nuptial, que l'on trouve établie dans le 6^e siècle. Sous Charlemagne, les abbesses célébraient cette cérémonie elles-mêmes; mais ses circonstances analogues à celles qui firent abolir la

confession publique et les démonesses, leur enlevèrent cette prérogative; les curés des paroisses leur furent substitués; il leur revenait pour cette cérémonie qui se faisait de nuit, un droit de plats de noces, c'est-à-dire leur dîner en argent ou en nature. En 1577, une plainte du curé de St-Etienne-du-Mont, dont les chastes regards avaient été offensés par le spectacle de deux nouveaux mariés surpris dans un moment d'intimité conjugale, fit que cette cérémonie n'eut plus lieu que le jour. Elle subsista pour les grandes maisons jusqu'à l'époque de la révolution.

BÉNÉDICTION de la Rose d'or. Cette cérémonie fut instituée en 1566, par le pape Urbain V qui, voulant donner une marque particulière de son estime à Jeanne, reine de Sicile, bénit solennellement, le 4^e dimanche de carême, une rose d'or, et l'envoya à cette princesse. Il est en même temps une décrétale par laquelle il ordonna que tous les ans on en bénit une semblable. La bénédiction de cette rose se fait avec de l'encens, de l'eau bénite, du baume et du musc. Le pape en fait ordinairement présent à quelque église ou à quelque princesse de la chrétienté.

BÉNÉFICES. Chez les anciens Romains, ce terme signifiait les dons que l'on faisait aux soldats pour récompense de leurs services; on appelait ces soldats *milités beneficiarii*. On donnait encore ce nom aux soldats qui étaient promus à un grade plus avancé, et à ceux qui avaient reçu de leur général une exemption de service. Les autres magistrats romains avaient aussi leurs bénéficiers, c'est-à-dire des gens qu'ils élevaient à quelque dignité. Ainsi, on trouve dans les inscriptions *beneficarium consulis*, *proconsulis* ou *pratoris*. En général, on appelait *beneficium* la promotion à un grade. Ces promotions, faites par le questeur de la province, n'étaient ratifiées qu'après que ce questeur, de retour à Rome, avait rendu ses comptes, en avait déposé les pièces au Trésor Public, ce qui devait se faire dans les trois jours. Enfin, on nommait livre du bénéfice, *beneficii liber*, une partie des registres de l'empire qu'Auguste avait fait dresser. Ce livre renfermait un compte exact des terres composant le domaine impérial; le nombre des cultivateurs à qui ces terres étaient distribuées et celui des terres à donner. Jules-César marchant contre Pompée, de ses bénéficiers. Octave réunit, en 45 avant notre ère, jusqu'à 10,000 bénéficiers de César; c'est-à-dire des vétérans qu'il avait exemptés du service. Sous les empereurs, les troupes furent divisées en deux espèces de milice. Une partie était destinée à suivre le prince et à marcher partout où il jugeait à propos de l'envoyer; on appelait les hommes de cette première espèce de milice *milités presentales* ou *comitalenses*. Ils faisaient la véritable force des armées romaines. Les empereurs en entretenant un corps considérable dans les Gaules. L'autre espèce de milice était composée de troupes de garnison ou de frontières, instituées pour le service des provinces frontalières et appelées *milités limitanei* ou *riparenses*. Les soldats de cette seconde milice formaient des établissements même dans le pays qui leur était assigné. On leur distribuait même des terres dont ils avaient la jouissance et qui pouvaient passer à leurs héritiers, à condition qu'eux et leurs héritiers serviraient à la guerre. Les terres ainsi possédées s'appelaient *benefices militaires*. Ce fut l'empereur Alexandre qui, vers 254, introduisit cette nouveauté dans laquelle on voit le même caractère qui se reproduisit six siècles plus tard dans la féodalité. Ces domaines, tenus en bénéfices par les militaires, étaient garnis d'esclaves, d'ustensiles et d'instruments aratoires

nécessaires à leur exploitation, pour qu'ils ne fussent pas exposés au danger d'être désertés par les concessionnaires. Comme l'on voit, il y avait une profonde différence entre ces bénéficiers et ceux du temps de la république; ces derniers n'étant point liés par un pacte formel, mais par la simple reconnaissance qui les attachait à celui dont ils avaient reçu le bienfait. C'était à des soldats romains ou gallo-romains qu'Alexandre Sévère avait concédé de tels bénéfices: ses successeurs les étendirent aux barbares dès la fin du 3^e siècle. En 291, l'empereur Maxime Hercule donna aux Francs, à mettre en valeur, les champs incultes des Nerviens, des Trévirois, des cités de Langres, de Beauvais et d'Amiens. Ces terres furent appelées *létiques*, et ceux qui les cultivaient *Lètes* (*Leti*), à cause du bénéfice dont ils jouissaient. Sous Constance Chlore qui régna de 290 à 509, on voit des lètes bataves, teutons, suèves, etc. L'Armorique fut si peuplée de lètes qu'elle en prit le nom de *Letavia*. En 410, Alalaire ravage Rome et meurt peu de temps après. Honorius fait la paix, en 413, avec Astolphe, son successeur, en lui donnant pour lui et pour ses troupes un établissement dans les terres domaniales situées entre le Bas-Rhône, la Méditerranée et l'Océan, sans autre sujétion envers l'empire que celle du service militaire à titre de troupes auxiliaires. Vers 440, Valentinien III étendit en quartiers des Visigoths en leur concédant des terres en Aquitaine. Cette organisation, transportée dans les bénéfices militaires, dut y produire un nouveau changement. Le roi, obligé envers le Romains, dut à la fois transporter la donation du bénéfice et l'obligation qui en résultait aux principaux chefs qui, à leur tour, firent la part de leurs soldats. Une fois en possession de ces bénéfices, les barbares s'arrangèrent à leur manière; ils n'avaient pas l'administration et la police romaine; ils avaient leurs habitudes de clans et de familles, leurs chefs, leurs vieillards; leur liberté même, cette liberté tant vantée des forêts de la Germanie, tenait non à l'isolement de chacun, mais à ce que chacun se ralliait à une famille organisée aristocratiquement, et à ce que ces familles formaient à leur tour des groupes liés par des habitudes d'affinité et par des services rendus. Toute cette organisation naturelle s'implanta dans les bénéfices militaires et dans la conquête. En 443, après différentes excursions en deçà du Rhin et quelque séjour dans la cité de Mayence, les Bourguignons s'établirent entre le Rhône et les Alpes par la cession que Valentinien III leur fit de cette contrée; Genève fut d'abord la capitale de ce nouveau royaume; mais l'empereur Anthémius, ayant besoin de leur secours contre les Visigoths, leur donna, en 469, la ville de Lyon qu'ils établirent le siège de leur empire. On pourrait citer d'autres exemples du même genre. Tous ces faits attestent que les barbares ne tenaient en aucune façon au sol et à la propriété fixe. L'important pour eux était de rester unis en tribus, en nation, au milieu de ces cités, de ces peuples bien plus nombreux, bien plus civilisés et assés depuis des siècles sur des territoires où eux se présentaient comme étrangers. La féodalité qui s'établit parmi eux quand ils eurent des campements fixes, des parts de bénéfices, des propriétés enfin, ce fut donc une féodalité toute militaire et toute patriarcale: il est reconnu aujourd'hui que l'établissement des Francs ne causa aucun changement dans l'état naturel des Gallo-Romains; ceux-ci, incomparablement plus nombreux, eurent une très-grande influence sur les mœurs qui résultèrent de l'union de deux peuples. La population de la Gaule s'élevait à quatre ou cinq millions; la nation des Francs était fort peu nombreuse; Clovis, à la bataille de Tolbiac, en 492, avait autour de lui 4,000 soldats; on ne suppose pas qu'au

plus fort de sa fortune, il ait réuni plus de 15,000 guerriers. Le premiers Mérovingiens se trouvèrent donc fort à l'aise pour récompenser leurs compagnons; ils trouvèrent établie la coutume romaine des bénéfices militaires; ils la pratiquèrent. Clovis donna, en 500, au patrice Aurélien, le château de Melun avec le gouvernement de toute cette région. — Les chefs qui reçurent ainsi du roi une part des bénéfices furent appelés les leudes ou bénéficiers du roi. Les leudes ou bénéficiers du roi eurent à leur tour leurs leudes ou bénéficiers. Mais de tels bénéfices n'étaient autre chose que des espèces de charges militaires, des concessions précaires et toujours révoquables. Pour la nécessité du gouvernement, on fit des leudes une institution; on les distingua des autres Francs sous le nom d'antrustions (*qui sunt in truste regis*, les hommes attachés au roi par un serment de fidélité, du mot *trew*, fidèle); ils devinrent le lien de la nation et le moyen d'ordre et de gouvernement; mais ils n'étaient en définitive que les vasseaux personnels du roi, comme les palatins des empereurs romains. Sous Charles-Martel et Pépin-le-Bref, 740-773, cet état de choses changea. Ces deux princes s'étaient fait des vasseaux de tous les grands du royaume, en distribuant en bénéfices les biens dont ils avaient dépouillé le clergé. La royauté et la suzeraineté se confondirent sur le trône dans la personne de Pépin, en 765. Le vasselage, devenu le nerf de la constitution politique et de la discipline militaire, fut protégé par les lois, et le règne trop brillant de Charlemagne accéléra l'enrôlement presque universel des hommes libres. Réunis par les guerres continuelles de ce prince, les ingénus se dévouèrent au service des grands pour y trouver un asile. Cette infériorité d'état leur parut plus supportable que la tyrannie des légats et des comtes qui exigeaient l'heridan. Charlemagne, toujours obéi, ne prévint point l'effet de ces engagements: il permit même aux arrière-vassaux de ne marcher à la guerre qu'à la suite de leurs seigneurs et proposa aussi la réunion de sa maison. Louis-le-Débonnaire, en 826, crut arrêter le mal en favorisant ses leudes. Il leur accorda pour eux et leurs vassaux, une triple indemnité de bénéfices en cas qu'ils auraient souffert des violences et des rapines. Les seigneurs, de leur côté, pour accréditer leurs bannières, assuraient l'impunité et toléraient l'indiscipline. La forme du vasselage fut poussée à un tel excès, que Charles-le-Chauve se trouva fréquemment sans armée. Ce monarque, faible et despote, dans le but d'attacher les grands de la nation à la défense du pays en leur intégrant la puissance publique, statua dans l'assemblée de Quiersi, de l'an 877, que les offices des comtes, les bénéfices de ses vassaux et ceux de ses arrière-vassaux, passeraient à leur enfants; et que ceux de ses vassaux qui, après sa mort, voudraient se retirer sur leurs alleus, pourraient disposer de leurs bénéfices. Ce capitulaire est réellement la transformation officielle des bénéfices en fiefs et le commencement de la vraie féodalité. V. FIEF et FÉODALITÉ.

BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES. V. DROIT CANONIQUE.

BÈNEVENT (Duché de). La ville de Bénévent, située dans la Principauté-Uléraine, dans le royaume de Naples, et appartenant à l'état romain depuis 1815, fut pendant plus de 500 ans le siège d'un des plus importants duchés de l'Italie. Ce duché fut fondé par Narsès, à l'époque où il conquiert l'Italie sur les Goths, vers l'an 555. En 571, l'Italie devint la proie des Lombards, qui lui laissèrent en partie son organisation. La race des ducs de Bénévent s'éteignit, en 1077, dans la personne de Pandulfe VI. Depuis cette époque le duché n'eut plus de princes particu-

liers; conquis par les Normands, il fit partie du duché de Pouille et de Calabre. En 1806, Napoléon essaya de le restaurer en faveur de M. de Talleyrand, qui prit le titre de prince de Bénévent. Il le céda au saint-siège, moyennant une transaction, et aujourd'hui la ville ne porte plus de titre. Elle est le siège d'un archevêché, et elle est remarquable par plusieurs beaux édifices, entre autres la cathédrale, et par ses antiquités. Parmi ces dernières on distingue le bel arc-de-triomphe de Trajan, construit en 108 de notre ère. Sa population s'élève encore à 14,000 âmes.

BÈNEVENT (Vicissitudes de). Elle passe pour avoir été bâtie par Diomède vers l'an 1500 avant notre ère; on lui donna le nom de *Maleventum*; mais depuis que les Romains y eurent envoyé une colonie, l'an de Rome 434, 289 ans avant J.-C., ils changèrent ce nom néfaste en celui de *Beneventum*. Cette ville était située dans le territoire des Iirpiniens; elle fut l'une des 18 colonies qui envoyèrent aux Romains, 260 ans avant J.-C., un secours considérable d'hommes et d'argent contre Annibal, qui avait pillé son territoire. Elle fut ruinée par Totila en 545; les Lombards la relevèrent en 598; elle eut des ducs particuliers de cette nation depuis 598 jusqu'en 1077 qu'elle revint au saint-siège, auquel elle n'a cessé d'appartenir depuis. C'est de Bénévent, vers Sainte-Marie-de-Gradelles, en 1266, que Charles d'Anjou, roi de Naples, défit et tua Mainfroi. Cette ville a produit le pape Victor III, issu de la maison ducal de Bénévent, et le jurisconsulte Odofredus Deirarius, professeur de droit à Bologne en 1200.

BÈNEVENT (Ducs de). — 1. *Zotton*, 571-591. Alboin, après avoir conquis l'Italie vers 571, gratifia du duché de Bénévent Zotton, l'un de ses meilleurs capitaines, qui servit fidèlement les rois lombards dans toutes leurs expéditions. Il pilla le monastère du Mont-Cassin en 589, ce qui obligea les moines échappés à sa fureur d'abandonner cette retraite jusqu'au pontificat de Grégoire II, qui engagea, en 670, l'abbé Pétronax à la repeupler. — 2. *Arigise*, 591-641. Parent de Gisulfe, duc de Frioul et tuteur de ses enfants, il fut installé par Agilulfe, roi des Lombards. En 596, il prit Crotone en Calabre; de là il alla faire des excursions sur le territoire de Naples, d'où il emmena un grand nombre de prisonniers, que saint Grégoire-le-Grand racheta. Ce même pape le détournait de porter ses armes en Sicile; mais il ne put l'empêcher de faire le dégât, en 695, dans l'exarchat de Ravenne et le duché de Rome. En 653, il donna retraite aux deux derniers fils de Gisulfe, duc de Frioul. Ces jeunes princes avaient fait périr leurs aînés. Arigise les désigna pour ses successeurs, avant de mourir, au préjudice de son propre fils. — 3. *Aïon*, 641-642. Il fut mis à la place de son père contre l'intention de ce dernier. Peu propre au gouvernement, il dut son élévation au respect que l'on conservait pour la mémoire d'Arigise. Il périt en 652 dans une bataille, près de Siponte, contre les Slaves. — 4. *Rorobald*, 642-647. Troisième fils de Gisulfe I^{er}, duc de Frioul, il fut proclamé duc de Bénévent après la mort d'Aïon, pour récompense de la victoire qu'il venait de remporter sur les Slaves. — 5. *Grimoald*, 647-667. Il était frère du précédent. En 662, le roi Godebert lui confia son aide contre son frère Pertharid. L'ambassadeur trahit son devoir, et détermina Grimoald à profiter de la division des deux frères pour s'emparer de la couronne de Lombardie. Grimoald arrive auprès de Godebert, le poignarde en l'embrassant, et se met en posses-

sion du trône. Toutefois, dans la crainte d'une révolution, il conserve son duché encore cinq ans. En 665, Romoald, son fils, défend Bénévent contre l'empereur Constant, qui se retire après une capitulation. — 6. *Rolio*, lieutenant de son père; il fut converti de l'arianisme au catholicisme par saint Barbatas, évêque de Bénévent. En 668, il conquiert sur les Grecs Tarente, Brindes, Bari et la terre d'Otrante. — 7. *Grimoald II*, fils du précédent, 685-686. — 8. *Gisulfe I^{er}*, frère du précédent, 686-705. Il fit une irruption, en 701, sur le territoire de Rome; le pape Jean IV lui envoya des présents pour l'apaiser, ce qui réussit. — 9. *Romoald II*, 705-729. Le roi Luitprand entra, en 729, sur ses terres pour le punir de ne lui avoir point amené des troupes dans la guerre qu'il faisait alors aux Grecs. Romoald fut obligé de se soumettre. — 10. *Gisulfe II*, 729-751. Il fut substitué, quoique enfant, à son père. Un complot contre sa vie fut découvert. — 11. *Andélas*, 751-755. Tuteur du jeune duc Gisulfe II, il fut pourvu du duché, en 751, par les Bénéventins jusqu'à la majorité de son pupille. Mais le roi Luitprand, dont on n'avait pas demandé le consentement, substitua à Andélas un autre duc. — 12. *Grégoire* 755-740. — 13. *Godescale*, 740-744. Il fut élu par le peuple; mais le roi Luitprand désapprouva cette nomination. Le nouveau duc, pour se maintenir, fit alliance avec Thrasimond, duc de Spolète, alors révolté contre son souverain; Luitprand vint fondre sur le duché de Bénévent, prit la capitale, et réduisit Godescale à se renfermer dans Otrante. Hors d'état de résister, le duc se prépara à s'embarquer pour la Grèce; mais il fut tué, en 741, sur le point de s'embarquer. Anne, son épouse, monta sur le vaisseau, et fit voile pour Constantinople, emportant avec elle son trésor. — *Gisulfe II rétabli*. Elevé à la cour du roi Luitprand depuis l'expulsion d'Andélas, il fut rétabli par ce prince dans ses états, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, en 747. — 14. *Luitprand*, 747-758. Cette dernière année, ayant refusé de reconnaître le roi Didier, il eut à combattre ce prince. Mais il le déposa. — 15. *Arigise*, 758-787. Il était gendre de Didier, dont il avait épousé la fille Adelberge. En 774, après la destruction du royaume des Lombards, il prit le titre de prince souverain, et ne voulut point relever de Charlemagne. Il se qualifia de prince de Bénévent, se fit sacrer par les évêques de ses états, prit les ornements royaux, et fit frapper monnaie à son effigie. Mais en 787, Charlemagne, étant à Rome, le somma de se reconnaître son vassal, et, sur son refus, se mit en marche pour l'y contraindre. Arigise s'enfuit à Salerne, d'où il lui envoya avec douze otages, au nombre desquels était sa fille Adelgise. Charlemagne les accepta, et, outre un tribut de 7,000 sous d'or qu'il imposa au duc, il détacha de ses états Théate (aujourd'hui Chiéti) et quelques autres villes, dont il fit présent à l'Eglise romaine; après quoi il revint à Rome, emmenant avec lui Grimoald. Arigise, profitant du départ du monarque pour la Germanie, entra en négociations avec l'empereur d'Orient pour se tirer de l'assujettissement où il était réduit; mais il fut surpris par la mort, en 787, un mois après avoir perdu son fils aîné Romoald. Arigise était un prince magnifique; il fit bâtir deux palais, l'un à Bénévent, l'autre à Salerne, qu'il fortifia et entoura de murailles. — 16. *Grimoald III*, 787-806. Il était en otage à la cour de Charlemagne lorsque son père mourut. Le monarque, après lui avoir fait quitter la longue barbe des Lombards, le déclara successeur de son père, à condition qu'il ferait empreindre sur ses monnaies le portrait de Charles avec son nom. Il en existe

une au musée de Vienne en Autriche, où le nom de Charles est d'un côté et celui de Grimoald de l'autre. Grimoald, affermi dans ses états, voulut se rendre indépendant comme ses ancêtres. Il fit frapper la monnaie à son coin seul, et mettre son nom à la tête des actes publics. Il envahit même les terres de l'Eglise romaine, à l'aide du patrice grec de Sicile, et refusa de les rendre, quelques instances que lui fit là-dessus le pape Adrien I^{er}. Charlemagne envoya son fils Louis à Pépin, roi d'Italie, avec ordre aux deux frères de marcher contre le duc de Bénévent. Ils entrèrent donc dans le duché, l'an 795, à l'aide d'une armée qui ne fit aucun progrès. Pépin revint, en 801, contre Grimoald, et, après un long siège, lui enleva Théate, aujourd'hui Chiéti, qu'il livra aux flammes. Pépin, voyant la difficulté de réduire Grimoald, le pria, à diverses reprises, de lui rendre les mêmes devoirs dont son père, Arigise, avait été tenu envers le roi Didier. A quoi le duc répondit qu'il était né libre de père et de mère, et qu'il comptait, avec la protection du ciel, l'être toujours. Furieux de cette réponse, Pépin reprit la guerre avec une nouvelle ardeur; Grimoald se défendit avec une valeur égale. Le roi d'Italie lui ayant enlevé, en 802, la ville de Lucerne, aujourd'hui Nocera, dans la Pouille, il la reprit, et fit prisonnier dans cette place le duc de Spolète, à qui Pépin en avait confié la garde. Grimoald eut aussi à se défendre contre les Grecs, dont il devint l'ennemi depuis qu'il eut repudié Uvanlia, nièce de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Il fit face à tous ses ennemis, et mourut libre et indépendant, comme il avait voulu toujours l'être, en 806, sans laisser d'enfants. — 17. *Grimoald IV*, 806-827. Grimoald, dit Storezaü, trésorier de Grimoald III, lui succéda. Daufier, dit le Bègue, conspira contre lui. Le duc, instruit à temps, le prévint et poursuivit les conspirateurs à Naples, où ils s'étaient réfugiés auprès du duc Théodore, vicaire de l'empereur Léon l'Arménien. On en vint à un combat par mer et par terre devant Naples; l'issue en fut incertaine. Daufier, ayant eu le bonheur d'en échapper, parvint à se réconcilier avec Grimoald; mais toujours obstiné dans sa haine, il fit massacrer par ses deux fils son souverain. — 18. *Sicard*, 827-855. Il avait trempé dans l'assassinat de Grimoald et fit presque toujours en guerre avec les Napolitains, qu'il rendit ses tributaires. Il soumit Capoue à la même loi. — 19. *Sicard*, 855-840, fils du précédent. Il continua la guerre contre Naples et eût assujéti ce duché sans la puissante intervention de l'empereur Lothaire. Sicard, par son avarice, sa cruauté et son libertinage, fut le fléau de ses sujets; il retint prisonnier à Tarente son frère Siconulfe, et fit périr par le fer et le poison l'élite de sa noblesse. Vers 839, Sicard ayant attenté à l'honneur de la femme d'un noble Bénéventin, nommé Dauférius, l'époux outragé porta ses plaintes au peuple, qui courut aussitôt aux armes, enfonça le palais, et massacra Sicard, dont les états furent partagés en trois principautés: Bénévent, Salerne et Tarente. — 20. *Radelgise*, 840-851. Il était trésorier du précédent, lorsqu'il fut élu prince par les habitants de Bénévent; il signala son avènement par un trait de ferocité qui détacha de sa cause beaucoup de partisans; voyant Adelgise, neveu de Sicard, venir au palais avec une suite nombreuse de jeunes gens, il commanda à ses gardes de les jeter par les fenêtres; ordre qui fut exécuté sur le champ; les habitants de Salerne refusèrent de reconnaître Radelgise, et s'étant ligués avec ceux d'Adelfe, ils proclamèrent pour successeur de Sicard, Siconulfe, son frère, qui s'était échappé de sa prison de Tarente. Landulfe, comte de Capoue, entra dans cette ligue, et mit les Napolitains dans les intérêts de Sico-

nulfe. Ce fut l'occasion d'une guerre de plusieurs années et du démembrement de la principauté de Salerne de celle de Bénévent. Le comté de Capoue fut de même séparé, et Siconulfe en fut reconnu souverain. L'empereur Louis II obligea Radelgise de partager l'ancien duché de Bénévent avec Siconulfe. — 21. *Radelgaire*, 851-855, fils du précédent; il se distingua par sa douceur et ses belles qualités. Sous son règne, ses sujets envoyèrent une députation à l'empereur Louis II pour le prier de venir défendre leur pays ravagé par les Sarrasins. — 22. *Adelgise*, 855-878, frère du précédent. Il fut battu en 858 par les Sarrasins, qui ravagèrent ses états et ceux d'Adémar, prince de Salerne; ils revinrent à la charge, en 862, et obligèrent Adelgise à leur promettre un secours annuel. En 865, l'empereur Louis II, pour mettre en sûreté Bénévent, passe l'année dans le pays. Louis, après avoir remporté Bari sur les Sarrasins au bout de quatre ans, revient, en 871, à Bénévent, et y séjourne tandis que ses troupes font le siège de Tarente. Adelgise, irrité de la conduite des Français, conspire contre Louis et le fait prisonnier avec sa femme et ses enfants. Mais il les remet en liberté à l'approche des Sarrasins qu'il ne se sentait pas assez fort pour repousser. En 872, Louis, étant à Rome, se plaint dans une grande assemblée de la conduite d'Adelgise, et l'impératrice se charge de conduire elle-même les troupes contre le duc de Bénévent; mais l'entreprise n'eut pas lieu. En 875, Louis rentra, malgré son serment, dans la principauté de Bénévent, et s'avança jusqu'à Capoue; mais le pape s'entremet pour réconcilier les deux princes. Les Sarrasins, après le départ de l'empereur, recommencèrent: trois fois Adelgise se mit en campagne pour leur donner la chasse; mais toujours il fut repoussé avec perte. Adelgise ne pouvant obtenir de l'empereur Charles-le-Chauve aucun secours contre ces barbares, malgré les pressantes sollicitations du pape Jean VIII, prit le parti de faire la paix avec eux, en 877; mais en 879, il fut assassiné par les siens. — 25. *Gaidarise*, 878-881, petit-fils du précédent. Il fut déposé et jeté en prison. — 24. *Radelgise II*, 881-884. Il était fils aîné de Gaidarise. — 25. *Aïon II*, 884-890, frère du précédent. Il fait révolter à son profit les habitants de Bari contre les Grecs; le patrice Constantin vient assiéger Bari; mais Aïon le met d'abord en déroute, puis lui-même est obligé de rendre Bari à des forces supérieures, après avoir inutilement demandé des secours au comte de Capoue et même aux Sarrasins. — 26. *Urse*, 890-894. En 891, le protopataire Simbaticus, envoyé par l'empereur Léon-le-Philosophe en Italie, assiège Bénévent, qu'il réduit à capituler. Les Grecs se rendent par là maîtres de toute la principauté, qu'ils conservent l'espace de 4 ans. — 27. *Gui*, 894-896. Gui IV, comme duc de Spolète, fait la conquête de Bénévent sur les Grecs. Il exile l'évêque Pierre, dont les conseils avaient engagé les Bénéventins à l'appeler à leur secours. Ce trait d'ingratitude indisposant contre lui ses nouveaux sujets, il se réconcilie avec l'évêque. La suite de son règne ne mérite que des éloges. Il cessa d'être prince de Bénévent au commencement de 896. — *Radelgise II*, 896-900. Radelgise II est rétabli dans la principauté de Bénévent par l'impératrice Agiltrude, sa sœur. Il investit de sa confiance Viriald, qui soulève tous les esprits par sa mauvaise conduite. Plusieurs nobles qu'il avait exilés, s'étant réfugiés à Capoue, engagent, en 900, le prince Atenulfe à tenter cette conquête; l'entreprise eut tout le succès désirable. — 28. *Atenulfe I^{er}*, 900-910. Ce prince découvre une conspiration ayant pour but de mettre l'évêque Pierre à sa place; il exile le prélat et punit plus sévèrement ses

complices. En 908, s'étant ligué avec le pape Jean XI, et les ducs de Naples et d'Amalfi, il obtient de l'empereur de Constantinople des secours, avec lesquels il tente de surprendre les Sarrasins de Garillan, et y réussit. — 50. *Landulfe I^{er}* et *Atenulfe II*, 910-945. Les deux frères possèdent les états de leur père sans les partager. En 929, avec l'aide du duc de Spolète, ils battent les Grecs. En 933, Landulfe se donne pour collègue Atenulfe jusqu'à son fils aîné; ces trois princes règnent ensemble jusqu'en 940 qu'Atenulfe II meurt. Landulfe alors s'associe son second fils Landulfe II, et règne avec son neveu et son fils jusqu'en 945; il perd le premier au commencement de cette année. — 51. *Landulfe II*, 945-960. Ce prince règne jusqu'en 959 conjointement avec Pandulfe I^{er}, son fils aîné, surnommé *tele-de-fer*; alors il reprend pour collègue son second fils Landulfe III et régnent avec ses deux fils jusqu'en 961, époque de sa mort à Capoue. — 52. *Pandulfe I^{er}*, 961-981. Ce prince succède avec son frère à leur père Landulfe II sans partager ses états; le premier réside à Capoue et le second à Bénévent. Les deux frères reçoivent, en 965, l'empereur Othon I, dont ils se reconnaissent les vassaux. Pandulfe devient, en 967, par la faveur du même Othon, duc de Spolète et marquis de Camerino. Landulfe III meurt, en 968, laissant des fils que Pandulfe, leur oncle, prive des droits qu'ils avaient aux deux principautés. Il se donne pour collègue son fils Landulfe IV. En 969, étant venu trouver à Ravenne l'empereur Othon, il obtient de lui des troupes avec lesquelles il va surprendre Ravinno dans la Calabre, appartenant aux Grecs; le patrice Eugène le fait prisonnier et l'envoie à Constantinople, où il reste deux ans. L'empereur Zimisès lui rend la liberté en 971, à la prière d'Othon. En 978, il est fait prince de Salerne avec son fils. — 53. *Landulfe IV*, 981-982. Il est dépouillé de la principauté de Bénévent, 6 mois après la mort de son frère, par Pandulfe II, son cousin germain. En 982, il perd celle de Capoue avec la vie dans la bataille qu'Othon livre le 15 juillet contre les Grecs et les Sarrasins. — 54. *Pandulfe II*, 982-1012. Il règne avec son fils Pandulfe III jusqu'en 1055. Son second fils, Atenulfe, est choisi par les Normands pour leur général. — 56. *Pandulfe III*, 1055-1055. En 1058, il s'associe son fils Landulfe VI; en 1055, ils sont l'un et l'autre dépouillés par le pape Léon IX, que l'empereur Henri III avait fait vicaire et seigneur de Bénévent. — 57. *Rodolphe*, 1052-1055. Rodolphe, venu d'Allemagne, est fait prince, ou plutôt gouverneur de Bénévent par Léon IX; Pandulfe III et Landulfe VI, après leur expulsion de Bénévent, s'étaient retirés chez les Normands, qui prirent leur défense. Léon ayant été fait prisonnier par ces derniers dans la bataille qu'il leur livre, en 1055, à Civitella, dans la Capitanie, est conduit à Bénévent, où il reste prisonnier sur parole; il s'accorde avec les vainqueurs. Une des conditions du traité contenait la réintégration des deux princes de Bénévent. — 58. *Pandulfe III* et *Landulfe VI* rétablis, 1054-1077. Le premier abdique en 1059, et Landulfe VI lui substitue son fils Pandulfe IV. Ils règnent ensemble jusqu'en 1074 que ce dernier est tué dans une bataille contre les Normands. Son père ne lui survit que jusqu'en 1077, et comme il n'avait pas d'autres enfants, la race des princes lombards s'éteint avec lui. Depuis, cette principauté n'eut plus de princes particuliers, et fut dès lors réunie, pour la plus grande partie, au duché de Pouille et de Calabre.

BÉNÉVENT (Conciles de). — 1^{er} tenu en 1087, par le pape Victor III contre l'antipape Guibert. — 2^e tenu en 1091, par le pape Urbain II contre le même antipape.

— 5^e en 1108, contre l'investiture de bénéfices en faveur des laïques. — 4^e en 1115, relativement à l'abbaye du Mont-Cassin; et deux synodes, l'un en 1567 et l'autre en 1594.

BÉNÉVENT (Combats et sièges de). L'an 275, avant l'ère chrétienne, la dernière bataille entre Pyrrhus et les Romains se donna dans la plaine de Bénévent. Le roi d'Épire comptait sous ses drapeaux 80,000 soldats; l'armée romaine, commandée par le consul Curius, était de 20,000 hommes. Elle demeura maîtresse du champ de bataille; 26,000 Grecs furent tués et 1,200 faits prisonniers; Curius admira l'ordre et la symétrie du camp de Pyrrhus. Cette victoire apprit aux Romains la castramétation qu'ils ignoraient. — En 665, Constantin II, empereur d'Orient, met le siège devant Bénévent, qui était défendu par Romoald, fils de Grimoald, roi des Lombards. Pressé vivement par l'ennemi, Romoald envoie son gouverneur Sésoald en avertir son père qui se met aussitôt en marche pour le secourir. Au retour de sa mission, Sésoald tombe entre les mains de Constantin qui le conduit sous les murs de Bénévent, avec ordre d'annoncer aux assiégés, sous peine de la vie, qu'ils n'ont aucun secours à attendre. Le magnanime Sésoald s'écrie au contraire en apercevant Romoald : « Courage, mon prince! bientôt votre père va fondre sur l'ennemi. Prenez soin de ma femme et de mes enfants, car je vais payer de ma vie l'avis que je vous donne. » Constantin tient parole et fait trancher la tête à ce fidèle officier. L'empereur, sans attendre Grimoald, lève le siège; mais son arrière-garde est atteinte et détruite par les Lombards. — En 1226, bataille entre Charles d'Anjou, frère de Louis IX et Mainfroi, roi de Naples, à une lieue de Bénévent, dans une plaine appelée le *Champ-Fléuri*. La victoire, longtemps disputée, resta aux Français; 5,000 Napolitains restèrent sur la place avec leur roi.

BÉNÉVENT, petit bourg près de Guéret (Creuse), où il y avait une abbaye de genovéfains de l'ordre de St-Augustin, fondée en 1048, à Secondelas, bourg près de Limoges, laquelle fut transférée dans le 14^e siècle à Bénévent.

BÉNÉZECH (Pierre), né à Montpellier, en 1745, chef d'un bureau de correspondance et propriétaire des *Petites Affiches*, avant la révolution. A cette époque il fut nommé chef de la commission des armées, emploi qu'il conserva jusqu'à sa nomination au ministère de l'Intérieur, lors de l'installation du Directoire, en 1795. Sa justice, son zèle, ses talents, ne purent le mettre à l'abri des atteintes de la calomnie : il offrit sa démission, que le Directoire refusa. Il se rendit en Belgique, pour y organiser les administrations du pays à l'instar de la France; mais impliqué dans l'affaire de Lavillehucrois, il revint à Paris, se disculpa, et fut néanmoins remplacé par François de Neufchâteau dans le mois de septembre 1796. A sa sortie du ministère, il fut nommé conseiller d'état, inspecteur du palais des Tuileries, puis préfet colonial à Saint-Domingue, lors de l'expédition du général Leclerc, en 1802, et y mourut la même année.

BÉNÉZET (Antoine), célèbre philanthrope; né en 1715, à Saint-Quentin, d'une famille protestante, la suivit à Philadelphie, adopta la doctrine des quakers et fut un des premiers défenseurs de la liberté des nègres; mourut en 1784.

BENGALÉ, une des plus importantes provinces de l'Inde; quelques Portugais, jetés par la tempête sur les côtes de ce pays, en firent la découverte, en 1517. Le Bengale est situé entre le 21^e et le 27^e degré; sa longueur, d'environ 125 lieues, est à peu près égale à sa largeur. Le Bengale est défendu au nord par des broussailles im-

pénétrables et par une chaîne de montagnes qui le séparent du Bhoutan; au nord-ouest et à l'est par de larges rivières et d'autres montagnes; au sud, par des côtes hérissées d'écueils et de bancs de sable; et à l'ouest, par une frontière déserte et stérile. Il est traversé par deux des plus grands fleuves de l'Inde, le Gange et le Borphampoutre, qui prennent leur source dans l'Himalaya. Le Gange croît en mai, en juin et surtout en juillet, inonde les plaines environnantes, et s'élève à trente pieds environ de son niveau. On voyage alors en bateau; ce n'est que vers le milieu d'août qu'il commence à décroître. Le Bengale forme à peu près une vaste plaine, très-fertile, arrosée naturellement et fort propre à la culture, notamment à celle du riz dans les districts du sud. Le cheval indigène est petit et faible; aussi se sert-on de l'éléphant, du chameau et du bœuf pour porter de lourds fardeaux, et le train de l'artillerie à pied est servi par des bœufs d'une race particulière. On compte trois saisons dans le Bengale : la froide, la chaude et la pluvieuse. La saison chaude commence en mars et finit en juin; la saison pluvieuse proprement dite commence en juin et dure jusqu'en octobre. Calcutta, fondée vers la fin du 17^e siècle, est la capitale du Bengale et de tout ce qui appartient aux Anglais dans l'Inde, et le siège de la haute cour de justice et résidence du gouverneur-général; sa situation sur la rive gauche de l'Hougly, bras occidental du Gange, permet à tous les navires, à l'exception des grands vaisseaux de guerre, de remonter jusqu'à la ville. Tout près de la ville et au sud, s'élève le fort William, commencé, en 1757, par lord Clive. Calcutta possède plusieurs grands édifices, l'hôtel du gouvernement, le palais de justice, plusieurs églises, dont une fort belle, siège de l'évêché; des temples indiens et des mosquées musulmanes; on y remarque encore la société de médecine; la société asiatique, fondée en 1784, par William Jones. Plusieurs imprimeries sont établies à Calcutta, et il y paraît des journaux dont quelques-uns en bengali et d'autres en persan. Le jardin botanique, situé à une lieue de la ville, est immense; on y cultive les plus belles plantes de l'Inde. — A Barrakpou, petite ville à cinq lieues environ au-dessous de Calcutta, est l'établissement danois de Sirampour, siège principal des missionnaires baptistes, institués dans le but de convertir les Indiens. — Tout près de Sirampour, en remontant l'Hougly, on rencontre Chandernagor, colonie française, autrefois florissante, aujourd'hui déchuë. Un peu plus haut que Chandernagor et du même côté, se trouve Chinsura, comptoir hollandais, jadis très-riche, maintenant ruiné. En remontant et toujours du même côté, on rencontre, à neuf lieues de Calcutta, Hougly, ville importante sous le gouvernement mongol. On y voit un temple révérend des Indiens; on y célèbre la fête du *rath*, ou chariot, sous les roues duquel des fanatiques se font quelquefois écraser dans l'espoir de gagner le ciel. A vingt lieues de Calcutta, du même côté de l'Hougly, est Nadia, capitale du royaume indien du Bengale, lors de la conquête par les musulmans. Sur la Bhagirathi, branche du Gange, sont situées Plassey, ville célèbre par la bataille de ce nom, Caembazar grand entrepôt de soieries et d'étoffes de coton, et Mourchedabad, ville grande, mais fort déchuë. Cette dernière est à quarante lieues de Calcutta, et était, avant l'anciennissement de la puissance musulmane par les Anglais (1704), capitale du Bengale. Le nabab, pensionné par eux, y fait sa résidence. A vingt-cinq lieues environ de Mourchedabad, sur les bords du Gange, est Radjemah, entièrement ruinée; elle fut la résidence des gouverneurs du Bengale, avant Dacca et Mourchedabad; on y remarque les restes d'un beau palais, bâti par le sultan Choudja,

frère d'Aureng-Zeyb ; Dacca, ville importante, située à trente lieues de l'embouchure du Gange, et à soixante de Calcutta ; sous Aureng-Zeyb, elle était capitale du Bengale. Les beaux monumens sont maintenant ruinés et les manufactures de Dacca, où l'on fabriquait jadis les plus belles mousselines de l'Inde, n'existent plus. — La population du Bengale est évaluée à 25,000,000 d'habitants, dont les Indiens et les Musulmans forment la plus grande partie ; en conséquence, les deux religions dominantes sont l'islamisme et le brahmanisme. La langue des naturels du pays est le bengali ; on parle aussi au Bengale l'indoustan, le persan, l'arabe et l'anglais. — Calcutta, Madras et Bombay, dont les limites ne sont point parfaitement connues, étaient les trois présidences des possessions anglaises dans l'Inde, avant la création de la nouvelle présidence d'Agra ; dans ce temps, la présidence de Calcutta comprenait les provinces du Bengale, du Bahar, de l'Orissa, d'Allahabad, de Delhi, d'Agra, plusieurs districts dans les provinces d'Aoude, de Gundwana, d'Admir et de Gorwal, plus l'état d'Assam et les provinces prises aux Birmanes. On comptait 70 millions d'habitants environ dans cette présidence. Les revenus de la présidence de Calcutta montaient, en 1829, à près de 550,000,000 de francs ; ses ressources publiques reposent surtout sur l'impôt territorial. Les tenanciers reconnus propriétaires du sol, donnent leurs terres à cultiver au fermier (ryot), moyennant une rente de laquelle ils remettent une portion au gouvernement, représenté aujourd'hui par la compagnie anglaise. Ces tenanciers ou zémidars, véritables seigneurs féodaux, vivaient, avant l'établissement de la puissance anglaise dans le Bengale, avec une pompe toute royale, et le cultivateur ressemblait tout-à-fait à un vilain du moyen-âge.

BENGALÉ (Vicissitudes du). Le Bengale formait un royaume indien, lors de la première invasion musulmane en 1205. Mohammed-Bakhtyar-Khildji, général musulman, après la conquête de Bahar, fut chargé, par le vice-roi de Delhi, d'envahir le Bengale. Il prit et pillla la ville de Nadia, marcha contre Gour, ville aujourd'hui détruite, et en fit sa capitale. En une année, presque tout le Bengale fut soumis et demeura plus de cent ans au pouvoir des empereurs de Delhi. Cette conquête forma un royaume séparé (1340), dont l'histoire, pendant une durée de deux siècles environ, n'offre guère que des troubles, des usurpations et des assassinats. En 1535, Mahmoud-Chah, dernier roi indépendant du Bengale, monta sur le trône. Il envoya contre l'Afghan Chyr-Chah, son ennemi et régent du Bahar pendant la minorité du jeune roi Djelal, une armée qui fut battue ; une seconde le fut également, et le Bengale tomba au pouvoir de Chyr-Chah ; Mahmoud alors implora le secours de l'empereur mogol de Delhi et celui des Portugais dont les navires, quelques années auparavant, étaient entrés dans le Gange. Tout fut inutile ; l'escadre arriva trop tard. Mahmoud, obligé de fuir, était allé se réfugier auprès de l'empereur mogol Houmayoun, qui le reçut fort bien, lui promit de le rétablir, et envahit avec lui le Bengale ; mais à peine rentré dans son royaume, il succomba à la nouvelle de la mort de ses deux fils, massacrés par les Afghans. L'empereur crut néanmoins devoir continuer sa conquête ; il obtint d'abord quelques succès, et prit la ville de Gour ; mais après deux déroutées complètes, 1539-1541, il abandonna le trône de Delhi à son ennemi et se retira en Perse. Le Bengale appartint aux Afghans jusqu'en 1576. Daoud-Khan, dernier prince de cette race, fut vaincu par l'empereur mogol Akbar, fils et successeur d'Houmayoun, et le Bengale fit partie de l'empire de Delhi et fut gouverné par des vice-rois, nommés par les

empereurs mogols. Sulthan-Choudja, vice-roi du Bengale, se défendit vigoureusement contre son frère Aureng-Zeyb, qui venait de détrôner leur père Chah-Djihan, et succomba. En 1696, les Hollandais à Chinsura, les Français à Chandernagor et les Anglais à Chhatanully, prétextèrent la révolte d'un zémidar indien, nommé Soubha-Singha, pour élever des murailles et des bastions autour de leurs factoreries. L'établissement de ces trois puissances dans le Bengale remontait à une quarantaine d'années environ. En 1700, les agents de la compagnie anglaise des Indes-Orientales gagnèrent, par des présents considérables, Azim-Ouchân, petit fils d'Aureng-Zeyb et gouverneur du Bengale, et se firent céder par les zémidars les trois villages de Govindpou, Chhatanully et Calcutta avec leur territoire, et la factorerie qu'ils avaient fortifiée reçut le nom de *fort William*, en l'honneur du roi Guillaume III ; Aureng Zeyb, mécontent de la conduite d'Azim-Ouchân qui possédait les trois gouvernements du Bengale, du Bahar et de l'Orissa, lui adjoignit, en 1701, pour lui servir de *diwan* (collecteur d'impôts) dans la province du Bengale, Mourched-Kouly-Khan qui, d'esclave, s'était élevé à de hauts emplois ; mais Azim Ouchân ne put voir son autorité limitée, ses revenus réduits ; il résolut en conséquence de faire assassiner le nouveau venu. Mourched-Kouly-Khan, attaqué par les soldats du vice-roi en se rendant au palais, ne put la vie qu'à son courage ; il se rendit auprès d'Azim-Ouchân, et lui fit de vifs reproches ; néanmoins il ne jugea pas prudent de rester à Dacca avec le prince, et il se retira à Maksudabad, qui reçut alors le nom de Mourchedabad. Azim-Ouchân, à la mort de son père, 1712, entreprit de s'emparer du trône de Delhi, et perdit la vie dans une bataille contre ses frères. Cet événement assura à Mourched-Kouly-Khan la libre possession du gouvernement du Bengale, et il en profita pour augmenter ses revenus en opprimant les zémidars indiens et les Anglais ; mais, en 1715, le chirurgien Hamilton ayant guéri l'empereur Terok-Syr d'une maladie grave, en récompense ses compatriotes obtinrent l'affranchissement de la juridiction oppressive du soubah-dar du Bengale, la confirmation de leurs privilèges et la permission d'augmenter leur territoire. Mourched-Kouly-Khan mourut en 1725 ; Choudja-Eddin-Khan, son gendre et son lieutenant à Cattak, dans l'Orissa, lui succéda et gouverna avec sagesse ; il mourut en 1758, laissant pour successeur son fils Serfraz-Khan : il fut en guerre pendant toute la durée de son règne avec Aly-Verdy-Khan, gouverneur du Bahar et fut tué dans une bataille en 1740. Aly-Verdy-Khan obtint alors le gouvernement des trois provinces du Bengale, du Bahar et de l'Orissa qu'il possédait déjà de fait ; il lutta contre les Mahrattes, et fut obligé, pour faire la paix avec eux, de leur céder Cattak, et de leur payer le quart des revenus du Bengale. Il mourut le 9 avril 1756. Les établissements européens eurent peu à souffrir sous son gouvernement. Seradj-Eddaulah, son petit-fils, lui succéda ; il fut l'ennemi acharné des Anglais dès le commencement de son règne. Radj-Ballad, gouverneur de Decca, pour éviter de payer une somme exorbitante qu'il exigeait, fit passer sa famille et ses trésors à Calcutta. Le nabab les fit réclamer, en apprenant le refus des Anglais et les nouvelles fortifications qu'ils faisaient au fort William, il devint furieux, marcha contre la factorerie de Cacembazar qu'il capitula, et de là contre Calcutta qui fut également obligé de céder. Les Anglais prisonniers furent enfermés provisoirement dans une salle basse de 48 pieds de long sur 14 de large, appelée le *trou noir*, et qui n'était éclairée que par deux lucarnes grillées ; ils y souffrirent tellement que sur 146

qu'ils étaient, 125 avaient succombé le lendemain. Une pyramide, élevée depuis par les Anglais, a consacré la mémoire de ce déplorable événement. Dans les premiers jours de janvier 1757, l'amiral Watson et lord Clive reprirent Calcutta; le nabab fut obligé de signer, le 11 février, un traité d'alliance offensive et défensive entre Seradj Eddaulah et les Anglais, après avoir fait, à la tête d'une nombreuse armée, une tentative inutile contre lord Clive. Ce dernier, qui craignait l'union de la France avec le prince musulman, profita aussitôt du traité pour marcher sur Chandernagor et s'en empara. Le nabab s'aperçut, mais trop tard, qu'il aurait dû de préférence entretenir des liaisons d'amitié avec la France en guerre et en paix, avec les Français, des négociations qui amènent une rupture avec l'Angleterre. Le 23 juin 1757, il perdit la fameuse bataille de Plassey, quoique ses forces fussent bien supérieures à celles des Anglais; la trahison d'un des parents nommé Mir-Djafer, et son entêtement à ne point vouloir attendre les secours que lui amenait le général français Law, furent cause de cette défaite. Arrêté dans sa fuite, il fut conduit à Mourchedabad, où Mir-Merhan, fils du traître Mir-Djafer, le fit assassiner; il était âgé de 20 ans, et avait gouverné pendant 15 mois le Bengale. Le 29 juin de la même année, Mir-Djafer fut installé sur le trône, mais trois ans après, en octobre 1760, les Anglais le déposèrent, et mirent à sa place Mir-Cacem-Aly-Khan, son beau-fils. Ce dernier, fatigué de la tutelle des Anglais, voulut s'en affranchir; il fit une levée de troupes et les disciplinait à l'europpéenne, lorsqu'un détachement anglais vint attaquer la ville de Patna dans le Bahar. Cette attaque réussit d'abord, mais peu de temps après, attaqués à l'improviste, les Anglais furent tous faits prisonniers par un aventurier allemand, attaché au service du soubah-dar. Mir-Djafer fut alors réintégré dans son gouvernement. Le major Adams, opposé à Mir-Cacem, le défit dans la plaine de Gueriah; il marcha ensuite sur Monghir, place forte du Bahar, s'en empara et reprit bientôt Patna. Ces succès mirent le nabab en fureur, qui fit dire au major que s'il ne se retirait, il ferait massacrer les Anglais prisonniers. Le major ne tint aucun compte de cette menace, et alors le soubah-dar ordonna à Somrou, l'aventurier allemand, d'exécuter sa terrible sentence. Par la prise de Patna, Mir-Cacem fut forcé d'aller chercher un refuge auprès du soubah-dar d'Aonde, qui fit de vains efforts pour le rétablir. Enfin la bataille de Bakchar (25 octobre 1764) assura aux Anglais les possessions du Bengale. Mir-Cacem se retira quelque temps après à la cour de Delhi, où il mourut en 1777. Mir-Djafer, qui avait repris, en juin 1765, le titre de soubah-dar, mourut à la fin de 1764, laissant pour successeur son fils aîné, Nejm-Eddaulah, jeune homme de 18 ans. Par un firman du 12 août 1765, l'empereur de Delhi ayant accordé à la compagnie anglaise, moyennant une somme annuelle d'environ 6,000,000 de francs, la charge de dix des trois provinces du Bengale, du Bahar et de l'Orissa, le gouverneur nominal du Bengale perdit toute son autorité, et eut pour revenus une pension de 12,000,000 de francs environ que lui fit la compagnie. Nejm-Eddaulah mourut l'année suivante (1766). Son frère Seif-Eddaulah fut son successeur; la pension de celui-ci fut réduite à 10,000,000 de francs. A sa mort (1770), les Anglais mirent à sa place Mobarek-Eddaulah, son frère, dont la pension ne fut plus que de 4,000,000 de francs. Il mourut en 1796, laissant pour successeur son fils Nizam-el-Mouk. A celui-ci succéda, en 1810, son fils aîné Seyd Zein-Eddin-Ali-Khan, alors âgé de 17 ans.

BENIGSEN ou **BENNIGSEN** (Le comte Banteln-Le-

vin-Auguste-Théophile de), général en chef des armées russes, ex-gouverneur du grand duché de Lithuanie, chevalier de Saint-Georges de 1^{re} classe, né dans le Hanovre, en 1745. Tout jeune, il entra au service de la Russie et fut successivement nommé commandant d'un régiment de cavalerie légère, brigadier des armées, puis général de cavalerie. Il se distingua dans la guerre contre la Pologne, reçut de Catherine II une épée d'honneur et la décoration de l'ordre de Saint-Alexandre de Niewski. Benigsen était sur le point d'être disgracié par Paul 1^{er}, lorsque ce prince mourut subitement, 1800. On prétend qu'il ne fut point étranger à cette mort. En 1806, il obtint le commandement de l'armée russe qui devait soutenir les Prussiens contre la France. Ses efforts ne purent empêcher la marche triomphante des Français et il fut obligé de s'en tenir à défendre les frontières russes déjà menacées. A Palstatt, à Eylau, où il commanda les troupes impériales, à Friedland; il se couvrit de gloire et fut présenté par l'empereur Alexandre à Napoléon, lors de la conférence de Tilsit. Après la paix, il se retira du service jusqu'en 1812, où il fut nommé chef d'état-major des armées russes, destinées à couvrir la Pologne. Il contribua au gain de la bataille de Leipsick, et alla ensuite investir Hambourg. Louis XVIII le nomma grand-croix de la Légion-d'Honneur, et il se retira dans sa patrie, où il s'occupa de divers ouvrages. Il est mort en 1854.

BENIN (Le royaume de), est situé au fond du golfe de Guinée. C'est un des états les plus puissants de la Nigritie et un des moins connus; il embrasse une grande partie du vaste Delta du Niger. Benin, avec une population d'environ 15,000 habitants, est la capitale du royaume; tout près de cette ville, on voit le vaste palais du roi, et le puits profond et toujours ouvert, qui sert de sépulture aux souverains, et dans lequel, lorsque le roi défunct a été descendu, ses serviteurs, ses favoris, se précipitent volontairement; et les affidés du nouveau roi forcent tous ceux qu'ils rencontrent ou peuvent attraper, de s'y jeter. Ils croient à la résurrection du monarque 10 ans après sa mort et à un nouveau règne. Parmi les états tributaires de ce royaume, on peut citer: *Owehere*, (*Oware*, *Ouerri*) petite ville d'environ 5,000 habitants, capitale du royaume de ce nom, habité par les *Jackeris*, peuplade nègre très-industrieuse, qui a conservé quelques traces du christianisme, que les Portugais y introduisirent au XVI^e siècle. *Bonny* (*Banny*), sur une île à l'embouchure du Bonny, dit aussi San-Domingo, est le chef-lieu d'une république oligarchique, tributaire de Benin; on lui donne 20,000 habitants. Bonny, une des villes les plus commerçantes de toute la Guinée, était naguère le plus grand marché d'esclaves. Ces peuples sont idolâtres, mais avec la notion d'un dieu principal, immatériel et tout-puissant, appelé *Orisa*; ils ne le représentent par aucune image, et ne lui rendent aucun culte, parce qu'il est essentiellement bon. Partout et pour tous la loi est égale et appliquée avec la même rigueur, malgré les distinctions aristocratiques. La peine du meurtre est celle du talion. Les Portugais d'abord, puis successivement les Hollandais, les Français et les Anglais, ont eu des établissements fixes de commerce dans la rivière de Benin; mais l'insalubrité du climat est cause que les Européens n'y ont que des comptoirs temporaires. Comme nous l'avons dit plus haut, la géographie ne possède encore sur ce pays que des notions vagues et superficielles, quoique des voyageurs européens assez nombreux y aient successivement pénétré depuis la fin du 15^e siècle. Fernão do Pô, Portugais, alla reconnaître, en 1485, les côtes situées à l'est, à partir de Saint-Geor-

ges de la Mine. João Alfonso d'Aveiro vint, en 1486, continuer l'exploration ébauchée par Fernão do Pô ; il ramena à Lisbonne un ambassadeur du roi de Bénin, qui, jaloux des avantages commerciaux que ses voisins tiraient de leurs relations avec les Européens, fit son possible pour décider le roi Jean II à envoyer des missionnaires dans son pays ; il y réussit et Aveiro fut chargé de fonder un comptoir à Gatô, sur le Rio-Formoso ; mais l'insalubrité du climat et l'idolâtrie du monarque africain les firent tous rappeler. Quelques années plus tard, un pilote portugais, au service de Venise, donna quelques notions sur les peuples du Bénin, en 1535, l'Anglais Thomas Windham fit un ouvrage à Gatô avec d'Antoon-Armes Pintado, seigneur portugais, réfugié en Angleterre. Peu après, 1588, Birdier, Newton, accompagnés d'Antoine Ingram, qui avait la qualité de subrécargue, firent le même voyage. Un Belge publia une relation anonyme, en 1600 ; il avait plusieurs fois parcouru la côte de Guinée et visita le Benin. Un siècle après (1^{er} septembre 1701), David Van Nyendal, donna une description de la rivière Formoso et de celle de Benin, qui a servi de modèle à Barbot et à Dapper pour cette partie. Dans les années 1769, 1771, 1778 et 1785, le capitaine Landolphe fit des voyages au Benin. En 1785, Archibald Dalzel exécuta dans ces parages un relevement hydrographique qu'il inséra dans l'*African Pilot*. L'année suivante, le même capitaine Landolphe y vint fonder un établissement commercial, au nom de la *Compagnie d'Ochère et de Benin* ; il fut élevé sur l'île de Borédo et prospéra jusqu'en 1792, où il fut incendié par des marins anglais, et complètement abandonné. En 1799 ; il visita encore ces parages, et consigna dans ses mémoires les souvenirs qu'il avait rapportés dans ses six voyages dans ce pays. C'est avec Landolphe que se rendit aux mêmes lieux, en 1786, le naturaliste Palisot de Beauvois ; cette même année il partit d'Owyhere pour son exploration dans l'intérieur des terres, dans la direction du nord-est ; on dit qu'il pénétra jusqu'à 500 lieues de la côte, se frayant un chemin à travers un désert impraticable, peuplé de lions, de panthères, de serpents monstrueux et d'autres animaux féroces. La relation du savant voyageur est restée inédite ; on a seulement de lui de grandes publications inachevées sur la botanique et l'entomologie de ces régions, ainsi qu'une notice sur le peuple de Benin, qu'il avait lue à l'Institut, en 1801. Le capitaine John Adams visita le Benin, en 1805, et son ouvrage sur ce pays ne fut publié que 20 ans après. Celui de Robertson, qui avait fait un long séjour et de fréquents voyages à la côte d'or, parut en 1819. Enfin, le lieutenant de vaisseau John King visitait le Benin, en 1820, pendant que le consul Joseph Dupuis recueillait à Komásy les informations des voyageurs indigènes. Toutes ces relations, d'une extrême brève, renferment simplement quelques notions sur la côte et sur le cours inférieur du grand fleuve, par lequel on remonte à la capitale du pays, ainsi que des détails sur le cérémonial de la cour et sur les mœurs des habitants.

BENIOWSKI (Maurice-Auguste, comte de), aventurier célèbre, naquit en Hongrie, en 1741. Il entra, encore jeune, au service de l'empire, qu'il quitta pour se rendre en Lithuanie auprès de l'un de ses oncles. Retourné en Hongrie, il en fut banni ; revint en Pologne, voyagea en Hollande, en Angleterre, et devint, en 1768, un des chefs de la confédération polonaise ; il tomba au pouvoir des Russes et fut exilé au Kamtschatka, en 1770. Il parvint à s'évader, et fit prêter serment par les habitants du pays à la confédération, après s'être emparé de sa forteresse où résidait le gouverneur. Monté sur une

corvette, il parcourut ensuite les mers de la Chine, débarqua au Japon, gagna les établissements français dans l'Inde, s'embarqua pour la France, et remit au cabinet de Versailles les archives du Kamtschatka, qu'il avait emportées. En 1774, il passa à Madagascar avec 4 ou 500 aventuriers pour y former un établissement. Chassé par les insulaires, il revint en Europe, obtint la protection de l'Angleterre et retourna à Madagascar avec quelques aventuriers anglais, pour s'emparer de l'établissement français. Des troupes étant arrivées de l'île de France, il fut tué le 23 mai 1786, dans une redoute où il se défendit vaillamment.

BÉNISSENS-DIEU. Dans le Beaujolais, autrefois célèbre abbaye de filles de Cîteaux de la filiation de Clairveaux, fondée en 1138. Les bernardins y étaient établis ; mais Claude de Nérestang, leur abbé, permuta, en 1612, avec François de Nérestang, sa sœur, abbesse de Mégamont, en Auvergne.

BÉNITIÈRE. Vaisseau dans lequel se met l'eau bénite, et qui est placé à l'entrée des églises. Il reçoit différentes formes : tantôt c'est une espèce de bassin, ordinairement de marbre ; tantôt il est fait en forme de coquille ; tantôt c'est une coquille naturelle ; quelquefois il est adhérent au mur de l'église ; quelquefois il est soutenu par un support allégorique. Dans le musée Pio-Clémentin, on voit un beau trépied avec un bassin, qui paraît avoir servi pour placer l'eau lustrale dans un temple antique. Le pape Alexandre II, qui vivait en 1070, ordonna de poser des bénitiers à l'entrée des églises pour les exorcismes.

BENKENDORF (Ernest-Louis), général saxon, né à Anspach en 1711, fit toutes les campagnes contre le grand Frédéric, sous l'électeur de Saxe, Auguste III, élu roi de Pologne. Il mourut en 1801. Son petit-fils est aujourd'hui aide-de-camp de Nicolas, empereur de Russie.

BENOIT (Saint), *Benedictus*, l'un des premiers instituteurs de la vie monastique en Occident, né en 480 d'une famille illustre dans la province de Nurcie en Italie. Il commença ses études à Rome et se retira fort jeune dans le désert de Sublaco, où il bâtit douze couvents. De là, il passa, en 529, sur le mont Cassin, où il fit bâtir un célèbre monastère sur les ruines d'un temple d'Apollon. Ce fut là qu'il composa sa règle, qui passe pour la plus parfaite des règles monastiques, et qu'il fonda l'ordre des bénédictins. Il mourut au mont Cassin, en 545. V. **BÉNÉDICTINS**.

BENOIT (Saint), réformateur de la discipline monastique en France, né en Languedoc, en 750, d'une famille noble ; il fut élevé à la cour du roi Pépin, y obtint la charge d'échanson, et servit dans ses armées. Après la mort de ce prince, il s'attacha au service de Charlemagne ; mais bientôt il se retira du monde, fonda l'abbaye d'Aniane, et fut en France ce que saint Benoît l'Anicien avait été en Italie. Il mourut en 821. Il a écrit : *Codex regularum*.

BENOIT. V. PAPES et ANTIPAPES.

BENOIT (madame), née Delaville-Leroux, vers 1765, femme du directeur-général des contributions indirectes sous la restauration, a reçu une célébrité poétique sous le nom d'Émilie dans les *Lettres sur la Mythologie* de Desmoutiers ; elle fut élève du peintre David, fit un grand nombre de tableaux et surtout des portraits en pied de Napoléon.

BENSERADE (Isaac de), membre de l'Académie française, né en 1612 et mort en 1691. La source de sa fortune et de sa réputation fut l'enjouement de son esprit et la facilité avec laquelle il composait des vers pour

Louis XIV et pour les personnes qui figuraient dans les ballets de la cour.

BENTABOLLE (Pierre), avocat, fils d'un fournisseur des vivres ; il remplit les fonctions de procureur-général ; syndic du département du Bas-Rhin ; député à la Convention, il se fit remarquer par la violence de ses opinions et passa pour l'un des démagogues les plus dangereux de cette assemblée ; il vota la mort du roi sans sursis ni appel ; se montra l'ennemi le plus acharné des Girondins et alla jusqu'à s'opposer à ce que les députés Ducos, Foulché et Vigée, accusés par Amar, se défendissent à la barre ; provoqua la mise en accusation de Félix Wimpfen, chersés fédérés du Calvados, et fit établir une commission chargée d'examiner la conduite des généraux. Envoyé, en 1795, à l'armée du Nord, il y destitua le général Hédoivre et ne craignit point de demander une pension pour la veuve de Châlier. Une liaison intime qu'il avait formée lors de cette mission le fit revenir à des sentiments plus humains. Le 8 thermidor, en 11, il fit adopter, malgré l'opposition de Robespierre, des mesures favorables aux prisonniers connus sous le nom de suspects ; prit la défense d'Hérault de Séchelles, qui eût été envoyé à l'échafaud sans cet appui ; dénonça le libelle *l'Ami du peuple* ; accusa, en l'an IV, Henri Larivière de l'assassinat des patriotes ; et à partir de la loi du 4 fructidor, il fut le premier à s'élever contre tous les excès qui pouvaient compromettre la sûreté de la Convention. Membre du conseil des Cinq-Cents, en 1795, il se soutint dans ses nouvelles idées de modération. Il mourut à Paris, le 22 avril 1798. La sincérité des opinions de Bentabolle peut l'excuser de ses excès ; mais, sans instruction, naturellement violent et entêté, il fut toujours prêt à se jeter dans les partis les plus exagérés. Il n'augmenta pas sa fortune et s'éleva souvent contre les dilapidateurs des deniers de l'état.

BENTHAM (Jérémie), célèbre jurisconsulte et économiste, né à Londres, en 1749. Il fit d'excellentes études, se consacra à la jurisprudence, étudia les lois en philosophie et publia, en 1776, un ouvrage sous le titre de *Fragments sur le gouvernement*, qui opéra une espèce de révolution dans l'étude des lois. En 1790, il publia un autre ouvrage dont les vues philanthropiques furent dignement appréciées des savants. En 1795, il adressa à la Convention nationale une lettre fort curieuse, dans laquelle il proposait de déclarer les colonies indépendantes. En 1825, il fit un voyage à Paris où il reçut l'accueil que lui méritaient sa philanthropie et ses vertus privées. C'est à M. Dumont de Genève, son ami, que l'on doit l'impression des nombreux ouvrages de Bentham. Il mourut le 11 juin 1832, recommandant, pour être une dernière fois utile à l'humanité, que son corps fut transporté à l'amphithéâtre et disséqué. On sait qu'il a pris l'utilité pour base de son système social.

BENTHEIM, illustre maison d'Allemagne qui florissait dès 1100. La première qui portait le titre de comte s'éleva en 1224. Le comté échet par héritage, 1225, à Eberwein de Gutterswick, époux d'Hedwige, sœur des derniers comtes de Bentheim. Ce Gutterswick est la souche des princes et comtes de Bentheim actuels. La maison se divise en deux lignes : l'aînée porte le titre de Bentheim-Tecklenbourg ; mais elle ne possède pas ce comté, qui, par arrêt du conseil aulique du 15 décembre 1685, fut adjugé, pour la plus grande partie, au comte de Solms, qui le vendit, en 1707, au roi de Prusse ; les possessions de cette branche aînée consistent dans le comté de Limbourg, dépendant de celui de la Mark, dans la seigneurie de Rhéda. La ligne cadette posséda les comtes de Bentheim et de Steinfurt, depuis Eberwein II,

petit-fils de Gutterswick et époux de Mechtilde, fille et héritière de Baudouin, dernier comte de Steinfurt, vers 1310. Bentheim est sous la suzeraineté du royaume de Hanovre ; Steinfurt sous celle du roi de Prusse. Ce marquis a élevé, en 1817, toute la maison de Bentheim à la dignité de princes. Elle est de la religion réformée ; le prince actuel de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda est *Émile*, né vers 1765, successeur de son père Casimir, en 1805 ; et veuf, depuis 1828, d'une comtesse de Wittgenstein. Cette famille est fort nombreuse. Le chef actuel de la maison de Bentheim-Steinfurt est *Alexis Frédéric*, né en 1781, successeur de son père Louis-Guillaume, depuis 1817, et marié à une princesse de Solms-Braunfels. Cette famille est également fort nombreuse.

BENTINCK (Lord Guillaume-Henri Cavendish), membre de la chambre des communes, né en Angleterre, en 1774, et frère cadet du duc de Portland. En 1805, il épousa la fille du comte de Gosford, et fut nommé gouverneur de Madras. Quelques années après, il fut envoyé, en qualité de ministre plénipotentiaire, auprès de Ferdinand, roi de Sicile, et maintint cette île avec les forces anglaises dans le système de l'Angleterre, pendant la guerre contre Napoléon. La reine d'Angleterre, irritée de la tournure que prenait la mission de Bentinck, se retira à Vienne : aussitôt son départ, un parlement sicilien s'assembla sous les auspices de l'ambassadeur anglais, et les principes de la constitution anglaise devinrent la base du gouvernement (1812). Il passa ensuite en Catalogne, où l'armée anglo-sicilienne eut d'abord quelques succès ; mais à Villa-Franca elle fut battue. Après 4 mois d'absence, il revint en Sicile, octobre 1813, et s'occupa activement d'y calmer les vives agitations auxquelles elle était livrée depuis son départ. En 1814, il prit le commandement d'une expédition sur les côtes de la Toscane, et publia à Livourne, le 14 mars, une proclamation dans laquelle il engageait les Italiens à secourir le joug des Français. Peu de temps après, ce général anglais s'empara de Gênes, et y commanda longtemps en despote. Murat ayant déclaré la guerre à l'Autriche, lord Bentinck resta neutre, et ne put intervenir plus tard, à cause de la rapidité des événements ; le 3 mai, à la bataille de Talentino, le sort de l'Italie était décidé. En 1814, Ferdinand IV, replacé sur le trône de Naples, ne voulut pas le recevoir ; néanmoins, il lui envoya à Rome son portrait enrichi de diamants, que lord Bentinck refusa. Il résida encore quelque temps à Rome, y tint une maison considérable, et ne cessa de professer les opinions les plus libérales. De retour dans sa patrie, il fut nommé membre de la chambre des communes par le comté de Nottingham, et sous le ministère de Canning, il fut nommé gouverneur du Bengale, fonctions qu'il a remplies jusqu'en 1834, époque où il est revenu en Angleterre.

BENTIVOGLIO, noble famille italienne, a été alliée aux rois d'Aragon, aux ducs de Milan, et à divers autres souverains, et a possédé assez longtemps la seigneurie de la ville de Bologne. *Bentivoglio* (Antoine) fut extrêmement considéré dans cette ville, vers la fin du 14^e siècle. *Bentivoglio* (Jean), fils du précédent, s'empara de Bologne, en 1400, et en fut proclamé seigneur, en 1402 ; il périt un an après dans une révolte du peuple contre son autorité. Depuis cette époque, Bologne fut presque toujours aux prises avec la cour de Rome pour défendre ou recouvrer son indépendance. *Bentivoglio* (Antoine), fils du précédent, après 15 ans d'exil, depuis la mort de son père, obtint la liberté de rentrer dans sa patrie ; mais le pape Eugène IV, jaloux de la faveur que le peuple lui accordait, le fit arrêter et mettre à mort sans ju-

gement, en 1455. *Bentivoglio* (Annibal), fils du précédent, se rendit maître de Bologne, en 1458; il y commanda jusqu'en 1465, où il fut tué dans l'église de Saint-Jean, par les Cannelules et les Gisleri, qui l'avaient nommé parrain d'une fille de leur maison, après une feinte réconciliation. Les conjurés qui avaient prétendu affranchir leurs concitoyens furent massacrés. *Bentivoglio* (Sanche ou Santi); il fut choisi, à 22 ans, pour remplacer Annibal; il gouverna pendant 16 ans, et mourut, en 1462; il se fit généralement regretter. *Bentivoglio* (Jean II), fils d'Annibal, succéda à Santi, qui lui avait servi de tuteur. Il orna Bologne de plusieurs édifices somptueux, et protégea les arts et les lettres. Il fit une ligue avec le pape Sixte IV et avec Hercule, duc de Ferrare, contre les Vénitiens, et s'opposa généralement à César Borgia, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI. Après un règne de 44 ans, il fut chassé de Bologne par le pape Jules II, et mourut à Milan, en 1508. *Bentivoglio* (Annibal II et Hermès), fils de Jean II. En 1511, les Français le rétablirent dans la souveraineté de Bologne; mais lorsqu'ils sortirent de l'Italie, cette ville se rendit au pape, et les *Bentivoglio*, réfugiés à Mantoue ou à Ferrare, abandonnèrent leurs droits à la souveraineté de Bologne. *Bentivoglio* (Hercule), fils d'Annibal II et poète du 16^e siècle, fut employé par les ducs de Ferrare dans les affaires difficiles. Il a laissé des *sonnets*, des *stances*, des *églogues*, des *satires*, des *épîtres*, des *comédies*; il prit l'Arioste pour modèle. *Bentivoglio* (Camille), premier marquis de Gualtieri, petit-fils d'Annibal II; prit du service en France; fut gentilhomme des rois Henri II et François I^{er}, et fut très-attaché à la maison de Guise. Les princes de la maison de Bourbon l'accusèrent injustement du meurtre de François de Bourbon, comte d'Enghien, en 1545. Ses démêlés avec le pape Pie IV l'engagèrent à passer en Pologne où il prit du service; se distingua dans la guerre contre les Turcs, et obtint en récompense, de Maximilien II, l'investiture du château de Gualtieri. Il devint généralissime d'Alphonse, duc de Ferrare, qui érigea sa terre en marquisat pour lui et ses descendants, en 1582. *Bentivoglio* (Gui), cardinal célèbre dans la politique romaine et historique, fils du précédent, naquit à Ferrare, en 1579. Camérier secret de Clément VIII, à 19 ans, il devint successivement référendaire de Paul V, archevêque de Rhodes, nonce apostolique en Flandre et en France, puis cardinal, en 1621. Louis XIII le choisit pour protecteur de la France à Rome. Il eut probablement succédé à Urbain VIII, dont il était le confident intime; mais il mourut dès l'ouverture du conclave, en 1644, âgé de 65 ans. On a de lui des *Mémoires sur ses nonciatures*, un *Recueil de lettres*; une *Histoire sur la guerre de Flandre* et des *Mémoires sur sa vie*. *Bentivoglio* (Hippolyte), né à Ferrare, au 16^e siècle. Il entra au service de France et cultiva tout autant les lettres et les arts que la science des armes. Il savait le grec, le latin et plusieurs langues vivantes; la musique, l'architecture civile, militaire et théâtrale. La poésie dramatique italienne ne lui était point étrangère, et il fut membre de plusieurs académies. Il a laissé plusieurs ouvrages. *Bentivoglio* (Cornelio), cardinal et poète, l'un des fils du précédent, né à Ferrare, en 1668, fut envoyé en France en qualité de nonce apostolique, en 1712. Son talent et son zèle dans l'affaire *Unigenitus* lui valurent les faveurs de Louis XIV. *Bentivoglio* (Louis), frère du précédent, fut grand d'Espagne, théologien, philosophie, orateur, poète et membre de plusieurs académies à Ferrare et à Venise. *Bentivoglio* (Mathilde), sœur du précédent, s'adonna de bonne heure à la poésie, et obtint souvent des applaudissements

dans l'académie des Arcades, dont elle était membre. Elle mourut en 1711. *Bentivoglio* (Hippolyte), marquis de Gualtieri, noble de Venise, patrice de Ferrare, grand d'Espagne; il s'occupa aussi de belles-lettres, avec succès; il mourut à Mantoue, en 1729.

BENTLEY (Richard), l'un des meilleurs critiques anglais, né en 1661 et mort en 1745. Il ne se fit, en Europe, pendant sa vie, presque aucune édition nouvelle d'auteurs anciens, que les éditeurs ne s'adressassent à lui.

BENY-AR-BED-, BENY ARY-EL-A'AFYAH, etc., etc.
V. CORDOUE, CALIFE.

BÉOTIE, grande province du Péloponèse (aujourd'hui Morée), dans l'ancienne Grèce, s'étendant vers la mer, en face de l'île d'Eubée. Le mont Cithéron la séparait, au sud, de l'Attique et de la Mégaride; elle était traversée par plusieurs autres chemins de montagne; au nord, par les monts Akontios, se rattachant au Parnasse; à l'ouest, par l'Hélicon; à l'est, par les monts Picos et Teumassos. Elle avait 21 lieues de long, sur 12 de large. D'abondantes rivières descendaient de ces montagnes, qui, débouées, ne fournissent plus aujourd'hui que des torrents. C'étaient l'Asopus, le Parnasse, l'Héroyne, le Cérentis, le Mélas, etc.; toutes ces eaux se joignaient au fond d'un bassin central, formaient plusieurs lacs, dont le Copais et l'Illycia sont les principaux. La Béotie eût été un lac, si la nature n'eût ouvert sous le mont Picos des passages secrets, par où le Copais se dégorge dans la mer. L'air de cette contrée était épais et les habitants passaient pour le peuple le plus lourd et le plus grossier de la Grèce. La Béotie comprenait plusieurs cités, tantôt confédérées, tantôt ennemies: *Thèbes* (siècle), fondée par le Phénicien Cadmus, 1549 ans avant J.-C. ère, et détruite par Alexandre-le-Grand, 335 avant J.-C. *Chéronée*, célèbre par une bataille, gagnée par Philippe, roi de Macédoine, sur les Athéniens, 338; et par la naissance de Plutarque; *Libadie* (Léviado), où était l'oracle de Trophonius; *Orchomène*, *Thespis* (Néochori), détruite dans la guerre du Péloponèse, 450 ans avant J.-C.; *Leuctres*, où Épaminondas remporta une victoire sur les Lacédémoniens, 371 ans avant J.-C.; *Platée* (Coclo), où Mardonius, général de Xerxès, roi de Perse, fut complètement défait par les Grecs que commandaient Aristide et Pausanias 470 av. J.-C. (V. **THÈBES**).

BÉRA (Combats de). Les Espagnols étaient aux prises avec les Français dans la position d'Urge et de Saint-Jean-de-Luz, lorsqu'une colonne de 2,000 hommes se dirigea sur Béra, et fondit sur les Français bien moins nombreux qu'eux. Les avant-postes se replièrent et donnèrent au général Duprat le temps de les secourir. Les Espagnols, entourés par les chasseurs basques, prirent la fuite, après avoir incendié une trentaine de maisons isolées, à l'aide d'une nombreuse artillerie, 1795. — Le 24 juillet 1794, Béra fut encore témoin d'une lutte entre les Espagnols et les Français qui, déjà maîtres de Béra, pour l'écarter de Bastan, cherchaient à s'emparer de Béra, après avoir éprouvé une assez vive résistance. Les Français, successivement des redoutes qui défendaient cette ville, puis de Béra elle-même et de Lesaca au delà de la Bidassoa. Ces conquêtes, où l'on enleva 500 prisonniers et 7 pièces de canon, donnaient la facilité de tourner les positions de Saint-Martial et d'Irun, et d'attaquer la montagne d'Aya.

BERANGER (Jean-Pierre de), né à Paris, en 1780, de parents peu fortunés; comme il l'a dit lui-même dans ses beaux vers, il ne doit à aucun titre héréditaire la noblesse particulière qui précède son nom. Sa première enfance fut confiée à son grand-père, modeste tailleur de la rue Mon-

orgueil; puis, une tante qui habitait Péronne le prit sous ses soins et l'envoya à l'école primaire fondée dans cette ville par M. Ballue de Bellanche, député à l'assemblée législative. C'est là toute l'éducation qui fut donnée à notre poète national. A 14 ans, il entra dans l'imprimerie Lainé et consacra ses loisirs à l'étude assidue de Molière et de La Fontaine, ses deux auteurs favoris, et avec lesquels il a une très-grande parenté de génie. Son premier début poétique fut une comédie intitulée *les Hermaphrodites*, qu'il composa à 18 ans; elle était dirigée contre cet essaim d'hommes fats et efféminés que la corruption du Directoire avait mis en relief. Puis il composa le poème de *Cloris*; enfin, après tous ces tâtonnements par lesquels il essayait sa véritable vocation poétique, il ne s'adonna plus qu'au genre lyrique, dans lequel il s'est acquis une impérissable renommée. Son modeste patrinoiné était absorbé, lorsqu'en 1802, il eut l'heureuse idée d'adresser directement ses poésies à Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur. Le frère du premier consul, lui-même homme de goût et littérateur distingué, devina dans Béranger le grand poète futur et se fit son Mécène; mais bientôt, Lucien, après son éclatante rupture avec Napoléon, fut obligé de s'exiler et alla se retirer à Rome. Il n'oublia point cependant son jeune protégé: il lui envoya de Rome une procuration pour toucher son traitement de l'Institut. Le poète voulut témoigner sa reconnaissance à son illustre protecteur; mais la censure impériale y mit bon ordre, et ce n'est qu'en 1835 que Béranger a pu dire sa vive gratitude pour les bontés paternelles de Lucien, en lui dédiant un volume de ses chansons. En 1808, par la protection d'Arnaud, il entra dans les bureaux de l'Université comme expéditionnaire, aux appointements de 1,000 à 2,000 francs; place qu'il conserva jusqu'en 1821. Ainsi que Paul-Louis Courier, Béranger ne fut point atteint de la fièvre belliqueuse de son époque; il parvint à se soustraire à la conscription et obtint le bénéfice de l'amnistie de Marie-Louise. En 1815, il fut reçu au caveau et fit la même année, dans le *Roi d'Yvetot* et le *Sénateur*, une satire mordante et spirituelle du despotisme impérial. Napoléon eut le bon esprit d'en rire et de laisser chanter le poète. Le deuil de la patrie, 1814, révéla à la France et peut-être à Béranger lui-même, la vraie portée de son talent; il n'eut pas un couplet pour la dynastie décrépite que la trahison et les baïonnettes étrangères venaient d'imposer à la France: il rehaussa les gloires de nos braves, flétrit par le ridicule tant d'apostasies éhontées; accabla des traits incisifs de sa verve joyeusement maligne cette étrange cohue d'émigrés, de chouans, d'hobereaux et de mousquetaires de Louis XV, qui se pavanaient orgueilleusement dans la nouvelle cour restaurée, telle fut la mission patriotique qu'entreprit dès lors le frondeur de l'omnipotence napoléonienne. En 1815, il publia son premier recueil, et, toujours désintéressé, toujours fidèle à sa conscience, il refusa, pendant les Cent-Jours, la place richement rétribuée de censeur impérial. Vint la seconde restauration. Alors le poète, plein d'une sainte indignation contre une royauté venue à la suite des Cosaques et des Prussiens, et qui ne ramenait avec elle que la honte, les proscriptions et les idées de l'ancien régime, se prononça ouvertement contre elle; il consola la France de ses désastres et de son humiliation présente, en lui rappelant dans de beaux vers ses glorieux souvenirs de 25 ans et en lui faisant espérer des jours meilleurs. La France reconnaissante le proclama son poète national. En 1821, il eut une modique place et on accepta son absence comme une démission; il venait de publier un recueil de ses chansons qui lui valait, après un foudroyant réquisitoire

de Marchangy et une éloquente défense de M^e Dupin aîné, une condamnation à 500 francs d'amende et 5 mois de prison. Cette maladroite persécution du pouvoir provoqua, en faveur de Béranger, une éclatante expression des sympathies publiques. Rendu à la liberté, il reprit son luth patriotique et continua de chanter nos douleurs, nos souvenirs et nos espérances. Il suffit de citer son *Cinq-Mai*, élégie sublime de génie et de sensibilité exquise. En 1826, coupable de s'être heurté de front aux révérends enfants de Loyola, il fut traduit de nouveau devant les assises; M^e Barthe, aujourd'hui garde-des-sceaux, mais alors fougueux démocrate, se chargea de sa défense, sur le refus de M^e Dupin aîné, qui désapprouvait les écarts téméraires du poète. Béranger, condamné, passa neuf mois à la Force et chanta sous les verrous. Il eut la douleur de perdre, la même année, Manuel, cet éloquent et incorruptible tribun, de qui il a dit: *Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui*. Après la révolution de juillet, qui semblait avoir réalisé les prédictions du poète, Béranger crut que le règne de la chanson était fini, et toujours fidèle à une simplicité et à un désintéressement qui sont si rares à notre époque, il s'effaça et ne voulut rien accepter, pas même une croix d'honneur, de ses anciens amis parvenus presque tous aux sommités du pouvoir. Il refusa deux fois de se mettre sur les rangs des candidats à l'Académie française. En 1835, il a publié une cinquième édition de ses œuvres, enrichies de nouvelles odes; ce sera le chant du cygne, si le poète persiste à rester sourd à l'appel que tant de fois la France, amèrement déçue, a fait à sa muse démocratique.

BÉRARD (N.), député de l'Oise, élu en 1827, et l'un des 221. Lors de l'apparition des ordonnances de 1830, M. Bérard fut un des rares et courageux députés qui furent d'avis d'appuyer énergiquement le mouvement populaire. Il assista aux deux réunions tenues le 28 chez M. Audry de Puyraveau. Le 30 il rédigea, conjointement avec Benjamin Constant, une proclamation pour la lieutenance-générale, que ses collègues rejetèrent pour adopter celle de M. Guizot, et fut chargé de réviser la charte de 1814, adoptée dans la séance du 7 août. Nommé directeur-général des ponts et chaussées, il ne tarda pas à rentrer dans l'opposition, et recouvrit son indépendance au prix de sa destitution. M. Bérard, l'un des signataires et des rédacteurs du fameux compte-rendu en 1852, n'a point été réélu depuis 1854. (V. CHARTRE.)

BERBERS. Tel est le nom sous lequel les Européens désignent exclusivement aujourd'hui les populations les plus nombreuses et les plus remarquables des côtes septentrionales de l'Afrique, appelées, pour ce motif, Barbarie ou États barbaresques. Ce nom a une acception fort large, analogue à celle du mot Barbares chez les Grecs et chez les Romains. Il désigne non une race unique et homogène, mais le mélange confus de populations diverses, qui, à l'époque de l'invasion des Arabes musulmans, devait être appelée, par les dominateurs romains et byzantins, les *Barbares*: c'est-à-dire la masse formée, tantôt par simple aggrégation, tantôt par croisement et amalgame de tous les peuples autochtones ou advenés, qu'avaient portés jusqu'alors les terres d'Afrique; qu'ils fussent numides (nomades, bédouins), ou qu'ils fussent sédentaires; les Gétules noirs et les Gétules blancs; les Libyens, les Mèdes, les Arméniens, les Perses, les Arabes kouschites, les Kanandens juifs, les Vandales, les Goths et mille autres éléments oubliés ou disparus, dont la classification et l'histoire comparée embrasseraient un trop long espace.

BERBORODOCKO (Alexandre, prince), né, en 1742, dans la Petite-Russie, devint ministre de l'intérieur, en

1785. Son administration fut remarquable par quelques innovations importantes, et surtout par la protection éclatante qu'il accordait aux beaux-arts, aux sciences et aux lettres. Ce fut lui qui, en 1791, après la mort de Potemkin, dressa le nouveau traité de paix entre les Russes et les Turcs, et qui eut la gloire de le faire signer à Jassy. Disgracié dans les dernières années de la vie de Catherine, il fut rappelé par l'empereur Paul I^{er}, qui l'aimait beaucoup, et le nomma à son couronnement prince, avec le titre d'alsesse, et grand-chancelier. Il mourut célibataire à Saint-Petersbourg, en 1799. Outre une facilité prodigieuse pour le travail, ce ministre savait plusieurs langues, et écrivait la sienne avec une pureté et une élégance incomparables. On cite des faits extraordinaires de son étonnante mémoire, de l'ordre qui régnait dans toutes ses idées et dans ses connaissances, aussi variées qu'étendues.

BERCHEM (Combat de), Pichegru, à son arrivée à l'armée du Rhin, chercha d'abord à éloigner de Landau les troupes du général Wurmser. Devant son armée se trouvait le corps des Français émigrés, commandé par le prince de Condé; ils occupaient le village de Berchem, dans la Basse-Alsace. Une première attaque dirigée contre ce village ne réussit pas; le lendemain, il fut pris. Condé, à la tête de son infanterie, le reprit, l'épée à la main; mais il fut blessé dans l'action, perdit 7 canons; tous ses aides-de-camp furent tués ou blessés; enfin, cette défense lui coûta au moins 1,000 soldats nobles et 500 cavaliers. Quelques jours après, Pichegru fait attaquer le poste commandé par le général Kléau, dont le corps protégeait celui de Berchem et le force à la retraite, malgré les renforts envoyés par Condé. Cet échec décida Condé à se retirer; ce qu'il fit en bon ordre. Néanmoins, l'ennemi resta maître de la Lauter, 2 et 4 décembre 1795.

BERCHINY, famille originaire de Transylvanie, vint s'établir en Hongrie, en 1655, et fut très-attachée à l'Autriche jusqu'en 1700, où Nicolas Berchini se prononça contre elle, et, de concert avec Ragotsky, ravagea, à la tête d'une armée de 50 à 60 mille hommes, la Moravie, la Silésie et l'Autriche; mais à la suite de revers, la confédération fut dissoute. Il mourut en Turquie, en 1725, où il s'était réfugié. Son fils Ignace, né en 1689, servit d'abord dans la compagnie des gentilshommes hongrois du prince Ragotsky et vint ensuite en France où il obtint le bâton de maréchal, en 1738; il mourut en 1772. Un régiment de hussards a porté son nom jusqu'en 1790.

BERCY, bourg et port, situé sur la rive droite de la Seine, dépendant de l'arrondissement de Sceaux, avait autrefois deux châteaux qui existent encore: l'un, appelé *Petit-Bercy*, en deçà de la rue Grange-aux-Mercy; l'autre, au delà de cette rue et porte le nom de Grand-Bercy. Il a longtemps appartenu à la famille Malon. D'Olier, marquis de Nointel, ambassadeur à Constantinople, le fit reconstruire, en 1655, par Louis Levaux; le parc fut planté sur les desseins de Lenôtre. Vers 1725, ce château appartenait à M. Paris, frère de l'opulent Paris de Montmartel; de nos jours, il est possédé par M. de Nicolaï. Le 31 juillet 1820, un violent incendie dévora presque toutes les constructions qui avaient été élevées sur le port.

BÉRENGER (....), fameux archidiacre d'Angers, né à Tours, vers la fin du 10^e siècle; étudia à Chartres, sous le célèbre Fulbert; enseigna que le sacrement de l'Eucharistie n'était que la figure du corps de Jésus-Christ. Ces opinions furent adoptées par Brunau, son clerc, qui fut évêque d'Angers, en 1047, ainsi que par plusieurs autres qui les publièrent en France, en Italie

et en Allemagne. Il fut successivement condamné et excommunié dans les conciles de Rome et de Verceil, en 1050, sous le pape Léon IX; au mois d'octobre de la même année, il le fut dans celui de Paris, qui le priva de ses bénéfices. Condamné de nouveau dans un concile de Rome, en 1059, il rétracta sa doctrine; mais à son retour en France, il revint à ses premières opinions; déshérité, en 1075, à un concile de Poitiers, il faillit être tué. Enfin, cité à Rome par Grégoire VII, il y comparut dans un concile tenu, en 1079, où il parut condamner de bonne foi ses doctrines; il se retira alors dans l'île de St-Côme, près Tours, où il fit pénitence, et mourut, en 1088, à 90 ans. La plupart de ses ouvrages sont perdus; ce qui nous reste se trouve dans les *Collections* des béc, néciens et dans les *Œuvres* de Lanfranc, son rival, champion de l'ultramontanisme romain. Bérenger doit être considéré comme un défenseur de la liberté chrétienne; un prédécesseur des Zuingle, des Luther et des Calvin. Dans un siècle d'ignorance, il brilla par son savoir et son éloquence, non moins que par ses vertus.

BÉRENGER, de Poitiers, disciple d'Abeillard, publia pour son maître une *Apologie* contre la sentence du concile de Sens, en 1140. Il y attaque vivement saint Bernand, comme le dénonciateur et le persécuteur d'Abeillard. On a aussi de lui une satire contre les charleux.

BÉRENGER, rois d'Italie. V. **ITALIE**.

BÉRENGER, comtes de Provence. V. **PROVENCE**.

BÉRENGER (de la Drôme), né à Valence en 1815, fils d'un député aux États-Généraux, fut nommé d'appoint pendant les Cent-Jours, avocat-général de la cour d'appel de Grenoble, et envoyé par le département de la Drôme à la chambre des représentants où il parla et vota constamment avec les amis de la liberté. Lors du second retour des Bourbons, il donna sa démission et se retira à Valence, où il se livra à de remarquables travaux sur la jurisprudence, qui le firent regarder comme un des plus savants criminalistes de l'époque. Envoyé à la chambre en 1827, il prit place sur les bancs de la gauche, où son vaste savoir, son élocution claire et facile, lui donnèrent une grande influence parlementaire. Après la révolution de juillet, ses collègues le choisirent pour un des commissaires de la chambre dans le procès des ministres de Charles X; peu de temps après il fut nommé conseiller à la cour de cassation. Il n'a point cessé depuis lors de faire partie de la chambre et a été dans plusieurs sessions l'un de ses vice-présidents. M. Bérenger, par l'opposition dynastique comptait encore en 1858 parmi l'un de ses membres les plus distingués, paraît s'être rattaché complètement depuis au ministère Molé.

BÉRESFORD (Sir Williams, baron de), général anglais, né vers 1770, obtint de 1808 à 1812, à la tête des troupes portugaises, quelques avantages sur les Français. Nommé en 1812 commandant en second de l'armée anglaise, il rendit d'éclatants services au combat de Bayonne, le 15 mars 1815. En 1814, il eut un engagement près d'Orléans avec le maréchal Soult, passa le Haut-Adour, et de là se rendit à Bordeaux qui lui fut livré par son maire, M. Lynek. Il se trouva à la bataille de Toulouse, le 18 avril 1814, et força à la retraite la division Villate. Il fut récompensé de sa conduite par le titre de baron. En 1815, il fut envoyé en mission au Brésil. De retour en Portugal, en 1815, Jean VI fut obligé de nommer Bérésford généralissime de l'armée portugaise; en 1818, cet Anglais, vendu aux torys, déjoua la conspiration libérale du général Freye, qui fut exécuté avec ses complices. Les Portugais, plus heureux en 1820, proclamèrent la Constitution et chassèrent Bérésford, qui ne rentra à Lisbonne qu'en 1825, et continua d'exploiter le

Portugal pour l'intérêt de sa nation et pour celui du despotisme jusqu'en 1826, qu'il fut définitivement obligé de donner sa démission et de se retirer dans son pays, où ses opinions ultra-tories l'ont rendu très impopulaire.

BÉRÉSINA (Passage et bataille de la). Napoléon avait rassemblé son armée sur les hauteurs de Borisow, et avait ordonné qu'on fit de grands mouvements sur toute la rive devant Borisow, pour faire croire aux Russes que la tentative aurait lieu sur ce point. Des matériaux pour construire un pont furent même rassemblés en plusieurs endroits. L'ennemi, témoin de ces préparatifs, prit complètement le change sur le véritable dessein de son adversaire qui avait jugé le village de Weselowo comme le point le plus favorable pour exécuter le passage projeté. Dans la nuit du 25 au 26 novembre 1812, le duc de Reggio se mit en marche avec le 2^e corps, les autres corps d'armée suivirent successivement. Le duc de Bellune, avec le 9^e, reçut l'ordre de se rendre à Borisow, où il arriva dans la soirée. Le 26, au point du jour, le 2^e corps arriva à Weselowo; au même moment l'empereur fit construire, en présence d'une division russe, deux ponts sur la Bérésina, l'un pour l'artillerie et la cavalerie, l'autre pour l'infanterie et les chevaux de main. Pendant qu'on exécutait ce travail, une batterie de 25 pièces de canon avait été placée sur la berge du fleuve, et battait la plaine qui est en face de Weselowo. Vers les 4 heures, les ponts étant achevés, Napoléon ordonna au 2^e corps de passer. La division ennemie avec laquelle les tirailleurs français étaient engagés depuis le matin, fut attaquée dans le bois qui traverse la route de Zablin, et rejetée par delà Brilowa. Le brave général Dombrowski fut blessé dans ce combat. L'empereur Napoléon passa avec sa garde et se plaça sur une hauteur près de Zablin; les 5^e et 3^e corps suivirent pour soutenir le duc de Reggio, dans le cas où l'amiral Tchitchakoff arriverait à Brilowa pour secourir sa division attaquée. Ce passage dura presque toute la nuit, parce que les ponts construits à la hâte se rompirent plusieurs fois. Le 27, au point du jour, l'armée française continua à passer, mais avec plus de lenteur, à cause des réparations continuelles qu'exigeaient les ponts. Le duc de Bellune, après avoir laissé la division Partouneaux devant Borisow, d'où elle ne devait partir que le soir, arriva avec deux autres divisions sur les hauteurs de Weselowo, dans l'après-midi. Lorsque la nuit fut venue, la division Partouneaux formant l'arrière-garde du duc de Bellune, se mit en route; mais elle appuya trop à droite, s'égara, et se rallia par enlèvement aux Russes; entourée, elle fut enlevée et faite prisonnière. Le 28, le reste de l'armée acheva de passer la Bérésina; le duc de Bellune garda la tête du pont sur la rive gauche, et le duc de Reggio, avec toute l'armée, occupa la rive droite. Borisow fut évacuée par les Français. Les armées russes de la Dwina et de Volhynie se réunirent et se disposèrent à l'attaque. L'armée prit les armes; les ducs d'Elchingen et de Trévise se firent à la suite du duc de Reggio; le combat se soutint avec l'acharnement le plus vif: les Russes cherchèrent à déborder la droite des Français; le général Doumerc chargea en même temps que la légion polonaise, et s'enfonça dans les bois pour percer le centre des Russes qui furent mis en déroute; le duc de Bellune les poursuivait; le duc de Reggio ayant été blessé, le duc d'Elchingen prit le commandement des 2^e, 3^e et 5^e corps, et força, par ses habiles manœuvres et sa bravoure, Tchitchakoff à se retirer. Le 29, les Français restèrent maîtres du champ de bataille. Napoléon se rendit à Moldelchenow; prit la route de Wilna le 30, et plaça son quartier-général à Piechuitsi.

BERG (Comté puis duché de). Le pays de Berg ou du Mont, *Montensis ducatus*, faisait partie de la confédération germanique, fut ainsi nommé à cause des montagnes dont il est rempli. Il est borné, au nord par le pays de Clèves; au levant, par le comté de la Marck et le duché de Westphalie; au midi et au couchant, par la Wétéravie et l'archevêché de Cologne, dont il est presque entièrement séparé par le Rhin. Dusseldorf est sa capitale. Son étendue est d'environ 16 milles de long sur 7 de large. Dès le 10^e siècle, il y a eu des comtes de Berg ou du Mont. Dans les chartes de ce pays des années 1003, 1009, 1019, on voit figurer un comte Hermann avec un comte Adolphe, nommé frère d'Hermann; mais tout porte à croire qu'Adolphe est plutôt qu'Hermann la tige des comtes de Berg, car le nom d'Adolphe est devenu comme perpétuel dans la maison des comtes de Berg.

BERG (Comtes de). — *Adolphe II*, peut-être fils d'Adolphe I^{er}, dont nous avons parlé dans l'article précédent, est qualifié, dans une charte de l'an 1068, *advocatus de Monte*, et *comes de Monte*, dans une autre de 1074; il vivait encore en 1090, et avait épousé Adélaïde, comtesse de Laufen, dont il eut Adolphe qui suit. — *Adolphe III*, fils aîné du précédent, lui avait succédé, l'an 1093, n'étant encore qu'enfant. Il fonda l'abbaye d'Altenberg ou du Vieux-Mont vers l'an 1153; on place sa mort en 1154. Il laissa deux fils, Adolphe, son successeur, et Brunon, qui fut archevêque de Cologne. — *Adolphe IV*, 1158, fils du précédent; il mourut, suivant les uns, en 1152, selon d'autres, en 1162; il avait épousé, en 1122, la fille d'Engilbert, frère de Frédéric, archevêque de Cologne, qui lui donna plusieurs enfants: Adolphe, tué au siège de Damas en 1148; Engilbert, son successeur; Frédéric II et Brunon II, archevêques de Cologne; Everhard, comte d'Altène, père de Frédéric, tige des comtes de la Marck. — *Engilbert I^{er}*, fils du précédent, 1166-1189, est cité, pour la première fois, avec le titre de comte de Berg, dans une charte de 1166. Il aida l'empereur Frédéric I^{er} à dépouiller Henri-le-Lion, duc de Saxe, dont une partie des biens lui fut adjugée. L'an 1189, il partit avec l'empereur pour la Terre Sainte et mourut en route. Il laissa deux fils: Adolphe, qui suit, et Engilbert, archevêque de Cologne. — *Adolphe V*, 1189-1218, fils du précédent; il changea plusieurs fois de partis, selon ses intérêts, dans le schisme civil qui suivit la mort de l'empereur Henri VI. En 1203, il fournit des secours à Olthon IV, fortifia le château de Duitz, et s'en servit pour inquiéter les habitants de Cologne, partisans de Philippe de Souabe; mais son cousin, l'archevêque Adolphe, ayant couronné, en 1203, ce même Philippe, le comte de Berg abandonna le parti d'Olthon pour celui de son rival. En 1211, il fit la guerre aux Albigeois; en 1215, il partit pour la croisade; en 1218, il se rendit en Égypte et mourut dans le mois d'août de la même année, devant Damiette, pendant qu'il faisait construire une machine nouvelle pour prendre la tour qui défendait le port de cette ville. Il ne laissa qu'une fille, nommée Ermengarde, qui se maria avec Henri IV, duc de Limbourg. — *Engilbert II*, 1218-1223, frère et successeur du précédent, et en même temps archevêque de Cologne, fut choisi par l'empereur Frédéric II, partant pour l'Italie, pour régent de l'Allemagne et tuteur de son fils. Il fut assassiné par Frédéric d'Isenbourg, son parent. — *Henri*, 1223. Il était duc de Limbourg, et succéda au précédent d'après une convention faite en 1220. — *Adolphe VI*, 1246-1259, second fils de Henri et d'Hermengarde; il succéda, dans la moitié du comté de Berg, à son père qui en avait laissé l'autre moitié à sa femme en pleine souveraineté. — *Adolphe VII*, 1259-1296. Il s'allia d'a-

bord avec la ville de Cologne qui avait chassé Engilbert, son archevêque ; puis se brouille avec elle et massacre, en 1274, un petit corps de Coloniens, qui était venu ravager ses terres. Cologne, sous son nouvel archevêque Sifroid, reprend sa revanche en 1275. Il fait la paix avec elle en 1279. En 1282, après la mort d'Ermengarde, fille unique de Waleran IV, duc de Limbourg, Adolphe prétendit succéder à ce duché comme neveu de Waleran ; mais il eut pour concurrent Renaud, comte de Gueldres, qui avait épousé Ermengarde, décédée presque en même temps que son père. Adolphe, ne se sentant pas en état de faire face à son rival, cède ses prétentions, en 1284, à Jean I^{er}, duc de Brabant, ce qui occasionne une guerre sanglante entre le Brabant et la Gueldre. En 1288 Adolphe combattit pour le duc à la journée de Wœringen, où il prit l'archevêque de Cologne, qu'il retint prisonnier dans la forteresse de Newembourg. Pour se racheter, il en coûta au prélat une énorme rançon. L'archevêque, remis en liberté, reprit les armes et obtint l'avantage ; puis il fit la paix avec Adolphe et s'attacha à gagner sa confiance. Le malheureux comte tomba dans le piège de l'archevêque qui s'empara de sa personne, en 1295, et le retint prisonnier à Grévorand jusqu'à sa mort, arrivée en 1296. — *Guillaume I^{er}*, 1296-1358, frère du précédent, avait été d'abord chanoine de Cologne. Il avait fait des efforts inutiles pour tirer Adolphe de prison ; il entreprit, avec aussi peu de succès de le venger après sa mort. — *Adolphe VIII*, 1308-1348. Il était neveu du précédent et épousa, en 1312, Agnès de Clèves. Il embrassa le parti de l'empereur Louis de Bavière contre Frédéric, son rival. Il accompagna, en 1327, le premier dans son expédition d'Italie. Il marcha, en 1328, au secours d'Adolphe de la Marck, évêque de Liège, contre les Liégeois révoltés. Il fit alliance, en 1339, avec Édouard III, roi d'Angleterre, contre la France, et servit, en 1339 et 1340, avec les Anglais dans les Pays-Bas. Il mourut sans enfants, en 1348. — *Marguerite*, 1348-1460, nièce du précédent, et femme de Gérard, fils aîné de Guillaume I^{er}, duc de Juliers ; elle eut la barbarie, en 1348, de concert avec son frère, d'empoisonner son père, Othon, comte de Ravensberg, l'accusant d'un vice infâme. Ses troupes se joignirent, en 1356, à celles du duc de Brabant, qui était en guerre avec le comte de Flandre, au sujet de la seigneurie de Malines. Gérard périt de mort violente en 1360. — *Guillaume II*, 1360-1408, second fils de Gérard et de Marguerite, il succède à son père dans les comtés de Berg et de Ravensberg, du vivant et par le consentement de sa mère. En 1371 il combattit pour le duc de Juliers, son oncle, à la bataille de Bastweiler que ce dernier gagna sur le duc de Brabant. En 1375, étant venu au secours d'Othon, comte de Tecklenbourg, il fit prisonnier, dans un sanglant combat, Simon, comte de la Lippe. Le comté de Berg fut, à sa demande, érigé en duché, en 1380, par l'empereur Wenceslas. En 1397, il fut fait prisonnier par le comte de Clèves, à la bataille de Cleverham. Il avait accordé à son fils Adolphe le titre de comte de Ravensberg ; celui-ci, en 1404, las de le voir si longtemps régner, le fait arrêter et enfermer dans le château de Neuenberg. Mais en 1405, Guillaume, s'étant échappé, fit la guerre à ce fils dénaturé qui fut mis au ban de l'empire ; mais dans la suite il y eut un arrangement entre le père et le fils. — *Adolphe IX*, 1408-1437. Il succède enfin à son père, contre lequel il s'était révolté, et comme époux de Yolande, fille de Robert, duc de Bar, il prétendit à ce duché contre la cession que le cardinal Louis de Bar, son beau-frère, en avait faite, en 1419, à René d'Anjou. Il entra dans le Barrois les armes à la main et s'empara de plusieurs places ; mais peu de temps après il fut arrêté

par la garnison de Longwy et conduit prisonnier à Nancy. Il y demeura plus d'un an et n'en sortit qu'en renonçant à ses prétentions au duché de Bar. Voyant Renaud, duc de Gueldre et de Juliers, sans enfants, il fit, en 1420, avec Jean, seigneur, de Hunsberg, petit-fils par sa mère de Guillaume I^{er}, duc de Juliers, une convention, de l'aveu même de Renaud, pour partager entre eux, après sa mort, le duché de Juliers, de manière qu'Adolphe en aurait les trois quarts, et l'autre le dernier quart. Il mourut en 1437, à Cologne. Son neveu, Gérard, lui succéda dans le duché de Berg et dans celui de Juliers. Dès lors les deux duchés restèrent confondus jusqu'en 1516. (V. *JULIERS*). En 1805, l'empereur Napoléon créa grand-duc de Berg et de Clèves Joachim Murat, son beau-frère, déjà maréchal d'empire et grand-amiral de France. Ce prince échangea cette couronne ducale, 20 juillet 1808, contre celle des Deux-Siciles, qui lui fut donnée lorsque Joseph Napoléon eut été nommé roi d'Espagne. Le 1^{er} août 1808, un décret impérial proclama la réunion du grand-duché à la France ; mais Louis Napoléon ayant abdiqué, en 1810, la couronne de Hollande, l'empereur, son frère, conféra au jeune Napoléon Louis, son neveu, fils de l'ex-roi de Hollande, le grand-duché de Berg. Après la mort de cet enfant, un nouveau décret impérial, en date du 11 janvier 1811, réunit encore le grand-duché à l'empire français. Sous l'empire français, de 1804 à 1814, il formait l'un des 34 états de la confédération du Rhin. Depuis le traité de Vienne en 1815, il a été partagé entre la Prusse, la Bavière et les Pays-Bas.

BERGAMASCO (Jean-Baptiste), reçut ce nom de la ville de Bergame, sa patrie ; il porta en Espagne le goût mâle et fier de Michel-Ange, son maître. Il peignit de grandes compositions à fresques dans le palais de Madrid, et mourut en 1570. — Ses deux fils, Granelo et Fabrice, se firent une grande réputation dans le genre grotesque. Les palais d'Espagne possèdent beaucoup de leurs peintures.

BERGANE, ville d'Italie, dans le royaume Lombardo-Vénitien, à 10 lieues de Milan, avec évêché et une population de 32,000 habitants. Ses principaux monuments sont : l'église de Santa-Maria-Maggiore ; la chapelle Coloni renferme les restes de ce guerrier célèbre qui, le premier, fit usage de l'artillerie de campagne, et inventa les affûts de canons ; la cathédrale, qui a été reconstruite plusieurs fois ; la rotonde de St-Thomas, superbe temple qui remonte au 8^e siècle ; le palais, appelé le *Palazzo Nuoro* ; le théâtre, et le bâtiment de la foire, construite en pierres de taille, est l'édifice le plus remarquable ; contient plus de 600 boutiques symétriquement disposées, avec une place et une belle fontaine. L'institution de la foire remonte au commencement du 10^e siècle ; elle se tient tous les ans et dure 15 jours. Bergame posséda aussi plusieurs établissements publics. Elle fut bâtie par les Gaulois qui passèrent en Italie vers 584 avant J.-C. Elle fut depuis soumise aux Romains et ruinée par Attila. Les Lombards la reprirent. Elle passa ensuite sous la domination de Charlemagne et de ses successeurs, et depuis le 12^e siècle elle se rendit libre jusqu'en 1501, où Philippe Turriani s'en empara. Après lui, elle eut pour souverains les Visconti, les Suardi, les Cogtiani, Martin de l'Escale, et Jean Pincinnino, assassiné vers 1409. Les habitants lui donnèrent alors pour gouverneur Roger Suardi, qui vendit à Pandolphe Malatesta ; quelque temps après, 1419, elle fut soumise à Philippe, duc de Milan, puis aux Vénitiens, en 1447, à la mort de ce duc. En 1509, elle fut prise par Louis XII, par suite de la célèbre victoire d'Agnadell qu'il remporta sur eux le 14 mai. Vers 1514, elle revint aux Vénitiens.

BERGAMI (Bartholomeo, baron de), naquit à Créma, (Italie), d'une famille qui a joui d'une grande illustration; ses aïeux fondèrent l'hôpital de cette ville. Lors de la révolution, à la fin du 18^e siècle, il prit les armes et combattit pour l'indépendance de l'Italie. Retiré du service, il remplit, auprès du général Pino, l'office de courrier. En octobre 1811, la princesse Caroline de Galles étant venue en Italie, Bergami lui fut présenté; elle le prit aussi pour son courrier, avec la promesse de le faire avant peu son écuyer. Il l'accompagna en Afrique, en Egypte, en Grèce et en Asie. Son dévouement à sa personne, fit que la princesse lui conféra le titre de chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et celui de chevalier du Saint-Sépulchre; le nomma son premier chambellan, baron de Francini; le rendit possesseur d'une terre féodale et l'investit de la grande maîtrise d'un nouvel ordre qu'elle établit sous le nom de Caroline de Jérusalem. En janvier 1820, le roi Georges III mourut, et son fils lui succéda. La princesse de Galles était reine; elle revint en Angleterre, où l'accusation d'adultère fut portée contre elle devant un tribunal, et Bergami déclara son complice; les juges la condamnèrent; Bergami était alors en France. La douleur ayant occasionné la mort de sa maîtresse, il retourna en Italie.

BERGARA (Combat de). Le 28 novembre 1794, le général Moncey se disposa à enlever un corps de 4,000 Espagnols, campé sur les hauteurs de Bergara, au-dessous de Mondragon; il fit attaquer l'ennemi sur son front en même temps que sur ses ailes. Une colonne de grenadiers, commandée par le chef de bataillon Gravier, mit en un instant les Espagnols en pleine déroute, qui laissèrent sur le champ de bataille 150 morts, 200 prisonniers, 1 canon, 5,000 fusils, la caisse militaire et 58 caissons; si le général Frégeville, qui commandait six bataillons, n'eût pas été égaré par ses guides, tous les Espagnols eussent été pris; le général espagnol Rabi se sauva lui-même à la nage. Cette victoire valut encore aux Français la possession des jolies villes d'Aseualia et d'Aspetia.

BERGASSE (Nicolas), publiciste, né en 1750, à Lyon, où il se fit recevoir avocat; député aux états-généraux, en 1789; il publia à cette époque une brochure fort piquante sous le titre de: *Cahier du tiers-état à l'assemblée des états-généraux*. Il quitta son poste dès le mois d'octobre, ne voulant point prêter serment de maintenir une constitution qui n'était pas achevée; il prit, à la situation personnelle de Louis XVI, un vif intérêt, et proposa aux princes divers moyens de salut qui furent accueillis, mais jamais exécutés. Pendant la terreur, il se réfugia à Tarbes, où il fut arrêté, 1793, conduit à Paris et enfermé à la Conciergerie. C'est là qu'il composa un de ses plus remarquables écrits, à la prière du jeune Darmaing, dont le père avait péri victime du conventionnel Vadier. Bergasse fit décréter d'accusation le conventionnel qu'il signalait, et ordonner la restitution des biens aux familles des condamnés. La révolution du 9 thermidor lui rendit la liberté. Quelque temps après, il fit paraître un ouvrage sur la morale religieuse. A la restauration, il publia un écrit où il démontrait que le droit des Bourbons était incompatible avec la monarchie contractuelle proposée par le prince national par la charte. Traduit devant la cour d'assises à l'occasion de son *Essai sur la propriété*; il fut acquitté. Dès lors il s'adonna tout entier à l'étude. En 1815, l'empereur Alexandre le vit à Paris, l'accueillit avec bienveillance et l'honora même d'une visite. On pense que sa correspondance avec le monarque du Nord contribua à quelques résolutions du congrès de Vérone. Charles X lui fit une pension que Louis XVIII ne lui

avait pas accordée, et une ordonnance du 23 juillet 1830, l'appela aux fonctions de conseiller d'état. Il mourut à Paris, le 29 mai 1832. Son mémoire sur l'affaire de M. Kormann, banquier, dont il était parent, est celui de ces ouvrages qui a le plus contribué à sa célébrité; son éloquence y triompha des sarcasmes et des plaisanteries de Beaumarchais. Indépendamment des ouvrages que nous avons cités, une foule d'autres lui appartiennent encore.

BERGE (Le baron François), lieutenant-général d'artillerie; né à Colliourd (Pyrénées-Orientales), le 11 mai 1779; entra à l'école polytechnique à l'époque de sa fondation, et fit les campagnes d'Egypte, de Prusse, de Pologne et d'Espagne, il se distingua au combat de Santa-Martha de Vitalba, 15 juin 1811. En 1814, il fit partie de la commission chargée de classer les places de guerre de la France, et de diriger les travaux qu'exigeait leur situation. En 1815 il suivit le duc d'Angoulême dans la campagne que ce prince fit dans le midi de la France. De 1816 à 1825 il commanda l'école d'application et du génie à Metz. En 1825, il quitta l'école pour commander l'artillerie de l'armée des Pyrénées-Orientales; fut employé dans la guerre d'Espagne, et commanda à l'affaire du 27 août devant Tarragone. Appelé au siège de Barcelone, il fut envoyé comme parlementaire. De retour en France, il conserva ses fonctions d'inspecteur-général et de membre du comité consultatif de l'artillerie. Il mourut à Paris le 18 avril 1852.

BERGEN, ville épiscopale, une des plus anciennes de la Norvège et la plus commerçante, avec une population de 21,000 habitants; elle a appartenu aux Suédois depuis 1650; elle leur fut confirmée en 1648 par la paix de Westphalie; mais en 1745, les rois de Prusse et de Danemark s'en rendirent maîtres. Elle a été rendue à la Norvège en 1748.

BERGEN (Bataille de). Le 15 avril 1759, le prince Ferdinand de Brunswick se présenta, avec 45,000 hommes, devant le village de Bergen; il espérait y surprendre les Français, les repousser au delà du Rhin et reporter le théâtre de la guerre en Franconie et dans le Palatinat. M. de Broglie, à la tête de 25,000 combattants, s'y était fortifié. Trois fois les Hanovriens furent repoussés avec un grand carnage et effectuèrent leur retraite à l'entrée de la nuit, laissant sur le champ de bataille 6,000 morts ou blessés. Les Français perdirent 3,000 hommes au plus. Le prince Ferdinand se retira dans le centre de l'électorat de Hanovre, abandonnant la Hesse pour laquelle il avait combattu malheureusement.

BERGERAC, petite ville de France, dans le département de la Dordogne et sur la rive droite de ce fleuve; elle est chef-lieu d'arrondissement. Pendant les guerres continuelles des Anglais et des Français en Guienne, le comte de Lisle-Jourdain, commandant pour Philippe VI, s'y renferma en 1345. C'était alors une place très-forte. Les Anglais lui livrèrent deux assauts si furieux, qu'il l'évacua. Cette conquête fut suivie de toutes celles du Périgord par les Anglais. Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, la leur enleva, vers 1371, avec le secours du connétable du Guesclin. Les habitants de Bergerac se sont rendus célèbres dans les guerres de la religion, ils avaient reçu la réformation, et se révoltèrent en 1562. Depuis, elle fut souvent prise et reprise. En 1621, Bergerac se soumit au roi Louis XIII, qui en fit raser les fortifications.

BERGERAC (Savinien-Cyrano de), né dans le Périgord, vers 1620, et mort en 1653, est auteur d'un *Voyage dans la Lune*; Fontenelle, Voltaire et Swift se sont appropriés plusieurs idées de cet ouvrage; Molière a aussi beaucoup

emprunté au *Pédant Joué* de Bergerac, première comédie qui ait été écrite en prose. On sait que Bergerac était le plus intrépide duelliste de son temps.

BERGFRIED (Combat de), entre les Français et les Russes. Le 5 février 1807, l'armée russe parut rangée en bataille, la gauche appuyée au village de Mouckten, le centre à Joukovo, couvrant la grande route de Liebstadt. Napoléon, après avoir disposé son armée, ordonna au maréchal Soult de se porter sur le chemin de Gustadt, et d'occuper le pont de Bergfried, pour pouvoir attaquer les derrières de l'armée ennemie. La cavalerie légère du maréchal, commandée par le général Guyot, arriva à Gustadt. Ce corps seul fit déposer les armes à 1,600 Russes, et s'empara d'une grande partie des bagages de l'armée. Le général russe, voyant que la retraite de son flanc gauche serait coupée par l'occupation du pont de Bergfried, y envoya en toute hâte douze bataillons. On en vint aux mains à 5 heures après midi ; le 14^e régiment de ligne et le 24^e d'infanterie légère parvinrent à débusquer l'ennemi de ses positions, passèrent le pont au pas de charge avec un bataillon du 28^e en réserve, enfoncèrent les douze bataillons russes, prirent 4 pièces de canon et jonchèrent le champ de bataille de morts et de blessés. La nuit surprit les deux armées, et mit fin à l'action. Le lendemain, les Russes, en déroute complète, éprouvèrent de nouvelles pertes, mais moins considérables.

BERGHES (St-Vinocq), près de Donai (Nord). Cette place fut prise en 1587, par le duc de Parme sur les Hollandais, et, en 1645, sur ces derniers par le duc d'Orléans ; en 1657, elle se rendit aux Espagnols ; en 1658, elle fut reprise par Turenne et conservée à la France par le traité des Pyrénées en 1659. Son abbaye avait été fondée en 900 par Baudouin-le-Chaume, comte de Flandre, en l'honneur de saint Vinocq, Anglais, qui y avait bâti lui-même un monastère en 680, lequel fut ruiné. Depuis, on éleva, à l'entour de ce monastère, quelques maisons qui formèrent un bourg. En 950, on entoura ce bourg de murailles, et Baudouin, comte de Flandre, y fit élever une forteresse, en 1020. Le monastère était encore hors de la ville ; et on l'y joignit, en 1420, par ces nouvelles murailles. Cette ville a donné le nom à une maison illustre qui descend en ligne directe de Jean, sire de Glymes, fils naturel de Jean II, duc de Brabant, lequel fut légitimé en 1374 par l'empereur Louis de Bavière. Elle se partagea en trois branches : la première, celle des marquis de Berg-op-Zoom, éteinte en 1571 ; la deuxième des comtes de Grimberg, aujourd'hui princes de Berghes ; la troisième, celle des seigneurs de Tournes ; la prince de Berghes qui défendit Mons, en 1691, contre les Français, était chef de cette famille ; aujourd'hui elle est établie en France ; le prince de Berghes St-Vinocq faisait partie de la chambre des pairs avant 1850, époque où il fut censé démissionnaire par refus de serment.

BERGIER (Nicolas-Sylvestre), abbé, né à Darnay, en Lorraine, en 1718, mort à Paris en 1790. Il fut incontestablement le plus digne adversaire des philosophes ; il les réfuta tous. Il commença par Jean-Jacques ; il écrivit contre lui le *Déisme réfuté par lui-même* (1765) ; il passa ensuite à Fréret et fit, en réponse à un de ses ouvrages, la *Certitude des preuves du christianisme* (1767) ; puis, ce fut le tour de Boulanger, que Bergier eut surtout en vue dans son *Apologie de la religion chrétienne* (1769) ; à la suite vint une réfutation du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; puis un *Examen du Matérialisme* contre d'Holbach et son *Système de la Nature*. Enfin, après avoir encore réfuté séparément plusieurs incrédules, il les combattit tous en masse, en leur opposant un traité apo-

logétique du christianisme, en 10 volumes ; mais le plus utile et le plus important de ses ouvrages est le *Dictionnaire de Théologie* qu'il composa, en 1788, pour l'*Encyclopédie méthodique*. Le clergé de France lui avait donné une pension de 2,000 francs, et Mesdames, tantes de Louis XVI, l'avaient choisi pour leur confesseur.

BERGMANN (Tobern), célèbre chimiste suédois, né en 1755, mort en 1784. Ce savant est le premier qui eût bien connu l'acide carbonique ; c'est aussi à lui qu'on doit principalement les eaux minérales factices. On a encore de lui une *Description physique de la terre* et plusieurs mémoires particuliers sur la minéralogie, sur les gaz et sur les affinités chimiques. Guyton de Morveau a traduit la plupart de ses ouvrages, en 1780.

BERG-OP-ZOOM, place forte dans le Brabant avec le titre de marquisat. Elle eut des seigneurs particuliers depuis 1212. L'église de Ste-Gertrude y fut érigée en collégiale vers 1442. Charles-Quint l'érigea en marquisat en 1553. Les Hollandais s'en rendirent maîtres après la mort du marquis de Berg, que la duchesse de Parme avait envoyé en Espagne où il mourut en 1571. Ils en firent une place forte du premier ordre. Le commandeur de Requesens fut défait près de cette ville en 1574 ; le duc de Parme l'assiégea inutilement en 1588 ; elle fut défendue par Morgan, capitaine anglais. Spinola en leva le siège en 1622, au bout de 46 jours de tranchée ouverte et avec une perte de 10,000 hommes. Cette glorieuse résistance lui fit donner le nom de pucelle que les Français, commandés par le maréchal de Lowendhal, lui enlevèrent le 16 septembre 1747, après 65 jours de tranchée ouverte. Elle fut rendue à la Hollande par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1648. Le général Pichegru s'en empara en 1694 ; cette ville, réunie à la république batave, ensuite au royaume de Hollande, n'ouvrit ses portes aux alliés que dans les premiers mois de 1814. Lors de la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, en 1830, elle est restée comprise dans ce dernier royaume. La seigneurie de cette ville était passée, en 1654, dans la maison de la Tour d'Auvergne par le mariage d'une héritière de la maison de Berg avec le duc de Bouillon ; en 1722, elle passa aussi par alliance dans celle des princes palatins de Bavière-Sulzbach qui la cédèrent à la Hollande vers 1725.

BERGZABERN (Combat de), entre les Français et les Autrichiens. Le 5 octobre 1795, le prince de Waldeck passa le Rhin à Bliettersdorff, sans être vu ; les Autrichiens surprirent Seltz, qui éprouva toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. De son côté, le général Wurmsier fit attaquer le centre des lignes françaises sur trois colonnes. Les émigrés, commandés par le prince de Condé, se trouvaient à la 5^e colonne ; leur valeur déterminée, en grande partie, le succès de l'action ; ils emportèrent successivement plusieurs redoutes, s'emparèrent de 17 canons et se rendirent maîtres de Wissembourg. Enfin les Français, ayant été forcés sur tous les points, se replirent en désordre par Geisberg.

BERIL, nom donné par les anciens minéralogistes à certaines variétés de pierres précieuses, caractérisées par leur belle couleur bleue ou bleue verdâtre. Il a été, vers 1800, prouvé le premier que ce minéral devait être rapproché de l'émeraude, et cette conclusion fut pleinement confirmée par les analyses de Vauquelin, vers 1809.

BÉRING (Déroit de). Le Danois Vitus Béring, marin au service de la Russie, parti de l'embouchure de la mer du Kamtschatka, traversa, en 1782, le détroit qui porte son nom, et constata par là que les côtes de l'Asie et de l'Amérique ne se touchent pas au nord, mais sont éloignées de 18 lieues marines environ. Le czar, Pierre I^{er}, avait tracé de sa propre main les instructions de ce navi-

gateur. En 1741, Béring arriva, par mer, sur les côtes de l'Amérique septentrionale et découvrit plusieurs des îles Aléoutiennes, dont la reconnaissance eut lieu d'une manière plus exacte, depuis 1781 jusqu'en 1793, par Billig et Sarytchef, capitaines russes.

BERKLEY (Georges), théologien, philosophe, métaphysicien et écrivain anglais, né en Irlande, en 1684; accompagna comme secrétaire le comte de Péterborough dans son ambassade en Sicile et en Italie. A son retour, il obtint le doyenné de Derry, alla ensuite aux îles Bermudes, afin d'y établir un collège pour l'instruction et la conversion des sauvages; mais ne recevant point les fonds nécessaires à son entreprise, il revint en Irlande et fut nommé à l'évêché de Cloyne. Il mourut à Oxford, en 1753. Il est auteur de plusieurs ouvrages.

BERLIER (Théophile), né à Dijon, en 1761, embrassa la carrière du barreau. Partisan zélé de la révolution, il fut nommé président de la Côte-d'Or et député, en 1792, à la convention nationale, où il se fit remarquer dans toutes les circonstances par son exaltation. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis. Le 27 août 1793, il fut envoyé à l'armée du nord, en qualité de commissaire. De retour à l'assemblée, il proposa de nouvelles dispositions pour la loi des successions, les tribunaux de famille, et l'organisation des comités. Peu de jours avant le 9 thermidor, il parla en faveur des cultivateurs détenus, et leur fit rendre la liberté. Envoyé de nouveau dans les départements du nord, il y installa un tribunal criminel, pour juger les émigrés et les individus mis hors la loi. Revenu à la convention, il demanda la suppression du tribunal révolutionnaire, et accusa les tribunaux de suivre moins le texte des lois que l'esprit de vengeance. Cette modération lui valut l'honneur d'être nommé membre du comité de salut public, et le lendemain, 16 fructidor, an III, président de la convention. Il ne s'y fit remarquer que dans un discours à une députation des Arcis. Peu après, il fit voter sur l'acte constitutionnel les militaires en congé à Paris, et accorder une indemnité aux électeurs. Après la session, il fut appelé au conseil des cinq-cents et bien-tôt aux fonctions de substitut de commissaire du gouvernement près la cour de cassation. Nommé de nouveau, floréal an VI, membre du conseil des cinq-cents, puis secrétaire, il fit proroger la loi du 9 fructidor, an V, dont les dispositions arrêtaient toute liberté de la presse; mais dès l'année suivante il proposa une loi qui lui rendait tout son essor. Après le 18 brumaire, le premier consul, pour le récompenser des services qu'il avait rendus, le nomma conseiller d'état, puis président du conseil des prises. Berlier, qui n'avait point vu avec plaisir l'établissement de l'empire, accepta néanmoins le titre de commandant de la Légion d'Honneur, et celui de comte. Le 6 avril 1814 il adhéra avec empressement à la déchéance de Napoléon, resta sans emploi à la première restauration, et devint, pendant les cent-jours, secrétaire du gouvernement provisoire. Le 3 juillet 1815, il donna sa démission. Le 19 janvier de l'année suivante, banni de France, en vertu de la loi dite d'amnistie, il se retira à Bruxelles, et, après 1830, revint à Paris, où il est mort dans ces dernières années.

BERLIN, *Berolinum*, capitale de la Prusse, l'une des plus belles villes d'Europe, est bâtie au milieu d'une plaine de sable, sur les bords de la Sprée, à 127 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sa circonférence est de 4 lieues. Elle embrasse 6 quartiers différents, qui, liés ensemble par des faubourgs, ne furent réunis qu'en 1714, sous un même régime municipal. Le nom de Berlin provient de *Berle*, qui, en langue slave, veut dire *terre in-*

culte. Elle fut fondée, en 1142, par Albert-l'Ours, margrave de Brandebourg, de la maison d'Anhalt. Jean-le-Prudent la fit fortifier, en 1222. Elle devint de bonne heure la capitale de l'électorat de Brandebourg; et lorsque les princes de la maison de Hohenzollern devinrent rois de Prusse, en 1700, Berlin fut la capitale de leurs états. Cette ville fut successivement agrandie et embellie par les électeurs et par les rois, et surtout par le grand électeur Frédéric-Guillaume et par Frédéric-le-Grand, qui, voulant en faire une des premières capitales de l'Europe, ne recula devant aucune dépense pour arriver à ce but. Elle fut prise, en 1760, par le feld-maréchal autrichien Daun, et, en 1806, par Napoléon, après la bataille d'Iéna. Sa population s'élève à 240,000 âmes. Berlin est aujourd'hui l'un des grands foyers du mouvement intellectuel et de la vie politique en Allemagne.

BERLIN (Prises de). — La 1^{re}, les Autrichiens et les Russes, commandés par le général Lasey, tombent à l'improviste sur Berlin, qui capitule le 9 octobre 1760. Au mépris de cette capitulation, les alliés y commirent les plus grands excès. — La 2^e, après la bataille d'Iéna, le maréchal Launes entre sans obstacle, le 24 octobre 1806, dans Potsdam; Napoléon y arriva le lendemain; son premier devoir fut de rendre hommage au héros qui l'avait habité; il examina la chambre où il était expiré, encore meublée de la même manière qu'au jour de son trépas. De là il voulut visiter son monument funèbre; un cerceuil de chêne renfermait les restes du grand Frédéric. On voyait non loin son épée, sa ceinture de général, son cordon de l'aigle noir et les drapeaux qu'avaient portés sa garde dans la guerre de 7 ans. Napoléon ordonna de transporter ces trophées à l'hôtel des Invalides de Paris. Le lendemain, une grande manœuvre eut lieu sur la place de Potsdam; l'empereur y passa la revue de sa garde, le 31^e jour de son entrée dans la Prusse. Le même jour les magistrats de Berlin lui apportèrent les clefs de la ville; il y fit son entrée le 27 octobre, entouré d'un brillant état-major. La ville de Berlin, préservée du pillage, fut imposée à une contribution de guerre, et la paix de Tilsitt, en 1807, la rendit au monarque prussien.

BERLINES, espèce de carrosse qui tire son nom de la ville de Berlin, où il fut d'abord fabriqué dans les premières années du 18^e siècle. Philippe Chiese, né à Orange, premier architecte de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, en est l'inventeur.

BERMUDE (Rois). V. **ASTURIES** et **LÉON**.

BERMUDES, groupe d'îles situées dans l'Océan-Atlantique, par les 34 degrés 34 min. lat. N., et 66 degrés 51 min. long. O., à environ 250 lieues de la Caroline du nord. Leur population s'élève à 10,500 habitants, dont un peu plus de la moitié est libre, et le reste esclave. Elles furent découvertes, en 1493, par un Espagnol, Jean Bermudez, dont elles ont conservé le nom, mais qui n'y fonda aucun établissement. En 1609, un Anglais, sir Georges Sommers, y fut jeté par la tempête en se rendant à la Nouvelle-Angleterre, et séduit par leur climat, il résolut de les coloniser. En 1612, le gouvernement anglais en prit possession régulièrement et y envoya un gouverneur, sir Richard Moore. Depuis cette époque elles n'ont pas cessé d'être sous son pouvoir; leurs rochers les mettent facilement à l'abri de toute attaque.

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), roi de Suède et de Norwège, sous le nom de Charles XIV, naquit à Pau, en Béarn, le 26 janvier 1764, d'une famille de bourgeoisie honorable. Le jeune Bernadotte, destiné au barreau, quitta brusquement ses études, en 1780, pour entrer au service, comme simple soldat, au régiment de royal-marine. En garnison à Marseille, et sous-officier-

adjudant au commencement de la révolution (1789), il sauva son colonel, M. d'Ambert, qui allait être attaché à un reverberé par le peuple. Colonel, en 1792, à l'armée de Custine, il se signala aux combats de Spire et de Mayence; servit ensuite sous le général Kléber, qui le prit en affection et le fit nommer général de brigade, en 1793. Passé, en 1794, à l'armée de Sambre-et-Meuse, en qualité de général de division, il contribua puissamment au gain de la bataille de Fleurus (le 2 juin de la même année). Il marcha sur Mons, et attaqua l'ennemi près de Beinch; après l'avoir repoussé, il se porta sur Caster; arrivé devant Maëstricht, il força les Autrichiens dans leurs positions et les obligea à se mettre sous la protection du feu de la place. Le lendemain, il surprit un convoi qui remontait la Meuse, estimé plus d'un million; il passa ce fleuve, investit Maëstricht par la rive droite, et marcha par la Roër. Lors de la bataille de Juliers, 2 octobre 1794, Bernadotte, placé, sous Kléber, commandant de l'aile gauche, força à la baïonnette, avec 10,000 hommes, le passage de la Roër, défendu par 25,000 Autrichiens et une formidable artillerie. Il assista ensuite aux travaux du siège de Maëstricht, qui capitula après 18 jours de tranchée ouverte, prit le commandement de la ville, rejoignit, avant la fin de l'hiver, l'armée cantonnée sur les bords du Rhin; contribua au passage de ce fleuve; battit les Autrichiens près de Caudenback; les força de repasser la Lahn, et, le 15 août 1795, se rendit maître de la ville d'Altforsur le territoire de Nuremberg. Il porta ensuite sa division en avant de Newmarck, pour protéger la retraite de Jourdan; l'archiduc Charles lui fit éprouver un échec qui entraîna la défaite de l'armée. Accusé par Duperron d'avoir autorisé pendant 24 heures le pillage de la ville de Nuremberg, il se justifia auprès du directoire d'une manière honorable. En 1797 le directoire lui confia le commandement de 20,000 hommes qu'il faisait passer de l'armée de Sambre-et-Meuse à celle d'Italie, où commandait le général en chef Bonaparte. Dès l'ouverture de la campagne, le général en chef plaça la division Bernadotte à l'avant-garde; elle se distingua au passage du Tagliamento. Le 19 mai, Bernadotte, soutenu du général Serrurier, enleva la forteresse de Gradisca au prince Charles, lui prit 4,000 hommes d'élite, 17 pièces de canon et 8 drapeaux; le poursuivit dans la Carniole jusqu'à Laybach, dont il s'empara ainsi que des mines d'Idria, où il trouva 5 millions de métal. Ayant tout réglé dans la Carniole, il rejoignit, à Léoben, le général en chef, qui, en témoignage d'estime, lui donna connaissance des préliminaires de paix avant leur signature. Laissé sur les frontières d'Allemagne avec trois divisions, il administra le Frioul jusqu'à la conclusion de la paix; fit arrêter, à Venise, le comte d'Entraignes, attaché à la légation russe, et saisir ses papiers. L'examen de ces pièces envoyées au directoire, amena la journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Chargé par le général en chef de présenter au gouvernement les drapeaux pris aux Autrichiens, et en même temps de lui porter les vœux de l'armée d'Italie, il partit pour Paris et prononça dans la séance du 3 août 1797 un discours empreint du plus pur républicanisme. Au mois de vendémiaire suivant, il fut envoyé à Marseille pour rétablir l'ordre dans le Midi; bientôt après, il alla reprendre son poste à l'armée d'Italie. C'est de cette époque que date sa sourde hostilité contre l'illustre capitaine, qui l'avait comblé cependant de marques d'affection. Le 8 frimaire an VII, il écrivit au directoire pour lui demander un commandement aux îles de France, de la Réunion, dans l'Inde, dans les nouvelles possessions acquises dans la mer Ionienne, ou enfin dans l'armée de Portugal

ou sa retraite. Peu de temps après, le directoire l'appela au commandement de l'armée d'Italie; arriva à Milan, il reçut un ordre du directoire qui le nommait à l'ambassade de Vienne, en avril 1799. Il ne voulut pas d'abord accepter; enfin il se décida à partir, et reçut à Vienne un accueil très-distingué; mais ayant fait décorer son hôtel de l'écusson de la république, où figuraient des drapeaux tricolores le jour même où les Vénitiens célébraient l'anniversaire de l'armement des volontaires contre la France, il souleva contre lui la populace, qui se rua sur son hôtel, mit le drapeau tricolore en pièces, et celle se fût portée à d'autres excès sans sa bravoure et celle de ses officiers. Le directoire ne soutint point comme il le devait son ambassadeur et le nomma à l'ambassade de la Haye, qu'il refusa. De retour à Paris, il refusa également le commandement de la 5^e division militaire. Le mois suivant, il s'allia à la famille Bonaparte en épousant la sœur de la femme de Joseph, prit peu après le commandement de l'armée d'observation d'Allemagne, et s'y fit remarquer par une conduite ferme mais généreuse. Après la révolution du 30 prairial (18 juin 1799), appelé au ministère de la guerre, il ranima d'abord les espérances de l'armée et des autorités civiles, réorganisa la garde nationale, accrut l'armée de 140,000 hommes. Écoudit par Sieyès, après trois mois de ministère, il demanda son traitement de réforme, et se retira à la campagne. Il refusa hautement de prêter la main à Bonaparte pour le coup d'état du 18 brumaire, et reprenant, lorsque la révolution fut consommée, le premier consul le fit entrer dans le conseil d'état, et le nomma au commandement de l'armée de l'Ouest. Il battit en plusieurs rencontres les royalistes et empêcha, le 10 mai 1801, le débarquement des Anglais à Quiberon. Les deux années qu'il passa dans l'Ouest prouvèrent qu'à de brillantes qualités militaires il joignait celles d'un bon administrateur et d'un homme d'état humain et conciliant; il y gagna l'estime de tous les partis. En 1803, lorsque son commandement dans l'ouest fut expiré, il reçut du premier consul une mission diplomatique pour le Nouveau-Monde, relativement à la cession de la Louisiane aux États-Unis, et se rendit à Rochefort pour s'embarquer; mais la nouvelle de la rupture du traité d'Amiens le fit changer brusquement de résolution. Il revint à Paris, précédé de son aide-de-camp, aujourd'hui maréchal d'ordonnance. Cette infraction à la discipline alluma l'irritation du premier consul, que les instances de Joseph Bonaparte eurent de la peine à apaiser. Bonaparte le comprit néanmoins, le 19 mai 1804, dans la promotion des maréchaux de l'empire et le nomma chef de la 8^e cohorte de la Légion-d'Honneur. Il remplaça ensuite le maréchal Morand dans le commandement de l'armée de Hanovre et fit chérir son administration des habitants de ce pays. Dans la fameuse campagne de 1805, l'empereur fit du corps qu'il commandait le premier corps de la grande armée; Bernadotte soutint sa haute réputation à Ulm et à Austerlitz. Au commencement de 1806, l'empereur lui conféra la souveraineté et le titre de prince de Ponte-Corvo. Dans la campagne de 1806, Bernadotte, toujours à la tête du 1^{er} corps, débuta par les combats de vainqueurs. La grave accusation qui lui fut faite dans le temps d'avoir abandonné à lui-même le maréchal Davoust dans la journée d'Auerstaedt parait être dénuée de fondement. Il est vrai qu'elle fut admise d'abord par l'empereur, quand il ne pouvait juger que d'après le rapport venu du quartier-général de Davoust, lequel ignorait encore lui-même en faisant ce rapport le service que lui avaient rendu le prince de Ponte-Corvo et le grand-duc de Berg en allant

se placer sur les hauteurs pour empêcher 8,000 hommes de cavalerie prussienne de tomber sur lui. Bientôt mieux informé par le grand-duc de Berg en personne, Napoléon fit écrire au prince de Ponte-Corvo par le major-général qu'il le laissait libre de tous ses mouvements pour la poursuite de l'ennemi; il usa glorieusement de cette latitude à Halle et à Lubeck, empêcha à Mohrungen les Russes de couper l'armée de Napoléon du corps du maréchal Ney. Le 26 février 1807, il remporta une nouvelle victoire à Braumberg, et fut blessé grièvement au combat de Spanden. Après la paix de Tilsitt, en 1808, il fut chargé du commandement des villes anscatiques, et s'y concilia l'estime et l'affection générales. Dans la campagne de 1809 contre l'Autriche, il commanda le 9^e corps, composé, en grande partie, de Saxons. Ce corps occupait l'aile gauche à Wagram. Il s'empara du village le 5 juillet au soir, et s'y serait maintenu si la division Dupas, qui en faisait partie, n'en eût pas été détachée sans que Bernadotte, qui en avait fait sa réserve, eût été prévenu. Le lendemain, à six heures du matin, dans une entrevue à Adlerkiau avec l'empereur, le prince de Ponte-Corvo se plaignit vivement du quartier-général, et dans cette brillante et meurtrière journée du 6, toujours à la tête des Saxons, il rétablit plusieurs fois les affaires sous les yeux mêmes de Napoléon qui lui prodiguaient des signes d'approbation. Cependant le bulletin impérial n'accorda point aux Saxons toute la part de gloire que le prince de Ponte-Corvo attendait. Pour les dédommager de cet oubli, Bernadotte crut devoir leur adresser le 9, de son bivouac d'Enzersdorf, une proclamation dont la forme était peut-être trop emphatique. Blessé de cette usurpation flagrante de pouvoir, Napoléon le traita sévèrement et le renvoya. Quoi qu'il fût visiblement tombé dans la disgrâce de son souverain, et peut-être par ce motif même, il fut choisi par le conseil de gouvernement, sur la présentation de Fouché, pour s'opposer à l'expédition anglaise débarquée à Vvalcheren, à l'embouchure de l'Escaut. Napoléon se hâta de remplacer le prince par le maréchal Bessièrès, probablement sur les renseignements intimes que lui transmit le général Reille, à qui il avait confié la mission ostensible de lui rendre compte de la situation militaire du pays; le prince conclut de la paix. Il était sur le point de partir pour Rome, où l'empereur, pénétré de la nécessité de l'éloignement, lorsqu'un événement imprévu vint lui présenter une destination tout à fait différente: le prince d'Augustenbourg, désigné pour héritier de la couronne de Suède, après la déposition de Gustave-Adolphe, était mort d'apoplexie le 10 mai 1810. La diète fixa son choix pour le remplacer sur un maréchal français, allié à la famille du dictateur de l'Europe et dont la belle conduite avait laissé dans le Nord des souvenirs de modération et de justice. Napoléon, dont on sonda préalablement les dispositions, ne se montra point défavorable à ce choix; Bernadotte fut donc adopté par le duc de Südermanie, devenu roi de Suède, sous le nom de Charles XIII. Le 10 octobre 1810; il prit congé de son ancien souverain, gé de ne jamais porter les armes contre la France, lui fit remettre un million. Le premier acte du nouveau prince royal arriva à Stockholm, fut d'abjurer le calvinisme pour embrasser le luthéranisme. Déjà Napoléon avait pu s'apercevoir qu'il n'aurait pas dans son ancien lieutenant un vassal. L'influence anglo-russe devint bientôt prépondérante auprès du prince royal. Lors des préparatifs de la campagne de Russie, Bernadotte dé-

clara qu'il ne prêterait son concours à la France qu'autant que la réunion de la Norwège à la Suède et d'autres avantages lui seraient officiellement garantis. Un tel ultimatum, qui frappait l'un de ses alliés les plus fidèles, alluma la bile de Napoléon, qui rompit sur-le-champ les négociations, donna ordre au prince d'Eckmühl de s'emparer de la Poméranie suédoise, et rappela les officiers français qui avaient suivi Bernadotte. Dès lors ce dernier, dépouillant un reste de pudeur, se jeta ouvertement dans les bras de nos ennemis. Un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Pétersbourg, le 24 mai 1812, et au mois d'août suivant, l'ex-général français eut une entrevue à Abo avec l'empereur Alexandre. En 1815, Pozzo di Borgo, cet autre ennemi implacable de Napoléon, son compatriote, ayant rejoint Alexandre à Kalisch, promit de décider le prince royal à jouer un rôle actif dans la coalition; engagement qu'il n'eut pas de peine à tenir. Le 18 mai 1815, Bernadotte débarqua à Stralsund, à la tête de 50,000 Suédois, auxquels devaient se joindre 70,000 Russes et Prussiens pour former l'armée du nord d'Allemagne, dont il devait prendre le commandement. Le même jour, il eut une entrevue avec le général Moreau, récemment débarqué d'Amérique; ils ne furent point d'accord sur le plan de campagne à suivre. Un grand congrès militaire eut lieu à Tranchenberg, petite ville de Silésie; l'empereur de Russie et le roi de Prusse y assistaient; ce fut là que l'empereur d'Autriche annonça que la présence de Bernadotte dans les rangs de la coalition l'avait décidé à s'y joindre. Les plans de Bernadotte furent adoptés. L'illustre captif de Ste-Hélène a donc eu raison de dire que cet homme a été l'une des grandes causes actives de nos malheurs, en livrant à nos ennemis la clé de notre politique et la tactique de nos armées. Bernadotte gagna à Gros-Becren une bataille qui fut bientôt suivie de la victoire de Dennewitz, remportée sur les corps réunis des maréchaux Ney et Oudinot; victoire qui rendit infructueuse, pour les Français, les résultats de la bataille de Dresde. Il prit encore une part importante au gain de la sanglante bataille de Leipsick, si fatale à la France. Il marcha ensuite contre les Danois, qu'il écrasa et avec lesquels il signa à Kiel, le 14 janvier 1814, un traité stipulant la cession de la Norwège à la Suède. De là il dirigea son armée vers le Rhin et établit son quartier général à Liège. Les correspondances diplomatiques de cette époque prouvent qu'il fit contre l'invasion de la France des protestations énergiques; mais, d'après ses antécédents récents, il est permis de douter qu'un reste d'affection pour son ancienne patrie fût l'unique cause de ce tardif repentir; d'autres motifs qui sont moins nobles, mais peut-être plus réels, expliquent sa conduite dans cette circonstance: les alliés, oubliant déjà les immenses services qu'il leur avait rendus jusqu'au traité de Kiel, lui témoignaient de la froideur et même de la défiance; tous ses mouvements avaient été surveillés par un commissaire anglais, lord Stewart, aujourd'hui marquis de Londonderry; l'accueil bienveillant qu'il faisait aux prisonniers français et dont un grand nombre lui durent leur mise en liberté, n'était guère propre à dissiper les soupçons; puis, son orgueil militaire était cruellement blessé de ce qu'on venait de lui préférer le prince Schwarzenberg pour le commandement en chef des troupes des alliés; enfin, d'un autre côté, il ne se souciait nullement de coopérer au rétablissement des Bourbons; il s'était toujours flatté en secret qu'Alexandre aurait appuyé une combinaison dynastique qui l'eût concerné directement. Aussi il parait qu'à cette époque des négociations furent renouvelées entre lui et Napoléon, par

l'intermédiaire du roi Joseph et du général Maison, et qu'un frivole motif d'amour-propre les fit rompre au moment où elles allaient aboutir à une heureuse conclusion. Il est vrai que ce fait n'a point un caractère d'authenticité officielle; mais cependant de fortes présomptions viennent à son appui: la froideur où il était à Liège vis-à-vis des puissances alliées n'est l'objet d'aucun doute; cette froideur était assez expliquée par ses protestations contre le système d'invasion qui avait pour principaux moteurs l'Angleterre, la Prusse et la Russie; pourquoi ne serait-il pas permis de croire qu'il n'ait pu assister sans que son cœur fût déchiré à la spoliation et au démembrement de son ancienne patrie? N'avait-il donc rien à revendiquer dans cette grandeur et cette gloire d'où un jour de revers faisait descendre la France? Ce triste spectacle de nos désastres n'était-il donc pas de nature à réveiller d'amers regrets dans l'âme du prince royal et à le faire gémir sur la pénible nécessité où il s'était trouvé (si toutefois il y avait eu nécessité) de séparer sa cause de celle d'une nation dont il était l'un des plus glorieux enfants. Bernadotte vint à Paris après l'abdication de l'empereur, et n'y recueillit que des marques d'improbation; de là il alla rejoindre son armée à Lubeck, et, avec le concours des Russes et des Anglais, il parvint à dompter la résistance des Norvégiens, qui avaient élu pour roi le prince Christian de Danemarck. En 1815, Bernadotte refusa de se joindre à la coalition. Après la mort de Charles XIII, arrivée le 5 février 1818, il monta sans obstacle sur le trône de Suède et prit le nom de Charles XIV. Il fut couronné à Stockholm comme roi de Suède, le 11 mai 1818, et à Drontheim comme roi de Norvège, le 17 septembre suivant. Un décret des états généraux accorda au prince Oscar, son fils, la faculté de gouverner le royaume en cas de maladie du roi. Ce prince a épousé, en 1825, la fille aînée d'Eugène Beauharnais. Le roi Charles-Jean XIV, aujourd'hui le doyen des souverains de l'Europe, a fait immensément pour la prospérité matérielle de la Suède; l'histoire décidera si la cause du progrès et de la civilisation dans le nord n'était pas en droit d'attendre d'autres résultats de l'établissement d'un vétéran de nos armées républicaines sur le trône des Wasa. V. SUÈDE.

BERNARD (Mont Saint-). On y éleva un temple à Jupiter-Penninus, l'an 555 de la fondation de Rome, lequel fut abandonné sous Théodose-le-Grand, vers 580 de notre ère. Lothaire, roi de Lorraine, le céda à son frère Louis, en 859. Saint-Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste, établit, en 970, sur les ruines de ce temple un établissement hospitalier, qui a conservé son nom. Il en confia le soin à des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui ont, depuis 900 ans, fidèlement rempli les vœux du saint fondateur, en exerçant généralement l'hospitalité envers les voyageurs que l'instinct admirable de leurs chiens arrache souvent à la mort. En 1552, le corps du pieux fondateur, inhumé près de Navarre dans le Milanais, fut découvert et transporté dans la ville même. L'église de l'hospice, où l'on voit le monument en marbre du général Desaix, et où l'on officie tous les jours au son de l'orgue, est sans doute le temple le plus élevé de l'ancien continent (le grand Saint-Bernard est à 2,491 mètres au-dessus du niveau de la mer). En 1829, il se tint pour la première fois dans cet hospice une réunion des membres de la société nomade des naturalistes de la Suisse. Cette montagne, théâtre de la piété bienfaisante, est fréquentée annuellement par plus de 10,000 voyageurs, et est marquée dans les annales militaires anciennes et modernes par les puissantes armées qui la franchirent. Dans l'intervalle de

plus de 2,000 ans, les glaces qui la couronnent furent foulées par quatre conquérants, Annibal, Charlemagne, François 1^{er} et Napoléon. Les deux premiers franchirent les Alpes par le mont Cenis; les autres passèrent vers le couvent.

BERNARD (Passage du grand St-), commencé le 17 mai 1809, par l'armée française sous les ordres effectifs du premier consul Bonaparte. Les soldats transportèrent eux-mêmes à bras l'artillerie, les munitions et les vivres sur un chemin de 18 pouces de largeur sur plusieurs lieues de longueur, pratiqué sur des rochers à pic bordés de montagnes de neige et où sont entr'ouverts à chaque pas de profonds abîmes. Le 21 mai, cette périlleuse entreprise était opérée; l'avant-garde était arrivée près d'Aost en face des avant-postes autrichiens. Au même moment, le général Moncey traversait, avec 20,000 hommes, le St-Gothard, et marchait sur Milan; le général Béhancourt gravissait avec 3,000 soldats le Simplon pour descendre dans les plaines du Tésin, tandis que le général Chabran, à la tête de 4,000 hommes, entrait dans la vallée d'Aost par le petit St-Bernard; le général Turreau descendait du Mont-Cenis pour attaquer Turin.

BERNARD (Prise du petit St-). Le 28 avril 1794, les Français, sous les ordres du général Bagelone, enlevèrent au pas de charge et à la baïonnette les fortifications construites par les Piémontais sur les hauteurs du petit St-Bernard.

BERNARD, de Thuringe, ermite fanatique de la fin du 10^e siècle, annonça la fin du monde et alarma toute l'Europe; il prit pour texte de ses prédications ces paroles de l'Évangile *mille ans et plus*. Ses contemporains furent tellement sa dupe, qu'un grand nombre abandonnèrent leur état et leur commerce, pour passer en Terre-Sainte. L'autorité fut obligée d'intervenir pour arrêter cette émigration; mais ces craintes ne cessèrent qu'à la fin du 11^e siècle.

BERNARD (Saint), premier abbé de Clairvaux et l'un des Pères de l'Église, né à Fontaine en Bourgogne, en 1091, de parents nobles, entra dans l'abbaye de Cîteaux, à 25 ans, 1115. En 1115, il fut nommé le premier abbé de celle de Clairvaux qui venait d'être fondée; y attira, en peu de temps, 700 novices, et en vit sortir un pape, six cardinaux et plus de 50 évêques. Sa réputation s'accrut à un tel point que les papes, les évêques et les rois eux-mêmes, avaient recours à ses conseils et le prenaient pour arbitre de leurs différends. Il fit nommer pape Innocent II, contrainquit l'antipape Victor d'abdiquer, et parvint à éteindre ce schisme, depuis l'an 1131, jusqu'en 1158. Il fit condamner Abeillard au concile de Brui, en 1140; combattit les doctrines de Pierre de Bresse, d'Arnaut de Bresse, de Gilbert de la Porée, d'Eon de l'Étoile et fit condamner ces trois derniers dans le concile de Rims, en 1148; s'opposa au moine Raoul, qui excitait à tuer tous les juifs; donna des règles aux templiers, prêcha une croisade, sous Philippe le Jeune; fonda, en différents pays, jusqu'à 160 monastères, et mourut, le 20 août 1155, à 65 ans. Il a laissé des *Sermons* que plusieurs auteurs ont préféré à tous ceux des Pères.

BERNARD (Samuel), le plus riche banquier de l'Europe, mort en 1759, était fils d'un graveur distingué. Sa profession l'académie de peinture, mort en 1687. Sa fortune s'élevait à 55 millions. Il fit des avances à Louis XIV et à Louis XV, mais après s'en être fait prior toutes les fois par ces deux monarques eux-mêmes. Il acheta plusieurs terres titrées. Son petit-fils fut le célèbre marquis de Boulainvilliers. Sa famille se trouva par la suite alliée

à de très-grands noms. M. Molé, aujourd'hui président du conseil (1839), descend de ce traitant par les femmes.

BERNARD (Pierre-Joseph, dit *le Gentil*), né à Grenoble en 1710, et mort en 1773, au château de Choisy; prit d'abord le parti des armes et devint le secrétaire du maréchal de Coigny à condition qu'il renoncerait à la poésie. Après la mort de son patron, il reprit son goût pour les vers et les plaisirs. Recherché, accueilli dans toutes les sociétés pour cette finesse, cette grâce, cet épicurisme qui respirent dans ses vers, il menait une vie fortunée, lorsqu'en 1771, sa mémoire s'aliéna; la fin de sa vie ne fut plus qu'une longue enfance. C'est Voltaire qui lui donna le surnom de *Gentil-Bernard* que la postérité lui a conservé.

BERNARD (Louis-Désiré), né à Brest en 1788; fut admis au barreau de Rennes en 1810. Il se déclara, en 1815, par un vote public contre l'acte additionnel; ce qui ne l'empêcha point d'être nommé conseiller à la cour de Rennes. Rendu au barreau après la seconde restauration, en 1815, l'un des défenseurs du général Trautot devant le conseil de guerre, présidé par Canuel. Ce shire des vengeances royalistes dénonça les défenseurs, et les fit arrêter. Il fallut un arrêt de la chambre d'accusation pour les rendre à la liberté. Chargé, en 1825, par un des descendants de M. de la Chalotais, de défendre la mémoire de cet illustre magistrat, outragé par l'Étoile, il s'acquitta de cette mission avec autant de talent que d'indépendance. Pendant tout le cours de la restauration, M. Bernard fut considéré comme l'un des plus fermes et des plus éloquents soutiens de la cause nationale. C'était un des hommes d'élite à qui une place était leur en aurait ouvert l'entrée. En 1829, il fut nommé député; il prit place sur les bancs de l'extrême-gauche, et fut un des 221. Nommé après la révolution de juillet procureur-général près la cour royale de Paris, M. Bernard de Rennes, ayant refusé de fulminer des réquisitions contre la société des amis du peuple, donna au bout de quelques mois sa démission, et fut remplacé par M. Persil. L'opposition, qui comptait alors M. Bernard dans ses rangs les plus avancés, ne tarda pas de le perdre. Une place de conseiller à la cour de cassation fut le prix de cette défection; depuis, M. Bernard, qui continue de siéger à la chambre, n'a fait que de rares apparitions à la tribune; mais il vote constamment avec les ministères quand même.

BERNARD (Simon), lieutenant-général de génie, né à Dôle en 1779, entra, en 1795, à l'école polytechnique et en sortit en 1797, avec le grade de lieutenant de génie. Après avoir servi plusieurs années en Italie et sur les bords du Rhin, où il reçut une blessure, il fut envoyé en Bavière, et, en 1809, choisi par Napoléon pour mettre Anvers en état de défense. L'empereur, convaincu de son mérite personnel, l'appela chaque année au conseil supérieur du génie. La visite des travaux d'Anvers qu'il fit en 1810 et 1811, accrut encore la haute opinion qu'il avait du talent de cet officier-supérieur. En 1815, il l'attacha à sa personne, avec le grade de colonel. Dans la campagne de Saxe, le colonel Bernard eut la jambe fracturée; il obtint alors le brevet de maréchal-de-camp du génie. Dans les Cent-Jours, nommé directeur du cabinet topographique de Napoléon; il l'accompagna en cette qualité et en celle d'aide-de-camp. Il le suivit encore à Rochefort jusqu'au moment de son embarcation, et ce fut contre sa volonté qu'il ne partagea pas son exil. Ayant éprouvé des injustices de la part du gouvernement des Bourbons, il se détermina à s'éloigner de la France, et entra au service des États-Unis. Il y dirigea des travaux

immenses pour la défense des ports et des fleuves. La révolution de juillet le ramena en 1831 dans sa patrie; le premier acte qu'il y fit à son retour, fut un acte d'indépendance; il s'engagea dans la polémique engagée entre le général Lafayette et le célèbre Fenimore Cooper d'une part, et M. Saulnier, directeur de la *Revue britannique*, de l'autre. Le point de la discussion était un parallèle entre le gouvernement de l'Union et celui de notre monarchie constitutionnelle. Le champion de la monarchie fut écrasé dans cette lutte inégale, où le général Bernard apporta un foule de chiffres et de documents d'une exactitude rigoureuse. Depuis, l'ancien aide-de-camp de Napoléon consentit à remplir les mêmes fonctions auprès du souverain dont l'erreur de Lafayette et de Lafitte avait gratifié la France de juillet. En 1835, il fit partie, comme ministre de la guerre, du cabinet Bassano qui eut trois jours d'existence. Le 6 septembre 1836, il reprit le portefeuille de la guerre qu'il a conservé après le remaniement du 15 avril 1838.

BERNARD (Claude), dit *le pauvre prêtre*, né à Dijon en 1588, se consacra vingt ans de suite au service des pauvres et des malades à l'Hôtel-Dieu. Il continua le même exercice à l'hôpital de la Charité, et s'établit sur la place publique où il prêchait avec un zèle toute épreuvé; il vendit un héritage de 400,000 fr. pour soulager les malheureux. Ce digne émule de saint Vincent de Paul mourut en 1641.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (Jacques-Henri), l'un des grands écrivains de notre littérature, né au Havre, en 1737, d'une famille qui s'honorait de descendre de l'illustre Eustache de St-Pierre. Sa vie fut un roman comme celle de Jean-Jacques. Il n'avait pas encore terminé ses études, lorsqu'à l'âge de 16 ans il accompagna à la Martinique l'un de ses oncles, capitaine de vaisseau. De retour, il acheta ses études au collège de Rouen, où il remporta le premier prix de mathématiques en 1757. Il entra dans l'armée du génie, fit la guerre des 7 ans, puis passa, en qualité d'ingénieur, à Malte que les Turcs menaçaient d'assiéger. De retour à Paris, se voyant oublié de sa famille, et dénué de protection, il employa ses dernières ressources pour passer en Russie. Le maréchal Munich le prit en amitié et le présenta à l'impératrice Catherine II qui, sans adopter ses plans romanesques, lui offrit du service dans l'armée russe. Au bout de quatre ans, il donna sa démission et se rendit en Pologne pour concourir à la défense de cette malheureuse contrée. Révenu à Paris, à force d'envoyer des mémoires dans les ministères, il s'attira quelque attention. L'amitié d'un M. Hénin lui valut d'être envoyé à l'île de France en qualité de capitaine-ingénieur. Il revint trois ans après, sans rapporter autre chose que des coquillages, des insectes et la relation de son voyage, qu'il publia en 1775. Dès ce moment d'Alembert le produisit dans la société des philosophes; mais il se trouva bientôt déplacé au milieu de ces sociétés si brillantes. Il se vit raillé pour ses malheurs; méconnu pour ses verlus; il rompit avec les philosophes; pauvre et abandonné de tous, il avait loué une petite chambre au 5^e étage dans le faubourg St-Victor d'où l'on voyait quelques arbres et quelques fleurs. C'est vers cette époque qu'il rechercha l'amitié de Jean-Jacques, et non sans de grandes difficultés il eut le bonheur de gagner l'intimité de ce grand homme dont la vie aventureuse et agitée avait tant d'analogie avec la sienne. En 1784, il fit paraître les *Études de la nature*, qui eurent cinq éditions consécutives. Dans ce livre, où l'on cherche vainement une pensée générale, on trouve en revanche une foule de vues neuves et utiles, mais tout cela sans lien, sans autorité. Ce qui en fait le

charme, ce sont de simples tableaux de la nature, admirables de fraîcheur et de coloris. Ce ne fut qu'en 1788 que parut son chef-d'œuvre, *Paul et Virginie*. Le succès immense de cet ouvrage, qui fut bientôt traduit en toutes les langues de l'Europe, permit à son auteur d'acheter une petite maison avec un jardin à l'extrémité du faubourg St-Marceau. Il adressa, en 1789, à Louis XVI, les *Vœux d'un solitaire*, et, en 1791, fit paraître la *Chauvière indienne*, petit chef-d'œuvre de bon sens et de grâce. Nommé, en 1792, intendant du Jardin-des-Plantes et du cabinet d'histoire naturelle, il préparait ses *Harmonies de la nature*, lorsqu'il perdit sa place et ses pensions, et n'échappa que par miracle à la proscription révolutionnaire. Il fut nommé, en 1793, professeur de morale à l'école normale, et fut appelé, en 1797, à l'Institut, par la protection de Bonaparte qui, du fond de l'Italie, lui avait témoigné l'admiration qu'il ressentait pour son beau talent. Cependant, par un noble sentiment d'indépendance, il refusa d'écrire les immortelles campagnes du conquérant. Veuf de mademoiselle Didot, Bernardin épousa, en 1801, mademoiselle de Pelleport. Joseph Bonaparte fit aux nouveaux époux une pension de 6,000 francs, et le gouvernement une de 2,000. Bernardin passa ses dernières années au sein des affections domestiques dans le petit village d'Éragny près de Pontoise, où il finit ses jours en 1814, à 77 ans. M. Aimé Martin, connu lui-même par plusieurs ouvrages qui reflètent le génie tendre et religieux de Bernardin, a épousé sa veuve, et a donné plusieurs éditions des œuvres complètes du vénérable auteur des *Études de la nature*. Bernardin de St-Pierre a eu la gloire de continuer sans trop d'infériorité et de transmettre à notre siècle l'impulsion religieuse que J.-J. Rousseau avait imprimée à la pensée philosophique du 18^e siècle.

BERNARDINS, congrégation de l'ordre de Saint-Benoît, faite, en 1098, par Robert, abbé de Molesme, et réformée, en 1113, par saint Bernard, abbé de Clairvaux. Leur habit était une robe blanche avec un scapulaire noir; et lorsqu'ils officiaient, ils étaient vêtus d'une coule large et de couleur blanche, à grandes manches, avec un chaperon de la même couleur. Il y avait cinq abbayes chefs-d'ordre de bernardins en France : Cîteaux, Clairvaux, Pontigny, La Ferté et Mirmiont. Les ordres de Calatrava et d'Alcantara, en Espagne, d'Avit, en Portugal, étaient également sous la règle de Saint-Bernard.

BERNARDINES, religieuses de l'ordre de Cîteaux. On ne s'accorde point sur leur origine. Des auteurs prétendent qu'elles furent fondées, vers 1113, par sainte Humbaline, sœur de saint Bernard. En 1113, Milon, comte de Bar, accorda le monastère de Juilly à l'abbaye de Molesme, afin qu'il servit de retraite à des religieuses placées sous la juridiction de l'abbé de Molesme. Le premier monastère particulier des filles de cet ordre fut fondé à Tort, dans le diocèse de Langres, en 1120, par saint Étienne. D'autres religieuses de Cîteaux furent établies à Grenoble, en 1622, par la mère de Ballon, parente de saint François-de-Sales. Elles fondèrent une succursale à Paris, en 1636, après avoir eu l'approbation de Rome, en 1634. Une autre réforme dans l'ordre des Bernardines de Cîteaux eut lieu en 1635; cette réforme ne fut mise à exécution qu'en 1660, année où elle reçut toutes les dispenses nécessaires.

BERNAY, petite ville du département de la Seine-Inférieure, dans laquelle existait autrefois une abbaye de bénédictins, fondée, en 1015, par Judith, femme de Richard II, duc de Normandie.

BERNBURG (Seigneurie, puis duché d'Anhalt-). Ce pays, situé dans l'empire d'Autriche, est coupé en plu-

sieurs parties par le territoire prussien. Il est partagé en Haute-Principauté, qui se trouve au pied du Harz, et en Basse-Principauté, qui est située le long de l'Elbe et de la Saale. Bernbourg en est la capitale, quoique le duc réside à Ballenstadt. Elle est assez bien bâtie et possède un gymnase, plusieurs fabriques, et environ 5000 habitants. Ce pays, du ressort de la principauté d'Anhalt, en fut détaché, de 1232 à 1509, et gouverné par les descendants des princes de cette maison, qui formèrent la première branche des seigneurs d'Anhalt-Bernbourg. Il fut alors réuni à la principauté, et, en 1606, il échut à Christian I^{er}, qui forma la seconde branche d'Anhalt-Bernbourg. Il appartenait encore aujourd'hui à cette branche. Au mois de mars 1806, il fut érigé en duché par l'empereur d'Autriche.

BERNBURG (Seigneurs de). Première branche de Bernbourg : Bernard I^{er}, fils de Henri, dit le vieux, prince d'Anhalt, eut, en 1252, dans la succession de son père, les domaines et seigneuries de Bernbourg et de Ballenstadt. On ignore l'époque de sa mort. Bernard II, 1314-1318, fils aîné de Bernard I^{er} et son successeur, fut constamment en procès pour le comté d'Ascanie avec l'église d'Halberstadt, à laquelle Elisabeth, veuve d'Oton, l'avait donné, après la mort de son fils. Il mourut, en 1318, laissant un fils pour son successeur. Bernard III, 1318-1348, fils du précédent, fit des tentatives aussi impuissantes que celles de son père, pour recouvrer le comté d'Ascanie; engagea la ville d'Acken à l'archevêque de Magdebourg, ne put le rembourser et perdit cette ville. On lui donna, à cause de ses pertes, le surnom de *Dépeupillé*. Il mourut, en 1348. Bernard IV, 1348-1354, fils aîné de Bernard III et son successeur, gouverna avec sagesse et mourut, en 1354, ne laissant qu'une fille. Henri III, 1354-1374, frère du précédent et son successeur, résida, tantôt à Bernbourg, tantôt à Coethen, et mourut, en 1374. Bernard V, 1374-1411, second fils du précédent et son successeur, défit, dans une bataille, Gunther de Schwartzbourg, et le fit prisonnier. Mais l'archevêque de Magdebourg, fils de Gunther, vengea son père, avec le secours du comte de Mansfeld, qui fit prisonnier Bernard et l'enferma dans son château, où il mourut, en 1411, après un an de captivité, sans laisser d'enfants. Bernard VI, 1411-1468, petit-fils de Bernard III et successeur de Bernard V, fut choisi pour arbitre des différends qui existaient entre Gunther II, archevêque de Magdebourg, et la ville de Halle. Après bien des peines, il finit par accorder les parties, 1435. Il ne reçut de l'empereur l'investiture de ses fiefs qu'en 1434. Vers la même année, il fit construire un pont sur la Wipper, et ne Cornitz, près de Bernbourg; il mourut, en 1468, et ne laissa qu'une fille. Georges, 1468-1509, fils de Georges I^{er}, prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, succéda à Bernard VI, en vertu de son testament. Il était doué d'une force prodigieuse. En 1489, il fut nommé gouverneur de Crossen et commandant des châteaux de Solbourg et de Leitz. Il mourut, le 20 avril 1509, sans laisser d'enfants.

Deuxième branche d'Anhalt-Bernbourg. Christian I^{er}, ou Christiern, 1606-1630, frère de Jean-Georges, prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, naquit le 9 mai 1568. Il eut dans le partage des biens patrimoniaux les seigneuries de Bernbourg et les bailliages de Ballenstadt et d'Harzgerod, avec l'abbaye sécularisée de Gerod. En 1591, il mena en France une armée considérable au secours de Henri IV, contre les Espagnols, joints aux ligueurs. Mais, dès son arrivée, il céda le commandement au vicomte de Turenne, prit celui des troupes de Strasbourg, et marcha contre les Lorrains, sur lesquels il remporta deux avantages, le 8 septembre et le 1^{er} novembre 1592.

Les villes confédérées d'Allemagne le députèrent vers l'empereur Rudolphe II, en 1609, pour lui exposer leurs griefs. En 1619, il aida le prince Maurice d'Orange à s'emparer de Juliers. Devenu, cette même année, général de Frédéric V, élu roi de Bohême, il battit les comtes de Dampierre et de Bucquoi. Le 8 novembre 1620, il fut décoré à la bataille de Prague. L'année suivante, il fut mis au ban de l'empire, par l'empereur Ferdinand II, mais il ne tarda pas à se réconcilier. Il mourut, le 20 avril 1650, à 65 ans. Christian, un de ses fils, qu'il eut de son premier mariage, lui succéda. *Christian II*, dit *le Jeune*, 1650-1658, naquit, le 9 août 1599. Il fit ses premières armes contre les Espagnols; entra au service de l'électeur palatin, Frédéric, élu roi de Bohême; il combattit vaillamment pour lui, en 1620, à la bataille de Prague, où il fut fait prisonnier; obtint, peu de temps après, la liberté et succéda à son père, en 1650; il était alors en voyage; revint pour prendre possession de cet héritage, puis recommença de nouveaux voyages et vint mourir chez lui, le 22 septembre 1656. *Victor-Amédée*, 1656-1718, fils du précédent, naquit le 6 octobre 1654, quitta la religion luthérienne pour celle de Calvin; introduisit dans sa maison le droit de primogéniture, ce qui fut confirmé par l'empereur, en 1678. En 1706, il fit construire un pont sur la Saale, pour joindre la ville au faubourg de Bernbourg. La même année, il fonda une maison pour douze orphelins et mourut, le doyen, par l'âge, de tous les princes de l'empire, le 12 février 1718. *Charles-Frédéric*, 1718-1721, fils du précédent, naquit, le 15 juillet 1668, fut héritier de Guillaume, seigneur de Hartzgerod et de Gernrod et mourut, le 21 avril 1721, au château de Ballenstadt, à 55 ans. *Victor-Frédéric*, 1721-1765, fils aîné du précédent et son successeur, se maria deux fois, laissa plusieurs enfants, et mourut, le 18 mai 1765. *Frédéric-Albert*, 1765-1796, succéda à Victor-Frédéric, son père, naquit, le 15 août 1738, et mourut, le 9 avril 1796. *Alexis-Frédéric-Christien*, 1796-1854, fils du précédent, naquit, le 12 juin 1767; il fut élevé à la dignité de duc, par l'empereur d'Autriche, au mois de mars 1806; accéda à la confédération du Rhin, le 18 avril 1807, et fit partie de la confédération germanique. Il mourut, en 1854. Il avait épousé, le 29 novembre 1794, Marie-Frédérique, fille de Guillaume, électeur de Hesse. *Alexandre-Charles*, son fils, né le 2 mars 1805, lui succéda, le 2 mars 1854.

BERNBOURG-SCHAUMBURG (Branche de). Le prince d'Anhalt-Bernbourg, naquit le 18 juillet 1669, colonel d'un régiment de Hesse-Cassel. Depuis 1718 jusqu'à sa mort, 17 mai 1727, il résida à Hoym, dans le pays d'Anhalt. Il s'était marié trois fois. Du premier lit, il laissa Victor-Amédée Adolphe, son successeur. *Victor-Amédée-Adolphe*, 1727-1772, naquit le 7 septembre 1695, en 1707, du chef de son aïeule, le comte de Holzapfel, avec les seigneuries de Schaumbourg et de Lauenbourg, dont il prit la régence, en 1714. Après la mort de son père, il quitta Schaumbourg, pour résider à Hoym. *Charles-Louis*, l'un de ses enfants, lui succéda. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg-Hoym, en 1772, mort le 20 août 1816. Il laissa de son mariage un prince, qui suivit. *Victor-Charles-Frédéric*, 1806-1812, né le 2 novembre 1767, succéda à son père, le 20 août 1806, et mourut, le 22 avril 1812; il n'eut que des filles de son mariage. Cette branche s'éteignit dans les mâles avec le prince Frédéric-Louis-Adolphe, né le 29 novembre 1741, mort le 21 décembre 1812. Il était fils de Victor-Amédée-Adolphe.

BERNE, grande ville de la Suisse, sur l'Aar, chef-lieu du plus étendu et du plus puissant des 22 cantons. Sa population s'élève à environ 380,000 âmes et elle est distribuée en 28 *Landvogteien*, bailliages ou préfectures, dont six, faisant partie de l'ancien évêché de Berne, n'ont été incorporées à ce canton que depuis 1815. La langue des Bernois est un dialecte allemand fort mélangé de mots français. Elle a une université. La cathédrale et l'hôtel de ville, deux magnifiques hospices, une halle au blé, un hôtel des monnaies, sont les édifices les plus remarquables de cette ville qui possède en outre un musée d'histoire naturelle, et une bibliothèque de 50,000 volumes. On voit encore dans l'Hôtel-de-Ville un reliquaire, garni de diamants, un morceau de velours recouvrant un prie-dieu, et une dague venant de Charles, duc de Bourgogne. Sur une table de marbre noir sont inscrits les noms des guerriers bernois, morts, en 1798, dans la guerre contre les Français.

BERNE (Vicissitudes de). Elle fut bâtie, en 1174, par Berthold IV, duc de Zeringhen; son fils, Berthold V, l'acheva en 1191, et lui octroya des privilèges qu'il fit confirmer par l'empereur Henri VI; il mourut en 1218, sans postérité mâle. Berne fut alors érigée en ville impériale libre par une charte de Frédéric II, mais au fond cette suzeraineté n'ôta rien à son indépendance; le développement de sa république fut libre et spontané. Frédéric y avait d'abord établi, en 1219, pour son lieutenant Othon, comte de Ravensberg, qu'il révoqua ensuite pour les laisser jouir pleinement de leur liberté. En 1266, Éberhard, comte de Kibourg, leur chercha querelle au sujet d'un pont qu'ils avaient construit sur l'Aar, et engagea dans ses intérêts la ville de Fribourg, dont Berthold était également le fondateur; Berne, de son côté, appela à son secours le comte Pierre de Savoie, dont elle se reconnut vassale; cette protection ayant imposé à ses ennemis, elle fortifia et élargit sans obstacle son enceinte. En reconnaissance, elle aida le comte dans les guerres qu'il fit contre la Bourgogne et qu'il termina heureusement. Pierre, son *Schirmvogt* ou protecteur, la combla de bienfaits et mérita le titre de *père* et de *second fondateur* de Berne. En 1271, Godefroi de Hapsbourg remporta sur les Bernois une victoire qui est suivie du siège de cette ville devant laquelle il échoue deux fois. En 1272, ces derniers démolièrent le château de la Nideck, forteresse impériale, située dans leurs murs. En 1288, Berne vit, pour la première fois, la puissance impériale échouer devant ses murs. En mémoire de cette victoire, elle adopta pour ses armoiries un ours dans un champ de gueules. En 1291, une ligue formidable, composée des comtes de Savoie, de Neuchâtel, de Gruyères, de Lausanne, etc., se forma contre Berne à l'inspiration de l'empereur Albert; mais la république, renforcée par l'alliance de Soleure, de Fribourg et des comtes de Kibourg et d'Argberg, battit les confédérés, sous la conduite d'Ulrich d'Erlach, à l'héroïque journée de *Donnersburg*. Les vainqueurs rasèrent le plus grand nombre des châteaux des barons de l'Helvétie, vendus à leurs ennemis. La victoire de Laupen, remportée le 15 juin 1339, fut plus grande encore; là il fallait vaincre ou périr; la féodalité voulait en finir avec Berne. Sur l'ordre de l'empereur Louis de Bavière, Fribourg et tous les barons de la Suisse romaine s'étaient armés; il était venu des combattants de l'Argovie, de la Savoie, de l'Akace et de la Lorraine; en tout 700 seigneurs à casques couronnés; 1,200 chevaliers; 16,000 fantassins; 5,500 chevaux. Ils laissèrent près de 5,000 hommes sur le champ de bataille; Rodolphe d'Erlach, généralissime de l'armée bernoise et du contingent d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, triompha.

pha. Les vainqueurs marchèrent de là contre les Fribourgeois qu'ils défirent en bataille rangée, à Schonenberg, et dont ils ravagèrent le territoire. Les progrès de leurs armes furent arrêtés, en 1345, par une trêve que ménagé Agnès d'Autriche, veuve d'André III, roi de Hongrie. Désormais l'existence de la république est assurée; c'est elle désormais qui, dans la Suisse, a la puissance prépondérante et agressive, et, si elle combat, c'est pour s'agrandir. En 1353, Berne prend le parti d'accéder à la confédération helvétique dont elle devint le 8^e canton, et le 2^e par rang d'honneur. L'empereur Charles IV, passant par Berne pour se rendre à Avignon vers le pape, en 1364, accorda à la première de ces villes, un grand nombre de franchises. La confédération l'avait fortifiée sans rien ôter à son indépendance. Elle poursuivit donc ses guerres privées dans les cantons; et tantôt par le fer, tantôt par l'or et la politique, agrandit rapidement son territoire. Ainsi, en 1386, tandis que les confédérés gagnent sur les Autrichiens la sanglante bataille de Sempach, Berne envahit l'Ober-Zimmerthal. Plus tard, elle fit successivement d'autres importantes acquisitions. En 1405, elle est brûlée presque entièrement. En 1415, elle enlève aux ducs d'Autriche une large part de l'Argovie. En 1536, elle expulse du comté de Vaud le duc de Savoie. En 1554, elle partage le comté de Gruyères avec Fribourg, seize ans avant la mort de Michel, son dernier comte, et cela pour la somme de 81,000 richdallers. Là, rencontrant de toutes parts les frontières des cantons confédérés, elle termine sa marche envahissante. A mesure qu'au dehors la république bernoise se développait en gloire et en puissance, à l'intérieur elle se concentrait de plus en plus dans l'aristocratie. Sa constitution primitive, telle que l'avait constituée la *bulle d'or* de Frédéric II, était pourtant démocratique; la puissance souveraine résidait dans la commune ou bourgeoisie qui élisait annuellement douze sénateurs et un avoyer. En temps de guerre, elle nommait un général dont les fonctions cessaient avec la campagne; mais ce gouvernement si simple dura peu; bientôt la noblesse acquit dans la cité une influence qui, bonne alors, dégénéra peu à peu en oppression. Déjà en 1249, la commune est consultée plus rarement; toute magistrature se fait viagère; insensiblement l'usage de l'élection par la commune tombe lui-même en désuétude; en 1294, il est définitivement aboli. Cette même année, 1294, l'usurpation se régularise et se constate. Le conseil, faible et éphémère dans l'origine, désormais grand-conseil et formé de 200 membres, est proclamé souverain. Il est viager, législateur, grand-électeur; tous les 10 ans il se recrute lui-même dans la masse de la bourgeoisie. Qu'arriva-t-il? c'est que la commune, qui comptait jadis 20 à 30,000 bourgeois, était déjà descendue, en 1650, à 74 familles parmi lesquelles se distinguaient, par leur antique et héréditaire illustration, les Scharnachthal, les Malheron, les d'Egenton, les d'Erlach et les Bubenberg. Un membre de cette famille, défendant Morat contre Charles de Bourgogne, et sommé de se rendre, répondit: « Les portes sont ouvertes; nous sommes prêts à recevoir le duc selon son mérite. » La commune fut consultée pour la dernière fois lors de la guerre de Savoie, en 1570. Depuis lors, sauf de légers amendements, l'adjonction de 99 membres au grand-conseil, la constitution et le pouvoir de l'oligarchie bernoise se sont maintenus triomphants jusqu'à nos jours. Berne abandonna le catholicisme dès 1527, pour embrasser la réforme de Zuingle; en 1528, un consistoire y fut établi; plus tard, Calvin vint modifier les dogmes de Zuingle. Les richesses de l'Eglise passèrent dans les coffres de l'état, le patriciat en devint plus fort et les pa-

triciens plus ambitieux. Vers 1640, une insurrection éclata dans les campagnes contre le patriciat, mais elle succomba. Cent ans plus tard, en 1749, dans la cité même, un puissant complot se forma contre le gouvernement oligarchique; le complot fut découvert et son noble chef, Henri, fut décapité. Au moment du supplice, le bourreau, dont la main tremblait, l'ayant blessé plusieurs fois avant d'en finir, il se retourna et lui dit froidement: « Tu juges comme les maîtres condamnent. » Les Français s'emparèrent de Berne en 1798; l'aristocratie fut renversée, le régime démocratique établi, la campagne affranchie; l'Argovie et le pays de Vaud détachés, et érigés, selon leur vœu, en cantons distincts; cet état de choses fut sanctionné par le traité du 19 février 1805, conclu sous la médiation de Bonaparte, lequel divisa la Suisse en 19 cantons, et nomma Berne un des six cantons directeurs, c'est-à-dire l'un des chefs-lieux où, chaque année, la diète a le droit de s'assembler. En 1814, lors de la chute de l'empire français, l'ancienne oligarchie se releva, et dans la nouvelle division de la Suisse, réglée par le congrès de Vienne, en 1815, Berne reçut en échange des cantons d'Argovie et de Vaud qu'elle réclamait, le territoire des anciens évêques de Bâle. Le contre-coup de la révolution de 1830, a de nouveau abattu la prépondérance du patriciat, et placé ce canton à la tête de la démocratie helvétique.

BERNE (Prise de). Le directoire déclara la guerre au sénat de Berne, parce que ce dernier avait attenté à la liberté des habitants du pays de Vaud, alliés de la France. Le général Ménéard fut chargé de soutenir par les armes l'ultimatum du gouvernement français; à son approche, le pays de Vaud se déclare indépendant; la cocarde verte, jadis portée par Guillaume Tell, est arborée; une république du Léman est proclamée. Aussitôt une armée bernoise s'avance sur le territoire de Vaud, et Ménéard, craignant d'allumer un conflit déplorable, attend de nouveaux ordres. Bientôt les Français sont renforcés par une division de l'armée du Rhin, commandée par le général Schawembourg, qui fait sa jonction avec le général Brune; celui-ci précipite l'attaque. En un seul jour, Soleure est forcée de se rendre; Fribourg, pris d'assaut, Schawembourg marche sur Berne, met en déroute l'armée bernoise qui soutint cinq combats; il leur prend 16 drapeaux; les patriciens bernois prennent la fuite et la ville demande à capituler. Furieux de la lâcheté de leur aristocratie, les troupes suisses massacrent à cette nouvelle, leurs propres officiers et leur général d'Erlach, 5 mars 1798.

BERNEVAL (Alexandre de), célèbre architecte et sculpteur du 16^e siècle, fit, en 1459, les croisées de l'église de St-Ouen de Rouen, et fut pendu peu de temps après pour avoir poignardé par jalousie son élève.

BERNI, l'un des plus grands poètes italiens du 16^e siècle, né en Toscane, mort empoisonné par Alexandre de Médicis, duc de Florence. Il excella dans le genre burlesque; c'est le meilleur modèle en ce genre, à part la licence qui règne dans ses vers, comparables pour la facilité à ceux de l'Arioste.

BERNICIE (Le royaume de), était situé dans la partie septentrionale de l'ancien royaume de Northumberland, et a formé, pendant près d'un siècle, un royaume à part.

BERNICIE (Rois de). En 559, à la mort d'Ida, prince saxon, roi de Northumberland, ce royaume est partagé en deux parties, la Bernicie et la Déire. Adda, fils d'Ida, occupe la Bernicie cette même année; il meurt l'an 564 sur 566. — Glappa lui succède et règne sur la Bernicie jusqu'en 572. — Freidulphe, 572-579. — Théodoric, 579-586. — Athalaric, 586-590. — Adelfrid ou Alfred

590-617, fils du précédent, gouvernait depuis deux ans la Bernicie sans avoir le titre de roi. En 588, il s'était emparé de la Déire, et régnaît ainsi sur les deux royaumes. Il se fit craindre des Bretons, des Gallois, des Pictes et des Ecossais. L'an 615, il défait les Gallois, tue 1,200 moines de Banchor avant le combat, et détruit leur monastère. L'an 617, il est tué dans une bataille contre Rodwald, roi d'Estrangle, chez lequel Edwin s'était retiré, après la perte de son royaume. Après cette défaite, les trois fils d'Adelfrid se retirent en Ecosse. — *Edwin*, fils d'Elia, 617-633, lui succède et devient maître des deux royaumes de Bernicie et de Déire. En 625, il épouse, en secondes noces, Edelburge, fille d'Ethelbert, roi de Kent, et de Berthe de France, et embrasse la religion catholique, le 12 avril 627. Dix mille de ses sujets suivent son exemple. Il se fait remarquer par la bonne administration de ses états. En 635, il est tué, à 48 ans, dans une bataille contre Penda, roi de Mercie, et Cadawhalo, roi de Galles. Ces rois abusent de leur victoire, ce qui décide les Northumbres à se donner un chef; ils ne peuvent s'accorder dans le choix d'un seul, et en nomment deux. L'an 635, *Ansfild*, fils du roi Adelfrid, est proclamé roi de Bernicie par les Berniciens, et *Osrick*, parent d'Edwin, est élu roi par les Déirois. Peu de temps après leur élection ils abandonnent la religion chrétienne. L'an 634, *Osrick* assiège Cadawhalo, roi de Galles, dans York, et périt dans une bataille. *Ansfild* a le même sort. *Oswald*, frère du roi vainqueur, assemble des troupes et défait complètement Cadawhalo, qui reste au nombre des morts. — *Oswald*, fils d'Adelfrid, 634-642, s'empare de tout le Northumberland après la mort de Cadawhalo; il rétablit la religion chrétienne. Ses vertus lui méritèrent d'être révééré comme un saint après sa mort. Le 5 août 642, il est tué dans une bataille contre Penda, et laisse un fils qui fut roi de Déire en 651. — *Oswi*, frère d'Oswald, 642-670, est élu roi par les Berniciens à la mort de son frère. L'an 651, il cherche à s'emparer des états d'Oswin, lui fait la guerre et le fait égorger dans un monastère où il s'était retiré. L'an 655 il remporte une grande bataille dans la province d'York, sur Penda et Ethelric, rois de Mercie et d'Estrangle; l'un et l'autre y périrent. Il s'empare alors de la Mercie, et on lui confère le titre de roi. Il meurt l'an 670, et laisse plusieurs enfants, dont un fils naturel nommé Alfred, à qui il avait donné la Déire; mais après la mort de son père, les Déirois le chassèrent, et depuis ce temps, le Northumberland ne fut plus partagé. V. DÉIRE, NORTHUMBERLAND.

BERNIER (Etienne-Alexandre), né à Daon (Mayenne) en 1764, était curé de Saint-Laud au moment de la révolution; il refusa de prêter le serment constitutionnel, et, en 1792, échappé à la déportation que subirent les prêtres réfractaires, il se jeta au milieu de l'armée vendéenne. La religion devint dans ses mains une arme d'intrigue et de vengeance. Ses prédications, empreintes d'un fanatisme de commande, exaltaient de grossiers paysans et les portaient à tous les crimes; il renouvelait dans ses discours les fureurs du moyen âge. Après la dispersion de l'armée d'Anjou, il se rendit auprès de Charette qui le repoussa; de là il alla offrir ses services à Stofflet, dont il devint bientôt l'ami et le conseiller. Les premiers jours de leur réunion furent signalés par l'assassinat du général royaliste Marigny, qui portait ombrage à l'abbé par ses talents. Bernier fut choisi par Stofflet pour négocier la paix avec les républicains; il se tira avec succès de cette entreprise. Mais aussitôt la paix conclue, il excita Stofflet à violer la foi jurée et à recommencer la guerre contre les républicains. Hoche

en fit repentir le garde-chasse général. Saisi dans l'asile que lui avait indiqué le prêtre, ce dernier fut condamné à mort et fusillé par les républicains. Quant à Bernier, qui avait échappé à toutes les recherches, il ne reparut qu'en 1798 à l'armée d'Autichamp; mais il méditait déjà sa défection à une cause qui lui semblait désormais perdue. Le désir que témoigna Bonaparte de pacifier la Vendée offrit à l'intrigant abbé une occasion favorable. Le premier consul l'appela à l'évêché d'Orléans; il mourut en 1806, méprisé de tous les partis.

BERNINI (Laurent), connu sous le nom du chevalier Bernin, habile peintre, sculpteur et architecte, né à Naples, en 1598, s'est surtout acquis une haute réputation dans ce dernier genre. Ses chefs-d'œuvre sont à Rome : la fontaine de la place Navone, la chaire et le baldaquin de Saint-Pierre, les superbes colonnades de la place, les statues de Constantin et de sainte Thérèse. Il fut continuellement employé par les papes Urbain VIII, Alexandre VII et Innocent X, qui le récompensèrent dignement. Louis XIV l'appela en France, et quoiqu'il n'adoptât point ses dessins du Louvre, il lui fit néanmoins les offres les plus magnifiques pour le retenir. Bernin revint à Rome, où il mourut en 1680.

BERNIS (François-Joachim de Pierres de), cardinal, né, en 1715, à Saint-Marcel-de-l'Ardèche, d'une famille distinguée, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique; mais son esprit, ses goûts, peu conformes à son état, le lancèrent dans le monde où il obtint de brillants succès : ses poésies érotiques étaient dans tous les boudoirs. Le cardinal de Fleury, tant qu'il vécut, refusa de lui accorder aucun bénéfice. Ses madrigaux lui obtinrent la faveur de madame de Pompadour, qui l'admit dans son intimité et l'employa dans sa correspondance avec Louis XV. Bernis, en portant la caducée, reçut une pension sur la cassette du roi, un appartement au Louvre et une place au chapitre noble de Lyon, avec le titre de comte. Peu de temps après il fut envoyé à Venise en qualité d'ambassadeur. A son retour, il fut appelé au conseil d'état, où il développa des talents dont on ne l'avait pas jusqu'alors jugé capable. Benoît XIV lui donna la pourpre romaine pour avoir réconcilié le saint-siège avec la république de Venise. En 1756, il obtint le portefeuille des affaires étrangères, et parvint ainsi au comble des honneurs. Bernis, comprenant parfaitement la nécessité de s'opposer au gigantesque accroissement de la puissance prussienne, rapprocha la France de l'Autriche. Le traité de la triple alliance fut signé, et le grand Frédéric menacé de la perte de son trône. L'opinion publique applaudit à cet acte. Mais le succès ne répondit pas à l'attente générale. Le génie de Frédéric triompha de tous les obstacles; il sortit vainqueur d'une lutte où il semblait devoir être écrasé. La nation se déchaîna contre le ministre, qui en même temps fut délaissé de la cour. Il perdit la faveur de la Pompadour, et par suite celle de Louis XV; il donna sa démission, reçut l'ordre de s'exiler, et ne fut rappelé qu'en 1764 après la mort de son ancienne protectrice. En 1769, il fut envoyé comme ambassadeur auprès du saint-siège, et assista en cette qualité au conclave qui suivit la mort de Clément XIV. Depuis, il continua de résider à Rome avec le titre de protecteur des églises de France. Sa douceur et son aménité le faisaient chérir de tous ceux avec lesquels il avait des relations; son palais était l'asile des arts, des plaisirs et de la bienfaisance. Lors de la révolution, il donna l'hospitalité à d'illustres infortunés. Le gouvernement républicain le dépouilla de son archevêché d'Alby et de ses abbayes; une pension que lui fit la cour d'Espagne le mit néanmoins à l'abri du besoin. Il mourut en 1794,

vivement regretté des Romains, et fut inhumé dans un superbe mausolée, transporté depuis à Nîmes.

BERNOULLI. C'est un des noms les plus célèbres dans les fastes de la science. La famille des Bernouilli, originaire d'Anvers, quitta la Hollande pour cause de religion, lors de la domination du duc d'Albe, 1570. D'abord réfugiée à Francfort, ensuite à Bâle, elle illustra cette dernière ville, en produisant plusieurs géomètres du premier ordre. Les deux frères *Jacques* et *Jean* fleurirent à la fin du 17^e siècle. *Jacques*, né à Bâle, le 27 décembre 1654, est mort le 16 août 1706. *Jean*, né le 27 juillet 1667, est mort le 1^{er} janvier 1748. Tous deux tirent leur principale gloire des notables perfectionnements qu'ils ont donnés au calcul infinitésimal, récemment inventé par Leibnitz, l'un de ces rares génies qui embrassent à la fois tout le champ des connaissances humaines. *Jean*, si injuste envers *Jacques*, son frère et son premier maître, si monstrueusement jaloux de son propre fils *Daniel*, demeura constamment fidèle aux devoirs de l'amitié et de la reconnaissance à l'égard du philosophe allemand. *Jacques*, en résolvant le fameux problème des *Iso-périmètres*, prépara l'importante découverte du *calcul des variations*, par notre illustre Lagrange. *Nicolas Bernouilli*, neveu des deux précédents, sans s'élever au même rang qu'eux, fut néanmoins un mathématicien distingué; né à Bâle en 1687, il y mourut en 1759. Un autre *Nicolas Bernouilli*, fils aîné de *Jean*, montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour les mathématiques. Dès l'âge de 16 ans, il était en état de soulager son père dans sa correspondance avec les savants. Il mourut à St-Petersbourg, en 1728, âgé seulement de 31 ans. *Daniel Bernouilli*, second fils de *Jean*, se plaça, comme son père et son oncle, au rang des plus grands géomètres. Appelé à St-Petersbourg avec son frère *Nicolas*, il y professa les mathématiques jusqu'en 1762; alors il revint se fixer dans sa patrie. *Daniel* a publié le premier traité régulier sur l'*hydrodynamique*. Parmi ses autres travaux, on cite ses recherches sur l'incubation, sur la durée des mariages, sur la détermination de l'heure à la mer, lorsqu'on ne voit pas l'horizon; son mémoire sur l'inclinaison des orbites planétaires, question qu'il traita concurremment avec son père, et pour laquelle il partagea avec lui le prix proposé en 1754; et enfin son traité sur le flux et le reflux de la mer, qui partagea le prix avec Euler, en 1748. *Daniel* mourut à Bâle en 1782, à 82 ans. Un troisième fils de *Jean*, portant lui-même le nom de *Jean*, se distingua dans les sciences mathématiques. Héritier de la chaire illustrée à Bâle par son père et son oncle, il vit trois de ses mémoires couronnés par l'académie de Paris : un sur la propagation de la lumière; un sur le calorique, et un sur l'aimant. Il mourut en 1790, âgé de 80 ans. Il eut deux fils du nom de *Jean* et *Jacques*. Le premier, né à Bâle en 1744, mourut à Berlin en 1807; il s'acquit de bonne heure une grande réputation comme géomètre et comme astronome. *Jacques*, son frère, disciple de *Daniel*, occupait une chaire de mathématiques à St-Petersbourg, et donnait les plus hautes espérances, lorsqu'il mourut à l'âge de 50 ans, en 1789, en se baignant dans la Néva. C'est le dernier de cette illustre famille qui, pendant plus d'un siècle, a jeté un si vif éclat et rendu aux sciences de si éminents services.

BERNY, château à 3 lieues de Paris, près de Secaux, construit, en 1640, par François Mansart pour la maison de Puiseux. Il fut détruit en 1795, après avoir passé de la maison Puiseux au chancelier Bellièvre, qui l'embellit en 1650. Hugues le posséda, en 1655; enfin l'abbaye Saint-Germain l'acheta, ainsi que la terre de Fresne, en 1686, et ce fut en sa qualité d'abbé de Saint-Germain,

que le comte de Clermont l'occupait pendant 56 ans (1750-1766. Les ambassadeurs du roi de Siam y furent logés par ordre de Louis XIV, en 1676, et y demeurèrent jusqu'à leur entrée publique à Paris.

BÉROSE, prêtre de Bélus à Babylone, né vers 524 avant J.-C., d'une famille chaldéenne et sacerdotale, à qui il vait encore sous Antiochus-le-Dieu (262 à 267), à qui il dédia un de ses ouvrages. Il fut célèbre à la fois comme historien et comme astronome; comme historien, il passa pour une des autorités les plus graves et les plus estimées de l'antiquité. Il avait composé deux *Livres des faits et gestes des Assyriens*, que le savant roi Juba considérait comme la meilleure histoire de cet empire; mais son ouvrage le plus renommé était ses *Antiquités chaldéennes* en trois livres, dédiées à Antiochus vers 238, et souvent citées par Joseph. Ces fragments, et ceux que La Synclla avait recueillis de seconde main, sont à peu près les seuls restes parvenus jusqu'à nous des écrits de Bérose.

BERQUIN (Arnaud), surnommé l'*Ami des enfants*, né à Bordeaux en 1750, mort en 1791. Le plus remarquable de ses ouvrages est sans contredit l'*Ami des enfants*, que l'Académie française couronna en 1754. Il a rarement pris ses sujets dans son propre fonds; ce sont presque toujours des imitations de l'allemand de Vveis, et de l'anglais de miss Trimmer. On peut dire qu'il se peignait dans ses écrits, car il était du caractère le plus doux et le plus pacifique.

BÉRRE (N.), né à Anvers vers 1780; tailleur dans sa jeunesse, il se sentit de bonne heure une vocation prononcée pour la peinture. Il vint à Paris en 1805, et se livra à son goût pour le paysage et la peinture des animaux dans laquelle il excella. L'impératrice Joséphine l'honora de ses bontés. Il est mort en 1858, dans sa ville natale, dans un état voisin du dénuement. Son talent a beaucoup d'analogie avec celui de Paul Potter.

BERRETINS, nom que portèrent d'abord les humiliés (V. **BÉNÉDICTINS**), parce qu'ils portaient un bonnet que les Italiens appelaient *barretto*. Sous l'empereur Henri V, en 1144, ils échangèrent ce nom contre celui d'*humiliés*. Ce furent eux qui introduisirent dans la Lombardie les manufactures de laines et les fabriques d'étoffes d'or et d'argent.

BERRUYER, ancienne famille, originaire de la Touraine, d'un lieu situé près de Chinon et nommé la Cour-aux-Berruyers, sans doute parce que ses premiers habitants furent des Berruyers (Bituriges). Ses armoiries sont trois coupes d'or couvertes en elamp d'azur et un lion d'or rampant au milieu. En 1470, un Gérard Berruyer, qui prenait le titre de haut et puissant seigneur de la Cour-aux-Berruyers, prouva que, dès ce temps, il était déjà noble de race. Deux de ses fils, Archambaud et Germain, prirent part à la croisade de Philippe Auguste, en 1186. Son frère, Guillaume Berruyer, et son troisième fils, Philippe Berruyer, sont devenus deux célébrités de l'église. Le premier, mort en 1209, occupa pendant neuf ans, le siège archiepiscopal de Bourges et y donna l'exemple de toutes les vertus. Il fut mis au rang des saints par une bulle du pape Honorius, du 17 mai 1218. L'église célèbre sa fête chaque année le 10 janvier, jour de sa mort. Le second, d'abord évêque d'Orléans pendant quatorze ans, devint ensuite, comme son oncle, archevêque de Bourges. La reine Blanche l'appela au ministère; il était chef du conseil royal pendant le gouvernement des comtes de Poitiers et d'Anjou; saint Louis le consulta souvent et s'en trouva bien. Il mourut le 9 janvier 1266, et reçut le titre de bienheureux. On peut citer encore dans cette famille : Martin Berruyer, évêque du Mans, en 1452; Lydoire Berruyer, chambellan de Louis XII;

Simon Berruyer, escuyer, archer des ordonnances du roi, mort glorieusement à la bataille de Ravenne; *Louis d'Ars Berruyer*, compagnon d'armes et ami de Bayard, cité par Brantôme comme un des plus vaillants capitaines de son temps, tué à la bataille de Pavie en 1524; *Jacques Berruyer*, procureur-général de Catherine de Médicis, tué à la bataille de Montcontour; *Jehan Berruyer*, sieur de Barnesault et de Rougeville, conseiller et secrétaire du roi pendant les règnes de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Au commencement du 17^e siècle, la famille Berruyer se fixa en Normandie où elle était devenue propriétaire de fiefs considérables. Plus tard, elle hérita du marquisat de Gonville près de Cherbourg, l'un des plus beaux de la province. Cette famille, comme tant d'autres, a été dispersée et ruinée par la révolution.

BERRUYER (Joseph-Isaac), de la famille précédente, jésuite, né à Rouen en 1681, auteur de *l'Histoire du peuple de Dieu*, qu'il publia en 1728, en 8 volumes in-8^o, et en 10 volumes in-12. Cet ouvrage, fort remarquable sous le rapport du style, mais où le texte sacré est revêtu de toutes les couleurs du roman, fut l'objet de vives censures de la part des évêques et des papes Benoît XIV et Clément XIII. La Sorbonne le condamna, et les jésuites le désavouèrent. Le P. Berruyer fut obligé de se rétracter publiquement, et, en 1756, le parlement le manda pour être entendu sur plusieurs points de son histoire. Toutes ces tracasseries le rendirent sérieusement malade. Il mourut en 1758, après avoir signé une nouvelle rétractation, dans la maison professe des jésuites à Paris, où il s'était retiré. Il se publie en ce moment (1859) une nouvelle édition de *l'Histoire du peuple de Dieu*, revue et corrigée, sous la direction de M. l'abbé Glaire.

BERRUYER (Jean-François), né à Lyon (Rhône), le 6 janvier 1758; soldat dans le régiment d'Aumont, en 1755, il se trouva au siège de Mahon. Cornette dans les volontaires de Souise en 1761, il fit toutes les campagnes de cette époque en Allemagne, et fut élevé au grade d'officier, à Souest, après qu'il eut, avec 60 hommes, arrêté une colonne ennemie engagée dans un défilé. Il avait reçu dans cette action six coups de sabre et un coup de feu. Lieutenant, en 1762, il prit, à la retraite de Signé-nerel, commandant l'avant-garde de l'armée prussienne. Ce brillant fait d'armes lui valut le grade de capitaine. Major, en 1785; lieutenant-colonel, en 1787; colonel du régiment de Guyenne, en 1791; colonel-général des canabiniers en 1792; maréchal-de-camp en 1792; lieutenant-général en 1792; général en chef de l'armée de l'intérieur en 1792; général en chef de l'armée de l'Ouest en 1795, il s'empara de Chemillé sur les Vendéens, après un combat sanglant. Dénoncé à la convention, il est rapidement renvoyé à son poste. A la bataille de Saumur, il est blessé dangereusement et perd ses chevaux. Soigné à Paris à l'époque du 15 vendémiaire an 4 (3 octobre 1795), il prend le parti de la Convention, commande le bataillon dit des patriotes de 89, le fait marcher contre le poste des sectionnaires établi à St-Roch, enlève ce poste à la baïonnette et concourt aux succès de cette journée, où il est blessé et a un cheval tué sous lui. Inspecteur-général de cavalerie, il est employé en cette qualité aux armées des Alpes et d'Italie en 1795, 1796 et 1797. Il devient ensuite gouverneur de l'hôtel des Invalides, accompagne Bonaparte dans les journées des 17 et 18 brumaire an 8, reçoit du premier consul un sabre d'honneur; est confirmé par lui dans le gouvernement des Invalides et le conserve jusqu'à sa mort, arrivée le 17 avril 1804, au moment où le bâton de maréchal, on a

lieu de le croire, allait lui être donné. Il est enterré aux Invalides. Le général Berruyer avait 51 ans de service sans interruption. Il avait fait 17 campagnes; blessé 14 fois, il avait subi deux fois l'opération du trépan.

BERRUYER (Pierre-Marie), fils du précédent, né à Paris le 19 novembre 1780; aide-de-camp de son père en 1795; lieutenant en 1796; capitaine en 1798; chef d'escadron au premier régiment de dragons en 1803; major en 1805; colonel du 5^e dragons en 1810; maréchal-de-camp le 18 janvier 1814. Il fit toutes les campagnes depuis celle d'Italie jusqu'à celle de France en 1815, et se distingua dans presque toutes les occasions. En 1810, à la retraite de Portugal, il rejoignit son régiment, alors 5^e de dragons, contint l'ennemi et parvint à arrêter ses succès. Par ses soins et le bon ordre qu'il maintint, il réussit à sauver un grand nombre de blessés et de malades. Le 27 août 1812, au passage de l'Ozéma, en Russie, dans une charge, à la tête de son régiment, il soutint le défilé, défit un régiment d'infanterie russe et un parti considérable de cosaques, qui venait pour le forcer. Le 7 septembre de cette même année, à la bataille de la Moscowa, il chargea avec son régiment à la droite du 5^e de cuirassiers sur une redoute remplie d'infanterie russe qu'il défit complètement; il resta maître de la redoute dans laquelle il prit 52 pièces de canon, poursuivit l'ennemi et lui fit éprouver une perte immense. Le 4 octobre, en avant de Kikerin, avec son régiment, il soutint les charges, à différentes reprises, de plusieurs régiments de cosaques réguliers qui ne purent jamais l'entamer et qu'il chargea à son tour au moins 12 fois pendant la durée de l'action. Le résultat de cette vaillante conduite fut d'empêcher l'ennemi de tourner le corps d'armée du roi de Naples, et de rester maître du champ de bataille malgré des forces supérieures; mort à Versailles en 1816, par suite des blessures qu'il reçut à Waterloo.

BERRUYERS (*Bituriges*), nom que portaient les Gaulois habitant la partie des Gaules correspondant au Berry actuel. Cette peuplade était puissante, et longtemps elle donna des rois à tout le pays. Elle avait pour capitale Avaricum (Bourges). C'est de là que partirent ces célèbres expéditions de Sigovèse et de Bellovèse, neveux d'Ambigat, qui se répandirent en Germanie et en Italie, vers l'an 590 avant J.-C. Les Berruyers étaient courageux, déterminés, et ils brûlèrent vingt de leurs principales cités, plutôt que de les laisser tomber au pouvoir des Romains. V. BERRY.

BERRY (Le), ancienne province de France, formant maintenant le département de l'Indre, celui du Cher, et une partie des départements de la Nièvre, de la Creuse et de l'Allier. Elle était bornée au nord par l'Orléanais, à l'est par le Nivernais, à l'ouest par la Touraine et le Poitou, et au sud par le Bourbonnais et le Poitou. L'étendue de son territoire était de 56 lieues de longueur sur 50 de largeur. Elle jouissait avant la révolution d'un grand nombre de privilèges particuliers, et possédait une université de droit célèbre fondée en 1240, et où avaient professé Baudin et Cujas. On compte parmi les hommes célèbres qu'elle a produits Jacques Cœur, le malheureux argentier de Charles VII, le peintre Boucher, etc., et de nos jours madame Georges Sand, MM. Henri de Latouche, Félix Pyat, etc.

BERRY (Vicissitudes du). Longtemps avant la conquête romaine, les Bituriges ou habitants du Berry (*Biturergus tractus*), nation celtique, étaient un des plus puissants peuples de la Gaule. Avaricum (Bourges) était leur capitale, et leur territoire contenait en outre plusieurs villes considérables. *Burdigala* (Bordeaux) fut une de leurs colonies, et ses habitants portèrent le nom

prisonnier. L'empereur Alexis, instruit de sa captivité, écrivit à l'émir pour qu'il remit en liberté Arpin. Ce dernier, de retour en Europe, embrassa la vie monastique, d'après le conseil du pape Pascal II, et se fit moine à Cluny. Il était encore profès de cette maison en 1109.

BERRY (Princes apanagés avec le titre de ducs de). En 1360, le roi Jean fait don du Berry à Jean de France, son troisième fils, tristement célèbre dans les annales du règne du malheureux Charles VI; le duc mourut en 1416. — Charles, son fils, porta le même titre jusqu'en 1446. — Charles, frère puîné de Louis XI, l'eut en apanage, de 1446 à 1472. — Jeanne de France, première femme de Louis XII, 1472 à 1503. — Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I^{er}, l'eut de 1517 à 1559. — Marguerite, duchesse de Savoie, sœur de Henri II, de 1559-1572. — François de Valois, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, 1572-1589. — Louise de Vaudemont, veuve de Henri III, 1589-1604. — Charles de France, deuxième fils du grand Dauphin, fils de Louis XIV, 1686-1714. — Louis-Auguste de France, depuis l'infortuné Louis XVI, porta ce titre depuis 1754 jusqu'en 1765, époque de la mort de son père. — Enfin Charles de France, second fils du comte d'Artois, depuis Charles X, lequel fut assassiné en 1820, reçut à sa naissance le titre de duc de Berry.

BERRY (Jean, duc de), troisième fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né en 1340, porta d'abord le titre de comte de Poitou. Il se trouva à la bataille de Poitiers, en 1356, et fut donné ensuite en otage aux Anglais, par suite du traité de Brétigny, en 1360. Après être resté 9 ans en Angleterre, il revint en France, sur un congé d'Édouard, pour négocier sa rançon, et diffusa ensuite son retour sous différents prétextes. Le rôle qu'il joua pendant la minorité et la démence de Charles VI prouve que sa vie fut un tissu d'inconséquences, de profusions et d'injustices. Il mourut à Paris en 1416.

BERRY (Charles, duc de), troisième fils du grand dauphin, fils de Louis XIV, naquit en 1686. Ce prince, d'un caractère doux et aimable, d'un sens plus droit qu'étendu, n'eut pas une carrière très-heureuse. Marié à la fille aînée du duc d'Orléans, depuis régent, il eut beaucoup à souffrir de la conduite scandaleuse de cette princesse. Il creva un œil au duc de Bourbon par accident à la chasse, et mourut, en 1714, des suites d'une chute de cheval.

BERRY (Charles-Ferdinand de Bourbon, duc de), né à Versailles le 24 janvier 1778, était le second fils du comte d'Artois et de Marie-Thérèse de Savoie; il eut pour gouverneur M. le duc de Sérent, et pour sous-précepteur les abbés Guéné et Marie. Emmené hors de France dans la nuit du 16 juillet 1789, il passa à Turin auprès de son oncle, le roi de Sardaigne; fit ses premières armes devant Thionville, en juillet 1792, sous les ordres de son père, qui commandait le centre de l'armée coalisée; reprit du service comme volontaire dans l'armée de Conlerie de cette armée le 25 juillet 1796; il fit les campagnes de 1795, 1796 et 1797. La paix de 1801, le décida à rejoindre sa famille en Angleterre. Il s'acquitta à Londres une triste célébrité par ses débauches. En 1814, il débarqua sur les côtes de France et vint à Paris. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut chargé du commandement d'une armée sous les murs de Paris; mais les événements le forcèrent, lui et sa famille, de s'enfuir en Belgique. Il rentra à Paris le 8 juillet 1815, et fut marié l'année suivante à Marie-Caroline-Thérèse, fille aînée du prince royal des Deux-Siciles. Le 13 février 1820, il fut

poignardé au sortir de l'Opéra, par Louvel; il expira le lendemain. La duchesse, sa veuve, mit au jour, le 29 septembre de cette même année, un prince auquel Louis XVIII donna le nom de duc de Bordeaux. Le monument funéraire élevé dans la rue de Richelieu, sur l'emplacement où fut assassiné le duc de Berry, a été démoli en 1850.

BERRY (Caroline-Louise-Ferdinand de Naples, duchesse de), fille du prince royal, depuis roi des Deux-Siciles, sous le nom de François I^{er}, née à Naples en 1798, épousa, en 1816, le duc de Berry, second fils du comte d'Artois. Elle eut de ce prince, qui périt tragiquement en 1820, trois enfants, deux filles et un fils posthume; la première mourut en bas âge, en 1819; les deux autres sont mademoiselle de Rosny, née en 1819, et le duc de Bordeaux, né dans le mois de septembre 1820. Pendant la restauration, madame la duchesse de Berry ne partagea point l'impopularité des autres membres de sa royale famille; son goût pour les arts, sa bienfaisance, et jusqu'à ses habitudes mondaines de jeune femme, lui concilièrent l'affection publique. Après la révolution de juillet, elle se mit en mesure de revendiquer les droits de son jeune fils, et pour cela elle entretenait des correspondances actives avec les partisans de la dynastie déchue dans l'Ouest et dans le Midi. En 1832, elle eut le bonheur d'échapper à la prise du Carlo-Alberto, et de passer dans la Vendée, où sa présence donna à l'insurrection vendéenne un puissant développement. Néanmoins des forces supérieures parvinrent à comprimer la révolte, et un juif, Deutz, vendit aux agents du pouvoir le secret de la retraite de la princesse à Nantes; elle fut détenue dans le château de Blaye pendant plusieurs mois, sous la garde du général Bugeaud, et ne fut rendue à la liberté qu'au commencement de l'année 1835. Elle a épousé, en 1832, le comte Lucchési-Palli, noble seigneur sicilien.

BERRYAT-SAINT-PIRX (Jacques), né à Grenoble en 1769; gradué dès 1787, il fut nommé, en 1796, professeur de législation à l'école centrale de l'Isère, et, en 1805, professeur de procédure civile et de droit criminel à l'école de droit de Grenoble, d'où il a été appelé à celle de Paris, en 1819. La liste des ouvrages de M. Berryat est fort nombreuse. C'est un de nos plus savants et de nos plus laborieux jurisconsultes.

BERRYER (Nicolas) fut successivement maître des requêtes, lieutenant de police, en 1747, conseiller d'état, ministre de la marine et enfin garde-des-sceaux, en 1761, et mourut en 1762. Il dut toutes ces places éminentes, non à son mérite, mais au crédit de la royale courtisane Pompadour.

BERRYER (M.), né vers 1788, fils d'un avocat distingué, le Nestor du barreau actuel, débuta de bonne heure dans la carrière de son père, où il s'était acquis une haute réputation. Quoique déjà connu pour ses principes légitimistes, il défendit, en 1816, les généraux Debelle et Cambonne devant un conseil de guerre. Mais son véritable début comme orateur politique date de 1826, époque où il fit un magnifique plaidoyer pour la *Quotidienne*. Le collège électoral de Monistrol (Haute-Loire) l'envoya à la chambre des députés, en 1829; il prit place sur les bancs de la droite, et justifia amplement les hautes espérances que son parti avait fondées sur lui. Après la révolution de juillet, il continua de siéger à la chambre, et, par un rare privilège qui n'est accordé qu'à un talent hors de ligne, toutes les fois qu'il prit la parole, il sut captiver l'attention d'une assemblée entièrement hostile à ses opinions. Une éloquence vive et brillante, une aptitude rare à saisir toutes les questions une courtoisie chevaleresque, même quand il blesse son

adversaire, une parole toujours digne, toujours convenable, s'élevant parfois jusqu'aux plus sublimes inspirations, telles sont les qualités oratoires de M. Berryer, qui, au témoignage d'un excellent juge, M. de Cormenin, n'a point eu d'égal depuis Mirabeau, dans nos assemblées législatives.

BERSETH (Bataille de), gagnée par Judas Machabée, libérateur des Juifs, contre Bacchide, général de Démétrius-Soter, roi de Syrie. Judas, qui n'avait que 800 hommes à opposer à une armée de 22,000 hommes, succomba après avoir immolé des milliers d'ennemis, 161 avant J.-C.

BERTAUT (Jean), poète français, né à Caen, en 1552, et mort à Paris en 1604, fut successivement évêque de Sez et premier aumônier de Marie de Médicis; il dut à son talent ces postes éminents. Imitateur de Ronsard, mais moins prétentieux et plus élégant, ses vers sont pleins de sentiment.

BERTHAUT (Louis), architecte, né vers 1775, mort en 1825, s'est acquis une réputation par la construction de plusieurs châteaux et maisons de campagne aux environs de Paris, et par les dessins d'un grand nombre de parcs et jardins à l'anglaise. On lui doit entre autres ceux de la Malmaison, de Saint-Leu, de Pontchartrain, de Bâville, etc.

BERTHEZÈNE (le baron), fils du député de ce nom, envoyé par le Gard à la Convention, naquit en Provence, vers 1780. Entré de bonne heure dans la carrière militaire, il était, en 1808, colonel du 10^e régiment d'infanterie légère. Plus tard, il obtint le grade de général de brigade, et, en 1814, celui de général de division. Dans les Cent-Jours, il reprit du service. En 1830, il fut choisi pour commander l'une des divisions de l'armée envoyée contre Alger, sous les ordres de Bourmont, et contribua puissamment au succès de cette glorieuse expédition. Après le rappel en France du maréchal Clauzel, en 1831, le général Berthezène remplit, par intérim, les fonctions de gouverneur de la régence. Son administration fut signalée par le désastre de la Médeah. Il fut remplacé, en 1832, par le duc de Rovigo. Membre de la chambre des pairs depuis 1831, il refusa de siéger dans le procès des accusés d'avril.

BERTHIER (Guillaume-François), jésuite, né à Issoudun, en 1704, fut choisi, en 1742, par ses supérieurs pour remplacer le P. Brumoy dans la continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*. Il fut ensuite chargé de la direction du *Journal de Trévoux*, qu'il dirigea pendant 17 ans. Après la dissolution de sa compagnie, le dauphin, fils de Louis XV, l'attacha à l'éducation de ses trois fils; mais, en 1764, les jésuites furent bannis de la cour, et le P. Berthier fut obligé de se retirer au delà du Rhin, à Offenbourg. En 1774 il obtint la permission d'aller demeurer à Bourges, où il mourut en 1782.

BERTHIER (Alexandre), prince de Neuchâtel et de Wagram, vice-comte de l'empire, né à Versailles en 1755, d'un père ingénieur-géographe, entra de bonne heure au service militaire, et fit la campagne d'Amérique sous Rochambeau. En 1789, il fut élu major-général de la garde nationale de Versailles, et dans ces fonctions, veilla avec une louable sollicitude à la conservation de la famille royale. En 1791, il sauva la vie à Mesdames, tantes de Louis XVI, lors de leur départ pour l'émigration dont le peuple était instruit. La même année, il se rendit à Metz, comme chef d'état-major du maréchal Luckner, et plus tard il fit les campagnes de l'Ouest avec honneur. La réaction qui suivit le 9 thermidor ne l'atteignit pas plus que la terreur. En 1795, il fut nommé général de division et chef d'état-major de cette belle armée d'Italie que

commandait Bonaparte. Son activité, sa prudence, ses connaissances étendues, contribuèrent puissamment aux succès du jeune capitaine. Le général et son chef d'état-major se lièrent dès lors d'une étroite amitié; Berthier était le seul de ses subordonnés qui sût comprendre ses grandes idées et partager son enthousiasme de gloire. Après être venu apporter au directoire le traité de Campo-Formio, il prit le commandement de l'armée d'Italie en 1797, marcha sur Rome, occupa cette ville et y établit un gouvernement républicain. Il suivit Bonaparte en Égypte, toujours comme chef d'état-major, et partagea la gloire et les travaux de l'armée d'Orient. A son retour en France, Bonaparte, devenu premier consul, le nomma ministre de la guerre; son administration fut plutôt sage que brillante. Il quitta ce poste au bout de quelques mois pour prendre le commandement en chef de la nouvelle armée d'Italie; mais il ne fut dans le fait que le chef d'état-major de Bonaparte pendant cette courte et mémorable campagne, terminée par la bataille de Marengo. Il fut ensuite chargé d'organiser le gouvernement de Piémont et de conclure un traité d'alliance avec l'Espagne; deux missions importantes dont il se tira avec honneur. Sa fortune s'éleva en proportion de celle de Bonaparte. En 1804, il fut successivement nommé maréchal d'empire, grand-veneur, chef de la première cohorte de la Légion d'Honneur, prince souverain de Neuchâtel et de Valengin, etc.; l'empereur lui continua l'amitié que lui avait vouée le général et le premier consul. Il l'attacha tout à fait à sa personne; et dans toutes ses campagnes lui conserva le titre de major-général de la grande armée. Il le maria à la princesse Elisabeth-Marie, nièce du roi de Bavière, et, en 1809, lui conféra les titres nouveaux de prince de Wagram et de vice-comte de la Bavière. Pendant cet homme qui avait reçu de son souverain tant de marques d'amitié, et qui, s'il eût eu quelque pudeur, n'aurait jamais dû séparer sa cause de la sienne, ne fut point le dernier à rendre hommage à Louis XVIII, qui le créa pair de France et le nomma capitaine des gardes. A l'époque du retour de Napoléon, Berthier, pour ne prendre aucun parti, se retira à Bamberg, en Bavière, où il périt le 1^{er} juin 1815, d'une mort violente, dont les causes n'ont pas encore été expliquées. Berthier était sans doute un excellent major-général, mais sans le haut appui qu'il trouva, il ne serait jamais sorti de ce rôle borné. Sa conduite prouva qu'il était égoïste et faible; l'ambition était sa passion dominante, mais elle ne s'alimentait en lui à aucun élan généreux. Son frère Léopold, général de division, mourut à Paris en 1807; il s'était distingué à Austerlitz et à Lubeck. César, son second frère, mort en 1819, à 47 ans, se fit peu remarquer sur les champs de bataille, mais il avait quelques qualités administratives; il avait été gouverneur de Tabago et de la Corse. Le fils aîné du prince de Wagram siège aujourd'hui à la chambre des pairs.

BERTHOLLET, célèbre chimiste, né à Annecy en Savoie, en 1748, mort à Paris en 1822; il fut reçu docteur à Turin en 1768. Ses premiers essais furent encouragés par Lavoisier, qui s'en fit un auxiliaire habile et zélé. En 1780, il entra à l'Académie des Sciences; en 1785, il découvrit et détermina la composition de l'acide moniaque; en 1786, il détermina l'origine de l'ouvrage philosophique. La nouvelle nomenclature fut l'ouvrage de Lavoisier, de Guyton-Morveau, de Fourcroy, du Prieur (de la Côte-d'Or) et de Berthollet. Ce dernier émit sur l'oxygène des idées nouvelles qui rencontrèrent alors une vive opposition, mais qui furent développées et vérifiées plus tard par Gay-Lussac et Berzelius. En 1789, appelé à succéder à Macquer dans la place de com-

missaire des teintures, il appliqua la méthode du blanchiment par le chlore. L'industrie anglaise s'empara bientôt de la découverte du chimiste français, et le succès fut des plus magnifiques. Berthollet ne chercha point à tirer parti pour lui-même de l'art qu'il avait créé; il refusa même les riches présents dont voulait le gratifier la reconnaissance des négociants anglais, enrichis par son procédé. Vers cette même époque, ses études sur le chlore lui firent connaître le chlorate de potasse, et l'acide qui dans ce sel est combiné à la base alcaline. En 1790, il publia son *Art de la Teinture*, ouvrage si remarquable par la nouveauté des vues, par l'étendue et l'importance des applications. Durant les guerres de la révolution, Berthollet et Monge furent chargés d'interroger la science, de lui demander aide contre les ennemis qui envahissaient la frontière; il s'agissait de faire produire à la France les matières premières que l'interruption des relations commerciales nous empêchait de demander comme auparavant à nos voisins. Ces savants ne trompèrent point l'espoir qu'on avait mis en eux. Berthollet livra au gouvernement tout le salpêtre dont il avait besoin; avec sa chlorate de potasse, on fit les premières amorces fulminantes. On lui dut encore de curieuses recherches sur l'absorption des gaz par le charbon, découverte qui fournit les moyens de conserver l'eau en mer. En 1796, il servit, avec Monge, Bonaparte dans ses campagnes d'Italie, et après le traité de Campo-Formio, le jeune vainqueur de l'Italie se fit disciple du grand chimiste. Il accompagna le conquérant dans l'expédition d'Égypte; il fut placé avec Monge à la tête de cette élite de savants que l'on nomma l'Institut d'Égypte. Tous deux montrèrent du sang-froid et de la bravoure dans plusieurs circonstances où il fallait payer de sa personne; tous deux, lors de la révolte du Caire, parvinrent à sauver les précieux matériaux qu'ils avaient recueillis avec tant de peine. C'est en Égypte que Berthollet, après avoir examiné la formation du carbonate de soude dans les lacs de Natrum, reconnut que l'influence des masses changeait l'ordre des attractions. Il mûrit et développa les idées que cette observation fit naître, les appuya sur des expériences rigoureuses, et opéra une révolution dans la philosophie chimique; il consigna ses idées dans le célèbre ouvrage de la statique chimique, publié en 1803. Bonaparte, parvenu au consulat, lui conféra la sénatorialerie de Montpellier, ville que le grand chimiste aimait de prédilection. Il prononça à l'Institut les éloges de Gutton de Morveau et de Lavoisier. La tournure de son esprit l'éloignait entièrement de la politique. Aussi en 1814, il fit comme les autres et vota la déchéance de son bienfaiteur; ce qui n'empêcha point Napoléon, en 1815, de le nommer membre de la chambre des pairs. Étranger à l'intrigue comme à l'ambition, Berthollet vécut retiré à Arcueil; là, presque toutes les célébrités scientifiques de l'Europe s'empressaient de venir le visiter; là, il initiait aux profondeurs de la science plusieurs jeunes gens d'élite qui sont aujourd'hui nos professeurs les plus distingués. La mort tragique de son fils unique, André, jeune homme qui promettait de marcher digne-ment sur ses traces, empoisonna les dernières années du vénérable savant, qui depuis fut triste et languissant jusqu'à sa mort, arrivée en novembre 1822. Toujours prêt à remplir ses devoirs, toujours courageux, toujours désintéressé, Berthollet se montra constamment bon citoyen, savant modeste et ami généreux.

BERTIN (Antoine), capitaine de cavalerie, né à l'île de Bourbon, en 1732. La même île vit naître Bertin et Parny, amis et émules; une tendre amitié les unit. Après avoir publié, en 1773, un petit volume de poésies, qui

obtint peu de succès, il donna, en 1782, quatre livres d'éloges, intitulés les *Amours*. En 1789, il passa à l'île de Saint-Domingue, où il épousa une créole qu'il avait connue à Paris. La surveillance du jour où le mariage devait être célébré, il fut atteint d'un accès de fièvre qui le conduisit au tombeau, en juin 1790. Les œuvres de ce poète gracieux et délicat offrent quelques-unes des beautés et plusieurs des défauts de Parny.

BERTIN (Théodose), né vers 1750, et mort en 1819, introduisit en France, vers 1792, l'art de la sténographie.

BERTIN (François-Hyacinthe), fils d'un célèbre anatomiste et lui-même professeur d'hygiène à la faculté de Paris, né en 1767, se montra fort jeune, digne du nom de son père. Il obtint, en 1795, au concours le titre de médecin de première classe aux armées, où il resta jusqu'en 1797. En 1800, il fut nommé médecin des hôpitaux civils de Paris, et fit, en 1807, les campagnes de Pologne et de Prusse, comme médecin; il enrichit la science d'une foule d'observations sur l'anatomie pathologique et les maladies du cœur; et, en 1820, entra à l'académie royale de médecine. Il mourut à Fougères, en 1827. C'est lui qui a propagé en France la doctrine de Brown. M. le professeur Bouillaud est son élève.

BERTINAZZI (Ch.-Ant.), plus connu sous le nom de *Carlin*, né à Turin en 1715, fils d'un officier dans les troupes du roi de Sardaigne, fut lui-même à 14 ans, porte-enseigne dans un régiment. Le jeune Bertinazzi, resté sans fortune à la mort de son père, donna d'abord des leçons de danse et d'escrime; bientôt le désir de jouer la comédie s'empara de lui; il obtint du succès dans les rôles d'arlequin; parcourut plusieurs villes d'Italie, et fut enfin engagé à la Comédie Italienne de Paris où, pendant 42 ans, jusqu'à sa mort vers 1780, il charma les spectateurs par la grâce, la bonhomie et la gaieté de son jeu, et pourtant à peine avait-il quitté les planches, qu'il reprenait son caractère habituellement mélancolique. On cite de lui plusieurs traits qui font connaître l'excellence de son cœur et la raison pour laquelle on le surnomma le bourru bienfaisant. M. Henri de Latouche a publié, en 1826, sur ce charmant acteur, un ouvrage qui a eu un grand succès, et qui est intitulé: *Correspondance du pape Clément XIV et de Carlo Bertinazzi*.

BERTON (Jean-Baptiste), maréchal-de-camp, né à Francheval près Sedan, en 1774; fit les campagnes des armées de Sambre-et-Meuse, celles de 1805, 1806 et 1807; cette dernière, comme attaché à l'état-major de Victor. En 1808 et 1809, il servit en Espagne sous les ordres de Sébastiani, en qualité de colonel-chef d'état-major; promu, en 1813, au grade de général de brigade; il se trouva à la bataille de Toulouse en 1814, et commanda les dragons du général Excelmans à celle de Waterloo. Ses écrits contre les tendances de la restauration, le firent mettre à la retraite. Le 24 février, 1822, Berton, l'un des membres les plus actifs de la charbonnerie, et qui jouissait dans les sociétés secrètes d'une grande influence due à sa bravoure et à ses talents militaires, leva l'étendard de la révolte; mais sa tentative sur Saumur échoua, et ses partisans se débàndèrent: lui-même fut arrêté, le 17 juin, à Laluc, dans une maison de campagne, par le sous-officier de carabiniers Wolfel, depuis nommé officier, qui avait capté sa confiance en feignant de partager ses projets. La cour royale de Poitiers instruisit son procès, et, après 17 jours de débats, Berton et cinq de ses coaccusés furent condamnés à mort et exécutés le 5 octobre 1822. Il déploya de l'héroïsme dans ses derniers moments. Avant de recevoir le coup mortel, il cria d'une voix forte: *Vive la France!*

Vive la Liberté! On refusa à ses deux fils, qui ne purent embrasser leur père avant de mourir, la triste consolation de placer une modeste pierre sur sa dépouille mortelle.

BERTON (Pierre Montan), célèbre compositeur et directeur de l'Opéra de Paris, mourut dans cette ville en 1780. Il est l'auteur de la musique d'*Erosine* et du divertissement de *Cythère assiégée*, opéras joués en 1764 et 1765.

BERTON (Henri Montan), fils du précédent, né à Paris en 1767; montra dès l'enfance les plus heureuses dispositions pour la musique. Le maestro Sacchini le prit en affection et le dirigea dans ses études jusqu'à sa mort. Il fit partie du conservatoire dès sa formation, en 1807, comme professeur d'harmonie. On lui doit un grand nombre d'opéras et de cantates; la liste de ses ouvrages est trop longue pour trouver place ici; il suffit de citer *Aline*, *Montano* et *Stéphanie*. M. Berton a publié en outre un *Arbre généalogique des accords*; un dictionnaire sur le même sujet, et une méthode d'harmonie; le style de M. Berton est généralement pur, et son harmonie correcte et élevée. Ce grand artiste a eu la douleur de perdre, en 1832, l'aîné de ses fils, Henri, mort victime du choléra. Déjà professeur de vocalisation à l'école royale de musique, et auteur des jolis opéras de *Ninon à la Cour*, des *Caquets*, le fils de M. Berton promettait à l'art un digne héritier de ce nom cher aux dilettantes.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François, marquis de), né à Toulouse en 1744; fut d'abord, par la protection du chancelier Maupeou, intendant de la Bretagne; chargé, en 1778, de dissoudre le parlement de Rennes, il faillit perdre la vie dans l'accomplissement de cette mission. Sa nomination au ministère de la marine, en 1794, fut accueillie avec défaveur par l'opinion et par l'Assemblée Législative. Bertrand de Molleville était homme de bien, mais attaché aux idées anciennes, et craignant les innovations. Il fut obligé de donner sa démission, mais Louis XVI lui conserva sa confiance et le chargea de la direction d'une police secrète destinée à surveiller les jacobins, et à procurer à la cour quelque influence sur la garde nationale parisienne. Dénoncé à la tribune comme auteur d'un complot contre-révolutionnaire, il parvint à se soustraire à la condamnation prononcée contre lui, et alla débarquer en Angleterre où il resta jusqu'en 1814. Il s'y occupa de travaux littéraires jusqu'à ce qu'il entra en France, où il vécut dans la retraite. Son principal ouvrage est des *Mémoires pour servir à la fin du règne de Louis XVI*. Il est mort en 1817.

BERTRAND (Henri-Gratien, comte), né à Chateauroux, d'une famille honorable du Berry, en 1773; étudia d'abord pour entrer dans les ponts-et-chaussées. Il prit du service au commencement de la révolution et fit la campagne d'Égypte. Bonaparte, digne appréciateur de son mérite, le chargea de la fortification d'Alexandrie et lui conféra le brevet de général de brigade. A son retour en France, il fut employé au camp de St-Omer en 1805; à Austerlitz, il donna des preuves de ses talents militaires. Napoléon se l'attacha dès lors en qualité d'aide-de-camp. Il continua de se distinguer dans les campagnes de 1806 et 1807. Au commencement de 1809, il fut nommé comte de l'empire. Lors de la bataille d'Esling, par la rapide construction des ponts établis sur le Danube, il rendit le service le plus essentiel de la campagne. Ce fut grâce à ses habiles mesures que l'armée française, enfermée dans l'île Lobau, parvint à traverser le Danube pour se rendre sur le champ de bataille de Wagram. En 1812 et 1813, il suivit l'empereur en Russie et en Saxe, et obtint sa confiance à un tel point qu'il fut nommé, après la mort de Duroc, grand-maréchal du palais. Les 2 et 20 mai 1815,

il commandait à Lutzen et à Baulzen le 4^e corps de la grande armée; il rendit des services très-importants après la bataille de Hanau, en occupant la plaine de Hochaheim et en réorganisant les débris de l'armée française. De retour à Paris en 1814, l'empereur le nomma aide-major de la garde nationale, mais le général Bertrand partit bientôt après avec Napoléon et l'accompagna dans la campagne de Champagne où il déploya de rares talents. Il suivit son souverain dans l'île d'Elbe, acquittant ainsi, comme il l'écrivit à Louis XVIII, une dette d'honneur et de reconnaissance. Il accompagna Napoléon pendant la courte campagne qui se termina par le désastre de Waterloo, revint avec lui à Paris, s'embarqua avec lui à Rochefort et partagea enfin sa longue captivité à Sainte-Hélène. Pendant son exil volontaire, il fut condamné à mort par un conseil de guerre assemblé à Paris en 1816, sous la présidence du général Tirllet. Le duc de Fitz-James, son beau-frère, parut dans les débats comme témoin à charge. En 1821, ce jugement fut rayé, et le général Bertrand reprit son rang dans l'armée; il refusa à Louis XVIII et à Charles X de rentrer en activité. Après la révolution de juillet, il accepta le commandement de l'école polytechnique. Les électeurs de Chateauroux l'envoyèrent à la chambre; l'honorable général justifia la confiance de ses concitoyens, et se constitua le défenseur infatigable de la liberté de la presse. Dès lors il fut remplacé dans son commandement de l'école. En 1834, le ministère mit tout en œuvre pour empêcher la réélection de l'illustre général, et réussit à faire nommer son concurrent, le père Martinet de burlesque mémoire.

BERULLE (Pierre), cardinal, fondateur de la congrégation de l'Oratoire de France, né le 14 février 1573, sortait d'une noble famille de Champagne. Il fonda la congrégation des Oratoriens en France, approuvée par le pape Paul V, en 1613. Il réconcilia la reine-mère avec son fils, Louis XIII, qui l'envoya à Rome. Ayant fait vœu de n'accepter aucune dignité ecclésiastique, il en refusa plusieurs; mais le pape Urbain VIII le dispensa de ce vœu, et l'obligea d'accepter le chapeau de cardinal. Il mourut en 1629, en disant la messe. Le cardinal de Richelieu, jaloux du crédit que sa vertu lui donnait, fut soupçonné de l'avoir empoisonné.

BERVIC (Charles-Clément Balsay), célèbre graveur, né à Paris en 1756, et mort en 1822. Il étudia son art sous Georges Will, fut reçu à l'académie de peinture en 1784, et passa à l'Institut lors de la création de la section de gravure. On a de lui un grand nombre de chefs-d'œuvre.

BERVILLE (Saint-Albin), né à Amiens en 1788. La première affaire importante dans laquelle il plaida fut celle des patriotes de 1816; dès lors sa place fut marquée parmi ses jeunes confrères. Il ne tarda pas à être chargé d'une nouvelle cause politique et à prêter l'appui de son talent à la Société des Amis de la Liberté de la Presse, poursuivie dans la personne de MM. Simon Lorrrière et Gévaudan. En 1820, il défendit M. Léon Thiessé, accusé d'un écrit séditieux. La conspiration du 19 août 1820, en l'appelant devant la chambre des pairs, le plaça sur un plus vaste théâtre; 29 prévenus étaient présents devant leurs juges; MM. Peyronnet et de Vatisménil soutenaient l'accusation; MM. Odilon-Barrot, Barthe, Hennequin, Berville, etc. leur disputaient les têtes des prévenus. Au milieu de sa seconde réplique à M. Peyronnet, M. de Berville tomba privé de sentiment. Cet évanouissement fut de courte durée; il retrouva assez de force pour compléter sa réfutation, et sauver son client, le capitaine Delaunay. Quelques jours plus tard, il défendit Paul-Louis Courier, dont le *Simple discours* était incriminé. L'écri-

vain fut néanmoins condamné à l'unanimité. Lors du procès des accusés de la Rochelle en 1822, M. Berville, plaïda pour Baradère, jeune avocat, qu'il sauva de l'échafaud. Ce fut encore lui qui, par ses prières et ses larmes, décida les héroïques condamnés à en appeler à la cour suprême. En 1828, il défendit devant la cour royale l'illustre M. de Sénancourt, auteur d'un *Résumé des traditions religieuses*, condamné par le tribunal de police correctionnelle à 9 mois de prison. M. Berville porta la conviction dans l'esprit des magistrats, qui réformèrent le premier arrêt. En 1830, sous le ministère Polignac, notwithstanding les injonctions du garde des sceaux, il alla défendre à Lille l'*Écho du Nord*, poursuivi avec le *Journal du Commerce* et le *Courrier Français*, ces feuilles étaient coupables d'avoir publié le célèbre acte d'association pour le refus de l'impôt, illégalement voté. On doit à sa collaboration avec M. Barrière la collection des mémoires sur la révolution française. Avocat-général à la cour royale de Paris après la révolution de juillet, il n'a cessé de déployer, dans ce poste souvent si difficile, une modération et une convenance dignes d'éloges. C'est à M. Berville que le harreau doit la rédaction de l'ordonnance du 27 août 1838, qui a rendu la liberté aux avocats. M. Berville a été nommé député en 1857, et a pris place au centre gauche. Il est, comme l'on sait, le gendre du vénérable Andrieux mort récemment.

BERWICK (siège de). En 1295, la guerre s'étant allumée entre l'Écosse et l'Angleterre, Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, s'empara par stratagème de Berwick, ville forte à l'embouchure de la Tweed.

BERWICK (Jacques Fitz-James, duc de), maréchal de France, fils naturel du roi Jacques II et d'Arabelle Churchill, sœur du fameux Marlborough, naquit à Moulins en 1671. Il fit ses premières armes en Hongrie, et fut blessé au siège de Bude. Il suivit ensuite son père en Irlande, puis servit successivement en Flandre sous le maréchal de Luxembourg, le duc de Bourgogne et le maréchal de Villeroy, et développa dans ces diverses campagnes un grand talent militaire. Louis XIV lui confia, en 1704, le commandement des troupes françaises en Espagne; et, en 1705, celui des troupes destinées à agir contre les protestants insurgés ou *camisards* du Languedoc. Maréchal de France en 1706, Berwick retourna en Espagne et gagna la bataille d'Almanza qui rendit le royaume de Valence à Philippe V. Appelé ensuite à commander en Dauphiné, il défendit avec succès cette province pendant quatre campagnes consécutives contre les attaques de l'ennemi; passa de là en Catalogne, assiégea et prit Barcelone en 1714. Après plusieurs années de paix, la guerre s'étant rallumée en 1735, Berwick reçut le commandement de l'armée française sur le Rhin, fit le siège de Philipbourg et fut tué d'un boulet de canon devant cette place le 12 juin 1734. Berwick était un habile général, et de plus un honnête homme.

BÉRYLLES, secte d'hérétiques qui s'éleva en Orient, vers 240, et qui niait que la personne du Fils fût distincte de celle du Père. Elle tenait son nom de Béryllus, évêque de Bosra, en Arabie, qu'Origène convainquit et fit rétracter.

BERZÉLIUS (Jacob), célèbre chimiste suédois, né en 1784; élève de Gahn, son compatriote, est connu lui-même par la découverte qu'il fit du phosphore dans les os. Il a fait un grand nombre de travaux qui tous prouvent une sagacité peu commune, les plus vastes connaissances en minéralogie et une heureuse application du calcul à la chimie; ses travaux sont si nombreux qu'il est impossible de les indiquer tous ici. En 1838, il est venu à Paris qu'il n'avait point revue depuis son premier voyage en 1819;

il est inutile d'ajouter qu'il y a reçu un accueil digne d'une des plus grandes illustrations scientifiques de l'époque.

V. CHIMIE.

BÉSALU, ville à 4 lieues de Gironne, chef lieu d'un territoire particulier qui fut compris d'abord dans le lot de l'un des membres de la famille ducale de Septimanie, puis dans le domaine comtal des comtes de Barcelone, héritiers de la portion ultramontaine du duché. Méron, comte de Barcelone, fils de Wifred-le-Velu, distribuant, en 970, ses fiefs réunis en sa main, attribua à Sunifred, Barcelone avec la suzeraineté sur ses frères; à Miron, Gironne; à Oliva, la Cerdagne; à Wifred, Bésalu; mais soit que Wifred fût décédé sans postérité avant son frère, soit qu'il ne lui eût guère survécu, son lot se trouva bientôt réuni à celui d'Oliva, comte de Cerdagne, lequel, en embrassant, en 988, la vie monastique au Mont-Cassin, partagea ses domaines à ses deux fils, Bernard et Wifred, laissant au premier le comté de Bésalu avec la suzeraineté sur le comté de Cerdagne qui forma le second.

BÉSALU (Comtes de).—*Bernard-Taillefer*, 988-1020; il se noya dans le Rhône en 1020. — *Guillaume-le-Gros*, 1020-1052. Il eut de violents démêlés avec le clergé et par suite fut excommunié. — *Guillaume II* et *Bernard II*, 1052-1095. Ils possédèrent le comté par indivis. Devenu odieux à ses sujets par sa violence, le comte Guillaume, surnommé *Trennus*, parce qu'il avait un nez postiche, fut assassiné en 1069. Son frère, Bernard II, lui survécut jusqu'en 1095. — *Bernard III*, fils de Guillaume II, 1095-1111. Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, lui laissa la tutelle de ses deux fils. En 1107, il déclara le comte de Barcelone, Raymond-Bérenger III, son beau-père, son seul héritier dans le cas qu'il mourût sans enfants. Ce cas arriva en 1111; Bernard-Guillaume de Cerdagne, disputa cette succession au comte de Barcelone, mais il céda tous ses droits à ce rival par accommodement le 7 juin de la même année. V. **BARCELONE** et **CERDAGNE**.

BESALU (Combats de). Le 20 juillet 1794, Bésalu, occupé par les Espagnols, fut emporté de vive force par les Français, qui l'abandonnèrent aussitôt; mais le 24 suivant le général Augereau reprit cette petite ville.

BESANÇON, *Vesuntio*, sur le Doubs, chef-lieu du département de ce nom, et autrefois capitale de la Franche-Comté, ville forte, très-ancienne, siège d'un archevêché, d'une académie, d'une cour royale et de la 6^e division militaire. Ses édifices les plus remarquables sont l'hôtel de la préfecture, la cathédrale et les églises de St-Jean et de la Madeleine; la porte Taillée, ouvrage des Romains; la porte Noire ou arc de triomphe d'Aurélien, les restes d'un aqueduc, la porte des Ardennes, et autres ruines, attestent la haute antiquité de cette ville, que le canal de jonction du Rhône au Rhin rend l'entrepôt naturel des productions du midi pour une grande partie de la Suisse et du Nord. Sa population est de 29,000 habitants. Elle est la patrie du cardinal Grandvelle, de Chifflet, Mairat, Millot, du père Elisée, du musicien Blavet, de Jacques et Guillaume Comtois, peintres, du jésuite Nonotte, antagoniste de Voltaire, de MM. Charles Nodier, Victor Hugo, Genestet, Weiss, Gabriel Peignot, etc. La devise de ses armoiries est *Prêt à Dieu*!

BESANÇON (Vicissitudes de). On ignore l'époque précise de sa fondation; on sait qu'elle était déjà très-florissante avant la conquête des Romains et qu'elle était la capitale des Séquanais. Les druides en avaient fait une des principales métropoles de leur culte. César la fit passer sous la domination des Romains vers l'an 58 avant notre ère, et sa splendeur se maintint jusqu'à la fin du 5^e siècle. Elle était comprise dans la 3^e Germanie dite *Mari-ma Sequanorum*. Vers l'an 274, on y éleva à Aurélien un

arç de triomphe qui existe encore. Vers 280, elle fut prise et saccagée par les Allemands et les Marcomans. Le César Julien, qui la visita en 536, donna des ordres pour la relever. En 406, elle soutint un siège contre les Vandales, qui ne purent la prendre; mais, en 415, elle se rendit aux Bourguignons; Attila la ruina une seconde fois en 452. On la rebâtit encore dans la même situation où elle est aujourd'hui. Lors du démembrement du grand empire de Charlemagne, elle fut comprise dans le partage de l'empereur Lothaire. Elle passa ensuite au second fils de ce prince appelé aussi Lothaire, et, après sa mort, revint à Charles-le-Chaure, vers 865. Les rois de Provence et ceux de la Bourgogne transjurane l'enlevèrent avec la province aux successeurs de Charles, et la gouvernèrent quelque temps par des comtes appelés archi-comtes et dont Hugues-le-Noir fut le premier, vers 915. Cet Hugues fit, vers 920, à l'église de St-Étienne de Besançon, de grandes donations, qui furent confirmées, en 967, par Conrad, roi de Bourgogne. Mais Besançon ne demeura pas au pouvoir des comtes de Bourgogne. Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, la déclara ville impériale vers 950, et lui accorda de nombreux privilèges qui furent augmentés par ses successeurs. Elle demeura sous la protection des empereurs d'Allemagne jusqu'au 15 mai 1651, qu'elle fut cédée par l'empereur Ferdinand III au roi d'Espagne Philippe IV; Louis XIV la prit avec le reste de la Franche-Comté, au commencement de l'an 1668, et la rendit peu de temps après par le traité d'Aix-la-Chapelle; mais la guerre contre l'Espagne s'étant rallumée en 1674, Louis XIV reprit une seconde fois Besançon et la fit fortifier par Vauban. Elle lui fut cédée en toute souveraineté par le traité de Nimègue en 1679. Ce prince, en 1676, avait transféré dans cette ville le parlement rendu sédentaire à Dôle par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1422. En 1691, il réunit l'université de Dôle à celle de Besançon, qui avait été fondée, en 1564, par l'empereur Ferdinand 1^{er}. Il y avait autrefois dans cette ville une confrérie de St-Georges, établie en 1400, et dont les membres devaient faire preuve de noblesse. Besançon soutint un siège contre les alliés en 1814 et 1815. L'école d'artillerie d'Auxonne a été transférée dans cette ville en 1852.

BESANÇON (Conclies de). — Le premier, tenu en 444, sous le pontificat de St-Léon, et la présidence de saint Hilaire d'Arles, on y déposa Chilonius, archevêque de Besançon. — 2^e tenu en 1157, par l'empereur Frédéric 1^{er}, au sujet de ses querelles avec le saint-siège. — 5^e en 1162, par le même monarque pour faire reconnaître l'anti-pape Victor. — Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon, y tint un synode en 1495, et Claude de la Baume y en tint un autre en 1648.

BESANT ou **BY SANT**, monnaie d'or pur de 24 carats, qui reçut ce nom parce qu'elle fut d'abord frappée par les empereurs à Constantinople, qu'on appelait Bysance. L'usage s'en répandit parmi les Sarrasins qui conservèrent ce nom à leurs monnaies d'or; elle circula en France, durant les 12^e et 15^e siècles, depuis Louis-le-Jeune, qui en apporta le premier en France, vers 1140. On ne s'accorde point sur la valeur exacte du besant. La rançon de saint Louis, en 1249, fut évaluée à 1,000,000 de besants d'or, qui valaient alors 500,000 livres tournois; c'était donc à raison de 10 sous pour chacun. Cependant dans plusieurs vieux titres de fiefs, le besant est apprécié à 20 sous. Dans un compte des baillis de France de l'an 1297, le besant est évalué à 9 sous; or la livre tournois valait à cette époque 18 fr. 61 cent. de notre monnaie; ce qui donnerait au besant une valeur actuelle de 8 fr. 58 cent. On ne peut concilier ces diffé-

rentes autorités qu'en présumant que la valeur du besant, qui désignait alors indistinctement toutes les monnaies d'or, a subi diverses variations. Cependant l'opinion la plus commune l'estime à 50 fr., cours actuel. Longtemps il fut d'étiquette de présenter 15 besants d'or aux rois de France à leur sacre; Henri II en fit fabriquer exprès pour cette cérémonie, en 1547.

BÉSICLES, *bis oculi* ou *bis circuli*. Leur invention remonte pas au delà du 14^e siècle. Alexandre de Spina, dominicain de Pise, passe pour en être l'inventeur. Les anciennes bésicles étaient un instrument composé de deux verres, cerclés séparément et liés ensemble par un cintre en cuir, en acier, en écaille, en argent ou en or. Ce cintre emboîtait la racine du nez; mais les inconvénients de cette espèce de lunettes étaient nombreux. Les bésicles à tempes prirent la place des pince-nez, vers 1780. Le nom de l'inventeur de cette utile innovation est resté un mystère pour ses contemporains et la postérité. La fabrication de ces bésicles est arrivée depuis quelques années à un étonnant degré de perfection. Longtemps leur forme fut ronde; aujourd'hui les verres sont presque tous de forme ovale, plus agréables que les autres en ce qu'ils se dessinent sur la configuration même des yeux. On s'est servi également longtemps du vert; aujourd'hui c'est le bleu pâle qui est le plus généralement adopté.

BESSAI (Combat de). Le 25 juillet 1795, le général Tunçq, à la tête de 1,500 hommes, surprind Chantonay et y met le feu. Averti par le tocsin, d'Elbée, généralissime des Vendéens, marche avec 12,000 hommes contre Tunçq, qui évacue Chantonay. Les royalistes le pour suivent jusqu'à Sainte-Hermine, et s'avancent, le 30, sur Luçon. L'armée républicaine les attendait en ordre de bataille au delà de Bessai. Les Vendéens attaquent avec vigueur; mais au moment même où les républicains se préparaient à la retraite, des traitres jettent l'alarme dans les rangs royalistes, qui prennent la retraite après avoir laissé 2,000 hommes sur le champ de bataille, 30 juillet 1794.

BESSARABIE, province russe, située à l'extrémité sud-ouest de l'empire, bornée, au nord-est et à l'est, par les provinces de Kerson et de Podolie; au sud-ouest, par la mer Noire; au sud, par le Danube; enfin au nord-ouest, par la Buckovine. Son territoire est évalué à 14,200 milles carrés. Différents peuples se sont succédé dans ce pays; les Scythes, les Thraces, les Huns, etc. Sous la domination romaine, la Bessarabie faisait partie de la province de Dacie. La voie Trajane, la plus orientale des routes romaines de ce côté de l'Europe, longe la Russie. Depuis son incorporation à la Russie, 1791, de nombreuses colonies agricoles, composées de Russes et d'étrangers de diverses nations, s'y sont établies. Cette province, fertile et industrielle, contient 100,000 habitants, et est divisée en six districts; ses principales villes sont Kichinev, chef-lieu du district de ce nom; Akkermann, dont le chef-lieu est l'Alba-Julia des Romains; Bender, Khotim, Belzi et Ismaël.

BESSARION (Jean), né à Trébisonde en 1395, passa d'abord vingt-un ans dans un monastère de l'ordre de St-Basile. En 1438, l'empereur Jean Paléologue ayant formé le projet de réunir l'église grecque à l'église latine, tira Bessarion de sa retraite, le fit évêque de Nicée, et l'amena en Italie avec plusieurs autres savants. L'union fut prononcée, et le pape Eugène IV récompensa le zèle de Bessarion avec le chapeau de cardinal. Dès lors il fixa son séjour à Rome, et sa maison fut le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres. Pie II lui conféra le titre de patriarche de Constantinople, et à la mort de

Nicolas V et de Paul II, il eut un grand nombre de voix pour obtenir la tiare. La cour de Rome lui donna quatre légations importantes, mais il ne réussit pas dans celle de France où Sixte IV l'avait envoyé pour obtenir des secours contre les Turcs. Il reprit le chemin de Rome et mourut à Ravenne en 1472. Le pape assista en personne à ses funérailles. Il légua au sénat de Venise sa bibliothèque fort riche en manuscrits grecs. Les écrits de Bessarion sont très-nombreux; un livre de lui qui est devenu très-rare est son traité pour la défense de Platon contre Georges de Trébizonde.

BESSIÈRES (Jean-Baptiste), maréchal d'empire, duc d'Istrie, né à Preissac (Lot) en 1766, entra comme simple volontaire dans la légion des Pyrénées en 1792, et passa en qualité de chef d'escadron, en 1796, à l'armée d'Italie, où plusieurs actions d'éclat fixèrent sur lui l'attention de Bonaparte, qui le choisit pour commander ses guides. Bessières le suivit en Égypte et fut nommé général de division en 1800; à la tête de la cavalerie de la garde consulaire, il décida la victoire à Marengo. Nommé maréchal d'empire en 1804, il joignit au commandement de la cavalerie de la garde impériale celui d'un corps de cavalerie, et donna dans la courte et glorieuse campagne de 1805 de nouvelles preuves de sa rare intrépidité et de ses talents. Sur la route d'Olmütz, il culbuta le corps russe de Kutusow et lui enleva 27 pièces de canon. A Austerlitz, il exécuta les charges les plus savantes; s'empara d'une grande partie de l'artillerie autrichienne; contribua aux succès des batailles d'Éna, d'Eylau, de Friedland, et, après la campagne de Prusse, fut élevé à la dignité de duc d'Istrie et envoyé comme ambassadeur à la cour de Wurtemberg pour y négocier le mariage du prince Jérôme Bonaparte. En 1808, il passa en Espagne; il y remporta les victoires de Médina-de-Rio-Secco, de Benavente, de Léon; même activité et même succès à la bataille de Burgos, au combat de Sommo-Sierra, etc.; la sagesse de son administration lui mérita l'estime des Espagnols eux-mêmes. Obligé de suivre Napoléon comme commandant de la garde impériale, il contribua puissamment à la mémorable bataille de Wagram; au par un boulet; adoré des braves qui le commandait, ils versèrent des larmes; Napoléon l'en complimenta. Il remplaça Bernadotte dans le commandement de l'armée du Nord à Anvers, et reprit Flessingue aux Anglais. De retour en Espagne, en 1811, il seconda Masséna pour repousser les Anglais, demanda et obtint son rappel; il fit la campagne de Russie, et, en 1813, fut mis à la tête de toute la cavalerie de l'armée; la veille de la bataille de Lützen (1^{er} mai), il fut frappé d'un boulet à la poitrine, que lui portaient les soldats était tel qu'on fut obligé de leur cacher sa mort jusqu'après la victoire du lendemain. Le roi de Saxe partageant la douleur des Français, fit élever un monument à l'endroit même où le maréchal fut tué. Son corps embaumé fut envoyé aux Invalides. Les villes d'Espagne, non occupées par nos troupes, firent célébrer des services en son honneur. Nobles hommages bien rarement rendus aux vainqueurs. A de rares tagants militaires, à la plus grande bravoure, Bessières joignait le plus noble cœur; sa modération, sa bienfaisance, son désintéressement laissèrent des souvenirs partout où il passa, et lui-même ne laissa à sa famille qu'un nom sans tâche. Son fils unique siège à la chambre des pairs. — Le frère de Bessières, le baron Bertrand, né en 1775, parcourut glorieusement la carrière des armes et arriva au grade de général de brigade. En 1815, il déposa en faveur du maréchal Ney. — Un autre général de ce nom,

mais qui n'est point de la famille du maréchal, figure encore aujourd'hui dans le cadre des vétérans. Il a été représentant de Montauban pendant les Cent-Jours.

BESSIÈRES (Georges), naquit en 1785, dans les environs de Montpellier, d'une famille obscure. Il quitta la France pour échapper à la conscription, et passa en Espagne; il se trouvait à Barcelone, lorsque le général Duhesme le prit pour domestique. Admis dans l'armée française comme soldat, il déserta à l'ennemi, et s'enrôla dans la légion espagnole de Bourbon, où il parvint au grade de lieutenant-colonel. A la paix, il revint à Barcelone, et retomba dans la détresse. Au rétablissement du règne constitutionnel, en 1820, il n'obtint point d'emploi; alors il embrassa le parti des *exaltados*, et s'en montra l'un des plus fougueux. Il organisa un complot dont le but était de renverser la monarchie pour lui substituer la république. Ce complot fut découvert, et Bessières condamné à mort. On le conduisit déjà à l'échafaud, lorsque sa peine fut commuée en bannissement. Bessières se rendit à Perpignan. Peu de temps après, la régence d'Urgel admit ce démagogue au nombre de ses défenseurs, et lui donna le brevet de colonel. Ses nouveaux services dans l'armée de la Foi furent récompensés par le grade de maréchal-de-camp, qu'il regut de Ferdinand. Mais devenu l'âme damnée du parti apostolique, il leva l'étendard de la révolte, et proclama l'infant don Carlos à Bribuega dans l'Aragon. Bientôt il fut joint, et fait prisonnier par le comte d'Espagne, capitaine-général de la Catalogne. Il fut fusillé, le 26 août 1823, avec sept de ses complices, sans avoir voulu faire aucune révélation.

BESSON-BEY, amiral au service du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, né à Rochefort vers 1785, et mort au Caire en 1858, était, en 1815, capitaine dans la marine marchande. Napoléon, trahi encore une fois par la fortune, venait d'arriver à Rochefort; Besson proposa à l'empereur de le conduire en Amérique sur un vaisseau danois, lui garantissant sur sa tête le succès de l'entreprise. La mauvaise étoile de Napoléon voulut que, tout en appréciant le noble dévouement de M. Besson, il refusât malheureusement d'accepter cette proposition. M. Besson se décida à quitter sa patrie pour échapper aux persécutions des Bourbons. Il alla en Égypte auprès du vice-roi, qui l'accueillit honorablement, et qui, ne tardant pas d'apprécier ses talents nautiques, le mit à la tête de sa flotte.

BESTIAIRES, gladiateurs qui combattaient contre les bêtes dans le cirque. Il y en avait de deux sortes; les premiers étaient livrés aux bêtes, ou parce qu'ils avaient été pris à la guerre, ou parce qu'ils avaient commis quelques crimes, ou parce qu'ils étaient esclaves et condamnés à la peine capitale. Les chrétiens étaient de cette première espèce, même ceux qui étaient citoyens romains, quoique ce fût un droit des citoyens de n'y être point condamnés. Tous ces bestiaires étaient exposés nus et sans armes; ils devaient combattre jusqu'à ce qu'ils eussent été mis à mort. Cicéron parle d'un lion qui seul avait suffi contre 200 bestiaires. La seconde espèce se composait de jeunes gens qui, pour s'exercer seulement et faire preuve de courage et d'adresse, tentaient les chances de ce dangereux combat. Auguste y produisit quelquefois des personnages de la première noblesse. Néron, vers l'an 50 de notre ère, s'y exposa lui-même. Commodus fut appelé *l'Hercule romain*, pour avoir tué des bêtes féroces dans l'amphithéâtre. On vit même des dames romaines descendre dans le cirque, et se livrer à ce sanglant divertissement. Il y avait des hommes libres qui faisaient ce métier pour de l'argent; mais ils étaient

réputés infâmes et incapables d'aucun emploi. Quelquefois on mettait plusieurs gens armés tous à la fois contre plusieurs bêtes ; ou bien on abandonnait à tout le peuple, qui descendait confusément et en foule dans l'arène, un grand nombre de bêtes sauvages, pour courir après et les tuer. Ces spectacles se donnaient le matin ; l'après-midi était pour les autres gladiateurs.

BESTIAUX, expression générique qui comprend tous les grands quadrupèdes domestiques, destinés à partager le travail de l'homme et à le nourrir. On les divise en gros et menu bétail ; le premier comprend les chevaux et bêtes à cornes ; le second, les chèvres, les bêtes à laine et les porcs. Le comte Chaptal évaluait en 1818, ainsi qu'il suit, le nombre des bestiaux existant en France :

Bœufs,	1,701,740
Taureaux,	214,131
Vaches,	3,909,939
Génisses,	856,671
Chevaux, ânes et mulets,	1,466,871
Moutons mérinos purs,	706,810
Moutons mérinos métis,	5,578,748
Moutons communs,	50,845,852
Porcs,	3,900,000

Le *Dictionnaire du Commerce* donne pour l'époque actuelle le tableau suivant :

Bêtes à cornes.		Bêtes à laine. Chèvres, porcs.	
Taureaux,	256,000	Moutons,	53,000,000
Bœufs,	1,870,000	Porcs,	5,550,000
Vaches,	4,326,000	Chèvres,	2,500,000
Génisses,	900,000		
Veaux à élever,	450,000		
Total	7,782,000	Total	41,050,000

La consommation totale en viandes de différentes espèces pour l'année 1835 a été évaluée à 699,550,000 kil., qui, répartie en 55 millions d'habitants, allouent par tête et par an 21 kil. 198, ou 60 grammes par jour ; c'est assurément trop peu, et cependant la population rurale, c'est-à-dire les deux tiers de la population totale, ne consomment guère que les quatre cinquièmes de la chétive ration qui lui est répartie sur le papier ; l'autre cinquième accroit donc la part des populations urbaines, qui se trouve ainsi portée en moyenne à 84 grammes par tête et par jour. La consommation de Paris seule en viandes de toutes espèces était, en 1812, de 56,502,506 kil. ; en 1835, elle a été de 40,585,084. Or, la population de la capitale, en 1812, était de 680,000 habitants ; en 1835, elle était évaluée à 860,000 habitants. Il y a donc accroissement dans cet intervalle de temps de 220,000 habitants, ou de 58 pour 100 ; et, pendant la même période, la consommation en viande de boucherie n'a augmenté que de 3,881,000 kil., ou de 10 $\frac{2}{3}$ pour %, comparativement à celle de 1812. Il résulte de ce fait que, dans les 24 ans, les progrès de la consommation individuelle en viandes sont restés inférieurs à ceux de la population. MacCulloch évalue la consommation de Londres, en 1850, en viandes de boucherie, à 70,020,500 kil. Comme la population de cette ville est de 1,450,000 habitants, la répartition de cette quantité de viande ne donne à chacun que 48 kil. 290, c'est-à-dire 2 kil. 489 de moins que ce que consomme en moyenne un habitant de Paris.

BETERZILL (Combat de), gagné par les Français, sous les ordres des généraux Moreau et Regnier, contre les Anglais, qui occupaient en Hollande les provinces de Frise et de Groningue. Ce succès décida les Anglais à

évacuer la Hollande, et le roi de Prusse à se détacher de la coalition, 12 mars 1794.

BÉTHISY, *Betisiacum*, petite ville près de Compiègne dans le département de l'Oise, qui a donné son nom à une maison illustre, dont il est fait mention dans nos chroniques dès le temps des croisades. Elle avait à Paris, dans la rue Béthisy, un hôtel où l'amiral de Coligny fut assassiné, en 1572. De cette famille sont sortis : 1^o Eugène-Eustache, comte de Béthisy, lieutenant-général, né en 1739, et mort en 1820. En 1791, il avait émigré et pris du service en Autriche ; il ne revint en France qu'en 1814. Son fils Charles, né vers 1770, fit toutes les campagnes de la Vendée contre les républicains, et ne revint en France qu'en 1814 ; député de la chambre introuvable, il se signala par ses motions furibondes. C'est à lui qu'appartient ce fameux cri de guerre : *Vive le roi quand même !* Son oncle, le vicomte de Béthisy, vieux soldat de Rochambeau en Amérique, mort en 1816, gagnant au contraire le grade de lieutenant-général en combattant contre les ennemis de la France. Béthisy de Mézières, troisième frère du comte Eustache, né en 1744, et sacré évêque d'Uzès, en 1780, se signala aux états-généraux par son opposition à toute réforme ; émigra en Angleterre, en 1792, et, en 1803, refusa de reconnaître le concordat. Il revint à Paris, en 1814, à la suite des Bourbons, et ne trouvant pas leur gouvernement aussi ultra-royaliste qu'il l'attendait d'eux, il retourna à Londres, où il mourut en 1817.

BÉTHLÉEM (Notre-Dame de), ordre militaire, institué, en 1459, par le pape Pie II, pour empêcher que Lemnos, dont Mahomet II s'était emparé, en 1454, mais que le cardinal d'Aquillee avait reprise pour le pape Calixte III, en 1456, ne rentrât sous le joug des Turcs. Lemnos ne put résister aux Turcs, et l'ordre fut éteint. Leur habit devait être blanc avec une croix rouge.

BÉTHLÉEM, autrefois titre d'un évêché en France dans le Nivernais. Lors de l'expulsion des chrétiens de la Palestine, Rainaud, évêque de Bethléem, suivit en France, en 1225, Gui, comte de Nevers, qui lui confia l'administration d'un hôpital à Clamecy. Depuis on établit en ce même lieu un titre d'évêque de Bethléem, à la nomination des comtes et ducs de Nevers, qui a subsisté jusqu'à la révolution. Comme cet évêque n'avait point de diocèse, il était souvent coadjuteur d'autres prélats.

BÉTHLÉÉMITES, ordre religieux dont on ignore l'origine. Mathieu Paris dit qu'en 1257, on leur accorda une demeure en Angleterre à Cambridge ; que leur habit était semblable à celui des dominicains, et qu'ils n'en étaient distingués que par une étoile rouge à cinq rais, avec un petit rond bleu au milieu, en mémoire de l'étoile apparue aux Mages ; ce qui les fit appeler aussi *portées-étoiles*. Il y avait aussi des bethléémistes en Amérique ; ils faisaient profession de servir des malades dans les hôpitaux. Innocent XI leur permit, en 1687, de faire des vœux, et leur donna la règle de Saint-Augustin. Apparaissant, ils formaient une congrégation séculière des *Trois-Ordres-de-Saint-François*, fondée, en 1650, par le frère Pierre de Béthencourt, natif de l'île de Ténériffe, mais originaire de Normandie. Ils étaient habillés comme les capucins, et portaient une médaille représentant la naissance de J.-C.

BETHLEN-GABOR, prince de Transylvanie dans le 17^e siècle, était fils d'un gentilhomme pauvre et calviniste. Il chassa, avec l'aide des Turcs, en 1625, le prince Gabriel Batton, son bienfaiteur, et prit le titre de roi en 1618. L'empereur Ferdinand II fit marcher contre lui une armée commandée par le comte de Tilly qui le força à demander la paix. Il l'obtint à condition qu'il renonce-

rait au titre de roi de Hongrie. Il allait reprendre les armes contre l'empereur, lorsqu'il mourut en 1629. La principauté de Transylvanie reentra, après sa mort, dans la maison d'Autriche.

BETHORON (Batailles de). — 1^{re}. Judas Machabée, à la tête de 8,000 hommes, remporte une victoire complète sur l'armée syrienne beaucoup plus nombreuse, commandée par Séron, 166 avant J.-C. — 2^e. Le même héros, dans le même lieu, 165 avant J.-C., défit, avec 10,000 Juifs, 65,000 Syriens commandés par Lysias et leur tue 5,000 hommes. — 3^e. Nicanor, général des Syriens, présente la bataille à Judas, 162 avant J.-C., dans les mêmes plaines de Bethoron. L'infériorité des Juifs était encore plus grande que dans les actions précédentes. L'armée syrienne fut enfoncée et laissa 55,000 hommes sur le champ de bataille, et Nicanor fut de ce nombre.

BETHSURA (Batailles de). — 1^{re}. Lysias, gouverneur de Syrie, consterné de la mort de Féron, lève à la hâte 60,000 fantassins et 5,000 chevaux, et vient camper dans les plaines de Bethsura. Judas jeta la panique dans son armée qui se débanda et prit la fuite en 166 avant J.-C. — 2^e. Lysias revint en Judée, en 165, à la tête d'une armée encore plus formidable, et fit le siège de Bethsura. Cette ville soutint courageusement ses assauts. Judas survint. Lysias fut vaincu pour la seconde fois avec une perte de 12,000 hommes. — 3^e. Antiochus Eupator, voulant secourir la forteresse de Jérusalem qui tenait encore pour lui, leva une armée de 100,000 hommes d'infanterie, de 20,000 cavaliers et de 52 éléphants. Il s'avança jusqu'à Bethsura. Judas marcha à sa rencontre, tomba sur le quartier du roi et tua plus de 4,000 hommes. Malgré cet échec, Antiochus résolut d'en venir à une action générale. On en vint aux mains ; les Juifs se battirent en désespérant un éléphant couvert des armes du roi, pénétra justement qu'à lui, se glisse sous le ventre du colosse, le perce, et vaincu, et Bethsura se rendit à Antiochus, 162 avant J.-C.

BETHULIE (Siège de). Vers l'an 644 avant J.-C. Holopherne, général de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, entre dans la Judée avec 120,000 hommes d'infanterie et 12,000 chevaux, et après avoir tout subjugué sur son passage, met le siège devant Bethulie, ville de la tribu de Zabulon ; elle était réduite à la dernière extrémité, lorsque Judith, jeune veuve de Bethulie, d'une rare beauté, passe dans le camp d'Holopherne, et, pendant la nuit, coupe la tête du conquérant qu'elle avait captivé par ses charmes.

BÉTHUNE, petite ville de France dans le département du Pas-de-Calais, chef-lieu d'arrondissement, importante par ses fortifications ; elle passa aux comtes de Flandre en 1248, et à l'Espagne en 1461. Les Français la prièrent en 1615, et elle leur fut cédée par le traité de paix des Pyrénées en 1659. Elle se rendit aux alliés le 19 août 1710, d'Utrecht en 1715. Béthune a eu des seigneurs particuliers en 1715. Béthune a eu des seigneurs particuliers qui étaient avoués de Saint-Waast d'Arras ; nous ne rapporterons ici plus bas que les plus remarquables.

BÉTHUNE (Siège de). Dans la guerre de la succession d'Espagne, les alliés, sous la conduite des généraux Padgel et Schüllerbourg, vinrent assiéger Béthune, défendue par François Vauban, qui fut obligé de rendre la place en 1710.

BÉTHUNE. La maison de Béthune, à qui la ville dont nous venons de parler a donné son nom, descend de Robert 1^{er}, qui fonda, vers l'an 999, l'église collégiale de St-Barthélémy ; il fut avoué d'Arras en 1001, et eut six successeurs de son nom. — Guillaume de Béthune fonda,

en 1254, l'abbaye de Pontorhart, et mourut en 1245. — Robert de Béthune, vicomte de Meaux, fut capitaine de la ville d'Aire, puis de celle de Saint-Quentin, et mourut en 1408. — Jean de Béthune fut excessivement riche par les succès qu'il recueillit, et fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — Robert de Béthune II, conseiller et chambellan du roi, servit le roi Charles VII dans les guerres contre les Anglais ; se trouva aux sièges de Montreuil et de Pontoise, et mourut vers 1476. — Jean de Béthune IV fut dépouillé de tous ses biens pour son incontinence, et mourut au château de Coney, où il s'était retiré en 1534. — François de Béthune suivit le prince de Condé pendant les guerres civiles du royaume ; embrassa la réformation ; resta prisonnier à la journée de Jarnac, et mourut en 1575. — Maximilien de Béthune 1^{er}, fils du précédent, duc de Sully, pair, grand maître de l'artillerie et maréchal de France, etc., est celui qui a le plus contribué à l'agrandissement de sa maison ; il naquit en 1559, et mourut en 1641 (V. SULLY). — Maximilien de Béthune II, fils du précédent, naquit en 1588, fut surintendant des fortifications et bâtiments de France, gouverneur de Mantes et de Gergeau ; il obtint la charge de grand maître de l'artillerie de France le 50 avril 1618, sur la démission de son père, et mourut en 1654. — Maximilien-François de Béthune III, fils du précédent, devint lieutenant général au gouvernement de Dauphiné et du pays Vesin, gouverneur de la ville et château de Mantes et Meulan, et mourut le 11 juin 1661. — Le marquis Maximilien-Guillaume-Auguste de Béthune, né en 1744, émigra en 1792 ; servit dans l'armée de Condé ; passa au service du roi de Prusse comme chambellan ; reentra en France en 1814, et fut nommé lieutenant-colonel de cavalerie. — Le comte Albert-Marie-Joseph-Charles-Eugène-Maximilien de Béthune, né en 1776, chevalier de St-Louis, colonel du 1^{er} régiment de cuirassiers. — Le comte Marie-Aimé-Bernard-Antoine-Joseph-Eugène-Maximilien de Béthune, né le 22 juillet 1777, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et chambellan du roi des Pays-Bas en 1816. — Philippe-Joseph-François-Eugène-Maximilien, comte de Béthune, né le 14 janvier 1780. — Le comte Félix-Ferdinand-François-Philippe de Béthune, né le 5 décembre 1783 ; chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Les cinq précédents sont frères et ont continué la postérité. — Branche d'Orval. François de Béthune, second fils du duc de Sully, ministre de Henri IV, a formé la branche des ducs d'Orval. Il se signala, en 1621, à la défense de Montauban dans le parti huguenot, ainsi que dans plusieurs autres occasions. Il fut fait maréchal de camp du régiment de Picardie en 1624, puis, en 1625, mestre de camp de ce même régiment. En 1627, il fut nommé premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, et duc en 1532 ; il mourut en 1678, âgé de 80 ans. — Branche de Selles et de Chabris. Philippe de Béthune, comte de Selles et de Charost, frère puîné du célèbre Sully, servit dans les guerres de Henri IV, et s'acquitta beaucoup de réputation par ses ambassades en Écosse, en 1599 ; à Rome, en 1601 et 1624 ; en Savoie, en 1616, et en Allemagne, en 1619. Il fut gouverneur de Gaston, duc d'Orléans, et mourut en 1649, à 88 ans. Il a laissé un ouvrage qui a rapport au maniement des affaires publiques. — Hippolyte de Béthune, fils du précédent, naquit à Rome en 1605 ; suivit Louis XIII dans ses plus importantes expéditions ; servit avec distinction et mourut, en 1665, à 62 ans, après avoir légué à Louis XIV 2,500 manuscrits, dont 1,200 ont rapport à l'histoire de France ; tous furent déposés à la Bibliothèque royale. Il légua encore à ce prince un grand nombre de tableaux, de statues et de bustes antiques en marbre et en bronze.

— François-Gaston, marquis de Béthune, fils puîné d'Ilipolyte de Béthune, fit la campagne de France en 1677 ; fut envoyé en Bavière en 1671, et y signa le mariage de Philippe de France, duc d'Orléans, avec Charlotte de Bavière ; en 1672, dans la campagne de Hollande, il fut nommé gouverneur de Clèves et commandant des troupes restées dans ce pays ; en 1680, il fut envoyé en ambassade auprès du roi de Pologne, et, en 1691, auprès du roi de Suède, où il mourut en octobre 1692. — *Branche de Charost.* Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost, qui a formé cette branche, était 4^e fils de Philippe de Béthune, comte de Selles ; il naquit en 1605 ; fit ses premières armes en Hollande, et, à son retour en France, il exerça la charge de mestre de camp du régiment de Picardie aux sièges de la Rochelle, de Privas, de Pignerol et de Saluces, au combat de Veillanes et à l'attaque du pont de Carignan en 1628, 29, 50, 51 ; nommé maréchal de camp, il assista à la prise de Chauvany et au combat d'Yvoi, en 1631 ; conduisit le grand convoi à Aire, en 1641, et servit au siège de Perpignan en 1642 ; il mourut en 1681, âgé de 77 ans ; son fils lui succéda et fut lieutenant général au gouvernement de Picardie et gouverneur particulier de la ville de Calais ; il mourut en 1717. — Armand de Béthune II, fils de ce dernier, lui succéda ; il fut lieutenant général des armées du roi en 1702, et nommé, en 1722, gouverneur du roi ; il assista en cette qualité à la cérémonie de son sacre, le 25 octobre de la même année. — Paul-François de Béthune, son fils, né le 2 août 1682, lui succéda ; fut nommé maréchal de camp et d'armées ; il servit en Flandre en 1708, et fut fait prisonnier à la bataille d'Oudenarde en 1709. Louis-François de Béthune Charost voulut se faire nommer roi de Brabant à la suite des troubles que la suppression des couvents par Joseph II avait excités en Flandre ; arrêté comme perturbateur du repos public, il parvint à s'échapper et se réfugia en France où il fut arrêté et décapité en 1794, à l'âge de 25 ans. — Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, né à Versailles le 1^{er} juillet 1728, entra au service à 16 ans ; assista à la prise de Munster ; fit établir à ses frais, près de Francfort, un hôpital militaire lors d'une épidémie ; en 1758, au milieu des désastres de la France, il fit porter son argentier à la Monnaie ; souvent il avait fait donner des gratifications à ses soldats, et obtenir des pensions aux officiers sur ses appointements ; en 1765, il établit des ateliers de charité à Ancenis en Bretagne, fit confectionner des routes, et améliora l'instruction publique. Vingt ans avant la révolution, il abolit les corvées seigneuriales dans ses terres ; écrivit contre la féodalité et supprima en général tous les privilèges ; il fonda un grand nombre d'institutions de bienfaisance pour les malheureux, et soutint à Paris une infinité d'écoliers pauvres ; le département du Cher lui doit la culture du lin, de la garance, de la rhubarbe et du tabac ; le perfectionnement des forges, des abeilles, de la race des chevaux, l'amélioration des laines, etc. ; il offrit des fonds considérables pour la confection du canal du Bec-d'Allier à la rivière du Cher. Dans l'assemblée des notables, il se prononça pour l'égalité de la répartition des charges publiques ; au commencement de la révolution, il fit un don volontaire de 100,000 fr. ; arrêté à Meillant pendant la terreur, il obtint la liberté après le 9 thermidor, et fut nommé maire du 10^e arrondissement de Paris en 1799 ; il mourut de la petite vérole le 27 octobre 1800, regretté de tous ; les comités révolutionnaires l'appellèrent eux-mêmes dans leurs certificats *père de l'humanité souffrante*. On a de lui deux ouvrages : *Résumé des vues et des premiers travaux de cette société ; Vues générales sur l'organisation de l'instruction rurale.*

BÉTIQUE, partie méridionale et africaine de l'Hispania ou Espagne antique, arrosée par le Bœtis ou Guadalquivir, et formant aujourd'hui l'Andalousie. Elle fut connue des Phéniciens bien avant l'âge où commença notre histoire dans tout l'Occident. Vers 1500 avant notre ère, l'Hercule tyrien, s'ouvrant un passage dans l'Océan, inscrivait son nom sur les rochers de Calpé et d'Abyla. Vers 1100, était fondée la puissante Gadès (Cadix), sœur jumelle d'Utique. Les Phéniciens gardaient soigneusement le secret de leur riche découverte, et la désignaient vaguement sous le nom de *Tactessus*, terre de l'Océan. Les Grecs en avaient entendu parler, et leur génie poétique en fit bientôt la demeure des bienheureux, le seuil de cette Atlantide rêvée plus tard par Platon. Toutefois ce ne fut qu'au temps de Cyrus, 556 avant J.-C., qu'un navire grec osa toucher les côtes de la Bétique, où le roi du pays, Arganthonius, fit aux étrangers un accueil affable. La Bétique passa de la dépendance de Tyr sous celle de Carthage, vers l'an 500 av. notre ère, et y demeura jusqu'à ce qu'elle fût obligée de céder à l'ascendant de Rome, vers 180 de notre ère. Cette dernière capitale, ainsi que Tyr et Carthage, s'approvisionnait des produits du sol de la Bétique. Au temps de Strabon, 10 de notre ère, quantité de grands navires, descendant le Bœtis, transportaient sans relâche à Rome des viandes salées, du vin, du blé, de la cire, du miel, des thons et de fines étoffes de fabrique phénicienne. La race des belliers de Bétique était si fort estimée, que tel d'entre eux se payait jusqu'à un talent (3,500 fr.). Les mines d'or et d'argent de la Bétique furent pour les Tyriens, premiers venus, la découverte du Pérou. Les Carthaginois y puisèrent à leur tour, et les Romains, venus si tard, trouvèrent encore dans leur exploitation d'énormes bénéfices. Au temps d'Auguste, il y avait parmi eux tel particulier qui retirait d'une mine d'argent la valeur d'un talent enboîqué, ou 6,181 fr. tous les trois jours. La province de Bétique comptait sous les Romains 150 villes, dont 8 colonies, 8 municipes, 2 villes gratifiées du droit latin, 4 villes alliées, 6 villes franches, 120 tributaires. Les principales cités étaient Corduba (Cordoue), Italica, ville romaine, patrie de Trajan, Adrien, Théodose le Grand, et du poète Silius-Italicus.

BETTERAVE, *beta vulgaris*. Les parties méridionales de l'Europe paraissent être le pays originaire de la betterave ; mais on ne la retrouve plus dans l'état sauvage. On la cultive depuis plusieurs siècles pour la nourriture de l'homme. Martial en parle dans ses épigrammes. La variété rouge de la betterave, *beta nigra*, était regardée par les anciens comme une plante douée de propriétés médicinales. Dans le 16^e siècle, on en connaissait trois espèces ; la plus petite était nommée de Castelnau d'Oliver de Serres, qui écrivait vers 1600, dit que cette plante avait été apportée tout récemment d'Italie en France. Ses principales variétés sont la grosse rouge, généralement cultivée ; la petite rouge, la rouge ronde, fort coque ; la jaune, la plus sucrée ; la blanche, également fort sucrée ; la betterave champêtre, dite de disette ou d'abondance ; la rose à chair blanche ; la blanche de Silésie. On extrait de cette plante un suc aussi bon que celui de canne. V. SUCRE.

BETTINELLI (Xavier), né à Mantoue en 1718, mort en 1818, est un des littérateurs les plus distingués de l'Italie moderne. Il composa un grand nombre d'ouvrages qui tous sont écrits avec une pureté remarquable de style.

BEUCHOT (Adrien-Jean-Quentin), littérateur distin-

gué et savant bibliographe, né à Paris en 1777, publia, en 1815, le *Dictionnaire des immobiles* et son *Opposition à l'acte additionnel*. Nommé, en 1811, rédacteur de la *Bibliographie de la France*, il continue de diriger cet utile recueil avec une érudition et une conscience au-dessus de tous éloges. Il a édité en outre un grand nombre d'ouvrages qui attestent son goût et son profond savoir.

BEUDANT (N.), né à Paris vers 1786, sortit élève de l'école polytechnique, vers 1808; et, après avoir été professeur à l'école normale, il alla, en 1811, comme professeur de mathématiques spéciales, au lycée d'Avignon, et, en 1815, au collège de Marseille comme professeur de physique. Il y resta jusqu'à la première restauration en 1814. A cette époque, Louis XVIII le chargea de faire transporter d'Angleterre en France son cabinet particulier de minéralogie, dont il fut nommé sous-directeur. C'est depuis lors que M. Beudant s'est entièrement consacré à cette branche d'histoire naturelle, à laquelle il a rendu des services importants. En 1824, il fut admis à l'académie des sciences. On doit à ce savant plusieurs ouvrages qui lui ont acquis une réputation européenne.

BEUGNOT (Jacques-Claude, comte), né en 1761, à Bar-sur-Aube, fut envoyé, en 1791, par son département, à l'assemblée législative, où il se fit remarquer par la modération de ses principes. En 1795, il fut incarcéré à la Force, où il resta jusqu'au 9 thermidor. M. Beugnot passa dans la retraite tout le temps que dura la république; mais après le 18 brumaire, il s'attacha à la fortune de Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, et obtint la préfecture de Rouen, qu'il conserva jusqu'en 1806, époque à laquelle il fut appelé au conseil d'état. En 1807, il fut chargé de l'organisation du nouveau royaume de Westphalie, et devint ministre des finances du roi Jérôme. En 1808, il fut mis à la tête de l'administration du grand-duché de Berg et de Clèves; il reçut alors le titre de comte. En 1815, après la fatale bataille de Leipzig, il revint en France, et fut appelé à la préfecture du Nord. En 1814, il fut l'un des premiers à voter la déchéance de son souverain, et reçut du gouvernement provisoire le portefeuille de l'intérieur. Louis XVIII, à son retour, lui confia la direction générale de la police; cet администратор s'y couvrit d'un ridicule bien mérité par deux actes célèbres. Au commencement de 1815, il troqua la direction de la police contre le ministère de la marine; mais il ne remplit pas longtemps cette place. Napoléon revint de l'île d'Elbe, et M. Beugnot suivit les Bourbons à Gand. Après la seconde restauration, il fut quelque temps directeur des postes; mais déjà il avait encouru la disgrâce des ultra-royalistes. On lui retira ses emplois, en lui laissant le titre de ministre d'état. M. Beugnot fit partie de la minorité de la chambre introuvable. Après le 5 septembre, appelé encore à la chambre, il continua de siéger au centre gauche. Dans les sessions suivantes, il se rangea sous les drapeaux de M. Decazes. En 1819, il soutint chaleureusement le principe de la liberté de la presse, et eut la plus grande part au rejet de la proposition Barthélemy. En 1820, par un déplorable revirement, il appuya la même proposition, et donna sa démission de député. Le bruit avait couru que la pairie serait pour M. Beugnot le prix de son changement de conviction; mais M. de Richelieu n'acquitta point la dette de son prédécesseur, M. Decazes. Enfin, en 1829, sous le ministère Polignac, il fut compris dans la fameuse tournée des 76; mais la révolution de juillet le consacra de nouveau à la retraite. Il est mort en 1855. On sait qu'il fut le fournisseur breveté des bons mots de Louis XVIII et de Charles X. Son fils, le comte Arthur de

Beugnot, archéologue distingué, est membre correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

BEURNONVILLE (Pierre Reil de), né le 10 mai 1752, à Champignolle en Bourgogne, embrassa fort jeune l'état militaire; servit dans l'Inde sous le bailli de Suffren, en 1755; était, en 1789, colonel-lieutenant de la compagnie suisse; devint, en 1792, aide-de-camp-colonel du maréchal Luckner, maréchal-de-camp et lieutenant-général; nommé, le 4 février 1795, ministre de la guerre; donna sa démission quelques jours après, et est réintégré le 4 mars suivant; dénonce à la Convention le complot orléaniste de Dumouriez, et reçoit l'ordre de s'emparer de ce général, qui, au contraire, le fait arrêter, lui et ses collègues, Camus, Lamarque, Bancel et Quinette, et les fait conduire au quartier général du prince de Cobourg; transféré d'Egra à Olmutz, Beurnonville est échangé, le 22 novembre 1795, contre la fille de Louis XVI; nommé général en chef des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, en 1800; inspecteur général d'infanterie, en 1801; ambassadeur à Berlin, saisi les correspondances royalistes de Baruth; en 1805, ambassadeur en Espagne; sénateur, en 1805; comte, en 1808; membre du gouvernement provisoire. En 1814, est l'un des plus ardents pour le rappel des Bourbons; en 1815, suit le roi à Gand, et revient avec lui; entre au conseil privé, le 19 septembre 1815, et le 25 octobre suivant, est nommé président de la commission chargée d'examiner les titres des anciens officiers; le roi lui donna, en 1816, le bâton de maréchal de France; il est mort en 1821.

BEURRE, butyrum, substance grasse que l'on obtient du lait; elle est en partie huileuse et inflammable. Il est parlé de beurre dans la *Genèse*; il est dit qu'Abraham fit servir de ce mets aux trois pèlerins auxquels il donna l'hospitalité; mais tout porte à présumer que c'est une méprise de la part des traducteurs, et que le mot hébreu doit être rendu par celui de crème ou de lait aigre. Les Grecs ne connurent le beurre que fort tard; quelque temps après Alexandre le Grand, environ 500 ans avant J.-C., car Aristote ne parle point de cette substance; ils furent redevables de cette invention aux Scythes, aux Thraces ou aux Phrygiens qui, peuples nomades ou exclusivement pasteurs, durent de bonne heure s'appliquer à suppléer aux ressources alimentaires de l'agriculture et des arts qui leur manquaient. Les Germains firent connaître l'usage du beurre aux Romains, qui ne s'en servaient guère qu'en remède; l'importation de cette découverte doit par conséquent coïncider avec les premières guerres des Romains contre les nations germaniques, c'est-à-dire environ 50 ans avant notre ère; le beurre paraissait rarement sur leurs tables comme un mets; cependant il ne faut pas croire qu'il en fût exclu, ainsi que l'ont soutenu quelques savants; car Pline l'ancien, qui écrivait vers l'an 70 de notre ère, dit positivement que le beurre, mets favori des peuples barbares, était d'un prix tellement élevé à Rome, que les riches seuls pouvaient en manger: il est à présumer que son usage devint plus fréquent par la suite, car les Gauls, qui approvisionnaient Rome de bestiaux, de volailles et de comestibles divers, n'eurent garde sans doute d'omettre cet article important du commerce. Le christianisme, à mesure qu'il s'étendit, dut, en restreignant la consommation de la viande, favoriser l'accroissement de cette branche de production. Durant les premiers siècles de l'Eglise, et particulièrement en Égypte, on brûlait du beurre dans les lampes au lieu d'huile; Clément d'Alexandrie voit un mystère dans cette pratique dont, de nos jours encore, les chrétiens actuels

d'Abyssinie ont conservé quelque chose. Dans les ordonnances indiennes de Wisnou, écrites 1200 ans avant J.-C., il est question de beurre pour certaines cérémonies religieuses. Les Espagnols, à l'instar des Romains, s'en servirent longtemps comme remède. Dans le moyen âge, il ne se mangeait en France que les jours maigres en substance : soit préjugé, soit usage dans la cuisine, on ne l'employait point comme aliment. Comme nos provinces méridionales sont les seules où l'olivier puisse croître avec quelque avantage, il n'a dû se multiplier que fort lentement; aussi la quantité d'huile que produisent ces provinces n'a-t-elle jamais été suffisante à beaucoup près pour la consommation du royaume. Ce fut cette disette qui, en 817, porta le concile d'Aix-la-Chapelle à permettre aux moines l'usage du jus de lard; depuis on substitua le beurre au lard; le premier se combinait avec le jeûne, comme l'avoue Hugues de Fenillet, abbé de Saint-Denis, en 1149, qui dit que les légumes doivent être apprêtés, non avec de la graisse, mais avec du beurre, du lait ou de l'huile. Le concile d'Angers, tenu en 1563, condamna expressément l'usage du beurre; Charles V, en 1570, demanda la permission d'user du beurre au pape Grégoire XI, qui exigea un certificat de son médecin et de son confesseur. Le *Journal d'un Bourgeois de Paris* dit que, sous Charles VI et sous Charles VII, à défaut d'huile on mangeait du beurre. En 1491, la reine Anne demanda au souverain pontife la permission pour elle et sa maison d'user des jours maigres du beurre; le saint-siège l'accorda ensuite à la Bretagne, puis successivement aux autres provinces. Dans les églises il y avait un tronc spécial pour le beurre. Dans la cathédrale de Rouen, il y a une tour appelée *tour de Beurre*, parce que le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, en 1500, voyant que l'huile manquait dans son diocèse pendant le carême, permit l'usage du beurre, à condition que chaque diocésain paierait 6 deniers tournois, et de la somme que produisit cette contribution, on éleva cette tour. Champier, qui écrivait sous François I^{er}, vante le beurre de Flandre; celui de Blois et de Lyon n'était pas moins renommé; à Paris, celui de Vanvres était le plus estimé dans le 17^e siècle; madame de Sévigné parle avec éloges dans ses Lettres du beurre de Prévailais en Bretagne; sur la fin du règne de Louis XIV, 1690-1715, il était de bon ton de faire ses provisions de beurre à l'*Enfant-Jésus*, communauté de trente-trois demoiselles créée par Laingnet, curé de Saint-Sulpice, dans un des faubourgs de Paris. La jeune duchesse de Bourgogne traitait elle-même des vaches à Trianon et y faisait du beurre qu'on servait sur la table de Louis XIV; cette innocente occupation fut aussi celle de Marie-Antoinette, qui prenait plaisir à se livrer, sous le costume de laitière, aux travaux d'un ménage champêtre dans le petit Trianon. La nature de ce livre ne nous permet point de faire connaître ici les diverses qualités du beurre et les diverses manières de le préparer; nous nous bornerons à dire qu'un livre de beurre est le produit de dix-huit livres de lait, c'est-à-dire le produit, terme moyen, d'une vache par jour. Comme cette substance est de première nécessité dans l'art culinaire, la consommation qu'en fait la capitale est immense : en 1789, elle était de 5,500,000 fr.; en 1819, 7,103,555 fr.; en 1826, 9,563,129 fr.; en 1856, 11,552,080 fr. : il s'en exporte annuellement, tant frais, fondu que salé, pour près de 2 millions. L'importation des beurres étrangers est insignifiante, ne s'élevant guère qu'à un million de kil., représentant 2,500,000 fr. La consommation annuelle de Paris a été évaluée pour 1856 à 8,262,000 kil. Cette quantité porte la consommation par tête des 860,000 habitants de Paris à 10 kil.

Mac Colloch évalue celle des habitants de Londres à 26 livres ou 11 kil. 788, ce qui établit un excédant en faveur des habitants de Londres de 1 kil. 461.

BEY, qualification équivalente à celle de *seigneur*, en usage dans l'empire turc et chez les peuples mahométans qui reconnaissent sa suzeraineté. Le bey est gouverneur d'une ville ou d'un district; on appelle *beigierbey*, seigneur des seigneurs, un bey qui a la préséance sur les autres.

BEYLE (ou plutôt **BAYLE**), plus connu sous le pseudonyme de Stendahl, l'un des écrivains les plus purs et les plus originaux de notre époque, fut admis fort jeune, en qualité de secrétaire, dans le cabinet particulier de Napoléon. On lui doit plusieurs ouvrages estimés, dont voici les principaux : *Histoire de la peinture en Italie*, 1817; *de l'Amour*, 1822; *Lettres sur Haydn, Racine et Shakespeare*, 1825; *Réponse au manifeste contre le romantisme prononcé par M. Auger dans une séance solennelle de l'Institut*, 1825; *Rome, Naples et Florence*, 1817; *Vie de Vies de Haydn, de Mozart et de Métaïstase*, 1817; *Vie de Rossini*, 1825; *le Rouge et le Noir*, 1830; *la Chartrreuse de Parme*, 1859, romans très-remarquables. M. Bayle a travaillé en outre dans le *Globe*, et dans plusieurs journaux qui doivent à sa plume féconde et spirituelle d'excellents articles sur les beaux-arts.

BEYSSER (Jean-Michel), général français, né en Alsace, en 1754, était chirurgien de marine à l'époque de la révolution. Entré au service de la république en chef de il parvint rapidement au grade de général d'armée de l'armée des Côtes de la Rochelle, et obtint d'abord d'assez brillants succès contre les Vendéens; mais, ayant essuyé deux déroutes complètes, le tribunal révolutionnaire le condamna à mort, en 1794. C'était un des plus beaux hommes de France.

BEZABDE (Siège de). Cette forteresse, située sur une hauteur voisine du Tigre, boulevard des frontières orientales de l'empire romain, fut assiégée, en 560, par Sapor II, roi de Perse, et forcée de se rendre à ce prince, qui fit massacrer la plupart de ses habitants, et réduisit le reste en esclavage. Constance tenta vainement de la reprendre, en 561.

BÈZE (Théodore de), l'une des plus grandes célébrités du parti calviniste, né à Vezelay, en 1519, fit ses études à Orléans sous Wolmar, professeur de l'université de cette ville. Celui-ci le mena avec lui à Bourges, où il avait été appelé pour enseigner le grec. Il rencontra à cette université Jean Calvin, qui, à cette époque, y achevait ses études de droit sous André Alciat. Il se forma entre Bèze et Wolmar une intimité qui survécut au temps du professorat et de l'étude. Quelque déjà engagé par ses convictions dans le protestantisme, il ne laissa pas, en 1539, d'accepter deux bénéfices ecclésiastiques. Riche, d'un caractère aimable et enjoué, considéré comme l'un des beaux esprits de la capitale, il mena une vie mondaine jusqu'en 1548. A cette époque, une maladie dangereuse vint lui rappeler les promesses qu'il avait faites à son vieux professeur. Profitant d'un moment de santé, il quitta ses biens, son père, ses amis, sa patrie, et alla se réfugier à Genève avec sa femme. Il y retrouva Calvin, son ancien condisciple, depuis longtemps célèbre. En 1549, il remplit à Lausanne la chaire de grec qui lui avait été offerte. Dans cette ville, il publia un opuscule pour approuver le supplice de Michel Servet, brûlé comme hérétique. En 1559, il quitta Lausanne pour venir s'établir à Genève, où Calvin lui fit donner la chaire de théologie. En 1561, il fut appelé au colloque de Poissy. Il prit part aux affaires de France jusqu'en 1563; alors il retourna prendre sa place à Genève. Après la mort de

Calvin, héritier de tous les emplois de son maître, et regardé comme le premier pasteur des églises réformées, il remplit les fonctions de sa chaire, et conserva une santé robuste jusqu'à sa mort, arrivée en 1605. Ce n'était point un penseur, un théologien, comme Calvin; c'était un bel-esprit, un homme de cour, un poète, qu'une pensée religieuse est venue détourner de sa route au milieu des guerres civiles. Bèze a beaucoup écrit; mais ses ouvrages sont aujourd'hui peu lus, et cependant leur connaissance est indispensable à quiconque veut bien saisir la physionomie du 16^e siècle.

BEZENVAL (Pierre-Victor, baron de), né à Soleure, en 1722, d'une ancienne famille de Savoie. Son père, lieutenant général au service de France, le fit entrer dans le régiment des gardes suisses à l'âge de 9 ans; il devint, en 1748, aide de camp du maréchal de Broglie pendant les guerres de Bohême et de Hanovre. En 1762, il parut à la cour et fut nommé lieutenant général. Son crédit devint illimité auprès de Marie-Antoinette. Au 14 juillet, chargé du commandement intérieur du château de Versailles, il montra une faiblesse, une pusillanimité qui contrastaient avec ses habituelles déclamations. Arrêté à Villenaux au moment où il cherchait à passer en pays étranger, il fut ramené à Paris et accusé de trahison. Sauvé par les instances de Necker et de Mirabeau, dont il avait été l'ennemi personnel, il fut rendu à la liberté; il vécut dans l'obscurité, et termina paisiblement ses jours dans son lit, le 27 juin 1794, au plus fort de la terreur. Le vicomte de Ségur, son ami et son héritier, publia, en 1805, ses mémoires.

BÉZIERS, *Biterra*, ville sur l'Orbe et sur le canal du Midi, chef-lieu d'arrondissement dans le département de l'Hérault, ayant un collège et une petite bibliothèque, auprès de laquelle on admire l'écluse de Foncemagne et la voûte de Malpas.

BÉZIERS (Vicissitudes de). On ignore quel fut le fondateur de cette ville, mais on sait qu'elle était considérable du temps des Romains. Elle passa, vers 120 avant J.-C., sous le pouvoir des Romains, qui la comprirent dans la Gaule-Narbonnaise; elle eut à supporter tant d'exactions de leur part, que ses habitants émigrèrent en foule. César, pour les contenir, l'an 52 avant J.-C., y envoya une colonie composée de vétérans de la 7^e légion. Sous Tibère, 27 de J.-C., on la répara et on y éleva deux temples en l'honneur d'Auguste et de Livie. On l'augmenta encore dans la suite, et elle était très-florissante dans le 4^e siècle. Les Visigoths la prirent vers l'an 450, et en ruinèrent les plus beaux édifices. Lasse de ce joug, elle se révolta et chassa ses dominateurs; mais elle fut assiégée et prise, en 675, par Wamba, roi des Visigoths. Béziers, qui s'était relevée de ses ruines, fut obligée de se rendre aux Sarrasins d'Espagne, en 756; mais Charlemaigne, en chassa en 726, et, pour prévenir leur retour, fit raser les murailles de Béziers et brûler ses faubourgs; ce qui n'empêcha point les Sarrasins d'en redevenir les maîtres peu de temps après. Ses habitants les réhabilitèrent, et un seigneur de Septimauc, nommé Asemont, vint à bout d'en chasser définitivement les Sarrasins en 749. Cet Asemont vendit, en 752, la principauté qu'il venait de créer à Pépin, roi des Français, qui garantit aux habitants le maintien des lois gothiques. Depuis cette époque, Béziers eut des seigneurs particuliers, comtes ou vicomtes, qui la gouvernèrent pour les rois de France. Ces seigneurs, d'abord nommés à temps, puis à vie, se firent héréditaires sous Charles le Chauve, en 845. Dans la croisade contre les Albigeois, Béziers, qui avait embrassé le parti de ces réformateurs et du comte de Toulouse, qui les soutenait, eut beaucoup à

souffrir; elle fut prise d'assaut, le 22 juillet 1209, par Simon de Montfort, généralissime des croisés; plus de 10,000 de ses habitants perdirent la vie. Montfort fut établi vicomte de Béziers, et laissa ses droits à Amauri, son fils, qui les céda, en 1222 et 1229, aux rois Louis VIII et Louis IX. Raymond Trincavel, fils du dernier vicomte, prétendant rentrer dans l'héritage de ses aïeux, mais manquant d'appui, vendit, en 1247, tous ses droits à saint Louis, moyennant 600 livres de revenu. Béziers fit depuis partie du domaine de la couronne; elle souffrit beaucoup durant les guerres civiles de la Ligue. Richelieu fit démolir la citadelle, en 1635. On sait que la situation délicieuse de Béziers a donné lieu au dicton fort ancien que si Dieu voulait demeurer sur la terre, il ne choisirait pas d'autre séjour que Béziers. Le 20 octobre 1838, a été inaugurée à Béziers la statue de Riquel, due au ciseau du sculpteur David.

BÉZIERS (Vicomtes de). On ne connaît exactement leur suite que depuis 1060, époque où vivait Raymond Trincavel 1^{er}. Bernard-Othon, son fils, régna vers 1090. Son fils, Raymond Trincavel II, lui succéda, et fit hommage, en 1150, au comte de Barcelone; ce qui attira contre lui les armes de Raymond V, comte de Toulouse, qui le fit prisonnier, et ne le relâcha qu'après s'être fait céder une bonne partie de ses terres. Raymond demanda des secours à Henri II, roi d'Angleterre, qui le réablit, en 1160; mais, en 1167, il fut massacré à Béziers, dans l'église de la Madeleine. Il laissa trois fils, Trincavel, Raymond Trincavel et Roger Trincavel. Ce dernier succéda à ses frères, vers 1185, et avec le secours que lui envoya le roi d'Aragon, il prit Béziers, et fit mettre à mort tous ceux qui avaient participé à la mort de son père. Il épousa une sœur de Raymond V, comte de Toulouse, et en eut Raymond Béranger, qui perdit tous ses biens, pour s'être déclaré en faveur des Albigeois, avec Raymond VI, son cousin. Il fut pris dans Carcassonne, et mourut en 1209. Son fils, Raymond Trincavel, vendit, comme nous l'avons dit, tous ses droits à Louis IX, en 1247.

BÉZIERS (Conciles de). Le 1^{er}, tenu, en 554, par les Ariens, sous la présidence de Saturnin d'Arles, est regardé comme un conciliabule. Il eut pour résultat le bannissement de saint Hilaire, qui s'y était montré le chaud défenseur de saint Athanasie d'Alexandrie; le 2^e fut tenu en 1254 contre les Albigeois, par Gauthier, évêque de Tournay, légat du saint siège; le 5^e en 1216, pour aviser aux mesures à prendre contre les Albigeois; le 4^e en 1255; l'archevêque de Narbonne y publia les lois de saint Louis; le 5^e est plutôt un synode tenu en 1551 pour quelques règlements ecclésiastiques.

BEZONS (Jacques Bazin, comte de), maréchal de France, fils d'un conseiller d'État, né vers 1650, se distingua par son habileté et sa bravoure en Portugal, en Allemagne, etc., de 1667 à 1709; reçut le bâton de maréchal, fut ensuite du conseil de régence, et mourut en 1755, généralement estimé.

BEZOUT (Étienne), célèbre mathématicien, membre de l'Académie des sciences, examinateur, etc., né à Nemours en 1751, mort en 1785, se fit connaître par plusieurs mémoires scientifiques. Placé, en 1763, par M. de Choiseul à la tête de l'instruction de la marine royale, il composa pour les élèves de ce corps un Cours complet de mathématiques, qui fit époque par sa profondeur et sa clarté. En 1768, il prépara pour les élèves du corps de l'artillerie une seconde édition de son Cours, dans laquelle il substitua des applications tirées du service de cette arme à celles qui concernent la marine. En 1779, il publia sa *Théorie générale des équations algébriques*.

Ce savant ne fut pas moins recommandable par ses vertus privées que par la profondeur de ses connaissances.

BIAS, l'un des sept sages de la Grèce, était fils de Tentamus, natif de Priène en Ionie, et florissait vers l'an 565 avant J.-C. Vers l'an 560, il détermina par la ruse la conclusion de la paix avec Alyattes, roi de Lydie, qui était venu assiéger Priène, sa ville natale. Mais, dans la suite, Crésus, fils d'Alyattes, conquiert toute l'Ionie. Bias, abandonnant tout ce qu'il avait d'effets précieux, sortit de la ville assiégée avec ses concitoyens, disant qu'il emportait tout avec lui. Il mourut à Priène, et l'on grava cet éloge sur son tombeau : « Cette pierre couvre Bias, l'ornement de l'Ionie : il était né dans le territoire de la glorieuse Priène. » Bias s'appliqua, comme Solon et plusieurs autres, au droit, et surtout à la politique.

BIBERACH (Batailles de). — 1^{re}, entre les Français, commandés par Moreau, et les Autrichiens. Le 2 octobre 1796, le centre de l'armée française commença sa principale attaque vers 7 heures du matin, par la route qui conduit de Reichenbach à Biberach. Une seconde colonne atteint l'ennemi par la droite de Schussenried, et une autre attaque est dirigée sur Oggelshausen. Enfin, après une longue résistance, les Autrichiens cèdent sur tous les points, et perdent 5,000 prisonniers, 18 pièces de canon et 2 drapeaux. — 2^e. Avant d'en venir à une action générale, les Français battent les Autrichiens dans plusieurs rencontres. Le 9 mai 1800, le lieutenant général Saint-Cyr, ayant réuni son armée, fait attaquer à Biberach les Autrichiens, commandés par le général Kray ; ils résistent longtemps et combattent avec opiniâtreté ; enfin ils abandonnent le champ de bataille. Les actions d'éclat se multiplient dans cette journée, où toutes les armes se distinguèrent. Les Autrichiens eurent à déplorer la perte de 4,000 hommes, dont 2,000 prisonniers, et des magasins immenses trouvés dans Biberach.

BIBERSTEIN, village avec château en Suisse, dans le canton de Berne, sur la rive gauche de l'Aar. Il avait autrefois ses comtes et barons. Dans la suite il appartient à la maison de Hapsbourg. En 1553, les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean en devinrent les possesseurs, et, dans le 16^e siècle, il fut vendu au canton de Berne.

BIBLE. Les livres authentiques de la Bible finissent à l'année 340 avant J.-C. La version grecque, dite des *Septante*, rédigée 284 avant J.-C., fut ainsi nommée, non parce qu'elle fut l'ouvrage de 72 personnes, mais parce que les 72 juges du Sanhédrin l'approuvèrent et la déclarèrent authentique. Les docteurs juifs ne traduisirent en grec que les livres de la loi. Les Juifs distribuent en trois classes leurs livres canoniques : la 1^{re}, nommée *Thora*, contient les livres de Moïse ; la 2^e, nommée *Nevim*, comprend les autres livres historiques avec les prophéties ; la 3^e, nommée *Securim*, contient les psaumes avec les écrits de morale. Saint Jérôme attribue les psaumes à divers auteurs ; plusieurs sont, dit-on, du lévite Asaph, contemporain de David, 1048 avant J.-C. D'autres furent écrits sous les règnes de Salomon, d'Ezéchias, etc. ; plusieurs même ont rapport à la captivité de Babylone, 500 avant J.-C. Le retour des Juifs dans leur patrie est raconté par Esdras, dans les livres qui portent son nom. Le livre de l'Ecclesiaste est communément attribué à Salomon. La Genèse, l'Exode, les Nombres, le Lévitique et le Deutéronome, formant le Pentateuque, sont de Moïse ; le livre de Josué est attribué à ce premier successeur de Moïse. Celui des Juges, et les quatre premiers de celui des Rois, sont l'œuvre de Samuel et des Malachias. Jésus, fils de Sirach, est auteur du livre de l'Ecclesiastique ; il le composa du temps de la tyrannie

d'Antiochus, en Judée, 200-170 avant J.-C. Les livres des Machabées empruntèrent leur titre du nom de Judas, fils de Malthias, surnommé *Machabée*, à cause de sa vaillance, ou parce qu'il avait fait placer sur ses drapeaux les premières lettres de l'Ecclesiaste, qui, jointes ensemble, composent le nom des *Machabées*. Ces livres, dus à plusieurs auteurs, renferment l'histoire des Juifs pendant 45 ans. Les quatre Évangiles, le livre des Actes des Apôtres, les quatorze Épîtres de saint Paul, l'Épître de saint Jacques, celle de saint Jude, les deux Épîtres de saint Pierre, les trois Épîtres de saint Jean et l'Apocalypse. Le forment ce que l'on appelle le Nouveau Testament. Le Juif Aquila, de la ville de Sinope dans le Pont, a traduit, pour la première fois depuis notre ère, les livres de la Bible en langue grecque, sous Adrien, l'an 128. Le Juif Théodotion d'Éphèse en fit une seconde sous Lucius V. Vers 166 ; Origène y eut fréquemment recours pour corriger celle des Septante. Symmaque, Samaritain de naissance, successivement juif, chrétien, et de la secte des ébionistes, fit une troisième traduction sous l'empereur Septime-Sévère, 205 de notre ère. Différents auteurs modernes mirent encore en langue grecque plusieurs livres sacrés, avant le temps d'Origène ; celui-ci a donné, vers l'an 250, sous le titre d'*Hexaples* et de *Triples*, plusieurs éditions des traductions de la Bible. Le premier de ces titres désigne celle qui présente six sens différents ; l'autre appartient au recueil des seules traductions des Septante, d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion. Saint Jérôme, frappé de l'infidélité de la version latine en usage de son temps, entreprit, vers l'an 580, d'en composer lui-même une nouvelle. Le concile de Trente reconnut, dans sa 4^e session, comme version authentique, la Vulgate ou traduction latine de saint Jérôme ; mais, en 1546, il décréta qu'elle serait revue, corrigée, et qu'on la réimprimerait ensuite. Ce vœu du concile ne fut accompli que par le pape Sixte V ; il fit exécuter au Vatican une édition très-soignée de cette Bible, et voulut en lire lui-même les épreuves, et corriger de sa propre main les fautes échappées aux typographes. Ce pape mourut le 18 mars 1589, peu de temps après avoir déclaré dans une bulle, datée du 1^{er} mars 1589, que la Bible qui paraissait sous ses auspices était la Vulgate déclarée authentique par le concile de Trente. Le pape Clément VIII cassa les décisions de son prédécesseur, remplaça par une version très-différente celle que Sixte V avait approuvée, et, le 9 novembre 1592, défendit de publier d'autres Bibles. Dans le courant du 16^e siècle parurent trois Bibles fort estimées en langue grecque : celle du cardinal Ximénès, dite d'Akalla, en 1555 ; celle de Venise, en 1578, réimprimée fort souvent ; et celle de Rome, tirée d'un ancien exemplaire de la bibliothèque du Vatican, en 1587. Origène passe pour avoir introduit le premier l'usage des versets. Ulphilas, évêque des Goths, dans la Mésie, vers l'an 370, traduisit les Écritures dans la langue de ce peuple. Un Nouveau Testament, écrit en caractères mazo-gothiques du 4^e siècle, est conservé dans la bibliothèque d'Upsal. Les Goths portèrent en Espagne la connaissance de ces caractères, qui, jusqu'à l'an 1000, y furent employés vers l'écriture ordinaire ; l'écriture latine, introduite vers ce temps dans le nord de l'Europe, fit tomber en désuétude l'usage des caractères scandinaves. Saint Cyrille, l'apôtre des Slaves, passe pour avoir traduit le premier la Bible dans la langue slave ; cette version a été imprimée en Russie, en 1581. La première traduction de la Bible en saxon date de 959. La Bible bohémienne fut traduite, dans le 13^e siècle, sur le texte latin de saint Jérôme. La première traduction de la Bible en langue française vulgaire fut faite, en 1160, pour Pierre Valdo

par Étienne d'Emsa. Innocent III écrivant, en 1200, à Bertram, évêque de Metz, témoigne sa satisfaction de ce que plusieurs laïques avaient traduit en langue vulgaire l'Ancien et le Nouveau Testament. La traduction de Guyart des Moulins, chanoine d'Aire en Artois, fut achevée en 1294. Cette version, revue et corrigée par frères Julien Marchault et Pierre Forget, religieux augustins, a été publiée, en 1477, à Lyon, par Barthelemy Buyer, et réimprimée à Paris avant l'année 1498, par ordre de Charles VIII, et de nouveau, en 1520 et 1523, par Colletis. La Bible allemande, imprimée à Strasbourg, vers 1466, par Jean Mantelin, est regardée comme l'une des plus anciennes éditions de la Bible en langue allemande. La première traduction italienne de la Bible fut faite par le camaldole vénitien Malherbi, et imprimée à Venise en 1471. Le roi Henri VIII fit faire, en 1536, une traduction anglaise de la Vulgate, par Richard Grafton et Edouard Wilschurh. L'impression de ce travail fut commencée à Paris, et l'entreprise fut discontinuée en vertu d'un arrêt de la Sorbonne. Le conseil de François I^{er} ordonna que 2,500 exemplaires seraient saisis et brûlés. Cependant on permit aux éditeurs, en 1540, de transporter leurs presses hors du royaume, et ils terminèrent l'impression à Londres. Henri VIII, qui avait ordonné, en 1537, à toutes les paroisses des États de se pourvoir d'une Bible traduite en langue vulgaire, redevint très-sévère. Le prix de chaque exemplaire relé fut fixé à 12 schellings (15 fr.). La première Bible imprimée en hébreu, fut publiée à Venise, en 1511. On cite cependant une édition du Pentateuque, mise au jour à Boulogne, en 1482. Une traduction en langue syriaque parut à Venise, en 1562. La première version de la Bible, imprimée en langue espagnole, est celle de Cassiodore Reyna, imprimée en Allemagne, en 1569. Plusieurs éditions de la Bible, traduite de l'hébreu en espagnol, furent données par des Juifs à Ferrare, en 1555, 1559, et à Amsterdam, en 1661. Une version de la Bible en langue hongroise, par le Jésuite Georges Kaldi, parut à Venise, en 1662. Le Nouveau Testament fut imprimé pour la première fois à Stockholm en Suède, en 1521. La Bible en langue suédoise fut imprimée à Upsal, en 1541; une en langue moldave parut à Jassy, en 1820. La plus ancienne Bible en flamand est celle imprimée à Delft, en 1477; en langue danoise, est celle de 1530, sur l'édition allemande de Luther; en langue polonaise, celle de 1590, de Lithuanie, et celle de 1455, par ordre de Sophie, reine de Pologne; mais la première qui fut imprimée est celle publiée en 1599, à Cracovie, par le Jésuite Jacques Vuik. La première version en langue russe est celle de 1581, faite sur le grec par saint Cyrille, apôtre des Slaves; en langue croatienne, en 1562, par Truber, pasteur d'Ursch; en dialecte irlandais, par les soins de Robert Bayle, en 1660. Le Nouveau Testament, traduit en chinois à Calcutta, a été imprimé à Canton, en 1814. La plus grande partie des livres de l'Ancien Testament, traduits en chinois, ont paru dans la même ville, en 1818. Il existe des Bibles en langue persane, arabe, depuis le 15^e siècle. Elle fut imprimée pour la première fois en turc, en 1565, par un renégat polonais; en langue arménienne, à Amsterdam, en 1666. Quelques-uns pensent que la division en chapitres et versets fut longtemps incertaine, et qu'elle est due à Origène. Selon d'autres critiques, les livres saints ont toujours été ainsi distribués :

Versets,	31,475
Mots,	775,656
Lettres,	5,566,630

Le mot et s'y trouve répété 46,197 fois, et le nom de *Jehovah* 6,835 fois. Une collection de Bibles a été formée de 1782 à 1805, par le duc de Wurtemberg. A cette dernière époque, elle était composée de 9,000 exemplaires en divers idiomes. De 1804 à 1820, la société biblique de Londres avait fait distribuer 2,550,000 Bibles, en 128 dialectes différents. Cette société a employé, en 1822, une somme de 22,500,000 fr. pour remplir l'objet de son institution. En 1818, la société biblique de Saint-Petersbourg seule a fait publier 45 éditions de la Bible, en 17 idiomes différents.

BIBLIOTHÈQUE (*Bibliotheca*), de *biblion*, livre, et de *théchè*, armoire, coffre; se prend également pour la localité qui contient ces armoires et pour la collection qu'elle renferme. La découverte de l'écriture se perd dans la nuit des temps et dut être contemporaine de l'âge où les sociétés humaines commencèrent à se dépeupler de leur barbarie native. Plusieurs nations antiques revendiquent la gloire de cette découverte qui fut une immense révolution sociale, savoir : les Égyptiens, qui l'attribuent à Siphao ou à Memnon; les Sidiens, les plus anciens navigateurs connus; les Indiens et les Chinois, qui s'enorgueillissent respectivement d'être les aînés de la création; il n'est pas jusqu'aux fils du Nord, aux Scandinaves, qui ne fassent de leur Odin l'inventeur de cet art ingénieux; il est impossible à la science moderne de concilier ces diverses prétentions, ni d'indiquer la date positive ni approximative de l'époque où l'on trouva l'art de donner du corps et de la couleur à la pensée. Le Tyrien Sanchoniaton, le plus ancien historien profane, vivant vers 1550 ans avant notre ère, et dont il nous reste quelques fragments, insinue que les caractères auraient été inventés à Sidon, 1850 avant notre ère; l'historien égyptien Manéthon assigne à cette découverte la même date; mais il en fait honneur aux prêtres de sa nation; d'un autre côté, les Indiens et les Chinois, qui pratiquaient déjà depuis longtemps le procédé des inscriptions en caractère sur les monuments, passent pour avoir inventé l'écriture courante 1600 ans avant notre ère; Odin, d'après les traditions du Nord, aurait vécu 1404 avant J.-C. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette découverte, dont l'origine est enveloppée de ténèbres, remonte à une haute antiquité; il ne sera pas même difficile d'établir que l'acte de naissance qui lui est donné par les annales des différents peuples est de beaucoup postérieur à son apparition; entre autres preuves, nous ne citerons que le florissant commerce qu'entretenait déjà la Phénicie avec une foule de peuples de l'Orient et de l'Europe; ce qui suppose nécessairement un état avancé de civilisation. Mais telle n'est point la question que nous avons à traiter. Il ne fallut pas longtemps aux hommes réunis en sociétés pour sentir l'insuffisance de la tradition orale et concevoir l'idée de lui substituer un moyen de communication plus sûr et plus durable; ainsi s'explique l'invention des caractères runiques du Nord, les signes hiéroglyphiques des Égyptiens sur la brique et la pierre; les lettres cunéiformes des Babyloniens sur les mêmes matières; on put transmettre ainsi plus sûrement à la postérité la généalogie des familles, les événements fameux des temps héroïques; les premières observations sur les phénomènes sans nombre qui durent frapper d'admiration ou d'effroi les premiers hommes; mais la civilisation naissante ne tarda pas de faire éclore un nouveau besoin, celui de fixer d'une manière permanente les sons fugitifs de la parole. L'écriture courante fut inventée. C'est une idée

profonde d'avoir fait honneur de cette découverte aux Sidoniens, à ces infatigables caboteurs du commerce antique; la religion s'en empara presque aussitôt. Dès lors il se rencontra, parmi les différents peuples où les lumières commençaient à pénétrer, des hommes d'élite qui, par devoir ou volontairement, consacrèrent leurs veilles à dresser les archives de leur nation. Ces archives étaient communément en vers; car la poésie a précédé l'histoire. Cette mission de narrateurs du passé et d'interprètes de l'avenir fut naturellement dévolue aux prêtres qui cumulaient l'autorité de la science et celle d'un caractère sacré. Aussi partout on voit les temples être les premiers dépositaires de ces archives où étaient conservés soit les actes relatifs à l'histoire, au droit public, à la généalogie des familles royales et à la succession des rois, qui servaient à fixer les époques historiques, soit les titres des propriétés publiques et particulières. Quelquefois ces archives ou les autres qui y étaient portés étaient gravés sur le marbre et sur l'airain. Les annales des Étrusques remontant 1500 ans avant notre ère étaient gravées sur une planche d'airain. Les pierres runiques de la Scandinavie remontent à une date antérieure. Du temps de Pausanias, 140 ans de notre ère, on conservait avec grand soin, en Grèce, dans un temple des Muses, une très-ancienne copie d'Homère, écrite sur une table de plomb. Un monument historique des Messéniens, antérieur à la guerre du Péloponèse, 551 avant J.-C., était écrit sur une planche d'airain. Callisthène, après la prise de Babylone par Alexandre, 328 ans avant J.-C., envoya à Aristote, son maître, une suite d'observations de 1900 ans, que les Chaldéens avaient consignées en caractères cunéiformes sur des briques. Lors de l'avènement du grand pontife Simon Machabée au pouvoir suprême, 145 ans avant J.-C., le gouvernement de Sparte écrivit aux Juifs sur une table d'airain. En Arménie, c'étaient sur des colonnes élevées par les anciens rois qu'étaient gravées les lois, les traités, les impôts. Il en était de même dans l'antique Égypte et à l'île de Méroé son berceau; et c'est sur les hiéroglyphes de leurs temples et de leurs monuments qu'on a pu reconstruire l'histoire primitive de cette nation. Les Phéniciens avaient une ville où étaient conservés les monuments et les actes publics et particuliers, *Kerjath-Sepher* (la ville des archives, *Cariat-Sepher* de la Vulgate). Les Perses eurent les mêmes usages, et les pagodes des Indiens et des Chinois offrent ou sont elles-mêmes des monuments historiques et contiennent en même temps des archives nationales. A Rome, les lois des douze tables furent gravées sur des plaques de chêne; les premiers édit du sénat étaient écrits sur des tablettes d'ivoire. Les livres sacrés des Hébreux étaient déposés auprès de l'arche et plus tard dans le temple où l'on gardait aussi les tables de pierre de la loi; les livres de Moïse et des prophètes, inaccessibles au vulgaire, étaient placés dans l'endroit le plus secret du sanctuaire où le grand-prêtre seul avait le droit d'entrer une fois par an. Moïse, qui le premier avait appris l'écriture aux Hébreux, passe pour avoir fait 13 copies du Pentateuque; Josué, après la prise d'Hai, écrivit, disent les auteurs, le Deutéronome autour d'un autel en caractères hiéroglyphiques. Plus tard les Juifs eurent des archives publiques dans lesquelles étaient contenus les titres de propriété des anciennes familles. Chaque synagogue avait une collection de cette nature ainsi qu'un certain nombre de livres sacrés et profanes. La grande académie de Jérusalem comptait seule 450 synagogues ou collèges; après elle, venait pour son importance littéraire et scientifique, l'école de Tibériade.

BIBLIOTHÈQUES DE L'ANTIQUITÉ. Osmyandas,

successeur de Protée, contemporain de Priam, qui régnait en Égypte, 1500 avant J.-C., dota la ville de Thèbes d'une bibliothèque, sur la principale porte de laquelle on lisait, au rapport de Diodore de Sicile, *Médecine de l'âme*. Elle était ornée des statues de tous les dieux de l'Égypte. Il en existait une beaucoup plus ancienne dans le temple de Vulcain à Memphis, 1722 avant (Ramesseus) passait pour en être le fondateur, 1722 avant J.-C. Ses successeurs l'accrurent; Naucratis accusa Homère d'y avoir volé l'*Illiade* et l'*Odyssée*. Elle renfermait les fameux livres d'Hermès, attribués à Mercure Trismégiste, qui vivait vers 1844 avant notre ère. La première de toutes celles qui nous sont connues en Grèce était la bibliothèque de Polycrate, à Samos, fondée 550 ans avant notre ère; ensuite celle de Pisistrate, à Athènes, en 480, et 556 avant notre ère. Xerxès s'en empara, elle fut la transporter en Perse; l'an 510 avant notre ère, elle fut pillée par Sylla, l'an 86 avant notre ère, et rétablie enfin, l'an 150 de J.-C., par l'empereur Adrien, ce prince si éminemment poète et artiste, auquel les Athéniens, dans l'effusion de leur gratitude, décernèrent le nom de second fondateur de leur cité. C'est de cette bibliothèque que sont sortis les précieux matériaux dont les historiens se sont servis pour nous transmettre la marche de ces temps reculés; c'est à elle que nous sommes redevables de croire soulevé le voile qui couvre le berceau des peuples de race pélagique et hellénique. Ptolémée d'Alexandre commençait pour l'Orient. Ptolémée fonda, 322 avant J.-C., la dynastie et la monarchie des Lagides. Ce prince, ami zélé des lettres, comme semblait être roi que pour favoriser le génie, commençait, 322 avant notre ère, et continuait, sous la direction de Démétrius de Phalère, noble Athénien réfugié à sa cour, cette magnifique bibliothèque d'Alexandrie, la plus riche et la plus célèbre de l'antiquité. Là furent rassemblées successivement les bibliothèques particulières des temples et des prêtres de l'Égypte, ainsi que les belles collections littéraires des Grecs. Ptolémée écrivit lui-même de sa main à presque tous les rois de l'Orient pour les prier de lui envoyer une copie des ouvrages les plus précieux de leur pays. A sa mort, 284, le nombre des volumes ainsi amassés à grands frais était déjà de 100,000, chiffre énorme relativement à l'époque. Les œuvres d'Homère y étaient écrites en lettres d'or. Cette bibliothèque placée dans le quartier d'Alexandrie appelé *Bruchion*, près du palais des rois d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, héritier du goût de son père pour les lettres, continua sa belle œuvre. On ne sait pour quels motifs il exila Démétrius de Phalère qui alla mourir de chagrin et de misère à Athènes, 283 ans avant J.-C.; mais Zénodote, qui le remplaça dans ses fonctions, donna à cet établissement un rapide accroissement. Ce fut sous le règne de Philadelphe, 265, le prêtre Manéthon composa son histoire d'Égypte, acheta de avant notre ère. Philadelphe, 278 avant J.-C., acheta de Nélée une copie des œuvres d'Aristote à un prix exorbitant; l'an 277, le grand-prêtre Éléazar, sur la demande d'Aristée, capitaine des gardes du monarque, autorisa la traduction des *Septante*. A ce prince succéda au grand 217 avant J.-C., lequel confia la bibliothèque au grand astronome Ératosthène; ce savant contribua beaucoup à l'enrichir. Après lui Apollonius, Aristonyme (250-230 avant J.-C.), aidèrent puissamment à lui faire atteindre ce degré de splendeur qui en faisait le dépôt des archives du monde. Physcon II (150 ans avant J.-C.), par un singulier stratagème, lui procura les manuscrits de Sophocle, d'Euripide et d'Eschyle; dans une disette, il exi-

ges, pour ouvrir ses por's au commerce athénien, qu'on lui prêtait des manuscrits pour en faire des copies, et les copies faites, il les leur envoyait avec 15 talents de présents et conserva les originaux. Sous ce prince, le nombre des volumes devint si considérable, qu'on fut obligé d'y affecter un nouveau bâtiment, le *Sebastéon*. Dès lors la bibliothèque d'Alexandrie ne fit que gagner d'une manière prodigieuse; elle avait atteint le nombre de 400,000 volumes, lorsqu'elle fut la proie d'un incendie. César, assiégé dans cette ville, 47 ans avant notre ère, fut contraint de brûler ses galères; le feu, poussé par le vent, se répandit dans la ville, et le palais et la bibliothèque *Bruchion* furent dévorés par les flammes; on put sauver seulement 500 volumes qui servirent de noyau à une nouvelle bibliothèque construite sur l'emplacement du temple de Sérapis, alors le plus splendide monument du monde après le Capitole; elle en prit le nom de *Sérapéon*. Ce nouvel établissement s'accrut de 200,000 volumes de la bibliothèque de Pergame, que Marc-Antoine donna à Cléopâtre, 54 ans avant notre ère; il acquit même un tel degré de splendeur, que l'on n'eut plus à regretter que la perte de manuscrits originaux dont de nombreuses copies vinrent heureusement combler les vides; sous les empereurs romains, cette immense bibliothèque, fruit de si prodigieux travaux, ne renfermait pas moins de 800,000 volumes; mais après les nombreuses catastrophes qu'elle avait subies, elle ne serait pas nous être transmise. Déjà elle avait été incendiée en partie en 384 par le fanatisme de Théophile, patriarche de Constance le Grand, et en 476, sous Basiliscus, empereur d'Orient. En 642 de J.-C., Amrou, par les ordres du khalife Omar, l'incendia, et les volumes servirent pendant six mois à chauffer l'eau des thermes d'Alexandrie. La manière dont ce malheureux événement eut lieu est trop curieuse pour qu'elle ne trouve pas place ici. Jean le Grammaire, secrétaire d'Aristote, se trouvait dans Alexandrie quand elle fut prise par le conquérant sarrasin; comme Amrou avait pour lui une haute estime, Jean lui demanda la bibliothèque d'Alexandrie; le général lui répondit qu'il en référerait préalablement au khalife; le sarrasin Omar lui répondit que si ces livres contenaient la même doctrine que le Koran, ils étaient utiles; que dans le cas contraire, ce serait un sacrilège de les conserver; ainsi fut condamnée au feu cette inestimable collection des produits de l'intelligence humaine. L'authenticité de ce récit a été contredite dans ces derniers temps par plusieurs archéologues, et entre autres par M. Letronne; mais ils n'ont émis que des conjectures plus ou moins spécieuses, et qui ne sauraient détruire l'autorité d'un fait historique généralement admis. La fameuse version grecque des *Septante* était placée dans le *Sérapéon*.

Bibliothèques juives. Sous les princes asmonéens (168-62 avant J.-C.), les Juifs eurent aussi des bibliothèques. Les livres sacrés et ceux d'histoire y étaient même devenus si nombreux, que Judas Machabée (162 avant J.-C.) crut devoir tirer et répandre des extraits de ceux de la bibliothèque de Néchémias, fondée par ce saint personnage, 440 ans avant notre ère, et dans laquelle étaient rassemblés les livres des prophètes et de David et les annales des rois de Juda. Philon, savant Juif qui vivait vers l'an 40 de notre ère, fit usage d'un grand nombre d'auteurs de sa nation qui avaient écrit sur les sciences et même sur l'agriculture. L'historien juif Josèphe, dans ses *Antiquités*, ne se montre pas moins versé dans la connaissance des écrivains hébreux qui l'avaient précédé. Cependant Hérode le Grand, dans le dessein d'acéciant les monuments des

anciennes familles de la Judée, avait fait disparaître la plupart des collections publiques, environ 7 ans avant notre ère; mais les archives des particuliers aidèrent à refaire l'histoire nationale.

Bibliothèques persanes. Les rois de Perse avaient à Persépolis une splendide bibliothèque qui périt dans l'incendie de cette ville, 330 ans avant notre ère; la se trouvaient réunies les annales des successeurs du grand Cyrus. Le texte hébreu de l'Écriture appelle cet établissement *Maison des trésors des livres*. Il y en avait une à Suze qui renfermait la collection des lois et ordonnances des rois de Perse. Elle avait été consultée par le Grec Méthosthènes, qui avait composé une histoire de cet empire.

Bibliothèque d'Antioche. Elle fut formée par Antiochus le Grand, vers l'an 170 avant notre ère, par les soins d'Euphron de Chalcis; elle ne fut jamais ni bien nombreuse ni bien assortie. Elle fut reconstituée par le grand Constantin, 334 de notre ère. Les Ariens la brûlèrent sous l'empereur Jovien, 365 de notre ère. Il en existait une à Babylone, que l'on prétend avoir été fondée par Nabobassar, 747 avant J.-C. Tyr, Carthage en possédaient également.

Bibliothèque de Pergame. Elle fut fondée par Eumènes, roi de Pergame, vers 250 avant notre ère; elle s'éleva à plus de 200,000 volumes, écrits sur parchemin. Après la mort d'Attale, dernier roi de Pergame, en 160 avant J.-C., lequel institua le peuple romain son héritier, elle devint la propriété de la république. Marc-Antoine en fit présent, comme nous l'avons dit, à Cléopâtre, 54 avant J.-C. Cependant Strabon, contemporain d'Auguste, en parle dans ses *Voyages*. Il semblerait qu'elle aurait été reconstituée après l'enlèvement commis par Antoine.

Bibliothèques grecques. Après celle de Pisistrate à Athènes, on cite comme les plus anciennes celle établie dans l'île de Cnide, considérable en livres de médecine, vers l'an 488 avant J.-C. Elle fut brûlée, dit-on, par ordre d'Hippocrate, parce que les habitants refusèrent de suivre sa doctrine médicale; fait évidemment faux. La bibliothèque d'Héracleée, fondée par Cléarque, tyran d'Héracleée et disciple de Platon, 370 avant J.-C.; celle d'Aparnée, composée de 20,000 volumes. On cite encore celle du mathématicien Euclide, de Néocrate, en Chypre. La bibliothèque d'Aristote, riche des ouvrages persans, chaldéens et indiens que lui envoyait Alexandre, fut longtemps enfermée dans des fosses humides, afin de la soustraire aux recherches ordonnées pour compléter celle des rois de Pergame; elle ne fut retirée qu'après avoir éprouvé de grands dommages. Apellicon l'acheta à un prix fort élevé. A sa mort, Sylla s'en empara lors de la prise d'Athènes, 86 avant J.-C., et la transporta à Rome où elle n'était pas accessible au public. Adrien la rendit à Athènes, 127 de J.-C. Il en fut de même de celle des rois de Macédoine que Paul-Émile fit conduire à Rome, 160 avant J.-C.

Bibliothèque de Rome. Avant Auguste, il n'y avait à Rome que des bibliothèques particulières et sacrées. Après la prise de Carthage, 146 ans avant notre ère, le sénat fit présent à la famille de Régulus de tous les livres trouvés dans cette ville, et fit traduire en latin 28 volumes composés par le Carthaginois Magon sur l'agriculture. Sylla, 80 avant J.-C., fit reconstruire le Capitole qui avait été incendié, et remplacer de nouveaux livres sibyllins. Entre les bibliothèques particulières, nous citerons celle de Tyrannion, célèbre grammairien, contemporain de César, 60-48 avant J.-C., laquelle avait 5,000 volumes; celles de Varron, de Cicéron, à qui Atticus légua la sienne que l'orateur disait préférer à toutes les richesses de Crassus; César en avait plusieurs très-

bien fournies, dont Varron était directeur; Lucullus ouvrit volontairement au public la sienne qui était également fort riche; mais Auguste fut le premier qui, l'an 50 avant J.-C., fonda une bibliothèque publique sur le mont Palatin, près du temple d'Apollon; elle n'était composée que d'ouvrages grecs et latins. Elle fut détruite en 457, lors de la prise de Rome par Genséric, roi des Vandales. Tibère, l'an 57 de notre ère, en fonda une dans son palais où Auguste avait déjà rassemblé un certain nombre de manuscrits de prix; Asinius Polion en acquit une fort belle dans son expédition de Dalmatie, l'an 18 de notre ère, et l'ouvrit solennellement au public. Elle était ornée du buste de Varron. Octavie en forma une vers l'an 20 avant J.-C., pour l'instruction des jeunes Césars, ses fils, au théâtre de Marcellus. Ce fut Auguste néanmoins qui fut son véritable fondateur, et qui la plaça sous la dédicace de sa sœur. L'incendie de Rome, arrivé sous Néron, l'an 64 de notre ère, détruisit ce théâtre, le temple d'Apollon, le palais et beaucoup de bibliothèques particulières. Durant les guerres civiles des Flaviens et des Vitelliens, le feu fut mis au Capitole, l'an 69 de J.-C. Vespasien le réédifia et le dédia à la Paix en 78, et y forma une bibliothèque; qui fut également incendiée sous Commode, l'an 88 de notre ère. Le Capitole et presque toutes les bibliothèques de Rome furent incendiées cette année-là par le feu du ciel. La bibliothèque flavienne fut reconstituée et élargie par le pape saint Grégoire, vers 590. Enfin, Trajan, l'an 100 de notre ère, en forma une nommée Ulpienne, dans la magnifique basilique de ce nom; elle fut en partie composée de copies faites sur les ouvrages de la bibliothèque d'Alexandrie. Pline le Jeune fut chargé de la former. Les édits des préteurs, les décrets du sénat, les livres éphémères, y étaient déposés. On y plaçait, d'après l'estime publique, et quelquefois par les ordres des empereurs, les statues des écrivains célèbres ou les bustes des moins illustres. Elle fut transportée à Nicomédie, dans le palais des Thermes, par Dioclétien, en 286. Gordien le Jeune, qui régnait vers 241 de notre ère, chargea Sammonicus, son précepteur, d'élever à Rome une bibliothèque appelée Appienne, dont le fonds était composé de legs que lui avait fait le médecin Sérénus de ses livres, au nombre de 72,000 volumes. Les livres y étaient enfermés dans des appartements pavés de marbre, dorés et lambrissés d'ivoire; les armoires et pupitres étaient de bois d'ébène et de cèdre. Adrien en avait fondé une dans sa villa de Tibur, vers 130. Outre ces bibliothèques publiques, les riches personnages de Rome et des villes de l'empire en avaient de particulières par goût et par luxe. Celles de Sénèque et de Pline le Jeune renfermaient des collections précieuses. Le premier relève un ridicule qui est aussi celui de notre époque. Certains Crésus ignorants de son temps faisaient amasser à grands frais des livres dont ils ne connaissent pas même le contenu ni le titre. Les premiers chrétiens n'avaient point d'autres bibliothèques que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'ils conservaient dans les églises: on y joignit depuis les actes des martyrs; mais plusieurs chrétiens s'étant adonnés aux sciences, ils rassemblèrent un grand nombre de livres sacrés et profanes, et s'en servirent utilement pour la défense de la religion. Vers 250, une bibliothèque considérable fut adjointe à l'église de Jérusalem, et dès lors aucune église ne s'établit sans en être pourvue d'une. Dioclétien, en 287, fit brûler dans tout l'empire les bibliothèques et les oratoires des chrétiens.

Bibliothèque de Constantinople. Constantin le Grand, en transférant à Constantinople le siège de l'empire, en 331 de J.-C., y transporta aussi, en 334, la plus grande

partie des richesses littéraires de Rome; elle ne comptait encore, en 336, d'après le témoignage de Zonaras, que 6,900 volumes; mais par les soins de Théodose le Jeune, elle compta jusqu'à 120,000 volumes à la mort de ce prince, en 448; elle possédait entre autres monuments la copie authentique du premier concile de Nicée, et une copie des Évangiles relés en plaques d'or du poids de 15 livres, et enrichie de pierreries; elle fut brûlée en partie pendant l'usurpation de Basileus, vers 476, et entièrement en 720, sous Léon l'Isaurien qui, désespérant de rallier à la cause des iconoclastes, dont il était le fanatique protecteur, les savants préposés à la garde de ce dépôt précieux, les fit enfermer dans la bibliothèque et y mit le feu, Relevée, en 940, par Constantin Porphyrogénète, elle fut respectée par Mahomet II, lors de la prise de Constantinople, en 1455, et conservée dans les appartements du sérail jusque sous le règne d'Amurat IV, qui, par fanatisme, la fit incendier en 1658. Tout ne fut point perdu dans ce désastre; depuis, on découvrit dans la bibliothèque dite du Sérail des manuscrits précieux dont quelques-uns furent, en 1687, portés à la Bibliothèque royale de Paris. Il existe encore aujourd'hui à Constantinople plusieurs autres bibliothèques qui renferment un assez grand nombre de manuscrits anciens. Une chose digne de remarque, c'est que tous y sont conservés dans des étuis élégants. Les ouvrages des anciens ne furent pas toujours, comme on l'a cru généralement, la proie du vandalisme: et au milieu des convulsions qui agitaient le Bas-Empire, les religieux de St. Basile réunissaient une foule de manuscrits précieux; les couvents de la Grèce furent les plus riches, et c'est là qu'allèrent puiser ceux que le gouvernement français envoya, à différentes époques, à la recherche de ces trop rares ouvrages destinés à éclairer sur la marche de l'esprit humain; mais on ne doit justement regretter que le fanatisme n'ait fait servir aux Orientaux que les manuscrits religieux dans les couvents coptes qui subsistent encore en Égypte. Il n'en est pas ainsi des bibliothèques égyptiennes, et là on a pu puiser des documents sur l'histoire à la fois si incertaine et si peu connue du pays des Pharaons.

Bibliothèque de Césarée. Elle fut fondée par Jules l'Africain vers 280. Elle possédait un précieux manuscrit d'Eusèbe, son évêque. L'empereur Constantin avait recommandé à ce docte personnage de faire préparer l'Écriture sainte en lettres d'or sur 50 peaux préparées à cet effet. On voyait encore dans cette bibliothèque un manuscrit de l'Iliade et de l'Odyssee d'Homère écrit aussi en lettres d'or sur une peau de serpent de 120 pieds de long. Cette bibliothèque, augmentée en 336 par Eusèbe et par Pamphile, prêtre de Laodicée, ami intime d'Eusèbe, ainsi que celle restaurée par Julien à Antioche vers l'an 362, est réunie à la grande bibliothèque de Constantinople sous Léon, vers 470. Le manuscrit d'Homère y périt dans l'incendie de 476. Saint Jérôme trouva dans la bibliothèque de Césarée, en 380, l'Évangile de saint Mathieu. L'invasion des barbares entraîna la perte irréparable d'une foule d'ouvrages précieux dans l'Occident; heureusement de grandes richesses bibliographiques échappèrent à ce naufrage. Dans nos Gaules, bien qu'alors sillonnées en tous sens par des essais de conquérants Scandinaves et germains, Trèves, Autun, Marseille, Bordeaux et Arles continuèrent longtemps encore d'être des centres d'instruction. Ausone, qui vivait vers 400, cite la bibliothèque de Bordeaux et celle d'un certain Philomachus, qui en profitait peu. Sidoine-Apollinaire, préfet de Rome, gendre de l'empereur Avitus, et depuis évêque de Clermont, avait une bibliothèque qu'il augmentait tous les jours par la recherche des bons ouvrages

de tout ce qui paraissait de neuf et par les travaux de plusieurs copistes. Il fait l'éloge de la bibliothèque de Prusienne, château sur le Gardon près de Nîmes, appartenant à Tonnance Ferréol, son parent, préfet du prétoire des Gaules; il cite celui de Loup, professeur de belles-lettres à Agen et à Périgueux; de Philagre, également professeur, et de Iurique, évêque de Limoges. Saint Augustin parle avantagieusement de la bibliothèque d'Hippone, la métropole de l'Afrique, la quatrième de l'empire romain. Carthage en avait une très-belle. Toutes les deux furent brûlées par Genséric et ses Vandales en 456-458; ils en brûlèrent un bien plus grand nombre à Rome en 475. Jérusalem avait une belle bibliothèque. Béryste, université de jurisprudence de l'empire d'Orient, en avait une très-renommée pour les livres de droit. Celles d'Édessa, de Nicomédie, jouissaient d'une égale célébrité. Théodose le Jeune avait attaché à la bibliothèque de Constantinople sept copistes, ayant sous leur direction autant d'escouades de copistes. Léon l'Isaurien, en 729, brûla, avec les bibliothécaires qui défendaient leur dépôt, la moitié des livres. — *Détails sur les bibliothèques de l'antiquité.* Les bibliothèques d'Alexandrie, de l'Égypte et de la Syrie, étaient formées de livres écrits sur des feuilles de papyrus dont Alexandrie avait des manufactures considérables et telles que Firmus, un des plus riches papetiers de cette ville, se fit déclarer empereur, en 275 de l'ère chrétienne, et que son crédit, sur influence et ses richesses rendirent très-difficile à Aurélien la défaite de ce dernier rebelle en Orient. Les livres des bibliothèques de l'Asie Mineure, du Pont, de la Cappadoce et de la Bithynie furent également écrits sur du papyrus, tant que les collections étaient peu considérables; mais lorsque les Attales de Pergame voulurent rivaliser avec les Lagides et les Séleucides dans la protection que ces princes accordaient aux lettres, Ptolémée-Évergète II défendit, 160 avant J.-C., l'exportation du papyrus, et, pour parer à cette mesure, les Attales firent copier les livres de leur bibliothèque sur des peaux de mouton et de chevreau préparées, qui ont reçu du lieu où on commença à s'en servir le nom de *pergamena* (parchemin). Il était rare que ces peaux eussent plus de 15 pouces de largeur sur 25 de longueur. Elles étaient donc liées, collées ou cousues à la suite les unes des autres; la page, écrite d'un côté, faisait un quadrilatère dont la longueur était la largeur de la peau. Ces bandes de peau une fois écrites, étaient attachées à deux rouleaux de bois de cèdre et dont le luxe orna les extrémités ou les poignées, de bois plus précieux encore, d'alôès ou d'ivoire, de nacre de perle, d'or et de pierres précieuses. Des étiquettes sur des plaques d'ivoire, indiquant l'ouvrage, étaient attachées aux poignées des rouleaux. Ces rouleaux ou volumes étaient rangés sur des tablettes de bois de cèdre, de genévrier de Phénicie, odorants et résineux; mais elles étaient moins espacées que les nôtres. On conçoit qu'une fois que l'édifice était atteint par le feu, la combustion des tablettes et des rouleaux était prompte, et qu'aucun secours ne pouvait être porté; c'est ainsi que l'on se rend compte des pertes qu'éprouvaient, par les ravages du feu, les grandes collections littéraires. Ces volumes ne pouvaient pas renfermer autant de texte que les nôtres, bien plus compacts; les 12 livres de l'*Énéide* ont fait longtemps 12 volumes et les *Géorgiques* 4; les *Églogues* en un volume, étaient de tous le plus gros. Il est vrai qu'on cite un Homère complet écrit sur un seul rouleau de 100 brasses (140 mètres) de cours. On conçoit dès lors très-facilement les nombres de 800,000, de 500,000, de 200,000, dans les bibliothèques renommées. Une de nos bibliothèques mo-

dermes de 50 à 60,000 volumes contient très-certainement beaucoup plus de texte que les 800,000 volumes du *Sérapéion* et du *Bruchion*. Il devait donc se perdre par les incendies beaucoup de bibliothèques; par les vers et les incendies beaucoup de volumes, et bien plus que dans nos collections modernes. A la vérité, ces pertes étaient facilement réparées par la grande quantité d'esclaves copistes qu'avaient les particuliers riches. Les grandes communes de l'empire, les cités des provinces romaines, étaient obligées, par le code Théodosien, promulgué en 445, d'avoir des bibliothèques et des bibliothécaires (*antiquarii*) et des copistes (*amanuenses*). Les évêques des chrétiens confièrent ces transcriptions aux vierges de leurs églises; mais elles ne copiaient que les livres sacrés qui étaient journellement détruits, et les apologistes de leur religion, et non les auteurs profanes. Les pertes des ouvrages des anciens ont été immenses; les incendies étaient faciles, fréquents. Les païens incendiaient les livres sacrés des chrétiens, et leurs bibliothèques qui contenaient beaucoup de bons ouvrages profanes, philosophiques et de sciences. Les chrétiens, à leur tour, brûlaient les livres païens. Le patriarche d'Alexandrie, Théophile, obtenait de Théodose la permission de démolir le temple de Sérapis, et brûlait le *Sérapéion* et les livres qu'il contenait. Donatistes et circonciliens en Afrique, iconoclastes à Constantinople, ariens partout, brûlaient à l'envi les livres, tandis que les invasions de barbares, presque tous les 20 ans pendant deux siècles, brûlaient villes, bibliothèques et livres. On voit, d'après les citations de Plinie, qu'un grand nombre d'ouvrages ont été perdus; d'après celles de Strabon, 228; de Plutarque, 529; d'Athénée, 900; de saint Clément d'Alexandrie, 600; de Pantéus et de Tatien, presque autant. Nous n'avons que huit ou neuf écrivains de l'histoire augustale, et cependant il y en avait un bien plus grand nombre. Quant à la construction et à la disposition des bibliothèques chez les anciens, Vitruve ne nous apprend rien; il dit seulement de la tourner du côté de l'orient. On a trouvé dans une villa d'Herculanum une petite bibliothèque autour de laquelle régnaient des tablettes élevées au-dessus du plancher de la hauteur d'un homme; d'autres tablettes isolées coupaient en deux ce cabinet par le milieu; elles étaient de la même hauteur, et on pouvait en faire librement le tour. Les bibliothèques des Romains étaient composées d'armoires dans lesquelles on plaçait les volumes ou rouleaux, et on les distinguait par des numéros. La pièce qui contenait la bibliothèque de Plinie le Jeune dans sa villa de Laurentum était circulaire et voûtée, et percée de fenêtres à l'orient. Ses armoires étaient dans l'épaisseur des murs. Les grandes bibliothèques publiques étaient embellies avec luxe. On les décorait de statues et des bustes des hommes célèbres, et lorsqu'on ne pouvait pas se procurer leur véritable portrait, on les restituait d'après la tradition ou d'après l'idée que leurs ouvrages faisaient présumer de leur figure. C'est à cette supposition qu'on doit le portrait idéal d'Homère.

BIBLIOTHÈQUES DU MOYEN AGE ET MODERNES. Au milieu de la nuit affreuse dans laquelle la grossièreté des barbares, destructeurs de l'empire romain, avait plongé toutes les provinces, des hommes d'élite, les prêtres et les moines surtout, nous transmirent une partie des fastes des siècles précédents. Sans eux, la lumière dont notre civilisation moderne s'enorgueillit ne se serait sans doute jamais levée sur elle. Cassiodore fut un de ces hommes qui, dans le 5^e siècle, rendirent ainsi un éminent service à la postérité. Ancien ministre du grand Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, il se retira dans un couvent où il fonda, vers 515, une bibliothèque, la

première qui ait été formée dans ces temps d'ignorance. Là étaient réunis les débris des collections incendiées à diverses reprises par les barbares; on y trouvait tous les auteurs anciens. Lui-même composa un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de théologie; il traduisit du grec en latin les histoires de Socrate, de Sozomène et de Théodoret. On connaît cette collection sous le nom d'*Histoire Tripartite*. Vers 427, le pape Hilaire avait adjoint à la basilique de St.-Jean de Latran deux bibliothèques, dont l'une était destinée aux archives. A Edesse, il en avait été établi une vers l'an 440, dont Moïse de Choren nous a donné quelques détails. Les livres des temples de Nisibe et de Sinope s'y trouvaient réunis. Elles étaient divisées en deux langues, la grecque et la syriaque. Dans les Gaules, grâce aux efforts de quelques hommes supérieurs à leur époque, quelques précieux dépôts littéraires échappèrent au vandalisme; dès le 4^e siècle, la littérature profane y fit irruption dans les bibliothèques. Celle du préfet Tonnance Ferréol dont nous avons parlé et que Sidoine-Apollinaire compare à la bibliothèque d'Alexandrie, était divisée en trois classes : la première destinée aux personnes instruites; la 2^e aux femmes, et la troisième aux gens du vulgaire. Le 6^e siècle, dans les Gaules, n'est pas dépourvu de savoir et de bonnes études. Mais la monarchie des Francs n'est pas bien établie. Les partages des fils et des petits-fils de Clovis, leurs guerres entre eux et avec l'étranger, leur dégradation morale, leur asservissement aux maîtres du palais, légèrent la France presque aussi avilie que ses princes mérovingiens aux petits-fils de Pépin d'Héristal. Il eût fallu trois règnes aussi longs et aussi brillants que celui de Charlemagne, pour achever l'œuvre de la régénération nationale que son génie avait commencée, et nous avons eu Louis le Débonnaire et surtout un Charles le Chauve qui laissent envelopper l'unité française dans les mille réseaux de la féodalité qu'il fallut sept siècles entiers pour briser. Philippe-Auguste et saint Louis luttent avec succès contre elle. Mais les guerres dans l'intérieur avec les Anglais ajournent cette œuvre de restauration au règne de Louis XI. L'Europe occidentale et méridionale est perpétuellement dévastée par les incursions des Saxons, des Sarrasins, des Normands, des Hongrois, et par les guerres de la féodalité; c'est ainsi que l'ignorance étend successivement sa main de plomb sur l'Espagne, sur l'Italie, sur l'Allemagne comme sur la France. Constantinople, favorisée par sa position topographique, fut longtemps encore le séjour des lettres et des sciences; et les Grecs du Bas-Empire conservèrent quelques traits affaiblis des Grecs du beau siècle d'Alexandre. Cependant les invasions des Avars, des Bulgares, des Turcs, concoururent, avec la conquête de l'Orient, de l'Afrique et de la péninsule ibérique, à reléguer dans les cloîtres de l'Europe et de l'Asie chrétienne, l'amour des lettres et la conservation des richesses littéraires des anciens. Les khalifes recueillirent le vaste héritage d'une civilisation de plusieurs siècles que les Romains, devenus esclaves, avaient laissé tomber en même temps que le sceptre du monde; les barbares avaient, sans s'en douter, accompli une mission de progrès que la corruption romaine eût retardé longtemps encore; avec eux se répandit cette énergie régénératrice dont étaient devenus incapables les descendants abâtardis de l'ancienne Rome. L'Orient conserva le dépôt sacré de la science, et Bagdad devint l'asile des savants repoussés de l'Occident. Les khalifes Aaroun-al-Raschid et Al-Mamoun entre autres (780-824) firent traduire tous les auteurs anciens qu'ils purent acquérir, quel qu'en fût le prix. Alexandrie, sous leur domination, eut vingt écoles savantes, et s'il est vrai qu'Amrou fit brûler les livres du

Sérapiou, cette perte fut réparée. La nouvelle bibliothèque d'Alexandrie fut riche surtout en livres d'astronomie, de médecine et de philologie. Quairouân, l'ancien *Vicus Augusti*, capitale de l'Afrique proprement dite, Maroc, Mequini, Fez, eurent des écoles célèbres chez les Arabes, et enrichies de bibliothèques considérables; celle de Fez existe encore et avait, en 1612, 52,000 volumes; elle n'en a plus que 800 qui traitent de théologie. On comptait dans l'Andalousie, sous les rois maures, un grand nombre d'écoles et 70 bibliothèques, ouvertes au public, dont plus d'une de 100,000 volumes. On en trouve le catalogue dans un ouvrage écrit en 712 de l'hégire (1534), et intitulé *Index littéraire*. La bibliothèque de l'Escorial conserve 1831 manuscrits arabes qui proviennent de ces bibliothèques. Celle du palais Merwan à Cordoue, fondée par Hal-Hakem I^{er}, vers 948, fut considérablement augmentée par Abderrame III, dit le *Magnanime*, mort en 961, et par Almanzor, mort en 1004; elle avait souvent pour gardien l'un des frères du khalife; cette place était considérée comme la plus éminente de l'empire; le khalife Al-Hakem, mort en 976, et dont le règne est une espèce de siècle d'Auguste pour les Maures d'Espagne, en avait lui-même dressé le catalogue qui remplissait 44 volumes de 50 feuilles. D'autres villes d'Espagne telles que Malaga, Grenade, Séville, Cadix, avaient des bibliothèques considérables. Une bibliothèque publique de 10,400 volumes, fondée à Bagdad par les Barmécides, vers 790, fut détruite dans l'incendie qui consuma une grande partie de cette capitale en 1039. Une autre fut fondée par Amin-Almanzor à Bassora, en 809. Nous savons que c'est aux Arabes que nous devons la conservation de plusieurs auteurs anciens. Dans l'Occident, et plus tard dans l'Orient, les lettres s'élevaient réfugiées dans les cloîtres. Là, elles étaient cultivées par des hommes aussi illustres, aussi instruits que les vées par des hommes aussi illustres, aussi instruits que les leurs forces la rouille affreuse qui commençait à s'étendre sur tout ce qui dépend du génie; ce sont eux qui nous ont conservé la plupart des monuments de l'ancienne littérature. Leur recherche, leur renouvellement, leur multiplication par des copies furent le premier et le plus coûteux objet, dans l'Occident, des soins des monastères de bénédictins, de bernardins et de chartreux auxquels leur institut enjoignait spécialement la transcription des bons auteurs, et dans l'Orient, de ceux des religieux de St.-Basilie. Dans les statuts de l'abbaye de Marnouville qui remonte au 8^e siècle, on lit cette clause remarquable : *claustrum sine armario quasi castrum sine armario*, un cloître sans bibliothèque est comme un camp sans défense. Au 8^e siècle, l'invasion sarrasine détruisit quelques grands dépôts scientifiques, mais l'abbé de Bénévot, Anserp, nous rassure en nous apprenant qu'on donnait des soins aux bibliothèques ravagées de puis le temps de Cassiodore, et qu'on était parvenu à sauver beaucoup de manuscrits. La bibliothèque de Reims, détruite dans le 5^e siècle, est une des pertes scientifiques que l'on eut à déplorer. Telle était l'ignorance et la pauvreté des prêtres de cette époque, qu'ils se faisaient marchands pour subsister, et que pour enlever leurs marchandises ils mutilèrent les manuscrits qu'on gardait dans cette bibliothèque. En France, on cite, dès la fin du 6^e siècle, la bibliothèque de Saint-Maurice d'Agauze, en Valais, fondée en 518; en Espagne, celle d'Isidore de Séville, fondée vers 620. Ce prélat dont l'érudition se fait remarquer dans les ouvrages que nous avons de lui, donne un aperçu curieux sur l'état florissant des lettres dans la Péninsule, un siècle avant l'invasion arabe. En Allemagne, la bibliothèque de Fulde

fondée en 742 par le roi Pépin, à la sollicitation de saint Boniface, dans l'abbaye de ce nom destinée à devenir la plus célèbre école de l'Occident jusqu'au 10^e siècle; en Angleterre, celle d'York, fondée vers 800 par Egbert, archevêque de cette ville: elle fut brûlée, en 850, avec la cathédrale; au 8^e siècle, celle de l'église de Tours, en 740, après la victoire de Poitiers sur les Sarrasins. Vers 810, elle fut enrichie d'un grand nombre d'ouvrages copiés sur les manuscrits de la bibliothèque d'York que lui avait envoyés le célèbre Alcuin, son premier bibliothécaire; en 756, celle de l'abbaye de Fontenelle près Rouen; en 784, celle de l'abbaye de St.-Devis; en 790, celle des religieux de l'île Barbe, près Lyon, par Charlemagne, qui lui fit don d'un manuscrit des œuvres de saint Denis l'Aréopagite, présent de l'impératrice Irène. Sous ce grand prince, la terre classique jonchée de ruines vit arrêter momentanément l'œuvre de la destruction. De 784 à 814, il établit une bibliothèque à St.-Gall, en Suisse, une à Hambourg, une à Osnabruck, où il fonda une chaire de langue grecque; plusieurs en Allemagne, et une surtout qui surpassait toutes les autres, dans son palais d'Aix-la-Chapelle. Avant de mourir, il ordonna qu'on la vendit pour en distribuer le prix aux pauvres. Il est à remarquer que les collections monastiques se conservèrent mieux dans les régions du nord de la France, et que ce fut de là que sortirent le plus grand nombre de copies qui servirent plus tard à garnir d'autres bibliothèques. On cite dans le 9^e siècle la bibliothèque de Mayence, fondée en 843 par Rabau-Maur, celle de l'abbaye de Ferrières et les lettres nombreuses de Loup, son abbé, pour la recherche des livres et leur transcription en 860; l'abbaye de Prum, près de Trèves, en 870; celle du chapitre de Lisieux sous Fréculphe, en 890, et de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, vers le même temps. Depuis l'établissement des abbayes du Mont-Cassin et de Cluny, en 529 et 911, les bibliothèques de ces deux ordres sont les plus belles et les plus nombreuses. Nous devons à la bibliothèque, assez renommée en livres de médecine, de l'abbaye du Bec, près de Rouen, la découverte des *Aphorismes* d'Hippocrate; mais ces bibliothèques ne comptaient pas les livres par milliers. Dans le 9^e siècle, la bibliothèque de Cambrai, qui datait déjà de quelques années, fut enrichie par les dons que lui fit, en 817, Haultgaine, son évêque, de plusieurs manuscrits grecs qu'il avait rapportés de Constantinople où il avait séjourné comme ambassadeur. Le voisinage de l'Angleterre fournit à saint Angilbert, abbé de Pontivi en Bretagne, les moyens de réunir, en 830, jusqu'à 200 volumes; en sorte que cette bibliothèque fut la plus nombreuse qu'on puisse citer à cette époque; après elle, vient celle de l'abbaye de Gemblours en Belgique, riche de 160 volumes, et celle du chapitre d'Angoulême, de 100 volumes. Les bibliothèques de Rome, de l'Angleterre et de l'Irlande aidèrent surtout à recruter les nôtres par le zèle des cénobites qui s'attachaient à copier les manuscrits qui leur étaient envoyés de tous les points de la chrétienté. Les 9^e, 10^e et 11^e siècles furent, comme l'on sait, des époques d'abrutissement intellectuel. La bibliothèque de l'abbaye de Kempten en Souabe, et celle de la ville de Brême datent du 11^e siècle. Richard Burgho fonda en 1120 la bibliothèque de Dublin. Ve s'achèvent les recherches et des dépenses, à rassembler 160 volumes d'auteurs ecclésiastiques et 50 d'auteurs profanes, qu'il considérait comme un trésor inestimable, tant les livres étaient alors rares et difficiles à se procurer. Dans la plupart des monastères, ils étaient attachés avec des petites chaînes de fer, de peur qu'ils ne se perdissent par négligence, ou que les étrangers qui venaient les con-

sulter ne les dérobaient. Ceux qui avaient besoin de consulter des ouvrages de prix étaient obligés d'envoyer à Rome ou à Constantinople pour les transcrire. Saint Loup, abbé de Ferrières, envoya, en 855, deux de ses moines en Italie, dans le seul but d'y transcrire le traité de Cicéron de *Oratore*, et quelques autres livres latins dont il ne possédait que des fragments. Vers 930, un exemplaire de la Bible, un autre des Lettres de saint Jérôme étaient possédés en commun par plusieurs monastères espagnols et leur servaient successivement. En 1086 un recueil d'homélies fut payé par Grèce, comtesse d'Anjou, 200 brebis, 3 muids de grain et un certain nombre de peaux de martre. La transcription des manuscrits était si lente et si difficile alors, qu'une copie de la Bible, exécutée en 5 mois de temps dans l'abbaye de Moyen-Moutier, en Lorraine, parut un prodige de travail. Un particulier ayant légué un bréviaire, en 1406, à l'église St.-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris, pour l'usage des chapelains et autres pauvres prêtres, on résolut, afin de conserver ce don précieux, et en même temps pour remplir le vœu du testateur, d'enfermer le volume dans une cage de fer devant la table de l'œuvre de l'église et au-dessus du trône. Dans le 15^e siècle, on ne confiait les livres même au monarque que sur des gages considérables, comme on le voit dans la vie de Louis XI, lorsque ce prince emprunta les ouvrages de l'arabe Rhassas aux médecins de Paris. Dans des temps plus anciens, le roi saint Louis, quoiqu'il fût ami des lettres, ne possédait dans sa bibliothèque privée qu'environ dix volumes. Il est vrai que ces volumes n'étaient plus des rouleaux qui contenaient peu de texte; c'étaient des livres comme les nôtres et presque tous en parchemin. Le papier de papyrus était rare et cher; bientôt même il n'en arriva plus d'Alexandrie. Les Arabes en consumaient beaucoup, et l'exportation en fut prohibée. On prépara donc des peaux; il y avait peu de parcheminiers; l'Université de Paris s'en était même réservée le monopole, et les parcheminiers participèrent à ses privilèges. Les peaux manquèrent, et bientôt les moines, lorsqu'il fallait remplacer un antiphonaire, un missel, un psautier, un rituel, prirent des manuscrits anciens à feuilles de grande dimension, en effacèrent ou grattèrent l'écriture, et les adaptèrent au nouvel usage qu'ils en voulaient faire. On a retrouvé sur quelques-uns de ces livres d'église des manuscrits d'auteurs très-anciens. On appelle ces manuscrits retrouvés en faisant reparaitre l'encre par des procédés chimiques, *Palimpsestes*. On doit à la Bibliothèque du roi la découverte du premier palimpseste; c'était un manuscrit des œuvres de saint Ephrem. Les copistes du moyen âge n'ont pas tous transcrit avec fidélité, et quelquefois ils ont fait cela volontairement. Les premiers Pères grecs ont souvent été tronqués sciemment et dans le but de détruire les passages qui ne concordaient pas avec les prétentions de l'Eglise romaine. Ces mutilations ont souvent embarrassé les érudits. Au 15^e siècle, les deux ordres religieux des cordeliers et des dominicains, fondés en 1211 et en 1216, et parvenus si promptement à une grande célébrité, concoururent à la renaissance des lettres, à laquelle Philippe-Auguste avait donné le premier élan. Mais le souverain qui fit le plus pour les études fut sans contredit saint Louis, aussi grand roi qu'homme savant et éclairé. En 1258, au retour de sa première croisade, il fit copier à grands frais tous les livres contenus dans les bibliothèques des abbayes, des chapitres et des universités, richesses ignorées de ceux mêmes qui les possédaient. Il fit déposer ces exemplaires dans la Ste.-Chapelle, et en permit l'entrée aux gens studieux; il la visitait souvent et y travaillait lui-même, expliquant à ceux

qui le consultaient les passages qu'ils n'entendaient pas. Il donna ordre à Vincent de Bourgogne, depuis évêque de Beauvais, religieux dominicain, son lecteur et surintendant de l'éducation des princes, ses enfants, à Royaumont, de faire avec le secours de ses religieux un extrait de 1,000 ou 1,100 ouvrages pour servir à l'éducation des jeunes princes, et constater en même temps la masse des connaissances de l'époque. Les dominicains de Paris et de Compiègne, ceux de Royaumont et saint Louis personnellement, concoururent à la confection de cette belle œuvre bibliographique, connue sous le nom de *Bibliotheca mundi*, à laquelle est attaché le nom de Vincent de Beauvais qui la dirigea. Ce n'était pas seulement un simple catalogue, mais une critique complète et parfaitement raisonnée de tous les auteurs qui existaient dans la bibliothèque de la Sie.-Chapelle; c'était une encyclopédie rédigée par ordre de matières attestant que les connaissances au 15^e siècle étaient beaucoup plus vastes qu'on ne le suppose communément. Roger Bacon, ce moine anglais dont le prodigieux savoir nous étonne encore, avait étudié au couvent des cordeliers de Paris de 1240 à 1253, et avait dû largement puiser dans la *Bibliotheca mundi* pour son *Opus majus*, composé, en 1270, par ordre de Grégoire X. La *Bibliotheca mundi*, qui se distingue par la pureté et l'élégance du style, fut traduite en français en 1520, sous le titre de *Miroir Historial*, sur la demande de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, et éditée textuellement pour la première fois à Bâle, en 1493. Saint Louis, pour donner un asile à ses collections de livres, les légua par quart, en 1268, aux dominicains de Paris et de Compiègne, à l'abbaye de Royaumont et aux cordeliers de Paris. Les bonnes études et l'amour des lettres qui venaient de reparaitre en France, se maintinrent dans leur accroissement. La découverte du papier de chiffons rendit plus facile la multiplication des livres. Un catalogue de la bibliothèque du collège de Sorbonne, en 1292, porte le nombre des ouvrages qu'elle renferme à 1,000. Toutefois, les collections faites par nos rois étaient, à cette époque, considérées comme meubles dont ils disposaient à volonté; aussi rien ne resta jusqu'à Charles V qui, le premier, en 1360, établit une bibliothèque publique. Le roi Jean, son père, lui avait laissé quelques livres; il en accrut le nombre jusqu'à 910 volumes, ainsi qu'il résulte du catalogue dressé, en 1373, par Gilles Mallet, son premier valet de chambre et garde de sa bibliothèque; cet inventaire existe encore. Charles V avait placé ces livres dans une tour du Louvre, qui, pour cette raison, fut appelée *Tour de la librairie*. En l'année 1361, Pétrarque, vivement touché de l'accueil qu'il avait reçu à Venise, offrit, en reconnaissance, sa bibliothèque à cette ville, à l'unique condition que ses livres seraient placés dans un local convenable, et qu'ils ne pourraient jamais être ni dispersés ni aliénés. La bibliothèque léguée, en 1437, par l'évêque Niccolò Niccoli, aux dominicains de Florence, à la charge d'en faire jouir le public et de payer ses dettes, fut pour cette ville le premier bienfait dont les lettres pussent tirer secours. Côme de Médicis, par ses libéralités, aida les dominicains à remplir les intentions du savant testateur, et Thomas de Sarzanne, depuis pape sous le nom de Nicolas V, mit en ordre les livres de Niccolò. Le concile de Florence, tenu en 1459, où furent appelés les prélats grecs, et à leur tête Bessarion et Chalcondyle, reçut d'eux, au nom de la chrétienté d'Occident, de grands trésors littéraires. Les progrès des Turcs contre l'empire de Constantinople en firent fuir les savants et les manuscrits. Le grand Côme de Médicis (1420-1460) les accueillit dans son palais et dans sa bibliothèque. La plus grande partie des

auteurs classiques reparurent dans le monde savant. On le dut surtout aux Grecs venus à Florence, au cardinal Bessarion, aux deux Poggio, dont l'un était secrétaire du pape Eugène IV, au Sicilien Aurispa, à Ambroise le Camaldule, à François Philèphe, à Cyriaque d'Ancone, à Niccolò Niccoli et à Pétrarque même. Amants enthousiastes de la belle antiquité, ils fouillèrent dans les monastères d'Italie, de France, d'Allemagne et de Suisse, et parvinrent à exhumer de leur poussière quelques manuscrits d'un prix inestimable, parmi lesquels il faut citer un Strabon et un Ammien Marcellin. L'imprimerie, inventée en 1457, couronna d'une manière impérissable l'œuvre civilisatrice des savants de la première période de la renaissance. D'un autre côté, la réforme imprima une vigoureuse impulsion à ce mouvement de régénération littéraire. Pour combattre les novateurs, les champions du catholicisme durent secouer la poussière des livres qui sommeillaient dans les bibliothèques claustrales, et des chercheurs des armes dans les ouvrages des Pères et des théologiens; ils furent contraints d'étudier en même temps, pour faire face au formidable adversaire de l'infériorité pontificale. Une multitude de couvents de moines, des ordres religieux furent fondés pendant le cours du 16^e et du 17^e siècle. Ces couvents formèrent des bibliothèques, comme les anciennes abbayes, et lutèrent avec elles pour leur accroissement journalier. Elles s'enrichirent des legs qui leur furent faits d'un grand nombre de bibliothèques particulières. Avant de donner un état sommaire des grandes bibliothèques existantes dans le monde savant, il convient de rappeler que ce ne fut qu'assez tard qu'un certain nombre furent ouvertes au public. On n'a dans le 17^e siècle que la bibliothèque de Saint-Victor à Paris, qui en contracta même l'obligation, en acceptant le legs que lui fit Dubouchet, en 1632; la bibliothèque Bodléienne, depuis sa fondation, en 1602, à Oxford; celle des religieux augustins à Rome, ouverte au public, en 1620; la bibliothèque Ambrosienne à Milan, depuis 1605, et le don que lui avait fait le cardinal Borromée de la sienne, à cette condition; enfin la bibliothèque du cardinal Mazarin, en 1678. Elle était placée sur les derrières du palais Cardinal, rue de Richelieu, et fut transportée dans l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, lors de la construction du collège Mazarin, en 1688. La Bibliothèque du roi n'a été ouverte que vers 1756; le retard de la construction de ses galeries en a été la cause. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les principales vicissitudes qu'a éprouvées ce précieux établissement.

Bibliothèque du Roi. — Créée par Charles V, comme nous l'avons dit, et placée dans l'une des tours du Louvre, elle ne comptait encore, en 1373, que 910 volumes. La plupart livres de théologie et d'astrologie. Ce monastère éclairé, afin que les gens studieux pussent venir y travailler à toute heure, ordonna qu'on suspendît à la voûte trente chandeliers et une lampe d'argent. Une grande partie de livres fut perdue par suite de l'habitude de ce prince et de son successeur d'en transporter avec eux dans les différentes maisons royales. Sous le règne de Charles VI, cette collection fut achetée, ou plutôt spoliée, en 1429, par le duc de Bedford, frère du roi d'Angleterre, au prix de 1,200 liv. sterl.: ils équivalaient à 2,325 livres tournois. Cette somme minime, qui ne représentait pas même le quart de la valeur des livres enlevés, servit à payer l'entrepreneur du manuscrit du roi Charles VI et de la reine Isabeau. Beaucoup furent rachetés par le duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre, de 1413 à 1440. Louis XI prit véritablement à cœur cette institution; il fit acheter à Londres tout ce qu'on pouvait

trouver des livres de la bibliothèque de Charles V, au prix de 2,420 écus. Ce prince y joignit ceux du duc de Guenne, son frère, en 1472; et ceux des ducs de Bourgogne, dont il réunit le duché à la couronne, en 1476. Charles VIII, en 1493, après la conquête de Naples, l'augmenta de la bibliothèque de cette ville. Sous Louis XII (1498-1515), elle recueillit les livres que Charles, duc d'Orléans, avait acquis pendant sa captivité d'Angleterre; ceux de Jean, comte d'Angoulême; la bibliothèque fondée à Pavie par les ducs de Milan; quelques livres, qui avaient appartenu à Pétrarque, au nombre de 60, et parmi ces livres on remarquait les *Voyages du vénitien Marco Polo*, le *Gouvernement des Rois*, une Bible, richement reliée, etc. La Bibliothèque du roi était alors à Blois, où elle faisait l'admiration de la France et de l'Europe. François I^{er} (1515-1544) fit acheter à Venise par Jérôme Fouldre et ses ambassadeurs tous les manuscrits qu'on pourrait trouver. On lui en rapporta beaucoup d'orientaux. Il transféra, en 1534, la Bibliothèque royale de Blois à Fontainebleau. Quoique considérable en manuscrits, elle ne contenait que 200 imprimés; elle réunit, en 1524, la bibliothèque du connétable de Bourbon; en 1532, celle de Louise de Savoie, mère de François I^{er}; en 1539, de Marguerite de Valois, sa sœur. Ce fut ce prince qui créa, sous le titre de *maître de la librairie* du roi, la charge de bibliothécaire qu'il conféra au savant Guillaume Budé. Ce choix fit honneur à son discernement. Après François I^{er}, la Bibliothèque du roi ne fit plus que progresser chaque année, surtout depuis l'ordonnance de Henri II, en 1536, qui prescrivit la remise d'un exemplaire, en vélin et relié, de tout ouvrage imprimé par privilège. Pierre Du Chastel, plus tard évêque de Maçon, avait succédé à Budé; il mourut en 1532, et fut remplacé par Pierre de Mondoré, conseiller au grand conseil et bon mathématicien. Soupçonné de calvinisme, il fut obligé de s'enfuir de Paris, en 1567, et de se retirer à Sancerre, où il mourut de chagrin, en 1570. Les guerres civiles de la Ligue (1562-1593), pendant lesquelles la Bibliothèque du roi fut pillée à diverses reprises, arrêtèrent son développement. Dans cette période malheureuse, elle eut à sa tête Jacques Amyot, qui exerça ses fonctions de 1567 à 1595. Tout le bien que put faire cet ecclésiastique recommandable fut de faciliter aux savants la communication de ces trésors littéraires. Henri IV le remplaça par le célèbre historien Jacques-Auguste de Thou. En 1593, ce prince la fit transporter de Fontainebleau au collège de Clermont, à Paris, et lui fit don de la magnifique Bible de Charles le Chauve, conservée dans l'abbaye de Saint-Denis. En 1599, il fit acheter pour elle 800 manuscrits, provenant de Catherine de Médicis. En 1605, il la transféra aux Cordeliers de Paris. Le président de Thou mourut en 1617, et son fils aîné de maître de la librairie. Pendant sa minorité, la direction en fut confiée à Nicolas Rigault, qui acheta, en 1622, de la succession de Philippe Hurault, évêque de Chartres, 418 volumes et 110 manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans, avec leurs caractères et leurs manuscrits; le tout provenant des héritiers de M. de Brèves, ambassadeur à Constantinople. Après l'exécution de François de Thou, en 1612, la charge de maître de la librairie fut donnée à l'avocat général Jérôme Bignon, qui obint, en 1631, la survivance pour son fils du même nom que lui. Dans cet intervalle, elle avait été transférée de la Harpe, appartenant à une maison de la rue de Dupuy, garde de la bibliothèque, lui légua la sienne,

composée de 9,000 volumes et 200 manuscrits. La même année, M. de Béthune lui fit don de 1,900 volumes, et elle s'enrichit en outre de 10,000 volumes, tant manuscrits qu'imprimés, provenant de la succession de Dufresne, avocat à Bordeaux. Avec Colbert s'ouvre pour cet établissement une véritable ère de splendeur. Ce ministre, dont le génie organisateur ne dédaignait aucun détail, en fit faire le recensement en 1661; elle avait alors 20,747 volumes. Son frère Nicolas fut appelé à succéder à Jacques Dupuy. En 1666, Colbert la fit transporter de la rue de la Harpe dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient. En 1667, il y réunit le cabinet de médailles et d'estampes du Louvre. La même année, elle reçut un grand nombre de livres, de médailles et de manuscrits, provenant de la succession de Gaston, duc d'Orléans. Déjà ce prince, en 1660, lui avait légué une magnifique collection de plantes et d'animaux peints sur velin par Nicolas Robert: collection qui, momentanément interrompue en 1728, a été reprise et continuée jusqu'à nos jours. L'année 1667 fut fortunée pour la bibliothèque; elle fut enrichie de presque toute celle du surintendant Fouquet, dont tous les biens furent vendus, et des antiquités trouvées, en 1635, dans le tombeau de Childéric. En 1668, Colbert fit acheter 461 manuscrits arabes, turcs et persans; 127 hébreux, 2 grecs et 613 imprimés, outre un échange des doubles ouvrages avec la bibliothèque Mazarine. En 1670, fut établi le cabinet des estampes; la bibliothèque fut augmentée de 10,000 volumes, et 50 manuscrits, achetés de Jacques Mentel, médecin; d'ouvrages envoyés par l'ambassadeur de France en Portugal. De 1671 à 1673, y furent déposés 630 manuscrits arabes, syriaques, coptes, hébreux et grecs, envoyés du Levant par le père Vausseb. En 1678, Cassini lui fit don de 700 volumes. Colbert mourut en 1685. Louvois acheta de Bignon la charge de maître de la librairie, qu'il réunit à celle de garde de la bibliothèque. Il y fit nommer, en 1684, son neveu Camille Letellier, abbé de Louvois, âgé de 8 ans, s'en réservant les fonctions. Le recensement qu'il fit faire, en 1685, donna 40,000 volumes imprimés, sans les doubles et les recueils d'estampes, et 10,512 manuscrits, non compris ceux des collections de Brienne et de Mézerai. Pendant sa gestion, elle s'enrichit d'une infinité d'ouvrages anglais, suédois, hollandais, espagnols et portugais, et de près de 4,000 volumes italiens, envoyés par le père Mabillon, en 1687. En 1688, y furent envoyés du Levant 55 manuscrits grecs par M. Gaillard, 17 par Régnier. Cette année, elle comptait en livres imprimés seulement 45,000 volumes. L'année 1661 fut pour elle un changement d'administration; jusqu'alors comprise dans les attributions du surintendant des bâtiments, elle ne releva plus que directement du roi, dont l'abbé Louvois fut le délégué immédiat. En 1692, un arrêt du conseil prescrivit la remise d'un exemplaire de tous les livres imprimés depuis 1652 jusqu'à 1692. En 1697, échange des livres doubles avec d'autres ouvrages tirés d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne; 49 volumes chinois sont envoyés au roi par l'empereur de la Chine; 1700, un manuscrit hébreu du Pentateuque, et 5 manuscrits arabes sur l'histoire des Druses, sont offerts au roi par un médecin de Damas, et 500 manuscrits sont donnés par Le Tellier, archevêque de Reims; 1701 à 1706, manuscrit de Pétrone, 450 volumes sont achetés de M. Linery Bigot; 1709, 25 manuscrits grecs, arabes et persans sont donnés par M. de Pontchartrain; 1712, achat de 290 imprimés et manuscrits de M. Thévenot, ainsi que de 800 volumes de M. Butteaud; 1715, l'auteur des *Mille et une Nuits* fait don de 48 manuscrits arabes, turcs et persans. A la

mort du grand roi, les livres imprimés s'élevaient à 50,000. En 1717, la bibliothèque reçoit par donation la riche collection de M. d'Hozier. Elle ne possédait qu'un seul ouvrage en langue russe, lorsque le czar Pierre I^{er} vint la visiter cette même année. En 1719, 1,000 volumes sont légués par l'abbé de Louvois; achat de 550 manuscrits chinois, tartares et indiens; 1720, achat de 800 volumes chinois; 1725, remise de 1,840 manuscrits chinois, turcs, persans, par la compagnie des Indes. En 1724, la bibliothèque est transférée de la rue Vivienne à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu. En 1728, acquisition de 1,000 volumes de la bibliothèque de Colbert. La même année, l'abbé de Louvois meurt, et est remplacé par l'abbé Bignon, petit-fils du premier Jérôme. En 1750, achat de 600 volumes du premier président de Mesmes; de 240 manuscrits du chapitre de Saint-Martial de Limoges; legs au roi d'un manuscrit rare, le *Registre de Philippe-Auguste*; 1751, acquisition de 8,000 estampes de toutes formes et de tous pays, provenant du cabinet de Beringhem; 752, réunion de 10,000 manuscrits de la bibliothèque Colbert à celle du roi; 1757, achat de 40 imprimés et 128 manuscrits de la succession de l'abbé Targui; 1745, mort de l'abbé Bignon, qui avait légué sa propre bibliothèque, augmentée de celles de MM. de Baluze et Lamarre; en tout 10,000 volumes. Il est remplacé par son neveu Armand-Jérôme. 1746, acquisition des manuscrits de Ducange, et 500 volumes de l'église de Paris; 1762, acquisition de 11,000 volumes de sa succession du médecin Falconnet, dont la bibliothèque était tant estimée par Diderot; 1763, M. Bignon se démet en faveur de son fils, Jean-Frédéric, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, lequel meurt en 1784, et a pour successeur M. Van Praët, mort lui-même en 1857, laissant un nom cher aux lettres et à ceux qui les cultivent. L'année 1764 enrichit la bibliothèque de 8,071 volumes et 200 manuscrits de l'évêque d'Avranches, ainsi que d'un grand nombre de livres, provenant de la vente de la bibliothèque des jésuites; 1772, envoi par le père Amyot, missionnaire, de 500 manuscrits arabes, chinois ou persans; 1781, acquisition de 250 manuscrits de la bibliothèque de M. de la Vrillière. En 1785, elle renfermait, suivant le ministre Necker, 225 000 imprimés, 70,000 manuscrits, 15,000 collections d'estampes, 7,000 de géographie. Depuis 1781, la bibliothèque resta stationnaire jusqu'en 1790, époque de la suppression des couvents; alors elle s'accrut des importantes collections de plusieurs communautés religieuses, et notamment de celles de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, des Recollets, de Saint-Victor, etc. La convention et le directoire se plurent à l'augmenter de tous les livres qu'elle n'avait pas, et elle put ériger tous les dépôts qui, dans l'origine, et avant leur remise à M. Barbier, réunissaient au delà de 1,700,000 volumes. Sous l'empire, les bibliothèques des capitales dont la victoire nous ouvrit les portes furent mises à contribution pour enrichir la nôtre; mais, en 1814, il fallut restituer ces trophées littéraires. La restauration mit tout en œuvre pour réparer ces pertes; sous elle, l'imprimerie enfanta dans une année presque le double d'ouvrages de ce qu'avait produit l'empire dans sa durée. En 1820, on évaluait le nombre des livres de la Bibliothèque du Roi à 760,000 volumes imprimés, 90,000 manuscrits, 1,500,000 estampes et cartes géographiques. Aujourd'hui (1859), il est difficile d'avoir son inventaire exact. On croit qu'elle réunit près d'un million de volumes, dont les imprimés sont les neuf dixièmes. Le cabinet des médailles et sa collection est de 100,000 pièces; les estampes, rangées en collection de 6,000 volumes, sont au nombre de 1,200,000,

sans compter les cartes géographiques. Le local affecté à la bibliothèque, quelque très-vaste, est reconnu aujourd'hui insuffisant. La question de sa translation revient tous les ans, sans que le pouvoir y ait donné encore une attention sérieuse. Elle est, comme l'on sait, divisée en quatre départements : 1^o les imprimés, 2^o les manuscrits, 3^o les médailles et antiques, 4^o les estampes, par suite d'un vol audacieux, a fait une perte de médailles peut-être irréparable. Déjà, en 1804, un pareil malheur avait eu lieu; mais on en avait retrouvé une partie; le reste avait été vendu à lord Townley, dont le gouvernement anglais acheta plus tard l'importante collection. Les imprimés avaient éprouvé un sinistre du même genre sous Louis XIV. En 1707, un nommé Aimon, après avoir obtenu du grand roi une pension de 600 livres, et l'autorisation de puiser dans la bibliothèque des documents pour faire composer des mémoires sur la religion, mutila des manuscrits, entre autres les *Entretiens de Confucius*, l'*Aritmétique chinoise*, la *Bible de Charles le Chauve*, les *Lettres de Charles IX et de Catherine de Médicis*, les *Épîtres de saint Paul*, etc. Une partie de ces objets fut restituée par lord Oxford Mortimer.

Les directeurs de la Bibliothèque du Roi, depuis que cette charge eut été créée par François I^{er}, sous le nom de *maître de la librairie*, ont été : 1^o Guillaume Budé, 1544-1548; 2^o Pierre de Chastel, 1548-1552; 3^o Pierre de Mondoré, 1552-1567; 4^o Jacques Amyot, 1567-1593; 5^o Jacques-Augustin de Thou, 1594-1617; 6^o François de Thou, 1617-1642; 7^o Jérôme Bignon I^{er}, 1642-1684; 8^o Jérôme Bignon II, 1684-1684; 9^o l'abbé de Louvois, 1684-1728; 10^o l'abbé Bignon, 1728-1745; 11^o Armand-Jérôme Bignon, 1745-1763; 12^o Jean-Frédéric Bignon, 1763-1784. Premier conservateur, M. Van Praët, 1784-1857.

Bibliothèque Mazarine. — En 1645, le cardinal Mazarin établit une bibliothèque en son hôtel, rue de Richelieu, qui se composa d'abord de 6,000 volumes achetés par le cardinal de Descordes, chanoine de Limoges, et s'accrut ensuite d'un nombre égal, que Gabriel Naudé, son bibliothécaire, choisit chez différents libraires de Paris, et du don que lui fit le marquis de Tournonsienne, qui avait appartenu au cardinal de 12,000 volumes; Ains, dans la même année, elle s'éleva à 12,000 volumes; elle fut dilapidée pendant les troubles de la Fronde; En 1661, elle fut rendue publique. Naudé fit un voyage en Hollande, d'où il rapporta une masse d'ouvrages. Un second voyage qu'il fit en Italie lui en procura 14,000, et un troisième en Allemagne 4,000 volumes de Philisbourg, qui grande partie de la bibliothèque de Richelieu avait été pillée. En 1678, elle était encore rue de Richelieu. Le cardinal la légua au collège de son nom, et la transporta dans son local actuel, palais de l'Institut. Jusqu'au 7 mai 1791, cette bibliothèque demeura sous la surveillance de la Sorbonne; depuis lors elle releva du ministre de l'intérieur. Elle se compose aujourd'hui de 90,000 volumes imprimés et de 9,000 manuscrits. L'on y voit une collection unique de monuments pélasgiques et cyclopéens de l'Italie et de la Grèce, exécutée en relief.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Le fonds de cette bibliothèque vient du marquis de Paulmy d'Argenson, ancien ambassadeur de France en Pologne. Dans le cours de missions dont ce diplomate fut chargé, il se occupa d'acquiesciller avec un zèle éclairé tout ce qu'il rencontra d'intéressant, soit en monuments historiques, soit en littérature étrangère. Il acquit les fonds de Barbazin, ceux de Lacurne Sainte-Palaye et autres, rassembla une collec-

tion d'estampes, de médailles, et un cabinet d'histoire naturelle. Les héritiers du marquis vendirent cette bibliothèque à M. le comte d'Artois en 1783, qui y réunit la presque totalité des livres du duc de la Vallière, dont la bibliothèque restera à jamais célèbre. La bibliothèque de l'arsenal a été beaucoup augmentée dans le cours de la révolution par M. Ameilhon, son premier bibliothécaire, puis par M. Godin qui lui succéda. Elle renferme près de 200,000 volumes et 10,000 manuscrits. M. Godin, mort en 1827, a été remplacé par M. Charles Nodier. Une ordonnance du roi Louis XVIII, en date du 23 avril 1816, remettait Moxstern, depuis Charles X, en possession de cette bibliothèque. Elle est maintenant ce qu'elle n'aurait pas dû cesser d'être, propriété de l'Etat, 1841.

Bibliothèque Sainte-Genève. — Cette bibliothèque, qui n'existait pas encore en 1625 lorsque le cardinal de la Rochefoucauld fut nommé abbé commendataire de Sainte-Genève, est aujourd'hui l'une des plus intéressantes et des plus fréquentées. Le cardinal fit don de 600 volumes, et, en 1687, l'abbaye en possédait 20,000 et 400 manuscrits. Les pères Fronteau et Lallemant mirent un grand zèle à l'augmenter, et le père Dumolinet y ajouta un cabinet d'antiquités. M. Le Tellier, archevêque de Reims, lui légua tous ses livres, 1710. Ce legs et les acquisitions successives qui avaient été faites avaient porté le nombre de volumes à près de 90,000, à l'époque de la révolution, et 5,000 manuscrits. Elle ne possède plus aujourd'hui que 2,000 manuscrits et environ 100,000 volumes.

Bibliothèque de l'Institut. — Établie en 1796, elle compte environ 80,000 volumes. On y est admis sur la présentation d'un membre de l'Institut.

Bibliothèque de la ville de Paris. — M. Moricau, ancien magistrat, fonda cette bibliothèque en légant à la ville de Paris sa bibliothèque, composée à sa mort de 14,000 volumes et de 2,000 manuscrits, à la charge de la rendre publique. On plaça d'abord cette bibliothèque hôtel Lamoignon, au Marais. M. Bonami, nommé le 14 septembre 1760, en fut le premier bibliothécaire, et elle fut ouverte au public pour la première fois le 15 avril 1765. De l'hôtel Lamoignon, la bibliothèque de la ville fut transférée dans le local occupé aujourd'hui par le collège Charlemagne, où elle fut ouverte le 16 juin 1775. On y joignit les bibliothèques de G. Ménages, Charles Guyet et Pierre Daniel. En 1795, elle prit le nom de *Bibliothèque de la Commune* jusqu'au moment où elle fut transférée à l'Institut pour remplacer celle qui, peu de jours auparavant, avait été pillée. La bibliothèque de l'École centrale devint le noyau d'une nouvelle bibliothèque de la ville, qui fut formée dans l'hôtel des vivres, rue Saint-Antoine, n° 110, et où elle est restée jusqu'en 1827, époque où elle fut transférée dans les salles Saint-Jean, près de l'Hôtel-de-Ville, par les soins de M. de Chabrol, préfet du département.

Bibliothèque des avocats. — Elle provient d'un don fait, en 1704, par Étienne Gabry de Riparfont, avocat, qui légua sa bibliothèque à ses confrères avec des fonds pour l'entretenir. L'ouverture s'en fit avec beaucoup de solennité, le 6 mai 1712, après une messe célébrée par le cardinal de Noailles. Cette bibliothèque a été réunie à celle de la cour de cassation par un décret du 12 juillet 1795. Une bibliothèque fut de nouveau fondée, par les membres de l'ordre des avocats, dans un local au Palais de Justice. Elle renferme 50,000 volumes.

Bibliothèque des Invalides, fondée le 22 septembre 1800, ouverte au public.

Bibliothèque de l'École de droit, ouverte aux étudiants seulement, fondée en 1804.

BIBRACTE (Aujourd'hui Autun. Bataille de). Les

Helvétiens, qui s'étaient réunis en grand nombre près de Bibracte pour opposer une digue aux Romains, furent battus par les légions romaines. La résistance fut telle, que le combat fut renouvelé trois fois et se prolongea très avant dans la nuit. César mit pied à terre ainsi que ses officiers, et fit éloigner les chevaux afin de ne laisser d'espérance que dans la victoire. 60 ans avant J.-C.

BICÊTRE, vaste établissement au midi de Paris, servant à la fois d'hospice pour les vieillards indigents et pour les aliénés, et de prison pour les condamnés. Dans une charte de 1290, on voit qu'une maison située sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui Bicêtre et qui portait alors le nom de *Grange aux Gueux* (cuisiniers), appartenait à l'évêque de Paris. Elle fut acquise ensuite par Jean, évêque de Winchester. Cette maison fut appelée de ce nom : Winchester, dont la prononciation française fit bientôt *Bicêtre*. Démoli et rebâti plusieurs fois et possédé par différents maîtres, Bicêtre conserva son nom primitif, même lorsque Jean, duc de Berri, en fit un château considérable, vers 1412. Il le donna, en 1416, au chapitre de Notre-Dame de Paris. Sous le règne de Charles VI, Bicêtre fut pillé et en partie abattu par les bouchers armés en faveur du duc de Bourgogne. Sous Charles VII il fut relevé et tomba bientôt en ruine. Louis XIII en ayant acquis la propriété en 1632, fit construire une chapelle et des bâtiments pour loger des officiers et des soldats invalides. Cette destination lui fut enlevée lorsque Louis XIV eut fait construire l'Hôtel des Invalides, en 1779, et Bicêtre fut converti en succursale de l'hôpital général (la Salpêtrière), 1656. Bicêtre renferme environ 4,500 individus.

BICOQUE (Bataille de la). Lautrec, qui commandait l'armée française, obligé, par l'indiscipline des Suisses, de livrer bataille dans un temps inopportun, est battu par les Espagnols. La perte de cette bataille coûte le Milanais à la France, 1522.

BIDASOIA, rivière d'Espagne sur les frontières des deux royaumes de France et d'Espagne, qui se jette dans la mer près de Fontarabie. Elle fut franchie plusieurs fois par les Français, sous Louis XIII, sous Louis XIV, sous Napoléon et sous Louis XVIII. C'est sur une île de ce petit fleuve, appelée l'île des Faisans, que le cardinal Mazarin et Don Louis Mendez de Haro conclurent le célèbre traité des Pyrénées, entre Louis XIV et Philippe IV, 7 novembre 1659, qui mit fin à une guerre qui durait depuis 1629. (V. PYRÉNÉES et TRAITÉS DE PAIX.)

BIENS ECCLÉSIASTIQUES. L'Assemblée ayant, par un décret en date du 23 septembre 1789, chargé le comité des affaires ecclésiastiques, qu'elle avait institué le 15 août précédent, de se procurer tous les renseignements sur ces biens, ils furent, par décision du 5 novembre suivant, mis à la disposition de la nation. Ils furent mis, le 27 novembre, sous la sauve-garde du roi et des autorités administratives et judiciaires qui en furent déclarés conservateurs. Les monastères vinrent déposer aux greffes des tribunaux les états et catalogues des livres de leurs bibliothèques et archives, surtout des manuscrits dont ils étaient gardiens. Le 12 février 1790, il fut ordonné qu'il serait vendu pour 400 millions de ces biens. (V. DOMAINES NATIONAUX.)

BIENS DES ÉMIGRÉS. Un décret de l'Assemblée Législative, du 12 février 1792, place les biens des émigrés sous le séquestre, et, par un autre décret du 29 juillet 1792, la confiscation et la vente en sont ordonnées. (V. DOMAINES NATIONAUX.)

BIENS NATIONAUX. (V. DOMAINES NATIONAUX.)

BIEN PUBLIC (Guerre du). En 1464, les ducs de Calabre, de Bourbon, de Bretagne, de Berri, Charles, frère du roi, le duc de Nemours, les comtes de Charolais, de Dunois, d'Armagnac, de Dammartin, et le maréchal de Lohéac, avec d'autres seigneurs que Louis XI avait dépouillés de leurs emplois, se liguent contre le roi. Dans la guerre qui suit cette ligue, et qui est appelée *Guerre du bien public*, parce qu'elle a pour prétexte le soulagement des peuples, le comte de Charolais fait le siège de Paris. En 1465, Louis, apprenant à Poitiers qu'ils étaient en armes, se met à la tête d'environ 14,000 hommes, entre dans le Berri, ramène à l'obéissance la plus grande partie de cette province, et soumet ensuite le Bourbonnais et l'Auvergne. De là il retourne en diligence vers Paris pour empêcher la jonction du comte de Charolais et du duc de Bretagne. Le 16 juillet, l'armée du comte de Charolais et celle du roi se rencontrent près de Montlhéry, et en viennent aux mains; la bataille fut longue et sanglante, et le succès douteux; mais le champ de bataille resta aux Bourguignons. Le traité de Conflans, du 5 octobre, et de Saint-Maur, du 29, mettent fin à la guerre du bien public. Le roi, d'après les conseils de Sforce, duc de Milan, accorde aux ligués tout ce qu'ils demandent, sauf à tenir ses engagements ou à les violer, selon l'état des affaires. L'an 1466, aux mois de janvier et février, il reprend, par ses intrigues, tous les avantages qu'il n'avait cédés que malgré lui; il n'y a que les places de la Somme qui restent au comte de Charolais.

BIÈRE. Après le vin, la bière est la boisson habituelle la plus anciennement connue. Elle fut en usage chez les anciens Égyptiens, dans la Grèce et une partie de l'Italie, chez les anciens Espagnols, les Germains, les Gaulois : ces derniers avaient deux sortes de bière, la première s'appelait *cervoise* (*cervisum*) au temps de Strabon. Les Flamands et les Anglais faisaient usage de cette boisson. La *levure de bière* fut employée à Londres dans la fabrication du pain, en 1650. Le même procédé fut admis à Paris par autorisation du parlement en date du 21 mars 1670, malgré la faculté de médecine qui, dans une décision longuement motivée (24 mars 1668), déclarait la bière nuisible à la santé. Tous les médecins prescrivent aujourd'hui la bière, ce qui tendrait à faire croire que dans le 17^e siècle le parlement entendait mieux l'hygiène que la faculté.

BIGAMIE. État d'un individu qui, se trouvant engagé dans les lois du mariage, en contracte un autre avant la dissolution du précédent. Comme l'adultère, la bigamie est un crime dont la gravité dépend de la constitution même du mariage, de sa sainteté, de son indissolubilité; des droits plus ou moins importants qui en résultent pour l'un et l'autre époux, et surtout pour les enfants. Or, le mariage ayant été, suivant les temps, les lieux, les mœurs des nations ou leurs constitutions politiques, soumis à une grande variété de formes, de cérémonies, on conçoit que la violation des lois qui le régissaient, ou des devoirs qu'il imposait, ait été soumise à des degrés de pénalité fort différents. Sous l'ancienne loi romaine, l'adultère et la bigamie se distinguaient difficilement; mais quand la religion chrétienne vint se fonder dans la loi romaine, les bigames devinrent *infâmes* et comme tels furent punis de mort (L. XVIII C. ad leg. Jul. de adult.). : adultères (L. XXX id., id.): *Eum qui duas simul habuit uxores sine dubitatione comitatur infamia: sacrilegos autem nuptiarum gladio puniri oportet.* La Nouvelle 154, chap. X, Authent., *sed hodie*, statue à l'égard de la femme adultère ou bigame qu'elle sera battue de verges et enfermée dans un monastère pour deux ans, si le mari après ce délai ne consent à la reprendre. On la force à

prendre l'habit religieux et l'on confisque ses biens au profit de ses enfants, de ses parents ou du monastère. Chez les peuples modernes, le mariage reçoit une consécration plus solennelle encore que dans l'antiquité : les Gaulois livraient à un traitement ignominieux l'adultère surpris. Dans le moyen âge, on pend, on brûle les bigames sans distinction de sexe, et, ce qui est plus significatif encore pour les temps, sans distinction de rang et de qualité. En 1626, Jacques Belouzeau, baron de Saint-Angel, fut pendu par arrêt du parlement du 16 février, pour fait de bigamie. En Suède, en Angleterre, comme en France, les bigames étaient punis de mort. En Suisse, lorsque deux femmes réclamaient le même homme comme mari, l'homme en question était coupé en deux. Les enfants de ces malheureuses mères étaient entachés de la honte de leurs auteurs et déclarés bâtards adultérins. Plus tard on exposa le coupable au pilori avec autant de quenouilles qu'il avait eu de femmes; ou, si c'était une femme, avec autant de chapeaux qu'elle avait eu de maris; on bannissait ensuite le bigame ou le polygame; on l'envoyait aux galères ou en Amérique.

Le code pénal de 1791 punissait les bigames de douze ans de travaux forcés. Le code pénal de 1810 les punissait encore des travaux forcés à temps. Il ne prononce que trois mois d'emprisonnement contre l'adultère.

Adultère. L'origine de ce mot, que nous aurions dû peut-être classer à son ordre alphabétique, mais que des considérations plus élevées nous ont engagé à réunir à l'article **BIGAMIE**; L'origine de ce mot, disons-nous, est diversement indiquée : saint Thomas veut qu'il vienne de *quoddam aliquis accedat ad alterum* : une seconde opinion le fait venir d'*accessio ad alterius thorum* : une troisième, le vieux français *al voutre* qui se dit encore en basse Bretagne pour exprimer une infidélité conjugale; il est plus naturel de penser que le mot latin *adulterare*, *corrompre, mêler*, est la véritable origine. Chez les Égyptiens, on coupait le nez de la femme adultère, et son complice recevait mille coups de fouet. Chez les Hébreux, la peine prononcée par la loi de Moïse était la mort. La femme accusée, lorsqu'il n'y avait d'autre témoignage contre elle que celui de son mari, était soumise dans le temple à l'épreuve des *eaux amères*. Si l'épreuve ne lui était pas favorable, ce qui dépendait entièrement des prêtres, la lapidait. Lycurgue punit d'abord de mort l'adultère; mais au moment où les races héroïques commencent à dégénérer parmi les Spartiates, il imagine, pour les retremper et pour créer à sa patrie des mœurs spéciales et isolantes, de consacrer l'adultère sinon par des lois écrites, au moins par l'usage et par des exemples honorés. — Il fit de l'adultère une transaction domestique, et le permit à certaines conditions, autant pour rétablir les harmonies individuelles troublées par les liens civils, en faisant prévaloir sur eux les affinités électives, que pour adopter une mesure corrélatrice à celle qui frappait de mort les enfants mal conformés. Un vieux roi de Lacédémone, Arée, 272 ans avant J.-C., livrait lui-même sa jeune épouse Chelidontide aux caresses d'un Rotatus, beau monien le célébraient en chœur dans un chant que nous a conservé Plutarque. Platon légitimait l'adultère en faisant de la promiscuité des femmes et de la communauté des biens un des fondements de sa république. Les Perses arrachaient les yeux aux adultères. Chez les Grecs, les Lydiens, les Arabes, les Athéniens, et dans l'Italie Cisalpine, ils étaient punis de mort. Cependant à Athènes Solon finit par faire admettre que la plus grande peine que l'on dût infliger à la femme in-

fidèle était la honte publique. Les Romains n'eurent d'abord point de lois contre l'adultère ; le châtiement était abandonné à l'arbitraire de l'époux outragé, qui ordinairement faisait un eunuque de l'offensé. L'an 18 avant J.-C., la loi *Julia* fut portée par l'empereur Auguste, qui eut le malheur de la voir s'exécuter contre sa propre fille. Cette loi faisait de l'adultère un crime public, attribuant à tout citoyen le droit de le dénoncer et de le poursuivre ; elle décernait des peines contre les maris qui fermaient les yeux sur les désordres de leurs femmes, ou qui trafiquaient de leur corruption ; elle ne diminuait point le nombre de ces marchands d'adultères. Les successeurs d'Auguste abrogèrent cette loi, et l'adultère redevint un crime privé. A Rome, les secondes noces étaient regardées comme une sorte d'adultère, et la veuve qui se remariait perdait son douaire. L'empereur Constantin le Grand fit une loi qui condamnait les adultères au dernier supplice. Cette peine fut adoucie par l'empereur Léon. Sous Théodose, l'an 580, la femme convaincue d'adultère était livrée à la brutalité de quiconque voulait l'outrager. Dans certaines contrées de l'Orient, elle était enfermée dans un sac avec des chats et jetée à l'eau ; dans plusieurs pays de l'Afrique on l'exposait aux lions, ou bien, les paupières arrachées, on l'exposait à l'ardeur dévorante du soleil ; son complice était souvent puni par une des variétés atroces du supplice du pal. C'était un bâton d'épines qui remplacait l'instrument ordinaire de l'exécution, et on l'arrachait après l'avoir longtemps retourné dans les entrailles. En Pologne, avant l'établissement du christianisme, on pendait la femme infidèle ; son complice, suspendu à un crochet par les parties génitales, pouvait, au moyen d'un rasoir mis à sa portée, tenter son salut par la perte de l'organe criminel. Chez les Germains, la femme coupable, les cheveux épars et à demi nue, était promenade et fustigée par les bourgs et par les femmes elles-mêmes. Son complice était soumis à la même peine, à moins qu'il ne se rachetât pour la composition pécuniaire qui était admise pour la plupart des délits. Cet usage s'est maintenu dans les Gaules jusqu'au 12^e siècle, car on le retrouve dans une charte de la commune de Martigues ; les édits d'un comte de Poitiers veulent que les deux coupables courent *traitement nus par la ville*, et soient fustigés pendant cette honteuse cérémonie, dont l'on pouvait s'affranchir en payant 60 sols. Chez les Saxons, la femme était brûlée, et sur ses cendres on plantait une potence où l'on étranglait son complice. Chez les Visigoths, on amenait les deux coupables devant le mari, au profit de qui les biens du complice, s'il n'avait point d'enfants, étaient confisqués. En Espagne, on coupait aux coupables les parties qui avaient péché. En Aragon, l'adultère n'exposait qu'à une amende. En Angleterre, le roi Edmond traitait l'adultère avec autant de sévérité que meurtre ; mais le roi Canut voulait que l'homme fût puni par le bannissement, et la femme par la mutilation des oreilles et du nez ; plus tard la peine de mort fut rétablie contre la femme, mais elle fut abolie de nouveau et changée en un emprisonnement, où dans la corde au cou, de la vendre et d'exiger de son complice des réparations considérables. Les constitutions de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, qui eurent longtemps force de loi en France, infligeaient la peine capitale ; vinrent ensuite la promenade et la flagellation dont il a été parlé plus haut. La législation de saint Louis modifia le châtiement au profit de la pudeur en dispensant la femme de la nudité et de la fustigation. Plus tard la femme adultère eut la tête rasée et fut enfermée dans un couvent ou dans une maison de repentance. Aujourd'hui

les lois françaises, lorsque l'adultère est prouvé, condamnent la femme à la perte de tous ses avantages de laux et à une détention plus ou moins longue ; cette détention peut aussi être prononcée contre son complice. En cas de décès de son mari, elle ne peut épouser ce dernier. Aux termes de notre code et des lois antérieures, la femme n'est point reçue à intenter une action en adultère contre son mari ; seulement, pour se faire absoudre, si elle est elle-même coupable, elle peut lui opposer sa propre faute. Le meurtre de l'amant par le mari est, chez nous et presque partout, déclaré excusable dans le cas de flagrant délit. La régence et le règne de Louis XV le mirent en honneur. — Plusieurs reines d'Angleterre furent décapitées pour crime d'adultère : de ce nombre Anna de Boleyn et Catherine Howard, toutes deux femmes, de Henri VIII, la première en 1536, la seconde en 1540, pour adultère, par effet rétroactif. Dans l'île de Sumatra, vers la fin du siècle dernier, onze femmes du roi d'Acham, convaincues d'adultère, furent exécutées par le poison ; placées le sein découvert sur une même ligne dans la cour du palais, le bourreau, armé d'un poignard très-délié, trempé dans l'alpas, ne fit que les effleurer de sa pointe en passant rapidement, et elles tombèrent mortes aussitôt. — Le 28 novembre 1820, Caroline-Amélie-Elizabeth de Brunswick, épouse de Georges IV, fut condamnée par la Chambre des pairs ; un bill, ajourné, parce qu'il n'était rendu qu'à la majorité de neuf voix, la déclara déchue de son titre de reine, son mariage dissous, anéanti quant à ses fins, stipulations et conditions.

Adultères fameux. Quoique l'adultère soit sans doute aussi ancien que le monde, on cite comme l'un des premiers celui d'Abimelech, avec Sara, femme d'Abraham, vers l'an du monde 2156 ; puis le rapt de Dina, à peu près à la même époque ; et plus tard, l'adultère de David, vers l'an 1083 av. J.-C. Les histoires ancienne, grecque et romaine, sont remplies de faits de ce genre, dont la date sera donnée avec le nom des personnages. L'adultère ébranla souvent le trône de France : les exemples abondent dans les premiers siècles de la monarchie ; l'odieuse reine Frédégonde préluda, par l'adultère avec Landry, à l'assassinat de Chilperic, vers 600 ; sous les princes de la 5^e race, il n'y a peut-être pas un règne dont des détails d'intrigues adultères n'achèvent le tableau. En 1444, Isabelle de Bavière est surprise avec Boissourdon, par Charles VI, qui le fait précipiter dans la rivière, renfermé dans un sac portant cette inscription : *Laissez passer la justice du roi*. Eléonore de Guienne, répudiée par Louis le Jeune, en 1151, pour le scandale de ses amours, porte au roi d'Angleterre, son second époux, plusieurs des plus belles provinces du royaume de France. — Liaisons coupables du cardinal Mazarin avec Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, de 1645 à 1660. — Louis XIV et Louis XV consacrent l'adultère par leur exemple. De nos jours, Caroline de Brunswick, reine d'Angleterre, est deux fois accusée d'adultère par son mari. Le parlement, pour mettre fin au scandale de ces deux accusations qui n'étaient que trop fondées, ajourne indéfiniment cette affaire. 1820.

BIGORRE, comté de France au pied des Pyrénées qui le séparent de l'Aragon, et dont Tarbes fut la capitale. Ce pays est celui des anciens *Bigerrorum*, peuplades soumises par Crassus, lieutenant de César, 56 ans avant notre ère.

BIGORRE (Vicissitudes du). Pendant la domination romaine, le gouvernement du Bigorre fut, comme celui des autres cités de la Novempopulanie, confié à un seul président militaire. Lorsqu'en 419 les Romains abandonnèrent plusieurs cités de l'Aquitaine aux Goths, ils conservèrent le Bigorre ; mais bientôt ils le cédèrent, avec le

reste de la Novempopulanie et le Carcassonnais, à Théodoric, 459. — Clovis enleva aux Goths les Aquitaines et la Novempopulanie, 507. — Le Bigorre fut compris dans les lots de Clodomir d'Orléans, en 511, et de Childébert de Paris, en 524. — Clotaire, en devenant maître de toute la monarchie, le fait entrer sous sa domination, 538; mais à la mort de ce prince, 562, le Bigorre passe successivement dans les mains de Charibert et de Chilpéric, 566; celui-ci le donne en présent de noces à Galsuinthe, qui fut assassinée par Frédégonde, 567. — Brunebaut, ayant armé pour venger l'assassinat de sa sœur, s'empara du Bigorre, 568. — Chilpéric le reprit, 575. — A sa mort il tomba au pouvoir de Goultran de Bourgogne, qui ne le restitua qu'à sa mort, 595, à Childébert d'Austrasie. Il fut recueilli en 596 par Thierry de Bourgogne, et rentra dans le corps de la monarchie française sous le second Clotaire, 615. — Depuis, le Bigorre fut transmis héréditairement à des seigneurs ou comtes dont les noms ne nous sont qu'obscurément connus. On voit dans les chartes qu'il fut compris dans le duché de Gascogne, sous la suzeraineté de l'Aquitaine, depuis la formation de ce royaume pour Charibert, 650, jusqu'à sa réunion à la couronne de France par Louis le Bègue, 877; et les chroniques s'accordent à donner le titre de comtes de Bigorre aux princes mérovingiens qui allèrent en Espagne, vers l'an 800, fonder le royaume de Navarre. Les enfants du duc Garcie-Ximin, après leur installation en Espagne, firent à leurs cousins *Donat-Loup* et *Centulle-Loup*, fils de Loup-Centulle, duc de Gascogne, cession de la possession effective du Bigorre et du Béarn. Ainsi, en même temps que Centulle-Loup devenait premier comte particulier du Béarn, Donat-Loup devenait premier comte de Bigorre, sous la suzeraineté de la Navarre toutefois. Ces circonstances avaient lieu vers 819. L'histoire a conservé le nom de *Faquilène*, femme de Donat-Loup, qui conserva le Bigorre jusqu'en 845. L'histoire des comtes de Bigorre est fort obscure jusqu'à Raymond 1^{er}, qui régna vers 945; il laissa deux fils, *Louis* et *Arnaud*. Le premier lui succéda, 960, et fut remplacé, avant 985, par *Garcie-Arnaud*, fils de son frère, qui conclut avec *Sanche-Guillaume*, duc et comte de Gascogne, vers 1050, un traité de délimitation de leurs domaines respectifs. *Garcie-Arnaud* étant mort sans postérité, 1056, sa sœur *Garcinde* recueillit son héritage. Elle avait épousé *Bernard-Roger*, premier de ce nom, de la maison de Gascogne. L'aîné de leurs trois fils, appelé *Bernard* comme son père, hérita du Bigorre. Ce *Bernard* II fit, en 1060, comme une espèce de pèlerinage à Notre-Dame du Puy, où il mit sa personne et ses biens sous la protection de la Vierge, s'obligeant, pour lui et les siens, de payer à l'église une rente annuelle de 60 sous. Mais ce qui le rend plus recommandable aux yeux de l'historien, c'est qu'il donna une constitution politique au pays dont il était souverain. Toutefois la rédaction qui nous en est parvenue appartient à l'un de ses successeurs. *Bernard* II laissa une fille unique nommée *Béatrix*, ou *Bénétrice*, qui fut mariée, 1080, à *Centulle III*, dit *le Vieux*, vicomte de Béarn. *Centulle* fut assassiné en 1096. *Bernard*, son second fils, troisième du nom, fut comte de Bigorre. Ce fut ce *Bernard* qui fit compiler les anciennes lois données par son aïeul et les coutumes pour en faire la *Charte constitutionnelle* de son pays. Il mourut sans postérité, 1115. *Centulle III*, son frère, lui succéda; mort, en 1127, sans enfant mâle. sa fille *Béatrix* II lui succéda; elle avait épousé, dès 1118, *Pierre 1^{er}*, vicomte de Marsan, fondateur de la ville de *Mont-de-Marsan*. *Centulle III*, comte de Bigorre, vicomte de Marsan et seigneur de Saragosse, était leur unique héritier et leur

succéda; il eut de son mariage avec *Martelle* une fille appelée *Étiennette*, ou *Stéphanie*, qui gouverna le Bigorre conjointement avec son mari, *Pierre II*, vicomte de Dax, dont elle n'eut point d'enfants; elle épousa en secondes noces *Bernard*, comte de Comminges, dont elle eut *Pétronille*, qui épousa *Gaston* de Béarn, mort sans enfants, en 1217, puis don *Nunez*, comte de Cerdagne, fils de *Sanche*, comte de Roussillon, et frère de *Pierre*, roi d'Aragon; mais l'ayant quitté sous prétexte de parenté, elle épousa *Gui*, second fils du comte de Montfort, dont elle eut *Elis* ou *Alix* qui suit. — *Elis* épousa *Esquivat*, dont elle eut *Elis* ou *Alix* qui suit. — *Elis* épousa *Esquivat*, son père, ayant laissé un testament par lequel elle instituait *Esquivat*, son petit-fils, son héritier, auquel elle substituait *Jourdain*, son frère, et portant, s'ils décédaient sans enfants, une seconde substitution en faveur de *Malta*, sa fille, femme de *Gaston* de Béarn. Ces derniers prétendirent au comté de Bigorre; mais une sentence, rendue en 1256 par *Roger*, comte de Foix, l'adjugea à *Esquivat*, qui épousa *Agnès*, fille de ce comte de Foix. *Esquivat* étant mort en 1285, laissa un testament par lequel il institua pour son héritière sa sœur *Laure*, vicomtesse de Turenne. Cette disposition, évidemment contraire aux dispositions de la comtesse *Pétronille*, souleva de vives contestations au sujet de la possession du Bigorre. *Laure*, qui en était légitime, se hâta de faire hommage au roi d'Angleterre comme suzerain; la reine de France, comme héritière de la maison de Montfort, et enfin l'église du Puy, qui s'autorisait de la rente annuelle que lui avait constituée *Bernard* II, en firent cession à *Philippe le Bel*; celui-ci en prit la possession à titre de séquestre. La reine *Jeanne*, 1503, à titre de comtesse de Bigorre, qu'elle transmit, le son fils *Louis le Hutin*, lequel, devenu roi de France, le passa à *Charles le Bel*, qui le rapporta à la couronne en 1522. (V. *BÉARN*.) — Le traité de Brétigny, 1560, fit passer le Bigorre sous la domination anglaise; puis il passa dans la maison de Foix en la personne d'*Albret Jean de Grailly*, et successivement aux maisons d'*Albret* et de *Bourbon*. *Henri IV* rendit, en 1607, l'édit de réunion à la couronne de France. Dès 1789, les états du Bigorre et des Quatre-Vallées furent réunis à ceux de Bigorre; ces territoires étaient déjà sous un même commandement militaire, et la formation des départements, en 1790, consacra cette réunion sous le titre de département des Hautes-Pyrénées.

BILBAO (Guerre d'Espagne. Combat et prise de). *Moncey* contre le général espagnol *Crespo*, du 12 au 18 juillet 1794.

BILBOQUET. Ce jeu fut inventé sous le règne de *Henri III*, 1584.

BILL, mot anglais qui signifie projet de loi; il fut employé pour la première fois en France dans la gazette de 1685.

BILLAUD VARENNES (François), né à La Rochelle, en 1760. C'est un des hommes les plus ardents de l'époque révolutionnaire. Appelé à la Convention, il vota la mort de *Louis XVI* sans appel ni sursis. Il fut déporté à Cayenne avec *Collet d'Herbois*. Il parvint à s'échapper et arriva au Mexique. Il entra dans un couvent de dominicains sous le nom de *Polycarpe Varenas*. Il prit parti pour les colons insurgés contre la métropole, et faillit plusieurs fois subir le sort réservé à ces chefs lorsqu'ils étaient prisonniers. Après plusieurs vicissitudes, il passa à Haïti, où il mourut en 1820.

BILLAUT (Adam), menuisier-poète du 17^e siècle, naquit à Nevers. Il s'est rendu célèbre sous le titre de *Maître Adam* par des poésies pleines de verve, de naïveté et de génie; il les divisa en trois recueils : les *Chevilles*, le

Vilbrequin et le Rabot. En 1816, M. Tissot les fit paraître collectivement sous ce titre : *Oeuvres de Maître Adam.* Il mourut à Nevers en 1662.

BILLECOQ (Jean-Baptiste-Louis-Joseph), avocat, né à Paris le 31 janvier 1763, s'est rendu tout aussi célèbre dans la littérature qu'au barreau ; sa modestie et son talent lui ont acquis une réputation méritée. Son talent brilla surtout dans la défense du marquis de Rivière, compromis dans la conspiration de Georges Cadoudal contre le premier consul, en 1804, et dans le procès des enfants de la veuve du duc de Montebello. Après la condamnation de MM. de Polignac et de Rivière, il obtint leur grâce de Napoléon, par ses prières et ses larmes. Sous l'empire, il fut appelé à l'assemblée législative, mais il n'y siégea jamais. Il mourut en 1829.

BILLET D'ÉTAT. Le gouvernement chinois, dans un besoin d'État, fit fabriquer des billets pour payer les frais d'une armée. Ces billets, émis en trop grand nombre, sont réduits au tiers de leur valeur quand ils sont présentés aux caisses pour être acquittés, 1431. Des billets de crédits furent émis par les Florentins, sous le nom de *billets d'état*, 1545.

BILLETS DE BANQUE. Law fut le créateur de cette monnaie de crédit. Lorsque les premiers billets de banque parurent, on les préféra à l'argent, dont la valeur numéraire avait été affaiblie à dessein (1719) ; mais cet engouement fut de peu de durée. Les billets furent bientôt dépréciés ; l'argent reprit non-seulement sa valeur, mais le marc d'argent valait le prix énorme de 120 livres (même année). Des billets monnaie avaient été introduits en France dès 1704.

BILLETTES. (Miracle des billettes à Paris.) En 1290, une pauvre femme qui avait mis une robe en gage chez un juif, sur la promesse qu'il lui avait faite de la lui rendre sans argent, lui apporte l'hostie qu'elle reçoit le jour de Pâques. Quand le juif eut cette hostie, il la perça à coups de couteau ; le sang en sortit ; y enfonça un clou à coups de marteau, et elle saigna encore ; il la mit dans le feu ; elle en sortit entière et voltigea par la chambre : il la jeta dans une chaudière d'huile bouillante qui parut teinte de sang ; l'hostie s'élevait au-dessus, la femme du juif vit à la place Jésus-Christ en croix. (*Il ne fallait pas plus d'une de ces circonstances pour convertir le plus incrédule.*) Cependant le juif, accusé de ce crime, fut condamné au feu pour avoir refusé de renoncer au judaïsme, et par conséquent pour n'avoir pas cru au miracle opéré sous ses yeux.

BINGEN (Combats de). 1^{er}. Le 17 mars 1795, les Prussiens attaquèrent à Bingen, petite ville d'Allemagne, et repoussèrent le général Blanchard, commandant l'avant-garde française qui formait l'aile gauche de l'armée. Mais Custine étant venu à son secours avec dix bataillons et huit escadrons, fit rattaquer l'ennemi et le déposa des hauteurs de Stromberg. -- 2^e. Les Prussiens attaquèrent de vigoureuse résistance, à battre en retraite. Cette affaire peu meurtrière força néanmoins le général français à ramener peu à peu son armée sous Landau, abandonnant ses conquêtes de l'année précédente.

BIOT (Jean-Baptiste), né à Paris en 1774. D'abord professeur à l'école centrale de Beauvais, en 1800 il occupa la chaire de physique au Collège de France ; en 1802, il fut nommé membre de l'Académie des sciences ; il vécût de publier une *Analyse du Traité de mécanique céleste* de Laplace, et un *Traité analytique des courbes et des surfaces du second degré*. En 1805, il fut parvint deux autres ouvrages. Lors de l'élevation du premier consul à la dignité impériale, M. Biot, de concert avec Camus, re-

fusa de voter, en se fondant sur ce que l'Académie n'était pas un corps politique. Ces deux académiciens attirèrent à leur opinion la majorité, et la séance fut levée ; mais le lendemain l'Institut se rangea de l'avis contraire. Au mois d'août 1804, M. Biot accompagna M. Gay-Lussac dans son voyage aérostatique. (Voy. *AEROSTAT.*) En 1805, il fit paraître un *Traité élémentaire d'astronomie physique*. En 1806, nommé membre du Bureau des longitudes, il fit, avec M. Arago, un voyage en Espagne pour y continuer avec lui les travaux géodésiques destinés à prolonger la méridienne de France. A son retour, ce fut M. Biot qui fit le rapport de cette mission à l'Institut. En 1819, il publia son *Traité de physique expérimentale et mathématique*. En 1817, il alla aux îles Orcades pour y faire des observations astronomiques. Il remplit actuellement (1859) les fonctions de professeur d'astronomie à la faculté des sciences.

BIRAGUE (René de), cardinal, chancelier de France, né à Milan en 1507, fut, ainsi que sa famille, très-attaché à la France, où il se retira pour échapper au ressentiment de Louis Sforce, duc de Milan. François 1^{er} le fit conseiller au parlement de Paris, surintendant de la justice, et président au sénat de Turin. Il l'envoya au concile de Trente, puis à Lyon contre les Huguenots. En 1570, il devint garde des sceaux sous Charles IX, assista au conseil qui décida la Saint-Barthélemi, et fut élevé, en 1575, à la charge de chancelier qu'il conserva sous Henri III. En 1578, ce prince lui fit obtenir le chapeau de cardinal, de Grégoire XIII. Il mourut à Paris le 24 novembre 1582, âgé de 74 ans, avec la réputation d'un politique habile, mais ne reculant devant aucun moyen pour se défaire de ses ennemis ou de ceux de la reine-mère.

BIRIBI, nom d'un jeu de hasard qui est venu d'Italie en France vers la fin du 16^e siècle.

BIRMAN (Empire), forme un des gouvernements les plus vastes qui existent actuellement dans l'Orient. Les différentes provinces qui le composent sont : Ava au centre, Arrakan, Pegou, Martaban, Tenasserim, Jounksaylou, Mergui, Tavay, Joundshan, Lowasham et Cassay. Le roi des Birmans ne reconnaît pas d'égal. Il prend le titre de roi et empereur. Dans cet empire, ni les dignités, ni les places, ni les honneurs ne sont héréditaires ; ils reviennent à la couronne après la mort de ceux qui les ont exercés. Les Birmans n'ont point d'argent monnayé ; de l'argent en lingot et du plomb le remplacent. Un dixième de toutes les productions revient au gouvernement, et un autre dixième est prélevé par le roi sur toutes les marchandises importées dans ses États. Les revenus sont presque toujours pris en nature ; une faible partie est mise en caisse, et le reste est distribué comme salaire aux différents dignitaires de la cour. Ce n'est que dans les grandes circonstances que l'argent sort des coffres. Chaque homme est soumis au service militaire, néanmoins l'armée n'exécute pas 60,000 hommes. Leur principale force militaire consiste dans leurs bateaux de guerre ou bateaux armés ; leur étendard est le hansa comme l'aigle l'était chez les Romains. Ce sont les Portugais qui ont introduit, les premiers, l'usage des armes à feu chez les Birmans. L'empereur est le seul propriétaire de tous les éléphants de son pays, et il n'y a que les personnes du premier rang qui puissent les monter ou en avoir un. Les lois des Birmans, comme leur religion, sont dérivées de l'Inde, et leur code renferme des articles pour tous les crimes possibles. L'instruction élémentaire est très-répandue, et tous, ouvriers, paysans, savent lire et écrire au moins dans la langue vulgaire. Leur année est divisée en 12 mois de 29 et 30 jours. Tous les 3 ans ils la rectifient par une intercalation. La semaine se compose de 7 jours, comme

dans l'Inde. Les Birmans sont sectateurs de Bouddha, un des Avatar ou des incarnations de Vichnou comme dieu de la conservation. Ils adorent ce chef de secte sous le nom de Guatama, qui vivait, d'après leur tradition, il y a 2,500 ans. Ils croient à la métépsychose, et, en général, ils sont très-attachés à leurs pénates. Sous le règne de Louis XIV, la France envoya plusieurs fois des missionnaires pour propager la religion catholique et étendre l'influence de la nation française dans le royaume de Siam.

BIRMAN (Vicissitudes de l'empire). Vers le milieu du 16^e siècle, il existait quatre royaumes assez puissants entre les provinces S.-E. de l'Inde britannique, la province Younan de la Chine, et la mer Orientale. Les Européens connaissaient ces États sous les noms d'Arracan, d'Ava, de Pegou et de Siam. Ava était le nom de l'ancienne capitale, et Birman a été pris comme le nom général du pays. Les Birmans, alors sujets du roi de Pegou, firent alliance avec les Portugais, se révoltèrent et s'emparèrent d'Ava. Leur domination sur les Pegouins dura un siècle environ. Vers la fin du 18^e siècle les provinces de Dalla, de Martaban, de Tongo et de Prom se révoltèrent, et une guerre d'extermination commença. En 1752, les Pegouins, secondés des Français et de quelques renégats hollandais et portugais, défirent les Birmans, occupèrent la capitale, et firent le dernier des rois birmans prisonnier. Dans l'année suivante, Alompra, homme du peuple, résolut de délivrer sa patrie; peu à peu il grossit son armée, battit les Pegouins dans plusieurs rencontres; mais bientôt pouvant disposer de forces plus considérables, il avança rapidement, chassa les Pegouins d'Ava et prit possession de la ville. Alompra, soutenu des Anglais, se maintint comme roi, gouverna avec sagesse et mourut en 1760. Son fils aîné, Mandodji-Praw, lui succéda. Il lutta quelque temps contre son frère Shembouan et contre plusieurs généraux de son père qui se révoltèrent, et mourut bientôt. — A sa mort, Shembouan monta sur le trône et se rendit maître de Siam. En 1767, il défit une armée chinoise forte de 50,000 hommes envoyés par l'empereur pour faire la conquête du pays des Birmans. Shembouan mourut en 1776. Après lui, Minderadji-Praw, le quatrième fils du fondateur de la dynastie Alompra, s'empara du trône. A son avènement il fit noyer son neveu. Ce prince, ami des sciences, fonda la nouvelle capitale d'Amarapura (la ville immortelle). En 1786, il fit une invasion dans le royaume de Siam, avec une armée de 50,000 hommes, fut battu, et n'échappa qu'avec peine. En 1795, les Siamois cédèrent aux Birmans plusieurs villes maritimes sur la côte de Tenasserim avec les deux ports de Mergoi et Tavag. Ce n'est qu'en 1795 que commencèrent les rapports directs des Birmans et des Anglais. Ces derniers, dont le but est de réduire les pays au delà du Gange, leur suscitèrent une guerre en 1824 et les battirent.

BIRMINGHAM est l'une des premières villes manufacturières et commerciales de l'Angleterre. Cette ville est située à peu près au centre de l'Angleterre, dans le comté de Warwick; c'est le grand atelier du royaume pour les fabriques d'armes, de bijouterie, et surtout pour la confection des machines à vapeur et pour les articles de quincaillerie grosse et fine. Dès le temps de l'heptarchie, elle appartenait à une famille saxonne à laquelle elle donna son nom. A l'époque de la conquête de l'Angleterre par les Normands (1066), cette famille conserva ses biens, à la condition qu'elle reconnaîtrait la suzeraineté du seigneur normand, auquel Guillaume donna le fief de Dudley. Sous le règne de Henri VIII, en 1536, le dernier des Birmingham perdit sa seigneurie par suite de la conspiration de Jean Dudley, qui fut depuis duc de Northumberland. Après la proscription de ce gentil-

homme, le fief de Birmingham fut réuni à la couronne, 1548. En 1553, la reine Marie le donna à Thomas Marrow de Barkswel. Depuis lors, cette seigneurie a passé dans différentes familles, soit par des alliances, soit par des ventes; elle appartient aujourd'hui à Christophe Berry.

BIRON, une des plus anciennes baronnies du Berry. Henri IV l'érigea en duché en faveur de Charles de Gontaut, en 1598. Depuis 1602 jusqu'en 1729, elle porta le titre de marquisat. A cette époque, Louis XV l'érigea de nouveau en duché-pairie en faveur d'Armand-Charles de Gontaut. Nous ne rapporterons ici que les principaux personnages de cette maison. — Pons de Gontaut, baron de Biron, écuyer tranchant de Charles VIII, assista à la belle église de Biron, y fonda le chapitre, fit bâtir la tour de Fornoue, en 1494, et mourut vers 1525. — Jean de Gontaut, fils du précédent, gentilhomme de la chambre du roi, fut envoyé en ambassade vers l'empereur Charles-Quint et le roi de Portugal; se trouva aux batailles de Bicoque en 1522, et de Pavie en 1525, où il fut blessé et fait prisonnier; assista au siège de Metz, et mourut prié à sonnier à Bruxelles, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557. — Armand de Gontaut, baron de Biron, fils du précédent et maréchal de France, naquit vers 1524, se signala d'abord dans les guerres du Piémont, et fut blessé au siège de Fort-Marin d'un coup d'arquebuse qui le rendit boiteux. Pendant les guerres civiles de religion en France, il resta dans le parti catholique; assista aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Montcontour, et fut nommé grand-maître de l'artillerie en 1569. L'année suivante, il conclut avec de Mesme, seigneur de Malassise, entre les catholiques et les protestants, la paix dite *boiteuse* et *malassise*. Détesté des Guises, à cause de son affection secrète pour le parti protestant, Biron n'échappa aux massacres de la Saint-Barthélemy (1572) qu'en mettant l'arsenal en état de défense, et où personne n'osa l'attaquer. En 1577, il fut nommé maréchal de France, et commanda successivement en Guyenne, dans les Pays-Bas et en Saintonge. Après la mort tragique de Henri III, il combattit aux côtés de ses déclarèrent pour Henri IV. Il combattit aux journées d'Arques et d'Ivry, et soumit une partie de la Normandie. Ce fut lui qui décida le roi à tenir tête au duc de Mayenne. Biron, l'un des plus grands capitaines de son temps, fut tué au siège d'Épernai en Champagne, le 26 juillet 1592, à soixante-huit ans. — Charles de Gontaut, duc de Biron, fils du précédent, pair, amiral et maréchal de France, naquit en 1561, servit d'abord sous son père, et, lorsque Henri IV monta sur le trône, il fut un de ses plus fermes appuis; il se couvrit de gloire aux sièges de Paris, de Fontaine-Françoise. Il servit ensuite contre l'Espagne, aux sièges d'Amiens, de La Fère, et travailla l'Artois, où il fit prisonnier le marquis de Varenbon; en 1598, le roi l'érigea sa terre en duché-pairie, l'envoya en ambassade dans les Pays-Bas, puis en Angleterre en 1601, et en Suisse en 1602. Biron, si richement récompensé des services qu'il avait rendus, conspira néanmoins contre son souverain. Il traita secrètement avec la Savoie et l'Espagne, qui devaient, pour prix de sa trahison, lui faire épouser une fille du roi d'Espagne, qui lui donnerait en souveraineté, pour dot de sa fille, les duchés d'Alain, il fut

arrêté, condamné à mort et exécuté dans l'intérieur de la basilique, le 13 juillet 1602. — Armand-Charles, duc de Biron, petit-neveu du précédent, pair et maréchal de France, naquit en 1665; lieutenant général des armées du roi en 1704, il servit en Flandre en 1708, fut fait prisonnier à la journée d'Oudenarde, et regut, en 1715, au siège de Landau, une blessure qui nécessita l'amputation du bras gauche; après la prise de la ville, il en fut nommé gouverneur. En 1729, Louis XV érigea, en sa faveur, le marquisat de Biron en duché-pairie. Il mourut en 1756. — Louis-Antoine, duc de Biron, né en 1701, fils du précédent, également maréchal de France, et colonel des gardes françaises, introduisit dans ce régiment une discipline sévère. Il mourut en 1788, et laissa en manuscrit un *Traité de la guerre*. — Armand-Louis de Gontaut, duc de Biron, neveu du précédent, et connu d'abord sous le nom de duc de Lauzun, lieutenant général, naquit le 15 avril 1747. Le duc de Biron, après avoir dévot en Amérique, en 1778, les drapeaux de La Fayette, et se fit remarquer par sa valeur. De retour en France en 1788, à la mort de son oncle, il prit le titre de duc de Biron. En 1789, il fut nommé à l'Assemblée Constituante par la noblesse de Quercy et embrassa avec enthousiasme les principes de la révolution. En 1790, ce fut sur sa proposition que les maîtres de poste obtinrent des indemnités et que l'intendance des postes fut supprimée. En 1791, il fut chargé d'une mission importante à Londres. En 1792, il fut mis à la tête d'une armée française sur le Rhin, puis sur les frontières du Brabant. Il passa ensuite à l'armée du Var, où il remplaça le général Anselme. Peu de temps après il fut appelé au commandement de l'armée de la Vendée, et remporta les victoires de Parthenay et de Saumur. Rappelé et destitué comme noble, il fut mis en prison malgré ses nombreux services, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 1^{er} janvier 1794; il fut exécuté. Cet homme célèbre laissa des *Mémoires* très-intéressants qui furent publiés en 1822.

BIRON (Jean-Ernest de), duc de Courlande et de Semigalie, né en 1687, d'un paysan courlandais. Lorsque la duchesse de Courlande, Anne Iwanowa, fut appelée au trône de Russie (1750), Biron l'accompagna à Pétersbourg, et ne tarda pas à régner en despote sous le nom de souverain. En 1753, il acheta la seigneurie de Wartenberg en Silésie. Les grands de l'empire ayant juré sa indépendance et ses efforts pour se donner une existence indépendante et parvint à décider l'impératrice à le faire élire duc de Courlande en 1757; il resta néanmoins à la cour de Russie, et le roi de Pologne confirma cette élection. En 1740, à la mort de sa bienfaitrice, il était devenu le maître absolu, il obtint la régence de l'empire, fit prêter serment par les armées, et chercha à accroître sa puissance en mariant son fils à la princesse Elisabeth, et sa fille au duc de Holstein, depuis empereur sous le nom de Pierre III. Mais bientôt ses projets furent renversés par un complot à la tête duquel figurait le maréchal Munich, qui le fit arrêter et juger. Condamné à mort, sa peine fut commuée en celle d'un exil perpétuel en Sibérie, d'où il fut rappelé lors de l'avènement au trône de la princesse Elisabeth, en 1741, et Munich exilé à son tour. On lui accorda la permission de s'établir à Joraslav, et Catherine II lui rendit, en 1760, le duché de Courlande, où il gouverna désormais avec modération. Six ans après (1766), il remit le pouvoir souverain à son fils Pierre, et mourut à Mittau en 1772. — Son fils Pierre acheta le duché de Sagan en Silésie, 1785; et, en 1792, la seigneurie de Nachod, en Bohême. En 1793, il résigna le duché de Courlande entre les mains de Catherine, et mourut

le 15 janvier 1800. Il avait épousé Charlotte Dorothee, comtesse de Medem, morte le 20 août 1821, laissant quatre enfants.

BIRON-WARTEMBERG (Prince de). Gustave, fils de Charles, prince de Courlande, est le chef de cette branche; il obtint la seigneurie de Wartenberg comme fief masculin, et prit le titre de prince de Biron, 1804. Marié, le 25 février 1855, à Agnès-Julienne-Henriette-Ernesine, comtesse de Lippe-Biesterfeld.

BIROTEAU (Jean-Baptiste) naquit à Perpignan. En 1791, administrateur des Pyrénées-Orientales, membre de la Convention nationale en 1792, il prit rang parmi les girondins; dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort en cas d'invasion, l'appel au peuple et le sursis; dans la séance du 9 mars, il s'éleva fortement contre l'établissement du tribunal révolutionnaire; lors des événements du 9 mai, il fut un des 22 députés accusés; parvint à s'échapper et se rendit à Lyon, où il organisa contre la Convention un comité insurrectionnel; mis hors la loi, il persévéra néanmoins dans son entreprise. Obligé de quitter Lyon, il se réfugia à Bordeaux, où il fut arrêté et livré à une commission militaire qui le condamna à mort. Il fut exécuté le 24 octobre 1795. L'année suivante, la Convention accorda des secours à sa veuve.

BISCAYE. Ce nom, écrit *Vizcaya* par les Espagnols, désigne la principale des trois provinces *Bascongadas*, ayant à l'ouest le canton de Santander, annexe de la Vieille-Castille, à l'est le Guipuzcoa, au sud l'Alava, et au nord, le golfe de Gascogne. Le pays a le titre spécial de seigneurie en même temps que de comté. Sa capitale est Bilbao. Avant l'établissement du gouvernement constitutionnel en Espagne, en 1854, les Biscayens jouissaient depuis un temps immémorial de la jouissance de leurs *fueros*, qui leur conféraient à tous, sans exception, le rang et les prérogatives de gentilshommes. L'administration politique, civile, militaire, la justice, les finances, tout était entre les mains d'un comité suprême de douze personnes (junte de Merindad), qui se tenait tous les ans à Bilbao et rendait compte de sa gestion à l'assemblée générale (Bilzao), qui se réunissait tous les deux ans, sur la convocation du corrégidor de Bilbao. L'origine de ces privilèges remonte à la fin du 15^e siècle. Cette province, moins par esprit d'absolutisme que par opposition naturelle à un gouvernement qui étend à toute l'Espagne l'application d'une constitution homogène, a été l'une des premières à embrasser la cause de don Carlos, au drapeau duquel elle resta fidèle jusqu'à la fin de la guerre civile en 1840.

BISCAYE (Vicissitudes de la). Cette province, l'ancienne Cantabrie des Romains, fut peuplée primitivement par une race fortement tranchée, comme celle des Kimris des Gaules et des Galls d'Ecosse, soit qu'elle fût autochtone, soit qu'elle y fût venue d'Afrique. Chaque district se gouvernait à part, et tous formaient une confédération à laquelle s'étendit le nom générique de Cantabres. Ils passèrent sous la domination des Carthaginois vers 550 av. J.-C. Dans les guerres puniques, ils combattirent pour Annibal, 200-184 av. J.-C. Quand l'Espagne fut entièrement enlevée aux Carthaginois par les Romains, 180 av. J.-C., les Cantabres, plus opiniâtres que les Vascons, essayèrent une longue résistance et embrassèrent, avec Sertorius, le parti de Marius contre Sylla. Pompée ne put la soumettre qu'en 70 av. J.-C. Lors de la guerre civile entre ce général et le grand César, ils se rangèrent sous les drapeaux du premier, et, après Pharsale, ils accueillirent Sextus, son fils, et soutinrent vaillamment sa cause jusqu'à la défaite de Munda, 45 av. J.-C. Vers l'an 27 av. notre ère, ils se ligèrent avec les

Astures contre les armes d'Auguste, qui vint en personne les subjuguier. Ce prince les comprit dans le gouvernement de toute l'Ibérie septentrionale, qui fut dévolue à un proconsul ayant sous lui trois lieutenants, dont l'un avec deux cohortes commandait chez les Astures et les Cantabres; le second, avec une cohorte, contenait les Vascons, et le troisième administrait sans soldats les Celtibériens, peuples déjà apprivoisés au costume et aux mœurs de l'Italie. La première de ces trois subdivisions militaires forma, sous Adrien, 120 ans de notre ère, une province consulaire séparée. Quand les Alains, les Suèves et les Vandales vinrent fondre sur l'Hispanie et s'y cantonner, la Cantabrie demeura romaine; mais Rechiaire, devenu roi des Suèves, en 448, la ravagea; un traité de paix avec Rome lui fit suspendre ses conquêtes; mais il les reprit en 456, et consumma l'envahissement de la Tarraconnaise et de la Cantabrie. L'empereur Avitus laissa au roi wisigoth de Toulouse le soin de réprimer l'usurpation des Suèves, et Théodoric vint leur enlever leurs conquêtes. Puis Évaric, consolidant la domination gothique en Espagne, s'empara de la Cantabrie et des Vasconies, 466. Bientôt la querelle des rois francs contre les Goths se poursuivit au delà des Pyrénées, Childébert et Clotaire se rendirent maîtres de la Vasconie et de la Cantabrie en 542, et s'avancèrent à l'ouest jusqu'au Minho, où les Suèves et les Goths réunis arrêtèrent leurs progrès; en se retirant, ils laissèrent au duc Francion le gouvernement de la Cantabrie. En 554, Athanagilde s'étant emparé de la couronne des Goths à l'aide de quelques soldats qui lui avait fournis l'empereur Justinien, les troupes romaines, après la victoire, s'établirent dans la Cantabrie et la Vasconie ainsi ravies à la domination des Francs et gardées contre l'ambition des Wisigoths; elles n'en furent expulsées qu'en 615 par Sisébod, roi des Goths. Suintila, son successeur, achève de soumettre la province en 621; depuis lors elle eut des ducs particuliers parmi lesquels figurent *Favila*, fils du roi Chindastinde et père du célèbre Pélagie; *Pierre*, petit-fils du roi Ricared et père d'Alphonse-le-Catholique; *Andeca*, tué avec Roderic à la funeste bataille de Guadalete, en 710. Ces pays se rangèrent alors sous la protection du grand Eudes, duc d'Aquitaine, dont la postérité fonda, un siècle après, les trônes de Navarre et d'Aragon; ils suivirent le sort de ces royaumes sous les successeurs d'Eudes. Il est probable que les seigneurs particuliers qu'ils se donnèrent étaient issus, comme les rois de Navarre eux-mêmes, de l'illustre maison de Gascogne. On connaît peu les vicissitudes de la Biscaye, de l'Alava et du Guipuscoa; mais on sait qu'elles étaient réunies, en 950, en la main de don *Lope Zuria*, surnommé *Tchouria* ou le Lemp-blanc, descendant de Azuar, comte de Jeco et seigneur de Biscaye, de 851 à 856. La Biscaye fut réunie définitivement au royaume de Castille par héritage, en 1579, et depuis lors elle n'a point cessé de faire partie du royaume d'Espagne.

BISCAYE (Comtes de). — *Lope I^{er} Tchouria*, 950-970. *Nuno-Lopez*, 970-985. *Inigo I^{er}*, surnommé *Eskerra*, ou le Gaucher, 785-996. *Lope II Iniguez*, comte et grand bouteiller de *Sanche-le-Grand*, empereur des Espagnes, 996-1016. *Inigo II Lopez*, 1016-1077. *Lope III Iniguez*, surnommé *Gorria* ou le Rouge, avait épousé la fille de *Diégo Alvarez*, seigneur d'Occa et de Pedrosa, 1077-1110. *Diégo I^{er} Lopez*, 1110-1154. Il possédait, outre le comté de Biscaye, les seigneuries de Nuijel et de Guénon en Castille, ainsi que celle de Haro dont il prit dès lors le nom; il avait reçu ces domaines d'Alphonse-le-Batailleur et de sa femme Urraca, reine de Castille. Pendant les querelles qui suivirent la rupture des deux époux,

et qui armèrent Alphonse VII, fils d'Urraca, contre son beau-frère, Alphonse, roi de Navarre, *Diégo* embrassa le parti du Castillan; mais le comté de Biscaye sépara sa propre cause de celle de son seigneur immédiat et demeura fidèle à son suzerain le roi de Navarre. *Lope IV Diaz de Haro*, 1154-1167; il fut, comme son père, attaché au parti de la Castille dans ses démêlés avec la Navarre, tandis que son comté de Biscaye persistait dans le parti opposé; aussi, malgré ses droits héréditaires, *Lope* hésita à prendre le titre de comte de Biscaye, se révélant d'abord de ceux de Haro et d'autres qui lui venaient du roi dont il avait embrassé la querelle. Le roi de Navarre, qui avait repris la Biscaye, en avait donné le gouvernement à de nouveaux seigneurs, tels que furent *Ladron de Guevara*, qui était en possession en 1153, et *Bela*, en 1160. *Diégo II Lopez de Haro*, surnommé *Ona* ou le Bon, 1160-1215. Il reprit la possession effective de la Biscaye lorsque Alphonse VIII, après avoir enlevé les provinces basques à *Sanche le Fort*, roi de Navarre, en 1220, les annexa à son propre royaume. *Diégo* combattit vigoureusement la célèbre bataille de Navas de Tolosa, en 1212. *Lope V Diaz de Haro*, 1215-1256; par son mariage avec sa cousine germaine Urraca, fille d'Alphonse, roi de Léon, il reçut en dot Orduna et Balmaséda. Il contribua à la prise de Baeza sur les Maures. *Diégo III Lopez de Haro*, 1256-1254; il aida puissamment à la prise de Séville par le saint roi Ferdinand, en 1248, et vint mourir en 1254. *Lope VI* des Pyrénées, aux bains de Bagnères, en 1254. *Lope VII Dias de Haro*, 1254-1285. Il fut d'abord le plus ferme appui de *Sanche IV* dans son usurpation de la Castille au préjudice de ses neveux, les infants de la Cerda; il devint premier ministre du nouveau roi; sa fille épousa don Juan, frère de ce monarque, et son frère *Diégo* fut fait gouverneur de l'Andalousie; mais des mécontentements lui firent embrasser et soutenir la cause des infants de la Cerda; *Sanche* alors fit assassiner *Lope* dans Alfaro, eut mena prisonnier l'infant don Juan, et tua de sa propre main *Diégo IV*, seigneur de Campos, cousin du comte d'Aragon avec *Lopez de Haro*, 1285-1509; il se retira en Aragon avec sa mère, sa sœur et son oncle, pendant que *Sanche* s'empara de la Biscaye; il mourut sans postérité dans cet exil volontaire. *Diégo V Diaz de Haro*, oncle du précédent, 1509-1515; il se réconcilia avec le roi de Castille dont il avait épousé la sœur; il obtint aussi la restitution de la Biscaye, mais à titre viager seulement, pour la transmettre à son décès à sa nièce, Marie, sœur et héritière de *Diégo IV*. *Marie I^{re} Lopez de Haro*, surnommée la Bonne, 1515-1520; l'infant Juan I^{er}, son mari, ayant été tué, en 1520, dans la guerre contre les Maures de Grenade, elle embrassa la vie monastique. Juan II, surnommé le Borgne et le Contrefait, fils de la précédente, 1520-1525; ayant indisposé par sa révolte le roi de Castille Alphonse XI, ce monarque le fit assassiner à Toro où il l'avait attiré, et s'empara des domaines que laissait le comte; quelques années après cependant il mourut, et la fille et unique héritière de ce seigneur, Marie II, 1520-1550; elle fut mariée à Juan III Nunez de Lara, allié de Castille. Nuno, fils de la précédente, 1551-1550-1551; Juana, sœur aînée du précédent, 1551-1554; son époux, Tello, frère naturel de la précédente et de Henri de Transtamare, ayant épousé la fille de celui-ci contre le premier, fut déclaré déchu du comté de Biscaye, en 1554, menacé d'assassinat en 1556, et enfin forcé de se réfugier en France et sa femme faite prisonnière en 1558. Isabelle, sœur de la précédente, 1554-1558; elle fut mariée à l'infant d'Aragon Juan IV, que le roi de Castille investit à cette occasion de la Biscaye;

après la fuite de Tello, Juan réclama la mise en possession de son fief ; mais le perfide monarque intrigua secrètement pour lui-même auprès de l'assemblée de Garnica, et ayant attiré l'enfant à Bilbao, il le fit assassiner en sa présence et l'acheva de sa propre main ; puis il fit jeter son cadavre au peuple, en criant du haut de son balcon : *Voilà le souverain que vous demandiez !* Isabelle fut confinée dans une prison avec sa sœur, et ces deux malheureuses princesses furent transférées de donjon en donjon jusqu'à ce que Pierre le Cruel les eût fait mettre à mort. Florencia, fille d'Isabelle et de don Juan, 1550-1569 ; Gaston-Phœbus, comte de Foix, auprès duquel elle s'était réfugiée, lui fit épouser son frère naturel, Pierre de Béarn, qui fit valoir avec succès les droits de son épouse sur la Biscaye. Henri de Transtamare étant parvenu à la couronne de Castille, en 1569, rendit la Biscaye à son frère Tello, qui périt l'année suivante ; le roi Henri donna alors l'investiture de ce fief à son propre fils aîné Jean V, à la faveur des droits que ce prince tenait de son aïeule Blanche de Lara ; l'avènement de celui-ci au trône de Castille, en 1579, opéra la réunion définitive de la Biscaye au domaine royal. Son fils Jean III, en prenant à 14 ans les rênes du gouvernement, confirma aux Biscayens leur *fueros* ; cette chartre, datée de 1594, est la plus ancienne qui nous soit parvenue ; elle reçut, en 1557, une confirmation solennelle de Charles-Quint.

BISCHAFSWERDER, gentilhomme saxon et ministre de Prusse sous Frédéric II et Frédéric-Guillaume, tout-puissant à la cour de Berlin ; fut envoyé en qualité de plénipotentiaire au congrès de Systhore, aux conférences de Pilnitz, et en ambassade en France en 1794. Il mourut près Berlin en 1805.

BISMUTH. Métal solide, blanc, jaunâtre, très-cassant, très-friable et d'une contexture lamelleuse. Il était connu autrefois sous le nom d'*étain de fard* ; il fond à 250°. On le trouve à l'état natif, à l'état d'oxyde et combiné avec le soufre et l'arsenic, en France, dans les Pyrénées ; en Saxe, à Freyberg ; en Bohême, en Souabe, en Suède, etc. Quoique connu des anciens, il n'en est parlé par Agricola que vers la fin du 15^e siècle. Geoffroy-le-Jeune publia le premier, en 1755, un mémoire sur le bismuth. M. Pelletier en 1792, et M. Chaudet en 1818, firent des observations nouvelles sur le bismuth.

BISSON (Henri), enseigne de vaisseau, né le 3 février 1795, à Guéméné (Morbihan), sortit en 1815 de l'école spéciale de marine établie à Brest, et fut nommé enseigne de vaisseau le 1^{er} mars 1820. Il parcourut en cette qualité les mers de l'Inde et visita les côtes d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Dans la campagne d'Orient, il servit à bord de la frégate la *Magicienne*, et fut chargé, avec 15 matelots français, de prendre le commandement du brick forban grec. Un coup de vent ayant séparé les deux bâtiments qui naviguaient de conserve, le *Panaioty* alla chercher un abri dans le mouillage de l'île de Stampalie. Là, quelques-uns des matelots prisonniers parvinrent à s'échapper, et vont informer les autres pirates qui se trouvent dans l'île, de la faiblesse de l'équipage français. Quelque temps après, deux grands misticks, chargés de 60 à 70 hommes chacun, fondent avec furie sur les 15 Français. Mais Bisson et Trémentin, son digne pilote, ont juré de faire sauter le bâtiment plutôt que de se rendre aux forban. Après une résistance désespérée, neuf Français sont tués, et le commandant lui-même grièvement blessé. Le pilote et les quatre hommes qui restent encore se jettent à la mer sur l'ordre de leur commandant, qui se traîne comme il peut dans la chambre des poudres, les

allume et fait sauter le bâtiment avec les assaillants qui l'encombrent (nuit du 5 au 6 novembre 1827). Les quatre Français et leur pilote sont jetés encore vivants sur le rivage. Le gouvernement français accorda une pension à la sœur de Bisson. Des souscriptions furent ouvertes pour lui ériger des monuments à Toulon et à Lorient, et le baron Hyde de Neuville voulut qu'un tableau, rappelant la belle action de ce brave marin, décorât l'une des salles du ministère qu'il occupait.

BITAUBÉ (Paul-Jérémie), né à Kornisberg, le 24 novembre 1722. Il publia à Berlin, en 1768, une traduction libre de l'*Iliade* qui lui valut l'entrée de l'Académie de Berlin ; en 1780, étant en France, il publia l'*Iliade* entière, et commença la traduction de l'*Odyssée*, qui parut en 1785. En 1796, il publia les *Bataaves*. Membre de l'Institut. Mort le 22 novembre 1808.

BITCH (Combat de). Le 19 novembre 1809, le général français Delâtre bat les Espagnols, guerre d'Espagne.

BITCHE (Affaire de). Dans la nuit du 16 au 17 novembre 1795, un ingénieur émigré conduisit 5 à 6,000 Prussiens sous les remparts de Bitch, seul fort qui restât au mois de novembre de cette année pour préserver la Lorraine et l'Alsace d'un envahissement total. Sept cents braves du bataillon de la Corréze et une compagnie de canonnières parvinrent à repousser l'ennemi et font prisonniers 250 hommes enfermés dans les fortifications ; parmi eux se trouva l'officier émigré qui leur avait servi de conducteur.

BITHYNIE, ancien royaume de l'Asie Mineure, qui semble avoir toujours appartenu à l'Occident, au monde hellénique. Un Bithynien, Flavius Arrien, natif de Nicomédie, vivant vers 150 de notre ère, avait fait une histoire complète de ce royaume, laquelle est perdue. La Bithynie était limitée à l'est et à l'ouest par le fleuve Sangaris ou Sangarius ; au nord et au nord-ouest par le Pont-Euxin et la Propontide ; au sud par la Phrygie et la Galatie. Les anciens ont beaucoup vanté la richesse de son terroir et l'état florissant de son commerce ; les voyageurs modernes, MM. Brown, Kenneir, Fontanier, y ont retrouvé, sous la domination apatnique des Ottomans, la même fécondité de produits divers. Cet antique royaume répondait, ou peu s'en faut, à la province turque de Khodavendkiar et à la presqu'île de Khodjaïli. Ses principales villes étaient Nicée, Chalcedonie, Héraclée, Erpamée, Prusa (Brousse), etc., etc. Son sol, jonché de ruines, atteste une florissante nation.

BITHYNIE (Vicissitudes de la). Ses plus anciens habitants furent les Bébryces, sur lesquels nous n'avons que des récits fabuleux et contradictoires. Ils descendaient de Bébrycè, fille de Danaüs, qui, ayant épargné son mari, fils d'Egyptus, se serait réfugiée, pour se soustraire à l'indignation de son père, parmi les sauvages riverains de la Propontide, environ 1600 av. notre ère. Elle aurait enseigné à ces peuples les arts et les sciences d'Egypte, et eux, par reconnaissance, auraient adopté son nom. Cette tradition, qui n'est point dénuée de fondement, prouve que ce peuple se rattachait à la race pélasgique, source également des Phrygiens et des Mysiens. Ils eurent à se défendre des Phéniciens qui naviguaient dans ces parages, s'allièrent contre eux à la nation voisine des Maryandinis. Les Argonautes, à leur passage, débarquèrent en Bébrycie, vers 1450 av. J.-C. Un homme farouche et inhospitalier, symbole de sa nation, Amycus, fils de Neptune et de la nymphe Métis, y régnait en ce temps-là. Habile au combat du ceste, il se tenait en embuscade près du rivage de la mer et immolait dans un duel dérisoire tout étranger que la tempête forçait d'aborder. Pollux, qu'il osa défier, le fit tomber sous ses

coups. Alors les Bébryces à la longue chevelure se ruèrent en furieux contre les étrangers : le combat devint général ; mais la victoire resta aux Hellènes. Lors du siège de Troie, 1309 av. J.-C., les Bébryces figurèrent parmi les auxiliaires de Priam. Plus tard, environ 1000 av. J.-C., une troupe de Phocéens s'introduisirent dans la Bébrycie, où, abhorrés des habitants, ils se maintinrent par la faveur de Mandron, roi du pays, et de sa fille Lampsaké. Mais, durant un voyage que fit Mandron, les aventuriers, avertis qu'il se tramait un complot contre leur vie, prirent les devants et s'emparèrent de Pythiassa, dont ils changèrent le nom en celui de Lampsaque. Ainsi entamé par les Hellènes, le pays des Bébryces ne tarda pas à être envahi par les Cimmériens. Plus tard, survinrent les Thraces, *Thyni* ou *Bithyni*, qui soumièrent toute la contrée et lui imposèrent leur nom. Ceux des indigènes qui survécurent à ces deux inondations se fondirent avec les étrangers, en sorte que les races primitives étaient complètement disparues du temps de l'astronome Eratosthène, 240 av. J.-C. On conjecture que cette invasion de Thraces, sous la conduite de Patarno, eut lieu 800 av. J.-C. A partir de cette époque, une impénétrable nuit de 200 ans enveloppe la Bithynie ; elle ne reparait dans l'histoire, vers l'an 550, que pour tomber avec son roi Prusias sous la domination de Crésus, roi de Lydie. L'an 547, Cyrus anéantit la puissance lydienne à la bataille de Thymbrée, et la Bithynie, comme tous les petits États de l'Asie occidentale, subit le joug du conquérant. La Bithynie resta perdue dans le vaste empire des Perses jusqu'à l'arrivée des Macédoniens. Au temps de Darius, 510 av. J.-C., elle fut taxée à un tribut annuel de 560 talents, et forma avec la Phrygie, la Paphlagonie, la rive de l'Hellespont, la Syrie et la Maryadine, une seule satrapie qui avait pour capitale *Dascilium* sur la Propontide. Elle eut néanmoins ses rois comme par le passé, qui dans leur insignifiance n'ont fourni à l'histoire que deux noms, ceux de Dossalcès et de Botairas. Elle ne trouva point la paix dans l'esclavage ; les Perses la traînèrent à leur suite dans leurs expéditions. Elle eut beaucoup à souffrir de la part de ses voisins de Byzance, d'Héraclée et de Chalcédoine, de la part des Grecs qui, sous la conduite de Xénophon, revinrent d'Asie, et des Lacédémoniens commandés par Deridylas. La conquête macédonienne, qui mit le reste de la Bithynie sous le joug, délivra la Bithynie. Elle conserva ses rois jusqu'à l'an 70 av. notre ère qu'elle fut léguée aux Romains par son roi Nicomède III. Sous Auguste, 20 av. J.-C., elle fut rangée parmi les provinces proconsulaires, c'est-à-dire à qui le sénat, et non l'empereur, donnait des gouverneurs. Pline le Jeune en fut proconsul en 105 de notre ère.

BITHYNIE (Rois de). *Bas*, 586-526 ; ce prince battit Galantus, lieutenant d'Alexandre le Grand, 527 av. J.-C. ; la prompte mort du conquérant, à son retour de l'Inde, le sauva de sa vengeance. *Zipatès*, 526-278 ; il maintint l'intégrité de son territoire contre les royaux helléniques de la Thrace et de la Syrie ; il repoussa victorieusement les agressions d'Antiochus et de Lysimaque, et fonda la ville de Zipation. *Nicomède I^{er}*, 278-240 ; son premier acte, à son avènement, fut le meurtre de ses frères, dont l'un pourtant s'échappa, *Zibacas*. La Bithynie alors se partagea en deux camps dont chacun eut son roi. Nicomède, désespérant de venir à bout de la rébellion que favorisait sourdement le roi de Syrie, acheta l'appui des Gaulois qui s'ennuyaient dans la Thrace et dans la Chersonèse, d'où ils ne pouvaient passer en Asie faute de vaisseaux. Ces rudes guerriers lui restèrent fidèles, et par leurs armes il défit son compétiteur, reconquit la Bithynie, et tout son règne fut triomphant. La ville de Nico-

médie, depuis si illustre, eut Nicomède pour fondateur en 245 av. J.-C. *Zéilas*, 240-228 ; de nouvelles guerres déchirèrent la Bithynie à la mort de Nicomède ; il plut enfin aux Gaulois, moyennant la promesse d'un riche butin, de donner la victoire et la royauté au fils du premier lit, *Zéilas*, que, pour comploter à sa femme Etazéta, Nicomède avait banni et déshérité. Ainsi d'auxiliaires les Gaulois devinrent maîtres en Bithynie ; *Zéilas* s'en aperçut et forma un complot pour se défaire de ses incommodes alliés ; mais ceux-ci eurent vent de l'affaire et le mirent à mort. *Prusias I^{er}*, 228-180 ; il guerroya longtemps contre les habitants d'Héraclée et le roi de Pergame ; au reste, il n'est guère connu dans l'histoire que pour la retraite et la mort d'Annibal dans ses États, 183 av. J.-C. *Prusias II*, 180-140 ; il visita Rome en 167 et fut assassiné par son propre fils dont le nom suit. *Nicomède II*, 140-91 ; fidèle allié des Romains, il secourut Marius dans la guerre contre les Cimbres, 102 av. J.-C. *Nicomède III*, 91-60 ; durant la lutte entre les Romains et Mithridate, ce prince, qui avait dû embrasser le parti des premiers, fat tour à tour chassé de ses États, rétabli et chassé encore. A la paix, en 67 av. J.-C., il rentra définitivement dans son royaume, et le légua aux Romains.

BITONTO (Bataille de), ville de la Pouille. Les Impériaux disputaient la possession de Naples à l'Espagne ; 8,000 Autrichiens étaient à Bitonto ; attaqués par les Espagnols commandés par Montemart, ils sont battus et capitulent le 25 mai 1754.

BITUITUS, roi des Vernes, vivait 2 siècles environ avant notre ère. L'an 121 av. J.-C., à la tête de 100,000 hommes, il s'opposa aux Romains commandés par Fabius Maximus qui le défit entièrement en Dauphiné. Après cette défaite, il alla à Rome, y fut arrêté, et relégué à Albe par le sénat.

BITURIGES (les), en latin *Bituriges*, peuples de l'ancienne Gaule, étaient divisés en deux partis : les *Bituriges Vibisciens* qui occupaient ce qu'on appelle aujourd'hui la *Guyenne propre* ; et les *Bituriges Cubiei* qui habitaient le *Berry*, où leur nom s'est conservé. Ces derniers dominèrent longtemps sur toute la Gaule Celtique. L'an de Rome 164, 589 avant J.-C., ils firent une célèbre expédition, sous Bellovèse et Ségovèse, neveux d'Ambigat leur roi. Bellovèse passa en Italie, et en conquit toute la partie qui fut appelée la *Gaule Cisalpine*, depuis la *Lombardie* ; et Ségovèse passa en Allemagne et s'établit dans la Bohême, sur les bords du Rhin, et dans la Frise et Westphalie, d'où, suivant plusieurs historiens, ces peuples sortirent environ 1000 ans après, sous Pharamond, pour reconquérir la patrie de leurs ancêtres.

BIZACENE, contrée d'Afrique, au midi du royaume de Tunis, dont parlent Strabon et Ptolémée, etc. Elle était bornée à l'orient par la Tripolitaine, au nord par l'Afrique proconsulaire ou carthaginoise. Sa capitale a été épiscopale.

BIZACÈNE (Conciles de). 1^{er}, en 522, en faveur des exilés ; le second, pour la discipline, présidé par Daques exilés ; le troisième, à l'occasion de Clément, primate de la province ; et le dernier, présidé par Étienne, contre les Monothélites. Quarante-deux prélats s'y trouvèrent.

BLACKMÈRE (Écosse). Bataille livrée par Édouard IV aux Écossais. — Les Écossais vainqueurs se répandirent en Angleterre et ravagèrent plusieurs provinces, 1525.

BLACKSTONE (Guillaume), célèbre publiciste anglais, né à Londres en 1723. Reçu avocat en 1746, il quitta le barreau après 7 ans d'exercice que n'avait récompensés aucun succès. Il se retira à Oxford, où, frappé du mauvais système adopté dans les universités d'Angleterre, où l'on

d'enseignait que le droit ecclésiastique, il ouvrit un cours public sur le gouvernement et les lois anglaises. Il obtint bientôt une immense renommée, et fut à plusieurs reprises membre de la Chambre des Communes; en 1758, une chaire spéciale de droit civil ayant été créée, il y fut porté tout d'une voix. Mort en 1780, ses *Commentaires sur les lois anglaises* ont été traduits dans plusieurs langues.

BLANC. V. MONNAIES.

BLANCHE (Reine). Les reines, veuves de nos rois, étaient appelées *Reines Blanches*. Cet usage est dû sans doute à ce qu'elles portaient le deuil en blanc. (Voy. **DEUIL**.) Henri III, arrivant à Paris, fut saluer la reine Blanche, qui n'était autre qu'Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, 1574.

BLANCHE, sept reines de ce nom. — *De Bourgogne-Comté*, reine de France, mariée en 1508 à Charles de France, qui fut Charles IV, dit le Bel, répudiée pour adultère en 1522. — *Blanche de Navarre*, reine de France, fille de Philippe III et de Jeanne de France, mariée à Philippe de Valois, 29 janvier 1549, morte le 5 octobre 1598. — *Blanche de France*, reine de Bohême, fille de Philippe le Hardi et de Marie de Brabant sa seconde femme, mariée à Rodolphe III, roi de Bohême, en 1500, morte en 1505. — *Blanche de France*, reine de Castille, fille de saint Louis et de Marguerite de Provence, née en Syrie en 1252, accordée à Ferdinand, infant de Castille, 1266, et mariée en 1269; revenue en France après la mort de son époux; morte le 17 juin 1520. — *Blanche de Bourbon*, reine de Castille, femme de Pierre le Cruel, 9 juillet 1552, empoisonnée à Medina Sidonia, 1561, à l'âge de 25 ans. — *Blanche d'Artois*, reine de Navarre, fille de Robert de France, comte d'Artois, et de Mahaud de Brabant; femme de Henri le Gros, 1269, puis d'Edmond d'Angleterre, comte de Lancastre. — *Blanche*, reine de Navarre, fille de Charles III de Navarre, et d'Éléonore de Castille, femme de Martin d'Aragon, roi de Sicile, puis de Jean d'Aragon, duc de Ponthieu, depuis roi de Navarre et d'Aragon, morte en 1429.

BLANCHE DE CASTILLE, femme de Louis VIII, et reine de France, était fille du roi de Castille Alphonse IX et d'une mère anglaise, Aliénor, fille de Henri II. Elle avait à peine 14 ans lorsqu'elle épousa Louis, alors enfant comme elle. Ce mariage fut célébré à Puzieux en Normandie, 25 mai 1200; couronnée reine le 14 juillet 1225; régent et tutrice du roi Louis IX en 1226, qui lui-même l'institua régente du royaume à son départ pour la Terre-Sainte, 1238. Blanche est une des plus belles figures de notre histoire; elle fut grande reine et sut rester femme. Elle a fait le règne de Louis VIII dit le Lion, et nous lui devons Louis IX. Elle mourut à Paris, le 1^{er} décembre 1232.

BLANCHES COMPAGNIES. En 1537, les blanches ou grandes compagnies (brigands restés en armes après la bataille de Poitiers) parcoururent la France. Ce sont ces compagnies que Duguesclin rassembla et mena en Espagne combattre, pour Henri de Transtamare, contre Pierre le Cruel, 1566.

BLANCHIMENT DES TOILES. En 1787, application de l'acide muriatique oxygéné au blanchiment des toiles, par Berthollet.

BLANCHIMENT DES TOILES A LA VAPEUR. En 1799, Chaptal inventa un nouveau procédé pour blanchir le coton et le lin par la vapeur de la soude. Un seul homme peut blanchir en un jour, avec trente livres de soude, deux ou trois mille aunes de toile. — En 1801, Döflus et Jørgerschind, fabricants de Mulhausen, inventèrent un procédé relatif à l'acide muriatique oxygéné, et à

son emploi dans le blanchiment des toiles. — En 1805, invention d'un blanchissage à la vapeur, par Curandeau, sans savon, mais au moyen d'une lessive préparée avec la potasse d'Amérique.

BLANCS (LES) ET LES NOIRS, noms de deux factions qui se formèrent dans la ville de Pistoie, en 1500. Charles de Valois, frère du roi de France, entreprit aussi, mais vainement, de les apaiser, et le pape jeta un interdit sur la ville. Les blancs ayant chassé les noirs, furent bientôt contraints de sortir de Florence et se retirèrent à Forlì où ils se joignirent aux Gibelins pendant que les noirs s'alliaient aux Guelphes. Dante fut chassé avec les blancs.

BLANCS-MANTEAUX. (V. ORDRE RELIGIEUX.)

BLANDY, village et ancien château, situé à 5 lieues N.-E. de Melun; avait d'abord appartenu aux vicomtes de Tancarville. Guillaume IV de cette maison maria en 1417 sa fille Marguerite à Jacques de Harcourt, baron de Montgomery, et lui donna en dot, entre autres seigneuries, celle de Blandy. Marie de Harcourt, seconde femme du fameux Dunois, porta cette seigneurie dans la maison de son mari en 1459. Louis d'Orléans, deuxième de ce nom, fils de Louis, duc de Longueville, naquit à Blandy, le 15 juin 1510. Cette seigneurie passa dans la maison de Bourbon-Condé, par le mariage de Louis I^{er} de Bourbon, prince de Condé, avec Françoise d'Orléans, fille de François, duc de Longueville, en 1565. En 1567, le connétable Anne de Montmorency fit arrêter à Blandy, par d'Entraques, la marquise Jacqueline de Rothelin, belle-mère du prince de Condé. Ce fut à Blandy, au mois de juillet 1572, que le jeune Henri, prince de Condé, célébra ses noces avec Marie de Clèves, marquise d'Isle. Ces noces servirent de prétexte aux massacres de la Saint-Barthélemy. Jacqueline de Rothelin séjourna constamment à Blandy. Elle y mourut en 1580; son tombeau fut profané en 1795. — Le 15 mai 1610, Charles de Bourbon, comte de Soissons, refusant d'assister au sacre de Marie de Médicis, se retira à Blandy; le lendemain le roi fut assassiné. Le maréchal de Villars, qui devint propriétaire en 1710 de ce vieux manoir féodal, en fit découvrir les tours et démolir les principaux corps de bâtiments. Son fils le vendit, en 1760, au duc de Praslin, qui en fit une ferme.

BLASCHIEDT (Combat de). Le général Debrun, se rendant devant Luxembourg par l'ordre du général divisionnaire Moreau, rencontre 1,500 Autrichiens et les met en fuite, 20 novembre 1794.

BLASON, du mot allemand *blasen*, qui signifie donner du cor; telle est du moins l'étymologie qui lui donne le père Menestrier, expert en ces sortes de choses, et c'est, entre toutes, celle qui nous a paru la plus raisonnable. Il est certain que dans les tournois, il était d'usage d'annoncer l'entrée en lice des chevaliers par une fanfare. Les hérauts allaient reconnaître si ceux qui se présentaient étaient gentilshommes, et, après avoir sonné de la trompe pour avertir les maréchaux, ils criaient à haute voix et décrivaient les armoiries des chevaliers; cela s'appelait *blasonner*. En Allemagne, lorsqu'on avait paru deux fois dans les tournois solennels qui avaient lieu tous les trois ans, la noblesse était suffisamment reconnue et *blasonnée*, et annoncée seulement au son de trompe par les hérauts. Comme on le voit, il était nécessaire que les hérauts eussent une connaissance approfondie du blason. Aussi, ce mot exprime-t-il aussi la science des armoiries, l'art de les déchiffrer. — Il y a cette différence entre *armes*, ou *armoiries* et *blason*, qu'armoiries se dit de la devise ou des figures qui décorent l'écu, tandis que blason en est le déchiffrement ou la description. Beau-

coup d'auteurs ont écrit sur le blason et les généalogies; le père Menetrier, qui écrivait en 1670, en compte plus de 300 : depuis lui, ce nombre s'est encore augmenté. Un certain Scobier, chanoine de Mons, disait que l'étude du blason est un abîme, et que celui qui s'y est appliqué 30 ou 40 ans, peut encore y apprendre. Le jésuite Bouhours croyait que la devise seule était « un abrégé de merveilles. » On a doté d'armoiries Jules-César et Vespasien. Des gens qui craignaient sans doute que le Fils de Dieu ne fût pas d'assez bonne maison, lui ont imaginé des armoiries dans lesquelles on distingue un heaume de marquis. (*Jardin des armoiries; Gand, 1567.*) Nous qui devons à notre titre plus de respect pour la vérité, nous dirons que c'est seulement au règne de Henri IV, duc de Saxe, que l'on peut faire remonter l'origine du blason en 919. L'usage des armoiries et le blason se répandirent rapidement en Europe et surtout en France, où le goût du blason s'implanta avec une grande force. Quoique nous ne placions l'origine des armoiries et du blason que vers le commencement du 10^e siècle, dès le 11^e ils étaient en vogue en France, et la langue du blason était assez généralement connue. Au reste, le blason n'est point chose aussi insignifiante que le veulent bien dire quelques détracteurs des choses du temps passé; il ne peut être considéré non plus comme un simple objet de fantaisie ou d'ornement, une satisfaction laissée à de vulgaires vanités. Le blason offre à l'examen des reflets brillants et glorieux de notre histoire. Dans les voyages lointains qu'entreprirent les chevaliers, les armoiries leur furent d'un grand secours, et, pendant plusieurs siècles, le blason fut un emblématique langage à l'aide duquel ils se faisaient non-seulement reconnaître, mais encore rendre les honneurs dus au rang ou à l'illustration. Le blason formait au moyen âge une science véritable, qui avait ses lois d'armes, ses académies, ses conseils des maréchaux, et l'on exigeait des rois d'armes ou officiers chargés d'exercer publiquement cette science, de scrupuleuses garanties d'érudition et de mérite personnel. Les maréchaux d'armes furent établis par Charles VIII, en 1487, et une place de conseiller juge général d'armes fut créée en 1615 par Louis XIII, sur la représentation qui lui fut faite en 1614 par les états généraux de la noblesse, que de nombreuses usurpations de titres et d'armoiries avaient lieu, et qu'il était urgent d'en arrêter les progrès. Louis XIV établit une grande maîtrise générale au mois de novembre 1696, supprima la place de juge conseiller en même temps; au mois de février 1697, il donna à Charles d'Hozier la charge de faire un armorial de France; mais ce travail n'eut pas lieu, l'ordonnance fut révoquée, et la charge de juge d'armes rétablie en 1700, et perpétuée dans la famille de d'Hozier jusqu'à la révolution.

BLAVET (navigable). Le Blavet, rivière de Bretagne, est rendu navigable en 1802, depuis Pontivy jusqu'à Hennebon.

BLAYE, petite ville de France dans le département de la Gironde, à six lieues de Bordeaux. Au 4^e siècle Blaye était une place de guerre considérable. C'est dans cette ville que mourut Charibert, 567. L'histoire de Blaye est assez obscure; cependant on trouve qu'au commencement du 11^e siècle, Guillaume, comte d'Angoulême, la prit sur le duc de Gascogne. Les huguenots surprirent cette ville en 1568, et la saccagèrent. Quelque temps après, les ligueurs s'en rendirent maîtres. Elle fut en vain assiégée par le maréchal de Matignon, en 1595; mais ce maréchal, qui était alors gouverneur de la Guyenne, défit la flotte espagnole venue au secours des ligueurs. C'est dans le château de Blaye que Louis-Philippe, à tenu renfermée la duchesse de Berri, sa cousine germaine, venue en France dans le

dessein de soulever les provinces de l'ouest. Elle fut prise à Nantes dans la maison de mademoiselle Dugugny et transportée à Blaye en 1852. Elle en sortit pour être conduite à Naples, après huit mois de captivité.

BLÉ (*Triticum sativum*). Diodore de Sicile et un grand nombre d'écrivains assurent que le froment est originaire de la Sicile; d'autres prétendent qu'il provient de la haute Asie; enfin plusieurs naturalistes voyageurs croient cette précieuse céréale originaire de Tartarie, de Sibérie, de Crimée. Ce qui est certain, c'est qu'elle croît encore spontanément aujourd'hui dans ces contrées. Les Gaulois avaient du blé au temps de César, 56 ans avant J.-C. On peut conclure de ces témoignages que le blé est d'origine très-ancienne dans un grand nombre de contrées, mais qu'il est extrêmement difficile d'assigner l'époque où il y fut introduit. Disons toutefois qu'il fut importé en Amérique par les soldats de Cortès, en 1528. On récolte annuellement en France 50,500,200 hectolitres de blé.

BLÉNEAU (Journée de) pendant les troubles de la Fronde, où Turenne vainquit le grand Condé, 1650.
BLEU DE PRUSSE ou **BLEU DE BERLIN**, inventé, à ce que l'on croit, par un philosophe hermétique nommé Conrad Dippel, en 1709. Il en fit un secret, qui fut découvert par les chimistes en 1724, et publié dans les *Transactions philosophiques*. C'est le prussiate de fer, ou combinaison de l'acide prussique ou hydrocyanique avec le fer. (*Chaptal.*)

BLOCUS CONTINENTAL. Par un décret daté de Berlin, du 20 novembre 1806, l'empereur Napoléon répondit à la déclaration du cabinet britannique, du 16 mai précédent, qui met en état de blocus les côtes de France, en déclarant les îles britanniques en état de blocus. La réalisation de cet acte, qui semble, au premier coup d'œil, impossible, était pour Napoléon d'une réalisation beaucoup plus facile que ne l'était celle de la menace du gouvernement anglais. Napoléon était maître d'une partie du continent, et ses récentes victoires venaient de lui donner pour alliés les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie. Le traité de Tilsit, 7 et 9 juillet 1807, renferme l'adhésion des deux derniers cabinets au décret de l'empereur. Des princes français occupaient les trônes de Naples et de Hollande, et le trône de Madrid sera lui-même bientôt occupé par un frère de Napoléon. Le cabinet de Lisbonne, soumis encore à l'influence anglaise, et celui de Copenhague ne tarderont pas à se soumettre à cette dure condition. Cette pensée gigantesque ébranla l'Angleterre, mais les alliés de Napoléon observèrent mal les traités ou les violèrent ouvertement, en sorte que cette grande représaille n'eut jamais l'effet que son auteur devait en attendre.

BLOIS, ville de France, sur la Loire, chef-lieu du département de Loir-et-Cher. L'origine de Blois se perd dans la nuit des temps. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle faisait partie du pays des Carnutes; les Romains la comprenaient dans la 4^e Lyonnaise. Blois et le Blésois furent bérés sous le joug des Francs vers 455. Blois fut souvent une résidence royale, et son château est l'un des plus beaux monuments de la vieille France. Louis XII y était né et contribua beaucoup à son embellissement. La façade du nord est l'ouvrage de François 1^{er}. Son évêché a été érigé en 1697, et M. de Berthier, son 1^{er} évêque, y fut sacré au mois de septembre de la même année. L'assemblée des états généraux réunis à Blois par Henri III, 1588, restera à jamais fameuse par le souvenir de deux grands meurtres. Henri 1^{er} de Guise, dit le *Balafré*, y fut assassiné vers la fin de 1588, et c'est dans une tour appelée la tour du Château-Regnault que, peu de jours après, son frère le cardinal fut de même assassiné. Dans le château de Blois

fut conclue la paix avec les calvinistes, 1580. Henri IV fit travailler à son embellissement. Louis XIII le donna, en 1635, en apanage au duc Gaston d'Orléans, à la mort duquel il fit retour à la couronne. En 1669, Louis XIV le donna au même titre au duc d'Orléans son frère. C'est dans cette ville qu'en 1814, la famille impériale vint établir sa résidence pendant que les alliés s'approchaient de Paris.

BLOIS (Chronologie des comtes et vicissitudes du comté de). Le comté de Blois date des premières années de la monarchie française. Guillaume, second fils de Théodbert, fut, dit-on, le 1^{er} comte de Blois, vers le commencement du 9^e siècle; ce Guillaume fut tué vers 854. Eudes, fils de Guillaume, lui succéda et mourut sans postérité en 865. — Celui-ci eut pour successeur Robert II, dit le Fort, son cousin germain. La guerre civile dévastait la France, Robert prit parti contre son souverain Charles le Chauve, et fut tué à la tête d'une armée qu'il menait contre lui, le 23 juillet 867. Le fils de Robert, Eudes, qui fut comte de Paris et l'un des plus vaillants princes de son temps, prit le titre de comte de Blois aussitôt la mort de son frère. Eudes mourut à La Fère le 5 janvier 898, et fut enterré à Saint-Denis. Il paraît que vers 912 Charles le Simple, qui prétendait avoir confisqué le comté de Blois, le donna à un Normand, proche parent de Rollon, nommé Gheilon. — 920, Thibaut le *Tricheur* ou le *Vieux* s'empara de Blois, Chartres et Tours. Ce Thibaut fut le moteur des guerres civiles qui à cette époque désolèrent la France. Il intriguait et si bien, qu'il devint comte de Chartres, de Thoul, de Beauvais, de Meaux, de Provins, et qu'il porta le titre de maire du palais. Thibaut mourut à près de 100 ans, 978, ce qui lui valut le surnom de *vieux* : ses ruses lui avaient valu celui de *tricheur*. — 978, Eudes II son fils lui succéda. — 995, Thibaut II succéda à Eudes dans les comtés de Blois, de Chartres et de Tours, mais il cède ce dernier au comte d'Anjou Geoffroy-Martel, qui l'avait fait prisonnier, pour obtenir sa liberté et aller prendre possession de la Champagne. — 1004, Eudes III, frère de Thibaut, lui succéda dans les comtés de Blois, Chartres et Champagne. De cette époque date la puissance des comtes de Champagne, qui devinrent redoutables aux rois de France; en 1051, nous voyons en effet Eudes III en guerre avec son souverain Henri I^{er}. — 1057, à la mort de Eudes, ses deux fils se partagent ses Etats; le second, Thibaut, eut le comté de Blois dans ses Etats; le premier, Henri, poète et guerrier, qui entreprit deux fois la croisade. — 1102, Thibaut IV dit le Grand eut le comté de Blois au préjudice de son frère aîné, parce qu'il convenait aux projets ambitieux de Mathilde, leur mère, d'avoir une minorité à gouverner. En 1125, Thibaut réunit la Champagne aux comtés de Blois et de Brie; le règne de ce prince fut glorieux. — 1152, Thibaut IV étant mort, ses fils se partagent ses Etats, et le second, Thibaut V, obtient les comtés de Blois et de Chartres. — 1191, Louis succéda à son père. Ce prince s'unit au roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion contre Philippe Auguste, mais revient bientôt à la cause française et part pour la Terre-Sainte; il fut tué à Andrinople, 1205; son fils Thibaut IV, encore enfant, lui succéda. — 1218, Thibaut VI meurt sans enfants, et a pour héritière sa tante Marguerite qui règne avec son mari Gautier d'Avesnes. — 1250, Marguerite étant morte sans héritiers mâles, Marie sa fille lui succéda et gouverna avec son mari Hugues de Châtillon. Marie joignit au comté de Blois les fiefs d'Avesnes et de Guise qu'elle tenait de son père. — 1241, cette princesse se retire à l'abbaye de

Pont-aux-Dames, où elle meurt en 1251. — 1241, Jean de Châtillon, l'un de ses fils, lui succéda au comté de Blois. — 1279, Jeanne de Châtillon succéda à son père aux comtés de Blois, Chartres et Dunois, ainsi qu'aux seigneuries d'Avesnes, de Guiche et de Condé. — 1286, Jeanne vend le comté de Chartres à Philippe le Bel, et en 1289 transporte la seigneurie d'Avesnes à Hugues de Châtillon son cousin. — 1292, Hugues de Châtillon succéda à Jeanne. — 1507, son fils, Gui I^{er} de Châtillon, succéda à son père. — 1542, Louis I^{er} de Châtillon, son fils, lui succéda et fut tué à la bataille de Crécy. — 1561, Louis II, son fils, lui succéda. — 1572, Jean II, frère de Louis, lui succéda et meurt sans enfants. — 1581, il a pour successeur son frère Gui II de Châtillon, qui vendit, 1591, ses comtés de Blois et de Dunois au duc d'Orléans, Louis de France, mais il ne fut mis en possession de ces deux comtés qu'à la mort de Gui de Châtillon, 1597, celui-ci s'en étant réservé l'usufruit. Blois fut réuni définitivement à la couronne de France lors de l'avènement de Louis de France à la couronne, 1498.

BLORE-HEATH (Bataille de), sur les limites du comté de Stafford, entre les rebelles d'Angleterre commandés par le comte de Salisbury, et les troupes royales commandées par lord Andley. Salisbury, qui avait feint de se retirer devant les troupes royales, fit volte-face, après qu'elles eurent en partie passé un ruisseau à bords escarpés, et les tailla en pièces, 21 septembre 1459.

BLUCHER DE WAHLSTATT (Le prince), feld-maréchal, né en 1742 à Rostock dans le duché de Mecklembourg-Schwerin; fit la guerre de Sept-Ans, quitta le service par quelque mécontentement, et n'y rentra que sous Frédéric-Guillaume. Il commandait un corps d'armée contre les Français en 1815, à la bataille de Lutten où il se distingua; général en chef de l'armée du centre des alliés, il arriva sous les murs de Paris le 30 mars 1814. En 1815, il fut battu par l'armée française à Ligny et à Sombrefe. Il décida la fameuse journée de Waterloo. Il se montra difficile lors de la capitulation, et voulut faire sauter le pont d'Iéna. Mort en 1819.

BYSSANCE V. CONSTANTINOPLE.

BOCCACCIO (Jean, *Giovanni Boccaccio*), né à Paris en 1315, d'une liaison passagère que son père Boccaccio Chellini eut avec une dame de cette ville, où l'avaient appelé les affaires de son commerce. Destiné au commerce par son père, il en fut détourné par un penchant irrésistible pour la poésie. Après avoir quitté un marchand où son père l'avait placé, il partit pour Naples, se lia étroitement avec Pétrarque, 1341, et fut admis à la cour du roi Robert. Boccaccio composa un grand nombre de poésies assez médiocres; mais le *Décameron*, qu'il avait commencé à Naples, publié à Florence en 1353, excita des transports unanimes d'admiration. Vers 1361, un événement singulier vint changer tout à coup l'humeur du gai conteur. Un chartreux de Sienne, qu'il n'avait jamais vu, demanda à lui parler au nom d'un père Petroni qu'il ne connaissait pas davantage; et cet homme lui ayant rappelé des secrets de sa vie qu'il croyait n'être connus que de lui-même, il lui ordonna, au nom de Jésus-Christ, de changer de vie; ces menaces frappèrent Boccaccio de terreur. Dès ce moment, il renonça aux femmes et vendit tous les livres profanes qu'il avait. Il prit bientôt l'habit ecclésiastique, et la mort de Pétrarque étant venue mettre le comble à sa tristesse et à son découragement, il mourut à Florence, le 21 décembre 1375.

BOETIUS (Étienne de la), conseiller au parlement de Bordeaux, né à Sarlat, 1550, a traduit plusieurs ouvrages de Xénophon et de Plutarque, et laissé des ouvrages où brille un grand esprit d'indépendance religieux et poli-

lique; il fut l'ami de Montaigne. Mort à Périgueux, 1565.

BŒUF DOMESTIQUE. Nous n'avons point l'intention de faire connaître les différentes races de bœufs répandues sur notre continent, ce serait s'écarter de notre cadre; nous nous contenterons d'indiquer, aussi exactement qu'il nous sera possible, les usages auxquels divers peuples ont appliqué le bœuf à certaines époques, et les superstitions dont cet utile animal a été l'objet. Nous avons dit, au mot **APIS**, la divinité que les Egyptiens lui avaient attribuée. Les Athéniens avaient un respect religieux pour le bœuf qui servait à labourer; ils appelaient le bœuf le compagnon de l'homme et le ministre de Cérès; quiconque osait en tuer un était puni de mort. Plin appelle aussi le bœuf l'associé de l'homme pour les travaux de la campagne. Un poète, Aratus, dit que ce ne fut qu'au siècle de fer que l'on commença à manger la chair des bœufs, et l'on voit dans Homère qu'il était défendu de sacrifier aux dieux un bœuf qui avait labouré. Les Romains offraient des bœufs en sacrifice à Cérès; on appelait ces sacrifices *Taurobolia*; c'était pour remercier cette déesse d'avoir appris aux hommes l'art de dompter ces animaux et de les dresser au labourage. Les Grecs offraient cependant des taureaux noirs à Neptune et firent des hécatombes de cent bœufs à Jupiter; Strabon rapporte que cette superstition venait des Lacédémoniens qui sacrifiaient chaque année cent bœufs au nom de cent villes qui étaient sous leur juridiction. — Dans la loi de Moïse, Dieu ne défend point de tuer le bœuf pour en manger la chair. Depuis longtemps le bœuf n'est, dans toutes les contrées de l'Europe, qu'un animal utile que l'on élève pour le labour et pour le charroi, suivant la contrée, et que l'on engraisse ensuite pour la consommation. A ce mot, nous donnerons plusieurs détails statistiques qui ne seront pas sans intérêt. (V. **CONSOMMATION**.)

BŒUF GRAS. La promenade du bœuf gras dans Paris remonte à une époque très-reculée et n'est probablement qu'un reste des cérémonies d'un culte consacré au signe zodiacal du Taureau. Des bas-reliefs trouvés à Notre-Dame représentent des divinités gauloises parmi lesquelles figure le taureau revêtu de l'étole et surmonté par trois græes, symbole de la lune et oiseaux de bon augure. La cérémonie du bœuf gras, interrompue pendant la révolution, fut remise en vigueur sous le consulat; elle a lieu pendant les derniers jours de carnaval. (V. **CARNAVAL**.)

BOHÈME. Les Boiens, peuplade gauloise, occupent, sous la conduite de Sigovèse, une portion de la Germanie, et lui donnent le nom de Boio-Hémum (Bohème), avant J.-C. environ 600. Les Boiens sont expulsés de la Bohème par les Marcomans ou Mark-Mans, conduits par Maroboduus, vers l'an premier de l'ère chrétienne. La Bohème, par suite de guerres et de révolutions dont le souvenir s'est perdu, était presque déserte; Czech, seigneur illyrien, forcé de s'expatrier, conduit en Bohème une colonie de Slaves-Illyriens, vers 515 après J.-C. C'est du nom de ce chef que les Bohémiens ont pris le nom de Czeques ou Tchèques. Czech gouverne en paix sa colonie, et meurt vers 552. Après lui les Bohémiens se gouvernent démocratiquement jusqu'en 567. Ils élisent pour le gouverner Crakhus, ou Krakhus, qui règne paisiblement pendant un demi-siècle. Il est appelé par les Polonois pour mettre fin à leurs troubles civils, vers 418. Avant de se rendre en Pologne, il fait accepter par les Bohémiens son fils Krakhus II, 418. Krakhus I^{er} se rend en Pologne, 418; il y fonde Kracovie, vers 420. Krakhus II, après un très-long règne, meurt dans un âge fort avancé, vers 480. Il ne laisse point d'héritier mâle; il laisse trois filles, Béla, Therba

ou Tétcha, et Lybussa, toutes trois magiciennes; les deux aînées cèdent le souverain pouvoir à Lybussa leur sœur cadette, vers 482. Lybussa, sommée par les Bohémiens de prendre un époux, fait choix d'un labourer nommé Prémizlas, ou Prémizlas, qui porte le premier le titre de myzlas, ou Prémizlas, qui porte le premier le titre de duc ou prince de Bohême, ses prédécesseurs exerçant une autorité plutôt patriarcale que monarchique, vers 495. Il établit sa résidence dans la ville de Prague ou Praha, que Lybussa venait de fonder, vers 490. Mort de Lybussa, vers 503. Après sa mort, Valasca ou Vlasta, l'une des femmes de la suite de Lybussa, réunit autour d'elle une armée de femmes, bat les guerriers bohémiens, et opprime la Bohême de 503 à 510. Prémizlas en délivre la Bohême; Vlasta et les femmes de son parti sont massacrées, vers 510. On attribue à Prémizlas la découverte des premières mines d'argent exploitées en Bohême, vers 520. Mort de Prémizlas, 549. Il a pour successeur son fils Némizlas ou Nézanizlas, dont le nom signifie pense à rien, 549. Nézanizlas règne jusqu'en 598, et laisse la couronne à son fils Mnatha, qui règne jusqu'en 631, et laisse en mourant un fils nommé Vork ou Vogen, âgé de huit ans, dont il laisse la tutelle à Rohovit, 631. A la majorité de Vogen, vers 670, Rohovit refuse de quitter le pouvoir; Vogen l'y force par ses armes et réduit Rohovit à se pendre lui-même, 671. Vogen meurt vers 689. Ses deux fils Unislas et Vratisslas se partagent la Bohême et règnent sans trouble jusque vers 715. Crzézomizlas, fils d'Unizlas, réunit toute la Bohême, vers 715, et gouverne jusqu'en 737. Le nom de ce prince signifie âme inclinée au mal. Il a pour successeur son fils Nécla ou Néclan, dont le nom signifie l'Idiot ou l'Imbécile. Vratisslas, oncle de Néclan, lui dispute la Bohême, 738. N'osant combattre lui-même, Néclan fait marcher à la tête de l'armée un de ses gens qui lui ressemble parfaitement; Vratisslas, 738, fait, 738. Néclan laisse la vie à Zbislas, fils de Vratisslas, le tue, il le confie à DURING qui, chargé de son éducation, et apporte sa tête à Néclan, croyant en être récompensé; Néclan l'oblige à se pendre lui-même, vers 580. Néclan désigne pour son successeur Nostrie ou Hostivit, un de ses fils, et ne laisse rien à son autre fils, Misthock; mort de Néclan, 809. Règne long et paisible d'Hostivit, de 809 à 836. Borzivoi ou Borzivoi, son fils, lui succède, 836. Borzivoi est le premier prince chrétien de Bohême; il reçoit solennellement le baptême, le 25 juin 864. Cette date est certaine, le règne de Borzivoi termine les temps héroïques et peu certains de l'histoire de Bohême; toutes les dates qui précèdent ne sont données par les auteurs qu'approximativement. Borzivoi, haï de ses sujets païens à cause de sa conversion, se retire momentanément en Moravie, 863. Stoyrnir ou Stugnir, prince bohémien, exilé en Bavière, est appelé pour remplacer Borzivoi, 863. Stugnir, durant son long exil, avait oublié sa langue; les Bavaarois s'en moient. Sifrid, au bout de dix mois, les Bohémiens s'en dégoûtent et le congédient, 836. Rappel de Borzivoi, 836. Borzivoi fonde en Bohême les premières écoles latines, vers 860. Abdication de Borzivoi en faveur de son fils Spittigen, 904. Spittigen étant mort en 906, Borzivoi refuse de reprendre la couronne, et la fait donner à son second fils, Vratisslas, 906. Mort de Borzivoi, 910. Vratisslas épouse Drahomira ou Drabonucia, 907. Naissance de saint Venceslas, fils de Vratisslas et de Drahomira, 908. Mort de Vratisslas, 916. Venceslas, élevé chrétiennement par Luthilla, veuve de Borzivoi, monte sur le trône à l'âge de huit ans, 916. Boleslas, son frère, élevé par sa mère Drahomira, idolâtre, devient un scélérat; il poignarde saint Venceslas, 28 septembre 938. Boleslas I^{er}, d'abord ennemi des chrétiens, se convertit, 940. Il règne paisiblement et meurt en 967. Boleslas II, son fils, lui succède, 967. Il

prend la ville de Kracovie à Mescho, roi de Pologne. Mort de Boleslas II, surnommé le Pieux, 7 février 999. Boleslas III, son fils, lui succède, 999. Boleslas III fait mutiler Jaromir son frère, 1000. Mescho attire Boleslas III à une entrevue; il lui fait crever les yeux et fait massacrer toute sa suite, 1002. Mescho assiège Prague, 1004; Jaromir délivre Prague, 1004. Udalric fait crever les yeux à Jaromir son frère, et s'empare de la Bohême, 1010. Peste universelle, 1010. Udalric en délivre la Bohême en incendiant d'immenses forêts, 1016. Mort de Boleslas III l'aveugle, 1057. Mort d'Udalric, en novembre 1057. Jaromir, aveugle, cède la Bohême à Brétizlas ou Brztizlas, son neveu, 1057. Guerre entre Brztizlas et l'empereur Conrad, 1058 et 1059. Brztizlas paye à l'empereur un tribut, 120 boucs et 150 marcs d'argent, 1059. L'empereur reconduit Brztizlas la souveraineté de la Silésie, moyennant un tribut de 50 livres d'or et 150 marcs d'argent, 1052. Mort de Brztizlas pendant une campagne contre les Hongrois, mai 1053. Spitigen II succède à Brztizlas, son père, 1053. Il bannit de Bohême tous les Allemands, sans en excepter sa mère qui était Allemande, 1056. Mort de Spitigen II, 28 janvier 1061. Il laisse la couronne à son frère Vratilas, 1061. Vratilas réunit à la Bohême la Silésie, la Lusace, la Moravie et la Pologne; alors, il obtient de l'empereur Henri III le titre de roi, et est couronné en cette qualité, 1086. C'est le premier roi de Bohême. Vratilas, l'un des plus puissants princes de son temps, meurt le 14 janvier 1095. Premier interrègne en Bohême, de 1095 à 1158. Les historiens de la Bohême nomment ainsi cet intervalle de 63 ans, pendant lequel ceux qui se disputèrent la Bohême ne prirent que le titre de princes ou ducs. Troubles continuels et guerre civile entre les prétendants au trône de Bohême, de 1095 à 1140. Durant ces guerres, aucun prince ne gouverne toute la Bohême; on désigne dans la série des princes ceux qui possédaient Prague, la capitale. Conrad, frère de Vratilas, domine sept mois, 1095; Brztizlas II, de 1095 à 1100; Boryvor ou Borsivoi II, de 1100 à 1106; Svatopluk, de 1106 à 1120; Uladislav, de 1120 à 1126; Sobieslas, de 1126 à 1140. Uladislav, appuyé des forces de l'empire, règne d'abord comme duc, 1140. Il emmène en Palestine une partie des nobles turbulents de Bohême, 1147. Il reprend solennellement le titre de roi, 1174. Mort d'Uladislav, 1158. Il est dépossédé et banni par ses sujets, 1174. Mort d'Uladislav, exilé en Lusace, 1174. Second interrègne entre Uladislav, 1174, et Premysl, 1199. Cet interrègne offre en partie les caractères du premier; les ruines de la guerre civile désolent la Bohême; les princes ne peuvent soutenir la dignité royale, mais Udalric, désigné par l'empereur pour succéder à Uladislav, cède ses prétentions à son frère Sobieslas, 1175. Sobieslas tue de sa main Priyda, gouverneur de Prague, 1175. Il fait pénitence publique de ce meurtre, 1175. Sobieslas II, règne cinq ans, de 1175 à 1180. Il se rend odieux et est chassé de la Bohême, 1180. Frédéric, son compétiteur, assiège Prague, 1180. Sobieslas en s'enfuyant est blessé par Frédéric et meurt de sa blessure, 1180. Frédéric reçoit de l'empereur l'investiture de la Bohême, 1180. Conrad dispute le trône de Bohême à Frédéric, 1188 et 1190. Conrad vaincu se confie à la générosité de Frédéric qui lui pardonne, 1190. Mort de Frédéric, 1190. Conrad lui succède, 1190. Conrad va servir en Italie l'empereur Frédéric Barberousse, et meurt devant Naples, 1191. Venceslas règne trois mois à Prague, 1191. Assiégé par Przmislav, il s'enfuit en secret, 1191. Il est tué, dans une embuscade, par Albert de Lusace, 1192. Brztizlas-Henri, évêque de Prague, est couronné

duc de Bohême, 1195. Il gouverne sans contestation pendant trois ans et meurt en 1196. Uladislav, quatrième fils du dernier roi, succède à Brztizlas-Henri; il ne règne que cinq mois, en 1196. Przmislav, réduit à servir les maçons pour vivre, à Ratisbonne, apprend la mort de Brztizlas-Henri, 1196. Il repart en Bohême à la tête d'un parti nombreux; Uladislav lui cède le trône de Bohême, 1197. Il fait crever les yeux au fils de Venceslas, 1197. Przmislav règne comme duc, 1197. Il prend le titre de roi que tous ses successeurs ont porté après lui, 1199. Il cède la Moravie à Uladislav, 1199. Il est surnommé Ottocar, à cause de ses exploits contre Othon IV, empereur d'Allemagne, 1200. Il obtient de l'empereur Frédéric l'affranchissement de tout tribut, 1218. Il fait couronner son fils Venceslas à Prague, 1228. Mort de Przmislav-Ottocar, premier roi de Bohême de ce nom, 1230. Venceslas le Borgne, premier roi de Bohême de ce nom, lui succède, 1230. Venceslas I^{er} défait les Autrichiens en Moravie, 1251. Grande invasion des Tartares en Moravie sous le règne de Venceslas, 1241. Jaroslav de Sternberg, officier de Venceslas, défait les Tartares sous les murs d'Olmutz et tue de sa main Péta, leur chef, 1241. Przmislav-Ottocar, fils de Venceslas, se révolte contre son père, 1249. Il est pris par les généraux de Venceslas et enfermé dans la tour de Teizzow, 1249. Mort de Venceslas le Borgne, 22 septembre 1255. Przmislav-Ottocar II, plus connu sous le dernier nom dans l'histoire, succède à son père, 1255. Il conduit ses chevaliers à la croisade contre les Prussiens idolâtres, 1255. Ottocar avait épousé Marguerite, héritière d'Autriche, qui lui avait apporté en dot l'Autriche, 1250. Il achète d'Udalric, son oncle, la Styrie, la Carinthie et l'Istrie, 1255. Il défait les Prussiens et les contraint à recevoir le baptême, 1255. Il fonde Koenigsberg sur la Baltique; les seigneurs bohémien, à son exemple, fondent en Prusse une foule de châteaux et de villes, 1255 et 1256. Grande victoire d'Ottocar sur les Hongrois, 15 juillet 1260. Ottocar répudie Marguerite d'Autriche, qui se retire dans un monastère, 1272. Après un interrègne de 22 ans, l'empire est offert à Ottocar par les électeurs, 1275. Ottocar refuse en disant qu'un roi de Bohême est bien plus qu'un empereur. Point culminant de la puissance d'Ottocar: son empire s'étendait de la Baltique à l'Adriatique, 1275. Sur le refus d'Ottocar, la couronne impériale est offerte à Rodolphe de Habsbourg, qui avait été maréchal du palais d'Ottocar; Rodolphe accepte, 1275. Ottocar est forcé de céder à Rodolphe l'Autriche et la Styrie, 1274. Il rend hommage à l'empereur dans sa tente; les pans de la tente s'abaissent, et toute l'armée voit Ottocar à genoux devant Rodolphe, son ancien serviteur, 1275. Guerre entre Rodolphe et Ottocar, 1278. Ottocar, trahi par une partie de ses officiers, est tué en combattant, 16 août 1278. Venceslas II, fils d'Ottocar, lui succède nominativement, 26 août 1278. En réalité, la Bohême est gouvernée par Othon de Brandebourg, tuteur du jeune Venceslas, jusqu'en 1283. Othon emmène dans ses États son pupille, 1279. Il est forcé de le rendre aux Bohémiens à l'âge de douze ans; Venceslas II entre à Prague, 24 mai 1285. Venceslas II épouse Judith, fille de l'empereur Rodolphe, 1286. Rodolphe confère à son gendre la dignité d'électeur qui reste attachée à la couronne de Bohême, 1287. A la mort de Rodolphe, l'empire est offert par les électeurs à Venceslas II, 1291. Venceslas refuse et fait nommer à sa place Adolphe de Nassau, 1292. Venceslas II est sacré roi de Pologne à Gnesne, 1300. Il refuse la couronne de Hongrie et la fait donner à son fils âgé de douze ans, 1302. Venceslas II rappelle son fils en Bohême, 1303. Mort de Venceslas II, 21 juin

1303. Venceslas III, son fils, lui succède, 1303. Il est assassiné dans son lit, à Olmutz en Moravie, 4 août 1306. Rivalité entre Rodolphe, fils d'Albert d'Autriche, et Henri de Carinthie, pour le trône de Bohême, 1306. Rodolphe l'emporte sur son concurrent par une élection forcée, 1306. Il règne un an et meurt, 5 juillet 1307. Les Bohémiens appellent au trône Henri de Carinthie, 1307. Henri pille et rançonne la Bohême pendant trois ans, de 1307 à 1310. Les Bohémiens, poussés à bout, offrent la couronne à Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri de Luxembourg, 1310. Jean épouse une fille de Venceslas II, 1310. Rodolphe et Henri ne sont point comptés parmi les rois de Bohême par les historiens de ce pays, n'ayant été couronnés ni l'un ni l'autre; l'intervalle de 1306 à 1310 est considéré comme un interrègne. Henri de Carinthie essaye de défendre Prague contre Jean de Luxembourg, 1311. Les habitants livrent la ville à Jean de Luxembourg, qui permet à Henri de se retirer, 1311. Jean de Luxembourg est couronné à Prague, 5 février 1311. Première guerre du roi Jean contre les brigands de son royaume; il prend et fait raser leurs repaires, 1312. Il bat les Hongrois en Moravie, 1313. Naissance de Charles, depuis empereur, fils de Jean de Luxembourg, 1316. Jean laisse la Bohême à l'abandon, et passe sa vie à courir les tournois et les aventures plus en chevalier qu'en roi, de 1316 à 1346. Charles, son fils, est élu roi des Romains, 1346. Jean de Luxembourg, devenu aveugle, est tué à la bataille de Crécy, 26 août 1346. Cette date du 26 août, funeste aux rois de Bohême, est regardée comme un jour néfaste par les Bohémiens : Ottocar avait aussi péri le 26 août. Charles de Luxembourg succède à son père, 1346. Son vrai nom est Venceslas; mais, à sa confirmation, Philippe de Valois lui avait fait donner le nom de Charles qu'il continua de porter. Charles porte le n° IV comme empereur, mais il est Charles I^{er} de Bohême. Prospérité de la Bohême sous son règne, de 1346 à 1378. Charles fonde l'université de Prague sur le modèle de celle de Paris, 1347. Il fait bâtir la nouvelle ville de Prague, 1348. Il fait élire roi des Romains son fils Venceslas, 12 janvier 1376, en achetant à prix d'or les voix des électeurs. Mort de Charles de Luxembourg, 27 mars 1378. Venceslas IV, son fils, lui succède, 1378. Venceslas IV fait noyer Jean Népomuk qui refusait de révéler la confession de la reine, 1385. L'Eglise a canonisé ce confesseur sous le nom de saint Jean Népomucène. Venceslas IV, presque toujours ivre, laisse commettre en Bohême toute espèce de désordres; massacre des Juifs à Prague, 1389. Venceslas IV est emprisonné par les grands de son royaume, 1394. Il s'échappe, tout nu, au sortir d'un bain, 1394. Les électeurs le dépouillent solennellement de la dignité impériale, 1400; mais il reste roi de Bohême. Sigismond, son frère, d'accord avec les grands du royaume, fait arrêter Venceslas IV à Béraun, 1402. Conduit prisonnier à Vienne, il s'échappe de nouveau par le secours d'un pêcheur, 1402, et remonte sur le trône de Bohême. Jean Hus et Jérôme de Prague commencent à former la secte qui prit plus tard le nom de hussites; Venceslas IV les tolère, 1409. Jean Hus et Jérôme de Prague sont brûlés au concile de Constance, malgré le sauf-conduit du pape et de l'empereur Sigismond, 1415. Progrès de la secte des hussites; ils sont assez puissants pour tenter de déposer Venceslas IV, 1418. Coranda, l'un de leurs chefs, leur persuade de laisser en paix Venceslas qui les oublie en buvant, 1418. Jean de Trokznov, plus connu sous le nom de Ziska, ou le Borgne, ancien page de Venceslas IV, devient le chef militaire des hussites, 1418. Il se réclame d'autorité dans l'origine par une lettre de Ven-

ceslas IV; il avait toujours obtenu une autorisation verbale en 1416. Les hussites, conduits par Ziska, massacrent le gouverneur de Prague et jettent le sénat par les fenêtres, 30 juillet 1419. Venceslas, en apprenant ces meurtres, entre dans un accès de colère et meurt d'apoplexie, 16 août 1419. Ziska s'empare de Pilsen, 1419. Il fonde la nouvelle ville de Tabor (le camp), dont le placement est d'abord occupé par les tentes des hussites, 1419. C'est de cette année 1419 que commence la période la plus intéressante de l'histoire de Bohême, jusqu'à la destruction des hussites, en 1434. Les hussites prennent de leur forteresse de Tabor le nom de taborites, 1419. Ziska prend et détruit la ville d'Aust, février 1420, et reprend la forteresse de Wisrhade ou Visegrade qui domine Prague, 1420. Sigismond traite avec les hussites disposés à se soumettre, 1420. Prague reçoit les ordres de Sigismond et les exécute, décembre 1420. Sigismond se rendant en Bohême, commet à Breslau, par exemple, d'atroces cruautés contre les rebelles; cet exemple soulève toute la Bohême qui se met en défense, 1420. Bataille de Voticz; Ziska y défait l'armée de Sigismond, 1420. Prague reçoit Ziska victorieux, 1420. Les habitants de Prague se fortifient pour résister à Sigismond, 1420. Sigismond assiège Prague, 30 juin 1420. Ziska bat l'armée de Sigismond sur une montagne près de Prague, nommée depuis la montagne de Ziska, 15 juillet 1420. Sigismond est forcé de lever le siège de Prague, 50 juillet 1420. Sigismond, vaincu, se fait couronner roi de Bohême dans une forteresse, n'ayant pas d'ailleurs un pouce de terre en Bohême, 1420. Sigismond, défait cinq fois de suite par Ziska, s'enfuit en Hongrie, 1420. Ziska est maître de toute la Bohême, 1420. Les orébités, secte d'hussites, se joignent aux hussites-taborites de Ziska, novembre 1420. La forteresse de Wisrhade, qui tenait pour Sigismond, assiégée par les hussites, secourue trop tard par Sigismond, se rend à la vue de l'armée impériale; victoire des hussites remportée à coups de flèches de battre le blé, 1^{er} novembre 1420. La forteresse de Wisrhade est rasée, 1420. Ziska devient seul chef des hussites par la mort de Hussinetz, 1420. Les grands de Bohême offrent la couronne à Wladislas les habitants de qui refuse, 1420. Ziska fait massacrer les habitants de Broda et incendier cette ville, 16 mars 1421. Broda est saccagée, 10 avril 1421. Ziska traite de même toutes les villes qui lui résistent, 1421. Diète de Kraslau; les Bohémiens y confèrent l'autorité suprême à Ziska assisté de 20 conseillers, juillet 1421. La secte des adamites se répand en Bohême; les hussites, par ordre de Ziska, arrêtent et brûlent les adamites, 1421. Sigismond entre en Bohême avec une puissante armée, 28 novembre 1421. Sigismond assiège Prague défendue par Ziska, 1^{er} décembre 1421. Ziska, sorti de Prague, est entouré sur sa montagne, mais il bat les Impériaux et s'échappe, décembre 1421. Bataille de Broda; Ziska défait complètement Sigismond qui se sauve en Hongrie, 6 janvier 1422. Broda, déjà saccagée l'année précédente, est incendiée et reste déserte de 1422 à 1437. Ziska et les hussites demandent à Brandebourg, 1422. Les villes de Bohême Koribut, Vitold de Lithuanie son frère Sigismond Koribut, qui vient en Bohême, espérant y régner, 1422. Les grands de Bohême ne veulent pas le reconnaître. Une puissante armée impériale entre en Bohême et assiège Zatek, 1422. Ziska et les hussites mettent cette armée en déroute devant Zatek, 19 octobre 1422. Prague se soulève contre Ziska et lui fait la guerre, 1423. Ziska parcourt à l'avance la Moravie et la Bohême, 1423. Paix conclue à Prague entre cette ville et Ziska; il y est reçu en ami, 15 septembre 1424. Sigismond négocie avec Ziska disposé

à accepter des conditions honorables, 1424. Ziska meurt de la peste, 11 octobre 1424. Il a pour successeur comme chef des hussites Procope, surnommé le Grand, par opposition à un autre Procope, aussi capitaine des hussites, surnommé le Petit. Ziska ordonne qu'on fasse un tam-bour de sa peau; cet ordre est exécuté, 1424. Ce fait est révoqué en doute par quelques auteurs contemporains. Le pape Martin V ordonne une croisade contre les hussites, 1424. Après la mort de Ziska, les hussites forment deux sectes principales, les laborites et les orfelins, 1424. Les laborites défont l'armée d'Albert d'Autriches 5 novembre 1424. Koribut assemble à Prague une diète qui se sépare sans avoir rien décidé, 21 janvier 1425. L'armée impériale envahit la Bohême, 1426. Les hussites aident complètement à la bataille d'Aussig, 18 juin 1426. La ville d'Aussig est prise et brûlée par les laborites, juin 1426. Les laborites sont chassés de la ville de Prague, 1427, par le sénat. Koribut, devenu l'objet du mépris des Bohémiens, outragé, emprisonné, est enfin renvoyé en Pologne, 1427. Nouvelle invasion des Impériaux en Bohême, 1427. Ils fuient sans combattre devant les hussites, 21 juillet 1427. Les fuyards sont atteints et massacrés presque tous, dans la ville de Tausch, par les hussites, 7 août 1427. Conférences de Béraun; les laborites, les orfelins et les habitants de Prague essaient en vain de s'y mettre d'accord, 1428. L'empereur Sigismond rebute Procope le Grand, chef des laborites, disposé à traiter, 1428. Les hussites parcourent en vainqueurs et dévastent impunément les contrées voisines de la Bohême, 1428, 1429 et 1430. Nouvelle croisade contre les hussites, 1431. Toutes les sectes de hussites se réunissent, 1431. L'armée allemande envahit la Bohême et fuit sans combattre, 15 août 1431. Le cardinal Julien rallie les fuyards; mais ils reprennent la déroute, 14 août 1431; il y avait dans cette armée plus de 40,000 chevaux. Les hussites envoient 500 de leurs en députation au concile de Bâle, sous la direction de Rockizane, 1432. Arrangement conclu sous le nom de *Compactata*, par l'entremise de Rockizane, 1433. Les grands de Bohême chassent de Prague les laborites et les orfelins, 6 mai 1434. Procope aurait depuis le siège de Pilsen le 8 mai 1434; ce siège à la tête des Bohémiens du parti de Sigismond, défait les hussites entre Broda et Khaurzim, 29 mai 1434. Après le combat, les prisonniers sont brûlés, au nombre de plusieurs milliers, dans des granges où on les avait enfermés. Maynard de Maison-Neuve est l'auteur de cette atrocité, 29 mai 1434. Les hussites ne s'en relevèrent pas. Sigismond les Bohémiens. De ce moment, il n'y a plus d'armée hussite. Les Bohémiens envoient une ambassade à Sigismond, à Ulm, 27 août 1434. Sigismond accède aux arrangements de Bâle au sujet de la religion, 1435. Traité entre Sigismond et les Bohémiens sous le nom de *Compactata*, 1436. Rockizane reçoit pour récompense l'archevêché de Prague, 1436. Entrée solennelle de Sigismond à Prague, 25 août 1436. Soulèvement des hussites de Graitz; ils défont et tuent Kotzka, général de Sigismond, 1436. C'est le dernier succès du parti hussite en Bohême. Réduction de Graitz, 1437. Sigismond couvre la Bohême de convents, 1436 et 1437. Mort de Sigismond à Znaim, en Moravie, 9 décembre 1437. En lui fioit la maison de Luxembourg qui avait régné en Bohême 126 ans, de couronné à Prague, 29 juin 1438. Placzek ou Ptakso, chef du parti des laborites, fait offrir la couronne à Casimir, frère du roi de Pologne, 1438. Malgré les représentations d'Albert, Casimir accepte et vient en Bohême,

1438. Albert l'assiège dans Tabor, mais il est repoussé; Georges Podiebrad, depuis roi de Bohême, fait à ce siège ses premières armes contre Albert, 1438. La peste dépeuple la Bohême, 1439. Mort d'Albert, 27 octobre 1439. Naissance de Ladislav surnommé le Posthume, 22 février 1440, quatre mois après la mort de son père Albert. Election d'Albert de Bavière au trône de Bohême, par la diète réunie à Prague, 1440. Albert refuse cette couronne, 1440. Elle est offerte à l'empereur qui la refuse, 1441. L'empereur conseille aux Bohémiens de se gouverner entre eux en attendant la majorité de Ladislav; ce conseil est suivi, 1441. Maynard de Maison-Neuve, destructeur des hussites, et Placzek, chef du parti des laborites, se partagent l'autorité, 1441. Ils répriment les brigandages de la noblesse châteline, 1442. Altes VVrezesztowski, chargé de cette mission, l'accompagne avec vigueur, 1442. L'empereur Frédéric III retient le jeune Ladislav comme prisonnier à sa cour, et refuse de le rendre aux Bohémiens, 1442. Mort de Placzek, 1444. Georges Podiebrad hérite de son autorité malgré l'opposition de Maynard de Maison-Neuve, 1444. Georges Podiebrad se rend maître de Prague, 1447. Il fait emprisonner Maynard de Maison-Neuve qui meurt en prison peu de temps après, 1447. Les états de Bohême lui confient le gouvernement, 1450. Peste horrible en Bohême, 1451. L'empereur est contraint de rendre Ladislav aux Bohémiens et aux Hongrois, 1455. Ladislav confirme les pouvoirs de Georges Podiebrad, 1455. Ladislav, avant d'entrer en Bohême, prête serment, à Iglau, d'observer les lois du royaume, 1455. Entrée de Ladislav à Prague, 28 octobre 1455. Ladislav visite ses états de Silésie, de Moravie et d'Autriche, et confie, en son absence, le gouvernement de Bohême à Podiebrad, 1454. Retour de Ladislav à Prague, 1456, 29 septembre. Georges Podiebrad force quelques rebelles à la soumission; prise et destruction de Nachod, 1457. Ladislav envoie en France une ambassade pour chercher sa fiancée, fille de Charles VII, 9 octobre 1457. Ladislav meurt à Prague, probablement empoisonné, 22 novembre 1457. Georges Podiebrad donne sa fille en mariage à Mathias de Hongrie, fils de Jean Huniade, 1457. Assemblée des grands de Bohême à Prague pour l'élection d'un roi, mars 1458. Georges Podiebrad y est élu roi de Bohême, et couronné comme tel, 6 mai 1458. Plusieurs villes du parti catholique refusent de le reconnaître, 1458. Il soumet la Moravie, octobre 1458, et la Silésie, janvier 1460. Ordonnance de Podiebrad rendue à la requête des catholiques de son royaume, pour menacer du bûcher les hussites, laborites, orfelins, adamites, et tous les hérétiques de Bohême, 1461. Georges Podiebrad, pris pour arbitre entre Mathias de Hongrie et l'empereur Frédéric III, fait rendre la couronne de Hongrie à Mathias, 1461. Troubles en Bohême au sujet de la religion; le pape Pie II y envoie un légat pour abolir les *Compactata*, ou conventions de Bâle, 5 mai 1462. Podiebrad cède la Silésie à Casimir, roi de Pologne, 15 mai 1462. Podiebrad fait arrêter le légat à Prague, août 1462. Il le relâche à la prière de l'empereur, décembre 1462. L'empereur, secouru par Podiebrad dans un pressant danger, accorde à la couronne de Bohême de grands privilèges, et fait princes de l'empire les deux fils de Podiebrad, novembre 1462. Hussko se révolte en Moravie, sous prétexte de la religion, 1463. Podiebrad prend et détruit sa forteresse, 1466. Le pape Paul II excommunie Podiebrad, 1466. Le pape Paul II assemble une armée de croisés destinée contre la Turquie; puis il l'envoie contre Georges Podiebrad, septembre 1466. Défaite des croisés par les Bohémiens à Tina, 22 septembre 1466. Podiebrad soutient, en outre, une guerre civile contre les

seigneurs catholiques de son royaume, 1466. Mais il a recours aux débris du parti taborite; dévastation de la Bohême, 1466. Seconde excommunication de Georges Podiebrad, 25 décembre 1466. Victoire de Henri, fils de Georges Podiebrad, sur les Silésiens, 15 juin 1467. Victoire de Georges Podiebrad sur les croisés, à Neirsk, 2 juillet 1467. Guerre entre Georges Podiebrad et Mathias de Hongrie son gendre, 1468. Mathias envahit la Moravie; il en est chassé par Henri, fils de Georges Podiebrad, 1468. Trêve d'un an entre Georges Podiebrad et Mathias de Hongrie, 4 avril 1469. Les grands de Bohême, du parti opposé à Podiebrad, donnent la couronne à Mathias, et le font couronner à Brunn, en Moravie, 1469. L'empereur Frédéric s'allie à Casimir, roi de Pologne, contre Mathias, pour Georges Podiebrad, 1470. Georges, convaincu qu'il ne peut assurer la succession au trône de Bohême à ses enfants, leur partage ses trésors, 20 janvier 1471. Mort de Rockizane, 22 février 1471. Mort de Georges Podiebrad, 22 mars 1471. Vladislav Jagellon, fils de Casimir, roi de Pologne, est élu roi de Bohême par la diète réunie à Cuttemberg, 27 mai 1471, en dépit des prétentions de Mathias de Hongrie. Vladislav est couronné à Prague, 22 septembre 1471. Vladislav commence à rétablir l'ordre dans son royaume, de 1471 à 1485. Sédition et massacres à Prague, 1485. Vladislav pardonne aux coupables, 1484. Le danger qu'il avait couru le décide à quitter son palais de Prague; les rois de Bohême n'y demeurent plus depuis 1485. Paix et prospérité de la Bohême sous Vladislav, de 1485 à 1517. Vladislav épouse Anne, fille de Jean, comte d'Angoulême, 1502. Les Bohémiens exigent de Vladislav qu'il chasse les Juifs, 1507. Son ordre à ce sujet ne peut être exécuté. Mort de Vladislav Jagellon, roi de Bohême et de Hongrie, 15 mars 1616. Louis, son fils, âgé de dix ans, lui succède, 1516. Les Bohémiens lui donnent pour tuteurs le roi de Pologne Sigismond et l'empereur Maximilien, septembre 1517. Prague et les villes de Bohême se liguent en secret pour détruire les repaires des nobles brigands, 1520. Plusieurs châteaux sont pris et rasés par ces braves bourgeois, novembre 1520. Louis épouse Marie d'Autriche à Bude en Hongrie, 1521. Mort de Louis, tué en combattant contre les Turcs, à Mohakz, 29 août 1526. (On a dit de ce prince : Né trop tôt, venu avant avant terme, marié trop tôt, à 15 ans, blanchi trop tôt, à 20 ans, et mort trop tôt, à 21 ans.) Les Bohémiens confèrent la couronne à Ferdinand d'Autriche, frère de l'empereur Charles-Quint, 24 octobre 1526. La Bohême n'a plus cessé, depuis cette époque, d'appartenir à la maison d'Autriche. Ferdinand prête serment de respecter les libertés des Bohémiens, à Iglau, 50 janvier 1527. La Bohême demeure paisible sous ce prince, de 1537 à 1546. Incendie de Prague, 2 juin 1541; les archives de la Bohême y périssent presque en entier. Les Bohémiens se refusent à servir contre la ligue protestante de Smalcade, 1546. Plusieurs des auteurs de cette résistance sont sévèrement punis, 1546. Les Bohémiens se battent pour des intérêts qui leur sont étrangers; victoire des Bohémiens sur l'électeur Albert de Brandebourg, à Schwartznach, 15 juin 1554. Insolence des gens de guerre envers les Bohémiens; les bourgeois de Prague tuent 500 soldats impériaux qui insultaient leurs femmes sur la place du marché, 1557. Mort de Ferdinand, 25 juillet 1564. Maximilien lui succède, 1564. Ce prince est Maximilien II comme empereur, et Maximilien I^{er} comme roi de Bohême. Il fait abolir les *Compactata*, qui jusqu'alors avaient servi de règle pour l'exercice du culte en Bohême, 1567. A partir de cette époque, le protestantisme fait de rapides progrès en Bohême. Les États refusent à Maximilien

des impôts exagérés, menaçant de recourir aux armes, 1569. Bulle du pape Pie IV pour accorder la communion sous les deux espèces aux fidèles Bohémiens, publiée en 1574. C'est là que les catholiques de Bohême furent nommés *utraquistes*. Mort de Maximilien, 12 octobre 1577. Rodolphe II, reconnu et proclamé roi de Bohême dès l'an 1575, 22 septembre, succède à son père. Ce prince est Rodolphe II comme empereur, mais Rodolphe I^{er} comme roi de Bohême. Rodolphe persécute les protestants et inquiète les *utraquistes*; préparatifs de guerre civile, 1606. Mathias, archiduc, frère de Rodolphe, promet la liberté de conscience et envahit la Bohême, 1607. Mathias force Rodolphe à renoncer aux couronnes de Hongrie, de Moravie et d'Autriche, 27 juin 1608. Les États de Bohême levent une armée en dépit de Rodolphe, sous les ordres du comte de Thurn, 1609. Rodolphe est contraint de signer l'édit nommé *Lettres de Majesté*, donnant aux Bohémiens la liberté de conscience, 5 juillet 1609. Les Bohémiens demeurent armés sous le nom de défenseurs de la liberté, sous le comte de Thurn, du consentement de Mathias, 1609. Rodolphe organise à Passau une armée qui envahit la Bohême sous l'archiduc Léopold, 1611. Rodolphe assure à Léopold la succession de Bohême, 1611. Sédition et désordres graves à Prague à ce sujet, 1611. Mathias force Rodolphe à lui céder la couronne de Bohême, 1611. Il est couronné à Prague, 25 mai 1611. Il ne reste à Rodolphe que son titre d'empereur. Mort de Rodolphe, janvier 1612. Mathias lui succède, 1612. Il fait reconnaître Ferdinand de Styrie en qualité d'héritier de Bohême, 1617. Premiers troubles de la guerre de 50 ans en Bohême; démolition du temple protestant de Clostergraben, 1618. Les Bohémiens nomment défenseur et protecteur de la religion, le comte de Thurn, le même qui avait obtenu les *Lettres de Majesté*, 1618. *Défénestration* de Prague; le comte de Thurn fait jeter par la fenêtre les ministres de Mathias, qui tombent de 80 pieds sans se blesser, 25 mai 1618. Les États de Bohême avaient décrété, dès 1609, qu'on jetterait par les fenêtres quiconque s'opposerait aux *Lettres de Majesté*. Toute la Bohême s'arme sous le comte de Thurn, pour la liberté de conscience, 1618. Buquoy et Dampierre, généraux de Mathias, sont battus par le comte de Thurn, 1618. Ernest de Mansfeld vient au secours des rebelles et prend Pilsen, 1618. Congrès à Egra pour la paix, 1619. Mort de Mathias, 20 mars 1619. Thurn, aidé de Bethlem Gabor, prince de Transylvanie, assiège dans Vienne Ferdinand II, successeur de Mathias, 1619. Dampierre délivre Ferdinand, 1619. Ferdinand est élu empereur à Francfort, 28 août 1619. Les États de Bohême élisent Ferdinand et donnent la couronne à Frédéric V comme électeur palatin, 1619. Ce prince était Frédéric V comme électeur et I^{er} comme roi de Bohême; mais, n'ayant jamais gouverné par paisible possession, il n'interrompt pas réellement la possession de la maison d'Autriche. Traité d'Ulmu, 5 juillet 1620; les princes allemands renoncent à soutenir Frédéric. Bataille de Prague, 8 novembre 1620. Buquoy y défait l'armée de Frédéric pendant que ce prince, vaincu, Wallenstein, alors colonel, contribue à cette victoire. Frédéric s'enfuit jusqu'en Hollande, novembre 1620. Ferdinand, après 3 mois d'une feinte clémence, fait décapiter 25 des principaux chefs de l'insurrection de Bohême, janvier 1621; mais le comte de Majesté et échappe. Ferdinand déchire la Bohême, 1621. Bethlem abolit la liberté de conscience en Bohême, fait la paix avec Ferdinand, prêt à envahir la Bohême, fait la paix avec Ferdinand, 26 janvier 1622. Wallenstein ou Waldstein, noble bohémien, organise une armée pour Ferdinand, juin 1625. Ferdinand oblige 50,000 familles protestantes à émigrer de Bohême par un édit, 1627. Wallenstein des-

titué est rappelé en 1632. Il occupe Prague, 5 mai 1632. Bataille de Steinau, octobre 1633; le comte de Thurn, qui servait dans l'armée suédoise, y est défait et pris par Wallenstein, qui le relâche. Tentative de Wallenstein pour se faire roi de Bohême, à Pilsen, janvier 1634. Serment de ses officiers de le soutenir envers et contre tous, 1634. Il est assassiné à Eyra en Bohême, 23 février 1634. Mort de Ferdinand II, 15 février 1679. Ferdinand III, élu déjà roi des Romains, 22 décembre 1656, succède à Ferdinand II, comme roi de Bohême, 1657. Dès lors, l'histoire de Bohême est close: elle s'amortit sous le sceptre de plomb de la maison d'Autriche; si elle est ruinée par la guerre, c'est pour les seuls intérêts de cette maison; il n'y a plus que des sujets autrichiens, la nation tzigène est considérée comme finie. La paix de Westphalie, 1648, termine les destinées de la Bohême en rendant le trône de ce pays héréditaire pour la maison d'Autriche. La Bohême, rétablie depuis les désastres de la guerre de 30 ans, est ruinée dans les longues guerres entre le grand Frédéric et Marie Thérèse, 1742. Seconde invasion des Prussiens; prise de Prague, 1744. Troisième invasion, 1745. Quatrième invasion à la reprise des hostilités, 1757. Le grand Frédéric bat les Impériaux sous les murs de Prague, 1757. Cinquième invasion, 1758. La Bohême cesse d'être le théâtre de la guerre jusqu'à la célèbre campagne de 1805. Napoléon y défait les Autrichiens et les Russes, 5 décembre 1805.

BOHÉMIENS, peuplade vagabonde, errante, de mœurs dissolues, qui fit irruption en Europe vers le commencement du 15^e siècle. Voici comment Pasquier, dans ses Recherches, raconte leur arrivée: « Au mois d'août 1427, il vint à Paris douze penanciers, c'est-à-dire pénitents, comme ils le disaient, un duc, un comte et dix hommes à cheval qui se qualifiaient chrétiens de la basse Egypte, chassés par les Sarrasins; et qui, s'étant adressée au pape pour confesser leurs péchés, avaient reçu pour pénitence d'errer sept ans par le monde, sans coucher dans aucun lit. Leur suite était d'environ cent vingt personnes, tant hommes que femmes et enfants, de douze cents qu'ils étaient à leur départ. On les logea à la Chapelle, près de Paris, où on les allait voir en foule. Ils avaient les oreilles percées, d'où pendaient des boucles d'argent. Leurs cheveux étaient très-noirs et crépés; leurs femmes, très-laidées et disçues de bonne aventure. L'évêque de Paris les obligea à se retirer et excommunia ceux qui leur avaient montré leurs mains. L'ordonnance des états du 3 septembre 1761, art. 104, leur enjoignit de quitter le royaume, eux, leurs femmes et leurs enfants, sous peine des galères. Cette ordonnance fut souvent renouvelée, notamment en 1612. Les gouverneurs des provinces reçurent l'ordre de les exterminer par le fer. En 1666, Louis XIV porte contre eux un nouvel édit où ils sont menacés des galères, et leurs femmes doivent être chassées du royaume après avoir été fouettées. On doit croire que les Bohémiens sont venus en Europe par l'Asie Mineure. Ils parurent en Hongrie d'abord en 1417, et dans la même année ils étaient répandus en Bohême et en Allemagne; en 1418, on les trouve en Suisse; en 1422, en Italie; et bientôt ils sont signalés à la fois dans toutes les autres contrées de l'Europe. On attribue diverses origines à ces hôtes étranges: celle de Coleman et de David Richardson, qui placent le berceau des Bohémiens dans l'Inde, est la plus accréditée. M. Ménétrier, dans l'Encyclopédie si savante et si consciencieuse de Lenoir et Reynaud, adopte cette opinion qui nous paraît des plus probables. C'est parmi les Hindous, dans la dernière des castes, celle des Soudras, que l'on s'accorde à reconnaître les ancêtres directs et légitimes de ces peu-

plades vagabondes que depuis plus de quatre siècles nous voyons errer en Europe, en Afrique et en Asie. « Quant aux causes qui ont ainsi poussé hors des contrées qui les avaient vues naître des peuplades entières, c'est par les invasions de Tamerlan, en 1598, qu'on les explique. Devant les hordes terribles des Mongols, les classes les moins élevées de la nation quittèrent leurs habitations et se débrouèrent par la fuite à une mort presque inévitable. Les Soudras et les Parias durent les premiers suivre cet exemple; les pauvres n'ont pas de patrie: et l'on croira facilement que l'on peut rattacher à ce grand mouvement, dans cette partie de l'Asie, l'inondation des pays européens par ces nouveaux habitants. » (*Encyclopédie Moderne.*) Pendant trois siècles, les Bohémiens, toujours excommuniés et bannis, ne disparurent complètement de nulle part: chassés d'un pays, ils y revenaient avec une opiniâtreté que n'éprouvaient ni les excommunications de l'Eglise, ni les menaces des gens de justice, bientôt on eut recours aux supplices. — Vers la fin du 15^e siècle, les conciles provinciaux d'Espagne portèrent à différentes reprises des sévères punitions contre ces malheureux. Charles-Quint et Philippe II se joignirent aux puissances ecclésiastiques pour proscrire cette race maudite. En Angleterre, c'est seulement en 1551 que Henri VIII donna ordre de les chasser du royaume. En Italie on porta une loi qui défendait à un Bohémien de passer plus de deux nuits dans le même endroit. En Danemark, dans les Pays-Bas, ils étaient également bannis sous peine de mort. C'est en Allemagne, à partir de la diète d'Ausbourg et pendant les siècles suivants, que fut porté le plus grand nombre d'ordonnances contre les Bohémiens.

Telle fut, pendant quatre siècles, la conduite de tous les peuples à l'égard des Bohémiens; et pendant quatre siècles, ils n'opposèrent à cette persécution universelle qu'une résignation stupide. Jamais ils ne repoussèrent la force par la force, ils se vengeaient par la ruse et le pillage.

BOILEAU (Nicolas), sieur Despréaux, fils de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, né le 1^{er} novembre 1636. Il composa, à dix-huit ans, une ode sur le bruit répandu alors que les Anglais allaient déclarer la guerre à la France, 1653. Ses parents le destinèrent au barreau, mais par antipathie pour le palais, Despréaux se livra à la théologie, et y renonça bientôt après pour se livrer à sa passion pour les lettres. Ses premières satires contre les mauvais poètes lui acquirent une grande réputation près des gens de goût, et ses vers furent même imprimés sans sa participation avec quantité de fautes. Cela le détermina à en publier lui-même une édition qui parut en 1666. Elle renfermait huit satires, un discours au roi et une préface sous le nom du libraire; en 1669, Despréaux adressa une épître au roi sur la paix; en 1672, épître sur le passage du Rhin. En 1675, eut lieu l'affaire du duc de Nevers au sujet des deux tragédies de *Phèdre* de Racine et de Pradon; les personnages du plus haut rang s'entretenirent et arrangèrent ce conflit. Bientôt après vint le *Lutrin*; les quatre premiers chants parurent en 1674, avec deux nouveaux poèmes, l'*Art poétique* et le *Traité du sublime*; les deux derniers chants du *Lutrin* parurent, 1685. En 1677, Despréaux fut choisi par le roi pour travailler à son histoire conjointement avec Racine. Membre de l'Académie française, 1684. Sa *Satire contre les femmes* parut en 1694. Boileau mourut le 13 mars 1711 à l'âge de 74 ans.

BOIS-LE-DUC, ville des Pays-Bas, dans le Brabant hollandais, actuellement partie du royaume de Hollande. On attribue la fondation de Bois-le-Duc au duc Henri de Brabant, qui en jeta les fondements en 1172, après

avoir fait couper un bois où il venait souvent chasser. La ville fut achevée par le duc Geoffroy, en 1184. Boile-Duc eut à souffrir des guerres de religion. Les Hollandais s'en rendirent maîtres, après plusieurs tentatives, en 1629. Les Français s'en emparèrent le 5 octobre 1794.

BOLIVAR (Simón), né à Caracas en 1783. Après avoir visité dans sa première jeunesse la France, l'Italie et l'Allemagne, retourna dans sa patrie en 1812; il offrit ses services à Miranda qui était à la tête de l'insurrection de Venezuela, contre l'Espagne sa métropole. Les premières affaires où il se trouva ne furent pas heureuses; il fut battu à Puerto-Caballo; mais il répara cet échec, prit possession de Caracas, et chassa les Espagnols de tout le territoire de Venezuela. Déjà, généralissime de l'armée indépendante, il est investi d'un pouvoir dictatorial par le congrès, le 2 septembre 1815. La guerre recommence avec plus d'activité que jamais. Les Espagnols l'emportent un moment; Caracas tombe en leur pouvoir. Bolivar ne perd pas courage: battu à la bataille d'Araguaita en 1814, il s'embarqua pour Carthagène. Une expédition partie de Cadix sous les ordres de Morillo vient mettre le siège devant Carthagène, qui se rend après quatre mois de siège. Bolivar, qui s'était retiré à la Jamaïque, y organise des troupes et rentre dans Venezuela. Il gagne la bataille de Margarita sur Morillo, et le bat dans toutes les rencontres, 1814-1815. Il profite d'un moment de repos pour ouvrir un congrès général à Angostura. L'assemblée le prie de conserver le pouvoir suprême; il fait ensuite sa brillante expédition des Cordillères. La Nouvelle-Grenade affranchie se réunit à Venezuela, et les deux provinces réunies prennent le nom de Colombie, 1819. La campagne de 1820 ne fut pas moins heureuse; il a une entrevue avec Morillo à Truxillo; il rejette les propositions de l'Espagne. De 1822 à 1823, il affranchit le Pérou, et gagna la célèbre bataille d'Ayacucho; il entre en vainqueur à Lima. Bolivar dépose ensuite dans les mains du congrès général la dictature qui lui avait été donnée avec enthousiasme, 1824. Le haut Pérou prit le nom de son libérateur, en 1827. Il appelle tous les États libres du Nouveau-Monde à se réunir au congrès de Panama, pour organiser une confédération perpétuelle contre l'Espagne. Malheureusement, ce congrès n'aboutit à aucun résultat digne d'attention. Les intrigues fédéralistes renaissent dans la Colombie; ses meilleurs lieutenants, Paer, Santander, se rangent parmi ses ennemis. Le libérateur prend une résolution digne des temps antiques; il renonce à la présidence au commencement de 1830, quitte Bogota, et se dirige sur Carthagène, dans le dessein de s'embarquer pour l'Europe. Mais, le 17 décembre 1830, il meurt de la fièvre à Santa-Maria.

BOLOGNE. *Bologna, Bononia* (Origine et vicissitudes de), capitale du Bolonais. États de l'Église. L'origine de Bologne se perd dans la nuit des temps. Quelques auteurs attribuent sa fondation aux Grecs, d'autres aux Toscans, avant qu'elle ait été habitée par les Gaulois. Au milieu de tant d'assertions diverses, il est impossible d'assigner à sa fondation une date certaine; on doit croire cependant qu'elle remonte à plusieurs siècles avant notre ère. Elle serait appelée, dans l'origine, *Felsina*, du nom de son fondateur, puis *Bononia* ou *Boiona*, soit du nom d'un successeur de son premier roi Felsina, soit de la conquête des Bofens qui l'occupèrent avant qu'elle passât sous le joug des Romains, qui y envoyèrent une colonie. Vers le 8^e siècle, les Lombards s'en emparèrent. Pépin et Charlemagne la prirent sur ces barbares et lui rendirent quelque splendeur. Vers 982, elle fut érigée en république et devint puissante. Elle garda longtemps la neutralité au milieu des partis qui divisèrent l'Ita-

lie sous les noms de Guelfes et de Gibelins, mais enfin elle se déclara contre le parti de l'empire et se fit Guelfe; elle eut alors à soutenir plusieurs guerres contre les républiques voisines qui étaient gibelines. Elle combattit trois ans la république de Venise avec 40,000 hommes. Elle s'allia à la ligue lombarde et tint tête à l'empereur Frédéric II, et dans une bataille livrée en 1249, Henzius ou Euzelin, fils naturel de ce prince et roi de Sardaigne, fut fait prisonnier. Les Bolonais le gardèrent 22 ans captif. Ils possédaient alors la meilleure partie de la Romagne, mais les divisions intestines survinrent, et ils la perdirent avec leurs libertés. Ces divisions, qui commencèrent dans le 13^e siècle, durèrent plus de 200 ans. Les premières factions furent celles des *Je-remei* et des *Lambertazi*. Dans le 14^e siècle, Romeo di Pisoli, l'un des plus riches citoyens de Bologne, conçoit le projet d'asservir sa patrie; la conspiration est découverte, et Romeo est banni avec toute sa famille. En 1327, verte, et Romeo est banni avec toute sa famille. En 1327, Bologne, dans l'impossibilité de se défendre contre les Ghibelins, appelle à son secours le cardinal Bertrand du Poiet, légat du pape, et lui donne la seigneurie de la ville et de son territoire pour prix de sa protection. Bertrand du Poiet songe bientôt à asservir la ville et fait construire une citadelle; mais, deviné par les citoyens, il est chassé. Quelques heures suffirent pour égorger ses soldats et s'emparer de la citadelle qui fut rasée. En 1357, Bologne tombe sous le joug de Pepoli, fils de Romeo, qui avait été banni quelques années auparavant. En 1350, les Pepoli vendent Bologne au duc de Milan, et, malgré la tentative de quelques citoyens qui voulurent s'opposer à cet acte d'honneur, Oleggio, neveu de Jean Visconti, entra dans ses murs à la tête d'une armée milanaise. Une conspiration contre Visconti est découverte; 52 citoyens ont la tête tranchée et la population est désarmée. Pour comble d'humiliation, les Bolonais sont conduits, armés de bâtons, contre les troupes du pape. Au moment de combattre, on échange ces bâtons contre des armes, qui leur sont reprises aussitôt après la bataille. Oleggio s'empare du pouvoir en promettant un traitement plus doux et moins tributaire. Bientôt, 1360, attaqué par le duc de Milan, il vend Bologne au pape; en 1376, Bologne, sur le point d'être vendue au marquis d'Este, recouvre sa liberté par le courage d'un des citoyens, Taddeo Azzoguidi. En 1401, Jean Bentivoglio, chef de l'une des factions qui déchirent depuis longtemps cette malheureuse ville s'empare de la tyrannie. Il avait promis au duc de Milan de lui vendre Bologne, mais il ne tient point parole. Galeazzo Visconti lui déclare la guerre, et Bologne recouvre pour quelque temps le régime républicain sous la protection des Visconti. En 1403, Bologne se donne au pape et se rachète bientôt à prix d'or. Cette ville passe successivement du régime républicain sous le joug des Bentivoglio et du Saint-Siège et tombe, en 1458, sous la tyrannie d'un nommé Piccinino. Une révolution la remet, en 1443, à la range de la ville de Bologne qui, secourue par Gaston de Foix, se défendit avec avantage. Dans la première campagne de Bonaparte en Italie, Augereau s'en empara, 1796. La prégnance fait aujourd'hui partie des États de l'Église. La première église de Bologne a été fondée en 270, et fut dès lors le siège d'un évêché. Son Université, qui jouissait plus vif éclat dès le 13^e siècle, jouissait de privilèges fort étendus. Quelques savants font remonter sa fondation jusqu'au 5^e siècle. (Voy. UNIVERSITÉS.) Le concile de Trente fut transféré à Bologne à cause de la peste, et

Yon y tint les 9^e et 10^e sessions qui furent les dernières.

BOMBAY, île de l'Océan Indien, sur la côte orientale du Dekhan, chef-lieu de la troisième présidence de la Compagnie anglaise des Indes. Cette présidence comprend dans ses possessions immédiates une superficie de 71,000 lieues carrées, et une population de 10 millions et demi d'habitants. Bombay appartenait au radjah hindou de Blagana ou de Deoughir, lorsque les musulmans s'en emparèrent, vers l'an 1306, sous les ordres du général d'Alaeddin 1^{er}, empereur de l'Hindoustan. Le Dekhan s'étant révolté sous le règne de Mohammed III, en 1544, Bombay fut soumis au roi de Bisnagar, qui résida d'abord à Kalberga. Par suite du démembrement de ce royaume, vers 1480, Bombay passa sous la domination des rois de Visapour. Le roi de Bisnagar, lui ayant enlevé cette île, la cède aux Portugais, en 1520. Ismael-Adel-Schah, roi de Visapour, la reprit peu de temps après ; mais les Portugais en redevinrent maîtres en 1529. Ils la cédèrent à l'Angleterre, comme partie de la dot de l'infante Catherine, que Charles II épousa en 1662. Charles II, qui, en 1661, avait conféré les privilèges de la Compagnie des Indes, lui donna Bombay après son mariage. Les Anglais chassèrent bientôt les Portugais de cette île. Vers 1774, les Anglais s'emparèrent de Tanah, capitale et unique forteresse de l'île Salutte, séparée de Bombay par un bras de mer. Les victoires du général Lacke sur les chefs Malvratu, Scindiak et Holkao, lui valurent par les traités de 1803 et 1806, la cession de Gondzerat. C'est de Bombay que partirent, en 1808 et 1809, les escadres qui contribuèrent à la prise de l'île de France et de l'île Bourbon. La dissolution de l'empire mabratte a fort étendu les limites de cette présidence, dont les produits naturels consistent en poivre, riz, coton, bambou, perles, coralline, bois de construction et de santal, etc. Le nom de Bombay vient d'une déesse Bomba, que les Hindous y adorent encore. La ville contient 160,000 habitants; son port peut contenir 300 vaisseaux.

BOMBE. (Voy. PROJECTILES.)

BOMMEL, ville des Pays-Bas, qui a donné son nom à l'île dans laquelle elle est située; a fait partie du duché de Gueldre, et c'est à Othon VII, l'un de ses ducs, qu'elle dut ses fortifications. Elle fut assiégée inutilement par les Espagnols en 1599; prise par les Français en 1672 et en 1795, dans la célèbre campagne que fit Pichegru sur les eaux glacées de la Hollande.

BOMPLAND, célèbre naturaliste français, habitant depuis un grand nombre d'années l'Amérique méridionale. Accompanya en 1799 M. de Humboldt dans cette partie du monde; fut chargé en 1801 de la direction du jardin de la Malmaison, magnifique réaction de l'impératrice Joséphine. En 1818, il se rendit en qualité de professeur d'histoire naturelle à Buenos-Ayres. En 1820, ayant entrepris une expédition scientifique au Paraguay, il fut arrêté par les ordres du dictateur Francia, qui le retint prisonnier pendant plus de douze ans.

BONAPARTE (Famille des). La véritable orthographe de ce nom est *Buonaparte*; mais l'empereur Napoléon ayant adopté la première, nous avons cru devoir la conserver par respect pour l'état historique dont ce grand homme a converti ce nom. L'origine, la noblesse et la plus divergentes et les plus contradictoires. Des écrivains, dans leur admiration exaltée, lui ont créé une filiation romanesque, et lui ont donné pour aïeul le Masque de fer; d'autres l'ont fait naître dans les rangs les plus obscurs pour relever sa gloire personnelle, ou pour jeter au contraire sur ses ancêtres la boue dont ils n'osaient le couvrir. Quelques-uns ont forgé à plaisir une

généalogie qui se perd dans les ténèbres du moyen âge. Enfin, dans ses Mémoires, madame d'Abrantès a prétendu que le mot Bonaparte est la traduction littérale du grec *Calomeros*, surnom des Comènes venus de Morée en Grèce en 1676, et avec lesquels l'empereur aurait, dit-elle, une origine commune. Il est facile cependant de dresser la généalogie authentique de la maison Buonaparte d'après des documents qui ne sauraient être attaqués comme falsifiés par la flatterie ou la haine, car ils furent produits à une époque où l'on ne pouvait prévoir les hautes destinées réservées à ses rejetons. En 1771, Charles Bonaparte, pour se faire reconnaître noble par le conseil suprême de la Corse institué par Louis XV après la réunion de l'île à la France, produisit un certificat des notables d'Ajaccio attestant que, depuis deux siècles, ses ancêtres étaient membres de la noblesse du pays, et un acte par lequel la famille Buonaparte de Florence reconnaissait avoir une origine commune avec celle de Corse. En 1779, pour faire entrer son fils Napoléon à l'école de Brienne, fermée aux roturiers, il fut obligé d'administrer de nouveau ses preuves de noblesse devant le juge d'armes d'Ilozier de Sérigny; il lui envoya donc le dossier de ses titres qui furent soumis à un examen sévère et reconnus valables. D'après cet état, elle remonte à François, son dixième ascendant, vivant en 1567, venu de Florence. Elle portait : de gueules à deux barres d'or accompagnées de deux étoiles d'azur, l'une en chef, l'autre en pointe, avec les lettres B. P., qui signifient Bonaparte; Couronne de comte. Voici l'inventaire de production des titres de noblesse de Bonaparte soumis à M. d'Ilozier de Sérigny, comprenant dix cahiers : — 1. Extrait baptismal de Napoléon Bonaparte, du 15 août 1769. — 2. Extrait baptismal de Charles Bonaparte, du 29 mars 1746. Acte de mariage de Charles et de Lætitia Ramolino, 2 juin 1764; acte de reconnaissance daté du 28 juin 1757, de la famille Bonaparte de Toscane, qui jouit du patriciat, et par conséquent de la plus grande noblesse, comme il est constaté par un extrait des lettres de noblesse du grand-duc de Toscane, du 28 mai 1759; lettres patentes de l'archevêque de Pise en Toscane, qui accordent audit Charles l'exercice du titre de patrice, du 30 novembre 1769; arrêt du conseil suprême de Corse, du 15 septembre 1771, qui déclare la famille de Bonaparte noble, de noblesse prouvée au delà de 200 ans. — 3. Extrait baptismal de Joseph, père de Charles, élu ancien de la ville en 1760, jouissant du titre de Magnifique. — 4. Extrait baptismal de Sébastien, élu le 17 avril 1720, *item*. — 5. Extrait baptismal de Joseph, élu le 3 mai 1702, *item*. — 6. Décret des commissaires de la république de Gènes, du 1^{er} septembre 1661, attestant que Charles, père de Sébastien, est noble; ancien de la ville en 1681. — 7. Sébastien, père de Charles, actes de 1636 et 1642. — 8. Acte notarié de 1626, qui déclare que François, père de Sébastien, était capitaine; qu'il a été élu ancien en 1596. — 9. Acte de 1601, que Jérôme, père de François, était propriétaire de la tour de Salines; autre acte de 1592, par lequel le sénat de Gènes, dans un décret, donne audit Jérôme le titre suivant : *Egregium Hieronimum de Bonaparte procuratorem nobilitum*; autre acte prouvant que la famille de Bonaparte existait au moment de la fondation de la ville d'Ajaccio, étant propriétaire d'une partie du terrain sur lequel elle fut bâtie; autre acte de 1592, qui prouve que ledit Jérôme était fils de Gabriel, et qu'en 1574 il était ancien de la ville; acte de 1597 prouvant qu'il était propriétaire de la tour de Salines et du domaine aux environs. — 10 et dernier, contenant un acte de 1567 qui prouve que Gabriel, père de Jérôme, était fils de François, et autres actes de 1567 et 1568 qui

prouvent que ledit Gabriel jouissait du titre de messire, qu'on donnait alors aux nobles les plus distingués. — Quelques-uns prétendent encore que les Bonaparte, Génois d'origine, passèrent en Corse au 15^e siècle avec les colons qu'en voya la république pour peupler la nouvelle ville d'Ajaccio; cette opinion n'a aucune base positive. Une autre allégation de George Sand, dans ses *Souvenirs de voyage du Midi*, raconte qu'il existe au couvent de l'inquisition de Palma la tombe armoriée des Bonaparte qui furent ses ancêtres. Ces armoiries sont d'azur chargées de six étoiles d'or à six pointes, deux et deux, et de gueules, au lion léopardé, au chef d'or chargé d'un aigle naissant de sable. Elle cite deux actes de 1276, conservés dans les archives de la couronne d'Aragon, relatifs à une famille de Bonaparte, et dit que ce nom d'origine provençale ou languedocienne, ayant subi l'altération mal-lorquaine, serait devenu celui de Bonaparte, et qu'en 1411, un rejeton de cette race passa dans l'île de Corse en qualité de gouverneur pour le roi Martin d'Aragon. Cette assertion, plus poétique que sérieuse, est tout à fait contredite par les lettres et traditions domestiques de la famille de Bonaparte.

BONAPARTE (Marie-Lœtitia Ramolino), mère de Napoléon, née à Ajaccio en 1750, mariée à Charles Bonaparte en 1767; se réfugia à Marseille en 1793, lorsque les Anglais s'emparèrent de la Corse; retirée à Rome depuis 1815, elle y mourut en 1836.

BONAPARTE V. NAPOLEON.

BONAPARTE. Pour tous les membres de la famille de Napoléon, *roy.* ce nom.

BONCHAMP (Charles-Melchior-Arthur de), célèbre général vendéen, né en Anjou, à Jouverdeil, le 10 mai 1760. Après avoir fait ses études, il fut combattre pour l'indépendance américaine; revenu en France, il prit du service dans les grenadiers d'Aquitaine, il était capitaine lorsqu'il donna sa démission en 1791. Choisi avec d'Elbée comme chef de l'insurrection vendéenne, il déploya dans le cours de son commandement les talents et les vertus qui font les grands hommes. Il contribua aux prises de Bressuire, 1795; de Thouars, 1795; de Fontenay, 1795; et de Saumur même année. Blessé à la bataille de Chollet, 17 octobre 1795, il expira le lendemain, laissant une mémoire à jamais honorée.

BONE, dans le royaume d'Alger, bâtie vers 1500 par les Turcs, à une lieue de l'ancienne Hippone. Charles-Quint s'en empara en 1538. (Voy. **ALGER**, occupation française.)

BONIFACE. Neuf papes de ce nom : Boniface I^{er}, qui succéda à Zozime, 418, qui est au nombre des saints, et mourut en 422. — II succéda à Félix IV, 530, mort en 532. — III succéda à Sabinien, 606, mort la même année. — IV succéda à Boniface III, 607, meurt en 614. — V est élu le 29 décembre 617 pour succéder à Diédonné, meurt en 625. — VI, successeur de Formose, meurt quinze jours après. — VII, antipape, surnommé *Francon*, fait étrangler Benoît VI, 974, emporte les trésors de l'Église après l'élection de Benoît VII, revient en Italie, est reconnu pape en 984; fait périr Jean XIV, et meurt en 985. — VIII succéda à Célestin V, après l'avoir déterminé à abdiquer, 1294; célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel, l'empereur et les Colannes; meurt en 1305. — IX (Pierre Tomacelli) succéda à Urbain VI, 1389, mort en 1404; il fut accusé avec raison de népotisme et d'avarice.

BONIFACE. Deux saints de ce nom : l'un, dans le 8^e siècle, fut archevêque de Mayence, et fondateur des évêchés de Salzbourg, Freisingen, Ratisbonne, Erfurth, Burebourg, Witzbourg et Eichstat. Il fut assassiné le 5 juin 754. Saint Willibaud, évêque d'Eichstat, à écrit sa vie.

Un autre Boniface, Romain de naissance, fut pape en 419. (Voy. **PAPES**).

BONIFACE. (Voy. **PAPES**.)

BONN, ville d'Allemagne sur le Rhin, à 4 lieues de Cologne, l'*Ara Ubiorum* des anciens. Il ne nous est pas possible d'assigner une date précise à sa fondation; nous savons seulement qu'elle est antérieure à Auguste, car on voit dans Florus que Brutus y fit bâtir un pont.

BONN (Vicissitudes de). Martin Schenk, général au service des Pays-Bas, la prit en 1587. Elle fut reprise par les Espagnols en 1588; sous Louis XIV, 1589, par les Français après quatre-vingt-dix-sept jours de siège. Le général Moreau se rendit maître de Bonn en 1794.

BONNE-ESPÉRANCE (Cap de), promontoire situé à l'extrémité méridionale de l'Afrique, découvert en 1487 par Barthélemy Diaz, navigateur portugais. Il donna d'abord à ce cap le nom de *Cabo tormentoso*, Cap de la tourmente; mais le roi Jean II changea ce nom dans l'espoir qu'il était que plus tard ce cap ouvrirait la route de l'Inde. Cette colonie, qui appartint d'abord aux Hollandais, fut occupée par les Anglais en 1795 et en 1806; elle leur fut cédée définitivement en 1815.

BONNET (Charles), célèbre comme naturaliste et comme philosophe, né à Genève en 1720, mort en 1795; auteur du *Traité d'insectologie*, de l'usage des feuilles et d'un grand nombre d'ouvrages philosophiques.

BONNET. Nous pensons que de tout temps, chez tous les peuples, sous tous les climats, le besoin d'avoir la tête couverte à certaines heures du jour ou de la nuit a dû se faire sentir. Cependant les Grecs et les Romains allaient ordinairement tête nue; les femmes seules se la couvraient d'une espèce de mante qui descendait jusque sur la robe. Elien rapporte que les Athéniens portaient une espèce de bonnet appelé *pilion*, pileus des Latins. Dans les variations de la température, les Romains se couvraient la tête d'un pan de leur toge; la nuit et en voyage, ils portaient un capuchon que nous pourrions appeler bonnet, et qu'ils nommaient *petasus*. Chez eux le bonnet était un symbole de liberté, parce qu'il était permis aux esclaves d'en porter dès l'instant où on les affranchissait. L'usage du bonnet proprement dit date, en France, de Charles V: sous son règne l'on commença à se couvrir la tête d'un bonnet appelé *mortier* lorsqu'il était en velours, et bonnet lorsqu'il n'était que de laine. Le bonnet avait deux espèces de cornes peu élevées dont on se servait pour se découvrir. Les femmes, sous Charles VI, portaient ce bonnet avec des cornes d'une hauteur excédant quelquefois trois pieds; les voiles étaient attachés au dessus de ces bonnets. Les princes seuls et les chevaliers portaient le mortier. Plusieurs vitraux représentent encore des personnages coiffés de ces bonnets ou mortiers. Les bonnets ornés de peaux parurent sous Charles VII. On forçait ceux qui avaient fait ce sésion de biens et les banqueroutiers à porter un bonnet vert qui les protégeait contre l'exécution des décrets de contrainte par corps; cet usage, ou plutôt cette peine, qui nous vint d'Italie à la fin du 16^e siècle, fut aboli au commencement du 18^e. (V. **CHAPEAUX**, **COIFFURE**.)

BONNET À POIL, sorte de coiffure militaire, quelquefois nommé *colback*, et quelquefois *bonnet d'oursin*. L'usage des bonnets à poil remonte aux temps barbares: s'accroître de peaux de bêtes était déjà une mode des anciens Germains. Les porte-enseignes des légions romaines avaient un casque couvert de peau d'ours. Les Français s'encapuchonnaient dans la tête de l'animal, dont la peau formait leur sayon. La mode des bonnets à poil reparut en Prusse vers 1720. Le père du grand Frédéric coiffa d'ours les géants de sa garde. De 1750 à 1740, les

gardes françaises et suisses, les grenadiers à cheval s'affublèrent de même. Puysegur leur reprochait, en 1748, cet inutile surcroît de charge. Dans la guerre de 1756, la troupe de ligne prit généralement le goût des bonnets à poil. Un règlement du 25 avril 1767 légalisa cette nouveauté. Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, les supprima en 1776. Une décision de 1788 les rendit aux grenadiers. Une instruction de 1791 leur donna un bonnet à poil et un chapeau. Une décision de l'an X, 1802, étendit l'usage de cette coiffure militaire. Un décret de 1812 retira le bonnet à poil aux grenadiers de la ligne. Une ordonnance de 1815 accorda à la garde royale seule le bonnet à poil.

BONNETS (Faction des). La diète suédoise vit, en 1758, se former dans son sein deux factions : celle des chapeaux, dévouée à la France, et celle des bonnets, dévouée à la Russie. Les malheureux résultats des guerres de 1751 et de 1756, entreprises toutes deux à l'inspiration des chapeaux, altérèrent beaucoup la popularité de cette faction. Pourtant elle parvint, pendant la diète de 1769, à s'emparer du gouvernement. A la mort de Frédéric-Adolphe, en 1771, le jeune Gustave III, son successeur, s'entretint d'abord entre les deux partis pour tâcher de les concilier; mais il y réussit si peu que les animosités ne firent que s'augmenter, et que les bonnets, soutenus par la Russie et l'Angleterre, parvinrent à faire arrêter l'expulsion totale des chapeaux, tant du sénat que des autres dignités. La licence devint alors extrême et la réforme du gouvernement de plus en plus nécessaire. Elle fut accomplie en 1772. V. SUÈDE.

BONNETS. L'Académie française, en 1768, fut aussi divisée en deux factions, celle des bonnets et celle des chapeaux. Ces bonnets, c'étaient les évêques et la partie dévote; les chapeaux, c'étaient les encyclopédistes et les philosophes. Deux places étant devenues vacantes à l'Académie, Sicard et Delille obtinrent la majorité des suffrages; mais Louis XV ne ratifia point leur élection : on nomma à leurs places deux académiciens pris dans la secte dévote.

BONS-FILS, frères pénitents de l'ordre de Saint-François fondé en 1615; ils couchaient tout habillés et ne portaient pas de linges.

BONS-HOMMES, religieux établis l'an 1259; ils professaient la règle de saint Bruno; leur habit était bleu.

BORDA (Jean-Charles), physicien illustre, né à Dax dans les Landes, en 1755; auteur de plusieurs belles découvertes sur le magnétisme terrestre, l'hydrographie, l'inventeur du cercle de réflexion, ingénieur de la marine en 1767; chef de l'état-major de l'escadre du comte d'Estaing, dans la guerre de 1777 et 1778; mort en 1799.

BORDEAUX, autrefois Bourdeaux, chef-lieu du département de la Gironde, sur la Garonne, à environ 25 lieues de son embouchure. C'est une des plus anciennes villes de France. Elle fut fondée, au dire de quelques auteurs, par une colonie de Berruyers (habitants de Bourges), qui, chassés de leur pays par les conquêtes de César, furent établis, environ 50 ans avant notre ère, dans un marais situé entre deux petites rivières, la Bourde et la Jale, dont on a fait dériver le nom de *Bourdeaux*. Cette colonie fut bientôt conquise par les Romains, qui l'appellèrent *Burdigala* et l'agrandirent ou plutôt la rebâtirent sur un plan plus vaste et plus régulier. Deux pa'as dédiés aux dieux tutélaires ont attesté pendant douze siècles de la splendeur romaine de Bordeaux dès les premiers temps de sa fondation. En 418, les Visigoths s'en emparèrent et la saccagèrent; elle fut en leur possession près d'un siècle; mais les victoires de Clovis ayant fait entrer l'Aquitaine dans le royaume franc, 507 de l'ère vulgaire, Bordeaux,

dont elle était la capitale, demeura au pouvoir des Français jusqu'au temps de Charles Martel. En 731, les Sarrasins prirent Bordeaux, et en furent chassés par Pépin le Bref, en 760. En 841, elle fut distraite de l'Aquitaine et réunie au duché de Gascogne dépendant alors de la Guyenne. Au 9^e siècle, Bordeaux fut en proie aux dévastations des Vandales et des Normands; brûlée par ces derniers au 10^e siècle, elle fut rebâtie par les ducs de Guyenne. Depuis ce temps, Bordeaux suivit le sort de la Guyenne (Voy. ce mot). Bordeaux, tour à tour occupé par les Anglais et par les Français, ne laissa pas de prendre un développement et une importance considérables. La fertilité du sol qui l'entoure, la position sur un fleuve qui offre une facile navigation aux navires marchands de la plus grande dimension, en ont fait une cité peuplée et riche. Le port qui communique à la Méditerranée par la Garonne et le canal du Midi peut contenir plus de mille navires. Un pont magnifique en pierre et en briques, d'un développement de 497 mètres répartis sur 17 arches, a été depuis peu construit sur la Gironde; commencé en 1810, il fut terminé en 1822. Le théâtre est un édifice très-remarquable. Dans les premiers mois de 1814, M. Lynch, alors maire, livra Bordeaux aux Anglais, et le 12 mars, Charles-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, y fit son entrée. Au retour de Napoléon, en 1815, la duchesse, sa femme, tenta de soulever la population, tandis que son mari essayait d'insurger le Midi; le duc fut fait prisonnier, et la duchesse fut forcée, par le général Clausel, d'abandonner la ville, 1^{er} avril 1815.

BORDEAUX (Conciles de). L'an 585, concile tenu par les prélats des Gaules. Priscilien, chef d'une secte d'hérésiarques espagnols, y fut condamné. Deux autres conciles, 1095 et 1098, sous Urbain II. Pierre de Valrouise, en 1265; publie des constitutions synodales. Concile provincial, en la même année, tenu par Antoine Prévôt de Sausac, pour la discipline ecclésiastique. François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, en tint un pour le même sujet en 1621, après avoir fait des ordonnances dans des synodes tenus en 1600, 1607, 1608, 1611, 1619 et 1620.

BORE (Catherine de). V. LUTHER.

BORGHÈSE, illustre maison romaine originaire de Sienne. Marc-Antoine Borghèse, patrice de Sienne, fameux jurisconsulte et avocat consistorial, est le chef de cette famille; il eut de Flaminia Astalli, 1^o Jean-Baptiste qui suit; 2^o Horace, qui fut auditeur de la chambre apostolique sous Grégoire XIV, puis cardinal-prêtre en 1596, et enfin pape sous le nom de Paul V (Voy. ce nom); 3^o Hortense, mariée à M. A. Caffarelli; elle eut pour fils unique Scipion Caffarelli, qui fut cardinal en 1605; 4^o François, qui porta le nom de Borghèse, fut grand pénitencier, archevêque de Bologne, etc.; 5^o Marguerite, qui fut mariée à Horace Vittori, dont elle eut, entre autres enfants, Diane Vittori Borghèse, qui fut mariée à Jérôme Caraffe, prince de la Rocella. Jean-Baptiste laissa de Virginie Lanti, fille de Louis Lanti, Marc-Antoine, prince de Sulmona et grand d'Espagne, mort le 19 janvier 1658, laissant de Camille des Ursins Paul qui suit, et qui mourut avant son père 1646, laissant d'Olympe Aldobrandini, fille et héritière de Jean-Georges, prince de Rossano, 1^o Jean-Baptiste qui suit; 2^o et 3^o Georges et François, tous deux morts jeunes, et 4^o Marie-Virginie, mariée, en 1659, à Augustin Chigi, prince de Farnèse, et mort en 1718. Jean-Baptiste Borghèse, prince de Sulmona et de Rossano, grand d'Espagne, duc de Palumbara, eut d'Éléonore Buoncompagni, fille de Hugues, duc de Sora, morte en 1693, 1^o Marc-Antoine qui suit; 2^o Anne-Camille; 3^o Paul, né en 1663, mort en 1701; 4^o Scipion, né en 1666, mort en 1692. VI. Marc-Antoine

Borghèse fut vice-roi de Naples en 1721 ; il avait épousé, en 1690, Flaminia Spinola, fille de Charles, prince de Saint-Angelo, dont il a, 1^{er} Camille-Antoine-François-Balthazar qui suit ; 2^e et 5^e François et Jacques ; 4^e Flaminie-Marie-Françoise ; 5^e Marie Victoire-Thérèse, mariée à Odeschalchi, duc de Bracciano, qui déjà avait épousé sa sœur aînée. De Camille-Antoine, né en 1692, naquit Félix-Casimir en 1724, père de Jean-Camille en 1749. Celui-ci continue sa lignée par Marc-Antoine-François, qui protégea les arts avec un goût très-éclairé. Son fils aîné, Camille Borghèse se distingua dans les guerres de la révolution française. Bonaparte se l'attacha en lui faisant épouser, le 6 novembre 1803, sa sœur Pauline, veuve du général Leclerc ; et le nomma, après la paix de Tilsitt, 1810, gouverneur des départements au delà des Alpes ; les événements de 1814 l'ayant dépossédé de sa puissance, ce prince se retira à Florence où il est mort en 1832. Son frère cadet, Borghèse Aldobrandini, officier distingué, général de brigade, marié, en 1809, à Adèle-Marie-Constance Françoise de Larochefoucault, lui succéda.

BORGIA (César), second fils naturel d'Alexandre VI, élevé par son père au cardinalat en 1492. Il ne se montra ni moins immoral ni moins atroce que lui. Jaloux de la préférence accordée à son frère le duc de Candie, il le fit assassiner et jeter dans le Tibre. Il vint en France apporter au roi Louis XII les bulles de divorce avec Jeanne, fille de Louis XI, et fut nommé duc de Valentinois. Il leva 2,000 chevaux et 6,000 fantassins, et, entrant en Italie à la suite du roi de France, s'empara de plusieurs villes, 1499 ; mais son père étant mort, le pape Jules II le fit enfermer ; il obtint sa liberté en rendant ses forteresses, et se sauva en Espagne où il est de nouveau arrêté par Gonzalve de Cordoue. Échappé de sa prison, il se retire auprès de Jean d'Albret, son beau-frère, et se fait tuer au siège de Viana, 1507. Il est le type que Machiavel a eu en vue dans son célèbre ouvrage qui a pour titre le *Prince* — Sa sœur, Lucrèce Borgia, femme du duc Urbain, s'est acquise comme lui une triste célébrité, exagérée sans doute par le beau drame de M. Hugo, dont elle est l'héroïne.

BORNÉO, île d'Asie faisant partie des îles de la Sonde, la plus grande du globe après la Nouvelle-Hollande ; elle est coupée par l'équateur et s'étend en latitude de 7° 25' nord à 4° sud ; en longitude de 106° 40' à 116° 40' est. Elle a 288 lieues de long sur 250 de large, et plus de 4,000 lieues carrées en superficie. Elle produit de l'or, des perles, des diamants, des épices, du camphre, du poivre et des bois de construction. Elle est divisée en plusieurs États dont quelques-uns appartiennent aux Malais. Les Portugais aborderont pour la première fois dans cette île en 1627 ; mais ce ne fut qu'en 1690 qu'ils purent s'établir à Banjermussing d'où ils furent bientôt chassés. Les tentatives des Anglais, en 1702 et 1772, furent inutiles. Les Hollandais parvinrent à conclure un traité avec le souverain de Banjermussing en 1643 ; ils bâtirent un fort près le village Tatis en 1770, un autre à Pontianack en 1778, et depuis plusieurs autres. En 1823, ils soumettreont plusieurs États malais indépendants jusqu'alors, et devinrent maîtres d'une grande partie du pays. La ville de Bornéo est située sur la côte nord-ouest de l'île, sur un fleuve couvert de vaisseaux. L'époque approximative de sa fondation remonte au 11^e siècle. Elle est la résidence du sultan dont plusieurs autres princes sont vassaux ou tributaires. Elle renferme 3,000 maisons bâties sur pilotis.

BORNOU, empire ou royaume africain de ce nom, appelé aussi Soudan oriental, connu en Europe seulement depuis le voyage du major anglais Denham. Il est compris entre les 15° et 10° parallèles de latitude septen-

trionale, et les 1^{er} et 18° de longitude orientale ; il est borné au nord par le désert ; à l'est, par le lac Tchard, qui couvre une immense partie de son territoire ; au sud-est, par le royaume de Loggoun ; au midi, par le Mandara, royaume indépendant ; et à l'ouest par l'empire de Fella-tahe. On assigne au Bornou 150 lieues de longueur du sud au nord, et 100 lieues de largeur de l'est à l'ouest. La chaleur y est excessive ; on compte dans cet empire treize villes ou cités principales, et dix langues ou plutôt dix dialectes de la même langue. La capitale, d'une fondation récente, est Kouka, près du bord occidental du Tchard, peuplée d'environ 40,000 habitants. Le souverain de fait de Bornou a le titre de *schiek*. Il y a en outre un sultan, mais qui, relégué dans une autre résidence que celle du *schiek*, n'a qu'une ombre de puissance.

BORROMÉE (Iles), situées dans une baie du lac Maggiore, dépendant de la province de Novare dans le Piémont. Ces îles, qui offrent aujourd'hui toutes les beautés de l'art et de la nature, n'étaient encore, vers 1670, que des rochers arides, lorsque le comte Vitaliano Borromée de Milan entreprit de les embellir. Elles sont au nombre de trois : *Isola Bella*, où l'on admire un magnifique palais bâti en 1670 par le comte Borromée ; *Isola superiore*, et *Isola Madre*.

BORYSTHENE. V. DNIÉPER.

BOSNIE, contrée entre les rivières de Vvans et d'Una, dans la Péninsule Orientale, fit autrefois partie de la Pannonie et de la Dalmatie ; depuis elle fut occupée par les Goths, et ensuite par les Esclavons, gouvernée d'abord par des bans, espèce de gouverneurs nommés par les rois de Dalmatie, 825. Pendant des troubles qui eurent lieu en Dalmatie, elle fut envahie par Blaisthemir, roi de Serbie, et conservée par ses successeurs jusqu'en 938. Cresimir et Prédimir son frère redevinrent maîtres de la Bosnie et la rendirent bientôt avec tous leurs états, 1024. Ils furent rétablis presque aussitôt ; mais Bodin, l'un des successeurs de Prédimir qui furent appelés rois de Serbie, la réunit à la Serbie. Vers 1134 elle dépendait des rois de Hongrie. Dans un acte de l'an 1271, on voit Bela, frère du roi Étienne, prendre le titre de duc de Bosnie. Ladislas, frère du même roi, prend le même titre, 1280. Elle dépend de nouveau des rois de Serbie, 1291. Paul, ban de Croatie et de Dalmatie, la tient d'eux en fief, et Nitadie, son fils, en était ban en 1302. Charles, roi de Hongrie, profite d'une révolte et la remet sous son autorité, 1336 ; l'un des seigneurs révoltés s'en fit nommer ban, du consentement de Charles ; son fils lui succéda et mourut en 1337 : ce fut le dernier ban de Bosnie. Twark, son neveu qui lui succéda, ayant pris le titre de roi, 1366, en reconnaissance toutefois la souveraineté des rois de Hongrie, ce roi, sous le nom d'Étienne Mirès, étendit beaucoup les limites de la Bosnie. Mirès mourut, 1391 ; Étienne Dabiscia lui succéda, et Twark Scur, fils naturel de Mirès, succéda à Étienne, 1396. Mais un seigneur nommé Ossoia Christich, ayant répandu qu'il n'était pas fils de Mirès, se fit reconnaître roi de Bosnie par une partie des villes de ce royaume ; ses débauches lui ayant aliéné plusieurs de ses partisans, on vit paraître un troisième roi nommé Étienne Ossoich. Celui-ci se joignit à Étienne Thuerton, nom qu'avait pris Twark Scur, et avec le secours des Turcs tenta de chasser le premier concurrent ; mais par accommodement les trois rois se partagèrent la Bosnie, 1422. Étienne Ossoich mourut bientôt après, Ossoia mourut en 1435. Thuerton lui succéda et fut assassiné par ses fils, à l'instigation du roi de Hongrie, Mathias Corrin. Sa veuve, pour venger sa mort, appela

les Turcs, et Mahomet II fit la conquête de ce royaume, 1463; il fit trancher ou trancha lui-même la tête au nouveau roi Étienne V. Depuis cette époque la Bosnie fait partie de l'empire Ottoman et forme un Eyalet ou gouvernement sous l'autorité d'un pacha, dont le chef-lieu est Bosna-Seraï.

BOSON, surnommé Gontran, général, commandait les troupes de Sigebert en Poitou, où Théodebert, fils de Chilpéric, ayant été pris, fut tué et dépouillé par son ordre, 576. Il livra Mérovée, frère de Théodebert, aux assassins que Frédégonde avait apostés près de Théroutanne; puis passa en Orient, persuadé à Gondebaut de venir en France, le vola et causa sa mort. Chilpéric se baigna de Gontran et le punit de ses crimes, 587.

BOSON, roi d'Arles, de Provence et de la Bourgogne cisjurane, assista au concile de Pavie, 876. Il épousa Hermangarde, fille de Louis II, et se fit couronner dans un concile tenu au château de Monsaille, en Dauphiné, 879. Louis et Carloman lui firent la guerre et s'emparèrent de Vienne; Hermangarde et sa fille furent faites prisonnières. Il se rétablit peu de temps après, et mourut, 888.

BOSPHORE. Deux détroits de ce nom, l'un Bosphore de Thrace, et l'autre Bosphore Cimmérien. Le premier, aujourd'hui détroit de Constantinople, joint le Pont-Euxin (mer Noire) avec la Propontide (mer de Marmara); l'autre, qui est aujourd'hui le détroit de Caffa, joint les Palus-Méotides (mer d'Azof) avec le Pont-Euxin. Il était appelé Cimmérien du nom des peuples qui habitaient ses bords.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), évêque de Meaux, né à Dijon, 1627. Nous ne dirons pas ce que fut Bossuet : sa vie et l'appréciation de ses œuvres doivent former et formeront un grand et instructif ouvrage; nous nous contenterons d'indiquer les événements principaux de la vie de ce grand homme. Après avoir reçu la prêtrise et le bonnet de docteur, il fut s'établir à Metz où il avait été nommé chanoine, 1652; évêque de Condom en 1669; en prononçant l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, 1666. Dans l'année 1669, il prononça l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Précepteur du dauphin, 1670; évêque de Meaux, 1681; rédacteur des quatre propositions du clergé gallican, qui sont demeurées loi de l'État, 1682. Mort à Paris, 1704.

BOSTON, chef-lieu de l'État de Massachusetts, l'une des vingt-quatre républiques qui forment l'Union; ville maritime, florissante, ayant une population de 60,000 habitants; elle fut fondée vers 1720. C'est à Boston que naquit cette célèbre révolution qui changea les destinées de l'Amérique septentrionale. Washington l'assiégea, et les Anglais l'évacuèrent le 17 mars, en 1776; elle est restée le foyer du fédéralisme en politique, et du socialisme en religion. Elle est la patrie de Franklin.

BOSTON, jeu de cartes qui tire son nom de la ville de Boston en Amérique. Il fut introduit en France vers 1780, lors de la guerre de l'indépendance de l'Union, dont il est l'emblème allégorique; il supplanta chez nous le gothique reversi.

BOSWORTH (Bataille de). Le duc de Richemont, ayant été appelé à la couronne d'Angleterre à l'exclusion de Richard III, ce prince descendit en Angleterre avec quelques troupes, rencontra l'armée de Richard près de Richemond, lord Stanley, s'étant déclaré tout à coup pour Bosworth, porta le désordre dans l'armée royale, qui fut dispersée. Richard périt, après avoir montré une rare valeur. Par cette bataille, les Anglais eurent Henri VIII à la place de Richard III, 24 août 1485.

BOTANIQUE. Les Égyptiens durent connaître les plantes; l'art des embaumements ne pouvait ignorer les propriétés d'un grand nombre de végétaux; et en effet ils sont regardés comme étant les premiers qui aient observé les plantes. Peut-être qu'en remontant plus loin encore, qu'en observant les usages et les mœurs d'autres peuples, on découvrirait que ces peuples avaient la connaissance des propriétés médicinales ou alimentaires de quelques plantes; mais est-ce là la botanique? N'hésitons donc pas, nous qui devons écarter de notre livre les choses dénuées de certitude, à proclamer deux grands noms, Tournefort et Linné, comme les fondateurs de la science de la botanique; et l'origine de cette science datera de la fin du 17^e siècle. Néanmoins les frères Bauhin, dans le 16^e, lui avaient rendu de grands services, ainsi que Gesner de Zurich, mort en 1563; Césalpin, médecin italien, né en 1583; Léonard Fusch, en 1556. Mais Tournefort, mort en 1707, en divisant et classant les plantes, et Linné en distinguant leur sexe, ont établi l'un et l'autre une méthode qui donne à la science de la botanique une importance qu'elle n'avait jamais eue avant eux. Depuis de Jussieu, Thouin, Dupetit-Thouars, Mirbel, Richard, ont cultivé cette science et l'ont enrichie de nouvelles découvertes. Les anciens avaient observé tout au plus 5 à 600 plantes; à la fin du 16^e siècle on en avait décrit plus de 6,000. Tournefort en a fait connaître un nombre considérable d'espèces; aujourd'hui le nombre des plantes connues et classées s'élève à plus de 50,000.

BOTANY-BAY, baie de la côte sud-est de la Nouvelle-Hollande, dans la Nouvelle-Galles méridionale et le comté de Cumberland, découverte en 1770 par le capitaine Cook, et ainsi nommée à cause de la quantité de plantes qu'il trouva sur ses bords. L'établissement que les Anglais ont formé pour les criminels est un peu plus au nord, au port Jackson. Cette colonie commença, en 1787, par un convoi de 760 condamnés; en 1804, la population s'élevait à 7,410 âmes; en 1810, à 11,932; en 1717, à 20,579, dont 17,063 dans la Nouvelle-Hollande, et 3,514 dans la terre de Diemen; en 1818, il y avait 25,030 habitants, et aujourd'hui la population est de près de 60,000 âmes. Les environs de Botany-Bay sont habités par les sauvages les plus abrutis que l'on connaisse. Le premier gouverneur fut Arthur Philipp, de 1788 à 1792; sir Francis Gerosé, de 1792 à 1793; le capitaine Hunter, de 1793 à 1800; Gidley King, de 1800 à 1806; Wilham Bligh, de 1806 à 1808. Les colonels Johnston, Foveaux et Peterson le furent par intérim jusqu'en 1810; de 1810 à 1821, le colonel Macquarie; puis les généraux Brisbane et Darling.

BOUCHER, en latin, *lancius carnifex*. L'origine de cette profession n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le croire. Dans les premiers siècles de l'histoire, chaque famille faisait ses provisions de bestiaux, et c'était le chef de la famille qui tuait de sa propre main, et dépeçait en morceaux le bœuf destiné à la nourriture commune. Les premiers bouchers paraissent s'être établis en Grèce vers le temps de la fondation de Rome, 751 avant J.-C.; toujours est-il certain que dans Rome cette profession a été de tout temps en exercice. L'on sait que c'est sur l'étal d'un boucher que Virginus prit le couteau dont il frappa sa fille pour la soustraire aux violences du décevoir Appius, 430 avant J.-C. — Les bouchers romains furent d'abord épars en différents endroits; mais avec le temps, on parvint à les rassembler au quartier *Calî montium*, qui prit la dénomination de *Macellum magnum*, grande boucherie, qui devint sous les premières années du règne de Néron, au 63 de J.-C., un édifice comparable, pour sa magnificence, aux cirques, aux amphithéâtres. La police que les Romains exerçaient dans leurs boucheries s'établit avec

leur domination dans les Gaules, où les villes et métropoles municipales eurent leurs établissements de ce genre. Ainsi les corporations des bouchers sont en France aussi anciennes que la monarchie, et les nombreuses ordonnances de nos rois qui les concernent montrent avec quelle sollicitude l'exercice de leur profession a toujours été surveillée. Paris n'eut longtemps qu'une boucherie, dans la Cité, vers la paroisse de Saint-Pierre-aux-Bœufs, démolie en 1859. Après la dernière irruption des Normands, 888, on bâtit une nouvelle boucherie vers la porte du Nord; cette boucherie donna également son nom à l'église voisine Saint-Jacques-la-Boucherie. Sous Louis le Gros, 1120, les bouchers y réunirent tout leur commerce en abandonnant la boucherie du Parvis. Philippe-Auguste leur donna en 1222 des règlements confirmés et renouvelés par Philippe le Bel, en 1304. L'usage d'abattre les bestiaux dans l'intérieur de la ville fut conservé jusqu'en 1812, que Napoléon fit construire cinq abattoirs aux extrémités de la ville.

BOUCHER, peintre français. Ses compositions, d'une mignardise un peu affectée, lui ont fait donner le nom de peintre des Grâces. Né en 1704, mort en 1770.

BOUCHES A FEU. Voy. **CANONS**, **OBUSIERS**, **MORTIERS**, **ARTILLERIE**.

BOUCHOTTE (J.-B.-Noël), né à Metz en 1754, entra au service à seize ans, fit la campagne de 1792 comme capitaine de hussards; colonel en 1793, et ministre de la guerre la même année, il exécuta avec un grand zèle les décrets de la Convention qui avaient pour but d'organiser la défense du territoire. Il donna sa démission en 1794. Dénoncé à la Convention, il fut arrêté et détenu 15 mois, 1793-1796. Il vécut depuis dans la retraite, et est mort à Metz en 1840.

BOUCAUT (Jean le Meingre, dit Boucicaut), maréchal de France, né en Touraine. Il prit part aux affaires sous les rois Jean et Charles V, et fut un des signataires du traité de Bretigny (Voy. *cemot*), 8 mai 1360. En 1364, il reprit Nantes et Meulan sur le roi de Navarre. Mort, 15 mars 1367. — Son fils aîné, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, fut aussi maréchal de France et devint célèbre; il commença à porter les armes dès l'âge de dix ans. Il accompagna en Flandre le roi Charles VI, près duquel il avait été élevé enfant d'honneur, et s'en fit remarquer; combattit à Rosebek, 1382. Les Génois préférant la domination française à la tyrannie de J.-G. Visconti, le roi leur envoya Boucicaut à la tête de quelques seigneurs français; sa fermeté rétablit l'ordre troublé par les factions des guelfes et des gibelins. Il se fit apporter toutes les armes, défendit toute assemblée, et fit couper la tête à Boccaingre et à douze ou quinze factieux; fit bâtir deux châteaux qui se communiquaient la darse à l'entrée du port, et le châtelet dans l'intérieur de la ville. En 1396, la France ayant accordé un secours à Sigismond, roi de Hongrie, pour le protéger contre les Turcs, Boucicaut et plusieurs autres seigneurs accompagnèrent Jean, comte de Nevers, qui le commandait. Après plusieurs actions d'éclat, ils furent défaits à la bataille de Nicopolis, 28 septembre 1396. Bajazet fit massacrer tous les prisonniers en présence du comte de Nevers, et n'en réserva que seize, au nombre desquels était Boucicaut. On le racheta moyennant rançon. Il revint en France, 1399, et eut ordre d'assiéger l'antipape Benoît dans Avignon. Il serra la ville de près; mais Benoît ayant gagné quelques seigneurs de la cour, le maréchal reçut l'ordre de convertir le siège en blocus, qui bientôt fut levé. En 1400, Constantinople fut investie par les Turcs; Péra, qui appartenait aux Génois, était sur le point de tomber en leur pouvoir: Boucicaut y est envoyé avec 1,200 hommes; il délivre la ville et bat les Turcs en

plusieurs rencontres. Bientôt il y laisse Château-Morand et vient en France solliciter des renforts, emmenant l'empereur Manuel avec lui. En 1406, il défendit Famagouste contre le roi de Chypre. Le grand maître de Rhodes s'entremet pour un accommodement, et, pendant que l'on traitait de la paix, Boucicaut employa ses armes contre les Turcs; il fit conduire l'empereur de Modon à Constantinople et fit prendre d'assaut Lescandelour. Il porte ses armes en Syrie et prend Beryte d'assaut. En 1406, les Vénitiens, jaloux de ses succès, l'attaquèrent sans déclaration de guerre, et lui prirent trois galères avec 50 chevaliers au nombre desquels était Château-Morand, Boucicaut revint à Gênes pour recevoir cet état sous l'obéissance du roi, 1409; mais Visconti ayant soulevé les Génois contre les Français, ceux-ci furent partis sacrés. Boucicaut revint en France et embrassa le duc d'Orléans. Il commandait l'avant-garde de l'armée française à la bataille d'Azincourt; il combattit avec sa valeur accoutumée; cependant il fut fait prisonnier, 1415. Il est emmené en Angleterre et y meurt, 1421.

BOUCLIER, une des plus anciennes armes défensives. Les premiers boucliers furent tressés avec de l'osier, puis de bois légers, puis aussi de cuirs de bœuf bordés de lames de métal. La forme des boucliers était différente selon les différents peuples. Les Argiens les portaient ronds; l'on représente les Amazones avec la *pelta*, ou bouclier en croissant; chez les Béotiens il était ovale avec deux échancrures; rond chez les Ibériens, il s'appelait *celra*. Les guerriers se plurent à orner leur bouclier de figures symboliques. Des poètes nous ont conservé la description de boucliers célèbres. Homère a décrit le bouclier d'Achille; Hésiode, celui d'Hercule; Virgile, celui d'Énée. Le bouclier d'Ajâx était couvert de sept peaux de bœuf. Les Romains se servaient du bouclier des Argiens nommé *clypeus*; mais ils adoptèrent bientôt celui des Sabins appelé *scutum*, ayant la forme d'un carré oblong; ce bouclier devint l'arme de l'infanterie romaine. La cavalerie portait un bouclier rond appelé *parma*. Chaque légion avait un bouclier d'une couleur particulière, et en outre la marque du soldat auquel il appartenait y était appliquée, parce que, dans le camp, les armes étaient toutes déposées en un lieu commun. Un soldat qui perdait son bouclier était déshonoré. Les boucliers votifs étaient ceux que l'on consacrait dans le temple de quelque divinité. Appius Claudius fut le premier qui consacra des boucliers votifs l'an 259 de Rome. Les plus riches métaux furent employés à la fabrication et à l'ornement des boucliers. Dans la défaite des Carthaginois en Espagne, par Q. Martius, on trouva un bouclier d'argent pesant 69 kilog., représentant Asdrubal de Barca; les Romains l'appellèrent *clypeus Martius*, et le suspendirent dans le Capitole, où il fut anéanti dans l'incendie qui eut lieu sous la dictature de Sylla, 83 ans av. l'ère chrét. Depuis, on consacra un grand nombre de boucliers qui furent déposés au Campidole; ces boucliers ne représentaient pas seulement des portraits de personnages illustres, mais on y grava des histoires entières. Les Germains, les Gaulois et les Francs avaient coutume d'élever leurs rois sur un bouclier. Les boucliers dont on se servait dans le moyen âge étaient d'acier et en général ornés de figures. On conserve au Musée d'artillerie plusieurs boucliers d'un riche et curieux travail.

BOUDHA, fondateur de la secte religieuse appelée bouddhisme; il s'appelait aussi Gantannes et Sakyamuni, et était fils de la vierge Mayâ. Les brahmes fixent l'époque de sa venue l'an 1000 av. J.-C., et l'adorent comme la neuvième incarnation de Wischnou. Il réforma la reli-

gion des brahmes et proscrivit tout sacrifice sanglant. Le bouddhisme, après avoir lutté contre le brahminisme, fut expulsé de l'Inde et se réfugia dans la Chine, le Thibet, la Mongolie et les îles de la Malaisie.

BOUFFLERS, maréchal de France, né en 1644, célèbre par sa défense de Lille en 1708, mort en 1711. — Stanislas, marquis de Boufflers, connu dans sa jeunesse sous le nom de chevalier de Boufflers, dernier descendant du maréchal, né en 1737, mort en 1815, fut abbé, chevalier de Malte, membre des États-Généraux, de l'Académie-Française, philosophe, encyclopédiste, prosateur et poète.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de), célèbre navigateur, né à Paris en 1732, mort sénateur en 1811. Ce fut lui qui découvrit l'île de Taïti; la relation de son voyage autour du monde lui acquit une grande réputation. Il est auteur d'un *Traité du calcul intégral*, publié en 1752.

BOUILLE (François-Claude-Amand, marquis de), né à Claye en 1739, mort en 1805. — Défendit les îles du Vent, dont il était gouverneur, contre les Anglais en 1778, et s'empara de la Dominique, de St.-Eustache et de St.-Christophe. En 1790, il fit rentrer dans le devoir la garnison de Nancy révoltée. Choisi par Louis XVI pour faciliter son évasion, il s'enfuit en Angleterre lorsque cette entreprise eut échoué et y mourut en 1800.

BOUILLON, ville dans le pays de Liège, ne fut dans l'origine qu'un bourg avec un château très-fort, ayant le titre de duché; c'est ce château qui donna son nom à Godefroi, qui fut roi de Jérusalem. Godefroi, à son départ pour la Terre-Sainte, 1099, engagea Bouillon à Obert, évêque de Liège, sous la condition qu'il pourrait le racheter s'il revenait. Bouillon passa dans la maison de Lamarck; pendant les évêques de Liège en ont souvent disputé la possession aux seigneurs de Lamarck et aux seigneurs de La Tour d'Auvergne, dans la maison desquels il passa par le mariage de Charlotte de Lamarck, fille de Henri Robert, comte de Lamarck, prince de Sedan, duc de Bouillon, avec Henri de La Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France. Cette ville fait aujourd'hui partie du royaume de Belgique en 1601.

BOUILLON (Duché de). Cette seigneurie, qui a donné à ses possesseurs le rang de souverains, empruntait son titre à la petite ville de ce nom comprise dans le duché de Luxembourg. La ville n'avait elle-même primitivement qu'un château dont les abords difficiles faisaient la principale force. Compris dans la Germanie intérieure sous les Romains, et dans le royaume d'Austrasie sous les rois francs, le pays environnant forma, sous la deuxième race, une seigneurie détachée du comté d'Ardenne. Dans le 11^e siècle, il était une dépendance du duché de Lothier, ou Basse-Lorraine. Le célèbre Godefroi de Bouillon l'engagea, pour une somme de 7,000 marcs d'argent, à l'évêque de Liège Albert, qui le transmit à ses successeurs dans le même siège. L'évêque devint ainsi seigneur de Bouillon. En 1482, Guillaume de la Marck, dit le *Sanglier des Ardenne*s, s'étant rendu maître de Liège, après avoir tué l'évêque Louis de Bourbon, confrère, gouverneur du duché. Robert 1^{er} eut pour successeur Robert II. Robert III servit avec gloire dans les armées françaises; il est connu sous le titre de maréchal de Fleuranges; mort empoisonné en 1556. Robert IV, fils de celui-ci, obtint aussi en France le titre de maréchal et de duc que conservèrent ses descendants. En 1591, l'allemand Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, fit passer le duché à cette ancienne maison, qui l'a conservé jusqu'à la révolution française. Il a été compris, en

1814, dans le royaume des Pays-Bas; en 1815, une partie du territoire fut donnée, à titre d'indemnité, à la maison de Rohan.

BOUILLON (Godefroi de), le chef illustre de la première croisade, à la fois si brave et si intelligent, si pieux, si énergique, type parfait des guerriers chrétiens, naquit en 1061 à Bèze, près Nivelles, fils d'Eustache II, comte de Boulogne et d'Ida de Bouillon. Son oncle, Godefroi-le-Bossu, duc de Basse-Lorraine, le nomma son héritier; mais l'empereur Henri IV s'empara du duché, et ne le rétrocéda à Godefroi qu'en 1087, pour le récompenser de l'assistance fidèle qu'il en avait reçue contre Rodolphe de Souche à la bataille de l'Elster, et contre le pape au sac de Rome, en 1085. Mais le repentir d'avoir porté les armes contre le chef de l'église opéra une révolution dans l'âme de Godefroi; il fut un des premiers à prendre la croix, et se mit en marche en 1096. On connaît ses merveilleux exploits. Il mourut soudainement en 1100.

BOUILLON (Henri de La Tour d'Auvergne, duc de), maréchal de France, né en 1533, fut connu, pendant trente-six ans, sous le titre de vicomte de Turenne, c'est-à-dire jusqu'en 1591, époque de son mariage avec l'héritière de Sedan. Il fut élevé par le comte de Montmorency, son aïeul. Il s'attacha au duc d'Anjou, puis au duc d'Alençon, embrassa le calvinisme; échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, il se réunit au roi de Navarre; se distingua à la bataille de Coutras. Henri IV l'envoya à Londres auprès de la reine Elisabeth, et ensuite en Hollande et en Allemagne, auprès des princes protestants, dont il obtint des secours considérables en hommes et en argent. Nommé maréchal en 1591, fait faire le mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis en 1600; il se brouilla avec le roi, et se retira à Genève, et ne se réconcilia avec lui qu'en 1606. Pendant la minorité de Louis XIII, il entra dans plusieurs complots, et mourut en 1625, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un négociateur habile.

BOUILLON (Guillaume-Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de), fils du précédent, né en 1605, fit ses premières armes sous le prince d'Orange, son oncle, en 1629; en 1640, se joignit aux Espagnols par haine contre Richelieu; fait sa paix avec le roi. Accusé d'avoir favorisé la conspiration de Cinq-Mars, il fut arrêté à Casal et conduit à Lyon. Sa femme se jeta dans Sedan, et menaça de livrer cette place aux Espagnols; cette menace fit ouvrir la prison du duc, mais Sedan fut occupé par les troupes royales. En 1644, ce prince se rend à Rome et y abjura le calvinisme. En 1649, il revient en France et prend part aux troubles de la Fronde. En 1651, il échange son duché contre plusieurs fiefs, tels que les duchés d'Albret et de Château-Thierry. — Son fils, Emmanuel-Théodore, créé cardinal de Bouillon, né en 1644, honoré de la pourpre en 1669, encourut la disgrâce de Louis XIV en 1694. Pendant la guerre de la succession, il entretenait des correspondances avec des ennemis de l'Etat, et fut obligé de quitter le royaume en 1710. Mort à Rome en 1715.

BOUILLOTTE, jeu de cartes fort en vogue sous le Directoire, vient de se remontrer dans les salons à la place de l'écarté.

BOUILLY (Jean-Nicolas), né à Tours, en 1765, est aujourd'hui le doyen de la littérature française. De nombreux succès ont rempli la carrière dramatique de cet auteur, qui a continué les traditions de Sedaine.

BOULAQ (Révolte et prise de). Le 20 mars 1800, les habitants de Boulac, en Égypte, se soulevèrent contre les Français, et attaquèrent avec fureur le fort Canin qui, avec sa garnison de dix hommes, se défendit courageuse-

ment. Le 14 avril, Boulogne fut sommée de se soumettre, ce qu'elle refusa, et l'armée française, sous les ordres du général Friant, se vit alors obligée d'en faire le siège en règle; elle fut prise d'assaut le 13 avril 1800.

BOULANGERS. Cette profession était inconnue des peuples anciens. A Rome, il n'y avait pas de boulangers (*pistores*) avant l'an 580. Sous Auguste, il y avait des boulangeries publiques tenues par des Grecs dans différents quartiers de la ville; ils apprirent leur art à quelques affranchis, et bientôt on forma un corps de boulangers ayant leurs greniers particuliers. Tous ces usages des Romains ne tardèrent pas à passer dans les Gaules. Plus tard ils parvinrent dans les pays septentrionaux, où les femmes pétrissaient encore le pain vers le milieu du 16^e siècle. Dès la naissance de la monarchie en France, il y eut des boulangers, des moulins à bras où à eau, ainsi que des marchands de farine. Les fours banaux subsistaient encore avant le règne de Philippe-Auguste, 1180-1225. En 1637, les boulangers se donnèrent des statuts et se soumirent volontiers à la juridiction du grand panetier. Depuis que les jurandes et les maîtrises ont disparu, les boulangers ne sont plus soumis qu'à des règlements de police.

BOULET. V. PROJECTILES.

BOULOGNE (Etienne-Antoine), évêque de Troyes, né à Avignon en 1747, mort en 1825, pair de France et honoré du *pallium*, a été de nos jours un des plus éloquents orateurs de la chaire sacrée.

BOULOGNE, petit village aux environs de Paris, appelé dans nos vieilles chroniques *Menes-Saint-Cloud*, et qui servait de rendez-vous de chasse royale. Quelques habitants de ce village, revenant d'un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, obtinrent, en 1319, de Philippe V la permission d'y construire une église sous la dédicace de Notre-Dame; elle fut achevée en 1345, et donna le nom de Boulogne au hameau. François I^{er}, en 1529, fit bâtir, dans le bois qui l'entoure, un château sur le modèle de celui où il avait été retenu prisonnier à Madrid. Ce château a été démoli sous Louis XVIII, en 1825. Le bois de Boulogne portait anciennement le nom de bois de Rouvray; il est ainsi appelé pour la dernière fois dans une ordonnance de 1577. Non loin de là est Longchamps, célèbre par son pèlerinage, d'abord dévot, puis mondain, qui s'y fait tous les ans pendant les trois dernières journées de la semaine sainte. V. **LONG-CHAMPS**.

BOULOGNE-SUR-MER, près de la Liane, ville de France en Picardie et capitale du Boulonnais. C'est l'ancien *Iccius Portus* de César, dit aussi *Portus Morinus*, *Portus Morinorum*, *Gesoriacus Navale Bononia* et *Bolonia*. Ammien-Marcellin, Eutrope, Sozomène, Olympiodore, Hincmar de Reims, et d'autres en ont fait mention. Boulogne commença par n'être qu'un village, que bâtit un nommé Pedius sur une colline auprès d'une île, et qu'il appela *Bonia* ou *Bononia*, probablement parce qu'il y établit une colonie tirée de Bologne-la-Grasse. C'est sur cet emplacement que se trouve la partie de Boulogne que l'on nomme aujourd'hui la haute ville. L'histoire de l'agrandissement de ce village n'est pas bien connue; toutefois Boulogne était déjà une ville lorsque César y prépara sa première expédition contre la Grande-Bretagne, 55 ans av. notre ère. Carausius, général romain révolté, qui gouvernait l'Angleterre pour son compte, s'étant emparé du port de Boulogne, Constance Chlore, à peine nommé César, vint l'assiéger et l'en chasser, 292 de notre ère. Les Normands assiégèrent, prirent d'assaut et brûlèrent Boulogne en 882; reconstruite en 912, elle fut encore assiégée, mais

sans succès, par Édouard III, roi d'Angleterre, 1347. En 1544, Boulogne fut assiégée par les Anglais, et rendue par la lâcheté du gouverneur, appelé Vervins, qui se rendit contre la volonté des habitants qui s'offraient de la défendre. Par un traité de paix, de 1550, Henri VIII s'obligea de rendre Boulogne dans huit ans, moyennant une somme de 800,000 écus d'or, qui ne furent point payés. La guerre ayant éclaté de nouveau, Henri II de France, assiégea Boulogne, 1549; il y entra l'année suivante, 1550, par un traité de paix, et en payant 400,000 écus d'or. Depuis le traité de paix de 1550, elle n'a pas cessé de faire partie du royaume de France. Napoléon ayant fait de Boulogne le rendez-vous d'une armée nombreuse et des bâtiments légers qu'il avait fait construire dans le but d'une descente en Angleterre, le gouvernement britannique envoya une flotte devant Boulogne. Le 9 septembre 1801, l'amiral Nelson, à la tête de 50 bâtiments, parut devant cette ville; après avoir jeté huit à neuf cents bombes dans la place, il se retira pour réparer le 14, avec une flotte plus nombreuse et mieux pourvue de bâtiments légers. Un combat très-vif s'engagea entre cette flotte et la flottille française; Nelson fut repoussé avec perte, 14 septembre 1801. Lors de la rupture du traité d'Amiens, 18 mai 1802, le camp de Boulogne devint l'objet de toute la sollicitude de Bonaparte devenu empereur; et, le 15 avril 1804, une distribution de croix (la seconde depuis la création de la Légion d'Honneur) fut faite aux braves de l'armée. Ce fut une des plus glorieuses fêtes de l'empire : les décorations étaient portées devant l'empereur dans les boucliers et les casques de Duguesclin et de Bayard, et le trône de Dagobert était entouré des drapeaux conquis à Montenotte, Arcole, Rivoli, Castiglione, aux Pyramides, à Aboukir, à Marengo. Le 3 octobre 1804, l'amiral Keith parut en vue de Boulogne, avec 52 vaisseaux, et tenta inutilement d'incendier la flottille française; ils furent contraints de se retirer après avoir brûlé quelques maisons. En 1804, le port fut agrandi par Napoléon, et cette ville lui doit en outre deux vastes bassins et deux beaux ponts de bois. Le 27 août 1805, le camp de Boulogne est levé, et l'armée se dirige vers l'Allemagne.

BOULOGNE (Comtes de). Boulogne a eu des comtes dont nous croyons peu intéressant de donner la chronologie; mais nous devons mentionner que parmi eux se trouve le fameux Godefroi de Bouillon, comte de Marbourg, duc de Basse-Lorraine en 1089, mort en 1100 roi de Jérusalem; Raudouin, comte d'Édesse, aussi roi de Jérusalem. Louis XI réunit ce comté à la couronne en 1478.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT, petite ville près de l'Allier, à 5 lieues de Moulins, aujourd'hui simple chef-lieu de canton, et dans le moyen âge capitale de l'ancienne province du Bourbonnais, célèbre par ses eaux thermales, fréquentées dès le temps des Romains, et plus encore pour avoir donné son nom à la maison de Bourbon, la plus antique et la plus illustre de l'Europe. Elle est désignée dans l'itinéraire d'Antonin sous le titre d'*Aquæ Bormonis* ou *Borronis*, nom tiré de la nature marécageuse du sol en beaucoup d'endroits. Au 8^e siècle, elle passait pour une des plus fortes places de l'Aquitaine. Son château, bâti sur des rochers escarpés, fut pris par Pépin sur Waïfre, dernier duc d'Aquitaine, en 759. Sur les fondations de ce château, Archambault III, sire de Bourbon, en éleva, en 1050, un plus magnifique qui, avant l'usage du canon, était réputé imprenable. Il avait 24 tours, et 2 surtout, d'une grandeur prodigieuse : l'*Admirale*, et l'autre, la *Quincangrope*, dénomination significative. Sur les ruines de celle-ci on en a bâti une qui existe encore, et où l'on a placé une horloge. Ce château abritait une ville peu

IV, né en 1639, mort en 1701. V. FRANCE.

BOURBON (Maison royale de). Suivant quelques généalogistes, cette maison serait non-seulement la plus illustre de l'Europe, mais aussi la plus ancienne; suivant eux, Fermeement du 5^e siècle, serait la tige de nos rois de la première et de la seconde race; et voici comment ils établissent la filiation : de Ferréol et de Papiannille naquit Tonnanne Ferréol II; Ferréol II, sénateur et préfet du prétoire, ayant épousé la fille de l'empereur Eparchius d'Artus, sœur du comte Ecdicius et de Papiannille, femme l'ainé, Ferréol III, père d'Ansbert qui suit; d'Ansbert et de Bliside, fille du roi Lothaire, Arnoul ou Arnoalde qui suit; d'Arnoul ou Arnoalde, fils d'Ansbert et de Dode, vers 640, et qui, avant que d'être évêque, avait été marié à Dode; Cléodulphe qui devint évêque, et Anchise qui continua la postérité. — Anchise eut de Begge, fille de Pépin le Vieux ou de Landen, maire du palais, les auteurs sont en désaccord, Pépin dit le Gros, maire du palais, mort en 714, après avoir eu en premières noces de Plecdu palais, Drogon ou Dreux, Grimoalde, maire avec Alpaide, et Siltain, moine; mais d'un second mariage avec Alpaide, il eut Charles Martel, père du roi Pépin le Bref, tige des rois de la seconde race, et Childebrand, qui fut de ceux de la troisième (chronique de Frédégaire). — Childebrand, fils de Pépin le Gros, est père de Nebebert, comte de Matrice, vers 796. — Nebebert eut Thiépas de quelle union, Thiébert eut, les chroniqueurs ne disent pas de quelle union, Eudes, comte d'Orléans, mort en 834. Eudes laissa d'Ingeltrude Guillaume, qui eut la tête coupée en 866, Ermentrude qui épousa le roi Charles, un autre Guillaume qui aurait été comte de Blois, tué en 834, et Robert qui suit. — Robert I^{er} épousa Agane, fille de Victroy, comte de Berri, et a Robert II qui suit. — Robert II,

BOURBON (Anciens sires de). — 1^{re} Maison. — 1. Childebrand, frère puîné de Charles Martel, aïeul de Charlemagne, et tous deux fils de Pépin d'Héristal, fut père de Nibelon 1^{er} qui vivait en 805. — 2. Nibelon 1^{er} laissa deux fils, Théodbert, père de Robert-le-Fort, bisaïeul de Hugues Capet, et Childebrand II, souche de la première maison de Bourbon, dont l'origine se confondait ainsi avec les rois de France de la 2^e et 3^e race, mort en 812. — 3. Childebrand II; il donne, en 814, aux religieuses d'Yseult près Moulins, un fonds de terre provenant, dit la charte, de l'héritage de Nibelon 1^{er}, son père. — 4. Aymar 1^{er}, 818-844. — 5. Nibelon II, 844-890. — 6. Aymar II, 890-925; il est qualifié de comte dans une charte de 915, par laquelle Charles-le-Simple lui fait don de plusieurs terres dans le Berry et l'Auvergne. Il fonde à Souvigny un prieuré de bénédictins en 917. Il fait son testament à Moulins, en 925, la première année du règne de Raoul, son cousin. — 7. Guy, frère du précédent, administre, jusqu'en 936, la sénécherie pendant la minorité d'Aymon 1^{er}, son neveu; il prend le titre de comte, probablement à cause de son extraction royale. — 8. Aymon, 936-955; il révoque la donation faite au prieuré de Souvigny par son père; mais, au lit de mort, il revient sur cette révocation. Il confie l'exécution de son testament à son cousin Hugues-le-Grand, père de Hugues-Capet. Il laisse, entre autres enfants, Archambault son successeur, et Anseric qui fut apanagé du château de Thermes, connu depuis sous le nom de Bourbois-Latey (sa postérité existait encore en 1551, dans la personne de Jean de Bourbon, seigneur de Montperoux). — 9. Archambault 1^{er}, 955-985; il a donné son nom au château. — 10. Archambault II, 985-1025; il est qualifié de prince dans la chronique de Vezelay, qui rappelle la guerre que ce seigneur faisait, en 999, contre Landry, comte de Nevers. Il est qualifié comte par Hugues Capet, en 995. Ce titre avait pour origine non le fief, mais sa royale extraction. — 11. Archambault III, surnommé du *Montet*, 1025-1064; il fait de grandes libéralités au clergé. — 12. Archambault IV, dit le Fort, 1064-1078; il veut révoquer toutes les pieuses donations de son père; Hugues, abbé de Cluny, empêche qu'il ne soit excommunié; ce n'est qu'au lit de la mort qu'il renonce aux droits de sa maison. — 13. Archambault V, 1078-1096; entreprenant, violent, il emprisonne le légat du pape, Hugues de Die, archevêque de Lyon; retient captif Hugues de Montigny, traccasse les moines de Souvigny. Le pape Urbain II et le concile de Clermont interviennent pour arrêter ses violences. — 14. Archambault VI, 1096-1116; pendant sa minorité, son oncle, Aymon II, surnommé *Vairache*, usurpe le Bourbonnais. Le roi Louis-le-Gros l'ayant inutilement sommé de venir à sa cour, l'assiège dans le château de Germigny, en 1115, l'oblige de lui demander pardon à genoux et de restituer l'héritage de son neveu; celui-ci meurt, sans être marié, en 1116. — 15. Aymon II, 1114; il se remet en possession du Bourbonnais par droit héréditaire. — 16. Archambault VII, fils du précédent, 1154-1149; il fonde Villefranche, à 5 lieues de Montluçon, en 1137; il accom-

pagne, en 1147, à la Terre-Sainte, le roi Louis le Jeune, son neveu par Agnès de Savoie, sa femme. — 17. Archambault VIII, 1149-1200; il est nommé, en 1200, par Philippe-Auguste, gouverneur de toutes les forteresses conquises en Auvergne; et meurt cette année, ne laissant qu'une fille. — 2^e Maison de Bourbon. — Mahaut de Bourbon épouse en premières noces Gaucher de Vienne, sire de Salins; mais ce mariage est annulé en 1196 pour cause de parenté; alors elle épouse, en 1197, Guy II de Dampierre, sire de Saint-Just et de Saint-Dizier en Champagne. Ce seigneur, qui est le 18^e sire de Bourbon, est reçu vassal-lige de Philippe-Auguste en 1202, et est mis à la tête de l'armée que ce monarque fait marcher contre le comte d'Auvergne; cette guerre, qui dure trois ans, vaut au sire de Bourbon un accroissement de domaines; il meurt en 1215. — 19. Archambault IX le Grand, 1215-1242; il quitte le nom et les armes de sa famille pour prendre ceux de Bourbon; il est nommé connétable de Champagne en 1217, pendant la minorité du comte Thibaut, si célèbre par ses poésies. Philippe-Auguste le nomme de son côté gouverneur d'Auvergne. Il affranchit la ville de Gannat, en 1156. Tué à la bataille de Taillebourg, en 1242. — 20. Archambault X, 1242-1249; il élève au plus haut degré, par une grande alliance, la fortune de sa maison, déjà considérablement accrue par la valeur de ses pères. Il épouse Yolande de Châtillon qui laisse à ses enfants les comtés de Nevers, Auxerre, Tonnerre, etc.; ayant accompagné saint Louis à sa première croisade, il meurt dans l'île de Chypre en 1249, ne laissant d'Yolande, qui l'avait accompagné, que deux filles, Mahaut, mariée à Eudes, fils de Hugues, duc de Bourgogne, morte en 1262, et Agnès, femme de Jean de Bourgogne, comte de Charollais, frère d'Eudes. Il ne provient de ce mariage qu'une fille, Béatrix. — Dernière maison de Bourbon. — Béatrix, héritière du Bourbonnais, en 1283, par la mort de sa mère qui avait épousé en secondes noces Robert, comte d'Artois, était mariée, depuis 1272, à Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis. Son fils adopta exclusivement le nom de Bourbon qu'avaient porté pendant plusieurs siècles des princes issus du même sang que Charlemagne, et plus tard une famille de simples gentilshommes qui sut racheter par l'éclat d'une gloire héréditaire l'inégalité de sa naissance et de sa fortune. Néanmoins les descendants de Robert n'étendirent point la substitution de leur nom à celle de leurs armoiries patrimoniales; ils ont toujours conservé l'écusson de France sans y joindre celui des anciens sires de Bourbon, *champ d'or au lion de gueules* accompagné de huit coquilles d'argent posées en or. Robert de France ne laissa d'autre souvenir mémorable que celui d'avoir été la souche d'une des plus illustres maisons qui aient jamais paru sur la scène du monde. Il mourut en 1317. — Louis I^{er}, 1317-1340; appelé *Monsieur du vivant* de son frère; se signale à la bataille de Courtray perdue par les Français en 1302; contribue à la victoire de Mons-en-Puelle, en 1304; remporte, avec son frère Jean, sire de Charollais, tous les prix du tournoi de Boulogne-sur-Mer, pour le mariage d'Isabelle de France et d'Edouard II, roi d'Angleterre. Nommé chambrier de France, l'une des cinq grandes charges de la couronne, et héréditaire dans sa maison jusqu'à la défection du connétable de Bourbon en 1516; il affermit la couronne sur la tête de Philippe-le-Long en 1317, malgré les efforts du duc de Bourgogne. Nommé généralissime de la croisade projetée en 1318, et qui n'eut pas lieu. Eudes, duc de Bourgogne, lui cède en cette occasion le vain titre de roi de Thessalonique. Nommé duc de Bourbon en 1327. En 1328, contribue à la victoire de Cassel. Aussi habile négociateur

que bon capitaine, il obtient d'Edouard III, au congrès d'Arras, un armistice de deux ans, et meurt en 1340. Du mariage qu'il avait contracté, en 1310, avec Marie de Hainaut, il laissa deux fils, Pierre I^{er} et Jacques I^{er}, comte de la Marche et de Ponhieu, connétable de France, que sa bravoure fit surnommer la Fleur de Châtillon Saint-C'est de lui et de sa femme, Jeanne de Châtillon Saint-Pol, dame de Condé et de Conti, qu'il épousa en 1353, que sont sorties la maison royale actuelle de Bourbon et toutes ses branches actuelles. (V. VENDOME, MONT-PENSIER, SOISSONS, CONDÉ, CONTI, FRANCE, ESPAGNE, NAPLES, PARME, ORLÉANS, etc.) — Pierre I^{er}, né en 1301, mort en 1356; il accompagne le dauphin, duc de Normandie, dans la guerre contre Jean, comte de Montfort, compétiteur de Charles de Blois, en 1341. Il est nommé gouverneur de la Guienne en 1343. Blessé grièvement à Crécy, en 1345, il est tué à la bataille de Poitiers, en 1356, couvrant le roi Jean de Valois, corps. Sa femme Isabelle, sœur de Philippe de Valois, survécut jusqu'en 1385. Elle eut Louis II et cinq filles, parmi lesquelles Jeanne, femme du roi Charles V, et Blanche, mariée à Pierre-le-Cruel, et morte de poison en 1410. — Louis II, dit le Bon, né en 1357, mort en 1410. Il passe huit ans en Angleterre comme otage du roi Jean; ses barons et ses chevaliers se cotisent pour lui acheter sa rançon. A son retour, par reconnaissance, il institue l'ordre de chevalerie de l'Ecu-d'Or en 1369. Infatigablement lié avec Duguesclin, il prend une part glorieuse aux guerres contre les Anglais. Chargé, en 1380, de la tutelle de Charles VI et de l'administration du royaume avec les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry, il fut le seul qui s'acquitta de cette grave mission d'une manière louable et désintéressée. En 1382, il accompagne Charles VI dans la guerre de Flandre. En 1393, il commande une expédition en Afrique qui fut sans résultat. A son retour, il chasse les Anglais du Poitou. En 1390, Gènes ayant demandé des secours pour arrêter les pirateries des Maures, le duc de Bourbon est nommé chef de l'expédition; il débarque devant Carthage à la tête de 80 vaisseaux. Il lève le siège, bat l'armée des rois de Bougie et de Maroc; le roi de Tunis, intimidé, rend les chrétiens esclaves dans ses Etats et paye 10,000 besants d'or. En 1397, il opère un rapprochement entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans. En 1407, l'assassinat du duc d'Orléans le décide à rentrer dans ses Etats. Il meurt à Montlignon, en 1410, avec la réputation d'un grand capitaine et du plus honnête homme de son siècle. — Jean I^{er}, né en 1381, prend le parti du duc de Bourgogne; contribue à faire signer le honteux traité de Arras 1412; est l'auteur, en grande partie, de la défaite d'Azincourt, 1415; reste dix-huit ans en captivité, après avoir payé trois rangons de 100,000 écus; s'engage à livrer les places de ses domaines et à reconnaître Henri VI roi de France. Il meurt à Londres en 1434, renté même par sa propre famille. Son corps ne fut apporté au prieuré de Souvigny que dix-huit ans plus tard, en 1452. — Charles I^{er}, né en 1401, demeure attaché aux Armagnacs. Il est fait prisonnier avec son frère Louis, lors de la prise de Paris par le duc de Bourgogne, en 1418. Celui-ci fait épouser à Charles sa fille Agnès. Le jeune Bourbon accompagne son beau-père à l'entrevue du pont de Montereau, en 1419. Après la mort de Jean sans-Peur, il renvoie Agnès, et embrasse avec chaleur la cause du dauphin, qui le nomme gouverneur du Languedoc et de la Guienne. En 1425, il est nommé au gouvernement du Lyonnais, Nivernais, etc. En 1425, il reprend Agnès qu'il avait répudiée, et se réconcilie avec Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. En 1428, il vient au secours d'Orléans. En 1434, il rompt

avec le duc de Bourgogne, lui fait la guerre, mais se réconcilie ensuite par la médiation des comtes de Nevers et de Richemont. Ce fut dans les fêtes données à ce sujet qu'il rapprocha le duc de Bourgogne du roi Charles VII. En 1453, il prend part à la conjuration de la Praguerie, ourdie par plusieurs puissants seigneurs contre le connétable de Richemont; il est pardonné. En 1442 il entre dans une nouvelle ligue contre Charles VII et est encore pardonné. Il meurt à Moulins en 1456. Il avait eu d'Agnès de Bourgogne cinq garçons et cinq filles; Marie, l'aînée, épouse Jean, duc de Lorraine et de Calabre; Isabelle, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne; Catherine, Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres; Jeanne, le prince d'Orange (Jean de Châlons), et Marguerite, Philippe II, duc de Savoie. Parmi les fils, on doit distinguer Jean II et Pierre II, qui gouvernent successivement le Bourbonnais; Charles, archevêque de Lyon en 1446, légat d'Avignon en 1463, cardinal en 1476, mort en 1488, et Louis, le cinquième fils du duc Charles, nommé évêque et prince de Liège en 1456, égorgé par Guillaume de la Marck, le Sanglier des Ardennes, lors de l'irruption qu'il fit dans les ordres de la prêtrise qu'en 1466; avant, il avait eu trois fils naturels d'une princesse de la maison de Gueldres: Pierre de Bourbon, Louis, mort sans postérité, et Jacques, grand prieur de France, Pierre, l'aîné, a été la source de la branche Bourbon-Busset qui s'est continuée jusqu'à nos jours d'une manière distinguée, mais avec un très-moderne apanage. — Jean II, dit le Bon, et surnommé le Fiancé des Anglais, né en 1426. Il avait contribué au gain de la bataille de Formigny, en 1450. Beau-frère de Louis XI par Jeanne, sa femme, il se flattait, à l'avènement de ce prince, d'obtenir l'épée de connétable; trompé dans ses espérances, il prend part à la ligue du bien public, en 1465. Le traité de Conflans le ramène à Berry, frère du roi. En 1475, il commande l'armée française contre le duc de Bourgogne, et le bat à Gy, près Châteauneuf-Chinon. Dégoûté des cruautés de Louis XI, il se retire de la cour, et n'y reparaît qu'après la mort du prince. En 1485, il est nommé connétable et lieutenant-général du royaume. Il prend les armes avec le duc d'Orléans, contre la régente, Anne de Beaujeu, sa belle-sœur; mais bientôt se réconcilie avec elle. Il meurt à Moulins, en 1488, sans postérité légitime; mais il laisse plusieurs enfants naturels, et, entre autres, Mathieu et Charles; le premier, appelé le Grand Bâtard de Bourbon, fut un des vœux preux de Charles VIII. De Charles sont provenues la branche des marquis de Malause, éteinte en 1741, et celle des barons de Barbazan existant encore en 1751. — Pierre II, sire de Beaujeu, succéda à Jean II, en vertu de la renonciation forcée que la dame de Beaujeu imposa au cardinal de Bourbon, son frère aîné. Il meurt à Moulins, en 1505. Anne de France, sa femme, avait obtenu de Louis XII, en 1499, l'annulation de la clause de réversion à la couronne, dans le cas où il mourrait sans enfants. Louis XI avait imposé cette clause dans leur contrat de mariage, en 1466. Par l'acte d'abrogation, Suzanne, leur fille unique, héritière du duché de Bourbon, épouse, en 1505, le jeune Charles, comte de Montpensier, depuis le fameux connétable de Bourbon, et le titre de plus opulent des princes de l'Europe après les Bourbonnais, confisqué après la défection du connétable, fut réuni à la couronne, par arrêt du parlement du 16 juillet 1527. Cette époque fut celle de l'extinction de la branche aînée des Bourbons, et celle où finit l'histoire de la principauté dont elle avait adopté le nom. En 1661,

Louis XIV donna le duché de Bourbon au grand Condé, en échange du duché d'Albret et de quelques autres domaines, et depuis ce titre s'est continué dans cette branche collatérale de la maison royale de France.

BOURBON (Charles, duc de), connu sous le nom de connétable de Bourbon, naquit en 1489; à vingt-six ans il reçut l'épée de connétable de François I^{er}. Il déploya une grande valeur dans les campagnes du Milanais, et particulièrement à la bataille de Marignan, 1524; mais, indigné de l'injustice de la reine mère, qui lui voulait enlever ses biens, il quitta la France, passe au service de Charles-Quint, et contribue au gain de la bataille de Pavie; tué au siège de Rome le 6 mai 1557.

BOURBON (Ile), dans l'Océan Indien, découverte par le navigateur portugais don Mascarens en 1543. M. de Flacourt en prit possession, en 1649, au nom du roi de France. Louis XIV la céda, en 1664, à la compagnie des Indes. Le 8 juillet 1810, les Anglais la prirent; par le traité de Paris elle fut restituée à la France le 2 avril 1815. La population de Bourbon s'élevait à 85,198 âmes en 1826. La capitale, Saint-Denis, a été fondée en 1689.

BOURBONNAIS (*Borbonensis ager*), ancienne province de France avec titre de sénéchaussée ou de baronnie, qu'elle porta jusqu'en 1527, pour prendre celui de duché; aujourd'hui comprise en grande partie dans le département de l'Allier; était, avant la révolution, le siège d'un bailliage, d'un présidial et d'une sénéchaussée, d'où dépendaient 18 châtellenies, relevait du parlement de Paris et du gouvernement de Lyon. Elle était bornée, au nord, par le Nivernais; au sud, par l'Auvergne; à l'est, par la Bourgogne et le Forez; à l'ouest, par le Berry; avait 27 lieues de long sur 15 de large, et 256 carrées; fertile en vins, grains, chanvre, pâturages; renferme encore des mines de fer, de houille, de cuivre. Lors de l'entrée de César dans les Gaules, 58 avant l'ère chrétienne, le territoire du Bourbonnais était partagé entre les Eduens, les Averniens et les Bituriges. A ces trois peuples se joignit une colonie de Boiens, qui, vaincus par les Romains, lorsqu'ils allaient porter secours aux Helvétiens leurs alliés, étaient venus chercher un asile chez les Eduens, qui les placèrent entre l'Allier et la Loire. Quelques étymologistes font dériver le nom de Bourbon de celui de Boiens; mais il est plus probable que ce nom est tiré de la nature du sol humide de la province. Dans la division des Gaules par Auguste, 19 ans av. l'ère chrétienne, la portion des Boiens fut comprise dans la première Lyonnaise, les autres incorporées à l'Aquitaine; *Dibracte* (Autun) en était la métropole. Lors de la décadence de l'empire, les Visigoths s'emparèrent du Bourbonnais, du Berry et de l'Auvergne, en 474. Clovis, après la bataille de Vouillé, en 507, reprit ces provinces sur eux. Le Bourbonnais fit successivement partie des royaumes d'Orléans, d'Austrasie et d'Aquitaine. Après la mort tragique du fameux duc Vvaïre, en 768, ce pays, qui jusqu'alors n'avait été qu'une annexe partagée entre plusieurs États, devint une division politique spéciale qui, dès ce moment, eut ses chefs distincts et son histoire particulière. On prétend que ce fut Charlemagne qui l'ériga en baronnie, en 710, en faveur de Hildebrand, son cousin. Elle était la première baronnie de France avant les Montmorency; réunie à la couronne, dont elle était une mouvance immédiate, depuis 1527.

BOURBONNE-LES-BAINS, petite ville à 7 lieues de Langres (Haute-Marne). Ses eaux thermales furent connues des Romains. Le nouvel établissement des bains a été fondé en 1752 par Louis XV, et agrandi, en 1784, par Louis XVI. Depuis 1812, il est la propriété de l'État, auquel il avait cessé d'appartenir pendant la révolution.

BOURDALOUE (Louis), jésuite, fameux prédicateur, né à Bourges, 1652. Il prêcha d'abord en province et obtint de grands succès. Ses supérieurs l'appelèrent à Paris, 1669, où il prêcha l'Avent, 1670, et le Carême, 1672, devant le roi qui l'entendit toujours avec plaisir. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1684, il fut envoyé en Languedoc pour faire goûter aux nouveaux convertis les vérités de la religion catholique; mort en 1704.

BOURG, *Burgus* ou *Burgum*, château sur les limites des Séquannais, ville de France, autrefois capitale de la Bresse, chef-lieu actuel du département de l'Ain. Au 10^e siècle, Bourg n'était encore qu'un village lorsque Gérard, évêque de Mâcon, fit bâtir un ermitage au milieu des forêts de Brou. Malgré les franchises accordées à plusieurs reprises, 1250, 1250, 1300, au village de Burgus, par les seigneurs de Baugé, qui le possédaient, il ne prit de l'accroissement que lentement. En 1515, il y eut un synode. En 1569, le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, qui avait gagné la bataille de Saint Quentin, en 1556, fit bâtir une forteresse qui a été démolie sous le règne de Henri IV, 1611. C'est à peu de distance de Bourg, et sur le lieu où avait existé l'ermitage dont nous parlons plus haut, qu'a été bâtie Notre-Dame de Brou, élégante église dont l'architecture est très-remarquable. Comme beaucoup de monuments de l'époque, cette église est l'accomplissement d'un vœu fait par Marguerite de Bourbon, femme de Philippe VII, comte de Savoie, qui promit d'édifier une église si son mari guérissait d'une blessure qu'il s'était faite à la chasse. La mort l'empêcha d'accomplir ce vœu, mais il fut rempli par sa bru, Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie. Les fondements de l'église de Brou furent jetés en 1511, et elle fut terminée en 1536. Elle a coûté 2 millions 200 mille francs; d'après les devis et comptes qui ont été conservés en originaux. Elle renferme le mausolée, richement sculpté, de la fondatrice et de plusieurs princes et princesses de la maison de Savoie. V. BRESSE.

BOURG-LA-REINE, bourg situé à 2 lieues au sud de Paris, dans l'arrondissement de Sceaux, dont la population est de 800 habitants. On croit qu'il reçut le nom de Bourg-la-Reine, parce que Rigonthé, fille de Chilpéric, y passa la nuit avec son cortège en se rendant, en 584, de Paris auprès de son futur époux Recarède, roi des Visigoths. Au 12^e siècle, l'abbaye d'Hières, puis l'abbaye de Montmartre possédèrent une grande partie de cette seigneurie. En 1152, les religieuses de Montmartre y firent bâtir une église en bois; elle ne le fut en pierre qu'en 1280. Les Anglais et les Français se livrèrent, en 1416, dans ce bourg un combat acharné; les premiers restèrent maîtres du terrain. En 1563, le prince de Condé, à la tête de l'armée protestante, y campa et y livra plusieurs escarmouches. Pendant les deux sièges de Paris, en 1589 et 1591, Bourg-la-Reine fut occupé par les troupes de Henri IV; en 1630, le grand Condé, après avoir levé le siège d'Étampes, vint y camper. Henri IV y bâtit, pour Gabrielle d'Estrées, une maison considérable, qui existe encore, et qui a servi de lieu d'entrevue, en 1722, à Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, âgée seulement de 4 ans, et à son futur époux Louis XV, qui en avait 12. Cette entrevue a été l'objet d'une inscription gravée sur une pierre incrustée dans le mur. Dupuis composa son savant ouvrage de l'*Origine des Cultes*, publié en 1809, dans le presbytère de Bourg-la-Reine, lequel lui appartenait. On sait la fin malheureuse du philosophe Condorcet, qui fut arrêté à Clamart, conduit à Bourg-la-Reine, pour être transféré à Paris. Il s'empoisonna dans la prison de ce bourg et fut enterré dans son cimetière, sans qu'aucune pierre n'indique le lieu où reposent ses cendres.

BOURGES, ville de France, sur les rivières d'Auron et d'Yeuze, chef-lieu du département du Cher. C'est l'*Avaricum Bithurigum* des Romains, capitale de l'ancienne province du Berri. On ne connaît pas l'origine de la fondation de Bourges; tout ce que l'on sait, c'est qu'elle existait avant Rome, qu'elle était florissante 580 ans avant qu'elle fut le siège d'une des plus puissantes monarchies celtiques, et qu'elle devint capitale de la première Aquitaine sous Auguste. Aujourd'hui Bourges est le chef-lieu du département du Cher, après avoir été capitale de la province du Berri.

BOURGES (Vicissitudes de). César en fit le siège et la prit, 52 ans avant l'ère vulgaire. Il en parle dans le 7^e livre de ses *Commentaires*, et dit que de 40 mille habitants qu'elle renfermait, 800 à peine échappèrent, tout fut passé au fil de l'épée. Au temps de la division des Gaules, par Auguste, en quatre grandes provinces, subdivisées en préfectures, cette ville fut non-seulement la capitale de la première Aquitaine, mais encore la primatiale des deux autres. Les Romains l'ont possédée jusqu'au commencement du 5^e siècle. Après la domination des Visigoths, Bourges tomba au pouvoir des Visigoths Ariens en 415 environ, sur la fin du règne d'Évarix, père d'Alaric, dernier de leurs rois dans l'Aquitaine. Elle passa sous la puissance des rois de France en 507, après la mort de Clovis qui remporta sur Alaric. Après la mort de Clovis, en 511, Bourges passa sous l'obéissance de Clodomir, roi d'Orléans; et successivement sous les rois qui lui succédèrent, jusqu'à Charlemagne, qui érigea l'Aquitaine en royaume en faveur de son fils, Louis le Débonnaire, 781, Bourges fut la capitale de ce royaume; Louis y fut sacré par l'archevêque, et, depuis ce temps-là, cette ville eut le privilège du titre de rois. L'archevêque, pour cette raison, portait le titre de patriarche et de primat des Aquitaines, jusqu'au temps de Louis VII, 1179, lors du sacre de son fils, que cette coutume fut abolie. Pépin-le-Bref, dans la guerre de Bourges, fit à Vvaifre, duc d'Aquitaine, fit le siège de Bourges, en 762, qui se rendit après une longue résistance. Charles VII, pendant que les Anglais étaient maîtres de Paris et des deux tiers du royaume, se retira à Bourges, 1418; il était appelé par dérision le petit roi de Bourges, 1418-1436. Pendant son séjour, en 1431, Bourges fut surprise par un seigneur nommé Soussac, sous prétexte qu'il prenait pour le compte du roi de France, tandis que les Anglais attendaient, à quelque distance, le signal pour entrer. Mais la bravoure et l'intrépidité des habitants forcèrent bientôt les Anglais et leurs partisans à lever le siège. Louis XI, pour récompenser les habitants de leur dévouement, accorda aux maires et échevins des lettres de noblesse. En 1562, Bourges souffrit des guerres de religion. Montgomery entra dans cette ville par l'intelligence de quelques huguenots, habitants de Bourges, dont il prit possession au nom des réformés; ils la saccagèrent, la pillèrent et renversèrent jusqu'aux autels, et en brisèrent les images. La population fut décimée par la peste en 1581, en 1628 et en 1636. Plusieurs incendies ont aussi dévoré Bourges en différents temps. Le premier arriva en 588, et consuma la plus grande partie des maisons. En 1252, la ville entière fut la proie d'un autre incendie. Il ne resta debout que l'église cathédrale et, en 1553, ex-cepté la cathédrale et le palais archiepiscopal. En 1407, le 9 mai, l'incendie consuma un grand nombre de maisons.

En 1407, un sixième incendie consuma une grande quantité de maisons. Un septième, en 1484, consuma plus de trois mille maisons. Un huitième, en 1538, brûla la moitié du faubourg d'Auroo. Un neuvième, en 1540, se fit ressentir au même faubourg. Un dixième, en 1545, consuma vingt-cinq maisons environ. Le onzième, en 1552, embrasa la cathédrale et le palais archiepiscopal qui y est adjacent, et détruisit une partie de ces deux édifices. Le douzième et dernier arriva en l'an 1599, et fut l'un des moins violents. Tous ces incendies successifs ruinèrent une grande partie des négociants de cette ville, et en firent sortir une autre partie; ce qui a détruit son commerce, qui était très-florissant autrefois.

BOURGES (Vicomtes de). Après la mort de Guillaume le Jeune, le comté général du Berri fut supprimé par le roi Raoul, en 925, lequel donna au vicomte de Bourges la propriété de cette ville, et ordonna qu'il relèverait de la couronne de France, ainsi que les autres seigneurs du Berri. Six vicomtes ont régné, de 927 à 1101, comme seigneurs particuliers et héréditaires de Bourges : de Geoffroi 1^{er} à Geoffroi IV, Etienne et Eudes, Arpin, qui vendit son vicomté à Philippe 1^{er}, roi de France, pour 8,000 sous d'or, en 1101, et partit pour la Terre-Sainte.

BOURGOGNE, BOURGUIGNONS. On voit dans les historiens que les mots Bourgogne, Bourguignons sont prononcés dès le 3^e siècle de l'ère vulgaire; mais, comme on le pense bien, les auteurs sont peu d'accord sur l'origine de ces dénominations. Les uns pensent que les Ostrogoths, passant en Italie, bâtirent plusieurs châteaux en ce pays, qu'ils appelaient du nom allemand de Burg, de là Bourgogne; d'autres prétendent que ce nom tire son origine d'une ville bâtie sur la rivière d'Ougue : Bourg d'Ougue. Nous ne rapportons ces conjectures que pour constater l'ignorance complète où l'on est sur l'origine des peuples qui remontent à une haute antiquité, et sur l'étymologie de la plupart des dénominations. La question de savoir d'où sortent les peuples bourguignons n'est pas entourée de moins d'obscurité. Les conjectures à ce sujet n'ont pas manqué; mais on n'a que des conjectures. Sont-ils originaires des Gaules? viennent-ils de la Scythie, ou seulement des bords du Danube? descendent-ils de la Vistule ou du Tanais? sortent-ils des marais Mœotides ou de la Moscorie? Voilà des questions que nous n'entreprendrons de résoudre ni de discuter; le cadre de notre livre ne nous permettant pas de nous livrer à cette tâche quelque peu oiseuse. Cependant Plémet les Bourguignons au nombre des cinq principaux peuples de la Germanie, sans indiquer le lieu d'où ils seraient sortis. Ce qui paraît certain, c'est que n'ayant eu longtemps que des tentes pour abri, réunies par groupes, qu'ils appelaient *bourgs*, ils ont été appelés, par les peuples contemporains, *Burgundions* et *Burgundions*; qu'ils se firent chrétiens vers 454. Au temps d'Auguste et de Tibère, ils étaient unis avec les Vandales, et se jetèrent avec eux sur les provinces de l'empire romain, au temps d'Aurélien, vers 260. Ces peuples s'établirent d'abord sur les bords du Rhin. Quelques noms de leurs rois, tels que : Ancile, Hermeric, Hunemond, Thorismood, Valdric, Sigismond, Bermond, Valmire, Vinderic, Gausier, Athanaric, sont venus jusqu'à nous. Gondebaud nomme lui-même ses prédécesseurs dans cet édit, auquel on donne le nom de loi des Bourguignons, fils de Gissahaire, venu de Gondomar, dont Cibicus était le père, etc. C'est vers 404 ou 408 que les Burgondes passèrent le Rhin et s'établirent en Alsace, en Franche-Comté, en Suisse. Sous Godogésile leur roi, sous Gondicaire son fils, ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'à la Saône, soumettre le Dauphiné et une partie de la

Savoie, où ils furent défait par le patrice Aélius, 434. Depuis, ce même patrice leur céda la Provence occidentale, et fit alliance avec eux, 440. Gondicaire fit de Vienne la capitale de son royaume, et fut tué dans une bataille contre Attila, en 456. Son fils Gunderic lui succéda et régna 22 ans. A sa mort, il laissa quatre fils, Chilpéric, Gondomar et Godegésile, qui se firent une guerre acharnée. Chilpéric eut d'abord l'avantage et défit Gondebaud, près d'Autun, vers 476; mais ce dernier étant entré dans Vienne, y surprit ses frères, fit couper la tête à Chilpéric et à deux de ses fils, et fit jeter sa femme dans le Rhône. Il eut moins d'inhumanité pour deux filles que laissa ce prince, l'aînée prit le voile, et la cadette, *Clothilde*, devint la femme de Clovis. Les deux autres frères de Gondebaud moururent misérablement, et il put réunir dans ses seules mains les États bourguignons. Il mourut vers 509, laissant deux fils, Sigismond et Gondomar. Sigismond fut défait et pris par Clodomir, roi d'Orléans, qui le fit jeter dans un puits, 524. Gondomar lui succéda, fut défait dans la bataille de Voiron, où Clodomir fut tué et périt en 534. (*Chroniq. de Marius*, évêque d'Avanches.) Ainsi finit le royaume des Bourguignons, après avoir duré 126 ans, depuis leur entrée dans les Gaules. Depuis, le royaume de Bourgogne fut possédé par les rois de France pendant plus de 540 ans, jusqu'à ce qu'il fût usurpé par Boson, en 879, puis par Raoul ou Rodolphe, en 888. Auparavant, dans le partage que les fils de Louis-le-Débonnaire s'étaient fait à Autun, en 843, le royaume de Bourgogne se trouva divisé en deux, dont une partie échut à Louis-le-Germanique et l'autre à Lothaire. Cette dernière partie composa la Bourgogne Cisjurane ou d'Arles, et comprit tout ce qui était en deçà du Mont-Fou ou Saint-Claude, enfin, tous les pays entre la Saône, les Alpes et la mer. La Bourgogne Transjurane ou au delà du Mont-Fou comprenait les pays qui sont entre le Jura et les Alpes de Savoie, c'est-à-dire toute la Suisse, depuis Genève jusqu'à Bâle, en y comprenant Besançon. La Bourgogne Cisjurane était encore divisée en haute et basse Bourgogne, dont l'une avait des ducs ou comtes particuliers, et l'autre des rois. Nous venons de retracer ce que les historiens nous ont appris de l'histoire des premiers Bourguignons. Nous entrons maintenant dans une phase historique où nos pas seront plus certains, éclairés que nous sommes par un récent ouvrage, qui a répandu sur l'Histoire des ducs de Bourgogne une lumière si vive et un intérêt si nouveau.

BOURGOGNE (Vicissitudes du duché de). Le duché de Bourgogne proprement dit comprenait : 1^o le Dijonnais, composé des bailliages de Dijon, de Beaune, de Nuits, d'Auxonne, et de Saint-Jean-de-Losne; 2^o l'Autonnais, où sont les bailliages d'Autun, de Montcenis, de Semur en Brionnais et de Bourbon-Lancy; 3^o le Châlonnais avec la Bresse Châlonnaise; 4^o l'Auxois, où sont renfermés les bailliages de Semur, d'Avalon, d'Arnay-le-duc et de Saulieu; 5^o le pays de la montagne, dont la principale ville est Châtillon-sur-Seine. — Richard, dit le Justicier, fut fait duc de Bourgogne par Charles II dit le Simple, 888. L'an 898, les Normands, qui désolaient la France, ayant envahi la Bourgogne, sont taillés en pièces par Richard, dit le Justicier, dans une bataille près d'Argenteuil. Cette défaite ne fit point cependant cesser leurs ravages. Ils revenaient chargés de dépouilles, lorsque Richard, s'étant joint à Ebles, comte de Poitiers, oblige Rollon à lever le siège de Chartres, 911. — Raoul, qui fut roi de France en 925, succéda à Richard son père, l'an 921. Il entra aussitôt dans la conspiration des seigneurs français, qui tendait à faire déposer Charles-le-Simple, et à lui substituer Robert, fils de Robert-le-Fort.

Robert fut tué à la bataille de Soissons, et Charles III, saisi d'une terreur panique, s'étant enfui chez le comte de Vermandois qui le retint prisonnier, les seigneurs français élurent pour roi le duc Raoul, 923. Celui-ci céda le duché de Bourgogne à Giselbert, son beau-frère, 923; qui, ingrat envers son bienfaiteur, prit les armes pour le détrôner; mais Raoul, étant venu en Bourgogne, s'empara de Dijon et contraignit Giselbert à lui demander grâce. Giselbert jouit en paix de son gouvernement jusqu'en 956, que mourut Raoul. A cette époque, Hugues-le-Noir, beau-frère de Giselbert, et Hugues le Grand, travaillèrent chacun de leur côté à se rendre maîtres du duché de Bourgogne. Pendant que ces trois concurrents se disputaient cette proie, les Hongrois, en revenant du Berri, où ils avaient pénétré, achevaient de désoler la Bourgogne et brûlaient une grande quantité de villes. Le monastère de Bèze fut saccagé et demeura 50 ans désert. Giselbert et les deux Hugues s'arrangèrent enfin à Langres, et partagèrent ce duché en trois parties, prenant chacun le titre de duc de Bourgogne. Ainsi on vit trois ducs en même temps dans cette province, *Hugues-le-Noir, Hugues-le-Grand et Giselbert*. Othon, second fils de Hugues-le-Grand, et gendre de Giselbert, succéda à son père. Il soutint une guerre contre Robert, comte de Troyes, qui avait, comme gendre de Giselbert, des prétentions à la succession; enfin, Othon ayant porté ses plaintes à Lothaire, celui-ci résolut une expédition contre Robert, et rétablit la tranquillité dans le duché. — *Henri-le-Grand*, fils de Hugues-le-Grand, succéda à Othon, 963, et obtint de Hugues-Capet, son frère, la propriété du duché de Bourgogne, les ducs dont nous venons de parler n'ayant possédé le duché de Bourgogne qu'à titre de bénéfice, 987. Henri meurt sans justifier le titre de grand par une action élatante, vers 997. Sa succession est disputée par Otte-Guillaume, son fils adoptif, et Robert, neveu paternel du duc Henri, et après 12 ans de guerre, un accord donne le duché de Bourgogne à Robert, et le comté de Dijon à Otte-Guillaume pour sa vie. — Henri II fut nommé duc de Bourgogne par son père, 1015; et fut le deuxième duc propriétaire de cette province. — Robert I^{er}, dit le Vieux, fils du roi Robert, et chef de tous les ducs de Bourgogne de la première race, est établi duc par le roi Henri son frère, l'an 1052, et meurt en 1073. — Hugues I^{er} lui succède, puis Eudes I^{er}, surnommé Borrel, 1078, qui fit le voyage de la Terre-Sainte et mourut en Cilicie, 1103. — Hugues II, dit le *Pacifique*, 1102. — Eudes II, 1142, succède à Hugues, mort la même année. A la mort de Eudes, 1162, Hugues III succède, sous la tutelle de Marie sa mère, fait ses premières armes sous Louis-le-Jeune, et prend la croix en 1171. Hugues meurt en 1195, à Tyr, laissant Eudes et Alexandre. Eudes, troisième du nom, lui succède, en 1195, ayant déjà gouverné depuis 1190. Il fut un de ceux qui condamnèrent Jean, roi d'Angleterre, comme coupable du meurtre d'Arthur, et confiscèrent ses terres en deçà de la mer, au profit du roi de France. Il contribua en outre, par ses conseils et ses efforts, aux conquêtes de Philippe-Auguste; il se croisa contre les Albigeois. Il commandait l'aile droite de l'armée française à la bataille de Bouvines, en 1166. Un fait curieux, et qui peint les mœurs du temps, c'est que le chapitre de Saint-Martin de Tours lui accorda une place de chanoine honoraire. Les successeurs de Eudes ont joui de cette distinction, que les têtes couronnées ne laissaient pas que d'ambitionner. Eudes mourut à Lyon, en 1218, à la tête d'une croisade. — Hugues IV succède à Eudes son père, et Alix de Vergi, sa mère, prend les rênes de l'État et gouverne avec une grande habileté. C'est sous le règne de

Hugues IV que fut fait, entre les ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Saint-Pol et d'Angoulême, un traité ou ligue contre les entreprises du clergé qui, encouragé par la cour de Rome, empiétait sur la juridiction séculière. Hugues IV mourut en 1272, et Robert II, son troisième fils, lui succéda par testament, et mourut en 1303. — Hugues V succède enfant, sous la tutelle de sa mère, et meurt sans postérité, en 1315. — Eudes IV lui succède. Eudes accompagne, en 1328, le roi Philippe de Valois en Flandre. En 1340, il amène des secours à Philippe contre les Anglais et les Flamands. Eudes sida encore le duc de Savoie, et soutint plusieurs guerres contre ses voisins. Il mourut en 1350. — Philippe de Rouvre, comte de Bourgogne et d'Artois, succéda à Eudes son aïeul dans le duché de Bourgogne, 1350. Le roi Jean, par son mariage avec la mère de ce prince, devient tuteur de Philippe, ce qui lui fut très-utile, parce qu'il tira de nombreux secours des États de son pupille. Les suites de la funeste bataille de Poitiers, 19 septembre 1356, se firent sentir en Bourgogne encore plus que dans les autres provinces de France. Les Anglais s'y répandirent, brûlèrent Châtillon-sur-Seine, pillèrent Tonnerre. On ne s'en délivra qu'en composant avec eux, et il fallut leur payer 200,000 moutons d'or (!), dont une partie fut payée comptant, et l'autre assurée par des otages. Le duc Philippe mourut, 1361, âgé de 16 ans. La reine sa mère éisit morte l'année précédente. Après sa mort se présentèrent trois contendants, c'étaient les descendants des trois sœurs, Marguerite, Jeanne et Marie, filles du duc Robert II; le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, le roi de France, et Édouard I^{er}, comte de Bar; mais le roi précédait d'un degré ses deux compétiteurs, étant petit-fils, par Jeanne sa mère, de ce même duc Robert. Le comté de Bourgogne fut dévolu à Marguerite, et Philippe-le-Hardi (2^e race), quatrième fils de Jean, deuxième du nom, succéda à Philippe de Rouvre dans le duché de Bourgogne. Il épouse Marguerite, fille de Louis de Male, 19 juin 1369, héritière des comtés de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, de Nevers et de Rethel. L'une et l'autre Bourgogne furent alors réunies dans la main du même seigneur et ne furent séparées de nouveau qu'après la mort du dernier duc de Bourgogne. Philippe, chef de la seconde race des ducs de Bourgogne, en porta la puissance à un point qu'elle n'avait pas encore atteint, non-seulement sous les premiers ducs, mais même sous les anciens rois de Bourgogne. Les conquêtes et les alliances des ducs de seconde race rendirent leur maison l'une des plus puissantes de l'Europe, en sorte qu'il y avait peu de souverains qui les égalassent en pouvoir et tous leur étaient inférieurs en magnificence. — Jean-sans-Peur, le sultan l'air d'assurance avec lequel il parut devant le sultan Bajazet après la bataille de Nicopolis, valut le surnom de *Sans-Peur*, fils aîné de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre, appelé comte de Nevers du vivant de son père, lui succéda, le 28 avril 1404. — Lors de l'invasion de la maladie qui fit perdre la raison au roi Charles VI, le duc de Bourgogne se saisit de l'autorité, au préjudice du duc d'Orléans, frère du roi, qui en conçut une vive animosité. Cette haine, assoupie à plusieurs reprises par le duc de Berri, se réveille par les mortifications qu'ils s'adressent réciproquement. Le mercredi, 25 novembre 1407, sur les huit heures du soir, le duc d'Orléans est assassiné par le duc de Bourgogne, en sortant de chez la reine, qui logeait alors rue Barbele.

(1) Les moutons étaient d'or fin et de la taille de 52 au marc, par conséquent 200,000 moutons pesaient 3,846 marcs 1 once 4 gros 2 deniers 12 grains ou kl. 961-35 gr., qui, à 5,443 fr. 44 c. 444 m. l'un, valent 5,510,672 fr. 48 c.

Jean, sensible aux maux de la France, se rendit, l'an 1416, au mois d'octobre, auprès du roi d'Angleterre, et pendant six jours fit tous ses efforts pour conclure la paix entre l'Angleterre et la France; mais les Anglais portèrent si haut leurs prétentions, que la négociation fut inutile. On employa toutes sortes de moyens pour détacher le duc du parti de la France; mais ni les plus pressantes sollicitations, ni les plus magnifiques promesses ne purent ébranler sa fidélité. Cependant les divisions intestines désoient la France qui est inondée d'ennemis; le duc de Bourgogne se lie avec la reine Isabelle de Bavière contre le roi et le Dauphin; mais voyant Henri V, roi d'Angleterre, devenir trop puissant, il veut le rapprocher du Dauphin, qui le fait assassiner sur le pont de Montereau, où il l'avait attiré, sous le prétexte d'une entrevue, 1419. Philippe-le-Bon lui succède, et, pour venger son père, s'allie aux Anglais, qui ne trouveront plus de résistance. Jacqueline, comtesse de Hainaut et de Hollande, fait cession à Philippe-le-Bon des provinces de Hollande, de Zélande et de Frise, 1423. Il acquiert peu à peu le comté de Namur, le duché de Brabant et le marquisat d'Anvers. Philippe-le-Bon se détache du parti des Anglais, et dicte les conditions de la paix d'Arras, 1435. Il s'adjuge les villes sur la Somme, Roye, Montdidier, le comté de Boulogne, et se libère de tout hommage. 1467, mort de Philippe-le-Bon. — Son fils, Charles-le-Téméraire lui succéda. Il porta d'abord le titre de comte de Charolais, et se distingua aux batailles de Rupmonde, 1452, de Moulhès, 1455, de Montlheri, 1465. En 1468, il prend Liège et le sacre en présence de Louis XI. 1470, le duc de Bourgogne s'étant allié au duc de Guienne, Louis XI s'empare des villes de Saint-Quentin, Amiens, Roye et Montdidier. En 1472, Charles entre en Picardie, assiège Beauvais et est repoussé par Jeanne Hachette. Le duc de Bourgogne, institué héritier par Arnold, duc de Gueldre, forme le projet d'ériger ses États en royaume. Le duc d'Autriche lui vend les domaines qu'il possède en Alsace et dans le voisinage des Suisses, ce qui occasionne la guerre fomentée d'ailleurs par Louis XI. 1475, il se ligue avec Édouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne contre Louis XI. Son ambition fait rompre cette ligue, 1474. Pendant ce temps, Louis XI s'unit aux Suisses, fait la paix avec l'Angleterre et arrête le mariage du Dauphin avec Elisabeth. 1475, bataille de Granson, près du lac de Neuchâtel. Charles est défait par les Suisses et battu une seconde fois à Morat. René II, duc de Lorraine, reprend Nancy, 1476. Charles renouvelle le siège de Nancy. Le duc de Lorraine, aidé des Suisses, vient au secours de la place. Charles est tué et finit la seconde maison de Bourgogne qui avait duré 120 ans. Il laisse pour héritière Marie, sa fille unique, qui épouse Maximilien et Comte, 1478. Louis XI réunit à la couronne le duché et le comté de Bourgogne; le premier par droit de réversion, faute d'héritiers mâles, et le second comme ayant été donné à la France, 1478. Maximilien déclare la guerre à Louis XI qui obtient une trêve, 1479. Marie de Bourgogne meurt, 1482, et laisse ses États à son fils et Charles VIII. Philippe, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, fut reconnu souverain des Pays-Bas après la mort de sa mère, et le devint des comtés de Bourgogne, Charolais et d'Artois, lorsque la France les eut rendus par le traité de Senlis, 1495; mais Marguerite reprit le titre de ces pays après la mort de Philippe son frère, 1506, et fut en même temps déclarée gouvernante des Pays-Bas pendant la minorité de Charles, depuis Char-

les-Quint, qui succéda à Marguerite sa tante, 1530, dans les comtés de Bourgogne et de Charolais. La première de ces deux provinces est demeurée à l'Espagne jusqu'en 1674, que Louis XIV en fit la conquête; l'autre fut rendue à la France par le traité des Pyrénées, 1659.

BOURGOGNE (Canal de). Ce canal, creusé à travers les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne, est destiné à joindre la Méditerranée à l'Océan par la Saône et le Rhône d'un côté, et l'Yonne et la Seine de l'autre. Il fut projeté par Henri IV et commencé en 1775; les travaux, longtemps interrompus, furent repris sous l'empire; il fut en partie livré à la navigation en 1808.

BOURREAU. C'est vers 1260 que ce nom fut donné aux exécuteurs de la justice criminelle. Chez les Grecs, cet office n'avait rien d'infamant, et le bourreau était au nombre des magistrats. A Rome, les bourreaux étaient à peu près regardés comme ils le sont chez nous; la loi des censeurs les privait de domicile, tandis que les Grecs n'avaient aucun mépris contre eux. Il était d'usage chez les Israélites que le peuple et quelquefois les parents du condamné exécutaient les sentences de mort. On croit toutefois que le nom de bourreau, appliqué à l'exécuteur des arrêts criminels, date de 1260, d'un clerc nommé Richard Borel, qui possédait un fief à la charge de pendre les voleurs du canton, charge dont il s'acquittait du reste quelquefois par la main d'autrui.

BOURSE. Lieu de réunion pour les négociants. Bruges est la première ville où l'on ait appelé ce lieu *bourse*, parce que, dit Guichardin, *Description des Pays-Bas*, la réunion des marchands de cette ville avait lieu sur une place située devant la maison d'une ancienne famille appelée *Vanden Bourse*. Le même auteur affirme que de son temps l'on voyait encore sur la maison les armes de cette famille, qui se composaient de trois bourses. Depuis, le nom de bourse fut appliqué à la réunion des marchands et à l'édifice construit, approprié à cette destination. La bourse de Lyon fut la première établie en France; celle de Toulouse fut la seconde, 1549; celle de Rouen la troisième, 1566; celle de Paris fut la quatrième. Nous croyons inutile de donner le détail des bourses établies depuis dans différentes villes, et notamment d'après une autorisation du gouvernement, en date du 18 avril 1801. La Bourse de Paris, comme édifice et comme centre d'affaires commerciales, peut être considérée comme une des premières du monde; elle est soumise à des règlements de police intérieure que nous ne pouvons rapporter ici. Le palais de la Bourse de Paris fut commencé en 1808, sur les dessins de Brogniart, et terminé en 1824 sous la direction de M. Labarre.

BOURSE (de séminaires). L'établissement des bourses et des demi-bourses dans les séminaires est dû à l'empereur Napoléon, pour l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'état ecclésiastique. Décret de 1808.

BOURSIERS DE COLLÈGE. En 1763, des boursiers des différents collèges de Paris furent transférés dans le collège Louis-le-Grand, qui ne se trouvait plus en plein exercice depuis la suppression des jésuites; le tribunal des archives et des assemblées de l'Université y fut également transféré dans la même année.

BOUSSE. Les propriétés de l'aiguille aimantée étaient connues en France et à Venise dès 1260 de l'ère vulgaire. Mais de nombreux documents placent l'invention de la boussole chez les Chinois, en 2690 avant l'ère vulgaire. Il est incontestable que les peuples de la Chine, du Japon, du Thibet, connaissent depuis un temps immémorial l'art de se diriger, de reconnaître l'orient à l'aide de l'aiguille aimantée. On est encore fondé à croire que les Égyptiens, les Phéniciens et les Carthaginois, qui

ont entrepris de longues et aventureuses excursions, et dont les vaisseaux ont sillonné les mers, connaissaient les propriétés électriques de l'aimant, et son attraction vers le nord : cette opinion toutefois offre moins de certitude que celle qui attribue aux Chinois l'invention de la boussole. On doit à Flavio Gioja, Napolitain, qui a longtemps passé pour l'inventeur de la boussole, d'avoir imaginé, vers 1502, de placer l'aiguille aimantée en équilibre sur un pivot, et de suspendre la boîte qui renfermait l'aiguille, afin que celle-ci, se trouvant toujours horizontalement placée, pût toujours conserver un balancement uniforme, quels que fussent d'ailleurs la position et les mouvements du vaisseau, et n'éprouvât pas d'obstacles dans sa direction attractive. Les variations dans la déclinaison de la boussole furent observées en 1500. Coulomb a observé dans certains corps les mêmes propriétés que celles de l'aimant, mais à un degré plus faible, et a observé que la force magnétique décroissait en raison du carré des distances, 1784. En 1700, la boussole de mer s'appela *compas de variation*. Voy. ce mot et **MAGNÉTISME**.

BOUTEILLE (de Leyde). V. ÉLECTRICITÉ.

BOUVINES (Bataille de), près du village de ce nom, situé en Flandre, à deux lieues de Lille. L'empereur d'Allemagne Othon IV, compétiteur de Frédéric II, roi de Sicile, disputant l'Italie au pape ; Ferrand, comte de Flandre, qui avait à se garantir des entreprises de Philippe-Auguste ; et Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, qui avait à venger un récent échec devant La Rochelle, formèrent une ligue dans laquelle ils tentèrent d'entraîner plusieurs grands vassaux. Le 27 juillet 1214, une armée française, ne comptant guère plus de 50,000 combattants, à la tête desquels, après le roi, on voyait Guérin, évêque de Senlis, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, et Mathieu II de Montmorency, rencontra l'armée d'Othon forte de 150,000 soldats. Le choc fut terrible ; le roi y courut les plus grands dangers : désarçonné, il fut un instant foulé aux pieds des chevaux. Montigny, qui portait l'étendard royal, le défendit avec un courage qui oblige d'écrire son nom en même temps que celui de cette bataille. Mais, enfin, les Allemands sont enfoncés et fuient, laissant plus de 30,000 des leurs sur le champ de bataille. La veille de cette glorieuse journée, Philippe-Auguste, doutant de la fidélité de quelques grands vassaux, les avait fait rassembler, puis s'étant fait apporter une large coupe remplie de vin, y trempa quelques morceaux de pain et en mangea un ; après quoi il la fit passer aux seigneurs, en leur disant : « Compagnons, que ceux qui veulent vivre et mourir avec moi en fassent autant. » Haranguant ses troupes un instant avant l'action, il dit aux soldats français : « S'il en est un parmi vous qui se trouve plus digne que moi de porter la couronne, qu'il se présente, je la lui mets sur la tête ; mais si vous me croyez digne de vous commander, songez qu'il y va aujourd'hui du salut et de l'honneur de la France. » — Les comtes de Flandre et de Boulogne, faits prisonniers, furent conduits en triomphe à Paris, 27 juillet 1214.

BOYER (Jean-Baptiste), président d'Haïti, homme de couleur. Il naquit à Port-au-Prince, dans l'île Saint-Domingue, vers 1775 ; prit les armes en 1792, lorsque les Anglais s'emparèrent de sa ville natale ; en 1795, il resta fidèle au drapeau français. Boyer suivit la fortune du général Rigaud, qui soutenait une guerre d'extermination contre Toussaint-Louverture. Ce dernier resté vainqueur dans cette lutte, Rigaud se retira avec Boyer en France. Ils reparurent ensemble dans la colonie, à la suite de l'expédition du général Leclerc dont on connaît la funeste issue. Boyer, s'apercevant du but ambitieux de

la France, déserta cette cause et conçut le projet de délivrer sa patrie, en réconciliant les noirs avec les hommes de couleur. Après la chute de Dessalines, à laquelle contribua puissamment Boyer, 1807, deux États s'établirent dans l'île : à l'est régnait Christophe, digne successeur de Dessalines ; à l'ouest surgissait une république dont Pethion prit les rênes. À la mort de celui-ci, en 1818, il fut remplacé par Boyer. La portion de l'île soumise à Christophe secoua le joug du despote, et se rallia à la république en 1820. En 1825, l'indépendance d'Haïti fut reconnue par Charles X. Vers le même temps, Boyer étouffa une conspiration militaire, dont le but était d'annuler le traité avec la France. En 1838, il conclut un nouveau traité définitif avec le gouvernement français, pour régler le montant de l'indemnité revenant aux anciens colons.

BOYNE (bataille de la), sur la Boyne, rivière d'Irlande. Jacques II, dépossédé de la couronne d'Angleterre, par le prince d'Orange son cousin, à la tête d'Irlandais et de Français que lui avait envoyés Louis XIV, tenta de reconquérir sa couronne ; il est défait par l'armée du prince d'Orange commandée par le maréchal de Schomberg, réfugié français à la suite de la révocation de l'édit de Nantes ; le maréchal y est tué, et les troupes françaises se retirent en bon ordre, sous la conduite de Lauzun. Jacques II revint en France, 1690.

BRABANT (*Brabantius*, *Brabantius*). L'ancien duché de Brabant, portion de la Belgique, était autrefois la province la plus considérable des Pays-Bas catholiques. Dès le 5^e siècle, il a ses comtes particuliers ; dans le 9^e, il fait partie du royaume de Lotharingie ; en 1570, lors du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole, il est divisé en quatre comtés : Louvain, Bruxelles, Cuyk, Roman-pays, ou Brabant-Vallion. Sa circonscription territoriale varia beaucoup. Au 18^e siècle, il était borné au nord par la Meuse, à l'est par le duché de Gueldres et à l'ouest par la Meuse, à l'est par le comté de Namur, et à l'ouest par le Hainaut et la Flandre. Il avait du midi au nord 32 lieues de longueur et 22 lieues de largeur. On y comptait 26 villes et 4,700 villages. Avant 1789, il occupait le premier rang dans les assemblées générales des 17 provinces ; cette organisation politique remontait pour elles, au 16^e siècle. Les assemblées se composaient des prélats, nobles et députés des *chefs-villes* qui prenaient la qualité de très-révérands et nobles seigneurs. Le Brabant belge était divisé en quatre parties : Bruxelles, comté de Louvain, marquisat d'Anvers et Bois-le-Duc. Les trois premières appartenaient à la maison d'Autriche, la quatrième à la Hollande. Le Brabant hollandais, composé de trième à la Hollande. Le Brabant hollandais, composé de quatre parties, Bois-le-Duc, Breda, Berg-op-Zoom, fut concédé à la Hollande par le traité de Westphalie en 1648. Le Brabant suivit le sort de la Belgique et fut incorporé à l'empire français, dont il forma, de 1810 à 1815, le département de la Dyle. (V. **BELGIQUE**.)

BRABANT (Vicissitudes du. Histoire de ses souverains particuliers). Il passa de la domination romaine sous celle des Francs, et demeura dans la maison de France, même jusqu'à Othon, fils du prince Charles de France, duc de Lothier ou de la Basse-Lorraine. Othon mourut en 1004 sans avoir été marié. Le Brabant revint à Gerberge sa sœur, mariée à Lambert I^{er}, comte de Mous et de Louvain, tige des ducs de Brabant, mort en 1024. — Henri I^{er}, fils du précédent, mort en 1058. — Lambert II, mort en 1060. — Henri II, 1080. — Henri III, mort sans postérité en 1095. — Godefroy I^{er} de Boulogne, frère du précédent, tige des maisons de Limbourg et de Louvain, mort en 1120. — Godefroy II le Grand, mort en 1145. —

Godfrey III, mort en 1130. — Henri I^{er}, 1130-1135. Ce prince, d'un caractère belliqueux, est associé au gouvernement depuis 1172. Il part pour la Terre-Sainte en 1183; il prend le premier le titre de duc de Brabant et le Lion dans ses armes. — Henri II, 1133-1148; ce prince, bon et valeureux, prend possession, en 1147, du duché de Thuringe, dont le souverain était son beau-père. Il est la tige de la maison actuelle de Hesse. — Henri III, dit le Debonnaire, 1248-1260. — Jean I^{er}, dit le Victorieux, 1260-1295, mort à 43 ans d'une blessure reçue à un tournoi à Anvers. — Jean II le Pacifique, 1294-1312. — Jean III, 1312-1335. — Jeanne, fille unique du précédent, mariée en 1347 à Louis III le Mâle, comte de Flandre, lui apporte en dot le duché de Brabant. Avant sa mort, en 1359, elle institue pour son héritière Marguerite de Flandre, sa fille, qui épouse la même année Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Marguerite, avant de mourir en 1404, institue pour héritier de ses états Antoine de Bourgogne, son second fils. Il est reconnu duc de Brabant en 1405; il amène en 1410 des troupes à Paris, au secours de Jean, duc de Bourgogne, son frère; il est tué à Azincourt, en 1415. — Jean IV, son fils; épouse en 1418 Jacqueline, comtesse de Hollande et de Brabant, sa cousine. Cette princesse fait en 1420, son mariage par l'anti-pape Benoît XII, et épouse le duc de Gloucester. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, s'oppose à ce mariage et fait arrêter Jacqueline, qui parvient à s'enfuir en Hollande. — Jean III obtient, en 1423, du pape Martin II, une bulle pour l'érection de l'université de Louvain. Il nomme pour successeur Antoine, son second fils, qu'il précède au tombeau; et ensuite Philippe, duc de Bourgogne, son cousin germain; il meurt en 1447. C'est ainsi que le Brabant est réuni aux vastes domaines de la maison de Bourgogne; il en sort en 1476, après la mort de Charles-le-Téméraire, pour entrer dans celle d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne, fille du dernier duc, avec l'archiduc Maximilien, depuis empereur.

BRADLEY, célèbre astronome anglais, né en 1692, dans le comté de Gloucester. Il découvrit en 1727 l'éclat de la lumière, et, en 1747, la mutation de l'axe terrestre. Mort en 1762.

BRAHMA, l'une des trois divinités de la Trimourti, ou trinité indienne. Brahma est regardé comme le créateur, Vishnou comme le conservateur, et Siva comme le destructeur. Les Brahmes ou Brahmines sont la caste indienne dans laquelle on choisit les prêtres, les savants et les fonctionnaires. Elle se distingue par un costume particulier. Les Brahmes ont seuls le droit de lire les *Vedas* et les *Pouranas*, ou livres sacrés, et les Rajahs ont seuls le privilège d'en entendre la lecture. Il est impossible d'assigner une date au brahmoïsme.

BRAMANTE (Francisco-Lazzari), architecte fameux, né à Castel-Durante, en 1444. Il fit pour le pape Jules II un grand nombre de travaux parmi lesquels on cite le cloître des Pères de la paix, la fontaine de Transtevere à Rome. Ce fut sur ses plans que fut commencée la basilique de Saint-Pierre, qu'il n'eut pas la consolation d'achever, étant mort en 1514. — Il fut le maître de Raphaël d'Urbain.

BRANDEBOURG (Margraviat de), électoral de l'Embourg, la haute et basse Saxe, le duché de Brunswick et la Lusace. Le Brandebourg est traversé par deux fleuves et une rivière : l'Elbe, qui se jette dans l'Océan, l'Oder dans la Baltique et la Sprée. Dans le principe, le Brandebourg était divisé en trois parties ou marches : la Vieille Marche ou *Altmark*, à l'occident de l'Elbe; la Moyenne ou *Mittel-*

mark, entre l'Elbe et l'Oder, et la Nouvelle-Marche ou *Neumark*, à l'orient de l'Oder. Il comprenait Berlin et Brandebourg sur la Sprée; Francfort sur l'Oder; Tangermünd sur l'Elbe, Sunneberg, Landsperg, Havelberg, Werben, Kustrin, Spandaw et Peitz. Le Brandebourg formait environ le septième de l'Allemagne, comme on le verra dans la suite de cet article et à l'art. Prusse. C'est du Brandebourg et d'une partie de l'ancienne Prusse, qu'a été formé en 1701 le royaume de ce nom : la maison de Brandebourg lui donna son premier roi et fonda la dynastie régnante. Il a été possédé par les Teutons et les Suèves, puis par les Sénonais, les Saxons et les Vandales. Ces derniers furent soumis par Charlemagne. Le Brandebourg passa ensuite dans les mains des Hénétiques; l'empereur Henri l'Oiseleur les chassa en 927, et fit margrave ou gouverneur Sigefroy, comte de Ringelheim, frère de l'impératrice. Les noms seuls des premiers comtes Zollern, Margraves de Brandebourg, sont parvenus jusqu'à nous; nous en donnons la chronologie aussi exactement qu'il est permis de le faire au milieu de l'obscurité d'histoires confuses et contradictoires. Sigefroy, Tassillon, 800; Danco, 840; Rodolphe, 892; Othon, 950; Wvolfang, 939; Frédéric I^{er}, 980; il paraît qu'à cette époque, le margraviat était indépendant du titre de comte, car nous voyons dans l'histoire que les premiers margraves, qui datent de 927, furent, Bernard I^{er} ou Sigefroy; Géron ou Bernard II, 957; Lolhaire, 965; Theodorick ou Thierry, 965; Verner, 1003; Bernard I^{er}, 1010; Bernard II, 1018; Guillaume, 1046; Udon I^{er}, 1037; Henri I^{er}, dit le Long, 1082; Udon II, 1087; Rodolphe I^{er}, 1106; Henri II, 1115; Udon III, 1128; Conrad de Prosecke, 1150; Albert l'Ours, 1150; Othon I^{er}, 1168; Othon II, 1184. Margrave de Brandebourg et de Prusse, Albert II, 1206; Jean I^{er} et Othon III, 1220; Jean II, Othon IV, Conrad II, Jean III, 1266; Othon V, 1268; Herman le Long, 1298. Comtes de Zollern, margraves, électeurs de Brandebourg et de Prusse, Othon V, Herman le Long, Waldemar, 1308; Henri le Jeune I^{er}, électeur, 1319; Rodolphe de Saxe, 1320; Louis de Bavière, 1325; Louis II le Romain, 1332; Othon V le Fainéant, 1363; Venceslas de Luxembourg, 1373; Sigismond de Luxembourg, 1378; Josse le Barbu et Procope, élus ensemble, 1388; Frédéric de Misnie, 1393; Josse et Procope, élus ensemble, 1399; Josse le Barbu et Sigismond, 1411; à la mort de Josse, Sigismond règne seul. Frédéric de Nuremberg, tige de la maison régnante, 1413; Frédéric II, Dent-de-Fer, Albert III, Jean, dit le *Cicéron*, 1476; Joachim I^{er}, 1499; Joachim II, 1535; Jean-Georges, 1571; Joachim-Frédéric, 1598; Jean-Sigismond, duc de Prusse, 1608; Georges-Guillaume, 1619; Frédéric-Guillaume, dit le *Grand-Électeur*, 1640; Frédéric III, 1688, premier roi de Prusse, se fit couronner et sacrer en cette qualité, à Kœnisberg, le 18 janvier 1701, malgré l'opposition de beaucoup de princes d'Allemagne. L'histoire de cette maison étant la même que l'histoire de Prusse, puisqu'elle s'est maintenue sur le trône, auquel elle donna Frédéric le Grand, nous renvoyons au mot PRUSSE. Disons toutefois, pour compléter cet article, qu'à Frédéric III succéda Frédéric-Guillaume II, 1713; Frédéric II, dit le *Grand*, 1740; Frédéric-Guillaume III, 1786; Frédéric-Guillaume IV, 1797; Frédéric-Guillaume V.

BRANTONE (Pierre de Bourdeille), né, vers 1527, d'une très-noble famille du Périgord qu'il fait remonter jusqu'à Charlemagne. Brantone passa une partie de sa vie dans différents cours d'Europe, servit sous François de Guise, et fut, dit-il lui-même dans son épitaphe, homme de bien, d'honneur et de valeur. Il fut gentilhomme ordinaire des rois Charles IX et Henri III. Il a laissé : *Vies des*

hommes illustres et des capitaines français; Vies des grands capitaines étrangers; Vies des dames illustres; Vies des dames galantes; Anecdotes touchant les duels; Rodomontades et jurements des Espagnols; ouvrages qui ont été plusieurs fois réimprimés; mort en 1614.

BRAS (Mécanique). Le 6 novembre 1800. Bernard, membre du Lycée des arts, invente un bras supplémentaire, dont la mécanique est telle qu'on a la facilité d'écrire et même de tailler sa plume.

BRÉVIAIRE, nom donné au recueil des prières des offices de l'Eglise romaine. (V. OFFICE.) L'usage de réciter des prières est fort ancien dans l'Eglise; mais l'usage de réciter le bréviaire a été de dévotion dans le commencement aussi bien pour les ecclésiastiques que pour les laïcs. Les premiers y ont été soumis par décrets du concile de Latran, 1311.

BREF, lettres que le pape adresse aux souverains ou aux magistrats sur les affaires publiques. Le bref ne renferme rien d'étranger au sujet qu'il traite; il est écrit sur papier, et est souscrit par le secrétaire du sacré collége. La forme dans laquelle s'expédient les brefs des papes, après avoir varié en plusieurs circonstances, a été fixée vers le milieu du 15^e siècle. Le nom donné à ces lettres n'a rien qui doive étonner, car anciennement on appelait *brevis*, *breve*, tout écrit de la forme de lettre, ou billet. Des brefs ont acquis une importance historique telle, que nous ne pouvons les passer sous silence. En 1682, l'assemblée du clergé de France reconnaît le droit qu'a le roi de percevoir le revenu de tout évêché ou archevêché dont le siège est vacant, et jusqu'à ce que l'évêque ou l'archevêque ait prêté serment de fidélité à sa personne (ce droit s'appelait *régale*), dans toutes les églises du royaume, et sur tous les bénéfices auxquels le roi a droit de nomination; on y dressa en outre quatre propositions touchant la puissance ecclésiastique, desquelles il résulte : 1^o que le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; 2^o que le concile est au-dessus du pape; 3^o que la puissance apostolique doit être réglée par les canons, sans donner d'atteinte aux libertés de l'Eglise gallicane; 4^o qu'il appartient au pape de décider en matière de foi, mais que ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Eglise les a confirmées. Ces propositions, approuvées par le roi et le parlement, sont cassées par un bref du pape, de la même année, qui annule tout ce que cette assemblée a fait, et la France est prête à se séparer de la cour de Rome. En 1690, un bref du pape Alexandre VIII proscriit l'opinion des jésuites sur le péché philosophique, ou péché moral, ou l'action qui offense la raison sans offenser Dieu, parce que celui qui l'a fait, ou ignore Dieu absolument, ou ne pense point à Dieu au moment qu'il l'a fait. En 1768, le pape Clément XIII donne un bref contre les édits publiés par le duc de Parme dans ses Etats, comme contraires à la liberté, aux immunités et à la juridiction ecclésiastiques; et surtout celles contenues dans la bulle *In cœna Domini*; il y prononce l'excommunication contre ce prince, il prétend que le duché de Parme est un fief des papes, et fait afficher ce bref dans Rome. Le parlement de Paris supprime ce bref. Les cours de France, d'Espagne, de Portugal, de Vienne et de Naples, qui s'y trouvent insultées, se réunissent pour le faire proscrire. Le 30 novembre 1810, le pape donne un bref à Savone, par lequel il refuse d'instituer les évêques nommés par l'empereur; il est adressé au chapitre métropolitain de Florence; il commence par ces mots : *Dilecte fili*. Il désavoue la nomination de l'archevêque de Florence, et défend au chapitre d'exercer la puissance de l'évêque.

BREGUET (Abraham-Louis), célèbre horloger, mem-

bre de l'Institut et du bureau des Longitudes. L'horlogerie lui est redevable d'une foule de perfectionnements. Né en 1747, à Neuchâtel, en Suisse; mort à Paris en 1823.

BRENNUS, titre que les Gaulois donnaient à leurs chefs, et dont les Romains firent un nom propre. Ils font mention de deux Brennus. Le premier était capitaine des Gaulois Sénoniens, peuple des Gaules, qui avaient déjà passé les Alpes avant Brennus, 391 avant l'ère vulg. Il pénétra en Italie à la tête d'une puissante armée, met le siège devant Clusium; mais, abandonnant bientôt le siège de cette ville, il marche sur Rome; défait les Romains sur l'*Allia*, prend Rome et la pille; il ne restait aux Romains que le Capitole, où ils se défendirent vigoureusement. Ce fut à ce siège du Capitole que les cris des oies sacrées firent conjecturer à Manlius que les Gaulois tentaient l'escalade. La faim ayant réduit les Romains à demander la paix au prix de 100,000 livres d'or, comme on pesait l'or, et que Brennus mettait son épée dans l'un des plateaux, en s'écriant : « Malheur aux vaincus ! » Camille survint et le chassa de la ville.

BRENNUS, autre général gaulois, conduisit une armée de 170,000 hommes en Macédoine, la ravagea et passa en Thessalie, 277 ans av. l'ère vulg.; assiégée inutilement le temple de Delphes, où il espérait faire un riche butin; mais forcé à la retraite après avoir été blessé, il mourut. Aucun de ceux qui l'avaient suivi ne revit sa patrie.

BRÉSIL (le) est situé entre 4^o 20' de longitude nord et le 55^o 55' de latitude sud, et entre les 57^o 5' et 74^o de longitude ouest de Paris. Sa longueur, du nord au sud, est de plus de 950 lieues, et d'environ 925 de l'est à l'ouest; il est baigné, au nord-est et au sud-est, par l'océan Atlantique; au sud-ouest et à l'ouest, il confine avec la république Argentine et le Pérou; au nord-ouest, avec la Colombie, et au nord il est séparé de la Guyane par le fleuve Oyapoc et des chaînes de montagnes. Ce vaste pays comprend une surface de 256,986 lieues carrées (de 20 au degré), ou environ les deux cinquièmes de la surface de l'Amérique méridionale. Rio-Janeiro, en Sébastien; Saint-Salvador, ou Bahia; Fernambouc, en français Fernambouc; Para, Maranhão, ou Saint-Louis de Maranhão; Santos, Saint-Paul, Rio-Grande de Saint-Pierre et Villa-Rica, sont les villes principales du Brésil.

BRÉSIL (Découverte du). Est attribuée, par quelques auteurs, à Martin Behém, qui, dit-on, reconnut la côte dès 1484; mais une opinion mieux fondée en fait honneur à Pedro Alvarez Cabral. Cet amiral, commandant une escadre de 15 voiles, équipée par le roi de Portugal Emmanuel pour un voyage aux Indes orientales, partit de Lisbonne, le 9 mars 1500, et, le 24 avril suivant, retourna par hasard le continent de l'Amérique méridionale. Cabral mouilla dans une baie qu'il appela *Porto-seguro*, débarqua un corps de troupes, et, plantant sur le rivage une croix, sous laquelle on célébra la grand'messe, prit, au nom de son roi, possession de ce pays, qu'il nomma *Santa-Cruz*. Le roi Emmanuel échangea ce nom en celui de Brésil (Brazil), à cause du bois rouge que le pays produit.

BRÉSIL (Colonisation et gouvernement du). Pendant les trente années qui suivirent la découverte du Brésil, la cour de Lisbonne négligea ce pays pour le commerce de l'Inde. En même temps, des négociants français tentèrent des établissements dans les baies et îles de la côte, et les Espagnols colonisèrent les bords du Paraguay. Ce fut en 1550 seulement que, reconnaissant les ressources de sa colonie, le Portugal en résolut l'organisation. Le roi don João III divisa le territoire brésilien en capitaineries, et en nomma gouverneur, ou commandant, Martin-Alfonso

de Souza. L'an 1548, a lieu la première guerre entre les Portugais et les indigènes, et l'an 1549, l'arrivée de Thomas de Souza, premier gouverneur général et fondateur du Brésil, 1552. Sardinha est le premier évêque du Brésil, 1558. Une colonie française s'établit sur la côte en 1568. Estacio de Sá fonde, en 1567, la ville de Saint-Sebastien, et le Brésil, divisé, l'an 1572, en deux gouvernements, est réuni de nouveau l'an 1576. Cependant la prospérité croissante du Brésil excite successivement l'envie des Français, des Espagnols et des Hollandais. Les flibustiers commencent, en 1582, leurs expéditions; la ville de Saint-Vincent est incendiée par Cavendish, qui lui-même est défait peu après à Espirito Santo, l'an 1592. Les Français, chassés de Paraíba, l'an 1585, s'établissent, en 1612, à Maranhão, et sont défaites en 1614. Les Hollandais, surtout, disputent aux Portugais la possession du Brésil; Willemkens, leur amiral (1624), prend San-Salvador au nom des Provinces-Unies et retourne en Europe, laissant une forte garnison sous les ordres du colonel-gouverneur Van Dort; mais, l'an 1623, les deux armées combinées de Portugal et de Castille, sous les ordres de Frédéric de Tolède, forcent les Hollandais à rendre la ville et à évacuer le Brésil. La Hollande, cependant, ne renonce pas à sa conquête; l'amiral Henri Pernaubuco, et, lors de son retour en Europe, laisse derrière lui des troupes qui s'emparent, en 1653, 1654 et 1655, des trois provinces de Temeracco, Paraíba et Rio-Grande. Fière de ces nouveaux trésors, la Hollande veut conquérir tout le Brésil. Maurice de Nassau l'aborde en 1657, combat successivement Albuquerque, Banjola, Louis de Rocca, de Borgia et le Brésilien Camérano; s'empare de Scarra, de Séregippe, de la plus grande partie de Bahia, et demande son rappel en 1644. Les huit provinces encore insoumises, sur les quinze qui composaient la colonie, secouèrent le joug espagnol, lors de la révolution qui renversa Philippe IV du trône de Portugal, et s'allièrent aux Hollandais; mais l'oppression de ces derniers souleva bientôt les colons portugais qui les forcèrent, en 1634, d'évacuer définitivement le Brésil. Maîtres de tout le pays, les Portugais ont à combattre les Espagnols en 1705, à étouffer, en 1708, la guerre civile dans les Minas-Geraes, l'insurrection de Pernaubuco, et à repousser, en 1710, l'attaque des Français, qui, tous Rio-Janeiro. L'an 1719, ils compriment une nouvelle révolte dans les Minas-Geraes; fondent Monte-Video, l'an 1723, et en sont chassés par les Espagnols. Les hostilités avec l'Espagne recommencent en 1737, et, l'an 1750, est conclu un traité de limites, par lequel cette puissance cède sept districts au Portugal. Six ans après a lieu la guerre avec les Garames. Les jésuites, en 1760, sont chassés du Brésil, et le siège du gouvernement transféré à Plata, l'an 1763. 1776, guerre avec les Espagnols de la Plata; 1777, nouveau traité de limites et d'alliance avec l'Espagne; 1780, massacre de la garnison portugaise par les Guaycuras, et tentative d'indépendance, en 1789, de la province de Minas-Geraes. Abolition du contrat pour le sel, en 1792, et nouvelle guerre avec l'Espagne en 1800. Ainsi, depuis l'évacuation des Hollandais jusqu'en 1807, le Brésil n'a été qu'une colonie portugaise gouvernée par un vice-roi. L'arrivée de la famille royale, exilée du Portugal, en 1806, par l'invasion française, triple son importance, et son apparente supériorité même la soumit à l'esprit révolutionnaire, qui déjà s'était développée dans d'autres parties de l'Amérique méridionale. L'insurrection de Pernaubuco, en 1817, menaça de s'étendre sur le pays entier. Couronné roi de Portugal et du

Brésil, le 5 février 1818, le prince régent partit pour Lisbonne le 25 avril 1821, et le prince héréditaire, don Pedro d'Alcantara, resta au Brésil avec le titre de régent, que lui avait conféré un décret du 22 avril. Mais, à peine le roi était parti, que se manifestèrent des symptômes d'indépendance. Les cortès portugaises ayant appelé (1821) le prince régent à Lisbonne, la province de Saint-Paul envoya à ce prince une députation qui, réunie à la municipalité de Rio-Janeiro, se présenta, le 7 janvier 1822, à don Pedro, pour l'engager à rester au Brésil. Toutes les autres provinces imitèrent celle de Saint-Paul, et don Pedro, refusant de se rendre à Lisbonne, prit, le 15 mai, le titre de protecteur constitutionnel du Brésil; convoqua, le 2 juin, les cortès brésiliennes pour la première fois; proclama même, avant leur réunion, le 7 septembre, au camp de Piranga, la séparation définitive du Brésil et du Portugal, et, le 12 octobre, se fit couronner empereur. Dans tous ces événements importants, qui enlevèrent aux rois du Portugal le plus beau joyau de leur couronne, don Pedro fut puissamment secondé par un de ces hommes que les révolutions font toujours éclore, M.-J.-B. d'Andrada, membre de la députation de Saint-Paul, et que don Pedro nomma immédiatement son premier ministre. M. Moutinho-Lima, secrétaire du cabinet à cette époque, et successivement ambassadeur à Rome et à Paris, fit aussi preuve alors d'une habileté rare et d'un profond dévouement. Soutenu par ces nobles et patriotiques intelligences, don Pedro ouvrit, le 3 mai 1823, la première session du congrès constituant dissous par lui le 14 novembre; présenta, le 17 décembre de la même année, au sénat de Rio la constitution promise lors de la dissolution, et, le 9 janvier 1824, jura solennellement de la maintenir et de l'observer. Le 29 août 1823, le Portugal reconnaît l'empire du Brésil, par un traité ratifié le 7 septembre par l'empereur. Les hostilités recommencent entre le Brésil et la république Argentine, et, le 18 octobre de la même année, est conclu un traité entre la Grande-Bretagne et le nouvel empire, pour l'abolition de l'esclavage. Le 10 décembre, l'empereur déclare la guerre aux provinces unies de Rio de la Plata, et, le 8 janvier suivant, conclut un traité de commerce et de navigation avec la France. Une convention nouvelle est signée entre sa majesté britannique et l'empereur du Brésil, pour l'abolition de la traite des noirs, le 15 novembre 1826. Le 24 novembre, la guerre continue avec Buénos-Ayres, et, le 7 mars 1827, est défaite l'expédition brésilienne envoyée pour détruire l'établissement de Patagonie. Le 16 juin 1827, traité de navigation et de commerce avec l'empereur d'Autriche; 5 juillet 1827, décret de don Pedro conférant la régence du royaume de Portugal à son frère don Miguel; 9 juillet 1827, traité d'amitié, de navigation et de commerce avec le roi de Prusse; 17 novembre 1827, traité entre le Brésil et les villes anscatiques de Lubek, Brême et Hambourg; 26 avril 1828, traité de commerce et de navigation avec le Danemark; 1828, révolte des étrangers; 21 août 1828, convention signée entre le Brésil et la France, relative aux indemnités à donner à des sujets français, pour la valeur des cargaisons et navires capturés par l'escadre brésilienne dans les eaux du Rio de la Plata, et définitivement condamnée par les tribunaux brésiliens; fin de la guerre avec Buénos-Ayres, et indépendance de la province Cisplatine; 12 décembre 1828, traité de paix, d'amitié, de commerce et de navigation avec les États-Unis de l'Amérique, ratifié à Washington, le 19 mars suivant; 17 février 1829, insurrection à Pernaubuco, comprimée presque aussitôt; 17 octobre 1829, célébration en secondes noces du mariage de don Pedro avec la princesse Amélie-Augusta-Eugénie

Napoléon, fille du prince Eugène Napoléon, duc de Leuchtenberg, et de la princesse Amélie, sœur du roi de Bavière. Don Pédro avait été marié en premières noces (15 mai 1817) à l'archiduchesse Léopoldine, fille de l'empereur François 1^{er} et sœur de Marie-Louise, impératrice des Français. Cependant son mépris de la constitution qu'il avait jurée soulevait les Brésiliens contre lui; sur son refus de créer un nouveau ministère, le peuple prit les armes, entoura son château, et le força d'abdiquer le 7 avril 1851; il partit le lendemain, 8 avril. Un conseil de régence provisoire fut installé le même jour: le 9, le jeune don Pédro II fut proclamé empereur.

BRESLAW, ville d'Allemagne sur l'Oder, et capitale de la Silésie. *Butorigis* et *Butorigum* (Vicissitudes de). En 1109, Boleslas III y défit l'empereur Henri V. Dans le 15^e siècle, elle fut brûlée par les Tartares. L'empereur Charles IV l'agrandit et lui accorda des privilèges, 1548. Les guerres de religion des 16^e et 17^e siècles ont nui à sa prospérité.

BRESLAW (Conciles de). Jacques, archidiacre de Liège, y tint un concile, 1246, et un autre en 1248.

BRESSE, en latin *Brezia* ou *Brizia*, dans les auteurs du 9^e siècle et des suivants, tire son origine d'une grande forêt qui s'étendait depuis le Rhône jusqu'à Châlons, et qu'on nommait *Brævis Saltus*. Ce pays, avant l'existence de cette forêt, était habité, sous les empereurs romains, par les Séguisiens ou Sébusiens, originaux du Forez, que les Éduens avaient subjugués. C'est pour cette raison que César les appelait *Clientes Aduorum*. Les limites de la Bresse étaient, au nord, la Bourgogne et la Franche-Comté; au sud, le Rhône qui la sépare du Dauphiné; à l'est, le Bugey; à l'ouest, le Lyonnais et la Saône.

BRESSE (Vicissitudes de la). Dès le commencement du 5^e siècle elle comptait déjà au nombre des provinces de France, ayant été conquise par les Bourguignons, qui venaient de l'être eux-mêmes par les enfants de Clovis. Elle entra au second royaume de Bourgogne, qui se forma dans le 9^e siècle. Les rois de cette monarchie étant parvenus à l'empire, plusieurs seigneurs de Bresse profitèrent de leur éloignement pour se rendre maîtres du pays et le partager entre eux. Les principaux furent les sires de Baugé, de Coligny, de Thoire, de Villars. Les sires de Baugé furent les seuls, à proprement parler, seigneurs de Bresse. Nous ne parlerons que d'eux à cet article.

BRESSE (seigneurs de). Rodolphe, dont on ignore l'origine, 1024. — Renaud, qui n'est connu que par un traité fait, l'an 1100, avec saint Hugues, abbé de Cluny. — Josserrand son fils lui succède. Il vivait encore vers 1150. — Ulric 1^{er} ou Oldaric, fils de Josserrand, succède à son père, 1108, par conséquent du vivant de son père. — Renaud II succède à son père, 1120. — Renaud III, 1153. Guerre avec Girard, comte de Mâcon. — Ulric II succède, 1180, Renaud V, 1220. — Gui, 1249, fils aîné de Renaud IV, étant mineur lorsqu'il lui succéda. Philippe de Savoie, archevêque de Lyon, son parent, lui donna pour curateur Berard de Lyonnières, en 1255. Berard, se voyant infirme, fit son testament et institua pour héritier l'enfant qui naîtrait de sa femme, alors enceinte. Elle accoucha d'une fille, qui fut nommée Sybille, et recueillit la succession de son père; elle porta cette succession dans la maison de Savoie, par son mariage avec Amédée, prince de Piémont, qui devint comte de Savoie, 1285. C'est ainsi que la basse Bresse fut unie à la Savoie. Amédée y joignit plus tard, par échange avec Robert II, duc de Bourgogne, plusieurs terres du Revermont et la portion de la haute Bresse, possédée par la maison de Coligny. Amédée VI acquit de Jean, roi de France, la part du baron de Monthol, 1354,

et Amédée VIII celle de la maison de Villars. Par là, toute la Bresse fut incorporée à la Savoie. La Bresse fut ensuite démembrée et érigée en marquisat par Emmanuel-Philibert. Elle passa, par Rénée de Savoie, aux d'Urbe, puis aux La Rochefoucauld, et enfin revint à la France avec le Bugey, le val Romei et le pays de Gex en échange du marquisat de Saluce, 1601.

BRESSUIRE (Combat de). Un arrêté sévère du gouvernement contre les prêtres insermentés fut le signal de la révolte en Vendée; les gardes nationales de plusieurs villes marchèrent ensemble contre les révoltés, et les défont près de Bressuire, 24 août 1792.

BREST, premier port militaire français, à l'extrémité du cap Finistère, n'était, au 9^e siècle, qu'un bourg où l'on bâtit un château fort. Les Anglais entrèrent dans cette ville comme alliés du duc de Bretagne, 1573; Duquesclin l'assiégea la même année, mais inutilement. Les Anglais ne la rendirent qu'en 1755. Les Français la prirent sur Anne de Bretagne, 1488; trois années après, elle fut définitivement réunie à la France par le mariage d'Anne avec Charles VIII. Sous Henri III et Henri IV, Brest prit de l'accroissement, mais ne fut point comploté encore au nombre des villes. Le cardinal de Richelieu comprit l'importance de la position de Brest, et fit creuser et nettoyer son port. On lui doit plusieurs établissements considérables, la caserne marine, l'arsenal, le bagne, plusieurs chantiers, 1651. Louis XIV contribua aussi puissamment au développement de cette place importante.

BRETAGNE. L'Armorique, en langue celtique *Arm-rik*, inconnue dans l'histoire avant l'invasion de Jules César, n'en fut soumise qu'en partie par ce conquérant 58, av. J.-C. Sanglantes exécutions par son ordre, à Vannes. Première émigration des Bretons insulaires en Armorique, 284, durant la domination romaine, sous l'empereur Constance - Chlore. Seconde émigration, 361. Troisième émigration, 585; elle s'exécute à main armée; elle met fin à la domination romaine en Armorique; cette contrée prend le nom de Bretagne. Maxime, gouverneur de la Grande-Bretagne pour l'empereur Gratien, donne le gouvernement de la Bretagne à un chef nommé Conan; c'est le fondateur du royaume de Bretagne, 584. Néanmoins ce royaume ne devient indépendant que vers 419. Conan établit à Nantes sa résidence, et gouverna la Bretagne, soit comme officier de l'empire, soit comme roi de Bretagne, pendant 57 ans, de 584 à 621. Il est connu dans l'histoire sous le nom de Conan-Mériadec, surnom qui signifie le grand roi. Mort de Conan-Mériadec, 621. Il avait eu de ses deux femmes trente-neuf enfants, dont quinze furent évêques; à sa mort, il ne restait plus un seul de ses vingt-quatre autres enfants. Salomon, fils d'Urbien, l'un des fils de Conan-Mériadec, succède à son grand-père, 621; il abolit la coutume barbare de vendre les enfants des contribuables insolubles, et gouverna la Bretagne de 621 à 651. Mort de Salomon 1^{er}; il est resté une sédition, 651. Grallon lui succède, 651; il est élu d'Urbien, l'un des fils de Conan-Mériadec. L'empereur Valentinien III envoie contre Grallon le général Eutrope, 659. Grallon prend la ville de Tours, 659. Mort de Grallon, 659; il a pour successeur Audren, 659. Sous une grande émigration de Bretons insulaires, 659. Son règne, les Bretons prennent part à la grande bataille de Châlons contre Attila, 451. Mort d'Audren; Ezech lui succède, 464. Guerre d'Ezech contre les Visigoths, de concert avec l'empereur Anthémios, 472. Ezech est battu par les Visigoths à la bataille de Bourgedols en Berry, 472. Mort d'Ezech; Eusèbe lui succède, 478. Eusèbe règne

en Bretagne, de 478 à 490. Budic, fils d'Audren, réfugié dans la Grande-Bretagne, revient sur le continent et détrône Eusèbe, 490. Budic force les barbares à lever le siège de Nantes, 490. Une bande de guerriers frisons envahit la Bretagne, 509. Une grande émigration de Bretons insulaires trouve un asile en Bretagne, 509. Mort de Budic, 509; Hoël I^{er} lui succède et règne jusqu'en 545. Hoël I^{er} chasse les Frisons de la Bretagne où ils s'étaient établis en 515. Mort de Hoël I^{er}, 545. L'histoire de la Bretagne entre les fils de Hoël I^{er}, 545. L'histoire de Bretagne perd à cette époque son unité. Hoël II réside à Rennes, et possède le territoire environnant; Canao régnait à Nantes, Waroch à Vannes; Budic et Maclian se partagent l'ouest de la Bretagne, 545. Canao fait périr Waroch et Budic; il assassine Hoël II dans une partie de chasse; il devient ainsi roi des Bretons, 547. Canao donne asile à Chramne, fils de Clotaire, roi des Francs, 559. Les Francs envahissent la Bretagne, 560. Bataille de Saint-Malo, Canao y est vaincu et tué, 560. Juduel, fils de Hoël II, est remis en possession de Rennes, 560. Maclian, frère de Canao, retiré dans un couvent, en sort et devient comte de Vannes, 568. Théodoric, comte de Cornouailles, tue Maclian, 568. On donnait alors le nom de Cornouailles (Corn-Wall) à l'extrémité occidentale de la Bretagne. Juduel prend le titre de roi des Bretons et le nom d'Alain I^{er}, 577; mais la Bretagne n'en est pas moins démembrée; Théodoric règne en Cornouailles, Connobert à Nantes, Comor à Léon, et Waroch à Vannes; tous ces princes portent le titre de *comtes*. Guerre entre Waroch et les Francs, de 586 à 594. Alain I^{er} se ligue avec Waroch contre Connobert, comte de Nantes, 587. Waroch surprend l'armée des Francs dans une embuscade, et la taille aîné, lui succède, 594. Mort d'Alain I^{er}, 600. Hoël III, son fils aîné, lui succède. Hoël III bat les Francs près de Rennes, 612. Mort d'Hoël III, 612. Salomon II, le quatrième de cette race, règne au préjudice de Judicaël, son aîné. Judicaël succède à Salomon II, mort en 632. Ambassade envoyée, par Dagobert, roi des Francs, à Judicaël, 634. Paix entre Judicaël et Dagobert, par l'entremise de saint Éloi, 634. Judicaël abdique et se retire dans un cloître, 638. Alain II, son fils, lui succède, 638. Le long règne d'Alain II, de 638 à 690, n'est marqué par aucun événement important. Mort d'Alain II; Grallon II lui succède, 690. Les descendants du roi Budic disputent la couronne à Grallon II, et démembrèrent la Bretagne; les Francs intervinrent dans la querelle; les villes de Rennes, Nantes, Dol et Aleth tombèrent en leur pouvoir, 691. Grallon II n'eut que le titre de comte de Cornouailles. Cette époque de l'histoire de Bretagne offre peu de précision et surtout peu de dates certaines. Daniel, neveu de Grallon II, lui succède, et laisse le comté de Cornouailles à Budic, son fils. Argant et Méliau se disputent la succession de Budic, et donnent à Charlemagne l'occasion d'envahir la Bretagne, en refusant le tribut payé par leurs devanciers, 786. Rivod, frère de Méliau, tue son frère et son neveu, 792. Charlemagne envoie son fils Pépin et un de ses lieutenants, le comte Guido, contre les Bretons, la conquête est terminée en 799. Révolte des Bretons; ils chassent les Francs de toute la presqu'île, 809. Seconde invasion des Francs; toute la Bretagne est ravagée, 811. Nouvelle révolte générale des Bretons, 818; ils sont réduits par le comte Guido, 818; Morvan, comte de Léon, tue les armes à la main. Viomarch, comte de Cornouailles, défend l'indépendance des Bretons, 822. Noménoë est nommé gouverneur de Bretagne pour le roi de France, 824. Il gagne l'affection des Bretons, et se déclare indépendant, 845. Première descente des pirates normands en Bretagne, 21 juin 845; ils pillent

Nantes, égorgent l'évêque, et se retirent dans l'île de Noirmoutier, à l'embouchure de la Loire, 845. Seconde invasion des Normands en Bretagne, 847. Mort de Noménoë, 851. Erispoë, fils de Noménoë, lui succède, 851. Il bat l'armée de Charles le Chauve, 851. Paix entre Erispoë et Charles le Chauve, conclue à Angers, 851. Charles le Chauve donne à Salomon, neveu de Noménoë, le comté de Rennes, 852. Troisième invasion des Normands en Bretagne; Erispoë les taille en pièces, 855. Salomon, comte de Rennes, tue Erispoë au pied de l'autel, dans une église, 857. Noménoë et Erispoë avaient porté le titre de rois de Bretagne; Salomon III prend le même titre, 857. Salomon III, délaissé par son parti, s'allie aux Normands, 865. Charles le Chauve reconnaît Salomon III, et lui envoie une couronne d'or enrichie de pierres, 865. Guerre entre Salomon III et les Normands, 869. Paix entre Salomon III et les Normands; Salomon leur paye un tribut de 500 vaches, 869. Salomon III fait lever aux Normands le siège d'Angers, 875. Salomon III, poursuivi par Pasquiten et Gurvand, chefs d'une conjuration, se sauve dans une église avec son fils; on massacre le fils, et on crève les yeux au père, qui meurt le lendemain, 874. Nouveau démembrement de la Bretagne; Pasquiten prend le comté de Vannes, et Gurvand le comté de Rennes. Pasquiten s'allie aux Normands, qui l'assassinent, 877. Il a pour successeur, dans le comté de Vannes, Alain III, son frère, 877. Mort de Gurvand, comte de Rennes, 887; Judicaël II, son fils, lui succède; sa mère était fille d'Erispoë; il était, par conséquent, petit-fils du roi Noménoë. Les comtes de Vannes et de Rennes s'allient contre les Normands, 888. Judicaël II meurt sur le champ de bataille; Alain III taille en pièces les Normands près de Redon, 888; il est surnommé Grand. Alain III le Grand soumet toute la Bretagne, mais il laisse à Bérenger, fils de Judicaël II, le comté de Rennes, 888; il repousse les Normands, et les poursuit jusqu'à la Seine, 891. Règne glorieux d'Alain III le Grand, de 877 à 907. Mort d'Alain III, 907; son fils Gurmhaillon lui succède, 907. Il prend d'abord le titre de comte de Cornouailles, puis celui de comte de Vannes. Les Normands envahissent la Bretagne, 912; Charles le Simple, roi des Francs, cède aux Normands ses prétentions sur la Bretagne, 912. La Bretagne est pleine de troubles et son histoire n'offre que confusion jusqu'en 937. Alain IV, surnommé Barbe-Torte, repartait Bretagne, 937. Forcé de se réfugier en Angleterre, il revient en 938. Victoire d'Alain IV sur les Normands; il délivre Nantes, 938. Paix entre Alain IV et les Normands, de 938 à 944; nouvelle invasion des Normands, 944. Alain IV les chasse définitivement et règne avec gloire jusqu'en 952. Mort d'Alain IV Barbe-Torte, 952. Thibaut, comte de Blois, tuteur de Drogon, fils d'Alain IV, est supplanté par Foulques, comte d'Anjou, qui épouse la veuve d'Alain IV, 952. Il fait étouffer le jeune Drogon, 952. Hoël IV, fils naturel d'Alain IV, chasse Foulques, et succède à Drogon son frère, 953. Hoël IV est assassiné, 980. Conan I^{er}, comte de Rennes, accusé de sa mort, lui succède, 980. Guérech, évêque de Nantes, frère d'Hoël IV, à la mort de son frère, quitte l'Eglise, se marie, et se fait comte de Nantes et de Vannes, 980. Mort de Guérech, 990. Alain V son fils lui succède et meurt en bas âge, dans la même année, 990. Judicaël, fils naturel d'Hoël IV, soutenu par le comte d'Anjou, gagne sur Conan la bataille de Conquereux, 992; Conan y est tué. Geoffroi, fils de Conan, s'intitule comte de Bretagne, 992. Il se fait reconnaître par Judicaël qui reste en possession de Nantes. Mort de Judicaël assassiné, 1005. Nantes reconnaît Budic, fils naturel de Judicaël, 1005. Mort de Geoffroi, comte de Bretagne,

1008. Alain V, son fils en bas âge, prend le titre de duc de Bretagne, 1008. Révolte des paysans bretons poussés à bout par la noblesse sous la minorité d'Alain V. Les nobles soumettent les serfs, 1010. Alain, à sa majorité, refuse l'hommage à Robert, duc de Normandie, 1029; il est forcé de se soumettre, et les Normands élèvent contre les Bretons la forteresse de Pontorson, 1030. Mort d'Alain V, 1040. Conan II, duc de Bretagne, échappe à Eudon, son tuteur et son oncle, 1040. Retour de Conan II. Il fait la guerre à Eudon, soutenu par Hoël, comte de Nantes, de 1037 à 1062. Mort de Conan II, 1066; Hoël V lui succède, 1066. Guillaume, duc de Normandie, assiège Dol en Bretagne, 1066; Philippe I^{er}, roi de France, l'oblige à lever le siège, 1066. Mort du duc Hoël V, 1084. Alain Fergent, son fils, lui succède, 1084. Le duc de Normandie, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, assiège Dol de nouveau; il est battu par Alain Fergent, 1085. Paix entre Guillaume et Alain qui épouse la fille de Guillaume, 1085. Prise de Rennes par Alain Fergent; fin des guerres civiles en Bretagne, 1095. Départ d'Alain Fergent pour la Palestine, 1096; il y reste jusqu'en 1101. Abdication d'Alain Fergent, 1112. Son fils Conan III, dit le Gros, lui succède, 1112. Conan III protège les vassaux contre la tyrannie des seigneurs, 1115; il échoue dans le projet d'abolir le droit des seigneurs sur les objets naufragés. Mort de Conan III, 1148. Il désavoue pour son fils Hoël, qui devient pourtant comte de Nantes, et déclare que sa fille Berthe est seule née de son sang. Eudes de Porhoët devient duc de Bretagne, 1148. Hoël, battu par Eudes, est expulsé par les Nantais, 1148. Geoffroi lui succède comme comte de Nantes et meurt en 1158. Berthe, fille de Conan III, femme d'Alain le Noir, lègue ses droits à son fils Conan IV, qui recouvre son duché en 1156. Conan IV, odieux par ses cruautés, se sauve en Angleterre, 1164. Il promet sa fille Constance à Geoffroi, troisième fils de Henri II, roi d'Angleterre. Invasion de la Bretagne par les Anglais, 1166. Raoul, baron de Fougères, résiste le premier aux Anglais, 1166. Henri II d'Angleterre fait couronner son fils Geoffroi comme duc de Bretagne à Rennes, 1169. Mariage de Geoffroi et de Constance, 1182. Geoffroi, d'accord avec ses frères, fait la guerre à son père, 1185. Il est tué dans un tournoi à la cour du roi de France, 1186, à 28 ans. Constance, veuve de Geoffroi, donne le jour à Arthur, 30 avril 1187. Mariage de Constance avec Raoul, comte de Chester, qui s'intitule dès lors duc de Bretagne et comte de Richemont, 1187. Les Bretons expulsent le mari de Constance qu'elle avait épousé par contrainte pour obéir à Henri II; roi d'Angleterre, 1190. Constance fait reconnaître Arthur, son fils, duc de Bretagne, à l'âge de 9 ans, 1196. Les Anglais envahissent la Bretagne, 1197. Constance est enlevée et enfermée dans une forteresse, Arthur est détenu prisonnier à Brest, 1197. Constance est mise en liberté, 1198. Alliance de la Bretagne avec Richard, roi d'Angleterre, contre la France, 1198. Accord entre Constance, Arthur et le roi Richard contre la France, 1199; mort de Richard, 1199. Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, déclare la guerre à Arthur, 22 mai 1200. Mort de Constance, 1201. Arthur est fait prisonnier et détenu au château de Falaise, 1202; il est assassiné par Jean-sans-Terre, son oncle, à Rouen, 1203. Gui de Thouars est déclaré duc de Bretagne, 1205. Alix, héritière de Bretagne, épouse Pierre de Dreux, 1212. Eléonore, sa sœur aînée, embrasse la vie monastique; elle meurt dans un cloître, 1211. Le mariage d'Alix et de Pierre de Dreux transporte pour la première fois le duché de Bretagne dans une branche de la maison de France. Pierre de Dreux, premier duc de Bretagne de ce nom, jaloux de la puissante maison de

Penthievre, lui suscite des querelles et lui fait la guerre, de 1221 à 1223. Bataille de Chateaubriand, 5 mars 1223; Pierre I^{er} y défait le parti des Penthievre et les réduit à la soumission. Pierre I^{er} aide Louis VIII, roi de France, dans la guerre contre les Anglais, 1224. Il prend part à la croisade dirigée par Louis VIII contre les Albigeois, 1226. Conjuraison des seigneurs de France contre le jeune Louis IX; le duc de Bretagne en était le chef; elle échoue par les révélations du comte de Champagne, et le duc Pierre I^{er} est forcé d'implorer la clémence du roi, 1234. Pierre de Dreux abdique en faveur de son fils, 1257. Il passe en Egypte avec saint Louis, 1250. Il est pris à la bataille de la Massoure, 1250. Revenant en Europe, il meurt dans la traversée, 1250. Jean, surnommé le Roux, fils de Pierre de Dreux, succède à son père après son abdication, 1257. Il forme avec la noblesse de ses Etats une ligue pour abaisser l'arrogance du clergé, 1247. Il est forcé d'aller solliciter son absolution à Rome, 1236. Mort de Jean I^{er}, dit le Roux, 1286. Son fils Jean II lui succède, 1286. Bretagne est érigée en duché-pairie par Philippe le Bel, à l'occasion du mariage d'un petit-fils de Jean II avec une nièce du roi de France, 1297. Jean II assistant à l'investiture du pape à Lyon, un pan de mur s'écroule sur lui; il est blessé et meurt quelques jours après, 1305. Arthur II son fils lui succède, 1305. Etats de Bretagne convoqués à Poërmel, 1309; le tiers état y est représenté pour la première fois. Mort d'Arthur II, 1312. Jean, son fils aîné, lui succède, 1312. Jean III, surnommé le Bon, maintient la Bretagne en paix et prospérité, de 1312 à 1341. Jean III, comme allié du roi de France, mais non comme son vassal, suit le roi à la guerre de Flandre; il est blessé à la bataille de Cassel, 1328. Il prend part à la seconde guerre de Flandre en 1339 et 1340, et meurt le 30 avril 1341. Jean de Montfort, fils de la seconde femme d'Arthur II, succède à Jean III, son frère, 1411. Le roi de France adjuge le duché de Bretagne à son compétiteur Charles de Blois, 1441. Jean de Montfort est assiégé dans Nantes et fait prisonnier, 1341. La comtesse de Montfort se met à la tête des partisans de son mari, 1341. Elle soutient deux sièges dans Hennebont, 1341 et 1342. Une trêve est signée entre les deux prétendants, par la médiation de deux cardinaux, 19 janvier 1343. La veuve d'Olivier de Clisson, décapité à Paris en 1344, se joint à la comtesse de Montfort, 1344. Jean de Montfort s'évade de sa prison, 1345. Mort de Jean de Montfort au château de Hennebont, 26 septembre 1345. Charles de Blois prend Quimper, 1346. Bataille de la Roche-Derrien; Charles de Blois y est vaincu et fait prisonnier, 1347. Trente chevaliers anglais et trente bretons ou français s'exterminent en champ clos, événement célèbre sous le nom de combat des Trente, 1351. Jeanne de Penthievre, comtesse de Blois, rassemble à Dinan les partisans de son mari, 1352. Charles de Blois est délivré, en payant une énorme rançon, 1356. Le fils de Jean de Montfort, du même nom que son père, est déclaré majeur, 1363. Bertrand Du Guesclin fait lever aux Anglais le siège de Rennes, 1363. Les rois de France et d'Angleterre, acceptés pour arbitres dans la querelle des comtes de Blois et de Montfort, font conclure aux deux partis le traité d'Ernan, 1363, 12 juillet; mais la guerre recommence presque aussitôt, 1364. Bataille de Cocherel; Charles de Blois y est vaincu et tué, 1364. Paix de Guérande, 11 avril 1365; par ce traité, le comté de Penthievre reste à la veuve de Charles de Blois, et les fils de ce prince restent captifs en Angleterre. C'est, à proprement parler, la paix de Guérande qui commence le règne de Jean IV de Montfort, duc de Bretagne. Enquête pour la canonisation.

sation de Charles de Blois, 1366; ce prince avait toujours vécu comme un saint. Jean IV se jette dans le parti anglais, 1370. Il envoie défilier le roi de France, 1373. Un arrêt des pairs de France dépouille Jean IV de ses États, 8 novembre 1378. Il est rappelé par les Bretons, 1380. Il se réconcilie avec le roi de France, 1381. Mort de Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, 10 octobre 1384. Guerre entre Clisson et Jean IV; le duc fait arrêter Clisson par trahison, dans une entrevue au château de l'Hermine, 1387. Bavaud, officier du duc, sauve, malgré son maître, les jours de Clisson, 1387. Jean de Blois, prisonnier en Angleterre, est délivré, 1387. Traité de Tours entre Clisson et Jean IV de Montfort, 26 janvier 1392. Saint-Malo, assiégée, se donne au pape, 1394. Jean IV fait épouser à son fils Jeanne de France; les Anglais lui rendent Brest, et toute la Bretagne est pacifiée, 20 octobre 1393. La principale cause de cette pacification fut la démission de Charles VI de France, survenue pendant sa marche contre la Bretagne en 1393. Mort de Jean IV, 1399. Son fils Jean V, surnommé plus tard Jean-le-Sage, lui succède sous la tutelle de sa mère, 1399. La veuve de Jean IV épouse Henri IV, roi d'Angleterre, 1402. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, est déclaré régent de Bretagne, 1402. Clisson bat la flotte anglaise; victoire navale de Saint-Mathé, 1402. Saint-Malo se donne à la France, 1402. Le jeune duc est déclaré majeur, 1404. Jean V, tour à tour Anglais, Français, Armagnac et Bourguignon, fait une paix sévère avec Henri V, roi d'Angleterre, 1417. Il s'allie avec le duc de Bedford contre Charles VII, 23 octobre 1423. Charles VII donne à Richard de Bretagne, frère de Jean V, le comté de Nantes, 1427. Jean V se réconcilie avec Charles VII, 1427. Le parti des comtes de Penthièvre s'empare, par trahison, de la personne de Jean V; il le reconquiert sa liberté, le 6 août 1427. Mort de Jean V, 1442. François I^{er} lui succède, 1442. Il rend hommage lige à Charles VII, 1446. Fougères est surprise par les Anglais, 20 avril 1450. Mort de François I^{er}, 18 juillet 1450. Pierre II lui succède, 1450. Il fait rechercher et punir de mort les assassins de son oncle Gilles, 1451. Mort de Pierre II, 1457. Arthur III, comte de Richemont, lui succède, 1457. Mort d'Arthur III, janvier 1458. Arthur III n'ayant point laissé d'enfants, François II, son parent, lui succède, conformément au testament du duc François I^{er}. François II se brouille avec Louis XI, 1461. Ligue du Bien public; le duc de Bretagne en était l'âme, 1465. François II marche contre Louis XI avec les ducs de Bourgogne et de Berry, 1465. Les Bretons prennent Pontaise et Erreux après la bataille de Montherly, 1465. Louis XI dissout la ligue du Bien public par le traité de Saint-Maur, 29 octobre 1465. Louis XI reconnaît à François II le droit de battre de la monnaie d'or; traité du 22 décembre 1463. Le duc de Bretagne, allié aux ducs de Bourgogne, de Berry et d'Alençon, envahit la Normandie, dont les confédérés prennent les meilleures places, 1467. Louis XI reprend les places de Normandie et force le duc de Bretagne à se soumettre; traité d'Anenis, 12 septembre 1468. François II signe presque en même temps un autre traité avec les ducs de Bourgogne et de Guyenne, 1469. Il s'allie au roi d'Angleterre, 1472. Il est forcé d'implorer la paix, et n'obtient de Louis XI qu'une trêve d'un an, 1473. La trêve est convertie en paix définitive, 9 octobre 1473. Le traité d'Arras cimente la réconciliation de François II et de Louis XI, 27 juillet 1477. François II est dépouillé du comté d'Etampes, par arrêt du parlement de Paris, 1478. Louis XI achète les droits et prétentions de la branche de Bretagne dépos-

sédée par les Montfort, 1479, 26 janvier. Anne, fille de François II, héritière de Bretagne, née en 1477, est promise au prince de Galles, fils du roi d'Angleterre Édouard IV, 1481. Ce prince est assassiné en 1483. La noblesse de Bretagne se soulève contre Landais, ministre favori de François II, 1484. Ce ministre échappe à leurs poursuites; ils se confédèrent pour le renverser, et traitent avec Charles VIII, roi de France; traité de Montargis, 22 octobre 1484. Le peuple soulevé exige la tête du ministre Landais, qui est jugé sommairement et pendu, 1484. Les États de Bretagne, convoqués par François II, établissent un parlement permanent à Rennes, 1486. François II assiège Nantes, 1487. Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, 1488. Traité du Verger; paix rétablie en Bretagne, 1488. Mort de François II, 1488. Anne, sa fille, lui succède, 1488. Maximilien d'Autriche, roi des Romains, l'épouse par procureur, 1489. Guerre entre la Bretagne et la France, 1489. Le sire d'Albret surprend Nantes, qu'il livre au roi d'Angleterre; il renonce à ses droits sur la Bretagne pour 25,000 livres de rente, 1489. Mort d'Isabelle, sœur cadette de la duchesse Anne, 1490. Anne est assiégée dans Rennes, 1491. Préliminaires de paix entre la France et la Bretagne, 15 octobre 1491. Anne de Bretagne épouse Charles VIII, roi de France, 6 décembre 1491. Leur contrat de mariage était conçu de manière à amener la réunion irrévocable de la Bretagne à la France. Charles VIII, sans porter le titre de duc de Bretagne, exerce en Bretagne l'autorité souveraine, 1492. Mort de Charles VIII, 1498. Les places fortes de Bretagne sont remises à la duchesse Anne. Elle épouse Louis XII à Nantes, 7 janvier 1499. Madame Claude de France est fiancée au duc d'Angoulême, qui fut depuis François I^{er}; elle lui apporte en dot la Bretagne, 21 mai 1506. Mort de la reine Anne de Bretagne, 1514. Madame Claude de France, devenue reine de France, cède la Bretagne à François I^{er}, son mari, et à ses descendants à perpétuité, au cas où elle mourrait sans enfants, 1515. Mort de la reine Claude, dernière héritière de Bretagne, 1524. Le dauphin, fils aîné de François I^{er}, prend le titre de duc de Bretagne, 1524. Il meurt empoisonné, 1536. Henri, second fils de François I^{er}, qui fut depuis Henri II de France, prend le titre de duc de Bretagne, 1536. L'avènement de Henri II au trône termine l'existence de la Bretagne comme duché, 1547. A la faveur des troubles de la Ligue, le duc de Mercœur tente de faire revivre pour lui le duché de Bretagne, 1589. Il est forcé de se soumettre à Henri IV, 1597. Henri IV rend, à Nantes, un édit en faveur des protestants; c'est le célèbre édit de Nantes, 15 avril 1598, révoqué par Louis XIV. La Bretagne cesse dès lors d'avoir une existence politique et une histoire séparées de celles de la France; néanmoins l'esprit breton subsiste et se manifeste par une révolte contre des impôts excessifs, 1673; par une défense énergique contre l'invasion anglaise, 1758, et enfin par la Chouannerie, de 1795 à 1797, renouvelée en 1815, pendant les Cent-Jours, et plus faiblement en 1831 et 1832.

BRETAGNE (Affaires ecclésiastiques). Premiers chrétiens en Bretagne vers 280. Saint Clair, premier apôtre des Bretons, premier évêque de Nantes. La Bretagne n'eut longtemps que deux évêchés, Nantes et Rennes. Conan-Mériadec était chrétien; on croit, mais sans certitude, qu'il fonda les évêchés de Dol, Vannes et Quimper, en 599. Salomon II, roi de Bretagne, fonde plusieurs abbayes, 632. Concile de Rennes en 638. Il est fait défense aux prêtres d'enterrer les morts dans les églises. Fondation de l'abbaye de Redon par un prêtre nommé Convoiron. Le droit d'asile n'était pas toujours respecté

par Robert II, comte de Brie. — Jeanne d'Évreux, en épousant en 1326 le roi Charles le Bel, lui apporta en dot la terre de Brie-Comte-Robert. — Le 29 janvier 1349 furent célébrées dans le château de Brie-Comte-Robert les noces de Blanche de Navarre et de Philippe de Valois. — 1430, prise d'assaut par les Anglais. En 1434, le duc de Bourbon corrompt le capitaine anglais de Ferrais. — François I^{er}, en 1532, redevint maître de la Brie, et la donna au duc d'Atry. En 1562, elle est au nombre des lieux où l'exercice de la religion calviniste était permis. Cette permission est retirée en 1564. Le parlement ordonne de reprendre le château en 1567. Elle est prise d'assaut par les Frondeurs en 1649. — A Brie-Comte-Robert, 26 février 1653, l'évêque de Troyes, Antoine Caraccioli, prince de Melphes, envoie son abjuration aux pasteurs d'Orléans. — Le château servit, de 1791 à 1792, de prison au célèbre baron de Bezenval, poursuivi pour l'affaire de la garnison de Nancy, et mis en liberté par la protection de Mirabeau.

BRIENNE (Combat de). Le 29 janvier 1814, le maréchal Blücher, ayant appris que Napoléon marchait sur Brienne et qu'il avait appelé de Troyes et de l'Aube, pour fortifier sa droite, les troupes aux ordres du duc de Trévise, fait rétrograder ses troupes qui marchaient de Brienne sur Lesmont, en sorte que les troupes du duc de Trévise, qui marchait de Rosnay sur Brienne, après avoir passé la Voire, suivirent une route parallèle à celle des troupes ennemies qu'elles rencontrèrent aux portes de Brienne; après s'être canonnées en débouchant d'un petit bois qui les séparait, elles entrèrent ensemble dans la ville. Le maréchal Blücher fait mine de se retirer sur Bar-sur-Aube; vers trois heures cependant il se décide à accepter le combat; l'empereur Napoléon arrive par la route de Mézières et fait un feu redoublé sur Brienne, défendu par le général Alzouff, tandis que le corps principal des alliés attaque la gauche des Français en cavalerie : le feu de l'artillerie dure jusqu'à onze heures, et un combat à l'arme blanche est engagé dans les rues de la ville. Blücher, dont les troupes sont enfoncées, est sur le point d'être pris. La moitié de la ville est consumée, les rues et les places sont encombrées de morts; l'armée de Blücher continue son mouvement rétrograde sur Bar-sur-Aube.

BRINVILLIERS (Marguerite d'Aubray, marquise de), célèbre empoisonneuse, mariée, en 1631, à Antoine Gobelin, marquis de Brinvilliers, brûlée en place de Grève en 1676.

BRIQUET, nom donné à tous les instruments qui servent à procurer du feu. — Le briquet oxygéné fut inventé en 1805; le briquet phosphorique le fut aussi dans la même année, par Beyer. Le 30 juin 1809, Derépas inventa un briquet à phosphore. Le briquet pneumatique est inventé en décembre 1811.

BRISSET (Jean-François). **BRISSETINS**. Brisset, membre de l'Assemblée législative et de la Convention, naquit à Chartres, en 1734. Il fut le créateur du parti Girondin, qui s'appela d'abord parti-Brisset. Unissant une grande énergie de principes à une certaine modération, Brisset et son parti voulurent sauver la royauté, et ne l'abandonnèrent qu'après avoir reconnu l'impossibilité de lui faire accepter les volontés de l'opinion publique, même en ce qu'elle avait de plus modéré. Brisset passa en Amérique en 1788; revenu en France dans la même année, il coopéra à la rédaction du journal *le Patriote*; après le 14 juillet 1789, il devint membre de la commune et président du comité des recherches de la ville. Il rédigea avec Lacroix la pétition du Champ-de-Mars, dans laquelle on demandait la déchéance du roi;

pétition qui fut appuyée par l'insurrection. Il contribua de son influence à faire nommer Roland ministre de l'intérieur. Ce fut sur son rapport, fait au nom du comité diplomatique, que Louis XVI fut obligé de déclarer la guerre à l'Autriche, 20 avril 1792, puis à l'Angleterre et à la Hollande, 1^{er} février 1793. Proscrit au 31 mai, il tenta de gagner la Suisse, mais il fut arrêté à Moulins, envoyé à Paris et guillotiné, 31 octobre 1793, à l'âge de 59 ans.

BRITANNIQUES (Iles). V. ANGLETERRE, ÉCOSSE, IRLANDE, GRANDE-BRETAGNE.

BROGLIE, famille originaire du Piémont, et établie dans le Quercy dès le 14^e siècle. — Victor-Maurice, comte de Broglie, né en 1659, servit avec distinction dans les guerres de Louis XIV, et fut créé en 1724 maréchal de France. Il contribua puissamment à la victoire de Denain, et mourut en 1727. — Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France, prince du saint-empire, né en 1718, mourut en 1804. Créé maréchal à quarante-deux ans, il acquit la réputation de général habile, et fut exilé en 1762. Louis XVI l'appela près de lui en 1789, le nomma ministre de la guerre et commandant des troupes rassemblées autour de sa personne. Il était gouverneur de Metz lorsque la révolution éclata, et il encouragea de tous ses moyens l'émigration. Accusé devant l'assemblée constituante, il fut sauvé par l'éloquence courageuse de son fils. Il demeura dans l'exil jusqu'en 1804, et il mourut en rentrant en France. — Charles-Louis-Victor, son fils, député à l'assemblée constituante, et général des troupes françaises, périt sur l'échafaud en 1794.

BROGLIE (Achille-Charles-Léonce), duc et créé pair de France en 1814, né en 1783, vota l'absolution pure et simple du maréchal Ney, et se prononça contre la loi d'amnistie; appuya la loi électorale de 1817 et défendit la liberté individuelle. Il s'est constamment fait remarquer par une grande droiture d'esprit et de caractère.

BRONZE. Alliage de plusieurs métaux dont les proportions sont très-différentes, suivant l'usage auquel le bronze est destiné. Le bronze est de la plus haute antiquité. « Les armes des Égyptiens et des premiers Grecs étaient de bronze, ainsi que les toits de leurs maisons; ils fabriquaient leurs outils avec ce métal, qui devint aussi le représentant d'une valeur monétaire; chez les Romains, le bronze n'est plus seulement chose d'usage, il prend un caractère nouveau, caractère monumental, religieux et artistique; il devient le dépositaire des lois, des traités de paix et des alliances, des actes qui intéressent les cités et les villes municipales; consacré aux dieux, il peut par une vertu secrète chasser les esprits impurs et les terreurs nocturnes; les couteaux, les haches, les pâtes, les spatules, tous les instruments affectés au culte doivent être de ce métal sacré; il se reproduit en bas-reliefs au fronton des temples, en ornements sur les portes, en statues sur les places publiques, mais il disparaît avec la civilisation romaine. » — La régénération du bronze devait avoir lieu en Italie, d'où les arts ne furent jamais complètement exilés. Les anciens ignoraient l'art de fondre de grands morceaux; ce fut l'un des progrès de la renaissance vers le milieu du 16^e siècle : l'Apollon du Belvédère, le groupe de Laocoon, moulés en plâtre sur les originaux, sont fondus en bronze par les soins du Primatice et apportés à Fontainebleau. En 1621, le bronze se naturalise en France; Louvois établit les fonderies de l'Arsenal sous la direction des frères Keller. (Voy. ce nom.) Mais le bronze, tout en conservant sa destination artistique, devait être un jour une branche importante du commerce parisien; des spéculateurs que l'on classe sous la dénomination de fabricants de bronzes,

envoient à l'exposition de 1806 des produits qui placent cette industrie au premier rang, et chaque exposition subséquente a constaté d'immenses progrès; il se fabrique annuellement pour 25 millions de bronze à Paris, dans lesquels la matière première entre pour un tiers, le surplus est le prix de l'invention et le salaire de six mille ouvriers. • *Dictionnaire du Commerce.*

BROUSSAIS (François-Jean-Victor), médecin célèbre, né à Saint-Malo en 1772, partit comme soldat en 1792, fut reçu docteur en 1803; retourne à l'armée en 1805, et sert comme médecin en Hollande, en Allemagne et en Espagne. Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, professeur à la Faculté en 1858, il s'est rendu célèbre par la hardiesse de ses doctrines médicales et le rare talent avec lequel il les a défendues; son *Histoire des phlegmasies* et son *Traité de l'irritation et de la Folie* n'ont pas peu contribué à sa renommée.

BRUGES, ville de la Flandre, dans les Pays-Bas. La fondation de cette ville est d'une haute antiquité, et son nom apparaît dans l'histoire en même temps que celui de Flandre: *Municipium Flandrense*, *Municipium Burgense* étaient deux expressions synonymes au 7^e siècle. Aux articles **FLANDRE**, **PAYS-BAS**, nous donnerons sur l'histoire de cette ville les détails que comporte notre cadre. Les nombreux canaux qui y aboutissent, sa proximité de la mer, ont fait de Bruges en tous temps, malgré les guerres civiles et religieuses, et malgré les invasions, une ville très-commerçante.

BRUGES (Van Eyck, dit Jean de), peintre à qui l'on doit l'invention de la peinture à l'huile. V. **EYCK** (Van Jean).

BRUMATRE, mois du calendrier républicain, correspondant à la dernière moitié du mois d'octobre et à la première du mois de novembre; résultat de la réforme opérée en 1792.

BRUMATRE (Journée du 18 au 7. Le 9 novembre 1799). Dès cinq heures du matin, les représentants, extraordinairement convoqués, s'assemblent; entre sept et huit heures, et sur la proposition de Cornet, développée par Regnier, le conseil des Anciens ordonne la translation à Saint-Cloud du Corps-Législatif; le général Bonaparte est chargé de l'exécution de ce décret. Ce dernier se rend au sein de l'assemblée, accompagné des généraux Lefebvre et Berthier, et jure de l'exécuter. Barras envoie sa démission au général Bonaparte. A midi, le conseil des Cinq-Cents ouvre sa séance; le décret de translation est lu, et le président ajourne le conseil à Saint-Cloud pour le lendemain. Le directeur Gobier se rend, à trois heures, à la commission des inspecteurs pour signer le décret, en qualité de président du Directoire; mais il refuse sa démission. Il est arrêté jusqu'au lendemain. Les autres membres se démettent. Le lendemain 10, le conseil des Cinq-Cents, assemblé dans l'orangerie de Saint-Cloud, ouvre sa séance à une heure, sous la présidence de Lucien Bonaparte. Plusieurs députés crient : *A bas le dictateur !* Un nouveau serment à la constitution de l'an 5 est prêt. Le conseil des Anciens, réuni à deux heures dans la galerie, reçoit le général Bonaparte, qui entre sans armes, proteste de son attachement à la liberté, annonce qu'il n'y a plus de constitution, et qu'il est prêt à exécuter les ordres des Anciens. Vers la nuit, il se rend au conseil des Cinq-Cents, et annonce, comme aux Anciens, que les directeurs Moulins et Barras ont voulu l'investir de la dictature. Aussitôt il est entouré; plusieurs députés crient avec violence : *A bas le dictateur !* Le général Lefebvre vole à son secours et l'entraîne hors de l'enceinte. Lucien Bonaparte est également injurié et menacé; on exige de lui qu'il prête le

serment de mise hors la loi de son frère; mais des grenadiers pénétrant dans la salle, prennent Lucien et le portent auprès du général Bonaparte, puis rentrent au pas de charge, et dispersent les représentants. Le conseil des Anciens, instruit de ce qui se passe, déclare qu'il n'y a plus de Directoire; il expulse du Corps Législatif Arenas, Grandmaison, Bergasse, Garan et cinquante-sept autres, et crée une commission consulaire composée des directeurs Sièyes, Roger Ducos, et du général Bonaparte. Les membres de cette commission porteront le titre de *consuls de la république française*; ils s'ajournent au 1^{er} ventôse (19 février).

BRUNEHAUT, fille d'Athanalgide, roi d'Espagne, qui la donna en mariage à Sigebert, roi d'Antrasie, 568. On sait les guerres cruelles qu'allumèrent les haïnes de Brunehaut et de Frédégonde. (V. **SIGEBERT**, **MÉTROVÉE**.) Accusée de toutes sortes de crimes par les auteurs ses contemporains, Brunehaut a trouvé des apologistes parmi quelques auteurs modernes qui se sont plu à la laver des imputations odieuses qui pèsent sur sa mémoire. Tombée entre les mains du fils de Frédégonde, Clothaire II, elle fut condamnée, vers 615 ou 614, à une mort infâme, qu'elle subit au milieu des plus horribles tortures.

BRUNO (Saint), fondateur de l'ordre des chartreux, né à Cologne, en 1031. Après avoir passé par toutes les dignités de l'Eglise, il se retira dans un désert appelé la Chartreuse, en Dauphiné, et y fonda l'ordre qui porte ce nom, 1084. Urbain II, son disciple et son ami, l'appela à Rome vers 1089, pour lui offrir un archevêché qu'il refusa pour aller fonder un nouveau monastère en Calabre, où il mourut en 1101. Il fut canonisé en 1514.

BRUNOY, village situé dans une vallée, sur la petite rivière d'Illiers, à 5 lieues et demie au sud-est de Paris, figure dans les chartes du roi Dagobert sous le nom de *Brunnadum*, 624. Donné au prieur d'Essoy par Suger, abbé de Saint-Denis, en 1100. L'église paroissiale, sous le titre de Saint-Médard, fut fondée dans le 13^e siècle. Philippe de Valois rendit plusieurs ordonnances datées de ce lieu. Le vieux château, dont il reste encore une tour appelée tour de Gannes, fut remplacé, en 1730, par un bâtiment moderne, construit avec une magnificence toute royale par l'opulent financier Paris de Montmarcel. Son fils, le marquis de Brunoy, se rendit fameux par ses goûts étranges pour les cérémonies religieuses; il mourut en 1778. La terre de Brunoy devint la propriété du comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui ajouta des embellissements nouveaux aux embellissements des anciens propriétaires. C'est à Brunoy que Talma avait une maison de campagne.

BRUNSWICK (Duché de). Les duchés de Brunswick, font de Wolfenbüttel, de Lauenbourg et d'Hannovre. C'est partie de la basse Saxe, entre l'Elbe et le Weser. Ce pays, soumis par Charlemagne, eut ensuite des ducs particuliers descendants de Witikind. Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, posséda toute la Saxe, de même qu'Othon-le-Grand, son fils. Ce prince, à son voyage d'Italie donna la Saxe à gouverner à Hermann Billung, qui bâtit la ville de Lünebourg et y posséda, avec ce duché, celui de Lauenbourg, qui a été longtemps distrait de celui de Brunswick, et s'y trouve maintenant réuni. Les descendants de Billung y ont été les maîtres pendant 130 ans. Il y avait, dans le même temps, des margraves dans le pays de Brunswick et des ducs sur la Werra. Ils descendaient de Brunswick et des ducs sur la Werra. Ils descendaient de Henri de Saxe, frère puîné de l'empereur Othon-le-Grand, qui lui conféra le duché de Bavière. Henri laissa deux fils, Henri Hezelon, duc de Bavière, et Brunon. (*Art de vérifier les dates.*) Aujourd'hui, le duché de

Brunswick se compose des principautés de Wolfenbüttel et de Blankenbourg, Helmstedt, Walkenried et une partie du bas Harz, possédés en commun avec le roi d'Hanovre.

BRUNSWICK (Maison de). La maison des princes de Brunswick a pour tige Azor d'Est, marquis de Toscane, fondée, à ce que l'on croit, vers 868, a été une des villes anseatiques. Assiégée à trois reprises par Henri-le-Jeune, en 1548, 1550 et 1555, elle résista. Frédéric Ulric, assiégée, 1614; mais, secourue par ses alliés, elle résista encore. Assiégée de nouveau, 1615, par le même Ulric, elle fut obligée de se soumettre à l'hommage, 1617.

BRUNSWICK (Maison de). La maison des princes de Brunswick a pour tige Azor d'Est, marquis de Toscane, 1028 ou 1030. — Brunon I^{er}, 953; — Brunon II, 972; — Ecbert I^{er}, 1036; — Brunon III, 1058; — Ecbert I^{er}, 1057; — Gertrude et Henri-le-Gros, 1090; — Richense et Lothaire, 1113; — Henri-le-Superbe, 1136; — Henri-le-Lion, 1159; — ducs de Saxe et de Bavière, furent successivement margraves ou comtes de Brunswick, prit le titre de duc, 1195. — Guillaume de Lunebourg et Henri gouvernèrent le duché conjointement avec Othon, leur frère, jusqu'en 1205; alors il se fit entre eux un partage, dans lequel Hanovre fut la portion d'Henri; Brunswick, celle d'Othon; Lunebourg fut le lot de Guillaume, père d'Othon I^{er}, dit l'Enfant, duc de Brunswick et de Lunebourg, qui suit, 1215. Othon laissa quatre enfants, qui possédèrent d'abord en commun l'héritage de leur père; mais deux d'entre eux étant entrés dans les ordres, partagèrent l'héritage. Brunswick, Wolfenbüttel, Calenberg, Göttingen et les pays avoisants, échut à Albert I^{er}, dit le Grand; Lunebourg et Zel furent le partage de Jean. Brunswick resta indivis; Albert cependant prit le titre de duc de Brunswick, et Jean de duc de Lunebourg, 1252. Depuis, ces provinces ont restées ainsi partagées, quoique leurs limites aient subi de fréquentes variations. Albert II, dit le Gros, eut, dans le partage fait avec ses frères de la succession paternelle, Göttingen, l'Oberwald, Calenberg, Nordheim et Leine. A la mort de son frère, il y ajouta Brunswick. Trois fils, Othon, Magnus Torquat et Ernest, lui succédèrent à sa mort, 1518. — Frédéric, l'aîné de Torquat, réunit dans sa main toute la succession de son père, 1588, et ne laissa que deux filles. Ses deux frères, Bernard et Henri, se partagent ses Etats, 1409; les villes de Lunebourg et de Brunswick restent en communauté. Henri I^{er} commence la série des ducs de Brunswick-Wolfenbüttel. Mort en 1416. Son fils, Guillaume, lui succède avec son frère Henri II, 1416. — Frédéric et l'Ancien, ou le Mauvais, et Eric, dit le Vieux, succèdent à leur père, 1495. — Henri IV, dit le Jeune, succède à son père, 1514. — Jules, fils et successeur de Henri IV, Ulric succède à son père, 1615. — 2^e branche de Wolfenbüttel. Auguste, fils de Henri, duc de Lunebourg, forme la branche de Danneberg. La branche de Brunswick-Bevern commence, 1666, par Ferdinand Albert I^{er}, fils d'Auguste, et s'éteint, en 1784, par Frédéric Charles. — Rodolphe-Auguste suit, 1666; Antoine-Ulric hérite de Rodolphe, son frère, 1704. — Auguste-Guillaume, second fils d'Antoine, lui succède, 1714. — Louis-Rodolphe, troisième fils d'Antoine, 1751. — Ferdinand-Albert, fils de Ferdinand-Albert, duc de Brunswick-Bevern, hérite des Etats de Brunswick-Wolfenbüttel. Après la mort de Rodolphe, 1753, Charles succède à Ferdinand-Albert, son père. — Charles-Guillaume succède à Charles, son

père, et fut feld-maréchal au service de Prusse: c'est l'auteur du fameux manifeste, dit de Brunswick, qui causa tant d'irritation à la France de 1792; — laissa cinq enfants: 1^o Charles-Georges-Auguste, mort sans postérité, le 20 septembre 1806; 2^o Georges-Guillaume-Chrétien, également décédé; 3^o Auguste, qui a renoncé à son droit de primogéniture, 1806, en faveur de Frédéric-Guillaume; 4^o Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick et d'Old. — La maison de Brunswick perdit sa souveraineté en 1806, et ne la recouvra qu'en 1815, après la bataille de Leipzig; mais le duc Frédéric fut tué à l'affaire de Quatre-Bras, ou de Ligny-sous-Fleurus, le 16 juin 1815. Il laissa deux fils. Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, né le 30 octobre 1804, succéda à son père sous la tutelle du roi Georges IV, régent de la Grande-Bretagne; prend les rênes du gouvernement, 1825; chassé de ses Etats en septembre 1850; déclaré incapable de régner par la diète germanique l'année suivante. Son frère, Auguste-Louis-Maximilien-Guillaume-Frédéric, qui, par convention fraternelle, possédait seulement le Doels en Silésie, prend, d'abord provisoirement, et bientôt après définitivement, et sur la demande de la Diète, le gouvernement de Brunswick, en conséquence des rapports réglés par des agents du duc Charles.

BRUTUS (L. Junius), fils d'une sœur de Tarquin, fut appelé Brutus, parce qu'il contrefit l'insensé pour se soustraire à la mort dont Tarquin-le-Superbe avait frappé déjà son père et son frère. L'outrage fait à Lucrèce par Sextus Tarquin lui parut une occasion favorable pour se venger. Après avoir prononcé l'oraison funèbre de Lucrèce, il harangua le peuple, qui le nomma consul avec Collatin, mari de Lucrèce, 509 av. J.-C. Il périt quelques mois après dans un combat singulier avec Aruns, le fils de Tarquin, qui eut le même sort.

BRUTUS (Marcus-Junius), fils de Junius Brutus, assassiné par Gernunius. Après la bataille de Pharsale, César l'appela auprès de lui; l'amitié que le dictateur lui témoigna n'empêcha point Brutus d'entrer dans la conspiration formée contre lui par les républicains, et César, le voyant au nombre des conjurés, ne lui reprocha son ingratitude qu'en s'écriant: *Et toi aussi, mon fils!* Brutus, vaincu par Antoine et Octave dans les plaines de la Macédoine, se tua de désespoir, 42 ans avant J.-C.

BRUXELLES, capitale de la Belgique, autrefois chef-lieu du Brabant méridional et des Pays-Bas autrichiens. Elle est arrosée par la Senne, petite rivière qui se rend à l'Escaut par un canal de 5 lieues. Ses anciennes fortifications ont été rasées. La cathédrale, sous l'invocation de sainte Gudule, a été bâtie en 1047. L'église de Saint-Nicolas remonte à 1226. L'hôtel de ville est un beau monument d'architecture byzantine, qui date du 10^e siècle. C'est dans une de ses salles que Charles-Quint abdiqua, en 1555, et que les comtes d'Egmont et de Horn furent condamnés à mort en 1568. Le beau château, résidence du prince d'Orange, bâti en 1817, devint la proie des flammes en 1821; il a été reconstruit plus beau qu'auparavant en 1826, et terminé en 1828. Bruxelles a deux bibliothèques, dont la plus belle, celle de Bourgogne, fondée en 1825, a 80,000 volumes et 2,000 manuscrits; un observatoire élevé en 1828; une banque fondée en 1825. Le château de Laken, bâti par l'architecte français Monlanguier, sous les ordres de l'archiduchesse Christine, vers 1784, est la résidence habituelle du roi actuel des Belges. — L'histoire de Bruxelles ne remonte pas au delà du 7^e siècle; à cette époque, saint Géry, évêque d'Arras et de Cambrai, fit construire dans une petite île de la Senne une chapelle autour de laquelle vinrent se grouper quelques habitations; ce fut là le principe de la ville. Au

10^e siècle elle n'était encore qu'une bourgade sans importance; mais Charles, frère de Lothaire, séduit par l'agrément du lieu, y ayant fait bâtir un château, Bruxelles, *Brussela*, prit dès lors un peu de relief. Au 11^e siècle elle fut entourée de murailles que l'accroissement de la population contraignit d'abattre dans le 14^e siècle afin de donner à la ville une circonférence plus étendue. Aujourd'hui ces remparts n'existent plus, et la ville s'étend bien au delà de cette dernière enceinte. Bruxelles fut la résidence d'un duc de Lorraine en 978. Elle fut aussi la place d'armes des Espagnols dans leurs guerres de 1572 à 1648. Bombardée en 1695 par le maréchal de Vill-roy, elle est prise en 1792 par Dumouriez, à la suite de la bataille de Jemmapes; reprise par les Autrichiens en 1793, François II y fait son entrée le 26 mars de la même année. Les Français la reprennent le 9 juillet suivant. De 1810 à 1815, Bruxelles est le chef-lieu du département de la Dyle.

BUC, de *bucum*, bouche, à cause des nombreuses sources quise trouvent sur son territoire, village à 4 lieues et demie au sud-ouest de Paris, sur la Bièvre. Son existence remonte au 12^e siècle; la terre de Buc fut achetée par Louis XIV en 1680 et enfermée dans le grand parc de Versailles. On voit à Buc un superbe aqueduc de 19 arches, construit par Louis XIV. La commune de Buc appartient à l'arrondissement de Versailles, et a une population d'environ 600 habitants.

BUCENTAURE, galéasse ou galère de Venise, dans laquelle le doge recevait les personages auxquels il voulait faire honneur. Ce vaisseau, qui était d'une grande magnificence, servait encore lorsque le doge épousait la mer. C'est de la poupe très-élevée de ce navire qu'il jetait un anneau dans l'Adriatique, en signe d'union; cette coutume remonte à Sebastiano Zani, 1178. La première galère, construite pour cet usage, le fut en 1177, et le premier personnage qui fut reçu à bord d'un navire de cette sorte fut Barberousse.

BUCÉPHALE, nom d'un cheval de bataille d'Alexandre-le-Grand. On ne sait pourquoi ce nom fut donné au cheval d'Alexandre. Ce cheval ayant été fort blessé dans une bataille, fournit cependant une longue carrière qui permit à Alexandre d'arriver en lieu de sûreté, et tomba mort. Alexandre lui fit élever un magnifique tombeau, et bâtit dans l'Inde une ville en son honneur.

BUCKINGHAM (Comté de), en Angleterre, à vingt lieues de Londres, limité par les comtés de Northampton, de Bedford, de Harford, de Middlesex et d'Oxford. Le comté de Buckingham a successivement appartenu à trois familles; le premier comte se nommait Gualterus, Giffard ou Gifford, à qui le roi Guillaume le Conquérant l'avait donné. Ce Gifford ne laissa qu'un fils qui mourut sans enfants, et cette terre fut réunie à la couronne. Richard II la donna à Thomas de Woodstock, dernier fils du roi Edouard III, 1377. Edouard laissa un fils qui mourut jeune et sans enfants, et une fille qui épousa Edmond, comte de Stafford, que Henri VI créa comte de Buckingham, en 1443, et duc, 1446. Un petit-fils d'Edmond ayant pris parti contre Richard, qu'il avait d'abord servi, et ayant eu la tête tranchée, le comté de Buckingham fut donné avec le titre de marquis, par Jacques I^{er}, à Georges Villers, son favori, 1616, et celui de duc, en 1622.

BUCKINGHAM (Georges-Villiers, marquis, puis duc de), d'une bonne et ancienne famille du Leicester. Nous avons dit plus haut les dates de son élévation; Buckingham fut constamment le favori de Jacques I^{er}, et conserva son crédit sous Charles I^{er}, quoiqu'il eût été accusé d'avoir empoisonné son maître; il fut ambassadeur en France, et chargé de conduire en Angleterre la princesse Henriette, sœur du roi, qui devait épouser Charles I^{er}; plusieurs au-

teurs assurent que Buckingham osa parler comme un amant à la reine Anne. L'Angleterre ayant déclaré la guerre à la France, 1627, elle envoya au secours des Rochellais, révoltés et assiégés par le cardinal, une flotte de cent voiles, portant 7,000 soldats. Buckingham en fut fait amiral; mais les Rochellais lui refusèrent l'entrée de leur ville. Il descendit dans l'île de Rhé, fit sans succès le siège de Saint-Martin et fut contraint de se retirer en Angleterre avec les débris de ses troupes. Il fut assassiné à Portsmouth par un lieutenant écossais, nommé Jean Felton, au moment du départ d'une nouvelle expédition sollicitée cette fois par les habitants de La Rochelle, 1628.

BUDE, ville sur la rive droite du Danube, capitale de la Hongrie depuis 1734. C'est l'*Ofen* des Allemands, *Buda* des Hongrois, *Budin* des Slaves. Cette ville fut prise par Soliman II, 1526. L'archiduc Ferdinand l'assiégea et la prit, 1527, et Soliman la reprit, 1529, et la remit au roi Jean Zapol, élu roi de Hongrie. Les Autrichiens l'assiégèrent inutilement, 1530 et 1540. Remise entre les mains des Turcs par la veuve de Zapol, les chrétiens tentèrent de la reprendre, 1542, 1548, 1599, 1602, 1603, 1684; mais ils réussirent, 1686.

BUDE (Concile de). Philippe, évêque de Fermo, célébra un concile à Bude en 1279.

BUDGET, mot anglais qui exprime l'état annuel des finances d'un royaume, présentant le tableau des dépenses mis en regard de celui des recettes. Ce mot est d'origine récente, même en Angleterre; il n'a été introduit que depuis peu d'années dans notre langage politique. Le Dictionnaire de l'Académie n'en fait point mention, et il n'apparaît dans ce code officiel de la langue française que dans l'édition publiée en 1837. Nous allons essayer de donner quelques détails historiques sur les budgets de nos anciens rois. Sous Philippe-Auguste, de 1180 à 1223, le revenu de l'État était que de 36,000 marcs, ou 534,042 fr. En 1444, l'état des finances était de 400,000 livres (en francs actuels, 2,753,600), y compris le domaine, ce qui, ainsi que le fait observer Jean Bodin, ayant égard à l'estimation des choses, n'était guère moindre que l'état des finances de 14,000,000 livres (48,958,000 francs) de l'année de la mort de Charles VII, les IX, 1574. L'année de la mort de Charles VIII, 1461, on levait, pour toutes charges et domaines, 1,700,000 livres (11,702,000 fr.). A la mort de Louis XI, 1483, la recette était de 4,700,000 livres (23,882,900 fr.). Les états de Tours la firent réduire à 1,200,000 liv. (6,007,200 fr.); mais il faut y ajouter le domaine, qui était de 1,000,000 liv. (5,000,000 fr.). En 1514, sous Louis XII, la recette était de 7,650,000 liv. (38,293,800 fr.), et à la mort de François I^{er}, 1547, elle monta à 15,730,000 liv. (61,881,820 fr.). Sous Henri II, 1547-59, les revenus résultant des impôts directs s'élevaient à 12,000,000 liv. (44,064,000 fr.). Ils sont réduits, sous François II, 1559, à 9,000,000 (35,018,000 fr.). Sous Henri III, 1593, ils sont de 31,000,000 liv. (89,858,000 fr.). Sous Henri IV, 1593, les revenus publics sont réduits à 25,000,000 liv. (62,491,000 fr.). Les impôts directs figurent dans cette somme pour 11,000,000 liv. (29,887,000 fr.). La dette publique (Voy. ce mot) s'élève à la somme énorme pour ce temps de 296,620,252 fr. A la mort de Henri IV, 1610, les revenus de la France étaient de 26,000,000 liv. (50,642,000 fr.); on avait éteint pour 7,000,000 liv. (19,019,000 fr.) de rentes en aliénations, et racheté pour 10,000,000 liv. de domaine (217,756,000 fr.). A l'avènement de Louis XIII, 1610, les impôts directs sont de 17,000,000 liv. (46,189,000 fr.). A l'avènement de Louis XIV, 1643, les impositions directes donnent un revenu de 50,000,000 liv. (103,750,000 fr.), et, deux ans

après la paix des Pyrénées, 1661, ce revenu était, de 84,222,096 liv. (167,770,415 fr.). A la mort du roi, 1713, les impositions directes donnaient un résultat de 45,000,000 liv. (74,509,556 fr.), ce qui, avec les autres impôts et le domaine, formait un revenu de 165,576,792 liv. (298,554,955 francs). Dans les premières années du règne de Louis XV, les impositions directes s'élèvent seules à 97,749,600 liv. (environ 11,000,000 fr.). A l'avènement de Louis XVI, 1774, elles étaient de 200,000,000 liv. (206,000,000 fr.), et en 1790, de 256,389,584 liv. (256,643,975). En 1789, les revenus fixes du royaume étaient de 475,294,027 fr. En 1840, ils sont de 1,099,915,487 fr., dans laquelle somme les impôts directs sont pour 527,562,684 fr. Le budget seul de la ville de Paris, pour la même année 1840, est 146 fois plus élevé que le revenu de l'État au temps de Philippe-Auguste.

Nous donnons ci-dessous les budgets comparés dans les divers services des dépenses de 1787, 1797, 1807, 1817, 1827 et 1857, avec les différents chiffres de la population du territoire pour les mêmes années. Nous y ajoutons pour plus de détails la chronologie des budgets depuis 1801 jusqu'à l'année 1841, et en regard le chiffre de la dette publique. A l'égard de ce chiffre nous devons faire observer qu'il s'agit seulement des rentes inscrites au grand-livre sous la dénomination de rentes 5 pour cent, 4 1/2 pour cent et 5 pour cent. L'État est en outre grevé de sommes importantes qui doivent être ajoutées au chiffre de la dette publique telle que le fond d'amortissement, des primes, des intérêts de divers capitaux, puis enfin la dette flottante; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, nous prendrons au hasard le budget de 1857, les trois fonds de rente que nous venons d'énumérer plus haut offrent un chiffre de 190,939,742 fr.; à ce chiffre il faut ajouter 54,724,465 fr. pour le fond d'amortissement, et 82,799,590 fr. pour dette flottante, intérêts et primes. La somme à payer cette année 1857 pour intérêt des sommes dues par l'État est donc de 528,483,723 fr. Le lecteur qui voudra donner plus d'extension aux rapprochements que nous avons essayé de faire, est prié de se reporter, pour les renseignements qui lui seront alors nécessaires, aux articles DETTE PUBLIQUE, EMPRUNTS, POPULATION, CADASTRE, IMPOTS, ARGENT.

Budget des dépenses de 1787.

Intérêt de la dette publique et remboursement.	340,000,000
Maisons du roi et de la famille royale.	25,755,000
Dépenses de la justice.	2,400,000
Affaires étrangères.	8,500,000
Clergé. { payé par le trésor. 2,400,000 sur les dîmes. 72,000,000 }	74,400,000
Universités, Académies et Collèges.	900,000
Dépenses dans les provinces, Police, etc.	40,100,000
Guerre, Maréchaussée.	109,600,000
Marine.	45,200,000
Finances, Pensions viagères, etc.	34,900,000
Ordre du Saint-Esprit.	600,000
Commerce, Agriculture et Haras.	2,145,000
Ponts et Chaussées, Routes, etc.	52,650,000
Administration des postes.	1,700,000
Frais de recouvrement des impôts.	59,000,000
Dépenses imprévues.	12,000,000

TOTAL..... 787,850,000

Population : 25,000,000 habitants.

Budget des dépenses de 1797.

Indemnité des électeurs.	829,080
Corps législatif.	7,557,092
Directoire exécutif.	2,756,125
Ministère de la Justice.	7,073,985
— de l'Intérieur.	54,154,000
— des Finances.	4,966,107
— de la Guerre.	541,034,000
— de la Marine.	65,500,000
— des Relations extérieures.	5,501,688
Police générale.	1,915,500
Trésorerie nationale.	4,684,199
Rentes et pensions.	156,065,000
Comptabilité nationale.	668,027
Dépenses imprévues.	15,587,015

TOTAL..... 644,269,814

Population : 25,000,000 habitants.

Budget des dépenses de 1807.

Dette publique.	75,159,000
Liste civile.	28,000,000
Ministère de la Justice.	22,191,000
— des Relations extérieures.	8,650,000
— de l'Intérieur.	55,000,000
— des Finances.	65,200,000
— du Trésor public.	8,100,000
— de la Guerre.	192,000,000
— de l'Administration de la guerre.	129,400,000
— de la Marine.	106,000,000
— des Cultes.	12,500,000
Police générale.	1,000,000
Frais de négociations.	10,000,000
Fonds de réserve.	9,000,000

TOTAL..... 720,000,000

Population : 53,867,761 habitants. — 109 départements.

Budget des dépenses de 1817.

Dotation de la Caisse d'amortissement.	40,000,000
Dette perpétuelle.	125,660,000
— flottante et remboursements d'obligations royales.	26,740,000
Intérêts de celles non remboursées.	1,125,000
Dette viagère.	12,400,000
Pensions civiles et ecclésiastiques.	44,454,964
Liste civile.	54,000,000
Chambre des pairs.	2,000,000
— des députés.	680,000
Ministère de la Justice.	18,285,000
— des Affaires étrangères.	9,511,504
— de l'Intérieur.	114,452,000
— de la Guerre.	180,560,603
— de la Marine.	44,000,000
— de la Police générale.	1,000,000
— des Finances.	26,853,098
Intérêts de cautionnements et négociations.	51,709,470
Frais de l'armée d'occupation.	175,000,000
Contributions de guerre.	140,000,000
Remboursement des 20 millions aux départ.	10,000,000
Dépenses éventuelles.	5,659,144

TOTAL..... 1,059,810,585

Population : 29,152,745 habitants. — 86 départements.

Budget des dépenses de 1827.

Dettes consolidées, Amortissement.....	258,840,121
Liste civile et famille royale.....	52,000,000
Ministère de la Justice.....	19,494,134
— des Affaires étrangères.....	9,000,000
— Ecclésiastiques, dans lequel est compris l'Instruct. publique..	54,500,000
— de l'Intérieur.....	91,501,400
— de la Guerre.....	196,000,000
— de la Marine.....	57,000,000
— des Finances.....	102,504,575
Administration financière.....	126,471,512
Remboursements et restitutions pour trop perçu.....	8,600,000
TOTAL.....	915,729,742

Population : 51,480,965 habitants. — 86 départements.

Budget des dépenses de 1857.

Dettes publiques.....	195,085,699
Intérêts de cautionnements, Primes, Amor- tissement des emprunts pour Ponts et Chaussées.....	54,556,465
Dettes flottante, viagère, Pensions, Liste civile, famille royale, Chambres, etc..	78,990,150
Légion d'honneur.....	16,547,500
Ministères de la Justice.....	18,672,770
— des Affaires étrangères.....	7,549,760
— ecclésiastiques.....	55,258,689
— de l'Instruction publique.....	15,108,479
— de l'Intérieur.....	74,028,200
— Commerce et Travaux publics..	55,418,622
— de la Guerre.....	226,576,015
— de la Marine.....	61,995,975
— des Finances.....	21,946,500
Administration des revenus.....	116,499,489
Remboursements et primes.....	53,044,989
TOTAL.....	1,027,039,018

Population : 52,560,954 habitants. — 86 départements.

Il résulte des documents qui précèdent que, depuis quarante ans, le chiffre des dépenses a plus que doublé; que l'état de paix n'a amené aucune diminution dans ce chiffre; au contraire, que le chiffre de la dette a quintuplé et au delà; qu'il est, en 1841, neuf fois plus fort qu'en 1801, si l'on comprend l'amortissement et la dette flottante; que, pendant les quinze années de l'empire, de 1801 à 1815 (état de guerre permanent), la dette s'est accrue de 5 huitièmes environ; que, pendant les quinze années de la Restauration, de 1815 à 1830 (état de paix permanent), elle s'est accrue également d'environ 5 huitièmes; enfin que,

En 1787, un individu payait.	51 fr. 51 c.
En 1797.	25 77
En 1807.	20 07
En 1817.	56 41
En 1827.	29 07
En 1857.	51 54

(1) Au 1^{er} avril 1814, il y avait en des recettes effectives pour 871,418,000 fr. et des dépenses effectives pour 673,435,799 fr. La différence existant entre ces deux sommes fut fondue et liquidée avec l'arriéré. (Il existait un arriéré depuis 1801. Une

ÉTAT chronologique des budgets des dépenses de la France depuis l'année 1801 jusqu'en 1859.

DATES.	BUDGETS. dépenses PRÉSUMÉES.	BUDGETS DÉFINITIFS.	RENTES INSCRITES.
1801	526,477,041	549,620,169	56,400,465
1802	500,000,000	499,957,882	59,418,450
1803	589,500,000	652,279,525	42,745,946
1804	700,000,000	804,451,553	43,510,194
1805	684,000,000	700,000,000	46,674,654
1806	894,240,559	902,148,490	51,625,376
1807	720,000,000	751,725,686	55,934,451
1808	750,000,000	772,744,445	55,152,287
1809	730,000,000	786,740,214	56,750,258
1810	740,000,000	785,060,445	56,750,585
1811	954,000,000	1,000,000,000	60,781,998
1812	1,070,000,000	1,006,014,000	62,076,585
1813	1,150,000,000	 (1).	65,141,411
1814	657,452,562	609,594,626	65,500,000
1815	755,510,000	798,590,859	98,640,000
1816	840,052,520	895,577,205	119,420,000
1817	912,261,826	1,056,810,585	125,660,000
1818	1,098,562,695	1,414,445,756	151,637,000
1819	869,516,125	868,512,572	187,997,125
1820	877,457,880	872,542,252	188,541,200
1821	889,021,745	882,521,254	175,552,764
1822	899,545,645	940,174,982	178,474,059
1823	899,858,455	1,052,095,705	179,839,115
1824	895,862,656	951,992,180	197,052,975
1825	898,955,180	946,098,442	197,056,509
1826	914,504,499	976,948,919	195,090,121
1827	915,729,742	986,554,765	197,107,867
1828	922,711,602	1,024,100,657	200,550,847
1829	1,021,159,558	1,014,914,452	202,975,885
1830	1,079,495,000	1,095,142,115	202,975,885
1831	1,227,857,995	1,214,610,975	206,946,815
1832	1,106,618,270		215,768,042
1833	1,161,566,456	1,128,994,504	218,193,549
1834	1,050,956,560	1,052,545,259	186,002,167
1835	1,018,776,251	1,021,082,405	85,985,774
1836	1,004,590,000	1,049,121,696	155,085,699
1837	1,027,059,018		190,939,742
1838	1,059,518,951		195,564,055
1839	1,063,669,959		195,915,650

BUDGET DES ÉTATS-UNIS pour l'année 1828.

RECETTES.		
Droits de douane.....	20,572,700 dollars.	
Ventes de terres nationales....	1,400,000	
Dividendes de la banque.....	42,000	
Revenus divers.....	107,500	
TOTAL.....	22,500,000 dollars.	
DÉPENSES.		
Dépenses civiles et diplomatiques.	1,828,585 dollars.	
Service militaire, artillerie, fortifi- cations, département de l'intérieur,		
pensions militaires, etc.....	4,552,091	
Service de la marine.....	5,786,619	
Dettes publiques.....	10,000,000	
TOTAL....	19,947,095 dollars.	
Recettes, en francs.....	120,866,000	
Dépenses, en francs....	108,115,254 90	
Excédant.....	12,752,765 10	

loi du 13 mai 1818 fixe l'arriéré depuis cette époque jusqu'en 1810 à 61,780 mille francs, et celui de 1810 à 1816 à 297,630 mille francs.)

BUDGET DE L'ANGLETERRE à diverses époques.

ANNÉES.	DÉPENSES votées.	VOIES et moyens.
	liv. sterl.	liv. sterl.
1775	6,539,244	6,636,439
1780	21,196,496	21,582,249
1790	11,851,201	12,496,008
1800		48,076,250
1805	53,590,122	58,692,115
1810	46,079,000	46,225,202
1815	89,645,000	89,895,000
1825	49,852,786	57,096,988
1824	56,552,924	57,585,000
1825	56,001,842	56,445,370
1816	56,328,186	57,045,000
1827	54,600,000	57,464,000
1828	50,104,522	55,902,050
1829	49,107,625	51,540,000
1830	47,812,000	50,480,000
1831	46,756,221	47,250,000
1832	45,696,576	46,470,000
1833	44,922,219	46,494,128
1834	44,971,215	45,915,128
1835	44,715,000	44,795,904
1856	46,980,000	45,205,807

BUDHISME ou **BUDZDOISME** doctrine qui a pour principe le vide et le néant, fondée en 1000 av. l'ère vulg., par Budha ou Budso; né à Sicka (contrée céleste). Ce Budha était disciple d'un ermite appelé *Dandokh*, et eut lui-même des disciples qui recueillirent ses sentences, et en firent un livre appelé *Fohekio* (le livre des belles Fleurs), qui, comme notre Bible, est en grande vénération chez ses sectateurs. Ce fut seulement dans le premier siècle de notre ère que le budzdoïsme se répandit au Japon, en 40, et en Chine en 65 de notre ère; par le philosophe Kobott, élève de la secte des Xekia. A peine y fut-il arrivé, qu'on lui éleva le Fakubasi, ou temple du Cheval blanc, qui subsiste encore; il fut appelé du Cheval blanc, parce que ce fut sur un cheval de cette couleur que Kobott parut au Japon. C'est seulement dans le 6^e siècle que cette doctrine se répandit parmi le peuple; elle avait été tenue secrète jusque-là.

BUÉNOs-AYRES, ville capitale de l'état de ce nom, à l'embouchure de la Plata (Amérique du Sud), fondée par don Pedro de Mendoza, en 1554. C'est une des plus riches et des plus commerçantes villes de la confédération de la Plata; divisée aujourd'hui en deux états distincts, l'Uruguay, capitale Montévideo, et la république Argentine, capitale Buénos-Ayres.

BUÉNOs-AYRES (Vicissitudes de). Cette ville fut abandonnée en 1559 et rétablie en 1580. En 1608, on y établit un évêché suffragant de Lima. En 1665, elle eut une audience royale, composée d'un régent, de cinq auditeurs et de deux commissaires du gouvernement. Cette audience fut supprimée en 1672, puis rétablie en 1685, époque à laquelle on nomma un vice-roi au Pérou. On fonda en 1604 un couvent de onze cents vierges; en 1702, l'hôpital San-Martin; en 1727, l'hôpital des femmes; en 1735, le nouveau collège des Jésuites; en 1785, le collège de San-Carlos. En 1778, la cour d'Espagne créa la vice-royauté de la Plata, dont le siège fut Buénos-Ayres; cette royauté était divisée en onze gouvernements. La même année vit accorder la liberté de commerce à cette ville. Dans les premières années de la révolution française, l'Espagne, supposant à l'Angleterre l'intention d'attaquer

ou de soulever ses colonies de l'Amérique du Sud, arma la population et prit diverses mesures tendant à s'opposer à la réussite de ces projets. Le 5 octobre 1796, parut un manifeste dans lequel le gouvernement espagnol accusait hautement l'Angleterre d'avoir l'intention d'envahir ses colonies. En effet, sir Thomas Picton, gouverneur de la Trinité, adressait, le 26 juin 1797, aux îles voisines une proclamation par laquelle il promettait son appui aux habitants qui voudraient secouer le joug oppressif de l'Espagne. Le 4 janvier 1801, le roi Charles IV rend une ordonnance portant organisation de diverses forces militaires, tant à Buénos-Ayres qu'à Montévideo, et enfin déclare la guerre au gouvernement anglais. Le 10 janvier 1806, les Anglais s'étant emparés de la ville du Cap, chef-lieu de l'établissement hollandais du cap de Bonne-Espérance, les généraux Baird et sir Home Popham, qui commandaient, envoyèrent une expédition contre Buénos-Ayres; elle arriva le 6 juin à la hauteur du cap Sainte-Marie, débarqua sans opposition et s'empara de la ville presque sans coup férir. Mais en 1807 les Buénos-Ayriens secouèrent le joug anglais. Les principaux membres du *Cabildo*, aidés d'un français Santiago Liniers, capitaine de navire au service d'Espagne, résolurent, en s'aidant des forces de Montévideo, de chasser les Anglais : après des combats sanglants, ceux-ci furent expulsés des rives de la Plata. Le gouvernement anglais ayant envoyé de nouvelles forces, s'empara de Montévideo, malgré les secours des Buénos-Ayriens, commandés par Liniers. Après la prise de Montévideo, le vice-roi Sobremonté s'était retiré dans le voisinage, où il fut arrêté par les ordres de l'audiencia de Buénos-Ayres : mais le gouvernement anglais voulait poursuivre ses succès dans l'Amérique du Sud. Il envoya en conséquence une expédition imposante sous les ordres du général Whitelocke, investi de la double qualité d'agent militaire et politique, et autorisé, dans le cas où il parviendrait à reconquérir Buénos-Ayres, à gouverner la province au nom de sa majesté britannique; d'un autre côté, les habitants, guidés par Liniers, préparèrent une vigoureuse résistance. Après plusieurs combats, le général anglais accepta une capitulation qui eut pour résultat l'évacuation du pays qu'il occupait et qui le fit traduire devant une cour martiale où il fut condamné. L'expulsion des Anglais avait inspiré aux habitants de nouvelles idées sur le gouvernement, et leur avait donné le sentiment de leur propre force; cette disposition des esprits amena d'autres événements qui devaient nécessairement conduire ces colonies à l'indépendance. Le 14 mai 1810, le vice-roi est obligé de résigner ses fonctions entre les mains du *Cabildo*, qui se trouva ainsi investi du pouvoir suprême. Guerre avec Montévideo. Combat entre la flotte de Buénos-Ayres et celle de Montévideo; la première est battue et perd trois navires, 2 mai 1811. Défaite de l'armée espagnole par San-Martin; tout le Chili est libre, à l'exception du fort de Talcahuana. Bernardo Velasco, gouverneur espagnol du Paraguay, s'étant prononcé contre Buénos-Ayres, celle-ci envoya contre lui huit cents hommes, sous la conduite de Belgrano, qui pénétrèrent jusqu'à 45 lieues de l'Assomption; l'on en vint aux mains; les Buénos-Ayriens furent mis en déroute, et Belgrano quitta le pays par capitulation. Mais Belgrano ayant travaillé les officiers de Velasco, ceux-ci arrêtèrent leur gouverneur et l'envoyèrent prisonnier à Buénos-Ayres. Le docteur José Gaspard Rodriguez de Francia (V. PARAGUAY) est mis en sa place, 9 mars 1811. Par un décret du 19 février 1812, l'assemblée provisoire des provinces unies de Rio de la Plata est régularisée. Les membres doivent jurer de soutenir la liberté et la prospérité des provinces unies, l'assemblée est réunie tous les

six mois par le *Triumvirat*, elle ne peut rester plus de huit jours en séance. Dans certains cas, le pouvoir exécutif peut assister à ses délibérations, etc. Une *assemblée constituante*, composée de députés nommés par les collèges électoraux, tient sa première session, 31 janvier 1815; des armes et un pavillon national sont adoptés; la monnaie cesse d'être frappée à l'effigie de Ferdinand; la liberté est donnée aux esclaves. Montevideo, assiégée, manquant de vivres, Vigodet cherche à s'en procurer sur les côtes de Buénos-Ayres; ses troupes, rencontrées par le colonel San-Martin, sont taillées en pièces. — Pendant ces événements, Montevideo avait été soustraite à l'autorité de Liniers, et don Francisco Elio, après avoir gouverné par intérim, revenait d'Espagne avec le titre de vice-roi et de capitaine général des provinces du Rio de la Plata; dans cette qualité, il offrit amnistie si l'on voulait reconnaître l'autorité des cortès espagnoles. Buénos-Ayres, en protestant de son dévouement à Ferdinand VII, déclare être résolue à conserver son indépendance. Buénos-Ayres est déclarée en état de blocus, et la junte déclarée rebelle. Ces rebelles, à Las Piedras, battent les troupes royales d'Elio, en mai 1814. — Le 20 octobre, une nouvelle junte fut formée à Buénos-Ayres; cette junte reconnut aussitôt Ferdinand VII comme souverain légitime; mais après beaucoup de troubles et d'agitations, un nouveau gouvernement fut établi, l'armistice conclu avec Elio fut rompu; l'armée reçoit une nouvelle organisation; le général Rondeau, avec 5,000 hommes, est envoyé contre le général Vigodet, qui avait succédé à Elio dans le gouvernement de Montevideo, et remporte la victoire de Cerrito, 31 décembre 1812. — Bataille de Salta, 20 février, gagnée par le général Belgrano sur le général espagnol Pio Tristan; celui-ci est fait prisonnier avec son armée. Mais le 10 octobre suivant, Belgrano est battu par le brigadier Pézuéla. — Défection d'Artigas, 1814; capitulation de Montevideo, 20 juin 1814. — 1815 offre une période d'anarchie et de guerre civile. Artigas prend possession de Montevideo, 1816; les représentants assemblés en congrès général proclament l'indépendance des provinces unies du Rio de la Plata, 9 juillet. Manifeste adressé par le congrès, assemblé à Tucuman, à toutes les nations, 23 octobre 1816. Invasion des Portugais dans la bande orientale. 1816-1817, Artigas refuse de s'unir au Cabildo pour repousser l'ennemi commun. Montevideo tombe au pouvoir des Portugais; Artigas se retire, 1820. Bataille de Maypu; cinq mille hommes buénos-ayriens et chiliens, sous les ordres du général San-Martin, mettent en déroute neuf mille Espagnols, 5 avril 1818. — Publication de la constitution, 20 avril 1819; le pouvoir est exercé par un congrès national, composé de deux chambres, l'une de représentants, l'autre de sénateurs; les représentants sont dans la proportion d'un pour 25,000 habitants; ces fonctions exigent : 1^o la qualité de citoyen depuis sept ans; 2^o vingt-six ans accomplis; 3^o posséder 4,000 piastres ou un art, une profession ou un emploi utile; ils restent en fonctions quatre ans, ils sont renouvelés par moitié tous les deux ans. Les sénateurs, dont le nombre sera égal à celui des provinces, ne pourront être élus avant trente ans; ils devront jouir de la qualité de citoyen depuis neuf ans et posséder un capital de 5,000 piastres, ou une rente équivalente, ou une profession utile; ils demeurent en fonctions pendant douze ans et sont renouvelés par tiers tous les quatre ans. Le pouvoir exécutif est confié à un directeur dont les fonctions expirent au bout de cinq ans, etc. Le 15 février 1819, les Etats du Chili forment une alliance dans le but de s'aider mutuellement pour s'affranchir de la domination espagnole. Les provinces de la république sont en guerre

ouverte, plusieurs provinces refusent de reconnaître l'autorité de Buénos-Ayres et se fédéralisent. Rondeau, envoyé contre elles, est battu, et son armée anéantie. Tucuman, Salta, Santiago, Del Estero, Catamarca, Rioja et San-Luis se déclarent indépendantes de Buénos-Ayres. Après plusieurs combats, la guerre civile se termine par une bataille dans laquelle Ramirez, chef de l'armée fédérale de Santa-Fé, perd la vie, 10 juillet 1821. — 21 juillet 1821, nomination de M. Bernardino Rivadavia aux fonctions de secrétaire d'Etat. — 25 juin 1822, traité de paix entre Buénos-Ayres, Santa-Fé, Entrerios et Corrientes. — Traité d'alliance entre Buénos-Ayres et Colombie, 8 mars 1823. — Cessation des hostilités entre l'Espagne et Buénos-Ayres le 4 juillet suivant. — L'indépendance des colonies espagnoles est reconnue par le gouvernement anglais, fin de 1823; elle avait été reconnue par les Etats-Unis dès le 8 mars 1822. — Traité d'amitié, de navigation et de commerce entre la Grande-Bretagne et les provinces unies du Rio de la Plata, conclu à Buénos-Ayres, le 2 février 1823. L'empereur du Brésil déclare la guerre à l'Etat de Buénos-Ayres, 10 décembre 1823; dans son manifeste, il accuse la république d'avoir laissé sortir de son territoire des bandes de révolutionnaires, dans le dessein d'opérer une insurrection dans la province Cisplatine, et d'encourager la piraterie; mais la véritable but de cette guerre était la conservation de Montevideo dont il était en possession depuis les derniers troubles; adoption définitive du système républicain et d'une nouvelle constitution, 4 juin 1826. La flotte brésilienne est battue dans les eaux de l'Uruguay, par la flotte buénos-ayrienne, 9 février 1827. Le 20 du même mois, le général Alvear défait l'armée brésilienne sur les bords d'un ruisseau appelé Ituzaingo; un nouveau combat sans résultats a lieu entre les forces navales des deux Etats, 7 et 8 avril 1827; enfin les préliminaires de la paix entre la république argentine et l'empire brésilien sont signés à Rio-Janeiro, le 24 mai 1827. Le parti fédéraliste commence à acquérir une grande importance dès 1825. Rivadavia, président de la république, dans le système des unitaires, abandonne le pouvoir, 1829. Rosas, déjà le chef le plus influent des fédéralistes, porte le colonel Dorrego à la place de Rivadavia. Mais au retour de l'armée expéditionnaire envoyée contre le Brésil, le général Lavalle soulève les troupes qu'il commandait, chasse Dorrego, se fait nommer à sa place, le bat et le fait fusiller sans jugement, 1830. — Soutenu par les principaux chefs du parti populaire, Rosas force Lavalle à quitter le pouvoir et Buénos-Ayres, 1832. Le nouveau gouverneur Viamor, qu'il avait fait nommer, donne sa démission en ayant que Rosas était le seul homme qui pût commander. Rosas est nommé gouverneur à une immense majorité, 1833. Il dépose les insignes de sa puissance pour aller faire une expédition contre les Indiens du Sud; à son retour, 1834, le gouvernement était bouleversé; on le nomme à l'unanimité gouverneur de Buénos-Ayres; ce n'était pas assez pour lui, il refuse; élu cinq fois, il refuse cinq fois. La chambre des représentants lui offre la dictature, il refuse et fait consulter le peuple. Tous les votes sont pour lui; il accepte la dictature pour cinq ans, 1835. 1837, rupture du dictateur Rosas avec le gouvernement français, pour sévices contre nos compatriotes. L'amiral Leblanc, commandant la station du Brésil, met en état de blocus la côte Argentine par une déclaration, 28 mai 1838. — Rosas ne cédant point, la France unit ses forces à celles du général Riveira, président de l'Uruguay, en hostilité déclarée avec la république Argentine. Echague, lieutenant de Rosas, bat le gouverneur de Corrientes, chef des révoltés argentins. Le gé-

géral Lavalie n'obtient pas un meilleur succès. Il est défait le 20 juillet 1839, dans la province de l'Estre-Rios. Négociation entre Arena, plénipotentiaire de Rosas, le contre-amiral Dupotet, et M. Buchet-Martigny, consul général de France; elles échouent. L'amiral Mackan est envoyé dans la république argentine en 1840, avec des pouvoirs extraordinaires; il ouvre des conférences avec le dictateur; elles sont terminées par un traité conclu le 29 octobre 1840, et ratifié par la chambre des députés en février 1841. Rosas, dont les pouvoirs expiraient au mois d'avril 1840, a été réélu dictateur à une immense majorité; malgré les accusations qui ont été portées contre lui, il est certain qu'il jouit dans son pays d'une grande popularité. V. CHILI, COLOMBIE, BRÉSIL.

BUFFON (Georges-Louis LECLERC) naquit, le 7 septembre 1707, à Montbart, en Bourgogne; il prit le nom et le titre de sa terre (Buffon), celle-ci ayant été érigée en comté par Louis XIV. Il se trouva de bonne heure maître de disposer d'une grande fortune, ne montrant ni un goût décidé, ni une vocation spéciale. Très-jeune encore, il fit un voyage en France, en Italie, et jusqu'en Angleterre. Rendu à Londres, il s'occupa à apprendre la langue anglaise, et traduisit la *Statistique des végétaux*, par Hales, et le *Traité des fluxions*, par Newton. L'Académie des sciences se l'adjoignit en 1755. Il succéda à Dufay dans la direction du Jardin-du-Roi, aujourd'hui Jardin-des-Plantes, en 1759. Il s'associa pour collaborateur un jeune médecin, son ami, nommé Daubenton, et écrivit avec lui les quinze premiers volumes de l'*Histoire naturelle, générale et particulière*, l'un des plus beaux monuments de la science et de la littérature française; ils parurent de 1749 à 1767. A cette époque, la collaboration de Daubenton cessa, et Buffon fut aidé par Guéneau de Monthéillard, puis par l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle. Ses autres ouvrages sont : les *Époques de la nature*, la *Théorie de la terre*, l'*Histoire des minéraux*, il mourut à Paris le 16 avril 1788.

BUGEY, pays situé entre le Rhône qui le sépare de la Savoie et du Dauphiné, la rivière d'Ain qui le sépare de la Bresse, et de ce que l'on appelait le comté de Bourgogne. Sa longueur, depuis le pont d'Ain jusqu'à Seyssel, est de seize lieues, et sa largeur, depuis Dorlais jusqu'au port de Loyelles, est de dix lieues; Belley en était la capitale et possédait un évêché. Le Bugey a fait partie du royaume de Bourgogne; les seigneurs de Belley se rendirent sous leurs droits. Elle posséda la seigneurie du Bugey dès 1137, après plusieurs vicissitudes. Mais alors cette seigneurie ne comprenait que ce qui est le long du Rhône, depuis Châtillon de Michaille, et Seyssel jusqu'à Gnoles, avec tout le Valromey, Virieu-le-Grand, Rochefort Flacrier, Pierre-Férey et Rossin; la meilleure partie était possédée par Rambert, et le prieur de Nantua, qui associèrent les ducs de Savoie à leurs droits. Les seigneurs de Thoire possédaient diverses bourgades et terres dans le Bugey; le duc de Savoie, 140; les seigneurs de Coligny possédaient le reste du Bugey, depuis Châtillon de Cornille jusqu'à Saint-André de Briord. Une fille de Coligny porta ces biens dans la maison des seigneurs de La Tour-du-Pin, qui furent dans la suite dauphins. En 1544, le roi Jean les donna en échange aux ducs de Savoie. C'est ainsi que cette maison acquit en divers temps tout le pays de Bugey, qu'elle céda ensuite, avec la Bresse et tout le pays de Gex, au roi de France Henri IV, en échange du mar-

quisat de Saluce, 1601; depuis, le Bugey a toujours appartenu à la France.

BUKAREST (*Ville de délices*), capitale de la Valachie depuis 1698; elle contient plus de 80,000 âmes. Elle est la résidence du hospodar et de l'archevêque. Les Turcs la cédèrent à l'Autriche en 1718; elle leur fut rendue en 1759. Souvent prise, puis restituée par les Russes, elle a été définitivement prise par eux en 1806. Deux congrès ont eu lieu dans ses murs; le premier en 1672, où la Porte-Ottomane et les Russes firent des tentatives d'accommodement que de sourdes intrigues rendirent inutiles, et en 1812, où la paix fut signée entre les deux puissances russe et ottomane, ce qui permit aux Russes de concentrer toutes leurs forces contre l'armée française, mai 1812.

BULGARES, Seythes d'origine, demeuraient anciennement dans la Sarmatie asiatique, où ils fondèrent une ville, qui fut depuis *Bolgari*; ils ne furent connus que vers la fin du 7^e siècle. Ce fut vers ce temps que mourut Conrat, leur roi; ses fils se divisèrent en diverses bandes, dont une passa en Italie et s'établit dans le Bénévent avec la permission du duc Grimoald, et une autre, sous la conduite d'Aspame, passa le Danube et se fixa dans la basse Mésie, c'est-à-dire la Valachie, la Moldavie, la Hongrie. Ils vainquirent Constantin-Pogonat, et lui imposèrent une paix honteuse, à laquelle son fils Justinien II, qui l'avait rompue, fut obligé de se soumettre, 687.

BULGARIE (Vicissitudes de la). Mocrus peut être regardé comme le fondateur du royaume des Bulgares; il mourut vers la fin du 7^e siècle, car Terbélis ou Tarbagl régnait au commencement du 8^e, et aida Justinien II, supplanté par Absimore, à reprendre Constantinople, 705. — Cet empereur, par reconnaissance, honora Terbélis du titre de César, et lui donna la Zagorie; mais le roi bulgare ne se montra point satisfait, et ses exigences déterminèrent Justinien à lui déclarer la guerre; vaincu de nouveau, celui-ci rechercha l'amitié de Terbélis, et lui demanda des secours contre Philippique, qui avait pris la pourpre; il lui envoya 3,000 hommes; mais Justinien ayant été mis à mort avant que ces troupes arrivassent, Terbélis, sous prétexte de le venger, s'avança jusqu'aux portes de Constantinople et ne se retira qu'après avoir fait un riche butin. — Cormès ou Gromner, successeur de Terbélis, paraît être le même que celui appelé *Crime* par Suidas, et avoir régné vers 727; c'est l'un de ces deux princes (s'ils sont différents) qui fit une irruption dans la Thrace et qui fut mis à mort vers 762. — Téliés fut le premier roi bulgare par élection, 765; ayant été vaincu par Constantin-Copronyme, à qui il avait déclaré la guerre, ses sujets le tuèrent la même année. — Sabin, gendre de Cormès, fut élu, et parce qu'il avait demandé la paix aux Romains, ses sujets se révoltèrent et l'obligèrent à prendre la fuite. Pagan fut substitué à Sabin, et mourut vers 771. — Téliéric succéda à Pagan; mais vers 776, craignant ses propres sujets, il se réfugia à la cour de Constantinople. — Cardam ou Cordame est élu après son départ, 791. Constantin, fils de Léon et d'Irène, l'attaque et est défait; il se venge par une victoire dont il ne sait pas profiter, 794. — L'an 806, les Bulgares passent au fil de l'épée un corps de troupes grecques; Cardam meurt. Crem ou Crumne, en 807, fait une irruption sur les terres de l'empire et bat un corps de 6,000 Grecs. Bientôt après, Nicéphore entre en Bulgarie et force Crumne à demander la paix, qui lui est refusée par deux fois; s'armant de son désespoir, il fond sur l'armée ennemie, la taille en pièces et tue Nicéphore. Crumne demande à Rhangoubé, successeur de Nicéphore, de renoncer à l'alliance avec Cormès,

à Metz, à la fin de la même année, 1356, il y ajouta sept nouveaux articles. Le lendemain, il se fit servir solennellement à table, suivant le cérémonial fixé par cette constitution. Les sept grands électeurs primitifs étaient, dans l'ordre suivant, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, archichanceliers d'Allemagne, des Gaules et d'Italie; le duc de Saxe, archimarchal de l'empire; le marquis de Brandebourg, chambellan; le comte palatin, sénéchal; le roi de Bohême, grand échanson. La bulle d'or, sauf des modifications survenues dans le nombre des électeurs, demeura constitution fondamentale du saint-empire jusqu'en 1806, où François II renouça au titre et aux qualités d'empereur d'Allemagne pour conserver ceux d'empereur héréditaire d'Autriche.

BULLES PONTIFICALES (*Bullare*, sceller avec la bulle). On sait que l'on donnait ce nom, à Rome, à un ornement sphérique d'or ou d'ivoire que les enfants de Tarquin l'Ancien paraît le premier avoir introduit à Rome, vers 180, cet usage connu chez les Égyptiens. De puis, on donna ce nom aux actes publics des empereurs scellés d'un sceau d'or, d'argent, à cause de sa ressemblance avec les bulles des adolescents romains. Depuis le pape Innocent III, 1220, ce nom est devenu particulier aux décrets solennels des papes. Ils sont écrits sur parchemin, en caractères ronds et gothiques; le sceau est de plomb; il représente saint Paul à droite, saint Pierre à gauche, et de l'autre, le nom du pape avec sa devise. Si la bulle est de grâce, le sceau est attaché avec un fil de soie, si elle est de justice, avec un fil de chanvre. Le pape signe toujours : *Serviteur des serviteurs de Dieu*. Il y a une certaine différence entre les bulles et les brefs, c'est que les uns ont le sceau de plomb, tandis que les autres ont celui de cire, c'est-à-dire l'anneau du pécheur. Depuis François I^{er}, qui abolit, en 1520, la pragmatique sanction, les évêques ne sont point consacrés sans bulles d'institution. — *Fulminer une bulle* n'est autre chose que la soumettre à l'examen, à la vérification de l'autorité compétente pour être exécutée. Dans certains Etats catholiques, tels qu'en France et en Espagne, les bulles ne sont pas publiées sans être munies de l'exequatur de l'autorité civile. Divers arrêts du parlement de Paris, tels que ceux de 1580, de 1632, de 1755, ont formellement consacré cette doctrine, contrairement aux prétentions ultramontaines de quelques évêques. Les bulles pour le jubilé s'adressent à tous les fidèles. — *Les bulles doctrinales* ont le même caractère d'universalité; elles commencent invariablement par cette formule : *Ad perpetuam Dei memoriam*, et annoncent le jugement du saint-siège sur les doctrines déferées à lui, telles que celles fulminées, en 1665, par le pape Alexandre VII contre les fausses propositions du livre de Jansénius; par Clément XI, en 1693, contre le livre du père Quesnel; par Pie VI, en 1784, contre Ricci, évêque de Pistoie; par Grégoire XVI, en 1855, contre les œuvres de l'abbé de Lamennais. Celle de Clément XI, dite la constitution *Unigenitus Dei filius*, produisit de grands troubles dans l'Eglise de France; ils ne durèrent pas moins de quarante années. Le parlement de Paris persévéra jusqu'au bout dans son refus de l'enregistrer. Les bulles dites d'excommunication sont assujetties à de longues formalités. Celle surnommée *In cana Domini* se lit le jeudi saint en présence du pape, et contient une excommunication contre les hérétiques; ce gothique usage n'est pas encore tombé en désuétude. Il n'y a point de bulles pendant la vacance du saint-siège.

BULLES CÉLÈBRES. — *Clericis laicos*, 1296, par

laquelle Boniface VIII défend aux ecclésiastiques de payer aucun subside aux princes sans sa permission. — *Ausculta*, 1501. Philippe le Bel ayant fait arrêter l'évêque de Pamiers qui avait tenu des propos injurieux contre lui, le pape Benoît VIII réclame contre cette arrestation, et cite Philippe en cour de Rome; mais Philippe, prenant l'avis des Etats de France, condamne les prétentions de Benoît, 1502. — Par une bulle de 1504, Benoît XI révoque les bulles de Boniface VIII. — Par la bulle *Unam sanctam*, Clément V transfère le siège de la religion à Avignon; cette translation n'est complètement effectuée qu'en 1509. — Par la bulle *Clementium*, Clément V révoque solennellement ce que Boniface VIII avait fait contre la France, 1311. — Par une bulle *Exiitque seminans*, le pape Jean XXII publie une croisade contre les Visconti, chefs des Gibelins, déclare excommuniées les maisons d'Est et de Malatesta, dont le crime est d'être attachées à l'empereur Louis de Bavière, qui était son adversaire politique. Ainsi le dévouement du vassal pour le suzerain est déclarée hérésie. — Bulle *Quia vir reprobis*, qui commence les différends sur la distinction des deux puissances spirituelle et temporelle, 1529. — Publication de la bulle *In cana Domini*, qui prononce l'excommunication contre ceux qui appellent aux conciles généraux des décrets des papes; elle est rejetée par la plupart des papes, 1568. — Bulle *Detestabilis*, par laquelle le pape nomme quatre évêques pour l'Angleterre, avec la qualité de vicaires apostoliques, 1686. — Autre bulle qui supprime les franchises du quartier des ambassadeurs à Rome, et excommunie ceux qui prétendent les conserver, 1687. — Bulle d'Urbain VIII contre le livre de Janénius, comme étant une suite de la doctrine de Baïus. Les docteurs traitent cette bulle de subreptice, 1642. — Bulle *Vineam Domini sabaoth*; le pape y déclare, 1^o que le silence respectueux des jansénistes ne suffit pas pour satisfaire aux constitutions; 2^o qu'il faut réprimer avec l'Eglise le sens du livre de Jansénius; 3^o qu'on ne peut pas licitement signer de formulaire, si l'on n'est pas dans cette disposition. Le parlement enregistre cette bulle qui condamne le cas de conscience approuvé par quarante docteurs de Sorbonne. L'assemblée du clergé la reçoit par forme de jugement; le pape s'irrite contre le cardinal de Noailles qui la préside, et qui, en son nom, ordonne qu'on croie le droit d'une foi divine et le fait d'une foi humaine; Fénelon exige la foi divine pour le fait, 1705. — Bulle *Unigenitus*, enregistrée par le parlement, rejetée par le cardinal de Noailles et huit évêques, 1714. — Bulle *Ex nulla die*, ayant pour but d'arrêter les excès des jésuites en Chine; elle est sans effet, 1715. — Bulle *Pastoralis officii*, par laquelle il sépare de sa communion tous ceux qui ne se soumettent pas à la bulle *Unigenitus*. — Bulle *Apostolicum*, par Clément XIII, qui approuve de nouveau l'institution des jésuites; le roi de Portugal la déclare nulle pour son royaume, 1764.

BURGRAVE, titre et dignité d'Allemagne; dans l'origine c'étaient les gouverneurs des forteresses et de leur district, on les nommait *comites castellanei*.

BURLAMANQUI (Jean-Jacques), célèbre moraliste et publiciste genevois, professeur de droit naturel à l'Université de Genève. Ses ouvrages : *Principes du droit naturel et politique*; Genève, 1763; et *Principes du droit naturel et des gens*, Iverdun, 1766-68, lui ont acquis une grande réputation; né en 1694 à Genève, mort en 1748.

BURRHUS, précepteur de Néron et préfet du prétoire. Censeur rigide des vices de Néron; celui-ci le fit empoisonner, l'an 62 de l'ère chrétienne.

C

C, troisième lettre de l'alphabet des Latins et de celui de toutes les langues vivantes de l'Europe. Pris comme lettre numérale, le C signifie cent : deux CC signifient deux cents ; un C, avec une barre dessus, signifie cent mille. C, chez les Romains, était une lettre fatale, parce que, quand les juges condamnaient, ils jetaient dans l'urne une tablette portant simplement cette lettre, première de *condemno* (je condamne), tandis qu'ils mettaient la lettre A, lorsque leur vote était pour l'absolution. Le C est mis comme abréviation de noms sur les médailles romaines, pour Caius par exemple ; le C renversé signifie aussi Cafa, nom de femme. Dans les calendriers, il désignait les jours où il était permis d'assembler les comices. C est la marque de la monnaie de Caen. C double est la marque de la monnaie de Besançon.

CAABAH. Ce mot, en arabe, signifie dais ou maison carrée, et sert à désigner un édifice carré en pierres, qui se trouve dans le temple de la Mecque ; et dont la construction est attribuée, par les croyants, à Abraham et à son fils Ismaël, qui n'auraient fait que rebâtir un édifice semblable consacré par Adam après son expulsion du paradis terrestre. Au nord de la Caabah, se trouve la pierre blanche ou tombeau d'Ismaël, objet de la vénération des fidèles ; au côté opposé, se trouve la pierre noire enchâssée dans de l'argent, transmise par Mahomet ; au sud se trouve le puits qui jaillit autrefois du désert pour donner de l'eau à Agar et à son fils. **V. MECQUE** (la).

CABALE (en hébreu *kabbala*, du verbe *kibbel*, recevoir par tradition). Dans le sens primitif, ce mot signifiait l'explication orale de la loi de Dieu ; explication qui avait dû être donnée à Moïse au mont Sinai en même temps que la loi écrite, et dont il aurait rendu dépositaires les prophètes qui lui ont succédé. Cette croyance répandue parmi les Hébreux donna naissance à une secte de philosophes qui tentèrent de retrouver dans les livres hébreux les traditions secrètes, et d'y découvrir des vérités nouvelles sur Dieu, les esprits et les mondes. Ils enseignaient une métaphysique mystique qui eut de nombreux partisans ; mais à cette science, qui avait pour but la connaissance plus parfaite de la nature et de Dieu même, se mêla une science moins pure, que l'on appela la cabale pratique, par opposition à la première, qui était toute théorique ; c'était une science chimérique, au moyen de laquelle on prétendait opérer des prodiges, par une application artificielle des paroles et des sentiments des écrits, et par leurs différentes combinaisons. Dans celle-ci il faut faire entrer la magie, les talismans, la recherche de la pierre philosophale, etc., etc. ; c'est la cabale telle que nous la retrouvons au moyen âge, interrogeant Dieu, les astres, Pythagore, Platon, croyant à la possibilité d'accomplir des choses surnaturelles et de lire dans l'avenir. Le premier auteur cabaliste connu est Simon, fils de Jochaï, dont le savoir est exalté par quelques Juifs, et qui aurait vécu peu de temps avant la ruine de Jérusalem par Tite.

CABANIS (Pierre-Jean-Georges), médecin, philosophe et littérateur français, né à Cosnac en 1757. Il se rendit en Pologne en qualité de secrétaire d'un seigneur polonais, 1775. Revenu à Paris après deux ans d'absence,

il se lia avec le poète Roucher ; puis, pressé par son père de choisir un état, il se décida pour la médecine. La révolution de 1789 éclata ; Cabanis se mit avec Mirabeau, et, après la mort de celui-ci, avec Condorcet. Il fut nommé membre de l'Institut, en IV (1795) ; professeur de clinique à l'école de médecine, en V (1796) ; représentant du peuple, en VI (1797), et membre du sénat conservateur après le 18 brumaire. Cabanis mourut le 3 mai 1808, à l'âge de 52 ans.

CABESTAN, machine employée à la traction ou au soulèvement des fardeaux. L'origine de cet instrument ne nous est pas connue ; nous savons seulement que l'Académie des sciences décerna le prix de la meilleure construction de cette machine à Ludot, en 1753 et 1741. Le cabestan fut encore perfectionné par Eekart, de Londres, 1775 ; puis, en 1785, par Deshayes des Valons, en 1795, par Lalande. En 1794, le Lycée des arts couronna un sieur Cardinet pour la construction d'un cabestan, au moyen duquel on peut virer continuellement sans changer la corde.

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE. **V. MUSEUM**.

CABOCHIENS, nom d'une faction célèbre dans l'histoire des guerres civiles de la France au 15^e siècle. Un écorcheur de bêtes, nommé Simon Caboche, en fut le chef, et donna son nom à cette faction, qui s'appela aussi *Écorcheurs*.

CABOT (Jean, et Sébastien, son fils), célèbres navigateurs du 15^e siècle, nés, le premier à Venise, et l'autre à Bristol. Chargés par Henri VII de découvrir un passage aux Indes orientales par le nord-est, et partis au printemps de 1497, ils découvrirent Terre-Neuve. Cette expédition coûta la vie à Jean. Sébastien revint, passa au service d'Espagne en 1526, et revint en Angleterre en 1546. Il mourut en 1557. On doit à Jean Cabot les premières observations sur les déviations de l'aiguille aimantée.

CABOUL. **V. KAROUL**.

CACAO. L'importation du cacao en Europe date de 1510 ; au mois de janvier 1692, on donna un privilège pour la vente du cacao. Ce n'est que vers 1700 que l'on cultiva le cacaoyer à la Martinique.

CACHEMIR (Pays de), au nord de l'Inde, est maintenant une province du royaume de Lahore. Il touche au petit Thibet et à l'Himalaya, ayant environ 40 lieues de long sur 26 de large. Sa population est évaluée à 600,000 âmes. Les Cachemiriens avaient anciennement les Tatars Mongols. Vers 1570, les Musulmans chassèrent les indigènes ; au 14^e siècle, ils furent subjugués par les Tatars et joignirent cette belle vallée à l'empire du grand Mongol. Vers 1750, les Afghans enlevèrent le Cachemir aux empereurs de Delhi qui y résidaient ordinairement, et enfin, en 1809, les seiks de Lahore chassèrent les Afghans et incorporèrent le Cachemir à leur royaume. Une industrie qui a rendu ce pays célèbre, c'est la fabrication des châles ; on en tissait autrefois 100,000 par an ; cette industrie n'est plus aussi active.

CACHEMIRE (Châles de). L'usage des châles de cachemire s'introduisit en Europe, au retour de l'expédition

d'Égypte, 1801, beaucoup de généraux et d'officiers en ayant rapporté un grand nombre. M. Ternaux a eu la gloire de fabriquer les premiers châles de cachemire français; ils parurent à l'exposition de 1825.

CACHET, V. SCEAU.

CACHET (Lettres de) étaient un ordre du roi d'arrêter et jeter en prison ceux contre qui elles étaient lancées. L'abus qui fut fait des lettres de cachet, que beaucoup de seigneurs possédaient en blanc seing afin d'en user à l'occasion suivant leur bon plaisir, avait rendu cette façon de procéder contre les citoyens si odieuse, que, lorsque la suppression en fut proposée, elle fut votée par l'Assemblée constituante à l'unanimité, 1789.

CADAMASTO (Alois), célèbre navigateur, né à Venise, en 1452, mort en Portugal vers 1470. Il découvrit les îles du cap Vert, en 1455, et pénétra le premier dans l'intérieur du Sénégal découvert en 1450.

CADASTRE, du latin *capitastrum*, dérivé de *caput*, tête, parce que ce mot a été employé à désigner l'impôt par tête avant de l'être pour l'impôt sur les biens; aussi écrivait-on *capdastre*. Servius Tullius fit faire le dénombrement des biens de chaque citoyen; c'est le premier cadastre connu, 578 av. J.-C. Toutes les terres, même les domaines impériaux, sous Dioclétien, furent soumises à un cadastre général, qui fut vérifié et renouvelé tous les quinze ans, 245 de J.-C. Guillaume le Conquérant, ayant fait la conquête de l'Angleterre, ordonna le cadastre de toutes les terres, afin d'asseoir plus équitablement l'impôt: il en traça lui-même le plan; rien n'y fut oublié, l'étendue, la valeur, la différence des terrains, etc., 1080. Grégoire de Tours croit que les rois Sigebert et Childébert ordonnèrent l'impôt sur des évaluations cadastrales, vers 561 de notre ère; et sous les premiers rois de la troisième race, vers le 11^e siècle, les provinces reconquirent la nécessité d'un cadastre; Charles VIII conçut l'idée d'un cadastre général. L'un des cadastres les plus anciens et les plus complets est celui de la Savoie et du royaume de Piémont. En 1789, les assemblées électorales demandèrent un cadastre, qui fut ordonné par l'Assemblée constituante l'année suivante, mais qui ne fut sérieusement commencé qu'à partir de 1805. Depuis, il fut exécuté avec lenteur faute de fonds, se trouva plusieurs fois interrompu sous la Restauration, et fut enfin repris en 1826. Aujourd'hui, 1841, le cadastre de la France n'est pas arrivé aux deux tiers, et ne sera pas terminé avant dix années. V. IMPOT.

Voici quelques résultats statistiques obtenus par la cadastration.

La superficie de la France est de 22,700 lieues carrées (l'île de Corse non comprise), formant 52,890,572 hectares. Cette surface est divisée en :

Départements (non compris la Corse) . . .	85
Arrondissements . . .	568
Cantons . . .	2,659
Communes . . .	36,990
Villes . . .	1,900
Paroisses . . .	56,000
Villages, environ . . .	100,000
Maisons urbaines . . .	2,450,000
Habitations rurales . . .	5,000,000

D'après les renseignements statistiques publiés par M. Herbin de la Halle, employé supérieur à l'administration des forêts, les 52,890,572 hectares formant le territoire de la France étaient répartis ainsi qu'il suit en 1824 :

Terres labourables . . .	24,825,776
Prés . . .	5,908,000

Pâturages . . .	4,023,000
Vignes . . .	2,227,000
Jardins potagers . . .	528,000
Olivets . . .	45,000
Plants de mûriers . . .	15,000
Verger . . .	559,000
Houblonniers et chènevières . . .	60,000
Châtaigneraies . . .	406,000
Bois taillis . . .	5,179,041
Bois futaies . . .	406,224
Oseraies, aunaies et saussaies . . .	55,000
Pépinières . . .	10,000
Jardins d'agrément, parcs, etc. . .	520,000
Cultures particulières à certaines localités, on non comprise dans les précédentes (tabacs, garances, etc.) . . .	950,000
Terres vaines et vagues, bruyères, landes, etc. . .	4,619,127
Tourbières . . .	8,000
Carrières et mines . . .	58,000
Étangs . . .	235,000
Marais . . .	196,000
Canaux de navigation . . .	8,000
Canaux d'irrigation . . .	5,000
Forêts de l'État . . .	1,122,852
Rues, promenades, places publiques, routes et chemins . . .	1,570,000
Rivières, ruisseaux, lacs . . .	565,000
Glaciers, rochers et montagnes stériles . .	517,000
Cimetières . . .	6,000
Maisons, moulins, usines et manufactures, bâtiments divers, forges et fourneaux . .	263,062
Eglises, temples et presbytères . . .	15,000
Bâtiments de l'État ou destinés au service public . . .	4,000

D'après des renseignements recueillis par la direction générale des forêts du royaume, en 1827, les bois de l'État n'étaient que de (hectares) . . . 1,112,096

Les bois des communes et établissements publics de . . .	1,903,492
— des domaines de la couronne de . . .	65,969
— des princes de la famille royale . .	192,596
— des particuliers de . . .	5,257,517

TOTAL . . . 6,521,470

Les îles Britanniques ont une superficie de 71,281,907 ares, ou 28,845,720 hectares, divisés en

ANGLETERRE.

Terres labourables . . .	4,127,644
— en prairies . . .	6,746,528
— incultes . . .	3,210,012

GALLES.

Terres labourables . . .	564,206
— en prairies . . .	1,052,144
— incultes . . .	506,648

ÉCOSSE.

Terres labourables . . .	1,011,677
— en prairies . . .	1,021,911
— incultes . . .	6,962,165

La superficie générale de l'Irlande est de

TOTAL . . . 28,845,720

CADENIAH (Bataille de, dans l'Irak persique), livrée

par les Sarrasins, sous la conduite d'Omar, contre les Perses. Elle dura trois jours; le roi de Perse Isdegard s'enfuit au fond de ses États. Cette bataille ébranla le royaume de Perse, 656 de l'ère vulgaire.

CADETS (Corps des). Les cadets étaient des jeunes gens d'origine noble ou de famille bourgeoise, qui entraient comme volontaires dans les troupes pour s'y instruire dans le service militaire et parvenir ensuite aux différents grades. Louis XIV en eut (1682) plusieurs compagnies, supprimées en 1692. Louis XV, en 1726, en créa six compagnies de 100 hommes chacune; elles furent réunies en deux, en 1729, puis en une seule, en 1752, et licenciées en 1755. En 1776, on créa un emploi de cadet-gentilhomme dans chaque compagnie d'infanterie et de cavalerie. Cette institution, qu'ont conservée les puissances du Nord, a disparu en France à l'époque de la révolution.

CADMIUM, métal nouveau et très-rare, découvert, en 1817, par M. Hermann, à Magdebourg. Il ressemble beaucoup à l'étain, est très-fusible et très-combustible. Il sert surtout dans les arts; on en tire du rouge de feu, du vert et du jaune fort recherchés par leur éclat et leur solidité.

CADMUS (mythologie), fils d'Agénor, roi de Phénicie, fonda la ville de Thèbes en Béotie, vers l'an 1519 avant J.-C., et s'y fixa. Il était arrivé dans ce pays après avoir fait d'inutiles recherches pour retrouver sa sœur Europe enlevée par Jupiter. On dit que ce fut lui qui apporta l'écriture de Phénicie en Grèce.

CADOUAL (Georges), né en 1769, au village de Brech, près Auray (Morbihan), où son père était meunier; prit part, en 1793, à la première insurrection royaliste de sa province. La même année, à la tête d'une cinquantaine de paysans, il se réunit à un rassemblement de Vendéens, et fut fait officier au siège de Grandville; mais bientôt un détachement républicain s'empara de sa personne et le déposa dans les prisons de Brest, d'où il s'échappa quelques mois après. C'est à cette époque que Cadoual fut nommé commandant de son canton, et commanda la guerre de partisans où il s'est surtout rendu célèbre. Il repoussa de toutes ses forces la pacification de 1795, et se concerta avec les commandants royalistes pour favoriser le débarquement de Quiberon. Après le désastre qui le suivit, il eut le talent d'en arrêter les conséquences, en ralliant les insurgés que leurs chefs avaient licenciés. Dès 1796, le général Hoche parvint à le réduire. Georges feignit de se soumettre et de licencier ses troupes, tout en leur donnant des ordres secrets pour que ce licenciement n'eût pas lieu. En 1797, le projet royaliste du 18 fructidor n'ayant pas eu le succès qu'il en attendait, il entreprit de ranimer l'insurrection; il y parvint en 1799; mais les combats de Grandchamp et d'Elven (25 et 26 janvier 1800) le mirent dans la nécessité de traiter avec le général Brune. Cette fois, il licencia ses troupes, et jura la paix. Georges se rendit alors à Londres, où il reçut de Charles X le cordon rouge, le grade de lieutenant général et de commandant du Morbihan et de plusieurs autres départements. Il débarqua secrètement en Bretagne, essaya de s'emparer de Belle-Ile et de Brest; mais, désigné par la voix publique comme ayant trempé dans la conspiration qui enfanta la machine infernale, il repassa en Angleterre. Ce fut le 21 août 1803 qu'il débarqua, avec Pichegru, au pied de la falaise de Beville, en Normandie. Les conjurés devaient attaquer ouvertement Bonaparte. Quoiqu'il en soit, ils se rendirent à Paris, travestis et par divers chemins. La police était déjà instruite du complot, et, le 9 mars 1804, Cadoual fut arrêté. Détenu au Temple, il fut ensuite transféré à

la Conciergerie, d'où il ne sortit que pour marcher au supplice, le 23 juin 1804.

CADRAN SOLAIRE. L'art de connaître, au moyen de la projection d'une ombre, l'instant où le soleil est arrivé à certain degré de sa course, et d'établir certaines divisions du jour, a dû exister de toute antiquité, à des degrés de précision plus ou moins parfaits. Dans les premiers temps de Rome, où le jour était divisé en trois parties, le *matin*, le *midi* et le *soir*, un lecteur annonçait tous les jours, sur la place publique, le *midi*, qui était indiqué par l'arrivée du soleil entre la tribune aux harangues et un lieu nommé *Græcostasis*; les nobles et les personnes considérables avaient des esclaves qui leur en apportaient l'annonce. Ce ne fut que l'an 491 de la fondation de Rome que l'on vit, pour la première fois dans cette ville, un cadran solaire; il avait été, suivant Plin, apporté de Catane, et l'on s'en servit pendant 99 ans, bien qu'il n'eût pas été tracé pour le climat du Latium, et qu'il ne dûit marquer qu'imparfaitement les heures. Le *Livre des rois* dit qu'un cadran solaire existait dans le palais du roi Achaz. V. **GNOMON**, **GNOMONIE**.

CAEN, ville de France sur l'Orne, chef-lieu du département du Calvados (V. FRANCE, Division de la). Elle fut autrefois la capitale de la basse Normandie. Les auteurs latins la nomment *Cadomum*. Il existe plusieurs fables sur l'origine et la fondation de Caen; nous nous dispenserons de les rapporter. Caen n'est pas très-ancienne, et n'eut de l'importance que dans le 15^e siècle. Caen possède un grand nombre d'églises d'une architecture gothique très-remarquable, un hôtel des monnaies, une Université fondée en 1450. — L'abbaye de Saint-Etienne fut fondée par Guillaume le Conquérant. V. pour les vicissitudes de la ville de Caen, l'art. **NORMANDIE**.

CAFÉ. L'usage du café était très-commun en Perse, d'après un manuscrit arabe qui est à la Bibliothèque royale, au 15^e siècle. C'est là qu'un certain Gemaleddin, d'Aden, le prit et en contracta l'habitude. Bientôt il passa en Egypte, au Caire, à Constantinople, où il fit fureur. Introduit en Angleterre sous Charles II, 1652, il parut en France en 1655. L'histoire du café serait fort curieuse; mais nous n'avons dessein que de fixer des dates.

CAFFA. V. **KAFFA**.

CAFFA, aujourd'hui Feodosia, ville du district du gouvernement russe de la Tauride. Les Génois y fondèrent une colonie en 1266. Elle leur fut enlevée par Mahomet I^{er} en 1475. En 1785, elle fut cédée à la Russie. Caffa fut déclaré port franc en 1798. Depuis la fondation d'Odessa, Caffa a perdu son importance commerciale.

CAGLIOSTRO (Joseph BALSAMO, se disant comte), né à Palerme en 1745, fut obligé de quitter sa patrie dès sa jeunesse, après avoir été accusé de vol. Il visita, sous différents noms, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, Malte, Rhodes, les îles de l'Archipel et Rome. Il vint en France au mois de septembre 1780, et se fixa d'abord à Strasbourg; de là il se rendit à Paris (janvier 1783), précédé par une réputation exagérée de ses connaissances en médecine et en chimie. A cette époque éclata l'affaire du collier; on trouva, dans les liaisons de Cagliostro avec le cardinal de Rohan, d'assez puissants motifs pour le mettre à la Bastille, d'où il ne sortit qu'au 31 mai 1786, après un arrêt du parlement qui le déchargea de toute accusation. Il passa en Angleterre, visita plusieurs contrées de l'Europe et revint à Rome; il y fut arrêté le 27 décembre 1789; accusé de franc-maçonnerie, condamné à un emprisonnement perpétuel, il mourut au château de Saint-Léon, en 1795.

CAHORS, ville de France sur le Lot, ancienne capi-

talé de la province du Quercy ; c'est la *Divona Cadurcorum* des anciens. Cahors est fort ancienne ; elle fut la patrie du pape Jean XXII. V. QUERCY.

CAILLET (Guillaume). C'est le chef de la Jaquerie (Voy. ce mot). Il était simple paysan dans le Beauvaisis, lorsqu'il se mit à la tête des rassemblements qui se formèrent dans le nord de la France en 1538, pour s'opposer au pillage qu'exerçaient les gentilshommes. Il fut fait prisonnier par Charles le Mauvais, roi de Navarre, et eut la tête tranchée en 1539.

CAIN, fils aimé d'Adam et d'Ève, fut le premier qui laboura la terre. Maudit de Dieu pour avoir assassiné son frère Abel dont il était devenu jaloux, Cain erra longtemps sur la terre, et enfin se fixa dans le pays de Nod, où il bâtit la ville d'Énoch.

CAIRE (Le, Masr), ou Alkcherah, grande ville et capitale d'Égypte, située sur la rive orientale du Nil, dans une plaine sablonneuse, au pied du Mont-Moyastam. Le Caire a été bâti en 968, par Moez, calife de la dynastie des fathémides qui vinrent de Kairouan s'établir en Égypte, près d'une ancienne capitale nommée Mesr ou Fostath ; Salah Eddyn, vers 1160, fit enclore les deux villes d'une même muraille. Une troisième ville ou quartier considérable, nommé Trebasch, fut construite entre le Fostath ou vieux Caire et le nouveau, et forma de ces trois cités, bâties à d'assez grandes distances l'une de l'autre, un tout homogène que l'on appelle aujourd'hui le *grand Caire*, et plus ordinairement, simplement le Caire. — Les successeurs de Salah Eddyn firent continuer et achever les fortifications qu'il n'avait pu terminer avant sa mort, et le Caire devint ainsi en peu d'années une ville redoutable par son importance et ses moyens de défense. Quelques auteurs assurent qu'en 1523, le Caire était si peuplé, que, dans une peste qui eut lieu à cette époque, il y mourut jusqu'à 20,000 personnes dans un jour. Le stupide et sévère calife Hakem Biamr Allah y fit mettre le feu par ses soldats en 1019, et il y eut près d'un quart de la ville de brûlé, pendant que le reste de la ville était au pillage. Salah Eddyn ne se contenta pas de fortifier la capitale, il l'enrichit d'une mosquée et d'un collège, qu'il appela d'un nom commun le Salehiah ; il fit aussi bâtir un vaste hôpital, et assura sur sa propre fortune de grands revenus à ces établissements. Selim I^{er}, qui réunit l'Égypte et la Syrie à ses États, s'empara du Caire en 1517 sur les Mameluks qui en avaient été possesseurs pendant environ 270 ans, et se fit conférer le droit d'imamet par le dernier des califes. — Depuis cette époque, l'Égypte et la Syrie formèrent deux provinces de l'empire ottoman, et furent gouvernées par des pachas qui, de nos jours, se sont affranchis de la suzeraineté de la Porte dans la permission, que le rassal aurait pu s'emparer des États et de l'autorité du suzerain. L'intervention des quatre puissances anglaise, russe, autrichienne, prussienne, a pu seule sauver l'empire ottoman d'une chute immédiate. Mais Mehmed-Ali a conquis une indépendance de fait, et l'hérédité de l'autorité pour sa descendance dont il n'était pas en possession aussi paisible avant les événements de 1840-1841. V. ÉGYPTE.

CAISSE. V. AMORTISSEMENT, ÉPARGNE, POISSY.

CALABRE, province du royaume de Naples, bornée au nord par la Basilicate, et de tous les autres côtés par la mer. Elle se divise en Calabre citérieure au nord, dont la capitale est Cosenza, et en Calabre ultérieure predduèmiè, dont la capitale est Reggio, et en ultérieure Brutium, ou province de la grande Grèce. Les Brutiens

descendaient des bergers lucaniens qui s'établirent dans le Brutium. Ils étaient un objet de mépris pour les Romains, parce qu'ils s'étaient, disaient-ils, soumis lâchement à Annibal dans la seconde guerre punique. L'histoire de la Calabre étant liée à celle de la Pouille, Voy. ce mot.

CALAS (Jean), négociant de Toulouse, né en 1698 à Lacapavède, fut accusé d'avoir donné la mort à son fils Marc-Antoine, qu'on trouva étranglé dans la maison paternelle, le 13 octobre 1761. Jean Calas et sa femme furent arrêtés par les ordres de Jean David, capitoul ; le parlement de Toulouse condamna Calas père au supplice de la roue. Ce jugement fut exécuté le 9 mars 1762 ; sa femme et une servante impliquée dans la procédure furent trouvées non coupables, et le plus jeune de ses fils, condamné à un bannissement perpétuel ; cinquante maîtres des requêtes assemblés pour revoir le procès, à la sollicitation du roi, de la famille de Calas, le déclarèrent innocent ainsi que sa famille. Cet arrêt fut rendu le 9 mars 1765 ; le roi voulut que le trésor public indemnîât cette famille dont tous les biens avaient été confisqués.

CALATRAVA (Ordre militaire de), institué par Sanche III, roi de Castille, en 1158. C'est l'un des trois ordres de chevalerie de l'ancien royaume de Castille. Après la réunion de l'Arragon avec les autres provinces qui formèrent la monarchie espagnole, ces ordres furent augmentés de celui de Montena. Aujourd'hui, outre un grand nombre de croix et médailles de distinction, il y a en Espagne l'ordre de la Toison-d'Or, l'ordre de Charles III, l'ordre de Saint-Ferdinand et celui de Saint-Hermenegilde, l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, et un ordre d'honneur pour les dames, institué par Marie-Louise, femme du roi Charles IV. L'ordre de Calatrava conserve cependant le caractère de son institution qui fut toute belliqueuse et conforme avec son origine qu'on raconte de la manière suivante. La garde de la ville de ce nom était confiée aux Templiers, lorsque les Maures y mirent le siège en 1157. Quelques mois de résistance épuisèrent le courage de la garnison, tandis que des renforts nouveaux venaient chaque jour redoubler l'audace des assiégeants. Se voyant à la dernière extrémité, les Templiers demandèrent des secours, mais ils n'en reçurent pas. Ce fut alors qu'ils supplièrent le roi de reprendre sa ville de Calatrava, et de les employer partout ailleurs où il croirait leur service profitable. Un moine de Cîteaux, nommé Diégo Velasquez, persuada l'abbé Raymond de demander la ville au roi, qui la lui accorda, fort content de trouver un moyen de la défendre encore pour quelques jours. Les moines se jetèrent dans la forteresse, suivis d'une foule nombreuse, et cette garnison improvisée, soutenue par les exhortations de l'abbé et animée par le courage de Velasquez, tint tête aux attaques des Maures, et lassa leur patience. Le siège fut levé, et les Castillans regardèrent cette défense comme miraculeuse. La plupart de ceux qui y avaient pris part endossèrent le froc des religieux de Cîteaux, sans pour cela quitter leur accoutrement militaire ; d'où il résulta cette milice monacale qui ne laissa pas les frontières des Musulmans un moment en repos. Le roi de Castille, profitant de l'enthousiasme chevaleresque de cette époque, institua l'ordre de Calatrava. Le pape Alexandre III l'approuva en 1164 ; Innocent III le confirma en 1198. Les chevaliers de Calatrava portèrent, jusqu'en 1400, le capuchon et le scapulaire ; depuis cette époque, ils cessèrent d'être astreints au costume et aux règles monastiques. En 1489, Ferdinand et Isabelle, après avoir obtenu le consentement du pape Innocent VIII, réunirent la grande maîtrise de l'ordre de Calatrava à la couronne où elle s'est toujours maintenue.

avant les nones, *pridie* ou *ii nonas*; le 5, les nones, *nonis*. — Les sept jours pleins compris entre les nones et les ides se comptaient d'après le même système. En prenant les ides pour 1, et rétrogradant jusqu'aux nones exclusivement : pour mars, mai, juillet et octobre, où, comme on le sait, les nones étaient le 7, ces quantités de notre calendrier, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, avaient leurs correspondants : 8, dans le huitième jour avant les ides, *octavo* ou *viii idus*; 9, dans le septième, *septimo* ou *vii idus*; 10, dans le sixième, *sexto* ou *vi idus*; 11, dans le cinquième, *quinto*, ou *v idus*; 12, dans le quatrième, *quarto* ou *iii idus*; 13, dans le troisième, *tertio* ou *ii idus*; 14, dans le deuxième, *pridie* ou *i idus*. — Lorsque les ides étaient le cinquième jour du mois, au lieu de ces quantités, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, que nous avons aujourd'hui, on

disait, pour 6, *huitième* avant les ides; pour 7, *septième*; pour 8, *sixième*, etc., jusqu'à *deuxième*, ou *pridie*, qui correspondait à notre 12 du mois. — Pour bien comprendre le mécanisme de ces supputations, il ne faut pas perdre de vue que le mois, chez les Romains, se composait de trois parties ou séries inégales de jours, commençant toutes par leur nombre le plus élevé, et se terminant à l'unité qui mène chacune d'elles et est censée lui appartenir. Ainsi le commencement du mois appartenait aux *nones*, les jours qui venaient après les nones aux *ides*, ceux qui suivaient les ides aux *calendes* du mois qui allaient s'ouvrir. On verra par le tableau ci-dessous les quatre manières de compter les jours des douze mois de l'année.

MOIS DE 31 JOURS dont les nones sont le 5 et les ides le 13. JANVIER, AOÛT, DÉCEMBRE.	FÉVRIER, nones le 5, ides le 13.	MOIS DE 31 JOURS dont les nones sont le 7 et les ides le 15. MARS, MAI, JUILLET, OCTOBRE.	MOIS DE 30 JOURS dont les nones sont le 5 et les ides le 13. AVRIL, JUIN, SEPTEMBRE, NOVEMBRE.
1. . . . KALENDIS. 2. . . . IV NONAS. 3. . . . III NON. 4. . . . pridie non. 5. . . . NONIS. 6. . . . VIII IDUS. 7. . . . VII IDUS. 8. . . . VI IDUS. 9. . . . V IDUS. 10. . . . IV IDUS. 11. . . . III IDUS. 12. . . . pridie idus. 13. . . . IDIBUS. 14. . . . xix kalendas. 15. . . . xviii kal. 16. . . . xvii kal. 17. . . . xvi kal. 18. . . . xv kal. 19. . . . xiv kal. 20. . . . xiii kal. 21. . . . xii kal. 22. . . . xi kal. 23. . . . x kal. 24. . . . ix kal. 25. . . . viii kal. 26. . . . vii kal. 27. . . . vi kal. 28. . . . v kal. 29. . . . iv kal. 30. . . . iii kal. 31. . . . pridie.	1. . . . KALENDIS. 2. . . . IV NONAS. 3. . . . III NON. 4. . . . pridie non. 5. . . . NONIS. 6. . . . VIII IDUS. 7. . . . VII IDUS. 8. . . . VI IDUS. 9. . . . V IDUS. 10. . . . IV IDUS. 11. . . . III IDUS. 12. . . . pridie. 13. . . . idibus. 14. . . . xvi kalendas. 15. . . . xv kal. 16. . . . xiv kal. 17. . . . xiii kal. 18. . . . xii kal. 19. . . . xi kal. 20. . . . x kal. 21. . . . ix kal. 22. . . . viii kal. 23. . . . vii kal. 24. . . . vi kal. 25. . . . v kal. 26. . . . iv kal. 27. . . . iii kal. 28. . . . pridie kalend.	1. . . . KALENDIS. 2. . . . VI NONAS. 3. . . . V NON. 4. . . . IV NON. 5. . . . III NON. 6. . . . pridie. 7. . . . NONIS. 8. . . . VIII IDUS. 9. . . . VII IDUS. 10. . . . VI IDUS. 11. . . . V IDUS. 12. . . . IV IDUS. 13. . . . III IDUS. 14. . . . pridie. 15. . . . IDIBUS. 16. . . . xviii kalendas. 17. . . . xvi kal. 18. . . . xv kal. 19. . . . xiv kal. 20. . . . xiii kal. 21. . . . xii kal. 22. . . . xi kal. 23. . . . x kal. 24. . . . ix kal. 25. . . . viii kal. 26. . . . vii kal. 27. . . . vi kal. 28. . . . v kal. 29. . . . iv kal. 30. . . . iii kal. 31. . . . pridie.	1. . . . KALENDIS. 2. . . . IV NONAS. 3. . . . III NON. 4. . . . pridie non. 5. . . . NONIS. 6. . . . VIII IDUS. 7. . . . VII IDUS. 8. . . . VI IDUS. 9. . . . V IDUS. 10. . . . IV IDUS. 11. . . . III IDUS. 12. . . . pridie. 13. . . . IDIBUS. 14. . . . xviii kalendas. 15. . . . xvii kal. 16. . . . xvi kal. 17. . . . xv kal. 18. . . . xiv kal. 19. . . . xiii kal. 20. . . . xii kal. 21. . . . xi kal. 22. . . . x kal. 23. . . . ix kal. 24. . . . viii kal. 25. . . . vii kal. 26. . . . vi kal. 27. . . . v kal. 28. . . . iv kal. 29. . . . iii kal. 30. . . . pridie.

Lorsque février a 29 jours on bissextile, comme il a été indiqué plus haut, c'est-à-dire qu'il arrive au 24 du mois on dit *sexto kalendas*, et à 25 *bissextis*, d'où est venu *bissextile*.

Le 14 de janvier devient *decimo-nono ante kalendas februarii*, le dix-neuvième jour avant les calendes de février; le 15, *decimo-octavo*, le dix-huitième jour avant les calendes du même mois. Le 14 février devient *decimo sexto ante kalendas martii*, le seizième jour avant les calendes de mars. Le 16 de mars devient *decimo septimo ante kalendas aprilis*, le dix-septième jour avant les calendes d'avril. Le 14 d'avril devient *decimo octavo ante kalendas maii*, le dix-huitième jour avant les calendes de mai. Le 16 mai devient *decimo septimo ante kalendas junii*, le dix-septième jour avant les calendes de juin. Le 14 de juin devient *decimo octavo ante kalendas julii*, le

dix-huitième jour avant les calendes de juillet. Le 16 de juillet devient *decimo septimo ante kalendas augusti*, le dix-septième jour avant les calendes d'août. Le 14 d'août devient *decimo-nono ante kalendas septembris*, le dix-neuvième jour avant les calendes de septembre. Le 14 de septembre devient *decimo octavo ante kalendas octobris*, le dix-huitième jour avant les calendes d'octobre. Le 16 d'octobre devient *decimo septimo ante kalendas novembris*, le dix-septième jour avant les calendes de novembre. Le 14 novembre devient *decimo octavo ante kalendas decembris*, le dix-huitième jour avant les calendes de décembre. Le 14 décembre devient *decimo nono ante kalendas januarii*,

tre les mains des pontifes qui leur apprenaient le temps des fêtes et des solennités de la vie civile. Les devoirs religieux ou politiques y étaient tracés d'avance; on y marquait les jours où on ne plaiderait pas, et on y insérait tous les événements et toutes les actions dont la mémoire méritait d'être conservée: de là le nom de *fastus*, *fasti*, *fastes*, et celui d'*annales publici*, annales publiques, donnés au calendrier. *Conscribere nomina fastis* ou *re-ferre in fastos* et *in annales publicos*, inscrire les noms aux fastes, ou consigner dans les fastes et annales, signifiait recommander à la postérité. Le calendrier était un mystère dont les prêtres seuls avaient la clef, et cela fut ainsi jusqu'au temps d'Appius Claudius, 350 av. J.-C., que Cneus Flavius, son secrétaire, donna un calendrier au peuple, malgré l'opposition des pontifes et du sénat.

CALENDRIER DE ROMULUS. Le premier calendrier romain fut celui de Romulus; l'année y commençait à l'équinoxe du printemps et se composait de dix mois, mars d'abord, puis avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, décembre. Mars, mai, quintile et octobre avaient chacun 51 jours; les six autres mois n'en avaient que 50, ils formaient ensemble une durée de 304 jours, temps que, d'après la croyance de l'auteur de cette combinaison, le soleil mettait à parcourir les quatre saisons. Romulus ne tarda pas à s'apercevoir que son année était beaucoup plus courte que l'année solaire, et qu'elle ne concordait plus avec les saisons; pour remédier à cet inconvénient, il ordonna que sans nom parmi les autres; mais on ne tarda pas à s'embrouiller dans ce système d'intercalation, et sous Numa Pompilius la confusion en était venue à ce point qu'il n'était plus possible de s'y reconnaître.

CALENDRIER DE NUMA. Numa appliqua les notions d'astronomie qu'il avait puisées chez les Grecs, à la réforme du calendrier romain, ou plutôt à la confection d'un nouveau calendrier qu'il calqua sur celui des Grecs, en maintenant toujours dans chaque mois les noms, les idées et les calendes qui étaient dans le calendrier romain. Les Grecs avaient fait leur année de 354 jours, Numa fit la sienne de 355, afin d'être agréable aux dieux qui étaient censés affectionner les nombres impairs. Par le même motif, il diminua d'un jour avril, juin, sextile, septembre, novembre et décembre qui en avaient 50, et ne toucha pas aux mois de 51. En comptant les 6 jours qu'il avait retranchés, il lui restait à régler la distribution de 57 jours; il en fit deux nouveaux mois, dont l'un, *janvier*, ayant 29 jours, commençait l'année avec le solstice d'hiver, et l'autre *février*, de 28 jours, la terminait. Février, marqué du nombre pair, réputé malheureux, fut consacré aux expiations pour apaiser les dieux infernaux. L'ordre des mois devint celui-ci: janvier, mars, avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, décembre, février; et la signification numérique de quintile, sextile, septembre, etc., cessa d'être justifiée. La concordance avec le cours de l'année solaire était approximativement maintenue au moyen d'une intercalation de 45 jours pour quatre ans, laquelle s'effectuait en deux fois; 22 jours au bout de deux ans, et 25 jours au bout des deux années suivantes. Ce treizième mois biennal, qui était alternativement de 22 jours et de 25, s'appelait *merkendontus* ou *février intercalaire*, parce qu'il commençait le lendemain des terminales (*terminalia*), fête qui se célébrait le 23 février, devenu alors le 6 avant les calendes de janvier, au lieu du 6 avant les calendes de mars. Mais ce mode d'intercalation était défectueux en ce qu'il donnait pour les quatre ans une somme de 1465 jours, dont le quart se trouvait être 366, c'est-à-dire un jour de plus

qu'il ne faut compter pour l'année solaire, qui n'est que de 365. Par cette différence de 1 jour, il était évident que le commencement de l'année romaine, après le laps d'un siècle, aurait lieu 100 jours plus tard que le commencement de l'année solaire; pour obvier à cet inconvénient, Numa décréta qu'au lieu de 90 jours, qui étaient ajoutés pour un laps de huit ans, il n'en serait plus ajouté que 82, répartis comme il suit: 22 après les deux premières, 25 après la quatrième, 22 après la sixième et 15 après la huitième. Ce système n'était pas très-compiqué, mais la négligence des pontifes leur fit bientôt oublier les intercalations, et de cette omission résulta une première confusion que les décevirs rendirent inextricable, en reportant février au second rang. Le dérangement de l'année étant parvenu à ce point que les mois d'hiver tombaient en automne, ceux du printemps en hiver, et ainsi des autres, pour remédier à ce désordre, Jules-César, avec le secours de Sosigène, fameux astronome et mathématicien d'Alexandrie, ordonna le 1^{er} que l'année de Rome 707 serait composée de 13 mois, faisant ensemble la somme de 445 jours, c'est ce que l'on nomme l'*année de confusion*; 2^o qu'à l'avenir, l'année réglée principalement d'après le cours du soleil, dont la révolution était jugée s'accomplir en 365 jours et six heures, serait de 365 jours, auxquels, afin de tenir compte des 6 heures, on ajouterait tous les quatre ans, après le 6 des calendes de mars (24 février), un jour de plus, ce qui fit nommer *bissextile* cette quatrième année, par la raison qu'on bissaient alors le 6 des calendes de mars. Sosigène ne changea rien à l'ordre ni aux noms des mois du calendrier de Numa, modifié par les décevirs, mais il répartit entre les mois qui n'avaient pas 51 jours les 10 jours dont il augmentait l'année. L'année 708 de Rome fut la première qui procéda suivant cette réformation; elle commença le 1^{er} janvier, jour de la nouvelle lune, et fut *bissextile*; mais après la mort de César, la forme qu'il avait donnée à l'année fut mal interprétée par ceux qui présidaient à la confection du calendrier. Au lieu de faire l'intercalation d'un jour aux années, 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29, 33 et 37 depuis le réforme, ils la firent aux 4^{es}, 7^{es}, 10^{es}, 15^{es}, 16^{es}, 19^{es}, 22^{es}, 25^{es}, 28^{es}, 31^{es}, 34^{es} et 37^{es}, ne laissant que deux années communes entre les bissextiles, ce qui produisit un excès de 3 jours, résultant de trois intercalations de trop dans le cours des 37 premières années juliennes. Au bout de ces 37 ans, on s'aperçut de cette différence. Afin d'opérer une rectification, Auguste ordonna qu'on omettrait les trois premières intercalations à faire dans les années suivantes; c'est-à-dire en 41, 45, 49 de l'ère julienne, et par cette omission l'égalité ayant été rétablie au mois de février 49, le 1^{er} mars romain de cette année recommença avec le 1^{er} mars julien.

La supériorité de ce calendrier ne tarda pas à être reconnue, et sa principale disposition, l'année de 365 jours avec intercalation d'un jour tous les 4 ans, fut accueillie chez plusieurs peuples: les Grecs, l'ayant adoptée, abandonnèrent l'année lunaire et renoncèrent à leur intercalation d'un mois et demi par chaque olympiade. Les Égyptiens fixèrent leur *teth* au premier jour de leur année, dont le retour devint invariable. Les Hébreux cessèrent d'intercaler un mois tous les 120 ans, et la même révolution s'opéra à peu près chez tous les peuples qui se trouvaient en relation avec les Romains. Nous transcrivons ici l'ancien calendrier julien, rétabli d'après les monuments. La première colonne contient les lettres *nundinales* au nombre de 8: A, B, C, D, E, F, G, H se répétant sans cesse dans le même ordre depuis le 1^{er} janvier jusqu'à la fin de l'année, et devenant chacune à son tour, dans la succession des années, indicative du neu-

vième jour où les citoyens de la campagne devaient se réunir sur le *Forum* pour prendre connaissance de leurs devoirs et des affaires publiques. Voici comment fonctionnaient ces lettres. Le 1^{er} janvier commençait toujours avec la lettre A. Supposons que cette lettre ait été pour une première année la lettre *nundinale*, son retour marquait pendant toute cette année le jour de l'assemblée, et la dernière tenue sera au dernier A le 27 décembre. B, C, D, E achèveront le mois qui est de 51 jours. L'année suivante reprendra avec A le 1, B le 2, C le 3, D le 4, E le 5, F le 6, G le 7, H le 8. Comme les assemblées avaient lieu invariablement de 9 jours en 9 jours, il s'ensuit qu'en comptant 9 jours depuis le dernier A de décembre inclusivement, la tenue de l'assemblée tombera en D, c'est-à-dire le 4 de décembre, et que D, devenue lettre *nundinale*, indiquera pour tout le cours de cette nouvelle année le retour périodique des assemblées. Pour une troisième année, la lettre *nundinale* sera G, pour une quatrième elle sera B; à moins que le nombre de jours de l'année ne soit changé par une intercalation. La seconde colonne est l'indication des jours *fastes* (*fastos*), pendant lesquels on rendait la justice, des jours *nefastes* (*nefastos*), pendant lesquels il n'était pas permis de la rendre, le prétoire étant fermé, et des jours *comiciaux*, dans lesquels le peuple se réunissait au Champ de Mars pour tenir les comices, *comitia*. La lettre N. signifie *nefastus dies*; F. *fastus*, *fastus dies*; F. P., *fastus prima parte diei*, *fastus* dans la première partie du jour; N. P., *nefastus prima parte*, *nefastus* dans la première partie; E. N., *endotercisus ou intercisus*, entre coupé d'heures *fastes* et *nefastes*; Q. R. C. F., *quando rex comitiavit*, *fas*: *fastus* quand le sacrificeur, qu'on appelait

roi, assistait aux comices; Q. ST. D. F., *quando stercus delatum fas*, *fastus* aussitôt que le fumier a été enlevé du temple de Vesta; C. s'agit du jour comicial, *comicialis*. — La troisième colonne est pour les 19 caractères des nombres du cycle lunaire, autrement appelés nombres de Méthon, ou nombre d'or, marquant les nouvelles lunes dans toute l'année, suivant l'ordre de leur arèment présumé du temps de Jules-César. Ces nouvelles lunes étaient prédites pour un cycle de 19 ans, et ces caractères I, II, III, jusqu'à XIX, servaient à faire connaître quel jour des 12 mois solaires tombait la nouvelle lune de chaque année du cycle. Exemple: I est sur la même ligne que les calendes de janvier, cela veut dire que, dans la première année du cycle lunaire, la nouvelle lune tombe le 1^{er} janvier; IX est sur la même ligne que *tertio nonas*, cela signifie que, dans la neuvième année du cycle, la nouvelle lune tombe le 5 janvier; si XVIII est sur la même ligne que *nonis januarii*, c'est que, dans la dix-huitième année du cycle, la nouvelle lune tombe le 5 de janvier. On expliquera de la même manière les autres caractères placés devant d'autres quantités de ce mois et des mois suivants. (V. CYCLE, NOMBRE D'OR, ÉPACTES, EMBOLISME, CONCURRENCE, RÉGULIERS.). — La cinquième colonne est la plus importante sous le rapport de la vérification des dates; elle comprend les fêtes, les sacrifices, les jeux, les cérémonies, les jours heureux ou malheureux, les signes du zodiaque, l'ouverture des saisons, le lever et le coucher des étoiles qui jouaient un si grand rôle dans la navigation, dans l'agriculture, dans la médecine, dans les affaires publiques et privées.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nomb. d'Or.	JANVIER, 51 jours. Sous la protection de la déesse Junon.	
A	F	I	<i>Kalendis januar.</i>	Consacré à Janus. A Junon. A Jupiter et à Esculape.
B	F		IV <i>Nonas</i>	Jour malheureux. <i>DIES ATER.</i>
C	C	IX	III <i>Nonas</i>	Coucher de l'Écrevisse.
D	C		Pridie <i>Nonas</i>	
E	F	XVIII	<i>Nonis januar.</i>	Lever de la Lyre. Coucher au soir de l'Aigle.
F	F	VI	VIII <i>Idus</i>	
G	C		VII <i>Idus</i>	
H	C	XIV	VI <i>Idus</i>	Sacrifices à Janus.
A	EN	III	V <i>Idus</i>	LES AGONALES.
B	NP		IV <i>Idus</i>	Milieu de l'hiver.
C	C	XI	III <i>Idus</i>	LES CARMENTALES.
D	NP		Pridie <i>Idus</i>	LES COMPITALES.
E	NP	XIX	<i>Idibus januar.</i>	Les trompettes font des publications par la ville en habits de femmes.
F	EN	VIII	XIX <i>Kal. febr.</i>	Jours VICIEUX PAR ORDONNANCE DU SÉNAT.
G			XVIII <i>Kal. febr.</i>	A CARMENIA, PORRINA et POSTVERTA.
H	C	XVI	XVII <i>Kal. febr.</i>	A la CONCORDE. Commencement du coucher au matin du Lion.
A	C	V	XVI <i>Kal. febr.</i>	Le Soleil dans le Verseau.
B	C		XV <i>Kal. febr.</i>	
C	C	XIII	XIV <i>Kal. febr.</i>	
D	C	II	XIII <i>Kal. febr.</i>	
E	C		XII <i>Kal. febr.</i>	
F	C	X	XI <i>Kal. febr.</i>	
G	C		X <i>Kal. febr.</i>	Coucher de la Lyre.
H	C	XVIII	IX <i>Kal. febr.</i>	Les Fêtes Sementines ou des Semailles.
A	C	VII	VIII <i>Kal. febr.</i>	
B	C		VII <i>Kal. febr.</i>	
C	C	XV	VI <i>Kal. febr.</i>	A Castor et Pollux.
D	C	IV	V <i>Kal. febr.</i>	
E	F		IV <i>Kal. febr.</i>	Les Equiries au Champ de Mars. Les PACALES.
F	F	XII	III <i>Kal. febr.</i>	Coucher de la Fiducule.
G	F	I	Pridie <i>Kal. febr.</i>	Aux Dieux Pénates.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nomb. d'Or	FÉVRIER, 28 ou 29 jours. Sous la protection de Neptune.	
H	N	IX	Kalendis febr.	A Junon Sospita. A Jupiter. A Hercule. A Diane. Les Lucaires.
A	N		IV Nonas.	
B	N	XVII	III Nonas.	Coucher de la Lyre et du milieu du Lion.
C	N	VI	Pridiè Nonas.	Coucher du Dauphin.
D	N		Nonis februar.	Lever du Verseau.
E	N	XIV	VIII Idus.	
F	N	III	VII Idus.	
G	N		VI Idus.	
H	N	XI	V Idus.	Commencement du Printemps.
A	N		IV Idus.	
B	N	XIX	III Idus.	Jeux Génialiques. Lever de l'Arcture.
C	N	VIII	Pridiè Idus.	
D	N		Idibus februar.	A Faune et à Jupiter. Défaite et mort des Fabiens.
E	NP	XVI	XVI Kal. mart.	Lever du Corbeau, de la Coupe, et du Serpent.
F	NP	V	XV Kal. mart.	LES LUPERCALES.
G	END		XIV Kal. mart.	Le Soleil au signe des Poissons.
H	NP	XIII	XIII Kal. mart.	LES QUIRINALES.
A	C	II	XII Kal. mart.	Les Fornacales. Les Férales aux Dieux Mânes.
B	C		XI Kal. mart.	
C	C	X	X Kal. mart.	
D	C		IX Kal. mart.	A la Déesse Muta ou Larunda. LES FÉRALES.
E	C	XVIII	VIII Kal. mart.	Les Caristies.
F	NP	VII	VII Kal. mart.	LES TERMINALES.
G	N		VI Kal. mart.	LE RÉGIFUGE. Lieu du Bissexté.
H	C	XV	V Kal. mart.	Lever au soir de l'Arcture.
A	EN	IV	IV Kal. mart.	LES EQUIQUES au Champ de Mars.
B	NP		III Kal. mart.	Les Tarquins vaincus.
C	C	XII	Pridiè Kal. mart.	

Lettres Nundinales.	Jours.	Nomb. d'Or	MARS, 31 jours. Sous la protection de Minerve.	
D	NP	I	Kalendis mart.	Les Matronales. A Mars. Fête des Anciles.
E	F		VI Nonas.	A Junon Lucine.
F	C	IX	V Nonas.	Coucher du second des Poissons.
G	C		IV Nonas.	
H	C	XVII	III Nonas.	Coucher de l'Arcture. Lever du Vendangeur. Lever de l'Ecrevisse.
A	NP	VI	Pridiè Nonas.	Les Vestaliennes. EN CE JOUR JULES-CÉSAR FUT CRÉÉ GRAND PONTIFE.
B	F		Nonis mart.	A Vê-Jupiter au Bois de l'Asile. Lever du Pégase.
C	F	XIV	VIII Idus.	Lever de la Couronne.
D	C	III	VII Idus.	Lever de l'Orion. Lever du Poisson Septentrional.
E	C		VI Idus.	
F	C	XI	V Idus.	
G	C		IV Idus.	
H	EN	XIX	III Idus.	Ouverture de la Mer.
A	N	VIII	Pridiè Idus.	LES EQUIQUES SECONDES SUR LE TIBRE.
B	NP		Idibus mart.	A Anna Perenna. Le Parricide. Coucher du Scorpion.
C	F	XV	XVII Kal. april.	LES LIBÉRALES ou les Bacchanales. Les Agones. Coucher du Milan.
D	NP	V	XVI Kal. april.	Le Soleil au signe du Bélier.
E	C		XV Kal. april.	LES QUINQUATRES de Minerve, pendant cinq jours.
F	C	XIII	XIV Kal. april.	Premier jour du Siècle. Coucher au matin du cheval.
G	C	II	XIII Kal. april.	LE TUBILUSTRE.
H	C		XII Kal. april.	Les Hilaries à la Mère des Dieux. Équinoxe du Printemps.
A	C	X	XI Kal. april.	EN CE JOUR CÉSAR SE RENDIT MAÎTRE D'ALEXANDRIE.
B	NP		X Kal. april.	Les Mégulésiens.
C	QREXC	XVIII	IX Kal. april.	A Janus. A la Concorde. Au Salut. A la Paix.
D	C	VII	VIII Kal. april.	A la Lune ou à Diane sur l'Aventin.
E	C		VII Kal. april.	
F	C	XV	VI Kal. april.	
G	C	IV	V Kal. april.	
H	C		IV Kal. april.	
A	C	XII	III Kal. april.	
B	C	I	Pridiè Kal. april.	

Lettres Numinales.	Jours.	Nomb. d'Or.	AVRIL, 50 jours. Sous la protection de la déesse Vénus.	
C	N	IX	<i>Kalendis aprilis.</i>	A Vénus avec des fleurs et du myrte. A la Fortune virile.
D	C		IV Nonas.	Coucher des Pléiades.
E	C	XVII	III Nonas.	
F	C	VI	Pridiè Nonas.	JEUX MÉGALÉSIENS A LA MÈRE DES DIEUX pendant huit jours.
G			Nonis aprilis.	
H	NP	XIV	VIII Idus.	A la Fortune publique primigénie.
A	N	III	VII Idus.	Naissance d'Apollon et de Diane.
B	N		VI Idus.	Jeux pour la victoire de César. Coucher de la Balance. Coucher d'Orion.
C	N	XI	V Idus.	
D	N		IV Idus.	Les Céréales. LES JEUX CIRCENSES.
E	N	XIX	III Idus.	
F	N	VIII	Pridiè Idus.	La Mère des Dieux amenée à Rome. JEUX EN L'HONNEUR DE CÉRÈS pendant huit jours.
G	NP		<i>Idibus aprilis.</i>	A Jupiter vainqueur et à la Liberté.
H	N	XVI	XVIII Kal. maii.	
A	NP	V	XVII Kal. maii.	LES FORDICIDES OU FORDICALES.
B	N		XVI Kal. maii.	Auguste salué Empereur. Coucher des Hyades.
C	N	XIII	XV Kal. maii.	
D	N	II	XIV Kal. maii.	LES EQUIRIES AU GRAND CIRQUE, Brûlement des Renards.
E	N		XIII Kal. maii.	Les Céréales. Le Soleil au signe du Taureau.
F	N	X	XII Kal. maii.	
G	NP		XI Kal. maii.	Les Paliliènes ou PARILIÈNES. Naissance de Rome.
H	N	XVIII	X Kal. maii.	Les secondes Agoniènes ou Agonales.
A	NP	VII	IX Kal. maii.	Les premières VINALIÈNES à Jupiter et à Vénus.
B	C		VIII Kal. maii.	
C	NP	XV	VII Kal. maii.	LES ROBIGALES. Coucher du Bélier. Milieu du Printemps.
D	F	IV	VI Kal. maii.	Lever du Chien. Lever des Chevreux.
E	C		V Kal. maii.	Les Fêtes Latines au Mont Sacré.
F	NP	XII	IV Kal. maii.	LES FLORALES pendant six jours. Lever au matin de la Chèvre.
G	C	I	III Kal. maii.	Coucher au soir du Chien.
H	F		Pridiè Kal. maii.	A Vesta Palatine. Les premières Larentales.

			MAI, 31 jours. Sous la protection d'Apollon.	
A	N	IX	<i>Kalendis maii.</i>	A la bonne Déesse. Aux Lares Prestites. Jeux floraux pendant trois jours.
B	F		VI Nonas.	Les Compitales.
C	C		V Nonas.	Lever du Centaure et des Hyades.
D	C	XVII	IV Nonas.	
E	C	VI	III Nonas.	Lever de la Lyre.
F	C		Pridiè Nonas.	Coucher du milieu du Scorpion.
G	N	XIV	Nonis maii.	Lever au matin des Virgilies.
H	F	III	VIII Idus.	Lever de la Chevrete.
A	N		VII Idus.	LES LÉNUMIÈNES de nuit pendant trois jours. Les Luminaires.
B	C	XI	VI Idus.	
C	N		V Idus.	Coucher d'Orion. Jour malheureux pour se marier.
D	NP	XIX	IV Idus.	A Mars LE VENGEUR AU CIRQUE.
E	N	VIII	III Idus.	LES LÉNUMIÈNES. Lever des Pléiades. Commencement de l'été.
F	C		Pridiè Idus.	A Mercure. Lever du Taureau.
G	NP	XVI	<i>Idibus maii.</i>	A Jupiter. Fête des marchands. Naissance de Mercure.
H	F	V	XVII Kal. jun.	Lever de la Lyre.
A	C		XVI Kal. jun.	
B	C	XIII	XV Kal. jun.	
C	C	II	XIV Kal. jun.	Le Soleil dans les Gémeaux.
D	C		XIII Kal. jun.	
E	NP	X	XII Kal. jun.	LES AGONALES OU AGONIÈNES de Janus.
F	N		XI Kal. jun.	A Vé-Jupiter. Lever du Chien.
G	NP	XVIII	X Kal. jun.	LES FÉRIES de Vulcain. LES TIBULUSTRES.
H	Q. REX CF	VII	IX Kal. jun.	
A	C		VIII Kal. jun.	A la Fortune. Lever de l'Aigle.
B	C	XV	VII Kal. jun.	Le second Régifuge. Coucher de l'Arcture.
C	C	IV	VI Kal. jun.	Lever des Hyades.
D	C		V Kal. jun.	
E	C	XII	IV Kal. jun.	
F	C	I	III Kal. jun.	
G	C	IX	Pridiè Kal. jun.	

Letres Nudinales.	Jours.	Nomb. d'Or.	JUN , 50 jours. Sous la protection de Mercure.	
H	N	XVII	Kalendis jun.	A Junon. A la Monnoye. A Tempesta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
A	F	VI	IV Nonas.	A Mars. A la Déesse Carna. Lever des Hyades.
B	C	XIV	III Nonas.	A Belloue.
C	N	III	Pridiè Nonas.	A Hercule au Cirque.
E	N		Nonis jun.	A la Foi. A Jupiter Sponsor, ou au dieu Fidius, Saint, Semipater.
F	N		VIII Idus.	A Vesta.
G	N	XI	VII Idus.	Les jours Piscatoriens au Champ de Mars. Lever de l'Arcure.
H	N		VI Idus.	A L'ENTENDEMENT AU CAPITOLE.
A	NP	XIX	V Idus.	LES VESTALIÈNES. Autel de Jupiter Pistor. Couronnement des Aues.
B	N	VIII	IV Idus.	LES MATRALIÈNES de la Fortune forte. Lever au soir du Dauphin.
C	N		III Idus.	A la Concorde. A la mère Matuta.
D	N	XVI	Pridiè Idus.	A Jupiter invictus. Le petit Quinquatrus. Commencement de la chaleur.
E	N	V	Idibus jun.	
F	Q. ST. D. F.	XIII	XVIII Kal. jul.	TRANSPORT DU TEMPLE DE VESTA. Lever des Hyades.
G		II	XVII Kal. jul.	Lever d'Orion.
H			XVI Kal. jul.	Lever du Dauphin entier.
A		X	XV Kal. jul.	
B			XIV Kal. jul.	A Minerve au Mont-Aventin. Le Soleil au signe de l'Ecrevisse.
C		XVIII	XIII Kal. jul.	A Summanus. Lever du Serpenteaire.
D		VII	XII Kal. jul.	
E			XI Kal. jul.	
F		XV	X Kal. jul.	
G		IV	IX Kal. jul.	A la Fortune forte. Solstice d'Été.
H			VIII Kal. jul.	
A		XII	VII Kal. jul.	Lever de la ceinture d'Orion.
B		I	VI Kal. jul.	A Jupiter Stator, et au Lar.
C			V Kal. jul.	
D		IX	IV Kal. jul.	A Quirinus au Mont-Quirinal.
E			III Kal. jul.	A Hercule et aux Muses. Les Poplifuges.
F			Pridiè Kal. jul.	

QUINTILE ou JUILLET, 51 jours.
Sous la protection de Jupiter.

F	N	XVII	Kalendis jul.	Passage d'une maison en d'autres.
G	N	VI	VI Nonas.	
H	N		V Nonas.	
A	NP	XIV	IV Nonas.	Coucher au matin de la Couronne. Lever des Hyades.
B	N	III	III Nonas.	LE POPLIFUGE.
C	N		Pridiè Nonas.	JEUX APOLLINAIRES pendant huit jours. A la Fortune Féminine.
D	N	XI	Nonis jul.	Les Nonas Caprotides. La Fête des servantes. Disparition de Romulus.
E	N		VIII Idus.	La Vitulation. Coucher du milieu du Capricorne.
F	EN	XIX	VII Idus.	Lever au soir de Céphée.
G	C	VIII	VI Idus.	Les vents Étésiens commencent à souffler.
H	NP	XVI	V Idus.	
A	C	V	IV Idus.	NAISSANCE DE JULES-CÉSAR.
B	C		III Idus.	
C			Pridiè Idus.	A la Fortune Féminine. LE MERKATUS ou les Mercuriales pendant six jours.
D	NP	XIII	Idibus jul.	A Castor et à Pollux.
E	F	II	XVII Kal. aug.	Lever de l'Avant-Chien.
F	C		XVI Kal. aug.	Jour funeste de la bataille d'Allia.
G	NP	X	XV Kal. aug.	Les Lucariens. Jeux pendant quatre jours.
H	C		XIV Kal. aug.	JEUX POUR LA VICTOIRE DE CÉSAR. Le Soleil au signe du Lion.
A		XVIII	XIII Kal. aug.	LES LUCARIÈNES.
B		VII	XII Kal. aug.	
C			XI Kal. aug.	
D		XV	X Kal. aug.	JEUX DE NEPTUNE.
E	NP	IV	IX Kal. aug.	LES FURINALES. Jeux Circenses pendant six jours. Coucher du Verseau.
F			VIII Kal. aug.	Lever de la Canicule.
G		XII	VII Kal. aug.	Lever de l'Aigle.
H		I	VI Kal. aug.	
A			V Kal. aug.	
B		IX	IV Kal. aug.	Coucher de l'Aigle.
C			III Kal. aug.	
D		XVII	Pridiè Kal. aug.	

Lettres Nundinales.	Jours.	Nomb. d'Or.	SEXTILE ou AOUT, 31 jours. Sous la protection de la déesse Cérès.	
E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H A B C	N C C C F F C C NP C C C NP F C C NP C FP C NP EN NP C NP C' NP NP F F C	VI XIV III XI XIX VIII XVI V XIII II X XVIII VII XV IV XII I IX XVII VI	Kalendis aug. IV Nonas. III Nonas. Pridiè Nonas. Nonis augusti. VIII Idus. VII Idus. VI Idus. V Idus. IV Idus. III Idus. Pridiè Idus. Idibus augusti. XIX Kal. sept. XVIII Kal. sept. XVII Kal. sept. XVI Kal. sept. XV Kal. sept. XIV Kal. sept. XIII Kal. sept. XII Kal. sept. XI Kal. sept. X Kal. sept. IX Kal. sept. VIII Kal. sept. VII Kal. sept. VI Kal. sept. V Kal. sept. IV Kal. sept. III Kal. sept. Pridiè Kal. sept.	A Mars. A l'Espérance. Féries. DE CE QUE CÉSAR A SUBJUGUÉ L'ESPAGNE. Lever du milieu du Lion. Au Salut au Mont-Quirinal. A l'Espérance. Coucher du milieu de l'Arcture. Coucher du milieu du Verseau. Au Soleil Indigète au Mont-Quirinal. A Opis et à Cérès. A Hercule au Cirque Flaminien. Coucher de la Lyre. Com- mencement de l'Automne. Les Ligoapésies. A Diane au Bois Aricin. A Vertumne. Fêtes des Esclaves et des Servantes. Coucher au matin du Dauphin. LES PORTUMNATES à Janus. Les Consuales. Ravissement des Sabines. LES VINALES dernières. Mort d'Auguste. Coucher de la Lyre. Le Soleil au signe de la Vierge. Les Vinales Eusliques. Les grands Mystères. LES CONSUALES. Lever au matin du Vendangeur. LES VULCANALES au Cirque Flaminien. Les Féries de la Lune. LES OPICONSIVES au Capitole. LES VOLTURNALES. A LA VICTOIRE IN CURIA. Coucher de la Flèche. Fin des vents Elésiens. On montre les ornements de la déesse Cérès. Lever au soir d'Andromède.

			SEPTEMBRE, 50 jours. Sous la protection de Vulcain.	
D E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H A	N N NP C F F C C C C C C N NP F C C C C C C C NP C C C C C C C C C C	XIV III XI XIX VIII XVI V XIII X XVIII VII XV IV XII I IX XVII VI XIV	Kalendis sept. IV Nonas. III Nonas. Pridiè Nonas. Nonis sept. VIII Idus. VII Idus. VI Idus. V Idus. IV Idus. III Idus. Pridiè Idus. Idibus sept. XVIII Kal. oct. XVII Kal. oct. XVI Kal. oct. XV Kal. oct. XIV Kal. oct. XIII Kal. oct. XII Kal. oct. XI Kal. oct. X Kal. oct. IX Kal. oct. VIII Kal. oct. VII Kal. oct. VI Kal. oct. V Kal. oct. IV Kal. oct. III Kal. oct. Pridiè Kal. oct.	A Jupiter Maimactès. Fêtes à Neptune. A la victoire d'Auguste. Féries. Les Dyonisiaques ou les Vendanges. Jeux Romains pendant huit jours. A l'Erèbe, d'un Bélier et d'une Brebis noire. Lever de la Chevrete. Lever de la tête de Méduse. Lever du milieu de la Vierge. Lever du milieu de l'Arcture. A Jupiter. Dédicace du Capitole. Le clou fiché par le Pré- teur. Départ des Hirondelles. ÉPREUVE DES CHEVAUX. LES GRANDS JEUX CIRCENSES voués pendant cinq jours. Lever au matin de l'Épi de la Vierge. Le Soleil dans le Signe de la Balance. Le MENKATUS pendant quatre jours. Naissance de Romulus. Coucher d'Argo et des Poissons. Jeux Circenses. NAISSANCE D'AUGUSTE. Lever au matin du Centaur. Équinoxe de l'Automne. A Véas, à Saturne, et à Mania. A Vénus Mère. A la Fortune de retour. Fin du Lever de la Vierge. Festin à Minerve. Les Méditriinales.

CAL			OCTOBRE, 31 jours. Sous la protection du dieu Mars.	
Lettres Nautinales.	Jours.	Nomb. d'Or.		
B C D E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H	N F C C C C F F C C NP NP NP NP F C C NP C C C C C C C C C C C	III XI XIX VIII XVI V XIII II X XVIII VII XV IV XII I IX XVII VI XIV III	Kalendis oct. VI Nonas. V Nonas. IV Nonas. III Nonas. Pridiè Nonas. Nonis oct. VIII Idus. VII Idus. VI Idus. V Idus. IV Idus. III Idus. Pridiè Idus. Idibus oct. XVII Kal. nov. XVI Kal. nov. XV Kal. nov. XIV Kal. nov. XIII Kal. nov. XII Kal. nov. XI Kal. nov. X Kal. nov. IX Kal. nov. VIII Kal. nov. VII Kal. nov. VI Kal. nov. V Kal. nov. IV Kal. nov. III Kal. nov. Pridiè Kal. nov.	Coucher au matin du Bootès. On montre les ornements de Cérès. Aux Dieux Mânes. Lever de l'étoile brillante de la Couronne. Les Ramales. LES MÉDÉTRINALES. Commencement de l'hiver. LES AUGUSTALES. LES FONTINALES. A Jupiter Libérateur. Jeux pendant trois jours. Les Marchands à Mercure. Jeux populaires. Coucher de l'Arcture. A Jupiter Libérateur. Jeux. L'ARMILUSTRE. Le Soleil au Signe du Scorpion. Jeux pendant quatre jours. Au Père Liber. Coucher du Taureau. JEUX A LA VICTOIRE. Les petits Mystères. Coucher des Virgilies. Les Fêtes de Vertumne. Jeux voués. Coucher de l'Arcture.
NOVEMBRE, 30 jours. Sous la protection de la Déesse Diane.				
Lettres Nautinales.	Jours.	Nomb. d'Or.		
A B C D E F G H A B C D E F G H A B C D E F G H A B C D E F	N F F F F C C C C C C C C NP F C			

Lettres Nundinales.	Jours.	Nomb. d'Or.	DÉCEMBRE, 51 jours. Sous la protection de la déesse Vesta.	
G	N	XI	Kalendis dec.	A la Fortune Féminine.
H			IV Nonas.	
A		XIX	III Nonas.	
B	F	VIII	Pridiè Nonas.	A Minerve et à Neptune.
C			Nonis dec.	Les Faunales.
D	C	XVI	VIII Idus.	Coucher du milieu du Sagittaire.
E		V	VII Idus.	Lever au matin de l'Aigle.
F	C		VI Idus.	
G	C	XIII	V Idus.	A Junon Jugale.
H		II	IV Idus.	
A	NP		III Idus.	Les Agonales. Les quatorze jours Alcyoniens.
B	EN	X	Pridiè Idus.	
C	NP		Idibus decemb.	Les Équiries, ou course des Chevaux.
D	F	XVIII	XIX Kal. jan.	Les Brumales. Les Ambrosianes.
E	NP	VII	XVIII Kal. jan.	LES CONSUALES. Lever au matin de l'Écrevisse entière.
F	C		XVII Kal. jan.	
G		XV	XVI Kal. jan.	LES SATURNALES pendant cinq jours.
H	C	IV	XV Kal. jan.	Lever du Cigne. Le Soleil au signe du Capricorne.
A	NP		XIV Kal. jan.	LES OPALIÈNES.
B	C	XII	XIII Kal. jan.	LES SAGITTAIRES pendant deux jours.
C	NP	I	XII Kal. jan.	LES AGÉRONALES. LES DIVALES. A Hercule et à Vénus avec du vin miellé.
D	C	IX	XI Kal. jan.	LES COMPITALES, les Fêtes dédiées aux Lares. Jeux.
E	NP		X Kal. jan.	LES FÉRIES de Jupiter. LES LARENTIALES ou LAURENTINALES.
F	C			Coucher de la Chèvre.
G	C	XVII	IX Kal. jan.	LES JUVÉNALES. Jeux.
H	C	VI	VIII Kal. jan.	La fin des Brumales. Solstice d'hiver.
A	C		VII Kal. jan.	
B	C		VI Kal. jan.	A Phœbus pendant trois jours. Lever au matin du Dauphin.
C	C	XIV	V Kal. jan.	
D	F	III	IV Kal. jan.	Coucher au soir de l'Aigle.
E	F		III Kal. jan.	Coucher au soir de la Canicule.
	F	XI	Pridiè Kal. jan.	

CALENDRIER ANCIEN DE L'ÉGLISE, ET CALENDRIER DE GRÉGOIRE XIII. Pour avoir l'année julienne qui correspond à une année chrétienne proposée, il suffit d'ajouter 45 au chiffre de cette année.

La règle julienne faisait sans exception chaque quatrième année bissextile; c'était de fait une exagération, puisqu'elle supposait alors de 365 jours $\frac{1}{4}$ l'année tropicale qui, d'après les calculs astronomiques, est plus courte de 11 minutes 15 secondes. Il résultait de là qu'en 120 années, l'équinoxe précédait d'un jour le 25 mars; en 525, il ne tombait déjà plus que le 21. Alors le premier concile de Nicée, appelé à décider la question touchant le jour de la célébration de la Pâque, assigna à cette solennité le dimanche qui suit le quatorzième de la lune de l'équinoxe du printemps, que les pères fixèrent au 21 mars, sans songer à la cause de la précession, laquelle ne devait pas manquer de se reproduire comme par le passé; car, en effet, en 321 ans, l'équinoxe devança de 5 jours le 21 mars, et en 1257 ans, c'est-à-dire en 1582, la précession fut en réalité de 11 jours, bien que d'après les tables alphonisines on ne dût la compter que de 10. Ce défaut du calendrier julien avait été plusieurs fois signalé; en 1260, Jean de Sacrobosca, astronome anglais, avait senti la nécessité d'y remédier; après lui, Jean de Saxe et Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, avaient indiqué des expédients pour obvier à la précession. Au 14^e siècle, Pierre Philomène, Nicolas Gregoras et Isaac Argyre, proposèrent aussi des modifications. Au concile de Constance, en 1414, et à celui de Bâle, en 1436 et 1459, on parla de réformer le calendrier julien; à cet effet, Sixte IV fit venir à Rome le célèbre mathématicien Jean Regiomontanus, qui mourut en 1476

avant d'avoir pu terminer son ouvrage; enfin Pie IV prit à cœur cette correction, qui fut ordonnée par le concile de Trente, mais qui ne s'effectua qu'en 1577, sous le pontificat et par les soins de Grégoire XIII, d'après la formule des deux frères Aloysio et Antonio Lilio. Le pape soumit cette formule à l'examen de tous les corps savants de la chrétienté catholique, en même temps qu'il la présenta à l'acceptation de tous les souverains. Après ces préliminaires, il promulgua son nouveau calendrier et le mit en vigueur pour l'an 1582, dont on retrancha 10 jours, en comptant du 15 octobre au lieu du 5. D'après le nouveau système, les années étaient dénommées à partir de la naissance du Christ, suivant une détermination chronologique de cette naissance. Elles commençaient au 1^{er} janvier avancé de 10 jours. Le mode d'intercalation pour ne pas perdre cette avance était des plus simples: il se réduisait à la fin de bissextile tous les quatre ans, à la supprimer à la fin de chaque siècle, pendant trois siècles consécutifs, en 1700, 1800, 1900, pour la rétablir au quatrième à 2000; en la supprimant encore à 2100, 2200, 2500, etc.; et, si en suivant cette analogie, on supprimait encore une bissextile tous les quatre mille ans, le mode d'intercalation serait fondé alors sur la vraie longueur de l'année; mais les auteurs du calendrier grégorien n'aspirèrent pas à une si rigoureuse exactitude; cependant ils se contentèrent d'une approximation assez grande, puisque, dans l'état actuel, il faudrait 40 siècles pour éloigner seulement d'un jour l'origine de l'année moyenne, de sa véritable origine. Il suit de l'exposition faite ci-dessus que, pour reconnaître si une année est bissextile, il faut diviser par 4 les deux derniers chiffres du millésime; si le quotient

est exact, l'année est bissextile. Si l'année est séculaire, il faut opérer de même, mais sur les deux premiers chiffres du millésime : 1^o chaque année dont le numéro d'ordre n'est pas exactement divisible par 4 sans reste, se compose de 365 jours; 2^o chaque année dont le numéro d'ordre est exactement divisible par 4, sans l'être par 100, se compose de 366 jours; 3^o chaque année divisible par 100 et non par 400, est de 365 jours; 4^o chaque année divisible par 400 est de 366 jours. 1844, non divisible par 4, est de 365 jours. Le reste 1 après le quotient obtenu, indique que 1841 est la 1^{re} année après la bissextile; si ce reste était 2 ou 3, il indiquerait la seconde ou la troisième année après la bissextile. 1840, divisible par 4 et non par 100, est de 366 jours. 1800 et 1900, divisibles par 100 et non par 400, sont de 365 jours. 1600 et 2000, divisibles par 400, sont de 366 jours. — Pour décomposer en jours un nombre quelconque d'années civiles, on ajoute au produit autant de jours qu'il y a eu d'années bissextiles, intermédiaires : du commencement de 1800 à celui de 1844, le nombre d'années intermédiaires est de 41 ans, parmi lesquelles on compte 10 bissextiles; ces 41 ans forment donc 41×365 ou 14,965 jours, + 10 jours, c'est-à-dire 14,975 jours.

Les mois furent ainsi placés sous les saisons :

RIVER.	PRINTEMPS.	ÉTÉ.	AUTOMNE.
1 ^{er} janv., 31 j.	4 avril, 30 j.	7 juillet, 31 j.	10 oct., 31 j.
2 fév., 28 ou 29 j.	3 mai, 31 j.	8 août, 31 j.	11 nov., 30 j.
3 mars, 31 j.	6 juin, 30 j.	9 sept., 30 j.	12 déc., 31 j.

Une autre subdivision de l'année, celle de la semaine, commençant le lundi et formée de 7 jours, fut maintenue; 52 semaines donnaient 364 jours, ce qui fait que les années commençaient par des jours successifs, à l'exception de la bissextile où le nom de jour terminal se trouve être le 2 janvier. La théorie des lettres dominicales, des fêtes mobiles, de l'épacte, du nombre d'or, complétait dans la plupart des États catholiques. En Espagne, en Portugal, et dans une partie de l'Italie, le retranchement se fit au même jour qu'à Rome. En France, il n'eut lieu qu'au mois de décembre suivant. Le 10 de ce mois fut compté 20. Dans la Flandre, le Brabant, l'Artois, le Hainaut et la Hollande, le 15 de décembre même année fut compté le 25. L'année suivante, un édit de Philippe II enjoignait aux dix-sept provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau calendrier et d'avoir à compter le 12 février comme s'il était 22; mais la Gueldre, le Zolphen, la province d'Utrecht, la Frise, le pays de Groningue, l'Over Yssel, résistèrent à ce commandement; cependant, en 1700, les États de la province d'Utrecht ayant décrété l'adoption du style grégorien, à partir du 1^{er} décembre, que l'on compterait 12, les autres provinces suivirent cet exemple. — En Lorraine, la réforme fut admise en 1582, et le 10 décembre, on compta le 20. — En Allemagne, elle fut repoussée à l'unanimité par la diète d'Augsbourg, offensée du ton absolu avec lequel le pape avait enjoint de subir son calendrier. Toutefois, en 1584, sur l'invitation de l'électeur de Cologne, les États catholiques de l'empire acceptèrent le nouveau style. Les protestants continuèrent de suivre l'ancien. En 1682, Strasbourg et l'Alsace étant tombées sous la domination française, le retranchement de 10 jours se fit en février. Le 15 septembre 1699, les protestants de l'empire, résolus à renoncer au calendrier julien, sans adopter celui du pape, arrêtaient, d'après les calculs d'Eichart Vveigel, savant mathématicien d'Iéna, qu'on retrancherait de l'année 1700 les 11 derniers jours de février, et que la Pâque

serait célébrée, non suivant le cycle dionysien, reçu dans le calendrier julien, mais suivant le calcul astronomique. Conformément à cette décision, il parut, en 1700, un nouveau calendrier sous le titre de *Calendrier corrigé*, s'accordant, pour le nombre des jours de l'année et la disposition des semaines, avec le calendrier grégorien, mais différant de lui pour la manière de déterminer la Pâque et les fêtes mobiles qui en dépendent; car, au lieu de fixer invariablement l'équinoxe du printemps au 21 mars, il le déterminait, d'après les tables rodolphines ou cléperiennes des mouvements célestes, sans le secours des nombres d'or, épactes et lettres dominicales. Dans ce calcul, l'équinoxe est mobile et peut tomber les 19, 20, 21, 22 et 25 mars, d'où il résulte que les protestants ne se rencontrent pas toujours avec les catholiques pour le jour de la Pâque. Ce calendrier fut adopté par provision en attendant que les défauts du calendrier grégorien fussent réformés. En Suisse, ce dernier fut reçu successivement par les cantons et États catholiques, par Uri, Schwitz, Fribourg et Soleure, en 1585; par Undervalden, en 1584; par Appenzel, can'on mixte, la même année, et depuis, en 1590, seulement par les catholiques de ce canton. Zurich, Berne, Glaritz, Bâle, Schaffouse, la ville de Saint-Gall, les Liges-Grises, Bienne, Mulhausen, Genève et Neuchâtel conservèrent le calendrier julien. En 1700, Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse adoptèrent le calendrier de Vveigel; 1701 commença pour eux au 12 janvier de l'ancien style. Genève, Bienne, Mulhausen, Neuchâtel et les bailliages de Baden, Turgovie, Sargans, Rheintal, souscrivirent à ce changement en 1724. La ville de Saint-Gall fit de même. Les protestants des Liges-Grises et du Tockenbourg s'en tinrent au calendrier julien. La Pologne admit la réforme grégorienne en 1586; la Hongrie, en 1587; la Suède en 1753, à partir du 1^{er} mars de cette année. Le Danemark adopta le calendrier grégorien en 1582, et l'abandonna en 1699, 20 décembre, pour le calendrier de Vveigel. En Angleterre, le changement de style eut lieu après le 2 septembre 1752; onze jours furent alors nominativement omis, en sorte que le dernier jour du vieux style étant le 2, le premier du nouveau style, ou le jour suivant, au lieu d'être nommé le 5, fut nommé le 14. Le même acte du parlement qui établit, en 1752, l'année grégorienne en Angleterre, accrut l'année précédente, 1751, d'un plein quartier. Avant ce temps, l'année commençait au 23 mars, et l'année 1751 avait suivi cette marche qu'on ne lui laissa pas continuer à partir du 1^{er} janvier 1752 qui commença le nouveau style. L'année anglaise et l'année française ne s'accordent parfaitement qu'à partir du 14 septembre 1752, et l'année 1755 est la première qui ait commencé aux deux mêmes jours dans la chronologie. La Russie et quelques endroits de la Suède sont maintenant, en Occident, les seules contrées où l'on suive le calendrier julien; une seconde année séculaire s'étant écoulée, la différence entre les dates de la Russie et celles du reste de l'Europe est actuellement de 12 jours. Les Grecs modernes et tous ceux du même rite datent comme les Russes.

CALENDRIER DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Il fut imaginé dans la vue de donner aux Français un calendrier purement civil, et qui, n'étant subordonné aux pratiques d'aucun culte, pût convenir également à tous. — Un premier décret de la convention conservant, quant aux mois et à leurs divisions, l'ordre du calendrier grégorien, avait fixé le commencement de la seconde année de la république au 1^{er} janvier 1793. Il s'agissait seulement alors d'abandonner l'usage de l'ère chrétienne, et de commencer d'après les mêmes errements un nou-

VENDEMIÈRE. 1 ^{er} MOIS.		BRUMAIRE. 2 ^e MOIS.		FRIMAIRE. 3 ^e MOIS.		NIVOSE. 4 ^e MOIS.		PLUVIOSE. 5 ^e MOIS.		VENTOSE. 6 ^e MOIS.	
PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.		PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.		PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.		PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.		PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.		PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.	
JOURS DU MOIS.		JOURS DU MOIS.		JOURS DU MOIS.		JOURS DU MOIS.		JOURS DU MOIS.		JOURS DU MOIS.	
1	Raisin.	1	Pomme.	1	Raponce.	1	Tourbe.	1	Lauréole.	1	Tussilage.
2	Safran.	2	Céleri.	2	Turneps.	2	Houille.	2	Mousse.	2	Cornouiller.
3	Châtaigne.	3	Poire.	3	Chicorée.	3	Bitume.	3	Fragon.	3	Violier.
4	Colchique.	4	Butteravc.	4	Néfle.	4	Soufre.	4	Perce-neige.	4	Troène.
5	CHEYAL.	5	Ore.	5	COCHON.	5	CHUEN.	5	TAUREAU.	5	Bouc.
6	Balsamine.	6	Hélotrope.	6	Mâche.	6	Lave.	6	Laurier-thym.	6	Asaret.
7	Carotte.	7	Figue.	7	Chou-fleur.	7	Terre végétale.	7	Amadouvier.	7	Alatène.
8	Amarante.	8	Scorsonère.	8	Miel.	8	Fumier.	8	Mézérion.	8	Violette.
9	Panais.	9	Alizier.	9	Genièvre.	9	Salpêtre.	9	Peuplier.	9	Marceau.
10	CUVE.	10	CHARRUE.	10	PIOCHE.	10	PLEAU.	10	COGNÉE.	10	BECHÉ.
11	Pomme de terre.	11	Salsifis.	11	Cire.	11	Granite.	11	Elleboire.	11	Narcisse.
12	Immortelle.	12	Macré.	12	Railfort.	12	Argile.	12	Brocoli.	12	Orme.
13	Potiron.	13	Cèdre.	13	Cèdre.	13	Ardoise.	13	Laurier.	13	Fumeterre.
14	Réséda.	14	Endive.	14	Sapin.	14	Grès.	14	Avelinier.	14	Vélar.
15	ANE.	15	DINDON.	15	CHEYREUIL.	15	LAPIN.	15	VACHE.	15	CHÈVRE.
16	Belle-de-nuit.	16	Chervi.	16	Ajone.	16	Silex.	16	Buis.	16	Epinars.
17	Citrouille.	17	Cresson.	17	Cyprés.	17	Marne.	17	Lichen.	17	Doronic.
18	Sarrasin.	18	Dentelaire.	18	Lierre.	18	Pierre à chaux.	18	If.	18	Mouron.
19	Tournesol.	19	Grenade.	19	Sabine.	19	Marbre.	19	Pulmonaire.	19	Gerfeuil.
20	PRESSOIR.	20	HERSE.	20	HOYAU.	20	VAN.	20	SERPETTE.	20	CORDEAU.
21	Chanvre.	21	Bacchante.	21	Érable-sucre.	21	Pierre à plâtre.	21	Thlaspi.	21	Mandragore.
22	Pêche.	22	Azerole.	22	Bruyère.	22	Sel.	22	Thymèle.	22	Persil.
23	Navet.	23	Garance.	23	Roseau.	23	Fer.	23	Chicident.	23	Cochlearia.
24	Amaryllis.	24	Orange.	24	Oselle.	24	Cuivre.	24	Trainasse.	24	Pâquerette.
25	Bœuf.	25	FAISAN.	25	GRILLON.	25	CHAT.	25	LYÈRE.	25	THON.
26	Aubergine.	26	Pistache.	26	Pignon.	26	Étain.	26	Guède.	26	Pissenlit.
27	Piment.	27	Macjunc.	27	Liège.	27	Plomb.	27	Noisetier.	27	Sylvie.
28	Tomate.	28	Coing.	28	Truffe.	28	Zinc.	28	Ciclamen.	28	Capillaire.
29	Orge.	29	Cornier.	29	Olive.	29	Mercur.	29	Chélidoine.	29	Frêne.
30	TONNEAU.	30	ROULEAU.	30	PELLE.	30	CRIBLE.	30	TRAINEAU.	30	PLANTOIR.

GERMINAL. 7 ^e MOIS.	PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.	JOURS DU MOIS.	FLORÉAL. 8 ^e MOIS.	PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.	JOURS DU MOIS.	PRAIRIAL. 9 ^e MOIS.	PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.	JOURS DU MOIS.	MESSIDOR. 10 ^e MOIS.	PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.	JOURS DU MOIS.	THERMIDOR. 11 ^e MOIS.	PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.	JOURS DU MOIS.	FRUCTIDOR. 12 ^e MOIS.	PRODUCTIONS naturelles et instruments ruraux.
1	Primevère.	1	Rose.	1	1	1	Luzerne.	1	1	Seigle.	1	1	Épeautre.	1	1	Prune.
2	Platane.	2	Chêne.	2	2	2	Hémérocalle.	2	2	Avoine.	2	2	Bouillon-blanc.	2	2	Millet.
3	Asperge.	3	Fougère.	3	3	3	Trèfle.	3	3	Oignon.	3	3	Melon.	3	3	Lycoperde.
4	Tulipe.	4	Aubépine.	4	4	4	Angélique.	4	4	Véronique.	4	4	Ivraie.	4	4	Escourgeon.
5	POULE.	5	ROSSIGNOL.	5	5	5	CANARD.	5	5	MULET.	5	5	Bélér.	5	5	SALMON.
6	Belette.	6	Ancolie.	6	6	6	Framental.	6	6	Romarin.	6	6	Prêle.	6	6	Tubéreuse.
7	Bouleau.	7	Muguet.	7	7	7	Martagon.	7	7	Concombre.	7	7	Armoise.	7	7	Sucroïde.
8	Jonquille.	8	Championn.	8	8	8	Serpolet.	8	8	Échalote.	8	8	Mûres.	8	8	Agropy.
9	Aulne.	9	Hyacinthe.	9	9	9	FAUX.	9	9	Absinthe.	9	9	Carthame.	9	9	Régis.
10	COUVOIR.	10	RATEAU.	10	10	10	Fraise.	10	10	FAUCILLE.	10	10	ARROSOIR.	10	10	ÉCHELLE.
11	Pervenche.	11	Rhubarbe.	11	11	11	Bétoine.	11	11	Coriandre.	11	11	Paris.	11	11	Pasteque.
12	Charme.	12	Sainfoin.	12	12	12	Pois.	12	12	Artichaut.	12	12	Mûres.	12	12	Fenouil.
13	Morille.	13	Bâton-d'Or.	13	13	13	Acacia.	13	13	Giroflée.	13	13	ARROSOIR.	13	13	Épine-vinette.
14	Hêtre.	14	Chamérister.	14	14	14	CAILLE.	14	14	Lavande.	14	14	Paris.	14	14	Noix.
15	ARILLÉ.	15	VER A SOIE.	15	15	15	CAILLE.	15	15	Guano.	15	15	Paris.	15	15	Épine-vinette.
16	Laitue.	16	Consoude.	16	16	16	CAILLE.	16	16	Tabac.	16	16	Paris.	16	16	Noix.
17	Mélise.	17	Pimprenelle.	17	17	17	Sureau.	17	17	Groseille.	17	17	Paris.	17	17	Noix.
18	Cigüe.	18	Corbeille-d'Or.	18	18	18	Pavot.	18	18	Gesse.	18	18	Paris.	18	18	Noix.
19	Radis.	19	Arroche.	19	19	19	Tillett.	19	19	Cerise.	19	19	Paris.	19	19	Noix.
20	RUCHE.	20	SARCLOIR.	20	20	20	FOURCHE.	20	20	PARC.	20	20	Paris.	20	20	Noix.
21	Gainer.	21	Statice.	21	21	21	Barbeau.	21	21	Menthe.	21	21	Paris.	21	21	Noix.
22	Romaine.	22	Fritillaire.	22	22	22	Camomille.	22	22	Cumin.	22	22	Paris.	22	22	Noix.
23	Marronnier.	23	Bourrache.	23	23	23	Clèvre-feuille.	23	23	Haricots.	23	23	Paris.	23	23	Noix.
24	Roquette.	24	Valeriane.	24	24	24	Gaille-lait.	24	24	Orcanète.	24	24	Paris.	24	24	Noix.
25	Picéon.	25	Carpe.	25	25	25	TANCHE.	25	25	Pintade.	25	25	Paris.	25	25	Noix.
26	Lilas.	26	Fusain.	26	26	26	Jasmin.	26	26	Sauge.	26	26	Paris.	26	26	Noix.
27	Civet.	27	Gugli.	27	27	27	Verveine.	27	27	Ail.	27	27	Paris.	27	27	Noix.
28	Anémone.	28	Buglose.	28	28	28	Thym.	28	28	Ve. ce.	28	28	Paris.	28	28	Noix.
29	Pensée.	29	Sénévé.	29	29	29	Pivone.	29	29	Ble.	29	29	Paris.	29	29	Noix.
30	MYRTILLE.	30	HOULETTE.	30	30	30	CHARIOT.	30	30	CHALÈMIE.	30	30	Paris.	30	30	Noix.
31	GREEFOIR.	31		31		31		31			31		Paris.	31	31	Noix.

SANS-CULOTIDES.

FÈTES.

De la Vertu.

Du Génie.

Du Travail.

De l'Opinion.

Des Récompenses.

avoir perdu un de ses avantages les plus usuels, c'est-à-dire cette correspondance constante entre le quantième du mois et celui de la décade. Le nombre 7 n'étant diviseur ni du nombre des jours du mois ni de celui des jours de l'année, il était impossible, dans le calendrier français, qui en cela ressemblait à tous les autres, d'établir une règle commode pour trouver le quantième du mois par celui de la semaine, ou réciproquement. Cependant le calendrier français était encore préférable au calendrier romain : la longueur uniforme des mois, les saisons commençant avec le mois, ces désignations significatives et ces terminaisons symétriques en *aire, ôse, al, or*, qui indiquaient à quelle saison appartenait chaque mois, étaient des idées simples et d'une application facile. Mais si l'on pouvait regarder leur introduction comme un heureux changement, il n'en était pas de même de quelques autres combinaisons qui présentaient des défauts essentiels. Le premier et le plus grave de tous était la règle prescrite pour les *sextiles*, qu'on faisait dépendre du cours vrai et inégal du soleil, au lieu de les placer à des intervalles fixes ; il en résultait que, sans être un peu astronome, on ne pouvait savoir précisément le nombre de jours qu'il fallait donner à chaque année, et que tous les astronomes réunis auraient été, en certaines circonstances, assez embarrassés pour déterminer à quel jour telle année devait commencer, ce qui avait lieu quand l'équinoxe arrivait tout près de minuit. Dans ce cas, il n'y avait aucun instrument, aucun moyen assez précis pour lever le doute ; et, si l'on voulait s'en rapporter pour la décision aux tables astronomiques, on éprouvait encore la difficulté de choisir entre ces tables dont les résultats ne sont pas identiques. Ce défaut, peu sensible pour les contemporains, devait avoir les conséquences les plus graves pour la chronologie, déjà fort embarrassée par la multitude des années. Les astronomes avaient plusieurs fois demandé qu'on le fit disparaître ; il eût suffi pour cela de supprimer l'article 5 qui réglait le calendrier, et d'ordonner qu'à partir de l'an xvi, les *sextiles* se succéderaient de quatre ans en quatre ans, les années séculaires de 400 ans en 400 ans. Ce mode régulier d'intercalation avait été accueilli par Rome, principal auteur du calendrier ; de concert avec plusieurs savants qu'il avait convoqués, il rédigea, dans le but de faire admettre cette correction, un rapport et un projet de loi ; mais, enveloppé peu de jours après dans un événement affreux, Rome périt, et son projet fut abandonné. S'il se fût réalisé, le calendrier français, bien que modifié par là dans un de ses éléments fondamentaux, n'en eût pas moins toujours offert l'irrégularité d'une première *sextile* placée dans la troisième année. Mais un défaut qui frappait plus généralement les esprits était dans l'époque assignée pour le commencement de l'année, qui, pour ne pas trop contrarier nos habitudes et les usages reçus, avait dû être fixé au solstice d'hiver, ou, mieux encore, à l'équinoxe du printemps, c'est-à-dire au passage du soleil par le point d'où les astronomes de tous les temps et de tous les pays ont compté les mouvements célestes. L'équinoxe d'automne avait été préféré afin d'éterniser le souvenir d'un changement qui avait inquiété toute l'Europe, et qui avait signalé nos discordes civiles. Il n'en fallait pas davantage

pour faire rejeter ce calendrier par toutes les nations rivales, et même par une partie de la nation française. Lorsqu'on avait eu l'ambition de faire adopter par tous les peuples le système décimal des poids et mesures, on avait ménagé tous les amours-propres, et fait en sorte que rien dans ce système n'indiquât qu'il était l'ouvrage des Français ; le modèle qu'on avait choisi appartenait également à toutes les nations ; en procédant à la réforme du calendrier, on avait fait tout le contraire : il existait en Europe et en Amérique une mesure universelle, n'appartenant pas plus à une nation qu'à une autre, c'était la mesure du temps ; et cette mesure, la convention la détruisait, en lui substituant une ère ayant pour origine une époque particulière de notre histoire, époque qui n'était pas jugée. Procéder ainsi, c'était vouloir, sous ce rapport, isoler la France au milieu de l'Europe. Le début de l'année, en faisant la répartition, sur deux années, des mêmes opérations et des mêmes travaux, présentait le même inconvénient qu'introduirait dans la vie civile le jour commençant à midi, suivant l'usage des astronomes. D'ailleurs, cet instant se rapportait au seul méridien de Paris ; et, en voyant chaque peuple compter de son principal observatoire les longitudes géographiques, pouvait-on croire qu'ils s'accorderaient tous à rapporter au nôtre le commencement de leur année ? Devait-on perdre de vue qu'il avait fallu deux siècles et toute l'influence de la religion pour faire adopter généralement le calendrier grégorien ? Quand on veut travailler pour le monde et pour la perpétuité, il faut oublier le jour que l'on compte, le lieu où l'on est, les hommes qui nous entourent ; il faut ne consulter que la sagesse, ne céder qu'à la raison, ne voir que l'avenir. En méconnaissant ces principes, on ne fait que montrer des institutions passagères auxquelles l'opinion résiste, que l'habitude combat, même chez les peuples pour qui elles sont faites, et qu'au dehors la raison repousse comme une innovation sans utilité, comme une difficulté à vaincre sans bienfaits à recueillir. C'est ainsi que les étrangers et les Français eux-mêmes, divisés d'opinion sur l'institution que l'on voulait consacrer, résistèrent à l'établissement du nouveau calendrier, qui finit par n'être plus employé que dans les actes du gouvernement ou dans les actes civils, publics ou particuliers, réglés par la loi. Dans les relations sociales, le calendrier romain prévalut ; dans l'ordre religieux, il fut nécessairement suivi, et la double date fut ainsi constamment employée. D'un autre côté, les savants français ne cessèrent jamais d'assujettir au calendrier grégorien leurs tables astronomiques, devenues, par leur extrême précision, la base des éphémérides de toutes les nations éclairées. Le calendrier français tombant en désuétude de toutes parts, l'empereur Napoléon fit présenter, le 13 fructidor an xiii, au Sénat conservateur un sénatus-consulte portant qu'à compter du 11 nivôse même année (1^{er} janvier 1806), le calendrier grégorien serait remis en vigueur dans tout l'empire français. Le 22 fructidor, le sénat décréta cette remise en vigueur, qui reçut, deux jours après, la sanction impériale. (V. Année républicaine.) — Le tableau suivant sert à établir la concordance des calendriers républicain et grégorien.

MOIS RÉPUBLICAINS.	MOIS GRÉGORIENS.	AN I ^{er} . 1792-1793	AN II. 1793-1794	AN III. 1 ^{er} sextile. 1794-1795	AN IV. 1795-1796	AN V. 1796-1797
VENDEMIARE.						
Primidi 1.....	SEPTEMBRE, 50 jours....	22 S.	22 D.	22 L.	23 Mer.	23 J.
Décadi 10.....		L.	Mar.	Mer.	V.	S.
Décadi 20.....		J.	V.	S.	L.	Mar.
Décadi 30.....	OCTOBRE, 51 jours....	21 D.	21 L.	21 Mar.	22 J.	21 V.
BRUMAIRE.						
Primidi 1.....	OCTOBRE, 51 jours....	22 L.	22 Mar.	22 Mer.	23 V.	22 S.
Décadi 10.....		Mer.	J.	V.	D.	L.
Décadi 20.....		S.	D.	L.	Mer.	20 D.
Décadi 30.....	NOVEMBRE, 50 jours...	20 Mar.	20 Mer.	20 J.	21 S.	
FRIMAIRE.						
Primidi 1.....	NOVEMBRE, 50 jours....	21 Mer.	21 J.	21 V.	22 D.	21 L.
Décadi 10.....		V.	S.	D.	Mar.	Mer.
Décadi 20.....		L.	Mar.	Mer.	V.	20 Mar.
Décadi 30.....	DÉCEMBRE, 51 jours....	20 J.	20 V.	20 S.	21 L.	
NIVÔSE.						
Primidi 1.....	DÉCEMBRE, 51 jours....	21 V.	21 S.	21 D.	22 Mar.	21 Mer.
Décadi 10.....		D.	L.	Mar.	J.	V.
Décadi 20.....		Mer.	J.	V.	D.	L.
Décadi 30.....	JANVIER, 51 jours....	19 S.	19 D.	19 L.	20 Mer.	19 J.
PLUVIÔSE.						
Primidi 1.....	JANVIER, 51 jours....	20 D.	20 L.	20 Mar.	21 J.	20 V.
Décadi 10.....		Mar.	Mer.	J.	S.	D.
Décadi 20.....		V.	S.	D.	Mar.	Mer.
Décadi 30.....	FÉVRIER, 28 ou 29 jours.	18 L.	18 Mar.	18 Mer.	19 V.	18 S.
VENTÔSE.						
Primidi 1.....	FÉVRIER, 28 ou 29 jours.	19 Mar.	19 Mer.	19 J.	20 S.	19 D.
Décadi 10.....		J.	V.	S.	L.	Mar.
Décadi 20.....		D.	L.	Mar.	J.	V.
Décadi 30.....	MARS, 51 jours.....	20 Mer.	20 J.	20 V.	20 D.	20 L.
GERMINAL.						
Primidi 1.....	MARS, 51 jours.....	21 J.	21 V.	21 S.	21 L.	21 Mar.
Décadi 10.....		S.	D.	L.	Mer.	J.
Décadi 20.....		Mar.	Mer.	J.	S.	D.
Décadi 30.....	AVRIL, 50 jours.....	19 V.	19 S.	19 D.	19 Mar.	19 Mer.
FLORÉAL.						
Primidi 1.....	AVRIL, 50 jours.....	20 S.	20 D.	20 L.	20 Mer.	20 J.
Décadi 10.....		L.	Mar.	Mer.	V.	S.
Décadi 20.....		J.	V.	S.	L.	Mar.
Décadi 30.....	MAI, 51 jours.....	19 D.	19 L.	19 Mar.	19 J.	19 V.
PRAIRIAL.						
Primidi 1.....	MAI, 51 jours.....	20 L.	20 Mar.	20 Mer.	20 V.	20 S.
Décadi 10.....		Mer.	J.	V.	D.	L.
Décadi 20.....		S.	D.	L.	Mer.	J.
Décadi 30.....	JUIN, 50 jours.....	18 Mar.	18 Mer.	18 J.	18 S.	18 D.
MESSIDOR.						
Primidi 1.....	JUIN, 50 jours.....	19 Mer.	19 J.	19 V.	19 D.	19 L.
Décadi 10.....		V.	S.	D.	Mar.	Mer.
Décadi 20.....		L.	Mar.	Mer.	V.	S.
Décadi 30.....	JUILLET, 51 jours.....	18 J.	18 V.	18 S.	18 L.	18 Mar.
THERMIDOR.						
Primidi 1.....	JUILLET, 51 jours.....	19 V.	19 S.	19 D.	19 Mar.	19 Mer.
Décadi 10.....		D.	L.	Mar.	J.	V.
Décadi 20.....		Mer.	J.	V.	D.	L.
Décadi 30.....	AOUT, 51 jours.....	17 S.	17 D.	17 L.	17 Mer.	17 J.
FRUCTIDOR.						
Primidi 1.....	AOUT, 51 jours.....	18 D.	18 L.	18 Mar.	18 J.	18 V.
Décadi 10.....		Mar.	Mer.	J.	S.	D.
Décadi 20.....		V.	S.	D.	Mar.	V.
Décadi 30.....	SEPTEMBRE, 50 jours...	16 L.	16 Mar.	16 Mer.	16 V.	16 S.
JOURS COMPLÉMENTAIRES.	SEPTEMBRE, 50 jours...					
1.....		17 Mar.	17 Mer.	17 J.	17 S.	17 D.
2.....		18 Mer.	18 J.	18 V.	18 D.	18 L.
3.....		19 J.	19 V.	19 S.	19 L.	19 Mar.
4.....		20 V.	20 S.	20 D.	20 Mer.	20 J.
5.....		21 S.	21 D.	21 L.	21 Mer.	21 V.
6.....				22 Mar.		

AN VI. 1797-1798	AN VII. 1798-1799	AN VIII. 2 ^e sextile. 1799-1800	AN IX. 1800-1801	AN X. 1801-1802	AN XI. 3 ^e sextile. 1802-1803	AN XII. 1803-1804	AN XIII. 1804-1805	AN XIV. 1805-1806
22 V. D. Mer. 21 S.	22 S. L. J. 21 D.	25 L. Mer. S. 22 Mar.	25 Mar. J. D. 22 Mer.	25 Mer. V. L. 22 J.	25 J. S. Mar. 22 V.	24 S. L. J. 25 D.	25 D. Mar. V. 22 L.	25 L. Mer. S. 22 Mar.
22 D. Mar. V. 20 L.	22 L. Mer. S. 20 Mar.	25 Mer. V. L. 21 J.	25 J. S. Mar. 21 V.	25 V. D. Mer. 21 S.	25 S. L. J. 21 D.	24 L. Mer. S. 22 Mar.	25 Mar. J. D. 21 Mer.	25 Mer. V. L. 21 J.
21 Mar. J. D. 20 Mer.	21 Mer. V. L. 20 J.	22 V. D. Mer. 21 S.	22 S. L. J. 21 D.	22 D. Mar. V. 21 L.	22 L. Mer. S. 21 Mar.	25 Mer. V. L. 22 J.	22 J. S. Mar. 21 V.	22 V. D. Mer. 21 S.
21 J. S. Mar. 19 V.	21 V. D. Mer. 19 S.	22 D. Mar. V. 20 L.	22 L. Mer. S. 20 Mar.	22 Mar. J. D. 20 Mer.	22 Mer. V. L. 20 J.	25 V. D. Mer. 21 S.	22 S. L. J. 20 D.	22 D. Mar. V. 20 L.
20 S. L. J. 18 D.	20 D. Mar. V. 18 L.	21 Mar. J. D. 19 Mer.	21 Mer. V. L. 19 J.	21 J. S. Mar. 19 V.	21 V. D. Mer. 19 S.	22 D. Mar. V. 20 L.	21 L. Mer. S. 19 Mar.	21 Mar. J. D. 19 Mer.
19 L. Mer. S. 20 Mar.	19 Mar. J. D. 20 Mer.	20 J. S. Mar. 21 V.	20 V. D. Mer. 21 S.	20 S. L. J. 21 D.	20 D. Mar. V. 21 L.	21 Mar. J. D. 21 Mer.	20 Mer. V. L. 21 J.	20 J. S. Mar. 21 V.
21 Mer. V. L. 19 J.	21 J. S. Mar. 19 V.	22 S. L. J. 20 D.	22 D. Mar. V. 20 L.	22 L. Mer. S. 20 Mar.	22 Mar. J. D. 20 Mer.	22 J. S. Mar. 20 V.	22 V. D. Mer. 20 S.	22 S. L. J. 20 D.
20 V. D. Mer. 19 S.	20 S. L. J. 19 D.	21 L. Mer. S. 20 Mar.	21 Mar. J. D. 20 Mer.	21 Mer. V. L. 20 J.	21 J. S. Mar. 20 V.	21 S. L. J. 20 D.	21 D. Mar. V. 20 L.	21 L. Mer. S. 20 Mar.
20 D. Mar. V. 18 L.	20 L. Mer. S. 18 Mar.	21 Mer. V. L. 19 J.	21 J. S. Mar. 19 V.	21 V. D. Mer. 19 S.	21 S. L. J. 19 D.	21 L. Mer. S. 19 Mar.	21 Mar. J. D. 19 Mer.	21 Mer. V. L. 19 J.
19 Mar. J. D. 18 Mer.	19 Mer. V. L. 18 J.	20 V. D. Mer. 19 S.	20 S. L. J. 19 D.	20 D. Mar. V. 19 L.	20 L. Mer. S. 19 Mar.	20 Mer. V. L. 19 J.	20 J. S. Mar. 19 V.	20 V. D. Mer. 19 S.
19 J. S. Mar. 17 V.	19 V. D. Mer. 17 S.	20 D. Mar. V. 18 L.	20 L. Mer. S. 18 Mar.	20 Mar. J. D. 18 Mer.	20 Mer. V. L. 18 J.	20 V. D. Mer. 18 S.	20 S. L. J. 18 D.	20 D. Mar. V. 18 L.
18 S. L. J. 16 D.	18 D. Mar. V. 16 L.	19 Mar. J. D. 17 Mer.	19 Mer. V. L. 17 J.	19 J. S. Mar. 17 V.	19 V. D. Mer. 17 S.	19 D. Mar. V. 17 L.	19 L. Mer. S. 17 Mar.	19 Mar. J. D. 17 Mer.
17 L. Mar. V. 20 J.	17 Mar. J. D. 19 J.	18 J. S. Mar. 20 V.	18 V. D. Mer. 20 S.	18 S. L. J. 20 D.	18 D. Mar. V. 20 L.	18 Mar. J. D. 20 Mer.	18 Mer. V. L. 20 J.	18 J. S. Mar. 20 V.
18 Mar. J. D. 19 Mer.	18 Mer. V. L. 19 J.	19 V. D. Mer. 20 S.	19 S. L. J. 20 D.	19 D. Mar. V. 20 L.	19 L. Mer. S. 20 Mar.	19 Mar. J. D. 20 Mer.	19 J. S. Mar. 20 V.	19 V. D. Mer. 20 S.
19 J. S. Mar. 21 V.	19 V. D. Mer. 21 S.	20 D. Mar. V. 22 L.	20 L. Mer. S. 22 Mar.	20 Mar. J. D. 22 Mer.	20 Mer. V. L. 22 J.	20 V. D. Mer. 22 S.	20 S. L. J. 22 D.	20 D. Mar. V. 22 L.

ce qui fait 1844 ; on divise ce nombre par 15, le reste 14 est le nombre de l'indiction.

Cycle solaire et lettres dominicales. Le cycle solaire est, comme l'indiction, un cycle purement arbitraire ; il n'a aucun rapport avec le cours du soleil, mais il a été appelé *solaire*, parce qu'il détermine l'époque du dimanche, qui était anciennement le jour du soleil. Ce cycle, période de 28 ans, n'a été inventé que pour marquer les sept jours de la semaine, au moyen des sept premières lettres de l'alphabet, disposées dans un ordre analogue à celui des lettres nundinales. L'ordre de ces lettres se change d'année en année en rétrogradant ; de sorte que si la première année a G pour lettre dominicale (on appelle ainsi celle qui marque le retour du dimanche), la seconde doit avoir F, la 3^e E, la 4^e, en qualité de bissextile, DC. Alors la première de ces deux lettres n'est d'usage que jusqu'au 24 février, et l'autre prend sa place pendant le reste de l'année. A désigne le premier jour de l'année, B, le second, C, le troisième ; si l'année était composée de 52 semaines, la révolution serait fixe et invariable ; en sorte que la lettre qui aurait servi à marquer le dimanche, par exemple, le marquerait toujours ; mais l'année commune finit par le même jour de la semaine qu'elle commence, et l'année bissextile un jour plus tard ; après, il reste en dehors des semaines 1 jour et 6 heures moins 11 minutes ; ce surplus occasionne la rétrogradation des lettres, en même temps que chaque quatrième année, le bissextile est la cause d'une autre irrégularité ; c'est ce qui empêche que, tous les sept ans, le même ordre de fêtes et de lettres dominicales ne se renouvelle ; il faut sept révolutions complètes de 4 années pour ramener les unes et les autres dans le même rang et la même disposition qu'elles avaient entre elles ; de là, cette révolution est le premier du cycle solaire. L'an 20 de J.-C., qui est dominicale ; GF, qui marquaient les dimanches pour cette année, qui fut bissextile. Ces mêmes lettres reparaissent tous les 28 ans, c'est-à-dire en 48, en 76, en 104, etc, dans l'ancien calendrier. Depuis la réformation effectuée en 1582, le cycle solaire devrait être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre s'écoule, avant que la lettre dominicale qui marque les dimanches, revienne au même point où elle était à la première année de ce cycle, pour procéder de nouveau pendant 400 ans, dans le même ordre que les lettres dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on suppose écoulés. Ce cycle de 400 ans commence en 1601, et finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800 et 1900, n'étant point bissextiles, comme l'ont été toutes les centièmes années antérieures, elles dérangent l'ordre ancien des lettres dominicales, et, par conséquent, l'ordre du cycle solaire, auquel ces lettres répondent, doit être dérangé.

Cycle lunaire et cycle de 19 ans, ou nombre d'or. Ces deux cycles que l'on a souvent confondus entre eux, et qui en firent la base de leur calendrier, ont une égale durée et ne diffèrent que par l'époque de leur commencement. Le cycle lunaire des Juifs commence 5 ans plus tard que le cycle de 19 ans, à l'équinoxe d'automne, avec leur mois tizri. V. **CALENDRIER JUIF.** Mais la plupart des réformateurs des chartes, quand ils s'en sont servis, l'ont fait commencer avec le mois de janvier ; ils anticipaient ainsi d'environ 9 mois sur les années du cycle lunaire judaïque. Le cycle de 19 ans nous fut transmis par les Grecs d'Alexandrie. Les chrétiens des premiers temps ont fait usage de l'un et de l'autre cycle ; mais celui de 19 ans a prévalu, et c'est aujourd'hui celui que nous appelons cycle lunaire. Ce cycle et celui de 19 ans sont également

appelés *nombre d'or*, parce que, dans les anciens calendriers, ils étaient écrits en lettres d'or. Dans le calendrier des Romains et dans le vieux calendrier de l'Eglise, dressé par le concile de Nicée, les nombres d'or indiquaient les nouvelles lunes de chaque mois. Dans le dernier de ces calendriers, on substituait d'autres nombres d'or qui étaient vis-à-vis des jours de chaque mois dans le calendrier romain. Ces nouveaux nombres d'or furent placés selon le cycle de 19 ans, que l'on qualifie aujourd'hui plus spécialement de nombre d'or. Ce cycle de 19 ans se compose de 19 années lunaires, dont 12 sont appelées *communes* et les 7 autres *embolismiques*, c'est-à-dire *intercalaires*. 8 des années communes sont de 354 jours, et 4 de 355. 6 des embolismiques sont de 384 jours, et 4 de 385, qui est la dernière du cycle, lequel se forme ainsi de 120 mois *pleins*, non compris les quatre jours bissextiles, en raison desquels les lunaisons, expirant au mois de mars, dans ces années, ont 51 jours au lieu de 50, et de 115 mois *caves*, ce qui produit en tout 6,959, dont la somme fait précisément 19 années solaires, selon le calcul des anciens. D'après eux, les 19 années du cycle lunaire correspondaient parfaitement à 19 années juliennes ou solaires, et les 19 années de ce cycle étant écoulées, les nouvelles lunes retombaient aux mêmes jours et aux mêmes heures qu'elles étaient tombées 19 ans auparavant ; en sorte que, pour toutes les nouvelles lunes, le cycle qui succédait était entièrement semblable au cycle précédent. Mais c'était là une supputation erronée, parce que les 19 années de la lune ne correspondent pas exactement aux 19 années du soleil ; celles-ci surpassent les premières de 2 heures 5 minutes 50 secondes ; c'est là ce qui a produit l'anticipation des nouvelles lunes depuis l'abandon de l'ancien calendrier. Au concile de Nicée, les nouvelles lunes furent aussi avancées pour être remises au jour qu'elles tombent. On fit de plus un changement dans l'ordre des 7 années embolismiques. Avant la réformation, ces 7 années étaient la 2^e, la 5^e, la 8^e, la 11^e, la 13^e, la 16^e et la 19^e ; depuis la réformation elles sont la 5^e, la 6^e, la 9^e, la 11^e, la 14^e, la 17^e et la 19^e. L'ordre des nouvelles lunes des deux sortes d'années, communes et embolismiques, tant dans l'ancien calendrier que dans le nouveau, était établi, autant que possible, en concordance avec le cours astronomique de la lune, qui est à peu près de 29 jours et demi. Tous les computistes en comptent une de 50 jours, qu'ils appellent *pleine*, et l'autre de 29, qu'ils appellent *cave*, et cela toujours à l'alternative, donnant dans les années communes 50 jours à chaque lune des mois impairs et 29 jours à chaque lune des mois pairs. Il n'en était pas de même pour les années embolismiques, à cause de la 15^e lunaison qui était alors intercalée ; dans la 19^e année du cycle, par exemple, la lune, comme pour toutes les autres embolismiques, est censée appartenir au mois où elle finit et non à celui où elle commence, selon cette maxime des anciens computistes : *In quo competitur mensi lunatio detur*. On remonte donc au mois de décembre de la 18^e année pour trouver combien il faut donner de jours à la lunaison de janvier de la 19^e année du cycle. On voit ainsi qu'avant la réformation, la lune de janvier de cette 19^e année commence le 6 décembre précédent ; celle de février, le 5 janvier ; celle de mars, le 5 février ; celle d'avril, le 5 mars ; celle de mai, le 4 avril ; celle de juin, le 5 mai ; celle de juin *bis*, parce que c'est au mois de juin qu'est alors l'embolisme, le 2 juin ; celle de juillet, le 1^{er} de ce mois ; celle d'août, le 50 juillet ; celle de septembre, le 28 août ; celle d'octobre, le 27 septembre ; celle de novembre, le 26 octobre, et enfin celle de décembre, le 25 novembre. La lune de janvier avait ainsi 50 jours, celle de février 29, celles de mars et avril

30, celle mai 29, la première de juin 30, la seconde 29, celles de juillet et août 29, celle de septembre 30, celle d'octobre 29, celle de novembre 30, et enfin celle de décembre 29. Les années embolismiques qui s'éloignent le plus de l'ordre alternatif de 29 et 30 sont, avant la réformation, la 8^e, la 11^e et la 19^e. Quant aux autres années, cet ordre y est peu troublé par la 15^e lune ajoutée; depuis la réformation, il l'est moins encore, et tout le dérangement qu'éprouve la 19^e année du cycle consiste en ce qu'on y donne deux lunes de 29 jours au mois de décembre; pour tous les autres mois l'alternative subsiste. — Pour trouver l'année du cycle lunaire, il faut diviser le millésime moins 2 par 19, le reste sera le nombre d'or cherché. Pour trouver le nombre d'or d'une année quelconque du cycle de 19 ans, on ajoute 1 au millésime, on divise par 19; le reste est le nombre demandé.

Concurrents. Les années communes étant composées de 52 semaines et un jour, et les années bissextiles de 53 semaines et deux jours, ce jour ou ces deux jours sont appelés *concurrents*, parce qu'ils concourent avec le cycle solaire et qu'ils en suivent le cours. La 1^{re} année de ce cycle, on compte un concurrent, la 2^e 2, la 3^e 3, la 4^e 4, la 5^e 6 au lieu de 5, parce qu'elle est bissextile, la 6^e 7, la 7^e 1, la 8^e 2, la 9^e 4 au lieu de 3, par la raison qu'elle est encore bissextile; il en est de même pour toute la suite des années; on ajoute toujours 1 dans les années communes et 2 dans les bissextiles, et l'on recommence toujours par 1, après avoir complé 7, parce qu'il n'y a que 7 concurrents, autant qu'il y a de jours dans la semaine ou de lettres dominicales. Dans la première année du cycle, le concurrent 1 répond à la dominicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. Les concurrents étaient quelquefois appelés *epactæ solis*, épactes du soleil, ou *epactæ majores*, épactes majeures, pour les distinguer des épactes de la lune. L'usage des concurrents fut introduit pour trouver par leur moyen et par celui des réguliers des calendes de chaque mois, le propre jour de la semaine, ce que les chrétiens orientaux inventèrent du temps du concile de Nicée, afin de pouvoir déterminer le jour de Pâques, lequel devait être célébré le dimanche en mémoire de la résurrection du Christ, et non le vendredi, suivant l'opinion des quatorzéimaires qui solennisaient le crucifiement.

Réguliers. On distingue deux sortes de réguliers, les solaires et les lunaires. Les réguliers solaires sont un nombre invariable attaché à chaque mois dont on se sert avec les concurrents pour trouver quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois. Pour cela il faut ajouter les réguliers solaires du mois aux concurrents de l'année. Si le total est au-dessous de 7, il marque le jour de la semaine demandé; s'il est au-dessus de 7, on retranche 7, et le reste est le nombre cherché. Voici la table des réguliers solaires pour les 12 mois de l'année.

Janv.	Fév.	Mars.	Avr.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

Les réguliers lunaires sont aussi un nombre invariable attaché à chaque mois de l'année; ajoutés aux épactes, ils faisaient connaître quel était le jour de la lune le premier de chaque mois. Les anciens computistes ne s'accordaient pas tous sur le commencement de l'année lunaire; ils ne s'accordaient pas non plus sur le nombre des réguliers lunaires de chaque mois. Ceux qui commençaient avec janvier ou mars attachaient à chaque mois autant de réguliers lunaires que la lune avait de jours, le 1^{er} de chaque mois de la 1^{re} année du cycle de 19 ans. C'était pour janvier 9, février 10, mars 9, avril 10, mai 11, juin 12, juillet 13, août 14, septembre 16, novembre 18,

décembre 18. Maintenant, pour savoir le jour de la lune au 1^{er} janvier de la 2^e année du cycle, il ne fallait qu'ajouter l'épacte de cette année, qui est 11, au 9 régulier de ce mois, 9 et 11 font 20. Le 1^{er} janvier de la 2^e année était le 20^e de la lune. Pour les années 8, 11 et 19 qui étaient embolismiques, comme les réguliers et les épactes réunis ne marquaient pas exactement le jour de la lune au premier de chaque mois, on suppléait au défaut de cette indication par la connaissance de l'irrégularité de ces années, et de la manière de compter les lunes en semblables circonstances. — Les computistes qui commençaient l'année lunaire à septembre avec les Égyptiens, c'est-à-dire 4 mois avant l'année julienne, donnaient 5 réguliers à septembre et octobre, et 7 à novembre et décembre; pour les autres mois, ils s'accordaient avec ceux qui commençaient l'année lunaire en janvier ou en mars. La raison de cette différence était que ces mois qui commençaient l'année pour les uns la terminaient pour les autres. Pour établir l'accord avec les réguliers égyptiens, il ne faut qu'ajouter 11 d'épacte, que compaient ceux qui commençaient l'année lunaire avec l'année julienne. Une autre sorte de réguliers lunaires se trouve quelquefois marquée parmi les dates; ils servaient avec les concurrents à indiquer quel jour de la semaine tombait le premier jour de la lune pascalle. On additionnait les réguliers et les concurrents d'une année. Si la somme était plus grande que 7, on retranchait 7, et le nombre restant indiquait le jour de la semaine qui serait la veille du premier jour de la lune pascalle. Si la somme n'était pas plus grande que 7, la veille de ce premier jour était indiquée par le chiffre du total.

Cycle pascal. Du cycle solaire de 28 et du cycle lunaire de 19 ans, multipliés l'un par l'autre, on a composé un troisième cycle appelé cycle pascal parce qu'il sert à trouver la Pâque. C'est une révélation de 532 années à la fin desquelles les deux cycles de la lune, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle du soleil, les concurrents, les dominicales, le terme pascal, la Pâque, les épactes avec les nouvelles lunes, recommencent aux mêmes quantités, dans le même ordre et de la même manière que cela avait eu lieu 532 années auparavant, et se continuent le même espace d'années; en sorte que la seconde révélation est en tout semblable à la première et se trouve reproduite dans les suivantes, année par année. Le premier cycle commence à l'année qui précède l'ère chrétienne. Les Chrétiens de la primitive église firent usage de différents cycles pour déterminer le jour où ils devaient célébrer Pâques. En 46 de J.-C., ils empruntèrent aux Juifs leur cycle de 84 ans. Saint Hippolyte dressa un canon ou cycle de 16 ans. Ce cycle, répété 7 fois, forme une période de 112 ans, destinée à servir de 19 ans 335. — Anatole dressa, à l'équinoxe du printemps qui était déjà au 21. — Eusèbe dressa un nouveau cycle de 19 ans, et Théophile, par ordre de l'empereur Théodose, dressa une espèce de période composée de 25 années cadencées, ou cycles de 19 ans, faisant en tout 475 ans. Deux ans après, il fait un autre cycle composé de 5 cycles lunaires de 19 ans, et marquant les Pâques pour 100 ans, de 580 à 479. — En 437, saint Cyrille, neveu de Théophile, réduit à 95 années ou 5 cycles lunaires le cycle séculaire de son oncle, où jusqu'alors les Latins avaient été dans la dépendance des Grecs et des Orientaux pour la célébration de la fête de Pâques. Victorius, en 457, avait demandé un cycle à leur usage, publiant, en 457, sa période (Période Victorienne) pour laquelle il adopta le cycle lunaire des Grecs en suivant les supputations des Latins. Cette période commençait à l'année de la

Passion, an 28 de J.-C., selon le calcul de Victorius. — En 526, Denis le Petit dressa un nouveau canon pascal sur le cycle lunaire des alexandrins, tout en retenant la grande période de Victorius, composée des deux cycles solaire et lunaire multipliés l'un par l'autre; c'est ce qu'on appelle la *période dionysienne* de 552 ans, qui commencent en 552, à l'année après l'opération du cycle de Théophile réformé par Cyrille.

Clefs des fêtes mobiles. C'est ce que les anciens appelaient *claves terminorum*; on s'en servait pour connaître quels jours du mois tombaient les fêtes mobiles, le dimanche de la Septuagésime, le premier dimanche de carême, Pâques, le dimanche des Rogations, le jour de la Pentecôte. Voici comment ils procédaient : le terme de la Septuagésime était le 7 janvier, celui du premier dimanche de carême le 28 du même mois, celui de Pâques le 11 mars, celui des Rogations le 15 avril, celui de la Pentecôte le 29 du même mois. C'est de ces jours fixés dans un ordre déterminé depuis 40 jusqu'à 50 qu'il fallait commencer à compter, pour trouver les jours de ces fêtes mobiles au moyen des clefs qui étaient des nombres, changeant à chaque année. Ainsi l'année 553 de J.-C., ayant 15 pour clef, pour savoir quel jour tombait le dimanche de la Septuagésime, on commençait par compter : 1, le 7 janvier; 2, le 8, jusqu'à 15 inclusivement, ce qui conduisit à 21 inclusivement; le dimanche suivant est le dimanche cherché. On trouvait le premier dimanche de carême, en faisant la même opération on en comptait 1 sur le 28 janvier, et en allant jusqu'à 15, on tombait sur le 11 février.

Terme pascal. Outre le terme pascal du 11 mars, qui se conciliait avec l'emploi des clefs, les anciens en avaient adopté un autre, qui était le 14^e jour de la lune précédant le dimanche auquel Pâques devait se célébrer. Quoique Pâques puisse arriver en 35 jours différents, le terme pascal ou le 14 de la lune de Pâques ne peut tomber que sur 29, jours dont le premier est le 21 mars, et le dernier le 18 avril. Les Pâques des 22, 25, 24, 23, 26, 27 et 28 mars peuvent avoir pour terme pascal le 21^{er} mars, selon le jour de la semaine où tombera ce quantième. Le terme du 18 avril doit être commun aux 7 dernières Pâques. **V. PÂQUES.**

Épactes. Nombre de jours qu'on ajoute à l'année lunaire pour l'égaliser à l'année solaire. Ce nombre est de près de 11 jours pour un an. L'épacte de la première année du cycle de 19 ans étant 11, celle de la seconde année est de 22, et celle de la troisième serait de 33; mais comme en 33 jours il y a un mois lunaire de 30 jours, l'on compte 3 pour l'épacte de la troisième année; pour la quatrième on ajoute 11 à 3, ce qui fait 14 d'épacte; dans la cinquième 11 à 14, ce qui fait 25 d'épacte; la sixième 11 à 25, ce qui fait 36 d'épacte ou 6, en omettant toujours 30, comme précédemment, ainsi des autres. En suivant cette marche, l'épacte de chaque 19^e année de mois *epacta nulla* (épacte nulle). Soit dans le vieux, soit dans le nouveau style, on ne fait, quant aux épactes, aucune attention aux bissextiles, on ajoute alors 11, comme dans les années communes; il n'y a que deux exceptions, l'une pour l'année du cycle de 19 ans qui conclut avec l'épacte 29 jusqu'à la réformation du calendrier, et pour l'année qui précède, celle dont le nombre d'or est, 1 depuis 1596 jusqu'en 1900 exclusivement. Dans l'un et l'autre cas, les computistes augmentent les épactes de 12, au lieu de 11, et cela afin qu'au bout de 19 ans, les épactes, comme les nouvelles lunes, recommencent à marcher dans le même ordre que le cycle précédent. Depuis 1700, pour l'année qui suit l'épacte 18,

cette addition de 12 a également lieu. Les anciens et les nouveaux computistes s'accordent parfaitement sur ce point, quoiqu'ils diffèrent entre eux sur la manière de compter les épactes. Les anciens comptaient autant d'épactes chaque année que la lune avait de jours le 22 mars. Ce sont ces épactes anciennes dont les vieilles chartes sont datées jusqu'en 1582. D'autres computistes commençaient à compter les épactes dès le mois de septembre avec les Égyptiens, quatre mois pleins avant ceux qui, suivant l'usage des Romains, ne commençaient à les compter qu'avec le mois de janvier. Les notaires du moyen âge ont suivi les deux méthodes. Le motif pour lequel les anciens computistes comptaient autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le 22 mars, c'est que la Pâque ne pouvant arriver plus tôt que le 22 mars, il importait de savoir quel était le quantième de la lune ce 22^e jour, parce qu'alors on savait en même temps si cette lune qui courait le 22 mars, était la lune pascale ou une autre. Or, voici comment on le savait : si le nombre des épactes excédait 16, cet excédant marquait que la lune qui courait le 22 mars n'était point la lune pascale, mais que c'était la lune suivante; si le nombre était moindre que 16, il marquait que la lune, qui, cette année-là courait le 22 mars, était la lune pascale. La première année du cycle de 19 ans, nos anciens comptaient 29 d'épactes ou plus de 16; la lune qui courait le 22 mars n'était donc pas la lune pascale, c'était la suivante, dont le premier jour tombait le 23 mars. La deuxième année du même cycle, ils comptaient 11 d'épactes; 11 est moins que 16, donc la lune qui courait le 22 mars était la lune pascale. Dans le onzième siècle on dalait fréquemment de deux épactes différentes, la majeure et la mineure. La première est la solaire, qui se confond avec les concurrents; la seconde est la lunaire, dont il est ici question.

Les nouveaux computistes comptent autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le dernier décembre qui a précédé. En 1841, on compte 7 d'épacte, parce que, le 31 décembre 1840, selon le comput ecclésiastique, la lune avait 7 jours. Cependant il y a une exception, qui est que, depuis 1596, la première année du cycle de 19 ans, on ajoute 1 au nombre de jours que la lune avait le dernier jour de décembre précédent. En 1783, première année du cycle, la lune a eu 29 jours le 31 décembre, et néanmoins, le 1^{er} janvier 1786, on compta 30 ou 0 d'épacte, parce que l'an 1786 concourait avec la première année du cycle de 19 ans qui avait 1 pour nombre d'or. C'est, au fond, par la même raison qu'on ajoute 12 aux épactes 18, 19 et 29. Passons maintenant à une disposition mécanique du calendrier, qui facilite l'usage des épactes. Il a été dit, en parlant du cycle de 19 ans, que le nombre d'or est la période de temps au bout de laquelle le soleil et la lune reviennent à peu près au même point où ils se trouvaient environ 19 ans auparavant. Tous les 19 ans les phases lunaires reviennent aux mêmes dates, parce qu'il y a juste 253 lunaisons écoulées ou 253 fois la durée entre le commencement d'une nouvelle lune et la fin du dernier quartier, ou 253 mois synodiques composés de 29 jours 12 heures 45 minutes. La lunaison d'un mois est celle qui finit dans ce mois. Si on construit 19 tables pour autant d'années, indiquant la date de chaque phase, il suffira de choisir, pour une année proposée, celle de ces tables qui doit y être appliquée, et le numéro qui lui correspond sera celui du cycle lunaire ou nombre d'or. On a vu que l'an qui précède la première année de notre ère fut la 1^{re} du cycle, et l'an 1^{er} de notre ère fut donc la 2^e du cycle, et la période recommença l'an 19. C'est pourquoi, en ajou-

tant 1 au millésime et divisant par 19, le reste se trouve être le nombre d'or de l'année proposée. Le quotient marque le nombre de périodes accomplies depuis l'ouverture de notre ère. On a par la suite trouvé qu'une seule table peut tenir lieu des 19 dont il s'agit. On inscrit, près des jours successifs du calendrier, les nombres de 1 à 50, et on rétrograde, 50 ou 0 au 1^{er} janvier, 29 au 2, 28 au 5, et ainsi de suite. Comme la lunaison n'a que 29 jours $\frac{1}{2}$, on fait alternativement ces périodes de 50 et de 29 jours. Si on a l'âge de la lune (ou l'épacte) au renouvellement de l'année, on trouve facilement la première néoménie, et par suite toutes les autres, ainsi que les diverses phases moyennes. D'après l'ordre rétrograde des nombres 50 ou 0, 29, 28, etc., le numéro de cet âge doit répondre à la première néoménie, et par suite à toutes les néoménies de l'année; les autres phases s'obtiennent en ajoutant 6, 15 ou 20 à cette épacte. En 1841, l'épacte est 7; 7 de la série rétrograde se trouve vis-à-vis du 24 janvier : donc le 24 janvier sera le jour de la nouvelle lune, et tous les quantités en regard desquels ce nombre 7 sera placé dans les séries suivantes seront les dates des néoménies moyennes. Il ne faut pas oublier que le plus souvent la nouvelle lune arrive deux jours avant celui qui est marqué par l'épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour, et que rarement elle arrive le même jour. Ainsi l'on distingue le commencement de la lune suivant l'usage ordinaire de ce même commencement, suivant le calcul astronomique.

Pour trouver plus exactement le jour de la nouvelle lune, au moyen de l'épacte, on procède encore ainsi qu'il suit : on ajoute l'épacte de l'année donnée au nombre de jours du mois, février excepté, on soustrait le total de 50 ou de 60, et le reste marque le jour de la nouvelle lune : 7 d'épacte, ajouté à 31 pour janvier 1841, donne 58; 58 de 60 reste 22; 22 est le jour de la nouvelle lune, selon les almanachs.

Pour connaître l'âge de la lune, on ajoute l'épacte au nombre des jours du mois et au quantième pour lequel on veut connaître cet âge; si le total est moindre que 50, il marquera l'âge de la lune, s'il est plus grand, on le divise par 50, le reste est cet âge. Ainsi, veut-on savoir quel âge a la lune au 50 janvier 1841, on ajoute 7 d'épacte à 51 et à 50 qui font 68, on divise par 50, reste 8 qui est l'âge demandé.

L'épacte de chaque 19^e année devenant zéro, le cycle des épactes expire donc avec le nombre d'or ou le cycle lunaire de 19 ans, et recommence encore dans le même temps. On aura donc

Nombre d'or.

* 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19

Épactes.

* 11 | 22 | 3 | 14 | 25 | 6 | 17 | 28 | 9 | 20 | 1 | 12 | 23 | 4 | 15 | 26 | 7 | 18

Puisque l'année solaire dépasse de 11 jours la lunaire, si l'épacte est 11 pour une année, la correspondance entre les nombres d'or et les épactes peut donc servir à trouver les vraies épactes moyennes; il ne s'agit que de prendre le nombre dont le rang est marqué par le nombre d'or. Pour avoir le nombre d'or ou l'épacte civile de 1800 à 1900, il faut se conformer à la règle suivante : 1^o retrancher 4 des deux chiffres à droite du millésime. diviser par 19, le reste est le nombre d'or; 2^o retrancher 1 du nombre d'or, multiplier par 11, supprimer tous les multiples de 50, le reste est l'épacte civile. La table ci-dessus doit changer avec les siècles : de 1900 à 2100, il faudra ôter 1 à chaque épacte, 15 répondre au nombre d'or 4, 16 à 7, etc., eto; la période de 19 ans n'étant pas

rigoureusement exacte, il faut changer aussi cette correspondance tous les 50 ans, car le cycle des épactes fait retomber les néoménies aux mêmes jours, ne saurait être perpétuel pour deux raisons : 1^o parce qu'au bout de 500 ans environ, les nouvelles lunes arrivent un jour plus tôt qu'elles ne doivent arriver suivant le cycle de 19 ans; 2^o parce que de 4 années séculaires, il n'y en a qu'une qui soit bissextile, et que, par conséquent, dans les deux années qui ne sont pas bissextiles, les nouvelles lunes doivent arriver un jour plus tard que l'épacte ne donne. Le changement qu'on fait au cycle des épactes dans les séculaires non bissextiles est ce qu'on appelle *métemptose*. Le changement qu'on fait à ce cycle au bout de 500 ans est nommé *prœmptose*. Ces changements ne se font qu'à la fin de chaque siècle, parce que le temps est plus remarquable et rend la pratique du calendrier plus aisée. — Il est une autre méthode pour trouver les néoménies ou nouvelles lunes : on répète 15 fois la lunaison 29 jours 5505885, et l'on retranche les 565 jours de l'année commune; le reste est 18 jours 897631 ou 18 jours 21 heures 52 minutes 57 secondes que l'on ajoute à l'époque de la première néoménie de l'année précédente. Après une bissextile, il faut ôter 1 de plus; d'après cela, si l'on sait qu'en 1821 la première néoménie moyenne arrive le 5 janvier à 9 heures 14 minutes,

on aura... 5 j. 9 h. 14 m.
Excédant des 15 lunaisons sur l'année. 18 21 54

On a la première néoménie de 1822, 22 j. 6 h. 68 m.
à la date du... 22 j. 6 h. 68 m.

On le 22 janvier à 6 h. 41 m., partant de ce terme, on formera une table des néoménies en ajoutant consécutivement 29 j. 5506, puis celle des pleines lunes, en ajoutant ou ôtant la moitié de ce nombre :

Nouvelles lunes.				Pleines lunes.			
221	2763	22 janv. à 6 h. 41 m.	71	5152	7 janv. à 12 h. 19 m.		
31	8091	20 févr. à 19 23	57	6158	6 févr. à 4 3		
81	5397	22 mars à 8 9	66	3744	7 mars à 13 47		
110	8703	20 avril à 20 53	96	4030	6 avril à, etc.		

Il en résulte également que puisque l'on sait que la première néoménie tombe à... 22 j. 278527

Pour celle d'une autre année, telle que 1840, comme il y a 18 ans d'intervalle, on ajoute 18 fois 181, 8976. 540, 157718

On retranche 4 pour les bissextiles intermédiaires, et toutes les lunaisons contenues, en 12 fois 29 j. 55065885. 538, 567062

Le reste est la date de la première néoménie de 1840... 4, 069185
savoir, le 4 janvier à 1 heure 40 minutes.

Afin d'aider les recherches, nous plaçons ici un *Calendrier lunaire perpétuel*, ou calendrier ancien de l'Eglise, réuni à celui de Grégoire XIII. Pour trouver les nouvelles lunes du nouveau style pour tel mois de telle année qu'on voudra, il s'agit tout simplement de connaître le nombre d'or de cette année, et de voir ensuite le jour auquel il correspond dans le mois proposé. Veut-on savoir quels jours tombaient les nouvelles lunes de l'année 800, le nombre d'or est 3, elles tombaient donc les 1^{er} janvier, 1^{er} mars, 31 mars, 29 avril, 29 mai, 27 juin, 27 juillet, 25 août, 24 septembre, 25 octobre, 22 novembre, 21 décembre. — Pour connaître les nouvelles lunes de chaque mois de l'année que ce puisse être depuis 1582, il ne faut que l'épacte de l'année proposée. Tous les jours de chaque mois, vis-à-vis desquels cette épacte est marquée, sont les nouvelles lunes cherchées. — L'épacte 23, marquée en chiffres arabes à côté de l'épacte en chiffres

romains, le 6 janvier, le 4 février, le 6 mars, le 4 avril, le 4 mai, le 2 juin, les 2 et 51 juillet, le 50 août, le 28 septembre, le 25 octobre, le 26 novembre et le 26 octobre, a été inventée pour désigner en certaines années les nouvelles lunes un peu différemment qu'elles n'auraient été indiquées par l'épacte en chiffres romains, et cela afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du soleil. On se sert de cette épacte en chiffres arabes pour les années dans lesquelles elle répond à un nombre d'or plus grand que 11. Cette épacte 25 ne commencera à être en usage qu'après l'an 1900. — L'épacte 19, au 51 décembre, placée à côté de l'épacte 20, sert pour les années où elle concourt avec le nombre d'or 19, ce qui eut lieu pour la dernière fois en 1690, et n'arrivera plus avant 8500. Les 6 épactes doublées, toutes en chiffres romains, vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 5 juin, 1^{er} août, 29 septembre et 27 novembre, sont doublées 1^o pour que le nombre des épactes ne surpasse pas le nombre de 34 jours de l'année lunaire commune; 2^o ces épactes doublées sont affectées aux 5 février, 5 avril, 5 juin, 1^{er} août, 29 septembre et 27 novembre, afin que les lunes pleines qui sont de 30 jours, et les lunes caves qui ne sont que de 29, se succèdent alternativement. — Depuis 1596 jusqu'à 1700 inclusivement, l'épacte I répond au nombre d'or I, l'épacte XII au nombre d'or II, et ainsi de suite jusqu'en 1691 inclusivement. Depuis et compris

1700 jusqu'en 1899 inclusivement, l'épacte XXX ou l'astérisque* répond au nombre d'or I, l'épacte XI au nombre d'or II, l'épacte IX, qui était auparavant X, au nombre d'or X; en 1900, l'épacte XXIX répondra au nombre d'or I; l'année suivante l'épacte X répondra au nombre d'or II, et ainsi des autres jusqu'en 2200. Ces changements ont pour but d'accorder autant que possible les deux années solaire et lunaire, afin d'indiquer la Pâque, de telle sorte qu'elle ne tombe jamais le 14 de la lune, mais le dimanche après ce 14, précaution qui fait quelquefois célébrer cette fête 7 jours plus tard que si les nouvelles lunes étaient calculées astronomiquement. Les mois de mars et d'avril présentent les différentes époques du terme pascal relatives aux nombres d'or et aux épactes depuis et compris le 8 mars jusqu'au 5 avril inclusivement. Ces époques indiquent dans les deux mois le quantième où tombera ce 14 de la lune de Pâques désignée par le nombre d'or ou par l'épacte d'une année après le 7 mars; en sorte, par exemple, que le nombre d'or XVI et l'épacte XXIII placés vis-à-vis du 8 mars, marquant pour ce quantième la nouvelle lune, indiquent par cela même que le 14 de cette lune pascalle tombera le 21 du même mois. Le terme pascal étant connu, fait connaître à son tour la Pâque au moyen de la lettre dominicale qui le suit immédiatement, c'est-à-dire, de la lettre qui marque le dimanche.

Calendrier lunaire perpétuel.

JANVIER.					FÉVRIER.					MARS.				
Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettrés dominic.	Épactes.		Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettrés dominic.	Épactes.		Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettrés dominic.	Épactes.	Terme pascal.
1					1	O	D	XXIX		1	III	D	*	
2	III	A	*		2	XI	E	XXVIII		2	O	E	XXIX	
3	O	B	XXIX		3	XIX	F	XXVII		3	XI	F	XXVIII	
4	XI	C	XXVIII		4	VIII	G	25. XXVI		4	O	G	XXVII	
5	XIX	D	XXVII		5	O	A	XXV. XXIV		5	XIX	A	XXVI	
6	XIX	E	XXVI		6	XVI	B	XXIII		6	VIII	B	25. XXV	
7	VIII	F	25. XXV		7	V	C	XXII		7	O	C	XXIV	
8	O	G	XXIV		8	O	D	XXI		8	XVI	D	XXIII	21 M
9	XVI	A	XXIII		9	XIII	E	XX		9	V	E	XXII	22 M
10	V	B	XXII		10	II	F	XIX		10	O	F	XXI	23 M
11	O	C	XXI		11	O	G	XVIII		11	III	G	XX	24 M
12	XIII	D	XX		12	X	A	XVII		12	II	A	XIX	25 M
13	II	E	XIX		13	O	B	XVI		13	O	B	XVIII	26 M
14	O	F	XVIII		14	XVIII	C	XV		14	X	C	XVII	27 M
15	X	G	XVII		15	VII	D	XIV		15	O	D	XVI	28 M
16	O	A	XVI		16	O	E	XIII		16	XVIII	E	XV	29 M
17	XVIII	B	XV		17	XV	F	XII		17	VII	F	XIV	30 M
18	VII	C	XIV		18	IV	G	XI		18	O	G	XIII	31 M
19	O	D	XIII		19	O	A	X		19	XV	A	XII	1 A
20	XV	E	XII		20	XII	B	IX		20	IV	B	XI	2 A
21	IV	F	XI		21	I	C	VIII		21	O	C	X	3 A
22	O	G	X		22	O	D	VII		22	XII	D	IX	4 A
23	XII	A	IX		23	IX	E	VI		23	I	E	VIII	5 A
24	I	B	VIII		24	O	F	V		24	O	F	VII	6 A
25	O	C	VII		25	XVII	G	IV		25	IX	G	VI	7 A
26	IX	D	VI		26	VI	A	III		26	O	A	V	8 A
27	O	E	V		27	O	B	II		27	XVII	B	IV	9 A
28	XVII	F	IV		28	XIV	C	I		28	VI	C	III	10 A
29	VI	G	III							29	O	D	II	11 A
30	XIV	A	II							30	XIV	E	I	12 A
31	III	B	I							31	III	F	*	13 A

M, dans la colonne du Terme pascal, signifie Mars, et A, Avril.

AVRIL.					MAI.					JUIN.				
Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.	Terme pascal.	Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.		Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.	
1	O	G	XXIX	14 A	1	XI	B	XXVIII		1	O	E	XXVII	
2	XI	A	XXVIII	15 A	2	O	C	XXVII		2	XIX	F	25. XXVI	
3	O	B	XXVII	16 A	3	XIX	D	XXVI		3	VIII	G	XXV. XXV	
4	XIX	C	25. XXVI	17 A	4	VIII	E	25. XXV		4	XVI	A	XXIII	
5	VIII	D	XXV. XXIV	18 A	5	O	F	XXIV		5	V	B	XXII	
6	XVI	E	XXIII		6	XVI	G	XXIII		6	O	C	XXI	
7	V	F	XXII		7	V	A	XXII		7	XIII	D	XX	
8	O	G	XXI		8	O	B	XXI		8	II	E	XIX	
9	XIII	A	XX		9	XIII	C	XX		9	O	F	XVIII	
10	II	B	XIX		10	II	D	XIX		10	X	G	XVII	
11	O	C	XVIII		11	O	E	XVIII		11	O	A	XVI	
12	X	D	XVII		12	X	F	XVII		12	XVIII	B	XV	
13	O	E	XVI		13	O	G	XVI		13	VII	C	XIV	
14	XVIII	F	XV		14	XVIII	A	XV		14	O	D	XIII	
15	VII	G	XIV		15	VII	B	XIV		15	XV	E	XXII	
16	O	A	XIII		16	O	C	XIII		16	IV	F	XI	
17	XV	B	XII		17	XV	D	XII		17	O	G	X	
18	IV	C	XI		18	IV	E	XI		18	XII	A	IX	
19	O	D	X		19	O	F	X		19	I	B	VIII	
20	XII	E	IX		20	XII	G	IX		20	O	C	VII	
21	I	F	VIII		21	I	A	VIII		21	IX	D	VI	
22	O	G	VII		22	O	B	VII		22	O	E	V	
23	IX	A	VI		23	IX	C	VI		23	XVII	F	IV	
24	O	B	V		24	O	D	V		24	VI	G	III	
25	XVII	C	IV		25	XVII	E	IV		25	O	A	II	
26	VI	D	III		26	VI	F	III		26	XIV	B	I	
27	O	E	II		27	O	G	II		27	III	C	*	
28	XIV	F	I		28	XIV	A	I		28	O	D	XXIX	
29	III	G	*		29	III	B	*		29	XI	E	XXVIII	
30	O	A	XXIX		30	O	C	XXIX		30	O	F	XXVII	
					31	XI	D	XXVIII						

JUILLET.					AOÛT.					SEPTEMBRE.				
Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.		Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.		Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.	
1	XIX	G	XXVI		1	VIII	C	XXV. XXIV		1	XVI	F	XXIII	
2	VIII	A	25. XXV		2	XVI	D	XXIII		2	V	G	XXII	
3	O	B	XXIV		3	V	E	XXII		3	O	A	XXI	
4	XVI	C	XXIII		4	O	F	XXI		4	XIII	B	XX	
5	V	D	XXII		5	XIII	G	XX		5	II	C	XIX	
6	O	E	XXI		6	II	A	XX		6	O	D	XVIII	
7	XIII	F	XX		7	O	B	XVIII		7	X	E	XVII	
8	II	G	XIX		8	X	C	XVII		8	O	F	XVI	
9	O	A	XVIII		9	O	D	XVI		9	XVIII	G	XV	
10	X	B	XVII		10	XVIII	E	XV		10	VII	A	XIV	
11	O	C	XVI		11	VII	F	XIV		11	O	B	XIII	
12	XVIII	D	XV		12	O	G	XIII		12	XV	C	XX	
13	VII	E	XIV		13	XV	A	XII		13	IV	D	X	
14	O	F	XIII		14	IV	B	XI		14	O	E	IX	
15	XV	G	XII		15	O	C	X		15	XII	F	VIII	
16	IV	A	XI		16	XII	D	IX		16	I	G	VII	
17	O	B	X		17	I	E	VIII		17	O	A	VI	
18	XII	C	IX		18	O	F	VII		18	IX	B	V	
19	I	D	VIII		19	IX	G	VI		19	O	C	IV	
20	O	E	VII		20	O	A	V		20	XVII	D	III	
21	IX	F	VI		21	XVII	B	IV		21	VI	E	II	
22	O	G	V		22	VI	C	III		22	O	F	I	
23	XVII	A	IV		23	O	D	II		23	XIV	G	*	
24	VI	B	III		24	XIV	E	I		24	III	A	XXIX	
25	O	C	II		25	III	F	*		25	O	B	XXVIII	
26	XIV	D	I		26	O	G	XXIX		26	XI	C	XXVII	
27	III	E	XXIX		27	XI	A	XXVIII		27	XIX	D	XXV. XXIV	
28	O	F	XXVIII		28	XIX	B	XXVII		28	O	E	XXIII	
29	XI	G	XXVII		29	O	C	XXVI		29	VIII	F		
30	XIX	A	25. XXVI		30	VIII	D	XXV		30	O	G		
31	O	B			31	O	E	XXIV						

OCTOBRE.				NOVEMBRE.				DÉCEMBRE.			
Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'Or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	XVI	A	XXII	1	O	D	XXI	1	XIII	F	XX
2	V	B	XXI	2	XIII	E	XX	2	II	G	XIX
3	XIII	C	XX	3	II	F	XIX	3	O	A	XVIII
4	II	D	XIX	4	O	G	XVIII	4	X	B	XVII
5	X	E	XVIII	5	X	A	XVII	5	O	C	XVI
6	XO	F	XVII	6	O	B	XVI	6	XVIII	D	XV
7	XO	G	XVI	7	XVIII	C	XV	7	VII	E	XIV
8	XVIII	A	XV	8	VII	D	XIV	8	O	F	XIII
9	VII	B	XIV	9	O	E	XIII	9	XV	G	XII
10	XV	C	XIII	10	XV	F	XII	10	IV	A	XI
11	IV	D	XII	11	IV	G	XI	11	O	B	X
12	O	E	XI	12	O	A	X	12	XII	C	IX
13	XII	F	X	13	XII	B	IX	13	I	D	VIII
14	I	G	IX	14	I	C	VIII	14	O	E	VII
15	XO	A	VIII	15	O	D	VII	15	IX	F	VI
16	IX	B	VII	16	IX	E	VI	16	O	G	V
17	XO	C	VI	17	O	F	V	17	XVII	A	IV
18	IX	D	V	18	XVII	G	IV	18	VI	B	III
19	XO	E	IV	19	VI	A	III	19	O	C	II
20	XVIII	F	III	20	O	B	II	20	XIV	D	I
21	VII	G	II	21	XIV	C	I	21	III	E	*
22	VI	A	I	22	III	D	*	22	O	F	XXIX
23	XO	B	*	23	O	E	XXIX	23	XI	G	XXVIII
24	IX	C	XXIX	24	XI	F	XXVIII	24	XIX	A	XXVII
25	XO	D	XXVIII	25	XIX	G	XXVII	25	O	B	XXVI
26	IX	E	XXVII	26	O	A	25. XXVI	26	VIII	C	25. XXV
27	XO	F	XXVI	27	VIII	B	XXV. XXIV	27	O	D	XXIV
28	VIII	G	25. XXV	28	O	C	XXIII	28	XVI	E	XXIII
29	XO	A	XXIV	29	XVI	D	XXII	29	V	F	XXII
30	XVI	B	XXIII	30	V	E	XXI	30	O	G	XXI
31	V	C	XXII					31	XIII	A	19. XX

CALENDRIER PERPÉTUEL GREGORIEN. Un calendrier perpétuel est un tableau comprenant, pour tous les mois, les nombres d'or, les épactes et la lettre dominicale. On a indiqué ci-dessus le moyen de trouver les nombres d'or et les épactes. Pour trouver la lettre dominicale d'une année, il faut d'abord savoir le nombre du cycle solaire qui répond à cette année. Pour cela, il est essentiel de se rappeler que la 1^{re} année de notre ère était la 10^e du cycle solaire dont elle fait partie, et que, par conséquent, il y en avait 9 d'écoulées. Après avoir ajouté 9 au nombre de l'année proposée, on divisera par 28. Le quotient ayant donné le nombre des cycles écoulés, le reste sera le nombre du cycle pour l'année, et maintenant on aura, pour les 28 années du cycle, la table des dominicales.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
CB	AG	F	ED	C	B	A	G	F	E	D	C	BA	G
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
F	ED	C	B	A	G	F	E	D	C	B	A	G	F

Chacune de ces lettres ou doubles lettres correspondant à son numéro d'ordre dans le cycle, rien ne sera plus facile que de connaître la dominicale pour chacune des 28 années. La dominicale de la 10^e année du cycle sera E, celle de la 11^e D, celle de la 12^e C, celle de la 13^e, qui est bissextile, AB, etc., etc.

En 1582, l'ordre des dominicales changea; on avait auparavant 1 G, 2 E, 3 D, 4 C, 5 BA, 6 G, 7 F, 8 E, 9 DC, 10 B, 11 A, 12 G, 13 F, 14 D, 15 C, 16 B, 17 AG, 18 F, 19 E, 20 D, 21 CB, 22 A, 23 G pour l'ancien calendrier, et C pour le nouveau en 1582, 24, en 1583 B, 25 ou 1584 AG, 26 F, 27 E, 28 D.

Connaissant la dominicale d'une année, trouver quel jour de la semaine cette année a commencé et quel jour elle finira. — Connaissant la dominicale de l'année d'où l'on part, trouver les lettres dominicales pour une suite d'années quelconques. Pour résoudre ces deux problèmes, il suffit de la table suivante des concurrents et lettres dominicales.

G.	F.	E.	D.	C.	B.	A.
7 AG.	1 GF.	2 FE.	3 DE.	4 DC.	5 CB.	6 BA.
A lundi.	A mardi.	A merc.	A jeudi.	A vend.	A sam.	A dim.
B mardi.	B merc.	B jeudi.	B vend.	B sam.	B dim.	B lundi.
C merc.	C jeudi.	C vend.	C sam.	C dim.	C lundi.	C mar.
D jeudi.	D vend.	D sam.	D dim.	D lundi.	D mardi.	D merc.
E vend.	E sam.	E dim.	E lundi.	E mardi.	E merc.	E jeudi.
F sam.	F dim.	F lundi.	F mardi.	F merc.	F jeudi.	F vend.
G dim.	G lundi.	G mardi.	G merc.	G jeudi.	G vend.	G sam.

Le premier jour de l'an est toujours désigné par la lettre A. Les lettres G, F, E, D, C, B, A, sont pour les années communes; et les lettres AG, GF, FE, ED, DC, CB et BA pour les bissextiles. L'année commune étant toujours composée de 365 jours ou 52 semaines, plus 1 jour, il est constant qu'elle commence et finit par un même jour de la semaine, par le dimanche si elle a commencé par le dimanche. La lettre dominicale affectée alors à cette année commencée est un A. L'année suivante, si elle est également commune, commencera par le lundi et finira à pareil jour, sa lettre dominicale sera G. L'année qui viendra après celle-ci, si elle est encore

commune, commencera le mardi. F sera la lettre dominicale. L'année bissextile étant de 366 jours ou 52 semaines, plus 2 jours, en supposant qu'elle ait commencé par un dimanche, finira par un lundi, et l'année suivante commencera par un mardi. La suivante encore par un mercredi, les lettres dominicales affectées à une année bissextile commençant par le dimanche sont BA. La dominicale de l'année suivante sera G.

Table des 55 Pâques possibles avec leurs dominicales.

PAQUES EN MARS.	ANNÉES COMMUNES.	ANNÉES BISEXTES.	PAQUES EN AVRIL.	ANNÉES COMMUNES.	ANNÉES BISEXTES.	PAQUES EN AVRIL.	ANNÉES COMMUNES.	ANNÉES BISEXTES.	PAQUES EN AVRIL.	ANNÉES COMMUNES.	ANNÉES BISEXTES.
22	D	ED	31 m.	F	GF	9 av.	A	BA	18 av.	C	DC
23	E	FE	1 av.	G	AG	10 av.	B	CB	19 av.	D	ED
24	F	GF	2 av.	A	DA	11 av.	C	DC	20 av.	E	FE
25	G	AG	3 av.	B	CB	12 av.	D	ED	21 av.	F	GF
26	A	BA	4 av.	C	DC	13 av.	E	FE	22 av.	G	AG
27	B	CB	5 av.	D	ED	14 av.	F	GF	23 av.	A	BA
28	C	DC	6 av.	E	FE	15 av.	G	AG	24 av.	B	CB
29	D	ED	7 av.	F	GF	16 av.	A	BA	25 av.	C	DC
30	E	FE	8 av.	G	AG	17 av.	B	CB			

CALENDRIER GREC. Les Grecs cherchèrent constamment à établir l'accord entre leur année civile et les révolutions de la lune et du soleil. L'excédant de 44 jours de l'année solaire, supposée de 365 jours, sur les 354 dont se composent 12 lunaisons, alternant de 29 à 30 jours, les détermina d'abord à ajouter tous les deux ans un mois intercalaire de 22 jours. Mais pour se rapprocher encore plus du cours du soleil, qui veut un jour de plus en 4 ans, Cléostrate inventa l'*octaétéride*, période de 2,922 jours, comprenant, à 1 heure et demie près, 8 années solaires. Il avait ainsi obtenu une exactitude suffisante relativement au soleil; mais, relativement à la lune, la perfection était moins grande, puisqu'il s'en fallait de 1 jour et demi que l'*octaétéride* contint 99 lunaisons. De cette différence, résultèrent des désordres et des mécomptes auxquels Methon remédia par son fameux cycle de 19 ans, comprenant 235 lunaisons, formant 19 années solaires moins 1 heure et demie. Comme après les 6,940 jours, dont se compose ce cycle de Methon, la lune et le soleil ont accompli à très-peu près un nombre exact de leurs révolutions respectives, et par conséquent se trouvent dans la même position relative qu'ils avaient au point de départ, il suffit donc d'observer, pendant le cours de 19 ans, tous les rapports de situation des deux astres, telles que phases et éclipses, et par ces observations, on est en état de prédire le renouvellement de ces rapports, aussi longtemps que la petite différence de 1 heure et demie n'aura pas produit en s'ajoutant à elle-même, tous les 19 ans, un écart considérable entre les deux astres. La découverte de Methon reçut de ses compatriotes le nom de *nombre d'or* parce que le chiffre de ses observations pour chacune des 19 années du cycle, son numéro d'ordre se marquait à Athènes par des caractères d'or tracés en grand sur la place publique. Nous avons déjà dit ce qu'était le cycle de Methon. Callipe, astronome grec, proposa de quadrupler ce cycle et d'en former une période de 76 ans, à la fin de laquelle on retrancherait un jour. Ce fut la période callippique. (V. CHRONOLOGIE, DATES ou NEOMÉNIES, OLYMPIADES.)

CALENDRIER DES HÉBREUX. Dans ce calendrier, l'année qui était lunaire commençait originairement à l'é-

quinoxe, d'automne, au mois *thisir*. Après la sortie de l'Egypte, en mémoire de cet événement, elle commença, pour le calendrier religieux, au mois de *nisan*, vers l'équinoxe du printemps; pour les affaires civiles, les Hébreux gardèrent l'ancienne forme à laquelle se rapportaient leurs années de la création et celle de leur ère des contrats, les deux seules époques dont ils se servent aujourd'hui. Les nouvelles lunes n'étaient jamais présentes chez eux, mais ils jugeaient de leur avènement par la vue. Cependant leurs mois étaient alternativement de 30 et de 29 jours pour 1 an; ils en comptaient 12, qui étaient 1^{er} *nisan*, 2^o *jar*, 3^o *siban*, 4^o *thamuz*, 5^o *ab*, 6^o *elul*, 7^o *thisir*, 8^o *marchesvan*, 9^o *casten*, 10^o *thebeth*, 11^o *sabath*, 12^o *adar*. Mais comme 12 mois lunaires ont 11 jours de moins que l'année solaire, et qu'en 53 ans ils anticipaient d'une année entière sur le soleil, pour prévenir cet inconvénient, tous les 2 ou 3 ans ils ajoutaient à leur année ordinaire 1 mois entier solaire, ce qui empêchait l'année lunaire de s'écarter jamais de plus d'un mois de l'année solaire. Ce 15^e mois, s'appelait *readar*, ou le second *adar*, et s'intercalait après *adar*. Il s'ajoutait afin de maintenir les fêtes dans les saisons où les sacrifices qu'elles exigeaient étaient possibles; et il fallait qu'il coïncidât avec la maturité de l'orge, dont on offrait les prémices à la Pâque, dont le 1^{er} jour était fixé au milieu du mois de *nisan*. Il fallait que l'orge fût mûre pour l'offrande de la première gerbe, et que les agneaux fussent bons à manger. A la Pentecôte, qui venait 50 jours après, il fallait être en mesure d'offrir deux pains pour les prémices qu'on offrait, et la fête des tabernacles ne pouvait se célébrer qu'après les vendanges et la récolte des olives. Ainsi, quand le 15 de *nisan* devait arriver avant l'équinoxe du printemps, comme on avait besoin de reculer la Pâque pour la faire coïncider avec la maturité de l'orge, on intercalait un mois, ce qui déplaçait aussi toutes les autres fêtes. La combinaison avait lieu de manière à ce que le 1^{er} de *nisan*, qui était aussi le 1^{er} jour de l'année, tombât constamment entre les 15 jours qui précèdent et les 15 jours qui suivent l'équinoxe du printemps. Le 1^{er} de *Nisan*, une fois fixé, déterminait le commencement de tous les autres mois, et l'époque de toutes les fêtes, jeûnes et cérémonies. Les Israélites ne commencèrent qu'après leur dispersion à recourir aux calculs astronomiques et à faire un cycle pour régler leurs nouvelles lunes et à en faire un calendrier régulier. Le premier cycle qu'ils employèrent fut celui de 84 ans, dont ils se servirent pour fixer leur Pâque et tout le reste de l'année. Ils firent ce cycle de la période callippique et de l'*octaétéride* jointes ensemble, car il contient justement le nombre de jours que fait la somme de ces deux périodes, comptées sur le pied des années juliennes, puisque les 76 années de la période callippique font 27759 jours ou 940 mois lunaires, et l'*octaétéride* 2922 jours ou 99 mois lunaires, ce qui répond parfaitement aux 50681 jours dont se compose 84 années juliennes. — Le commencement de ce cycle est fixé, par les uns, l'an 162 avant J.-C.; par les autres, l'an 291 avant J.-C. — D'après ces données, le second cycle aurait commencé l'an 207, le 3^e l'an 125, le 4^e l'an 59, toujours avant J.-C., et le 5^e l'an 46 de notre ère. Cependant on finit par découvrir que le cycle de 84 ans, n'ajustait pas si exactement le cours des années solaires et lunaires, qu'il n'y eût encore sur le tout une différence d'un jour 6 heures 41 minutes 53 secondes; pour obvier à ce défaut, les Chrétiens adoptèrent le cycle de Methon, et les Israélites ne tardèrent pas à faire comme eux. — Plusieurs de leurs rabbins travaillèrent successivement à modifier la forme de leur année d'après ce cycle; enfin, l'an de

J.-C. 560, Rabbi Hinel étant *nasi* ou président du Sanhédrin, introduisit la forme d'année qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours, et qu'ils disent devoir durer jusqu'à la venue du Messie. Le cycle lunaire, dont se servent les Israélites dans leur calendrier moderne, retarde de trois ans sur le nôtre, ou, pour parler plus exactement, il n'est en arrière du nôtre que de 2 ans pour la première partie de leur année civile, et de 3 ans pour la seconde; ainsi, quand nous avons 19 de nombre d'or au mois de janvier, ce n'est qu'à leur mois de *thisri* ou septembre qu'ils commenceront à compter 17 de leur cycle lunaire, et ils continueront jusqu'à leur mois *elul* (septembre de l'année suivante de notre calendrier), pendant que déjà nous compterons 1 de notre cycle de 19 ans.—Ainsi, pour avoir le cycle lunaire d'une année quelconque de notre ère, il faut ajouter 17 à l'année proposée, s'il s'agit des 9 premiers mois; et pour les 3 derniers mois, on ajoutera 18, puis on divisera le tout par 19, et le surplus donnera l'année demandée.

CALENDRIER DES ISRAËLITES MODERNES.

Dans leur nouveau calendrier, les Israélites ont conservé les noms et l'ordre de leurs anciens mois. Cinq de ces mois sont constamment de 30 jours, ce sont : *nisan* 1^{er}, *sibân* 3^e, *ab* 5^e, *thisri* 7^e, et *sabath* 11^e. Cinq n'ont que 29 jours, savoir : *jiar*, *thamuz*, *elul*, *thebelh*, et *adar*, ce dernier en a 30 dans les années bissextiles solaires. Les deux mois restants, *machesvan* et *caslen*, peuvent avoir 29 jours ou 30 jours chacun, ou bien encore l'un en avoir 30 et l'autre 29, suivant que ces mois sont tous deux pleins ou tous deux caves, ou qu'un seul est cave et l'autre plein; l'année est de 353 jours, ou de 354, ou, enfin, de 355.—L'année où *machesvan* et *caslen* ont chacun 30 jours, est ce qu'ils nomment année parfaite; s'ils n'en ont chacun que 29, ils disent alors l'année defective. L'année commune ou ordinaire est celle où l'un de ces deux mois n'a que 29 jours, elle est dans ce cas composée de 354 jours.— Dans l'ordre civil et politique, les Israélites commencent leur année au 7^e *thisri*, qui répond en partie à septembre et en partie à octobre, de même que chacun de leurs autres mois répond aussi à deux des mois du calendrier grégorien par une portion ou plus grande ou plus petite, suivant que la lune se renouvelle plus ou moins avant dans nos mois communs et solaires. *Nisan*, leur 1^{er} mois légal, répond toujours en partie à mars et à avril, *jiar* à avril et mai, et ainsi de suite dans les années communes. Quoique chez les Israélites le commencement des mois civils coïncide ordinairement avec le renouvellement de la lune, il arrive assez fréquemment que le mois légal ne commence qu'un jour et même deux après la nouvelle lune. Le commencement du mois légal, qui répond au 2^e jour du mois précédent, s'il est de 29 jours, et au 3^e, s'il est de 30, est ce qu'ils désignent par le mot de *roshode*. Les *roshodes* suivent l'ordre des jours de la semaine, c'est-à-dire que si le *roshode* de *nisan*, par exemple, est un samedi, celui de *jiar* sera le lundi, parce que *nisan* a 30 jours, et comme *jiar* n'en a que 29, le *roshode* de *sibân* sera le mardi, et ainsi pour les autres mois. Mais la néoménie, qui était un jour consacré à Dieu par un sacrifice particulier, est presque toujours le 1^{er} jour du mois civil des Hébreux. Le cycle lunaire des Israélites, ainsi qu'il a été dit plus haut, ne commence pas en même temps que le nôtre; car la 1^{re} année de notre ère a 2 pour nombre d'or, et ce n'est qu'à l'automne de cette même année, suivant eux, que commence la 1^{re} année de leur 19^{se} cycle lunaire. Sur les 19 années, ils en comptent 7 d'embolismiques, savoir les 3^e, 6^e, 8^e, 11^e, 14^e, 17^e et 19^e, après lesquelles ils ajoutent un mois de 30 jours, au lieu

de 35 qu'il faudrait compter; mais ils reportent ces 3 jours sur les années suivantes. Les années de 15 mois peuvent être ainsi de 383, 384 et 385 jours, sans que cette différence influe sur la somme des années du cycle, les plus faibles étant compensées par les plus fortes. Le cycle lunaire des Israélites retardant de 3 ans sur le nôtre, la lune dut avoir 3 jours au commencement de la 1^{re} année de ce cycle; elle en eut 14 à la fin de cette même année; à quoi, si l'on ajoute 22 pour les 2 années suivantes, on aura 36; ce qui fait d'abord un mois lunaire plein, que l'on donne à la 3^e année, qui devient ainsi embolismique; puis joignant aux 6 jours restants les 33 provenant des 3 années suivantes, la 6^e devient également embolismique, puisque de ces 39 jours il faut lui en donner 30, après quoi, ajoutant seulement deux fois 11 ou 22 jours aux 9 de surplus, on trouvera que c'est la 8^e année qui doit être embolismique, au lieu que, dans notre nombre d'or, c'est la 9^e. En ajoutant l'excédant de 1 jour sur les 31 trouvés aux 35 des trois années suivantes, et continuant toujours de même, on reconnaîtra que les 7 années embolismiques se présentent dans l'ordre indiqué ci-dessus. Mais il ne faut jamais perdre de vue que le dernier mois intercalaire ne doit avoir que 29 jours, afin que des 32 qu'on trouve à la fin de la 19^e année, il en reste 3 pour recommencer le cycle. Malgré l'emploi de la période de 19 ans, les calendriers hébraïques ne roulent ordinairement que sur 14 années, 7 communes et 7 embolismiques, les unes de 354 jours, les autres de 384; mais ces calendriers incomplets ne servent que pour les *roshodes*, samedis, fêtes et jeûnes de l'année. La loi ayant prescrit aux Israélites de célébrer leurs fêtes d'un soir à l'autre, ils commencent le jour naturel au coucher du soleil et finissent au coucher suivant, ce qui ne les empêche pas de donner 24 heures au jour, 12 pour le temps que le soleil est sur l'horizon et 12 pour celui où il est au-dessous, et de distinguer les 12 heures du jour artificiel en quatre parties de 3 heures chacune, appelant la première partie 1^{re} heure, la seconde 3^e heure, la troisième 8^e heure, la quatrième 9^e, ce qui revient aux mots canoniques de *prime*, *tierce*, *sexe* et *none*. Prime commençait au lever du soleil, tierce trois heures après, et *sexe* et *none* de trois heures en trois heures. Ces heures doivent être plus longues ou plus courtes, suivant que le soleil est plus ou moins de temps sur l'horizon, et elles commencent plus tôt ou plus tard, suivant la même proportion, mais de façon pourtant à compléter toujours midi pour la 6^e heure du jour, ou pour la 1^{re} heure de *sexe*. Les 12 heures de la nuit se partageaient en quatre veilles, chacune de 3 heures, plus ou moins longues, suivant la durée de la nuit. Quant à l'heure commune, 2^e partie du jour naturel, les Israélites la divisent en 108 parties, à cause du grand nombre de divisions justes contenues dans ce nombre, dont 18 parties font une de nos minutes. Toute l'économie du calendrier israélite se rapportait à la célébration de leurs fêtes, dont la première, Fête des Azymes, Pâques ou *Pessoh*, tombe toujours le 15 de leur premier mois lunaire ou *nisan*; la seconde, Pentecôte, *Sebuhot*, fête des semaines, 50 jours après, et la troisième, celle des tabernacles, *Succot* ou *Sienopogie* (en grec, érection des Tentes), le 15 de *thisri*, c'est-à-dire à la pleine lune de ce mois. Chacune de ces trois solennités est marquée à deux jours consécutifs dans le calendrier hébraïque, savoir : *Pessah*, le 15 et le 16 de *nisan*; *Sebuhot*, le 6 et le 7 de *sibân*; *Succot*, le 15 et le 16 de *thisri*. Les Israélites ont des jours de rébut, par lesquels ils ne veulent pas commencer l'année, de peur que Pâques ne tombe ce jour-là. Les autres jours s'appellent *Kebies*, et c'est à un de ces jours qu'est placé

Rosch-Haschana, l'ouverture de l'année. Si les fêtes tombent hors des *Kebies*, on fait une translation, c'est-à-dire qu'on les renvoie à ce jour licite. Ainsi, Pâques ne doit jamais se faire aux fêtes 2, 4, 6, c'est-à-dire lundi, mercredi et vendredi. La nouvelle lune de *thisri*, par laquelle s'ouvre l'année civile et la fête des tabernacles, ne doit jamais commencer par les fêtes, 1, 4, 6, c'est-à-dire dimanche, mercredi et vendredi. La *Penlecôte* ne doit jamais avoir lieu aux fêtes 5, 5, 7, c'est-à-dire mardi, jeudi et samedi. La *Kebie* de *thisri*, une fois fixée, indique de quelle èpe sera l'année. On ôte la *Kebie* de cette année de celle de l'année suivante, en y ajoutant 7, lorsque la soustraction ne peut se faire sans cette addition, et, selon que le reste est 5, ou 4, ou 5, l'année est déficiente, ou commune, ou parfaite, ou bien selon qu'il est 5, 6 ou 7, elle est embolismique, ou déficiente, ou commune, ou parfaite. Si la *Kebie* d'une année est la fête 5, et celle de l'année suivante la fête 7, on retranche 5 de 7; le reste 4 indique que l'année est commune et ordinaire. Pessah ou Pâques devant toujours être célébré à la pleine lune de *nisan*, les Israélites concluent cette pleine lune de la nouvelle lune de ce mois, et celle-ci du jour et de l'heure de la nouvelle lune du mois précédent; il leur suffit pour cela d'ajouter à la dernière nouvelle lune une lunaison entière, c'est-à-dire un mois synodique lunaire, qui est de 29 jours 12 heures 44 minutes 5 secondes. Pour le 1^{er} de ces 29 jours, on compte celui où la lune connue a été nouvelle; on remplace ce qui manque à ce jour, on ajoute les heures et les minutes qui s'en sont écoulées jusqu'à cette nouvelle lune, aux 12 heures et 44 minutes de la lunaison, en négligeant les 5 secondes, et cette somme totale de jours, d'heures et de minutes, conduit approximativement à la nouvelle lune du mois suivant. Supposons que la nouvelle lune de *nisan* soit marquée dans le calendrier hébraïque au jeudi 10 mars à 11 heures 45 minutes du soir, ou, ce qui revient au même, à la 25^e heure 45 minutes du même jour. Aux 25 heures 45 minutes on ajoute les 12 heures 44 minutes de la lunaison, ce qui donne 1 jour 12 heures 29 minutes, on joint à cette somme les 29 jours depuis et compris le jeudi 10 mars, et l'on retombe au samedi 9 avril, à 29 minutes après midi, temps de la nouvelle lune du mois suivant ou de *fiar*. On peut aussi retrancher d'un mois synodique l'âge de la lune à la fin du jour où elle a été nouvelle, mais sans compter ce jour; le reste sera le jour, l'heure et la minute où la lune du mois suivant sera nouvelle. Dans l'exemple qui vient d'être cité, la lune de *nisan* n'avait, à la fin de la 24^e heure du jeudi 10, que 15 minutes, lesquelles, étant ôtées de 29 jours 12 heures 44 minutes, laissent pour reliquat 29 jours 12 heures 29 minutes, qu'il faut compter à commencer par le 11, ce qui conduit jusqu'au 9 avril, à 29 minutes après midi. — Le calendrier hébraïque moderne présente, pour une année légale, commune et ordinaire, l'ordre et les dispositions suivantes: le ou la *roshode*, c'est-à-dire premier du mois ou nouvelle lune, est un jour de fête, et quelquefois il y en a deux de suite, dont l'un termine le mois précédent. Lorsque le *roshode* n'est que d'un jour, la nouvelle lune doit être arrivée, au plus tard, la veille avant midi de ce jour, et s'il y a 2 jours de *roshode*, la nouvelle lune peut arriver le soir du 1^{er} jour de *roshode*. Lorsqu'il y a 2 *roshodes* de suite, c'est par le second qu'on commence à compter les jours du mois. Tous les mois suivant un mois de 30 jours ont 2 jours de *roshode*; ceux précédés d'un mois de 29 n'en ont qu'un. *Nisan*, *siban*, *ab*, *thisri* et *sabath* n'ont jamais qu'un jour de *roshode*. *Jiar*, *thamuz*, *elud*, *marchesvan*, *adar* et *veadar*, dans les années embolismiques, en ont deux. *Casleu* et *thebet*, quelquefois n'en ont

qu'un et d'autres fois deux. La veille des *roshodes* s'appelle *mismara*. Les *Tecufot* (pluriel de *Tecufa*) sont les Quatre-Temps des Israélites; ils sont immobiles et désignent le changement des saisons, c'est-à-dire les deux solstices et les deux équinoxes. — Les mois, avec leurs fêtes, jeûnes, expiations, etc., se présentent dans l'ordre suivant:

I^{er}. *Nisan*, correspondant à mars et avril, 30 jours; *roshode*; 2, mort des enfants d'Aaron; 5, samedi ou *sabbat* (cessation et repos); 10, jeûne pour la mort de Marie; 14, sœur de Moïse; 12, samedi *Magadol*; grand samedi; on immole l'agneau pascal, *Tecufa*, 12 heures du matin; 15, Pâques, *Pessah* ou fête des Azyms; 16, *Homer* ou offrande des prémices de la moisson des orges; 19, samedi de *Pessah*; 21, 7^e jour des Azyms; 22, 8^e jour; 26, samedi, *roshodes* et *pereq* 1^{er}; 27, jeûne pour la mort de Josué; 30, *roshode*.

II^e. *Jiar*, correspondant à avril et mai, 29 jours; 1, *roshode*; 5, samedi et *pereq* 2^e; 7, dédicace du temple de Jérusalem, après la profanation d'Antiochus Epiphane; 10, samedi et *pereq* 3^e; 11, jeûne pour la mort d'Elie et la prise de l'Arche; 14, *Pessah schem* ou deuxième Pâque, en faveur de ceux qui n'ont pu célébrer la première; 17, samedi et *pereq* 4^e; 18, la glahomer; 24, samedi et *pereq* 5^e; 27, fête pour l'expulsion des Couronnés; jeûne pour la mort de Samuel.

III^e. *Siban*, correspondant à mai et juin, 30 jours; 1, *roshode*; 2, samedi et *pereq*; 6, la Pentecôte ou fête des semaines, 50^e jour depuis la sortie d'Égypte; la loi fut donnée à Moïse, 9, samedi; 16, samedi; 23, samedi; jeûne pour le schisme de Jéroboam; 30, samedi, *roshode*.

IV^e. *Thamuz*, correspondant à juin et juillet, 30 jours; 1, *roshode*; 7, samedi; 14, samedi; 16, *Tecufa*, 8, heures 52 minutes du soir, 17 tables de la loi brisées par Moïse; prise de Jérusalem par Titus; jeûne de *Thamuz*; 21, samedi *Dibré*; 28, samedi *Simhour*.

V^e. *Ab*, correspondant à juillet et août, 30 jours; 1, *roshode*, jeûne pour la mort d'Aaron; 6, samedi *Hazon* ou Écha; 9, le temple brûlé par les Chaldéens et ensuite par Titus, jeûne à cette occasion; 15, samedi; 15, *Tubeah*; 18, jeûne parce que la lampe du soir s'éteignit du temps d'Achaz; 20, samedi; *Nahamon*, ou consolez-vous; 21, fête dans laquelle on portait au temple le bois nécessaire pour les sacrifices; 27, samedi; 30, *roshode*, saire pour les sacrifices; 27, samedi; 30, septembre, 29 jours;

VI^e. *Elul*, correspondant à août et septembre, des murs de Jérusalem par Néhémie; 11, samedi; 17, fête pour l'expulsion des Grecs qui empêchaient les Hébreux de se marier; 18, samedi.

VII^e. *Thisri*, correspondant à septembre et octobre; 1, *roshode*, *Ros-Haschana*, commencement de l'année civile, célébré ce jour et le suivant en mémoire de la création de l'homme; 2, fête des Trompettes; 3, samedi de *teschouba* ou *schouba* (pénitence); 4, jeûne pour la mort de Guedalia (ou Godolias) et abolition des contrats écrits; 7, jeûne pour le veau d'or; 10, samedi *quippur*; jeûne des expiations; 15, fête des tabernacles; 17, samedi de *Succot*; 20, *Tecufa* 3 heures 4 minutes du matin; 21, *Hosanna*; 22, *Itabba*, fête du grand *Hosanna* ou des Rameaux; 23, réjouissance pour la loi, dédicace du temple, *Sunha-Tora*; 24, samedi; *Bereschit* 30, *roshode*.

VIII^e. *Marchesvan*, correspondant à octobre et novembre, 29 jours; 1, samedi, *roshode*; 6, jeûne pour la première destruction de Jérusalem; 8, 15, 22 et 29, samedi.

IX^e. *Casleu*, correspondant à novembre et décembre, 30 jours; 1, *roshode*; 6, jeûne au sujet du livre de Jérémie.

mie, déchiré et brûlé; 7, samedi, mort d'Hérode; 14, samedi; 20, oraison pour la pluie; 21, samedi, fête du mont Garizim; 25, *Hanoucca* (dédiace), fête des lumières ou purification du temple sous Antiochus; 28, samedi; 29, semaines; 30, *roshode*.

X^e. *Tebeth*, correspondant à décembre et janvier 29 jours; 1, *roshode*; 5, samedi; 8, jeûne pour la version des Septante; 9, fête pour la délivrance de l'Égypte; 10, jeûne pour le siège de Jérusalem par Nabuchodonosor; 12, samedi; 19, samedi; 20, *Tecufa* 10 heures 55 minutes du matin; 26, samedi; *seckalim* ou des cycles; 28, fête pour l'exclusion des Saducéens hors du sanhédrin.

XI^e. *Sabath*, correspondant à janvier et février, 50 jours; 1, *roshode*; 4 et 11, samedi; 15, 1^{er} jour de l'année des arbres; 18 et 25, samedi; 29, mort d'Antiochus Epiphanes; 30, *roshode*.

XII^e. *Adar*, correspondant à février et mars; 1, *roshode*, 2, samedi; 7, jeûne pour la mort de Moïse; 8, fête des Trompettes pour les pluies; 9, samedi *Zachar* ou du souvenir; 15, jeûne d'Esther; 14, 1^{er} *purim* ou *phurim*, petite fête des sorts; 15, 2^e *purim* ou *phurim*, grande fête des sorts; 16, samedi; *Para* ou de la Vache; 25, samedi, dédicace du temple de Zorobabel; 28, révocation de l'édit d'Antiochus. (V. CHRONOLOGIE, DATE, ÈRE.)

CALENDRIER ÉGYPTIEN ET ÉTHIOPIEN. L'ancienne année des Égyptiens se composait de 12 mois chacun de 50 jours, à la fin desquels on ajoutait 5 jours nommés *épagomènes*, pour faire le nombre de 365; mais comme il y avait au bout de chaque année environ 6 heures qu'on négligeait, il arrivait de là que, tous les 4 ans, chaque mois retournait d'un jour, de manière qu'en 1461 ans, les mois, après avoir parcouru à tour de rôle toutes les saisons, se retrouvaient au même point où ils étaient au commencement, avec la différence d'une année entière sur le total. Pour parer à cet inconvénient, les astronomes d'Alexandrie ajoutèrent tous les 4 ans un 6^e *épagomène*; par ce moyen ils rendirent leur année fixe, de vague qu'elle était, et lui donnèrent toute la consistance et la régularité de l'année julienne. Cette correction ordonnée par le sénat romain, l'an 16 de l'ère julienne, 50 ans avant J.-C., n'eut son effet que 5 ans plus tard, et seulement à Alexandrie, le reste de l'Égypte conservant l'année vague. La réforme opérée, le 29 du mois coïncider l'année julienne fut le terme avec lequel on fit intercalaire le premier jour de l'année égyptienne. L'année intercalaire commençait par le 29 du même mois. L'année qui venait après elle s'ouvrait par le 30 août; mais comme elle concourait avec une année bissextile romaine, elle finissait le 28 août suivant. Le 29 recommençait une année nouvelle. L'année éthiopienne était la même que l'année égyptienne. La concordance des deux calendriers égyptien et romain était celle-ci :

Mois Égyptiens.	Mois Éthiopiens.	Mois Romains.
Thot.....	Mascaran....	29 ^e j. d'août. 30 jours.
Paophi.....	Tikimith....	28 ^e de sept. 60
Athyr.....	Hadar.....	28 ^e d'octob. 90
Choeac ou Cohiac.....	Tacsam....	27 ^e de nov. 120
Tybi.....	Tir.....	27 ^e de déc. 150
Méchir ou Machir.....	Jacatith....	26 ^e de janv. 180
Phaménouth.....	Magabith....	23 ^e de févr. 210
Pharmouth.....	Mézia.....	23 ^e de mars. 240
Pachon.....	Geniboth....	26 ^e d'avril. 270
Payni.....	Sené.....	26 ^e de mai. 300
Epiphi.....	Hamit.....	25 ^e de juin. 330
Mésori.....	Nahase.....	25 ^e de juill. 360

Épagomènes appelés *ntsi* par les Coptes dans les années com-

munes, et *kébus* dans les intercalaires.

1 ^{er}	24 ^e d'août....	361 jours.
2 ^e	23 ^e —	362
3 ^e	26 ^e —	363
4 ^e	27 ^e —	364
5 ^e	28 ^e —	365
6 ^e	29 ^e —	366

CALENDRIER ARABE ou MUSULMAN, ou table de l'hégire. Les années qui composent l'hégire sont des années lunaires dont le commencement répond tantôt à un point, tantôt à un autre de notre année solaire. Le cours de l'hégire se divise en cycles de 50 années, formant ensemble 10,631 jours ou 29 années juliennes, plus 59 jours. Sur ces 50 années, 19 communes sont de 354 jours; les onze autres, appelées intercalaires ou abondantes, de 355. Celles-ci sont les 2, 5, 7, 10, 15, 16, 18, 21, 24, 26 et 29. Chaque année est de 12 mois, alternant de 50 à 29 jours, à l'exception du dernier qui, dans les années intercalaires, est de 50 jours; ces mois sont composés de semaines dont chaque jour, appelé *férie*, commence le soir après le soleil couché; ainsi notre dimanche est la première *férie* de la semaine arabe, et notre samedi la septième. Tels sont les éléments du calendrier musulman ou de l'ère arabe; les astronomes ont des méthodes sûres pour la faire cadrer parfaitement avec l'ère chrétienne. Les astronomes nomment caractères de l'année, ou du mois, la *férie* qui commence l'année ou le mois. Ainsi chaque année et chaque mois de l'hégire ont leur caractère. Les mois de 29 jours commencent et finissent la même *férie*, ceux de 50 finissent le lendemain de la *férie* par où ils ont commencé. Les noms arabes des mois sont :

1 Moharram ou muharram.	50 j.
2 Séfer ou safar, ou suphar.	29
3 Rabié 1 ^{er} ou rabi-el aoual, ou rabiul-cuvel.	50
4 Rabié 2 ^e ou rabiul-akher ou rabiul-achir.	29
5 Gioumadi 1 ^{er} ou djoumadi el aoual ou gioumaasil-cuvel.	50
6 Gioumadi 2 ^e ou djoumadi el-akher ou gioumaasil-achir.	29
7 Rodgeb ou légihab.	50
8 Schaban ou sahaban, ou sahaaban.	29
9 Ramadhan ou ramazan.	50
10 Schoual ou schewal, ou scherrail.	29
11 Dzoutcaada ou dulkaiadath, ou zelkaade.	50
12 Dzoulédgé ou dulkagiadath ou dulheggiah ou zillige.	29
Et dans l'année intercalaire.	50

Les jours de la semaine sont :

Youm-el-ahad.	dimanche.
Youm-el-thani.	lundi.
Youm-el-thaeth.	mardi.
Youm-el-arhaa.	mercredi.
Youm-el-khamis.	jeudi.
Youm-el-dgiouman.	vendredi.
Youm-el-elfaht.	samedi.

Les cinq premiers jours se distinguent par leur rang; le 6^e est appelé jour de l'assemblée, le 7^e est le jour du sabbat. — Lorsque muharram, qui est de 50 jours, commence la 1^{re} *férie* ou le dimanche, il finit la 2^e *férie* ou le lundi; séfer, qui le suit et n'a que 29 jours, commence et finit la 3^e *férie* ou le mardi; rabié premier, ayant 50 jours, commence mercredi ou 4^e *férie*, et finit la 5^e *férie* le jeudi; rabié deuxième, qui est de 29 jours, commence et finit le vendredi ou 6^e *férie*; il en est de même pour les mois suivants.

Les fêtes initiales sont :

Pour le 1 ^{er} mois.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7;
Pour le 2 ^e —	3, 4, 5, 6, 7, 1, 2;
Pour le 3 ^e —	4, 5, 6, 7, 1, 2, 3;
Pour le 4 ^e —	6, 7, 1, 2, 3, 4, 5;
Pour le 5 ^e —	7, 1, 2, 3, 4, 5, 6;
Pour le 6 ^e —	2, 3, 4, 5, 6, 7, 1;
Pour le 7 ^e —	3, 4, 5, 6, 7, 1, 2;
Pour le 8 ^e —	3, 6, 7, 1, 2, 5, 4;
Pour le 9 ^e —	6, 7, 1, 2, 5, 4, 3;
Pour le 10 ^e —	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7;
Pour le 11 ^e —	2, 3, 4, 5, 6, 7, 1;
Pour le 12 ^e —	4, 5, 6, 7, 1, 2, 3.

L'hégire a pour époque le jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque, et qui répond au vendredi 16 juillet de l'an de J.-C. 622. Les astronomes et quelques historiens la mettent au jeudi 15, ce qui avance d'un jour toute la suite de l'hégire. Il ne faut pas oublier cette particularité quand on lit les écrivains arabes.

CALIARI (Paul). V. VÉRONÈSE.

CALIGULA (Caius-César), empereur romain, né le 31 août de l'an 12 de J.-C., fils de Germanicus et d'Agrippine, et petit-neveu de Tibère, dont il fut le successeur en l'an 37 de J.-C.; se livra à tous les excès de la débauche, de l'orgueil et de la férocité. Il se fit adorer comme dieu et se bâtit un temple. Cassius-Chérée, tribun des gardes prétoriennes, résolut de mettre un terme aux folies et aux crimes de Caligula, dont les fureurs s'étaient étendues jusque sur les morts; il se mit à la tête d'une conspiration, et, le 24 janvier de l'an 41 de J.-C., Caligula fut assassiné.

CALLIMAQUE, architecte célèbre, peintre et sculpteur de Corinthe, florissait peu de temps après la L^x^e olympiade, dont la première année tombe sur l'an 540 avant J.-C. Il inventa le chapiteau corinthien orné de feuilles d'acanthé. V. ACANTHÉ.

CALLISTHÈNES, ayant mis le feu aux portes du temple de Jérusalem, l'an 164 avant J.-C., le jour que les Juifs célébraient la victoire que Judas Machabée avait remportée sur les Syriens, fut pris et brûlé vif.

CALLIXTE; trois papes de ce nom. — Calliste I^{er}, fils du Romain Donnitius, successeur de saint Zéphirin, en 217; martyr, 222. — Calliste II (Guy de Bourgogne) était fils de Guillaume Tête-Hardie, comte de Bourgogne, successeur de Gélase II, 1119, mort en 1124. — Calliste III (Alphonse Borgia), successeur de Nicolas V, élu en 1455, mort en 1458.

CALLISTHÈNES, né à Olynthe, en Grèce, philosophe et historien, cousin et disciple d'Aristote, suivit Alexandre dans ses conquêtes. Il fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration contre ce prince, et enfermé dans une cage de fer. Il mourut à Cardate, en Bactriane, 528 ans avant J.-C.

CALLOT (Jacques), peintre et graveur, né à Nancy, en 1593, fut élève de Parigi pour le dessin, et de Philippe Thomassin pour la gravure. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome; la première, n'étant âgé que de 12 ans, le grand-duc de Florence et Henri, duc de Lorraine, l'employèrent à leur service. Il revint en France en 1628, et le roi Louis XIII lui fit dessiner et graver le siège de La Rochelle et celui de Rhé. Il retourna à Nancy. Quelque temps après, cette ville fut prise par les Français. Alors Callot, voyant le mauvais état dans lequel était réduite sa patrie, résolut de retourner à Florence; mais il mourut le 28 mars 1635, avant d'avoir effectué ce projet.

CALMAR (Réunion de). Les royaumes de Danemark,

de Suède et de Norwège, après avoir été longtemps agités par des troubles intestins, furent réunis en un seul État par la reine Marguerite, surnommée la *Semiramis du Nord*, et fille du roi de Danemark Waldemar III. En 1597, désirant fondre les trois royaumes en un seul et même corps politique, elle en convoqua les États à Calmar, et y fit reconnaître et couronner en qualité de son successeur son petit-neveu Éric, duc de Poméranie. Après plus d'un siècle d'une lutte acharnée, l'union de Calmar fut à jamais rompue, et la Suède redevint indépendante sous Gustave Vasa vers 1550.

CALMET (dom Augustin), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe, naquit à Ménil-la-Hogue, près de Commercy, en Lorraine, le 26 février 1672. Il prit l'habit de bénédictin le 17 octobre 1688; fut professeur de théologie et de philosophie, de 1698 à 1704; obtint l'abbaye de Saint-Léopold de Nancy, et, en 1718, fut élu abbé de Sénones, où il mourut en 1737. Il a écrit de nombreux ouvrages, la plupart se rapportant à l'Écriture sainte, et une traduction de la Bible.

CALONNE (Charles-Alexandre de), contrôleur-général des finances, né à Douai en 1754, mort en 1802. En 1785, il fut nommé contrôleur général en remplacement de Ormesson; ministre peu moral, mais possédant un esprit fécond en ressources, il ne refusa rien aux prodigalités de la cour. Pour faire face au déficit, les emprunts furent son système favori. Il convoqua l'assemblée des notables en 1787; mais ils le forcèrent de donner sa démission en 1788. Il s'enfuit en Angleterre, et parcourut successivement l'Allemagne, l'Italie, la Russie. En 1802, il obtint de Bonaparte la permission de rentrer en France; il mourut un mois après son arrivée. Il est auteur de plusieurs ouvrages politiques et de finance, dans lesquels on remarque cette brillante facilité d'élocution qui le distinguait dans la conversation.

CALOTTE, espèce de petit bonnet de cuir, de laine, de satin ou d'autre étoffe, qu'on portait par nécessité, et qui, par suite, est devenu une partie du costume des moines, dont la tête était rasée. Depuis, le clergé séculier de France a aussi adopté la calotte. Le cardinal de Richelieu est le premier qui l'ait portée.

CALPRENÈDE (Gauthier de Costes, seigneur de Lal, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, s'est distingué entre les auteurs du 17^e siècle qui ont composé des romans; il vint à Paris en 1652, et entra d'abord dans le régiment des gardes. Il mourut vers l'an 1661.

CALVAIRE (les filles du), ordre de religieuses fondé par Antoinette d'Orléans, fille d'Hélène, duc de Bourgogne, et veuve de Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, Paul V et Louis XIII confirmèrent cet ordre en 1617. Le célèbre père Joseph du Tremblay, capucin, contribua beaucoup à la fondation de cet ordre.

CALVIN, le second chef de la réforme religieuse au 16^e siècle, né à Noyon, en 1509, d'une famille obscure dont le nom était Cauvin. Pourvu fort jeune d'un baccalauréat et protégé par la reine de Navarre, il vint à Paris et se lia avec P.-R. Olivet, dont il reçut le germe de la doctrine qu'il enseigna plus tard. Forcé de se réfugier à Bâle, vers 1534, il y acheva son livre appelé de *l'Institution chrétienne*, et, latinisant son nom de Cauvin, le changea en celui de Calvin; obtint une chaire de théologie à Genève, 1538. Renvoyé de cette ville dans la même année, il vint à Strasbourg, où il se maria, assista aux conférences de Worms, 1540. Rappelé à Genève avec honneur, 1541, il dressa un formulaire de confession qu'il fit passer comme loi de l'état, et qui devint la base de la croyance religieuse appelée de son nom Calvinisme.

Ayant acquis une énorme influence, il s'en servit pour faire condamner au feu comme hérétique Michel Servet, satisfaisant ainsi une vengeance personnelle. Il mourut à Genève en 1564.

CALVINISME, réforme prêchée, dans le 16^e siècle, par Jean Calvin. Les principaux dogmes du calvinisme sont : 1^o que Jésus-Christ n'est pas réellement présent dans le sacrement de l'eucharistie; 2^o que la prédestination ou la réprobation sont antérieures à la prescience divine des œuvres bonnes ou mauvaises; 3^o que la prédestination ou la réprobation dépendent uniquement de la volonté de Dieu, sans égard aux mérites ou aux démérites des hommes; 4^o que Dieu donne à ceux qu'il a prédestinés une foi et une justice inamissibles, et qu'il ne leur impute pas leurs péchés; 5^o que les justes ne sauraient faire aucune bonne œuvre en conséquence du péché originel qui les en rend incapables; enfin que les hommes sont justifiés par la foi seule qui rend les bonnes œuvres et les sacrements inutiles. Calvin, en outre, rejette l'autorité de l'Église, le témoignage des pères, la tradition, les décisions des conciles, si une inspiration intérieure ne les vient confirmer. Ces doctrines, qui, comme on le voit, participent de celles de Valdo, de Luther, de Zuinglie, se montrèrent en France sous le règne de François I^{er}, et eurent de puissants partisans sous François II, Charles IX, Henri III. La révocation de l'édit de Nantes porta au calvinisme un coup dont il ne s'est pas relevé, 1685; mais en Hollande il n'a pas cessé d'être la religion dominante; il est encore puissant en Prusse, en Écosse et en Suisse, 1841.

CALVO GUALBES (François de), né à Barcelone, en 1623, prit le parti de la France dans la révolte de Catalogne, en 1640, et servit depuis dans ce royaume. En 1664, il fut en Hongrie, avec le secours que Louis XIV envoyait à l'empereur. En 1672, il accompagna le roi à la conquête de la Hollande. Leroy, ayant pris Maestricht, l'en fit gouverneur. En 1675, il s'y défendit contre le prince d'Orange, qu'il força de lever le siège. Il fut nommé lieutenant général avec une pension de 20,000 livres de rente; se trouva à la bataille de Senef, en 1674, et se signala de nouveau en Catalogne en 1688 et 89. Il mourut à Deinsle, le 29 mai 1690.

CAMAIEU (Ordre du). V. PORCÉPIC.

CAMAIEU, peinture à une seule couleur qui imite les dessins lavés, inventé en 1500, par Hugues de Carpi.

CAMAIL, partie du vêtement sacerdotal qui imite le capuchon des moines. Le concile provincial de Salzbourg, 1586, prouve que l'on s'en servait avant le 13^e siècle. Le concile de Bâle, 1453, défend aux chanoines de porter le camail à l'office, et plusieurs conciles l'ont encore pros crit depuis. Mais enfin un concile provincial de Sens, tenu à Paris en 1528, contredisant celui de 1460, permet de le porter.

CAMALDULES. V. ORDRES RELIGIEUX.

CAMARGO (Alphonse de), navigateur espagnol, entreprit, en 1539, de se rendre au Pérou en passant par le détroit de Magellan; après des pertes considérables, il parvint à gagner le port d'Arequipa.

CAMARGO (Marie-Anne CUPPI, dite), célèbre danseuse, née à Bruxelles en 1710, débuta dans cette ville, vint à Rouen, puis à Paris, où elle parut avec beaucoup de succès, en 1726, dans l'opéra d'*Atys*. Elle quitta l'Opéra en 1754, et y rentra six ans plus tard; elle se retira du théâtre en 1751, et mourut en 1770.

CAMBACÉRÈS (Etienne-Hubert de), cardinal et archevêque de Rouen, né, en 1756, à Montpellier, d'abord chanoine de l'église de cette ville; en 1802, il fut nommé à l'archevêché de Rouen, cardinal en 1805, et sé-

nateur en 1804. Il s'empessa, en 1814, d'envoyer au sénat son adhésion à l'acte qui prononçait la déchéance de Bonaparte. On n'en vit pas moins le nom du cardinal-archevêque sur la liste du nouveau sénat en 1815. Il mourut à Rouen en 1818.

CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques Régis), duc de Parme, prince de l'empire, né à Montpellier le 15 octobre 1753, fut, en 1771, reçu conseiller à la cour des aides et comptes de Montpellier; il fut ensuite appelé à diverses fonctions publiques qu'il exerça jusqu'en 1792, époque de sa nomination à la Convention nationale par le département de l'Hérault. Cambacérés travailla beaucoup dans les comités, s'occupa particulièrement de la partie judiciaire, déclara le roi coupable, tout en contestant à l'assemblée le droit de le juger. Il fut chargé, conjointement avec Merlin de Douai, de revoir toutes les lois rendues et de les réunir en un seul code. Après la révolution du 9 thermidor il fut placé au comité du salut public et chargé de la direction des relations extérieures. Le 1^{er} brumaire an IV (22 octobre 1796), il fut élu président du conseil des Cinq-Cents. Quelques mois après (20 mai 1797), sorti du conseil, il reprit sa profession de juriconsulte jusqu'à ce qu'il fût appelé au ministère de la justice, d'où il passa ensuite aux fonctions de second consul. Bonaparte, arrivé au trône impérial, lui conféra le titre d'archichancelier et celui de prince, le nomma grand officier de la Légion d'Honneur. Sous la régence de Marie-Louise, Cambacérés détermina cette princesse à se retirer avec son fils au delà de la Loire, l'y suivit lui-même, et envoya néanmoins, dès le 9 avril, son adhésion aux actes du sénat qui excluaient Napoléon du trône. Il vécut dans la retraite jusqu'au 20 mars 1815; à cette époque, il devint membre de la chambre des pairs et ministre de la justice; mais le second retour des Bourbons le força de sortir de France comme républicain. Il se réfugia en Belgique, et y resta jusqu'en 1818, que le roi en son conseil le rétablit dans ses droits civils et politiques. Il revint de Bruxelles à Paris, où il mourut en 1824.

CAMBON (Joseph), né en Languedoc, à Montpellier, en 1754, fut député du département de l'Hérault à la Convention nationale. Il organisa le système de confiscation contre les émigrés, en dirigea l'exécution, et fut, en quelque sorte, le ministre des finances de la Convention. C'est à lui que l'on doit la formation du grand livre de la dette publique. Il s'opposa de tous ses moyens à l'organisation du tribunal révolutionnaire et à la tyrannie de Robespierre. Pendant la durée du gouvernement impérial, il vécut au sein de sa famille. Il fut forcé de sortir de France à la seconde rentrée des Bourbons, et mourut à Saint-Just, près Bruxelles, le 15 février 1820.

CAMBRAI, sur l'Escaut, et capitale du Cambrésis. C'est la ville connue des Romains sous le nom de *Camaracum*, et la capitale des *Nerrii*. On attribue sa fondation à Camber, roi des Sicambres. C'est aujourd'hui une des sous-préfectures du département du Nord.

CAMBRAI (Vicissitudes de et du Cambrésis). Clodion, roi des Francs, conquit cette place en 443; sous Clovis, en 511, Regnaire descendant de Clodion, et roi de Cambrai, périt victime de l'ambition du premier roi chrétien. Cambrai demeure sous la dépendance des rois Mérovingiens et Carlovingiens jusqu'au règne de Charles le Gros, 880. Elle passa sous la domination d'Arnould, roi de Germanie, 899. Elle revint à la France sous Charles le Simple de 925 à 956; puis elle entra dans le domaine du roi des Germains Henri I^{er}. Les empereurs d'Allemagne, les comtes de Flandre et les rois de France se la disputèrent longtemps. Baudouin I^{er} la prit vers 977 et la donna à son fils Raoul; puis l'empereur Henri I^{er}

la déclara indépendante en 1007; mais les Français n'aliénèrent jamais leurs droits sur cette cité. En 1529, François I^{er} signa la paix avec Charles-Quint. La guerre s'étant rallumée avec les Espagnols, en 1542, au sujet du meurtre de Rinçon et de Fregose, ambassadeurs de François I^{er}, Charels-Quint prit Cambrai en 1545. Cambrai appartenait encore au duc d'Alençon, frère de Henri III, 1581; celui-ci la remit peu de temps après à Jean de Montluc, qui fut fait prince de Cambrai par Henri IV avec qui il s'était réconcilié, après avoir été de la Ligue, 1594. Les Espagnols s'en emparèrent par surprise en 1593, et la gardèrent jusqu'en 1677, que Louis XIV s'en empara. La paix de Nimègue assura cette conquête dans nos mains, et Cambrai ne cessa plus de faire partie du territoire français. Avant 1789, le Cambrésis était un pays d'état. Cambrai compte 72 évêques de 500 à 1570, époque où elle fut érigée en archevêché. Elle a eu 16 archevêques, parmi lesquels on citera toujours Fénelon et le cardinal Dubois; c'est-à-dire le modèle et la honte de l'humanité. Patrie de Dumouriez.

CAMBRAI (Ligue de). L'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, le roi d'Espagne Ferdinand et le pape Jules II s'unissent contre les Vénitiens, 1508. Cette ligue fut de peu de durée; Louis XII gagna la célèbre bataille d'Agnadel, 1509, et le pape et l'empereur en profitèrent. Jules II s'empara de la Romagne, Maximilien, de Trieste, et Louis, après avoir reconquis les villes dépendantes du duché de Milan, repasse les Alpes. L'année suivante, Jules II, Ferdinand le Catholique et Henri VIII s'unissaient contre Louis XII.

CAMBRAI (Paix de). En 1529, un traité fut signé dans cette ville par Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}, et Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, et tante de Charles-Quint. Il s'y trouva 8 cardinaux, 10 archevêques, 55 évêques, 4 princes, 72 comtes et 400 seigneurs. Ce traité, humiliant pour la France, est connu sous le nom de Paix des Dames. La lutte recommença en 1536.

CAMBRIDGE, capitale du comté de ce nom en Angleterre, fondée 75 ans avant J.-C. Elle est l'ancienne *Franta* des Romains. Son Université, si célèbre, fut fondée par Sigebert, roi des Eslangles, 575; elle fut restaurée par Édouard I^{er}, fils du grand Alfred, en 1010. Brûlée par les Danois, détruite par un incendie, en 1174. Richard II y tint un parlement en 1385. En 1534, son Université se déclare contre la suprématie du pape. En 1630, Cambridge est désolée par la peste; en 1640, elle prend parti pour le roi Charles I^{er}; elle est écrasée d'impôts par Cromwell. Depuis la restauration, des mesures ont été progressivement adoptées pour la prospérité de la ville et la réputation littéraire de l'Université. L'église du Saint-Sépulcre, qui remonte à Henri I^{er}, *Beau-Clerc*, 1110, est le plus ancien monument de l'architecture anglo-normande. La belle église de Sainte-Marie, commencée en 1478, ne fut achevée qu'en 1608. L'Université de Cambridge, qui comprend 12 collèges, a été munie de chartes, privilèges, par plusieurs monarques anglais, Henri III, Henri VIII, Elisabeth, Jacques I^{er}.

CAMBRONNE (Pierre-Jacques-Étienne, baron de), né en 1770, à Saint-Sébastien, près Nantes. Parti comme volontaire, il fit la guerre de Suisse, et vit tomber près de lui, à Oherhausen, le brave La Tour d'Auvergne; ses soldats lui offrirent, à ce moment, le titre de *premier grenadier de France*, que portait le vaillant homme qui venait d'expirer; il refusa; fit les guerres d'Espagne, de Russie, de Saxe, de France en 1814. Il suivit, blessé, l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe, et revint avec lui, 1815; commandait le 1^{er} régiment de la vieille garde à Waterloo;

sommé de se rendre après avoir combattu toute la journée, il répondit d'une manière très-énergique, mais non pas avec ces mots qu'on lui attribue généralement, *la garde meurt et ne se rend pas*.

CAMBYSE, roi de Perse, fils de Cyrus. Son père, partant pour une expédition contre les Scythes dans laquelle il perdit la vie, le nomma roi et le désigna pour son successeur, 559 av. notre ère. Mort en 522. Son règne, très-court, fut marqué par d'atroces extravagances et la conquête de l'Égypte.

CAMERARIUS (Rodolphe-Jacques), né à Tubinge, dans le royaume de Wurtemberg, le 17 février 1665, savant botaniste et médecin, contribua beaucoup à établir la distinction du sexe des plantes. Pour étendre ses connaissances en médecine, il voyagea dans une partie de l'Europe. Il mourut le 11 septembre 1721.

CAMILLE (M. Fulvius), général romain, dans le 4^e siècle avant J.-C., triompha quatre fois, fut cinq fois dictateur, six fois tribun militaire, et une fois censeur. Il défait les Veiens, les Volsques et les Falisques. Après la prise de Veies, étant accusé d'avoir détourné une partie du butin, Camille, indigné, s'exila et fut condamné à une forte amende. Pendant cet exil, l'an 590 av. J.-C., Rome ayant été prise par les Gaulois conduits par Brennus, le peuple eut recours à l'illustre exilé. Camille oublia son injure, rassembla quelques troupes, et força les Gaulois à abandonner Rome et l'Italie. Ce fut en cette occasion qu'il reçut le titre de second fondateur de Rome. Il défait ensuite les Éques, les Toscans et autres peuples voisins, et mourut de la peste l'an 565 avant l'ère chrétienne.

CAMISARDS, nom donné aux protestants des Cévennes et du Vivarais qui se soulevèrent sur la fin de l'année 1702, pour défendre leur indépendance religieuse et leur vie. L'intendant du Languedoc ayant envoyé des archers contre eux, on en prit trois qui furent roués vifs. Cette exécution n'intimida pas les révoltés, et, en 1705, ils étaient au nombre de 10,000. « Comme ils se battaient en désespérés, dit Moreri, ils eurent souvent l'avantage et trouvèrent ainsi le secret de s'armer aux dépens des troupes du roi. » Plusieurs généraux furent envoyés contre eux. Le maréchal de Montrevel proposa inutilement une amnistie générale dont on exceptait les chefs. Bientôt cette guerre prit un caractère d'extermination; les troupes du roi brûlaient quantité de villages, dans le but d'alarmer et de punir les rebelles; on permit aux anciens catholiques de prendre les armes pour combattre les rebelles; mais ils ne s'en servirent que pour piller. Ceux-ci s'appelaient *camisards blancs* ou *camisards royalistes*. Dans le commencement de 1704, le maréchal de Villars vint relever le maréchal de Montrevel, qui partit après avoir livré un combat également sanglant des deux côtés. M. de Villars avait ordre de tenter de ramener les rebelles par la douceur et par des promesses. Après des cruautés inouïes, il était bien temps de prendre enfin un parti sage, humain et en harmonie avec les principes du Christ; mais, pendant que l'on négociait avec ces malheureux qui n'avaient pris les armes que pour se soustraire aux persécutions, à la famine ou à la mort, on tenta de les envelopper et de les surprendre. Ils s'en aperçurent: ils étaient 4,000, ils battirent 14,000 hommes des troupes du roi, prirent trois drapeaux, un étendard, deux cents chevaux et autant d'armes qu'ils en purent emporter. Mais plusieurs chefs avaient prêté l'oreille aux promesses. La désunion se mit parmi eux; Jean Cavalier eut une conférence avec le maréchal dans le jardin des Récollets, à Nîmes. On lui accorda de sortir de France avec 500 hommes; il fut escorté jusque sur les frontières d'Alsace, et, en passant à Lyon, le roi lui fit toucher

500 écus de gratification. Bientôt il ne resta plus que des débris et des chefs subalternes, qui furent roués ou brûlés vifs; Ravel, Catinat, Vilas, Jonquet, furent de ce nombre, ainsi qu'Alison et Alègre, négociants, qui passaient pour les avoir favorisés. Le roi accorda, après cette guerre funeste, 4,000 livres, non pour secourir les victimes du fléau que l'on avait débainé sur ce malheureux pays, mais pour rétablir les églises, 1703.

CAMO (Pierre), marchand de Toulouse et l'un des sept troubadours fondateurs de l'Académie des jeux floraux, qui prirent, au 15^e siècle, le titre de la gaie compagnie des troubadours de Toulouse. Le premier concours littéraire eut lieu en 1524.

CAMOEENS (don Luiz), né à Lisbonne en 1517, d'une famille noble. Il parut à la cour, où sa passion pour Catherine d'Alayde, dame du palais, le fit exiler à Santarém, dans l'Estremadure. Ayant obtenu la permission de servir dans l'armée navale qui allait secourir Ceuta, il y perdit un œil. De retour dans sa patrie, il fut obligé d'en sortir une seconde fois, s'embarqua pour l'Inde et s'établit à Goa, en 1555. Ses satires contre le vice-roi l'exposèrent à un nouvel exil, et il fut envoyé à Macao, sur les frontières de la Chine. C'est là qu'il composa le poème des *Lusiades*. Au bout de cinq ans, Camoens revint à Goa, et de là en Portugal, en 1570. Il publia alors son poème des *Lusiades*, qui fut applaudi avec transport, mais qui ne lui rapporta pas autre chose. Enfin le roi Sébastien lui accorda une pension de 20 écus; ce faible secours le laissait dans la misère. Il mourut à l'hôpital en 1579.

CAMPAN (Henriette GENET, femme), née à Paris, le 6 octobre 1752, fut nommée, à quinze ans, lectrice de mesdames Victoire, Sophie et Louise, filles de Louis XV. En 1770, Marie-Antoinette voulut se l'attacher, et, pour cela, la maria au fils de M. Campan, son secrétaire intime. Pendant les périls de la révolution, madame Campan donna à la reine des preuves répétées de son dévouement, et ne la quitta que sur le refus que fit Pétion de la recevoir au Temple. En 1794, elle fonda un pensionnat à Saint-Germain; Bonaparte le visita, y plaça Caroline, sa plus jeune sœur, et une de ses nièces adoptive. Parvenu à l'empire, Napoléon mit madame Campan à la tête de la maison d'Écouen, instituée par lui pour l'éducation des filles des officiers de la Légion d'Honneur. Au retour du roi Louis XVIII, la maison d'Écouen fut supprimée; madame Campan se retira à Mantes, et y mourut le 16 mars 1822. Elle a écrit des Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, et plusieurs ouvrages d'éducation.

CAMPANELLA, dominicain calabrais, né à Stillo, en Calabre, en 1568. Cet homme, dont la célébrité n'est pas à la hauteur du génie, était doué d'une activité et d'une intelligence si prodigieuses, qu'à treize ans il pouvait passer pour savant. Il prit l'habit à quatorze ans. Et, lorsqu'il étudiait encore en philosophie, son professeur, qui s'était engagé à aller argumenter à des thèses dans la ville de Cosenza, se trouvant indisposé, le pria de le remplacer; Campanella y fut, et obtint un succès éclatant. Il commença à écrire à vingt-deux ans. En 1590, il alla à Naples et y fit imprimer quelques-uns de ses ouvrages; mais son ardeur pour les idées nouvelles et le talent avec lequel il les défendit lui suscitèrent de nombreux ennemis; accusé à la fois d'hérésie et de complot par un vieux professeur contre lequel il avait argumenté avec succès, il fut jeté en prison et subit, dit-on, la question sept fois en vingt-quatre heures! Sa captivité dura vingt-sept ans, et il ne dut sa liberté qu'à l'intercession du pape Urbain VIII. Il vint alors en France, et mourut à Paris,

1639, âgé de soixante et onze ans. L'*Encyclopédie moderne* renferme une appréciation très-remarquable du génie de cet homme étonnant.

CAMPBELL (Jean), second duc d'Argyle et de Greenwich, né en 1678, servit, en 1706, sous le duc de Malborough, et prit part aux batailles de Ramillies, d'Oudenarde et de Malplaquet, ainsi qu'aux sièges de Lille et de Gand. Le roi lui donna l'ordre de la Jarretière en 1710. Il obtint, en 1712, le commandement de l'Écosse; en 1715, il força le Prétendant à sortir du royaume. En 1718, Campbell fut créé pair d'Angleterre, sous le titre de lord de Greenwich. Il mourut en 1745, et fut enterré à Westminster.

CAMP DU DRAP D'OR. On appela ainsi le théâtre d'une entrevue célèbre entre François I^{er} et Henri VIII, à cause du luxe incroyable que ces deux princes y déployèrent. L'entrevue eut lieu entre Ardres et Guines, en 1520; elle se termina par un traité.

CAMPIAN (Edmond), jésuite, né à Londres en 1540, étudia à Oxford, et fut ensuite diacre anglican; mais, quelque temps après, il fit abjuration. En 1570, il se rendit à Douai et enseigna la théologie dans un collège anglais établi dans cette ville; étant passé à Rome, il s'y fit jésuite en 1575. Après son noviciat, on l'envoya en Autriche et en Hongrie, d'où on le rappela à Rome. En 1580, il passa en Angleterre; le gouvernement s'alarma de ses nombreuses conversions qui s'opéraient, et, sur le refus de Campian de renoncer à sa mission et de reconnaître Elisabeth pour chef suprême de l'Église anglicane, il fut pendu à Tyburn, le 1^{er} décembre 1581.

CAMPISTRON (Jean-Galbert de), poète dramatique, membre de l'Académie française, né à Toulouse en 1656, fut amené à Paris par son goût pour la poésie et les belles-lettres. Racine fut son guide dans la carrière dramatique. Ayant composé, en 1686, la pastorale d'*Acis et Galatée* pour le duc de Vendôme, ce prince le fit secrétaire de ses commandements, et ensuite secrétaire général des galères. Nommé président des jeux floraux de Toulouse en 1694, et membre de l'Académie française en 1701, il mourut en 1725.

CAMPO-FORMIO, village du Frioul, qui a donné son nom au traité de paix conclu, le 17 octobre 1797, entre la république française et l'empereur d'Autriche. Le jeune conquérant de l'Italie et le comte de Cobentzel en furent les médiateurs.

CAMUS (Armand-Gaston), député aux états généraux et à la Convention nationale, membre du conseil des Cinq-Cents, né à Paris le 2 avril 1740, dénonça le premier le *Livre rouge*, où étaient inscrites les pensions payées par le trésor royal. Il vota la mort de Louis XVI. Ce fut lui qui signifia à Dumouriez le décret de la Convention qui le mandait à sa barre; mais celui-ci avait pris ses mesures pour échapper au sort qu'on lui réservait, et, au moment qu'il allait être arrêté, il fit avancer un escadron de hussards qui enveloppa Camus et les commissaires qui l'accompagnaient. Conduit à Tournay, livré aux Autrichiens, le 5 avril 1795, et retenu captif pendant 55 mois, Camus fut enfin échangé contre Madame, fille de Louis XVI. Depuis cette époque, sa vie fut obscure, et il mourut le 2 novembre 1804. Sa carrière politique n'empêcha pas qu'il n'ait laissé de nombreux ouvrages. Il était très-savant dans le droit canonique.

CANADA, vaste contrée du nord de l'Amérique, entre le 45^e et le 51^e degré de latitude septentrionale, et entre le 61^e degré 40" et le 94^e 40" de longitude occidentale, le bornée au nord par le Labrador, le Maine oriental; à l'ouest, par des contrées sauvages; au sud, par les États-Unis et le Nouveau-Brunswick, et à l'est par le golfe

Saint-Laurent. La longueur de cette contrée est d'environ 430 lieues sur environ 200 de largeur. Découverte, en 1497, par Sébastien Cabot. L'absence de mines d'or et d'argent et l'âpreté du climat firent négliger le Canada jusqu'en 1603, qu'un M. de Mons obtint le privilège du commerce avec cette contrée. Quelques Français furent alors s'y établir et fonder Québec, 5 juillet 1608. L'opposition des sauvages, qui ne purent voir sans inquiétude de nouveaux venus s'établir sur leurs terres, et, plus que tout cela, les guerres avec l'Angleterre, firent que cette colonie ne se développa que lentement. Le 19 avril 1617, une compagnie fut créée pour soutenir la colonie; mais, en 1629, le gouverneur Champlain fut forcé de remettre Québec aux Anglais, qui ne le rendirent qu'en 1632. Ceux-ci tentèrent inutilement de s'en emparer de nouveau en 1690 et 1711; mais la bataille de Québec, perdue par Montcalm contre les Anglais, trancha la question en faveur de l'Angleterre, et le Canada fut perdu pour la France, 1759; un traité ratifia, quelques années après, ce que la guerre avait décidé, 1763. Depuis cette époque, il est en la possession de l'Angleterre; mais près d'un siècle n'a pu changer encore les mœurs de ses habitants dont les mœurs sont toutes françaises. Le Canada a cherché, en 1858, à se soustraire à la domination de l'Angleterre; le succès n'a pas couronné cette tentative. Quoi qu'il en soit, il est destiné sous peu de temps à s'incorporer dans la grande fédération de l'Amérique du Nord.

CANAL. Ce mot, dans notre langue, a plusieurs acceptions; celle sous laquelle nous le prendrons, et sous laquelle nous allons donner quelques dates historiques, représente une voie de navigation creusée par la main des hommes. La pensée de créer des voies factices de navigation est d'une haute antiquité. Les Chinois, depuis longtemps, ont fait leurs preuves en ce genre, et leur pays est sillonné de nombreux travaux de canalisation qui ne le cèdent en rien à ce que l'Europe moderne a créé de plus imposant et de plus utile. Après les canaux de la Chine, les plus anciens canaux dont parle l'histoire sont ceux de l'Égypte. Créés d'abord dans le but de répandre sur le sol desséché de cette contrée les eaux surabondantes du Nil, ils devinrent bientôt des voies de navigation intérieure d'un grand secours. Celui de l'isthme de Suez, et le grand canal qui mettait Alexandrie et le lac Maréotis en communication avec le Nil, étaient d'importants travaux; ce dernier avait 250 mètres de largeur en quelques endroits où son plafond était maintenu au niveau du sol; ses eaux étaient contenues par de hautes et fortes digues. Du temps des Romains, la navigation y était encore facile et active; mais depuis il avait été si mal entretenu, que, vers le siècle dernier, des barques d'un faible tirant d'eau n'y pouvaient naviguer que pendant quinze à vingt jours au plus, à l'époque des crues du fleuve. Lors de l'expédition française, le grand homme qui la dirigeait, et dont la vaste pensée embrassait tout, employa les ingénieurs de l'armée et un grand nombre de soldats à réparer ce canal, auquel on redonna de la profondeur et dont on régla la pente. Napoléon avait conçu le projet de créer une voie de communication entre l'Europe et l'Inde à travers l'isthme de Suez, et de réaliser ainsi une entreprise devant laquelle la science des anciens avait reculé, non sans laisser des traces des tentatives qui avaient été faites. Le trop court séjour des Français dans ces contrées ne lui permit pas de doter le monde de cette œuvre immense. Les Grecs et les Romains ont tenté de faire un canal à travers l'isthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Achaïe, pour passer de la mer Ionienne dans l'Archipel. Cet isthme n'a pas plus de deux lieues de large, et, en le coupant, on

épargnait aux négociants un circuit de cent soixante lieues autour du Péloponèse, et, de plus, on évitait le dangereux passage du cap Méléé; ce projet date de 576 avant l'ère chrétienne. Trois siècles après, environ 250 avant notre ère, Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine, essaya de faire une île du Péloponèse; mais l'amour des voluptés lui fit négliger ce projet utile. Depuis, Jules César, Caius Caligula, Néron, Hérode, Atticus, échouèrent dans cette tentative. Suivant Strabon, la presqu'île de Leucade, située dans la mer d'Ionie, était jointe au continent avant qu'une colonie de Corinthiens eût coupé l'isthme qui joignait le territoire au continent. Du temps de l'occupation des Gaules par les Romains, sous Néron, Lucius Vénus, l'un des généraux romains, tenta de joindre la Saône à la Moselle, et d'établir une communication entre la Méditerranée et la mer d'Allemagne par le Rhône, la Saône, la Moselle et le Rhin. Charlemagne conçut le projet d'un canal de communication entre l'Océan et la mer Noire, en unissant la petite rivière d'Alt, affluent du Danube, à celle de Rednitz, affluent du Mein, qui lui-même se jette dans le Rhin, près de Mayence. Les travaux, entrepris dans une mauvaise saison, offrirent d'abord de grandes difficultés; le dévouement s'empara des travailleurs, la superstition, le refuge des esprits faibles, en amena de plus réelles, ces dernières parurent insurmontables à ce grand homme; il fit cesser les travaux. On le voit par ce que nous venons de dire, une pensée principale présidait à tous les projets que l'on tentait de mettre à exécution: c'était celle d'ouvrir des lignes navigables de la Méditerranée à l'Océan, et cette pensée remonte aux Romains: les écrits de Strabon et de César en font foi; et, lorsque Sully et Henri IV firent creuser le canal de Briare, ils avaient en vue la réalisation de cette pensée. L'on conçoit facilement que cette grande idée ait tourmenté les hommes d'État qui avaient à cœur l'intérêt de la France, lorsque ce pays, perpétuellement en guerre avec ses voisins, et particulièrement avec l'Angleterre, devait éprouver les hostilités, voies de communications faciles, à l'abri des hostilités, entre deux points maritimes éloignés: Marseille et le Havre. Après le canal de Briare, qui joignait le canal du Loir à celui de la Seine, fut construit le canal du Languedoc, qui joignait le bassin de la Gironde à celui du Nord. La France offrait à l'admiration des étrangers ces deux canaux longtemps avant qu'ils songeassent à les imiter, et ces travaux étaient dignes, en effet, de cette admiration; car, dans le système adopté, et qui suffisait pour le temps, on avait vaincu la principale difficulté, c'est-à-dire l'établissement de la navigation là où elle n'existait pas. C'est surtout parce que cela sembla réaliser la pensée de la jonction de la Méditerranée et de l'Océan, que le canal du Languedoc avait acquis tant de célébrité, et que longtemps il fut décoré du titre fastueux de canal des deux mers; ce fut un des motifs qui contribuèrent le plus à déterminer l'exécution du canal du Centre, puisque ce canal semblait ouvrir la seule barrière qui séparait l'Océan de la Méditerranée; un même bateau pouvait, en effet, remonter le Rhône et la Saône, arriver sur la Loire par le canal du Centre, le descendre jusqu'au canal de Briare, arriver de là sur la Seine et la descendre, venant d'un port méditerranéen jusque vers un port de l'Océan; mais cela ne s'est jamais accompli. En 1810, on comptait en France sept grands canaux et quatorze canaux de moyenne étendue; 1° celui du Languedoc, qui a 45 lieues de longueur; 2° celui d'Orléans; 3° le canal de Bourgogne, ou de la Côte-d'Or, de 50 lieues de long, qui joint la Saône à l'Yonne, et conséquemment à la Seine, ainsi qu'aux embranchements qui y aboutissent; 4° le

canal du Centre, ou du Charolais, qui traverse le département de Saône-et-Loire, et fait communiquer la Saône avec la Loire à Digoin; 5° le canal de Briare; 6° le canal de Loing; 7° le canal de Saint-Quentin. Voici des détails sur les principaux de ces canaux. — Le canal de Beaucaire a sa prise d'eau dans le Rhône; il passe à Saint-Gilles et se termine à Aigues-Mortes; son développement est de 54,534 mètres, sa largeur est de 11 mètres dans le fond et de 19 à la superficie. Ce canal fait partie de la grande ligne qui joint le Rhône à la Garonne, et fut commencé par les états du Languedoc en 1775; suspendu pendant la révolution, il fut ouvert à la navigation le 1^{er} décembre 1805; a coûté 9 millions de francs. — *Canal de Bourgogne*. Destiné à unir l'Yonne à la Saône, et à former ainsi une nouvelle jonction des deux mers qui Rhin par le centre de la France, il communiquera au Rhin par le canal de Monsieur; il aura un développement de 541,469 mètres: il a été commencé en 1775. — *Canal de Briare*, le premier canal important et difficile exécuté en Europe, destiné à établir la jonction de la Seine avec la haute Loire; commencé en 1605, interrompu en 1610, repris en septembre 1658, terminé en 1642. Ce canal a 28,299 toises de développement, a coûté 6,500,000 fr. — *Canal du Centre*, joint la Seine à la Loire; il a son embouchure dans la Saône, à Châlons; de là, il passe par Saint-Léger, Blanzay, Paray et Digoin; son étendue est d'environ 116,816 mètres. Commencé en 1784, ouvert en 1791, a coûté plus de 11 millions. — *Canal de la Somme*, a pour objet de rendre cette rivière navigable depuis Saint-Simon jusqu'à Amiens, et de perfectionner la navigation depuis cette ville jusqu'à Saint-Valéry. Les travaux, commencés avant 1789, ont été interrompus peu de temps après; repris en 1810. Il aura un développement de 156,894 mètres; coûtera environ 8 millions. — *Canal du Languedoc*. Le projet d'unir les deux mers fut soumis à Henri IV dès 1598; en 1664, Louis XIV envoya sur les lieux plusieurs commissaires qui constatèrent la possibilité de l'entreprendre et l'utilité de ses résultats. Les travaux de ce canal furent commencés, en 1667, par Riquet de Bonrepos, et finis en 1680; il a coûté 16 millions et demi, ce qui reviendrait à environ 29 millions d'aujourd'hui. A Maunasse, endroit le plus élevé entre les deux mers, et formant le point de partage, on a creusé un bassin de 200 toises de longueur sur 150 de largeur; le réservoir de Saint-Férol, de 4,200 toises de long sur 500 de large et 21 de profondeur, a été construit pour approvisionner ce bassin. Environ 209 lieues de canal opèrent la jonction des deux mers. La largeur est de 10 mètres à fond et de 20 à la surface; la profondeur est de 2 mètres. — *Le canal du Loing* a 27,245 toises de longueur depuis Montargis jusqu'à la Seine; les travaux, commencés en 1720 et finis en 1725, furent d'établir la jonction du Rhône au Rhin; il parcourt les départements de la Côte-d'Or, du Doubs, du Haut et du Bas-Rhin; son développement total sera de 594,805 mètres, coûtera environ 22 millions. — *Canal de Nantes* à Brest traversera le centre de la Bretagne dans toute son étendue et sur un développement de 569,537 mètres; commencé en 1822, coûtera environ 50 millions. — *Canal d'Orléans*, et se joint au canal de Briare, à Montargis. Les anciens travaux, exécutés par Robert Mathieu, furent interrompus jusqu'en 1682, repris la même année et terminés en 1692. Il a un développement de 75,504 mètres, a coûté 8 millions. — *Canal de l'Oureq*. La rivière d'Oureq est navigable depuis le Port-aux-Perches, au-dessus de la Ferté-Milon, près de Théroutenne, jusqu'à

son embouchure dans la Marne, sur 38,755 mètres de longueur. C'est en 1652 qu'un sieur de Foligny obtint des lettres patentes pour établir cette navigation à ses frais, au moyen de droits à percevoir pendant quarante ans. En 1696, de Manse, gendre de Riquet, tenta le premier de dériver la rivière d'Oureq, et obtint à cet effet des lettres patentes. La mort de Colbert fit suspendre les travaux, et l'on fit vainement des démarches, 1717, pour obtenir la continuation des travaux. En 1786, l'ingénieur Brulé voulut dériver une partie de la Beuvronne et une partie de l'Oureq, dans le double but de fournir aux distributions à faire dans Paris et d'alimenter un canal de navigation qu'il proposait d'ouvrir de la Seine à l'Oise. Ce projet, qui d'abord ne reçut pas d'exécution, fut reproduit à l'Assemblée constituante, et une loi du 30 janvier 1791 accorda la faculté d'ouvrir le canal. Les travaux furent commencés le 1^{er} juin 1791 et bientôt abandonnés. Un autre projet fut présenté et repoussé comme impraticable; mais un décret de floréal an x reprit tous ces projets, et, les modifiant, en confia l'exécution aux ingénieurs des ponts et chaussées. Enfin, après plusieurs vicissitudes, ce canal fut terminé, en 1825, par la compagnie Vassal et Saint-Didier, moyennant un droit de navigation pendant quatre-vingt-dix-neuf ans. — *Canal de Saint-Quentin*, destiné à joindre l'Oise à l'Escaut; commencé en 1769, interrompu en 1775, repris en 1802, et ouvert le 9 septembre 1810; longueur, 95,580 mètres; a coûté 11 millions de francs. — *Canal de la Seine à la Seine*. Les canaux Saint-Denis et Saint-Martin sont les deux branches du canal à deux versants qui a pris le nom de canal de la Seine à la Seine, parce qu'il réunit ce fleuve au-dessus de la capitale à son cours inférieur près de Saint-Denis; il a 12,000 mètres de développement et abrège le voyage de 18,000 mètres; terminé en 1821.

CANAUX DE NAVIGATION projetés dans l'intérieur du royaume en 1820. — *Première ligne de jonction des deux mers*, par le midi et l'est de la France; cette ligne se compose, 1° du cours du Rhône ou d'un canal latéral; 2° du cours de la Saône; 3° du canal de Bourgogne; 4° du cours de l'Yonne; 5° du cours de la Seine; 6° du cours de l'Oise; 7° du canal de Manicamp à Chaunay; 8° du canal Crozat; 9° du canal de Saint-Quentin; 10° du canal de la Somme d'une part, et de l'autre de l'Escaut. — *Troisième ligne de jonction entre les deux mers*, par le midi et le nord en passant par le centre, ligne composée, 1° du cours du Rhône ou d'un canal latéral; 2° du cours de la Saône; 3° du canal du Centre; 4° de la première partie du canal de Berry à la Loire, depuis le Bec-d'Allier jusque vis-à-vis Briare; 5° des canaux de Briare et du Loing; 6° des cours de la Seine et de l'Oise. — *Quatrième ligne de jonction des deux mers*, par le midi et le nord-ouest; cette ligne est composée: 1° des cours du Rhône ou d'un canal latéral; 2° du cours de la Saône; 3° du canal de Bourgogne; 4° du cours de l'Yonne; 5° du cours de la Seine jusqu'à la mer. — *Cinquième ligne de jonction des deux mers*, du midi à l'ouest, en passant par le centre de la France; cette ligne est composée: 1° du cours du Rhône ou d'un canal latéral; 2° du cours de la Saône; 3° du canal du Centre; 4° du canal de Berry; 5° du canal latéral à la basse Loire, depuis Tours jusqu'à Nantes; 6° du canal de Nantes à Brest. — *Sixième ligne de jonction avec les deux mers*, par le midi et le sud-ouest de la France; cette ligne est composée: 1° du canal de Marseille au port de Bone par l'étang de Berre; 2° du canal de Bone à Arles; 3° d'un canal latéral au Rhône, depuis Arles jusqu'à Tarascon; 4° du canal de Beaucaire; 5° du canal de la Bradelle; 6° du canal Manguis et des Etangs; 7° du canal du Languedoc; 8° du prolonge-

ment du canal du Languedoc jusqu'à Moissac, en passant par Montauban; 9° du cours de la Garonne, depuis Moissac jusqu'à Bordeaux. — *Septième ligne de jonction de la Manche à la mer de Gascogne et à la Méditerranée, ou canal de Dunkerque à Bayonne et à Marseille*; cette ligne est composée, 1° du canal de Bourbourg; 2° de la navigation de l'Aa; 3° du canal d'Aire à la Bassée; 4° du canal de la Deule; 5° d'une partie du cours de la Scarpe; 6° du canal de la Sensée; 7° du cours de l'Escant; 8° du canal de Saint-Quentin; 9° du canal Crozat; 10° du cours de l'Oise; 11° d'un canal de l'Oise à la Seine; 12° des canaux Saint-Denis et Saint-Martin; 13° du cours de la Seine, depuis la gare de l' Arsenal jusqu'au canal de Loing; 14° des canaux du Loing et d'Orléans; 15° du cours de la Loire, depuis Orléans jusqu'à l'embouchure de la Vienne; 16° de la navigation de la Vienne jusqu'à Châtellerault; 17° du canal du Poitou, qui joindra la Vienne à la Charente par le Clain; 18° du cours de la Charente jusqu'à Angoulême; 19° d'un canal à ouvrir entre Angoulême et Libourne; 20° du canal de la Dordogne, depuis Libourne jusqu'à Cubzac; 21° d'un canal de Cubzac jusqu'à Bordeaux; 22° du cours de la Garonne jusqu'à l'embouchure de la Biysse. — Et ensuite, d'une part vers l'occident, du canal des Landes, ou canal de jonction de la Garonne à l'Adour par la Midouza, du cours de l'Adour jusqu'à Bayonne; — et d'autre part, vers l'orient, du cours de la Garonne jusqu'à Moissac, d'un canal de Moissac à Toulouse, et des canaux du Languedoc, des Étangs, de Beaune, etc., à Marseille.

CANAUX DE RUSSIE. Le canal *Ladoga*, creusé, en 1718, par Pierre 1^{er}, long de 104 verstes, terminé, en 1752, sous l'impératrice Anne; par ce canal et celui de *Yechni-Volotchok*, la mer Caspienne communique à la Baltique. — Le canal *Marienski* commencé en 1799, achevé en 1805, étendue de 17 verstes; unit les rivières Corja et Vitiegra. Si l'on reprend un jour le projet de Pierre 1^{er} d'établir une communication entre Saint-Petersbourg et Archangel, ce canal réunira ainsi la Baltique et la mer Blanche. — Le canal *Oginski*, commencé en 1778, terminé en 1815, joint le Dnieper et le Niémen. Quand le canal qui doit joindre le Niémen à la Dwina sera terminé, les productions de la Russie ne passeront plus par les ports de Prusse, et seront directement transportées à Riga. — Le canal *Saski*, très-important pour l'approvisionnement de Saint-Petersbourg, commencé en 1769, interrompu, repris en 1800, et terminé en 1804. — Le canal *Yechni-Volotchok* réunit la Tversta à la Msta, conséquemment la mer Caspienne et la Baltique, n'a que 5 verstes de long. Il fut construit par le marchand Serduckoff, sous le règne de Pierre le Grand. En 1799, des travaux furent entrepris pour joindre le Dnieper avec la Dwina par le moyen des rivières Orella et Bereza, mais ne sont pas encore terminés. Depuis le règne de Pierre 1^{er}, on a présenté, en différents temps, aux tzars un grand nombre de projets pour rendre navigables ces fleuves de leurs États. De grands travaux ont été entrepris, mais les cataractes dont quelques fleuves sont hérissés, et le peu de profondeur de certains autres ont paru à plusieurs reprises des obstacles insurmontables. Certains lacs, et entre autres l'Onéga, situé entre le lac Ladoga et la mer Blanche, long de 200 verstes et large de 60 à 70, ont été l'objet des mêmes tentatives. On a essayé de rendre navigable la Povenlza, rivière qui se jette dans l'Onéga, et le Niémen, fleuve considérable, qui a sa source dans le gouvernement de Minsk, et dont plusieurs bras se jettent dans la mer Baltique. Le gouvernement russe s'est aussi occupé de joindre le Don, autrefois Tanais, avec le Volga, Pierre le Grand a réuni par un canal

le Wronz, qui se jette dans le Don, avec la Rieza. **CANAUX D'ITALIE.** Les canaux d'Italie sont des plus anciens que l'on connaisse. — Le *Naviglio Digazano* fut commencé le 11 août 1179; mais, destiné d'abord à l'irrigation des campagnes, il ne fut agrandi pour la navigation que vers 1269. Le canal de *Bereguardo*, commencé en 1447, terminé en 1457. Canal de l'*Adda*, plus élevé que le Naviglio, qui communique avec lui par cinq écluses. Canal de *Livourne*, construit sous Côme de Médicis, 1543. Canal *Bacchiglione*, de Padoue à Venise. Canal de la *Brenta*, creusé en 1514. Brenta détournée en 1480.

CANAUX D'ESPAGNE. — Canal de *Murcie*, commencé en 1778, terminé en 1782; divisé en deux branches, dont l'une se dirige vers la pointe du cap Palos, et l'autre aboutit à la mer Mineure; prolongé jusqu'au Guadalquivir, ce canal établirait la communication entre les deux mers. L'Espagne compte encore quatre autres canaux commencés ou projetés.

CANAUX D'ANGLETERRE. Les principaux sont: canal de jonction de la *Severn* à la *Tamise*, achevé en 1789, de 50 milles de long. La *Severn* est jointe à la *Trent* par un canal de 60 milles. Le canal du duc de *Bridgwater* côtoie la *Mersey*, traverse une rivière, des grands chemins, etc.; il a 42 milles, et fut commencé en 1758, aux frais du duc, sous la conduite de l'ingénieur *Jacques Brindley*; plus de 5,000 mètres sont creusés, soit dans les montagnes, soit dans les terres; les endroits où l'on craignait l'éboulement sont revêtus en briques, et le terrain est percé de plusieurs puits pour entretenir la communication de l'air extérieur; ce canal a été terminé en 1776. Les deux rivières de l'est et de l'ouest de l'Angleterre sont jointes par quatre canaux différents. Le canal entre *Edimbourg* et *Glasgow*, terminé en 1790, long de 53 milles, passe, pendant 16 milles, sur des montagnes élevées de 156 pieds au-dessus du niveau de la mer. Grand canal d'*Islande*, de *Leicester* à *Harborough*, terminé en 1809; de la *Tamise* à *Croydon*, en 1807; de *Wills* et *Bark* à la *Tamise*, en 1810. Jonction du *Wey* et de l'*Arno*, opérée en 1816. Communication de *Worcester* à *Birmingham*, en 1816; de *Luds* et *Liverpool*, de 127 milles de longueur, commencé en 1770, terminé en octobre 1822, après 19 ans de travaux et une dépense d'un million sterling (25 millions de francs). Le canal qui traverse une partie de l'Écosse part du lac *Beanty*, se termine au lac *Eil*, et ouvre une communication directe et facile entre l'Océan Atlantique et la mer du Nord, en sorte que les vaisseaux ne sont plus obligés à la navigation dangereuse du canal *Saint-Georges*. Le canal *Calédonien* a 7 mètres de profondeur, 17 mètres de large au fond et 57 à la surface; il porte des frégates de 52 canons. Les principaux canaux de l'Irlande sont: le grand Canal, qui commence à *Dublin*, traverse *Sallins*, *Robertstown*, *Rathangan*, etc.; le canal *Royal*, dont les eaux, divisées en deux branches, passent à *Trim*, *Kells*, *Athboy*, *Casteltown*, *Lucan*, etc. Les barques employées à la navigation sur ces canaux sont en général conduites avec beaucoup d'intelligence, et font au moins cinq milles anglais à l'heure. — En 1805, on comptait 103 canaux dans les îles Britanniques, dont 97 en Angleterre, 5 en Écosse, 1 en Irlande. Ceux dont la longueur ne dépasse pas 5 milles anglais ne sont pas compris dans ce relevé. Le cours total de ces canaux est de 2,682 milles anglais (1,073 lieues de France), dont 989 lieues en Angleterre, 52 en Écosse et 27 en Irlande. La somme employée pour les creuser est évaluée à 50 millions sterling (environ 750 millions de francs). Aucun de ces travaux n'était

exécuté ni même projeté avant l'année 1753. Le premier canal, terminé en 1759, a été entrepris par le duc de Bridgewater et exécuté par l'ingénieur Brindley. Cet essai rendit évidente l'utilité des canaux jusqu'alors contestée en Angleterre, et aujourd'hui il n'est pas de point un peu important qui ne puisse communiquer par eau avec le reste du pays.

CANAUX DES PAYS-BAS. Dans un pays d'un niveau parfait, où l'eau est partout, la mer partout, les communications par les voies navigables ne pouvaient être négligées, aussi toutes les villes de Belgique et de Hollande sont-elles reliées entre elles par des canaux. La nomenclature en est trop longue, et il nous a semblé qu'elle serait trop peu intéressante pour la donner ici.

CANARIES (Archipel des), connues des anciens sous le nom d'*Iles Fortunées*, à cause de leur agréable température; ils les appelaient aussi *Canaries*, à cause de la multitude de chiens qu'on y trouva. Elles sont à environ 9 myriamètres de la côte occidentale de l'Afrique, par 27° et 28° latitude nord. Les îles Canaries, au nombre de sept, appartiennent à l'Espagne; ce sont : Ténériffe, Fortaventure, Canarie, Palma, Lancerote, Gomère, Fer. Ces îles, habitées autrefois par une race d'hommes appelés Guanches, sont aujourd'hui entièrement peuplées d'Espagnols. Découvertes, en 1595, par les Espagnols, ces îles furent négligées jusqu'en 1417, époque à laquelle Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, s'en empara pour Henri III, roi de Castille; mais leur conquête ne fut entièrement achevée qu'en 1512, après une suite de guerres cruelles dans lesquelles les insulaires furent entièrement exterminés par les Espagnols, qui ont conservé jusqu'à nos jours les Canaries.

CANCLAUX (J.-B.-Camille), général en chef, comte et pair de France, etc., né à Paris le 2 août 1740, entra comme volontaire en 1756, dans un régiment de cavalerie et obtint une compagnie, 1760. Réformé après la paix de 1765, il fut nommé colonel en 1772, chevalier de Saint-Louis en 1773, maréchal de camp en 1788, commandant du Morbihan en 1791, lieutenant général le 27 septembre de la même année, général en chef de l'armée de l'Ouest en 1795, et ambassadeur à Naples en 1796, où il resta jusqu'en 1797. Il fut, en 1799, un des cinq membres du bureau militaire établi par le Directoire. En 1804, Bonaparte le nomma grand officier de la Légion d'Honneur et membre du Sénat conservateur, et en 1808, comte de l'empire. En 1815, il fut envoyé en mission extraordinaire à Rennes, et adhéra à la déchéance de l'empereur en 1814. Louis XVIII le nomma commandeur de Saint-Louis et pair de France. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon le continua dans les honneurs de la pairie. Le roi le maintint également dans cette dignité. Il mourut à Paris le 50 décembre 1817.

CANDAULE, dernier roi de Lydie de la famille des Héraclides, était si vain de la beauté de sa femme, qu'il la fit voir nue, au bain, à son favori Gygès. La reine, indignée de cette action, fit assassiner son mari par Gygès, qu'elle épousa ensuite, l'an 716 avant J.-C.

CANDELABRE. On en attribue l'origine aux Egyptiens plus de 1500 ans av. notre ère. Homère en fait mention dans l'*Odyssée*, lorsqu'il décrit le palais d'Alcinous.

CANDIE. V. CRÈTE.

CANICULE, constellation qui se lève vers le milieu de juillet, et demeure sur notre horizon pendant un intervalle de quarante jours, que l'on appelle *jours caniculaires*; les Grecs appelaient ce signe *Procion*, avant-chien. Les Egyptiens le regardaient comme le précurseur de la crue du Nil, lorsque son lever hétéroïque avait lieu

le 20 juin. Maintenant, par suite du mouvement de précession rétrograde des points équinoxiaux, il n'est plus sensible aujourd'hui en Egypte que le 10 août. Il y avait à Rome une porte caniculaire ou porte du chien, où l'on immolait chaque année un chien roux à l'étoile caniculaire, pour faire mûrir les blés.

CANNE. Dans le 10^e et le 11^e siècle, il était de mode parmi les dames de qualité de porter des petites cannes légères, dont la pomme était ornée de quelque oiseau.

CANNE, mesure de longueur. La canne hébraïque avait 5 mètres 416 millimètres. La canne des Romains était, suivant quelques auteurs, de 2 mètres 504 millimètres, suivant d'autres de 1 mètre 580 millimètres.

CANNELLE, seconde écorce du cannellier. Petit arbre très-commun dans l'île de Ceylan, dont on retire des eaux distillées, des sels volatils, du camphre, de la cire et des huiles précieuses. Les Hollandais, qui furent maîtres de Ceylan de 1540 à 1795, en interdirent la culture aux naturels du pays.

CANNES (Village, bataille de). Cannes est un petit village de la Pouille, royaume de Naples, près duquel Annibal gagna une mémorable bataille sur les Romains, commandés par les consuls Paulus Æmilius et Terentius Varron; l'armée des Romains comptait 86,000 combattants; celle des Carthaginois, 40,000 fantassins et 10,000 cavaliers. 40,000 Romains restèrent sur le champ de bataille; les Romains durent en partie cette défaite à l'impéritie du consul Varron; 216 ans avant J.-C.

CANNING (Georges), membre du parlement et ministre des affaires étrangères d'Angleterre, né en 1770. S'étant fait connaître par quelques écrits, Georges Canning se lia avec Shéridan, dont la protection lui ouvrit la carrière politique. Son patron l'ayant annoncé comme un talent d'une grande espérance, il fut nommé membre du parlement par les électeurs de Newport en 1795. Canning garda un silence prudent, qu'il ne rompit que lorsqu'il rencontra une occasion favorable; mais il le fit avec éclat, en traitant la France et sa révolution avec le dernier mépris, 1794. Pitt se l'attacha. Le bourg de Wendoover le renvoya au parlement en 1796, et il passa aussitôt au poste de sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Entraîné dans la retraite de Pitt, en 1802, qui ne crut pas pouvoir signer la paix avec la France, Canning rentra au parlement en 1805, et déclama contre le traité d'Amiens et la France. Parvint à la secrétairerie d'Etat des affaires étrangères peu de temps après; le bombardement de Copenhague et l'embarquement de la flotte danoise furent son ouvrage. Canning vint en France en 1816, et y fut accueilli avec enthousiasme par des gens qui ne connaissaient ni les étranges palinodies de cet homme, ni ses déclamations furibondes contre notre pays. Après avoir rempli diverses missions, il fut porté pour la quatrième fois au parlement, et accepta la triste survivance de Castlereagh. Nous ne pouvons suivre Canning dans sa longue carrière politique; l'appréciation des talents et des actes politiques de cet homme d'Etat demande des développements auxquels il nous est impossible de nous livrer. Georges Canning est mort dans l'été de 1827.

CANON. V. POUDRE.

CANON; artillerie (voy. ce mot); tube métallique de forte dimension, destiné à lancer des projectiles par l'explosion de la poudre. Dans les premiers temps de l'invention de la poudre, vers le milieu du 14^e siècle, les canons étaient des tuyaux de bois ou de tôle renforcés extérieurement par des cerceaux en fer. Ils ne tardèrent pas à remplacer dans les sièges les balistes et les catapultes, ce qui conduisit à en augmenter tellement les

proportions, que l'on fut obligé alors de les établir sur des échafaudages, d'où on lançait sur les positions de l'ennemi des pierres d'une grosseur considérable. Les boulets jetés par l'empereur Mahomet au siège de Constantinople, 1453 de l'ère vulgaire, pesaient 200 livres. Les Vénitiens employèrent les canons en mer contre les Génois, en 1378; notamment à la bataille d'Antium, à l'embouchure du Tibre, 50 mai 1378. Jean Galéas, seigneur de Milan, avait dans son armée 54 pièces de canon, 1597. En 1460, les plus forts canons fabriqués en France ne pesaient pas au delà de 115 livres; mais en 1470, Louis XI fit fondre un canon du calibre de 500 livres de balles, qui portait les boulets depuis la tour de la Bastille jusqu'à Charenton; le fondeur, Jean Mogné, fut tué au second coup d'épreuve; il fit fondre en outre 12 canons du calibre de 45, auxquels il donna le nom des douze pairs de France. Les Russes employèrent des canons pour la première fois au siège de Felling, en Livonie, 1482; ce ne fut qu'en 1547 que l'on commença en Angleterre à couler les canons en fonte de fer, et en bronze, en 1655; jusqu'alors ils avaient tiré leur artillerie du continent; sous François I^{er}, il y eut des pièces du calibre de 50. Les canons qui défendaient les Dardanelles ont passé longtemps pour être d'une proportion fabuleuse.

CANON, du mot grec *kanôn*, règle; ce nom est donné par l'Eglise aux paroles sacramentales de la messe depuis la préface jusqu'au *pater*. Le canon de la messe a été rédigé, suivant quelques auteurs, par saint Jérôme, vers la fin du 4^e siècle. — *Le Canon des Juifs* est le catalogue des livres juifs qui composent leur loi religieuse. — *Le Canon des Apôtres* est le recueil des lois ecclésiastiques des premiers siècles. On croit pouvoir dater du 5^e siècle la composition de ce recueil. *Droit canon* est la collection des règles tirées de l'Ecriture, des décisions des conciles, des constitutions des papes, des opinions des Pères, etc.; ces règles forment le code de l'Eglise catholique. Ce code a reçu de nombreuses variations et altérations. Sous les rois de la première race, l'Eglise latine suivait les mêmes canons que ceux de l'Eglise grecque; mais on y ajouta les canons des conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, dans les Gaules, et l'Eglise romaine suivit un autre ordre de canons qui renfermait les décrétales des papes depuis Cyrille jusqu'à Anastase. Jusqu'au 11^e siècle, ce code fut en vigueur en France, sans que l'on eût égard à d'autres lois qui n'avaient point été recueillies en un corps de lois canoniques. Les Gallicans se sont appuyés sur cet usage pour établir que l'Eglise de France ne peut pas être soumise à certaines lois ultramontaines. En 1151, un bénédictin, appelé Gratien, se livrant à un travail immense, après avoir interrogé les textes de la Bible, les travaux des conciles et les opinions des Pères, fonda un corps de droit canon qu'il appela *Concordance des canons discordants*. Cet ouvrage, qui est devenu le fondement du droit canonique romain, renferme, en outre des canons antérieurement reconnus, les décrétales des papes, depuis 1140 jusqu'à Grégoire IX, 1229, recueil qui fut continué par Boniface VIII. Les décrets de ce pape avec l'un de nos rois, Philippe le Bel, firent qu'on accorda en France peu de crédit à cette partie, et qu'elle ne fut jamais considérée comme partie intégrante du droit canonique. Le pape Jean XXII y joignit les lois clémentines qu'avait données son prédécesseur, et y ajouta vingt constitutions qu'il fit lui-même, et qu'on appela *extravagantes*, 1320. Comme on le voit, ce qui forme le droit canon se compose de plusieurs parties qui manquent de cohésion et de suite, mais qui n'en forment pas moins la jurisprudence actuelle du Saint-Siège.

CANONISATION. Dans les premiers temps du chris-

tianisme, les chrétiens se distinguaient au milieu du monde païen par la nudité de leur culte. « Ils adorent le ciel, ils adorent les nuages, » disaient d'eux les païens étonnés, *Cælum et nubila colunt*, dit Juvénal. Ils n'avaient pas même d'image de leur intercesseur, de leur sauveur au 4^e siècle. Eusèbe, écrivant à l'empereur Constance, en 1545, ne put être représenté par le pinceau. Saint Paul, dans le 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, appelle saints tous ceux qui ont reçu l'initiation du baptême. Au 5^e siècle, saint Augustin, comme saint Paul, entend encore par saints tous les fidèles; le culte des saints, à ces époques, n'existait donc pas encore. Mais la vénération pour les martyrs était telle dans les premiers temps du christianisme, que les fidèles se portaient en foule dans les Catacombes pour prier sur les tombeaux des chrétiens morts pour la foi; et quand le christianisme sortit victorieux de la lutte sanglante qu'il avait soutenue, on put croire à la puissance de l'intercession de ceux dont le sang avait coulé; alors on ne pria plus pour les saints, on les pria; on s'en fit des appuis, des protecteurs; on leur demanda d'être auprès de Dieu les interprètes des prières qu'on lui adressait. Jusque-là la tradition avait seule conservé le nom des saints; nulle règle n'avait présidé aux hommages qui leur étaient rendus, et ces hommages constituaient presque une adoration, et l'adoration même pour quelques-uns. La gloire des premiers saints devait tenter les chrétiens fervents; les successeurs des apôtres daignèrent envier les hommages que l'on rendait à leurs devanciers, et plus tard, lorsque les corporations religieuses se répandirent au loin, les membres de ces corporations voulurent avoir les fondateurs de leurs convents pour patrons dans le ciel, et chaque contrée mit à honneur d'avoir donné naissance à un saint; de là une extrême facilité à conférer par la tradition les privilèges de la sainteté. Aussi les évêques furent-ils obligés souvent d'intervenir pour mettre un frein à cette ardeur de sanctification; bientôt l'autorité de l'évêque fut impuissante, et il fallut lui opposer celle des synodes et des princes. Au 7^e siècle, aucun ordre ne réglait encore cette matière; mais, au 10^e siècle, la papauté, dans la nomination des saints, commença à intervenir avec la participation des conciles. La première bulle pontificale que l'on connaisse est de 995; c'est l'acte de canonisation de saint Ulric, évêque d'Augsbourg, par un concile de Latran, présidé par le pape Jean XV; mais ce ne fut qu'au 12^e siècle que les papes eurent une autorité reconnue sur le culte des saints; à partir de cette époque, la canonisation devint un acte de la chancellerie romaine, et est entourée de toutes les précautions qui peuvent garantir de l'erreur ou de la fraude. Ce fut le pape Alexandre III, élu en 1159, qui s'arrogea le premier cette prérogative, qui ne lui fut contestée par aucun évêque. Honorius III, en 1225, accorda plusieurs jours d'indulgence pour les canonisations. Un état de frais de canonisation de plusieurs saints, dressé, en 1519, par ordre du pape Léon X, porte la dépense de la canonisation de saint Léopold, sous Sixte IV, à 27,000 ducats; celle de Léopold, sous Innocent VIII, a été de 25,000 ducats. Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*; le pape Benoît XIV (Prosper Lambertini), dans son volumineux traité de la canonisation publié en 1754, font le récit des formalités usitées, dans le 14^e siècle, dans la procédure relative aux canonisations; ces formalités sont encore les mêmes aujourd'hui.

CANOVA (Antonio), sculpteur italien, né à Possagno en 1747, élève de Toretta. Il fut admis à l'Académie des beaux-arts de Venise, et y remporta plusieurs prix. En 1779, il se rendit à Rome, puis quitta sa patrie, en 1798,

pour voyager deux ans en Prusse et en Allemagne. A son retour à Rome, le pape Pie VII le nomma inspecteur des beaux-arts, et le créa chevalier romain. Bonaparte l'appela à Paris en 1802; la classe des beaux-arts de l'Institut le mit au rang de ses associés étrangers. En 1815, son nom fut inscrit au Livre d'Or du Capitole, et le pape le fit marquis d'Ischia. Il mourut à Venise le 22 octobre 1822.

CANTABRES, anciens peuples de l'Espagne Tarragomaise, soumis aux Romains sous Auguste, après une longue résistance, 25 ans avant l'ère chrétienne. La partie de l'Océan qui baigne leurs côtes (le Guipuscoa, la Biscaye, les Asturies, la Navarre) est appelée par quelques historiens Océan Cantabrique.

CANTACUZÈNE (Jean), empereur d'Orient, fut d'abord ministre et favori d'Andronic Paléologue le Jeune. A la mort de ce prince, en 1341, il fut nommé régent de l'empire de concert avec Jeanne de Savoie, femme d'Andronic. En 1345, l'impératrice s'étant opposée au mariage qu'il voulait faire de sa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ses pupilles, il profita de cette circonstance pour usurper l'empire. Le soin de repousser les Bulgares et les Turcs le tenant éloigné de Constantinople, il fit déclarer l'armée en sa faveur, entra dans cette capitale les armes à la main, força Jean Paléologue à épouser sa fille, et à confirmer le titre d'empereur qu'il s'était donné. La paix fut momentanément rétablie; mais bientôt de nouvelles dissensions éclatèrent entre les deux princes, qui prirent les armes l'un contre l'autre; cette guerre dura trois ans et finit par un rapprochement. Cantacuzène s'aperçut néanmoins que la haine contre lui allait toujours croissant, et prit le parti de renoncer au trône en faveur de son fils Mathieu. Il se retira dans un cloître, près du mont Athos, en 1355, et y mourut à la fin du 14^e siècle.

CANTERBURY (Durovernum), ville d'Angleterre dans le comté de Kent, dont l'archevêque est primat de l'église anglicane. Elle fut la résidence du roi Ethelbert, vers 1002. Elle a beaucoup souffert à différentes époques, tant par le fer que par le feu.

CANTON (en chinois Kwang-Tcheon), ville de la province chinoise de Kwang-Toung (grande province orientale). Cette ville existait longtemps avant notre ère; mais ce ne fut qu'en 705 de notre ère que des vaisseaux marchands introduisirent en Chine par Canton des objets étrangers au pays. En 705, un mandarin fit percer un passage dans la montagne de *Mei ling*, pour faciliter les relations entre Canton et les autres ports de l'empire. En 795, les Européens qui fréquentaient Canton le désertèrent et s'en furent dans le *Gan-nan*. Le commandant demanda alors à l'empereur la permission d'y envoyer un agent, mais l'empereur refusa. Vers 907, la ville de Canton envoya des cadeaux à l'empereur pour une somme de près de 5 millions de taëls (environ 57 millions de francs). Le commandant de la ville fut, en raison de cela, créé roi de la mer méridionale. Les relations de Canton avec l'Europe, par la voie du cap de Bonne-Espérance, commencèrent en 1517; ce furent les Portugais qui, les premiers, obtinrent de fonder un comptoir dans cette ville. En 1634, quelques vaisseaux anglais visitèrent Canton; depuis cette époque, le commerce anglais avec ces contrées est devenu considérable jusqu'à l'exclusion des autres nations, même de celle qui, par l'intermédiaire de Colbert et de Louis XIV, avait entamé la première des relations amicales. Pendant la dernière moitié de 1853 et la première de 1854, il est entré à Canton 24 vaisseaux de la Compagnie des Indes et 77 du pays, y compris les vaisseaux venant de l'Angleterre, via Indica, ou Singapore; américains, 70; français, 6; hollandais, 6,

hambourgeois, 5; danois, 5; portugais, 25; espagnols, 57; mexicain, 1. Avant 1850, il était rare de voir à Canton un seul vaisseau français. Canton est la seule ville de Chine fréquentée par les marchands européens. Dans la guerre qui a commencé, depuis 1840, entre les Anglais et les Chinois au sujet de l'importation de l'opium dans le Céleste-Empire, Canton, qui est peuplée de plus d'un million d'âmes, a été prise, en 1841, par les troupes britanniques.

CANTONNIER. C'est le nom qu'on donne en France à des ouvriers stationnés sur des routes qu'ils sont chargés de réparer et d'entretenir. L'établissement définitif de ce corps ne date que de 1816, il se compose d'environ 6,400 hommes; le terme moyen du traitement d'un cantonnier est de 432 francs.

CANUT, six rois de Danemark de ce nom. — Canut I^{er}, successeur d'Eric II en 865, mort en 873. — Canut II, dit le Grand, était le plus jeune des fils de Suénon I^{er}, qui venait de conquérir en partie l'Angleterre, 1015; sous prétexte de venger la mort de ses compatriotes égorgés par Ethelbert, il se montra cruel, fut désigné pour succéder à son père; il poursuivit ses conquêtes contre Edmond II, surnommé *Côte-de-Fer*, après avoir remporté la bataille d'Ashtadun, 1016; il partagea le royaume avec son rival. Edmond ayant été assassiné, il fit punir ses meurtriers et gouverna seul. Il conquiert la Norvège, 1024; alla en pèlerinage à Rome, 1027; mourut en 1036, laissant trois fils, Harald ou Harold, qui gouverna l'Angleterre, Canut III ou Hardi-Canut, le Danemark; Suénon eut la Norvège; Harold étant mort, Hardi-Canut devint roi d'Angleterre, 1039, après quelques séditions; mort en 1042. — Canut IV, dit le Saint, fils de Suénon, successeur de son frère Harold III, 1080; mort en 1086; canonisé, 1160. — Canut V, successeur d'Eric V, en 1147; tué par Suénon III, 1155. — Canut VI, fils de Walde-mar I^{er}, auquel il succède, 1185; fit la guerre aux habitants de la Scanie et de la Poméranie; mort en 1210, après avoir subjugué le Holstein. **V. ANGLETERRE, SUÈDE, DANEMARK.**

CANUT, deux rois de Suède de ce nom. — Canut I^{er}, fils d'Eric IX, mort en 1195. — Canut II, de la maison des *Folkunges*, usurpa le trône d'Eric XI, 1229, mort en 1254. **V. SUÈDE.**

CANUT (Saint), duc de Jutland et roi des Obolrites, fils d'Eric III, roi de Danemark. Ses États d'Holstein et de Mecklembourg furent érigés en royaume par l'empereur Lothaire; Magnus, fils de Harold, le fit assassiner, 1155, dans la crainte qu'il ne prétendit à la couronne de Danemark.

CAOUTCHOUC, substance végétale solide, molle et très-élastique, importée d'Amérique au commencement du 18^e siècle. L'emploi du caoutchouc a pris depuis quelques années seulement une grande extension, particulièrement pour la fabrication de tissus imperméables à l'air et à l'eau.

CAP, c'est le mot vulgaire qui, dans la plupart des langues de l'Europe, a remplacé le *promontorium* des Latins: en italien, *capo*; en espagnol, *cabo*; en anglais, *points*, *end* et *head* (*pointe*, *fin* et *tête*); en hollandais, *hoofd*; mais les anciens attachaient toujours au mot promontoire l'idée d'une élévation relative, tandis que le mot cap s'applique, chez les modernes, aussi bien aux terres basses qui s'avancent dans la mer, comme le cap Nord ou le cap Formose, qu'aux caps qui présentent à l'œil du navigateur des points plus élevés. Un cap est donc l'extrémité d'une terre avancée en pointe dans la mer. Le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance, appelé simplement le Cap par les marins, sont les deux caps les plus importants; l'un est l'extrémité sud du nouveau monde,

l'autre l'extrémité sud de l'ancien. La découverte de ce dernier a été attribuée par les his'oriens modernes au Portugais Barthélemy Diaz, parce que ce navigateur le franchit, sans s'en douter, au fort d'une tempête, et qu'il le reconnut en revenant sur ses pas. Ce cap était bien certainement connu des anciens, le passage de la ligne par les Tyriens et les Phéniciens étant un fait aujourd'hui hors de doute; mais l'on n'a pas connaissance qu'aucun des peuples dont nous venons de parler y ait abordé. Ce fut Joao de Infante, compagnon de Diaz, qui y aborda le premier en 1498, et ce fut sur son rapport que le roi Emmanuel de Portugal y envoya une colonie; toutefois ces premiers colons n'osèrent pas se fier au voisinage immédiat des indigènes, et s'établirent seulement sur une île appelée l'île-aux-Pingouins; ce qui arriva au vice-roi des Indes François d'Almeida ne justifia que trop leur circonspection. En 1511, une expédition dirigée par des Portugais munis d'artillerie aborda au Cap, et vengea ce vice-roi massacré avec 75 des siens deux ans auparavant. Jean-Antoine Van Riebeck, chirurgien hollandais, conçut, en 1648, le projet d'y former un établissement; il revint, en 1652, avec trois vaisseaux, conquit le territoire qui lui était nécessaire, et se retrancha dans un fort sous la protection duquel la nouvelle colonie se développa rapidement. En 1685, des Français, expatriés par la révocation de l'édit de Nantes, y abordèrent, et, en 1770, l'importance de la colonie était triplée. L'Angleterre en prit possession en 1796; elle la restitua à la paix d'Amiens, et s'en empara de nouveau en 1806. Les traités de 1814 ratifièrent définitivement ce que la conquête avait consommé.

CAPDENAC, dans le département du Lot. C'est l'ancien *Uxellodunum* et l'ancienne cité gauloise qui résista la dernière aux efforts des armées romaines. Les Visigoths et, après eux, les Francs en firent une place d'une certaine importance. Prise par les Anglais, cette ville suivit le sort de l'Armagnac, 1389. Elle fut donnée au duc d'Alençon, par François I^{er}, en 1525. Sully s'y retira après sa disgrâce, 1610.

CAPEL (lord Arthur), fils de sir Henry Capel, représentant du comté d'Herford au parlement, 1640. Dans la guerre qui éclata entre le roi et le parlement, il prit parti pour le roi et défendit Colchester contre le parlement; forcé de se rendre, il fut conduit à la Tour et décapité, contre les conditions de la capitulation.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, principal agent du duc de Bourgogne dans les massacres des Armagnacs, 1418. Après les troubles, Capelucho fut arrêté et condamné à être décapité. Sur l'échafaud, il donna à son valet chargé de l'exécuter une leçon pour qu'il lui tranchât habilement la tête.

CAPÉTIENS, nom de la troisième race des rois de France, dont Hugues le Grand est la souche. (V. **BOURBONS, FRANCE**.) Parmi les Capétiens, il faut distinguer 3 branches : 1^o les *Capétiens directs* qui règnent de 987 à 1528, et qui finissent à Charles-le-Bel; 2^o les *Valois* descendants des Capétiens directs par Charles, second fils de Philippe-le-Hardi, et qui se divisent eux-mêmes en deux branches, les *Valois directs* et les *Valois d'Orléans*; les premiers règnent de 1528 à 1498, et finissent à Charles VIII. Les seconds qui se rattachent aux premiers par Louis, second fils de Charles V, qui porta le titre de duc d'Orléans, règnent de 1498 à 1589, et finissent à Henri III; 3^o les *Bourbons*, qui tiennent aux Capétiens directs par Robert, comte de Clermont, second fils de saint Louis. Cette branche se divise encore en deux branches, aînée et cadette. La première a cessé de régner en 1830, dans la personne de Charles X. La seconde, qui descend de Philippe, duc d'Orléans, second fils de

Louis XIII, a commencé de régner en 1830 par Louis-Philippe I^{er}.

CAPISTRAN (Jean de), né, en 1585, dans les Abruzzes (Italie), entra, en 1415, chez les dominicains de Florence. Ses prédications eurent un grand succès en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne et en Bohême, contre les hussites dont il convertit 4,000. Il prêcha une nouvelle croisade contre Mahomet II, qui, à la tête des Turcs, assiégeait Belgrade. En 1456, Capistran vint avec Huniade et un grand nombre de croisés au secours de cette ville, et parvint à en faire lever le siège. Il mourut au mois d'octobre 1456, fut béatifié, en 1690, par Alexandre VII, et canonisé, par Benoît XIII, en 1724.

CAPITATION; c'était un impôt qui se levait par tête, c'est-à-dire sur chaque personne; il fut en usage dans la Grèce et à Rome: on croit que le roi Jean l'établit en France pour la première fois en 1553, sans exception pour les princes du sang, le clergé et la noblesse. Il fut encore établi le 18 janvier 1693, puis supprimé, puis rétabli en 1701, et enfin existe encore sous le nom de contribution personnelle, 1841.

CAPITOLE, *Capitolium* ou *mons Capitolinum*, appelé d'abord *Saturnius*, parce que Saturne y faisait sa demeure, puis *Tarpeius*, du nom de Tarpeia, vestale qui perdit accablée sous les boucliers des Sabins, puis *Capitolium*, de la tête d'un homme nommé Olus, que l'on trouva, dit-on, en creusant les fondements du temple de Jupiter. Le sommet de ce mont est d'une étendue considérable, puisque l'on y avait pu construire une forteresse, et près de soixante temples, au nombre desquels le temple de Jupiter Capitolin. Ce temple fut commencé par Tarquin l'Ancien, l'an de Rome 159, et avant J.-C. 615; il fut achevé par Tarquin le Superbe en 221 de Rome, 535 avant J.-C., et consacré seulement trois ans après l'établissement du consulat, l'an 247 de Rome, et 511 de J.-C. Le Capitole était regardé par les Romains comme le siège le plus auguste de la puissance romaine; on y conservait les riches dépouilles conquises sur les ennemis de la république, les anciles ou boucliers que l'on disait tombés du ciel. C'est au Capitole que venaient sacrifier ceux qui avaient obtenu les honneurs du triomphe. Le Capitole fut brûlé trois fois: du temps de Sylla, 87 avant J.-C.; sous Vitellius, 69 après J.-C.; sous Titus, 79 après J.-C. Sous les empereurs, le nom de Capitole passa aux temples ou aux citadelles de différentes villes, et surtout des colonies romaines; ainsi Constantinople, Jérusalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoue, Bénévent, Vérone, Augsbourg, Bologne, Trèves, Narbonne, Autun, Nîmes, Besançon, Toulouse, etc., etc., eurent leur Capitole.

CAPITOLINS (jeux), institués par Camille, 567 avant J.-C., en mémoire de ce que les Gaulois n'avaient pu s'emparer du Capitole. Domitien fonda aussi, en 92, des jeux capitolins qui se célébraient tous les cinq ans à Rome. Ils furent abolis par Constantin le Grand en 320.

CAPITOULS. Autrefois on appelait ainsi les officiers municipaux de la ville de Toulouse; l'étymologie vient de *capitulum*, nom que portait le conseil civil des anciens comtes de Toulouse, ainsi que le prouvent un acte de 1202 et plusieurs chartes. Les capitouls étaient d'abord au nombre de douze; Charles VI, en 1390, les réduisit à quatre; en 1401, on les fixa à huit, nombre qui n'a plus varié jusqu'à la révolution.

CAPITULAIRES. Ce mot, formé du latin *capitulum*, capitule, petit chapitre, désigne certains règlements rendus par les rois francs de la première et de la deuxième races, et divisés en petits chapitres. Le premier acte réellement connu sous ce titre est le *Capitulaire triplex* de Dago-

bert, de l'an 650, qui contient une promulgation nouvelle des lois des Allemands, des Ripuaires et des Bavares. On a ensuite quelques capitulaires assez curieux de Charlemagne, ils sont moins un véritable code, moins l'ensemble d'une véritable législation, que la collection des actes de son gouvernement, des actes publics de tous genres par lesquels s'est manifestée son autorité. Nous n'avons qu'un petit nombre de ses ordonnances antérieures au 9^e siècle, tandis que, de 801 à 815, chaque année est marquée par la publication de nombreux capitulaires. M. Guizot a établi, dans son *Cours d'histoire moderne*, la classification suivante pour les 65 capitulaires qui nous restent de Charlemagne : 1^o la *Législation morale*, comprenant les articles qui ne sont réellement pas des lois, mais de simples conseils, avertissements et préceptes moraux, les dispositions de Charlemagne sur les écoles, les livres à répandre, etc.; 2^o la *Législation politique*, très-considérable, renferme les lois et mesures de Charlemagne pour l'exécution de ses ordres, la nomination et la direction de ses agents de tous les degrés, le service militaire, les dispositions de police, la fixation des rapports entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel; 3^o la *Législation pénale*, répétition des anciennes lois barbares, à très-peu d'exceptions près; 4^o la *Législation civile*, peu originale et de peu d'intérêt, s'occupant cependant avec soin de l'état des personnes, surtout des rapports entre les hommes et les femmes; 5^o la *Législation religieuse*, qui présente un caractère remarquable de bon sens et de liberté d'esprit, est relative au peuple chrétien en général, et à ses rapports avec le clergé; 6^o la *Législation canonique* occupe la plus grande place dans les capitulaires; elle augmente le pouvoir des prélats, tout en les soumettant à de certaines règles; 7^o la *Législation domestique* ne contient que ce qui est relatif à l'administration des biens propres, des métairies de Charlemagne; 7^o la *Législation de circonstance* est peu considérable. — En général, les capitulaires qui nous restent de Louis le Débonnaire, de Pépin, roi d'Italie, de Charles le Chauve, de Louis II, de Carloman et de Charles le Simple offrent peu d'intérêt. C'est à la mort de ce dernier, en 929, que l'on a cessé de donner des actes de l'autorité royale le nom de capitulaires. — Les capitulaires composent 7 livres qu'on a coutume de citer d'après leurs numéros, et de quatre appendices différents. Les premiers livres (1-4) furent rédigés par Ansegis, vers 840; les derniers (5-7), par Bénédictus Levita, d'après l'ordre de l'archevêque de Mayence Otgar, vers 870.

CAPITULATION, acte par lequel une ville assiégée permet à ses ennemis d'entrer dans ses murs. On trouve, sous ce nom, les détails historiques sur ces sortes d'événements. La capitulation de Baylen, 19 juillet 1808, consentie par le général Dupont en Espagne, qui livra 25,000 Français aux pontons anglais et aux horreurs de l'île de Cabrera; — celle de Mantoue, le 50 janvier 1797, qui livra au général Bonaparte 17,000 fuzils, 500 pièces de canon, 60 drapeaux et 14,000 prisonniers; — celle par laquelle le général Latour-Foissac livra la même place aux Autrichiens, le 50 juillet 1799; — celle d'Ulm, en 1805, qui livra à l'empereur Napoléon plus de 30,000 prisonniers, dont 59 généraux, et ouvrait l'Allemagne à l'armée française; — celle de Dantzick, en 1807, où 800 pièces de canon et des magasins immenses tombèrent au pouvoir de l'armée française; — celle de Roses, en 1808, seront à jamais célèbres. (V. ces mots et aux noms des villes.)

CAPITULATION DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE (*pacta conventa*), contrat passé par les électeurs avant l'élection des empereurs, et que ceux-ci étaient tenus de ratifier avant l'élection. Ces sortes de contrats datent de Charles-Quint, 1519, dont la puissance faisait craindre aux princes d'Allemagne qu'il n'attentât à leurs libertés. Par la capitulation qui fut soumise à l'acceptation de Léopold I^{er}, élu en 1658, cet empereur s'obligea d'observer et maintenir la Bulle d'Or; la convention d'Augshourg faite en 1555; le traité de Munster et d'Osna-bruck en 1648, et plusieurs autres articles au nombre de 47, et qui ont pour but principal de ne rien innover sur le fait de la religion; de ne point faire ni abolir de lois sans le consentement des états de l'Empire; de demander l'avis des électeurs, des princes et villes impériales, lorsqu'il s'agira de dénoncer ou de faire la guerre; d'imposer des subsides, de faire des traités de paix ou d'alliance, de bâtir des forteresses, etc. Lors des délibérations qui eurent lieu pour la paix de Westphalie, il fut proposé de dresser dans la prochaine diète une capitulation perpétuelle. Ce projet n'eut point de suite.

CAPOUE, ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour (ancienne *Campanie*), à deux milles des ruines de l'ancienne Capoue, appelée, par les historiens de l'antiquité, *terre des délices*. On y voit encore les restes du fameux amphithéâtre illustré par Mazoechi. Elle a été érigée en archevêché par le pape Jean XIV, en 985; sa population ne dépasse pas aujourd'hui 8,000 âmes.

CAPOUE (Vicissitudes de). Elle fut fondée par les Étrusques, 799 ans avant J.-C. Elle fut partagée, comme Athènes, en douze bourgs, 82 après la fondation de Rome; elle passait déjà, 250 av. J.-C., pour la plus grande ville de l'univers après Rome et Carthage. Les Capouans ruinèrent de fond en comble, 456 av. J.-C., la célèbre ville de Cumès, fondée 1055 av. J.-C. Denis de Syracuse, méditant une expédition contre les Carthaginois, invita les Capouans à venir se ranger sous ses drapeaux; mais, se défiant de leur inconstance, il les congédia; ceux-ci, à leur retour, demandant hospitalité aux habitants d'Entella, ville de Sicile, l'obtiennent, et, pendant la nuit, massacrent la population et s'emparent de la place, 375 av. J.-C. Les Siciliens, peuple considérable de la Campanie, ne pouvant résister aux Samnites, demandent du secours aux Capouans; mais les troupes de ceux-ci, amollies par une longue paix, sont taillées en pièces par les Samnites, qui assiègent bientôt leur ville. Les Capouans implorent le secours des Romains, qui, alliés des Samnites, se contentent de leur promettre leurs bons offices. Alors les ambassadeurs de Capoue annoncent au sénat que leurs concitoyens se placent volontairement sous sa domination. Cette déclaration entraîne la décision de Rome, qui, après avoir inutilement exhorté les Samnites à mettre fin à leurs hostilités, leur déclare la guerre. Les deux consuls Cornelius Cossus et Valerius Corvus gagnent sur les Samnites la sanglante bataille du mont Gaurus, 341 av. J.-C. Le consul Rutilius, 409 av. J.-C., étouffe une conspiration de la garnison romaine, qui se disposait à égorger et à chasser les habitants de Capoue pour se rendre maîtres de la ville. Ces derniers persévèrent longtemps dans l'alliance de Rome. En 319 av. J.-C., après l'ignominieuse défaite que les Samnites firent éprouver aux Romains, ils donnent un asile aux vaincus; mais, en 216 av. J.-C., après la bataille de Cannes, ils ouvrent leurs portes à Annibal. L'an 209, épouvantés des préparatifs que Rome faisait contre eux, ils supplient Annibal de se rapprocher de leur ville; ce général défère à leurs prières, mais il est battu dans un combat, près de Nole, par le consul Marcellus. L'an

208, Capoue est assiégée par les consuls Claudius Pulcher et Fulvius Flaccus ; ce général leur envoie des troupes et des vivres sous la conduite de son lieutenant Hannou, qui est complètement défait par les Romains. Annibal marche en personne au secours de Capoue, met en déroute l'armée du préteur Fulvius. Capoue n'en continue pas moins d'être assiégée par trois armées romaines. Annibal se rend dans la Calabre, abandonnant cette ville, qui ouvre ses portes aux Romains. Ceux-ci tirent une cruelle vengeance des Capouans, les dispersent dans d'autres villes, et en vendent un grand nombre à l'encan. Le siège avait duré six mois. Le proconsul, sous prétexte d'une conspiration, fait périr dans les supplices les restes de sa population. L'an 202 av. J.-C. ; après le départ d'Annibal de l'Italie, les Romains continuent de la traiter avec la même rigueur. L'an 192, elle essuie un grand tremblement de terre, à la suite duquel Rome lui envoie une colonie. Dès ce moment, son sort est adouci ; mais elle reste toujours dans l'état de préfecture, entièrement soumise aux lois romaines, et partageant toutes les vicissitudes de la métropole de l'univers. Vers 540, elle fut détruite par Genséric, roi des Vandales, et rebâtie, en 550, par l'eunuque Narsès, général de l'empereur Justinien. En 610, elle passa sous le pouvoir des Lombards, qui l'incorporèrent dans le duché de Bénévent ; elle y resta soumise jusqu'à la mort du duc de Serbie, en 840. Alors un seigneur nommé Landulf se parvint à s'emparer de Capoue et à la soustraire au duc de Bénévent ; il meurt en 842.

CAPOUÉ (Comtes et princes de). Landulf, 840-842. — Landon, dit *le Vieux*, 842-861. Les Bénéventains et les Capouans, désolés par les excursions des Sarrasins de Bari, envoient une députation à Louis II, roi d'Italie, fils de l'empereur Lothaire, et depuis son successeur. Ce prince remporte divers avantages sur les Sarrasins, et partage la principauté de Bénévent en deux parties égales, laissant la première à Radelgis, et confirmant l'autre, dont Salerne était la capitale, à Suinulf ; mais Landon se refuse à reconnaître leur autorité. Nouvelle incursion des Sarrasins et nouvelle expédition de Louis, en 852. Capoue est incendiée en 856 ; elle est rebâtie, la même année, par Landon et ses frères. Capoue est assiégée, en 859, par le prince de Salerne ; Landon lui prête serment de fidélité. En 859, Landon donne une de ses filles à Sergius, duc de Naples, qui, nonobstant cette alliance, lui déclare la guerre en 860 ; mais il est défait sur les bords du Cilinto par le jeune Landon, fils du vieux comte. — Landon le Jeune, dit *le Crépu*, 861-866. Landon, son oncle, l'entraîne dans une guerre contre Adhémar, prince de Salerne, qui est fait prisonnier et aveuglé ; puis il chasse son neveu ; il périt d'un coup de lance. — Landulf, 866-879, dernier fils de Landulf, premier comte de Capoue ; il s'était emparé par violence de l'évêché de Capoue, après la mort de saint Paulin, en 840. Après la mort de Landon, son frère, il vient à bout de s'emparer de l'héritage de ses neveux, qui implorent le secours de l'empereur Louis II ; ce prince s'empare de Capoue en 866, et de Bari, asile des Sarrasins, en 871, après quatre ans de siège. Landulf meurt en 879, plus méchant évêque que mauvais comte. — Pandonulf, 879-882. Après la mort de Landulf, ses trois neveux se partagent le comté qu'il laissait vacant. Ils se brouillent et se font la guerre. Le pape Jean VIII interpose vainement sa médiation, 881. Pandonulf se déclare son vassal, en 881 ; il est fait prisonnier par ses neveux et déclaré déchu de son comté. — Landon, dit *le Parasseur*, 882-885. Il eut à se défendre contre son oncle Pandonulf échappé de sa prison. — Landenulf, frère du précédent, 885-887. — Atenulf, cousin du précédent, 887-910. Il bat Albanase, évêque de

Naples, auteur de son élévation, en 888. Il est proclamé prince de Bénévent en 900 ; il transfère à Capoue le siège de sa principauté. Ce prince, de glorieuse mémoire, embellit considérablement Capoue. — Landulf et Atenulf II, 910-945. Ces deux frères, parfaitement unis, gagnent, sur les bords du Gaudon, une sanglante bataille contre les Sarrasins, 915. En 936, ils battent les Hongrois, qui avaient fait une irruption en Italie. — Landulf III, dit *le Roux*, et Atenulf III, dit *Carinola*, 945-961. Atenulf III, était mort en 955. — Pandolf Tête-de-Fer et Landulf III, 961-981. Ils reçoivent, avec les plus grands honneurs, Othon le Grand, roi de Germanie, venu en Italie pour déposer Bérenger, 962. Othon repasse en Italie, en 969, pour punir la perfidie de Nicéphore-Phocas, empereur d'Orient. Pandulf se joint à lui. Après la mort de son frère, Landulf III, en 968, qui avait nommé pour son successeur son fils Adolfe, Pandulf Tête-de-Fer met à sa place son propre fils Pandulf IV. Il érige le comté de Capoue en principauté, en 968. La même année, il perd la bataille de Bovino contre les Grecs, et est fait prisonnier. Les Capouans et les Bénéventins prennent leur revanche contre eux à Ascoli, en 969. Othon 1^{er} reparait dans le pays de Naples, en 970, à la tête d'une armée formidable. A la mort de Nicéphore-Phocas, Jean Zimiskès, son successeur, fait relâcher Pandulf, avec promesse qu'il engagerait l'empereur d'Occident à faire la paix avec lui, 971. Pandulf fait inutilement le siège de Naples en 975. Il avait obtenu de l'empereur Othon le duché de Bénévent, en 961 ; devenu duc de Spolète en 967, il était un des plus puissants princes de l'Italie. — Landulf IV, dit *le Hardi*, 981-982. Il suit l'empereur Othon II dans son expédition contre les Grecs et les Sarrasins, 982-995. Il est assassiné au sortir de la cathédrale de Capoue. L'empereur Othon III charge Hugues, marquis de Toscane, de tirer vengeance de ce meurtre. — Landulf, dit *le Rusé*, 995-999. Soupçonné d'intelligence avec les meurtriers de son frère, il est déposé par l'empereur Othon III, qui met à sa place Adémaire ; ce dernier, chassé au bout de quatre mois de règne, est remplacé par Landulf, fils de Landulf III, prince de Bénévent. — Landulf V, dit *le Saint-Agathe*, 999-1007. — Pandulf IV. Ce fut sous le règne de ce prince que 40 chevaliers normands entrèrent dans la ville de Salerne, alors assiégée par les Sarrasins ; bien accueillis du prince Gaimar, ils font une sortie heureuse contre les assiégeants, et les forcent à lever le siège de la ville. Pandulf IV accueille les services des aventuriers de cette nation ; il meurt en 1022. — Pandulf, cousin du précédent. Ayant fait périr Dathic, commandant, pour le pape, d'une tour sur le Garillan, l'empereur Henri II entre en Italie à la tête d'une puissante armée ; Pandulf se livre à la discrétion de ce prince, qui l'emmène prisonnier en Allemagne, 1022. — Pandulf, comte de Theano, 1022-1025, fut mis à la place de Henri II. Il règne paisiblement pendant la vie de Henri II, mais le successeur de ce dernier, Conrad II, relâche Pandulf, qui rassemble un corps de troupes, met le siège devant Capoue, et s'en empare, 1025. Pandulf de Theano s'enfuit à Rome, où il s'empare de Naples. — Pandulf V rétabli, 1025-1038. Il s'empare de Capoue en 1027 ; il en est chassé en 1030. Ses persécutions contre le monastère du Mont-Cassin décident l'empereur Conrad à venir en Italie ; il entre à Capoue, 1038, dépose Pandulf, et nomme à sa place Gaimar, prince de Salerne. — Gaimar IV, neveu de Pandulf. En 1041, les Normands, sous la conduite d'Hardouin, battent les Grecs à Melfi ; ils proposent à Gaimar de partager avec eux la conquête de la Pouille. L'empereur Henri III était venu

à Capoue, en 1046, le prince Gaimar lui remet cette principauté en 1046. — Pandulfe V, rétabli pour la troisième fois, meurt paisiblement, 1049. — Pandulfe VI, 1049-1053. Le pape Léon IX, après avoir perdu une bataille contre les Normands, meurt de chagrin à Capoue, 1054. — Landulfe V, 1053-1060. Le Normand Richard, investi de la principauté de Capoue par le pape Nicolas II, en 1058, s'empare de cette ville, après un long siège, en 1062. Richard, de concert avec Robert-Guiscard, duc de la Pouille, prend Salerne en 1075; il meurt devant Naples en 1078. — Son fils Jourdain obtient du pape Henri IV l'investiture de sa principauté en 1080; il s'empare de la campagne de Rome, et meurt en 1091. — Richard II, associé dès 1080 à la principauté de Capoue par son père, lui succède en 1091. Il est détrôné par les Lombards, et reste exilé jusqu'en 1098. Avec le secours de Roger, duc de la Pouille, il rentre vainqueur à Capoue, et force l'usurpateur Landon à se faire moine. Il meurt en 1105. — Robert I^{er}, son frère, 1105-1120. Il prend la défense du pape Pascal II contre l'empereur Henri V, en 1108. Il lui demande la paix en 1109. — Richard III, mort en bas âge dans la même année. — Jourdain II, oncle du précédent, 1120-1127. — Robert II, son fils, 1127. Il embrasse le parti du pape Honoré contre Roger, duc de Sicile; mais ce dernier se réconcilie avec le Saint-Siège, en 1129. Robert se déclare son vassal. Roger se fait couronner roi à Capoue, en 1150; Robert se brouille avec lui, et, de concert avec Rainulfe, comte d'Arriola, il livre une bataille à Roger; ils la perdent en 1153. Roger, partout vainqueur, s'empare de Capoue en 1153. Il nomme Alphonse, son troisième fils, prince de Capoue. — Alphonse est reconnu prince de Capoue sans aucune opposition. L'empereur Lothaire, étant venu en Italie en 1157, replace le prince Robert sur le trône de Salerne. Après le départ de ce prince, Roger se présente devant Capoue, l'empêche d'assaut et la livre au pillage, au mois d'octobre 1157. Le pape Innocent II tombe entre les mains de ce prince, en 1159. Roger demande la paix au pontife, qui l'investit du royaume de Sicile, et, en même temps crée duc de la Pouille son fils Roger, et son autre fils comte de Capoue. En 1140, Alphonse achève la conquête de la Pouille; il meurt en 1144, ayant pour successeurs Guillaume et son autre frère. Le nouveau prince assiste à une grande assemblée que le roi, son père, tient à Capoue touchant les affaires de gouvernement. La mort du roi Roger, arrivée en 1155, relève le courage de Robert, qui recouvre sa principauté en 1155; mais Guillaume, successeur de Roger au royaume de Naples, le contraint, en 1156, à prendre la fuite. Il est fait prisonnier par Richard d'Aquila, comte de Fondi, qui le livre au roi Guillaume. Ce prince lui fait crever les yeux et l'envoie à Palerme, où il meurt misérablement. La principauté de Capoue, par l'arrogance de Guillaume au trône de Sicile, resta depuis incorporée à cet État.

CAPONE (Conciles de). Le premier fut assemblé en 500, sous le règne de Valentinien II, pour terminer le différend qui existait entre Flavian, évêque d'Antioche, et Evagre, successeur de Paulin au même siège. Théodose, patriarche d'Alexandrie, fut nommé juge de cette cause. Le second concile fut assemblé en 1087, pour l'élection du pape Victor III, et le troisième en 1118, par le pape Gelase II, qui y excommunia l'empereur Henri V et l'antipape Grégoire VIII.

CAPPADOCE, ancien royaume compris entre le Pont-Euxin, le Taurus, l'Halys et l'Euphrate, embrassant à peu près l'espace occupé aujourd'hui par les pachaliks de Tabriz et de Koniak. La Cappadoce commence à

figurer dans la légende de la Toison-d'Or et dans le récit homérique de la prise de Troie. Plus tard, elle tombe, avec le reste de l'Asie Mineure, sous la domination des Lydiens, à laquelle la bataille de Thymbrée fait succéder celle des Persans, en 547. C'est à partir de cette époque seulement que les récits commencent à prendre un caractère historique. Cyrus donna à un noble persan, nommé Pharnace, toute la partie de la Cappadoce située au sud des monts Lithrus, et qui seule a depuis porté ce nom. La partie septentrionale fut appelée Pont; à cause de sa situation maritime, et cédée par Darius, fils d'Hystaspes, à un autre Persan, nommé Artabaze. Pharnace et Artabaze ne furent point de simples gouverneurs; c'étaient de véritables rois tributaires, comme la plupart des satrapes persans. La destinée de la Cappadoce et du Pont reste séparée, autant qu'il est possible à deux peuples tributaires et limitrophes d'avoir un destin propre, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand, qui conquiert les deux royaumes en 328 av. J.-C. Après sa mort, en 323, le Pont et la Cappadoce reprirent leur indépendance. Le gouverneur macédonien Amyntas fut tué, et les successeurs de Pharnace et d'Artabaze remountèrent sur le trône; mais leur indépendance fut renfermée dans d'étroites limites; ils ne furent guère que les vassaux des rois de Syrie. L'histoire nous apprend qu'Ariarathe figura au nombre des auxiliaires d'Antiochus dans la guerre contre les Romains, 195 av. J.-C. Après la défaite d'Antiochus, la Cappadoce fut au nombre des royaumes alliés, c'est-à-dire tributaires du peuple romain. Ce même Ariarathe périt, 162, av. J.-C., en combattant contre Persée pour la cause romaine. Lorsque, après une longue série de Mithridates ou de Pharnaces dont les noms seuls sont arrivés jusqu'à nous, le grand Mithridate monta sur le trône du Pont, 121 av. J.-C., la conquête de la Cappadoce fut l'objet de son ambition. L'extinction de la dynastie de ses rois, dans la personne d'Ariarathe IX, fut un des prétextes de la guerre que les Romains lui firent. Après qu'il eût été vaincu par Lucullus, 75 av. J.-C., ceux-ci offrirent à la Cappadoce l'indépendance et un gouvernement républicain; mais les Cappadociens refusèrent, et demandèrent un maître absolu. On leur donna Ariobarzane, 74 av. J.-C.; et plus tard, par suite d'intrigues et de fautes commises par Ariarathe X, son successeur et son petit-fils, Antoine remplaça sa famille par celle du fameux Archelaüs, qui avait commandé contre Sylla les armées de Mithridate. Cette famille régna jusqu'à ce que Tibère, l'an 55 de notre ère, fit mourir le dernier roi de Cappadoce, et fit de ses États une province romaine gouvernée par des chevaliers. La Cappadoce et le Pont suivirent les destinées de l'empire d'Orient, firent partie de l'empire que les Commènes fondèrent à Trébisonde en 1204, après la prise de Constantinople, et dont le dernier empereur fut David, surnommé *Calo-Jean*, pris et mis à mort, en 1461, par Mahomet II. Parmi les principales villes de la Cappadoce, on distinguait *Mazaque*, sa capitale, appelée Césarée depuis Tibère, et célèbre par son évêque saint Basile; Nazianze et Nysse, patries des deux Grégoires, et Thyane, dans laquelle naquit le célèbre Apollonius, l'an 12 av. notre ère.

CAPRARA (Albert), comte de l'empire, général des armées impériales, chevalier de la Toison-d'Or, etc., né à Bologne en 1631, était neveu du célèbre général Piccolomini. Il assista à 44 batailles, se signala dans les guerres de la Hongrie contre les Turcs, et fut deux fois ambassadeur extraordinaire d'Autriche à Constantinople. Il mourut en 1701. — Encé Caprara, son frère, général aussi, se distingua dans les guerres de Hongrie.

CAPRARA (Jean-Baptiste), cardinal-archevêque de

Milan, né à Bologne en 1755; ce fut lui qui sacra roi d'Italie Napoléon, roi d'Italie, dans la cathédrale de Milan; mort en 1810.

CAPRIÈRE, île du royaume de Naples dans le golfe de ce nom; célèbre par les débauches et la mort de Tibère, 1^{er} siècle de l'ère vulgaire; emportée d'assaut sur les Anglais, par les Français, commandés par le général Lamarque, 1808.

CAPTIVITÉ des Juifs. Il y en eut huit : la première est celle d'Égypte, elle commença l'an 1374, et finit l'an 1491 avant J.-C.; la deuxième commença l'an 1415, et finit l'an 1405; la troisième commença en 1543, et finit en 1525; la quatrième commença l'an 1505, et finit l'an 1285; la cinquième commença l'an 1252, et finit l'an 1245; la sixième commença l'an 1205, et finit l'an 1187; la septième commença l'an 1156, et finit la même année; la dernière, qui fut la grande captivité de Babylone, commença l'an 605, elle dura 70 ans, et finit l'an 535 avant J.-C., époque à laquelle Zorobabel ramena les Israélites en Judée.

CAPUCINS, religieux de l'ordre de Saint-François.

V. ORDRES RELIGIEUX.

CAPUCINE, plante originaire du Pérou, introduite en Europe en 1580.

CARACAS. V. VENEZUELA.

CARACTÈRES. V. ALPHABET.

CARABINIERS, corps de cavalerie qui tire son nom de ce que, dans chaque compagnie de cavalerie, l'on choisissait deux cavaliers, habiles tireurs, qu'on plaçait armés de carabines à la tête des escadrons. L'établissement des régiments de carabiniers date du règne de Louis XIV. Le duc du Maine en a été le premier maître de camp, commandant en chef depuis 1695 jusqu'en 1756. L'organisation actuelle de l'armée comprend deux régiments de carabiniers, ils portent le casque et la cuirasse; un carabinier coûte annuellement à l'État pour la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement, une somme de 928 fr. 24 c. 9.

CARACALLA (Marc-Aurèle-Antonin), empereur romain, né à Lyon, le 4 avril 188; fils de Septime-Sévère, déclaré César à l'âge de 9 ans par son père, il fut, à la mort de celui-ci, en 211, proclamé empereur par les soldats. Jaloux que son frère Géta partageât avec lui l'autorité suprême, il le fit poignarder entre les bras de Julie, leur mère; sa vie ne fut qu'une suite de crimes dictés par la cruauté, la lâcheté et l'orgueil; il mourut assassiné par Macrin, préfet du prétoire, le 8 avril 217.

CARACTÈRES d'imprimerie. V. IMPRIMERIE.

CARAFÀ, famille célèbre du royaume de Naples, que quelques auteurs font remonter au 11^e siècle; mais le chef connu de cette maison est Philippe Caraffa, mort en 1220; sa descendance se subdivise en dix-sept branches, parmi lesquelles on compte un pape sous le nom de Paul IV, douze cardinaux, deux patriarches, trente-six archevêques ou évêques, etc.

CARAMAN, l'une des plus anciennes maisons de la Provence qui, à deux siècles d'intervalle, eut l'honneur de produire l'immortel auteur du canal du Languedoc et le grand orateur de la Constituante. Elle remonte jusqu'au 15^e siècle, à Gérard Arrighetti, qui, chassé de Florence, sa patrie, par les Guelfes, suivit en Provence Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, en 1268. Il mourut en 1280. Voici sa postérité depuis le 15^e siècle : Antoine I^{er}, Antoine II, Jacques-Antoine III, Honoré, Jean, premier seigneur de Mirabeau, neveu du fameux André Doria; Honoré II, allié du maréchal d'Ornano; Thomas, premier marquis de Mirabeau, il avait servi en qualité de colonel au siège de La Rochelle; Honoré, fils de Thomas;

Bruno, comte de Mirabeau, frère du précédent, capitaine des gardes; Antoine, son cousin, marquis de Mirabeau, brigadier d'infanterie, mort en 1750; Victor; le célèbre économiste, dit l'ami des hommes, né en 1715, mort en 1789; Honoré-Gabriel, comte de Mirabeau, le plus grand orateur des temps modernes, né en 1749, mort sans postérité en 1791; son frère, le vicomte de Mirabeau, né en 1754, mort en émigration en 1792, suivit une ligne de conduite opposée. Quant à la branche des Caraman, elle est la cadette de la maison Riquet dont nous venons de citer la généalogie. A Jean Riquetti la ligne des Mirabeau se sépara de celle de Caraman, vers 1530. Son arrière-petit-fils, Pierre-Paul de Riquet, seigneur de Boarepos, est l'auteur du canal du Languedoc, commencé en 1666, et achevé en 1681. Riquet, né en 1606, mourut au moment où il mettait la dernière main aux travaux de ce canal. Son fils aîné, Jean-Mathias, président au parlement de Toulouse, eut la gloire d'achever l'œuvre de son père; son frère, le comte de Caraman, mort en 1730, s'était acquis une brillante réputation dans toutes les guerres de Louis XIV.

CARAMAN (Victor-Riquet, duc de), mort en 1858, à l'âge de 78 ans, était le chef de la famille du célèbre Riquet, son quadrisaïeul. Il resta dans l'émigration jusqu'en 1814, et fut chargé dans cet intervalle de diverses missions pour la famille royale. Au retour de Louis XVIII, il fut nommé pair de France en 1814, ambassadeur à Berlin en 1815, et en 1816 à Vienne où il resta jusqu'en 1828. Charles X lui conféra le titre de duc et le cordon bleu. Après 1830, il se rallia à la nouvelle monarchie, et en 1836, malgré son grand âge, on le vit courageusement supporter la fatigue de l'expédition de Constantine où il avait voulu suivre son fils, maréchal de camp d'artillerie.

CARAMAN (Victor, le marquis de), fils du précédent, fit ses premières armes en Prusse et en Hollande en qualité d'officier d'artillerie. Devenu aide-de-camp du général Auguste de Caulaincourt, tué au combat de Borodino en 1812, il devint en 1815 l'un des officiers d'ordonnance de l'empereur Napoléon. Le 6 mars 1814, il prit une part brillante à la bataille de Brienne. Sous la restauration, il était colonel d'artillerie à cheval de la garde royale. Après la révolution de juillet 1830, il continua ses services militaires sous le nouveau gouvernement, et fut promu maréchal de camp. Il prit une glorieuse part à nos campagnes d'Afrique de 1835 à 1837, époque où il fut emporté par une maladie, suite de ses fatigues; il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'artillerie très estimés, et passait pour un des officiers les plus distingués de son arme. **V. CHIMAY.**

CARAMANIE, l'une des principales provinces de la Turquie asiatique, dans la partie méridionale de la Natolie. Sa plus grande largeur, du nord au sud, est de 75 lieues, et sa longueur, de l'est à l'ouest, de 120. Ses limites comprennent la province ou petit royaume connu des anciens sous les noms de Licie, de Pamphlie, de Pisidie, d'Isaurie, de Lycaonie et de Cilicie. La Lyce, entre le Taurus et la mer, occupait la partie orientale de la Caramanie actuelle; ses places remarquables étaient Xanthus (aujourd'hui Ekoanide), sur une rivière de ce nom; Telmissus (Macri), célèbre par ses devins; Myra, et Patara (qui ont conservé leurs noms); après le Sacrum Promontarium (cap Kaledon), deux places ciliciennes, prises par Servilius Isauricus sur les pirates ciliciens, 74 ans av. J.-C.; Olympus, grande ville, et Phaselis, tellement resserrée par une croupe du Taurus, qu'Alexandre ne la traversa qu'en mettant le pied dans la mer. La Pamphlie et la Pisidie étaient, la première sur les bords de la mer, et la seconde dans l'intérieur des

terres. On y voyait *Attalica* (Sattalice), *Perga* (Cara-Hissar), *Coracescum* (Alanieh), *Termessus* (Esténez), *Cremna*, colonie romaine (Kabrenez), *Silya*, colonie la-cédémonienne très-puissante. — L'Isaurie, attenante à la Pisidie, était habitée par des peuples fameux par leur brigandages; ils furent subjugués, 74 ans av. J.-C., par *Servilius*, qui détruisit leur capitale *Isaura*, et qui en remporta le surnom d'*Isauricus*. — La Lycæonie, séparée de la Phrygie par une chaîne de montagnes, touchait, au sud, à l'Isaurie et à la Pisidie. Elle avait pour capitale *Iconium*, célèbre pour avoir été plus de 200 ans la résidence des sultans Seldjoukides, qui régnaient sur l'Asie Mineure presque entière. Connue aujourd'hui sous le nom de *Konie*, cette ville, encore considérable, est le chef-lieu d'un pachalik important. C'est sous ses murs qu'*Ibrahim-Pacha*, fils du vice-roi d'Égypte, *Mehemet-Ali*, remporta, en 1855, une grande victoire sur l'armée turque commandée par *Reschild-Pacha*. Les autres villes de la Lycæonie étaient : *Laodicæa Combusta* (*Jurckiam-Ladiek*) et *Larenda* (*Larendeh*), capitale des princes *Caramanides* ou *Caraman-Oglou*, qui régnerent dans l'Asie-Mineure, et ont donné à sa partie méridionale le nom de *Caramanie*. — La Cilicie avait la Syrie au sud-est, l'Euphrate à l'est, le mont *Taurus* au nord, la *Pamphlie* à l'ouest et la mer au sud. On la divisait en Cilicie *Trachæa* et *Campestris*, c'est-à-dire haute et basse. La première, contiguë à l'Isaurie, en fit partie sous l'empire d'Orient; ses principales villes étaient *Seleucis*, qui, pour avoir vu mourir *Trajan*, 108 de J.-C., fut appelée *Trajanopolis*; *Seleucie-Trachæa* (*Selefskeb*), *Olbia*, siège d'un pontife-roi, dont le sacerdoce, fondé par *Ajax*, fils de *Teucer*, roi de *Salamine*, se transmettait héréditairement jusqu'au temps de *Marc-Antoine*, le triumvir, 42 ans av. J.-C. Dans la basse Cilicie étaient *Soli*, nommée depuis *Pompeiopolis*, parce que *Pompée* y établit des pirates rendus à composition, 62 av. J.-C.; *Anchiales*, fondée par *Sardanapale*, roi des Assyriens, dont on voyait le tombeau, 880 av. J.-C.; *Tarse*, métropole de la Cilicie, où *Alexandre le Grand* risqua de se noyer, 332 av. J.-C., et dont la fraîcheur causa la mort du calife *Al-Mamoun*, 880 de notre ère, et de *Frédéric Barbe-rousse*, 1170. Cette ville, célèbre par ses écoles et par le voyage fastueux qu'y fit la fameuse *Cléopâtre*, 58 avant J.-C., existe encore sous le nom de *Tarsom*, dans le pachalik d'*Adana*, cité qui a conservé son nom. Sur le *Pyramus* (*Djei-Houon*), on retrouve encore *Anazarbe*, par la victoire d'*Alexandre* sur *Darius*, 528 av. J.-C. — L'histoire des anciens royaumes ou provinces qui forment la *Caramanie* actuelle est à peu près inconnue. La Lycie, et surtout la Cilicie, offrent seules quelques faits intéressants. Les Lyciens descendaient des *Myliens*, ou *Solimes*, peuples de l'île de *Crète*. *Sarpedon*, frère de *Minos I^{er}*, conduisit ceux-ci dans la Lycie, et mourut vers 1593 av. J.-C. *Lycus*, son gendre, chassé par son frère *Egée*, roi d'Athènes, donna son nom à la Lycie dont il usurpa le trône sur son beau-frère encore enfant. *Amisodar*, son fils, eut pour successeur *Jobates*, à qui *Prétus*, son gendre, roi d'Argos, envoya *Bellérophon* dont il voulait se débarrasser. *Bellérophon* fut chargé de combattre la *Chimère*, c'est-à-dire de combattre des serpents et d'autres bêtes féroces. Il épousa la seconde fille de *Jobates* et succéda à son beau-père. Il était fils de *Glaucus* fils, fut l'ami de *Sisyphus*, roi de *Corinthe*. *Hippolochus*, son petit-fils, changea ses armes avec *Diomède* au siège de *Troie*. Après cet événement, l'histoire de la Lycie présente une lacune de plusieurs siècles pendant lesquels ces

peuples furent soumis aux Assyriens, aux Mèdes et à *Crésus*, roi de *Lydie*. *Cyrus le Grand*, roi de *Perse*, se contenta de les rendre tributaires, 540 av. J.-C. *Cybernicus*, leur roi, commandait, 478 ans av. J.-C., dans l'expédition de *Xercès* contre la Grèce. Conquise par *Alexandre le Grand*, 330 av. J.-C., la Lycie fut comprise dans le partage d'*Antigone*, 317 ans av. J.-C., et passa ensuite sous la domination des rois de Syrie, jusqu'à ce que *Antiochus le Grand* fut obligé de la céder aux Romains, l'an 194. Ceux-ci la donnèrent aux Rhodiens en 190; mais ces nouveaux maîtres s'y étant rendus odieux, les Lyciens recouvrèrent leur liberté. Ils avaient adopté les lois de l'île de *Crète*, et étaient grands observateurs de la justice. Ils ne furent réduits en province romaine que sous l'empire de *Claude*, 54 de J.-C. — La chronologie des rois de Cilicie offre de fréquentes et longues lacunes. *Celix*, fils d'*Agénor*, roi de *Phénicie*, conduisit une colonie dans la partie de l'Asie Mineure à laquelle il donna son nom, 1580 av. J.-C. *Lampsacus*, son fils, lui succéda. *Areticon* alla au secours de *Priam*, roi de *Troie*, et fut tué avec ses sept fils par *Achille*; sa fille *Andromaque* épousa *Hector*, *Événus* échappa au désastre de sa famille, succéda à son père; poursuivi par *Achille*, il périt avec ses deux fils, vers l'an 610 av. J.-C. *Syennesis*, premier roi de Cilicie, fut médiateur de la paix entre *Ilialis II*, roi de *Lydie*, et *Claxares*, roi des Mèdes. *Syennesis II*, fils et successeur d'*Iloromedon*, fournit des vaisseaux à *Xercès* dans son expédition contre la Grèce, 478 av. J.-C. *Syennesis III* envoya des secours à *Cyrus le Jeune* contre *Artaxerces II*, son frère, en 401. *Alexandre* conquît la Cilicie, 330 av. J.-C. Après sa mort, *Plistarque*, l'un des fils d'*Antipater*, en fut roi en 306. La faiblesse des derniers rois de Syrie enhardit les Ciliciens à exercer impunément la piraterie, d'accord avec les *Ptolémées*, rois d'Égypte, ennemis des *Séleucides*; mais ayant bravé Rome sur les côtes d'Italie, *Servilius Isauricus*, envoyé contre eux, commença leur destruction, que *Pompée* compléta par un combat naval près de *Coracescum* et par la prise de cette ville, leur repaire, 72 av. J.-C. *Trachondimotus I^{er}* fut établi roi de Cilicie par *Pompée*. Ses fils, *Trachondimotus II* et *Philipator I^{er}*, épousèrent les intérêts d'*Antoine*, après la mort duquel, 56 ans av. J.-C., ils se rangèrent dans le parti d'*Auguste*, qui leur ôta la Cilicie-Trachée, dont il investit *Archelaüs*, roi de *Cappadoce*. *Philipator II*, fils de *Trachondemotus II*, mourut sous le règne de *Tibère*, l'an 12 de notre ère, et fut le dernier souverain de la Cilicie. Cette province, ainsi que les autres dont il vient d'être parlé, bien que voisines des Arabes, ne furent jamais entièrement subjuguées par eux. La chaîne du *Taurus* les préserva longtemps du joug de l'islamisme; cependant *Tarse*, *Adana*, et d'autres places qui se trouvaient comme aux avant-postes, furent fréquemment prises et reprises par les Arabes et par les Grecs. Sous les règnes du calife *Harroun-al-Raschid* et de son fils *Al-Mamoun*, 800-840, elle formait la frontière de l'empire musulman. Lors de la décadence du califat, la Cilicie fut comprise dans les États de l'émir d'Alep, *Seïf Eddoulah*, de la dynastie des *Humdanides*, qui, durant 20 ans, fit avec succès des incursions dans les provinces voisines. Les Grecs, sous *Nicéphore Phocas* et *Jean Zimisces*, 800-820, reprirent l'offensive et rentrèrent dans leurs anciennes limites. L'arrivée des hordes turques, qui suivirent les Seldjoukides dans l'Asie Occidentale, fit changer la face des affaires. Tandis qu'une branche de cette famille régnait sur la Perse, deux autres s'établirent en Syrie et en Asie Mineure. Cette dernière choisit *Nicée* pour sa capitale, et aurait indubitablement enlevé *Constantinople*, si l'irruption des croisés n'eût re-

tardé la chute de l'empire d'Orient. Maîtres de Nicée et vainqueurs du sultan Kilidj-Arslan I^{er}, les croisés traversèrent l'Asie Mineure, et ce fut par la Cilicie et par les gorges du Taurus qu'ils avancèrent en Syrie. Tancrède, un de leurs chefs, avait conquis la Pisidie et Antioche, sa capitale. Baudoin, se dirigeant par la Lycanie, s'empara d'Iconium. Tancrède, s'étant rendu maître de Tarse, fut appelé en duel par Baudoin; mais Godefroi de Bouillon les sépara. Tancrède se retira vers Adana, et livra ensuite un combat à Baudoin, qui fut vainqueur par la force du nombre. Tancrède profita de l'arrivée à Tarse d'une flotte de pirates flamands et hollandais pour chasser entièrement les Turcs de la Cilicie; il fit ériger sa domination dans cette contrée. Après la prise d'Antioche et de Jérusalem où il s'était signalé, en 1099, il obtint de Godefroi de Bouillon la principauté de Tibériade et de Galilée; mais la mort de Godefroi et l'avènement de Baudoin, son ennemi, au trône de Jérusalem le déterminèrent, en 1100, à se rendre aux vœux des habitants d'Antioche qui l'invitaient à prendre la régence pendant la captivité de son cousin Bohémond. Il réduisit aussitôt la Cilicie, qui s'était séparée de la principauté d'Antioche. Cette province fut possédée encore plusieurs années par les princes chrétiens d'Antioche. Ce fut à Sattaies que Louis le Jeune se réfugia après avoir perdu son armée dans l'Asie Mineure. Cette ville appartenait alors aux empereurs d'Orient qui profitaient des divisions des princes croisés pour recouvrer leur puissance. Kilidj-Arslan II rétablit l'empire des Seldjoukides dans l'Asie Mineure, et Iconium en devint la capitale. Cette ville fut prise par l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse, qui se noya dans le Cydnus en 1190. L'irruption des Tatars de Djenghiz-Khan vint encore arrêter le progrès des Seldjoukides, dont les Etats furent démembrés, 1220. La Cilicie orientale était déjà au pouvoir des princes chrétiens de la petite Arménie. Une dynastie d'Allabuki-Barakides s'était emparée des autres provinces méridionales de l'Asie Mineure. Ce fut sur ces débris que s'éleva celle des *Caramanides*; vers l'an 1300 de J.-C., dans le même temps qu'Olhan jeta dans la Bithynie les fondements de l'empire ottoman. Caraman, issu des sultans Seldjoukides de Roum, donna son nom aux pays où il régna et aux princes de sa race. En 1385, l'un d'eux, Ali-Bey, fut vaincu par Amurat I^{er}, près de Koniah. Quoique beau-frère de Bajazet I^{er}, il fit la guerre à ce prince et s'empara d'Ancyre; mais il fut vaincu et fait prisonnier avec ses fils près d'Ardjat, en 1390. Il fut mis à mort. Mehemet-Bey, son successeur, prit part aux guerres que se firent les enfants de Bajazet I^{er}; il se jeta sur la Bithynie et s'empara de Brousse en 1415; mais, à l'approche de Mahomet I^{er}, il implora et obtint son pardon. Il se révolta de nouveau en 1415. Mahomet le vainquit et le fit prisonnier; mais, par égard pour un prince de sa race, il lui rendit ses Etats. Il fit la guerre ensuite aux sultans mameluks d'Egypte, et, après diverses alternatives, fut vaincu par le sultan Sheik-Mahmoudy, en 1419, et perdit momentanément ses Etats et Sareudeh, sa capitale; qu'il recouvra après la mort de ce prince. Il fut tué d'un coup de caanon devant Antalin en 1427. Les rois de Caraman, resserrés dans leurs Etats par ceux de deux puissances voisines, le sultan des Turcs et celui des Mameluks, ne pouvaient se maintenir qu'en les ménageant tour à tour et en ménageant les chrétiens; mais ce ménage ne leur réussit pas longtemps. Ibrahim-Bey, fils de Mehemet, se révolta contre Amurat II, son beau-frère, qui lui prit d'assaut, en 1455, toutes ses villes. Le sultan lui rendit ensuite ses Etats. Il reprit les armes en 1441; mais, à l'approche d'Amurat, il demanda et obtint en-

core sa grâce. Amurat ayant abdiqué en faveur de son fils Mahomet II, Ibrahim écrivit au roi de Hongrie pour l'exciter à faire la guerre de concert avec lui contre les Turcs. Mahomet II marcha contre son oncle en 1453, mais il lui accorde la paix. Ibrahim meurt en 1464, laissant six fils. Ishak, l'aîné, s'empara du trône. Pir-Ahmed, son frère, le lui dispute avec le secours de Mahomet. Ishak, vaincu, se réfugia auprès d'Ouzoun-Hacou, qui prend vainement sa défense. En 1467, Mahomet mit fin à la dynastie des Caraman-Oglou, réunît leurs Etats à son empire, et y établit pour vice-roi son propre fils Moustapha. Pir-Ahmed mourut prisonnier à Constantinople, en 1489. La Caramanie séparait l'empire ottoman de celui des Mameluks; sa conquête prépara aux successeurs de Mahomet celle de la Syrie et de l'Egypte (V. *EGYPTE*). Un des derniers pachas de Caramanie, Cadhi-Abd-Errahman, l'un des plus fidèles serviteurs de Selim III, périt par suite de la révolution que causa la chute et la mort de ce prince, en 1807. Elle est aujourd'hui administrée par Hafiz-Pacha, le même qui commandait les Turcs lors de leur déroute à Nézib par les Egyptiens, 1840. Les Caramaniens sont toujours enclins à la piraterie, au brigandage et aux assassinats, comme les Ciliciens et les Isauriens d'autrefois.

CARAVAGE (Michel-Ange Amerigi), peintre milanais, né à Caravaggio en 1569, mort en 1609; il fut l'un des plus grands artistes d'Italie. — Un autre Caravage (Polidore-Caldara) fut disciple de Raphaël, travailla avec son maître à la décoration du Vatican; né en 1495, il mourut en 1545.

CARA YOUSSEUF, premier prince de la dynastie des Turcomans, dîte du *mouton noir*, parce qu'ils portaient la figure de cet animal sur leurs enseignes, entra au service d'Aréris II, sultan de Bagdad; vers la fin du 14^e siècle, parvint à se rendre puissant dans le Diarbeckir et l'Arménie, et poussa ses conquêtes jusqu'à Tauris. L'arrivée de Tamerlan le força à prendre la fuite. Il alla chercher un asile en Egypte, où régnaît le sultan Faradj. Il se fit mettre en prison pour complaire à Tamerlan. L'an 807 de l'hégire (1404 de J.-C.), la mort de Tamerlan rendit Cara Yousseuf à la liberté, et il retourna dans ses Etats. Il sut profiter des querelles des enfants de Tamerlan pour se former un royaume, s'empara de l'Irac, d'une partie de la Mésopotamie et de la Géorgie, prit Tauris, Bagdad, et mourut dans son camp près de Tauris, l'an 825 de l'hégire (1420 de J.-C.).

CARCASSONNE (*Carcaso*, *Carcassum*, *Volcarum*, *Tectosagum*), sur l'Aude et le canal du Midi, siège d'un évêché, chef-lieu du département de l'Aude.

CARCASSONNE (Vicissitudes de). Elle était sous les Romains un poste de guerre. Pline le Jeune en parle dans ses lettres. A la mort d'Alaric, roi des Visigoths, en 507, elle fut érigée en évêché sous la métropole de Narbonne. Le roi Gontran, de Bourgogne, la reprit en 586; reprise par Recarède, roi des Goths, en 588; elle fut depuis réunie à la monarchie française.

CARCASSONNE (Comtes de). Oliba, 819-836; il était issu de Guillaume, duc de Toulouse et oncle de Welfred le Velu, comte de Barcelone. — Louis Eliganis, 856-851. — Oliba II, 851-881. Il reçoit en 870, de Charles le Chauve, l'investiture perpétuelle du comté de Carcassonne. — Alfred I^{er}, 881-905, frère du précédent, fut l'auteur de la tige de la maison d'Auvergne. Ses deux fils se retirèrent auprès de leur oncle, Guillaume le Pieux, d'Aquitaine. — Rencion, fils d'Oliba II, 905-908. — Alfred II, frère du précédent, 908-934. — Arnaud, gendre du précédent, 934-937. Il reçoit le roi Louis d'Outremer en 942, et est la tige des comtes de Comminges. — Roger I^{er},

ils aîné du précédent, 957-1012. En 981, il entre en guerre avec Oliba Cabreta, comte de Besalu et de Cerdagne, et le défait; il fait de grandes donations à l'église de Sainte-Hilaire. Il fait deux voyages à Rome, en 982 et en 1012. Après sa mort, le comté de Carcassonne fut partagé entre ses trois fils, Raymond l'aîné, mort avant son père et représenté par ses enfants; Bernard, comte de Foix, et Pierre, évêque de Gironne. — Le comté de Carcassonne est partagé en 1012 entre les quatre princes suivants: Pierre, fils aîné de Raymond, qui hérite du vicomté de Béziers par sa mère, entreprend le pèlerinage de Saint-Jacques en 1045, et meurt en 1060. — Guillaume, deuxième fils de Raymond, meurt en 1054, laissant trois fils. — Pierre Roger, troisième fils de Roger, premier évêque de Gironne, dès 1010, mort en 1050. — Roger II, 1060-1067. Ermengarde, sœur du précédent, femme de Raymond-Bernard, vicomte d'Albi, 1067-1070. Les deux époux vendent le comté de Carcassonne au comte d'Albi, en 1067. — Raymond-Berenger I^{er}, 1070-1076. — Raymond-Berenger II, 1076-1082. — Bernard-Atton I^{er}, 1085-1150. — Bernard-Atton, fils de Raymond-Bernard, recouvre son héritage en 1085. En 1101, il se croise pour la Terre-Sainte et ne revient qu'en 1105. En 1112, il réprima les entreprises des comtes de Barcelone; en 1118, il marche au secours d'Alphonse I^{er}, roi d'Aragon, contre les Maures. — Roger I^{er}, 1150-1150. Il défait le comte de Foix, en 1142. — Raymond-Trencavel I^{er}, 1150-1167. En 1157, fait prisonnier par Raymond V, comte de Toulouse, il lui prête serment. En 1159, il accompagne Henri II, roi d'Angleterre, contre le comte de Toulouse. En 1163, il se réconcilie avec ce dernier sous les auspices de Louis le Jeune; il est assassiné en 1167 par les bourgeois de Béziers. — Roger II, 1167-1194. Pour venger son père, il met à feu et à sang Béziers, 1169. En 1177, il se ligue contre son beau-père, le comte de Toulouse. En 1178, il est excommunié pour avoir favorisé les Albigeois. Sa femme Aleanor de Beaulais fut l'objet de la passion d'Alphonse IV, roi de Castille, et du troubadour Arnaut de Marveil. — Raymond-Roger, 1185-1209. A sa majorité, arrivée à 14 ans, il perd sa mère en 1200. En 1201, il se ligue avec le comte de Foix, contre le comte de Toulouse, son oncle. En 1209, les croisés, sous prétexte qu'il favorisait les Albigeois, prennent d'assaut Béziers. Raymond-Roger est lui-même assiégé dans Carcassonne, contraint de se rendre, et arrêté contre la foi des traités par Simon de Montfort; il meurt dans sa prison à 24 ans, en 1209. — Raymond-Trencavel II. Il ne rentre dans ses États qu'en 1221, et se réconcilie avec l'Eglise la même année. En 1227, il est excommunié dans le concile de Narbonne, et se retire auprès du roi d'Aragon. En 1240, il rentre en armes dans ses États; mais l'armée française l'oblige de repasser les Pyrénées. En 1240, il cède solennellement une pension de 6,000 livres (environ 50,000 fr. de notre monnaie). Il suivit saint Louis dans sa première croisade, 1218, et ne mourut qu'en 1205. Ses deux fils, Roger et Raymond-Roger, prirent le surnom de Béziers; le premier se croisa en 1269 avec saint Louis. On ne trouve plus dans la suite aucune trace des descendants de Trencavel.

CARDINAL, nom que portent aujourd'hui les princes du sacré collège. Ce nom a été porté aussi par certains officiers de l'empereur Théodose, quelques généraux d'armée, les préfets du prétoire en Asie, les gouverneurs d'Afrique, comme possesseurs des principales chartes de l'empire. A l'égard des cardinaux ecclésiastiques, voici quelle est leur origine. « Il y avait dans les villes deux

sortes d'églises: les unes, que l'on peut considérer comme nos paroisses d'à présent, se nommaient *titres*; les autres étaient des hôpitaux pour les pauvres, appelées *diaconies*. Les titres ou paroisses étaient desservis par des prêtres, et les diaconies par des diacres. S'il y avait quelques autres chapelles, on leur donnait le nom d'*oratoires*, et l'on y célébrait seulement la messe sans y administrer les sacrements. Pour mettre une plus grande différence entre ces églises, on nomma les paroisses *cardinales* ou *titres cardinaux*, et les prêtres qui les desservaient *cardinaux*. Cette distinction fut principalement en usage à Rome, où ces cardinaux accompagnaient le pape pendant la célébration de la messe et dans les processions; cependant les diacres qui gouvernaient les diaconies eurent aussile titre de cardinaux, mais seulement dans le 11^e siècle. Les cardinaux entrèrent dans le conseil des papes, et le nom de cardinal, qui était commun à tous les prêtres titulaires ou curés, fut seulement attribué à ceux de Rome et à sept évêques des environs. Ces cardinaux furent distribués sous cinq églises patriarcales, savoir: Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Pierre-du-Vatican, Saint-Paul et Saint-Laurent; les évêques-cardinaux furent ceux d'Ostie, de Porto, de Sylva Candida, d'Album, de Sabine, de Frascati et de Palestrine. Jusquelà, les cardinaux n'avaient point la prééminence sur les évêques; mais dans la suite, les papes ayant étendu la nomination au cardinalat à d'autres évêques, et, entre autres, à Conrad, évêque de Mayence, à Galdin Sala, évêque de Milan, en 1165, la réunion de ces deux dignités d'évêque et de cardinal donna à ceux qui en furent investis une prééminence sur ceux qui n'étaient qu'évêques; et lorsque en 1058 les cardinaux s'arrogerent le droit de nommer seuls les papes, droit dont le clergé et le peuple de Rome avaient jusquelà été en possession, les cardinaux prirent une autorité qu'ils ont conservée depuis jusqu'à nos jours; et Nicolas II, qu'ils avaient élu, en prit occasion, dans un concile composé de 113 évêques, et tenu à Rome, de faire un décret portant en substance qu'à l'avenir les papes seront élus par les évêques du ressort de Rome qualifiés d'évêques-cardinaux, et que le reste du clergé et le peuple seront seulement appelés à donner leur consentement à ce que les cardinaux auront décidé. Innocent II, élu en 1154, fit une constitution pour exclure le peuple, et enfin Alexandre III, dans un concile de Latran, tenu en 1179, après avoir exclu le peuple et le clergé, réserva la nomination des papes aux seuls cardinaux, en ajoutant que celui qui serait élu par les deux tiers du collège serait reconnu pape. Il y eut ainsi des cardinaux-prêtres, des évêques-cardinaux et des diacres-cardinaux, pour les distinguer des autres diacres. Les cardinaux-prêtres furent d'abord au nombre de cinquante, quatorze diacres-cardinaux et six évêques-cardinaux, en tout soixante-dix. Ce fut Innocent IV qui, dans le concile tenu à Lyon en 1245, donna le chapeau rouge aux cardinaux; Paul II, en 1464, leur donna la calotte rouge, le cheval blanc et la soutane pourpre; Grégoire XIV donna le chapeau rouge aux cardinaux réguliers, qui auparavant portaient la collure de leur ordre, 1590; Urbain VIII leur donna le titre d'illustrissime. »

CARÊME, quadragésime, du latin *quadragesimus*, quarantaine. Ce mot est très-ancien, puisqu'on le trouve dans le concile de Nicée. Dans les premiers temps du christianisme, il était d'usage de se préparer par l'abstinence à fêter la Pâque. Le jeûne consistait alors à ne faire qu'un repas vers le soir après vêpres, à s'abstenir de viande, d'œufs, de laitage, de vin, mais c'était seulement

une dévotion que les premiers chrétiens pratiquèrent avec une grande austérité; ce ne fut que vers le 5^e siècle que le jeûne devint obligatoire. La durée du jeûne du carême ne s'étendait pas au delà des trente-six jours dans les 4^e et 5^e siècles, et même plus tard. Cassien et saint Grégoire le Grand réduisirent à ce nombre de jours le jeûne du carême, en retranchant les dimanches. Vers le 9^e siècle, on ajouta aux trente-six jours les quatre de la semaine de la Quinquagésime pour compléter les quarante, et, depuis, on peut conjecturer qu'il n'y a point eu de changement. La pratique du carême, prescrite par le concile de Nicée en 325, était connue et observée dès les premiers temps de l'Eglise. Charlemagne ordonna, par un capitulaire de 789, que celui qui ferait gras pendant le carême serait puni de mort. Henri IV fit publier dans Paris, le 7 février 1595, une ordonnance défendant de manger de la viande pendant le carême sans dispenses, sous peine de punition corporelle, et aux bouchers d'en vendre ni étaler, sous peine de la vie.

CARIATIDES, terme d'architecture servant à désigner des figures de femmes qui tiennent lieu de colonnes. Vitruve donne pour origine à cet ornement une guerre entre les Grecs et les Perses, dans laquelle, ceux-ci ayant entraîné les Cariens et ayant été vaincus, les Grecs emmenèrent les femmes cariennes comme esclaves, et pour laisser à la postérité des monuments de leur triomphe et de l'abaissement de leurs voisins, figurèrent les femmes cariennes, supportant des entablements, emblème de l'oppression à laquelle elles furent condamnées; de là l'étymologie de *cariatides*.

CARIBERT ou **CHEREBERT**, fils aîné de Clothaire I^{er}, roi d'Aquitaine, mort en 567. — Caribert II, frère de Dagobert I^{er}, roi d'Aquitaine, mort en 631. **V. AQUITAINE.**

CARIE. Dans l'antiquité, partie de l'Asie Mineure, bornée à l'ouest par la mer Egée, au sud par la Méditerranée, au nord par la Lydie et à l'est par la Phrygie et la Lycie; elle est comprise aujourd'hui dans le pachalik de Konieh. Dès le temps de la guerre de Troyes, les Cariens avaient de la réputation sur mer. De 520 à 520, règnent à Halycarnasse, capitale de la Carie, neuf princes ou princesses, savoir : Lygdamis I^{er}, 520-500; — Artemise I^{er}, Pysindèle, Lygdamis II, Hecatommé, Mausole, 517-535; — Artemise II, 535-531; — Idinée, 531-544; — Ada, 544-520. Pyxodane, usurpateur, 540-544. Sous les successeurs d'Alexandre, toute trace d'indépendance fut perdue. Les Romains la comprirent dans le domaine d'Asie.

CARILLON, dérivé de quadrille, parce que le battement de cet air est exécuté par quatre cloches. Le premier carillon fut fait à Alost, en Flandre, en 1487. L'horloge de la Samaritaine au Louvre était la seule qui fût construite à carillon, faisant entendre un air à chaque sonnerie.

CARINTHIE, province de l'empire d'Autriche, bornée, au nord, par l'archiduché d'Autriche; au sud, par la Carniole et le Frioul; à l'ouest, par le Tyrol, et à l'est, par la Styrie. La Carinthie forme aujourd'hui deux cercles du royaume d'Illyrie, celui de Glagenfurth et celui de Villach. La Carinthie faisait autrefois partie du *Noricum*. Elle fit partie de l'empire de Charlemagne, et, sous ses descendants, fut gouvernée par des margraves qui dépendaient du duché de Bavière; elle fut érigée en duché en 976, et passa, en 1535, entre les mains du duc Albert de Hapsbourg, dont les descendants l'ont possédée jusqu'en 1809, qu'elle fut conquise par les Français; rentrée sous la domination de l'Autriche, 1814.

CARINTHIE (ducs). Le premier est Ernest le Cuirassé, frère de Léopold, archiduc d'Autriche, inauguré

duc de Carinthie en 1414; il meurt à Gratz, à 46 ans, en 1424. — Frédéric et Albert le Prodigue. Frédéric, né en 1415, succède au duc Ernest, son père, en Carinthie, et demeure sous la tutelle de Frédéric, comte de Tyrol, son oncle, avec Albert, son frère, jusqu'en 1453, qu'il prend le gouvernement de son duché. En 1453, il fait le pèlerinage de la Terre-Sainte. En 1440, Frédéric est nommé roi des Romains. En 1442, il s'allie, avec le caudon de Zurich, contre les six autres cantons. En 1453, il érige le duché d'Autriche en archiduché. En 1457, après la mort de Ladislas, Frédéric veut s'emparer seul de l'Autriche; son frère Albert, et Sigismond, son cousin, s'opposent à cette usurpation, et le forcent de partager avec eux la succession de leur père. Guerre entre les deux frères Albert et Frédéric, de 1457 à 1465. Frédéric manque de perdre l'Autriche, qu'il ne sauve que par un traité honteux avec Mathias Corvin, roi de Hongrie, 1477; il la perd effectivement en 1485, par la conquête qu'en fait ce dernier. La Carinthie resta réunie à l'empire depuis l'avènement de Frédéric au trône des Charlemagne et des Othon le Grand, en 1452.

CARLOMAN; quatre rois de ce nom. — Fils aîné de Charles Martel et frère de Pépin le Bref. Dans le partage de l'héritage de son père, 741, il eut l'Austrasie et une partie de la Germanie. Après avoir victorieusement combattu Hunand, comte d'Aquitaine, et Thibaud, il se retira dans le monastère du Mont-Cassin, où il se fit religieux de saint Benoît. Il avait reçu la tonsure et l'habit de clerc des mains du pape Zacharie, en 747. Mort en 755. — Carloman, fils de Pépin le Bref et frère de Charlemagne. Il eut en partage, à la mort de son père, 768, l'Austrasie, la France germanique, la Provence et une partie de l'Aquitaine. Mort en 771. — Carloman, fils de Louis le Bègue, et frère de Louis III, avec qui il partagea l'héritage de son père. Il régna sur la Bourgogne et l'Austrasie; mais il y joignit l'héritage de son frère en 882. Mort en 884. — Carloman, fils de Louis le Germanique, succéda à son père en 876. Il posséda en outre la Pannonie, la Carinthie, la Bohême, la Moravie, et porta le titre de roi d'Italie. Mort en 880.

CARLOVINGIENS, nom que l'on donne aux rois de France de la seconde race, qui tire son origine de Pépin le Bref et son nom de Charlemagne. Il y eut quatorze rois de cette race, qui commença en 752 et finit en 987, à la mort de Louis V. **V. FRANCE.**

CARLSBAD, ville de Bohême très-renommée pour ses eaux minérales, située à 16 milles géographiques de Prague. L'empereur Charles IV, roi de Bohême, en chassant, vers 1350, près du point élevé connu encore aujourd'hui sous le nom de Saut-du-Cerf, découvrit les sources d'eau chaude, en suivant les gémissements d'un chien de chasse qu'il trouva enfoncé dans une de ces sources. L'empereur, qui souffrait depuis longtemps d'un mal au pied, fit usage de cette eau, d'après le conseil de son médecin, Pierre Boyer, et fut guéri; Charles IV fit ensuite bâtir un château à l'endroit où se trouve maintenant la tour de la ville, et c'est autour de ce château qu'on commença à élever les constructions. Charles IV accorda, en 1370, à la ville des privilèges qui furent confirmés, en 1747, par Marie-Thérèse, et en 1780 par Joseph II. En 1534, les Carlsbadois adhérèrent à la doctrine de Luther, à laquelle ils renoncèrent en 1627. Il y a maintenant dans Carlsbad une population de 2,500 habitants. En 1819, il y eut à Carlsbad un célèbre congrès, dont le principal objet était de convenir d'un certain nombre de dispositions additionnelles à la constitution fédérale de l'Allemagne, et d'aviser aux moyens de réprimer les mouvements entretenus dans ce pays par le libé-

ralisme indigène et étranger. Les articles de Carlsbad, du 20 septembre 1819, deviennent, par décision du 15 mai 1820, lois de la confédération.

CARLSRUHE, capitale du grand-duché de Bade, fut fondée, en 1715, par le margrave de Bade Charles-Guillaume. En 1719, le nombre de ses habitants s'élevait déjà à plus de 2.000; aujourd'hui, il est de 19.000. Cette ville, située dans une belle plaine, est fort régulièrement bâtie.

CARMAGNOLA (Francisco), célèbre condottieri. Elevé à la dignité de général par Philippe Visconti, duc de Milan, il soumit à l'obéissance de ce prince Parme, Crémone, Bergame, Brescia, etc.; mais obligé, pour fuir la calomnie, de chercher un asile à Venise, il devint général de cette république, et marcha contre Philippe, qu'il contraignit à demander la paix. Soupçonné de trahison, il eut la tête tranchée, 1452.

CARMAGNOLE, chanson révolutionnaire chantée pendant les premières années de la révolution; elle était principalement dirigée contre la reine Marie-Antoinette. Ce mot servait aussi à désigner un costume qui n'était autre que la veste, 1792.

CARMEL (Mont), un des plateaux du Liban en Palestine, sur la frontière méridionale du pays de Galilée, dans le pachalik d'Acre. L'étymologie de Carmel est tirée des mots hébreux, *el*, Dieu, et *carme*, vigne. La prophète Elie, ayant fait un long séjour sur ce mont pendant la persécution que lui firent essuyer le roi Achab et Jezabel, 950 av. J.-C., la tradition prétend qu'il y institua un ordre, d'où celui des carmes tirerait son origine. Du temps des Romains, le mont Carmel était le siège d'un oracle fameux qui fut consulté par Vespasien, lorsqu'il se prépara à prendre la pourpre impériale, 70 de J.-C. Dès le 4^e siècle, des anachorètes chrétiens avaient choisi le mont Carmel pour leur résidence. Le premier monastère fut construit par Hélène, mère du grand Constantin, vers 320. Le monastère s'agrandit et devint célèbre lors des croisades. Vers 1150, des pèlerins, sous la conduite de Berthold, moine de Calabre, s'y établirent. Albert, patriarche de Jérusalem, assigna, en 1112, à cette confrérie d'ermites, une règle conforme presque sur tous points à celle de saint Basile; le pape Honorius III la sanctionna en 1171. En 1825, Abdallah, pacha de Saint-Jean-d'Acre, fit démolir de fond en comble l'ancien et beau monastère; mais, en 1828, ce couvent fut reconstruit, par l'ordre exprès du sultan Mahmoud, aux frais d'Abdallah; mais il n'offre rien de remarquable, et est inhabité.

CARMÉLITES. V. ORDRES RELIGIEUX.

CARNES. V. ORDRES RELIGIEUX.

CARMONTELE, auteur de proverbes dramatiques, qui sont restés inimités. Né à Paris en 1717, mort en 1806.

CARNAVAL, temps de fêtes et de divertissements qu'on observe avec beaucoup de pompe et de solennité dans les principales villes de l'Europe. Il commence le jour de l'Épiphanie, et finit le mercredi des Cendres. L'origine de cette fête populaire est fort ancienne; on peut la considérer comme une imitation des fêtes connues en Égypte, à Rome, et même en France, sous le nom de *Bacchanales*, de *Jupercalles*, de *Saturnales*, de *Fêtes des Fous* et de *l'Ane*. A Paris, avant la révolution, le carnaval était fort brillant; la révolution interrompit ces divertissements; ils ne furent renouvelés qu'en 1805. Le préfet de police régla alors la cérémonie du bœuf gras, que les bouchers ont seuls le droit de mener par la ville pendant trois jours. Dans le Nord, surtout en Russie et en Allemagne, le carnaval offre un aspect plus sérieux et plus noble qu'en France et en An-

gleterre. On connaît la réputation de somptuosité et d'élégance qu'avait autrefois le carnaval de Venise; c'était pendant cette fête, qui attirait l'élite des étrangers, qu'avait lieu le mariage du doge avec l'Adriatique.

CARNIOLE, duché d'Allemagne, borné au sud par la mer Adriatique, l'Istrie; au nord, par la Carinthie et la Styrie; à l'est, par la Croatie et l'Esclavonie; à l'ouest, par le Frioul. Son ancien nom est *Carnia*, du nom de Carni, ses anciens habitants, tribu scythique. Le christianisme fut établi dans cette contrée au 8^e siècle. La Carniole, qui possède de nombreuses mines de métaux, fut longtemps un margraviat. Elle fut érigée en duché en 1251.

CARNOT, conventionnel, lieutenant général, né à Noyon, en Bourgogne, en 1755. Entra dans le corps du génie en 1771; fit l'éloge de Vauban, 1785, et remporta le prix proposé par l'Académie de Dijon; refusa alors d'entrer au service de Prusse, malgré des offres séduisantes. Député du Pas-de-Calais en 1791; député à la Convention le 22 septembre 1792; dans le procès de Louis XVI, Carnot vota pour la mort sans appel ni sursis. Membre du comité de salut public, chargé des affaires militaires, il déploya de grands talents et une rare énergie; l'un des cinq membres du gouvernement directorial, lors de la Constitution de l'an III. Proscrit au 18 fructidor, rentré en France après le 18 brumaire. Ministre de la guerre, refusa de voter l'élevation de Bonaparte à l'empire. Après l'abolition du Tribunal, Carnot resta sans emploi et sans traitement. Une pension lui fut enfin accordée sans qu'il l'eût sollicitée. Après les désastres de Russie, il offrit ses services à Napoléon, qui le chargea de la défense d'Anvers, et, rejetant des offres corruptrices, il garda cette place jusqu'au dernier moment. Exilé par la loi du 16 janvier 1816, il mourut à Magdebourg en 1824.

CAROLIN, monnaie d'argent de Suède, sans effigie ni cordon, ni marque sur tranche, et qui porte pour légende : *Si Deus pro nobis, quis contra?* Elle tient son nom de Charles-Gustave, qui la fit frapper le premier en 1658. Elle valait au siècle dernier, argent de France, 19 sous 2 deniers. — On nomme aussi *carolin* une monnaie d'or de Cologne qui a la même valeur que les anciens louis de France. Charles-Philippe, électeur palatin, en fit frapper aussi en 1732.

CAROLINE (Loi). C'est ainsi qu'on appela le code criminel donné par l'empereur Charles-Quint à ses sujets. Il fut reçu par la diète de Ratisbonne en 1552, et a servi de base au droit pénal de l'Allemagne, jusqu'au moment où les Français y implantèrent, en quelque sorte, la législation napoléonienne.

CAROLINE (Mathilde), reine de Danemark, née en 1751, mariée à Christian VII, 1766. Elle se lia avec Struensée, favori du roi, pour contre-balancer l'influence de la reine-mère qui était son ennemie. Ayant succombé dans cette intrigue de cour, elle fut arrêtée, le 17 janvier 1772, avec Struensée; renvoyée en Angleterre, elle y mourut en 1775.

CAROLINE D'AUTRICHE (Marie), reine de Naples, fille de Marie-Thérèse et de François 1^{er}. De concert avec son favori Acton, Caroline organisa la *Junte de sûreté*, espèce de saint-office politique. Lors de l'invasion des Français, 1798, elle s'enfuit à Palerme; revenue en 1799, après le départ des Français, elle réorganisa le tribunal réactionnaire dont elle n'avait, en quelque sorte, donné qu'un échantillon avant son départ; et cette nouvelle junte, présidée par Speziale, proscrivit et immola de nouveau. Cette reine, qui fut l'amie de lady Hamilton, chassée de nouveau en 1805, alla mourir en Autriche, 1815, à l'âge de 62 ans.

CAROLINE (Amélie-Élisabeth), fille du duc Ch.-G. de Brunswick-Wolfenbützel et de la princesse Augustine d'Angleterre, sœur de Georges III. Née en 1768, elle épousa, en 1793, le prince de Galles, qui fut Georges IV. Peu de temps après son mariage, le prince se sépara d'elle, l'accusa d'adultère, 1806. La commission chargée d'examiner l'affaire jugea Caroline innocente, non sans lui faire des remontrances sur la légèreté de sa conduite. La princesse quitta l'Angleterre, en 1814, et voyagea. Revenue en Angleterre, elle fut de nouveau accusée, et une instruction des plus scandaleuses fut commencée devant le parlement, qui mit fin à cette ridicule affaire en l'ajournant indéfiniment. La reine Caroline mourut le 7 août 1821.

CAROLINE, l'un des États-Unis de l'Amérique septentrionale. Sa côte fut découverte en 1512, par l'Espagnol Jean Ponce; ce pays fut primitivement appelé Albermarle; ce n'est que vers 1675 qu'il reçut le nom de Caroline, en l'honneur de Charles II. Plusieurs colonies s'y établirent successivement. Il reçut les lois du philosophe Locke, en 1710. La Caroline compte aujourd'hui 1,500,000 habitants.

CAROLINES ou NOUVELLES PHILIPPINES. Archipel du grand Océan équinoxial. Ruy Lopez de Villabolo, en 1543, et Miguel Lopez de Lagaspi, en 1563, découvrirent ces îles, dont l'existence, oubliée pendant un siècle, ne fut révélée de nouveau qu'en 1686; par une pirogue de leurs habitants, que les vents poussèrent jusqu'aux Philippines. Les Espagnols les nommèrent Carolines du nom de Charles II, et les comprennent dans leurs possessions.

CAROLINS (Livres). Nom donné à quatre livres que Charlemagne opposa aux décisions du second concile de Nicée, 790, relatives au culte des images. Les livres carolins furent présentés au pape Adrien I^{er}, qui les refusa. Ils ont été publiés, en 1549, par les soins de M. du Tillet, évêque de Meaux, sous le nom d'*Eli Philii*. Ces livres sont attribués par les uns à Alcuin, par d'autres à Anguilram, évêque de Metz. Toutefois leur authenticité n'est pas douteuse.

CARON (Augustin-Joseph), colonel en 1814. Impliqué dans la conspiration dite de 1820, il fut acquitté. Retiré depuis lors à Colmar, il fut attiré dans un guet-apens, où il succomba. Saisi au moment où il tentait d'exécuter un mouvement, il fut conduit à Colmar, jugé, condamné et fusillé le 1^{er} octobre 1821.

CARONADE, bouche à feu, ordinairement en fer, d'un poids bien inférieur à celui d'une pièce de canon de même calibre, ce qui présente de grands avantages dans l'armement des vaisseaux de guerre. La caronade, inventée, en 1774, à Carron, en Ecosse, a été mise en usage pour la première fois en 1779, par la marine anglaise, et elle ne tarda pas à être admise sur les vaisseaux français. On a adopté pour les vaisseaux de premier rang le calibre de 36, celui de 24 pour les frégates de second rang, et de 12 pour les bâtiments inférieurs.

CARPATHIENS (Monts). V. KARPAT.

CARRA, conventionnel, né à Pont-de-Vesle, en 1743. Il fut secrétaire d'un hospodar de Moldavie, et revint en France, après que ce fonctionnaire eut été décapité par ordre du sultan. Élu député à l'Assemblée législative et à la Convention, il vota la mort du roi. Décreté d'accusation, il fut guillotiné en 1793.

CARRACHE, famille de peintres, fondatrice de l'école bolonaise. — Louis Carrache, né en 1543, mort en 1619. — Annibal, son cousin et son élève, naquit à Bologne, en 1550. Il exécuta des travaux considérables; il fut le maître du Guerchin, du Guide, de l'Albane. Mort en 1618. — Augustin, frère d'Annibal et son élève, naquit

en 1557, et mourut à Parme en 1602. — François naquit à Venise en 1593, et mourut à Rome en 1622. — Antoine, fils naturel d'Augustin, fut élève de son oncle; il fut habile dessinateur. Né en 1583, mort en 1618.

CARRARE, illustre famille d'Italie qui régna sur Padoue, dans le 14^e et le 15^e siècle. François II, le dernier de cette famille, oubliant les services que lui avaient rendus les Vénitiens, se rangea du parti des Génois, et se rendit redoutable au doge Contarini; mais enfin sa cruauté l'ayant rendu odieux aux Padouans, ils le livrèrent au sénat de Venise, 1403, qui le fit étrangler, ainsi que son frère et ses enfants.

CARREAU. On appelait ainsi un gros dard qui se lançait avec les balistes, les catapultes et l'arbalète. On l'appelait ainsi à cause de la forme de son fer, qui était à quatre côtés égaux; la verche, ou hampe, étant empenchée d'airain au lieu d'avoir des ailes de plume comme les flèches. L'ordonnance de 1283 portait que les sergents d'armes eussent le carquois garni de carreaux. Ambroise Paré, le célèbre chirurgien, en parle dans ses mémoires.

CARRERA (Don José Miguel), général américain, né à Santiago (Chili). Major de grenadiers à l'époque de l'insurrection, il profita des circonstances pour s'emparer du commandement, qu'il perdit en 1815; échappé en 1814, il s'en empara de nouveau; mais, vaincu et pris le 31 août 1821, il fut fusillé. V. CHILI.

CARRIER (Jean-Baptiste), né à Yola, dans le Cantal. Procureur à Aurillac, 1789, il fut envoyé, par le département du Cantal, à l'Assemblée nationale. Le 9 mars 1793, il fit décréter l'établissement du tribunal révolutionnaire. Envoyé en mission dans le Calvados, dans la même année, puis en Vendée, où il arriva le 8 octobre; il y fit périr un grand nombre de victimes; mais enfin il reçut un trop tardif châtimement de ses crimes. Le tribunal révolutionnaire l'envoya à l'échafaud, 1794.

CARROBALISTE, baliste moyenne ou scorpion dont parle Vegèce. C'était une arme balistique portée sur un train à quatre roues que tiraient deux bêtes de trait, garnies par un caparaçon de mailles.

CARROCCIO, char sacré et porte-étendard des armées chrétiennes au moyen-âge, trainé par des bœufs. On en attribue l'invention aux peuples de la Lombardie, vers le 11^e siècle. Il était en usage au commencement du 12^e en Angleterre et en France. Dans une bataille que les Anglais gagnèrent, en 1138, sur David, roi d'Ecosse, ils avaient au centre de leur armée un carroccio portant un mâle de nativité au bout duquel flottaient trois bannières d'église autour d'un crucifix d'argent. Ce char de guerre était en usage parmi les croisés. Un dernier exemple qu'on en cite est celui que les croisés élevèrent au siège de Damiette, en 1219. L'usage de cette invention ne paraît pas avoir subsisté plus de deux siècles.

CARROSSE, de l'italien *carroccio*. L'usage et le nom des carrosses ne sont pas fort anciens en France; dans l'origine ils étaient nommés *coches* (voy. ce mot). Le premier carrosse à coffre suspendu servit à Paris. La reine Isabeau, lors de son entrée solennelle à Paris, disla V, roi de Hongrie, fit présent d'un superbe carrosse, en 1457, à la reine de France, Marie d'Anjou. En 1553, la reine Éléonore fit son entrée à Marseille dans un carrosse. Jean de Laval de Bois-Dauphin, à qui sa grosseur monstrueuse interdisait l'usage du cheval, se servit d'un carrosse sous François I^{er}. C'étaient les deux seuls avec celui de la belle Diane de Poitiers, que l'on comptait alors dans la capitale. Ces carrosses avaient de grandes portières de cuir qu'on abaissait pour y rentrer. On n'y mettait que des rideaux. Le quatrième carrosse fabriqué en France appartint à Christophe de Thou, premier pré-

aidant du parlement de Paris, de 1540 à 1565; il se le procura à cause des violentes douleurs de goutte; en 1586, les courtisans de Henri III venaient encore au Louvre à cheval, ainsi que les dames se tenant en croupe derrière leurs écuyers; Henri IV, habitué à monter à cheval, n'avait qu'un carrosse pour la reine et lui. Le duc d'Épernon entra le premier en carrosse dans la cour du Louvre en 1607; cette distinction fut ensuite accordée par Henri IV au duc de Sully, et sous la régence de Marie de Médicis, on en laissa jouir les ducs et les grands officiers de la couronne qui l'ont depuis conservée. L'usage des glaces aux carrosses nous vient d'Italie; il a été introduit en France par Bassompierre vers 1620. Vers 1650, on ne comptait dans Paris que 3 ou 400 carrosses; il s'en trouve aujourd'hui plus de 20,000, non compris ceux de remise et les fiacres. Le premier carrosse parut à Vienne en 1515; à Londres, en 1580; mais l'usage de ces voitures fut défendu aux hommes vers 1601; il ne reprit faveur que depuis 1605. L'invention des voitures suspendues appelées berlines, est attribuée à Philippe Chieze d'Orlandebourg, vers 1690. L'usage des carrosses de remise ne fut établi qu'en 1650, et celui des fiacres en 1637.

CARROUSEL, espèce de tournoi qui consistait ordinairement en courses de bagues, de têtes, etc., entre plusieurs chevaliers, partagés en différents quadrilles distingués par la diversité des habits. Ces joutes, qui tenaient de l'ancienne chevalerie, furent introduits en France sous Henri IV, lors du mariage de ce prince avec Marie de Médicis, en 1600. Il y en eut un fort brillant sous Louis XIII, en 1615, à l'occasion de ses noces avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne; mais aucun ne peut être comparé pour la magnificence, à celui que Louis XIV donna en 1662 sur la place, située devant les Tuileries, et qui en a retenu le nom de place du Carrousel.

CARRUAGES, espèce de chariot chez les anciens Romains, à l'usage des gens de qualité. Il était à quatre roues et tiré par des mules. On le garnissait d'argent, de cuivre, d'ivoire. Alexandre Sévère ne permit les carriages argentés qu'aux sénateurs, 256; mais Aurélien rendit cette permission générale, 270.

CARTEAUX (Jean-François), né, en 1751, à Allevard (Haute-Saône). Employé comme aide de camp de la ville de Paris, dans la journée du 14 juillet 1789, il fut nommé général en 1795; envoyé dans le midi, il dispersa les Marseillais révoltés; commanda au siège de Toulon, et s'empara de la ville, aidé du jeune Bonaparte. Général en chef de l'armée d'Italie, et accusé de trahison, il fut conduit à Paris en 1794; reçut de l'activité en 1795; il conserva son grade jusqu'en 1800. Bonaparte le nomma, en 1801, administrateur de la loterie. Mort en 1815.

CARTES GÉOGRAPHIQUES, étymologiquement emprunté du grec *Chartēs*, ou du latin *Charta*. La dénomination de cartes est aujourd'hui donnée aux représentations graphiques de la terre. Si, au contraire, nous définissons cet objet : « Une surface plane qui représente la terre ou une de ses parties, » nous n'aurions pas besoin de remonter bien haut pour trouver l'origine des cartes géographiques; mais nous croyons devoir donner à ces mots une acception plus large, et adopter pour cartes géographiques les premiers essais qui ont été faits pour reproduire la configuration d'une contrée, quelle que fut d'ailleurs la matière sur laquelle cette configuration était tracée, et la forme donnée à cette matière. Ainsi il est constaté que Yu, fondateur de la première dynastie impériale de la Chine, fit faire neuf grandes urnes, sur lesquelles il fit représenter chacune des provinces de son empire, 2205 ans av. J.-C. A coup sûr, ce ne sont pas là des cartes

géographiques; mais, en faisant abstraction du degré de perfection du travail et de la matière, on ne peut nier que ces descriptions figurées des pays et de leurs contours ne soient des ébauches, grossières sans doute, d'une géodésie encore dans l'enfance, mais dont on ne peut contester l'utilité lorsque l'on veut fixer une délimitation de territoire. L'Égypte, au témoignage de Strabon, d'Apollonius de Rhodes et de Clément d'Alexandrie, réclame aussi sa part d'invention des cartes géographiques, et ces auteurs nous montrent Sésostris, qui régna de 1722 à 1665 av. J.-C., enrichissant, non-seulement l'Égypte, mais les pays voisins, des cartes de ses conquêtes. Chez les Grecs, les premières cartes furent dressées par Anaximandre, successeur de Thalès, environ 500 ans avant J.-C. La Bible dit que Josué chargea les trois envoyés de chaque tribu qu'il dépêcha secrètement dans la terre promise, 1556 avant notre ère, d'en rapporter la description sur un rouleau. On doit croire que, malgré le soin avec lequel les Phéniciens cachaient leurs portulans, ou cartes des côtes et ports qu'ils visitaient, les Grecs se servirent beaucoup pour leurs travaux géographiques des observations de ces hardis navigateurs, et qu'ils parvinrent à leur dérober, car leurs cartes, dans leur cadre le plus large, n'offrent guère que le monde connu des Phéniciens. Hérodote, qui écrivait 456 ans av. J.-C., parle d'une planche de cuivre sur laquelle était gravée la circonférence du monde entier, avec ses mers, ses fleuves et ses montagnes, qu'Aristagoras, tyran de Mitylène, montra à Cléomène, roi de Sparte. Lors de son expédition d'Asie, 552 ans avant J.-C., Alexandre le Grand avait avec lui deux ingénieurs géographes, Drongètes et Bélon, chargés de relever les marches journalières de l'armée pendant que Néarque et Onésicrite exploraient le littoral maritime. Suivant toute apparence, les cartes dont nous venons de parler ne furent que de simples délimitations chorographiques obtenues par une combinaison grossière des lignes odométriques et du gisement relatif des pays divers, assujettis peut-être à une échelle, mais point à la graduation géométrique qui semble avoir pris naissance dans l'école grecque d'Alexandrie, héritière à la fois des traditions de l'Égypte, de Tyr et de l'Ionie. Eratosthènes paraît avoir été le premier qui construisit sur cette base le planisphère du monde alors connu, 220 av. J.-C. À la projection plate qu'Eratosthènes a employée, Hipparque substitua un châssis à méridiens convergents, en tenant compte du décroissement des degrés de longitude proportionnellement à l'élévation des latitudes., 142 av. J.-C. Marin de Tyr revint à la carte plate, vers l'an 90 de notre ère; et Ptolémée, à son tour, reconstruisit stéréographiquement les résultats corrigés de Marin, comme Hipparque avait reconstruit et corrigé ceux d'Eratosthènes. En 154 de notre ère, Ptolémée d'Égypte enseigna la construction des cartes géographiques et des projections propres à représenter le globe terrestre. Ces premiers essais ne furent pas exempts d'erreurs; Ptolémée croyait que l'Asie tenait à l'Afrique par une grande terre australe; il ne connut de la terre que 124 degrés en longitude et 70 en latitude; ce ne fut que trois siècles après, vers 500 de l'ère vulgaire, qu'un artiste d'Alexandrie, Agathodémon, dessina avec art les cartes de la géographie de Ptolémée qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Varron, qui vivait 40 ans av. J.-C., parle d'une carte d'Italie qu'il vit examiner un jour par son beau-père. Les cartes itinéraires d'Agrippa sont citées par Pline. Végèce, qui écrivait vers 390, recommande de consulter les cartes dans les expéditions militaires. Cependant il ne nous est connu des travaux des Romains en ce genre qu'une carte routière, dont la rédaction re-

monte, à ce que l'on croit, au 3^e siècle, et dont une copie a été connue sous le nom de Table peutingérienne, du nom du savant Peutinger, qui la découvrit en 1495 ; on en publia quelques fragments à Venise en 1571 ; mais cette carte ne fut mise au jour en totalité qu'en 1598, à Anvers. C'est un long rouleau de parchemin où toutes les routes sont développées dans le même sens, en sorte qu'elle n'a pas moins de 21 pieds d'étendue d'ouest en est, sur un pied seulement de hauteur, nord et sud. Ce précieux monument fut acquis, en 1715, par le prince Eugène, et, à sa mort, il passa dans la bibliothèque impériale de Vienne. Végèce parle d'autres routiers de la même espèce qu'il appelle *Itineraria picta* ; mais il y a lieu de penser que, parmi ceux auxquels il fait allusion, il s'en trouve qui s'éloignent moins des configurations topographiques que ne le fait la Table peutingérienne. L'art cartographique se retrouve au moyen âge, mais bien plutôt en décadence qu'en progrès, et s'éteint, pour ainsi dire, au 7^e siècle. Mais les Arabes seront chargés de recueillir les débris de cette science et de les conserver pendant trois siècles, après lesquels elle reparaitra en Europe par les essais informes d'Henri, chanoine de Mayence, qui dédie un planisphère à l'empereur Henri V, en 1110. Au 14^e siècle apparaissent des travaux d'une précision inconnue jusqu'alors. Pietro Visconti, en 1318 ; Marino Sanuto, 1321 ; Ambrogio Lorenzetti, Francesco et Domenico Pizigani, 1367, exécutent divers travaux graphiques qui ornent encore les bibliothèques de l'Italie. L'on voit à la Bibliothèque de Paris une carte catalane collée sur bois que l'on croit de 1375. Quelques années auparavant, en 1327, un moine d'Oxford, nommé Linua, pénétra dans l'Islande, et dressa des cartes des mers septentrionales. Le 15^e siècle abonde en monuments de l'art cartographique. Les bibliothèques de Florence, de Parme, de Venise renferment des cartes qui témoignent des progrès de cet art, et nous transmettent les noms du Florentin Buondelmonti, Stagio, Datis, Andréa Bianco, Benincosa père et fils. Les Génois Beccari, en 1436, et Parelo, en 1453, construisirent les premières cartes marines. Le Vénitien Léonard construisit deux cartes géographiques en 1479. En 1492, le chevalier Martin Behaim, de Nuremberg, construisit un globe enrichi d'observations curieuses. Les premières cartes géographiques gravées sur métal furent publiées, en 1462, à Bologne, par Dominique de Lupis, et à Rome, en 1482, par Conrad Swenheim. En 1420, le prince don Henri de Portugal imagine de faire des cartes dont les méridiens étaient en lignes droites et parallèles, et tombe dans un défaut qui fut relevé par Mercator, qui, en 1572, changea la fausse projection des cartes de Ptolémée. En 1489, des cartes terrestres et marines sont portées en Angleterre par Barthélemy Colomb ; et Amerigo Vespucci lève, en 1497, une carte de l'Amérique méridionale. Première carte géographique d'Angleterre gravée en 1520 par Georges Gilles ; autre du même pays, en 1669, par Humphries Luyd de Dembrich ; autre dite *Quartier-Maitre*, gravée par ordre de Cromwell en 1658. — Première carte de la Hongrie, publiée, en 1528, par Lazare, secrétaire du cardinal de Stregoni. Carte du cercle de Bavière, publiée, en 1553, par Jean Aventin. Première carte de Russie, en 1560 ; de la Suède, en 1559, par l'archevêque d'Upsal Olaus Magnus ; — de la Chine, par le Flamand Ortelius, surnommé le Ptolémée de son siècle, en 1575. En 1599, Ed. Wvrigt perfectionne l'art de dresser les cartes hydrographiques. Elles étaient déjà connues du temps de Raimond Lulle, vers 1300. Jacques, roi d'Aragon, en achète une, en 1535, pour le prix de 25 sous de Barcelonne. En 1597, Philippe d'Amfrie, tailleur

général des monnaies de France, découvre, en faisant des observations avec des instruments garnis d'alidades, le moyen de faire les cartes topographiques les plus exactes que l'on ait encore vues. Jérôme Fairé, professeur de mathématiques au collège de France, y publia, de 1530 à 1540, plusieurs cartes géographiques du royaume ; Gabriel Tavernier d'Anvers en exécuta aussi vers 1575. François de la Guillotière, de Bordeaux, mit au jour une carte générale de la France en 1584. Quoi qu'il en soit, Nicolas Sanson, né en 1600, mort en 1667, est considéré comme le père de la géographie en France ; ses deux fils, Guillaume, mort en 1705, et Adrien, en 1718, marcbèrent dignement sur ses traces. Le savant Delisle, né en 1644, publia, en 1718, une carte générale du globe, préférable à toutes celles qui l'avaient précédée. En 1679, Picard et de Lahire sont chargés de fixer les extrémités du royaume de France dans tous les sens ; Picard reconnaît la nécessité d'un méridien, et qu'il faut partager tout le royaume en triangles contigus qui aient leur sommet en un point important. Des cartes de la Chine paraissent en France en 1684, et Gouin publie, en 1688, une carte d'Asie, où il démontre qu'il faut rapprocher de 25 à 50 degrés l'extrémité orientale de l'Asie. En 1667, paraissent les cartes de Sanson. En 1745, publication de cartes de la Russie ; elles prouvent que la Sibérie, au nord-ouest, n'est séparée de l'Amérique que par un détroit de peu de largeur. En 1707, les jésuites Bouvet, Regis et Jarloux dressent, par ordre de l'empereur, de nouvelles cartes de la Chine ; ils commencent par la grande muraille qui sépare la Chine de la Tartarie. D'Anville, né en 1687, mort en 1782, porta au plus haut degré la science géographique ; il publia près de 200 cartes qui sont encore aujourd'hui estimées des savants. En 1750, Cassini, Camus et Montigny furent chargés, par le gouvernement français, de la confection d'une carte de France géométriquement exacte ; cette carte fut terminée par Jacques-Dominique Cassini, mort en 1778, qui la dirigea jusqu'à sa fin, depuis la mort de son père, arrivés en 1781 ; elle est considérée à juste titre comme le chef-d'œuvre de la géographie mathématique ; elle a été préparée par les savants travaux de Delisle, d'Anville, Barbier du Bocage, Mentelle, Malte-Brun, et de MM. Francoeur et Puissant, membre vivants de l'Académie des sciences. Aujourd'hui se prépare une nouvelle carte, résultat des opérations cadastrales, qui offrira encore plus d'exactitude que le beau monument de Cassini.

CARTES A JOUER. La gravure sur bois pour les cartes à jouer fut en usage en Chine dès l'an 1120 avant J.-C. Ces cartes sont aussi depuis très-longtemps connues en Europe ; une ordonnance de saint Louis datée de Paris, décembre 1254, défend de jurer et de jouer aux cartes ; un édit de Charles V, en 1369, interdit également les cartes avec plusieurs autres jeux ; le tableau du petit Jehan de Saintré prouve qu'elles étaient en usage à la cour de France avant le règne de ce prince ; mais jusqu'à celui de Charles VI, elles furent peintes, et non gravées ; ce qui les rendait fort chères. En 1590, la chambre des comptes passa une somme considérable pour le but d'amuser Charles VI, alors en démence. Au surplus, les cartes étaient connues en Allemagne en 1500 ; les cartiers y formaient des corporations, 80 ans avant la découverte de l'imprimerie, qui eut lieu en 1541. Les statuts de l'ordre de Calatrava défendaient les cartes en Espagne dès l'année 1531 ; Jean 1^{er}, roi de Castille, renouvela cette proposition en 1587. Sous Charles VII, un peintre français, Jacquemin Gringonneur, inventa des cartes particulières à la France. Argine, nom de la dame de

trêfle, était l'anagramme de *Regina* ; c'était la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII. Rachel, la dame de carreau, était Agnès Sorel. La dame de pique, sous le nom de la guerrière Pallas, désignait la pucelle d'Orléans ; et Isabelle de Bavière était représentée par la dame de cœur, sous le nom de l'impératrice Judith, femme de Charles le Chauve, princesse très-galante. Dans David, il est facile de reconnaître Charles VII. Les quatre valets, Ogier, Lancelot, la Hire et Hector, sont des personnages historiques. Les deux premiers étaient des preux de Charlemagne ; Hector de Garlandes et La Hire étaient deux capitaines distingués sous Charles VII. Le titre de valet, anciennement varlet, était un grade qui menait à celui de chevalier. Les quatre valets représentaient la noblesse ; toutes les autres cartes, depuis les dix, désignaient les soldats ; les couleurs même étaient des emblèmes militaires. Par le cœur, il faut entendre la bravoure ; les armes par le pique et les carreaux ; enfin, par le trêfle, les fourrages. L'as, monnaie romaine, était le symbole de la guerre. Les anciennes cartes qui nous restent de cette époque ont jusqu'à sept ou huit pouces de long. En 1541, Henri VIII, roi d'Angleterre, interdit les jeux de paume, de cartes, de dés, etc.

CARTHAGE et CARTHAGINOIS. Carthage, nommée en phénicien *Carthada* ou *Kartha-Haddad*, la ville neuve, en grec *Karchedon*, en latin *Carthago*, fut fondée en 1039 avant J.-C., par une colonie tyrienne chassée de son pays. L'opinion qui fait de Didon la fondatrice de cette ville, 888 avant J.-C., ne s'accorde point avec les indications qu'ont pu fournir sur les premiers temps de Carthage ce que Hérodote, Diodore de Sicile. Lors de la destruction de cette ville, 146 ans avant J.-C., on y trouva des livres qui contenaient ses annales ; mais, dans leur orgueil national, les Romains, peu curieux des origines étrangères, abandonnèrent ces histoires au roi des Numides, Massinissa. Par succession, ces livres parvinrent à Hiempsal II, qui régna sur la Numidie, 103 avant J.-C. Il eut ans après, Salluste, gouverneur d'Afrique (an 708 de Rome), se fit expliquer ces livres, et en tira quelques documents précieux pour la description de l'Afrique qui précède sa guerre de Numidie. Malheureusement, dans ce travail, en arrivant à Carthage, il a mieux aimé n'en pas parler que d'en dire trop peu. Quels qu'aient été la première origine et le vrai fondateur de Carthage, la situation et la principale localité de cette ville ne nous sont point tout à fait inconnues. Elle était construite dans l'intérieur d'un vaste golfe formé par les caps Bon à l'est, et Zizib à l'ouest (le golfe actuel de Tunis). Au fond de cette baie se trouve une presqu'île d'environ 15 lieues de circonférence, liée au continent par un isthme large d'environ une lieue. C'est sur cette presqu'île qu'a été bâtie Carthage, entre Utique et Tunis, qu'on apercevait toutes deux du haut de ses murailles, l'une n'en étant éloignée que de 3 lieues, et l'autre à peine de 2. Une langue de terre très-étroite, entrant à l'ouest dans la mer, avait facilité la construction d'un double port. Le grand port appelé *Gothon* offrait un abri sûr à 220 vaisseaux de guerre ; le petit port était destiné aux navires de commerce. La citadelle de Byrsa, et un triple mur de 80 pieds de haut et de 30 de large, la défendaient contre toute attaque.

CARTHAGE (Vicissitudes historiques de). *Période punique.* Les Carthaginois ne se présentèrent pas d'abord en conquérants ; ils achetèrent le sol de leur ville et de sa banlieue par un tribut foncier annuel aux tribus indigènes ; mais, dès qu'ils virent leur pouvoir affermi, ils chan-

gèrent de politique ; ils subjuguèrent peu à peu par les armes les naturels du pays, et les contiennent sous le joug en fondant des colonies sur leur territoire. Les tribus libyennes à l'est et à l'ouest de leur ville devinrent peu à peu ses sujettes ou ses tributaires. Il paraît prouvé que le territoire de la république embrassait un espace d'environ 75 lieues ; sa largeur était presque partout de 60 lieues. Sous Cyrus, vers 546 avant J.-C., les Carthaginois conclurent un traité avantageux avec Cyrène ; vers l'an 540 avant J.-C. ils s'unissent aux Étrusques, et, dans les parages de la Corse, 50 de leurs vaisseaux, combinés avec un égal nombre de vaisseaux toscans, attaquent les Phocéens qui, fuyant la domination de Cyrus, avaient quitté Phocée pour aller fonder en Corse une colonie nommée *Alalia*. Dans cette action, la première victoire navale dont parle l'histoire, les Grecs abandonnèrent leur colonie d'*Alalia* et voguèrent vers *Rhegium*, à la pointe méridionale de l'Italie. La Corse ne profita pas d'abord de cet abandon, car elle était encore soumise aux Étrusques en 450 ; ce n'est guère que vers le temps des premières guerres puniques, 550 avant J.-C., qu'on voit cette île ou plutôt quelques stations sur ses côtes faire partie du domaine de Carthage. Les Carthaginois ne firent jamais grand cas de la Corse, à cause de la stérilité du sol et de l'état sauvage de ses habitants. Ils étaient exclusivement occupés de la conquête de la Sicile et de la Sardaigne. — Malchus, qui occupa le premier la dignité de *suffète*, après avoir conquis presque toute la Sicile, voulut transférer la guerre en Sardaigne et fut complètement battu. Le sénat de Carthage bannit Malchus et son armée. A ce décret, il répond en assiégeant Carthage. C'est la première guerre de mercenaires que cette république eut à soutenir, ce ne sera pas la dernière. Maitre de Carthage par l'épée, Malchus se contenta de faire mourir dix sénateurs qui avaient voté son bannissement, 550 avant J.-C., puis il rend la paix à sa patrie. En 524 avant J.-C., il périt au milieu d'une tentative pour rétablir le pouvoir arbitraire. Magon-le-Grand lui succéda. C'est la tige de cette famille héroïque et presque toujours heureuse qui, de 524 à 308 avant J.-C., donne à Carthage dix ou onze chefs qui perfectionnent sa civilisation, qui augmentent sa puissance et sa gloire, sans jamais menacer sa liberté. Ce fut Magon qui, le premier, introduisit la tactique et la discipline militaires parmi les Carthaginois. Il présida aux destinées de sa patrie de 524 à 489 av. J.-C. Du vivant de Magon, Cambyse, roi de Perse, voulut entreprendre la conquête de Carthage ; mais, pleins d'affection pour leurs frères d'Afrique, les Phéniciens refusèrent de fournir leurs vaisseaux, et Cambyse se vit forcé de renoncer à son entreprise, 520 av. J.-C. Le premier traité de commerce entre Rome et Carthage fut conclu en 509 av. J.-C., 1^{re} année de la république romaine ; les clauses de ce traité, dont la date est certaine, ont été conservées textuellement par Polybe. A cette période appartiennent, sans qu'on puisse donner des dates positives, la plupart des colonisations carthaginoises sur la côte occidentale d'Espagne, dans les îles Baléares, à Malte. La jalousie des Marseillais leur ferma toujours les portes de la Gaule et même de la Ligurie. On voit dans le traité de l'an 509 avec Rome que toute l'attention de cette république se bornait à empêcher Carthage de coloniser dans le Latium. A cette époque, se rattache aussi le périple d'Hannon, qui, embarqué sur une flotte de 60 vaisseaux par l'ordre du sénat de Carthage, répandit 50,000 colons libyo-phéniciens des deux sexes dans une chaîne de villes qu'il fonda le long de l'Atlantique, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'à Cerné. Narrateur véridique de ce qu'il a exécuté, Hannon, dont

le périple nous est arrivé traduit en grec, dit que l'île de Cerné est aussi éloignée des Colonnes d'Hercule que les Colonnes d'Hercule le sont de Carthage. Cette assertion indique, suivant le savant Heiren, que Hannon borna son établissement au 51° degré de latitude nord, vers les côtes de Sénégambie. Les six colonies fondées par Hannon n'existaient plus au moment de la première guerre punique, 264 av. J.-C. Une autre entreprise, contemporaine de celle de Hannon, fut arrêtée à Carthage dans le même but, vers la côte occidentale de l'Europe. Imilcon, frère d'Hannon, fut chargé de cette expédition. Après avoir franchi les Colonnes d'Hercule, visité sur les côtes d'Espagne les colonies carthaginoises, il longea tout le littoral de la Gaule, traversa la Manche et arriva aux îles *Cassitérides*, qui ne peuvent être autres que les îles Sorlingues, au sud-ouest de l'Angleterre. Ce voyage dura quatre mois. Dès ce moment, les vaisseaux carthaginois embrassèrent tout le commerce du monde occidental; ils pousèrent jusqu'à la mer Baltique pour recueillir l'ambrière des rivages. La possession entière de la Sicile donna lieu à une lutte acharnée entre les Grecs et les Carthaginois. De temps immémorial, ceux-ci occupaient les stations et établissements qu'avaient formés les Phéniciens; mais, devant les continuel débarquements de colons grecs, ils abandonnèrent la plupart de leurs possessions, et se bornèrent à occuper les villes de Motyum, Soloïs et Panorme. Les Carthaginois, ennemis naturels des Grecs, prirent part à la seconde guerre médique en attaquant Gélou, tyran de Syracuse, au moment même où Xercès envahissait la Grèce, 480 av. J.-C. Le même jour où les Athéniens remportèrent la victoire navale de Salamine, les Carthaginois furent taillés en pièces, en Sicile, avec Amilcar, fils d'Hannon. Dans cette sanglante journée, Carthage, selon Diodore, perdit 500,000 hommes, tant tués que prisonniers; le plus grand nombre de ceux-ci échouèrent en partage à Agrigente et à Syracuse, et furent employés à agrandir et à embellir ces capitales, dont les plus magnifiques monuments furent ainsi l'ouvrage des Carthaginois. Pendant 70 ans, Carthage s'abstint de toute tentative contre la Sicile; mais, durant cet intervalle, vers 450 av. J.-C., elle termina sa querelle avec Cyrène par un traité de délimitation. Ce fut l'an 410 que les Carthaginois furent encore une fois appelés à s'immiscer dans les affaires de la Sicile par les Ségestains, en guerre avec les habitants de Sélinonte. Sous la conduite d'Annibal, fils de Gisco, une flotte carthaginoise transporta en Sicile une armée de 100,000 hommes, africains, ibériens, italiens, illyriens, Sélinonte, Gela, Agrigente, furent mises à feu et à sang par Annibal, de 407 à 409. La rapidité de ses progrès excita à Syracuse de nouveaux troubles, dont un chef habile, Denys I^{er}, se prévalut pour s'élever à la tyrannie, 404. Denys, d'abord vaincu sous les murs de Gela, par Annibal, consent à une paix onéreuse, 401. Cinq ans après, il recommence la lutte avec Imilcon, successeur d'Annibal. Le Syracusain, vainqueur, semble à la veille d'expulser les Carthaginois de l'île; mais une double défaite sur terre et sur mer lui fait perdre toutes ses conquêtes, et il se voit assiégé, par Imilcon, dans Syracuse. La peste et une heureuse sortie le débarrassent de l'armée ennemie, 396. Les Carthaginois perdent 150,000 hommes, mais n'en continuent pas moins la guerre avec acharnement. La paix ne se fit qu'en 392. La troisième guerre éclate en 383; cette fois, Denys est l'agresseur. Une bataille, livrée près de Cubala, coûte la vie à 10,000 soldats de Carthage; Magon, leur chef, est tué; mais il trouve un vengeur dans Magon II, son fils, qui, la même année, remporte sur Denys une victoire décisive. Le vaincu achète la paix moyen-

nant 1,000 talents et la cession de tout le pays au delà du petit fleuve Iatycus, sur la côte méridionale de l'île. Depuis cette époque, cette rivière marqua la délimitation des possessions réciproques des Grecs et des Carthaginois. 15 ans après, en 368, nouvelle agression du vieux Denys. Il leur prend Sélinonte; mais il échoue devant les murs de Lylibée, tandis que sa flotte est battue. Nouvelle paix avec les Carthaginois. Denys meurt sans avoir pu les expulser de la Sicile. A la faveur des démêlés qui éclatèrent entre Denys le Jeune, son fils, et Dion, les Carthaginois prirent parti pour ce dernier, 338; mais les succès de Dion ne procurèrent pas à Carthage les avantages qu'elle se promettait. Bientôt un héros venu de Corinthe, la mère-patrie des Syracusains, Timoléon chasse pour jamais Denys le Jeune, arrête les conquêtes des Carthaginois, les force de lever le siège de Syracuse, 342, renferme sur eux une grande victoire vers les bords de la Crémise, 340. L'année suivante, 339, les Carthaginois, ligüés avec deux tyrans, Manercus et Icetas, débarquent en Sicile avec 70 vaisseaux et quelques auxiliaires grecs; ils sont vaincus près de Catane, et demandent la paix, qui est conclue à des conditions favorables à la liberté de toutes les villes grecques de la Sicile. La lutte recommence avec un nouvel acharnement sous Agathocles, tyran de Syracuse, 315 av. J.-C. Battu par les Carthaginois, assiégé dans Syracuse, il laisse le commandement de cette ville à ses lieutenants, et transporte le théâtre de la guerre en Afrique. Après quelques brillants succès d'armes, battu à son tour par les Carthaginois, il abandonne son armée, et conclut un traité avantageux pour Carthage, 311-307. Après lui, les Carthaginois profitent de l'anarchie qui règne en Sicile, et y font de rapides progrès, 289-277. Syracuse, menacée, appelle à son aide Pyrrhus, roi d'Épire, qui était en Italie, occupé à se débattre contre les Romains. Pyrrhus remporte d'abord de grands avantages; mais sa conduite lui aliène bientôt la confiance des Siciliens; il est forcé de quitter la Sicile, laissant le champ libre aux Carthaginois, qui recouvrent facilement leurs conquêtes, 276; ils deviennent, en outre, les alliés d'Hieron II, nouveau tyran de Syracuse, 268. Leur prépondérance en Sicile fait naître entre eux et les Romains des hostilités qui éclatent en 264. Depuis le traité de commerce de 309, ils firent avec les Romains deux nouvelles traités d'alliance; dans le premier, conclu l'an 348, les Carthaginois stipulent à la fois pour eux et pour Utique. Au commencement de la guerre des Samnites, 310 av. J.-C., ils envoyèrent une ambassade aux Romains et une couronne d'or pour les féliciter de leurs succès. Enfin, en 276, Carthage renouvela, pour la troisième et dernière fois, ses anciens traités avec Rome. — Première guerre punique. Elle dura 25 ans, de 264 à 241. Les premiers résultats en furent tout en faveur des Romains; mais, par Hieron II, ils se rendent maîtres de 75 villes de la domination carthaginoise. Rome sent la nécessité d'avoir une marine militaire. Deux grandes victoires navales signalent ce début, celle de Dictium, en 259, et celle de Régulus à Ecnona, qui ouvre l'Afrique aux Romains. La malheureuse issue de cette expédition pour les Romains rétablit l'équilibre et ranime la guerre en Sicile. Malgré la brillante journée de Panorme, 262, la victoire ne semble pas demeurer aux Romains. Pendant les dernières années de cette lutte, un grand homme, Amilcar Barca, arrête les progrès de Rome; mais, découragé par la défaite peu décisive des îles Egates, Carthage oblige Amilcar de signer la paix qui lui enlève la Sicile. Le premier châtiement de Carthage, après cette paix honteuse, fut le retour de ses mercenaires; elle leur refusa la récompense promise par Amilcar, ils en appelèrent à leur

épée. Alors commença une guerre qui dura depuis 240 jusqu'à 237, guerre horrible, marquée par vingt batailles meurtrières. Dans ce péril de sa patrie, Amilcar eut besoin de tout son génie pour la sauver; mais bientôt, brouillé avec Hannon, chef du parti sénatorial, il se fit le chef du parti populaire. La révolte des mercenaires avait fait perdre aux Carthaginois la Sardaigne, dont les Romains s'étaient emparés contre la foi des traités; Amilcar, voulant donner à sa patrie l'Espagne en compensation de cette île et de la Sicile, passe dans la Péninsule à l'insu de Carthage, et y établit la domination de son pays. Grâce à l'or qu'il tirait des riches mines de la Bétique, il se crée dans le sénat une majorité dévouée. Il meurt en 228. Asdrubal, son gendre, chef du parti populaire, qui lui succéda, fonde, à l'orient de la Péninsule, en face de l'Afrique, Carthagène, qu'il destinait à devenir la rivale de Carthage. Là, il s'affranchit de toute dépendance envers la métropole. Il mourut assassiné en 221, et la faction Barcine réussit à lui donner pour successeur Annibal, âgé de 21 ans. A cet adolescent était destinée la gloire de réaliser contre Rome les plans d'Amilcar! — *Seconde guerre punique.* La ruine de Sagonte par Annibal donne lieu à cette nouvelle lutte, qui dure 17 ans, de l'an 219 à l'an 202. Le théâtre de part et d'autre en est d'abord simultané en Italie, en Espagne, en Sicile; en Afrique, sera le dénouement. Les héros de part et d'autre s'y distinguent par familles : trois Scipions, le père, l'oncle et le fils; Annibal et ses frères Asdrubal et Magon. Le passage des Alpes, le Tésin, la Trébia, le lac Trasimène, la plaine de Cannes, l'admirable défense du Brutium, que de titres de gloire pour Annibal! Après Zama, 202, Carthage dut faire la paix, et ce second traité lui fit perdre toutes ses possessions hors de l'Afrique, aussi bien que 500 vaisseaux, qui, livrés aux Romains, furent brûlés sur-le-champ. Annibal, mis à la tête de la république comme magistrat suprême, tenta de réformer la constitution aristocratique de l'État, porta dans les finances une sévérité impitoyable, et employa le loisir de ses troupes à planter sur la plage nue de l'Afrique ces oliviers dont il avait apprécié l'utilité en Italie. Mais la faction aristocratique, depuis 40 ans ennemie de sa famille, s'unit aux Romains, et leur révèle les plans d'Annibal. Une députation romaine, envoyée sous un autre prétexte, demande qu'on lui livre Annibal. Il parvient, par une fuite secrète, l'an 195, à se sauver auprès d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, qui l'excite à faire la guerre contre Rome, sans pouvoir engager Carthage à y prendre part. — *Troisième guerre punique.* Par le traité qui termina la seconde guerre punique, Rome avait établi aux portes de Carthage un surveillant redoutable; c'était le Numide Massinissa, qui, pendant 50 ans, de 202 à 152, ne cessa d'avoir avec cette république des contestations à la faveur desquelles il leur enleva la province d'Emporie, l'an 150, une autre province en 182, enfin celle de Thyssa avec cinquante villes, l'an 174. Une dernière querelle s'éleva l'an 152. Trois partis divisaient alors Carthage : le parti numide, le parti romain et le parti national; le parti numide eut le dessous, et 40 sénateurs, venant de Massinissa, furent bannis. Ce prince s'arme en faveur de ses partisans, et remporte, à 90 ans, une grande victoire sur les Carthaginois, 152. Utique se sépare alors de Carthage pour entrer dans l'alliance romaine. Le sénat de Rome, hâtant l'exécution des sinistres projets qu'il nourrit contre Carthage. La troisième guerre punique commence l'an 150, après que les consuls eurent frauduleusement désarmé les Carthaginois. Cependant ils résistèrent pendant trois ans avec tout le courage du dés-

espoir, et ce fut seulement l'an 146 que fut prise et détruite, par Scipion le Jeune, la patrie des Magon, des Amilcar et des Annibal. La flamme ravagea pendant dix-sept jours cette ville immense, et les demeures de 700,000 individus ne furent plus qu'un amas de ruines. La Carthage punique avait subsisté 912 ans. Utique, sa rivale, hérita en partie de son importance commerciale en Afrique. Depuis plus d'un siècle, Rhodes et Alexandrie luttaient sous ce rapport avec la fille de Tyr.

CARTHAGE ROMAINE. 15 ans après la destruction de Carthage, 152 av. J.-C., le tribun du peuple Caius Gracchus y conduisit une colonie de 6,000 hommes, qui devait s'appeler *Junonia*. Ses édifices n'étaient pas encore relevés, lorsque, 45 ans plus tard, 89 av. J.-C., Marius, proscrit, vint chercher un asile au milieu de ses décombres. La colonie de Carthage fut la première colonie romaine envoyée hors de l'Europe; elle prit un tel accroissement, que, 81 ans av. J.-C., elle était déjà une des villes considérables de la république. Jules César, après avoir vaincu à Thapsus les partisans de Pompée, 45 av. J.-C., laissa à Carthage une nouvelle colonie de 5,000 hommes, auxquels se joignirent une foule d'habitants des villes voisines. Auguste, 20 ans av. J.-C., en fit la capitale de l'Afrique, une des provinces confiées à l'administration du sénat. Carthage, devenue florissante passa sous les empereurs pour la seconde ville d'Occident, et fut nommée la Rome d'Afrique. Dès le second siècle de notre ère, elle joue un grand rôle dans la nouvelle société chrétienne : elle eut ses martyrs et ses illustres évêques. De son école latine sortirent Apulée, Arnobe, Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, etc. Dans la nouvelle division de l'empire par le grand Constantin, 320, Carthage devint le chef-lieu du diocèse d'Afrique, qui contenait les six provinces d'Afrique, de *Byzacium*, de Numidie, de la *Mauritanie Sitifensis*, de la *Mauritanie Césarienne*, de *Tripoli*. — Du 3^e au 6^e siècle, on compte près de 40 conciles tenus à Carthage. C'est contre l'évêque de cette ville, Cécilienus, que s'éleva le schisme de Donat, évêque de Cases-Noires, qui, sans porter atteinte à la foi de Nicée, ne voulait pas reconnaître ce prélat. Les donatistes, condamnés par le concile d'Arles, 514, persistèrent, malgré les rigueurs de Constantin. Le schisme dura depuis un siècle, lorsque, l'an 411, eut lieu, sous la direction de saint Augustin, la fameuse conférence de Carthage qui condamna de nouveau les donatistes, déjà frappés par les décisions de plus de 20 conciles tenus dans cette cité. L'autorité d'Honorius vint au secours de la conférence de Carthage, mais sans faire cesser le mal, et les donatistes persécutés accueillirent plus tard comme des libérateurs les Vandales qui, l'an 429, débarquèrent en Afrique pour y fonder un royaume. Mais avant cette révolution, Carthage avait été le théâtre de bien des événements politiques. L'an 237, l'Afrique, révoltée contre la tyrannie de l'empereur Maximin, proclama empereurs les vieux Gordien, proconsul d'Afrique, et Gordien II, son fils. Celui-ci fut vaincu et tué devant Carthage; le père se d'angoisse de désespoir; mais son petit-fils Gordien III n'en est pas moins reconnu empereur. 28 ans après, lorsque, sous Gallien, s'élevèrent tant d'usurpateurs connus sous la dénomination inexacte des 30 tyrans, Carthage eut aussi son empereur, le tribun légionnaire Cornelius Celsus, qui fut tué, et dont le corps fut dévoré par les chiens, 265. Sous le règne de Dioclétien, qui embellit Carthage de magnifiques monuments, l'Afrique occupa plus d'une fois les armes de Maximien-Hercule, son collègue en Occident. L'an 308, Alexandre, vice-préfet du prétoire, se fait empereur dans Carthage; il règne 5 ans; les troupes de Maxime, fils de Maxence, pronent

d'assaut cette capitale et la détruisent presque entièrement, 511. Constantin la relève, et elle redevient plus que jamais florissante. Sous Valentinien I^{er}, Firmus, prince maure, se fait proclamer roi en Afrique; il est châtié par le comte Théodose, père de l'empereur de ce nom, 375. Bientôt éclate la révolte de Gildon, frère de Firmus; pendant 12 ans, de 382 à 394, il domine tyranniquement dans Carthage. Il est accablé par son frère Maizezel, demeuré fidèle à Honorius, 394. En 409, Héraclius, comte d'Afrique, défend Carthage contre les troupes envoyées par Attila, fantôme d'empereur, qu'Alaric, maître de Rome, oppose un instant à Honorius, enfermé dans Ravenne, 415. Arrive enfin la conquête de l'Afrique par Genseric, roi des Vandales, sous Valentinien III, de 429 à 459. Il lui fallut 10 ans pour l'achever; il ne prit Carthage que par surprise en 459. Créateur d'une marine puissante, Genseric fait revivre, par la conquête des îles de la Méditerranée, le vieux et glorieux empire de Carthage punique. Plus heureux qu'Annibal, il put, en 455, à la tête d'une flotte, entrer dans le Tibre, prendre et piller Rome pendant 15 jours, et emmener les dépouilles du Capitole avec 60,000 captifs. Sous ses successeurs, les Vandales d'Afrique prennent tous les vices du peuple conquis, et perdent leur courage et leur vigueur germaniques. Bélisaire, général de Justinien, n'eut besoin que d'une campagne pour enlever l'Afrique et Carthage à Gélimer, dernier prince du sang de Genseric, 554. La domination des Vandales à Carthage avait duré 205 ans. Carthage, redevenue romaine et métropole de l'exarchat d'Afrique, ne cessa pas d'être troublée par des querelles religieuses. L'an 610, l'Afrique avait pour exarque le vieil Héraclius, lorsque tout l'empire se révolta contre l'usurpateur Phocas. La flotte de Carthage amène à Constantinople le jeune Héraclius, qui y fut proclamé empereur. Malgré les efforts du patrice Jean, général de l'empereur Léonce, Carthage passa pour jamais sous la domination des Sarrasins, 698. Hassan, qui fit cette conquête pour le calife Abdelmalck, détruisit de fond en comble cette cité, qui avait duré 850 ans depuis la colonie de Caius Gracchus. Sur ses décombres fut construite une forteresse qui ne fut point sans importance militaire dans le moyen-âge. Carthage, quoiqu'elle ne fût plus qu'un cadavre, fut érigée, par le pape Léon IX, en 1055, en archevêché, métropole des 4 évêchés existant alors en Afrique. Au temps des croisades, nous voyons saint Louis mourir, en 1170, devant le château de Carthage. Depuis lors, aucun souvenir historique ne s'attache plus aux ruines carthaginoises. Les voyageurs ni les savants ne sont pas même d'accord sur leur emplacement actuel.

CARTHAGE (Conciles de). Le premier tenu en 215 par Agrippius, évêque de cette ville; il y est décidé qu'il fallait rebaptiser ceux qui ont été baptisés par les hérétiques. — 2^e tenu en 251, sous la présidence de saint Cyprien, évêque de Carthage, relativement à la pénitence de ceux qui avaient failli dans les persécutions. — 5^e en 322, sous le même évêque, relativement au baptême des enfants. — 4^e en 252, au sujet de la réconciliation des pénitents. — 5^e en 254, contre les novatians. — 6^e, 7^e et 8^e en 255 et 256, toujours sous saint Cyprien, sur la nullité du baptême conféré par les hérétiques. — 9^e en 311, dans laquelle fut déposé Cécilien, évêque de Carthage, et nommé à sa place Majorin, intendant d'une dame puissante nommée Lucile; ce fut le commencement du schisme des donatistes. — 10^e en 548, contre les donatistes et sur le célibat des prêtres. — 11^e en 590, sous la présidence de l'évêque Gennéthlius. — 12^e en 597, où il fut fait cinquante canons concernant la discipline ecclésiastique. — 13^e en 598, sous la présidence d'Aurélien,

évêque de Carthage; il y fut fait cinquante canons relativement aux restes du paganisme en Afrique. — 14^e en 401, sous le même évêque, pour députer vers le pape Anastase, afin d'obtenir de lui des prêtres orthodoxes. — 15^e en 405; concile général tenu contre les donatistes. — 16^e et 17^e en 404 et 405, toujours pour la même cause. — 18^e en 407, grand concile où il se fit douze canons pour le règlement de la discipline. — 19^e et 20^e en 409. — 21^e en 410. — 22^e en 411; ce fut la fameuse conférence où saint Augustin confondit les donatistes en présence du comte Marcellin. — 22^e tenu en 412 contre Célestin. — 23^e en 416, contre le même hérétique et Pélage. — 24^e en 417, contre Pélage qui avait surpris la bonne foi du pape Zozime. — 25^e en 418, où l'on fit huit canons sur la grâce et dix sur la discipline. — 26^e en 419, contre la préséance que les évêques de Rome s'arrogeaient. — 27^e en 424; il confirme les décisions du précédent. — 28^e en 420, contre les manichéens. — 29^e en 427, contre Léoporius. — 30^e en 525, sous l'évêque Boniface, où l'on reconnait la liberté des monastères. — 31^e en 644, contre les monothélites.

CARTHAGÈNE, ville d'Espagne, dans le royaume de Murcie, fondée, l'an 228 av. J.-C., par Asdrubal, général carthaginois, prise par Scipion l'Africain, l'an 209, est appelée, dans l'itinéraire d'Antonin, *Carthago Spartata*, du nom d'une espèce de jonc, *spartus*, croissant aux environs. Cette ville est encore aujourd'hui fort commerçante, pourvue d'un excellent port.

CARTHAGÈNE, province de la Colombie, dans l'Amérique méridionale, où l'on compte 5 villes, 11 bourgs, 120 paroisses et une population de 170,000 âmes, riche en bestiaux, coton, sucre, café, etc. — *Carthagène*, sa capitale, située au fond d'une baie de la mer des Antilles, a été fondée, en 1535, par Pedro de Heredia. Pris plusieurs fois, entre autres par les Français en 1544 et 1697, elle a souffert considérablement dans la lutte qui a amené l'indépendance de la Colombie, de 1811 à 1825. Elle a un des plus beaux ports de l'Amérique et est le centre d'un commerce fort étendu.

CARTIER (Jacques), navigateur français, né à Saint-Malo dans le 16^e siècle, partit de cette ville, en 1534, pour explorer le nord du continent américain. Il revint en France après avoir reconnu une grande partie des côtes du golfe de Saint-Laurent, et remit à la voile le 10 mai 1553; il fit encore de nombreuses découvertes, puis arriva à Saint-Malo le 16 juillet 1556, et fut renvoyé en 1540 dans le fleuve Saint-Laurent, d'où la disette le força de revenir à Saint-Malo en 1542. L'époque de sa mort est inconnue.

CARTOUCHE (Louis-Dominique), voleur, né à Paris en 1695, rompu en place de Grève le 26 novembre 1721.

CARUS (Marcus-Aurelius), empereur romain, né à Narbonne, vers l'an 250. Son courage le porta aux premières dignités militaires. Elu empereur après la mort de Probus, 282, il soumit les Sarmates, porta la guerre en Perse, reprit la Mésopotamie, vainquit Varamès II, près de Ctesiphon. Tué par la foudre sur les bords du Tigre, 285 avant l'ère vulgaire.

CARVILIUS. Plusieurs personnages de l'antiquité ont porté ce nom. — Carvilius, roi d'une partie de la Grande-Bretagne, attaqua la flotte de César, par l'ordre de Cassivélannus, 46 av. J.-C. — Spurius Carvilius Maximus, capitaine romain, consul avec Papirius Cursor, 295 av. J.-C. — Spurius Carvilius Maximus, son fils, fut consul avec Quintus Fabius Maximus, 524 de Rome.

CARYSTE (Balaille de). Le consul M. Popilius remporta une victoire éclatante sur les Liguriens, prend Caryste, leur capitale, et la fait raser, 175 av. J.-C.

CASAL (Sièges de). 1^{er}. Le maréchal de Brissac s'en empara en 1554. — 2^e. Le roi Louis XIII, en 1629, force les Espagnols de lever le siège de cette ville, où le jeune Montausier, âgé de 21 ans, soutenait, depuis une année, une défense héroïque. — 3^e. Les Espagnols reprennent devant Casal en 1630. Le marquis de Thoiras défend alors cette place contre le fameux Spinola, l'un des plus grands généraux de l'époque, qui meurt de chagrin d'avoir essuyé, pour la première fois, un échec. La brillante défense de Thoiras lui vaut le bâton de maréchal.

CASASOLA (Combat de) dans le Frioul. Le général Masséna y fait 600 prisonniers autrichiens, 19 mars 1797.

CASEMATE, mot dérivé de l'espagnol *casemata*, maison basse. Il sert à désigner une triple plate-forme garnie de pièces de canon et à l'épreuve de la bombe; ce genre de fortifications, inventé par des ingénieurs italiens, fut appliqué par Vauban à la construction de Landau en 1684.

CASILIN (Combats et bataille de). 1^{er}. Le dictateur Quintus Fabius attire Annibal dans un défilé derrière lequel il n'y avait que des rochers et des marais, tandis que les troupes romaines campaient sur les hauteurs près de Casilin, petite ville sur le Vulturne. Fabius pense être sûr de sa proie; mais Annibal fait rassembler 2,000 bœufs, attache à leurs cornes des fagots de bois, y met le feu, et chasse ces animaux sur les hauteurs occupées par les Romains. A la faveur du désordre qui en résulte, Annibal tire son armée du plus éminent danger, 217 avant J.-C. — 2^e. La petite ville de Casilin, défendue seulement par 4,000 hommes, arrête pendant longtemps les armées victorieuses d'Annibal, qui accorde à ses habitants une capitulation honorable, 214 av. J.-C. — 3^e. En 534, Narsès, général de Justinien, par ses savantes manœuvres, remporte une victoire complète sur une armée nombreuse de Francs et de Germains, accourus en Italie, sous prétexte de venger les Ostrogoths.

CASQUE, arme défensive qui protège la tête, et dont l'invention remonte à la plus haute antiquité. Le casque fut indistinctement de cuir, de feutre, de bois, de fer, d'airain, d'argent, et quelquefois d'or par. Les Grecs l'appelaient *kranos*, *koros*, *perikephalaia*, de la tête qu'il couvrait. Les Latins le nommèrent *galea*, puis *cassis*, dont les Français firent casques. Les Hébreux n'avaient qu'un nom pour désigner cette arme, celui de *kabab*. Sa forme était tantôt la phénicienne, que depuis imitèrent les Grecs, tantôt l'égyptienne, qui, fendue par le milieu, ressemblait au double pic d'un monticule. Les Grecs prirent pour modèle le casque phénicien. Le casque troyen avait la forme du bonnet phrygien, dont le sommier en pointe est un peu recourbé par devant. Les Cadriens inventèrent les aigrettes. On voit dans *l'Iliade* que, du temps d'Homère, cette arme défensive était déjà très-ornée; cependant les plumes des oiseaux ne la surmontaient point encore; une seule crinière de cheval flottait derrière. Les peuples de la Colchide portaient des casques de bois. Les Lusitaniens avaient des casques tissés de nerfs d'animaux, et ceux des Éthiopiens étaient de peaux de cheval avec les oreilles et la crinière, en sorte que la crinière servait d'aigrette et que les oreilles étaient toutes dressées. En des temps beaucoup moins anciens, les casques des Barbares avaient encore des cornes. Celui de Pyrrhus, roi d'Épire, était surmonté de deux têtes de bœuf. Le roi Lysimaque en portait un semblable. Alaric, roi des Wisigoths, portait un casque qui avait des ailes. Celui des Gaulois était orné de cornes de taureau. Le casque romain était une imitation de celui des Grecs; dans l'origine, il fut de peau; depuis, environ 500 av. J.-C., il fut toujours de cuivre. Végèce, qui écrivait dans

le 4^e siècle, dit que le casque des centurions différait de celui des soldats par la couleur et la position de l'aigrette, qui était de fer argenté et placée parallèlement à la face. Le plus souvent le casque latin des chefs était surmonté d'une aigrette de plumes rouges et blanches ou d'une crinière de cheval; en outre, il était enrichi d'or, d'argent, de figures gravées. Sous les princes mérovingiens, l'usage du casque était presque tombé en désuétude; les longs et épais cheveux des Francs leur en tenaient lieu; ils reparurent sous Dagobert, vers 620. Lothaire, qui régna de 940 à 953, est représenté dans un manuscrit portant un casque semblable à un chapeau à deux cornes. La figure de Charles le Chauve, qui est en tête d'un manuscrit écrit avant 869, tient dans sa main un casque en forme de calotte profonde, marquée d'une croix sur le devant. Guillaume le Conquérant est représenté, sur la tapisserie de Bayeux, avec un casque de fer se terminant en haut presque en cône. Ce ne fut que sous Philippe-Auguste, 1180-1223, que le casque à visière devint d'un usage général. Au milieu du 15^e siècle, il couvrait le front jusqu'aux sourcils. Le casque de saint Louis, peint sur les vitraux de la cathédrale de Chartres, est plat par le haut et à visière fermée. Dans un tournoi qui eut lieu à l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris en 1383, les huit champions avaient des casques surmontés de différentes figures d'animaux; tous ces casques étaient de fantaisie; tel était celui de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, représenté sur son tombeau avec un casque orné de cornes, et un lion entre les cornes; celui de Lahire, accompagné d'ailerons rabattus. Le casque de Louis XII portait six plumes blanches sur le devant. Quelquefois les plumes étaient droites, comme celles du casque de Henri II; quelquefois une seule était tombante, comme celle du casque de Pierre de Rohan. On donnait différents noms, dans le moyen âge, à cette coiffure militaire; on l'appelait *heaume*, *armet*, *salade*, *bourguignote*, *morion*, *pot-en-tête*. Le *heaume*, muni d'une visière mobile à petite grille et d'un collier de fer, était le casque de tournoi et de bataille. L'*armet* était un casque de fer sans visière ni gorgerin; il en était de même du *pot-en-tête* et de la *bourguignote*. Dans l'infanterie, la *salade* était appelée *morion*. Depuis Louis XIII jusqu'en 1804, une seule espèce de troupes (les dragons) avait conservé, en France, l'usage du casque; Napoléon le rétablit alors comme coiffure de la grosse cavalerie. Les formes du casque actuel ne sont qu'une imitation de l'antique.

CASSANDRIA (Prise de l'île de). Après la prise de Nieuport par l'armée du Nord, le siège de l'Écluse fut résolu. Cette opération présentait de grands obstacles; le principal était de s'emparer de l'île de Cassandria. On ne pouvait y aborder que par une digue étroite, défendue par une batterie de 14 pièces de canon. Moreau, qui n'avait point de pontons, y suppléa avec l'audace des braves qui commandait, 28 juillet 1794.

CASSANO (Batailles de). 1^{re}, gagnée, en 1705, par le duc de Vendôme contre le prince Eugène, qui y fut blessé et perdit 7,000 hommes tués et 4,000 blessés. — 2^e, perdue par Moreau, qui avait remplacé l'inhabile Schérer dans le commandement de l'armée d'Italie, et qui, à cause de son infériorité numérique, était forcé de battre en retraite devant Suwaroff, qui était à la tête de 200,000 Austro-Russes. Le général Serrurier fut fait prisonnier, 23 avril 1799.

CASSARD (Jacques), célèbre marin français, né à Nantes, en 1672, fut employé dans l'expédition de Poytès (Voy. ce nom) sur les côtes de l'Amérique méridionale, et contribua glorieusement à la prise de Carthagène, en 1697. A son retour en France, il fut nommé lieutenant

de frégate, puis commandant d'un bâtiment de l'État, débarrassa la Méditerranée d'un grand nombre de corsaires qui l'infestaient, et fit de nombreuses prises sur les Anglais. Nommé capitaine de vaisseau, après plusieurs expéditions brillantes sur les colonies portugaises et anglaises, Cassard fut rendu au repos par la paix d'Utrecht, en 1715. Des propos injurieux qu'il tint contre le cardinal de Fleury, alors premier ministre, et contre le gouvernement, le firent enfermer au château de Ham, où il mourut en 1740.

CASSATION (Cour de), fondée par l'Assemblée Constituante, en 1790, sous le nom de tribunal de cassation; elle prit le nom de cour de cassation en 1804. Cette cour est un tribunal supérieur qui exerce une action régulatrice sur l'administration de la justice en France, soit en annulant les décisions des tribunaux inférieurs, soit en attribuant les affaires de procédure aux juges compétents, soit enfin en prenant à partie le magistrat dont la négligence ou la forfaiture aurait compromis les intérêts des particuliers. La cour de cassation ne connaît point des faits des procès, mais seulement de l'exécution rigoureuse de la loi; elle casse un jugement de cour royale pour vice de forme, et renvoie les parties devant une autre cour. La cour de cassation est divisée en deux sections, l'une civile, l'autre criminelle. Soixante avocats exercent devant elle, à l'exclusion de tous autres; ils forment une corporation à part, et ne sont justiciables que de la cour et d'un conseil de discipline spécial. Ils sont soumis à quelques conditions d'admission et à un cautionnement; ils sont nommés par le roi, sur la présentation de la cour; ils ont, en outre, le privilège de plaider devant le conseil d'État. Voy. ce mot.

CASSEL (*Cassellum morinorum*), ville de France, dans le département du Nord. Elle fut la capitale des Morins, peuple puissant des Gaules qui habitaient le littoral. Cassel est célèbre par plusieurs batailles; Philippe I^{er} y fut défait par Robert le Frison, comte de Flandre, 1070. Philippe de Valois y défait les Flamands révoltés contre leur comte, 22 août 1328, et le prince d'Orange y fut battu par Philippe, duc d'Orléans, 1677.

CASSEL, capitale de la Hesse-Électorale dans le landgraviat de la Basse-Hesse, sur la Fulde, peuplée de 26,000 habitants, fut, sous l'empire, de 1807 à 1814, capitale du royaume de Westphalie. Le palais électoral étant devenu la proie des flammes en 1805, on en a comencé un autre en 1817, qui, lorsqu'il sera achevé, sera une des plus magnifiques habitations princières d'Allemagne. Pendant la guerre de Sept-Ans, les Français prirent Cassel, devant laquelle le prince Ferdinand de Brunswick vint mettre le siège, malgré les efforts du prince de Condé et du maréchal de Soubise. Le baron de Diesbach, qui commandait la place, capitula au bout de 22 jours de tranchée, le 7 novembre 1761. En octobre 1815, le général russe Tchernichef s'empara de Cassel. Cette ville possède aujourd'hui une académie de peinture, de sculpture et d'architecture. (V. HESSE).

CASSINI. Quatre astronomes de ce nom et de la même famille : Jean Dominique naquit en 1623, à Perinaldo, comté de Nice, fit son entrée dans le monde savant par ses observations de la comète de 1652, et, en 1633, trouva la solution de plusieurs problèmes importants de la théorie du soleil, et entre autres que la diminution de vitesse du soleil subissait une loi de décroissement plus rapide que la diminution de son diamètre apparent; ce résultat fut dû à la méridienne qu'il fit construire dans l'église de Saint-Pétrone. A propos d'une question relative au cours du Pô et à celui de la Chiava, il fit d'utiles recherches sur les déviations du lit des rivières. — En

1664, il découvrit la proportion de la distance entre Jupiter et ses satellites à la distance du soleil et de la terre, par la détermination des ombres que les satellites de Jupiter jettent sur cette planète. Découverte du mouvement de rotation de Jupiter sur son axe et détermination de sa durée, 6 h. 56 m.; preuves du mouvement de Mars, 24 h. 40 m., 1667. Ephémérides des satellites de Jupiter, 1668. Correspondance de l'Académie des sciences de France, 1666. Louis XIV l'enleva à l'Italie deux ans après. Il était âgé de 44 ans, lorsqu'il vint en France; il paya sa dette à sa nouvelle patrie par l'observation de Mars fut faire à Cayenne avec Picard, de la parallaxe de Mars alors fort proche de la terre; voyage qui servit à fixer la valeur exacte de la parallaxe du soleil, et l'on connut pour la première fois la distance vraie de la terre au soleil, et les vraies dimensions de tout notre système planétaire que Kepler lui-même n'avait pas bien connu. En 1681, il découvrit deux nouveaux satellites de Saturne, dont les deux premiers avaient été découverts par Herchel. En 1669 et en 1700, il mena à sa fin, à l'extrême, le Roussillon, la fameuse méridienne de l'observation de Paris, qui devait servir de base à son fils et à son petit-fils, pour la confection de cette carte qui a donné une glorieuse popularité à son nom. Cassini mourut en 1712, âgé de 87 ans, après avoir, comme Galilée, perdu la vue.

CASSINI (Jacques), son fils, né à Paris en 1677, fut de l'Académie des sciences dès l'âge de 17 ans; il aida son père dans le travail de la méridienne dont nous avons parlé, et en exécuta la partie septentrionale jusqu'à Dunkerque. Cette opération donna un résultat qui semblait renverser les théories d'Huygens et de Newton sur la formation de l'ellipsoïde terrestre, c'est-à-dire que la terre, au lieu de s'aplatir sur les sommets de son axe comme cela a été démontré depuis, aurait été en se s'allongeant. Le gouvernement ayant ordonné une seconde expérience en 1735, J. Cassini fut chargé de mesurer l'étendue du parallèle compris entre Brest et Strasbourg; le résultat de cette épreuve se trouva encore faux. Des observations postérieures donnèrent raison aux adversaires de Cassini, qui mourut en 1756, laissant plusieurs Mémoires sur divers sujets d'astronomie et de physique, et notamment sur l'aiguë et les satellites de Saturne.

CASSINI DE THURY (César-François), né en 1711, et reprit les travaux de son père et de son grand-père, et rectifia quelques erreurs. Louis XV avait voulu avoir Cassini auprès de lui dans ses campagnes de Flandre; les plans du théâtre de la guerre que Cassini fut chargé de lui dresser, le charmèrent à un tel point, qu'il ordonna d'en faire de pareils par tout le royaume. Les travaux entrepris pour le méridien et les parallèles secondèrent merveilleusement cette entreprise; l'échelle adoptée fut d'une ligne pour cent toises; les travaux commencèrent en 1751 et étaient presque achevés lorsqu'il mourut en 1784. V. CARTES.

CASSINI (Jacques-Dominique, comte de), sorreilla l'achèvement de cette carte commencée par son père. Il fut sénateur sous Napoléon, et membre de l'Institut en 1816; mort en 1836.

CASSINI (Henri-Gabriel, vicomte de) fils du précédent, est mort conseiller à la cour de cassation en 1822, membre de l'Institut depuis 1827, et pair de France depuis 1851.

CASSIODORE, homme d'État et historien latin, né en Italie vers 470, fut ministre de Théodoric, roi des Goths, préfet du prétoire sous Amalaric, Théodas et Visigès. Après la mort de ce dernier prince, Cassiodore se retira dans un monastère, bâti par lui en Lucanie, où il mourut.

rut en 562. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qu'il composa ou mit en ordre dans sa retraite.

CASSIUS (*Catus Longinus*), questeur sous Crassus, en Syrie, 52 av. J.-C., chassa les Parthes de ce pays, fit la guerre en Judée. Entré dans le parti de Pompée, il fut du nombre de ceux à qui César accorda la vie après la bataille de Pharsale; il fut néanmoins un de ceux qui conspirèrent contre lui. Après la mort de César, il se rendit en Syrie, où il fit longtemps la guerre. Réuni à Brutus, il livra contre Antoine la bataille de Philippe, 42 av. J.-C., après laquelle il se donna la mort.

CASSIUS (*Spurius Viscellinus*), trois fois consul et honoré deux fois du triomphe. Son premier consulat date de 501 av. J.-C.; il dompta les Sabins et punit les Camérins qui s'étaient séparés des Romains; contraignit les Herniques à demander la paix; proposa pour la première fois la loi agraire, 492 av. J.-C. Accusé d'avoir aspiré à la royauté, il fut précipité de la roche Tarpeienne, 384 av. J.-C.

CASSOVIE (Batailles et sièges de). 1^{re}. Cassovie, dans la Basse-Hongrie, fut souvent le théâtre des luttes des Turcs et des Allemands. En 1389, Amurat 1^{er} vainquit, dans ces plaines, les Hongrois, les Valaques, les Tribalens et les Dalmates confédérés. Amurat, parcourant le champ de bataille, fut poignardé par un soldat tribalien caché parmi les morts. 2^e. En 1447, Amurat II remporta, dans ces mêmes plaines, une autre victoire sur les Hongrois. 3^e. En 1590, Cassovie fut assiégée par Jean-Albert, roi de Pologne. Elle se défendit vaillamment, et Albert renonça à son entreprise. 4^e. Tékeli prit Cassovie en 1682; mais en 1685 elle se rendit au comte de Caprara, général de l'empereur.

CAST (Action de Saint-). Les Anglais, alliés du grand Frédéric, tentent, en septembre 1758, une descente sur les côtes de Bretagne, près de la baie de Saint-Cast. A cette nouvelle, le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, marche à la tête de la noblesse, des milices et des troupes qui sont sous sa main. Six jours après leur débarquement, les Anglais sont enveloppés par des forces supérieures, et ne regagnent leurs vaisseaux qu'après avoir laissé 4,000 morts et 800 prisonniers.

CASTEL-FRANCO (Combat de). La marche rapide de l'armée commandée par l'empereur Napoléon, dans la célèbre campagne de 1805, avait coupé une colonne de l'armée autrichienne, sous les ordres du général prince de Rohan, émigré français. Cette colonne, forte de 7,000 hommes et de 1,200 chevaux, fut complètement mise en déroute, à Castel-Franco, par les généraux Gouvion Saint-Cyr et Regnier : 6,000 hommes d'infanterie, 1,000 chevaux, restèrent en leur pouvoir; le prince de Rohan fut fait prisonnier; 12 canons et 12 drapeaux furent enlevés aux Autrichiens, 25 novembre 1805.

CASTEL-GENEST (Combat de). Masséna, avec 500 grenadiers, après une rude mêlée, chasse les Piémontais du hameau de Castel-Genest, où ils étaient retranchés dans une position formidable, 24 novembre 1795.

CASTELLAMARE (Affaires de). 1^{re}. Le duc de Guise, s'étant mis à la tête des Napolitains, révoltés contre les Espagnols, en 1647, se dispose à attaquer Castellamare; mais ses troupes se mutinent et demandent de l'argent. Le duc, par sa fermeté et sa présence, d'esprit, parvient à étouffer cette révolte. — 2^e. Lors de la première occupation du royaume de Naples, en 1798, le cardinal Ruffo, à la tête d'une troupe de paysans et de bandits, tombe sur Castellamare, petite ville à six lieues de Naples. Il est soutenu par un vaisseau anglais, qui débarque un régiment; un petit corps de troupes françaises repousse les

assaillants, et en fait un grand carnage, 27 avril 1799.

CASTELLARO (Combat de). La division de Masséna poursuivait le général Wurmsér, qui cherchait à se jeter dans Mantoue; elle était sur le point de l'atteindre, lorsque, par une fatale méprise, les Français oublièrent de couper le pont de Villa-Impenta. Wurmsér s'y porta au moment où le général Charton y arrivait avec quelques centaines de chasseurs. Malgré des forces aussi disproportionnées, Charton attaqua les Autrichiens; mais il perdit la vie dans le combat; ses troupes furent maltraitées, et se replièrent sur Castellaro, 12 septembre 1796.

CASTELLONE (Bataille de). Les armées de l'empereur Constant II et de Grimoald, roi des Lombards, se rencontrent près de Castellone, à une lieue de Gaëte, l'an 665 de notre ère. Les Grecs furent mis en fuite.

CASTELNAU (Michel de), cinq fois ambassadeur sous Charles IX et Henri III, de 1560 à 1589. — Jacques (m. requis de), son petit-fils, maréchal de France, se signala en Hollande, puis aux sièges et prise de Corbie, 1656; du Catelet, 1658; de Hesdin, 1659; d'Arras, 1640; d'Aire, 1641; de Fribourg, 1644; à la bataille de Norlingue, 1645. Gouverneur de la Basée, 1647; de Brest, 1648; à Dunkerque, à Mousson, à Sainte-Menehould, 1653; à Arras, 1654; à Landrecies, Condé, Saint-Guillaîn, 1655; à Valenciennes, 1656; à la bataille des Dunes, 1658. Blessé au siège de Dunkerque, il meurt à Calais, le 15 juillet 1658.

CASTELNAUDARI (Sièges et combat de). 1^{er}. Raymond VI, comte de Toulouse, lors de la croisade des Albigeois, mit le siège devant Castelnau-dari, en 1211, où Simon de Montfort se trouvait renfermé. Plusieurs combats furent livrés sous ses murs; mais Raymond, instruit de l'arrivée d'un nouvel essaim de croisés, abandonna son entreprise. 2^e. Gaston, duc d'Orléans, révolté, moins contre Louis XIII, son frère, que contre le cardinal de Richelieu, entraîna dans son parti Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France et gouverneur du Languedoc. Schomberg fut envoyé contre lui avec 2,000 fantassins et 1,200 chevaux. Les deux armées en viurent aux mains près de Castelnau-dari. Montmorency, couvert de blessures, y fut fait prisonnier; l'implacable Richelieu fit périr ce héros sur un échafaud, dans l'hôtel-de-ville de Toulouse, 1632.

CASTEL-NOVO (Combats de). Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, après la victoire d'Arcole, surprend, à Castel-Novo, l'arrière-garde de l'armée autrichienne, commandée par le général Davidovich, qui manœuvrait pour rejoindre Alvinzi; 1,200 hommes furent faits prisonniers, et 400 se noyèrent dans l'Adige, 21 novembre 1796. Marmont, commandant l'armée française de Dalmatie, à la tête de 6,000 hommes seulement, en vint aux mains avec 6,000 Russes et 10,000 Monténégrins, qui les appuyaient. Le col de Debilbrich est forcé, et le champ de bataille est couvert de Russes et de leurs alliés, 30 septembre et 1^{er} octobre 1806.

CASTELREAGH (Robert STEWART, marquis de Londonderry, vicomte), diplomate anglais, ministre d'Etat, conseiller privé, etc., né à Mount Stewart, le 18 juin 1769, fut admis dès l'âge de 21 ans à représenter au parlement le comté de Down; il y exerça une influence presque exclusive, et devint ministre dirigeant du cabinet de Saint-James, en 1811. En 1813, il fut envoyé avec des pleins pouvoirs auprès des puissances alliées pour traiter de la paix générale, et au mois de mars 1814, il assista aux conférences de Châtillon. Représentant de la Grande-Bretagne au congrès tenu à Vienne pendant l'année suivante, il eut une grande part aux arrangements qu'on y régla. Après la bataille de Waterloo, il vint assister aux

négociations quise traitèrent à Paris. Il paraît certain que c'est par la suite d'un dérangement au cerveau que, le 12 août 1825, il se suicida.

CASTI (Jean-Baptiste), célèbre poète et littérateur italien, né en 1721 à Prati (Toscane), fut professeur de belles-lettres à Montefiascone, fit quelques voyages en France et en Italie, visita plusieurs capitales de l'Europe; à Vienne, il reçut de Joseph II un accueil distingué, et fut nommé par ce prince poète de la cour. C'est là qu'il publia son poème intitulé *Tartaro*. Après la mort de Joseph II, Casti se retira à Florence, et s'y occupa de travaux littéraires jusqu'en 1799, qu'il vint à Paris. Il mourut dans cette ville en 1805.

CASTIGLIONE (Bataille de), gagnée par Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, contre les Autrichiens, commandés par Vurmser. Augereau, Masséna et Junot s'y couvrirent de gloire. Les Autrichiens y perdirent 20 pièces de canon, 5,000 hommes tués ou blessés, 4,000 prisonniers, 4 juillet 1796.

CASTILLE. C'est le nom donné à deux grandes divisions de l'Espagne, distinguées entre elles par les dénominations de Vieille et de Nouvelle-Castille. — La Vieille-Castille, berceau de la monarchie espagnole, est située au centre nord du royaume. Elle est bornée au nord par le golfe de Gascogne; à l'ouest, par les Asturies et le royaume de Léon; à l'est, par l'Aragon, et au nord-est, par la Navarre et la Biscaye; le Duero la traverse de l'orient à l'occident. Ses principales villes sont Santander, Burgos, son ancienne capitale, patrie du Cid, Soria, l'ancienne Numance, Segovie, Avila, patrie de Sainte-Thérèse et de l'historien Davila. — La Nouvelle-Castille, qui touche au nord la Vieille-Castille, est bornée au sud par l'Andalousie, à l'est par l'Aragon, et à l'ouest par l'Estramadure. Ses principales villes sont Madrid, capitale de toute l'Espagne; Seguezia, l'ancienne Seguntia des Celtibères, Alcala, patrie de Cervantès, célèbre par son Université, fondée par le cardinal Ximénès, en 1498; Tolède, dont l'archevêque est primat d'Espagne; Alcaloez, Almagro, Talavera de la Reyna et Ciudad-Real.

CASTILLE (Vici-situdes de la). Ce pays, habité par différents peuples de races celtiques ou ibères, puis envahi successivement par les Carthaginois, les Romains, les Suèves, les Alains, les Visigoths et les Vandales. V. à **ESPAGNE**. — Les Visigoths Ariens fondèrent, en 560, en Espagne, une monarchie qui dura moins de 200 ans. Alors les Arabes mahométans, sous la conduite de Turikben-Zeïd, firent la conquête de ce pays de 708 à 711, année où Rodrigin, dernier roi des Visigoths, perdit contre lui la fameuse bataille de Gundalète. — La population chrétienne se réfugia dans les Asturies, où, sous la conduite de Pélage, en 717, elle fonda un petit Etat chrétien, qui se conserva indépendant et finit par chasser les conquérants musulmans de l'Espagne. Pélage fonda le royaume de Léon ou d'Oviédo, qu'il laisse en 758 à son fils Alphonse I^{er}. C'est de ce petit royaume que surgit le comté de Castille, dont l'étymologie vient du grand nombre de châteaux construits sur le territoire de ce pays. Dans le principe, il a plusieurs comtés; ce ne fut qu'en 924 que ces fiefs furent réunis dans une seule main. — *Comtes de Castille*. Ferdinand Gonzales est le premier comte de Castille, qui se déclare indépendant des souverains de Léon et de la Galice. L'un des plus grands guerriers de son temps, ce prince meurt en 942. Il a pour successeur son troisième fils, Garcia Fernandès. Allié des rois de Léon et de Navarre, il bat les Maures en 987; son fils Sanche se révolte contre lui en 988; il meurt d'une blessure dans une bataille contre les Maures, en 990. — Sanche Garcia, son fils, allié des rois de Léon et de Na-

varre, remporte sur le calife Almanzor la bataille d'Osma, 998; il meurt en 1028, après un règne glorieux.

CASTILLE (Rois de). Sanche Garcia laisse pour fils, don Garcia, qui est assassiné le jour même de ses noces, à Léon, en 1029. Le roi de Navarre, Sanche III, dit le Grand, qui avait épousé sa sœur, hérite de la Castille au nom de sa femme, et la donne, en 1051, à son second fils, Ferdinand I^{er}. Ce prince, de concert avec son frère, devenu roi de Navarre, fit la guerre à Veremond III, roi de Léon, le bat et le tue dans une bataille, en 1057; il réunit ses États à la Castille, et ensuite une partie de la Navarre; ce qui fait de la Castille la plus puissante souveraineté de l'Espagne chrétienne. Le règne de Ferdinand est fameux dans les annales de la Castille; il commanda avec succès les Maures, leur prend plusieurs villes, soumet à un tribut le roi musulman de Tolède, et conçoit ceux de Saragosse et de Séville à acheter la paix, 1048. Il prend en 1054 le titre d'empereur des Espagnes, après avoir enlevé la Navarre à Garcia, son frère, qu'il tue dans une bataille. C'est sous son règne que se rapportent la plupart des exploits du fameux Rodrigue Diaz de Bevar, plus connu sous le nom du Cid. Ferdinand repousse les prétentions de Henri III d'Allemagne à une suzeraineté sur le royaume de Castille, 1055. On rapporte au règne de ce prince l'institution des cortès, tradition des assemblées appelées conciles, qui se tenaient sous les rois goths; Ferdinand meurt en 1065, après avoir partagé ses États entre ses trois fils, et donné à ses filles, villes entières pour dot. Sanche le Fort, l'aîné de ses fils, a la Castille. Il attaque ses deux frères Alphonse Garcia, et les dépossède, l'un du royaume de Léon et l'autre de celui de Galice. Il prend à une de ses sœurs la ville de Tora et est tué en trahison lorsqu'il va prendre la ville de Zanora sur une autre de ses sœurs, 1072. Le Cid continue de se signaler sous ce règne; il bat plusieurs princes maures, et se fonde une principauté indépendante dans la ville d'Alcosas. — Alphonse I^{er} du nom, roi de Castille, et sixième de ce nom de Léon, est tiré de prison après la mort de son frère Sanche I^{er}; aidé du fameux Cid, et de plusieurs chevaliers français, il conquiert, en 1085, la ville de Tolède dont il fait la capitale de son royaume. Henri, comte de Bourgogne, est fait comte de Séville. Il épouse, en 1088, la fille du roi musulman de Séville. Le Cid conquiert en 1094 avec ses hommes d'armes le royaume de Valence, et l'offre à Alphonse. Ce héros meurt à Valence en 1095. Alphonse meurt en 1109 sans laisser d'héritiers mâles. Sa couronne tombe entre les mains de sa fille Urraque, mariée au roi d'Aragon Alphonse le Batailleur, qui porte en Castille le nom d'Alphonse VII. Urraque, fameuse par ses débauches, dispute la puissance souveraine à son mari, et demande le divorce en 1116. Les États de Castille adjugent gain de cause à Alphonse VIII, né du premier mariage d'Urraque et de Raymond, comte de Bourgogne. Il n'est reconnu véritablement roi de Castille et de Léon qu'à la mort de sa mère, en 1126. — Pour accomplir ses prétentions sur la Navarre et l'Aragon, les princes chrétiens le reconnaissent comme empereur des Espagnes en 1157. Il meurt en 1157, à 50 ans. — Sanche III, fils du précédent, bat le roi de Navarre en 1168. Il fonde l'ordre de Calatrava en 1170, il meurt en 1195. — Alphonse IX, dit le Noble, lui succède à l'âge de 3 ans. Sa régence est l'origine de la longue inimitié qui divise les maisons de Castro et de Lara, et qui perpétue la guerre civile en Castille. — Les Castillans perdent, en 1199, la bataille d'Alarcos contre les Maures. En 1212, les rois chrétiens confédérés gagnent contre les Maures la fameuse bataille de Tolosa. — Alphonse IX meurt en laissant la couronne à Henri I^{er}, son

fil, âgé de 9 ans, sous la tutelle de Bérengère, sa fille aînée, femme répudiée d'Alphonse, roi de Léon; les comtes de Lara la lui contestent, 1215. Henri I^{er} meurt en 1217, frappé d'une tuile, et laisse ses États à sa sœur Bérengère, reine de Léon; ce qui réunit les deux royaumes. — Bérengère, régente de Castille, fait couronner son fils Ferdinand III. Alphonse, roi de Léon, son père, excité par les Lara, veut le dépouiller, mais il est battu devant Burgos par les Castillans, 1218. Le règne de Ferdinand est signalé par de nombreuses victoires sur les Maures, auxquels il prend Cordoue, 1224; Jaen, Séville, Alca, et plusieurs villes. A la mort de son père, 1250, il avait réuni le royaume de Léon à celui de Castille. Son zèle religieux lui mérita de l'Eglise le titre de *saint*, en 1271, par le pape Clément XI. Cependant, il avait pris en 1225 le parti de l'empereur Frédéric II contre le pape. Il meurt en 1252 à 51 ans. Alphonse X, dit le *Savant*, né en 1221, mort en 1284, enlève aux Musulmans le royaume de Murcie, en 1253. Il est nommé empereur dans la diète de Francfort, en 1258; grande inondation de la Castille, 1258. — Son fils aîné, Ferdinand, épouse Blanche, fille de Louis IX; ligue des grands seigneurs de Castille contre le roi en 1270; il renouvelle ses prétentions à l'empire, à la mort du duc de Cornouailles, en 1272, mais le pape ouvre à Francfort une diète où Alphonse de Hapsbourg est unanimement nommé, 1273. Alphonse envoie une protestation au concile de Lyon, en 1274; elle n'est pas accueillie. Il se rend lui-même à Lyon, accompagné de son beau-père, Jacques I^{er}, roi d'Aragon, et n'obtient pas davantage de succès, 1274. Il fait une trêve avec l'émir de Maroc, 1276. Son fils aîné, Ferdinand, étant mort, Alphonse fait juger par les cortès de Ségovie, qui devait hériter de la couronne, ou de Sanche, son second fils, ou des fils de l'infant Ferdinand. Les cortès décident en faveur de Sanche. Ce jugement faillit allumer la guerre entre Alphonse et Philippe le Hardi, roi de France, qui prend en main la cause de sa sœur Blanche, veuve de Ferdinand, et de ses enfants, 1277; mais l'intervention du pape les amène à une paix signée en 1280. Sanche se met en révolte ouverte contre son père, 1281. Les cortès le nomment, à Valladolid, régent du royaume, en 1282. Alphonse, abandonné par le pape et tous les princes chrétiens, implore l'appui de l'émir de Maroc Youssuf, qui vole à son secours. Alphonse pardonne à son fils ingrat, et meurt en 1284, à Séville. — Ce prince fut un prodige de science pour son époque. Il réorganise, en 1251, l'université de Salamanque, fondée par son aïeul Alphonse de Léon. Vers l'an 1260, il promulgue sous le nom de *Siéte Partidas*, une collection complète des ordonnances publiées par les rois antérieurs d'Espagne, et des discussions rendues par les cortès nationales. Il fut l'auteur des fameuses tables astronomiques, dites *tables alphoncines*. Il passe également pour avoir le premier appliqué la musique à la poésie vulgaire. — Sanche IV, dit le *Brave*. Il est reconnu roi par les Etats de Castille, en même temps que l'aîné de ses neveux, connu sous le nom d'infant de la Cerda, prend le titre de roi de Castille, en s'appuyant sur le testament de son aïeul. Il s'ensuit une lutte qui se continue sous le successeur de Sanche, mort en 1295. — Ferdinand IV. Sa minorité est troublée par de nombreuses factions. Son cousin, Castille de la Cerda, don Alphonse, est couronné roi de royaume de Sahagun, et don Juan, son oncle, prend le titre de roi de Castille, de Léon, de Galice et de Séville. Sa mère se voit disputer la régence par le prince Henri, frère du feu roi, et les grands du royaume. Mais sa mère, l'une des plus habiles princesses de son temps, ressaisit les rênes de l'Etat, qu'elle tient d'une main ferme; Ferdi-

mand meurt en 1315, à 24 ans. — Alphonse XI, surnommé le *Justicier*, fils du précédent, succède à son père à l'âge de 2 ans. Son aïeule, sa mère et ses oncles se disputent la régence. L'aïeule, la princesse Marie, que l'on avait déjà vue déployer une si grande habileté, meurt en 1321, et laisse ainsi le champ libre aux factions. Pour y obvier, les cortès déclarent majeur, à 10 ans, le jeune Alphonse. Dès qu'il est en âge de gouverner, il saisit les rênes de l'Etat d'une main ferme, fait trembler les grands vassaux de la couronne, et termine l'œuvre de pacification commencée par les cortès. Ce prince invite les rois de Portugal et d'Aragon à se joindre à lui pour s'opposer à l'invasion d'une innombrable armée des Maures, venus au secours du roi de Grenade. Les chrétiens gagnent la célèbre bataille de Tarifa, en 1359, où périssent 200,000 musulmans. En 1345, il s'empare d'Algésiras; en 1349, il meurt de la peste devant Gibraltar. Il avait ajouté aux Partidas de son bisaïeul le *fuero real*; son règne eut pour effet l'abaissement de la noblesse et le triomphe du tiers-état. — Pierre le Cruel. Il succède à son père à l'âge de 16 ans. Son règne n'est qu'une longue suite d'actions barbares, qui lui valent le surnom de *Cruel*. L'un de ses premiers actes est le meurtre d'Eléonore de Gusman, maîtresse de son père; marié en 1354 à Blanche de Bourbon, il la quitte pour Marie de Padilla, sa maîtresse. La malheureuse reine, accusée d'adultère, est détenue prisonnière pendant 7 ans, et meurt empoisonnée en 1361. Après de nombreuses cruautés, les Etats font des représentations à Pierre, qui fait tuer six de leurs membres. Henri de Transtamare, son frère naturel, se met à la tête des révoltés. La France envoie à son secours Duguesclin, tandis que l'Angleterre envoie à Pierre le fameux prince Noir. Cette lutte dénaturée se termine par l'assassinat de Pierre, que Henri de Transtamare tue de sa propre main dans la tente de Duguesclin, en 1369. Henri II du nom, surnommé le Magnifique, est proclamé et couronné roi de Castille, en 1370, malgré les prétentions des rois d'Aragon, de Portugal et de Navarre. Il est enlevé à l'amour de ses sujets en 1379, à l'âge de 46 ans. — Jean I^{er}, né en 1358, meurt en 1390 d'une chute de cheval, dans un tournoi à Alcala; son fils fut le premier infant d'Espagne qui porta le titre de prince des Asturies, réservé depuis à l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne. — Henri III, dit l'*Infâme*, né en 1379, mort empoisonné en 1406. Agé de peine de 15 ans, et quoique d'une constitution malade, il prend la résolution de régner seul, et conçoit le projet d'expulser entièrement les Maures de l'Espagne. — Jean II, 1406-1454. Les cortès, effrayés des malheurs inévitables d'une si longue rigueur, offrent la couronne à son oncle Ferdinand, qui la refuse. Jean régna longtemps et mal. Il eut des favoris parmi lesquels Alvar de Luna est le plus célèbre. Son audace et son insolence le conduisirent à l'échafaud. — Henri IV, dit l'*Impuissant*, né en 1423, mort en 1474. Son règne honteux fut la digne suite de celui de Jean II. L'un de ses favoris, Bertrand de la Cueva, fut en même temps, de son consentement, l'amant de sa femme, Jeanne de Portugal. La haine que Jean portait à ses héritiers directs, Alphonse et Isabelle, le pousse à reconnaître pour sa fille et son héritière Jeanne, fruit de l'union adultère de sa femme et de Bertrand de la Cueva. La Castille se souleva en 1464, et force Henri à reconnaître don Alphonse pour son successeur. Ce prince fait déposer ignominieusement le roi en 1465; après la mort d'Alphonse, les cortès offrent la couronne à Isabelle, sa sœur, qui la refuse, et se fait déclarer princesse des Asturies. Son mariage avec Ferdinand, fils du roi d'Aragon, mécontente son frère, qui déclare de nouveau Jeanne son héritière. Il se réconcilie avec Isabelle

et Ferdinand, et meurt peu après cette réconciliation. — La mort d'Henri IV fut suivie de l'avènement d'Isabelle et de Ferdinand, dont le règne donna à l'Espagne une unité qu'elle n'a plus depuis. Après la mort d'Isabelle, arrivée en 1504, Ferdinand essaya vainement de reténir le sceptre de Castille. Les cortès firent passer la couronne entre les mains de Jeanne, seule héritière de Ferdinand et d'Isabelle, et de son époux Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, dont la mort prématurée la rendit folle. Elle vécut jusqu'en 1555, considérée comme reine titulaire de Castille, tandis que ce pays fut gouverné sous son nom, d'abord par Ferdinand, son père, et ensuite par Charles-Quint, son propre fils. Ce fut sous le règne de ce dernier que la réunion des différentes couronnes d'Espagne fut définitivement consommée en fait comme en droit.

CASTILLON (Sièges de). 1^{er}. Cette petite ville du Périgord, qui était au pouvoir des Anglais en 1452, fut prise par les troupes de Charles VII, le 13 juillet 1452. Les Anglais y perdirent le fameux Talbot, tué d'un coup de coulevrine. 2^e. Castillon se rendit, en 1566, au duc de Mayenne, après un siège de trois mois; mais, quelque temps après, le vicomte de Turenne, depuis maréchal de Bouillon, l'escalada par surprise.

CASTRATION. Il est impossible d'assigner une date précise à l'usage barbare, adopté chez différents peuples, de mutiler des hommes pour quelque cause que ce soit; quelques auteurs, se fondant sur un passage d'Ammien-Marcellin, attribuent cette invention à Sémiramis, qui ne voulait pas que des hommes d'une constitution faible conservassent la faculté de propager leur débile race; ce qui est certain, c'est que cet expédient cruel est usité depuis un grand nombre d'années chez les Orientaux, pour s'assurer de la chasteté des femmes. L'usage de se servir d'eunuques a pris naissance en Asie et en Egypte, à une époque qui précède de plus de deux cents ans le siècle de Moïse, c'est-à-dire vers 1700 av. J.-C. Sésostrius fut assassiné par des eunuques. L'usage de châtrer les animaux a été pratiqué fort anciennement en Egypte, et l'un aura été sans doute la suite de l'autre; on accuse les Lydiens d'avoir tenté les premiers de dénaturer le sexe des femmes. Le fanatisme religieux a conduit quelquefois les hommes à se soumettre à cette altération profonde de leur nature; pour chanter les louanges de Dieu avec un ensemble d'harmonie plus parfait, et donner aux chœurs religieux plus de suavité, l'Eglise n'a pas craint de recourir à cet odieux expédient. L'occupation de l'Italie par les Français mit un terme à cette barbarie, qui aujourd'hui n'est plus en usage qu'en Orient.

CASTREI. (Combat du mont). Pichegru, général en chef de l'armée française, attaque à la baïonnette Clairfait, général des Autrichiens, retranché sur les hauteurs de Castrel, le met en déroute: 1,200 prisonniers, 55 pièces de canon et 4 drapeaux furent les trophées de cette journée.

CASTRES, ville de France, dans le haut Languedoc, département du Tarn, porta autrefois le titre de comté, et fut le siège d'un évêché suffragant de celui d'Alby. Les princes de Montfort, de Bourbon et d'Armagnac ont été comtes de Castres jusqu'à Jacques d'Armagnac, qui eut la tête tranchée sous Louis XI, 1476; après quoi Castres fut donné à Bonifils de Juges, et fut enfin réuni à la couronne sous François I^{er}, 1519; en 1567, les réformés s'en emparèrent et elle se déclara indépendante. Louis XIII la soumit et fit raser les fortifications, 1619.

CASTRIES (Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis, puis duc de), né en 1727, fit les campagnes de Flandre, 1758; fut fait lieutenant général, et se distingua dans les campagnes de 1761 et 1762. Ministre de la marine

en 1780, maréchal de France en 1785, membre de l'assemblée des notables, 1787; commanda une division d'émigrés en 1792; mort en 1801. Son fils, né en 1756, est membre de la chambre des Pairs depuis 1814.

CASTRO (Jean de), capitaine portugais, né à Lisbonne, en 1500, suivit l'empereur Charles-Quint dans l'expédition de Tunis, se distingua dans plusieurs occasions, et fut nommé vice-roi des Indes en 1546; remporta des victoires signalées et soumit un très-grand nombre de places dans cette partie du monde. Le roi de Portugal, instruit des exploits du vice-roi, l'en récompensa en nommant son fils, Alvar de Castro, amiral de l'Inde. Jean de Castro mourut à Ormuz en 1548.

CASTRO, ville et duché d'Italie, appartenait d'abord au duc de Parme, puis au pape Innocent X; l'évêque qu'il lui donna pour gouverneur ayant été assassiné, le pape, pour venger ce crime, envoya des troupes qui saccagèrent la ville, 1646. Le duc de Parme la racheta, 1649, 1664. **V. PARME, PLAISANCE.**

CASTRO (Inès de), fille de don Pedro Fernandez de Castro, mariée secrètement à Pierre le Sévère, roi de Portugal; elle fut assassinée en 1555 à Coïmbre par les ordres d'Alphonse IV, père de son mari; Pierre vengea la mort d'Inès et lui fit faire de magnifiques funérailles, en 1557.

CASTRUCCIO-CASTRUCANI, l'un des plus vaillants chefs des Gibelins, né à Lucques, en 1281. Chassé d'abord par les Guelfes, il se réfugia en France, 1317, et prit du service. Il repassa ensuite en Italie et se joignit à Ugucione Fagginola, chef des Gibelins de Toscane. Il se rendit bientôt maître de Lucques, de Pistoie et d'autres villes; il s'allia avec l'empereur Louis de Bavière contre le pape, et reçut de lui l'investiture de Lucques, sous le titre de duc. Il fut excommunié par une bulle, et mourut en 1350, à l'âge de 47 ans.

CASTULON (Prise de). Cette ville, appelée aujourd'hui *Castona*, sur le Guadalquivir, était au pouvoir de Sertorius, 96 avant J.-C. Les Celtibériens surprirent la garnison romaine, pendant qu'elle se livrait à la débauche; mais Sertorius s'échappa dans le tumulte, ramena de nouvelles troupes, et fit main-basse sur les Celtibériens.

CATACOMBES (*Cryptes, hypogées*), souterrains naturels ou creusés par la main des hommes, et qui reçurent la destination de servir de sépulture. Les Égyptiens, qui manifestèrent de tant de manières leur respect pour les morts, peuvent être considérés comme les premiers qui aient formé des catacombes, c'est-à-dire de vastes tombeaux dans lesquels on réunissait les restes des familles que la mort avait frappées. Les pyramides n'étaient que des tombeaux ou catacombes destinées à des races royales. Mais nous croyons que ce serait faire confusion de donner le nom de catacombes à tous les tombeaux creusés sous le sol ou élevés à sa surface. Bien qu'à près son origine ce mot de catacombes puisse s'appliquer à tous les souterrains, et qu'il ait servi de dénomination à beaucoup de cimetières, nous ne nous écarterons pas de la spécialité qui lui est affectée dans l'histoire. Nous n'aurons donc à parler dans cet article que de deux carrières qui, à Rome et à Paris, reçurent dans leurs vastes excavations les restes mortels d'un grand nombre d'humains, renvoyant nos lecteurs à l'article **TOMBEAUX**. Les *Catacombes de Rome* sont célèbres dans les fastes du christianisme. C'est du fond de ces carrières obscures que s'élevèrent les prières des premiers persécuteurs; c'est là qu'ils trouvèrent un refuge contre les persécutions des empereurs, et c'est là qu'ils ensevelirent leurs premiers martyrs; une croix, une palme, le monogramme de Jésus

étaient les seuls ornements à l'aide desquels les parents ou les amis des victimes reconnaissaient la tombe devant laquelle ils venaient prier; jusque dans ces derniers temps on a trouvé des vestiges de ces pieuses inhumations qui peuvent avoir dix-huit siècles, et qui n'en ont pas moins de quatorze; mais avant de servir d'asile, de sépulture et de temple aux chrétiens, ces carrières de Rome avaient été le dépôt de la mort, on y avait pendant longtemps jeté les cadavres des coupables qui succombaient dans le Cirque; et plus tard elles servirent encore de sépulture aux familles peu aisées de Rome, qui, ne pouvant imiter la coutume de brûler les corps, nouvellement introduite par les grands, y ensevelirent pieusement les restes mortels de ceux des leurs que la mort avait frappés. On creusait une espèce de four dans lequel on introduisait les corps, puis on en fermait l'entrée avec une pierre, sur laquelle on inscrivait quelquefois le nom de la personne ou quelquefois seulement son chiffre. C'est de ces cataombes que sont sorties les reliques des saints qui, à une certaine époque, ont été répandues avec un peu trop de profusion dans la chrétienté.

Cataombes de Paris. Elles sont, comme celles de Rome, des carrières d'où l'on avait tiré des matériaux pour construire Paris. En 1774, plusieurs éboulements firent craindre pour les maisons et les édifices dont la construction s'était étendue jusque sur ces souterrains. L'attention des habitants et de l'autorité se porta sur ce point. On descendit dans ces excavations, on reconnut l'étendue des galeries, et le défaut de solidité des voûtes naturelles qu'en creusant l'insouciance des ouvriers avait laissées; l'on fit des travaux de soutènement là où il en était besoin, et, en 1780, M. Lenoir, alors lieutenant général de police, proposa d'y transporter les débris de plusieurs générations dont étaient encombrés les cimetières de Paris, et particulièrement celui des Innocents où, depuis sept cents ans, avait reçu les morts de vingt paroisses. On commença cette triste opération en 1786, et pendant trois ans on entassa des ossements dans ces diverses cavernes. En 1810, 1811, 1812, on améliora à divers reprises la disposition donnée d'abord aux ossements; on dégaga, on élargit les passages, on les orna de devises et d'inscriptions. C'est ainsi que ces carrières, qui avaient un instant fait craindre de voir des parties entières de la ville s'engloutir, devinrent l'asile de la mort, et sauvèrent la population de l'affligeant spectacle des cimetières intérieurs et des dangereuses émanations qui s'en échappent quelquefois.

Cataombes de Syracuse. Ces cataombes ont été creusées spécialement pour servir de sépulture: ce sont de vastes galeries ayant de chaque côté des chambres ou cellules; les murs de ces chambres sont en stuc et ornés de peintures de différentes couleurs: quelques-unes offrent encore à la méditation des inscriptions ou des emblèmes.

Cataombes d'Athènes. C'est un cimetière presque entièrement creusé dans le roc; et les tombes sont disposées de chaque côté des galeries, à peu près comme celles dont nous venons de parler; des niches sont, en outre, pratiquées pour recevoir des vases, des lampes et des flambeaux funéraires; les cellules sont, en général, peintes d'un rouge très-vif.

Cataombes de Naples. Elles sont situées au nord de la ville, et creusées dans le roc, d'après les mêmes dispositions que les précédentes, avec cette différence, qu'elles présentent trois souterrains superposés. Plusieurs villes d'Italie possèdent des cataombes du même genre.

CATAFALQUE, mot dérivé de l'italien *catafalco*,

échafaud. Un catafalque est donc, à proprement parler, un échafaud ou une élévation en charpente dressée dans un monument, dans une église, mais appliqué spécialement à la décoration générale des chapelles ou églises sépulcrales temporaires, disposées pour les grandes cérémonies funèbres où l'architecture, la peinture et la sculpture peuvent être appelées à rivaliser. L'histoire des arts a conservé le souvenir de celui qui fut fait à Florence pour les obsèques du célèbre Michel-Ange, 1560.

CATALOGNE, province, et aujourd'hui capitainerie générale de la monarchie espagnole, bornée au nord par la France, au sud par le royaume de Valence, à l'est par la Méditerranée, et à l'ouest par l'Aragon. C'est la province la plus riche, la plus industrielle et la plus peuplée de la Péninsule. Ses habitants ont été de tout temps actifs, intelligents, et d'un caractère extrêmement énergique et indépendant. Les villes principales de la Catalogne sont Barcelone, sa capitale; Tarragone, où l'on voit le tombeau de Scipion; Reuss, ville toute industrielle, Tortose, l'antique Dertosa, fameuse par sa belle défense contre les Maures en 1151. Les femmes prirent les armes, et en mémoire de leur courage, on fonda l'ordre de la Hache, et une procession dans laquelle elles avaient la préséance sur les hommes; Figuières, avec une forte citadelle; Gironne, Urgel, Lérida, Vich, Martura. La Catalogne, ancienne Celtibérie, fut une des premières parties de l'Espagne que soumirent les Romains, et ce fut aussi une des dernières qu'ils abandonnèrent. Les Goths s'y établirent en 472, non comme ennemis, mais comme alliés des Catalans, qu'ils aidèrent à se débarrasser d'autres barbares. Ce fut sous eux que cette province quitta le nom de *Marea Hispania* pour prendre celui de *Gotholonia*, dont on a fait Catalogne. Les Arabes s'en emparèrent en 712; mais ils ne la conservèrent pas longtemps; en l'an 801, on voit Louis le Débonnaire, alors roi d'Aquitaine, la donner à un seigneur qui prit le titre de comte de Barcelone. Le comté réunissait, au moyen âge, presque toute la Catalogne; il eut 16 comtes jusqu'à Raymond V, qui mourut en 1172, et fut incorporé au royaume d'Aragon. (V. BARCELONE, ARAGON.) La Catalogne se donna, l'an 1640, à la France, qui ne la conserva que jusqu'en 1652. Pendant la guerre de la Succession, 1700-1710, ce fut la dernière province qui se soumit à Philippe V; Barcelone ne se rendit qu'après un blocus de onze mois, et trois mois de tranchée ouverte. Depuis ce temps, la Catalogne a constamment suivi la fortune de l'Espagne, tout en restant fidèle à son esprit de liberté. Dans les guerres de Napoléon, nulle autre province ne déploya une aussi courageuse résistance. Les Français l'occupèrent en 1808, et l'évacuèrent en 1813. Elle fut aussi, en 1825, le théâtre d'une guerre très-active entre les constitutionnels espagnols et l'armée française envoyée par Louis XVIII. Enfin, aucune autre province de l'Espagne ne s'est montrée jusqu'à ce jour animée d'un patriotisme plus éclairé dans les guerres civiles au milieu desquelles se sont faites de 1820 à 1825, et de 1835 à 1838, les conquêtes de la liberté espagnole.

CATAPAN, président, gouverneur d'une province ou d'une ville; c'était principalement le titre donné par les empereurs grecs à l'officier qu'ils chargeaient d'administrer leurs possessions dans l'Italie méridionale. On en a leur liste qui commence au règne de Basile le Macédonien en 850, et finit à l'an 1071, vers le temps où les Grecs furent chassés par les Normands de la Pouille et de la Calabre.

CATAPULTE, du grec *kata*, contre, et *pullô*, lancé; machine qui lançait des pierres d'une grosseur extraor-

dinaire et qui pesaient jusqu'à 400 livres. Elle avait été inventée par les Syriens vers 200 av. J.-C.

CATEAU - CAMBRESIS, bourg à quelque distance de Cambrai, célèbre par le traité de paix signé entre la France, l'Angleterre, l'Empire et l'Espagne, en 1559. Ce traité assure Calais, Metz, Toul et Verdun à la France; Thionville, Montmédi et le comté de Charolais restent à l'Espagne, le Montferrat, au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, etc. Philippe II fait raser Téroouane et Yvoi.

CATEAU-CAMBRESIS (Combat du). Après la malheureuse affaire de Hondschoote et de Maubeuge, l'armée française du Nord, commandée par Pichegru, reçut l'ordre du Comité de salut public de tenter une attaque contre l'armée confédérée d'Autrichiens et des Anglais, qui assiégeaient Landrecies. Cette attaque n'eut aucun succès, 7 avril 1794.

CATEL, musicien français, né à l'Aigle, en 1775, étudia sous la direction de Gossec. Nommé, en 1790, professeur adjoint de son maître au Conservatoire de musique nouvellement créé; en 1810, il en fut nommé inspecteur; il prit sa retraite en 1814, et fut nommé membre de l'Institut en 1815; mort en 1850. Catel occupa une place honorable parmi les compositeurs dramatiques français; on lui doit *Sémiramis*, *Wallace* et un grand nombre d'autres opéras.

CATHÉDRALE, du latin *Cathedra*, chaire, église cathédrale, église où est la chaire de l'évêque. Il n'y a point eu de cathédrale bâtie avant le 10^e siècle, bien que quelques grands temples existassent déjà. L'empereur Constantin avait élevé à grands frais à Rome la basilique de Saint-Pierre, 518. Le même empereur éleva à Constantinople, en 532, une superbe basilique sous l'invocation de sainte Sophie. Arcadius et Théodose le Jeune la relevèrent de ses ruines, 454 et 450. Justinien la développa enfin sur un plan tout nouveau, 532, et en célébra solennellement la dédicace en 557. En Occident, des évêques président eux-mêmes aux constructions d'églises. Saint Germain trace les dessins de l'église que Childerbert fit élever en l'honneur de saint Vincent, 550 de J.-C. Le même évêque alla bâtir à Angers une église sous l'invocation de saint Maurice. Saint Avite de Clermont bâtit en Auvergne plusieurs églises; Ferréol, évêque de Limoges; saint Dalmatien, évêque de Rhodéz; saint Agricole, évêque de Châlons, présidèrent à des constructions semblables. Dagobert, en 634, présida lui-même à la construction de l'abbaye de Saint-Denis; en 656, s'achève sous ses auspices la première tour de Strasbourg, qui fut, pour le génie d'un âge plus rapproché, un objet inspirateur de rivalité. Charlemagne vint, et couvrit l'empire d'Occident d'églises pleines de majesté et de richesses. Aix-la-Chapelle prit son nom de ce mot même de chapelle, appliqué à une merveilleuse église où le grand homme avait uni toutes les inventions du genre grec, toute la puissance du génie chrétien. Louis le Débonnaire imita ce goût de constructions pieuses. Ainsi l'architecture se développa par le concours des moines et des rois jusqu'au règne de Philippe-Auguste, 1180. — Du milieu de ces vastes travaux, la cathédrale proprement dite avait pris naissance. La première qui apparaisse avec un grand éclat, est celle de Saint-Marc de Venise; elle avait d'abord été construite en 829; vers 950, elle fut brûlée au milieu de la sédition où périt le doge Candiano. Urscolo 1^{er} la rétablit sur le modèle de Sainte-Sophie; il confia ce travail à l'architecte Buschetto da Dalichio. En France, la cathédrale de Reims, si célèbre par son portique, se bâtit vers le même temps; commencée par l'archevêque Abbon, sous Louis le Débonnaire, 856, elle fut terminée par l'archevêque Hincmar, 880. Son ar-

chitecture pyramidale est d'un effet merveilleux et imposant. Les Normands démolièrent l'église de Saint-Ouen à Rouen, brûlèrent la cathédrale de Chartres, 910-940. Peu après, ils détruisirent l'église de Sainte-Geneviève à Paris, mirent le feu à celle de Saint-Germain, ruinèrent celle de Saint-Martin de Tours, etc., etc. L'architecture eut besoin d'efforts nouveaux pour réparer toutes ces ruines, et en effet, elle redoubla d'activité et de génie. Les 10^e, 11^e, 12^e et 15^e siècles produisirent les plus belles cathédrales de France. Le roi Robert donna le signal de ce renouvellement de l'art chrétien. La nouvelle cathédrale de Chartres ayant été consumée par le feu du ciel, l'évêque Fulbert entreprit de la rétablir, et invoqua les secours de Robert, 1020. L'exemple du roi de France donna de l'émulation à d'autres princes. Canut, roi de Danemark et d'Angleterre; Guillaume, duc d'Aquitaine; Richard, duc de Normandie; Eudes, comte de Chartres, rivalisèrent d'efforts et de zèle. Le travail fut poussé avec une rapidité incroyable. En peu d'années on vit s'élever ce nouvel édifice, un des plus beaux du moyen âge; on sait qu'il a été gravement endommagé par le feu en 1837. Ce fut encore le roi Robert qui construisit la cathédrale de Senlis, l'église collégiale d'Étampes, Saint-Hilaire, Notre-Dame et Saint-Aignan à Orléans; Léger dans la forêt d'Ivelin, Saint-Casien à Autun, l'église de Vitry, Notre-Dame de Poissy et Saint-Nicolas-des-Champs, puis son palais hors de l'enceinte de Paris. En même temps on rebâtissait l'église Sainte-Geneviève. En plusieurs fois détruite et toujours relevée par la foi du peuple. Léon IX, qui vint tenir un concile à Reims en 1020, encouragea ce zèle de construction. La cathédrale de Sézéc avait été incendiée dans une singulière bataille soutenue contre des voleurs qui s'y étaient renfermés. Le pape engagea Ives, qui était à la fois évêque de Sézéc et comte d'Alençon, à la reconstruire. — On ne saurait dire tous les monuments qui appartiennent au règne de saint Louis : la Sainte-Chapelle en est peut-être le plus élégant et le plus pieux. Les Normands, d'abord destructeurs, une fois établis, étaient devenus ardents à édifier. Le génie chrétien les avait domptés. La Normandie se couvrit de cathédrales superbes; celle de Rouen, achevée en 1128, est remarquable de beauté et de grandiose. Le même goût descendit dans la Basse-Normandie et gagna la Bretagne. Cependant, au milieu de ces travaux presque improvisés, s'avance lentement et gravement l'immense édifice de Notre-Dame de Paris, commencé sous Philippe-Auguste, par l'évêque Maurice qui devait recevoir à flots les populations dans les grandes solennités de la patrie. — Les religieux de Cîteaux secondèrent ce mouvement d'architecture. La Flandre doit quelques églises au génie de son clergé séculier. L'église et le monastère des Dunes furent construits par des hommes du couvent à l'exclusion de tous ouvriers étrangers. Dès cette époque, il se forma des compagnies de maçons qui couraient vœu de bâtir des églises, espèce de pèlerins qui couraient le monde la truelle à la main. C'est à eux, sans doute, qu'il faut remonter pour expliquer ce nombre prodigieux de cathédrales magnifiques qui appartiennent au moyen âge et qui couvrent toutes les provinces de la France. Philippe-Auguste seconda ce progrès. Ce fut lui qui commença de bâtir la cathédrale d'Amiens, 1220; l'épiscopat d'Évrard. Cette église fut commencée en 1220; Robert de Luzarches en dressa le plan. Peu après, l'évêque et l'architecte moururent; mais leur zèle survécut. En soixante ans, la cathédrale fut terminée. C'est une œuvre rare de perfection et d'ensemble, qui suppose des études savantes, c'est une glorieuse époque dans l'his-

toire de l'art chrétien. Le même siècle vit commencer un autre monument très-remarquable, la cathédrale d'Orléans, sous le nom de Sainte-Croix. La première pierre fut posée par l'évêque Gilles de Palhay, le 11 septembre 1287; c'est un monument admirable de hardiesse, de grandeur et d'élégance qui touche à cette limite délicate où la science succède au génie. — On ne finirait pas de mentionner toutes les cathédrales qui tiennent au moyen âge. Celle de Strasbourg date des premières années du 14^e siècle; l'architecte Ervin, de Steinbach, y travailla 28 ans de suite. Il ne fit guère que reproduire le style des cathédrales de Reims et de Paris; mais son génie original parut à la construction de la façade et de la tour qui la couronne, tour dont la hauteur est de 480 pieds. Un art admirable servit le génie de l'architecture dans la construction des cathédrales, art inspiré par le génie chrétien, c'est la peinture sur verre et dans le verre. Les cathédrales en regurent un caractère intérieur qui ressemble à une magie céleste. La lumière qui traverse les vitraux jette dans le temple de merveilleux reflets, et dans cette obscurité lumineuse, la pensée est plus calme, le recueillement est plus profond, Dieu est plus présent. On cite parmi les cathédrales riches en vitraux, celle de Bourges et celle d'Auch. — Quant à la cathédrale de Paris, l'évêque Maurice de Sully en posa la première pierre en 1183. Il y travailla 29 ans; mais après sa mort, les travaux se ralentirent. La basilique de Saint-Pierre de Rome est un temple qui va de la terre aux cieux; on la dirait jetée dans les nues et retenue dans l'espace par une puissance mystérieuse. Le dessin de Bramante fut choisi; puis vint Michel-Ange, comme si deux génies n'eussent pas été de trop pour accomplir cette immense création. L'église Saint-Paul de Londres, en 1675, et l'église des Invalides de Paris, vers la même époque, ont reproduit l'idée grandiose de Saint-Pierre avec quelques raffinements de détails et quelques majestueux effets de perspective. V. BASILIQUE, ÉGLISE, TEMPLE.

CATHÉLINEAU (Jacques), généralissime des armées vendéennes, né au bourg de Pin-en-Mauge, dans l'Anjou, le 5 janvier 1759, fut successivement maçon, voiturier et marchand colporteur. Lors de la levée de 500,000 hommes décrétée par la Convention, Cathelineau, quoique exempt du service militaire, excita ses voisins à se soulever, à rassembler 200 hommes; il marche avec eux sur Jallais, dont il chasse 80 républicains, et s'empare d'une pièce de six; il se dirige le même jour sur Chemillé, et force également les républicains à se retirer; dès le 14 mars, il comptait 5,000 hommes sous ses ordres; le 15, il se rendit maître de Chollet; le 19, l'armée de Cathelineau était forte de 10,000 hommes; il les dirige sur Chalonne, et y entre le lendemain. Le 11 avril, il est battu par les républicains à Chemillé, est obligé de faire sa retraite sur Beaupréau, dont il chasse les républicains le 23. Le 25 mai, il s'empare de Thouars, et successivement de Parthenay, de la Châtaigneray, de Veuvaux, de Fontenay, après y avoir été d'abord battu, de Saumur, le 9 juin; l'armée vendéenne était alors de 40,000 hommes. Après la prise de Saumur, Cathelineau fut nommé généralissime, il s'empare bientôt de Chinon, de Loudun et d'Angers, et se disposa à marcher sur Nantes. Le 27 juin, il se présenta devant cette ville à la tête de 50,000 hommes; le lendemain les Vendéens pénétraient déjà de tous côtés, quand Cathelineau fut renversé par une balle qui lui traversa le bras et la poitrine. Il fut emporté à Saint-Florent, où il mourut le 14 juillet 1795.

CATHERINE. Trois reines de ce nom : — de France, née en 1401, mariée à Henri V, roi d'Angleterre, après

le traité honteux par lequel Isabeau de Bavière, sa mère, ne craignit point de faire passer la couronne de France sur la tête d'un prince étranger, au préjudice de son propre fils; — de Bosnie, femme du dernier souverain de ce pays que Mahomet II fit écorcher vif en 1465; elle put s'échapper, et vint mourir à Rome, 1478; — d'Aragon, reine de Castille, mariée, en 1501, au fils aîné d'Henri VII, Arthur, prince de Galles, mort cinq mois après son mariage. Son frère, qui fut Henri VIII, l'épousa en deuxième noces, au moyen d'une dispense basée sur ce que le premier mariage n'avait pas dû être consommé. Elle mourut en 1536. V. HENRI VIII.

CATHERINE DE MÉDICIS, femme de Henri II, reine de France, née à Florence en 1519; elle était fille unique de Laurent, duc d'Urbain, et nièce du pape Clément VII, mariée à Marseille en 1533. Elle fut trois fois régente du royaume : la première, pendant le voyage de Henri II en Lorraine; la deuxième, pendant la minorité de Charles IX, et la troisième, depuis la mort de ce dernier jusqu'au retour de Henri III, alors roi de Pologne. Aucune époque ne fut plus remplie de troubles et d'intrigues que celle où régna cette femme; elle tint tous les partis dans l'agitation pour les dominer, et se servir des uns contre les autres. Elle accorda aux sollicitations des réformés le colloque de Poissy, en 1561, et le libre exercice de la religion, dans la crainte que la jonction des Guises au roi de Navarre ne rendit le parti de la réforme trop puissant; continuant l'administration des affaires après la majorité de Charles IX, elle continua la division et la défiance entre tous les partis. Le massacre de la Saint-Barthélemy fut en partie son ouvrage, et elle en contempla le spectacle avec une froideur qu'on ne calomnie point en la taxant de cruauté; morte en 1589.

CATHERINE I^{re}, impératrice de Russie, femme de Pierre le Grand, née dans un village de Livonie, en 1689. Elle venait d'épouser un soldat suédois de la garnison de Marienbourg, lorsque cette place tomba au pouvoir du général russe Scherematow, en 1702. Catherine fut emmenée captive avec tous les habitants, et cette captivité fut pour elle le chemin du trône. Remarquée d'abord par Menzicoff, qui l'obtint du général vainqueur, elle le fut bientôt du czar lui-même, qui conçut pour elle une très-vive passion, et l'épousa en secret. Elle le rendit père de deux princesses, Anne en 1708, et Elisabeth l'année suivante. Elle fut couronnée impératrice en 1724, et fut déclarée autocratrice l'année suivante. Elle continua le plan de civilisation qu'avait commencé son époux. Elle mourut le 17 mai 1727.

CATHERINE II, impératrice de Russie, née en 1729, à Stettin, dont son père, le prince d'Anhalt-Zerbst, était gouverneur pour le roi de Prusse. Elle épousa, en 1745, Charles-Pierre Ulric, duc de Holstein-Gottorp, neveu d'Elisabeth, et qu'elle avait désigné pour son successeur. L'époux de Catherine avait des habitudes soldatesques, des inclinations grossières qui éloignèrent bientôt de lui sa jeune femme. Elle se livra, dans la solitude et l'ennui auxquels la condamnaient cette union mal assortie, à des études sérieuses; elle y puisa cette force de caractère qu'elle déploya plus tard sur le trône. L'exemple de la cour de son époux était peu fait pour lui inspirer une pureté de mœurs qui semblait ignorée de tous; aussi le comte Sollicow, Stanislas Poniatowski, Grégoire Orloff, occupèrent-ils tour à tour son cœur. La mort d'Elisabeth, en la rapprochant du trône, ne la rapprocha point de son époux; mais elle sut profiter de sa position pour se créer, par une amabilité rare, par les grâces de sa figure, par ses largesses, de nombreux partisans. Bientôt une conspiration éclata contre le tyran, et Pierre III fut

étranglé. Catherine fut sacrée à Moscow en 1762; elle s'occupa des affaires de l'Etat avec une activité et une présence d'esprit admirables. Auguste III, roi de Pologne, étant mort, Catherine fait monter au trône de Pologne Stanislas Poniatowski, son ancien amant; mais c'est plutôt un vassal qu'elle place ainsi sur le trône de Pologne. Des mécontents groupés auprès du jeune prince Ivan (Voy. ce nom) ourdissent une conspiration, elle anéantit le prince et la conspiration. A l'instigation du cabinet de Versailles, la Turquie déclare la guerre à cette princesse, elle la repousse, et ses armées gagnent de mémorables batailles. Lors du démembrement de la Pologne, elle reçoit sa part de cet empire, et conserve son influence sur la portion laissée à Poniatowski. Catherine conçoit le projet de réformer la législation russe; elle entre en correspondance avec tous les philosophes du 18^e siècle; elle fonde des écoles, des académies; elle envahit la Crimée et l'annexe à son empire. Mais elle est forcée, par la politique de la France et de l'Angleterre, de conclure le traité de Yassi, 1792. Elle déclare la guerre à la Pologne en 1791, et opère le partage définitif de ce royaume. La révolution de France ayant éloigné du trône les Bourbons, elle ne pense qu'à leur rétablissement et au moyen d'empêcher les principes révolutionnaires de pénétrer dans ses Etats. Elle congédie le comte de Ségur en lui disant: « Je suis fâchée de votre éloignement; mais je suis aristocrate, et il faut que chacun fasse son métier. » Elle mourut d'apoplexie le 17 novembre 1796.

CATILINA (Lucius-Sergius), né vers 107 av. J.-C. Jeune encore, il tua son propre frère et viola une vestale; il parvint, par son crédit, à se soustraire au supplice qu'il avait mérité, et fut questeur de Sylla, préteur d'Afrique, 67 av. J.-C. Il se présenta deux fois pour le consulat en concurrence avec Cicéron, mais inutilement. Il conçut alors le projet de s'emparer violemment du pouvoir, 63 ans av. J.-C. Cicéron, ayant été informé de cette conjuration, accusa Catilina qui se défendit mal et prit la fuite; il se retira en Etrurie. Petreius, lieutenant du consul Antoine, l'y poursuivit, l'attaqua, et tailla en pièces son armée. Catilina perdit la vie dans cette bataille, 61 ans av. J.-C., et l'an de Rome 692. Les harangues que Cicéron prononça à cette occasion sont à jamais célèbres; elles sont au nombre de quatre, et connues sous le nom de *Catilinaires*.

CATINAT (Nicolas), né le 1^{er} septembre 1657, se distingua au siège de Lille. Capitaine dans le régiment des gardes, il rendit des services considérables en 1672, 1675, 1674, à l'attaque de Maestricht, de Besançon et à la bataille de Senef, où il fut blessé. Major général de l'infanterie à l'armée de Flandre, 1676, commandant des troupes dirigées contre Cambrai; assista aux sièges de Valenciennes et de Saint-Omer, et fut gouverneur de cette ville après la prise de Saint-Guillaume. Commandant de Dunkerque en 1678, et successivement de Longwy, de Condé, de Tournay; fut chargé de prendre possession de Casal, en exécution du traité fait avec le duc de Mantoue. Lieutenant général en 1688, gagna les batailles de Staffarde et de Marsaille contre le duc de Savoie, conquit la Savoie et une partie du Piémont. Maréchal de France, le 27 mars 1695, il servit jusqu'à la paix, 1696; s'unit au duc de Savoie pour contraindre les Espagnols à la neutralité de leurs Etats d'Italie; assiégea et prit Ath en Flandre, 1697. Commanda de nouveau en Italie en 1701 (guerre de la Succession), puis en Allemagne. Cessa de servir, 1702. Mort le 25 février 1712, à 74 ans. Il était fils de Pierre de Catinat, conseiller du parlement de Paris.

CAUCA (Prise de). Cette ville, capitale des Vaciens,

ancien peuple de l'Ibérie, fut prise et pillée, contre la folie des traités, par le consul Lucullus, 161 ans avant J.-C.

CAUCASE, chaîne de montagnes situées entre la mer Noire et la mer Caspienne. Pline fait dériver ce mot de *grancasus*, blanchi par la neige, et quelques auteurs modernes lui donnent pour origine le mot persan *koh kâf*. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce mot Caucase est inconnu aux habitants de ces contrées. L'isthme caucasien, habité aujourd'hui par plusieurs peuplades, telles que les *Abazes*, les *Géorgiens*, les *Circassiens*, les *Tcherkesses*, les *Ossètes*, les *Lesghis* et les *Tartares*, fut le berceau de la race qui a peuplé l'Europe et l'Asie, et qui est connue sous le nom de race caucasique.

CAUCHON (Pierre), nommé évêque de Beauvais en 1420, fut un des plus zélés partisans de la maison de Bourgogne et des Anglais sous le règne de Charles VII. Les habitants de Beauvais le chassèrent de son siège en 1429. Lorsque la célèbre Jeanne d'Arc fut prise, en 1431, il réclama le droit de la juger et la condamna au supplice. Il fut ensuite nommé évêque de Lisieux, et mourut subitement en 1445. Le pape Calixte IV l'excommunia; son corps, tiré de la sépulture, fut jeté à la voirie.

CAUDIUM (Journée de). Les Samnites, sous le commandement de Pontius, firent passer au joug, à Caudium, village entre Capoue et Benevent, les légions romaines sous les ordres des consuls Veturius et Posthumius, 530 avant J.-C.

CAULAINCOURT (Auguste-Jean Gabriel, comte de), né à Caulaincourt dans le département de la Somme, général de division en 1806, gouverneur des pages de Napoléon, servit avec une grande distinction dans toutes les guerres de l'empire, et particulièrement dans celle de Russie, tué à la bataille de la Moskova, le 7 septembre 1812.

CAULAINCOURT (Armand-Auguste-Louis de), frère du précédent, né comme lui à Caulaincourt, 1775, aide de camp, puis grand écuyer de l'empereur Napoléon; général de brigade en 1805, général de division et duc de Vicence en 1805; ambassadeur en Russie après la paix de Tilsitt, 1808, obtint son rappel, 1811; et ministre des relations extérieures en 1815, puis en 1815; chargé deux fois de négociations pour obtenir une transaction des souverains alliés, il échoua deux fois, passa en Angleterre, revint bientôt après et mourut en 1828.

CAURSINS. Trafiquants et usuriers dans le 14^e siècle, dont les exactions soulevèrent les gouvernements d'Angleterre et de France. Ce sobriquet leur fut donné par haine pour le pape Jean XXII, natif de Cahors, qui résidait à Avignon, accusé par ses ennemis d'une sordide avarice. Plusieurs princes publièrent des édits contre les Lombards et usuriers à qui l'on avait donné le nom de caursins.

CAUS (Salomon de) ingénieur, né en Normandie, en 1580, mort en 1650, a donné la première exposition scientifique de la théorie de la perspective et de celle des machines à vapeur.

CAUTERETS, village du département des Hautes-Pyrénées, dans le canton de Luz, célèbre par ses eaux chaudes et sulfureuses, dont les vertus médicinales ont été constatées par la science. Ces eaux sont fréquentées depuis la fin du dernier siècle.

CAVAGNOLE, jeu de hasard, ressemblant au loto, apporté de Gènes, vers 1750. Voltaire en parle dans une de ses épitres.

CAVALCADOURS (écuyers), nom donné aux écuyers qui avaient la surveillance particulière de l'éducation et de l'entretien des chevaux du roi. Ils recevaient les ordres du grand écuyer. Cette charge, rétablie par Napoléon,

l'éon en 1804, maintenue par les Bourbons, a été supprimée depuis 1830.

CAVALERIE. Il est naturel de penser que la cavalerie a pris naissance chez les peuples qui les premiers ont tiré des forêts les chevaux primitifs et les soumettre au frein. Selon toute apparence, les Scythes furent ces peuples. Le cheval est originaire de leurs contrées, et l'usage où ils étaient de le monter est connu de toute antiquité; ne formant qu'un avec cet agile animal, ils en avaient fait le compagnon de toutes leurs courses; ils ne parurent jamais aux yeux étonnés des habitants de la Thrace, que sous cette double forme homme et cheval, qui les fit nommer centaures. Les Lapithes empruntèrent d'eux l'usage de monter à cheval, et furent les premiers qui eurent une cavalerie pour la guerre. Nous ne pensons pas que les Égyptiens et les Juifs aient eu de la cavalerie dans leurs armées, quoi qu'on puisse inférer de quelques passages des livres saints. Longtemps après que le cheval eut été introduit en Égypte, en Grèce et en Mésopotamie, il n'y fut employé qu'à trainer des chars; les Perses, les Grecs, les Massagètes, furent des premiers qui combattirent à cheval. Au siège de Troie, il y avait peu de chevaux et pas un guerrier à cheval, tandis que les armées persanes possédaient une cavalerie organisée, couverte, hommes et chevaux, de fer et d'airain; au dire de Xénophon, les hommes qui composaient cette cavalerie n'allaient jamais à pied, même en temps de paix, afin de ne pas perdre l'habitude du cheval. Mais si la Grèce ne connut qu'après beaucoup d'autres nations l'art de l'équitation, à elle était réservé à peu près semblables à nos escadrons. Philippe de Macédoine déploya dans ses armées une cavalerie imposante par le nombre et l'organisation, 550 avant J.-C.; Alexandre, 330 avant J.-C., avait une nombreuse cavalerie, et lui donna par la manœuvre une souplesse, une mobilité que l'on apprécierait même de nos jours. Le gain de la bataille d'Arbelles, 334 ans avant J.-C., est dû à la cavalerie. Sous Alexandre, on voyait déjà la cavalerie partagée en deux armes, la grosse cavalerie, dont les armes étaient la lance ou la pique, l'épée et le javelot. La cavalerie légère était armée de la demi-pique, du javelot, de l'arc et souvent de la hache. Il y avait en outre une cavalerie intermédiaire, qui se transportait rapidement d'un point à un autre, pour combattre à pied sur les points où cela était nécessaire; de cette époque, la cavalerie est organisée et devient partie essentielle de toutes les armées. Pyrrhus, roi d'Épire, faisait un grand cas de cette arme, à laquelle il dut ses principaux succès, 280-270 av. J.-C. — *Cavalerie chez les Romains.* Rome eut dès les premiers temps de sa fondation une cavalerie, mais ce furent plutôt des soldats à cheval qu'une cavalerie comme celle dont il vient d'être parlé. Ces soldats s'appelaient *cétères*; ils ne se servaient du cheval que pour se transporter plus rapidement sur les points nécessaires, où ils combattaient à pied. Telle fut la cavalerie sous Romulus 753 avant J.-C. Lorsque l'usage de combattre à cheval s'introduisit dans les armées romaines, les cavaliers s'appelèrent *équites*. Les Romains attachèrent d'abord peu d'importance à la cavalerie; en voici la preuve: sous Romulus, la légion romaine était ordinairement de 3,000 hommes, les *cétères* étaient pour un dixième, c'est-à-dire 300; lorsque la légion fut portée à 6,000 hommes, le nombre des *cétères* ne fut point augmenté. Annibal parut et apprit aux Romains qu'il fallait moins dédaigner cette manière de combattre. La supériorité de la nombreuse cavalerie d'Annibal, composée de Numides, d'Espagnols et de Gaulois, tous

intrépides cavaliers, fut la principale cause des revers que Rome éprouva dans la seconde guerre punique. Toutefois, ce ne fut que longtemps après, que la cavalerie romaine reçut une organisation; et bien qu'à la bataille de Pharsale, 48 ans avant J.-C., l'armée de César ne comptât que 1000 chevaux, elle avait cessé, à cette époque, de faire partie des légions, et formait un corps séparé. — *Cavalerie franque.* Lors de leur incursion dans les Gaules, les Francs ne connaissaient point l'usage de la cavalerie et n'avaient avec eux qu'un petit nombre de chevaux: mais, une fois sur notre territoire, ils trouvèrent promptement à se recruter et à se former aux exercices qu'exige la cavalerie, si bien qu'à la bataille de Tours, 732, l'armée française avait en ligne la valeur de cent escadrons, ce qui était beaucoup pour ce temps. Charlemagne donna une grande extension à sa cavalerie, et son armée comptait autant de troupes à cheval que de troupes à pied. Toutes ces troupes étaient équipées à la légère, autant sans doute par des raisons d'économie que pour rendre plus faciles les grandes opérations militaires. Sous la troisième race, ces éléments d'une bonne cavalerie disparurent pour faire place à la cavalerie, qui substitua la force matérielle à la science de la tactique. Pendant toute la période du moyen âge, il est question de chevalerie, mais point de cavalerie; l'art de la guerre n'est plus qu'une question de pesanteur. Chaque soldat à cheval et chaque cheval étaient garantis par une impénétrable muraille de fer, qui était un invincible obstacle à tout mouvement rapide, à toute légèreté d'évolution. A cette époque, « chaque chevalier armé de toutes pièces, servi par deux chevaux, dont l'un, bardé de fer et de pièces de cuir, n'était monté par son maître qu'au moment de la charge, était en outre accompagné, sous Louis XII, 1498-1515, d'un certain nombre d'écuyers et de servants d'armes, trois archers, un coustillier, un ou deux pages, un ou deux varlets qui formaient ce que l'on appelait la garniture de sa lance; sous François I^{er}, 1515-1547, il y eut jusqu'à huit hommes ainsi attachés à la personne d'un seul gendarme, de telle sorte que cent lances représentaient un concours de mille chevaux; cent pièces d'artillerie n'en exigent pas davantage. Ces gendarmes, serrés les uns contre les autres comme une muraille et la lance en arrêt, donnaient le choc au trot ou au galop, toujours en haie sur une seule ligne. Lorsqu'ils avaient ouvert l'ennemi, leurs suivants, rangés derrière eux sur plus ou moins de profondeur, entraient à leur suite, et leur prêtaient main forte avec la hache et la massue. Le rôle de ces puissances massives, qu'on nommait chevaliers, avait peut-être autant de rapport avec celui des projectiles de nos bouches à feu, que celui que la saine tactique assigne à la cavalerie. » (Raynaud, *Encyc. mod.*) Quant à la cavalerie légère, n'étant ni exercée aux manœuvres ni conduite avec art, n'ayant ni la force d'ensemble, comme nos escadrons, ni la force individuelle comme les chevaliers couverts de fer, son effet n'était guère supérieur à celui des fourbillons de Cosaques et de Tartares; c'est avec cette cavalerie qu'eurent lieu les croisades. Charles VII leva des *francs-archers* et des arbalétriers à cheval, de 1422 à 1431; ce fut la première cavalerie légère qui exista en France. A la mort de Henri II, 1557, la cavalerie française se transforme; la chevalerie enfoncée à la bataille de Coutras par les arquebusiers d'Henri IV, 1586, abandonne l'usage du choc avec la lance sur un seul rang, et de ce moment l'on s'occupe des manœuvres de la cavalerie. Les rois de France levèrent des corps de cavalerie dans les pays voisins, des officiers en faisaient l'entreprise et traitaient directement avec les souverains. Henri III, Henri IV et Louis XIII eurent à

leur solde des troupes de ce genre; sous ce dernier, en 1655, la cavalerie reçoit une organisation par régiments; jusque-là, elle était demeurée formée en compagnies particulières, sur le modèle des anciennes compagnies d'ordonnance. Louis XIV, 1692, introduit le premier régiment de hussards qui ait paru dans les armées françaises, en prenant à sa solde le régiment hongrois de Berchinti. Depuis Henri II, blessé d'un coup de lance dans un tournoi, la lance avait disparu de notre cavalerie; elle reparait pour la première fois en 1804. L'institution des chasseurs date de 1776. Celle des dragons, la plus ancienne de toutes, est due au maréchal de Brissac dans les guerres de Piémont, vers 1556; l'institution des grenadiers à cheval à Louis XIV, en 1690; des carabiniers au même prince, en 1695.

Régiments de cavalerie à diverses époques :

1791	{	Pied de paix. . .	56 régiments.	29,086 hom.
		Pied de guerre. .	56 —	51,684
1794		Pied de guerre. .	73 —	79,986
1804		Pied de paix. . .	82 —	63,723
1808		Pied de guerre. .	86 —	85,856
1812		Pied de guerre. .	87 —	79,740
1815		Pied de guerre. .	91 —	106,453
1814		Pied de paix. . .	60 —	52,864
1815		Pied de paix. . .	55 —	29,709
1820		Pied de paix. . .	53 —	20,962
		Pied de paix. . .	56 —	58,284
1825		Pied de guerre. .	56 —	54,750
		Pied de paix. . .	50 —	57,850
1831		Pied de guerre. .	50 —	49,950
		Pied de paix. . .	59 —	58,650
1841		Pied de guerre. .	59 —	

Pour compléter les documents relatifs à l'arme de la cavalerie, nous donnerons le tableau de ce que coûte en 1840, annuellement, chaque cavalier des corps de l'armée française, en y comprenant la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement. — Carabiniers, 928 fr. 24 c. 9 m.; cuirassiers, 914 fr. 6 c. 4 m.; dragons, 889 fr. 48 c. 5 m.; chasseurs, 878 fr. 85 c. 2 m.; hussards, 894 fr. 10 c. 7 m.; canonniers à cheval, 1^{er} canonnier, 990 fr. 17 c. 7 m.; 2^e canonnier, 937 fr. 22 c. 7 m.; soldat du train, 1^{re} classe, 942 fr. 39 c. 2 m.; 2^e classe, 920 fr. 49 c. 2 m.; train d'artillerie, 1^{re} classe, 941 fr. 39 c. 1 m.; 2^e classe, 919 fr. 49 c. 1 m.; ouvrier, 1^{re} classe, 1,021 fr. 69 c.; 2^e classe, 966 fr. 9 c. 4 m.

CAVALIER. V. CAMISARDS.

CAVALIERS, nom consacré dans l'histoire d'Angleterre, pour désigner les partisans de la cause royale et les distinguer de ceux du parlement et de Cromwell; ceux-ci étaient désignés sous l'appellation de *têtes rondes*.

CAVALOT, espèce de monnaie de cuivre, qui se fabriquait sous Louis XII, en 1500, et valait 6 deniers.

CAVEAU (Société épicurienne du), société littéraire et bachique, qui a laissé d'inéressants et spirituels souvenirs. Elle fut fondée, en 1750, par Piron, Collé, Gallet et Crébillon fils; elle se réunissait, à des époques déterminées, chez un restaurateur nommé Landelle. Quelques grands seigneurs ayant obtenu d'en faire partie, la contrainte qu'ils amenèrent avec eux lui ôta son caractère: « la gaieté n'était plus chez elle. » Les membres du Caveau se dispersèrent en 1749, pour se réunir bientôt. Cette seconde réunion subsista jusqu'en 1796. En novembre 1800, Laujon, Barré, Pils, Chazet, Dieulafoy, Dupaty, Ségur, Prevôt d'Iray, Desaugiers, Armand Gouffé, ont formé un *Nouveau Caveau*, qui se réunis-

sait au Rocher de Cancale. Cette société s'est dissoute en 1814.

CAVENDISH, ancienne et illustre famille anglaise, dont l'origine remonte à un gentilhomme normand, nommé Robert de Gernon, qui accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre, en 1066.

CAVITTE (Prise de). Les Anglais, non contents d'avoir pris aux Espagnols, en 1762, la Havane, courent dans l'Inde les dépouilles des Philippines. L'amiral Cornish débarque à Cavitte, près Manille, unique rempart des Philippines, et un seul assaut lui suffit pour s'en emparer.

CAVOIE (Louis d'Oger, marquis de), né en 1640, grand maréchal de la maison du roi, fut élevé auprès de Louis XIV; il fut surnommé le brave Cavoie, parce qu'il avait en Hollande proposé et accompli avec beaucoup de bonheur une action hardie, qui sauva la flotte de la république, 1666; il suivit depuis Louis XIV dans toutes ses campagnes.

CAYENNE. V. GUYANE.

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe, comte de), archéologue et littérateur distingué, né à Paris en 1692, suivit d'abord la carrière militaire et se distingua dans la campagne de 1711, en Catalogne, à la tête d'un régiment qui portait son nom. A la paix de Rastadt, il voyagea en Italie, passa de là dans le Levant, visita les ruines d'Éphèse, de Troie, et revint en France en 1717, sur les instances de sa mère, femme célèbre par ses grâces et son esprit. Après plusieurs autres voyages, il se livra entièrement à l'étude de l'antiquité et à la pratique des arts, tels que la peinture, la sculpture, la musique et surtout la gravure. Il entreprit un grand ouvrage sur les antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gauloises, et fut reçu, en 1742, associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce savant archéologue mourut en 1765.

CAZALÈS (Jacques Antoine-Marie de), l'un des plus brillants orateurs de l'Assemblée constituante, né en 1732, à Grenade-sur-Garonne, embrassa d'abord le parti des armes, et devint capitaine des chasseurs à cheval de Flandre. Lors de la convocation des états-généraux, en 1789, il fut élu député par la noblesse de Rivière-Verdon. Cazalès s'y montra l'un des plus ardents défenseurs de la monarchie, et déploya de grands talents oratoires. Un mois après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'où vint sa démission; puis il se retira en Angleterre, d'où il revint à Paris, au printemps de 1792. Les événements du 10 août l'obligèrent de nouveau à quitter la France; il se rendit à l'armée de Condé, et fit avec elle la campagne de 1792; puis il alla se fixer en Angleterre. De retour en France en 1805, il mourut en 1805.

CAZOTTE (Jacques), littérateur français, né à Dijon en 1720, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le 25 septembre 1792. On connaît l'admirable dévouement de sa fille.

CÉ (Combat du pont de). Les chevaliers d'Antichamp et Dubour, commandants de l'avant-garde des Vendéens, surprirent les hauteurs de Men's et d'Erigné, en ayant du pont de Cé, le 26 avril 1795; mais les républicains, grâce à l'énergie du commissaire de la Convention Philipeaux et de l'adjudant général Travot, reprennent le pont, chassent les royalistes et les dispersent.

CÉDRE. Bernard de Jussieu, en 1750, rapporta d'Antigleterre deux petits arbustes renfermés dans son chapeau; ce sont les deux cédres qui, plantés dans le Jardin des Plantes, étendent leurs rameaux sur une étendue de plus de cent mètres de circonférence. Des immenses forêts qui couvraient le Liban, il reste à peine quelques arbres.

Les charpentes des temples d'Éphèse et de Jérusalem furent construites en cèdre.

CEINTURE. Si la ceinture doit occuper une place importante dans l'histoire un peu futile de la mode, elle ne doit pas être oubliée dans des récits plus graves. Les Juifs devaient se ceindre avant de manger l'agneau pascal. Dans les jeux olympiques, ceux qui disputaient les prix se ceignaient le corps ; mais cet usage fut défendu vers la 34^e olympiade. De nos jours, la ceinture fait partie du costume religieux ; elle est le signe distinctif de plusieurs ordres de magistrats. Sous Louis IX, 1262, la mode des ceintures dorées s'étant établie, un édit défendit, sous peine du fouet et de l'exposition publique, aux prostituées, qui alors étaient fort nombreuses, d'en porter ; mais, rassurées par la difficulté de prouver la prostitution, elles en portèrent plus que jamais, tandis qu'au contraire les femmes honnêtes usèrent peu de la faculté que leur donnait l'édit en question ; de là ce dicton plus spirituel que l'édit : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*. Chez les Grecs et les Romains, il était d'usage que le mari dénouât lui-même la ceinture de sa jeune épouse ; cette ceinture, que l'on appelait de virginité, était de laine de brebis ; le mari la déliait lorsqu'il était dans le lit avec sa femme ; elle était nouée d'un nœud singulier qu'on appelait nœud d'Hercule. Les ceintures de chasteté imaginées par la jalousie de François de Carrera, vignier impérial de Padoue, qui vivait vers la fin du 14^e siècle, furent un des principaux chefs d'accusation contre lui. Mison dit avoir vu à Venise, dans le palais de Saint-Marc, un coffre rempli de ces ceintures. Néanmoins la mode s'en répandit en Italie, et faillit s'introduire en France sous Henri II ; un marchand italien en étala à la foire Saint-Germain ; mais, menacé d'être jeté à la Seine, il plia sa marchandise et prit la fuite.

CÉLESTIN. Cinq papes ont porté ce nom. Célestin 1^{er} succéda à Boniface 1^{er} en 425, et mourut en 432.

— Célestin II (Guy du Chatel), cardinal en 1128, pape en 1143, mourut en 1144. — Célestin III (Hyacinthe Bocard), cardinal en 1143, élu pape en 1191, mourut en 1198. — Célestin IV (Geoffroy Castiglione), cardinal en 1234, élu pape en 1241, mourut dix-huit jours après son élection. — Célestin V (Pierre de Moron), né dans la Pouille en 1215, fonda l'ordre monastique des célestins ; il fut élu pape en 1294 et mourut en 1296. Il fut canonisé par Clément V en 1315. V. PAPES.

CÉLESTINS, ordre religieux institué, vers l'an 1254, par Pierre de Moron, depuis pape sous le nom de Célestin V. — V. ORDRES RELIGIEUX.

CELLAMARE (Antoine de Giudice, prince de), né à Naples en 1657, fut élevé à la cour de Charles II, roi d'Espagne. Il tomba dans les mains des Impériaux à la prise de Gaète, en 1707, et demeura prisonnier jusqu'en 1712. De retour en Espagne, il fut nommé ministre du cabinet, et, trois ans plus tard, 1715, ambassadeur extraordinaire à la cour de France où il devint, à l'instigation du cardinal Albéroni, l'âme d'une conjuration contre Philippe d'Orléans, régent du royaume. La conjuration échoua ; le prince de Cellamare, arrêté vers la fin de 1718, fut conduit sous escorte jusqu'aux frontières de l'Espagne. Philippe V, pour le récompenser, le nomma capitaine général de la Vieille-Castille. Il mourut à Séville en 1735.

CELLINI (Benvenuto), sculpteur, graveur et orfèvre italien, né à Florence en 1500, mourut le 15 février 1570. Il s'acquit une grande réputation autant par son talent supérieur que par la bizarrerie et l'indépendance de son caractère.

CELTES, CELTIQUE. Ces noms viennent des Grecs, qui n'eurent de ces peuples et de cette contrée qu'une connaissance bien imparfaite. La Celtique, suivant eux, comprenait toute l'Europe ; la Scythie était l'Asie septentrionale ; l'Inde, l'Asie méridionale, et l'Éthiopie, l'Afrique. César divisa la seule Gaule, la plus faible partie de la Celtique des Grecs, entre trois peuples, les Belges, les Aquitains et les Celtes, appelés Gaulois par les Romains, tous différents par les mœurs, les lois et le langage. Les Germains parlaient encore, suivant lui, une langue différente. Le nom Celtique n'était, dans l'origine, qu'une appellation générale qui comprenait tout le continent européen, et dans laquelle le Grec Ephore, qui en fut l'inventeur, n'avait eu et n'avait pu avoir aucune considération pour l'origine et les langues des peuples dont l'existence lui était inconnue. Cette appellation devint, dans la suite des temps, un nom propre générique sous lequel on avait compris les autres peuples du même continent à mesure qu'on les avait connus. Nous diviserons les peuples qui ont habité anciennement l'Europe en aborigènes et aliénigènes ; aborigènes sont ceux qu'aucun monument historique n'indique être venus d'un autre pays que celui qu'ils habitaient ; aliénigènes sont ceux venus par émigration. L'Europe fut habitée simultanément par les *Vendètes*, *Vendèles* ou *Vandales*, plus tard connus sous le nom de *Slaves* ; les *Asiens*, les *Finnos*, dont Tacite fait un si hideux portrait ; les *Germains*, les *Gaulois*, appelés par César *Celtes* ou plutôt *Keltes*, et à qui appartiennent les Bretons, les Irlandais et les Écossais ; les *Ibères* ou *Espagnols* ; en Italie, les *Pélasges*, les *Ombriens*, les *Liburnes*, les *Etrusques*, les *Sabelles*, les *Osques* et les *Ligures* ; en Grèce, les *Pélasges* et les *Hellènes* ; les *Thracés*, au sud du Danube ; les *Daces*, *Gètes* ou *Bastarnes*, au nord de ce fleuve. Voici les migrations qui ont eu lieu en Europe avec leur ordre chronologique : celle des *Ombriens* au nord de l'Italie, l'an 2000 av. J.-C. ; celle des *Etrusques* et des aborigènes du Latium, l'an 1650 av. J.-C. ; celle des *Cimmériens* des bords de la mer Noire aux bords de la Vistule, vers 2180 av. J.-C. Ils s'établissent en Grèce, sous le nom de *Pélasges*, 2164 av. J.-C. ; celle des *Cimbres*, *Kimris* ou *Belges*, dans le nord de la Gaule et en Bretagne ; des *Vasques*, *Ibères* ou *Aquitains*, dans le midi de la Gaule, vers l'an 600 av. J.-C. ; des *Gaulois* en Italie, Germanie, Grèce et Asie Mineure, de l'an 2000 à 160 av. J.-C. ; des *Cimbres* et des *Teutons*, tribu germanique, dans la Gaule, l'Espagne et l'Italie, l'an 101 av. J.-C. ; des *Germains scandinaves*, ou de la tribu *Suèvique*, conduite par Odin, dans le nord de la Germanie, l'an 101 av. J.-C. La migration des Gaulois en Espagne, où ils ont été connus sous le nom de *Celtibériens*, est antérieure à la migration réciproque des *Vasco-Ibériens* en Gaule ; elle remonte à l'an 800 av. J.-C. L'émigration des *Ombriens* en Italie est la plus ancienne de toutes celles faites par les Gaulois. Ils expulsèrent les *Sicules* ou *Pélasges* l'an 2000 av. J.-C., et furent, à leur tour, expulsés par les *Etrusques*, qui les reléguèrent entre le Tibre et le Pô, l'an 1650 av. J.-C. Les *Etrusques*, dont la plus grande puissance florissait vers l'an 992 av. J.-C., furent à leur tour dépossédés par les Gaulois, 400 av. J.-C. Les *Cimmériens*, qui habitaient la côte septentrionale de la mer Noire, entre le Volga et les monts Carpathes, furent chassés de leur pays par les *Scythes*, vers l'an 2000 av. J.-C. La partie la plus belliqueuse de cette nation passa aux extrémités de l'Europe, sur les bords de la Vistule ; une autre partie émigra en Asie. Les *Scythes* chassèrent, l'an 625 av. J.-C., les *Cimmériens* d'Asie ; alors ils émigrèrent en Germanie. L'entrée de ces *Kimris* dans les Gaules coïncide avec la grande irruption des Gaulois,

qui, sous la conduite de Sigovèse et de Bellovèse, passèrent en Italie, d'où ils chassèrent les Etrusques de la vallée du Pô, en Germanie, en Grèce, dans l'Asie Mineure, environ 600 ans av. notre ère. L'invasion des Vasques dans les Gaules date de la même ère. La seconde émigration des Cimbres confédérés avec les Teutons, exterminés par Marius, 101 av. J.-C., fut nécessitée par l'arrivée d'Odin avec les Ases dans le pays appelé Scandinavie. A l'orient de l'Europe, les Slaves, d'origine asiatique, habitaient le pays connu des Grecs sous le nom de Sarmatie; ils ne paraissent dans l'histoire que vers le 4^e siècle. Les Polonais sont les mêmes que les *Lugons*, que Tacite place à l'orient des Germains. Au nord-ouest des Slaves, étaient les Finnois, dont Tacite trace un portrait qui a quelque ressemblance avec celui des Hottentots. Ils occupaient la Norvège, la Suède et la Finlande. Entre les Slaves, les Finnois et les Germains, habitaient les *Oesthiens*, nom qui leur fut donné par Tacite, qu'ils portaient encore sous Théodoric, roi des Goths d'Italie, 512. C'était chez eux que l'on recueillait l'ambre jaune. Parmi les peuples d'Italie d'origine celtique, il faut encore ranger les Liguriens, les Illyriens, les Liburnes, les Venètes, les Osques, les Sabelles et les Pélasges. Les Liguriens habitaient les côtes de la Gaule, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, et celles de l'Italie jusqu'à la Magra, qui les séparait des Tyrrhéniens-Pélasges; ils occupaient ce que l'on appelle aujourd'hui le Piémont et le Plaisantin. Les *Liburnes* habitaient le nord de la mer Adriatique, dans une partie de la Croatie actuelle. Tous ces peuples, ainsi que les Venètes et les Illyriens, étaient pélasgiques. Ceux qui habitaient le centre de l'Italie, et qui sont appelés par les anciens écrivains Sabelles, Osques, Ausoniens, Volques, etc., expulsèrent ou subjuguèrent les peuples des côtes. Les premiers se divisent en deux grandes classes, les Osques et les Sabelles; à la première appartenaient les Aurunces, les Apuliens, les Volques, les Éques, les Kaski ou Casci, aborigènes du Latium. Les Osques habitaient originairement le pays du Lavinium, c'est-à-dire les montagnes de l'Abruzze. A la seconde classe appartenaient les Sabins, les Samnites et leurs diverses colonies. Les Osques, poussés par les Sabelles qui refoulaient eux-mêmes les Ombriens, expulsèrent les Pélasges, qui furent forcés de fuir en Grèce ou en Sicile. Les plus heureux entre les Pélasges furent ceux d'Épire et de Macédoine qui fondèrent une nationalité. Les Thraces appartiennent à la grande famille des Pélasges.

CENDRES. Dans l'Eglise primitive, l'évêque marquait de cendres le front du pècheur au commencement de sa pénitence; de là vint la pratique ordonnée par le concile de Bénévent, 1091, d'aller recevoir les cendres le mercredi qui précède le premier dimanche de carême. C'était d'ailleurs un usage des Hébreux et de plusieurs peuples de se couvrir la tête de cendre dans les calamités publiques.

CÈNE, souper, vient du mot *cena*, dérivé du grec *κίνη*, ou *κινά*, c'est-à-dire *communis*, parce que les anciens Grecs et Romains soupaient ordinairement en commun, tandis qu'ils dinaient seuls; ils déjeunaient légèrement, mangeant du pain trempé dans du vin; ils appelaient ce repas *jentaculum*, en grec *ἀρπάγμα*. Le second repas était le *prandium*, ou dîner, de *πρᾶν*, le matin, et *ἐδύν*, ou *ἀριστον*, qui signifie simple et fort sobre. Ils avaient encore un quatrième repas qu'ils appelaient *comessatio*, collation ou réveillon. Suétone fait mention de ces quatre repas dans la vie de Vitellius, chap. 15 : *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispartiebat in jentacula et prandia; et cœnas comessationesque*. Les soupers splendides donnés par les grands de

Rome s'appelaient *cœna recta*. La *cœna dapsilis* était un festin abondant en viandes; la *cœna acromatica* était un souper agréable, où la conversation était légère et enjouée; *cœna adventitia*, *intervallata*, *novendialis* et *duodenaria*, où les convives étaient au nombre de douze, habillés en dieux et en déesses. L'heure du souper a beaucoup varié; en été, c'était vers la neuvième heure du jour, quatre heures du soir, et en hiver à deux heures. Les Romains prenaient, en se mettant à table, une robe qu'ils appelaient *vestis cœnatoria*, ou *pallium cœnatorium*. La table était dressée au milieu de trois lits; à l'entour des lits et de la table était un marche-pied un peu plus élevé, où s'asseyaient les enfants des convives. On ne se servait point de nappes, des valets nettoyaient les tables après chaque service. Il y avait trois services : le premier s'appelait *antecœna*, ou *gustatio*, où l'on servait ce que nous appelons des hors-d'œuvre; le second s'appelait proprement *cœna*, ou *caput cœna*, où l'on servait les viandes; le troisième était le dessert, *bellaria*, *mensa pomorum*. On trouve, dans un dialogue de Lucien intitulé *les Lapiques*, la description d'un de ces soupers. Depuis le dernier souper du Christ, où Jésus lava les pieds à ses disciples, la cène est devenue une pieuse cérémonie. Robert, fils de Hugues Capet, la consacra en France d'une manière toute particulière, vers l'an 1015, et les rois, ses descendants, imitèrent son exemple. Chaque année, le jeudi saint, le roi de France lave les pieds à douze pauvres. Néanmoins cet usage n'a pas été suivi depuis 1850.

CENINE, dans la petite Phrygie (Prise de). Alexandre le Grand s'empara de cette ville, 333 av. J.-C.

CENINE (Prise de). Les habitants de Cenio, cherchant à venger le rapt de leurs filles par les Romains; mais Romulus les tua en pièces, et tua de sa propre main leur roi, dont il rapporte les dépouilles opimes, 750 av. J.-C.

CENIS (Mont), montagne de la chaîne des Alpes, entre Turin et Chambéry, sur laquelle se trouve un hospice célèbre, à l'instar de celui du grand Saint-Bernard. Le mont Cenis est traversé par une route magnifique que Napoléon fit construire de 1802 à 1814, et qui conduit de Lans-le-Bourg à Suze, distante de 6 lieues.

CENIS (Prise du mont), par le général Bagdalone à la tête de 5,000 Français, qui firent éprouver aux Piémontais une perte de 900 hommes, de 20 pièces de canon, de leurs vivres et munitions. Ce succès rétablit la communication entre les armées des Alpes et d'Italie, 1794.

CÉNOBITE, nom donné aux religieux qui vivent en communauté, par opposition à l'anachorète qui vit dans la solitude. On regarde saint Antoine, 280-350, et saint Pacôme, 310-348, comme les instituteurs de la vie cénobitique en Orient, de même que saint Benoît en est le patriarche en Occident.

CÉNOTAPHE, du grec *kenos*, vide, et *taphos*, tombeau; nom donné, dans l'antiquité, au monument que l'on élevait à un citoyen dont on n'avait pu recueillir les restes. On versait sur cette tombe du vin, du miel, du lait, de l'encens et des fleurs funéraires, et on appelait trois fois l'âme du mort pour qu'elle vint en prendre possession.

CENS. Aristote, Xénophon et divers auteurs de l'antiquité font connaître que l'usage de recueillir périodiquement des renseignements statistiques existait de leur temps en Grèce. On gravait même quelquefois sur les murailles des temples les actes les plus importants, coutume imitée de l'Égypte, où les prêtres étaient conservateurs des archives publiques. A Rome, les rois, dans les premiers temps, et plus tard les censeurs, procédaient

solennellement sur la place publique, tous les cinq ans, au recensement du peuple. L'espace de temps compris entre deux dénombremens s'appelait *lustre*. Les censeurs notaient dans leurs registres les noms et l'âge des citoyens; ils y inscrivaient l'année de la naissance, le sexe des enfans, le nombre des esclaves, celui des bestiaux, enfin l'évaluation de toutes les propriétés. Il paraît que des troubles civils interrompirent souvent ce recensement périodique, puisque depuis le premier cens de Servius Tullius, 550 av. J.-C., jusqu'à celui dont l'empereur Vespasien fit la clôture, l'an 76 de notre ère, le peuple romain aurait dû comparaitre cent vingt fois devant les censeurs, et que cependant l'histoire ne fait connaître d'une manière authentique qu'environ soixante-quinze de ces dénombremens. Quand le sénat se fut emparé des trésors de Persée, roi de Macédoine, 160 ans av. J.-C.; la contribution indirecte ayant été abolie pendant plus d'un siècle et demi, l'opération du cens fut négligée. Auguste voulant réorganiser le système financier de l'empire, fit faire un recensement général, l'an 1^{er} de notre ère, et en dressa un registre particulier qu'il légua au sénat. Non-seulement les successeurs d'Auguste maintinrent son ouvrage, mais ils tentèrent de le perfectionner en faisant publier chaque année sur les dépenses et les recettes de l'État des comptes analogues à nos budgets modernes. Dioclétien, auteur de tant de changemens importants dans l'administration de l'empire, modifia aussi les règles d'après lesquelles se faisait la répartition de l'impôt. On lui attribue l'établissement de l'indiction, l'impôt foncier, et celui de la *superindiction*, taxe supplémentaire analogue à nos centimes additionnels. Toutes les terres, même les *domaines impériaux*, étaient assujettis à ces charges, réparties au moyen d'un *cadastre général*, vérifié tous les quinze ans. Le tribut de l'indiction devait s'acquitter en monnaie d'or. Les empereurs signaient d'une manière solennelle, avec de l'encre coulée de pourpre, les édits qui en ordonnaient la perception. — Les califes maintinrent en Egypte l'usage des recensements. — Les Turcs l'abolirent dans tous les pays soumis à leur domination. — En Chine, de temps immémorial, le gouvernement recueillait périodiquement des renseignemens statistiques sur tout ce qui intéresse l'empire, et le fait publier à certains intervalles. — Au Japon, les magistrats procèdent chaque année à la répartition du dénombrement détaillé des habitans. Au milieu du 18^e siècle, cet état donnait 15,000 villes au Japon, et une population de 600,000 habitans à Meaco, résidence du Dairi. — Une statistique très-circonstanciée de l'Indostan fut rédigée, dans le 16^e siècle, par Aboul-Fazel, grand vizir de l'empereur mogol Akbar. — Les premiers voyageurs qui pénétrèrent dans les steppes de la Russie et de la Tartarie, furent témoins de ces recensements. Le cordelier Duplan, envoyé par le pape Clément IV, en 1350, en ambassade au grand-duc de Moscovie, rencontra sur sa route une commission chargée de répartir l'impôt en raison des facultés de chaque habitant : cette taxe consistait en fourrures de diverses espèces. — Avant l'arrivée des Espagnols au Pérou, des quippos, ou nœuds, étaient employés dans les dépêches publiques; c'étaient en quelque sorte les registres tenus par les magistrats, qui informaient le gouvernement de l'état de la population, de la qualité de tributs imposés à chaque ville, à chaque habitant. Il en était de même au Mexique. Certaines villes payaient tous les six mois 2,400 verres; 2 bacates d'ambre enrichies d'or, 200 charges de cacao, 40 peaux de jaguar, 800 tomates, ou coupes à boire, etc. — Quelques inventaires de biens et de per-

sonnes eurent lieu en France sous la première race; mais les taxes furent si inégalement réparties, et les recouvrements exécutés d'une manière si violente, qu'à la seule annonce de ces opérations, les habitans fuyaient et allaient se réfugier dans les contrées voisines. En 579, le référendaire Marcus périt dans une sédition que ses exigences fiscales excitèrent dans le Limousin. Saint Grégoire de Tours fait un récit naïf des soins qu'il se donna pour faire exempter, en 589, de l'impôt du cens les habitans de sa ville épiscopale. Chilpéric fit droit à sa demande. Pendant le moyen âge, chacun dérobaît soigneusement aux recherches ses moyens d'existence et sa fortune; aussi ignore-t-on complètement les ressources particulières de chaque pays. Après la bataille de Fontenai, en 841, on connaissait si peu celles des différentes provinces de la France, que les fils de Louis le Débonnaire, ne sachant comment partager l'héritage de leur père, furent réduits à différer d'en prendre possession pour donner le temps à trois cents commissaires de visiter en détail les provinces de l'empire. Une ordonnance de Charles le Chauve, de 864, eut pour objet de parvenir à la connaissance des ressources du territoire français; elle enjoignait aux comtes provinciaux de tenir un état exact des habitans de leurs districts, de leurs conditions, biens, facultés, talens. — Guillaume le Conquérant fit continuer, de 1086 à 1085, la description statistique de l'Angleterre connue sous le nom de *Domesday-Book*. — Les annales des républiques italiennes de Venise, de Gènes, de Florence, sont remplies de détails qui attestent le soin extrême que l'on apportait à la rédaction du recensement. — D'après un recensement, ordonné en 1525 par l'empereur Charles V, il fut établi que la province de Hollande contenait 250,000 arpens de terre contribuable, 45,000 maisons, et 172,000 habitans; les autres terres ou maisons appartenant à des fondations pieuses. Hubert Languet, auteur de l'*Apologie du prince d'Orange*, fit présent, en 1579, à notre illustre historien Christophe de Thou, d'un sommaire de sa main sur l'état du corps germanique, sur les droits de ses diètes, le nombre et l'ordre de ses cercles. — Dès que Henri IV put donner ses soins à la France presque épuisée, Sully se rendit, en 1596, dans les principales généralités du royaume, et envoya dans les autres des hommes de confiance pour en connaître les forces et les revenus. En 1598, il fit un second voyage; son attention s'étendait à tout, au climat, aux qualités des terres, aux procédés de culture, au nombre d'habitans, etc. En 1658, le maréchal Fabert s'occupa de pareilles recherches, surtout en Lorraine; il proposa plus tard à Mazarin de suivre cette méthode pour les autres provinces. Le ministre lui fit connaître, en 1657, qu'il se proposait d'en ordonner l'exécution. Louis XIV demanda, en 1697, à tous les intendans des mémoires détaillés sur l'état politique, agricole, industriel et commercial de leurs provinces. Vauban, dans son célèbre ouvrage intitulé *la Dime royale*, publié en 1698, déclare que, pendant quarante années de travaux et de voyages, il avait examiné le fort et le faible, le bon et le mauvais de diverses provinces, leur état et situation, ainsi que celui des peuples; il dit que la dixième partie du peuple était réduite à la mendicité et mendiait réellement; que, des neuf autres parties, cinq n'étaient pas en état de faire l'aumône à celle-là; des quatre qui restaient, trois se trouvaient embarrassées de dettes et de procès; la dixième classe ne se composait pas de plus de cent mille familles; encore, parmi celles-ci, à peine dix mille sont à leur aise. Vauban évaluait la population de la France, en 1698, à 15 millions d'habi-

tants, et avant la guerre à 15 millions. Le nombre des maisons, à Paris, était, suivant lui, de 24,000, dont 4,000 à porte cochère; celui des maisons de toute la France à 222,000; celui des domestiques à 1,500,000. Vauban insista constamment sur l'immense utilité des dénombrements périodiques. D'après un mémoire que lui adressa, en 1687, le maréchal Catinat, Vauban évaluait à 8 millions la population de l'Italie. — Le roi Stanislas Leczinski développa des vues judicieuses sur les moyens de connaître exactement les ressources de la Pologne.

V. CADASTRE.

CENSEURS, magistrats créés à Rome au nombre de deux, l'an 445 av. J.-C., et dont les fonctions, d'abord bornées au dénombrement des citoyens, à l'estimation de leurs biens et à la distribution des impôts, s'étendirent plus tard à la surveillance et à l'inspection des mœurs. A leur origine, ils furent nommés par le peuple assemblé en centuries; ils devaient être choisis dans la classe patricienne, et nommés pour un lustre. Mais, dès 454 av. J.-C., la durée de leurs fonctions fut réduite à dix-huit mois. En 352 av. J.-C., un plébéen arriva à cette charge, et en 339, le sénat accorda au peuple qu'il y aurait toujours un des deux censeurs choisis dans l'ordre plébéen. La censure se soutint longtemps avec énergie et sans changements notables. En l'an de Rome 478, on voit les censeurs exclure du sénat Cornélius Rufus, ancien dictateur, parce qu'il possédait une vaisselle d'argent du poids de dix livres. Caton, 170 av. J.-C., dégrada le sénateur Manilius, parce qu'il avait embrassé sa femme devant sa fille. L'an 655 de la fondation de Rome, les censeurs exclurent du sénat trente-deux membres de ce corps; en 682, Gellius Publicola et Lentulus Clodianus en expulsèrent soixante. Quelques années plus tard, Appius Claudius Pulcher fait subir le même traitement à tous ceux du parti de Jules-César, qui, devenu dictateur perpétuel, s'empara des fonctions censoriales. A partir de cette époque, cette magistrature fut abolie de fait; les empereurs l'exercèrent eux-mêmes, du moins nominativement.

CENSEURS DE LIVRES. On donnait ce nom, en France, à des gens de lettres chargés par le chancelier d'examiner les livres qui s'imprimaient. Anciennement, cette prérogative appartenait aux évêques, qui la transmittent, du consentement du pape, à la faculté de théologie de Paris, vers 1447. Elle fut maintenue dans ce pouvoir par des ordonnances royales de 1520, 1547, 1551, 1569, 1624. Louis XIII, en 1629, accorda au chancelier le pouvoir de nommer telles personnes qu'il voudrait pour l'examen des livres. Toutefois les docteurs de Sorbonne conservèrent le privilège exclusif de la censure des livres de théologie, de piété et de philosophie. Le nombre des censeurs royaux était, en 1789, de 96. La censure fut imposée, sous l'empire, aux journaux et aux ouvrages politiques. Sous la restauration, elle fut supprimée et rétablie plusieurs fois, notamment en 1828. Au mépris de la Charte de 1850, qui l'a légalement abolie, la censure dramatique a été rétablie en 1856.

CENT-JOURS. On connaît, sous ce nom, l'époque qui s'est écoulée entre le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et sa seconde abdication. V. NAPOLEON, FRANCE.

CENT-SUISSES, compagnie d'infanterie privilégiée, armée de haliebardes. Les rois de France, depuis 1458, avaient à leur service, pour gardes du corps, des soldats suisses. Leur uniforme était un habit à l'espagnole, en velours bleu, et plus tard rouge, galonné d'or. Les capitaines et les lieutenants étaient vêtus de blanc. Sous Louis XI, en 1481, les Cent-Suisses prirent le nom de

compagnie des Cent-Suisses, ordinaires du corps du roi. Supprimés en 1790, ils furent rétablis, en 1817, par Louis XVIII, sous le nom de *grenadiers gardes à pied du corps du roi*. Ils furent de nouveau licenciés en 1850.

CENTURIE, division du peuple romain en aggrégation de cent hommes, tant pour le civil que pour le militaire. Cette division fut l'œuvre du roi Servius Tullius, qui, 540 ans avant J.-C., partagea le peuple romain en six classes, et chaque classe en un nombre de centuries indéterminées. La 1^{re} classe, composée de ceux dont les revenus avaient au moins la valeur de 100,000 as, fut subdivisée en 88, puis en 98 centuries; la 2^e, la 3^e et la 4^e classe, formées des citoyens qui possédaient un revenu de 75,000, 50 et 25,000,000 as, renfermaient chacune 20 centuries; la 5^e classe, composée des citoyens qui possédaient 10,000 as, était divisée en 50 centuries; la 6^e, composée des citoyens les plus pauvres, ne formait qu'une centurie. On les appelait *proletarii*, parce qu'ils ne servaient qu'à donner des enfants à la république; on les nommait encore *capite censi*, parce qu'ils ne donnaient que leur nom au censeur. Dans la 1^{re} classe, le roi Servius introduisit 18 centuries de chevaliers; dans la 2^e, 2 centuries de forgerons et d'artisans; dans la 4^e, 2 centuries de trompettes et de joueurs de flûte. Ainsi le nombre total des centuries s'élevait primitivement à 195, représentant, sous Servius Tullius, 80,000 hommes capables de porter les armes. On nommait *classici* les citoyens de la 1^{re} classe, et *infra classem* ceux des autres classes. Dans l'élection des consuls et autres magistrats curiales, dans le vote des lois, les déclarations de guerre, l'application des peines capitales, le peuple, sur la convocation des consuls délégués du sénat, s'assemblait dans le Champ-de-Mars, et votait par centuries. Dans ce jour, toutes les troupes étaient sous les armes autour de la ville, et un étendard était planté au Capitole. Chaque citoyen donnait d'abord son suffrage de vive voix. Il en fut ainsi jusqu'en 615 de la fondation de Rome, 153 av. J.-C., que le tribun du peuple Gabinus, sous le consulat de Popilius Lænas et de Calpurnius Pison, qui fit faire une loi portant qu'à l'avenir on voterait par bulletins déposés dans une urne. Cette loi en prit le nom, et fut appelée *lex tabellaria*.

CENTURIES DE MAGDEBOURG, corps d'histoire ecclésiastique, écrit par des ministres protestants de Magdebourg, et publié en 1560. Cette histoire, qui comprend depuis le premier siècle jusqu'au treizième inclus, 1198, est divisée par siècles, ce qui lui a fait donner le nom de Centuries. Chaque siècle est divisé en 16 chapitres. Les auteurs qui ont travaillé à cet ouvrage sont : J. Wignand, M. Judex, B. Faber, A. Corvinus et Th. Holzner. Leur chef était Mathias Flacius Illyricus.

CÉPHALONIE, une des sept îles qui composent la république des îles Ionniennes, sous le protectorat de l'Angleterre, non loin des côtes de l'Albanie. Sa superficie est de 50 lieues carrées, et sa population de 60,000 habitants. Céphalonie, autrefois Same, qu'il faut bien se garder de confondre avec Samos, dans l'Archipel d'Asie, a pour capitale Argostoli. Elle fut comprise dans la part des princes d'Achaïe, en 1105, après la conquête de Constantinople par les Latins. Gênois, l'un de ces princes, en fit donation à Venise, en 1244. Un seigneur de l'île, qui s'était rendu indépendant, ne put la défendre contre les Turcs, qui la prirent en 1479. Les Vénitiens la reconquirent et la repeuplèrent en 1499. En 1593, ils y bâti-
rent la forteresse d'Asso. Les Français se rendirent maîtres de l'île en 1797, mais ils furent forcés de la céder, en 1799, à la flotte turco-russe.

CÉRAMIQUES, nom de deux quartiers de la ville

d'Athènes, ainsi appelés du mot *keramios*, briqueterie, parce qu'ils étaient bâtis en briques. L'un, le *Céramique* du dedans, était orné de portiques, de théâtres, de tembourg où l'on faisait des tuiles, et où était l'Académie de Platon. On y enterrait aussi les citoyens morts pour la patrie.

CÉRAMIQUE (Art), art de la fabrication de toutes sortes d'objets en terre, en faïence, en porcelaine, en verre, tels que briques, vases, etc. La poterie est plus ancienne que la faïence et la porcelaine. Il y eut chez les anciens des fabriques célèbres de poteries. Avant le 17^e siècle, on ne connaissait en Europe aucune poterie à pâte compacte. La vraie porcelaine à pâte dure fut fabriquée en Europe, vers 1725.

CÉRASONTE, *Cerasus*, aujourd'hui *Kersoun*, ville de la Cappadoce, sur les bords de la mer Noire, colonie de Sinope, où les 10 000 Grecs, auxiliaires du jeune Cyprien, séjournèrent pendant dix jours, 402 av. J.-C., et d'où Ammien Marcellin prétend que Lucullus apporta à Rome les premiers cerisiers, 72 av. J.-C.

CERCLES. Ce fut l'empereur Maximilien qui, par un règlement fait à Augshourg, en 1500, divisa l'empire d'Allemagne en 6 cercles, savoir : Franconie, Bavière, Souabe, du Rhin, Westphalie et Basse-Saxe. La diète de Cologne, en 1512, en ajouta ensuite 4 autres : Autriche, Bourgogne, du Bas-Rhin et Haute-Saxe. Le cercle de Bourgogne ayant été séparé de l'empire, le nombre des cercles fut réduit à neuf, ordre qui subsista jusqu'en 1806.

CERCUEIL, coffre de bois, de plomb ou d'autres matières, qui sert à enfermer les cadavres. L'usage en était fort ancien chez les Égyptiens, comme l'on sait. Les Romains brûlèrent les cadavres jusqu'en l'an 161 ; alors fut renouvelé l'usage des cercueils, que les chrétiens surtout contribuèrent à propager.

CERDAGNE. Ce petit pays, appelé en latin *Ceritania*, est situé entre la Catalogne et le Languedoc ; il appartenait moitié à la France, moitié à l'Espagne. La partie orientale, enclavée dans le département des Pyrénées-Orientales, a pour capitale Montlouis ; la partie espagnole a pour capitale Nuyceda, dans le diocèse d'Urgel.

CERDAGNE (Vicissitudes de). Après Charlemagne, qui la comprit dans le royaume d'Aquitaine, la Cerdagne appartenit successivement aux marquis de Septimanie et aux comtes de Barcelone. L'un d'eux, Miron, donna le comté de Cerdagne, en 928, à Oliba, surnommé *Cabreta*. Ce prince, naturellement inquiet et querelleur, se rencontra avec Roger I^{er}, comte de Carcassonne, au sujet du comté de Ruz. Ils finirent par se réconcilier. Saint Romuald, Oliba à changer de vie. Ce prince, après avoir cédé tous ses biens à ses enfants, se retira au mont Cassin, en 988 ; il y mourut sous l'habit monastique, en 990. Deux de ses fils entrèrent dans le clergé ; le troisième eut le comté de Besalu, et le quatrième celui de Cerdagne.

CERDAGNE (Comtes de). 1^{er}. *Wifred*, 988-1025. Il fonda le monastère de Canigon en 1001. Il fit nommer, en 1016, à l'archevêché de Narbonne son fils *Wifred*, âgé seulement de dix ans. La conduite du jeune prélat fut un tissu de débauches et de cruautés ; il occupa son siège pendant soixante-trois ans, malgré les excommunications dont il fut frappé par le Saint-Siège. — 2^e. *Raymond*, 1025-1068. Il assista, en 1041, au concile de Toulouse, où l'on établit la paix et la trêve de Dieu. En 1046, il assista à la dédicace de l'église de l'abbaye d'Arles. — 3^e. *Guillaume-Raymond*, 1068-1095. Époux d'Adélaïde,

sœur et héritière de Roger III, comte de Carcassonne et de Razez, il avait vendu, en 1067, tous ses droits au comté de Barcelone, pour la somme de 4,000 mancuses barcelonaises, monnaie d'or dont 7 pièces pesaient une once. *Guillaume-Raymond* se soumit, en 1073, à la pénitence canonique, à cause d'un sacrilège commis par ses gens dans l'abbaye de Cuxa. — 4^e. *Guillaume-Jourdain* et *Bernard Guillaume*. Ces deux princes, fils de *Guillaume-Raymond*, gouvernèrent la Cerdagne par indivis. En 1001, le premier va rejoindre à la Terre-Sainte *Raymond Saint-Gilles*, comte de Toulouse, et combat sous ses drapeaux. *Raymond* étant mort en 1105, *Guillaume-Jourdain* lui succéda dans toutes ses terres d'Orient. Il continua le siège de Tripoli, et se signala par sa bravoure contre les infidèles. *Bertrand*, fils de *Raymond*, arrive en Palestine avec une armée, en 1109, et somme le comte de Cerdagne de lui restituer les terres dont il avait hérité du comte de Toulouse. Après quelques hostilités de part et d'autre, ils se réconcilièrent, et, de concert, prennent Tripoli, qui se rend après sept ans de siège, en 1109. *Guillaume-Jourdain* fut tué, quelques jours après, d'un coup de flèche, par un de ses écuyers. *Bertrand*, son cousin, lui succéda en Orient. *Bernard-Guillaume* resta seul possesseur de la Cerdagne et de ses dépendances. Comme il mourut sans enfants, en 1117, *Raymond-Béranger III*, comte de Barcelone, lui succéda, à titre de plus proche parent. *Jean II*, roi d'Aragon, engagea le comté de Cerdagne, en 1462, au roi *Louis XI*, pour la somme de 200,000 écus. V. comtes de **BARCELONE**, de **BESALU** et de **ROUSSILLON**.

CERDONIENS, hérétiques du 2^e siècle, suivaient les erreurs de *Cerdon*, maître de Marcion, lequel vint à Rome l'an 152. Il soutenait l'existence de deux principes, niait la divinité de Jésus-Christ, etc.

CEREA (Combat de). Bonaparte, après la bataille de Bassano, ordonna à *Maséna* de sortir de Vicence et de se porter sur l'Adige pour couper la retraite à *Wurmser*. Le général ne prit malheureusement pas la route la plus directe ; son avant-garde arriva au village de *Cerea* en même temps que les Autrichiens ; mais, trop éloignée de son corps de bataille, et trop inférieure en nombre, elle ne put arrêter le général autrichien, 11 septembre 1798.

CÉRÉALES, fêtes en l'honneur de *Cérès*, instituées à Rome par l'édile *Mummius*, l'an 550 av. J.-C., et célébrées tous les ans le 7 avril. Les dames romaines y étaient vêtues de blanc et y portaient des flambeaux, en mémoire du voyage de la déesse dont le culte avait été apporté à Rome l'an 239 de sa fondation, sous le consulat de *Virginus* et de *Posthumus*. Les Céréales des Romains étaient les *Thesmophories* des Grecs.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES. V. CULTES.

CÉRÉMONIES (Grand maître des), grand officier chargé de veiller au cérémonial de la cour et à toutes les prescriptions de l'étiquette. Cette institution, qui remonte à *Henri III*, 1585, a existé jusqu'à la révolution. Rétablie par *Napoléon* en 1804, elle s'est maintenue sous ce nom jusqu'en 1850.

CÉRÈS, planète découverte par *Piazzi*, astronome napolitain, qui la vit, pour la première fois, à Palerme, le 1^{er} janvier 1801.

CERET (Combat et prise de). 1^{er}. Le comte *La Union*, général espagnol, à la tête de 5,000 hommes, vint s'emparer de *Ceret*, petite ville défendue par 1,200 Français, qui furent mis en déroute, 20 avril 1794. — 2^e. Le général *Dugommier*, après avoir rétabli une discipline générale dans l'armée française, remporta la victoire des *Alberès*, et reprit *Ceret* et toutes les villes environnantes, 4 mai 1794.

CERIGNOLES (Bataille de). Gonsalve de Cordoue, le grand capitaine, assiégeait, en 1503, Cerignoles pour forcer les Français à lui livrer bataille. Le duc de Nemours, cédant aux conseils d'Yves d'Alègre, donne le signal de l'attaque : il est tué d'un coup d'arquebuse. Sa mort achève la déroute. Cette victoire fait passer le royaume de Naples sous la domination espagnole, 28 avril 1503.

CÉRIGO, ancienne *Cythère*, île de l'Archipel, au sud de la Morée, faisant partie des îles Ioniennes. Sa superficie est de 8 lieues carrées, et sa population de 10,000 habitants. Le chef-lieu est Kapsali. La république de Venise la possédait depuis le 13^e siècle; reprise par les Turcs vers 1670; tombée au pouvoir des Français en 1797, elle fait partie, depuis 1814, de la confédération de l'archipel des îles Ioniennes.

CÉRINTHIENS, hérétiques, partisans de Cérinthe, disciple de Simon le Magicien, qui vivait vers l'an 66 de notre ère. Il fait la divinité de Jésus-Christ, soutenait la nécessité de la circoncision, et ne reconnaissait que l'évangile de saint Matthieu.

CÉRISÉ (Affaire de la). 4,500 Piémontais parviennent, le 1^{er} septembre 1794, au milieu de la nuit obscure, de la neige, à emporter le poste de la Cerise. Le général Serurier, avec 348 hommes seulement, le reprend après un combat sanglant, 1^{er} septembre 1791.

CÉRISIER, nom générique qui comprend plusieurs espèces d'arbres. Tous les écrivains répètent, d'après Ammien Marcellin, que l'Europe doit le cerisier à Lucullus, qui le transporta à Rome, après avoir vaincu Mithridate, 72 av. J.-C. Les recherches récentes de plusieurs naturalistes portent à croire que le cerisier existait déjà dans les Gaules, attendu que cet arbre aime les pays froids. On ne connaissait sans doute à Rome que le cerisier sauvage; et Lucullus a fixé l'attention des auteurs pour avoir apporté des greffes de Césaronie. Le cerisier fut introduit au Pérou en 1580.

CÉRISOLLES (Bataille de). Les Français, commandés par le duc d'Enghien, se rencontrent avec les Impériaux, sous les ordres du marquis de Dugnas, à Cerisolles, village près de Carmagnole, le 14 avril 1544. Malgré la jactance de Dugnas, qui avait fait fabriquer deux charrettes de menottes pour enchaîner les prisonniers français, les Espagnols laissèrent 10,000 hommes sur le champ de bataille, 3,000 prisonniers, leur artillerie, leurs munitions et leurs bagages.

CERIUM, métal découvert, en 1804, par le savant chimiste suédois Berzélius. Il est solide, cassant, d'une couleur blanchâtre. Jusqu'ici il est sans usage.

CÉRUSE. Cette couleur, connue dans le commerce sous le nom de *blanc de plomb*, est un sous-carbonate de plomb dont les peintres font un grand usage pour colorer en blanc les bois, les meubles, etc.; elle se mêle facilement à l'huile et recouvre bien les surfaces qu'on veut enduire. La Hollande a été longtemps en possession de nous fournir cette substance; mais, depuis 1810, on est parvenu en France à en fabriquer de supérieure à celle qu'elle nous fournissait.

CERUTTI (Joseph-Antoine-Joachim), né à Turin, en 1758, entra de bonne heure dans l'ordre des Jésuites, et devint un professeur distingué du collège de Lyon. En 1762, il prit la défense de son ordre dans un ouvrage intitulé *Apologie de l'institution des Jésuites*. Cet ouvrage lui valut la faveur particulière du Dauphin, père de Louis XVI. Se trouvant à Paris, en 1789, il embrassa les principes de la révolution, se lia intimement avec Mirabeau, et fut l'un des adeptes à qui cet orateur faisait élaborer quelques-uns de ses discours sur les hautes

questions où son talent d'improvisation eût été en défaut. Cerutti fit plusieurs brochures de circonstance, et fut appelé à l'assemblée législative, en 1791, après avoir prononcé l'oraison funèbre de Mirabeau dans l'église de Saint-Eustache. Il survécut peu de temps à son ami, et mourut le 20 janvier 1792. La rue Laffitte porta le nom de rue Cerutti, depuis 1792 jusqu'à 1814, où elle prit celui de rue d'Artois.

CERVANTES SAAVEDRA (Miguel), écrivain espagnol, auteur du roman de *Don Quichotte*, né en 1547, à Alcalá de Henarès, dans la Nouvelle-Castille, se trouva, comme simple soldat, à la bataille de Lépante, en 1571, et y perdit la main gauche. En 1574, il fut fait prisonnier par un corsaire algérien, et resta cinq ans dans la captivité. Il mourut le 23 avril 1616, dans une profonde indigence.

CÉSAR (Caius-Julius), premier empereur romain, né à Rome, l'an de Rome 654, 100 ans avant l'ère vulg., sous le consulat de Marc-Antoine et de Posthumus. Il était de la famille Julia, qui faisait remonter son origine à Enée. Il fit ses premières armes sous M. Minucius Thermus, le préteur d'Asie. Eloquent et libéral, il ne tarda pas à se faire un grand nombre d'amis et à obtenir la dignité de grand prêtre, vacante par la mort de Métellus, gouverneur en Espagne, 76 avant notre ère. Forme le premier triumvirat avec Crassus et Pompée, 60 ans av. notre ère. Consul avec Calpurnius Bibulus, dont il annihila bientôt la puissance, le gouvernement des Gaules lui fut décerné; pour cinq ans avec le commandement de quatre légions; il porta ses armes jusqu'au delà du Rhin; puis, traversant l'Océan germanique, porta les aigles romaines dans les îles Britanniques, de 60 à 30 ans av. l'ère vulg. Ses victoires avaient jeté le peuple romain dans le plus grand enthousiasme; le sénat, en prenant ombrage, ordonna à Jules César de quitter le commandement dans un délai déterminé, sous peine d'être traité en ennemi de la république. Marchant aussitôt sur Rome, il s'en empara, poursuivit Pompée, son rival, jusqu'en Espagne, le défait dans plusieurs rencontres, gagna la bataille de Pharsale et l'empire, 48 av. notre ère. Revenu à Rome après avoir rendu l'Égypte tributaire et anéanti les derniers débris du parti de Pompée, il obtint le consulat pour dix ans, puis la dictature perpétuelle, enfin le titre d'empereur. Cependant le sénat renfermait dans son sein de nombreux ennemis de César, et un jour qu'il s'y présentait sans garde, Brutus et Cassius, à la tête d'un parti de soixante séducteurs, se jetèrent sur lui et le massacrèrent, 44 av. J.-C. César a écrit plusieurs ouvrages; ses guerres civiles sur la guerre des Gaules et sur les guerres civiles nous sont seuls parvenues. Louis XIV en a traduit cinq; le livre des Commentaires; Henri IV en a traduit cinq; le manuscrit original de cette traduction est à la Bibliothèque royale. Napoléon a aussi écrit une traduction des Commentaires de César, précédée d'une introduction où le César du 19^e siècle apprécie dignement le César de l'antiquité.

CÉSAR, surnom qu'ont pris plusieurs empereurs romains. Les empereurs Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron, l'ont porté, parce qu'ils étaient de la famille de César; mais Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus et Domitien, qui n'étaient point de la famille Julia, le portèrent comme dignité. Depuis Dioclétien, ce nom a été donné à l'héritier de l'empire, et les empereurs ont pris le titre d'Auguste.

CÉSARÉE. Neuf villes de l'empire romain et une île portèrent ce nom. L'île était située dans l'Océan britannique, à l'ouest des Vénéties. Les villes les plus célèbres étaient : — 1^o Césarée de Palestine, bâtie par Hérode le

Grand en l'honneur d'Auguste, 24 av. notre ère. Vespasien en fit la métropole de la Palestine, et l'honora du nom de colonie romaine, l'an 70 de notre ère. On l'appela *Flavia Augusta Caesarea*, ainsi que l'attestent les médailles. Hérode-Agrippa y mourut rongé par les vers, l'an 54 de notre ère. Saint Philippe était de cette ville. Le centenaire Corneille y fut baptisé par saint Pierre, l'an 48 de notre ère. Césarée eut d'illustres évêques, en're autres Eusèbe, le savant scolaste; Théophile, qui, sous le pape Victor, l'an 196, tint un synode pour régler la fête de Pâques. Un autre synode y fut convoqué l'an 554, au sujet de saint Athanasie. Césarée fut prise d'assaut et ruinée par le calife Mohavia en 635, après un siège de sept années. — 2^e Césarée de Cappadoce, anciennement *Mazacia*, sur la rive gauche de l'*Halys*, re-nomme le nom de Césarée de l'empereur Tibère, l'an 20 de notre ère. Elle était métropole du diocèse de Pont. Julien y séjourna en 362; mais, irrité de l'orthodoxie de ses habitants, il lui enleva ses privilèges. Cette ville, qui eut pour évêque saint Léonce, l'un des prélats du concile de Nicée, et saint Basile, l'illustre Père de l'Eglise, mort en 379, n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade que les Turcs appellent aussi *Kaisariëh*. — 3^e Césarée de Philippe. Cette ville, anciennement appelée *Panacas*, et située au pied du mont Liban, près des sources du Jourdain, fut rebâtie par Philippe, fils d'Hérode, en l'honneur de Caligula, l'an 40 de notre ère. Elle eut, dans le moyen âge, un évêché suffragant de Tyr. Prise par Fouques, roi de Jérusalem, en 1155, elle retomba au pouvoir des Musulmans, en 1169, après la défaite de Raymond, prince d'Antioche, par le sultan Norradhin. Il n'existe plus que des ruines. — 4^e Césarée de Mauritanie, appelée aussi Tingis, aujourd'hui Tanger. Bâtie par Juba, roi de Mauritanie, vers 56 av. J.-C., elle fut célèbre sous l'empire romain par ses richesses et ses écoles. Les Arabes la sackèrent en 999. — 5^e Césarée de Bithynie, située dans la partie orientale de cette contrée, entre le fleuve Rhyndanie et le mont Olympe. — 6^e Césarée de Cilicie, à quelque distance de la mer, plus connue sous le nom d'Anazarbe, etc.

CÉSARÉE (Bataille et siège de). Amrou, lieutenant d'Onar, s'approche de Césarée, en 638, pour en faire la conquête. Constantin, fils de l'empereur Héraclius, livre bataille aux Musulmans et la perd. Il s'enferme dans Césarée, qu'il quitte secrètement lorsqu'il est investi par Amrou. Césarée, abandonnée, ouvre ses portes à Amrou, et lui paye 5 millions de notre monnaie pour se racheter du pillage, 638.

CÉSARIENNE, opération chirurgicale par laquelle, dans certaines circonstances, on extrait l'enfant du sein de la mère. Cette opération, qui consiste dans une incision sur l'un des côtés du ventre, a été pratiquée, au rapport de Pline, pour donner le jour à Jules César; de là son nom de *césarienne*. V. CHIRURGIE.

CESARINI, illustre maison romaine qui prétend à fort descendre de Jules César, mais dont l'ancienneté n'est point douteuse, puisqu'elle remonte au 7^e siècle. Dans le moyen âge, elle suivit la fortune des Colannes; chefs du parti gibelin, en opposition avec les Ursini, cardinaux et papes. Elle a fourni un grand nombre de leurs vertus. Le chef de cette noble famille, qui existe encore, est de droit gonfalonier du pape.

CESÈNE, belle et forte ville de la Romagne, dans la Légation, et à 5 lieues de Forlì. L'empereur Frédéric, qui vivait en 1200, y avait un château dont on voit les ruines. Cesène fut soumise aux Bolognais, puis à Maghiariorio de Susana, qui s'en rendit maître en 1295. Elle

le fut ensuite aux Malatesta, qui la cédèrent à l'Eglise vers 1405. Alexandre VI la donna à son bâtard César Borgia, 1498. Après la mort de ce dernier, en 1510, elle entra dans le domaine du Saint-Siège. Elle eut l'honneur d'être la patrie de deux papes de sainte mémoire, Pie VI et Pie VII.

CESTRE, nom donné à une flèche ou à un petit trait de fer qu'on lançait à l'aide d'une grande fronde, appelée *spendone* par les Grecs. Le cestre fut inventé par les Macédoniens, 175 av. J.-C. Les Romains l'adoptèrent.

CÉSURE, repos ou suspension qui a lieu au milieu d'un vers, et qui en sépare les deux parties ou hémistiches. Jean Lemaire, né vers 1475, est le premier qui en ait fixé la règle.

CETTE, ville du département de l'Hérault, à 7 lieues de Montpellier, fondée sous Louis XIV, vers 1680. Son port sur la Méditerranée est défendu par deux môles et une citadelle; sa profondeur est de dix-huit pieds; il peut contenir jusqu'à 400 navires.

CEUTA, ville d'Afrique, sur la côte méridionale du détroit de Gibraltar, en face et à 5 myriamètres de la place de ce nom. Fondée par les Carthaginois, elle fut la capitale de la Mauritanie Tangiane sous l'empereur Claude. Pomponius Mela l'appelle *ciritas*, et Orelus croit qu'elle est l'Exilla de Ptolémée. Elle devint la proie des Goths vers l'an 479, et Jean 1^{er} de Portugal la prit sur les Arabes en 1415; en 1580, elle passa avec le Portugal sous le joug de l'Espagne; mais, lorsque le Portugal reconvra son indépendance, 1640, les Portugais cédèrent Ceuta à l'Espagne, 1638. Les Maures l'ont attaquée en 1690, et l'ont tenue bloquée sans la pouvoir prendre.

CEVA, petite ville du Piémont sur le Tanaro, dont les seigneurs particuliers portaient, dans les 9^e, 10^e et 11^e siècles, le titre de marquis. Ils la vendirent à la ville d'Asti en 1195. Ceva fut prise par les Français en 1153.

CEVA (Combat et prise de). Trois jours après la bataille de Montenotte, le général Augereau partit, le 26 avril 1796, de Montezemo pour attaquer les redoutes qui défendaient l'approche du camp retranché de Ceva, où se trouvaient 8,000 Piémontais. Au bout de dix jours, la citadelle se rendit aux Français.

CÉVENNES, chaîne de montagnes occupant la partie sud du centre de la France, et se liant avec les Pyrénées et avec la Côte-d'Or. Les Cévennes, dont les pics les plus élevés sont le mont de la Lozère, le pic de Montant, le mont Piliet, le Gerhier-des-Jones, etc., s'étendent dans les départements du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, de l'Arèche, et donnent naissance à un grand nombre de rivières. Les Cévennes furent, sur la fin du 17^e siècle et au commencement du 18^e, le théâtre d'une guerre sanglante de religion, dont la révocation de l'édit de Nantes fut le principe. V. CAMISARD.

CEZIO (Combat de). Le 7 mai 1800, 18,000 Autrichiens attaquèrent l'armée du général Suchet qui couvrait les sommets des Alpes. Ecrasés par le nombre, les Français furent obligés d'évacuer Nire et de repasser le Var. Bientôt Bonaparte, s'élançant du mont Saint-Bernard sur les plaines du Piémont, rappela la victoire sous les drapeaux de la France.

CHABANNES, ancienne famille du Bourbonnais, dont l'origine est antérieure au 9^e siècle, et dont l'illustration remonte au 14^e. — Jacques de Chabannes, dont les ancêtres occupaient un rang distingué dans le 9^e siècle, grand maître de France sous Charles VII, mourut en 1453, des blessures qu'il avait reçues au siège de Castillon, dans le combat où Talbot fut tué. — Antoine, son frère, comte de Dammarin, grand maître de France, fit la guerre avec une grande distinction contre les Anglais. Pendant

la paix, il ternit sa gloire en se mêlant à la tête des bandes de brigands, appelés *écorceurs*, et en ravageant avec eux la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine. Le comte de Dammarin présida la commission chargée de juger Jacques Cœur; il se fit adjuger à vil prix les biens du condamné. Mis en jugement, et condamné à mort à l'avènement de Louis XI au trône, Chabannes se réconcilia avec ce prince, dont il devint le plus intime confident. Il mourut en 1488. — Son neveu, Jacques, seigneur de La Palisse, maréchal de France, tué à la bataille de Pavie en 1525, fut un des plus grands capitaines de son temps. — Son frère, Jean, plus connu sous le nom de Vandenesse, se signala également par sa bravoure, et fut blessé mortellement avec Bayard, lors de la retraite de Rebecq, 1524. — Le marquis de La Palisse, né en 1770, mort en 1855, s'est fait remarquer de nos jours par ses excentricités : de royaliste ardent, il était devenu, sur la fin de sa vie, républicain exalté.

CHABOT (Philippe de), seigneur de Brion, amiral de France, gouverneur de Bourgogne et de Normandie, se distingua par de brillants faits d'armes, et fut fait prisonnier, à la bataille de Pavie, avec François I^{er}, en 1525. Il commandait l'armée du Piémont, où il avait été envoyé en 1553, lorsque, accusé de malversation, il fut disgracié en 1541 et mis en prison, faute de pouvoir payer l'amende à laquelle il avait été condamné; il rentra en grâce deux ans après, et mourut en 1545.

CHABOT (François), célèbre républicain né à Saint-Geniez (Aveyron), en 1759, fut d'abord capucin, et profita du décret de l'Assemblée constituante qui ordonnait la sécularisation des moines. Nommé député à l'Assemblée législative, en 1791, et, par suite à la Convention, il devint l'un des plus fougueux révolutionnaires. Il fut arrêté comme complice de Danton, et périt sur l'échafaud en avril 1794.

CHABOT (Georges-Antoine), inspecteur général de l'université, né, en 1758, à Montluçon, dans le Bourbonnais, exerçait la profession d'avocat lors de la révolution dont il embrassa les principes avec modération. Il fit successivement partie de la Convention et des diverses assemblées législatives qui lui succédèrent. Sous l'empire, il fut nommé membre de la cour de cassation, et inspecteur général de l'université, fonctions qu'il conserva sous les Bourbons. Mort en 1819. On doit à Chabot plusieurs ouvrages de droit qui sont fort estimés.

CHABOTIÈRE (Affaire de). Après le combat malheureux de Froidefond, Charrette, forcé d'errer avec une quarantaine d'hommes restés fidèles à sa fortune, est traqué de toutes parts par les républicains dans les taillis de la Chabotière près de Saint-Sulpice. Il perd tous ses compagnons; lui-même est blessé à la main et à la tête. Reconnu par un déserteur, il se rend à Travot, qui le dirige sur Angers. Mais Hoche le fait conduire à Nantes, où il est condamné à mort par une commission militaire, et fusillé, 25 mars 1796.

CHABROL DE CROUSSOL (le comte André-Jean de), pair de France, et successivement ministre de la marine et des finances, naquit à Riom en 1774, d'une famille de robe anoblie par Louis XV, en 1767, ne parut dans les fonctions publiques qu'en 1803, en qualité d'auditeur au conseil d'Etat; nommé maître des requêtes, il fut compris, en 1809, parmi les membres du conseil général de liquidation de Toscane. A son retour en France, il fut nommé l'un des présidents de la cour impériale de Paris. En 1811, il se rendit dans les provinces Illyriennes comme intendant général des finances. En 1814, de retour à Paris, il fut nommé par Louis XVIII conseiller d'état et préfet du Rhône. Oublié pendant les Cent-Jours,

il rentra à sa préfecture après le désastre de Waterloo. C'est sous son administration et sous le commandement militaire du général Canuel qu'eut lieu ce qu'on a appelé la conspiration de 1816; Louis XVIII mit un terme à cette sanglante réaction en envoyant, en 1817, à Lyon, le duc de Raguse avec des pouvoirs extraordinaires; M. de Chabrol cessa d'être préfet. En 1818, il fut pendant quelque temps sous-secrétaire d'Etat de M. Lainé, ministre de l'intérieur. Il succéda à M. Baraon en qualité de directeur général des domaines et de l'enregistrement. Il fut nommé ministre de la marine en 1824; la chute du ministère Villèle le rendit à la vie privée en 1827. Dans la fameuse combinaison du 9 août, il accepta la portefeuille des finances; mais effrayé de l'audace contre-révolutionnaire de ses collègues, il donna sa démission, et, après la révolution de 1830, continua de siéger dans la Chambre des pairs. Il est mort en 1857.

CHABROL DE VOLVIC (le comte Gilbert-Joseph-Gaspard de), frère puîné du précédent, fit partie de l'expédition d'Égypte en qualité d'ingénieur. De retour à Paris, il fut nommé par Bonaparte, en 1801, sous-préfet; puis, en 1806, préfet du département de Montevideo, poste dans lequel il se fit remarquer par son zèle et son dévouement à Napoléon. A la suite de la promotion du général Mallet, l'empereur lui donna la préfecture de la Seine en remplacement du comte Froehot. A la première Restauration, il fut l'un des plus employés à complimenter Louis XVIII. Pendant les Cent-Jours, il disparut, et ne reprit ses fonctions qu'au second retour du roi, fonctions qu'il a conservées jusqu'en 1830, et où il a fait preuve de modération et de haute capacité administrative.

CHAIRES. Ce nom, venant du latin *cathedra*, a été donné par métonymie aux fonctions mêmes des professeurs qui sont chargés de l'enseignement d'une branche de science, de littérature, de philologie. François I^{er} ayant fondé le Collège de France en 1530, ce prince y institua des chaires de philosophie, de médecine, de mathématiques et de langues savantes. Le grec y fut professé par Danes et Budé, l'hébreu par Vatable, les mathématiques et les langues orientales par Guillaume Paracelse, etc.; ce furent les premières chaires établies en France. Louis XIV conféra à cet établissement un grand nombre de privilèges, et créa un grand nombre de chaires nouvelles. Fermé pendant la révolution, il a été rouvert, en 1805, par Napoléon. Ce prince et ses successeurs ont fondé plusieurs chaires nouvelles, entre autres une de langue slave en 1839, et une de chinois moderne en 1840.

CHAISE CURULE, espèce de siège fait ou revêtu d'ivoire; c'était une marque de la dignité des dictateurs, consuls, préteurs, censeurs et des édiles curules, qu'on appelait pour cette raison *magistrats curules*. Les pontifes et les vestales avaient aussi le droit de se servir de la chaise curule. C'est des Étrusques que les Romains en adoptèrent l'usage, sous Tarquin l'Ancien, 620 av. J.-C. Numa, 716 av. J.-C., en avait déjà accordé l'usage au flamme de Jupiter comme marque de sa dignité. Elle fut donnée à des princes étrangers, sur la fin de la république et sous les empereurs. C'est ainsi qu'Éumène, roi de Pergame, reçut, en 170 av. J.-C., du sénat, une chaise curule et un sceptre d'ivoire. Il paraît que quelques-unes de ces chaises curules étaient faites en bronze. Les premiers magistrats portaient cette chaise non-seulement chez eux, mais partout où ils allaient, au sénat, à la place publique, dans les assemblées du peuple, dans les temples, aux spectacles, et même chez les particuliers. Elle les accompagnait également à l'armée. On conservait cette prérogative pendant toute sa vie.

CHAISE A PORTEUR. L'usage des chaises à porteur fut apporté de Londres en France par M. de Montbrun, bâtarde du duc de Bellegarde. Il fallut des lettres patentes, enregistrées en parlement le 11 décembre 1617, pour permettre qu'on s'en servit dans tout le royaume.

CHAISES DE POSTE. Elles furent inventées, en 1664, par de la Grugère; le marquis de Grenan en ayant obtenu le privilège exclusif, elles furent appelées pendant quelque temps *chaises de Grenan*.

CHAISE-DIEU (la), célèbre abbaye de l'ordre de Saint Benoît, située dans la petite ville de ce nom, à 5 lieues de Brioude. Elle était sous l'invocation de saint Vital et de saint Agricole. Elle fut fondée, en 1046, par saint Robert. L'an 1640, le cardinal de Richelieu, qui en était abbé commendataire, fit réédifier cette maison à la congrégation de Saint-Maur.

CHALAIS, petite ville de la Charente-Inférieure qui a donné son nom à une branche cadette de la maison de Périgord, l'une des plus nobles et des plus anciennes de la France et de l'Europe. Elle descend d'Hélie Talleyrand, troisième fils d'Hélie V, comte de Périgord, frère d'Archambaut I^{er}. Cet Hélie vivait en 1210. — Boson, fils du précédent. Il reçut de son oncle Archambaut II, comte de Périgord, la châtellenie de Grignols. Cette cession fut ratifiée, en 1243, par Hélie, son cousin germain. — Hélie II, fils du précédent, fut confirmé par Archambaut III, comte de Périgord, dans la seigneurie de Grignols. Hélie vivait encore en 1321. — Raymond Talleyrand, seigneur de Grignols et de Chalais, transigea avec ses vassaux, en 1328, sur ses droits de haute justice.

— Boson II, fils du précédent, est nommé, avec Guillaume de Garlande, son oncle, dans un acte de 1343; il rend hommage, en 1363, au roi d'Angleterre, maître du Poitou; sa fille Marguerite épouse, en 1393, Jean Nomolert de Gaumont, baron de Lauzun. — Hélie III, chambellan du roi Charles VI, décide son cousin Archambaut V, comte de Périgord, de suspendre la guerre qu'il faisait au roi de France au sujet de la ville de Périgueux; mais le comte, ayant repris les armes, est privé de son comté.

— François de Talleyrand, premier du nom, sire de Grignols et de Chalais, et premier vicomte de Fronsac, vivait en 1420. — Charles de Talleyrand, premier du nom, seigneur de Grignols, prend le titre de prince de Chalais, de vicomte de Fronsac; il fit son testament en 1468. — Jean de Talleyrand, premier du nom, prince de Chalais, chambellan du roi Charles VIII, obtint contre le roi de Navarre, comte de Périgord, un arrêt du parlement de Bordeaux qui le maintenait dans l'immédiation à la couronne pour la terre de Grignols. Jean fut capitaine des ban et arrière-ban de la sénéchaussée de Périgord, qu'il conduisit en Bretagne, en 1491. Il vivait encore en 1508. — François de Talleyrand, mort en 1530.

— Julien de Talleyrand, mort en 1565. — Daniel de Talleyrand, prince de Chalais, vicomte d'Excideuil, sire de Grignols, obtint, en 1615, des lettres patentes portant érection de la terre de Grignols en comté. Il fut fait capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du roi; il testa en 1616, et mourut en 1617. — Charles II, fils du précédent, prince de Chalais, marquis d'Excideuil, épousa, en 1637, Charlotte de Pompadour. — Adrien, fils du précédent, épousa, en 1659, Anne-Marie de La Trémoille, fille de Louis II, duc de Noirmoutiers; il mourut sans enfants, dans un village près de Venise, en 1670. Sa veuve se remaria, en 1677, à Flavio Ursini, duc de Bracciano, et fut connue à la cour d'Espagne sous le titre de *princesse des Ursins*. — Jean II, frère d'Adrien-Blaise, lui succéda dans ses titres; il épousa, en 1676, Julie de Pompadour, morte en 1741, fille du marquis de Lourière.

— Louis-Jean-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Excideuil, grand d'Espagne, épousa, en 1722, Françoise de Rochecouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart et de Vivonne; il n'eut qu'une fille, Marie-Françoise, née en 1727, mariée, en 1745, à son cousin Gabriel-Marie; il fut mis en possession de tous les droits et titres de sa femme en 1757, et reconnu comme le chef de sa maison par Louis XV, en 1767. — Hélie-Charles, fils aîné du précédent, épousa, en 1778, Elisabeth de Poyanne, dont il eut Augustin-Marie-Hélie-Charles, qui épousa, en 1807, Apolline-Marie-Nicolette de Choiseul-Praslin. Son fils aîné, Hélie-Louis-Roger, prince-duc de Chalais, né en 1809, est aujourd'hui le chef de la branche aînée de la maison de Talleyrand-Périgord. V. **PÉRIGORD**.

CHALCÉDOINE, ancienne ville de Bithynie, fondée vis-à-vis de Byzance, par une colonie de Mégariens, sous les ordres d'Argios, l'an 685 av. J.-C. Elle fut d'abord nommée Colbula et Procerastis. Elle devint bientôt très-florissante. Thérémène, général athénien, la prit, 409 av. J.-C., en même temps qu'Alcibiade prenait Byzance. En 74 av. J.-C., le fameux Mithridate, roi de Pont, assiégea Chalcédoine, où s'était renfermé Cotta, qui fut secouru à temps par Lucullus. Dans le 4^e siècle, Procope, qui se disait parent de l'empereur Julien, s'empara de Chalcédoine, et de là entra dans Constantinople, où il prit la pourpre impériale; mais Valens, l'ayant fait mettre à mort, fit abattre les murs de Chalcédoine. Entièrement ruinée par les Goths, les Sarrasins et les Turcs, cette ville n'est plus qu'un village enclavé dans les faubourgs de Constantinople, qu'ils appellent Kardis-Keni. Néanmoins il porte encore le titre d'Archevêché.

CHALCÉDOINE (Concile de). Le quatrième concile œcuménique se tint à Chalcédoine, l'an 431, à l'occasion de l'hérésie d'Eutychès, qui niait qu'il y eût deux natures en Jésus-Christ. L'empereur Marcien et l'impératrice Pulchérie y assistèrent en personne. Les évêques s'y trouvèrent au nombre de 650; ils tinrent 15 sessions et dressèrent 50 canons. La suprématie de l'évêque de Rome y fut solennellement reconnue pour la première fois.

CHALCÉDOINE, espèce d'agate remplie de veines laiteuses, qui a pris son nom de la ville de Chalcédoine. La plupart des cabinets d'archéologie possèdent des vases et des pierres gravées sur chalcédoine.

CHALONS-SUR-MARNE (Siège et batailles de). 1^{re}. Un corps considérable d'Allemands s'avança, en 566 de J.-C., vers Châlons pour la piller. Jovin, général de l'empereur Valentinien, les joignit dans les plaines de cette ville, et les extermina. — 2^e. Attila, vaincu à Orléans, s'arrêta dans les plaines de Châlons pour livrer une bataille générale à Aëtius, général de l'armée romaine, à laquelle s'étaient joints Théodoric, roi des Visigoths, et Mérovée, roi des Francs. La perte des deux armées se monta à plus de 200,000 hommes. Aëtius laissa échapper Attila, de peur d'augmenter la puissance des Goths, en adoucissant leur plus cruel ennemi.

CHALONS-SUR-SAONE (Vicissitudes de). *Cabillo-num*, l'une des principales villes des Eduens, où César établit une manufacture d'armes. Sous Auguste, elle fut comprise dans la première lyonnaise, dont elle était la seconde cité. Saint Marcel y porta l'Evangile, et y eut le martyre en 179. Les empereurs romains visitèrent souvent cette ville. Attila la détruisit vers 453; mais elle se releva bientôt. Clovis la réunit à son empire vers 500, Chramne, fils de Clotaire, la prit et l'incendia en 553; mais elle ne tarda pas à recouvrer son ancienne splendeur. Les rois de Bourgogne firent leur séjour; Goutrun y avait son palais; il y assembla des conciles, et il y mourut.

rut en 590. Châlons eut des comtes particuliers; il fut réuni au duché de Bourgogne en 1237. L'église cathédrale de Saint-Vincent date du 13^e siècle. Châlons a eu de grands désastres à supporter; elle fut détruite plusieurs fois; elle s'est toujours relevée de ses ruines. Elle a été saccagée par les Vandales en 460, par les Sarrasins en 920, par les Hongrois en 1020. Les protestants s'en emparèrent en 1562. En 1814, lors de l'invasion de la France, Châlons fit une énergique défense; en commémoration de son dévouement civique, Napoléon lui permit, en 1815, de mettre une croix d'honneur dans ses armes: ce glorieux privilège lui a été rendu en 1830. Aujourd'hui elle est, quoique simple chef-lieu de sous-préfecture, la ville la plus peuplée et la plus commerçante du département de Saône-et-Loire.

CHALONS (Comtes de). Adalard. En 765, il est chargé, par Pépin le Bref, de marcher contre Chiping, comte d'Auvergne, qui périt dans un combat sur les bords de la Loire. En 771, Adalard est confirmé dans le comté de Châlons par Charlemagne — Guérin; ce Guérin, créé comte d'Auvergne par l'empereur Louis le Débonnaire, joint à ce comté ceux de Châlons et de Mâcon. En 854, l'empereur Lothaire, révolté contre son père, vient assiéger, dans Châlons, le comte Guérin, resté fidèle à ce dernier; il met la ville à feu et à sang. Guérin obtient grâce en embrassant le parti du vainqueur; il meurt en 856. — Thierry, son fils, fut un des principaux conseillers de Charles le Chauve, et assista en cette qualité, en 870, au traité qui se fit à Aix-la-Chapelle, entre ce prince et son frère Louis le Germanique. Il fut le tuteur et le conseiller de Louis d'Outremer, qui lui donna le comté d'Autun en 878. Thierry périt dans une bataille contre les Saxons, en 880. — Racille, successeur, mais non parent du précédent, 881-886. — Manassès, fils de Thierry, fut comte de Châlons, d'Auxerre, de Beaune et de Dijon. En 888, il eut part à la bataille gagnée par Richard, duc de Bourgogne, contre les Normands, et à la mémorable victoire que le même Richard et Robert, duc de France, remportèrent près de Chartres, en 910, sur une nouvelle armée de Normands; ses exploits contre les barbares lui valurent le surnom de *Preux*. Mort en 919. — Giselbert, 919-915. Il obtint le duché de Bourgogne, en 921, après la mort du duc Richard le Justicier, son beau-père. Il eut une guerre malheureuse à soutenir, en 953, contre ses beaux-frères, Raoul, roi de France, et Hugues le Grand. En 937, la Bourgogne fut désolée par une invasion de Hongrois que Giselbert ne put repousser. Il mourut à Langres, en 937. Il eut pour successeur dans le comté de Châlons Robert de Vermandois, comte de Troyes, son gendre, mort en 968. — Comtes héréditaires. Lambert 1^{er}, 968-978. Fils de Robert, vicomte d'Autun, il obtint le comté de Châlons par son mariage avec Adélaïde, fille de Robert, son prédécesseur. En 975, il fonde le monastère de Paray-le-Monial et y meurt. — Adélaïde et Geoffroi Grisegonnelle, 978-987. Cette princesse, veuve de Lambert, conserva le comté de Châlons en se remarquant à Geoffroi Grisegonnelle, comte d'Anjou. Après avoir perdu son second époux, elle se retira dans un couvent. — Hugues 1^{er}, 987-1039. Il était chanoine d'Autun, lorsqu'à la mort de Geoffroi Grisegonnelle, son beau-père, il fut forcé par le roi Hugues Capet, comme dernier mâle de sa famille, à prendre l'administration du comté de Châlons. En 999, il fut élu et sacré évêque d'Auxerre par Henri 1^{er}, duc de Bourgogne. En 1013, il réprime les incursions de Guillaume-Barbe-Sale, comte de Mâcon, sur l'abbaye de Cluny. De 1013 à 1025, il ne cessa d'aider le roi Robert de ses troupes et de ses conseils. En 1025, il fait prisonnier dans un combat Re-

naud, comte de Bourgogne. Richard II, duc de Normandie, informé du malheur de Renaud, son gendre, fait partir en diligence ses deux fils, Richard et Robert, avec une armée pour aller le délivrer. Hugues délivre son prisonnier et obtient la paix. En 1035, il fait le voyage de la Terre-Sainte, et meurt à Auxerre en 1059. — Thibaut, fils de Geoffroi de Semur et de Mathilde, neveu de la Terre-Sainte, et meurt à Auxerre en 1059. — Thibaut, fils de Geoffroi de Semur et de Mathilde, neveu de l'évêque Hugues, 1059-1065. Son oncle l'avait associé à son gouvernement dès 1025; il servit utilement Robert, duc de Bourgogne, il mourut en revenant de Saint-Jacques en Galice. — Hugues II, 1065-1075. Adélaïde, fille aînée du précédent et veuve de Guillaume III, seigneur de Thiers en Auvergne, 1075-1080. — Guy de Thiers, Geoffroi de Donzé, Savaric de Vergy et Guillaume 1^{er}, 1080-1168. Guy était fils d'Adélaïde de Châlons et de Guillaume de Thiers; Geoffroi, son cousin, était fils d'Hervé, baron de Donzé, et de Mathilde de Châlons. En 1095, ils confèrent des privilèges à l'église Saint-Marcel. En 1096, Geoffroi, prêt à partir pour la Terre-Sainte, vend sa part de comté à Savaric de Vergy, son oncle; ce dernier, n'ayant pas assez d'argent, engage la moitié de son acquisition à l'évêque de Châlons, moyennant 200 onces d'or; cette somme n'ayant pas été rembourisée, les évêques restèrent en possession du quart du comté. Guy partit pour la croisade, et mourut vers 1115. Savaric, ayant perdu tous ses enfants, vendit ce qui lui restait du comté de Châlons à Hugues II, duc de Bourgogne, qui le laissa à Hugues le Roux, son fils. Celui-ci fut père de Sibylle, femme d'An eric de Montreal, dont les descendants vendirent au duc de Bourgogne leurs droits sur le Châlonnais. Guillaume 1^{er}, fils de Guy de Thiers, appelle les Brabançons dans le Châlonnais, et pille l'abbaye de Cluny en 1166. — Louis VII entra dans le comté et tira une éclatante vengeance de Guillaume 1^{er}, qui mourut en 1168. — Guillaume II, 1168-1203. Accompagné de sa mère, le jeune comte va trouver Louis VII à Vézelay, et rentre en grâce auprès de ce monarque. En 1175, en présence du légat et de l'archevêque de Lyon, Guichard, il renonce aux exactions contre les habitants de Perreu en Charollais. En 1180, pendant la minorité de Philippe-Auguste, Guillaume fait un traité avec Gérard, comte de Mâcon, et Humbert IV, sire de Beaujeu, pour recommencer ses brigandages; mais Philippe-Auguste les réprime sévèrement. En 1190, Guillaume part avec ce prince pour la Terre-Sainte, et meurt en 1203. — Béatrix, 1205-1227. Fille et héritière de Philippe-Auguste, 1205; elle confirme, en 1205, le traité conclu, en 1180, entre son père et l'abbaye de Cluny; en 1221, elle traite avec Durand, évêque de Châlons, et Alix de Vergy, touchant leur juridiction respective dans la cité de Châlons. Béatrix meurt en 1227; elle avait épousé Étienne III, comte d'Auxonne, dont elle eut plusieurs enfants. — Jean le Sage, 1227-1267. Il fut associé au gouvernement par Béatrix, sa mère, en 1210. Par une charte de 1220, datée de Paray-le-Monial, il confirme toutes les donations pieuses de sa mère. En 1228, il confirme les privilèges des habitants de Paray et de Toulon-sur-Auxonne. En 1251, il fait une transaction avec l'abbaye d'argent et de relativement à une somme de 100 marcs d'argent et de 50 livres dijonnaises qu'il revendiquait sur cette maison. En 1237, il échange les comtés de Châlons et d'Auxonne avec Hugues IV, duc de Bourgogne, contre la seigneurie de Saluces; mais il conserve jusqu'à sa mort le titre de comte et le nom de Châlons, qu'il transmitt à ses descendants. Il se qualifia aussi de comte de Bourgogne. Il mourut en 1267. Son fils aîné, Hugues, continua la ligne des comtes de Bourgogne; son deuxième fils, Jean, créa

celle des comtes d'Auxerre et de Tonnerre (Voy. ce mot) ; le troisième, appelé aussi Jean, créa la branche des seigneurs d'Arly. Jean, quatrième du nom, hérita, en 1595, de la principauté d'Orange par la mort de son beau-frère ; il mourut à Paris en 1418. La maison de Châlons, qui avait été alliée à toutes les grandes familles de l'Europe, s'éteignit, en 1530, dans la personne de Philibert, prince d'Orange, l'un des plus grands capitaines de son siècle. Né en 1502, il se dévoua à la cause de l'empereur Charles-Quint, et fut tué au siège de Florence, en 1530, laissant tous ses biens à René de Nassau, son neveu.

CHALONS (Conciles de). Le premier, tenu en 470, sous la présidence de saint Pacien, primat de Lyon, pour donner un successeur à Paul, évêque de Châlons. — 2^e en 579, convoqué par Gontran, roi de Bourgogne, pour déposer les évêques d'Embrun et de Gap. — 3^e en 590, par ce même roi, pour affaires ecclésiastiques. — 4^e en 603, par la reine Brunehaut, qui y fait déposer saint Didier, archevêque de Vienne, coupable d'avoir censuré les galanteries de la princesse. — 6^e concile en 650, sous la présidence de Ganderic de Lyon, pour discipline religieuse. — En 815, 859, 875, 887, 894, conciles tenus à Châlons pour le même objet. En 915, concile tenu contre Rodolphe, comte de Mâcon. En 1065, le cardinal Pierre Damien en convoque un dans cette ville ; la conduite de Dreux, comte de Mantes, y est condamnée. Il s'y tient d'autres synodes en 1075, 1281, 1499, 1554, etc.

CHALOTAIS (Louis René de CARADEUC de la), né à Rennes, le 6 mars 1701, procureur général au parlement de Rennes, fut l'un des premiers magistrats qui figurèrent dans l'affaire de l'expulsion des jésuites. Il fut arrêté en 1765, pour s'être opposé à l'enregistrement d'édits qu'il croyait porter atteinte aux privilèges de la Bretagne ; exilé à Saintes, il y resta jusqu'en 1775, et mourut le 12 juillet 1785.

CHALUS (Siège de). Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, assiégea le château de Chalus, en Limousin, parce que le châtelain se refuse de lui livrer un trésor qu'il y avait trouvé. Richard y fut blessé à mort d'une flèche par un archer appelé Gourdon, 1199.

CHAMBELLAN. L'origine de cet emploi remonte aux premiers temps de la monarchie : sous les Mérovingiens, il s'appelait *cubicularius*. L'épithète de grand fut ajoutée, dans la suite, pour distinguer le chambellan du roi du chambellan des princes. Clovis et ses successeurs n'avaient pas une cour brillante et nombreuse. C'est donc à tort que des historiens leur donnent pour grands chambellans : à Clovis, Amelin ; à Clotaire, Gauthier, seigneur d'Yvetot ; à Gontran, roi de Bourgogne, Valdenir, etc. Il en est même d'Agilge, grand chambellan de Charlemagne. Ils n'étaient que des officiers domestiques. Ces charges, devenues par la suite de hautes dignités, si recherchées des plus nobles familles, à cause des privilèges, des prérogatives qui y étaient attachées, ne furent, sous les deux premières races, que des emplois purement domestiques. Le premier nom qui ouvre la liste des grands chambellans est celui de Gauthier de Villebrun, chambellan de France, sous Louis le Jeune et Philippe-Auguste, mort en 1205. Le 59^e et dernier fut Geoffroi Maurice de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, qui prêta serment en 1658. Son fils Louis, prince de Turenne, avait obtenu la survivance en 1682 ; mais il mourut, en 1692, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Steinkerke. Louis XIV supprima le titre de grand chambellan, et remplaça les chambellans par les premiers gentilshommes de la chambre, les grands maîtres de la garde-robe. Les attributions des grands cham-

bellans, fort considérables sous les Capétiens, diminuèrent sous la branche des Valois, qui en conférèrent une partie à des charges de cour. Napoléon, devenu empereur, rétablit, non pas la chose, mais le mot, en faveur de Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent. Louis XVIII et Charles X lui conférèrent le même titre. Le nom de chambellan ne figure plus que dans l'almanach officiel des cours étrangères.

CHAMBERY, ville des Etats sardes, chef-lieu de la Savoie, à 55 lieues de Turin, peuplée de 12,275 habitants. Elle est le siège d'un archevêché érigé en 1817, d'un sénat royal ou cour de justice suprême. Un château fort la domine encore. Son existence ne remonte guère au delà du 10^e siècle. Des seigneurs particuliers la possédèrent jusqu'en 1250, époque à laquelle elle fut cédée à Thomas 1^{er}, comte de Savoie, qui fit construire le château, où résidèrent les princes de Savoie jusqu'à la translation de leur gouvernement à Turin. Ce château fut incendié en 1745 et 1798 ; il a été restauré en 1805. Victor-Amédée s'y retira en 1750, après avoir abdiqué. Les Français et les Espagnols s'emparèrent de Chambery en 1742, et ne la rendirent qu'en 1748. Le 24 septembre 1792, cette ville ouvrit ses portes aux Français, qui en firent le chef-lieu du département du Mont-Blanc, et la conservèrent jusqu'au second traité de Paris, 9 novembre 1815.

CHAMBORD (Château de). C'est à quatre lieues de Blois, à une lieue de la Loire, que l'on rencontre ce château, l'un des plus beaux de la France. Dès l'an 1090, Chambord était un château de plaisance et un rendez-vous de chasse des comtes de Blois. Il fut réuni à la couronne par Louis XII, en 1498. François 1^{er} fit construire par le Primatice, sur les ruines de l'ancien château, le magnifique édifice que l'on y voit encore de nos jours. Depuis 1526 jusqu'à sa mort, 1546, François 1^{er} occupa à la construction de Chambord 1,800 ouvriers, et dépensa 444,570 livres, qui représentent 5 millions de notre monnaie. Il en fit son séjour favori. Louis XIII, après l'exil de madame Lafayette, 1652, vint y résider quelque temps. Louis XIV y fit jouer le *Bourgeois gentilhomme* de Molière, en 1670. Stanislas Leszcinski y résida de 1756 à 1745, Louis XV en fit don au maréchal de Saxe en 1750. Ce grand capitaine y mourut en 1752. Louis XVI le donna, en 1777, à la famille Polignac. La république en fit un domaine de l'Etat, et y établit un dépôt de remonte. Napoléon, à son avènement au trône impérial, en 1804, en fit une dotation de la Légion d'honneur. En 1809, lorsqu'il créa Berthier prince de Wagram, il affecta Chambord au majorat de ce nouveau titre nobiliaire. Sa veuve le vendit, en 1820, pour être offert au duc de Bordeaux. Depuis la révolution de juillet, la propriété de ce château a été le sujet d'un procès entre la direction du domaine et de l'enregistrement et les fondés de pouvoir du jeune duc, dont la cause a été judiciairement gagnée.

CHAMBRE, nom donné à diverses assemblées ou tribunaux institués pour connaître de certaines questions ou de certains crimes. — *Chambre ardente*. Ce tribunal fut ainsi appelé du lieu des séances, qui était tout tendu de noir et éclairé par des flambeaux. Ce nom fut ensuite donné à une chambre spéciale établie par François II, en 1560, dans chaque parlement, pour faire le procès aux luthériens et aux calvinistes. On les nomma *chambres ardentes*, parce qu'elles brûlaient sans miséricorde tous ceux qui étaient convaincus d'hérésie. On donna aussi ce nom à une chambre de justice établie, en 1679, pour juger ceux qui, par suite de l'affaire de la marquise de Brinvilliers, étaient accusés d'avoir fait ou donné du poi-

son. — Les *Chambres ecclésiastiques* furent instituées lorsqu'on commença à mettre des charges sur le clergé, afin de juger des réclamations qui seraient faites, 1564-1580. — Les *Chambres mi-parties* ou de l'édit furent instituées par Henri IV en 1598, aux termes de l'article *xxi* de l'édit de Nantes, pour connaître des affaires des protestants du royaume. — Une *Chambre des réunions* fut instituée, par Louis XIV, dans le parlement de Metz en 1679, pour examiner la nature et l'étendue des cessions qui lui avaient été faites par les traités de Westphalie, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. C'est en s'appuyant des arrêts de cette cour que Louis XIV s'empara de Strasbourg et d'autres villes. — La *Chambre étoilée* était une haute cour de justice souveraine établie en Angleterre et composée de lords, dont l'existence, antérieure à Henri VII, fut abolie par le long parlement. — La *Chambre impériale* est un tribunal souverain établi en Allemagne par l'empereur Maximilien I^{er}, 1495. — La *Chambre apostolique*, tribunal présidé par le cardinal camerlingue à Rome, a la direction des affaires temporelles de l'Eglise. En 1788, on établit une espèce de comité chargé de l'approvisionnement de Paris, que l'on nomma *Chambre des blés*.

CHAMBRES DE COMMERCE. A la fin du 17^e siècle, il n'existait d'autre *Chambre de commerce* que celle de Marseille; mais un arrêt du conseil, du 29 juin 1700, ayant ordonné la formation, à Paris, d'un conseil général du commerce, et ce conseil devant se composer, outre 6 conseillers d'État, de 12 marchands ou négociants, délégués par les principales villes du royaume; des chambres de commerce durent être établies dans ces villes. Un arrêt du conseil, du 30 août 1701, étendit l'institution des chambres de commerce aux principales villes de France. Les chambres de commerce de Paris, Lyon, Rouen et Toulouse datent de cet arrêt; la chambre de Montpellier date de 1704, celle de Bordeaux de 1705, celle de Lille de 1714; Nantes, Bayonne, Saint-Malo, n'en ont eu que plus tard. Les chambres de commerce, renversées par la révolution, furent rétablies par un arrêt du 3 nivôse an xi; mais le premier consul les reconstitua sur des bases moins libérales que le monarque absolu Louis XIV. Le 17 germinal suivant, la chambre de commerce de Paris offrit au gouvernement, au nom du commerce de Paris, un vaisseau de 120 canons, en sollicitant que ce vaisseau fût décoré du nom de *Commerce de Paris*. Trente-huit villes de France ont une chambre de commerce; ce sont : Amiens, Avignon, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Boulogne, Caen, Calais, Carcassonne, Clermont-Ferrand, Dieppe, Dunkerque, Granville, Havre, La Rochelle, Laval, Lille, Lorient, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Morlaix, Mulhausen, Nantes, Nîmes, Orléans, Paris, Reims, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Étienne, Saint-Malo, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes. — Des *Chambres consultatives des arts et manufactures* sont, en outre, établies dans les villes manufacturières. Leur titre indique suffisamment leur objet. Les chambres d'agriculture datent de 1805.

CHAMBRE DES COMPTES. V. COUR DES COMPTES.

CHAMBRE JULIENNE, l'une des salles du sénat à Rome, dans laquelle était la statue de la Victoire qu'Auguste avait fait apporter de Tarente; la dédicace en fut faite 19 ans av. J.-C.

CHAMBRE DES PAIRS et CHAMBRE DES DÉPUTÉS, instituées par la Charte de 1814, confirmées par la Charte de 1830. V. **PAIRIE, ELECTIONS, CHARTE.**

CHAMBRE OBSCURE. En 1499, Porta découvre que dans une chambre fermée, qui ne reçoit la lumière que par une ouverture, les objets se réfléchissent sur la muraille opposée à cette ouverture. En plaçant un verre convexe à cette ouverture, il aperçoit distinctement les objets, et distingue jusqu'aux traits des personnes qui se promènent au-dehors. Cette découverte fut depuis perfectionnée, au moyen de l'optique, 1499. Porta mourut en 1515. — La *chambre claire* (*camera lucida*), instrument d'optique au moyen duquel on transporte l'image d'un objet quelconque sur le papier, avec les dimensions qu'on juge à propos de lui donner, avec les couleurs et les apparences qui lui sont naturelles. Elle a été inventée par le docteur Wollaston, en 1807. Cet instrument, défectueux en quelques points, a été perfectionné par M. Amici de Modène.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), poète et littérateur français, né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, fut reçu à l'académie en 1781. Lié avec le célèbre Mirabeau, il en embrassa les principes. Il fut arrêté et conduit aux Madelonnettes sous le régime de la terreur, il n'y resta qu'un mois; mais, menacé quelque temps après d'une nouvelle réclusion, il se suicida, et expira le 15 avril 1794.

CHANILLARD (Michel de), l'un des ministres de Louis XIV, né en 1651, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis successivement maître des requêtes, conseiller d'État, intendant à Rouen, en 1679, contrôleur général des finances en 1689, et ministre de la guerre en 1701; mais les plaintes du public l'obligèrent à se défaire de ces deux emplois, des finances en 1708, et de la guerre en 1709. Il mourut en 1721.

CHAMOUNT, bourg de la Savoie, au pied du Mont-Blanc, célèbre par les visites que les étrangers font à la vallée qui porte son nom. Il doit son origine à un couvent de bénédictins fondé, en 1099, par un comte de Genève. La vallée de Chamouni est restée inconnue aux étrangers jusqu'en 1741, époque à laquelle deux Anglais y parvinrent après bien des difficultés.

CHAMPAUBERT, village du département de la Marne, à 11 lieues de Châlons, célèbre par la bataille que Napoléon gagna contre les Russes et les Prussiens. Napoléon, avec les ducs de Trévise et de Raguse, attaque prince de la Moskowa, à Villenox et à Sézanne, attaque les divisions séparées de l'armée de Blücher; il les poursuit à Bayo et à Champaubert, où le général Alsuéff, qui liait le corps de Blücher à celui de Sacken, est culbuté : 40 pièces de canon, 100 caissons, plusieurs généraux, parmi lesquels est Alsuéff lui-même, tombent au pouvoir de l'armée française; 12 régiments russes sont pris ou détruits, 10 février 1814.

CHAMP D'ASILE. Après les Cent-Jours, les généraux français, Lallemand, Lefebvre-Desnoettes et Rigaud, suivis d'anciens militaires proscrits par les Bourbons, passèrent avec leurs familles, d'abord aux Texas, puis aux États-Unis, où le gouvernement fédéral leur céda le pays d'Alabama. La nouvelle colonie prit le titre d'État de Maréngo; on y bâtit une ville appelée *Aigleville*; mais la plupart des colons ayant eu, en 1819, la liberté de revenir en France, cette colonie cessa d'exister.

CHAMP DE MARS (*Campus martius*), grande place près de Rome, ainsi nommée à cause d'un ancien temple qui y avait été bâti en l'honneur du dieu Mars. Quelques auteurs prétendent que cette place aurait été consacrée au dieu Mars par Romulus, et destinée par lui aux exercices de la jeunesse romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que le temple du dieu de la guerre existait du temps de Servius Tullius, sixième roi des Romains, que ce fut dans

ce temple que se tinrent les premières assemblées appelées par les Romains *comitia centuriata*, et que se fit pour la première fois la cérémonie appelée *Lustre*. Tarquin, usurpant le suprême pouvoir et ravissant la liberté aux Romains, fit semer du blé dans le Champ de Mars; mais les consuls Brutus et Valérius lui rendirent sa première destination, 509 av. J.-C. Strabon donne la description du Champ de Mars, et nous apprend qu'il s'étendait depuis la porte del Popolo (du Peuplier) jusqu'au pont Saint-Ange. C'est au Champ de Mars que le peuple romain se réunissait pour élire ses magistrats; c'est là que les consuls enrôlaient les soldats. A l'un des bouts du Champ de Mars se trouvait le *Citatorium*, éminence sur laquelle montait le peuple pour donner son vote. Près de là était l'hôtel de Ville, où les ambassadeurs étrangers étaient logés et nourris au frais de la république. Les généraux, qui au retour d'une expédition demandaient le triomphe, ne pouvaient entrer en ville; ils restaient avec leurs troupes campées au Champ de Mars. On célébrait, le 27 février et le 4 mars, des fêtes en l'honneur de Mars; c'est à une de ces fêtes que Gal. Maximin se fit appeler Auguste l'an 508 de J.-C.

CHAMP DE MARS ET DE MAL, nom donné en France à des assemblées nationales, appelées aussi *placita*, tenues sous les rois des deux premières races. V. **ASSEMBLÉES**. Le serment, dit de la Fédération eut lieu au Champ de Mars le 14 juillet 1790. — L'empereur Napoléon fit le dépouillement des votes pour et contre lui le 4^{er} juin 1815.

CHAMPAGNE, ancienne province de France, et l'un des douze grands gouvernements du royaume. Son nom de Champagne, autrefois *Champaigne*, lui vient des vastes plaines (*campana*) dont son territoire est couvert. Grégoire de Tours, contemporain de Childébert, est le premier qui s'en soit servi. Cette province, qui comprend aujourd'hui les départements de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne et des Ardennes, était bornée au nord par le pays de Liège et le Hainaut; à l'est, par le duché de Bar et la Lorraine; à l'ouest, par la Brie. Elle avait 47 lieues de long sur 36 de large. On sait combien elle est renommée pour sa fertilité; elle produit en abondance des grains et des vins de première qualité. — La Champagne n'était pas pays d'état, le pouvoir de ses comtes avait été absolu; et lorsqu'elle fut incorporée à la monarchie, elle n'eut point d'assemblée provinciale. Elle envoya, aux états généraux de 1789, 48 députés, dont 24 du tiers état. Alors elle payait 21,800,000 livres d'impositions, et sa population était évaluée à 812,800 âmes.

CHAMPAGNE (Vicissitudes de la). Dès le temps de Clovis, elle faisait partie de la Gaule chevelue (*Gallia comata*); les Rèmes (habitants de Reims), et les Lingons de Langres sont nommés dans les Commentaires. César prit d'assaut Langres, 56 av. J.-C. Reims, effrayée, se soumit volontairement. Dans la nouvelle division ordonnée par Auguste, 20 ans avant notre ère, la Champagne fut classée, partie dans la Gaule celtique, et partie dans la Gaule Belgique. Vers 508, Constantin le Grand habita Langres, et combattit les Allemands et les Bourguignons aux portes mêmes de cette ville. Après la défaite de Syagrius, préfet romain des Gaules par Clovis, vers 486, la Champagne fut gouvernée par des comtes et des ducs délégués par les rois de France. Dans le partage qui suivit la mort de Clovis, 511 de J.-C., la Champagne fit partie du royaume d'Austrasie. Il en fut de même après la mort de Clotaire 1^{er}, 562. C'est sous le règne de Sigebert, roi d'Austrasie, qu'on voit paraître le premier duc de Champagne. Il s'appelait Loup, et était en grande faveur auprès de la reine Brunehaut, femme de Sigebert.

Après la mort de ce prince, 584, il perdit son duché, qui passa aux mains de Vintrio. Ce duc fut nommé par le roi de Bourgogne Gontran; à sa mort, en 598, la Champagne revint à l'Austrasie; en 600, on voit un duc de Champagne appelé Wenar. Ce titre n'était qu'une simple dignité amovible. De 704 à 712, on voit deux ducs de Champagne, fils de Pépin d'Héristal, maire du palais. Le premier est Drogon, et le second Grimoald, maire du palais du roi Childébert II. Grimoald fut assassiné à Liège, dans l'église Saint-Lambert, en 714. Pépin d'Héristal, son père, fit mettre à mort ses meurtriers; et fit élire comme duc de Champagne, et même comme maire du palais, un enfant de six ans, Théodalde, fils naturel de Grimoald. Plus tard, ce Théodalde donna des inquiétudes à Pépin le Bref et à Carloman, qui le firent mourir l'an 745. — Les ducs de Champagne finissent avec la première race de nos rois, et pendant un espace de plus de deux siècles, on ne sait si quelques seigneurs portèrent ce titre, ou s'il n'y eut pas plutôt des comtes de Troyes, de Reims, etc., non héréditaires et délégués par les rois. Toutefois ce pays ne fut pas privé de toute illustration historique; Reims avait le siège primalial des Gaules; son archevêque était depuis Clovis le privilège exclusif des sacres de nos rois. Hincmar, archevêque de Reims, de 870 à 890, sut employer dignement l'autorité que lui donnaient sa science et son haut sacerdoce. Il était déjà avancé en âge, lorsque les Normands envahirent une partie de la France; ils arrivèrent à Reims en remontant la Seine; Hincmar à la tête de son clergé, quitta cette ville en emportant les reliques de saint Remi, 886. C'est à l'an 940 qu'il faut arriver pour trouver la véritable histoire de la Champagne. C'était alors le règne de Lothaire qui combattait vainement l'anarchie qui précéda l'établissement de la monarchie féodale.

CHAMPAGNE (comtes de). 1^{re} race. Chaque jour les seigneurs arrachaient à la couronne quelque lambeau de territoire. Herbert ou Heribert, comte de Vermandois, 2^e du nom et 1^{er} comme comte de Champagne, était l'un des plus puissants de ces seigneurs. Il tint longtemps captif le malheureux Charles III, dit le Simple. Il mourut en 945. — Robert, 945-968. Après la mort de Giselbert, duc de Bourgogne, son beau-père, il revendique, les armes à la main, cet héritage contre Othon, son beau-frère que Giselbert avait institué son héritier; mais le roi Lothaire, s'étant déclaré pour Othon, rend ses efforts inutiles. En 965, il surprend Châlons-sur-Marne. En 965, il eut une guerre à soutenir contre Ansegeri, évêque de Troyes, qui avait sollicité le secours de l'empereur Othon 1^{er}; mais Robert est partout vainqueur. Il meurt, 968. — Herbert III de Vermandois, et 1^{er} de Champagne, succède à son frère Robert; il avait épousé Ogine, veuve du malheureux roi Charles le Simple; il meurt en 995. — Étienne 1^{er}, fils du précédent. La première race des comtes de Champagne, dite de Vermandois, s'éteint en lui l'an 1019. — 2^e race des comtes de Champagne. Elle sortit de la maison de Blois, qui donna plus tard des souverains à l'Angleterre, à la Navarre, à la Bretagne et à Jérusalem. Le premier comte de cette race fut Eudes II, dit le Champenois. Il était petit-fils de Thibaut 1^{er}, comte de Blois, et hérita de la Champagne du chef de son aïeule Leulgarde, sœur des comtes Robert et Heribert. Ce fut donc en 1019 qu'il prit possession du comté de Champagne, malgré le roi Robert qui lui en accorda plus tard l'investiture; déjà il était comte de Blois, de Chartres et de Tours. Plein d'ambition, il fut continuellement en guerre avec Richard II, duc de Normandie, et le comte d'Anjou, auquel il enleva plusieurs places en 1021 et 1027. Après la mort de Robert, an 1031, il se

ligua avec la reine Constance contre Henri, son fils aîné, qu'elle voulait exclure du trône pour y placer Robert, son second fils. Eudes ne fit la paix avec le jeune roi qu'en 1034. Lors de la mort de Rodolphe III, roi de Bourgogne, en 1052, Eudes revendiqua cette importante succession, comme neveu de ce prince; mais il eut pour compétiteur Conrad le Salique, également neveu de Rodolphe, et de plus son héritier institué. Cette contestation amena une guerre dans laquelle Eudes perdit la vie en 1057, à l'âge de 53 ans. — Étienne II, 1057-1047. Ce prince eut de sanglants démêlés avec le roi Henri I^{er}, qui gagna contre lui la bataille de Noet, en 1042. D'Adèle, fille de Richard II, duc de Normandie, il laissa un fils nommé Eudes qui, ayant été dépouillé de ses États par Thibaut III, son oncle, se retira auprès de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, puis roi d'Angleterre. Eudes épousa la sœur de ce prince, et fut chef de la maison d'Aumale. — Thibaut, 1^{er} du nom, comte de Champagne et III^e comme comte de Blois, 1047-1089. Il fut longtemps en guerre avec Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et fonda plusieurs églises et plusieurs monastères. — Hugues I^{er}, 1089-1125. Il accompagna, en 1102, l'empereur Henri IV dans son expédition contre Robert II, comte de Flandres, et y reçut deux profondes blessures dont il parle dans ses chartes. Il fonda l'abbaye de Molesme en 1104. Il fit trois voyages en Palestine, le 1^{er} en 1115, le 2^e en 1121, et le 3^e en 1125. Il s'y fit chevalier du Temple, et y mourut en 1125. Ce fut lui qui donna le territoire de Clairvaux à saint Bernard, qui le comble d'éloges dans ses lettres. — Thibaut II, 1125-1134. Il réunit, en 1125, le comté de Champagne à ceux de Blois et de Briç par la vente que lui en avait faite son oncle Hugues. En 1135, il a une guerre à soutenir contre le roi Louis le Gros, irrité des liaisons de ce comte avec Henri, roi d'Angleterre, son oncle. La paix se conclut la même année. Après la mort de Henri, tandis qu'Étienne, comte de Boulogne, s'empare du trône d'Angleterre, Thibaut, son frère aîné, entre dans la Normandie à l'invitation des seigneurs de ce pays. Mais Étienne, en 1137, engage son frère à se retirer moyennant une pension de 2,000 marcs d'argent. La même année, il accompagne Louis le Jeune en Guyenne, et assiste aux fêtes de son mariage avec la fameuse Éléonore. En 1141, après la bataille de Lincoln, où le roi Étienne fut fait prisonnier par les troupes de Mathilde, femme de Geoffroi, comte d'Anjou, et mère d'Henri Plantagenet, il refuse le duché de Normandie et le royaume d'Angleterre qui lui sont offerts par un grand nombre d'évêques et de seigneurs de ces deux pays. En 1142, Louis le Jeune, depuis longtemps irrité contre Thibaut, qui avait refusé de le suivre dans son expédition contre le comte de Toulouse, entre brusquement dans la Champagne, prend d'assaut Vitry et met le feu à une église où s'étaient réfugiées plus de 1500 personnes. Louis a tant de regrets de ce désastre qu'il ne veut pas pousser plus loin sa vengeance. La paix se conclut entre le suzerain et le vassal par la médiation de saint Bernard en 1143. Ce prince, l'un des plus éclairés de son siècle, acheva le monastère de Clairvaux, fonda les abbayes de Pontigny, de Preuilly, et accorda de grands privilèges à la ville de Troyes, qui lui doit son premier établissement de commerce et de manufacture. Il mourut en 1152. — Henri I^{er}, dit le Libéral, 1152-1180. N'étant que comte de Meaux, il avait accompagné le roi Louis le Jeune à la croisade et s'y était distingué. Il obtint, et conserva toujours l'intime amitié de ce prince. En 1178, il se croise de nouveau pour la Terre-Sainte; en revenant, 1180, il tombe dans une embuscade que lui tendent les Grecs, en 1180; mais l'empereur d'Orient le

fait mettre en liberté; Henri meurt à Troyes sept jours seulement après son arrivée. Sa veuve, Marie de France, fit ériger son tombeau dans l'église de Saint-Étienne de ce Troyes qu'il avait fondée en 1157. La munificence de ce prince envers les églises, les pauvres et les savants, lui mérita le surnom de *Libéral*. — Henri II, dit le Jeune, 1181-1197. Il entre, en 1185, dans l'alliance de Philippe, comte de Flandres, contre le roi Philippe-Auguste. En 1190, il part pour la Terre-Sainte après avoir institué son frère Thibaut comme son héritier, dans une assemblée tenue à Sézanne. Il est nommé, par acclamation, d'une de Jérusalem, en 1197. Il tombe, par accident, d'une fenêtre de son palais d'Acres, et se tue. — Thibaut III, 1197-1200. En 1193, il donna un superbe tournoi dans son château d'Ecry. Foulques, curé de Neuilly, fameux par ses prédications, vint y prêcher la croisade, et le fit avec tant de succès, que le comte de Champagne et tous les seigneurs qui composaient l'assemblée prirent sur-le-champ la croix. En 1200, il fut élu, quoique âgé seulement de 25 ans, généralissime de l'expédition; mais prêt à partir, il fut saisi d'une maladie dont il mourut le 21 mai 1201. — Thibaut IV, le Pos'hume ou le Grand, fils du précédent, 1201-1255. Né quelques mois après la mort de son père, il commença à régner sous la régence de sa mère, Blanche de Navarre. Il donna, en 1218, à Simon de Joinville, pour lui et ses héritiers, la charge de sénéchal de Champagne. En 1220, il fit serment de foi et hommage à Philippe-Auguste. En 1225, il acquiesça le comté de Bar-sur-Seine. En 1224, il accompagna Louis VIII à la prise de La Rochelle. Dans une assemblée de ses barons et châtelains tenue la même année, il fit, de leur consentement, un règlement qui adjugeait avant le partage, à l'aîné le principal fief avec certaine limitation; en 1225, il accompagne Louis VIII au siège d'Avignon; mais ennuyé de la longueur de l'expédition, il se retire au bout de quarante jours de service qu'il devait au roi comme vassal. Louis meurt de sa mort. En 1226, et Thibaut est faussement accusé de sa mort. Amoureux de la reine Blanche, il entra dans la parti du jeune roi, et l'habile régente sut profiter de sa passion pour le tirer des ligues d'une noblesse turbulente, qui ne s'approchait du trône que pour l'ébranler. Bientôt il devint un des plus fermes soutiens du monarque enfant, il eut à se défendre, en 1259, contre le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Bar, de Boulogne, etc. En 1254, Sanche VII, dit le Fort, roi de Navarre, étant mort sans enfants, Thibaut, son neveu par sa mère, lui succéda et est proclamé roi dans Pampelune. En 1255, il se ligue contre saint Louis avec le duc de Bretagne, le comte de la Marche et autres seigneurs; mais la reine Blanche parvient encore, par ses doucereuses avances, à retirer le comte de la coalition. En 1259, Thibaut fait brûler vifs, sous ses yeux, 185 Albigeois sur le Mont-Ainé, près de Vertus. La même année, il part pour la Terre-Sainte avec les ducs de Bourgogne, de Bretagne, comtes de Bar, Vendôme, etc.; mais cette expédition n'a aucun succès par suite de la division de ses chefs. A son retour, 1240, il accorda à la ville de Troyes des lettres d'affranchissement. Il meurt en 1255 à Pampelune. Ce prince, que l'on appelle aussi le Chaasonnier, parce qu'il fut des Trouvères le plus célèbre de son temps, était libéral, vaillant, généreux, mais doué d'un caractère inquiet et inconstant. Quoi qu'il en soit, il fut un des plus brillants personnages de son temps. — Thibaut V, dit le Jeune, 1255-1270. Il succéda à son père, à l'âge de 15 ans, dans le comté de Champagne et le royaume de Navarre, sous la tutelle de sa mère, Marguerite d'Écosse, femme comparable en tous points à la reine Blanche. En

1269, il suit le roi Louis IX, son beau-père, dans la seconde croisade. Il meurt lui-même à son retour dans sa ville de Trapani en Sicile. — Henri III, dit le Gros, 1270-1274 ; il succède à son frère Thibaut V, dans tous ses États, et meurt en 1274, ne laissant point d'héritier mâle.

— Jeanne I^{re}, fille d'Henri III. Cette princesse épousa, en 1285, Philippe le Bel, avant son avènement au trône de France ; à partir de cette époque, la Champagne et la Bré furent réunies à la couronne pour n'en être plus séparées, quoique cette incorporation n'ait été cimentée qu'en 1361, sous le règne du roi Jean.

CHAMPAGNE (Philippe de), peintre célèbre, né à Bruxelles, le 16 mai 1602, vint à Paris en 1621, et reçut les leçons du Poussin. Il obtint la place de peintre du roi, et fut l'un des premiers membres de l'Académie de peinture établie en 1648. Il mourut en 1674.

CHAMPAGNY (Jean-Baptiste Nompère de), duc de Cadore, ministre, sénateur, pair de France et grand officier de la Légion d'honneur, né à Roanne en 1756 ; député de la noblesse aux états généraux en 1789 ; appelé par le premier consul, en 1800, au conseil d'État ; ministre de l'intérieur en 1804 ; ministre des relations extérieures en 1807, après la disgrâce de Talleyrand ; perd, en 1811, ce portefeuille pour n'avoir point approuvé la campagne de Russie, mais sans encourir la disgrâce de Napoléon, qui le nomme, en 1815, sénateur et intendait de la couronne. Quoiqu'il eût été pair pendant les Cent-Jours, il fut rappelé cependant à siéger au Luxembourg en 1819 ; il y vota avec les ultra-royalistes. Mort en 1829.

CHAMPENETZ (le marquis de), écrivain satirique et chansonnier, né en 1759 ; fils d'un gouverneur des Tuileries, était, avant la révolution, officier des gardes françaises. En rapport avec tous les hommes célèbres du temps, recherché pour les grâces de son esprit, il attaqua ouvertement le nouvel ordre de choses qui se préparait. Arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il périt sur l'échafaud en 1794 ; sa gaieté ne l'abandonna pas jusqu'à son dernier moment.

CHAMPEIN (Stanislas), célèbre compositeur de musique, né à Marseille, de parents grecs, le 15 décembre 1755. La *Mélanie* est un chef-d'œuvre qui a placé M. Champein au premier rang des compositeurs de son époque, parmi les Grétry, les Dalayrac, etc. Le *nouveau don Quichotte*, *Menzicoff et Fædor*, les *Delles*, et vingt autres ouvrages, ont tous obtenu de grands succès. M. Champein a mis en musique quelques tragédies grecques en prose, de la traduction du père Brunoy. Cette innovation hardie était un hommage que le compositeur voulait faire à Napoléon. La nouvelle de la bataille de Waterloo arriva aux Tuileries pendant la répétition de l'une de ces tragédies, qui était *Bellerophon* de Sophocle ; triste coïncidence de nom avec celui du vaisseau qui bientôt après portait l'empereur à Sainte-Hélène. M. Champein est mort à Paris, le 15 septembre 1830, soixante-dix-septième jour anniversaire de sa naissance. Il a laissé un grand nombre de partitions inédites, et le souvenir du plus noble caractère.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, village situé à 5 lieues de Paris, appelé dans une charte de 1060 *Campennium* ; plus tard on le trouve appelé *Campiniacum*. On connaît un grand nombre de seigneurs de Champigny. En 1450, le roi d'Angleterre, maître de Paris, enleva cette terre à Charles de la Rivière, chevalier qui tenait le parti de Charles VII, et en fit don au sieur de Salisbury. Ce château était fortifié ; en 1419, il avait été pris par les Armagnacs, qui mirent à feu et à sang le village. En 1543, François I^{er} permit aux habitants de se clore de murs, et

établir un marché dans leur village. Charles IX, en 1563, leur accorda deux foires.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), général français, né en 1762, à Valence en Dauphiné, s'engagea, à l'âge de 14 ans, dans les gardes wallonnes, d'où il passa dans le régiment de Bretagne, avec lequel il assista au siège de Gibraltar, en 1779. Il fut fait colonel après les combats d'Arion, en 1794 ; général de brigade en 1795. Général en chef à l'armée d'Italie, s'empara du royaume de Naples, en 1798. Il mourut à Antibes d'une maladie contagieuse, le 10 janvier 1800.

CHAMPLAIN (Samuel), navigateur français, fondateur et gouverneur de la ville de Québec au Canada, né en Saintonge, dans le 16^e siècle, fut chargé par le gouvernement de continuer les recherches et les découvertes commencées au Canada ; il fit à cet effet deux voyages, l'un en 1601 et l'autre en 1607, et, en juillet 1608, jeta les fondements de la ville de Québec, dont il fut nommé gouverneur en 1635. Champlain mourut vers la fin de l'année 1635.

CHAMPNÉSLE (Marie Desmares), actrice célèbre, née à Rouen, en 1644, joua d'abord dans sa ville natale, puis vint à Paris, où elle débuta, en 1669, au théâtre du Marais, et passa ensuite au théâtre de Bourgogne en 1670. Elle mourut en 1698.

CHAMPOLLION (Jean-François), dit le Jeune, né à Figeac (Lot), en 1790, fut appelé fort jeune à Grenoble par M. Champollion Figeac, son frère aîné, qui lui fit suivre les cours du collège de cette ville. Le préfet de l'Isère, le savant M. Fourrier, démêlant en lui une rare aptitude pour l'interprétation du langage hiéroglyphique, l'envoya, en 1807, à Paris, et le recommanda à l'illustre orientaliste M. de Sacy, sous lequel il apprit l'arabe. Puis il étudia la langue copte, d'après le conseil de l'abbé de Tersan. En 1812, professeur d'histoire à Grenoble, il imprima les premiers volumes de son grand ouvrage, *L'Égypte sous les Pharaons*. Son dévouement pour Napoléon pendant les Cent-Jours lui attira, ainsi qu'à son frère, quelques persécutions après le retour des Bourbons. Il n'obtint la permission de revenir à Paris qu'en 1821. Il publia, en 1822, dans le *Journal des Savants*, une fameuse lettre tendant à donner une base historique aux principaux monuments de l'Égypte ; il confirma l'origine gréco-romaine du zodiaque de Denderah. En 1824, il fit paraître son *Précis du système hiéroglyphique*. En 1826, grâce à la protection de M. de Blacas, il put voyager en Italie et examiner la riche collection de M. Drovetti, acquise par le roi de Sardaigne. En 1828, il put enfin explorer cette terre d'Égypte, à laquelle il avait consacré toutes ses pensées. Cette expédition scientifique est sans contredit la plus féconde en résultats qu'on ait entreprise en ce genre. Outre ses manuscrits, il rapporta 2,400 dessins de monuments. De retour à Paris, en 1830, il s'occupa de la composition d'une grammaire égyptienne qui était sur le point d'être terminée, lorsqu'une cruelle maladie l'emporta au bout d'un mois et demi, le 4 mars 1832. Il fut regretté autant pour sa science si profonde et si sûre, que pour son noble désintéressement et son caractère généreux.

CHANCEL (Jean-Nestor), général français, né à Angoulême, en 1754, s'éleva successivement aux grades supérieurs ; fut nommé général de brigade en 1795 ; puis, ayant en le commandement de Maubeuge, il fut destitué, envoyé à Paris, et condamné à mort comme traître, le 3 mars 1794.

CHANCELLIER, du latin *cancellarius*. Ces officiers, à Rome, étaient des espèces d'écrivains ou d'huissiers qui se tenaient enfermés dans des bureaux entourés de grilles

ou de barreaux. Sous les Mérovingiens, les chanceliers étaient des hommes publics qui jouissaient d'une grande considération à la cour. La charge de référendaire se confondit, au 7^e siècle, avec celle de chancelier. Cette dignité n'eut d'abord que des droits fort bornés; Louis le Jeune, vers 1150, commença par y attacher celui d'assister au jugement des pairs. Ce premier pas fait, elle acquit bientôt ensuite d'autres degrés d'illustration. C'est surtout sous les rois de la 5^e race qu'on vit s'accroître le pouvoir du chancelier. Pierre Guérin, évêque de Senlis, d'abord garde des sceaux sous Philippe-Auguste, et ensuite chancelier sous Charles VIII, releva beaucoup la dignité de cette charge; il abandonna les fonctions du secrétariat aux secrétaires du roi, se réservant seulement sur eux l'inspection. Il assista avec les pairs au jugement qui fut rendu, en 1224, contre la comtesse de Flandres. Le chancelier était alors précédé par le connétable et par plusieurs autres grands officiers de la couronne, dont les offices ont été supprimés dans la suite, au moyen de quoi celui de chancelier était devenu le premier office de notre ancienne monarchie; ce grand officier avait rang, séance et voix délibérative après les princes du sang. Comme chef de la justice, il avait presque toujours les sceaux, et ne portait jamais le deuil. Il n'a été inamovible que depuis la fin du 15^e siècle. Dans notre monarchie constitutionnelle, les fonctions de chancelier ont été considérablement réduites; il n'est plus que président de la Chambre des pairs et officier civil de la couronne. — Chanceliers de France depuis Hugues Capet: Adalbéron, archevêque de Reims, 987-989; Renoud, évêque de Paris, 989-990; Gerbert, archevêque de Reims, depuis pape sous le nom de Sylvestre, 991-993; Roger, évêque de Beauvais, 993-1003; Francon, 1003-1018; Arnoul, 1018-1020; Baudouin I^{er}, 1022-1030; Gervais, archevêque de Reims, 1030-1063; Baudouin II, 1063-1067; Pierris, abbé de Saint-Germain-des-Prés, 1067-1075; Guillaume, 1075-1074; Roger, évêque de Beauvais, 1074-1080; Godfrey de Boulogne, évêque de Paris, 1080-1087; Ursion, évêque de Senlis, 1087-1090; Hubert, 1090-1091. De 1091 à 1096, un intérim rempli par un vice-chancelier appelé Ambaud. Le 16^e chancelier est Étienne de Senlis, 1106-1117; Étienne de Garlande, 1117-1127; Simon, 1127-1130; Algrin, 1150-1159; Noël, abbé de Rebaix, en Brie, 1159-1141; Cadure, fort aimé de Louis le Jeune, fut chancelier, de 1140 à 1147; Barthélemi, 1147-1150; Simon, 1150-1151; Hugues de Champfleuri, évêque de Soissons, l'antagoniste de Guillaume de Soissons, 1151-1178; Hugues de Puisieux, 1178-1185; Hugues de Béthisy, 1185-1200. Un intérim occupé par un vice-chancelier appelé Guillaume d'Athis, frère mineur, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, évêque de Senlis, l'un des principaux ministres de Philippe-Auguste, est nommé chancelier en titre en 1215, se démet en 1226. L'intérim est occupé par les gardes du sceau royal, dont voici les noms: Philippe d'Antogny, vers 1229; Nicolas, chapelain de saint Louis, mort en Égypte, en 1250; Gilles, archevêque de Tyr, mort en Allemagne, en 1266; Raoul, doyen de l'église de Saint-Martin de Tours, était garde du sceau royal; en 1258; il mourut sous les murs de Tunis, en 1270; Simon de Brion, depuis pape sous le nom de Martin IV, eut les sceaux, en 1260 et 1261; Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, les eut pendant la dernière croisade de saint Louis, 1269-1270. Le 28^e chancelier en titre est Pierre Barbette, depuis archevêque de Reims; il le fut de 1271 à 1278, Henri de Vezelay, archidiacre de Bayeux, 1278-1282; Pierre Chalon, 1282-1292; Jean Vassoigne, 1292-1295; Guillaume de Crépy, 1295-1301; Pierre Flotte, 1^{er} chancelier qui fut

laïque, mort à la bataille de Courtrai, en 1302; Étienne de Suisy (l'archidiacre de Flandre), 1302-1304; Pierre de Mornay, évêque d'Auxerre, 1304-1306; Pierre de Belle-Perche, évêque d'Auxerre, 1306-1307; Pierre de Corbeil, 1307; Guillaume de Nogaret, 1307-1309; Gilles Ayelin, archevêque de Narbonne, 1310-1315; Pierre de Lailly, 1315-1314; Étienne de Mornay, 1314-1316; Pierre d'Arablai, 1316-1317; Pierre de Chappes, 1320-1329; Jean de Cherchemont, doyen de Poitiers, 1320-1321; Pierre Rodier, chanoine de Limoges, 1321-1323; Jean de Cherchemont, rétabli, 1323-1328; Matthieu Ferrand, chanoine de Saint-Quentin, 1328-1329; Jean de Marigny, évêque de Beauvais, 1329; Guillaume de Sainte-Maure, trésorier de l'église de Laon, 1329-1334; Pierre Rogier, évêque d'Arras, depuis pape sous le nom de Clément VI, fut chancelier dans le mois de janvier 1334; Guy Baudet, évêque de Langres, lui succéda; Étienne de Virsac, 5^e chancelier laïque, 1333-1339; Guillaume Flotte, 1339-1347; Firmin de Coquerel, archevêque de Rouen, 1349-1357; Fouquet-Bardoul, conseiller au parlement de Paris, eut les sceaux, de 1357-1358; Gilles Ayelin de Montaigu, évêque de Thérouanne, fut chancelier du roi Jean, et prisonnier avec lui en Angleterre; Jean de Dornam, dit le cardinal de Beauvais, 1361-1371; Guillaume de Dornam, son frère, 1371-1373; Pierre d'Orgemont, élu par voie de suffrage, en 1373, se retire en 1380; Milis de Dornans, évêque de Beauvais, est élu de la même manière, en 1380, il se démet en 1384; Pierre de Giac, 1383-1388; Arnaud de Corbie, deux fois déposé, 1388-1412; Nicolas du Bois, évêque de Bayeux, chancelier de France en la place d'Arnaud de Corbie, 1397-1400; Jean de Montaigu, archevêque de Sens, établi en la place d'Arnaud de Corbie en 1403, destitué en 1409, tué à Azincourt en 1415; Eustache Laistre, créature des Bourguignons, 1415-1418; Henri de Marie, du parti d'Armagnac, 1415-1418, assassiné par les partisans du duc de Bourgogne. Jean le Clerc est nommé chancelier par Charles VI, en 1420; il se démet en 1423. Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, est nommé chancelier de France par Henri VI, roi d'Angleterre, et exerce cette charge de 1423 à 1433; Thomas How, chevalier anglais, 1433-1449; Robert le Maçon exerça la charge de chancelier de France sous le dauphin, depuis Charles VII, 1418-1421; Martin Gouge de Champagne, évêque de Clermont, 1421-1428; Renaud de Charlres, archevêque de Reims, 1428-1443; Guillaume-Juvénal des Ursins, 1443-1472; Pierre de Morvillain, 1461-1463, pendant la suspension de Juvénal des Ursins; Pierre d'Orlioles, 1472-1483; Guillaume de Chefort, 1483-1492; Adam Fumei, garde des sceaux, 1492 à 1494; Robert Brignonnet, archevêque de Reims, 1493-1497; Guy de Rochefort, 1497-1507; Jean de Ganay, 1507-1512 (Étienne Ponchel, évêque du Prat, 1512-1513); Antoine du Bourg, 1533-1538 (Matthieu de Longuejume, évêque de Soissons, chargé plusieurs fois de la garde des sceaux, 1538-1543); Guillaume Poyet, chancelier par emprisonnement en 1542, privé de toutes ses charges par arrêt, en 1545, mort en 1548 (François Errault de Chémin, 1543-1544); François-Olivier, chancelier de France, 1545-1560 (Jean Bertrandi, garde des sceaux, 1558); Michel de l'Hôpital, 1560-1573 (Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux, 1570); René de Berugère, Milanais, garde des sceaux, 1570; chancelier, 1573; mort en 1583; Philippe Hurault, comte de Chiverny, 1583-1599 (François Montholon, deuxième

du nom, garde des sceaux, 1588-1589); Pomponne de Bellèvre, 1599-1607; Nicolas Brûlart de Sillery, 1607-1624; Guillaume du Vair, garde des sceaux, 1617-1621; Claude Mangot, 1616; Charles-Albert, duc de Luynes, 1621; Mery de Vicq, 1621-1622; Louis Lefebvre de Caumartin, 1622-1625. Le 88^e chancelier est Étienne d'Aligre, 1624-1635 (gardes des sceaux, Marillac, 1626-1632; Charles de Laubépine, marquis de Châteauneuf, 1630-1633). 89^e chancelier, Pierre Séguier, 1635-1678; Étienne d'Aligre, deuxième du nom, 1674-1677; Michel Le Tellier, 1677-1683; Louis Boucherat, 1683-1699; Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, 1699-1714; Daniel-François Voisin, 1714-1717; Henri-François d'Aguesseau, 1717-1751; Guillaume II de Lamoignon, chancelier de France, 1751, donne sa démission en 1768, obsédé par les intrigues de Maupeou. René-Charles de Maupeou, premier président du parlement de Paris, ne garde la dignité de chancelier que vingt-quatre heures, et la remet à son fils. 98^e chancelier, Charles-Augustin de Maupeou, si célèbre par ses coups d'Etat contre les parlements; il est exilé dans ses terres en 1774, et meurt ignoré en 1792 (MM. Joly de Fleury, de Miroménail, de Lamoignon, Chaulon de Cicé, Barentin, etc., furent successivement gardes des sceaux). Les reines, les princes du sang avaient aussi leur chancelier chargé de la direction de leurs domaines. — Napoléon, dans sa création des grandes dignités monarchiques, n'eut garde d'oublier celle de chancelier, qu'il rétablit sous le nom d'archichancelier, et qu'il conféra au second consul Cambacérès. Il était chargé de la promulgation des lois, et était grand officier du palais impérial. L'empereur créa encore un archichancelier d'Etat chargé de la promulgation des traités de paix et d'alliance, et des déclarations de guerre. Le prince Eugène de Beauharnais en fut le titulaire. Louis XVIII, à son retour en 1814, rétablit bien la dignité de chancelier, mais il en restreignit les pouvoirs autrefois si étendus à la présidence de la chambre des pairs et aux fonctions d'officier public de la maison royale. Il nomma pour son chancelier M. Dambray, gendre de M. Barentin, chancelier honoraire; M. Dambray est mort en 1828, et a eu pour successeur M. de Pastoret, mort à la fin de 1810. La nouvelle monarchie de 1830 a conféré, en 1839, le titre de chancelier à M. le baron Denis Pasquier, président de la Chambre des pairs.

CHANCELLEADE (Chanoines réguliers de), congrégation de chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui fut fondée en France, vers 1128, par Foucaud, abbé de Cellerrouin. En 1133, ils furent définitivement constitués par Guillaume de Rochebrune, évêque de Périgueux.

CHANCELEUR, fête qui se célèbre le 2 février, dans l'Eglise romaine, en mémoire de la présentation de Jésus au temple et de la purification de la Vierge, instituée par le pape Gélase, en 492. Elle tire son nom de ce que les fidèles devaient assister aux offices un cierge à la main, symbole de la véritable lumière qui venait éclairer les Gentils.

CHANDELLES: Les chandelles de suif datent de 1500. Elles furent pendant longtemps un objet de luxe. Jusque-là on ne s'était éclairé qu'avec des feux, des éclats de bois, de l'huile, mais au moyen de lampes si imparfaites que la chandelle devait paraître un immense progrès. Sous le règne de Charles V, les valets tenaient les chandelles à la main, et ne les posaient point sur les tables du souper. Cet usage avait lieu chez le comte de Foix, le plus magnifique seigneur de son temps.

CHANDERNAGOR (Prisede). Le vice-amiral anglais Watson fait le siège de Chandernagor, place de l'Inde appartenant aux Français. Chandernagor, après une ré-

sistance de huit jours, finit par capituler, en 1757. Cette ville a été rendue à la France depuis 1814.

CHANDOS (Jean), capitaine anglais du 14^e siècle, nommé par Édouard III lieutenant général des provinces que l'Angleterre possédait sur le continent, fit prisonnier Bertrand Duguesclin, à la bataille d'Auray en Bretagne, en 1364. Il fut tué au combat de Lussac, près Poitiers, en 1369.

CHANGE (Lettres de). Quelques traces de cet usage commercial s'aperçoivent dans les écrits des anciens. L'orateur Isocrate parle d'un étranger qui avait amené des grains à Athènes, et qui y donna à un marchand nommé Stratocle une lettre sur une place du Port Eunx, où il lui était dû de l'argent. Le porteur de ce billet évitait ainsi de risquer sa fortune sur une mer couverte de pirates. Le système des lettres de change aurait été pratiqué en Italie, au moyen âge, suivant quelques écrivains qui citent des lettres de change tirées, en 1161, sur Messine et sur Constantinople par des négociants de Pise. En 1235, Henri III, roi d'Angleterre, autorisa plusieurs marchands italiens, qui lui avaient fait des avances considérables, à se rembourser au moyen de lettres de change payables par les évêques de son royaume. Le légat du pape à Londres, qui prit ces effets en dépôt, eut recours aux censures ecclésiastiques pour les faire acquitter exactement. Le montant de ces traites s'élevait à 150,540 marcs. Dès l'an 1236, l'usage du papier de crédit était connu des Mongols, maîtres de la Chine. Le jurisconsulte Baldus cite deux lettres de change, en date du 9 mars 1328, insérées dans une Histoire du commerce maritime de Barcelone, composée en langue espagnole. Le même ouvrage donne un règlement de 1394, qui enjoit aux négociants de cette place de payer leurs lettres de change dans les 24 heures de la présentation, et qui prescrivait de mentionner l'acceptation au dos des billets. Les magistrats de Bruges, en Flandre, consultèrent ceux de Barcelone, en 1404, sur la jurisprudence qu'ils observaient relativement aux lettres de change. L'effet qui donna lieu à cette correspondance, transcrit par Baldus, dénote, par la simplicité de sa rédaction, l'existence d'un usage très-ancien; il paraît même que déjà, en cas de non paiement, on recourait au protêt. C'est donc à tort que l'on a attribué l'invention des lettres de change aux juifs: ils ne firent qu'en introduire l'usage en France, lorsqu'ils furent chassés par Philippe-Auguste, en 1181; mais les proscriptions politiques et les bannissements, si communs dans les républiques d'Italie du moyen âge, en avaient déjà étendu l'usage, qui devint ensuite plus général, par le progrès de l'industrie dans toute l'Europe. Cependant, au 15^e siècle, plusieurs gouvernements acquittaient encore les paiements importants en espèces d'or et d'argent, ce qui causait beaucoup de frais, beaucoup d'embaras, et dévoilait souvent des marchés scandaleux. Machiavel, chargé, en 1495, par la république de Florence de transporter à Mantoue une somme considérable, ne s'acquitta pas sans peine de sa commission. Après l'élection du pape Jules II, en 1506, on fut instruit de la vénalité d'un certain cardinal par le passage de quatre mulets chargés d'argent, qui entrèrent dans sa maison peu après la clôture du conclave. Lorsque François I^{er} et Charles V se disputaient l'empire, en 1520, les ambassadeurs français parcoururent l'Allemagne avec des chevaux chargés d'or pour se concilier les électeurs. Un appareil fastueux accompagnait quelquefois le paiement des subsides que François I^{er} envoyait en Suisse. A Berne, on porta en public, au son des clairons et des trompettes, l'argent destiné aux cantons alliés de ce prince. A son entrée à Fribourg, en 1524, le bâtard de

Savoie, ambassadeur du même monarque, fit jeter des sacs d'argent aux spectateurs. Lorsque François 1^{er} fit payer, au commencement de 1550, les 2 millions qu'il avait promis à Charles V, et qui étaient la rançon de ses enfants, détenus, comme otages, en Espagne, cette somme fut portée à Saint-Jean-de-Lez sur 50 mulets, chargés chacun de 40,000 écus, et délivrés, dans cette ville, au constable de Castille. Le premier acte officiel où les lettres de change soient expressément mentionnées est un édit du roi Louis XI, du mois de mai 1462, portant confirmation des foires de Lyon. Les bénéfices exorbitants sur l'agio, terme qui désigne, en Italie, la différence existant entre l'argent courant et l'argent de banque, ont souvent flétri le commerce des papiers de crédit. C'est là l'origine de l'épithète agioteur, passée dans notre langue, depuis la régence et les scandales de la rue Quincampoix. V. BANQUES.

CHANOINE, en latin *canonicus*. Ce mot vient du grec *canon*, qui signifie à la fois *règle* et *pension*; l'une et l'autre étymologie peuvent s'appliquer aux prêtres qui ont le titre de chanoine; car, dès les premiers temps du christianisme, les prêtres habitaient le voisinage des églises; ils recevaient, chaque année, sur le revenu de ces basiliques, et sous le nom de *canons*, une certaine quantité de vin, de blé et autres denrées alimentaires. Le nom donné à ces distributions a été converti en celui de *chanoines*, qu'on a fini par donner aux membres de toutes les communautés ecclésiastiques établies auprès des principales églises de l'Occident, et qui observaient encore la vie commune, au commencement du 7^e siècle. Chrodegang, évêque de Metz, qui vivait vers l'an 790, établit une réforme sévère dans son chapitre, et voulut que les chanoines vécussent en communauté. Dans le cours du 10^e siècle, les chanoines de plusieurs chapitres ayant pris des femmes, on donna leur prébende à des moines. Un concile, tenu à Winchester, en Angleterre, en 1076, permit aux ecclésiastiques déjà mariés de conserver leurs femmes; mais il interdit le mariage aux individus engagés dans les ordres. Le pape Urbain II, mort en 1099, invita les princes chrétiens à réduire à la servitude les femmes qui vivaient avec des prêtres. Un autre concile, tenu à Winchester, en 1127, enjoignit aux ecclésiastiques de renvoyer leurs femmes. Le roi d'Angleterre se contenta de lever un impôt sur les chanoines mariés. Lors de la réunion des Églises grecque et latine, au concile de Florence, en 1459, le pape Eugène IV laissa aux prêtres grecs les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination. Encore aujourd'hui, les prêtres catholiques du rit grec uni, dispersés dans la Turquie d'Europe, en Grèce, en Hongrie, en Calabre, en Corse, etc., n'observent point le célibat. On divisait autrefois les chanoines en réguliers et séculiers. Ces derniers, qui seuls ont été conservés, vivent en particulier. Les autres, tels que les génovéfains, joignaient à la vie commune les pratiques et les vœux solennels des religieux. Ils suivaient, la plupart, la règle de saint Augustin. Les premières congrégations furent établies par Yves de Chartres, vers 1100. Saint Bernard en fait un grand éloge. En France, il n'existe plus, depuis la révolution, que des chanoines séculiers, dont l'habit distinctif est le camail et l'aumusse. On y a supprimé également l'obligation de faire preuve de plusieurs quartiers de noblesse, condition autrefois exigée pour être admis dans certains chapitres, ainsi que l'institution si peu chrétienne des chanoines laïques. On sait que nos rois et plusieurs grands seigneurs étaient chanoines de naissance dans divers chapitres. On divise aujourd'hui les chanoines en *titulaires* et *honoraire*s. La signification

des mots fait assez comprendre la différence des titres. Les principales dignités du canonical sont toujours celles de prévôt, doyen, grand chantre, archidiacre, official, chancelier, etc., etc.

CHANOINESSE. En Orient, on appelait ainsi certaines femmes dévotes qui avaient soin de la sépulture des morts, et qui chantaient les psaumes avec les acolytes, dans les convois. En Occident, on a donné le nom de chanoinesses à des filles vivant en communauté, à l'imitation des chanoines réguliers. Cette institution a commencé, dit-on, sous le règne de Pépin, vers 755; mais, dans le concile de Verneuil, tenu cette même année, il n'est question que de *moinesses*; même par le concile de Francfort, tenu en 794, et le concile de Châlons-sur-Saône, en 815, on voit qu'alors l'institution des chanoinesses n'était pas encore introduite dans les formes. Ce fut dans ce dernier concile qu'on commença à donner les règlements que devaient suivre *celles qui se disaient chanoinesses*. L'an 816, le concile d'Aix-la-Chapelle ajouta à ces règlements, et donna, entre autres, à ces religieuses, le droit d'hériter. Cet article fut condamné, en 1060. Dans la suite, les chanoinesses se relâchèrent, ne firent aucun vœu de continence, ce qui les fit appeler *chanoinesses séculières*. En certaines villes, les chanoinesses chantaient l'office au chœur avec les chanoines. Les chanoinesses séculières pouvaient se marier, sauf l'abbesse.

CHANT de l'Église. On attribue à saint Ignace, disciple de saint Jean l'Évangéliste, l'usage du chant alterné des hymnes et des psaumes, qui, sous le règne de Constantine, vers 450, se répandit dans toutes les églises. Saint Hilaire, évêque de Poitiers, composa plusieurs hymnes; et ce fut en ce temps-là, selon Isidore, que l'on commença à les chanter en Occident. Le chant ambrosien est une sorte de plain-chant composé par saint Ambroise; il fut choisi pour former le chant de l'église de Milan. Le chant grégorien ou romain, qui est celui chanté encore aujourd'hui dans nos églises, est dû à saint Grégoire le Grand qui vivait en 590. Il n'est pas besoin d'ajouter que ce chant a subi à diverses époques plusieurs modifications. V. PLAIN-CHANT.

CHANTAL (Jeanne-Françoise FRÉMIOT, dame de), née à Dijon, en 1572, épousa Christophe de Rabutin, baron de Chantal. À la mort de son époux, elle fit vœu de ne point contracter une nouvelle union, s'occupa de bonnes œuvres, et jeta, d'après les conseils et les vœux de saint François de Sales, qu'elle avait connu en 1604, les premiers fondements de l'ordre de la Visitation, à Annecy, en 1610. Elle mourut à Moulins en 1641, fut béatifiée par le pape Benoît XIV en 1751, et canonisée par Clément XII en 1767.

CHANTILLY, bourg du département de l'Oise, à 2 lieues de Senlis et à 10 de Paris. On y voit le fameux château de Chantilly, qui existait en 900, et qui a appartenu successivement aux maisons de Boutillier, de Launay, et d'Orgemont, et enfin à celle de Montmorency. Après la mort de Henri de Montmorency, décapité en 1632, et la retraite de sa veuve dans un couvent, Chantilly tomba en la possession du prince de Condé, frère du duc de Montmorency. Son fils, le grand Condé, y passa ses dernières années, et y fit de magnifiques embellissements. Ses descendants l'ont conservé jusqu'en 1850. Il appartient aujourd'hui au duc d'Aumale, héritier du dernier des Condés.

CHANTONNAY en Vendée (Combat de). Les Vendéens, sous les ordres de l'Elbée et de Royrand, attaquent Chantonay avec des forces supérieures. Les républicains, qui n'avaient que 5 ou 6,000 hommes, perdi-

rent les trois quarts des leurs, ainsi que le brave Lecomte qui les commandait. Ce succès coûta fort cher aux Vendéens, septembre 1793.

CHANVRE (*Cannabis sativa*). Le chanvre est originaire de la Perse, d'où il passa en Egypte. Pythagore le rapporta de cette dernière contrée en Grèce, vers 550 av. J.-C. La province de Berrî est citée par Pline comme celle qui produisait le plus beau chanvre et la plus belle soie. Il paraît que l'art de préparer cette plante et d'en tirer de la toile se perdit dans le moyen âge; car, en France, l'usage des chemises de serge se conserva fort longtemps; on taxa de prodigalité la reine Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, pour avoir en deux chemises de toile fine pour son usage, 1584. A cette époque, on offrait aux empereurs et aux rois des serviettes, à titre d'objets rares et précieux. L'empesage du linge fut mis en usage, en Angleterre, en 1593. La quenouille à filer y avait été inventée en 1550, et le rouet à filer en 1550, par Swendell.

CHAPÉAU CHINOIS. Instrument de percussion dont l'usage dans la musique militaire date depuis l'expédition d'Egypte, 1800.

CHAPÉAUX. L'usage de ce genre de coiffure est très-ancien dans l'Inde et au Thibet. Les prêtres et les moines y furent, de tous temps, distingués entre eux par la couleur du chapeau. Le grand lama se couvre la tête d'un chapeau rouge; les lamas inférieurs portent indifféremment un chapeau rouge ou jaune. Tout le monde sait qu'en Europe le chapeau rouge est la distinction particulière des cardinaux depuis 1245. Les Lacédémoniens portaient des chapeaux de feutre, pour se distinguer de leurs esclaves. Dracon, étant monté sur la scène pour lire ses lois au peuple d'Athènes, fut accablé sous le poids des chapeaux des Athéniens. A la campagne et en voyage, les Romains se couvraient la tête de larges chapeaux, attachés sous le menton avec des rubans, en sorte que lorsqu'ils voulaient rester la tête nue, ils n'avaient qu'à renverser le chapeau, qui restait suspendu à leur cou. Il est difficile d'assigner exactement l'époque de l'introduction des chapeaux en France. Il existe des portraits de Charles VII, 1440, qui le représentent la tête couverte d'un chapeau; et c'est probablement le premier roi qui en ait porté, et qui le fit admettre à la ville; mais on en portait à la campagne dès le règne de Charles VI. Sous le règne de Louis XI, ils devinrent plus nombreux : on en portait, quelque temps qu'il fit, à la ville comme à la campagne; mais le roi reprit le mortier, qui avait été abandonné. François I^{er} porta toujours le chapeau. Les prêtres ne portèrent des chapeaux, en France, que vers 1472. Les chapeaux étaient connus en Bretagne dès 1200. L'on s'en sert communément en Espagne depuis 1400. Les chapeliers de Paris, comme tous les autres corps de métiers, ont eu une organisation. Les plus anciens règlements qui concernent leur corporation sont de 1578. L'usage de tisser ou natter la paille pour en faire des chapeaux pour les femmes existe depuis longtemps en Italie; il s'est introduit en France en 1784, et a pris un grand développement depuis une trentaine d'années.

CHAPÉLAIN (Jean), poète français, né à Paris en 1593, fut membre de l'Académie, et publia, en 1636, son poème de la *Pucelle*. Il mourut en 1674.

CHAPÉLET, nom donné à plusieurs grains enfilés en forme de couronne, et qui servent à compléter les prières. Le chapelet des chrétiens est composé d'un *Credo*, de six pater et cinquante-trois *Ave*, marqués par une croix, cinquante-trois grains séparés de dix en dix par des grains plus gros ou des intervalles; les premiers indiquent le

nombre des *Ave*; les seconds, celui des *Pater*. Le chapelet des Turcs compte cent grains, et n'est point divisé, comme celui des chrétiens, par des grains d'une grosseur différente, parce qu'ils n'ont à compter qu'une même prière. L'usage de dire le chapelet est très-ancien en Orient; en Italie, il date de 1104. Il fut introduit en France par Pierre l'Ermite en 1093, sous le pontificat d'Urbain II. Saint Dominique a institué le rosaire vers 1220.

CHAPELIER (Isaac-René-Gui le), avocat, né à Rennes en 1754, fut élu député aux États-Généraux en 1789; mais son dévouement aux idées républicaines ne le sauva point des fureurs révolutionnaires. Il fut arrêté en 1794, et condamné à mort le 22 avril. C'est à lui qu'on doit le plan d'organisation de la Cour de cassation.

CHAPELLE. Nom donné à la partie de l'oratoire des rois de France où était renfermée la chape de saint Martin. On le trouve pour la première fois dans l'article 2 du concile assemblé par Carloman en 742; puis il fut appliqué plus tard à la partie des châteaux qui était affectée à la célébration de l'office divin, et on appela *chapelain* le prêtre qui la desservait.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel Luillier) naquit, en 1620, dans le village de La Chapelle (près Paris). Il fut auteur, en société avec Bachaumont, d'un *Voyage* très-renommé. Il mourut en 1686.

CHAPERON, sorte de capuchon qui était la coiffure ordinaire du temps de Charles V, vers 1370; ceux des princes, des nobles, étaient en soie, en velours; ceux des bourgeois, en drap. On nommait aussi le chaperon *barette*. Monstrelet dit que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, dont on vient d'exhumer le corps dans l'église Saint-Bénigne, à Dijon, fut enterré en *pourpoint et en housseaux sa barette sur son visage*, 1418. A l'église et en présence des personnes à qui on témoignait des égards, on rejetait la barette du chaperon en arrière. Vers 1450, les docteurs ou juriconsultes commencèrent à suspendre cette coiffure sur l'épaule; bientôt ils y suspendirent une petite pièce carrée d'hermine qui n'en offrit que le symbole. De là l'usage qui s'est conservé du chaperon sur la toge des professeurs de l'Université. Chaque faculté a le chaperon d'une couleur distinctive; jaune pour les belles-lettres, violet pour les sciences, rouge pour le droit, etc.

CHAPITRE. On comprend indistinctement sous ce nom le corps entier d'une congrégation de chanoines desservant une église cathédrale ou collégiale, les assemblées délibérantes de ce corps et le lieu où elles tiennent. Ce ne fut que depuis le 8^e siècle que l'on employa, dans l'Eglise, le titre de chapitre. On le donna d'abord à la communauté des clercs des églises épiscopales, puis à d'autres communautés. Le chapitre royal de Saint-Denis, institué par Napoléon en 1806, est porté au budget pour 555,000 francs.

CHAPPE D'AUTEROCHÉ (Jean), célèbre astronome français, membre de l'Académie des sciences, né à Mauriac, en Auvergne, en 1722. Admis à l'Académie des sciences, cette société le choisit, en 1760, pour aller à Tobolsk, en Sibérie, et en 1768, pour aller en Californie, observer le passage de la planète de Vénus sous le disque du soleil. Il fut attaqué par une maladie épidémique qui ravageait la Californie, et y succomba, le 1^{er} août 1769.

CHAPPE (Claude), neveu du précédent, né en Brulon (Sarthe), en 1765, se livra à l'étude de la physique, et fut l'inventeur du *télégraphe*, qu'il présenta à l'Assemblée législative, en 1792. Vivement affecté de la maladie qui s'efforçait de déprécier le mérite de cette découverte, Chappe se jeta dans un puits. Il mourut de cette chute, en 1805.

CHAPTAL (Jern-Antoine), né à Nozaret (Lozère) en 1736, mort en 1852, étudia la médecine à Montpellier, et de là vint à Paris, où il se lia avec Cabanis, Delille, Fontanes, etc. Les Etats de Languedoc créèrent pour lui, à son insu, une chaire de chimie à Montpellier, en 1782, et demandèrent pour lui, en 1787, des lettres de noblesse qui furent accordées. Chaptal avait déjà publié ses *Éléments de chimie*. Il ne se borna pas seulement à enseigner théoriquement; il voulut encore consacrer sa fortune à former des établissements qui manquaient à la France. C'est lui qui composa le premier alun artificiel que le commerce ait connu; il est aussi l'un des auteurs de la fabrication de l'acide sulfurique. On lui doit l'*Art de la teinture du coton en rouge d'Andrinople*. Pendant les guerres de la révolution, Chaptal parvint à faire fabriquer à la seule poudrière de Grenoble 55 milliers de poudre par jour. A la même époque, on organisa l'Ecole Polytechnique, et Chaptal fut collaborateur des Monge, des Fourcroy, des Guyton de Morveau. En 1797, il retourna à Montpellier pour y réorganiser l'Ecole de médecine. Il revint à Paris en 1798, et fut nommé membre de l'Institut. Il fonda dans cette ville plusieurs établissements de produits chimiques qu'il céda dans la suite à son fils. Après le 18 brumaire, il fut nommé conseiller d'Etat; puis il reçut le portefeuille de l'intérieur, qu'il remit, en 1804, à M. de Champagny. Nommé ensuite sénateur, comte et trésorier du Sénat, il ne cessa point cependant ses études chéries; il publia, sous l'Empire, le *Traité de chimie appliquée aux arts et l'Art de faire le vin*. Malgré l'attachement de Chaptal pour Napoléon, la Restauration le comprit dans la réorganisation de l'Institut, et l'appela, en 1819, à siéger à la Chambre des pairs, où il recruta le petit nombre des défenseurs éclairés des libertés publiques. Aucun chimiste n'a fait une aussi heureuse application de la science à l'industrie.

CHAR. L'invention des chars est attribuée à Erichonius, roi d'Athènes, que sa jambe torse empêchait d'aller à pied, 1506 av. J.-C.; par d'autres à Triptolème ou à Trochilus. Ce qui paraît certain, c'est que l'usage des chars est très-ancien; il subsistait plus de 4000 ans av. J.-C., puisque Salomon en entretenait un grand nombre pour promener ses 700 femmes et ses 500 concubines. Les Egyptiens paraissent s'être servis les premiers de chars ornés de faux. Il n'est guère possible de déterminer l'époque à laquelle ces chars ont commencé à être en usage. Toutefois, l'emploi de ces chars de guerre est plus ancien que celui de la cavalerie. Les héros d'Homère ne combattent pas à cheval, mais bien dans des chars. — Les chars de course servaient aussi dans les fêtes publiques; c'était une espèce de coquille montée sur deux roues, plus haute par devant que par derrière, ornée de peintures et de sculptures. Lorsque ces chars étaient attelés de deux chevaux, on les appelait biges (*bigæ*); triges (*trigæ*), lorsqu'il y en avait trois, et quadriges (*quadrigæ*), lorsqu'il y en avait quatre. L'usage des chars de triomphe fut introduit à Rome par Tarquin l'Ancien, 610 av. J.-C. Avant Auguste, le char de triomphe était communément doré et de forme ronde; le triomphateur tenait lui-même les rênes des chevaux. C'est ainsi que Camille entra dans Rome, 581 av. J.-C. Sous les empereurs, les chars de triomphe étaient d'ivoire ou même d'or pur. Les chars couverts étaient distingués des autres par un dôme cintré; ils étaient à l'usage des flammes. Les chars des dames romaines s'appelaient *basternes*. V. **BASTERNES**.

CHARBON DE TERRE (Mines de). La première fut découverte aux environs de Liège, en 1198, par un maréchal originaire de Pléneraux, et appelé Houilleux. En

France, elles sont surtout exploitées depuis 1744 et 1765. On en comptait, en 1792, jusqu'à 212. La quantité de charbon qui s'extrait maintenant dans le même pays se monte annuellement à environ 10 millions de quintaux métriques, produit triple de celui qu'on obtenait en 1789. En 1254, on découvrit en Angleterre des mines de charbon de terre près de Newcastle. Sous le règne d'Édouard III, en 1550, les teinturiers et les brasseurs commencèrent à employer le charbon de terre; en 1598, le roi interdit l'usage de ce combustible comme *insalubre*, ce qui n'empêcha pas que l'emploi n'en devint général quelques années plus tard. V. **MINE**. **HOUILLE**, **VAPPEUR**, articles où nous entrerons dans des détails plus complets d'histoire et de statistique relativement à cette branche importante d'exploitation.

CHARDIN (Jean), commerçant voyageur, né, le 16 novembre 1745, à Paris, se rendit, en 1664, dans les Indes orientales et en Perse pour y faire le commerce de perles fines. Il fit un séjour de six ans à Ispahan, et profita de son séjour dans ces contrées pour en étudier le système politique et militaire. Revenu dans sa patrie en 1670, et se voyant, à cause de la religion protestante qu'il professait, exclu de tout honneur, il retourna en Asie. Il y séjourna encore dix ans, puis en partit avec une riche cargaison et se rendit à Londres, où le roi Charles II l'honora de fonctions diplomatiques importantes. Il mourut en 1715.

CHARDON (Notre-Dame du), ordre militaire institué en 1570, à Moulins, par Louis II, dit le Bon, duc de Bourbon, le jour de la Purification, à l'occasion de son mariage avec Anne, fille de Beraut, dauphin d'Auvergne. Il était composé de 26 chevaliers qui portaient la ceinture de couleur bleu céleste sur laquelle on lisait ce mot: Espérons. Le grand manteau de cet ordre était bleu céleste, doublé de satin rouge, et le grand collier de fin or, composé de losanges et de demi-losanges émaillés de fer, duquel pendait sur l'estomac un ovale dans lequel était l'image de la Vierge entourée d'un soleil d'or, couronnée de douze cloches d'argent, avec un crois-sant de même sous les pieds, et au bout une tête de char-don émaillée de vert. Cet ordre ne subsista pas longtemps.

CHARENTON-LE-PONT, bourg à 2 lieues de Paris, sur la rive droite de la Marne, connu dès le 7^e siècle, portant son nom d'un pont de bois qui existait alors et qui avait été construit par les Romains. En 865, les Normands s'en emparèrent et le rompirent. En juin 1338, le dauphin Charles, régent du royaume, se présenta devant ce pont, à la tête de son armée, pour s'en rendre maître; il voulait de là se diriger sur Paris, occupé par Charles le Mauvais, roi de Navarre. Les Anglais furent chassés de Charenton, le 11 janvier 1456, par Ferrière, capitaine de Corbeil pour Charles VII. En 1465, l'armée de la ligue dite du Bien Public se posta vers ce pont, pour prolonger ses opérations contre Louis XI. Les calvinistes le prirent en 1567. Le 25 avril 1590, Henri IV l'envoya aux soldats de la Ligue qui s'y défendirent avec acharnement. Pendant la guerre de la minorité de Louis XIV, les frondeurs y repoussèrent le prince de Condé, qui s'en empara de nouveau la même année. Pris et repris ainsi successivement, le pont de Charenton avait été rebâti plusieurs fois; il le fut encore en 1714, tel qu'il est aujourd'hui. On y fit quelques réparations en 1812. En 1814, il fut vaillamment défendu contre les alliés par les élèves d'Alfort. Ecrasés par le nombre, ils durent céder à la force. Le 51 mars, les troupes wurtembergiennes et le corps autrichien de Giulay établirent leurs bivouacs à Charenton.

CHARENTON-SAINT-AURICE. Ce village est sur-

lout célèbre par le temple des protestants dont Henri IV permit la construction en 1606. Les catholiques le brûlèrent en 1621. Les protestants le rebâtièrent en 1625, sur les plans du fameux architecte Jacques Desbrosses, qui s'y montra digne de sa haute réputation. Ils y firent leurs synodes nationaux en 1625, 1631 et 1644. Louis XIV ayant révoqué l'édit de Nantes, on commença à abattre le temple le soir même du 22 octobre 1685, jour où cet édit fut vérifié au parlement. Au bout de cinq jours, il ne resta plus aucune trace de ce superbe édifice. Les produits des matériaux furent appliqués au profit de l'Hôtel-Dieu de Paris. Le cardinal de Noailles établit sur l'emplacement de ce temple des religieuses bénédictines, et qui firent bâtir la petite église qu'on y voit aujourd'hui, et qui fut achevée en 1705. En 1741, Sébastien Leblanc fonda à Charenton une maison tenue par les frères de la Charité, et destinée à recevoir les personnes atteintes de folie. A la révolution, cette maison fut réunie à la direction générale des hôpitaux de Paris; mais sa destination resta la même; le gouvernement fit plus: il l'agrandit et la dota convenablement. Le marquis de Sade, d'horrible mémoire, y termina son existence en 1815. Gabrielle d'Estrees avait à Charenton une habitation que lui fit bâtir Henri; elle existe encore, et est construite en briques.

CHARÈS, archonte et général athénien dans le 4^e siècle av. J.-C., combattit contre Philippe, et par son incapacité contribua à la perte de la bataille de Chéronée, l'an 338 av. J.-C.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindes, disciple de Lyssippe, élève, vers la 121^e olympiade, 500 av. J.-C., la célèbre statue appelée *colosse de Rhodes*, que l'on mit douze ans à édifier. Charès se pendit de désespoir de ce qu'on lui présenta Lachès pour achever ce monument.

CHARETTE DE LA CONTREE (François-Athanase), général de l'armée royale dans la Vendée, né à Couffix, près d'Anenris, le 27 avril 1763, entra dans la marine en 1779, et parvint bientôt au grade de lieutenant qu'il occupa en 1789. Il émigra à Coblenz, puis rentra en France en 1795, et se mit à la tête des insurgés vendéens. Il se rendit maître de Machecoul, de Pornic, de Montaigu, et vint avec les autres insurgés mettre le siège devant Nantes. Les républicains parvinrent à lui faire signer un traité de paix en 1793, qui fut bientôt rompu. Charette reprit les armes; mais la fortune ne tarda pas à l'abandonner; il fut battu à Ayr, blessé grièvement et transféré à Nantes, où il fut fusillé le 29 mars 1796.

CHARIOT. L'usage en est très-ancien chez certains peuples. Ils étaient communs en Égypte, 1700 av. J.-C. L'antiquité attribuait aux Phrygiens l'usage des chariots à quatre roues dont on se sert pour le transport des marchandises.

CHARITÉ (Bureaux de). Le 25 mai 1791, une loi chargea la municipalité de Paris de l'administration de tous les revenus des indigents; le 5 août, elle créa dans son sein une commission municipale de bienfaisance, chargée de distribuer entre les différentes paroisses ces revenus, ainsi que le produit des quêtes. Une autre loi, du 7 thermidor an V, créa pour la distribution des secours à domicile 48 bureaux de bienfaisance, sous la direction d'un comité central, qui lui-même était placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur. Une ordonnance du roi, du 2 juillet 1816, créa pour la ville de Paris 12 bureaux de charité, et les plaça sous la direction immédiate du conseil général des hospices de cette ville. Chaque bureau est composé de douze membres gradués nommés par le ministre de l'intérieur, et de tous les curés, pasteurs ou ministres dont les églises ou les

temples sont situés dans l'arrondissement; la présidence est attribuée aux maires. Comme il fallait, pour la visite et pour l'inspection des pauvres, un nombre de personnes proportionné à la population indigente de chaque arrondissement, on a confié cette mission à des commissaires visiteurs et à des dames de charité dont le nombre est indéterminé. Un agent comptable salarié est chargé, auprès de chaque bureau, de la caisse des pauvres et de la tenue des livres.

CHARITÉ CHRÉTIENNE, ordre établi par Henri III, en 1584, en faveur des soldats estropiés au service de l'Etat. Les chevaliers portaient une croix sur le manteau, au côté gauche, et autour de la croix ces mots: *Pour avoir fidèlement servi*.

CHARITÉ (Hôpital de la), fondé à Paris, en 1607, par la reine Marie de Médicis, femme de Henri IV.

CHARITÉ (Ordre religieux), institué par saint Jean de Dieu pour le service des malades, approuvé en 1520 par Léon X, et confirmé par Paul V en 1617.

CHARITÉ DE NOTRE-DAME (Hospitalières de la), religieuses instituées, en 1624, par Simone Gaugain, sous le nom de mère Françoise de la Croix, pour rendre aux femmes malades les mêmes services que les religieux de saint Jean de Dieu rendaient aux hommes.

CHARITÉ DE LA SAINTE VIERGE (Ordre religieux), établi, en 1298, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, par Guy, seigneur de Bourg-Saint-Georges, et approuvé, sous la règle de saint Augustin, par les papes Boniface VIII, en 1500, et Clément VI, en 1536.

CHARITÉ. L'utile et respectable institution des filles de la charité, dites *sœurs grises*, destinées à soigner les pauvres malades, eut, en 1645, pour fondatrice Louise de Marillac, veuve de M. Legros. Ce ne fut d'abord qu'une espèce de confrérie établie à Châtillon-les-Dombes, en Bresse; mais cette pieuse dame obtint de saint Vincent de Paul d'en établir une autre à Paris, dans la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet. En 1654, le cardinal de Retz érigea cette confrérie en congrégation, sous le titre de *servantes des pauvres*. Saint Vincent de Paul en fit les statuts en 1653.

CHARITÉ (La), ville du département de la Nièvre, sur les bords de la Loire. Elle fut désolée pendant les guerres de religion, de 1563 à 1567. Elle fut saccagée, en 1569, par le duc des Deux-Ponts et les Allemands qu'il amenait au secours des protestants français. Elle avait autrefois un prieuré de bénédictins que Hugues, abbé de Cluny, fit élever en 1056. Cette ville est aujourd'hui le siège d'un commerce considérable.

CHARLEMONT, fort du département des Ardennes, bâti par Charles-Quint en 1535.

CHARLEROI, petite ville forte de la Belgique, sur la Sambre, à 8 lieues de Namur. Bâtie par les Espagnols en 1666, à la paix d'Aix-la-Chapelle, 1668, elle fut cédée à la France, qui en était en possession depuis un an; à la paix de Nimègue, 1678, elle leur fut rendue. Prise de nouveau en 1695, elle fut rendue à la paix de Ryswick, 1697. En 1794, Charleroi fut prise par les Français et leur resta jusqu'après la bataille de Waterloo, 1815.

CHARLEROI (Sièges de). 1^{er}. Le prince d'Orange, récemment nommé stadhouder, tenta inutilement de prendre Charleroi en 1672. — 2^e. Cinq ans après, ce même prince vient une seconde fois mettre le siège devant Charleroi, siège qu'il est encore obligé de lever, 1677. — 3^e. Charleroi est bombardée par ordre de Louis XIV en 1692; les généraux de ce prince la prennent en 1693; elle tombe, en 1756, au pouvoir du prince de Conti. — 4^e. Charleroi est occupée, en 1792, par le général Vi-

lence, qui en chasse les Autrichiens; Charleroi retombe, au commencement de 1793, sous la domination de ces derniers quand Dumouriz évacua la Belgique. — 5°. Charleroi se rend à discrétion aux Français, le 23 juin 1794, après un mois de tranchée ouverte.

CHARLES-MARTEL, duc d'Austrasie, frère de Pépin d'Héristal, maire du palais, né en 690, gouverna glorieusement la France pendant 25 ans, sous le nom de Chilpéric II et de Cloaire IV. Il battit les Sarrasins près de Poitiers, l'an 732, et mourut, en 741, à Quercy-sur-Oise. Ce héros fut le père de Pépin le Bref. V. FRANCE.

CHARLES. Dix rois de France ont porté ce nom. — Charles 1^{er}, dit *Charlemagne*, fils puîné de Pépin le Bref, naquit en 742, et succéda à son père en 768, avec son frère Carloman. Après la mort de ce frère, en 774, il réunit sous son pouvoir toute la nationalité française. Il renversa le royaume des Lombards en 775, soumit, en 785, Witikind, chef des Saxons, couronné empereur d'Occident par le pape Léon III, en 800. Il mourut à Aix-la-Chapelle en 814. Ce prince fut aussi grand par son amour pour les sciences et les lettres que par ses exploits, comparables à ceux de César; il fut canonisé, en 1163, par l'antipape Pascal III; Louis XI fixa sa fête au 28 janvier, et, en 1661, l'Université de Paris le choisit pour son patron. V. ALLEMAGNE, FRANCE. — Charles II, dit *le Chauve*, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière, né en 825, à Francfort-sur-le-Mein, fut élu roi de France en 840, et couronné empereur, par le pape Adrien II, en 875, et mort, empoisonné par le Juif Sédécias, son médecin, en 877. C'est de son règne que datent et la ruine de la maison carlovingienne, et les invasions des Normands, et la puissance de la féodalité. — Charles III, dit *le Simple*, fils posthume de Louis le Bègue, né en 879, monta sur le trône en 898, en est dépossédé en 929, et meurt prisonnier au château de Péronne en la même année. La France, pendant son règne, fut désolée par les incursions des Normands et déchirée par les guerres civiles. Charles avait été détrôné par Eudes de 893 à 898; les seigneurs l'avaient déposé de nouveau en 922, et mis à sa place Robert, frère d'Eudes; mais Charles lui livra bataille et le tua de sa main. — Charles IV, dit *le Bel*, troisième fils de Philippe le Bel, était comte de la Marche lorsqu'il succéda, en 1322, à son frère Philippe le Long. Il chassa les Juifs et les Lombards de ses Etats, et mourut en 1328, ne laissant que des filles. En lui s'éteignit la branche directe des Capétiens. — Charles V, dit *le Sage*, fils aîné du roi Jean, né à Vincennes en 1337, couronné à Reims en 1364, et mort en 1380. Il fut le premier fils de France qui prit le nom de *Dauphin*. Du Guesclin, sous son règne, reprit sur les Anglais le Poitou, la Guienne. Secondé par d'habiles ministres, servi par de grands capitaines, ce prince fit consister la gloire de son règne dans la prospérité de ses Etats; il est le fondateur de la Bibliothèque royale, et fit construire la Bastille. C'est à ce prince qu'est due l'ordonnance qui fixe la majorité des rois de France à 14 ans. — Charles VI, dit *le Bien-Aimé*, fils et successeur du précédent, né en 1368, monta sur le trône en 1380. Sa minorité livra la France à l'avarice et à l'ambition de ses trois oncles, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne. Le premier accabla le peuple d'impôts, ce qui donna lieu à la guerre des *Mailloins*. Des guerres sanglantes au dedans, funestes au dehors, la peste et la famine signalèrent tristement le règne de Charles VI, qui mourut en démence en 1422. La reine Isabeau de Bavière, mère et épouse dénaturée, s'était unie avec le duc de Bourgogne pour faire passer la couronne de France à son gendre Henri V, roi d'Angleterre, au préjudice de

son propre fils. — Charles VII, dit *le Victorieux*, fils du précédent, né en 1403, nommé régent en 1418, fut déshérité en 1420 par le traité de Troyes et banni du royaume, comme fauteur de l'assassinat du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. La perte de plusieurs batailles et le siège d'Orléans allaient décider de son sort, quand une jeune paysanne, Jeanne d'Arc, à jamais célèbre sous le nom de la Pucelle d'Orléans, vint changer la fortune de Charles VII; elle fit lever le siège d'Orléans, fit couronner le roi à Reims en 1429; il rentre à Paris en 1436, et chasse tout à fait les Anglais du royaume. Il établit la pragmatique-sancion en 1438, institue des milices régulières en 1447, et, frappé de la crainte d'être empoisonné par son fils Louis XI, il se laisse mourir de faim à Meun-sur-Yèvre, en Berri. — Charles VIII, dit *l'Affable* et *le Courtois*, fils de Louis XI, né à Amboise, en 1470, fut sacré à Reims en 1484, et gouverna sous la régence de sa sœur, Anne de Beaujeu. Son mariage avec Anne de Bretagne, en 1491, réunit cette province à la France. Le jeune roi entreprend la conquête de Naples en 1484; il part avec une armée de 30,000 hommes, entre triomphant à Florence, de là à Rome et à Naples. Le pape Alexandre VI lui donne l'investiture du royaume de Naples, et le couronne empereur d'Orient. Les princes italiens organisent une ligue contre lui; Charles, à la tête de 8,000 Français, bat à Fornoue 40,000 Italiens. Il perd aussi rapidement sa conquête qu'il l'a faite, et meurt à Amboise en 1498. — Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né en 1550, succéda à son frère François II en 1560. Ce fut sa mère qui gouverna en son nom. Les protestants se révoltèrent plusieurs fois. Le massacre de la Saint-Barthélemy fut organisé par lui, sa mère et son frère, les Guises et Gondy; il mourut en 1574, accablé de remords. — Charles X, troisième fils du dauphin et petit-fils de Louis XV, né à Versailles en 1757. Il épousa, en 1773, Marie-Thérèse de Savoie, morte en 1803, dont il eut le duc d'Angoulême et le duc de Berri. Connu sous le nom de comte d'Artois avant son avènement au trône, il eut une jeunesse extrêmement légère. A la révolution, il émigra avec les autres princes, et suscita contre la France la première coalition. Revenu en 1814, il prit le titre de lieutenant général du royaume, et signa le premier traité de Paris. A la mort de Louis XVIII, 16 septembre 1824, il monta sur le trône, et se fit sacrer à Reims, 29 mai 1825; son règne fut signalé par l'expédition de Morée, en 1828, et la conquête d'Alger, 14 juin 1830. Égaré par de mauvais conseils, il fit paraître les fameuses ordonnances de juillet, qui eurent pour résultat son détronement. Après avoir abdiqué en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, Charles X s'achemina vers son troisième exil, et mourut à Gratz, en Styrie, le 6 novembre 1836. V. FRANCE.

CHARLES. Il y a eu sept empereurs d'Allemagne de ce nom. — Charles 1^{er} (V. CHARLEMAGNE à l'article CHARLES, rois de France). — Charles le Chauve. — Charles III, dit *le Gros*, troisième fils de Louis le Germainique, eut, après la mort de son père, en 876, la Suabe, la Suisse et l'Alsace. En 880, son frère Carloman étant mort, il hérita du royaume de Carinthie. En 881, il fut élu empereur. En 884, à la mort de Carloman, il fut reconnu roi de France; cet indigne descendant de Charlemagne acheta la paix des Normands, et fut déposé, méprisé de tous, en 887; il mourut misérablement en 888. — Charles IV, né en 1316, fils et successeur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, élu empereur en 1346, en concurrence avec Louis de Bavière. Les électeurs, qui ne voyaient dans lui que le servile instrument du pape, lui opposèrent plusieurs rivaux dont il vint à

bout de se débarrasser ; il fut couronné en 1555. A son retour d'Italie, il publia, en 1556, la fameuse Bulle d'or, qui, jusqu'à nos jours, a été la loi fondamentale de l'empire germanique. Son règne fut un long tissu de honteux trafics d'immunités et de privilèges. Il mourut en 1559. — Charles V, appelé communément *Charles-Quint*, empereur et roi d'Espagne, né à Gand, en 1500, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, succéda, en 1516, à son aîeul maternel, Ferdinand V, sur le trône d'Espagne, alors administré par le célèbre cardinal Ximènes ; puis, en 1519, à la mort de son aîeul paternel, l'empereur Maximilien, il fut élu pour son successeur et couronné à Aix-la-Chapelle en 1520. La rivalité entre lui et François I^{er} ne tarda pas à mettre ces deux princes aux prises. Il gagna le comté de Bourbon, qui conduisit une armée en France et en fut repoussé, 1524. Enfin la bataille de Pavie, perdue par François I^{er}, en 1525, livra ce prince prisonnier à Charles-Quint, qui lui imposa le traité de Madrid. En 1529, les troupes impériales, commandées par le transfuge Bourbon, prirent d'assaut Rome, s'emparèrent du pape Clément VII, qui n'obtient sa liberté qu'en payant une rançon de 400,000 écus d'or. Charles-Quint porte ses armes en Afrique, et entre triomphant dans Tunis, en 1535. L'année suivante, la guerre se rallume de nouveau entre lui et François I^{er} ; elle se termine par le traité de Nice, en 1538. En 1559, les Gantois s'étant révoltés, il traverse la France pour se rendre auprès d'eux ; pendant son séjour à Paris, François I^{er} le traite avec une générosité toute chevaleresque. Après une expédition inutile contre Alger, en 1541, une guerre malheureuse contre la France, 1542, et contre les protestants d'Allemagne, après s'être démis de la couronne mise sur son fils Philippe en possession du trône d'Espagne, Charles, dégoûté des grandeurs, se retire, en 1556, au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadure, où il se fit moine. Il y mourut en 1558. — Charles VI, cinquième fils de l'empereur Léopold, né en 1685, fut, pendant les guerres dites de la Succession, 1700-1712, compétiteur de Philippe V au trône d'Espagne, vacant par la mort de Charles II ; il fut forcé de renoncer à ses prétentions, et succéda, en 1711, à son frère l'empereur Joseph I^{er}. Il dut l'éclat de son règne à l'habileté de ses généraux, et surtout du prince Eugène ; les dernières années de sa vie furent signalées par des revers. Il mourut en 1740, laissant une fille unique, l'illustre Marie-Thérèse, mariée à l'archiduc François de Lorraine. — Charles VII. Ce prince, électeur de Bavière en 1697, parvint, en 1741, avec l'aide de la France, à se faire couronner roi de Hongrie et empereur, concurrentement avec Marie-Thérèse ; mais des revers inouïs vinrent renverser sa fortune ; il erra plusieurs mois en Allemagne, dépourvu de ses Etats ; le grand Frédéric lui ayant reconquis la Bavière, il entra à Munich, et mourut en 1745. V. ALLEMAGNE.

CHARLES. Quatre rois d'Espagne ont porté ce nom. — Charles I^{er} (V. plus haut aux empereurs d'Allemagne, **CHARLES-QUINT**). — Charles II, fils de Philippe IV, né en 1661, lui succéda en 1665, sous la tutelle d'Anne d'Autriche, sa mère. Elevé dans la plus épaisse ignorance, ce prince fut constamment gouverné par des ministres inhabiles. Par un testament fait en 1698, il légua son trône au prince de Bavière, neveu de sa femme ; mais celui-ci étant mort, le faible roi dicta, le 1^{er} octobre 1700, après de longues répugnances, un nouveau testament par lequel il institua héritier de toute la monarchie espagnole Philippe de France, duc d'Anjou. Charles languit encore un mois, et expira le 1^{er} novem-

bre. Dans ce prince finit la branche aînée de la maison d'Autriche. — Charles III, roi d'Espagne et des Indes, fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, né en 1716, fut appelé à la succession de Toscane par la mort d'Antoine Farnèse, dernier rejeton de la maison de Médicis, s'empara de ses Etats en 1751. Quatre ans après, il fut élu roi de Naples, battit les Impériaux à Parme, et soumit la Sicile. En 1758, il fut confirmé dans la possession de ce royaume par le traité de Vienne. La guerre s'étant rallumée en 1740, Charles joignit ses forces à celles de son père et de Louis XV, et contribua à la défaite des Impériaux. Cette campagne terminée, il gouverna paisiblement le royaume de Naples pendant quinze ans, et au bout de ce temps fut appelé au trône d'Espagne par la mort de son frère Ferdinand VI ; il laissa la couronne de Naples à Ferdinand, son troisième fils, et conclut, en 1761, avec Louis XV, le Pacte de famille. Il se joignit à la France dans les deux guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre, en 1762 et 1778. Il mourut en 1788, laissant la réputation d'un homme de bien et d'un grand roi. — Charles IV, fils et successeur du précédent, né à Naples, en 1748, marié, en 1765, à Marie Louise, infante de Parme, fut de bonne heure subjugué par sa femme. Ce fut sur la présentation et par la faveur de la reine, que don Manuel Godoi, connu depuis sous le nom de prince de la Paix, obtint l'entière confiance du monarque, qui le créa son premier ministre en 1792 ; mais ni les conseils du favori, ni les sollicitations des autres cours, ne purent le faire entrer dans la coalition contre la France, avant la mort de Louis XVI. Après une lutte de deux ans, il conclut secrètement avec la France un traité de paix, puis une alliance offensive et défensive. En 1801, le prince de la Paix déclara la guerre au Portugal ; mais à peine les hostilités étaient-elles commencées, que Charles IV ordonna que la paix fût conclue. Il eut à soutenir avec la France la guerre contre l'Angleterre ; la marine espagnole fut détruite à Trafalgar. Forcé par les circonstances d'abdiquer en faveur de son fils Ferdinand, en 1808, il vint à Bayonne, conformément à la volonté de Napoléon ; celui-ci lui déclara que la postérité des Bourbons était déchue du trône d'Espagne. Il séjourna successivement à Fontainebleau, à Compiègne, et de là se retira avec sa femme, sa fille, la reine d'Etrurie, Godoi et l'infant don François de Paule, à Marseille. Enfin il se rendit à Rome en 1814, et mourut, en 1816, à Naples, auprès de son frère Ferdinand IV. (V. ESPAGNE.)

CHARLES. Deux rois d'Angleterre ont porté ce nom. Charles I^{er}, fils de Jacques Stuart, né en 1600, monta sur le trône en 1625, et épousa Henriette de France, fille de Henri IV. Cette alliance, ainsi que la faveur toute-puissante du duc de Buckingham, et les guerres malheureuses de France et d'Espagne, commencèrent à lui aliéner les esprits. L'opposition du parlement et l'attitude hostile des presbytériens d'Ecosse, l'engagèrent à entrer dans des voies de rigueur, dont l'instrument fut Wentworth, depuis comte de Strafford. Il assemble le dernier Parlement de son règne, dit le *long Parlement* (1640), qui demanda la tête de Strafford et l'obtint. En 1642, poussé à bout par la résistance parlementaire, Charles sort de Londres pour commencer la guerre civile ; la perte de la bataille de Naseby, en 1645, ruina son parti ; il se jeta dans les bras de l'armée d'Ecosse, qui le livra au parlement. Il est condamné à mort par une cour de justice, et exécuté devant son palais même de Whitehall, le 30 janvier 1649. — Charles II, fils du précédent, né en 1630, se trouvait à la Haye lors de la mort de son père, et prit immédiatement le titre de roi. Il passe en Ecosse, et s'y fait couronner en 1651 ; défait par Cromwell, il

s'enfuit en France à travers les plus grands périls. Le général Monck le rétablit sur le trône, en 1660, après la mort de Cromwell. Il fit exécuter les juges de son père, reçut une pension de Louis XIV, à qui il vendit Dunkerque, et vécut entouré de favoris et de maîtresses. Il mourut en 1685, sans laisser de postérité légitime. La peste de 1665 et l'incendie de Londres, en 1666, furent les événements les plus remarquables de ce règne, l'un des moins glorieux de l'Angleterre. V. ANGLETERRE.

CHARLES. Trois rois de Bohême ont porté ce nom; ce sont Charles I^{er}, ou Charles IV, empereur; Charles II, ou Charles VI, empereur; Charles III, ou Charles VII, empereur. V. BOHÈME.

CHARLES. Deux rois de Hongrie ont porté ce nom. — Charles I^{er}, fils de Charles de Naples, surnommé *Martel*, monta sur le trône en 1510, après Othon de Bavière, et mourut en 1542. — Charles II (V. CHARLES VI, empereur). V. HONGRIE.

CHARLES. Il y a quatorze rois de Suède de ce nom, ou plutôt sept; car tous les savants regardent comme imaginaires les sept premiers rois de Suède de ce nom. Charles VII, fils de Swerker I^{er}, fut réellement le premier ainsi appelé. Il monta sur le trône en 1451, et fut assassiné en 1462, après un règne tranquille et heureux. — Charles VIII, fils de Canut-Bonda, élu en 1448, après la mort de Christophe, eut à soutenir une guerre contre le Danemark, à la suite de laquelle il fut remplacé, en 1457, par Christian de la maison d'Oldenbourg; retiré à Dantzick pendant plusieurs années, il remonta sur le trône en 1467, et mourut en 1470, à l'âge de 61 ans. — Charles IX, quatrième fils de Gustave-Vasa, à la mort de son frère Jean III, en 1592, prit les rênes du gouvernement en l'absence de son neveu Sigismond, roi de Pologne, qui se rendit bientôt odieux aux Suédois en voulant rétablir chez eux la religion catholique. Le parti du roi et celui de Charles se livrèrent plusieurs combats; le dernier fut vainqueur à Linköping, en 1598. Sigismond fut déposé en 1599, et en 1604 Charles accepta la couronne. A peine monté sur le trône, il se jeta dans des entreprises qui ne furent pas d'abord heureuses; mais un de ses généraux, le Français Jacob de La Gardie, releva la fortune de ses armes; il mourut en 1611. — Charles X (Charles-Gustave), né en 1622, à Nipaking, fils de Jean-Casimir, prince palatin du Rhin, monta sur le trône en 1654, après l'abdication de Christine, sa cousine. Elève du général Tortenson, il fit la guerre avec bonheur à la Pologne et au Danemark, et mourut en 1660. — Charles XI, fils du précédent, né en 1653, monta sur le trône en 1660, sous la régence de sa mère, du prince Adolphe-Jean, son oncle, et de quatre conseillers. Charles, devenu majeur, battit en diverses occasions le roi de Danemark, Christian V; il avait noué une alliance avec Louis XIV, qui le comprit dans la paix de Nimègue, en 1678. En 1680, il reçut de la diète le pouvoir absolu; il meurt en 1697, laissant la réputation d'un des plus grands rois qu'ait eus la Suède. — Charles XII, fils du précédent, né en 1682. Dès son enfance, il montra l'ambition de marcher sur les traces d'Alexandre. La première campagne où il eut occasion de révéler son humeur belliqueuse fut celle de 1700, entreprise pour rétablir son beau-frère, le duc de Holstein-Gottorp, que les Danois avaient dépossédé. Il les força de conclure la paix. La Russie et la Pologne s'étant coalisées contre lui, Charles marcha d'abord contre les Russes qu'il atteignit sous les murs de Narva, et remporta sur eux une brillante victoire, 30 novembre 1700. De là il marcha contre le roi de Pologne, le détrôna, et fait nommer à sa place, en 1703, Stanislas Lecinski. Il continue la guerre contre

les Russes; mais la victoire le trahit à la bataille de Pultawa, 27 juillet 1709. Il se réfugie en Turquie, à Bender, chez la Porte Ottomane, qui l'accueillit d'abord avec distinction, et le força ensuite de sortir de ses Etats. Après avoir traversé l'Allemagne, déguisé, il arrive, en 1714, aux portes de Stralsund, qu'il défend contre une armée combinée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes. Il se jeta sur une barque et arrive en Scanie. Il combinait de vastes projets avec son ministre, le baron de Goertz, lorsqu'il fut frappé, le 30 novembre 1718, d'une balle de fauconneau, tandis qu'il pressait les travaux du siège de la forteresse de Frédérikshall, en Norvège. — Charles XIII, né en 1748, second fils du grand Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, sœur du grand Frédéric, duc de Sudermanie et grand amiral de Suède, fut nommé régent en 1792, après l'assassinat de son frère, Gustave III. Loin de suivre les plans belliqueux de ce dernier contre la révolution française, le duc de Sudermanie fit la paix avec la France et tous les Etats; il s'acquitt, pendant sa régence, la considération et l'amour des Suédois. En 1796, à la majorité de son neveu Gustave-Adolphe IV, il lui remit les rênes de l'Etat, et vécut en simple particulier jusqu'en 1803, que Gustave ayant été détrôné, il fut proclamé roi. Il commença par procurer à la Suède une paix générale, et par se choisir un successeur dans la personne de Chrétien-Auguste de Holstein-Augustenburg, qui prit le nom de Charles-Auguste, et mourut subitement en 1810. Alors le choix des Etats, confirmé par le roi, appela au rang de prince royal Jean-Baptiste Bernadotte, maréchal de l'empire. En 1814, la Norvège fut réunie à la Suède. La mort de Charles XIII, arrivée en 1818, fut un deuil général dans tout le royaume. — Charles XIV (V. BERNADOTTE, SUÈDE).

CHARLES. Trois rois de Navarre ont porté ce nom. — Charles I^{er}. (V. CHARLES IV, dit le Bel, roi de France.) — Charles II, dit le *Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Évreux, né en 1352, fils et héritier de Jeanne II de France, succéda à sa mère en 1350. Il devint gendre de Jean, roi de France, et en obtint plusieurs fiefs considérables. L'assassinat du connétable Charles de la Cerda fut le premier dans la carrière qui lui valut le surnom de *Mauvais*. Il devint le fléau de son siècle; on le vit tour à tour braver le roi Jean et son fils, s'allier avec l'Angleterre, s'unir avec Pierre le Cruel contre le roi d'Aragon, s'en séparer ensuite et tourner ses armes contre cet allié digne de lui; enfin, accablé par les Castillans et les Français, dont il s'était attiré le ressentiment commun, il vit son petit royaume mis à feu et à sang; il obtint enfin la paix par la médiation de Henri de Transtamare, en 1379; après avoir cherché à supplanter Charles V, roi de France, il se réconcilia avec lui, et vécut en paix jusqu'à sa mort, arrivée en 1387. Les chroniques disent qu'elle fut occasionnée par un incendie qui s'alluma sur les draps imprégnés d'eau-de-vie et de soufre dont il s'était couvert pour ranimer son corps épuisé. — Charles III, dit le *Noir*, son fils, né en 1365, mort en 1427, regretté de ses sujets et laissant une mémoire vénérée. Il avait hérité de toutes les qualités de son père sans en avoir reçu les défauts.

CHARLES. Quatre rois de Naples ont porté ce nom. — Charles I^{er}, d'Ajou, fils de Louis VIII, roi de France, né en 1220, épousa, en 1246, Béatrix, 4^e fille du comte de Provence. Les trois sœurs aînées de sa femme, mariées aux rois de France et d'Angleterre et à l'empereur d'Allemagne, furent exclues de la succession du comte, qui fut assurée tout entière à Charles. Ce dernier accompagna son frère saint Louis en Égypte, et fut fait prison-

tier avec lui à l'affaire de Damiette. De retour en Provence, il fut appelé, en 1264, par le pape Urbain IV, pour combattre Mainfroi, roi de Naples. Charles entra dans Rome en 1265, et y fut déclaré roi de Naples, par Clément IV, successeur d'Urbain. A la tête d'une armée nombreuse, il envahit le royaume de Naples, livra bataille à Mainfroi, qui fut vaincu et tué, en 1266, entra à Naples et y fut reconnu roi. Ses nouveaux sujets, fatigués de son joug, appelèrent à leur secours Conradin, neveu de Mainfroi, qui accourut de l'Allemagne en Italie. en 1267 ; il fut complètement défait à Tagliacozzi en 1268, arrêté dans sa fuite et décapité à Naples la même année. Les oppressions du vainqueur soulevèrent le peuple, qui se vengea, en 1282, par le massacre si connu sous le nom de l'épreme siciliennes. Charles mourut à Naples en 1282, sans avoir pu recouvrer la Sicile. — Charles II, dit le Boiteux, né en 1248, fut fait prisonnier, en 1284, par Roger de Lérin, et envoyé captif en Aragon. Mis en liberté par l'entremise du roi d'Angleterre, il continua la guerre, sans succès, contre le nouveau roi de Sicile. Il mourut en 1309, à l'âge de 61 ans, chéri de ses peuples, qu'il avait gouvernés avec humanité. — Charles III, de la famille des Dorazzo, dit le Petit, petit-fils du précédent, né en 1343, fut appelé à la conquête de Naples par le pape Urbain, qui le couronna en 1381 ; mais il ne tarda pas à se brouiller avec le pontife, qui l'excommunia. Charles fit périr la reine Jeanne, en 1382. Seul rejeton mâle de la maison d'Anjou, il parvint à s'élever au trône de Hongrie, que la mère et la fille se disputaient. Celles-ci, après avoir abdiqué en sa faveur, le firent massacrer, en 1394, avec tous ses partisans. — Charles IV. (V. CHARLES III d'Espagne.) V. NAPLES.

CHARLES. Ce nom est commun à cinq ducs de Savoie et à quatre rois de Sardaigne. — Charles I^{er} succéda à Philibert I^{er}, et mourut en 1489. — Charles II, Jean-Amé, succéda, en 1504, à Philibert II, et mourut en 1553. — Charles-Emmanuel I^{er}, dit le Grand, succéda, en 1580, à 18 ans, à son père, Philibert-Emmanuel. Il fit la guerre à la France, avec laquelle il échangea le marquisat de Saluces. Il mourut en 1630. — Charles-Emmanuel II, fils de Victor-Amédée I^{er}, né en 1634, mort en 1680. — Charles-Emmanuel III, fils de Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, né en 1701, monta sur le trône, en 1730, par suite de l'abdication de son père. Grand capitaine, il prit part à toutes les guerres de son siècle, et mourut en 1773. — Charles-Emmanuel IV, né en 1751, fils du roi Victor-Amédée III, lui succéda en 1796, abdiqua en 1802, en faveur de son frère Victor-Emmanuel IV. Il mourut à Rome en 1819. — Charles-Félix, frère du précédent, devint roi de Sardaigne en 1821, par l'abdication de Victor-Emmanuel IV. Il mourut en 1831. — Charles-Albert, né en 1798, porta, avant son avènement au trône, le nom de prince de Carignan. Napoléon, en 1815, lui conféra le grade de lieutenant dans le 8^e de dragons. A la suite des événements de 1814, le prince retourna à Turin, où, au milieu de la cour la plus absolutiste, il fit preuve d'une grande modération et d'un jugement éclairé. En 1818, on le maria à une des filles du grand-duc de Toscane, et on lui donna le titre de prince royal. En 1820, les patriotes d'Italie fondèrent sur lui l'espoir de la régénération italienne ; mais l'indécision du prince, qui était d'abord entré dans les rangs des patriotes, fit avorter le succès de la révolution. Charles-Félix, sans les réclamations de la France au congrès de Vérone, était tout disposé à faire passer la succession de Sardaigne dans la famille du duc de Modène. Pour expier sa velléité libérale, le prince fit la campagne monarchique d'Espagne. Il succéda, en 1831, à Charles-

Félix, et, n'ayant pu obtenir l'appui de la nouvelle dynastie française, il se jeta tout à fait dans les bras de la politique russe et autrichienne, dont il est aujourd'hui un des plus dévoués séides.

CHARLES LE TÈNÉRAIRE, duc de Bourgogne, né à Dijon, en 1435, de Philippe le Bon. Il porta, dans sa jeunesse, le nom de comte de Charollais, et devint l'ennemi irréconciliable de Louis XI, avec qui il fut toujours en guerre. Il fut chef de la ligue du Bien-Public en 1462, et soumit les Liégeois et les Gantois, contre qui il déploya la dernière rigueur. En 1468, il épousa Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre. Inquiet et turbulent, il fit la guerre aux Suisses, qui remportèrent sur lui les victoires de Morat et de Granson. Il trouva la mort, en 1477, le 5 janvier, dans une bataille qu'il perdit sous les murs de Nancy, contre René, duc de Lorraine. Il ne laissa qu'une fille unique, Marie, qui épousa l'archiduc Maximilien, depuis empereur.

CHARLES d'Anjou, comte. Il y a eu deux comtes du Maine de ce nom. — Charles I^{er}, troisième fils de Louis II, roi de Naples et de Sicile, fut beau-frère de Charles VII, dans la faveur duquel il succéda à Georges de La Trémoille ; conserva son crédit jusqu'à la mort de ce prince. Il parut d'abord s'attacher à Louis XI, mais il l'abandonna à la bataille de Montlithé. Louis XI ne punit pas cette perfidie du comte du Maine, qui mourut en 1472. — Charles, fils du précédent, comte du Maine et duc de Calabre, fut investi du comté de Provence par le testament de son oncle René, mort en 1489 ; mais il succomba lui-même de douleur d'avoir perdu sa femme. Il légua le comté de Provence à Louis XI.

CHARLES. Il y a eu cinq ducs de Lorraine de ce nom. — Charles I^{er}, fils puîné de Louis d'Outre-mer, né à Laon en 935, revendiqua la couronne de France après la mort de Louis V ; mais vaincu et fait prisonnier par Hugues Capet en 991, il fut renfermé dans une tour, à Orléans, où il mourut en 994. — Charles II, fils du duc Jean, lui succéda en 1391, à 25 ans, fut fait comte de France en 1418, et mourut en 1450. — Charles III succéda au duc François, son père, en 1543, à l'âge de trois ans, sous la régence de Christine de Danemark, sa mère, et mourut en 1608. — Charles IV, fils de François, comte de Vaudemont, et petit-fils de Charles III, né en 1604, devint duc de Lorraine après la mort de son oncle Henri II ; il se brouilla souvent avec la France, qui le dépouilla deux fois de ses Etats, et le réduisit à vivre de son armée qu'il louait aux princes étrangers. En 1641 et 1662, il signa des traités avec la France. Il mourut en 1675. — Charles V, second fils de Nicolas-François, frère de Charles IV, succéda à son oncle, en 1675, dans son titre de duc de Lorraine plutôt que dans ses Etats ; il fut l'un des plus grands généraux de l'empereur Léopold. Il mourut en 1690, à l'âge de 45 ans. V. LORRAINE.

CHARLES DE LORRAINE, archiduc d'Autriche, né à Vienne, en 1771, l'un des plus grands généraux de notre époque, fit ses premières armes sous le prince de Cobourg, en 1795 ; en 1794, il remplaça Clairfaut dans le commandement de l'armée autrichienne opposée à Moreau. Après la rupture du traité de Campo-Formio, 1797, il fut encore investi du commandement, rivalisa d'audace et d'habileté avec Jourdan et Masséna. La cour de Vienne le disgracia en 1799 ; mais, après la bataille d'Hohenlinden, elle eut recours à ses talents. Il fut chargé du ministère de la guerre et réorganisa l'armée. Dans les campagnes de 1805 et de 1809, bien que la fortune n'eût pas couronné ses efforts, il n'en mérita pas moins l'estime de

son glorieux adversaire. Wagram termina sa carrière militaire. Depuis, dans le conseil de l'empereur, son frère, il se montra constamment favorable à la France et opposé à la Russie. On sait qu'il se plut à servir de Mentor et de protecteur au fils de Napoléon. L'archiduc Charles a publié un ouvrage estimé des militaires, qui a pour titre : *Principes de stratégie*.

CHARLES LE BON, comte de Flandre. V. **FLANDRE**.

CHARLES D'ORLÉANS. V. **ORLÉANS**.

CHARLES DE VALOIS. V. **VALOIS**.

CHARLES DE FRANCE. V. **BERRY**.

CHARLES DE BLOIS. V. **BLOIS**.

CHARLES DE GONZAGUE. V. **MANTOUE**.

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin. V. **BAVIÈRE** et **BADE**.

CHARLES-THÉODORE, électeur palatin, duc de Bavière. V. **BAVIÈRE**.

CHARLES, landgrave de Hesse-Cassel. V. **HESSE**.

CHARLES DE HOLSTEIN-GOTTORP. V. **HOLSTEIN**.

CHARLES DE WURTEMBERG. V. **WURTEMBERG**.

CHARLES (Alexandre-César), membre de l'Académie des sciences et de l'Institut, se fit connaître d'abord à Paris par des cours de physique expérimentale. En 1783, il travailla, avec Robert et Pilâtre du Rozier, à la confection du premier aérostat, dans lequel la force ascensionnelle employée fut le gaz hydrogène. Le roi Louis XVI fit à Charles une pension de 2,000 fr. Il mourut en 1825.

CHARLEVILLE, ville de France, sur la rive gauche de la Meuse, dans le département des Ardennes, à un quart de lieue de Mézières, fondée, en 1603, par Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, fut d'abord une place forte, mais ses fortifications ont été rasées en 1686.

CHARLEVOIX (Pierre-François-Xavier de), jésuite missionnaire, né à Saint-Quentin, en 1684, fut désigné pour faire partie des missions dans l'Amérique septentrionale; parcourut le Canada et les contrées environnantes, passa à Saint Domingue, revint en Europe, fit un voyage en Italie, et finit par se fixer en France. Il mourut à La Flèche, en 1761.

CHARLOTTE (d'Angleterre), princesse de Galles, fille de Georges-Frédéric, prince de Galles, depuis roi sous le nom de Georges IV, et de la princesse Caroline de Brunswick, née en 1796, épousa, en 1816, le prince Léopold de Cobourg, et mourut en couches, en 1817, après avoir donné le jour à un enfant qui ne lui survécut point. Elle était chérie des Anglais.

CHARLOTTE (Élisabeth de Bavière), fille de Charles-Louis, palatin du Rhin, née en 1652, fut seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Cette princesse, mère du régent, était fort laide, mais pleine d'esprit. Elle mourut en 1722.

CHARLOTTE, reine de Chypre, morte à Rome en 1487. V. **CHYPRE**.

CHARLOTTE (de Bourbon), fille de Jean I^{er} de Bourbon, comte de la Marche, devint reine de Chypre par son mariage avec Jean II, roi de Chypre en 1489.

CHARLOTTE (Joachim de Bourbon), reine donataire de Portugal, sœur de Ferdinand VII, roi d'Espagne, naquit à Madrid, en 1775. Elle épousa, en 1790, l'infant de Portugal Jean; mais la froideur ne cessa de régner entre les deux époux, qui vécurent séparés depuis 1803. Elle conspira contre son mari en 1806, et s'embarqua avec lui en 1807 pour le Brésil, où elle continua de vivre dans le même isolement jusqu'en 1820, où elle apprit la révo-

lution qui venait d'éclater en Portugal. De retour à Lisbonne, elle se déclara en faveur de la constitution; mais elle changea de conduite dès qu'elle vit que Jean VI se ralliait franchement au nouveau système, et de concert avec son fils, don Miguel, elle ne cessa de tramer la chute des cortès et le détronement du roi, qui ne fut sauvé, en 1824, que par l'intervention des ambassadeurs des cours étrangères. Après la mort de ce prince, elle ne cessa de cabaler en faveur de don Miguel, le fit proclamer roi en 1826, conspira constamment pour lui pendant ses voyages forcés de 1827 et 1828; enfin elle mourut en 1851, avec la réputation d'avoir été l'Agrippine du Portugal.

CHARLOTTE (lles de la reine). Une de ce nom dans l'Océan Pacifique, sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, fut découverte par Dixon en 1781, et visitée par Vancouver en 1796. Un archipel dans la mer du Sud fut découvert en 1766, par Carteret.

CHARONNE, village distingué en grand et petit Charonne, situé près le faubourg Saint-Antoine. L'église de ce village est fort ancienne; on attribue son origine à saint Germain l'Auxerrois, qui la fonda, dit-on, lors de son second voyage d'Angleterre; elle n'était probablement alors qu'un simple oratoire. Ce village est connu depuis le temps de Hugues Capet et de Robert, qui firent des donations au monastère de Saint-Magloire situé dans son voisinage. Marguerite de Lorraine, femme de Gaston d'Orléans, y fonda, en 1643, le couvent des filles de Notre-Dame-de-la-Paix. Louis XIV, enfant, était à Charonne pendant le combat donné au faubourg Saint-Antoine, en 1652, entre l'armée royale commandée par Turenne, et celle du prince de Condé. Mademoiselle de Montpensier fit tirer les canons de la Bastille sur les troupes royales. Dans la journée du 30 mars 1814, Charonne fut attaquée par les Russes; les Français furent obligés d'abandonner ce village après une vigoureuse défense.

CHARRON (Pierre), moraliste, théologien et prédicateur français, né à Paris en 1341. Après avoir étudié le droit et avoir exercé la profession d'avocat pendant six ans, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut successivement théologal de Bazas, d'Ays, de Lectoure, d'Agen, de Cahors, de Condom et de Bordeaux. Nommé, en 1393, député à l'assemblée générale du clergé séante à Paris, il en devint le secrétaire, et mourut dans la même ville le 16 novembre 1603.

CHARRUE, machine destinée à labourer la terre. Les Égyptiens en attribuaient l'invention à Osiris, plus de 7000 av. J.-C.; les Phéniciens, à Dagon. Dès le temps de Jacob, 1800 av. J.-C., on labourait avec la charrue. Les Chinois prétendent tenir cet instrument de Ching-Hong, successeur de Fo-Hi, plus de 5000 av. J.-C.; les Grecs, de Cérés et de Triptolème, près de 2000 av. J.-C. Dans l'origine, ce n'était qu'un morceau de bois très-long et courbé, de manière qu'une branche entrât dans la terre et l'autre servait à atteler les bœufs; il n'y avait ni roues ni fer. Les Grecs firent une charrue de deux pièces; l'une longue pour atteler les bœufs, l'autre courte pour entrer dans la terre; elle ressemblait à une ancre. Les Gaulois inventèrent la charrue romaine étai un lon Plin, 500 av. J.-C. La charrue romaine était un crochet dont une branche entrât dans la terre et l'autre servait à labourer. Celle du Vivarais a conservé cette forme. Un simple valet de ferme, M. Grangé des Vosges, a inventé, en 1836, une nouvelle charrue qui fonctionne avec la plus grande facilité dans toutes sortes de terrains.

CHARTRE ou **CHARTRE**, du grec *χάρτης*, dont les Latins ont fait *charta*, papier, lettre, écrit, nom donné à d'anciens titres du moyen âge, et en général à tous actes

écrits, obligations, conventions ou reconnaissances, aussi bien entre des particuliers qu'à des actes d'autorité souveraine. Dans les neuf premiers siècles, on se servit plutôt de *chartula* que de *charta* pour désigner ces écrits ; dans les 11^e, 12^e et 13^e siècles, on écrivit *qua la*, *quantula*. Nous croyons pouvoir nous dispenser de donner la liste de tous les titres connus sous le nom de *chartes* ; nous nous contenterons d'en indiquer quelques-uns dont l'importance démontrera suffisamment l'objet. Ainsi l'on vit des *chartes de donation, de cession, d'usufruit, d'abjuration, de rente, etc., etc.* Les *chartes de fidélité, charta sacramentalis*, étaient ainsi appelées, parce que la religion du serment y était interposée. Les Romains et les chrétiens, depuis Constantin, juraient par la vie et le salut des empereurs. Cet usage se conserva jusqu'à Charlemagne, qui le défendit expressément. La *Charte normande* est le titre ou la loi qui contient les privilèges accordés aux Normands par Louis X, ou le Hutin, en 1315 ; elle fut confirmée par Philippe de Valois, 1339 ; par Charles VI, 1380 ; par Charles VII, 1458 ; par Louis XI, 1461 ; par Charles VIII, 1485, et par Henri III, 1579. En 1222, il y eut une *charte de paix* entre Philippe-Auguste, l'évêque et le chapitre de Paris ; elle fut signée à Melun. La *charte* ou roi Philippe fut donnée par Philippe-Auguste, en 1208 ou 1209, pour régler les formalités nouvelles à observer en Normandie, dans les contestations pour raison de patronage d'église entre des patrons laïques et ecclésiastiques. Depuis, les actes ont reçu des désignations plus spéciales ; mais, à ces époques d'ignorance, où l'éducation du seigneur ne consistait que dans l'art de la chasse ou de la guerre, et celle du vassal dans l'obéissance aux caprices féodaux, on faisait écrire sur parchemin les conventions qui réglaient les affaires de seigneur à seigneur et de seigneur à vassal. On voit de ces chartes qui ne sont signées que d'une marque du doigt, d'une croix ou même d'un point, *charte per crucem ou per punctum*. En Angleterre depuis 1215, et en France depuis 1814, le mot *charte* sert à désigner la loi fondamentale du royaume. La *grande charte d'Angleterre*, qui est aujourd'hui la base de la liberté anglaise, n'est point, comme l'ont annoncé quelques écrivains, la *charte-patente* donnée par Jean-sans-Terre, en 1215 ; c'en est une nouvelle prince jura de nouveau de l'observer en 1254 ; voici comment eut lieu cette solennité. Les nobles et les évêques assemblés tenaient à la main chacun une bougie allumée ; le roi jura d'observer le contenu de la charte avec une fidélité inviolable, en qualité d'homme, de chrétien, de soldat et de roi. Alors les évêques éteignirent leurs bougies, et, les jetant à terre, crièrent : « Qu'ainsi soit éteinte la charte. » Une anecdote assez curieuse, au sujet de cette charte, c'est qu'après avoir été longtemps perdue, elle fut retrouvée en original, avec les sings et sceaux, chez un tailleur qui se disposait à la découper en bandes pour en faire des mesures. Elle fut rachetée moyennant 4 sous. La *Charte constitutionnelle de France*, celoyée par Louis XVIII, fut promulguée le 4 juin 1814. Elle a été modifiée en 1830, jurée par Louis-Philippe I^{er}, le 9 août de la même année. Elle a été promulguée le 14 du même mois. Nous croyons devoir en donner le texte.

Droit public des Français.

Art. 1. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs. — 2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'État. — 5. Ils sont tous également

admissibles aux emplois civils et militaires. — 4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle prescrit. — 5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection. — 6. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens reçoivent des traitements du trésor public. — 7. Les Français ont le droit de publier et faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie. — 8. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles. — 9. L'État peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable. — 10. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration sont interdites. Le même publi est commandé aux tribunaux et aux citoyens. — 11. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du gouvernement du roi.

12. La personne du roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au roi seul appartient la puissance exécutive. — 13. Le roi est le chef de l'État ; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce ; nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes, ni dispenser de leur exécution. Toutefois aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'État qu'en vertu d'une loi. — 14. La puissance législative s'exerce collectivement par le roi, la Chambre des pairs et la Chambre des députés. — 15. La proposition des lois appartient au roi, à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés. Néanmoins toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des députés. — 16. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres. — 17. Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session. — 18. Le roi seal sanctionne et promulgue les lois. — 19. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avènement du roi.

De la Chambre des pairs.

20. La Chambre des pairs est une portion essentielle de la puissance législative. — 21. Elle est convoquée par le roi, au même temps que la Chambre des députés des départements. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre. — 22. Toute assemblée de la Chambre des pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des députés est illicite et nulle de plein droit, sauf le seul cas où elle est réunie en Cour de justice ; et alors elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires. — 23. La nomination des membres de la Chambre des pairs appartient au roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes : le président de la Chambre des députés et autres assemblées législatives ; les députés qui auront fait partie de trois législatures ou qui auront six ans d'exercice ; les maréchaux et amiraux de France ; les lieutenants généraux et vice-amiraux des armées de terre et de mer, après deux ans de grade ; les ministres à département ; les ambassadeurs, après trois ans, et les ministres plénipotentiaires,

après six ans de fonctions; les conseillers d'État, après dix ans de service ordinaire; les préfets de département et les préfets maritimes, après dix ans de fonctions; les gouverneurs coloniaux, après cinq ans de fonctions; les membres des conseils généraux électifs, après trois élections à la présidence; les maires des villes de 50,000 âmes et au-dessus, après deux élections au moins comme membres du corps municipal; et après cinq ans de fonctions de maire; les présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes; les procureurs généraux près ces deux Cours, après cinq ans de fonctions en cette qualité; les conseillers de la Cour de cassation et les conseillers-maitres de la Cour des comptes, après cinq ans; les avocats généraux près la Cour de cassation, après dix ans d'exercice; les premiers présidents des Cours royales, après cinq ans de magistrature dans ces Cours; les procureurs généraux près les mêmes Cours, après dix ans de fonctions; les présidents des tribunaux de commerce, dans les villes de 50,000 âmes et au-dessus, après quatre nominations à ces fonctions; les membres titulaires des quatre académies de l'Institut; les citoyens à qui, par une loi et à raison d'éminents services, aura été nominativement décernée une récompense nationale; les propriétaires, les chefs de manufacture et de maison de commerce et de banque, payant 5,000 francs de contributions directes, soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans, soit à raison de leurs patentes depuis cinq ans, lorsqu'ils auront été, pendant six ans, membres d'un conseil général ou d'une chambre de commerce; les propriétaires, les manufacturiers, commerçants ou banquiers, payant 5,000 francs d'impositions, qui auront été nommés députés ou juges des tribunaux de commerce, pourront aussi être admis à la pairie sans autre condition. Le titulaire qui aura successivement exercé plusieurs des fonctions ci-dessus pourra cumuler ces services dans toutes pour compléter le temps exigé dans celle où le service devrait être le plus long. Seront dispensés du temps d'exercice exigé par les paragraphes 5, 7, 8, 9, 10, 14 15, 16 et 17 ci-dessus, les citoyens qui ont été nommés, dans l'année qui a suivi le 30 juillet 1850, aux fonctions énoncées dans ces paragraphes. Seront également dispensés, jusqu'au 1^{er} janvier 1857, du temps d'exercice exigé par les paragraphes 3, 11, 12, 18 et 21 ci-dessus, les personnes nommées ou maintenues, depuis le 30 juillet 1850, aux fonctions énoncées dans ces cinq paragraphes. Ces conditions d'admissibilité à la pairie pourront être modifiées par une loi. Les ordonnances de nomination de pairs seront individuelles. Ces ordonnances mentionneront les services et indiqueront les titres sur lesquels la nomination sera fondée. Le nombre des pairs est illimité. Leur dignité est conférée à vie et n'est pas transmissible par droit d'hérédité. Ils prennent rang entre eux par ordre de nomination. A l'avenir, aucun traitement, aucune pension, aucune dotation, ne pourront être attachés à la dignité de pair. — 24. Les pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans seulement. — 25. La Chambre des pairs est présidée par le chancelier de France, et, en son absence, par un pair nommé par le roi. — 26. Les princes du sang sont pairs par droit de naissance. Ils siègent immédiatement après le président. — 27. Les séances de la Chambre des pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des députés. — 28. La Chambre des pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État, qui seront définis par la loi. — 29. Aucun pair ne pourra être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé que par elle en matière criminelle.

De la Chambre des députés.

50. La Chambre des députés sera composée des députés élus par les collèges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois. — 51. Les députés sont élus pour cinq ans. — 52. Aucun député ne pourra être admis dans la Chambre s'il n'est âgé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi. — 53. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant le cens d'éligibilité déterminé par la loi, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous du taux de ce cens; et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers. — 54. Nul n'est électeur s'il a moins de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi. — 55. Les présidents des collèges électoraux sont nommés par les électeurs. — 56. La multi au moins des députés sera choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département. — 57. Le président de la Chambre des députés est élu par elle, à l'ouverture de chaque session. — 58. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret. — 59. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du roi. — 60. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le roi. — 61. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années. — 62. Le roi convoque, chaque année, les deux Chambres; il les proroge, et peut dissoudre celle des députés; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois. — 63. Aucune contrainte par corps ne pourra être exercée contre un membre de la Chambre durant la session et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie. — 64. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite. — 65. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne et à la barre. —

Des ministres.

66. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des pairs ou de la Chambre des députés. Ils ont, en outre, leur entrée dans l'une ou l'autre Chambre, et doivent être entendus quand ils le demandent. — 67. La Chambre des députés a le droit d'accuser les ministres et de les traduire devant la Chambre des pairs, qui seule a le droit de les juger.

De l'ordre judiciaire.

68. Toute justice émane du roi; elle s'administre, en son nom, par des juges qu'il nomme et qu'il institue. — 69. Les juges nommés par le roi sont inamovibles. — 70. Les Cours et tribunaux ordinaires actuellement existants sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi. — 71. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée. — 72. La justice de paix est également conservée. Les juges de paix, quoique nommés par le roi, ne sont point inamovibles. — 73. Nul ne pourra, en droit, être nommé juge de paix sans avoir exercé d'abord d'être créé de commissions et tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être. — 74. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le

tribunal le déclare par un jugement. — 56. L'institution des jurés est conservée. Les changements qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaires ne peuvent être effectués que par une loi. — 57. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra pas être rétablie. — 58. Le roi a le droit de faire grâce et celui de commuer les peines. — 59. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

60. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés conserveront leurs grades, honneurs et pensions. — 61. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable. — 62. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le roi fait des nobles volontés; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société. — 63. La Légion d'honneur est maintenue. Le roi déterminera les règlements intérieurs et la décoration. — 64. Les colonies seront régies par des lois particulières. — 65. Le roi et ses successeurs jurés, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle. — 66. La présente Charte et tous les droits qu'elle confère demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français. — 67. La France reprend ses couleurs. A l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

Dispositions particulières.

68. Toutes les nominations et créations nouvelles de pairs faites sous le règne du roi Charles X sont déclarées nulles et non avenues. L'article 25 de la Charte sera soumis à un nouvel examen, dans la session de 1831. — 69. Il sera pourvu successivement, par des lois séparées et dans le plus court délai possible, aux objets qui suivent : 1° l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques; 2° la responsabilité des ministres et autres agents du pouvoir; 3° la réélection des députés promus à des fonctions publiques salariées; 4° le vote annuel du contingent de l'armée; 5° l'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers (loi du 22 mars 1831); 6° des dispositions qui assurent d'une manière légale l'état des officiers de tout grade, de terre et de mer; 7° des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif (lois des 21 mars 1831 et 22 juin 1835); 8° l'instruction publique et la liberté de l'enseignement (loi du 28 juin 1833); 9° l'abolition du double vote et la fixation des conditions électorales et d'éligibilité (loi du 19 avril 1831). — 70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont, dès à présent, et demeurent annulées et abrogées.

CHARTIER (Alain), écrivain et poète français, né à Bayeux, en Normandie, en 1586, fut nommé par Charles VI secrétaire de sa maison; cette place lui fut conservée par Charles VII. On ignore l'année de sa mort; les uns la placent en 1458, d'autres en 1457, et d'autres enfin en 1449.

CHARTIER (Réné), médecin français, né à Vendôme, en 1572, fut reçu docteur de la Faculté en 1608. Nommé professeur de pharmacie en 1610, il devint successivement médecin des dames de France, médecin or-

dinaire du roi, professeur de chirurgie au collège royal, et mourut en 1634.

CHARTIER (Jean), fils du précédent, né à Paris, en 1610, fut reçu docteur en 1634, devint médecin ordinaire du roi et professeur au collège royal.

CHARTRES, chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, ville d'une haute antiquité, autrefois capitale des *Carnutes*, population, 14,559 habitants. Elle fit une vive résistance à Jules César, qui lui donna le nom d'*Autricum*, qu'elle conserva jusque dans le 4^e siècle. Les Druides, avant la conquête romaine, y avaient un célèbre collège. Depuis le 9^e siècle, Chartres eut des comtes qui devinrent ensuite comtes de Blois. Jeanne de Châtillon, fille de Jean, femme de Pierre d'Alençon, fils de Louis IX, vendit, en 1286, le comté de Chartres à Philippe le Bel, qui le donna, en 1295, à son frère Charles, comte de Valois, père de Philippe de Valois, qui, devenu roi en 1328, le réunit à la couronne. Le roi François 1^{er} l'érigea en duché, en 1528, pour Renée, duchesse de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour 250,000 écus d'or. Il passa sous cette condition à Anne d'Est, sa fille, mariée en premières noces à François de Lorraine, duc de Guise, et en secondes à Jacques de Savoie, duc de Nemours, père de Henri, duc de Nemours, qui le céda à Louis XIII, en 1625. Ce duché devint ensuite l'appanage de Gaston, duc d'Orléans, mort en 1660, et de Philippe de France, aussi duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, chef de la branche actuellement régnante d'Orléans, dont l'héritier présomptif porte le titre de duc de Chartres. La cathédrale, dédiée à Notre-Dame, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique du 12^e siècle, a été en partie la proie des flammes en 1837; depuis, on a reconstruit la couverture et le clocher.

CHARTRES (Comtes de). V. BLOIS et CHAMPAGNE (comtes de).

CHARTRES (Conciles de). Le premier tenu en 1124; le deuxième en 1146, en présence de Louis le Jeune et de saint Bernard, qui y prêcha la croisade. Divers synodes y furent également tenus en 1556, 1550, 1575, 1587 et 1646.

CHARTRES (Sièges et prises de). 1^{er}. Rollond, chef des Normands, vient mettre le siège devant Chartres; Charles le Simple vole à son secours et force les barbares à se retirer, 911. — 2^e. Louis le Gros, étant en guerre avec les comtes de Champagne, marche sur Chartres, résolu de la réduire en cendres; mais, à son approche, le clergé vient au-devant de lui et fléchit sa colère, 1118. — 3^e. Depuis 1417, cette ville était occupée par les Anglais et les Bourguignons; deux habitants et un moine dominicain promettent au comte de Dunois de lui en ouvrir les portes, ce qu'ils exécutent; l'évêque, partisan des Anglais, est percé de coups; on fait 600 prisonniers, et la ville est livrée au pillage, 20 avril 1452. — 4^e. Le prince Casimir assiège Chartres, en 1568, à la tête des huguenots venus au secours du prince de Condé; Lignières réussit à empêcher la prise de cette ville, 1568. — 5^e. Henri IV se présente devant Chartres qui tenait pour les ligueurs, en 1591; il est d'abord repoussé dans deux assauts; mais la ville capitule au bout de six jours.

CHARTREUSE, célèbre monastère fondé par saint Bruno, en 1084. Saint Bruno, d'abord chanoine de Saint-Cunibert, à Cologne, où il était né, et ensuite de Notre-Dame de Reims, et l'un des plus savants théologiens de son temps, voulant quitter le monde, se retira, avec six compagnons ou disciples, dans un lieu désert situé dans les montagnes du Dauphiné; ce lieu, appelé la grande Chartreuse, donna son nom au monastère et à l'ordre fondé par ce saint. Les moines de saint Bruno sont appe-

lés *chartreux*; ils se répandirent en Italie et en France. Saint Louis leur donna à Paris le palais du roi Robert 1^{er}, 1237.

CHARTREUX. V. ORDRES RELIGIEUX.

CHASSE. V. VÉNERIE.

CHASSELOUP-LAUBAT (le comte, puis le marquis de), général de division et inspecteur général d'artillerie sous l'empire jusqu'en 1811; sénateur et comte de l'empire en 1815; membre de la Chambre des pairs et marquis depuis 1819; né à Saint-Cernin (Aveyron), en 1754, mort en 1835. On a de lui plusieurs ouvrages estimés sur l'artillerie et les fortifications.

CHASSENEUX (Barthelmy de), né à Issy-l'Évêque (Bourgogne), en 1480, était à la tête du parlement de Provence, lorsque fut rendu le fameux arrêt du 18 novembre 1540, qui condamnait à mort par contumace un certain nombre d'habitants de Cabrières, Mérindol et lieux circonvoisins, qui bannissait les autres, etc. Ces habitants étaient un reste des anciens Vaudois (*Voy.* ce nom). Chasseneux suspendit l'exécution de cet arrêt jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1541.

CHASSEURS, arme de la cavalerie légère établie en France depuis 1776; on en compte aujourd'hui treize régiments de cinq escadrons. En outre, depuis 1830, quatre autres régiments de chasseurs ont été successivement organisés pour le service spécial de l'Algérie.

CHASTELLUX (Claude de **BEAUVOIR**, seigneur de), vicomte d'Avallon, maréchal de France, né vers la fin du 14^e siècle; suivit le parti des ducs de Bourgogne pendant les troubles civils du règne de Charles VI. Le duc Jean se l'attacha comme conseiller et chambellan en 1409, et lui donna le gouvernement du Nivernois en 1417, puis le commit au gouvernement des villes de Mantes, Pontoise, Meulan, Poissy. Le 29 mai 1418, Chastellux surprit la ville de Paris; au mois de juin suivant, il reçut le bâton de maréchal, et au mois d'août fut nommé lieutenant et capitaine général du duché de Normandie. Peu après, il fut battu dans une rencontre à Louviers et fait prisonnier; mais le roi de France, à la sollicitation du duc de Bourgogne, paya sa rançon en 1418. Il fut envoyé en Guyenne en 1419, soutint, en 1425, le siège de Creven contre le connétable d'Écosse, assista, en 1431, au nom du duc de Bourgogne, aux assemblées tenues à Auxerre, et mourut en 1435. Il fut enterré à Auxerre.

CHASTELLUX, ancienne et noble famille encore existante, dont le nom patronymique est Beauvoir. Elle est originaire de la haute Bourgogne et date de 1500; ses membres, vicomtes d'Avallon, étaient de droit chanoines du chapitre d'Auxerre; depuis comte de Chastellux, maréchal de France, favori de Jean, Philippe et Charles, ducs de Bourgogne, mort en 1433. Cette illustre maison a fourni plusieurs personnages distingués, entre autres, dans ces derniers temps, François-Jean, comte de Chastellux, membre de l'Académie française, mort en 1788, auteur d'un *Voyage dans l'Amérique septentrionale*.

CHASTILLON (Gaucher de), sénéchal de Bourgogne et bouteiller de Champagne, né dans le 12^e siècle, suivit le roi Philippe-Auguste en Palestine, se distingua au siège de Saint-Jean-d'Acre, en 1191, prit part à la conquête de la Normandie, en 1200, fit la guerre en Flandres, se rendit maître de Tournai, et contribua au gain de la bataille de Bouvines. Il combattit plus tard, en Languedoc, contre les Albigeois, et mourut en 1219.

CHASTILLON (Gaucher de), comte de Crécy et de Soreson, né en 1250, fut créé connétable de Champagne en 1286, commanda les troupes de cette province, fit des prodiges de valeur à la désastreuse journée de Courtrai, en 1302. Philippe le Bel lui donna, après cette bataille,

l'épée de connétable de France. Chastillon, après avoir eu une grande part à la victoire de Mons-en-Puelle, en 1304, conduisit en Navarre le prince Louis, fils aîné du roi, le fit couronner à Pampelune, et devint son principal ministre. Il commanda l'armée française à la bataille de Mont-Cassel, en 1328, et mourut en 1329.

CHASTILLON (Hugues de), comte de Saint-Pol au 15^e siècle, fut l'oncle d'Yolande, qui, ayant épousé Archaud de Bourbon le Jeune, donna le jour à une fille, laquelle fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, et tige de la maison de Bourbon qui a régné sur la France.

CHASTILLON. V. COLIGNY.

CHASTILLON (Alexis-Madeleine-Rosalie, duc de), né en 1690, fut mis, en 1703, à la tête d'un régiment de dragons portant son nom, et devint successivement mestre de camp, maréchal de camp, commissaire-inspecteur général de cavalerie, lieutenant général dans la campagne de 1733 en 1734 en Italie; gouverneur du dauphin, fils de Louis XV, en 1733. Il fut créé duc et pair de France en 1736, et nommé lieutenant général en 1739 au gouvernement de Bretagne. Disgracié pour avoir conduit le dauphin à Metz pendant la maladie du roi, il ne reparut plus à la cour jusqu'à sa mort, arrivée en 1754. — Louis Gaucher de Chastillon, son fils, fut le dernier mâle de cette maison qui tirait son nom de la ville de Châtillon-sur-Marne, entre Épernay et Château-Thierry.

CHASUBLE, ornement d'église que le prêtre met par-dessus son aube pour dire la messe. Les chasubles des anciens étaient rondes et fermées de tous côtés. Actuellement elle est fendue sur les côtés pour rendre les bras libres. Tous les papes des 12 premiers siècles sont vêtus de ces sortes de chasubles. Honorius IV, qui vivait en 1286, est le premier que l'on voit orné d'une chape. Dans les premiers temps du christianisme, les prêtres ne se servaient ni de chapes ni de chasubles; ils célébraient les mystères avec les mêmes habits qu'ils avaient coutume de porter.

CHATAIGNIER, *fagus castanea vulgaris*. On croit que cet arbre tire son nom de *Castana*, ancienne ville de Thessalie, environnée de montagnes couvertes de châtaigniers. Quelques arbres de cette espèce atteignent des dimensions prodigieuses. Le célèbre châtaignier de l'Elna a 150 pieds de circonférence, et son âge est évalué à 4,000 ans. Un autre énorme châtaignier existait, il y a quelques années, aux environs de Sancerre; sa circonférence était de 50 pieds, et son âge était évalué à 1,000 ans environ. Dans plusieurs anciennes églises de France et dans beaucoup de châteaux, on trouve de fort belles charpentes exécutées avec le bois du châtaignier, qui est plus plein, moins sec que le chêne, et plus facile à travailler. Dans les villes du nord de la France, la châtaigne n'est guère qu'un mets de luxe; mais, dans les Cévennes, le Piémont, les Apennins, la Corse, elle est la base de l'alimentation des paysans des montagnes. Les Romains mangeaient beaucoup de châtaignes; car Plinius les appelle *popularea* pour indiquer combien leur usage était répandu. Il y a environ 60,000 hectares de terrain en France plantés en châtaigniers.

CHATAM. V. PITT.

CHATEAU, mot qui tire son origine des temps de la féodalité, et qui emporte toujours l'idée de fortification, idée que nos châteaux modernes ne retracent plus depuis longtemps. C'est ainsi qu'on dit le château des Tuileries, le château de Versailles, quoique rien au monde ne ressemble moins à un château que ces palais. Le cardinal de Richelieu fit abattre un grand nombre de châteaux, de

1650 à 1642. Depuis la révolution, leur nombre a considérablement diminué. Depuis 1850, le gouvernement s'est occupé d'arrêter ce vandalisme et de conserver quelques-uns de ces monuments si précieux pour l'archéologie et l'histoire de l'architecture civile. V. ÉCOUEN, GAILLON, MADRID, ANET, CHAMBRON, etc.

CHATEAUBRIAND, petite ville de France, sous-préfecture du département de la Loire-Inférieure, sur la rive gauche du Cher, à 19 lieues de Nantes, population, 5,709 habitants. Sa fondation remonte à 1056; Louis VII l'érigea en baronnie en 1160. Elle est le berceau de l'antique et noble maison de ce nom qui a produit l'immortel auteur du *Génie du christianisme*. Son origine prouvée remonte au 10^e siècle. Les Chateaubriand étaient un nombre des hauts barons de la Bretagne, et possédaient une de ces neuf pairies qui donnaient le droit d'en présider les états. On voit au 12^e siècle Geoffroi de Chateaubriand, cinquième du nom, en récompense de ses services dans la première croisade de saint Louis, obtenir de ce prince, en 1251, l'autorisation de placer sur son écusson des fleurs de lis sans nombre, en place des pontons de pin qu'il portait auparavant. La devise de cette noble maison est : *Je sème l'or*.

CHATEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte de), naquit à Saint-Malo, en 1769, de la noble et ancienne famille dont nous venons de parler. Au sortir du collège, il entra au service, en qualité de sous-lieutenant d'infanterie, au régiment de Navarre. Présenté, en 1787, à Louis XVI, qui lui fit l'accueil le plus affectueux, il reçut le brevet de capitaine de cavalerie. En 1789, il fut fait chevalier de Malte. Son génie littéraire s'éveillait déjà; il fit paraître, dans l'*Almanach des Muses* de 1789, une petite pièce de vers intitulée *L'Amour de la campagne*. Dégagé de ses devoirs militaires par sa démission, il entreprit de découvrir par terre le passage nord-ouest de l'Amérique septentrionale, en retrouvant la mer polaire, en 1772, par Herne, en 1789 par Mackensie, en 1819 par le capitaine Parry, et dont le rivage a été exploré, en 1826, par le capitaine Franklin. Outre cette découverte géographique, il se proposait encore dans ce voyage d'amasser les matériaux d'une épopée dont le sujet serait l'*homme de la nature*. Il communiqua son dessein à M. de Malesherbes, dont son frère aîné avait épousé la petite-fille, et, après avoir pris ses instructions et ses conseils, il s'embarqua à Saint-Malo en 1791. Arrivé en Amérique, il visita avec enthousiasme le champ de bataille où l'indépendance du Nouveau Monde avait remporté son premier triomphe, et fut pendant quelques temps l'hôte de Washington. Mais, désenchanté à l'aspect des villes américaines qu'il voyait peuplées de vulgaires marchands au lieu de Cincinnatus, il s'enfonça dans les déserts, et foula avec ravissement un sol exempt du joug des lois sociales. Il visita la fameuse cataracte du Niagara, où il voulut descendre seul et sans secours; mais cette excursion faillit mettre fin à toutes ses courages. Des Indiens le recueillirent mourant, et soignèrent habilement ses blessures; d'autres Indiens lui donnèrent l'hospitalité et l'admirent pour compagnon de leurs migrations. À peine échappé des palais des rois, il n'eut pour abri que la hutte du sauvage et soivent les branches d'un arbre. C'est ainsi qu'il traversa une partie des champs encore vierges de l'Amérique, et qui semblaient conserver leur pureté entière pour la montrer au grand peintre. Un journal lui étant tombé dans les mains lui apprit la suite du roi à Varennes; pensant que l'honneur l'appelait là où il y avait des périls, il s'embarqua pour la France, où il épousa, au commencement de 1792, mademoiselle

Céleste de la Vigne-Buisson, petite-fille d'un ancien gouverneur de Pondichéry. À peine marié, il quitta en soupirant cette patrie qui lui était si chère, et alla rejoindre ses anciens frères d'armes émigrés. Blessé d'un éclat de bombe, au siège de Thionville, et atteint d'une maladie contagieuse, il fut jeté comme mort dans un fossé; il en fut retiré par la compassion des gens du prince de Ligne, qui le placèrent dans un fourgon et le déposèrent au pied du rempart de Namur. Il passa cette ville en se traînant de porte en porte sur ses mains, et traversa l'Allemagne dénué de tout. L'Angleterre lui offrit, comme à la plupart de ses compagnons d'infortune, un asile qu'il se hâta bientôt de quitter. Débarqué mourant à Gurnesey, on le déposa sur le rivage, la face tournée vers le soleil. La femme d'un pauvre marinier eut pitié de lui et le recueillit; ses soins le rachetèrent de la mort contre laquelle il lutta longtemps. À peine convalescent, il retourna en Angleterre, où il eut à lutter contre la misère; il faisait des traductions le jour, et travaillait la nuit à son premier ouvrage, *Essai sur les révolutions*, qui parut en 1797, et lui valut un commencement de renommée. En 1798, sa mère mourut, victime de ses douleurs, après avoir vu la révolution décimer sa famille. De cette époque date la conversion de M. de Chateaubriand; un nouvel ordre d'existence commença pour lui. Bientôt les portes de la France lui furent ouvertes; il y revint en 1800, et y retrouva M. de Fontanes auquel l'unissait une amitié fortifiée par des malheurs communs. La publication de *René* et de *Atala* eut lieu en 1801. L'éclat de son succès fut immense; cet éloquent manifeste en faveur de la religion fut un événement; c'est qu'en effet ce n'était pas seulement le triomphe d'un homme, mais celui d'une croyance. La popularité du livre et les débats qu'il souleva, ne se renfermèrent pas dans l'enceinte de la France; le mouvement s'étendit à l'étranger, et notamment en Angleterre. Bientôt ce succès se renouvela par la publication du *Génie du Christianisme*, qui s'effectua l'année suivante. Tout ce qui s'écrivit pour et contre cet ouvrage formerait des volumes. La discussion fut admirablement close par une éloquentة défense de l'auteur. Le premier consul, jaloux de rallier à lui toutes les supériorités, le nomma, en 1805, secrétaire de la légation à Rome, et, le 29 novembre de la même année, ministre de France près la république du Vaïs. Le 21 mai 1804, le jour même de l'exécution du duc d'Enghien, il donna sa démission. Napoléon, qui se sentait un faible pour son génie, lui pardonna cet acte de généreuse indépendance et lui fit même des avances qui restèrent inutiles. Rendu à la vie privée, M. de Chateaubriand conçut le projet d'une épopée chrétienne, *les Martyrs*, dont il ébaucha les premiers livres; et, pour donner à ses descriptions des couleurs vraies, il résolut de visiter l'Orient et en même temps d'accomplir le vœu de son cœur, le pèlerinage à la Terre Sainte. Il prit son chemin par l'Italie, vit Athènes, Sparte, Corinthe, Alexandrie, Constantinople, Jérusalem, Memphis, Carthage et Rhodes; puis, reprenant sa route par l'Espagne, il alla retrouver à Cordoue et à Grenade les chefs-d'œuvre de ces Maures dont il venait de voir les descendants redevenus barbares. Il rentra dans son pays le 5 mai 1807. Il termina *les Martyrs* et les donna au public en 1809. Cet ouvrage, qui souleva les attaques des médiocrités jalouses, a pris place parmi les monuments littéraires de notre patrie. En 1811, il publia, sous le titre d'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, le récit de son dernier voyage, dont il avait déjà inséré des fragments nombreux dans le *Mercur littéraire* devenu sa propriété particulière. Choisi, en 1814, par l'Académie française pour remplir le fauteuil de Chénier, il déclara, sans hé-

siter, que la plume de l'ami de Malesherbes n'avait point de louanges pour le conventionnel régicide. L'affaire arriva bien vite aux oreilles de l'empereur, qui se fit apporter la harangue et devint furieux en la lisant. L'académicien nommé refusant de modifier son discours, le fauteuil resta vide. Il passa 1811, 1812 et 1815, retiré à la campagne, et jouissant d'une réputation à laquelle son trait de courage venait de mettre le dernier sceau. Lorsque les étrangers remirent, en 1814, la France sous le pouvoir de ses anciens maîtres, M. de Chateaubriand publia son fameux pamphlet intitulé *Bonaparte et les Bourbons*, pamphlet où il traita avec une injustice révoltante un grand homme malheureux. Louis XVIII nomma l'auteur ambassadeur en Suède; il se hâta peu d'aller occuper ce poste lointain, lorsque le 20 mars vint lui en assigner un autre. Il suivit Louis XVIII à Gand et fit partie de son cabinet. Waterloo mit fin aux destinées impériales. Les Bourbons rentrèrent une seconde fois; ils lui ôterent le portefeuille qu'ils lui avaient confié pendant leur exil; mais ils le promurent à la Chambre des pairs, dans laquelle il ne tarda pas à conquérir un grand ascendant. En 1816, il publia sa brochure, *la Monarchie selon la charte*; mais, se sentant dépassé dans les voies du libéralisme, il rétrograda et attaqua l'ordonnance du 5 septembre, ce qui lui valut une disgrâce éclatante de la part de Louis XVIII. M. de Chateaubriand fit alors, pendant trois ans, une guerre infatigable à M. Decazes. Aidé de quelques hommes considérables de son parti, il fonda le *Conservateur*, recueil périodique dont la destination était à la fois d'attaquer le favori de Louis XVIII et de disputer au parti libéral le crédit que lui donnait *la Minerve*, autre recueil du même genre. L'assassinat du duc de Berry porta de vive force aux affaires les chefs des royalistes. M. de Chateaubriand fut nommé ambassadeur en Angleterre, et fut prié par le comte d'Artois d'écrire, sous le titre de *Mémoires sur la vie et la mort de M. le duc de Berry*, une histoire abrégée de son fils. En 1822, il alla, avec M. de Montmorency, représenter la France au congrès de Vérone. Le 28 novembre 1822, il remplaça M. de Montmorency au ministère des affaires étrangères et accéda à la guerre d'Espagne. Son opposition avec M. de Villèle, chef du cabinet, éclata à l'occasion du fameux remboursement de la rente; M. de Villèle obtint sa destitution de Louis XVIII. Poussé encore une fois sur les bancs de l'opposition, l'écrivain du *Conservateur* combattit ses anciens alliés; nul ne leur porta de coups plus rudes dans la bataille livrée pour les projets de loi sur le droit d'aînesse, le sacrilège et la liberté de la presse. Il ne déposa les armes que sous M. de Martignac, qui le nomma ambassadeur à Rome, où il résida en 1828 et 1829. A l'avènement de M. de Polignac aux affaires, il envoya sa démission. Les fatales ordonnances parurent; le vieux trône des Bourbons tomba derechef, et cette fois encore la royauté morte inspira à M. de Chateaubriand, paraissant pour la dernière fois à la Chambre des pairs, une magnifique oraison funèbre dont l'éloquence égale la grandeur de la catastrophe qu'elle déplore. On sait la noble conduite qu'il a tenue depuis dix ans. Retiré du tumulte des affaires avec l'estime de tous les partis, ballotté par tant d'orages, rassasié des émotions de la puissance et de la renommée, on dirait que le grand écrivain aspire aujourd'hui à goûter au soir de ses jours un calme trop inconnu de sa vie passée.

CHATEAUBRUN, nom d'un fief du Berry qui a donné son nom à l'une des branches de la maison de Montmorency. François, premier du nom, seigneur de Chateaubrun, était abbé de Molesme lorsqu'il épousa, en 1640, Catherine Roger, dont il avait eu des enfants dès

1621. Leur légitimité fut vainement attaquée par les autres Montmorency; ils furent reconnus légitimes par arrêt du parlement de Toulouse, du 15 décembre 1656. François testa en 1646 et mourut en 1665. — François, deuxième du nom, gentilhomme du grand Condé, partagea avec ses frères, en 1665, et fut maintenu en 1669. Jean-Nicolas, né en 1659, maréchal de camp, mort sans enfants en 1756. Cette famille portait les armes de Montmorency pleines.

CHATEAU-CHINON, petite ville de France, située dans les montagnes du Morvan, sous-préfecture du département de la Nièvre, à 20 lieues de Nevers. Elle est nommée dans les chartes *Castrum caninum*. En 1475, elle se livra près de Château-Chinon une bataille entre l'armée de Louis XI et celle du duc de Bourgogne; celle-ci fut défaite. Château-Chinon appartint ensuite aux princes de Condé, dont un, Henri I^{er}, la céda, en 1634, à Louis XIII, pour le pays de Gex.

CHATEAU-DAUPHIN (Prise de). Les Français, maîtres des barricades, pénétrèrent, en 1744, dans la vallée de Château-Dauphin. Le comte de Campo-Santo commandait dans cette ville pour le roi de Sardaigne. Les Français, quoique n'ayant pas d'artillerie, escaladèrent, en plein jour, cette place. Cette action, où se distingua le brave Chevert, fut très-vive et très-meurtrière.

CHATEAU-DU-LOIR, chef-lieu de canton du département de la Sarthe, à 10 lieues et demie de Saint-Calais. Cette ville, qui est fort ancienne, soutint, en 1040, un siège de sept ans contre Geoffroi-Martel, comte d'Anjou.

CHATEAUDUN, ville du département d'Eure-et-Loir, chef-lieu de sous-préfecture, à 14 lieues de Chartres, près du Loir; elle est nommée, dans les auteurs latins, *Castellodunum*. Sigebert ayant nommé Promète évêque de cette ville, Papole, évêque de Chartres, dont Chateaudun dépendait, s'en plaignit dans le quatrième concile de Paris, tenu en 575, lequel annula l'élection de Promète. Chateaudun, autrefois capitale du comté de Dunnois, eut des vicomtes particuliers, dont le premier est Geoffroi I^{er}, fils de Warin de Bellesme et petit-fils de Guillaume I^{er}, comte d'Alençon. Geoffroi I^{er} fut assassiné vers 1041. Son successeur fut son fils Rotrou IV, mort en 1066. Celui-ci fut le 6^e aïeul de Geoffroi IV, mort en 1248, dont la fille puinée, Clémence, porta cette vicomté dans la maison de Dreux, d'où elle passa successivement, par mariage, dans celles de Clermont, de Flandres et de Craon. Jean de Craon, grand échausson de France, 18^e vicomte de Chateaudun, fut tué, en 1415, sans laisser de postérité. Alors la vicomté de Chateaudun revint à Charles, duc d'Orléans, qui, en 1459, la donna à son frère naturel, Jean, bâtard d'Orléans, si célèbre sous le nom de comte de Dunois, et qui a été la tige des ducs de Longueville. Avant la révolution, cette ville avait une abbaye de l'ordre de saint Augustin, dont on attribue la fondation à Charlemagne. Son château, remarquable par la hardiesse de sa construction, fut fondé par Thibault le Tricheur, comte de Blois, en 935, et considérablement augmenté et embelli par les comtes de Dunois, ducs de Longueville. Les environs de cette ville furent, en 1183, le théâtre d'un massacre épouvantable des bandes dévastatrices des Brabançons, Cottereaux, etc. Parmi les prisonniers se trouvaient 1500 filles de joie que ces brigands traînaient à leur suite; elles furent impitoyablement brûlées avec ces aventuriers. Chateaudun a presque été entièrement brûlé en 1725.

CHATEAU-FREMONT. Ancienne seigneurie de Bretagne, près de Nantes, érigée en marquisat en 1694.

CHATEAU-GAILLARD D'ANDELY. Petite ville de

la Normandie (Eure), était, dans l'origine, un château très-fort élevé près la rive droite de la Seine, sur un rocher très escarpé. Ce château, bâti par Richard Cœur-de-Lion, vers 1190, fut démantelé par ordre de Louis XII, 1566. Il en reste des ruines fort curieuses. — (Sièges) 1^{er}. Philippe-Auguste entre en Normandie en 1203; toutes les villes se soumettent; une seule place ose lui résister : c'était une citadelle élevée sur un rocher escarpé, que Richard avait construite et appelée Château-Gaillard. Durant six mois, Philippe-Auguste éprouva de sa part une très-vive résistance. — 2^e. Château-Gaillard fut assiégé pendant seize mois par Henri V, roi d'Angleterre. Maurice, son commandant, ne se rendit qu'à la dernière extrémité, 1418.

CHATEAU-GAY, Ancienne seigneurie de l'Auvergne, près de Clermont-Ferrand, érigée en marquisat en 1690.

CHATEAU-GIRON, Petite ville de Bretagne, près de Rennes. Ce fut sous ses murs que le comte de Soissons fut battu et fait prisonnier par le duc de Mercœur en 1594.

CHATEAU-GONTIER, sur la Mayenne, chef-lieu d'arrondissement du département de la Mayenne, à 7 lieues de Laval, doit son origine à un château fort construit, en 1020, par Foulques Nera, comte d'Anjou, qui lui donna le nom du chevalier auquel il en confiait la garde. Plus tard, Foulques donna ce fief à Yvon, fils d'Yves, comte d'Alençon. Il passa plus tard par mariage à Pierre II, comte d'Alençon, et fut vendu, par Jean II, à la maison d'Amboise. Saisie, en 1431, par arrêt du parlement sciant à Pontoise, cette terre fut ensuite réunie à la couronne, d'où elle fut détachée, en 1636, pour être érigée en marquisat en faveur de Nicolas Bailleul, surintendant des finances. Les Vendéens s'en emparèrent en 1703; mais ils furent forcés quelque temps après de l'évacuer.

CHATEAU-GONTIER (Synodes de). En 1221, sous le pape Honorius; en 1231, 1233 et 1236, sous Grégoire IX; en 1235, sous Innocent IV; en 1356, auquel présida Pierre Frérot, archevêque de Tours.

CHATEAU-LANDON, petite ville sur le Loing, à 2 lieues de Nemours, à 20 de Paris, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Fontainebleau; population, 2019 habitants; fut nommé, dans les chroniques du 12^e siècle, *Castrum Nantonis*. Ce lieu est fort ancien. Le moine Aydun raconte que saint Séverin, ayant guéri le roi Clovis d'une fièvre opiniâtre, se retira à Château-Nanton, et y mourut en 506. Sous la seconde race, Châteaunanton devint chef-lieu d'un comté. Bierchard, comte de Corbeil, donna, en 998, une ferme appelée *Scia*, située dans le comté de Nanton. Le roi Louis le Gros, en 1119, séjourna pendant plusieurs jours dans le château de Nanton, pour apaiser la querelle des chanoines d'Étampes et de l'abbé de Maurigny. Le même roi, en 1120, y fit enfermer Hugues, fameux par ses crimes, après avoir rasé son château du Puiset. Un comte du Gâtinais, appelé Landolphe, l'ayant fait reconstruire, lui donna le nom de Château-Landon, ainsi que l'abbé Sugar nomme ce lieu pour la première fois. Château-Landon devint le séjour des comtes de Gâtinais. Le monastère de Saint-Séverin fut fondé par Childebert, en 530. Louis VII le donna, en 1151, à l'abbé de Saint-Victor de Paris, qui y mit des chanoines réguliers. Philippe-Auguste, en 1189, céda l'église de Sainte-Croix à l'abbaye de Saint-Séverin. L'abbé avait obtenu, en 1181, du pape Lucien II une bulle défendant de construire aucune église dans Château-Landon sans sa permission. Le chapitre obtint de Philippe-Auguste, en 1209, que les gens du roi ne pourraient saisir ni ses biens ni ses hôtes ou serfs. Le même roi, moyennant 45 livres, accorda à Hugues, abbé de Saint-Séverin, la faculté de ne point payer des Juifs

qui lui avaient prêté de l'argent. En 1436, les Anglais prirent Château-Landon, et mirent le feu à l'abbaye ainsi qu'au château. En 1437, le connétable de Richemont prit cette place d'assaut, et la mit au pillage. En 1476, Jacques d'Aubusson, premier abbé commandataire de Saint-Séverin, fit reconstruire l'église et la maison abbatiale. En 1567, un parti de protestants pilla l'abbaye, située hors des murs de la ville, et se retira avec quatre charrettes de butin. En 1568 et 1569, le couvent fut encore pillé par un chef de brigands, appelé le chevalier du Boulay, qui n'était ni catholique ni protestant, mais la terreur du Gâtinais. En 1587, Château-Landon fut pris et saccagé par les troupes allemandes du duc de Bouillon. En 1589, elle fut reprise par les ligueurs, et ne rentra au pouvoir de Henri IV qu'en 1591. Elle fut ravagée par la peste, en 1606 et 1607. Lors de la révolution, l'abbaye de Saint-Séverin subit le sort de toutes les maisons du même genre.

CHATEAU-L'ARC, ancienne seigneurie de Provence, près d'Aix, érigée en marquisat en 1687.

CHATEAULIN, *Castrolinum*, petite ville de l'ancienne Bretagne, aujourd'hui chef-lieu du département du Finistère, bâtie, vers l'an 1000, par Budic, comte de Cornouailles.

CHATEAU-NEILLANT, *Castrum Mediolanum*, petite ville de l'ancien Berry, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Cher, fondée par les Romains, et remarquable par un ancien château dont la fondation remonte au 5^e siècle. Il en restait encore au siècle dernier une grosse tour carrée, sur la lanterne du dôme de laquelle on voyait une figure en cuivre dorée représentant Melusine, personnage féerique du moyen âge. Château-Neillant a appartenu successivement aux maisons de Saint-Gelais et de Lusignan.

CHATEAUNEUF, petite ville du département d'Ille-et-Vilaine, près de Saint-Malo, jadis place importante, joua un grand rôle dans les guerres civiles de Bretagne entre les Montfort et les Penhièvre. Elle était défendue par un château qui fut pris par les troupes royales, le 26 mars 1592, repris, peu de temps après, par le duc de Mercœur, et enfin démantelé, par ordre de Henri IV, en 1594. Il y a, près de Châteauneuf, un fort hexagone construit sous terre, en 1677, d'après les plans de Vauban, et destiné à protéger le côté nord-ouest du département.

CHATEAUNEUF, petite ville de France, chef-lieu de canton du département de la Charente, à 4 lieues d'Angoulême, érigée en comté en 1644. Charles V la prit sur les Anglais après un long siège, en 1380. C'est entre cette ville et Jarnac que se donna, en 1569, la bataille de Jarnac, où le prince de Condé fut tué. Elle fut érigée en comté en 1644.

CHATEAUNEUF DE RANDON, bourg du département de la Lozère, situé sur une montagne, était autrefois fortifié, et fut, jusqu'à la fin du 17^e siècle, le siège d'une baronnie du Gévaudan. Elle est célèbre par le siège que les Anglais y soutinrent, en 1580, contre du Guesclin. Celui-ci y mourut; et le gouverneur, ne voulant rendre la place qu'à lui, posa les clefs sur son cercueil. Un modeste monument a été érigé, en 1820, au hameau de la Bitarelle, sur le théâtre de cet événement.

CHATEAUNEUF, en Thimerais, chef-lieu de canton du département d'Eure-et-Loir, à 6 lieues de Chartres, est une petite ville fort ancienne. Ce lieu est appelé, dans les anciennes chartes, *Castrum Theodomerense*, d'où on a fait le nom Thimerais. En 1060, ce château, récemment construit par un seigneur nommé Guazon, fut pris par Henri I^{er}, roi de France. En 1115, on trouve un Germain, dont le fils Hugues possédait Châteauneuf. En 1128,

Gervais I^{er}, fils de Hugues, partit pour la croisade, et reçut la croix de Bernard, premier abbé de Tiron. Cette maison, florissante dans le 12^e et le 13^e siècle, se fonda dans celles de Dreux et de Pont-Audemer. Châteauneuf passa ensuite dans les mains des ducs d'Alençon, et y resta jusqu'en 1514. Alors il fut érigé en baronnie-pairie, en faveur de Charles de Valois. Il échut enfin à la maison de Bourbon, qui le possédait lorsqu'en 1589 il fut pris et pillé par les troupes du duc de Mayenne, et repris par celles de Henri IV.

CHATEAU-NEUF-LE-ROUGE, ancienne seigneurie de Provence, érigée en marquisat en 1725.

CHATEAUNEUF-SUR-CHER, ancienne seigneurie du Berry, près de Bourges, érigée en marquisat en 1681, en faveur de Colbert.

CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, ancienne seigneurie de l'Orléanais, érigée en marquisat en 1671, en faveur de Balbasar Phélippeaux, secrétaire d'Etat et aïeul de Louis Phélippeaux, comte de Pontchartrain, qui fut chancelier de France de 1699 à 1714.

CHATEAU-PORCIEN, sur la rive droite de l'Aisne, chef-lieu de canton du département des Ardennes, à 2 lieues et demie de Rhetel. Cette ville est ancienne. Elle fut d'abord une seigneurie relevant des rois de Navarre, puis des comtes de Champagne, qui leur succédèrent. Jeanne, reine de Navarre, la porta à Philippe le Bel, son époux, en 1386. Ce roi l'érigea en comté, et la donna, en 1504, au connétable Gaucher de Châtillon. Jean de Châtillon, l'un de ses descendants, la vendit, en 1595, à Louis de France, duc d'Orléans; et Charles, fils de ce dernier, qui avait été pris à la bataille d'Azincourt, en 1415, la vendit à Antoine de Crouy, seigneur de Renty, pour payer sa rançon. Charles IX, en 1561, l'érigea en principauté, en faveur de Charles de Crouy, comte de Senighen. Cette principauté passa, en 1608, dans la maison de Gonzague-Mantoue. En 1659, elle fut acquise par le cardinal Mazarin, et passa enfin aux ducs d'Aiguillon. La ville fut prise deux fois par les Espagnols (1630 et 1632), et reprise autant de fois par les Français.

CHATEAU-REGNARD, ou **RENARD**, dans le département du Loiret, doit son origine à un château fort construit par Regnard le Vieux, comte de Sens, dans le 10^e siècle, château qui fut détruit par Louis le Gros, en 1250; reconstruit par Robert, comte de Joigny, il fut de nouveau démoli par ordre de Louis XIII, 1627. La seigneurie de ce château appartenait à l'amiral Coligny, 1569. Elle passa, après sa mort, dans la maison de Nassau-Orange.

CHATEAU-RENGAULT, ou **RENAUT**, petite ville de l'ancienne Champagne, aujourd'hui dans le département des Ardennes, fut bâtie par Hugues, comte de Rhetel, 1250; puis elle passa de cette maison dans celle des ducs de Clèves. Louis XIII en acquit la souveraineté en échange de Pont-sur-Seine. Cette ville avait un château très-fort qui fut rasé par ordre de Louis XIV.

CHATEAU-RENGAULT, dans le département d'Indre-et-Loire, à 28 kilomètres de Tours, fut bâtie, dans le 18^e siècle, par Geoffroy, seigneur de Château-Gonthier, qui lui donna le nom d'un de ses fils. Elle fut érigée en marquisat en 1620.

CHATEAU-RENAUD (Attaque de). Cette petite ville, située dans la Touraine, n'ayant que de mauvaises murailles, sembla au duc de Mayenne une conquête facile pour les ligueurs; mais son gouverneur, Sarronnet, fait savoir au duc qu'il fera une résistance désespérée. Cette nouvelle décide Mayenne à renoncer à cette entreprise, 1589.

CHATEAU-RENAUT (François-Louis de ROUS-

SELET, comte de), vice-amiral et maréchal de France, né en 1637, servit d'abord en Flandre et se trouva à la bataille des Dunes, aux sièges de Dunkerque et de Berg-Saint-Vinoc, sous les ordres de Turenne. Passé ensuite dans la marine royale, enseigne de vaisseau en 1661, il fut nommé capitaine en 1672, chef d'escadre en 1675; et cet avancement fut la récompense d'actions remarquables. Il défait le célèbre Ruyter en 1675, força, en 1678, l'amiral Everson à se retirer en désordre dans le port de Cadix, et à retourner en Hollande sans avoir secouru la Sicile, ce qui était le but de son expédition. Le roi ayant nommé Château-Renaud, en 1688, lieutenant général des armées navales, ce brave marin partit de Brest l'année suivante pour porter des secours au roi Jacques II, alors en Irlande. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, Philippe V le nomma capitaine général de l'Océan, en 1701, et Louis XIV lui donna le grade de vice-amiral du Levant à la mort de Tourville. Il passa ensuite dans les Indes occidentales, reçut le bâton de maréchal de France en 1705, le collier du Saint-Esprit en 1705, et mourut en 1716.

CHATEAUROUX, sur la rive gauche de l'Indre, chef-lieu de préfecture du département de l'Indre, à 65 lieues de Paris. Sa population est de 11,387 habitants. Elle est nommée dans les chartes *Castrum Rufum* et *Castrum Radulphum*. Elle doit son nom et sa fondation à Raoul, seigneur de Déols, de la maison des dauphins d'Auvergne, vers le milieu du 10^e siècle. Philippe-Auguste la réunit à la couronne en 1201. Elle fut érigée en comté, le 16 juillet 1497, par Charles VIII, en faveur d'André de Chauvigny, vicomte de Brosse. Henri II de Bourbon, prince de Condé, en devint possesseur; Louis XIII l'éleva, en 1616, en duché-pairie en faveur de ce prince. Charles de Bourbon, comte de Clermont, le vendit à Louis XV, qui le donna, en 1743, à sa maîtresse Marie-Anne de Mailly-Nesle. Châteauroux est la patrie du général Bertrand.

CHATEAUROUX (Marie-Anne de Mailly-Nesle, duchesse de), née en 1717, épousa, en 1754, Jean-Louis, marquis de la Tournelle, dont elle devint veuve en 1742. Louis XV en devint épris, lui donna le duché de Châteauroux et la fit dame du palais de la reine en 1745. Elle mourut au mois de décembre 1744.

CHATEAU-THIERRY, ville du département de Seine-et-Marne, à 8 lieues de Meaux et à 20 de Paris. Une tradition locale veut que l'ancien château, bâti sur un rocher escarpé, ait été fondé par Charles-Martel pour garder Thierry IV, l'un des rois de la première race. Le château, terminé en 730, resta au domaine royal jusqu'à ce que Louis-le-Bègue l'eût donné à Herbert I^{er}, comte de Vermandois. Charles le Simple y fut enfermé, en 925, par Herbert II, comte de Vermandois. Les successeurs de Herbert le vendirent aux comtes de Champagne, en 945, et depuis il suivit les destinées de cette province. La ville se forma, comme tant d'autres, sous les murs du château. En 1231, Château-Thierry obtint du comte de Champagne une charte de commune, et ses franchises furent confirmées, en 1301, par Philippe le Bel. En 1305, eut lieu dans cette ville une assemblée des grands du royaume. Henri, duc de Guise, fut atteint à la joue d'une balle, d'où il reçut le surnom de *Balafré*, dans un combat près de Château-Thierry, qui vit naître, en 1621, le grand fabuliste La Fontaine.

CHATEAU-THIERRY (Vicissitudes de). Prise, en 925, par Raoul, duc de Bourgogne, elle fut reprise, la même année, par le comte de Vermandois, et tomba, l'année suivante, au pouvoir de Raoul et de Hugues, duc de France. Les Anglais l'assiégèrent inutilement en 1371;

ils parvinrent à s'en emparer en 1421, et en furent chassés en 1425. Charles-Quint la prit en 1544. Durant les guerres de la Ligue, elle fut emportée d'assaut, en 1591, par les Espagnols. Elle se soumit à Henri IV en 1595. En 1615, elle se rendit au prince de Condé et au duc de Bouillon révoltés contre Marie de Médicis ; rentrée sous l'obéissance en 1616, elle fut prise et pillée en 1652, pendant les guerres de la Fronde. Lors de la guerre d'invasion, en 1814, Château-Thierry eut horriblement à souffrir du passage des alliés.

CHATEAU-THIERRY (Combat de). Le 12 février 1814, les troupes prussiennes, commandées par le général York, étaient rangées en bataille sur un plateau près de cette ville, lorsque les colonnes françaises arrivèrent devant elles. La canonnade s'engagea vivement ; la cavalerie ennemie fut bientôt culbutée par la nôtre, commandée par Belliard. Les alliés repassèrent la Marne en désordre. Deux bataillons de grenadiers, commandés par le général Petit, forcèrent le prince Guillaume, qui était sorti de Château-Thierry pour porter secours à York, de repasser les ponts et d'y mettre le feu. Cette glorieuse journée fit perdre à l'ennemi 6 pièces de canon, 1,200 hommes et 2,000 prisonniers. Le lendemain, les Français rentrèrent dans Château-Thierry, et se mirent, le 14, à la poursuite de l'ennemi, auquel ils firent encore éprouver des pertes considérables. Les paysans, exaspérés des horreurs qu'ils avaient commises, massacrèrent plus de 2,000 Prussiens fuyards.

CHATEIGNERAYE (Combat de la). L'armée vendéenne, ayant vaincu, en 1795, le général Quétineau, se dirigea sur Parthenay. Le comte d'Elbée, maître de cette ville, marcha sur le poste de La Châteigneraye, petite ville du Poitou, près Fontenay-le-Comte ; 8,000 républicains, sous les ordres du général Chalbos, y furent écrasés par les royalistes, qui pillèrent cette petite ville, 15 mai 1795.

CHATEIGNERAIE (François de VIVONNE, seigneur de LA), né en 1520, fils puîné d'André de Vivonne, grand sénéchal de Poitou, parut avec distinction à la cour de François I^{er}, son parent. S'étant brouillé avec Guy de Chabot, seigneur de Jarnac, à l'occasion de propos indiscrets tenus contre ce dernier, ils demandèrent l'un et l'autre au roi la permission de se battre à outrance ; mais François I^{er} refusa son consentement. A la mort de ce monarque, Jarnac demanda cette permission à Henri II, qui l'accorda. Le combat eut lieu en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, en présence du roi, du connétable de Montmorency et de plusieurs autres seigneurs, le 10 juillet 1547. La Châteigneraye tomba blessé au jarret d'un coup inattendu (d'où est venu le proverbe *coup de Jarnac*), et mourut trois jours après, à l'âge de vingt-huit ans.

CHATEL (l'abbé Ferdinand-François), fondateur de l'Eglise catholique française, se qualifiant de primat des Gaules, né à Gannat (Allier), en 1795, embrassa la carrière ecclésiastique, et devint, en 1825, aumônier du 2^e régiment de grenadiers à cheval de la garde royale. En 1831, il prêcha pour la première fois la réforme religieuse qu'il méritait depuis longtemps. Le lieu de ses prédications fut transféré successivement de la rue des Sept-Voies dans celle de la Sourdière, de là dans la rue de Cléry, et enfin rue du Faubourg-Saint-Martin, 59. Nous n'examinerons pas les divers points de dissidence de cette Eglise avec l'Eglise romaine. Nous dirons seulement que cette réforme parut un instant prendre racine dans le peuple et dans la bourgeoisie ; des succursales furent fondées dans diverses localités.

CHATEL (Jean), né vers 1572, à Paris, trouva le

moyen de pénétrer dans l'appartement de Henri IV, au Louvre, le 27 décembre 1594, avec un couteau caché dans son pourpoint. Le roi reçut un coup qui lui fendit la lèvre supérieure et lui cassa une dent. Châtel fut immédiatement arrêté, conduit au Fort-l'Eveque, puis à la Conciergerie, appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, et condamné par le parlement à être tenaillé, écartelé, brûlé, et ses cendres jetées au vent. La maison de son père, située dans la rue de la Vieille-Draperie, en face le Palais de Justice, fut rasée, et l'on éleva sur l'emplacement une pyramide qui fut démolie, en 1605, à la sollicitation du père Coton, jésuite, devenu confesseur de Henri IV.

CHATEL (DU). V. DUCHATEL.

CHATELAIN. Les châtelains n'étaient d'abord que de simples officiers des ducs ou des comtes qui les envoyaient en leur nom dans les bourgades ou forteresses de leurs domaines. Ces officiers rendaient la justice et jouissaient, dans l'étendue de leur ressort, de la même autorité que les vicomtes dans les villes. Vers le milieu de la seconde partie du 15^e siècle, les châtelains furent, dans les villes royales, remplacés par des prévôts qui n'eurent que la juridiction municipale avec le jugement des causes qui s'y rattachaient. Quant à l'autorité militaire et à la garde des châteaux, elles furent remises à des commandants de place, ou à des capitaines qui recevaient directement les instructions du roi. Plus tard, on appela châtelains les seigneurs investis du pouvoir de posséder un château entouré de fortifications, et dont la terre érigée en châtellenie conférait le droit de justice. Dans la hiérarchie nobiliaire, les châtelains étaient d'un rang inférieur à celui des barons.

CHATELET (Graud). L'auteur de l'*Histoire de Paris*, Dulaure, fait remonter l'origine de cette forteresse, non point à Jules César, comme on le prétend communément, mais à Louis le Gros, 1118-1156. Ce prince, à la place d'une tour en bois qui s'élevait, sous la seconde race, à l'extrémité septentrionale du Pont au Change, fit construire une autre tour ou forteresse, aussi en bois, mais plus considérable. Sous le règne de Louis VII, cette tour devint la demeure du prévôt de Paris. Dans une charte de Louis le Jeune, de l'an 1147, on lit qu'il fit don à l'abbaye de Montmartre de la place des Pêcheurs, située entre la maison des Bouchers et le Châtelet du roi. Ces derniers mots, qui ne se trouvent plus dans aucun acte postérieur, portent à croire qu'ils signifient Châtelet bâti par le roi. Quoi qu'il en soit, Philippe-Auguste reconstruisit cet édifice en pierre, et y établit, en 1189, l'administration de la justice de la prévôté et vicomté de Paris. Les désordres s'y multiplièrent à un tel point que saint Louis, en 1254, fut obligé de changer complètement l'état de cette juridiction. Il vint siéger lui-même plusieurs fois au Châtelet comme simple juge. Il y institua un prévôt en titre. Le bailliage de Paris, créé en 1522 pour la conservation des privilèges de l'Université, fut réuni, en 1526, à la prévôté de Paris. Enfin, en 1551, le Châtelet fut érigé en présidial, c'est-à-dire en tribunal de première instance et d'appel. En 1674, le roi supprima toutes les petites justices seigneuriales de Paris, et les réunit au Châtelet, qui, comme institution judiciaire, a été supprimé par la loi du 7 septembre 1790, qui créa les tribunaux de première instance. Il a été entièrement démoli en 1802, et sur son emplacement a été élevée l'élégante fontaine surmontée d'une *Renommée* qui fait maintenant l'admiration des étrangers.

CHATELET (Petit). La tête du Pont-au-Change, à gauche de la rivière, était défendue par le Petit Châtelet, dont la fondation doit être aussi ancienne que celle du

Grand Châtelet. On y percevait, au temps de saint Louis, les péages et droits d'entrée du pont. Cette tour, alors construite en bois, fut renversée par une inondation extraordinaire arrivée le 20 décembre 1296. Charles V fit reconstruire le Petit Châtelet en pierre, en 1369, par le prévôt de Paris Hugues Anbriot, dans le dessein de contenir la turbulence des écoliers de l'Université. Ce prévôt en fit une prison. En 1402, Charles VI y transféra la demeure du prévôt de Paris. En 1408, les prisonniers qui y étaient détenus y furent massacrés par la populace soulevée. En 1782, ce sombre édifice, qui attristait le voisinage, fut démoli par ordre de Louis XVI, et par les soins de M. Lenoir, lieutenant général de police.

CHATELLERAULT, *Castrum Heraldii*, ville de France, chef-lieu de sous-préfecture du département de la Vienne, à 10 lieues de Poitiers, célèbre par ses fabriques de coutellerie et sa grande manufacture d'armes blanches. Elle fut fondée vers le 10^e siècle, et porta d'abord le titre de vicomté; mais François I^{er}, en 1515, l'érigea en duché-pairie en faveur de François de Bourbon, comte de Montpensier. Ce prince étant mort en 1516, à la bataille de Marignan, Charles, son frère, connétable de France, lui succéda. En 1527, en vertu de l'arrêt du parlement contre ce prince, le duché de Châtellerault fut réuni à la couronne. En 1584, le roi Henri III l'engagea à François de Bourbon, duc de Montpensier; après l'extinction de cette branche, en 1592, il entra dans le domaine de la couronne. Lors de la révolution, il était possédé par le duc de la Trémouille à titre d'engagement. Ce fut à Châtellerault que Henri IV, alors roi de Navarre, publia, en 1589, un manifeste par lequel il déclarait prendre en main la défense de Henri III. Le pont de Châtellerault a été construit par Sully.

CHATENAY-LES-BAGNEUX, joli village, à 5 lieues de Paris, dans l'arrondissement de Sceaux, est fort ancien, puisque Irmenion, abbé de Saint-Germain-des-Près sous Charlemagne, en fait mention. Dans un titre du 9^e siècle, Chatenay est nommé *Castanetum*, probablement à cause des châtaigniers qui croissaient sur son territoire. Les Templiers possédaient cette terre au 15^e siècle; ils la vendirent à Jean de Berencourt, qui en fit présent au chapitre de Paris. On sait comment la reine Blanche, en 1245, fit mettre en liberté les serfs de Chatenay, que le chapitre avait fait mettre en prison, parce que ces malheureux n'avaient pu payer la taille. Les habitants de ce village obtinrent leur affranchissement, en 1266, moyennant 1,400 livres tournois. L'église, sous l'invocation de saint Germain-l'Auxerrois, est du 10^e siècle; Malézieux y fut enterré en 1721. Voltaire est né à Chatenay, le 20 février 1694.

CHATENOIS, bourg de l'ancienne Alsace (département du Haut-Rhin), pris et brûlé à diverses reprises; en 1298, par les bourgeois de Schelestadt, pendant la guerre entre les Impériaux et l'évêque de Strasbourg; en 1445, par les Armagnacs, et en 1525, après une déroute sanglante qu'y éprouvèrent ses habitants révoltés.

CHATENOIS, bourg de l'ancien duché de Lorraine, aujourd'hui du département des Vosges, était le séjour des premiers ducs de Lorraine, qui en avaient fait une place forte. Ils y possédaient un château dont les ruines subsistent encore. Hudwige de Namur, femme du duc Gérard d'Alsace, y fonda, en 1070, un prieuré de bénédictins, dans le cloître duquel Thierry II, le Vaillant, fut enseveli en 1115.

CHATILLON. Plusieurs anciennes puissantes familles de France ont porté ce nom. La plus célèbre est celle de Châtillon-sur-Marne, qui était alliée aux maisons souveraines de France, d'Autriche et de Jérusalem, et se di-

visait en un grand nombre de branches, dont les principales furent : les comtes de Saint-Pol et de Blois, de 1235 à 1291; — les comtes de Blois, de 1291 à 1586 (V. BLOIS); — les comtes de Penthièvre, de 1557 à 1434 (V. PENTHIÈVRE); — les comtes de Saint-Pol, de 1291 à 1560; — les seigneurs de Dampierre, de 1525 à 1471; — les seigneurs de Châtillon, de Gandelus, Troies, La Ferté, de 1529 à 1667; — les seigneurs de Boisroques, comtes de Châtillon, de 1650 à 1670; — les marquis de Châtillon, les seigneurs de Marigny, de 1450 à 1685. Les membres les plus illustres de cette famille sont : Renaud, qui suivit à la croisade Louis le Jeune, en 1147, devint prince d'Antioche par son mariage avec Constance, fille de Bohémond II, et finit par tomber entre les mains de Saladin, qui lui trancha la tête de sa propre main après la bataille de Tibériade, 1167; — le connétable Guecher de Châtillon, mort en 1529, et le duc de Châtillon, en 1754 (V. CHASTILLON). Une autre famille de ce nom, celle de Châtillon-sur-Loing, a fourni à la France l'ami-rail de Coligny et ses deux frères. V. COLIGNY.

CHATILLON (Louis de), peintre en émail, né à Sainte-Méneshould, mort à Paris en 1734.

CHATILLON (Nicolas de), ingénieur et constructeur français, né à Châlons-sur-Marne, en 1549, fut chargé de l'achèvement du Pont-Neuf, commencé sous Henri III, et de la direction des travaux de l'hôpital Saint-Louis, dont la première pierre fut posée le 18 juillet 1607. C'est d'après les dessins de Châtillon que fut bâtie la place Royale, dans le quartier du Marais. Il mourut à Paris en 1616.

CHATILLON (Combat de). Sous les murs de cette petite ville, située dans le Piémont, le général Lannes, à la tête du 12^e régiment de hussards, livra un glorieux combat aux Autrichiens, les poussant l'épée dans les reins jusqu'au fort de Bard, dont ils n'ont que le temps de lever le pont-levis, 18 mai 1800.

CHATILLON-SUR-SEINE, petite ville de 4,000 habitants, chef-lieu de sous-préfecture du département de la Côte-d'Or. Les ducs de Bourgogne de la première race y avaient un château où ils résidaient habituellement. Le père de saint Bernard en fut comte particulier. Ce fief fut réuni plus tard au duché de Bourgogne. Châtillon-sur-Seine est la patrie du duc de Raguse.

CHATILLON (Congrès de). En février 1814, il se tint dans cette ville un congrès entre les plénipotentiaires des puissances alliées et le duc de Vichy, ambassadeur de Napoléon. Les conditions des alliés étant trop onéreuses, ce congrès n'eut aucun résultat.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX, charmant village du département de la Seine, de l'arrondissement de Sceaux, à 2 lieues sud-ouest de Paris, ayant une population de 800 habitants. Son nom, en latin *Castillio*, vient de quelques forteresses bâties sur son territoire; il le portait déjà en 1192, ainsi que le prouve un cartulaire de Notre-Dame-des-Champs de Paris. Il y avait plusieurs seigneurs à Châtillon, parce qu'il y existait plusieurs fiefs; mais la principale seigneurie appartenait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près. Richard Tardieu, seigneur de Châtillon, lieutenant-criminel de Paris, acquit la seigneurie de Châtillon vers 1596. Jacques Tardieu, son petit-fils, et Marie Ferrier, son épouse, assassinés à Paris, furent inhumés à Châtillon, par les frères Touchet, furent inhumés en 1669; elle passa, en 1700, au duc du Maine. En 1417, suivant Monstrelet, Jean, duc de Bourgogne, campa pendant huit jours sur la montagne de Châtillon; ses troupes pillèrent les villages d'alentour à plus de huit lieues de distance. L'église, sous le titre de Saint-Philippe et de

Saint-Jacques, est jolie, quoique très-petite; elle paraît avoir été commencée sous Charles VII, mais terminée beaucoup plus tard.

CHATILLON-SUR-SÈVRE, chef-lieu de canton du département des Deux-Sèvres, dans l'arrondissement de Bressuire. Cette ville existait du temps des Romains sous le nom de *Mauléon* (*Mons Leonis*). Elle conserva ce nom jusqu'en 1757, époque à laquelle le duc de Châtillon l'acheta, lui donna son nom et la fit ériger en duché-pairie. Cette ville, pillée par les troupes de Henri IV en 1587, eut considérablement à souffrir pendant les guerres de la Vendée.

CHATILLON-SUR-SÈVRE, en Vendée (Combats et prise de). 1^{er}. Le général Westermann commandait, en 1795, une légion qui avait continuellement fait l'avant-garde de l'armée du Nord; elle était célèbre également par l'excès de son courage et l'excès de son brigandage. Westermann, qui était à sa tête, rencontra, le 3 juillet, Lescure et Laroch-Jacquelin, près le Moulin-aux-Chèvres; sans calculer le nombre, il ordonne l'attaque, s'empare de cette position; 15,000 hommes sont égorgés. Arrivé, le 5 juillet, à une lieue de Châtillon, quartier général des Vendéens, il y est arrêté par une colline garnie de 10,000 hommes et de canons. Il tombe sur eux, en tue 2,000 et met en fuite les autres. Il entre dans Châtillon, où il défile 600 prisonniers républicains. Il brûle les châteaux de Lescure et de Laroch-Jacquelin. Il apaise une révolte de sa légion. Laroch-Jacquelin et Lescure enveloppent sa petite armée à la tête de plus de 60,000 hommes; son bataillon d'avant-garde lâche pied; cette défection favorise les plans des Vendéens, qui passent au fil de l'épée plus des deux tiers de l'armée républicaine, et font un butin immense, juillet 1795. — 2^o. Le général Châlbois marche, en octobre 1795, sur trois colonnes, à Châtillon. Lescure couvrait cette ville. Châlbois, Westermann commandent l'attaque, culbutent l'ennemi et entrent triomphants à Châtillon. — 3^o. Les vainqueurs, au lieu de veiller soigneusement à la garde de leur conquête, passent la nuit à s'enivrer; Bonchamps arrive et foudroie avec fureur sur les républicains dont la déroute est complète. Westermann sortit le dernier de Châtillon, et rencontra Châlbois près de Bressuire. Suivi d'un petit nombre de braves, 1,500 hommes de cavalerie et 1,500 hommes d'infanterie, il rentre sans bruit à Châtillon, égorge les avant-postes, et passe au fil de l'épée plus de 10,000 hommes. Il met ensuite le feu à la ville, 1795.

CHATILLON-LES-DOBES, petite ville de l'ancienne province de Bresse, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Ain, érigée en comté en 1561, et acquise, en 1645, par mademoiselle de Montpensier, qui la réunit à la principauté de Dombes.

CHATILLON SUR-INDRE, petite ville de l'ancienne Touraine, près de Châteauroux, réunie par confiscation à la couronne, en 1704.

CHATILLON-SUR-LOING, petite ville de l'ancien Gatinais, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Loiret, passa par héritage dans la maison de Coligny. Cette ville fut prise, pillée et brûlée, en 1659, 1662; elle fut reprise par les catholiques en 1669. Après le meurtre de Coligny, en 1572, le parlement de Paris ordonna que le château de Châtillon serait rasé; qu'on arrêta du sel sur le terrain, etc.; mais, par un autre arrêt de 1576, ces dispositions furent révoquées. En 1648, Châtillon fut érigée en duché-pairie, et, en 1698, Louis XIV en fit un duché héréditaire en faveur de Paul-Sigismond de Montmorency, troisième fils de François-Henri, duc de Piney-Luxembourg. Nous renvoyons à

MONTMORENCY la suite des descendants de Paul-Sigismond, premier duc de Châtillon.

CHATILLON-SUR-MARNE, bourg de l'ancienne Champagne, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Marne, était autrefois une ville considérable. Hérivée, fils d'Eudes, premier membre connu de la maison de Châtillon, y fit construire, en 926, un château que Louis d'Outre-Mer assiégea sans succès en 940 et 947. Prise, et en grande partie détruite par l'empereur Charles-Quint, en 1545, la ville de Châtillon tomba encore, en 1575, au pouvoir des calvinistes, qui achevèrent de la détruire. Châtillon a donné son nom à l'une des plus illustres maisons de la France. Au moment de la révolution, elle appartenait au duc de Bouillon.

CHATOU, village sur la rive droite de la Seine, à une lieue de Saint-Germain, à trois de Paris. Il ne remonte pas au delà du 15^e siècle; en 1570, quoiqu'il fût depuis longtemps une cure, il ne comptait que 50 habitants. Le château a été construit sur les dessins de Soufflot. Le premier pont, qui était en bois, fut construit, en 1650, par M. Portail, premier président du parlement. Ce pont fut rompu en 1815, et a été rétabli depuis.

CHATRE (La), ville de France, chef-lieu de sous-préfecture du département de l'Indre, fort ancienne, qui fut longtemps une seigneurie dépendante de la principauté de Dèols; elle fut donnée à Ebbes, fils de Raoul le Chauve, seigneur de Châteauroux; fut acquise, en 1614, par le prince de Condé, et donna son nom à une famille célèbre dès le 12^e siècle, qui produisit deux maréchaux de France : 1^o Claude, qui reçut le bâton de maréchal du duc de Mayenne, fit sa paix avec Henri IV, remplit les fonctions de connétable au sacre de Louis XIII, et mourut en 1614; 2^o Louis, son fils, mort en 1650. De cette famille descendent encore le duc de la Châtre, né en 1745, mort en 1829, ami intime de Louis XVIII, et son agent à Londres pendant l'émigration.

CHATRES, ancienne seigneurie de l'Île-de-France, aujourd'hui département de Seine-et-Oise, érigée en marquisat en 1692, en faveur de Jean-Baptiste du Defland; beau-père de la célèbre marquise du Defland. En 1720, elle passa dans la maison d'Arpajon.

CHATRE (Claude, baron de LA), maréchal de France, gouverneur de Berry et d'Orléans, né en 1526, d'une famille noble du Berry, assista au siège de Thionville, en 1558; à la bataille de Dreux, en 1562; fit les fonctions de colonel général de l'infanterie dans la campagne du Piémont, en 1567; se trouva au combat d'Arnay-le-Duc, en 1570, et à la prise de Sancerre, en 1575. Il fut envoyé en Angleterre en 1575, et, trois ans après, suivit le duc d'Alençon dans les Pays-Bas. En 1588, il fut fait chevalier des ordres; en 1594, maréchal de France; en 1610, fut lieutenant général de l'armée envoyée dans le pays de Juliers; fit la fonction de connétable au sacre du roi Louis XIII, et mourut le 18 décembre 1614. C'est Claude de la Châtre qui a commencé l'illustration de la famille de ce nom, dont il rattachait l'origine à Ebbes, prince de Dèols en Berry, vivant dans le 10^e siècle. La maison de La Châtre s'est éteinte dans la personne de Claude-Louis de La Châtre, duc et pair de France, né en 1745, mort en 1839; il avait été ami intime de Louis XVIII, qui l'avait créé duc en 1817, et chevalier du Saint-Esprit en 1820.

CHATTERTON (Thomas), célèbre par la précocité de son talent, la bizarrerie de son caractère et les malheurs qui en furent la suite, naquit à Bristol, en 1732. Il n'avait encore que 15 ans lorsqu'il commença la publication de poésies qu'il mit sur le compte d'un ancien moine nommé Rowley. Encouragé par le succès qu'eut cette innocente supercherie, il se rendit à Londres, sans argent, sans

recommandations, et y vécut dans une profonde misère. Après avoir passé plusieurs jours sans manger, il s'empoisonna, le 25 août 1770, avant d'avoir atteint sa 48^e année. L'Angleterre ne connut qu'après sa mort qu'elle avait perdu en lui un grand poète. M. Alfred de Vigny a fait, en 1854, sur cette infortunée poétique, un drame en vers qui a eu un grand succès au Théâtre-Français.

CHATSWERTH, château en Angleterre, dans le comté de Derby. Marie Stuart y fut enfermée de 1552 à 1569, et de là transférée à Folthingay.

CHAUCHÉ (Comb. t. de). Sapinaud était parvenu à réunir quelques débris des Vendéens dispersés en décembre 1793, sur la rive gauche de la Loire. Charette, désirant les adjoindre à sa petite armée, s'avance, le 13 janvier 1794, jusqu'à Chauché pour recevoir ce renfort : il le rencontre bientôt fuyant à la débânde devant des forces supérieures. Charette, après avoir rallié les fuyards, profite d'un mouvement mal combiné de trois colonnes républicaines, les bat séparément, et leur tue plus de 1,500 hommes.

CHAUDS-AIGUES (*Aqua calida*), petite ville de l'ancienne Auvergne, dans le Cantal, appartenant longtemps à la maison de Séverac, sur laquelle elle fut confisquée, vers 1450, par Jean II, duc de Bourbon. Les eaux thermales dont Chauds-Aigues a tiré son nom étaient déjà fameuses au 5^e siècle, sous le nom de *Calentes Bais*.

CHAUDET (Antoine-Denis), habile sculpteur, né à Paris, en 1765, mort en 1810, auteur de la statue de Napoléon que l'on vit sur la colonne de la place Vendôme de 1806 à 1814. L'élégance, la tendresse, l'esprit, caractérisent les œuvres qu'il a laissées.

CHAUDRONNIERS. Les maîtres chaudronniers de Paris formaient une communauté très-ancienne; on en comptait 48 dans cette ville sous Philippe le Bel, et ils sont désignés, dans le rôle de la taille imposée sur les habitants en 1292, sous le nom de *chaudronniers* et de *maignens* ou *maingnens*. Leurs statuts, antérieurs au règne de Charles VI, furent confirmés et augmentés, par lettres patentes du roi Louis XII, au mois d'août 1514.

CHAUFFEURS, société de brigands qui s'était organisée, vers 1796, dans la forêt d'Orgères, aux environs de Chartres, et qui échappa longtemps aux recherches de la police. Leur retraite était une vaste carrière d'où ils sortaient la nuit, le visage couvert de masques, pour s'introduire dans les maisons; ils en garrottaient les habitants, et leur exposaient au feu la plante des pieds jusqu'à ce que la douleur les forçât à indiquer le lieu où ils avaient caché leurs richesses, d'où leur vint le nom de *chauffeurs*. Découverts enfin et capturés, ils comparurent devant le jury, à Chartres, au nombre de 110, et furent presque tous condamnés à mort.

CHAULIEU (Guillaume AMFRIE), un des poètes lyriques français les plus fins et les plus délicats, né à Fontenay, dans le Vexin normand, en 1659, fut élève de Chapelain et de Bachaumont; mourut en 1720.

CHAULNES (Honoré d'ALBERT, seigneur de Cadenet, duc de), maréchal de France, né vers la fin du 16^e siècle, était frère de Charles d'Albert de Luynes, qui fut favori de Louis XIII. Il devint successivement, à de courts intervalles, *mes re de camp*, lieutenant général au gouvernement de Picardie, chevalier des ordres du roi, et maréchal de France en 1649. Créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621, il prit le nom de maréchal-duc de Chaulnes. Il commanda, avec le maréchal de la Force, l'armée de Picardie, en 1625; fut nommé gouverneur de cette province en 1635; commanda ensuite en Artois, et fit, avec le maréchal de Châtillon, le siège d'Arras, qui se rendit en 1640. Il obtint le gouvernement d'Au-

vergne en 1643, et le garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1649. Il avait épousé l'unique et riche héritière de la maison d'Ailly, à condition que lui et sa postérité prendraient le nom et les armes de cette maison.

CHAULNES (Marie-Joseph-Louis d'ALBERT DAILLY, duc de), né en 1741, porta, jusqu'à la mort de son père, le titre de duc de Pecquigny. Il quitta le service militaire pour se livrer à l'étude des sciences naturelles. On lui doit plusieurs découvertes importantes en chimie, et entre autres un moyen de secourir les asthmatiques, dont il ne craignit pas de faire l'expérience sur lui-même. Il voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe et en Égypte, où il se trouvait en 1765. Il mourut vers 1791. En lui s'éteignit la branche des ducs de Chaulnes. Il ne reste de la maison d'Albert que les ducs de Luynes, marquis de Dampierre. V. **LUYNES**.

CHAULNES, ancienne baronnie de Picardie, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Somme, érigée en comté en 1565, en duché-pairie en 1621. Cette terre fut longtemps possédée par la famille d'Onghies, qui s'éteignit, vers 1585, dans la personne de Louis d'Onghies; elle passa ensuite à Philibert d'Ailly, vidame d'Amiens, dont la sœur la porta en dot, en 1449, à Honoré d'Albert qui suit.

CHAUMETTE, procureur de la commune de Paris, et l'un des plus violents révolutionnaires de la France, né à Nevers, le 24 mai 1765, prit une part active dans les affaires, fut chargé de plusieurs missions importantes, et se livra aux actes et aux excès de la plus grande cruauté et de l'extravagance. Il fut enfermé dans la prison du Luxembourg, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort, et exécuté le 13 avril 1794. Il est pressé certain aujourd'hui que cet ultra-démagogue n'était que le vil instrument d'une faction vendue à l'étranger.

CHAUMONT, chef-lieu de préfecture du département de la Haute-Marne, dont la fondation remonte au 9^e siècle. Réunie au comté de Champagne, en 1205, par la mort du dernier de ses seigneurs tué à la croisade, elle fut agrandie et fortifiée par les rois Louis XII, François 1^{er} et Henri II. En 1814, sous la date du 4^{er} mars, par conséquent dix jours avant la rupture du congrès de Châtillon, les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse et l'Angleterre y conclurent un traité d'alliance offensive et défensive contre Napoléon. Depuis 1821, elle est classée comme place de guerre.

CHAUMONT (Charles d'AMBOISE, seigneur de), fut nommé, par le roi Louis XII, gouverneur de Milan, en 1500; se distingua au siège de Bologne, en 1506, aux batailles de Castallacio, en 1507, et d'Aignadel, dans la guerre de 1509 contre les Vénitiens. Il investit, en 1511, Jules II dans Bologne, et mourut à Coreggio, en 1511.

CHAUMONT-EN-VEXIN, *Calvus mons*, chef-lieu du département de l'Oise. Cette ville a joué un rôle important dans les luttes de l'Angleterre et de la France, au 12^e et au 15^e siècle. Brûlée par les Normands en 1130, par les Anglais en 1167, Chaumont, qui était située sur un coteau avec un château, a été reconstruit dans la vallée, sur les bords de la rivière la Troène.

CHAUMONT-SUR-LOIRE, bourg du département de Loir-et-Cher, près de Blois, dominé par un ancien manoir bâti par Tibaud le Tricheur, comte de Blois. Ce château fut reconstruit par les seigneurs d'Amboise, entre les mains desquels il resta jusqu'en 1550. A cette époque, il passa aux seigneurs de La Roche-foucauld, qui le rendirent, pour la somme de 120,000 liv., à Catherine de Médicis, qui plus tard força Diane de Poitiers de le prendre en échange contre celui de Chenonceaux.

CHAUNY, petite ville de France, dans le département

de l'Aisne. On croit que cette ville est le lieu nommé *Contrugium* dans l'Itinéraire d'Antonin. Philippe de Flandre donna, en 1167, aux habitants de Chauny une chartre de commune confirmée par Philippe-Auguste en 1215. Réunie à la couronne, en 1578, par le roi Charles V.

CHAUSSARD (Pierre), littérateur et poète, né en 1766, mort en 1825, remplit diverses fonctions publiques depuis la révolution jusqu'en 1814. La Restauration lui retira son emploi de professeur de l'Université qu'il avait exercé avec distinction. Il a publié, en grande partie sous le voile de l'anonyme, des ouvrages dans lesquels il est à regretter que la licence dépare l'érudition.

CHAUSSÉ (Ordre de la), ordre militaire institué à Venise, vers 1490, dont les chevaliers, tous nobles, portaient une chaussure qui s'étendait depuis la cuisse droite jusqu'au pied, et qui était divisée par bandes de diverses couleurs. Les chevaliers devaient combattre pour la foi et le service de la république. Il fut reconstitué en 1541; mais les abus et l'épicurisme qui s'introduisirent dans cet ordre ne purent lui assurer une longue durée.

CHAUSSÉE (Pierre-Claude-NIVELLE de LA), poète dramatique, membre de l'Académie française, né à Paris en 1692, mourut en 1754. Ses diverses pièces, où les situations sont combinées avec art, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la vigueur et du coloris. Elles sont presque toutes oubliées, à l'exception de la comédie intitulée *Amour pour Amour*.

CHAUSSES. Les anciens Gaulois et les Germains enroulaient leurs jambes de bandelettes ou d'étoffes appelées *chausses*, origine du terme suranné de *haut-de-chausse*. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, s'attira de vives censures, au 12^e siècle, pour avoir permis l'usage des *chausses* à tous ses religieux. Les *hauts-de-chausses* représentés dans les manuscrits, sur les vitraux et les tapisseries du moyen âge, sont en général de la même étoffe que les bas des personnages; il en est de même des *chausses* portées par les femmes. Sous Louis XII, les *hauts-de-chausses* n'avaient point encore de poches; on passait la ceinture dans des trous pratiqués exprès; outre cette ceinture particulière aux hommes, les deux sexes, qui portaient également des robes longues, en avaient une autre apparente, à laquelle on attachait les clefs, la bourse et l'écrivoire si l'on était homme de loi; les femmes avaient des sacs de soie, d'or, d'argent, nommés indifféremment *goules*, *ambrières*, *boursillots*, *escarcelles*. Du temps de François I^{er}, les *hauts-de-chausses* ne descendaient que jusqu'au-dessus du genou; sous Charles IX, ils furent taillés et bouffants à la manière espagnole.

CHAUSSÉ-TRAPE, sorte d'arme défensive composée de quatre pointes, disposées de façon que trois portaient à terre, tandis que la quatrième restait dressée debout. On la jetait dans les défilés, dans les gués, pour arrêter la cavalerie. On voit dans Mézeray que les assassins du duc d'Orléans jetèrent des *chaussé-trapes* pour ne pas être poursuivis, en 1407. Au siège d'Orléans, Jeanne d'Arc fut blessée par une des *chaussé-trapes* jetées sur le boulevard attaqué, 1422. L'invention des *chaussé-trapes* remonte au 13^e siècle. On ne s'en sert plus aujourd'hui.

CHAUSSIER (François), célèbre professeur de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, etc., né à Dijon, en 1746, mort à Paris en 1828, exerça d'abord l'art de guérir dans sa ville natale, fut nommé successivement professeur d'anatomie, de physiologie, de chimie médicale par les élus des états de Bourgogne et par l'Académie de Dijon, dont il devint secrétaire perpétuel. Il obtint une telle réputation, qu'il fut appelé à Paris, en 1794, pour s'occuper, avec Fourcroy, des moyens

de réorganiser sur un plan plus régulier l'enseignement de la médecine. Placé dès lors sur un théâtre digne de son talent, Chaussier donna une grande impulsion à l'étude de la physiologie. Non moins habile dans la pratique que dans l'enseignement, il fut considéré pendant sa longue carrière comme l'un des premiers médecins de la capitale. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages qui embrassent presque toutes les parties de la médecine.

CHAUSSIERS. Les statuts de cette ancienne corporation remontent à 1268. En 1280, ils intentèrent un procès aux fripiers, qui achetaient de vieilles robes, les nettoyaient, et en faisaient des *chausses* qu'ils vendaient comme neuves. Le prévôt Guillaume Thiboust donna gain de cause aux *chaussiers*, dont le roi Jean, par une ordonnance du 30 janvier 1350, fixa le tarif des prix. Lorsque, vers 1750, on répartit les différents métiers de Paris en six corporations, les *chaussiers*, devenus fabricants de bas, eurent la prétention d'en former une seule; mais ils furent réunis aux drapiers.

CHAUSURES, nom donné à cette partie du vêtement qui couvre la jambe et le pied. Le plus ancien écrivain qui en parle est Moïse; suivant lui, Abraham, qui vivait 1900 av. J.-C., portait des sandales attachées avec des courroies. Les *chaussures* des Hébreux étaient faites de cuir, de lin, de jonc ou de bois; ils les déposaient dans l'intérieur de la maison lorsqu'ils étaient dans le deuil. Leurs gens de guerre portaient aussi des *chaussures* armées de fer et d'airain, comme on le voit dans le Deutéronome. Cette espèce de chaussure fut également connue des Phéniciens, des Cariens. Les Grecs des siècles héroïques, comme on le voit dans l'*Illiade*, faisaient usage de *chaussures* d'airain. Dans l'*Odyssée*, Laërte, père d'Ulysse, arrache des épines dans son verger, les mains couvertes de gants de cuir, et ayant aux pieds des bottes de cuir. Une loi de Lycurgue ordonnait aux Spartiates de marcher nu-pieds dans les maisons et même dans la ville; ils ne portaient des souliers que lorsqu'ils étaient obligés de marcher de nuit, d'aller à la chasse ou à la guerre. Au reste, leur chaussure était différente de celle des autres Grecs; elle ressemblait à un soulier plat qui envelopperait tout le pied; elle était pour l'ordinaire de cuir rouge, mais simple et sans ornement. La chaussure des femmes était un peu plus haute que celle des hommes, mais moins que celle des filles, qui en portaient une fort élevée, approchant du cothurne. A Athènes; ceux qui se piquaient de mœurs austères ne portaient jamais de *chaussures* que lorsqu'il faisait grand froid; ainsi Phocion montait pieds nus à la tribune pour haranguer le peuple. Cependant les Athéniens avaient diverses sortes de *chaussures*; les unes couvraient entièrement le pied; les autres en laissaient une partie découverte; elles étaient communes aux deux sexes. La matière de la chaussure, à Athènes, était de cuir préparé; la couleur uniforme pour les hommes était le noir; les femmes en portaient de différentes couleurs, qu'elles faisaient orner d'or, d'argent, d'ivoire et de pierreries. Les Grecs avaient une chaussure particulière pour les gens de guerre; elle ressemblait à une botte sans soulier, couvrait toute la jambe et était d'un cuir fort dur; elle s'appelait *crepides* ou *harpides*. Les *arbutai* étaient larges et commodes; les *blautai* se portaient dans l'intérieur des maisons, les *curbinatai* à la campagne; les *embatai* étaient celles des comédiens; les *cothurnes*, celles des tragiques; les *persiques* étaient blanches et pour les femmes. — Les anciens Egyptiens fabriquaient une espèce de chaussure avec des feuilles de palmier et avec l'écorce du papyrus. Les prêtres en faisaient usage dans l'exercice de leurs fonctions. — Plinie dit que les Espa-

gnols de son temps en fabriquaient avec du junc et du genêt. — Les anciens Romains, à l'imitation des Grecs, ne portaient que rarement des souliers; l'usage n'en vint à Rome qu'avec le luxe et les richesses d'Asie. Ceux qui conservèrent les mœurs austères des beaux temps de la république allaient toujours nu-pieds; Caton l'Ancien siégeait ainsi dans le sénat. Cependant il empruntèrent de bonne heure aux Grecs l'usage des bottines serrant étroitement la jambe et le pied. La *caliga*, chaussure des soldats romains, est l'origine du surnom de l'empereur Caligula. Cette chaussure se formait d'une grosse semelle à laquelle tenaient plusieurs bandes de cuir, qui, après s'être croisées sur le cou-de-pied, faisaient quelques tours vers les chevilles. Les chaussures des légionnaires étaient garnies de clous. Les Romains avaient encore plusieurs espèces de chaussures; mais les principales étaient le *calceus*, qui couvrait la totalité du pied et s'attachait par devant avec une courroie, un cordon ou un lacet, et la sandale (*sola*), qui n'était autre chose qu'une semelle de cuir retenue également par des courroies ou des lanières. Les sénateurs portaient à leurs souliers, sur le cou-de-pied, une espèce de boucle d'or ou d'argent, que Juvénal appelle *tuna*; elle avait, en effet, la forme d'un croissant ou d'un C, qui marquait le nombre cent, parce que Romulus n'avait institué que cent sénateurs patriciens. Dans les cérémonies, les magistrats et les généraux portaient des souliers rouges; les empereurs portaient des souliers de soie rouge ou de toile de lin d'une blancheur éclatante, comme Antonin et Marc-Aurèle. D'autres princes plus fastueux, tels que Sévère et Dioclétien, les portaient brodés et enrichis de perles et de diamants. Du reste, le luxe et la mollesse varièrent souvent la mode des chaussures à Rome; Cicéron dit que, de son temps, il y avait une sorte de souliers à la grecque qu'on appelait *sicyoniens*, que portaient les jeunes débauchés, et que les personnes graves regardaient comme indécents. Le *phæcasiun* était de cuir blanc et léger. Le *mulleus*, comme le *calceus*, était de cuir rouge et n'était porté que par les patriciens qui avaient exercé de hautes magistratures. Le *solus*, la *crepida*, le *sandalium*, la *gallica*, se ressemblaient en ce que toutes étaient des semelles retenues sur la plante du pied. La *baxe* était une chaussure de philosophe faite de feuilles de palmier; les pythagoriciens portaient des chaussures faites avec des toiles de lin appelées *redones*. Du reste, la plus grande partie des bourgeois romains avaient des souliers noirs; ceux des femmes étaient blancs, rouges, jaunes ou pourpres. Les pauvres et les esclaves allaient nu-pieds, ou portaient des chaussures de bois. On quittait la chaussure en se mettant à table, afin de ne pas gêner les lits sur lesquels on se couchait à demi en prenant les repas. Dans le Bas-Empire, les princes adoptèrent des sandales qui couvraient la moitié du pied; elles étaient enrichies d'or et de pierreries. — Clovis ayant reçu de l'empereur Anastase le titre et les insignes de patrice romain, en 506, adopta depuis cette époque la chaussure rouge des empereurs. Les papes adoptèrent des chaussures semblables avec une croix brodée en or. Charlemagne et Louis le Débonnaire portaient des chaussures dorés par dehors et ornées de courroies et de lanières. Lorsqu'en 900 on exhumait le corps de Bernard, fils de Pepin, roi d'Italie, mort en 825, ses souliers étaient encore entiers; ils étaient de cuir rouge, et les semelles étaient de bois. — Au 7^e siècle, certaines chaussures, depuis fort communes, étaient à la portée d'un petit nombre de personnes. Un abbé de Fleury sur-Loire, Léobaud, fit à une église le legs de deux sandales. Charlemagne ordonna formellement aux ecclésiastiques, dans l'un de ses capitulaires,

de prendre des sandales pour dire la messe. Paul Diacre dit qu'au 8^e siècle les Lombards portaient leurs souliers découverts jusque sur le gros orteil et liés de courroies par-dessus le pied. Quelques paires de souliers faisaient partie des présents offerts aux papes par les souverains à l'époque de Louis le Débonnaire. Salomon III, duc de Bretagne, charge des ambassadeurs qu'il envoie à Rome, en 850, de présenter en son nom au chef de l'Eglise, avec une statue d'or de grandeur naturelle, un molet sellé et bridé, trente pièces de drap de toutes couleurs, trente chemises, trente paires de souliers, etc. — Dans les siècles suivants, on porta des souliers à lacets, des souliers à bandelettes et des souliers à boucles. On porta également des *esteriaux* et des *housseaux* qui couvraient les jambes et furent plus tard ce que l'on appelait des bottes et brodequins. — Les chroniques et les sirventes du moyen âge sont remplies d'invectives contre les souliers dits à la *poulaine*, imaginés du temps de Philippe le Bel, 1290; le bout de ces souliers se relevait par devant en forme de bec; le derrière était armé de pointes; leur longueur était communément d'un demi-pied; les bourgeois aisés les voulaient quelquefois d'un pied, les seigneurs et les princes de deux pieds. L'ordonnance royale du 10 août 1567, qui interdit en France les souliers à la poulaine, prétend qu'ils avaient été trouvés en dérision de Dieu et de l'Eglise. On pouvait difficilement marcher et combattre avec cette bizarre chaussure; aussi les cavaliers du duc Léopold d'Autriche, défait et tué par les Suisses en 1586, à Sempach, ayant mis pied à terre au commencement de l'action, coupèrent les longues pointes de leurs souliers, distinction alors réservée aux nobles. Cette grotesque chaussure, que censurèrent vivement les bulles des papes, fut remplacée en France, sous Charles VI, vers 1400, par des souliers d'un pied de large. Dès 1462, un statut d'Édouard IV défendit aux gentilshommes anglais au-dessous du rang de lord de porter des souliers ou des bottes dont la pointe excédât deux pouces. Quelques personnes n'avaient pas encore quitté les souliers à la poulaine du temps de François I^{er} et de Rabelais. Lorsque les chaussures échancrées de Calvin exhorta les magistrats à les défendre de nouveau. Dès le règne de Charles V, on portait des souliers nommés *escouignons* qui emboîtaient le pied sans être retenus par des cordons. Les souliers larges d'un pied, sous Charles VI, étaient intérieurement garnis de fourrures. Dans les 13^e et 14^e siècles, les chevaliers étaient chaussés en campagne de souliers de fer qui tenaient au jambard et faisaient partie de l'armure. A la ville, on portait les *housseaux*, et cette mode durait encore au 15^e siècle, car on voit dans les registres de la cour des comptes un article de 14 deniers pour graisser les *housseaux* du roi. Louis XI. Dans le 16^e siècle on continua les *housseaux* en voyage; mais les courtisans les abandonnèrent insensiblement pour le brodequin ou *botte fausse*. On portait aussi des *housseaux sans avant-pied*; c'était une espèce de brodequins, ou plutôt de chausses pourvus d'une semelle de bois et accompagnée d'une tige de cuir souple. Cette chaussure était encore connue sous le nom de *bottes molles*. François I^{er} et ses courtisans, en adoptant le costume italien et espagnol, portèrent des souliers étroits de cuir, de velours et de soie ouverts sur le pied, ornés de broderies, de pierres précieuses et mêlés avec des rubans. Cette mode se perpétua jusqu'à Henri III. Henri IV remit la botte en honneur; il adopta les souliers, de tout temps la chaussure des magistrats et des gens d'église. Sous Louis XIII, les modes espagnoles

introduites en France importèrent l'usage des bottes justes au pied, mais plus hautes, larges, évasées, tombantes et ne montant qu'à mi-jambes, garnies de dentelles et armées d'éperons. Cette mode se continua pendant la jeunesse de Louis XIV. A l'armée on portait des bottes de cuir qui dépassaient le genou, évasées dans la partie supérieure. Plus tard on ne porta plus que des bottes à l'armée ou à la campagne. Sous Louis XIII et sous Louis XIV, on portait de grands souliers carrés par le bout; ils devinrent étroits et pointus sous Louis XV, et plus arrondis dans les derniers temps; on les attacha depuis 1670 environ avec une boucle d'argent, ronde, ovale ou carrée. Les femmes, sous le règne de Louis XIII, adoptèrent et portèrent longtemps à la cour, puis à la ville, les mules, sorte de pantoufles à talons de bois. — La révolution remit en honneur les bottes. Sous le Directoire, on porta des souliers pointus très-découverts sur le cou-de-pied, concurremment avec les bottes à revers telles qu'on les voit de nos jours aux jockeys de grandes maisons. Sous le consulat et sous l'empire, on porta pendant quelque temps des souliers avec de petites guêtres; puis on adjoignit aux bottes à revers des bottes unies montant jusqu'au genou et dites à la *Suwarow*, ainsi que des bottines qui se terminaient à mi-jambes et étaient taillées en cœur par devant et ornées d'un gland. On connaît la chaussure qui est à la mode de nos jours. En Angleterre, les souliers eurent, dès 1655, la forme usitée aujourd'hui. Les souliers de soie furent adoptés par les princes et les cardinaux dans le 16^e siècle.

CHAUVEAU (François), peintre, graveur et dessinateur français, né à Paris, en 1615, mort en 1676, élève de Laurent de Lapire.

CHAUVEAU (Réné), sculpteur et architecte, fils du précédent, né à Paris, en 1665, élève de Philippe Caffieri, imagina le groupe, depuis exécuté en bronze, du soleil (devise de Louis XIV), sous la figure d'Apollon, placé au milieu des quatre saisons et présidant sur elles, le tout enrichi d'attributs et d'ornements. Il mourut à Paris, en 1722.

CHAUVEAU-LAGARDE, né à Chartres, en 1765, jouissait déjà d'une réputation au barreau de Paris, lorsque les orages politiques vinrent lui fournir l'occasion de déployer son courage et son talent sur un grand théâtre. Il fut le défenseur de la reine Marie-Antoinette et de Charlotte Corday, et le zèle qu'il apporta dans ces deux mémorables causes le fit arrêter. A la chute de Robespierre, il recouvra sa liberté et défendit, en 1797, l'abbé Brottier, accusé de conspiration royaliste. Avocat à la Cour de cassation, sous le règne de Napoléon, il porta la parole, au nom de son ordre, en 1814, pour féliciter Louis XVIII. En 1816, il défendit le général Bonaparte. En 1826, il prêta à son jeune collègue, M. Isambert, l'appui de son nom, de son expérience et de son estime contre une poursuite suscitée par le garde des sceaux M. de Peyronnet. Nommé, en 1850, président d'une chambre de la Cour royale, M. Chauveau est mort dans l'exercice de ses fonctions, en 1858.

CHAUVELIN (Louis de), né en 1685, mort en 1762, avocat général au parlement de Paris, s'éleva, par son mérite, à la dignité de garde des sceaux et de secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères. Une intrigue de cour le fit disgracier par le cardinal de Fleury, premier ministre. Il fut exilé d'abord à Bourges, puis à Issoire. Il laissa les deux fils qui suivent.

CHAUVELIN (François-Claude, marquis de) servit avec distinction en Italie, sur le Rhin et en Flandre; fut nommé maréchal de camp en 1745, ministre plénipotentiaire du roi, et commandant des troupes françaises

envoyées en Corse, l'eutenant général en 1749, ambassadeur à la cour de Turin en 1755, et obtint, en 1760, une des deux charges de maître de la garde-robe du roi. Il mourut subitement en 1774 à Versailles, dans l'appartement et sous les yeux de Louis XV, dont il faisait la partie.

CHAUVELIN (Henri-Philippe de), frère du précédent, abbé de Montier-Ramey, chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, né vers 1716, acquit de la célébrité par la hardiesse avec laquelle il attaqua le premier la redoutable société des jésuites. Il fut enfermé successivement par lettre de cachet au Mont-Saint-Michel, aux châteaux de Ham, de Pierre-Encise et des îles Sainte-Marguerite, mais fut rendu à la liberté. Il mourut en 1770.

CHAUVELIN (François, marquis de), fils du marquis de Chauvelin, mort en 1774, maître de la garde-robe de Louis XVI, lieutenant général, ambassadeur, préfet et député sous la Restauration, fut un des hommes les plus spirituels de notre époque. Quoique attaché à la cour par sa charge, il se prononça pour la cause démocratique dès les premiers temps de la révolution. Aide de camp de Rochambeau, il l'accompagna, en 1791, à l'armée du Nord. En 1792, la protection de Dumouriez lui procura l'ambassade de Londres. Il se rendit à Londres accompagné de M. Talleyrand. Maintenu dans ce poste par le gouvernement républicain, il ne put parvenir, malgré son habileté, à faire reconnaître la république par la cour de Saint-James. Chauvelin reentra en France; il fut plus tard incarcéré à cause de son titre de noble et de marquis. Il ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Retiré depuis cette époque à l'abbaye de Clairvaux qu'il avait achetée, il y resta pendant toute la durée du gouvernement directorial. Membre du Tribunal, il y déploya autant de talent que de patriotisme, il combattit même quelquefois les entreprises de Bonaparte. Les électeurs de Beaune le nommèrent, en 1805, candidat au corps législatif. Bonaparte lui donna, en 1804, la préfecture de la Lys et la croix d'honneur. Chauvelin fut appelé, en 1810, au conseil d'Etat. Nommé, en 1812, à l'intendance générale de la Catalogne, il fut rendu à la vie privée par les événements de 1814. Député de la Côte-d'Or, en 1817, il fut presque toujours membre de la chambre. Ses improvisations souvent brillantes, toujours vives, barcelaient les ministres. En 1820, il lutta contre la loi du double vote, et reçut, à cette époque, une ovation populaire, sur la place Louis XV, lorsqu'on le portait malade à la Chambre. En 1829, dans un moment de découragement patriotique, il donna sa démission. Cet excellent citoyen, si distingué par son éloquence et son dévouement aux intérêts publics, a été l'une des premières victimes du choléra, en 1852.

CHAUX. Connue depuis la plus haute antiquité, la chaux fut regardée comme corps simple jusqu'à la découverte du potassium; elle ne se trouve jamais à l'état de pureté dans la nature. Combinée avec l'acide carbonique, elle formela craie, la pierre à chaux et les marbres; avec l'acide sulfurique, la pierre à plâtre; avec l'acide phosphorique, la base solide des os. La chaux sert à un grand nombre d'usages d'économie domestique, et est considérée comme réactif par les chimistes.

CHAVES (Combat et capitulation de). Après l'embarquement des Anglais à la Corogne, le maréchal Soult se mit en mouvement pour envahir le Portugal; le 9 mai 1809, il débouche par la vallée de Travin, dans la province de Tras-los-Montes, passe sur le ventre à 5,000 Portugais commandés par le général Freire, et culbute ensuite 5,000 hommes de la garnison de Chaves qui étaient venus au secours de Freire; il les pousse l'épée

dans les reins jusque sous les murs de Chaves, dont il commence le siège le 10, et qui lui ouvre ses portes le 12, et lui livre une nombreuse artillerie ainsi qu'une grande quantité de munitions.

CHAVIGNY (Théodore de), né à Beaune, au commencement du 18^e siècle, fut successivement envoyé extraordinaire du roi en Italie, en Espagne et en Angleterre, ministre plénipotentiaire à la diète de l'empire, ministre en Angleterre en 1731, envoyé extraordinaire en Danemark, ambassadeur en Portugal, à Venise, en Suisse, négocia à Francfort, en 1744, le traité d'alliance défensive entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur Palatin et la régence de Hesse-Cassel, à l'effet de contraindre la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, à reconnaître Charles VII en qualité d'empereur et à lui restituer ses États héréditaires. On ignore l'époque de la mort de Chavigny.

HAZELLES (Jean-Mathieu de), astronome, professeur d'hydrographie, membre associé de l'Académie des sciences, né à Lyon, en 1637, mort à Paris, en 1637.

CHEBREISSE (Bataille de). Le général Bonaparte, maître d'Alexandrie, marcha aussitôt pour s'emparer du Caire. Les Mameluks l'attendaient à une lieue plus loin, près le village de Chebreisse, dans lequel il avait une flottille de chaloupes canonnières. Les Français, avec la tactique habituelle de leur général, les attendent de pied ferme, et les repoussent avec la baïonnette et le feu de la mousqueterie. Les ennemis perdent 600 hommes; Bonaparte poursuit sans obstacle sa route jusqu'au Caire.

CHEF DE BATAILLON, grade militaire créé en 1772, supprimé en 1776, rétabli en 1791 et 1793.

CHEF DE BRIGADE, dénomination substituée à celle de colonel par un décret de la Convention nationale du 21 février 1792. Ce titre fut aboli par un décret du 1^{er} vendémiaire an xii, 1804.

CHEF D'ESCADRON, grade militaire créé par décret du 24 février 1793.

CHEF D'ÉTAT-MAJOR, grade qui est le même que le taxiarque grec, le questeur romain, le maréchal de l'ost du moyen âge, le chevalier d'armes du 16^e siècle, le maréchal des logis des 17^e et 18^e siècles, et les quatre maîtres généraux des armées d'Angleterre, du Nord et d'Allemagne. Il n'est connu sous ce nom, en France, que depuis la révolution.

CHEFS D'ORDRES. V. ORDRES.

CHEIKH, ou **SCHIECKH**, mot arabe signifiant un *vicillard*, et qu'on donne indistinctement à tout homme respectable par son âge, ses talents, sa piété, etc. De là vient que ce titre est spécialement réservé aux chefs des tribus d'Arabes, parce que le commandement est généralement dévolu au plus âgé. C'est le titre que portait, du temps des croisades, le souverain des Ismaéliens, ou Assassins, qui régnait dans le Djebel (contrée montagneuse de la Perse septentrionale); on lui donnait, pour cette raison, le nom de *Cheikh-el-Djebel*, ce que les chroniqueurs ont traduit par *Senior montis* (Vieux de la Montagne). En Égypte, jusqu'en 1811, le plus puissant des vingt-quatre beys mameluks portait le titre de *cheikh-el-belad* (prince du pays). La seconde dignité était celle d'*Emir el-hadgy* (chef des pèlerins). Le gouverneur de Médine porte encore aujourd'hui le nom de *cheikh-el-harem* (prince du saint lieu).

CHELLES, en latin *cala*, est située sur la route de Paris à Lagny, à quatre lieues et demie de cette capitale. Chilpéric y avait une maison royale; il y fut assassiné, en 584, par Landri, favori de sa femme Frédégonde. Les trésors que Chilpéric avait entassés à Chelles furent enlevés par ses trésoriers, et transportés à Meaux; ils

les remirent au roi Childebert, son neveu et son ennemi. Cloilde avait fondé, en 512, à Chelles, un monastère de filles, avec une chapelle sous le titre de Saint-Georges. Bathilde, veuve de Clovis II, fit reconstruire presque entièrement le monastère, et éleva une nouvelle église qu'elle dédia à saint Georges, à saint Étienne et à sainte Croix. Elle nomma pour abbesse, en 636, une religieuse appelée Bathilde. En 662, l'église fut consumée. En 664, l'évêque de Paris, Seijeberrandus, étant allé à Chelles, fut massacré par les Francs, gardes de la reine Bathilde; il les avait mécontents par sa hauteur. Le rang de la fondatrice attira dans cette abbaye plusieurs personnes illustres; Gisèle, sœur de Charlemagne, fut de ce nombre. Cet empereur y plaça une de ses filles en 788; et en 808 il visita lui-même ce monastère. En 853, pendant que Hegelwich, mère de l'impératrice Judith, était abbesse de Chelles, l'empereur Louis le Débonnaire assista à la translation du corps de sainte Bathilde dans l'église de l'abbaye. Presque toutes les abesses, pendant longtemps, furent filles, veuves ou sœurs d'empereurs et de rois. Il y eut de bonne heure un grand relâchement dans cette maison. En 877, le roi Louis le Bègue en envoya une religieuse dont il fit sa femme. En 1153, Étienne, évêque de Paris, s'étant rendu à Chelles dans l'intention d'en réformer les mœurs, fut assailli, à son retour, par une troupe de gens armés qui massacrèrent son escorte. Robert et la reine Constance séjournèrent quelquefois à Chelles; mais les rois qui succédèrent n'y parurent plus, et la maison royale tomba en ruines. Elle était située derrière l'abbaye. En 1338, un parti d'Anglais prit et pilla le bourg et l'abbaye de Chelles; les religieuses furent forcées deux fois de se réfugier à Paris. En 1569, l'abbesse Jeanne de Laforêt fut réduite à prendre le même parti; elle fit plus tard raser la forêt de Chelles, repaire de prostitution et de brigandages. Au commencement du 15^e siècle, le tonnerre tomba sur le couvent et le détruisit en grande partie. Les contributions exigées par les gens de guerre achevèrent de le ruiner. De 95 religieuses il n'en restait que 15, obligées par la faim de parcourir les campagnes et de demander l'aumône. En 1429, 500 Anglais vinrent à Chelles, pillèrent la ville et l'abbaye. Pendant qu'ils étaient occupés à ce pillage, une nombreuse troupe d'Armagnacs fondit sur eux, les égorga tous, et s'empara de leurs dépouilles. Cette abbaye était fort déréglée; Pierre de Beaumont, évêque de Paris, tenta d'y rétablir la réforme; mais l'abbesse Elisabeth de Prolly résista à ses tentatives. Le prélat, en 1491, lança contre les religieuses le fameux cordelier Olivier Maillard; ce prédicateur, ayant réuni les religieuses dans un chapitre, commença son allocution; mais, à peine a-t-il prononcé quelques phrases, que l'abbesse se retira, suivie de toutes ses religieuses; l'orateur, resté seul, renonça à sa pieuse entreprise. L'évêque en fit autant; mais son successeur, Jean-Simon, autorisé par un arrêt du parlement de 1499, opéra la réforme, en introduisant dans le couvent de Chelles des religieuses de l'ordre de Fontevault, du prieuré de Fontaine, près de Meaux. Depuis cette réforme, les abesses de Chelles devinrent triennales, jusqu'en 1539, époque où recommencèrent les abesses séculières, à la nomination du roi. Sous la première, Renée de Bourbon, le couvent fut presque entièrement renversé par un ouragan. Des sommes considérables furent employées à le réparer. En 1561, la crainte des protestants décida l'abbesse Renée à se retirer à Paris, chez son frère Charles, cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Germain-des-Prés; elle y logea pendant un mois avec ses 46 religieuses. Des filles de duchesses, de princesses même, furent abesses de Chelles; parmi elles, Marie-

était déjà parvenue à la hauteur d'Attembourg, lorsque les troupes de Napoléon n'étaient encore qu'àux environs de Dièben, se dirigeant vers Wittenberg. Murat porta ses divisions en avant de Freyberg, et prit lui-même la route de Chemnitz avec le 2^e corps d'infanterie et la grosse cavalerie de Kellermann. A quelque distance de cette ville, il rencontra la division du général Murray; Murat la fit attaquer, la culbuta et la repoussa vers Waldkirchen.

CHEMS-EDDYN, chef tartare, fondateur de la dynastie connue sous le nom de *Molouk-Curt*, succéda à son père dans le gouvernement du Koracân, l'an 645 de l'hégire (1245 de J.-C.). Il mourut à Tauris, l'an 676 de l'hégire (1278 de J.-C.).

CHÈNE, *Quercus robur*. Cet arbre, de tout temps emblème de la force et de la durée, était consacré par les anciens à Jupiter et à Cybèle; ils en ombrageaient l'antique forêt de Dodone, celle des druides. Chez les Romains une couronne de chêne se donnait à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen. Avant les jeux capitolins, 580 ans av. J.-C., les Édiles curules offraient à Jupiter une couronne d'or. Tous les ans, aux calendes de mars, on renouvelait les chênes plantés devant le palais d'Auguste. — Le Chêne royal, constellation de l'hémisphère méridional, observée par Halley, en 1667, à l'île Sainte-Hélène. Il lui donna ce nom en mémoire du chêne où Charles II, roi d'Angleterre, se tint caché lorsqu'il fut poursuivi par Cromwel, après la déroute de Worcester, en 1650.

CHENEDOLLÉ (Charles de), né à Vire (Calvados) en 1770, et élève du collège de Juilly, émigra au commencement de la révolution. Depuis sa rentrée en France, en 1800, il consacra ses travaux à la poésie ou à l'instruction publique, et devint inspecteur général de l'Université. Son poème intitulé *le Génie de l'homme*, et quelques autres excellents ouvrages, attachèrent de la célébrité à son nom. Il mourut à sa terre de Barcy, près Vire, en 1852.

CHENERAILES, petite ville de la Marche, aujourd'hui comprise dans le département de la Creuse, était autrefois une place très-forte détruite par les Anglais vers 1417. Reconstituée, vers 1440, par Bernard et Jacques d'Armagnac, comtes de la Marche; elle soutint, en 1592, un siège contre les royalistes, qui ne s'en emparèrent qu'après un siège de huit mois.

CHENET. L'étymologie de ce mot, suivant Court de Gebelin, vient de *chiennets*, petits landiers, gardes du feu, dieux lares du foyer, parce que la partie inférieure des chenets représentait autrefois des petits chiens.

CHÉNIER (Marie-André de) poète, né à Constantinople, le 22 octobre 1762, vint, en 1775, à Paris, où il fit ses études. Son goût pour la poésie se développa de bonne heure, et, entré, à 20 ans, dans un régiment d'infanterie comme sous-lieutenant, il se dégoûta du service, et, six mois après, revint à Paris pour se livrer exclusivement à la culture des belles lettres. L'excès du travail ayant altéré sa santé, il voyagea en Suisse, en Angleterre, et vint de nouveau se fixer dans la capitale de la France. La révolution de 1789 éclata; le parti qu'il embrassa le rendit suspect; il fut arrêté en 1793, condamné à mort et exécuté le 25 juillet 1794. C'est le poète français qui s'est rattaché le plus directement à l'antiquité et qui a su le mieux s'inspirer du génie d'Homère.

CHÉNIER (Marie-Joseph de), né à Constantinople, le 28 août 1764, fut amené de bonne heure à Paris, où il fit ses études. Nommé, en 1781, lieutenant de dragons, il quitta le service au bout de deux ans pour s'adonner tout entier aux lettres. De 1789 à 1793, il fit représenter un

grand nombre de tragédies; en 1792, il fut élu député à la convention, et, de cette époque à 1802, fut membre de toutes les assemblées législatives qui se succédèrent. En 1802, il fut appelé aux fonctions d'inspecteur général de l'instruction publique, puis destitué quelque temps après. Il mourut le 1^{er} janvier 1811. Il est auteur des tragédies de *Charles IX*, *Calas*, *Henri VIII*, *Timoléon*, *Tibère*, etc., et du *Chant du départ*.

CHENONCEAUX, village du département d'Indre-et-Loire, à 2 lieues et demie d'Amboise. Cette terre appartenait d'abord à la famille de Marquis, originaire d'Auvergne, et qui y fit construire un château fort, détruit sous Charles VII, en 1448. Sous François I^{er}, vers 1520, Thomas Boyer, seigneur de Chenonceaux, fit construire un autre château, que l'on considère comme un des plus beaux de la France. Il est bâti sur le Cher, et est en grande partie supporté par des voûtes au-dessus de la rivière. En 1535, le seigneur de Chenonceaux en fit don à François I^{er}. Il appartint successivement à Diane de Poitiers, à Catherine de Médicis, veuve de Henri III, au duc de Vendôme, et passa, en 1755, en la possession du littérateur Dupin. Chenonceaux échappa aux fureurs de la révolution. Il est encore de nos jours visité par de nombreux voyageurs, et appartient au comte de Ville-neuve. Chenonceaux a eu pour hôtes Fontenelle, Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Saint-Palaye, etc.

CHEPPE, village du département de la Marne, près de Châlons, où se donna la bataille perdue par Attila en 451; il en reste encore des retranchements qui ont une circonférence de 1,792 mètres.

CHERASCO. Après la bataille de Mondovì, en 1797, Bonaparte charge Masséna d'investir Cherasco, place forte au confluent de la Stura et du Tanaro. Celui-ci, en s'acquittant de sa mission avec son intrépidité ordinaire, empêcha le rétablissement des communications entre Beaulieu et Colli, qui est forcé de se retrancher derrière le Pô.

CHERBOURG, port de mer sur l'Océan, place de guerre de première classe, et chef-lieu de sous-préfecture du département de la Manche. Cherbourg, désigné sous les noms latins de *Cæsaris Burgus*, *Chereburgum*, etc., est très-ancien. Il est bâti sur l'emplacement d'une station romaine appelée *Corialium*, dans l'itinéraire d'Antonin. Vauban fit démolir, en 1688, son château qu'il reconnut être d'origine romaine. Harald, roi de Danemark, y séjourna vers 945. Un acte de 1026 parle de son château. Guillaume le Conquérant fonda l'hôpital dans la ville, et construisit l'église du château, de 1060 à 1064. Le roi d'Angleterre, Henri II, y fit souvent de longs séjours avec la reine Éléonore et toute sa cour, de 1154 à 1170. Lors de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, vers 1205, Cherbourg tomba sans coup férir au pouvoir des Français. En 1293, il fut pillé par les Anglais. En 1535, le Cotentin ayant été cédé à Charles le Mauvais, roi de Navarre, Cherbourg devint le principal appui de la domination de ce prince, et, durant le reste du 14^e siècle, ce fut là que débarquèrent constamment les troupes anglaises et navarraises qui venaient ravager la Normandie. En 1418, les Anglais assiégèrent Cherbourg, dont ils s'emparèrent après trois mois de siège. En 1450, l'armée du roi Charles VII assiégea et reprit cette place, et ce succès compléta l'expulsion des Anglais de la Normandie. Durant les guerres de Condé, Fronde, cette ville embrassa le parti du prince de Condé. Vers 1687, Louis XIV forma le projet de créer un port militaire à Cherbourg; Vauban y fut envoyé; mais, après quelques travaux préliminaires, le projet fut abandonné, et même, en 1689, les nouveaux ouvrages, et les ancien-

nes fortifications furent détruites par ordre de la cour. Néanmoins, pour réparer la faute qu'on avait commise, on entreprit, dans les premières années du 18^e siècle, quelques travaux ; mais ils étaient insuffisants, et les Anglais purent sans peine, en 1758, s'emparer de Cherbourg. Louis XVI, en 1781, entreprit de réaliser le projet avorté de Louis XIV ; il fit commencer, sous la direction d'un des plus savants ingénieurs de l'époque, M. Cessart, cette merveilleuse digue, le plus bel ouvrage qui, de l'aveu de M. Alexandre Humboldt, soit sorti de la main des hommes. La révolution vint suspendre les travaux ; mais, à peine arrivé à la tête des affaires, Bonaparte les fit reprendre avec une vigueur inouïe, il alla lui-même les inspecter en 1805 ; le port put être inauguré en 1815 ; ces travaux, continués avec plus de mollesse par la Restauration, ont repris, depuis 1850, un nouveau degré d'activité ; tous les ans, une somme est consacrée à cette destination dans le budget. La rade du port peut contenir 400 vaisseaux ; elle est défendue par la digue, qui est longue de 3,768 mètres, sur une base de 80 mètres.

CHERBOURG (Sièges de). 1^{er}. Les Anglais ne possédaient plus en Normandie, en 1450, que la seule ville de Cherbourg ; le roi Charles VII chargea le connétable Arthur de Richemont d'en faire le siège ; Cherbourg lui ouvrit ses portes le 19 août 1450. — 2^e. Le 6 août 1758, 13,000 Anglais débarquèrent près de Cherbourg ; deux régiments seulement défendaient cette ville. Trop faibles pour résister, ils laissèrent entrer les Anglais, qui, pendant trois jours, s'occupèrent de combler le port, d'emporter les cloches et les canons. Ils se rembarquèrent précipitamment le 15 août.

CHERCHELL (*Julia Cæsarea*), ville maritime de l'Algérie, à 72 kilomètres ouest d'Alger, fut construite sur les ruines de l'ancienne Césaire, par les Maures chassés de l'Espagne, vers 1488. L'amiral Doria s'en empara par un coup de main en 1531. Les Français l'occupent de puis le 15 mars 1840.

CHÉRIF ou **SCHÉRIF**, mot arabe signifiant prince ou seigneur. Ce titre, avant Mahomet, 632, était dévolu exclusivement aux dix membres du gouvernement aristocratique de la Mecque. On a conservé dans cette ville le nom de *schérif* aux princes héréditaires qui, depuis Mahomet, s'y sont maintenus et sont souverains absolus de l'Hejjaz. Outre ces chérifs, il y en a trois autres branches qui ont régné en Afrique : les *edressiles*, dont le chef Edris fonda la ville et l'empire de Fez qu'ils ont possédés depuis 788 jusqu'à 920 ; les deux autres branches ont régné à Maroc et à Fez ; l'une depuis 1515 environ et l'autre depuis 1650. C'est à cette dernière qu'appartiennent les empereurs actuels de Maroc.

CHÉRIN (Bernard), généalogiste et historiographe des ordres de Saint-Lazare, Saint-Michel et du Saint-Esprit, mort à Paris en 1785, a acquis de la réputation par l'équité qu'il apportait dans l'examen des titres où plusieurs de ses prédécesseurs ne mettaient souvent que de la complaisance.

CHÉRIN (Louis-Nicolas-Henri), fils du précédent, né vers 1769, succéda à son père dans la place de généalogiste des ordres du roi. Il prit le parti des armes lors de la révolution ; il fut promu au grade de général de brigade dans les deux premières campagnes de l'armée du Nord. En 1793, il fut nommé chef de l'état-major de l'armée de l'Ouest, commandée par le général Hoche, son ami, et eut une grande part à la première pacification de la Vendée. Il servit plus tard en la même qualité auprès de Masséna, et fut blessé grièvement dans une des actions qui précédèrent la mémorable bataille de Zurich. Il mourut de ses blessures le 14 juin 1799, et fut honoré

des regrets de l'armée entière et du Corps législatif.

CHÉRON (Charles), peintre en émail et graveur, né à Lunéville en 1655, fut appelé en France par Louis XIV, et chargé de graver les médailles frappées à la gloire de ce monarque. Il mourut en 1699. Sa fille, Elizabeth-Sophie, née en 1648 et morte en 1711, ainsi que son fils Louis, né en 1660 et mort à Londres en 1715, se distinguèrent dans la même carrière que leur père.

CHÉRONÉE, ville de Béotie, patrie de Plutarque. Les Béotiens y vainquirent les Athéniens l'an 447 av. J.-C., et Philippe, roi de Macédoine, y remporta, sur les troupes réunies de Thèbes et d'Athènes, une victoire éclatante, l'an 338 av. l'ère chrétienne.

CHERSIPHON ou, suivant divers auteurs, **CTÉSIPHON**, **ARCHIPHON**, etc., architecte, né à Gnosse, dans l'île de Crète, traça le plan et commença (environ l'an 684 av. J.-C.) la construction du temple d'Éphèse, compté au rang des sept merveilles du monde.

CHÉRUBINI (Marie-Louis-Charles-Zéobii-Salvator), compositeur de musique, est né à Florence le 8 septembre 1760. Il apprit les règles de la composition successivement sous Félicci père et fils, Bizarri et Castucci. En 1775, il composa et fit exécuter une messe solennelle et un intermède, et, en 1778, il donna à l'église et au théâtre plusieurs ouvrages. La même année, le grand-duc de Toscane, Léopold II, lui accorda une pension pour qu'il pût aller à Bologne étudier sous le célèbre Sarti. Ce fut cet habile maître, dont il suivit pendant quatre ans les leçons, qui lui donna cette profonde connaissance du contre-point qui est le caractère principal de son talent. Chérubini donna, en 1780, l'opéra de *Quinto-Fabio* à Alexandrie ; en 1782, ceux d'*Armide*, et de *Mezzenzio* à Florence ; d'*Adriano in Siria* à Livourne ; *Quinto-Fabio* à Rome ; en 1784, *l'Italide* à Florence. M. Chérubini se rendit à Londres et y fit exécuter, en 1785 et 1787, la *sinfonia Principessa* et *Giulio Sabino*. Il écrivit à Turin une *Iphigénie en Aulide*. Il était déjà venu à Paris en 1786, mais il ne s'y fixa qu'à son retour de Turin en 1788. Ce fut alors qu'il fit la musique du *Démophon* de Marmontel pour l'Opéra. Il devint chef d'orchestre de l'opéra italien établi en 1789, et y fit représenter plusieurs opéras de Cimarosa, de Paisiello, auxquels il ajouta quelques morceaux de sa composition. Sortant de la route des grands maîtres, il entreprit de substituer à la mélodie les effets bruyants d'une orchestration savante. Son opéra des *Deux Journées*, joué en 1800, est resté au répertoire. Chérubini se rendit à Vienne en 1805 et y fit représenter son opéra de *Faniska*. La campagne d'Austerlitz le fit revenir à Paris. L'empereur, qui ne l'aimait pas, ne lui donna aucun encouragement. Il se retira alors auprès du prince de Chimay, chez lequel il composa sa messe en *fa*. La Restauration valut à M. Chérubini le titre de professeur au Conservatoire ; en 1816, celui de surintendant de la musique du roi ; enfin, en 1822, celui de directeur du Conservatoire. Il avait été nommé, depuis 1814, membre de l'Institut. En 1825, il composa la messe du sacre de Charles X ; en 1835, son dernier opéra, *Ali Baba*, a été accueilli froidement.

CHÉRUBINS (Ordre des). Ordre militaire institué en Suède par Magnus IV. Il fut aussi appelé *ordre de Jésus*, *collier* et *ordre des Séraphins*. Le collier était composé des chérubins d'or, émaillés de rouge, et de croix patriarcales d'or, sans émail, en mémoire du siège métropolitain d'Upsal. De ce collier pendait un ovule d'or, émaillé d'azur, dans lequel était un nom de Jésus en or. Charles IX l'abolit en 1604.

CHESAPEAKE (Combats de). 1^{er}. Une escadre française de 7 vaisseaux de ligne, commandée par le chevalier

Destouches, en vint aux mains avec une escadre anglaise. Cet engagement, qui dura près de trois heures, n'eut aucun résultat, 16 mars 1781. — 2°. Le comte de Grasse, ayant sous ses ordres une flotte de 24 vaisseaux de ligne et 5 frégates, aperçut, dans la baie de la Chesapeake, la flotte anglaise de 27 voiles et donna l'ordre d'attaquer. Ce combat laissa la victoire indécise, 5 septembre 1782.

CHESTERFIELD (Philippe DORMER STANHOPE, comte de), né à Londres en 1694, fut d'abord membre de la Chambre des communes, et à la mort de son père, en 1726, passa à la Chambre des pairs. Nommé ambassadeur en Hollande en 1728, sa conduite dans cette mission lui valut, avec l'ordre de la Jarretière, la place de grand maître de la maison du roi Georges II. Rappelé de La Haye en 1752, il y retourna bientôt avec le même titre d'ambassadeur; il devint ensuite vice-roi d'Irlande, et occupa, à son retour à Londres, en 1748, le poste de secrétaire d'État. Sa santé commençant à s'alléger, il se retira des affaires, et consacra le reste de sa vie à la littérature et à l'étude. Il mourut en 1773.

CHÉLARDIE (Joachim-Jacques TROTTI, marquis de la), né en 1705, entra de bonne heure au service, devint colonel en 1754, et fut nommé, en 1759, ambassadeur de France en Russie, où il gagna les bonnes grâces de l'impératrice Élisabeth. Rappelé en France, en 1742, il obtint de retourner au même poste en 1745, mais il perdit tout à coup les faveurs de l'impératrice, qui lui ordonna de quitter l'empire dans les 24 heures. La cour de France, entrant dans le ressentiment d'Élisabeth, envoya la Chélar die prisonnier à Montpellier. Il sortit quelques mois après pour rentrer au service, fut successivement employé aux armées d'Italie et d'Allemagne, et mourut en 1758, à Hanau, dont il était gouverneur.

CHEVAL. Ce nom, que l'on donne vulgairement à l'un des animaux les plus connus et les plus utiles à l'homme, a été étendu, en zoologie, à un genre entier de mammifères qui constitue à lui seul la famille des solipèdes, servant à établir un passage entre l'ordre des pachydermes, dont elle fait partie, et celui des ruminants. Les principales races de chevaux sont : 1° les chevaux arabes; 2° les chevaux barbes, habitant les États Barbaresques, plus petits que les chevaux arabes, mais non moins rudes; 3° les chevaux de Perse et de Turquie, plus vigoureux que les chevaux arabes; 4° les chevaux tartares, transylvains, hongrois, polonais, sobres, légers, infatigables dans la vie des camps; 5° les chevaux espagnols, et particulièrement ceux de l'Andalousie, si justement estimés pour leur ardeur et la beauté de leurs proportions; 6° les chevaux d'Italie provenant des chevaux barbes; 7° les chevaux anglais, divisés en quatre souches, provenant primitivement du croisement de l'arabe et des autres races asiatiques avec la race anglaise, et du croisement des produits de ces races mélangées; 8° les chevaux français, divisés en plusieurs souches, dont les meilleures proviennent de la Normandie qui fournit des chevaux de trait et de main; le Limousin et l'Auvergne fournissent des chevaux pour la cavalerie légère; 9° les chevaux allemands, excellents pour la selle et le trait; 10° les chevaux irlandais, chétifs et rabougris, mais solides et sobres; 11° la race suisse, employée pour le roulage; 12° les chevaux de Norwège qui sont petits, mais bien proportionnés; 13° ceux du Danemark donnant les attelages les plus magnifiques; 14° la Hollande en fournit de lourds et de robustes; enfin, 15° l'Amérique du Nord qui possède, elle aussi, de fort belles races chevalines. En 1791, d'après les calculs de Lavoisier, il existait à cette époque, en France, 1,781,500 chevaux, non compris les élèves. Voici le tableau qu'il soumit à l'Assemblée constituante :

Nombre de chevaux occupés à l'agriculture.	1,560,000
— — — de la ville de Paris. . .	21,500
— — — de toutes les autres villes du royaume.	160,000
Chevaux au service de l'armée.	40,000
Total.	1,781,500

On a calculé qu'en 1812, le nombre des chevaux nourris sur le territoire de l'ancienne France était de 2,176,000. En 1822, d'après des renseignements officiels, la population de la France en chevaux était de 2,222,163; en 1827, de 2,500,000. Elle est évaluée aujourd'hui à 2,800,000. En 1827, l'armée française employait 50,492 chevaux; en 1850, 46,291; et depuis 1840, près de 60,000. On a calculé que la Grande-Bretagne possède 1,500,000 chevaux; la Prusse, 807,049; la Suède, 406,565; le Hanovre, 250,945; et le canton de Vaud, 22,958; d'où l'on voit que la France est la moins bien partagée en chevaux; chaque année on en importe, terme moyen, de l'étranger près de 50,000, représentant une valeur d'environ dix millions de francs.

CHEVAL (Usages relatifs au). Les Gaulois étaient fort adroits dans les combats à cheval. Les Francs, dont la principale force consistait surtout en infanterie, n'employaient guère de chevaux dans les batailles, dans les voyages et les cérémonies publiques. Il était d'usage, chez les peuples d'origine celtique ou germanique, lorsqu'un prince ou un grand venait à mourir, d'égorger sur sa tombe, et d'enterrer dans sa fosse, son cheval avec ses plus fidèles serviteurs. La découverte à Tournay, en 1653, du tombeau de Childéric, père de Clovis, a constaté cette cruelle et superstitieuse immolation. Sous Charlemagne, l'emploi des chevaux pour la guerre était déjà très-répandu; un siècle plus tard, la noblesse ne voulait plus combattre qu'à cheval. Alors les chevaux furent classés et reçurent divers noms suivant leurs diverses destinations. Les *destriers* ou les *palfrois* étaient réservés aux tournois et aux batailles; les *haquenets* servaient aux promenades et étaient la monture des dames; l'humble *roussin* ou *ronsin* avait pour destination de porter les bagages. — Un chevalier ne pouvait monter qu'un cheval entier; les hongres et les juments étaient réservés aux vilains. Les rois seuls avaient le droit de monter un cheval blanc. Charles V, lorsqu'il fut nommé empereur Charles IV, lors qu'il fut élu roi de France, le reçut à Paris en 1378. Le roi Charles VI, allant à Compiègne, le 3 juin 1400, lui fit donner un cheval blanc pour faire preuve de son entrée dans Paris. — Un chevalier faisait preuve de force et d'agilité quand il s'élançait, armé de toutes pièces, sur son destrier dont un écuyer tenait la bride. Des bornes en pierre, et de peu de hauteur, appelées *montours*, servaient aux vieillards et aux femmes pour se boucher sur leurs haquenets. Il reste encore de ces bornes dans plusieurs vieux quartiers du Marais et quelques rues de la Cité. — L'usage de monter deux sur le même cheval fut très-fréquent au moyen âge. Charles VI était monté sur le même cheval que Savoisy, son favori, lorsqu'il prit fantaisie d'assister incognito à l'entrée, à Paris, de la femme, Isabelle de Bavière. La reine d'Angleterre, Élisabeth, paraissait en public sur le même cheval qu'un de ses grands écuyers, et assise derrière lui. Plus anciennement, les princesses et les dames de qualité assaient aux tournois et aux fêtes à cheval en croupe derrière leurs écuyers. Les magistrats, jusqu'au commencement du 17^e siècle, se rendaient au parlement

monlés sur une mule. Les courtisans de Henri III venaient au Louvre à cheval, et beaucoup se tenaient en croupe; il en était de même des dames qui venaient voir la reine. V. CAVALERIE, CARROSSE, ÉQUITATION.

CHEVALERIE. La chevalerie, considérée dans le sens le plus restreint de ce mot, était une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, et qui se conférait par une espèce d'investiture accompagnée de certaines cérémonies et d'un serment solennel. Sous ce rapport, elle ne remonte guère au delà du 11^e siècle. Mais si on l'envisage comme une cérémonie par laquelle les jeunes gens destinés à la profession militaire recevaient les premières armes qu'ils devaient porter, elle était connue dès le temps de Charlemagne. On voit ce monarque donner solennellement, en 801, l'équipage d'un homme de guerre à son fils Louis, qu'il avait nommé roi d'Aquitaine. Cette coutume d'investiture, bien que Tacite en trouve des exemples chez les Germains, ancêtres des Francs, s'était vraisemblablement établie, du moins chez ces derniers, avec l'usage des casques et des cuirasses, c'est-à-dire vers 752. Comme institution féodale, la chevalerie servit d'utile contre-poids à la férocité générale des mœurs; elle donna aux hommes plus de politesse, aux femmes plus d'énergie, aux deux sexes plus d'élevation et de dignité. Jusqu'au règne de François 1^{er}, 1515, les chevaliers furent distingués en deux classes : les *bannerets* et les *bacheliers*. Les *bannerets*, tous gentilshommes d'ancienne noblesse, avaient droit d'entretenir un certain nombre d'hommes d'arme. Très-anciens en Angleterre, ils n'apparaissent en France que sous le règne de Philippe-Auguste, vers 1191; ils portaient l'épéron d'or et le pennon carré. Le *bachelier*, au contraire, était celui qui n'avait ni assez de biens ni assez de vassaux pour entretenir, à ses frais, au moins 50 hommes d'armes; de sorte qu'il était réduit à servir sous la bannière d'un autre. Il portait les éperons blancs et les pennons en pointe. Des usages réglaient le novice, la réception, les devoirs, les exercices, les privilèges et les châtimens des chevaliers. Le *page*, après avoir passé par les grades de *damoiseau* et de *varlet*, parvenait à celui d'*écuyer*; il portait devant le chevalier les différentes pièces de l'armure : les brassards, les gantelets, le heaume, l'écu, les cuissards, le casque et la cuirasse. Arrivé à la dignité de *bachelier* ou *bas-chevalier*, il accompagnait le chevalier dans les combats. Les promotions à la chevalerie étaient revêtues d'un caractère auguste et religieux. Le novice devait assister à de longs sermons, à des veilles dans l'église, à de fréquents sermons. Le jour de la réception, les parents, les amis et les chevaliers du canton convoqués menaient le récipiendaire au milieu d'eux, à l'église, revêtu d'un habit blanc; son bouclier pendu au cou; les dames et demoiselles assistaient lui attachaient les éperons dorés, la cuirasse et toutes les pièces de l'armure. Le plus ancien chevalier s'approchait alors, lui ceignait l'épée qu'il prenait sur l'autel, lui donnait, sur l'épaule, un petit coup du plat de la sienne, et l'embrassait en disant : *De par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denis, ou un autre saint, je te fais chevalier*. L'écuyer lui amenait son cheval de bataille. Affermi en selle, il brandissait sa lance, faisait flamboyer son épée et caracolait devant l'assemblée. Dès lors il devenait un être privilégié; il parcourait les châteaux, et était partout reçu avec honneur. Le temps des croisades, 1099-1270, fut l'époque la plus brillante de la chevalerie; on voit les chevaliers musulmans ou chrétiens, hors des combats, se traiter avec courtoisie, et jouir, dans les châteaux de la Palestine ou de l'Espagne,

de la même hospitalité. Si un chevalier venait à se rendre coupable d'une faute grave, comme lâcheté ou trahison, l'ignominie de son châtimen répondait à l'éclat de sa réception. Après la sentence de sa peine, il était conduit sur un échafaud où l'on briait et foulait aux pieds ses armoiries. Son écu noirci était attaché à la queue d'une jument et traîné dans la boue. Des hérauts proclamaient son crime, lui versaient de l'eau chaude sur la tête, comme pour effacer le caractère conféré par l'accolade. On le tirait de l'échafaud avec une corde nouée sur le bras, et il était porté à l'église sur un brancard couvert d'un drap mortuaire. Les prêtres récitaient sur lui le même office que pour les morts. Pour des fautes moins graves, il était exclu de la table où se trouvaient d'autres chevaliers. S'il s'y présentait, chacun s'éloignait jusqu'à ce qu'il se fût purgé par combat du crime dont il était noté. Après les croisades, la chevalerie déclina rapidement. La destruction de la féodalité, l'invention des armes à feu, la création d'ordres particuliers de chevalerie, furent les principales causes de cette révolution. L'établissement des compagnies d'ordonnance, par Charles VII, lui porta un coup mortel; après avoir encore produit quelques hommes illustres, elle expira avec Bayard, en 1524. V. BACHELIERS, BANNERETS, BARONS et CAVALERIE.

CHEVALET. Le chevalet était un instrument de torture, dont le dictionnaire de Trévoux donne cette définition : « Banc ou tréteau qui sert à donner la question, à qui fait bander les cordes sur lesquelles les corps des criminels sont suspendus en l'air. » — On appelait encore chevalet une pièce de bois taillée carrément, à vives arêtes, portée sur quatre pieds, de manière à ce qu'un des angles fût en l'air, et sur laquelle on mettait à cheval, pour un temps plus ou moins long, un patient à qui on attachait des poids aux deux jambes. Ce chevalet, appelé aussi *Cheval de bois*, était un châtimen militaire fort douloureux qui n'a été aboli dans les régimens qu'à la révolution.

CHEVALIERS. Second ordre de la république romaine, intermédiaire entre les patriciens et les plébéiens. Il fallait, pour être chevalier, une fortune de 400,000 sesterces. Chacun d'eux recevait un cheval entreteu aux frais de la république et avait le droit de porter un anneau d'or avec une robe ornée de pourpre. Des places leur étaient réservées dans les spectacles et les jeux publics.

CHEVALIER ÈS-LOIS, titre créé par François 1^{er} en 1542, en faveur des magistrats distingués par leur âge, leurs talents et leurs services. Plus tard, on ne l'accorda qu'au chancelier et au premier président du parlement de Paris.

CHEVAU-LÉGERS. On appelait ainsi jadis une classe inférieure de la caralerie des feudataires et une sous-arme attachée à la gendarmerie. Le nom de chevauleger ne prit une signification particulière qu'en 1498, que Louis XII créa plusieurs compagnies de cavalerie sous cette dénomination. Son successeur, François 1^{er}, les conserva. Une de ces compagnies fut employée, en 1543, au siège de La Rochelle.

CHEVAU-LÉGERS de la garde du roi. C'était, sous l'ancien régime, une compagnie de cavalerie composée de 240 hommes, réduite depuis à 50. Ils furent amenés, en 1570, de Navarre à Henri IV, qui les mit au nombre de sa garde en 1592; il leur accorda les mêmes privilèges dont jouissaient les gentilshommes au bec-de-carbin. On les appelait chevaulegers parce qu'ils étaient armés à la légère. Il fallait faire preuve de noblesse pour être reçu dans cette compagnie dont le roi était capitaine. Cette

compagnie fut abolie en 1787. Rétablie par Louis XVIII en 1814, elle fut définitivement supprimée en 1815. — Les escadrons auxiliaires que l'on avait attachés, en 1775, à chacun des 25 régiments de cavalerie sous le nom d'*escadrons de cheval-légers*, formèrent, en 1779, six régiments de cheval-légers armés comme les chasseurs à cheval. Ils furent licenciés en 1788. Sous l'empire, la dénomination de cheval légers fut associée à celle de lanciers.

CHEVAUX DE VENISE. On a prétendu que ces chevaux avaient été exécutés par Lysippe, 520 av. J.-C.; qu'ils avaient été emportés de Corinthe, où ils étaient placés; donnés à Néron par Tiridate, et transportés de Rome à Constantinople l'an 326 de notre ère. Tout cela est très-incertain. On ignore leur origine; on reconnaît seulement par leur style qu'ils sont du temps de la décadence de l'art. Les Vénitiens les enlevèrent de l'hippodrome de Constantinople en 1205; ils décorèrent la place Saint-Marc de Venise jusqu'en 1801, que Bonaparte les fit transporter à Paris sur la place du Carrousel, d'où, par suite des événements de 1814, ils ont de nouveau été enlevés par les alliés, et rendus à Venise.

CHEVERT (François de), lieutenant général des armées du roi, né à Verdun en 1695, entra au service comme soldat. Lieutenant-colonel à la campagne de Bohême, en 1741, il se distingua à l'escalade de la ville de Prague. La place fut prise, et Chevert, en récompense de ses belles actions, en fut nommé commandant. Le roi le créa brigadier. Avec une garnison de 4,800 hommes, il résista à l'armée autrichienne pendant 18 jours, au bout desquels il obtint la capitulation la plus honorable. Employé ensuite en Dauphiné et à l'armée d'Italie, il fut nommé maréchal de camp en 1744, lieutenant général en 1748, et contribua puissamment au gain de la bataille de Hastenbeck, en 1757. Il obtint la grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et mourut à Paris en 1769.

CHEVERUS (Jean Lefebvre de), né à Mayenne en 1768, émigra à la révolution. Il passa aux États-Unis, prêcha l'Évangile aux sauvages du nord, leur bâtit une église et fut nommé évêque de Boston en 1810. Ses vertus le firent chérir de tous les peuples qu'il visita ou administra spirituellement. Il revint dans sa patrie pour y occuper le siège de Montauban. En 1826, il fut nommé à l'archevêché de Bordeaux et créé pair de France. En 1853, il fut promu au cardinalat, et mourut en 1859, emportant les regrets universels.

CHEVEUX. Les Assyriens, les Perses, les Gaulois, les Étrusques, les Samnites, les Ibères, portaient les cheveux très-longs, tandis que les anciens Égyptiens les avaient rasés. Les prophètes d'Israël ne coupaient jamais leurs cheveux ni leurs barbes; les Juifs ne les coupaient que dans les deuil publics ou particuliers; ils les coupaient également à certains coupables pour leur infliger une peine déshonorante. Ce châtiment était aussi prescrit pour certains crimes par la loi des brahmes. Les plus anciens Grecs sont représentés avec de longues boucles de cheveux roides et pendantes; les Grecs des temps héroïques et historiques, exceptés les Lacédémoniens, ont des cheveux courts; c'est ainsi que sont représentés Hercule, Thésée, Hector, Achille, Oreste. Les Romains, sous la république, ont les cheveux courts et droits; ils sont courts et frisés sous les premiers empereurs. À partir de Néron, l'an 66, les cheveux sur le front commencent à être repliés en arrière; on ne les fait plus descendre sur les sourcils; le reste des cheveux était disposé en gradins, ainsi qu'on peut l'observer dans les médailles de Néron, d'Othon, de Titus et de Domitien.

Ils sont en nombreux crochets sous les empereurs suivants; ils redeviennent droits sous Philippe et sous Gordien, vers l'an 258. Les Romains qui avaient échappé à un naufrage ou à une condamnation capitale se rasaient la tête. Sous les empereurs, ils prirent le goût de friser leurs cheveux, de les parfumer à la manière asiatique; ils en portaient même quelquefois de postiches, puisque Ovide, Martial et Juvénal se moquent de certains vieillards qui s'imaginaient de tromper la Parque par leur chevelure blonde, et des femmes qui se rajeunissaient avec des cheveux étrangers. Les anciens Gaulois regardaient les longs cheveux comme une marque d'honneur et de liberté; César les leur fit couper aussitôt qu'il les eut soumis, 49 av. J.-C. La chevelure blonde était en grand honneur auprès des anciens; ils la donnaient de préférence aux dieux et aux héros, à Apollon, Bacchus, Œdipe, Thésée, Jason, etc. Le Christ et la Vierge sont aussi représentés avec des cheveux bionds dans les peintures modernes. Les chefs des Germains, suivant Tacite, portaient une longue chevelure. Les Jui's n'imitaient point généralement les Égyptiens, qui coupaient leurs cheveux; il résulte de ces coutumes différentes de longues et vives contraverses. Saint Paul condamne les longs cheveux; saint Clément d'Alexandrie conseille de les couper très-près de la peau. D'autre part, Lactance, saint Ambroise, etc., les valent comme un ornement convenable aux vieillards, et aux prêtres. Le 67^e canon du concile tenu, en 553, à Illiberis, en Espagne, défend aux femmes et aux clercs mêmes de conserver à leur service des hommes à longs cheveux et des esclaves coiffeurs, sous peine d'être exclus de la communion. Saint Jérôme blâme les longues chevelures; Isidore de Séville, qui vivait vers 600 de notre ère, considère comme des hypocrites les moines qui laissent croître leurs cheveux. Sous la première race de nos rois, eux et les princes de leur famille portaient une longue chevelure, et étaient par là distingués de leurs sujets; aussi, lorsqu'on voulait rendre un roi inhabile à régner, on le rasait, et dès lors il rentrait dans l'ordre des sujets. Les Gallo-Romains portaient les cheveux courts; les serfs avaient la tête rase; les ecclésiastiques ne conservaient qu'un petit cercle de cheveux. On jurait sur ses cheveux comme on jure aujourd'hui sur son honneur; les couper à quelqu'un, c'était le dégrader, le flétrir. On obligeait ceux qui avaient trempé dans une même conspiration de se les couper les uns aux autres. Frédégonde les coupe à une maîtresse de son beau-fils Mérovée, l'an 580 de notre ère; cette action parut horrible. C'était un raffinement de politesse chez les Francs de s'arracher un cheveu en rencontrant un ami, et de le lui offrir. Sous les Carolingiens, les moines coupèrent leurs cheveux au niveau des épaules; la mode des longs cheveux revint sous les premiers Capétiens, vers 990. Paul Diacre, qui écrivait vers 800, rapporte que les Lombards se rasaient seulement le derrière de la tête, et qu'ils rejetaient leurs cheveux en partie sur le côté et sur le front. Un cordon, tenu à longs cheveux serot, clare que ceux qui auront porté de longs cheveux seront privés, après leur mort, des prières de l'Église. Le même concile déclare excommuniés les fidèles qui les conservaient longs; la mode résista aux censures de l'Église, qui renouela vainement ses menaces et ses instances sous Louis VII, vers 1140; elles ne furent écoutées favorablement que sous Philippe-Auguste, vers 1210. Depuis cette époque jusqu'à la fin du règne de Louis XII, la mode revint d'avoir les cheveux courts. Sous François 1^{er}, vers 1521, on commença à porter les cheveux courts et la barbe longue, au lieu qu'apparavant c'était

précisément le contraire. Cette mode fut amenée par le roi, qui, ayant été blessé d'un tison ardent par le capitaine de Lorges (Montgomery), se fit raser la tête. On reprit, sous Louis XIII, vers 1620, l'usage des longs cheveux, et alors s'introduisit celui des perruques qui devinrent énormes sous Louis XIV. L'usage de la poudre commença pendant la minorité de ce prince, vers 1650; d'autres prétendent qu'il fut apporté en France, par des Italiens, sous Catherine de Médicis. On porta, sous Louis XV et Louis XVI, les cheveux frisés de différentes manières sur les faces, et enfermés dans un sac appelé *bourse à cheveaux*. Pour les hommes de qualité, les bourses étaient de velours ou de satin; les bourgeois et gens du commun attachaient leurs cheveux avec un ruban noir, et en faisaient une queue qui descendait jusqu'aux épaules, ou bien encore un catogan. L'usage des cheveux courts à la Titus, c'est-à-dire courts et droits, ou frisés à la Caracalla, s'est introduit avec la révolution. Les anciens rois et princes de la race mérovingienne conservèrent, comme nous l'avons dit, de longues chevelures; en Pologne, au contraire, les monarques devaient se présenter à l'autel, la tête rasée, et en habit polonais, à la cérémonie de leur sacre. Stanislas Poniatowski, lors de son couronnement, en 1768, ne voulant pas faire le sacrifice des longs cheveux noirs qu'il portait, imagina une sorte d'habit théâtral, se coiffa d'un cosque, chassa des brodequins. Il devint dès ce moment la risée d'un peuple indigné de sa scandaleuse élévation. Plusieurs nations nomades, qui font de tout temps raser leur tête, ont établi cet usage dans les pays devenus leurs conquêtes. Le Tartare Xun-Chi, conquérant de la Chine, ordonna, en 1643, à ses nouveaux sujets, sous peine de mort, de prendre les habits tartares, et de faire tondre leur tête. Un très grand nombre de Chinois, aussi opiniâtrément attachés à leurs usages que les Anglo-Saxons du temps de Guillaume le Conquérant, en 1066, préférèrent la mort au sacrifice de leurs cheveux. En France, sous le Directoire, les hommes à la mode reprirent les cheveux longs, la poudre, le catogan, auquel on ajouta des tresses de chaque côté de la tête, et des fa-ces qui tombaient jusque sur les épaules. Les élégantes coupèrent leurs cheveux et les remplacèrent par des perruques blondes. Enfin, sous le consulat et même sous l'empire, on vint se généraliser la mode de porter les cheveux très-courts.

CHEVOTET (Jean-Michel), architecte du roi, né à Paris, en 1698, élève de Leblond, mourut en 1772. C'est d'après ses dessins qu'ont été construits les châteaux de Mareuil et de Champaltréux.

CHEVRE, machine formée de deux longues pièces de bois assemblées par une troisième en forme de triangle isocèle, et qu'on destine à élever des fardeaux considérables. On s'en sert principalement dans les grandes constructions pour porter aux étages supérieurs les pierres, les matériaux, etc. L'invention de la chèvre est fort ancienne.

CHEVREMONT (Prise du village de). Au commencement de juillet 1815, un corps autrichien, sous les ordres de Colloredo, avait eu plusieurs engagements avec l'armée d'observation du Jura, commandée par le général Lecourbe. Le 2, les Autrichiens attaquèrent les Français sur toute leur ligne de Roppes à Chevremont. Les Français ne purent se maintenir dans ce dernier village; ils se retirèrent en désordre lorsqu'un brigadier de gendarmerie, nommé Prost, arrache une caisse des mains d'un tambour et bat la charge. Le courage des soldats se ralluma; ils fondent sur les Autrichiens victorieux et reprennent Chevremont.

CHEVRETTE. On appelle ainsi une mulette dont

l'usage était fort répandu dans les 12^e et 15^e siècles, et à laquelle nos aïeux se plaisaient à donner les formes les plus grotesques. Cet instrument est encore connu sous le nom de *chèvre*, *chièrrre*, *chiorre* dans la Bourgogne, et sous celui de *loure* et *bidon* dans quelques autres provinces.

CHEVREUL (Michel-Eugène), l'un de nos plus savants chimistes modernes, est né à Angers en 1786. Élève du célèbre chimiste Vauquelin, il succéda, en 1809, à son maître dans l'enseignement qui avait été fondé par Fourcroy. Il a été nommé successivement aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, ensuite professeur des sciences physiques au lycée Charlemagne, examinateur à l'école polytechnique, directeur des teintures et professeur de chimie appliquée à la manufacture royale des Gobelins, et enfin professeur de chimie au Muséum d'histoire naturelle. Nous regrettons que l'espace nous empêche de retracer ici les nombreux travaux de ce savant qui est membre de l'Académie des sciences.

CHEVREUSE (Marie de ROHAN, duchesse de), dame célèbre par son esprit et sa beauté, épousa, en 1617, le duc Albert de Luynes, connétable de France, et, après la mort de celui-ci, contracta un second mariage avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Son caractère porté à l'intrigue se développa surtout dans les guerres de la Fronde, et lui attira successivement la haine de Louis XIII, des cardinaux Richelieu et Mazarin. Accusée d'avoir cabalé contre le premier de ces ministres, et près d'être arrêtée, elle passa en Angleterre, revint ensuite en France, après la mort de son ennemi, et mourut en 1679.

CHEVREUSE, petite ville du département de Seine-et-Oise, à 5 lieues de Versailles et 7 de Paris; population, 1,500 habitants. Elle est nommée *Capriosum* dans les chartes, et était déjà, en 975, une petite abbaye sous le nom de Saint-Saturnin. Le plus ancien seigneur de Chevreuse est Milcon, qui vivait en 1010, sous le roi Robert. Ses châtellains étaient du nombre des quatre qui portaient sur leurs épaules le nouvel évêque de Paris à son intronisation. En 1249, on voit deux frères, Gui et Hervé de Chevreuse, envoyés par la reine Blanche pour prendre possession, au nom de son fils Alphonse, des États de Raymond, comte de Toulouse. En 1504, Anselme de Chevreuse, qui portait l'orfèvrerie, est tué à la bataille de Mons-en-Puelle contre les Flamands. Un seigneur de Chevreuse était maître d'hôtel de Charles V. La ville fut prise par le duc de Bourgogne, en 1415, et reprise, en 1417, par Tanneguy-Duchâtel, prévôt de Paris; le château resta au duc, et la ville fut pillée. En 1420, le château et la ville tombèrent en la puissance des Anglais, qui conservèrent l'un et l'autre jusqu'en 1448. Charles VII acheta à prix d'or le château de Chevreuse, qui était alors une baronnie. Cette terre passa en plusieurs mains, et enfin dans celles de la duchesse d'Étampes, et, en sa faveur, elle fut érigée en duché. Après la mort de François I^{er}, la duchesse fut dépouillée des libéralités du monarque, et la terre donnée au cardinal de Lorraine. Le 12 mars 1612, elle fut érigée en pairie en faveur de Claude de Lorraine, titre qui s'éteignit à sa mort. En 1675, des lettres patentes portèrent incorporation au duché de Chevreuse de plusieurs fiefs et châtellenies pour n'être plus qu'un seul fief mouvant du roi. Le duc de Chevreuse échange, en 1692, avec Louis XIV son duché pour le comté de Montfort-Lamaur; la terre de Chevreuse, qui reprit alors le titre de baronnie, fut donnée, par le roi, à la communauté de Saint-Cyr. Aux environs est le château de Dampierre, appartenant au duc actuel de Luynes; bâti par le cardinal de Lorraine, en

1565, il a été embelli par le duc de Lynces d'après les dessins de Jules-Hardouin Mansard, 1680.

CHEVRIERS, famille noble et ancienne du Mâconnais aujourd'hui éteinte dans les mâles. Elle descendait des anciens comtes de Mâcon. Ses armes étaient d'argent à trois chevrons de gueules avec une bordure engreslée d'azur. Elle eut pour chef Jean de Chevriers, chevalier, vivant en 1170. Ses descendants furent presque tous en haute faveur, soit auprès des ducs de Bourgogne, soit auprès des rois de France.

CHEVRONS. Distinction militaire fondée par une ordonnance du 16 avril 1771, qui décida que quand un soldat aurait fini le temps de son engagement, s'il en contractait un nouveau, il aurait droit de porter sur le bras gauche un chevron de la couleur des revers de l'habit. Si, à l'expiration de ce deuxième engagement, il en contractait un 3^e, il avait droit à un second chevron ; enfin, s'il continuait à servir après son troisième engagement, il portait sur le même bras deux épées en sautoir. A chacune de ces décorations était attachée une augmentation de paye. Abandonnée pendant la révolution, la décoration du chevron fut rétablie avec quelques modifications, par un arrêté des consuls du 3 thermidor an x. Depuis, cette institution a été successivement modifiée par un décret du 24 messidor an xii, par une loi du 10 mars 1818, une décision ministérielle du 12 août 1822 et par une ordonnance royale du 25 juillet 1830. Aujourd'hui les sous-officiers et soldats ont droit à un chevron après huit ans, à deux chevrons après douze ans, et à trois chevrons après seize ans de service. Les sous-officiers portent des chevrons en galons d'or ou d'argent.

CHEZY (Antoine-Léonard de), professeur de langue et de littérature sacrées au collège royal de France, né en 1775, mort du choléra en 1852, était un des plus savants orientalistes de notre époque.

CHIAMONTI (Scipion), mathématicien et philosophe, né à Césène, en 1565, mort en 1632, avait fondé, dans sa patrie, l'académie des *Offuscati*.

CHIARI (Combat de). L'incapable maréchal de Villeroy avait, en 1701, remplacé Catina dans le commandement en chef des Français en Italie. Malgré l'avis des généraux, il ordonna que l'on attaquerait le prince Eugène à Chiari, près de l'Oglio. Cette attaque, dirigée par Catina en personne, n'eut point de succès ; ce brave général, blessé dangereusement, fit une savante retraite, après laquelle il quitta l'armée, 1701.

CHICHELY (Henri), archevêque de Cantorbéry, né en 1562, à Higham-Ferrart, au comté de Northampton, fut chargé par Henri IV d'une mission à Rome, auprès du pape Grégoire II, et assista, en 1400, au concile de Pise. Henri V, successeur de Henri IV, l'envoya, en 1414, en ambassade vers Charles IV, roi de France, et Jean, duc de Bourgogne. En 1421, il couronna reine, Catherine de France, que Henri V avait épousée, et mourut à Cantorbéry, le 12 avril 1443.

CHICLANA (Bataille de). Pendant que les Français, sous les ordres du duc de Bellune, bloquaient Cadix par terre (février 1810), une armée de 5,000 Anglais et de 12,000 Espagnols, commandée par le général Pena, après avoir inutilement tenté d'enlever les positions occupées par le général Villate, se porta en avant de Chiclana, où était le quartier général de l'armée française. Le duc de Bellune, quoiqu'il n'eût que 6,000 hommes, n'hésita point à prendre l'offensive. Le combat s'ouvrit par un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie ; mais bientôt les troupes ennemies s'élançèrent l'une sur l'autre et se chargèrent à la baïonnette avec une rage incroyable. Quoiqu'ils fussent à peine un contre deux, les Français

finirent par mettre en complète déroute les Anglo-Espagnols, qui perdirent 3,500 hommes tant tués que prisonniers, 6 pièces de canon et 5 drapeaux.

CHIEN (Ordre du). Ordre militaire institué en 1102, par Bouchard IV de Montmorency, qui, vaincu par Louis, fils de Philippe I^{er}, vint à Paris, suivi d'un grand nombre de chevaliers portant un collier fait en façon de tête de cerf avec une médaille où se trouvait gravé un chien. On conjecture que c'est de là que la maison de Montmorency porte un chien pour cimier de ses armes.

CHIEVRES (Guillaume de CROY, seigneur de), duc de Soria, né en 1458, d'une très-ancienne famille de Picardie, fut nommé, sur la désignation de Louis XII, gouverneur de Charles d'Autriche, depuis Charles Quint, devint ensuite ministre de ce prince, et fut envoyé en Espagne en qualité de vice-roi. Il mourut à Worms, en 1521.

CHIFFLET, famille noble de Besançon, s'est rendue célèbre par les savants qu'elle a produits. — Chifflet (Claude), jurisculte, né en 1541, à Besançon, mort en 1580, professeur de droit à Dôle, a laissé plusieurs ouvrages de critique et de jurisprudence. — Chifflet (Jean), frère du précédent, docteur en médecine, l'un des co-gouverneurs de Besançon, mourut dans cette ville en 1610. — Chifflet (Jean-Jacques), médecin et antiquaire, frère du précédent, né en 1588, à Besançon, voyagea dans diverses contrées de l'Europe afin de satisfaire son goût pour les antiquités. Revenu dans sa patrie, il obtint des places éminentes et fut chargé de plusieurs missions importantes. Il mourut en 1660, ayant le titre de premier médecin de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante du comté de Bourgogne, et du roi d'Espagne, Philippe IV, qui l'avait chargé d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison-d'Or. On le dit auteur de 55 ouvrages. Il a laissé plusieurs enfants, dont trois se sont distingués par leur érudition : Jules, né à Besançon en 1610, mort en 1676 ; Jean, né en 1611, mort en 1666 ; Henri-Thomas, dont on ignore l'année de la naissance, et celle de sa mort, qui fut aumônier de Christine, reine de Suède. — Pierre-François, 2^e fils du 1^{er} Jean, et frère de Jacques, jésuite, né en 1592, mort en 1682, fut garde des médailles du roi, et on lui doit de savants ouvrages sur les antiquités ecclésiastiques. — Philippe, 3^e fils de Jean, fut chanoine de Besançon et l'ami de Dupuis Laurent, 4^e fils de Jean, jésuite, né en 1598, mort en 1638, a composé de nombreux ouvrages ascétiques.

CHIFFRE. Ce mot vient de *séphira* ou de *sifra*, dont la racine est *saphar*, tirée de l'arabe, où elle signifie compter. L'invention des chiffres ou caractères numériques doit être fort ancienne; les petits cailloux, les grains de blé, pouvaient bien suffire à faire des opérations arithmétiques, mais ils n'étaient point propres à en conserver le résultat. Il fut, par conséquent, nécessaire d'inventer de bonne heure des signes qui pussent servir à représenter les quantités avec exactitude. On ne peut douter que les Égyptiens n'eussent imaginé des caractères arithmétiques avant le temps où ils ont connu les caractères alphabétiques. On sait aujourd'hui que les souverains qui élevèrent des obélisques avaient eu soin d'y faire marquer le poids d'or et d'argent, le nombre d'armes et de chevaux, la quantité d'ivoire, de parfums et de blé que chaque nation soumise à l'Égypte devait payer. On connaît des Égyptiens quatre signes représentant respectivement l'unité, la dizaine, le cent et le mille ; chacun de ces signes pouvait se répéter neuf fois. Les plus forts se plaçaient à la droite des plus faibles, sur une même ligne horizontale, ou bien au-dessus en colonne verticale. Dans le premier cas, le nombre se

lisait de droite à gauche, et dans le second de haut en bas. — Les Hébreux représentaient les nombres avec les lettres de leur alphabet, les neuf premiers nombres par les premières lettres, les neuf termes de l'échelle des dizaines par les neuf lettres suivantes, et les centaines d'abord par les quatre dernières lettres, et ensuite par cinq lettres déjà employées, mais qui subissaient quelques variations de formes. Pour exprimer les mille, les dizaines de mille et les centaines de mille, on reprenait toutes les mêmes lettres dans le même ordre, mais en les surmontant par des points. — Les Grecs employèrent également comme signes numériques les lettres de leur alphabet, et en cela ils copièrent les Hébreux, ou plutôt les Phéniciens. — On marquait les lettres numériques d'un accent aigu pour éviter de les confondre avec les lettres courantes. Mais, après l'échelle des centaines, on fournit l'échelle des mille avec les neuf premières lettres de l'alphabet, prises dans le même ordre que pour les neuf premiers nombres, mais distinguées par un accent placé au-dessous de la lettre. On avait donc en réalité trente-six signes différents à l'aide desquels on écrivait tous les nombres inférieurs à dix mille, et chacun de ces nombres exigeait au plus quatre de ces signes. D'ailleurs, pour plus de régularité, on plaçait généralement les diverses lettres composant un même nombre dans l'ordre de leurs valeurs. Le nombre dix mille, qui était une myriade, suivant les Grecs, se marquait par la lettre initiale M, et on écrivait au-dessus de cette lettre le nombre de myriades qu'on avait à supputer, ou, en d'autres termes, la lettre M, placée au-dessous d'un nombre, le rendait dix mille fois plus grand. On ne pouvait s'élever que jusqu'à 10,000 myriades, ou dix mille fois dix mille; et il paraît bien, en effet, que telle fut pendant longtemps la limite de l'arithmétique vulgaire chez les Grecs. Archimède est le premier qui ait démontré la possibilité d'écrire tous les nombres, sans être arrêté par aucune limite, 225 avant J.-C. Les Grecs avaient encore une seconde manière d'écrire les nombres dans laquelle ils n'employaient qu'un petit nombre de majuscules qu'ils répétaient plusieurs fois. — Chez les Romains, on mit un I pour 1, II pour 2, III pour 3, IIII pour 4, parce que ces lignes représentent les quatre doigts de la main sur lesquels on a l'habitude de compter, et le V, qui vaut 5, étant ouvert forme un V avec l'index; et deux V joints par la pointe font un X; c'est pourquoi X vaut 10. Un L valait 50, un C cent, un D 500, et un M 1,000. Une petite barre posée horizontalement sur une lettre numérique en augmentait mille fois la valeur. — Les caractères dont nous nous servons, appelés communément chiffres arabes, paraissent nous être venus des Indiens par les Arabes; on a de bonnes raisons de croire que les pythagoriciens les connaissaient; mais cette connaissance, réservée à quelques initiés, demeura stérile entre leurs mains, et il est bien certain qu'elle ne sortit pas de leur mystérieuse école. Léonard de Pise, qui introduisit en Italie, en 1202, les nombres ou chiffres arabes, les appelle, non pas chiffres arabes, mais chiffres indiens. Quelques-uns ont déferé à un moine grec nommé Planude l'honneur de s'être servi le premier de ces chiffres; d'autres en donnent la gloire à Gerbert d'Aurillac, premier pape français, sous le nom de Sylvestre II, 1007. Les Espagnols la revendiquent pour leur roi Alphonse X, vivant en 1280, à cause des tables astronomiques dites Alphonsines; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces chiffres étaient généralement connus en Europe avant 1250. D'abord on n'en fit usage que dans les livres de mathématiques, d'astronomie, d'arithmétique et de géo-

métrie; ensuite on s'en servit pour les chroniques, les calendriers et les dates des manuscrits seulement. Le temps a apporté quelque différence entre nos propres chiffres et ceux des Arabes, nos maîtres, ou entre les chiffres des Indiens et ceux des Arabes, leurs disciples. Notre zéro, par exemple, vaut cinq chez les Arabes; chez les Indiens, notre neuf vaut sept, et notre huit vaut quatre. La forme et la place primitive des chiffres arabes se sont même changées chez nous à diverses époques, comme on peut le voir par les anciens manuscrits. Toutefois ils ont peu varié depuis 1534. Ils étaient introduits en Angleterre et en Italie vers 1235. L'Allemagne ne les reçut qu'en 1506. Les Russes ne s'en servent que depuis le voyage de Pierre le Grand, en 1700. Ces chiffres ne parurent sur les monnaies françaises, pour marquer le temps où elles avaient été fabriquées, que depuis l'ordonnance de Henri II, rendue en 1549. On ne s'en sert en écrivant, dans notre pays, que depuis le règne de Henri III, vers 1580. Nous donnons, pour l'intelligence d'un grand nombre de dates, la table des chiffres romains mis en rapport avec les chiffres vulgaires. V. ARITHMÉTIQUE.

Romains.	Vulgaires.	Romains.	Vulgaires.
I.	1	XLV.	45
II.	2	XLVI.	46
III.	3	XLVII.	47
IIII ou IV.	4	XLVIII.	48
V.	5	XLIX.	49
VI.	6	L.	50
VII.	7	LI.	51
VIII.	8	LII.	52
VIII ou IX.	9	LIII.	53
X.	10	LIV.	54
XI.	11	LV.	55
XII.	12	LVI.	56
XIII.	13	LVII.	57
XIII ou XIV.	14	LVIII.	58
XV.	15	LIX.	59
XVI.	16	LX.	60
XVII.	17	LXI.	61
XVIII.	18	LXII.	62
XVIII ou XIX.	19	LXIII.	63
XX.	20	LXIV.	64
XXI.	21	LXV.	65
XXII.	22	LXVI.	66
XXIII.	23	LXVII.	67
XXIII ou XXIV.	24	LXVIII.	68
XXV.	25	LXIX.	69
XXVI.	26	LXX.	70
XXVII.	27	LXXI.	71
XXVIII.	28	LXXII.	72
XXIX.	29	LXXIII.	73
XXX.	30	LXXIV.	74
XXXI.	31	LXXV.	75
XXXII.	32	LXXVI.	76
XXXIII.	33	LXXVII.	77
XXXIV.	34	LXXVIII.	78
XXXV.	35	LXXIX.	79
XXXVI.	36	LXXX.	80
XXXVII.	37	LXXXI.	81
XXXVIII.	38	LXXXII.	82
XXXIX.	39	LXXXIII.	83
XL ou XXXIX.	40	LXXXIV.	84
XLI.	41	LXXXV.	85
XLII.	42	LXXXVI.	86
XLIII.	43	LXXXVII.	87
XLIV.	44	LXXXVIII.	88

Romains.	Vulgaires.	Romains.	Vulgaires.
LXXXIX.	89	MMM OU CIO CIO CIO OU	
XC.	90	∞ ∞ ∞.	5000
XCI.	91	MMM OU CIO CIO CIO	
XCH.	92	CIO OU ∞ ∞ ∞ ∞	4000
XCHH.	95	MMMM OU IOU OU V ∞.	5000
XCIV.	94	IOU ∞ OU VI ∞.	6000
XCIV.	95	IOU ∞ OU VII ∞.	7000
XCVI.	96	IOU ∞ ∞ ∞ OU VIII ∞.	8000
XCVII.	97	IOU ∞ ∞ ∞ OU IX ∞	
XCVIII.	98	OU ∞ CCIO.	9000
XCIX.	99	CCIO OU CMO OU IMI OU	
C.	100	X ∞ OU XM.	10000
CL.	150	CCIOCCIO OU XX ∞.	20000
CC.	200	CCIOCCIOCCIO OU	
CCL.	250	XXX ∞.	50000
CCC.	300	CCIOCCIO OU CCIO	
CCEL.	350	CCIOCCIOCCIO OU	
CCCC OU CD.	400	XXX ∞.	40000
CCCL.	450	IOU OU L ∞.	50000
IO OU D.	500	IOUCCIO OU LX ∞.	60000
IOU OU DL.	550	IOUCCIOCCIO OU	
IOU OU DC.	600	LX ∞.	70000
IOU OU DCL.	650	IOUCCIOCCIOCCIO	
IOU OU DCC.	700	OU LXX ∞.	80000
IOU OU DCEL.	750	CCIOCCIOCCIO OU IOU	
IOU OU DCC.	800	CCIOCCIOCCIO	
IOU OU DCCCL.	850	CCIO OU LXXX ∞	
IOU OU DCCC.	900	OU XC ∞.	90000
IOU OU DCCCL.	950	CCIO OU CM OU	
M OU CIO OU ∞ OU M.	1000	C ∞.	100000
MM OU CIO CIO OU ∞ ∞.	2000		

Après le chiffre cent mille, les Latins se servaient d'un adjectif numérique pour multiplier leurs quantités arithmétiques presque à l'infini.

CHIGI. Les princes de Chigi, maréchaux héréditaires de l'Église et protecteurs du conclave, descendent d'Augustin, neveu de Fabio de Chigi, qui assista comme nonce au congrès de Westphalie, et occupa le trône pontifical, de 1655 à 1667, sous le nom d'Alexandre VII. Augustin obtint la principauté de Farnèse dans le duché de Castro. Le prince actuel, qui porte le nom d'Augustin, est né en 1771 ; il a succédé, en 1791, à son père Sigismond, condamné à une prison perpétuelle.

CHILDEBERT I^{er}, 5^e fils de Clovis et le second de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume de Paris, qui lui échut en 511. Il se joignit à ses frères Clodomir et Clotaire I^{er} contre Sigismond, roi de Bourgogne, le fit périr avec sa famille et démembra ses États, 531. Peu après, il eut part à l'assassinat de ses neveux, fils de Clodomir, qui devaient hériter du royaume d'Orléans, et partagea leur héritage avec Clotaire. Il tourna ensuite ses armes contre l'Espagne et prit Pampelune. Après la mauvaise issue qu'eut la fin de cette expédition, qu'il avait entreprise avec Clotaire, il ravagea les États de celui-ci. Il mourut à Paris en 558, ne laissant que des filles. Leur exclusion du trône laissa Clotaire seul roi des Francs. Childébert fit bâtir Saint-Germain-des-Prés.

CHILDEBERT II, fils de Sigebert et de Brunehaut, né vers 570, succéda à son père dans le royaume d'Austrasie en 575, sous la tutelle de sa mère. La mort de son oncle Gontran, 595, l'appela à la succession des royaumes de Bourgogne, d'Orléans et d'une partie de celui de Paris. Il mourut en 596, à l'âge de 26 ans, empoisonné, selon les uns, par sa mère Brunehaut, selon d'autres, par Frédégonde.

CHILDEBERT III, dit le Juste, fils de Thicrry I^{er},

né vers 685, succéda en 695 à son père Clovis III, roi de France. Il régna 16 ans sous la domination de Pepin le Gros, maire du palais, et mourut en 711, laissant le trône à son fils Dagobert.

CHILDEBRAND, fils de Pepin le Gros, et frère de Charles Martel, né dans le 8^e siècle, accompagna son frère dans ses expéditions contre les Sarrasins, qui désolaient la Provence et le Lyonnais. Les deux princes emportèrent Avignon d'assaut et livrèrent, sous les murs de Narbonne, une bataille où leurs adversaires furent mis en déroute complète. Quelques historiens ont nié l'existence de ce prince.

CHILDÉRIC I^{er}, roi de France, succéda à son père Mérovée en 456. La dissolution de ses mœurs le fit chasser de ses États ; il se réfugia en Thuringe chez un roi dont il séduisit la femme, nommée Basine. Quelques temps après, il rentra dans ses États ; Basine l'y suivit et l'épousa. De ce mariage naquit Clovis. Childéric mourut en 481, et fut enterré près de Tournai, où son tombeau fut découvert en 1655.

CHILDÉRIC II, second fils de Clovis II, eut en partage le royaume d'Austrasie et commença à régner en 636. À la mort de Clotaire III, son frère aîné, 670, il réunit à sa couronne les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Ebroïn, maire du palais de Neustrie, voulait donner pour successeur à Clotaire III, Thierry, qui n'avait point été appelé au partage du royaume, quoiqu'il fût fils de Clovis II. Childéric s'avança à la tête d'une armée contre Ebroïn et le fit prisonnier. Revenu en possession de l'héritage de Clotaire III, il se fit détester envers ceux qui l'avaient aidé en cette occasion, et notamment envers le vertueux Léger, évêque d'Autun, qui avait été son ministre. Il le relégua dans le monastère de Luxeuil. Bodillon, seigneur qu'il avait maltraité, l'assassina en 673.

CHILDÉRIC III, dernier roi de France de la première race, fils de Chilpéric II, fut placé sur le trône en 742 par Pepin le Bref, alors maire du palais, qui l'en fit descendre pour l'enfermer dans le couvent de Sithin (depuis Saint-Bertin) à Saint-Omer. Childéric y fut religieux en 752, et mourut quelques années après.

CHILI, contrée de l'Amérique méridionale, qui s'étend depuis le désert d'Acatama jusqu'au golfe de Guatémala, entre le 24^e et 44^e de latitude méridionale. Ses limites, fixées par la constitution de 1822, sont : au nord le désert d'Acatama, à l'est la chaîne des Andes couvertes de glaces éternelles, au sud le cap Horn, et à l'ouest le grand Océan austral. Son nom a été donné par les indigènes ; il vient de celui de certains oiseaux de la famille des grives qui sont très-communs dans ce pays, et dont le cri ressemble au son du mot *Chili*. Depuis 1818, le Chili forme une république indépendante dans laquelle le pouvoir exécutif est confié à un président élu pour quatre ans, le pouvoir législatif à un sénat de 9 membres nommés pour 6 ans, et à une chambre nationale composée de 50 membres élus pour 3 ans, et renouvelés par huitième chaque année. Cette république, composée de 7 provinces et du grand archipel de Chiloe, a une superficie de 21,400 lieues carrées et une population de 1,500,000 individus. Elle peut entretenir une armée de 20,400 hommes ; la marine se compose d'une frégate et de 5 bâtiments inférieurs : enfin les revenus sont évalués à 12,000,000 francs, et la dette publique à 56,000,000. Santiago, la capitale, a 60,000 habitants. Dans la province de Coquimbo, Serena, ville de 12,000 habitants, qui a été détruite presque entièrement par deux tremblements de terre, en 1820 et 1822 ; Copiapo, ruinée par le même fléau en 1819 et 1822 ; Guasco, bon port renversé

par un tremblement de terre en avril 1835. Dans la province d'Acomgas, San-Felipe, célèbre par ses mines d'argent et de cuivre. Le port de Valparaiso (*Vallée du Paradis*) est le plus commerçant du Chili. La *Nouvelle-Conception* a été bâtie non loin de la ville du même nom qui fut engloutie par la mer en 1731. *Valdivia*, fondée en 1551, par Pierre Valdivia. La grande île de *Chiloë* est la principale de l'archipel, composé de 47 îles, dont 25 sont peuplées et cultivées. Le Chili produit en abondance de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre, de l'aimant et des bois de construction. La vigne y réussit mieux que dans les autres parties du nouveau continent. Les tremblements de terre y sont fréquents. On y compte 14 volcans.

CHILI (Histoire et vicissitudes du). Magellan, après avoir franchi, en 1520, le détroit qui porte son nom, aperçut les côtes du Chili. Après la réduction de Cusco et la mort de l'inca Atakualpa, Pizarre, voulant se débarrasser de son lieutenant Almagro, l'engagea à faire la conquête du Chili, pays situé à 600 lieues de la capitale du Pérou. Almagro accepta la proposition, et partit avec 570 Espagnols, dont 200 de cavalerie, et 15,000 Indiens. Après plusieurs combats sans résultats décisifs, il prit le parti de retourner au Pérou, et perdit plusieurs de ses compagnons dans la traversée des Cordillères. Après s'être défait d'Almagro, en 1538, Pizarre, devenu maître absolu des possessions espagnoles dans l'Amérique du Sud, y envoya, en 1540, avec le titre de président, Pedro de Valdivia; il lui donna 150 Espagnols, un corps nombreux d'auxiliaires péruviens, des prêtres, des moines de la Merci, des femmes, etc. Valdivia, voulant fonder un établissement permanent, pénétra le plus avant possible dans l'intérieur du Chili. Le 24 février 1545, il jeta les fondements de la ville de Santiago, érigée en évêché suffragant de Lima par Paul IV, en 1561; en 1544, il fonda la ville de Serena; en 1547, il se rendit au Pétro, et se trouva à la bataille qui décida du sort de Gonzalez Pizarre. Le président la Gasca, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus dans cette journée, lui conféra le titre de gouverneur du Chili. De retour au Chili, Valdivia consolida son établissement; au bout de 9 ans de guerre, en 1549, il se trouva maître de toute la partie septentrionale dans le Chili, et répartit le territoire entre ses soldats. Il fonda la ville de la Concepcion en 1551, remporta, en 1551, une sanglante victoire contre les Araucaniens, l'une des plus belliqueuses nations du Chili, et fonda sur leur territoire une ville appelée *la Imperiale*, détruite, en 1599, par les Araucaniens. Il fonda, en 1551, les villes de Valdivia qui porte son nom, Ciudad-Rica, ou Villarica, à cause de la quantité d'or que les Espagnols y recueillirent aux environs. En 1552, les Araucaniens s'emparèrent du fort d'Araucan; à cette nouvelle, Valdivia marcha lui-même contre eux; il est dévoré par une armée innombrable d'indigènes, fait prisonnier et mis à mort. A la nouvelle de ce désastre, François de Villagran, lieutenant de Valdivia, se met en campagne; il est défait, à Rio-Bobio, par les naturels. Mais la petite vérole et la famine répandirent la mort dans les rangs de ces derniers. Villagran est reconnu successeur de Valdivia, sous le titre de corregidor. Lantaro, chef des Araucaniens, brûle la Concepcion en 1555; mais sa mort, arrivée d'un coup de flèche, arrête les succès de ses siens. Philippe II charge, en 1556, Alderite du gouvernement du Chili, et lui fournit 600 hommes; mais il meurt en route. Le vice roi du Pérou, don Hurtado de Mendoza, envoie son fils don Garcia avec une armée à bord de 4 navires, sous les ordres de Juan Landrillero. Garcia gagne une grande bataille contre les Araucaniens, en novembre 1557; il fonde la ville de Cannelle, en 1558,

dans la province de Tucapel. Il fait une expédition à l'archipel de Chiloë, et fonde la ville d'Osorno. Caupolican, l'héroïque chef des Araucaniens, est découvert dans sa retraite et empalé par l'ordre de Garcia. Cette mort indigne ses compatriotes, et les décide à reprendre les armes sous la conduite du fils de leur ancien général. Après quelques succès, ils sont défaites en bataille rangée, et leur jeune général se donne la mort. Garcia retourne rejoindre son père, auquel il succède dans le gouvernement du Pérou; en 1560, il est remplacé par François Villagran, ancien lieutenant de Valdivia, revenu de Madrid. Les Araucaniens se soulèvent; Villagran meurt de chagrin, après avoir nommé pour son successeur son fils aîné Pedro. Les Araucaniens sont défaites en 1564. Philippe II établit, en 1567, au Chili, une audience royale, indépendante de celle du Pérou. En 1568, don Melchior de Bravo est défait par les Araucaniens; en 1569, ils consentent à une trêve de 4 ans. Le tribunal de l'audience est supprimé en 1575. Quiroga, réinstallé gouverneur, meurt en 1580, sans avoir pu subjuguier les indigènes; Gambou, son successeur, de 1580 à 1585, n'est pas plus heureux. Don Alonzo de Sotomayor, marquis de Villahermosa, nommé gouverneur du Chili, part d'Espagne avec 600 hommes, déploie la plus grande cruauté contre les Araucaniens sans pouvoir les réduire. Trois navires anglais, aux ordres de Cavendish, cherchent vainement à se mettre en rapport avec les Araucaniens; ils sont repoussés par les Espagnols, 1586. Sotomayor est remplacé, en 1595, par Marlin Garcia de Loyola, neveu du fondateur des jésuites. Il introduit au Chili des religieux de cet ordre; déjà les franciscains et les dominicains y étaient établis depuis 1535. Le capitaine anglais Hawkins pille Valparaiso en 1594. Loyola fonde, en 1594, la ville de Coja en l'honneur de sa femme. Il est surpris par les Araucaniens, et massacré en 1598. Viscarra, son lieutenant, est remplacé par Francisco Quenonès, qui livre plusieurs combats sans issue décisive aux indomptables Araucaniens, qui prennent et brûlent Valdivia en 1599. En 1600, l'amiral hollandais Olivier Van Noort aborde sur les côtes du Chili, y est parfaitement accueilli des naturels, et y détruit plusieurs bâtiments espagnols. Le gouverneur Quenonès, fatigué de cette guerre, demande et obtient son rappel; il est remplacé par Garcia Ramon, et celui-ci par Alonzo Rivera, brave officier, qui emmène avec lui un régiment de vétérans. A son arrivée, toutes les villes fondées par Valdivia et ses successeurs avaient été prises par les Indiens et détruites de fond en comble. Alonzo Rivera s'occupait des préparatifs d'une expédition, lorsqu'il fut transféré au gouvernement de Tucuman. Garcia Ramon étant arrivé avec 1,000 soldats envoyés d'Europe, et 250 du Mexique, reprend les rênes du gouvernement, 1605. Un de ses corps d'armée est exterminé en 1607. La cour de l'audience royale est réinstallée en 1609. Ramon reçoit, la même année, le titre de gouverneur et de capitaine général; il bat les Indiens dans les défilés de Lumacos; meurt la même année, et est remplacé par Merlo de la Fuente. Ce dernier est remplacé, en 1611, par Xaracamada, et celui-ci, en 1612, par Rivera. L'amiral hollandais Spilbergen entre dans la mer du Sud, en 1615, commet quelques actes d'hostilité sur les côtes, et fait voile pour le Pérou. Mort de Rivera, 1617; il a pour successeur Talaverano, 1617, puis Lope de Ulloa. Introduction au Chili des augustins et des hospitaliers de Jean de Denis. Mort de Ulloa, 1620. — Christophe de la Cerda, son successeur, 1621. — Pedro Sorrés de Ulloa, 1621-1624. Francisco Alava, 1624. — Don Luis de Cordova, 1626-1650. Ce gouverneur gagne une bataille contre les Indiens en 1629. —

Don Francisco Lasso de Vega, 1630-1639. Ce gouverneur, qui s'était acquis une haute réputation dans les guerres de Flandre, ne la justifie pas d'abord au Chili ; il est battu dans deux affaires ; mais il reprend sa revanche en 1634 ; il gagne la bataille de l'*Imperiala*, en 1632 ; il étend ses conquêtes et fonde des villes les années suivantes. Lasso de Vega est remplacé, en 1639, par Lopez de Zuniga, marquis de Baydes. Les Hollandais envoient, en 1643, l'amiral Hendreick Brouwer pour faire alliance avec les indigènes du Chili, les éternels ennemis des Espagnols ; cet amiral entre en relation avec les Indiens ; il meurt de maladie à Valdivia, et est remplacé par Elias Harkemans, qui ne réussit pas, à cause de l'imprudente avidité des Hollandais, qui avaient demandé de l'or aux indigènes. Un Espagnol, nommé Cafferles, proposa, en 1655, au protecteur Cromwell de chasser les Espagnols du Chili et d'en rendre maîtres les Anglais ; mais il n'est pas écouté. Baydes est remplacé en 1653. Point d'événement remarquable jusqu'en 1669, que la paix avec les Araucaniens fut définitivement conclue. Le capitaine anglais Jean Narboroug aborde à Valparaiso en 1671 ; mais les Espagnols interdisent tout commerce aux Anglais avec les naturels. Le commerce du Chili attirera les Français au commencement du 18^e siècle ; plusieurs négociants de cette nation allèrent s'y établir en 1709, 1710 et 1711. L'année 1712 fut marquée par la révolte des insulaires de Chiloé, qui furent bientôt réprimés. En 1722, les Araucaniens, aigris par les vexations des officiers espagnols, reprennent les armes ; mais, après diverses escarmouches, la paix fut conclue en 1724. Les jésuites fondent, vers cette époque, un grand nombre de villages. Le gouverneur Jose Manso fonde, en 1742, les villes de Copiapo, d'Aconcagua, de Meleppelas, Runcagua, San-Fernando, etc. ; il fut nommé ensuite vice-roi du Pérou. Don Domingo Rosas bâtit, en 1755, les villes de Santa-Rosa, de Casa-Blanca, etc., et don Manuel Urréat fonde, en 1759, les villes de Santa-Barbara, Talcamaveda, etc. En 1761, le célèbre commodore Anson relâche à l'île de Juan-Fernandez. En 1766, les Araucaniens refusent de se réunir dans des villes ; en 1771, ils reprennent les armes ; la guerre dure jusqu'en 1775, qu'ent lieu un traité de paix. L'infortuné La Pérouse relâche, en 1786, à la Conception, et y est parfaitement accueilli. En 1795, le gouverneur général Ambrosio O'Higgins de Vallenar adresse une proclamation aux Indiens pour les engager à persister dans leur fidélité. Le capitaine hollandais Vancouver, lors de son voyage autour du monde, relâche à Valparaiso en 1795. — *Révolution de 1810.* Cette année, le gouverneur du Chili, Carrasco, qui était en faveur du roi Joseph Napoléon, est déposé par une junte insurrectionnelle de cinq membres prétendant agir au nom du roi Ferdinand. Le général Torre est nommé gouverneur. Un congrès, constitué en assemblée législative en 1811, ouvre sa session par la déposition de la junte et par la nomination d'un gouvernement de trois membres. Don Ignacio de Carrera, aidé de ses trois fils, tous militaires distingués, est porté à la présidence en 1813. Le comte de Abascal, vice-roi du Pérou, envoie le général Pareja dans le Chili ; il réussit à s'emparer de la ville de Talca. Ce revers indispose contre Carrera les Chiliens, qui nomment pour directeur suprême Henriquez de Lastra, et pour généralissime don Bernardo O'Higgins ; celui-ci, se sentant trop inférieur en forces, accède aux propositions du général royaliste Gainsa, et, le 5 mai 1814, il fut conclu, à Zerca près Talca, un traité par lequel le Chili consentait à se reconnaître partie intégrante de la monarchie espagnole, à condition que son gouvernement intérieur serait maintenu dans ses pouvoirs et privilèges. Mais José

Carrera, instruit de ce compromis, organise une nouvelle révolution militaire, et, le 24 août 1814, il est appelé de nouveau, aux acclamations du peuple, à la tête du gouvernement. Le vice-roi du Chili refuse de son côté de ratifier le traité conclu avec O'Higgins. Celui-ci était sur le point de livrer bataille à Osorio, lorsqu'il marche contre Carrera, son compétiteur ; il est battu ; mais Carrera lui fait des conditions honorables d'accommodement, et le replace à la tête de ses troupes. O'Higgins est complètement défait à Rancangera, et perd les deux tiers de ses soldats. Osorio entre à Santiago le 5 octobre 1814. Les débris de l'armée chilienne, au nombre d'environ 600 hommes, et 2,000 habitants de Santiago, se dirigent du côté des Andes pour se retirer à Mendoza. Carrera passa aux États-Unis ; les autres officiers chiliens restèrent à Buénos-Ayres. Mais, vers la fin de 1816, une armée de 4,000 hommes, qui prit le nom d'armée des Andes, s'organisa à Buénos-Ayres ; le commandement en fut confié au général San-Martin ; le 12 février 1817, elle gagne contre le général espagnol Marco la célèbre bataille de Chacabuco. San-Martin fait son entrée triomphante à Santiago, le 15 février. Il refuse la dignité de directeur suprême, et leur recommande comme étant le plus digne de la remplir, le général O'Higgins, qui y est nommé. Le gouvernement est déclaré indépendant ; il achète deux frégates et plusieurs petits bâtiments, dont le commandement est confié au capitaine français Lortet. La grande victoire de Maypa, remportée le 5 avril 1818, par les généraux San-Martin et O'Higgins sur Osorio, achève l'affranchissement du Chili et l'expulsion totale des Espagnols. A la tête de l'escadre chilienne, fut placé l'amiral Blanco, qui fut remplacé bientôt, en 1818, par l'amiral Cochrane, qui s'empare, en 1819, de Valdivia et de l'archipel de Chiloé. Don José de Carrera, réfugié aux États-Unis, débarque sur les côtes du Chili, fait une guerre active aux chefs indépendants ; mais, ayant été battu à Punta-del-Madano, le 31 août 1821, il est fait prisonnier et passé par les armes à l'âge de 55 ans. Lord Cochrane se démet du commandement de l'escadre chilienne et quitte le pays en 1825. Le chef royaliste Benavides est pris et mis à mort, le 21 février 1822 ; amnistie est faite à ses partisans. Les patriotes exilés dans l'île de Juan-Fernandez, par ordre du général Osorio, se révoltent en 1822, et en chassent les Espagnols. Un traité d'alliance et de confédération perpétuelle entre la Colombie et le Chili avait été conclu à Santiago, dès le 21 octobre 1821. Une constitution est promulguée en 1822. O'Higgins abdique sa dignité en 1825. Le général Freire, qui avait arboré l'étendard de l'insurrection, est nommé directeur suprême. Le colonel Beauchef fit une glorieuse expédition contre les Indiens en 1825. Nouvelle constitution adoptée la même année. En 1825, le général Freire convoque un congrès général constituant à Santiago ; il dissout cette assemblée, qui se montre hostile contre lui ; il fait ensuite, en 1826, une expédition heureuse qui délivre l'archipel de Chiloé. En 1826, cette république fut reconnue par l'Angleterre ; elle l'a été depuis par d'autres puissances de l'Europe.

CHILLY, village du département de Seine-et-Oise, dans l'arrondissement de Corbeil, à 4 lieues et demie de Paris. Il fut possédé par des maîtres qui se qualifiaient de seigneurs de Chilly et de Longjumeau. Robert de Dreux, quatrième fils de Louis le Gros, en est le plus ancien propriétaire connu. Il eut pour successeur Robert II, celui-ci, Pierre de Dreux, qui le donna à sa fille Yolande en la mariant, en 1258, à Hugues Lebrun, seigneur de Lusignan, comte de la Marche. Cette maison posséda ces deux terres jusqu'en 1295, époque où elles

furent données à Anastasie de Montfort, lorsqu'elle épousa Raymond des Ursins, grand justicier de Naples. En 1320, Philippe le Bel les acquit par un échange fait avec Pierre Vic, chevalier. Le roi les donna à Jeanne de Bourgogne, qui les posséda jusqu'à sa mort, en 1350. En 1351, Philippe de Valois les céda par échange à Jean III, duc de Bretagne. Ce duc étant mort sans postérité, la propriété de ces deux terres fut longtemps un sujet de contestation entre sa nièce Jeanne, femme de Charles de Châtillon, comte de Blois, et Jean, comte de Montfort, qui la lui disputait. Ce dernier comte ayant été tué à la bataille d'Auray, en 1364, Charles V mit fin à cette contestation ; Jeanne céda la Bretagne au fils du comte de Montfort ; elle obtint en compensation le comté de Penthièvre et les seigneuries de Chilly et de Longjumeau ; Marie, sa fille, épousa Louis I^{er} d'Anjou, roi de Sicile, et la lui apporta en dot. Ces deux terres passèrent ensuite par mariage à la maison de Lorraine, et revinrent à celle d'Anjou. Charles d'Anjou, duc de Calabre, mort en 1481, en disposa en faveur de Louis XI. Ce roi en donna la garde à un archer de la garde du duc d'Anjou, nommé Guillaume le Picard, et la propriété, en 1485, aux comtes d'Armagnac. Mais le duc de Lorraine s'en empara et les vendit, en 1486, à Michel Gaillard. Grand procès entre la famille d'Armagnac et celle de Lorraine. Par un arrêt du parlement, du 21 janvier 1495, les deux terres furent adjudgées à Michel Gaillard, général des finances et à son fils appelé Michel. Le père mourut en 1551 ; le fils n'eut pour successeur que deux filles. En 1596, un de leurs descendants, Michel Gaillard, vendit à Martin Ruzé, général des finances en Touraine, les seigneuries de Chilly et de Longjumeau, pour la somme de 40,000 écus. Ce dernier, n'ayant pas d'enfants, institua pour son héritier universel, par testament du 26 août 1619, Antoine Coiffier, seigneur d'Essiat, son petit-neveu, à condition qu'il porterait le nom et les armes de Ruzé. Martin Ruzé mourut en 1615, et fut enterré à Chilly. Antoine Coiffier, aidé par le cardinal Richelieu, fit ériger, en 1624, les deux terres en marquisat ; il fut nommé maréchal de France en 1651, et mourut, en 1652, en Allemagne. Ce fut ce marquis d'Essiat qui fit rebâtir le château de Chilly avec une magnificence extraordinaire, sur les plans de l'architecte Métézeau. Richelieu fit décapiter, en 1642, à Lyon, le fils d'Antoine, plus connu sous le nom de Cinq-Mars. Le fils de ce dernier, Antoine, mourut en 1719, à 81 ans, et légua 50,000 liv. pour la fondation d'un hôpital destiné à nourrir huit invalides du village de Chilly. Ses biens passèrent dans la maison de Mazarin par la Meilleraye, époux de sa fille. En 1727, le duc de Mazarin était seigneur de Chilly et de Longjumeau. La dernière propriétaire fut la duchesse d'Aumont-Mazarin, qui céda, en 1800, le château de Chilly à M. Lévy. Celui-ci le fit démolir.

CHILLOË (Archipel de). Il est situé dans l'Océan Pacifique, au sud du Chili, dont il forme une province sur les côtes de la Patagonie. Ce groupe comprend 47 îles hérissées de montagnes et couvertes de bois. Leur population est de 90,000 habitants. La plus grande de ces îles a 50 lieues de long sur 12 de large. Elle a été découverte par les Espagnols en 1558.

CHILPÉRIC I^{er}, le plus jeune des fils de Clotaire I^{er}, reçut en partage le royaume de Soissons en 561. Son règne fut un tissu d'exactions, de querelles et de massacres. Chilpéric répudia sa première femme, Andouaire, pour Frédégonde ; s'étant un instant dégoûté de cette femme, il l'éloigna pour épouser Galsuinde, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths d'Espagne, et sœur de Brunehaut, mais il revint bientôt à Frédégonde après avoir fait

assassiner Galsuinde. En 575, Chilpéric, qui était en guerre avec son frère Sigebert, le fit assassiner afin de sortir de Tournai dans lequel il était enfermé. Il périt lui-même assassiné en 584, par Landry, amant de Frédégonde.

CHILPÉRIC II, roi de France, fils de Childéric II, fut, après l'assassinat de sa famille, élevé dans un cloître sous le nom de Daniel, et placé sur le trône, en 715, par Rainfroi, maire du palais de Neustrie. Ayant attaqué Charles Martel, il fut vaincu, et ne conserva que le nom de roi sans en avoir l'autorité. Il mourut en 720, à Attigny.

CHIMAY, petite ville du Hainaut, érigée en comté par Charles le Téméraire, 1460, en principauté par l'empereur Ferdinand I^{er}, en 1536, en faveur de Philippe III, sire de Croi, duc d'Arschott, dont la fille Anne épousa, en 1587, Charles I^{er}, comte d'Arenberg, premier prince de ce nom, mort en 1616 ; ce mariage apporta dans cette dernière maison le duché d'Arschott ainsi que le titre héréditaire de grand d'Espagne de première classe. Alexandre, 5^e fils de Charles I^{er}, eut en partage la principauté de Chimay. Il fut tué à la prise de Wesel, en 1629. Son fils aîné, Albert, mourut sans enfant, en 1648. Il eut pour successeur son frère Philippe, mort en 1676. Ernest-Dominique, fils du précédent, né en 1645, mourut en 1695, à Pampelune, vice-roi de Navarre. Après sa mort, tous ses biens passèrent à Philippe-Antoine de Hénin-Létault, comte de Bossut, et, à l'extinction de cette branche, la principauté de Chimay passa dans la maison de Riquet de Caraman, par le mariage d'Anne-Gabriel d'Hénin avec Victor Maurice Riquet de Caraman, lieutenant général, mort dans l'émigration. Son héritage fut recueilli par son neveu, le prince François-Joseph-Philippe, qui épousa, en 1805, la célèbre madame Tallien. Il est mort en 1855. Son fils aîné, le prince actuel de Chimay, né en 1804, est ambassadeur du roi des Belges à la cour de Hollande.

CHIMBORAZO. V. MONTAGNES. (Hauteur des).

CHIMIE, science qui nous fait connaître la composition des corps, leurs propriétés, changements qu'ils subissent et l'action réciproque des molécules intérieures des corps les uns sur les autres. On fait dériver ce mot de l'arabe *chema*, en latin *occultare*, la chimie étant un art caché ou du grec *χέω*, fondre, ou *χημῆς*, suc : science qui explique la manière intime dont les corps se comportent à l'égard des uns des autres ; on suppose encore qu'elle a pris le nom de chimie, *χημία*, *chemia* sive *chumia*, science de Cham, parce que l'Égypte, où elle a été anciennement cultivée, a été appelée quelquefois terre de Cham. Les anciens l'ont appelée tantôt *pyrotechnie* ou art du feu, *chrysopée* ou *argyropée*, c'est-à-dire fabrication de l'or, de l'argent, tantôt science *spagorique*, de deux mots grecs, *σπάω* et *αργίω*, je sépare et je réunis. Quoiqu'on fasse remonter la chimie à une époque très-reculée, ce n'est que de nos jours qu'elle est devenue une véritable science. Quelques procédés routiniers pour extraire et employer le petit nombre de métaux connus dans l'antiquité, l'art de fabriquer, de préparer quelques couleurs minérales, la connaissance de quelques sels, telles étaient les données des anciens en chimie. Il paraît cependant que les prêtres d'Égypte avaient des connaissances beaucoup plus étendues en chimie que leurs contemporains ; qu'ils les tenaient de Siphao, vivant plus de 5000 ans av. J.-C. le même que les Grecs appellent Herma ou Mercure Trismégiste ; mais ils conservaient leur science secrète par des motifs politiques. Ce ne fut guère qu'à l'époque où les Arabes cultivèrent les lettres et les arts que les premiers éléments de la chimie furent découverts pour être coordonnés beaucoup plus tard. Mais les préjugés et la

superstition de l'époque étendirent leur influence sur cette science; ce fut comme moyen de chercher la pierre philosophale et une panacée universelle que la chimie fut cultivée depuis le 7^e jusqu'au 17^e siècle; c'est alors qu'elle porta exclusivement le nom d'*alchimie*. (V. ce mot.) Cependant cette direction, suivie par les alchimistes, favorisait la découverte de plusieurs corps; au milieu de ces combinaisons sans choix ni méthode, Rhazes, Albucasis, Mésué, tous médecins arabes, firent connaître un grand nombre de préparations chimiques. L'alchimiste arabe Geber découvrit, dans le 8^e siècle, le *muriate oxygéné de mercure*, sublimé corrosif, l'*oxyde rouge de mercure*, précipité *per se*, et l'*eau-forte* ou *acide nitrique*. Les Arabes ont encore fait connaître la distillation, l'eau régale, les dissolutions d'or et plusieurs médicaments. Les alchimistes ont donné les acides sulfurique, nitrique et hydrochlorique; l'antimoine et ses nombreuses combinaisons, le bismuth, le zinc, l'arsenic et beaucoup de sels métalliques. Les alcalis fixes et volatiles, l'ammoniaque, le phosphore, la poudre à canon, la plupart des oxydes, furent aussi trouvés et leur préparation assez bien décrite. On commença à distiller les huiles fixes et les huiles empyreumatiques, et l'alcool et l'éther. La distillation des liqueurs spiritueuses, connue à la Chine dès le 7^e siècle, fut pratiquée en Europe dans le 12^e siècle. La fabrication de l'esprit-de-vin était connue en France en 1500; l'acide sulfurique s'y préparait en 1541; le procédé fut publié en 1570. La fabrication de l'eau-de-vie d'avoine fermentée était en usage en Russie dès 1661. La première fabrique d'acide sulfurique fut établie à Birmingham, en Angleterre, en 1746. Vers la fin du 17^e siècle avaient paru les ouvrages de Bacon, de Descartes, de Leibnitz, de Galilée, de Torricelli et de Newton; l'Académie del Cimento de Florence avait été fondée en 1631; la Société royale de Londres en 1660, et l'Académie des sciences, à Paris, en 1666. C'est cette époque qui marque réellement la naissance des sciences physiques et chimiques; c'est alors seulement que l'on commence à souder la nature par des voies expérimentales. En 1550 et 1770, on voit paraître une foule d'infatigables chimistes, tels que Ducloux, Doidart, Boulduc, Leibnitz, le grand Newton, Boyle, Otto de Guericke, les deux Emery, les trois Geoffroi, Lefebvre, Glugch, Heliot, Duhamel, Kunckel, Scheiller, Morley, Wilson, Slurc, Glauber, Sylvien et Lemor. Mais au milieu de tous s'élève, en Prusse, un homme de génie, Stahl, le créateur du *phlogistique*, qui, pendant un demi-siècle, fait régner les doctrines que Boerhaave soutint de tout l'éclat de son nom et de son talent. Ce grand médecin contribua beaucoup, par ses découvertes sur le feu, la chaleur, la lumière, l'analyse végétale, à l'avancement de la science. Pendant 50 ans, tous les chimistes suivirent les idées de Stahl et de Boerhaave. Parmi eux, on distingue, en France, Grosse, Baron, Macqueur et les deux Rouelle; en Allemagne et en Suède, Pott, Cronstedt, Vallerius et Lehmann; et en Angleterre, Freind, Schaw et Lewis. L'année 1718 est remarquable par la publication de la table des affinités chimiques, par Geoffroi l'aîné, de Paris. Jacques Barnez, médecin du roi de Pologne, développait la théorie des acides et des alcalis. Meyer créait une théorie qui avait pour base le passage d'un certain principe, nommé *causticum* ou *acidum pingue*, dans les corps brûlés; il expliquait aussi le phénomène de la calcination. Ce chimiste avait trouvé sans s'en douter la véritable théorie de la combustion. De 1650 à 1770, on détruisit beaucoup d'erreurs; on reconnut la combustibilité du diamant, le phosphore, le cobalt, le nickel, le manganèse, le platine et leurs nombreuses combinaisons; une

foule d'arts, la teinture, la savonnerie, la métallurgie requèrent d'immenses perfectionnements. La science commençait à se créer, à se constituer en ordre systématique; la découverte de la théorie des gaz compléta cette révolution. Déjà Van Helmont les avait reconnus en 1620. J. Rey, en 1650, avait deviné que les métaux fixaient de l'air par leur calcination; Boyle, Mayow, Hales et Venel firent des travaux sur quelques gaz qui se dégagent dans certaines opérations; mais tous ces chimistes regardaient ces corps gazeux comme de l'air pur ou moins altéré. En 1735, Black, d'Edimbourg, examina le gaz des effervescences, et prouva que toutes ses propriétés étaient très-différentes de celles de l'air; ce fait remarquable engagea les chimistes à examiner avec plus d'attention les corps aériformes qui se présentaient à eux. On reconnut bientôt que les gaz qui s'échappent des eaux minérales, de la bière, de la calcination du marbre et de la combustion du charbon n'étaient qu'un même corps auquel on donna le nom d'air fixe. Priestley fit ensuite connaître l'air inflammable, l'air marin, l'air nitreux. En 1773, Rouelle cadet dégaga le gaz hépatique du foie de soufre. Aussitôt une foule de découvertes se succédèrent avec rapidité. Bergmann, Bayen, Woulf, Schule, Berthollet, Fourcroy, augmentèrent la masse de nos connaissances. Guyton de Morveau découvre le moyen de désinfecter l'air par l'emploi du chlore. En 1774, on distingue pour la première fois l'oxygène. Enfin, l'illustre Lavoisier, connu depuis 1768 par plusieurs recherches physiques, pose, en 1785, la base de la chimie pneumatique ou théorie des gaz. Il fonde la chimie moderne sur des expériences exactes et concluantes. Berthollet, Guyton Morveau et Fourcroy, se dépouillant des erreurs du phlogistique, embrassent avec ardeur les idées de leur ami Lavoisier. En 1785, ces savants décomposent et recomposent l'eau en grand, et reconnaissent qu'elle est composée de deux gaz : l'hydrogène et l'oxygène. En 1786, ils créent la nouvelle nomenclature chimique qui est encore en usage aujourd'hui, et qui, par de simples désinences, exprime la nature de toutes les substances analysées par la chimie. Le système de Lavoisier ne tarda pas à être approuvé en Allemagne par Klaproth et Humboldt; en Angleterre, par Cavendish, Kewnan, Nicholson, Tennant; en Italie, par Volta et Spallanzani; en Espagne, par Proust d'Arcuzola. Bien que cette théorie ait fixé la science, elle n'a pas laissé que de subir de grandes modifications depuis plusieurs années. De nouveaux métaux ont été découverts en Angleterre par Davy, dans les alcalis qui ne sont que des oxydes métalliques. MM. Thompson, Ampère, Gay-Lussac, Becquerel, Arago, Arstedt, etc., ont prouvé jusqu'à l'évidence que l'électricité jouait le premier rôle dans la plupart des phénomènes chimiques. Les travaux de ces savants, ainsi que ceux de Dalton, de Berzelius, de Thénard et de Dumas, ont singulièrement enrichi le domaine de la science.

CHINCHILLA, province d'Espagne, formée d'une partie du royaume de Murcie, ayant une superficie de 477 lieues carrées et une population de 195,155 habitants. Sa capitale porte le même nom.

CHINE, vaste et puissant empire d'Asie, le plus riche, le plus ancien et le plus peuplé de tous ceux qui existent actuellement. Il est compris entre les 69^e et 141^e degrés de longitude orientale, les 22^e et 56^e degrés de latitude nord; borné au nord par le Turkestan, l'Asie russe et la mer d'Okhotsk; à l'est, par la mer du Japon, la mer Orientale et la mer de la Chine; au sud, par le Tonquin ou l'empire d'Annam, le royaume de Siam, le Népal, l'empire Birman, l'empire Anglo-Indien; à l'ouest,

par le Lahore et le Turkestan. Son étendue, de l'est à l'ouest, est de 8000 kilomètres, et, du midi au nord, de 5500 kilomètres, étendue plus grande que celle de l'Europe entière : ses côtes maritimes présentent un développement de plus de 500 kilomètres. Sa température offre toutes les variations de la zone tempérée. Sa population, dont les évaluations sont, nous le croyons exagérées, est portée à plus de 360 millions d'habitants, et cependant les revenus, d'après l'*Almanach impérial* de Pékin, ne s'élèvent pas au delà de 500 millions de francs. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la constitution physique, hydrographique et géodésique de la Chine. Nous nous bornerons à donner quelques indications sur le gouvernement, l'administration, la religion et le commerce de ce vaste empire. — *Gouvernement et administration intérieure.* Le gouvernement est despotique, mais ce despotisme est fondé sur l'intelligence et la capacité; à sa tête est le grand et le souverain empereur, le fils du ciel, comme il est souvent nommé. Sa dignité est la seule héréditaire. A la tête du conseil, pour les affaires de la famille impériale, qui est très-nombreuse, se trouve placé le premier personnage de l'empire après l'empereur. — La dynastie actuelle n'a conféré que douze titres de noblesse héréditaire à des membres de la famille impériale. — Le conseil privé, ou cabinet des ministres, décide toutes les affaires nationales et importantes; mais la sanction impériale et l'assentiment des présidents des six tribunaux, dont nous allons parler, doivent être obtenus avant de mettre ces résolutions à exécution. A la tête du conseil sont placés deux premiers ministres, l'un manchou et l'autre chinois. Toutes les mesures que désire prendre l'empereur sont soumises aux délibérations du conseil privé. — *Un tribunal civil* ou de fonctionnaires publics, à la tête duquel sont deux membres nommés, élève, avance et dégrade les fonctionnaires publics, prend connaissance de leurs mérites et démerite, et confère des titres et des rangs de noblesse. — Les fonctionnaires publics appelés mandarins sont choisis parmi les *léttrés*, qui ont obtenu un degré à leur examen littéraire. Il y a deux degrés littéraires : celui de *Kin-jin* (homme recommandable) et celui de *Tsin-sse* (docteur avancé en grade). Ceux qui sont assez heureux pour obtenir ces deux degrés deviennent d'abord gouverneurs de district (*Hian*), ou députés et secrétaires dans d'autres administrations. De là ils s'élèvent graduellement, non par ancienneté, mais par leurs mérites qui sont régulièrement notés par le tribunal des fonctionnaires publics. Les fils des employés distingués sont admis, quoiqu'ils n'aient pas encore donné des preuves de leur habileté littéraire. Une charge peut être aussi obtenue par achat, mais l'acheteur doit posséder les talents nécessaires pour remplir son emploi. Ce sont là les trois ordres distincts dans la carrière civile. Une fois en place, ils ont une longue carrière devant eux. — Six tribunaux, ou conseils supérieurs (*Lou-pou*), sont établis près de l'empereur, à Pé-King, et qui sont : 1° *Tribunal des revenus publics ou des finances* (*Hou-pou*), chargé de l'administration des finances de tout l'empire et de la fonte des monnaies. — 2° *Tribunal des rites et cérémonies* (*Li-pou*). Ce tribunal a l'inspection de tout ce qui concerne les rites, les cérémonies civiles et religieuses, le culte des ancêtres de la dynastie régnante, et une foule d'autres objets qui sont regardés comme d'une haute importance en Chine. De ce tribunal dépend le bureau des traducteurs (*Sse-yi-Kouam*), composé de 8 chambres, et le *Yo-pou*, ou ministère de la musique. — 3° *Tribunal de la guerre* (*Ping-pou*). Il veille sur une armée de plus d'un million d'hommes. Les mandarins militaires ob-

tiennent leurs rangs de la même manière que les mandarins civils; mais ils sont placés sous le contrôle absolu de ceux-ci; les honneurs et les talents militaires ne tiennent, en Chine, qu'un rang secondaire; une grande partie de l'armée active se livre à des travaux d'agriculture. Les gouverneurs généraux des provinces sont de droit présents de ce tribunal, et les lieutenants-gouverneurs vice-présidents. — 4° *Tribunal des peines* (*Hing-pou*), ou ministère de la justice. C'est à ce tribunal que ressortissent toutes les affaires judiciaires; il prononce l'exécution des châtiments, les amnisties, les bannissements; il fait observer les codes des lois, code brutal dans plusieurs de ses parties, mais accommodé aux mœurs du peuple. — 5° *Tribunal des travaux publics* (*Koung-pou*), chargé de la direction des travaux relatifs à l'entretien des routes et canaux, des digues, bâtiments publics et ponts. — 6° *Bureau des affaires étrangères et coloniales* (*Li-fanyouan*), établi par la dynastie tartare régnante pour les affaires de tous les états dépendants. — A côté de ces 6 tribunaux, mais en étant indépendants, on compte : 1° le *bureau des censeurs* (*Toutetra-youan*), qui comprend les magistrats proposés à la surveillance de l'empereur, des magistrats et du peuple; 2° le *grand collège national* du *Han-lin*, tout à la fois littéraire et politique. Ce n'est pas une école ouverte pour la jeunesse, mais une espèce de grande académie nationale, formée des personnes les plus instruites dans tous les genres de sciences, mais surtout en littérature, et qui exercent une grande influence dans le gouvernement. — Tous les officiers ou employés du gouvernement, soit civils, soit militaires, sont divisés en neuf rangs ou classes. La marque distinctive est un bouton porté sur le bonnet officiel, et une pièce carrée de broderie portée sur le dos et la poitrine. La marque distinctive du 1^{er} rang est une pierre précieuse; le 2^e rang porte un bouton rouge de corail en forme de fleur; le 3^e porte un bouton en pierre bleu-foncé; le 4^e en bleu-clair; le 5^e en cristal blanc, etc. — Le jaune est la couleur réservée à l'empereur et à sa famille. — Le gouvernement publie une sorte de journal, ou moniteur quotidien, dans lequel il insère un grand nombre de décrets et autres documents officiels, sous la forme d'instructions adressées aux magistrats ou au peuple. — La division territoriale de la Chine se compose de 19 provinces, dont plusieurs offrent une étendue et une population égale à celle des plus puissants États de l'Europe. 1^{re} *Cing-king*, avec une capitale de ce nom; 2^e *Tchili*, capitale *Peking*; 3^e *Kiang-sou*, capitale *Nean-king*, vulgairement appelé *Nankin*; 4^e *Ngan-hoei*, capitale *Ngang-king-fou*; 5^e *Kiang-si*, capitale *Nan-tchang-fou*; 6^e *Tchi-kiang*, capitale *Hang-tcheou-fou*; 7^e *Fou-kian*, capitale *Fou-tcheou-fou*; 8^e *Hou-pe*, capitale *Wou-tchang-fou*; 9^e *Hou-nan*, capitale *Tchang-chi-fou*; 10^e *Hou-nan*, capitale *Khai-foung-fou*; 11^e *Chang-toung*, capitale *Tsi-nan-fou*; 12^e *Chan-si*, capitale *Thai-youan-fou*; 13^e *Chen-si*, capitale *Sing-an-fou*; 14^e *Kan-sou*, capitale *Lan-tcheou-fou*; 15^e *Sse-tchouan*, capitale *Tching-tou-fou*; 16^e *Kouang-toung*, avec capitale du même nom ou *Canton*; 17^e *Kouang-si*, capitale *Kouei-lia-fou*; 18^e *Yân-nân*, capitale du même nom; 19^e *Kouei-tcheou*, capitale *Kouei-yang-fou*. Chacune de ces provinces, administrée par un gouverneur général, ou lieutenant-gouverneur, est partagée en départements (*fou*); ceux-ci en arrondissements (*tcheou*), et ces derniers en districts (*hian*). Les impôts sont payés, partie en numéraire, partie en nature. L'armée, d'après les relevés officiels, s'élève à 1,265,000 hommes, parmi lesquels 51,000 marins. — La langue chinoise, que l'on pourrait appeler *antédiluvienne*, appartient à l'âge hiéroglyphi-

que. Nous en possédons plusieurs excellents dictionnaires. Quant à la littérature chinoise, elle est la première de l'Asie par le nombre, l'importance et l'authenticité des monuments. L'instruction publique est fort répandue en Chine; l'astronomie y est cultivée depuis plus de 2500 ans avant notre ère; les sciences mathématiques y sont peu avancées, quoique le système décimal y soit pratiqué depuis la plus haute antiquité. Les arts du dessin sont imparfaitement cultivés par les Chinois; ils ne connaissent pas la perspective, mais ils excellent dans les détails, dans la peinture en miniature et dans la gravure sur bois. L'architecture a pris d'assez grands développements dans cet empire, surtout pour les monuments d'utilité publique. — *Religion*. La très-grande masse des habitants de la Chine professe les dogmes du *Boudhisme* ou la religion de Foé; la religion de Confucius, ou les *doctrines des lettrés*, est la religion de l'empire; l'empereur en est le patriarche; les dogmes des *Tao-sse*, ou *docteurs de la raison*, comptent aussi, dans cette vaste contrée, un grand nombre de croyants. Quelques peuplades sauvages, dans l'intérieur, pratiquent l'idolâtrie. Le judaïsme et l'islamisme sont aussi professés par quelques milliers d'habitants de la Chine; mais la religion catholique surtout y compte encore, malgré les persécutions auxquelles elle a été en butte, un fort grand nombre de fidèles. — *Industrie*. L'industrie des Chinois est passée en proverbe; elle est merveilleuse en tout ce qui concerne les aisances de la vie. L'origine de plusieurs arts, qui ont pris un grand développement en Europe, se perd chez eux dans la nuit des temps. Depuis 2657 ans av. n. è. r., les Chinois ont su élever des vers à soie et fabriquer, de leur produit, des étoffes qui ont attiré chez eux des marchands de toutes les parties de l'Asie. Les écrivains anciens de la Grèce nommaient même *Serès* (habitants du pays de la soie) les peuples qui en faisaient une industrie, et Serique le pays qui produisait la soie, et le plaçaient à l'extrémité orientale de l'Asie. La fabrication de la porcelaine a été portée chez eux à un degré de fabrication qui n'a été dépassé que depuis peu en Europe. Le bambou leur sert à faire des milliers d'ouvrages de toute espèce; leurs toiles de coton sont renommées dans le monde entier. Leurs meubles, leurs vases, leurs instruments et outils de toute espèce sont remarquables par leur solidité et leur simplicité ingénieuse. De tout temps, ils ont su travailler les métaux, polir et tailler les pierres précieuses. Ils excellent dans la broderie, la teinture, les ouvrages de vernis et de filigrane et l'art de découper l'ivoire; leurs fleurs artificielles n'ont pas encore été surpassées, et nous leur devons l'usage des papiers de tenture. On n'imite qu'imparfaitement en Europe certaines productions de leur industrie, telles que leurs couleurs vives et inaltérables, leur papier à la fois solide et fin, leur encre et une infinité d'autres objets. Un grand nombre d'inventions, que l'Europe s'approprie, sont dues aux Chinois. Ils connaissaient la polarité de l'aimant 2500 ans avant notre ère, la poudre à canon 2000 ans av. notre ère; la gravure en bois et l'imprimerie sténotype depuis le 6^e siècle de notre ère. Il en est de même des puits artésiens, de l'emploi du gaz pour l'éclairage, de l'application du fer à la construction des ponts suspendus, de l'extraction du sucre de canne et de fécula, etc. — *Agriculture*. Elle est très-avancée en Chine où elle est en honneur depuis la plus haute antiquité. C'est de Chine que sont venus en Europe les semoirs mécaniques, la machine à vanter le blé. — *Commerce*. Le commerce intérieur de la Chine est beaucoup plus considérable que son commerce extérieur; il se fait principalement par les rivières

et les canaux qui présentent le plus grand développement de navigation intérieure qui existe dans le monde. Plus de 350 canaux artificiels distribuent dans le vaste empire chinois les productions de toutes les provinces. Son commerce extérieur consiste principalement en thé, en porcelaine, en étoffes de soie et de coton. L'exportation annuelle du thé, par Canton seulement, s'est élevée, jusqu'à la rupture avec l'Angleterre en 1840, à plus de 100 millions de francs. L'Angleterre et les États-Unis sont en première ligne pour la consommation de cet empire. Jusqu'en 1840, la balance du commerce entre les Anglais et les Chinois était, en faveur des premiers, de plus de 46 millions de francs, non compris l'opium qui représentait une valeur de plus de 100 millions de francs; il n'est donc pas étonnant que le gouvernement impérial se soit décidé à y apporter de sévères restrictions, cause de la guerre actuelle. L'état du commerce des États-Unis avec celui de la Chine présente un mouvement uniforme d'importations et d'exportations d'environ 52 millions de francs. Une autre route de commerce de la Chine avec les nations européennes est celle de Kiakhta, sur les frontières de la Sibirie et de la Mongolie. Il s'y fait annuellement un mouvement d'affaires de 24 millions de francs. C'est de là que la Russie tire la presque totalité du thé qui se consomme dans ce pays et dans plusieurs parties de l'Allemagne. — Le port de Canton est l'entrepôt principal du commerce chinois avec les nations maritimes de l'Europe. Non content d'avoir limité les lieux où les marchands européens peuvent être admis, les lieux où ils peuvent habiter et la durée du séjour qu'ils peuvent faire à Canton, le gouvernement chinois ne leur a pas laissé seulement la liberté de choisir les commerçants chinois avec lesquels ils peuvent négocier; il a confié le monopole du commerce européen à des négociants privilégiés, dont le nombre a été fixé à 12 jusqu'en 1792, où il a été porté à 18. Ces négociants, que les Français nomment *hanistes*, et les Anglais *hong*, d'un mot chinois qui signifie magasin, sont les intermédiaires obligés dans toutes les opérations commerciales.

CHINE (histoire de la). Avant d'embrasser ce vaste sujet, nous dirons un mot sur les noms que les autres peuples ont donnés à la Chine et sur les relations qu'elle a eues avec eux. Les Indiens l'appelaient *Tchina* (cité dans les lois de Manou) représentation assez exacte du mot chinois *Tschin*, nom d'un ancien royaume féodalitaire de l'empire, situé dans sa partie occidentale, et d'où sortit la dynastie des Tchin, si célèbre dans la personne de Tchin-Chi-hoang-ti, le fameux incendiaire de livres, qui lui fut donné par les Arabes, à la même origine. Ce nom a prévalu. Les géographes et les historiens de l'antiquité, qui ont eu quelques notions de la Chine, nommèrent *Serès* les habitants de la partie septentrionale de la haute Asie, et *Senie* les peuples qui en habitaient la partie méridionale. Les Chinois firent le commerce de la soie avec les Romains, par l'entremise des Boukhans et des Persans. Leur histoire a conservé le souvenir de plusieurs ambassades qui furent envoyées à l'empereur de la Chine par des empereurs romains, sans doute dans des vues commerciales. La 1^{re} fut envoyée par Antonin à Hivuan-ti, l'an 166 de notre ère; la 2^e se rapporte à l'année 284, sous Dioclétien, et la 3^e à l'année 1081, sous le règne de Michel Dénas, empereur de Constantinople. Dans le moyen âge, l'empire de la Chine porta le nom de *Kamoyen*. C'est sous ce nom que les premiers voyageurs, le Polonais Jean Carpin, ambassadeur du pape Innocent IV près de Batou-kan, empereur des Tartares et des Mon-

gols, en 1246; le Français Rubruquis, ambassadeur de saint Louis auprès de Mangou-khan, en 1253, le firent connaître à l'Europe, dans leurs récits merveilleux, ainsi que le célèbre Vénitien Marco-Polo, 1274. Mais le nom de Chine n'est pas celui que les Chinois donnent à leur empire; ils l'appellent le royaume du milieu (Tchoung-kong), le dessous du cul (Thian-hin), etc.; eux-mêmes se nomment souvent *Han-jin* (hommes de la dynastie des Han), dynastie qui régna depuis 202 av. J.-C. jusqu'en 220 après cette ère, et qui, aux yeux des lettrés chinois, fut la dynastie qui régénéra l'empire et lui donna le haut degré de gloire et de splendeur qu'il atteignit parmi toutes les contrées de l'Asie. Après cette explication préliminaire, il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'histoire de ce vaste et antique empire. — *Période qui précède les temps historiques.* Nous n'indiquerons la plupart des noms qui vont suivre que pour suivre les époques auxquelles cette antique nation place le sommet de sa civilisation. Suivant la chronologie chinoise, Fou-hi serait le premier souverain de cet empire; il aurait régné 21,150 ans av. notre ère, tandis que le père des Chinois, qui serait le premier homme, et qu'ils appellent Poan-kou, aurait vécu des millions d'années avant les temps généalogiques. Pour arriver à Fou-hi, ils ne comptent pas moins de 15 dynasties embrassant 103 souverains qui ont régné chacun pendant des siècles. Fou-hi aurait eu une longue série de successeurs parmi lesquels Chin-nong, dont le règne est placé 8697 av. notre ère. Les Chinois commencent à se faire des maisons, 5050 av. J.-C. Sou-gin-chi, leur souverain, divise l'année en saisons. Après la dynastie de Chin-nong, qui comprend 7 princes, embrassant 579 ans de règne, le règne de Hoang-ti et la dynastie des Ou-ti, comprenant 6 empereurs, viennent enfin les temps historiques dans la personne de Yu, premier empereur des Chinois, régnant de 2205 à 2197 av. J.-C. — *Temps historiques.* La première dynastie impériale commence dans Yu, le modèle des souverains chinois. Cette dynastie règne depuis 2503 jusqu'à 1785 avant J.-C. Les Chinois remontent jusqu'à Hoang-ti, 2600 av. J.-C., l'invention des ponts, de la monnaie, de l'orgue, des cloches, des poids et mesures; 2601, de l'art de fondre le cuivre, et de la boussole, 2600; de la musique par Hoang-ti, 2450; de la sphère armillaire, 2537; de la musique vocale sous Chan, successeur d'Yu, 2256 av. J.-C. Une éclipse de soleil, reconnue véritable, est mentionnée dans les annales chinoises, l'an 2215 av. J.-C. La première dynastie des Yu règne, comme nous l'avons dit, depuis 2203 jusqu'à 1766 av. J.-C., et comprend, dans cette période, 21 souverains. Le dernier, Si-koue, est détroné, à cause de ses débauches et de sa cruauté, par Thing-thing, prince du Changs. — 2^e dynastie des Changs. Elle règne depuis 1766 jusqu'à 1134, et comprend 29 empereurs. Le fondateur de cette dynastie invente l'art de préparer les peaux, 1766 av. J.-C. Il est renommé par sa sagesse. Woting, son fils, par haine pour ses enfants, change l'ordre de successibilité au trône en désignant son frère pour son héritier, 1692 av. J.-C. La même dynastie des Tchang menace de tomber en décadence, comme sous Yang-kin, 1408 av. J.-C.; mais son frère, qui lui succède en 1401, Poan-king, en est le restaurateur. Chou-sing, dernier empereur de la dynastie des Tchang, odieux à ses sujets par ses cruautés et ses débauches, voit Ou-sang, prince de Tcheou, se révolter contre lui. Après la perte d'une bataille, Cheou-sing fait mettre le feu à son palais pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi en 1122. — 3^e dynastie impériale, les Tcheou, qui règnent de 1122 à 255 ans av. J.-C. sous 35 empereurs. Ou-en-vang rétablit l'ordre et

l'harmonie dans toutes les branches du gouvernement; il fonde 6 collèges dans Hao, la capitale, et fait dresser les cartes de la Chine, 1120 avant J.-C. On commence à se servir, à la Chine, des monnaies rondes, du poids de la 24^e partie d'une once, qui y ont encore cours aujourd'hui, 1110 av. J.-C. Bouddha, fils d'un sage de Ceylan, fondateur du Bouddhisme, l'an 1000 av. J.-C. Sivan-vang néglige la cérémonie du labourage, instituée par Ching, pour laquelle l'empereur, conduisant une charrue, traçait chaque année quelques sillons en présence de toute sa cour, 820 ans av. J.-C. Guerre entre les Tartares et les Chinois, qui dure de 781 à 770. Les derniers sont chassés de la Chine. Les princes de Ts'in se rendent indépendants, 745; la dynastie des Tcheou penche vers son déclin dès cette époque. Apparition de la secte chinoise des Tao-sse ou des Immortels, fondée par Laoké, auquel fut élevé un temple magnifique, 600 av. J.-C. Le philosophe Confucius (Kong-fou-tsi), descendant d'Hoang-ti, l'un des premiers empereurs de la Chine, fleurit vers 500 av. J.-C. Il meurt vers 479 av. J.-C. Il s'applique plus à l'étude de l'homme et des mœurs qu'à celle de la nature et de ses causes. Invention des cloches, 458 av. J.-C. Obscurité de l'histoire chinoise à cause des troubles de l'empire. Confucius commence à avoir un culte public 500 av. J.-C. — 4^e dynastie impériale, dite des Ts'in. Elle règne de 255 jusqu'à l'an 202 av. J.-C., sous 8 empereurs. Ts'in-chi-hoang-ti, fondateur de la 4^e dynastie, change la division et les lois de l'empire, fait brûler tous les livres, excepté ceux de Confucius, et persécute les lettrés. Un mandarin, appelé Le-queu, publie, 249 ans av. J.-C., un code complet des lois civiles, militaires et politiques de la Chine; elles s'y sont intégralement perpétuées jusqu'à nos jours. 460 lettrés sont condamnés au feu, 215 av. J.-C. Invention du papier de soie, de l'encre et des pinceaux tenant lieu de plumes, 204 av. J.-C. — 5^e dynastie impériale, les Han, de 202 av. J.-C. à 221 après l'ère vulgaire, sous 28 empereurs. Son fondateur, Kao-hoang-ti, n'avait reçu aucune éducation, mais il y supplée par un génie peu commun; les Chinois le regardent comme un de leurs plus grands législateurs. L'empereur embrasse la secte des Tao-sse, 155 av. notre ère. Invention du jeu des échecs à la Chine, 154 av. J.-C. Rétablissement des lettres, 150 av. J.-C. Les Chinois étendent leur commerce avec les Indiens. Il tombe 2 aréolithes en Chine, 89 av. J.-C. Les Tao-sse sont chassés de la Chine pour leur charlatanisme, 89. La Cochinchine se sépare de l'empire en 40 de notre ère. Le bouddhisme se propage en Chine, 65 av. J.-C. Établissement d'une route allant de Pékin au Tonquin, 85 de notre ère. Kia-koun fait une sphère de cuivre qui représente le mouvement du soleil dans le zodiaque, l'an 89. L'empereur fait graver l'histoire complète de la Chine sur 46 tables de marbre. Tchang-kio, partisan de la magie des Tao-sse, arme ses disciples et leur donne des étendards et des bonnets jaunes; son armée, qui s'élève jusqu'à 500,000 hommes, est exterminée par les généraux de l'empereur, 184 de J.-C. — 6^e dynastie impériale, les Heou-han, de 221 à 265. En 221, la Chine se trouve partagée en 5 empires qui subsistent en même temps, les Heou-han, les Ouei et Ou; c'est ce que les Chinois appellent les 5 royaumes. — 7^e dynastie impériale, les Ts'in occidentaux, de 265 à 420. Soymery réunit les 5 royaumes et prend le titre d'empereur. Premier pont suspendu sur le fleuve Jaune, construit en 274. Pékin devint capitale en 509. La Chine est partagée en 2 empires en 518. — 8^e dynastie, les Song, de 420 à 480. — 9^e dynastie, les Tsi, de 480 à 501. Construction d'une muraille de 200 lieues pour arrêter les Tartares, 485. En 435, l'empereur Ou-en-ti fait détruire les temples

élevés par les prêtres de Foe; ceux-ci sont mis à mort en 444. Kaa-tou, fondateur de la dynastie des Songs, fut un héros, un sage et un philosophe. Il rétablit l'usage de labourer un champ. Le fondateur de la dynastie des Tsi mérite le même éloge. Fan tchin, ennemi de la doctrine de Foe et des rêveries de Tao-ssé, enseigne à la Chine les principes de l'épicurisme et de l'athéisme, 484. — 10^e dynastie, les Langs, de 502 à 553. — 11^e dynastie, les Tchin, de 557 à 585. — 12^e dynastie, les Soïn-Ouenli, 585. L'empereur Ou-ti rétablit les lettres et fait corriger le calendrier; deux moines sont envoyés en Chine par Justinien; ils en apportent des vers à soie qu'ils font éclore en Europe, l'an 550. — 13^e dynastie impériale, les Tangs, de 618 à 907. L'empereur Yang-ti fait construire une grande muraille au nord de ses États et dresser une carte de tous ses États, 614. Les Arabes abordent pour la première fois sur les côtes de la Chine, connue en Europe sous le nom de Kathsay, 710. Premier impôt mis sur le thé, 795. Carte générale de la Chine dressée par ordre de l'empereur, 855. — 14^e dynastie impériale, les Heou-Lang, 905-925. — 15^e Les Heou-Tsin, 936-947. — 17^e Les Heou-Han, 947-951. — 18^e Les Heou-Theou; 951-960. — 19^e Les Song, 960-1279. Presque tous les fondateurs de ces dynasties sont d'habiles généraux sortis des derniers rangs de l'armée. L'imprimerie est inventée chez les Chinois en 955; Ming-Tong ordonne de graver sur planche le king, ou 9 livres classiques. Les astronomes chinois remarquent la réunion dans un même point du ciel des 5 planètes, les seules qu'ils connussent encore, 959. L'astronome Tschang-ssé-hoïn perfectionne la sphère construite sous la dynastie des Tang, 979. Publication de l'histoire des Tang, en 1225 et 1060; de l'histoire générale de la Chine, 1086. Législation de Kin, 1115. Dispute philosophique des lettrés de la Chine au sujet de la doctrine de Confucius et des anciens sages, et de celle de Ouang-ngan-che et des novateurs, 1118. 50^e correction du calendrier chinois depuis Hoang-ti, 1191. — Exploits de Djensis-kan. Il commence la 20^e dynastie impériale, appelée les Yuen, après avoir pris d'assaut Pékin et mis à mort Tshon-king, leur roi, en 1214. Les Chinois se servent pour la première fois du canon, 1252. En 1279, les Mongols se trouvèrent maîtres de toute la Chine. Oetai, fils et successeur du conquérant, fait adopter à ses sujets la doctrine de Confucius. Kublikhan leur donne des lois en 1291. La 20^e dynastie des Yuen cesse de régner sur la Chine en 1369. — Le fils d'un simple labourer, Tchu-yuen-tchang, chasse les Tartares et est proclamé empereur en 1368; il fonde la 21^e dynastie qui règne jusqu'en 1644. Il rétablit le collège impérial en 1575. Les Chinois étendent leur commerce jusque dans le golfe Persique et la mer Rouge. Philosophie chinoise des In-kiaux, ou philosophie naturelle, 1450. Publication, à la Chine, d'une géographie ancienne et moderne, contenant les grands hommes depuis Fou-hi jusqu'aux Ming; en 1462, cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque royale de Paris. Les Portugais fondent Macao, sur les côtes de la Chine, 1514. Les oranges sont apportées de la Chine en Portugal, 1547. Le jésuite Matthieu Ricci porte à la Chine une montre à répétition et une horloge, 1600. Les Tartares Mantchoux se rendent maîtres de la Chine en 1647. — 22^e dynastie impériale régnante, les Tsing ou Mantchoux, depuis 1647 jusqu'à nos jours. L'empereur régnant s'appelle Tao-Kouang, et a commencé de régner en 1821. Tait-Song, le premier empereur tartare de la Chine, fait adopter aux conquérants les mœurs et la religion des vaincus, 1648. Les missionnaires dénoncent à Rome la tolérance des jésuites en faveur des cérémonies

des Chinois, 1700. Les Français avaient établi une compagnie pour le commerce de la Chine dès 1661. L'empereur Kang-hi attire les Européens dans ses États, 1709. Il fait mourir son fils, 1718. Il fait défense aux chrétiens de bâtir des églises, 1718. L'empereur Yong-tching proscribit le christianisme, 1724. Il reçoit l'hommage du roi de Tonquin, 1725. Il rétablit la cérémonie du labourage, 1726. Il allume une persécution contre les chrétiens, 1727. Nouvelle persécution contre les chrétiens, 1746. Expulsion des jésuites de la Chine, 1751. L'empereur Kun-long entre en relation avec les Russes, 1751. Révolution dans la Cochinchine, 1774. Ambassade de lord Macartney en Chine, 1804. Le roi de Tonquin défend de persécuter les chrétiens, 1804. Secte chinoise de Tien-tié-hoé qui soutient le parti des anciens princes chinois contre la famille impériale des Mantchoux; 1805. Le principe de cette secte est l'égalité absolue entre tous les hommes. Rupture des Chinois avec les Anglais au sujet de l'importation de l'opium proscribite par l'empereur Tao-Kouang en 1859. Ouverture des hostilités et prise de Canton par les Anglais en 1840.

CHINI, à 8 lieues de Sedan par l'est, est une ville autrefois considérable, mais réduite depuis longtemps à une simple bourgade. Elle était jadis la capitale d'un comté assez étendu qui est compris aujourd'hui dans le grand duché de Luxembourg, appartenant au roi de Hollande.

CHINI (Comté de). 1^{er} Othon I^{er}. Il vivait en 971, année où il battit le château de Vware, situé au confluent du Sarmerie près la Meuse. Cet Othon descendait des Othon, rois de Germanie et de plusieurs empereurs. Il mourut en 1015. — 2^e Louis I^{er}, nommé comte de Verdun. Après la mort d'Hermann, il eut une guerre à soutenir contre Godelo, duc de Lorraine et frère d'Hermann. Ce prince ravagea le pays de Verdun et blessa mortellement le comte Louis en 1028. — 3^e Louis II, 1028-1068. — 4^e Arnoul II, 1066-1106. Il donne l'année de son avènement des terres à l'abbaye de Saint-Hubert. Depuis il lui fit divers torts pour réparation desquels il lui fit diverses donations en 1079. La même année il se saisit de Henri, évêque de Liège, qui s'acheminait à Rome, et le dépouilla entièrement. Grégoire VII ordonne au pape de tirer vengeance de ce vol. Arnoul meurt en 1106, laissant la réputation d'un véritable type de brigand féodal. — 5^e Othon II, 1106-1151. Il mourut, 1151-1162. — 7^e Louis III, 1162-1191. Il mourut au siège d'Acce dans la Terre-Sainte. — 8^e Louis IV, dit le Jeune, 1191-1226. — 9^e Jeanne, 1226-1271. Elle était femme d'Arnoul V, comte de Löss. — 10^e Louis V, fils puîné des précédents, 1271-1299. — 11^e Arnoul II, comte de Löss, neveu du précédent, 1299-1515. — 12^e Louis VI, fils du précédent, devient son successeur au comté de Chini par la cession qu'il lui en fit en 1515. Louis meurt en 1536. — 15^e Thierry, seigneur d'Heinsberg, neveu du précédent, 1536-1550. Dans cette dernière année, Thierry cède à Godefroi, son frère, chanoine de Maastricht, le comté de Chini. — 14^e Godefroi, 1550-1554. Il accorde des privilèges à la ville de Montmédy en 1550. — 15^e Philippine, 1554. Philippine de Fouquemont, femme de Jean, comte de Salm, succède en 1551 à Godefroi, son frère utérin, dans le comté de Chini. En 1555, elle en fait hommage au duc de Luxembourg, Philippine, en 1565, vend pour 20,000 florins son comté à Venceslas, duc de Brabant et de Luxembourg; depuis ce temps, ce pays est resté uni au duché de Luxembourg.

CHINIL-ADDAN, roi d'Assyrie, successeur de Saos-Duchin l'an 667 av. J.-C., fit la guerre à Phraortes, roi

des Mèdes, qu'il défit et tua l'an 635 av. J.-C.; mais Cyaxare, fils et successeur de Phraortes, assiégea Ninive et força Chiniil-Addan de se brûler dans son palais l'an 626 av. J.-C. Quelques auteurs ont confondu ce prince avec Sardapapale; plusieurs commentateurs de la Bible veulent qu'il soit le même que le Nabuchodonosor dont il est fait mention au livre de Judith.

CHINON, en latin *Caino*, ville sur la Vienne dans la Touraine, aujourd'hui sous-préfecture du département d'Indre-et-Loire, ayant une population d'environ 7 000 habitants. Elle était déjà considérable lors de l'invasion des Francs, et avait reçu l'Évangile de saint Martin de Tours, de saint Brice et de saint Mascenis, ses successeurs. Henri II, roi d'Angleterre, y mourut en 1188. Charles VII y fit son séjour lorsque les Anglais étaient maîtres de Paris. C'est là que la Pucelle les vint trouver en 1429, et que François I^{er}, duc de Bretagne, vint lui faire hommage en 1442. Aux environs de Chinon naquit Rabelais en 1503.

CHIOS, aujourd'hui *Scio*, île de l'Archipel, entre celles de Lesbos et de Samos et la côte occidentale de l'Asie Mineure. Elle a 150 kilomètres de tour et une population de 120,000 habitants. Sa capitale est Chios, siège d'un archevêché grec. Elle produit du coton, de la soie et des vins estimés. Avant qu'elle portât le nom de Chios, elle s'appelait *Oethase*, *Macris*, *Pityuse*, et enfin Chios. Cette île fut habitée primitivement par les Pelasges. On cite au nombre de ses rois Rhadamante, père de Minos. Elle passa successivement sous la domination des Athéniens, des Macédoniens, des Romains et des empereurs de Constantinople. Elle se vanta d'avoir donné le jour à Homère; elle est la patrie du poète Ion, de l'historien Théopompe, du philosophe Métrodore, et de plus des artistes célèbres Bupale, Autherme, etc., etc. Les Génois s'en rendirent maîtres en 1546, et elle fut gouvernée par la maison Giustiniani qui payait un tribut au sultan turc. Soliman la conquit en 1566. Les Vénitiens s'en rendirent maîtres en 1694; mais les Turcs la reprirent en 1695 et l'ont conservée jusqu'à nos jours. Chios, aujourd'hui *Scio*, a été victime, en 1822, d'un massacre célèbre exercé par les Turcs sur sa population chrétienne.

CHIRAC (Pierre), né à Conques, petite ville de Rouergue, en 1650, fit ses études à Rhodéz, et reçut, en 1687, le titre de docteur de la faculté de médecine de Montpellier. Il fut chargé, en 1687, d'une chaire de professeur qu'il remplit avec le plus grand succès jusqu'en 1692, époque où il fut nommé médecin de l'armée de Catalogne, commandée par le maréchal de Noailles. Sa réputation le fit appeler à Paris en 1706; le duc d'Orléans se l'attacha, et, devenu régent, en fit son premier médecin en 1715. L'Académie des sciences l'honora, en 1716, du titre d'associé. Il succéda, en 1718, à Fagon dans la surintendance du Jardin des Plantes. Nommé en 1751 premier peintre de Louis XV, il mourut à Marly l'année suivante.

CHIROMANCIE, de *cheir* main et de *manteia*, divination, prétendu art de deviner les événements de la vie sur l'inspection de la main. Il prit naissance dans l'école d'Alexandrie, qui remonte à Ptolémée Soter, 521 avant J.-C. De la Chambre et Debrie, à la fin du 16^e siècle, essayèrent de faire revivre la chiromancie, qui n'est plus aujourd'hui pratiquée que par les bohémiens et les charlatans.

CHIRURGIE, mot dérivé du grec *cheir*, main, et de *ergon*, ouvrage. La chirurgie peut être définie : science qui apprend à connaître et à guérir les maladies externes du corps humain. — De la chirurgie dans la plus haute antiquité égyptienne, avant Hippocrate. Les

Égyptiens confondaient dans une même origine la médecine et la chirurgie; ils attribuaient à Isis, femme et sœur d'Osiris, l'origine de ces deux sciences. Le roi Taut, qui vivait vers 2300 av. notre ère, avait composé des livres sur l'anatomie. On a conservé des livres écrits en grec, attribués par les anciens à Hermès, ou Mercure Trismégiste, régnant vers 2000 av. J.-C.; mais il est reconnu que ces livres ne remontent pas au delà des 2^e et 5^e siècles de l'ère chrétienne, et qu'ils sont l'ouvrage de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie. Du temps de Jamblique, vers 250 de J.-C., les prêtres d'Égypte montraient 42 livres attribués à Hermès; les derniers traitaient des maladies et des instruments de chirurgie. Apis, autre roi d'Égypte avant les temps historiques, passait également pour l'inventeur de la médecine. On adorait à Panapolis, sous le nom de *Mendès*, le dieu Pan des Grecs; ce dieu était encore connu sous les noms de *Esmou*, ou *Schenien*, qui est d'origine phénicienne. Astronoe lui donna le nom de *Pacon*, *Esculape*; le bon lui était consacré. Sérapis, confondu avec le Pluton des Grecs depuis la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand, 328 av. J.-C., était déjà regardé, à cette époque, comme une divinité de la médecine. C'est dans son temple que Vespasien opérait ses miracles, l'an 69 de notre ère. — *Hébreux*. Les Israélites paraissent avoir emprunté aux Égyptiens leurs connaissances en médecine, ainsi que la plupart de leurs institutions. Moïse donne une preuve de sa science profonde en médecine dans la partie de ses livres qui contiennent des préceptes d'hygiène et l'indication des caractères auxquels on peut reconnaître la lèpre blanche, 1550 av. J.-C. — *Grecs*. L'origine de la chirurgie et de la médecine n'est pas plus facile à distinguer chez les Grecs que chez les Égyptiens; une multitude de fables et de superstitions, où l'on est obligé de puiser. L'histoire de la Grèce ne commence à se dépouiller du voile fabuleux qui l'enveloppait jusqu'alors qu'au temps de Cécrops, 1772 avant J.-C. Les Indiens, peuple plus ancien encore que les Égyptiens, furent aussi les premiers maîtres des Grecs. Deucalion était venu s'établir parmi eux avec une colonie de prêtres sortis du mont Caucase, de la Bactriane et de la Colchide, dès 1930 av. J.-C. Bientôt après Cadmus vint de Phénicie peupler la Béotie, 1630 av. J.-C. Guerriers, philosophes et médecins, tels la mythologie nous présente les premiers héros de l'Hellénie. Le centaure Chiron, fils de Saturne, vivant sur le mont Pélion, vers 1630 avant J.-C., instruisait la plupart des héros grecs. La fable dit qu'il mourut d'une blessure que lui fit une flèche empoisonnée d'Hercule. Comme cette plaie prit un caractère incurable, les ulcères qui offrent le même aspect furent appelés dans la suite *chironiens*. Esculape, le plus renommé des disciples de Chiron, eut deux fils, Machaon et Podalyre, qui se trouvèrent au siège de Troie, 1330 av. J.-C. Ils pansaient les plaies en y appliquant des remèdes externes; leur principale occupation était de retirer la flèche ou le javelot, comme ils le pratiquèrent sur Ménélas. On voit aussi, dans Homère, les plus illustres guerriers avoir des connaissances chirurgicales, Patrocle faire des incisions sur Eurypile pour faciliter l'évolution d'un trait, etc. Plus tard, les Grecs, ayant adopté plusieurs divinités de l'Égypte, placèrent Harpocrate au rang des divinités de la médecine. — *Celtes*. Les druides étaient, chez les Celtes, seuls en possession de guérir. Le qui était pour eux une panacée universelle; ils y joignaient des formules empreintes de l'ignorance de ces premiers temps; les druidesses recueillaient des plantes auxquelles elles attribuaient des vertus magiques, soignaient les blessés et les femmes en couches. — *Chinois*. Cette nation attribue à Houng-ti le code d'après lequel

les médecins se dirigent encore aujourd'hui, et auquel ils donnent 4,000 ans de date; mais il paraît avoir été substitué à un plus ancien détruit par l'incendie d'une grande bibliothèque arrivée 250 av. J.-C. Quelle que soit la date de ces livres, l'esprit des Chinois, leur superstition qui s'oppose à ce qu'ils puissent disséquer des cadavres, font aisément concevoir quel peut être chez eux l'état de la chirurgie. Ils ont cependant, depuis 125 ans av. J.-C., entrevu le phénomène de la circulation du sang; mais cette idée a toujours été mêlée par eux aux théories spéculatives les plus extravagantes. — *Chirurgie depuis Hippocrate.* Des traditions transmises secrètement, des observations éparses gravées sur les colonnes des temples d'Esculape, des recettes conservées par les prêtres qui en profitaient pour subjuguer le peuple, tel était l'état de la médecine avant Hippocrate. Né dans l'île de Cos, l'an 460 av. J.-C., il descendait d'une des deux familles célèbres qui seules se livraient, en Grèce, à la médecine et à la chirurgie. Doué d'un grand génie, d'un rare talent d'observation, Hippocrate réunit les observations de ses prédécesseurs, y ajouta les résultats de sa longue expérience, et composa le premier traité de médecine, 408 av. J.-C. Depuis cette époque, l'art de guérir fit de grands progrès et fut définitivement affranchi de l'aveugle routine. Après lui, vinrent Thessalus, Dracôn et Polybe, fondateur de l'école dogmatique; Syennesis de Chypre; Diogène d'Apollonie, Chalcédoine, le plus grand anatomiste de l'école d'Alexandrie, 520 avant J.-C.; Dioclès de Caryste, médecin d'Antigone-Doson, 280 av. J.-C.; Hérophile d'Alexandrie et Erosistrate, qui reconnurent que tous les nerfs partaient du cerveau, et que l'urine se séparait dans les reins; ce ne fut guère que sous eux que l'anatomie devint un art et une science; Archégatus, le premier médecin grec qui s'établit à Rome, 219 av. J.-C. Vint ensuite Celse, qui vivait à Rome sous Auguste, Tibère et Caligula; il laissa plusieurs traités qui lui méritèrent le nom de Cicéron des médecins. Gallien, né à Pergame, vint à Rome, sous Marc-Aurèle, 165 de J.-C., et il publia plusieurs ouvrages remarquables. Gallien, possédant toutes les découvertes des siècles qui l'avaient précédé, est, sans contredit, le plus grand anatomiste de l'antiquité. Théophile Protospatarius écrivit sur la structure du cœur humain, sous l'empereur Héraclius, 610 ap. J.-C. Suivirent les temps d'ignorance et de barbarie, pendant lesquels la chirurgie éprouva le sort des autres sciences et des autres arts; seulement les Arabes traduisirent et commentèrent quelques ouvrages grecs échappés à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, en 641. Confiée, pendant tout le moyen âge, aux barbiers et à des charlatans appelés *circulatores*, elle languit dans une espèce d'avilissement. En 1165, le concile de Tours défendit aux ecclésiastiques de pratiquer aucune opération chirurgicale, sous prétexte que l'Eglise abhorre le sang. Vers 1170, des chanoines de Paris déchiffèrent les écrits des Grecs, et prirent le nom de *physiciens*, ou observateurs de la nature. La chirurgie restait dans l'obscurité par l'ignorance où l'on était des principes anatomiques. L'empereur Frédéric II, si supérieur à son époque, réveilla, en 1250, cet art salutaire, sans lequel la médecine ne serait que conjecture; il fit traîner Gallien, et ordonna que tous les ans, en Sicile, on ferait la dissection d'un cadavre; tous ses efforts restèrent inutiles. Parmi les chirurgiens de cette époque, il faut citer Jean Pitard, qui accompagna saint Louis à la Terre-Sainte, et qui fit fonder, en 1578, le collège de Saint-Côme; Lanfranc, Royer, Roland, Gordot, Guillaume de Saliat, qui commentèrent les Arabes; dans le 14^e siècle, Mundenus de Milan, qui

étonna l'Europe entière en disséquant trois cadavres humains, de 1506 à 1515. Aussi un concile, tenu en 1526, défendit de faire l'autopsie d'un cadavre; cependant, en 1596, une ordonnance de Charles VI enjoignit aux magistrats de Montpellier de fournir tous les ans, à l'école de médecine de cette ville, le cadavre d'un supplicié. Vers la même époque Guy de Chauliac, docteur en médecine, prêtre, chambellan et médecin de trois papes, qui s'éleva au-dessus des préjugés de son temps pour se livrer à la pratique des opérations chirurgicales; dans le 15^e, Jean Concorrigio de Milan, Jacques Sylvius; dans le 16^e, Vésal, médecin de Charles-Quint, le plus grand anatomiste de son temps, fondateur de l'école moderne, 1514; Achillemis de Bologne, 1521; Benserger de Carpi, 1522; Jason Desprez, 1524; Alexandre-Benoit, 1561; Nicolas Massa, 1550; Gabriel Fallope de Modène, 1561; Barthélemy Eustachi de Rome, 1563; Ambroise Paré, le plus illustre des chirurgiens français; Fabricius d'Aquapendente, successeur de Fallope, 1574, etc., etc. Depuis Ambroise Paré jusqu'en 1737, l'art chirurgical resta presque stationnaire en France jusqu'au milieu du 18^e siècle, bien que l'on compte dans cet intervalle Leclerc, Moreau, Hevin, Chirac; dans l'art des accouchements, Raw, Moriceau, Raou Huisen, donnèrent de bons principes basés sur l'expérience. Le 18^e siècle est rempli presque tout entier par les découvertes d'Haller et de ses élèves, Morand, Bertin, Senac, Ferrin, Petit. En 1737, d'après les conseils de Lapeyronie et de Lamartinière, on fonda l'Académie de chirurgie, dont les travaux ont depuis assuré à la France une prééminence qui n'est plus contestée aujourd'hui. Louis, Morand, Pouteau, Desault et Bichat, son élève, sont les noms les plus illustres qui remplissent l'espace de temps jusqu'en 1795, où, sur la proposition du professeur Fourcroy, on créa l'école de médecine actuelle. Cette école réunit dans le même enseignement la médecine et la chirurgie. Par une ordonnance de 1820 fut créée la nouvelle Académie de médecine; elle réunit en un seul corps trois Académies distinctes, celles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, qui doivent travailler de concert au progrès de la science. Parmi les grands chirurgiens contemporains, il faut compter Boyer, Laënnec, Dupuytren, etc., morts il y a quelques années; Cruveilhier, Lisfranc, Velpeau, Magendie, Marjolin, etc.

CHIRURGIENS. Jean Pitard, chirurgien de saint Louis, obtint de Philippe le Hardi, en 1278, l'établissement d'une confrérie de chirurgiens qui prit le nom de confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien. Tous les membres devaient s'assujettir à la théorie, à la manière d'opérer établies par le règlement. Cet article, nuisible aux progrès de l'art, détermina plusieurs chirurgiens étrangers à quitter Paris. En 1457, cette confrérie fut agrégée à l'Université, et, en 1561, on lui permit d'avoir un bâtiment contigu à l'église Saint-Côme, pour y placer les malades qui, au premier lundi de chaque mois, venaient s'y faire panser. Les membres de cette confrérie étaient chirurgiens de robe longue, et les barbiers, chirurgiens sous la direction de Jean Précontal, premier barbier du roi, étaient chirurgiens de robe courte. Les étudiants de cette dernière classe parvenaient à se faire admettre par la Faculté de médecine en qualité d'écouliers de cette Faculté. Cette admission fut, de 1580 à 1656, la source d'interminables procès entre les chirurgiens de robe courte et ceux de robe longue. Enfin les deux classes furent réunies en une seule par arrêt du parlement.

CHIRURGIENS MILITAIRES. Dans l'armée française, leur création remonte à 1631. Depuis 1815, il n'y a, dans chaque régiment, qu'un chirurgien-major, avec

un aide-major-chirurgien attaché à chaque bataillon. Le premier a le grade de capitaine, et les autres, celui de lieutenant. Dans chaque vaisseau de premier rang, il y a un chirurgien-major, deux chirurgiens en second, un aide-pharmacien.

CHISEY (Bataille de). Du Guesclin, à la tête de 1400 soldats, assiégea Chisey, l'une des dernières places du Poitou dont les Anglais fussent encore maîtres. Ayant été attaqué par 700 hommes venus au secours de la ville, Du Guesclin les battit, et cette victoire amena la reddition de Chisey, Niort et Lusignan, mars 1373.

CHISON, philosophe lacédémonien, l'un des sept sages de la Grèce, devint épheure à Sparte, en 536 av. J.-C. Il mourut de joie, dans un âge très-avancé, en embrassant son fils qui avait été couronné aux jeux olympiques.

CHIUSA (Affaires de la). 4^{re}. Le général Goyeux ayant repoussé dans les gorges du Tyrol une colonne autrichienne commandée par le général Bayalitch, cette colonne s'égarait arrivée à la Chiusa, et tombe dans la division de Masséna qui s'empare de 50 pièces de canon, 400 chariots, 5,000 hommes et 4 généraux, 5 août 1796. — 2^e. Le général Moncey se présente le 1^{er} janvier 1801 devant la Chiusa, et, le lendemain, entre par capitulation dans cette place après un vif combat.

CHIUSELLA (Combat de la, Italie). Après avoir passé le Saint-Bernard et emporté Ivrea, la clef des plaines de l'Italie, l'avant-garde de l'armée française, commandée par Lannes, culbute un corps de 10,000 Autrichiens retranchés à Romano, derrière la Chiasella, 26 mai 1800.

CHIVASSO (Prise de). Aussitôt après le combat de la Chiassella, le général Lannes s'avance vers le Pô et occupe, le 28 avril 1800, le bourg de Chivasso. Le premier consul y passa la revue de l'avant-garde de l'armée, et combla d'éloges la 28^e demi-brigade.

CHIVERNY (Philippe HURAUT, comte de), chancelier, garde des sceaux de France, né en Bourgogne en 1528, après être parvenu aux premières dignités de la magistrature, fut nommé chancelier du duc d'Anjou, des Seigneurs Henri III, qu'il suivit dans ses expéditions militaires. Ses liaisons avec les ligueurs le firent disgracier par ce prince après la journée des barricades ; mais il fut rappelé par Henri IV, et ce fut lui qui fit tous les préparatifs pour le sacre et le couronnement de ce monarque. Il fut chargé de rétablir le parlement de Paris ainsi que les autres cours souveraines du royaume, et mourut en 1599. Son père, Raoul de Chiverny, avait été au siège de Naples en 1527, et deux de ses ancêtres avaient péri à la bataille d'Annon.

CHLAMYDE, du grec χλαμύς (cotte d'armes), que les Latins appelaient *paludamentum*. La chlamyde était en temps de guerre ce que la toge était en temps de paix. La chlamyde, plus ovale que ronde, couvrait l'épaule gauche, et, pour n'être pas embarrassante, elle était courte et s'attachait sur l'épaule gauche par une agrafe afin que le bras droit fût libre. C'était à Rome aussi bien qu'à Athènes le vêtement des gens de guerre.

CHLOMARE (Siège de). Maurice, général de l'empereur Justin II, forme, en 578, le siège de Chlomare, place de l'Arsamène, occupée par les Perses. Bigune, un de leurs capitaines les plus expérimentés, défendit vaillamment cette place que Maurice ne put prendre, 578.

CHLOPICKI (Jos.), général de division polonais au service de la France, né à Varsovie en 1772. Après le partage de la Pologne, il s'enrôla dans les légions polonaises qui offrirent leurs services à la république française. Commandant du 1^{er} régiment de la Vistule en

1807, il se distingua dans la guerre d'Espagne. Général et commandant d'une brigade de la garde impériale en 1812, il fut blessé à Smolensk. Rentré en Pologne avec les débris des légions polonaises en 1814, il fut nommé général de division pendant quelque temps, sous le grand-duc Constantin ; mais il ne tarda pas à tomber dans la disgrâce de ce prince si despote et si fantasque. Lorsque la Pologne eut fait sa révolution en 1830, Chlopicki fut élu dictateur à l'unanimité. Il résigna bientôt ses pouvoirs, et se couvrit de gloire à la bataille de Grochow.

CHOCOLAT. Préparation alimentaire faite avec les amandes de cacao, et réduites en pâte au moyen du pilon ou d'une mécanique à cet usage, après avoir été grillées. Ce sont les Espagnols, qui, les premiers, ont introduit le chocolat en Europe vers 1520. Il ne fut connu en France que vers 1632. L'archevêque de Lyon, Alphonse, frère du cardinal de Richelieu, fut des premiers à en faire usage.

CHOCZIM (Bataille de). Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, attaque les Turcs retranchés devant Choczim en Moldavie, le 11 novembre 1673. Les Valaques et les Moldaves abandonnent les Turcs au commencement de l'action ; malgré cette défection, ceux-ci se défendent héroïquement. 28,000 Ottomans restent sur le champ de bataille. La prise de Choczim fut l'unique fruit de cette victoire.

CHODKIEWICZ (Charles, comte de), général polonais, né en 1560, fils de Jean, palatin de Wilna, se signala dans plusieurs guerres et eut une grande part aux victoires que Zaymoyki remporta sur Michel, prince de Valachie. Le roi Sigismond III lui confia, en 1600, la charge de grand maréchal de Lithuanie. Pendant la guerre avec les Suédois, il défendit la Livonie et remporta une victoire complète sur le roi de Suède, Charles IX. Il obtint ensuite, sur les Moscovites, des succès qui valurent à la Pologne la cession de plusieurs districts en 1619. Il battit à plusieurs reprises l'armée formidable du sultan Osman, et mourut en 1621.

CHIOFFARD (Pierre-Philippe), dessinateur et graveur français, né à Paris en 1750, mort en 1809.

CHOIN (Marie-Émile JOY de), favorite du dauphin fils de Louis XIV, née à Bourg-en-Bresse d'une famille noble originaire de Savoie, fut placée auprès de la princesse de Conti vers la fin du 17^e siècle. Le dauphin, dit-on, l'épousa secrètement ; mais elle ne fit usage de son ascendant sur le jeune prince que pour opérer dans sa conduite de notables réformes. Elle ne se rendait que fort rarement à la cour, et vécut sans aspirer à la fortune ni à aucun rang. Après la mort du dauphin, elle passa sa vie dans la retraite, et mourut en 1744, ou, suivant Duclos, en 1730.

CHOISEUL, illustre maison sortie des anciens comtes de Langres, dont Rainier 1^{er}, seigneur de Choiseul, était le premier vassal en 1060. — Son petit-fils, Rainier III, épousa, en 1182, Alix de Dreux, petite-fille de Louis le Gros. — Jean II, seigneur de Choiseul, fit prisonnier Ferry, le duc de Lorraine, et l'obligea de lui payer une rançon de 2,000 livres en 1285. — Charles de Choiseul, maréchal de France, né en 1563, mort en 1626, descendait de la branche aînée de cette famille. Il avait été capitaine des gardes de Henri IV et reçu le bâton de maréchal en 1619. — Son neveu, César de Choiseul de Plessis-Praslin, duc et pair de France, né en 1593, mort en 1673, fut l'un des plus grands capitaines de son temps. Il obtint le bâton de maréchal en 1643, gagna la bataille de Trancheren en 1648, et, en 1650, celle de Rethel contre le grand Turenne, alors à la tête des Espagnols. — Claude, comte de Choiseul, de la branche de

Francière, reçut, en 1693, le bâton de maréchal, et mourut en 1711, à l'âge de 79 ans. Dans la guerre de Hongrie, en 1664, il avait décidé le gain de la bataille de Saint-Gothard. En 1669, il avait défendu, pour les Vénitiens, l'île de Candie.

CHOISEUL-STAINVILLE (Étienne-François de), duc de Choiseul et d'Amboise, entra de bonne heure au service sous le nom de comte de Stainville. Lieutenant général en 1749, il dut son élévation à madame de Pompadour, dont le crédit le fit nommer ambassadeur à Rome, puis à Vienne. En 1758, il fut chargé du portefeuille des affaires étrangères. En 1761, il y joignit celui de la guerre et de la marine, et remit bientôt celui des affaires étrangères à son cousin le comte de Choiseul, également créé duc et pair sous le nom de duc de Praslin. Le duc de Choiseul conclut la honteuse paix de 1763 avec l'Angleterre. La suppression des jésuites, la signature du pacte de famille et la conquête de la Corse sont les principaux actes du duc de Choiseul qui, en 1770, fut obligé de se retirer du pouvoir devant la coalition de la du Barry et du duc d'Aiguillon. Il mourut dans sa terre de Chauloup en 1784.

CHOISEUL-STAINVILLE (Jacques), marquis de Stainville et maréchal de France, parent du précédent, fit ses premières armes en Autriche où il se distingua successivement sous les ordres de Daun et de Laudon. Il passa, en 1759, au service de France et fut fait lieutenant général en 1760, gagna, la même année, la bataille de la Haute-Nidde contre les Prussiens. En 1785, il reçut le bâton de maréchal, et mourut en 1789.

CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Auguste-Laurent, comte de), né en 1732. Son amour pour les arts lui fit entreprendre, à 24 ans, un voyage en France. De retour en 1779, il publia le résultat de ses découvertes dans un voyage intitulé : Voyage pittoresque en Grèce. Il fut reçu, en 1779, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et, en 1784, de l'Académie française en remplacement de d'Alembert. Envoyé en Turquie comme ambassadeur, il y resta jusqu'en 1790. Pendant la révolution, il passa en Russie où Catherine et Paul l'eurent pour conseiller intime. De retour en France en 1802, il fut nommé, en 1814, pair de France et membre du conseil privé. Il mourut en 1817, aux eaux d'Aix-la-Chapelle.

CHOISEUL-STAINVILLE (Claude-Antoine Gabriel, duc de), né en 1763, était petit-fils de l'ancien ministre de Louis XV. Colonel de dragons en 1789, il se signala par son dévouement à la famille royale. Pendant l'émigration, il leva un régiment de hussards en Angleterre. En 1793, une violente tempête le jeta sur les côtes de Calais où il fut arrêté et longtemps prisonnier. La révolution du 18 brumaire lui sauva la vie en ne le faisant condamner qu'à la déportation. Sous l'empire, il n'exerça aucune fonction publique. En 1814, il fut nommé pair de France et chef de la 1^{re} légion de la garde nationale dont il devint major général en 1819. A la Chambre des pairs, sous la Restauration, il s'attacha constamment à la petite minorité libérale. Il est mort en 1838, ne laissant qu'une fille mariée à M. le marquis de Marmier.

CHOISY (François-Timoléon de), né à Paris le 16 avril 1644, fut nommé à l'abbaye de Saint-Seine en 1663, et s'en démit en 1676. En 1685, il fut nommé coadjuteur de l'ambassade qui fut envoyée au roi de Siam pour le convertir à la foi catholique. Il reçut les ordres sacrés à Siam, et revint en 1686. Il fut reçu à l'Académie française en 1687, nommé grand doyen de la cathédrale de Bayeux en 1697, et mourut à Paris en 1724.

CHOISY-AU-BAC, *Cauciacum*, village de l'île-de-

France, aujourd'hui département de l'Oise, près de Compiègne où les rois des deux premières races faisaient leur résidence. Au près de ce château se trouvait une abbaye dans l'église de laquelle furent enterrés les rois Clovis III, Childébert II et Dagobert III. Berthe, femme de Pepin et mère de Charlemagne, morte au château de Choisy en 785, fut aussi inhumée dans cette église. Il ne reste plus de traces ni du château ni de l'abbaye de Choisy.

CHOISY-LE-ROI, bourg sur la rive gauche de la Seine, à deux lieues et demie au sud de Paris. Population, 1150 habitants. Choisy n'est connu que depuis le commencement du 15^e siècle; il est appelé dans les chartes *Choisiacum*. En 1207, Jean, abbé de Saint-Germain-des-Prés, et, en cette qualité, seigneur de Thiais, dont Choisy était un hameau, donne un fonds de terre aux habitants pour y construire une chapelle. Elle fut érigée en cure en 1221. On ne connaît de seigneurs de Choisy que depuis Louis XI. Une sentence de 1482 permet à Laurent Leblanc de faire redresser la fourche patibulaire de Choisy dont il était seigneur. Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, naquit à Choisy en 1627, et y fit bâtir un château qui fut la base de celui qu'on y vit plus tard; ce château fut appelé *Choisy-Mademoiselle*. Cette princesse légua, en 1689, Choisy au dauphin fils de Louis XIV. Ce monarque, ayant acheté Meudon, le donna en échange au dauphin pour Choisy-Mademoiselle. Cette terre appartint alors à madame de Louvois pour prix de la cession de Meudon. A la mort de cette dame, 1708, elle passa à la princesse de Conti, fille légitimée de Louis XIV; après elle, 1722, au duc de La Vallière; et enfin, en 1745, à Louis XV qui y fit beaucoup d'agrandissements. Choisy prit alors le nom de Choisy-le-Roi. Ce château se composait de plusieurs bâtiments fameux, le grand et le petit château. C'est dans ce dernier que se voyait cette table qui s'abaissait à l'étage inférieur et se levait toute servie dans la salle à manger où les royaux convives étaient à l'abri des regards des domestiques. Le poète Gentil-Bernard était bibliothécaire de Choisy quand Louis XV y faisait sa résidence. Le château fut occupé aujourd'hui par une manufacture de faïence fine, façon anglaise.

CHOLLET, petite ville de l'ancien Anjou, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Maine-et-Loire, qui avait anciennement le titre de baronnie, fut érigée en marquisat en 1677, en faveur d'Édouard Colbert, comte de Maulévrier. Son château, bâti en 1696, fut complètement détruit dans les guerres de la Vendée.

CHOLLET (Combat et prise de). 1^{re} Le 15 mars 1795, Cathelineau marcha sur Chollet et est joint en route par Stofflet. Le général vendéen entre dans cette ville, la saccage. Ce succès entraîne la Vendée entière. La guerre prit alors un grand caractère. — 2^e Chollet, devenu le boulevard de la Vendée, fut le but auquel tendirent les principales attaques des généraux républicains. Après la défaite de Châtillon et de Mortagne, les chefs vendéens tentèrent un dernier effort pour sauver Chollet. Ils se jetèrent avec toute l'énergie du désespoir sur les colonnes républicaines. Ce combat fut une horrible boucherie; l'intrépidité des Mayençais ramena la victoire sous le drapeau républicain. Bonchamp y fut blessé mortellement, et Chollet prise et incendiée. — 3^e Stofflet, qui avait été remplacé Larochejaquelein dans le commandement en chef des Vendéens, attaque Chollet défermé par le général Moulin, qui, abandonné des siens, blessé à deux coups de feu et serré de près par l'ennemi, se brûla la cervelle. Stofflet entra dans Chollet. Le général Cordier accourut au secours de Chollet et en chassa les roya-

listes. Stofflet revient à la charge ; le général français voit ses troupes refuser obstinément de marcher. Il rentre dans ses retranchements, et évacue Chollet, abandonnant pour des millions d'habillements, de grains, de fourrage.

CHOLÉRA-MORBUS. L'étymologie de ce nom vient de deux mots, l'un latin qui signifie maladie, et l'autre grec, *χολη*, qui signifie bile, c'est-à-dire maladie de la bile. Ce nom a été transporté, à raison de sa similitude de symptômes, à une épidémie qui s'est développée depuis longtemps dans les régions équatoriales et qui a moissonné tant de personnes en Europe en 1852. Il est à peu près certain que cette épidémie n'est autre chose que la peste noire qui parcourut, de 1545 à 1550, presque tout le globe et menaça, au dire des chroniqueurs, d'anéantir entièrement le genre humain. Adoptant cette opinion qui est celle d'hommes dont le nom est une autorité dans la science médicale, nous donnerons sous cette définition les détails que l'histoire a conservés et nous a transmis sous le nom de *peste noire*. En Angleterre, cette épidémie dura 9 années, 1545-1552, et enleva annuellement 50,000 individus. Elle fit périr presque tous les habitants de l'Islande ; depuis cette époque, les arts et la civilisation paraissent s'être éteints dans cette île ; son histoire cesse d'être écrite. Cette épidémie enleva 96,000 habitants à Florence, et à Avignon 120,000, et, entre autres, le 6 avril 1548, Laure de Novès, immortalisée par les chants de Pétrarque. Pendant trois années entières, Rome fut ravagée par le fléau qui enleva 60,000 individus à Naples, 80,000 à Sienne, 40,000 à Gènes. Les membres du grand conseil de Venise furent réduits de 1250 à 580. L'île de Majorque perdit 50,000 habitants, et il en mourut 500 par jour dans la ville de Saragosse où le roi Pedro IV tenait les Cortès. A l'Hôtel-Dieu de Paris, la mortalité fut telle que pendant longtemps on portait tous les jours au cimetière des Innocents, plus de 500 corps dans des charrettes, nombre prodigieux, vu le peu d'étendue qu'avait alors Paris. Cette maladie dépeupla les couvents et frappa, à Paris, plus de 80,000 personnes au nombre desquelles furent Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Valois, et la duchesse de Normandie, sa sœur. Ces deux princesses furent victimes du dévouement qu'elles montrèrent en portant des secours aux malades. La Bourgogne fut la province la plus maltraitée par le fléau, suivant le proverbe qui y avait cours alors.

En mil sept cent quarante-huit.
De cent ne demeurait que huit.

Le choléra reparut, en 1560, en Angleterre et en Allemagne ; la même année il ravagea l'Égypte et dépeupla la Pologne et la Hongrie. En 1561, il sévit avec tant de violence contre Avignon, où résidait la cour pontificale, qu'il enleva 17,000 personnes, 100 évêques et 9 cardinaux. La même année et la suivante, il désola l'Écosse et l'Angleterre. Pendant quelques semaines, la ville de Londres perdit 1200 habitants par jour. Quoiqu'il en soit, le choléra-morbus était complètement oublié lorsqu'en 1817, il reparut dans un district de l'Inde, à Zilla-Jessore, à cent milles de Calcutta. Le 28 août de la même année, il enleva 50 personnes par jour ; 6,000 personnes succombèrent dans l'espace de quelques semaines. Cette épidémie s'étendit rapidement. Dès 1820, la plus grande partie des possessions britanniques est en proie à l'horrible fléau ; il envahit la Perse, la Syrie et les provinces caucasiennes de la Russie en 1822. Il ne franchit pas les limites de la Syrie, il s'éteint, et l'Europe se rassure. Un autre rayon, après avoir ravagé l'Inde, le royaume de

Siam, pénètre en Chine où il devient très-meurtrier. Il se propage à travers les îles nombreuses de l'Océan indien et bientôt s'y perd, ne renaissant que d'intervalle en intervalle dans l'Inde, son foyer primitif. Il reparait en Perse en 1829 ; de là, gagne les provinces du Caucase, franchit les monts, se porte au nord, le long de la mer Caspienne, et paraît à Astrakan le 50 juillet 1830. Il éclate avec violence à Urembourg, importé par les caravanes qui arrivent de Bukhair et du Kirvan ; il gagne l'Ukraine, la Crimée, la Volhynie, et envahit Moscou en 1830. Vient la guerre de Pologne en 1831, et bientôt la traînée fatale atteint Varsovie et pénètre en Gallicie. Dès lors le fléau marche en Europe par deux voies bien distinctes : par l'une, il se porte sur Berlin ; par l'autre, sur Vienne ; le 1^{er} septembre 1831, les deux grandes capitales de l'Allemagne sont frappées. D'un autre côté, de Hambourg le fléau traverse la mer d'Allemagne et se propage en Angleterre. Tout à coup il vient inopinément sur Paris ; avant de marquer sa présence sur d'autres parties de la France. C'est à l'hôpital du Gros-Cailhou que se sont manifestés les premiers cas de choléra, chez des malades atteints d'autres affections, dans la nuit du 24 au 25 mars 1832. Le 26, des malades cholériques furent portés à l'Hôtel-Dieu. C'est pendant le mois d'avril qu'il a exercé le plus de ravages dans la capitale. Il y eut recrudescence au mois d'août ; mais le fléau s'affaiblit presque aussitôt et disparut de Paris avant la fin de l'année. L'Atlantique fut une vaine barrière entre l'Europe et l'Amérique. Le choléra, d'abord débarqué dans les ports de la côte orientale des États-Unis, parvint au Mexique sur la fin de 1833. De 1834 à 1835, il ravagea l'Espagne, les États Barbaresques, l'Algérie, et de là il revint affliger la France en prenant pour sièges principaux Toulon et Marseille ; l'Italie, jusqu'alors respectée, paya son douloureux tribut au fléau en 1836. V. ÉPIDÉMIES, PESTES, CONTAGIONS.

CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste), médecin et botaniste, né à Paris en 1671, fut reçu docteur en médecine en 1697, à l'Académie des sciences en 1720, élu doyen de la faculté en 1738, et mourut en 1740.

CHOMEL (Jean-Baptiste-Louis), fils du précédent, médecin de la faculté de Paris, mort en 1765, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages écrits sur la médecine.

CHOPIN (Réné), né près de La Flèche en 1557, fut avocat au parlement de Paris et le premier jurisconsulte de son temps. Il mourut en 1606.

CHORÉGRAPHIE, du grec *χορος*, danse, *γραφειν*, écrire. Cet art de décrire la danse à l'aide de différents signes a été inconnu aux anciens. Toinet Orbeau, chanoine de Langres, paraît en avoir donné la première idée dans un traité qu'il publia en 1588, sous le titre d'*Orchésographie*. Beauchamp perfectionna cette idée ingénieuse, et il fut déclaré inventeur de cet art, par arrêt du parlement, en 1670. Feuillel, maître de danse à Paris, publia, en 1698, un ouvrage intitulé *Chorégraphie*, dans lequel il s'attribuait l'invention exclusive de cet art. V. BAL, BALLET, DANSE.

CHORÉVÈQUE, prêtre qui, dans la primitive Église, exerçait les fonctions épiscopales où il était envoyé par les évêques. Cette dignité commença à se perdre dès le 11^e siècle. Aux chorévêques succédèrent les archidiaques chez les Latins et les exarques chez les Grecs.

CHORON (Alexandre-Étienne), compositeur de musique, né en 1771, mort en 1831, fut nommé en 1815 directeur de l'Opéra, et fonda, en 1817, une école qui devint par la suite un conservatoire de musique.

CHOTZEMITZ (Bataille de). Le roi de Prusse forme le blocus de Prague, le 18 juillet 1755, avec une armée

victorieuse. La ville, quoique défendue par 40,000 hommes, sous les ordres du prince Charles de Lorraine, était réduite à toute extrémité lorsque l'habile maréchal Daun parut à la tête des troupes de Marie-Thérèse et se retrancha sur une colline dominant la plaine de Chotzemitz. Le grand Frédéric se présente devant ses lignes le 18 juillet, et, donne le signal; sept fois ses soldats s'élançant sur cette colonne, sept fois ils sont repoussés, culbutés. Attaqués à leur tour, ils plient de toutes parts et fuient en désordre. En mémoire de ce triomphe, l'impératrice-reine institua l'ordre qui porte son nom, 1745.

CHOU, *brassica oleracea*, originaire de Chypre; cependant il croît naturellement en Europe et même en France sur les côtes maritimes. Les anciens lui attribuaient des propriétés médicales fort étendues. En 1520, l'Angleterre reçut de la Flandre diverses variétés du chou, et de l'Artois, le houblon, le chou-fleur, *brassica botrytis*, variété du chou, due à la culture, apporté vers 1588 du Levant en Italie par les Génois; d'où il passa en France, puis en Angleterre en 1605, et en Allemagne quelques années plus tard.

CHOUAN, nom sous lequel furent connus, au commencement de la révolution, les partisans de la cause royale non organisés en troupes régulières, et faisant la guerre dans les forêts et derrière les buissons. Ce nom de chouans venait de ce que ces bandes, levées par les frères Cottureau, avaient adopté pour signal du ralliement le cri du chat-huant. La chouannerie était répandue surtout dans la Bretagne et le Poitou.

CHOUQUEN (Prise du fort de). Ce fort, dans le Canada, capitula après une vive défense; le marquis de Montcalm s'était signalé dans les attaques. 7 vaisseaux de guerre anglais et 200 bâtiments chargés de munitions devinrent les fruits de cette victoire.

CHOUQUES (Aymard, marquis de), né en 1612, entra au service en 1628, s'éleva de grade en grade jusqu'à celui de colonel, et fit toutes les campagnes de la fin du règne de Louis XIII. Ayant embrassé le parti du prince de Condé, lors des guerres de la Fronde, il fit sa paix avec la cour, fut nommé lieutenant général, obtint le gouvernement du Roussillon, commanda Belle-Isle-en-Mer, fit la campagne de Portugal en 1668, et mourut en 1677.

CHRAMNE, fils naturel de Clotaire I^{er} et de Chunsine, se révolta contre son père, parce que celui-ci lui avait ôté le commandement de l'Aquitaine. Après avoir combattu contre Caribert et Gontran, ses deux frères, il se retira à Paris, auprès de son oncle Chilbert, qui lui fit jurer de ne jamais se réconcilier avec son père; mais quelque temps après, Chilbert étant mort, il alla chercher un refuge chez Conobert, duc de Bretagne. Clotaire le poursuivit; les Bretons furent défaits, et Chramne, vaincu, se réfugia dans une chaumière, où il fut brûlé avec sa femme et ses enfants, en 560.

CHRÈME. Le chrème est une huile consacrée par l'évêque qui sert à administrer les sacrements du baptême, de confirmation, d'ordre et d'extrême-onction. On fait le saint chrème le jeudi saint. Cette cérémonie, que les protestants rejettent, est fort ancienne et d'institution apostolique.

CHRÉTIENS (N.), surnommé de Troyes, du lieu de sa naissance, poète français, et l'un des romanciers les plus féconds du 12^e siècle, fut orateur et chroniqueur de madame Jehanne, comtesse de Flandre. Il mourut en 1191.

CHRÉTIEN (Origine). Ce fut à Antioche, vers l'an 41 de notre ère, que les fidèles prirent le nom de chrétiens. On les appelait d'abord *nazaréens*; de la ville de Naza-

reth convertie par saint Pierre. L'origine du titre de *roi très-chrétien*, qu'ont porté les rois de France, remonte à Chilbert, vers 530. Le pape Grégoire III donna ce titre à Charles Martel, 740, et Étienne II à Pepin le Bref, en 750; mais ce n'est que sous le pontificat de Paul II, en 1469, que ce titre est devenu une expression de formule dans les bulles et brefs apostoliques adressés aux rois de France.

CHRÉTIEN (Gervais), plus connu sous le nom de *maître Gervais*, né près de Caen, en Normandie, dans le 14^e siècle, fut premier médecin du roi Charles V, chancelier de Bayeux, chanoine de Paris; fonda, en 1570, dans cette dernière ville, un collège qui a porté son nom jusqu'en 1790. Il mourut en 1585.

CHRÉTIEN (Florent), poète, né à Orléans, en 1511, fut élevé dans la religion protestante, et nommé précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV. Il mourut en 1596.

CHRIST. V. CHRISTIANISME.

CHRIST (Ordre du). Cet ordre militaire fut créé, en 1518, par Denis I^{er}, roi de Portugal, pour animer la noblesse contre les Maures, et fut confirmé, deux ans après, par le pape Jean XXII, sous la règle de saint Benoît. La grande maîtrise de l'ordre est maintenant unie à la couronne de Portugal. Les chevaliers étaient vêtus de blanc, et portaient sur la poitrine une croix patriarcale de gueules chargée d'une croix d'argent. On donnait aussi le nom d'ordre du Christ à un ordre militaire institué en Livonie, en 1203, par Albert, évêque de Riga, pour dérober les nouveaux convertis aux persécutions des païens. Les chevaliers portaient sur leur manteau une épée et une croix par-dessus; ils furent unis aux chevaliers teutoniques.

CHRISTIAN, ou **CHRISTIERN**, nom commun à sept rois de Danemark. Christian I^{er} succéda à Christophe de Bavière, en 1447, fut couronné roi de Suède en 1458, renvoya à cette couronne en 1465, et mourut en 1481. — Christian II, fils du roi Jean, né en 1481, succéda à son père en 1515, et mourut en 1539. — Christian III, fils et successeur de Frédéric I^{er}, né en 1505, ne parvint à se faire reconnaître roi qu'en 1556, trois ans après la mort de son père, et mourut en 1559. — Christian IV, né en 1577, monta sur le trône en 1588, à la mort de Frédéric II, son père, fut couronné en 1596, et mourut en 1648. — Christian V, né en 1646, succéda, en 1670, à Frédéric III, son père, et mourut en 1699. — Christian VI, fils et successeur de Frédéric IV, né en 1699, monta sur le trône en 1750, et mourut en 1746. — Christian VII, né en 1749, succéda, en 1766, à Frédéric V, son père, et mourut en 1808. V. DANEMARK.

CHRISTIAN (Charles), ou Charles **CHRISTIERN REISEN**, l'un des plus habiles graveurs modernes en pierres fines, né à Londres, vers 1693, mort dans la même ville en 1725.

CHRISTIAN, archevêque de Mayence, dans le 12^e siècle, fut un prélat belliqueux. L'empereur Frédéric Barberousse le chargea de deux expéditions en Italie, l'une en faveur de l'antipape Pascal III, l'autre pour seconder les gibelins toscans, dont Christian parvint assez bien à discipliner les troupes. Ayant entrepris, en 1174, le mémorable siège d'Ancone, il fut sur le point de s'emparer de cette ville. Il ne cessa de combattre les guelfes et les ennemis de Frédéric qu'après la trêve de Venise, en 1177. S'étant alors réconcilié avec le pape Alexandre III, il déploya autant de zèle pour la cause de l'Église, et mourut, près de Tusculum, en 1185.

CHRISTIANISME. Autant que les limites de notre cadre nous le permettent, nous allons essayer de tracer

un tableau rapide, mais complet et surtout impartial, de l'origine et de la nature du christianisme, de la révolution immense qu'il a opérée dans le monde, des principales luttes qu'il a eues à soutenir, et des formes qu'il a revêtues depuis son apparition, tout en conservant l'unité de sa morale et de ses dogmes principaux. Pour plus de clarté, nous diviserons ce grand travail, qui comprend l'histoire intellectuelle de l'humanité depuis bientôt l'espace de 18 siècles et demi, en cinq périodes.

Situation du monde avant l'avènement du christianisme. — Depuis longtemps, la foi au polythéisme s'était éteinte; il avait fait son temps. Brillante création de la poésie grecque, léger et luxurieux chez les Hellènes, plus moral et plus grave chez les Romains, il renfermait un germe de dissolution inévitable. Basé sur la multiplicité des dieux, il n'en pouvait jamais clore la liste, et reconnaissait volontiers le caractère divin à toutes les divinités des peuples étrangers. Leurs attributions se confondirent bientôt, et une étrange confusion s'introduisit dans la mythologie, dans les doctrines et les pratiques. Embarrassés de tant de personnages célestes, les païens craignaient toujours d'en avoir oublié quelques-uns, et élevaient des autels aux dieux inconnus. C'est la vue d'un de ces autels érigés dans l'Aréopage d'Athènes qui inspira à saint Paul, en 52 de J.-C., une magnifique harangue, suivie de la conversion d'un grand nombre de ses auditeurs. Quelques illustres penseurs, tels que Pythagore, Socrate, Platon, Cicéron, etc., s'apercevant de l'impuissance du polythéisme, s'élevaient bien élevés, par la seule force de leur génie, à la conception d'un dieu unique; mais, loin de chercher à la répandre, à l'universaliser, ils la tenaient, pour ainsi dire, renfermée dans l'enceinte de leurs écoles; elle ne sortait point de leurs écrits ou des sanctuaires d'initiation. La fable, en voyant peu à peu les hommes les plus renommés par leurs lumières, professer une indifférence publique pour le culte des divinités de l'Olympe, crut prendre exemple sur eux en passant aussi elle-même à un scepticisme radical. Or, il n'est pas de fleau qui dégrade davantage l'âme, en y tarissant la source des sentiments généreux et en y substituant l'égoïsme, l'intérêt personnel et la soif des jouissances matérielles. Aussi Rome, maîtresse de l'univers, était le hideux spectacle du luxe, de la bassesse et de la débauche la plus effrénée; les jeux sanglants de l'amphithéâtre, les orgies immondes étaient devenus le passe-temps favori de ses fils dégénérés. L'exhoration presque miraculeuse qui s'est faite de nos jours des villes de Pompeïa, de Stabia et d'Herculanum, ensevelies instantanément sous des avalanches de cendres volcaniques, atteste de la manière la plus authentique le degré de dépravation monstrueuse auquel était arrivée la civilisation antique. L'esclavage était devenu universel, impitoyable; autant le Romain s'abaissait devant son despote jusqu'à prostituer les honneurs divins à des monstres tels que Tibère, Néron, etc., autant il était dur, inexorable envers ses inférieurs. Cependant la saine minorité du genre humain était lasse de l'incrédulité; quelques-uns cherchaient à remplacer les croyances perdues par l'adoption de croyances étran-gères; d'autres leur substituaient la magie et les superstitions chaldéennes; d'autres encore essayaient de se rattacher à la religion tombée, en métamorphosant les dieux en génies et démons, en amalgamant la philosophie avec la religion pour retremper l'une par l'autre. Vains efforts! le voile de l'allégorie, si ingénieuse qu'elle fût, n'empêcha pas le peuple de reconnaître dans cette théologie les fictions livrées depuis longtemps aux railleries et aux sarcasmes du théâtre et de la poésie. En présence

de cette anarchie morale, il fallait donc une religion nouvelle, jeune, forte, dont l'étendard fût vierge, et qui, rempissant l'âme d'un saint enthousiasme, étouffât les doutes au lieu de les discuter, et triomphât des objections en ne leur permettant pas de naître. C'est ce qu'accomplit le christianisme, comme nous allons le voir.

Apparition du christianisme. — Des écoles des philosophes ne pouvait venir le salut du monde; timides au milieu des païens, ils tenaient sous le boisseau la vérité. Socrate, le type le plus parfait de la sagesse antique, fut bien, il est vrai, le martyr de ses doctrines purement morales; mais, avant de boire la ciguë, comme par un dernier acte de condescendance pour les superstitions athéniennes, on le voit recommander à ses disciples de sacrifier un coq à Esculape. Platon dit bien qu'il y a un seul Dieu; mais il ajoute que les hommes n'ont des relations avec lui que par l'intermédiaire de dieux subalternes. Les pythagoriciens disaient bien que la pureté du cœur vaut mieux que la pompe des cérémonies; mais leur doctrine, réminiscence affaiblie de celles de l'Inde, était semée d'erreurs grossières dans les parties de la métaphysique. Aristote partageait le genre humain en races libres et en races esclaves. Zénon anéantissait l'activité de l'âme, en anéantissant les passions. Cicéron, qui s'explique avec tant de sens et d'élevation sur la religion, déclare qu'il est du devoir d'un homme sage de se conformer aux institutions religieuses et civiles de son pays. A tous ces penseurs il manquait donc le caractère d'une mission sociale; chacun d'eux se renfermant d'ailleurs, soit dans des régions spéculatives, soit dans le cercle d'un prosélytisme étroit, ne pouvait exercer qu'une influence locale, circonscrite et temporaire. Il n'en fut pas ainsi du fondateur du christianisme; il prêcha du haut des toits, parce qu'il eut une foi absolue dans la vérité de son enseignement et dans la nature divine de sa mission. Les chronologistes varient sur la date précise de sa naissance; l'opinion la plus généralement adoptée le fait naître l'an du monde 4004, correspondant à la 4174 de la période julienne et à la 1^{re} de la 175^e olympiade, l'an 753 de la fondation de Rome, la 50^e année du principat d'Auguste, depuis la bataille d'Actium. Il était de la tribu de Juda, et descendait en ligne directe de la race de David. Il ne commença sa mission qu'à l'âge de 50 ans, la 16^e année du règne de Tibère, la remplissant, non dans le huis clos d'une école ou d'un sanctuaire, mais dans le temple de Jérusalem, dans les rues, sur les places publiques, dans les campagnes; donnant partout l'exemple de la charité la plus tendre, de l'abnégation la plus héroïque, affrontant mille dangers, mourant sur une croix, au bout de trois ans de prédication, pour sceller de son sang la vérité de sa parole. Comme Jésus-Christ ne s'inspira que du mosaïsme, qu'il épura et perfectionna, il importe de faire connaître successivement l'état moral et philosophique de la nation juive, et pourquoi la Judée, cette humble contrée de l'Asie, eut le glorieux privilège d'être le berceau de la rédemption du genre humain. Tandis que le monde était plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie ou éclairé à peine par le demi-jour de la philosophie, le flambeau du théisme s'était conservé dans un coin de l'Asie, chez un peuple obscur, dont l'aversion pour les autres peuples était amplement payée de réciprocité. La Judée tenait de Moïse la législation religieuse et morale la plus parfaite de l'antiquité. La Bible, ce code sacré où le père de Jéhro avait consigné, dans le langage à la fois le plus simple et le plus sublime que jamais bouche humaine ait parlé, ses traditions d'historien, ses prescriptions de prêtre et de pontife, de législateur et de révélateur social, est à une hau-

teur infinie des *Veddas* de l'Inde, du *Tchong-Kou* de la Chine, du *Vendidad* de Zoroastre, du monothéisme sacerdotal de l'Égypte et de l'Étrurie, ainsi que des monuments les plus renommés de législation de la Grèce et de l'Italie. — A l'époque de l'avènement du Christ, plusieurs sectes s'étaient formées parmi les juifs : 1^o celle des *saducéens*, fondée par Sadoc, disciple d'Antigone Saceus, 194 av. J.-C. Les saducéens rejetaient tous les livres saints, excepté le *Pentateuque*; ils affectaient la plus rigide vertu, tout en niant l'immortalité de l'âme ; 2^o celle des *pharisiens*, fondée sous Jonathas, l'un des Machabées, 150 av. J.-C. ; les pharisiens se prétendaient seuls dépositaires des anciennes traditions, et lisaient les livres saints de manière à substituer aux idées de l'écrivain les conceptions du lecteur ; 3^o la secte des *esséniens*, fondée par Judas de Jérusalem, 55 av. J.-C. ; rejetant avec une égale fermeté le luxe des espérances pharisiennes et l'âpre sécheresse du saducéisme, ils passaient leur vie dans la méditation et la prière, et formaient une association de sages sur les plages occidentales de la mer Morte ; 4^o celle des *caraites*, fondée vers 18 av. J.-C. ; ils soutenaient qu'il faut s'attacher scrupuleusement à l'Écriture, et rejetaient toute tradition orale ; ils n'admettaient que les interprétations littérales, ne voulant point de sens cabalistiques, mystiques et allégoriques. Ils avaient une idée simple et pure de la divinité, et croyaient à l'immortalité de l'âme. A côté de ces quatre sectes principales, il s'en était formé ultérieurement d'autres ; 5^o les *masbothéens*, du nom de leur fondateur ; ils observaient minutieusement le sabbat ; 6^o les *hérodéens*, vers l'an 20 av. J.-C., ainsi nommés parce qu'ils prenaient pour le messie le roi Hérode ; cette secte, formée de courtisans serviles, n'eut pas de durée ; 7^o les *iduméens*, ou *zélateurs* des campagnes, fondés par Judas de Gamala en Galilée, l'an 1^{er} de J.-C. ; ils opposèrent une résistance à main armée au débouquement ordonné par l'empereur Auguste ; Judas périt avec 400 des siens. Ce parti, qui renaquit lors du siège de Jérusalem par Vespasien, ne survécut pas à la prise de cette ville. Quant aux Juifs qui vivaient loin de leur patrie, ils avaient adopté les doctrines persanes et chaldéennes que les cabalistes transmettaient à leurs adeptes comme une science révélée à l'homme par la divinité. En Égypte, le docte Philon s'était approprié toute la platonisme ; il l'avait en quelque sorte confisqué au profit des vieilles doctrines du judaïsme. A côté des juifs-hellénistes, se présentait la secte des thérapeutes, établis sur les bords du lac Mœris comme les esséniens sur ceux de la mer Morte. Tel était l'état religieux des Juifs lorsque Jésus-Christ parut. Eux aussi, donnant une fausse interprétation aux oracles de leurs prophètes, attendaient la venue d'un messie qui leur assurerait une suprématie temporelle sur les autres nations. La plupart des autres peuples, courbés sous la domination du deuxième successeur du grand César, étaient dans l'attente instinctive de quelque grande régénération sociale. Jésus-Christ, dont Jean-Baptiste avait été le précurseur dès l'an 28, ne fut point un essénien, comme quelques-uns l'ont prétendu ; il ne fréquenta pas d'abord les écoles d'Alexandrie et de la Grèce ; il n'avait lu que Moïse et les prophètes, et cependant l'Évangile, où sont consignés ses doctrines et ses préceptes moraux, est le code le plus parfait qui ait été donné à l'humanité. Où retrouver ailleurs une métaphysique plus élevée, une morale plus pure et qui embrasse l'homme plus complètement, le suivant depuis sa naissance jusqu'à son passage dans une vie meilleure ? Jésus prêcha l'unité de Dieu en trois personnes, la débâcle de l'homme, l'immortalité de l'âme, l'humilité, la justice, la tempérance,

la charité ; il déclare la volonté coupable ; il affranchit l'homme en lui montrant que les plus hautes vertus pouvaient s'allier à une volonté ferme, à une foi profonde. Sans doute ces dogmes n'étaient point tous nouveaux ; la plupart se retrouvent disséminés dans presque toutes les cosmogonies primitives de l'Orient, dans les écoles de Pythagore, de Platon et d'Alexandrie ; mais jusqu'à Jésus, ces sublimes intuitions de l'intelligence n'étaient que des accidents isolés, sans action sur la société. Le fils de la vierge de Nazareth est le seul qui en fit un corps compact de doctrines propres à réunir comme en famille tous les membres épars de l'humanité. Aussi il n'institua point de culte extérieur ; il n'innova point ; son royaume n'était pas de ce monde ; il n'entreprit point d'abolir l'esclavage ; mais il proclama hautement la dignité de la nature humaine, n'admettant d'autre distinction que celle qui résultait de la foi et des bonnes œuvres, et prononça un affranchissement universel, au moyen de la vérité enseignée par lui. Il resserra les liens de la famille, élevant la femme au niveau de l'homme, recommandant les bonnes œuvres, la décence, le respect de l'autorité paternelle et de l'autorité maritale. Enfin, pour le remplacer et conduire son troupeau, il institua l'apostolat, et en outre deux actes symboliques propres à rappeler aux siens ce que sa prédication avait voulu semer dans tous les cœurs, le baptême, afin de rendre sensible cette vérité que l'homme était né corrompu, il fallait qu'il se renouvelât ; la communion, comme solennité commémorative de son sacrifice, profession publique par laquelle on déclarait lui appartenir, avoir foi en lui, y placer toutes ses espérances. Là se borne son action législative ; toutes les autres institutions chrétiennes sont postérieures à lui. Sa religion, applicable à tous les pays et à tous les temps, parce qu'elle s'adressait à l'homme en général et qu'elle allait le chercher dans son essence intime, se pliait à des besoins divers et ne repoussait pas même certains alliages de la faiblesse humaine semble ne pouvoir se passer. Le culte, rigoureusement parlant, chose extérieure, se pratique, de mille manières différentes, selon le génie des peuples, leurs mœurs ; le christianisme revêtit donc des formes diverses, transitoires, tandis que son esprit devait durer. — Une religion semblable ne pouvait moins faire que d'être accueillie avec transport sous l'empire des circonstances où elle parut. Élaborant et vulgarisant l'idée d'un monde meilleur d'égalité et de fraternité, elle répondait à toutes les espérances, à tous les vœux, à tous les besoins du cœur humain. Proscrivant la sensualité, l'amour des richesses, annonçant au delà de la tombe une vie meilleure, elle sympathisait avec tous ceux qui avaient conservé le sentiment de la dignité humaine. Proclamant une révélation, une succession d'inspirations et de forces surnaturelles obtenues par la foi et la prière, elle plaisait à ceux que la soif du merveilleux et le platonisme disposaient à désirer une communication habituelle avec la divinité. Substituant des cérémonies simples, modestes, à des rites bizarres et sanglants, elle satisfaisait la raison. Elle présentait aux pauvres la charité, aux opprimés la justice, aux esclaves la liberté. Point de recherches philosophiques ; elle ne disait qu'un fait, elle n'avait qu'une espérance. L'humanité avait besoin de foi pour respirer et recommencer son grand travail intellectuel. Voilà comment peuvent être expliqués les progrès rapides et merveilleux du christianisme. Après en avoir exposé ainsi l'esprit et la substance, il nous reste à le suivre dans sa marche et dans ses développements, en esquisant à grands traits avec leurs dates les événements qui rentrent dans son histoire.

Première période de Jésus-Christ à Constantin. —

An 33. Après l'ascension du Christ, ses disciples, au nombre de 120, rentrent dans Jérusalem, où ils attendent le Saint-Esprit qu'il leur avait promis de leur envoyer. Le 11 juin, la fête de la Pentecôte arrivant le 50^e jour après Pâques, le Saint-Esprit descend sur eux en langues de feu, et dès lors ils commencent à parler plusieurs langues. La prédication de Pierre convertit 5,000 personnes. Institution de 7 diacres chargés de distribuer les aumônes et de soigner les malades. On confère également le diaconat à des femmes. Etienne, l'un des 7 diacres, est lapidé pour avoir voulu prouver dans une synagogue la divinité de Jésus-Christ. L'un des plus acharnés persécuteurs contre les chrétiens est Saul, depuis saint Paul, natif de Tharse, en Cilicie. Les apôtres imposent les mains à Philippe, l'un des 7 diacres, c'est l'origine de la confirmation, qui ne pouvait être administrée que par les apôtres, et plus tard par les évêques, leurs successeurs.

An 34, conversion de Saul, depuis saint Paul, qui devient l'apôtre et le missionnaire le plus fervent de la nouvelle religion. Il passe immédiatement dans l'Arabie et dans la Syrie, où il fait de nombreux prosélytes au Christ, tandis que saint Pierre prêche l'Evangile dans toute la Palestine. — An 36, saint Pierre fonde le siège d'Antioche; les apôtres se séparent dans cette ville après avoir composé un précis de la foi, appelé *symbole*. — An 37, horrible persécution contre les juifs d'Alexandrie. —

An 39. Pilate, destitué de l'intendance de Judée, se donne la mort à Vienne en Dauphiné, où il était exilé; ce suicide exerce une influence favorable au progrès du christianisme, en ce qu'il est regardé comme le châtiment mérité par lui pour avoir condamné le Christ. — An 41,

saint Matthieu écrit son évangile en syriaque, la langue vulgaire de la Palestine; il est traduit en grec par saint Jacques et saint Jean. Saint Paul revient à Antioche avec saint Barnabé de l'île de Chypre, après avoir converti un grand nombre de Grecs. C'est à partir de cette époque que les fidèles, jusqu'alors appelés *élus*, frères, etc., prennent le nom de *chrétiens*, mais les juifs continuent de les appeler par mépris *Nazaréens*, *Galiléens*. — An 42, Agrippa, nommé par Claude roi de Judée, pour se rendre agréable aux juifs, persécute les chrétiens. Saint Jean l'Evangéliste, accompagné de la mère de Jésus, s'établit à Ephèse où saint Paul avait déjà fondé une

église; il en fonda lui-même plusieurs autres. Saint André était passé chez les Scythes pour aller de là en Epire et en Grèce. Saint Thomas avait été envoyé dans la Grande Arménie et saint Matthieu en Ethiopie. — An 44,

saint Marc, cousin de saint Barnabé, étant à Rome, écrit son évangile en latin. Mort d'Hérode-Agrippa, dans la 54^e année de son âge. — An 45, Théodat, en Judée, se donne pour le Messie et se soulève contre les Romains; il est tué avec 400 hommes par les troupes de Cuspius Fadus, gouverneur de Judée. C'est cette année que saint Paul prit ce nom, à l'exemple de saint Pierre, de saint

Barthélémy, etc., qui avaient quitté leurs noms de Céphas, Nathanaël, etc. — An 48, mort de la sainte Vierge d'expulsion contre les juifs et les chrétiens de Rome. Saint Pierre, qui était dans cette capitale depuis l'an 42,

apôtres tenu à Jérusalem. Dans cette assemblée, présidée par saint Pierre, et où siégèrent saint Jacques, saint Jean, saint Paul et saint Barnabé, il est décidé que les chrétiens ne sont pas tenus à la circoncision ni aux lois de Moïse. De cette époque date la séparation complète du christianisme et du judaïsme. — An 52, saint Paul prêche

devant l'Aréopage d'Athènes et convertit Denis, premier

évêque de cette ville. Le grand apôtre passe un an et demi à Corinthe sous le même toit qu'un juif converti, nommé Aquila, avec lequel, pour gagner leur subsistance, il faisait des tentes de cuir. — An 53, saint Luc, médecin d'Antioche et disciple de saint Paul, écrit son Evangile en grec; étant dans l'Asie Mineure, de la Macédoine, la Troade, la Phrygie, la Mysie, la Phénicie, etc., et revint en Judée. Il est arrêté à Césarée par le gouverneur Félix, à l'instigation du grand prêtre Ananias. L'apôtre en appelle à César; Portius Festus, successeur de Félix, décide qu'il sera conduit à Rome. Dans le trajet, il est jeté par une tempête sur les côtes de l'île de Malte. Il se embarque et aborde à Syracuse, d'où il est conduit à Rome. Le préfet du prétoire, Burrhus, gouverneur de Néron, le met sous la garde d'un soldat avec qui, pour plus de sûreté, il est enchaîné par le corps et par la main droite. De sa prison, le grand apôtre correspond avec toutes les églises qu'il a fondées en Grèce et en Asie. Après deux ans de captivité, il recouvre la liberté l'an 63. La même année, saint Luc écrit en grec les *Actes des apôtres*. L'an 65, après avoir inspecté les églises de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Judée, saint Paul revient à Rome où il s'attend à recevoir la couronne du martyre. Il y partage avec saint Pierre, mais sans préjudice de la primauté de celui-ci, le gouvernement de l'Eglise romaine, saint Pierre s'attachant plus spécialement aux néophytes juifs, et saint Paul aux Gentils. L'incendie de Rome, imputé aux chrétiens par Néron, leur attire une effroyable persécution; saint Pierre et saint Paul sont arrêtés, conduits devant Néron et condamnés à mort. L'exécution eut lieu le 29 juin; saint Paul, comme citoyen romain, eut la tête tranchée au lieu nommé les *Eaux fulviennes*. Une dame romaine, nommée Lucie, le fit inhumer dans sa terre, sur le chemin d'Ostie. Quant à saint Pierre, il fut crucifié la tête en bas, comme il l'avait demandé par humilité; il subit son supplice au haut du mont Janicule, dans le quartier des juifs. A leur mort, le christianisme était déjà répandu dans l'Asie Mineure, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Arabie, la Syrie, la Grèce et l'Italie. L'Eglise était alors constituée tout à fait démocratiquement. (Voyez CLERGE.) Le mot grec parle ici de lui-même; il exprime la réunion des citoyens dans les vieilles cités républicaines de la Grèce. Les premières cérémonies furent aussi simples que la première organisation. On lisait les livres saints dans les assemblées de fidèles; on écoutait les explications qu'en donnaient les chefs; on célébrait les *agapes* ou repas en commun, et l'on chantait des hymnes. Cependant, nul doute qu'il n'y eût dès lors une organisation ecclésiastique distincte, composée d'évêques, successeurs des apôtres, et, au-dessous d'eux, de prêtres et de diacres, successeurs des disciples de Jésus-Christ. La confession publique était imposée aux fidèles; ils étaient tenus de croire à la divinité de Jésus-Christ, aux mystères de l'incarnation, de la rédemption, du baptême, de l'eucharistie et du jugement dernier; ils pratiquaient des jeûnes et des abstinences. Saint Ignace, évêque d'Antioche et disciple de saint Jean, condamné aux bêtes par l'empereur Trajan, l'an 101 de J.-C., écrivit une lettre aux Ephésiens pour les exhorter à se mettre en garde contre les schismes et les hérésies, et pour avoir une foi complète au mystère de l'eucharistie. A peine fondée, l'Eglise avait déjà vu couler en abondance le sang de ses enfants. Rome, si tolérante pour les religions étrangères, s'était immédiatement déclarée l'ennemie implacable de la nouvelle, bien que Tibère eût, dès l'an 34, manifesté

l'intention de ranger Jésus-Christ parmi les dieux du Capitole. Plusieurs raisons expliquent cette haine violente qui devait dorer trois siècles et engendrer dix persécutions. — 1^{re} Sous Néron, 65-68. — 2^e Sous Domitien, 95-96. — 3^e Sous Trajan, 101-106. — 4^e Sous Marc-Aurèle, 166-175. — 5^e Sous Septime-Sévère, 204-208. — 6^e Sous Maximin, 235-258. — 7^e Sous Decius, 250-252. — 8^e Sous Valérien, 258-260. — 9^e Sous Aurélien, 275-275. — 10^e Sous Dioclétien, 284-305. Les Romains confondaient les chrétiens avec les juifs qu'ils détestaient. Obligés de se réfugier dans des catacombes, dans des lieux souterrains, ceux-ci étaient en butte aux calomnies les plus odieuses des juifs et des prêtres païens. Vainement leur vie pure et irréprochable démentait les accusations qui pesaient sur eux, la malveillance et le fanatisme l'emportaient. Ensuite, leur religion ne se prêtait à aucun rapprochement avec le polythéisme qui préconisait tout ce qu'elle proscrivait. Aussi fut-elle persécutée sous les bons comme sous les mauvais empereurs. La prophétie de Jésus-Christ, qui avait annoncé que de Jérusalem et de son temple il ne resterait pas pierre sur pierre, s'accomplit littéralement en 70. Le siège de Jérusalem, commencé par Vespasien, avait duré deux ans; plus d'un million de juifs y périrent. Titus, fils de Vespasien, après avoir incendié la ville et le temple, fit brûler les livres de la loi en présence de l'idole de Jupiter, et fit enlever les vases sacrés pour servir à son triomphe. La même année, le temple qu'Onias, grand pontife des juifs d'Alexandrie, y avait fait bâtir 230 ans av. J.-C., fut détruit par les ordres de Vespasien. La circoncision fut défendue aux juifs et le grand sanhédrin transféré à Jamnia. Cette terrible catastrophe tourna au profit de la propagation de l'Évangile; les peuples stupéfaits ne purent s'empêcher de la regarder comme une manifestation frappante de la justice divine. Les Juifs, vengés de leur antique nationalité, se dispersèrent en Égypte, dans la Cyrénaïque, dans la Mésopotamie; ceux des tribus de Juda et de Benjamin passèrent en Espagne et y formèrent une secte particulière plus orgueilleuse que toutes les autres. Plus tard, l'an 134, les juifs d'Asie et de la Grèce se réunissent sous la conduite de Barcochébas, dont le nom signifie *Étoile du matin*, et qui se donne pour le Messie; ils se révoltent contre les Romains qui en font un terrible carnage. L'empereur Adrien, l'an 137, donne le nom d'Ælia-Augusta à Jérusalem, et fait élever un temple à Jupiter à la place de l'ancien temple. L'an 95, saint Jean l'Évangéliste, le dernier survivant des apôtres, est plongé dans une chaudière d'huile bouillante par ordre de Domitien; retiré miraculeusement sain et sauf, il est relégué dans l'île de Patmos où il écrit l'*Apocalypse*. L'an 96, il pacifie un schisme naissant entre l'Eglise de Rome et celle de Corinthe. L'an 97, il écrit son évangile en grec, traduit très-anciennement en syriaque et en latin. Déjà le christianisme avait été assilé dans ce premier siècle de divers schismes et hérésies. Simon le Magicien, après avoir abjuré la foi chrétienne, s'était donné comme envoyé de Dieu, et prétendait avoir le pouvoir de faire descendre le Saint-Esprit. Sa réputation était si grande, qu'on lui éleva à Rome une statue avec cette inscription: *A. Simon, Dieu très-saint*. Ayant tenté de s'élever dans les airs monté sur un chariot de feu, il en fut précipité et mourut de sa chute, l'an 45 de J.-C. Simon avait été disciple de Dosithée de Samarie, fondateur, l'an 15 de J.-C., de la secte des dosithéens qui subsista jusqu'au 6^e siècle. Ses adeptes observaient la circoncision et le sabbat, croyaient à la résurrection des morts, condamnaient l'usage de tout ce qui était animé, et prescrivaient la virginité. Dosithée se laissa mourir de faim dans une

caverne, Simon eut pour disciple Ménandre, qui suivit ses errements. Le christianisme eut encore à cette époque un dangereux adversaire dans Apollonius de Thyane, né 4 ans av. J.-C. et mort en 97. Par sa science, son prétendu don de miracles et l'austérité de ses mœurs, il passa aux yeux de ses contemporains pour un Dieu. Dès l'an 45, Ebion et Cerinthe attaquèrent la divinité de Jésus-Christ. L'an 65, s'éleva la secte des *nicolaïtes*, prétendant qu'il fallait abuser de la chair au lieu de la mortifier, et établir la promiscuité des femmes. Mais l'hérésie qui fortifia le plus les préventions des païens contre la nouvelle religion, fut, sans contredit, le *gnosisme*, expression collective qui comprend plusieurs sectes sorties du christianisme. Les philosophes de l'Orient prenaient indistinctement le nom de gnostiques. Lorsque les doctrines pythagorico-platoniciennes passèrent en Asie, elles se mêlèrent avec celles de Zoroastre; la trinité de Platon s'amalgame avec le dogme de la transmigration des âmes et les superstitions chaldéennes. Il en résulte un système composé qui consistait à supposer des émanations et à appliquer ces émanations aux phénomènes du monde visible; c'était une espèce d'échelle où des puissances moins parfaites, placées les unes au-dessous des autres, formaient autant de degrés depuis Dieu jusqu'au monde, où commençait le mal. Toute la portion de la chaîne comprise entre Dieu et le monde était bonne, mais d'une bonté qui allait en dégénéralant; le reste était mauvais, d'une dépravation qui allait en croissant. Parmi les gnostiques qui firent un mélange de cette doctrine avec les dogmes du christianisme, il faut compter Basilides, 110 de J.-C., Carpocrate, 120, Prodicus, disciple du dernier et chef des *adamites*, qui rejetaient le mariage et l'unité de Dieu, 150; Valentin, 159; les *ophites* soutenant que le serpent était le Christ, et qu'il avait enseigné le bien et le mal; les *simoniens* dont la secte subsista jusqu'au 5^e siècle; Marcion, 160; Appelle, son disciple, enseignant que le mauvais principe dérive du bon, 189; enfin, Seleucus et Hermias, qui prétendaient que Dieu est corporel, que Jésus-Christ n'était point monté au ciel avec son corps; qu'il l'avait laissé dans le soleil; et qui proclamaient l'éternité de la matière. Parmi les autres hérésiarques non gnostiques, il faut ranger ceux qui admettaient deux principes, 141; les *hiéraciens*, qui tenaient la mortalité de l'âme, 147; les *marcolestiens*, qui faisaient de Dieu une quaternité composée de l'ineffable, du silence, du Verbe et de la vérité, 151; les *séthiens*, prenant le Christ pour Seth, 155; les *cainites*, regardant Cain comme le premier des sages, 159; les *tatianistes*, ou *enkratites* de Tatien, disciple de saint Justin, lesquels traitaient le mariage de débauche, soutenaient que la loi ancienne était d'un autre Dieu que l'Évangile, et que l'âme mourrait avec le corps, 171; les *alopes*, rejetant le Verbe ainsi que l'Évangile et l'Apocalypse de saint Jean, 175; les *ascophites*, rejetant les bonnes œuvres comme inutiles, 175; les *montanistes*, qui prétendaient avoir le don de prophétie, de parler à Dieu face à face; ils regardaient les secondes noces comme adultères et la fuite des persécutions comme une apostasie, 179. Ces trois dernières sectes, comme on voit, ne provenaient en grande partie que d'un puritanisme exagéré et d'une interprétation trop rigoureuse de l'austérité évangélique. — Dès le commencement du 2^e siècle, les chrétiens remplissent les provinces de l'empire, ainsi que l'atteste la fameuse lettre de Pline le Jeune, proconsul de Bithynie, à l'empereur Trajan, écrite l'an 105. La verte Erin (l'Irlande) est la première contrée barbare qui se convertit à l'Évangile, que lui apporte saint Patrice, l'an 450. Saint Denis l'apporte dans les Gaules vers 150, et fonde le siège de

Paris. Saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, fonde le siège métropolitain de Lyon vers la même époque; il y est martyrisé vers 177. Saint Irénée, l'un des pères de l'Eglise, lui succède et supporte le fardeau de l'épiscopat pendant 35 ans. Il est martyrisé en 202. C'est sous son épiscopat, qu'eut lieu en 196, une grande contestation entre les Chrétiens au sujet de savoir si la Pâque doit être célébrée le 14 de la lune de mars, comme les Juifs, ou le dimanche suivant; le pape Victor se prononça dans ce sens; les Chrétiens d'Asie rejettent cette décision qui est adoptée depuis par toute l'Eglise. Saint Irénée s'était rangé du côté des évêques d'Asie. Moins d'un siècle après, on voit fonder les églises d'Arles, de Narbonne, de Toulouse, de Limoges, de Clermont, d'Orléans et de Tours. Les Gaulois, courbés et gémissant sous le joug de la conquête, saluèrent avec empressement le christianisme comme une religion d'émancipation et de liberté. Saint Justin, de Napolouse, en Palestine, ouvre la chaîne brillante des pères de l'Eglise. Il avait été tour à tour stoïcien, péripatéticien, pythagoricien, platonicien avant sa conversion. Il publia sa première apologie, chef-d'œuvre de raison et d'éloquence, l'an 160; elle eut le pouvoir de fléchir Antonin le Pieux. Pour répondre au philosophe cynique Crescencius, il publia sa seconde apologie qui lui valut, de la part de Marc-Aurèle, la couronne du martyr en 172. Cet empereur, frappé d'une pluie miraculeuse obtenue par les chrétiens de ses légions, dans la guerre contre les Quades, ordonne de suspendre toute persécution contre les chrétiens; mais ses ordres ne furent qu'imparfaitement exécutés par les gouverneurs des provinces, 175. Tatiens, disciple de saint Justin, après avoir été un vaillant athlète du christianisme, tombe dans l'hérésie qui porte son nom, 172. Après lui, Tertullien, le Bossuet de l'Afrique, publie son ouvrage fameux l'*Apologétique*, sous Septime-Sévère, l'an 204. Il pose et développe ce principe : « Il est nécessaire qu'il y ait des hérésies; car elles ne sont souvent qu'une déviation momentanée de la vérité que Dieu permet, pour faire réfléchir les peuples dans les désordres de l'erreur, et les ramener là où sont les règles de la vie sociale et religieuse. » Il terrasse tour à tour les diverses sectes du gnosticisme. Il répond victorieusement, dans son ouvrage de *Coronâ militis*, aux philosophes théurgiques qui, alliant la magie au polythéisme, comparaient à Jésus-Christ, Pythagore, Apollonius de Thyane, et Apulée de Madaure, vivant en 182. Ce grand homme, dans sa vieillesse, par excès de rigorisme, embrasse l'erreur des montanistes, 215. Mais l'Eglise se recrute sans cesse de nouveaux champions, à mesure que les hérésies se multiplient. Clément d'Alexandrie infuse le platonisme dans le christianisme, et emploie, le premier, le secours des lettres profanes pour combattre les juifs et les païens, 215. Athénagore, son disciple, en forme un dans Origène vers 180, Origène publie ses *Hexaples* en 220, compose la Bible en 8 colonnes; en 231, dans sa vieillesse, il publie une éloquente et vigoureuse réfutation contre Celse, le plus formidable adversaire que le christianisme eût encore rencontré. Alexandre Sévère qui, dans l'intérieur de son palais, avait fait ériger un autel à Jésus-Christ, permet aux chrétiens le libre exercice de leur culte, 222. Il est vraisemblable que leurs premières églises furent élevées vers cette époque. — La version grecque des Septante venait d'être retrouvée à Alexandrie, dans une caisse, en 217. Pendant tout le 3^e siècle, le christianisme a à faire face aux attaques simultanées des hérésies et des édits sanguinaires des empereurs Maximin, Decius

et Valérien. Parmi les premières, nous citerons : 1^o celle des *agrippinins*, soutenant qu'il fallait rebaptiser ceux qui avaient été baptisés par les hérétiques, 215; 2^o celle de Noët, qui n'admettait qu'une seule personne en Dieu, 259; 3^o celle de Valesius, soutenant qu'il fallait supprimer la cause de la concupiscence, ce qu'Origène n'observa que trop bien, 240; 4^o celle de Bérille, soutenant que Jésus-Christ n'avait eu aucune existence avant l'incarnation, 242; 5^o celle de Novatien, refusant la pénitence à ceux qui étaient tombés depuis le baptême et condamnant les secondes noces, 250; 6^o de Sabellius de Ptolémaïde, qui niait la Trinité, 257; 7^o de Paul de Samosate, partageant la même erreur, 263. Cet évêque schismatique, qui jouit d'une grande faveur auprès de Zénodie, reine de Palmyre, revendique, contradictoirement avec les catholiques, une église pour sa secte; auprès de l'empereur Aurélien, qui donne gain de cause aux catholiques, 269; 8^o l'hérésie des manichéens. Son auteur, Manès, ou plutôt Coubric, esclave persan, admettait les deux principes contraires et coéternels de Zoroastre dans le gouvernement de l'univers; considérait la matière comme un mal absolu; proscrivait le mariage, l'aumône et le culte des reliques, 270, etc.; 9^o enfin, les *hiéronymites* d'Égypte, soutenant que Melchisédech était le Saint-Esprit, et proscrivant les images. Cyprien, évêque de Carthage, est le digne héritier du vaste génie de Tertullien. Son intervention dans les démêlés du pape saint Corneille avec l'antipape Novatien établit d'une manière authentique la suprématie que le siège de Rome possédait déjà sur les autres sièges de la chrétienté. Son grand ouvrage de l'*Unité catholique* a une forme harmonieuse et cicéronienne. Il subit le martyr sous Valérien, en 250. Arnobe et son disciple Lactance, précepteur du grand Constantin, continuèrent cette chaîne d'illustres docteurs. Déjà le christianisme avait pris un immense développement; il s'était répandu chez les Goths, les Arabes, les Perses; dont l'empire venait d'être restauré par un simple soldat, Artaxercès, chef des Sassanides. Les chrétiens peuplent les camps et l'administration de l'empire. Pourtant le paganisme était loin encore de s'avouer vaincu. L'école d'Alexandrie, fondée par Ammonius, vers l'an 250, et qui produisit d'illustres philosophes, tels que Plotin, Jamblique, Porphyre, Proclus, Maxime de Tyr, etc., entreprit d'expliquer toutes les religions et toutes les philosophies, de les réunir en un commun symbole, de concilier les systèmes de Platon et d'Hermès, de fonder dans une doctrine universelle tous les dogmes et toutes les traditions. Mais les efforts de cette école, qui était la plus haute expression de la sagesse humaine, vinrent se briser contre la force triomphante du christianisme. La dernière persécution, allumée par Dioclétien à l'instigation de Galérius, fut la plus violente de toutes. Mais le moment est venu où le christianisme, après avoir conquis les peuples et vaincu le polythéisme à force d'héroïsme et de vertus, va s'asseoir sur le trône des Césars, et, à la faveur de leur domination universelle, s'étendre sur toute la terre et prendre à son tour une attitude offensive.

2^e Période, de Constantin à Grégoire VII. — Fils d'un père qui favorisait ouvertement les chrétiens, et élevé par Lactance, Constantin se convertit au christianisme dès 312, et rendit depuis cette époque divers édits en faveur de la nouvelle religion; mais s'il fut chrétien par la foi, il resta païen par les actes. Dégoûté de Rome, trop attachée à ses vieilles superstitions, il fonda, sur les rives du Bosphore, aux confins de l'Asie et de l'Europe, une ville nouvelle qui reçut son nom, et où il transféra le siège de l'empire, en 330. Sous son règne, le christia-

nisme, devenu en quelque sorte religion d'État, se constitua sous la forme catholique. Il y fut contraint par l'arianisme ; son auteur, Arius, prêtre d'Alexandrie, nia la divinité de Jésus-Christ, soutenant qu'il avait été engendré dans le temps, et qu'il n'était qu'au-dessus des autres créatures comme œuvre typique du Verbe de Dieu. Cette doctrine, qui se résumait en un pur rationalisme, divisa l'Église en deux grandes parties. Si elle eût triomphé, l'œuvre de Luther eût été accomplie au 4^e siècle, et il est vraisemblable que le christianisme, dépourvu de tout prestige de mysticité, n'eût pas eu le pouvoir de subjuguier les Barbares ; ce qui le prouve, c'est que la seule nation parmi eux qui parvint à fonder un ordre de choses stable fut celle des francs restée fidèle à l'Église romaine, tandis que les Bourguignons, les Goths, les Suèves, les Vandales, etc., tous ariens, ne firent que passer. Saint Hilaire de Poitiers, en Occident, saint Athanase, en Orient, tour à tour exilés, disgraciés, aidèrent en grande partie à fonder cette unité religieuse. Tous deux ne furent pas seulement des hommes d'action ; ils furent encore des orateurs, de grands écrivains. Constantin, qui avait assisté, en 325, au concile de Nicée, était revenu, dans les dernières années de sa vie, à une secte plus favorable en réalité à la puissance temporelle. Constance, son fils, de 356 à 358, suivit la même ligne de conduite ; mais l'unité religieuse eut d'habiles et infatigables champions dans saint Hilaire et saint Athanase, tandis que saint Martin, évêque de Tours, docteur à sa manière et sans écrits, illuminait la chrétienté par l'éclat de ses vertus. Julien dépense dans l'œuvre impossible de la résurrection du polythéisme des efforts incroyables d'habileté et de persévérance ; mais vainement il a le front ceint de la triple auréole de la puissance, de la gloire et du génie, il se reconnaît vaincu par l'ascendant irrésistible du Galiléen, 362. Saint Athanase et saint Hilaire ne sont pas les seules grandes individualités chrétiennes qui surgissent dans ces temps difficiles ; à côté d'eux, il faut placer Basile, évêque de Césarée, en Cappadoce, le génie le plus abondant et le plus mâle de l'Église orientale ; Grégoire de Nysse, son frère, et Grégoire de Nazianze, son ami, théologien du premier ordre, poète digne des beaux jours de l'atticisme grec. Après eux, vient Jean Chrysostôme (bouche d'or), patriarche de Constantinople, qui renouvelle le spectacle des luttes d'Athanase, et qui meurt en 420, victime de la fermeté inflexible qu'il a déployée contre une cour corrompue. La science de l'esprit chrétien continue d'avoir dans l'Occident d'éloquents et infatigables propagateurs, tels que saint Jérôme, le traducteur de la Vulgate, le conseil et le flambeau de l'Église, 370-410 ; saint Ambroise, le Fénelon du 4^e siècle ; enfin saint Augustin, sans contredit le plus grand des docteurs de l'Église latine ; il arriva à la sagesse par la science, et devint l'aillet le plus puissant du catholicisme contre les païens, les manichéens, les donatistes, les pélasgiens, qui niaient le péché originel et posaient la liberté de l'homme comme principe de toute moralité. Il meurt en 430, plein de jours et de bonnes œuvres, au moment où les Vandales assiègent sa ville épiscopale d'Hippone. Ses derniers regards sont attirés par le spectacle de la dissolution de l'empire ; mais il a mis la dernière main à la constitution de l'unité catholique. Disons ici quelques mots des anachorètes et des solitaires. Leur ascétisme fut un salutaire contre-poids à la corruption de cette époque, si énergiquement décrite par Salvien, prêtre de Marseille. La mission des cénobites ou moines, dont saint Antoine, saint Hilarion et saint Pacôme peuvent être considérés comme les fondateurs, fut éminemment sociale dans la nuit intellectuelle qui suivit l'invasion des Barbares ; ils

conservèrent et transcrivirent dans les profondeurs des cloîtres les monuments de la pensée et du goût ; ils sauvèrent les débris de l'ancienne civilisation en même temps qu'ils défrichèrent les terres incultes, bâtissaient des bourgs et des villages. Quelques-unes des abbayes des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e siècles. Lérins, Saint-Victor de Marseille, Fulde, etc., furent des pépinières d'hommes distingués par leur savoir et leurs vertus. Saint Basile, en Orient, saint Jérôme, saint Augustin, et plus tard saint Benoît, en Occident, avaient tracé pour les moines des règles admirables qui consacraient la supériorité de la science, du travail et de la vertu, alors que la force brutale dominait partout. Sous ce rapport comme sous tant d'autres, le christianisme est vraiment le père de la civilisation moderne ; il adoucit les malheurs de la conquête. La conversion de Clovis et des Francs, en 496, sauva le clergé gaulois, et prépara la formation de la nationalité française par la fusion des Gaulois et des Barbares en un seul peuple ; cette conversion sauva également la papauté naissante, qui trouva désormais dans la France un auxiliaire capable de protéger son autorité morale. Cependant, à mesure que la puissance temporelle de ses ministres s'accroît, la religion s'altère ; la simplicité fait place à la pompe et au faste du clergé ; la majesté de ses doctrines aux arguties des sectes de nestoriens, eutychéens, macédoniens et monothélites. C'est alors que Mahomet sort de l'Arabie ; que, le Coran d'une main et le sabre de l'autre, il commence son sanglant apostolat, l'an 622. Moins d'un siècle après sa mort, son empire était plus vaste que celui de Rome. Exalté par les plus séduisantes prophéties, les Arabes se précipitent, avec l'impétuosité du fanatisme, sur l'Espagne et le midi de l'Europe. Abderrahmane, calife de Cordoue, marche sur Lyon, Tours et Poitiers, lorsque Charles Martel l'arrête sous les murs de cette dernière ville, et sauve ainsi la chrétienté, 736. C'est encore la religion qui avait sauvé les débris de la nationalité espagnole après la bataille de Xérès, en 719. Pendant que l'épée musulmane s'agit autour du berceau du christianisme, anéantit les vieilles écoles de l'Égypte et de la Syrie, l'Église s'indemnisse par des conquêtes dirigées vers les sombres contrées du Nord. Ce n'était point assez d'avoir abaissé devant le signe rédempteur les enseignes sanglantes des Barbares ; elle porte la croix jusque vers les froides demeures de leurs compatriotes ; les tribus guerrières des Angles, Saxons, Scandinaves, Slaves, Polonais, etc., embrassent successivement le christianisme. Citons parmi les hommes remarquables de ces temps le pape Léon III, qui fléchit Atila sous les murs de Rome, 450 ; Hilaire d'Arles, Cassien, auteur d'une règle pour les moines de Saint-Victor ; Germain d'Auxerre et Loup de Troyes ; Remi de Reims. Sidoine Apollinaire, Paulin de Trèves, Grégoire de Tours et Frédegair, son continuateur ; le pape saint Grégoire le Grand, qui réforme l'office romain, crée le chant qui porte son nom, et envoie le moine Austin en Angleterre, 595 ; les poètes Fortunat et Prudence, Isidore qui introduit Gildas ; le vénérable Bède, Denis le Petit, qui introduit l'usage de l'ère chrétienne ; le pape Grégoire II, mis à la lisière de la république romaine, en 728 ; le pape Grégoire III, qui appelle les Francs en Italie pour ne point la voir tomber sous le régime féodal des Lombards. La Grande-Bretagne, devenue chrétienne, fournit de pieux missionnaires, tels que Columban, Gall, Winfrid, ou plutôt Boniface, qui sacra Pépin en 752, Willebrod, l'apôtre des Frisons. En Orient, l'hérésie des iconoclastes, ou briseurs d'images, due à l'empereur Léon l'Isaurien, 725, jette de longs troubles dans l'Église, et prépare la séparation qui doit éclater bientôt entre Rome et Con-

Constantinople. Les pertes du christianisme dans l'empire grec et l'Asie, tout en diminuant l'importance du patriarche de Byzance, élèvent la papauté, qui reçut de Pépin et de Charlemagne de nouveaux moyens de domination. Pépin le Bref avait accordé à Etienne II l'exarchat de Ravenne; Charlemagne fit de nouvelles donations à l'Eglise; elle n'en fut point ingrate : Léon III lui conféra la pourpre des Césars en 800. Charlemagne introduit dans le clergé la liturgie romaine, la dime, le chant grégorien et l'usage des orgues. Par un de ses capitulaires, il défend d'ordonner les prêtres avant 50 ans, et les religieux avant 25 ans, et aux abbesses de conférer les ordres, droit qu'elles s'étaient arrogé depuis plus d'un siècle. Le clergé était si ignorant à cette époque, que Théodulfe, évêque d'Orléans, l'un des prélats les plus savants de son temps, se contenta de demander qu'un ecclésiastique sache administrer convenablement le baptême, réciter le symbole, l'oraison dominicale, et chanter les hymnes et psaumes. En 816, Anchière de Brême porte la foi dans la Suède, et, en 825, Ebbon dans le Danemark. En 842, l'impératrice Théodora, mère de Michel III, met fin aux hérésies des iconoclastes et des manichéens, après avoir fait massacrer plus de 100,000 individus. En 855, fête de la Toussaint consacrée par Grégoire IV. En 847, Jean Scott, dit Erigène, combat l'eucharistie, les peines de l'enfer, etc. En 855, conversion des Bulgares; en 856, conversion du Danemark. — Photius, patriarche de Constantinople, fait scission avec l'évêque de Rome pour cause de suprématie; ce schisme n'est consommé qu'en 1054, sous le patriarche Michel Ceruliani. La conversion des Slaves commence en 862; celle des Russes en 872, et celle des Bohèmes en 884. Pour la première fois, on voit apparaître des traces authentiques des libertés gallicanes défendues par Hincmar, archevêque de Reims. En 912, conversion de Rollon, premier duc de Normandie. En 954, Othon de Saxe, couronné empereur, confirme les donations faites au saint-siège par Charlemagne. 990, fondation de l'abbaye de Cluny; 942, fondation de celle de Saint-Vannes, près Verdun; 990, de celles du grand et petit Saint-Bernard; premier établissement de la canonisation en faveur d'Uldaric d'Augshourg, par le pape Jean XV; le pape Honorius III la confirme en 1225. En 992, Etienne, roi de Hongrie, entreprend la conversion de son peuple. En 1025, indulgences accordées pour la première fois, par Pons, archevêque d'Arles, à ceux qui contribuent à la construction de l'église de l'abbaye Mont-Mayour. En 1005, établissement des jeûnes et vigiles. En 1010, fréquence des pèlerinages à la Terre-Sainte. En 1014, Benoît VIII, couronnant Henri II, lui met dans la main droite un globe d'or orné de deux cercles de pierres croisées, et surmonté d'une croix, figurant la religion. En 1052, établissement des Quatre-Temps. En 1025, le bon roi Robert condamne au feu des manichéens d'Orléans. En 1025, établissement de la fête des Morts, par Odon, abbé de Cluny. En 1041, le clergé prescrit la *Trêve du Seigneur*, par laquelle les combats singuliers étaient défendus depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin. En 1042, fondation de l'abbaye du Bec. En 1048, le pape Léon IV porte le premier romain au lieu du rite gothique. Il importe de reconnaître que, dans ce long bouleversement qui date de l'accomplissement par Grégoire VII, tout ce qui se fit de grand mystique figuration de celle de Dieu, elle servit en grand la vérité et la justice. Par la trêve de Dieu, elle suscita quelques notions de paix et d'ordre au sein de la féodalité; par ses saintes menaces, elle apprit aux maîtres de

la terre que leur pouvoir était une fonction, et non un patrimoine. Elle fut, en un mot, la charte vivante des hommes, lorsqu'ils étaient livrés sans garantie aux caprices de la force. Elle fut digne, pendant plusieurs siècles, de cette haute initiative sociale. Il n'y eut alors de manifestation intellectuelle en Occident que par elle, ou les hommes qui vivaient de son esprit. Citons, en passant, Agobard de Lyon, 840; Mamert du Dauphiné, 860; Raban-Maur, 848; Loup de Ferrière, 850; Leidrade, 860; Hincmar de Reims, 880; Hellouin, abbé du Bec, 1060; Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, conseiller de Guillaume le Conquérant, 1075; saint Anselme, son disciple et son successeur, 1090. Le premier combattit avec vigueur Bérenger de Tours, qui attaqua le mystère de l'eucharistie; le second, dans son *Monologium*, mêla à la théologie la dialectique.

5^e Période, de Grégoire VII à la réforme. — Cette grave et imposante figure du moyen âge a droit au respect de la postérité. En réformant les désordres du clergé, dont un contemporain, le cardinal Pierre Damiani, a laissé un énergique tableau; en élevant l'anneau de saint Pierre au-dessus de toutes les couronnes de la chrétienté, même au-dessus de celle de l'indigne successeur de Charlemagne; en se faisant, avec la seule force du génie et d'une volonté inflexible, l'arbitre de l'Europe, Grégoire VII mérita bien de l'humanité. Déjà quelques-uns de ses prédécesseurs avaient frayé les voies à ses vues de prééminence. Nicolas I^{er} avait ajouté une couronne aux insignes de la papauté; Nicolas II avait établi un nouveau mode d'élection circonscrit dans le collège des cardinaux, composé des 7 évêques du territoire de Rome, des cardinaux-prêtres et de 28 prêtres. D'après l'ordre de choses établi par Henri l'Oiseleur vers 920, il fallait l'agrément de l'empereur pour confirmer l'élection d'un pape. Nicolas eut soin d'en faire un privilège personnel, en ôtant ce droit aux successeurs de Henri. On a répété à tort que c'est Grégoire VII qui établit le célibat du clergé; déjà, vers 580, le pape Sirice tonnait contre les prêtres qui, après leur consécration, vivaient avec leurs femmes. Le synode de Césaire, tenu en 558, punissait de la déposition tout prêtre qui se mariait ou qui gardait une femme. Il est vrai que l'Orient était moins rigide sous ce rapport que l'Occident, et surtout la France et l'Italie. La politique ferme et habile de Grégoire VII est religieusement suivie par ses successeurs, dont plusieurs ont le tort de ne point tenir compte des circonstances nouvelles où ils se trouvent. Le 12^e siècle ouvre l'ère des scolastiques qui obscurcissent plus qu'ils n'éclaircissent le dogme catholique. La querelle des *réalistes* et des *nominaux* remplit les écoles; elle a plus d'importance qu'elle ne le paraît d'abord. Roscelin, chanoine de Compiègne, vivant en 1128, chef des *nominaux*, ne voyait en dehors des individus que des abstractions, des mots; tandis que Guillaume de Champeaux, chef des *réalistes*, soutenait que l'essence de la nature était tellement dans chaque être, que les individus n'étaient distingués les uns des autres que par des accidents. L'une et l'autre opinion étaient contraires à l'orthodoxie; l'une aboutissant à la négation de la Trinité, et l'autre à l'exagération de l'individualité humaine, c'est-à-dire au pélagianisme et à ce que fut plus tard le protestantisme. Entre les deux opinions vient se poser Abelard. Puissant improvisateur, habile dialecticien, connu par ses malheurs et ses luttes contre le Vatican, il rentra et mourut volontairement dans son sein en 1142. Depuis 1100, le péripatétisme avait fait invasion dans les écoles de Paris. En 1102, origine de la dispute des papes avec les empereurs au sujet des investitures. Pascal II et Henri III la commencent. Le dernier est

déposé en 1104. Teuchelin d'Auvergne, simple tisserand, se donne pour le Messie, 1105. Pierre de Bruijs, Provençal, commence à attaquer le clergé en 1105; il est brûlé en 1146. Fondation de l'ordre de Fontevrault, par Robert d'Arbrissel, en 1106. Fondation de l'ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 1115; de l'abbaye de Clairvaux, par saint Bernard, 1115; des templiers, 1118; des prémontrés en 1120. Origine de la fête de l'âne, des fous et des innocents, 1124. Innocent II ôte au peuple romain l'élection des papes. Fête de la conception de la Vierge, établie dans le diocèse de Lyon. Saint Bernard s'élève contre cette nouveauté, 1140. Parmi les gloires de l'Eglise dans les 12^e et 15^e siècles, il faut citer saint Bernard, dont le nom seul éveille tant de souvenirs de grandeur et d'éloquence inspirée, mort en 1155; Pierre le Vénéérable, abbé de Cluny, mort en 1156; Maurice de Sully, fondateur de la basilique de Notre-Dame de Paris; le pape Innocent III, digne héritier du vaste génie de Grégoire VII, 1216; Pierre Lombard, l'auteur des *Sentences*; Albert le Grand, le commentateur d'Aristote, l'interprète d'Avicenne et d'Averroès; Alexandre de Halles, théologien anglais, mort en 1245; saint Thomas d'Aquin, l'ange de l'école, qui s'élève à toutes les hauteurs de la philosophie, de la littérature, de la critique et de l'art, mort en 1262; saint Bonaventure, son ami, le docteur extatique, plein de poésie, de foi et de candeur, mort en 1265. Les deux grands événements de cette époque furent sans contredit les croisades et l'établissement des ordres militaires et mendiants, en même temps que de la chevalerie. Vers 1095, un obscur pèlerin, Pierre l'ermite, arme tout l'Occident. A sa voix, des populations se précipitent sur l'Asie pour refouler le mahométisme dans son berceau. Par ce sanglant duel entre la croix et le croissant, l'Eglise, peut-être à son insu, activa l'émancipation des communes, l'abaissement de la noblesse, l'accroissement du pouvoir royal, les progrès de l'art nautique, du commerce et de l'industrie manufacturière; elle fit faire un pas immense à la civilisation et ouvrit à la poésie de nouvelles sources d'inspirations. Par l'institution des franciscains, en 1209, des dominicains en 1206, des carmes, par Albert, patriarche de Jérusalem, en 1209; des augustins en 1256, des blancs-manteaux en 1258, l'Eglise répondit victorieusement aux accusations de luxe, de faste et de mollesse qui lui étaient adressées non sans motifs. Elle se régénéra par elle-même. Arnould de Brescia est brûlé à Rome en 1155. Fondation de l'ordre de Calatrava en 1158, de l'ordre teutonique en 1164. Fête de la présentation de la sainte Vierge, ordonnée en 1166. Alexandre III déclare que tous les chrétiens doivent être exceptés de la servitude, 1167. Fête de la transfiguration de Jésus-Christ, 1168. Les vaudois, qui avaient pour fondateur Valdo, bourgeois de Lyon, en 1160, et dont la doctrine consistait en une pauvreté volontaire et contemplative, se propagent dans le midi de la France en 1170. Pierre Moran établit à Toulouse une secte de vaudois appelée les bons hommes, 1176. La prérogative de sacrer les rois de France est accordée aux archevêques de France. Le patriarche d'Antioche réunit les maronites à l'Eglise romaine, 1182. Le pape Lucien et l'empereur Frédéric Barberousse s'entendent pour l'extirpation des hérésies; ils avaient en vue les vaudois et les catariches ou patarins, nouveaux manichéens, 1184. Jérusalem est reprise par les musulmans, 1187. Le pape envoie en Gascogne des commissaires à la recherche des vaudois, 1198. Institution des trinitaires ou matharais, par Jean de Matha, 1198; des chevaliers porte glaive de Livonie, 1200. Première croisade contre les Al-

bigeois, 1201; établissement de l'inquisition en Espagne, 1204. Amauri, clerc de Paris, est brûlé vif pour avoir attaqué le clergé, 1210. Etablissement du tiers ordre de Saint-François, 1221. Conversion des Courlandais et des Prussiens, 1250. L'inquisition est confiée aux dominicains, 1255. Le pape enjoint aux évêques de sceller les chartes d'affranchissement des communes, 1245. La pragmatique sanction, première expression des libertés gallicanes, est promulguée en France en 1250. Fondation de l'ordre de Saint-Lazare en 1253. Secte des flagellateurs de Pérouse (dans les processions ils se flagellaient publiquement), répandus à Rome, en Italie et en Pologne, 1259. Institution de la Fête-Dieu, 1264. Dernière croisade, 1267. Réunion momentanée de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine au concile de Lyon, sanctionnée par l'empereur Michel Paléologue, rejetée par le clergé grec, en 1274. Secte des apostoliques, fondée en 1283 par Gérard Segarelle de Parme, brûlé en 1300. Institution des célestins, par le pape Célestin V, 1294. Le pape Boniface VIII renouvelle, contre Philippe le Bel, la querelle des investitures, 1296. Il canonise saint Louis en 1297. Ce pape, dont la mémoire a été calomniée à cause de ses démêlés avec Philippe le Bel, fut un des plus savants et des plus saints personnages de son siècle. Il mit la dernière main au droit canon, qui était à la fois une dérivation du droit romain et une application pour les détails les plus subalternes de la vie des principes de l'Evangile. Etablissement du jubilé en 1300. Secte de Dulcin, disciple de Segarelle, prétendant à la communauté de biens et de femmes, 1308; de Beggards se disant impeccables et s'adonnant à toutes sortes de débauches, 1310. De son côté, Marguerite Porette institue les béguines, secte qui prétend qu'une âme abîmée dans l'amour du créateur peut et doit accorder à la nature tout ce qu'elle veut. Elle est condamnée au concile de Vienne en 1311. Henri de Cava attaque le luxe du clergé séculier, 1318. Dispute des ordres mendiants sur la pauvreté de Jésus-Christ. Le pape Jean XXII, l'un des plus grands pontifes qui aient paru, met fin à cette ridicule controverse. Ses successeurs, Benoît XII et Clément VI, blâment hautement le luxe des prélats, et leur donnent pour exemple les religieux mendiants. Ce dernier pontife fixe le jubilé à 50 ans, 1344. Retour du pape Urbain V à Rome, après que la papauté a résidé pendant 70 ans à Avignon, 1367. Conversion de la Bosnie et de la Moldavie, 1371. Jean Wicleff attaque le clergé romain, 1377. Commencement du grand schisme d'Occident qui dure 40 ans, en 1379. Urbain VI fixe le jubilé à 55 ans, 1388. Schisme de Jean Huss, 1402. Ses partisans prennent les armes, 1409. Concile de Constance qui tient 45 sessions. Il proclame la supériorité d'un concile sur le pape, 1414. Jean Huss et Jérôme de Prague, son disciple, sont brûlés vifs puisqu'ils eussent pris des saufs-conduits de l'empereur Sigismond, 1416. Concile hiéronymites par Loup d'Olivet, Espagnol, 1425. Concile de Bâle contre les hussites, 1432. Pragmatique sanction rétablie par une ordonnance de Charles VII, datée de Bourges en 1438. Réunion des Syriens, Maronites, Coptes, tous nestoriens, eutychéens, à l'Eglise romaine, 1447. Concordat entre le pape Nicolas V et l'empereur Frédéric IV, 1447. Fin du schisme d'Occident par l'abrogation du pape Félix V, auparavant Amédée VIII, duc de Savoie, 1449. Paul V réduit le jubilé à 25 ans, 1470. Le réveil des lettres grecques et latines, qui se manifeste dans les 15 et 16^e siècles, fut puissamment encouragé par les papes Nicolas V et Pie II.

4^e Période, de Luther à la révolution française. — On ne peut se dissimuler que l'ambition, l'opulence et le luxe

du clergé séculier ; les longs déchirements de l'autorité pontificale, qui avait un représentant à Rome et l'autre à Avignon ; les prétentions séculaires des empereurs d'Allemagne sur la suzeraineté de l'Italie ; l'immoralité avérée de quelques-uns des pontifes, n'eussent singulièrement affaibli le prestige qui entourait le saint-siège sous les Grégoire VII et les Innocent III. En Italie, le tribun Rienzi, en 1350 ; le moine Savonarole, en 1490 ; en Angleterre, Wicliffe, 1500 ; en Allemagne, Jean Huss et Jérôme de Prague, 1420, s'étaient déjà annoncés les tribuns de cette croisade anticatholique ; ce n'est pas que des docteurs très-orthodoxes, tels que le cardinal d'Ailly, le chancelier Gerson, Nicolas Clemengis, n'eussent déjà reconnu la nécessité d'une réforme dans la discipline. Martin Luther, moine augustin de Wittenberg, né en 1483, commence en 1517 ses prédications contre la papauté.

Les cantons de Zurich et des Grisons embrassent la doctrine de Zuingle. Gustave Vasa, roi de Suède, et Frédéric, roi de Danemark, introduisent le luthéranisme dans leurs États, 1523. Luther et Carlstadt se divisent au sujet de la présence réelle. Institution des théâtres par Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate, 1521. Révolte des anabaptistes de Saxe et de Franconie, sous la conduite de Thomas Mancer, 1525. Mariage de Luther avec Catherine de Born, ex-religieuse. Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre teutonique, embrasse le luthéranisme et se marie. Réforme des récollets, 1525. Jean de Leyde, chef des anabaptistes après Muncer, prêche l'égalité des biens. L'électeur de Saxe, le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse deviennent luthériens. Institution des capucins par Mathieu de Bascchi, 1526. Martin Bucer, de Strasbourg, devient le chef des luthéro-zuingliens, 1528. Secte des libertins, dont le chef Quintin soutient que Jésus-Christ est Satan ; qu'on peut professer toutes les religions et se laisser aller à toutes les passions, 1528. Diète de Spire, dans laquelle on fait un décret contre les partisans de Luther ; Jean, électeur de Brandebourg, et plusieurs autres, protestent contre, d'où l'on donne à ces princes le nom de protestants, qui passa depuis aux réformés. Ces princes s'assemblent à Smalkade et forment une ligue pour le luthéranisme, 1529. Secte des théosophes fondée par Paracelse, et basée sur la magie, l'astrologie et la cabale, 1530. Schisme d'Angleterre. Henri VIII commence à persécuter le clergé en 1530, et se fait déclarer, par le parlement, chef de la religion anglicane en 1533. Diète d'Augsbourg où les luthériens font présenter à l'empereur leur profession de foi, par Mélanchton, connue sous le nom de *confession d'Augsbourg*, et les sacramentaires et zuingliens la leur, par Bucer et Zuingle, qui est connue sous le nom de *confession de Strasbourg*. Lothiers de l'Allemagne adopte la confession d'Augsbourg, 1530. Gustave Vasa, tout en introduisant le luthéranisme dans ses États, y conserve des évêques, 1530. Zuingle est pris et écartelé par les catholiques, 1531. Michel Sarvet, médecin de Tarragone en Espagne, chef des *antitrinitaires* ou *sociniens*, 1531. Le pape approuve l'institution des récollets et des picpus, 1532. Fondation des barnabites, 1533. Fondation de la société de Jésus par Ignace de Loyola en 1534. Commencement des prédications de Jean Calvin, né à Noyon, et protégé par Marguerite, reine de Navarre, 1534. François I^{er} fait brûler à Paris 6 luthériens, 1539. La ville de Genève se soustrait à la juridiction de son évêque ainsi qu'à celle de l'Eglise romaine. Calvin y publie sa doctrine, qui est en partie celle de Zuingle, 1535. Jean de Leyde est pris dans Munster après un long siège, tenaillé et brûlé,

1536. Christiern III, roi de Danemark, abolit l'épiscopat et se rend maître des revenus ecclésiastiques dans ses États, 1537. Le pape approuve l'institution des jésuites sous le titre de clercs réguliers de la compagnie de Jésus, 1540. Le président d'Oppède extermine un reste de Vaudois qui vivaient retirés dans les Alpes, 1541. Calvin établit des consistoires à Genève, des colloques, des synodes. Il règle la forme des prières, des prêches et des cérémonies, 1541. Le parlement de Paris condamne le calvinisme, 1545. Les jésuites se multiplient et se répandent dans tous les États catholiques, en faisant un quatrième vœu d'obéissance au pape, 1545. Etablissement de l'inquisition au Pérou. François Xavier prêche l'évangile aux Indes, 1545. Ouverture du concile de Trente qui commence à établir la doctrine des 7 sacrements, 1545. Paul III établit à Rome l'inquisition sous le nom de *Saint-Office*, 1545. Mort de Luther à Eisleben, 1546. A la mort de Henri VIII, qui s'était constitué chef de l'Eglise anglicane, Thomas Cramer, archevêque de Cantorbéry, aidé du duc de Sommerset, protecteur du royaume, fait admettre en Angleterre un mélange de la doctrine des luthériens avec celle des sacramentaires, 1547. Fondation d'archevêchés et d'évêchés au Mexique, 1547. Charles-Quint publie l'*interim*, par lequel il tolère le mariage des prêtres et permet la communion sous les deux espèces, 1548. Le parlement procède, en Angleterre, à l'organisation de l'Eglise anglicane, 1548. Mélanchton est le chef des protestants qui adoptent l'*interim* ; Calvin et Bullinger, successeur de Zuingle, le repoussent, 1549. Edit de Henri II contre les protestants, 1549. Diète d'Augsbourg où Charles-Quint condamne les protestants, 1550. Les jésuites s'établissent en Sicile, en Afrique et en Amérique. Institution, à Grenade, des frères de la charité, par Jean de Dieu, né en Portugal, 1550. Martin Bucer est chargé par Cranmer de reviser la liturgie anglicane, 1551. Pacification de Passaw, 1552. Mort de François-Xavier, l'apôtre des Indes et du Japon, lorsqu'il se disposait à porter l'Evangile dans la Chine, 1552. Marie, reine d'Angleterre, rétablit le catholicisme dans son royaume, 1553. Calvin fait brûler à Genève Michel Servet, 1553. L'évêque de Paris, le parlement, l'université et la faculté de Sorbonne, s'opposent à l'établissement des jésuites en France. Ces derniers se répandent, non-seulement dans tous les États catholiques de l'Europe, mais encore en Orient, à Constantinople, à Jérusalem, dans l'Asie Mineure ; ils envoient des missionnaires au Congo, au Brésil, à la Chine et au Japon, 1553. Lélie et Fauste Socin de Sienna avancent que Jésus-Christ n'est pas Dieu, que le Verbe n'a point existé avant l'incarnation, et qu'il n'a point satisfait pour nos péchés ; ils combattent l'éternité des peines. Cette doctrine, qui se réduit à un pur déisme, se répand en Hollande, en Pologne et en Transylvanie, 1554. La reine Elisabeth rétablit, en Angleterre, la religion protestante, 1559. Etablissement d'une chambre ardente à Paris, pour juger les protestants, 1559. Conspiration d'Amboise ; édit de Romorantin qui attribue aux évêques la connaissance du crime d'hérésie ; les calvinistes reçoivent le nom de huguenots, 1560. Commencement des guerres de religion en France, entre le prince de Condé, chef des protestants, et le duc de Guise, chef des catholiques, 1561. Colloque de Poissy ; Théodore de Bèze y tient tête aux cardinaux de Lorraine et de Tournon. Admission des jésuites en France, 1561. Massacre de Vassy, 1562. Etablissement des séminaires par le concile de Trente. Fin de ce concile contre lequel protesta Duferrier, ambassadeur de France ; les articles repoussés comme contraires aux libertés gallicanes attri-

buait aux papes la juridiction des évêques et soumettaient les laïques à la juridiction épiscopale, 1565. Établissement de l'Index, ou catalogue des livres dont la lecture est défendue aux catholiques. Mort de Calvin, 1564. Seconde guerre de religion en France, 1565. Réforme des carmélites par sainte Thérèse, 1567. Bauër de Louvain s'élève contre la grâce, le péché originel et la mort de Jésus-Christ, 1567-1570. Bulle *In cena domini*, prononçant l'excommunication contre tous ceux qui appellent en concile général des décrets pontificaux rejetés en France, 1569. Philippe II établit l'inquisition en Amérique, 1570. Charles Borromée, neveu de Pie V, et archevêque de Milan, entreprend la réforme de son clergé, 1571. Massacre de la Saint-Barthélemy, 1572. Commencement des confréries de pénitents distinguées par les couleurs blanche, noire et bleue, 1574. Commencement de la sainte Ligue; les états de Blois en déclarent Henri III le chef, tandis que d'un autre côté ils rejettent le concile de Trente, 1576. Réforme des bernardins par Jean de la Barrière, fondateur des feuillants, 1577. Ordonnance de Blois qui règle les pompes de l'Église gallicane, 1579. Rétablissement de l'ordre de Saint-Basile en Occident; doctrine de Bauër condamnée à Rome, 1580. Fondation de la congrégation de l'Oratoire par Philippe de Néri, 1581. Secte des puritains en Angleterre; Robert Brown, 1582. Le duc de Guise fait éclater la Ligue à la mort du duc d'Anjou, 1584. Sixte-Quint déclare Henri, roi de Navarre, et le prince de Condé inhabiles à succéder à la couronne en France, 1585. Ce pape fixe le nombre des cardinaux à 70. Les feuillants s'établissent à Paris, 1587; les capucins l'étaient déjà depuis 1575, et les récollets depuis 1584. Querelles entre la faculté de Louvain et les jésuites, 1585. Institution des clercs réguliers pour le soulagement des malades, par Camille de Lellis, 1586. Institution des petits-pères, 1588. Louis Molina, jésuite, publie son livre de *Concordia gratiae et liberi arbitrii*, qui devient le sujet d'une longue discorde dans l'Église. Il est condamné par l'inquisiteur et par toutes les universités et les évêques d'Espagne; les jésuites le soutiennent. C'est le commencement du molinisme, ou système de la grâce suffisante et efficace, 1588. Institution des prêtres de la doctrine chrétienne, par César de Bus, à Avignon, 1592. Abjuration de Henri IV, 1592. Bannissement des jésuites de France, 1593. Institution des pénitents du tiers-ordre de Saint-François, par Vincent Masson, 1595. Le pape absout Henri IV, 1595. Le pape évoque la connaissance du molinisme, qui avait suscité en Espagne une grande dispute entre les dominicains et les jésuites, 1597. Édit de Nantes en faveur des protestants, 1598. Les frères de la charité, institués en Espagne, sont introduits en France. Réforme établie à Saint-Vannes de Verdun, 1601. Rétablissement des jésuites en France, malgré l'opposition du parlement, 1605. Ils sont expulsés de l'Angleterre en 1605, et de Venise en 1606. Les princes protestants d'Allemagne forment une confédération sous le nom d'*Union évangélique*, dont Frédéric IV, électeur palatin, est le chef, tandis que les princes catholiques établissent une ligue appelée Ligue catholique, que Maximilien, duc de Bavière, préside sous l'autorité de l'empereur Rodolphe, 1609. Expulsion des maurisques, ou nouveaux chrétiens d'Espagne, 1609. Pierre de Berulle, depuis cardinal, introduit en France les oratoriens, 1610. Établissement des carmes déchaussés en France, 1611. Les jésuites établissent la théocratie au Paraguay, et envoient des missionnaires au Canada, 1611. Le Brésil est converti par les capucins, 1612. Le cardinal Du Perron, organe du clergé aux états généraux, soutient que l'Église peut déposer les

rois; le parlement proclame, par un arrêt, l'indépendance du trône, 1614. Les jésuites obtiennent la permission d'enseigner en France, 1617. Établissement de la congrégation de Saint-Maur en France, 1618. Les presbytériens d'Ecosse refusent de reconnaître la hiérarchie épiscopale. Commencement des troubles de Bohême, 1618. Lucilio Vanicini est brûlé à Toulouse comme athée, 1619. Réforme des prémontrés par le père Picart, 1620. Grotius, échappé de sa prison, compose son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1621. Réforme des anciens ordres religieux par le cardinal de la Rochefoucauld; il se forme un conseil supérieur composé d'un bénédictin, d'un chartreux, d'un jésuite, d'un feuillant, d'un dominicain et d'un minime, 1625. Réforme des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève par le même cardinal, qui abdique ses fonctions d'abbé de cet ordre, 1624. Institution des prêtres de la Mission, connus sous le nom de Lazaristes, par Vincent de Paule, 1625. Le cardinal de Richelieu prescrit aux jésuites, à l'occasion d'un ouvrage de père Saturelli, de signer un formulaire contenant un consentement de souscrire à la censure que la faculté et le clergé feraient de leurs doctrines à l'égard de la royauté, 1626. Institution des sœurs grises, 1629. Urbain Grandier, curé de Loudun, est brûlé vif à Paris comme convaincu de magie et de sorcellerie, 1634. Premiers solitaires du Port-Royal, 1637. Mort de Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, 1638. Persécution au Japon; 37,000 chrétiens y sont égorgés en un seul jour, 1638. Louis XIII met sa personne et son royaume sous la protection de la sainte Vierge, 1638. Commencement des contestations au sujet du livre de Jansénius, sur saint Augustin; les jésuites l'attaquent, 1641. Établissement de la congrégation des endistes en France, 1643. La faculté de théologie de Paris refuse d'enregistrer la bulle d'Urbain VIII contre Jansénius, 1644. L'empereur Ferdinand III défend tout exercice de la religion protestante dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche, 1645. Fondation du séminaire de Saint-Sulpice par le père Olier, 1647. Contestations entre les dominicains et les jésuites sur certaines pratiques observées par les Chinois, tolérées par ces derniers, 1645. Institution des filles de la Charité par Vincent de Paule, 1646. Troubles suscités en France par les partisans et les adversaires de Jansénius; les jésuites défèrent au pape cinq propositions de son livre comme non orthodoxes, 1649. Le pape Innocent X les condamne en 1653. Secte des quakers, fondée par Georges Fox en 1649. 70 docteurs prennent la défense d'Arnauld accusé de jansénisme, 1656. Publication des *Lettres provinciales* de Pascal, 1656. Plusieurs évêques refusent d'adopter le formulaire prescrit par l'assemblée générale du clergé, contre les cinq propositions de Jansénius, 1661. Expulsion des solitaires du Port-Royal, 1661. Réforme de la Trappe, par don Bouthillier de Rancé, 1662. Louis XIV ordonne le dénombrement des religieux et religieux, et de leurs biens, 1667. Controverse entre Bossuet et le ministre Claude, 1670. Le père Quesnel, janséniste, publie des réflexions morales sur le Nouveau Testament, 1671. Innocent XI défend aux jésuites de faire des novices; ces pères le signent comme un janséniste, et font faire des prêtres pour sa conversion, 1676. Arnauld, Nicole, Quesnel sortent du royaume, 1679. Assemblée du clergé de France, qui accorde la régle dans toutes les églises du royaume; Bossuet, qui fut l'oracle de cette assemblée, y rédige les quatre propositions qui depuis ont servi de fondement aux libertés de l'Église gallicane: 1^o le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois; 2^o le concile est au-dessus du pape; 3^o la puissance apostolique doit être

réglée par les canons, sans donner atteinte aux libertés de l'Eglise gallicane ; 4^o il appartient au pape de décider en matière de foi, mais ses décisions ne sont irréfutables qu'après que l'Eglise les a confirmées. Ces quatre propositions sont approuvées par le roi et le parlement, 1682. Révocation de l'édit de Nantes, 1685. Le pape condamne la doctrine du quietisme, fondée par Molinos, et qui consistait à s'anéantir pour s'unir à Dieu. Dans ce système de contemplation, l'homme ne raisonne plus, ne réfléchit ni sur Dieu ni sur lui-même ; il ne désire rien, pas même son salut ; il ne craint rien, pas même l'enfer, etc. Molinos est forcé de se rétracter, et condamné à une prison perpétuelle, 1687. Révolte des camisards des Cévennes, 1688. Le pape Innocent XII accorde enfin des bulles aux évêques de France nommés par le roi, et auxquels le saint-siège en refusait depuis 1682 ; il approuve les quatre articles des libertés gallicanes, 1693. Projet de Leibnitz et de Bossuet de réunir les protestants aux catholiques, 1691. Mort d'Arnauld, 1694. Le père Quesnel le remplace dans la secte janséniste. Disputes entre Bossuet et Fénelon, au sujet de *l'Explication des maximes des saints dans leur vie intérieure*, où l'archevêque de Cambrai, endoctriné par madame Guyon, développe les idées du quietisme. Louis XIV se déclare contre Fénelon, et demande au pape de le juger, 1698. Innocent XII condamne l'ouvrage, et le prélat se soumet à cette décision sans restriction, 1699. Disputes des jansénistes et des molinistes auxquelles se joignent celles des quesnélistes et des baionistes, 1702. Mort de Bossuet, 1704. La même année, on condamne à Rome les cultes chinois autorisés par les jésuites : le cardinal de Tournon, nommé patriarche des Indes, est chargé de publier en Chine le décret du pape, 1705 ; il meurt exilé à Macao, 1705. Démolition de Port-Royal-des-Champs, 1712. Bulle *Unigenitus*, qui condamne 101 propositions de Janénius ; elle souleve vivement l'opinion publique, 1715. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et 15 évêques, la rejettent, 1715. Le duc d'Orléans, régent du royaume, fait élargir les prisonniers pour cause de jansénisme et revenir les exilés, 1715. Le cardinal de Noailles appelle de la bulle *Unigenitus* ; l'Eglise de France est partagée en deux factions, les *acceptants* et les *refusants*, les premiers soutenus par Rome, les seconds par les universités, les parlements et le peuple, 1717. Mort du père Quesnel, 1719. Le régent décide le parlement et le cardinal de Noailles à accepter la bulle, sauf quelques réserves, 1720. Mort du diacre Paris, au tombeau duquel les jansénistes prétendent qu'il se fait des miracles, 1727. Mort du cardinal de Noailles, 1729. Son successeur, Vintimille, est dévoué à l'ultramontanisme. Louis XV fait fermer le cimetière de Saint-Médard, où des fanatiques paraissent tourmentés de convulsions sur le tombeau de Paris, 1732. Le parlement suspend ses fonctions parce que Louis XV lui a défendu de connaître des causes concernant la discipline ecclésiastique, 1732. Bénoît XIV improuve les pratiques des jésuites aux Indes et à la Chine, 1744. La communion et les sacrements sont refusés par plusieurs prêtres à ceux qui n'approuvent pas la bulle, et qui n'ont pas de billet de confession, 1749. Le parlement décrète de prise de corps pour cette raison Boettin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, 1750. Les querelles entre le clergé et la magistrature deviennent de plus en plus vives ; le roi défend au parlement de connaître des refus de sacrements, 1755. Pour avoir Bénoît XIV établit des règles pour le refus des sacrements, 1756. Le parlement de Paris dissout la société des jésuites, 1762. De 1762 à 1768, ils sont supprimés dans

les royaumes d'Espagne, de Portugal, de Naples et de Sardaigne ; ils ne sont plus conservés qu'en Hongrie, en Pologne et dans quelques États de l'Allemagne. Le pape Clément XIV supprime cette société célèbre par un bref du 21 juillet 1775. Joseph II supprime plusieurs ordres religieux, et limite, autant qu'il peut, dans ses États l'influence du saint-siège, 1782.

5^e Période, de la révolution à nos jours. — Les mauvaises leçons des philosophes et des encyclopédistes avaient propagé l'incrédulité dans tous les rangs de la société. L'orage qui allait fondre sur le trône ne devait pas davantage épargner une religion qui cependant avait inondé l'Europe de lumières et de liberté. Le 19 juin 1790, l'assemblée nationale supprime tous les ordres monastiques ; le 12 juillet, elle décrète la constitution civile du clergé, qui place un évêque dans chaque département, et divise le royaume en dix arrondissements métropolitains ; le 24 juillet, fixation du traitement du clergé ; Louis XVI sanctionne le décret du 27 novembre 1790, qui exige des ecclésiastiques un serment à la constitution. 18 janvier 1791, bref du pape contre ce serment. A partir de cette époque, le clergé français se fractionne en assermenté et non assermenté, ou en constitutionnel et réfractaire. Le 7 mai 1791, la liberté des cultes est proclamée. Le 12 février 1792, les prêtres réfractaires sont condamnés à la déportation. Le 7 novembre 1793, l'évêque constitutionnel de Paris, Gobel, apostasie publiquement ; le 10, au culte de l'Être suprême la commune substitue celui de la Raison ; des courtisanes, conduites sur des chars de triomphe, sont placées sur les autels ; il en est ainsi dans presque toutes les villes et communes de France. Le 15 avril 1794, Robespierre envoie à l'échafaud la faction des athées, et, le 7 mai, il fait décréter par la Convention que le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le 7 juin suivant célébration de la fête de l'Être suprême. Le 19 juin 1799, le pape Pie VI, emmené en France après avoir vu Rome renoncer à son autorité, meurt à Valence, en Dauphiné, à 82 ans. Le 50 décembre suivant, Bonaparte, devenu premier consul, ordonne de rendre au pontife des honneurs publics ; les églises commencent à se rouvrir sans opposition. Conférences dans l'église Notre-Dame, entre les ecclésiastiques assermentés et non assermentés. Concordat conclu par Bonaparte avec le cardinal Caprara, légat du saint-siège, 1801. Rétablissement des Lazaristes, en 1804. Le pape Pie VII se rend à Paris pour y sacrer l'empereur Napoléon, 1804. La rupture éclate avec le saint-siège au commencement de 1809. Le 6 juillet suivant, le pontife est enlevé du palais Quirinal, à Rome, et conduit à Savone, et plus tard à Fontainebleau. Vainement l'empereur veut renouer les négociations avec lui, il se refuse à reconnaître le concordat de 1801. Le 19 juin 1814, ouverture du concile des évêques de France et d'Italie, assemblés à Paris au sujet de savoir si l'institution canonique sera donnée par les évêques, sur le refus du pape, aux sujets nommés par l'empereur Napoléon, etc. ; ce concile est composé de 104 prêtres, dont 6 cardinaux, 12 archevêques et 86 évêques ; il est présidé par le cardinal Fesch. Le pape refuse de reconnaître ce concile. Le 25 janvier 1815, le pape accepte d'abord un second concordat, contre lequel il proteste ensuite ; d'après ce concordat, il devait conférer l'institution canonique dans les six mois de la nomination de l'empereur ; les six mois expirés, le métropolitain devait procéder à l'institution de l'évêque nommé. Le 25 mars, Pie VII part de Fontainebleau pour retourner à Rome. Il rétablit l'ordre des jésuites. Le 11 avril, il consent à un nouveau concordat avec le gouvernement français ; ce concordat stipule le rétablissement

de 7 nouveaux sièges archiepiscopaux et 53 sièges épiscopaux; tous les anciens sièges avant la révolution sont relevés, à l'exception de l'archevêché d'Embrun et de 40 évêchés. Disons, en terminant, que le christianisme représente l'établissement le plus gigantesque qui soit resté debout. Rien ne manque plus à son triomphe; la philosophie elle-même est à moitié convertie; faisant un noble retour vers la tradition, elle a le bon esprit de s'appuyer sur le passé pour se diriger plus sûrement vers l'avenir. Sorti plus jeune et mieux retrempe de la double lutte qu'il a soutenue contre le philosophisme et la révolution de 1793; ayant reconquis des défenseurs même parmi ses adversaires, le christianisme est appelé à prouver dans l'avenir, comme il l'a fait dans le passé, que lui et civilisation ne sont qu'une seule et même chose, et qu'il féconde tout ce qu'il protège. V. CLERGÉ, CONCILES, PAPAUTE, CULTE, EGLISE.

CHRISTIANSTADT (Prise de). Les Suédois s'emparèrent par surprise de cette ville, où les Danois avaient accumulé leurs magasins de vivres et de munitions, 1611.

CHRISTINE (Sainte), vierge, souffrit le martyre sous le règne de Dioclétien, dans le 5^e siècle.

CHRISTINE de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née en 1606, épousa, en 1619, Victor-Amédée II, duc de Savoie. Restée veuve en 1637, elle gouverna pendant la minorité de son fils. Attaquée par ses deux beaux-frères, dont l'un, le prince Thomas, réussit à s'emparer de Turin, elle fit rentrer le Piémont sous l'autorité de son fils, et rendit le calme à ses Etats. Elle mourut en 1663.

CHRISTINE, reine de Suède, née en 1626, fille du roi Gustave-Adolphe et de Marie-Eléonore de Brandebourg, succéda à son père, mort en 1633. V. SUEDE.

CHRISTINE-MARIE, fille de feu François 1^{er}, roi des Deux-Siciles, sœur du roi actuel de ce royaume, Ferdinand II, et de la duchesse de Berri; née à Palerme le 27 avril 1806, fut mariée, le 11 décembre 1829, à Ferdinand VII, roi d'Espagne, qu'il épousa en quatrième nocces. Ce prince, par une ordonnance du 29 mars 1850, rétablit la pragmatique sanction qui avait été décrétée par Charles IV, en 1789, et qui portait que dorénavant les successeurs à la couronne seraient pris à perpétuité, par ordre de primogéniture, dans la ligne directe, et que les princesses monteraient sur le trône à défaut d'héritiers. Cette mesure fut publiée avec solennité en Espagne; mais les ambassadeurs de France, de Naples et de Lucques réclamèrent et protestèrent contre le décret, comme portant atteinte au pacte de famille et aux droits des deux branches de Naples et de Lucques. Ferdinand, ayant eu de Christine une fille, aujourd'hui reine, Marie-Isabelle-Louise, née le 10 octobre 1850, fit confirmer cet acte en 1851, et fit prêter aux grands d'Espagne serment de l'observer religieusement. Pendant la maladie de ce prince, la reine Christine, qui avait acquis un grand ascendant sur son esprit, en usa pour prendre une part active au gouvernement, et à la mort de son époux, arrivée le 29 septembre 1853, elle fut, en vertu du testament de ce monarque, en date du 12 juin 1850, reconnue reine régente d'Espagne (*reyna gobernadora*). Son premier acte fut d'accorder une amnistie à un grand nombre d'exilés politiques. En 1854, Zumalacarréguy leva l'étendard de la révolte dans la Navarre, au nom de don Carlos, alors réfugié en Angleterre, et qui vint bientôt renforcer l'insurrection de sa présence. Christine, dont la cause avait pour elle les sympathies du parti libéral et constitutionnel, promulgua, sous l'inspiration de son premier ministre, Martinez de la Rosa, le *Statu royal*, espèce de charte par ordonnance qui substituait la vo-

lonté d'une femme aux lois fondamentales de l'Etat, et en vertu de laquelle les cortès, déshérités du droit d'initiative, ne pouvaient délibérer que sur les objets qu'il plairait au caprice du trône de soumettre à leur examen. Cette concession insuffisante de la régente, les fautes accumulées de ses ministres Martinez de la Rosa, Toreno, etc., l'impétuosité des généraux envoyés pour réprimer l'insurrection carliste, qui, dégénérée en guerre civile, avait pris des proportions menaçantes, et, par-dessus tout, les désordres de la cour et le gaspillage des finances, achevèrent de dépopulariser le gouvernement de Christine. Une imposante manifestation des provinces la força, en 1855, de renvoyer Toreno et d'accepter Mendizabal, qui apaisa comme par enchantement l'irritation populaire. Renvoyé du pouvoir par une intrigue de cour, ce ministre fut remplacé par Isturitz, qui, abjurant son ancien patriotisme, se fit l'ami damné de la camarilla contre-révolutionnaire qui entourait la régente. Le 11 août 1856 eut lieu le mouvement militaire à la suite duquel Christine fut forcée de signer, dans le palais de la Granja, la constitution ultra-libérale de 1812, saluée avec enthousiasme dans toutes les provinces. Les carlistes, malgré la perte de Zumalacarréguy, blessé à la mort en 1855, devant Bilbao qu'il assiégeait, malgré la défaite de Luchana, conservèrent leur supériorité en 1856 et 1857; peu s'en fallut même qu'un de leurs chefs, Cabrera, ne s'emparât de Madrid. Heureusement pour la régente, les intrigues qui se croisaient également autour de don Carlos, les divisions de ses chefs, l'ambition de quelques-uns, la prudente temporisation d'Espartero, généralissime de l'armée christinos, et surtout son talent diplomatique bien supérieur à son talent militaire, sauvèrent la couronne de la jeune reine. La capitulation de Berga, acceptée par Maroto, généralissime de don Carlos, en juin 1859, fut le signal de la déroute des absolutistes. Cabrera ne put tenir le printemps suivant devant les forces supérieures d'Espartero; près de 50,000 hommes carlistes émigrèrent en France. Débarassée de ce danger, et encouragée par les conseils d'une cour voisine, la régente crut pouvoir mettre à exécution son projet de rétablir le *Statu real*. Dans ce but, elle prononça deux fois la dissolution des cortès, fermement attachés à la constitution de 1812 modifiée en 1837; son ministre, Perez de Castro, parvint, par des moyens violents et illégaux, à obtenir une majorité factice, la nation, que l'armée, les provinces, les municipalités, le clergé, en un mot, se prononçaient hautement pour le maintien de la constitution de 1857. Le mécontentement général éclata à Barcelone, où la régente s'était rendue pour avoir une entrevue d'Espartero. Le peuple l'assailit par les cris les plus injurieux, tandis qu'il faisait une pompeuse ovation au généralissime qui lui demanda le renvoi immédiat de son ministère. Christine aimait mieux abdiquer et sortir du royaume, 1850. Depuis, Espartero a été nommé régent unique d'Espagne, et Augustin Arguelles, tuteur de la jeune reine Christine, retirée en France, a protesté contre cette dernière mesure des cortès.

CHRISTINOS. On appelle ainsi en Espagne les partisans de la reine Marie-Christine, princesse des Deux-Siciles, veuve de Ferdinand VII. Depuis la mort de ce roi, en 1853, elle a été reine gouvernante pendant la minorité de la reine Isabelle II, sa fille aînée, en vertu du testament de Ferdinand VII, en date du 12 juin 1850; mais, en 1840, elle a été obligée de renoncer à la régence, et de quitter l'Espagne.

CHRISTOPHE, empereur d'Orient, fils de Romain Licapène, fut associé à l'empire par son père, le 17 août,

920, et mourut en 951, laissant deux enfants, *Marie*, qui épousa *Pierre*, roi de Bulgarie, et *Michel*, que Constantin Porphyrogénète fit tressurer de force l'an 945.

CHRISTOPHE (Henri), homme noir, né (suivant les biographes haïtiens) le 6 octobre 1767, dans l'île de la Grenade, l'une des Antilles, servit d'abord dans la guerre de l'indépendance américaine, puis fut amené à l'île Saint-Domingue, où il se fit remarquer par son courage et son activité, pendant l'insurrection de 1790. Nommé général de brigade pour les hommes de sa couleur par Toussaint-Louverture (*Voy.* ce nom), il lui rendit des services signalés. Il avait obtenu le commandement du Cap, lorsqu'en 1802 l'expédition conduite par le général Leclerc débarqua devant cette place; forcé de céder au nombre, après une vigoureuse résistance, il incendia la ville, et rejoignit Toussaint-Louverture, emmenant avec lui 5,000 hommes, reste de la garnison. Ayant plus tard réuni ses forces à celles du général Dessalines, il concourut par le succès de ses armes à faire abandonner l'île par les Français, et contribua à l'élévation du général en chef sur le trône impérial d'Haïti. Mais bientôt il se ligua avec Pélhion, et, dans une émeute (1806), Dessalines fut égorgé. Christophe fut aussitôt proclamé *président et généralissime de l'État d'Haïti*, et, en 1811, se fit sacrer roi d'Haïti dans la ville du Cap, sous le nom de Henri 1^{er}. En 1818, il tâcha de s'emparer de la partie sud de Saint-Domingue; mais il échoua contre les troupes commandées par le général Boyer. Peu de temps après, une insurrection, provoquée par le rigide despotisme de Christophe, éclata. Abandonné par tous, il fit en vain de courageux efforts pour défendre son trône, et, désespérant de réussir, il se donna la mort, le 6 octobre 1820.

CHRISTOPHE (Ordre de Saint-). Une société de tempérance se forma, l'an 1517, en Autriche, pour garantir les hommes contre les excès dans la boisson et dans l'usage des jurements. L'ordre prit le nom de Saint-Christophe, que l'on sait être l'Hercule de la mythologie chrétienne.

CHRISTOPHE. Trois rois de Danemark ont porté ce nom. Christophe I^{er} succéda à Abel, son père, en 1232, et mourut en 1259. — Christophe II, fils d'Eric VI, succéda, en 1320, à Eric VIII, son frère, et mourut en 1533.

— Christophe III, fils de Jean, duc de Bavière, et de Catherine, sœur d'Eric IX, fut élu roi en 1440, et mourut en 1447. V. DANEMARK.

CHRISTOPHE (Saint), né à Samo, en Lycie, quitta son pays pour aller annoncer l'Évangile. L'empereur Décius exerçait alors une sanglante persécution contre les chrétiens; saint Christophe fut arrêté, et eut la tête tranchée, le 25 juillet 254.

CHRISTOPHE (Combat et prise de Saint-), par les Français, sous les ordres de l'amiral de Grasse et du marquis de Bouillé, contre les Anglais, qui, après une résistance d'un mois, demandèrent à capituler, 12 février 1781.

CHRISTOPOULOS (Athanas), l'Anacréon de la Grèce moderne, voyagea de bonne heure en Europe, dont il fréquenta les principales Universités. Il y puisa une instruction solide et variée, et contribua par ses écrits à l'affranchissement de son pays. Il vit aujourd'hui très-rétré à Hermanstadt, en Transylvanie.

CROCUS, ou **CROCUS**, roi des Vandales, envahit les Gaules au 5^e siècle, ravagea l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne, une partie du Lyonnais, mais fut arrêté et vaincu, près d'Arles, par un général nommé Marius. Crocus fut fait prisonnier et mis à mort, en 260, à Arles.

CHRODEGAND (Saint), évêque de Metz, au 8^e siècle, fut référendaire et chancelier de France, puis premier ministre de Charles Martel, en 737, et placé sur le siège de Metz en 742. Il fut employé par Pepin dans diverses négociations importantes, présida à une assemblée générale de la nation, tenue à Attigny-sur-Aisne, en 765, et mourut à Metz en 766. Chrodegand est surtout connu par la règle qu'il donna, en 755, au chapitre de sa cathédrale, qu'il convertit en clercs réguliers.

CHRODEGAND (Saint), évêque de Séz, dans le 8^e siècle, frère de sainte Opportune, fut assassiné en revenant d'un pèlerinage qu'il avait fait à Rome, par un traître nommé Chrodobert, auquel il avait confié l'administration de son diocèse pendant son absence. Sainte Opportune alla chercher le corps de son frère, et le fit enterrer à Montreuil.

CHROME, métal remarquable par la propriété qu'il a de former des corps colorés avec toutes les substances auxquelles on le mêle. M. Vauquelin le découvrit, en 1797, dans le plomb de Sibérie. Le chrome est d'un grand usage dans la fabrication des couleurs pour la peinture.

CHRONIQUES (Grandes), dites Chroniques de Saint-Denis; nom donné à des chroniques écrites en latin dans l'abbaye de Saint-Denis au 9^e siècle. Sugar fut, à ce que l'on croit, un des premiers auteurs qui y travaillèrent. Elles furent continuées par Aymoin, Eginhard, un anonyme connu sous le nom de *l'Astrologue*, Glaber, Guillaume de Jumièges, Sugar, Rigord, Guillaume le Breton et Guillaume de Nangis. Elles ont été traduites en français par Guillaume de Nangis. Elles renferment les principaux événements de notre histoire jusqu'en 1553.

CHRONOGAPHE, pris adjectivement, qui écrit sur la chronologie.

CHRONOLOGIE. La chronologie est la science de l'ordre des faits dans le temps; elle a pour objet le classement, d'après l'époque où ils s'accomplissent, c'est-à-dire à leur *date*, et d'après leur durée, de tous les faits qui se sont produits par la succession des temps dans le monde physique et dans le monde moral. Elle trace le cadre de l'histoire en ce qu'elle détermine, d'après la projection des événements qui eurent lieu, des coupures naturelles dans la succession des temps. Afin d'être à même de s'*orienter*, elle adopte un point fixe placé à une distance bien connue, auquel elle rapporte tout ce qui s'est manifesté soit avant, soit après ce point, et convient d'une unité de mesure pour ses supputations. — Le point fixe généralement adopté aujourd'hui par les nations de l'Europe, de l'Amérique, et par une assez grande partie des populations de l'Asie, est, sauf correction, à 1841 ans du commencement de l'année dans laquelle nous sommes. Il est marqué par la naissance ou par la circoncision du Christ. — L'unité de mesure est l'année dont les divisions avec leurs sections, mois, jours et heures, fournissent ce qu'on appelle les dates. Le point culminant à partir duquel on compte est ce qu'on appelle une *ère*; l'ère chrétienne a été appelée *ère vulgaire*, parce qu'elle est, chez nous, d'un usage journalier, et pour la distinguer des autres ères qui furent ou qui sont encore employées. — Les années chez les divers peuples n'ont pas toutes la même durée et les mêmes coupes; c'est ce qui fait la diversité des calendriers, qui sont un des nombreux moyens auxquels la chronologie recourt pour arriver à son but, la concordance des dates (V. ANNÉE). — A l'époque de la renaissance, on tenta de substituer l'ère de la création du monde à celle de la naissance du Christ. De grands débats eurent lieu au sujet de ce changement; mais comme il fallait s'en rapporter à la Genèse, la confusion des

de cette révolution; abolition de la royauté, proclamation de la souveraineté du peuple, constitution consulaire dite de l'an vii, de 1790 à 1800. — *Deuxième décennie* est interrompue par le rétablissement du pouvoir d'un seul. Bonaparte a relevé le trône et l'autel à son profit, réaction contre la liberté au nom de l'ordre, de 1801 à 1814. Réaction encore plus violente au nom des anciens us ou de la légitimité soutenue par le catholicisme, de 1814 à 1830. — Rversement de la légitimité; la quasi-légitimité la continue pour son propre compte; apostasie du libéralisme, de 1830 à 1848. — Les limites dans lesquelles se renferme la chronologie, qui s'exprime par des ans et des jours, viennent d'être tracées; mais l'action de la chronologie, en tant que science, est beaucoup plus étendue, et les enlraîlles de la terre sont aussi pour elle un livre qu'elle consulte avec fruit. Déjà elle s'était alliée à l'astronomie qui tendait à éclaircir des points douteux dans la succession des temps, et à marquer leur véritable place; maintenant elle invoque les secours de la géologie, et celle-ci fait luire à toutes les profondeurs un flambeau dont elle s'éclaire. Là, mille faits lui sont attestés ou révélés pour la première fois, et chacun de ces faits peut devenir un enseignement sur d'autres faits indiqués par la tradition. (V. AGE DU MONDE.) Elle interroge les couches qui se sont formées au fond des eaux pour en conclure l'histoire physique de notre globe. Elle cherche les analogies inhérentes à ces divers dépôts afin de reconnaître ceux qui sont contemporains, et elle tâche de discerner dans ces âmas les caractères généraux qui ont un sens si profond, en les dégagant, autant que possible, des empreintes accidentelles ou purement de localité. — Ces couches contiennent-elles des médailles, des armures, des cisèlures, des objets d'art, elle découvre leur synchronisme en interrogeant la numismatique et l'archéologie. Les fossiles sont aussi pour elle des espèces de médailles qui varient d'âge en âge et de pays en pays. Les fossiles ensevelis dans les dépôts les plus anciens sont uniformes dans toutes les régions; il semble qu'une même puissance les ait disséminés. Ce qui caractérise, au contraire, les dépôts plus récents, c'est la variété des fossiles selon les lieux; cette variété devient un grand obstacle lorsqu'on veut en tirer des conséquences, car elle peut simultanément se produire à des distances très-rapprochées, et l'on sait qu'il n'y a aucune variété entre les coquillages qui se fossilisent actuellement dans les dépôts du Nil et ceux qui se fossilisent seulement à quelques lieues de là, dans le golfe Arabique. Ne dira-t-on pas un jour qu'ils appartiennent à deux âges différents, à moins qu'on ne parvienne à y remarquer quelque vestige naturel qui leur soit commun? Les fossiles et les superpositions de couches, qui fournissent séparément des indications à la chronologie, peuvent aussi, les uns par les autres, corroborer leur témoignage. Mais ces témoignages sont d'une difficile interprétation, et il n'est pas toujours certain si deux dépôts qui se touchent ont été superposés consécutivement, ou si le dernier dépôt ne s'est formé que longtemps après celui qu'il recouvre. Il y a là un mystère que la science pénétrera, et déjà elle a fait un grand pas en vérifiant dans plusieurs cas que des dépôts semblables appartenaient, malgré leur contact, à deux époques séparées par des milliers de siècles. — Les temps ont-ils commencé? Si on le nie, il n'y a plus à s'occuper de leur commencement et par conséquent cette grandeur. Mais où puiser les données pour la solution d'un tel problème? La recherche d'une pareille solution ne sera jamais qu'une des sublimes oiseusetés de la métaphysique. —

Tout ce que l'on peut savoir ne va pas au delà de quelques circonstances de la vie terrestre, et partout où la sagacité humaine s'isole de la matière ou des mathématiques, elle est impuissante. On conçoit que l'on réussisse à calculer la vitesse d'accroissement des divers dépôts, et qu'en mesurant l'épaisseur des couches successives, on puisse transformer cette échelle métrique en une échelle chronologique; mais il faut ne pas oublier que tous les dépôts ne sont pas homogènes, et que tous n'ont pas été poussés où ils sont par une égale force ou par une puissance de même nature, et il n'y a point ici d'autre dynamomètre que l'on puisse employer que le raisonnement basé sur des analogies. C'est ainsi que l'on se rend compte, jusqu'à un certain point, non du temps qu'il a fallu à l'Océan pour prendre et abandonner les énormes encroûtements calcaires qui sont devenus des montagnes de plusieurs milliers de mètres, mais du temps dans lequel il n'aurait pu exercer une action si formidable et pourtant si lente. On évalue à sept ou huit mille mètres l'épaisseur totale des dépôts qui se sont formés à la surface du globe depuis les temps primordiaux jusqu'au nôtre. On est fondé, d'après l'expérience de ce qui se passe sous nos yeux, de ce qui s'est passé sous les yeux de nos pères, de ce qui est noté par leurs ancêtres, à croire que, terme moyen, l'accroissement de chacun de ces dépôts a exigé plus d'un siècle par mètre, il y a donc au moins 1,600,000 ans dans le passé de cette terre que l'ignorance nous faisait si jeune. Mais les lois du refroidissement général du globe, si on possédait la formule qui les donnerait avec précision, montreraient que cette période de 1,600,000 ans n'est qu'une minime fraction de la durée antérieure à notre ère. Depuis qu'on se livre aux observations thermométriques, on a pu se convaincre que le refroidissement séculaire est à peine appréciable, et cependant, à l'inspection des fossiles, il est prouvé que la végétation tropicale a fleuri sous les pôles et sous les zones tempérées, et qu'elle y a même atteint des dimensions supérieures à celles qu'elle acquiert sous le climat des tropiques. Si le refroidissement séculaire est à peine sensible pour des instruments d'une extrême délicatesse, ne devient-il pas certain qu'un changement, en quelque sorte si intégral, n'a pu s'accomplir que dans des millions d'années, précédées d'une longue période d'incandescence, puis d'une chaleur brûlante qui a duré elle-même aussi plusieurs milliers de siècles? Le premier grand événement terrestre que la chronologie ait à poser en face de l'homme est un déluge. Le plus ancien dont il soit fait mention est celui de l'Atlantide qui, suivant la supputation des prêtres égyptiens, aurait eu lieu vers le centième siècle avant notre ère. (V. DÉLUGE.) Les déluges postérieurs sont aussi indiqués avec la date d'un siècle par la tradition; mais le récit qu'elle en fait est tellement entremêlé de fables incohérentes, que la géologie seule peut assigner à chacun de ces déluges sa véritable étendue, et peut-être retrouver son époque. Ici la science a quelque chose à faire; mais, si elle touche au chapitre des Genèses, les temps se concentrent, et elle n'a plus aucun moyen de connaître leur degré de concentration. A l'inverse de la chronologie chaldéenne, les jours sont probablement des milliers d'années. Dans la chronologie des Hébreux, six jours suffisent pour mettre le monde sur pied; mais ces six jours, on ne saurait en douter, ne sont que la figuration par époque du développement des sociétés humaines. Ce sont autant de périodes, d'autant plus longues qu'on était plus près du point de départ, et qu'il y a loin de la sauvagerie personifiée dans Adam à l'homme construisant des villes et s'y logant dès la génération suivante. La chronologie hébraïque, jusqu'à ce

qu'elle ait été éclaircie autrement que par des systèmes qui n'expliquent rien, ne peut donc être d'aucune autorité. Il en est de même de toutes les chronologies cosmogoniques où le vrai sens est toujours plus ou moins enveloppé. La nation égyptienne, par le ministère de ses prêtres qui étaient les conservateurs de la tradition, ouvre sa chronologie au règne de Vulcain (*Hep Haitos*). Vient ensuite le règne du soleil, de 50,000 ans, puis celui des dieux et des demi-dieux, et les trente et une dynasties antérieures à Alexandre, et remplissant une durée de 40,000 ans. — Dans la chronologie chinoise, au commencement Pan-Kin gouverne le monde. Après lui, les trois règnes des Houngs tiennent 80,000,000 d'années. La civilisation vient avec l'empereur Yeou-tchao, qui enseigne à construire des cabanes; Soui-gin fait connaître l'usage du fer; Fou-hi invente l'écriture; Hoang-ti est le père de l'agriculture et de la médecine. Selon les Brahmes, les trois premiers âges du monde : le *creta yougou*, le *tetra yougou* et le *derapura yougou* forment ensemble une durée de 5,888,000 années. Si les livres des Hindous contenaient l'expression de la vérité, ils seraient les véritables archives du genre humain. J. Reynaud, dans son excellent article *Chronologie*, publié dans le meilleur livre de notre époque, *l'Encyclopédie nouvelle*, se pose cette question : De quel temps date l'homme? Et de ce qu'aucun fossile humain ne s'est trouvé dans les derniers dépôts soulevés, il conclut, comme on l'avait fait avant lui, que l'avènement de l'homme est postérieur à la formation de ces dépôts, et que son espèce n'a paru sur la terre qu'au moment où les continents ayant pris leur relief actuel, les eaux qui les sillonnaient commencent à couler dans la direction qu'elles ont aujourd'hui. « Il est évident, dit-il, que l'âge des fleuves ou de leurs dépôts nous représente exactement celui du genre humain. » Il conseille donc de mesurer le volume du sable amoncelé à l'orifice de ces grands cours d'eau, de mesurer en même temps le sable qui s'écoule annuellement ou par siècle, et de déduire, du rapport entre ces deux quantités, le temps depuis lequel l'écoulement a commencé. Mais bientôt, jugeant cette opération trop chancelante quant à la précision, il indique un autre procédé qui consiste à substituer à la mensuration des volumes l'avancement graduel des rivages; il suffit alors de connaître la distance du point où est aujourd'hui la mer au point qu'elle atteignait dans l'origine, et à l'un de ceux où, dans son recul successif, elle s'arrêtait à une époque déterminée dans les temps anciens. De la proportion entre ces deux avancements, on déduit la valeur du temps que le premier a mis à s'effectuer. J. Reynaud applique au Nil cette méthode des atterrissements. Il est établi, par l'accord de la géologie et de l'histoire, qu'au temps de Ménéès, toute la vallée du Nil, à partir du lac Moëris n'était qu'un vaste marécage allant se perdre dans la mer. Mais, par les apports du fleuve d'année en année, le sol s'était élevé, et déjà, du temps d'Hérodote, la mer avait reculé jusqu'à une distance de sept journées de navigation. Hérodote jugea que déjà antérieurement elle avait retrogradé de trois journées. Ainsi, le sol s'était avancé d'à peu près 540 kilomètres. En évaluant l'atterrissement à 1000 mètres par siècle, comme l'ont fait Dolomieu et Cuvier, il en résulte une durée de 54,000 ans écoulés depuis l'origine des atterrissements jusqu'au voyage d'Hérodote. D'autres évaluations donnent un minimum de 22,000 ans. — Les alluvions du Pô couvrent une large plaine de 80 lieues d'étendue, abandonnée par la mer Adriatique. Adria, bâtie il y a 5,000 ans sur le bord de la mer, en est maintenant à 6 lieues; l'atterrissement a donc été d'une lieue pour 500 ans, ce qui donne

40,000 ans pour les 80 lieues. L'entaille formée par le Niagara dans le plateau du sommet duquel il se précipite est profonde d'environ 15,000 mètres; elle ne s'agrandit par génération que de quelques pas ou de 50 à 40 mètres par siècle; il y a donc 40,000 ans qu'elle se creuse. Nous avons, dans l'article *Age du monde*, donné la signification chronologique de plusieurs éruptions volcaniques dont les fouilles ont révélé la trace. J. Reynaud, s'attachant au volcan lui-même, dont le tronc s'accroît, suivant lui; comme celui des végétaux phanérogames, pense que depuis la fin de la période tertiaire, il n'a pas fallu moins de 40,000 ans à l'Etna pour parvenir à son diamètre et à sa hauteur actuels. Tous les faits qu'il rassemble tendent à établir que le berceau de l'humanité est à 400 siècles de nous. Cela peut être, cela est sans doute; mais il faudrait, pour le démontrer, que des débris de l'humanité eussent été retrouvés dans les atterrissements primitifs.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE. Les seuls documents à l'usage de la chronologie historique sont les inscriptions, les médailles, les actes manuscrits publics ou privés, les récits des écrivains contemporains, et même des écrivains postérieurs aux événements, lorsqu'il est manifeste qu'ils se sont renseignés aux bonnes sources et avec conscience. Les débris de l'histoire de Manéthon et ses listes généalogiques confirmées en plusieurs points par des monuments encore existants, ont été, en ce qui concerne l'Égypte, acceptées comme authentiques par la chronologie. La chronique de Pario, dressée par une main inconnue, et n'ayant reçu aucune confirmation ultérieure, est au contraire de peu d'importance pour l'histoire grecque. Les faits astronomiques observés sont, par leur retour, qui peut être aujourd'hui exactement calculé, les temps les mieux marqués. Une éclipse, l'apparition d'une comète en même temps que tel événement a eu lieu, sont des synonymes de la date de cet événement. — En général, on ne peut guère avoir de certitude sur les faits de l'humanité lorsqu'on remonte au delà de 2,500 ans avant notre ère, et encore cette certitude n'existe-t-elle que relativement à un très-petit nombre de faits. — L'histoire de la Chine ne commence à être certaine qu'en l'an 2537 av. J.-C., au règne de Yuo; l'histoire égyptienne qu'en 2272; bien qu'à partir de la première dynastie, 3868 ans avant notre ère, nous ayons la suite complète des dynasties et des princes de l'Égypte. La chronologie de ce peuple est destinée à devenir le pivot de toutes les autres chronologies. La chronologie juive ne surgit qu'à Abraham, et encore l'époque de la naissance des patriarches, comme tous les faits de l'histoire juive, est-elle sujette à controverse. Eusèbe la place en 2044 avant notre ère, le père Perron en 2272, M. Champollion Figeac en 2144, M. J. Reynaud, en 2272, et il conclut cette date d'un ajustement plus rationnel de l'histoire juive avec l'histoire égyptienne. D'après des réductions de la chronologie des Chaldéens et des Babyloniens, elle ne daterait que de 2235 ans avant notre ère; mais la chronologie des rois d'Assyrie ne prend un caractère d'authenticité qu'à l'ouverture du pont qu'il est bonassar, 747 ans av. J.-C. Le premier point qu'il est possible de fixer avec quelque vraisemblance dans la chronologie grecque, de toutes la plus obscure, est la rivée d'Égialus et d'Inachus dans le Péloponnèse; ce qui permet de placer l'origine des premières monarchies de la Grèce au 20^e siècle av. J.-C. Mais après cette époque on retombe dans le vague. Rien de plus incertain que la date de la prise de Troie; celui-ci, adoptant un mode de supputation, et entendant les générations à sa manière, la place à l'an 1144, celui-là la recule jusqu'à 1220, cet

autre à 1270; Newlton, substituant des règnes aux générations, la rapproche de 5 siècles et la met en 900. En définitive, l'histoire grecque est la plus nuageuse de toutes, et l'on ne commence à y saisir un fil qui ne se brise plus qu'à partir de l'ère des olympiades, 776 avant J.-C. — Les commencements de Rome et du Latium ne sont pas environnés de ténèbres moins épaisses. Les temps des rois, malgré les efforts ingénieux et les savantes recherches de Niebuhr, restent encore à éclaircir, et la critique aurait beaucoup à faire pour ruiner l'édifice de mensonges qui s'est appelé jusqu'ici l'histoire de la république romaine. La chronologie romaine ne commence qu'avec la série des consuls; avant eux, rien de certain. Ce qui n'empêche pas tous les chronologistes de donner une date à la fondation de Rome que les uns placent, soit à la fin de la 7^e olympiade, suivant le calcul de Caton l'Ancien, soit au commencement de la 8^e, suivant le calcul de Varron. — La chronologie de la période moderne est parfois aussi fautive que la chronologie de la période ancienne; la France ne sait rien de son histoire avant Clovis, et même, longtemps après cette époque, les faits et les dates sont fort obscurs. — A Charlemagne, 768, s'ouvre une période de plus grande certitude. — L'Angleterre eut aussi ses jours fabuleux. — Il en est de même de l'Allemagne, de la Suisse et de la plupart des peuples de l'Europe, couverts d'une croûte de barbarie et de superstition presque jusqu'à la fin du moyen âge. Il faut passer le temps des légendes pour arriver à la vérité.

CHRONOMÈTRE. Georges Graham, habile mécanicien anglais, mort en 1751, donna le nom de chronomètre à une petite pendule portative de son invention, qui marque les parties de seconde, et qui est fort utile dans les observations astronomiques.

CHRYSOLOGUE, de deux mots grecs qui signifient or et argent, nom donné à divers alliages de cuivre et de zinc, dont quelques-uns reproduisent une imitation assez parfaite de l'or. On les appelle indifféremment similior, or de Manheim, et on les emploie à la confection de montres, chaînes, boucles, plaques, etc.

CHRYSOGRAPHIE. Cet art, qui consiste à écrire en lettres d'or, pour les titres des livres, remonte à un temps fort reculé. Les manuscrits les plus anciens ont de ces sortes de dorures. L'empereur Anthémius, qui régnait en 448, avait été chrysographe avant de parvenir à l'empire. L'usage des lettres d'or était très-répandu aux 4^e et 5^e siècles, surtout à la cour des empereurs de Constantinople. Il diminua depuis et finit même par se perdre, comme on le voit à la Bible de la Bibliothèque royale, au Virgile du Vatican, aux manuscrits de Dioscoride, etc.

CHRYSOLOGUE (Noël ANDRÉ, dit *Père*), astronome et géographe, né en 1728 dans la Franche-Comté, entra fort jeune dans l'ordre des capucins, et profita des leçons et des conseils du célèbre Lemonnier, qui l'engagea à publier, en 1778, un *Planisphère* qu'il n'avait exécuté que pour son propre usage. Sa *Mappemonde projetée sur l'horizon de Paris*, sa *carte de la Franche-Comté*, obtinrent de nombreux suffrages. Rentré dans sa famille à l'époque de la révolution, il continua à s'occuper de la même science, et mourut à Gy, sa patrie, en 1808.

CHRYSPOLIS (Bataille de). Léonius, déjà plusieurs fois vaincu par Constantin, et notamment à Cibales, rassembla le reste de ses forces et présente encore la bataille à son beau-frère dans les plaines de Chryspolis (maintenant Scutari). Il est encore mis en déroute. Constantin le fait ensuite périr, l'an de J.-C. 324.

CHRYSOSTOME. V. JEAN CHRYSOSTOME.

CHURCH (sir Richard). Ce général grec, né en Angle-

terre, embrassa de bonne heure la carrière des armes et servit longtemps dans les armées britanniques et dans celles de Naples. Les Hellènes combattaient depuis 6 ans pour leur indépendance, lorsque Church se rendit en Grèce; la nouvelle de son arrivée (mars 1817) ranima le courage des patriotes, accablés par les forces supérieures d'Ibrahim-pacha. L'assemblée nationale, siégeant à Damala (Trézène), nomma Church généralissime de toutes les forces de terre. Mais la désunion qui survint dans le camp des Grecs, et les rivalités qu'elle suscita, empêchèrent la réussite des plans du général. Lorsque Capo d'Istria fut nommé président, il ne voulut point le reconnaître comme généralissime. Church donna sa démission; mais attaché de cœur à la cause des Hellènes, il vécut à Argos dans une espèce d'obscurité, faisant une constante opposition au préfet russe, qui lui intima vainement l'ordre de quitter le territoire grec. Après l'assassinat du président, en 1831, Church se rallia aux adversaires de son gouvernement et contribua à l'éloignement des affaires du comte Augustin, frère de Capo d'Istria. Il est mort en 1838.

CHURCHILL (Charles), poète satirique anglais, né en 1731, à Westminster, mourut en 1764, à Boulogne, en France, où il était venu visiter le fameux J. Wilkes, son ami.

CHYPRE. Cette île, que les anciens Grecs appelaient *Kypros*, d'où les Turcs ont fait *Kybris*, est située vers l'extrémité orientale de la Méditerranée, près des côtes de la Caramanie. Sa longueur, du nord-est au sud-ouest, est d'environ 50 lieues; sa largeur est d'environ 15 ou 20 lieues; elle est coupée, de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes dont le point le plus élevé est le mont Sainte-Croix, l'Olympe des anciens. L'histoire de cette île célèbre se perd dans la nuit des temps. Elle a porté plus de douze noms différents, tels que *Drosa*, *Cerastie*, *Mukaris*. Elle fut consacrée à *Vénus Cyprine*, à laquelle elle avait donné le jour. Elle fut d'abord peuplée par des colonies phéniciennes vers 1090 av. notre ère. Les Grecs s'y établirent vers 700 av. J.-C. Elle était depuis longtemps gouvernée par des tyrans particuliers, lorsque Amasis, roi d'Égypte, la conquit 550 av. J.-C. Tributaire des Perses 552 av. J.-C., elle tomba, 515 av. J.-C., au pouvoir de Ptolémée Lagos, roi d'Égypte, après la mort de Nicoclès, roi de Paphos et de Salamine. L'an 58 av. J.-C., les Romains s'en emparèrent. Caton le Jeune y fut envoyé par le sénat, et en rapporta d'immenses richesses. Saint Paul et saint Barnabé prêchèrent l'Évangile l'an 54 de notre ère, et y fondèrent une église gouvernée par des évêques. Elle fit partie de l'empire d'Orient depuis 595 et fut gouvernée par des ducs. Prise par les Arabes en 647, elle fut reprise par ses anciens maîtres en 670. Isaac Comnène la gouvernait tyranniquement comme duc depuis 1182, lorsque Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, s'en empara en 1191, et la donna à Guy de Lusignan, dont les successeurs la possédèrent jusqu'en 1475. Jean III, dernier roi, la laissa à sa fille Charlotte, duchesse de Savoie; mais Jacques, son frère naturel, l'usurpa. Il épousa la Vénitienne Catherine Cornaro, qui céda cette île à la république, en 1489. Ceux-ci la conservèrent jusqu'en 1571, que Selim II, sultan des Turcs, s'en rendit maître. En 1832, le vice-roi d'Égypte l'occupa militairement, et, depuis 1835, le sultan lui en accorda l'investiture. Quoi qu'il en soit, le roi de Sardaigne continua de prendre le titre de roi de Chypre. Victor-Amédée, duc de Savoie, prit cette qualité en 1655, qu'il transmit à ses descendants malgré les réclamations de Venise; ce qu'il fit afin de trancher d'égal à égal avec le cardinal infant d'Espagne, qui passait par

l'Italie pour se rendre en Flandre. Chypre est le siège d'un pachalik turc sous le gouvernement du capitán-pacha. Le sol en est fertile, mais l'agriculture négligée. On y trouve du coton, d'excellent vin, du bois, des mines de cuivre, du jaspe rouge, du cristal rouge. L'île, autrefois très-peuplée, n'a guère plus aujourd'hui que 80,000 habitants, dont plus de la moitié sont Grecs ou Arméniens. Nicosie en est la capitale; elle a 15,000 âmes; et est le siège d'un archevêque grec.

CHYPRE (Rois latins de). Richard Cœur-de-Lion, partant pour la Terre-Sainte, eut trois vaisseaux qui échouèrent sur les côtes de Chypre, et dont Isaac Comnène, souverain de l'île, retint les gens prisonniers. Saisi d'indignation, le prince anglais débarque, met en déroute l'armée d'Isaac, s'empare de l'île et la donne à Gui de Lusignan, qui lui céda en échange les droits qu'il prétendait avoir sur le royaume de Jérusalem. — Gui de Lusignan, 1195-1194. — Amauri, frère du précédent, 1194-1205. Il obtient de l'empereur Henri II la confirmation de son titre de roi. En 1197, il réunit la couronne de Chypre à celle de Jérusalem, par son mariage avec la reine Isabelle. Il fait sa résidence en Palestine et confie le gouvernement de Chypre aux Hospitaliers. — Hugues I^{er}, fils du précédent, 1205-1219. Sa minorité fut funeste à l'État par l'abus que le régent ou baile, Gauthier de Montbelliard, fit de son autorité. Il mourut jeune, à Tripoli, en 1219. — Henri I^{er}, dit *le Gros*, 1219-1255. Pendant la minorité de ce prince, la régence est vivement disputée entre Jean d'Ibelin, seigneur de Baruth, son oncle, et sa mère, Alix de Jérusalem, remariée à Bohémond IV, prince d'Antioche. L'empereur Frédéric II intervient, en 1228, dans cette contestation, et donne le gouvernement à 5 barons, état de choses qui dura quelques ans; mais Jean d'Ibelin, soutenu du jeune roi, son neveu, chasse les impériaux en 1255. Mort de Jean d'Ibelin, sauveur de la couronne de Chypre, 1256. La reine-mère cherche à recouvrer son autorité, mais Henri contient son ambition. Elle repasse en Palestine en 1259, et s'y remarie à Raoul de Soissons, seigneur de Cœuvres, qui la quitte pour retourner en France. Elle meurt en 1246. Le roi Henri reçoit, en 1248, saint Louis et sa flotte. Il part avec lui le 15 mai de l'année suivante pour l'expédition d'Égypte. Les deux rois sont faits prisonniers en 1250. Henri, délivré, retourne dans ses États, et meurt à Nicosie, en 1255, laissant une haute réputation de valeur, de sagesse et de courage. — Hugues II, 1255-1267. Pendant sa minorité, sa mère, Plaisance d'Antioche, manie heureusement les rênes de l'État. Après la mort de cette princesse, en 1268, Hugues d'Antioche est nommé baile du royaume de Chypre. En 1265, il conduit, en cette qualité, une armée navale au port d'Acre, contre le sultan Boudombar. Le jeune Hugues II, son pupille, meurt à 14 ans en 1267. — Hugues III, dit *le Grand*, 1267-1284. Hugues III, baile de Chypre, dont il vient d'être parlé, succède à son pupille par droit d'hérédité; il est couronné à Nicosie en 1267, et, en 1269, il prend le titre de roi de Jérusalem, et se fait couronner à Tyr en cette qualité. Il fait plusieurs expéditions malheureuses contre les musulmans. Il fait une trêve avec eux en 1272. Marie d'Antioche, qui contestait à Hugues le vain titre de roi de Jérusalem, cède ses prétentions à Charles d'Anjou, roi de Sicile, en 1277. Le prince envoie en Palestine une flotte qui s'empare d'Acre, 1278. C'est à Hugues III que saint Thomas d'Aquin dédia son livre du *Gouvernement des princes*. — Jean I^{er}, fils du précédent, meurt en 1284, à 55 ans. — Henri II, frère du précédent, 1285-1524. Il se fait couronner roi de Jérusalem à Saint-Jean-d'Acre, en 1286,

après s'être emparé de cette ville, occupée par des troupes de Charles II; dit *le Boiteux*, roi de Naples. Ce prince était prisonnier lorsque la nouvelle en arriva à Naples; mais le comte d'Artois, régent du royaume, fit saisir tous les biens des Templiers et des Hospitaliers pour avoir aidé le roi de Chypre dans cette expédition. En 1291, Acre, par la lâcheté de Henri, tombe au pouvoir du sultan d'Égypte, Kalif Aseraf. En 1504, son frère Amauri s'empare du gouvernement de Chypre et ne laisse à Henri que le titre de roi. Henri recouvre son autorité en 1508. Le pape essaye en vain de réconcilier les deux frères. Amauri est poignardé en 1510. Gui, connétable de Chypre, 5^e frère de Henri, ayant recommencé à conspirer contre ce monarque, est mis à mort en 1511. Henri meurt sans enfant et fort regretté en 1524. — Hugues IV, 1524-1561. Hugues, fils de Gui, 5^e frère du précédent, se fait couronner roi de Chypre et de Jérusalem en 1524. Il fait une ligue contre les Turcs avec le pape en 1545. Hugues abdique en 1560. — Pierre I^{er}, 1561-1569. En 1562, il fait une heureuse expédition navale sur les côtes de la Caramanie. En 1565, il fait un voyage en Occident et va trouver Urbain V; il excite tous les chrétiens à une croisade, assiste aux funérailles du roi Jean et au couronnement de Charles V. Il retourne en Chypre en 1565, muni de secours d'hommes, de vaisseaux et d'argent; fait voile pour l'Égypte, prend d'assaut Alexandrie et l'abandonne. Les Égyptiens, par représailles, saisissent les effets des chrétiens et mettent aux fers tous ceux qui se trouvent en Égypte. Pierre fait avec eux un traité de paix avantageux, mais les musulmans le violent bientôt. En 1566, secours des Rhodiens et des Génois, Pierre fait voile vers Tripoli, qu'il emporte d'assaut, ainsi que plusieurs autres places; après quoi, se voyant abandonné de ses alliés, il fait la paix avec le roi d'Égypte. Ce prince tenait, dans ses dernières années, la gloire de ses exploits par sa débauche et sa cruauté; il fut assassiné dans son lit en 1569. — Pierre II, dit *Pétrin*, 1569-1582. Au couronnement de ce prince, en 1569, il y eut contestation pour la préférence entre les bailes de Venise et les consuls de Gènes. La cour ayant décidé en faveur des premiers, les Génois se vengèrent de cet affront en 1575 et 1574 par la prise de l'île entière. Le roi Pierre, prisonnier, ne recouvra sa liberté que par la cession de Famagouste jusqu'au paiement d'un million de ducats. En 1575, à la sollicitation de sa mère, il fait égorger Jean, son oncle et son tuteur, pour venger la mort de son père, dont ce prince était le principal auteur. Pierre II mourut à 26 ans, en 1582. — Jacques I^{er}, 1582-1598. Jacques, connétable de Chypre, fils de Hugues IV, était en otage à Gènes lorsque Pierre II, son neveu, mourut. Il fut renvoyé à la demande des Cypriotes, et couronné à Nicosie en 1584; il reçoit celle de Jérusalem en 1595, et celle d'Arménie en 1594, après la mort du roi Levon V, son cousin. — Jean II, fils du précédent, 1598-1432. En 1402, il se décide à s'emparer de Famagouste, qui appartenait à Gènes; mais le maréchal Boucicaut, gouverneur de cette république pour le roi de France, fait voile pour Rhodes en 1403, et parvient à conclure, à Nicosie, un traité de paix avec Jean II. Ce dernier n'a des courses sur les côtes d'Égypte, d'où il remporte un butin considérable. Le sultan Boursbat-Aseraf-Scifeddin conduit, en 1424, une flotte dans l'île de Chypre, prend Famagouste et la pille. En 1426, il revient avec plus grandes forces, bat Jean, l'emprisonne et ravage toute l'île. En 1427, Jean recouvre sa liberté moyennant une rançon de 12,000 besans et un tribut annuel. Il meurt de chagrin

en 1432, à 58 ans. — Jean III, 1452-1458. Il prend possession des trois royaumes que son père lui avait laissés. Il est gouverné par sa femme Hélène Paléologue, fille du despote de Morée, qui, attachée au rite grec, cherche à abolir le catholicisme dans l'île. Jean III meurt à 43 ans, en 1458. — Charlotte, 1458-1461. Charlotte, à la mort de son père, était veuve de Jean de Portugal que sa belle-mère, Hélène, avait fait empoisonner en 1457. Charlotte épouse, en 1459, Louis, comte de Genève, 2^e fils de Louis, duc de Savoie, prince de peu de sens, d'une mauvaise mine et d'une complexion faible. Cette même année, Jacques, frère naturel de la reine, se rend au Caire, où il obtient du sultan d'Égypte, comme suzerain de Chypre, la couronne de cette île. Le sultan lui fournit une armée navale avec laquelle il débarque en Chypre en 1460. La reine et son époux se renferment dans Cérines, place maritime qui soutient un siège de 4 ans. Louis se retire en Savoie. La reine se réfugie ensuite à Rhodes, et la place se rend en 1464. — Jacques II, 1464-1475. Il achève la conquête de l'île par la prise de Famagoste, dont les Génois étaient maîtres depuis 90 ans. Il fit exterminer en un jour tous les musulmans d'Égypte qui l'avaient mis sur le trône. Son gouvernement ne satisfait pas ses sujets; il fut égorgé en 1475, à 35 ans, laissant un fils posthume de Catherine Cornaro, noble vénitienne qu'il avait épousée en 1470. — Jacques III, 1475-1475. Ce prince étant mort en bas âge, Catherine, aidée des Vénitiens, fit prévaloir ses droits. En 1482, la reine Charlotte fit cession des siens à Charles I^{er}, duc de Savoie, et à ses successeurs; après quoi elle se retira à Rome, où elle mourut en 1487. La reine Catherine, de son côté, s'étant laissée attirer à Venise vers 1489, fut obligée de faire donation de la république de Chypre à la république, qui la posséda jusqu'en 1578, que les Turcs, sous la conduite de Piali et de Moustapha, s'en emparèrent après une résistance désespérée.

CHYPRE (Conciles de). Le premier est tenu en 599, sous la présidence de saint Epiphane, évêque de Salamine; les livres d'Origène y sont condamnés. Le second s'y tint en 645, contre les Monothélites.

CHYPRE ou **DU SILENCE** (Ordre de). Ordre militaire institué en 1192, par Gui de Lusignan, premier roi de cette île. Les chevaliers portaient un collier composé de lacs d'amour, de soie blanche, entrelacés des lettres R et S en or. Au bout de ce collier pendait une médaille d'or, sur laquelle était gravée une épée, dont la lame était d'argent, la garde d'or, avec cette devise : *Securitas regni*. L'ordre de Chypre, qui était sous la règle de saint Basile, ne survécut pas à la dynastie des rois latins de cette île; il s'éteignit en 1489.

CHYPRE (Combat de). Mégabyse, à la tête d'une nombreuse armée de Perses, occupait l'île de Chypre, tandis qu'Artabaze tenait la mer. Cimón, général des Athéniens, attaqua la flotte des Perses, leur prend 100 navires, et poursuit les autres jusque sur les côtes de Phénicie. Il débarque en Chypre ses soldats, défait Mégabyse, se rembarque, laissant les Perses étonnés de son activité et de sa valeur, 450 av. J.-C.

CHYROGRAPHIE, acte passé double entre deux parties, était très-commun dans les 11^e et 12^e siècles; il s'écrivait en même temps par les deux personnes placées en face l'une de l'autre, sur une même feuille, dont le milieu était traversé par une ligne écrite en gros caractères, et portant le mot *chyrographum*. Cette ligne, qui séparait les deux copies, était ensuite coupée par le milieu; dans tout le sens de sa longueur, et chacun recevait ainsi la moitié de la feuille, dont les deux moitiés rapprochées devaient ainsi servir mutuellement de preuves par la

coïncidence parfaite entre le haut et le bas des lettres.

V. CHARTES.

CHZANOWSKI (Adalbert), général polonais, qui a figuré dans les dernières guerres de l'indépendance de ce noble pays, est né, en 1788, dans le palatinat de Cracovie. Entra au service dans l'armée française, en 1809, comme lieutenant d'artillerie; fit toutes les campagnes jusqu'en 1813, où il se trouva à Waterloo; de retour dans sa patrie, il entra au service de la Russie, et, en 1828, fit, sous les ordres de Diebitch, la campagne contre les Turcs, et se distingua à la prise de Varna. Il était lieutenant-colonel lorsque la révolution du 29 novembre éclata. Le gouvernement national lui confia le commandement de la forteresse de Modlin. Skrzynecki, nommé généralissime, le choisit pour son chef d'état-major. Appelé au conseil, il se fit remarquer par la ténacité de son opposition aux plans des patriotes et ses idées exagérées sur les forces de l'empire russe et l'excellence des troupes moscovites. Cependant il rendit d'abord de grands services au pays. Sa belle résistance aux Russes, qu'il empêcha de passer la Vistule, lui valut d'être nommé général de brigade. A Kosk, il culbuta le général Theimann, dont il avait été l'aide de camp et l'ami. Le 14 juillet, il remporta une grande victoire à Minsk, sur Rudiger. Sa retraite de Zamosk, où il se fit jour à travers l'ennemi, avec 25 pièces de canon, qu'il amena pour la défense de Varsovie, passe pour un chef-d'œuvre, et lui mérita le grade de général de division. Dans la nuit du 15 août; le pouvoir ayant passé dans les mains de Krakowacki, Chzanowski fut choisi par le nouveau chef gouverneur de la capitale. Sa conduite, pendant le siège de cette héroïque cité, fut celle d'un traître; il paralysa de toutes ses forces l'élan général. Les Russes lui délivrèrent, après la prise de Varsovie, un passe-port de colonel pour l'étranger; mais les Polonais refusèrent hautement de le reconnaître pour leur compagnon d'armes.

CIBALES (Bataille de). Licinius déclare la guerre à son beau-frère Constantin, dont il était jaloux. Leurs armées se rencontrent à Cibales, en Pannonie; on en vient aux mains, et, après une lutte acharnée, la victoire reste à Constantin, l'an 525.

CICERO. Les premiers imprimeurs qui allèrent à Rome imprimèrent, en 1467, les épîtres familières de Cicéron en latin, d'où vient le nom de *cicéro* donné à une sorte de caractère d'imprimerie qui vaut deux nonpareilles.

CICÉRON (Quintus), frère du précédent, successivement préteur, commandant des provinces d'Asie, puis lieutenant de César, qu'il suivit dans son expédition dans les Îles Britanniques, et lieutenant de son frère en Cilicie, fut compris dans les proscriptions sous le triumvirat, et assassiné à Rome, ainsi que son fils, par des émissaires d'Antoine, l'an 42 av. J.-C.

CICÉRON (Marcus-Tullius), orateur romain, né à Aspinum, l'an 647 de la fondation de Rome, issu d'une famille ancienne agrégée à l'ordre équestre, après s'être fait admirer dans les écoles publiques; porta les armes sous Sylla, dans la guerre des Marseilles. A l'âge de 26 ans, il parut au barreau. Le succès éclatant qu'il obtint ne put le satisfaire, et il partit pour aller entendre les leçons des plus savants philosophes de la Grèce et de l'Asie. Cicéron, de retour à Rome, atteignit l'âge voulu pour être admis aux fonctions publiques; il fut d'abord nommé questeur en Sicile, puis devint successivement édile, premier préteur, et fut proclamé par le peuple consul avec Caius Antonius Népos, 65 ans av. l'ère chrétienne. A peine revêtu de cette dignité, il mérita le nom de père de la patrie, en déjouant la conjuration de Catilina (Voy. ce

nom); mais, réduit peu de temps après, par la brigade de Publius Clandius, à opter entre une guerre civile et l'exil, il préféra ce dernier parti. Rappelé, l'année suivante, sur les sollicitations de Pompée, au parti duquel il était attaché, il fut nommé proconsul en Cilicie, y fit avec succès la guerre aux Parthes, et fut salué par les soldats du nom d'*imperator*. Lorsqu'il revint à Rome après sa mission, la guerre civile y était imminente; il se flatta de l'espoir d'être le médiateur d'une réconciliation entre Pompée et César; mais il dut bientôt y renoncer, et resta du parti de Pompée, quoique ce fût assurément le moins sûr. L'issue de la bataille de Pharsale lui fit abandonner une cause désespérée. Cicéron revint en Italie, alors gouvernée par Antoine, lieutenant de César, et ne tarda pas à rentrer en grâce auprès du vainqueur; mais il se tint éloigné des affaires, et fut désormais uniquement occupé de littérature et de philosophie. Il écrivit son *Éloge de Caton*, et, après la mort de sa fille Tullie, son *Traité de la consolation*. Cependant toutes les ambitions s'étaient réveillées à la mort de César, l'an 44 av. J.-C.; Cicéron fit les plus courageux efforts pour relever la république. La puissance de César revivait sous Antoine, et ce dernier était l'irréconciliable ennemi de Cicéron. Octave, que sa jeunesse put faire regarder comme un maître moins dangereux, fut opposé au nouveau dictateur; mais le prudent consulaire fut cruellement détonné, lorsque Antoine et Octave, enfin réunis, et formant un *triumvirat* avec Lépide, s'abandonnèrent réciproquement le sang de leurs amis. Cicéron, attaqué par les soldats des triumvirs au moment où il se faisait transporter à sa maison de Formies, défendit toute résistance à ses soldats, 44 av. J.-C., et tendit sa tête à Popilius, leur chef, auquel son éloquence avait autrefois sauvé la vie. Le temps n'a pas respecté tous les ouvrages de cet illustre orateur; mais il en reste assez pour conserver à son nom une gloire que les plus grands génies n'éclipseront jamais.

CICOONA (Pasqual), doge de Venise, fut élevé à cette dignité en 1587. Ce fut sous son gouvernement que la république reconnut la première Henri IV comme roi de France, malgré les excommunications du pape. Il mourut en 1595.

CIDRE, liqueur spiritueuse faite avec le jus de pommes. Sa fabrication est une industrie nationale remontant aux âges les plus reculés. Le cidre du pays d'Auge était déjà célèbre au 11^e siècle, et les chroniqueurs des 8^e et 9^e siècles nous apprennent qu'on le versait à nos aïeux de temps immémorial, et que cette boisson était en grande faveur auprès d'eux.

CIGARE, petit cylindre formé de plusieurs brins de tabac, disposés parallèlement et enveloppés d'une seule feuille roulée pour lui donner la consistance convenable. C'est aux Espagnols qu'on doit l'origine des cigares; les Français n'en ont introduit l'usage que depuis une trentaine d'années environ.

CIGNANI (Charles), peintre italien, né à Bologne, en 1628, fut élève de l'Albane. Clément XI lui donna les titres de comte du palais et de prince de l'Académie de Bologne, appelée encore aujourd'hui *Académie Clémentine*. Il mourut à Forlì en 1719.

CILICE, vêtement grossier de poils de chèvre, de bouc, ou même de crin, dont se vêtaient ceux qui voulaient faire pénitence ou se couvrir de deuil. Lorsque l'on eut rapporté à Jacob que Joseph avait été dévoré par des bêtes sauvages, il déchira ses vêtements et se couvrit d'un cilice. Achab, voulant apaiser la colère de Dieu, se revêtit d'un cilice. Ces exemples sont nombreux dans l'histoire des Juifs. Le nom de cilice est emprunté aux

peuples de Cilicie qui se vêtaient d'habits très-grossiers.

CILICIE, province de l'Asie Mineure, bornée au sud par la Méditerranée; au nord, par une partie de la Cappadoce et de l'Arménie; à l'est, par la Pamphlie et la Pisidie; à l'ouest, par la Syrie. Elle se divisait en Cilicie montagnueuse ou trachée *Cilicia aspera* ou *Cilicia trachaea*, et en Cilicie de plaines, *Cilicia campestris*. La Cilicie était en partie peuplée de Syriens. Elle fit partie de l'empire des Perses et de celui d'Alexandre. A la mort de ce dernier, Plistarque, fils d'Antipater, en fut roi 506 av. J.-C. Pirates redoutables, les habitants de ces contrées infestèrent longtemps les côtes de la Méditerranée. Pompée les extermina, et la Cilicie fut réduite en province romaine sous Vespasien, 63 ap. J.-C.

CILLY (Barbe de), surnommée *la Messaline* de l'Allemagne, née en 1577, était fille de Hermann, comte de Cilly. Elle épousa, en 1408, Sigismond, margrave de Brandebourg, qui devint roi de Hongrie, puis empereur en 1410. Il naquit de ce mariage une fille, qui épousa, en 1421, Albert d'Autriche, depuis empereur. Sigismond étant mort en 1457, Barbe voulut garder les deux couronnes de Hongrie et de Bohême; mais Albert, appelé au trône par le testament de Sigismond, fit arrêter sa veuve, et ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'elle rendrait les places qu'elle tenait en Hongrie. Barbe se retira à Gratz, où elle mourut en 1451.

CIMABUE (Giovanni), peintre et architecte, né à Florence, en 1210, mourut en 1310.

CIMAROSA (Dominique), célèbre compositeur, né à Naples, en 1734, reçut d'Aprile ses premières leçons; puis entra au Conservatoire de Loretto, où il se forma d'après les principes de l'école de Durante. Il avait à peine 20 ans, que déjà ses compositions étaient applaudies sur les principaux théâtres de l'Europe. Après avoir parcouru l'Allemagne, il se rendit en Russie, où l'empereur appelé Catherine II. Il mourut à Venise, le 11 janvier 1801, laissant plus de 100 opéras et une foule d'autres morceaux remarquables.

CIMBRES, peuples dont l'origine est rapportée de diverses manières, mais qui certainement étaient de la même famille que les Cimmériens et les Kimris des Gaules. Ils occupèrent primitivement le Jutland et la partie méridionale du Danemark, et quittèrent leur pays vers 115 av. J.-C., se joignirent aux Ambrons, aux Teutons, aux Liguriens, et ravagèrent l'Allemagne, l'Istrie, la Suisse, etc., battirent en plusieurs reprises les armées romaines envoyées contre eux. Ils se portèrent en Espagne, 105 av. J.-C.; mais s'étant séparés pour revenir en Italie, ils rencontrèrent Marius qui, déjà vainqueur de leurs alliés, les défit près d'Arles, 101 av. J.-C.

CIMENT, du latin *cementum*, dérivé de *cœdere*, couler, bacher, broyer, composition propre à lier et à faire tenir ensemble plusieurs pièces de maçonnerie. Le ciment des anciens était bien supérieur à celui des modernes. En 1786, le docteur Clément, de l'Académie de Florence, a publié un mémoire démontrant que la pouzzolane était le principal ingrédient du ciment des anciens.

CINETIÈRE. Ce mot vient du latin *cimetarium*, formé lui-même sur le grec *κοιμητήριον*, qui signifie dortoir, ou dortoir, lieu où l'on dort. Dans le langage allégorique des anciens, la Mort était sœur du Sommeil. Dans le moyen âge, on donnait le nom de charnier à nos lieux publics de sépulture, mot qui convient parfaitement à l'idée grossière et repoussante qu'il rappelle, à celle de ces emplacements infects qui ont longtemps attristé l'aspect de nos villes et corrompu la salubrité de l'air.

Les tombeaux, chez les anciens, n'étaient pas toujours réunis dans un cimetière; ils étaient souvent disséminés sur les chemins, ainsi que le prouvent ces mots qu'on trouve souvent répétés sur les tombeaux antiques : *Stator* (arrête, voyageur) ; *Abi, viator* (éloigne-toi, voyageur). On trouve encore de ces anciens tombeaux sur la route de Rome. Le plus ancien cimetière que l'on connaisse est celui de Memphis, qu'on découvrirait hors de l'emplacement de cette cité, dans une plaine d'environ 4 lieues de diamètre, et qu'on appelle la *plaine des momies*. Les soins des Égyptiens dans la sépulture des morts paraissent avoir eu pour but plutôt la conservation des corps que celle de la mémoire des hommes. Les Grecs et les Romains se contentèrent d'abord de les inhumer; l'usage qu'ils adoptèrent plus tard de les brûler et de recueillir leurs cendres, paraît prouver qu'ils cherchaient à préserver les corps de la violation, plutôt que de la destruction. On doit mettre au rang de ce qu'on peut appeler des *cimetières publics* ces assemblages nombreux de sépultures qui formaient, pour ainsi dire, les faubourgs de presque toutes les villes antiques. Les lois avaient pros crit les sépultures dans l'intérieur des villes. Les avenues et les routes, les champs réservés à cette pieuse destination, des souterrains creusés pour cet usage devenaient de véritables villes, dont les sépultures étaient les maisons; chaque famille y avait la sienne, et on donnait à ces cités funèbres le nom de champs élyséens. On en trouve de ce genre autour de Pouzzole, en Italie, et d'Arles, en France. Cette dernière ville est entourée d'une vaste plaine parsemée de sarcophages, de cippes et de monuments funéraires. — Dans les premiers siècles qui ont suivi l'établissement du christianisme, les cimetières ne pratiquaient de même hors des villes et sur les grands chemins; il était surtout défendu d'enterrer dans les églises; mais ces défenses furent abrogées par l'empereur Léon 1^{er}, vers 450. Cet usage se propagea généralement depuis le pape Grégoire le Grand, 590. Il dérive des plus anciens usages du paganisme, où l'on voit les anciens Égyptiens se construire des sépultures dans le voisinage des temples, ou bien de l'habitude qu'avaient les premiers chrétiens de célébrer leurs mystères dans les catacombes ou sur les corps des martyrs. Aussi ce fut dans les cimetières qu'on bâtit les premières églises, dont les souterrains devinrent des catacombes. Bientôt l'emplacement trop grand d'être enterré dans les églises fit de celles-ci les cimetières des riches, et les enclos de celles-ci furent réservés à la sépulture de la multitude, usage qui s'est encore conservé dans les églises. Les progrès de la philosophie, les plaintes réitérées des hommes à faire cesser la pratique dangereuse d'enterrer dans les églises. Dès 1776, elle fut supprimée par ordonnance royale. Le 1^{er} décembre 1780, le cimetière des Innocents fut définitivement fermé, en vertu d'un arrêt du parlement de Paris. En 1785, une ordonnance de police en fit enlever les cadavres; cette opération dura six mois, jour et nuit. Le cimetière a fait place à un vaste marché aux herbes et aux légumes. Parmi ces lieux destinés à renfermer les débris d'une immense cité, aucun ne se rendit vulgairement du Père-Lachaise. C'est un immense enclos, sur le torrent de Charonne, qui est consacré à cette destination depuis 1804. Sous Louis XIII, cet emplacement avait été un lieu de plaisir, célèbre sous le nom de la *Fortie-Régnauld*, du nom d'un riche épiciier qui l'habitait. Ce fut l'endroit d'où Louis XIV, encore enfant, considéra ses troupes guidées par Turenne, combattant, en 1652, contre le grand Condé, alors chef des

frondeurs. Dans sa vieillesse, ce monarque donna cet enclos au père Lachaise, son confesseur; il fit construire pour ce jésuite une maison dont on voit encore les ruines. Les villes de Naples et de Pise possèdent des cimetières qui peuvent passer pour des modèles du genre. Celui de Naples est une vaste enceinte creusée en autant de souterrains que l'année compte de jours, et offre 565 ouvertures rangées symétriquement sur sa superficie. A ce dépôt commun, on amène de tous les quartiers de la ville les corps à inhumer; chaque jour on ouvre une de ces fosses que l'on referme et que l'on scelle chaque jour, après avoir eu la précaution d'y jeter une certaine quantité de chaux, qui, avant la fin de l'année, a consumé les corps, de manière que, lorsqu'on en fait de nouveau l'ouverture l'année suivante, on n'a à craindre aucun des effets de la putréfaction. Le Campo-Santo, ou cimetière de Pise, est, par l'étendue de son plan, la beauté de son architecture, un des monuments les plus remarquables de l'Europe. Ubaldo, archevêque de Pise, conçut, en 1200, l'idée de ce vaste hypogée; la construction n'en fut commencée qu'en 1218, et terminée en 1283. Jean de Pise, le plus célèbre architecte de son temps, fut chargé de l'exécution de ce grand ouvrage, et y déploya une grande habileté. La longueur de cet édifice, dont la forme est un rectangle, est de 222 brasses, ou 460 pieds; sa largeur de 76 brasses; sa hauteur, de 24; son circuit en a 596, et sa superficie carrée, 16,872. Les galeries sont pavées de beaux marbres, et ornées de plusieurs ouvrages de Giotto et de Cimabué. De beaux sarcophages antiques en ornent le pourtour. Sous ces portiques, on voit encore les monuments célèbres dont la république de Pise a honoré la mémoire. Le grand Frédéric y fit élever un monument, en 1770, au célèbre Algarotti, avec l'inscription : *Algarotti non omnis*. Les cimetières des Turcs et des Orientaux sont hors des villes; ils ressemblent, au premier aspect, à des lieux d'agrément plantés de cyprès et d'arbustes odoriférants.

CIMIER, partie supérieure du casque qui supporte d'ordinaire une aigrette ou une touffe de plumes ou de crins. On en voit dans beaucoup de casques antiques, surtout grecs et romains; mais seulement de ceux qui ont appartenu à des personnages illustres. Les cimiers se trouvent fréquemment sur les casques du moyen âge, surtout à partir du 14^e siècle. Henri V, roi d'Angleterre, à la bataille d'Azincourt, 1415, portait ainsi une couronne d'or; que le duc d'Alençon fit sauter d'un coup de sa hache d'armes; mais c'était alors un simple ornement; il ne soutenait ni panache ni aigrette, qui furent employées seulement à la fin du 15^e siècle. V. **CASQUE**.

CIMNÉRIENS, peuples voisins du Palus-Méotide, qui habitaient la presqu'île connue sous le nom de Crimée. Chassés par les Scythes d'Asie, ils se dirigèrent le long des côtes orientales de la mer Noire, et s'emparèrent des Etats de Ciaxares, roi des Mèdes. Alyathe les en chassa 610 ans av. J.-C. A partir de cette époque, ils disparaissent de l'histoire.

CIMON, général athénien, fils de Miltiade, se distingua à la bataille de Salamine, 480 av. J.-C. Commandant les forces navales de la Grèce contre les Perses, il remporte deux victoires en un jour, l'une sur mer, l'autre sur terre. Chef de la république, il fit preuve de la plus grande intégrité. Périclès le fit exiler, 456 av. J.-C. Il mourut en assiégeant Citium, dans l'île de Chypre, 449 av. J. C., après avoir forcé les Perses à souscrire une paix qui rendait la liberté aux villes grecques de l'Asie Mineure et leur fermait la mer Egée.

CINABRE, du grec *kinabre*, mauvaise odeur, nom d'une substance minérale solide, très-fragile, et qui four-

certaines familles. Les formes et les ornements des cippes de sépulture les ont fait souvent prendre pour des autels. Ils étaient consacrés aux divinités infernales et aux mânes. Leur partie supérieure est souvent creusée en forme de cratère comme les autels.

CIRCASSIE, région d'Asie entre la mer Noire à l'ouest, et la mer Caspienne à l'est; bornée au nord par le Caucase; au sud, par l'Abasie, la Mingrélie, la Géorgie, l'Iméréthie. Sa superficie est de 17,064 kilomètres carrés. La Circassie est enclavée dans la Russie européenne; mais les chefs, nommés *pehek*, des tribus circassiennes conservent leur indépendance, et soutiennent contre le gouvernement russe une guerre d'insurrection très-opiniâtre. La Circassie est, avec la Géorgie, la patrie de la plus belle race d'hommes du monde, la race caucasienne. Les Circassiennes surtout, sont fort recherchées par les Turcs.

CIRCEO (Combat de). Quand Rome, en 1798, se constitua en république, des séditions fréquentes furent excitées dans ses provinces. Macdonald montra, dans ces circonstances difficiles, ce que l'on pouvait attendre de son sang-froid et de ses talents militaires. Au premier bruit de la révolte du Circeo, il met en marche une colonne de Français et de Polonais qui rencontrent les rebelles à Ferentino, et, après une lutte acharnée, les exterminent tous. Elle fut obligée d'employer le fer et le feu contre des ennemis aussi acharnés.

CIRCOCISION, cérémonie religieuse des Juifs, qui date d'Abraham (*Genèse*, chap. 17), et qui distingue les enfants de ce patriarche des autres peuples. Les tables de la loi données à Moïse, sur le mont Sinaï, renfermaient ce commandement : L'enfant mâle de huit jours sera circonscind (*Lévitique*, chap. 12, v. 3). Les incircoscind n'avaient point part à l'alliance que le peuple hébreu avait contractée avec Dieu; aussi les Israélites les traitaient-ils avec le plus grand mépris. Cependant on voit dans Hérodote que la circocision était en usage en Égypte, en Éthiopie, en Colchide, en Phénicie, et cet auteur assure que les Syriens de la Palestine l'avaient prise des Égyptiens. Marsham assure que les Juifs ont emprunté la circocision des Égyptiens. Abraham, venu de Chaldée en Égypte, y aurait appris cet usage, dont il aurait fait une prescription religieuse pour sa descendance. Chez les autres peuples la circocision n'était point obligatoire. En Égypte il n'y avait qu'un certain nombre de prêtres et de gens lettrés qui se fissent circocindre. Saint Clément d'Alexandrie rapporte que Pythagore, étant venu en Égypte, fut obligé de se faire circocindre pour communiquer avec eux, et obtenir la connaissance de leurs mystères. Les théologiens ont considéré la circocision comme un sacrement de l'ancienne loi, et plusieurs ont prétendu qu'elle remettait le péché originel. **V. BAPTÊME.**

CIRCOCISION DE JÉSUS-CHRIST. Le lieu où le fils de Dieu fut circocind n'est pas déterminé d'une manière précise dans l'Évangile; mais on croit que ce fut Bethléem, et, si l'on en croit saint Epiphane, dans la grotte même où il naquit. Il fut nommé *Jésus*, ou *Sauveur*, nom que l'ange avait marqué à la Vierge avant qu'elle eût conçu, et d'ailleurs assez commun alors parmi les Juifs. La fête de la Circocision, qui célèbre l'Église romaine le 1^{er} janvier, n'est pas fort ancienne; on l'appelle, avant le 1^{er} siècle, l'octave de la Nativité de Notre-Seigneur. Dans quelques églises, avant cette époque, jeûne et de pénitence, par opposition aux fêtes et aux réjouissances usitées par les païens, tandis que dans d'autres églises les fêtes du paganisme, les réjouissances, se célé-

braient concurremment avec les fêtes religieuses du christianisme. Ce ne fut qu'en 1444 que les fêtes païennes furent complètement interdites par une décision de la Faculté de théologie de Paris, et depuis lors on célébra la fête de la Circocision par une solennité purement religieuse. Ce jour fut considéré comme celui des prémices de la rédemption des hommes, par la première effusion du sang de Jésus-Christ.

CIRCULATION DU SANG. V. CHIRURGIE.

CIRQUE, espèce d'édifice particulier aux Romains, et assez semblable, par sa forme et sa destination, aux stades des Grecs. Le cirque avait au milieu, dans sa longueur, un mur d'environ 2 mètres de haut sur 12 d'épaisseur, dont la partie supérieure était ornée d'autels, de petits temples, d'obélisques et de statues; on nommait ce massif *spina*. Puis à l'extérieur il était entouré de murailles et fermé à un de ses bouts par les *carceres*, barrières qui se trouvaient devant les portiques et les loges des bêtes féroces, et d'où partaient ceux qui faisaient des courses de chevaux et de chars. Le nom de cirque, *circus*, signifie circuit, et les jeux du cirque furent appelés ainsi, parce que les chars tournaient autour de la borne (*meta*), en décrivant différents cercles. Tarquin l'Ancien établit le premier cirque en bois, entre le Mont-Aventin et le Mont-Palatin, 590 av. J.-C. Sa longueur était de 145 mètres; César le fit agrandir du triple. Plusieurs empereurs l'embellirent; Claude fit construire en marbre les *carceres*, l'an 45 de notre ère; Trajan agrandit encore ce cirque, qui ne suffisait plus à la population toujours croissante de Rome, 102 de notre ère. Outre le grand cirque, il y en eut 8 autres à Rome, dont les principaux sont ceux de Néron, d'Adrien, de Caracalla, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. À l'extérieur, le cirque était environné de colonnades, de galeries et de boutiques de toutes sortes de marchands. On célébrait les jeux du cirque avec une grande pompe; ils étaient précédés d'une cavalcade en l'honneur du soleil; les courses des chars en faisaient la première partie; ensuite venaient les courses des chevaux et à pied. Après les courses, venaient les gladiateurs. Parmi les gladiateurs étaient les *pugiles*, qui combattaient avec le poing ou armés du ceste; les *huites*, qui cherchaient à se terrasser; les *rétiaristes* et les *mirmillons*, qui combattaient les uns contre les autres, ceux-ci avec une fourche, ceux-là avec des filets dont ils cherchaient à les envelopper; d'autres lançaient le palet ou le disque. Mais ce qui charmait le plus les Romains, c'était le spectacle d'hommes combattant les uns contre les autres jusqu'à la mort, ou combattant contre des bêtes féroces. Ces jeux cruels eurent lieu plus tard dans l'amphithéâtre (*Voy. ce mot*); le cirque fut réservé pour les courses et les autres jeux. Les factions du cirque, c'est-à-dire les différentes troupes de combattants, se distinguaient par leurs couleurs; il y en avait quatre principales, qui avaient adopté le vert, le bleu, le rouge et le blanc. Domitien, l'an 90, en ajouta deux, la pourpre et la dorée, qui ne subsistèrent qu'un siècle. Il résulta souvent de grands désordres de la partialité des empereurs et du peuple pour ces factions. On raconte que, sous Justinien, l'an 520, il y eut 40,000 hommes de tués pour les factions verte et bleue. Des mosaïques, dont l'une a été découverte, en 1808, à Lyon, des médailles d'or et de bronze des empereurs, représentent le cirque, au milieu duquel on voit des courses. — Les modernes ont donné le nom de cirque à des emplacements qui, tantôt par leur forme, tantôt par leur usage, ont quelque ressemblance avec les cirques anciens.

CIRQUE OLYMPIQUE DE PARIS. Son origine remonte à 1780. Ce fut alors que l'écuyer anglais Astley

vint ouvrir dans la capitale, rue du Faubourg-du-Temple, un établissement portant le simple nom de Manège, et destiné aux exercices de l'équitation. La nouveauté de ces représentations fit fortune. Trois ans après, Astley trouva un nouvel élément de succès dans son association avec Franconi père, non moins habile que lui. Le Manège prit alors le nom d'Amphithéâtre; mais, en 1786, il y eut scission entre les deux associés, et Franconi transporta à Lyon son industrie équestre. Astley ayant quitté Paris peu après la révolution, son ancien collègue y revint en 1792, et, depuis ce temps, lui et sa famille ont seuls exploité ce genre de spectacle. En 1802, Franconi fit construire un nouvel amphithéâtre sur l'emplacement de l'ancien jardin des Capucines, entre le boulevard et la place Vendôme; mais la création de la belle rue de la Paix le força de porter ailleurs son établissement. Ses deux fils, qui lui avaient alors succédé, fondèrent, en 1807, rue Saint-Honoré, près des Tuileries, un théâtre plus vaste, qu'ils appelèrent Cirque Olympique. Ils y firent paraître l'éléphant *Baba* et le cerf *Coco*. En 1816, l'installation du trésor public et du ministère des finances dans la rue de Rivoli, exigea du directeur du Cirque un nouveau déménagement. Une salle rapidement bâtie, rue du Faubourg-du-Temple, les reçut dans leur ancien quartier, où les suivit la fortune publique. Cette salle fut incendiée en 1826; mais de nombreuses souscriptions vinrent les aider à construire un nouveau théâtre boulevard du Temple. Depuis 1835, cette administration a établi dans une baraque en bois une succursale aux Champs-Élysées au carré Marigny. En 1840 la ville de Paris a obligé cette administration à construire un édifice en pierres. Ce cirque, vaste et d'une grande beauté, a été bâti en quelques mois. Depuis 1828, le Cirque-Olympique avait obtenu la permission de jouer des pantomimes dialoguées qui prirent le nom de mimodrames. Ce spectacle, par le choix des actions qu'il met en scène et le luxe des décorations, a le privilège d'attirer une grande affluence de spectateurs.

CIRTHA (Sièges de). 1^{er} Micipsa, roi de Numidie, ayant partagé son royaume entre ses deux fils, Heinspal et Adherbal, et son neveu Jugurtha, ce dernier, dévoré d'ambition, fait assassiner Heinspal et force Adherbal de prendre les armes pour défendre son trône et sa vie. Adherbal implore le secours des Romains, qui, au lieu de troupes, lui envoient des ambassadeurs. Réduit à la dernière extrémité, Adherbal se rend à Jugurtha, sous la condition d'avoir la vie sauve; mais ce dernier, oubliant son serment, fait périr son cousin. Rome, à cette nouvelle, lui déclare la guerre; mais Jugurtha vient lui-même à Rome, gagne à force d'argent une grande partie des sénateurs et est absous. Métellus seul, n'ayant pu être corrompu par le prince numide, lui fait déclarer la guerre, le dépouille de ses États et le force d'aller se réfugier auprès de Bocchas, roi de Mauritanie, son beau-frère, 112 av. J.-C. — 2^e Les Romains se trouvaient près de Cirtha quand Jugurtha et Bocchas vinrent fondre sur leurs quartiers; mais Marius était en garde contre toute surprise, les Africains furent entièrement défaits. Jugurtha eut beaucoup de peine à se sauver presque seul. V. **CONSTANTINE**.

CISALPINE (République). République fondée par le général Bonaparte en 1797, et formée de la réunion des deux républiques cispadane et transpadane, créées par le même général un an auparavant; bornée au nord par la Suisse, à l'est par l'Illyrie, au sud-est par la mer Adriatique; au sud, par les États romains et les duchés de Parme et de Plaisance; à l'ouest, par le Piémont. Il y avait, comme en France, un directoire, composé de cinq

membres, et deux assemblées législatives. Elle était divisée en dix départements et avait pour capitale Milan. Cette république, reconnue par l'Autriche après le traité de Campo-Formio, fut dissoute en 1798. Rétablie après la victoire de Marengo, elle fut de nouveau reconnue par l'Autriche à la paix de Lunéville, 1802, et prit le titre de *république italienne*. Elle cessa d'exister en 1805. Le congrès de Vienne, 1814, mit l'Autriche en possession du territoire de cette république qui prit le nom de royaume Lombardo-Vénitien.

CISALPINE. V. GAULE.

CISELURE. Cet art, qui consiste à enrichir et embellir les ouvrages d'or et d'argent et d'autres métaux, par quelques dessins ou sculptures en relief, a été pratiqué très-anciennement en Asie et en Égypte, d'où il passa en Grèce. Zopyre grava les aréopages et le jugement d'Oreste sur deux coupes. Acragas ciselait sur des coupes les Bacchantes et les Centaures. Pylhius ciselait Diomède et Ulysse avant le palladium de Troie. Stratonique représentait sur une coupe un satyre endormi dans une attitude si naturelle, qu'il faisait illusion au spectateur. Les œuvres modernes des ciseleurs les plus remarquables sont des rétables, des chasses, des vases en or, en argent ou en cuivre, enrichis de pierreries et émaux; ce sont les magnifiques armures du 15^e et du 16^e siècle. Les Cellini, les Bolliu, les Germain ont égalé par leur burin tout ce que les anciens ont laissé de plus beau en ce genre.

CISPADANE (République). En 1796, après la bataille de Lodi, Bonaparte organisa les deux républiques *cispadane* et *transpadane*, faisant entrer dans la première Modène, Reggio, Ferrare, etc., et, dans la seconde, la Lombardie autrichienne; elles étaient séparées par le Pô (*Padus*). L'une et l'autre ne durèrent qu'un an, en 1797, elles furent incorporées dans la république cisalpine.

CISRHÉNANE (République). Elle n'a eu qu'une existence nominale. Ce fut en 1797, après la dissolution des anciens gouvernements sur la rive gauche du Rhin, par suite des victoires des Français, que plusieurs villes de cette rive, telles que Cologne, Bonn, etc., se fédérèrent pour former une petite république à l'instar des États italiens. Elle prit, en septembre 1797, le nom de Cisrhénane et se mit sous la protection de la France. Mais un mois après, la France se fit céder, par le traité de Campo-Formio, la rive gauche du Rhin, en sorte que cet État ne fut pas même organisé.

CISTELLA (Combat de). Dans la dernière année de la guerre de la république française contre l'Espagne, le général Pérignon, faisant le siège de Figuières, une brigade de 1500 hommes couvrait le flanc droit de nos lignes, vers Cistella. 8,000 Espagnols, divisés en 4 colonnes, cherchèrent à cerner cette brigade le 5 mai 1795. Le général Guillaume ordonna à ses soldats de marcher rapidement au pas de charge à l'ennemi. En un instant, les Espagnols sont coupés sur leurs centres, atteints à la baïonnette et culbutés.

CISTOPHORES, médailles grecques qui portent un ciste (corbeille, panier, servant aux cérémonies secrètes de Cérès, de Cybèle et de Bacchus). Ces médailles ont été frappées par les rois de Pergame, dont le dernier donna ses États aux Romains, 131 av. J.-C. Les villes dont les noms s'y trouvent le plus souvent sont Ephèse, Pergame, Strades, Laodice, etc. Publius Scipion, l'an 192 av. J.-C., en prit sur Antiochus 551,000. Malgré cette quantité, les cistophores ne se trouvent aujourd'hui que dans un petit nombre de cabinets de médailles.

CITEAUX, célèbre abbaye à 5 lieues de Dijon (Côte-d'Or), fondée en 1098, par saint Robert, abbé de Molesme, 21 religieux de cette abbaye, ayant à leur tête

l'abbé Robert, trouvant que la règle de saint Benoît n'y était point assez exactement observée, obtinrent de Hugues, archevêque de Lyon, la permission de se retirer, et allèrent se réfugier dans un lieu du diocèse de Châlons avec l'autorisation de Gauthier, évêque de cette ville, et sous la protection de Reinard, vicomte de Baune, à qui ce lieu appartenait. Ils y bâtirent un monastère en bois; mais Eudes, duc de Bourgogne, ne tarda pas à l'enrichir. On l'érigea en abbaye en 1103. Tels furent les faibles commencements de l'ordre de Cîteaux, qui rivalisa bientôt en richesse et en considération avec l'ordre de Saint-Benoît. Les Bénédictins s'arrogèrent l'habit noir; le vêtement blanc fut le partage des Cisterciens ou moines de Cîteaux. En 1107, sous saint Etienne, 3^e abbé, furent dressés les statuts de Cîteaux sous le titre de *Charte de Charité*. Calixte II les approuva en 1119. Saint Etienne fonda l'abbaye de Clairvaux, dont saint Bernard fut l'abbé. Les Cisterciennes sont aussi anciens que les moines; mais, à leur exemple, elles se relâchèrent de leur première fermeté.

CITERNE, réservoir souterrain destiné à conserver l'eau de pluie au défaut de l'eau de fontaine ou de l'eau de source. L'usage des citernes est de la plus haute antiquité, surtout en Asie. On établit des citernes surtout dans les châteaux et les forts placés dans des lieux si escarpés, qu'on ne pourrait creuser des puits qu'avec des peines et des frais infinis. L'idée de ce genre de construction est aussi venue de ce que l'on a observé que l'eau de pluie, bien épurée, vaut mieux que toute autre pour la boisson, la préparation des aliments, etc, parce qu'elle ne contient aucun des sels terrestres dont les eaux de fontaine, qui paraissent les plus pures, sont imprégnées. Il reste des Romains un grand nombre de citernes d'un travail si parfait, la plupart, qu'après 15 ou 20 siècles qu'elles existent, elles seraient encore en état de servir aux mêmes usages. Telles sont celles que l'on a découvertes en Algérie, celles encore que l'on voit en Italie, et surtout à Bâtes. La grande citerne de Constantinople est la plus belle et la plus vaste que l'on connaisse. On voit encore à Alexandrie quelques superbes citernes construites sous les Ptolémées.

CITIVM (Siège de). Après un double triomphe remporté sur les troupes du roi des Perses, commandées par Mégabise, Cimon, général athénien, vint attaquer Citivm. Le dessein de ce grand homme était de porter la guerre au sein de la Perse. Artaxercès Longuemain songea alors à faire la paix. Tandis qu'on travaillait à la paix, Cimon mourut, mais commanda à ses officiers de reconduire promptement sa flotte à Orléans en cachant soigneusement sa mort; ce qui fut religieusement exécuté, ar. J.-C. 449.

CITOLE, ancien instrument à cordes, dont les sons étaient extrêmement doux. Il en est fait mention dans les chants du trouvère Guillaume Guiart, florissant en 1218.

CITRONNIER. Cet arbre, indigène dans l'Inde, fut transporté en Orient par les khalifes. Les croisés, qui le trouverent naturalisé en Syrie et en Palestine, vers la fin du 11^e siècle, le transplantèrent en Italie et en Sicile.

CITTA DI CASTELLO (Prise de). Cette ville, située entre Urbini et Pérouse, fut prise, en 1798, par les insurgés romains qui s'étaient soulevés contre les Français; mais le général Vallet, à la tête de 1500 hommes, reprit Citta di Castello, atteignant les rebelles près d'Urbini, et les mit en déroute complète.

CIUDAD-RODRIGO (Combats et prises de). Cette ville du royaume de Léon, qui nous fut enlevée par les

Portugais pendant la guerre d'Espagne, en 1706, et reprise, l'année suivante, par le marquis de Bay, fut le théâtre de quelques beaux faits d'armes pendant les guerres de l'empire. Au mois de septembre 1809, quelques semaines après la bataille d'Almonacid, le général Marchand battit en avant de cette place un corps d'armée espagnole, commandé par le duc d'El Parque. Au mois de juin 1810, le prince d'Essling, ne pouvant faire sortir Wellington de son système de temporisation, résolut d'investir Ciudad, excellente place d'armes. Elle avait 5,000 hommes de garnison. Après six semaines d'escarmouches, qui ne purent déterminer les alliés à sortir de leur camp, Ney ouvrit enfin la tranchée. Il fallut 23 jours de travaux poussés avec vigueur, ouvrir une brèche et livrer un assaut pour faire déposer les armes à la garnison qui se rendit à discrétion. Au mois de septembre 1811, Wellington investit Ciudad. Le duc de Raguse lui en fit lever précipitamment le siège. Mais au commencement de la campagne de 1812, le général anglais bloqua brusquement la ville et s'empara de la place, où il laissa une forte garnison espagnole.

CIUDAD-REAL (Combat de). Le duc de l'Infantado, ayant rallié ses troupes après avoir été battu à Velès, s'était porté dans la Manche. Il avait pris sur la Guadiana une forte position protégée par 20 pièces de canon. Le général Sébastiani, qui avait reçu l'ordre d'occuper la Manche et de remplacer, dans leurs cantonnements, les troupes du duc de Bellune, qui s'étaient portées vers le Portugal, ne voulut pas laisser au général ennemi le temps d'augmenter ses forces, qui s'élevaient déjà à 15,000 hommes. En conséquence, il s'avança sur lui et l'attaqua le 27 mai 1809. Le général Milhaud, soutenu par une division po'onoise, entama l'action et mit les Espagnols en si complète déroute, que 1500 hommes restèrent sur le champ de bataille, 4,000 furent faits prisonniers; 7 pièces de canon, 4 drapeaux et 25 caissons tombèrent en son pouvoir. Les fuyards prirent la direction d'Almano; le général Milhaud les atteignit le lendemain et en fit un grand carnage.

CIVILIS (Claudius), chef des Bataves, issu de cette tribu gauloise, fut le moteur de la guerre dite des Bataves. Il avait été emprisonné sous le règne de Néron. Pour venger cette injure, il souleva contre Rome plusieurs tribus gauloises, à la tête desquelles il dût Aquilinius sur les bords du Rhin, et vainquit, dans deux combats, Luperus et Herennius Gallus. Cette révolte, qui dura près de deux années (70 à 71 de l'ère chrétienne), fut conduite avec beaucoup d'habileté, et lorsqu'elle eut été comprimée, Civilis sut seindre de n'avoir pris les armes que pour la cause de Vespasien.

CIVITA-CASTELLANA (Bataille de). Le général Mack, commandant 70,000 Napolitains, tomba inopinément sur 16,000 français occupant Rome, et s'empara de cette capitale, le 23 novembre 1798. Championnet, nommé seulement depuis 8 jours général en chef de l'armée française, avait son avant-garde placée à Négri et à Rignano, observant la route de Rome à Civita-Castellana et à Florence. Mack attaqua la division Macdonald, forte de 6,000 hommes, avec des forces triples; le général français, par d'habiles dispositions, mit en déroute le corps ennemi, prit 15 canons, 50 caissons, la caisse militaire, 5,000 fusils et lui fit 200 prisonniers. Mack fit passer le Tibre à ses troupes et fit des dispositions pour attaquer le centre des Français, 4 décembre 1796.

CIVITADE (Bataille de). Le pape Léon IX se mit, en 1053, à la tête d'une armée pour arrêter le progrès des Normands en Italie. Le pape donna le signal du combat dans une plaine voisine de Civitade, non loin de Béné-

vent. Ses troupes sont battues; il est fait prisonnier et ne rente à Rome qu'après une prison d'une année.

CIVITA-DEL-TRONTO (Prise de). En décembre 1798, le général Duhesme, qui commandait la gauche de l'armée de Rome, envoya le général Monnier faire le siège de Civita-del-Tronto. Cette forteresse, regardée comme le boulevard des Abruzzes, couronne la faite d'une haute montagne. La ville fut investie le 7. Quoiqu'elle fût bien fortifiée et bien approvisionnée, la garnison napolitaine demanda à parlementer et se constitua prisonnière de guerre.

CIVITA-VECCHIA, *cité vieille*, ville des États romains sur la mer Tyrrhénienne, et principal port du pape sur cette mer. Cette ville existait déjà sous les rois d'Etrurie; les Romains l'appelaient Centum-Cellæ; Trajan, 102 de notre ère, fit creuser le port qui a été fortifié par Urbain VIII, 1614. Il y a un arsenal, un bague et un chantier de construction. Population, 7,000 habitants.

CLACY (Combats de). Napoléon avait résolu de tenter, le 9 mars 1814, une attaque sur la ville de Laon, occupée par les Prussiens et les Russes. Il fit donc, pendant la nuit, marcher ses différents corps. A la pointe du jour, on aperçut la position des alliés; ils avaient 80,000 hommes en ligne, et leurs avant-postes étaient aux villages de Clacy, Sémilly, Ardon et A'bies. Les Français, à la faveur du brouillard qui cachait leurs mouvements, s'emparèrent de Sémilly et d'Ardon après une opiniâtre résistance des alliés. Vers 4 heures de l'après-midi, le général Charpentier, arrivé d'Étouvelles, d'où le matin il avait expulsé les Russes, reçut ordre d'essayer, de concert avec les généraux Friant et Curial, un coup de main sur Clacy; ce coup de main réussit pleinement. Le 10, Blucher, jaloux de réparer cet échec, dirigea sur Clacy trois divisions d'infanterie et une de cavalerie. Le général français laissa arriver ces colonnes à demi-portée de canon, et alors il les mitraillea tellement, qu'elles furent contraintes de se réfugier dans un bois qui est en avant du village.

CLAGENFURTH (Prise de). Après les combats de Tarvis et de la Chiusa, trois divisions de l'armée de Bonaparte pénétrèrent dans le Tyrol. Masséna rencontre les Autrichiens à une lieue de Clagenfurth, capitale de la Carinthie, les attaque et leur fait 200 prisonniers; le soir même, il prend possession de cette ville, 27 mars 1797.

CLAIRAC, *Clariacum*, jolie ville de l'ancienne Guienne, près de Marmande, doit son origine à une célèbre abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dont la fondation remontait au 8^e siècle. Gérard Rousselle, abbé de Clairac, embrassa, en 1527, la religion protestante, et attira à sa nouvelle croyance une partie des habitants de la ville. Les catholiques l'investirent en 1574, et furent forcés de se retirer après avoir donné deux assauts inutiles. En 1671, Louis XIII fit en personne le siège de Clairac; la ville se rendit à discrétion après 12 jours de tranchée ouverte; mais, l'année suivante, les habitants firent main basse sur la garnison catholique et se rendirent de nouveau maîtres de la place.

CLAIRANT (Alexis-Claude), géomètre, né à Paris le 7 mai 1715, était fils d'un professeur de mathématiques. A l'âge de 12 ans et 8 mois, il présenta à l'Académie des sciences de Paris des mémoires intéressants, et, à 18 ans, il prit place dans cette Académie, sur une permission spéciale du roi, et fut du nombre des savants qu'on envoyait en Laponie pour mesurer un degré du méridien. Il mourut en 1765. Ses principaux ouvrages sont : *Théorie de la figure de la terre*, 1745; *Théorie de la lune*, 1752;

Théorie du mouvement des comètes, 1760; *Éléments de géométrie*, 1641; *Éléments d'algèbre*, 1746, etc.

CLAIRE (Sainte), vierge et abbesse, née à Assise, en 1295, d'une famille noble et distinguée, abandonna sa famille pour se vouer à la vie religieuse, et fonda dans sa patrie, en 1512, avec le concours de saint François d'Assise, l'ordre de Sainte-Claire ou des *Clarisses*, dans lequel les femmes étaient soumises aux plus grandes austérités. Cet ordre se répandit d'Italie, en Allemagne et en France; au 18^e siècle, il comptait 900 maisons. Sainte Claire mourut en 1235, et fut canonisée, 2 ans après, par Alexandre IV.

CLAIRON (Claire-Josephe LEYRIS de LATUDE, dite mademoiselle), célèbre actrice née près de Condé en 1725, excella surtout dans la tragédie. Dès l'âge de 12 ans, elle débuta à la Comédie italienne dans les rôles de soubrettes, et passa successivement aux théâtres de Rouen, de Lille, de Dunkerque et de Gand. En mars 1745, elle fut appelée à l'Opéra pour doubler mademoiselle Maure, et, cinq mois après, débuta au Théâtre-Français dans le rôle de Phédre. En 1765, cette actrice indisposa le public en refusant de paraître avec le comédien Dubois, et se retira du théâtre. Elle se rendit alors en Allemagne, et se fixa auprès du margrave d'Anspach. Elle vécut avec lui environ 17 ans, et ne revint en France que lorsqu'elle eut trouvé une rivale heureuse. Elle mourut en 1805.

CLANRICARD (ULICK, comte, puis marquis de), né à Londres en 1604, siégea aux parlements de 1639 et 1640, et fut chargé, en 1641, du gouvernement de la ville et du comté de Galloway en Irlande. Attaché à l'infatigable Charles I^{er}, il combattit de tous ses efforts pour la cause royaliste; mais après avoir lutté longtemps contre Cromwell, et pour conserver une armée à Charles II, il se vit forcé de capituler. Cromwell respecta le courage de Clanricard et le laissa mourir tranquillement en Angleterre vers 1657 ou 1659.

CLAIRVAUX (Abbaye de), célèbre chef-lieu d'ordre religieux de Cîteaux, située dans une vallée de Bar-sur-Aube, fondée par saint Bernard en 1115. Cette abbaye comptait à sa mort (1153) 700 habitants, et possédait encore au temps de la révolution 150,000 francs de revenus; environ 50 religieux de chœur, 20 convers et 40 frères laïcs y vivaient à cette époque. Aujourd'hui, ses vastes bâtiments ont été convertis en une maison centrale de détention.

CLAPARÈDE (le comte), lieutenant général et pair de France, né à Gignac (Hérault), en 1774, servit en Italie comme chef de bataillon, en VII; à l'armée du Rhin comme adjudant commandant, en VIII; se distinguant sous le général Leclerc, lors de l'expédition de Saint-Domingue; fit partie de l'expédition de la Dominique. Revenu en France après la soumission de cette colonie, il obtint le commandement de la 1^{re} brigade du 5^e corps d'armée, et se distingua à WVertingen, à Ulm, à Hollabrunn, à Austerlitz, à Iéna. Blessé au combat de Pultuck, 1807. Général de division après la bataille de Tilsitt. Au passage de la Traun, ce général se couvrit de gloire à la célèbre affaire d'Ebersberg, où 7,000 Français, n'ayant que 4 pièces de canon, culbutèrent 50,000 Autrichiens. Blessé de nouveau à Essling, après avoir assisté à la bataille de Wagram, au combat de Zuaïm, l'empereur le plaça à la tête du corps polonais au service de France, à la tête duquel il fit la campagne de Russie, combattit à la Moskowa, à la Bérésina, où il fut blessé. Étranger aux événements des Cent-Jours, il fut, à la seconde restauration, nommé pair de France.

CLAPPERTON (Hugh), voyageur anglais, né dans le comté de Dumfries en 1788. Parti en 1820, avec le major Deunam, pour un voyage de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique, pénétra dans le royaume des Fellahs et visita le premier les villes de Kanoh, Cachena, Sakatou, où il mourut en 1827.

CLARENDON (Edouard-Hyde, comte de), né à Dinson, dans le comté de Whilt, embrassa le parti du roi, lors des guerres civiles; il fut créé chancelier de l'échiquier par Charles I^{er}. Après l'exécution de ce prince, il rejoignit Charles II, qui le chargea de négociations importantes; il fut nommé grand chancelier en 1637, confirmé dans cette dignité, et nommé comte de Clarendon en 1650. La faveur dont il jouissait excita la jalousie des courtisans; ses vertus importunèrent le roi; il fut dépourvu de ses places et banni à perpétuité. Il se retira à Rouen, et y mourut en 1674.

CLARINETTE, instrument à vent, à bec et à anche, inventé en 1790, par Christophe Denner. C'est le plus récent des instruments à vent les plus essentiels; aussi est-il loin d'avoir atteint la perfection de la flûte, du hautbois et du basson. Ivan Müller perfectionna cet instrument au milieu du 18^e siècle. Gluck est le premier qui eût introduit la clarinette dans la musique dramatique; aujourd'hui elle est d'un usage universel.

CLARISSES, ordre de filles fondé en 1613 par sainte Claire (Voy. ce nom).

CLARKE (Edouard-Daniel), célèbre voyageur anglais, né en 1768, à Chichester, accompagna, vers 1794, lord Berwick dans un voyage en Italie; et entreprit, en 1799, avec M. Cripps, un voyage dans lequel ils traversèrent le Danemark, la Norvège, la Suède, la Laponie, la Finlande, la Russie, la Tartarie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Grèce et la Turquie, d'où ils revinrent en Angleterre par la Hongrie, l'Allemagne et la France, en 1802. Ils rassemblèrent dans ce voyage une collection considérable de minéraux, de manuscrits, de marbres antiques. Il rapporta aussi le sarcophage d'Alexandre. Clarke entra dans les ordres, et fut nommé recteur de Harlton. En 1808, il fut appelé à la chaire de minéralogie, qui venait d'être créée pour lui à l'Université de Cambridge, dont il fut plus tard le bibliothécaire. Il mourut le 9 mars 1823. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres la relation de ses voyages; les autres sont pour la plupart des écrits scientifiques.

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), duc de Feltre, ministre d'Etat et pair de France, né à Landrecies, le 17 octobre 1763, de parents originaires d'Irlande, entra, en 1781, à l'École militaire de Paris, d'où il sortit, l'année suivante, avec le grade de sous-lieutenant au régiment de Berwick. Après avoir été employé à diverses ambassades, il était parvenu de grade en grade jusqu'à celui de général en chef de l'armée du Rhin, lorsqu'en 1795, suspendu de ses fonctions, et incarcéré quelque temps comme suspect, il se retira en Alsace, et vint ensuite à Paris, où Carnot le fit nommer chef du bureau topographique, 1795, emploi qu'il conserva sous le Directoire. Le général Clarke se trouvait chargé par ce dernier pouvoir d'une mission secrète auprès du général en chef de l'armée son protecteur. Il fut mis à la réforme, et resta sans fonctions jusqu'au 18 brumaire. Après cette journée favorable, il fut rappelé, et l'élevation de Napoléon vint accroître son importance dans le nouveau gouvernement. D'abord chargé d'affaires auprès du jeune roi d'Etrurie, auprès duquel il resta trois ans, puis nommé conseiller d'Etat, il fut admis au cabinet secret de l'empereur, qu'il accompagna dans diverses campagnes jusqu'en 1807,

époque à laquelle il reçut le portefeuille de ministre de la guerre. Son zèle et son dévouement pendant cette administration lui avaient mérité de hautes distinctions honorifiques. Il en acquit de nouvelles à la Restauration; et, après avoir suivi à Gand la famille royale, il reprit le portefeuille de la guerre en septembre 1815; en 1816, il obtint le bâton de maréchal, et mourut en 1818.

CLARY et Aldringen. La famille de Clary, originaire de Florence, se transporta, en 1598, en Bohême; elle y acquit par mariage la seigneurie de Töplitz, les autres biens de la maison d'Aldringen, et fut élevée successivement au rang de baron, de comte, et, en 1767, de prince d'empire. Elle est catholique et réside à Vienne; son chef est le prince Edmond-Maurice, né en 1815, qui a succédé à son père Charles-Joseph en 1851.

CLASTIDIUM (Journée de). Les Gaulois, vaincus sur l'Adda par les Romains, lèvent une nouvelle armée, et viennent assiéger Clastidium, en Ligurie. Marcellus marche au secours de cette ville; défilé par Vir. domum, leur chef, il accepte le combat, le renverse et le tue. Les Gaulois prennent aussitôt la fuite, et sont taillés en pièces, 222 av. J.-C.

CLAUDE (Tiberius Drusus Claudius, surnommé Germanicus et Britannicus), né à Lyon, 10 ans av. J.-C. Elu par les soldats, après la mort de Caligula, son neveu, l'an 41 de J.-C., son règne commença sous d'heureux auspices; mais dominé par sa femme Messaline et par ses affranchis, son règne fut souillé de toutes sortes de crimes. Enfin, las des débauches de Messaline, il la fit tuer, et épousa Agrippine, qui prit sur lui plus d'empire que n'en avait eu Messaline; elle lui fit adopter et désigner pour son successeur Néron, au préjudice de son propre fils Britannicus. Claude mourut en 54 de J.-C.; on croit qu'il fut empoisonné par Agrippine. Ce fut sous son règne que fut conquise la Bretagne.

CLAUDE D'ABBEVILLE (Silvère, dit), capucin français, fut l'un des quatre missionnaires qui partirent, en 1612, avec Razilly, lieutenant général du roi, aux Indes orientales, pour former un établissement au Brésil. Mort en 1652.

CLAUDE DE FRANCE, fille d'Anne de Bretagne et de Louis XII, roi de France, née en 1499, à Romorantin; elle fut fiancée au dauphin François de Valois, depuis François I^{er}, et épousée en 1514; vertueuse et bienfaisante, on l'appela la bonne reine.

CLAUDE (Jean), l'un des plus célèbres ministres du culte réformé, né à la Sauvelat, dans l'Agenais, en 1619, ministre en 1643, attaché au consistoire depuis 1666 jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, 1685. Cet éloquent théologien fut l'adversaire de Bossuet, de Nicole et d'Arnould. Il mourut à la Haye en 1687.

CLAUDE DE LORRAINE. V. GUISE.

CLAUDIOPOLIS (Siège de). Cette ville, située dans une plaine, entre le Taurus et l'Anti-Taurus, était occupée par les Isaures, révoltés contre l'empereur Anastase. En 494, Diogène, général de l'armée romaine, en forme le siège, et s'en rend maître; mais ensuite il est étroitement bloqué par les Isaures descendus de leurs montagnes. Mais une attaque fut faite à propos sur leurs derrières par Jean Lebon, autre capitaine romain. Les Isaures, enveloppés de toutes parts, n'opposent aucune résistance et sont horriblement massacrés.

CLAUDIUS (Appius), d'une famille illustre du pays des Salins, nommé décemvir, l'an 451 av. J.-C., pour rédiger un code de lois; il conserva le pouvoir contre la volonté du peuple et contre la loi, et commit toutes sortes de crimes et de violences. L'armée et le peuple, indignés, se soulevèrent et abolirent le décemvirat, 449

av. J.-C. Claudius, jeté en prison, s'y donna la mort.

CLAUDIUS CÆCUS (Appius), censeur, l'an 511 avant J.-C., fit construire la voie Appienne et un aqueduc considérable, *Aqua-Claudia*, qui conduisait l'eau jusque sur le Mont-Aventin. Il devint aveugle dans sa vieillesse; de là son nom de *Cæcus*. Il fut nommé consul, 507 av. J.-C. Cincas, envoyé de Pyrrhus, étant venu à Rome, 279 av. J.-C., pour traiter de la paix, Appius Claudius se fit porter au sénat, et fit rejeter les propositions du roi d'Épire.

CLAUDIUS (Appius), fils d'Appius Claudius Cæcus, consul avec Fulvius Flaccus, 264 av. J.-C. Le sénat de Rome, qui convoitait la Sicile et cherchait un prétexte pour la soumettre, y envoya Appius Claudius pour la protéger contre les Carthaginois, comme allié. Ce fut la première fois que la cavalerie romaine passa la mer. Il débarka heureusement et défit les Carthaginois; ce fut la première victoire des Romains hors d'Italie.

CLAUDIUS (Pulcher), consul avec Lucius-Julius Pollius, 249 av. J.-C., moins heureux que son frère, perdit une bataille navale devant le port de Drepane; Asdrubal coula à fond plusieurs vaisseaux, en prit 95, et poursuivit les débris de la flotte romaine jusqu'aux environs de Lilybée. Au moment de l'action, on lui présenta la cage qui renfermait les poulets sacrés, en lui disant qu'ils ne voulaient pas manger, il répondit : « Qu'on les jette à la mer; ils boiront, s'ils ne veulent pas manger. » Claudius, de retour à Rome, fut condamné à l'amende et à nommer un dictateur; se moquant du sénat, comme il l'avait fait des poulets sacrés, il nomma un certain C. Glaucia, homme ridicule, que le sénat dut contraindre à se démettre en faveur d'Attilius Collatinus.

CLAUSEL (Bertrand), comte et maréchal de France, né à Mirepoix en 1772. Enrôlé volontaire en 1791, fit les campagnes de 1794 et 1795; commanda une brigade en 1799, et fit partie de l'expédition de Saint-Domingue. Envoyé à l'armée du Nord, en 1804, avec le grade de général de division; passa en Italie en 1809, et se distingua en Espagne, 1810 et 1811. Commanda en chef l'armée de Marmont, blessé en 1812, et fit une habile retraite en Portugal. Déclaré traître au roi et à la patrie, en 1815, pour avoir combattu pendant les Cent-Jours, et banni. Revenu à la mise de l'amnistie, en 1820; député depuis 1827; gouverneur général des possessions françaises en Afrique de 1830 à 1831; maréchal de France, 1831; envoyé de nouveau en Afrique en 1832, qu'il gouverna jusqu'en 1836.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (Jean-Claude), député, né à Coussergues (Aveyron), en 1765, émigra et fit partie de l'armée de Condé. Libraire et journaliste sous le consulat, membre du Corps législatif en 1808; conseiller à la cour impériale de Montpellier, 1809; pour la deuxième fois membre du Corps législatif en 1815; membre de la Chambre des députés pendant les deux restaurations, où il se montra l'adversaire violent de toute liberté. Son acte d'accusation contre M. Decazes, qu'il déclarait complice de Louvel, le rendit célèbre. M. Clausel de Coussergues est conseiller à la cour de cassation depuis 1815.

CLAUSEN (Combat de). Maître de Botzen, en Tyrol, Joubert ne s'y arrêta point; il marcha droit sur Clausen. L'attaque fut vive et bien concertée, le succès longtemps balancé. Enfin les Français surmontèrent tous les obstacles et enfoncèrent les Autrichiens, 1797.

CLAVEAU (Antoine-Gilbert), avocat, né à Châteauroux, en 1788, célèbre par plusieurs éloquentes plaidoyers, entre autres dans l'affaire de *l'Épingle noire*, dans celle de Desbares et Claveaux, fourriers de la garde royale. Dans

le procès des pétards, il plaida avec une grande énergie pour Bouton, qu'il ne put sauver néanmoins d'une condamnation, mais dont il sauva la vie par d'actives démarches.

CLAVECIN, instrument de musique à cordes et à clavier, dont l'usage a précédé celui du piano, et que la supériorité de celui-ci a fait complètement abandonner. Vers 1600, un musicien de Nuremberg, Jean Heyden, inventa un clavecin à archet.

CLAVIÈRE (Émile), né à Genève, 1755, adversaire de son compatriote Necker, et ami de Rolland; ministre des finances en mars 1792; destitué trois mois après; réintégré après la journée du 10 août. Décrété d'arrestation avec son collègue Lebrun, il fut traduit au tribunal révolutionnaire. Il prévint sa sentence en s'enfonçant un couteau dans le cœur.

CLAYE, bourg sur la route de Paris à Meaux, à 6 lieues et demie de la première et à 5 de la seconde. Au 12^e siècle, ce lieu appartenait à la maison de Châtillon, qui y avait un manoir. En 1535, Guy de Châtillon, fils de Gaucher, fonda une chapelle dans son château, et la fit desservir par un religieux attaché au prieuré fondé à Claye, à une époque fort reculée. Cette chapelle fut par lui concédée à l'abbaye Notre-Dame de Meaux. Claye est appelée dans cette charte *Cloia*. En 1591, le château de Claye se rendit à Lanoue, commandant pour le roi. Dix mois après, il fut repris par le comte de Chailly, à la tête d'un parti de ligueurs. L'édit de Nantes fit de Claye un des chefs-lieux accordés au culte des protestants. En 1656, le parlement voulut défendre l'exercice de cette religion; mais Daniel Tyssart, seigneur de Claye, n'en tint compte; le château était le rendez-vous des religieux de ses environs. Dans une assemblée qui y fut tenue en 1660, il fut décidé que les calvinistes pouvaient enter leurs morts de jour, et ne devaient pas tapiser leurs portes le jour de la Fête-Dieu. Le parlement condamna ces décisions. Louis XIV, en 1668, supprima définitivement le préche. La cure, au titre de Saint-Étienne, resta à la nomination de l'abbaye de Chage, jusqu'à la destruction de cette abbaye. Ce fut, en 1750, le titre d'un doyen rural. Le château n'existe plus; son dernier possesseur a été le duc de Polignac.

CLÉARQUE, général lacédémonien, dont Xénophon loue les talents militaires. Envoyé au secours de Byzance assiégée par les Thraces, il délivra la ville, fit massacrer les principaux habitants, et s'empara de l'autorité. Les magistrats de Lacédémone l'ayant condamné à mort, il se retira en Perse, auprès du jeune Cyrus révolté contre son père, et leva pour lui un corps auxiliaire de Grecs, avec lesquels il remporta plusieurs avantages sur Artaxercès. Après la mort de Cyrus, tué à la bataille de Curaxa, il fut attiré dans le camp de Tissapherne et assassiné avec 24 de ses principaux officiers, 405 av. J.-C. Ses soldats indignés s'ouvrirent un passage au milieu de leurs ennemis, et firent une retraite glorieuse.

CLÉLIE, jeune Romaine. Livrée en otage, avec neuf autres de ses compagnes, à Porsenna, roi des Étrusques, elle se sauva en traversant le Tibre à la nage, au milieu d'une grêle de javelots, et rentra à Rome, 507 av. J.-C. Les Romains ayant cru de leur devoir de la renvoyer au camp ennemi, Porsenna lui rendit la liberté qu'elle avait si courageusement conquise, et lui fit don d'un cheval richement harnaché.

CLÉMENCE de Hongrie, reine de France, l'une des plus belles femmes de son temps, était fille de Charles-Martel, roi de Hongrie; elle épousa Louis le Hutin, en 1315, après qu'il eut répudié Marguerite de Bourgogne. Clémence était enceinte de quatre mois lorsque ce roi

mourut, 1516; elle accoucha d'un fils qui devait succéder au trône, mais il ne vécut que cinq jours. Clémence se retira au Temple, et mourut en 1528.

CLÉMENT (Isaïre), fondatrice des Jeux floraux au 13^e siècle. L'époque de sa mort ne nous est pas bien connue; on sait seulement qu'elle vivait en 1478, et qu'en 1515 elle était morte depuis quelque temps.

CLÉMENT (Jacques), religieux dominicain, assassina Henri III, 5^e juillet 1589. Il fut sur-le-champ massacré; son corps fut traité sur une claie, tiré à quatre chevaux, et mis en quartier. Ce finitiqu ne s'arrêtait que 22 ans. Instrumens des ligueurs, il fut par eux considéré comme un martyr, et le pape Sixte V eut, dit-on, l'envie de le canoniser.

CLÉMENT. Quatorze papes ont porté ce nom. — Clément 1^{er}, Romain de naissance, succéda en 67 à saint Lin, et abdiqua en 76. Il souffrit, dit-on, le martyre vers l'an 100. — Clément II, appelé auparavant Suidger, évêque de Ramburg, succéda en 1046 à Grégoire VI, et mourut en 1047. — Clément III, Romain, évêque de Préneste ou de Palestrine, élu pape en 1187, après la mort de Grégoire VIII, mourut en 1191, après avoir publié une croisade contre les Sarrasins. — Clément IV (Guy le Gros Fulcodi), né de parents nobles, à Saint-Gilles, devint secrétaire de saint Louis, archevêque de Narbonne, cardinal-évêque de Sabine, et légat en Angleterre. élu pape en 1265, après Urbain VI, mort en 1268.

— Clément V, appelé auparavant Bertrand de Goth, né à Villaudran, près de Bordeaux, archevêque de cette ville en 1300, élu pape en 1305, après Benoît XI. Ce fut lui qui abolit, en 1312, l'ordre des Templiers. Ses décrets sont connus sous le nom de *Clémentines*. Il mourut en 1314. — Clément VI (Pierre-Roger), Limousin, archevêque de Rouen et cardinal, fut élu pape en 1342, après Benoît XII. Il fixa le jubilé de l'année sainte de cinquante en cinquante ans, et travailla pour la réunion des Grecs et des Arméniens. Il mourut en 1352. — Clément VII (Jules de Médicis), fils posthume de Julien de Médicis, tué en 1478, et cousin germain de Léon X, qui le créa cardinal en 1515, et lui donna les archevêchés de Florence, d'Embrun, de Narbonne et l'évêché de Marseille, fut élu pape en 1523, après la mort d'Adrien VI. Il forma, avec François 1^{er}, les princes d'Italie et le roi d'Angleterre, une coalition contre Charles-Quint, connue sous le nom de *sainte ligue*. Ce fut sous son pontificat que Rome fut saccagée en 1527, et que l'Angleterre se sépara de l'Église catholique. Il mourut en 1534. — Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini), né à Fano, cardinal en 1583, succéda, en 1592, à Innocent IX, réconcilia à l'Église le roi de France Henri IV, réunit au saint-siège le duché de Ferrare, et organisa le premier les fameuses congrégations de *auxiliais* touchant la grâce et le libre arbitre, contribua beaucoup à la paix de Vervins, condamna les duels, et mourut en 1605.

— Clément IX (Jules Rospigliosi), né en 1599 à Pistoie (Toscane), cardinal-secrétaire d'Alexandre VII, lui succéda en 1667. Il déchargea ses peuples des tailles et des subsides, ménagea la paix qui fut conclue à Aix-la-Chapelle en 1668, opéra la réconciliation connue sous le nom de *paix de Clément IX*, touchant la condamnation du livre et des propositions de Jansénius, canonisa saint Pierre d'Alcantara et sainte Madeleine de Pazzi, et mourut en 1669.

— Clément X (Jean-Baptiste-Émile Altieri), Romain, fait cardinal par Clément IX, lui succéda en 1670, et mourut en 1676, à 86 ans. Son pontificat fut doux et pacifique. — Clément XI (Jean-François Albani), né à Pesaro en 1649, cardinal en 1690, fut élu en 1700, après Innocent XII. Son pontificat fut troublé par la

guerre de la succession d'Autriche et les querelles du jansénisme. En 1715, il donna la fameuse bulle *Unigenitus* contre cent et une propositions du livre du P. Quesnel, et mourut en 1721. — Clément XII (Laurent Corsini), né en 1632 à Rome, succéda en 1730 à Benoît XIII, abolit une partie des impôts, fit châtier ceux qui avaient malversé sous le pontificat précédent, et donna ses revenus aux pauvres. Il mourut en 1740. Le peuple romain lui érigea une statue de bronze. — Clément XIII (Charles Rezzonico), né à Venise en 1695, cardinal en 1737, fut élu pape en 1758, après Benoît XIV. Son pontificat est célèbre par l'expulsion des jésuites du Portugal, de la France, de l'Espagne et du royaume de Naples, malgré tous les efforts qu'il fit pour l'empêcher. Il perdit le comtat Venaissin et la principauté de Bénévent, qui ne furent rendus au saint-siège que sous son successeur. Il mourut en 1769. — Clément XIV (Jean-Vincent-Antoine Ganganelli), né à Santo-Arcangelo, près de Rimini, en 1705, entra à 18 ans dans l'ordre des frères mineurs conventuels, fut créé cardinal en 1759, et élu pape en 1769, après Clément XIII. Il donna, en 1773, le fameux bref qui éteignit pour toujours la compagnie de Jésus, et mourut en 1774. Il avait établi à Rome un musée. On lui a attribué des lettres qui sont l'œuvre de Caraccioli.

CLÉMENT (Saint) d'Alexandrie, docteur de l'Église, né l'an 217 de J.-C., l'un des écrivains les plus éloquents de son temps. Né dans le paganisme, il fut d'abord philosophe platonicien; il se convertit aux leçons de saint Pantène, et fut choisi pour remplacer ce catéchiste, que Démétrius envoyait en mission dans les Indes. La persécution de Septime-Sévère le força d'abandonner son école, 202 de J.-C. Il revint à Alexandrie reprendre ses fonctions quelques années après, et mourut en 217.

CLÉMENT (don François), bénédictin; né à Bèze près Dijon, 1714, s'occupa de la continuation de l'histoire littéraire de la France, du recueil des *Historiens de France de don Bouquet* et de compléter l'Art de vérifier les dates. Mourut à Paris en 1795.

CLÉMENT DE RIS (Dominique, comte de), né à Paris en 1750. Membre du directoire du département d'Indre-et-Loire en 1792, sénateur en 1800, nommé pair en 1814, contribua puissamment à la réorganisation de l'instruction publique en France. Mourut en 1837.

CLÉOMÉDOTE. Trois rois de Sparte de ce nom. Le 1^{er} régna de 480 à 476, comme tuteur de son neveu Plutarque. Le 2^e, 380, fit la guerre aux Thébains, et périt à la bataille de Leuctres, 371 av. J.-C. Le 3^e régna à la place de Léonidas II, qu'il avait fait déposer, 259; détrôné par le même Léonidas, 259. V. SPARTE.

CLÉOMÈNE, nom commun à trois rois de Sparte. Le 1^{er} régna de 419 à 391 av. J.-C.; le 2^e, 370 à 360; le 3^e, plus connu que les deux premiers, monta sur le trône, 218 av. J.-C.; mort en 219. V. SPARTE.

CLÉOPATRE. Trois reines d'Égypte ont porté ce nom. 1^{re} Cléopâtre, fille de Ptolémée-Épiphanes; veuve et sœur de Ptolémée-Philométor, vécut 146 av. J.-C.; elle épousa Ptolémée-Evergète II, ou Phiscon, roi de Cyrénaïque, pour assurer une couronne à son fils. 2^e Cléopâtre, fille de la précédente et de Ptolémée-Philométor, épousa son oncle Phiscon, qui venait de répudier sa mère, et devint, à sa mort, maîtresse de l'Égypte. Elle gouverna d'abord sous le nom de ses fils; mais, ayant voulu donner le trône à Ptolémée-Alexandre, au préjudice de son frère aîné Ptolémée-Lattire, celui-ci empoisonna sa mère, 89 av. J.-C. 3^e Cléopâtre, fille de Ptolémée-Aulète, la plus célèbre des princesses qui ont porté ce nom. Exclue du trône par Ptolémée XII, son

frère, elle leva une armée en Syrie, et, aidée de César, qu'elle avait séduit, elle se rétablit sur le trône, 51 avant J.-C. Accusée d'avoir favorisé l'attentat de Brutus, Antoine la manda à Tarse, en devint épris, répudia la sœur d'Octave, et vécut quatorze ans avec elle. Après la bataille d'Actium et la mort d'Antoine, Cléopâtre s'arracha la vie pour ne pas tomber vivante aux mains du vainqueur, 50 ans av. J.-C.

CLÉOPATRE, fille de Ptolémée Philométor, épousa d'abord Alexandre Bala, puis Démétrius; ce dernier lui ayant préféré Rodogune, elle offrit sa couronne et sa main à son beau-frère Antiochus. Séleucus, qu'elle avait eu de Démétrius, fut assassiné par elle; elle apaisa le peuple soulevé d'indignation en couronnant Antiochus, son second fils. Ce jeune prince, sans cesse en garde contre les trames de cette marâtre, la contraignit de boire le poison qu'elle lui présentait; elle mourut l'an 121 av. J.-C.

CLÉOPATRE. Deux princesses du sang royal de Macédoine de ce nom. Cléopâtre, femme de Philippe, roi de Macédoine, chercha à mettre sur le trône son fils; mais Olympia, mère d'Alexandre, qui avait été répudiée par Philippe, força Cléopâtre à se donner la mort, après avoir vu périr son fils. Une autre Cléopâtre, sœur d'Alexandre, roi de Macédoine, et femme d'Alexandre, roi d'Épire, son oncle maternel, se retira à Sardes après la mort de son frère et de son époux, où elle périt assassinée, l'an 308 de J.-C.

CLÈREMBAUT, ancienne famille, dont le premier personnage connu fut Geoffroi Clèrembaut, seigneur du Plessis. Son petit-fils, Macé de Clèrembaut, fut, en 1547, capitaine pour le roi Jean en Bretagne, en Anjou et Maine. Le membre le plus distingué de cette famille fut Philippe de Palluau, comte de Clèrembaut, maréchal de France, né en 1720. Il fut dévoué au cardinal de Richelieu, et, après avoir servi successivement sous les maréchaux de la Meilleraye et de Schoenberg, sous Turenne et Condé, il obtint le maréchalat de France en 1651. Son fils aîné, lieutenant général, périt à la suite de la funeste bataille d'Hochstett, en 1704, en traversant le Danube à cheval. Son second fils, l'abbé Jules de Clèrembaut, succéda à La Fontaine à l'Académie française.

CLÈREMBAUT (Philippe de Palluau, comte de), maréchal de France, né en 1620, assista au siège de Landrecies, 1637; à la paix d'Arras, 1640; aux sièges de Perpignan, Thionville, Sierck et Philipsbourg; aux combats de Fribourg, de Nordlingen, en 1645; à la prise de Courtrai, de Furne, de Dunkerque, 1646. Il mourut à Paris en 1665. Il descendait de Geoffroy Clèrembaut, seigneur du Plessis, qui vivait vers 1200. — Le marquis de Clèrembaut, fils du maréchal, fut lieutenant général, et périt malheureusement en traversant le Danube, en 1704, à la suite du funeste combat de Hochstett. — L'abbé Jules de Clèrembaut fut de l'Académie française. Mort en 1744.

CLERFAIT (le comte de), feld-maréchal des armées autrichiennes, né en 1753, fit la guerre de Sept-Ans, et contre les Turcs, en 1798 et 1799. Entra en Champagne en 1792, s'empara de Stenay, et se retira habilement après la bataille de Jemmapes; fit lever le siège de Maestricht en 1795. Mort en 1798.

CLERGÉ. Ce mot qui vient du grec κληρος, signifiant *sort, partage*, en latin *clerus* et *clericus*, comprend dans son acception primitive l'ensemble des clercs, et, par extension, tous les individus de l'un et l'autre sexe qui se sont voués d'une manière particulière à la vie religieuse et au service des autels. Jésus-Christ n'institua point un culte extérieur qui séparât ses disciples de la foule de

ceux qui portaient leurs offrandes au temple de Sion. L'adoration de Dieu en esprit et en œuvres n'a besoin ni de rites nouveaux ni de pratiques particulières. Cependant il institua deux actes symboliques, le *baptême* et l'*eucharistie*, propres à agir sur l'imagination et à rappeler aux siens ce que sa prédication avait voulu semer dans tous les cœurs. Aussi l'Eglise, dans les premiers temps, fut-elle constituée démocratiquement. Les évêques, les prêtres et les diacres, dont les noms tirés du grec indiquent assez clairement la nature de leur institution (*episcopos*, surveillant; *presbyteros*, ancien, *diaconos*, serviteur), chargés seulement de la direction spirituelle des fidèles, étaient nommés par l'élection; ils vivaient du travail de leurs mains, et n'avaient d'autre supériorité que celle de leurs vertus et de leurs lumières. Leurs privilèges se réduisaient à celui d'être exposés les premiers à la fureur des persécutions. Néanmoins, on ne peut contester que le sacerdoce chrétien ne fût déjà fondé. L'Evangile n'eût été qu'une lettre morte, s'il n'eût été vivifié par l'Eglise; autrement il lui eût été impossible de maintenir l'identité de la foi; et qui ne sait qu'une doctrine quelconque n'a la force du prosélytisme qu'autant qu'elle s'annonce avec ce caractère invariable, universel, qui est le signe ou du moins la splendeur de la vérité? D'ailleurs les plus anciens monuments du christianisme démontrent surabondamment que l'existence d'un sacerdoce distinct remonte jusqu'aux apôtres. Une épître remarquable de saint Barnabé, le compagnon de saint Paul, prouve qu'il y avait déjà parmi les chrétiens, dès l'an 50 de J.-C., une organisation ecclésiastique séparée. Dès le 5^e siècle, l'Eglise comptait des évêques métropolitains, des évêques primaux, des évêques patriarches, des évêques coadjuteurs, des chorévêques, ainsi que des évêques titulaires ou honorifiques, qui tous reconnaissaient au-dessus d'eux l'évêque de Rome, auquel fut approprié le nom longtemps commun à tous les évêques de *pape*, ou père des fidèles. L'un des pères de l'Eglise, saint Cyprien, évêque de Carthage, martyrisé sous l'empereur Valérien, en 250, prit hautement la défense du pape saint Corneille contre l'antipape Novatien; à cette occasion, et plus tard, dans son grand ouvrage de l'Unité de l'Eglise catholique, il établit de la manière la plus authentique la suprématie que possédait déjà le siège de Rome sur tous les autres sièges de la chrétienté. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quelques lignes de l'auteur du *Génie du Christianisme*, décrivant la fondation de la hiérarchie du clergé catholique. « Le Christ, ayant laissé ses enseignements à ses disciples, monta sur le Thabor et disparut. Dès ce moment, l'Eglise subsiste dans les apôtres; elle s'établit à la fois chez les juifs et chez les gentils. Saint Pierre, dans une seule prédication, convertit 5,000 hommes à Jérusalem, l'an 41 de J.-C., et saint Paul reçoit sa mission pour les nations infidèles. » 42. Bientôt le prince des apôtres jette dans la capitale de l'empire romain les fondements de la puissance ecclésiastique, l'an 65 de J.-C. Les premiers Césars régnaient encore, et déjà circulait au pied de leur trône, dans la foule, le prêtre inconnu qui devait les remplacer au Capitole. La hiérarchie commence; Lin succède à Pierre, Clément à Lin; cette chaîne de pontifes, plus tiers de l'autorité apostolique, ne s'interrompt plus pendant 18 siècles, et nous unit à Jésus-Christ, le principe de la dignité épiscopale, l'on voit s'établir dès le sacerdoce les deux grandes divisions de la hiérarchie, le *sacerdoce* et le *diacolat*. Saint Ignace, évêque d'Antioche, martyrisé en 101, exhorte les Magnésiens à agir en unité avec leur évêque qui tient la place de Jésus-Christ, leurs prêtres qui représentent les apôtres, et

leurs diacres qui sont chargés du soin des autels. Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien confirment ces degrés. Quoiqu'il ne soit fait mention pour la première fois des métropolitains ou des archevêques qu'au concile de Nicée, 325, néanmoins ce concile parle de cette dignité comme d'un degré hiérarchique établi depuis longtemps. Saint Athanase et saint Augustin citent des métropolitains existant bien avant la date de cette assemblée. Dès le 2^e siècle, Lyon est qualifiée dans les actes civils de cité métropolitaine, et saint Irénée, qui en était évêque, gouvernait toute l'Eglise gallicane. Quelques auteurs ont pensé que les archevêques mêmes sont d'institution apostolique; en effet, Eusèbe et saint Chrysostôme disent que Tite, évêque, avait la surintendance de tous les évêques de Crète.... Il paraît que le patriarcat ne fut établi dans l'Eglise que vers l'an 585. Le nom de cardinal se donnait d'abord indistinctement aux premiers titulaires des églises; ces chefs du clergé devinrent peu à peu le conseil permanent des papes, et le droit d'élire le souverain pontife passa dans leur sein, quand la société des fidèles devint trop nombreuse pour être assemblée. Les mêmes causes qui avaient donné naissance aux cardinaux près des papes produisirent les chanoines près des évêques; c'était un certain nombre de prêtres composant la cour épiscopale. Les affaires du diocèse augmentant, les membres du synode furent obligés de se partager le travail; les uns furent appelés vicaires, les autres grands vicaires, etc., selon l'étendue de leur charge. Le conseil entier prit le nom de *chapitre*, et les conseillers celui de chanoines, qui ne veut dire qu'administrateur canonique. De simples prêtres et même des laïques, nommés par les évêques à la direction d'une communauté religieuse, furent la source de l'ordre des abbés. Les paroisses se formèrent à l'époque où les ordres principaux du clergé se subdivisèrent. Les évêchés étant devenus trop vastes pour que les prêtres de la métropole pussent porter les secours spirituels et temporels aux extrémités du diocèse, on éleva des églises dans les campagnes; les ministres attachés à ces temples champêtres ont pris longtemps après le nom de curés, peut-être du latin *cura*, qui signifie *soin*, *fatigue*. Outre ces églises paroissiales, on bâtit encore des chapelles sur le tombeau des martyrs et des solitaires..... Enfin les bénéfices séculiers durent leur origine aux *agapes*, ou repas des premiers chrétiens. Chaque fidèle apportait quelques aumônes pour l'entretien de l'évêque, du prêtre et du diacre, et pour le soulagement des malades et des étrangers. Des hommes riches, des princes, des villes entières donnaient dans la suite des terres à l'Eglise; ces biens, partagés en divers lots par le conseil des supérieurs ecclésiastiques, prirent le nom de *prébende*, de *canonicat*, de *commande*, de *benefices* — curés, manuels, simples, claustraux, suivant les degrés hiérarchiques de l'administrateur au soin duquel ils furent confiés. Quant aux fidèles en général, le corps des chrétiens primitifs se distinguait en *fidèles* et *catéchumènes*. Le privilège des premiers était d'être reçus à la sainte table, d'assister aux prières de l'Eglise, et de prononcer l'oraison dominicale, que saint Augustin appelle pour cette raison *oratio fidelium*. Les catéchumènes ne pouvaient assister aux mystères. Le nom de laïque fut inventé pour distinguer l'homme qui n'était pas engagé dans les ordres du clergé. Le titre de *clerc* se forma en même temps. On se servait de la dénomination d'*ecclésiastique*, tantôt en parlant des chrétiens en opposition aux gentils, tantôt en désignant le clergé par rapport au reste des fidèles. Enfin le titre de *ca-*

tholique, ou d'universelle, fut attribué à l'Eglise dès sa naissance; Eusèbe, Clément d'Alexandrie et saint Ignace en portent témoignage.... A ce rapide et éloquent résumé, nous allons ajouter quelques considérations sur le développement de la puissance du clergé. Depuis la conversion de Constantin, en 509, le christianisme, devenu religion d'Etat, revêtit la forme catholique qu'il a conservée depuis. L'hérésie d'Arius le contraignit à prendre ce parti. En dehors de ses innombrables fonctions ecclésiastiques qui comprenaient la prédication, l'administration des sacrements et des biens de l'Eglise, l'ordination, la surveillance des prêtres, la tenue des conciles, un évêque avait encore de nombreux devoirs civils et politiques à remplir. Sa juridiction, d'abord arbitrage volontaire entre les fidèles, était devenue officielle, rangée parmi celle des magistrats; il était spécialement chargé de certaines causes; il devait dénoncer les juges infidèles, concourir aux fonctions municipales; il avait le soin des prisons; il remplaçait presque partout dans la *curie* le *defensor civitatis*. Jadis il fallait mourir; maintenant c'était de la science qu'il fallait pour défendre la foi contre l'hérésie. Ainsi l'évêque écrivait de savants traités, soulevait des questions de la plus haute philosophie, entretenait une vaste correspondance; il se levait de grand matin, allait célébrer l'office divin, expliquant pendant plusieurs heures l'Ecriture sainte. Pendant son repas, le peuple était admis à l'écouter. Quelquefois il travaillait de ses mains, et dépensait ainsi sa vie dans des occupations graves, utiles, d'un grand intérêt public. On aime à voir se dessiner, au milieu de cette société voluptueuse et corrompue des 4^e et 5^e siècles, ces mâles figures d'évêques, à la fois pères de famille, juriconsultes, théologiens, hommes d'Etat, entrant puissamment, pour le diriger, dans le mouvement moral de l'époque, étendant, pour les protéger, une main sur les vaincus, et l'autre sur les barbares pour les arrêter et les adoucir. Il n'était pas rare de voir à cette époque des évêques mariés; mais, aussitôt élu, le nouvel évêque se séparait de sa femme, ou vivait avec elle comme un frère à côté de sa sœur. Ainsi fit Simplicius, sixième évêque d'Autun, qui prouva par le jugement de Dieu sa chasteté conjugale. On répète tous les jours que le célibat ecclésiastique date de Grégoire VII, tandis que, reçu d'abord comme un pieux usage, il fut, dès l'an 500, au concile d'Elvire, ordonné d'une manière absolue. L'Eglise s'organisa dans les Gaules, entièrement indépendante de la puissance civile, et forma un état à part dans le sein du grand empire. Dès qu'un prédicateur était parvenu à grouper autour de lui quelques croyants dans une ville, il imposait les mains à ceux que les fidèles avaient eux-mêmes choisis, et ordonnait des prêtres destinés à la prédication et à la célébration des mystères; des diacres occupés à la distribution des aumônes et au service de l'autel. Les apôtres avaient convoqué, l'an 34 de J.-C., pour l'élection des sept diacres, la multitude des disciples; à leur exemple, on appela, à la nomination de l'évêque, la communauté chrétienne tout entière. Il faut voir dans les lettres de Sidoine Apollinaire les tumultueuses assemblées dans lesquelles il est appelé lui-même pour déterminer le choix de la foule à peu près comme dans l'enfance des républiques grecques, le peuple, lassé des orages civils, allait chercher un sage étranger pour lui donner des lois. C'était là un principe tout à fait démocratique: l'application du droit imprescriptible du peuple à intervenir dans la direction du gouvernement. Plus tard, on régularisa ce droit; il fut exercé d'une manière sage et légale jusqu'au 11^e siècle, époque où les querelles des investitures en firent exclure les puissances séculières, ce qui emporta l'exclusion des

peuples qui étaient dans une dépendance absolue des seigneurs. Alors l'élection resta au clergé. Au 12^e siècle, elle se concentra dans les chanoines des cathédrales, et, à partir de l'*edictum consullissimum*, connu sous le nom de *Pragmatica sanction*, promulguée sous saint Louis, en 1269, la nomination de l'évêque revint au roi, sauf la formalité ultérieure de l'institution canonique. — La circonscription chrétienne fut calquée sur celle de l'empire; là où il y avait un proconsul ou un préfet, il y eut un évêque métropolitain, qui, plus tard, prit le nom d'archevêque; à côté du gouverneur de la cité (*civitas*), composée d'une ou plusieurs villes et d'un district rural), se plaça l'évêque suffragant. Les bourgades, *pagi*, n'eurent que de simples prêtres. Mais tout cela se fit naturellement, par la seule force des choses et sans arrière-pensée de despotisme que M. Augustin Thierry a cru voir dans la hiérarchie de l'Eglise; car, dès l'origine, le principe d'unité et de filiation sacerdotale fut un besoin pour le christianisme : le fidèle se rattachait au prêtre, le prêtre à l'évêque, et celui-ci aux conciles et à l'évêque de Rome. Le clergé, pour ainsi dire, se constitua en monarchie élective et représentative, et la communauté chrétienne en république. Tout était obéissance et distinction de rangs dans l'un : bien que le chef suprême fût presque toujours choisi dans les rangs populaires, tout était égalité et liberté dans l'autre. De là cette double influence du clergé, qui, d'un côté, convenait aux grands par ses doctrines de pouvoir et de subordination, et de l'autre, satisfaisait les petits par ses principes d'indépendance et de nivellement évangéliques. Le prêtre était auprès des souverains le tribun de la république chrétienne, et auprès du peuple le mandataire de la monarchie de l'Eglise. Sous les Mérovingiens, le clergé se relâcha singulièrement; les évêques gallo-romains se laissèrent corrompre par le pouvoir et les richesses; les évêques francs portèrent leur barbarie sur leur siège épiscopal. Les anciens foyers d'où la vertu ecclésiastique s'était répandue, Lérins et Saint-Victor, avaient perdu jusque-là toute leur influence. La réforme vint encore du clergé régulier. Des grandes écoles de Luxeuil et de Bobbio, fondées par saint Columban en 625 et 638, sortirent les fondateurs d'une foule d'abbayes : saint Gall, à qui la Suisse dut le fameux monastère de cenon; saint Romain, fondateur de Remiremont; saint Bertin, saint Amand, saint Omer, ces trois apôtres de la Flandre, etc. Ce n'était point assez d'une réforme morale du clergé, il fallait une réforme matérielle et complète de la société. Voici venir les disciples de saint Benoît qui réhabilitent le travail, entreprennent le défrichement des terres laissées incultes par les Francs. Le clergé encouragea puissamment les efforts prodigieux de Charlemagne pour surmonter la barbarie de son siècle; il lui inspira l'esprit de ses capitulaires. De Léon III à Grégoire VII, de 800 à 1076, il y eut encore un long bouleversement auquel l'Eglise seule mit fin. En réformant les désordres du clergé séculier et régulier, dont un contemporain, le cardinal Pierre Damien, a tracé un énergique tableau, Grégoire VII mérita bien de la civilisation. Au moyen âge, les moines seuls firent de belles choses; quant au clergé séculier, il participa à la corruption générale. Saint Bernard, l'illustre abbé de Clairvaux; Suger, le sage ministre de trois rois; Alexandre de Halles, Guillaume de Champeaux, Maurice de Sully, évêque de Paris, le fondateur de la basilique Notre-Dame; le grand pape Innocent III, digne héritier du génie de Grégoire VII; Pierre Lombard, l'auteur des *Sentences*; Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, le plus beau génie de son siècle; saint Bonaventure, le docteur extatique; enfin tous les hommes qui, dans le moyen

âge, furent la gloire de l'Eglise, sortirent des cloîtres. En 1351, on voit les prélats et les ordres mendiants exposer leurs mutuels griefs, à Avignon, au pape Clément VII, qui donne hautement gain de cause aux derniers, gourmandant le luxe, l'avarice et la débauche des premiers. C'est encore un fait remarquable que tous les réformateurs qui parurent du 10^e au 16^e siècle, les Béranger, les Arnould de Brescia, Savonarole, Jean Huss et Jérôme de Prague, Wiclef, appartenaient au clergé régulier. Il ne fallut rien moins que leurs efforts combinés avec le mouvement imprimé aux esprits par les doctrines de Luther et de Calvin, pour relever le clergé de son état d'abaissement moral, et le forcer à rentrer dans la ligne de ses devoirs, et à reconquérir sa supériorité morale et intellectuelle. Triomphant en France avec Richelieu et Mazarin, le clergé fut comblé d'honneurs sous Louis XIV, et déclaré le premier des ordres de l'Etat. La révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades des Cévennes, les querelles du jansénisme, du molinisme et du quietisme, et plus tard l'opposition des parlements à la bulle *Unigenitus*, ainsi que la vie scandaleuse de plusieurs hauts dignitaires ecclésiastiques, marquèrent tristement la longue domination du clergé, de 1680 à 1789. M. de Chateaubriand lui-même, dans ses *Etudes historiques*, convient qu'il *ployait sous le poids de sa grandeur*, et qu'il avait jusqu'à un certain point, sauf d'honorables exceptions, justement encouru la haine et le mépris dont il était généralement l'objet. Lorsque les états généraux furent convoqués, les mandataires du haut clergé firent cause commune avec la cour et la noblesse, tandis que les députés du bas clergé furent les premiers à se réunir au tiers état. L'Assemblée constituante, dans sa séance du 4 décembre 1789, décréta la vente des biens ecclésiastiques, et, dans celle du 13 février 1790, la suppression des ordres monastiques. Dans le mois de décembre suivant, elle décréta que les ecclésiastiques seraient astreints au serment civique, et y ajouteraient celui de maintenir la constitution civile du clergé, promulguée le 13 juillet précédent. Tous les ecclésiastiques de l'assemblée, à l'exception de 65 curés, refusèrent le serment, et cet exemple entraîna les cinq sixièmes du clergé, 27 décembre 1790. Le 29 novembre 1791, l'Assemblée législative décréta que les prêtres réfractaires seraient privés de la pension qui leur avait été accordée, et le 27 mai 1792, un nouveau décret autorisa les directoires des départements à prononcer contre eux la peine de la déportation, sur la simple dénonciation de 20 citoyens. Le 7 novembre 1795, on vit l'évêque assermenté de Paris, Gobel, venir à la Convention, avec 12 de ses vicaires, abjurer solennellement la religion catholique. Presque tous les prêtres de la Convention suivirent cet exemple, à l'exception de Grégoire, depuis évêque de Blois, qui fut le seul à protester énergiquement. L'un des premiers soins de Bonaparte, arrivé au pouvoir, fut de rétablir en France le culte catholique. Déjà, sous l'influence de Grégoire, les prêtres constitutionnels avaient tenté de rapprocher d'eux les prêtres réfractaires dans deux conciles, tenus l'un en 1797, l'autre en 1801. Ce dernier comptait 45 évêques et 80 prêtres députés par les diocèses, qui se rassemblèrent en grande pompe à Notre-Dame. Les réfractaires refusèrent de s'unir à eux, et Bonaparte s'adressa directement au pape Pie VII. Le pontife envoya à Paris le cardinal Gonsalvi, qui conclut avec Joseph Bonaparte un concordat, d'après lequel les anciens sièges furent annulés, et 60 nouveaux institués. 2 évêques constitutionnels et 57 réfractaires refusèrent de donner leur démission. Le premier consul choisit pour remplir les 60 sièges 12 prélats constitutionnels, 17 prélats et 51 prêtres

réfractaires. Le concordat fut ensuite présenté au Corps législatif et adopté sans discussion. Le lendemain, 18 avril 1802, les consuls allèrent à Notre-Dame, avec toutes les autorités et les corps constitués, assister à la messe et au *Te Deum*. Il n'entre pas dans notre cadre d'apprécier la conduite qu'a tenue successivement le clergé sous l'empire et sous la restauration; nous dirons seulement, en terminant, que la révolution de 1830, en lui enlevant son influence politique, lui a rendu insensiblement l'ascendant moral qu'il mérite d'exercer à tant de titres sur les esprits. — Sous l'ancienne monarchie, le clergé précédait la noblesse. Quelques évêques avaient le droit de siéger au parlement. Les biens ecclésiastiques étaient francs de tout impôt; leurs heureux possesseurs n'avaient aucune charge à supporter; ils ne payaient au gouvernement, sous le titre de *décimes, subventions, dons gratuits*, qu'une somme dérisoire de 12 millions. Le clergé avait 8 chambres supérieures qui siégeaient à Paris, Tours, Lyon, Rouen, Toulouse, Bourges, Bordeaux et Aix; les arrêts rendus par ces chambres étaient renvoyés à l'assemblée ordinaire du clergé, qui jugeait en dernier ressort. Les *grandes assemblées ordinaires* du clergé se tenaient régulièrement, depuis 1606, tous les dix ans. Les *petites assemblées ordinaires*, nommées aussi *assemblées de comptes*, se tenaient tous les cinq ans depuis 1625. Les assemblées extraordinaires étaient celles qui étaient convoquées pour délibérer sur des affaires imprévues et d'un grand intérêt. Telle fut celle qui se tint à Paris en 1715 et 1714. Le clergé, avant la révolution, se composait de 418,206 individus des deux sexes, dont 18 archevêques, 129 évêques, 16 maîtres chefs d'ordre, 623 abbayes d'hommes en commande, 125 en règle, capucins, cordeliers, 21,000, etc. Le revenu total du clergé, non compris celui des hôpitaux, s'élevait à 119,593,596 livres, somme qui vaudrait aujourd'hui un tiers de plus. Le concordat de 1801 avait fixé le nombre des archevêchés à 10, et celui des évêchés à 50; ces nombres ont été augmentés par un nouveau concordat conclu en 1817, et aujourd'hui le clergé est composé de 52,192 ecclésiastiques, dont 14 archevêques, 66 évêques, etc. On compte en outre 3,000 congrégations religieuses de femmes, et un assez grand nombre de couvents d'hommes. Voy. CHRISTIANISME, ÉGLISE, CULTE.

* **CLERMONT**, bourg du Maine, aujourd'hui du département de la Sarthe, érigé en marquisat, en 1576, en faveur de Georges I^{er}, seigneur de Clermont et de Galerande, trisaïeul de Charles-Georges de Clermont-Galerande, né à Paris en 1744, maréchal de camp à l'époque de la révolution, émigré jusqu'en 1814, créé pair de France à la première restauration, et mort à Paris en 1825. La maison de Clermont, qui remontait à Robert, vivant en 1100, s'est divisée en plusieurs branches : celle de Loudon; celle de Galerande, éteinte en 1825; de Clermont-d'Amboise-Bussy, éteinte en 1627; de Clermont-Saint-Georges, éteinte en 1722; de Clermont-d'Amboise-Réné, éteinte vers la fin du dernier siècle.

CLERMONT-EN-ARGONNE, petite ville de l'ancienne Champagne (Meuse). Cette ville, qui avait le titre de comté, fut donnée, par l'empereur Frédéric Barberousse, à l'église de Verdun, en 1178. Thibaut, comte de Bar, s'en empara en 1204. Cependant lui, ses successeurs et les ducs de Lorraine devenus comtes de Bar, n'en continuèrent pas moins à faire hommage aux évêques de Verdun pour la seigneurie de Clermont jusqu'en 1564, époque où ce comté fut compris dans les investitures données par les empereurs aux ducs de Lorraine. De l'an 1633 à l'époque de la paix des Pyrénées, 1659, les rois

Louis XIII et Louis XIV s'en rendirent maîtres plusieurs fois; par le traité des Pyrénées, le duc de Lorraine abandonna à la France tous les droits qu'il prétendait avoir sur le comté de Clermont; et Louis XV, en 1760, en fit présent au prince de Condé, à charge de foi et hommage envers la couronne. Ce dernier le céda à Louis XVI moyennant une pension. Les fortifications de Clermont avaient été rasées en 1660.

CLERMONT-EN-BEAUVAISIS, petite ville avec le titre de comté, dans l'ancien Beauvaisis, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Oise, possède un ancien château fondé sous le règne de Charles le Chauve, et qui est devenu aujourd'hui une maison centrale de détention pour les femmes. Elle fut prise et pillée par les Anglais en 1559; elle leur résista opiniâtrément en 1415. En 1450, le château fut pris par le maréchal de Boussac; mais la ville, retombée au pouvoir des Anglais en 1454, leur fut enlevée par la Hire, et rendue, en 1457, pour la rançon de ce même la Hire. Elle ne tarda pas à rentrer sous la domination française. En 1569, Charles IX aliéna Clermont au duc de Brunswick moyennant 560,000 liv., et en 1589, la duchesse de Brunswick revendit la ville au duc de Lorraine. En 1595, elle fut prise par Henri IV sur la Ligue, et en juillet 1615, le prince de Condé s'y retira et s'y fortifia.

CLERMONT - EN - BEAUVAISIS (Comtes de). 1. Renaud I^{er}; il fut, en 1054, un des généraux de l'armée commandée en chef par Eudes, frère de Henri I^{er}, roi de France, et dirigée contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. — 2 et 3. Hugues, surnommé de *Mouchi*, et Renaud II possédèrent successivement le comté de Clermont. — 4. Raoul I^{er}, nommé connétable de France par Louis VII, en 1160, eut de longues querelles avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre et régent du royaume, et avec le chapitre de Beauvais, qui l'excommunia plusieurs fois. Il suivit Philippe-Auguste à la croisade, et mourut au siège d'Acre en 1191. — 5. Catherine, sa fille, lui succéda avec son mari Louis, comte de Blois et de Chartres, qui fut tué devant Andrinople en 1205. — 6. Thibaut le Jeune, mort sans enfants en 1218. Philippe-Auguste acquit ensuite les droits de ses héritiers, et en investit son fils. — 7. Philippe, dit *Hurepel*, mort en 1254. — 8. Jeanne, sa fille aînée, épousa, en 1256, Gaucher de Châtillon, qui accompagna saint Louis dans sa première croisade, et périt en Egypte, en 1250, en défendant vaillamment contre les Sarrasins la ville de Casel. Comme il n'avait pas laissé d'enfants de sa femme, morte la même année, le comté fut réuni à la couronne par saint Louis, qui en investit son sixième fils. — 9. Robert de France épousa Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, seigneur de Charolais et d'Agra de Bourbon. Il succéda à cette dernière seigneurie, et mourut en 1518. Son fils Louis lui succéda dans le comté de Clermont, et à sa mère dans la seigneurie de Bourbon, qui fut érigée en duché. Depuis cette époque, les comtes de Clermont se confondent avec les sires de Bourbon. — La famille des anciens comtes de Clermont donna naissance à plusieurs branches collatérales : 1^o des seigneurs d'Ailly et de Néelle; 2^o des seigneurs d'Offemont et de Mello; 3^o des seigneurs de Saint-Venant et du Sauchoi; 4^o des seigneurs du Thorigny et de Montgobert; 5^o des vicomtes de Chantilly et d'Amiai. Dans la 1^{re} on distingue Raoul de Clermont, connétable de France en 1287, tué à Courtrai en 1502; dans la 2^e, 1^o Gui I^{er} de Clermont, maréchal de France en 1296, tué à Courtrai en 1502; 2^o Jean de Néelle, nommé par Philippe VI, en 1350, l'un de ses exécuteurs testamentaires; 3^o Gui II de Néelle, maréchal de France en 1515, tué à Moron, en Bretagne, en 1552;

4^e Gui III de Néelle, chambellan du roi, tué à Azincourt en 1415; et enfin, dans la dernière branche, Jean de Clermont, nommé maréchal de France en 1552, tué à la bataille de Poitiers en 1556. Toutes ces branches sont éteintes.

CLERMONT-FERRAND, *Claromons, Nemossus, Nemetum, Augusto Nemetum, Arvernorum civitas*, l'une des plus anciennes villes de France, autrefois capitale de la province d'Auvergne, aujourd'hui chef-lieu du département du Puy-de-Dôme. A 8 kilomètres de son emplacement actuel, se trouve *Gergovia*, qui, en 54 av. J.-C., soutint un siège mémorable contre César. Après la destruction de cette ville, les habitants se retirèrent à Clermont, qui, fondée un siècle auparavant, et embellie par Auguste vers l'an 20 av. J.-C., prit le nom de *Augusto Nemetum*, et devint capitale de l'Arvernie. Les empereurs en firent plus tard une cité de droit latin, et y établirent un sénat. Les arts y furent cultivés; l'école, où des maîtres habiles enseignaient les belles-lettres, jouit longtemps d'une grande réputation. Clermont a possédé une statue colossale de Mercure, que Pliny appelle une merveille du monde. Cette statue de bronze avait 122 mètres de hauteur. Un temple magnifiquement consacré à la même divinité, sous le nom de *Wasso-Galate*, existait encore au temps de Grégoire de Tours, c'est-à-dire vers 600. A l'époque des invasions des barbares, Clermont portait encore le nom d'*Augusto Nemetum*; mais déjà on nommait *Clarus Mons* la citadelle qui la dominait, et qui plus tard lui donna son nom. Cette ville fut saccagée par les Vandales en 408, par les troupes d'Honorius en 412; assiégée inutilement, en 413, par les Wisigoths, elle leur fut cédée en 415. Thierry, fils naturel de Clovis, s'en empara en 507; elle fut pillée, brûlée et détruite par Thierry en 552; elle éprouva le même sort en 761, en 835 et en 916, années pendant lesquelles elle tomba successivement au pouvoir de Pépin, des Normands et des Danois. Du 12^e au 15^e siècle, elle eut beaucoup à souffrir des guerres civiles et des incursions des Anglais. Pendant les troubles de la Ligue, elle resta fidèle à Henri III et à Henri IV. Sous les rois de la première race, elle eut le privilège de posséder un atelier monétaire. Pendant le moyen âge, les comtes d'Auvergne, puis le chapitre de la cathédrale de Clermont, eurent le droit de battre monnaie; les chanoines l'acquière des comtes en 1050, et ils le possédaient encore en 1515, lors de l'édit de Laguy qui régla que la monnaie de Clermont devait être à 3 deniers 16 grains argent de roi; de sorte que 15 deniers ne valaient que 12 petits tournois. On remarque à Clermont, entre autres édifices curieux, la cathédrale, fondée au 5^e siècle et rebâtie au 15^e; l'église Notre-Dame-du-Port, bâtie en 580, détruite en 824, par les Normands, et reconstruite en 855; le château d'eau, fontaine d'une grande élégance, construite en 1511. C'est la patrie de Grégoire de Tours, de Blaise Pascal, du jurisconsulte Domat, du chevalier d'Assas, du grammairien Gérard, de Dulaure, etc.

CLERMONT-FERRAND (Siège de). Euric, roi des Wisigoths, poursuivant avec ardeur ses projets de conquête dans les provinces gallo-romaines, fit aux Arvernes, vers l'an 470, une guerre opiniâtre. Ils se défendirent héroïquement, encouragés qu'ils étaient par le brave Ecdicius et l'éloquent Sidoine-Apollinaire. Chaque année, Euric venait bloquer la ville de Clermont jusqu'à ce que l'hiver le forçât de nouveau à lever le siège. Cette lutte opiniâtre continua jusqu'en 474, époque où Népos, nouvel empereur d'Occident, abandonna lâchement à Euric les provinces au midi de la Loire et de l'Arvernie que ce prince n'avait pas su conquérir.

CLERMONT (Conciles de). 1^{er} en 535, sous le règne

de Chrodebert, roi d'Austrasie, et sous la présidence d'Honorat, évêque de Bourges. — 2^e en 549. — 3^e en 588, sous la présidence de Sulpice, évêque de Bourges. — 4^e en 1077, où Guillaume de Camuleria, évêque de Clermont, fut déposé pour cause de simonie, et Durand, abbé de la Chaise-Dieu, nommé son successeur. En 1093, il se tint un grand concile dans cette ville, sous la présidence du pape Urbain II. Philippe I^{er}, roi de France, qui avait quitté sa femme légitime pour prendre Bertrade, y fut excommunié jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence. La première croisade y fut décidée. — 5^e concile en 1124. — 6^e en 1150, sous la présidence du pape Innocent II, qui excommunia l'antipape Anaclet. — 7^e en 1180, par le pape Alexandre III contre l'antipape Octavien. Synodes tenus dans la même ville en 1210, 1510, 1550, 1557, 1620 et 1631.

CLERMONT (Louis de Bourbon Condé, comte de), né en 1709, mort en 1770, abbé du Bec-de-Saint-Claude, de Noirmoutiers et de Saint-Germain-des-Prés, membre de l'Académie française, obtint, en 1755, un bref du pape qui l'autorisait à entrer dans la carrière militaire tout en conservant ses bénéfices; il fit les campagnes d'Allemagne, des Pays-Bas et celle de 1747, sous les ordres du maréchal de Saxe. En 1758, ayant été chargé du commandement de l'armée du Hanovre, après la démission du maréchal de Richelieu, le comte de Clermont fut forcé d'évacuer le Hanovre et la Westphalie devant le prince Ferdinand de Brunswick, perdit la bataille de Creveld, et se démit du commandement. Il vécut depuis dans la retraite, et mourut en 1770.

CLERMONT (Robert, comte de), sixième fils de saint Louis, né en 1256, épousa, en 1272, Béatrix, héritière de Bourbon, et devint ainsi chef de la maison de Bourbon, qui régna sur la France depuis Henri IV. Mort en 1518.

CLERMONT-TONNERRE, illustre maison du Dauphiné, dont l'origine remonte au 11^e siècle. Ce ne fut qu'en 1496, et par le mariage de Bernardin de Clermont, vicomte de Tallart, avec Anne de Hussion, héritière du comté de Tonnerre, que ce dernier nom fut ajouté à celui de Clermont. Aymar, ou Aimard, comte de Clermont, premier du nom, II; Sibot, ou Sibant, son fils, III; Aimard de Clermont, deuxième du nom, fut célèbre pour avoir puissamment contribué à mettre sur le trône pontifical Maurice Burdin, qui régna sous le nom de Calixte II, 1120. Le roi Charles IX avait érigé en duché le comté de Tonnerre, 1571, en faveur de Henri, quatrième du nom. Cette maison se divisa en trois branches actuellement existantes, qui toutes trois ont fourni des hommes illustres; les *Clermont-Montoison*, qui descendent de Claude de Clermont, seigneur de Montbison, 1426; les *Clermont-Mont Saint-Jean*; les *Clermont-Tonnerre-Crusy-Thourez*. Les principaux personnages de cette noble maison sont: — *Clermont-Tonnerre* (Charles-Henri de), né en 1570, suivit le parti de Henri IV, se trouva avec lui, en 1595, à la journée de Fontaine-Française, assista aux états généraux de 1615, et fut nommé, en 1635, lieutenant général de la Bourgogne; il mourut en 1640. — *Clermont-Tonnerre* (François), fils aîné du précédent, né en 1601, fit ses premières armes en 1620, sous le maréchal de Créquy, et toutes les guerres contre les Espagnols. En 1660, il fut nommé lieutenant général au gouvernement de Bourgogne; en 1674, il reçut le roi Louis XIV dans son château d'Anci. Il mourut en 1679. Son fils aîné, Jacques, mourut en 1682. — *Clermont-Tonnerre* (François), évêque et comte de Noyon, d'États-François, né en 1629, mort en 1701, conseiller d'État et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit; il avait été reçu à l'Académie française en 1694, et fut l'un des fondateurs

du grand prix de poésie que l'Académie propose tous les ans. — **Clermont-Tonnerre** (François-Joseph de), neveu du précédent, et fils aîné de Jacques, vendit, en 1683, son comté de Tonnerre au marquis de Louvois. La veuve de ce dernier l'échangea contre d'autres domaines avec Louis XIV, en 1696. Le comte François-Joseph mourut à Paris en 1705. — **Clermont-Tonnerre** (François de), frère du précédent, évêque et duc de Langres, fut chargé de l'oraison funèbre du duc d'Orléans, frère de Louis XIV; il mourut en 1724. — **Clermont-Tonnerre** (Gaspard, duc de), neveu du précédent, et fils de François-Joseph, né en 1688, mort en 1781, se distingua dans la guerre de 1740; commanda l'aile gauche à la bataille de Fontenoy, en 1745, et eut sous ses ordres 52 escadrons à celle de Lawfeld. En qualité de doyen des maréchaux, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI. — **Clermont-Tonnerre** (Jules-Charles-Henri, duc de), gouverneur du Dauphiné, périt sur l'échafaud en 1794. — **Clermont-Tonnerre** (Stanislas, comte de), fils du précédent, né en 1747, était colonel au moment de la révolution. Député de la noblesse aux états généraux, il fut de la minorité privilégiée qui se réunit au tiers état. Dans la nuit du 4 août 1789, il vota l'abolition de tous les privilèges. En 1790, il fonda, avec Malouet, un club sous le nom de *Club des amis de la monarchie*, et rédigea, avec Fontanes, le *Journal des Impartiaux*. Arrêté après la fuite du roi, il fut mis en liberté, et périt, massacré par la populace, le 10 août. — **Clermont-Tonnerre** (Anne-Antoine-Jules de), cardinal et archevêque de Toulouse, frère du précédent, né en 1749, mort le 21 février 1850, fut nommé évêque de Châlons en 1782. Député aux états généraux, vota constamment avec le côté droit. Se retira en Allemagne pendant la révolution, rentra en France en 1801, et vécut dans la retraite jusqu'en 1814, qu'il fut créé pair de France; archevêque de Toulouse en 1820, il obtint, en 1822, le chapeau de cardinal. Il s'opposa vivement aux ordonnances de juin 1829 sur les jésuites et les petits séminaires. Malgré son grand âge, il voulut assister au concave de 1850; mais il mourut des suites d'un accident qu'il éprouva dans ce voyage. — **Clermont-Tonnerre** (le marquis de), né à Paris en 1780, entra au service comme sous-lieutenant au sortir de l'École Polytechnique; il n'était encore que chef d'escadron lorsque Joseph Napoléon, devenu roi de Naples, l'attacha à sa personne, en 1806. A la première restauration, M. de Clermont-Tonnerre devint rapidement maréchal de camp; à la deuxième, la campagne de Gand lui valut la dignité de pair et le commandement de la brigade des grenadiers à cheval de la garde. A la chambre des pairs, M. de Clermont-Tonnerre se montra dévoué à tous les ministères et à toutes les mesures contre-révolutionnaires. Nommé par M. de Villèle ministre de la marine, en 1825, il échangea ce portefeuille contre celui de la guerre, qu'il conserva jusqu'en 1827. Son ministère est tristement célèbre par l'ordonnance qu'il fit rendre contre les anciens officiers et sous-officiers de l'armée. Il refusa le serment en 1830, et depuis ce moment a vécu dans la retraite.

CLÉRY (Jean-Baptiste Cant HANET), né, en 1759, à Jardy-les-Vaucresson, près de Versailles, valet de chambre du duc de Normandie (Louis XVII), s'est illustré par son dévouement envers Louis XVI, prisonnier au Temple. Avant de quitter la tour, le roi lui confia, pour les remettre à la famille royale, plusieurs objets précieux. Depuis le 21 janvier, Cléry fut étroitement incarcéré, et ne recouvra la liberté que pour être incarcéré de nouveau après la journée du 51 mai 1793. Il ne fut rendu à sa famille que le 10 août 1794. Dès qu'il eut recouvré la

liberté, il alla rejoindre *Madame* à Wels, sur la route de Vérone. Il fut chargé, par son altesse royale, d'une mission à Vienne près de Louis XVIII, et successivement de quelques autres missions secrètes en Allemagne et en Italie. Il mourut, le 27 mai 1809, à Hetzing, près de Vienne. On a de lui un *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*. Louis XVIII écrivit à Cléry, le 11 juillet 1798, une lettre tout entière de sa main pour le remercier et lui donner la croix de Saint-Louis.

CLÉRY-SUR-LOIRE, *Cleriacum*, jolie ville de l'ancien Orléanais, était autrefois entourée de murs, de fossés et de tours, et doit son origine à un oratoire existant au 6^e siècle, et consacré à la Vierge. Philippe de Valois posa, en 1550, la première pierre d'une église qui, entièrement terminée sous son règne, fut à moitié détruite par le comte de Salisbury en 1428. Louis XI la fit reconstruire avec magnificence, la dota de 2,550 écus d'or, et la désigna, par son testament, pour le lieu de sa sépulture. Il y fut en effet inhumé, et on y voit encore le monument qui lui fut élevé en 1622. On remarque encore à Cléry la maison qui fut habitée par ce prince, et l'hôtellerie où descendirent les rois Louis XIII et Louis XIV.

CLÈVE (Cornelle van), sculpteur français, né en 1645, mort en 1752, dont l'ouvrage le plus remarquable est le groupe qui représente la Loire et le Loiret, dans le jardin des Tuileries.

CLEVELAND, ou **CLEIVELAND** (Jean), poète anglais, né en 1615, se montra défenseur ardent de Charles I^{er}, suivit son souverain à Oxford, soutint le courage des royalistes par ses écrits, et mourut, en 1659, à Londres, où il vivait depuis la mort du roi.

CLÈVES (Duché de). Le pays de Clèves, situé des deux côtés du Rhin, entre le pays de Berg, celui de la Mark, la Westphalie, le Brabant, la Gueldre, l'archevêché de Cologne, le territoire d'Aix-la-Chapelle, et le comté de Zutphen, s'étend sur environ 15 milles de longueur et 4 à 5 de largeur. Il tire son nom de sa capitale, nommé en latin *Clivus*, à cause de sa situation, qui est sur le penchant d'une colline. Emmerick, Wesel, Rurholt, Santen, Orsoi, Durpbourg, Genep, Remberg, Calcar, etc., sont les autres villes principales enclavées dans les provinces rhénanes appartenant à la Prusse.

CLÈVES (Comtes et ducs de). 1. **Rulger**; il vivait au commencement du 11^e siècle. L'empereur Henri II lui donna le pays de Clèves en fief. — 2. **Thierry I**; il vivait en 1050. — 3. **Evrard** son fils vivait en 1074, ainsi que l'atteste une charte donnée par Annon, archevêque de Lyon, pour régler le partage des biens qu'Evrard et sa femme Berthe avaient donnés à l'église de Cologne. Il mourut en 1092. — 4. **Thierry II**, 1092-1120. Il prit la croix, en 1095, avec Godefroi de Bouillon. De retour, il s'attacha au parti de l'empereur Henri IV, et défend ce premier contre son fils révolté; mais, voyant que le pape Pascal appuie ce dernier, il change de parti, et se retourne du côté du fils contre le père. — 5. **Arnoul I^{er}**, 1120-1158. Il fut intime ami de saint Norbert. — 6. **Arnoul II**, 1158-1150. Il en est parlé dans un diplôme de l'empereur Conrad, 1149. — 7. **Thierry III**, frère du précédent, 1149-1172. Il fit nommer Herman de Horn à l'évêché d'Utrecht, en 1150. Les chroniques font un grand éloge de ce prince. — 8. **Thierry IV**, 1172-1193. Il partit pour la Terre-Sainte en 1189. — 9. **Arnoul III**, 1195-1205. En 1194, il est l'un des arbitres de la paix conclue entre le duc de Brabant et le comte de Hainault. — 10. **Thierry V**, 1205-1260. Il entre en querelle avec Engelbert, archevêque de Cologne, en 1217; mais, en 1220, il se réconcilie avec ce prélat. En 1226, il combat pour Othon, évêque d'Utrecht, à la

bataille de Coeverden, où périt ce prélat. En 1234, il secourt Gérard de la Lippe, archevêque de Brême, contre les hérétiques nommés Sluding. La même année, dans un tournoi célébré, le 19 juillet, à Noyon, Philippe Hurepel, comte de Boulogne, ayant tué par jalousie Florent IV, comte de Hollande, Thierry égorge sur-le-champ l'assassin. Le comte de Nivelles ayant voulu venger cette mort, est mis à son tour hors de combat par Thierry. En 1235, le comte de Clèves marche au secours de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, attaqué par Marguerite, comtesse de Flandre, et Goy de Dampierre, son fils. Guillaume livre bataille aux Flamands dans l'île de Walcheren; le comte de Clèves y fait prisonnier Thibaut, comte de Bar. Le valeureux Thierry meurt en 1260. — 11. Thierry VI, 1261-1277. Il a, au commencement de son règne, avec Othon III, comte de Gueldre, son beau-frère, des contestations qui sont terminées par un traité en 1266. En 1268, il aide Florent V, comte de Hollande, à réduire les Kennemerlandois révoltés contre lui. Il s'allie, la même année, avec le duc de Limbourg et plusieurs seigneurs en faveur d'Engilbert, archevêque de Cologne, contre les habitants de cette ville. — 12. Thierry VII, 1277-1305. En 1278, l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, en faveur du mariage de Thierry avec Marguerite, sa nièce, nomme ce dernier vicaire de l'empire dans les Pays-Bas. En 1296, Thierry poursuit les assassins de Florent V, comte de Hollande; la régence de la Hollande, sous le jeune comte Jean, fils de Florent, est d'abord partagée entre le comte de Hainaut et le comte de Clèves; mais le premier ayant prévalu, le second retourne dans son pays. En 1297, il marche au secours de Gui, comte de Flandre, contre la France. — 13. Othon, 1303-1311. Il prend une part active aux guerres des Flamands contre la France, et meurt en 1311, à Hostmar, en Westphalie. — 14. Thierry VIII, dit le *Pieux*, frère d'Othon, 1311-1347. Il sert avec zèle l'empereur Louis de Bavière contre Frédéric d'Autriche, son rival. Louis le nomme, en 1318, vicaire de l'empire en Westphalie. En 1327, Thierry accompagne Louis en Italie; il prend parti pour Édouard III, roi d'Angleterre, contre la France, et l'accompagne avec un corps de troupes. Il secourt aussi Guillaume, comte de Hollande, dans le siège qu'il mit, en 1345, devant Utrecht. — 15. Jean I^{er}, frère du précédent, 1347-1368. Il avait d'abord été chanoine de l'église de Cologne, et fournit, en 1347, du secours à Engilbert, évêque de Liège, contre les Liégeois révoltés. En 1353, il prend le parti de Renaud III, duc de Gueldre, dans la guerre qu'il soutient contre Édouard, son frère. Renaud ayant été vaincu, pris et renfermé en 1361, la guerre continue entre Édouard et Jean. — 16. Adolphe I^{er}, 1368-1394. Adolphe, second fils d'Adolphe II, comte de Lamark, et de Marguerite, fille de Thierry VIII, comte de Clèves, succède au comte Jean, son grand-oncle, comme plus proche héritier, avec l'agrément de l'empereur. Il avait été pourvu de l'évêché de Munster, puis de l'archevêché de Cologne en 1363; il fut inauguré solennellement comte de Clèves en 1368. Il épousa, en 1370, Marguerite, fille de Gérard, comte de Berg. En 1381, il institua l'ordre de la confrérie des *Fous*, le jour de Saint-Cunibert (12 novembre). Il entre en guerre, la même année, avec Frédéric de Saverden, archevêque de Cologne. Il établit, en 1393, un nouvel ordre de chevalerie, qu'on nomme l'ordre du Rosaire. Il meurt en 1398, ayant eu seize enfants de sa femme, qui lui survécut jusqu'en 1425. — 17. Adolphe II, dit le *Prudent*, premier duc de Clèves, 1394-1448. En 1397, il prend le parti de Thierry, son frère, contre Guillaume, duc de Berg, son oncle, au sujet d'une reate annuelle de

2,400 florins qui revenait à Thierry. Le duc de Berg, étant entré dans le pays de Clèves, en vint aux mains avec les deux frères et fut fait prisonnier. En 1398, Adolphe succède dans le comté de Lamark à Thierry, son frère, tué le 14 mars. Créé duc de Clèves par l'empereur Sigismond au concile de Constance, en 1417, il joignit le nom de la Marck à celui de Clèves, et joignit les armes des deux maisons. En 1418, n'ayant encore que des filles, il propose aux états de son duché de déléguer après sa mort la souveraineté à l'aînée de ses filles; cet arrangement indispose tellement Gérard, son frère, qu'ils en viennent à une guerre ouverte; elle cesse par un accommodement en 1421. Gérard, par lettres patentes du vendredi avant les Rameaux, 1431, données à Nuremberg, reçoit de l'empereur Sigismond l'investiture du comté de la Marck, qui, après sa mort arrivée en 1461, retourna à la maison de Clèves. En 1455, Adolphe se trouve à la paix d'Arras. Ce prince eut presque toujours les armes à la main, et fut presque toujours heureux, ce qui le fit surnommer le *Victorieux*; il mourut en 1481, à l'âge de 77 ans. — 18. Jean, dit le *Belliqueux*, 1481-1488. Élevé à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son oncle, il était déjà célèbre par sa valeur lorsqu'il succéda à son père. Il s'accorda, par la médiation du duc de Bourgogne, avec Adolphe, son père, touchant l'héritage paternel, Adolphe eut pour sa part Ravenstein et Wenendal. En 1430, le duc Jean fit le voyage de la Terre-Sainte, d'où il revint l'année suivante. Il marcha, l'an 1451, au secours du duc de Bourgogne contre les Gantois révoltés. En 1459, il réconcilia Adolphe, prince de Gueldre, avec le duc Arnoul, son père. Il fit la guerre à ce même Adolphe, en 1466, pour venger Arnoul, son père, qu'il avait détrôné; elle dura trois ans, et finit, en 1469, par la médiation du duc de Bourgogne. Après la mort d'Arnoul, les habitants de Nimègue, se voyant menacés d'un siège par Charles le Téméraire, qu'Arnoul avait nommé son héritier au préjudice de son fils dénoué, écrivirent au duc de Clèves pour l'engager à détourner ce prince du dessein où il était de frustrer Adolphe de l'héritage paternel; mais le duc Jean, par sa réponse du 1^{er} juillet 1475, après avoir reproché leur rébellion persévérante contre Arnoul, déclare que, loin d'entrer dans leurs vues, il est prêt, s'ils refusent de reconnaître le duc de Bourgogne, de se joindre à lui pour les soumettre par force; c'est ce qu'il fit en accompagnant ce prince au siège de Nimègue. Après la mort de Charles le Téméraire, en 1476, il s'appropriait plusieurs villes de la Gueldre situées dans son voisinage; mais l'archiduc Maximilien n'était pas d'humeur à souffrir qu'il fit impunément ces usurpations. Jean mourut au moment de ces contestations, en 1481, à l'âge de 62 ans. Son second fils Engilbert fut la tige des comtes de Nevers. Les historiens font l'éloge de la piété, de la sagesse et de la valeur du duc Jean. — 19. Jean II, dit le *Clément*, 1481-1521. Élevé comme son père à la cour de Bourgogne, il s'était distingué dans les guerres de Charles le Téméraire, et s'était trouvé, en 1477, à la journée de Nancy, où périt le duc. Il avait tellement le goût des armes, que, de retour auprès de son père, il lui déclara qu'il ne pouvait vivre sans faire la guerre. Devenu duc de Clèves, ses courtisanes, pour amollir son courage, lui inspirèrent l'amour des femmes. Cette passion fut si vive en lui, qu'avant son mariage, en 1489, avec Mathilde de Hesse, n'ayant à peine que 50 ans, il était déjà père de 63 enfants, ce qui le fit appeler en allemand *Kinder-macher*, faiseur d'enfants. Il épuisa son pays par les prodigalités qu'il fit à ses maîtresses et à ses bâtards. En 1485, Jean de Horn, évêque de Liège, de concert avec

l'archiduc Maximilien, ayant fait trancher la tête à Guillaume de la Marck, dit le *Sanglier des Ardennes*, le duc Jean prit les armes pour venger la mort de son parent, et ravagea le pays liégeois. Mais, après avoir été l'ennemi de l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, il devint son partisan le plus zélé, et fit la guerre pour lui aux peuples des Pays-Bas. Jean eut des démêlés avec ses voisins jusqu'en 1510; mais depuis il récut tranquille jusqu'à sa mort, arrivée en 1521, à l'âge de 63 ans.

— 20. *Jean le Pacifique*, duc de Berg et de Juliers, comte de la Marck et de Rawensberg, né en 1490, succéda, en 1521, à Jean II, son père, dans le duché de Clèves. En 1533, il permit l'introduction dans ses États de la réforme religieuse de Luther. Il marcha, en 1534, au secours de Munster, assiégée par les anabaptistes, et publia des édits sévères contre ces fanatiques. En 1538, pacte de succession conclu à Nimègue, entre le duc de Clèves et le duc de Gueldre. On y convient qu'après la mort de Charles, duc de Gueldre, s'il ne laissait point d'enfants légitimes, la Gueldre et le Zutphen passeraient au fils du duc de Juliers. Dès que ce traité fut connu, les Gueldrois, s'imaginant que leur duc avait l'intention de les céder à la France, se donnèrent en partie au duc de Clèves, qui ne chercha point à les détrôner. Il mourut en 1539. La troisième de ses filles, Anne de Clèves, née en 1515, fut mariée, en 1540, à Henri VIII, roi d'Angleterre. Après la mort de Jean III, son fils Guillaume réunit dans ses mains les duchés de Clèves, de Gueldre, de Juliers, de Berg, et les comtés de la Marck et de Rawensberg. V. **GUELDERE**.

CLÈVES (Marie de), fille de François I^{er}, épouse de Henri IV, prince de Condé, était d'une beauté remarquable. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, avait conçu pour elle une passion violente; mais il ne put l'épouser, cette princesse ayant été élevée dans la religion calviniste. Elle fit abjuration en 1572, peu de mois après son mariage, et mourut en 1574.

CLICHY, charmant village entre la route de Saint-Denis à Versailles et la rive droite de la Seine. Le nom latin de Clichy est *Clippiacum*, formé de la racine *clip*, cliapier, lieu où l'on élève des lapins, explication que semble fortifier le surnom de la Garenne donné à Clichy. Le village de Clichy est très-ancien; Dagobert s'y maria, en 625, avec Gomatrude, qu'il répudia en 629, pour épouser, dans le même endroit, Nantechilde, suivante de sa femme. Dagobert affectionnait beaucoup le séjour de Clichy. En 627, Clotaire y convoqua un concile composé d'évêques et de laudes; en 656 autre concile; en 655 autre concile où assistèrent 24 évêques qui confirmèrent les privilèges de l'abbaye de Saint-Denis. Clovis II et Thierry III firent leur séjour à Clichy. En 741, Charles Martel gratifia l'abbaye de Saint-Denis de ce domaine. L'origine de la paroisse de Clichy remonte à la fin du 6^e siècle; elle eut toujours pour patron saint Médard, mort en 545, et eut l'honneur d'avoir eu pour curé saint Vincent de Paul, qui fit construire l'église. Cette terre fut longtemps dans la famille des Beaumont. En 1671, Édouard-François Colbert, comte de Maulerrier, et Nicolas de Bautin, marquis de Vaubrun, la possédaient en commun; en 1773, elle appartenait au fermier général Grinod de la Reynière. C'est dans ce village que se tint, pendant les années 1793, 1796, 1797, ce fameux club dit de la société de Clichy, club travaillant à la contre-révolution et au rétablissement des Bourbons. En 1815, Clichy, malgré la convention militaire du 5 juillet, fut pillé par les Anglais et les Prussiens.

CLIFFORT (Georges), comte de Cumberland, né dans le Westmoreland, en 1538, fut un des favoris de

la reine Élisabeth. Il servit avec distinction dans la marine anglaise en 1588, fit construire et arma plusieurs navires à ses frais, et fit onze expéditions contre les Espagnols et les Portugais. L'ordre de la Jarretière fut la récompense de ses succès. Il fut l'un des pairs qui condamnèrent à mort Marie-Stuart. Il mourut en 1605.

CLIFFORT (Georges), jurisconsulte hollandais du 18^e siècle, s'occupait de botanique et d'histoire naturelle, et possédait à Hartecamp la plus belle collection de végétaux et de quadrupèdes qu'on eût encore vue. Il fut le protecteur de Linné.

CLIMAQUE (saint Jean), l'un des plus savants docteurs de l'Eglise, auteur de plusieurs livres mystiques, né, en l'an 525, en Palestine, se retira dans les déserts du mont Sinaï à l'âge de 18 ans, et passa 59 ans dans cette solitude. Il fut élu abbé du monastère du Mont-Sinaï, l'an 600; quatre ans après, il se démit de ces fonctions pour rentrer dans son désert, et mourut en 605.

CLINTON (George), vice-président des États-Unis de l'Amérique septentrionale, né en 1759. Il donna, en 1758, des preuves de son courage à la prise du fort de Frontenac, et fit la campagne de 1760, sous les ordres du général Amherst. Élu membre de l'assemblée coloniale, en 1775, Clinton combattit avec fermeté les empiètements du gouvernement anglais, et siégea au congrès en 1775. Il reprit les armes avec le titre de brigadier général, fit avec succès, contre Henri Clinton, une guerre défensive, et l'empêcha de se réunir à Burgoyne. Élu gouverneur de l'État de New-York en 1777, il remplit cette place jusqu'en 1810; en 1804, il avait été élu vice-président des États-Unis, et président du sénat à Washington. Il mourut le 20 avril 1812.

CLINTON (Sir Henri), général anglais, servit avec distinction sous les ordres de Burgoyne et de Howe, dans l'Amérique septentrionale, en 1775, fut vainqueur à Long-Island, entra à New-York et s'empara de Rhode-Island. Élevé au commandement lorsque Howe retourna en Angleterre, il s'empara de Savannah et de Charlestown. Depuis 1780, les campagnes furent moins glorieuses pour lui, et on le rappela, en 1781, dans sa patrie, où il reçut le gouvernement de Limerick et une place au parlement. Il mourut en 1793, à Gibraltar, peu de temps après en avoir été nommé gouverneur.

CLISSON (Olivier de), né, dans le 14^e siècle, en Bretagne, était fils d'Olivier de Clisson, à qui Philippe de Valois fit trancher la tête en 1342, l'ayant convaincu d'entretenir des intelligences avec Montfort, qui disputait alors le duché de Bretagne à Charles de Blois. Clisson servit d'abord le duc de Bretagne, et se signala, en 1364, à la bataille d'Auray, où il perdit un œil; il passa au service de France en 1370, devint frère d'armes de Du Guesclin, et aida ce grand capitaine à détruire les grandes compagnies qui ravageaient le royaume. Il fut créé connétable en 1380, et en 1385 contribua puissamment à la victoire de Rosbeck, gagnée sur les Flamands. Pendant la démence de Charles VI, 1391, il fut disgracié; il se retira en Bretagne, dans son château de Josselin, où il mourut en 1407.

CLISSON (Jeanne de BELLEVILLE), mère d'Olivier, pour venger la mort de son époux, arma trois vaisseaux, en plusieurs descentes, et causa beaucoup de ravages en Normandie.

CLISSON, petite ville de l'ancienne Bretagne, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Loire-Inférieure. On voit encore sur un roc qui la domine des ruines de l'antique château qui fut possédé par le connétable de Clisson.

CLIVE (Robert, lord), pair d'Irlande, baron de Plas-

sey, gouverneur du Benga'e, né en 1725, dans le comté de Shrop, éleva la compagnie des Indes au plus haut degré de prospérité qu'elle ait jamais atteint, s'empara de Calcutta en 1755, chassa les Français des ports de Gange, et força tous les nababs du Bahar, du Bengale et de l'Orissa à reconnaître la domination de la compagnie anglaise, 1768. De retour en Angleterre, il fut accusé de concussions, mais fut absous par la Chambre des communes. Il allait être rappelé au gouvernement, lorsque, dans un accès de mélancolie, il se donna la mort en 1774.

CLOCHES. Les cloches ont été connues en Chine de temps immémorial; les Chinois parlent dans leurs annales d'un empereur qui, l'an 2262 av. J.-C., fit fondre douze cloches dont les sons gradués exprimaient les cinq tons de la musique; ils eurent un autre prince qui, en 1766 av. J.-C., ordonna de placer aux portes de son palais une cloche, un tambour et trois tables. Cette nation posséda des grosses cloches depuis la plus haute antiquité. Les missionnaires furent fort émerveillés de retrouver ces instruments en honneur chez eux. Les cloches furent en usage dans les monastères du Thibet dès la plus haute antiquité. Chez les Hébreux, le grand prêtre portait dans les cérémonies une tunique garnie de clochettes d'or. A Athènes, les prêtres de Proserpine et ceux de Cybèle s'en servaient dans leurs mystères. Les Égyptiens, les Perses, les Grecs et les Romains en connaissaient l'usage; mais il faut remarquer que les cloches dont il est question dans les écrits des anciens étaient plutôt ce que nous appelons des cloches à mains ou clochettes que de véritables cloches. Le son des cloches annonçait chez plusieurs anciens peuples le passage des criminels conduits au supplice, l'ouverture des bains, les pompes funèbres, etc., etc. Strabon dit que les cloches servaient, en Égypte, à annoncer, dans les marchés, la vente du poisson. Les réponses des oracles n'étaient recueillies à Rome qu'après que l'on avait bruyamment sonné les cloches en l'honneur de la divinité qu'on consultait; on en sonnait encore dans la même ville à l'occasion des éclipses, pour avertir le peuple d'examiner ces phénomènes. L'an 400 de J.-C., saint Paulin, évêque de Nole, en Campanie, introduisit dans l'église l'usage des cloches pour appeler les fidèles à l'office divin; avant cette époque, on frappait pour cette convocation sur certaines planches qu'on nommait *planches sacrées*. Le pape Sabinien, qui succéda à saint Grégoire en 606, recommanda l'usage des cloches qui était répandu en Auvergne et dans le midi des Gaules dès 480. Elles portaient alors le nom de *campana*, du nom de la Campanie où on les appliqua pour la première fois au service de l'Église. Il paraît que cet usage devint général en France l'an 550. En 610, l'armée de Clotaire, qui assiégeait Sens, fut si effrayée du bruit des cloches de l'église Saint-Étienne, que Loup, évêque d'Orléans, fit sonner, qu'elle leva le siège et prit la fuite. Les premières cloches placées dans l'église de Sainte-Sophie de Constantinople furent envoyées, en 871, à l'empereur Michel par le doge de Venise. Le pape Étienne III, qui vivait en 768, ordonna de suspendre trois cloches dans la tour de l'église de Saint-Pierre de Rome. Les premières cloches employées en Angleterre furent placées dans l'abbaye de Croyland en 960. Elles furent introduites en Suisse en 1020. L'habitude de baptiser les cloches remonte au commencement du 8^e siècle. Il est parlé dans Aleuin, disciple de Bède, de ce baptême comme d'un usage antérieur à 771. L'ordre de Cîteaux dressa des statuts, en 1205, pour sonner les cloches pendant la consécration; cet usage fut introduit en Allemagne dès 1225, par Guy, légat du pape. La cloche de la Sorbonne, fondue en 1558,

était, avant la révolution, une des plus anciennes de Paris. Le premier carillon de cloches fut établi à Alost, en Flandre, en 1487. Les cloches ont joui d'une vénération particulière dans le moyen âge. Les Russes considèrent encore comme un acte de dévotion celui de sonner les cloches. Les grandes villes avaient autrefois, dans leurs hôtels de ville, une cloche nommée *beffroi*, dont le son avertissait des incendies, des dangers de toute espèce, et se faisait entendre dans les réjouissances publiques. L'élévation de cette cloche marquait presque toujours la perte des franchises d'une ville. Le grand-duc de Russie, Ivan Vasilievich, ayant soumis, en 1477, la ville de Novgorod, fit descendre et transporter au Kremlin, à Moscou, la cloche du tocsin nommée *Vetchivori-Colokol*. De même, l'empereur Charles-Quint ordonna, en 1527, de briser une cloche, nommée *Rolland*, qui donnait ordinairement, à Gand, le signal des assemblées publiques. La plus grosse cloche connue est, dit-on, celle du couvent de la Sainte-Trinité, près Moscou, fondue en 1746, par ordre de l'impératrice Élisabeth, mais aux dépens du couvent. Elle a 18 pouces d'épaisseur, 15 pieds 9 pouces de diamètre, c'est-à-dire 41 pieds 5 pouces de circonférence, et pèse 152,000 livres. Elle batant à 5 pieds 5 pouces de circonférence. Elle porte sur quatre angles saillants qui ressortent de quatre piliers.

CLODION ou **CHLODIO**, dit le *Chevelu*, 2^e roi de France, succéda à Pharamond l'an 428. L'an 432, les Francs, ayant passé le Rhin, furent défaits par Aëtius, qui, après les avoir vaincus, leur accorda la paix. Elle fut rompue en 438, et Clodion enleva Bava aux Romains avec plusieurs places voisines. L'an 445, Clodion se rend maître de Tournai, de Cambrai, et pousse ses conquêtes jusqu'à Amiens dont il s'empare. L'an 446, il veut fonder sur les terres des Atrebates; mais ses conquêtes furent arrêtées par Majorien et Aëtius. Il mourut l'an 448.

CLODIUS, ou **CLAUDIUS** (Publius), tribun et édile à Rome, fils d'Appius Claudius, personnage consulaire, dénaura son nom de noble et se fit plébéien pour parvenir au tribunat. Renvoyé honteusement par Lucullus, son beau-père, qui commandait en Asie, battu à la tête de la flotte de Martius Rex, accusé d'avoir profané les mystères de la déesse *Idaea*, Clodius, sans son éloquence, eût été l'objet du mépris de ses concitoyens. Promu, av. J.-C., à la dignité de tribun, il exerça cette charge dans l'intérêt de Pompée et de César, et fit que Cicéron s'exila. Clodius fut assassiné, l'an 51 av. J.-C., sur la voie Appienne, par les gens de Milon, autre tribun qui avait lutté contre le pouvoir de Clodius.

CLODOALD, V. **CLOUD** (Saint).

CLODOMIR, fils de Clovis et de Clotilde, né en 495, fut, en 511, mis en possession du royaume d'Orléans. Il combattit, en 523, Sigismond, roi de Bourgogne, le défait et le fit mettre à mort. Clodomir mourut en 524, dans un combat livré à Véseronce, près Vienne, contre les Bourguignons. Childbert et Clotaire s'emparèrent du royaume d'Orléans, et firent périr Gontaire et Théobalde, les deux fils de Clodomir. Clodoald, le plus jeune, connu sous le nom de saint Cloud, se sauva et vécut dans la retraite monastique.

CLOOTZ (Jean-Baptiste du Val-de-Grâce), baron prussien, né à Clèves en 1755, prit une part très-active à la révolution française. Il échangea ses prénoms de Jean-Baptiste contre celui du philosophe Anacharsis, et prit le titre d'*orateur du genre humain*. Naturalisé français, il fut nommé député à la Convention par les électeurs de l'Oise, se signala par l'extravagance et l'exaltation de ses idées, et déclara que son cœur était français et son âme

sans-culotte; mais Robespierre se méfia d'un sans-culotte, qui avait 100,000 francs de rentes; Clootz fut exclus; mis en accusation quelque temps après, il monta sur l'échafaud le 24 mars 1794. Il a publié divers pamphlets contre toutes choses, même Dieu; son principal ouvrage a pour titre : *Certitude des preuves du mahométisme*.

CLOSTERCAMP (Combat de). Le prince de Brunswick assiégeait Wesel en 1760. La prise de cette place eût porté le théâtre de la guerre sur le Bas-Rhin et dans le Brabant; Wesel allait succomber lorsque le marquis de Castries, commandant une armée française, formée à la hâte, s'avance avec rapidité et jette des secours dans Wesel. Méritant une action décisive, il vient camper, le 15 octobre, à un quart de lieue de l'abbaye de Closter-camp. Le prince de Brunswick, décidé à l'attaquer, se porte au-devant lui, par une marche forcée, dans la nuit du 15 au 16. Le marquis de Castries, se doutant de ce dessein, fait coucher son armée sous les armes, et envoie à la découverte, pendant la nuit, M. d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas dans un bois, que des grenadiers ennemis le saisissent, lui présentent la baïonnette en disant que s'il fait du bruit, il est mort. D'Assas crie : *A moi, Auvergne, voilà les ennemis!* Il tombe percé de coups. Ce dévouement héroïque fut le prélude d'une expédition glorieuse. Les Prussiens furent repoussés de toutes parts; le prince de Brunswick se replia à Burick, ayant perdu 1200 hommes.

CLOTAIRE I^{er}, roi de France, fils de Clovis et de Clotilde, né en 497, prit possession du royaume de Soissons, en 511, et devint, par la mort de ses deux frères Childébert et Clodomir, seul possesseur des États de Clovis en 528. Il fit assassiner, en 526, les fils de son frère Clodomir, héritiers du royaume d'Orléans, fit périr, en 560, son propre fils Chramme, qui s'était révolté contre lui, et se livra à des débauches dont on n'avait point d'exemples. Il entreprit quelques expéditions heureuses, et mourut en 561. — Clotaire II, roi de France, fils de Chilpéric et de Frédégonde, n'avait que 4 mois lorsqu'il hérita du royaume de Soissons, en 584. Il fut défendu par Frédégonde, régente du royaume, contre Childébert, son oncle, roi d'Austrasie. Après la mort de Thierry II, il s'empara de l'Austrasie, en 615, et régna sur toute la France. Il fit périr Brunehaut et ses fils. Il attaqua ensuite les Saxons, et tua de sa main Berthoalde, leur duc. Après cette victoire, il ne s'occupa plus qu'à faire régner dans ses États la justice et l'abondance. Il mourut en 628, laissant deux fils, Aribert et Dagobert. — Clotaire III, fils aîné de Clovis II, eut en partage les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, et commença à régner en 656, à l'âge de 4 ans, sous la tutelle de sa mère Bathilde et d'Ébroin, maire du palais, qui concentra toute l'autorité entre ses mains. Clotaire mourut sans enfants en 670. — Clotaire IV, roi d'Austrasie, en 717, mourut en 720, dut son élévation à Charles Martel, maire du palais, et ne régna que de nom. On ignore de qui Clotaire était fils; on le croit issu de la race mérovingienne; Charles Martel s'en servit pour couvrir son usurpation.

CLOTILDE (sainte), reine de France, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, épousa, en 495, Clovis I^{er}, contribua beaucoup à la conversion de ce prince, et acquit sur lui un ascendant dont elle ne fit usage que pour le bien de ses sujets. Après la mort de Clovis, en 511, elle se retira auprès du tombeau de saint Martin, à Tours; elle y mourut en 545. Elle fut canonisée; on célèbre sa fête le 3 juin.

CLOUD (saint), fils de Clodomir et petit-fils de Clovis. Après la mort de son père et le meurtre de ses frères, il

se consacra à la vie monastique, et se choisit, à quelque distance de Paris, une retraite qui prit de lui le nom de Saint-Cloud, 555 de l'ère vulgaire. On le fête le 7 septembre. V. SAINT-CLOUD.

CLOUTIERS. Ces artisans, dans leurs statuts qui datent de saint Louis, vers 1268, et qui furent modifiés et renouvelés par Henri III en 1584, prennent aussi les noms de larmiers, étameurs et marchands feronniers. Il y avait à Paris, sous Philippe le Bel, en 1504, 19 maîtres cloutiers.

CLOVIS I^{er} (CHLODOVENS, ou CHLODOVECHUS, appelé aussi dans les anciennes chroniques CLODOIX, LUDOVIC, CHLOVIS, racine du nom moderne LOUIS), fils de Childéric I^{er} et de Basine, né en 465, succéda à son père en 481. Le royaume qu'il reçut en héritage était resserré à l'orient et au nord par la mer et l'Escaut, à l'ouest par les diocèses de Thérouane et de Boulogne, au sud par le diocèse de Cambrai. Il ne tarda pas à l'étendre, et attaqua Syagrius, qui gouvernait pour les Romains dans le territoire de Soissons, le battit à la bataille de Soissons, en 486, s'empara de cette ville et en fit sa capitale. En 495, Clovis s'empara de Paris, et cette même année épousa Clotilde (*Voy. ce nom*). En 496, il défit les Allemands à Tolbiac; après cette victoire, il embrassa le christianisme, et reçut à Reims le baptême et l'onction sainte des mains de saint Remi, évêque de cette ville. En 497, il soumit les cités de l'Armorique; en 500, vainquit Gondebaut, son frère, roi de Bourgogne; en 507, choisit Paris pour la capitale de ses États, et jeta les fondements de l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Geneviève; battit et tua de sa propre main Alaric, roi des Visigoths, dans une bataille livrée à Vouillé, près Poitiers. Le résultat de cette victoire fut la réunion de l'Aquitaine au royaume des Francs. Après cette dernière expédition, Clovis reçut de l'empereur Anastase les honneurs du consulat. Il souilla la fin de son règne par le meurtre de plusieurs chefs dont il redoutait l'ambition, de Clodéric, roi de Cologne, de Ragnacaire, roi de Cambrai, etc. Il mourut en 511, laissant ses États à ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childébert et Clotaire. — Clovis II, dit le *Fainéant*, deuxième fils de Dagobert, régna sur la Neustrie et la Bourgogne en 658. Il fut successivement sous la tutelle de sa mère Nantille, puis des maires du palais Ega et Erchinoald, ou Archambaud. Il mourut en 653, à l'âge de 22 ans, laissant trois enfants, Clotaire III, Chilpéric II et Thierry. — Clovis III, dit le *Fainéant*, roi de France, successeur de Thierry I^{er}, son frère, en 691, à l'âge de 9 ans, régna 4 ans sous la tutelle de Pepin le Gros, maire du palais; mourut en 695.

CLUBS, réunions politiques, dont l'usage, connu depuis longtemps, s'introduisit d'Angleterre en France sous le ministère de M. de Calonne. Le premier club ouvert à Paris fut le *club politique*, dont les séances commencèrent en 1782; il fut suivi d'un second qui s'établit en 1785, au Palais-Royal, sous le nom de *club de Boston ou des Américains*. En 1790, plusieurs autres sociétés s'organisèrent sous ce nom; on y discutait les mesures du gouvernement et les lois en discussion à l'Assemblée nationale. Bien que ces sociétés n'eussent aucune existence légale, elles ne laissèrent pas d'exercer une grande influence sur l'esprit public. Ce furent les députés bretons qui donnèrent les premiers l'impulsion par l'établissement du *club breton*, qui tint ses premières réunions dès les premiers jours de 1789. Lorsque la représentation nationale se transporta à Versailles, ceux de ses membres qui pensaient comme les députés bretons s'assemblèrent dans l'ancien couvent des jacobins, et changèrent son titre

contre celui de société des amis de la constitution. Plus tard cette société changea encore de nom et prit celui de club des jacobins, sous lequel elle devint la plus célèbre de ce temps. Les membres de ce club s'occupèrent, comme nous l'avons dit, des lois en discussion à l'Assemblée nationale, et les opinions qui s'y produisirent influencèrent fréquemment la représentation nationale. Bientôt ce club, qui connaissait sa puissance, voulut l'étendre, et il admit dans son sein des membres de la commune et de simples citoyens; il étendit son organisation jusque dans les provinces; son action devint tellement puissante, qu'il ne tarda pas à diriger l'Assemblée nationale (V. JACOBINS). Outre le club des jacobins, il y avait encore celui de *Montrouge* et celui du cercle social ou bouche de fer. Sous le nom de société fraternelle, Tallien avait fondé au commencement de 1791, à l'hôtel Soubise, le cercle le plus nombreux qui existait alors. On ne s'y livra d'abord qu'à des discussions de morale; mais, petit à petit, les opinions se modifièrent et la tribune devint un des organes avoués de l'opinion démocratique. Il en fut de même d'un autre club connu sous le nom de *club des cordeliers*; mais comme celui-ci fut un de ceux qui jouèrent les plus grands rôles pendant la révolution, nous renvoyons à l'article Cordeliers pour connaître son histoire (V. CORDELIERS, club des).

Après la journée du 17 juillet 1791, se forma le club des Feuillants, club dont Lafayette était l'âme, et qui, se recrutant de royalistes, fut bientôt dissous. Les girondins formèrent le club de la Réunion, mais ce club n'eut que très-peu d'influence et fut fermé après la journée du 10 août. Il y eut encore le *club des enragés*, celui du *Panthéon* qui fut fermé par arrêté du 5 ventôse an iv. Sous le Directoire, les royalistes voulurent avoir aussi le leur, et ils formèrent le *club de Clichy*, qui n'était composé que d'anciens émigrés et de royalistes avoués. Bientôt ils conspirèrent; Pichegru, qui trahissait, fut arrêté. On déporta une partie des contre-révolutionnaires à Cayenne, et le club fut fermé.

CLUSIUM (Combat de). Les Gaulois firent une irruption dans l'Italie, l'an 527 de Rome. Les Romains coururent aux armes, rencontrèrent les Gaulois à Clusium (maintenant Chiusi en Toscane); 6,000 légionnaires restèrent sur le champ de bataille; le reste prend la fuite et va camper sur une montagne voisine.

CLYPEA (Combat naval de). Après la défaite de Régulus, les Carthaginois assiégèrent Clypéa, près du promontoire d'Hermée. Les consuls cinglèrent de ce côté; un combat long et opiniâtre s'engagea entre les deux flottes; 100 galères carthaginoises furent coulées à fond, 50 furent prises dans cette journée qui coûta 15,000 hommes à la rivale de Rome, 255 av. J.-C.

COBALT. Le cobalt est un métal qui n'a été découvert qu'en 1752, par Brandt, chimiste suédois. Preussler, en 1751, Jeunitz et Harren, en 1755, ont élevé les premiers des manufactures de verre de cobalt en Bohême et en Saxe; mais, jusqu'à Brandt, on ne connaissait ni le cobalt ni ses combinaisons; on savait seulement que certains minéraux, fondus avec du verre blanc, avaient la propriété de le colorer en bleu. Le rituel des églises d'Allemagne contenait autrefois une prière pour l'expulsion du démon nommé *Cobaltus*, qui détruisait les travaux des mineurs. Les mines de cobalt, qu'on regardait dans ces temps comme mystérieuses, avaient reçu leur nom de l'esprit malin *Cobalt*. Le cobalt est solide, dur, cassant, moins blanc que l'étain et moins magnétique que le fer. Son oxyde sert à préparer plusieurs couleurs bleues et à colorer les émaux, la porcelaine, le verre. Il est reconnu aujourd'hui que le verre de cobalt était connu des an-

ciens, et que ceux-ci préparaient leurs émaux bleus avec du fer et du cuivre. En analysant des verres bleus trouvés dans les ruines de Rome et de Pompéï, sir Humphry Davy y a reconnu la présence du cobalt; on en a trouvé également dans des figurines égyptiennes. Les mines de cobalt sont rares et se trouvent généralement en filons dans les terrains primitifs. Il en existe en Suède, en Saxe, en Bohême et quelques-unes en France, mais trop pauvres pour être exploitées. La quantité de cobalt exploitée en Europe peut s'élever de 20 à 25,000 quintaux, lesquels, convertis en oxyde, en smalt, en verre bleu de toute espèce, donnent un produit de trois millions.

COBBETT (William), démagogue anglais, né en 1766, à Farnham, dans le comté de Surrey, passa, en 1792, aux États-Unis d'Amérique, où il publia divers pamphlets sous le pseudonyme de *Pierre le Porc-Epic*. Il revint en Angleterre en 1800, y rédigea un journal radical qui fut souvent poursuivi; parvint, en 1832, à se faire nommer membre de la chambre des communes, et appuya chaudement la réforme parlementaire. Cobbett a écrit un grand nombre d'ouvrages et de traductions; on lui doit une des meilleures grammaires anglaises. Il mourut en 1835.

COBENTZEL (Charles, comte de), né à Laybach, capitale de la Carniole, en 1712, suivit la carrière diplomatique, fut chargé par la cour de Vienne de plusieurs missions auprès des cercles de l'empire, et obtint, en 1755, le poste de ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas. Il fonda une Académie des sciences et une école gratuite de dessin à Bruxelles, et mourut dans cette ville en 1770. — Cobentzel (Louis, comte de), fils du précédent, né à Bruxelles en 1755, fut nommé ambassadeur d'Autriche à la cour de Saint-Petersbourg en 1779, négocia le traité d'alliance de l'Autriche avec la Russie et l'Angleterre, en 1795, le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), et au mois de décembre suivant signa à Rastadt une convention militaire avec Bonaparte. Nommé une seconde fois ambassadeur en Russie en 1798, il fut ensuite plénipotentiaire au congrès de Lunéville, et conclut, avec Joseph Bonaparte, le traité de paix du 9 février 1801. Il donna, en 1805, sa démission des emplois de ministre d'État et de vice-chancelier d'État au département des affaires étrangères, et mourut à Vienne en 1808. — Cobentzel (Philippe, comte de), cousin du précédent, né en 1741, fut envoyé à Teschew par l'impératrice Marie-Thérèse, en 1779, pour conclure la paix avec la Prusse. Chargé, en 1790, de rétablir la tranquillité dans les Pays-Bas insurgés, il ne remplit point les vues de la cour d'Autriche, reçut sa démission et se retira dans ses terres. A la paix de Lunéville, il vint à Paris en qualité d'envoyé extraordinaire, et n'en partit qu'à la rupture de 1805. Il mourut à Vienne en 1810. Avec lui s'est éteinte la famille de Cobentzel.

COBLENTZ, ville d'Allemagne fort ancienne, au confluent du Rhin et de la Moselle, d'où les Romains lui ont donné le nom de *Confluentes*, *Confluentia*. Elle est divisée en vieille et nouvelle ville que l'on nomme *Clementstadt*, protégée par deux forts modernes, le fort Alexandre et le fort François. Prise en 1794 (22 octobre) par le général Moreau, les Prussiens la reprirent la même année. Coblentz a été une résidence des empereurs carolingiens et plus tard des électeurs de Trèves. De 1796 à 1814, chef-lieu du département de Rhin-et-Moselle. Pendant les premières années de la révolution, Coblentz a été le rendez-vous de la noblesse française émigrée.

COBLENTZ (Conciles de). Un concile s'assembla pour mettre fin aux différends survenus entre Charles le Chauve, Louis le Germanique et Lothaire, roi de Lor-

raïne, 5 et 6 juin 860. Charles le Simple et Henri Loiseleur assemblèrent huit prélats qui réglèrent le degré de parenté auquel on permettait de contracter mariage, 922.

COBBOURG (Saxe-), duché d'Allemagne borné à l'ouest par le duché de Saxe-Hildburghausen, à l'est et au sud par la Bavière, à l'est par la principauté de Schwarzbourg-Indolstadt. Ce duché se compose de la principauté de Cobourg proprement dite, de la principauté de Lichtenberg, du bailliage de Thénar et de celui de Saalfeld. Aujourd'hui Cobourg-Saxe est réuni à Cobourg-Gotha et forme le duché de Saxe-Cobourg-Gotha (Voy. ce nom), dont la capitale est Cobourg.

COCAGNE (Mât de). Ce genre de réjouissance, partie intégrante et indispensable de toute fête publique, a été introduit en France par les Anglais, sous le règne de Charles VI.

COCCEIUS ANCTUS, architecte romain, vivait sous le règne d'Auguste. On croit qu'il construisit le temple dédié à cet empereur dans la ville de Pouzzoles (royaume de Naples), qui est devenue depuis la cathédrale de cette même ville.

COCHEREL (Combat de). Le connétable Duguesclin, commandant l'armée de Charles V, rencontre l'armée de Charles le Mauvais, roi de Navarre, à Cocherel, village à trois lieues d'Evreux, la met en déroute et fait prisonnier le capitaine de Buch, son général, 16 mai 1364.

COCHIN (Henri), avocat célèbre du parlement de Paris, né dans cette même ville en 1687. Reçu avocat en 1706, il plaida sa première cause à 22 ans, et se plaça à la tête des avocats de son temps. On le regardait comme le modèle de l'éloquence du barreau français. Il mourut en 1747. Ses œuvres ont été recueillies en 1751, et forment 8 vol. in-8°.

COCHIN (Charles-Nicolas), graveur, né en 1688, à Paris, mort dans cette ville en 1754, membre de l'Académie de peinture. — Cochin (Charles-Nicolas), dessinateur et peintre, fils du précédent, né en 1715, à Paris, mort dans cette même ville en 1790, garde des dessins du cabinet du roi, etc., etc., joignit le goût des lettres à la culture des beaux-arts, et fit faire un grand pas à la gravure à l'eau-forte. Son œuvre ne contient pas moins de 1,500 pièces.

COCHIN (Jacques-Denis), docteur en Sorbonne, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, né en 1726, à Paris, fut, en 1780, le fondateur d'un hospice de pauvres (faubourg Saint-Jacques, à Paris), qui porte son nom. Cochin mourut en 1785.

COCHON (Charles), comte de l'Apparent, conventionnel, né en Vendée, au mois de janvier 1750, était conseiller au présidial de Fontenay à l'époque de la révolution; fut nommé député du tiers état de la sénéchaussée du Poitou aux états généraux, en 1789; puis, porté à l'Assemblée conventionnelle, en 1792, par le département des Deux-Sèvres, il vota la mort du roi sans restriction. Il fut ensuite chargé successivement de diverses missions comme commissaire auprès de l'armée. Il entra au comité de salut public en 1794, prit place au conseil des anciens en 1795, fut ministre de la police générale sous le directoire, puis devint suspect, et reçut sa démission en 1797. Compris sur la liste des proscrits au 18 fructidor, il fut relégué à l'île d'Oleron, d'où il fut rappelé après la journée du 18 brumaire, et nommé préfet du département de la Vienne en 1800; préfet des Deux-Nèthes en 1805; sénateur en 1809. En 1815, l'empereur l'envoya avec des pouvoirs extraordinaires dans la 20^e division militaire, pour y prendre des mesures de défense contre les armées ennemies. Il adhéra, en 1814, à la déchéance de Napoléon, fut exclu de la pairie et

des fonctions publiques sous le gouvernement royal; occupa, pendant les Cent-Jours, la préfecture de la Seine-Inférieure; fut exilé comme régicide en 1816, et mourut à Vienne, en 1825, après avoir obtenu la permission de rentrer en France.

COCHRANE (Sir Alexandre-Forester-Ioglis), amiral anglais, né en 1748, nommé capitaine en 1782. Croisant avec la *Biche* de 24 canons dans la Manche, il fit beaucoup de mal au commerce français. Commandant de la *Thétis*, de 58 canons, il fut envoyé à la station d'Halifax, et soutint dans la baie de Chesapeake un combat inégal, 17 mai 1795. Commandant l'*Ajar*, de 74, il fut chargé d'opérer un débarquement de troupes anglaises en Égypte. À la paix, il devint membre du parlement. Contre-amiral en 1804, il porta son pavillon à bord du *Northumberland* et contribua puissamment à la destruction de la flotte française que commandait l'amiral Leisègues dans la baie de Saint-Domingue. Il contribua à la prise de la Guadeloupe, et, dans la guerre contre les Américains, détruisit un parti de Washington. La paix mit fin aux expéditions de cet amiral qui, à son retour, fut récompensé et mis à la tête d'une escadre. Mourut à Paris en 1822.

COCHRANE (Alexandre-Thomas), né en 1775, neveu du précédent, célèbre comme marin et comme démocrate, et l'un des plus ardents promoteurs de la liberté en Amérique et en Grèce.

COCHRANE (John-Dundas), frère et neveu des précédents, surnommé l'*Enjambeur*, se fit une grande réputation comme voyageur pédestre, mourut en 1825, après avoir parcouru à pied la France, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Russie, une partie de l'Asie jusqu'au Kamschaka.

COCOLI (Dominique), mathématicien italien, né à Brescia en 1747, mort en 1812.

COCLES. V. HORATIUS COCLÈS.

CODE. Un code est la loi générale d'un peuple officiellement rédigée. Dans l'usage, on appelle même de ce nom les parties diverses de la loi générale : Code de commerce, de procédure, etc. — *Hébreux.* Quand les Juifs, au sortir de l'Égypte, étaient dans le désert, c'étaient des esclaves abrutis par l'oppression, qui regrettaient l'insouciance et la tranquillité de la servitude. Moïse voulut faire un peuple de ces hommes dégénérés par la souffrance; il descendit du Sinaï avec les commandements de Dieu et leur imposa le Deutéronome, 1580 av. J.-C. Près de 2,000 ans plus tard, lorsque les Juifs n'avaient plus de patrie ni de nationalité, un de leurs plus fameux rabbins, Juda Hakkadosch, surnommé *Nassi*, c'est-à-dire prince, crut qu'il était nécessaire de recueillir et de reviser les anciennes lois de sa nation, parce qu'elle était disséminée en tant de lieux, qu'elle pourrait oublier les rites et s'éloigner de la religion et de la jurisprudence des ancêtres. Jusqu'alors chaque école hébraïque expliquait les traditions et les écritures à sa manière. Juda composa la *Mischnah*, première partie du Talmud, et consacra à ce travail 30 ans, de 159 à 189. Son livre, qui fut depuis adopté par les écoles, est divisé en 6 parties. La 1^{re} roule sur l'agriculture, la 2^e règle l'observation des fêtes, la 3^e traite tout ce qui a rapport aux femmes et au mariage, la 4^e comprend ce qui est relatif aux procès qui naissent du commerce et à la procédure qu'il convient de suivre, la 5^e parle des ablutions et la 6^e de la purification. Juda, qui avait été l'ami des empereurs Antonin et Marc-Aurèle, mourut en 194, à l'âge de 74 ans. Johanan-ben-Éliézer, son disciple, aidé de Gab et de Samuel, fit un commentaire de la *Mischnah* de son maître. C'est la *Gemare* ou Talmud de Jérusalem,

ouvrage obscur et écrit dans un hébreu corrompu et rempli de tournures étrangères; il fut écrit vers l'an 225. Aussi, le rabbin Ase, en 500, entreprit une nouvelle explication des traditions; il tenait son école à Sora, près de Babylone, et ce fut là qu'il produisit son commentaire sur la *Mischnah* de Juda; il ne l'acheva pas, mais ses enfants et ses disciples y mirent la dernière main. C'est la *Gémare* ou le Talmud de Babylone, qu'on préfère à celui de Jérusalem. C'est un grand et vaste corps d'ouvrage qui renferme les traditions, le droit canon et le droit civil des Juifs. La *Mischnah* est le texte et le *Gémare* en est le commentaire, et ces deux parties font le Talmud de Babylone. — *Égyptiens*. Les découvertes récentes faites sur les mœurs et la langue des anciens Égyptiens donnent à établir que cette antique nation, civilisée de si bonne heure, eut un corps de législation complet qui, sous plusieurs rapports, se confondait avec sa législation religieuse. Ce code qu'Hérodote attribuait à Hermès, 1996 ans av. J.-C., devait être beaucoup plus vraisemblablement l'œuvre de Rhamsès le Grand, appelé Sésotris par l'historien grec, et qui monta sur le trône 1571 av. J.-C. — *Chinois*. Les ouvrages de politique, de jurisprudence et de philosophie morale de Koung-fou-tsen et de Meng-tseu, qui vivaient, le premier, 200 av. J.-C., et le second, 180 de J.-C., forment, sous le nom de *Sse-chou* (quatre livres), l'Évangile moral, politique et législatif des Chinois, qui reconnaissent aussi le code des Ming, promulgué en 748. — *Perse*. Les Perses et plusieurs peuples orientaux de l'antiquité suivaient les lois religieuses et civiles de Zoroastre. L'existence réelle de ce législateur est fortement révoquée en doute par plusieurs savants. On a supposé que ce nom, altération grecque de *Zerectrochro*, mot zend, est un titre ou dénomination symbolique que choisit le restaurateur de l'antique sabéisme. Quoi qu'il en soit, les philologues distinguent deux Zoroastres; le premier, suivant Volney, aurait vécu 1200 av. J.-C.; le second aurait prêché sa doctrine sous Darius, fils d'Hystaspes, 410 av. J.-C. — Les Indiens ont vécu simultanément sous l'empire de plusieurs codes à la fois religieux, politiques et civils; le brahmanisme, le vivaïsme, le wicnouïsme et le bouddhisme, qui remontent, le premier, à 5892 av. J.-C., le 2^e à 5888, le 3^e à 2500 et le 4^e à 1026 av. J.-C. — Les Chaldéens et Babyloniens suivaient à peu près le même culte et la même législation que les Indiens. Minos est le législateur de l'île de Crète, 1500 av. J.-C. Lycurgue l'est de Sparte, 800 av. J.-C.; Solon, d'Athènes, 530 av. J.-C.; Zéleucus, des Locriens, 650 av. J.-C.; Charondas, des Thuriens en Sicile, 420 av. J.-C. Mais ces institutions, qui ne sont arrivées jusqu'à nous que par fragments, ne sont presque toutes relatives qu'à l'éducation des citoyens, au culte des dieux, à l'ordre civil; le droit civil ou privé y est à peine aperçu. La législation était beaucoup plus avancée chez les anciens Romains. Dès le temps de ses rois, le peuple avait en le code *papirien*; sous la république, les codes *flavien* et *alien*; et depuis l'établissement de l'empire, l'édit perpétuel de l'empereur Adrien, édit qui fut rédigé par le jurisconsulte Salvianus Julianus; le code *Papinien* composé par le jurisconsulte de ce nom et publié seulement en 426, par Valentinien III; le code *hermogénien*, rédigé par Hermogianus, vers 254; enfin, le code *grégorien* composé par Grégoire, préfet du prétoire et proconsul d'Afrique sous les empereurs Valens et Gratien, vers l'an 529; ce code était un recueil de constitutions depuis et y compris le règne d'Adrien, jusques et y compris celles de Dioclétien et de Maximien; on le consultait comme une compilation contenant des constitutions qui

avaient force de loi. De tous ces codes, il ne nous est resté que les noms des trois premiers et quelques fragments des autres. Le premier recueil législatif qui nous soit parvenu dans son ensemble est le code *théodosien*, promulgué pour l'empire d'Orient en 458, mais adopté aussi dans l'empire d'Occident. Il comprend toute la législation des empereurs chrétiens depuis Constantin jusqu'à Théodose le Jeune. Enfin, Justinien immortalisa son règne en élevant le monument de législation qui est arrivé jusqu'à nous et qui porte son nom. Tribonien, Léontius, Phocas, Dorothee, Basilides, Thomas, Constantin le Trésorier, Dioscures et Prosentius, tels sont les noms des jurisconsultes qui travaillèrent à cette œuvre immense de 529 à 540. Elle se compose de quatre parties distinctes: les *Institutions* ou *Institutes*, contenant les premiers éléments du droit sur la législation civile; le *Digeste* ou *Pandectes*, divisé en 50 livres contenant les décisions d'anciens jurisconsultes sur une foule de questions; le *Code*, collection des constitutions des empereurs depuis Adrien jusqu'à Justinien; enfin, les *Novelles*, contenant 168 constitutions de Justinien, promulguées postérieurement au code, en 529, par Justin le Jeune, neveu et successeur de Justinien. Basile le Macédonien publia, en 867, les *Basiliques*, compilation grecque, en 40 volumes, des codes d'Adrien et de Justinien. Son fils, Léon le Philosophe, en ajouta 20 autres en 887. — Le code *théodosien* fut adopté par les Visigoths, qui conquièrent l'Espagne et la Gaule méridionale vers 458, et par les Ostrogoths, qui s'établirent en Italie en 491. Alaric II, roi des Visigoths, donna un code particulier aux Gallo-Romains de ses États, tout à fait différent de celui qui régissait les Goths. Ce code est connu sous le nom de code d'Anian, parce qu'Anian, ministre d'Alaric, en fut le compilateur en 506. C'est un point historique définitivement acquis que l'établissement des Francs, des Bourguignons et des Goths dans les Gaules ne fut suivi d'aucun bouleversement violent. Ils n'y formèrent que de petites tribus relativement à leurs anciens habitants; ils respectèrent la plupart de leurs lois et de leurs usages, et laissèrent même à quelques villes leur régime municipal. Les Francs se régèrent d'après la loi salique dont Salvien, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours font mention dès le 5^e siècle. Dagobert, en 628, en donna une nouvelle rédaction. Gondebald donna aux Bourguignons la codification appelée de son nom *Gombette*. Théodoric, roi de Metz, publia, vers 540, la loi dite des Ripuaires, pour ses sujets du Rhin et de la Meuse. Grimoald, roi des Lombards, donna des lois à ses sujets en 657. Le code religieux et civil des musulmans est presque partout le Koran. — Nous allons maintenant examiner en passant les principaux législateurs des peuples modernes. — Le roi Pélagé est, en 718, le premier législateur des Goths échappés au cimetière musulman. Le code d'Arragon et de Castille, commencé sous Ferdinand III, en 1250, fut achevé sous Alphonse X, son fils, en 1252. — Léopold, duc de Lorraine, donna un code à ses sujets en 1735. — Le roi Charles, depuis roi d'Espagne, donna un code à ses sujets de la péninsule italienne en 1752. — Publication du code russe en 1776; du code prussien, par le grand Frédéric, en 1781; du code de Toscane en 1804; du code sarde en 1852, par Charles-Albert. — France. Charlemagne, dans ses capitulaires, mises en ordre par Anségise vers 870, s'efforça vainement de ramener les lois à l'unité; saint Agobard en écrivait avec instance à Louis le Débonnaire, vers 850. La législation des capitulaires ne fit que substituer l'usage des combats judiciaires à celui des preuves par la croix, l'eau froide et l'eau bouillante, en vigueur sous la

première race. Cette prééminence de la force brutale fit disparaître complètement tout vestige des belles formes de la justice romaine. Sous le règne féodal, qui date d'environ 860, la France se couvrit d'un grand nombre de juridictions différentes; comme la justice émanait de la souveraineté, à ce titre, roi, seigneur et haut clergé, en tant que possesseurs de fiefs, avaient leurs tribunaux particuliers. Il y avait à cette époque le droit féodal, le droit canonique et le droit civil. La découverte des Pandectes de Justinien, en 1157, dans le pillage d'Amalfi, vint opérer une grande révolution dans la jurisprudence et même dans la constitution de la féodalité. On se hâta de mettre de côté toutes les jurisprudences usitées jusqu'alors pour le droit romain. Les rois de France et d'Angleterre, de Castille, et l'empereur Frédéric II, l'adoptèrent. Saint Louis, avant de partir pour sa seconde croisade, 1269, fait rédiger une collection de lois connues sous le nom d'Établissements de saint Louis. Philippe le Bel, en rendant le parlement sédentaire en 1302, fait faire un grand pas à la science de la législation. Charles VII et Louis XI revèrent aussi une réformation législative et judiciaire; les grands juriconsultes du 16^e siècle, Cujas, Donau, Dumoulin, Henri, Papou, Pithou, le chancelier L'Hospital, etc., donnèrent à la France une supériorité marquée dans la connaissance du droit. Henri III proposa, en 1585, au savant et malheureux Barnabé Brisson, de faire un code complet des lois françaises; ce magistrat publia une partie de ce travail en 1585. Cornier, en 1615, mit en ordre les ordonnances de Henri IV, et Corbin celles de Louis XIII en 1629. Louis XIV attesta, par de belles ordonnances et des réformes partielles, son désir de réaliser l'unité législative. En 1675, il fit paraître un code de commerce; en 1685, un code colonial appelé *Code noir*; les travaux de Domat, de Pothier, du savant chancelier D'Aguesseau, préparèrent les matériaux de la législation uniforme qui bientôt devait régir l'empire français. Après avoir fait une loi politique et un code de délits et peines, la Constituante légua législativement à l'Assemblée qui devait la suivre l'obligation de faire un code de lois civiles. Deux fois Cambacérès proposa à la Convention un projet de code succinct et énergique; mais cette assemblée n'avait pas le loisir de s'en occuper. En 1802, une motion fut présentée à ce sujet, par une commission de juriconsultes, au gouvernement. Le consulat eut la gloire de réaliser ce bienfait. Une commission, composée des premiers juriconsultes de l'époque, Cambacérès, Treilhard, Portalis, Mallet, Siméon, etc., soumit, en 1805, un projet de code complet au gouvernement, qui en ordonna l'envoi immédiat à toutes les cours judiciaires de France afin de l'examiner et de l'amender. Ainsi épuré, il fut porté au conseil d'État, puis au Corps législatif, où il acquit enfin le caractère complet de la loi. Cet admirable monument de la législation, qui a porté dans l'Europe entière l'influence des idées françaises, et qui est un des plus beaux fleurons du règne de Napoléon, ne fut achevé qu'en 1806. Le code de procédure civile parut le 9 mai de cette année; le code de commerce le 26 août 1807; le code civil, le 19 février 1808, et le code pénal le 1^{er} janvier 1811. Ce dernier a été amendé en 1835 dans ses dispositions trop rigoureuses. Les chambres, sous la Restauration, vers 1828, ont discuté et voté un code forestier. Au gouvernement actuel, on doit une nouvelle législation sur la presse, en vigueur depuis 1835.

COELLO (Alonso-Sanche), peintre portugais, élève de Raphaël à Rome, et ensuite d'Ant. Morro en Espagne, fut nommé, par Philippe II, roi d'Espagne, premier peintre de la couronne. Les papes Grégoire XIII,

Sixte V, les ducs de Florence et de Savoie, et plusieurs autres personnages célèbres lui accordèrent un grand nombre de faveurs. Il mourut en 1590.

COETLOSQUET (Jean-Gilles de), évêque de Limoges, né à Saint-Pol-de-Léon, en 1700, donna sa démission du siège de Limoges, où il avait été nommé en 1756, pour se charger de l'éducation des enfants de France, que lui confia le Dauphin, fils de Louis XV, en 1758. Il fut nommé membre de l'Académie française en 1721, et mourut en 1784.

COEUR (Jacques), né à Bourges, vers la fin du 14^e siècle, fils d'un orfèvre de cette même ville, fut, dans sa jeunesse, employé à la fabrication des monnaies; se livra ensuite au commerce, et s'y enrichit. Charles VII le nomma maître de la monnaie à Bourges, puis le chargea, peu de temps après, de diriger, sous le titre d'*argentier du roi*, l'administration des finances de la France. Cette place ne l'empêcha pas de se livrer au négoce; il étendit ses relations dans toutes les parties du monde connu, et bientôt ses richesses furent si considérables, qu'elles donnèrent naissance à un proverbe : *Riches comme Jacques Cœur*. Lorsque Charles VII entreprit, en 1448, la conquête de la Normandie, Jacques Cœur lui prêta 200,000 écus d'or, et entretenait quatre armées à ses frais pendant toute la durée de la guerre. Il fut au nombre des ambassadeurs que Charles VII envoya à Lausanne pour terminer le schisme de Félix V. Ses ennemis profitèrent de son absence pour le perdre dans l'esprit du roi. On l'accusa d'avoir fait sortir de l'argent du royaume, d'avoir contrefait le sceau du roi, de s'être servi du nom du roi pour forcer les particuliers et même les provinces à lui payer des sommes considérables, etc., etc. Charles vint pour le juger une commission dont il donna la présidence à Chabannes, l'ennemi mortel de l'accusé. La procédure fut conduite avec une iniquité révoltante; aucune réclamation ne fut écoutée, et, le 19 mai 1455, Jacques Cœur fut condamné à mort. Le roi commua sa peine et décida qu'il payerait au trésor royal 400,000 écus d'or; que tous ses biens seraient confisqués; qu'il subirait la peine du bannissement perpétuel, et qu'il ferait amende honorable. Il fut ensuite enfermé dans le couvent des cordeliers de Beaucourt; mais il s'en échappa peu de temps après, et se refugia auprès du pape Caliste III, qui lui confia le commandement d'une flotte qu'il venait d'armer contre les Turcs. Jacques Cœur tomba malade en traversant l'Archipel, et mourut à Chio vers 1461. Louis XI fit réhabiliter sa mémoire; mais ce ne fut que sous le règne de Charles VIII que ses enfants purent rentrer dans la possession des seigneuries de leur père usurpées par Chabannes, comte de Dammartin. Jacques Cœur avait composé des ouvrages d'un haut intérêt, entre autres un *Dénombrement ou calcul des revenus de la France*.

COIGNASSIER de la Chine. L'introduction de cet arbre en Europe ne date que des dix dernières années du siècle précédent. Il paraît être arrivé de la Chine presque en même temps en Angleterre et en Hollande. Il a été apporté en France, par la voie du commerce, en 1802.

COIGNASSIER ordinaire. Cet arbre est originaire de l'île de Candie; il porta d'abord le nom de Coignassier Cydonier, parce que ses premiers plants furent apportés de Cydon, ville de Candie.

COIMBRE, ville de Portugal sur le Mondego. Elle est très-ancienne; les Romains l'appelaient *Conimbrica*. Elle fut soumise aux Goths, puis aux Arabes; elle devint ensuite la résidence de plusieurs rois de Portugal. Coimbre

souffrit beaucoup du tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, 1751.

COLARDEAU (Charles-Pierre), poète français, né à Janville, dans l'Orléanais, en 1752; mort le 7 avril 1776; a composé quelques poésies et plusieurs comédies et tragédies.

COLAS (Jacques), capitaine ligueur, né à Montélimart vers le milieu du 16^e siècle, fut nommé député aux états de Blois, et embrassa les intérêts des princes de la maison de Lorraine. A son retour en Dauphiné, abandonnant la magistrature pour le métier des armes, il leva un corps de 1200 arquebusiers, et fit une guerre acharnée aux protestants. La Ligue lui fit obtenir, en récompense de ses services, des lettres de noblesse, la charge de grand prévôt de France et plusieurs autres distinctions. Après la prise de la Fère où il commandait, il passa au service de l'archiduc Albert, fut fait prisonnier à la bataille de Newport, en 1600, et conduit à Ostende, où il mourut.

COLAUD (N.), lieutenant général, sénateur, et ensuite pair de France, né à Briançon, le 22 décembre 1751; était lieutenant de chasseurs au commencement de la révolution française. Ses talents et sa valeur l'élevèrent successivement de grade en grade jusqu'à celui de général de division. Il assista à la bataille de Siegburg, livrée par Kléber en 1797, fut chargé l'année suivante du commandement militaire des départements réunis, puis révoqué, pour sa sévérité qui parut excessive; on le réintégra quelques mois après. Nommé membre du Sénat conservateur, le 5 février 1801, puis grand officier de la Légion d'Honneur, il reprit du service, se signala dans diverses rencontres contre les Russes, vota la déchéance de l'empereur en 1814, fut créé pair par le roi, et chevalier de Saint-Louis, défendit généreusement le maréchal Ney, et mourut le 5 décembre 1819.

COLBERT (Jean-Baptiste), ministre secrétaire d'État, contrôleur général des finances sous Louis XIV. Ce grand ministre, qui peut-être a eu la faiblesse de se créer une généalogie, était, suivant toute probabilité, fils d'un marchand de drap. Il naquit à Reims, le 19 août 1619, fut d'abord simple commis chez les banquiers de Mazarin; c'est là que le cardinal-ministre eut occasion d'apprécier ses talents; il le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires, et le désigna pour son successeur. Colbert prit les rênes des affaires de l'État en 1662, à la chute du surintendant Fouquet; il rétablit l'ordre dans les finances, fonda de nombreuses manufactures, ouvrit de nouvelles routes, le canal du Languedoc, encouragea les arts et les sciences, fonda les Académies des inscriptions, 1663, des sciences, 1666, d'architecture, 1671; l'école des beaux arts de Rome; fit élever l'Observatoire; embellit Paris de places publiques, de quais, de portes triomphales, de monuments superbes. On lui doit la colonnade du Louvre et les Tuileries. En 1669, Louis XIV ajouta à ses attributions la marine, et dans les mains la marine devint florissante. Colbert mourut le 6 septembre 1683.

COLBERT (Édouard-Pierre-David), général de division, né à Paris, 1774. Engagé volontaire en 1793, fit la guerre en Vendée, en Espagne, en Égypte, et fut fait chef d'escadron à Austerlitz, colonel après avoir combattu à Jéna, à Polstuck; se trouva à Eylau, à Friedland. Général de brigade en 1809, blessé à Wagram; se distingua à Bautzen; général de division, 1815; se trouva à Montmirail, à Champ-Aubert, à Nançis, et fut blessé à Waterloo. Exilé sous la Restauration, il est aujourd'hui premier aide-de-camp de S. A. R. le duc d'Orléans. — Son frère, né en 1777; s'enrôla en même temps que lui; combattit en Italie et en Égypte. Général de brigade

en 1805, fut distingué par Napoléon. Fit glorieusement la guerre en Espagne, et fut tué le 3 janvier 1809. Il avait été désigné par l'empereur comme un de ceux à qui une statue devait être élevée sur le pont de la Concorde.

COLCHESTER, ville très-ancienne d'Angleterre, dans le comté d'Essex. *Camalodunum Colonia, Colcestria*, Colchester vit naître sainte Héléne, mère du grand Constantin, et soutint un siège célèbre contre les parlementaires, 1648.

COLCHIDE, *Colchis*, aujourd'hui *Iméréthie* et *Min-grélie*, contrée d'Asie, entre le Pont-Euxin à l'ouest, et le royaume de Pont au sud, le Caucase au nord, et l'Éthiopie à l'est. La Toison-d'Or et l'expédition des Argonautes rendent cette contrée célèbre.

COLERIDGE (Samuel Taylor), poète anglais, né dans le Devonshire, en 1772, est auteur, avec Southey, d'un drame intitulé *la Chute de Robespierre*. Il ouvrit, en 1793, un cours d'histoire de la révolution française, et l'abandonna pour aller fonder une république en Amérique. Ses *Ballades lyriques* eurent un grand succès. Mort en 1834.

COLIGNI (Gaspard de Châtillon, sire de), amiral de France, fils de Gaspard de Coligni, maréchal de France sous François I^{er}, né à Châtillon-sur-Loing, en 1517. S'étant distingué dans plusieurs campagnes, il fut élevé au grade d'amiral par Henri II, 1552. A la mort de ce prince, il résigna tous ses emplois, et se retira dans ses terres. La méditation et la lecture des livres de controverse changèrent ses opinions religieuses, et il embrassa la réforme. Lorsque la guerre éclata entre les catholiques et les protestants, il se mit, ainsi que ses deux frères, à la tête des réformés, et prit part à la fameuse conjuration d'Amboise; à la bataille de Dreux et à celle de Montcontour, 1569, non moins funeste à son parti. Après la paix conclue à Saint-Germain, 1570, Coligni reparut à la cour, où il fut reçu, comme tous ceux de son parti, avec de grandes démonstrations de joie. Cependant le massacre de la Saint-Barthélemy se préparait, et Coligni qui, deux jours avant, avait failli être assassiné, en fut l'une des premières et des plus illustres victimes. Son corps fut jeté par la fenêtre, et Henri de Guise, qui attendait dans la cour, s'approcha pour voir s'il était bien mort, nuit du 25 au 24 août 1572. Les restes de Coligni furent portés à Montfaucon, d'où des serviteurs dévoués vinrent secrètement l'enlever pour l'ensevelir.

COLISEE, nom du plus grand amphithéâtre de Rome et de l'univers. Il fut ainsi appelé par corruption de *colosseum*, à cause de sa grandeur colossale et gigantesque. Placé au milieu des sept collines de Rome, cet édifice égalait le sommet des plus hautes. Ses gradins contenaient 87,000 personnes, et, au moyen de sièges placés dans divers endroits, 169,000 spectateurs étaient assis assez commodément pour voir à l'aise les jeux et les combats de l'arène. 80 arcades numérotées formaient autant d'entrées et de sorties; des escaliers se distribuaient aux différents portiques; de nombreux vomitoires donnaient issue à la foule. Cet amphithéâtre, d'une forme ovale et ouvert par le haut, était couvert et découvert à volonté par des toiles, au moyen de poulies et de machines. On y avait ménagé jusqu'à des canaux qui transmettaient, sous la forme de vapeurs ou de pluies fines, des liqueurs odoriférantes qui rafraîchissaient et parfumaient les spectateurs. Vespasien commença, vers l'an 75 de J.-C., la construction de cet édifice immense, dont les ruines existent encore aujourd'hui l'admiration; il ne fut achevé qu'en 78, sous Titus, son fils et son successeur. A l'occasion de la consécration qui en fut faite sous le nom

de ce dernier, on y donna des combats de bêtes fauves, et après la fin des jeux, on conduisit de l'eau dans l'amphithéâtre pour donner une naumachie. En mémoire de cette construction, le sénat fit frapper deux médailles, l'une du vivant de Titus, l'autre peu de temps après sa mort. Antonin le Pieux répara le Colisée en 150; Héliogabale le fit rétablir après les dégradations qu'y avait causées un ouragan, sous le règne de Macrin, 250. Alexandre-Sévère et Gordien III, en 240, le firent également restaurer. Depuis cette époque, l'amphithéâtre de Titus tomba de plus en plus en ruines. Théodoric, roi des Goths, est le seul qui, en 510, prit soin de le sauver du vandalisme des barbares; c'est à lui que Rome doit la conservation de la plupart de ses antiques monuments. — On nomma aussi Colisée une enceinte bâtie en 1775 dans les Champs-Élysées, où l'on donnait des joutes, des concerts, des danses et des feux d'artifice; cette enceinte pouvait contenir 100,000 spectateurs.

COLLATIE, *Collatia*, ancienne ville près de Rome, que l'on croit bâtie par les Albins. Toutefois Tarquin le Superbe l'avait rétablie ou enrichie des deniers du peuple, *collata a populo pecunia*; de là son nom de *Collatia*. C'est dans cette ville que Lucrèce, femme de Tarquin Collatin, fut outragée par Sextus Tarquin.

COLLATIN. V. TARQUIN.

COLLÈGE, *collegium*, assemblée de personnes occupées des mêmes fonctions, compagnie, société. Sous les Romains, ce nom servait à désigner collectivement les ministres de la religion, ceux qui gouvernaient l'État, ou les corps occupés d'arts ou de sciences. Il servait encore à désigner les lieux publics où se pratiquait l'enseignement; il a conservé chez nous cette signification. La Chine possédait des collèges dès 2278 ans av. notre ère. La Grèce posséda de célèbres collèges sous le titre d'académie, de lycée. Les Juifs eurent aussi des collèges. Les Romains fondèrent dans les Gaules plusieurs collèges; ceux de Marseille, de Bordeaux, de Lyon, brillèrent d'un grand éclat, et répandirent le goût des arts et des lettres. Le christianisme vint à son tour seconder ce mouvement; il y eut presque toujours un collège là où il y avait une cathédrale ou une agrégation religieuse quelconque; mais qu'était-ce que ces collèges, lorsque l'on voit Charlemagne, dans ses Capitulaires, enjoindre aux moines d'enseigner aux jeunes gens la grammaire, la musique, l'arithmétique? A l'article UNIVERSITÉ, nous entrerons dans de plus grands détails relatifs à l'enseignement; nous nous bornerons ici à donner la date de la fondation des collèges les plus célèbres. La Sorbonne ne date que de 1252; elle fut instituée par saint Louis, sur le conseil de Robert Sorbon, qui en conçut le projet dès 1230. Le collège des Bernardins lui est antérieur de quelques années; il fut fondé par Étienne Lexinton, abbé de Clairvaux; c'est le plus ancien de l'Université de Paris. La Sorbonne habita d'abord le palais des Thermes, rue de la Harpe. Raoul d'Harcourt, chanoine de Notre-Dame de Paris, fonda le collège d'Harcourt en 1289, qui ne fut achevé quo par son frère Robert d'Harcourt, évêque de Coutance; c'est aujourd'hui le collège Saint-Louis. J. Lemoine, qui fut légat pendant les démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel, et qui, à cette occasion, fut fait cardinal, fonda le collège du cardinal Lemoine, en 1302. Le collège de Navarre, qui s'appela aussi collège de Charlemagne, fut fondé par la reine, femme de Philippe le Bel, Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie, 1304. Le collège de Montaigu fut fondé par Gilles Ancelin, de l'ancienne famille des Montaigu d'Auvergne, archevêque de Rouen. Geoffroi du Pleissis, notaire du pape Jean XXII, et se-

crétaire de Philippe le Long, fonda le collège Duplessis, 1322. Le collège de Bourgogne fut fondé par Jeanne de Bourgogne, reine de France, 1331. Ce fut François I^{er} qui fonda, en 1530, le collège royal de France, qui s'appela d'abord le collège royal, puis, sous Napoléon, collège impérial de France. Dès l'origine, ce collège reçut une grande extension; le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, etc., etc., y furent gratuitement enseignés. Cependant le nombre des chaires s'accrut progressivement jusqu'au nombre de 24. Le collège Louis-le-Grand fut fondé, en 1560, par Guillaume Duprat, évêque de Clermont; aussi porta-t-il d'abord le nom de collège de Clermont; ce ne fut qu'en 1682 qu'il devint fondation royale et prit le titre de collège de Louis-le-Grand. Le cardinal Mazarin fonda le collège Mazarin, ou des Quatre-Nations, en 1688.

COLLETET (Guillaume), avocat au conseil, poète et membre de l'Académie française, né à Paris en 1598, eut pour protecteurs le chancelier Séguier, le cardinal de Richelieu, François de Harlay, archevêque de Rouen, et plusieurs autres personnages distingués, ce qui n'empêcha pas qu'à sa mort, en 1650, ses amis se cotisèrent pour le faire enterrer. Il a laissé des comédies, des traductions et diverses pièces de vers. La liste de ses écrits se trouve dans l'Histoire de l'Académie française.

COLLETET (François), fils du précédent, né à Paris, en 1628, mort vers 1680, n'est guère connu que par le ridicule dont Boileau le couvrit dans ses satires. Réduit à écrire pour vivre, il publia un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose entièrement oubliés aujourd'hui.

COLLIER. Les Égyptiens portaient des colliers; le plus grand nombre de leurs statues en sont ornées; souvent ces colliers sont incrustés en argent sur les statues de bronze. Les Mèdes et les Babyloniens en portaient d'or, d'argent et de pierres. Les anciens peuples de la Grande-Bretagne portaient des colliers d'ivoire; ceux des esclaves avaient des inscriptions afin qu'on les arrêtât s'ils venaient à prendre la fuite. Les anciens Espagnols portaient des colliers de fer. Les femmes grecques et romaines aimaient à se parer de colliers d'or et de pierres, surtout dans les festins et dans les danses. Les Romains appelaient les colliers *torques*, *phalera* et *collares*. Le mot *torques* désignait ces colliers que les généraux romains distribuaient solennellement aux soldats qui s'étaient distingués par leur bravoure. Ces *torques* étaient fréquemment en or. Le *torques* entourait seulement le cou, le *phalera* descendait jusqu'à la poitrine; les simples fantassins recevaient des bracelets. Manlius, surnommé Torquatus, avait pris ce surnom parce qu'il avait enlevé un collier d'or au Gaulois qu'il avait vaincu dans un combat singulier, 375 av. J.-C. Un officier plébéien appelé Scincius Dentatus, et surnommé l'Achille romain, déclara, dans une assemblée du peuple, qu'il conservait dans sa maison plus de 80 colliers et de 60 bracelets, comme récompenses de sa valeur. Le *collare* était un instrument de supplice comme le carcan des peuples modernes. On le donnait principalement aux esclaves qui s'étaient sauvés de leurs ateliers et qui avaient été repris. Il existe de ces colliers sur lesquels il y a une inscription qui indique le nom du maître de l'esclave, sa demeure, et une invitation à ceux qui arrêteraient l'esclave de le ramener chez son maître. Pour revenir au collier considéré comme parure, il nous reste des colliers romains antiques; ils sont formés, comme les nôtres, d'un assemblage de petites plaques de différentes formes retenues par des anneaux. L'usage des colliers s'est transmis jusqu'à nous; mais il a reçu de grandes modifications, surtout depuis la découverte de la taille du diamant vers

1560. On donne encore le nom de collier à la chaîne d'or émaillé que les chevaliers des ordres militaires portent sur leur manteau, et au bout de laquelle pend une croix ou une autre marque de leur dignité. Maximilien I^{er} a été le premier empereur qui ait mis, vers 1500, un collier d'ordre autour de ses armes, exemple qui a été suivi depuis par ceux qui ont été décorés de quelque ordre de chevalerie.

COLLIER (Ordre du). Les chevaliers du Collier, qu'on appelait aussi chevaliers de *Saint-Marc*, ou de *la Médaille*, n'avaient point d'habit particulier, et, comme cet ordre, établi à Venise, était conféré par le doge et par le sénat, ils portaient, seulement par distinction, la chaîne que le doge leur avait donnée; elle leur pendait au cou, et se terminait par le lion de Saint-Marc tenant entre ses pattes un livre ouvert; où sont ces paroles : *Pax tibi, Marce, evangelista meus*.

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean François), poète dramatique, né en 1757, à Mevoisin, près Chartres. Il avait quitté le barreau pour suivre la carrière des lettres. Il donna successivement *l'Inconstant*, 1786; *l'Optimiste*, 1788; *les Châteaux en Espagne*, 1789; *le vieux Célibataire*, 1792; comédies en vers qui eurent un grand succès. Depuis, il ne fit que décliner. Il a aussi laissé des poésies fugitives. Il mourut à Paris en 1806.

COLLOT D'HERBOIS (Jean-Marie), conventionnel, né en 1751, fut d'abord comédien, puis auteur dramatique. Lorsque éclata la révolution française, il était directeur d'un théâtre à Genève; il vint à Paris, et fit partie de la société des jacobins, où il ne tarda pas à attirer l'attention par son audace et sa cruauté. Au 10 août 1792, il fut nommé membre de la municipalité de Paris, quelques jours après, président de l'assemblée électorale de la même ville, député à la Convention nationale, et membre du comité de salut public. Envoyé l'année suivante en mission à Lyon, il y exerça les plus horribles cruautés. Au 9 thermidor, il fut un des premiers dénonciateurs de Robespierre. Peu de temps après, écrasé et couvert d'opprobres par ses collègues entraînés par l'opinion publique, il fut arrêté, déporté à la Guyane, et transporté à Cayenne, où il expira, atteint d'une fièvre chaude, le 8 janvier 1796. Il a laissé quelques drames et quelques comédies.

COLMAN (Georges), littérateur anglais, né en 1755, à Florence, où son père était ministre d'Angleterre auprès du grand-duc, se distingua de bonne heure par son goût pour la poésie. Après avoir donné plusieurs pièces qui eurent beaucoup de succès, il devint un des entrepreneurs du théâtre de Covent-Garden, vendit ensuite son action, et acheta, en 1777, le théâtre de Hay-Market, auquel il sut donner une vogue extraordinaire. Il devint fou vers la fin de sa vie, et mourut en 1794. Il a composé 26 pièces, dont une, *le Mariage clandestin*, en société avec Garrick.

COLOGNE (en allemand *Kahn*), ville très-ancienne, appelée par les Romains *Colonia Agrippina*, du nom d'Agrippine, femme de l'empereur Claude, qui y vit le jour. C'est aujourd'hui le chef-lieu du district du même nom, dans le grand-duché du Bas-Rhin, appartenant à la Prusse. Anciennement elle était une ville libre et impériale. Cette cité a compté parmi les plus importantes de l'Allemagne. Lors de la décadence de la ligue anséatique, vers le 15^e siècle, elle perdit ses principales richesses; et durant la domination française sur le Rhin, 1795-1814, le riche clergé de Cologne fut dépouillé de tous ses biens. Cologne est aujourd'hui le siège d'un archevêque, d'un premier président, de la régence, d'une cour d'appel, etc. On y compte, sans la garnison prussienne, plus de

64,000 habitants, parmi lesquels 5,000 protestants et 500 juifs. La ville renferme 20 églises, 5 convents, 2 gymnases et beaucoup d'établissements de charité. La cathédrale, chef-d'œuvre d'architecture gothique, commencée en 1248, ne fut entièrement achevée qu'en 1516. — Cologne possède un port franc, et est un des entrepôts du commerce du Rhin. Ses fortifications ont été rétablies en 1815.

COLOGNE (Vicissitudes de). Les Ubien, peuplade qui, établie d'abord sur la rive droite du Rhin, passa, sous les auspices des Romains, 57 ans av. notre ère, sur la rive gauche pour être délivrée des incursions des Suèves, devint sujette de Rome, et bâtit une ville que les Romains remplirent de soldats colons, peuvent être regardés comme les fondateurs de Cologne. Vitellius, de 65 à 68, y tint sa cour luxueuse. Lors de l'insurrection des Germains, sous Civilis, 67-70, les habitants furent forcés de faire cause commune avec leur ancienne patrie contre les Romains; mais ils profitèrent de l'arrivée des légions pour rentrer sous la protection des empereurs. Le christianisme fut introduit de bonne heure sur les bords du Rhin. Sous le règne de Constantin, 309-336, Cologne eut des églises. Sous le règne des Francs, les archevêques d'une part, les bourgeois de l'autre, profitèrent de l'anarchie du temps pour se rendre indépendants; les uns et les autres furent entraînés ensuite dans les guerres de l'empire germanique. Des reliques provenant, à ce que disent les légendes, des trois Mages, firent la fortune de la ville. On afflua de toutes parts pour adorer ces reliques, propriété de la cathédrale. Une autre église exposa les restes des prétendues onze mille vierges. Cologne eut une école très-fréquentée, où enseigna le célèbre Albert, surnommé le Grand, 1225-1250. Ce fut l'archevêque Engelbert qui projeta la superbe basilique, dont la première pierre fut posée solennellement en 1248. Ses archevêques avaient obtenu le privilège de couronner les empereurs à Aix-la-Chapelle; ils siégeaient en qualité d'électeurs ecclésiastiques dans la diète. De son côté, la bourgeoisie, devenue puissante par son commerce et son industrie, s'était fait donner des franchises importantes dans l'empire germanique, où leur cité était comptée au nombre des villes libres appelées impériales. Le 15^e et le 14^e siècle se passèrent en guerres et en querelles entre la ville et les archevêques. A la fin du 14^e, Cologne établit son régime municipal sur des principes démocratiques, et limita les privilèges des archevêques. La ville fit partie, dès le principe, de la ligue anséatique. Ses bateaux fréquentaient l'Angleterre dès le temps de Guillaume le Conquérant, 1060-1070. Sous Henri I^{er}, 1120-1130, les négociants de Cologne avaient un entrepôt à Londres pour leurs marchandises. En 1567, il fut conclu à Cologne une confédération des villes marchandes du Nord contre les rois de Danemark et de Norvège. Les bateaux du Rhin allaient, à cette époque, dans la mer, et fréquentaient les parages du Nord. Mais ce fut au 15^e siècle que la ligue fut le plus florissante. La réforme religieuse eut, dès le commencement, beaucoup de partisans à Cologne; l'archevêque Hermann de Weid en favorisa lui-même les progrès, et assembla, en 1536, un concile pour remédier aux abus de l'Église romaine. Il fut déposé par le pape; mais un de ses successeurs, Gebhard Truchess de Waldebourg, embrassa la réforme et épousa Agnès, comtesse de Mansfeld, sans renoncer à l'épiscopat, 1580. On se battit pour et contre lui. La Bavière versa des flots de sang pour maintenir le catholicisme. Un duc de Bavière, Joseph-Clément, s'attira, en 1675, l'animosité de Louis XIV; le diocèse fut envahi et forcé de se soumettre. Le dernier archevêque élu par le

chapitre, Maximilien-François-Xavier d'Autriche, mort en 1804, était frère de l'empereur Joseph. En 1794, quand Jourdan conduisit nos phalanges républicaines sur le Rhin, Cologne fut aisément soumise. On en fit, jusqu'en 1815, une sous-préfecture du département de la Roër.

COLLOQUES. L'histoire a donné ce nom à des conférences tenues dans le but de discuter et d'éclaircir des points de doctrines religieuses. Dans les premiers temps du christianisme, un colloque eut lieu à Cascar en Mésopotamie, entre Atchélaius et Manès; un autre à Carthage, entre saint Augustin et les donatistes. Plus tard, il s'en tint à Marbourg, 1529; à Ratisbonne, 1541, à Montbelliard, 1546, à Berne, 1588. Celui de Poissy, entre tous, est célèbre. Dix ministres de la religion calviniste, parmi lesquels Théodore de Bèze et Vermiglio de Florence; six cardinaux, le cardinal de Lorraine, trente-six évêques, un grand nombre de théologiens et de docteurs, le roi Charles IX, la reine Catherine de Médicis et la famille royale y assistèrent; mais, floû d'obtenir un rapprochement, les membres de cette assemblée se séparèrent, le 26 septembre, plus ennemis qu'ils ne l'étaient auparavant.

COLOMB (Christophe), né en 1453 ou 1441, dans l'Élat de Gènes, fils d'un tisserand, obtint de la cour d'Espagne, après 8 ans de sollicitations et après avoir éprouvé les refus les plus offensants des gouvernements de Gènes et de Portugal, trois vaisseaux avec lesquels il partit de Palos (Andalousie) le 3 août 1492. Après 65 jours de navigation, le 8 octobre 1492, il aborda à San Salvador, une des Lucayes, découvrit Cuba et Saint-Domingue, et revint en Espagne en mars 1495; fut nommé vice-roi des pays qu'il avait découverts. Il entreprit un second voyage en septembre 1493, dans lequel il découvrit une partie des Antilles et fonda des établissements à Saint-Domingue; fit un troisième voyage en 1498, découvrit le continent américain, parcourut toute la côte de l'Amérique méridionale depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à Caracas; il poussa jusqu'au golfe de Darien dans une quatrième et dernière expédition, 1502. Colomb, après avoir surmonté les difficultés qu'on lui opposa avant de lui accorder les moyens d'accomplir son premier voyage, eut à réprimer les révoltes de ses compagnons et à repousser les atteintes de la colonnie. Remplacé dans son commandement par Bovadilla, celui-ci le renvoya en Espagne chargé de fers, après l'avoir retenu 4 ans prisonnier. Il mourut en 1506, délaissé par Ferdinand, accablé d'infirmités et de chagrins.

COLOMBES, village à 2 lieues de Paris et à 4 lieues de Nanterre; population, 1650 habitants. Les plus anciens titres qui en font mention remontent au 12^e siècle; à cette époque, il appartenait à l'abbaye de Saint-Denis. En 1218, ses habitants furent affranchis par l'abbé de Saint-Denis. Louis XIV, en 1667, leur accorda l'établissement d'un marché par semaine et de deux foires par an. Henriette-Marie de France, veuve de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, faisait sa demeure ordinaire au château de Colombes; elle y mourut en 1669, à 60 ans. Un bourgeois de Paris, nommé Léonard Polle, y fonda, en 1678, une école gratuite de 50 pauvres garçons. L'ancien château a été rasé en 1795, et le petit château actuel a été la propriété de l'infortuné maréchal Ney.

COLOMBIE, vaste territoire de l'Amérique méridionale, formée de l'ancienne vice-royauté de la Nouvelle-Grenade et de la capitainerie générale de Caracas ou de Venezuela. Elle est comprise entre 12 deg. 25 m. de lat. nord, et 6 deg. 15 m. de long. ouest; bornée au nord par la mer des Antilles, à l'ouest par le grand Océan

équinoxial, au sud par le Pérou et le Brésil, et à l'est par les colonies européennes de la Guyane. Sa superficie est de 91,932 lieues, c'est-à-dire presque égale au cinquième de toute l'Europe. Elle est traversée par la chaîne des Andes, dont les points culminants s'élèvent à plus de 7,000 mètres au-dessus de la mer. — Les productions minérales de la Colombie sont riches et variées; elles consistent en mines d'or, d'argent, de platine, de cuivre, de plomb, de mercure et d'émeraudes. Le climat est variable, tempéré, et, quelquefois glacial sur les plateaux élevés, il est brûlant et pestilentiel sur les bords de la mer. La Colombie est arrosée par un grand nombre de rivières; les plus considérables sont : l'Orénoque, qui compte plus de 500 affluents; la *Zulia*, le Cauca, et la Magdalena, le Guayaquil, le Guarico, etc. On y remarque encore le lac de Maracaibo, qui a 50 lieues de long sur 50 de large, et communique avec la mer des Antilles. Le sol de la Colombie offre des produits très-variés; les plaines ne donnent que des pâturages où l'on élève des bœufs, des chevaux et des mulets. Dans quelques parties, telles que le Venezuela et la Nouvelle-Grenade, on récolte en abondance du tabac, de l'indigo, du café, du cacao, de l'orge, du froment, du quinquina, du baume de Tolu et de la canne à sucre. Il y a de belles forêts où croissent des bois de marqueterie et de teinture, des bananiers, des palmiers à cire, des bambous, etc. On évalue les exportations de la Colombie à 9 millions de piastres, et les importations à 11 millions. — *Division administrative.* Ce fut en 1819 que Bolivar parvint à constituer la république de Colombie, dont il divisa le territoire en 7, puis en 10, et enfin en 12 départements, subdivisés eux-mêmes en provinces, en districts et en paroisses. Mais cette organisation ne put tenir contre la versatilité des partis et les efforts de quelques chefs ambitieux. Ses services méconnus, et son désintéressement calomnié firent bientôt place à l'anarchie. Dès l'année 1829, deux partis se formèrent sur les débris de la constitution renversée, les *unitaires* qui demandaient l'indivisibilité de la république, et les *fédéralistes* qui réclamaient sa séparation en trois Etats indépendants; et, deux ans après, en 1831, ce dernier parti l'ayant emporté, la Colombie se trouva divisée en trois républiques, celle de Venezuela, celle de la Nouvelle-Grenade, et celle de l'Équateur, qui se subdivisèrent en 12 départements, 58 provinces, 526 districts, renfermant 95 villes, 154 bourgs, 1,540 villages et 846 hameaux, pour une population totale qui s'élève aujourd'hui à 5,200,000 habitants. (Voy. ces noms et l'article **BOLIVAR**.) La région de la Colombie est la catholique romaine; elle a aujourd'hui 2 archevêchés, Bogota et Caracas, et 8 évêchés et 175 couvents d'hommes, 3 universités, 20 collèges. L'armée se compose de 52,566 hommes, savoir : Infanterie 27,750, cavalerie 4,296, artillerie 2,520.

COLOMBIE (Vicissitudes de la). Avant la conquête espagnole, les pays formant ce qu'on appelle aujourd'hui la Colombie étaient habités par de nombreuses tribus indiennes soumises au gouvernement de chefs nommés *caciques*, *quebis*, *tivas*, *guajeros*. Le père Las-Cases, évêque de Chiappa, dit, dans son fameux mémoire adressé au prince des Asturies en 1552, que les gouverneurs espagnols y avaient fait périr 4 ou 5 millions d'indigènes sur une étendue de 1,000 lieues. — Christophe Colomb découvrit, dans son troisième voyage exécuté en 1498, les îles de la Trinidad, de la Margarita, etc., et côtoya le continent l'espace de 50 lieues, vers la Punta de Araya. En 1502, il reconnut d'autres parties de la côte et le port de Porto-Bello. Il appela le

pays où il aborda pour la première fois terre de Paria, du nom que lui donnaient les indigènes. C'est le même qui a été connu depuis sous les dénominations de Côte-Ferme, de Nouvelle-Castille et de Castille-d'Or. Colomb nomma ensuite Côte-Ferme la partie du continent située entre la Trinidad et l'isthme de Panama. Ojeda, un des compagnons de Christophe Colomb dans son second voyage, aidé de quelques négociants de Séville, équipa 4 navires, et ayant pris avec lui le célèbre pilote biscaïen Juan de la Cosa et le savant cosmographe florentin Amerigo-Vespucci, mit à la voile du port de Santa-Maria, le 20 mai 1498, et, après une heureuse traversée de 27 jours, aborda à la côte de Paria. Il côtoya ensuite plus de 400 lieues, n'ayant eu que de légères escarmouches avec les naturels; il retourna en Espagne, après un voyage de 5 mois. Pedro-Alonso Nino, surnommé le Noir, autre ancien compagnon de Colomb, s'embarqua au port de San-Lucas, à bord d'un petit navire monté par 50 hommes, quelques jours après le départ d'Ojeda. Il arriva presque en même temps en vue de Paria, et fut accueilli pacifiquement des Indiens, qui lui donnèrent une grande quantité de perles et de diamants en échange de bagatelles. Nino ne rentra en Espagne qu'en 1500. Accusé d'avoir caché des perles, il fut arrêté par ordre du gouverneur de la Galicie, Hernando de la Vega. Vincent Yanez Pinson, autre ancien compagnon de Colomb, s'embarqua de Palos, le 18 novembre 1500, et aborda peu après le cap Saint-Augustin, sur les côtes du Brésil. Après avoir exploré plus de 600 lieues de côtes, il remit à la voile pour l'Espagne, où il arriva en 1500 (septembre), avec 20,000 esclaves, 5,000 livres de bois de Brésil, des bois et d'autres productions du pays. Peu après le départ de Pinson, Diego de Lepe partit aussi de Palos, et relâcha non loin du cap Saint-Augustin. Il côtoya la Côte-Ferme et Paria, obligé continuellement de combattre les naturels, dont il tua un grand nombre, 1500. L'année suivante, il obtint du roi Ferdinand la permission de faire un nouveau voyage d'exploration avec 4 navires; à son retour, il dressa une carte de ses découvertes. — Le bruit des richesses que renfermait le Nouveau-Monde décida une foule d'Espagnols à y aller tenter la fortune. De Bastidas, natif de Triana, partit de Cadix le 1^{er} janvier 1501, ayant à son bord le célèbre pilote Juan de la Cosa; il découvrit la côte de la province de Darien, et donna des noms à Carthagène et aux îles avoisinantes. Ayant amassé beaucoup d'or et de perles, il résolut de retourner en Espagne; mais, forcé de relâcher à Hispaniola, il fut dépossédé par le gouverneur Francisco de Bobadilla. Mis en liberté et envoyé en Espagne avec l'amiral Colomb, il reçut, en récompense de ses services, une pension. Alonso de Ojeda et Américo Vespucci firent un second voyage en 1501. Les marins, mécontents de la distribution des vivres, se révoltèrent contre Ojeda, lui mirent les fers aux pieds, et le débarquèrent à Hispaniola. En 1508, le même Ojeda obtint de la cour la concession de la province alors connue sous le nom de Nouvelle-Andalousie, ayant plus de 500 lieues de longueur, depuis le cap de la Vela jusqu'à la moitié du golfe jusqu'au cap de Gracias-a-Dios, et connue sous le nom de Castille-d'Or, fut donnée à Diego de Nicuesa. Le roi leur donna l'île de la Jamaïque, d'où ils devaient tirer des vivres et les autres ressources nécessaires. Ojeda s'embarqua à l'île de Beata, voisine de celle d'Hispaniola, avec 500 hommes, parmi lesquels se trouvait le fameux François Pizarre; il arriva bientôt à Carthagène, nommée par les Indiens *Caramari*. Les naturels, qui avaient déjà été maltraités par les Espa-

gnols, ne voulurent consentir à aucun arrangement avec Ojeda. Il fallut en venir aux mains; les Espagnols, d'abord vainqueurs, furent tout à coup assaillis et perdirent 70 hommes. Sur ces entrefaites, arriva Diego de Nicuesa avec 700 hommes d'équipage. Les deux chefs mirent tout à feu et à sang dans le pays. Nicuesa alla prendre possession de la Veragera et du Cauca, après avoir perdu un grand nombre de ses compagnons par la faim, la soif et les combats. Alonso de Ojeda ne fut guère plus heureux; il fut dépossédé de son commandement et mis aux fers par Talavera. Nicuesa, odieux à ses soldats, fut chassé par eux; il fut tué par les Indiens en 1511. Vasco Nunez de Balboa, revêtu du commandement et aidé de Pizarre, son lieutenant, soumit les provinces de Darien et Cumana. Les deux frères dominicains Francisco de Cordoba et Juan Garus furent massacrés par les Indiens de Cumana, 1513. Nunez envoya une expédition contre les naturels du pays arrosé par le Rio-Grande. Le roi Ferdinand ayant appris la mort d'Alonso de Ojeda, de Diego de Nicuesa et de Juan de la Cosa, nomma Pedrarias d'Avila gouverneur de Darien. Il lui enjoignit de traiter les Indiens avec clémence, et de rendre compte de son administration à Nunez de Balboa. Ce nouveau gouverneur partit de San-Lucar le 15 avril 1514, avec 17 navires montés de 1,500 hommes, d'un évêque et de plusieurs prêtres. A son arrivée, il déposa Nunez et le jeta dans les fers; mais il lui rendit la liberté et le consulta sur les expéditions qu'il tenta. Il ne négligea rien pour soumettre les pays à son gouvernement. Vasco de Nunez, en récompense de ses services, fut nommé viceroy de Panama, pays découvert en 1513, par Tello de Guzman; mais cette dignité ne fit qu'exciter la jalousie de Pedrarias, qui cependant se réconcilia avec Nunez en 1516. Espinosa, l'un de ses lieutenants, découvrit, en 1517, près de 400 lieues de côtes au sud. Pedrarias, redoutant l'ambition de Balboa, le fit mettre à mort en 1517; Balboa n'avait que 42 ans; les Castillans le regretterent vivement. Espinosa fonda la ville de Panama en 1518; elle obtint le titre de ville de l'empereur Charles V en 1518, et devint le siège d'une audience royale en 1558; réduite en cendres par les sibilustiers sous les ordres de Morgan, en 1670, elle fut rebâtie quelque temps après, et a été de nouveau incendiée en 1757. — Pedrarias fut remplacé par Lopez de Soza en 1518. — Le gouvernement espagnol ayant à cœur de trouver une nouvelle route pour aller aux Moluques, charges, en 1519, de cette expédition Gonzales Davila. En 1520, Barthélemy de Las Cases fut chargé de prêcher l'Évangile aux Indiens de la Côte-Ferme; il partit de Séville avec 5 navires et 200 labourers. Il arriva à l'île de Saint-Jean-Porto-Rico, où il eut la douleur d'apprendre le massacre de 80 Castillans et de 2 religieux tués par les Indiens. Malgré sa pacifique intervention, la guerre entre les Espagnols et les Indiens continua avec plus de fureur que jamais pendant les années 1520, 1521 et 1522. Fondation de Santa-Marta, en 1523, par don Rodrigo Bastidas. Cette ville devint le siège d'un évêché en 1529; elle fut saccagée, en 1545, par le pirate Robert Baal; en 1558, par le corsaire français Pierre Bragues; en 1596, par François Drake, et détruite de fond en comble, en 1653, par William Gauson. Rebâtie peu après, elle fut de nouveau pillée, en 1672, par les sibilustiers. — Bastidas mourut de ses blessures en 1526; il eut pour successeur Pedro de Badillo, qui fut remplacé, en 1527, par Pedro de los Rios. Découverte de l'île Rio-de-los-Lagos, ainsi nommée parce qu'elle est infestée d'alligators, 1527. Cession de la province de Venezuela par Charles-Quint aux Veltzers, riches négociants d'Augsbourg,

1528. Les années qui suivirent amenèrent de nouvelles expéditions contre les indigènes, qui furent successivement soumis, et bien que ravagé plusieurs fois par les Anglais, 1585-1586, et par les libustiers, 1697, ce pays ne cessa d'obéir à l'Espagne qu'à la suite de la déclaration du 2 décembre 1811, déclaration qui amena l'indépendance des provinces-unies de la Colombie, et constitua la confédération américaine de Venezuela, Nouvelle-Grenade, Équateur (républiques de), articles dans lesquels nous donnons les dates des événements qui ont amené l'indépendance de ce pays.

COLONEL, titre donné à l'officier supérieur chargé de commander un régiment. Avant l'organisation de l'armée par régiments, les officiers chargés de commander une colonne portèrent ce titre, et on l'associait alors à celui de capitaine que portaient les chefs de bande dont se composait l'infanterie française. François I^{er} le donna, en 1554, au premier capitaine de ses légions, et ils le portèrent jusqu'en 1544, que l'on en revint à l'organisation par bandes. Alors les chefs de corps prirent le titre de mestre de camp, et sous Louis XIV le commandant de l'infanterie prit le titre de colonel général. En 1661, les chefs de corps reprirent le titre de colonels; on revint au titre de mestre de camp en 1721, puis à celui de colonel en 1750, puis encore au titre de mestre de camp, 1780; enfin, l'appellation de colonel prévalut, 1788. Lorsque l'on supprimait le titre de colonel général, les chefs de corps prenaient le titre de colonels, et le titre de mestre de camp lorsque la dignité de colonel général était rétablie. Un décret de la Convention, du 21 février 1795, ayant organisé l'armée par brigades, on substitua la dénomination de *chef de brigade* à celle de colonel. Un décret du premier vendémiaire an XII rétablit cette dignité.

COLONEL GÉNÉRAL de l'infanterie. Nous avons vu plus haut que ce grade fut créé en 1554 par François I^{er}. Dans la suite, on attacha de grandes prérogatives à cette dignité qui, sous Henri III, fut érigée en charge de la couronne. Le colonel général avait une autorité à peu près semblable à celle qu'a de nos jours le ministre de la guerre. Il avait deux compagnies colonelles, qui tenaient le premier rang parmi les autres compagnies, et se distinguaient d'elles par un drapeau blanc qu'elles avaient le droit de porter. Lors de l'organisation par régiments, chacun d'eux eut sa compagnie colonelle. Le capitaine de cette compagnie prit le titre de lieutenant colonel. Sous l'empire, il n'y eut point de colonel général d'infanterie. Louis XVIII rétablit ce titre pour le prince de Condé en 1814. Néanmoins, la dignité de colonel général exista sous l'empire pour diverses armes. Louis, frère de l'empereur, fut colonel général des carabiniers. Le duc d'Angoulême lui succéda en 1814. Le duc de Berry fut colonel général des chevaux-légers. Gouvion-Saint-Cyr fut nommé colonel général des cuirassiers en 1808. Le duc d'Angoulême lui succéda dans cette dignité en 1814. Le duc de Lauzun fut créé en 1668 colonel général des dragons. Cette dignité fut supprimée à la révolution, rétablie sous l'empire en 1808. La restauration s'en empara encore pour le duc d'Angoulême. Le comte d'Artois (Charles X) fut colonel général des gardes nationales, et le duc d'Orléans (Louis-Philippe I^{er}) colonel général des hussards.

COLONIES. Ce mot, d'origine latine, est dérivé de *colere*, mettre en culture, d'où *colonus*, laboureur. La chose est cependant plus ancienne, et ce serait faire l'histoire des migrations des peuples depuis les temps les plus reculés, que de raconter de quelle manière se sont formées les plus anciennes colonies. On sait que les Phéniciens en avaient établi un grand nombre pour les

besoins de leur commerce, et que cet exemple fut ensuite imité par Carthage, elle-même colonie phénicienne; on sait aussi que la première civilisation de la Grèce est attribuée à des colonies phéniciennes et égyptiennes, et que celles des Grecs couvraient toute l'Asie Mineure, la côte septentrionale de la mer Noire, l'Italie, et s'étendaient même, d'une part, à la Cyrénaïque, et, de l'autre, jusqu'à l'embouchure du Rhône. Des causes diverses concoururent à la fondation des colonies grecques: l'incompatibilité des races, le commerce et l'intolérance politique plutôt que religieuse. Les colonies romaines, si nombreuses d'abord en Italie, et ensuite au delà des Alpes, avaient un caractère tout particulier et se gouvernaient par des lois spéciales. Elles étaient exclusivement agricoles et ne ressemblaient en rien aux colonies commerciales du moyen âge. Elles furent d'abord de deux sortes quant à leur origine: *colonia civium romanorum* et *colonia latinorum*. Les *colonia italica* forment ensuite une troisième espèce; et, quant à leur nature, elles étaient civiles, *togatae*, *plebeiae* ou *militares*. Plusieurs villes de l'Allemagne et de France ont retenu le nom de *colonia*.

COLONIES MODERNES. Au moyen âge, avant la découverte de l'Amérique et de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, aucune puissance européenne ne possédait d'établissements au delà des mers. C'était dans la Méditerranée que se faisait alors le plus grand commerce, exploité par les petits États de l'Italie concurremment avec quelques villes maritimes de la Catalogne. Le commerce entre l'Inde et le continent se faisait par Ormuz et Aden et par les golfes Persique et Arabique. Alep, Damas, mais principalement l'Égypte, en avaient été jusque-là les entrepôts principaux. Tant que le commerce, enchaîné à la voie de terre, fut entre les mains de quelques petits États, il resta sans importance; mais il reçut une immense extension au moment où, après la découverte de l'Amérique et de la route maritime des Indes, ils prirent le premier rang parmi les puissances commerciales. Nous commençons par les Portugais. A partir de l'année 1410, où Henri le Navigateur commença ses premières courses maritimes sur la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'à sa mort, 1465, les Portugais firent successivement un grand nombre de découvertes: Madère en 1419, le cap Boïador, 1439; le cap Vert, 1446; les Açores, 1448; les îles du cap Vert, 1449. Ils visitèrent le Congo en 1484. Barthélemy Déas poussa jusqu'au fameux cap qui reçut du roi Jean le nom de cap de Bonne-Espérance, 1486. Sous le règne d'Emmanuel le Grand, Vasco de Gama arriva enfin aux Indes orientales, et débarqua le 20 mai 1498 à Calicut, sur la côte de Malabar. Les premiers établissements des Portugais sur cette côte furent souvent ensanglantés par les combats qu'ils eurent à soutenir principalement contre les Maures. Ce ne fut que grâce aux rares qualités de ses premiers vice-rois, du fameux Almeyda d'Ablandes, qui gouverna de 1505 à 1509, et de son successeur, plus grand encore, Alphonse d'Albuquerque, que le Portugal, malgré ses faibles moyens, parvint à établir dans l'Inde cette immense puissance dont Goa, depuis 1508, était devenu le siège. Les Portugais se contentèrent d'occuper militairement quelques places qu'ils fortifièrent sur le littoral du continent et dans quelques îles qui leur servaient de lieu de relâche. En 1511, ils s'établirent dans les Moluques; en 1518, dans l'île de Ceylan. Le Brésil, découvert par Cabrol, dès 1500, ne leur parut pas d'abord une possession très-lucrative. A la suite de leurs colonisations en Asie, ils nouèrent avec la Chine, en 1517, avec le Japon, 1542, des relations qui furent pour eux pendant bien des années une source in-

tarissable de richesses. Une bulle du pape Sixte IV leur avait assuré, dès 1481, la possession de toutes les découvertes qu'ils pourraient faire au delà du cap Boïador ; et malgré la réclamation de l'Espagne au sujet des Moluques, il avait décidé, en 1529, que Charles-Quint vendrait au Portugal ses droits à la suzeraineté de ce pays moyennant 550,000 ducats. Mais en 1580, après l'avènement de Philippe II au trône de Portugal, les colonies de l'Inde étant tombées au pouvoir de l'Espagne, elles lui furent bientôt arrachées par les Hollandais. Dès ce moment, le Portugal ne conserva un rang parmi les nations de l'Europe que pour sa possession du Brésil, dont la richesse en mines d'or ne fut découverte qu'en 1698, et celle beaucoup plus grande en diamants, en 1728.

2° Les Espagnols commencèrent presque en même temps que les Portugais à former des colonies. En 1492, Colomb avait pris possession pour eux de l'île San Salvador, et, dans ses trois autres voyages, du groupe des Antilles, de *Hispaniola*, Saint-Domingue ; d'une partie des côtes du continent américain. De 1508 à 1510, les Espagnols tentèrent vainement de s'établir à Cuba, à la Jamaïque ; mais bientôt ils volèrent de conquête en conquête. De 1519 à 1523, Fernand Cortez subjuguait le puissant empire mexicain ; de 1529 à 1533, Pizarre et ses compagnons s'emparèrent du Pérou, du Chili ; en 1523, ils devinrent maîtres de la Terre-Ferme, et, en 1526, de la Nouvelle-Grenade. Charles-Quint publia, en 1532, un code de colonies, en vertu duquel le gouvernement des Indes occidentales se composait, en Europe, d'un conseil des Indes ; en Amérique, de deux vice-rois d'abord, puis de quatre, et de huit capitaines généraux à peu près indépendants. Des villes s'élevèrent bientôt sur les côtes, tant pour les besoins du commerce que pour servir de postes militaires ; il s'en éleva aussi quelques-unes dans l'intérieur, près du voisinage des Maures. Véra-Cruz, Cuma ; Porto-Bello, Carthagène, Valence, Caracas ; et sur les côtes de l'océan Pacifique, Acapulco, Panama ; enfin, Lima, la Concepcion, Buenos-Ayres prirent aussi naissance. Le seul port ouvert au commerce des îles en Espagne était Séville, d'où parlaient tous les ans, pour Porto-Bello, deux escadres de galions fortes de 12 voiles, tandis qu'une flotte de 15 gros vaisseaux partait pour la Véra-Cruz. L'Espagne ayant pour possession les îles Philippines en 1564, il s'établit, dès 1572, des relations régulières entre Manille et Acalpue, au moyen de quelques galions. — 3° Les Hollandais, après leurs glorieuses guerres de l'Indépendance, 1568-1584, résolurent d'attaquer leurs anciens oppresseurs jusque dans leurs possessions de l'Inde. Dès l'année 1594 ils s'associèrent quelques maisons d'Anvers, et l'année suivante, le 2 avril 1595, ils firent partir une flotte composée de quatre bâtiments qui s'emparèrent d'une partie de l'Océanie et bâtirent, en 1619, Balavia, dans l'île de Cava, qui fut dès lors le siège du gouvernement où résidait le gouverneur général Kœn. Au mois de février de l'année suivante ils enlevèrent aux Portugais l'île d'Amboine, et s'approprièrent à peu près dans le même temps le commerce exclusif du Japon. Vers le milieu du xvi^e siècle, la puissance des Hollandais était arrivée à l'apogée de sa splendeur ; ils établirent une colonie au cap de Bonne-Espérance, une autre au Brésil, qu'ils perdirent en 1642, et finirent par chasser les Portugais de Ceylan, 1638. Depuis lors ils ont perdu la plus grande partie de leurs colonies sur le continent américain, où ils ne possèdent plus aujourd'hui que Surinam, Berbice, Curaçao, et quelques autres villes, tandis qu'ils ont perdu Saint-Eustache, Saint-Martin, et la plus grande partie de ce qu'ils y possédaient autrefois. — 4° Sous le règne d'Elisabeth,

l'Angleterre fixa son attention sur l'Amérique septentrionale, où Humphrey, Greenville et Raleigh essayèrent tour à tour de fonder des colonies. Après plusieurs vaines tentatives pour trouver un passage aux Indes par le nord-ouest, quelques Anglais, doublant pour la première fois le cap de Bonne-Espérance, 1591, avaient pénétré jusqu'aux Indes. Ils s'emparèrent de l'île de Sainte-Hélène en 1601 ; mais, en 1625, ils furent chassés des Moluques par les Hollandais et ne possédèrent plus que quelques factoreries sur les côtes de Malabar et de Coromandel. En vain Cromwel fit-il tout son possible pour retirer l'Angleterre de l'état de léthargie dans laquelle elle se trouvait depuis 1635 ; elle retomba dans sa première impuissance sous Charles II, et l'immense développement de la puissance anglaise dans ces contrées ne date guère que du milieu du 18^e siècle. La chute de l'empire du Mogol, provoquée par les troubles qui suivirent la mort d'Aureng-Zeb en 1707, et consommée par l'expédition de Chah-Nadir en 1739, en jeta les fondements. Mais bien que les Français, sous La Bourdonnaye et Duplex, eussent pris le dessus, l'Angleterre parvint bientôt, après le départ de ces deux hommes habiles, à reprendre son influence, et sous l'administration de Clêve, à la faveur de la guerre de Sept Ans, elle y étendit de plus en plus sa puissance. La prise de Pondichéry l'avait rendue maîtresse de toute la côte de Coromandel, et la victoire que Clêve remporta à Plassey, en 1756, fonda sa souveraineté dans l'Inde. Enfin, par le traité d'Allahabad, en 1763, le Grand Mogol ayant cédé aux Anglais le Bengale, il ne resta plus aux nababs qu'une ombre de pouvoir. Toutefois, ce n'est que depuis la chute de l'empire de Maïssour et la mort héroïque de Tippe-Saïb en 1799, que la puissance anglaise put être considérée comme entièrement affermie. Depuis lors, les Maïrattes, avec lesquels ils en vinrent aux mains pour la première fois en 1744, ont été leurs seuls ennemis, et toutes les côtes orientales, ainsi que la plus grande partie de la côte occidentale de l'Inde en deçà du Gange leur ont été successivement soumises. En 1637, des établissements coloniaux se constituèrent dans le continent sous des formes presque républicaines, et furent imités plus tard par d'autres qui commencèrent à la Barbade et dans l'île de Saint-Christophe. La canne à sucre importée dans ces dernières colonies en 1641, le fut également en 1660 à la Jamaïque, qui avait été enlevée aux Espagnols en 1636 ; puis vint le caféier qui y fut naturalisé en 1732, et ces deux cultures réunies firent prospérer rapidement leurs possessions continentales ; enfin, le funeste traité de Paris, 10 février 1763, vint encore ajouter le Canada aux nombreuses possessions de l'Angleterre. Mais bientôt, il s'éleva des discussions entre elles et les colonies américaines sur la question de savoir si la métropole avait le droit de les imposer, tandis qu'elles n'étaient point représentées au parlement. Les hostilités commencèrent le 19 avril 1775, et, avec l'assistance de la France, cette guerre se termina par la reconnaissance des 15 provinces américaines insurgées. La paix, conclue à Paris en 1783, fut le berceau du premier Etat indépendant au delà des mers. — 5° Ce fut Colbert qui dota la France de ses premières colonies. En 1664, il fit l'acquisition de plantations particulières à la Martinique, à la Guadeloupe, à Grenade, Sainte-Lucie et dans d'autres îles des Indes occidentales ; mais, de toutes ces possessions, la plus importante fut Saint-Domingue, cet ancien repaire des fameux flibustiers. A cette époque le sucre et le coton, et, depuis 1728 seulement, le café, à la Martinique, étaient les principaux produits des colonies françaises. Bientôt après elles eurent de l'avan-

tage sur celles des Anglais, par suite des franchises accordées au commerce en 1717. Quand la France perdit, par le traité de 1763, plusieurs de ses îles, Saint-Domingue l'en dédommagea par son rapport annuel de 170 millions de francs. Cruellement saccagée en 1791, cette île se releva sous une nouvelle forme (V. HAITI). Sur le continent américain, la France possédait, depuis 1661, l'Arcadie, le Canada et Terre-Neuve; elle perdit la première en 1713, par la paix d'Utrecht; et les deux autres en 1763; la Louisiane fut cédée à l'Espagne en 1764; cette dernière la restitua à la France, qui la vendit, en 1806, aux États-Unis. Aux Indes orientales, les Français ne furent pas plus heureux. Après de vaines tentatives pour s'établir à Madagascar, ils fondèrent, en 1670, Pondichéry sur la côte de Coromandel; et ils se rendirent maîtres de l'île de France et de Bourbon en 1720. Sous le gouvernement de La Bourdonnaye la première de ces îles devint florissante; tandis que dans l'Inde, sous celui de Dupleix, gouverneur de Pondichéry, les armées françaises firent des progrès considérables; mais ils furent interrompus par la paix de 1763. Avant la révolution la France ne possédait plus que Pondichéry, rasé par les Anglais, Bourbon et l'île de France. Après la chute de Napoléon, la dernière fut encore cédée aux Anglais. En 1827, les colonies françaises comptaient plus de 525,000 âmes, dont, à la Martinique, 102,000, à la Guadeloupe, 155,000, à Bourbon, 86,000. Les colonies d'Afrique qui, avant 1830, se bornaient au Sénégal, étaient alors d'une faible importance; mais on sait que depuis, la régence d'Alger est venue considérablement agrandir la puissance coloniale de la France. — 6^e Colonies danoises. En 1618, sous Christian IV, les Danois possédèrent Tranquebar et quelques établissements au Bengale et sur la côte de Malabar qu'ils ont perdus depuis. Aujourd'hui ils ne possèdent plus aux Antilles que les îles de Saint-Thomas et de Saint-Jean, dont ils prirent possession en 1688, et celle de Sainte-Croix qu'ils achetèrent à la France en 1735, auxquelles il faut ajouter le Groënland, où ils formèrent leurs premières colonies en 1721 sous Frédéric IV. — 7^e La Suède établit en 1731 une société des Indes orientales, afin de prendre une part directe au commerce du thé avec la Chine. Elle parvint en 1784, par l'acquisition de la petite île Saint-Barthélemy, que lui céda la France, à prendre pied dans l'Inde. — Ni l'Autriche ni la Russie n'ont pu parvenir à former aucun établissement transatlantique.

COLONNA, illustre maison d'Italie d'une très-ancienne origine. Elle a donné un pape à l'Église, sous le nom de Martin V. Egidius Colonna fut un scolastique renommé, né à Rome en 1247, mort en 1316. Jacques Colonna, créé cardinal sous Nicolas, 1278, mort en 1318, fut proscrit par le pape Boniface VIII pour s'être opposé à son élection. Son frère, Sciarra Colonna, qui commandait à Palestrina, proscrit par le même pape, fut adjoint par Philippe le Bel à Guillaume de Nogaret, chargé d'aller enlever le pontife. Étienne Colonna fut le chef du parti des Guelfes jusqu'en 1347, et chassé de Rome par Rienzi. Prosper Colonna, arrière-neveu du pape Martin V (Olbion Colonna), acquit une réputation militaire dans la guerre contre Charles VIII, roi de France. Il gagna contre les Français la victoire de la Bicoque, 1522. Marc-Antoine Colonna commandait douze galères pour le pape à la bataille de Lépante, 1571. Le prince don Aspreno Colonna, de la branche des Colonna Palliano, né en 1787, est grand connétable héréditaire du royaume de Naples. La branche des Colonna di Sciarra habite Rome.

COLONNES D'HERCULE, nom donné à deux montagnes, Calpe et Abyla, situées l'une en Europe, sur la

côte d'Andalousie, l'autre en Afrique. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de ce nom donné à ces promontoires escarpés qui forment le détroit de Gibraltar. Suivant les uns, Hercule arrivé là, ayant supposé qu'il n'y avait plus de terre du côté de l'Occident, posa ces deux colonnes avec ces mots : *non ultra*. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces montagnes paraissent, aux navigateurs qui viennent de l'Océan, comme deux colonnes, et cette raison nous semble la meilleure. V. **HERCULE**.

COMBAT A LA BARRIÈRE. Le combat à la barrière était un jeu militaire inventé, au 15^e siècle, par Geoffroi de Dreuilly, gentilhomme tourangeau, auquel on devait déjà la joute, le pas d'armes, le behours et le tournoi. Il consistait en une lutte, dans laquelle deux troupes de chevaliers descendus de leurs coursiers s'attaquaient avec la massue, le sabre et la hache, jusqu'à ce qu'un des deux partis eût repoussé l'autre au delà d'une barrière qui fermait la lice. Le combat à la barrière a pris fin avec les autres exercices de chevalerie vers le milieu du 16^e siècle.

COMBAT OU DUEL JUDICIAIRE. L'usage du combat judiciaire fut importé dans les Gaules par les peuples germaniques. A cette époque barbare, toute question se trouvant réduite au fait, il ne pouvait y avoir d'autres preuves que le serment, soit de la partie, soit de ses témoins; aussi le combat fut-il prescrit dans certaines circonstances par la loi des Ripuaires et par toutes les autres lois des peuples du Nord, à l'exception de la loi salique. — La plus ancienne relation d'un combat judiciaire nous a été conservée par Grégoire de Tours, et remonte à l'an 590. Gontran, roi de Bourgogne, chassant un jour dans la forêt des Vosges, trouva la dépouille d'un buffle que l'on avait tué; le garde auquel il s'adressa pour connaître le coupable lui nomma un de ses chambellans nommé Chundon, lequel, loin d'avouer, se tint dans un système complet de dénégation, ce qui fit que le roi ordonna le combat. Ce fut le neveu du chambellan qui combattit à sa place. Il porta un coup de lance au garde, et lui perça le pied; puis, voyant que le garde était tombé sur le dos, il tira le poignard qui pendait à sa ceinture, et fut blessé lui-même au ventre d'un coup de poignard, pendant qu'il cherchait à couper la gorge à son adversaire terrassé. Les deux champions étant morts, Chundon s'enfuit vers la basilique de Saint-Marcel; mais il fut arrêté, attaché à un poteau, et lapidé par ordre du roi. — L'usage du combat judiciaire s'affaiblit sur la fin de la première race, par suite de l'influence du clergé; mais Charlemagne fut contraint à le rétablir, par suite des demandes répétées des grands de l'empire, et permit le duel entre deux seigneurs goths, dont l'un, Béro, comte de Barcelone, avait été indignement accusé, en présence de l'empereur et de toute la cour, par son rival Sanilon, d'une action qu'il prétendait ne pas avoir commise. Tous deux réclamèrent le combat, qui eut lieu avec l'autorisation de Charlemagne, et par suite duquel Béro, vaincu, se reconnut coupable. — Cette coutume barbare subsista dans toute sa force tant que la branche carlovingienne se maintint sur le trône; mais, à partir de l'avènement des Capétiens, grâce à l'influence civilisatrice du clergé, elle commença à s'affaiblir. En 1041, Henri I^{er} institua la *trêve de Dieu*, en mémoire de la passion de Jésus-Christ, et défendit, sous peine d'excommunication, de livrer aucun combat depuis le mercredi jusqu'au lundi de chaque semaine. En 1143, Louis VI abolit par une charte l'usage qui autorisait le prévôt de Bourges à appeler en duel quiconque n'obéissait pas à ses mandats, et il défendit, en 1167, le combat dans les procès, quand la chose en litige ne dépasserait pas la valeur

de 5 sous ; puis, en 1200, un édit de saint Louis défendit, mais seulement dans les domaines du roi, les duels ou gages de bataille. Plus tard, en 1256, le parlement ordonna un combat singulier pour cause d'adultère, et Philippe le Bel, qui, par son édit de 1303, avait défendu pour toujours les combats en matière civile, les rétablit par un autre édit de 1306 ; mais il les restreignit à quatre cas, et en réglait lui-même le cérémonial. En 1386, le parlement ordonna le combat entre les nommés Carouge et Legris. Ce dernier, accusé d'avoir violé la femme de Carouge, fut tué, et son innocence fut proclamée longtemps après par le véritable coupable, qui avoua son crime avant de mourir. En 1409, une ordonnance de Charles VI défendit les duels, à moins qu'il n'y eût gage jugé par le roi ou par le parlement ; cette prérogative fut même exclusivement réservée au roi à partir du commencement du 16^e siècle. François I^{er} ordonna et présida plusieurs combats en champ clos, et le règne de Henri II commença par le fameux duel de Jarnac et de la Chataigneraye, qui eut lieu avec toutes les formes et tout l'appareil d'un combat judiciaire ; à l'issue de ce combat, Henri II se promit de ne plus en autoriser de semblables. — Par un édit de 1569, Charles IX défendit les combats singuliers, avec réserve néanmoins de les autoriser en connaissance de cause, ce qu'il fit pour une accusation de conspiration portée par Albert de Luynes contre le capitaine Pautier, qui fut tué. Ce duel paraît être le dernier qui ait été revêtu des formes officielles, à moins que l'on ne range dans cette classe la joute sanglante qui eut lieu, en 1605, sous Henri IV, entre le duc de Guise et le maréchal de Bassompierre, joute dans laquelle le maréchal reçut dans le ventre un tronçon de la lance de son adversaire. — Le théâtre de la lutte était un espace appelé champ clos, autour duquel on tendait une corde, que personne ne pouvait franchir ; on partageait également l'espace, le vent et le soleil entre les adversaires ; celui qui offrait le combat jetait quelque chose, ordinairement son gant, à son adversaire, que celui-ci ramassait en signe qu'il acceptait le défi ; puis chacun des combattants choisissait un ou plusieurs témoins, entendait la messe ; on visitait, on mesurait les armes, et le combat commençait à un signal donné par le maréchal du camp, qui criait : *Laissez aller les bons combattants*. Après le combat, le vainqueur revenait à l'église faire ses actions de grâces, et il y laissait quelquefois comme *ex voto* les dépouilles de son ennemi. Les armes ordinaires étaient, pour les nobles, l'espadaon, épée large et à deux tranchants, la cuirasse, le boudier et la lance quand on combattait à cheval ; les roturiers ne pouvaient se mesurer qu'avec le bâton. Un noble pouvait appeler un roturier au combat ; mais le premier n'était pas tenu de répondre à l'appel du second.

COMÈRE (Michel), né à Feurs (Loire), le 20 octobre 1787, entra au service comme volontaire le 17 ventôse an xi, passa par tous les grades inférieurs, fut nommé adjudant sous-officier en 1807, et reçut le 1^{er} octobre de la même année la croix de la Légion d'honneur en récompense de sa belle conduite pendant la campagne de Prusse et de Pologne. Le 7 juin 1809 il était sous-lieutenant ; il fut nommé lieutenant le 18 mai 1811, adjudant-major le 16 décembre de la même année, et dut à sa réputation de bravoure son admission au premier régiment des grenadiers à pied de la vieille garde, où il passa en qualité de lieutenant en second le 12 juin 1812. Il fit en cette qualité la campagne de Russie ; mais, au retour de cette expédition, il fut nommé, le 13 mars 1815, capitaine adjudant-major au 155^e de ligne, et fit en cette qualité les campagnes de Saxe en 1815, et de France

en 1814 ; puis il repassa dans la garde, fut nommé, le 5 avril 1814, capitaine chef de bataillon dans les grenadiers à pied, et, l'empire étant écroulé, l'empereur, quand il s'agit de nommer ceux qui devaient l'accompagner dans son exil, le désigna, le 7 avril de la même année, comme commandant de la 2^e compagnie de grenadiers. De retour en France au mois de mars 1815, il fut successivement nommé par l'empereur officier de la Légion d'honneur, le 11 avril, et chef de bataillon major au premier régiment des grenadiers à pied de la vieille garde, le 15 du même mois. Après Waterloo, où il combattit et où il resta un des derniers sur le champ de bataille, il s'expatria volontairement et ne revint en France qu'à la suite de la révolution de 1830. Nommé lieutenant-colonel au 24^e de ligne, le 24 décembre de la même année, il le quitta bientôt et passa, le 14 décembre 1831, en qualité de colonel, au 66^e de ligne, avec lequel il s'empara de la forteresse d'Ancone le 25 février 1832. Destitué à la suite de cette glorieuse affaire, il fut bientôt réintégré au service et appelé au commandement de la légion étrangère, par ordonnance royale du 1^{er} mai 1832 ; mais il ne conserva ce poste que quelques mois, et fut nommé colonel du 47^e de ligne le 18 octobre suivant. Dégoûté d'un service que l'on semblait prendre à tâche de lui rendre pénible, Combe avait le désir de se retirer, quand il obtint de partir pour l'Afrique et de faire partie du corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Bugeaud, dans la province d'Oran. Dès lors il combattit partout. Après le glorieux combat de la Sicksa, toute l'armée pensait que le grade de maréchal de camp serait le prix de ses longs et glorieux services, mais l'attente fut vaine, et on se contenta de lui envoyer le cordon de commandeur de la Légion d'honneur. Combes reprit alors son projet d'abandonner le service, et déjà sa demande de retraite était faite, quand eut lieu l'expédition de Constantine ; le soldat déchira aussitôt sa demande et y vola à un des postes les plus périlleux de l'armée ; il y fut frappé mortellement, et expira en héros le 15 octobre 1837, à peine âgé de 50 ans.

COMÈTE, du latin *cometa*, venu du grec *κομήτης*, dont la racine est *komé*, chevelure. Les comètes ont été ainsi nommées parce qu'elles sont presque toujours accompagnées d'une nébulosité qui, en croissant, se termine quelquefois dans une queue d'une grande étendue et qui doit être d'une rareté extrême, puisque l'on voit les étoiles à travers son immense profondeur. Les astronomes chaldéens admettaient le cours périodique des comètes et prétendaient en connaître la cause. Quelques philosophes grecs, tels qu'Anaxagore et Démocrite, rangeaient les comètes au nombre des astres errants. Les pythagoriciens n'admettaient qu'une seule comète, qui paraissait par intervalles après avoir été pendant quelque temps absorbée dans les rayons du soleil ; d'autres pensaient qu'une comète était un concours d'étoiles mêlant ensemble leurs lumières. Aristote prétendait que c'était une exhalaison de l'atmosphère enflammée. Aux yeux des anciens astronomes chinois, qui considéraient le ciel comme un immense empire formé de royaumes et de provinces, les planètes étaient les régulatrices du monde céleste ; elles avaient les étoiles pour ministres, tandis que les comètes voyageaient de temps en temps avec la mission d'entretenir l'harmonie universelle. — Au reste, quelque diverses qu'aient pu être d'ailleurs les opinions des peuples anciens sur les comètes, leur nature, leur essence, leurs apparitions, la possibilité de leur retour, tous du moins se réunissent dans une seule et même croyance ou plutôt dans une même superstition à l'égard de l'influence de ces astres sur les affaires de ce

monde; ils les regardaient comme des présages certains des plus grands événements plutôt malheureux que favorables. Cependant, s'élevant au-dessus des préjugés vulgaires accrédités par la préférence accordée à l'astrologie sur l'astronomie, Sénèque prédit en langage inspiré que ces astres vagabonds cesseraient un jour d'épouvanter la terre, et rendront alors, par la régularité mieux connue de leur marche, un témoignage éclatant de l'harmonie qui préside à tous les mouvements du ciel. Bien des siècles devaient s'écouler avant que la prédiction du philosophe romain fût accomplie. Tycho-Brahé est le premier astronome qui, en mesurant exactement la parallaxe d'une comète, ait prouvé que ces astres se trouvaient fort au delà de l'orbite lunaire, 1556. Malgré un si important résultat, Kepler ne crut pas devoir appliquer aux comètes les admirables lois qu'il avait découvertes pour le mouvement des planètes; il persista à ne voir dans chacun de ces astres vagabonds qu'un phénomène accidentel et tout à fait irrégulier. — Plus tard, Newton, prenant pour base expérimentale de sa théorie les lois du mouvement elliptique, s'éleva à connaître que la force, quelle que fût sa nature, qui produisait le mouvement elliptique des planètes, pouvait aussi produire dans les cieux des mouvements représentés par toute section conique. La grande comète de 1680 lui donna l'occasion de vérifier cette théorie. Il reconnut que cette comète avait décrit autour du soleil, comme foyer, un orbite elliptique si excentrique, qu'on ne pouvait le distinguer d'une parabole. Dès lors on put se convaincre que les mouvements des comètes sont réglés par les mêmes lois que celles qui régissent ceux des planètes, toute la différence consistant dans l'allongement excessif des ellipses cométaires et dans l'absence de toutes limites quant aux inclinaisons de leurs plans sur l'écliptique. La plupart des comètes observées ont paru se mouvoir dans des orbites paraboliques; un très-petit nombre dans des hyperboles, plusieurs dans des ellipses. Diverses méthodes existent pour calculer le retour de l'apparition des comètes; les plus accréditées sont celles de Laplace, de Legendre, de MM. Olbers, Encke de Berlin, Gaussius. — Des comètes ont été observées en Chine depuis un très-grand nombre d'années. Les historiens rapportent que la mère de l'empereur Yu, étant enceinte de ce prince en 2296 av. J.-C., vit une étoile errante, et qu'elle en tira un augure favorable. Autres étoiles errantes remarquées dans ce pays vers 2241. — Un passage de Varron rapporte l'apparition d'une comète, 1770 av. J.-C. Plusieurs auteurs rapportent qu'une comète fut visible 1272 avant notre ère, et qu'une autre parut en Égypte, 618; elle est désignée par le prophète Jérémie comme une *marmitte enflammée* tournée du côté de l'Aquilon. — Comètes observées en Chine vers les années 612, 553, 524, 481. — Une comète de la forme d'une canne parut dans le ciel du temps de la bataille de Salamine, 480; autres comètes observées en Grèce vers l'année 463 et en 451, au commencement de la guerre du Péloponèse. En 571, un flambeau ardent, auquel Aristote donna le nom de *poutre enflammée*, fut visible pendant plusieurs nuits de l'hiver. Autres comètes remarquées en 544, 510, 504, 502, 259, 205, 171, 156, 148, 147, 118, 110, 86, 68, 62, 48 av. J.-C. Deux comètes parurent en l'an 45 av. J.-C., année de la mort de César. Une ayant été visible pendant les jeux que donna Octave pendant 7 jours au peuple romain, en l'honneur de Vénus, ce prince en prit occasion pour placer sur la tête de la statue qu'il éleva à César une étoile que l'on remarqua sur plusieurs des médailles parvenues jusqu'à nous. Cette comète, suivant quelques savants, serait celle dont Homère parle dans l'*Illiade*, la même aussi qui a re-

paru en 1680, et à l'occasion de laquelle Bayle a composé ses *Pensées sur la comète*. Elle s'était déjà montrée en 531 et 1106; sa période présumée étant de 575 ans, on conjecture qu'elle reparaitra en 2225. — Une comète parut la même année que la naissance du Christ. Plusieurs parurent dans les années 10, 14, 19, 39, 54, 62 de l'ère chrétienne; la dernière fut accompagnée de tremblements de terre dans l'Achaïe et dans la Macédoine. En 64, comète visible en Italie pendant 6 mois. L'historien Josèphe dit qu'une comète figura au nombre des prodiges qui annoncèrent la ruine de Jérusalem, arrivée en l'an 70. En 79, parut une comète qui coïncida avec la mort de Vespasien, la fameuse éruption du Vésuve qui engloutit Herculanium, Pompeïa et Strabon. En Chine, comètes visibles en 141, 161, 182, 586 et 575, au nombre de trois. La mort du grand Constantin, arrivée en 337, coïncide aussi, suivant les historiens du temps, avec l'apparition d'une comète. Autre comète en 589; elle avait, disent les historiens, la forme d'une épée et annonça les malheurs qu'éprouva vers ce temps la ville de Constantinople. Une comète, en 400, pronostiqua de même l'invasion d'Alarie en Italie. Autres comètes en 418, 420, 422; cette dernière fut visible en Chine le 16 mars. Comètes observées en 530 et 531 à Constantinople. En 559, on en remarqua une dont la grandeur égalait celle d'un homme de haute taille et qui augmenta encore dans la suite, suivant le texte des narrateurs contemporains. Autres comètes en 556 et 566; en 568, deux comètes parurent en Chine, où on en observa de nouvelles dans les années 570, 574, 580, 582, 593 (cette dernière est mentionnée dans les vieilles chroniques de l'Occident), 607, 615 et 626. Il en parut une en 676, à l'avènement du pape Dieudonné II. Autres comètes en 684, 711, 712, 729, 750, 760, 762, 815, 817. Louis le Débonnaire, en 837, voulut que l'auteur de l'ouvrage : *Vita et actus Ludovici pii*, qui était à la fois astronome et historien, passât toute une nuit dans son palais d'Aix-la-Chapelle pour observer avec lui une comète qui avait paru vers le milieu de la solennité de Pâques, qui tomba cette année le 1^{er} avril. Cette même comète avait été observée en Chine le 22 mars. Il en parut d'autres en France en 859, 841, 868, 875, 877, année de la mort de Charles le Chauve, et en 905, 912, 942, 945, 959, 975. Pendant l'an 999, apparition d'une comète célèbre, accompagnée d'un météore effrayant. Les habitants de l'Europe sont persuadés que la fin du monde répondra à l'an 1000. Autres comètes observées dans les années 1005, 1004, 1005, 1011, 1015, 1019, 1035, 1042, 1060. En 1066, année de l'expédition en Angleterre de Guillaume le Conquérant, apparition d'une comète le 2 avril en Chine, où elle fut visible en Chine 67 jours; elle fut observée en Europe dans les premiers jours de l'année, qui commençait alors à Pâques, et fut visible pendant 40 jours. Elle paraît de l'occident et avait sa direction vers le midi. La reine Mathilde n'a eu garde d'oublier ce phénomène dans la fameuse tapisserie de Bayeux; on y remarque plusieurs personnages considérant attentivement cette comète, avec cette inscription : *Isti mirantur stellam*. Autres comètes en 1080, 1096, 1097, 1098, 1101, visible en Palestine le 7 février, en Chine le 10 et en Occident le 16; autres en 1110, 1152, 1165, 1198. Apparition d'une comète très-brillante pendant deux semaines en 1208; les Juifs d'Occident crurent qu'elle annonçait le prochain avènement de leur Messie. Autres comètes en 1217, 1222, 1225, année de la mort de Philippe-Auguste; en 1240, comète vue en Chine le 26 janvier, et dans l'Occident pendant le mois de février; elle fut observée par Albert le Grand. Comètes en 1250 et 1264; cette dernière, vi-

sible pendant 3 mois, disparut le 5 octobre, jour de la mort du pape Urbain IV. Comète visible dans l'automne de 1265; elle alarma Manfred, roi de Naples, qui perdit sa couronne et la vie le 26 février 1266. — Autre comète en 1269. En 1270, on observa, au Japon, une comète dont la queue, dit un écrivain de ce pays, était aussi grande qu'une rue. Une autre en 1273, avènement de Rodolphe d'Habsbourg, empereur d'Allemagne; une autre en 1274. En 1295, Koublai-khan, fondateur de la domination tartare en Chine, alarmé de la présence de la comète qui apparut dans le cours de cette année, manda aussitôt dans son palais l'un de ses ministres pour le consulter sur les moyens de fléchir le ciel qu'il supposait irrité; ce ministre lui conseilla de gouverner avec plus de douceur et de sagesse; conseil qu'il suivit. En 1299 et 1301, comètes visibles en Chine et en Europe; diverses comètes parurent en Occident en 1303, 1313, 1315, 1333, deux autres en 1337; puis en 1341, 1343, 1347. En 1402, apparition de deux comètes dont la première fut remarquée en Occident le 8 février, l'autre fut visible à la fin de l'année; Galéas Visconti, duc de Milan, alors dangereusement malade, la considéra comme le signe de sa mort prochaine. Autres comètes en 1406, 1408, 1433, 1439; en 1454, apparition d'une comète qui, selon l'historien Georges Phranzé, fait prisonnier par les Turcs au sac de Constantinople, paraissait tous les soirs, après le coucher du soleil, sous la forme d'une longue épée. Il faut remarquer ici que l'an des Grecs 6962, si désastreusement mémorable par la prise de Constantinople, commença le 1^{er} septembre 1433. En 1456, une comète rouge et effrayante parut dans plusieurs pays; le pape Calixte III, partageant l'effroi général, prescrivit à tous les fidèles d'implorer chaque jour, au son de la cloche, à midi, le secours du ciel contre les Turcs, dont les armées menaçaient alors l'Europe. — Une comète parut en France et en Italie en 1458; deux en 1468; autres en 1471, 1472. En 1500, comète remarquée le 12 mai par des navigateurs qui faisaient route du Brésil au cap de Bonne-Espérance; observée en Europe. Les chroniques ne manquent pas de lui attribuer toutes les calamités de cette année fertile en désastres: l'irruption des Tartares en Pologne; une famine en Souabe; l'expédition de Charles VIII en Italie, etc. Apparition de diverses comètes dans l'Occident, en 1503, 1505 et 1506 au mois d'août, 1512, 1514, 1516. Cette dernière, observée particulièrement en Allemagne, annonça, disent les chroniques, les malheurs de Munster et la tyrannie de Jean de Leyde; elles ajoutent qu'on vit briller à la fois trois soleils percés de glaives lumineux d'outre en outre, etc. Des écrivains de toutes les parties de l'Europe considérèrent comme une comète le météore qui parut le 11 août de cette année et qui répandit une consternation universelle; plusieurs récits attestent qu'un grand nombre de personnes moururent de frayer en différents pays; l'invasion des Turcs en Hongrie, une guerre civile en Suisse, une peste en Angleterre, des inondations en Hollande, un tremblement de terre en Portugal furent au nombre des événements que l'on crut avoir été annoncés par ce sinistre avant-coureur. Les alarmes les plus vives furent encore propagées par les astrologues à l'apparition de la comète de 1521. Celui de l'électeur de Brandebourg, nommé Jean Carion, donna libre carrière à son imagination et poussa ses prédictions jusqu'en 1789, terminant ainsi : *Alors la dixième totale renault de Saturne sera totalement accomplie après la nativité de Nostre-Seigneur mil VII cents et LXXXIX; et si le monde doit après plus durer, nul ne sçait sinon Dieu.* — Comète visible à Rome le 1^{er} août 1531, observée par l'astronome

de Charles-Quint. Autres en 1532, en juillet 1533, 1538; celle de 1539 fut visible dans l'Occident le 6 mai et en Chine le 10 du même mois; une autre fut remarquée en 1545. Celle qui parut en 1536 fut observée par Paul Fabricius, astronome de Vienne; elle était fort brillante, tortue et chevelue, au dire des historiens, et consterna tellement l'empereur Charles V, qu'il prit subitement la résolution de déposer le sceptre et de se retirer dans un couvent. — Autres comètes en 1537, 1538 et 1560, durant la tenue des états généraux d'Orléans; la dernière parut à l'historien de Thou un sigoe infaillible de la mort de François II, arrivée le 5 décembre. — Apparition d'une comète en 1569; en 1572, autre comète que le savant Guillaume, landgrave de Hesse, mit une telle ardeur à considérer, que la nouvelle de l'incendie de son palais, que vinrent lui apporter ses domestiques, ne put interrompre ses observations. Cette comète, dit Guy-Patin, disparut à la mort de Charles IX, en 1574, après avoir été visible depuis la Saint-Barthélemy. En 1577, comète vue au Pérou, au Japon et en Europe, décrite par Tycho-Brahé à Urambourg, dans l'île de Huene; elle fut visible en Portugal, au moment de la malheureuse expédition du roi Sébastien en Afrique. — Comète en 1580. Suivant Kepler, le mouvement de cette comète est rectiligne; sa queue dépassait 70 degrés, aussi elle s'était approchée du soleil encore plus près que les comètes de 1618, 1665 et 1686. En 1582, deux comètes; autres en 1583, 1595, 1596; en 1607, retour de la comète de Halley, observée par Kepler à Prague, par Longomontanus à Copenhague. Trois comètes en 1618. Autres en 1647 et 1652. En 1664, Alphonse VI, roi de Portugal, que ses extravagances firent déposer en 1667, tira un coup de pistolet à cette comète, parce qu'il croyait qu'elle présageait la mort des rois ou des révolutions. Huygens observa la même comète à Leyde, le 2 décembre. Comètes en 1663, 1668, 1672, 1680; cette comète, découverte par Godefroy Kirich, le 14 novembre, s'étant approchée du soleil, suivant Newton, à un demi-myriamètre de cet astre, elle avait dû acquérir une chaleur deux mille fois plus forte que celle du fer embrasé. Bayle, témoin des terreurs de toute espèce que réveilla en Europe la présence de cet astre, en prit occasion pour composer son magnifique ouvrage sur la prétendue influence des comètes. En 1682, retour de la comète de 1607; Halley, en 1705, frappé de la presque identité du retour et de la presque égalité des intervalles entre les apparitions successives, conclut que l'astre qui avait paru en 1531, 1607 et 1682 était le même, et il osa prédire son retour pour 1759; l'événement justifia sa prévision. Clairaut calcula, même dès 1758 l'instant où l'astre passerait au périhélie, en ayant égard aux perturbations dues à l'action des planètes de notre système solaire, et son annonce fut confirmée par l'observation. Cette même comète s'est représentée en 1835, et son passage au périhélie, qui a eu lieu le 13 novembre, a été annoncé à un demi-jour près par M. Damoiseau. — Comètes observées en 1683, 1684, 1686, 1689, 1693, 1698; deux comètes en 1699; autres en 1701; deux en 1702; autres en 1706, 1707, 1718, 1723, 1729, 1733, 1739. En 1744, comète observée à Quito, le 6 février, par les savants chargés de recueillir des observations astronomiques pour mesurer la grandeur de la terre; elle est la même que celle observée en 1577 par Tycho-Brahé. Comètes en 1746, 1747; deux en 1748, Riccioli, *Transactions philosophiques*, t. IV, dit que, dans une seule nuit du mois de mai de cette année, Struik aperçut trois comètes. Autres en 1750, 1751, 1753; trois comètes en 1759; une en 1763, autre en 1764; deux en 1766; une en 1769; deux en 1770. En

1786, le nombre des comètes connus était de 81. Comètes en 1793, 1804, deux en 1805, une le 18 octobre 1807; la queue de cette dernière occupait un espace de 5 millions de lieues. La comète observée en mars 1811 avait une queue de 56 millions de lieues. En 1816, on observa à Paris la 120^e comète; elle était faible de lumière. M. Pons de Marseille en découvrit une en mars 1818; elle fait sa révolution en 1207 jours ou 5 années et demie. C'est M. Encke de Berlin qui remarqua le fait de cette périodicité. Le retour de 1822 fut parfaitement conforme à la prédiction de cet astronome, et il en a été de même des réapparitions de 1825, 1828, 1852, 1855 et 1858. Deux comètes furent découvertes en 1819. Comète observée en Chine et dans l'Inde en 1820; autre visible dans l'Inde et le golfe Persique en mars de la même année; cinq comètes furent observées en 1823. Les habitants d'Égypte attribuèrent à l'une d'elles l'épizootie qui détruisit cette année leurs bestiaux, leurs ânes et leurs chevaux. En 1852, apparition de la comète qui porte le nom de M. Biela de Josephstadt qui, le premier, en a reconnu la périodicité de 6 ans 5 quarts. Elle est identique avec les comètes observées en 1774, 1805, etc.; elle a reparu depuis en 1858; c'est une petite comète insignifiante, sans queue et sans aucune apparence de noyau. Son orbite coupant le plan de l'écliptique très-près de l'orbite de la terre, il est à craindre, comme l'ont déclaré MM. Olbers de Brenun, Arago, Damoiseau, John Herschel, que la comète rencontre un jour une portion de l'orbite de la terre. La dimension des queues des comètes est très-variable; celle de 1680 en avait une de 41 millions de lieues; celle de 1769, de 16 millions; celle de 1811, de 56 millions. Celle de 1744 avait six queues qui se déployaient comme un immense éventail sur une longueur de 50 degrés. Le nombre de comètes dont on a calculé le retour n'est que de trois : celle de Halley, en 75 ans environ; celle de Biela en 6 ans 5 quarts, et celle de Encke en 5 ans et demi ou 1207 jours. Le nombre des comètes dont on a pu calculer complètement l'orbite est jusqu'à ce jour de 137, dont 68 directes et 69 rétrogrades; leurs distances principales sont comme il suit :

Entre le soleil et l'orbite de Mercure.....	50
Entre Mercure et Vénus.....	44
Entre Vénus et la terre.....	34
De la terre à Mars.....	25
De Mars à Jupiter.....	6
Au delà de Jupiter.....	0

157

COMICE, *Comitium*, lieu où se tenaient les assemblées du peuple romain. Ce lieu était couvert. Au centre était la tribune aux harangues appelée *Rostra*. C'était une espèce de temple où l'on avait rangé les éperons des navires pris par Mœvius, consul, sur les Natiotes, 557 av. J.-C. Dans ce lieu, on rendait aussi la justice, on proposait les lois au peuple, on le haranguait, on y élisait les magistrats. Il y avait un autre lieu appelé *Rostra* au pied du mont Palatin. Les assemblées elles-mêmes portaient le nom de comices.

COMICES AGRICOLES, associations formées dans le but d'améliorer les procédés agricoles et les races les plus utiles des animaux domestiques. Ce fut par une circulaire en date du 22 mai 1820 que le gouvernement provoqua dans les départements la création de ces sortes d'établissements. On recommanda d'y admettre les hommes qui pratiquent, même dans un ordre peu élevé, l'art de l'agriculture, et on exigea du président de chaque comice, non pas qu'il appartint à la classe des grands cul-

tivateurs et fût en état de rédiger des mémoires, mais seulement qu'il fût capable de résumer dans de simples mots, avec autant d'exactitude que possible, les travaux de l'association. Ce ne fut qu'à force de persévérance et de stimulation que les préfets obtinrent la création d'un premier comice, puis d'un second, enfin d'un troisième; aujourd'hui il est des départements qui en comptent un assez grand nombre. Conformément à la circulaire de 1820, les comices agricoles se réunissent, un jour de foire ou de marché, dans une ville, dans un village, même dans un champ, et là, le premier magistrat administratif du pays distribue des prix au cultivateur qui a obtenu le plus de succès dans un genre quelconque de culture, présenté les plus beaux bestiaux, les troupeaux les mieux tenus, ou perfectionné les instruments aratoires. Les conseils généraux sont autorisés à voter une petite somme à ajouter au produit des cotisations volontaires pour donner plus d'importance aux prix.

COMINES (Combat de). En 1582, l'armée française, commandée par Charles VI et le duc de Bourgogne, étant allée soumettre les Flamands révoltés contre leur souverain, se trouva, le 9 novembre, près du pont de Comines, arrêtée par un corps de dix mille hommes commandé par un Flamand nommé Pierre Dubois. La rivière n'était guéable nulle part, et le connétable Olivier de Clisson ne savait quel parti prendre, quand le sire de Sempy, gentilhomme du pays, s'avisa de faire venir de Lille un petit bateau pouvant contenir 9 personnes au plus, et se mit à passer sur l'autre rive des chevaliers d'élite qu'il cachait dans un lieu couvert par un bosquet d'aunes. Son exemple fut suivi par quelques autres gentilshommes, si bien qu'à la fin de la journée il y avait de l'autre côté 400 hommes d'armes choisis parmi les plus braves de l'armée, ayant le maréchal de Sancerre à leur tête. Le lendemain, au lever du soleil, le connétable donna le signal de l'attaque, et bientôt les Flamands, chargés de toutes parts, abandonnèrent avec leur poste la victoire aux Français.

COMITÉ, nom emprunté au langage parlementaire des Anglais et des Américains du Nord, et qui a servi en France, depuis le mois de juillet 1789 jusqu'à l'établissement du consulat, à désigner les réunions de députés spéciaux délégués par les assemblées délibérantes pour préparer les projets de loi, examiner une question, et en faire le rapport. Lorsqu'en 1789 les députés du tiers état, se considérant comme la majorité de l'assemblée, eurent décidé que les votes seraient comptés par tête, et que la vérification des pouvoirs des députés des trois ordres réunis serait faite en commun, ils nommèrent une commission qu'ils chargèrent du rapport qui devait être fait à l'assemblée sur les élections; cette commission prit le nom de *comité de vérification*, et fut le premier comité établi en France. L'assemblée se divisa ensuite en un grand nombre de comités qui ne pouvaient pas rendre leurs décisions publiques, mais qui étaient autorisés à donner des avis sans en référer à l'assemblée, et ils avaient le droit d'exiger la communication et l'envoi de tous les actes qui pourraient se trouver dans les archives.

Assemblée constituante. — 10 juin 1789. *Comité des subsistances*. — Dans la séance du 17 juin, l'assemblée s'étant reconnue *Assemblée nationale*, déclara qu'elle devait ses premiers moments à la recherche des causes qui produisaient la disette qui désolait les provinces. En conséquence, elle déclara qu'un comité serait formé pour s'occuper de cet important objet et des moyens qui pourraient y remédier. Ce comité, nommé *Comité des subsistances*, fut institué le 19 juin 1789; il était composé de 16 membres pris dans les trois ordres, et fut supprimé

le 4 avril 1791. — 6 juillet. *Comité de constitution*. Ce comité se composa d'abord de 8 membres, et, le 23 septembre 1790, il lui fut adjoint sept nouveaux membres qui prirent le nom de comité de révision. La constitution avait été présentée par parties séparées aux délibérations de l'assemblée, qui les avait successivement votées; ces différents décrets furent réunis et coordonnés par le comité de révision. Le comité fit son rapport le 5 août 1791. Le 8, la discussion commença, et le 5 septembre, la constitution fut votée. Pendant cet intervalle, un comité spécial avait été chargé de rédiger un projet de la *déclaration des droits de l'homme*, déclaration qui fut décrétée le 5 novembre 1789. — 28 juillet. Fut installé un nouveau comité, sous le nom de *Comité des rapports*. Ce comité avait pour but de prendre connaissance des affaires de détail qui arrêtaient l'assemblée dans son œuvre importante sur la constitution; il fut établi sur la proposition du député Volney, et c'était lui qui jugeait les cas où il y avait lieu de faire un rapport à l'assemblée. — 12 et 15 août. La suppression des droits et des privilèges féodaux, décrétée dans la nuit du 4 août, nécessita la création de plusieurs comités. Tels furent le *Comité féodal*, dont le nom indique assez les attributions; le *Comité judiciaire*, qui devait s'occuper de la liquidation des offices de judicature, et le *Comité ecclésiastique*, composé d'abord de 16 membres, auxquels il en fut adjoint d'autres par décret du 5 février 1790. Ce dernier comité avait mission de recueillir et coordonner tous les documents sur les dîmes et les biens ecclésiastiques. Le *Comité d'agriculture et du commerce*, organisé par décret du 2 septembre; le *Comité militaire*, organisé le 1^{er} octobre, sur la motion du général Wimpfen; le *Comité de marine*, composé de 12 membres, et organisé le 6 octobre; le *Comité des pensions*, dans le but de respecter les positions acquises par des services rendus, fut organisé le 4 janvier 1790; il était composé de 12 membres; le *Comité colonial*, organisé par décrets des 2, 8, 10 mars et 9 avril 1790; le *Comité des finances*, créé le 11 juin; le *Comité d'aliénation des domaines de l'État*, créées le 9 et 25 juillet; le *Comité diplomatique*, créé les 29 et 30 juillet; le *Comité de jurisprudence criminelle*, organisé par décret du 10 septembre 1790; le *Comité des monnaies*, le 11 septembre 1790; le *Comité de commerce*, organisé par décrets des 6 et 19 janvier 1791; et enfin le *Comité des assignats*, créé le 28 juillet 1791.

Assemblée législative. — L'Assemblée législative ouvrit ses séances le 1^{er} octobre 1791. Le nombre de ses comités, fixé d'abord à 7, fut ensuite porté à 25; ces comités, sauf ceux qui furent créés pour des circonstances exceptionnelles, portaient les mêmes noms et avaient les mêmes attributions que ceux de l'Assemblée constituante. Seulement il fut décidé plus tard que les *Comités des pétitions*, d'*agriculture*, de *surveillance*, du *commerce* et le *Comité militaire* nommeraient chacun 2 de leurs membres pour composer une commission spéciale chargée de présenter des mesures capables de rétablir la tranquillité publique si souvent compromise. V. COMMISSION DE SALUT PUBLIC.

Convention nationale. — La Convention, dans sa seconde séance, 22 septembre 1792, avait décrété que ceux de ses membres qui avaient fait partie de l'Assemblée législative seraient chargés de surveiller les papiers des comités institués par cette assemblée, et dans lesquels ils avaient travaillé. Le même jour, dans sa séance du soir, elle décréta que tous ceux de ses membres qui faisaient déjà partie des comités seraient provisoirement continués dans leurs fonctions. Le lendemain, elle décréta que les comités et commissions viendraient, avec

le conseil exécutif, lui rendre compte de leurs travaux et de la situation de la république, et elle chargea une commission de 4 membres de lui présenter le tableau des différents comités à établir. Cette commission fit son rapport dans la séance du 1^{er} octobre, et l'assemblée compléta immédiatement l'organisation de ses comités. Ces comités se divisaient en deux parties entièrement distinctes l'une de l'autre. La première embrassait le régime intérieur de la Convention, tandis que la seconde avait trait aux comités dont les fonctions s'appliquaient au régime général de la république, et à toutes les parties du gouvernement.

Première partie. — 1. *Archives nationales*. C'était là qu'étaient déposés, 1^o les minutes des procès-verbaux de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention; 2^o les originaux de toutes les pièces adressées à ces assemblées. Ce comité se composait de 6 membres. — 2. *Commission centrale*, composée d'un membre de chaque comité, et renouvelée tous les 15 jours; elle était chargée de présenter chaque jour un tableau du travail auquel l'assemblée devait se livrer. Ce tableau était affiché la veille, à la fin de chaque séance. — 3. *Procès-verbaux, renvois et expéditions*; ces trois dénominations s'appliquaient à trois bureaux particuliers qui, réunis, formaient le bureau principal de la Convention; il était sous la surveillance d'un comité de 6 membres. — 4. *Comité des décrets*. Ce comité était chargé, 1^o de surveiller l'apposition du sceau de la république sur les décrets; 2^o de correspondre sur cet objet avec les ministres et les différentes administrations; 3^o de surveiller l'impression des lois; 4^o de délivrer les certificats d'apposition du sceau; 5^o de rédiger les actes d'accusation; 6^o de présenter à la Convention les rectifications à faire dans la rédaction ou l'impression des décrets. Il était composé de 15 membres. — 5. *Comité des pétitions et de correspondance*, composé de 24 membres, et divisé en deux sections; la première était chargée d'enregistrer toutes les pétitions et d'en faire le renvoi aux corps compétents; la seconde, sous le nom de *Comité de correspondance*, devait correspondre avec les représentants du peuple en mission aux armées et dans les départements. — 6. *Comité des inspecteurs de la salle, du secrétariat et de l'imprimerie*. Il était composé de 18 membres, et avait la surveillance de tous les travaux de construction, de distribution et d'ameublement du palais où siégeait la Convention et ses comités; il inspectait et arrêlait les comptes de l'imprimerie; donnait, après l'avis du président, la consigne à la garde, et surveillait les bureaux du poste, etc.

Seconde partie. — 1. *Comité de constitution*, chargé de présenter à la Convention un projet de constitution républicaine; il devait se dissoudre immédiatement après la présentation du rapport. Il était composé de 9 membres. — 2. *Comité d'instruction publique*, composé de 24 membres, et divisé en 15 sections. — 3. *Comité des secours publics*, composé aussi de 24 membres, et divisé en 5 sections, qui avaient pris les noms de *Secours publics*, *Mendicité* et *Salubrité*. — 4. *Comité de division et de circonscription*, chargé des changements à opérer dans la division des communes et des districts; il était composé de 24 membres. — 5. *Comité de législation et féodal*. Ce comité se divisait en 2 divisions, dont la première, dite *systématique*, composée de 24 membres, était elle-même subdivisée en 8 sections, et embrassait tout ce qui avait rapport à la procédure civile, les mariages, les tutelles, les successions. La seconde division ne formait que deux sections, appelées *sections de rapport*, et chacune d'elles se composait de 12 membres. Le comité de

législation était un des trois comités du gouvernement; ce fut lui qui présenta la fameuse *loi des suspects*. — 6. Comité d'agriculture, composé de 24 membres, et divisé en 6 sections. — 7. Comité de commerce, composé aussi de 24 membres, et divisé en 4 sections. — 8 et 9. Comité des finances et Comité d'aliénation des biens nationaux. Ce comité se divisait en 4 sections; la première, sous le nom de section des assignats et monnaies, se subdivisait en 2 parties, dont l'une surveillait la fabrication des pièces d'or, d'argent, de cuivre, et dont ce qui avait rapport à la matière, et la seconde était attachée à la fabrication des assignats. Cette section était, dans le principe, composée de 24 membres; mais elle en détacha 8 pour la section d'aliénation des biens nationaux. Les deuxième et troisième sections étaient chargées de tout ce qui était relatif aux contributions et aux dépenses publiques; elles surveillaient en commun les caisses de l'extraordinaire, et se composaient ensemble de 26 membres. Enfin la quatrième section du Comité des finances fut séparée par un décret du 21 octobre 1792, pour former, avec une section du Comité des domaines, un comité à part, sous le titre de Comité d'aliénation des biens nationaux. Ce comité se composait de 16 membres. — 10. Comité des domaines, composé de 24 membres. — 11. Comité de liquidation, composé de 24 membres, et divisé en 7 sections. — 12. Comité de l'examen des comptes, composé de 15 membres (décret du 5 décembre 1791). — 13. Comité de la guerre et des armées, 24 membres et 6 sections. — 14. Comité de la marine, 18 membres. — 15. Comité colonial, 12 membres. — 16. Comité des ponts et chaussées, 12 membres. — 17. Comité diplomatique, qui prit plus tard le nom de Comité de défense générale; il se composait de 9 membres; mais ses attributions finirent par passer au Comité de salut public. — 18. Comité de salut public. L'institution du Comité de salut public ne s'éleva qu'avec peine; son personnel ne fut ni toujours composé des mêmes individus, ni constamment animé du même esprit. On trouve dans son existence trois périodes bien tranchées : 1^{re} celle de sa formation, depuis le printemps de l'année 1793 jusqu'à l'automne de la même année; 2^e celle de son apogée, qui dura près d'un an; 3^e celle de sa décadence, du 9 thermidor au 11 (27 juillet 1794) au 5 brumaire an III (26 octobre 1795), moment où le Directoire prit en main le gouvernement des affaires. Celui qui exerça la puissance depuis le mois de juillet 1793 jusqu'au mois de juillet 1794 a accompli toutes les grandes choses de la révolution; aussi l'histoire lui a-t-elle donné le nom de *grand Comité de salut public*. Il était composé de 12 membres, dont les noms sont devenus célèbres : Barrère, Billaud-Varennes, Carnot, Collot d'Herbois, Prieur de la Marne, Robert-Lindet, Robespierre aîné, Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-André, Prieur de la Côte-d'Or et Héroult-Séchelles. Le 22 mars 1793, à la suite de diverses propositions, Isnard demanda que, conformément au décret du 13 mars, on s'occupât de la formation du Comité de salut public; Bancel, qui le remplaça à la tribune, ne s'opposa pas à sa motion, mais il demanda que ses membres fussent réélus de quinze jours en quinze jours, et qu'il n'eût qu'un mois de durée. Puis, trois jours après, dans la séance du 25, l'assemblée décréta la formation d'un nouveau comité sous le nom de *Comité général de défense et de salut public*, et ordonna qu'il serait composé de 25 membres et de 10 suppléants. Robespierre, qui avait été appelé à en faire partie, ne le trouvant pas à la hauteur des circonstances, donna sa démission le 5 avril suivant. Le lendemain 4, Isnard, parlant au nom du comité, proposa une réforme; mais sa proposition fut

ajournée au lendemain, et ce jour-là il fut si bien appuyé par Bréard et par Barrère, que, le 6 avril, le Comité de salut public fut décrété, et l'assemblée, séance tenante, procéda à la nomination du personnel, qu'elle composa de 9 membres, chargés d'accélérer l'action de l'administration confiée au conseil exécutif provisoire; de prendre dans les circonstances urgentes les mesures de défenses générales intérieure et extérieure, et elle ordonna, par un article spécial, que la trésorerie tiendrait à sa disposition une somme qui ne pourrait dépasser 100,000 liv., pour les dépenses secrètes. La carrière de ce comité ne fut pas fort brillante; néanmoins il continua d'exister jusqu'au 10 juillet de la même année. L'homme qui y joua le principal rôle fut Danton, et ce fut lui aussi qui en proposa la dissolution. Le 10 juillet 1795, le nouveau comité fut formé; le lendemain 11, on en choisit les membres, qui furent Barrère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Héroult-Séchelles, Robert Lindet et Jean-Bon-Saint-André. La retraite de Gasparin y fit entrer Robespierre, le 17 du même mois; puis, le 14 août, on y admit Carnot et Prieur de la Côte-d'Or. Enfin, le 6 septembre, Thuriot se retira, et la nomination de Collot d'Herbois et de Billaud-Varennes compléta le personnel du comité, personnel qui fut fixé à 12 membres. Dans la séance du 25 septembre suivant, le comité, à peine installé, fut attaqué par les hébertistes et les dantonistes; un instant il eut le désavantage, mais il se releva vivement, et, après avoir entendu Robespierre l'assemblée, profondément remuée, se leva en masse, et déclara que le comité avait toute sa confiance. Quelques jours plus tard, le 19 vendémiaire (10 octobre), sur un rapport de Saint-Just, la Convention décréta le gouvernement révolutionnaire, qui reçut encore de nouveaux développements, et dont l'action fut entièrement déterminée par la loi du 14 frimaire an II (4 décembre 1795), sur la proposition de Billaud-Varennes. Dans la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794), Danton parvint à diminuer les ressources financières du comité. Le mois suivant, Hébert recommença l'attaque, et cette fois, sans l'énergie de Collot et de Saint-Just, c'en était fait du comité; mais ils tinrent tête à l'orage, triomphèrent des suggestions des hébertistes, et, à la suite d'une nouvelle attaque des partisans de Danton, qui eut lieu le 20 mars suivant, Hébert et les siens portèrent leur tête sur l'échafaud le 4 germinal (24 mars), Danton et les siens le 14 du même mois (4 avril). Le 12 germinal (1^{er} avril), sur la proposition de Carnot, l'assemblée consentit à la suppression du conseil des ministres, et à son remplacement par 12 commissions administratives, rattachées au Comité de salut public sous l'autorité de la Convention; puis enfin, le 20 prairial (9 juin), après avoir entendu Robespierre, elle décréta la reconnaissance de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'âme. Ce fut l'apogée de sa puissance. La mort de Héroult-Séchelles, condamné en même temps que Danton, le 14 germinal an II (4 avril 1794), et l'absence de Jean-Bon-Saint-André et de Prieur de la Marne en mission permanente, réduisaient à 9 les membres présents du comité; le désaccord se mit au milieu d'eux, et Robespierre, en succombant, le 9 thermidor (27 juillet 1794), un an jour pour jour après son entrée au Comité de salut public, sous une coalition formée des membres dissidents de ce comité, ayant Billaud-Varennes à leur tête, de la majorité du Comité de sûreté générale, où Lebas et David tenaient seuls pour Maximilien, et de la plaine, partie flottante et mobile qui se donne ordinairement au parti le plus fort, entraîna la dissolution de ce comité. Après la journée du 9 thermidor, on songea à remplacer dans le comité non-seule-

ment Hérault de Séchelles, Robespierre, Saint-Just et Couthon, mais encore Jean-Bon-Saint-André et Prieur de la Marne, qui furent regardés comme démissionnaires pour cause de longue absence, et, le 14 du même mois (1^{er} août), on nomma à leur place Tallien, Echassieraux, Bréard, Laloï, Treilhard et Thuriot, ce qui fut cause que, quelques jours après, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, puis ensuite Barrère, donnèrent leur démission. Puis, le 12 ventôse an III (mars 1795), ils furent tous trois décrétés d'accusation, et condamnés à la déportation avec Vadier, ancien membre du Comité de sûreté générale. A partir du 15 germinal an III (avril 1795), le nombre des membres du Comité de salut public fut porté à 16; mais, à partir de cette époque, cette institution, envahie par les thermidorien, alla toujours en déclinant jusqu'au 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), jour où la Convention déclara sa mission terminée. — *Comité de sûreté générale.* Ce comité, après le Comité de salut public, joua le rôle le plus important sous la Convention. Il avait remplacé le Comité de surveillance formé sous l'Assemblée législative, de même que ce dernier avait continué le Comité des recherches et des rapports, créé sous l'Assemblée constituante le 28 juillet 1789. Maintenu provisoirement dans la personne de ceux de ses membres qui, après avoir fait partie de l'Assemblée législative, avaient été nommés à la Convention, ce comité fut légalement remplacé le 17 octobre 1792, et composé de 50 membres, conformément à une décision du 2 du même mois. Ces membres furent choisis par portions à peu près égales parmi les montagnards et les girondins, et, par un privilège refusé au Comité de salut public, il lui fut permis de se choisir un président pour introduire quelque unité dans ses délibérations. Quelques jours après, le 22 décembre, on changea quelques-uns des membres, et, le 9 janvier 1793, pendant le procès du roi, les girondins profitèrent du renouvellement du comité pour s'en rendre les maîtres en y introduisant encore plusieurs membres de leur parti. Mais, au 22 du même mois, les choses changèrent, et alors les montagnards eurent le dessus dans la composition du nouveau comité, qui, cette fois, sauf quelques légères modifications, fut conservé jusqu'au mois de septembre de la même année. A cette époque, la Convention décréta que tous les comités seraient renouvelés intégralement et recréés sur des listes présentées par le Comité de salut public. En conséquence, le 14 du même mois, un nouveau *Comité de sûreté générale* fut formé et composé de 12 membres dont les noms suivent : Vadier, Panis, Lebas, Boucher-Saint-Sauveur, David, Guffroy, Lavicomterie, Amar, Ruhl, Lebon, Voulland et Moïse Bayle. Le 14 octobre, 4 nouveaux membres leur furent adjoints, ce qui porta à 16 le nombre de ceux qui en faisaient partie, nombre qui diminua insensiblement, et qui ne se composait que de 9 à l'époque de la réaction thermidorienne. Il avait alors pour président Vadier, qui plus tard fut compris dans le décret du 12 ventôse an III (mars 1795), et condamné à la déportation avec Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et Barrère. Un seul de ses membres, Lebas, périt avec Robespierre. Après la chute de ce dernier, ses membres furent renouvelés, et la Convention, ne craignant plus rien des comités qu'elle avait à dessein rendus indépendants les uns des autres, revint à son ancien désir qui était de gouverner par elle-même. — Il y eut aussi quelques comités formés en dehors des assemblées législatives; tels furent, 1^o le *Comité de surveillance*, établi à l'hôtel de ville par les électeurs de la ville de Paris, immédiatement après l'établissement du Comité des recherches et informations à l'Assemblée constituante, 28

juillet 1789; 2^o le *Comité autrichien*, club royaliste, dénoncé par Garat; 3^o le *Comité central des fédérés*, constitué par les patriotes fédérés chez Santerre, à l'époque du manifeste du duc de Brunswick, juin 1792; 4^o enfin le *Comité central révolutionnaire de salut public*, organisé à la commune, sur la proposition de Chaumette, et composé des présidents des comités révolutionnaires des sections et des députés de tous les corps administratifs, lesquels se réunissaient à la municipalité les dimanches et les jeudis; ce fut ce comité qui fit la fameuse journée du 31 mai. V. **CONVENTION NATIONALE.**

COMMENDE. Ce mot ne signifiait d'abord que le dépôt d'un bénéfice entre les mains de celui qui, ne pouvant le posséder d'après les lois canoniques, n'en avait que l'administration et devait rendre compte des fruits à celui qui en serait pourvu plus tard. Mais, comme le temps des vacances profitait au commendataire, qui rendait rarement un compte bien exact des revenus qu'il avait touchés, on chercha bientôt à prolonger ces vacances aussi longtemps qu'on le put, et c'est ce qui donna naissance aux commendes perpétuelles. Dans le principe, le même homme ne pouvait cumuler les fonctions ecclésiastiques avec le gouvernement d'un monastère; mais par la suite des membres du clergé séculier ayant prétendu pouvoir devenir commendataires, les laïques, à leur tour, pensèrent qu'on pouvait jouir d'une commende sans appartenir au clergé, et c'est ce qui fut cause que, sous la première race, on vit des hommes d'armes devenir abbés sans être moines, et posséder en cette qualité des paroisses et des monastères. Charlemagne voulut mettre fin à ce désordre, mais il ne fut pas imité par ses successeurs, et l'on vit bientôt les moines crier contre le joug des commendataires laïques. Mais on fit peu d'attention à leurs réclamations, et, sous le règne de Charles le Chauve, les évêques allèrent jusqu'à approuver la distribution que fit ce roi à ses courtisans des monastères qui étaient à sa disposition. Alors chacun s'attribua des abbayes; non-seulement le roi en eut, mais encore il en donna à ses fils, à la reine, à ses filles, et les nobles mirent souvent leurs services à ce prix. Puis chacun regarda les bénéfices dont il était pourvu comme biens propres; et il en disposa par ventes, échanges, partages, jusqu'à ce qu'enfin, sous la troisième race, on retira les commendes aux laïques, et on les restitua aux clercs. C'était tomber de Charybde en Scylla; d'une part, les rois et les seigneurs firent tuer leurs enfants, tandis que d'une autre la corruption et le luxe du clergé n'eurent bientôt plus de bornes. Vainement plusieurs papes, de siècle en siècle, révoquèrent les commendes que leurs prédécesseurs avaient accordées; vainement les états de Tours, en 1485, demandèrent à Louis XI la suppression de cet abus; vainement le concordat de Léon X et de François I^{er} voulut les prohiber, leur nombre alla toujours croissant, et bientôt le concile de Trente leur accorda l'autorité de la chose jugée, en osant attaquer de front un état de choses que tant d'hommes puissants avaient intérêt à maintenir. Cependant, en 1556, Henri II déclara les commendes abusives, et ordonna que les revenus de ces bénéfices seraient appliqués aux besoins de l'Eglise et aux nécessités des pauvres, ordonnance qui fut renouvelée par Charles IX, en 1571, ce qui n'empêcha pas Henri III de donner des monastères et même des évêchés à ses ministres. La suppression des commendes fut encore arrêtée sous Louis XIII, en 1617, ce qui ne les empêcha pas de se perpétuer jusqu'à la révolution, qui les abolit enfin par la loi qui appliqua les biens de l'Eglise et des monastères aux besoins de l'Etat.

COMMERCE. Il est impossible de déterminer l'origine

du commerce par la précision d'une date; mais sa haute antiquité ne peut être douteuse. En dotant de différentes productions non-seulement les différentes contrées du globe, mais encore les accidents de terrain d'une même contrée, et en multipliant à l'infini tous nos besoins, la Providence n'a-t-elle pas voulu donner aux hommes d'incessants avertissements sur la nécessité où ils sont de vivre en frères? Échanger les produits des différents sols, des différents climats, ceux des vallées pour ceux des régions élevées, ceux de la mer pour ceux de la terre, n'est-ce pas là le commerce? et cet échange date de la première société humaine. Le berceau du commerce doit donc être placé à côté de celui de la civilisation, et, disons plus, celle-ci n'est que la sœur puinée du premier. Le commerce a été le principal agent de la civilisation; les nations les plus commerçantes ayant été de tout temps les plus habiles dans les arts, dans l'industrie, ce sont elles, et c'est à l'aide de leur commerce que les arts, l'industrie, les idées ingénieuses se sont infiltrées chez les peuples moins avancés. Depuis le premier échange qu'il soit permis de considérer comme un acte de commerce jusqu'à la monétisation des métaux, et depuis l'invention de cet ingénieux moyen d'échange jusqu'à la création des chemins de fer, le commerce a subi bien des transformations et bien des vicissitudes. L'invention des galères avec lesquelles les Phéniciens parcouraient le littoral méditerranéen; les navires à voiles, la boussole, la découverte d'un monde nouveau, la vapeur, marquent autant de phases dans lesquelles le commerce a pris un nouvel essor. Nous allons essayer de tracer les progrès du commerce en général, en indiquant les nations auxquelles on doit ces progrès. L'histoire du commerce a une partie que nous appellerons fabuleuse, parce qu'elle sera telle en effet pour les personnes qui n'admettent pas que le monde soit plus vieux que ne le font les Hébreux; mais, pour ceux qui admettent les calculs des géologues modernes, nous donnerons, ainsi que nous l'avons déjà fait dans d'autres articles, les dates antérieures à l'âge que la Bible assigne au monde. (V. AGE DU MONDE.)

Suivant Platon, Atlas apprit aux peuples qu'il gouvernait la navigation et le commerce, 11044 av. l'ère chrétienne. Homère, Euripide, Denis d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Strabon, Pline, toute l'antiquité, attestent l'existence et la magnificence des monuments et des villes des Atlantes. Atlas avait creusé des ports, inventé l'astrolabe, fait élever des observatoires, et s'était occupé d'astronomie pour perfectionner la marine, et lorsqu'après la destruction de leur continent, ses sujets se répandirent chez différents peuples, ils leur apprirent les arts, la navigation et le commerce. Mercure, l'ancien Tant, l'un des ministres de Bacchus, fit fleurir le commerce et les arts en Égypte, 6355 av. l'ère vulg. Les Sidoniens, 2800, et les Tyrrhéniens, 2050 av. l'ère vulg., sont célèbres dans l'art de la navigation. On attribue aux Sidoniens, 1850 av. notre ère, l'invention de l'arithmétique, indispensable agent du commerce qu'ils portèrent chez les divers peuples des côtes de la Méditerranée. Les connaissances que les Héliades, fils d'Hélius, fils d'Hypérion, roi de Rhodes, possédèrent en astronomie appliquées à la navigation, les rendirent célèbres dans cet art, 1800 av. J.-C. Tyr et Sidon furent célèbres par leurs manufactures, par l'éclat et la finesse de leurs tissus; on y travaillait artistement le bois, l'or, l'argent, le fer, l'airain, 1640 av. J.-C. Tyr était la maîtresse de la mer et le centre du commerce de l'univers; ses habitants transportèrent au delà des mers les produits de leurs arts et de leurs manufactures, et rapportèrent en échange ceux de tous les peuples alors connus. Sidon, plus avancée dans

les terres, devint la retraite paisible des hommes riches, tandis que Tyr resta entièrement peuplée de commerçants. Mais Phénix, fils d'Agénor, roi de Sidon, découvrit l'art de teindre en couleur pourpre, ce qui fut un nouveau sujet de prospérité pour le commerce de Tyr, 1519 avant J.-C. Les Lydiens fabriquèrent les premières monnaies d'or et d'argent, 1500 av. notre ère. L'expédition des Argonautes étendit le commerce de la Grèce dans la mer Noire, 1292 av. J.-C. Vers l'an 1000 av. notre ère, on vit les Phéniciens se charger de conduire les flottes de Salomon à la côte de Sofala et jusqu'en Éthiopie, et le Carthaginois Hannon parcourir les côtes d'Afrique, depuis Madagascar jusqu'au cap Blanc, dont il dressa le périple. Quelques auteurs placent ce voyage seulement 556 avant J.-C. Tous les peuples de la Méditerranée communiquèrent entre eux, se livrèrent même à des voyages de long cours; les vaisseaux furent nombreux, par conséquent le commerce de ces contrées considérable. Les Thraces et les Rhodiens apparurent dans la navigation vers 940 à 916 av. J.-C. L'usage des monnaies d'or et d'argent s'introduisit à Argos, vers 894. Vers le même temps, Phidon, tyran d'Argos, inventa les poids et les mesures. On se servit à Corinthe et à Athènes, des *trirèmes*, galères à trois rangs de rames, dans le 6^e siècle av. l'ère vulg. Vers 516, des Égyptiens réunis à des Tyriens firent voile de la mer Rouge, par le détroit de Babel-Mandel, suivirent les bords orientaux de l'Afrique, et, après avoir doublé le cap que nous avons appelé depuis de *Bonne-Espérance*, revinrent par le détroit de Gibraltar à la Méditerranée. Cette navigation, audacieuse pour l'époque, dura trois ans. Les Phéniciens furent des premiers à franchir les mers dans le but de s'enrichir par le commerce, et on les vit s'approprier les denrées de tous les peuples; leur prospérité grandit à mesure que leurs courses s'étendirent. La découverte de l'Espagne est pour eux une nouvelle source de richesses; les mines d'or de l'Andalousie les rendirent maîtres du prix des denrées de tous les pays. Les Carthaginois, colonie fondée par les Tyriens sur l'autre bord de la Méditerranée, donnèrent une impulsion puissante au commerce et à la navigation; ils inventèrent les galères à quatre rangs de rames, tirèrent d'Égypte le fin lin, le papyrus, le blé; des côtes de la mer Rouge les épices, aromates, or, perles, pierres précieuses, etc.; de Tyr et de Phénicie, la pourpre, l'écarlate, les tapis, les riches étoffes, et les portèrent sur les côtes occidentales de l'Europe; ils rapportèrent aux Orientaux du fer, de l'étain, du plomb, du cuivre; ils portèrent le commerce chez les Perses, les Garamanes, les Éthiopiens, 440 à 400 av. l'ère vulg. Les guerres qu'entreprit Carthage eurent toujours en vue l'intérêt du commerce et son extension; elle ne se fit conquérante que pour prêter à son commerce l'appui d'une vaste puissance politique pour conserver le monopole des relations commerciales avec sa mère patrie et les contrées avoisinantes. La Grèce eut aussi sa part de puissance commerciale. Corinthe fut l'entrepôt des marchandises de l'Asie et de l'Italie, mais ses marchands ne tentèrent aucune navigation éloignée. Bientôt les Phocéens, réunis en république à Marseille, devaient diriger leurs pensées vers le commerce; et, en effet, on les vit, après avoir perdu leurs libertés, devenir les rivaux de Carthage et lui résister courageusement; ils cultivèrent aussi les sciences, fondèrent une Académie, et leur ville devint l'émule d'Athènes pour les arts, de Rhodes pour la navigation. Alors Alexandre parut, et la navigation de la Syrie fut anéantie avec la ville de Tyr, le commerce se transporta à Alexandrie, dont l'heureuse position en fit la clef du commerce des Indes et le centre du commerce

avec l'Occident, 524 avant notre ère. Enfin, le génie de Rome prévalut. Cette conquérante dédaigna de s'enrichir autrement que par les tributs qu'elle imposa aux nations vaincues. Carthage fut détruite; la Grèce, l'Asie et l'Égypte devinrent des provinces romaines. Tout commerce avec ces contrées fut anéanti. Relégué un moment, vers la fin de la république, il reçut un coup funeste par la chute de l'empire d'Occident et les inondations des peuples du Nord. Sous le joug de la barbarie, il fut réduit à la circulation intérieure. Or, qu'était-ce alors que cette circulation intérieure où les pays les plus fertiles étaient pour la plupart inaccessibles par le défaut de routes? L'Italie seule conserva une navigation; Venise, Gênes, Florence et Pise se disputèrent l'empire de la mer et la supériorité dans les manufactures. Leur commerce s'étendit chez les Danois, les Suédois, 1250. Venise rétablit des relations de commerce avec l'Égypte, 1257, et, par la prise de Caffa sur les Tartares, 1256, les Génois s'ouvrirent une voie de commerce avec l'Inde par la mer Caspienne. Pendant les 12^e et 15^e siècles, le commerce de l'Europe fut entre les mains des Italiens, c'est-à-dire des Lombards. Ceux-ci devinrent les commissionnaires de tous les États. Une compagnie s'établit à Londres, une autre à Paris; les rues où ils se placèrent s'appelèrent rues des Lombards, des Génois, des Biscaliens. Vers le même temps, 1164, les Brémois étendirent leurs établissements commerciaux sur les côtes de Livonie et d'Estonie; ils contribuèrent à compléter les connaissances géographiques sur les pays du nord de l'Europe, jusque-là peu connus. En 1206, l'association connue sous le nom de *Hanse* (Voy. ce mot) compta soixante-deux villes depuis Nerva, en Livonie, jusqu'au Rhin; plusieurs villes de France, d'Italie, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Espagne, s'incorporèrent alors dans cette ligue qui fit alors presque seule tout le commerce extérieur de l'Europe. L'Angleterre vendit ses laines brutes, les Flamands les mirent en œuvre, et ces produits et mille autres furent exportés par les navires des villes hanséatiques, 1500 à 1550. Vers 1400, Anvers et Bruges particulièrement furent dans un état de prospérité remarquable et répandirent l'abondance dans les États des ducs de Bourgogne. — Les navigateurs de Dieppe négocièrent sur les côtes d'Afrique. Jacques Cœur établit à Dieppe, le plus grand commerce qu'aucun port ait jamais embrassé. Il a trois cents facteurs en Italie et dans le Levant, et prête 200,000 écus d'or au roi Charles VII pour reprendre la Normandie, 1449. Et à un siècle de là, un autre marchand du même port de Dieppe, Angot envoya une flotte dans le Tage venger l'honneur de son pavillon outragé. Jusqu'à présent, nous avons vu la navigation et le commerce connus, renfermés dans un cercle assez restreint. La Méditerranée et la mer de la Grèce ont presque seules captivé l'attention des navigateurs et des trafiquants, mais une nouvelle ère commerciale va s'ouvrir. Flavio Gioja et Christophe Colomb se chargèrent de doter le monde de nouvelles richesses. La découverte de la boussole et celle du Nouveau-Monde changèrent la face des choses. L'Océan devint le chemin de l'Inde aussi bien que la Méditerranée; et du sein vierge encore des fertiles Amériques naquirent, pour la vieille Europe, de nouvelles sources de prospérités. Un vaisseau français aborda aux Indes orientales, 1450. Le commerce de ce pays, qui avait enrichi les Phéniciens et les Égyptiens dans l'antiquité, les Vénitiens au moyen âge, était passé entre les mains des Portugais lorsqu'ils eurent franchi le cap de Bonne-Espérance; ils l'exploitaient avec ardeur, et nulle nation maritime ne songea, pendant près d'un siècle, à leur en contester le monopole. Ils com-

mercèrent avec les côtes occidentales de l'Afrique, chose étrange, en vertu d'une bulle du pape qui leur concédait le droit exclusif de propriété sur toutes les contrées peuplées par des infidèles, qu'ils avaient déjà découvertes ou qu'ils pourraient découvrir par la suite. Pendant un espace de temps assez considérable, ils furent libres de poursuivre leurs conquêtes dans les Indes, parce que tous les États se crurent longtempis tenus de la respecter, et ce ne fut que longtemps après le commencement de la guerre allumée par la bigoterie de Philippe II dans les Pays-Bas, que les navigateurs hollandais s'avisèrent de porter leur pavillon sur les mers d'Orient et de jeter les fondements de leur puissance dans l'Inde. Le respect pour la bulle du pape et le désir d'éviter une guerre d'abord avec les Portugais, ensuite avec les Espagnols, qui avaient conquis le Portugal en 1580, paraissent avoir été les principales causes qui portèrent les Anglais, pendant les années qui s'écoulèrent de 1509 à 1558, à chercher une route pour aller aux Indes par le nord-ouest de l'Europe. Quoi qu'il en soit, les Portugais s'étaient établis sur les côtes de l'île de Ceylan; ils avaient établi des factoreries au Bengale, à Siam, et fondé Macao, près des côtes de la Chine, 1514. Ils commercèrent avec la Chine et le Japon; Surate était devenu l'entrepôt des richesses de l'Inde, et Mouzazaki (Japon) le centre de leur commerce avec cet empire; mais pour trouver un nouveau passage dans l'Inde, les tentatives ayant échoué, et la puissance du pape n'étant plus reconnue en Angleterre, les négociants et les navigateurs de ce pays ne furent plus détournés, par la considération de droits imaginaires, de se livrer à la branche la plus productive de tout le commerce du monde, et en 1582, le capitaine anglais Stephens pénétra à son tour dans la mer des Indes par la route du cap de Bonne-Espérance, découverte qui devint, pour la navigation et le commerce anglais, d'une importance immense. Le fameux Broke y suivit ses traces, puis Thomas Cavendish. Ce dernier mit à la voile, au mois de juillet 1587, avec une escadrille équipée à ses frais, et, après avoir exploré la plus grande partie de l'Océan indien jusqu'aux Philippines, et avoir observé avec soin les principaux traits du caractère des peuples qu'il visitait, revint en Angleterre en septembre 1588. Les résultats de ce voyage furent considérables. L'Inde, enveloppée jusque-là d'une célébrité mystérieuse, fut enfin connue, et nous allons voir se former une association commerciale qui, de nos jours, est parvenue à un degré de puissance extraordinaire. Elle date de 1599 et porte le nom de *Compagnie anglaise des Indes orientales*. Elle existe en vertu d'une charte de la reine d'Angleterre, datée du 31 décembre 1600, qui interdit aux sujets anglais tout trafic au delà du cap de Bonne-Espérance et du détroit de Magellan, s'ils n'ont obtenu licence de ladite compagnie. Les compagnies privilégiées étaient regardées à cette époque comme le meilleur instrument pour faire prospérer les différentes branches d'industrie et de commerce. Les débuts de cette compagnie ne furent pas heureux. Elle eut à lutter contre divers désastres, des naufrages; contre d'envieux compétiteurs; cependant elle surmonta ces obstacles. Les Anglais fondèrent Batavia dans l'île de Java, 1618. Les Anglais et les Hollandais, qui se rencontraient dans l'Inde, s'associèrent pour 20 ans pour en faire seuls le commerce; mais les premiers trouvèrent un prétexte pour chasser ceux-ci, 1623, dont le commerce fut ruiné. C'est de cette époque que date le grand développement de la navigation et du commerce anglais. Tous les esprits spéculatifs se portèrent vers les opérations maritimes. Il ne manqua cependant pas de politiques qui

déclamerent contre l'ardeur qui se manifestait pour ces courses lointaines et les hasards qu'elles offraient. Rien ne fit ; et, malgré ces déclamations et les hostilités des Hollandais, qui opposèrent un obstacle plus réel et plus formidable, le commerce anglais prit une impulsion puissante, et il en devait être ainsi, lorsque l'on vit, dans les treize premières années de sa fondation, cette compagnie faire des bénéfices montant à 152 pour cent, et fonder des établissements à Madras, au Bengale, etc. L'origine de la puissance maritime de l'Angleterre doit être placée à l'époque de la fondation de cette compagnie, dont les entreprises furent secondées par des événements et des actes qui lui furent extrêmement favorables. Au nombre de ceux-ci on doit placer en première ligne l'acte de navigation de 1651, qui n'ouvre qu'aux Anglais l'entrée des îles anglaises, et refuse à tous vaisseaux d'apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau. Cette prohibition égoïste, prononcée contre tous navires étrangers, eut des résultats féconds pour le développement de la marine anglaise, et tous les hommes sensés ne pourront, sans s'étonner, voir la nation qui a proclamé une loi semblable, prêcher une conduite contraire aux autres nations. Pour nous, nous ne sommes surpris que d'une chose : c'est de voir des hommes, ayant à un haut degré l'intelligence des matières économiques, se faire les partisans et les prôneurs de ce singulier système. Nous pouvons le dire sans trop nous écarter de notre sujet, les Anglais, tout en prêchant la liberté du commerce et en cherchant des prosélytes à cette foi commerciale, ont autrefois fermé leurs ports aux matières étrangères, et ils les tiennent encore fermés. Or, il en est de cela comme de la traite des noirs : ils ont fait de l'humanité quand ils n'ont plus en besoin de tyrannie. La politique qui a vendu Parga, brûlé Copenhague et commis des crimes odieux, se fait philanthrope à tous les endroits où elle n'a pas d'intérêts à débattre. Maîtresse de l'Inde, où l'esclavage ne lui est pas nécessaire, et en face d'une rivale qui n'a de colonies que la Martinique, la Guadeloupe, l'île Bourbon et quelques établissements de peu d'importance qui ne peuvent être soutenus et exploités que par des esclaves, elle se montre ardente pour l'abolition de l'esclavage, et l'on voit les nations dont les intérêts sont opposés, dont les colonies ont besoin d'esclaves, battre des mains à ce philanthropisme intéressé. Nous ne nous sommes arrêté quelques instants sur le commerce de l'Angleterre que pour constater, autant qu'il est en nous, qu'elle a, depuis son introduction dans l'Inde, suivi avec persévérance un système bien arrêté, à savoir l'extension indéfinie de sa puissance maritime et l'ancristement de toutes les marines rivales. Mais pendant que le commerce anglais se développe de toutes parts, que fait la France ? rien, ou presque rien. Le commerce français qui, sous saint Louis, sous Charles VII, sous François I^{er}, avait étendu des ramifications importantes, est tranquille spectateur de l'immense développement du commerce anglais. Les privilèges exclusifs firent abandonner les colonies françaises, et les Anglais restèrent maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe. La Méditerranée seule resta ouverte à notre navigation, 1660. Les Hollandais, dont le commerce a courageusement lutté contre le monopole anglais, s'établirent à Formose, 1654. Les Portugais furent expulsés du Japon, et les Hollandais y commercèrent seuls, 1638. Cependant, vers 1641, la marine française sembla s'éveiller : quelques vaisseaux français allèrent aux Indes. Des particuliers achetèrent la Guadeloupe, Marie-Galande, les Saintes et tous les effets de la compagnie française aux Antilles. Une compagnie française, à la tête de laquelle se mit

Fermant, négociant de Rouen, se forma pour le commerce de la Chine, 1660 ; mais la guerre maritime vint mettre obstacle à ses velléités commerciales, et la France, qui possède les ports les plus favorablement situés sur les deux mers, fut presque réduite à son commerce intérieur. La révolution française, époque de trouble et de guerres extérieures, fut un autre obstacle au développement du commerce maritime français. Ce n'est que depuis la paix de 1814, que la France a pu prendre le rang qu'elle assignait les productions d'un sol fertile et riche et le haut degré où sont parvenus les sciences, les arts et les manufactures. Nous devons l'espérer, sa marine ne décherra pas, et il ne lui faut que des circonstances tant soit peu favorables, une politique ferme et droite, pour qu'elle prenne un aspect imposant. Le commerce de la Russie doit son existence au génie de Pierre le Grand. Par des sacrifices, il invita les Anglais à négocier avec la Perse par Archangel, Pétersbourg, le Voïga, la mer Caspienne, afin d'ouvrir une école à ses sujets. De même qu'ils avaient appris la guerre des Suédois, ils apprirent le commerce des Anglais, 1725, et dès 1728, on les vit commencer à négocier avec la Chine. Vers 1750, on vit se former une compagnie prussienne des Indes orientales ; mais cette nation n'ayant point une position géographique propre à un grand développement de puissance maritime, cette entreprise échoua. Les Américains ont seuls pu rivaliser avec l'Angleterre pour le commerce et la navigation modernes.

COMMINGES, ancienne contrée de la France méridionale, dans la haute Gascogne, qui forme aujourd'hui les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne et du Gers. Elle était habitée, du temps de Jules César, par les *Convenae*, ramas de brigands que Pompée força de descendre des Pyrénées, d'où ils infestaient les provinces voisines d'Espagne, dans l'Aquitaine, où ils fixèrent leur demeure ; ils fondèrent une ville sur la Garonne, qui fut d'abord appelée *Lugdunum*, nom commun à toutes les villes bâties sur les hauteurs ; on y ajouta celui de *Convenarum*, du nom de ceux qui l'habitaient. C'est aujourd'hui Saint-Bertrand. Ce pays fut compris dans le duché de Gascogne, comme il l'était dans la Novempopulanie, lorsque cette province fut érigée en duché. Dès le 10^e siècle, le Comminges eut des comtes particuliers ; *Asnarius* paraît avec le titre de comte en 900 ; *Arnaud*, de 944 à 956 ; *Roger I^{er}*, 956 à 985 ; *Raymond I^{er}*, 997 ; ensuite *Amelius Bernard I^{er}*, fils de *Raymond*, 1015 à 1025 ; *Roger II*, 1026 à 1035 ; *Arnaud II*, 1062-1070 ; *Roger III*, 1074 ; *Bernard II*, fils de *Raymond*, 1075-1100 ; *Bernard III*, 1120 ; *Dodon*, 1150 ; *Bernard IV*, 1181 ; *Bernard V*, 1226 ; *Bernard VI*, 1241 ; *Bernard VII*, 1293 ; *Jean*, 1253 ; *Pierre-Raymond I^{er}*, 1559 ; *Pierre-Raymond II*, 1541. *Marguerite*, 1576, fille et héritière de *Pierre-Raymond*, fit don de son comté à *Charles VII*, et il fut réuni à la couronne de France en 1453 ; *Louis XI* le donna, en 1478, à *Odet d'Aydie*, dont la postérité mâle étant venue à manquer en 1548, le comté de Comminges fut définitivement réuni à la couronne.

COMMISSAIRES DES GUERRES. Ce fut en 1555, sous le règne du roi Jean, que fut créé pour la première fois, sous le titre de conducteurs des gens de guerre, un corps d'administrateurs militaires chargés des revenus, de la police et des approvisionnements de l'armée, fonctions qui jusqu'alors avaient été remplies par les sénéchaux et les baillis ; mais, comme le pouvoir de ces officiers était circonscrit dans les limites de leurs bailliages, ils ne pouvaient être que d'une très-faible utilité aux troupes, et c'est pour obvier à cet inconvénient que fut créé le corps précité. — En 1575, une ordonnance royale au-

torisa les connétables et les maréchaux à nommer pour les revues des hommes sous leurs ordres, des commissaires de guerre, et plus tard, en 1445, ces mêmes commis furent nommés pour la première fois pour inspecter l'habillement des troupes et le harnachement des chevaux. — En 1514, lors de l'organisation des bureaux des secrétaires d'Etat, il fut créé des agents du ministère aux armées et dans les places de guerre, lesquels, à partir de l'année 1557, prirent le nom de commissaires des guerres ordinaires. Ces officiers, chargés alors de passer les troupes en revue, de veiller à leurs besoins, d'assurer les approvisionnements, correspondaient directement avec le ministère, et furent autorisés à siéger au parlement, par suite d'une ordonnance de 1555, prérogative qui leur fut confirmée par Charles IX en 1567. Puis, pour donner plus de force et d'autorité à l'administration, on créa, en 1614, une charge de *commissaire général*, charge qui fut abolie en 1655, par une ordonnance qui mit les commissaires des guerres sous les ordres des *commissaires ordonnateurs*. Ces officiers n'eurent un uniforme qu'à partir de l'année 1746. Lors des réformes du comte de Saint-Germain, le nombre des commissaires de guerre, qui s'était considérablement accru, fut réduit à 160, qui furent supprimés par un édit de 1785, qui en créa lui-même 180, organisation qui eut peu de durée et qui fit bientôt place aux cours martiales, établies par décret du 20 septembre 1791, lequel nomma 23 *ordonnateurs, grands juges militaires*, qui en étaient les présidents, et autant de *commissaires auditeurs des guerres*, chargés de la poursuite des crimes et délits militaires. Cette nouvelle organisation porta l'effectif du corps à 564 fonctionnaires, qui furent encore augmentés en 1795, sous la Convention, et complétés à 600. Puis, sous le consulat, par un arrêté du 29 janvier 1800, les fonctions des commissaires des guerres furent partagées en deux corps distincts, indépendants l'un de l'autre, dont le premier prit le nom d'*inspecteurs aux revues*, et le second, celui de *commissaires des guerres* (V. *INSPECTEURS AUX REVUES*). A la fin de l'empire, le corps des commissaires de guerre se composait de 514 membres. Ils furent supprimés par ordonnance du 29 juillet 1817, en même temps que celui des inspecteurs aux revues, et furent tous deux remplacés par un nouveau corps administratif, qui prit le nom d'*Intendance militaire*. V. ce dernier nom.

COMMISSION DES DOUZE. Le 18 mai 1793, Guadet, un des chefs du parti de la Gironde, profitant de l'éloignement de 82 députés de la Montagne envoyés en mission dans les départements, sous le prétexte que le parti populaire avait formé le projet de décimer et de dissoudre la Convention, présenta à cette assemblée un projet de décret ordonnant que les autorités de Paris seraient cassées et remplacées provisoirement par les présidents des sections, et que les suppléants de l'assemblée se réuniraient à Bourges dans le plus court délai, sans cependant pouvoir entrer en fonction avant d'avoir reçu la nouvelle certaine de la dissolution de la Convention. Cette motion fut rejetée, et, sur la proposition de Barrère, l'assemblée décréta la création d'une commission composée de 12 membres, chargée d'examiner les arrêtés pris par la commune depuis un mois. — Les membres de cette commission furent pris parmi les ennemis des montagnards. Le 24 du même mois, Vigné, au nom de la commission, vint présenter un décret qui mettait la Convention sous la sauvegarde des bons citoyens. C'était presque une dictature, et elle en profita pour faire arrêter plusieurs membres de la commune, plusieurs présidents de sections et le substitut Hébert. — La com-

mune fit aussitôt signer par les sections une pétition pour demander l'élargissement des citoyens incarcérés et la mise en accusation des membres de la commission, pour avoir attenté à la personne des magistrats populaires en les arrachant à leurs fonctions. Le 27 mai, de nouvelles pétitions furent présentées à l'assemblée, et le parti de la Montagne fit décréter, sur la motion de Lacroix, l'élargissement d'Hébert et de ses compagnons de captivité; mais, le lendemain, les girondins firent revenir l'assemblée sur cette décision. Pendant les deux jours qui suivirent, de nouvelles pétitions vinrent encore demander à la Convention le renvoi des douze. Puis enfin la grande insurrection du 31 mai amena la suppression définitive de la commission.

COMMISSION DU SALUT PUBLIC. Pendant que le duc de Brunswick arrivait à Coblenz, après avoir lancé son manifeste, et que de toutes parts le peuple demandait l'abdication ou la déchéance de Louis XVI, l'Assemblée législative forma dans son sein une *commission de salut public* pour proposer les mesures qu'elle croirait propres à éloigner le danger. Ce fut après avoir entendu cette commission que le président Vergniaud, dans la séance du 11 juillet 1792, prononça cette solennelle formule : *Citoyens, la patrie est en danger.*

COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE. Ce fut presque immédiatement après la mort du Christ que, sous le nom d'abord de thérapeutes, ensuite d'ascètes (*athètes ou exercitants*), se formèrent les premières communautés religieuses. Ces ascètes faisaient profession d'une austérité et d'une retraite particulière. Quelques uns dans les villes, le plus grand nombre dans les villages ou dans les lieux qui n'en étaient pas éloignés, ils demeuraient ordinairement cinq, six ou dix au plus, dans un même lieu, et se soutenaient les uns les autres, mais sans aucune espèce de subordination, et sans autre discipline que les règles générales de la crainte de Dieu, le besoin constant que l'on a les uns des autres, et la nécessité de l'union pour s'aider mutuellement. — Plus tard, c'est-à-dire vers l'an 505 après J.-C., sous le règne de Constantin, saint Antoine, se voyant chef d'un grand nombre de solitaires qui se rangèrent sous sa conduite, les fit vivre en commun et dans les monastères qu'il établit à Disper, à Nacalon et dans d'autres endroits, il réalisa sur une plus vaste échelle le système de la communauté religieuse, système que les persécutions du temps et la nécessité de se tenir caché avaient, depuis trois siècles, limité au nombre de cinq, six ou dix personnes au plus. Les hommes qui vivaient ainsi n'habiterent, dans le principe, que de simples cabanes communiquant entre elles, et ce ne fut qu'environ vingt ans après, c'est-à-dire vers l'an 525, que le monastère de Tabenne fut régulièrement constitué par saint Pacôme. — Vers l'an 359, saint Athanase, évêque d'Alexandrie, s'étant retiré à Rome avec plusieurs prêtres et deux moines d'Égypte, il y fit connaître la vie de saint Antoine; et tout aussitôt l'on vit s'élever dans Rome plusieurs monastères qui servirent de modèles pour tout le reste de l'Italie et des provinces soumises à la domination romaine. — Au 4^e siècle, saint Martin établit dans les Gaules, auprès de la ville de Poitiers, le monastère de Ligugé. Saint Honorat se retira, vers l'an 410, à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille qu'il avait fondée. Et, enfin, saint Benoît vint, en 586, donner aux religieux du mont Cassin des règles écrites qui furent trouvées si saintes qu'elles lui valurent le nom de patriarche des moines d'Occident. — La sévérité de la vie ascétique, toute de prière, de travail et de contemplation, avait aux premiers siècles soutenu les solitaires dans la longue lutte engagée entre le christianisme, alors naissant, et

les empereurs romains. Aussi, durant ce long espace de temps, les communautés ne furent régies que par la tradition. Mais dans les années qui suivirent le règne de Constantin, la longue paix dont jouit l'Église, désormais reconnue, fit naître le schisme et nécessita bientôt une règle écrite qui leur fut donnée dès le 4^e siècle par saint Basile. — On voit dans l'histoire des évêques de Metz, par Meurisse, à l'article Saint Chrodegand, que, dans la règle établie par cet évêque pour la réforme des chanoines de son diocèse, règle qui comprenait 52 chapitres tirés des saints canons, des ouvrages des Pères de l'Église et principalement de la règle de saint Benoît, qu'il ne les engagea pas à une pauvreté absolue, mais qu'il voulut que tous ceux qui entreraient dans la communauté fissent une donation solennelle de tous leurs biens à l'église de Saint-Paul de Metz, permettant de s'en réserver l'usufruit et de disposer de ses meubles pendant sa vie. Ils devaient loger dans un cloître fermé et coucher dans des dortoirs communs où chacun avait son lit; l'entrée en était interdite aux femmes, et aucun laïque ne pouvait y entrer sans permission. — Cette règle fut reçue dans plusieurs églises, et lorsque Charlemagne voulut contraindre tous les chanoines à vivre en commun, il leur proposa de vivre selon la règle de saint Chrodegand. — Tel était au 9^e siècle l'intérieur déjà réformé d'une de ces communautés à la fortune desquelles l'ignorance et le fanatisme avaient si puissamment contribué. Du reste, la charité leur était recommandée comme le premier des devoirs. Les pèlerins devaient être reçus et logés avant toutes choses, et l'on devait fournir des vêtements à ceux qui en manquaient. — Mais bientôt ces communautés, jadis si pauvres, et dont l'existence toute contemplative n'appartenait plus au monde, devinrent riches et puissantes, leurs supérieurs traitèrent d'égal à égal avec les plus fiers barons, et reçurent un nouveau lustre des croisades en donnant naissance à des congrégations mi-parties guerrières, mi-parties religieuses; nous les traiterons sous ce nouveau point de vue à l'article **ORDRE RELIGIEUX**. — La communauté se soutint en France jusqu'à la fameuse séance du 19 juin 1790, dans laquelle l'assemblée nationale abolit tout d'un coup les communautés religieuses.

COMMUNE DE PARIS (la), comité révolutionnaire qui, après l'insurrection du 14 juillet 1789, s'empara de l'hôtel de ville et se substitua au conseil de ville que présidaient le prévôt des marchands et les échevins; elle ne fut définitivement constituée que le 21 mai 1791, et se divisa en 48 sections, nomma un maire et 16 administrateurs, créa un conseil municipal composé de 32 membres et un conseil général de 96 notables, que présidaient un procureur de la commune et 2 substitués. Dirigée d'abord par Pétion, elle fut conduite bientôt par Chaumette et par son substitut Hébert, puis par Robespierre. Elle ouvrit une lutte avec la Convention qu'elle trouvait trop modérée, et lui imposa souvent son énergie révolutionnaire. La révolution du 9 thermidor, 17 juillet 1794, fit tomber la commune; on lui substitua 12 municipalités.

COMMUNES. Pour bien comprendre l'histoire des communes, il faut remonter à l'histoire de la conquête des Gaules par le peuple romain, et aux peuples indépendants que César y trouva, peuples dont il désigne l'indépendance sous le nom de cité. La conquête ne dépeupilla qu'en partie ces magistratures, et la tolérance des empereurs leur permit de conserver, à peu de choses près, leurs anciennes coutumes. Le corps municipal des villes gauloises, sous la domination romaine, portait le nom de curie; il n'admettait dans son sein que les fils des décurvirs qui y entraient par droit héréditaire, et

quelques propriétaires que les décurvirs élaient à la majorité des deux tiers des suffrages. Les uns et les autres devaient posséder au moins 25 journaux de terre, d'où l'on peut conclure que la constitution de la curie était entièrement aristocratique. Elle prenait le nom honorifique d'*ordre*, et se réunissait au 1^{er} mars pour nommer aux magistratures municipales, qui se composaient des *décurvirs*, des *principaux*, leur conseil permanent, des *curateurs* représentant les édiles romains, d'un *défenseur de la cité* faisant à peu près les fonctions de tribun du peuple, et des *décursus* responsables des impôts, qu'ils répartissaient eux-mêmes sur les habitants de la commune. Après cette nomination, elles envoyaient, s'il y avait lieu, des députés aux grandes assemblées représentatives des Gaules. — Ces institutions se conservèrent, à peu de chose près, sous les Francs; car on trouve dans les chartes du 5^e au 10^e siècle le maintien des registres municipaux, des magistratures romaines et des titres romains. Toutefois il est bon d'ajouter que, soit que le joug des barbares s'y soit moins complètement établi, soit que l'institution municipale y fût plus solidement ancrée, les villes du midi conservèrent bien plus longtemps que celles du nord le système des municipalités romaines, et que déjà, depuis nombre d'années, ces dernières étaient courbées sous le régime féodal, tandis que, dans le Midi, Marseille, Arles, Toulouse, Narbonne et Nîmes, avaient encore presque intacte leur ancienne administration, qu'elles conservèrent jusqu'au règne de Louis le Gros, en 1115. A cette époque, l'impuissance où se trouvait la royauté de réprimer les usurpations de ses propres mandataires, devenus indépendants, l'engagea à favoriser sous main les administrations locales, et ce fut sous l'impulsion de cette puissante influence que, dès le 12^e siècle, les bourgeois des villes prirent les armes pour défendre les restes de leurs libertés qui s'en allaient en lambeau, ou recouvrer celles qu'ils avaient perdues. Ils se donnèrent des chefs, une milice, et constituèrent les communes, au moyen de chartes qu'ils obtinrent à prix d'argent des rois ou de leurs seigneurs, et par lesquelles ils réglèrent leurs coutumes et fixèrent les redevances auxquelles ils demeureraient soumis. La ville de Laon est la première qui reçut, en 1120, de Louis le Gros, une charte d'affranchissement; le siècle suivant vit naître les chartes accordées aux campagnes, et, dès 1270, on vit la monarchie, soutenue par les communes, tendre à l'unité du pouvoir. Philippe IV admit les représentants des communes aux états généraux de 1301, et, dès ce moment, s'inculcèrent dans la nation les principes d'opposition et de résistance que les chartes partielles avaient jusqu'alors protégés dans les communes. Mais bientôt l'autorité royale chercha à les subordonner à ses prérogatives, et on vit les privilèges des communes et leur influence au sein des états s'affaiblir à mesure que l'on s'éloigna du berceau de ces institutions. En 1553, le roi Jean fit nommer par les états les commissaires et receveurs des aides; ce fut le premier empiètement sur le droit des villes; puis Charles V, par son édit de 1504, enleva à son tour ce droit aux états, et mit ses généraux des aides au nombre des officiers royaux. Enfin Charles VII, en 1445, institua les élus en titre d'office, et créa les tribunaux d'élection qui se sont maintenus jusqu'à la révolution. Par suite de ce nouveau système, les mandataires des états, qui avaient été substitués à ceux des villes, se trouvèrent eux-mêmes remplacés par des hommes qui recevaient leur mission du roi, n'agissaient qu'en son nom, et ne conservaient des anciens élus que le titre qui leur resta. Depuis Charles VIII, 1484, les prévôts et autres juges inférieurs, qui tenaient immédia-

tement leurs pouvoirs du roi, remplacèrent progressivement les juges municipaux. L'ordonnance de Moulins, de 1566, interdit à la magistrature municipale le jugement de toutes les causes civiles; celles de Blois, 1579, et de Saint-Maur, 1580, rendirent aux tribunaux ordinaires les derniers débris de la juridiction municipale en matière criminelle; leurs fonctions de police furent réduites presque à rien; leur comptabilité fut soumise à la révision de la chambre des comptes, et des greffiers et des procureurs du roi furent enfin chargés de surveiller le corps de mainmorte dans l'administration de leur propriété. En 1692, Louis XIV remplaça les services volontaires des bourgeois et leurs libres élections par la vente des offices municipaux, qu'il rendit perpétuels ou même héréditaires, et abolit ainsi l'antique constitution du régime municipal.

COMMUNION, mot généralement employé pour désigner la participation à l'eucharistie. Jusqu'au 9^e siècle, la communion avait lieu sous les deux espèces; elle n'a commencé à être administrée sous une seule espèce, en Occident, qu'en 1090, sous le pontificat d'Urbain II, et ce fut au concile de Constance, en 1414, qu'il fut défendu, sous peine d'excommunication, de faire communier les fidèles sous l'espèce du vin. Le prêtre seul communie sous les deux espèces. Dans l'Eglise protestante, on communie, comme dans les premiers siècles de l'Eglise, sous les deux espèces (**V. PROTESTANTISME**). En Allemagne et en Italie, on donne la communion aux criminels condamnés à mort, ce qui ne se fait pas en France.

COMORES (Iles), sur la côte orientale de l'Afrique entre 14° 20'-15° 5' lat. S. et 40° 50' long. E. On en compte quatre principales : la grande Comore, Mohilla, Anjouan, Mayhotta découvertes en 1598 par le Hollandais C. Houtman.

COMPAGNIE. Réunion de soldats dont le chef est appelé capitaine. Le nombre des soldats composant les compagnies a beaucoup varié, et il ne serait pas très-intéressant de tracer la chronologie de ces variations : sous Louis XIV, on achetait les compagnies de gardes françaises ainsi que des régiments étrangers qui étaient eux-mêmes la propriété des colonels. Ceux-ci par conséquent concédaient une partie de leur propriété. Sous Louis XV, une compagnie se payait environ 80 mille livres.

COMPAGNIE DES INDES. **V. INDE, COMPAGNIE**.

COMPAGNIES (Grandes). **V. BLANCHES COMPAGNIES**.

COMPANS (Jean-Dominique, comte), lieutenant général, pair de France, né à Sallières (Haute-Garonne), le 26 juin 1769, partit comme capitaine au 5^e bataillon des gardes nationales de son département, et se distingua par son courage à l'armée des Alpes, à celle d'Italie au siège de Toulon, où il obtint le grade de chef de bataillon, et fut employé en cette qualité auprès du général Dugommier, commandant l'armée des Pyrénées en 1798. Il remplit les fonctions de chef d'état-major à l'armée d'Italie et se signala dans plusieurs occasions contre les Autrichiens et contre les Russes, notamment à San-Juliano, où il mérita le grade de général de brigade. Chef d'état-major du général Grenier, il concourut à la défense des Alpes françaises, soutint avec sa seule brigade, à Musazzo, le choc de 18,000 Autrichiens et se couvrit de gloire aux attaques de la Volta, de Montebello et de Villa-Franca. En 1803, il fit la campagne d'Autriche, se trouva à Austerlitz et gagna les épaulettes de général de division à la bataille d'Éna. Plus tard, il fut nommé, par l'empereur, grand-aigle de la Légion-d'Honneur, comte et grand-croix de la Réunion. Il fit la campagne de Russie

tous les ordres du prince d'Eckmühl, se trouva aux affaires de Lutten, de Bautzen, de Leipzig, et se couvrit de gloire dans la campagne de France. En 1814, Napoléon ayant abdiqué, Compans fut nommé membre du contentieux au département de la guerre et reçut en outre la croix de Saint-Louis. Pendant les Cent Jours, il reprit les armes et se battit à Waterloo. Rentré en France quelques jours après, il fut créé pair le 17 août 1815 et n'a plus joué de rôle actif depuis cette époque.

COMPIÈGNE, chef-lieu d'arrondissement (Oise), sur l'Oise, à 55 kil. de Beauvais. Compiègne fut bâti par les Gaulois. Charles le Chauve l'agrandit en 876 et l'appela *Caropolis*. Charles VI prit Compiègne sur le duc de Bourgogne en 1418; Jeanne d'Arc y fut prise, 1431. Son château, rebâti par Louis XV, terminé sous Louis XVI, fut restauré et singulièrement embelli par Napoléon. Plusieurs conciles ont eu lieu à Compiègne, celui de 1085 fut remarquable par la déposition d'Évrard, abbé de Corbie; ceux de 1201 et 1277 furent appelés à prononcer sur différents points de discipline; ceux de 1501 et 1504, présidés par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, refusèrent la sépulture aux excommuniés; et enfin celui de 1529 fut tenu par Guillaume de Trie, contre ceux qui s'opposaient aux libertés de l'Eglise.

COMTE, titre dont l'origine vient de *comes*, compagnon, et remonte aux premiers empereurs romains. Dès le règne d'Auguste, les sénateurs dont il s'entourait s'appelaient *comites Augusti*. Plus tard, tous les officiers de la maison des empereurs, choisis parmi les familles sénatoriales, portèrent ce titre. Tels furent les *comes stabuli*, ou connétable, les *comes ararii*, ou intendants des finances; les *comes domesticorum*, capitaine des gardes, etc.; le comte palatin, *comes palatii*, était chargé de rendre la justice dans le palais, et, en général, de juger toutes les affaires où le prince avait quelque intérêt. Constantin fit une dignité de ce titre qui, comme on le voit, n'avait été jusque-là qu'un emploi, et on le conféra à ceux qui avaient rendu des services à l'État. Sous Charlemagne, les comtes furent à la fois des juges ordinaires et des gouverneurs de ville. Sous la seconde race, les comtes devinrent très-puissants, mais la réunion successive de divers comtés à la couronne dépouilla ce titre de tout privilège et le rendit purement honorifique. Dans la hiérarchie nobiliaire, il prend rang immédiatement après celui de marquis et avant celui de baron.

COMTE (Théâtre), fondé en 1817 par le physicien Comte, dans l'hôtel des Fermes, et transporté, en 1825, dans le passage Choiseul.

CONAN. Quatre ducs de Bretagne de ce nom. Voyez **BRETAGNE**.

CONCEPTION (Ordre de la), congrégation religieuse de filles, fondée en 1489 par Béatrix de Silva, d'une famille noble de Provence, suivait la règle de Cîteaux. Après la mort de leur fondatrice, les religieuses de la Conception suivirent la règle de sainte Claire; mais le pape Jules II leur donna une règle en 1511.

CONCEPTION (La), ville du Chili, dans la baie de Penco. C'est la capitale de la grande juridiction du Sud. Elle a été fondée en 1550 par Pierre de Valdivia.

CONCILE. Ce nom, pris généralement, signifie assemblée de corps, mais il a été plus particulièrement donné aux assemblées d'évêques réunis pour régler les affaires ecclésiastiques et résoudre les doutes ou les questions sur les points de foi et de discipline. Ces assemblées sont tenues dès les premiers siècles de l'Eglise, et les apôtres eux-mêmes en ont donné l'exemple en convoquant les apôtres et les prêtres à Jérusalem, en l'an 50 de J.-C., pour donner une décision sur les contestations qui

s'étaient élevées entre les chrétiens de la primitive Église, sur l'observation de certaines cérémonies légales et particulièrement sur celle de la circoncision. A leur exemple, quand il s'est élevé quelque différend dans l'Église, ou quand il a été nécessaire de faire quelque règlement, les évêques se sont rassemblés pour décider les questions contestées et pour faire des lois sur le règlement et sur la discipline de l'Église. Ces assemblées cependant étaient fort rares dans les premiers siècles, temps où les chrétiens, persécutés par les empereurs romains, n'avaient pas la liberté de s'assembler, et où d'ailleurs, la tradition des apôtres étant encore toute nouvelle, on connaissait immédiatement les erreurs de ceux qui s'en éloignaient, ce qui suffisait à leur condamnation. Mais à partir du jour où Constantin eut proclamé la liberté des religions, on réunit coup sur coup différents conciles, et enfin, l'empereur lui-même crut devoir assembler, en 325, le concile général de Nicée, pour faire juger par les évêques le schisme des donatistes et la controverse d'Arius. Ce concile prit le nom de *œcuménique*, c'est-à-dire de toute la terre. Il ordonna la tenue des conciles provinciaux, qui devaient avoir lieu tous les ans, et celle des conciles nationaux, où les évêques de tout un État devaient se réunir quand ils le jugeraient convenable aux intérêts de l'Église. C'est de là qu'est venue la distinction de trois sortes de conciles, les conciles généraux ou œcuméniques, les conciles nationaux et les conciles provinciaux. Il serait trop long d'entrer dans tous les détails que nécessiterait un article séparé sur tous les conciles qui ont été tenus depuis l'établissement du christianisme, et dont la plupart sont douteux, supposés, ou sur lesquels les historiens eux-mêmes ne s'accordent pas. Pour tous ceux qui ont marqué dans l'Église, nous renvoyons à l'article concernant la ville où ils ont été tenus et dans lequel on pourra voir les causes qui l'ont fait assembler, les points sur lesquels il avait à décider, et nous nous contenterons de donner d'abord la liste des conciles œcuméniques ou généraux, et une simple table chronologique des autres conciles.

Conciles généraux ou œcuméniques.

Le 1^{er} est celui de Jérusalem, tenu l'an de J.-C., 50; le 2^e, le premier concile de Nicée, en Bithynie, 324; le 3^e, le premier concile de Constantinople, 381; le 4^e, le premier concile d'Éphèse, 431; le 5^e, le concile de Chalcédoine, 451; les 6^e et 7^e, les deuxième et troisième conciles de Constantinople, 553 et 681; le 8^e enfin, le deuxième concile de Nicée, 787. Outre ces huit conciles généraux, qui furent composés des évêques d'Orient et de ceux d'Occident, il en est quelques autres qui, bien qu'ils n'aient été composés que des évêques occidentaux, sont regardés par certains peuples comme conciles œcuméniques. Sont reconnus pour tels, en France, ceux de Pise, tenu en 1409; de Constance, qui, de 1414 à 1417, déposa les trois prétendants à la tiare; et celui de Bâle, qui, commencé en 1431, se termina par un schisme après 12 ans de session. Mais on refuse de reconnaître l'autorité de celui de Florence, tenu en 1439, et du cinquième de Latran, tenu à Rome en 1517, sous le pontificat de Jules II et de Léon X. Quant au concile de Trente, 1545, bien que la doctrine en soit reconnue orthodoxe, cependant la discipline n'en est pas reçue.

Chronologie des conciles.

Jérusalem, ère de J.-C., 50, 553, 549, 599, 415, 453, 518, 556, 555, 654, 716 ou 767, 879, 1107, 1112, 1145, — Pergame, 152. — Hicraple, 175. — Rome, 196, 197 (E').

* La lettre (E) signifie environ.

231, 258 (E), 515, 542, 549, 552, 558, 566, 572, 574, 579, 582, 586, 400, 451, 455, 444, 447, 449, 451, 465, 484, 489, 499, 502, 551, 590, 601, 603, 641, 650, 667, 679, 704, 745, 745, 774, 799, 816, 825, 826, 848, 835, 860, 862, 865, 865, 865, 868, 868, 872, 873, 876, 877, 878, 879, 879, 879, 896 ou 897, 898, 898, 949, 965, 964, 964, 967, 967, 968, 969, 971, 975, 989, 996, 898, 1001, 1002, 1007, 1027, 1044, 1047, 1049, 1050, 1051, 1055, 1057, 1059, 1061, 1065, 1065, 1070, 1072, 1074, 1074, 1075, 1076, 1078, 1078, 1079, 1080, 1081, 1085, 1084, 1085, 1089, 1099, 1102, 1104, 1105, 1105, 1110, 1144, 1200, 1210, 1227, 1228, 1502, 1412 et 1415. — Ephèse, 196, 245, 401, 451, 451, 449, 476. — Lyon, 196, 197 (E), 475 (E), 500, 517, 566, 585, 829, 848, 1054, 1055, 1079, 1245, 1274, 1528. — Carthage, 210 (E), 217 (E), 251, 252, 251, 255, 256, 512, 550, 548 ou 549, 586, 590, 597, 401, 401, 405, 404, 405, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 416, 417, 418, 419, 425, 484, 525, 555, 1528. — Alexandrie, 251, 255, 501, 521, 521, 524, 550, 559, 540, 541, 562, 565, 570, 599, 450, 450, 450, 457, 476, 581, 589, 655, 879. — Icone, 251, 578. — Synnade, 251. — Lambesc, 240. — Philadelphie, 242. — Arabie, 247. — Achate, 250. — Antioche, 252, 264, 551, 559, 541, 541, 548, 554, 558, 561, 561, 565, 567, 572, 579, 580, 581, 591, 424, 451, 452, 453, 440, 445, 448, 471, 472, 509, 512, 545, 879, 1141. — Elm, 500. — Ciste, 505, 412. — Arles, 514, 555, 442, 451, 452, 455, 465, 475 (E), 524, 554, 815, 1054, 1059, 1205, 1211, 1234, 1260 ou 1261, 1275. — Ancyre, 514 (E), 538, 575 (E). — Néocésarée, 514 ou 515, 558. — Bithynie, 521. — Palestine, 521. — Nicée, 825, 787, 1252, 1250. — Césarée, 196, 554, 557 ou 558. — Corinthe, 196. — Osrobème, 196. — Tyr, 555, 449, 518. — Constantinople, 556, 559, 560, 581, 282, 585, 591, 405, 404, 426, 448, 449, 450, 453, 478, 492, 495 ou 496, 516, 518, 519, 520, 551, 556, 551, 555, 588, 626, 658, 645, 680, 681, 691, 712, 715, 715, 750, 754, 786, 800, 806, 812, 814, 814, 815, 821, 829, 842, 858, 861, 867, 867, 869, 879, 906, 906, 911, 920, 931, 919, 965, 1027, 1027, 1029, 1054, 1066, 1067, 1110, 1140, 1145, 1145, 1144, 1147, 1157, 1166, 1166, 1170, 1186, 1222, 1275, 1277, 1277, 1280, 1283, 1285, 1285, 1297, 1299, 1341, 1345, 1347, 1450. — Gangre, 540. — Milan, 546, 547, 555, 580, 581, 590, 451, 679, 1009, 1105, 1117, 1287, 1291. — Cologne, 546, 782, 864, 887, 1037, 1110, 1115, 1186, 1187, 1247, 1261, 1266, 1281, 1507, 1510, 1522, 1590, 1425, 1452, 1556. — Sardique, 547. — Latopole, 547. — Numidie, 548. — Cordoue, 549, 852. — Sirmice, 531, 537. — Égypte, 552, 578. — Gaules, 555, 562, 576, 444, 674, 796, 868. — Beziers, 556, 1251, 1245, 1246, 1279, 1299, 1351. — Melitène, 558. — Rimini, 559. — Séleucie, 559, 410, 485, 485, 578. — Paris, 560, 537, 575, 577, 615, 825, 829, 846, 855, 1024, 1050, 1074, 1104, 1129, 1147, 1185, 1196, 1201, 1210, 1215, 1215, 1225, 1226, 1248, 1253, 1255, 1256, 1261, 1265, 1281, 1502, 1505, 1510, 1514, 1524, 1547, 1595, 1598, 1404, 1408, 1429 1528. — Theveste, 562. — Zèle, 563 (E). — Lampsaque, 564. — Nicomédie, 565. — Laodicée, 566, 481. — Thyave, 566. — Cappadoce, 572. — Valence, 574, 550, 585, 855, 890, 1100, 1209, 1248. — Illyrie, 575, 415, 516. — Nysse, 575. — Puze, 575. — Cyzique, 576. — Afrique, 580, 414, 646. — Aquilée, 581, 556, 698, 1282, 1507, 1409. — Sarragosse, 581, 592, 691, 1518. — Bordeaux, 584, 670, 1068, 1074, 1078, 1080, 1094, 1098, 1157, 1149, 1215, 1253, 1260, 1585, 1624. — Trèves, 585, 927, 948, 1057, 1147, 1217, 1258, 1510, 1557, 1423. — Leptis, 586. — Nîmes, 586, 595, 1096,

1284, 1502, 1564. — Cide, 591. — Capoue, 591, 1087, 1118. — Sangare, 595. — Hippone, 595, 593, 422, 426. — Carbarsussi, 595. — Cavernes de Suses, 594. — Bagaïs, 594. — Byzance, 597, 541. — Chypre, 599. — Tolède, 400, 447, 527, 581, 589, 597, 610, 653, 656, 658, 646, 635, 655, 656, 675, 681, 685, 684, 688, 695, 694, 701, 795 (E), 1524, 1559, 1545, 1553. — Turin, 401. — Milève, 402, 416. — Chêne, 405. — Italie, 405, 1058. — Ptolémaïde, 411. — Diospolis, 415. — Tusdre, 417. — Suffitola, 418. — Macriane, 418. — Septimuni-cum, 418. — Thènes, 418. — Ravenne, 419, 874, 877, 898, 968, 998, 1014, 1128, 1255, 1261, 1286, 1510, 1511, 1514, 1517. — Ctésiphon, 420. — Cilicie, 425. — Troyes, 429, 867, 878, 1104, 1107, 1128. — Tarse, 451, 1177. — Zeugma, 455. — Anazarbe, 455. — Riez, 459, 1286. — Orange, 441, 529. — Vaison, 442, 529. — Gallice, 448. — Chalcedoine, 451. — Angers, 455, 550, 1062, 1269, 1279, 1566, 1448, 1585. — Tarragone, 464, 516, 1180, 1250, 1259, 1240, 1212, 1244, 1247, 1248, 1282, 1292, 1294, 1505, 1507, 1517. — Vannes, 465, 818, 848, 1040, 1455. — Châlons-sur-Saône, 470, 579, 581, 589, 594, 605, 645, 815, 859, 875, 878, 880, 886, 894, 915, 1056, 1065, 1072, 1075. — Bourges, 454, 475, 648, 767, 769, 842, 1051, 1040, 1145, 1215, 1225, 1228, 1276, 1280, 1286, 1512, 1536, 1415, 1452, 1458, 1440, 1528, 1584. — Persc, 499, 544, 555. — Agde, 506, 1557. — Orléans, 511, 555, 556, 558, 541, 545, 549, 552, 581, 645, 766, 1022, 1029, 1129, 1411, 1479. — Sidon, 511. — Gironde, 517. — Albion, 517. — Breui, 519. — Sardaigne, 521. — Agaune, 525, 888. — Clerque, 525. — Suffète, 524. — Carpen-tras, 527. — Jummont, 527, 555, 545, 549, 588, 1077, 1095, 1096, 1110, 1124, 1150, 1295. — Thevis, 556. — Barcelone, 540 906, 1038. — Gaza, 541. — Lerida, 546, 1229, 1257, 1246. — Valence en Espagne, 546, 1240. — Toul, 550, 859, 860. — Mopsueste, 550. — Tihen, 552. — Landaff, 550 945, 955, 988, 1056. — Saintes, 562, 579, 1074, 1081, 1085, 1089, 1097, 1280, 1282, 1298. — Brague, 565, 572, 575. — Tours, 573, 461, 482, 567, 796, 800, 815, 841, 849, 858, 887, 1050, 1055, 1060, 1096, 1165, 1251, 1256, 1259, 1282, 1455, 1510, 1585. — Lugo, 569. — Grado (île de) 579. — Berni, 580. — Mâcon, 579, 582, 585, 624, 906, 1286. — Auxerre, 578, 841. — Narbonne, 589, 791, 911, 940, 947, 990, 1051, 1045, 1045, 1054, 1051, 1125, 1151, 1211, 1227, 1255, 1251, 1274, 1280, 1509, 1528, 1574, 1450, 1551. — Saucis, 590. — Metz, 590, 752, 855, 859, 865, 869, 888. — Gérardan, 590. — Marano, 590. — Séville, 590, 619. — Isirée, 591. — Nuesca, 598. — Sens, 601, 657 670, 846, 852, 855, 862, 912 980, 986, 1048, 1080, 1140, 1198, 1216, 1259, 1252, 1256, 1269, 1280, 1520, 1460, 1485. — Cantor-béril, 605, 1095, 1195, 1500, 1541. — Londres, 605, 948, 1065, 1075, 1078, 1105, 1107, 1108, 1125, 1129, 1156, 1158, 1142, 1151, 1154, 1166, 1175, 1176, 1185, 1260, 1215, 1214, 1252, 1257, 1258, 1244, 1246, 1255, 1257, 1261, 1282, 1286, 1291, 1505, 1521, 1529, 1512, 1545, 1556, 1582, 1591, 1597, 1401, 1408, 1415. — Egara, 615. — Charne, 622, 1550. — Reims, 625, 875, 876, 870, 895, 894, 900, 923, 975, 987, 988, 991, 995, 995, 1015, 1049, 1059, 1065, 1094, 1097, 1105, 1109, 1115, 1119, 1151, 1152, 1148, 1151, 1157, 1158, 1164, 1287, 1291, 1501, 1502, 1503, 1408, 1454, 1465, 1585. — Cliehy, 627, 655, 656, 655. — Lénia, 650. — Iatran, 649, 864, 900, 995, 1111, 1112, 1116, 1125, 1159, 1167, 1179, 1245, 1512. — Thessalonique, 649. — Malai-le-Roi, 659. — Nantes, 660, 895, 1120, 1127, 1155, 1264, 1451. — Phareuse,

664. — Merida, 666. — Crète, 667. — Herfort, 675. — Crecy, 676. — Marlaix, 677. — Manachiense, 687. — Rouen, 689, 695, 815, 878, 1049, 1055, 1065, 1069, 1072, 1075, 1074, 1091, 1096, 1108, 1118, 1119, 1128, 1190, 1214, 1251, 1299, 1510, 1515, 1521, 1555, 1445, 1514, 1522, 1527, 1581. — Bretagne, 691, 1079. — Baucanuld, 694. — Bergamsted, 697. — Nesterfield, 705. — Nid, 705. — Germanicum, 742, 743, 747, 1022, 1047. — Liptmes, 745. — Classe, 747, 800, 805. — Mayence, 752, 815, 829, 847, 848, 852, 857, 860, 888, 1025, 1049, 1051, 1055, 1069, 1071, 1080, 1085, 1094, 1105, 1151, 1159, 1225, 1255, 1259, 1261, 1510, 1587, 1459, 1441. — Soissons, 744, 851, 855, 858, 861, 862, 866, 899, 941, 1092, 1115, 1122, 1155, 1201, 1455. — Verberie, 752, 855, 865, 869. — Vern, 755, 844. — Compiègne, 756, 757, 825, 855, 871, 877, 1085, 1195, 1255, 1256, 1257, 1270, 1278, 1501, 1505, 1504, 1529. — Attigny, 765, 822, 854, 865, 870. — Gentilly, 767. — Ratisbonne, 742, 792, 799. — Dingelfind, 772, 952. — Paderborn, 777, 780, 782, 785. — Duren, 779, Celshyt, 787, 816. — Ingelheim, 788, 817, 826, 840, 948, 972. — Verlam, 795. — Francfort, 794, 852, 1001, 1007, 1254, 1409, 1458. — Altino, 799. — Finkile, 799. — Urgel, 799, 887, 1058. — Aix-la-Chapelle, 799, 805, 809, 815, 816, 817, 825, 851, 856, 857, 842, 860, 862. — Saltzboung, 807, 1178, 1274, 1281, 1287, 1288, 1291, 1510, 1510, 1580, 1586, 1418, 1451, 1490. — Noyon, 814, 1255, 1271, 1280. — Thionville, 820, 855, 844, 1005, 1152. — Mantoue, 827, 1055, 1067. — Worms, 829, 855, 868, 890. — 850. Nimègue, 1018. — Saint-Denis, 852, 854, 996, 1055. — Crémieu, 855. — Quierci, 858, 849, 855, 857, 858. — Coulène, 845. — Loiré, 845. — Ger-migni, 845. — Beauvais, 845, 1051, 1114, 1120, 1124, 1161. — Meaux, 845, 1080, 1082, 1204, 1229, 1240. — Limoges, 848, 1029, 1051, 1052, 1095, 1182. — Re-don, 848, 1155. — Chartres, 849, 1124, 1146. — Pa-vie, 850, 855, 866, 876, 889, 997, 1022, 1081, 1128, 1160, 1425. — Moret, 850. — Benington, 851. — Bo-nœil, 855. — Winchester, 855, 1070, 1076, 1076, 1159, 1141. — Saint-Jaune, 859. — Coblentz, 860, 922. — Pîtres, 861, 864, 869. — Schirvan, 864. — Vienne, 870, 892, 907, 1060, 1112, 1118, 1124, 1200, 1289, 1511, 1550, 11557. — Spalatro, 870 (E), 1059, 1069, 1075, 1185. — Douzi-les-Prés, 871, 874. — Senlis, 875, 988, 1048, 1255, 1240, 1510, 1515, 1515, 1518, 1526, 1402. — Pontion, 876. — Oviédo, 877, 1115. — Neustrie, 878. — Mantaille, 879. — Fimes, 881, 955. — Port, 887. — Forchein, 890, 905, 1077. — Meung-sur-Loire, 891. — Tribur, 895, 1056, 1076. — Asile, 902. — Jonquières, 909. — Troli, 909, 921, 924, 927. — Grattei, 928. — Erfurt, 952, 1074. — Astorga, 946. — Verdun, 947. — Mouson, 948, 995, 1187. — Augsburg, 952, 1051. — Compostelle, 971, 1056, 1114. — Mont-Sainte-Marie, 972. — Marzaille, 975. — Calne, 978. — Charroux, 989, 1027, 1080, 1082, 1186. — Anse, 990, 994, 1025, 1070, 1077, 1100, 1112. — Genesne, 999. — Poitiers, 1000, 1025, 1051, 1056, 1075, 1074, 1078, 1100, 1106, 1109, 1280, 1284, 1504, 1596, 1405. — Magdebourg, 1000, 1513, 1522, 1544, 1570, 1452. — Polden, 1001. — Con-stance, 1005, 1045, 1094, 1155, 1414. — Arneberg, 1005. — Dorimont, 1005. — Enham, 1009. — Goslus, 1018. — Léon, Bamberg, 1020, 1052, 1150. — Acri, 1020. — Léon, 1020, 1091, 1114. — Selingstad, 1022. — Pampelune, 1025. — Geislar, 1028. — Palith, 1029. — Venise, 1040, 1177. — Cèsène, 1042. — Saint-Gilles, 1042, 1209, 1210. — Sictri, 1046, 1059. — Tuluge, 1047, 1065. — Siponto, 1050. — Brione, 1050. — Vercell, 1050. — Coyenga,

1050. — Florence, 1053, 1103, 1409, 1439. — Lisieux, 1053, 1106, 1520. — Toulouse, 1056, 1060, 1068, 1079, 1090, 1410, 1118, 1119, 1124, 1129, 1161, 1178, 1219, 1229, 1319, 1527, 1490, 1590. — Fontaneso, 1037. — Sienna, 1058, 1425. — Melfi, 1059, 1089, 1100, 1157, 1284. — Bénévent, 1159, 1087, 1091, 1108, 1117, 1118. — Bâle, 1061, 1451. — Sleswich, 1061, 1222. — Aragon, 1062. — Osbor, 1062. — Lucques, 1062. — Jacca, 1062. — Leire, 1068. — Gironne, 1068, 1097. — Auch, 1068, 1279, 1500, 1508, 1515, 1564. — Oppenheim, 1076. — Salone, 1076. — Dijon, 1077, 1115, 1199. — Antun, 1077, 1094. — Besalu, 1077. — Utrecht, 1079, 1249, 1592. — Wartzbourg, 1080, 1150, 1165, 1287. — Burgos, 1080, 1156. — Lillebonne, 1080. — Avignon, 1080, 1209, 1210, 1270, 1279, 1282, 1526, 1527, 1534, 1537, 1441, 1457, 1509, 1569, 1594, 1606, 1668. — Brixen, 1080. — Issoudun, 1081. — Gerstangen, 1085. — Quedlimbourg, 1083, 1103. — Huisillon, 1088. — Étampes, 1091, 1099, 1150, 1147, 1247. — Szabolchs, 1092. — Troja, 1095, 1115, 1127. — Buckingham, 1094. — Plaisance, 1095, 1152. — Irlande, 1096, 1152, 1186. — Bari, 1098. — Saint-Omer, 1099. — Lambeth, 1100, 1206, 1261, 1281, 1550. — Beauncy, 1104, 1152. — Guastalle, 1106. — Veroli, 1111. — Aix, 1112, 1574, 1416, 1585, 1612. — Vindsor, 1114. — Céprano, 1114. — Palencia, 1114, 1129, 1588. — Tournus, 1115. — Syrie, 1115. — Salisbury, 1116. — Langres, 1116, 1404, 1452, 1455. — Fritzas, 1118, 1246. — Naplouse, 1120. — Bisuntium, 1124. — Châlons-sur-Marne, 1129, Puy-en-Velay, 1150, 1181, 1222. — Carrionome, 1150. — Liège, 1151, 1226. — Jouarre, 1155. — Creixan, 1152. — Pise, 1154, 1409, 1511. — Northampton, 1156, 1164, 1176, 1177, 1211, 1265. — Nogaro, 1141, 1290, 1505, 1515. — Lagni, 1142. — Vezelai, 1146. — Laon, 1146, 1253. — Anagni, 1160. — Oxford, 1160, 1222, 1241, 1382, 1409. — Nazareth, 1160. — Lodi, 1161. — Montpellier, 1162, 1195, 1214, 1215, 1224, 1258, 1505, 1539. — Westminster, 1162, 1229. — Clarendon, 1164. — Lombes, 1165, 1176. — Annach, 1171. — Cachel, 1171, 1455. — Avranches, 1172. — Hall, 1175, 1520. — Segni, 1182. — Verone, 1184. — Yorek, 1195, 1567. — Dalmatie, 1199. — Néelle, 1200. — Perth, 1201. — Montelimar, 1209. — Pamiers, 1212. — Lavaur, 1215, 1568. — Saint-Albans, 1215. — Gènes, 1216. — Melun, 1216, 1225, 1292, 1300. — Crémone, 1226. — Écosse, 1226. — Portugal, 1228. — Château-Gontier, 1251, 1264, 1268, 1556. — Nymphée, 1255. — Cognac, 1258, 1255, 1260, 1262. — Saint-Quentin, 1259, 1256, 1271, 1245. — Worcester, 1240. — Laval, 1240. — Odesée, 1245. — Breslaw, 1248, 1268. — Schening, 1248. — Muldorf, 1249. — Provins, 1251. — Isle, 1251, 1288. — Saumur, 1255, 1276, 1291, 1515, 1542. — Albi, 1255. — Danemark, 1257. — Merton, 1258, 1500. — Ruffec, 1258, 1504, 1527. — Boulogne, 1264. — Brème, 1260, 1292. — Vienne, Autriche, 1267. — Pont-Audemer, 1267, 1279, 1505. — Langri, 1271, 1278. — Rennes, 1273. — Lindin, 1275. — Reading, 1279. — Bude, 1279, 1509. — Lincici, 1285. — Nambourg, 1286. — Excester, 1287. — Chichester, 1292. — Nicotie, 1298, 1540. — Cambrai, 1501, 1505, 1585. — Sis, 1507. — Presbourg, 1509. — Uward, 1509. — Udine, 1540. — Salamanque, 1510, 1555, 1580, 1410. — Bergame, 1511. — Adena, 1516. — Borgolio, 1522. — Valladolid, 1522. — Marciac, 1526, 1550. — Pré, 1555. — Armurie, 1544. — Padoue, 1550. — Dublin, 1551. — Prague, 1555, 1581, 1592, 1421. — Apt, 1565. — Arboga, 1596. — Hambourg, 1406. — Perpignan, 1408. — Kalich, 1420. — Copenhague, 1425. — Riga,

1429. — Tortose, 1429. — Ferrare, 1437. — Frisingue, 1440. — Lausanne, 1449. — Madrid, 1475. — Arenda, 1485. — Peterkau, 1510. — Treute et dernier, 1544.

CONCLAVE. Assemblée de tous les cardinaux présents à Rome pour l'élection du pape. — Ce fut en 1270 qu'eut lieu le premier conclave. Clément IV étant mort à Viterbe en 1268, les difficultés qui survinrent à l'occasion de l'élection de son successeur déterminèrent les cardinaux à se séparer et à abandonner Viterbe. Les habitants, en ayant eu connaissance, fermèrent les portes de leur ville, et, d'après le conseil de saint Bonaventure, ils enfermèrent les cardinaux dans le palais, et leur firent savoir qu'ils n'en sortiraient pas que l'élection ne fût faite. C'est de là qu'est venue la coutume d'enfermer les cardinaux dans un seul palais pour l'élection d'un pape. — Les plus célèbres conclaves furent ceux de 1242. Après la mort de Célestin IV, les cardinaux, ayant refusé de nommer un pape sous prétexte que l'empereur Frédéric II refusait de relâcher quelques-uns d'entre eux qu'il retenait prisonniers, ce prince accourut en Italie et dévasta la campagne de Rome. Les Français menacèrent de nommer eux-mêmes un pape; et, enfin, le cardinal Sinibalde de Fiesque, Génois, fut élu, en 1245, sous le nom d'Innocent IV. La vacance avait duré 20 mois. — En 1514, les cardinaux assemblés à Carpentras pour élire un pape en remplacement de Clément V, mort à Avignon, se trouvant divisés tant sur le lieu de l'élection que sur le choix d'un successeur, mirent le feu au conclave et se séparèrent. Le siège papal resta vacant pendant 2 ans. — En 1551, le pape Clément VI permit aux cardinaux enfermés dans le conclave d'avoir avec eux deux serviteurs clercs ou laïques, et, l'année suivante, ce pape étant mort, ils tentèrent de borner la puissance du pape, puis ils élurent pour le remplacer Étienne-Albert, cardinal d'Ostie, Français qui prit le nom d'Innocent VI. — Enfin, celui de 1590, à la mort de Sixte-Quint. Il eut pour successeur le cardinal Castagna, qui prit le nom d'Urbain VII; mais il mourut treize jours après son élection et fut remplacé par Nicolas Sfondrate, cardinal de Crémone, qui prit le nom de Grégoire XIV. — Les cardinaux réunis au conclave prétendent qu'il leur est dû plus de respect qu'au pape lui-même, parce qu'étant formés de toutes les nations de la chrétienté, ils représentent l'universalité de l'Église, et c'est pour cela que les ambassadeurs admis à l'audience du conclave inclinent le genou et ne se relèvent que lorsque le cardinal-doyen leur en a fait signe.

CONCORDAT signifie en général accord, transaction. Il n'est guère usité que pour exprimer les accords qui ont été faits pour régler les droits spirituels et temporels de quelques bénéfices. Le plus ancien concordat est le concordat germanique, accord fait, en 1448, par le pape Nicolas V et l'empereur Frédéric III, confirmé ensuite par Clément VII et par Grégoire XII. Ce concordat contient quatre parties; dans la première, le pape se réserve la collation de tous les bénéfices vacants en cour de Rome et à deux journées de cette ville; la seconde contient les élections qui doivent être confirmées par le pape; la troisième regarde les bénéfices collatifs qui se confèrent alternativement par le pape et par les collateurs ordinaires en cette matière; la quatrième et dernière partie parle des annates et du paiement qui en doit être fait. L'empereur Maximilien ordonna, en 1518, que ce concordat serait reçu à Liège, et Charles-Quint, par son édit de l'année 1558, en ordonna l'exécution dans le diocèse de Cambrai. Par le concordat conclu entre Sixte IV et Louis XI, en 1472, Sixte IV, voulant pacifier les dissensions qui existaient entre la cour de Rome et la France,

à l'occasion de la pragmatique sanction, dont nous parlerons tout à l'heure, fit quelques règlements particuliers qui ne furent pas exécutés. Le procureur général de Saint-Romain s'y opposa comme étant contraires aux décrets des conciles de Constance et de Bâle. Mais le plus célèbre de tous est celui qui fut fait entre le pape Léon X et François I^{er}. Ce traité fut signé à Bologne, en Italie, en 1516, et son objet principal était d'abolir la pragmatique sanction qui avait été établie sous Charles VII, à Bourges, en 1438 (V. PRAGMATIQUE SANCTION). François I^{er}, étant passé en Italie, en 1515, pour se rendre maître du duché de Milan qui lui appartenait, eut avis, par son ambassadeur à Rome, que le pape et le concile de Latran avaient décerné une citation préemptoire et finale contre lui et contre le clergé de France pour alléguer les raisons qui l'empêchaient d'abolir la Pragmatique. Alors François I^{er} résolut de traiter avec le pape, lequel, ayant su la volonté du roi, offrit de venir à Bologne pour y conférer avec lui. L'entrevue eut lieu le 11 décembre 1515, et François I^{er} retourna à Milan, laissant le chancelier Duprat pour convenir des conditions du traité conjointement avec les cardinaux d'Ancone et Sanctiandro, que le pape avait commis pour cette négociation, et le concordat fut signé le 15 août 1516. — Par ce concordat, le nom de pragmatique sanction, nom odieux au pape, fut aboli, aussi bien que les articles qui étaient contraires aux prétentions des papes; la plupart des autres articles ont été conservés. Il est divisé en 12 titres. Le 1^{er} abolit les élections des évêques, abbés, prieurs, qui étaient dans le principe électifs, et accorde au pape le droit d'y pourvoir sur la nomination du roi; le 2^e abolit les grâces expectatives, spéciales ou générales; le 3^e établit le droit des gradués; le 4^e réserve à chaque pape la faculté de pourvoir d'un bénéfice sur un collateur qui aura dix bénéfices à sa collation; le 5^e ordonne que les causes et appellations soient terminées sur les lieux par les juges qui ont droit d'en connaître, excepté les causes majeures; les 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e traitent des possesseurs paisibles, des concubinaires, des excommuniés; le 11^e est pour l'abolition de la clémentine litteris, ou décrétales du pape Clément V, et le 12^e et dernier est pour assurer l'irrévocabilité du concordat. Le nonce qui apporta en France le concordat voulait qu'il fût publié dans tout le royaume; mais le roi s'y opposa, et, le 5 février 1516 (l'année commençait à Pâques), il se rendit lui-même au parlement, et ordonna que le concordat y fût enregistré, ce que le parlement refusa, de concert avec le clergé et l'Université; et ce ne fut que le 22 mars 1517 que, sur un ordre précis qui lui fut apporté par le seigneur de la Trémoille, le parlement consentit à l'enregistrement, mais avec protestation que c'était du très-express commandement du roi réitéré plusieurs fois; et comme l'enregistrement n'avait eu lieu que par obéissance, il ne fut pas exécuté dans tous ces articles. Par diverses bulles, datées des années 1531 et 1564, les papes Clément VII et Pie IV révoquèrent quelques-unes de ses dispositions. Puis le clergé de France, à la suite de son assemblée de 1579, fit ses remontrances au roi Henri III, remontrances qu'il renouela en 1583, en demandant le rétablissement de la pragmatique; mais le concordat continua d'être observé comme auparavant. — *Concordat de 1802.* Le catholicisme avait toujours été en France la religion dominante. Depuis plus d'un siècle, son culte était le seul qui fût autorisé; les institutions civiles et politiques étaient intimement liées aux institutions religieuses. Le clergé était le premier ordre de l'État; il possédait de grands biens; il jouissait d'un grand crédit et possédait un grand pouvoir. Cet ordre de

choses disparut avec la révolution. A cette époque, la liberté de conscience fut proclamée; les propriétés du clergé furent mises à la disposition de la nation, qui s'engagea seulement à fournir aux dépenses du culte catholique, et à salarier ses ministres. Puis l'Assemblée constituante voulut s'assurer, par un serment, de la fidélité des ecclésiastiques dont elle changeait la situation et l'état. La formule en fut tracée par les art. 21 et 58 du titre xi de la constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet 1790, et proclamée le 24 août suivant. La plupart des ecclésiastiques refusèrent le serment ordonné, ce qui fit que les prêtres se trouvèrent divisés en deux classes, celles des assermentés et celle des non assermentés. Les fidèles se divisèrent de même, et cet état dura jusqu'au jour où, proscrire, le clergé dut chercher un refuge sur la terre étrangère. Après la révolution du 18 brumaire, on substitua au serment théologique la promesse que doit tout citoyen de fidélité aux lois de l'État. Tel était l'état des choses, lorsque le premier consul, dans la séance du 16 germinal an x, présenta le concordat à la sanction du corps législatif. Il avait été conclu entre le pape et le gouvernement français, le 26 messidor an ix, et les ratifications avaient été échangées à Paris le 25 fructidor de la même année (10 septembre 1801), au nom de la république française, par les citoyens Joseph Bonaparte, conseiller d'État, Crétet, conseiller d'État, et Bernis, docteur en théologie; et, au nom du pape, par Son Éminence Hercule-Gonzalvi, cardinal du titre de Sainte-Agathe; Joseph Spina, archevêque de Corinthe, et le père Carelli, théologien consultant de Sa Sainteté. Il fut adopté par le Corps législatif, dans sa séance du 17 germinal an x (8 avril 1802), et devint immédiatement loi de l'État. Ce concordat, qu'on doit plutôt regarder comme un acte politique envers la nation française que comme un acte de soumission envers la cour de Rome, maintient les libertés de l'Église gallicane dans toute leur vigueur. Il est divisé en 17 articles: par le 1^{er}, la religion catholique doit être librement exercée en France; par le 2^e, le saint-siège, de concert avec le gouvernement, doit faire une nouvelle circonscription des diocèses français; par le 3^e, le saint-père se porte médiateur auprès des titulaires des sièges; par le 4^e, le premier consul doit nommer, dans l'intervalle de 3 mois, aux archevêchés et évêchés vacants; le 5^e dit que la nomination aux évêchés qui vaqueront par la suite sera également faite par le premier consul et ratifiée par le saint-père; le 6^e et le 7^e traitent du serment des évêques et des ecclésiastiques; le 8^e consiste en une formule de prière; par le 9^e, les évêques doivent faire une nouvelle circonscription de leurs diocèses; le 10^e attribue aux évêques le droit de nommer aux cures; le 11^e permet aux évêques d'avoir un chapitre dans leur cathédrale et un séminaire dans leur diocèse; le 12^e met à leur disposition les églises qui n'ont pas été aliénées; par le 13^e Sa Sainteté s'engage pour elle et ses successeurs à ne jamais troubler les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés; le 14^e assure aux évêques et aux curés un traitement convenable; le 15^e permet aux catholiques français de fonder des églises; par le 16^e, Sa Sainteté reconnaît au premier consul les mêmes droits et prérogatives dont jouissait l'ancien gouvernement, et enfin, par le 17^e, il est dit que, dans le cas où l'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, la nomination aux évêchés vacants serait réglée par rapport à lui par une nouvelle convention.

CONDÉ (Princes de). Cette branche de la maison de Bourbon a pour chef Louis, prince de Condé, 7^e fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, qui descendait,

à la 4^e génération, de Jean de Bourbon, comte de la Marche, et était frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. — Condé Louis 1^{er} (prince de), chef du parti calviniste, né en 1550, fit ses premières armes sous le maréchal de Brissac, en Piémont. Après la mort de Henri II, les mécontentements que lui firent essuyer les Guises le jetèrent dans le parti des réformés. Il fut le moteur de la conjuration d'Amboise, et venait d'être condamné à mort par le parlement, quand la mort de François II le sauva. Rendu à la liberté par Charles IX, il s'empara de plusieurs villes, et perdit bientôt après la bataille de Dreux, où il fut fait prisonnier, 1632. Il fut mis en liberté en 1565, et mourut en 1569, à Jarnac, lâchement assassiné par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. — Son fils, Henri 1^{er}, né en 1552, n'échappa aux massacres de la Saint-Barthélemy qu'en abjurant le calvinisme; mais, à peine libre, il reprit sa religion, leva des troupes, et s'unit au roi de Navarre (Henri IV) pour faire la guerre. Il mourut subitement en 1588. — Louis II (prince de), dit le grand Condé, connu d'abord sous le nom de duc d'Enghien, naquit à Paris, en 1621. Nommé général en chef à l'âge de 22 ans (1645), il battit à Rocroy l'armée espagnole, bien supérieure en nombre à la sienne; l'année suivante, il gagna la bataille de Fribourg sur les Allemands, et remporta contre Mercy, en 1665, la bataille de Nordlingue. Pendant les guerres de la Fronde, il subit à la Bastille un emprisonnement de 15 mois, par ordre du cardinal Mazarin; mais en étant sorti au bout de ce temps, il leva des troupes, marcha sur Paris, battit le maréchal d'Flocquincourt près de Gien, et fut lui-même battu par le maréchal de Turenne, dans le faubourg Saint-Antoine (1652). Après cette défaite, il passa aux Espagnols, et revint en France à la paix de 1659. Depuis lors, il s'employa de la Franche-Comté en 1667, et assista à la glorieuse campagne de Hollande, en 1672. La prise de Senef (1674) fut son dernier fait d'armes. Il mourut en 1686. — Condé (Louis-Joseph, prince de), né en 1756, servit avec distinction dans la guerre de Sept-Ans, et contribua au gain de la bataille de Johannisberg. Lors de la révolution, il fut un des premiers à quitter la France, et forma, en 1789, sur les bords du Rhin, cette armée d'émigrés connue sous le nom d'armée de Condé. Il entra en France à la restauration, et fut nommé, par Louis XVIII grand maître de la maison du roi et colonel général de l'infanterie. Il mourut à Chantilly en 1818, à l'âge de 82 ans. — Il eut pour fils le duc de Bourbon, prince de Condé, et pour petit-fils, le duc d'Enghien (V. ENGHEN). La maison de Condé s'est éteinte avec ces princes.

CONDILLAC (Étienne Bonnot de), abbé de Marceaux, célèbre philosophe, né en 1705, à Grenoble, était frère de Mably. Il reçut les ordres, mais sans se vouer à l'état ecclésiastique, et se lia de bonne heure avec les philosophes les plus éminents du siècle. Il commença à écrire ses ouvrages de métaphysique en 1746, et fut choisi en 1757 pour être le précepteur de l'enfant duc de Parme. Admis à l'Académie française en 1768. Il mourut en 1780, dans sa terre de Flux, près de Beaugency.

CONDORCET (M.-J.-Ant.-Nic. Caritat, marquis de), né en 1745 à Ribemont, près Saint-Quentin, se fit, dès sa première jeunesse, un nom comme géomètre. Il fut reçu à l'Académie des sciences à 26 ans, 1769, et devint bientôt après secrétaire général de cette Académie. Nommé en 1791 à l'Assemblée législative, puis à la Convention, il vota avec les girondins et fut, au 31 mai, enveloppé dans leur ruine. Il se sauva d'abord; mais, ayant été arrêté, il s'empoisonna lui-même dans la pri-

son de Bourg-la-Reine, où il était détenu, mars 1794.

CONFÉDÉRATION DU RHIN. Le 12 juillet 1806, les rois de Bavière et de Wurtemberg, les électeurs de Ratisbonne et de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le duc de Clèves et de Berg, les princes de la maison de Nassau et autres états de l'Allemagne, se séparèrent du corps germanique et se placèrent sous la protection de l'empereur Napoléon, pour former entre eux un traité d'alliance et de garantie perpétuelle et réciproque sous le nom d'*États confédérés du Rhin*; l'électeur de Ratisbonne, sous le titre de *prince primate, grand-duc de Francfort*, doit présider les rois et les grands-ducs, et le prince de Nassau les autres princes. Cette confédération des États de l'Allemagne méridionale est dissoute à la chute de l'empereur Napoléon en 1814.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. Le 2 décembre 1815, les princes souverains et les villes libres d'Allemagne, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, pour leurs possessions qui ont anciennement appartenu à l'empire germanique; le roi de Danemark pour le duché de Holstein, et le roi des Pays-Bas pour le grand-duché de Luxembourg, établirent entre eux une confédération perpétuelle, sous le nom de confédération germanique. Les affaires en sont confiées à une diète fédérative, dans laquelle tous les membres voteront, par leurs plénipotentiaires, de la manière suivante : Autriche, Prusse, Bavière, Saxe, Hanovre, etc. La présidence de la diète, qui doit siéger à Francfort-sur-le-Mein, est dévolue à l'Autriche. Cette puissance et la Prusse se sont seules réservées le droit de faire la paix et la guerre sans le consentement des autres membres de la confédération.

CONFESSION. Accusation et déclaration de ses péchés faite par un pénitent à un prêtre qui a juridiction sur lui, pour en recevoir l'absolution. La confession est de la plus haute antiquité; elle était expressément ordonnée par les lois de Zoroastre. Dans les mystères d'Isis, en Égypte, les initiés n'étaient point admis aux mystères, sans avoir exposé le secret de leur cœur en présence de l'Être suprême, et les Juifs se confessaient les uns les autres. — Dans les premiers siècles de l'établissement du christianisme, deux motifs contribuèrent particulièrement à son établissement. Le premier était le cas où, un homme voulant se faire chrétien et recevoir l'initiation, il devenait nécessaire, avant de l'admettre au baptême, de lui demander un aveu de ses fautes; le second était celui où un membre de la société chrétienne, retournant au paganisme, revenait plus tard à la foi, et demandait la communion; on ne pouvait l'admettre sans une confession préalable. En 250, par suite des persécutions de l'empereur Dèce, plusieurs chrétiens qui étaient retournés aux idoles manifestèrent plus tard l'intention de revenir au christianisme; l'usage était que les *tombés* fissent une pénitence publique; mais, avant d'être soumis à la pénitence, ils devaient faire une confession, aussi publique; de là une multitude de scandales, de dénunciations, de reproches mutuels, de calomnies, de médisances. Il fallut alors restreindre cette ardeur de confession publique, et l'on institua un prêtre pénitencier pour entendre les confessions de ceux qui étaient tombés après leur baptême. En 596, le patriarche Néctaire, à Constantinople, supprima le pénitencier, parce que l'on sut, par la confession d'une femme, qu'elle avait péché avec un diacre. Alors la confession fut conseillée, et non prescrite; et l'on voit, d'après Grégoire de Tours, que, de son temps, c'est-à-dire au 7^e siècle, on administrait l'eucharistie sans confession. Un siècle plus tard, elle fut expressément commandée par le concile d'Atigny, en 765. Au 12^e siècle, deux conciles de Toulouse, l'un de

1128. l'autre de l'année suivante, firent une obligation aux laïques de se soumettre à la confession auriculaire et sacramentale (ordre qui ne s'étendait que sur les habitants du diocèse de cette ville). Puis Eudes, évêque de Paris, donna, en 1207, des statuts qui enjoignaient aux curés d'exhorter souvent leurs paroissiens d'aller à confession, surtout au commencement du carême. Enfin, sous le pontificat d'Innocent III, le quatrième concile de Latran, tenu en 1215, prescrivit à tous les fidèles l'obligation de se confesser au moins une fois dans l'année, obligation qui fut renouvelée depuis par le concile de Trente. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, on exigea des billets de confession, sous peine des galères perpétuelles et de la confiscation des biens. Aujourd'hui les billets de confession ne sont exigés que pour les mariages religieux.

CONFESSION D'AUGSBOURG. V. AUGSBOURG.

CONFLANS, bourg du département de Seine-et-Oise, à une lieue de Pontoise et 6 de Paris; où fut conclu, le 1^{er} octobre 1465, un traité entre Louis XI et le comte de Charolais. Il fut immédiatement suivi de celui de Saint-Maur, que ce monarque conclut avec les princes qui composaient la *ligue du Bien-Public*, le 30 octobre de la même année. Par ces traités, le comte de Charolais se fit donner en toute propriété, pour lui et ses successeurs, les villes de Boulogne, Guines, Roye, Montdidier et Péronne, auxquelles il fit ajouter, sauf rachat moyennant 200,000 écus d'or, le comté de Ponthieu, le Vimeu et la Somme. Le frère du roi obtint la Normandie. Tous les autres seigneurs requrent de l'argent comptant, des pensions et de nouvelles seigneuries. Ce traité fut, peu de temps après, violé par Louis XI.

CONFIRMATION, cérémonie de l'ancienne Eglise, qui dans la suite a été érigée en sacrement. Cette cérémonie, tirée de l'ancienne loi des Juifs, était dans l'origine une onction faite avec un onguent composé d'huile et de baume, le plus souvent avec de l'huile, et au moyen de laquelle le nouveau chrétien, déjà changé par le baptême, devenait fils de Dieu, égal à tous ses frères, et, du dernier rang de la société, entrait dans un nouveau royaume, où il n'y avait ni esclaves ni misérables; elle consistait alors en une onction et un baiser. Ce ne fut que plus tard que l'on ajouta le petit soufflet. Pendant les trois premiers siècles, l'onction ne fut qu'une partie intégrante du baptême; mais, au 4^e siècle, vers l'an 505, le christianisme, protégé par Constantin, ayant pris une grande extension, le concile d'Elvire, en Espagne, porta un canon où il est dit : « Que si un diacre gouvernant « un peuple baptisé quelques personnes sans évêque et « sans prêtre, l'évêque devra les perfectionner par la bénédiction », canon qui fut confirmé par un décret du second concile de Carthage, tenu en l'an 590. Puis, au 5^e siècle, l'usage de baptiser les enfants au moment de leur naissance, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'alors, ayant prévalu, le baptême ne fut plus regardé que comme le lavage du péché originel, et l'initiation chrétienne devint un sacrement tout à fait distinct, sous le nom de confirmation, ce qui est assez expliqué par le concile de Trente, qui dit expressément que la confirmation doit être différée aux enfants jusqu'à l'âge de discrétion. Ce fut alors, et lorsque le baptême et la confirmation formèrent deux sacrements entièrement distincts l'un de l'autre, qu'on introduisit dans ce dernier sacrement le petit soufflet que l'évêque donne au confirmé après l'onction et avant le baiser, et qui a pour but de rappeler au chrétien « qu'il doit être préparé à souffrir avec courage « toutes sortes d'adversités pour l'amour de Jésus-Christ. »

Les protestants ont rejeté ce sacrement, parce qu'ils ne le croient pas d'origine divine.

CONFUCIUS, célèbre philosophe chinois, né vers l'an 551 av. J.-C., dans une ville de la principauté de Lou, dont son père était gouverneur. Il remplit dès sa jeunesse, et avec les plus grands succès, les fonctions administratives; mais, à l'âge de 24 ans, il renonça à tout emploi, et conçut le projet de réformer les mœurs de son pays. Il parcourut dans ce but plusieurs provinces, et se vit bientôt entouré d'un grand nombre de disciples, qui l'aiderent dans son entreprise, jusqu'à ce que, frappé de sa réputation de sagesse, le roi de Lou l'appela à sa cour, et le nomma son premier ministre. Pendant son administration, Confucius corrigea les mœurs, réorganisa la justice, et fit prospérer l'agriculture et le commerce; mais le roi, trop ami des plaisirs, s'étant bientôt fatigué des sages avis du philosophe, Confucius fut forcé de s'éloigner de la cour. Rentré dans la vie privée, il se remit à parcourir les provinces pour prêcher la morale, et écrivit les ouvrages qui l'ont immortalisé. Il mourut vers 479 av. J.-C., entouré de ses disciples qui lui rendirent une sorte de culte. Ses descendants existent encore à la Chine, et y jouissent de plusieurs privilèges.

CONGREGATION, assemblée de plusieurs personnes qui forment un corps. — On le donne plus particulièrement aux différents bureaux de cardinaux commis par le pape, et distribués en plusieurs chambres, pour la direction générale des affaires de la chrétienté et des affaires particulières des terres du saint-siège. — Il se dit aussi d'une compagnie ou société de religieux qui fait partie d'un ordre entier, et forme plusieurs monastères ou maisons religieuses tenues sous une même règle fondamentale, obéissant au même chef, mais que des réformes partielles ont partagée en plusieurs branches ou congrégations; telles sont les congrégations de Cluny, de Sainte-Justine de Padoue et du Mont-Cassin, de Saint-Yannes et enfin de Saint-Maur, introduites, la première par Odon, abbé de Cluny, vers l'an 940; la seconde en Italie, en 1408, et renouvelée en 1504; la troisième en 1600, en Lorraine, et la quatrième en 1621, en France. Toutes ces congrégations, bien que séparées ostensiblement, suivaient cependant une seule et même règle, celle de saint Benoît, et les moines se nommaient Bénédictins. — Enfin il se dit d'une assemblée de personnes réunies en forme de confrérie. (Voy. les différentes congrégations de la Vierge, de la Pénitence, de la Trinité.)

CONGRES, réunion de diplomates réunis pour concilier les prétentions réciproques de plusieurs puissances. Les plus célèbres furent ceux de Munster et d'Osnabruck, 1644, où furent représentés l'empereur, la France, le roi d'Espagne, la Suède et le pape; celui d'Aix-la-Chapelle, 1665, entre la France et l'Espagne; de Nimègue, 1676-1678; de Riswick, 1697; de Rastadt, 1797-1799; la république française y fut reconnue par l'empereur d'Allemagne; de Châtillon, 1814; de Vienne, 1814-1815; d'Aix-la-Chapelle, 1818; de Carlsbad, 1820; de Troppau, 1820; de Laybach, 1821; les rois s'y constituèrent en sainte alliance, et enfin de Vérone, 1822, où furent résolues l'intervention en faveur de Ferdinand VII et l'entrée de l'armée française en Espagne, 1823. Voy. ces noms.

CONJURATION, complot qui a pour but de se défaire des chefs de l'État. Il s'adresse à la personne, et non à l'idée qu'elle représente. (V. le mot **CONSPIRATION**, pour bien juger la différence qui existe entre ces deux mots.) Voici par ordre les plus célèbres conjurations. — *Conjurations de Rome*. Catilina conspire contre Rome; il est démasqué par Cicéron, et meurt les armes à la

main, 62 ans av. J.-C. — Celle de Cianna contre Auguste, qui lui fit généreusement grâce. — *Conjuration en Angleterre.* — Celle dite des Poudres. Percy, comte de Northumberland, Catesbi, les jésuites Oldercorn, Garnet et Baudouin, préparent une mine qui doit faire sauter, avec le palais de Westminster, le roi Jacques I^{er}, les princes du sang, les évêques, les pairs et les députés. Oldercorn fut seul exécuté, le 3 mai 1606; les autres conjurés parvinrent à s'échapper. — *Conjurations en Russie.* — *Conjuration dite des Zuski*, à Moscou. Les trois frères Zuski, principaux boyards de Moscou, font naître des doutes sur l'identité de Démétrius, tzar de Russie, et le font massacrer dans une insurrection, 1606. L'aîné des Zuski, Vassile Chonirski, est mis sur le trône; mais, en 1610, il est déposé, rasé et renfermé dans un monastère. Pierre le Grand et ses filles, Anne et Elisabeth, parviennent à déjouer plusieurs conjurations tramées contre leurs jours, de 1690 à 1740, et l'empereur Paul I^{er} est assassiné, en 1801, par un parti vendu à l'Angleterre, et qui ne pouvait pardonner à Paul son alliance récente avec le premier consul Bonaparte. — *Conjuration de Venise.* En 1610, le duc d'Ossone, viceroy de Naples, don Pédre de Tolède, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, ourdissent une conjuration tendant à incendier Venise, alors reine de l'Adriatique, et à renverser cette république, qui portait ombrage à l'Espagne. Elle fut dénoncée par Jaffier, l'un des conjurés. — *Conjurations en France.* En 1560, *conjuration d'Amboise*, dont le prince de Condé se déclare le chef, et la Renaudie le conducteur; elle est dénoncée par un des complices, l'avocat Avenelle. Le but des conjurés était de s'emparer de François II, à son passage de Blois à Amboise, et de mettre à mort le duc de Guise, lieutenant général du royaume, et le cardinal de Lorraine, son frère. Plus de 1200 conjurés sont exécutés; mais la mort de François II, arrivée quelques jours après, sauve heureusement la vie du prince de Condé, condamné à mort par le parlement. — Sous le règne de Louis XIII, le ministère du cardinal Richelieu fut une longue suite de conjurations ourdies contre sa vie ou contre son administration. Les plus célèbres sont celle de 1632, à la suite de laquelle le maréchal de Montmorency, pris les armes à la main, fut décapité à Toulouse, et celle de Cinq-Mars, favori de Louis XIII, qui fut décapité à Lyon, en 1642, avec son ami de Thou. La ridicule prise de bouclers de la Fronde ne fut guère qu'une conjuration en plusieurs actes contre la vie et la puissance du cardinal Mazarin, 1648-1658. — Sous Louis XV, la *conjuration de Cellamare*, 1718, avait pour but de s'emparer du duc d'Orléans, régent du royaume, et de faire transférer la régence au roi d'Espagne. Toutes les mesures étaient prises, lorsque ce hardi projet fut déconvenu par une courtisane. Le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, fut arrêté et conduit sous bonne escorte jusqu'aux frontières. — Les menées du duc Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, depuis Egalité, furent, de 1783 à 1789, une longue conjuration contre le trône, sinon contre la vie de Louis XVI, son parent. — Napoléon, consul et empereur, fut le point de mire de diverses conjurations royalistes et républicaines. En 1801, Aréna, Cérachi et Topino-Lebrun, le considérant comme le destructeur de la liberté, tentèrent de le poignarder. En 1804, Georges Cadoudal, la Rivière, les deux frères Polignac et d'autres royalistes, tramèrent contre lui la machine infernale, et enfin, en 1814, un émissaire de Talleyrand, Maubreuil, reçut une mission horrible contre les jours du grand homme malheureux.

CONNÉTABLE, ancien officier de la couronne de France qui a été en très-grande considération et dont l'origine antique remonte aux premiers siècles de la monarchie. Toutefois, bien qu'il soit devenu par la suite le premier officier de la couronne, dans le principe il n'était pas plus puissant que le grand chambellan et le chancelier. Mais depuis que le connétable fut regardé comme le général en chef des armées, sa dignité devint bien supérieure. Il commandait à tous les généraux, même aux princes du sang, et gardait l'épée du roi qu'il recevait toute nue et dont ensuite il lui faisait hommage lige. Les anciens auteurs font souvent mention du connétable. Aimon dit que sous Théodoric, roi de Metz, Ebrouin et Roceon étaient comtes d'étable. Guillon le fut sous Charlemagne et Guillaume sous Louis le Débonnaire. Cependant ce ne fut que sous Louis le Gros qu'on le vit pour la première fois commander en chef les armées, et c'était Forges de Châlons qui alors était revêtu de cette charge. Elle fut supprimée après la mort du connétable Lesdigièvre, par un édit du roi Louis XIII en date de 1627; mais, nonobstant cette suspension, il y avait toujours un connétable au sacre des rois, c'est-à-dire un seigneur qui représentait cet officier. Ce fut M. le maréchal d'Estrées qui, en 1634, représenta le connétable au sacre de Louis XIV, et le duc Louis-Hector de Villars au sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722. — Voici la liste chronologique des connétables de France depuis Henri I^{er}. — 1060. Albéric, connétable sous Henri I^{er}. — 1067, Baudry, connétable. — 1069, Gauthier. — 1071, Adel, Adeline ou Alcaume, sous Philippe I^{er}. — 1079, Adam. — 1085 à 1086, Thibault, seigneur de Montmorency, fils de Bouchard III. — 1107, Gasce, ou Gaston de Chaumont. — De 1108 à 1158, Hugues de Chaumont, dit le Borgne. — De 1158 à 1160, Mathieu I^{er}, de Montmorency; Simon, seigneur de Nauffe-le-Châtel. — 1174 et 1179, Raoul, premier du nom, comte de Clermont. — Depuis l'an 1191 jusqu'en 1218, Decius de Mello, seigneur de Loches. — De 1218 à 1250, Mathieu II, dit le Grand, seigneur de Montmorency. Il éleva cet emploi au-dessus de tous les offices militaires. — De 1251 à 1241, Amaury II, comte de Montfort; Humbert, cinquième du nom, sire de Beaujeu; Gilles, deuxième du nom, dit le Brun, seigneur de Trasnignies. — 1285, Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier; — Raoul de Clermont, deuxième du nom, seigneur de Nesle, mort en 1502. — Gaucher de Châtillon, cinquième du nom, comte de Porcean, servit cinq rois dans cette charge et mourut en 1529. — Raoul de Brienne, troisième du nom, mort en 1544. — Raoul de Brienne, quatrième du nom, comte d'Eu, accusé du crime de lèse-majesté, eut la tête tranchée le 19 novembre 1530, sous le roi Jean. — Charles de Castille, dit d'Espagne, mort en 1534. — De 1534 à 1536, Jacques de Bourbon, premier du nom, comte de la Marche. — 1556, Gauthier, sixième du nom, comte de Brienne, duc d'Athènes. — De 1556 à 1570, Robert, sire de Fienne qui renonça à la charge de connétable à cause de sa grande vieillesse. — De 1570 jusqu'en 1580, Bertrand Du Guesclin. — De 1580 jusqu'en 1407, Olivier, sire de Clisson. Pendant cet intervalle, le sire de Clisson étant tombé en disgrâce, Philippe d'Artois, comte d'Eu, fut revêtu de cette charge, prêta serment le 31 décembre 1592, et mourut en 1597. Après lui, Louis de Sancerre, qui mourut en 1402, et enfin, Charles, sire d'Albert, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — Valeran de Luxembourg, troisième du nom, comte de Saint-Paul en 1411, mourut en 1415. — Bernard, septième du nom, comte d'Armagnac en 1415, fut tué en 1418. — Charles, pre-

mier du nom, duc de Lorraine, fait connétable par Isabelle de Bavière, fut bientôt chassé. — Jean Stuart, comte de Boucan et de Douglas, fait connétable par Charles VII le 4 avril 1424, mourut la même année. — Artus de Bretagne, comte de Richemont, créé connétable le 7 mars 1425, ne voulut jamais quitter cette dignité lorsqu'il succéda au duché de Bretagne. Il mourut le 26 décembre 1458. Après lui, la charge vaque 7 ans. — Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, de 1465 à 1475. Louis XI lui fit couper la tête pour crime de lèse-majesté. — De 1485 à 1488. Jean II, duc de Bourbon. Après lui la charge vaque 24 ans. — François I^{er}, à son avènement à la couronne, en pourvut, l'an 1515, Charles III, duc de Bourbon, tué au siège de Rome le 6 mai 1527. — De 1558 à 1567, Anne de Montmorency. La charge vaque 27 ans. — De 1595 à 1614, Henri, premier du nom, duc de Montmorency, fils du précédent. — Sept ans après, c'est-à-dire en 1621, elle fut donnée à Charles d'Albert, duc de Luynes. — Et enfin, François de Bonne, duc de Lesdiguières, fut créé connétable en 1622 et mourut en 1626. Après lui la charge fut supprimée. Voy., pour les actions les plus remarquables, les articles particuliers de chacun de nos connétables.

CONNY (Félix, vicomte de), né en 1789 à Moulins, d'une famille noble fixée depuis longtemps dans le Bourbonnais, commença à se faire connaître en 1811, époque à laquelle il publia une brochure ayant pour titre : *la France vengée, ou les régicides punis*. En 1814, il fut nommé sous-préfet de La Palisse, et travailla plus tard à la collaboration du *Conservateur*. Appelé en 1827 à la Chambre des députés, il fut, en 1850, un de ceux qui combattirent avec le plus d'énergie l'adresse des 221. Le 7 août de la même année, il prononça un discours à la Chambre en faveur de la branche aînée, refusa de prêter un nouveau serment et se démit de son mandat de député. Depuis lors M. de Conny, rentré dans la vie privée, fut traduit devant la Cour d'assises, le 18 septembre 1855, comme signataire d'une lettre qui parut dans la *Gazette de France* et le *Rénovateur*, peu de jours après l'affaire Fieschi, et fut acquitté. M. de Conny est auteur d'une Histoire de la révolution.

CONON, général athénien, fit la guerre aux Lacédémoniens, et, s'étant mis à la tête de la flotte des Perses, qui étaient aussi en guerre avec eux, il les battit à Cnide, 394 av. J.-C. Pour se venger, les Lacédémoniens le firent accuser auprès d'Artaxerxès d'avoir voulu soulever contre lui l'Ionie et l'Eolie, et le firent disgracier. Il mourut dans l'île de Chypre l'an 590 av. J.-C.

CONRAD, nom de plusieurs empereurs d'Allemagne. — Conrad I^{er}, duc de Franconie, fut élu roi de Germanie ou d'Allemagne en 911, fit la guerre à Othon, duc de Saxe, puis au duc de Bavière, et mourut en 919. — Conrad II, dit *le Salique*, fut élu roi de Germanie en 1024. Il eut une longue guerre à soutenir contre le duc de Saxe; pacifia la Hongrie et la Pologne, acquit le royaume de Bourgogne, en vertu de la donation de Rodolphe III, se fit couronner empereur d'Occident à Rome en 1027, et mourut à Utrecht en 1059. — Conrad III, empereur d'Allemagne, fut élu après la mort de l'empereur Lothaire II, 1157. Il partit pour la Terre-Sainte, 1147, et assiégea vainement Damas. De retour en Allemagne, il mourut à Bamberg en 1152. — Conrad IV, élu empereur 1250, était duc de Souabe et fils de l'empereur Frédéric II. Le pape Innocent IV combattit son élection, lui opposa Guillaume de Hollande et fit prêcher une croisade contre lui. Conrad passa en Italie pour se faire couronner roi des Deux-Siciles, prit Naples, Capoue, Aquino, et mourut en 1274 au milieu de ses conquêtes.

CONRAD, dit *le marquis de Tyr*, fils d'un marquis de Montferrat, prit la croix en 1186, s'arrêta quelque temps à Constantinople, où il défendit Isaac l'Ange contre ses sujets révoltés; puis alla au secours de Tyr qu'assiégeait Saladin. Il le contraignit à lever le siège, fut proclamé souverain de Tyr, et, bientôt après, assassiné par deux émissaires du Vieux de la Montagne.

CONRADIN, fils de l'empereur Conrad IV, né en 1232, perdit son père à l'âge de 5 ans, et hérita de ses droits aux couronnes de Germanie, de Naples et de Sicile; mais il fut dépouillé de tous ses États à cause de son jeune âge. Ayant voulu disputer le royaume de Naples à Charles d'Anjou, que le pape en avait investi, il fut vaincu par ce prince à Tagliacozzo, pris et mis à mort en 1268, après un simulacre de jugement. Il avait à peine 16 ans.

CONSEIL. Le grand conseil était une juridiction souveraine, établie par Charles VII, l'an 1492, en juridiction particulière. Après avoir fixé à Paris le parlement, qui était l'ancien conseil des rois, il établit un nouveau conseil composé des plus grands seigneurs du royaume et des conseillers tirés du parlement. Ce nouveau conseil fut d'abord appelé conseil secret ou étroit et le plus souvent grand conseil. Il ne connaissait, dans le principe, que des affaires qui concernaient les finances et la guerre; mais, dans la suite, il évoqua une partie des affaires et en enleva la connaissance au parlement. Cet état de choses dura jusqu'au règne de Charles VIII, 1485, époque à laquelle les états demandèrent au roi d'établir un conseil toujours séant, sous la présidence du chancelier, pour terminer les affaires de justice qui s'y présenteraient. Par suite de cette demande, le grand conseil fut érigé en cour souveraine. Le chancelier y présida jusqu'au règne de François I^{er}, 1515, qui créa une charge de président. Sa compétence dans le principe n'était pas trop certaine; mais bientôt sa juridiction fut augmentée par la résistance qu'opposa le parlement à l'enregistrement du concordat fait entre François I^{er} et Léon X. Ce prince, pour se venger du parlement, par une déclaration de 1517, attribua au grand conseil, à l'exclusion du premier corps, la connaissance de tous les procès concernant les archevêchés, évêchés, abbayes: ce qui dura jusqu'à la révolution. — Les conseils du roi étaient des réunions de personnes choisies pour connaître des plus importantes affaires du royaume. Ils étaient distingués sous le règne de Louis XIV de la manière suivante: 1^o conseil d'en haut ou conseil de cabinet; 2^o conseil de guerre; 3^o conseil des dépêches; 4^o conseil royal des finances; 5^o conseil des directions; 6^o conseil d'Etat, et 7^o conseil privé. Plus tard, sous la régence, 1705, le duc d'Orléans porta le nombre des conseils à huit et changea entièrement leurs dénominations. Ils étaient, du reste, composés des personnes les plus recommandables de l'Etat, tant par leur naissance que par leur expérience dans les affaires qui se traitaient dans les conseils où ils étaient appelés. — *Conseil des anciens*. Assemblée créée en France par la constitution de l'an III (25 septembre 1795), partageait le pouvoir avec le Directoire exécutif et composait, avec le conseil des Cinq-Cents, le Corps législatif. Elle se composait de 250 membres qui se renouvelaient par tiers tous les ans. Ils devaient avoir plus de 40 ans, être mariés ou veufs et domiciliés depuis 15 ans sur le territoire de la république. Ils approuvaient ou rejetaient les dispositions prises au conseil des Cinq-Cents, et étaient les membres du Directoire. La révolution du 18 brumaire an VIII mit fin à l'existence de ce conseil. — *Conseil des Cinq-Cents*. Assemblée qui, depuis la constitution de l'an III (25 sep-

tembre 1795), formait avec le conseil des Anciens le Corps législatif. Elle se composait de 500 membres élus pour 5 ans, qui devaient être âgés de 50 ans au moins et domiciliés depuis 10 ans sur le territoire de la république. Cette assemblée proposait les lois. Dans la journée du 18 fructidor an v, elle expulsa de son sein 42 membres qui visaient à la contre-révolution, et fut violemment dissoute elle-même au 18 brumaire an viii par le général Bonaparte. — *Conseil d'État*. Réunion de magistrats choisis par le roi pour donner leur avis sur tout ce qui intéresse l'administration générale du royaume et sur les affaires contentieuses dont les lois réservent la connaissance à l'administration générale. Le conseil d'État fut créé le 24 décembre 1799. Il se compose des ministres, des conseillers d'État, des maîtres des requêtes et des auditeurs. Les membres du conseil d'État sont nommés par le roi et ne sont pas inamovibles. Ils sont répartis en six comités : 1° contentieux ; 2° législation et justice administrative ; 3° guerre et marine ; 4° intérieur et instruction publique ; 5° commerce, agriculture et travaux publics ; 6° finances. Il est présidé par le ministre de la justice, ou, en son absence, par le vice-président du conseil d'État. Il a été organisé tel qu'il est aujourd'hui par ordonnances du 29 juin 1814 et du 27 août 1815. — *Conseil des Dix*. Tribunal secret de la république de Venise, institué en 1509, après la conjuration de Bohemond-Toupolo, et qui était chargé de veiller à la sûreté de l'État. Il était composé de dix membres, ce qui lui fit donner le nom de conseil des Dix, et ne devait exister d'abord qu'un court espace de temps ; mais prolongé d'année en année, il finit par être déclaré perpétuel en 1525. Bientôt il domina Venise et ne tomba qu'avec la république. — *Conseil aulique*. Nom que l'on donnait jadis, dans l'empire germanique, à un conseil particulier que présidait l'empereur et qui faisait concurrence avec la chambre impériale de Wetzlar. C'était lui qui donnait l'investiture aux comtes et aux barons du saint-empire, et jugeait en dernier ressort toutes les causes féodales, qui avaient pour objet un fief, ainsi que celles qui avaient trait aux affaires d'Italie. Les membres en étaient nommés par l'empereur, mais l'électeur de Mayence avait droit de le visiter ; et bien qu'il n'eût été qu'établi qu'au commencement du 16^e siècle, sous le règne de l'empereur Maximilien, il était devenu, à l'époque du traité de Westphalie, un pouvoir d'autant plus redoutable dans les mains des empereurs que les États ne pouvaient avoir de recours à la diète contre ses décisions que quand l'arrêt du conseil pourrait produire un grief commun à tout l'empire de l'Allemagne. Dans la nouvelle constitution, les empereurs d'Autriche l'ont conservé, mais il a beaucoup perdu de son importance première.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS. Le Conservatoire des arts et métiers, fondé d'abord par le célèbre Vaucanson, qui en posa la première pierre en 1775, fut établi sur de nouvelles bases d'après la loi du 19 vendémiaire an iii ; puis une commission fut nommée en 1795, pour acheter tous les objets utiles aux arts, et le gouvernement, par un décret postérieur, en date du 26 prairial an vi, transporta cette première collection, alors considérablement augmentée, dans l'antique abbaye de Saint-Martin, où elle se trouve actuellement. Dès 1808, cet établissement réunissait la plus précieuse collection de modèles pour les machines destinées à la filature et au tissage, collection qui a été considérablement augmentée depuis. L'enseignement du Conservatoire est confié à trois démonstrateurs et à un dessinateur au dessein desquels il y a un conseil de perfectionnement créé pour l'amélioration de l'établissement. Ce conseil est

composé de 17 membres, dont les 5 premiers sont membres permanents, les autres renouvelés tous les 3 ans par tiers. Il se réunit au moins une fois tous les 5 mois. — Par ordonnance du 23 novembre 1819, il a été établi au Conservatoire trois nouveaux cours publics sous les différents noms de *Mécanique appliquée aux arts*, de *Chimie appliquée aux arts* et d'*Économie industrielle*.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. La formation du Conservatoire de musique fut établie, dans le principe, sous le nom d'*École du chant*. Il fut créé par arrêt du 5 janvier 1784 et s'ouvrit le 1^{er} avril suivant. Puis, en 1786, on y ajouta une classe de déclamation, classe qui prit le nom de *Conservatoire de musique et de déclamation*. C'est cette classe qui a pris depuis le nom de *Conservatoire de musique*.

CONSPIRATION. Association de plusieurs citoyens, pour renverser un ordre de choses établi et faire triompher, par toutes les voies possibles, un autre système que celui qui domine. Nous avons, au mot *Conjuration*, essayé d'établir la différence qui existe entre une *conspiration* et une *conjuration* (V. *CONJURATION*). Voici le tableau rapide des principales conspirations jusqu'à nos jours. — *Conspirations de la Grèce*, 516 av. J.-C. Harmodius et Aristogiton conspirent à Athènes contre les fils de Pisistrate. Ils tuent Hipparque ; mais Ippias, son frère, échappé à leurs coups, les fait mettre à mort, et est à son tour chassé, quelques années après, par les Athéniens, qui se reconstituent en gouvernement démocratique et dressent des statues à Harmodius et à Aristogiton, 504. — Pausanias, l'un des deux rois de Lacédémone, après s'être couvert de gloire dans la lutte de la Grèce contre le roi des Perses, conspire avec ce dernier l'asservissement de son pays. Il est découvert et condamné à mourir de faim dans une maison murée, 477. Timoléon, vainqueur de Syracuse, poignarde son frère, Timophane, qui avait usurpé la souveraineté à Corinthe, 547. — *Conspiration de Carthage*. Après avoir été longtemps le premier personnage de sa patrie, Melce tente d'usurper la royauté, 556. Il est massacré dans une émeute. — *Conspirations de Rome*. Junius Brutus chasse de Rome Tarquin le Superbe et est nommé consul, 509. Spurius Cassius, trois fois consul, tente de renverser, à l'aide du peuple, l'autorité du sénat. Il est précipité du haut de la roche Tarpéenne, 485. Manlius, rival de Camille, a le même sort pour le même motif, 570. Caius et Tiberius Gracchus, tous deux frères, entreprennent l'affranchissement politique et social des classes plébéiennes de Rome. Ils échouent et périssent victimes de leur tentative trop prématurée, 147-154. Le tribun Drusus continue leur œuvre et éprouve le même sort, 105. Spartacus, esclave lui-même, brise ses fers et appelle à la liberté ses frères esclaves. Il est battu par Pompée et succombe, 73. Sabinus, si connu par le dévouement de sa femme Éponine, tente de faire des Gaules un État indépendant. Il est mis à mort par Vespasien, l'an de J.-C. 72. L'histoire romaine et celle du Bas-Empire ne sont qu'une longue série d'assassinats commis sur la personne des empereurs par des généraux qui se faisaient proclamer à leur place ; mais comme toutes ces révolutions étaient des révolutions de personnes, et non des révolutions de principes, nous les passerons sous silence, ainsi que celles non moins sanglantes qui remplissent les annales des peuples barbares qui se partagèrent les dépouilles de l'empire. — *Conspirations du moyen âge*. Le moyen âge vit éclore, surtout en Italie, plusieurs conspirations auxquelles le succès seul manqua pour qu'elles prissent le nom de révolutions. De ce nombre fut la tentative de Crescentius, qui entreprit de restaurer l'antique répu-

blique romaine, et se fit proclamer consul en 991. L'empereur Othon III, venu d'Allemagne au secours du pape Grégoire V, lui fit trancher la tête en 998. Jean de Procida souleva les Siciliens contre les Français, et se rendit célèbre par le massacre des Vêpres siciliennes, 1282. Nicolas Gabrini, contemporain et ami de Pétrarque, bien plus connu sous le nom de Rienzi, ressuscita l'idée de Crescentius et prit, en 1317, le nom de tribun de Rome. Il traita un instant de puissance à puissance avec les papes et les rois; mais la noblesse finit par le renverser, et il mourut assassiné au Capitole, où il s'était réfugié, en 1354. L'histoire des petits États de l'Italie partagée en Guelfes et en Gibelins, est remplie de conspirations entreprises pour recouvrer la liberté ou l'indépendance. Gènes profita de l'absence du maréchal de Boucicaut, occupé à protéger son commerce au dehors contre les Vénitiens et les Turcs, pour se révolter et chasser les Français, 1409. La noblesse milanaise, indignée contre le duc Jean-Marie Visconti, qui faisait condamner des hommes à être chassés par ses chiens, se souleva et se débarrassa de lui par un coup de poignard, 16 mai 1418. Florence plus d'une fois cherche à se soustraire à la domination des Médicis. L'un d'eux, Julien de Médicis, est poignardé dans la cathédrale par les Strozzi et les Pazzi, 1478, pendant la célébration de la messe, et son frère, Laurent le Magnifique, n'échappe que par miracle au poignard des assassins. — *Conspirations en Angleterre*. Celle des barons anglais qui forcèrent, en 1215, Jean-sans-Terre à promulguer la grande charte confirmée, l'année suivante, par Henri III, à la suite d'une insurrection dont le chef était Simon de Montfort, comte de Leicester. Et celle du duc de Suffolk, secondé du roi d'Espagne et du pape Sixte-Quint, pour rendre la liberté à Marie Stuart et se défaire de la reine Elisabeth, 1584. — *Conspiration en Castille*, celle qui eut pour résultat la dégradation et le détronement de Henri IV, par les cortès, en 1465. — *Conspiration en Allemagne*. Le terrible tribunal secret se défit de l'empereur Henri VII, en 1515, en le faisant empoisonner par un moine pour avoir violé la constitution germanique. — *Conspirations en Russie*. Sous Catherine II, le Cosaque Pugotchef, se faisant passer pour Pierre III, mit l'impératrice à deux doigts de sa perte. Son projet était d'affranchir ses compatriotes du joug moscovite, 1775. En Pologne, la célèbre confédération de Bar, dont Kowniski était l'âme, ne fut pas autre chose qu'une noble conspiration pour l'indépendance de la patrie, trahie par le roi Stanislas Poniatowski, 1771. En Suède, l'assassinat de Gustave III, dans un bal masqué, fut l'œuvre d'une conspiration de la noblesse, irritée de la perte de ses privilèges; et le détronement de Gustave IV, en 1809, doit être attribué au parti national ennemi de la Russie et de l'Angleterre. En Grèce, il en est de même; et sa révolution ne fut, dans le principe, qu'une simple conspiration ayant pour chef le prince Alexandre Ypsilanti, conspiration qui remonta à 1799 et qui se termina par la régénération de ce beau pays. — *Conspirations en France*. Celle du maréchal duc de Biron, qui paya de sa tête le projet qu'il avait conçu de se créer, à l'aide des Espagnols, une souveraineté indépendante dans la Bourgogne, 1602. Celle du comte d'Auvergne et de sa sœur la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, toujours dans le même but, le morcellement du royaume à l'aide de l'étranger. Henri IV fit grâce aux conspirateurs, 1605. Et de nos jours, celle de Damouriez, 1795, en faveur de son jeune aide de camp; celle des thermidoriens qui renversèrent Robespierre et le régime terroriste en 1794; celle du club royaliste de Clichy, secondée secrètement par Piche-

gro, déjouée par la journée du 18 fructidor an v; celle de Babouf, tendant à relever le régime de la terreur, 1796; celle des Philadelphes, dirigée contre Napoléon comme destructeur de la république. Son chef était le colonel Oudet, qui périt mystérieusement à Wagram en 1809; celle du général Mallet, conçue dans le même but, 1812; celle de Didier, en 1815, qui, d'après des documents récents, se proposait une simple translation de la couronne d'une branche à l'autre; celle des patriotes de 1816, dite de l'*Épingle noire*. La conspiration bonapartiste de Lyon, de 1817. La conspiration dite de 1820, éventée avant qu'elle éclatât. Nantil, capitaine de musique dans la légion de la Meurthe, était le chef apparent de cette conspiration; il se sauva, bien que son colonel eût sollicité de l'autorité son arrestation trois jours avant que l'on arrêtât ses complices. La prise d'armes du général Berton à Thouars en février 1822. Arrêté peu de temps après, ce général fut exécuté au mois d'octobre de la même année. Celle du lieutenant-colonel Caron, qui éclata dans le même temps à Béford; son chef apparent eut le même sort. Toutes ces dernières tentatives se rattachaient au plan d'une vaste association mystérieuse, appelée *carbonari*, dont les immenses ramifications en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Portugal, amenèrent différents mouvements révolutionnaires qui éclatèrent à la fois.

CONSTANCE. Deux empereurs romains ont porté ce nom. Constance I^{er} (Flavius-Valerius-Constantius), surnommé Chlore, à cause de la pâleur de son visage, naquit vers l'an 250. Il servit avec distinction dans les armées romaines sous les règnes d'Aurélien et de Probus; et Carus lui donna le commandement de la Dalmatie. Il fut nommé César en 292, devint empereur après l'abdication de Dioclétien, partagea l'empire avec Galère Maximien en 305, et eut pour sa part les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il mourut l'année suivante à York, et fut le père du grand Constantin. — Constance II (Flavius-Julius-Constantius), second fils de Constantin le Grand, naquit à Sirmium, en 317, fut fait César en 324, et eut l'empire en 337, à la mort de son père, époque à laquelle il partagea l'empire avec ses frères, et eut pour sa part l'Orient, la Thrace et la Grèce. Il fit lever, en 358, aux Perses le siège de Nisèbe, et fut ensuite vaincu neuf fois par les généraux persans. En 359, Magnence, le meurtrier de Constant, se révolta contre lui; mais, ayant été battu à Murse, il se tua lui-même à Lyon en 353, et Constance se trouva alors seul maître de l'empire romain. Trois ans après, il accorda le titre de César à son cousin Julien avec le gouvernement des Gaules, où, malgré l'infidélité de plusieurs généraux, qui croyaient faire leur cour à Constance en abandonnant le jeune César, il remporta plusieurs victoires sur les Allemands et sur les Francs. Ce prince, ayant été nommé Auguste par ses légions, se préparait à aller combattre l'empereur, quand Constance, qui venait au-devant de lui, tomba malade à Mopsueste, et mourut le 5 novembre 361.

CONSTANCE, reine de France, fille de Guillaume III, surnommé Taillefer, comte de Toulouse, épousa, en 998, le roi Robert, que le pape venait de contraindre à se séparer de Berthe, sa première femme, et fit le malheur de ce prince par son caractère impérieux. Elle poussa la barbarie jusqu'à faire assassiner, sous les yeux mêmes de son époux, Hugues de Beauvoir, son confident; puis, le roi étant mort en 1031, elle fit de vains efforts pour assurer la couronne à son troisième fils Robert, au préjudice du prince Henri, qui était l'aîné, mais qu'elle n'aimait pas. Elle mourut au château de Melun l'année

suivante, 1052, et fut enterrée à Saint-Denis, auprès du roi son époux.

CONSTANCE, reine des Deux-Siciles, fille posthume de Roger I^{er}, eut à disputer son héritage à Tancred, son cousin, et ne fut reconnue qu'en 1194. Elle avait épousé l'empereur Henri VI, qui se rendit odieux aux Siciliens, et contre lequel elle fut forcée de prendre elle-même leur défense. Elle mourut en 1198.

CONSTANCE, reine de Sicile, fille de Mainfroi, épousa Pierre d'Aragon, 1261. Ce fut elle qui enleva la Sicile à Charles d'Anjou, en organisant le massacre des Vêpres siciliennes, et plus tard elle régna à Palerme de 1285 à 1297, sous le nom de ses fils Jayme et Frédéric.

CONSTANCE, ville d'Allemagne, dans le grand-duché de Bade, chef-lieu du cercle de Lac-et-Danube. Sa population est de 5,500 habitants. Elle avait un évêque qui prenait le titre de prince du saint-empire, et qui jadis était souverain de Constance et des environs, pays formant l'évêché de Constance, qui avait 12 lieues carrées de superficie et 809,779 habitants. Cette ville fut bâtie, vers l'an 297, par l'empereur Constance Chlore, père du grand Constantin, et bientôt elle devint une des plus florissantes villes de la Suisse, dont elle fit partie jusqu'en 1805, époque à laquelle le traité de Presbourg la donna au grand-duché de Bade.

CONSTANCE (Concile de). Il s'y tint, de 1414 à 1418, un célèbre concile œcuménique, où se trouvèrent 29 cardinaux, 4 patriarches, 160 évêques et 564 abbés et docteurs. L'empereur Sigismond voulut y assister. Le concile était présidé par le cardinal Brogni, et avait pour mission de mettre fin au grand schisme d'Occident, en déposant les deux antipapes Benoît XIII (Pierre de Luna) et Grégoire XII (Ange Corario). Le pape Jean XXIII fut aussi déposé, et le concile élu pour souverain pontife Martin V (Othon Colonna). Ce fut à ce même concile que furent condamnées les hérésies de Jean Huss et de Jérôme de Prague. Le clergé de Paris y était représenté par Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, et par Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris.

CONSTANCE (Lac de), en latin *Brigantinus lacus*, le *Boden-See* des Allemands, lac d'Europe situé entre la Suisse et l'Allemagne, et traversé par le Rhin dans toute sa longueur. Sa superficie est d'environ 28 lieues carrées, et sa profondeur moyenne d'environ 550 toises. Ce lac éprouve souvent, sans aucune cause apparente, une hausse subite qui est suivie d'une baisse pareille; ce phénomène est appelé *Rhuiss*.

CONSTANCE DE NYSSE, général des armées romaines sous Honorius, qui lui fit épouser, en 417, sa sœur Placidie, et l'associa plus tard à l'empire. Ce prince, après avoir battu Flavius-Claudius Constantin, Geronce et Jovin, marcha contre les Goths, les chassa des Gaules, et fit prisonnier leur roi Attale. Il mourut en 421, trop tôt pour la prospérité de l'empire, et ne posséda la dignité impériale qu'environ sept mois.

CONSTANT. Deux empereurs ont porté ce nom. **Constant I^{er}** (Flavius-Julius-Constans), troisième fils de Constantin le Grand, naquit en 320, et fut proclamé César en 335. L'empereur étant mort en 337, il lui succéda, conjointement avec ses deux frères Constantin et Constance, et eut en partage l'Italie et l'Afrique. Peu d'années après, la mort de son frère Constantin, qui lui avait déclaré la guerre, et qui périt devant Aquilée, 340, le rendit maître de tout l'Occident. Devenu odieux par sa fierté, son faste et ses débauches, il fut détrôné et tué par Magnence, qui s'était fait proclamer empereur en Afrique, en 350. — **Constant II** (*Heraclius Constantinus*), né en 630, succéda, en 641, dans l'em-

pire d'Orient, à son oncle Héracléonas. Vaincu par les Sarrasins, il alla cacher au fond de son palais la honte de sa défaite. Depuis lors, soupçonneux et cruel, il n'épargna pas même son frère, qu'il fit tuer en 659. Puis, après avoir pillé Rome en 665, il se retira dans la Sicile, qu'il épuisa de ses rapines. Il fut assassiné, en 668, à Syracuse, dans son bain, par André, fils du patrice Troile, après un règne de 27 ans.

CONSTANT DE REBEQUE (Benjamin) naquit à Genève, en 1767. Il vint en France en 1793, et se présenta l'année suivante, en 1796, à la barre du conseil des Cinq-Cents pour réclamer les droits de citoyen français, comme descendant d'une famille expatriée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il entra au tribunal après le 18 brumaire, mais en fut bientôt éliminé à cause de son opposition, et se vit obligé, sous l'empire, de quitter la France. En 1814, il revint à Paris, se rallia à Napoléon pendant les Cent Jours, et prit part à la rédaction de l'acte additionnel. Porté, en 1819, à la chambre des députés par le département de la Sarthe, il combattit avec éloquence, soit à la tribune, soit dans la *Minerve*, les mesures hostiles proposées par le gouvernement. Il fut nommé, à la révolution de 1830, président du conseil d'État, et mourut le 8 décembre de la même année. Il a laissé une foule d'écrits dont les plus fameux sont : *le Traité de la religion considérée dans sa source, ses formes et développements*; *Histoire du polythéisme romain*; *Florestan*, poème; *Adolphe*, nouvelle, etc.

CONSTANTIA, ville des Gaules, aujourd'hui Constances.

CONSTANTIL, ville de Suisse. V. **CONSTANCE**.

CONSTANTIN. 15 empereurs d'Orient ont porté ce nom. — **Constantin I^{er}**, dit le Grand (Caius-Flavius-Valerius-Aurelius-Claudius-Constantinus), fils de Constance Chlore, naquit à Naïsse, en Dardanie, l'an 274, et fut proclamé empereur par les légions de la Grande-Bretagne à la mort de son père, arrivée l'an 506. Ses premiers exploits furent contre les Francs et les Brûlés. Délivré de deux compétiteurs par la mort de Sévère, suivie bientôt de celle de Maximien, il marcha contre Maxence, le battit à différentes reprises, tant dans les plaines de Turin que sous les murs de Rome, dont il s'empara en 512, et dont il demeura l'unique possesseur par la mort du tyran, qui, dans sa déroute, s'était noyé dans le Tibre. L'année suivante, 515, il rendit son édit en faveur de la religion chrétienne, et se fit recevoir lui-même au nombre des catéchumènes. En 515, il attaqua et défit Licinius, empereur d'Orient, et se trouva bientôt seul maître de l'empire par la prise de son rival, qu'il fit étrangler quelques années après, 530. Il bâtit une nouvelle ville sur les ruines de l'ancienne Byzance, ville qui fut bientôt la rivale préférée de Rome, à laquelle il donna son nom, et où il transporta le siège de l'empire. En 537, il marchait contre les Perses, lorsqu'il tomba malade à Nicomédie, dans l'Asie Mineure. Sentant sa fin approcher, il se fit baptiser par Eusèbe Arien, évêque de cette ville, et mourut le 22 mai de cette année, 537, à l'âge de 63 ans. — **Constantin II**, dit le Jeune (Flavius-Julius-Constantinus), fils aîné du précédent, naquit à Arles, en 516, et reçut en partage, à la mort de son père, les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il voulut s'emparer des États de son frère Constant, et entra en Italie à la tête de son armée; mais il fut défait, et périt dans une embuscade auprès d'Aquilée, en 540. — **Constantin III**, fils d'Heraclius, lui succéda en 641, avec son frère Héracléonas; mais il mourut dans la même année, empoisonné, dit-on, par sa belle-mère. — **Constantin IV**, surnommé Pogonat, ou Barbu, fils de Constant II, succéda

à son père en 668, après avoir puni le rebelle Mizizi. Sous son règne, les Sarrasins, profitant des troubles de l'empire, mirent sept fois le siège devant Constantinople, 672-677; mais la terrible invention du feu grégeois sauva la ville, et força les ennemis à demander la paix. Il se rendit odieux par le meurtre de ses deux frères, Tibère et Héraclius, et mourut en 685, sans laisser de regrets. — Constantin V, surnommé Espronyme, c'est-à-dire Orduier, parce qu'il salit les fonts baptismaux lorsqu'on le baptisait, naquit en 719, et succéda à son père Léon l'Isaurien en 741. Il fit périr un grand nombre d'ecclésiastiques et d'évêques, surpassa la fureur de son père contre les images des saints, et mourut de la peste, dans une expédition contre les Bulgares, en 775. — Constantin VI, fils de Léon IV, naquit en 770, et succéda à son père en 780, sous la tutelle de sa mère Irène, qui voulut s'emparer du pouvoir, et fut forcée de s'exiler sur les bords de la Propontide; mais bientôt, profitant d'une invasion des Bulgares, elle s'empara du trône, et poussa la cruauté jusqu'à faire crever les yeux de son fils, qui mourut bientôt après, en 799. — Constantin VII, surnommé Porphyrogénète, fils de Léon VI, lui succéda en 911. Il était à peine âgé de 6 ans, et fut mis sous la tutelle de sa mère, Zoé Carbonopsime, qui fut bientôt éloignée du pouvoir par le grand amiral romain Lecapène. Celui-ci repoussa les Bulgares et les Russes, et fut, bientôt après, exilé dans une île de la Propontide. Constantin mourut, en 959, du chagrin qu'il ressentit en apprenant que son fils Romain, de l'ambition duquel il avait failli être déjà victime, venait de tramer contre ses jours une nouvelle conspiration. Il avait été déposé en 919, et était remonté sur le trône en 925. — Constantin VIII, fils de Romain II, succéda, en 976, à Jean Zimisques, conjointement avec son frère Basile II. Il mourut en 1028, le 12 mars. Trois jours avant, il avait contraint Romain-Argyre, qui lui succéda, à répudier sa femme pour épouser Zoé, qui lui apporta l'empire pour sa dot. — Constantin IX, surnommé Monomaque, ou le Gladiateur, avait été exilé sous le règne de Michel IV le Paphlagonien. Il dut son élévation à l'empire à l'amour que lui portait l'impératrice Zoé, veuve de Romain-Argyre; elle lui donna sa main et l'empire en 1042. Ce fut sous son règne que les Turcs commencèrent à s'élever en Asie sur les débris de l'empire d'Orient. Il mourut vers la fin de 1054. — Constantin X (Ducas), fils d'Andronie, de l'illustre maison des Ducas, au moins par les femmes, succéda, en 1059, à Isaac Comnène, qui, en abdiquant volontairement la couronne, le désigna pour son successeur. Mais il ne justifia pas le choix qu'on avait fait de lui, car son indolence et sa lâcheté enhardirent les Turcs à faire des excursions sur les terres de l'empire, et, sans la peste et les Bulgares qui les exterminèrent, ils se seraient rendus maîtres de l'Asie et de la Thrace. Il mourut en 1067. — Constantin XI (Ducas), frère de l'empereur Michel Parynnace, fut son collègue à l'empire; il disputa le trône à Nicéphore-Botaniatè et à Nicéphore-Brienne. Il mourut en 1082. — Constantin XII (Ducas) fut le collègue d'Alexis Comnène, de 1081 à 1086. — Constantin XIII Paléologue, surnommé Dracoses, naquit en 1403, et succéda, en 1448, à son frère Jean Paléologue. Son imprudence, qui ne sut pas assez ménager Mahomet II, accéléra sa ruine. Le terrible sultan vint assiéger Constantinople par terre et par mer. Constantin se défendit vaillamment; mais, abandonné des princes de la chrétienté, il ne put résister. Il mourut en héros sur la brèche, et la ville se rendit le 29 mai 1453, après un siège de 58 jours. Avec lui finit l'empire d'Orient.

CONSTANTIN (Flavius-Claudius-Constantinus) fut

fait, en 407, de simple soldat empereur d'Occident par les légions de la Grande-Bretagne, et passa aussitôt dans les Gaules, où il régna près de 4 ans. Il eut d'abord à soutenir une guerre contre Honorius, qui plus tard le reconnut un instant pour son collègue. Géroce ayant fait prendre, en Espagne, la dignité d'empereur à un certain Maxime, Constant, fils de Constantin, passa les Pyrénées, et marcha contre lui; mais Géroce le défit, le tua et vint assiéger son père Constantin dans Arles, où il faisait sa résidence. Constance de Nysse, envoyé contre eux par Honorius, fit d'abord périr Géroce, et força bientôt après Constantin de se rendre à discrétion; le siège dura 4 mois. Constantin fut mis à mort en 411.

CONSTANTIN, pape, élu en 708, mort en 715, était Syrien de naissance. Il fit un voyage en Orient, et fut reçu avec magnificence par l'empereur Justinien II.

CONSTANTIN, antipape, compéteur d'Étienne III, s'empara du saint-siège après la mort de Paul I^{er}, 767, fut chassé de Rome le 6 avril 769, et finit ses jours dans un monastère, où il fut enfermé après avoir eu les yeux crevés.

CONSTANTIN, grand prince de Russie, succéda, en 1216, à son père Yserolod, après avoir vaincu et chassé son frère Georges, qui s'était emparé de ses possessions; mais, peu de temps après, il le rappela près de lui, le déclara son héritier, et mourut en 1219.

CONSTANTIN (Manassès), historien grec, florissait vers l'an 1150, sous l'empereur Manuel Comnène. Il écrivit en vers grecs un *Abrégé de l'histoire*, qui fait partie de la Byzantine; c'est une chronique depuis Adam jusqu'à Alexis Comnène. On a encore de lui les *Amours d'Aristandre et de Gallithée*.

CONSTANTIN PAULOWITZ, grand-duc de Russie, deuxième fils de Paul I^{er}, devait succéder à Alexandre; mais il céda le trône à son frère Nicolas, et se contenta du titre de vice-roi de Pologne qu'il possédait depuis 1816. Il fut chassé de Varsovie lors de l'insurrection de la Pologne, et mourut peu après du choléra, en 1851.

CONSTANTINE, en arabe, *Qōstantīnah*, une des plus importantes villes de la régence d'Alger, située à 63 lieues de cette dernière ville, et à 15 lieues de la mer, dans l'intérieur des terres. Population, 40,000 habitants. Elle est bâtie sur un rocher haut et escarpé, taillé à pic, d'où l'on précipitait jadis les criminels. On y voit encore de très-beaux restes d'architecture romaine, et particulièrement un arc de triomphe. — Constantine est l'ancienne *Cirtha*, capitale des États de Massinissa. Plus tard, Jules César y conduisit une colonie de Sittiens, ce qui lui fit donner le nom de *Julia*; mais, ayant été détruite dans les premiers siècles de l'Eglise, elle prit le nom de Constantin, en l'honneur de Constantia, fille de Constantin, qui la fit rebâtir et l'embellit. Sous la domination turque, elle était la capitale d'une des quatre grandes provinces de la régence d'Alger, et était gouvernée par un *bey*. Après la conquête d'Alger par les troupes françaises, 1830, Achmet, dernier bey de Constantine, refusa de reconnaître l'autorité de la France, ce qui occasionna une première expédition, qui échoua. Une seconde expédition, commandée par le lieutenant général comte Denis de Dandrémont, gouverneur général de la régence d'Alger, eut un résultat plus heureux après plusieurs jours de tranchée. Ce général ayant été emporté par un boulet, le 12 octobre, le lieutenant général d'artillerie Vallée, le 12 octobre, le lieutenant général d'artillerie Vallée, aujourd'hui maréchal, prit le commandement, donna le signal de l'assaut, et, après une vive résistance, la place fut emportée le 15 octobre 1837.

CONSTANTINOPOLE, seconde capitale de l'empire romain, fondée en 325, par Constantin le Grand, qui en fit

la dédicace avec une grande solennité, en 530. Elle fut bâtie sur l'emplacement de Byzance, fondée, vers 700 avant notre ère, par Byzas d'Argos. Lors de la première invasion des Perses sous Darius, en 580, Byzance, déjà florissante par sa position maritime, tomba en leur pouvoir; elle fut reprise par les Ioniens en 483. Dévastée encore une fois par les armées de Xercès, vers 465, et depuis cette époque objet de convoitise pour les puissances qui exerçaient tour à tour la suprématie en Grèce, elle passa successivement des mains des Athéniens à celles des Spartiates. Byzance, lors de la conquête romaine, 158 av. J.-C., subit le sort des autres villes grecques, et fut cruellement maltraitée. En 193 de notre ère, après un siège de trois ans, elle fut détruite entièrement par Septime Sévère, et son territoire réuni à celui de Perinthe. En 202, elle fut rétablie par Caracalla, et, regardée toujours comme colonie, elle reçut des Byzantins le nom d'Antoniana-Augusta. Vers cette époque, le séjour des villes d'Orient commença à attirer les empereurs; Rome ne pouvait plus être le centre naturel de l'empire. Déjà Dioclétien avait établi son siège à Nicomédie dès l'an 286. Mais le choix d'une capitale réunissant tous les avantages de position était réservé à Constantin. Vainqueur, en 318, de son dernier adversaire, il songea à ériger une nouvelle Rome, Constantinople, dont les constructions marchèrent avec rapidité. Elle fut inaugurée en 330, et enrichie des dépouilles enlevées aux autres villes de la Grèce et à Rome. Les principaux habitants de cette dernière cité furent invités à fixer leur résidence auprès de l'empereur. Un siècle après sa fondation on y comptait 14 églises, 8 bains publics, 2 basiliques, 4 marchés, 2 théâtres, 2 amphithéâtres pour les jeux publics, 4 ports, 1 cirque, 322 rues, 4,328 maisons, 52 portiques, la Monnaie, la colonne de Constantin, etc. Comme la vieille Rome, elle était majestueusement assise sur 7 collines, et divisée en 14 quartiers appelés régions. La muraille du côté du continent, destinée à en défendre l'entrée aux Parthes, fut commencée par Constantin et achevée par Anastase en 512. Aujourd'hui, Constantinople a une population composée principalement de Turcs et de Grecs. Les Arméniens, les Juifs et les Francs s'y livrent au commerce à la faveur des privilèges obtenus par les puissances de l'Europe. La ville a 28 portes, 14 du côté du port, 7 du côté du continent et 7 du côté de la mer; 24 bazars, 12 places, dont la plus remarquable est celle de l'Hippodrome. On y remarque l'obélisque égyptien, 100 grandes mosquées, dont 21 portent le titre d'impériales; 36 mosquées, 24 églises grecques, 2 arméniennes et 2 synagogues. Parmi les principales mosquées, il faut compter celle d'Aia Sofia, ancienne basilique de sainte Sophie, bâtie par Constantin le Grand en 531, et achevée par Justinien en 580; celles des sultans Ahmed et Soliman, expression du goût et de la magnificence ottomane; enfin, celle d'Esnâ où les sultans se rendent à leur avènement au trône pour y coudre le cimetière. Les palais impériaux sont le vieux sérail, au centre de la ville, bâti par Mahomet II en 1460; le nouveau sérail, à l'extrémité de la ville, par Soliman en 1550, etc. (V. pour la chronologie des empereurs turcs, l'OTTOMAN EMPIRE). (Pour les détails relatifs aux développements et à l'histoire de Constantinople sous les empereurs grecs et francs, V. BAS-EMPIRE.) Les patriarches grecs de Constantinople, dont nous donnons plus bas la liste chronologique, obtinrent, au premier concile général de Constantinople, tenu en 450, le premier rang dans la hiérarchie de l'Eglise, après l'évêque de Rome. Depuis Mahomet II, 1453, ils reçoivent l'investiture des sultans,

— An 515 de J.-C., Alexandre, premier patriarche. — 536, Paul I^{er}, déposé aussitôt. — 538, Eusèbe de Nicomédie. — 541, Paul rétabli, peu après exilé. — Macédonius, hérésiarque. — 560, Eudoxe, intrus. — 570, Evagre, catholique chassé. — Démophile, mis par les ardents. — 580, Saint Grégoire de Naziance. — 581, Nectarius. — 597, saint Jean, dit Chrysostôme, chassé en 404. — 404; Arsace. — 406, Attique. — 426, Sisonius I^{er}. — 428, Nestorius, hérésiarque. — 431, Maximien. — 454, saint Procle. — 447, saint Flavien I. — 449, Anatole. — 458, Gennade. — 471, Acace. — 489, Flavien II. — Euphémus. — 496, Macédonius. — 511, Timothée, hérétique. — 518, Jean II. — 520, Epiphane. — 553, Anthine. — 556, Mennas. — 552, Eutychius, exilé le 20 janvier 565. — 565, Jean III, intrus. — 577, Jean II, rétabli le 5 octobre. — 582, Jean IV, dit le Jeuneur. — 595, Cyriaque. — 607, Thomas I. — 610, Sergius I, hérésiarque. — 639, Pyrrhus, hérétique. — 641, Paul II, hérétique. — 655, Pyrrhus, rétabli pendant quelques mois. — Pierre, hérétique. — 666, Thomas II, hérétique. — 668, Jean V. — 674, Constantin I. — 676, Théodore I, hérétique chassé. — 678, Georges I, chassé. — 685, Théodore, rétabli. — 686, Paul III. — 695, Callinique. — 705, Cyrus, chassé. — 714, Jean VI. — 715, saint Germain I. — 730, Anastase, iconoclaste. — 734, Constantin II, iconoclaste, chassé. — 766, Nicetas I, iconoclaste. — 780, Paul IV. — 784, saint Taraise. — 806, saint Nicéphore I, chassé. — 815, Théodore II, iconoclaste. — 821, Antoine I. — 832, Jean VII, iconoclaste, chassé. — 842, saint Methodius I. — 846, saint Ignace, chassé. — 857, Photius, intrus et chassé. — 867, saint Ignace, rétabli. — 877, Photius, rétabli et chassé. — 886, Etienne I. — 895, saint Antoine II. — 895, Nicolas I, chassé. — 906, Euthyme I, chassé. — 914, Nicolas, rétabli. — 925, Etienne II. — 928, Tryphon, chassé en 931. — Vacance d'un an et 5 mois. — 953, Théophylact. — 956, Polyeucte. — 970, Basile I, chassé. — 974, Antoine III, abbé en 979. — Vacance de 4 ans et demi. — 985, Nicolas II. — 996, Sisinnius II. — 999, Sergius II. — 1010, Eustathius. — 1023, Alexis. — 1043, Michel I, chassé. — 1059, Constantin III. — 1064, Jean VIII. — 1075, Côme I. — 1081, Eustrate, chassé. — 1084, Nicolas III. — 1111, Jean IX. — 1154, Léon, dit Stupés. — 1143, Michel II. — 1146, Côme II. — 1147, Nicolas IV, dit Muzalon. — 1151, Théodote. — 1153, Constantin IV, dit Chliaren. — 1155, Lucas Chrysoberge. — 1169, Michel III. — 1177, Chariton. — 1177, Théodose, Borradote. — 1185, Basile II, dit Camatère, chassé. — 1186, Nicéas II, dit Muntanès, chassé. — 1190, Léonce, chassé la même année; Dosithee, mis en sa place et chassé. — 1192, George II, dit Xiphilin. — 1198, Jean X, dit Camatère. — 1206, Michel IV, dit Autorianus. — 1215, Théodore II. — 1215, Maxime, moine. — 1216, Manuel I, dit Sarantenus. — 1521, Germain II. — 1259, Methodius II. — Vacance de plus de 5 ans. — 1243, Manuel II. — 1535, Arsénus Autorianus, abbé. — 1260, Nicéphore II. — 1261, Arsénus, rétabli, et déposé en 1264. — Vacance de près de 3 ans. — 1267, Germain III. — 1267, Joseph I, déposé. — 1274, Jean II, surnommé Veccos. — 1282, Joseph rétabli, et Veccos déposé. — 1285, George III, ou Grégoire de Chypre, chassé. — 1289, Athanase, chassé. — 1294, Jean XII. — 1304, Anastase, rétabli. — 1310, Anastase, chassé. — Vacance de 2 ans. — 1512, Niphon. — 1516, Jean XIII. — 1520, Gerasime. — Vacance de plus de 2 ans. — 1525, Isaïe. — 1535, Jean XIV, surnommé Caléas. — 1547, Isidore. — 1550, Calliste I, chassé. — 1554, Philote. — 1555, Calliste, rétabli. — 1562, Philote, remis

sur le siège. — 1576, Macaire. — 1579, Nilus. — 1588, Antoine IV. — 1596, Calliste II. — 1597, Matthieu. — 1410, Euthyme II. — 1416, Joseph II. — *Patriarches pour l'union, après le concile de Florence.* — 1459, Besarion, évêque de Nicée, élu au concile de Florence, demeure à Rome. — 1440, Métrophane II. — 1445. Grégoire Mélièsène. — *Patriarches contre l'union.* — 1459, Grégoire. — 1441, Athanase, déposé. — 1445. Jean XV. — 1449, Athanase, rappelé. — 1451, Niphon. — 1452, Isaïe. — 1454, George Scholarius, autrement Gennadius. — 1455, Isidore Pannonicus, premier patriarche de Constantinople, après la prise de cette ville par les Turcs. — Depuis 1455 jusqu'en 1485, sous le règne du sultan Mahomet. — Joseph Coacas, mutilé. — Marc Xylocarabès, chassé. — Siméon de Trébizonde, envoyé en exil. — Denis, évêque de Philippopole. — Marc Eugénie. — Siméon, rappelé. — Raphaël Serbus. — Depuis 1485 jusqu'à 1514. — Maxime. — Niphon de Thessalonique, déposé. — Maxime de Serris, exilé. — Niphon, rappelé. — Joachim Dramas, chassé. — 1514, Pacôme. — Depuis 1515 jusqu'en 1525. — Théolepte, évêque de Joannina. — Jérémie, dépossédé. — Joannitius, élevé en sa place et chassé. — Jérémie, rétabli. — Denys de Nicomédie. — Métrophane de Césarée. — Depuis 1527 jusqu'en 1605. — Jérémie de Larisse. — Jérémie, rétabli. — Pacôme de Lesbos. — Théolepte de Philippopole. — Jérémie rappelé, ayant eu le titre de patriarche légitime, depuis 1527 jusqu'environ 1590. — Matthieu de Joannina, chassé au bout de 19 jours. — Gabriel de Thessalonique. — Théophanès d'Athènes. — Méléce d'Alexandrie, administrateur de l'église de Constantinople. — Matthieu, rappelé. — Néophyte, évêque d'Athènes, exilé. — Matthieu, rappelé pour la troisième fois, 17 jours, et meurt. — Raphaël de Méthymne. — Néophyte, rappelé et exilé à Rhodes. — Cyrille Lucar, patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'église de Constantinople. — Timothée de Patras. — Cyrille Lucar, relégué. — Grégoire d'Amosée. — Anthime d'Andrinople. — Cyrille Lucar, rappelé. — Cyrille de Bérée, mis en sa place. — Cyrille Lucar, rappelé, exilé. — Athanase Pattellare. — Cyrille Lucar, rappelé. — Cyrille de Bérée, rétabli. — Néophyte d'Héraclee. — Cyrille Lucar, rétabli un an, puis étranglé. — Cyrille de Bérée, rappelé. — Parthénus, évêque d'Andrinople. — Autre Parthénus, surnommé Kescinès. — Joannitius d'Héraclee, chassé. — Parthénus, rétabli. — Joannitius, rappelé. — Cyrille de Tornobe. — Athanase Pattellare, rétabli. — Païssus de Larisse. — Joannitius, rétabli pour la troisième fois. — Cyrille de Tornobe, rétabli. — Païssus, rétabli. — Parthénus, évêque de Chio. — Vacance de 50 jours. — Gabriel Gani. — Parthénus de Pruse. — Depuis 1657, jusqu'à 1687. Denys de Larisse. — Parthénus rétabli. — Clément d'Icône. — Méthodius d'Héraclee. — Parthénus, rappelé. — Denys Muselin. — Géraïme de Tornobe. — Parthénus, rétabli pour la quatrième fois. — Denys, rétabli. — Athanase, chassé au bout de 12 jours. — Jacques de Larisse. — Denys, rétabli. — Parthénus, rétabli. — Jacques, rétabli. — Denys, rétabli. — Jacques, rétabli. — 1687, Callinique de Pruse. — Néophyte chasse Callinique. — Callinique, rétabli. — Denys, rétabli pour la cinquième fois. — Callinique, rappelé. — 1702, Gabriel de Chalcedoine. — 1708, Néophyte d'Héraclee, élu seulement et chassé. — Cyprien de Césarée. — Les Bénédictins, dans l'Art de vérifier les Dates, terminent les recherches à Joannice II, rétabli pour la troisième fois en 1652. Nous, nous avons continué jusqu'à l'an 1728, et si nous ne poursuivons pas plus loin, c'est que la suite n'offre que des prélats placés, déposés

et rétablis sans donner aucun détail de leur gouvernement.

CONSTANTINOPLE (Conciles de). Depuis l'an 556 jus qu'à l'an 1450, cette ville a réuni 91 conciles dont 5 généraux. Voici l'exposé sommaire des matières générales qui furent traitées dans les plus célèbres. — 556. Premier concile de Constantinople. Marcel d'Antioyre fut déposé et excommunié par les Ariens. Arius, que les disciples d'Eusèbe voulaient faire recevoir à la communion, mourut subitement. — 560. Les évêques y signèrent la formule de Rimini. — 531. *Deuxième concile (général)* convoqué par Théodose. Il eut quatre présidents; d'abord, saint Méléce d'Antioche, remplacé à sa mort par saint Grégoire de Naziance, évêque de Constantinople, puis par Timothée d'Alexandrie, et enfin par Nectaire, bien qu'il ne fût pas baptisé. 150 évêques y assistèrent. Ils dressèrent le symbole tel qu'on le chante à la messe, et décrétèrent que, dans la hiérarchie ecclésiastique, le patriarche de Constantinople passerait immédiatement après le pape. — 405. Saint Jean-Chrysostôme, exilé pour avoir refusé de paraître au concile de Chêne, fut ramené en triomphe et chassé de nouveau au concile de l'année suivante. — 556. Le pape Agab y déposa Anthyme de Constantinople, et consacra à sa place Mennas, qui fut lui-même excommunié au concile de 551 par le pape Virgile, qui déposa Théodore de Césarée. — 555. *Cinquième concile (général).* Il se composa de huit conférences tenues les 4, 8, 9, 12, 17, 26 mai et 2 juin au sujet des trois chapitres; mais le pape Virgile, qui se trouvait alors à Constantinople, refusa d'y assister. Les principales erreurs d'Origène y furent condamnées en 15 canons qui ont pour titre : *Les 160 pères du cinquième concile (général).* — 588. Grégoire, patriarche d'Antioche, s'y justifia des crimes dont on l'accusait. — 680. *Sixième concile général,* commencé le 7 novembre 680, se termina le 16 septembre 681. Le pape Honorius y fut anathématisé en présence de l'empereur. — 814. On y confirma la vraie doctrine sur le culte des images. — 815, sous l'empereur Léon. Les iconoclastes y déposèrent le patriarche Nicéphore. — 842. Ce concile fut très-nombreux. Il confirma les dispositions du concile de Nicée et anathématisa les iconoclastes. — 847. Ce concile déposa saint Ignace, évêque de Syracuse, et élut à sa place Photius, qui fut chassé à son tour au concile de 869. — 1066-1067. Par le patriarche Jean Xephilin contre les mariages incestueux. — 1151. L'empereur Alexis Comnène y publia une constitution sur les élections et sur les droits des prélats. — 1145-1144. Par le patriarche Luc Chrysoberges. On y décida que le sacrifice de l'autel s'offrirait au Fils comme au Père et au Saint-Esprit. — 1170. Le patriarche Michel d'Antioche fit rejeter la proposition que faisait l'empereur Alexis Comnène pour la réunion des deux Eglises. — 1277. Le patriarche Veccus, en écrivant au pape Jean XXI, y fit une profession de foi très-catholique, reconnaissant les sept sacrements et le reste de tout ce que croit l'Eglise romaine, mais il fut condamné au concile de 1285 par les Grecs schismatiques. Enfin, en 1450, les trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, se réunirent contre celui de Constantinople, et protestèrent contre ce qui avait été fait au concile de Florence.

CONSTANTINOPLE (Siège de). Constantinople fut assiégée plusieurs fois par les Perses, les Avars, les Latins, par les Grecs eux-mêmes; deux fois par les Bulgares, sept fois par les Arabes et trois fois par les Ottomans qui, sous Mahomet II, en 1453, la prirent d'assaut et en firent, sous le nom de Stamboul, le siège de leur empire.

Son aspect dès lors changea entièrement : les églises furent transformées en mosquées, les colonnes et les statues furent renversées et mutilées. V. BAS-EMPIRE.

CONSTITUANTE. V. ASSEMBLÉE.

CONSTITUTION, loi fondamentale qui sert de règle au gouvernement d'un état.

Constitution d'Angleterre. — L'ancienne législation saxonne ayant été abolie par Guillaume le Conquérant en l'année 1066, il y établit le droit féodal. Environnée d'une nation vaincue, à la vérité, mais belliqueuse, il relint sous ses drapeaux une partie de ses soldats. Il sépara tout à tour les Anglais et les Normands-eux mêmes, et se trouvant avoir affaire à deux nations ennemies, contenues l'une par l'autre et également accablées par le sentiment de l'inutilité de leur résistance, il en profita pour se rendre absolu. — Il distribua l'Angleterre en 75,215 fiefs simples, tous relevant de la couronne; il s'attribua le droit d'imposer des taxes, et se réserva en entier le pouvoir exécutif; mais, ce qui fut de la plus grande conséquence, il s'arrogua le pouvoir judiciaire le plus étendu par l'établissement du tribunal qu'on appela *Aula regis*, tribunal redoutable qui recevait les appels de toutes les cours des barons, et qui, n'étant composé que des grands officiers de la couronne, amovibles à la volonté du roi, et ayant le roi lui-même pour président, mit sous sa main le premier seigneur du royaume comme le dernier de ses sujets. — Ce fut sous Henri I^{er}, 40 ans après la conquête, environ vers l'an 1100, qu'on vit éclore les premiers germes de ce besoin d'une constitution. Ce prince, parvenu au trône à l'exclusion de son aîné, sentit qu'il ne pouvait se soutenir qu'en gagnant l'affection de tous ses sujets, et ce fut pour parvenir à ce but que, par ordonnance de 1106, non-seulement il adoucit, à l'égard des seigneurs, quelques-unes des rigueurs du droit féodal, mais il ajouta pour condition que ce qu'il leur accordait ils l'accorderaient à leurs vassaux. — Par une autre ordonnance rendue sous Henri II en 1158, la constitution fit un pas de plus, et l'on vit renaître, quoique d'une manière imparfaite, l'ancienne épreuve des jurés. — Mais ces causes, qui n'avaient fait que pulluler sous les deux Henri, se développèrent tout à coup sous Jean-sans-Terre. Jusqu'alors le gouvernement avait été entièrement féodal, et si quelques ordonnances particulières, favorables à la liberté, avaient été établies sous les successeurs de Guillaume, ces ordonnances, empruntées à l'ancienne législation saxonne, ne furent que des accessoires et ne durent leur naissance qu'au concours de certaines circonstances nées du contact des Anglais avec les Normands. — L'Angleterre, à l'époque où nous sommes parvenus, n'était pas divisée en souveraineté, elle ne formait qu'un tout; c'était partout mêmes lois, mêmes dépendances, partout aussi mêmes notions, mêmes intérêts; ce qui fit que le monarque, laissé à lui-même, se vit bientôt assailli par le concours de tous ses sujets. — Tel était l'état des esprits lorsque Jean-sans-Terre se vit obligé de signer, en 1215, le 15 juin, à Renning-Mead, la charte des forêts et la fameuse charte que son importance a fait nommer la grande charte. — Par la première, on abolissait en partie les horreurs de la loi des forêts; par la seconde, on abrogeait, en faveur des seigneurs et des vassaux, la partie la plus tyrannique des lois féodales; elle établit un même poids et une même mesure pour toute l'Angleterre, et embrasse même tous les ordres de l'État, en statuant qu'à l'avenir le serf ne pourrait être privé par amende de ses instruments de labourage. Enfin, par l'article 29, elle ordonna qu'aucun sujet ne pût être exilé ni molesté dans sa personne ou dans ses biens, autrement que par

jugement de ses pairs, et conformément à l'ancienne loi du pays. — Sous le règne de Henri III, par suite des divisions du roi et des seigneurs, la grande charte fut violée et confirmée plusieurs fois, et entre autres pendant la tutelle du comte de Pembrok; en 1234, une nouvelle charte fut jurée, et de nouveaux privilèges y furent ajoutés en 1265, par les *Statuts d'Oxford*. (V. CHARTES). — C'est du règne d'Edouard I^{er}, c'est à-dire de l'année 1295, que date la première admission des députés des villes et des bourgs, dans le parlement, et c'est à cette date que se rattache l'origine de la Chambre des communes. Ce prince confirma la grande charte, et déclara qu'aucune contribution ne serait levée sans le consentement des pairs et de l'assemblée des communes, statut important et qui est, avec la grande charte, l'origine de la constitution anglaise. — En 1307, sous Edouard II, les communes commencèrent à joindre des pétitions aux bills par lesquels elles accordaient les impôts. En 1329, sous Edouard III, elles déclarèrent qu'elles ne reconnaîtraient désormais pour lois que celles auxquelles elles auraient donné leur assentiment. Et enfin, en 1399, sous Henri IV, elles refusèrent de voter les subsides. Mais bientôt après, les communes, privées de ceux qui avaient été leurs conducteurs, n'osèrent plus former d'opposition, et cet état de choses dura jusqu'au règne des Stuarts, époque à laquelle la nation se réveilla de son long assoupissement. Jacques I^{er}, par les déclarations faites en parlement pendant les années 1610 et 1621, irrita les esprits, et l'orage qui n'avait fait que se préparer sous lui commença à gronder sous son successeur et amena la fin déplorable de Charles I^{er}. — Après Cromwell, Charles II. Et ce fut sous le règne du successeur de ce dernier prince, Jacques II, qu'eut lieu la célèbre révolution de 1688, qui est la 5^e grande époque de l'histoire de la constitution anglaise. — La grande charte avait indiqué les bornes où devait se renfermer le pouvoir du roi. Le règne d'Edouard I^{er} avait élevé quelques barrières; mais c'est à l'époque de la révolution qu'on limita le pouvoir d'une manière précise. — Depuis l'établissement de la grande charte en 1265, le parlement anglais se compose du roi et des trois ordres du royaume, savoir : les lords spirituels, qui autrefois étaient les plus nombreux et dont le nombre et l'influence ont considérablement diminué depuis la réforme; les comtes, ou lords temporels, dont le nombre s'est accru en raison de la décadence des lords spirituels. Ces deux ordres forment ensemble la Chambre haute, qui se compose aujourd'hui de 539 membres, sur lesquels on compte 315 pairs anglais, 16 pairs représentatifs écossais et 28 pairs représentatifs irlandais. Leur titre est héréditaire. La Chambre des communes est élective; son origine remonte à l'année 1264; elle n'a pas varié depuis 1640. Sous le règne d'Edouard III, on y comptait 150 membres. Henri VIII y trouva 224 membres et créa 53 voix nouvelles. Edouard VI, Marie, Elisabeth, Jacques I^{er} et Charles I^{er} y introduisirent encore de nouveaux membres et lui firent subir plusieurs modifications importantes; mais depuis 1640, elle n'a subi aucun changement, si ce n'est l'admission des membres écossais en 1706, et celle des représentants de l'Irlande en 1801. Elle est composée de 658 membres, dont 80 nommés par les comtés d'Angleterre, 25 par les grandes villes, 172 par les bourgs, 8 par les ports de mer, 2 par les universités, 12 par les comtés et 12 par les villes du pays de Galles; 50 par les comtés et 65 par les villes et bourgs d'Ecosse; enfin, 100 par l'Irlande. Depuis 1688, la constitution n'a pas varié et de simples modifications y ont été apportées en 1832.

Constitution de l'Allemagne. — Sous la race de Charlemagne, fondateur ou restaurateur du nouvel empire d'Occident, le gouvernement était héréditaire et absolu; la volonté des empereurs avait force de loi; cependant, dans toutes les grandes circonstances, ils avaient soin de consulter des personnes sages, éclairées et prudentes, ainsi que le prouvent leurs capitulaires (*Voy. ce dernier mot*). — Après l'extinction de la race de Charlemagne, Conrad, comte de Franconie, fut élu roi de Germanie, l'an 912, sans prendre la qualité d'empereur. Il en fut de même de Henri, duc de Saxe, surnommé *l'Oiseleur*; mais à la mort de ce dernier prince, arrivée le 2 juillet 936, Othon, son fils aîné, fut choisi roi à sa place et fut reconnu empereur au commencement de 962. Après lui, l'empire languit pendant plus d'un siècle; mais Henri IV étant mort en 1106, on établit une constitution par laquelle il fut réglé « que les enfants des rois, quoique dignes, quoique capables de gouverner, ne pourraient pas cependant prétendre à l'empire par droit de succession, mais seulement par la voie d'une élection libre et volontaire. » Ce sont les termes de la constitution. Ce nouveau mode s'est maintenu jusqu'au règne d'Albert II en 1438, et depuis, le titre d'empereur est resté concentré dans les princes de la maison d'Autriche. — Quoique les grands, c'est-à-dire les évêques, la noblesse et les gros vassaux eussent la principale autorité dans l'élection de l'empereur, cependant le peuple, c'est-à-dire les grandes villes, y avaient aussi quelque part, moins par leur voix que par leur approbation; ce qui a duré jusqu'au milieu du 15^e siècle, époque vers laquelle les principaux princes, qui prirent vers ce temps le titre d'électeurs, s'attribuèrent à eux seuls l'élection du chef de l'empire. — Elle avait lieu à Francfort-sur-le-Mein, d'après la fameuse bulle d'or, et le chapitre électoral, divisé en trois classes, se composait des électeurs, des princes de l'empire et du collège des villes impériales. Cette distinction fut établie à la diète de Francfort en 1580. — La première classe, celle des électeurs, composée d'abord de 7 membres, fut plus tard portée à 9. C'étaient, parmi les ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, en leur qualité de princes archichanceliers; le premier d'Allemagne; le second, des Gaules (royaume d'Arles), le troisième, d'Italie; et parmi les princes séculiers, le roi de Bohême, archichancelier; l'électeur de Bavière, archimaitre-d'hôtel; l'électeur de Brandebourg, archichambellan; le comte Palatin, architrésorier; l'électeur de Saxe, archimarchal, et le duc de Hanovre, archiprince-enseigne. — Après les électeurs, venait le collège des princes de l'empire, plus étendu par le nombre, mais moins puissant que le collège électoral; lequel, avec l'empereur, était à la tête du corps germanique. Ainsi que les électeurs, ils étaient divisés en deux classes, savoir : les ecclésiastiques et les séculiers. La première se composait de l'archevêque de Salzbourg et des évêques de Rainberg, Witzbourg, Worms, Ausbourg, Paderborn, Hildesheim, Ratisbonne, Osnabruck, Munster, Aichstedt et Strasbourg, Liège, Frisinghe et Lubeck, auxquels il faut ajouter le grand maître de l'ordre Teutonique qui avait voix et séance avant tous les évêques. — Après eux venaient les abbés, dont le plus important était celui de Fulde, qui était prince et archichancelier de l'impératrice; puis ceux de Kempton et d'Elwangen en Suabe, de Murbach en Alsace, du grand prieur de Malte, de Bergtolsgade, évêque dans le diocèse de Salzbourg, de Weissenbourg, de Prum, unie à l'archevêché de Trèves; de Siavelo, unie à Malmédy dans l'évêché de Liège; de Corvey, dans le cercle de

Westphalie. — Ensuite les princes séculiers, ceux de Bavière, de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick; puis les comtes immédiats divisés en quatre classes, savoir : ceux de Vétérarie, de Suabe, de Franconie et de Westphalie. Chacune de ces classes n'avait qu'une voix. — Enfin, les villes impériales formaient un troisième collège divisé en deux bans : celui du Rhin et celui de Suabe, qui ne possédaient chacun qu'une voix. — Les lois de l'empire se divisaient en deux classes, savoir : les lois qui regardaient les états du corps germanique en général, et les lois qui regardaient les affaires des particuliers. — La première des lois générales de l'empire était la *Bulle d'or*, ainsi nommée à cause du sceau dont elle est scellée. C'était un édit ou constitution que l'empereur Charles IV, de la maison de Luxembourg, publia en 1356, du consentement de l'empire, pour l'utilité du corps germanique. Elle contenait les droits, charges et prérogatives des électeurs. — La deuxième de ces lois était les *Capitulations impériales*, loi qui devait son établissement ou plutôt son renouvellement à l'empereur Charles-Quint en 1520. C'était un contrat écrit que les électeurs faisaient avec celui qu'ils voulaient mettre sur le trône impérial, et qui devait son origine à l'apprehension des électeurs de se voir assujettis à un prince trop puissant. — La troisième loi était celle de la *Paix publique*. L'idée que les princes et seigneurs allemands ont toujours eue de leur liberté et de leur indépendance était cause des différends qui s'élevaient quelquefois entre eux, et qui ne se terminaient qu'à main armée. On voulut obvier à cet inconvénient, et les ordonnances émanées en cette vue furent connues sous le nom de *Paix profane civile ou publique*. Elles furent renouvelées par Maximilien I^{er}, dans la diète de Worms, l'an 1495, et confirmées depuis, à Ausbourg, l'an 1500. — La quatrième est connue sous le nom de *Paix religieuse*. C'est une suite des révolutions religieuses arrivées dans les premières années du 16^e siècle. Cette convention se fit à Passau en 1552, et depuis, fut confirmée à Ausbourg en 1555. L'empereur et les membres de l'empire, catholiques et protestants, s'obligèrent à ne faire aucune violence à ceux qui auraient embrassé la nouvelle religion de Luther. — Enfin, la cinquième était celle qui, sous le nom de *Paix de Westphalie*, fut promulguée en 1648, à la suite de la guerre de 30 années. Elle s'étendit à tous les calvinistes et rétablit la liberté chancelante de l'empire, laquelle, depuis Charles-Quint, ne laissait pas d'avoir souffert beaucoup d'atteintes par les infractions que l'on avait faites aux lois antérieures. — Les dernières lois étaient les *recès de l'empire*, c'est-à-dire les constitutions dont les princes étaient convenus entre eux, quelquefois avec le consentement de l'empereur, sans la ratification duquel aucune loi, résolue même au collège, n'avait la force de loi publique. — Aujourd'hui, la confédération germanique se compose de l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, la Hesse électorale, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le Holstein, le grand-duché de Luxembourg, le grand-duché de Mecklembourg-Schewerin, le duché de Nassau, les duchés de Saxe-Weimar, de Saxe-Gotha, de Saxe-Cobourg, de Saxe-Meiningen, de Saxe-Hildburghausen, le grand-duché de Mecklembourg-Strellitz, le grand-duché d'Aldembourg; des duchés d'Anhalt-Dessau, d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Köthen; les principautés de Schwartzbourg-Sontheim, de Schwartzbourg-Rudolstadt, de Hohenzollern-Echingen, de Lichtenstein, de Hohenzollern-Sigmaringen, de Waldeck, de Reuss, branche aînée de Russe, branche cadette, de Hesse-Hombourg, de la Lippe,

des villes libres de Luback, Francfort, Bremen et Hambourg. Il a été créé une nouvelle diète qui siège à Francfort-sur-le-Mein, et dans laquelle chaque membre de la confédération a un vote égal. Toutefois, quand il s'agit de statuer sur quelque objet d'intérêt général, ou de changement aux principes fondamentaux de la confédération, la diète se forme en une assemblée générale dans laquelle chaque État vote séparément, mais d'après le nombre de votes déterminé par son étendue et son importance. L'empereur d'Autriche a la présidence. La confédération est divisée en quatre classes. Les États compris dans la première classe ont quatre voix, ceux de la deuxième, trois voix; ceux de la troisième, deux voix, et ceux de la quatrième, une voix. Les contributions y sont votées pour cinq ans.

Constitution espagnole. V. CORTÈS.

Constitution de Suède, 7 juin 1809; — *de Norrège*, 14 novembre 1814; — *de Pologne*, 27 mai 1815, remplacée aujourd'hui par le statut organique du 26 février 1835; *de Hollande*, 24 mai 1815; — *de Bavière*, 26 mai 1818; — *de Wurtemberg*, 25 septembre 1819; — *Portugal*, 29 avril 1826; — *de Belgique*, 23 février 1831; — *de Saxe*, 4 septembre 1831; — *de Hanovre*, 20 septembre 1835.

Constitution française. — En France, le gouvernement fut d'abord celui de tous les peuples du Nord; tout se réglait dans des assemblées générales de la nation; les rois étaient les chefs de ces assemblées, qu'ils présidaient ordinairement, ou qu'ils faisaient présider par une personne commise par eux à cet effet (Voy. CHAMP DE MARS ou de MAI). On y faisait les lois, et l'on y délibérait de la paix, de la guerre, de la police publique et de l'administration du royaume. Les nobles seuls y étaient admis, et les membres du clergé, qui ne faisait pas encore un ordre à part, n'y parvenaient eux-mêmes qu'en qualité de grands vassaux de la couronne. Quant au peuple, qui était alors presque entièrement serf, il ne commençait à former un ordre dans l'État qu'à partir du règne de Louis le Gros, c'est-à-dire de l'année 1115, après la bataille de Brenneville, lorsque Amaury de Montfort conseilla à ce prince, battu par les Normands, d'opposer à ces derniers les hommes des communes marchant sous les bannières de leurs paroisses (V. COMMUNES). — Ce ne fut cependant que sous le règne de Philippe le Bel, en 1501, que le peuple, sous le nom de tiers état, fut enfin introduit dans le parlement, qui prit, à cette époque et pour ces motifs, le nom d'états généraux; et encore n'y eut-il que les députés des villes du domaine particulier de la couronne, c'est-à-dire une très-petite partie du peuple français, qui, sous ce nom, furent admis aux états généraux, et l'on comprend qu'ils n'acquirent pas une grande influence dans une assemblée de souverains qui faisaient la loi à leurs maîtres. Mais, à partir de 1556, pendant la captivité du roi Jean, époque à laquelle la bourgeoisie au sein des états s'empara presque du gouvernement du pays, et ne laissa aux deux autres ordres qu'une place secondaire (bien que tout fût facile dans cette révolution, et que la puissance nouvelle dût bientôt s'effacer, parce qu'elle n'était pas encore assise dans les opinions et dans les intérêts), on vit se poser les principes du gouvernement représentatif : libre vote des subsides, réunion de plein droit et annuelle des assemblées, répartition de l'impôt, compte rendu aux députés, élection par tous les habitants imposés, intervention des élus dans le choix des conseillers de la couronne, surveillance et responsabilité ministérielle. — Alors commencèrent à se dessiner les grandes institutions de la monarchie; il y eut un conseil privé, une cour des pairs, un parlement, une cour des comptes et enfin les états.

— Sous Charles V, en 1564, le conseil se composait d'un certain nombre de nobles et de clercs choisis par le roi; ce fut là l'origine du conseil d'État. Les deux principaux membres de ce conseil étaient le chancelier, qui rédigeait les chartes, et l'argentier, à qui les deniers de l'État étaient confiés. Le parlement cessa d'être une assemblée politique pour devenir une cour judiciaire; la pairie fut instituée comme conséquence de ce principe féodal, que nul ne peut être jugé que par ses égaux en tenure, et enfin la cour des comptes s'organisa pour empêcher la prodigalité des dons, examiner les rôles de recettes et de dépenses, et faire présider l'ordre dans l'hôtel du roi. Les garanties politiques s'accrurent aussi, et il fut dit dans les chartes que tout homme arrêté serait mis dehors moyennant caution; que les prévôts ne pourraient juger que par un jury de bonnes gens; que la propriété serait inviolable. — Depuis cette époque jusqu'au règne de Louis XI, au milieu des guerres incessantes que l'on avait à soutenir contre les Anglais, les institutions ne firent aucun pas; mais, à partir du règne de ce prince jusqu'à celui de Louis XIV, elles rétrogradèrent au point que le pouvoir exécutif et la puissance législative s'étant trouvés concentrés dans la personne du roi, le monarque devint absolu. — Après la mort de ce prince, l'autorité fut de nouveau remise en litige; une longue lutte recommença entre les parlements qui tenaient pour le peuple, le clergé et la cour, et amena, sous le règne de Louis XVI, la grande révolution de 1789. La constitution dite de 91, acceptée par le roi au Champ-de-Mars, le 50 septembre, avait reconnu, 1° le gouvernement monarchique, l'inviolabilité de la personne du roi et l'hérédité de la couronne de mâle en mâle; 2° le roi dépositaire de toute la plénitude du pouvoir exécutif; 3° la responsabilité de tous les agents de l'autorité; 4° enfin le concours de la nation et du roi pour la confection des lois, le vote de l'impôt et la liberté individuelle. Celle de l'an III décréta, 1° un conseil dit des Cinq-Cents, composé de 500 membres âgés de 50 ans au moins, ayant seuls la proposition des lois, se renouvelant par tiers tous les ans; 2° un conseil dit des Anciens, composé de 250 membres âgés de 40 ans au moins, tous veufs ou mariés, ayant la sanction des lois, se renouvelant aussi par tiers; 3° enfin un directoire exécutif, composé de cinq membres, délibérant à la majorité, se renouvelant tous les ans par cinquième, ayant des ministres responsables, promulguant les lois et les faisant exécuter, ayant la disposition des forces de terre et de mer, les relations extérieures, la faculté de repousser les premières hostilités, mais ne pouvant faire la guerre sans le consentement du corps législatif; négociant les traités et les soumettant à la sanction du corps législatif, sauf les articles secrets, qu'il avait la faculté de stipuler, s'ils n'étaient pas destructifs des articles patens. — Tous ces pouvoirs étaient nommés de la manière suivante : Tous les citoyens âgés de 21 ans se réunissaient de droit en assemblée primaire tous les 1^{ers} du mois de prairial, et nommaient des assemblées électORALES; ces assemblées électORALES se réunissaient tous les 20 prairial, et nommaient les deux conseils; les deux conseils nommaient le directoire. Le pouvoir judiciaire fut confié à des juges électifs. On institua des juges de paix; on établit un tribunal civil par département, jugeant en première instance les causes du département, et en appel les causes des départements voisins; on y ajouta une cour criminelle composée de cinq membres et d'un jury. On admit des administrations municipales et départementales, composées de trois ou cinq membres et davantage, suivant la population; elles devaient être formées par voie d'élection. Aucune loi ne pouvait être discutée sans

trois lectures préalables, à moins qu'elle ne fût qualifiée de mesure d'urgence, et reconnue comme telle par le conseil des Anciens. Enfin toute société se qualifiant de populaire, tenant des séances publiques, ayant un bureau, des tribunes, était interdite. La presse était entièrement libre, les émigrés expulsés à jamais du territoire de la république, les biens nationaux irrévocablement acquis aux acheteurs. Tous les cultes furent déclarés libres, quoique non reconnus ni salariés par l'État. Cette constitution fut approuvée par toute la France dans les assemblées primaires, et le résultat général des votes fut proclamé le 1^{er} vendémiaire de l'an iv (23 septembre 1795). — Le 3 nivôse an viii (24 décembre 1799), 43 jours après le 18 brumaire, fut publiée la constitution de l'an viii. Le gouvernement y fut mis aux mains d'un premier consul, qui eut pour seconds deux consuls à voix consultative. Le sénat, choisi lui-même par les consuls, devait désigner dans la liste des candidats nationaux les membres du tribunal et du corps législatif, et le gouvernement eut seul l'initiative des lois. Cette constitution, soumise à l'acceptation du peuple, fut approuvée par 5,011,700 citoyens. Le 18 mai 1804, la constitution de 1799 fut encore changée par un sénatus consulte qui constitua l'empire français dans la personne du premier consul Napoléon Bonaparte, et établit l'hérédité dans sa famille et dans la descendance naturelle de ses deux frères Joseph et Louis. Plus tard, en 1814, Louis XVIII promulgua une charte écrite, où les droits de chacun étaient reconnus et mis sous la sauvegarde des lois, charte basée sur la constitution de 91, qui fut violée plus tard, et amena la révolution de 1830. (V. CHARTES). — Aujourd'hui la France est une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire que l'autorité royale est tempérée par l'intervention des députés de la nation et d'une chambre haute appelée la chambre des pairs. La personne du roi est inviolable et sacrée; mais ses ministres sont responsables. Au roi seul appartient la puissance exécutive. Le droit de faire de nouvelles lois ou d'abroger les anciennes appartient collectivement au roi, à la chambre des pairs et à la chambre des députés. La loi est discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux chambres, de sorte qu'il peut arriver qu'une loi qui est adoptée par l'une soit rejetée par l'autre. C'est le roi qui nomme les pairs, dont le nombre est illimité, et dont le titre se trouvait héréditaire jusqu'en 1852, époque à laquelle l'hérédité a été abolie. Ils avaient autrefois entrée à la chambre à l'âge de 25 ans, mais n'avaient voix délibérative qu'à 50. La chambre des députés se compose des représentants élus par les collèges électoraux des départements; ils sont élus pour 5 ans, doivent être âgés de 50 ans au moins, et payer 500 fr. de contributions. Le président de la chambre est choisi par le roi sur une liste de 5 membres, présentée par la chambre. Aucun impôt ne peut être perçu, s'il n'a été consenti par les deux chambres, et sanctionné par le roi, qui convoque les deux chambres chaque année, peut les proroger, et même dissoudre celle des députés; mais il est obligé d'en convoquer une nouvelle dans le délai de 3 mois.

Constitution civile du clergé. — Elle fut décrétée par l'Assemblée constituante, et sanctionnée le 29 août 1790. Sa base était l'élection pour les évêques et les curés. Tous les fonctionnaires ecclésiastiques devaient être salariés par l'État, et une somme annuelle de 77 millions devait remplacer les revenus dont le clergé avait joui jusqu'alors. Les membres élus devaient prêter serment à la constitution. Dès le 26 décembre de la même année, 58 ecclésiastiques prêtèrent serment au sein de l'assemblée; mais la plus grande partie refusa de le prêter. Dès lors,

il se fit une scission; on distingua les prêtres constitutionnels ou assermentés, et les prêtres non assermentés, et ce fut le concordat de 1801 qui mit un terme à ces divisions (V. CONCORDAT).

En Amérique, la constitution proclamée en 1775 à l'occasion du soulèvement de Boston fut reconnue, dès le mois de juillet 1776, par Louis XVI au nom de la France, tandis qu'aux États-Unis Washington avait fait publier, le 4 du même mois, l'acte d'indépendance de l'Amérique décrété par le congrès. Puis, le 4 octobre suivant, les représentants des États-Unis rédigèrent un acte de confédération perpétuelle, proclamèrent les droits de l'homme et les torts du gouvernement anglais. C'est de cette époque que date la constitution américaine.

Constitution suisse. — En 1508, Guillaume Tell ayant tué d'un coup de flèche le gouverneur Gessler, trois cantons, ceux de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalden, formèrent une ligue pour 10 ans, ligue qui, en 1515, fut renouvelée à perpétuité, et à laquelle s'unirent insensiblement d'autres cantons. La république française occupa la Suisse en 1798 et 1799, et en modifia la constitution; mais à peine se fut-elle retirée, que les habitants rétablirent leur ancien gouvernement, qui fut encore changé par Napoléon, et définitivement rétabli le 19 mai 1815. Aujourd'hui, la Suisse se compose de 22 cantons, et le gouvernement est démocratique chez les uns, oligarchique chez les autres; car, pour tout ce qui concerne son administration intérieure, chaque canton est maître chez lui. Quant aux relations avec les puissances étrangères, elles sont du ressort de la diète, qui s'assemble alternativement, tous les ans, dans le chef-lieu d'un des 6 cantons directoriaux, qui sont Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne. Le landamann, ou chef de l'État, est choisi chaque année dans le canton directeur.

CONSULAT. DIGNITÉ DES CONSULS. — Consul. — L'un des deux magistrats qui avaient la principale autorité à Rome, et dont les fonctions ne duraient qu'un an. Ce titre, après Tarquin le Superbe, dernier roi de Rome, fut attribué au premier magistrat de la république. On créait tous les ans deux consuls qui gouvernaient ensemble la république, et dont l'un était spécialement attaché aux affaires de l'intérieur et l'autre aux affaires extérieures. Les deux premiers qui furent honorés de cette dignité, furent Lucius Junius Brutus et Lucius Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, l'an 245 de la fondation de Rome. — Le nom de consul rappelait sans cesse à ce magistrat qu'il n'était que le conseiller du peuple romain et qu'il devait en toute occasion lui donner le conseil qu'il croyait le plus avantageux pour le bien public. — Leur autorité cessa l'an 502 et fut remplacée par celle des décemvirs; elle reprit l'an 506 et cessa encore en 510. Après plusieurs révolutions, le consulat rétabli dura depuis l'année 588 de la fondation de Rome jusqu'à l'année 541 de l'ère chrétienne, qu'il fut dans la personne de Fl. Basilius, dernier consul, qui l'élevait sans collègue. Ce fut Justinien qui en abolit le nom et la charge. Sa durée fut de 1047 ans. L'élection se faisait au Champ-de-Mars. Un des consuls en charge était le président des comices. La désignation se faisait ordinairement au mois de juillet, mais les fonctions ne commencèrent du moins à compter de l'an 599 ou 600 qu'à partir du 1^{er} janvier. — A leur désignation, les consuls prêtaient serment devant le consul qui présidait les comices. A leur entrée en charge, ils le prêtaient devant le peuple. Ils furent d'abord tous patriciens, mais le peuple obtint par force, en 588, qu'il y en aurait toujours un de son ordre. Lucius Sextus Lateranus fut

le premier de cette création. On ne pouvait briguer le consulat avant 41 ans; mais César enfreignit cette loi, appelée *Lex annuaria*, en nommant consul Dolabella qui n'était âgé que de 25 ans. Après lui, les empereurs firent des consuls qui n'avaient pas même de barbe. Toutefois, il est bon de dire que l'on avait autrefois dérogé à cette institution, dans des cas extraordinaires, en faveur de personnages distingués, tels que le fils adoptif de Marius, qui entra en charge à l'âge de 26 ans, et Pompée à 34. Les faisceaux furent originairement la marque de la dignité consulaire. Ils en avaient chacun 12 qui étaient portés par autant de licteurs et qui ne s'abaissaient que devant les vestals. Plus tard, cet appareil effaroucha le peuple, et l'on ne porta plus les faisceaux que devant un des consuls, l'autre n'était précédé que par des licteurs. La loi *Julienne* déclara dans la suite les faisceaux au plus âgé des consuls. — Sous les empereurs, le consulat eut des intervalles d'éclat, et on lui conserva quelquefois les faisceaux. — La chaire curule fut encore une des marques de la dignité consulaire. — Le pouvoir du consulat fut très étendu dans le commencement; il autorisait à déclarer la guerre, à faire la paix, à former des alliances, et même à punir de mort un citoyen. Mais bientôt on appela de leur jugement à celui du peuple, et l'on vit leurs sentences suspendues par le veto d'un tribun. Il y avait des circonstances importantes où l'on étendait leurs privilèges; mais ils ne furent jamais dispensés de rendre compte de leur conduite. Tous les autres magistrats leur étaient subordonnés, excepté les tribuns du peuple. Lorsqu'un des deux consuls venait à mourir ou à être déposé, on l'appelait *Suffectus*.

Chronologie des consuls romains.

RÉPUBLIQUE.

Ans de Rome. J.-C.

- 246 508 Lucius Junius Brutus, fils de Marcus, ayant été tué dans un combat, on mit en sa place Sp. Lucretius Tricipitinus, et celui-ci étant encore mort dans l'année, M. Horatius Pulvillus lui fut subrogé. — L. Tarquinius Collatinus: on l'obligea de se défaire de sa charge, et on mit en sa place P. Valerius, lequel fut ensuite surnommé Publicola.
- 247 507 P. Valerius Publicola II. — T. Lucretius Tricipitinus.
- 248 506 P. Valerius Publicola III. — M. Horatius Pulvillus II.
- 249 505 Sp. Lartius Flavius, ou Rufus. — T. Herminius Aquilinus.
- 250 504 M. Valerius Volusus. — P. Posthumius Tubertus.
- 251 503 P. Valerius Publicola IV. — T. Lucretius Tricipitinus II.
- 252 502 P. Posthumius Tubertus II. — Agrippa Menenius Lanatus.
- 253 501 Opiter Virginus Tricostus. — Sp. Cassius Viscellinus.
- 254 500 Posthumius Cominius Aruncus ou Auruncus. — T. Lartius Flavius.
- 255 499 Serv. Sulpicius Camerinus. — Man. Tullius Longus.
- 256 498 P. Veturius Geminus. — T. Albutius Helva.
- 257 497 T. Lartius Flavius II. — Q. Cloelius Siculus.
- 258 496 A. Sempronius Atratinus. — M. Minutius Augurinus.

Ans de Rome. J.-C.

- 259 495 A. Posthumius Albus, qui fut ensuite surnommé Regillensis. — T. Virginus Tricostus Cœlimontanus.
- 260 494 M. Claudius Sabinus. — P. Servilius Priscus.
- 261 493 A. Virginus Tricostus. — T. Veturius Geminus II.
- 262 492 Sp. Cassius Viscellinus II. — Posth. Cominius Auruncus II.
- 263 491 T. Geganus Macerinus. — P. Minutius Augurinus.
- 264 490 A. Sempronius Atratinus II. — M. Minutius Augurinus II.
- 265 489 Q. Sulpicius Camerinus. — Sp. Lartius Flavius II.
- 266 488 C. Julius Julius. — P. Pinarius Mamercinus.
- 267 487 Sp. Nautius Rutilus. — Sext. Fulvius Fusus.
- 268 486 C. Aquilius Tuscus. — T. Scinius Sabinus.
- 269 485 Sp. Cassius Viscellinus III. — Proculus Virginus Tricostus.
- 270 484 Q. Fabius Vibulanus. — Serv. Cornelius Maluginensis.
- 271 483 L. Æmilius Mamercus. — Q. Fabius Vibulanus.
- 272 482 M. Fabius Vibulanus. — L. Valerius Potitus.
- 273 481 C. Julius Julius II. — Q. Fabius Vibulanus II.
- 274 480 Q. Fabius Vibulanus III. — Sp. Furius Fusus.
- 275 479 Cn. Manlius Cincinnatus. — M. Fabius Vibulanus II.
- 276 478 Q. Fabius Vibulanus IV. — Virginus Tricostus II.
- 277 477 L. Æmilius Mamercus II. — C. Servilius Structus Ahala.
- 278 476 G. Horatius Pulvillus. — T. Menenius Agrippa Lanatus.
- 279 475 A. Virginus Tricostus. — Sp. Servilius Structus.
- 280 474 P. Valerius Publicola. — C. Nautius Rutilus.
- 281 473 L. Furius Medullinus. — M. Manlius Vulso.
- 282 472 L. Æmilius Mamercus III. — Vopiscus Julius Julius.
- 283 471 P. Furius Fusus. — L. Pinarius Mamercinus.
- 284 470 T. Quinctius Capitolinus. — Ap. Claudius Sabinus.
- 285 469 Tib. Æmilius Mamercus. — Valerius Potitus II.
- 286 468 A. Virginus Cœlimontanus. — T. Numicius Priscus.
- 287 467 T. Quinctius Capitolinus II. — Q. Servilius Priscus.
- 288 466 Tib. Æmilius Mamercus II. — Q. Fabius Vibulanus.
- 289 465 Q. Servilius Priscus II. — Sp. Posthumius Albus.
- 290 464 T. Quinctius Capitolinus III. — Q. Fabius Vibulanus II.
- 291 463 Posthumius Albus. — Sp. Furius Medullinus.
- 292 462 P. Servilius Priscus. — L. Æbutius Helva.
- 293 461 L. Lucretius Tricipitinus. — T. Veturius Geminus.
- 294 460 P. Voluminius Amitius. — Serv. Sulpicius Camerinus.
- 295 459 P. Valerius Publicola II. — C. Claudius Sabinus.
- 296 458 Q. Fabius Vibulanus III. — L. Cornelius Maluginensis.
- 297 457 C. Nautius Rutilus II. — L. Minucius Augurinus.

Ans de Rome. J.-C.

- 298 456 C. Horatius Pulvillus. — Q. Minutius Augurinus.
- 299 455 M. Valerius Maximus. — Sp. Virginus Tricostus.
- 500 454 T. Romilius Vaticanus. — G. Veturius Cicurinus.
- 501 455 Sp. Tarpeius Capitolinus. — A. Aterius Fontinalis.
- 502 452 Sext. Quinctilius Varus. — P. Horatius Trigemini.
- 503 451 M. Menenius Agrippa Lanatus.
De l'an 304 de Rome à l'an 512, *décemvirs* qui avaient le même pouvoir que les *consuls*.
- 504 450 Ap. Claudius Crassinus, Sabinus ou Regillensis. — T. Genutius Augurinus. — Sp. Veturius Crassus. — C. Julius Julius. — A. Manlius Vulso. — Sp. Posthumius Albus. — Serv. Sulpitius Camerinus. — P. Sextius Capitolinus. — T. Romilius Vaticanus. — P. Horatius Trigemini.
- 505 449 Ap. Claudius Crassinus II. — Q. Fabius Vibulanus. — M. Cornelius Maluginensis. — M. Rabuleius. — L. Minucius Augurinus. — Q. Pœtilius. — T. Antonius Merenda. — C. Duillius. — M. Sergius. — Sp. Oppius Cornicen.
- 506 448 Ap. Claudius Crassinus III. — Q. Fabius Vibulanus II. — M. Cornelius Maluginensis II. — M. Rabuleius II. — L. Minucius Augurinus II. — Q. Pœtilius II. — T. Antonius Merenda II. — C. Duillius II. — M. Sergius II. — Sp. Oppius Cornicen II.
- Les *décemvirs* se démentent de leur charge, et on créa en leur place des *consuls* pour l'année suivante.
- 507 447 L. Valerius Potitus. — M. Horatius Barbatus.
- 508 446 Lart. L. ou Sp. Herminius Esquilinus, Esquilinus ou Continianus. — T. Virginus Cœlimontanus Tricostus.
- 309 445 M. Geganus Macerinus. — C. Julius Julius.
- 510 444 T. Quinctius Capitolinus IV. — Agrippa Furius Fusus.
- 511 445 M. Genutius Augurinus. — C. Curtius Medullinus.
- On créa trois *tribuns* militaires qui avaient le même pouvoir que les *consuls*.
- 512 442 A. Sempronius Atratinus. — T. Clœlius Sœculus. — L. Atilius Longus.
Ayant été élus contre les lois, ils se démentent de leur charge, et on mit en leur place les *consuls*.
- L. Papirius Mugillanus. — L. Sempronius Atratinus.
- 513 441 M. Geganus Macerinus II. — T. Quinctius Capitolinus IV.
- 514 440 M. Fabius Vibulanus. — Posthumus Albutius Helva.
- 515 439 C. Furius Fusus Pacillus. — M. Papirius Crassus.
- 516 438 Proculus Geganus Macerinus. — L. Menenius Agrippa Lanatus.
- 517 437 L. Quinctius Capitolinus VI. — L. Menenius Agrippa Lanatus II.
- De l'an 518 de Rome à l'an 530, trois *tribuns* militaires avec autorité de *consuls*.

Ans de Rome. J.-C.

- 518 456 M. Æmilium Mamercinus. — L. Quinctius Cincinnatus. — L. Junius Junus.
- 519 455 M. Geganus Mamercinus. — L. Sergius Fidenas.
- 520 451 M. Cornelius Maluginensis. — L. Papirius Crassus.
- 521 453 C. Julius Julius II. — L. Virginus Tricostus.
- 522 452 C. Julius Julius III. — L. Virginus Tricostus II.
- 523 451 M. Fabius Vibulanus. — M. Follius Faccinator. — Sergius Fidenas.
- 524 450 L. Pinarius Mamercus. — L. Forius Medullinus, et Sp. Posthumius Albus Regillensis.
- 525 429 T. Quinctius Cincinnatus. — C. Julius Mento.
- 526 428 L. Papirius Crassus II. — L. Julius Julius.
- 527 427 C. Sergius Fidenas II. — Hostius Lucretius Tricipitinus.
- 528 426 T. Quinctius Cincinnatus II. — A. Cornelius Cossus.
- 529 425 C. Servilius Ahala ou Hala. — L. Papirius Mugillanus II.
De l'an 530 de Rome à l'an 548, quatre *tribuns* militaires avec autorité de *consuls*.
- 530 424 T. Quinctius Cincinnatus. — C. Furius Pacillus. — M. Posthumius Albus. — A. Cornelius Cossus.
- 531 423 A. Sempronius Atratinus. — L. Furius Medullinus II. — L. Quinctius Cincinnatus. — L. Horatius Barbatus.
- 532 422 Ap. Claudius Crassus. — Sp. Nautius Rutillus. — L. Sergius Fidenas III. — Sext. Julius Julius.
- 533 421 C. Sempronius Atratinus. — C. Fabius Vibulanus.
- 534 420 L. Maullius Capitolinus. — Q. Antonius Merenda. — L. Papirius Mugillanus. — L. Servilius Structus.
- 535 419 T. Quinctius Capitolinus Barbatus. — Cn. Fabius Vibulanus.
- 536 418 M. Quinctius Cincinnatus II. — M. Manlius Capitolinus. — L. Furius Medullinus III. — A. Sempronius Atratinus II.
- 537 417 Agrippa Menenius Lanatus. — Sp. Nautius Rutillus. — P. Lucretius Tricipitinus. — C. Servilius Ahala ou Hala.
- 538 416 M. Papirius Mugillanus. — C. Servilius Ahala ou Hala II. — L. Sergius. — Fidenas II. — Q. Servilius Priscus, qui fut fait aussi *dilecteur*.
- 539 415 P. Lucretius Tricipitinus II. — Sp. Veturius Structus II. — Agrippa Menenius Lanatus II. — L. Servilius.
- 540 414 A. Sempronius Atratinus II. — M. Papirius Mugillensis II. — Q. Fabius Vibulanus. — Sp. Nautius Rutillus II.
- 541 413 P. Cornelius Cossus. — L. Quinctius Cincinnatus. — C. Valerius Potitus. — M. Fabius Vibulanus.
- 542 412 Q. Fabius Vibulanus II. — Cn. Cornelius Cossus. — P. Posthumius Albinus. — L. Valerius Potitus.
- 543 411 M. Cornelius Cossus. — L. Furius Medullinus.
- 544 410 Q. Fabius Ambustus. — C. Furius Pacillus.
- 545 409 M. Papirius Mugillanus. — C. Nautius Rutillus.

Ans de
Rome. Ans de
J.-C.

- 546 403 *Æmilius Mamercinus* is. — *C. Valerius Potitus*.
547 407 *Cn. Cornelius Cossus*. — *L. Furius Medullinus* II.

Trois tribuns militaires patrices avec autorité de consuls.

- 548 406 *C. Julius Julius*. — *P. Cornelius Cossus*. — *C. Servilius Ahala*.

De l'an 549 de Rome à l'an 550, quatre tribuns militaires patrices avec autorité de consuls.

- 549 405 *C. Valerius Potitus* II. — *C. Servilius Ahala* II. — *L. Furius Medullinus*. — *Cn. Fabius Vibulanus* II.

- 550 404 *P. Cornelius Cossus* II. — *L. Valerius Potitus* II. — *Cn. Cornelius Cossus*. — *C. Fabius Ambustus*.

De l'an 551 de Rome à l'an 559, six tribuns militaires avec autorité de consuls.

- 551 405 *C. Julius Julius* II. — *M. Æmilius Mamercinus*. — *T. Quinctius Capitolinus*. — *A. Manlius Vulso*. — *L. Furius Medullinus* II. — *Q. Quinctius Cincinnatus*.

- 552 402 *P. Cornelius Maluginensis*. — *Sp. Nautius Rutilus* III. — *Cn. Cornelius Cossus* II. — *Valerius Potitus* III. — *Caso Fabius Ambustus*. — *M. Sergius Fidenas*.

- 553 401 *M. Æmilius Mamercinus*. — *M. Furius Fusus*. — *Ap. Claudius Crassus*. — *L. Julius Julius*. — *M. Quinctilius Varus*. — *L. Valerius Potitus* III.

- 554 400 *C. Servilius Ahala* III. — *Q. Sulpicius Camerinus*. — *Q. Servilius Priscus*. — *A. Manlius Vn's* II. — *L. Virginius Tricostus*. — *M. Sergius Fidenas* II.

- 555 599 *L. Valerius Potitus* IV. — *L. Julius Julius* II. — *M. Furius Camillus*. — *M. Æmilius Mamercinus* III. — *Cn. Cornelius Cossus* II. — *Caso Fabius Ambustus* II.

- 556 598 *P. Licinius Calvus*. — *P. Melius Capitolinus*. — *P. Mænius*. — *L. Furius Medullinus*. — *L. Titinius*. — *L. Publius Philo*.

- 557 597 *M. Pomponius*. — *L. Æmilius Longus*. — *C. Duilius*. — *M. Velurius Crassus*. — *C. Genucius Augurinus*. — *Valerius Publius Philo*.

- 558 596 *L. Valerius Potitus* V. — *L. Furius Medullinus* III. — *M. Valerius Maximus*. — *M. Furius Camillus* II. — *Q. Servilius Priscus* II. — *Q. Sulpicius Camerinus* II.

- 559 595 *L. Julius Julius* III. — *L. Furius Medullinus* IV. — *L. Sergius Fidenas*. — *A. Posthumus Albinus*. — *P. Cornelius Maluginensis* II. — *A. Manlius Vulso* III.

- 560 594 *P. Licinius Calvus*. — *L. Titinius* II. — *Cn. Genucius Augurinus* II. — *P. Mænius* II. — *L. Attilius Longus* II. — *P. Melius Capitolinus* II.

- 561 595 *P. Cornelius Cossus*. — *P. Cornelius Scipio*. — *M. Valerius Maximus* II. — *C. Fabius Ambustus* III. — *L. Furius Medullinus* V. — *Q. Servilius Priscus* II.

- 562 592 *M. Furius Camillus* III. — *L. Furius Medullinus* VI. — *C. Æmilius Mamercinus*. — *L. Valerius Publicola*. — *Sp. Posthumus Albinus*. — *P. Cornelius Scipio* II.

Ans de
Rome. Ans de
J.-C.

- 565 591 *L. Lucretius Flavius*. — *Serv. Sulpicius Camerinus*.

- 564 590 *L. Valerius Potitus*. — *M. Manlius Capitolinus*.

- 565 589 *L. Lucretius Flavius*. — *Serv. Sulpicius Camerinus*. — *M. Æmilius Mamercinus*. — *L. Furius Medullinus* VII. — *Agrippa Furius Fusus*. — *C. Æmilius Mamercinus* II.

- 566 588 *Q. Fabius Ambustus*. — *Q. Sulpicius Longus*. — *Cn. Fabius Ambustus*. — *Q. Servilius Priscus* IV. — *C. Fabius Ambustus*. — *Serv. Cornelius Maluginensis*.

On fit ensuite dictateur *M. Furius Camillus*.

- 567 587 *L. Valerius Publicola* II. — *L. Virginius Tricostus*. — *P. Cornelius*. — *A. Manlius Capitolinus*. — *L. Æmilius Mamercinus*. — *L. Posthumus Albinus*.

- 568 586 *T. Quinctius Cincinnatus*. — *Q. Servilius Priscus* V. — *L. Julius Julius*. — *L. Aquilius Corvus*. — *L. Lucretius Tricipitinus*. — *Serv. Sulpicius Rufus*.

- 569 585 *L. Papirius Cursor* I. — *C. Sergius Fidenas* I. — *L. Æmilius Mamercinus* II. — *L. Menenius Lanatus* I. — *L. Valerius Publicola* III. — *C. Cornelius*.

- 570 584 *M. Furius Camillus* IV. — *Serv. Cornelius Maluginensis* II. — *Q. Servilius Priscus* VI. — *L. Quinctius Cincinnatus* I. — *Horatius Pulvillus*. — *P. Valerius Publicola*.

- 571 583 *A. Manlius Capitolinus* II. — *T. Quinctius Capitolinus* II. — *P. Cornelius*. — *Quinctius Capitolinus*. — *L. Papirius Cursor* II. — *C. Sergius Fidenas* II.

- 572 582 *Serv. Cornelius Maluginensis* III. — *P. Valerius Publicola* II. — *M. Furius Camillus* V. — *Serv. Sulpicius Rufus* II. — *C. Papirius Crassus*. — *T. Quinctius Cincinnatus* II.

- 575 581 *L. Valerius Publicola* IV. — *L. Lucretius Tricipitinus* III. — *A. Manlius Capitolinus* III. — *L. Æmilius Mamercinus* III. — *Serv. Sulpicius Rufus* III. — *M. Trebonius Flavius* ou *Crispus*.

- 574 580 *Sp. Papirius Crassus*. — *Q. Servilius Priscus* I. — *L. Papirius Crassus*. — *Serv. Sulpicius Prætextatus* I, ou, selon d'autres, *C. Sulpitius Peticus*. — *Serv. Cornelius Maluginensis* IV. — *L. Æmilius Mamercinus*.

- 575 579 *M. Furius Camillus* VI. — *L. Furius Medullinus* I. — *A. Posthumus Regillensis*. — *L. Posthumus Albinus*. — *L. Lucretius Tricipitinus* IV. — *M. Fabius Ambustus*.

- 576 578 *L. Valerius Publicola* V. — *L. Menenius Lanatus* II. — *P. Valerius Publicola* III. — *L. Papirius Cursor*. — *C. Sergius Fidenas* III. — *Serv. Cornelius Maluginensis* V.

- 577 577 *P. Manlius Capitolinus*. — *C. Sextilius*. — *C. Manlius Capitolinus*. — *M. Albinus*. — *L. Julius Julius*. — *L. Antistius*.

- 578 576 *Sp. Furius Medullinus*. — *P. Clælius Sicalus*. — *Q. Servilius Priscus* II. — *M. Horatius Pulvillus*. — *C. Licinius Calvus*. — *L. Geganus Mæcerinus*.

- 579 575 *L. Æmilius Mamercinus* V. — *Serv. Sulpicius Prætextatus* II. — *P. Valerius Publicola* IV. — *L. Quinctius Cincinnatus* II. — *C. Velurius Crassus*. — *C. Quinctius Cincinnatus*.

Ans de
Rome. J.-C.

On créa deux tribuns du peuple pendant chaque année des cinq suivantes, lesquels n'avaient point la chaire curule.

- 580 574 C. Licinius Calvus I. — L. Sextius Lateranus I.
581 575 C. Licinius Calvus II. — L. Sextius Lateranus II.
582 572 C. Licinius Calvus III. — L. Sextius Lateranus III.
585 571 C. Licinius Calvus IV. — L. Sextius Lateranus IV.
584 570 C. Licinius Calvus V. — L. Sextius Lateranus V.
585 569 L. Furius Medullinus II. — P. Valerius Publicola V. — A. Manlius Capitolinus. — Serv. Sulpicius Prætextatus III. — C. Valerius Potitus. — Serv. Cornelius Maluginensis VI.
586 568 Q. Servilius Priscus III. — M. Cornelius Maluginensis I. — C. Veturius Crassus II. — Q. Quinctius Cincinnatus. — A. Cornelius Cossus I. — M. Fabius Ambustus II.
587 567 L. Quinctius Capitolinus III. — Sp. ou, selon d'autres, Serv. Servilius Structus. — Serv. Cornelius Maluginensis VII. — L. Papirius Crassus. — Serv. Sulpicius Prætextatus IV. — L. Veturius Crassus I.

En la même année on fit deux dictateurs, savoir : M. Furius Camillus II, qui s'étant démis de sa charge, on mit en sa place P. Manlius Capitolinus I.

- 588 566 A. Cornelius Cossus II. — L. Veterius Crassus II. — M. Cornelius Maluginensis II. — P. Valerius Publicola VI. — M. Geganus Macerinus. — P. Manlius Capitolinus II.

On fit la même année un dictateur qui fut M. Furius Camillus III.

589. Rétablissement du consulat.

- 589 565 L. Æmilius Mamercinus I. — L. Sextius Lateranus, premier consul créé par le peuple.
590 564 L. Genutius Aventinensis I. — Q. Servilius Ahala I.
591 563 C. Sulpicius Peticus I. — C. Licinius Stolo Calvus I.
592 562 L. Æmilius Mamercinus II. — Cn. Genutius Aventinensis II.
593 561 Q. Servilius Ahala II. — L. Genutius Aventinensis II.
594 560 C. Licinius Stolo Calvus II. — C. Sulpicius Peticus II.
595 559 M. Fabius Ambustus. — C. Petilius Libo Balbus I, ou, selon d'autres, Visolus.
596 558 M. Popilius Lænas I. — Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus I.
597 557 C. Fabius Ambustus I. — C. Plautius Proculus.
598 556 C. Marcius Rutilius I. — Cn. Manlius Capitolinus Imperiosus II.
599 555 M. Fabius Ambustus II. — M. Popilius Lænas II.
400 554 C. Sulpicius Peticus III. — M. Valerius Publicola I.
401 553 M. Fabius Ambustus III. — T. Quinctius Barbatus.
402 552 C. Sulpicius Peticus IV. — M. Valerius Publicola II.

Ans de
Rome. J.-C.

- 403 551 P. Valerius Publicola. — C. Marcius Rutilius II.
404 550 C. Sulpicius Peticus V. — T. Quinctius Pennus Cincinnatus.
405 549 M. Popilius Lænas III. — L. Cornelius Scipio.
406 548 Ap. Claudius Crassus. — L. Furius Camillus.
407 547 M. Popilius Lænas IV. — M. Valerius Corvinus I.
408 546 T. Manlius Torquatus I. — C. Plautius Hypsæus ou Venno I.
409 545 M. Valerius Corvinus II. — C. Petilius Libo II.
410 544 M. Fabius Dorso. — Serv. Sulpicius Camerinus.
411 543 T. Marcius Rutilius III. — T. Manlius Torquatus II.
412 542 M. Valerius Corvinus III. — A. Cornelius Cossus Arvina I.
413 541 Q. Servilius Ahala. — C. Marcius Rutilius IV.
414 540 L. Æmilius Mamercinus I. — C. Plautius Hypsæus ou Venno II.
415 539 T. Manlius Torquatus III. — P. Decius Mus.
416 538 T. Æmilius Mamercinus. — Q. Publilius Philo I.
417 537 L. Furius Camillus. — C. Mænius Nepos.
418 536 C. Sulpicius Longus I. — P. Ælius Patus.
419 535 L. Papirius Crassus I. — Cæso Duilius.
420 534 M. Valerius Corvinus IV. — M. Attilius Regulus.
421 533 T. Veturius Calvinus I. — Sp. Posthumius Albinus.
422 532 L. Papirius Spurius. — C. Petilius Libo III.
Quelques uns croient qu'il n'y eut point de consuls cette année-là à cause de la peste.
423 531 A. Cornelius Cossus Arvina II. — Cn. Domitius Calvinus.
424 530 L. Valerius Potitus. — M. Claudius Marcellus.
425 529 L. Papirius Crassus II. — L. Plautius Hypsæus ou Venno III.
426 528 L. Æmilius Mamercinus II. — C. Plautius Decianus.
427 527 P. Cornelius Scapula. — P. Plautius Proculus.
428 526 L. Cornelius Lentulus. — Q. Publilius Philo II.
429 525 L. Papirius Cursor I. — C. Petilius Libo IV.
430 524 L. Furius Camillus. — D. Junius Brutus Scæva.
La même année on fit dictateur L. Papirius Cursor.
431 523 C. Sulpicius Longus II. — Q. Aulius Ceretanus I.
432 522 Q. Fabius Maximus Rullianus I. — L. Fulcius Curvus.
433 521 T. Veturius Calvinus II. — Sp. Posthumius Albinus.
434 520 L. Papirius Cursor II. — Q. Publilius Philo III.
435 519 L. Papirius Cursor III. — Q. Aulius Ceretanus II.
436 518 M. Follius Flaccinator. — L. Plantius Veginus IV.
437 517 Q. Æmilius Barbula I. — C. Junius Bubal-
cus I.
438 516 Sp. Naotius Rutilius. — M. Popilius Lænas.
439 515 L. Papirius Cursor IV. — Q. Publilius Philo IV.
440 514 M. Petilius Libo. — C. Sulpicius Longus III.
441 513 L. Papirius Cursor V. — C. Junius Bubal-
cus III.

Ans de Rome. J.-C.

- 442 512 M. Valerius Maximus. — P. Decius Mus I.
 443 311 C. Junius Bubulcus II. — Q. Æmilius Barbula II.
 444 310 Q. Fabius Maximus Rullianus II. — C. Marcius Rutilius.
 445 309 Il n'y eut point de consuls cette année, mais on créa *dictateur* pour la seconde fois, L. Papirius Cursor, et on fit maître de la cavalerie, C. Junius Bubulcus.
 446 508 Q. Fabius Maximus Rullianus III. — P. Decius Mus II.
 447 507 Appius Claudius Cæcus. — L. Volumnius Flamma.
 448 506 Q. Marcius Tremulus I. — P. Cornelius Arvina.
 449 505 L. Posthumius Megellus I. — T. Minutius Augurinus.
 450 304 P. Sempronius Sophus. — P. Sulpicius Saverrio, Saverio, Averio ou Agerio I.
 451 505 Serv. Cornelius Lentulus. — L. Genutius Aventinensis.
 452 502 M. Livius Dentor. — M. Æmilius Paulus.
 Il n'y eut point de consuls, et on fit *dictateur* Q. Fabius Maximus : et maître de la cavalerie, M. Æmilius Paulus.
 454 500 Q. Apuleius Pansa. — M. Valerius Corvinus.
 455 299 M. Fulvius Petinus. — T. Manlius Torquatus.
 456 298 L. Cornelius Scipio. — Cn. Fulvius Centumalus.
 457 297 Q. Fabius Maximus Rullianus IV. — Q. Decius M s III.
 458 296 Appius Claudius Cæcus II. — L. Volumnius Flamma II.
 459 295 Q. Fabius Maximus Rullianus V. — P. Decius Mus IV.
 460 294 L. Posthumius Megellus II. — M. Attilius Regulus.
 461 293 L. Papirius Cursor I. — Sp. Carvilius Maximus I.
 462 292 Q. Fabius Maximus Gurgès I. — Junius Brutus Scæva.
 463 291 L. Posthumius Megellus III. — C. Junius Brutus Bubulcus I.
 464 290 P. Cornelius Rufinus I. — M. Curius Dentatus I.
 465 289 M. Valerius Corvinus. — Q. Cædilius Noctua.
 466 288 Q. Marcius Tremulus II. — P. Cornelius Arvina II.
 467 287 M. Claudius Marcellus. — Sp. Nautius Rutilius.
 468 286 M. Valerius Potitus. — C. Ælius Pætus.
 469 285 C. Claudius Canina I. — M. Æmilius Barbula.
 470 284 C. Servilius Tucca. — L. Cæcilius Metellus.
 471 283 P. Cornelius Dolabella. — Cn. Domitius Calvinus.
 472 282 C. Fabricius Luscus, Luscinus ou Licinius. — Q. Æmilius Papus I.
 473 281 L. Æmilius Barbula. — Q. Marcius Philippus.
 474 280 P. Valerius Lavinius. — T. Coruncanus Nepos.
 475 279 P. Sulpicius Saverrio II. — P. Decius Mus.
 476 278 C. Fabricius Luscus, Luscinus ou Licinius. — Q. Æmilius Papus II.
 477 277 P. Cornelius Rufinus II. — C. Junius Bubulcus II.

Ans de Rome. J.-C.

- 478 276 Q. Fabius Maximus Gurgès II. — C. Genutius Clepsina I.
 479 275 M. Curius Dentatus II. — L. Cornelius Lentulus.
 480 274 Serv. Cornelius Merenda. — M. Curius Dentatus III.
 481 273 C. Fabius Dorsø. — C. Claudius Canina II.
 482 272 L. Papirius Cursor II. — Sp. Carvilius Maximus II.
 485 271 C. Quinctius Claudius. — L. Genutius Clepsina.
 484 270 C. Genutius Clepsina II. — Cn. Cornelius Blasio.
 485 269 C. Fabius Pictor. — L. Quinctius Ogulnius Gallus.
 486 268 P. Sempronius Sophus. — App. Claudius Crassus.
 487 267 M. Attilius Regulus. — L. Julius Libo.
 488 266 M. Fabius Pictor. — D. Junius Pera.
 489 265 Q. Fabius Maximus Gurgès III. — L. Mamilius Vitulus.
 490 264 Ap. Claudius Caudex. — M. Fulvius Flaccus.
 491 263 M. Valerius Maximus. — M. Otacilius Crassus.
 492 262 L. Posthumius Megellus. — Q. Mamilius Vitulus.
 493 261 L. Valerius Flaccus. — T. Otacilius Crassus I.
 494 260 Cn. Cornelius Scipio Asina I. — C. Duilius.
 495 259 L. Cornelius Scipio. — C. Aquilius Florus.
 496 258 A. Attilius Calatinus I. — C. Sulpicius Paterculus.
 497 257 C. Attilius Serranus. — Cn. Cornelius Blasio.
 498 256 L. Manlius Vulso. — C. Attilius Regulus I.
 499 255 Serv. Fulvius Nobilior. — M. Æmilius Paulus.
 500 254 Cn. Cornelius Scipio Asina II. — A. Attilius Calatinus II.
 501 253 Cn. Servilius Cæpio. — C. Sempronius Blæsus.
 502 252 C. Aurelius Cotta I. — P. Servilius Geminus I.
 503 251 C. Cæcilius Metellus. — C. Furius Pacillus.
 504 250 C. Attilius Regulus II. — L. Manlius Vulso II.
 505 249 M. Claudius Pulcher. — L. Junius Pappus.
 506 248 C. Aurelius Cotta II. — P. Servilius Geminus II.
 507 247 L. Cæcilius Metellus. — M. Fabius Buteo I.
 508 246 M. Otacilius Crassus II. — M. Fabius Licinius.
 509 245 M. Fabius Buteo II. — C. Attilius Balbus I.
 510 244 A. Manlius Torquatus I. — C. Sempronius Blesensis.
 511 243 C. Fundanius Fundulus. — C. Sulpicius Gallus.
 512 242 C. Lucatius Catulus. — A. Posthumius Albinus.
 513 241 A. Manlius Torquatus II. — Q. Lucatius Catulus Corco.
 514 240 C. Claudius Centho. — M. Sempronius Tudilianus.
 515 239 C. Mamilius Turrinus. — Q. Valerius Falco.
 516 238 T. Sempronius Gracchus I. — P. Valerius Falco.
 517 237 L. Cornelius Lentulus. — Q. Fulvius Flaccus I.
 518 236 P. Cornelius Lentulus. — C. Licinius Varnus.
 519 235 T. Manlius Torquatus I. — C. Attilius Balbus II.
 520 234 L. Posthumius Albinus I. — Sp. Carvilius Maximus I.

Ans de
Rome. Ans de
J.-C.

- 521 253 Q. Fabius Maximus Verrucosus I. — M. Pomponius Matho I.
522 252 M. Æmilius Lepidus. — M. Publicius Malcolus.
523 251 M. Pomponius Matho II. — C. Papirius Masso.
524 250 M. Æmilius Barbula. — M. Junius Pera.
525 229 L. Posthumius Albinus II. — Cn. Fulvius Centumalus.
526 228 Sp. Carvilius Maximus II. — Q. Fabius Maximus Verrucosus II.
527 227 P. Valerius Flaccus. — M. Atilius Regulus.
528 226 M. Valerius Messala. — L. Apustius Fullo.
529 225 L. Æmilius Papus. — C. Atilius Regulus III.
530 224 T. Manlius Torquatus II. — Q. Fulvius Flaccus II.
531 223 C. Flaminius Nepos. — P. Furius Philus.
532 222 Cn. Cornelius Scipio. — M. Claudius Marcellus I.
533 221 P. Cornelius Scipio Asina. — M. Minucius Rufus.
534 220 L. Veturius Philo I. — C. Luciatius Catulus.
535 219 M. Livius Salinator I. — L. Æmilius Paulus I.
536 218 P. Cornelius Scipio. — T. Sempronius Longus.
537 217 C. Flaminius. — Cn. Servilius Geminus.
538 216 L. Æmilius Paulus II. — C. Terentius Varro.
539 215 L. Posthumius Albinus III. — T. Sempronius Gracchus II.
Albinus ayant été tué avant que d'avoir pris possession de sa charge, on mit en sa place Q. Fabius Maximus Verrucosus III.
540 214 Q. Fabius Maximus Verrucosus IV. — M. Claudius Marcellus II.
541 213 Q. Fabius Maximus Verrucosus V. — T. Sempronius Gracchus III.
542 212 App. Claudius Pulcher. — Q. Fulvius Flaccus III.
543 211 P. Sulpicius Galba I. — Cn. Fulvius Centumalus.
544 210 M. Valerius Lævinus II. — M. Claudius Marcellus III.
545 209 Q. Fabius Maximus VI. — Q. Fulvius Flaccus IV.
546 208 M. Claudius Marcellus III. — T. Quinctius Crispinus.
547 207 C. Claudius Nero. — M. Livius Salinator II.
548 206 Q. Cæcilius Metellus. — L. Veturius Philo II.
549 205 P. Cornelius Scipio Africanus I. — P. Licinius Crassus.
550 204 M. Cornelius Cethegus. — P. Sempronius Tuditanus.
551 205 Cn. Servilius Cæpio. — C. Servilius Nepos.
552 202 T. Claudius Nero. — M. Servilius Geminus.
553 201 C. Cornelius Lentulus. — P. Ælius Pætus.
554 200 P. Sulpicius Galba II. — C. Aurelius Cotta.
555 199 L. Cornelius Lentulus. — P. Villius Tappulus.
556 198 T. Quinctius Flaminius. — Sext. Ælius Pætus.
557 197 C. Cornelius Cethegus. — Q. Minutius Rufus.
558 196 L. Furius Purpureus. — M. Claudius Marcellus IV.
559 195 M. Porcius Cato. — L. Valerius Flaccus.
560 194 P. Cornelius Scipio Africanus II. — T. Sempronius Longus.

Ans de
Rome. Ans de
J.-C.

- 561 195 L. Cornelius Merula. — Q. Minutius Therminus.
562 192 L. Quinctius Flaminius. — Cn. Domitius Ænobarbus.
563 191 M. Atilius Glabrio. — P. Cornelius Scipio Nasica.
564 190 L. Cornelius Scipio Asiaticus. — C. Lælius Nepos.
565 189 Cn. Manlius Vulso. — M. Fulvius Nobilior.
566 188 C. Livius Salinator. — M. Valerius Messala.
567 187 M. Æmilius Lepidus I. — C. Flaminius Nepos.
568 186 Sp. Posthumius Albinus. — Q. Martius Philippus I.
569 185 Ap. Claudius Pulcher. — M. Sempronius Tuditanus.
570 184 P. Claudius Pulcher. — L. Portius Licinius.
571 183 Q. Fabius Labeo. — M. Claudius Marcellus.
572 182 L. Æmilius Paulus I. — Cn. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
573 181 P. Cornelius Cethegus. — M. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
574 180 A. Posthumius Albinus. — C. Calpurnius Piso.
575 179 L. Manlius Acidinus. — Q. Fulvius Flaccus.
576 178 M. Junius Brutus. — A. Manlius Vulso.
577 177 C. Claudius Pulcher. — Tib. Sempronius Gracchus I.
578 176 Cn. Cornelius Scipio. — Q. Petilius Spurius.
579 175 P. Mutius Scævola. — M. Æmilius Lepidus II.
580 174 Sp. Posthumius Albinus. — Q. Mutius Scævola.
581 173 L. Posthumius Albinus. — M. Popilius Lænas.
582 172 C. Popilius Lænas I. — P. Ælius Ligur.
583 171 P. Licinius Crassus. — C. Cassius Longinus.
584 170 A. Hostilius Mancinus. — A. Atilius Serranus.
585 169 Q. Marcius Philippus II. — Cn. Servilius Cæpio.
586 168 L. Æmilius Paulus II. — C. Licinius Crassus.
587 167 Q. Ælius Pætus. — M. Junius Pænus.
588 166 C. Sulpicius Gallus. — M. Claudius Marcellus I.
589 165 T. Manlius Torquatus. — Cn. Octavius Nepos.
590 164 A. Manlius Torquatus. — Q. Cassius Longinus.
591 163 Tib. Sempronius Gracchus II. — M. Juventius Thalna.
592 162 P. Cornelius Scipio Nasica I. — C. Martius Figulus I.
593 161 M. Valerius Messala. — C. Fannius Strabo.
594 160 L. Anicius Gallus. — M. Cornelius Cethegus.
595 159 Cn. Cornelius Dolabella. — M. Fulvius Nobilior.
596 158 M. Æmilius Lepidus. — C. Popilius Lænas II.
597 157 Sext. Julius Cæsar. — L. Aurelius Orestes.
598 156 L. Cornelius Lentulus. — C. Martius Figulus II.
599 155 P. Cornelius Scipio Nasica II. — M. Claudius Marcellus II.
600 154 Q. Opinius Nepos. — L. Posthumius Albinus.
601 153 Q. Fulvius Nobilior. — T. Annius Luscus.
602 152 M. Claudius Marcellus III. — L. Valerius Flaccus.
603 151 L. Licinius Lucullus. — A. Posthumius Albinus.

Ans de
Rome. J.-C.

- 604 150 T. Quinctius Flaminius. — M. Acilius Balbus.
605 149 L. Martius Censorinus. — M. Manlius Nepos.
606 148 Sp. Posthumius Albinus. — L. Calpurnius Piso.
607 147 P. Cornelius Scipio Africanus I. — C. Livius Drusus.
608 146 Cn. Cornelius Lentulus. — L. Mummius Achaicus.
609 145 Q. Fabius Aemilianus. — L. Hostilius Mancinus.
610 144 Serv. Sulpicius Galba. — L. Aurelius Cotta I.
611 143 App. Claudius Pulcher. — Q. Cæcilius Metellus.
612 142 L. Cæcilius Metellus I. — Q. Fabius Servilianus.
615 141 Cn. Servilius Cæpio. — Q. Pompeius Rufus.
614 140 Q. Lælius Sapiens. — Q. Servilius Cæpio I.
615 139 Cn. Calpurnius Piso. — M. Popilius Lænas.
616 138 Cn. Cornelius Scipio Nasica. — D. Junius Brutus.
617 137 M. Aemilius Lepidus. — C. Hostilius Mancinus.
618 136 P. Furius Philus ou Philo. — Sext. Atilius Serranus.
619 135 Serv. Fulvius Flaccus. — C. Calpurnius Piso.
620 134 P. Cornelius Scipio Africanus II. — C. Fulvius Flaccus.
621 133 P. Mutius Scævola. — L. Calpurnius Piso Frugi.
622 132 P. Popilius Lænas. — P. Rupilius Nepos.
625 131 P. Licinius Crassus. — L. Valerius Flaccus.
624 130 M. Perpenna. — C. Claudius Pulcher.
625 129 C. Sempronius Tuditanus. — Man. Aquilius Nepos I.
626 128 Cn. Octavius Nepos. — T. Annius Læsus.
627 127 L. Cassius Longinus. — L. Cornelius Cinna.
628 126 M. Aemilius Lepidus. — L. Aurelius Orestes.
629 125 M. Plautius Hypsæus. — M. Fulvius Flaccus.
630 124 C. Cassius Longinus. — C. Sextius Calvinus.
631 123 Q. Cæcilius Metellus. — T. Quinctius Flaminius.
632 122 Cn. Domitius Aenobarbus. — C. Fannius Nepos.
633 121 Q. Fabius Maximus. — L. Opimius Nepos.
634 120 P. Manilius Nepos. — C. Papirius Carbo.
635 119 L. Cæcilius Metellus II. — L. Aurelius Cotta II.
636 118 M. Porcius Cato. — Q. Marcius Rex.
637 117 L. Cæcilius Metellus III. — Q. Mutius Scævola I.
638 116 C. Licinius Geta. — Q. Fabius Maximus.
639 115 M. Aemilius Scaurus. — M. Cæcilius Metellus.
640 114 M. Acilius Balbus. — C. Porcius Cato.
641 113 C. Cæcilius Metellus. — Cn. Papirius Carbo.
642 112 M. Livius Drusus. — L. Calpurnius Piso.
643 111 P. Cornelius Scipio Nasica. — L. Calpurnius Bestia.
644 110 M. Minutius Rufus. — Sp. Posthumius Albinus.
645 109 Q. Cæcilius Metellus I. — M. Junius Silanus.
646 108 Serv. Sulpicius Galba. — M. Aurelius Scaurus.
647 107 L. Cassius Longinus. — C. Marius I.
648 106 C. Atilius Serranus. — Q. Servilius Cæpio II.
649 105 P. Lutitius Rufus. — C. Manilius ou Mallius Nepos.
650 104 C. Marius II. — C. Flavius Fimbria.
651 103 C. Marius III. — L. Aurelius Orestes.

Ans de
Rome. J.-C.

- 652 102 C. Marius IV. — Q. Luctatius Catulus I.
653 101 C. Marius V. — M. Aquilius Nepos II.
654 100 C. Marius VI. — L. Valerius Flaccus.
655 99 M. Antonius. — A. Posthumius Albinus.
656 98 Q. Cæcilius Metellus II. — T. Didius Nepos.
657 97 Cn. Cornelius Lentulus. — P. Licinius Crassus.
658 96 Cn. Domitius Aenobarbus. — C. Cassius Longinus.
659 95 L. Licinius Crassus. — Q. Mutius Scævola II.
660 94 C. Cælius Calvus ou Calvus. — L. Domitius Aenobarbus.
661 93 C. Valerius Flaccus. — M. Herennius.
662 92 C. Claudius Pulcher. — M. Perpenna.
665 91 L. Marcius Philippus. — Sext. Julius Caesar.
664 90 L. Julius Caesar. — P. Rutilius Lupus.
665 89 Cn. Pompeius Strabo. — L. Porcius Cato.
666 88 L. Cornelius Sylla I. — Q. Pompeius Rufus.
667 87 Cn. Octavius Nepos. — L. Cornelius Cinna I.
668 86 L. Cornelius Cinna II. — C. Marius VII.
669 85 L. Cornelius Cinna III. — Cn. Papirius Carbo I.
670 84 Cn. Papirius Carbo II. — L. Cornelius Cinna IV.
671 83 L. Cornelius Scipio Asiaticus. — C. Norbanus Flaccus.
672 82 C. Marius Junior. — Cn. Papirius Carbo III.
675 81 M. Tullius Decula. — Cn. Cornelius Dolabella.
674 80 L. Cornelius Sylla II. — Q. Cæcilius Metellus Pius.
675 79 Q. Servilius Vatia Isauricus. — App. Claudius Pulcher.
676 78 M. Aemilius Lepidus. — Q. Luctatius Catulus II.
677 77 C. Junius Brutus. — M. Aemilius Brutus.
678 76 Cn. Octavius Nepos. — C. Scribonius Cadio.
679 75 L. Octavius Nepos. — C. Aurelius Cotta.
680 74 Licinius Lucullus. — M. Aurelius Cotta.
681 73 M. Terentius Varro. — C. Cassius Longinus.
682 72 L. Gellius Publicola. — Cn. Cornelius Lentulus.
683 71 Cn. Aufidius Orestes. — P. Cornelius Lentulus.
684 70 Cn. Pompeius Magnus I. — M. Licinius Crassus I.
685 69 Q. Hortensius. — Q. Cæcilius Metellus.
686 68 L. Cæcilius Metellus. — Q. Martius Rex.
687 67 C. Calpurnius Piso. — M. Acilius Glabrio.
688 66 M. Aemilius Lepidus I. — L. Volcatius Tullus.
689 65 P. Cornelius Sulla ou Sylla. — P. Antonius Pætus.
690 64 L. Julius Caesar. — C. Martius Figulus.
691 63 M. Tullius Cicero. — C. Antonius Nepos.
692 62 D. Julius Silanus. — L. Licinius Murena.
695 61 M. Calpurnius Piso. — M. Valerius Messala.
694 60 L. Afranius. — Q. Cæcilius Metellus Celer.
695 59 C. Julius Caesar I. — M. Calpurnius Bibulus.
696 58 L. Calpurnius Piso. — A. Gabinius.
697 57 P. Cornelius Lentulus Spinther. — Q. Cæcilius Metellus.
698 56 Cn. Cornelius Lentulus. — L. Martius Philippus.
699 55 Cn. Pompeius Magnus II. — M. Licinius Crassus II.

Ans de
Rome. J.-C.

- 700 54 L. Domitius Ænobarbus. — Ap. Claudius Pulcher.
701 53 Cn. Domitius Calvinus I. — M. Valerius Messala.
702 52 Cn. Pompeius Magnus III, qui choisit pour collègue Q. Cæcilius Metellus.
703 51 Serv. Sulpicius Rufus. — M. Claudius Marcellus.
704 50 L. Æmilius Paulus. — C. Claudius Marcellus I.
705 49 C. Claudius Marcellus II. — L. Cornelius Lentulus.
706 48 C. Julius Cæsar II. — P. Servilius Vatia Isauricus I.
707 47 Q. Fusius Calenus. — P. Vatinius.
708 46 C. Julius Cæsar III. — M. Æmilius Lepidus II.
709 45 C. Julius Cæsar IV, qui n'eut point de collègue, et qui créa deux consuls honoraires, Q. Fabius Maximus et C. Trebonius Asper.
710 44 C. Julius Cæsar V. — M. Antonius Nepos I.
711 43 C. Vibius Pansa. — A. Hirtius.
On mit en leur place C. Cæsar Octavius I et Q. Pedius.
712 42 M. Æmilius Lepidus III. — L. Munacius Plaucus.
713 41 P. Servilius Vatia Isauricus II. — L. Antonius.
714 40 Cn. Domitius Calvinus II. — C. Asinius Pollio.
715 39 L. Marcus Censorinus. — C. Calvisius Sabinus I.
716 38 Ap. Claudius Pulcher. — C. Norbanus Flavius.
717 37 M. Vipsanius Agrippa I. — L. Caninius Gallus.
718 36 L. Gellius Publicola. — M. Cocceius Nerva.
719 35 L. Cornificius. — Sext. Pompeius.
720 34 L. Scribonius Libo. — M. Antonius II, qui se démit du consulat et mit en sa place L. Sempromnius Atratinus.
721 33 C. Cæsar Octavius II. — L. Volcatius Tullus.
722 32 Cn. Domitius Ænobarbus. — C. Sosius Nepos.
723 31 C. Cæsar Octavius III. — M. Valerius Messala Corvinus.
724 30 C. Cæsar Octavius IV. — M. Licinius Crassus.
725 29 C. Cæsar Octavius V. — Sext. Apuleius.
726 28 C. Cæsar Octavius VI. — M. Vipsanius Agrippa II.
727 27 C. Cæsar Octavius VII. — M. Vipsanius Agrippa III.
728 26 C. Cæsar Octavius VIII. — T. Statilius Taurus I.
729 25 C. Cæsar Octavius IX. — M. Junius Silanus.
730 24 C. Cæsar Octavius X. — C. Norbanus Flaccus.
731 23 C. Cæsar Octavius XI. — A. Terentius Murena.

EMPIRE.

- 732 22 M. Claudius Marcellus. — L. Arruntius ou L. Arruntius Nepos I.
733 21 Q. Æmilius Lepidus. — M. Lollius.
734 20 M. Apuleius Nepos. — P. Silius Nerva.
735 19 C. Sentius Saturninus. — Q. Lucretius Cinna Vespillo.
736 18 Cn. Cornelius Lentulus. — P. Cornelius Lentulus.

Ans de
Rome. J.-C.

- 737 17 T. Furnius. — P. Julius Silanus.
738 16 L. Domitius Ænobarbus. — P. Cornelius Scipio.
739 15 M. Livius Drusus Libo. — Cn. Calpurnius Piso I.
740 14 M. Licinius Crassus. — C. Cornelius Lentulus.
741 13 Tib. Claudius Nero. — P. Quintilius Varus.
742 12 M. Valerius Messala. — P. Sulpicius Quirinus.
743 11 P. Fabius Maximus. — Q. Ælius Tubero.
744 10 Junius Antonius. — Q. Fabius Max. Africanus.
745 9 Tib. Cl. Drusus Nero I. — T. Quinctius Crispinus.
746 8 M. Martius Censorinus. — C. Asinius Gallus.
747 7 Tib. Cl. Drusus Nero II. — Cn. Calpurnius Piso II.
748 6 D. Lælius Balbus. — C. Antistius Vetus.
749 5 C. Cæsar Octavius XII. — L. Cornelius Sulla ou Sylla.
750 4 C. Calvisius Sabinus II. — L. Passienus Rufus.
751 3 C. Cornelius Lentulus. — M. Valerius Messalinus.
752 2 C. Cæsar Octavius XIII. — M. Plautius Silvanus.
753 1 Cossus Cornelius Lentulus. — L. Calpurnius Piso.

Ans de
Rome. Depuis
J.-C.

- 754 1 Caius Cæsar I, petit-fils d'Auguste. — L. Æmilii Paulus.
755 2 P. Vinicius Nepos. — P. Alfenus Varus.
756 3 L. Ælius Lamia. — M. Servilius Geminus.
757 4 Sext. Ælius Catus. — C. Sentius Saturninus.
758 3 L. Valerius Messala Volusus. — Cn. Corneli-
lius Cinna Magnus.
759 6 M. Æmilius Lepidus. — L. Arruntius Nepos II.
760 7 A. Licinius Nerva Silanus. — Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus.
761 8 M. Furius Camillus. — Sext. Nonius Quinctilianus.
762 9 Q. Sulpicius Camerinus. — C. Poppæus Sabinus.
763 10 P. Cornelius Dolabella. — C. Junius Silanus.
764 11 Manius Æmilius Lepidus. — T. Statilius Taurus II.
765 12 Tib. Germanicus Cæsar I. — C. Fonteius Capito.
766 13 G. Silius Nepos. — L. Munacius Plaucus.
767 14 Sext. Pompeius Nepos. — Sext. Apuleius Nepos.
768 15 Drusus Julius Cæsar I. — C. Norbanus Flaccus.
769 16 T. Statilius Sisenna Taurus. — L. Scribonius Libo.
770 17 C. Cælius Rufus. — L. Pomponius Flaccus Græcinus.
771 18 Tiberius Claudius Cæsar Aug. III. — Tib. Germanicus Cæsar II.
772 19 M. Junius Silanus. — L. Norbanus Balbus.
773 20 M. Valerius Messala. — M. Valerius Cotta.
774 21 Tiberius Claudius Cæsar, Aug. IV. — Drusus Julius Cæsar.
775 22 C. Sulpicius Galba. — D. Iulius Agrippa.
776 23 C. Asinius Pollio Saloniinus. — C. Antistius Vetus.
777 24 Sext. Cornelius Cethegus. — L. Vitellius Varro.

Ans de
Rome. Depuis
J.-C.

- 778 25 M. Asinius Agrippa. — Cossus Cornelius Lentulus Isauricus.
- 779 26 Cn. Cornelius Lentulus Gatulicus. — C. Calvisius Sabinus.
- 780 27 M. Licinius Crassus. — L. Calpurnius Piso.
- 781 28 Ap. Julius Silanus. — P. Silius Nerva.
- 782 29 C. Fustius Geminus. — C. Rubellius Geminus.
- 783 50 L. Cassius Longinus. — M. Vinicius Quartinus I.
- 784 51 Tiberius Claudius Cæsar Aug. V. — L. Aelius Sejanus.
- 785 52 Cn. Domitius Ahenobarbus ou Aenobarbus. — M. Furius Camillus Scribonianus, ou, selon d'autres, A. Vitellius Nepos.
- 786 53 Serv. Sulpicius Galba. — L. Cornelius Sulla, ou Sylla Felix.
- 787 54 Paulus Fabius Persicus. — L. Vitellius Nepos I.
- 788 55 C. Sestius Gallus Camerinus. — M. Servilius Rufus Nonianus.
- 789 56 Q. Plautius, Plautianus, ou Lælianus. — Sext. Papinius Gallienus.
- 790 57 Cn. Acerronius Proculus. — C. Pontius Nigrinus.
- 791 58 M. Aquilius Julianus. — P. Nonius Asprenas.
- 792 59 Caius Cæsar Aug. II. — L. Apronius Cæsianus.
- 793 40 Caius Cæsar Aug. III, sepl. On lui donna ensuite pour collègue L. Gellius Publicola.
- 794 41 Caius Cæsar Aug. IV. — Cn. Sentius Saturninus.
- 795 42 Tib. Claudius Cæsar Aug. II. — C. Licinius Cæcina Largus.
- 796 43 Tib. Claudius Cæsar Aug. III. — L. Vitellius Nepos II.
- 797 44 L. Quinctius Crispinus. — T. Statilius Taurus.
- 798 45 M. Vinicius Quartinus II. — M. Statilius Corvinus.
- 799 46 C. Valerius Asiaticus. — M. Junius Silanus, ou, selon d'autres, M. Valerius Messala.
- 800 47 Tib. Claudius Cæsar Aug. IV. — L. Vitellius Nepos III.
- 801 48 A. Paulus Vitellius, qui fut ensuite empereur. — L. Vipsanius Publicola.
- 802 49 C. Pompeius Longinus Gallus. — Q. Veranius Lætus.
- 803 50 C. Antistius Vetus. — M. Suillius Rufus Servilianus.
- 804 51 Tib. Claudius Cæsar Aug V. — Serv. Cornelius Scipio Orfitus.
- 805 52 P. Cornelius Sulla ou Sylla Faustus. — L. Salvidius Otho Titianus.
- 806 53 D. Junius Silanus. — Q. Haterius Antoninus.
- 807 54 Q. Asinius Marcellus. — M. Acilius Aviola.
- 808 55 Nero Aug. I. — L. Antistius Vetus.
- 809 56 Q. Volusius Saturninus. — P. Cornelius Scipio.
- 810 57 Nero Aug. II. — L. Calpurnius Piso.
- 811 58 Nero Aug. III. — M. Valerius Messala.
- 812 59 C. Vipsanius Apronianus Publicola. — L. Fonteius Capito.
- 813 60 Nero Aug. IV. — Cossus Cornelius Lentulus.
- 814 61 C. Cæsonius Pætus. — P. Petronius Sabinus Turpilianus.
- 815 62 P. Marius Celsus. — L. Asinius Gallus.
- 816 63 L. Memmius Regulus. — P. Virginus Rufus.
- 817 64 C. Lecanius Bassus. — M. Licinius Crassus Frugi.

Ans de
Rome. Depuis
J.-C.

- 818 65 A. Licinius Nerva Siliannus, ou, selon d'autres, P. Silius Nerva. — C. Julius Vestinus Atticus.
- 819 66 C. Lucius Telesinus, ou, selon d'autres, L. Pontius Telesinus. — C. Suetonius Paulinus.
- 820 67 L. Fonteius Capito. — C. Julius Rufus.
- 821 68 C. Silius Italicus. — M. Galerius Trachalus Turpilianus.
- 822 69 Serv. Sulpicius Galba Aug. — T. Vinicius Rufinus Crispinianus.
- 823 70 Fl. Vespasianus Aug. I. — Titus Cæsar I.
- 824 71 Vespasianus Aug. II. — M. Cocceius Nerva I.
- 825 72 Vespasianus Aug. III. — Titus Cæsar II.
- 826 73 Domitianus Cæsar I. — M. Valerius Messalinus.
- 827 74 Vespasianus Aug. IV. — Titus Cæsar III.
- 828 75 Vespasianus Aug. V. — Titus Cæsar IV.
- 829 76 Vespasianus Aug. VI. — Titus Cæsar V.
- 830 77 Vespasianus Aug. VII. — Titus Cæsar VI.
- 831 78 L. Ceionius Commodus Verus. — D. Novius Priscus, ou, selon d'autres, C. Cornelius Piscus.
- 832 79 Vespasianus Aug. VIII. — Titus Cæsar VII.
- 833 80 Titus Aug. VIII. — Domitianus Cæsar II.
- 834 81 Sext. Annus Silvanus, ou, selon d'autres, M. Plautius Silvanus. — T. Verus Pollio, ou, selon d'autres, T. Annus Pollio.
- 835 82 Domitianus Aug. III. — T. Flavius Sabinus.
- 836 83 Domitianus Aug. IV. — Q. Petilius Rufus, ou, selon d'autres, T. Virginus Rufus.
- 837 84 Domitianus Aug. V. — Appius Junius Sabinus.
- 838 85 Domitianus Aug. VI. — T. Aurelius Fulvus, ou Fulvius I.
- 839 86 Domitianus Aug. VII. — Serv. Cornelius Dolabella.
- 840 87 Domitianus Aug. VIII. — A. Volusius Saturninus.
- 841 88 Domitianus Aug. IX. — L. Minucius Rufus.
- 842 89 T. Aurelius Fulvus II. — A. ou L. Sempronius Atratinus.
- 843 90 Domitianus Aug. X. — M. Cocceius Nerva II.
- 844 91 M. Ulpus Trajanus I. — M. Acilius Glabrio.
- 845 92 Domitianus Aug. XI. — Q. Volusius Saturninus.
- 846 93 Sext. Pompeius Collega. — Cornelius Priscus.
- 847 94 L. Nonius Asprenas. — M. Arretinus ou Arricius Clemens.
- 848 95 Domitianus Aug. XII. Si l'on veut joindre les six consulats de Domitien, qui fut six fois subrogé consul sous le règne de Vespasien, il se trouvera que Domitien a été dix-huit fois consul. — T. Flavius Clemens.
- 849 96 C. Fulvius Valens. — C. ou L. Antistius Vetus.
- 850 97 M. Cocceius Nerva Aug. III. — L. Virginus Rufus.
- 851 98 M. Cocceius Nerva Aug. IV. — M. Ulpus Trajanus, Cæsar II.
- 852 99 C. Sossius Senecio I. — A. Cornelius Palma I.
- 853 100 M. Ulpus Trajanus Aug. III. — M. Julius Cornelius Fronto, Plinius Junius le Jeune et Cornutus furent consuls honoraires.
- 854 101 M. Ulpus Trajanus Aug. IV. — Sext. Articulcius Pætus.
- 855 102 C. Sossius Senecio II. — L. Licinius Sura I.
- 856 103 M. Ulpus Trajanus Aug. V. — L. Appius Maximus.

Ans de Depuis
Rome. J.-C.

Ans de Depuis
Rome. J.-C.

- 857 104 L. Licinius Sura II. — P. Neratius Marcellus.
858 105 T. Julius Candidus. — C. Antius Julius Quadratus.
859 106 L. Ceionius Commodus Verus. — L. Tullius Cerealis.
860 107 C. Sosius Senecio III. — L. Licinius Sura III.
861 108 Ap. Annus Trebonius Gallus. — M. Atilius Metilius Bradua.
862 109 A. Cornelius Palma II. — G. Calvisius Priscianus.
863 110 Claudius Crispinus Tullus. — Solenus Orfitus Hasta.
864 111 G. Calpurnius Piso. — M. Vettius Rusticus Bolanus.
865 112 M. Ulpius Trajanus Aug. VI. — T. Sextius Africanus, ou, selon d'autres, C. Julius Africanus.
866 113 L. Pablinus Celsus. — C. Clodius Crispinus.
867 114 Q. Nonius Hasta. — P. Manilius Vopiscus.
868 115 L. Valerius Messala, ou, selon d'autres, Ælius Adrianus Aug. I. — M. Vergilianus, ou C. Popilius Carus Peto, ou, selon d'autres, Junius Rusticus.
869 116 Æmilius Ælianus. — L. Antistius Velus.
870 117 Quinctius Niger. — C. Vipsanius Apronianus.
871 118 Ælius Hadrianus Aug. II. — Tib. Claudius Fuscus Salinator.
872 119 Ælius Hadrianus Aug. III. — Q. Junius Rusticus.
873 120 L. Catilius Severus. — T. Aurelius Fulvus Antoninus.
874 121 M. Annus Verus. — L. Augur.
875 122 Manius Acilius Aviola. — C. Cornelius Pansa.
876 123 Q. Arrius Papius. — C. Ventidius Apronianus, ou, selon d'autres, C. Veranius Apronianus.
877 124 M. Acilius Glabrio. — C. Bellicus Torquatus I.
878 125 P. Cornelius Scipio Asiaticus. — Q. Vettius Aquilius.
879 126 Vespronius Candidus Verus, ou, selon d'autres, Lollius Peditus. — L. Varius Ambiguus Bibulus, ou, selon d'autres, Q. Junius Lepidus.
880 127 Gallicanus. — C. Cœlius Titianus.
881 128 L. Nonius Asprenas Torquatus. — M. Annus Libo.
882 129 P. Juventius Celsus. — Q. Julius Balbus.
883 130 Q. Fabius Catullinus. — M. Flavius Aper.
884 131 Serv. Octavius Lenas Pontianus. — M. Antonius Rufinus.
885 132 Sentius Augurinus. — Arrius Severianus.
886 133 Iiberus. — Julius Silanus Sisenna.
887 134 C. Julius Servilius Ursus Severianus. — C. Vibius Varus, Vibius Verus, ou Vibius Juventius.
888 135 Pompeianus Lupercus Pontianus. — L. Julius Atticus Acilianus.
889 136 C. Ceionius Commodus Verus. — Sext. Vetus Cive Pompeianus.
890 137 L. Ælius Cæsar. — P. Cælius Balbinus Vibullius.
891 138 Sulpicius Camerinus. — Quinctius Niger Magnus.
892 139 T. Antoninus Pius Aug. I. — C. Brutius Præsens I.

- 893 140 T. Antoninus Pius Aug. II. — M. Aurelius Cæsar I.
894 141 M. Peducaus Syloga Priscinus. — T. Hænius Severus.
895 142 Guspilus Rufinus. — L. Stadius Quadratus.
896 143 C. Bellicus Torquatus II. — Tib. Claudius Articus Herodes.
897 144 Lollianus Avitus. — Claudius Gavius Maximus.
898 145 T. Antoninus Pius Aug. III. — M. Aurelius Cæsar II.
899 146 Sext. Erucius Clarus. — Cn. Claudius Severus.
900 147 M. Valerius Largus. — M. Valerius Messatius.
901 148 C. Bellicus Torquatus III. — M. Salvius Julianus.
902 149 Serv. Cornelius Scipio Orfitus. — Q. Nonius Priscus.
903 150 Romulus Gallicanus. — Antistius Velus.
904 151 Sext. Quintilius Gordianus. — Sext. Quintilius Maximus.
905 152 Sext. Acilius Glabrio. — C. Valerius Omulhus ou Omolles Verianus.
906 153 C. Brutius Presens II. — Aulus Junius Rufinus, ou, selon d'autres, M. Antonius Rufinus.
907 154 L. Aurelius Commodus, ou, selon d'autres, M. Aurelius Cæsar III. — T. Sextilius Læteranus.
908 155 C. Julius Severus. — M. Rufinus Sabinianus.
909 156 M. Plautius Sylvanus Ceionius. — C. Sentius Augurinus.
910 157 Barbatus. — Regulus.
911 158 Q. Flavius Tertullus. — Claudius ou Licinius Sacerdos.
912 159 Plautius Quintillus. — M. Stadius Priscus.
913 160 T. Vibius Barus ou Varus. — App. Annus Bradua.
914 161 M. Ælius Aurelius Verus Cæsar IV. — L. Ælius Verus.
915 162 Q. Junius Rusticus. — C. Vettius Aquilius.
916 163 L. Papius Ælianus. — Junius Pastor.
917 164 M. Nonius Macrinus, ou, selon d'autres, C. Julius Macrinus. — L. Cornelius Celsus.
918 165 L. Arrius Pudent. — M. Gavius ou L. Cornelius Scipio Orfitus.
919 166 Q. Servilius Pudent. — L. Fufidius ou T. Vitrasius Pollio.
920 167 L. Aur. Verus Aug. III. — T. Vinidius Quadratus.
921 168 L. Vettius Paulus. — T. Junius Montanus.
922 169 Q. Sosius Priscus. — P. Cælius Apollinaris.
923 170 M. Cornelius ou M. Aurelius Severus Cæthægus. — C. Erutius ou L. Junius Clarus.
924 171 L. Septimius Severus I, ou, selon d'autres, T. Ticinus Sereus. — L. Alfidius Herennianus, ou, selon d'autres, C. Schædinus Natta.
925 172 Claudius Maximus. — Cornelius Scipio Orfitus.
926 173 M. Aurelius Severus. — T. Claudius Pompeianus.
927 174 Annus Trebonius Gallus. — L. Flaccus.
928 175 Calpurnius Piso. — M. Salvius Julianus.
929 176 T. Vitrasius Pollio. — M. Flavius Aper.
930 177 L. Aurelius Commodus Aug. I. — Plautius Quinctilius.
931 178 Julianus Rufus, ou Vettius Rufus. — Gavius Orfitus, ou Corn. Scipio Orfitus.
932 179 L. Aurelius Commodus Aug. II. — T. Annus

Ans de Depuis
Rome. J.-C.

Aurelius Verus ou Vespronius Candidus Verus.

- 180 L. Fulvius Brutius Præsens. — Sext. Quinctilius Gordianus.
- 181 L. Aurelius Commodus Aug. III. — Antistius Burrhus.
- 182 Petronius Mamertinus. — M. Vettius Trebellius Rufus.
- 183 L. Aurelius Commodus Aug. IV. — M. Aufidius Victorinus.
- 184 M. Eggius Marullus. — Cn. Papirius Ælianus.
- 185 Triarius Maternus. — M. Attilius Metilius Bradua I.
- 186 L. Aur. Commodus Aug. V. — M. Acilius Glabrio.
- 187 Tullius Crispinus. — Papirius Ælianus.
- 188 C. Allius Fuscianus. — Duillius Silanus.
- 189 Servilius Silanus. — Junius Silanus.
- 190 L. Aur. Commodus Aug. VI. — Petronius Septimianus.
- 191 Cassius Apronianus. — M. Attilius Metilius Bradua II.
- 192 L. Aur. Commodus Aug. VII. — P. Helvius Pertinax.
- 193 Q. Socius Falco. — Julius Erucius Clarus.
- 194 L. Septimius Severus Aug. II. — Claudius Septimius Albinus Cæsar.
- 195 Q. Flavius Scapula Tertullus. — T. Flavius Clemens.
- 196 Cn. Domitius Dexter. — L. Valerius Messala.
- 197 App. Claudius Lateranus. — Titius Rufinus, ou M. Marius Rufinus.
- 198 Tib. Aterius Saturninus. — C. Annus Trebonius Gallus.
- 199 P. Cornelius Annullinus. — M. Aufidius Fronto.
- 200 Tib. Claudius Severus. — C. Aufidius Victorinus.
- 201 L. Annus Fabianus. — M. Nonius Mucianus.
- 202 L. Septimius Severus Aug. III. — M. Aurelius Antoninus Aug. I.
- 203 M. Septimius Plautianus. — P. Septimius Geta I.
- 204 L. Fabius Silo, Cilo ou Chilo. — M. Annus Libo.
- 205 M. Aur. Antoninus Aug. II. — P. Septimius Geta Cæsar II.
- 206 Annus Nummius Albinus. — Fulvius Æmilianus.
- 207 M. Flavius Aper. — Q. Allius Maximus.
- 208 M. Aurelius Antoninus Aug. III. — P. Septimius Geta Cæsar III.
- 209 Tib. Claudius Pompeianus. — Lollius Avitus.
- 210 M. Acilius Faustinus. — Triarius Rufinianus ou C. Cæsonius Macer.
- 211 Lollius Gentianus ou Q. Epidius Rufus. — Pomponius Bassus.
- 212 M. Julius Pompeius Asper. — P. Julius Pompeius Asper.
- 213 M. Aur. Antoninus Aug. IV. — P. Cælius Balbinus.
- 214 Silius Messala. — Q. Aquilius Sabinus I.
- 215 Æmilius Lætus. — Anicius Cerealis.
- 216 Q. Aquilius Sabinus II. — Sext. Cornelius Anullinus.
- 217 C. Brutus Præsens. — T. Messius Extricatus.

Ans de Depuis
Rome. J.-C.

- 218 M. Opilius Macrinus Aug. — Diadumenus César et L. Adventus.
- 219 M. Aur. Antoninus Aug. V. — Licinius Sacerdos.
- 220 M. Aur. Anioninus Aug. VI. — M. Aurelius Eutychianus Comazon.
- 221 Annus Gratus Sabinianus. — Claudius Se-leucus.
- 222 M. Aur. Antoninus Aug. VII. — M. Aurelius Severus Alexander Cæsar I.
- 223 L. Marius Maximus. — L. Roscius Papirius Ælianus.
- 224 Claudius Julianus. — Claudius Crispinus.
- 225 M. Metius Rufus. — L. Turpilius Dexter.
- 226 M. Aur. Serv. Alexander Aug. II. — C. Quinctilius Marcellus.
- 227 M. Nummius Albinus ou Cælius Albinus. — M. Claudius Pupienus Maximus.
- 228 T. Manilius ou Vettius Modestus. — Sergius Calpurnius Probus.
- 229 M. Aur. Sev. Alexander Aug. III. — Cassius Apronius Dio Cocceianus.
- 230 L. Virius Calpurnius Agricola. — Sext. Cælius Clementinus.
- 231 T. Claudius Pompeianus. — Felicianus ou Pelignianus.
- 232 Julius Lupus. — Maximus I.
- 233 Maximus II. — Ovinus Paternus.
- 234 Maximus III. — C. Cælius Urbanus.
- 235 L. Catilius Severus. — L. Ragonius Urinatus Quinctianus.
- 236 C. Julius Verus Maximinus Aug. — C. Julius Africanus.
- 237 L. Ovinus Rusticus Cornelianus. — P. Titius Perpetuus.
- 238 M. Ulpius Grinitus. — C. Nonius Proculus Pontianus.
- 239 M. Anton. Gordianus Aug. I. — M. Acilius Aviola.
- 240 Vettius Sabinus. — Venustus.
- 241 M. Ant. Gordianus Aug. II. — M. Aur. Claudius Pompeianus.
- 242 C. Vettius ou Aufidius Atticus. — C. Asinius Prætextatus.
- 243 Julius Arrianus. — Æmilius Papus.
- 244 Peregrinus. — Fulvius Æmilianus I.
- 245 M. Julius Philippus Aug. I. — Tib. Fabius Titianus.
- 246 Brutus Præsens. — M. Nummius Albinus I.
- 247 M. Julius Philippus Aug. II. — M. Julius Philippus Cæsar I.
- 248 M. Julius Philippus Aug. III. — M. Julius Philippus Cæsar II.
- 249 Fulvius Æmilianus II. — Vettius Aquilinus.
- 250 Cn. Messius Quintus Trajanus Decius Aug. I. — Annus Maximus Gratus.
- 251 Cn. Trajanus Decius Aug. II. — Q. Herennius Etruscus Messius Decius Cæsar.
- 252 C. Vibius Trebonianus Gallus Aug. — C. Vibius Volusianus Cæsar I.
- 253 C. Vibius Volusianus Aug. II. — M. Valerius Maximus I.
- 254 P. Licinius Valerianus Aug. I. — P. Licinius Gallienus Aug. I.
- 255 P. Licinius Valerianus Aug. II. — P. Licinius Gallienus Aug. II.

Ans de Rome.	Depuis J.-C.	
1009	256	M. Valerius Maximus II. — M. Acilius Glabrio.
1010	257	P. Lic. Valerianus Aug. III. — P. Licin. Gallienus Aug. III.
1011	258	M. Aurelius Memmius Fuscus. — Pomponius Bassus I.
1012	259	Fulvius Æmilianus. — Pomponius Bassus II.
1013	260	Cornelius Sicularis. — Julius Donatus.
1014	261	P. Lic. Gallienus Aug. IV. — Petronius Volsianus.
1015	262	P. Lic. Gallienus Aug. V. — Pomp. Faustinus.
1016	263	M. Nummius Ceionius Albinus II. — Maximus Dexter.
1017	264	P. Lic. Gallienus Aug. VI. — Æmillus Saturninus.
1018	265	P. Licinius Valerianus Cæsar. — L. Lucilius Macer Rufinianus.
1019	266	P. Lic. Gallienus Aug. VII. — Sabinillus.
1020	267	Ovinus Paternus I. — Arsefilaus.
1021	268	Ovinus Paternus II. — Marinianus.
1022	269	M. Aurelius Claudius Aug. — Ovinus Paternus III.
1023	270	Flavius Antiochianus. — Furius Orfitus.
1024	271	L. Domitius Aurelianus Aug. I. — M. Ceionius Virus Bassus.
1025	272	Quietus. — Voldumianus.
1026	273	M. Claudius Tacitus I. — Furius Placidianus.
1027	274	L. Domit. Aurelianus Aug. II. — C. Julius Capitolinus.
1028	275	L. Domitius Aurelianus Aug. III. — T. Novius Marcclinus.
1029	276	M. Claudius Tacitus Aug. II. — Fulvius Æmilianus.
1030	277	M. Aurelius Probus Aug. I. — M. Aurelius Paulinus.
1031	278	M. Aur. Probus Aug. II. — M. Furius Lupus.
1032	279	M. Aur. Probus Aug. III. — Ovinus Paternus IV.
1033	280	Junius Messala. — Gratus.
1034	281	M. Aur. Probus Aug. IV. — C. Junius Tiberianus I.
1035	282	M. Aur. Probus Aug. V. — Pomponius Victorius.
1036	283	M. Aurelius Carus Aug. I. — M. Aurelius Carinus Cæsar I.
1037	284	M. Aur. Carinus Aug. II. — M. Aur. Numerianus Cæsar.
1038	285	Const. Valerius Diocletianus Aug. I. — Aristobulus.
1039	286	Junius Maximinus Priscilianus. — Vettius Aquilinus.
1040	287	Const. Val. Diocletianus Aug. II. — M. Aur. Val. Maximianus Aug. I.
1041	288	M. Aur. Val. Maximianus Aug. II. — Pomponius Januarius.
1042	289	Tiberius Annius Bassus. — L. Ragouius Quinctianus.
1043	290	Const. Val. Diocletianus Aug. III. — M. Aur. Val. Maximianus.
1044	291	C. Junius Tiberianus II. — Cassius Dio.
1045	292	Afranius Annibalianus. — M. Aur. Asclepiodotus.
1046	293	Const. Val. Diocletianus Aug. IV. — M. Aurelius Valer. Maximianus Aug. IV.
1047	294	Fl. Junius Constantius Chlorus Cæsar I. — C. Valerius Galerius Maximianus Cæsar I.

Ans de Rome.	Depuis J.-C.	
1048	295	Nummius Tuscus. — Annii Cornelius Anul- linus.
1049	296	Const. Val. Diocletianus Aug. V. — Fl. Ju- lius Constantius Chlorus Cæsar II.
1050	297	M. Aur. Val. Maximianus Aug. V. — C. Val. Gal. Maximianus Cæsar II.
1051	298	Anicius Faustus. — Severus Gallus.
1052	299	Const. Val. Diocletianus Aug. VI. — M. Aur. Val. Maximianus Aug. VI.
1053	300	Fl. Julius Constantius Chlorus Cæsar III. — C. Val. Gal. Maximianus Cæsar III.
1054	301	Posthumius Titianus. — Fl. Popilius Nepo- titanus.
1055	302	Fl. Julius Constantius Cæsar IV. — C. Val. Gal. Maximianus Cæsar IV.
1056	303	Const. Val. Diocletianus Aug. VII. — M. Aur. Val. Maximianus Aug. VII.
1057	304	Const. Val. Diocletianus Aug. VIII. — M. Aur. Val. Maximianus Aug. VIII.
1058	305	Fl. Julius Constantius Cæsar V. — C. Val. Gal. Maximianus Cæsar V.
1059	306	Fl. Julius Constantius Aug. VI. — C. Val. Gal. Maximianus Aug. VI, en Italie, après le sixième consulat; dans les Gaules au mois d'avril.
1060	307	M. Aur. Valerius Maximianus Aug. IX. — Fl. Valerius Constantinus Aug. dans tout le reste de l'empire. — C. Val. Gal. Maxi- mianus Aug. VII. — Gal. Val. Maximianus Cæsar en Italie.
1061	308	M. Aurelius Maxentius Aug. I. — M. Aure- lius Romulus, dans le reste de l'empire au mois d'avril. — M. Aur. Val. Maximianus Aug. X. — C. Val. Gal. Maximianus Aug. VII. On ne compta pas son consulat de l'année précédente en Italie.
1062	309	M. Aur. Maxentius Aug. II. — M. Aur. Ro- mulus Cæsar II, dans le reste de l'em- pire; après le consulat X et VII, en Italie.
1063	310	M. Aur. Maxentius Aug. III, seul dans le reste de l'empire, II; après le consulat X et VII, en Italie.
1064	311	Rufius Volutianus I. — Ensebius, dans le reste de l'empire. — C. Val. Gal. Maximia- nus Aug. VIII, seul en Italie. — P. Lici- nians Licinius Aug. I. — M. Aur. Maxen- tius Aug. IV, seul dans le reste de l'em- pire.
1065	312	Fl. Val. Constantinus Aug. II. — P. Licinia- nus Licinius Aug. II.
1066	313	Fl. Val. Constantinus Aug. III. — P. Lic. Licinius Aug. III.
1067	314	Rufius Volutianus II. — Annianus.
1068	315	Fl. Constantinus Aug. IV. — P. Lic. Lici- nius Aug. IV.
1069	316	Fl. Ceionius Sabinus ou Rufius Cecinna Sabi- nus. — Q. Aradius Rufinus.
1070	317	Ovinus Gallicanus I. — Septimus Bassus.
1071	318	P. Lic. Licinius Aug. V. — Fl. Julius Cris- pus Cæsar I.
1072	319	Fl. Val. Constantinus Aug. V. — Val. Lici- nians Licinius Cæsar.
1073	320	Fl. Val. Constantinus Aug. VI. — Fl. Clau- dus Constantinus Junius Cæsar I.
1074	321	Fl. Jul. Crispus Cæsar II. — Fl. Cl. Constantinus Cæsar II.

Ans de Rome.	Depuis J.-C.	Ans de Rome.	Depuis J.-C.
1075	322 Petronius Probianus. — Anicius Julianus.	1116	563 Fl. Cl. Julianus Aug. IV. — Secundus Sa- lutiarius.
1076	325 Acilius Severus. — Fl. Junius Rufinus.	1117	564 Jovianus Aug. — Varronianus Nobilissimus puer.
1077	324 Fl. Jul. Crispus Caesar III. — Fl. Cl. Con- stantinus Caesar III.	1118	565 Valentinianus Aug. I. — Valens Aug. I.
1078	325 Anicius Paulinus. — Publius Anicius Julianus.	1119	566 Gratianus Nobilissimus puer I. — Fl. Daga- laphus.
1079	326 Fl. Val. Constantinus Aug. VII. — Fl. Julius Constantinus Caesar.	1120	567 Fl. Lupicinus. — Fl. Jovinus.
1080	327 Fl. Valerius Constantinus. — Maximus Ba- silius.	1121	568 Valentinianus Aug. II. — Valens Aug. II.
1081	328 Fl. Magnus Januarius. — Fabius Justus.	1122	569 Felix Valentinianus Nobilissimus puer. — Sext. Aurelius Victor.
1082	329 Fl. Val. Constantinus Aug. VIII. — Fl. Cl. Constantinus Caesar IV.	1125	570 Valentinianus Aug. III. — Valens Aug. III.
1085	350 Ovinus Gallicanus II. — L. Aurelius Symma- chus.	1124	571 Gratianus Aug. II. — Sextus Anicius Petro- nius Probus.
1084	351 Annius Bassus. — Ablavius Ægyptius.	1125	572 Fl. Modestus. — Fl. Arintheus.
1085	352 Ovinus Pacatianus. — Mecinius Marianus.	1126	573 Valentinianus Aug. IV. — Valens Aug. IV.
1086	353 Fl. Julius Valerius Delmatius. — M. Aure- lius Xenophilus.	1127	574 Gratianus Aug. III. — Fl. Equitius.
1087	354 L. Ranius Acontius Optatus. — Anicius Faus- tus Paulinus Junior.	1128	575 Après le consulat de l'empereur Gratien et d'Equitius.
1088	355 Fl. Julius Constantius I. — C. Ceionius Ru- sius Albinus.	1129	576 Valens Aug. V. — Valentinianus Jun. Aug. I.
1089	356 Fl. Popilius Nepotianus. — Facundus ou Secundus.	1150	577 Gratianus Aug. IV. — Fl. Merobaudes.
1090	357 T. Fabius Titianus. — Felicianus.	1151	578 Valens Aug. VI. — Valentinianus Jun. Aug. II.
1091	358 Ursus. — Polemius.	1152	579 Dec. Magnus Ausonius Gallus. — Q. Clo- dianus Hermogenianus Olybrius.
1092	359 Fl. Julius Constantius Aug. II. — Fl. Julius Constans Aug. I.	1155	580 Gratianus Aug. V. — Theodosius Aug. I.
1093	340 Fl. Septimius Acyndinus. — L. Aradius Pro- culus.	1154	581 Fl. Annius Eucherus. — Fl. Posthumus Syagrius I.
1094	341 Fl. Antonius Marcellinus. — Cælius Probinus.	1155	582 Fl. Antonius. — Posthumus Syagrius II.
1095	342 Fl. Julius Constantius Aug. III. — Fl. Jul. Constans Aug. II.	1156	583 Fl. Merobaudes II. — Fl. Saturninus.
1096	345 M. Macius Memmius Furius Placidus. — Fl. Pisidius Romulus.	1157	584 Fl. Ricimer. — Fl. Clearchus.
1097	344 Domitius Leontius. — Salustius Autor.	1158	585 Arcadius Aug. I. — Fl. Bauto.
1098	345 Amantius Ceionius. — Rufinus Albinus.	1159	586 Fl. Honorius, Puer nobil. — Fl. Evodius.
1099	346 Fl. Jul. Constantius Aug. IV. — Fl. Julius Constans Aug. III.	1140	587 Valentinianus Aug. III. — Fl. Eutropius.
1100	347 Fl. Eusebius. — Fl. Rufinus.	1141	588 Theodosius Aug. II. — Fl. Cynegius.
1101	348 Fl. Philippus. — Fl. Salia ou Sallea.	1142	589 Fl. Timasius. — Fl. Promotus.
1102	349 Ulpianus Limenius. — Aco Fabius Catullinus.	1145	590 Valentinianus Aug. IV. — Fl. Neoterius.
1103	350 Sergius.	1144	591 Tiberius Fabius Titianus. — Q. Aurelius Symmachus.
1104	351 Nigrinianus, en Italie. — Magnus Magnentius Aug.	1145	592 Arcadius Aug. II. — Fl. Rufinus.
1105	352 Gaiso, dans le reste de l'empire, après le con- sulat de Sergius et de Nigrinianus, en Italie. — Magnus Decentius Caesar. — Paulus, dans le reste de l'empire. — Fl. Julius Constantius Aug. V. — Fl. Claudius Con- stantius Gallus Caesar I.	1146	593 Theodosius Aug. III. — Fl. Abundantius.
1106	353 Fl. Jul. Constantius Aug. VI. — Fl. Cl. Constantius Gallus Caesar II.	1147	594 Arcadius Aug. III. — Honorius Aug. II.
1107	354 Fl. Jul. Constantius Aug. VII. — Fl. Cl. Constantius Gallus Caesar III.	1148	595 Sext. Anicius Olybrius. — Sext. Anicius Pro- binus.
1108	355 Fl. Arbetio. — Marvortius Lollianus.	1149	596 Arcadius Aug. IV. — Honorius Aug. III.
1109	356 Fl. Jul. Constantius Aug. VIII. — Fl. Clau- dianus Julianus Caesar I.	1150	597 Fl. Cæsarius. — Pontius Atticus.
1110	357 Fl. Jul. Constantius Aug. IX. — Fl. Cl. Ju- lianus Caesar II.	1151	598 Honorius Aug. IV. — Fl. Eutychianus.
1111	358 Neratius Cerealis. — Decianus.	1152	599 Manlius Theodorus. — Fl. Eutropius.
1112	359 Fl. Eusebius. — Hypatius.	1155	400 Fl. Stilico. — Fl. Aurelianus.
1113	360 Fl. Jul. Constantius Aug. X. — Fl. Cl. Julia- nus Caesar III.	1154	401 Ragonius Celsus. — Fl. Flavita.
1114	361 Fl. Taurus. — Fl. Florentinus.	1155	402 Arcadius Aug. V. — Honorius Aug. V.
1115	362 Fl. Mamertinus. — Fl. Nevitta.	1156	403 Theodosius Junior Aug. — Fl. Rumoridus.
		1157	404 Honorius Aug. VI. — Fl. Aristænetus.
		1158	405 Fl. Stilico. — Fl. Anthemius.
		1159	406 Arcadius Aug. VI. — Sext. Anicius Probus.
		1160	407 Honorius Aug. VII. — Theodosius Aug. II.
		1161	408 Anicius Bassus. — Fl. Philippus.
		1162	409 Honorius Aug. VIII. — Theodosius Aug. III.
		1165	410 Fl. Varanes. — Fl. Terullus.
		1164	411 Theodosius Aug. IV, seul.
		1165	412 Honorius Aug. IX. — Theodosius Aug. V.
		1166	413 Fl. Lucianus. — Fl. Herodianus.
		1167	414 Fl. Constans. — Fl. Constantius.
		1168	415 Honorius Aug. X. — Theodosius Aug. VI.
		1169	416 Theodosius Aug. VII. — Junius Quartus Palladius.

Ans de
Rome. J.-C.

- 1170 417 Honorius Aug. XI. — Fl. Constantius.
1171 418 Honorius Aug. XII. — Theodosius Aug. VIII.
1172 419 Fl. Monaxius. — Fl. Plintha.
1173 420 Theodosius Aug. IX. — Fl. Constantius III.
V. C.
1174 421 Fl. Agricola. — Fl. Eustathius.
1175 422 Honorius Aug. XIII. — Theodosius Aug. X.
1176 423 Rufius Marinianus. — Fl. Asclepiodotus.
1177 424 Fl. Castinus. — Fl. Victorinus.
1178 425 Theodosius Aug. XI. — Placidius Valentinianus Caesar I.
1179 426 Theodosius Aug. XII. — Valentinianus Aug. II.
1180 427 Fl. Hierius. — Fl. Ardaburius.
1181 428 Fl. Felix. — Fl. Taurus.
1182 429 Fl. Florentius. — Fl. Dionysius.
1183 430 Theodosius Aug. XIII. — Valentinianus Aug. III.
1184 431 Anicius Bassus. — Fl. Antiochus.
1185 432 Fl. Aëtius I. — Fl. Valerius.
1186 433 Theodosius Aug. XIV. — Fl. Anicius Maximus.
1187 434 Fl. Aspar. — Fl. Areobindas.
1188 435 Theodosius Aug. XV. — Valentinianus Aug. IV.
1189 436 Fl. Isidorus. — Fl. Senator.
1190 437 Fl. Aëtius II. — Fl. Sigesvultius ou Sigevultes.
1191 438 Theodosius Aug. XVI. — Anicius Glabrio Faustus.
1192 439 Theodosius Aug. XVII. — Fl. Festus.
1193 440 Valentinianus Aug. V. — Fl. Anatolius.
1194 441 Cyrus Panopolita, seul.
1195 442 Fl. Dioscorus. — Fl. Eudoxius.
1196 443 Fl. Anicius Maximus. — Fl. Paternus.
1197 444 Theodosius Aug. XVIII. — Decius Albinus.
1198 445 Valentinianus Aug. VI. — Fl. Nonius.
1199 446 Fl. Aëtius III. — Q. Aurelius Symmachus.
1200 447 C. ou Fl. Ardaburius. — Fallonius Alypius Probus.
1201 448 Rufius Posthumianus. — Fl. Zeno.
1202 449 Fl. Protopogenes. — Tarcus Secundus Asterius.
1203 450 Valentinianus Aug. VII. — Gennadius Avienus.
1204 451 Marcianus Augustus. — Clodius Adelpheus.
1205 452 Fl. Hierculanus. — Fl. Asporatus.
1206 453 Fl. Opilio. — Fl. Vincomalus.
1207 454 Fl. Aëtius IV. — Fl. Studius.
1208 455 Valentinianus Aug. VIII. — Fl. Anthemius, en Italie. — M. Marcillus Avitus Aug. dans le reste de l'empire.
1209 456 Fl. Joannes. — Fl. Varanes.
1210 457 Fl. Constantinus. — Fl. Rufus.
1211 458 Leo Thrax Aug. I. — Julius Majoranus.
1212 459 Fl. Ricimer. — Fl. Patricius.
1213 460 Fl. Magnus. — Fl. Apollonius.
1214 461 Fl. Severinus. — Fl. Dagalaiphus.
1215 462 Leo Thrax Aug. II. — Vibius Severus Aug.
1216 463 Decius Basilus Felix. — Fl. Vibianus.
1217 464 Fl. Rusticus. — Fl. Anicius Olybrius.
1218 465 Fl. Basiliscus I. — Fl. Hermimericus.
1219 466 Leo Thrax Aug. III. — Tib. Fabius Titianus.
1220 467 Fl. Puseus. — Fl. Joannes.
1221 468 Fl. Procopius Anthemius Aug. sans collègue.
1222 469 Fl. Zeno I. — Fl. Marcianus.
1223 470 Fl. Severus. — Fl. Jordanus.
1224 471 Leo Thrax Aug. IV. — Fl. Probianus.
1225 472 Fl. Festus. — Fl. Marcianus.
1226 473 Leo Thrax Aug. V, sans collègue.

Ans de
Rome. J.-C.

- 1227 474 Leo Junior Aug., sans collègue.
1228 475 Zeno Aug. II, sans collègue.
1229 476 Basiliscus Aug. II. — Fl. Armatus.
1230 477 Après le consulat de Basiliscus et d'Armatus.
1231 478 Illus seul.
1232 479 Zeno Aug. III, seul.
1233 480 Fl. Basilis Junior, sans collègue.
1234 481 Fl. Placidius ou Placidus, sans collègue.
1235 482 Fl. Severinus. — Fl. Trocondus.
1236 483 Anicius Faustus, sans collègue.
1237 484 Theodoricus Amalus, roi des Goths. — Fl. Venantius.
1238 485 Q. Aurelius Symmachus le Jeune, sans collègue.
1239 486 Maurus Decius. — Fl. Longinus I.
1240 487 Anicius Manlius. — Severinus Boëtius.
1241 488 Fl. Siphidius. — Clarius ou Claudius Dynamius.
1242 489 Anicius Probinus. — Eusebius Chronio I.
1243 490 Anicius Faustus. — Fl. Longinus II.
1244 491 Fl. Olybrius le Jeune, sans collègue.
1245 492 Anastasius Aug. I. — Fl. Rufinus.
1246 493 Decius Albinus. — Eusebius Chronio II.
1247 494 Fl. Præsidius. — Tarcus Asterius.
1248 495 Fl. Viator. — Fl. Æmilius.
1249 496 Fl. Paulus, sans collègue.
1250 497 Anastasius Aug. II, sans collègue.
1251 498 Decius Paulinus. — Joannes Seytha.
1252 499 Fl. Joannes Gibbus. — Fl. Asclepius.
1253 500 Fl. Patricius. — Fl. Pypatus.
1254 501 Fl. Pompeius. — Rufius Avienus.
1255 502 Rufius Avienus le Jeune. — Fl. Probus.
1256 503 Fl. Dexecratus.
1537 504 Fl. Volusianus. — Fl. Cethagus, Cethens ou Cethegus.
1258 505 Manlius Theodorus. — Fl. Sabinianus.
1259 506 Fl. Messala. — Fl. Arcobinda.
1260 507 Anastasius Aug. III. — Venantius Decius.
1261 508 Venantius Decius le Jeune. — Fl. Celer.
1262 509 Opportunus, sans collègue.
1263 510 Manlius Severinus Boëtius. — Fl. Entharicus.
1264 511 Felix Gallus. — Secundinus.
1265 512 Fl. Paulus. — Fl. Muschianus.
1266 513 Anicius Probus. — Fl. Clementinus.
1267 514 M. Aurel. Cassiodorus Senator, sans collègue.
1268 515 Fl. Anthemius. — Fl. Florentius I.
1269 516 Fl. Petrus, sans collègue.
1270 517 Anastasius Aug. IV. — Fl. Agapitus.
1271 518 Fl. Florentius II. — Fl. Magnus.
1272 519 Justinus Aug. I. — Entharicus Calica ou Calica, Amalus.
1273 520 Fl. Vitalianus. — Fl. Rusticus.
1274 521 Justinianus I. — Fl. Valerius.
1275 522 Q. Aurelius Symmachus. — Severinus Boëtius.
1276 523 Anicius Maximus, sans collègue.
1277 524 Justinus Aug. II. — Fl. Opilio.
1278 525 Anicius Probus. — Fl. Philoxenus.
1279 526 Anicius Olybrius le Jeune, sans collègue.
1280 527 Fl. Mavortius, sans collègue.
1281 528 Justinianus Aug. II, sans collègue.
1282 529 Maurus Decius, sans collègue, ou ce fut, Basilis Junior.
1283 530 Posthumus Lampadius. — Fl. Orestes.
1284 531 Sans consuls.

Ans de Depuis
Rome. J.-C.

1285	552	Sans consuls.
1286	553	Justinianus Aug. III, sans collègue.
1287	554	Justinianus Aug. IV — Theodosius Paulinus. le Jeune.
1288	555	Bélisaire, sans collègue.
1289	556	Sans consuls.
1290	557	Sans consuls.
1291	558	Fl. Joargus. — Fl. Volusianus.
1292	559	Fl. Appio Ægyptius, sans collègue.
1295	540	Fl. Justinus, sans collègue.
1294	541	Basilius le Jeune, sans collègue.
1295	542	II.
1296	545	III.
1297	544	IV.
1298	545	V.
1299	546	VI.
1500	547	VII.
1501	548	VIII.
1502	549	IX.
1505	550	X.
1504	551	XI.
1505	552	XII.
1506	553	XIII.
1507	554	XIV.
1508	555	XV.
1509	556	XVI.
1510	557	XVII.
1511	558	XVIII.
1512	559	XIX.
1513	560	XX.
1514	561	XXI.
1515	562	XXII.
1516	563	XXIII.
1517	564	XXIV.
1518	565	XXV.
1519	566	Justinus, Aug. I.
1520	567	Justinus Aug. II, qui fut consul pendant sa vie, et en la personne duquel finirent les consuls.

Après le consulat de Basile le Jeune,
toutes ces années n'ont point eu
de consuls.

CONSULS en France, s'est dit des trois magistrats supérieurs auxquels la constitution de l'an viii avait confié le gouvernement de la république. — Après la fameuse séance du 18 brumaire an viii (9 novembre 1799), un décret, rendu dans la nuit, institua provisoirement une commission consulaire et la composa de Siéyès et Roger Ducos, anciens directeurs, qui tous deux avaient trempé dans le dernier coup d'État, et leur adjoignit le général Bonaparte. Les consuls furent installés le 21 brumaire, et 45 jours après, le 5 nivôse an viii (24 décembre 1799), fut publiée la constitution de l'an viii, constitution qui plaça le général Bonaparte à la tête de l'État, sous le titre de premier consul, et lui adjoignit, pour second et pour troisième, Cambacérès, ancien membre de la convention, alors ministre de la justice, et Lebrun, ancien secrétaire intime du chancelier Maupeou. — Le 7 juin 1802, un sénatus-consulte prorogea de dix ans la magistrature consulaire dans la personne du général Bonaparte; un autre la déclara à vie le 2 août 1802, et le consulat s'éteignit pour faire place à l'empire le 18 mai 1804. Il avait commencé le 11 novembre 1799, et avait duré 4 ans, 6 mois et 7 jours.

CONSUL se dit aussi d'un officier établi dans un port étranger pour y exercer une certaine juridiction sur les marins et les négociants de la nation qu'il représente, et y défendre leurs intérêts. Le plus ancien monument de l'existence des consuls dans les pays étrangers est la loi

des Visigoths. Pendant les croisades, les Français, et après eux, beaucoup de villes d'Italie, accordèrent ce titre à des officiers qu'ils envoyèrent en Asie. Mais ce ne fut réellement qu'à partir du 16^e siècle et du règne de Louis XIV que l'établissement des consuls devint d'un usage général. — Le titre de consul fut enfin donné à certains juges, pris parmi les marchands, pour connaître sommairement de certaines affaires, et ont été remplacés par les tribunaux du commerce. Leur juridiction remontait à Paris au mois de novembre 1565.

CONTAGION, mot tiré du verbe latin *tangere*, qui signifie toucher. Une maladie est dite contagieuse, lorsque, par le contact, celui qui en est atteint peut la communiquer à un autre. Telle était autrefois la lèpre et telles sont aujourd'hui la gale, la petite vérole, la rage, etc. La plus ancienne maladie contagieuse connue est celle qui, au rapport de Thucydide, ravagea la ville d'Athènes pendant les années 429, 430 et 431 av. J.-C. Si l'on en croit cet historien, qui lui-même en fut atteint, cette affreuse maladie avait pris naissance en Éthiopie, s'était répandue en Égypte, et de là avait été apportée à Athènes par un navire grec. Ceux qui en étaient atteints étaient couverts d'ulcères et de taches livides par tout le corps, et leur cadavre exhalait une odeur fétide. — Au milieu du 6^e siècle, une autre maladie contagieuse désola l'Europe. Elle prit naissance en Égypte, fut transportée en France, et éclata à Arles en 555. Ceux qui en étaient atteints étaient couverts de tumeurs, particulièrement aux aines, aux aisselles, aux oreilles. En ouvrant ces tumeurs, on y trouva une matière noire, semblable à un morceau de charbon et de la grosseur d'une lentille. — 570, autre maladie contagieuse qui désola les villes de Paris, Lyon, Bourges, Châlons-sur-Saône et Dijon. Les malades étaient attaqués aux jambes et aux cuisses de cloques qui grossissaient et crevaient ensuite. — 945. A la suite de l'invasion des Normands, Paris et ses environs furent ravagés par une autre maladie dite *feu sacré*, ou *mal des ardents*, qui brûlait le corps à petit feu et consumait les chairs en les séparant des os. Cette horrible maladie sévit aussi en Écosse en 954, en Italie et en Allemagne en 985. Elle reparut en 994, et emporta, dit Mézerai, plus de 40,000 personnes, au nombre desquelles il faut compter Hugues Capet, roi de France, mort le 24 octobre 996, à l'âge de 50 ans. — Pendant les 11^e et 12^e siècles, les croisés, à leur retour de la Palestine, rapportèrent la lèpre, affreuse maladie fort commune en Orient dès le temps de Moïse, qui a consacré le 14^e chapitre de son Lévitique à la purification des lépreux. Ceux qui en étaient atteints étaient obligés d'habiter certaines huttes, devaient être constamment couverts d'un habillement spécial, et armés de clochettes destinées à avertir de leur présence. La lèpre disparut de France vers le milieu du 17^e siècle. — En 1548, une contagion désola le monde entier, et enleva, dit Voltaire, la quatrième partie des habitants de la terre. Ce fléau fut appelé *maladie noire*, ou *grande mort*; elle prit naissance en Asie, à la suite de plusieurs tremblements de terre, et se transmit par le contact d'un bout du monde à l'autre. Boccace nous a décrit, en tête de son *Décameron*, le désespoir dans lequel la Toscane se trouvait plongée, désespoir, dit-il, si grand, que la plupart des maisons étaient devenues communes, de telle sorte que l'étranger y pénétrait librement et usait de tout comme s'il eût été le maître légitime : il n'était attentif qu'à éviter les malades. Le mal commençait par un gonflement aux aines et aux aisselles, lequel était bientôt suivi de tumeurs qui couvraient toutes les parties du corps. Guy de Chauliac, médecin et confesseur du pape Clément VI, attribua l'origine de ce fléau à la conjonction de Saturne, de Ju-

piter et de Mars, qui eut lieu le 13 mars 1545, époque à laquelle la maladie avait paru en Orient. (V. **CHOLÉRA-MORBUS**). — 1482, apparition de la *suelle* en Angleterre. Cette maladie fut ainsi nommée, parce que les malades étaient couverts par tout le corps d'une sueur abondante, qui subsistait jusqu'à la terminaison de la maladie, dont le cours était de 24 heures au plus. Cette maladie reparut en 1485 et 1486. — 1494, la petite vérole se manifesta à Paris; cette maladie afreuse, qui faisait périr tant de monde, ne céda qu'à l'inoculation. (V. **VÉROLE** petite). — 1602, invasion du scorbut. Jusqu'alors on avait généralement confondu toutes les maladies contagieuses et épidémiques sous le nom de *peste* (Voy. ce mot); mais, au commencement de 17^e siècle, on commença enfin à discerner les symptômes divergents de chacune d'elles. Martin de Vitry, médecin français, donna le premier des renseignements directs sur le scorbut, mal contagieux, dit-il, et qui ne se guérit jamais que sur terre, quand une fois il a été contracté en mer. Plusieurs auteurs rapportent des faits extraordinaires sur l'extrême subtilité du contact et sur la promptitude de son action. Le docteur Hoodges, qui écrivait en 1665, raconte qu'un individu avait contracté la lèpre en marchant pieds nus sur un tapis de Turquie. (Voy. **ÉPIDÉMIE**, **PESTE**, **TYPHUS**, **PETITE VÉROLE**, **CHOLÉRA-MORBUS**).

CONTARINI, famille célèbre de Venise, une des 12 plus anciennes, appelées *apostoliques*. Elle a donné 8 doges à la république : Dominico Contarini, de 1045 à 1071; — Giacomo Contarini, de 1275 à 1280; — Andrea Contarini, de 1368 à 1382; — Francesco Contarini, de 1623 à 1625; — Nicolas Contarini, de 1630 à 1631; — Carlo Contarini, de 1633 à 1635; — Dominico Contarini, de 1639 à 1675; — et Luigi Contarini, de 1676 à 1684.

CONTAT (Louise), célèbre actrice, née à Paris, en 1760. Elle se consacra tout entière à la comédie, et fut pendant longtemps en possession de l'emploi dit des *grandes coquettes*. Beaumarchais lui ayant confié le rôle de Suzanne dans *le Mariage de Figaro*, elle remplit désormais l'emploi de soubrette. Mademoiselle Contat quitta le théâtre à l'âge de 48 ans, et mourut en 1813.

CONTI. Différents princes de la famille des Bourbons ont porté ce nom. Les plus célèbres sont : Armand de Bourbon, prince de Conti, fils de Henri III, prince de Condé, chef de la branche de Conti. Il tira son nom du bourg de Conti-sur-Selle (Somme). Né à Paris, en 1629, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais il quitta l'Eglise pour les armes à la mort de son père, et se jeta dans les intrigues de la Fronde, dont il fut bientôt fait généralissime; mais arrêté et conduit à Vincennes avec son frère, il n'en sortit que pour épouser Anne-Marie Martinazzi, nièce du cardinal Mazarin. Il fut nommé gouverneur de Guyenne en 1634, gouverneur de Catalogne en 1662, et mourut en 1666. — Conti (François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon et de), fils d'Armand, né en 1664, devint prince de Conti par la mort de son frère aîné, en 1680. Il se distingua au siège de Luxembourg, en 1684, et dans la campagne de Hongrie, en 1695. Il fut élu roi de Pologne en 1697; mais l'électeur de Saxe, son rival, nommé par un autre parti, lui enleva cette couronne. Il mourut en 1709. — Conti (Louis-François de Bourbon, prince de), petit-fils de François-Louis de Bourbon, naquit à Paris en 1717. Il se signala en Italie pendant les campagnes de 1741 à 1744, et gagna, dans cette dernière année, sur le roi de Sardaigne, la célèbre bataille de Coni. Il mourut en 1776. — Conti (Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de),

fils du précédent, naquit en 1734. Il prêta serment à la constitution de 1790, ne voulut pas émigrer, et fut, par suite du décret lancé par la Convention nationale contre les Bourbons restés en France en 1793, arrêté, conduit à Marseille, et mis en jugement; mais il fut acquitté, et reçut du gouvernement des secours pécuniaires. Banni du territoire français après le 18 fructidor, il se retira en Angleterre, et mourut peu de temps après.

CONTRAINTÉ PAR CORPS, exécution opérée par la contrainte sur la personne même du débiteur, qui est mis en état d'arrestation à la requête du créancier. La loi romaine accordait anciennement aux créanciers un droit de vie et de mort sur leurs débiteurs. La loi *Petilia Papiria* réduisit les droits des créanciers sur leurs débiteurs à la simple contrainte par corps. Les jurisconsultes n'en datent l'introduction dans la législation française que de l'ordonnance de Villers-Cotterets, 1539, et de celle de Moulins, 1566. Les lois relatives à la contrainte par corps depuis la révolution de 1789 sont celles des 9 et 12 mars 1795, du 24 vendémiaire an v (14 mars 1797), du 25 germinal an vi (14 avril 1798) et du 10 septembre 1807.

CONTRE-AMIRAL. V. **AMIRAL**.

CONTRIBUTIONS. V. **IMPOTS**.

CONTROLE. Par édit du mois de juin 1581, Henri III créa un office de contrôleur des titres en chaque siège de juridiction royale; cet édit, renouvelé par Louis XIV au mois de mars 1695, généralisa cet emploi du contrôle, qui prit plus d'extension sous ses successeurs, et fut remplacé, dès le commencement de la révolution, conformément à la loi du 19 décembre 1790, par l'enregistrement. V. **ENREGISTREMENT**.

CONVENTION NATIONALE. A la suite de la journée du 10 août 1792, l'Assemblée législative, par suite d'un plan médité depuis le 9 juillet, avait décrété la suspension provisoire de Louis XVI et la réunion d'une Convention nationale. Cette assemblée se réunit aux Tuileries le 20 septembre 1792, et termina sa mission le 4 brumaire an iv (26 avril 1793) (Voy. **FRANCE**, période révolutionnaire).

CONVENTUELS, nom donné à tout ce qui regarde un couvent en général, et attribué plus particulièrement à ceux des religieux de Saint-François, qui voulaient jouir des privilèges qu'ils avaient obtenus de pouvoir posséder des fonds et des rentes. Léon X, par une bulle datée de 1517, les sépara des observants, et donna à chacun de ces deux corps un général; seulement celui des observants avait le titre de ministre général des conventuels. Les conventuels avaient environ 1,000 couvents.

CONVERS, ou **CONVERTIS**, nom donné, jusqu'au 11^e siècle, à tous ceux qui embrassaient l'état monastique en âge de raison, pour les distinguer des enfants que l'on nommait *oblats*. A cette époque, 11^e siècle, saint Jean Gualbert, premier abbé de Vallembreuse, ayant reçu des laïques uniquement destinés aux travaux du corps, et distingués des autres religieux, on les appela *frères convers*. Depuis lors on a donné ce nom aux frères laïcs qui n'étaient que pour le travail corporel. Dans les couvents de femmes, les *sœurs converses* furent établies peu de temps après; elles n'étaient pas religieuses.

CONVULSIONNAIRES, fanatiques du 18^e siècle, ainsi nommés parce qu'ils éprouvaient des convulsions produites par l'exaltation des idées religieuses. La mort du diacre Paris, fils d'un conseiller au parlement de Paris, enterré au cimetière Saint-Médard en 1727, avec la réputation d'un saint, avait donné lieu à de prétendus miracles qui commencèrent à s'opérer sur son tombeau, et qui continuèrent à émerveiller la populace

non-seulement dans les galetas, mais même dans les hôtels des grands seigneurs. Ces convulsions durèrent jusqu'à l'année 1755. (V. PARIS.)

COOK (Jacques), célèbre navigateur anglais, né à Marlon (Yorkshire), en 1728, était le fils d'un journalier. Il commença par servir aux mines de charbon, et fut mis, à 18 ans, en apprentissage chez un marchand de ce minéral. Ce fut là qu'il apprit les premiers éléments de la navigation. En 1753, il s'enrôla, et parvint de grade en grade à celui de capitaine en pied, qu'il obtint en 1768, époque à laquelle il partit pour son premier voyage autour du monde. De retour en juillet 1771, il repartit l'année suivante, 15 juillet 1772, sur la *Résolution*, et revint le 5 juillet 1775. Il repartit, en 1776, pour un troisième voyage, arriva à Titi en 1777, et à son retour relâcha à l'île d'Owhyhée (Hawaï), une des Sandwich, où il fut massacré, le 14 février 1779, dans la baie de Karacacoua, par les insulaires contre lesquels il avait usé de violence.

COOPER. V. SHAFTESBURY.

COPENHAGUE, *Kiøbenhavn*, capitale du royaume de Danemark, sur la côte orientale de l'île de Jutland, à 159 lieues de Stockholm, et 509 de Paris. Elle a une citadelle fortifiée, et environ 12,000 habitants, dont 2,400 israélites. Son port, appelé Christianshavn, peut contenir 500 vaisseaux. Parmi ses établissements les plus remarquables, on doit distinguer surtout la bibliothèque royale, riche de 150,000 volumes et de 5,000 manuscrits; l'Université, fondée en 1475; l'École polytechnique, fondée en 1829; l'Académie royale de chirurgie, qui compte environ 200 élèves; l'Académie royale des sciences et l'Académie des beaux-arts. Elle possède des manufactures de porcelaine, de toiles peintes, de draps, des imprimeries de toiles, de coton, des savonneries, des fonderies de fer, des distilleries et des raffineries de sucre. Cette ville fut fondée par le roi Wladimir I^{er}, au milieu du 12^e siècle, et devint, en 1445, la résidence des monarques danois, qui l'avaient considérablement augmentée et embellie. Entirement ruinée par un incendie, en 1728, elle a été rebâtie depuis avec régularité, et a été le théâtre du combat naval qui eut lieu sous ses murs en 1801, le 2 avril, entre les flottes d'Angleterre et de Danemark. La flotte anglaise, sous les ordres des amiraux Parker et Nelson, força le passage du Sund, et contraignit le roi de Danemark, après avoir détruit sa flotte, à accepter un armistice, et à se détacher de la coalition du Nord. Six ans après, 1807, une autre flotte anglaise, aux ordres des amiraux Gatheard et Gambier, arriva sous les murs de Copenhague, et, sur le refus qu'on lui fit de lui livrer la flotte danoise, elle commença un bombardement qui dura trois jours, 2, 3 et 4 septembre. Le roi de Danemark fut forcé de céder, et d'abandonner aux Anglais sa flotte, composée de 18 vaisseaux de ligne, 15 frégates, 6 bricks et 25 chaloupes canonnières.

COPERNIC (Nicolas), célèbre astronome né à Thorn, en Prusse, en 1475, voyagea quelque temps en Europe et s'arrêta à Rome où il professa les mathématiques. De retour dans sa patrie, il se fixa à Frauenbourg et y fut pourvu d'un canonicat. Il soumit à un nouvel examen tous les systèmes proposés jusqu'à lui par les astronomes, et s'arrêta à celui qui fait tourner toutes les plantes autour du soleil, d'occident en orient, et qui donne à la terre deux mouvements, l'un de rotation sur elle-même, l'autre de circonvolution autour du soleil. Il en avait trouvé le germe dans les auteurs anciens, surtout dans Philolaüs; mais il se l'appropriait réellement en l'appuyant d'une foule d'observations et de calculs. Copernic mourut en 1543, le jour même où on lui apportait le premier

exemplaire de son traité de *Motu octavar spherarum*, dans lequel il expliquait son système.

COPTES ou **KOPTES**, descendants des anciens Égyptiens, habitent l'Égypte, la Nubie, la côte d'Habuh. Leur nombre est aujourd'hui très-réduit. La langue de ce peuple, qui aujourd'hui parle arabe, s'est éteinte au milieu du 17^e siècle.

COQ. Le coq était en honneur chez les anciens, à cause de sa bravoure et de sa vigilance. Il fut de toute antiquité consacré à Mars, dont il devint un des attributs. À Athènes, Thémistocle, après sa victoire sur les Perses, 480 av. J. C., institua une fête dans laquelle il fit combattre des coqs, fête qui fut renouvelée tous les ans en souvenir de cette grande journée. De plus, il fit graver une médaille sur laquelle était représenté un coq avec une palme. Parmi les autres dieux auxquels cet oiseau était consacré, nous citerons Apollon, parce qu'il annonce le lever du soleil; Mercure, comme symbole de la vigilance, et Esculape, présage de la fin d'une maladie. Soerate, mourant, demande à ceux qui l'entouraient de consacrer un coq à Esculape. — Chez les Gaulois, le coq n'était pas plus en honneur que les autres oiseaux, et la méprise à cet égard ne provient que de ce que le mot *gallus*, en langue latine, signifie *coq* et *Gaulois* en même temps. Il a été placé au sommet des tours et des églises, non comme symbole particulier aux Français, mais bien pour indiquer que l'on doit adresser des prières au ciel dès le lever du soleil; et ce qui le prouve, c'est que cet usage est commun à toutes les nations chrétiennes. Ce n'est que dans l'art numismatique que le coq a été représenté comme symbole de la France. Une médaille de 1679 représente un coq sur un globe où est écrit *Svecia*. La légende porte: *Gallus protector sub umbra alarum*. Et une autre de 1665, frappée en souvenir de la délivrance du Quesnoy, représente une ville dans le fond, et sur le premier plan un coq qui met en fuite le lion espagnol. La légende porte: *Cantans fugat*. Enfin, pour en finir, il ne se trouve sur aucun monument français antérieur à la révolution.

COQ (Ordre du). Ordre de chevalerie institué en 1214 par un dauphin de Viennois, à l'occasion d'un grand danger dont il fut tiré par le seigneur de Polies en combattant contre les Anglais. Cet ordre fut ainsi appelé parce que les seigneurs de Polies portaient pour armes un écu d'argent à un coq de sable, c'est-à-dire noir.

CORAN. V. KORAN.

CORBEIL, ville située à 7 lieues au sud de Paris, sur les deux rives de la Seine. Au commencement du 9^e siècle, Corbeil n'était que le nom de la réunion de quelques cabanes de pêcheurs. En 865, Charles le Chauve confirma un échange fait entre les moines de Saint-Germain-d'Auxerre et le comte Conrad; il est fait mention dans cet acte d'une ferme située au Corbeilles, in *Corboliis*. La même année, à cause des invasions des Normands, on y transporta les reliques de saint Loup et de saint Exupère. Elles contribuèrent dans la suite à l'illustration de Corbeil. En 974, le comte Haimon y fonda un château et une église sous le vocable de saint Exupère qui, par altération, fut appelé saint Spire. Haimon fit un pèlerinage à Rome et y mourut. Sa veuve Elisabeth épousa, en 990, Burchard, qui fut alors célèbre par sa dévotion. Hugues Capet lui donna les comtés de Melun et de Corbeil. Ce comte mourut en 1012, et Odon, moine de Cluny, fit son oraison funèbre en vers et en prose. Le bourg et le château de Corbeil devinrent la proie des flammes en 1019, l'église Saint-Spire seule fut épargnée. En 1050, les chanoines se plaignirent au roi Henri I^{er} de la tyrannie féodale de leur abbé nommé Jean. Eudes, comte de Corbeil,

en 1108, avait pour beau-père Gui le Rouge, qui ne vivait que de brigandage. Ce Gui, n'ayant pu engager son gendre à faire la guerre au roi, le fit prisonnier dans un combat et l'enferma dans le château de La Ferté-Baudouin (Ferté-Alais). Les vassaux de ce seigneur portèrent leur plainte à Louis le Gros, qui chargea son sénéchal de Garlandes de prendre cette place. Mais le sénéchal fut lui-même fait prisonnier et renfermé dans la même tour que le comte de Corbeil. Le roi, indigné, fit le siège du château, le rasa et mit en liberté les prisonniers. En 1111, Hugues du Suiset, comte de Corbeil, pilla le monastère de Sainte-Marie nouvellement construit. Il appartenait à l'abbaye de Saint-Denis, et pour cela fut excommunié. Bientôt après il se fit absoudre, en restituant ce qu'il avait pillé. Suger parla de lui avec sévérité. Ce comte était fils de Hugues le Vieux, tué dans un combat qu'il livra aux troupes de Philippe, fils naturel de Philippe I^{er} et de Bertrude, en 1104, et neveu du dernier comte Eudes par sa mère Alix. En 1112, Louis le Gros, pour se mettre en garde contre les nobles, mit Corbeil sous sa puissance, retint dans une prison, pendant toute sa vie, le comte Hugues du Suiset, et ordonna que ses filles seraient religieuses. En 1119, le pape Calixte II, accompagné de Louis le Gros et de la reine Adelaïde, vint séjourner à Corbeil. Vers le même temps, Abeilard, forcé par les poursuites de ses ennemis de fuir Melun, vint y établir son école; mais il s'y tomba malade et retourna dans son pays natal. En 1140, l'église Saint-Spire fut brûlée; sa reconstruction ne fut seulement achevée qu'en 1157. Un arrêt du parlement de 1553 porta la réforme parmi les chanoines de ce chapitre et leur défendit d'entretenir des femmes, ainsi que de rire et de causer dans le chœur. Saint-Guenault, autre église, existait en 1125. Le prieuré de Saint-Jean fut fondé au 11^e siècle, par Nantier, vicomte de Corbeil. L'église Notre-Dame est antérieure à 1095. L'église et le prieuré de Saint-Jean-en-l'Île furent fondés par Isemburge, princesse danoise, femme de Philippe-Auguste, qui, après l'avoir répudiée en 1180, lui donna Corbeil et ses dépendances à titre de douaire. La malheureuse reine y mourut et fut enterrée dans l'église de Saint-Jean en 1256. Cette communauté devint commanderie et siège du trésorier de l'ordre de Malte. Près de l'église était un vaste bâtiment nommé le palais de la reine, où le grand maître de Malte, Villiers de l'Île-Adam, tint en 1525 un chapitre de son ordre. En 1557, Corbeil fut pris par un chef de partisans, appelé Le Règue de Vilaine, et repris en 1558 ou 1559. En 1565, des gens d'armes français le pillèrent, et en 1569, Robert Kanoler, capitaine anglais, en brûla les faubourgs. En 1415, Corbeil, défendu par Barbasan et les Armagnacs, résista au duc de Bourgogne, qui fut obligé de se retirer après une attaque infructueuse d'un mois. En 1487, Charles VIII fit enfermer au château de Corbeil le fameux George d'Amboise, alors évêque de Montauban, et depuis ministre de Louis XII. Ce prince vendit, en 1515, cette seigneurie à l'amiral Louis de Graville. François I^{er} la céda, en 1550, en échange à Antoine Dubois, évêque de Beziers. Henri II la donna, en 1550, à François de Kervenoey, qui, en 1552, l'engagea à Gui Lrabaliste, président de la Chambre des comptes. En 1580, la demoiselle de La Borde en jouissait à titre d'engagement; elle passa ensuite à Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroi, et resta dans sa famille au même titre d'engagement. Corbeil embrassa le parti de la Ligue. Le 19 avril 1590, Henri IV se présenta devant ses murs qui lui furent ouverts le même jour. Le duc de Parme la reprit pour les Ligueurs le 16 octobre suivant, après un assaut général. Le 10 novembre 1590,

M. de Givry, gouverneur de la Brie, la reprit pour Henri IV. L'église de Saint-Jean-en-l'Île est aujourd'hui une poudrière; celle de Saint-Guenault sert de bibliothèque. La halle, beau monument, a été construite en 1780 sur les dessins de M. Viel.

CORBIE, chef-lieu de canton du département de la Somme, à 15 kilomètres E. d'Amiens. Source minérale. Jadis célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 660. Les Espagnols s'emparèrent de la ville en 1656, mais ne la gardèrent qu'un instant. Louis XIV la fit démanteler en 1675.

CORBIÈRE (Pierre de), antipape, natif de Corbevie, dans l'Abrozze, religieux de l'ordre de Saint-François, fut élu pape en 1528, sous le nom de Nicolas V, par l'autorité de Louis de Bavière, roi des Romains, et fut opposé à Jean XXII. Ayant été chassé l'année suivante, il se retira à Pise où il fut contraint d'abdiquer. On le conduisit à Avignon, et là il demanda pardon au pape Jean XXII, la corde au cou, et mourut deux ou trois ans après.

CORBIÈRE (Jacques-Joseph-Guillaume, comte de) est né à Amanlis, près de Rennes, d'une famille de laborieux. Simple avocat d'abord, il fut nommé professeur de droit, puis doyen de la faculté de cette dernière ville, qui finit par l'envoyer, en 1815, à la Chambre des députés. Dans ce poste, il se porta défenseur de la cause aristocratique et prit rang parmi les partisans de la royauté absolue. Nommé ministre sans portefeuille en 1820, il fut appelé à cette époque à remplacer M. Royer-Collard comme président de la commission de l'instruction publique, et obtint le portefeuille de l'intérieur le 14 décembre 1821, à la place de M. Siméon, puis le titre de comte en 1822. Il quitta le ministère avec MM. de Villèle et de Peyronnet le 4 janvier 1828, et fut à cette époque nommé pair de France. La révolution de juillet l'a rendu à la vie privée.

CORBIÈRE (Jean-Baptiste BEUNAICHE, de la), docteur en médecine, est né dans le département de la Sarthe le 24 germinal an 11 (14 avril 1801), médecin distingué, membre de plusieurs sociétés savantes. Parmi ses nombreux écrits, on distingue : *Dissertation inaugurale sur les émissions sanguines dans les phlegmasies*; *Notice biographico-phrénologique sur J.-A. Bigonnet, etc.*; *Réponse aux objections faites à la phrénologie*; *Traité du froid intus et extra, de son action et de son emploi en hygiène, en médecine et en chirurgie*.

CORBULON (Domitius), général romain, célèbre par sa valeur sous les empereurs Claude et Néron. Il vainquit les Parthes, chassa l'usurpateur Tridaïe de l'Arménie, remit Tigrane sur le trône et contraignit ce prince à reconnaître qu'il tenait sa couronne des mains de l'empereur. A son retour, Néron, jaloux de ses succès, ordonna sa mort; mais il n'attendit pas ses assassins, et se perça lui-même de son épée à Corinthe, l'an 66 de J.-C.

CORDAY (Charlotte), née à Saint-Saturnin (Orne) en 1768, d'une famille noble. Révoltée par les crimes des meneurs de la révolution, elle vint à Paris en 1795 avec le hardi projet de frapper Marat, le plus sanguinaire de tous. Sous prétexte d'importantes révélations, elle se présenta chez lui et le poignarda pendant qu'il était au bain, le 15 juillet 1795. Elle fut arrêtée aussitôt et condamnée à mort. Elle mourut avec le plus grand courage.

CORDELIERS, religieux de l'ordre des frères mineurs de Saint-François. Ils portaient un vêtement large de gros drap gris avec une ceinture de corde, d'où leur nom est venu. Ils furent institués par saint François d'Assise vers l'an 1225, et ne devaient rien posséder en propre ni en commun. Ils se distinguèrent dans la phi-

losophie et dans la théologie, et défendirent chaudement les opinions de Duns Scot, un des principaux ornements de leur ordre.

CORDELIERS (Club des), société formée en 1790, à l'ancien couvent des Cordeliers, dans un but tout à fait moral, et qui, plus tard, sous le nom de club des cordeliers, rivalisant avec celui des jacobins, joua un des plus grands rôles pendant la révolution. Il reconnaissait pour chef Danton, et comptait Camille Desmoulins au nombre de ses écrivains les plus influents. Dans l'origine, il prenait le mot d'ordre aux jacobins, dont la plupart de ceux qui le composaient étaient membres; mais à l'occasion de l'insurrection du 10 août, il commença à jouer un rôle actif par lui-même en se déclarant en permanence. Danton, Carra, Camille Desmoulins étaient au milieu du club. Les Marseillais s'étaient joints à eux, et Barbaroux, après avoir placé des éclaireurs autour de l'assemblée et du château, avait disposé ses courriers sur la route du Midi et attendait dans son sein le résultat de l'insurrection. Mais bientôt, fatigué d'attendre, Danton s'empara de la tribune, harangua le peuple qui soudain fit retentir le cri aux armes! et l'insurrection fut proclamée (V. DIX AOUT). Au 10 mars 1795, le club fut un de ceux qui se prononcèrent le plus énergiquement pour l'établissement du tribunal révolutionnaire extraordinaire, et il fut arrêté, séance tenante, qu'une députation irait à la commune donner communication de l'arrêté qui venait d'être pris. Après l'établissement du comité de salut public, les girondins, profitant de l'éloignement de 82 députés de la Montagne, envoyés en mission dans les départements, avaient fait décréter une commission, dîte des Douze, laquelle était investie de pouvoirs presque dictatoriaux (V. COMMISSION DES DOUZE), et qui commença son mandat en faisant arrêter Hébert, un des membres les plus influents du club des cordeliers, et 22 membres de la commune opposés à la faction de la Gironde. A cette nouvelle, les cordeliers veulent marcher sur la Convention; ils ne furent détournés de leur projet que par la journée du 31 mai, qui amena la suppression définitive de la commission et la chute des girondins. L'année suivante, le club des cordeliers, décimé dans les journées des 4 et 14 germinal au II, en la personne d'Hébert, de Danton et de Camille Desmoulins, qui portèrent leur tête sur l'échafaud, reprit un instant de vie au 9 thermidor en contribuant à la chute de Robespierre, et finit par s'éteindre après cette mémorable journée. Il fut totalement dissout par la loi du 6 fructidor au III (25 août 1795).

CORDON JAUNE (Ordre du), espèce de société ridicule et bizarre institué du temps de Henri IV, par le duc de Nevers, et composée de chevaliers catholiques et protestants. Ils étaient obligés de se secourir les uns et les autres de corps et de biens, même contre leurs propres pères. Le roi Henri IV l'abolit en 1606.

CORDOUAN (Tour de), phare célèbre, l'un des plus beaux qui existent en France, si né vers l'embouchure de la Gironde (Charente-Inférieure), à 22 lieues de Bordeaux. Il se compose d'une tour de forme pyramidale, haute de 220 pieds et construite sur un massif de rochers. Le diamètre de la partie inférieure, qui sert de soubassement, est de 126 pieds. L'intérieur se compose de plusieurs pièces et d'une chapelle. Quatre gardiens y séjourneront constamment pour veiller à l'entretien du foyer du phare. Ils ont des vivres et des provisions pour 6 mois, car pendant une partie de l'année la communication est impossible avec la terre. Les feux tournants du phare de Cordouan se voient à plus de 10 lieues en mer par un temps calme. L'origine de cet établissement re-

monte au règne de Louis le Débonnaire. La tour actuelle, commencée en 1585, n'a été achevée qu'en 1611. Le premier architecte fut Louis de Foix.

CORDOUE, en espagnol **CORDOVA**, ville et ancien royaume dans l'Andalousie en Espagne. Cordoue fut fondée par les Romains, sur la rive droite du Guadalquivir, vers l'an 208 av. J.-C.; ils lui donnèrent le nom de Cordaba. Sous la domination des Maures, elle devint une des plus grandes villes d'Espagne. Elle avait alors une population d'un million d'âmes, tandis qu'elle en a à peine aujourd'hui 55,000. Sa cathédrale, ancienne et grande mosquée, est peut-être le plus beau monument qu'aient jamais élevé les musulmans. Cordoue a produit Sénèque et Lucain, du temps des Romains; Averroès du temps des Arabes; les poètes Louis de Gongora et Jean de Mena, et les peintres Cespèdes et Zambrano dans les temps modernes. Abd-el-Rahman I^{er}, de la dynastie des Omnyades, s'étant rendu indépendant des kalifes, fit de Cordoue le siège d'un émirat d'Espagne, l'an 757 de notre ère. Il jeta les fondements de la grande mosquée, aujourd'hui la cathédrale, achevée par son fils Hescham en 768. En 1056, la dynastie des Omnyades cessa de régner sur l'Espagne. Ce pays se partagea en plusieurs petits royaumes. Cordoue eut des princes particuliers, les Djahvander. En 1050, ils furent précipités du trône par les rois musulmans de Tolède, qui incorporèrent Cordoue dans leur royaume; en sorte que cette ville cessa d'être le siège d'une cour et le chef-lieu d'un État indépendant; mais elle resta musulmane jusqu'à ce que Ferdinand de Castille s'en empara en 1256 après une attaque vigoureuse. Depuis lors la ville déchut rapidement et arriva à l'état où elle est aujourd'hui. V. KALIFES.

CORDOUE (Marquis de) débuta sous l'empire dans la carrière administrative, et fut nommé, en 1812, sous-préfet de Bar-sur-Seine. En 1816, Louis XVIII le nomma chef d'état-major des gardes nationales de la Drôme, et plus tard, en 1825, il fut appelé à la chambre des députés pour représenter ce département. Rendu à la vie privée en 1850, il a été nommé par le roi, en 1841, membre de la Chambre des pairs.

CORDOVA (Don Luis de), amiral espagnol, né en 1716, commanda en chef les escadres espagnoles pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique. En 1779, il joignit, avec 52 vaisseaux, la flotte du comte d'Orvilliers; mais les vents contraires les empêchèrent de fermer la Manche, et dès lors l'expédition que l'on projetait se trouvant manquée, Cordova dut retourner à Cadix, et il fut chargé, en septembre 1782, de seconder l'attaque contre les fameuses batteries flottantes de Gibraltar; malheureusement le vent dispersa sa flotte, et il ne put empêcher l'amiral Howe de ravitailler pour la troisième fois Gibraltar. A son retour, il fut nommé capitaine général des armées navales, charge dont son grand âge le contraignit à se démettre en 1791. Il mourut en 1796, âgé de 90 ans.

CORFOU, Corcyra, la plus importante des îles ioniennes, a toujours été considérée comme la clef de l'Adriatique. Les Vénitiens s'en emparèrent vers la fin du 14^e siècle, et en firent un duché qu'ils possédèrent jusqu'à la fin du 18^e siècle (1797), époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Français, qui la gardèrent par deux fois, la première jusqu'en 1799, et la deuxième de 1802 à 1804. Elle forme aujourd'hui, avec 6 autres îles, la république des îles-Ioniennes, sous le patronage de l'Angleterre.

CORK, ville d'Irlande, chef-lieu du comté de Cork, fut fondée, au 6^e siècle, par les Danois. Henri II s'en

empara au 12^e siècle, et Jacques II, chassé d'Angleterre, vint y résider en 1688. Le comte de Marlborough la prit en 1690. — Ses édifices les plus remarquables sont la cathédrale, l'hôtel de ville, et la Bourse. Elle est le siège d'un évêque, et possède des manufactures de draps communs, de toiles à voile, de savon et de verrierie.

CORIOLAN (Caius Martius), célèbre général romain. Il servit en qualité de tribun au siège de Corioles, ville du Latium, appartenant aux Volques, et sa valeur en assura la conquête aux Romains, an de Rome 262, et av. J.-C. 492; c'est de là qu'il prit le nom de *Coriolan*. Il brigua le consulat; mais n'ayant pu l'obtenir, il se montra dans le sénat, dont il était membre, ennemi acharné des plébéiens, et voulut empêcher que le b'é envoyé par Gélon, roi de Sicile, dans un temps de disette, fût distribué gratuitement au peuple. Cité devant le peuple par les tribuns, il fut condamné au bannissement perpétuel, av. J.-C. 490, et se réfugia chez les Volques, ennemis les plus implacables du peuple romain. Il vint bientôt à leur tête ravager le territoire et assiéger Rome elle-même, et ne se laissa fléchir ni par l'ambassade que lui envoya le sénat, ni par les prières des prêtres. Mais enfin, attendri par les pleurs de sa mère et de sa femme, il consentit à lever le siège, et se retira à Antium, où il fut assassiné deux ans après par les Volques.

CORINNE, célèbre femme, poète grecque, née à Tanagre, en Béotie, près de Thèbes, contemporaine de Pindare, avec lequel elle étudia la poésie sous Myrtis, femme alors très-distinguée par ce talent. On dit qu'elle remporta cinq fois sur Pindare le prix de la poésie. De 50 livres d'odes et d'épigrammes qu'elle composa, il ne nous reste que quelques fragments. On ignore l'époque de la mort de Corinne, que ses compatriotes avaient surnommée la muse lyrique.

CORINTHE, ville ancienne du Péloponèse, située à une lieue de l'isthme de Corinthe qui lie la Péninsule au reste de la Grèce. Dès le temps où la tradition et les chants des poètes commencent l'histoire des peuples, Corinthe est célébrée pour ses richesses. A l'époque de l'invasion du Péloponèse par les tribus grecques du Nord, les Doriens et les Éoliens, 1100 av. J.-C., Corinthe formait un État monarchique. Depuis l'an 1089, jusqu'en 777, elle fut gouvernée par des rois de la famille des Héraclides, le premier nommé Aletès, le dernier Telessus. Après la mort de celui-ci, la famille des Bacchiades, de la même race, établit sous le nom de république un gouvernement oligarchique, où les principaux de l'État n'étaient que les premiers négociants. Cette aristocratie eut à subir quelques envahissements; en 657, Cypsilus s'empara du pouvoir et le transmit à son fils Périandre, fameux par sa longue tyrannie, 627-587. Trois ans après sa mort, 584, les Corinthiens s'affranchirent et se constituèrent en république aristocratique. En 437, les Corinthiens, excités par Sparte, arment contre Athènes, et, d'abord vainqueurs à Traluis, sont battus à leur tour. En 435, à la suite d'une contestation survenue entre eux et Mégare pour les limites de leur territoire, ils sont encore défaits, près de Cimolies, par les Athéniens, alliés de Mégare. Corinthe avait fondé diverses colonies en Sicile, Syracuse, Corcyre dans l'île de ce nom, Potidée sur les côtes de la Macédoine. Corcyre soutint des guerres longues et fréquentes contre sa métropole, dont elle avait répudié le patronage. Une de ces guerres, 436, née au sujet d'Epidamou, autre colonie de Corinthe sur la côte d'Illyrie, devint l'occasion, en 432, de la guerre désastreuse du Péloponèse. La tyrannie militaire de Sparte, 404, succéda à la démocratie

d'Athènes, devint bientôt plus odieuse au reste de la Grèce. L'or et les intrigues des Perses, inquiets des succès d'Agésilas en Asie, 596-594, excitèrent une ligue contre Sparte. Corinthe y entra la première avec Thèbes, Argos, et Athènes délivrée de ses 50 tyrans des 405, et dont la puissance maritime fut relevée, 595-587, par les victoires de Conon, avec l'aide des Perses ses nouveaux alliés. Le traité, négocié par le Lacédémonien Antalcidas entre Sparte et les Perses, 587, détache ceux-ci de la ligue achéenne, en leur sacrifiant les colonies grecques de l'Asie. Cette ville, comme Athènes, subit la domination de Philippe, roi de Macédoine, 556 av. J.-C. En 553, ce fut à Corinthe que l'assemblée des députés des États libres de la Grèce proclama Alexandre chef suprême des Grecs contre les Perses. Après la mort de ce conquérant, 324, Corinthe ne prit aucune part à la guerre désastreuse, excitée par la démocratie qui se réveillait à Athènes. Aratus de Sicyone, après avoir délivré sa patrie, 251, chassa les troupes macédoniennes de Corinthe, 245, et rallia cette ville à la ligue des Achéens. Corinthe devint, avec Regium (Vostitza), le siège de l'assemblée des députés de cette confédération, qui, successivement dirigée par Aratus, Philopœmen et Lycortas, 215-170, jeta sur les derniers jours de la Grèce un éclat glorieux. Après la mort de Persée, 166, et la destruction du parti d'Andronicus qui se disait fils de ce roi, une guerre entre Sparte et la ligue achéenne fournit à Rome le prétexte d'interposer sa médiation. Ses ambassadeurs, déjà insultés à Corinthe en 150, le furent encore une seconde fois, et les Achéens osèrent défier Sparte et Rome. Battus par Metellus, 148, ils virent leur défaite achevée par Mummius, 146, Corinthe prise et saccagée, et la Grèce entière réduite en province romaine. Bâtie et repeuplée par César et par Auguste, Corinthe était de nouveau l'une des villes les plus considérables et les plus florissantes de la Grèce romaine, lorsque l'apôtre saint Paul, vers l'an 51 de notre ère, y vint annoncer l'Évangile. Elle fut encore embellie par Adrien, 110. En 280, elle fut dévastée par les Hérules; en 593, par les Visigoths; en 750, par les Slaves; rendue aux empereurs d'Orient, elle tomba, en 1205, au pouvoir des Français, puis aux mains des Vénitiens. Sous le règne du dernier empereur, Constantin Paléologue, ses deux plus jeunes frères Démétrius et Thomas se partagèrent le Péloponèse, et Corinthe échut à Démétrius. En 1459, six ans après la prise de Constantinople, elle fut assiégée et prise par Mahomet II. En 1465, les Vénitiens, commandés par Jacomo Loredano, pénétrèrent dans le Péloponèse et sommèrent Corinthe de se rendre; la ville demeura fidèle au sultan, et l'expédition échoua. En 1699, Corinthe passa sous la domination de Venise, en exécution du traité de Carlowitz qui lui rendait la Morée. Les Turcs la reprirent en 1715. Dans la guerre de l'indépendance, elle fut délivrée des Turcs en 1821, et le fort de l'Acrocorinthe se rendit aux Grecs au printemps de 1821. Après sept ans d'une guerre d'extermination, Corinthe, comme toutes les villes grecques situées dans la plaine, n'offrait plus que des ruines, mais elle a été reconstruite depuis 1828.

CORMEILLES, village à 4 lieues nord de Paris et à une lieue et demie d'Argenteuil. En 862, l'empereur Charles le Chauve, confirmant les droits que les moines de Saint-Denis possédaient sur plusieurs villages, cite Cormeilles (Cormilliers). Au 9^e siècle, l'abbé de Saint-Denis était seigneur de Cormeilles, dont l'église avait le titre de cure au 15^e siècle. L'édifice était entouré de fortifications que le dauphin Charles, régent du royaume, fit abattre en 1359. Guy-Patin, fameux médecin sous Louis XIV, avait une maison de campagne à Cormeilles.

Un des moulins à vent, sur les hauteurs des collines du village, servit longtemps à Cassini pour dresser sa grande carte de la France.

CORNARIUS (Jean NAGENBUT, dit), médecin, né en 1500 à Zwickau, en Saxe. Il mourut en 1538, et professa la médecine à Marbourg et à Iéna. On lui doit la traduction d'un grand nombre d'auteurs grecs (saint Basile, Gallien, Parthenius, Dioscoride, etc.). Mais son principal mérite est d'avoir rappelé l'attention sur Hippocrate. Il en donna, en 1538, une édition comp'die en grec à Bâle, et en fit paraître la traduction latine en 1546. Cette traduction est une des meilleures que l'on possède.

CORNARO, noble famille de Venise, l'une des *Quatre-Évangélistes*. Elle a donné quatre doges à la république. — Marco Cornaro, de 1565 à 1568. — Giovanni Cornaro I^{er}, de 1625 à 1650. — Francisco Cornaro, en 1656, mourut la même année. — Et Giovanni Cornaro II, de 1709 à 1722.

CORNARO (Catherine), née à Venise en 1454, de Marco Cornaro, petit-fils du doge de ce nom, épousa, en 1470, Jacques de Lusignan, roi de Chypre, d'Arménie et de Jérusalem, et fut dotée par la république qui l'avait adoptée, de 100,000 ducats d'or, comme fille de saint Marc. Elle gouverna son royaume pendant 14 ans, au bout desquels, suivant le conseil de son frère Georges Cornaro, elle remit à la république de Venise l'île de Chypre, se retira à Azelo, près de Venise, et y mourut en 1510.

CORNÉLIA, lois décrétées par le fameux Cornélius Sylla, depuis l'an 670 de Rome jusqu'à l'an 677. Elles étaient au nombre de six, et la plus célèbre était celle qui, décrétée en 670, interdisait l'eau et le feu à tout général qui conduirait son armée hors de sa province ou ferait la guerre sans en avoir reçu l'ordre, qui engagerait ses soldats à rançonner un général prisonnier, ou qui épargnerait les chefs des voleurs et des pirates.

CORNÉLIE. Plusieurs dames romaines ont porté ce nom. La plus illustre est Cornélie, fille de Scipion l'Africain et qui épousa Tibérius Sempronius Gracchus, dont elle eut douze enfants, parmi lesquels les deux Gracques. Un jour, une dame campanicane, étalant avec complaisance tous ses bijoux devant elle, voulut voir les siens. Cornélie lui montra ses enfants et lui répondit : « Les voilà. » Après la mort de ses fils, on lui éleva de son vivant une statue au bas de laquelle était cette inscription : « A Cornélie, mère des Gracques. »

CORNÉLLE (Saint), pape et martyr, était prêtre du clergé romain lorsqu'il fut choisi pour succéder dans le pontificat à saint Fabien, 250. Son élection fut traversée par Novatien, prêtre romain, qui se fit sacrer pape par trois prélats d'Italie, et fut ainsi le premier antipape. Le pape Cornélie fut martyrisé le 14 septembre 252. Sa fête se célèbre à Rome le 16 septembre, et ailleurs le 14 du même mois.

CORNEILLE (Pierre), poète tragique, surnommé le père de la tragédie française, naquit à Rouen en 1606. Son père était maître des eaux et forêts en la vicomté de Rouen, où il exerça lui-même la charge d'avocat général à la table de marbre. Mais bientôt il quitta cette place pour le théâtre, où il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement par la comédie de *Mélite*, 1629, qui eut un succès si prodigieux, qu'elle amena la formation d'une nouvelle troupe de comédiens, tant était forte l'espérance que l'on conçut alors de voir le théâtre plus fréquenté que jamais. En 1656, il donna sa première tragédie de *Médée*, et l'année suivante, 1657, sa nouvelle tragédie du *Cid* lui attira des applaudissements si univer-

sels, qu'en voulant louer une belle chose, on disait communément alors : Cela est beau comme le *Cid*. Richelieu, qui prétendait à la réputation de poète, jaloux d'une renommée qui écliprait la sienne, voulut faire condamner le *Cid* par l'Académie, et bientôt Corneille se vengea en produisant de nouveaux chefs-d'œuvre ; les *Horaces*, 1659 ; *Cinna*, 1659 ; *Polyculte*, 1640 ; *Pompeé*, 1644 ; *Rodogune*, 1646. Les succès qu'il obtint imposèrent silence à la critique, et Richelieu, renonçant à une rivalité ridicule, fit obtenir au poète une pension, pendant que l'Académie, qui l'avait critiqué, l'admettait dans son sein, 1647. Alors le génie de Corneille commença à décliner. *Pertharite*, qui parut en 1655, signala cette transition, et ce ne fut que sur les instances de ses nombreux amis qu'il consentit à continuer la carrière dramatique. Il fit paraître *OEdipe* en 1659, *Sertorius*, 1665 ; *Othon*, 1664. Dans ces dernières pièces, on retrouve encore quelques belles scènes ; mais son génie s'éclipsa totalement dans *Agésilas*, 1666 ; *Attila*, 1667, et dans quelques autres pièces, dont la dernière, *Surena*, fut jouée en 1674. Outre ses tragédies, Corneille avait donné, en 1642, *Le Menteur*, que l'on regarde comme la meilleure comédie qui ait paru jusque-là. Ou a encore de lui les *Mélanges poétiques*, 1852, des *Discours sur l'art dramatique*, des *Examens de ses pièces* et *l'imitation de Jésus-Christ* en vers, 1656. Il mourut en 1684 et était alors le doyen de l'Académie française.

CORNEILLE (Thomas), frère du précédent, naquit aussi à Rouen, en 1625, et suivit la même carrière que son aîné. Il se livra également à la tragédie et à la comédie, et compta au nombre de ses pièces les plus estimées parmi les premières, *Timocrate*, tragédie, 1636 ; *Stilicon*, 1660 ; *Camma*, 1661 ; *Ariane*, 1672 ; *Essex*, 1678. Parmi les secondes, *Le Festin de Pierre*, comédie, 1675. Thomas Corneille a en outre traduit quelques morceaux d'Ovide et a laissé un *Dictionnaire historique et géographique*, 1708. Il avait été choisi pour remplacer son frère à l'Académie en 1685, et il préparait une seconde édition de son *Dictionnaire* lorsqu'il mourut le 8 décembre 1709, âgé de 84 ans.

CORNELIUS MERULA (Lucius), consul, l'an de Rome 559, avec Quinctus Minucius Thermus, fit la guerre dans les Gaules. Son petit-fils embrassa le parti de Sylla et se fit ouvrir les veines lorsque Marius entra dans Rome.

CORNELIUS NEPOS, écrivain latin du 1^{er} siècle av. J.-C. Il avait composé plusieurs ouvrages historiques fort estimés des anciens, et dont il ne nous reste seulement que la *Vie des grands capitaines de l'antiquité*. Encore cet opuscule ne paraît-il être qu'un abrégé de l'ouvrage original de Cornelius, que l'on croit beaucoup plus étendu. On l'attribue à Æmilius Probus, grammairien du siècle de Théodose.

CORNET D'INCOURT, ancien député, était en 1815 négociant à Amiens, et fut envoyé par cette ville à la Chambre, dite introuvable, où il siégea parmi les plus ardens royalistes. Ami de MM. de Villèle et Corbière, il fut en 1820 nommé conseiller d'État, et fit partie, en 1825, de la Chambre dite septennale.

CORNETO (Adrien CASTELLERI) prit le nom de Corneto du lieu de sa naissance, petite ville du patrimoine de Saint-Pierre. Il fut envoyé par le pape Innocent VIII, en qualité de nonce auprès de Henri VII, roi d'Angleterre, et s'acquitta si bien de sa mission, qu'à son retour à Rome, 1505, il regut d'Alexandre VI le chapeau de cardinal. Exilé par le successeur de ce pontife, Jules II, il fut rappelé par Léon X ; mais, étant entré dans une conspiration contre ce dernier, il sortit de Rome en 1518

déguisé en moissonneur, et l'on n'a jamais pu savoir ce qu'il était devenu.

CORNETTE. V. DRAPEAU.

CORNUDET DES CHAUMETTES (Joseph), naquit à Croïq (Creuse) en 1752. Il suivit la carrière du barreau et se trouvait procureur syndic du district de Felletin au commencement de la révolution. Nommé en 1791 à l'Assemblée législative, puis, en 1797, au conseil des Anciens, il se distingua autant par ses talents que par sa modestie. Au 18 brumaire, il fut un de ceux qui se déclarèrent avec le plus de chaleur en faveur de Bonaparte, et il s'opposa à la motion d'Alphonse, relative au renouvellement du serment de la constitution de l'an III. Sous l'empire, il fut fait sénateur, puis comte, et enfin pair de France en 1814, par Louis XVIII. Il conserva cette dignité pendant les Cent-Jours, ce qui le fit comprendre plus tard dans l'ordonnance d'exclusion du 24 juillet 1815; mais il fut bientôt rappelé par M. Decazes, et depuis lors il vota avec l'opposition constitutionnelle.

CORNWALLIS (Charles, marquis de), né en 1738, se distingua dans la guerre d'Amérique en 1776 et 1777. En 1780, il eut la principale gloire de la prise de Charlestown; mais l'année suivante, 1781, La Fayette le contraignit à mettre bas les armes à Yorktown et lui fit un grand nombre de prisonniers. Nommé, en 1786, gouverneur général du Bengale, il fit avec succès la guerre à Tippo-Saëb, ce qui lui valut, en 1798, à son retour en Angleterre, la vice-royauté de l'Irlande. Quatre ans après, 1802, envoyé en France comme ministre plénipotentiaire, il signa la paix d'Amiens. Il repartit pour l'Inde en qualité de gouverneur général en 1804, et mourut en 1805.

CORPS LÉGISLATIF. V. CONSEIL DES ANCIENS ET DES CINQ CENTS.

CORRÈGE (Antonio ALLEGRI, dit le), célèbre peintre italien né en 1494 à Correggio, petite ville du duché de Modène. Il ne vit jamais ni Rome ni Venise, et passa presque toute sa vie à Parme ou dans la Lombardie, où il a fondé l'école dite *lombarde*. Ce fut lui qui, le premier, osa peindre des figures dans les airs. Ses deux plus tableaux sont un *saint Jérôme* et un *Christ détaché de la croix*. Il mourut à Correggio, où il était né, en 1534.

CORSE. La Corse, la troisième des îles de la Méditerranée, sous le rapport de l'étendue, a une position géographique qui, au point de vue naval, lui donne une valeur bien plus grande que celle de la Sicile et surtout de la Sardaigne, dont elle n'est séparée que par un mince détroit; elle est comprise entre les 7 et 8° degré de longitude nord et sud, et a environ 45 lieues de long sur 20 de large. Elle est couverte de chaînes de montagnes dont les points culminants le Monte-Doro et le Monte-Rotondo s'élèvent à 2,700 mètres au-dessus de la mer. On peut dire de la Corse qu'elle est un morceau des Alpes transporté sur les fonds de la Méditerranée. Son climat est semblable à celui de la partie moyenne de l'Italie. Les céréales, le riz, la garance, les oliviers, les citronniers, la vigne, sont le principe de sa véritable richesse agricole. Ses forêts de chênes, de hêtres, de pins, de sapins et de châtaigniers sont peut-être les plus belles qu'il y ait au monde, sinon sous le rapport de l'étendue, du moins sous celui de la magnificence. La Corse forme aujourd'hui un département français du même nom, divisé en 5 arrondissements; qui sont les arrondissements de : Bastia, Calvi, Sartène, Corte; le chef-lieu est Ajaccio. Depuis 1790 jusqu'en 1811, elle en forma deux, le *Liamone* et le *Golo*. Sa population est de 193,000 habitants. Elle forme un ressort de cour d'appel, une division militaire et un diocèse. On évalue à 55,900 hectares la

superficie de la Corse couverte de forêts, à 54,000 hectares la superficie cultivée en céréales et en jardins, et à 12,000 la superficie plantée en vignes. Son revenu territorial est de 2,655,000 fr. Le chiffre de ses impôts s'élève à 1,500,000 fr.

CORSE (Vicissitudes de la). Cette île a été connue dans l'antiquité sous le nom de Cyné. Sa première population paraît remonter à l'un des navigateurs désignés dans l'histoire sous le nom d'Hercule. Elle était une station maritime trop importante pour ne pas éveiller de bonne heure l'attention des Phéniciens, seuls commerçants de la Méditerranée, pendant la haute antiquité. Ils fondèrent *Aleria*, en face de l'Italie, vers l'an 900 av. notre ère. Les Phocéens, chassés de leur patrie par les armes de Cyrus, 546 av. J.-C., transportèrent leurs pépénates dans le nord de la Corse, où déjà ils avaient fondé une colonie 20 ans auparavant. Mais les Phéniciens d'Aleria redoutant ce voisinage et ayant fait alliance avec les Carthaginois et les Étrusques, liés avec eux par une solidarité d'intérêts, forcèrent les Phocéens, après une grande victoire navale, la première dont l'histoire fasse mention, 540 av. J.-C., à quitter de nouveau leurs foyers pour aller chercher ailleurs un asile. C'est à la suite de cet événement que les Phocéens, s'étant divisés en deux corps, allèrent fonder Reggio sur les côtes de la Calabre, et Marseille sur celles de la Gaule. Les armées romaines pénétrèrent en Corse pour la première fois en 494 de l'ère de Rome, 259 av. J.-C.; après la première guerre punique, lorsque Rome était en paix avec Carthage, protectrice de la Corse, le port d'Aleria fut pris dans une nuit par le consul Lucius Cornélius Scipion; mais trois ans plus tard, il retomba entre les mains de ses premiers possesseurs. Ce ne fut pas pour longtemps; les Romains, maîtres de la Sicile et de la Sardaigne, ne pouvaient, sans manquer à leur politique, laisser à la Corse son indépendance. Cependant cette île, malgré sa proximité des côtes d'Italie et son peu d'étendue, fut une des plus difficiles conquêtes des Romains; après huit expéditions et une lutte soutenable avec des chances diverses, pendant une durée de près d'un siècle, elle fut enfin obligée de se soumettre, et ce fut le consul Scipion Nasica qui eut la gloire d'achever cette importante affaire, 144 av. J.-C.; sous la domination romaine, elle devint florissante. Les maîtres du monde y fondèrent deux colonies près des embouchures de ses deux fleuves principaux, le Tavignano et le Golo. Marius fonda *Manaria* sur le Golo, 102 av. J.-C. Sylla rétablit Aleria sur le Tavignano, et en envoyant une nombreuse colonie de vétérans. La première de ces villes eut une population de 25 à 30,000 âmes; la seconde de 40 à 45,000 âmes. Outre ces deux colonies, la Corse, au témoignage de Pline et de Strabon, renfermait 55 villes dont ils citent 27. La plupart étaient dans la partie orientale de l'île; à l'exception de Bastia, de Porto-Vecchio et de Corte, qui subsistent sur les emplacements d'Aïsta, de Mantenuini et de Canestan, toutes ces villes sont aujourd'hui ruinées. Les Vandales, conduits par Genseric, abordèrent en Corse vers 440. Vigoureusement soutenue par les empereurs d'Orient, la Corse opposa une longue et héroïque résistance aux Goths et aux Lombards qui ne purent s'y établir dans les 5^e et 6^e siècles. Les Sarrasins s'en emparèrent vers 690 de notre ère; mais le héros de la France, Charles-Martel, les en chassa en 714. Charlemagne la donna au saint-siège vers 790; mais comme celui-ci n'était pas en état de la défendre, elle demeura sous la protection immédiate de l'empereur d'Occident qui s'y faisait représenter par un gouverneur. Les premiers mouvements des CorSES pour l'émancipation des com-

munnes datent du 11^e siècle. La partie orientale de l'île, à la voix de Sambuccio, l'un des héros de la Corse, s'organisa en république fédérative sous le nom de *Terre de commune*. La partie occidentale demeura sous l'empire des barons. Malheureusement cet établissement ne fut pas de longue durée ; en 1077, les Corses, lassés de leurs guerres civiles, déférèrent la souveraineté de leur île au pape Grégoire VII. Celui-ci en confia l'investiture aux évêques de Pise, avec réserves pour la cour de Rome de la moitié des impôts. En 1091, l'évêque de Pise obtint du pape Urbain II un transfert de souveraineté qui, moyennant une simple redevance, mettait l'église de Pise en possession de la Corse. Mais cet accroissement de la république de Pise éveilla la jalousie de celle de Gènes qui, en 1080, obtint du pape que la moitié des évêchés de Corse, ceux de Mariana, de Nobbio, d'Acci, relèveraient de l'archevêché de Gènes ; tandis que l'autre moitié, les évêchés d'Aléria, de Sagone et de Bastia continueraient de relever de l'archevêché de Pise. Bientôt les Génois, sous prétexte de quelques griefs de piraterie, enlevèrent Bonifacio, 1190. Peu après, la lutte entre les deux républiques rivales s'installa ouvertement en Corse, et l'île se trouva partagée et toute en feu. La fameuse affaire navale du 6 août 1254, dans laquelle les Pisans, vaincus par les Génois, perdirent toutes leurs forces de mer, fut le signal de la ruine de leur domination en Corse. Les Génois leur avaient enlevé toutes les positions importantes, lorsque le pape Boniface VIII, craignant de voir cette île tomber entre les mains des Génois, vendit son droit de souveraineté au roi d'Aragon. Mais pour mettre fin à leurs vicissitudes politiques, les Corses, réunis en diète nationale, déférèrent d'un commun accord l'autorité suprême à la république de Gènes. L'acte de cession est du 12 août 1547. Le doge de Gènes jura, au nom de la république, d'en respecter fidèlement toutes les conditions. Cependant les Génois ne purent venir à bout de soumettre la Corse entièrement ; en 1450, ils ne possédaient sur le territoire de l'île que quelques points, parmi lesquels Calvi et Bonifacio. Les Espagnols occupaient toute la région ultramontaine ; toute la terre de commune, c'est-à-dire la partie cismontaine, était aux mains d'une noble famille génoise, qui en avait fait la conquête en son propre nom vers 1440, et qui en obtint donation du pape Nicolas V en 1448. Dans cette situation, les Corses se réunirent de nouveau en assemblée générale dans la vallée de Morosaglia, et voyant qu'en définitive il n'y avait à compter ni sur la république de Gènes, ni sur le pape, ni sur les Espagnols, ni sur la famille de Campo-Fregoso, ni sur aucun des leurs, ils prirent la résolution de donner la souveraineté de leur île à la célèbre compagnie de Saint-Georges, formée à Gènes pour aider financièrement le gouvernement. La compagnie ayant, du consentement de la république, accepté la donation, fut bientôt maîtresse de l'île, et y installa deux gouverneurs, l'un pour la partie ultramontaine, l'autre pour la partie cismontaine. En 1460, les Corses, mécontents de leurs nouveaux maîtres, accueillirent la famille des Campo-Fregoso, qui, soutenue par un de ses membres, Ludovic de Campo-Fregoso, doge de Gènes, expulsa promptement la compagnie de Saint-Georges, et devint souveraine de l'île. Mais, en 1466, Ludovic fut renversé du trône ducal ; la république de Gènes se mit sous la protection de François Sforce, duc de Milan, et lui donna la Corse. Celle-ci abandonna les Campo-Fregoso, et se soumit au lieutenant envoyé par Sforce. Mais ce prince, en 1480, las des fréquentes insurrections de cette île, la céda à Thomas de Campo-Fregoso ; et la Corse changea de maîtres encore une fois. En 1485, elle se donna au prince de Piombino ; les Cam-

po-Fregoso, battus sur tous les points, vendirent leurs droits à la compagnie de Saint-Georges et se retirèrent. En 1485, le comte Gherando, frère du prince de Piombino, fut obligé de se retirer, et la compagnie de Saint-Georges redevint encore maîtresse de la Corse. — L'alliance de François I^{er} avec Soliman, qui attira une flotte turque jusque dans le milieu de la Méditerranée, fit sentir au gouvernement français l'importance de la possession de la Corse. Lors de la reprise des hostilités entre la France et l'Empire, en 1532, la conquête de la Corse fut définitivement résolue. Sampuro d'Ornano, général au service de la France, y décida Henri II. En 1535, la Corse fut promptement enlevée par les Français, sous le commandement du maréchal de Thermes ; un parti puissant, formé parmi les Corses ennemis de la domination génoise, les aida. Fatiguée de tant de luttes, de tant de révolutions, de tant de guerres civiles, la Corse avait accepté avec enthousiasme son incorporation à la France ; mais le traité de Cateau-Cambresis, en 1559, la rendit à la république ligurienne. Vainement Sampurio, aidé de son fils Alphonse d'Ornano, fit-il des efforts surhumains pour la soustraire à cette tyrannie ; ce grand citoyen fut assassiné en 1567, au milieu de ses tentatives héroïques, par ordre du sénat de Gènes, qui avait mis sa tête à prix. Son digne fils tint encore quelque temps la campagne ; mais, ne pouvant sauver sa patrie du fer des Génois, il entra au service de la France avec 500 de ses frères d'armes. Charles IX, Henri III et Henri IV rendirent des ordonnances accordant la grande naturalisation aux Corses qui s'établissaient sur le territoire de leur royaume. Alphonse d'Ornano se distingua tellement à la prise de Lyon, à la tête de ses compatriotes, qu'il fut fait maréchal de France, 1592. Un autre Corse, Pierre Libertat, sauva Marseille de l'invasion espagnole préparée par Casaux, un des chefs de la Ligue, qui y commandait, 1592 ; une statue fut élevée à Libertat ; elle décore le vestibule de l'hôtel de ville de Marseille. Alphonse d'Ornano eut un fils du même nom qui fut également maréchal de France sous Louis XIII. La ville d'Ajaccio avait été fondée vers 1568 ; l'un des ancêtres de Napoléon, lequel s'appelait noble, Jérôme Bonaparte, céda à cet effet une partie des terrains qui lui appartenaient. Vers 1680, des familles grecques de la Morée, fuyant le joug des Turcs, vinrent s'établir dans l'île ; parmi elles se trouvait un rejeton de la race impériale des Commènes, dont madame d'Abrantes descendait. Les Corses supportèrent longtemps la domination de Gènes. Enfin une nouvelle insurrection éclata en 1729, motivée par d'effroyables et criants abus. Un aventurier allemand, appelé baron de Newhoff, débarqua dans l'île, et, à l'aide d'un crédit imaginaire, il trompa la crédulité des Corses, qui le nommèrent roi sous le nom de Théodore I^{er} ; mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils n'avaient eu affaire qu'à un intrigant. Le prétendu roi des Corses est obligé de s'enfuir, et va mourir obscurément à Amsterdam, dans une prison où l'ont retenu ses créanciers. Abandonnés à eux-mêmes, les Corses, sous la conduite d'Iyacinthe Paoli, soutinrent glorieusement la lutte contre Gènes, qui, ne pouvant résister seule, a recours aux puissances étrangères ; l'empereur d'Allemagne Charles VI envoya en Corse des troupes sous les ordres d'un prince de Wurtemberg ; elles sont battues par Paoli, 1756. Gènes, hors d'état de soutenir la guerre, s'adresse à la France pour en obtenir quelques troupes françaises ; Louis XV, en 1758, y envoya une armée qui a successivement pour chefs le comte de Boissieux et le marquis de Maillebois ; la Corse fut pacifiée. Les troupes françaises l'évacuèrent en 1741. Mais bientôt la lutte recommença avec les Gé-

nois, et de nouvelles troupes françaises débarquèrent dans l'île en 1741; elles furent commandées par le marquis de Cursay, et plus tard par le marquis de Chauvelin. Elles évacuèrent l'île en 1748, et alors nouvelle insurrection contre les Génois. Gaffori, général des Corſes, fait décider, dans une diète tenue en 1755, que des négociations seraient ouvertes avec le gouverneur génois; Gaffori se rend auprès de lui; mais, à la fin de l'entrevue, il est lâchement tué d'un coup de pistolet. A la nouvelle de cet odieux attentat, la nation se réunit en consulte générale à Corte, défend, sous peine de mort, de proposer aucun accommodement avec les Génois, et comme pour généralissime Pascal Paoli, fils du vieux général Hyacinthe Paoli. Pascal était simple lieutenant au service de Naples, lorsque la nouvelle de son élévation lui parvint. Instruit, ardent, plein de patriotisme, il s'empresse d'arriver au milieu de ses compatriotes, parcourt l'île, étudie à fond les besoins du pays, et donne lui-même des limites à son pouvoir en établissant les droits du peuple. 6,000 Génois débarquent en Corse en 1754; ils sont exterminés de 1755 à 1757. Pascal Paoli se procure quelques bâtiments armés, et inquiète le commerce des Génois jusqu'au pied de leurs remparts. Sentant son impuissance à vaincre, le sénat ligurien veut négocier; mais une consulte générale, tenue à Casino en 1761, refuse formellement de traiter avec la république avant l'entière évacuation du territoire. Sous l'habile administration de Paoli, la Corse commence à respirer. La république de Gènes conclut avec le cabinet de Versailles un traité, signé à Compiègne le 7 août 1764, par lequel le roi de France s'engageait à tenir garnison pendant 4 ans dans les places d'Ajaccio, de Calvi, d'Algajola et de Saint-Florent; le commandement de l'expédition fut confié au comte de Marboeuf. Les troupes françaises arrivèrent dans le mois de décembre 1764; dès le mois de janvier 1765, il s'engagea une correspondance très-active entre Paoli et le duc de Choiseul, ministre de Louis XV. Vainement le héros de la Corse réclamait auprès de lui l'indépendance de sa patrie, prix de tant de glorieux travaux; le traité du 15 janvier 1768, conclu entre Gènes et le roi Louis XV, établit le principe de la réunion de la Corse à la France. Paoli tente un héroïque et suprême effort; mais la bataille de Ponte-Novo, gagnée, le 9 mai 1769, par l'armée française sous les ordres du comte de Vaux, décida du sort de la Corse, qui fut définitivement réunie à la France. Après cette mémorable journée, Paoli et 550 républicains des plus illustres s'embarquèrent à Porto-Vecchio, préférant l'exil à la sujétion. Paoli ne revint dans l'île que vers 1789; il salua avec enthousiasme l'aurore de notre révolution; mais, découragé ensuite par la marche qu'elle prenait, il usa de son influence pour détacher l'île de la France, et la placer sous la suzeraineté de la Grande-Bretagne. Le jeune Bonaparte se mit à la tête du parti français, et l'arracha à la domination britannique, 1794.

CORTÈS D'ESPAGNE. Sous la domination romaine, les habitants de quelques villes d'Espagne, entre lesquelles on distinguait plus particulièrement Carthagène, Tarragone, Saragosse, La Corogne, Lugo, Braga, et, dans l'Andalousie Cadix, Cordoue et Séville, se réunissaient pour établir l'ordre dans les contributions et les autres affaires locales; ces réunions donnèrent, dit-on, naissance aux cortès, et les lieux où ils se réunissaient furent appelés *conventus juridici*. — Aux temps des Goths, ces franchises disparurent devant le pouvoir des rois conquérants, pouvoir cependant si borné, que ceux-ci ne pouvaient décider rien d'important sans l'avis ou le consentement de toute la nation. Ils s'assemblaient tous les jours

fixes de la pleine lune pour traiter des affaires de l'État et faisaient assister aux assemblées tous les hommes libres; mais les affaires moins importantes se décidaient par les seuls nobles, et même celles qui devaient se soumettre à la discussion et aux suffrages du peuple étaient déjà préparées par les principaux ou les grands. Les rois étaient élus dans les assemblées, ainsi que les gouverneurs et les juges, qui devaient être pris dans la classe des nobles. Tout homme libre jouissait du droit de se venger par ses propres mains, et il n'y avait que les crimes graves qui fussent jugés par toute la nation, dans les assemblées générales qui prirent le nom de conciles. Mais bientôt ces assemblées ne devinrent plus si fréquentes; elles ne se tinrent plus à des jours fixes et déterminés par la volonté générale, mais seulement lorsque les rois les convoquèrent, ce qui arriva si rarement, que, pendant deux siècles que dura cette monarchie, il n'y en eut que 18. Les rois ne furent plus choisis par toute la nation, mais seulement par les grands et les évêques, et le peuple n'eut plus ses suffrages dans les assemblées. Dans le 5^e concile de Tolède, où Recarède abjura l'arianisme avec toute la nation gothique, signèrent seulement quatre quatre hommes illustres, *ricos hombres*, avec tous les autres seigneurs. Bientôt les grands eux-mêmes n'assistèrent plus aux conciles; d'après les droits ou les privilèges de la noblesse, mais seulement en raison de leurs dignités, ou suivant la volonté ou les convocations particulières des souverains, comme cela est constaté par les actes du 8^e concile de Tolède, où il est dit que les membres laïques n'y avaient assisté que comme chefs de l'office palatin. Tel était l'état de la monarchie gothique lorsque le petit nombre d'Espagnols qui ne voulurent pas se soumettre au joug mahométan se réfugièrent dans les montagnes des Asturies; et, à mesure qu'ils purent reconquérir quelques faibles portions de territoire, ils commencèrent à former de nouveaux États, où ils établirent une nouvelle constitution, c'est-à-dire la constitution féodale, en ayant soin cependant de conserver les anciennes franchises du pays. — La chronique de Tudense rapporte que don Alphonse I^{er}, en 1000, rétablit à Oviedo le gouvernement gothique sous les mêmes formes que celles qu'il avait eues originellement à Tolède, et que le *fuero zugo*, ancienne loi des rois goths, continua d'être le code général des chrétiens qui ne s'étaient pas soumis au joug mahométan. Les grands devinrent si puissants et si absolus, qu'on les distinguait à peine de leurs souverains. Ils purent lever des troupes et faire bâtir des forteresses, furent exempts de contributions, et, dans aucun cas, l'on ne pouvait avoir de recours contre eux; ils avaient droit de vie et de mort sur leurs fermiers, et leurs maisons étaient inviolables; mais le droit le plus caractéristique de leur grandeur était d'avoir leur entrée et leur voix dans les cortès. Ce droit était l'ancien droit de la nation, droit que les rois goths avaient beaucoup diminué, en ne convoquant d'abord les assemblées que très-rarement, puis en préférant le conseil des évêques à celui des grands, mais que la pauvreté et l'impuissance où ils étaient alors de se faire craindre de la noblesse les contraignirent à rétablir dans toute sa pureté primitive. — Les cortès des 4 premiers siècles de la restauration d'Espagne furent appelés conciles comme sous la monarchie gothique. Tous les grands, tous les évêques, tous les abbés assistèrent au concile de Léon en 1020, et à celui de Coyencia en 1050. Celui de Palencia, en 1129, fut tenu devant le roi par les grands, les évêques, les abbés et presque tous les *posteados* du royaume. La différence très-remarquable qui existait entre les conciles gothiques et ceux du moyen âge est que, dans les pre-

miers, les grands n'y assistaient que comme témoins, tandis que, dans les seconds, ils votaient et approuvaient les actes et les décrets. Cependant on comprit que, pour repeupler et enrichir des provinces dévastées par la guerre, il fallait engager les hommes au travail : le peuple était esclave, et aucun encouragement ne pouvait être plus puissant pour activer son industrie et l'énergie de son courage, que l'espoir d'un heureux changement d'état. Il fallait donc l'encourager par quelques privilèges qui, en diminuant l'avidité qui pesait sur lui, l'encourageait à acquérir plus de considération. Telle fut l'origine des *fors*, par lesquels on accorda aux habitants de beaucoup de villes et de villages certaines franchises et certains privilèges plus ou moins avantageux, suivant l'importance de la localité, ou d'autres considérations politiques. Parmi les grâces accordées pour les *fors*, celle que l'on appréciait le plus était celle qui autorisait les habitants des villes à se rassembler, à former des conseils de ville, et enfin à nommer des députés pour représenter leurs communes, et cependant il s'écoula encore quelque temps, même après l'introduction des *fors* et le changement de mœurs, avant que ces députés eussent leur entrée aux cortès qu'ils n'obtinrent qu'en 1188, sous Alphonse VIII, roi de Léon, et dans celles de Bénévente, tenues en 1202, on remarqua avec les chevaliers du roi, non-seulement les députés des villes, mais même ceux des bourgs, ce qui prouve que l'époque très-remarquable de la concurrence du tiers état à la représentation nationale précéda en Espagne de plusieurs années l'introduction d'un usage semblable en Angleterre, en Allemagne et en France, puisqu'en Angleterre il n'y eut point de députés des communes à son grand conseil jusqu'à l'année 1295 (V. CONSTITUTION ANGLAISE); qu'en Allemagne, les députés des villes ne furent admis à siéger aux diètes de l'empire qu'à partir de l'an 1255 (V. CONSTITUTION D'ALLEMAGNE), et que les communes de France ne furent représentées aux états généraux qu'en 1501 sous Philippe le Bel (V. CONSTITUTION DE FRANCE). Alphonse X, en 1274, et après lui son fils don Sanche le Brave, en 1281, confirmèrent dans deux assemblées nationales, tenues à Valladolid, non-seulement tous les fueros, libertés et franchises du royaume, mais encore il permit aux communes de faire et d'établir des confréries et des corporations pour leur défense, si bien que, dans la première réunion de ces corporations, réunion qui eut lieu à Médina del Campo, elles arrêtaient, parmi d'autres choses : « que lorsque le roi voudrait convoquer les cortès ou qu'il appellerait près de lui quelques citoyens des communes, chacune de celles-ci devrait lui dépêcher deux de ses membres, les plus intelligents et les mieux accrédités dans l'amour de Dieu et du bien public. » — En 1367, les communes, encouragées par les promesses du roi Henri II, demandèrent l'admission de 12 citoyens dans le conseil royal, demande qui fut reconnue juste et à laquelle il promit de faire droit; mais après la mort de son frère Pierre le Cruel, arrivée en 1368, se voyant mieux affermi sur le trône, il changea d'avis et de conduite. Le peuple demanda de nouveau dans les cortès de 1371, tenues à Toro, la nomination de conseillers citoyens, mais il lui fut répondu que lui, le roi, avait déjà créé une audience de légiste, et qu'il voulait que les membres de cette audience fussent de son conseil. — La prépondérance du tiers état allait cependant toujours croissant. Jean 1^{er}, en 1385, l'admit dans un conseil qu'il composa de 4 évêques, 4 chevaliers et 4 citoyens; puis, quand il fut question de son testament, il disposa la junte ou conseil extraordinaire de régence, pendant la minorité de son fils

Henri III, de telle sorte que cette junte ne pouvait disposer d'aucune affaire importante sans le conseil de six citoyens choisis dans les villes de Burgos, Tolède, Léon, Séville, Cordoue et Murcie. Enfin, aux cortès de Madrid, tenues en 1590, il s'y rendit 128 députés de 48 villes : c'était l'époque où le tiers état était parvenu au plus haut degré de considération. Dès l'année 1406, Henri III, en établissant le conseil de régence pour la minorité de son fils Jean II, n'y admit aucun citoyen. Ils réclamèrent aux cortès de 1419; mais Jean II éluda de répondre d'une manière positive, et promit seulement qu'il y réfléchirait. Puis enfin, aux cortès de Valladolid de l'année 1506, on fit revivre une ancienne demande des cortès d'Alcala de 1548, et l'on décida que 18 villes seulement des royaumes de Castille et de Léon auraient droit de voir aux cortès. — En Aragon, le gouvernement fut le même que celui des autres provinces d'Espagne, c'est-à-dire qu'il fut militaire ou féodal. Il se soutint ainsi jusqu'à ce que l'institution des conseils municipaux et l'entrée du tiers état dans les cortès modifièrent en quelque sorte l'aristocratie par des moyens à peu près semblables à ceux qui produisirent le même effet en Castille. Dès l'année 1155, aux cortès de Borja, réunies pour nommer un successeur à don Alphonse, l'empereur, on vit siéger des *ricos hombres*, des chevaliers et des députés des villes et des bourgs. En 1163, à celles de Saragosse, il se trouva 15 députés de la même ville, ce qui ferait croire que la constitution aragonaise était alors un peu plus libre que la constitution castillane. En 1285, les *juntas* établies en Aragon, pour mettre un terme à l'anarchie, obligèrent le roi don Pèdre III à leur accorder le *privilegio* appelé *general*, d'après lequel les cortès devaient se réunir tous les ans à Saragosse. Il était établi dans ce privilège, entre autres choses, que le roi ne pourrait déclarer la guerre ni faire la paix, promulguer des lois ni imposer de nouvelles contributions sans le concert des *ricos hombres*; que le roi ne pourrait pas priver les *ricos hombres* de leurs fiefs et de leurs honneurs, sans un motif reconnu, et d'après une décision prononcée en cour générale par le grand juge. Les Aragonais ne se contentèrent pas d'un privilège si remarquable : ils sollicitèrent encore la confirmation de celui de l'union, c'est-à-dire de la faculté de se réunir et de s'armer pour la défense des *fors*, et il leur fut accordé par don Alphonse, III en l'an 1287. — Toutes les communes n'étaient pas obligées d'envoyer un nombre égal de députés aux cortès; dans celles de 1525 assistèrent 15 ecclésiastiques, 58 *ricos hombres* et gentilshommes, et 70 députés des villes et des bourgs. Saragosse en députa 9, Calatayud, 6; Huesca et Barbastra, 4; Abarracin, 5, et Taragone, Jaca et Tamarin, 2. — Une des causes de la liberté plus étendue dont jouirent les Aragonais était leur députation générale qui, même après la durée des cortès, était permanente à Saragosse pour veiller à l'observance des *fors* et privilèges, institution dont on ignore l'origine et à laquelle il fut donné une nouvelle forme dans les cortès de l'année 1495, d'après la proposition qui en fut faite par le député don Alphonse d'Aragon, vice-roi et archevêque de Saragosse. Cette députation se composait de huit membres et était formée en nombre égal par chacun des quatre ordres ou états qui formaient les cortès. Mais, malgré tant d'union et d'attachement des Aragonais à leurs *fors*, à mesure que les souverains augmentèrent leur pouvoir, les résistances aux nouveautés les plus anti-constitutionnelles diminuèrent sensiblement. Toutefois, ils tentèrent encore, à la mort d'Isabelle, arrivée en 1504, de ressaisir leur ancienne influence. Aux cortès de saint Jacques, en 1520, un projet de réforme fut proposé

à l'empereur Charles-Quint par les communautés de Castille, mais il échoua, parce que les nobles ne s'étaient pas unis aux communautés; puis, plus tard, quand il fut question, dans celles de Valladolid, de 1527, d'une contribution demandée par l'empereur, les ordres éludèrent sous différents prétextes, et Charles, contraint à dissimuler, signa l'ordonnance de dissolution des cortès sans donner le moindre signe de ressentiment. En 1558, Charles-Quint présenta le projet de l'impôt *sisa* aux cortès de Tolède (impôt qui devait se percevoir sur la vente en détail des fruits ou des denrées); mais la noblesse le refusa positivement comme contraire à ses droits et à ses franchises, et les ecclésiastiques ne l'admirent que sous la condition de le faire approuver par le pape. L'empereur, irrité, signa une seconde ordonnance de dissolution et l'exclusion de la noblesse et des ecclésiastiques des cortès, qui depuis lors ne furent composées que des députés de dix-huit ou vingt villes qui jouissaient du privilège vocal. — Vers la fin du 17^e siècle, les cortès de Castille se composaient des députés de 21 villes : Burgos, Léon, Grenade, Séville, Cordoue, Murcie, Jaén, Madrid, Cuença, Zamora, Galice, Guadalaxara, Valladolid, Salamanque, Avila, Soria, Ségovie, Toro, Estramadure, Palencia et Tolède. Chaque ville devait députer deux échevins, excepté Séville et Tolède, qui nommaient un échevin et un jurat; et Soria, Valladolid et Madrid, d'où on envoyait un échevin et un chevalier particulier. Il y avait deux secrétaires de cortès nommés par le roi. Le jour de l'examen des pouvoirs et du serment, les députés entraient de deux en deux avec leur épée, le chapeau sur la tête, et s'asseyaient sur deux fauteuils placés près du tribunal. Les pouvoirs lus et approuvés, ils s'approchaient du bureau, et les secrétaires recevaient debout leur serment. Cette cérémonie terminée, on prévenait la junte que le royaume de Tolède attendait pour prêter le serment; il entrait alors lui seul et prêtait son serment en la même forme. Le siège du roi était sous un dais, autour duquel il y avait des bancs ras tapissés sur lesquels s'asseyaient les députés qui se couvraient lorsque le roi le leur ordonnait. En face du trône était un banc de deux places, séparées également, couvert d'un tapis, pour Tolède. Les députés de cette ville n'entraient pas avec les autres; un grand, qui ordinairement était le duc d'Albe, allait chez eux accompagné de ses amis, les conduisait au palais et les introduisait avec beaucoup d'appareil dans l'appartement du roi pour l'accompagner, avec le président, les assistants et le secrétaire le plus ancien, jusqu'à la salle d'assemblée où les autres membres attendaient. Le roi assis, le président et ceux qui composaient la junte, ainsi que les secrétaires des cortès, se levaient et restaient découverts, excepté le grand qui présidait, ou le prélat qui se couvrait alors. Avant de se retirer, le roi témoignait sa satisfaction au royaume, et la cérémonie achevée, le roi retournait à son appartement, avec sa suite, de la même manière qu'il était venu, et le royaume accompagnait le président et la junte jusqu'à la porte du corridor. — Après les événements que nous venons de raconter sommairement, les cortès disparurent ou plutôt ne donnèrent plus aucun signe d'existence jusqu'en 1810, époque à laquelle elles furent convoquées extraordinairement au mois de septembre, lorsque déjà presque toute la péninsule avait prêté serment à la constitution de Bayonne et obéissait au roi Joseph. Il se réunit 104 députés, dont presque la moitié étaient des suppléants nommés par la régence et qui n'avaient aucun pouvoir de leurs communes. La noblesse et le clergé n'y furent pas appelés. Ils formèrent et sanctionnèrent la nouvelle constitution de la monarchie espagnole, publiée à Cadix

le 19 mars 1812, copiée presque en entier sur la constitution française de 1791 (*V. CONSTITUTION FRANÇAISE*), mais encore plus démocratique. Le 11 décembre 1813, un traité avait été signé entre l'empereur Napoléon et le roi Ferdinand VII, alors à Valençay, traité qui rendait le trône d'Espagne à ce prince; mais les cortès, sans attendre la conclusion de la paix générale, que l'on traitait dans le congrès de Châtillon, décrétèrent, le 2 février 1814, qu'on ne prêterait obéissance à ce prince que lorsqu'il aurait lui-même prêté serment à la constitution dans les cortès, conformément à un article de cette constitution; puis elles publièrent, dans une proclamation, que le traité de Valençay, que Ferdinand avait trouvé très-avantageux et entièrement conforme à l'honneur de la nation espagnole, était infâme, injuste et scandaleux. Mais Ferdinand reentra en Espagne et arriva à Valence sans s'être soumis à aucune des règles arrêtées par le gouvernement; puis, par un décret du 4 mai de la même année, il cassa, non-seulement la constitution de Cadix, mais encore tout ce qui avait été fait par les cortès en son absence, fit arrêter les députés les plus célèbres des cortès, et tout en promettant la convocation générale des cortès ordinaires et extraordinaires, il rendit son terrible décret du 30 du même mois, qui condamna les prisonniers à des peines infamantes. — En 1820, il éclata une insurrection parmi les troupes réunies à Cadix; elles marchèrent sur Madrid, proclamèrent de nouveau la constitution à laquelle Ferdinand adhéra; mais l'armée française, sous les ordres du duc d'Angoulême, étant entrée en Espagne le 7 avril 1823, les cortès abandonnèrent Madrid pour se retirer à Séville, qu'elles quittèrent encore pour se réfugier à Cadix, où elles arrivèrent le 17 juin, et capitulèrent le 2 octobre. Dès lors tous les actes auxquels avaient été associés les cortès furent déclarés nuls et non avenue.

Par un décret de 1850, Ferdinand avait aboli la loi salique, et sa fille avait été nommée son héritière au trône d'Espagne, au préjudice de son frère don Carlos. Par un autre décret du 6 novembre 1852, il institua la reine pour le remplacer pendant le temps que durerait sa maladie, et le 15 du même mois parut une amnistie suivie bientôt après de trois autres qui s'étendirent à tous les condamnés politiques. Le 7 avril 1855, les Cortès par *estamentos* (par états) furent réunies pour prêter serment de fidélité à la petite reine Isabelle, en qualité d'héritière présomptive de la couronne, tandis que don Carlos, retiré en Portugal, protesta publiquement contre la pragmatique de 1850, refusa de reconnaître la fille de Christine et se réserva pour lui et ses descendants l'intégrité de ses droits héréditaires. Au mois d'avril 1854, parut le *Statut royal*, copié de tout son long sur la grande charte des Anglais, et, le 24 juillet suivant, eut lieu l'ouverture des cortès, convoqués en vertu du statut royal. Le même jour, on découvrit à Madrid une conspiration dont le mot d'ordre était la constitution de 1812. Quant à la session des cortès, elle n'eut qu'un intérêt médiocre, et la révolution n'est pas encore terminée.

CORTEZ (Fernand), conquérant du Mexique, naquit à Medellin, petite ville de l'Estramadure, vers l'an 1485, et passa en Amérique dès l'année 1504. Placé en 1518, par le gouverneur de Cuba, Velasquez, à la tête d'une flotte destinée à de nouvelles découvertes, il partit de Saint-Iago avec 10 vaisseaux, 600 Espagnols, 18 chevaux et quelques pièces de campagne, avec lesquels il avança le long du golfe du Mexique, vainquit les indigènes à Tlascala et s'empara de Mexico, le 2 novembre 1518, sur Montezuma, avant-dernier empereur du Mexique, qui le reçut comme son maître, et dont les sujets le prirent

pour un dieu et le fils du soleil. Mais bientôt, jaloux de la gloire de son lieutenant, Velasquez envoya contre lui une armée que Cortez défit avec les renforts qui lui étaient arrivés d'Espagne; puis il se rendit maître de tout le Mexique. Il fit prisonnier Guatimozin, qui venait de succéder à Montezuma, maître absolu de Mexico, il le rebâtit en 1529 d'après le goût de l'Europe, et revint ensuite dans sa patrie, où il mourut le 2 décembre 1554. Charles-Quint lui avait fait présent du pays de Guaxaca, dans le Nouveau-Monde, et l'avait décoré du titre de marquis.

CORVETTO (Louis-Emmanuel, comte), né à Gênes en 1736, un des plus savants jurisconsultes de la république et de l'empire, fut conseiller d'État sous Napoléon, ministre des finances en 1816, sous Louis XVIII, qui lui accorda des lettres de naturalisation; obtint sa retraite en 1818, et mourut en 1821 à Gênes.

CORVIN (Mathias), roi de Hongrie, fils de Jean Huniade, fut élu en 1438, à l'âge de 13 ans, et mourut en 1490. Il fut un des hommes les plus illustres de son temps. V. HONGRIE.

CORVISART-DESMARETS (Jean-Nicolas, baron), médecin de la Faculté de Paris, né à Dricourt (Ardennes) en 1755. Il fut nommé, en 1795, professeur de clinique lors de la création de l'École de médecine, et fut choisi par l'empereur pour son médecin. Il mourut en 1821.

CORYBANTES, prêtres de Cybèle, célébraient le culte de cette déesse avec un grand bruit frappant leurs boucliers avec des lances, dansant et agitant leurs corps comme des frénétiques. Du mont Ida, en Phrygie, où ils furent institués, l'an 297 avant la prise de Troie, par Corybas, fils de Cybèle et de Jasius, ils passèrent ensuite en Crète, où ils furent chargés, suivant la fable, d'élever secrètement Jupiter.

COSMOLOGIE est la science de la formation de l'univers; elle diffère de la cosmographie en ce que celle-ci est la science des parties de l'univers supposé tout formé, et tel que nous le voyons, et elle diffère de la cosmologie en ce que celle-ci raisonne sur l'état actuel et permanent du monde tout formé, au lieu que la cosmogonie raisonne sur l'état variable du monde dans le temps de sa formation. Il serait superflu d'entrer dans les différents systèmes des anciens et des modernes sur la formation du monde. Tous ces systèmes sont des hypothèses purement conjecturales, et plus ou moins heureuses, à proportion qu'elles sont plus ou moins appuyées sur les faits et sur les lois de la mécanique. Nous en exposerons les principes à l'article Terre, car c'est principalement la formation de ce globe que nous habitons qui est l'objet de la cosmogonie.

COSAQUES, population russe, en partie nomade, descendant d'un mélange de Slaves et de Tartares. Ils parurent pour la première fois au 15^e siècle, et se mirent alors au service des Polonais, qui leur reconnurent le droit de se gouverner eux-mêmes. Puis, mécontents de la domination polonaise, ils se révoltèrent en 1638 et 1647, furent vaincus à la bataille de Berestock, et se donnèrent pour la plupart aux Russes, 1654-1657. Le démembrement de la Pologne a fini de mettre sous la domination russe ce qui restait de Cosaques de l'ouest. Néanmoins, pendant longtemps encore ils supportèrent impatiemment le joug de ces nouveaux maîtres, et se soulèverent plus d'une fois, notamment sous Pierre le Grand, lorsque le célèbre Mazepa, alors hetman de l'Ukraine, s'allia à Charles XII. V. DON, UKRAINE.

COSSE, famille illustre, originaire du Maine, qui a donné à la France plusieurs hommes célèbres. — Char-

les de Cossé, maréchal de Brissac, 1547, gouverneur de Picardie, mort en 1565. — Artus de Cossé, son frère, aussi maréchal de France, mort en 1582. — Timoléon de Cossé, aussi maréchal de France, tué au siège de Mucidan (Périgord) en 1589, à l'âge de 26 ans. — Charles de Cossé, qui rendit Paris au roi Henri IV le 22 mars 1594, fut fait maréchal de France et mourut en 1621. L'année précédente, Louis XIII avait érigé la terre de Brissac en duché pairie.

COSTA (Hippolyte-Joseph, Perreira Fustado de Macdoça da), gentilhomme portugais, était né au Brésil. Il fit ses études à Coïmbre, et se fit recevoir docteur en droit. Mais il se rendit suspect à l'inquisition, qui le fit arrêter. Il s'échappa en 1811, et retourna au Brésil, où il fut accrédité, lors de la révolution, auprès du gouvernement anglais. Il mourut à Kenseington le 11 septembre 1825.

COSTAZ (le baron Louis), né à Belley (Ain) en 1767, s'appliqua particulièrement à l'étude des mathématiques, et fut nommé, en 1789, professeur à l'une des écoles militaires; puis, en 1795, il fut admis à l'école normale en qualité de directeur des conférences. Il suivit Bonaparte en Egypte, y rendit d'importants services à l'armée, et fut en récompense, à son retour en France, nommé membre du tribunal et attaché à la section des finances. Sous l'empire, il fut successivement préfet de la Manche, 1805, intendant des bâtiments de la couronne, 1809, et membre du conseil d'État, 1815. A la Restauration, il perdit ce dernier titre, mais il l'obtint de nouveau en 1820. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Mémoire sur l'agriculture, sur plusieurs arts et sur plusieurs usages des anciens Égyptiens*.

COTON. La culture du cotonnier, dans l'Indoustan, remonte à l'antiquité la plus reculée. Hérodote, 445 av. J.-C., cite les Indiens comme possédant une plante qui, au lieu de fruits, produisait une laine d'une qualité plus belle et meilleure que celle des moutons, et qui leur servait à faire des vêtements; et si à cette époque le peuple lui-même se servait de tissus de coton, on peut, sans crainte de se tromper, conjecturer, vu l'éloignement que les Indous ont toujours témoigné pour toute espèce d'innovation, qu'il devait en être ainsi depuis plusieurs siècles. En Chine, l'histoire a conservé le nom de Ou-ti, souverain de ce pays, qui portait en public une robe de coton (302 de J.-C.), et quand les Tartares en 1280 se rendirent maîtres de ce pays, ils apprécèrent tellement les qualités de cette plantation, qu'ils obligèrent les habitants de plusieurs districts, qui jusqu'alors avaient négligé cette culture, à acquitter leurs taxes annuelles en coton. En 1232 les étoffes de coton étaient déjà un article important de commerce entre la Crimée et la Russie du nord, tandis qu'à peu près dans le même temps, cet arbre, naturalisé en Espagne dans les fertiles plaines de Valence, devenait une des principales branches du commerce de Barcelone. On trouve des traces de la fabrication du tissu de coton en Italie dès le commencement du 14^e siècle, et bientôt l'industrie cotonnière se perfectionna à Venise et à Milan; puis en 1580, pour la première fois, il se monta en France une fabrique de basin, et bientôt il s'en établit de semblables à Marseille et dans les villes de Flandre. L'industrie grandit avec les besoins : dès l'année 1747 le velours de coton fut inventé en Angleterre, et bientôt Richard Arkwright, d'abord pauvre barbier à Manchester, inventa la première mécanique pour tisser le coton, 1769, mécanique qu'il perfectionna en 1775, et qui, au moyen de l'eau, allait d'une vitesse telle, qu'on y tordait mille verges de fil en une minute. Pendant longtemps on n'a pu teindre le coton que de deux cou-

leurs, en bleu et en rouge; mais par suite des découvertes de la chimie, on est enfin parvenu à connaître des mordants assez forts pour y fixer les autres couleurs. La dernière couleur, qui est la verte, date de l'année 1777; elle est due à un Anglais du nom de William. En 1821, on a évalué à 20,000,000 sterlings l'exportation des étoffes de coton fabriquées en Angleterre. En France, en 1804, le produit annuel des filatures de la seule ville de Saint-Quen in se montait à 72,000 fr.; en 1810, ce même produit a été évalué à 4,951,000 fr.

COTTA (Jean Frédéric baron de), libraire allemand, conseiller en droit de l'Université de Tubingue, conseiller intime de la cour de Prusse, est né le 27 avril 1764 dans le royaume de Wurtemberg. Il s'était d'abord destiné à la carrière des armes, mais bientôt il la quitta pour se mettre à la tête d'une vaste entreprise de librairie, et fut envoyé par son pays à Paris pour cimenter l'alliance du Wurtemberg avec la république française. Il réussit dans sa mission, et fut un de ceux qui réussirent en 1814 à doter le Wurtemberg d'institutions constitutionnelles. L'année suivante, il fut nommé député, et bientôt après commissaire du roi. Il est éditeur des principaux auteurs allemands, tels que Goëthe, Schiller, Muller, etc.

COTTA (Marcus Aurélius), d'une des plus illustres familles de Rome, suivit le parti de Sylla et fut nommé consul avec Lucius Licinius Lucullus, l'an 678 de Rome, av. J.-C. 74. Il fut battu sur terre et sur mer par Mithridate, et fut surnommé *Pontique* pour avoir pris la ville d'Héraclée sur le Pont.

COTTA (Gaius Aurélius), orateur distingué, frère du précédent, suivit comme lui le parti de Sylla, fut banni par Marius, et rappelé par Sylla.

COTTIN (Sophie Ristaud) naquit à Tonneins en 1773. Elle fut élevée à Bordeaux, s'y maria à 17 ans à un riche banquier, et suivit son mari à Paris, où elle devint veuve à l'âge de 20 ans. Elle se retira alors dans une solitude où elle composa presque tous ses romans. Elle mourut en 1807 à l'âge de 84 ans.

COTTON (Pierre), célèbre jésuite né en 1564 à Nérondes (Loire), devint le confesseur des rois Henri IV et Louis XIII. Il quitta la cour en 1617, et parcourut alors les provinces du midi en missionnaire et en apôtre. Il mourut en 1626.

COUCI, en latin *Codiclacum*, *Cociacum*, *Cocicum* et *Coccecum*, est un nom commun à une ville et à un village du département de l'Aisne, distant l'un de l'autre d'un quart de lieue entre Soissons, Laon et Noyon. La ville, située sur une montagne, était autrefois défendue par un château dont il reste une tour remarquable par sa hauteur qui est de 172 pieds, sa circonférence était de 505 pieds. Elle était entourée d'une forte muraille de 18 pieds d'épaisseur. Avant l'invention de la poudre, il était impossible de forcer la muraille et la tour qui se protégeaient réciproquement. Le cardinal Mazarin fit sauter la muraille en 1652; la tour a été fendue par le tremblement de terre de 1692. La seigneurie de Couci était originairement une de ces pairies du royaume qui, comme les grands duchés et comtés, ne devaient cette prérogative qu'à leur mouvance immédiate de la couronne. Les sires de Couci n'ont porté généralement que le titre de barons qui fut synonyme de celui de pair jusqu'après saint Louis. Il s'établit plus tard, entre la baronnie et la pairie, une distinction qui finit par priver peu à peu de la dignité de pair les Couci-Guenis, issus des autres par les femmes. — Le village de Couci, plus ancien que la ville, fut donné par Clovis à l'église de Reims en 501. Herbert II, comte de Vermandois, ayant obtenu du roi Raoul et du pape Jean X l'archevêché de

Reims pour Hugues, son fils, âgé seulement de 5 ans, prit en main tous les revenus de cette église et demeura ainsi possesseur de la terre de Couci. Après sa mort, en 920, elle tomba entre les mains de Bernard, seigneur de Senlis, son parent. Hugues le Grand, comte de Paris, et Thibaut le Tricheur, comte de Blois, le possédèrent ensuite en commun; mais Airlaud, compétiteur d'Hugues, fils d'Hébert, pour le siège de Reims, contraignit les deux premiers à lui céder leurs droits en 949. Thibaut, en 950, entra dans la ville et le château de Couci. Il transmit à son fils la sirie de Couci avec le comté de Blois, à la charge d'une rente de 60 sous à l'église de Reims, d'après le traité conclu avec l'archevêque Odoric, qui transporta ses droits à l'abbaye de Saint-Remi.

COUCI (sires de). Enguerrand I^{er}, dit La Fère. En 1055, déjà seigneur de Boves, il est fait comte d'Amiens. Il jouissait, en 1086, de la sirie de Couci, qu'il tenait de Dreux, son père, que les anciens manuscrits appellent indifféremment seigneur de Boves et de Couci. Dreux était fils de Hugues, gendre d'Albéric, sire de Couci, qui fonda, en 1076, l'abbaye de Nogent. Celui-ci avait obtenu, en 1059, de Héliand, évêque de Laon, l'affranchissement de l'église de Nogent-sur-Couci. En 1071, il fut un des seigneurs qui souscrivirent le diplôme du roi Philippe I^{er}, par lequel ce prince confirme à l'église de Laon la jouissance des privilèges accordés par les rois ses prédécesseurs. Un ancien roman donne à cet Albéric 9 pieds de hauteur; il fut tué par Reginaire, évêque de Liège, à la bataille donnée en 1075, près Bar-le-Duc, par Gonthelon, duc de Lorraine, contre Eudes II, comte de Champagne, qui disputait à l'empereur Conrad II le royaume de Bourgogne. Quant à Enguerrand, on le voit recouler, en 1095, les donations faites à l'abbaye de Nogent par Albéric. Un diplôme de Philippe I^{er} les confirme. Ade, sa femme, fille de Leturd de Rouci, lui donna de si violents soupçons d'infidélité, qu'il refusa d'abord de reconnaître pour son fils, Thomas, qu'elle mit au monde. Après la mort d'Ade, Enguerrand forma une nouvelle alliance avec Sybille, fille de Roger, comte de Château-Porcien, et femme de Godefroi, comte de Namur, qui était encore vivant. Ennuyée de l'absence de son époux, Sybille se laissa enlever par Enguerrand, qui s'empara du comté de Château-Porcien. Le comte de Namur, à son retour, ayant vainement réclamé sa femme, déclara la guerre au sire de Couci. Elle se fit avec fureur de part et d'autre, et le comte fut obligé le premier d'abandonner la partie. — L'évêque de Laon, cousin d'Enguerrand, réhabilita son mariage. En 1115, Enguerrand s'opposa à la charte que le roi Louis le Gros avait accordée aux habitants d'Amiens. On en vint aux armes. Les bourgeois furent vaincus et maltraités cruellement par Enguerrand. Le roi Louis le Gros vint au secours d'Amiens en 1115, et tenta inutilement de la prendre d'assaut, car il partit après avoir converti le siège en blocus. Enguerrand mourut dans un âge avancé, en 1116. — Thomas de Marle, fils du précédent et son successeur dans la baronnie de Couci, jouissait, depuis la mort d'Ade, sa mère, de la sirie de Marle, dont le surnom lui resta. Il était fameux dès lors par sa valeur et sa férocité. Il accompagna à la Terre-Sainte Hugues le Grand, frère du roi Philippe I^{er}, en 1099; il était de retour en 1101. Maître du château de Montargis, par son mariage avec la fille du comte Roger, il exerçait ses brigandages contre la noblesse et le peuple du voisinage. Plusieurs chevaliers formèrent contre lui une ligue, à la tête de laquelle se mit Enguerrand, son propre frère, qui le haïssait mortellement. En 1104, le père assiégea le fils dans le château de Montargis. Thomas sortit pendant la nuit de la place et alla implorer le secours de

Louis le Gros, déjà désigné roi des Français. Le prince conduisit lui-même 700 chevaliers; à cette vue les assaillants levèrent le siège. Thomas continua ses brigandages dans Crécy et Nogent, qu'il venait d'avoir par mariage. En 1112, les assassins de Gaudri, évêque de Laon, poursuivis par Louis le Gros, eurent recours à Thomas, qui leur ouvrit un asile. En 1115, il porta du secours aux bourgeois d'Amiens révoltés contre son père; mais s'étant ensuite réconcilié avec lui, il tourna ses armes contre eux. En 1114 il fut blessé dans une surprise par Guermont, vicomte de l'évêque d'Amiens; la même année, un synode d'évêques, tenu à Beauvais, le frappa d'anathème et le déclara dégradé des grades de la chévalerie; les prélats engagèrent Louis le Gros à appuyer leur censure. Le roi, dans le printemps de 1115, prit Nogent et Crécy qu'il fit raser. Thomas, devenu en 1116 sire de Couci et de Boves et comte d'Amiens, se crut en état de braver son souverain, mais il se trompa. Louis le Gros emporta d'assaut la citadelle d'Amiens, la fit démolir et rendit à la maison de Vermandois, dans la personne d'Adélaïde, veuve de Hugues le Grand, son oncle, le comté d'Amiens. Thomas, atterré, se jeta aux pieds du monarque et acheta son pardon par de grandes sommes. Le comté d'Amiens étant tombé par mariage à Charles de Danemark, Thomas lui déclara la guerre; mais il fut repoussé et battu. Guillaume Cliton succéda à Charles de Danemark dans le comté d'Amiens, et pour se venger Thomas prit le parti de son concurrent. En 1128, il fit assassiner Henri, comte de Chaumont; la même année, il fit arrêter et jeter dans les fers des marchands à qui il avait donné des sauf-conduits. Louis le Gros, apprenant ces atrocités, résolut d'assiéger Couci. Ce fut à la suite de ce siège que ce brigand féodal blessé mortellement dans une sortie, par Raoul, comte de Vermandois, frère du comte de Chaumont, mourut en 1150. — Enguerrand II, 1150-1148. Il restitua aux églises les biens dont son père les avait dépouillées. Louis le Gros continue la guerre contre Enguerrand; il fait ensuite la paix avec lui. En 1147, le sire de Couci part pour la Terre-Sainte, à la suite du roi Louis le Jeune, et meurt dans cette expédition. — Raoul I^{er}, dit de Marie, 1148-1191. En 1154, Robert de Boves, son oncle paternel, non moins avare et presque aussi cruel que Thomas de Marie, s'empare de ses châteaux et de ceux de son frère Enguerrand. Cette usurpation n'eut pas de suite. Raoul accompagna, en 1185, Philippe-Auguste dans la guerre contre le comte de Flandre. En 1185, la terre de Couci est érigée en baronnie, relevant immédiatement de la couronne. Raoul s'embarque, en 1190, pour la Terre-Sainte. Il meurt, en 1191, au siège d'Acre. C'est ce Raoul qui est le héros du roman de la dame de Fayel, Adèle de Vergey, que son mari force à manger le cœur de son amant. Cette aventure, en la supposant vraie, regarde Renaud, châtelain de Couci, et non Raoul. — Enguerrand III, dit le Grand, fils aîné de Raoul et d'Alix de France, 1191-1245. Il mérita le surnom de Grand par ses éminentes qualités et le rôle important qu'il joua sur la scène politique. Il fut de toutes les guerres qui se firent de son temps en France, en Flandre et en Angleterre. Il agrandit la ville de Couci, fit construire un hôtel à Paris, sur la place de Grève, et dressa un code de coutumes pour la baronnie de Couci. En 1200, il fit des incursions sur les terres du chapitre de Reims; les chanoines eurent vainement recours à la protection de Philippe-Auguste. En 1203, Enguerrand adressa une lettre au roi, pour le prier de ne faire ni paix ni trêve avec le roi d'Angleterre. Il se croisa, en 1209, contre les Albigeois; en 1214, il contribua au gain de la bataille de Bouvines. Il partit en 1216, pour l'Angleterre, avec Louis,

fils de Philippe-Auguste, que les barons anglais avaient appelé pour remplacer Jean-sans-Terre. Pendant son absence, il fut excommunié par le pape Honorius, et demeura sous le coup de l'anathème jusqu'en 1219, qu'il fut absous. En 1223, il conseilla à Louis VIII de faire la guerre aux Albigeois, et l'accompagna dans cette expédition. Mais après la mort de ce prince, 1228, il se laissa entraîner dans une ligue de seigneurs mécontents que la régente Blanche eut l'adresse de dissiper. En 1229, il rentra dans le devoir; en 1236, saint Louis le manda à Saint-Germain-en-Laye pour le servir contre le comte de Champagne. Il fut encore appelé, en 1242, à Chinon pour y délibérer dans une cour plénière sur les moyens de réduire le comte de la Marche, allié du roi d'Angleterre. Peu de temps après, il tomba de cheval sur la pointe de son épée, et mourut en 1245. — Sa devise était : « Je ne suis roi ne duc, prince ne comte aussi. — Je suis le sire de Couci. » — Raoul II, 1245-1250. Ayant accompagné saint Louis dans sa première croisade, il fut tué à la Massoure, après avoir fait des prodiges de valeur pour soutenir Robert, comte d'Artois. Raoul ne laissa point d'enfants. — Enguerrand IV, frère du précédent, 1250-1311. En 1256, il fait arrêter et pendre trois gentilshommes flamands surpris sur ses terres avec des arcs et des flèches. A cette nouvelle, saint Louis le fit appeler à Paris; mais les pairs s'étant refusés à juger leur collègue, le roi se contenta de condamner le sire de Couci à une amende de 10,000 livres parisis, équivalant à plus de 509,000 fr. d'aujourd'hui, et à plusieurs fondations pieuses. Ayant fait assassiner deux domestiques de l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, l'abbé voulut avoir justice de ce nouvel attentat; pour assoupir l'affaire, Enguerrand fit don à l'abbaye d'un bois. En 1265, Marie de Montmirel, sa mère, lui laissa une riche succession, il en vendit une partie en 1272 à Gui de Dampierre, comte de Flandre. Il mourut sans enfants, en 1315, et sa veuve, Jeanne de Flandre, princesse d'un grand mérite, lui survécut jusqu'en 1355. — Enguerrand V, chef de la seconde race des sires de Couci, 1311-1321. Il était fils d'Arnoul III, comte de Guenies, et d'Alix, fille d'Enguerrand III, sire de Couci. En 1285, il avait épousé Chrétienne de Bailleul, nièce de ce malheureux roi d'Ecosse, appelé Jean de Bailleul. Il fut du nombre des seigneurs qui, en 1318, prirent ouvertement, l'épée à la main, le parti de Mahaut, comtesse d'Artois, contre Robert, son neveu. — Guillaume, 1321-1353. Il avait épousé, dès 1311, Isabelle, fille de Gui IV de Châtillon, comte de Saint-Pol. Il eut un long procès à soutenir contre Jeanne de Guenies, comtesse d'Eu. Ce procès fut terminé, en 1329, par Philippe de Valois, à l'avantage de Guillaume. — Enguerrand VI, 1353-1347. Il épousa, en 1358, Catherine d'Autriche, fille du duc Léopold, et petite-fille de l'empereur Albert I^{er}. En 1359, Edouard tenta vainement de s'emparer du château d'Aisy. Enguerrand fut un des seigneurs français qui prirent le plus de part aux guerres de son temps. En 1340, il alla rejoindre le roi Philippe de Valois, pour délivrer Cambray. En 1345, 1345 et 1346, il fut à la suite de Jean de Normandie, héritier présomptif de la couronne, dans la guerre qu'il fit pour soutenir Charles de Blois, contre Jean de Montfort, son compétiteur au duché de Bretagne et se trouva à la prise d'Angoulême. — Enguerrand VII, fils du précédent, 1347. Le roi Jean ayant été pris à la bataille de Poitiers, en 1356, Enguerrand fut du nombre des seigneurs français donnés en otage en 1360 au roi d'Angleterre. Edouard III, pour se l'attacher, lui fit épouser sa fille Isabelle, à laquelle il donna pour dot la baronnie de Bedford. Il rentra en France en 1368; la guerre s'étant rallumée peu de temps après entre la

France et l'Angleterre, Enguerrand, pour sortir d'embaras, passa en Italie, y servit les papes Urbain V et Grégoire XI, contre les Visconti. Charles V lui envoya, en 1474, le bâton de maréchal de France. De retour, en 1575, il leva une armée, qu'il conduisit en Allemagne pour faire valoir ses droits sur quelques biens de la maison d'Autriche, qu'il prétendait lui appartenir, du chef de Catherine, sa mère. Le sire de Couci enrôla au service de la France les troupes du fameux partisan Arnaud de Cerveles, dit l'Archiprêtre; ces troupes mirent à feu et à sang l'Alsace et le canton de Berne. En 1576, Enguerrand fit la paix avec Léopold, duc d'Autriche, son oncle. Après la mort d'Édouard III, en 1577, le sire de Couci s'attacha uniquement à la cause de la France. Il soumit la Normandie en 1579. Après la mort de Duguesclin, 1580, Charles V jeta les yeux sur Couci pour lui donner l'épée de connétable, mais Enguerrand, par un trait de générosité rare, refusa et proposa Olivier de Clisson. Pendant la minorité de Charles VI, le duc d'Anjou, régent, lui donna le château de Mortagne, 1580. La même année, il fit un traité avec le duc de Bretagne au nom de Charles VI. Il servit utilement en 1582-1585 dans la guerre contre les Flamands et les Anglais. En 1584, apprenant la détresse où se trouvait le duc d'Anjou dans le royaume de Naples, Couci lui mena un corps de 15,000 chevaux; mais la nouvelle de la mort de ce prince lui fit rebrousser chemin. A son retour il fut nommé grand bouteiller. En 1587, il engagea le duc de Bretagne à faire satisfaction au roi pour avoir arrêté prisonnier le connétable de Clisson. En 1588, il marcha contre le duc de Gueldre, qui demanda la paix. En 1589, il conduisit le fils du duc d'Anjou en Espagne. En 1590, il fit partie de l'expédition du duc de Bourbon contre les mahométans de la côte d'Afrique. En 1596, il conduisit un corps d'armée en Hongrie, contre les Turcs, et se trouva à la bataille de Nicopolis, livrée contre son avis. Il fut du nombre des prisonniers; et mourut à Pruse, en Bithynie, en 1597. Ce fut un des plus grands hommes de son temps. Ses talents de capitaine et de diplomate égalaient sa valeur et sa probité. Enguerrand VII est le dernier de sa maison qui ait possédé la sirerie de Couci. Après sa mort, Marie, sa fille, veuve de Henri de Bar, fils aîné de Robert, duc de Bar, qu'elle avait épousé en 1585 et perdu à la bataille de Nicopolis, se mit en possession de toutes ses terres. Par un contrat de 1400, elle vendit la sirerie de Couci au duc d'Orléans, moyennant 400,000 livres, dont elle ne toucha qu'une partie. Elle mourut empoisonnée en 1405, laissant un fils, Robert de Bar. Sa tante, Isabelle de Couci, renouvela contre lui le procès qu'elle avait intenté à sa sœur et au duc d'Orléans. Par arrêt du 11 août 1408, une partie des biens fut adjugée à Isabelle. Mais cette dame étant morte en 1414, ainsi que sa fille unique, Marguerite, la portion de la succession d'Enguerrand VII, que le duc d'Orléans n'avait point achetée, revint tout entière à Robert de Bar. De celui-ci elle passa dans la maison de Luxembourg, puis dans celle de Bourbon, et fut enfin réunie au domaine de la couronne à l'avènement de Henri IV. L'autre partie, celle que Marie de Couci avait vendue au duc d'Orléans, faisait dès lors partie du domaine, depuis que Louis II, duc d'Orléans, avait succédé, sous le nom de Louis XII, à Charles VIII. Ainsi, toute la succession d'Enguerrand retourna à la couronne à deux reprises différentes. Depuis ce temps, la sirerie de Couci n'a plus été démembrée, elle a seulement fait quelquefois partie de l'apanage de nos princes. A ce titre, elle a appartenu à Claude de France, fille de Louis XII, femme de François I^{er}; à François de Valois,

fils de Charles, bâtard de Charles IX; enfin, à Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, dont les descendants en sont encore possesseurs.

COUCI-VERVINS (Sires de). Thomas II de Couci, 2^e fils de Raoul I^{er}, sire de Couci, eut la terre de Vervins; mort en 1253. — Thomas III, mort en 1276. — Thomas IV, mort en 1285, au retour de l'expédition d'Aragon, où il avait suivi Philippe le Hardi. — Jean I^{er}, mort en 1526. — Thomas V, 1526-1588. — Renaud, 1588-1455. Après la mort d'Enguerrand VII, chef de la maison de Couci, Renaud cesse de porter dans ses armes une bande d'or de droite à gauche, pour brisure, et reprend les armes pleines de Couci. — Enguerrand III, 1455-1478. — Raoul, frère du précédent, 1478-1515. — Jacques, fils du précédent, se trouve à la bataille de Marignan, 1515; à celle de Pavie, 1525; chargé de la défense de Landrecies en 1545, et de Boulogne, dont Henri VIII en personne fait le siège. Sous Henri II il est poursuivi avec son beau-père, le maréchal du Bus, pour la capitulation de Boulogne. Condamné à perdre la tête, il fut exécuté en 1550. L'arrêt contre son beau-père portait la même peine, mais Henri II la commua en une détention perpétuelle au château de Loches, où le vieux guerrier mourut en 1555. — Jacques II, 1551-1585, fils aîné du précédent. Il eut pour tuteur Raoul, son oncle, mort en 1561. Une partie de son héritage lui fut restituée en 1563; en 1576, il obtint de Henri III des lettres patentes pour réhabilitation de la mémoire de son père et du maréchal son aïeul. — Son fils Jean ne lui survécut que peu de temps, de sorte que son héritage passa à ses trois sœurs, dont l'une épousa Philippe de Croÿ, tige de la maison de Croÿ d'Havré.

COUCI-POILCOURT (Seigneurs de). La terre de Poilcourt, à 4 lieues de Rethel, échurent à Enguerrand III, sire de Couci-Vervins, par son mariage avec Marie de la Bove. — Raoul, 2^e fils d'Enguerrand, la transmit à Jean, son second fils, lequel, étant devenu abbé de Bonne-Fontaine, céda Poilcourt, en 1538, à Raoul, son frère, qui servait, dès 1514, dans la compagnie de Robert de la Marek, maréchal de Fleuranges. Il mourut en 1561. — Louis, fils de ce dernier, mort en 1602. — Jacques, 1602-1620. — Benjamin, 1620-1645. — François, 1645-1671. — Henri, né en 1670, mort en 1755. — Charles-Nicolas, né en 1715, mort en 1780. — François-Charles, né en 1745, mort en 1801. Il a laissé une fille unique, Alix-Enguerrand-Charlotte-Louise de Couci, née le 21 décembre 1785, qui épousa, en 1810, Oudinot, maréchal de France, duc de Reggio; elle a été dame d'honneur de la duchesse de Berri; elle est le dernier rejeton de cette race héroïque qui rendit de si éclatants services à la France.

COUCY, petite ville du Laonnais (Aisne), à 5 lieues de Soissons, nommée *Condictiacum*, *Conciacum*, *Castrum*. Coucy figure dans l'histoire dès le commencement de la 5^e race; il existait certainement sous la seconde. Il fut du nombre des villes et forteresses dont la reine Constance, après la mort du roi Robert, son époux, en 1031, voulut conserver la possession; mais elle ne l'obtint pas. L'abbaye de Nogent, dont on voit les ruines à un quart de lieue de la ville, fut fondée en 1076 par un sire de Coucy nommé Alberci.

COUILLY, petit village à une lieue et demie de Crecy, à 9 lieues et demie de Paris, dépendant autrefois de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Sa cathédrale, sous le titre de Saint-Georges, existait au 11^e siècle. Hugues de Châtillon, comte de Blois, plus tard comte de Saint-Pol, y fonda, en 1226, une abbaye de religieuses de Cîteaux, sous le nom du Pont-aux-Dames. Son église devint la sé-

pulture de la maison de Châtillon. Détruit pendant les guerres des Anglais, sous Charles VI, ce couvent fut rétabli sous Charles VII vers 1430. Il a été de nouveau démoli à la révolution.

COULOMMIERS, petite-ville, chef-lieu de sous-préfecture de Seine-et-Marne, à 4 lieues de La Ferté-sous-Jouarre et à 14 lieues de Paris. Population, 5,600 habitants. Les comtes de Champagne, qui en étaient possesseurs comme comtes de Brie, y avaient un manoir seigneurial dès le 10^e siècle. Ils y fondèrent une église dédiée à saint Denis, qui devint la cure du bourg. Thibaut III y fonda une seconde église sous le titre de Sainte-Foi, qui devint un prieuré de l'abbaye de Conques. Les comtes de Champagne cédèrent à ce prieuré la seigneurie d'une partie de la ville. Il fut sécularisé par Paul III en 1545; dès lors il n'y eut plus de moines, le prieur payait des ecclésiastiques séculiers pour célébrer l'office divin. En 1251, Thibaut VI, comte de Champagne, concéda aux habitants de Coulommiers, à prix d'argent, une charte d'affranchissement. Vers la même époque, un seigneur nommé Jean des Patrus y fonda un Hôtel-Dieu qui s'accrut dans la suite par diverses donations. Au 14^e siècle, il était administré par des religieux et des religieuses. Au 17^e siècle, on y réunit la maladrerie de Chailly. Vers 1650, des dames de charité y fondèrent un hôpital qui est réuni aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu. Coulommiers souffrit beaucoup des guerres avec les Anglais. La ville fut pillée. Vers 1615, Catherine de Gonzague, veuve de Henri d'Orléans, duc de Longueville, qui était dame de Coulommiers, y fonda un très-beau château, dans une île, sur la rivière du Morin. Le duc de Chevreuse le fit abattre en 1756. En 1617, la même princesse y posa la première pierre d'un couvent destiné à des capucins. Il fut achevé en 1625. Coulommiers possédait avant la révolution un couvent de chanoinesses de Saint-Augustin.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, marquis de), né à Paris en 1651, fut d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes. Il mourut en 1716 à l'âge de 83 ans. On a de lui des chansons et des mémoires. Il était cousin germain de madame de Sévigné.

COULEURS NATIONALES. Rien n'est plus incertain que les couleurs distinctives des premiers siècles de la monarchie française, siècles où la race mérovingienne se perd au milieu d'un chaos, d'où s'élève de temps à autre un nom illustre, mais qui, n'étant pas celui du roi, ne peut guère jeter de lumière sur ce qui a trait à la monarchie. Chaque noble ayant alors son guidon particulier, il est probable que l'on vit peu celui des successeurs de Clovis, et que l'étendard des rois s'éleva tout à fait devant celui de Charles Martel et de ses glorieux fils, avant même que Pépin ait songé à s'emparer de l'empire sur le faible Chilpéric II, qu'il fit raser en 752, et enfermer au monastère de Saint-Silvain, à Saint-Omer. Il en est de même de la race de Charlemagne, qui disparaît, après la mort de ce grand homme, au milieu des secousses que produisait l'organisation du système féodal, et tout ce que l'on sait à cet égard, c'est que, de bleues qu'elles étaient dans l'origine, elles devinrent rouges lorsque l'oriflamme eut été introduite comme bannière des rois. Mais, plus tard, Henri VI, roi d'Angleterre, s'étant rendu maître de Paris, du couvent de Saint-Denis et de la bannière, il renonça au blanc, qui était sa couleur distinctive, pour prendre le rouge, et, par un troc bizarre, l'armée française s'empara du blanc que les Anglais venaient de quitter. En 1789, les couleurs nationales n'étaient que bleu et rouge, ce fut le général Lafayette qui y fit ajouter le blanc. En 1814, les Bourbons, rapportèrent les couleurs

blanches, auxquelles la révolution de 1830 a substitué une seconde fois les couleurs tricolores. V. **DRAPEAU**.

COURANCE, village et château à 5 lieues et demie de Fontainebleau. Ils ne sont point mentionnés avant le 16^e siècle. Le plus ancien seigneur connu est Côme Clausse, en faveur auprès de François I^{er} et de Henri II. Son fils Pierre, zélé ligueur, fut nommé prévôt de Paris, mais il refusa cet honneur. François, fils de Pierre, mourut sans enfants. Alors la terre de Courance passa à Claude Gaillard, dont la fille épousa, au 17^e siècle, Nicolas Potier, seigneur de Novion, président au parlement de Paris. Son fils Nicolas mourut dans le château en 1720. La famille des Potier posséda longtemps cette seigneurie.

COURIER (Paul-Louis), écrivain politique, né en 1772. Il entra en 1792 à l'école d'artillerie de Châlons et en sortit avec le grade de lieutenant d'artillerie à cheval. Parvenu au grade de chef d'escadron, il se retira du service en 1810, et depuis lors se livra à son goût pour les lettres. Comme écrivain politique, il a excellé dans le pamphlet. Il se cachait quelquefois sous le nom de Paul-Louis Vigneron. Il mourut assassiné en 1823 par un de ses gardes-chasse.

COUR DES AIDES. V. AIDES.

COUR DES COMPTES. Cette cour, instituée dans le principe pour examiner les comptes des revenus du prince, est aussi ancienne que la monarchie. Elle était originellement sous la surveillance du conseil du roi, et l'on ne peut préciser l'époque de sa séparation du conseil privé. Tout ce que l'on sait, c'est qu'avant 1226, elle n'était pas encore sédentaire à Paris, et qu'elle l'était en 1500. Philippe le Bel, en 1507, établit des maîtres des comptes, et Charles V, par son édit du 14 juillet 1410, créa des correcteurs des comptes. Les auditeurs des comptes sont antérieurs à l'an 1553. — La loi du 7 septembre 1790 abolit les chambres des comptes, qui ne cessèrent cependant d'exister qu'après la loi du 4 juillet 1791, laquelle dévolut leurs fonctions à une commission de comptabilité, qui subsista jusqu'à la promulgation de la loi du 16 septembre 1807, qui créa la cour des comptes actuelle. Cette cour est instituée pour examiner et épurer les comptes des divers fonctionnaires chargés de l'administration des deniers publics et de la couronne. Elle est divisée en 5 chambres, et compte 18 maîtres des comptes et 80 référendaires; elle prend rang immédiatement après la cour de cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

COUR DES PAIRS. V. PARLEMENT.

COUR D'AMOUR, tribunal du moyen âge, composé de dames nobles, dont la juridiction, reconnue par la courtoisie et l'opinion, s'étendait, dans toute la France, sur toutes les questions de galanterie et les contestations que l'amour pouvait faire naître entre les deux sexes. Les cours d'amour existèrent depuis le 12^e siècle jusqu'à la fin du 14^e. Elles se tenaient à Signes, Pierrefonds, Romanin et Avignon.

COURS PLÉNIÈRES, assemblées solennelles où les anciens rois de France convoquaient toute la noblesse et le clergé pour rendre la justice et traiter certaines affaires. Sous la seconde race, elles se tenaient à Noël et à Pâques; sous la troisième, plus fréquemment. Mais Charles VII les abolit parce qu'elles entraînaient à des dépenses trop considérables. En 1788, Louis XVI ayant établi une cour plénière pour enregistrer les édits, le parlement protesta contre cette mesure qui lui enlevait une de ses plus importantes prérogatives, et bientôt les événements de 1789 mirent fin à cette innovation.

COURBEVOIE, commune du département de la

Seine, à une lieue un quart de Paris, sur une hauteur en quittant le pont de Neuilly. Il est fait mention du hameau de Courbevoie dans deux titres de 1209, sous le nom de *Curba-via*. La terre de Courbevoie, comme celle de Colombe, relevait en partie des moines de Saint-Denis, en partie de seigneurs laïques. Ses habitants furent affranchis en 1248. Il existait avant la révolution, dans cette paroisse, un couvent, dit des Pénitents, détruit aujourd'hui. Sur le plateau qui domine Courbevoie, s'élevaient les magnifiques casernes construites sous Louis XV, en 1750, pour les gardes suisses. En 1814, elles furent converties en un hôpital militaire destiné aux soldats blessés des puissances alliées.

COURONNE. La couronne était, dans son origine, un ornement de sacerdoce, et si les souverains la prirent par la suite, c'est que, dans l'antiquité, ces deux dignités du sacerdoce et de la royauté étaient alors réunies. Les premières couronnes ne furent d'abord que de deux ou trois rubans liés ensemble, ensuite elles se firent en branches d'arbres, puis de fleurs attachées à des branches de saule, de lierre ou d'autre arbre, qui se ploient aisément; et enfin, en or. Toutefois, avant de les composer entièrement de ce métal, on commença par dorer seulement le cercle de la couronne, et ce fut, au dire de Tite-Live, le consul P. Claudius Pulcher qui, l'an de Rome 569, av. J.-C. 185, introduisit cette nouveauté. Les païens couronnaient les statues de leurs dieux de la manière suivante : on donnait à Bacchus une couronne de branche de vigne; à Saturne, une couronne de figuier; à Jupiter, de toutes sortes de fleurs; à Apollon, de laurier; à Hercule, de peuplier; à Pan, de pin; à Vénus, de roses et de myrte; à Minerve et aux Grâces, de branches d'olivier; à Junon, de branches de vigne, et à Diane, de dictame. Non-seulement les dieux et les prêtres, mais encore la victime elle-même était couronnée, et c'était de pin ou de cyprès que l'on se servait dans ce cas. Puis, dans les jours de cérémonie, les magistrats portaient des couronnes d'olivier et de myrte, et les ambassadeurs de verveine. — Il serait trop long de rapporter tous les genres de couronnes dont les anciens se sont servis. Nous ne parlerons donc que des couronnes militaires qui étaient données aux généraux d'armées, aux capitaines et aux soldats, en récompense de leurs belles actions. D'abord, la couronne *trionphale*, décernée à celui qui obtenait les honneurs du triomphe à la suite d'une grande victoire. Au commencement, elle était de laurier, ensuite on la fit d'or; puis, enfin, on en porta plusieurs, faites de ce même métal, devant le char du triomphateur. Au triomphe qui fut décerné à Scipion l'Asiatique, l'an 564 de la fondation de Rome et 190 avant J.-C., on comptait 234 couronnes d'or; et plus tard, dans celui de César, on en compta 2,822. La couronne *ovale*, que portaient ceux qui étaient honorés du petit triomphe, était de myrte, quelquefois de laurier. Enfin, la couronne *civique* était accordée par le général de l'armée au citoyen qui avait conservé la vie à un autre citoyen en tuant son ennemi. Elle était de feuilles de chêne avec des glands. Nous n'en finirions pas si nous voulions parler de toutes les autres couronnes qui se donnaient dans ces temps où l'on ne craignait pas de la poser sur le front des gladiateurs, et nous passerons tout de suite à la signification de ce mot comme marque distinctive de dignité. — Après avoir servi d'ornement au casque des chevaliers et avoir été ainsi une des prérogatives de la noblesse, comme le droit de lever un étendard ou d'avoir son cri de guerre, Philippe de Valois le premier les introduisit avec 5 fleurs de lis sur les gros trappés en son nom en 1350. — Plus tard, le roi Char-

les VII, vers l'an 1430, fit mettre la couronne sur l'écusson de France des écus d'or, et, depuis ce temps-là, on a toujours continué. Cet usage, d'origine royale, passa bientôt aux marquis et aux comtes; puis enfin, les souverains permirent à quelques maisons illustres ou à quelques grandes villes de porter la couronne sur leur écusson, comme les ducs de Cordoue, le seigneur d'Oropesa, et les villes de Tolède, de Madrid, de Burgos, etc., qui reçurent ces droits des rois d'Espagne; la ville d'Amsterdam reçut la même concession de l'empereur Maximilien. — Il y avait deux sortes de couronnes : celles des souverains et celles de la noblesse. Les couronnes des souverains étaient autrefois assez semblables; elles étaient ouvertes, à feuilles d'ache, comme sont aujourd'hui celles des ducs. Ce fut Charles VIII qui, le premier des rois de France, après avoir pris la qualité d'empereur d'Orient en 1493, adopta la couronne fermée; mais elle ne devint héréditaire que sous le règne de François Ier, qui ne voulut céder en rien la suprématie à l'empereur Charles-Quint et à Henri VIII qui l'avaient déjà adoptée. Presque tous les autres souverains la portaient ouverte, et l'on voyait encore avant la révolution, dans l'abbaye de Saint-Denis, une statue représentant Marie d'Espagne, femme de Philippe de France, duc de Valois, couronnée d'une couronne murale ou crénelée, pour marquer qu'elle tirait son origine de la maison de Castille. Selon les différents degrés de noblesse ou d'illustration, la couronne de la noblesse différait dans ses formes; elle était toute de fleurs à fleurs d'ache ou de persil pour les ducs, de fleurs et de perles mêlées alternativement pour les marquis, de perles sur un cercle d'or pour les comtes, d'un cercle d'or avec neuf perles entassées de trois en trois pour les vicomtes, et d'une espèce de bonnet avec un collier de perles en bandes pour les barons. — A Venise, le doge seul mettait sur ses armes le bonnet ducal, et aucun noble vénitien ne pouvait porter de couronne sur ses armoiries, tandis qu'à Gènes, les 28 familles principales, auxquelles toutes les autres s'étaient unies, portaient la couronne ducale au-dessus de leurs armes. — Il ne nous reste plus qu'à parler des couronnes ecclésiastiques. La couronne papale, qui se nomme *tiare*, est une mitre comme celle des évêques, entourée de trois couronnes dues, la première, au pape Hormisdas, 514; la seconde, au pape Boniface VIII, 1294; et la troisième, au pape Jean XXII, 1328. A Rome, aucun cardinal ne porte de couronne sur ses armes, et ce ne fut que sur la fin du 16^e siècle, qu'en France, les prélats adoptèrent cette marque distinctive. Jusqu'à cette époque, aucun prince de l'Eglise, fût-il même prince du sang, n'avait mis de couronne sur ses armoiries; mais depuis, tous ceux qui ont des titres de ducs ou de comtes l'ont mise sur leur écusson.

COURONNE DE FER (Ordre de la). Cette couronne qui, en effet, est faite d'un cercle de fer recouvert d'une lame d'or, est attribuée, suivant quelques chroniques, à Teudelaine, fille de Garibal, duc de Bavière, qui la fit faire, en 595, pour couronner son mari Agilulfe, tandis que d'autres prétendent qu'elle a reçu le nom de couronne de fer, parce que la bande de ce métal qui l'entourait était formée de l'un des clous qui avaient servi à la passion de Jésus-Christ. Cette couronne, dont on ne saurait dire au juste ni l'origine ni à quelle époque elle cessa d'être en usage, servait autrefois à couronner les rois de Lombardie. L'empereur Napoléon, en formant le royaume d'Italie, 1805, la fit revivre sous le nom d'un ordre militaire, intitulé ordre de la Couronne de fer, dont il décora tous les grands dignitaires de ce royaume. Cet ordre s'est éteint avec la chute de celui qui l'avait créé.

COURONNEMENT, cérémonie dans laquelle on place la couronne sur la tête des souverains. — Les Grecs couronnaient les vainqueurs, et les Romains ceignaient d'une couronne de laurier le front des généraux auxquels on accordait les honneurs du triomphe. — Un des plus anciens couronnements de France est celui de Charlemagne, qui fut couronné roi de France, après la mort de son père Pépin, dit le Bref, en 771, et empereur d'Occident, à Rome, en l'an 800, par le pape Etienne. En 1804, un pape, Pie VI, vint à Paris pour couronner l'empereur Napoléon.

COURSES DANS L'ANTIQUITÉ. Elles étaient un des principaux exercices du stade des Grecs et du cirque des Romains. Les prix se disputaient à pied, à cheval ou monté sur des chars. — *Course à pied*. C'était par cette course que commençaient les jeux olympiques. Tous les coureurs, après avoir tiré leurs places au sort, se rangeaient sur une même ligne et attendaient, pour partir, un signal; une fois donné, on les voyait se disputer la victoire en volant vers le but avec une rapidité telle, que l'œil avait peine à les suivre. Le plus fameux coureur de l'antiquité fut Philonide qui, au temps d'Alexandre le Grand, parcourut dans un jour la distance de Sicone à Elis, soit 1200 stades ou 231,540 mètres, environ 59 lieues de poste. — *Course à cheval*. Bien que cette course ne fut pas aussi célèbre que la course des chars, cependant les personnages les plus illustres ne dédaignaient pas d'y prendre part, et plus d'une fois on vit des princes et des rois briguer l'honneur d'y remporter le prix. — *Course des chars*. C'étaient là les plus brillants spectacles, soit des jeux olympiques, soit du cirque de Rome. Les chars avaient la forme d'une coquille; ils étaient montés sur deux roues, et l'on y attelait deux, trois et jusqu'à quatre chevaux de front. Le lieu où ils se tenaient avait nom *Carcères*, et le signal du départ ne se donnait qu'après que chacun des chars qui devaient concourir au prix s'était placé au lieu que le sort lui avait indiqué, chose importante d'autant plus que les chars devant tourner autour d'une borne qui était à la gauche, ceux des concurrents qui en étaient plus près avaient un plus court espace à parcourir que ceux qui se trouvaient à droite. On faisait douze fois le tour du stade, celui qui avait le plus tôt achevé son douzième tour était déclaré vainqueur. Chez les Grecs, on prétend que les femmes elles-mêmes tentèrent plusieurs fois de disputer les prix à la course des chevaux et des chars. Toutefois, il est probable qu'elles se contentaient d'envoyer à Olympie leurs chevaux avec un écuyer pour les conduire; mais, à Rome, dès que le rigorisme républicain eut fait place aux mœurs plus polies, mais aussi plus corrompues, de l'empire, on vit publiquement des femmes, et même des filles, se signaler au cirque, dans les courses, soit à cheval, soit sur les chars.

COURSES MODERNES. L'usage de faire courir des chevaux dans le but d'encourager l'élève et la multiplication des chevaux de races supérieures a pris naissance en Angleterre. Les principales courses de ce royaume sont celles de New-Market, d'Epsom, Demcaston, Saint-Alban, Ascot et Chester, et ont lieu ordinairement pendant l'automne. Les chevaux qui doivent courir sont connus d'avance et chacun a ses partisans et ses partisans. En France, les courses ont lieu dans le même but. Deux prix royaux, l'un de 5 et l'autre de 6,000 fr.; un prix du prince royal de 5,000 fr. sont remis aux vainqueurs. Des courses départementales ont lieu, en outre, à Chantilly, Limoges, Aurillac, Tarbes, Bordeaux, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), Le Pin (Orne), Nancy et Nantes. — La course au clocher (*steeple-chase*) consiste à arriver, en un temps

donné, auprès d'un clocher qu'on indique comme but, en franchissant fossés, broussailles, cours d'eau et tous les obstacles qui peuvent se trouver sur la route — Depuis peu, les autres États de l'Europe, et même l'Amérique, ont voulu avoir aussi leurs courses de chevaux, et chacun se propose pour but l'amélioration des races.

COURTENAY, une des plus anciennes et des plus illustres maisons de France, originaire de Courtenay (Loiret). En 1150, par le mariage d'Elisabeth de Courtenay avec Pierre de France, septième fils du roi Louis le Gros, elle s'allia à la maison royale de France et se distingua particulièrement pendant les croisades. Outre deux comtes d'Écosse, elle compte plusieurs empereurs de Constantinople. Pierre de Courtenay, 1216, déjà comte d'Auxerre et du Hainaut, mourut avant d'avoir pu prendre possession de la couronne. Robert, 1216, second fils du précédent, fut chassé par ses sujets en 1528 et Baudouin II, frère de Robert, sous lequel Constantinople fut reprise par les Grecs, 1261. Ce prince mourut en Italie en 1274. Les branches cadettes de cette maison se multiplièrent à l'infini. Une d'entre elles passa en Angleterre où elle fut tige des comtes de Devon. Celles qui restèrent en France disparurent insensiblement, et la dernière finit par s'éteindre en 1750.

COURTOIS (Edme-Bonaventure), conventionnel, né à Arcis-sur-Aube en 1756, fut envoyé à la Convention par le département de l'Aube. Il s'y lia avec Danton, et fut, après le 9 thermidor, chargé du rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre. Sous le Directoire, il fut membre du conseil des Anciens et puis du Tribunal, n'exerça aucune fonction politique sous l'empire, et mourut en 1818.

COURTRAY (Belgique). Cette ville est très-ancienne. Ce fut sous ses murs que se livra, le 11 juillet 1502, une célèbre bataille dans laquelle les Flamands, révoltés contre la France et commandés par Pierre Koning, tisserand de Bruges, Jean, comte de Namur, et Guillaume de Juliers, défirent complètement l'armée française, commandée par le comte Robert d'Artois et le connétable Raoul de Nesles. Cette journée fut surnommée la journée des Éperons. En 1795, il y eut une seconde bataille à la suite de laquelle les Français, après avoir battu les Anglais, entrèrent vainqueurs dans Courtray.

COUSIN (Victor), né à Paris en 1792, où il a fait de brillantes études. Nommé, bien jeune encore, maître de conférences à l'école normale, il y fut distingué par M. Royer-Collard qui, en 1815, le désigna pour le remplacer dans la chaire de philosophie à la Faculté des lettres, il l'occupa jusqu'en 1820, époque à laquelle elle lui fut retirée comme suspect de carbonarisme, mais elle lui fut rendue en 1829. Membre de la commission municipale qui vint s'installer à la mairie du 11^e arrondissement après la révolution de juillet, il a été élevé à la pairie par ordonnance du 12 novembre 1852; est entré à l'Académie en l'année 1852, et est aujourd'hui, pour la seconde fois, ministre de l'instruction publique.

COUSIN (Charles-Yves), né en 1769, à Avallon (Yonne). Son père, procureur au bailliage, lui fit donner une solide instruction et l'envoya, en 1789, à Paris, où il entra chez un procureur au Châtelet, et fut attaché, jusqu'au 10 août 1792, à un journal intitulé le *Postillon des armées*. Parmi plus de 60 ouvrages reconnus pour être de lui, on cite principalement la *Guirlande de fleurs*, chansonnier de 1794 à 1797; l'*Histoire de Toussaint Louverture*, 1802; le *Mémorial du sage*, 1807; le *Dictionnaire d'anecdotes*, 1825, et plusieurs autres ouvrages.

COUSIN (Jean), peintre, sculpteur et architecte, né en 1530, à Soucy, près de Sens, fut surnommé le *Michel*.

Ange français. Il excella à la fois dans la peinture sur verre, la peinture à l'huile et la sculpture. On a de lui le *mausolée de l'amiral Chabot* et une peinture du *Jugement universel*, qui est le premier tableau peint à l'huile de la main d'un Français. Il mourut en 1590.

COUSTOU (Nicolas), statuaire français, né à Lyon, en 1658. Décora Paris, Versailles et Marly de plusieurs morceaux précieux. Sa plus belle statue est celle de l'empereur *Commode* représenté en *Hercule*. Il mourut en 1753. — Son frère Guillaume se rendit célèbre aussi par le mausolée du cardinal *Dubois*, et son fils, nommé aussi *Gaillaume*, a fait le tombeau du dauphin, père de Louis XVI.

COUTHON (Georges), né à Orcel, en Auvergne, en 1756, était avocat à Clermont à l'époque de la révolution, et venait d'être nommé président du tribunal de cette ville, lorsque le département du Puy-de-Dôme l'envoya en qualité de député à l'Assemblée législative d'abord, et ensuite à la Convention nationale. Ami intime de Robespierre, il devint son rapporteur favori, et fut envoyé à Lyon après la prise de cette ville pour y établir le système de la terreur. La chute de Robespierre entraîna celle de Couthon, qui périt sur l'échafaud en 1794 (V. *COMITE DU SALUT PUBLIC*). Il était paralysé des jambes.

COURTIN (N.), né à Lisieux, en 1770, d'une famille honorablement connue dans le barreau de Normandie, où il débuta lui-même encore bien jeune; fut employé, après le 9 thermidor, comme secrétaire de la Convention, et plus tard dans les bureaux de l'état-major général de l'armée de l'intérieur; puis, enfin, sous le Directoire, il fut nommé chef du secrétariat général. Rentré au barreau en 1802, on le nomma successivement substitut du procureur général à Paris en 1805, avocat général près la cour impériale en 1811, et parvint à la préfecture de police pendant le peu de temps que dura le gouvernement provisoire. En 1815, il fut porté sur la liste des exilés. Il reprit depuis sa rentrée la profession d'avocat, et dirigea une encyclopédie qui porte son nom.

COUTRAS, petite ville de France, dans le département de la Gironde, célèbre par l'éclatante victoire que le roi Henri IV remporta sur les Ligueurs, commandés par le duc de Joyeuse, en 1587.

COUTUMES. Les nations, même les plus policées, outre leurs lois écrites, avaient aussi des lois non écrites qui formaient une autre espèce de droit non écrit. Ces coutumes étaient, même en plusieurs lieux, qualifiées de lois. C'est pourquoi chez les Grecs, et chez les Romains eux-mêmes, on distinguait deux sortes de lois, les lois écrites et les lois non écrites. — Les coutumes de France étaient, dans leur origine, des usages non écrits qui, par succession de temps, ont été rédigés en usages écrits. Elles ont été formées des usages des anciens Gaulois, du droit romain, des usages des Germains et des anciennes lois des Francs. La révolution qui arriva en France, à l'époque de l'organisation féodale, 10^e et 11^e siècles, ayant fait tomber toutes ses lois dans l'oubli, on ne suivit plus qu'un droit incertain, fondé seulement sur l'usage. Telles furent les coutumes de Barcelone, rédigées en 1060; celles d'Angleterre, en 1080; celles de Béarn, en 1088; les assises de Jérusalem (pour la France), en 1099; le miroir du droit de Saxe, en 1120, et le livre des fiefs, en 1150. Tous ces ouvrages contiennent un précis du droit coutumier qui s'observait alors dans chacun de ces pays, mais qui n'était pas encore rédigé par écrit. Ce fut saint Louis qui, le premier, fit rédiger les coutumes de provinces entières. Il recueillit celles de Paris, de l'Anjou et de l'Orléanais dans son établissement de 1270, établisse-

ment qui fut suivi de celles de Toulouse, qui parurent en 1285, de celles de Provence, 1566, et de celles de Bergerac, 1568. Toutefois, l'autorité des coutumes était si grande, qu'après la découverte du droit romain, Charles le Bel, en 1500, fit défense d'alléguer les lois romaines contre la coutume. Charles VII, par une ordonnance de 1455, renouvela le projet qui avait été formé avant lui de faire rédiger toutes les coutumes; mais ce travail, bien que continué sous ses successeurs, ne fut terminé qu'en 1609, sous Henri IV. — Louis XI a eu, dit-on, le dessein de réduire toutes les coutumes du royaume en une seule, et que l'on usât partout des mêmes poids et des mêmes mesures, dessein qui fut renouvelé par M. de Lamoignon, mais il n'appartenait ni à l'un ni à l'autre de le mettre à exécution: cette gloire était réservée à la révolution française.

COVENANT, du latin *conventus*, c'est-à-dire *alliance* ou *ligue*, désigne le pacte de défense mutuelle signé par les réformés écossais en 1586, et renouvelé en 1637 pour défendre leur religion contre les catholiques. Ceux qui signèrent le covenant sont connus sous le nom de puritains. En 1638, Charles 1^{er}, ayant voulu introduire dans les églises d'Ecosse la nouvelle liturgie établie par l'évêque Land, les presbytériens renouvelèrent le covenant et formèrent, en 1645, une alliance solennelle avec le parlement, alliance qui précipita la chute du roi.

COWLEY (Abraham), célèbre poète anglais, né à Londres, en 1618, montra de bonne heure le plus grand goût pour la poésie, et publia son premier recueil à l'âge de 15 ans, les *Fleurs poétiques*. Pendant la guerre civile il s'attacha au parti de Charles 1^{er}, suivit la reine en France et fut chargé de plusieurs missions secrètes. Il mourut en 1667.

COWLEY (Hannah), dame anglaise, née en 1745, à Tiverlon, s'est fait une certaine réputation comme auteur dramatique. Elle mourut en 1809.

COYPEL. Plusieurs peintres français ont porté ce nom. Coypel (Noël), né en 1628, était membre et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture. Il mourut en 1707. — Coypel (Antoine), son fils, né en 1661, mort en 1772. Décora le Palais-Royal; il fut nommé premier peintre de Louis XV, en 1717. — Coypel (Charles-Antoine), et Coypel (Noël-Nicolas), fils et petit-fils du précédent, furent inférieurs à leur père. Noël-Nicolas, mort en 1754, avait peint la canope de la Vierge à l'ancienne église Saint-Sauveur à Paris.

COYTHIER (Jacques), médecin de Louis XI, né à Poligny, dans la Franche-Comté, prit un grand ascendant sur l'esprit de ce monarque, et finit par lui faire croire que, s'il le congédiait, il mourrait lui-même avant huit jours. Il profita de cet ascendant pour lui arracher des sommes considérables, et fut accusé juridiquement, après la mort du roi, de s'être enrichi aux dépens de l'état; mais il conjura l'orage, au moyen de 50,000 écus, dont il fit cadeau au roi Charles VIII.

CRAON, nom d'une ancienne famille de France, qui tirait son nom de la petite ville de Craon en Anjou (Mayenne). Le plus connu des membres de cette famille est Pierre de Craon qui, en 1584, accompagna le roi Louis d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, et se fit plus tard chasser de la cour du roi Charles VI par son inconduite et ses débauches continuelles. S'imaginant alors que cette disgrâce lui était venue à l'instigation du connétable Olivier de Clisson, il tenta de l'assassiner, 1591, et fut, en punition de ce crime, dépouillé de tous ses biens. Le dernier représentant de cette maison gouverna pendant quelque temps la Bourgogne pour Louis XI, après la mort de Charles le Téméraire, 1477. — Il ne

fant pas confondre cette famille avec les princes de Craon, de la maison de Beauveau, qui prirent le nom de Craon après avoir acheté la terre de ce nom. La première était une branche de la maison de Nevers, dont elle s'était séparée vers le 11^e siècle, et le premier de la seconde qui ait porté ce nom fut Marc de Beauveau, prince de Craon, né en 1679 et mort en 1754. (V. BEAUVEAU.)

CRACOVIE, *Krakow* en polonais, capitale de la petite république de ce nom, existait avant le 15^e siècle, et fut longtemps la capitale de la Pologne. Lors du troisième partage de ce malheureux pays, en 1796, elle échu à l'Autriche, fit partie du grand-duché de Varsovie en 1819, devint libre en 1810, et enfin forma en 1815 une petite république sous la protection immédiate de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. Ces trois puissances la déclarèrent à jamais neutre, ce qui n'empêcha pas que les Autrichiens l'occupent aujourd'hui militairement, malgré les plaintes continuelles des Cracoviens.

CRAMER. Ce nom fut celui de plusieurs savants. Cramer (J. André), minéralogiste allemand, né en 1710, à Quedlimbourg, en Saxe, a fait faire de grands pas à la métallurgie. Il mourut en 1777. — Cramer (Gabriel), né à Genève en 1704, fut nommé à l'âge de 20 ans professeur de mathématiques à Genève, et en 1750 professeur de philosophie. Il mourut 2 ans après, 1752. — Cramer (J. André), né en 1725 à Iostadt, près d'Annaberg, en Saxe, mort en 1788. Il devint chapelain de la cour de Danemark, et professa la théologie, d'abord à l'Université de Copenhague, et ensuite à Kiel. — Cramer (Charles-Frédéric), fils du précédent, né à Kiel en 1748, et mort à Paris en 1808. On a de lui plusieurs ouvrages de Klopstock et de Schiller qu'il traduisit en français.

CRAXMER (Thomas), archevêque de Cantorbéry, né à Astasson en 1489, n'était encore que professeur à l'Université de Cambridge, quand la lettre qu'il écrivit pour appuyer le divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon fixa sur lui tous les regards, et le fit députer par le roi à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage. Nommé à son retour archevêque de Cantorbéry, il prit sur lui de prononcer le divorce que le pape avait refusé, et maria Henri VIII avec Anne de Boulen, 1532. Il s'éleva avec force contre la primauté du pape, contribua puissamment à introduire le schisme en Angleterre, et se maria lui-même en Allemagne. Au commencement du règne de la reine Marie, il fut arrêté comme traître et hérétique, et abjura, dans l'espoir de sauver sa vie; mais ayant été condamné à être brûlé vif, il rétracta son abjuration sur le bûcher, où il périt en 1566.

CRASSUS, nom propre de la famille Licinius. Le plus fameux de cette famille est Marcus Licinius Crassus, le triumvir, si célèbre par ses richesses. Il fut fait préteur l'an 71 av. J.-C., et fut envoyé avec Pompée contre Spartacus, chef des esclaves révoltés. L'année suivante, 72, il fut fait consul, puis censeur, et forma enfin avec Pompée et César le premier triumvirat. Il eut alors en partage la Syrie, et fut chargé de la guerre contre les Parthes; mais il fut battu complètement à Carrhes par Surena, général d'Orde, roi des Parthes, et eut la tête tranchée par ordre de ce général, sous la tente duquel il s'était rendu pour y traiter de la paix, l'an 53 av. J.-C.

CRATERE, lieutenant et favori d'Alexandre le Grand, sut conserver l'amitié de ce prince malgré sa franchise. Après la mort de ce conquérant, il reçut en partage la Grèce et l'Épire. Il prit le parti d'Antipater, et contribua à la ruine de Persée en 522. Il fut tué dans une bataille qu'il livra à Eumène, l'an 521 av. J.-C.

CRATÈS, philosophe grec de la secte des cyniques, dis-

ciple de Diogène, se livra de bonne heure à l'étude de la philosophie, et pour ne pas être distraité par les soins temporels, il vendit ses biens et en donna le produit à ses concitoyens. Sa vertu lui mérita la plus haute considération dans Athènes, où il vivait vers l'an 288 av. J.-C. Il mourut dans un âge très-avancé, laissant plusieurs ouvrages qui ne nous sont pas parvenus.

CRATINUS, un des poètes les plus estimés de l'ancienne comédie, né à Athènes vers l'an 525 av. J.-C., mort à l'âge de 95 ans. Il ne reste de lui que quelques fragments réunis par Prunkel, Leipsig, 1827.

CRATIPPE, philosophe péripatéticien, né à Mytilène, enseigna d'abord la philosophie dans cette ville, puis ensuite alla à Athènes, où il eut pour disciples les fils de Cicéron et Brutus. Pompée alla le voir après la bataille de Pharsale, et reçut de lui des consolations. Il a écrit sur la divination et sur l'interprétation des songes.

CRAVATES, ajustement dont on attribue l'invention aux Croates, appelés quelquefois *Cravates* par les anciens historiens. Les cravates furent introduites en France vers 1656; elles pendaient d'abord sur la poitrine et étaient ornées de broderies et de dentelles.

CRAYER (Gaspard de), peintre flamand, né à Anvers en 1585, mort à Gand en 1669. On a de lui : *Sainte Catherine enlevée au ciel*, la *Résurrection de J.-C.*, la *Vierge intercédant pour les infirmes*, etc.

CRÉBILLON (Prosper JOLYOT de), poète tragique, naquit en 1674 à Dijon, où son père était greffier en chef de la chambre des comptes. Placé à Paris chez un procureur pour y apprendre la chicane, il ne tarda pas à se livrer à son goût pour le théâtre, et donna successivement *Idoménée*, 1705; *Atrée*, 1707; *Electre*, 1709; et *Rhadamiste*, 1711, qui le placèrent auprès de nos grands maîtres. Mais il eut moins de succès dans *Xercès*, 1714; *Sémiramis*, 1717, et *Pyrrhus*, 1726. Après cette dernière pièce il resta 22 ans sans rien faire paraître, tant il était peu encouragé par le gouvernement. Cependant il reprit courage, et en 1749, à l'âge de 72 ans, il donna *Catilina* qui est, sans contredit, une de ses meilleures tragédies. Il fit jouer sa dernière pièce, *le Triumvirat*, en 1755; il avait alors 81 ans. Pendant longtemps il n'eut pour vivre qu'une place de censeur de police, et ce ne fut qu'à l'âge de 60 ans que madame de Pompadour lui fit obtenir une pension de 1,000 francs et une place à la Bibliothèque. Il avait été reçu à l'Académie en 1751 et avait prononcé son discours en vers. Il mourut en 1762, âgé de 88 ans. Voltaire, jaloux des succès qu'avait obtenus Crébillon, refit plusieurs des sujets que ce poète avait traités, tels que *Sémiramis* et *Catilina*, qu'il intitula *Rome sauvée*.

CRÉBILLON (Claude-Prosper JOLYOT de), fils du précédent, né en 1707, est l'auteur de plusieurs romans légers et eut des mœurs honnêtes malgré la licence qui règne dans ses écrits. Il habitait avec son père et vivait dans la meilleure intelligence avec lui. Il mourut en 1777. Les plus connus de ses romans sont *Tanzai* et *Néadarne*, 1754, qui le fit enfermer à la Bastille à cause de certaines allusions; *les Engarements du cœur et de l'esprit*, 1756; *le Sopha*, 1745.

CRÉCY, petite ville du département de la Somme, célèbre par la victoire qu'y remporta, en 1266, Édouard III, roi d'Angleterre, sur Philippe de Valois.

CRÉCY, petite ville de Seine-et-Marne, dont elle est l'un des chefs-lieux de canton, à 5 lieues de Meaux, à 10 lieues et demie de Paris (population 1100 habitants), était anciennement le siège d'une seigneurie qui porta d'abord, sous les rois de la troisième race, le titre de baronnie, puis celui de comté. Dans le 15^e siècle, elle appartenait à la maison de Châtillon; divers membres de cette

famille enrichirent son église collégiale, dédiée à saint Georges et fondée vers 1125. Plus tard, la seigneurie fut tenue immédiatement par les comtes de Champagne comme comtes de Brie. En 1465, Louis XI donna cette seigneurie en échange à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Au 15^e siècle, un Hôtel-Dieu existait à Crécy; une maladrerie, plus ancienne encore, existait à l'une des portes de la ville. Elle a été réunie, au 17^e siècle, à l'hôpital. A l'époque des guerres de religion, le château de Crécy était un des plus forts de la contrée. Une garnison royaliste le défendit contre les efforts des huguenots. Sous le règne de Louis XIII, il fut établi à Crécy des communautés religieuses des deux sexes. En 1641, le roi donna son château de Crécy aux pères de la mission.

CRÉMONE, ville très-ancienne du royaume Lombardo-Vénitien. Elle fut bâtie par les Gaulois et reçut une colonie romaine l'an 291 av. J.-C. Dans la guerre qui eut lieu entre Octave et Antoine, les habitants de Crémone embrassèrent le parti de ce dernier triumvir, ce qui fut cause qu'Octave, pour les punir, partagea le territoire de leur ville entre les vétérans de son armée. Cette ville fut prise en 1702 par les impériaux qui y firent prisonnier le maréchal de Villeroi. Les Français s'en emparèrent en 1800, et l'ont rendu à l'Autriche en 1814.

CRÉMONINI (César), né à Cento, dans les États du pape, en 1550. Il professa la philosophie à Padoue et mourut en 1631. Disciple d'Aristote, il prétendait que la raison était insuffisante pour démontrer l'immortalité de l'âme, ce qui le fit accuser d'être matérialiste et athée.

CRÉPIN et **CRÉPINIEN** (Saints) étaient deux frères qui vinrent de Rome prêcher le christianisme dans les Gaules, et s'arrêtèrent à Soissons où ils exercèrent le métier de cordonnier. Le préfet, n'ayant pu ébranler leur foi, leur fit trancher la tête vers l'an 287. Saint Crépin est le patron des cordonniers qui le célèbrent le 25 octobre.

CREPY, ancienne capitale du duché de Valois, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Senlis à 14 lieues de Paris. Gauthier, dit le Blanc, comte d'Amiens, fit construire vers 1020, dans ce lieu, un château et une abbaye sous le titre de Saint-Arnould, qui donnèrent naissance à la ville de Crépy. Gauthier transmit ce château à son 4^e fils Raoul, beau-père du roi Philippe I^{er}. Ce Raoul, fameux brigand féodal, détruisa souvent les terres de ses voisins et surtout celles de Thierry, évêque de Verdun, qui refusait de lui payer une imposition annuelle. En 1040, Raoul prit le parti d'Eudes, révolté contre Henri I^{er}, son frère, roi de France. Fait prisonnier par le roi, il se réconcilia avec lui et se trouva à ses côtés à la bataille de Mortenier, perdue contre les Normands en 1054. En 1060, on le voit signer un diplôme accordé par Henri au monastère des Champs. Son nom est inscrit sur ce titre après ceux du roi, de la reine et de leur fils, et avant ceux de tous les grands officiers de la couronne. Henri étant mort, Anne, sa veuve, se retira à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis. Là, Raoul la fit consentir à lui donner sa main en 1062, malgré le roi Philippe, son fils. Pour cela, il avait répudié sa première épouse, Éléonore, qui se rendit à Rome pour demander justice. Le pape Alexandre II chargea les archevêques de Sens et de Reims d'examiner cette affaire; leur jugement fut favorable à la comtesse; Raoul reçut l'ordre de quitter la reine pour reprendre Éléonore, et sur son refus, il fut excommunié. Il n'en conserva pas moins sa nouvelle épouse, comme l'atteste une chartre de 1069. Quelques années après, il enleva Péronne aux comtes de Vermandois. Il mourut en 1074,

réunissant sous son sceptre le Valois, le Vexin et le comté d'Amiens. Simon, son fils, eut une destinée non moins remarquable; il fut le plus riche seigneur du royaume. Placé d'abord par Philippe I^{er} à la tête de ses troupes et parmi les barons de son parlement ou conseil, son influence excita la jalousie du monarque; la guerre éclata bientôt entre eux. Cependant, touché de remords, Simon se rendit à Rome pour consulter le pape, qui était alors Grégoire VII. Le fameux Hildebrand lui fit d'abord déposer son épée, puis il lui imposa une pénitence publique qu'il se chargea d'accomplir lui-même avec l'aide de deux religieux, après quoi il lui rendit son épée et le renvoya absous. Simon, dès qu'il eut mis pied en France, recommença la guerre contre le roi, qu'il accusait d'avoir entamé ses domaines pendant son absence. Philippe en vint à un accommodement avantageux pour le vassal. Cependant, dégoûté des grandsseurs, Simon, d'accord avec sa jeune épouse Judith, fille de Robert II, comte d'Auvergne, prit le parti de renoncer au monde. En 1076, sa femme se retira à la Chaise-Dieu, et de là, au prieuré de Larrey, près de Dijon, et lui, au monastère de Saint-Claude, sur le Jura, avec cinq ou six chevaliers. Devenu moine, le comte de Valois fit plusieurs voyages en France et en Italie. Employé par Grégoire VII dans une mission auprès de Robert Guiscard, duc de Pouille, il revint à Rome après l'avoir accomplie, et mourut dans cette ville en 1082. Le pape le fit enter- rer dans le caveau des pontifes romains. Les vastes possessions de Simon furent démembrées à l'époque de sa retraite du monde. En 1077, Herbert IV, comte de Vermandois, son beau-frère, lui avait succédé dans le comté de Valois, du chef de sa femme Adèle de Hildebrand. Herbert mourut en 1080, laissant un fils, Endé, dit l'In-sensé, qui fut dépossédé de ses domaines par les barons. Ce fut Adelaïde, sa sœur, qui succéda à Herbert, son père. Adelaïde était mariée à Hugues, frère du roi Philippe I^{er}, et surnommé le Grand à cause de sa haute taille. Hugues mourut dans la Terre-Sainte en 1100. — Le comte Gauthier fit construire le château de Crépy et tracer l'enceinte de la ville en 1176; il fonda le monastère de Saint-Arnould, dont la construction dura 60 ans. La ville fut, jusqu'au 14^e siècle, l'une des plus fortifiées de cette époque. Charles de France, frère de Philippe le Bel, reçut en 1286, en apanage, le comté de Valois et établit sa résidence au château de Crépy. Il fut réuni à la couronne par l'avènement au trône de Philippe de Valois, 1527. Les fortifications de Crépy, par les guerres des Anglais, avaient éprouvé de grandes dégradations. Elles restèrent sans murailles depuis 1558 jusqu'en 1592, que Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, commença à les faire rétablir: elles ne furent achevées qu'en 1431. En 1406, le comté de Valois fut érigé en duché-pairie. Saint-Pol, dévoué aux Bourguignons, amena à une capitulation la ville de Crépy en 1410, ce qui leur livra tout le Valois. En 1431, les Anglais vinrent mettre le siège devant Crépy, l'emportèrent d'assaut, passèrent la garnison au fil de l'épée et renversèrent de fond en comble cette ancienne ville, qui était regardée comme la métropole de la Picardie, du Valois et de la Champagne. En 1433, Charles VII fit prendre de cette place par escalade et passer la garnison au fil de l'épée. Le duc d'Orléans rentra dans le duché de Valois et s'appliqua à restaurer la ville de Crépy, mais ses soins furent en partie infructueux. En 1484, le duc d'Orléans, qui fut Louis XII, prit possession du duché de Valois et du château de Crépy. Il le réunit en 1489 à la couronne. Au mois de septembre 1544, fut signé à Crépy un traité entre Charles-Quint et François I^{er}. En 1588, la ville fut

prise par les ligueurs; mais Henri IV la reprit en 1590 et en fit réparer les fortifications. En 1616, Charles de Valois, comte d'Auvergne, vint au secours de Crépy, menacée par la garnison espagnole de Pierrefond. En 1652, Louis XIV érigea en châtellenie la seigneurie de Parc-aux-Dames, monastère de religieuses de Cîteaux fondé en 1210.

CRÉQUI, l'une des plus anciennes et des p'us illustres maisons de l'Artois, d'où elle est passée en Picardie et dans plusieurs provinces de France. Elle tirait son nom du petit village de Créquy, dans le Boulonnais. Les anciennes généalogies lui donnent pour tige Arnoul dit le Vieil ou le Barbu, mort en 897. La première maison de Créquy s'est éteinte avec la personne d'Antoine de Créquy, cardinal-évêque d'Amiens, né en 1551, mort en 1574; lequel, héritier de ses frères, laissa tous ses biens à Antoine de Blanchefort, fils de sa sœur Marie de Créquy, à condition qu'il porterait le nom et les armes de Créquy. C'est de lui que descendait la seconde maison. Il eut pour fils Charles de Créquy de Blanchefort et de Canaples, prince de Poix, gouverneur du Dauphiné, pair et maréchal de France, qui devint duc de Lesdiguières par son mariage avec la fille du célèbre connétable de Lesdiguières, qu'il épousa en 1611. Il prit Pignerol et la Maurienne en 1650, fut envoyé ambassadeur à Rome en 1655, et fut tué, en 1658, d'un coup de canon au siège de Brème.

— Son fils François de Bonne de Créquy, duc de Lesdiguières, né en 1624, maréchal de France en 1668, enleva au duc de Lorraine ses états. Il mourut en 1687. — Son frère aîné Charles de Créquy, prince de Poix, mort comme lui en 1687, et dont le fils mourut, en 1711, sans laisser d'enfants, fut ambassadeur à Rome en 1662. — Enfin la marquise de Créquy, née Renée-Caroline de Froulay, femme célèbre par son esprit, et qui, morte en 1805, à 89 ans, avait épousé le marquis de Créquy, lieutenant général. Cette dame vécut près d'un siècle, et ses salons furent pendant longtemps le rendez-vous de la bonne société. C'est ce qui a donné à M. de Courchamps l'idée de publier, sous le titre de *Souvenirs de madame de Créquy*, des mémoires qui offrent de l'intérêt, mais qui n'ont aucune authenticité.

CRESCENTIUS, patrice romain, qui, vers la fin du 10^e siècle, voulut rétablir le gouvernement républicain dans sa patrie. Il fut élu consul et mis à la tête du gouvernement par le peuple, en 972; mais son entreprise ayant échoué, il fut contraint à se retirer dans le château Saint-Ange. L'empereur Othon III, venu d'Allemagne au secours du pape Grégoire V, lui fit signer une capitulation, 998, qu'il viola dès qu'il fut maître de la personne du patrice. Stéphanie, femme de Crescentius, vengea son mari en empoisonnant Othon, 1002.

CRESSON, *Sisymbrium nasturtium*, plante alimentaire qui croît spontanément au bord des fontaines et des ruisseaux. Le cresson alenois, que l'on cultive dans les jardins, est originaire de l'île de Crète. Un chevalier de Saint-Louis, nommé Gérardot, en propagea la culture aux environs de Paris vers la fin du 17^e siècle.

CRÉSUS, cinquième et dernier roi de Lydie, de la race des Memnades, est célèbre par ses richesses. Parvenu au trône vers l'an 559 av. J.-C., il partagea son temps entre les plaisirs, la guerre et les arts. Solon s'étant rendu à sa cour, qui était le rendez-vous de tous les philosophes, il lui demanda s'il n'était pas le plus heureux des hommes; mais il reçut pour réponse qu'on ne pouvait se dire heureux qu'après la mort. En effet, ayant voulu s'opposer à Cyrus, qui alors marchait de conquête en conquête, il fut vaincu à Thymbrée (Phrygie), et fut obligé de se retirer

dans Sardes, sa capitale, qui fut prise l'an 545 av. J.-C. Il mourut à la cour de Cambyse.

CRÈTE. Candie, l'ancienne Crète, l'une des îles les plus importantes de la Méditerranée, est à 50 lieues de la pointe sud de la Morelle, 55 lieues de l'île de Rhodes et 90 lieues de l'Afrique. Elle a environ 65 lieues de long sur 20 de large, et 250 de circonférence. Elle est fertile en blé, vin, huile, bois, lin, miel, soie, coton, poisson, gibier, et serait le séjour le plus agréable du monde, si elle n'appartenait aux Turcs. La population, qui au temps des Grecs s'élevait à 1,200,000 âmes, et au temps des Vénitiens à 900,000, n'a plus maintenant que de 4 à 500,000 habitants, moitié mahométans et moitié Grecs. — Candie, la capitale de l'île, est la résidence d'un pacha à 5 queues, et a 15,000 habitants; Relenio, la ville la plus agréable de l'île, en a 6,090; Candie, qui en est la plus commerçante, en a 16,000. — Les Spachiottes, descendants des anciens Crétois, qui habitent les montagnes au sud de Candie, ont été souvent battus, mais jamais opprimés ou assujettis. Déjà sous le gouvernement vénitien, de 1205 à 1669, les Candiotès étaient célèbres par leur fermeté à ne souffrir aucune atteinte à leurs droits. En 1821, les Spachiottes s'ennrent à l'insurrection grecque. La révolte n'était pas encore étouffée, et il n'y avait que les principales villes qui fussent au pouvoir des Turcs, lorsque le sultan Mahmoud, forcé par les circonstances de reconnaître l'indépendance de Mehemet-Ali, pacha d'Égypte, lui céda l'île de Candie, par le traité de 1835. L'autorité égyptienne n'y fut pas bien accueillie. Par suite de la soumission de Mehemet-Ali au traité du 15 juillet 1840, Candie est retombée sous le joug ottoman. C'est ce joug dont les Candiotès veulent à tout prix s'affranchir; la population entière de l'île a pris en ce moment (juin 1841) les armes pour reconquérir son indépendance et sa liberté.

CRÈTE (Vicissitudes de l'île de). Tout ce qu'on sait de l'île de Crète avant Mino appartenait à la fable; ce prince législateur vivait vers l'an 1770 av. J.-C. Idoménee, l'un de ses successeurs, figura au siège de Troie, 1599. L'île de Crète conserva longtemps sa liberté. Métellus, surnommé Créticus, la réduisit en province romaine, 154 av. J.-C. Dioclétien, l'an 290, la comprit dans le gouvernement de l'Illyrie; après la mort du grand Théodose, 595, elle fit partie de l'empire d'Orient. Elle tomba, en 825, au pouvoir des Sarrasins. Michel le Bègue, qui régnait alors, fit de vains efforts pour la reprendre. Photin et Cratère, ses généraux, furent battus. Les Sarrasins bâtirent, en 825, la ville de Candie, qui donna son nom à l'île de Crète. Nicéphore Phocas, général de l'empereur Romain le Jeune, et depuis empereur lui-même, la reprit en 961. Après la prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens en 1204, Baudouin, premier empereur de Constantinople, donna l'île de Candie à Boniface, marquis de Montferrat, qui la vendit de suite aux Vénitiens. Les Candiotès se révoltèrent souvent contre eux; en 1564, ils cherchèrent à attirer les Génois, mais la politique de Venise sut les retenir sous sa domination. En 1644, les Turcs débarquèrent dans l'île, mais ils en furent expulsés avec des pertes considérables. En 1667, ils revinrent à la charge; le pape Clément IX implora pour les Vénitiens le roi Louis XIV. 6,000 Français, sous la conduite du duc de Beaufort, allèrent au secours de Candie; mais leurs efforts héroïques ne purent empêcher la reddition de Candie en 1669. Depuis, elle a toujours fait partie de l'empire ottoman jusqu'à nos jours, où elle cherche à s'affranchir de ce joug absolu.

CRETEIL, village à 5 kilomètres de Charenton et à

8 kilomètres de Paris. Le premier monument authentique où il soit fait mention de Creteil est de 900. C'est une charte, par laquelle Charles le Simple confirme des donations faites à une église de Saint-Christophe et située dans le village de *Christoillum* sur le territoire de Paris. En 980, la terre de Creteil passa au chapitre de la cathédrale de Paris, qui en eut la possession. En 1547, Du Belley, évêque de Paris, échangea avec les chanoines de son église sa terre de Visssous contre celle de Creteil qui, devenue propriété épiscopale, reçut de notables embellissements. Les successeurs de Du Belley y firent bâtir un superbe château qui, lors de la révolution, était encore la maison de plaisance des archevêques de Paris. Il appartient ensuite au maréchal Serrurier. C'est sur le territoire de Creteil, au hameau de Buisson, que Charles VI, en 1402, avait fait bâtir une maison pour sa maîtresse Odeste, que l'on appelait la petite reine.

CRETONNE. Les toiles appelées cretonnes, qui se fabriquent à Lisleux et aux environs, tirent leur origine d'un nommé Creton, qui y établit le premier, vers 1640, des métiers en toile de lin, et s'acquit une grande réputation dans ce genre de commerce.

CREUZOT (Le), bourg du département de Saône-et-Loire, célèbre par son établissement fondé en 1777. Il contient 25 hauts fourneaux, une fonderie pour les canons et les gros ouvrages en fonte, des forges pour la construction de machines, des fabriques de cuivre laminé et de tôle, et une vaste cristallerie. Aux environs se trouvent une mine de houille et un canal non encore achevé, qui portera le nom de canal du Creuzot.

CRÈVECEUR (Philippe de), sieur d'Esquerdes, maréchal de France, était fils de Jacques de Crèveceur, ambassadeur du duc de Bourgogne en Angleterre, en 1441. Il s'attacha d'abord à Charles le Téméraire, et, après sa mort, à Louis XI, auquel il se rendit très-utile, et qui le nomma maréchal de France. Il mourut en 1494.

CRI DE GUERRE. Le cri de guerre était une clameur qui se faisait autrefois entendre, soit au commencement, soit au fort d'une action, soit par un chef seul pour animer ses hommes, soit par tous les soldats ensemble, suivant que cela se rencontrait. On trouve chez les Juifs des traces de cette coutume, témoin le livre des Juges, chapitre 7, où il est dit que Gédéon donna pour cri de guerre à ses soldats *Domino et Gedéoni*, au Seigneur et à Gédéon. Il y avait autant de cris de guerre que de bannières ou d'enseignes, c'est-à-dire que chaque seigneur avait le sien particulier auquel répondaient ses vassaux; mais celui qui les dominait tous était celui de la maison royale de France, *Monjoie Saint-Denis*. Dans les familles, le cri de la maison appartenait de droit à l'aîné, et les puînés ne pouvaient s'en servir qu'en y ajoutant le nom de leur seigneurie. Le cri de guerre fut en usage jusqu'au règne de Charles VII; mais, en 1448, ce prince, par suite de l'établissement des francs-archers, ayant pu dispenser les seigneurs bannerets d'aller à la guerre accompagnés de leurs vassaux, il s'éteignit insensiblement pour ne se conserver que dans les armoiries, auxquelles il est souvent uni au cri de la maison.

CRIC. On ignore quel est l'inventeur de cette machine qui, à l'aide d'une manivelle, sert à lever les fardeaux les plus pesants. Elle était connue en 1700.

CRÉE, proclamation publique qui se fait par un officier ministériel pour parvenir à la vente d'un meuble ou d'un immeuble. — L'usage des criées en France est fort ancien; la plupart des coutumes en ont réglé la forme, et l'ordonnance de Henri II, du 25 novembre 1531, connue sous le nom d'*édit des criées*, est spéciale-

ment affecté à cet objet. Le nombre de criées qui doivent être faites sur chaque objet n'est point fixé par cet édit; mais il y est exprimé qu'il faut suivre à cet égard la coutume du lieu et les usages qui variaient suivant le pays où avait lieu la criée. Henri III, en 1587, établit des rapporteurs vérificateurs des criées, ce qui fut confirmé par Henri IV, au mois de juillet 1597; puis en 1606 il créa lui-même des conseillers rapporteurs des criées. Mais tous ces édits ayant eu peu d'exécution, dans plusieurs sièges, ces nouveaux offices ne furent pas levés; dans d'autres, on les laissa tomber aux parties casnelles, ce qui nécessita l'édit d'octobre 1694, par lequel toutes ces charges furent supprimées, et qui créa dans toutes les justices royales des certificateurs de criées que Louis XIV réunit en 1695, moyennant finance, aux communautés des procureurs, dans tous les sièges où il n'y avait point encore de vérificateurs en titre. Cet état de choses subsiste encore aujourd'hui, et, sous le nom de vente à la bougie, les notaires ou les commissaires-priseurs, après avoir mis un objet meuble ou immeuble en vente, allument successivement trois bougies qui doivent durer chacune cinq minutes. Si, au moment où s'éteint la troisième bougie, aucune proposition de surenchère ne s'est fait entendre, l'objet est rayé des listes de la vente, et, dans le cas contraire, l'officier ministériel constate l'offre la plus élevée, et l'adjudge au plus offrant et dernier enchérisseur.

CRIEUR PUBLIC est un homme chargé par la ville de lire les proclamations, ordonnances et arrêtés de la mairie. Cette charge est très-ancienne. La première ordonnance qui en fasse mention est datée de 1550.

CRILLON, famille illustre du Piémont, descendant des Balbes de Chivri, et qui vint s'établir en France en 1456, où Louis de Berlon, qui en était le chef, acheta, du sire d'Astouand, la terre de Crillon, située dans le département de Vaucluse, et en prit désormais le nom. Le plus célèbre des Crillon est Louis de Balbe de Berton, sire de Crillon, né à Murs en 1541 et qui servit dès l'année 1557. Il assista à la bataille de Dreux, 1562, aux journées de Jarnac, 1568, et de Montcontour, 1569; au siège de Saint-Jean-d'Angély, il monta le premier à l'assaut et reçut de Charles IX le surnom de *brave Crillon*, qu'il a conservé depuis. Sous Henri IV, il se trouva à toutes les affaires importantes, et l'on n'a pas oublié la lettre, si grande par son laconisme, que ce prince lui écrivait après la journée d'Arques. « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques et tu n'y étais pas ! » Il mourut en 1615. — Crillon (François-Félix-Dorothée de Berton des Balbes, duc de), né en 1748, fit ériger en duché la terre de Boufflers en Picardie, fut nommé en 1789 député de la noblesse de Picardie aux états généraux, et forma plus tard, dans son hôtel, une société qui fut le noyau du club des Feuillants (V. CLUB DES FEUILLANTS). Il fut emprisonné en 1792, mais la journée du 9 thermidor le sauva. En 1815, il fut créé pair de France, et mourut en 1820. — Crillon-Mahon (Louis, duc de) se distingua dans la guerre de Sept-Ans, puis il quitta le service de France pour celui de l'Espagne, et devint, en 1780, commandant général des armées espagnoles. Il mourut en 1789. — Crillon-Mahon (Louis-Antoine-François-de-Paul, duc de) combattit, en 1791, contre les troupes de la république française et fut fait prisonnier; mais il dut à son nom d'être épargné et fut rendu à la liberté. Après l'abdication de Charles IV, il prêta serment au roi Joseph. En 1814, il se réfugia en France et y mourut en 1852.

CRIMÉE. La Crimée, qui doit son nom à la petite ville de Crim, fut primitivement habitée par les Tauri, qui

CROISADES. Les fréquents pèlerinages que les chrétiens firent à la Terre-Sainte donnèrent lieu à ces sanglantes guerres. Les pèlerins, témoins de la dure servitude sous laquelle gémissaient leurs frères d'Orient, ne manquaient pas d'en faire, à leur retour, une triste peinture, et de reprocher aux peuples d'Occident la lâcheté avec laquelle ils laissaient les lieux arrosés du sang de Jésus-Christ à la puissance des ennemis de son culte et de son nom. — Alors parut l'ermites Pierre; et, bientôt, les princes laïques crurent racheter leurs péchés en se baignant dans le sang des infidèles. Au nombre des causes qui amenèrent les croisades, il faut mettre la haine des chrétiens contre les musulmans, l'ignorance des laïques; l'autorité du clergé, une passion désordonnée pour les armes, et surtout la nécessité d'une diversion qui suspendît les troubles intestins qui duraient en Europe depuis si longtemps. Déjà, en 1074, Grégoire VII, à la prière de l'empereur Michel, avait proposé à l'empereur d'Allemagne Henri IV, et à Guillaume, comte de Bourgogne, de le suivre en Orient. Cette grande entreprise fut enfin résolue en 1095, au concile de Clermont, sous le pontificat d'Urbain II. A la voix de l'ermites Pierre, 260,000 croisés de France et d'Allemagne se dirigèrent sur

la Palestine en différentes troupes. La première, de 40,000, était commandée par Gauthier, auquel on avait donné le surnom de Sans-Argent à cause de sa pauvreté ; la seconde, de 50,000, par le fameux ermite Pierre lui-même ; la troisième, de 15,000, par Gondescalle, prêtre allemand. Ces trois troupes, qui devaient se réunir sous les murs de Constantinople, en passant par l'Autriche et par la Hongrie, commirent sur leur chemin tant de désordres, que le peuple se réunit et les tailla en pièces. Une autre troupe, forte de plus de 200,000, eut le même sort ; et la dernière, sous les ordres de Godefroi de Bouillon, de ses deux frères Baudouin et Eustache ; de Hugues, frère du roi de France ; de Robert, duc de Normandie ; d'Étienne, comte de Blois, et de Raymond, comte de Toulouse, arriva enfin, après avoir éprouvé un grand nombre de disgrâces sous les murs de Constantinople, où, après avoir rallié les restes de ceux qui les avaient devancés, l'armée des croisés se trouva forte de 60,000 hommes d'infanterie et de 10,000 chevaux, en tout 70,000 hommes, que l'empereur grec Alexis leur promit de transporter dans l'Asie Mineure, en leur fournissant des vivres, à la condition qu'ils lui remettraient les places de l'empire qu'ils reprendraient aux Turcs. Soliman, sultan des Turcs-Seljoucides, marche contre eux, et défait le corps commandé par Gauthier, qui fut tué dans l'action. L'année suivante, 1097, ils arrivèrent en Bithynie, nommèrent Godefroi de Bouillon leur généralissime, et s'emparèrent de Nicée, tandis que l'empereur Alexis, craignant pour ses propres États, et mécontent d'ailleurs de ce que les croisés avaient pillé les environs de Constantinople, rompit tout à coup ses engagements avec eux. L'armée assiégea Antioche, et Baudouin, frère de Godefroi, s'étant séparé de la grande armée, qui montait alors à plus de 600,000 hommes, s'empara d'Édesse, et y érigea une principauté qu'il garda jusqu'en 1150. En 1098, les Sarrasins étant venus au secours d'Antioche, Godefroi de Bouillon les repoussa et se rendit maître de la place. Puis, trois jours après, il remporta une grande victoire sur les Turcs-Seljoucides de Perse, commandés par Kerbogah ou Corbagat, qui arrivait aussi au secours de la place ; lui tua plus de 100,000 hommes, et institua prince d'Antioche Boémond, fils de Robert Guiscard, dont la famille régna jusqu'en 1268. L'année suivante, 1099, après s'être emparé de plusieurs places de la Palestine, Godefroi parvint enfin jusqu'à Jérusalem, dont il commença le siège le 9 juin. Cette ville se rendit le 15 ; elle fut livrée au pillage, tous les musulmans y furent massacrés, et les Juifs brûlés dans leur synagogue. La même année, Godefroi de Bouillon fut nommé roi de Jérusalem, et Daimbert, archevêque de Pise, légat du pape, fut choisi comme patriarche. — Bataille d'Ascalon, gagnée par les chrétiens sur les Sarrasins d'Égypte. — 1105. Guillaume, duc d'Aquitaine, part pour l'Orient avec une nombreuse armée, et arrive devant Constantinople. Vers le même temps, Hugues, comte de Vermandois, frère de Philippe I^{er}, roi de France, partait aussi à la tête de 500,000 hommes ; mais trahi par l'empereur Alexis, à l'exception de 5,000 hommes qui purent gagner la Palestine, les deux troupes sont entièrement massacrées par les Turcs de l'Asie Mineure. — 1101. Mort de Godefroi. Son frère Baudouin lui succède, livre un combat aux Sarrasins, les met en fuite, et s'empare de Ptolémaïs. — 1109. Les croisés s'emparent de Tripoli, en Syrie, que la famille de Raimond, comte de Toulouse, garde jusqu'en 1288. — 1118. Mort de Baudouin I^{er}. Baudouin II, son parent, lui succède. — 1122. Les Égyptiens s'emparent de Tyr, qui bientôt après retombe au pouvoir des croisés. — 1131. Mort de Baudouin II. Il est remplacé par Foulques le jeune, son

gendre, qui meurt lui-même en 1144, et a pour successeur son fils Baudouin III. Sous le règne de ce prince, Nonreddin, sultan d'Alep, s'empare de la ville d'Edesse, et en massacre tous les habitants. — 1145. *Seconde croisade*, prêchée par saint Bernard. Louis VII, roi de France, prend la croix avec un grand nombre de seigneurs. On propose à saint Bernard d'être le chef de la croisade, mais il s'y refuse, et passe en Allemagne, où il détermine l'empereur Conrad et plusieurs princes de sa cour à se croiser. — 1147. L'empereur Conrad part pour la croisade, et prend sa route par la Hongrie, la Bulgarie et la Thrace, pour arriver à Constantinople, qui était le rendez-vous général. De son côté, Louis le Jeune arrive à la tête de plus de 200,000 hommes. L'empereur Manuel vient au-devant de lui; mais, peu de jours après, prévenu que les Français veulent s'emparer de Constantinople, il leur suscite plusieurs traverses, soit en leur refusant des vivres, soit en leur donnant des guides infidèles qui livrent l'armée de l'empereur au sultan d'Iconium, lequel, averti secrètement par Manuel, taille en pièces l'armée de Conrad auprès de Laodicée; de telle sorte que ce prince dut revenir par mer à Constantinople, d'où il se rendit à Jérusalem en 1148. Dans le même temps, Louis le Jeune forçait les Sarrasins au passage du Méandre; mais à la suite d'une imprudence de Geoffroi de Rançon, ayant perdu beaucoup de monde, il fut obligé d'aller par mer à Antioche, d'où il se rendit à Jérusalem. A son arrivée, il y trouva Conrad, et résolut avec lui de faire le siège de Damas; mais ils furent contraints à le lever à cause de la rareté des vivres et de la trahison des chrétiens de Syrie. L'empereur retourna en Allemagne, et Louis le Jeune revint en France. — 1159. Les Turcs s'emparent de Tyr. — Amauri 1^{er}, roi en 1162. — 1175. Mort d'Amauri. Son fils Baudouin IV lui succède. — 1185. Saladin, sultan d'Égypte, se rend maître de l'Arabie, de la Perse et de la Mésopotamie, en sorte que les États des chrétiens d'Asie se trouvent renfermés dans les siens. — 1185. Mort de Baudouin IV. Baudouin V, fils de sa sœur Sibylle, lui succède au milieu des attaques sans cesse renouvelées de Saladin; mais il meurt l'année suivante, et est remplacé par son beau-père Guy de Lusignan. — 1187. Bataille de Tibériade, gagnée par Saladin. Guy de Lusignan est fait prisonnier, et Jérusalem tombe au pouvoir du vainqueur. — 1188. *Troisième croisade*. Les rois de France et d'Angleterre, l'empereur Frédéric et le duc de Souabe, prennent la croix. — 1190. Départ de l'empereur Frédéric Barberousse pour l'Orient, à la tête de 150,000 hommes. Malgré les intrigues d'Isaac Lange, empereur de Constantinople, il arrive en Asie, s'empare d'Iconium, capitale des Turcs de l'Asie Mineure, et, après plusieurs victoires, arrive sur les frontières de l'Arménie; mais il se noie dans le Salef, l'ancien Cydus, et laisse le commandement à son fils le duc de Souabe, qui conduit l'armée auprès de Lusignan. Dans la même année, Philippe-Auguste, roi de France, et Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, partent ensemble pour la Palestine, où ils arrivent en 1191, et mettent le siège devant Saint-Jean-d'Acre; mais bientôt, attaqué de maladie, Philippe laisse ses troupes sous les ordres d'Eudes, duc de Bourgogne, et rentre en France. Richard, resté seul, offre la bataille à Saladin, et le défait, en 1192, dans les plaines d'Ascalon; puis, après avoir signé un traité avec le sultan, par lequel celui-ci s'engage à laisser aux chrétiens le rivage de la mer, depuis Tyr jusqu'à Jappé, il s'embarque pour retourner dans son royaume. — 1199. Thibaut V, comte de Champagne, Louis, comte de Blois, et plusieurs seigneurs français, prennent la croix. — 1202. *Quatrième croisade*. A la voix de Foulques, curé de Neully-sur-Marne, homme

presque sans lettres, mais d'une grande éloquence naturelle, Boniface, marquis de Montferrat; Baudouin, comte de Flandre, et Eudes, duc de Bourgogne, se croisent et élisent pour chef de l'entreprise Boniface de Montferrat. Ils s'embarquent à Venise; mais au lieu d'aller en Syrie, ils débarquent sur la côte de Dalmatie, s'emparent de Zara, qui avait été enlevée aux Vénitiens par le roi de Hongrie, et font un traité avec le jeune Alexis Lange, fils d'Isaac Lange, détrôné en 1195, par lequel ils s'engagent à rétablir son père sur le trône de Constantinople. — 1205. Les croisés prennent d'assaut Constantinople, replacent sur le trône Isaac Lange, qu'ils tirent de prison; mais ce prince étant mort peu après, ils font couronner son fils, le jeune Alexis. — 1204. Révolte d'Alexis Ducas, surnommé *Marzuphle*, contre Alexis. Les croisés, ennuyés des lenteurs que ce dernier met à leur fournir ce qu'il leur avait promis pour les aider dans leur conquête, s'emparent de Constantinople, et nomment empereur Baudouin, comte de Flandre. — 1210. Mort de Lusignan. Jean de Brienne lui succède. — 1218. En Égypte, siège de Damiette par les croisés. Ils se rendent maîtres de la place en 1219, et la perdent en 1220. Jean de Brienne signe une trêve de 10 ans. — 1225. Le roi de Jérusalem passe en France et en Angleterre pour solliciter des secours et exciter les peuples et les princes à se croiser. L'empereur Frédéric II épouse la fille de ce prince, et prend le titre de roi de Jérusalem, par suite de la renonciation de son beau-père. — 1228. Départ de Frédéric II pour la Palestine, malgré la défense du pape; mais les croisés refusent de le reconnaître. L'année suivante, 1229, il traite avec le sultan d'Égypte, se fait céder Jérusalem, Nazareth et quelques autres villes, se couronne lui-même roi de Jérusalem, y reste un jour et repasse immédiatement en Italie. — 1248. *Cinquième croisade*. Louis IX part d'Aigues-Mortes avec une division de 1,800 vaisseaux; il est accompagné de ses frères, les comtes d'Artois et d'Anjou, du duc de Bourgogne, des comtes de Flandre, de Saint-Pol, de la Marche et de plusieurs autres seigneurs; touche en Chypre, et arrive en Égypte, où il attaque et prend Damiette sur Malek-Saleh, sultan des Ayoubites, qui demande la paix; mais il la refuse. — 1250, bataille de la Massoure. Robert, comte d'Artois, est tué; puis, la famine et les maladies forcent le roi à battre en retraite; il est attaqué et pris avec ses deux frères, Alphonse et Charles. Alors il rend Damiette pour sa rançon, signe une trêve de 10 ans avec le sultan Nodgmeddieu, et passe en Palestine, où il reste 4 ans. — 1254. Retour de Louis IX en France. — 1267. *Sixième et dernière croisade*... Louis IX assemble un grand parlement à Paris pour prendre des mesures sur un second voyage qu'il se propose de faire en Palestine. Il se croise avec trois de ses fils et plusieurs seigneurs. — 1268. Prise d'Antioche sur les croisés par le sultan Bibars. — 1270. Saint Louis retourne en Afrique et assiège Tunis, sous prétexte que son roi devait quelques tributs au roi de Sicile. La peste se met dans son camp; il meurt avec un de ses fils. — 1291. Kalif-Asraf, sultan des Mameluks d'Égypte, assiège Ptolémaïs à la tête d'une armée de 160,000 hommes, et prend cette ville d'assaut. La même année, les chrétiens de Tyr et de Sidon rendent leur ville sans combat, et les Français perdent toutes leurs possessions en Syrie. Cette dernière révolution clôt l'époque des croisades. Commencées en 1095, et terminées en 1291, elles avaient duré 196 ans, avaient fourni 9 rois au royaume de Jérusalem, et assis un prince français sur le trône de Constantinople. Ce dernier empire dura 57 ans. Il avait commencé, en 1204, par Baudouin 1^{er}, et s'était terminé, en 1261,

à la prise de Constantinople par Alexis Stratégobole, général de Michel Paléologue, Baudouin III étant empereur. — Cependant, en 1544, il se fit une nouvelle croisade contre les Turcs; les croisés prirent Smyrne sur les Turcs, et, après en avoir massacré un grand nombre, ils finirent par faire une trêve avec eux.

Croisade contre les Maures d'Espagne. C'était l'époque des croisades. En 1147, les Anglais et les Allemands équipèrent une flotte de plus de 200 voiles pour marcher contre les Maures d'Espagne, et de là passer en Palestine. Alphonse, roi de Portugal, profite de leurs forces; il met le siège devant Lisbonne, qu'il emporte d'assaut, et en fait la capitale de ses États. Animés par ce succès, les rois de Castille et de Navarre étendent leurs conquêtes dans l'Andalousie, battent les Maures en plusieurs rencontres, et s'emparent d'Almaviva. — 1155. Prise de Valence par les Maures Almohades. — 1212. Mahomet el Nezir, on le *Vert*, à cause de la couleur de son turban, prince de la famille des Almohades d'Afrique, passe en Espagne, réunit les Maures de ce pays, et marche contre la Castille à la tête de 600,000 soldats. Le pape Innocent III publie une croisade contre lui, et charge Rodrigue, archevêque de Tolède, de la prêcher et d'engager les chevaliers de France et de toute l'Europe à passer en Espagne pour combattre les musulmans. — 1212.

60,000 croisés de France et d'Italie passent en Espagne, et se joignent aux Castillans. Pierre II, roi d'Aragon; Sanche VIII, roi de Navarre, les Portugais, qui venaient de perdre leur prince; tout le monde prend les armes; on part de Tolède, et la rencontre entre les Maures et les chrétiens a lieu au pied de la montagne la Sierra-Morena, dans un lieu appelé las Navas-de-Tolosa. Bien que Mahomet el Nezir se fût rendu maître des défilés, Alphonse le Noble, roi de Castille, veut combattre; mais Sanche et Pierre s'y refusent; enfin un berger sauve l'armée en leur indiquant un passage à travers les rochers. — Bataille de Tolosa. 200,000 musulmans restent sur la place. Mahomet prend la fuite, et les Maures d'Espagne se fortifient dans leurs villages et forment des petits États qu'ils déclarent indépendants.

— 1217. Quelques croisés allemands, conduits par Guillaume, comte de Hollande, prennent le château d'Alcaçar, en Portugal, sur les Maures. — 1309. Nouvelle croisade publiée contre les Maures d'Espagne, à la sollicitation de Jacques, roi d'Aragon, et de Ferdinand IV, surnommé *l'Ajourné*, roi de Castille, qui avaient joint leurs forces pour attaquer le royaume de Grenade pendant les divisions de cet État. Cette croisade, la dernière qui ait eu lieu en Espagne, n'eut pour résultat que la prise de Ceuta.

1324. **Croisade contre les Visconti, chefs des gibelins**, publiée par le pape Jean XXII, qui déclare Louis de Bavière déchu de l'empire pour n'avoir pas fait confirmer par lui son élection.

Croisade contre les Albigeois. Le Languedoc était infesté d'une secte dite des *Bons-Hommes*, et plus communément appelée *Albigeois*, parce qu'ils habitaient la ville d'Albi. Cette secte ne voulait reconnaître d'autre autorité que celle de l'Évangile. Roger, comte d'Albi, la prit sous sa protection en 1178; puis, en 1208, le légat Pierre de Castelnau, qui voulait établir l'inquisition dans le Languedoc, ayant été tué par ordre de Raymond, comte de Toulouse, le pape Innocent III publia une croisade contre ce dernier prince, et donna ses terres au premier occupant. Mais, en 1209, le comte épouvanté se soumet, donne sept places pour la sûreté de ses promesses, et, afin de se garantir de la fureur des croisés, il se croise lui-même avec un grand nombre de

ses chevaliers. — Sac de Béziers. 7,000 Albigeois sont massacrés dans l'église où ils s'étaient réfugiés. Simon de Montfort est élu chef de la croisade, et s'empare de Carcassonne. — 1210. Prise de Minerbe; Simon de Montfort fait brûler 140 Albigeois. — 1211. Les croisés font le siège de Toulouse, et sont obligés de le lever. — 1215.

Pierre II, roi d'Aragon, vient au secours des Albigeois avec une armée de près de 100,000 hommes. Bataille de Muret; le roi d'Aragon est battu, ses troupes mises en pleine déroute, et lui-même est tué. — 1215. Simon de Montfort prend le titre de comte de Toulouse. — 1218. Second siège de Toulouse et mort de Simon de Montfort; son fils Amauri lui succède; mais le comte Raymond est rétabli dans sa ville par Jacques I^{er}, roi d'Aragon, son neveu. — 1222. Mort du comte Raymond. Son fils, du même nom que lui, lui succède et fait la paix avec le pape. — 1226. Le légat d'Honorius III. dépoûille le nouveau comte de Toulouse des possessions de son père, et les donne, malgré sa soumission, à Louis VIII, roi de France, en même temps qu'Amauri, comte de Montfort, lui cède ses droits; Louis VIII prend la croix. Siège et prise d'Avignon. Mort du roi. — Enfin, en 1229, Raymond VII, comte de Toulouse, achève de se soumettre au pape et au roi, et termine la guerre par le mariage de sa fille avec Alphonse, frère de Louis IX.

CROISSANT, ordre de chevalerie, fondé, en 1448, par René d'Anjou, roi de Sicile. Le symbole était un croissant d'or portant émaillé en lettres d'azur *Los*, c'est-à-dire *Louange en croissant en vertu*. À la suite de chaque action d'éclat, il était permis aux chevaliers d'attacher à ce croissant une aiguillette d'or émaillée de rouge. L'ordre était composé de 50 chevaliers, y compris le chef, qui ne prenait d'autre titre que celui de *sénéateur*, ou *président*. L'assemblée se faisait à l'église de Saint-Maurice d'Angers.

CROISSANT. Ce signe est d'une haute antiquité. Il provient de la connaissance que l'on fit de l'influence lunaire sur les phénomènes physiques. Les Égyptiens eurent leur Iris, les Grecs, leur Diane, et le croissant devint ainsi un objet de religion. C'est ce qui fit que le bœuf Apis, ainsi que nous le présentent les médailles d'Alexandre, porte un croissant sur le corps. Les citoyens d'une naissance illustre portaient, à Athènes, des croissants d'argent ou d'ivoire attachés sur leur chaussure, distinction qui fut imitée à Rome par les familles patriciennes. Sur les médailles, il soutient souvent le buste des princesses, parce que celles-ci tiennent dans les États dont le prince est le soleil la place que, selon les idées des anciens, on donnait à la lune dans le ciel. — On trouve des croissants sur les médailles de plusieurs villes, entre autres de Byzance, ce qui donne à penser que c'est de là que les empereurs ottomans ont adopté le signe du croissant qui, depuis la conquête de Constantinople, 1455, orne leurs minarets, leurs turbans et leurs enseignes.

CROISSY, village sur la rive droite de la Seine, à une lieue de Saint-Germain et à trois de Paris. En 1211, l'église de Croissy, qui était sous l'invocation de saint Martin, fut donnée par l'évêque de Paris au prieur de Saint-Léonard en Limousin. Ce prieur lui donna le titre Saint-Léonard. Dès le 13^e siècle, le curé de Croissy était à la nomination de l'évêque de Paris. En 1584, un religieux de Cîteaux en fut pourvu. Le prieur le plus célèbre de tous ceux qui ont possédé ce prieuré et régi la cure, est l'abbé Vertot, qui écrivit à Croissy les *Révolutions de Portugal*. La seigneurie de Croissy appartenait aux seigneurs de Marly; elle passa dans le 15^e siècle dans la famille des Hennequin. M. le marquis d'Aligre, pair

de France, y possède une belle maison de plaisance.

CROMWEL (Olivier), personnage que de grands talents et de grands crimes ont, suivant la belle expression de Pope, condamné à une renommée éternelle, naquit en 1599. Sa jeunesse ne fut remarquable que par les excès auxquels il se livra jusqu'à l'âge de 21 ans, époque à laquelle il se maria et commença à fréquenter les puritains, dont bientôt il adopta les mœurs sévères et le langage mystique. Député de l'Université de Cambridge au long parlement, 1640, il y parut avec un habit sale déchiré, parla d'abord de réformer l'autorité du roi, et bientôt après de détruire la monarchie elle-même. Lorsque la guerre s'engagea entre le roi et le parlement, il leva à ses frais un régiment de cavalerie et se signala tant par son habileté que par sa bravoure. Nommé lieutenant général de cavalerie, il contribua puissamment au succès des deux batailles de Marston-Moor, 1644, et de New-Bury, 1645, qui amenèrent la ruine du parti royaliste et décidèrent des infortunes de Charles 1^{er}. Cromwel assista au jugement de ce prince, signa son arrêt de mort, 1649, fit déclarer la république, et régna despotiquement sur l'Angleterre en 1653 sous le titre de *Protecteur*. Au dehors, il enleva la Jamaïque aux Espagnols et abaissa la marine hollandaise. Au dedans, il fit respecter les lois, mit à la tête des tribunaux des hommes intègres et éclairés, et fit fleurir le commerce. Presque toutes les puissances reconnurent son autorité et recherchèrent son alliance. Il mourut en 1658. — Cromwel (Richard), fils du précédent, né à Nudington en 1626, succéda, en 1656, à son père dont il n'eut ni les vices ni les grands talents. Il signa sa démission du titre de protecteur, en 1659, le 22 avril, et se retira en France où il vécut heureux et ignoré. Puis il revint en Angleterre, en 1680, et y mourut en 1712, âgé de 86 ans. — Cromwel (Olivier), dernier rejeton de la même famille, mourut à Cleshunt, en 1821, à l'âge de 79 ans. — Il consacra les dernières années de sa vie à publier deux mémoires sur son fameux ancêtre.

CROSNE, village près Villeneuve-Saint-Georges, sur la petite rivière d'Illiers, à 4 lieues et demie de Paris. Il est appelé dans les chartes *Crosna*. Une chapelle, qui existait en 1100 à Crosne, fut remplacée, en 1209, par l'église actuelle qui est dédiée à Notre-Dame. Elle était dans la dépendance de l'abbaye de Saint-Germain. En 1248, l'abbé de Saint-Germain exempta les habitants de Crosne des droits de taille et de *for marriage*. Cette terre fut successivement possédée par Philippe de Savoisy, chambellan de Charles V, par le fameux Olivier le Daim, barbier de Louis XI, par la famille Brulard de Savoisy, le maréchal d'Harcourt, le duc de Brancas, etc. Le château, qui fut visité en 1636, par Louis XIII, a été démoli lors de la révolution. C'est à Crosne que naquit Boileau, le 1^{er} novembre 1636, dans une maison en face de l'église et qui existe encore.

CROSSE. La crose des évêques a été empruntée du bâton recourbé appelé *lituus* dont se servaient les augures romains. L'usage de porter un bâton pastoral devant les évêques est très-ancien ; mais ce n'est que depuis le 11^e siècle qu'il est fait mention des crosses. Elles n'étaient que de simples bâtons de bois qui eurent d'abord la forme du T, ensuite on les fit plus longues, et peu à peu elles prirent la forme qu'elles ont aujourd'hui.

CROTONE, ville autrefois puissante d'Italie, sur le golfe de Tarente. Elle fut fondée par Myscelle et Archias, chefs d'une colonie achéenne, 759 ans av. J.-C. Denys, tyran de Syracuse, l'assiégea par terre et par mer. Lors de la seconde guerre punique, les Romains, en poursuivant Annibal, s'en emparèrent, et dès lors elle devint

une colonie romaine. Elle est aujourd'hui peu considérable. C'est la patrie de l'athlète Milon.

CROY. Cette maison est du sang des anciens rois de Hongrie. Marc, petit-fils de Belan II l'Avengle, roi de Hongrie, de 1131 à 1141, s'établit en France et y épousa Catherine, héritière de Croy, dont il prit le nom. Jean de Croy, un de ses descendants, périt à la bataille d'Azincourt. Les descendants de celui-ci se partagèrent en plusieurs branches sous les noms de Croy, Chinay, Achott, Havré, etc. En 1486, l'empereur Maximilien 1^{er} conféra à cette noble et antique maison la dignité de princes d'empire pour toutes ses branches. En 1805, le duc de Croy obtint, à titre d'indemnité pour ses pertes dans les Pays-Bas, la seigneurie de Dülmen en Westphalie ; mais l'acte de confédération du Rhin le priva de sa souveraineté, qui aujourd'hui se trouve sous la domination prussienne. La seigneurie de Dülmen a près de 10,000 habitants. La maison de Croy, qui est catholique, n'a plus qu'une branche, celle de Dülmen ; son chef est le duc Alfred-François, né en 1789, qui a succédé à son père, le duc Auguste-Philippe, en 1822. Il s'est marié, en 1819, à Éléonore-Louise, fille du prince de Salm-Salm. Le prince Ferdinand, frère du duc de Croy, né en 1791, est général-major au service du roi de Hollande ; le prince Philippe, 2^e frère du duc, né en 1801, est capitaine de cavalerie au service de la Prusse. Les oncles du duc sont : 1^o le prince Emmanuel de Croy-Sobré, né en 1768, qui a été capitaine des gardes du corps de Charles X ; 2^o le prince Charles, né en 1771, lieutenant général au service de Bavière ; 5^o et le prince Gustave, né en 1775, cardinal et archevêque de Rouen. La deuxième branche de la maison de Croy, établie en France et connue sous le nom de Croy d'Havré, s'est éteinte en 1858, dans la personne du duc Joseph de Croy d'Havré, ancien capitaine des gardes du corps de Louis XVIII, né en 1744.

CROZAT (Antoine), marquis du CHATEL, riche financier, obtint, en 1712, le privilège du commerce de la Louisiane et fit de grands établissements dans cette colonie. C'est pour sa fille que fut faite, par l'abbé Le François, une géographie élémentaire sous le nom de *Géographie de Crozat*.

CRUSIUS (Martin), savant helléniste, né en 1526 dans la principauté de Bamberg, enseigna la morale et le grec à Tubingue. Il fut un des premiers à introduire l'étude de la langue grecque en Allemagne, et mourut en 1607. On a de lui des commentaires sur Démosthène et sur Homère, etc.

CRUSSOL (Famille de), ancienne maison du Languedoc connue d'abord sous le nom de Bessel, et qui prit celui de Crussol, au 12^e siècle, d'une baronnie située dans le Vivarais près de Valence ; elle s'est divisée en plusieurs branches : 1^o les barons de Crussol, depuis ducs d'Uzès ; 2^o les marquis de Crussol et de Montausier ; 5^o les marquis de Florensac, etc. De la première branche, Jacques de Crussol, duc d'Uzès, mort en 1584, maréchal de France ; François-Charles, comte d'Uzès, qui se distingua à Fleurus, à Nerwinde, et mourut en 1756.

CUIRASSE, partie de l'armure du cuirassier, qui est ordinairement de fer battu, et qui couvre le corps par devant et par derrière depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Chez les Grecs et les Romains, on connaissait trois sortes de cuirasses : les premières n'étaient faites que de toile et de drap battu et piqué, d'autres étaient de cuir, et enfin, les dernières étaient en fer. Au temps de la chevalerie, le droit de porter la cuirasse était un titre d'honneur dont on était privé, disent les capitulaires, lorsqu'on manquait au service que l'on devait au

roi. Aujourd'hui, la cuirasse n'est portée que par deux corps de l'armée, les cuirassiers et les carabiniers. (V. ces mots.)

CUIRASSIERS, corps de cavalerie ainsi appelé à cause des cuirasses que portent les cavaliers. — L'établissement des régiments de cuirassiers date du règne de Louis XII, qui, le premier, fit quitter la cuirasse à l'infanterie. Ce ne fut cependant qu'en 1792 que les régiments de cuirassiers furent organisés comme ils le sont aujourd'hui. On compte en France 10 régiments de cette arme, dont l'ensemble forme 8,720 hommes et 6,720 chevaux. Un cuirassier coûte annuellement à l'État, pour la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement, la somme de 914 fr. 06.4 m.

CUISY, village dans l'arrondissement de Meaux, à 8 lieues et demie de Paris. L'église, dédiée à saint Pierre, est fort ancienne. Elle fut fondée par les seigneurs de Cuisy, parmi lesquels on compte des évêques de Meaux. Vers 1100 fut fondée l'abbaye de Chambre-Fontaine pour des religieux de l'ordre des Prémontrés. Ce monastère s'accrut rapidement; plusieurs églises lui furent données, et enfin, celle de Cuisy. En 1255, on voit Philippe de France, fils de Philippe-Auguste, et Mathilde, son épouse, comtesse de Dammartin, donner à ces religieux le droit de chasser avec chiens, oiseaux, furets et filets, toutes sortes d'animaux, sur les terres de l'abbaye, excepté le cerf et le sanglier. L'église et le monastère ont été démolis. A une lieue de Cuisy se trouve Monthion, dont le dernier seigneur était cet homme probe, modeste, ami sincère de son pays, qui a institué, par son testament, les prix académiques qui portent son nom.

CUJAS naquit à Toulouse en 1520 et fut le premier jurisconsulte du 16^e siècle. Il enseigna à Cahors, à Bourges, à Valence, et revint se fixer à Bourges, où il eut un grand nombre d'écouliers. Aucun jurisconsulte n'a pénétré plus avant que lui dans la connaissance et l'explication des lois romaines, et aucun n'a écrit la langue latine avec plus de pureté. Il mourut à Bourges en 1590 et nous a laissé les *Commentaires sur le Corpus juris*.

CULLODEN (Bataille de), gagnée par le duc de Cumberland sur le prétendant Charles-Édouard, le 27 avril 1746. Le prince, après avoir fait des prodiges de valeur pour rétablir la bataille, fut entraîné malgré lui dans la fuite précipitée des montagnards; et après avoir erré pendant quelque temps, sans ressources et sans refuge, dans des lieux sauvages, il fut contraint à se déguiser en fille pour passer dans les îles du nord de l'Écosse, où il échappa par miracle à ceux qui le cherchaient et qui le virent sans le reconnaître. Avec la bataille de Culloden s'évanouit la dernière espérance des Stuarts.

CULTE, honneur rendu visiblement à la Divinité. Dans quelque temps et dans quelque pays qu'on se transporte, on y trouve des temples, des sacrifices, des cérémonies religieuses, ce qui prouve qu'il n'a pu exister aucune société importante sans religion et sans culte. Partout les lois civiles sont nées et ont grandi au sein des dogmes religieux, et la législation de tous les peuples porte ces mots : *Dieu est au-dessus de tout*. Le code de l'Inde commence par une genèse et embrasse à la fois les devoirs religieux, les devoirs de famille et les devoirs particuliers des différentes castes, sous le rapport civil et politique. Il en était de même en Égypte où le gouvernement était théocratique (*θεος*, Dieu; *κρατος*, pouvoir); de même enfin chez les Chaldéens, les Perses, les Celtes et les Gaulois. Les Grecs, suivant toutes les traditions, durent aux idées religieuses les premiers germes de leur civilisation, et, chez les Romains, Numa Pompilius fut un lé-

gislateur à la fois religieux et politique. Les mœurs religieuses et politiques des Juifs sont prescrites par la Bible (*Voy. ce mot*), et plus tard, Mahomet, en donnant ses lois aux restes de la nation arabe, a enté, si l'on peut se servir de cette expression, son code civil sur la loi religieuse. Le culte catholique romain se divise en différentes parties que nous traitons spécialement aux articles **PAPE**, **CARDINAUX**, **ARCHEVÊQUES**, **EVÊQUES**, **CURÉS**, **DIACRE**, **MESSÉ**, **JEUNE**, **PAIN BÉNIT**, **PROCESSIONS**, **RELIGES**, **CLOCHES**, **PÈLERINAGE**, **OFFICES**, **CHAPELETS**, **CANONISATION**, **SACREMENTS**. Pour le culte réformé de la confession d'Augsbourg, voir **RÉFORME**; et pour le culte anglican, voir **ÉGLISE ANGLICANE**. Nous donnons aussi aux articles **ISRAÉLITES** et **MAHOMÉTANS** tous les détails nécessaires à la connaissance du culte de ces peuples. En France, aujourd'hui, chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection. (V. **CHARTÉ**.) Les ministres de tous les cultes y sont salariés par l'État. (Lois des 3 et 4 novembre 1789, 11 janvier 1795, et 8 février 1851.) Au moyen de ce salaire les fonctions de ces ministres sont gratuites. En ce qui concerne le culte catholique, le territoire français est divisé en diocèses dont l'administration spirituelle est confiée aux archevêques et aux évêques, qui sont nommés par le roi et qui reçoivent du pape l'institution canonique. Chaque diocèse est subdivisé en paroisses ou cures, dont la nomination est dévolue aux évêques. Les églises consistoriales de la confession d'Augsbourg sont placées sous l'autorité immédiate du directoire général de cette confession séant à Strasbourg. Il y a ensuite une synagogue par département, contenant 2,600 Israélites. Il est affecté des temples pour l'exercice de chaque culte, et sauf quelques communes d'Alsace, où l'on appelle *simultanées* les églises servant à des chrétiens de plusieurs communions, le même temple ne peut servir qu'à une seule. Les réunions des citoyens qui s'y forment pour l'exercice du culte y sont soumises à la surveillance des autorités constituées, laquelle se borne pourtant à des mesures de police et de sûreté publique. V. **CURÉ**, **PASTEUR**, **RELIGION**.

CURÉ, du latin *cura animarum*, soin des âmes, d'où *curans*, *curator*, chargé, et *curatus*, curé. Leur origine remonte au commencement du christianisme, et cela, non parce qu'ils sont les successeurs des 72 disciples, mais parce qu'ils furent la première expression et le premier échelon entre le sacerdoce et l'épiscopat. Leurs attributions primitives se bornaient à suppléer l'évêque, et ils n'administraient les sacrements que quand il ne le pouvait pas lui-même. La succession des temps, en répandant le catholicisme, donna de l'extension aux fonctions des curés qui, dès le 6^e siècle, confèrent les ordres mineurs, portèrent des censures contre leur clergé et leurs fidèles, et exercèrent la plupart des droits des évêques; toutefois ils conservèrent peu de temps ces attributions qui parurent trop magnifiques, et ne purent garder que l'immovibilité qui leur fut accordée en 1095 par un canon du concile de Plaisance (V. **PLAISANCE**), canon qui fut renouvelé l'année suivante, 1096, au concile de Nîmes (V. **NÎMES**). En 1215, un canon du grand concile de Latran, tenu sous le pontificat d'Innocent III, déclara solennellement que le curé était le propre prêtre de la paroisse, et que tous les fidèles parvenus à l'âge de raison étaient tenus de se confesser à lui au moins une fois l'an. — Il y avait, avant la révolution, des curés primitifs et des curés vicaires *perpetuels*. Les curés primitifs étaient des membres de chapitres et de monastères, qui avaient ordinairement desservi des paroisses et

avaient apporté à leurs corps en y entrant les honneurs et les revenus des curés qui avaient fondé les paroisses. Les curés *vicaires perpétuels* étaient ceux que les chapitres et les monastères déléguaient pour remplir les fonctions curiales moyennant rétributions conformément aux déclarations des 5 octobre 1726 et 15 janvier 1751. — Il y avait encore des *curés réguliers* et des *curés séculiers*; les premiers appartenaient à des ordres monastiques ou à des corporations de chanoines réguliers, les seconds au clergé séculier. — Les curés sont nommés par les évêques, sauf l'approbation du gouvernement, et, conformément à la loi du 1^{er} janvier 1835, nul ne peut être choisi pour en remplir les fonctions dans une ville, chef-lieu de département ou d'arrondissement, s'il n'est licencié en théologie, ou s'il n'a exercé ces fonctions ou celles de desservant pendant 15 ans. (V. **CULTE**.)

CURIE, *Curia*, une des divisions du peuple romain, était une fraction de la tribu. Chaque tribu se divisait en dix curies; chaque curie avait à sa tête un prêtre qui présidait aux sacrifices sous le nom de *curion*. Il y avait en outre un grand curion auquel tous les chefs des curies ordinaires étaient subordonnés, et qui était élu par toutes les curies réunies.

CUSTINES (Adam-Philippe comte de), lieutenant général des armées françaises, né à Metz en 1740, se distingua dans la guerre de Sept-Ans et dans celle de l'indépendance en Amérique. Il fut nommé, à son retour en France, maréchal de camp et gouverneur de Toulon. Élu, en 1789, député aux états généraux par la noblesse de Lorraine, il figura constamment dans les rangs de l'opposition, et fut mis, en 1792, à la tête de l'armée du Rhin, avec laquelle il s'empara de Spire, Worms, Mayence et Francfort; mais il fut ensuite repoussé par les Prussiens, et obligé d'abandonner les deux dernières places. Envoyé à l'armée du Nord, il ne fit que paraître et fut bientôt à se défendre devant la Convention qui l'accusait de ne pas avoir fait tout ce qu'il aurait dû pour défendre Mayence. Il fut condamné et conduit au supplice le 28 août 1793.

CUVIER (Georges), naturaliste célèbre, surnommé l'Aristote du 19^e siècle, naquit en 1769 à Montbeillard. Il fut, après avoir achevé ses études, chargé d'une éducation particulière en Normandie. Il resta six ans dans cette position, et commença dès lors à se livrer à l'étude de l'histoire naturelle. Ses talents furent appréciés par Tessier, qui le fit appeler à Paris en 1795, où il se fit bientôt une grande réputation, soit par ses livres, soit par ses écrits. Il devint inspecteur des études, conseiller et chancelier de l'université, 1808, et remplit plusieurs fois les fonctions de grand maître. Il fut en outre appelé à jouer un rôle politique. Nommé, en 1815, maître des requêtes, il devint, à la restauration, conseiller d'État, 1814, puis président du comité de l'intérieur, et enfin pair de France, 1831. Considéré comme naturaliste, Cuvier a rendu d'importants services. Il a donné à la zoologie une classification naturelle qui lui manquait encore, et il a fait faire à l'anatomie comparée un pas immense en reconnaissant qu'il existe entre tous les organes d'un même animal une correspondance et une subordination telles, que de la connaissance d'un seul organe on peut induire celle de tous les autres : c'est ce qu'il appelait *loi de corrélation des formes*. Il mourut à Paris en 1852. On a de lui un ouvrage sur les *fossiles* le plus estimé de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour.

CYBÈLE, déesse de la terre, était fille du ciel et femme de Saturne, dont elle eut Jupiter, Junon, Neptune et les principaux dieux. On la nomma aussi Vesta, Rhée, ou la bonne déesse. Elle aimait passionnément Atys, Jeune berger phrygien qui la dédaigna; et pour se ven-

ger, elle lui inspira un accès de frénésie pendant lequel il se mutila. Elle était surtout adorée en Phrygie et en Crète, mais son culte ne s'introduisit chez les Romains que vers le temps d'Annibal. Elle avait pour prêtres les corymbantes (V. ce mot). On la représente comme une femme robuste et enceinte, les mamelles pleines de lait, la tête couronnée de tours, et traînée par des lions.

CYBO (Innocent), cardinal, fils de François, comte de Ferentillo et de Madelaine de Médicis, fut comblé des faveurs de Léon X et de Clément VII. Lorsque ce dernier pontife fut enfermé au château Saint-Ange par le connétable de Bourbon, alors au service de Charles-Quint, Cybo parvint à maintenir l'obéissance dans les villes des légations, et à rendre la liberté à Clément VII. Après l'assassinat d'Alexandre de Médicis à Florence, il refusa la souveraineté qu'on lui offrait, et mourut à Rome en 1550, à l'âge de 59 ans.

CYCLADES, groupe d'îles comprises entre l'Éubée et l'Attique au nord, le Péloponèse à l'ouest, l'île de Crète au sud. Leur nom dérive du mot grec κύκλος, kuklos, cercle, et leur a été donné parce que leur forme est à peu près circulaire. Les Cyclades furent d'abord occupées par des colons venus de l'Asie, et envahies successivement environ 1500 ans av. J.-C., d'abord par les Crétois, ensuite par d'autres Grecs de race dorienne et ionienne. Chacune de ces îles ne renfermait qu'une ville de même nom, et si l'on en excepte Délos (V. ce nom), qui dut à sa position centrale de devenir le point de rendez-vous pour le commerce, aucune ne tenta de soumettre les autres à sa domination. Miltiade, général athénien, après le combat de Salamine, les rendit tributaires des Athéniens, et bien qu'elles se fussent révoltées plusieurs fois, elles ne devinrent un instant libres que lorsque Philippe, père d'Alexandre, eut abattu à Chéronée ce qui restait de l'ancienne puissance d'Athènes. Sous les successeurs d'Alexandre elles appartenirent aux Ptolémées d'Égypte, 284-231 av. J.-C. et finirent par suivre le sort du reste de la Grèce, c'est-à-dire qu'elles firent partie du monde romain. Au 5^e siècle de l'ère chrétienne, elles furent ravagées par Genseric, roi des Vandales, puis sous le règne de Justinien par la peste, 558, et au 8^e siècle encore par la peste, 740, et enfin au 9^e siècle, à partir du règne de Michel le Bègue, 824, jusqu'à celui de Michel le Paphlagonicien, elles furent prises, pillées et délaissées plusieurs fois par les Arabes venus d'Afrique ou d'Espagne, en 851, 864, 881, 911, 1027, 1052, 1054, jusqu'à ce que le pirate turc Tzakho, s'en étant rendu maître en 1092, il s'y fit déclarer roi. En 1160, Raimond, comte de Tripoli, s'en empara, et les fit piller par des hommes à sa solde pour se venger de l'empereur Manuel Comnène, qui lui avait refusé sa sœur Melisende en mariage; puis, au 15^e siècle, les Croisés latins, maîtres de Constantinople, s'en emparèrent et les perdirent avec l'empire de 1263 à 1271. Depuis lors elles furent encore prises et dévastées plusieurs fois, notamment au commencement du 14^e siècle, par Roger de Flor, vice-amiral de Sicile, et par Bajazet 1^{er} en 1391. La plupart de ces îles ont été prises, perdues reprises, et perdues de nouveau par les Normands, de Sicile, les Génois, les Pisans et les Vénitiens : ces derniers y conservèrent des possessions jusqu'au commencement du 17^e siècle, époque à laquelle elle les perdit toutes par suite du traité conclu à Passarowitz, et ne conserva que les îles Ionniennes. L'autorité turque ne fut jamais lourde dans ces îles, dont la plupart, bien que nominale ment soumises au sultan, n'étaient habitées que par des Grecs et se gouvernaient elles-mêmes; aussi la révolution de 1821 n'a-t-elle laissé dans ces îles aucune trace sanglante, et leur affran-

chissement s'est presque partout opéré par la retraite de l'aga des tures. — Les plus considérables sont Milo et Syra.

CYCLE. Suite réglée de certains nombres qui vont successivement et sans interruption aucune depuis le premier jusqu'au dernier d'où ils retournent au premier. La plupart servent à établir la concordance entre les années lunaires et les années solaires. Les cycles principaux des Grecs étaient la *diétéride*, période de deux ans qui formait 751 jours. — L'*octaétéride*, période de 8 ans qui formait 2922 jours. — Le cycle de Calippe de 76 ans qui formait 27,959 jours, et le cycle d'Hipparque de 304 ans formé de 111,053 jours. — Les principaux cycles connus aujourd'hui sont le cycle du soleil, le cycle de la lune, le cycle pascal ou Dionysien, et le cycle des indictions. (V. pour le calcul de chacun de ces cycles l'article CALENDRIER.)

CYCLOPES, géants, fils du ciel et de la terre, n'avaient qu'un œil au milieu du front. Ils habitaient la Sicile et étaient chargés de forger, sous les ordres de Vulcain, les foudres de Jupiter. On en nomme quatre principaux, Argès, Brontès, Feropès et Polyphème. Ils furent tous percés de flèches par Apollon, qui vengea ainsi la mort d'Esculape, son fils, tué par la foudre.

CYNIQUES, secte de philosophes grecs qui reconnaissait pour chef l'Athénien Antisthène. Ils furent ainsi nommés du mot grec *cyon*, *cynos*, qui veut dire chien, parce que, dépouillant comme le chien toute pudeur, ils bravaient les bienséances sociales. Ils affectaient un grand mépris pour la parure, les sciences et les arts, et ne portaient jamais qu'un manteau en lambeaux, un bâton et une besace. Les principaux personnages de cette secte après Antisthène sont Cratès, Diogène et Ménippe. Elle finit par se fondre dans celle des stoïciens.

CYPRIEN (Saint), l'un des premiers Pères de l'Eglise latine, naquit à Carthage, au commencement du 5^e siècle, de parents païens. Il professa d'abord la rhétorique, se convertit ensuite au christianisme, et fut élu évêque de son pays en 248. Persécuté sous l'empereur Dèce, et contraint à quitter Carthage, il y retourna bientôt, et étouffa les hérésies qui s'étaient élevées en son absence. Il eut une querelle assez vive avec le pape Etienne, au sujet du baptême donné par les hérétiques, et soutint contre ce pape que le baptême n'était pas valide. Il fut exilé sous l'empereur Valérius, et peu de temps après souffrit le martyre, 258. On fête ce saint le 3 octobre.

CYR (Saint), petit village du département de Seine-et-Oise, à 5 lieues de Paris, où madame de Maintenon fit élever, en 1686, sous le nom de Saint-Louis, un monastère de filles, qui prononçaient des vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et qui étaient chargées d'élever des jeunes filles qui pouvaient justifier quatre degrés de noblesse du côté paternel. La pension était gratuite. Le nombre des pensionnaires était de 250, et on leur distribuait au sortir du couvent une dot de 1,000 écus, accompagnée d'un trousseau. Cet établissement fut supprimé en 1793. Plus tard, Napoléon y transporta l'école militaire de Fontainebleau; puis Louis XVIII, à sa rentrée, y substitua l'ancien monastère qui disparut totalement en 1818 pour faire place à une école militaire commandée par un général.

CYRILLE (Saint), Père de l'Eglise grecque, né à Jérusalem en 315, devint patriarche de cette ville en 350. Déposé en 357 par suite des intrigues d'Acacius, évêque de Césarée, il fut rappelé au commencement du règne de Julien; puis il fut exilé de nouveau par l'empereur Valens, et ne remonta sur son siège qu'après la mort de ce prince, 378. Il le conserva jusqu'à sa mort arrivée en 386,

CYRILLE (Saint), patriarche d'Alexandrie en 412, déploya un caractère inflexible. Il chassa de sa ville les Novatiens et les Juifs, malgré le préfet d'Égypte, et excita par son zèle des troubles violents au milieu desquels périt le célèbre Hypatie. Il écrivit avec force contre Nestorius qui commençait à répandre sa doctrine, et le fit condamner dans le concile de Rome en 450. Il mourut en 444.

CYRUS (roi de Perse). Il était fils de Cambyse, prince de Perse, et naquit vers l'an 599 av. J.-C. A peine fut-il né, que son grand-père, Astyage, roi des Mèdes, le fit exposer, parce qu'un oracle lui avait prédit qu'il serait détrôné par son petit-fils; mais plus tard, il fut élevé avec le plus grand soin, et commanda les armées de Cyaxare II, fils de ce prince. Il rendit l'indépendance à la Perse qui, depuis longtemps, était sous la domination des Mèdes, et se fit nommer roi de ce pays, vers l'an 560 av. J.-C. Cet empire naissant devint bientôt le plus vaste de l'Asie. Il défait d'abord Crésus, roi de Lydie, à la fameuse bataille de Tymbrée, 548, s'empara de Sardes, sa capitale, et de presque tout l'Asie Mineure; puis il vint mettre le siège devant Babylone où régnait Balchasar, et prit cette ville, après avoir détourné les eaux de l'Euphrate, l'an 538 av. J.-C. Le roi de Médie Cyaxare étant mort peu de temps après sans enfants, Cyrus, son neveu, hérita de ses biens par droit de naissance, 556, et se trouva ainsi maître de presque toute l'Asie. On est incertain sur les bras de ses enfants; Xénophon, il mourut fort âgé et dans les bras de ses enfants; suivant Hérodote, ayant tourné ses armes contre les Scythes, il tomba entre les mains de Camyris, leur reine, qui le fit mettre à mort et plongea sa tête dans un vase rempli de sang, en disant : « Monstre, abreuve-toi de ce sang dont tu as toujours été altéré. »

CZAR, nom que portent les empereurs de Russie. Le premier qui reçut ce titre, corrompu du mot César, a été Basile, fils de Jean Basilde, lequel, après avoir secoué le joug des Tartares, vers l'an 1470, jeta les premiers fondements de la puissance russe. Les nations du Nord prononcent *tzar*.

CZARTORYSKI. Cette famille descend d'Olgien, grand-duc de Lithuanie, père de Jagellon, devenu roi de Pologne, en 1440. Depuis le 17^e siècle, ses membres sont revêtus de la dignité de princes d'empire. Avant la révolution de 1830, elle possédait des domaines considérables, près de Varsovie, qui lui ont été confisqués par Nicolas; elle n'a conservé que les biens qu'elle possède en Gallicie et dans les Pays-Bas. Elle se divise en deux branches : Sanyusco et Korce. Le chef actuel de la première est le prince Adam, né en 1770, qui a succédé à son père, le prince Adam-Casimir, en 1825. De son mariage, avec Anne, princesse de Sapieha, est issu un fils, Witold, né en 1826.

CZERNI-GEORGE (Pétrovitch), c'est-à-dire *George le Noir*, ainsi nommé de la couleur de son tefin, naquit près de Belgrade, et montra dès l'enfance une haine violente contre les Turcs. Il servit d'abord dans les troupes autrichiennes, puis il commanda à une bande de Grecs, d'Esclavons et de Croates, chez lesquels il établit une discipline sévère, se fit proclamer généralissime, et fut bientôt reconnu par la Porte comme prince de Serbie, 1806. Vaincu en 1807 à Widdin, et contraint à céder une partie de ses possessions, il se tint un instant tranquille, puis, excité par la Russie, il recommença la guerre qu'il soutint jusqu'en 1813, époque à laquelle il fut obligé d'évacuer la Serbie. L'empereur Alexandre le fit prince et général; mais s'étant de nouveau aventuré en Turquie, en 1817, il fut pris par le pacha de Belgrade, qui lui fit couper la tête.

D

D. Une des lettres qu'en français on nomme muettes, et qui était représentée autrefois par trois étoiles mises en triangle, d'où les Grecs ont marqué leur grand D par cette figure Δ. Le D, chez les Latins, exprimait *Deus*, *Divus*, *Dominus*; dans les nombres, il signifiait 500; et chez les Grecs le δ signifie 4, et avec une barre dessous 4,000; comme chez les Romains le D avec une barre dessus 5,000. — Le D se prononce quelquefois de même que le T.

D. Cette lettre sert à désigner sur les tableaux et les bijoux les objets d'art qui ont appartenu à Diane de Valentinois, comtesse de Poitiers, ou à Henri II. Sur ceux qui ont appartenu à ce prince, le D est entrelacé avec une H. Ce chiffre est ordinairement accompagné de croissants, d'ares, de symboles de chasse. C'est d'après cette même idée de galanterie que le château de Saint-Germain-en-Laye a été construit en forme de D.

DARIS, roi d'Igion, fut un des quatre princes qu'ent à combattre Josné avant d'entrer dans la terre promise. Ses troupes furent taillées en pièces par le chef des Hébreux, qui, suivant la Genèse, fit arrêter le soleil pour avoir le temps d'exterminer les fuyards.

DACES (Jean), peintre allemand, né en 1556, alla étudier son art dans les principales villes d'Italie. A son retour en Allemagne, l'empereur Rodolphe le prit en affection, et l'envoya à Rome dessiner les antiques. Il mourut à la cour impériale comblé d'honneurs et de biens.

DACES. V. DACIE.

DACIE. La Dacie s'étendait au nord du Danube jusqu'aux monts Carpathes, entre la Thés à l'occident, et le Pruth à l'orient. Elle renfermait ainsi une grande partie de la Hongrie, la Transylvanie, la Valachie et la Moldavie. Telles étaient ses limites, lorsque Trajan la soumit, l'an 102 de notre ère, et en fit une province romaine. Mais à une époque antérieure, les Daces s'étaient étendus à l'orient jusqu'au Dniester ou Tyrus, et à l'occident jusqu'à la Leyetus et aux montagnes de Weinervald. Les Daces et les Gètes ne formaient qu'un peuple, qui portaient ce dernier nom à l'orient, c'est-à-dire dans la Moldavie et la Valachie, et le premier était le véritable appellatif national dans la Hongrie et la Transylvanie. Les Gètes, que combattit Darius, 505 av. J.-C., étaient donc des Daces. Il en est de même des Bastarnes qui habitaient les mêmes contrées. Les Goths eux-mêmes, sortis dans le 4^e siècle de la Dacie orientale, étaient des Daces. Cette nation, tribu germanique repoussée hors de l'Asie par les grandes révolutions intérieures de ce pays, de même que les Teutons et les Suèves, eut de longues guerres à soutenir contre les peuples slaves, les Scordesquis, colonie gauloise, dans l'Esclavonie, entre la Drave et la Save; les Taurisques et les Boiens, autres peuples gaulois établis sur les bords du Danube. Berekistus, roi de Dacie, contemporain d'Auguste, releva le courage de sa nation, défait les Boiens dans une grande bataille où périt leur roi Critasorus, et détruisa tout le pays sur les deux rives du Danube, entre la Thés et les montagnes qui partagent l'Autriche. Cet événement se passa l'an 27 av. J.-C. A Berekistus succéda Orolus, qui eut plusieurs guerres à soutenir contre les Sarmates ou Slaves asiatiques, qui

déjà alors étaient poussés vers l'Occident par d'autres peuples plus orientaux. Les précautions que prirent Auguste et Tibère pour couvrir la Mésie et la Pannonie ne permirent pas aux Daces de ravager à leur tour les frontières de l'empire. Orolus remporta une grande victoire sur les Sarmates, l'an 56 de notre ère. Encouragé par l'état d'affaiblissement où se trouvait l'empire sous Domitien, Deciparnis, successeur d'Orolus, attaqua les Romains. Cette guerre fut malheureuse pour Rome; deux grandes armées, commandées l'une par le préconsul Appius Junius Suberius, et l'autre par le préfet du prétoire Cornelius Fuscus, furent complètement défaites en 88 et 91, et Domitien forcé d'en hâter la fin. A peine Trajan eut-il succédé à Nerva, qu'il se prépara à venger l'outrage fait aux armées romaines en portant la guerre au delà du Danube, et en humiliant dans son propre pays Décébale, successeur de Deciparnis. Au commencement de l'an 102 de J.-C., Trajan entra dans la Dacie par Vidin, et livra, dans les plaines de la Valachie, une bataille à Décébale. La victoire demeura aux Romains; mais leur perte fut si considérable, que le linge pour le pansement des blessés manqua. Décébale vaincu repassa les monts et s'enfuit vers sa capitale. Trajan fit vivement poursuivre les Daces par le préfet du prétoire Lucius, qui les battit et leur tua encore beaucoup de monde. Décébale, voyant son armée dispersée et sa capitale sans défense, se décida à demander la paix. Trajan lui accorda à des conditions bien dures. Il fut obligé de livrer son armée et ses machines de guerre, ainsi que les ouvriers qui les fabriquaient; de rendre tous les déserteurs romains, de raser ses forteresses, d'évacuer les conquêtes qu'il avait faites sur les peuples voisins; enfin de fournir des auxiliaires aux Romains dans les guerres. Deux ans après, 104, Décébale se prépara à une nouvelle lutte. Trajan se rendit en Mésie, où le roi Darius tenta de le faire assassiner par des transfuges. Il se saisit par trahison de Longinus, un des meilleurs généraux romains, et fit dire à Trajan qu'il ne le rendrait qu'à condition de conclure une paix avantageuse. Sa demande fut rejetée, et Longinus se donna la mort. Trajan fit construire sur le Danube un pont magnifique dont on voit encore les restes entre Vidin et Orsova; puis il entra dans la Dacie en 105. Décébale évita les actions générales; mais, après deux ans de résistance, voyant sa capitale, Zarni-Segethusa, prise et ses moyens de défense ruinés par l'invasion, il se donna la mort l'an 107. Ses trésors, enfouis dans le lit de la rivière de Sargis, furent trouvés par Trajan sur l'indication d'un captif. La Dacie fut réduite en province romaine, et divisée en trois préfectures: *Ripensis* (partie de la Hongrie et de la Valachie), *Alpestris* (Transylvanie), et *Mediterranensis* (Moldavie). La Dacie ne resta guère soumise; dans les guerres que Marc-Aurèle eut à soutenir, de 166 à 180, contre la première grande ligue des peuples du Nord, on trouve, au nombre de ceux qu'il eut à combattre, les Pécins et les Bastarnes, qui appartenaient à la nation des Daces. Sous le règne de Gallien, en 267, et sous celui de Claude le Gothique, en 268, on retrouve les Carpiens et les Pécins faisant la guerre sur le Danube avec les Ostrogoths et les Gépè-

des, autre tribu gothique. Les Ostrogoths, ou Goths orientaux, habitaient à cette époque au nord de la mer Noire, tandis que les Wisigoths, ou Goths occidentaux, occupaient la Dacie en l'an 244. Cette dernière province, n'étant plus qu'une conquête précaire, fut abandonnée par Aurélien en 274. Les colons romains furent transplantés dans la Mœsie, où ils formèrent une nouvelle Dacie. Depuis, on voit encore paraître dans l'histoire les Bastarnes, dont une partie fut transplantée dans l'empire par Probus, en 279; et sous Dioclétien, 289, encore des Bastarnes mêlés avec les Goths. Après cette époque, il n'est plus question de Daces, Bastarnes, Gètes; le nom des Goths partout. — V. GOTHIE.

DACIER, célèbre couple d'érudits, dont l'un, André Dacier, membre de l'Académie, né à Castres, en 1631, partagea les leçons que le célèbre Tanneui-Lefèvre donnait à sa fille, qu'il épousa plus tard, et mourut en 1722, de regret de l'avoir perdue. L'autre, Anne Lefèvre, sa femme, avant helléniste, naquit à Saumur en 1631, et mourut à Paris en 1720. — Leurs travaux furent immenses. Du premier on a les *Oeuvres d'Horace*, la *Politique d'Aristote*, les *œuvres d'Hippocrate*, les *œuvres de Platon* et sa traduction de *Phidraque*; sa femme nous a laissé *Callimaque*, les *poésies de Sapho* et d'*Anacréon*, trois comédies de *Plaute*, les comédies de *Térence*, le *Phaut d'Aristophane*, et enfin *l'Illiade* et *l'Odyssée d'Homère*.

DAGOBERT. Trois rois de France ont porté ce nom. Dagobert I^{er}, roi d'Austrasie à la mort de son père Clotaire II, devint bientôt roi de la France entière par la mort de son frère Caribert et de son neveu, qu'il fut soupçonné d'avoir fait empoisonner. Il fit avec quelques succès la guerre aux Esclavons, aux Gascons et aux Bretons, et mourut à Epinal en 638. — Dagobert II, surnommé le Jeune, roi en 656, succéda à son père Sigebert II. Grimoald, maire du palais, abusant de son inexpérience, l'envoya en Angleterre et le fit passer pour mort, mais il reparut en 674, et recouvra son royaume. Il mourut en 679, assassiné par les restes de la faction de Grimoald. — Dagobert III monta sur le trône en 711, et laissa Pépin le Gros, maire du palais, gouverner à sa place. Il mourut en 715.

DAGON, divinité des Philistins, était représentée sous la figure d'un monstre moitié homme et moitié poisson. C'est à lui qu'ils attribuaient l'invention de la charrue.

D'AGUESSEAU. V. AGUESSEAU.

DALIA, genre de plante dont l'espèce la plus connue fait en automne l'un des plus beaux ornements de nos plates-bandes. Elle est originaire du Mexique, d'où elle a été transportée en Espagne dans le 17^e siècle; elle s'est répandue depuis quelques années en France et dans d'autres contrées de l'Europe tempérée; l'art de nos horticulteurs est parvenu à donner à cette magnifique plante une beauté et une vigueur de végétation incroyables; sa fleur reçoit, par des procédés de culture, toutes les nuances du rouge, du violet, du jaune et du blanc.

DALLE (Jean), ministre protestant, naquit en 1594, à Châtellerault; fut nommé précepteur des petit-fils de Duplessis-Mornay, en 1612, et fit avec eux plusieurs voyages dans différentes parties de l'Europe. De retour en France, en 1623, il fut nommé ministre à Saumur, ensuite à Charenton, et mourut en 1690. Parmi quelques ouvrages de controverse qu'il a laissés, on cite *De cultibus religionis Latinorum*, Genève, 1671, et son apologie des églises réformées, 1635.

D'AILLY. V. AILLY.

DAIN (Olivier Le), célèbre barbier de Louis XI, était né à Thielt en Flandre. Son père, bon paysan des environs de Gand, l'envoya en France où, grâce à la faveur

du roi dont il était le barbier, il acquit plusieurs terres considérables, et prit le nom de comte de Meulan, d'une seigneurie qui lui venait de Louis XI, à la charge d'une maille d'or de redevance. Après la mort de ce prince, il fut traduit en jugement, condamné et attaché au gibet en 1484.

DAIRI, titre de l'empereur du Japon, dont la famille est regardée comme descendant des anciennes divinités qui ont régné dans le pays. Il est le chef de la principale et de la plus ancienne religion qu'on y professe, et qui est appelée *sinto*. La deuxième religion, qui est aujourd'hui la plus répandue, est le bouddhisme; et la troisième, le siouto ou doctrine de Confucius.

V. JAPON.

DALAI-LAMA ou Grand-Lama, chef de la religion bouddhiste. Il fait sa résidence au couvent de Potala, sur les frontières de la Chine, et ne s'expose jamais au grand jour. Il se tient constamment renfermé dans un temple, entouré d'une multitude de prêtres, appelés de son nom *Lamas*, qui lui rendent les mêmes hommages qu'à l'Être suprême. La superstition du peuple de ce pays est si grande, qu'il est persuadé que le Grand-Lama ne meurt pas, et les prêtres, pour entretenir cette erreur, dès qu'ils s'aperçoivent que leur chef est près de mourir, choisissent parmi eux celui qui lui ressemble le plus, et le substituent à sa place.

DALBERG (Maison de), une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Allemagne, dont le chef, en 1432, WOLF Cammerer Dalberg, ayant accompagné à Rome l'empereur Frédéric III, reçut de ce prince pour lui et ses descendants le titre de premier chevalier de l'empire. Parmi les hommes qui ont porté ce nom, un des plus illustres a été Charles de Dalberg, prince primat d'Allemagne, né en 1743, à Nernstein, près de Worms, et qui fut successivement gouverneur civil d'Erfurt, puis évêque de Constance, et enfin électeur de Mayence, archevêque de Ratisbonne et archichancelier de l'empire en 1802. Nommé par Napoléon président de la confédération du Rhin et grand-duc de Francfort, il resta fidèle à ce prince dans ses malheurs, et fut pour ce motif dépouillé de ses États par les alliés. Il mourut en 1817, ne possédant que son évêché de Ratisbonne. — Son neveu, Emmerich de Dalberg, né en 1775, fut en 1814 un des membres du gouvernement provisoire, et accompagna plus tard M. de Talleyrand au congrès de Vérone. Il mourut en 1835.

DALÉCARLIE, l'une des provinces de la Suède dont le nom signifie *vallées*. Son climat est très-rude et son sol très-pauvre. Sa population s'élève aujourd'hui à 129,580 âmes. Sa principale *fahlerts* fut presque entièrement incendiée en 1761. Elle possède des manufactures de drap et fil, flatures de coton et de laine, et une mine de cuivre, dont l'exploitation remonte à plus de 1000 ans. La Dalécarlie a 27 autres mines de cuivre, une mine de fer de suzer, et une carrière de porphyre rouge-brun, exploitée depuis 1788. On sait que ce fut à l'aide d'un brave Dalécarlien que Gustave-Wasa, en 1520, affranchit la Suède du joug odieux de Christian II et de ses Danois.

V. SUÈDE.

DALECHAMP (Jacques), médecin, né à Caen, vivait dans le 16^e siècle. Il exerça la médecine à Lyon depuis 1532 jusqu'à l'an 1587, époque de sa mort. On lui doit l'*Histoire générale des plantes*; mais, comme cet ouvrage ne fut publié qu'après sa mort, il est malheureusement rempli de fautes et d'imperfections.

DALEM, ville de la Hollande, autrefois capitale d'un comté qui constituait le duché de Limbourg et l'évêché de Liège. Elle fut ruinée par les Français en 1672. Ses an-

ciens comtes étaient de la maison d'Hocholader, et originellement vassaux des ducs de Brabant et de Juliers; ils vendirent leur comté au 12^e siècle aux ducs de Brabant.

DALILA, Philistine, maîtresse de Samson, juge d'Israël. Ayant su que la force de son amant était toute dans ses cheveux, cette femme, gagnée par ses compatriotes, les lui coupa pendant son sommeil, et le livra à ses ennemis, av. J.-C. 1117.

DALMACE (Saint). Après avoir porté les armes sous Théodose le Grand, il se retira du monde et entra avec son fils Fauste, en l'an 483, dans un monastère de Constantinople, dont il fut nommé abbé en 410; puis ayant été chargé de surveiller tous les monastères de Constantinople, il prit le nom d'Archimandrite. Il se prononça contre les erreurs de Nestorius, et fut choisi par les pères du concile d'Éphèse pour les représenter auprès de Théodose. Il mourut en 452.

D'ALEMBERT. V. ALEMBERT.

DALMATIE, province autrichienne, divisée en quatre cercles, savoir, ceux de Zara, Spalatro et Macarska, Raguse et Cattaro. Elle est en partie baignée par la mer Adriatique; elle confine à la Croatie, à la Bosnie et à l'Albanie. Depuis 1814, elle est soumise à l'empereur d'Autriche pour la seconde fois. Elle compte 523,000 habitants, 22 villes, 53 bourgs et 914 villages. — La Dalmatie, jadis royaume considérable, fut pour la première fois soumise aux Romains sous le règne d'Auguste, l'an 20 av. J.-C., et fit partie de l'empire d'Orient au partage qui fut fait entre Arcadius et Honorius en 395. Plus tard, en 576, cette province tomba sous la domination des Huns, 591; puis elle revint aux empereurs d'Orient, 660. Vers le milieu du 8^e siècle, les Slaves en firent la conquête et y érigerent un royaume qui dura jusqu'en 1030, époque à laquelle elle fut en partie réunie à la Hongrie jusqu'au règne de saint Ladislas, 1077; une autre partie se mit sous la protection de la république de Venise, alors si puissante, dans l'espoir de se garantir des incursions des Turcs, qui néanmoins enlevèrent plus tard aux Vénitiens une partie du territoire placé sous leur protection. Lors de la paix de Campo-Formio, conclue le 17 octobre 1797, la portion de la Dalmatie qui appartenait à Venise, ainsi que Venise elle-même, tombèrent sous la domination autrichienne; et plus tard, lorsque l'Autriche eut cédé, par le traité de Presbourg en 1805, sa part de la Dalmatie, celle-ci fut réunie au royaume d'Italie; le pays fut gouverné par un gouverneur général. Ses principales villes sont Zara, capitale et siège du gouvernement, 6,000 habitants; on y trouve des ruines romaines; Spalatro, siège archiepiscopal, l'ancienne Salonique, 7,500 habitants. On y remarque les ruines du palais de Dioclétien et un aqueduc romain.

V. RAGUSE.

DALMATIQUE, espèce de tunique à longues manches, dont l'usage vint de la Dalmatie, et que l'historien Capitolin, dans la vie de l'empereur Commode, appelle *Chirodola Dalmatarum*. Lampride dit que les empereurs Commode et Eliogabale se déshonorèrent aux yeux des Romains en paraissant en public avec ce vêtement, parce qu'à Rome, comme en Grèce, on regardait comme des efféminés les hommes qui entraînaient leurs bras dans les longues manches de leur tunique. L'usage de ce vêtement caractérisait les peuples d'origine du Nord sous le nom de Barbares. Les manches des dalmatiques descendaient jusqu'aux poignets. Plus tard, les empereurs et les rois étaient revêtus de dalmatiques à leur sacre et dans d'autres cérémonies. — On appelle encore aujourd'hui *Dalmatique* l'ornement d'église que portent les diacres et

sous-diacres quand ils assistent le prêtre à l'autel. Alcuin dit que le pape saint Sylvestre, vers l'an 420, fut le premier qui fit prendre la dalmatique aux diacres de l'Eglise romaine, et qu'il leur fit quitter le *colobium* ou la tunique sans manches, parce qu'il blâmait l'usage d'avoir les bras nus. A la fin du 6^e siècle, les évêques n'avaient pas encore le droit de porter la dalmatique pontificale. Saint Origène, évêque de Gap, demanda cette permission à Grégoire le Grand, qui la lui accorda à lui et à son archidiacre, 596. Depuis, d'autres évêques prirent la dalmatique et permirent à leurs diacres d'abord, ensuite à leurs sous-diacres, de la porter, et, vers le milieu du 9^e, elle fut d'un usage général sous la chasuble non-seulement des évêques, mais même de la plupart des prêtres. Anciennement elle était faite en forme de croix. Elle avait du côté droit des manches larges, et du côté gauche de grandes franges. En Orient elle descendait jusqu'aux talons, les côtés en étaient cousus presque jusqu'au bas, et les manches closes. C'était la coutume au temps de saint Grégoire, lorsqu'on inhumait le corps d'un pape, que le peuple le couvrit de dalmatiques qu'il partageait ensuite et qu'il gardait comme des reliques. Saint Grégoire défendit cet usage dans le concile tenu à Rome en 595.

DALPHONSE (François Jean-Baptiste, baron), né en 1759 dans le Bourbonnais, fut envoyé en 1795 au conseil des Anciens. Nommé après la révolution de brumaire au Corps législatif, il en sortit en 1800 pour passer à la préfecture de l'Indre, et de là à celle du Gard en 1804. En 1815 il fut envoyé dans les provinces du Midi en qualité de commissaire extraordinaire, puis après les Cent Jours, il résigna ses fonctions. En 1819 il fut envoyé à la Chambre des députés par son département; il mourut le 20 septembre 1821 dans l'exercice de ses fonctions.

DAMAS, capitale de la Syrie, appelée par les Grecs *Damascus*, et par les Arabes *El-cham*, est une des premières cités qu'aient élevées les hommes, puisqu'elle existait dès le temps d'Abraham. David s'empara de Damas 1060 ans av. J.-C. En mémoire de son triomphe, il suspendit, dans un sanctuaire de Jérusalem, les armes et le carquois d'or des guerriers qu'il avait vaincus. Le roi de Damas qu'il avait défait, et qui est le premier dont parle l'histoire, s'appelait Hidad. Vers la fin du règne de Salomon, 950 av. J.-C., Raz'n, fils d'Éliadre, rétablit le royaume de Damas qui fut conquis de nouveau par Jéroboam II, roi d'Israël, 880 av. J.-C. Mais après la mort de ce prince, ce royaume se rétablit et dura jusqu'au règne d'Achaz, époque à laquelle Tegloth-Phalassar, roi des Assyriens, s'empara de Damas et transporta ses habitants au delà de l'Euphrate. Cette ville se releva cependant de ses ruines, reconstruisit ses murailles et redevint peu à peu florissante. Sennacherib, Holoferne, Nabuchodonosor, Alexandre le Grand, Jonathan, Machabée, Pompée, Metellus et Lollius s'en emparèrent tour à tour. Du temps d'Auguste, Obadas, père d'Arétas, roi d'Arabie, en était roi; mais il relevait de l'empire romain, ainsi que le constate une foule de médailles où cette ville est qualifiée de métropole. Lors de la première division de l'empire par Dioclétien, en 285, Damas passa aux empereurs d'Orient, qui en restèrent maîtres jusqu'au temps où les musulmans s'en emparèrent en 635. L'histoire de ce siège est un des plus grands événements de cette époque. Les assiégeants étaient conduits par Caléd, surnommé *le Glaive de Dieu*, Amrou et Abou-Obaidah; le Grec Thomas était à la tête des défenseurs de Damas; le siège dura 70 jours. Après une valeureuse, mais inutile résistance, la population chrétienne capitula. Les kalifes

Omeïades y établirent leur résidence et les kalifes Abbassides n'y placèrent qu'un gouverneur. Damas resta au pouvoir des Sarrasins jusqu'en 1075, époque où ils en furent chassés par les Turcs Seldjoucides qui y fondèrent une domination à laquelle Saladin porta le coup mortel. Le nom de Damas retentit souvent dans les annales des croisades. En 1148, Louis VII, roi de France, Comte d'empereur d'Allemagne, escorté de la fleur de la chevalerie d'Europe, et le roi de Jérusalem, campèrent victorieusement sous les murs de Damas ; mais la mésintelligence des croisés, jointe aux puissants renforts que reçut la ville, fit échouer cette entreprise. Après la défaite de Bajazet II, Damas tomba au pouvoir de Temour-Lenk (Tamerlan) qui en fit passer les habitants au fil de l'épée, 1401 ; le glaive n'épargna qu'une seule famille, celle qui avait donné un tombeau aux cendres d'Ali, et un certain nombre d'armuriers qu'on envoya à Samarcande ; c'est depuis ce temps que Damas perdit ses fabriques de lames tant vantées. Cette ville se releva peu à peu de ses ruines et tomba au pouvoir des mamelucks, qui la gardèrent jusqu'en 1516, époque où le sultan Sélim I^{er} la soumit à ses armes. Damas monta de nouveau au rang de métropole ; on la compte encore aujourd'hui parmi les plus belles cités de l'Orient. C'est une des saintes villes de l'islamisme. Elle compte 150,000 habitants, parmi lesquels 20,000 chrétiens, 40,000 maisons, 60 mosquées et 31 bazars. Son commerce s'étend, non-seulement dans tout l'empire turc, mais encore en Perse et dans l'Inde. La culture des vers à soie, le commerce de la soie écruë, des étoffes de soie y sont très-étendus, ainsi que le commerce des ceintures, des ouvrages et incrustations de nacre, de la coutellerie et des armes. C'est à Damas que se réunissent tous les ans, à la fin du rhomadhan (février) les pèlerins qui vont à la Mecque. Les environs de Damas produisent en abondance d'excellents fruits, tels qu'oranges, citrons, figes, raisins, grenades ; indépendamment de froment, riz. Damas est la résidence d'un mollah de première classe et d'un patriarche grec d'Antioche, dont relèvent 40 archevêques et évêques. Le pacha de Damas porte le titre d'emir el-hadjî (prince du pèlerinage), parce qu'il est chargé d'accompagner à la Mecque la caravane musulmane. Damas a été gouverné par le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali, depuis 1835 jusqu'en 1840, qu'il a été obligé de la restituer à la Turquie.

DAMAS, nom d'une étoffe de soie brochée dont les parties, relevées en bosse, représentent des oiseaux, des fleurs, fruits et autres figures ; espèce de moiré et de satin mêlés ensemble de telle sorte que ce qui fait le relief d'un côté fait le fond de l'autre. La fabrication de cette étoffe, qu'on tirait autrefois de la ville de Damas, a été transportée en Europe dès le 15^e siècle. Venise, Gènes, Lyon et Nîmes sont les villes qui fournissent dans ce genre les plus beaux produits.

DAMASE. Deux papes ont porté ce nom. Le 1^{er}, mis au rang des saints, était né à Guimars en Portugal, et fut élu pape en 366. Ce pontife tint plusieurs conciles contre les ariens, et mourut en 384. On a de lui un ouvrage intitulé *Bibliotheca Patrum*.

DAMASE II était évêque de Brixen lorsqu'il fut élu pape en 1048. Il ne survécut que 25 jours à son élection, et mourut à Palestrine.

DAMASQUINER, opération par laquelle, au moyen de l'or ou de l'argent, on fait des dessins plus ou moins riches, plus ou moins chargés, qu'on incruste sur le fer ou l'acier. L'art du damasquinier n'a pris naissance, en France, que sous le règne de Henri IV, vers 1600. D'après des renseignements qui paraissent certains, il nous

a été apporté du Levant et de la ville de Damas ; nous l'avons beaucoup perfectionné, mais ce genre de travail n'est guère en usage, et ses produits ne sont recherchés que par les archéologues et les Orientaux qui estiment nos armes damasquinées.

DAMASSE. C'est le nom qu'on donne à la soie ou au linge orné de dessins plus ou moins riches, plus ou moins variés, dans le genre du damas blanc. Cet art, originaire de la Flandre, remonte au milieu du 15^e siècle. En 1496, l'empereur Maximilien permit l'établissement d'une nouvelle manufacture de lin *ouragé* (ancien nom donné au damassé) dans la ville de Courtrai. Dans les années 1543, 1561, 1567, le magistrat de cette ville porta des ordonnances pour régulariser les règlements de cette fabrique, et lorsque Albert et Isabelle firent leur entrée à Bruxelles, en 1592, le magistrat leur offrit 17 pièces de nappes damassées, tissées avec une exquise délicatesse. De la Belgique, cette industrie se répandit en Hollande, en Saxe, etc. Un maître tisserand de Courtrai, nommé Pasquier Lammarin, s'étant retiré en Hollande en 1596, à cause de ses opinions religieuses, y obtint un privilège exclusif pour l'établissement d'une fabrique de damassé. La France s'appropriait plus tôt cette sorte de travail, et Reims semble s'y être signalé de bonne heure, car lorsque Charles VII y fit son entrée en 1450, cette ville lui présenta des serviettes à ramages, ce qui doit s'entendre de linge damassé. Quand Charles-Quint y passa en 1540, pour se rendre en Flandre, le corps municipal lui fit un présent du même genre qui fut estimé 1,000 florins. Dans un passage d'un pamphlet intitulé *l'île des hermaphrodites*, où la table d'Henri VII est décrite, il est dit formellement que la nappe était d'un linge mignonement damassé. André Graudorge de Caen propagea, vers 1620, la manière de faire sur toile des fleurs et des carreaux. Richard, son fils, en fit avec des personnages, des anneaux et autres figures pareilles. Enfin, Michel, fils de Richard, établit plusieurs manufactures de linge damassé. Cependant les Français avaient peine à lutter contre la supériorité des Belges sous ce rapport. Madame de Maintenon, lorsqu'elle eut acheté la terre de ce nom en 1682, ayant voulu y établir une manufacture de linge de table ouvré, comme celui de Tournay, fut obligée de tirer des ouvriers de Flandre ; elle en *déboucha*, dit-elle, vingt-cinq. Cette fabrication était depuis longtemps oubliée en France, lorsqu'après la glorieuse campagne de Prusse, en 1806, le ministre de l'intérieur, Crétet, fit venir de ce royaume un modèle des métiers en usage dans la Silésie avec un ouvrier qui pût les monter et les manœuvrer. On déposa ce modèle au Conservatoire des arts et métiers, où l'on forma des élèves pour le tissage des toiles damassées. Ce nouveau genre d'industrie se répandit bientôt d'un bout de la France à l'autre, et aujourd'hui elle n'a plus rien à envier à la Belgique pour ce genre de produits.

DAMBRAÏ (Charles), né à Rouen en 1760, fut nommé en 1779 avocat général à la cour des aides de Paris, puis au parlement. Il n'occupa aucun emploi pendant la révolution ni sous l'empire ; aussi Louis XVIII le nomma-t-il, en 1814, chancelier, ministre de la justice et président de la Chambre des pairs. Il mourut en 1829.

DAMBROG, ordre de chevalerie institué en Danemark, en 1219, par le roi Valdemar II, à la suite d'une bataille qu'il gagna contre les Livoniens. Cet ordre, dans le 16^e siècle, tomba en décadence ; mais en 1671, le roi Christiern V, pour donner de l'émulation à la noblesse, jugea à propos de le rétablir, et, pour rendre ce rétablissement plus solennel, il statua qu'aucun seigneur ne pourrait dans la suite recevoir l'ordre de l'Éléphant,

qui est le plus considérable du royaume, s'il n'était préalablement décoré de celui-ci.

DAME, titre féodal devenu bourgeois et presque populaire. La dame, épouse du seigneur, ou châtelaine de son chef, avait son écu et sa bannière, son palefroi, son écuyer et ses pages ; elle jouissait de tous les honneurs et prérogatives attachés à son rang de noblesse. Après Dieu, le chevalier honorait et servait sa dame ; il jurait par elle comme sur l'Évangile. Ce service attaché au nom de dame le fit donner par nos bons aïeux à la reine du ciel. Notre-Dame est encore aujourd'hui la dénomination des anciennes églises dédiées à la sainte Vierge. — Au 17^e siècle, les bourgeois étaient appelés damoiselles ; mais l'usage, qui a réservé ce titre aux personnes non mariées, ne l'avait remplacé par aucune appellation intermédiaire, alors même que les rangs étaient distincts. Plusieurs congrégations de femmes ont porté le nom de dames. — On dit-ait les dames de Chelles, de Fontevault, etc. — Aujourd'hui, le nom de madame, ainsi que celui de monsieur, sont des titres communs à toutes les classes de la société. — Dames d'honneur, dames d'atour, dames du palais. Anne de Bretagne, femme de Louis XII, appela la première à la cour des dames en titre d'office, vers 1500. François I^{er} ne put que favoriser une institution qui convenait si bien à ses goûts galants et chevaleresques. Catherine de Médicis, par politique, établit, vers 1560, auprès de sa personne des filles d'honneur, prises parmi les demoiselles du plus haut rang ; mais, en 1643, l'aventure malheureuse d'une fille d'honneur de la reine mère Anne d'Autriche donna lieu à un nouvel établissement, celui des dames du palais, et depuis, la maison des reines fut ainsi composée : on appelle dame d'honneur la première dame de leur maison ; dame d'atour, celle qui est chargée spécialement de leur toilette, et dame du lit, celle qui préside au lever et au coucher.

DAMES (Jeu de). L'origine de ce jeu de combinaison n'est pas connue, non plus que sa dénomination. C'est une simplification du jeu d'échecs, excepté que toutes les pièces ont la même valeur. Le damier de 64 carrés ou cases est destiné à 100 de dames françaises tombé en désuétude ; celui de 100 cases est le damier polonais. Ce dernier jeu a été introduit en France vers 1780.

DAMES (Paix des). On appelle ainsi le traité conclu à Cambrai, le 5 août 1529, entre Louise de Savoie, mère de François I^{er}, et Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint. Il fut convenu que François payerait 2 millions pour la rançon de ses fils qui étaient en otage en Espagne ; qu'il renoncerait à toutes ses prétentions sur l'Italie, et céderait les souverainetés des Pays-Bas et de l'Artois. François sacrifia par ce traité ses alliés, les Vénitiens, les Florentins et le duc de Ferrare.

DAMIAN (Pierre), cardinal italien, naquit à Ravenne, en 988, et fut élu abbé de Font-Avellana en 1041. Il rendit de grands services aux papes Grégoire VI, Clément II, Léon IX, Victor II et Étienne IX, et fut nommé, par ce dernier, cardinal-évêque d'Osie, en 1057. Damian obtint avec beaucoup de peine la permission d'abdiquer ce titre, puis il se retira de nouveau à son ermitage de Font-Avellana, et y mourut en 1075. On a de lui la *Vie des saints* et des *Opuscules sur les devoirs ecclésiastiques*, le tout imprimé à Paris, 1612 et 1665.

DAMIENS (Robert-François), régicide, naquit dans le diocèse d'Arras, et annonça dès sa jeunesse une imagination exaltée. Il servit différents maîtres, s'engagea deux fois, déserta, et arriva à Versailles, le 5 janvier 1767, caché sous le faux nom de Bréval. Le lendemain, il se cacha près du château, dans un lieu où devait passer Louis XV, et saisit pour le frapper l'instant où ce

prince montait en voiture. L'arme dont il se servait était une sorte de canif pouvant avoir de 4 à 5 pouces de long. Arrêté immédiatement, il fut soumis à la question ordinaire et extraordinaire, et refusa constamment de nommer ses complices. Il fut condamné à être écartelé, et mourut avec le plus grand courage.

DAMIETTE, ville de la basse Égypte, formant un crissant à l'embouchure de la branche orientale du Nil. Sous le gouvernement du Bas-Empire, elle était appelée Thameis, et était alors peu considérable ; mais son importance s'accrut à mesure que Peluse, ville située vis-à-vis, et que l'on confond bien souvent avec elle, déclina par suite des ravages de la guerre. L'an 832 de notre ère, les kalifes reconnurent l'importance d'un port aussi favorablement situé, et, en 858, le sultan Elmetouakkel l'entoura de forts remparts. Cependant Roger, roi de Sicile, parvint à s'en emparer en 1155 ; mais, peu de temps après, Saladin, qui était monté sur le trône d'Égypte, expulsa de Damiette les Européens, qui échouèrent dans leurs tentatives ultérieures pour reprendre cette ville. En 1218, sous le règne d'Eladel, les croisés l'attaquèrent avec des forces considérables ; ils la prirent d'assaut après un siège de 18 mois, et y trouvèrent de grandes richesses ; mais, dès l'an 1221, ils furent obligés de l'abandonner. En 1249, la flotte de saint Louis aborda devant Damiette, qui fut prise par ce prince, après un glorieux combat. Malheureusement ce brillant début de l'expédition fut suivi des plus grands revers : le roi de France, tombé au pouvoir des ennemis, fut obligé de restituer Damiette, que les musulmans rasèrent totalement en 1250. On voit les ruines de sa grande mosquée au village d'Esbei, à une lieue de la mer. Une nouvelle ville, nommée comme l'ancienne, fut fondée sur la même rive du Nil, à deux lieues plus loin de la mer, et fut peuplée par des musulmans et des chrétiens, qui virent de la Syrie ; cette nouvelle ville, enrichie par un commerce considérable, est devenue depuis une des plus florissantes villes de l'Égypte. Sa population est de 60,000 âmes.

DAMIETTE (Combat de). Ce fut au-dessous de Damiette, dans la plaine d'El-Esbah, qu'en novembre 1799, pendant l'expédition française en Égypte, le général Verdier, avec 1,000 hommes, défait 7,000 janissaires.

DAMMARTIN, bourg situé sur la grande route de Soissons, à 8 lieues nord-est de Paris, chef-lieu de canton. Son nom dérive de *Dominus Martinus*, à cause d'une chapelle dédiée à saint Martin. En 1250, ce bourg fut brûlé. Les seigneurs de Dammartin prenaient le titre de comte. Au commencement du 11^e siècle, vivait un de ces seigneurs nommé Manassès. Au 13^e, ce comté fut confisqué par Charles VII, pour le donner à Antoine de Chabannes, qui mourut en 1488, gouverneur de Paris. Louis XI, par le traité de Saint-Maur de 1465, enleva le comté de Dammartin à Chabannes, le lui restitua, et fit enfin mettre dans la suite ce seigneur à la Bastille, d'où il s'évada en 1467. Pendant sa prison et son exil, elle comtesse sa femme, réduite à la misère, fut nourrie, et son fils, fils du duc de Bourbon, par un laboureur de Dammartin nommé Antoine Lefort. En 1534, le comté de Dammartin fut vendu par la famille de Chabannes à Anne de Montmorency. Ce comté resta dans cette maison jusqu'en 1632, qu'il fut confisqué sur Henri II, duc de Montmorency. Après la mort de Louis XIII, 1642, la régente, Anne d'Autriche, en fit don au prince de Condé. Son ancien château a fait place à de charmantes promenades. L'église Notre-Dame a été construite par Antoine de Chabannes, dont le tombeau est au milieu du chœur.

DAMHARTIN. V. CHABANNES ANTOINE DE (comme de).

DAMO était fille de Pythagore. Elle se consacra au célibat, et eut parmi les femmes un grand nombre de disciples. Son père en mourant lui remit tous ses écrits, et lui défendit de les vendre.

DAMOCLES, courtisan de Denys de Syracuse, vantait sans cesse le bonheur de ce prince. Pour le mettre à même d'en juger, Denys l'invita à un repas, le fit habiller et servir en prince, et eut soin de faire suspendre au-dessus de sa tête un glaive nu retenu par un crin de cheval; Damoclès s'en étant aperçu, comprit alors ce que c'était que le bonheur d'un tyran.

DAMPIERRE, petit village près de Chavreuse, à trois lieues S.-O. de Versailles, et à sept lieues de Paris sur l'ancienne route de Chartres. On y voit un beau château qui appartient au duc de Luynes; ce château fut bâti par le cardinal de Lorraine en 1561; il a été depuis beaucoup embelli par le duc de Luynes, d'après le dessin de Jules Houdouin Mansard.

DAMPIERRE (Guy de), comte de Flandre, se croisa et accompagna saint Louis en Afrique en 1270. Il maria sa fille au roi d'Angleterre sans l'autorisation de Philippe le Bel, 1303, ce qui fut cause d'une guerre, à la suite de laquelle Dampierre, vaincu, vint implorer à Paris la clémence du roi. Il mourut prisonnier à Compiègne.

DAMPIERRE (Auguste-Marie Picot de), né à Paris en 1756, servit dès sa plus tendre jeunesse sous les ordres du grand Frédéric. Après la mort de ce prince, il revint en France, y prit du service, se trouva en 1791 à la bataille de Nerwinde et obtint, après la défection de Dumouriez, le commandement en chef de l'armée du Nord. Il fut tué d'un coup de canon dans le bois de Vignonne, sous Valenciennes, 1795.

DANAÉ était fille d'Acrisius, roi d'Argos. Son père, ayant appris par un oracle qu'il serait tué par l'enfant qui naîtrait d'elle, le fit enfermer dans une tour d'airain. Malgré cet obstacle, Jupiter parvint à pénétrer dans cette tour sous la forme d'une pluie d'or, et de son union avec Danaé, naquit Persée qui fut, mais par suite d'un accident indépendant de sa volonté, le meurtrier d'Acrisius.

DANRÉMONT (le comte Denys de), lieutenant général, pair de France, naquit en 1795, et servit successivement sous les ordres du maréchal duc de Raguse aux armées de Dalmatie, d'Espagne et de Portugal. Promu en 1821 au grade de maréchal de camp, il fut choisi pour remplir plusieurs fonctions tant administratives que diplomatiques, puis il fit en 1850 la campagne d'Afrique, et fut à son retour nommé lieutenant général. En 1857 il reprit pour l'Afrique, en qualité de gouverneur général, et fut emporté par un boulet de canon au siège de Constantine, en allant reconnaître une batterie, le 15 octobre de la même année.

DANAÏDES, nom de 50 sœurs, toutes filles de Danaüs, roi d'Argos, lesquelles épousèrent les 50 fils d'Égyptus, leurs cousins germains. Danaüs, leur père, pour se venger d'Égyptus, son frère, qui lui avait ravi la couronne, ordonna à ses filles de se défaire de leurs maris la première nuit de leurs noces; ce qu'elles exécutèrent toutes, à l'exception d'Hypermnestre qui sauva Lynceus, son époux. Jupiter, pour les punir, les précipita dans le Tartare, où elles furent condamnées à remplir un tonneau percé.

DANAUS, fils de Bélus, roi d'Égypte, succéda à son père et régna d'abord conjointement avec son frère Égyptus. Plus tard, poursuivi par Ramassès, général de

son frère, il fut contraint de fuir et vint à Argos, où il fonda un royaume, av. J.-C., 1476. La fable lui donne 50 filles (V. **DANAÏDES**). Il eut pour successeur Lynceus.

DANCOURT (Florent-Carton), auteur dramatique et comédien, naquit en 1661 à Fontainebleau, fit ses études chez les jésuites et exerça d'abord la profession d'avocat; mais, à la suite d'une intrigue amoureuse avec la fille du comédien La Thorillière, il épousa sa maîtresse et se fit admettre, en 1685, dans la troupe des comédiens du roi, où il s'acquit bientôt la double réputation d'acteur distingué et de bon auteur comique. Il mourut en 1726, laissant une soixantaine de pièces de sa composition, parmi les quelles on cite particulièrement *le Notaire obligé*, *le Chérif à la mode*, *les Vendanges de Surène*, *le Mari retrouvé*, etc.

D'ANDELOT (François de COLIGNY), frère puîné du fameux amiral, était né à Châtillon-sur-Loing en 1531. Il embrassa de bonne heure la religion protestante et se montra un de ses plus zélés défenseurs. En 1557, il défendit, avec l'amiral, son frère, la place de Saint-Quentin; se distingua à la bataille de Dreux, 1562; à Jarnac, 1569, et mourut à Saintes deux mois après ce terrible combat.

DANDOLO, nom d'une des plus illustres familles patriciennes de Venise, et qui a donné plusieurs doges à cette république. — Henri Dandolo, né en 1103, fut élu doge en 1192, à l'âge de 84 ans. Ce fut lui qui dirigea l'expédition des croisés, qui eut pour but le rétablissement de l'empereur Isaac L'Ange sur le trône de Constantinople, 1205, et fut, après la prise de cette capitale par les croisés, nommé despote de Romanie. Il mourut à Constantinople en 1205. — Dandolo (Jean), doge en 1280, soutint, contre le patriarche d'Aquilée, une guerre ruineuse. Il mourut en 1289. — Dandolo (François), élu en 1328, dut se soumettre à implorer de Clément V le retrait de l'excommunication que ce pontife avait lancée contre la république, ce qui lui fit donner le surnom de *Chien*. Il mourut en 1359. — Dandolo (André) fut en même temps doge et historien de Venise, où il régna de 1542 à 1554. Il fut en grandes relations avec Pétrarque et mourut de l'inquiétude que lui causaient les succès que l'amiral génois Doria remportait sur les Vénitiens. — Son fils, Faustin Dandolo, cultiva les lettres, fut nommé par le pape Eugène IV légat à latere, et mourut en 1449, gouverneur de Bologne.

DANEMARK, *Dania* en latin, royaume situé au nord de l'Europe, par les 53° 22' 57" 45' latitude nord, et 3° 45' 10" 14' longitude est. Le Danemark est partout entouré par la mer, excepté du côté du sud, où il touche au Hanovre et au Mecklenbourg. Il est baigné par la Baltique à l'est, par la mer du Nord à l'ouest. Le détroit du Sund, le Cattegat et le Skager-Cach le séparent de la Suède et de la Norvège. Superficie. 2,775 lieues carrées; population, 2,000,000 habitants. La capitale est Copenhague (V. ce mot). — Le Danemark se divise en deux parties distinctes, auxquelles on peut donner le nom de pays danois et de pays allemand. Le pays danois se compose, 1° de la péninsule cimbrique, appelée aussi Jutland; 2° de l'archipel danois. Les pays allemands sont le Holstein et le Lauenbourg, qui font partie de la confédération germanique. Il faut ajouter les colonies danoises qui consistent en établissements sur la côte occidentale du Groënland, quelques comptoirs sur la côte de Guinée, les îles Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean dans les Antilles; enfin la ville et le territoire de Tranquebar aux Indes orientales. — Le royaume de Danemark et les duchés se subdivisent, le premier en 20 bailliages, et les seconds en 51. Ce pays est peu montagneux, et les

fleuves qui l'arrosent, dont les trois principaux sont le Frider, la Trave et le Guden, sont peu importants. Le climat est doux, mais humide; le sol, bien que marécageux, surtout dans la partie septentrionale du Jutland, est cependant fertile en pâturages, et l'on y élève de beau bétail. — Le gouvernement, d'abord représentatif, est absolu depuis 1660, et le roi est membre de la confédération germanique, en sa qualité de duc de Holstein et de Lauenbourg. On y tolère tous les cultes; mais le luthéranisme est la religion dominante. L'industrie du Danemark consiste en toiles à voiles, draps, porcelaines et armes. L'instruction y est très-répandue.

DANEMARK (Vicissitudes du). Le Danemark était habité, dans l'antiquité, par des peuples sur l'origine desquels l'histoire ne donne par de renseignements bien positifs. Il était alors habité par les Cimbres, lesquels, réunis aux Teutons, leurs voisins, portèrent leurs armes jusqu'en Italie, 115 ans av. J.-C., et furent, 10 ans après, 103 av. J.-C., battus par Marius auprès d'Orange. Dans le 4^e siècle, Odio, prince fabuleux, fonda, dit-on, le royaume de Danemark, et, après lui, ses successeurs occupèrent le trône sous le nom de Skioldungicus. A partir du 8^e siècle, les Danois s'adonnèrent à la piraterie ainsi que les Norvégiens, avec lesquels on les confond souvent sous les noms de Northmans, d'où Normands, hommes du Nord. Ils envoyèrent des secours aux Saxons révoltés contre Charlemagne; mais bientôt ils furent eux-mêmes obligés d'implorer la paix, 805. Saint Anschaire, le premier, introduisit le christianisme parmi ce peuple qui, jusqu'alors, avait rendu un culte sanguinaire à son ancien roi Odin, 826; et, malgré le zèle de l'évêque et de son successeur, la civilisation et les lumières ne se répandirent pas facilement chez ces hommes qui, soit par instinct, soit par besoin, désolèrent, non-seulement les côtes de France, mais encore l'Allemagne, l'Espagne, et surtout la Grande-Bretagne, pendant plus de deux siècles. Deux fois ils s'emparèrent de presque toute l'Angleterre; la première en 878, sous le règne d'Alfred le Grand, qui, bientôt, reprit sur eux la plus grande partie du pays; et la seconde en 1017, à la mort d'Edmond II, que sa force prodigieuse fit surnommer *Côte-de-Fer*, et sous le règne de leur roi Canut le Grand, qui non-seulement s'empara de l'Angleterre, mais encore qui étendit sa domination sur plusieurs pays baignés par la mer Baltique. L'empire danois, en Angleterre, ne dura que jusqu'en 1042, et cinq ans après, 1047, la dynastie des Skioldungicus s'éteignit, en Danemark, à la mort de Magnus de Norvège, et fut remplacée par celle des Estridites, dont le chef fut Suénon II. Sous ces princes, le Danemark devint un instant sief d'Allemagne, 1152-1162; mais bientôt, redevenu indépendant, il acquit l'île de Rugus, 1168; la Slavonie, 1184-1188; la Poméranie, 1240, que toutefois il perdit bientôt; et l'Esthonie, 1259, que le roi Waldemar vendit, en 1347, à l'ordre Teutonique. Les Estridites s'éteignirent en 1387, dans la personne d'Olaüs VI, mort à l'âge de 23 ans. Alors la fameuse Marguerite, fille de Waldemar III, profitant des circonstances, réunit sur sa tête les trois couronnes de Danemark, de Suède et de Norvège, et en forma une monarchie indissoluble. Elle associa alors au trône son petit-fils Éric de Poméranie, qu'elle fit couronner roi de Suède, en 1397, à la célèbre assemblée de Calmar, comme elle l'avait déjà fait couronner, en 1388, roi de Norvège. Mais cette union ne pouvait durer; l'animosité des trois peuples, la diversité des mœurs et des lois, et surtout la faiblesse des successeurs de Marguerite, achevèrent de la rompre. Dès 1448, la maison de Holstein-Oldembourg fut appelée au trône, et bientôt la perfidie

et la cruauté de Christiern II, qui séparèrent à jamais la Suède du Danemark, 1525, contraignirent les Danois à déposer ce prince et à offrir la couronne, alors vacante, à Frédéric 1^{er}, dont la postérité règne encore aujourd'hui. En 1527, Frédéric professa le luthéranisme à la diète d'Odensée, et Christiern III, son successeur, acheva la révolution religieuse. Sous Christiern IV, le Danemark prit une part malheureuse à la guerre de Trente-Ans, et ce fut alors qu'il perdit ses provinces de Golhie et sa supériorité sur la Suède. En 1660, une insurrection du peuple contre les nobles donna à la royauté le pouvoir absolu. Et depuis cette époque, le Danemark ne fut plus que l'allié de la Russie qui chaque jour s'élevait au plus haut degré de splendeur. Il fut compromis dans les guerres de la révolution française, et perdit, en 1814, la Norvège par un traité qui ne lui acorda en échange que la Poméranie suédoise.

Chronologie historique des rois de Danemark depuis l'an 950. — 950. Harald VII fait assassiner son frère Canut, duc de Holstein, et réunit tout le royaume. Il vient, en 944, au secours de Richard, duc de Normandie, que Louis d'Outre-Mer voulait dépouiller. En 948, il fut attaqué par Olhon 1^{er}, roi de Germanie, et n'obtint la paix qu'en promettant d'embrasser le christianisme introduit dans le Danemark depuis l'an 826 par saint Anschaire. Il tint parole, et reçut le baptême avec sa famille des mains du prêtre Poppon, qui fut depuis évêque. — 980. Suénon 1^{er}, son fils, lui succéda par élection. En 994, il descend en Angleterre, accompagné d'Olaüs, roi de Norvège, et soumet le roi de ce pays à leur payer un tribut; mais, après leur départ, le 15 novembre 1002, les Danois qui étaient restés en Angleterre ayant été massacrés, Suénon y revint en l'an 1005, mit le pays à feu et à sang; puis, à la suite des troubles qui y eurent lieu, en l'an 1015, il s'en rendit maître, s'y fit proclamer roi en 1014, après la mort d'Ethelred, et mourut en 1015. — 1015. Canut II, dit le Grand, fils et successeur de Suénon en Angleterre, s'empara du Danemark sur Harald, son frère. En 1028, il s'empara de la Norvège, et s'en fit déclarer roi. Sa principale résidence était en Angleterre. — 1036. Canut III se fait reconnaître roi de Danemark, tandis qu'Harald, son frère naturel, se mettait en possession de l'Angleterre, et que Magnus, fils d'Olaüs, détrôné par Canut le Grand, enlevait à Suénon la Norvège. L'an 1040, Harald, roi d'Angleterre, étant mort, Canut lui succéda. Il mourut le 8 juin 1042, sans postérité. — 1042. Magnus, dit le Bon, fils d'Olaüs, roi de Norvège, devient le successeur de Canut III au royaume de Danemark, en vertu d'un traité qu'ils avaient fait entre eux. Suénon, neveu de Canut le Grand, ayant entrepris de lui enlever le Danemark, Magnus, après deux victoires, l'obligea à se retirer en Suède. Il mourut sans postérité. — 1048. Suénon II, fils du comte Ulph, et neveu de Canut le Grand par sa mère Estrithe, succéda au roi Magnus dans le Danemark. En 1049, il fut attaqué par Harald, qui s'était emparé de la Norvège après la mort de Magnus, et ne fit la paix qu'en 1052. En 1068 et 1070, il fit deux descentes en Angleterre, à la sollicitation d'un parti mécontent du roi Guillaume le Conquérant. Il mourut l'an 1074, le 28 avril. — 1074. Harald VIII le Fainéant fut élu dans la diète tenue à Sora; c'était l'aîné des fils naturels de Suénon II. Il abrogea plusieurs lois barbares, et mourut en 1080, dans la sixième année de son règne. — 1080. Canut IV le Saint, 2^e fils naturel de Suénon, fut rappelé de Suède, où il s'était réfugié pendant le règne de son frère, pour lui succéder. Il fut égorgé, l'an 1086, le 10 juillet, à la suite d'une sédition dont Olaüs, son frère, était le chef muet, et qui avait été

causée par la dime qu'il voulait établir en faveur du clergé. — 1086. Olaf IV le Famélique fut reconnu pour successeur de Canut IV, son frère. Il était alors prisonnier chez le comte de Flandre, à qui le roi Canut l'avait envoyé pour le punir d'avoir pris part à la dernière conjuration. Nicolas, son frère, alla le délivrer, et se mit à sa place; mais il fut bientôt racheté. Olaf mourut au mois d'avril 1093, et dut son surnom de Famélique à une grande famine arrivée sous son règne. — 1095. Éric III le Bon monta sur le trône après la mort de son frère Olaf. Il chassa les pirates qui infestaient les côtes de Danemark, fit le voyage de Rome, en 1105, pour demander au pape Pascal II d'ériger Lunden, capitale de la province du même nom, en archevêché; mais cette affaire ne fut consommée que sous le règne suivant. Il mourut l'an 1105, en Chypre, pendant un voyage qu'il fit à la Terre-Sainte. — 1106. Nicolas, 5^e fils naturel de Suénon II, remplaça le roi Éric, son frère, au préjudice des enfants de ce prince et au refus d'Ubbon, son aîné, à qui la couronne fut offerte. En 1126, Henri, son neveu, prince des Vandales, lui déclara la guerre; mais il fut battu par un autre neveu du roi nommé Canut, qui fut lui-même massacré, le 7 janvier 1135, par Magnus, fils de Nicolas; après sa mort les habitants de Sleswick, commandés par les frères de Canut, vengèrent sa mort en 1135, en tuant Magnus et en étranglant le roi Nicolas. — 1135. Éric IV, fils naturel du roi Éric III, succéda à Nicolas, contre lequel il s'était révolté à l'occasion du meurtre de son frère Canut. Harald, son autre frère, veut lui disputer le royaume; mais il le met en fuite, l'oblige à se retirer en Norvège, et fait noyer deux de ses fils qui étaient tombés entre ses mains. Harald revint pour venger leur mort; mais il fut pris avec neuf de ses autres enfants, qui furent massacrés ainsi que leur père; un seul eut le bonheur d'échapper; il se nommait Olaf. Éric fut assassiné en 1139. — 1139. Éric V était neveu d'Éric IV par sa mère. Olaf, ce fils d'Harald qui s'était sauvé en Suède, revint et réussit à se faire proclamer roi par une partie du peuple; mais il périt dans un combat, 1142. En 1144, Éric voulut châtier les pirates vandales; mais il fut repoussé avec perte. A la suite de cette funeste expédition, il abdiqua en 1147, et se retira dans un monastère. — 1147. Suénon III, fils naturel d'Éric IV, fut élu roi; mais il eut un antagoniste bien redoutable dans la personne de Canut, fils de Magnus. En 1153, ils furent cités l'un et l'autre, par l'empereur Frédéric I^{er}, à la diète de Marbourg. La couronne y fut adjugée à Suénon, et le duché de Sleswick à Canut; mais Suénon le fit assassiner en 1157. Waldemar, fils de saint Canut, roi des Abodrites, ayant appris que Suénon lui préparait le même sort, se mit en état de défense, et lui déclara la guerre. Bataille de Wibourg, où Suénon fut défait la même année; il fut poursuivi dans sa fuite, atteint et mis à mort par un paysan. — 1157. Waldemar I^{er} dit le Grand, fils de saint Canut, roi des Abodrites, fut reconnu après la mort de Suénon. En 1158, il envoya à l'empereur Frédéric des ambassadeurs pour lui prêter serment de fidélité, serment que l'empereur reçut à condition que Waldemar viendrait en personne recevoir l'investiture du Danemark. En 1160, il purgea les mers qui l'environnaient des pirates qui infestaient les côtes de ses États, et refusa à Metz, en 1162, l'hommage personnel que l'empereur voulait exiger de lui. On trouva un expédient pour les concilier : ce fut que ce prince reconnaîtrait tenir la Vandalie de l'empire, mais sans aucune charge. En 1164, il contraignit les Salves à lui payer un tribut, et mourut en 1182. — Le 12 mai 1182, Canut VI le Pieux succéda à son père Waldemar,

auquel il était associé depuis 1170. Harald, prince du sang royal, essaya, mais en vain, de lui disputer le sceptre. Il triompha, 1197, d'une ligue à la tête de laquelle étaient le comte de Holstein et divers princes allemands, ligue dont il fit prisonnier le chef en 1201, et mourut l'année suivante. — 1203. Waldemar II le Victorieux fut reconnu roi après la mort de Canut, son frère, 1219. Il porta ses armes en Livonie, pays soumis par Canut VI, mais qui s'était révolté après sa mort. Il le réduisit de nouveau, et y fonda les villes de Révil et de Narva. Surpris par trahison avec son fils aîné, le 25 mai 1223, dans une partie de chasse, par la comte de Schwerin, il fut retenu prisonnier pendant 3 ans, et n'obtint sa liberté qu'en 1226, en renonçant aux conquêtes que lui et son père avaient faites sur différents princes allemands. Il publia, 1240, le recueil des anciennes lois cimbriques, et mourut l'année suivante, 1241. — Éric VI, fils aîné de Waldemar II, lui succéda en 1250. Il fut assassiné le 9 août, et son corps fut précipité dans la mer par ordre de son frère Abel. — 1250. Abel fut élu pour succéder à son frère, dont on ignorait qu'il fût le meurtrier. Les impôts qu'il établit soulevèrent les Frisons et les Dylhmarses; il fut tué, le 20 juin 1252, dans la guerre qu'il eut contre ces peuples. — 1252. Christophe I^{er}, frère d'Abel, fut reconnu pour son successeur. En 1257, il se brouilla avec le clergé de son royaume à l'occasion de son fils qu'il voulait faire déclarer roi. L'archevêque de Lunden fut mis en prison l'année suivante, ce qui fit que le clergé prit la défense du prélat, et souleva le peuple. Christophe mourut en 1259. — 1259. Éric VII, fils du dernier roi, lui succéda à l'âge de 10 ans, malgré le clergé, sous la tutelle de sa mère. En 1275, la paix fut rendue au Danemark par la mort de l'archevêque de Lunden, et l'interdit qui durait depuis 9 ans fut levé. En 1276, il donna du secours à Magnus contre Waldemar, son frère, roi de Suède. Attaqué lui-même par Waldemar, duc de Sleswick, qui lui disputait le trône. L'an 1285, il le força à se soumettre pour recouvrer sa liberté. L'année suivante, il mourut assassiné. — 1286. Éric VIII, à l'âge de 12 ans, succéda à son père Éric VII, sous la tutelle de sa mère. En 1299, il fut excommunié par le légat Jean, et son royaume mis en interdit, pour avoir fait prisonnier Jean Grandt, archevêque de Lunden; puis, en 1303, il fut absous par le même légat, devenu archevêque de Lunden, par la démission de Grandt. En 1307, il délivra Berges, roi de Suède, emprisonné par ses sujets, et mourut en 1319. — 1320. Christophe II, 2^e fils d'Éric VII, retiré en Suède pendant le règne d'Éric VIII, son frère, obtint, après sa mort, le royaume de Danemark à force de soumissions et de promesses; il fut couronné en 1322, et souleva les états contre lui, 1323, à l'occasion des impôts. En 1326, il abandonna le royaume et se retira à Rostock. On lui substitua Waldemar, duc de Sleswick; mais il rentra en 1329, et s'accorda, 1350, avec son compétiteur. En 1353, il fut arrêté dans l'île de Laland, mis en prison, d'où il ne sortit que l'année suivante. Il mourut, en 1356, de chagrin dans l'île de Falster, excommunié, dit-on, par le pape, pour son attachement à l'empereur. — 1340. Waldemar III, fils du roi Christophe, était retenu à la cour de l'empereur depuis 12 ans, quand il revint en Danemark, et monta sur le trône. Il rétablit le bon ordre dans ses États, augmenta ses domaines, et fit la guerre avec succès à ses voisins et à ses sujets rebelles. En 1347, il vendit la ville de Revel, en Livonie, à l'ordre Teutonique, et mourut en 1375, sans laisser d'enfants. — 1375. Olaf VI, fils d'Haquin, roi de Norwège et petit-fils de Waldemar III par Marguerite, sa

mère, fut élu, à l'âge de 11 ans, pour succéder à son aïeul. En 1580, il unit dans sa personne le royaume de Norvège à celui de Danemark, après la mort de son père, et mourut en 1587, dans la 12^e année de son règne, à peine âgé de 25 ans. — 1587. Marguerite, surnommée la Sémiramis du Nord, succéda, dans les royaumes de Norvège et de Danemark, à son fils Olaus, du consentement de tous les ordres de ces deux États. L'année suivante, 1588, elle associa au trône Éric, son petit-fils, fils de Wratlas VII, duc de Poméranie, et dans la même année, Albert, roi de Suède, ayant voulu lui disputer ses deux couronnes, il fut lui-même déposé par la noblesse de ses États qui se donna à Marguerite, et tomba entre les mains de cet e dernière à la bataille de Faleoping. Après 6 années de combats, elle devint paisible souveraine de Suède par la renonciation que fit Albert de la couronne, en 1594, pour recouvrer sa liberté. Elle réunit, en 1597, les états de ses trois royaumes à Calmar, en Suède; elle y fit approuver le projet qu'elle avait formé de l'union des trois couronnes du Nord, et fit, à cet effet, la loi fondamentale qu'on appela l'Union de Calmar. Elle mourut en 1612, à bord d'un vaisseau qui devait la conduire de Flensbourg, dans le Holstein, en Danemark. — 1612. Éric IX, petit-neveu de la reine Marguerite, fut reconnu seul monarque des trois royaumes. Il eut une longue guerre avec le Holstein au sujet du duché de Sleswick, guerre qui ne finit qu'en 1633. Sous son règne, les Suédois se révoltèrent; Engelbrecht, noble Dalcécarlien, souleva les paysans, se mit à leur tête, et fut appuyé par Charles Canut-Son, maréchal de Suède, qui se fit déclarer administrateur de Suède par le sénat. Éric n'était pas mieux avec les Danois. En 1648, il se retira dans l'île de Gothland, et les états de Danemark, assemblés à Corsor, après l'avoir, mais inutilement, prié de revenir, déclarèrent, le 28 octobre 1648, le trône vacant. — 1649. Christophe III, fils de Jean de Bavière, duc de Neubourg et neveu d'Éric par sa mère Sophie, appelé par les états de Corsor à la couronne de Danemark, ne prit d'abord que le titre de père de la patrie. En 1641, il passa en Suède, se rendit à Sockholm, et y fut proclamé roi des trois royaumes le 7 septembre de la même année. Il fut couronné solennellement au mois de janvier 1646, et mourut en 1648 sans laisser d'enfants. Sa mort fut l'époque de la désunion des trois royaumes. — 1648. Christiern I^{er}, fils de Thierry, comte d'Oldenbourg, élu roi de Danemark après la mort de Christophe, fut couronné le 14 octobre 1649. Il voulut joindre à cette couronne celle de Norvège; mais Charles Canut-Son, roi de Suède, l'avait prévu; toutefois le parti qu'il avait conservé dans ce dernier pays le fit couronner roi à Upsal le 24 juin 1648, et, le 29 juillet suivant, il reçut la couronne de Norvège à Drontheim; mais il ne posséda pas tranquillement ces deux royaumes. En 1671, il abandonna la Suède, fatigué des révoltes continuelles des Suédois. En 1678, il institua l'ordre de l'Éléphant, et mourut en 1681, le 12 mai. — 1681. Jean, fils et successeur de Christiern, fut couronné roi de Danemark et de Norvège le 29 mai 1685. La même année, les états de Suède, assemblés à Calmar, lui déferèrent la couronne de Suède le 15 novembre; mais cette élection fut sans effet par les intrigues de l'administrateur Steen-Sture. Cependant il fut enfin reconnu en 1697 et couronné le 25 novembre, par l'archevêque d'Upsal. En 1701, Steen-Sture souleva contre lui toute la Suède et l'obligea d'en sortir. Après d'inutiles efforts pour y rentrer, ce prince perdit la Suède sans retour et mourut le 20 février 1713. — Christiern II, qui avait été reconnu comme successeur du roi Jean, son père, dès l'année 1486, lui suc-

céda réellement en 1513. En 1516, il commença à se former, en Suède, un parti pour lui, parti qui eut pour chef Trolle, archevêque d'Upsal, et qui, après plusieurs expéditions malheureuses, ayant, dans une bataille donnée au mois de février 1519, blessé mortellement l'administrateur de Suède, vint à bout de le faire reconnaître roi de Suède et de le faire couronner, le 4 novembre 1520, par le même archevêque d'Upsal; mais à peine fut-il couronné, qu'il fit massacrer les principaux sénateurs avec tous les grands qui lui étaient suspects. En 1521, Gustave-Vasa, petit-neveu du roi Charles Canut-Son, s'échappa de la prison où le retenait Christiern, et se fit un parti en Suède, 1525. Christiern fut déposé par les états de Danemark assemblés à Wibourg, et par ceux de Suède réunis à Strängnäs. Alors il prit la fuite, et après avoir erré pendant 9 ans, il fit une descente en Norvège, y fut pris, conduit au château de Sunderbourg, et de là transféré, en 1546, à celui de Callenbourg, où il mourut le 25 janvier 1559. — 1523. Frédéric I^{er} le Pacifique, duc de Holstein, fils du roi Christiern I^{er}, fut proclamé roi de Danemark et de Norvège après la retraite de Christiern II, son neveu, et fut couronné en 1524. En 1527, au mois de juin, il autorisa l'établissement du luthéranisme dans ses États par un édit qui permit la liberté de conscience, et mourut le 5 avril 1533. Sa mort fut suivie d'un interrègne de 15 mois. — 1534. Christiern III, fils du roi Frédéric, fut élu pour lui succéder malgré les efforts d'une puissante ligue qui voulait le rétablissement du roi Christiern II. Plusieurs villes refusant de le reconnaître, il fut obligé de les soumettre par les armes l'une après l'autre. Enfin, en 1536, il s'empara de Copenhague. C'était la dernière conquête qu'il lui restait à faire sur ses sujets. En 1537, il abolit la religion catholique dans ses États, et mourut en 1559. — Frédéric II fut reconnu pour successeur du roi Christiern, son père, qui l'avait fait couronner roi de Danemark dès l'année 1542, et roi de Norvège en 1547. En 1565, il déclara la guerre à la Suède, guerre qui dura 7 ans et finit au mois de novembre 1570, par un traité de paix avantageux au Danemark. Il mourut le 4 avril 1588. — Christiern IV succéda au roi Frédéric, son père, à l'âge de 12 ans, sous la conduite de quatre régentes. Devenu majeur, il fut couronné le 29 août 1596. En 1611, il déclara la guerre à la Suède, se mit à la tête de son armée et emporta d'assaut la ville de Calmar; puis la paix fut conclue en 1613. En 1625, il devint chef de la ligue formée pour le rétablissement de l'électeur Palatin, fut battu le 27 août 1626, près de Luker, par le comte de Tilly, et obligé, dans la même année, de regagner le Holstein. En 1629, il signa, avec l'empereur, la paix de Lubeck, déclara de nouveau la guerre à la Suède en 1643, fit la paix en 1645, et mourut en 1648. — Frédéric III, fils de Christiern, fut élu pour lui succéder, malgré les intrigues de son beau-frère, le comte Waldemar. Le 3 juin 1647, il déclara la guerre à la Suède, fut contraint à demander la paix, et conclut, le 8 mars, à Roschild, un accommodement désavantageux avec le roi Charles-Gustave, qui était venu camper devant Copenhague. Les hostilités recommencèrent presque aussitôt, et enfin, en 1660, le 27 mars, Frédéric signa à Copenhague un nouveau traité de paix, par lequel il céda à la Suède la Scanie, l'île de Rugen, la Hallandie et l'île de Bleking. Le 25 octobre de la même année, les états rassemblés à Copenhague lui déferèrent le pouvoir absolu, et déclarèrent le trône héréditaire dans sa famille. Il mourut le 19 février 1670. — Christiern V, déclaré, en 1633, successeur du roi Frédéric II, son père, lui succéda en 1670. Il eut avec la Suède une

guerre qui dura 4 ans, et finit, en 1679, par une paix avantageuse aux deux puissances. Il mourut le 4 septembre 1699. — Frédéric IV succéda le même jour, 4 septembre 1699, au roi Christiern, son père. Presque aussitôt il seigna avec le roi de Pologne Auguste et le czar Pierre le Grand contre Charles XII, roi de Suède, et déclara en même temps la guerre au duc de Holstein à l'occasion de l'évêché de Lubeck. Mais en 1700 il fut contraint, par Charles XII venu au secours de son beau-frère le duc de Holstein, à signer le traité de Travendal, par lequel il s'obligeait à rendre toutes les places qu'il avait prises au duc. En 1709, après la bataille de Pulawa, Frédéric entreprit de recouvrer la Scanie sur la Suède et se rendit maître d'Elsinbourg au mois de novembre de la même année; mais en 1710, ses troupes, commandées par le général Rantzau, furent défaites devant cet e même place le 10 mars, par le général Stémbock; puis, en 1712, le 20 décembre, il fut encore battu par le même général à Gadebusch, en Poméranie. Il prit sa revanche en 1715, et obligea Stémbock à se rendre prisonnier le 16 mai de cette année, à la capitulation de Tunningen. En 1715, le 15 juillet, les armées de Saxe et de Prusse, réunies aux Danois, s'approchèrent de Stralsund, où le roi de Suède s'était renfermé, et s'emparèrent de la place le 22 décembre, mais non de la personne du roi qui s'était évadé. La paix fut signée en 1720, le 11 juin Frédéric mourut le 12 octobre 1730. — Christiern VI succéda à son père Frédéric IV, et fut couronné le 6 juin 1731. Son règne fut paisible et florissant. Il acquit pour un million, du duc de Holstein, le duché de Sleswick, et mourut le 6 août 1746. — Frédéric V, son fils, fut couronné le 4 septembre 1747, et mourut le 15 janvier 1766, sans avoir rien fait de remarquable. — 1766. Christiern VII succéda à Frédéric V, son père, le même jour, 15 janvier 1766. L'année suivante, par un traité provisoire, signé le 22 avril à Copenhague, entre la Russie et le Danemark, Catherine II renonça, au nom de son fils, à la portion ducale de Sleswick et au duché de Holstein-Gottorp, et reçut en échange les duchés d'Oldembourg et de Delmonhorst. Ce traité fut ratifié et devint définitif le 1^{er} juin 1767. Le 16 décembre 1800, il signa le traité de la quadruple alliance avec la Russie, la Suède et la Prusse, prenant pour base du traité que le pavillon neutralise la cargaison; mais l'Angleterre mit l'embargo sur les vaisseaux danois qui étaient dans ses ports. Le 50 mars 1801, les Danois occupèrent Hambourg, et, le 2 avril suivant, eut lieu un engagement entre leur flotte et celle d'Angleterre, commandée par l'amiral Nelson, qui dura 4 heures, et dans lequel les Anglais eurent l'avantage; enfin, le 9 du même mois, un armistice de 5 mois et demi fut conclu entre les couronnes d'Angleterre et de Danemark, et prolongé de 2 mois le 27 juin suivant. Le 9 août 1803, il signa, avec la Suède et la Russie, une convention qui eut pour but de s'opposer à toute tentative qui serait faite pour entraver le commerce de la Baltique. 1^{er} août 1806, le prince royal refuse de faire cause commune avec l'Angleterre, et, sur son refus, une division anglaise parut devant Copenhague le 14 du même mois. Le surlendemain 16, le Danemark déclare solennellement la guerre à l'Angleterre. 5 septembre, bombardement de Copenhague par les Anglais, incendie de la flotte danoise et de la ville qui capitule le 7. Le 19 du même mois, refus du prince royal de signer la capitulation. 16 octobre, traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Danemark. — 15 mars 1808. Mort de Christiern VII. Son fils, Frédéric VI, lui succéda et déclare la guerre à la Suède, guerre qui se termine le 15 mars 1809, par

l'abandon que fait la Suède de l'alliance anglaise. — 22 mars 1815. Frédéric refuse de faire partie de la sainte-alliance; le 17 avril suivant, il traite avec l'Angleterre, du consentement de la France, pour sauver l'intégrité du territoire du Danemark; mais le 24 du même mois, le traité est rompu et son alliance avec la France est renouvelée. Le 31 mai suivant, il refuse d'abandonner la Norvège à la Suède et de marcher contre la France. L'intégrité de ses États lui est garantie par les Anglais. 28 juin, commencement des hostilités avec la Russie. 10 juillet, traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Danemark. Frédéric déclare la guerre à la Russie, à la Suède et à la Prusse; mais, le 14 juillet 1814, par le traité de Kiel, il fait la paix avec la Suède, signe la ligue contre la France et reçoit la Poméranie en échange de la Norvège, qu'il cède à la Suède. — 15 janvier 1818. Un ouragan ravage les côtes du Danemark. 4 mai, tentative d'assassinat sur la personne du roi. Le 17 juin, il signe un traité avec la Prusse et établit, au mois de janvier 1820, la censure dans ses États. 15 novembre, nouvelle insurrection dirigée par le docteur Dampe. Il est regardé comme fou. — 1840. Mort de Frédéric VI; avènement de Christiern VIII.

DANGEAU (Philippe de Courcillon, marquis de), naquit en 1658, et dut sa rapide fortune et sa faveur auprès de Louis XIV à son habileté à jouer toutes sortes de jeux de cartes. Il fut nommé d'abord colonel d'un régiment, puis aide de camp du roi, et ne se servit de son crédit que pour favoriser les gens de lettres, entre autres Boileau, qui lui dédia sa *Satire de la noblesse*. Il fut reçu à l'Académie française en 1688, à celle des sciences en 1704, et mourut en 1720, laissant un journal fort estimé sur la cour de Louis XIV. — Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), frère du précédent, naquit en 1643. Il fut nommé lecteur du roi, et remplaça Cotin à l'Académie française en 1682. Il se distingua par ses travaux sur la grammaire, et a laissé plus de vingt traités sur des sujets d'histoire et de philologie. Il mourut en 1725.

DANGEVILLE (Marie-Anne-Bottot), actrice française, naquit, en 1714, à Paris, où elle a fait, pendant 35 ans, l'ornement de la scène, tant par les grâces de sa personne que par la finesse de son jeu et la variété de son talent. Elle quitta la scène en 1765, assista à son éloge prononcé, au Lycée des arts, par Molé, le 6 septembre 1794, et mourut, 2 ans après, en 1796, âgée de 82 ans.

DANIEL, l'un des douze grands prophètes, était issu du sang royal de Juda, et fut amené bien jeune en captivité à Babylone par Nabuchodonosor, en l'an 602 avant notre ère. Profondément instruit dans les sciences et le langage des Chaldéens, il obtint un grand crédit auprès du roi, qui lui faisait expliquer ses songes. Ce fut lui qui découvrit l'innocence de Suzanne, et qui expliqua à Balthazar le sens des mots mystérieux tracés autour de la salle de son festin. Il obtint de Darius l'édit qui ordonnait le rétablissement du temple et le retour des Juifs à Jérusalem, et mourut sur la fin du règne de ce prince. Ses prophéties se composent de 14 chapitres, qui tous roulent sur l'explication des songes.

DANIEL (Gabriel, dit le Père), Jésuite et historien français, naquit à Rome en 1649. Il fut nommé historiographe de France, et consacra sa longue carrière à la composition de plusieurs ouvrages de théologie ou d'histoire. Il mourut en 1728. On a de lui une excellente *Histoire de France*.

DANSE. Mouvements réglés du corps, sauts et pas mesurés faits au son des instruments et de la voix. L'origine de la danse se perd dans la nuit des temps, et son antiquité est constatée par les traditions et les monuments

historiques. Chez les Hébreux, les danses faisaient partie des cérémonies religieuses, et l'on voit, d'après la Genèse, que dans le désert elles furent conduites par Moïse et sa sœur pour célébrer le passage de la mer Rouge et la délivrance du peuple de Dieu. Plus tard, David dans l'avant l'arche. — Les sculptures anciennes, trouvées en Égypte et dans l'Inde, attestent que de temps immémorial la danse a été en usage dans ces deux contrées. — En Grèce et à Rome, elle fit partie des fêtes de plusieurs divinités, notamment de celles de Bacchus; et, plus tard, le moyen âge eut ses danses au flambeau. Sous Louis XIV, 1660, la danse devint une des grandes affaires de l'époque, et fut l'origine de la grande fortune de Lauzun. Aujourd'hui, on ne danse plus, on marche, et nous n'avons réellement conservé de la danse que la valse et le galop. — Chaque peuple a sa danse nationale, danse qui ne s'exécute guère bien que dans les pays où l'on s'y est exercé dès l'enfance; tels sont la *Tarentelle* des Napolitains, le *Bolero* et le *Fandango* des Espagnols, la *Krakovique* des Polonais.

DANSE ARMÉE, ou *Pyrrique*, inventée, suivant Platon et Pline, par les Crétois, et principalement par un certain *Pyrrihus*, de Cydonie, d'où lui est venu le nom de *Pyrrique*. Les Romains prirent cette danse des Grecs, et Néron l'aimait avec tant de passion, qu'il s'y livrait lui-même en public, et comblait de libéralité ceux qui s'y distinguaient. Voy., pour la danse des Morts, l'article **MACABRE**, et, pour les danseurs et danseuses, l'article **OPÉRA**.

DANTE ALIGHIERI, le plus illustre poète de l'Italie, depuis la renaissance des lettres, naquit à Florence en 1265, et eut pour maître Brunetto Latini. Bien jeune pendant les troubles qui agitérent sa patrie, il se signala contre les Ghibelins d'Arezzo; et lorsque, plus tard, les deux partis se furent divisés dans l'intérieur de Florence sous la dénomination de noirs et de blancs, Dante, qui était de ces derniers, fut proscrit par les noirs; sa maison fut saccagée, et toutes ses terres furent pillées. Il tena, en 1304, de rentrer à main armée dans sa patrie, et erra depuis cette époque de ville en ville. Il mourut à Ravenne en 1321, âgé de 56 ans. Un siècle plus tard, en 1429, Florence réclama ses cendres, mais ne put rien obtenir, non plus que dans le 16^e siècle, époque à laquelle elle renouvela sa demande.

DANTINE, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1688, à Gourieux, près de Liège, travailla à la *Collection des Décrétales*, et à une nouvelle édition du *Glossaire de Ducange*. Il mourut en 1716.

DANTON (Georges-Jacques), un des hommes les plus célèbres de la révolution, naquit en 1769, à Arcis-sur-Aube; il exerça les fonctions d'avocat au conseil du roi au moment où éclata la révolution. Il fonda le club des Cordeliers, et fut nommé en 1791 membre du département de la Seine, substitut du procureur de la même commune l'année suivante, et enfin membre de la Convention pour y représenter le département de la Seine. Il fut un des meneurs les plus actifs de la journée du 10 août, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la débécance du roi. Nommé par l'Assemblée législative ministre de la justice, il sut, lors de l'entrée des Prussiens en Champagne, relever le courage de ceux qui tremblaient, et déployer l'énergie que nécessitaient des circonstances aussi critiques. Appelé, sur la fin de cette année, à la Convention nationale, il y exerça d'abord un immense ascendant; mais ayant fait un voyage dans son pays, il put voir à son retour combien était mobile l'enthousiasme de la multitude; alors trop indolent pour parer les coups de ses adversaires, il succomba dans sa

lutte contre Robespierre, fut arrêté, condamné, et monta avec courage sur l'échafaud, le 5 avril 1794. Danton a fait répandre le sang par système, et non par cruauté. Ses mœurs domestiques étaient douces, et il fut souvent le protecteur non-seulement des malheureux, mais même de ses rivaux.

DANOIS (Impôt), taxe annuelle imposée sur les Anglais par le roi Ethelred, en 991, pour réprimer les incursions des Danois qui désolaient les côtes de l'Angleterre. Il était de 2 schellings par 40 arpents de terre. Le clergé en était exempt. Edouard le Confesseur abolit cette taxe, mais le roi Guillaume I^{er} la rétablit. Henri I^{er} mit cet impôt au nombre des revenus fixes du royaume: il fut supprimé définitivement par le roi Etienne, le jour de son couronnement, 1148.

DANTZIG, chef-lieu de la régence du même nom, dans les provinces de la Prusse occidentale, ville commerçante et forte, sur la rive gauche de la Vistule. Elle est fort agréablement située et a une population d'environ 55,000 habitants, dont 2,000 juifs. Son nom apparaît dans l'histoire dès le 10^e siècle; on l'écrivait alors en polonais Gdansk, et en latin *Gadanum Dantiscum*. Les Danois, les Suédois, les Poméraniens et les chevaliers Teutoniques s'en disputèrent longtemps la possession, et la ville changea souvent de maîtres. En 1510, elle tomba sous la domination de l'ordre Teutonique. L'activité de ses habitants éleva à un si haut point sa prospérité affaiblie par de longues guerres, qu'en 1534 elle se déclara indépendante, et bientôt son affranchissement fut reconnu par le royaume de Pologne. La ville se gouverna par ses propres lois, dites coutumes de Dantzic, et elle étendit au loin sa juridiction. La suzeraineté du roi de Pologne y était représentée par un membre du conseil de la ville qui prenait le titre de burgrave. Elle faisait frapper la monnaie à l'effigie du roi de Pologne, et, lors de leur élection, votait à la diète par des députés. Cette ville perdit son importance politique par le rapprochement successif des frontières de la Prusse; dès 1772 elle était à peu près enclavée dans le territoire prussien, ce qui fit que le dernier roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, ayant déclaré en 1791 que force lui était d'abandonner Dantzic à sa destinée, la partie la plus raisonnable de ses habitants imposa sa volonté au petit nombre de familles qui avaient gouverné jusqu'à ce jour, et qu'en vertu d'une convention signée, le 8 mars 1793, le général de Blomer occupa militairement la ville qui reçut une garnison prussienne, et le sénat prêta serment de fidélité à la maison de Brandebourg. — En 1807, les hostilités ayant commencé entre la France et la Prusse, le corps du maréchal Lefebvre reçut l'ordre de commencer le blocus et le siège de Dantzic, qui avait pour sa défense un corps de 15,000 Prussiens et de 6,000 Russes, commandés par le comte de Kalkruct. L'attaque commença le 13 février, et le 14 mars suivant l'investissement de la place fut au complet. Enfin, après la plus vigoureuse résistance, la ville capitula le 21 mai suivant, et le maréchal Lefebvre reçut pour récompense le beau titre de duc de Dantzic. A la paix de Tilsit, un article particulier du traité déclara Dantzic ville libre avec un ressort de 2 lieues, et plaça cette ville sous la protection de la France, de la Prusse et de la Saxe, triple protection qui n'empêcha pas un général français de l'occuper avec garnison. Après la désastreuse retraite de Moscou, le 10^e corps de la grande armée se jeta dans ses murs qui furent bientôt attaqués, janvier 1813, par les armées combinées de Prusse et de Russie, sous le commandement du prince royal de Wurtemberg. Après la plus hé-

roïque résistance, résistance qui dura 15 mois, le général Rapp, contraint à capituler le 3 février 1814, en sortit avec les honneurs de la guerre et remit cette ville sous la domination de la Prusse. L'année suivante, elle éprouva de grands désastres par suite de l'explosion d'un magasin à poudre, et a souffert plus que toute autre ville de l'Europe occidentale du choléra asiatique en 1851.

DAUD, grand vizir de l'empire ottoman et beau-frère du sultan Mustapha Ier, fut l'instigateur de la révolte qui eut lieu à Constantinople en 1622, et contribua puissamment au meurtre du sultan Othman II, prédécesseur de Mustapha. Il fut arrêté et décapité l'année suivante, 1623, au château de Sept-Tours, sur le lieu même où il avait fait périr son souverain.

DAPHNÉ, nymphe, fille du fleuve Pénée, fut aimée d'Apollon, et métamorphosée par ce dieu en laurier.

DARCEY (Jean), médecin et chimiste français, naquit à Douzait en Guienne en 1723, fut d'abord précepteur du fils de Montesquieu, qu'il aida bientôt lui-même dans les recherches nécessaires aux immenses matériaux de l'Esprit des Loix. Il se fit ensuite recevoir médecin, 1762, et fut nommé en 1774 professeur de chimie au collège de France. Déjà membre de l'Académie des sciences, il fut un des premiers appelés à faire partie de l'Institut, et mourut en 1801. Il était alors membre du sénat.

DARD, arme dont l'usage était de toute antiquité, et que les bas-reliefs anciens nous représentent de toutes sortes de dimensions. Le *telum*, barbarement défiguré par le mot *dardus*, d'où dérive le mot dard, était une arme des anciens Romains. Il y en avait de plusieurs sortes, les uns étaient à faces dentelées, les autres à plusieurs crochets, ou même en forme d'olive dont le bout se terminait par une pointe. Enfin il y en avait dont la hampe était nue, tandis que pour les autres la hampe était emplumée. Les Romains appelaient *ensata* un dard à anse avec poignée à l'usage de la cavalerie, *telum* le dard de dimension moyenne, et *sparus* le tout petit dard. C'est à tort que plusieurs auteurs ont confondu le dard avec la flèche, car le premier n'a jamais été qu'accidentellement une arme de projectile. — Au moyen âge, le *djerid* des Orientaux était un dard long d'environ 5 pieds, dont l'usage s'est répandu en France à la suite des croisades, et dont le jeu consistait à atteindre de loin le simulacre d'une tête de Maure coiffée d'un turban. De là les têtes noires que l'on courait autrefois à la lance, à l'épée et au pistolet dans les carrousels.

DARDANUS, un des plus anciens rois de Troie, était né à Corythe en Etrurie. Contraint à s'expatrier pour avoir tué son frère Jasaire, dont il voulait usurper la couronne, il passa dans l'Asie Mineure et épousa la fille de Teucer, roi de Teucrie, en 1537 av. J.-C. C'est de lui que les Troiens ont été appelés Dardaniens.

DARDANELLES (Châteaux des), forts élevés par les Turcs en Europe et en Asie, sur le canal des Dardanelles, pour la défense de ce passage. Mahomet II, en 1465, en fit construire deux vers l'entrée du canal dans la mer de l'Archipel, et Mahomet IV, en 1618, en plaça deux autres à un second rétrécissement du même canal, à 4 lieues des deux premiers; on distingue ceux-ci par le nom de Châteaux-Neufs.

DARÈS, Troyen, vivait au temps de la guerre de Troie. Il était sacrificateur de Vulcain, et écrivit, suivant le rapport d'Élien, une histoire de cette guerre dont l'original ne nous est pas parvenu, mais qui paraît avoir été traduit en latin sous ce titre de *Excidio Trojæ*, faussement attribuée à Cornelius Nepos.

DARIQUE, ancienne monnaie de Perse, ainsi nommée du roi qui le premier la fit frapper. Elle se recon-

naît à un archer agenouillé décochant une flèche; l'or en est extrêmement pur. On l'évalue à 25 fr. de notre monnaie. Plutarque, Elien, Xénophon, parlent souvent des dariques. Artaxerxès Longue-Main distribua 50,000 dariques aux Grecs pour les soulever contre les Lacédémoniens et les forcer à rappeler Agésilas d'Asie, 370 av. J.-C.

DARIUS. Plusieurs rois de Perse ont porté ce nom. Le premier Darius, fils d'Hystaspes entra dans une conspiration contre le faux Smerdis, successeur de Cyrus, et fut mis à sa place, 522 av. J.-C. Il se rendit maître de Babylone qui s'était révoltée, soumit les Grecs de l'Asie Mineure et envoya en Grèce une armée de plus de 200,000 hommes qui fut entièrement défaite à Marathon par les forces réunies des Athéniens et de s Platéens. Il se proposait d'aller lui-même venger cet affront fait à ses armes, lorsqu'il mourut 485 ans av. J.-C. — Darius II, surnommé *Nothus* ou le Noir, était fils naturel d'Artaxercès Longue-Main. Il fit plusieurs guerres avec succès, et mourut environ 405 ans av. J.-C. — Darius III, dit Codoman, fut le dernier roi des Perses. Il monta sur le trône 336 ans av. J.-C., et eut à combattre Alexandre le Grand qui, vainqueur au passage du Granique, avançait à grandes journées contre la capitale. Darius marcha à sa rencontre, fut battu d'abord à Issus, ensuite à Arbèles, et fut assassiné, 330 av. J.-C., par le satrape Bessus, lorsqu'il cherchait à se retirer dans la Bactriane. Avec lui finit l'empire des Perses.

DARMSTADT, capitale du grand-duché de Hesse-Darmstadt ; elle compte 15,000 habitants, et a été fondée dans le 16^e siècle. V. **HESSE**.

DARNLEY (Henri-Stuart lord) était fils du comte de Lenox; il naquit en 1641, et eut l'honneur très-dangereux d'épouser la reine d'Écosse, l'infortunée Marie Stuart. Il fit assassiner dans la chambre même de la reine, et sous les yeux de cette princesse, le musicien Riggio qu'il croyait son amant, et suta en l'air pendant la nuit du 9 février 1567 avec la partie de la maison dans laquelle il logeait. Marie y avait couché plusieurs nuits dans un appartement voisin de celui de son époux, et était allée passer celle-là dans son propre palais. V. MARIE STUART.

DARU (P.-Ant.-Noël **BRUNOT** comte), naquit à Montpellier en 1767, et fut nommé commissaire des guerres de 1785 à 1789. Il fut emprisonné pendant la révolution, et ne dut sa liberté qu'à la journée du 9 thermidor. Il entra au Tribunat en l'an x, 1801, fut envoyé ministre plénipotentiaire à Berlin en 1806, et fut admis à même année à l'Institut. Il était ministre d'État en 1811, et s'opposa en cette qualité, autant qu'il le put, à la campagne de Russie. Il a été nommé pair de France sous la restauration. On a de lui une *Traduction en vers* d'*Horace*, et une *Histoire de la république de Venise*.

DATES. Ce mot vient du latin *datum* ou *data*, en sous-entendant *edictum* ou *diploma datum*, ou *epistola*, ou *charta data*. — Les diplomates admettent quatre sortes de dates : dates de temps, dates de lieu, dates de personnes, dates de faits. — Les dates de temps sont, ou précises, ou approximatives, ou vagues, ou inconnues. — Les dates précises sont celles qui indiquent positivement l'an, le mois, le jour, et quelquefois l'heure où s'accomplit un événement. — Mais il y a divers degrés de précision ; on peut connaître l'an, et ne pas savoir le mois ; le mois, et ne pas savoir l'an ; le jour, et ne savoir ni l'an ni le mois. — Les dates incertaines sont celles qui sont contestées, et auxquelles on peut opposer d'autres dates aussi vraisemblables. — Les dates vagues sont celles que l'on sait être enfermées dans une période déterminée plus ou moins

longue, mais qu'on ne peut rattacher à aucun point de cette période. — Les dates inconnues sont celles qui appartiennent à des faits dont rien ne révèle la place dans la succession des temps. — Une date inconnue est aussi, à certains égards, une date vague, en ce qu'à moins qu'il ne s'agisse de la création du monde, on peut toujours la faire flotter entre certaines limites. Cette formule : *Regnante Domino nostro Jesu Christo*, dont on se servait dans les *Actes des Martyrs* au 5^e siècle, et depuis le 7^e jusqu'au 12^e, est une date vague, en ce qu'elle exprime seulement que tel fait dont il s'agit a eu lieu depuis l'établissement du christianisme. La connaissance des calendriers et des ères est indispensable pour rapporter à notre ère les dates de l'histoire des différents peuples. (V. AGE DU MONDE, ANNÉE, CALENDRIER, ÉPOQUE, ÈRE.) — Les dates de temps sont exprimées en toutes lettres ou avec des chiffres. — En Europe, on ne se servit guère des chiffres arabes avant le milieu du 13^e siècle; on ne les employa d'abord que pour les calculs, puis ils s'introduisirent dans les chroniques, dans les calendriers et dans quelques manuscrits. Ils ne furent jamais admis dans les diplômes ou chartes avant le 16^e siècle, et on ne les vit paraître sur nos monuments que depuis l'ordonnance de Henri II, en 1159. La figure de ces chiffres ne fut pas uniforme en France avant 1500, encore les entremêlait-on souvent de chiffres romains. Les chiffres arabes étaient inconnus en Russie avant Pierre le Grand; on commença à les employer dans le 18^e siècle. Ils avaient été introduits en Angleterre en 1225, et portés en Italie vers le même temps. L'Allemagne les reçut vers 1506, mais ils n'y acquirent quelque régularité qu'à partir de 1534. On en trouve quelquefois dans les imprimés du 15^e siècle. On trouvera dans les traités de diplomatique les formes que, selon les époques, ces chiffres ont affectées dans l'écriture. — Depuis le 10^e siècle jusqu'au 16^e inclusivement, on les omit fréquemment dans la date. — Urbain VIII ordonna qu'à l'avenir les lettres apostoliques énonceraient le jour du mois tout au long, et non pas en chiffres. — Jusqu'au 14^e siècle, on marqua les dates au moyen des capitales romaines, MCCCXIV. Dans le 15^e, et surtout au commencement, on marqua les dates en abrégé, en se servant de ces petites lettres romaines qu'on appelait alors *chiffres financiers*, mcccciv (1414). Nous devrions donner ici la numération romaine, telle qu'elle a été suivie jusqu'à l'époque où il devint d'un usage général d'écrire les dates en chiffres arabes ou vulgaires; mais nous renvoyons au mot CHIFFRES où ce travail a déjà été fait. Nous ferons remarquer cependant que le D ne devint lettre numérale qu'après l'an 1485. On appelle *année* la mesure du temps que le soleil ou la lune emploie pour revenir au signe du zodiaque. Il existe deux sortes d'année, l'année *solaire* et l'année *lunaire*. La première se compose de 365 jours 5 heures 49 minutes 16 secondes, et la seconde de 354 jours 49 minutes. L'usage de compter les années par celle de J.-C. introduit en Italie au 6^e siècle par Denis le Petit, fut transporté, le siècle suivant, en France, mais ne fut bien établi que dans le courant du 8^e siècle, sous les rois Pepin et Charlemagne. Il existe trois conciles : celui de Germanie, 742; de Lipten, 745, et de Soissons, 744, qui sont datés des années de l'Incarnation. Depuis lors, on a pris l'habitude de dater les faits historiques par les années Jésus Christ, mais on ne s'accorde pas sur le commencement de l'année. Les Latins avaient huit manières différentes de commencer l'année : 1^o Les uns la commençaient avec le mois de mars, comme les premiers Romains sous Romulus; 2^o d'autres avec le mois de janvier, comme nous la commençons aujourd'hui, conformément à la réformation du calendrier fait

par Numa; 3^o ceux-ci au 25 décembre, jour de la naissance du Sauveur; 4^o ceux-là au 25 mars, jour de la Conception; 5^o d'autres enfin, prenant aussi ce dernier point de départ, différaient dans leurs calculs d'un an plein, la commençaient avec le 25 mars, mais en la devançant de 9 mois et 7 jours, et comptaient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de notre année 999; 6^o ou avec le même 25 mars, mais en retardant l'année de 5 mois moins 7 jours, c'est-à-dire en comptant encore jusqu'au 24 mars inclusivement l'an 999, tandis que nous comptons l'an 1000; 7^o à Pâques, en retardant l'année d'environ 3 mois, plus ou moins, selon que Pâques tombait en mars ou en avril; 8^o un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de janvier l'an 1105, lorsque nous ne comptons que l'an 1102. — En Allemagne, l'usage de commencer l'année à Noël était établi dès le 10^e siècle. Cependant il y avait des exceptions. — A Cologne, l'année civile, style de cour, s'ouvrait à Pâques; l'année ecclésiastique à Noël, à partir de 1510, et l'année universitaire au 25 mars jusqu'en 1428. — A Mayence, le jour de Noël commença l'année jusqu'au 15^e siècle. — A Liège, dès la fin du 12^e siècle, l'année commença au samedi saint, après la bénédiction du cierge pascal. — A Trèves, on commença l'année au 25 mars jusqu'en 1652. — A Strasbourg, on conserve un calendrier du 11^e siècle, où le jour initial de l'année est la Circoucision; mais un autre calendrier du 8^e l'indique pour le jour de Noël. — Dès 1508, le style de la cour impériale d'Allemagne était d'ouvrir l'année par le 1^{er} janvier. — En Hongrie, elle s'ouvrait à Noël ou au 1^{er} janvier. — En Danemark, tantôt à Noël, tantôt à la Circoucision, tantôt au 12 août, fête de saint Tiburge. — En Suisse, dans les 14^e et 15^e siècles, on commençait l'année au 1^{er} janvier. — A Lausanne et dans le pays de Vaud, depuis le concile de Bâle, le jour initial était le 25 mars. — A Milan, dans les 15^e, 14^e et 15^e siècles, le 1^{er} jour de l'an était celui de Noël. — Rome et la plupart des villes d'Italie suivaient le même style. — A Florence, dès le 10^e siècle, le commencement de l'année était fixé au 25 mars, 5 mois moins 7 jours après notre 1^{er} jour de l'an. C'est ce qu'on appelle l'ère de Florence, adoptée par quelques villes et par plusieurs papes dans leurs bulles jusqu'à Clément XII inclusivement. — Elle fut abandonnée dans toute la Toscane à partir de 1750, qu'il fut enjoint de commencer l'année au 1^{er} janvier. — A Pise, à Lucques, à Sienne, à Lodi, l'année avançant de 12 mois pleins sur celle des Florentins. Cette manière de dater fut adoptée, dès le 9^e siècle, par plusieurs papes et par plusieurs empereurs d'Occident. — A Venise, l'année civile et ordinaire commençait au 1^{er} janvier, et l'année légale au 1^{er} mars. — A Bénévent, dans le 12^e siècle, l'année commençait au 1^{er} mars. — En Aragon, l'année commençait 5 mois moins 7 jours après la nôtre, le 25 mars, et cela dura jusqu'en 1550, qu'il fut ordonné qu'elle commencerait à Noël, en omettant les calendes, les nones et les ides dans la date du jour. — En Castille, où l'on avait compté de la même manière, pareil changement fut décrété par les cortès en 1533. — En Portugal, le roi Jean I^{er} rendit semblable ordonnance en 1420. — En 1556, s'établit dans toute la Péninsule Hispanique l'usage d'ouvrir l'année avec le mois de janvier. — En Sicile, depuis l'invasion des Normands, l'ouverture de l'année avait lieu au 25 mars. Le 1^{er} janvier ne devint le jour initial que dans le 16^e siècle. — En Chypre, l'année se prenait du jour de Noël. — En Russie, jusqu'au 12^e siècle, elle commençait au printemps; mais, dans la suite, les Russes adoptèrent le calendrier grec. — En Angleterre, du 7^e siècle jusqu'au 15^e, l'usage se maintint de commencer l'année au jour de Noël. — Dès le 12^e siècle,

il y eut déjà des computistes qui prirent pour jour initial le 25 mars, style qui passa dans le civil au 14^e siècle, et qui se perpétua jusqu'à la réception de la réforme du calendrier. — Les Anglais eurent ainsi trois sortes d'années : l'année historique ou politique, commençant au 1^{er} janvier; l'année légale, commençant à Noël jusqu'à la fin du 15^e siècle, puis au 25 mars; et l'année liturgique, commençant au 1^{er} dimanche de l'Avent. — Dans les Pays-Bas, jusqu'en 1575, plusieurs provinces, telles que la Gueldre et la Frise, avaient adopté Noël pour le 1^{er} jour de l'an. — A Utrecht, on suivait le même calcul depuis 1555. Auparavant, on parlait de l'Annonciation. — A Delft, à Dordrecht et dans le Brabant, l'année commençait le vendredi saint. — En Hollande, en Flandre et dans le Hainaut, dès 1552, les états de Hollande avaient proposé de l'ouvrir au 1^{er} janvier. Elle s'ouvrait au jour de Pâques. — En Savoie, elle commençait également à Pâques. — En France, on commença longtemps l'année au 1^{er} mars, usage qui venait de la vieille Allemagne, où l'année s'ouvrait avec l'assemblée générale de la nation, appelée *mallum publicum*. C'était le champ de Mars, *campus Martis*, transporté, en 753, au 1^{er} mai, et nommé champ de mai, *campus maii*, à partir de cette époque. — Sous Charlemagne, l'année commençait à Noël, et il en fut ainsi presque généralement pendant le 9^e siècle. — Vers 850, dans quelques parties de la France, on commença à prendre Pâques pour le jour initial de l'an. Plus tard, les uns prirent le 25 décembre, d'autres le 25 mars, et le plus grand nombre le jour où la veille de Pâques, depuis la fin du 11^e siècle jusqu'à l'édit de Charles IX, donné en janvier 1563, et enregistré en 1567. (V. AN-NÉE.) La coutume presque invariable de nos rois et celle du parlement de Paris furent de commencer l'année à Pâques ou plutôt au samedi saint après la bénédiction du cerge pascal. Mais dans les provinces occupées par les Anglais, l'usage le plus commun était de la commencer à Noël, et lorsqu'on y datait de Pâques ou du 25 mars, on ajoutait à la date *selon le style de France* ou *more gallicano*. — L'édit par lequel Charles IX prescrivait de commencer l'année au 1^{er} janvier établit pour la première fois l'uniformité dans les dates de la France. Les pays voisins suivirent cet exemple, les uns plus tôt, les autres plus tard. Cette mesure eut lieu dans la Franche-Comté provisionnellement en 1566, et définitivement en 1575. Auparavant, à Besançon, l'année légale commençait à l'Annonciation, et l'année ecclésiastique à la Circoucision. Dans le comté de Bourgogne il existait plusieurs usages. A Auxerre, jusqu'au 6^e siècle, l'année avait commencé au 1^{er} janvier; à partir de 550, on la commença à Pâques. Dans d'autres parties de la même province, elle s'ouvrait à la Nativité. Cela dura jusqu'en 1579, que l'on adopta le 1^{er} janvier. En Lorraine, cette réforme ne fut admise qu'en 1580. Jusque-là il y avait eu incertitude et variété, soit du milliaire, soit du commencement de l'année; les uns prenant pour le commencement Noël, 25 décembre, les autres l'Annonciation, 25 mars, les autres le jour mobile de Pâques. A Montbelliard, les uns commençaient l'année au 1^{er} janvier, les autres au 25 mars. Dans le pays Rémois (province ecclésiastique de Reims), au 15^e siècle, l'année s'ouvrait à l'Annonciation. La ville de Montdidier conserva cet usage jusqu'au 16^e siècle. Au diocèse de Soissons, dans le 12^e siècle, la Nativité commençait l'année. A Amiens, vers la même époque, l'année s'ouvrait à Pâques après le cerge bénit. Il en était de même à Péronne dans le 15^e siècle. En plusieurs endroits de la Picardie on data du 1^{er} janvier après le milieu du 15^e siècle. Il y avait parmi les Picards la plus grande va-

riété quant à l'époque où commençait l'année. Dans le diocèse de Beauvais on avait adopté la Nativité, à laquelle le 1^{er} janvier fut substitué en 1580. En Languedoc, pendant les 11^e, 12^e et 13^e siècles, l'année commençait le plus généralement à Pâques. Le parlement de Toulouse gardait encore cet usage en 1555. Dans d'autres parties du Languedoc l'année commençait le 25 mars. A Narbonne et dans le pays de Foix, le jour de Noël était le 1^{er} de l'an. Dans le diocèse de Limoges, Pâques fut le jour initial de l'an jusqu'en 1501, que le 25 mars lui fut substitué. Dans le Poitou, la Guienne, la Normandie et l'Anjou, l'année légale commençait à Noël tout le temps que ces provinces restèrent au pouvoir des Anglais; Pâques y était auparavant le jour initial. En Dauphiné, jusqu'à la fin du 15^e siècle, l'année s'ouvrait au 25 mars; mais, dans le 14^e, elle commença le plus ordinairement à Noël; c'est ce qu'on nommait le *style delphinal*. On suivait le même calcul pour l'indiction. En Provence, dans les 11^e, 12^e et 15^e siècles, on prit pour points de départ de l'année Noël, le 1^{er} janvier, le 25 mars et Pâques. — On a vu, à l'art. CHRIST, que la naissance de ce Dieu fait homme est de 5 ans antérieure à notre ère; d'après d'autres calculs, elle le serait de 8 ans; d'après Gervais de Cantorbéry, de 22, et d'après le pape Urbain II, de 25. Cependant il y a eu un accord au sujet des années du Christ, depuis que l'usage de compter le temps par l'Incarnation a été introduit, au 6^e siècle, par Denis le Petit, et au 7^e en France, où il ne fut bien établi que vers le 8^e, sous les rois Pépin et Charlemagne. On vient de voir quels sont les divers commencements de l'année de l'Incarnation; mais on a aussi employé les années de la Passion, et, pour juger de la signification de cette date, il faut remarquer que tous les auteurs ne rapportent pas la mort du Christ à la même année de son âge; ceux-ci le font mourir à 52 ans, ceux-là à 53, d'autres enfin à 54. Quand on lit les chroniques, il est essentiel de tenir compte de ces trois opinions. — Une autre particularité à laquelle il faut avoir égard, c'est que l'année de la Passion est quelquefois confondue avec celle de l'Incarnation, appelée l'an de grâce, *annus gratiae*. Le plus ancien exemple connu de cette appellation est de l'an 1152; il se rencontre dans une charte de Hugues, seigneur de Châteauneuf. — Une autre date assez usitée pour marquer l'année de l'Incarnation est celle-ci : *Annus incarnationis Christi*, année de la Trabeation, de *trabea*, sorte de robe dont étaient revêtus les dieux et les rois de l'antiquité. Le Verbe, en s'incarnant, s'était revêtu d'une robe de chair (*trabea carnis indutus*). Une observation qu'il importe de faire, c'est que souvent, en datant par les années de l'Incarnation, pour abrégé on omet un nombre de ces années, quelquefois le mille, d'autres fois le cent; cela se pratiqua de la sorte depuis le 9^e siècle jusqu'au 16^e inclusivement. Nous avons vu dans ces derniers temps deux exemples de cette omission, pour les années 1789 et 1795, appelées 89 et 95. Pour compléter ce qu'il y aurait à dire sur les dates de temps, il faudrait ajouter ici les noms connus qui ont servi à distinguer certains jours de la semaine et du mois; mais, pour ne pas surcharger cet article, nous renvoyons cette importante synonymie à l'article GLOSSAIRE DES DATES.

DATES DE LIEU. C'est l'indication plus ou moins minutieuse de l'endroit où un acte a été dressé. Elle fut rarement employée avant le 12^e siècle. Après cette époque, elle fut de la plus stricte exactitude; on alla même jusqu'à mentionner et à décrire, en s'orientant, la chambre où tel acte fut passé, telle convention souscrite, tel engagement pris. La date du lieu, qui n'était pas exigée par les lois romaines, fut de rigueur en France pour

toutes les transactions, depuis l'ordonnance de 1462, confirmée par celle de Blois.

DATES DES PERSONNES. On appelle ainsi la détermination de temps par le rappel des consuls, des empereurs, des rois, des papes, des évêques, des édiles, des gouverneurs, etc.

DATES DES FAITS ou DATES HISTORIQUES. Ce sont celles qui marquent le temps par le rappel d'un fait. A Milan, on voit, dans l'église de Sainte-Léonide, un monument du 5^e siècle, daté de l'an 104 de l'église catholique; c'est une des plus anciennes dates historiques que l'on connaisse dans la période qui sépare l'antiquité du moyen âge. A partir du 11^e siècle, on rencontre fréquemment cette sorte de date dans les chartes laïques. Une charte de 1105 date de l'apparition d'une comète. Dans l'*Histoire du Languedoc*, par dom Vaissette, l'année 920 est ainsi exprimée : *Anno quo infideles Franci regem suum Carolum inhonestaverunt* : l'année que les Français déposèrent Charles le Simple. Les dates de faits sont des aide-mémoire très-fréquentes dans la conversation. L'année du grand hiver, l'année de l'invasion, l'année du choléra, etc. **V. ANNEE, CHRONOGRAMME, ÉPOQUE, ÈRE, GLOSSAIRE DES DATES.**

DAUBERMESNIL (F.-A.), député du département du Tarn à la Convention nationale, refusa de voter la mort de Louis XVI, et fut nommé, en 1798, au conseil des Cinq-Cents. Il s'opposa au coup d'État du 18 brumaire, et resta sans emploi sous le gouvernement consulaire. Il mourut en 1812. On a de lui un ouvrage intitulé : *Extrait d'un manuscrit intitulé : le Culte des adorateurs de Dieu*.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), savant naturaliste et anatomiste français, naquit à Montbar, en 1716. Il devint un des collaborateurs de Buffon, auquel il fournit toute la partie anatomique de l'*histoire naturelle*, et fut nommé membre de l'Institut et du sénat conservateur. Il mourut à Paris en 1800. C'est à lui que nous devons la naturalisation en France des moutons de race espagnole.

D'AUBIGNAC. V. AUBIGNAC (D').

D'AUBIGNÉ. V. AUBIGNE (D').

DAUBIGNY (J.-L.-Marie VILLAIN) naquit à Saint-Justin, en Picardie. Il fut d'abord procureur au parlement de Paris, devint, pendant la révolution, membre de la municipalité, où il suivit tour à tour Danlon et Robespierre. Il fut accusé de deux vols commis, l'un après les journées de septembre, au Garde-Meuble, et l'autre au ministère de la guerre, où il était adjoint, en 1795, au citoyen Bouchotte. En 1801, il fut compromis dans l'affaire de la machine infernale, fut déporté aux îles Séchelles, et y mourut en 1808.

DAUMESNIL (Pierre), général français, surnommé *la Jambe-de-Bois*, naquit à Périgueux, en 1777, et s'engagea comme simple soldat. Il fit en cette qualité les campagnes d'Italie et d'Égypte, et fut, à la suite d'une foule d'actions d'éclat, nommé major de la garde, en 1809. A Wagram, il eut une jambe emportée par un boulet de canon, fut élevé au grade de général de brigade, et reçut le commandement du fort de Vincennes. Ce fut là qu'il répondit, en 1814, aux sommations qui lui furent faites par les alliés : *Je vous rendrai la place quand vous m'aurez rendu ma jambe*. Il fut mis en retraite par Louis XVIII; mais, en 1830, il fut de nouveau nommé au commandement du fort de Vincennes, et y est mort en 1852.

DAUMONT, village situé sur les limites de la forêt de Montmorency, à quatre lieues et demie nord de Paris. Il remonte à une époque reculée. Une église y existait dès

les premières années du 12^e siècle, et cette église, sous l'invocation de Notre-Dame, fut, en 1108, donnée au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, par un Radulfe le Bel. Les religieux de Saint-Martin y établirent un prieuré, qui fut doté par les seigneurs de Montmorency. L'architecture semblait appartenir aux 12^e et 13^e siècles. On y voit plusieurs tombes où furent déposés les restes de quelques seigneurs de Daumont, portant la plupart le nom de Villers.

DAUN (Léopold-Joseph-Marie, comte de), feld-maréchal des armées de Marie-Thérèse, naquit à Vienne en 1705. Il fit ses premières armes contre les Turcs, à la tête d'un régiment d'infanterie, et se couvrit de gloire en luttant plus tard contre le grand Frédéric. Il gagna, en 1757, à Kollm, sur Frédéric, la première bataille que ce prince ait perdue, et eut l'honneur de faire lever les sièges de Prague, de Dresde et d'Olmütz. Après la guerre, il fut nommé président du conseil aulique de paix, et mourut à Vienne, comblé d'honneurs et de biens.

DAUNOU (P.-Claude-François), pair de France, membre de l'Institut et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Boulogne en 1761. Il enseigna d'abord, chez les oratoriens, les belles-lettres, la philosophie et la théologie, et fut, en 1792, nommé à la Convention nationale; puis au conseil des Cinq-Cents, dont il fut le premier président. Il fut nommé archiviste sous l'empire, perdit sa place sous la restauration, et la reprit en 1830. Pendant cet intervalle, il fut, en 1819, nommé professeur au collège de France, et fut élu, la même année, à la Chambre des députés. Il venait d'être nommé pair de France, lorsqu'il mourut en 1840. On a de lui différents ouvrages. Nous citerons : *De l'influence de Boileau sur la littérature française; Mémoire sur l'étendue et la limite de la puissance paternelle; Histoire de la Pologne; Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, et enfin *Essai sur les garanties individuelles*.

DAUPHIN, titre que portait l'aîné des enfants de France, l'héritier présomptif de la couronne. L'origine de cette dénomination remonte à la cession du Dauphiné, faite en 1349, par le dauphin de Viennois Humbert aux Blanches-Mains à Charles, depuis Charles V, petit-fils du roi de France Philippe VI de Valois. Une assemblée solennelle eut lieu le 16 juillet, à Lyon; le dauphin Humbert, le duc de Normandie, fils de Philippe de Valois et son successeur sous le nom de Jean II, son fils Charles et les principaux seigneurs du Dauphiné et des provinces voisines étaient présents. Humbert remit lui-même à Charles le drapeau des Dauphins et les insignes de la souveraineté. Il délia ses sujets du serment de fidélité, et les engagea à en prêter un nouveau à Charles, qui, de son côté, jura d'observer les privilèges de la province. En vertu d'une ordonnance du roi Jean, en 1356, il fut établi que le Dauphiné devrait toujours passer au fils aîné du roi de France. On compte 25 dauphins depuis Charles V jusqu'au duc d'Angoulême, fils de Charles X, qui ne prend plus ce titre, non plus que la branche cadette des Bourbons aujourd'hui régnante. Les dauphins écartelaient les armes de France avec celles du Dauphiné; ils se qualifiaient dans leurs lettres patentes : *Par la grâce de Dieu, fils aîné de France et dauphin du Viennois*. Ils ne le cédaient qu'aux têtes couronnées. Au moment où le roi de France mourait, le dauphin était reconnu pour roi, quoiqu'il ne fût ni sacré ni couronné.

DAUPHINE était le titre que portait, en France, l'épouse du dauphin, et qu'elle conservait même après la mort de son mari, s'il décédait avant d'être roi. Les

plus célèbres dauphines qui ont été plus tard reines sont Jeanne de Bourbon, épouse de Charles V; Catherine de Médicis, épouse de Henri II; Marie-Autoinette, épouse de Louis XVI. Parmi celles qui n'ont pas occupé le trône, on peut citer la dauphine Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, femme du petit-fils du roi Louis XIV; Marie-Thérèse de Saxe, femme du dauphin, fils de Louis XV; enfin Madame, duchesse d'Angoulême.

DAUPHINE, ancienne province qui avait autrefois pour limites, à l'est, les Alpes et le Piémont; à l'ouest, le Rhône, le Lyonnais et le Vivarais; au midi, la Provence, et au nord, la Bresse. On lui donnait 42 lieues de long sur 54 de large. On le divisait en haut Dauphiné, comprenant le Grésivaudan, le comté d'Embrun, le Briançonnais, le Royannez; et en bas Dauphiné, contenant le Viennois, le Valentinois, le Divis et le Trièves. En 1783, Necker portait la population de cette province à 664,000 âmes, et la masse de ses contributions à 11,800,000 livres, ou 17 livres 15 sous par tête. Le Dauphiné était pays d'états et de droit écrit. Il y avait un parlement séant à Grenoble, auquel la cour des aides avait été réunie. Ce corps fut illustré entre autres par l'un des avocats les plus éloquents du 18^e siècle, l'avocat général Servan. La province avait en outre un présidial, sept bailliages, trois sénéchaussées, un bureau de finances, six élections et quatre judicatures royales. Sous l'ancien régime, le Dauphiné était au nombre des provinces réputées étrangères, c'est-à-dire qui n'étaient point soumises au tarif établi par Colbert, en 1664, pour les taxes à l'entrée et à la sortie du royaume, ainsi que les droits perçus d'une province à une autre et certains droits locaux. Le Dauphiné est remplacé aujourd'hui territorialement par les départements des Hautes-Alpes, de l'Isère et de la Drôme. Cette province a donné naissance à des personnages célèbres dans tous les genres. On peut citer, parmi les guerriers, Bayard et Championnet; parmi les philosophes, les orateurs et les gens de lettres, Condillac, Mably, Du Belloy, Vaucanson, Gentil-Bernard, Mounier, Barnave, Manuel, les deux Champollion. Une de ses merveilles est la Grande-Chartreuse, chef-lieu de l'ordre fondé en 1084, par saint Bruno, et dont le site sauvage et pittoresque invite à la mélancolie.

DAUPHINÉ (Vicissitudes du). Cette province, jadis comprise dans la Gaule celtique, forma, après la conquête des Romains, celle qu'ils appelèrent la Viennoise, et dépendante en partie de la seconde Narbonnaise et des Alpes maritimes. Les Allobroges, l'un des peuples les plus puissants des Gaules, habitaient la partie septentrionale du Dauphiné, du Rhône et de l'Isère. Ayant attaqué les Éduens, alliés de Rome, ils furent battus près de l'Isère, par Fabius Maximus, qui prit de cette victoire le surnom d'*Allobrox*, et leur pays fut subjugué par les Romains 114 av. J.-C. Lors de l'invasion des tribus germaniques, les Burgondes, Bourguignons, que les Gépides, peuplade scandinave, avaient expulsés des rives de la Vistule et de l'Oder, s'emparèrent du Dauphiné, qui fit dès lors partie du royaume fondé par eux en 413, sous la conduite de leur chef Gondicaire. Ce royaume fut plus tard assujéti par les fils de Clovis, en 516, et alors le Dauphiné passa sous la domination de la race mérovingienne. Il fut envahi en 720, par les Arabes, mais reconquis, en 740, par Charles-Martel. Sous les Carlovingiens, cette province fut englobée dans le second royaume de Bourgogne ou d'Arles, fondé par Boson vers 863; elle se divisa ensuite en petits États, dont le comté d'Albon devint le plus puissant. Le premier comte, Guy ou Guigues 1^{er}, gouvernait comme prince souverain dès le

9^e siècle. — Après lui, en 940, Guigues II. — 995. Guigues III. — 1016. Guigues IV, mort religieux à Cluny. — 1037. Guigues V. — Guigues VI. — 1073. Guigues VII le Gros. — 1120. Guigues VIII. — 1145. Guigues IX. — Humbert, dit *Guigues X*, mort en 1167. — Béatrix, sa sœur, morte vers l'an 1228. — *Race de Bourgogne*. — 1228. André, dit *Guigues XI*. — 1237. Guigues XII. — Jean II, mort en 1281. — Anne, sa sœur, morte en 1296. — *Troisième race, seigneurs de la Tour-du-Pin*. — 1309. Humbert 1^{er}. — 1318. Jean II. — 1353. Guigues XIII. — 1357. Humbert II. Ce prince, ayant perdu son fils unique dans un combat, céda sa principauté en 1349 moyennant 120,000 florins, à Charles, fils aîné de Jean, duc de Normandie, lequel fut dans la suite roi, sous le nom de Charles V, sous la double condition que les fils aînés de nos rois en porteraient le nom et les armes, et que la province formerait une souveraineté particulière qui ne pourrait être réunie à la couronne. Voici la chronologie des princes de France dauphins. — 1349. Charles 1^{er}, depuis roi sous le nom de Charles V. — 1368. Charles II, depuis roi. — 1386. Charles III. — 1391. Charles IV. — 1400. Louis 1^{er}. — 1415. Jean. — 1416. Charles V, depuis roi sous le nom de Charles VII. — 1423. Louis II, qui fut roi sous le nom de Louis XI. — 1439. Joachim. — 1470. Charles VI, roi sous le nom de Charles VIII. — 1492. Charles Orland. — 1496. Charles VII. — Deux fils du roi Louis XII. — 1517. François 1^{er}. — 1536. Henri II. — 1545. François II. — 1601. Louis III, roi sous le nom de Louis XIII. — 1658. Louis IV, depuis le roi Louis XIV. — 1661. Louis V. — 1711. Louis VI. — 1712. Louis VII. — 1712. Louis VIII, roi sous le nom de Louis XV. — 1729. Louis IX. — 1771. Louis X, d'abord duc de Berri, puis roi sous le nom de Louis XVI. — 1781. Louis XI, mort en 1789. — Louis XII, mort prisonnier au Temple le 8 juin 1793. Le titre de dauphin, perdu pendant la révolution et sous l'empire, fut, en 1824, donné, à la mort du roi Louis XVIII, à Louis-Antoine de France, fils du roi Charles X, et qui avait jusqu'alors porté le nom de duc d'Angoulême. En 1830, à l'occasion des ordonnances de juillet, le dauphin, fils du roi, fut compris dans l'acte de déchéance de la branche aînée des Bourbons, et ce prince, pour assurer le trône à son neveu Henri, fils de son frère, le duc de Berri, assassiné le 15 février 1820, contresigna l'abdication de son père. Depuis lors le titre de dauphin se trouve entièrement aboli. La province du Dauphiné tirait son nom de Guigues VIII, fils de Guigues VII et de Marguerite, fille d'un comte de Bourgogne, lequel vivait en 1120. Ce prince, brave entre tous les braves, choisit le dauphin pour sa devise, en fit le timbre de son casque et en chargea ses armes et la housse de son cheval. Il était appelé pour cela le comte Dauphin, nom qui fut si agréable à ses descendants, qu'ils échangeaient leur premier titre de comtes d'Albon et de Grenoble contre celui de dauphin de Viennois. — Le Dauphiné fut, en 1789, le berceau de la révolution, qui eut pour prélude, dans l'assemblée de Vizille, la réunion des trois ordres de la province, due surtout au patriotisme et à l'éloquence de Mounier.

DAVID, prophète et 2^e roi des Juifs. Il était fils d'Isaï et de Jessé, de la tribu de Juda, et naquit à Bethléem environ 1085 av. J.-C. Il conduisit les troupes de son père lorsqu'il fut désigné par Samuel pour succéder à Saül. Les Philistins ayant envahi la Judée, David se présenta pour combattre le géant Goliath, le terrassa d'un coup de fronde et lui coupa la tête; puis il se couvrit de gloire dans différentes occasions. Mais cette gloire rendit Saül jaloux, et pour éviter les embûches que lui tendait ce prince, dans l'espoir de le faire périr, David

se vit contraint à fuir. Il erra plusieurs années dans le désert. Monté sur le trône, il combattit Isboseth, fils de Saül, puis il soumit les Philistins, les Moabites et plusieurs autres peuples de la Syrie. Il enleva Jérusalem aux Jebuséens, et en fit la capitale de ses États. Mais il souilla sa gloire par de grandes cruautés. Le prophète Nathan le fit rentrer en lui-même, et il mourut l'an 1015 av. J.-C., après avoir fait sacrer son fils Salomon, qui lui succéda.

DAVID-ALRI, imposteur, tenta vers l'an 1169 de se faire passer pour le Messie, et souleva les Juifs de Perse contre le roi. Il fut tué par son beau-père avide de gagner la récompense promise à celui qui rapporterait sa tête au monarque.

DAVID COMNÈNE, dernier empereur de Trébisonde, usurpa le trône après la mort de son frère, et livra ses États à Mahomet II en 1455, sous la condition que ce prince épouserait sa fille Anne et que lui-même aurait la vie sauve. Le sultan le fit tuer avec sept de ses fils en 1462, sous prétexte qu'il entretenait des correspondances avec les princes chrétiens.

DAVID I^{er}, roi d'Écosse, succéda en 1124 à son frère Alexandre I^{er}, et mourut en 1153.

DAVID II. V. BRUCE.

DAVID (Jacques-Louis), peintre, naquit à Paris en 1750, fut le restaurateur de l'école française, et offrit en 1791, à l'Assemblée constituante, son magnifique tableau du *Serment du jeu de paume*. Nommé en 1793 à la Convention nationale, il s'y fit remarquer par l'exaltation de ses sentiments, et fut tour à tour secrétaire et président de l'Assemblée. Mais à partir de 1796, il ne s'occupa plus de politique, et s'adonna tout entier aux arts. On lui doit *Brutus*, les *Horaces*, l'*Enlèvement des Sabines*, le *Couronnement de l'empereur*, la *Distribution des aigles*, *Léonidas aux Thermopyles*. Exilé en 1816, il est mort loin de sa patrie, sans que sa veuve ni ses enfants aient pu obtenir que son corps fût rapporté en France.

DAVID (Pierre-Jean), né à Angers le 12 mars 1795. Son père était sculpteur d'ornements, et ce genre de travail lui suffisait à peine pour soutenir sa famille. Dans son enfance, et sans avoir étudié le dessin, le jeune David fit un bouquet de fleurs pour la fête de son père qui, après avoir fait tout son possible pour lui faire embrasser une autre carrière, consentit enfin à le laisser suivre celle de son choix. Il étudia d'abord le dessin à l'école centrale d'Angers, et vint bientôt à Paris où il fut réduit, pour exister, à travailler aux petits ornements de l'arc de triomphe du Carrousel et aux modillons de la corniche du Louvre. En 1809, il remporta une médaille à l'Académie, et bientôt le célèbre peintre David le fit admettre au concours d'essai. Ce fut alors que la ville d'Angers, où il est né, lui accorda une somme suffisante pour terminer ses études. Il alla à Rome où il remporta le prix, et revint en France en 1816. En 1825, M. David fut nommé membre de la Légion d'honneur, membre de l'Institut l'année suivante, 1826, et professeur à l'Académie de peinture le 6 décembre de la même année. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : 1^o un bas-relief représentant la *Mort d'Épaminondas*, qui lui valut le prix de Rome, 1811 ; 2^o la statue colossale du roi *René*, exécutée pour la ville d'Aix et qui est placée sur le cours de cette ville ; 3^o le monument du général *Foy* au Père-Lachaise avec des bas-reliefs dignes de la mémoire de ce général ; 4^o la statue en marbre de *Racine* pour la ville de la Ferté-Milon ; 5^o celle de *Fénelon* pour la ville de Cambrai ; 6^o et enfin une statue de *Talma*, qui se trouve sous le péristyle du Théâtre-Français. A ces premiers ouvrages nous ajoute-

rons : 1^o une *jeune Grecque au tombeau de Bolzaris*, épe-lant le nom du héros, monument dont l'artiste a fait hommage à la Grèce, et qui lui a valu la décoration de l'ordre du Sauveur ; 2^o le *Tombeau de Bonchamps*. M. David a voulu immortaliser le trait d'humanité qui sauva la vie à 5,000 prisonniers républicains au nombre desquels était son père ; lesquels, renfermés dans l'église de Saint-Florent, attendaient à chaque instant la mort que leur réservaient les Vendéens. Le général se souleva en étendant une main, tandis qu'il s'appuie sur l'autre pour prononcer d'une voix expirante : « Grâce aux prisonniers, Bonchamps l'ordonne. » On a encore de M. David les bustes de Volney, Lafayette, Manuel, Béranger, Goëthe, Paganini, Lacépède et Cuvier. On lui doit encore le fronton du Panthéon, représentant la *Patrie* debout sur un autel et distribuant à droite et à gauche les palmes que la *Liberté* lui donne, 1857 ; la statue en marbre du petit tambour *Bara*, 1859 ; Ambroise Paré, médecin de Charles IX, et Gutenberg, inventeur de l'imprimerie, 1840. Cette dernière statue colossale a été inaugurée à Strasbourg les 24, 25 et 26 juin 1840.

DAVID DE DINANT. V. AMAURI.

DAVOUST (Louis-Nicolas), prince d'ECKMÜHL, duc d'AUERSTAED, maréchal et pair de France, naquit à Annoux, en Bourgogne, d'une famille noble. Il fit ses études au collège de Brienne au même temps que Napoléon, et entra en 1785 en qualité de sous-lieutenant au régiment de Royal-Champagne. Dévoué aux principes de la révolution, il assista au blocus de Luxembourg, à la défense de Manheim, et se distingua au passage du Rhin, 20 avril 1799. Il fit la campagne d'Égypte, rentra en France en 1800, et servit puissamment le premier consul dans son projet de ceindre la couronne impériale. Il fut fait tour à tour duc d'Auerstaed, prince d'Eckmühl, et eut le commandement supérieur de la Pologne pendant plusieurs années. Il fut employé à la grande armée pendant la campagne de Russie, 1812, et fut à son retour chargé de la défense de Hambourg en 1813. Davoust, qui n'avait pas encore paru devant Louis XVIII, fut nommé par l'empereur ministre de la guerre et signa la fameuse capitulation du 5 juillet 1815 ; il avait alors le commandement en chef de l'armée réunie sous les murs de Paris. Après la seconde restauration, il se retira dans sa terre de Sauvigny et ne parut à la cour qu'en 1818. Il fut l'année suivante nommé à la Chambre des pairs, et mourut le 4 juin 1823.

DAVY (sir Humphry), chimiste distingué, naquit en 1778 à Penzance, comté de Cornouailles (Angleterre). Il fut mis d'abord en apprentissage chez un pharmacien, et se fit distinguer du docteur Beddoes, qui lui confia la direction de son établissement médical. Il fut nommé professeur de chimie à l'Institut royal de Londres, 1805, obtint en 1807 le premier prix proposé par l'Institut de France pour ses études sur le galvanisme, fut nommé baronnet en 1818, et mourut en 1829. On lui doit la découverte du *protoxyde d'azote*, et l'invention des lampes de sûreté.

DEBELLEYNE (Louis-Marie), né à Paris en 1787, fit d'excellentes études au collège des Quatre-Nations, et fut reçu avocat à la cour royale de Paris, le 17 juillet 1807. Il fut, pendant la première restauration, nommé substitut du procureur du roi à Corbeil (28 novembre 1814), puis, en 1816, procureur du roi à Pontoise, d'où il passa, en 1819, à la tête du parquet de Versailles. En 1821, il fut appelé à Paris pour y remplir les fonctions de juge d'instruction, fonctions qu'il quitta en 1824 pour celles de vice-président du tribunal de la Seine, et qui lui valurent, deux ans après, 1829, sa no-

mination comme procureur du roi près ce même tribunal. En 1828, il fut appelé à remplacer M. Delavan à la préfecture de police, pendant le ministère Martignac. Mais aussitôt qu'il connut l'avènement au pouvoir de M. de Polignac, il donna sa démission, et fut immédiatement nommé président au tribunal de la Seine. La même année, il fut envoyé à la Chambre des députés par le département de la Dordogne, ne fut pas réélu après 1830; mais il y fut renvoyé, en 1831, par le collège du 3^e arrondissement de la Seine.

DEBELLOY, poète tragique. V. BELLOY (De).

DÉBITIS. On appelait autrefois ainsi certaines lettres que les créanciers obtenaient des chancelleries, et qui enjoignaient au premier huissier de contraindre le débiteur à acquitter sa dette. Aujourd'hui ces lettres ne sont plus en usage.

DÉBORA, célèbre prophétesse israélite, promit la victoire à Barac, général de ce peuple, qui allait combattre Sisara, général des Chananéens. Sisara fut défait, et Débora, après la victoire, entonna le fameux cantique qui se trouve au chapitre 5 des Juges, et qui est un des plus anciens chants de guerre connus, 1281 av. J.-C.

DÉCADE. Le système décimal amena, au commencement de la révolution, une révolution fondamentale dans toutes les séries numériques; le calendrier en subit nécessairement les conséquences. Ce fut dans la séance du 5 octobre 1793 que Rome présenta à la Convention, au nom du comité d'instruction publique, le rapport sur la constitution de la nouvelle ère. L'année, commençant au 22 septembre, était partagée en 12 mois; chacun de ces mois, formé de 30 jours, était divisé en trois parties de 10 jours chacune, appelées décades. Cinq jours, dits sans-culotides, et plus tard complémentaires, devaient servir de transition d'une année à l'autre. L'année complète se trouvait ainsi contenir exactement 36 décades et demie, ou 75 demi-décades. V. CALENDRIER.

DECAEN (Charles-Matthieu-Isidore), lieutenant général, naquit à Caen, en 1769, et s'engagea, à 18 ans, dans le corps royal d'artillerie de la marine. Plus tard, il combattit dans la Vendée, sous les ordres du général Kléber, et fut employé en Allemagne auprès de Moreau, en 1793. Nommé, en 1803, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, il organisa sur un nouveau pied l'administration de ces colonies; mais il fut contraint à les évacuer en 1810, et obtint, à son retour en France, le commandement en chef de l'armée de Catalogne et le gouvernement de cette province. En 1813, il passa à l'armée de Hollande. Rentra dans la vie privée sous la restauration; il mourut en 1832.

DÉCALOGUE. Ce mot est employé chez les chrétiens et chez les juifs pour désigner le code sacré renfermant les dix commandements de Dieu, qui furent donnés à Moïse sur le mont Sinaï et gravés sur deux tables de pierre, environ 1691 ans av. J.-C.

DÉCAN. Ce mot a des acceptions nombreuses et sert à désigner dans l'histoire des fonctions diverses. Dans l'armée romaine, un décan était un bas officier qui commandait à 10 soldats; il portait une baguette comme marque distinctive de son grade. Dans la cour des empereurs d'Orient, il y avait un emploi domestique dont le titulaire portait le titre de décan, parce qu'il avait sous sa direction 10 personnes. Le décan dépendait du grand chambellan. A Constantinople, les lieutenants portaient aussi le titre de décan. — L'Eglise obtint, en 450, de Constantin la permission d'instituer dans sa nouvelle capitale une communauté composée de 100 personnes chargées de rendre aux morts de toutes les conditions les devoirs de la sépulture. Les membres de cette confré-

rie, tirées de différentes professions, furent déchargés des impôts ordinaires; on les appela *decani*, décan; *lucarii*, porteurs, et *copiales*, fossoyeurs. Dans la hiérarchie ecclésiastique, ils passaient avant les chantres; ils se tenaient à la gauche du chœur, où ils remplissaient l'office de maîtres des cérémonies. Cette institution parut si utile, qu'elle s'établit en Italie et dans les Gaules.

— Les moines, dont l'origine remonte au 3^e siècle du christianisme, se multiplièrent si rapidement, qu'il fallut songer à introduire une règle nouvelle dans les monastères dont la population s'élevait à plusieurs centaines d'hommes. Pour y parvenir, on les parlagea en groupes de 10 religieux, ayant chacun pour chef un décan ou dizainier. Le même mode fut suivi dans les diocèses de quelque étendue, où furent établis des décan; qui prirent plus tard le titre de doyens; ils requièrent le droit d'inspection sur 10 paroisses. (V. DOYENS.) Les Wisigoths et les Lombards empruntèrent à la société romaine cette classification en créant des juges inférieurs qui avaient chacun 10 villages sous leur juridiction. Vers 880, le grand Alfred, afferma par ses victoires sur le trône d'Angleterre, divisa ses sujets en dizaines, ayant à leur tête un chef de famille responsable de tous les délits commis par les siens. Exécuté avec rigueur, ce règlement ne tarda pas à rétablir la sécurité.

DÉCANAT, dignité de celui qui préside à un corps ou à une compagnie. On dit le décanat de l'ordre des avocats, le décanat du sacré collège. Depuis 1724, par un décret de Benoît XIII, le décanat, charge purement honorifique, appartient au cardinal dont la promotion est la plus ancienne.

DÉCAPITATION, séparation de la tête du corps opérée par le glaive, la hache ou par une machine. On retrouve ce supplice chez presque tous les peuples, quel que soit leur état de civilisation. Cependant les Grecs ne le connaissaient pas; les Romains, au contraire, tranchaient la tête des criminels. Les citoyens seuls étaient mis à mort par la hache des licteurs, tandis que les sujets du peuple roi périssaient par le glaive du bourreau; le supplice tuait les premiers sans les déshonorer, tandis qu'il marquait d'infamie les seconds. Dans tout l'Orient, la décapitation a lieu par le sabre; les souverains ne dédaignent pas d'exercer eux-mêmes l'office d'exécuteur, comme cet empereur de Maroc, Muley Ismael, dont l'adresse à couper les têtes était surprenante. Le tzar Pierre n'était pas moins habile en ce genre; on le vit, en 1698, trancher la tête de plusieurs strélitz; ce que le sultan Mahmoud imita en 1825, lors de la destruction des janissaires. En France, la décapitation était réservée autrefois aux nobles. A la Chine, les gens du peuple subissent seuls cette peine. Dans les républiques italiennes du moyen âge, on méritait à mort les condamnés par le glaive; le même mode subsiste encore dans la plus grande partie de l'Allemagne. En Angleterre, on se servait à l'égard des nobles condamnés, exclusivement de la hache. Ainsi périrent Jeanne Grey, Marie Stuart, Charles 1^{er} et tant d'autres illustres victimes des fureurs des partis. La révolution de 1789 a aboli, en France, tous les anciens supplices et les a remplacés par la décapitation, qui s'exécute avec une machine inventée par un médecin qui a eu le triste honneur de lui laisser son nom.

DECAZES (Élie), duc de Glukébourg, né à Saint-Martin-en-Laye, canton de Guîtres, département de la Gironde, le 28 septembre 1780, fit ses études au collège de Vendôme et se fit recevoir avocat. En 1803, il épousa la fille du comte Murair, premier président de la Cour de cassation, et ce mariage lui ouvrit le chemin des honneurs. En 1806, il siégeait comme juge au tribunal de

première instance de Paris, et fut nommé, en 1810, conseiller à la Cour d'appel. Il fut la même année attaché au cabinet du roi de Hollande en qualité de conseiller, et quand ce prince crut devoir abdiquer sa couronne, M. Decazes vint à Paris, où Madame mère le nomma secrétaire de ses commandements. En 1814, il fut un des premiers à se rallier à la cause des Bourbons, et sut attirer sur lui les regards des royalistes en 1815, ce qui lui valut, au second retour du roi, sa nomination à la préfecture de police, 7 juillet 1815. Au mois d'août il fut nommé membre de la Chambre des députés, et bientôt après, il obtint le ministère de la police. Ce fut alors que M. Decazes, pour ne pas laisser parvenir jusqu'à Louis XVIII le mystère qui recouvrait la conspiration de 1816, crut devoir expédier au général Donnadieu, par dépêche télégraphique en date du 12 mai 1816, l'ordre d'exécuter immédiatement les condamnés de Grenoble, voire même ceux qui avaient été recommandés à la *clemence royale*. Il fut, pour récompense, en 1818, promu à la dignité de pair de France. Le 18 février 1820, la mort du duc de Berri, assassiné le 15 du même mois, ayant nécessité son remplacement, il fut nommé ambassadeur en Angleterre, duc, ministre d'État, et, peu de temps après, grand-cordon du Saint-Esprit. En 1850, le duc Decazes embrassa le parti du duc d'Orléans, comme autrefois il avait embrassé celui des Bourbons de la branche aînée contre l'empereur, et il a été nommé depuis grand référendaire de la Chambre des pairs en remplacement de M. le marquis de Sémonville.

DÉCE (Cn. Mes. Quint. Trajanus Optimus) naquit en Pannonie et fut, en récompense de sa bravoure, élevé au consulat. Il fut envoyé, en cette qualité, en Mésie, par l'empereur Philippe l'Arabe, pour apaiser les troubles de cette province; mais il y souleva les soldats contre l'empereur, se fit proclamer Auguste, marcha sur Philippe, le battit et le contraignit à lui céder le trône en 249. Il mourut en 251 et fut un des plus grands persécuteurs des chrétiens.

DÉCEMBRE, dixième mois de l'année de Romulus, était consacré à Saturne, et fut, sous le règne de l'empereur Commodus, appelé par flatterie Amazonius, en l'honneur d'une courtisane que ce prince aimait éperdument et qu'il avait fait peindre en Amazone; mais il ne conserva ce nom que pendant la vie de cet empereur. Dans les premiers jours du mois, c'est-à-dire aux calendes, on faisait à Rome un sacrifice à la fortune féminine en l'honneur d'Octavie, mère de Coriolan (*voy. ce nom*). Aux nones on célébrait la fête du dieu Faune. Aux ides, c'est-à-dire le 13, ils célébraient la fête *Septimonticus*, instituée quand on enferma la 7^e montagne dans l'enceinte de Rome, et, le 17, arrivaient les saturnales (*voy. ce mot*). Le 22 était la fête des dieux lares, et sur la fin du mois avaient lieu les jeux appelés *Juveniles*, institués en l'honneur des jeunes gens. — Depuis Charles IX, 1564, le mois de décembre est devenu le 12^e mois de l'année.

DÉCEMVIRAT, **DÉCEMVIRS**, magistrature temporaire établie à Rome pour donner à la république des lois écrites, et composée de dix hommes (*decem viri*). Un tribun du peuple, Terentius Arsa, pour mettre un frein aux actes arbitraires des patriciens, demanda que la législation, toute abandonnée au gré du sénat, fût remplacée par des lois écrites. Malgré la violente opposition des patriciens, Terentius finit par l'emporter et par obtenir l'agrément du sénat. On fit partir une ambassade en Grèce afin d'en étudier les lois et d'en extraire tout ce qui pouvait convenir aux Romains, et l'on nomma un comité extraordinaire de dix hommes chargés de réunir

et de rédiger ces lois. Les premiers décevirs furent tirés du corps des patriciens. A leur tête était Appius Claudius, fils et petit-fils de deux hommes connus par leur intraitable orgueil de caste; mais Appius, par ambition, se para de principes populaires. Les décevirs entrèrent en fonctions l'an de Rome 502, et les deux premières années de leur charge furent marquées par des actes de vigueur et de sagesse. Les lois qu'ils rédigèrent, ayant obtenu l'adhésion du sénat et du peuple, furent gravées sur 12 tables d'airain et exposées au forum. Appius Claudius se donna ensuite de nouveaux collègues et en choisit quelques-uns parmi le peuple. Dès lors il jeta le masque et se montra l'ennemi le plus implacable des libertés publiques. Le sang de la jeune Virginie arma contre les tyrans le peuple et l'armée. Appius mourut dans les fers l'an 448 av. J.-C. (Voyez les noms des décevirs à la biographie des consuls, et, pour leur action, le nom de chacun en particulier.) — On appelait encore à Rome décevirs des juges établis pour rendre la justice en l'absence des préteurs. Il y eut aussi des décevirs militaires, des décevirs pour la garde des livres sibyllins, des décevirs pour administrer les colonies.

DÉCENNALES, fêtes instituées, l'an 24 av. J.-C., par Auguste, pour remercier les dieux du bonheur qui avait signalé son administration pendant chaque période de dix années. Cet habile politique feignait d'abdiquer l'empire au bout de chaque dizaine d'années; mais le sénat et le peuple lui confirmaient par acclamations une puissance qu'il s'assurait ainsi tout en feignant de la reposséder. Sous les successeurs d'Auguste, les décenales ne furent plus qu'un jeu et une dérision.

DÉCHÉANCE, enlèvement forcé que l'on fait au souverain du pouvoir qu'il exerçait antérieurement, et que la noblesse féodale avait prévu, ainsi qu'on le voit, dans cette formule insérée dans Mariana (article des franchises Aragonesaes): « Nous, qui sommes autant que vous, et « qui pouvons plus que vous, nous vous faisons roi et « seigneur, sous la condition que vous garderez nos lois « et franchises, sinon, non. » Le *Facta conventa* de la Pologne contenait une clause semblable, et, de nos jours encore, le roi d'Angleterre, en jurant à son couronnement la constitution, reconnaît à la nation le droit de se soulever pour en maintenir l'exécution. — Les déchéances sont fréquentes dans l'histoire. Nous citerons celle de Charles de Lorraine, oncle et successeur légitime de Louis V, dernier roi de la race de Charlemagne qui, en 987, fut déclaré par la noblesse de France déchu de ses droits, comme vassal de l'empereur d'Allemagne, et la couronne donnée à Hugues Capet. — Celle des Stuarts en Angleterre, 1688. Le parlement, en offrant la couronne au prince Guillaume, époux de la princesse Marie, déclara que « Jacques II, dernier prince de cette malheureuse maison, avait forfait aux lois, et déshérité sa postérité, déclarant qu'il y avait eu un interrègne de près « de deux mois. » — Celle de Napoléon, par un *sénatus-consulte* rendu le 3 avril 1814, qui déclara Napoléon Bonaparte déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille, conformément à la loi du 18 mai 1804 abolie. — Enfin, celle de Charles X et de la branche aînée des Bourbons. Le 7 août 1850 les deux Chambres prononcèrent la déchéance du roi et de sa descendance en ligne directe, et, le 9 du même mois, le duc d'Orléans fut proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe 1^{er}.

DECIA, loi décrétée, l'an de Rome 442, sous les auspices du tribun Decius. Elle attribuait au peuple le droit de nommer deux citoyens chargés de veiller à l'équipement de la flotte.

DÉCIMATION, mot formé du latin *decem*, dix, indi-

quait une peine qui était usitée dans la milice romaine; elle s'infirigait à la lâcheté et à l'insubordination. Le premier emploi de la décimation est attribué, par Tite-Live, au consul Appius Claudius, 450 av. J.-C. Sa forme consistait à désigner à la hache du licteur chaque dixième homme dont le nom tombait au sort. La décimation fut fréquemment employée depuis l'expulsion des rois jusqu'au règne des empereurs. Les capitulaires de Charlemagne prouvent que ce prince avait adopté ce châtiment barbare qui punissait l'innocent aussi bien que le coupable, et bien que depuis longtemps nos mœurs repoussent ce moyen de répression, on en a vu cependant quelques exemples au 17^e siècle; l'archiduc Léopold, s'étant laissé battre à Leipsig par Torslenson, se jeta en Bohême où il fit décimer un régiment de cavalerie. Ce supplice fut appliqué, en 1673, contre la garnison multipliée de Trèves où commandait le maréchal de Créquy. Cette justice aveugle et barbare a été employée de nos jours dans la péninsule, par les généraux chrétiens et carlistes, dans la guerre civile de 1855 à 1840.

DÉCIME, droit que les rois de France levaient autrefois sur tous leurs sujets, tant ecclésiastiques que laïques, dans les occasions extraordinaires. Ce mot vient du latin *decima* et signifie dixième partie d'une chose. La première levée qui ait été faite sous ce nom est celle qui eut lieu sous Philippe-Auguste, en 1188, à l'occasion de la croisade contre Saladin. Cet impôt prit le nom de *décime* ou *dixme saladine*. La seconde, 1210, fut levée à l'occasion de la guerre que le pape Innocent III soutenait contre l'empereur Othon IV. La troisième eut lieu en 1218, toujours sous Philippe-Auguste, pour subvenir aux frais de la croisade entreprise par Baudouin, comte de France, croisade qui mit ce prince sur le trône de Constantinople. — 1226, autre *décime* sous Louis VIII, à l'occasion de la guerre des Albigeois. — 1243, le pape accorda à saint Louis, en considération de sa croisade, d'abord les décimes de six années, auxquelles il joignit bientôt celles de trois autres, sur tous les biens des ecclésiastiques. — 1263-1264, décimes accordés à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, pour la conquête du royaume de Naples; autres en 1261 et 1285 sous Philippe le Hardi. Les longues guerres qu'eut à soutenir Philippe le Bel l'obligèrent à lever plusieurs décimes; on en compte 21 dans le cours de son règne. Dans le même temps, le pape Boniface VIII ayant voulu lever aussi pour lui une *décime*, Philippe le Bel s'y opposa, et ce fut pour se venger de ce refus que ce pape fit paraître, en 1296, sa fameuse bulle *Clericis laicos*, par laquelle il défendait aux ecclésiastiques de payer aucun subside aux princes sans l'autorisation du saint-siège, sous peine d'excommunication. — Autres décimes levées pendant les années 1316, 1328, 1333, 1338 et 1345. — Sous le règne du roi Jean, outre les décimes accordées pendant les années 1350, 1353, 1355 et 1356 pour les frais de la guerre contre les Anglais, les États du Languedoc, en 1358, et ceux d'Artois et du Boulonnais, en 1362, accordèrent encore des dixièmes sur tous les revenus, dixièmes dont personne ne se trouvait exempt, et qui devaient servir à acquitter la rançon du roi fait prisonnier à Poitiers. — D'autres décimes furent encore accordées à Louis, duc d'Anjou, 1382-1392, et lui servirent pour la conquête du royaume de Naples. — En 1428, le duc de Bedford, régent du royaume pour le roi d'Angleterre, voulut aussi frapper d'une *décime* les biens ecclésiastiques, mais le clergé s'y opposa, et le duc changea de dessein. — En 1501, sous Louis XII, croisade contre les Turcs: on préleva à cette occasion une *décime* sur les biens du clergé de France. — Jusqu'alors les décimes

n'étaient point ordinaires et n'avaient été levées que par suite des besoins; mais à partir de l'année 1516, le concordat, passé entre Léon X et François 1^{er}, donna lieu à une bulle datée du 16 mai de ladite année, par laquelle, sous prétexte que les Turcs menaçaient la chrétienté, le pape permit au roi la levée d'une *décime* sur les biens du clergé. On fit à cette occasion une répartition de cette *décime* par chaque diocèse, et c'est depuis ce temps que les *décimes* sont devenues annuelles et ordinaires.

DÉCIMES PAPALES étaient des levées de deniers qui se faisaient sur le clergé au profit du pape. Il y en a eu plusieurs en France, surtout pendant que les papes étaient à Avignon, 14^e et 15^e siècles. Elles se faisaient avec la permission du roi; mais il n'y en a plus eu depuis le concile de Constance, 1414.

DÉCIME SUR LES SPECTACLES. Cette taxe, appelée aussi *droit des pauvres*, fut établie par une loi du 7 frimaire an v (27 novembre 1796) et confirmée par d'autres lois ultérieures. Cet impôt, établi originairement pour six mois, a été constamment maintenu.

DÉCIME DE GUERRE. Cette subvention, prescrite par une loi du 6 prairial an vii (25 mai 1799) sur la contribution foncière exclusivement, a été appliquée par des lois ultérieures aux autres contributions directes et indirectes. Établie temporairement, cette subvention extraordinaire s'est perpétuée.

DÉCLARATION DE GUERRE. Chez les Romains, une déclaration de guerre (*clarigatio*) était une publication prononcée à haute voix; elle était faite par les hérauts ou *féciaux* (*feciales*) qui jetaient leur javeline sur le territoire du peuple déclaré ennemi. Au moyen âge, un roi d'arme ou héraut était dépêché vers le prince ennemi; il lui faisait un exposé succinct des griefs articulés par celui qui dénoquait le combat ou la guerre; il jetait à terre un gantelet que le chef à qui cette provocation s'adressait faisait relever s'il acceptait le défi. — L'on vit encore dans la guerre de Louis XIV contre la Hollande, 1672, un trompette porteur de défi de la part du roi de France, aller sonner la guerre près des poteaux limitrophes de la Hollande. Aujourd'hui il ne nous reste des usages anciens que la méthode moins brutale des déclarations écrites et publiques que s'adressent les gouvernements; elles consistent en un manifeste qui précède les actes d'hostilité et qui s'adresse à toutes les puissances.

DÉCLARATION DU CLERGÉ DE FRANCE, dite de 1682. À la suite de mécontentements très-vifs élevés entre les cours de France et de Rome, au sujet de l'extension de la régale, Louis XIV prit le parti de réunir le clergé du royaume pour obtenir la satisfaction que lui refusait le pape Innocent XI. L'assemblée commença le 9 nov. 1681. Elle était composée de 35 archevêques ou évêques, 55 députés du second ordre et 2 agents généraux. Bossuet en fit l'ouverture par son admirable discours sur l'unité de l'Église. Après un examen approfondi de la matière, elle prononça, le 12 mai 1682, sur le rapport de Gilbert-de-Choiseul-du-Plessy-Praslin, évêque de Tournay, une déclaration en 4 articles « qui reconnaissait la puissance du pape en matière spirituelle, mais qui, conformément au concile de Constance, maintenait les libertés de l'Église gallicane, et refusait aux souverains pontifes le pouvoir de déposer les souverains soit directement, soit indirectement, et de délier leurs sujets du serment de fidélité. » À la suite de cette déclaration, Innocent XI, et après lui Alexandre VIII, son successeur, refusèrent des bulles à tous ceux qui avaient été nommés aux bénéfices pendant les années 1681 et 1682, la réconciliation ne s'opéra qu'en l'année 1693, sous le pontificat d'Innocent XII.

DÉCRÈS (Denis duc de) naquit à Chaumont, en 1761, entra de bonne heure dans la marine militaire, et se trouvait lieutenant de vaisseau en 1786. Il commandait en qualité de contre-amiral une partie de l'escadre au combat d'Aboukir, 1^{er} août 1798, et fut, à son retour d'Égypte, nommé préfet maritime à Lorient. Napoléon, qui se connaissait en hommes, lui confia le portefeuille de la marine en 1802, le créa duc en 1815, et le nomma pair de France dans les Cent-Jours. La restauration le fit rentrer dans la vie privée. Il mourut en 1820 des suites d'une explosion de poudre placée dans son lit par un de ses domestiques.

DÉCRET, loi faite par l'autorité souveraine. Les anciens juriconsultes l'ont appliqué spécialement aux ordres et aux règlements émanés immédiatement de l'autorité du prince; il a été aussi étendu aux actes de l'autorité pontificale pour les distinguer des décisions des conciles qu'on a appelés *canons*. Dans l'ancienne Rome, les décisions du sénat étaient qualifiées *décrets* quand elles s'appliquaient aux affaires générales de la république, et *sénatus-consultes* pour les cas extraordinaires. Fort usité dans le style de l'ancienne jurisprudence, le mot *décret* est passé, depuis 1789, du barreau à la tribune. L'Assemblée constituante, à la fin de 1789, intitulait ses décisions *Décrets* au lieu d'*Arrêts*, qu'ils avaient portés depuis sa réunion. Une loi du 9 novembre 1789 décidait que le décret n'aurait le caractère de loi qu'après avoir reçu la sanction royale. Mais en 1792, l'Assemblée législative ayant suspendu le pouvoir exécutif, et la royauté ayant été abolie par la Convention, les décrets reçurent dès lors l'autorité de lois, et ces deux mots ne signifièrent plus que la même chose. La constitution de l'an III scinda le pouvoir législatif en deux branches : le conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens; les décisions du premier furent qualifiées de *résolutions*, et elles n'eurent force de lois qu'après avoir été adoptées par le conseil des Anciens. Le mot *décret* n'eut plus d'application légale jusqu'à l'établissement de l'empire, 1804. Les ordonnances de Napoléon furent appelées *Décrets impériaux*. Ils avaient force de loi s'ils n'étaient attaqués par le sénat pour cause d'inconstitutionnalité. Ces décrets sont encore aujourd'hui en vigueur et considérés comme lois de l'État.

DÉCRÉTALES. On donne ce nom aux rescrits ou édités des papes dont le but est de faire quelque règlement ou de décider quelque point de discipline.

DÉCRÉTALES (Fausses). Vers 790 parut, sous le nom d'Isidore, une collection de canons généralement désignés aujourd'hui sous le nom de fausses décrétales, laquelle contenait les décrets des anciens évêques de Rome depuis Sirice, qui vivait en 508. Ces décrétales eurent pour effet de diminuer l'autorité des métropolitains sur leurs suffragants, en établissant la juridiction d'appel du siège de Rome dans toutes les causes, et en défendant qu'aucun concile national ne fût tenu sans son consentement.

DÉCRÉTALES DE GRÉGOIRE IX. A l'exemple de l'empereur Justinien, qui avait fait faire par Tribonien un recueil de ses ordonnances et de celles de ses prédécesseurs, le pape Grégoire IX chargea son chapelain, Raimond de Pennafort, de rassembler et de rédiger par ordre de matières toutes les décisions de ses prédécesseurs ainsi que les siennes propres. Il publia en 1235 ce recueil, sous le titre de *Décrétales*, avec ordre de s'en servir dans les tribunaux ainsi que dans les écoles.

DÉCURIE. Les anciens donnaient ce nom à une escouade de dix hommes formant la dixième partie de la centurie ou compagnie. En France, à la fin du 6^e siècle,

les corps qu'on appelait *tagmes* et *bandes* se divisèrent en plusieurs *décuries* et formèrent des escouades de dix hommes, commandées par un chef qu'on appelait *dicarque*.

DÉCURION, officier militaire, chef d'une *décurie*. Il y en avait chez les Hébreux, les Romains et les Byzantins. A Rome il portait, en signe de sa charge, une canne de bois de vigne. Ces officiers étaient nommés par droit d'élection, et il fallait avoir 23 ans pour en remplir les fonctions.

DÉDALE, petit-fils d'Erechthée, roi d'Athènes, se rendit fameux par l'invention de la hache, du niveau, du vilebrequin, et plus encore par les voiles de navire, dont il fut le premier à faire usage. Il tua, par jalousie, son neveu Talas, et fut, pour ce crime, condamné à mort par l'aréopage, ce qui le contraignit à chercher un refuge à la cour de Minos, roi de Crète. Là, il construisit le fameux labyrinthe où il fut bientôt enfermé lui-même pour avoir favorisé les amours infâmes de Pasiphaé. Il s'enfuit, si l'on en croit la mythologie, au moyen d'ailes qu'il avait attachées à ses épaules, et se retira à Cumes. On ignore l'endroit où il mourut.

DÉDICACE, action de dédier un temple, un monument, une statue, un ouvrage. Les anciens dédiaient leurs temples à Jupiter tonnant, à Jupiter-Stator, à Mars, à Vénus... Ces dédicaces se pratiquaient au moyen de sacrifices et de prières. Elles donnaient aussi lieu à des réjouissances publiques; quelquefois on n'indiquait pas le dieu; telles étaient les dédicaces D. O. M., *Deo optimo maximo*, au Dieu grand; D. I., *Deo ignoto*, au Dieu inconnu. Les Juifs célébraient tous les ans la dédicace de leur temple, ordonnée par Judas Machabée. Horace a dédié son *Art poétique* aux Pisons; Ronsard, son *Livre des Amours* aux Muses; Corneille, sa tragédie de *Cinna* au président Montausas; Voltaire, son *Mahomet* au pape. — De nos jours on peut encore ranger parmi les dédicaces les églises placées sous l'invocation de la Vierge ou de tel ou tel saint; et enfin, le Panthéon réservé à la sépulture des hommes qui ont bien mérité de la patrie, et dont le fronton porte cette épigraphe : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*.

DÉE (Jean), mathématicien anglais, naquit à Londres en 1527 et se rendit célèbre dans toute l'Europe par ses rares connaissances en astronomie. Il mourut, en 1607, et était alors astrologue de la reine Elisabeth. Comme tous les savants de son siècle, il travailla au grand œuvre et fit de grandes recherches sur la pierre philosophale.

DÉESSES, divinités païennes du sexe féminin, dont les plus célèbres étaient Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane et Vénus. Les anciens leur rendaient un culte solennel. — Dans la révolution, les Français se choisirent deux déesses qu'ils nommèrent *déesse de la Liberté* et *déesse de la Raison*. Les femmes qui les représentaient étaient, aux jours de fêtes, vêtues de blanc et portées en triomphe sur la place de la Révolution. La fête de la Raison remplaçait notre cérémonie du dimanche. Elle fut célébrée pour la première fois le 10 novembre 1795.

DÉFENSEURS. On donnait autrefois ce nom à celui qui, dans l'empire et dans l'Eglise, était chargé de la défense des pauvres et de maintenir les droits et les biens ecclésiastiques. Leur origine remonte vers l'an 425. Ils furent aussi appelés *avoués*, *advocati*, d'où *avocats*.

DÉFI, provocation au combat par paroles ou par écrit, soit pour se distinguer aux yeux des siens, soit pour venger une injure particulière. Cet usage, que l'on retrouve chez tous les peuples, est fondé sur les sentiments les plus nobles du cœur humain. Cet usage remonte à la plus haute antiquité, car, au temps de Saül, on vit Goliath

provoquer les Hébreux, et David accepter le combat dans lequel il tua le géant; et, chez les Romains, les Horaces portèrent un défi aux Curiaces. Plus tard, on vit Sertorius, combattant à la tête des Lusitaniens, envoyer un défi au consul Metellus, 86 av. J.-C., et enfin, le triumvir Antoine somma Octave de décider, par une lutte personnelle, à qui appartenirait l'empire du monde, 54 av. J.-C. Les peuples du Nord, qui se partageaient les débris de l'empire, apportèrent avec eux la coutume du défi et des combats singuliers. Puis quand, par suite de la féodalité, fondée sur la division du pouvoir et de l'anarchie, les lois devinrent impuissantes à protéger les individus, certains hommes, à l'exemple des demi-dieux de la mythologie, s'instituèrent les défenseurs de l'humanité; et de ces dévouements individuels en faveur des opprimés, naquit la chevalerie. Ces défis eurent leurs règles, leurs conditions, qui formèrent le code de l'honneur, et, plus d'une fois, on vit un simple chevalier se rendre dans une contrée étrangère pour offrir à tout venant des défis d'armes, soit en l'honneur de sa nation, soit en l'honneur de sa dame. En 1400, un chevalier aragonais, nommé Michel d'Ovris, adressa, à Paris, un défi à la chevalerie d'Angleterre, alors maîtresse d'une partie de la France. Ce défi fut accepté par un chevalier anglais, et le rendez-vous donné à Calais; mais la rencontre n'eut pas lieu, le roi d'Angleterre ayant refusé d'accorder le champ clos. En 1414, un défi semblable fut adressé à la chevalerie de France par 20 chevaliers portugais qui vinrent exprès à Paris, en pompeux équipages, supplier Charles VI de leur permettre ce combat. Le roi le permit, et les Portugais furent vaincus. Édouard III, disputant la couronne de France à Philippe de Valois, offrit à son adversaire de prévenir la guerre par un combat singulier, 1528. François I^{er} appela Charles-Quint en champ clos, 1530; et après la levée du siège de Paris, en 1590, Henri IV fit à Mayenne une semblable proposition. Mais on sait que presque toujours ces démonstrations belliqueuses n'eurent point de résultats.

DEGEORGE (Frédéric), fit ses premières armes en 1815-1814, à peine âgé de 15 ans; fut nommé, en 1815, sergent-major à la bataille de Ligny, et combattit à Waterloo dans la division de Jérôme Bonaparte. Au second retour de la restauration, il abandonna la carrière des armes et se destina au barreau; puis il passa en Espagne, et fut bientôt après condamné à mort par contumace pour s'être battu contre l'armée de la Foi, condamnation qu'il parvint à purger en 182. Après son acquittement, il contribua puissamment à la fondation du *Propagateur* dont il fut nommé rédacteur en chef, et lorsque les ordonnances furent connues à Arras, il annonça hautement qu'il résisterait contre leur mise à exécution. Après la victoire il n'accepta que la croix de Juillet que lui décerna la commission des récompenses nationales et un exemplaire de la médaille frappée en l'honneur des journaliers signataires de la protestation contre les ordonnances liberticides. Depuis lors il a continué la rédaction de sa feuille qui, plus d'une fois, mise en cause, mais toujours acquittée, atteste la popularité et l'estime dont le rédacteur en chef du *Propagateur* jouit dans le Pas-de-Calais.

DEGO. Le général autrichien Beaulieu, vaincu par Bonaparte aux combats de Montenotte et de Millesimo, médita de surprendre les Français pendant la nuit. Pour parvenir à son but, il réunit 7,000 hommes d'élite, se mit à leur tête, et, par une attaque imprévue, il tenta de débûsquer les Français du village de Dego. Trois fois les Français, commandés par Masséna, cherchèrent à s'emparer des hauteurs occupées par les Autrichiens, et trois

fois ils furent repoussés; mais bientôt l'arrivée de Bonaparte vint changer le résultat de cette affaire. Soutenu par les généraux Victor et Lannes, il enleva à Beaulieu la position de Dego et contraignit ce général à se retirer, abandonnant la moitié de sa petite armée prisonnière, tuée ou blessée, 15 avril 1796.

DÉGRADATION MILITAIRE, peine flétrissante qui était infligée pour certains méfaits aux chevaliers du moyen âge. Il en est parlé dans les Assises de Jérusalem et les Établissements de saint Louis. **V. CHEVALERIE** pour les formalités de cette punition, qui se retrouvent en partie dans la dégradation des militaires des temps modernes. Cette peine qui s'infligeait sous la Restauration non-seulement aux voleurs, mais encore aux insubordonnés et à ceux qui avaient vendus des effets de tenue militaire, ne s'applique plus aujourd'hui que dans le premier de ces cas, car dans le deuxième, conformément à une circulaire en date du mois de mars 1832, bien que la condamnation pour cause d'insubordination subsiste encore la peine cependant se trouve commuée par la clémence royale, et depuis 1850 on a complètement effacé du code militaire l'article qui condamnait aux fers les militaires coupables de vente d'effets d'habillement.

DÉGUISÉMENT, changement de costume pendant les fêtes du carnaval. Les déguisements sont de la plus haute antiquité, ils avaient lieu principalement dans les bacchanales, les lupercales et les fêtes en l'honneur de Pan. A Rome on se déguisait aussi pendant les saturnales. Au moyen âge le peuple se déguisait en fous, en évêques, en abbés, en rois. Au 17^e siècle, les déguisements furent en vogue. Louis XIV et sa cour adoptèrent des sujets mythologiques, et plusieurs médailles nous représentent ce prince sous la forme d'un soleil ou d'Apollon avec la fameuse devise : *Nec pluribus impar*, et plusieurs personnages de son temps se sont fait peindre en costumes et avec les attributs de divinités païennes. Sous la Restauration, la duchesse de Berry donna des bals dont les déguisements rappelaient des personnages historiques.

DEHLY, capitale de la province de ce nom dans l'Indoustan, et jadis capitale d'un royaume particulier, et enfin de l'empire mogol. Elle fut fondée, vers l'an 920, sur les ruines d'une ville appelée Hindropont. L'an 1011, Dehly tomba au pouvoir du sultan Mahmoud, le premier prince musulman qui porta ses armes dans l'Inde. Schéhab-Eddyn-Mahomet, sultan des Gaurides, ayant détruit la dynastie des Ghaznevîdes, s'empara de Dehly en 1193. Il eut pour successeur, en 1203, son général Colhoub-Eddyn-Agbeck; ce dernier commença la série des rois musulmans qui, sous sept dynasties, régnèrent dans l'Indoustan jusqu'en 1525, qu'ils furent chassés par Baber, arrière-petit-fils de Tamerlan et fondateur de l'empire mogol. Ce conquérant choisit pour résidence Lahor; mais Akbar, en 1566, la transporta à Agra; son petit-fils Chah-Djihan revint à Dehly en 1631. Cette capitale, devenue l'une des plus grandes et des plus belles villes du monde, fut plusieurs fois le théâtre de sanglantes révolutions. En 1739, le roi des Perses, Nadir-Schah y entra sans résistance et en massacra plus de 100,000 habitants. En 1745, le roi de Caboul la livra pendant deux mois à un pillage régulier. En 1760 et 1771, elle fut prise et pillée par les Mahrattes. En 1788, l'empereur Chah-Alem II, revenu dans Dehly depuis 1771, eut les yeux crevés par la trahison d'un de ses généraux. Enfin, les Anglais, vainqueurs des Mahrattes, entrèrent dans Dehly en 1803, et depuis, cette ville a toujours été soumise au gouvernement britannique. Elle dépend aujourd'hui de la présidence de Calcutta.

DEKHAN, nom indou signifiant midi, donné au pays

qui comprend toute la presqu'île de l'Inde en deçà du Gange. A la fin du 15^e siècle, la partie septentrionale du Dekhan était partagée entre plusieurs chefs nommés radjahs, dont les plus puissants étaient ceux de Basar, Vesapour, etc., tous tributaires de l'empereur de Narding, dont la capitale, Biejanagoo, était située dans le Dekhan méridional. Sous le règne de Firouz-Schah II, empereur musulman de Dehly, Ala-Eddyn, son neveu, et plus tard son successeur, fit une première invasion dans le Dekhan en 1295, vainquit Ram-Deou, radjah de Deoughir, prit sa capitale, qu'il pillra, et le força de lui payer tribut. En 1505, il subjuguait le pays de Golconde; en 1506, il conquiert la principauté de Buglanah, habitée par les Mahrattes; et, en 1510, pénétra dans le Kamatik. Le Dekhan appartient depuis cette époque aux empereurs de Dehly jusqu'à ce que l'empereur Mohammed l'eût perdu en 1517. Haçan Khan-Khoi, gouverneur de Kalbergah, y prit alors le titre de sultan avec le nom de Alla-Eddin I^{er}, et fonda la dynastie des Behmanides. Il mourut en 1538. Mohammed-Schah I^{er}, son fils, fut le premier musulman qui ait eu dans l'Inde un train d'artillerie fabriqué et manœuvré par des Turcs. Son fils, Moudjahed-Schah, qui lui succéda en 1575, fut assassiné, en 1577, par son oncle Daoud, qui périt de la même manière. — Mahmoud I^{er} mourut en 1596. — Ganeth-Eddyn, son fils, fut détrôné et privé de la vue par Schams-Eddyn, qui eut le même sort. — Firouz-Schah, successeur de ce dernier, envoya des ambassadeurs à Tamerlan en 1400. Il fut détrôné en 1422, par son frère Ahmet-Schah, qui fonda la ville d'Ahmet-Nagoo et mourut en 1434. — Son fils, Ala-Eddyn II, fut toujours en guerre avec les peuples idolâtres de Konkan. Il mourut en 1438. — Houmayoun, fils de ce dernier, fut assassiné en 1460. — Mouhammed II, 1460-1482. — Mahmoud III, 1482-1518. Il finit ses jours en prison après avoir perdu ses deux fils. Ce fut le dernier roi du Dekhan. Des débris de ce royaume se formèrent 6 États principaux : Basar, Bidour, Klandeish, Visapour, Golconde et Ahmet-Nagoo. — Basar, vaste province au centre du Dekhan, eut ses sultans particuliers jusqu'en 1574, qu'il fut subjugué par les rois d'Ahmet-Nagoo. — Bidour, province au sud du Dekhan, eut des rois descendant de Bond ou Cacem, aventurier géorgien, qui régnerent jusqu'en 1619. Le dernier, Ali-Schah II, fut dépouillé par les rois de Visapour et d'Ahmet-Nagoo. — La province de Khandeish, dans la partie nord-ouest du Dekhan, dont la capitale est Bourhanpou, eut ses rois qui prirent le nom de Faroukhides. Le dernier, Bahadour-Khan, fut dépouillé de ses États, en 1600, par l'empereur mogol Akhbar. Schah-Djehan, successeur de ce dernier, s'empara des États de Nizam-Schah; cette conquête et celles des royaumes de Golconde et de Visapour en 1687 et 1689, par l'empereur Aureng-Zeib, incorporèrent tout le Dekhan à l'empire mogol. Lors de sa dissolution, 1717, le Dekhan fut partagé entre les Mahrattes, qui en gardèrent les provinces occidentales; les provinces méridionales formèrent un État indépendant fondé en 1759 par Nizam-Ali-Khan, dont les successeurs ont été jusqu'à nos jours alliés ou plutôt sujets des Anglais, sous la juridiction de la présidence de Madras. Quant aux Mahrattes, depuis la destruction de leur puissance en 1818, le pays qu'ils occupaient dans le Dekhan appartient au gouvernement britannique.

DEI GRATIA, formule par laquelle les rois reconnaissent ne tenir leur autorité que de Dieu, et qui ne fut employée que sous la seconde race. Ce fut Charles le Chauve qui, dans une charte datée de 859, se servit le premier de cette formule que s'attribuèrent dans la

suite, non-seulement quelques-uns des hauts barons, mais encore plusieurs prélats. Charles VII, en 1448, le premier l'employa pour signifier que son pouvoir était absolu, et, sous le règne de ses successeurs, la chute de la féodalité la fit disparaître complètement des actes qui n'émanaient pas de l'autorité royale. A la formule des rois de France : « Roi par la grâce de Dieu, » Napoléon avait substitué : « Par la volonté du peuple français et la » constitution de l'empire. » Louis XVIII rétablit l'ancien usage que la révolution de 1850 fit disparaître de nouveau. Le roi Louis-Philippe I^{er} n'a adopté aucune formule, dans la prévision peut-être qu'un malheur de famille lui permettrait de revenir à l'ancienne. V. **LÉGITIMITÉ**.

DÉIPHOBÉ, fils de Priam et d'Hécube, épousa Hélène après la mort de Pâris. Il fut trahi par son épouse infidèle qui introduisit dans son palais Ménélas, son premier époux, avec lequel elle voulait se réconcilier. Ménélas et Ulysse, après l'avoir cruellement mutilé, lui ôtèrent la vie, 1209 av. J.-C.

DEJOTARUS, tétrarque de Galatie fut nommé par les Romains, dont il était l'allié, roi de la petite Arménie. A l'époque de la guerre entre Pompée et César, il prit le parti du premier et fut privé, par le vainqueur, d'une partie de ses États; puis, ayant été accusé, par son petit-fils Castor, d'avoir attenté à la vie de César, il eut pour défenseur Cicéron, l'an de Rome 708. César étant mort, il embrassa le parti d'Antoine, qu'il quitta bientôt pour celui d'Octave. Il mourut l'an 42 av. J.-C.

DELAÏMBRE (J.-B.-Joseph), astronome, naquit à Amiens en 1749. Il avait déjà près de 56 ans quand il commença à se livrer à l'astronomie. Ce fut lui qui calcula la marche d'Uranus, celle de Jupiter et de ses satellites, celle de Saturne; puis il fut chargé, avec Mechain, de mesurer l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelone, et entre Lille et Perpignan. Il fut nommé, en 1807, professeur d'astronomie au collège de France, et mourut en 1822. On a de lui une histoire d'astronomie.

DÉLASSEMENTS COMIQUES. C'est le nom d'un théâtre qui fut établi à Paris en 1785, sur le boulevard du Temple. On y jouait toutes sortes de pièces. Sur les plaintes des autres théâtres, l'administration le fit fermer en 1786; mais il fut rouvert l'année suivante, et prospéra jusqu'en 1791, qu'il perdit ses meilleurs acteurs par la faute de son directeur Colone. Ce dernier fut remplacé, en 1801, par Picardeau, ex-directeur de l'Ambigu-Comique. Il ne put y rester que quelques mois. Une entre prise s'y établit en 1806, sous le titre banal de Variétés-Amusantes; mais elle fut comprise, en 1807, dans le décret impérial qui supprima plusieurs théâtres. Plus tard, on essaya vainement de le ressusciter sous le titre de Théâtre-des-Troubadours. Ce n'est qu'en octobre 1841 qu'on vint de le rouvrir, sous son ancien nom de Théâtre-des-Délassements-Comiques, dans la salle de madame Saqui.

DELAWARE, l'une des provinces des États-Unis, tire son nom, ainsi que le fleuve qui le traverse, de celui de lord Delaware qui, en 1612, sous le règne de Jacques I^{er}, en sa qualité de gouverneur de la Virginie, avait rendu à la colonie les plus éminents services. Avant les guerres de l'indépendance, l'État de Delaware faisait partie de la Pensylvanie; maintenant il forme le plus petit de la confédération. Il a environ 39 lieues de long sur une largeur moyenne de 9 lieues. Sa constitution date de 1792. Elle divise cet État en 3 comtés, subdivisés en 25 districts. Sa population s'élève à 80,000 habitants. La plus grande ville de l'État est Wilmington. Les

autres sont Dover, chef-lieu de l'État, et Lewestown.

DELFINI ou **DELFINO**, branche de la famille Gradenigo, dont l'origine remontait aux premiers siècles de la république de Venise. Vers le 9^e siècle, un seigneur de cette maison, bien fait de sa personne et très-habile nageur, prit le nom de Dauphin pour se distinguer des autres branches de la maison Gradenigo, nom qui portèrent tous ses descendants. — Vers l'an 1093, Jean Delfini vivait en odeur de sainteté. — Jacques Delfini était capitaine général de l'armée vénitienne en 1238. — Bandoïn Delfini le fut peu de temps après, — et Jean Delfini fut élu doge en 1336. Il mourut en 1361. — Michel Delfini fut capitaine général en 1370, — et Pierre Delfini était général des camailioli au commencement du 16^e siècle. Il mourut en 1527. — Son frère, Aloïse Delfini, mourut cardinal en 1585. — Jean-Pierre Delfini, évêque de Zante, se distingua au concile de Trente par son crudition. Il fut ensuite évêque de Torcelle et enfin de Brescia. — Jean Delfini, ambassadeur de la république en Pologne, en Espagne, en France, et enfin à Rome, fut aussi procureur de Saint-Marc et ensuite évêque de Vicence. Le pape Clément VIII le créa cardinal en 1604. Il mourut en 1622. — Nicolas Delfini, frère du cardinal, servit la république dans diverses ambassades et fut nommé général des îles du Levant. — Jean Delfini, fils du précédent, né en 1617, fut sénateur de Venise, patriarche d'Aquilée, et enfin créé cardinal par Alexandre VII en 1667. Il mourut en 1699, âgé de 83 ans. — Daniel Delfini, providiteur de Dalmatie, remporta sur les Turcs la victoire de Metelin le 20 septembre 1698. — Marc Delfini, vice-légat d'Avignon, nonce en France en 1696, évêque de Brescia en 1698, créé cardinal par Innocent XII le 14 novembre 1699, et mort le 3 août 1704. — Nicolas Delfini, mort en 1698, coadjuteur du patriarche d'Aquilée, son oncle, — et enfin, Denis Delfini, coadjuteur après son frère, puis patriarche d'Aquilée après la mort de son oncle.

DELFT, ville de la Hollande méridionale, entre Leyde et Rotterdam. Son origine remonte à Godefroy le Bossu, duc de la basse Lorraine, qui, ayant conquis la Hollande sur Robert le Frison, fit construire l'enceinte de Delft en 1074. La grande église de cette ville, qui est bâtie d'une manière très-régulière, renferme les tombeaux des amiraux Heyn et Trompe; l'église neuve, ceux de Grotius et du physicien Leeuwenhoek, nés dans cette ville, ainsi que celui de Guillaume 1^{er}, prince d'Orange, assassiné le 10 juillet 1584, par un Franc-Comtois appelé Balthazar Gérard, seide du roi d'Espagne. On lui a élevé, en 1620, un magnifique mausolée. L'imprimerie fut établie à Delft en 1585, par Jacob Jacobs et Maurice Yemanis. Cette ville, qui a une population de 14,000 âmes, est la patrie du poète Poot, du naturaliste Van-Marum et du peintre Jean Steen.

DELILLE (Jacques), poète français, naquit à Aigueperse en 1738. Il fit ses études au collège de Lécieux, et obtint au concours général de l'Université des succès distingués. Delille était sans fortune, aussi se vit-il obligé d'accepter une modique place au collège de Beauvais; mais bientôt il le quitta pour professer les humanités, d'abord au collège d'Amiens, ensuite à celui de La Marche (Paris). Ce fut alors, 1769, qu'il donna sa traduction des *Georgiques*, et que, cinq ans après, 1774, il fut reçu à l'Académie. En 1784, Delille accompagna M. le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, et obtint, à son retour, la chaire de poésie latine au collège de France. Ruiné par la révolution, il fut bientôt contraint à émigrer, et ne revint en France qu'en 1801, rapportant avec lui la traduction de l'*É-*

néide et celle du *Paradis perdu* de Milton. Il mourut le 1^{er} mai 1815 et fut surnommé le Virgile français. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de lui le poème des *Jardins*, l'*Homme des champs* et les *Trois règnes*.

DELORME (Philibert), célèbre architecte français, naquit à Lyon au commencement du 16^e siècle, et fut envoyé bien jeune encore en Italie pour y étudier les modèles antiques. Il revint à Lyon en 1556, et s'occupait de la construction du portail de Saint-Nizier lorsque le cardinal du Bellay le fit venir à Paris et lui confia le serf-à-cheval de Fontainebleau. Ce fut lui qui donna les plans des châteaux d'Anet, de Meudon et de Saint-Maur. Plus tard, 1564, Catherine de Médicis lui confia les soins de la construction des Tuileries et l'en nomma gouverneur. Il mourut en 1577, laissant un écrit intitulé : *Nouvelles inventions pour bien bâtir à petits frais*.

DELORME (Marion), courtisane célèbre sous le règne de Louis XIII, naquit vers l'an 1612 ou 1615, d'une famille bourgeoise de Châlons-sur-Marne. Elle eut pour premier amant Cinq-Mars (*Voy. ce nom*), et, après la mort de ce favori, le duc de Buckingham, plusieurs seigneurs de la cour, et même le cardinal de Richelieu. Sa maison, pendant les troubles de la Fronde, devint le lieu où se réunissaient les partisans des princes de Condé et de Conti, et, après l'arrestation de ces deux seigneurs, elle était sur le point d'être arrêtée elle-même, quand, en 1650, elle fit soudainement répandre le bruit de sa maladie, bruit qui fut bientôt suivi d'un autre qui annonçait sa mort, et à la faveur duquel elle parvint à s'évader. Elle se retira en Angleterre, et y épousa un lord fort riche, devint veuve, et rentra en France avec une fortune de plus de 100,000 fr., lorsqu'elle fut dévalisée par une troupe de brigands, dont le chef la prit pour sa femme, et avec lequel elle resta quatre ans. Après sa mort, elle épousa un procureur fiscal du nom de Lebrun, qui, après sept ans de mariage, la laissa une troisième fois veuve. Elle revint alors à Paris, fut volée par ses domestiques, et mourut de douleur en 1706, en apprenant que Ninon de Lenclos, avec laquelle elle avait été autrefois fort liée, et qui seule aurait pu la secourir, avait cessé d'exister. Elle était âgée de plus de 80 ans. Quelques biographes, s'appuyant sur un prétendu extrait mortuaire d'Aone-Oudette Grapio, veuve en troisièmes nocces de Lebrun, décédée à Paris, le 5 janvier 1741, la font vivre jusqu'à l'âge de 134 ans.

DELÓS (Ile de), l'une des Cyclades, dont la mythologie avait fait le berceau d'Apollon et de Diane. Aussi tous les poètes de la Grèce, Homère, Pindare, Simonide, etc., lui consacrent le tribut de leurs chants. Delos s'appela successivement Ortygie, Astérie, Cynthus, Lagie, Chlamydie, Cynæchus et Peppole. Le premier souverain connu de cette île fut Érésihton, fils de Cécrops, 1538 av. J. C. Il y bâtit un temple à Apollon, et alla ensuite mourir à Athènes, où son père régnait. Ensuite les Phéniciens, refoulés par les Hébreux, se jetèrent sur les îles de la mer Egée, et prirent Delos, 1500 avant J.-C. Minois s'en empara pendant qu'Égée régnait à Athènes, 1229 av. J. C. Puis enfin elle tomba au pouvoir des Athéniens, à peu près vers l'époque de Pisistras, 540 av. J.-C. Lorsque Corinthe fut détruite par Mummius, 180 av. J.-C., Delos servit de retraite aux Corinthiens fugitifs; mais elle fut ravagée entièrement par les généraux de Mithridate, 76 av. J.-C., si bien que les Romains la trouvèrent déserte.

DELPHES, aujourd'hui *Castri*, une des plus anciennes et des plus célèbres villes de la Grèce, située sur les limites de la Phocide, au sud-ouest de l'une des croupes du Parnasse. Elle s'élevait, isolée en amphithéâtre, dans

une vallée entourée de tous côtés de roches escarpées, ce qui lui valut, selon quelques étymologistes, son nom, emprunté du vieux mot hellène *delphos*, seul, solitaire. D'autres prétendent qu'elle le tient de *delphis*, dauphin, en souvenir d'Apollon, qui aurait abordé près de cette ville sous la figure de ce poisson. Quoi qu'il en soit de ces deux différentes étymologies, le premier nom de cette ville, fondée, selon toute vraisemblance, par les Phéniciens, fut *Pytho*, et, d'après les anciens, son oracle devait être antérieur au déluge de Deucalion (*Voy. ce nom*), arrivé 1620 ans av. J.-C., puisque, selon Pausanias, cette ville ayant été engloutie par le déluge dont nous venons de parler, Deucalion et Pyrrha, sa femme, échappèrent seuls à la mort, et consultèrent l'oracle de Delphes sur le moyen de repeupler la terre. Les légendes grecques veulent qu'il y ait eu 6 temples différents dans cette ville, tous dédiés à Apollon. Le premier fut fait de lauriers apportés de Tempé, en Thessalie, c'est-à-dire, abstraction faite du merveilleux, que ce fut simplement un bocage. Le second fut bâti de même et de plumes d'oiseaux; il était portatif. Le troisième, d'airain. Il y en eut un quatrième, bâti par Jeadius, fils d'Apollon. Le cinquième fut élevé vers l'an 1200 av. J.-C., par deux fils du roi d'Orchomène, excellents architectes; il fut dévoré par les flammes, 846 av. J.-C. Enfin le plus riche, le plus vaste et le plus beau fut le sixième, qui fut élevé par Amphitryon. Tous les Grecs, et jusqu'à Amasis, roi d'Égypte, voulurent contribuer de leur argent à son édification. Ce temple, commencé en 858 et terminé en 800 av. J.-C., passa pour l'une des sept merveilles du monde. L'Europe, l'Asie et l'Afrique, les rois, les particuliers, achetaient au poids de l'or les oracles qu'y rendait la pythie. A Delphes, c'était une fête éternelle; depuis le lever du soleil jusqu'au soir, des hommes, des femmes, des enfants, étaient incessamment occupés des apprêts des sacrifices. La ville était surchargée d'or, d'argent, de richesses et d'offrandes. Mais tant de richesses lui valurent des envieux. Les Gaulois la prirent et la pillèrent, 275 av. J.-C.; après eux, les Thraces, 84 av. J.-C.; puis Néron, l'an 66, s'empara de ses trésors et de plus de 500 statues. Aujourd'hui Delphes n'est plus qu'un petit bourg du nom de Castri, où l'on trouve beaucoup de vestiges d'antiquité.

DELRIEU (E.-J.-Baptiste), auteur dramatique, naquit en 1765. Il fut d'abord professeur de rhétorique au collège de Versailles; mais bientôt il quitta l'enseignement pour se livrer à son goût pour le théâtre. On a de lui une foule de pièces, dont les meilleures sont *le Jaloux malgré lui*, comédie; *Artaxerce*, tragédie, *Démétrius et Léonide*. Il mourut en 1856.

DELRIO (Martin-Antoine), savant jésuite, naquit à Anvers, en 1531. Il fut, à peine âgé de 23 ans, nommé membre du conseil souverain du Brabant, puis vice-chancelier, et enfin procureur général des Pays-Bas. En 1580, il donna sa démission de tous ses emplois, entra dans la compagnie de Jésus, et enseigna la théologie à Douai, à Liège, en Styrie, puis enfin à Louvain, où il mourut en 1608. On a de lui des notes très-estimées sur Solin, Claudien et Sénèque le Tragique. Son ouvrage le plus connu a pour titre *Disquisitiones magicarum*.

DELTA, nom donné à une île formée dans la basse Égypte par les embouchures du Nil, parce qu'elle a la figure d'un delta grec, ou d'un triangle. Sa pointe méridionale commence à 5 lieues nord du Caire; ses deux autres pointes, orientale et occidentale, sont à Damiette et à Rosette, c'est-à-dire à 35 lieues l'une de l'autre, et 47 lieues de la pointesud. Le Delta est la partie la plus fertile et la plus pittoresque de l'Égypte; il se divise en trois parties,

le *Garbich* ou centre, le *Bahrieh* à l'ouest, et le *Charkieh* à l'est. Leur capitale est Mebulleh-el-Kebir, l'ancienne Saïs.

DELUC (J.-André), professeur de physique, né à Genève, en 1727, a parcouru presque toute l'Europe pour recueillir des observations, et s'est efforcé de faire cadrer ses découvertes avec le texte de la Genèse. Il mourut en 1817, à Windsor (Angleterre), laissant divers ouvrages, tels que *Lettres à la reine d'Angleterre sur les montagnes et l'histoire de la France*; *Voyages géologiques*; *Précis de la philosophie de Bacon*. — Son frère, Guillaume-Antoine, s'associa à tous ses travaux, et mourut en 1812.

DÉLUGE, nom donné aux inondations qui, suivant les annales de tous les peuples anciens et modernes, ont couvert une surface très-considérable de la terre, et que la science attribue à trois causes principales : 1° aux ruptures de barrages qui ont lieu toutes les fois que, par suite de la destruction des bords du bassin qui tient en équilibre une masse d'eau au-dessus d'une contrée plus basse, l'eau se précipite sur cette contrée et l'inonde; 2° aux dislocations, suites ordinaires des tremblements de terre, qui souvent dérangent le niveau du sol et changent en un lac ou un bras de mer certains pays subitement abaissés au-dessous du niveau de la mer ou de ses fleuves, par suite d'un tremblement de terre; 3° enfin, aux violences de l'océan, lorsque les eaux de la mer, à la suite d'une marée extraordinaire, montent sur la contrée qui les borde et s'y établissent à demeure. En réfléchissant au peu de lumières que l'histoire jette sur ces temps anciens, à l'ignorance des premiers peuples et au peu de communication qui devaient exister entre eux, on découvrira peut-être la cause de cette similitude d'opinion des divers peuples de la terre, à l'endroit du déluge, qui n'est probablement dû qu'à la réunion des divers phénomènes dont nous venons de parler, lesquels, joints aux pluies et aux fontes de neiges extraordinaires, ont produit dans certains lieux, mais à des époques différentes, des inondations partielles, que chacun des peuples inondés, ignorant du sort de ses voisins, a pris pour une inondation générale. — Les bornes restreintes de notre ouvrage ne nous permettant pas de nous étendre plus longuement sur les causes qui ont pu amener ces grands cataclysmes; nous nous contenterons de donner ici la date des inondations dont la mémoire des hommes a gardé le souvenir. — 1° *Déluge de la Genèse*. Selon ce livre sacré, la pluie tomba durant 40 jours et 40 nuits; les eaux se répandirent sur toute la terre, et tous les hommes et les animaux périrent, à l'exception de Noé et de sa famille, d'un couple d'animaux impurs et de deux couples d'animaux purs, qui trouvèrent un asile dans l'arche. Les eaux se retirèrent après le 150^e jour. Le déluge, d'après les commentateurs de la Bible, arriva l'an 1656 de la création du monde et 2348 ans av. J.-C. — 2° *Déluge des Chaldéens*, à peu de choses près semblable à celui de la Genèse. Il arriva sous Xisuthres, chef de la 10^e génération, et remonta à environ 3500 av. J.-C. Chronos ou (Saturne) apparut en songe au prince et l'avertit que les hommes devaient périr par un déluge; c'est pourquoi il lui conseilla de bâtir un navire, de s'embarquer avec ses parents et toutes sortes d'animaux, et de s'abandonner à la merci des flots. Xisuthres obéit. Le déluge vint, et quand Xisuthres crut qu'il avait dû cesser, il lâcha quelques oiseaux, qui, faute de trouver où se reposer, revinrent au vaisseau. Quelques jours après, il les renvoya, et alors ils revinrent avec de la boue aux pattes. Enfin il les fit partir une troisième fois, et alors ils ne revinrent plus. Xisuthres comprit alors que les eaux s'étaient retirées; il sortit de son vaisseau, éleva un

autel à Dieu, lui offrit des sacrifices, et il se rendit avec ceux qui l'accompagnaient à l'endroit où fut depuis bâtie Babylone. — 5^e Déluge chez les Indiens, sans date précise. Selon les livres de ces peuples, la première race humaine a été engloutie par un déluge. Selon leur livre sacré, *Satyaavata* y joue le même rôle que Noé dans la Bible, et se sauve avec 7 couples de saints ou hommes justes. — Au Japon, on trouve le déluge de Peroum, et en Chine on le fixe au règne de l'empereur Yao, av. J.-C. 2598. — 4^e Mais les plus célèbres de tous sont ceux des Grecs appelés déluges d'Ogygès et de Deucalion. (V. ces noms.) La date du déluge d'Ogygès s'accorde tellement avec l'une de celles qui ont été attribuées : u déluge de Noé, qu'il est presque impossible que ce ne soit pas de ce dernier déluge dont les historiens ont voulu parler. Varron plaçait le déluge d'Ogygès, qu'il appelait le premier déluge, 4000 ans avant Inachus, et par conséquent 4600 ans avant la première olympiade, ce qui le porterait à 2576 ans av. J.-C. Or, le déluge, selon le texte hébreu, arriva en 2348, ce qui ne fait que 26 ans de différence. Quant à celui de Deucalion, on en porte la date à environ 1620 ans avant J.-C. V. NOÉ, DELPHES.

DEMADES, orateur athénien, avait été d'abord simple matelot. Il fut fait prisonnier par Philippe à la bataille de Chéronée, 338 av. J.-C., et sut si bien se concilier l'estime et l'amitié du vainqueur, qu'il en obtint sa liberté. Il embrassa ensuite le parti d'Alexandre, puis celui d'Antipater ; mais, ayant trahi ce dernier pour Perdicas, il fut mis à mort par Cassandre, fils d'Antipater, environ vers l'an 319 av. J.-C.

DE MAISTRE. V. MAÎSTRE (De).

DEMARATE, né à Corinthe, fut chassé de sa patrie par Cypselus, qui y usurpa le pouvoir suprême vers l'an 638 av. J.-C. Il vint s'établir à Tarquinies, en Italie, et eut un fils appelé Tarquin, qui régna à Rome sous le nom de Tarquin l'Ancien, av. J.-C. 620 ans.

DEMARATE, roi de Sparte, après avoir tenu le sceptre, de 529 à 492, fut exilé par suite des intrigues de son collègue Cléomène, qui réussit à le faire passer pour bâtard. Il se retira à la cour de Darius I^{er}, roi des Perses, et fut un des premiers à connaître les projets de ce prince contre sa patrie. Il en donna connaissance à ses concitoyens, et fut, pour cela, mis à mort par ordre du grand roi.

DEMARÇAY (Marc-Jean, général, baron), né en 1772, partit dès le commencement de la révolution en qualité d'officier d'artillerie, et fut nommé capitaine en 1795. Il fit depuis les campagnes de l'Allemagne et de la Hollande, commandait l'artillerie de la division Kléber à la bataille des Pyramides, 1799, et fut promu, en juin 1800, au grade de colonel de son arme à la bataille de Marengo. Le 12 juin 1804, le colonel Demarçay fut nommé officier de la Légion d'honneur, et l'année suivante, 2 décembre 1805, il obtint la décoration de commandant sur le champ de bataille d'Austerlitz. En 1806, il fut nommé commandant de l'école d'application d'artillerie et de génie à Metz, et fut détaché en Hollande, en 1807, avec le titre de général-major, et passa, l'année suivante, en Espagne, avec le grade de général de brigade et le titre de baron de l'empire. Le corps couvert de glorieuses blessures, le général Demarçay fut contraint de quitter le service en 1810, et se retira dans ses propriétés, où il se livra toutentier aux travaux de l'agriculture jusqu'à l'an 1819, époque où, envoyé à la Chambre des députés par le département de la Vienne, il vint prendre place sur les bancs de l'extrême gauche. Les intrigues ministérielles parvinrent à l'éloigner de la Chambre en 1824 ; mais, en 1828, il fut de nouveau honoré du man-

dat de député pour le 2^e collège de la Seine. En 1850, il avait été un des signataires de l'adresse dite des 221.

DEMÉTRIUS POLIORCÈTE, c'est-à-dire preneur de villes, était fils d'Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre le Grand. Il commanda les troupes de son père, et fit successivement la guerre à Ptolémée-Lagus, roi d'Égypte, à Séleucus, roi de Syrie, et enfin à Cassandre, qui tenait toute la Grèce asservie. Vainqueur d'abord, il fut ensuite battu à la célèbre bataille d'Ipsus, 229 avant J.-C., par les deux derniers de ces princes, auxquels s'était joint Lysimachus. Peu de temps après, il reprit le dessus, et se fit reconnaître comme roi de l'Asie Mineure ; mais il fut de nouveau expulsé par Agatoclès, fils de Lysimachus, et par Séleucus, dont il avait épousé la fille Stratonice. Il mourut en Syrie des suites d'intempérance, 285 av. J.-C. — Démétrius II, roi de Macédoine, était fils d'Antigone. Il monta sur le trône en 241 av. J.-C., repoussa Alexandre, fils de Pyrrhus, roi d'Épire, qui avait envahi ses États, et mourut en l'an 251 av. J.-C. — Démétrius, petit-fils du précédent et second fils de Philippe V, roi de Macédoine, fut envoyé à Rome en qualité d'otage, et défendit avec succès son père auprès du sénat ; mais, à son retour, il fut mis à mort par l'ordre même de Philippe, à la suite d'une dénonciation calomnieuse de son frère Persée.

DEMÉTRIUS I^{er}, surnommé *Soter*, roi de Syrie, était fils de Séleucus-Philopator, et fut envoyé, pendant sa jeunesse, à Rome en qualité d'otage. Il s'échappa peu de temps après la mort de son père, 162 av. J.-C. ; fit périr Antiochus Eupator, son cousin, qui s'était emparé du trône, et fit la guerre aux Juifs avec des succès variés. Il fut détrôné par Alexandre Balar, fils prétendu d'Antiochus Épiphane, et mourut l'an 150 av. J.-C. — Démétrius II, surnommé *Nicanor*, fils aîné du précédent, fut mis sur le trône de Syrie en l'an 144 av. J.-C., par Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, dont il avait épousé la fille, et qui chassa Alexandre Balars. Il fit la guerre aux Parthes ; mais, ayant été fait prisonnier, il épousa Rodogune, fille du fameux Mithridate. Quelque temps après, il remonta sur son trône ; mais, trop adonné aux plaisirs, il se rendit odieux à ses sujets, qui, lassés de son joug, se révoltèrent, et demandèrent à Ptolémée Physcon, roi d'Égypte, un prince de sa famille. Ce prince leur envoya Alexandre Zebina, qui battit Démétrius, et le contraignit à se réfugier à Tyr, où il fut tué par le gouverneur, 126 ans av. J.-C. Il avait pris le nom de *Nicanor*, vainqueur, après sa victoire sur Alexandre Balar. — Démétrius III, surnommé *Eucarus*, heureux, était le 4^e fils d'Antiochus Grypus. Il monta sur le trône de Syrie vers l'an 95 av. J.-C., et régna d'abord conjointement avec Philippe, son frère ; mais bientôt la guerre éclata entre eux, et après des succès divers, il fut vaincu et fait prisonnier par Mithridate, général des Parthes, qui était venu au secours de Philippe. Il mourut dans la haute Asie vers l'an 87 av. J.-C.

DEMÉTRIUS DE PHALÈRE, ancien disciple de Théophraste, se distingua à Athènes comme orateur et comme homme d'État. Il fut nommé archonte pour 10 ans, environ 317 ans av. J.-C., et sut, pendant qu'il était au pouvoir, se concilier l'amour des Athéniens à un tel point, qu'ils lui décernèrent autant de statues qu'il y avait de jours dans l'année. Plus tard, des envieux parvinrent à le faire condamner à mort, et il fut contraint, pour l'éviter, à se réfugier à la cour de Ptolémée-Lagus, roi d'Égypte, qui lui fit le plus grand accueil. Le fils de ce prince, Ptolémée-Philadelphie, irrité du conseil que Démétrius avait donné à son père de se choisir un autre successeur, l'exila, à son avènement au trône, dans la

haute Égypte, où, d'après Diogène Laërce, il se donna la mort en se faisant piquer par un aspic. De tous les ouvrages qu'il avait composés, il ne nous reste aujourd'hui que son *Traité de l'élocution*.

DEMIDOFF (Nicolas NIKITCH), conseiller privé, chambellan de l'empereur de Russie, naquit à Saint-Petersbourg en 1775, d'une famille qui découvrit et exploita l'une des premières des mines de fer, d'or et d'argent dans la Sibérie. Le jeune Demidoff embrassa d'abord la carrière militaire, et fut aide de camp du prince Potemkin dans la guerre contre les Turcs en 1789. En 1794, l'impératrice Catherine le nomma gentilhomme de sa chambre, et l'empereur Paul I^{er} le créa chambellan et conseiller privé. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie pour perfectionner ses connaissances en métallurgie. Il dota la Russie d'une branche importante de commerce et d'industrie, l'art d'exploiter les mines, et mourut à Florence en 1828, laissant deux fils Paul et Anatole. Ce dernier attaché, il y a quelques années, à l'ambassade de Paris, a épousé, en 1840, la princesse Mathilde, fille de Jérôme Napoléon, ex-roi de Westphalie.

DEMI-LUNES, dehors ou pièces de fortifications connues des Vénitiens dès le milieu du 16^e siècle, puisqu'en 1571 il en existait à Famagouste qu'ils défendirent contre les Turcs. Les Hollandais perfectionnèrent ces pièces de défense. Vauban les agrandit à plusieurs reprises.

DÉMOCHARES, orateur grec. Ayant été envoyé en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine, ce prince lui demanda ce qu'il pourrait faire d'agréable aux Athéniens. « C'est de vous pendre, » lui répondit-il. Le roi méprisa cette insulte et le renvoya sans lui faire aucun mal, av. J.-C. 350.

DÉMOCRITE, philosophe grec, naquit à Abdère vers l'an 470 av. J.-C. Il fut élevé par des mages restés dans son pays après l'expédition de Xercès, étudia longtemps sous Leucippe et voyagea en Asie et en Égypte pour perfectionner son instruction. Il dissipa sa fortune tant en voyages qu'en expériences, et était sur le point d'être condamné, dans sa patrie, comme dissipateur, quand il lut à ses concitoyens un traité qu'il avait composé sur le Monde, traité qui les charma tellement, qu'ils lui firent un cadeau de 500 talents. Démocrite riait sans cesse des folies des hommes, ce qui fut cause que ses compatriotes le regardèrent comme fou et firent venir Hippocrate auquel ils le confièrent pour le guérir; mais le médecin, après avoir entendu son malade, assura les Abdéritains que c'était plutôt eux qui avaient besoin de ses soins. Il vécut dans la retraite jusqu'à l'âge de 109 ans, et mourut 361 avant J.-C. Il croyait à l'existence d'atomes innombrables dont la rencontre fortuite avait produit le monde.

DÉMOSTHÈNE, surnommé le prince des orateurs grecs, naquit à Athènes, 381 av. J.-C., d'un armurier fort riche; mais ayant eu bien jeune le malheur de perdre son père, il perdit la plus grande partie de sa fortune, tant par la négligence que par l'infidélité de ses tuteurs. Il avait 17 ans quand il débula dans la carrière de l'éloquence en plaçant lui-même contre eux, et bien qu'il eût gagné son procès, il sentit qu'il lui manquait encore quelque chose pour être orateur; il se livra de nouveau à l'étude, et parvint, après des efforts inouïs, à corriger les vices de son organe (Il était bègue) et à s'accoutumer aux cris dont le peuple interrompait souvent celui qui occupait la tribune. Il avait 27 ans quand il parut de nouveau sur la scène; mais ce ne fut que quatre ans après, quand, découvrant les desseins ambitieux de

Philippe, il éveilla l'attention des Athéniens et leur donna que le roi de Macédoine voulait dominer la Grèce que, suivant l'expression si belle de M. Villemain, « sa » vie entière s'épura au feu du patriotisme qui le dévorait. Ce fut alors qu'il prononça ses admirables harangues, connues sous le nom de *Philippiques*, et qu'il réussit à former, contre ce prince, une ligue à la tête de laquelle se mirent Athènes et Thèbes. Il combattit lui-même à Chéronée, 338 av. J.-C., mais il ne fut pas heureux. A la mort de Philippe, puis après, à celle d'Alexandre, il tenta, mais inutilement, de rallumer la guerre. La fortune des Athéniens ne répondit pas à la justice de leur cause, et bientôt Démosthène, poursuivi par les satellites d'Antipater jusqu'au pied de la statue de Neptune, dans l'île de Calaurie, ne trouva d'autre moyen d'échapper au tyran de sa patrie qu'en se donnant la mort. Il s'empoisonna, 322 av. J.-C. Les œuvres de Démosthène se composent de 61 discours, 65 exordes et 6 lettres politiques. Parmi les premiers, le plus beau est sans contredit le discours de la Couronne, discours où il prouve que la conduite de la république tombée et la sienne avaient été ce qu'elles devaient être, et qui est d'autant plus admirable qu'il y déploya plus de générosité contre Eschine, son rival et son accusateur.

DEMOUSTIER (Charles-Albert), écrivain, naquit à Villers-Cotterets en 1760 et exerça avec quelque distinction la profession d'avocat avant de se livrer à la littérature. On a de lui les *Lettres à Émilie sur la Mythologie*, ouvrage mêlé de prose et de vers qu'il fit paraître de 1786 à 1798, et qui eut un succès prodigieux. Parmi ses autres ouvrages, on distingue particulièrement le *Conciliateur*, les *Femmes*, comédies; le *Divorce*, l'*Amour filial*, opéras; le *Siège de Cythère* et la *Liberté du cloître*, poèmes. Il mourut en 1801.

DEMPSTER (Thomas), Écossais, né en 1579, quitta de bonne heure son pays et vint en France où il professa les humanités dans les villes de Nîmes, Tournai, Toulouse et Paris. Il consacrait 14 heures par jour au travail, et sa mémoire était telle qu'il n'oubliait jamais rien. Il mourut à Bologne (Italie) en 1625.

DENAIN (Bataille de). Dans les dernières années du règne de Louis XIV, la France était malheureuse, et son roi qui demandait la paix ne pouvait l'obtenir. Tandis qu'on négociait à Utrecht (voy. ce mot), l'armée du maréchal de Villars avait beaucoup de peine à couvrir Arras et Cambrai, et le prince Eugène, s'emparant de la ville de Quesnoy, étendait sur la Flandre française une armée d'environ 100,000 hommes. — Dans ces circonstances difficiles, Louis XIV ordonna au maréchal de Villars de chercher l'ennemi, de lui livrer bataille et de vaincre ou de mourir, et Villars répondit seulement : « J'obéirai. » — Arrivé en Flandre, il profita d'une faute commise par le prince Eugène qui, en étendant trop ses lignes, plaçait dans Marchiennes, vers un point trop éloigné, le dépôt de ses magasins, et laissait isolé, à Denain, le général Aubermale, trop loin pour être promptement secouru. Pour donner le change à l'ennemi, le maréchal de Villars simula une fausse attaque, et quand il se fut assuré que le prince, trompé par cette manœuvre, s'était rapproché de son aile droite, il fit passer l'Escaut à ses troupes et marcha sur Denain à la tête de toute son armée. Il y arriva sur les deux heures, bientôt les retranchements du général Aubermale furent forcés et le général lui-même fait prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein et un prince d'Anhalt, 23 juillet 1712. — Les conséquences de cette bataille furent d'autant plus glorieuses pour le maréchal de Villars que le prince Eugène fut contraint à jeter du

monde dans toutes les places voisines, que bientôt l'armée française put reprendre Douai, le Quesnoy et Bouchain, ce qui amena la paix d'Utrecht, 11 avril 1715.

DENDRAU, l'ancienne Tentyris, ville d. la haute Égypte, située au nord de Copios et chef-lieu du Nôme, et qui prit le nom de Tentyris. Cette ville, illustrée par les satyres de Juvénal, n'a laissé d'autres traces de son élévation que le monticule où sont accumulées les ruines de ses constructions en briques; mais son grand temple subsiste presque encore en entier et passe avec raison pour l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture égyptienne. Son célèbre zodiaque planisphère a été transporté en France en 1825, par MM. Saulnier et Leborrain, et est aujourd'hui déposé dans une des salles basses de la Bibliothèque royale. M. Champollion le jeune reconnut que ce précieux monument, auquel on assignait jusqu'à 15,000 ans d'existence, ne datait que des premiers temps de l'empire romain, mais qu'il était la copie d'un type primitif d'une haute antiquité.

DENIER, du latin *denarius*, petite pièce de monnaie qui valait chez les Romains dix as (*decem ara*). Dans l'origine, elle était d'argent et portait pour marque un X, signe indicatif de sa valeur, et se divisait en deux quinaires, également d'argent, qui portaient le chiffre V. Le quinaire se divisait en deux sesterces. Le denier, introduit par les Romains dans les Gaules, y devint une monnaie courante que les Francs adoptèrent après la conquête; de telle sorte que ce mot entra dans une foule de locutions qui se sont conservées, bien que cette monnaie n'ait plus de cours légal. Saint Louis, vers 1250, et le roi Jean, vers 1348, firent frapper des deniers d'or. Les deniers d'argent varièrent successivement de valeur. Sous les Mérovingiens, ils pesaient environ 21 grains, et, sous la 2^e race, ils s'élevèrent jusqu'à 52 grains; sous la 3^e race, ils étaient encore d'argent fin de 24 grains; mais sous le règne de Philippe I^{er}, vers 1200, on y ajouta un mélange de cuivre, et bientôt on arriva au denier de cuivre pur; il ne fut plus alors que la 12^e partie du sou de billon. Le denier de cuivre se divisait en deux mailles ou oboles, l'obole en deux pites et la pite en deux semi-pites. Le denier parisien valait un quart de plus que le denier ternois.

DENIER DE SAINT PIERRE. Offa, roi saxon de Mercie (Angleterre), soit qu'il voulût s'assurer un appui dans le clergé, soit qu'il fût tourmenté par des remords, fit un voyage à Rome et y obtint l'absolution du pape, 757. Il promit alors de lui payer tous les ans une somme destinée à l'entretien d'un séminaire anglais à Rome, et contraignit ses sujets à l'acquitter en établissant une taxe d'une pence sur chaque maison louée trente pences par an. Cette imposition, levée sur toute l'Angleterre, fut appelée le denier de saint Pierre, et fut exactement payée jusqu'au temps où Henri VIII l'abolit entièrement après sa séparation de l'Église romaine 1535.

DENINA (Charles-Jean-Marie), littérateur italien, né à Revel en Piémont en 1751, fut professeur d'éloquence italienne et de littérature grecque au collège supérieur de Turin, membre de l'Académie de Berlin, et mourut à Paris en 1813, bibliothécaire honoraire de Napoléon. On cite, entre autres ouvrages de lui, son *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II* et *l'Histoire du Piémont et les autres États du roi de Sardaigne*.

DENNEWITZ (Bataille de). Le 25 août 1813, le maréchal Oudinot s'était fait battre par Bernadotte à Gross-Buren et avait ainsi fait manquer le plan d'opérations conçu par Napoléon. L'empereur, justement mécontent, envoya le maréchal Ney prendre le commandement de ses troupes, qui avaient reculé jusque sous le canon de

Witttemberg. Ney reçut l'ordre d'occuper la route de Berlin à Torgau, afin de couvrir le mouvement de la grande armée dans la direction de Butzen. Malheureusement il fit un mouvement lent, mal combiné, dans une fausse direction. Il avait avec lui 50,000 hommes d'infanterie et 5,000 de cavalerie. Le 6 septembre, il se trouva en présence du corps du prince royal de Suède, fort de 90,000 fantassins et 18 000 cavaliers, et renforcés ce jour-là, au moment de la bataille, par les troupes prussiennes de Bulow. La lâcheté des Saxons et les fautes de stratégie du maréchal entraînèrent la déroute des Français qui perdirent 10,000 hommes tués, blessés ou pris; 25 canons et 17 caisses. L'ennemi eut 7,000 hommes hors de combat, dont 6,000 Prussiens.

DÉNOMBREMENT, recensement d'une population. Le plus ancien dénombrement dont parle l'histoire est celui des Israélites fait par Moïse dans le désert, 1380 av. J.-C. Toutes les tribus y furent comprises, à l'exception de celle de Lévi, et on y compta 605,650 hommes en état de porter les armes. David, à l'exemple de Moïse, ordonna un dénombrement, 1060 av. J.-C. Il se trouva 809,000 guerriers des tribus d'Israël et 400 000 celles de Juda. Servius Tullius, 6^e roi de Rome, institua, 550 av. J.-C., l'usage de procéder tous les cinq ans au dénombrement de Rome; mais cette opération ne fut ensuite renouvelée qu'à des époques irrégulières. Ce premier dénombrement fit connaître que Rome possédait 80,000 habitants en état de porter les armes. Celui auquel Crassus et Pompée procédèrent, en leur qualité de censeurs, 31 av. J.-C., donna 400 000 citoyens en état de porter les armes. Auguste étendit, le premier, le dénombrement à toutes les provinces de l'empire, et fit faire trois fois le dénombrement général; la première pendant son 6^e consulat, 28 av. J.-C.; la seconde, l'an 8 av. J.-C., et la dernière, l'an 14 de J.-C. Dans ce dernier dénombrement, le nombre des citoyens en état de porter les armes se trouve monter à 4,157,000. V. CENS, CADASTRE, RECENSEMENT.

DENON (Le baron Dominique VIVANT), naquit à Châlons en 1747. Il débuta dans la diplomatie et fut nommé, en 1782, chargé d'affaires à Naples. Il entra à l'Académie de peinture en 1787, se tint tranquille pendant l'époque orageuse de la révolution, et fut nommé par le général Bonaparte pour l'accompagner en Égypte. A son retour, il fut nommé directeur général du musée; place qu'il conserva jusqu'en 1815. Il mourut en 1825. On a de lui un *Voyage dans la haute et basse Égypte pendant les campagnes de Bonaparte*.

DENYS (L'ancien), tyran de Syracuse, était fils d'un homme obscur et commença par être soldat. S'étant signalé dans la guerre des Syracusains contre les Carthaginois, il profita de l'empire que lui avaient donné ses exploits sur l'esprit des soldats pour se faire proclamer souverain, 405 av. J.-C. Les Syracusains s'étant révoltés contre lui, il fut assez heureux pour étouffer la sédition; mais, à partir de ce moment, il devint soupçonneux, inquiet, et se rendit odieux à ses sujets. Il poussa, dit-on, la défiance jusqu'à faire creuser dans le roc d'immenses souterrains disposés de telle manière qu'il pouvait entendre tout ce qui se disait autour de lui. Il protégeait les lettres et écrivait lui-même avec assez de facilité. Il mourut, 368 av. J.-C., des suites d'une indigestion, après un règne de 58 ans.

DENYS LE JEUNE, fils du précédent, succéda à son père et appela à sa cour le fameux Platon pour lui demander des conseils; mais il le chassa bientôt pour se livrer à la débauche et à la cruauté. Dion, son beau-frère qu'il avait banni, marcha contre lui et s'empara de

Syracuse, 536 av. J.-C.; mais Denys y rentra 10 ans ans après et en fut de nouveau chassé par Timoléon, général des Corinthiens. Alors il se réfugia à Corinthe et se fit maître d'école.

DENYS D'Halicarnasse, savant historien et critique, naquit à Halicarnasse en Carie, et vint à Rome où il publia, environ 7 ans av. J.-C., un savant ouvrage sur l'histoire des premiers temps de Rome jusqu'à l'an 266 av. J.-C. Cet ouvrage se composait de 120 livres, dont il ne nous reste malheureusement que les onze premiers avec des extraits des autres.

DENYS DE THRACE, surnommé le *Grammairien*, naquit à Alexandrie de parents originaires de Thrace. Il fut disciple d'Aristarque, et enseigna les belles-lettres à Rome du temps de Pompée. On a de lui une *Grammaire grecque*.

DENYS (Saint), dit l'*Aréopagite* parce qu'il était un des juges de l'Aréopage quand saint Paul comparut devant ce tribunal; fut converti par les discours de cet apôtre et nommé premier évêque d'Athènes. Il fut brûlé vif vers l'an 95 de J.-C. On a mis sous son nom différents écrits mystiques qui paraissent avoir été fabriqués vers le 3^e siècle et dont l'auteur est inconnu.

DENYS (Saint), apôtre des Gaules, fut envoyé de Rome dans les Gaules vers l'an 250, et fut le premier évêque de Paris. Il fonda plusieurs églises en France et souffrit le martyre avec ses deux compagnons, Rustique et Eleuthère, pendant la persécution de Valérien, environ vers l'an 272. Il fut mis à mort, suivant quelques chroniqueurs, à Montmartre (*Mons Martyrum*); suivant d'autres, à l'endroit où on a bâti depuis Saint-Denis.

DENYS, surnommé le *Petit* à cause de sa taille, était un moine d'origine scythe. Il vint à Rome vers l'an 500, y fut fait abbé d'un monastère et acquit une grande réputation par ses ouvrages sur la discipline ecclésiastique. Ce fut lui qui introduisit, le premier, l'usage de compter les années à partir de la naissance de Jésus-Christ. Il trouva une période de 532 ans depuis l'année de l'Incarnation, période que l'on appela de son nom, période dionysienne. Il mourut en 540.

DENYS, roi de Portugal, né à Lisbonne en 1261, succéda à son père, Alphonse III, en 1279. Il fit avec avantage la guerre aux rois de Castille et d'Aragon pour la défense des droits des enfants de Lara, et soutint, en 1310, contre la cour de Rome, la cause des Templiers, qu'il conserva en Portugal sous le nom d'ordre du Christ, ordre qui existe encore aujourd'hui. Il mourut en 1325, et eut la gloire de fonder la première université qui a existé en Portugal.

DENYS (Saint-), abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, située dans la ville de Saint-Denis. En 496, sainte Geneviève fit bâtir une église dans un champ alors célèbre comme lieu de sépulture de l'apôtre saint Denis et de ses compagnons Rustique et Eleuthère. Bientôt après cette église fut desservie par une communauté religieuse, et Dagobert se plut à l'enrichir des dépouilles des autres églises, 628. Clovis II l'affranchit de la juridiction de l'évêque de Paris, et Philippe le Bel, en 1313, nomma l'abbé de Saint-Denis conseiller au parlement. En 1691, une bulle d'Innocent XII décréta la réunion de l'abbaye de Saint-Denis avec celle de Saint-Cyr, qui subsista ainsi jusqu'à la révolution, époque à laquelle elle servit de magasin de farines. Napoléon la fit réparer en 1806 et la dota d'un chapitre composé de deux classes de chanoines. Cette abbaye est célèbre comme un lieu de sépulture de presque tous les rois de France. Chaque roi était déposé à sa mort sur l'escalier du caveau jusqu'à ce que le cadavre de son successeur lui permit

d'aller prendre la place qui lui était assignée. Les 6, 7 et 8 août 1793, les monuments de l'abbaye furent tous détruits, et dans le mois d'octobre suivant les corps des rois, reines, princes et princesses de la maison de France furent exhumés et portés au cimetière dit de *Valois*, où ils furent enterrés dans une fosse commune. Ce travail commencé le lundi 14 octobre 1793 ne fut terminé que le vendredi 25 du même mois. Ce fut sous les murs de Saint-Denis que se donna, en 1567, une bataille célèbre entre les huguenots, commandés par le prince de Condé, et les royalistes qui avaient à leur tête le connétable Anne de Montmorency. Les huguenots furent battus, mais malheureusement le connétable fut blessé mortellement. Il était âgé de 80 ans. Le prince de Condé fut obligé de se retirer en Lorraine. — En 852, l'empereur Louis le Débonnaire y tint un concile, à la sollicitation de l'abbé Hilduin, pour la réforme du monastère; et, en 996, il y en eut un second au sujet des dîmes que l'on voulait ôter aux moines et aux laïques qui les possédaient. Un homme de l'abbaye, pendant qu'on délibérait sur ce sujet, sema l'effroi dans la ville et occasionna une émeute qui obligea les évêques à prendre la fuite.

DÉPARTEMENT, nom dérivé du verbe *départir*, qui signifie partager. Il s'applique, en géographie, aux principales divisions territoriales de la France, et en économie politique il sert à désigner la répartition entre les différents ministères des attributions qui les constituent. — En 1789, la France se trouvait partagée en 57 gouvernements généraux, subdivisés en *provinces, pays d'état, pays d'élection*. (V. **GOVERNEMENT**.) Ces divers États, si nous pouvons parler ainsi, différaient entre eux de coutumes, de lois et de mode d'administration, chacun d'eux ayant des intérêts divers et opposés à défendre; mais, dans un moment de régénération nationale, pour que l'harmonie régnât dans les différentes parties de l'État, il fallait non-seulement faire cesser les énormes disparités qui existaient entre les provinces, mais encore que chacune pût avoir une égalité de rapports, d'influence et de pouvoirs, et c'est pour parvenir à ce but que l'Assemblée nationale, après avoir fixé d'une manière invariable les droits de l'homme et les principes du gouvernement, affranchi les peuples du joug de la féodalité, des servitudes de la glèbe, détruit les privilèges et posé les grandes bases de la constitution par la séparation des pouvoirs, crut devoir organiser les municipalités, les assemblées de districts, et arrêter pour le royaume entier une division territoriale qui permit pour l'avenir à l'administration de suffire à tous les objets de surveillance. Vainement on s'efforça de répandre dans les provinces les attaques les plus vives et les plus exagérées contre les vœux de l'assemblée; vainement l'on prétendit qu'en changeant les divisions des provinces, elle voulait confondre leur territoire pour les anéantir; plus vainement encore les états de Languedoc demandèrent leur indivisibilité, ceux de Provence réclamèrent la conservation de leur viguerie, et d'autres provinces, tout en accédant aux vœux de l'assemblée, exprimèrent le désir que, dans les divisions qu'elle allait arrêter, on respectât leurs limites; le comité de constitution marcha droit à son but, et, après avoir recueilli les avis et les propositions des députés, et déterminé avec eux les divisions principales, le nombre des assemblées administratives, supérieures et inférieures à y établir, il proposa, au mois de novembre 1789, par l'organe de Thouret, député de Rouen, un projet de décret qui partagerait la France en 80 parties, auxquelles on donnerait le nom de *départements*. Dans la séance du 13 octobre 1789, Cassini avait fait hommage à l'assemblée d'un

exemplaire de sa carte de France, pour faciliter aux commissaires le travail dont elle les avait chargés. Ce fut à M. Debelleyme père, ingénieur-géographe d'une haute capacité, aidé de M. du Bréna, naguère encore chef du département des ponts et chaussées, que fut confiée, par le comité de constitution, la tâche immense d'une délimitation qu'il parvint à arrêter en moins de trois mois, fut soumise à l'Assemblée constituante et adoptée définitivement par elle en février 1790, après de légères modifications, qui portaient à 85 au lieu de 80 le nombre des départements, dont le nombre et la circonscription furent conservés par l'empire, et qui existent encore, sauf quelques changements particuliers que le temps et les circonstances ont rendus nécessaires. A ces 85 départements décrétés par l'Assemblée constituante, et auxquels on donna le nom des principaux fleuves, rivières et montagnes qui les traversent, les conquêtes de la république et de l'empire vinrent ajouter successivement une grande étendue de territoire. — Par décret de la Convention nationale, en date du 9 vendémiaire an iv, les pays de Liège, Stavelo, Logue et Malmedy, le Hainaut, le Tournais, le pays de Namur, une partie de la Flandre, du Brabant et du pays en deçà du Rhin, qui était auparavant sous la domination autrichienne, furent réunis au territoire français et partagés en 9 départements, dont nous donnerons les noms et la population plus bas. — Par suite du traité de paix conclu avec la république batave, le 27 floréal an iii, la France fut augmentée de 4 départements, formés des ci-devant électors de Trèves, Mayence et Cologne, des duchés de Juliers, Gueldre et Clèves, tandis que, dans le même temps, une partie de la Savoie et le territoire de Genève, réunis à la France, étaient partagés en 5 départements. La conquête d'Italie donna à la France 12 nouveaux départements, lesquels réunis aux 2 départements du Golo et de la Liamone, que formait l'île de Corse et aux 12 départements coloniaux, composait, en 1808, l'empire français de 125 départements. — Après le traité de Schönbrunn, 14 octobre 1809, les sénatus-consultes organiques des 15 mai, 15 août et 15 octobre 1810, et des 19 et 27 avril 1811, ayant incorporé à l'empire différents pays d'Allemagne qui formèrent 16 départements, et réuni en un seul, sous le nom de Corse, les départements du Golo et de la Liamone, un décret impérial fixa à 120 le nombre des départements français, et les colonies cessèrent de figurer dans cette classification. — Ainsi, depuis 1789, le territoire français s'était accru de 44 départements, dont la population s'élevait à près de 15 millions d'habitants; mais bientôt, par suite des événements de 1814, le traité de Vienne vint resserrer la France dans les limites qu'elle occupait avant 1790, et le nombre de ses départements fut réduit à 86.

NOMS DES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE AVEC LEUR
POPULATION.

1 Ain.....	Bourg.....	346,188
2 Aisne.....	Laon.....	527,096
3 Allier.....	Moulins.....	309,270
4 Alpes (Basses-)....	Digne.....	139,043
5 Alpes (Hautes-)....	Gap.....	131,162
6 Ardèche.....	Privas.....	335,752
7 Ardennes.....	Mézières.....	506,861
8 Ariège.....	Foix.....	265,526
9 Aube.....	Troyes.....	235,870
10 Aude.....	Carcassonne.....	281,088
11 Aveyron.....	Rhodes.....	370,931

A reporter. . . 3,299,819

Report. . . 3,299,819

12 Bouch.-du-Rhône.	Marseille.....	562,323
13 Calvados.....	Caen.....	501,773
14 Cantal.....	Aurillac.....	262,117
15 Charente.....	Angoulême.....	565,126
16 Charente-Infér....	La Rochelle.....	449,649
17 Cher.....	Bourges.....	276,853
18 Corrèze.....	Tulle.....	502,455
19 Corse.....	Ajaccio.....	207,889
20 Côte-d'Or.....	Dijon.....	585,624
21 Côtes-du-Nord....	Saint-Brieuc.....	605,565
22 Creuse.....	Guéret.....	276,254
23 Dordogne.....	Périgueux.....	487,502
24 Doubs.....	Besançon.....	276,274
25 Drôme.....	Valence.....	503,499
26 Eure.....	Evreux.....	424,762
27 Eure-et-Loir.....	Chartres.....	283,058
28 Finistère.....	Quimper.....	546,953
29 Gard.....	Nîmes.....	566,259
30 Garonne (Haute-).	Toulouse.....	434,727
31 Gers.....	Auch.....	512,882
32 Gironde.....	Bordeaux.....	535,809
33 Hérault.....	Montpellier.....	537,846
34 Ile-et-Vilaine....	Rennes.....	517,249
35 Indre.....	Châteauroux.....	237,350
36 Indre-et-Loire....	Tours.....	504,271
37 Isère.....	Grenoble.....	573,645
38 Jura.....	Lons-le-Saulnier.	315,553
39 Landes.....	Mont-de-Marsan.	284,918
40 Loir-et-Cher.....	Blois.....	244,045
41 Loire.....	Montbrison.....	412,497
42 Loire (Haute-)....	Le Puy.....	295,584
43 Loire-Inférieure..	Nantes.....	470,768
44 Loiret.....	Orléans.....	516,189
45 Lot.....	Cahors.....	287,005
46 Lot-et-Garonne....	Agen.....	546,400
47 Lozère.....	Mende.....	141,755
48 Maine-et-Loire....	Angers.....	477,270
49 Manche.....	Saint-Lô.....	594,582
50 Marne.....	Châlons.....	545,245
51 Marne (Haute-)...	Chaumont.....	235,969
52 Mayenne.....	Laval.....	561,765
53 Meurthe.....	Nancy.....	424,566
54 Meuse.....	Bar-le-Duc.....	317,701
55 Morbihan.....	Vannes.....	449,743
56 Moselle.....	Metz.....	427,250
57 Nièvre.....	Nevers.....	297,550
58 Nord.....	Lille.....	1,026,417
59 Oise.....	Beauvais.....	598,641
60 Orne.....	Alençon.....	445,688
61 Pas-de-Calais.....	Arras.....	664,634
62 Puy-de-Dôme....	Clerm.-Ferrand.	589,438
63 Pyrénées (Basses-).	Pau.....	446,598
64 Pyrén. (Hautes-)...	Tarbes.....	244,170
65 Pyr.-Orientales...	Perpignan.....	164,525
66 Rhin (Bas).....	Strasbourg.....	561,859
67 Rhin (Haut-)....	Colmar.....	447,019
68 Rhône.....	Lyon.....	489,024
69 Saône (Haute-)....	Vesoul.....	445,298
70 Saône-et-Loire....	Mâcon.....	538,507
71 Sarthe.....	Le Mans.....	466,888
72 Seine.....	Paris.....	1,106,891
73 Seine-et-Marne....	Melun.....	525,881
74 Seine-et-Oise.....	Versailles.....	449,582
75 Seine-Inférieure..	Rouen.....	720,525
76 Deux-Sèvres.....	Niort.....	504,105

A reporter. . . 50,141,555

		Report. 30,141,553
77 Somme.....	Amiens.....	552,706
78 Tarn.....	Alby.....	546,614
79 Tarn-et-Garonne.	Montauban.....	242,184
80 Var.....	Draguignan.....	523,404
81 Vaucluse.....	Avignon.....	246,071
82 Vendée.....	Bourb.-Vendée..	541,512
85 Vienne.....	Poitiers.....	288,002
84 Vienne (Haute)-..	Limoges.....	295,011
85 Vosges.....	Epinal.....	411,054
86 Yonne.....	Auxerre.....	535,237

35,540,910

Décret du 9 vendémiaire an IV.

9 départements.

87 Dyle.....	Bruxelles.....	451,970
88 Escout.....	Gand.....	654,458
89 Forêts.....	Luxembourg....	246,553
90 Jemmapes.....	Mons.....	472,566
91 Lys.....	Bruges.....	491,145
92 Meuse-Inférieure.	Maestricht.....	267,249
93 Nèthes (Deux)-..	Anvers.....	567,184
94 Ourthe.....	Liège.....	532,264
95 Sambre-et-Meuse.	Namur.....	180,655

Décret du 27 floréal an III.

4 départements au nord, 3 au midi.

96 Mont-Tonnerre..	Mayence.....	542,516
97 Rhin-et-Moselle..	Coblentz.....	269,700
98 Roër.....	Aix-la-Chapelle..	651,094
99 Sarre.....	Trèves.....	277,596
100 Alpes-Maritimes..	Nice.....	151,266
101 Léman.....	Genève.....	250,478
102 Mont-Blanc.....	Chambéry.....	500,259

Conquête d'Italie.

12 départements.

103 Apennins.....	Chiavari.....	215,666
104 Arno.....	Florence.....	584,475
105 Doire.....	Yvrée.....	258,000
106 Gènes.....	Gènes.....	400,036
107 Marengo.....	Alexandrie.....	518,447
108 Montenotte.....	Savone.....	289,825
109 Méditerranée....	Livourne.....	518,725
110 Ombronne.....	Sienna.....	189,507
111 Pô.....	Turin.....	599,237
112 Scsia.....	Vercell.....	202,755
115 Stura.....	Coni.....	451,458
114 Taro.....	Parma.....	576,558

1814. 46 départements formés partie de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Italie.

115 Bouches de l'Elbe.	Hambourg.....	375,976
116 — — de l'Escaut.	Middelbourg....	79,820
117 — — de la Meuse.	La Haye.....	595,600
118 — — du Rhin....	Bois-le-Duc....	257,580
119 — — du Weser..	Brême.....	527,175
120 — — de l'Issel....	Zwoll.....	145,000
121 Ems occidental...	Groningue.....	191,500
122 — oriental....	Aurich.....	128,800
123 — supérieur....	Osnabruck.....	415,000
124 Frise.....	Leewarden.....	175,400
125 Lippe.....	Munster.....	559,555
126 Rome.....	Rome.....	586,000
127 Simplon.....	Sion.....	65,500

A reporter. 45,587,175

		Report. 45,587,175
128 Trasimène.....	Spoletto.....	500,000
129 Yssel supérieur...	Arnheim.....	192,700
150 Zuyderzée.....	Amsterdam.....	507,500

46,587,575

Nota. Nous n'avons pas cru devoir donner d'article à chacun de ces départements, parce qu'aucun de leurs noms ne contient à proprement parler de fait historique, et que tous les faits qui s'y rattachent comme provinces seront traités spécialement au nom de chaque province. Nous renvoyons aussi au mot **GOVERNEMENT** pour faire connaître l'époque à laquelle chacune de ces provinces ou gouvernements a été réunie à la couronne.

DÉPORTATION, peine infamante qui consiste dans le transport du condamné dans un pays éloigné. Cette peine, qui était en usage à Rome et dans les autres pays célèbres de l'antiquité, fut mise en usage dans les tribunaux révolutionnaires, lorsque, fatigués de répandre le sang, les hommes qui gouvernaient la France parurent revenir à des sentiments moins inhumains. Les lois des 26 août 1792 et 25 avril 1795 ordonnèrent que tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas prêté les serments prescrits par les lois des 27 novembre 1790 et 14 août 1792, seraient déportés du territoire français. Par la loi du 12 germinal an III, plusieurs membres de la Convention nationale furent déportés à la Guyane française. En exécution des lois des 19 et 22 fructidor an V, un grand nombre des plus illustres membres de nos assemblées législatives furent déportés dans la même colonie. Napoléon lui-même fit usage de cette peine terrible; par l'arrêt du 15 nivôse et par le sénatus-consulte du 17 du même mois an VIII, 150 individus furent déportés. Dans le procès des ministres de Charles X, la cour des pairs rétablit officiellement la déportation au rang des peines afflictives et infamantes. La déportation entraîne la mort civile.

DÉPOSITION, acte par lequel on retire à un homme son rang, son titre, sa dignité. — L'histoire a conservé le souvenir de la déposition de Childéric III, dernier prince de la race mérovingienne, que Pepin fit déposer en 752, raser et renfermer dans le monastère de Saint-Silpiu, à Saint-Omer; — de celle de Charles le Gros, lorsque, abandonné par les grands de France et de Germanie, ce prince malheureux convoqua lui-même une diète solennelle à Mayence, diète dans laquelle il fut solennellement déposé par ces mêmes grands, qui reconquirent pour roi de Germanie Arnould, fils naturel d'un frère de Charles le Gros, 888; — de celle de l'empereur Frédéric II, qui, par suite de ses fréquentes querelles avec le saint-siège, fut déposé à Lyon, par le pape Innocent IV, en présence du concile assemblé en cette ville pour travailler à la réunion des Grecs à l'Eglise latine, 1245; — de celle d'Adolphe de Nassau, empereur d'Allemagne, par une réunion de princes qui appelèrent au trône Albert d'Autriche, fils de l'empereur Rodolphe, 1298; — de celle de Louis de Bavière, déposé par le pape Jean XXII à la suite de ses longues querelles avec les gibelins, 1324; — de celle de ce même Jean XXII par l'empereur Louis de Bavière, qui fit élire à sa place Pierre de Corbière sous le nom de Nicolas V, 1328; — de celle des papes Benoît XII et Grégoire XII, qui tous deux furent déposés, au concile général de Pise, par les cardinaux, qui élurent à leur place Alexandre V, 1408; — de celle d'Éric X ou XIII, déposé par les Danois et les Suédois mécontents, et qui choisirent à sa place

Christophe, duc de Bavière, 1459; — et enfin de celle de Jacques II, déposé par les états d'Angleterre, qui, sous le nom de convention, offrirent la couronne à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui prit le nom de Guillaume III, 1688.

DÉPÔT DE LA GUERRE, lieu qui renferme, outre les documents du ministère de la guerre, les cartes, les dessins et les mémoires des expéditions militaires. Ce dépôt fut créé sous Louis XIV, en 1688, et placé d'abord à Versailles, d'où il fut transféré, en 1790, à l'hôtel des Invalides. — Des officiers d'état major attachés à ce dépôt sont chargés de l'exécution de toutes les cartes des départements de France. — Le dépôt de la marine se trouve dans le même local, et est sous la direction spéciale d'un vice-amiral.

DEPPEN (Combat de). Après la prise de Dantzic, 21 mai 1807, la Prusse et la Russie, rejetant les propositions de paix les plus justes, avaient repris les armes; leurs troupes réunies attaquèrent le 6^e corps de la grande armée dans sa position de Deppen sur le Passarge; mais elles furent culbutées par le maréchal Ney, et perdirent de leur propre aveu, dans cette journée, 2,000 morts et 5,000 blessés, 6 juin 1807.

DÉPUTÉ, du latin *deputatus*, celui qui est envoyé par un prince, par une nation, par une compagnie, pour s'acquitter d'une commission. En 1789, on appelait ainsi les membres de l'Assemblée nationale. Plus on remonte vers les premiers siècles de la monarchie, plus on trouve de liberté de privilèges et de droits dans la nation française; c'était une assemblée nationale, c'étaient des députés qui éalisaient les premiers rois en les élevant sur le pavois. Alors les représentants ou députés de la nation s'assemblaient tous les ans dans les *champs de mars*, soit avec le consentement, soit sans le consentement des rois de la première race, qui souvent avaient besoin pour régner de faire reconnaître leur pouvoir par les députés de la nation. Nous citerons, entre autres, Dagobert 1^{er}, 631, et Childeric III qui, bien que roi, fut déposé, rasé et renfermé dans un monastère, 752, par les députés du pays réunis par le fameux Pépin, auquel ils offrirent la couronne. — Sous la seconde race, l'assemblée générale des députés de la nation était encore périodique, c'est-à-dire que tous les ans, sans qu'il fût besoin de convocation, les députés s'assemblaient, non plus au mois de mars, mais au 1^{er} mai, ce qui fit que cette réunion de députés ne s'appela plus les *champs de mars*, mais les *champs de mai*. Charlemagne donna un exemple mémorable de la considération dont étaient alors entourés les députés de la nation, en les assemblant pour leur communiquer son testament, 814. Louis le Débonnaire suivit les traces de son père, ne fit rien sans consulter les députés, et dresa tous ses capitulaires avec le consentement de cette assemblée. Ce fut encore en leur présence qu'il déposa son fils Lothaire, et, quand il le reçut en grâce, ce fut dans une seconde assemblée tenue expressément. Vint la féodalité (V. ce mot) qui bannit le peuple des assemblées, et cependant les députés existaient toujours. Blanche de Castille, pendant la minorité de Louis IX, 1226, fit convoquer une réunion de députés, dans laquelle ne furent admis que les hauts barons, les évêques et les grands de l'État. Puis enfin, sous Philippe le Bel, 1285 (V. CONSTITUTION FRANÇAISE), les communes et les municipalités, relevées de la servitude, parurent assez puissantes et assez considérables pour qu'on les appelât aux grandes sanctions du gouvernement, et depuis lors elles eurent aussi leurs députés dans les assemblées nationales. — Cependant la France marchait à une monarchie de plus en plus absolue; à partir du règne du roi Jean, 1355,

les assemblées de députés n'eurent plus lieu de plein droit et à des époques périodiques, mais seulement en vertu de convocations royales qui n'avaient ordinairement lieu que quand le monarque avait besoin de subsides. A la place des champs de mars et des champs de mai, Philippe le Bel avait créé, 1301, les *états généraux*, qui, composés des députés de la nation, ne firent dans la suite qu'accroître la puissance royale, et bientôt, malgré l'état d'abaissement de la nation et son ignorance de ses véritables droits, les rois crurent-ils devoir éloigner autant que possible les convocations de ces assemblées, ce qui est suffisamment prouvé par l'intervalle de près de deux siècles qui sépare celle de 1789 et celle qui l'a immédiatement précédée. Sous Louis XIV, il y eut un roi et des sujets, mais pas de députés. Après la mort de ce prince, le régent eut un instant la velléité de convoquer une assemblée nationale; mais il se laissa convaincre par le fameux cardinal Dubois que *l'apparat des députés du peuple, la permission de parler devant le roi et de lui présenter des doléances ont je ne sais quoi de triste, qu'un grand prince doit toujours éloigner de sa présence, et il n'y eut pas d'assemblée*. Mais, en 1787, pour remédier aux embarras sans nombre de l'administration et au besoin d'argent, qui chaque jour se faisait de plus en plus sentir, Louis XVI crut devoir réunir les notables (V. ce mot). Cette assemblée ne fit rien, et les états généraux furent convoqués pour l'année 1789. La constitution de cette année, 1789, régle que chacun des départements enverrait de 2 en 2 ans à Paris une députation composée d'un nombre de personnes relatif à sa population et aux contributions qu'il payait à l'État. Il fallait payer une contribution directe de 50 fr. Depuis lors, la députation a subi divers changements, dont le dernier a eu lieu en 1850. V. CHARTE.

DERBEND, ville située à l'extrémité orientale de la Perse. Cette ville fut fondée par Alexandre le Grand, et fit d'abord partie du royaume d'Albanie; puis elle passa successivement au pouvoir des Romains et des Arabes, 661. Au 8^e siècle, elle appartenait aux sultans Seldjoucides de Perse, qui la perdirent au 15^e, époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Mogols. Puis, en 1579, les Ottomans s'en emparèrent, et enfin le czar Pierre 1^{er} s'en rendit maître en 1722. Depuis lors, elle appartient aux Russes. Derbend a une population de 18,000 habitants.

DERBY (Jacques STANLEY, comte de), gentilhomme anglais, célèbre par la fidélité qu'il conserva au roi Charles 1^{er}. Après la mort de ce monarque infortuné, il défit au combat de Wigau, avec 600 cavaliers, un corps d'armée de 5,000 hommes commandé par lord Lilburn. Il fut fait prisonnier à la bataille de Worcester, et fut décapité en 1651.

DÉS (Jeu de). L'étymologie de ce mot, appelé *dadus* en basse latinité, vient vraisemblablement de *a digitis*, parce que les dés se jouent avec les doigts. L'origine de ce jeu remonte à la plus haute antiquité, s'il est vrai que les Grecs, comme on l'a prétendu, l'aient inventé, ainsi que le jeu des échecs, pour se désennuyer pendant le siège de Troie. Sophocle, Pausanias et Suidas en attribuent l'invention à Palamède, tandis qu'Hérodote la rapporte aux Lydiens. Les dés antiques étaient, comme le sont les nôtres, de petits cubes ayant six faces marquées de points depuis l'as, ou un, jusqu'à six, comme le prouve une épigramme de Martial (17^e du livre xiv). Le jeu s'étant accru à Rome avec la décadence de la république, celui des dés prit d'autant plus de faveur que les empereurs en donnèrent l'exemple. Néron risquait jusqu'à 4,000 sesterces dans un seul coup. Le jeu de dés fut introduit en France, sous Philippe-Auguste, vers 1200. Il eut long-

temps la préférence sur tout autre mode de tenter la fortune.

DÉBACLE, rupture subite des glaces dont se trouve couverte, par suite d'un froid rigoureux, la surface d'un fleuve, d'une rivière ou d'un lac, et qui produit d'affreux désastres. L'hiver de 1608, pendant lequel il se forma, sur la Saône, devant l'église de l'Observance, à Lyon, une montagne de glaces; ceux de 1784, 1789, 1831; et généralement tous les hivers rigoureux, ont été témoins de ces épouvantables débâcles qui laissent après elles des traces difficiles à effacer.

DESAIX DE VOIGOUX (Louis-Ch.-Antoine), général français, naquit en 1768 à Saint-Hilaire-d'Ayat en Auvergne, d'une famille noble, et entra dès l'âge de 15 ans, en qualité de sous-lieutenant, dans le régiment de Bretagne. Il embrassa avec ardeur le parti de la révolution, et fut nommé, en 1791, aide de camp du général de Broglie. Partout il se distingua par sa bravoure et eut un avancement si rapide, qu'en 1796 il commandait déjà une division de l'armée du Rhin. Deux ans après, il suivait Bonaparte en Afrique, fut chargé de la conquête de la haute Égypte, et se fit tellement aimer dans les pays qu'il commandait, que les musulmans l'avaient surnommé *sultan juste*. De retour en France, il arriva assez à temps pour décider, par une charge magnifique, le succès de la bataille de Marengo; mais un coup mortel le frappa au milieu de son triomphe, le 14 juin 1800.

DESARGUES (Gérard), mathématicien, né à Lyon en 1593, fut toute sa vie admirateur et contemporain de Descartes. Il mourut en 1662.

DESBARREAUX (Jacques VALLÉE), né à Paris en 1602, fut un des premiers amants de Marion Delorme. D'abord conseiller au parlement, il se défit de sa charge pour se livrer à son goût pour la poésie légère, et mourut à Châlons-sur-Saône en 1675. C'est lui qui est l'auteur du fameux sonnet : « Grand Dieu, tes jugements sont « remplis d'équité, etc. »

DESAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine), né à Fréjus en 1772, quitta la France en 1792 et se retira à Saint-Domingue où bientôt arriva l'insurrection à la suite de laquelle il fut jeté dans un cachot. Parvenu à se sauver, il se retira d'abord aux États-Unis et revint en France en 1797. Depuis lors il se livra à la littérature et fit paraître, entre autres choses, le *Mariage extravagant* et le *Dîner de Madelon*. Il mourut en 1827.

DESAULT (Pierre-Joseph), né en 1744 à Magni-Vernois (Haute-Saône). Il étudia d'abord les principes de la chirurgie à l'hôpital militaire de Bedford et suivit, en 1766, un cours d'anatomie. Il fut, en 1782, nommé chef de l'hôpital de la Charité et obtint, deux ans après, la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Il mourut en 1795, empoisonné, dit-on, à cause des soins qu'il avait donnés au fils de Louis XVI.

DESBILLONS (François-Joseph TERRASSE), né à Châteauneuf en 1711, entra dans la célèbre compagnie de Jésus et enseigna la rhétorique pendant plusieurs années. Lors de la suppression des jésuites il se retira à Manheim, auprès de l'électeur Palatin qui lui assura une pension de 1,000 écus. Il mourut dans cet asile en 1789. Il a laissé quinze livres de fables latines écrites avec tant de pureté, qu'elles l'ont fait surnommer le dernier des Romains.

DESCARTES (Réné), célèbre philosophe de l'école moderne, né en 1596, à La Haye en Touraine, d'une famille noble, fit ses études au collège de La Flèche, où il se distingua par sa facilité à saisir la combinaison des idées, surtout celles qui avaient rapport aux mathématiques

et à l'astronomie. Il servit en Hollande et en Bavière depuis 1616 jusqu'en 1619, et parcourut ensuite presque toute l'Europe. Ce ne fut qu'à son retour en France qu'il réalisa le projet, qu'il avait depuis longtemps conçu, de réformer toute la philosophie. Pour parvenir à ce but, il vendit une partie de son bien et se retira en Hollande où il vécut dans la retraite, 1629. C'est là qu'il publia ses différents ouvrages sur la philosophie, les mathématiques, la physique et l'astronomie. Louis XIII chercha, mais en vain, plusieurs fois à le fixer en France. En 1649, la reine Christine l'ayant engagé à se rendre à Stockholm pour lui enseigner à elle-même la philosophie, il fut tellement flatté de cette proposition, que, malgré son amour pour l'indépendance, il se rendit immédiatement à l'invitation de la princesse et bientôt la rigueur du climat joint au changement de vie altérèrent sa santé. Il mourut en 1650. Bien que ses ouvrages aient été condamnés en Hollande, à Rome, et que l'enseignement lui ait été interdit, Descartes n'en est pas moins regardé comme le rénovateur des sciences. Ce fut lui qui inventa l'application de l'algèbre à la géométrie et qui découvrit en physique la loi de la réfraction.

DESFORGES (Pierre-Jean-Baptiste CHOUARD), comédien et littérateur français, essaya dès l'âge de 9 ans à faire des tragédies; plus tard il étudia d'abord la médecine, ensuite le dessin et finit par se faire comédien. Il débuta à la comédie italienne en 1769, joua successivement dans plusieurs villes de France, alla en Russie, revint à Paris et se consacra définitivement au métier d'acteur. Il mourut en 1806. Parmi les nombreuses pièces de théâtre qu'il a faites, on cite plus particulièrement *Toujours à Londres*, comédie; *la Femme jalouse*, comédie; *le Sourd ou l'Auberge pleine*, comédie, et *les Maris jaloux*, comédie. On a encore de lui le *Poète*, ou *mémoires d'un homme de lettres*.

DESGARCINS ou **DE GARCIN**, actrice du Théâtre-Français, y fut reçue en 1788 et se fit distinguer pour les rôles d'amoureuses dans la tragédie. Cette actrice, dans un accès de jalousie, se donna trois coups de poignard et fut obligée d'abandonner la scène. Alors elle se retira à la campagne où elle fut surprise pendant la nuit par des voleurs qui la traînèrent dans une cave où elle demeura 24 heures avant qu'on vint la délivrer. Elle mourut en 1797, tout à fait folle des suites de cet accident.

DESGENETTES (Nicolas-René DUFRIÈRE, baron), né à Alençon en 1762, fit ses études au collège Sainte-Barbe, et eut pour condisciples Planché, le conventionnel Beaudot, Vitalis, Réal, Corvisard et Vigée. Dès sa jeunesse il étudia de préférence la médecine, et fut, en 1789, reçu docteur à l'école de Montpellier. Il vint à Paris en 1791 et fut nommé, en 1793, médecin ordinaire à l'armée d'Italie; puis, quand vint l'expédition d'Égypte, 1799, il y fut attaché en qualité de médecin en chef. Ce fut alors que, pour rétablir la confiance ébranlée des soldats, il s'inocula le pus d'un bubon de peste. A son retour en France, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, et, 18 mois après, inspecteur général du service de santé. Il fit successivement les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne, puis de Russie, 1812. Dans cette dernière, il fut fait prisonnier par les Russes. Il fut assez heureux pour rendre quelques services de sa profession à l'armée ennemie, et obtint sa liberté par un ukase particulier. Il fut encore employé aux armées pendant les campagnes de 1813 et 1814, et fut nommé, au retour de l'île d'Elbe, médecin en chef de l'armée et de la garde impériale.

DESGRANGES (Tiburce DU PEROUX), aumônier des galériens, naquit en 1678, d'une famille noble origi-

naire du Berri. A l'époque de la grande peste qui désola Marseille, 1720 (V. PESTE), il alla en Provence et n'échappa que par miracle à la contagion qu'il bravait tous les jours. A son retour à Paris, il alla vivre parmi les pauvres de Bicêtre, et quand il eut obtenu la place gratuite d'aumônier des galériens, il accompagna ces malheureux dans la route, dans leurs travaux, et les aidant de ses secours tant spirituels que temporels. Véritable apôtre de l'humanité, il mourut en 1726, des suites de ses généreuses fatigues.

DESHAYES (Louis, baron de **COURMAIN**), naquit vers la fin du 16^e siècle. Il fut chargé par Louis XIII de plusieurs missions dans le Levant, en Moscovie et même en Perse. Dans la suite, il se joignit à une conspiration tramée contre le cardinal de Richelieu qui avait refusé de lui confier une négociation en Suède. Il fut arrêté en Allemagne au moment où il cherchait à emprunter de l'argent sur les pierreries de la reine-mère. Il fut conduit à Beziers et eut la tête tranchée en 1632.

DESESSARDS (Jean-Charles), médecin de la Faculté de Paris, membre de l'Institut et de plusieurs sociétés savantes, était né en 1729, à Bragelogue en Champagne. Il fit de bonnes études chez les jésuites de Tonnerre, et, se trouvant orphelin, il entra dans une grande maison en qualité de professeur de mathématiques, se livrant en même temps à l'étude de la médecine. Il fut reçu, au bout de quelques années de travail, à Reims, et fut nommé peu de temps après médecin du duc d'Orléans. Alors il se livra à la composition de plusieurs ouvrages qui lui valurent successivement son admission à la Faculté de Paris, la chaire de professeur de chimie, et enfin le grade de doyen de cette Faculté. Il fut, à la formation de l'Institut, désigné pour en faire partie, et mourut en 1811.

DESESSARDS (Denis), comédien. Son véritable nom était **DECHANET**. Il naquit à Langres en 1740, suivit d'abord la carrière du barreau qu'il quitta bientôt et se fit comédien. Il vint à Paris où il débuta à la Comédie-Française en 1772. Cet acteur était d'une grosseur démesurée, ce qui l'exposait aux railleries continuelles de Dugazon, railleries qui ont fourni le sujet d'une jolie comédie intitulée *le Duel et le Déjeuner*. Il se trouvait aux eaux de Barèges lorsqu'il apprit l'arrestation de ses canards à Paris en 1795. Cette nouvelle le frappa si vivement, qu'il mourut subitement.

DESHOULIÈRES (Antoinette **DU LIGIER DE LA GARDE**), femme auteur, née à Paris en 1653, membre de l'Académie d'Arles et des *Ricciardi* de Padoue, fut appelée de son vivant la dixième Muse; mais le temps a beaucoup retranché de sa gloire littéraire. Ce fut elle qui mit en usage les rimes en *elles*, en *aïlles*, en *illes* et en *iles*. Le temps a justifié à cet égard les jugements de ses contemporains et condamné cette innovation à l'oubli. Elle mourut en 1794. — Deshoulières (Antoinette-Thérèse), sa fille, n'héritait qu'en partie du talent de sa mère. Elle était née en 1662 et mourut en 1748, des suites d'un cancer qui lui rongea le sein.

DESMARES (Toussaint-Guy-Joseph), né à Vire en 1599, fut un oratorien distingué. Il prêcha avec succès depuis 1638 jusqu'en 1645, époque à laquelle une lettre de cachet l'exila à Quimper. Plus tard, en 1654, il se rendit à Rome pour y soutenir la doctrine de Jansénius, fut contraint de se tenir caché lors de son retour en France, et enfin, chargé, par Périsse, archevêque de Paris, de prêcher à Saint-Roch pendant l'Avent de 1668. Il mourut l'année suivante, 1669, à Liancourt. Parmi ses discours, le meilleur est celui qu'il prononça en 1653, devant le pape Innocent X sur la grâce efficace.

DESMARETS (Jean), célèbre avocat général au parlement de Paris, fut un des plénipotentiaires qui signèrent le traité de Breteuil, 1560, et fut le seul magistrat qui n'abandonna pas son poste lors de la sédition des Maillotins en 1581. Le courage avec lequel il refusa, en 1538, à l'époque de la Jacquerie, l'entrée de Paris à l'évêque de Laon, lui suscita de nombreux ennemis qui le présentèrent, 25 ans après, à Charles VI, comme un des moteurs de la sédition qui avait éclaté à Paris pendant que ce prince était allé combattre les Gantois. Il fut décapité en 1585.

DESMOULINS (Benjamin-Camille), né à Guise (Aisne) en 1762, où son père était lieutenant général au bailliage. Il fit ses études au collège Louis-le-Grand et se fit recevoir avocat au barreau de Paris. Il embrassa avec enthousiasme le parti de la révolution, fut nommé député à la Convention nationale où il vota la mort du roi. Il suivit depuis lors le parti de Robespierre jusqu'au jour où, ayant été décrété d'arrestation, il fut condamné par le tribunal révolutionnaire et subit sa sentence, le 5 avril 1794. Voyez **COMMISSION DES DOUZE**, **INSURRECTION DU 12 MAI**, **RÉVOLUTION FRANÇAISE**.

DESMARQUETS (Anne), religieuse de l'ordre des dominicains, née en Normandie dans le 16^e siècle, a traduit en vers français les poésies pieuses de Flaminio. Elle mourut à Poissy vers 1588.

DESCILLETS (Mademoiselle), comédienne de l'hôtel de Bourgogne, née à Paris en 1621. Elle fut reçue au théâtre en 1658, y joua les rôles d'Agrippine dans *Britannicus* et d'Hermione dans *Andromaque*, et mourut en 1670, d'une maladie de langueur qui, depuis longtemps, l'avait contraint à se retirer de la scène et à céder son emploi à mademoiselle Champmeslé.

DESSPORTES (Philippe), poète français, oncle du satirique Régnier, naquit à Chartres en 1546. Il s'attacha de bonne heure au duc d'Anjou qu'il suivit en Pologne, et quand ce prince fut devenu roi de France, sous le nom de Henri III, il le récompensa par le don de plusieurs abbayes et d'une pension de 10,000 écus. Il mourut en 1606, à l'abbaye de Bonport.

DESPRÉAUX. V. **BOILEAU**.

DESPREMEUIL. V. **ESPREMEUIL**.

DESPRUETS (Jean), docteur de Sorbonne et abbé général des prémontrés, naquit vers l'an 1525. Tous ses efforts tentèrent à ramener le goût des études et à rétablir la discipline dans les communautés de son ordre. Il assista au concile de Reims convoqué par l'archevêque L. de Guise, 1585, et mourut en 1596.

DESPREZ (Jean) médecin français, était, en 1680, musicien ordinaire de la musique du roi. Il s'avisa un jour de demander une audience à Louis XIV, et dit à ce prince que, depuis 12 ans qu'il avait l'honneur d'être de sa musique, il s'était aperçu que, par suite de leur habitude de trop boire, tous ses confrères avaient plus souvent besoin d'un médecin que d'un maître de chant; c'est pourquoi il sollicitait la permission de se retirer quelque temps, espérant, en se faisant recevoir docteur, devenir plus utile à son service qu'en restant à sa chapelle. Ayant obtenu sa demande, il étudia la médecine avec tant d'ardeur, qu'il reçut en effet le bonnet de docteur. Il mourut vers l'an 1710.

DESSAU. V. **ANHALT**.

DESTOUCHES (Philippe **NÉRICHAULT**), auteur comique, né à Tours en 1680. Il s'échappa de très-bonne heure de la maison paternelle, et s'engagea, très-jeune encore, dans une troupe de comédiens de province. Il eut le bonheur de plaire à M. de Puyzieux, ambassadeur de France, qu'il complimenta lors de son passage à So-

eure, ce qui fit que cet homme d'État le retira du théâtre et le forma à la diplomatie. Destouches fut chargé de plusieurs missions importantes, particulièrement en Angleterre, et refusa le poste de ministre de France près la cour de Russie pour se livrer exclusivement à la littérature. Ses meilleures pièces sont le *Philosophe marié* et le *Glorieux*, comédies. Destouches, sur la fin de sa vie, renonça à l'art dramatique pour se livrer à l'étude de la théologie qui occupa seule ses dernières années. Il mourut en 1754, membre de l'Académie française.

D'ESTRÉES. V. ESTRÉES (D').

DESTRUCTION, action de renverser une chose, une ville, un empire. — Ninive, assiégée sous Sardanapale par une ligue à la tête de laquelle se trouvaient Arbacès, gouverneur de la Médie, et Belim, prêtre babylonien, est détruite, 770 av. J.-C. — Carthage assiégée est prise par le consul P. Scipion, qui la détruit de fond en comble, 146 av. J.-C. — Destruction de Numance, Espagne, 133 av. J.-C. — Les Niong-Nou du Nord, après plusieurs échecs, sont réduits à un petit nombre, et avec eux disparaît un empire qui plus d'une fois avait fait trembler la Chine, 93 de l'ère chrétienne. — Tremmer, roi de Morwen, bisaiseul de Fingal, détruit les druides en s'emparant de l'autorité sur les clans du nord-ouest de l'Écosse, 140. — Prise de Zénobie par Aurélien, et destruction de Palmyre, 275. — Destruction de l'empire romain en Occident par Odoacre, roi des Hérules, qui s'empare du dernier empereur, Romulus Augustule, l'envoie prisonnier en Campanie, et se fait proclamer lui-même roi d'Italie, 476. — Enfin, prise de Constantinople par les Turcs, sous le règne de l'empereur Constantin XII, dit Dragasès. L'empire romain d'Orient est détruit par Mahomet II, 1455.

DES YVETEAUX (Nicolas VAUQUELIN, seigneur), poète français, naquit près de Falaise, vers la fin du 16^e siècle. Il vint à Paris sur la fin du règne de Henri IV, et fut placé en qualité de gouverneur auprès du duc de Vendôme, fils de ce prince et de Gabrielle. Il passa ensuite avec le même titre auprès du dauphin, depuis Louis XIII, et se fit renvoyer de la cour en 1611, par suite de ses nombreux désordres. Il mourut en 1649, dans un âge fort avancé. — On a de lui différentes stances et plusieurs sonnets.

DETTE PUBLIQUE. On comprend sous cette dénomination les dettes que contracte un gouvernement lorsqu'il emprunte ou lorsqu'il se reconnaît débiteur à quelque titre que ce soit. On la nomme aussi *dette consolidée*, parce qu'on en paye les intérêts sur des fonds spéciaux votés chaque année par les chambres. — Cette dette se compose en France, 1^o des rentes perpétuelles 5, 4 1/2, 4 et 5 %; 2^o des rentes viagères et des pensions; 3^o des cautionnements; 4^o de la dette flottante. Les causes qui ont donné lieu à cette dette sont, 1^o pour la rente perpétuelle, les négociations d'emprunts, à l'exception du fonds de rente 5 % au capital de 50,000,000 f., qui fut créé en 1823 pour indemniser les émigrés des pertes qu'ils avaient éprouvées pendant la révolution; 2^o pour la rente viagère, d'anciens placements de fonds faits sur l'État: ce mode a été entièrement abandonné depuis 1815, et cette partie de la dette se réduit chaque jour par suite des extinctions; 3^o pour les pensions, toutes celles accordées par l'État à quelque titre que ce soit; 4^o et enfin la dette flottante se compose des bons que le trésor négocie, et qui sont payables à des époques déterminées. Nous donnons ici le chiffre des rentes de la dette publique en France pendant les années 1810, 1820, 1830 et 1840.

Année 1810.

	fr.
Dettes inscrites.	56,750,583
Diète viagère.	17,558,097
Dettes flottantes, pensions et cautionnements.	58,083,520
Total.	112,532,000

Année 1820.

	fr.
Dettes inscrites, intérêts 5 %	188,541,200
Fonds d'amortissement.	40,000,000
Intérêts des cautionnements.	9,000,000
Dettes flottantes, dette viagère et pensions.	71,608,555
Total.	508,949,555

Année 1830.

	fr.
Dettes consolidées 5 %, 4 1/2, 4 % et 5 %	206,445,065
Fonds d'amortissement et augmentation.	41,665,050
Intérêts des cautionnements.	9,000,000
Dettes viagères.	6,550,000
Dettes flottantes, intérêts, primes, pensions.	72,116,601
Total.	555,774,716

Année 1840.

	fr.
Rente consolidée, 5 %, 4 1/2, 4 et 5 %	195,916,901
Fonds d'amortissement et augmentation.	44,616,465
Intérêts des cautionnements.	9,000,000
Intérêts et primes des canaux.	10,685,500
Dettes viagères, dettes flottantes et pensions.	65,572,000
Total.	525,588,664

Nous n'avons donné ici que l'intérêt de la dette publique à la charge de l'État, et non le capital nominal, qu'il serait très-facile d'obtenir en calculant d'après le taux de l'intérêt désigné; mais ce capital importe peu à l'État, qui n'est engagé qu'à servir les rentes. Toutefois, pour plus de détails, nous donnerons à la fin de cet article le tableau du capital calculé de la dette de toutes les puissances de l'Europe et des républiques de l'Amérique pendant l'année 1850.

Dettes publiques en Angleterre.

	liv. st.
En 1688, la dette publique de l'Angleterre s'élevait à (capital 664,000 liv. st.).	50,855
En 1716, à la suite de la guerre dite de la Succession, à (capital 51,574,501 liv. st.).	"
En 1757, à l'ouverture de la guerre de Sept-Ans, à (capital 76,480,886 liv. st.).	2,724,140
En 1765, après cette guerre, à (capital 159,501,602 liv. st.).	4,681,146
En 1784, à la fin de la guerre d'Amérique et au commencement de l'administration de Pitt, à (capital 257,215,045 l. st.).	"
En 1802, après la paix d'Amiens, à (capital 685,128,859 liv. st.).	"
À la fin de 1815, à (capital 855,710,922 l. s.).	"
1820, dette consolidée et dette flottante (capital 855,522,815 liv. st.).	29,934,295
1825, dette consolidée et dette flottante; (capital 882,810,000 liv. st.).	29,286,000
1827, dette consolidée et dette flottante (capital 807,544,097 liv. st.).	29,179,956

D'où il suit que, comparaison faite de la dette publique inscrite aux grands livres de France et d'Angleterre,

pendant l'année 1820 par exemple, nous trouvons que la dette inscrite pour cette année se monte, en France, à 188,541,200 fr., et en Angleterre à 748,537,375 fr., ce qui donne la différence énorme de 560,016,175 fr. — Nous terminons par le chiffre capital de la dette inscrite de toutes les puissances de l'Europe et des républiques de l'Amérique pendant l'année 1839.

Puissances de l'Europe.

	fr.
France.....	5,665,004,580
Autriche.....	1,800,000,000
Bavière.....	263,200,000
Confédération germanique.....	458,662,000
Danemark.....	160,000,000
Espagne.....	4,000,000,000
États-Romains.....	566,000,000
Angleterre, total de la dette au 5 janvier 1837.....	18,965 746,661
Hollande.....	2,858,000,000
Belgique.....	849,845,000
Portugal.....	500,000,000
Prusse.....	750,000,000
Russie, 1,520,000,000 }	1,655,000,000
Pologne, 155,000,000 }	
Sardaigne.....	140,000,000
Deux-Siciles.....	500,000,000
Suède.....	81,000,000

Républiques américaines.

	fr.
États-Unis, éteinte au 1 ^{er} janvier 1833. " " "	" " "
Mexique.....	500,400,000
Guatimala.....	9,500,000
Colombie.....	234,000,000
Pérou.....	145,488,000
Bolivie.....	16,000,000
Chili.....	56,000,000
Brésil.....	255,000,000
Rio-de-la-Plata.....	151,000,000
Paraguay.....	" " "
Haiti.....	150,000,000

DEUCALION, roi de Thessalie, était fils de Prométhée. Il échappa seul, avec sa femme Pyrrha, au déluge qui, sous son règne, engloutit la terre. Après le retrait des eaux, ils allèrent à Delphes consulter l'oracle, et d'après sa réponse ils repeuplèrent la terre en jetant des pierres derrière eux. **V. DELPHES, PYRRHA.**

DEUIL, village à un quart de lieue de Montmorency et à trois lieues de Paris. On voit, par un diplôme de Charles le Chauve de 862, que *Diogilo*, ou Deuil, avait des vignes qui contribuaient à fournir le vin nécessaire aux moines de Montmorency. Dans le 11^e siècle, le village et son église paroissiale appartenaient aux seigneurs de ce pays. Hervé de Montmorency s'en dessaisit en faveur de l'abbaye de Saint-Florent en Anjou, qui y établit des moines; ceux-ci furent, en 1072, approuvés par l'évêque de Paris et dotés, au 12^e siècle, par Bouchard de Montmorency, fils d'Hervé. Deuil donna naissance à Odon, qui succéda, en 1153, au célèbre Suger, comme abbé de Saint Denis. Il mourut en 1162; il avait suivi Louis VII à la croisade, et composa une relation de cette expédition.

DEUIL, démonstration de douleur qui accompagne la mort des personnes qui nous sont chères et qui nous porte à revêtir certaines marques extérieures de notre affliction. D'après l'ancienne loi, les Juifs, à la mort de leurs parents, déchiraient leurs habits, allaient nu-pieds, se frappaient la poitrine, s'arrachaient la barbe et les

cheveux. Chez les païens, les Égyptiens se laissaient croître leurs cheveux, les femmes les rasaient. Les Romains observaient le deuil pendant dix mois. Il consistait à s'abstenir des fêtes et des jeux, à ne pas porter de vêtements riches. Au moyen âge, on portait en signe de deuil un chaperon sans fourrure. La couleur de deuil était autrefois le violet pour le roi et le blanc pour la reine; ce n'est qu'à la mort de Charles VIII, 1498, que l'on a pris le noir, couleur généralement adoptée en Europe. En Turquie, le deuil est bleu ou violet; en Égypte, jaune; en Éthiopie, gris; au Japon, blanc.

DEUTERONOME est le 5^e des livres de Moïse, et se nomme en hébreu *Elle Habdebarim*, parce qu'il commence par ces mots dans l'hébreu. Les rabbins le nomment quelquefois *Misna*, c'est-à-dire répétition de la loi; les Latins et les Grecs, *Deutéronome*, c'est-à-dire seconde loi, parce qu'il contient une répétition abrégée des lois contenues dans les livres précédents. Il contient en outre le récit des principales circonstances qui ont marqué le passage du peuple d'Israël dans le désert, et l'histoire de ce qui se passa depuis le commencement du 11^e mois de la 40^e année de la sortie d'Égypte jusqu'au 7^e jour du 12^e mois.

DEUX (Bertrand de), cardinal du titre de Saint-Marc et archevêque d'Embrun, était né à Blandière, dans le diocèse d'Uzès. Il fut pourvu de la prévôté d'Embrun et nommé archevêque de cette ville en 1525. Le pape Benoît XIII l'envoya en Italie en 1553, et le créa, trois ans après, cardinal et vice-chancelier de l'Église. Il se trouva, en 1552, à l'exaltation d'Innocent VI, et mourut à Avignon le 21 octobre 1553.

DEUX-PONTS, en Allemagne, était d'abord un comté qui fut plus tard érigé en duché. Le premier souverain de ce pays fut Louis I^{er}, comte palatin, surnommé *le Noir*. Il était le 2^e fils d'Étienne, électeur palatin du Rhin, et eut à soutenir une guerre terrible contre son frère Frédéric, électeur palatin, qui lui enleva plusieurs villes et lui imposa des conditions de paix humiliantes. Il mourut en 1489. — Alexandre, 2^e fils du précédent, lui succéda et mourut en 1514. — Louis II, son fils, embrassa la religion protestante, et mourut en 1552. — Wolfgang, fils du précédent, refusa de se mêler aux guerres religieuses de l'Allemagne; mais il conduisit une armée en France au secours des calvinistes de ce pays, et mourut pendant l'expédition. — Jean, dit *le Vieux*, 3^e fils du précédent, hérita de son père du pays de Deux-Ponts, dont le nom passa à sa postérité. Il mourut en 1604, laissant 5 fils qui formèrent les trois branches de la maison de Deux-Ponts : 1^o Deux-Ponts-Deux-Ponts; 2^o Deux-Ponts Landsberg; 3^o Deux-Ponts-Klebourg. — Jean II, dit *le Jeune*, fils aîné du précédent, s'engagea dans la ligue de Leipsick, et mourut dans une position fâcheuse. — Frédéric, son fils, à la suite de la paix de Westphalie, 1648, fut rétabli dans les domaines de son père. Il mourut en 1661, sans enfant mâle, ce qui fut cause que ses États passèrent à la seconde branche. — Frédéric Casimir, comte palatin de Deux-Ponts-Lansberg, 2^e fils de Jean le Vieux de Deux-Ponts, ajouta à ses États la seigneurie de Montfort en Bourgogne, par son mariage avec la princesse Amélie d'Orange. Il mourut en 1645. — Frédéric-Louis, son fils, se fit naturaliser français. Ce fut lui qui hérita de son cousin Frédéric, comte de Deux-Ponts-Deux-Ponts. Il mourut en 1681, après avoir perdu son fils Guillaume, et ses États passèrent à la troisième branche, dite Deux-Ponts-Klebourg. — Jean-Casimir, comte palatin de Deux-Ponts-Klebourg, 3^e fils de Jean le Vieux, se rendit en Suède où il épousa la fille de Charles IX, et fut contraint par le sénat, à la mort du célèbre Gustave-Adolphe, son beau-

frère, de renoncer à l'administration des finances que ce prince lui avait confiée lorsqu'il partit pour la guerre d'Allemagne. Il mourut en 1652. — Adolphe-Jean, comte palatin de Deux-Ponts-Klebourg, 2^e fils du précédent, fut généralissime des armées suédoises, et mourut en 1689. — Gustave-Samuel, 2^e fils du précédent, recouvra, après la mort de Charles XII, la souveraineté du duché des Deux-Ponts, passée aux rois de Suède depuis 1652. Il mourut sans laisser d'héritiers, ce qui fit que ses États passèrent au duc de Birkenfeld. — Frédéric, comte palatin, duc de Birkenfeld, prit le titre de duc de Deux-Ponts à la mort de Gustave-Samuel en 1746. Il devint feld-maréchal de l'armée de l'empereur, et mourut en 1767. — Charles-Auguste-Christian, frère et successeur du précédent, refusa d'accéder à la convention du 5 janvier 1778, conclue entre Charles Theod et l'Autriche, et réclama auprès de la diète les stipulations positives du traité de Westphalie de 1648. Il mourut en 1793 sans laisser d'enfant. Ses droits passèrent à son frère Maximilien-Joseph, depuis roi (V. ce nom).

DEUX-PONTS (Prise de). Le général Hoche, peu content d'avoir débloqué Landau, voulait encore éloigner les étrangers des frontières qu'ils avaient envahies. Il donna l'ordre au général Taponnier de marcher sur Nornbach et s'avança lui-même le lendemain sur la ville de Deux-Ponts, qu'il prit après une vigoureuse résistance des Autrichiens, 22 septembre 1793.

DEUX-SICILES. V. NAPLES, SICILE.

DEVEREUX, ancienne maison d'Angleterre qui prétendait être originaire de la ville d'Evreux en Normandie, a produit de grands hommes. Dès l'année 1295, les annales de l'Angleterre mentionnent honorablement le nom de Guillaume Devereux et de Jean, son fils. Ce dernier rendit de grands services aux rois Édouard III et Richard II dans leurs guerres contre les Français, et fut en récompense nommé capitaine de Calais, connétable du château de Douvres, et maître de la maison du roi. Il mourut en 1365. — Gauthier Devereux 1^{er} mourut en 1403. — Gauthier Devereux III fut créé en 1461, par Édouard IV, baron de Ferrers, et fut tué en 1483, à la bataille de Bosworth-Fielden. — Jean Devereux, baron de Ferrers, mourut en 1497. — Gauthier Devereux IV fut créé, en 1550, vicomte d'Heresfort et chevalier de la Jarretière. Il mourut en 1558. Il s'était marié deux fois et eut, parmi ses fils, Édouard Devereux, dont nous parlerons tout à l'heure, qui fut la tige des vicomtes d'Heresfort. — Gauthier Devereux V fut fait, par la reine Elisabeth, comte d'Essex, chevalier de la Jarretière, et envoyé en Irlande avec le titre de comte-maréchal de ce royaume, où il mourut le 22 septembre 1576. — Robert Devereux, comte d'Essex, fut le favori de la reine Elisabeth et eut la tête tranchée par ordre de cette princesse, le 25 février 1601, pour avoir conspiré contre elle. — Et enfin, Robert Devereux II, comte d'Essex, né en 1592, rétabli dans ses biens par Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Dans les guerres qui eurent lieu entre Charles I^{er} et le parlement, il commanda les troupes parlementaires, et mourut à Londres sans laisser de postérité le 14 septembre 1645. — Vicomtes d'Heresfort : Édouard Devereux, fils de Gauthier IV; — Gauthier Devereux, 6^e du nom; — Leicester Devereux; — et Édouard Devereux qui vivait encore en 1701.

DEVIN, celui qui prédit l'avenir. Les anciens ne faisaient rien sans consulter les devins qui, chez les Chaldéens, interprétaient les songes et prédisaient l'avenir par le moyen des astres et le vol des oiseaux. A Rome, il y en avait de plusieurs sortes. On appelait augures ceux qui prédisaient ce qui devait arriver par l'observa-

tion du vol, du chant et du manger des oiseaux; auspices ceux qui n'observaient que le vol et le chant des oiseaux; enfin, aruspices ceux qui prétendaient faire la même chose par l'inspection des entrailles. Les Hébreux se livraient particulièrement à l'astrologie judiciaire. (V. DIVINATION.) Au moyen âge, Louis XI, et après lui, Catherine de Médicis, eurent souvent recours aux devins. Le plus célèbre de cette époque fut Nostradamus.

DEVISE, composé de figures et de paroles qui, au moyen d'une métaphore peinte, représente un objet par un autre. Ni les Grecs ni les Romains n'avaient aucune connaissance des devises dont Paul Jove, écrivain du 16^e siècle, rapporte l'origine à l'époque des croisades, où elles furent en honneur dans les tournois et dans les carrousels, non-seulement pour rendre ces fêtes plus ingénieuses, mais encore pour marquer le caractère des chevaliers et les distinguer les uns des autres. C'est pourquoi l'on peut dire qu'il y a autant d'espèces de devises qu'il y a de figures sensibles et de paroles capables de distinguer les personnes et d'exprimer leurs pensées ou leurs desseins. Les savants, au 16^e siècle, se firent des devises de simples mots, et le pape a l'habitude de s'en composer une de quelque passage de l'Écriture. Parmi les plus célèbres devises, on ne peut passer sous silence celle de César Borgia, 1492: *Aut Caesar aut nihil*, être César ou rien; celle de Charles-Quint, 1520, qui représentait les colonnes d'Hercule avec ces mots: *Plus ultra*; celle de Henri III, 1574, roi de Pologne; puis de France, qui avait adopté trois couronnes, dont deux à terre et l'autre en l'air, avec ces mots: *Manet ultima caelo*, la dernière m'attend au ciel; enfin, celle de Louis XIV, 1660, qui s'était fait représenter sous les traits d'un soleil avec ces mots: *Sufficit orbi*, il suffit au monde. Aujourd'hui les familles nobles font peindre leurs devises avec leurs armes sur tout ce qui leur appartient.

DEY, titre des anciens souverains de l'Algérie sous la protection du Grand Seigneur; ils n'étaient dans le principe que des magistrats subordonnés au pacha qui venait de Constantinople; mais en 1700, Baba-Aly s'étant révolté et ayant mis en fuite le pacha, il s'établit dey libre de l'Algérie. Cette dignité était élective, et celui qui la possédait était maître absolu du pays et rendait lui-même la justice. Le dernier qui ait été honoré de cette dignité a été Hussein Dey. V. ALGER, HUSSEIN-DEY.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Joseph), naturaliste français, né en 1680 à Paris, y fit d'excellentes études, voyagea en Italie et en Angleterre, et revint ensuite à Paris où il se lia intimement avec le chancelier d'Aguesseau. Ce fut le cabinet d'histoire naturelle formé par ce célèbre magistrat qui fit de Dezallier un naturaliste. Il mourut en 1680, laissant parmi ses ouvrages, *l'histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie, Traité sur la théorie et la pratique du jardinage*. — Son fils, Dezallier (Antoine-Nicolas), maître des comptes, mort en 1794, avait hérité du goût de son père pour les beaux-arts. On a de lui la vie de quelques architectes et de quelques sculpteurs fameux.

DHAHER LEZAK-DYN - ILLAH (Abou - Hassan-Ali), septième calife fatimite, mort en 1053. Il avait succédé à Haken en 1020. — Dhaheer II, douzième calife fatimite, monta sur le trône en 1166; il mourut en 1171. V. CALIFE.

DIACRE, ministre de l'Église dont les fonctions consistent à servir le prêtre ou l'évêque auquel il doit rendre compte de tout ce qui appartient à son ministère. Leur origine est établie au chapitre VI des actes des apôtres, elle eut pour cause le nombre des fidèles qui, se multipliant

de jour en jour, obligea les disciples de Jésus-Christ à établir une nouvelle charge dans l'Eglise. Ils furent nommés l'an 97 de J.-C., et reçurent, au nombre de 7, l'imposition des mains des apôtres. Ce nombre de 7 a subsisté longtemps dans les églises. Le concile de Néocésarée, en 314, ordonna qu'il y en aurait 7 dans chaque église, et alors il n'y en avait que 7 à Rome pour les sept quartiers de la ville; mais depuis le nombre des diaques ne fut plus fixé. A Constantinople, il y avait deux rangs de diaques: le premier, des grands diaques qui étaient au nombre de 6, et l'autre, des petits, qui étaient au nombre de 100 dans la grande église. Héraclius en augmenta le nombre jusqu'à 150, voulant qu'il n'y eût que 60 sous-diaques au lieu de 90 qui étaient auparavant. Les diaques, pendant un certain temps, se sont élevés au-dessus des prêtres, particulièrement dans l'église de Rome; mais dans la suite, le 14^e canon du concile général de Nicée, 523, leur défendit d'administrer l'eucharistie aux prêtres et de la recevoir avant eux. Quelques diaques avaient même offert le sacrifice, mais cela leur fut défendu au concile de Carthage, 512, et au concile d'Arles, 514. — Les premiers diaques du temps des apôtres prêchaient l'Evangile, mais la prédication leur fut interdite depuis, et ce ne fut que dans le 6^e siècle qu'on leur permit de prêcher dans les Gaules. Les conciles de Carthage et de Nicée, dont nous avons parlé plus haut, leur défendirent d'être assis en présence des prêtres, et cependant, jusqu'au 7^e siècle, ils furent admis aux conciles, non-seulement au nom des évêques, dont ils étaient députés, mais encore en leur nom personnel; et alors ils se tenaient debout et derrière les prêtres. Le premier des diaques s'appelait archidiaque (V. ce mot). Aujourd'hui, les diaques n'ont d'autres fonctions que celles d'assister le prêtre dans la célébration de l'office divin, et le diaconat n'est plus regardé que comme un degré pour arriver au sacerdoce.

DIAS ou DIAZ. Plusieurs Portugais célèbres ont porté ce nom. — En 1486, Barthélemi Dias fut envoyé avec deux navires de guerre et un aviso en découverte sur les côtes d'Afrique. Il découvrit 500 lieues de terre au sud du cap Bojador et doubla le premier le fameux cap des Tempêtes qui fut plus tard nommé cap de Bonne-Espérance. — Nicolas Dias, dominicain, se rendit célèbre pendant les 15^e et 16^e siècles. — Baltazar Dias de Madère, bien qu'aveugle de naissance, publia plusieurs écrits, entre autres *les Actes de Salomon, de la Passion, la tragédie du Marquis de Mantoue*. — Henri Dias, nègre du Brésil, seconda, à la tête de ses concitoyens, le général Mathias d'Albuquerque contre les Indiens. Il reçut du roi Jean VI le titre de colonel et fut décoré de l'ordre du Christ.

DIAS ou DIAZ, nom de plusieurs Espagnols célèbres. — Michel Dias, né en Aragon, fut un des compagnons de Christophe Colomb. Il découvrit, en 1493, les mines d'or de Saint-Christophe près de la rivière d'Hyana, et fut nommé, par Colomb, commandant de la forteresse de la Nueva-Isabella. En 1509, il fut envoyé prisonnier en Espagne, fut réintégré en 1512 et mourut la même année. — Jean Dias, d'abord disciple de Calvin, ensuite de Baar, accompagna ce dernier au collège de Ratisbonne et fut égaré par son frère en 1546. — Philippe Dias, missionnaire, alla prêcher l'Evangile aux Philippines et dans la Chine, et y fut lapidé.

DIADÈME était le nom que l'on donnait à la bandelette dont les rois se servaient pour ceindre leur tête. Les anciens en attribuaient l'invention à Bacchus, et Diodore de Sicile prétendait qu'il n'en avait fait usage que pour soulager les maux que lui causaient à la tête le vin qu'il avait bu de trop. Ce n'est que longtemps après qu'il fut

adopté par les rois. Le diadème n'était pas le même dans tous les pays; celui des rois de Perse était un diadème large dont les extrémités flottaient sur les épaules. Les premiers rois de Syracuse s'abstenaient de porter le diadème, et bien que les généraux, successeurs d'Alexandre, l'eussent adopté, Agathoclès, av. J.-C., 287, ne crut pas devoir se décorer de cette marque distinctive de la royauté; ce qui porte à croire, si l'on en croit le rapport de Diodore de Sicile, que les médailles sur lesquelles on voit la tête diadémée de ses prédécesseurs n'ont été frappées qu'après leur mort. Chez les Romains, ce fut Constantin qui, le premier, s'en para, et il l'enrichit de pierreries, de perles et d'autres ornements, 303. Sous le règne de ses successeurs, il devint un des signes de la dignité impériale, et depuis bien longtemps, quoique sa forme soit bien différente de celle de la couronne, il est devenu synonyme de cet ornement.

DIAGORAS L'ATHÉE, philosophe grec, né à Milo, vivait vers l'an 416 av. J.-C. L'aréopage d'Athènes, irrité de ses blasphèmes, promit un talent de récompense à celui qui lui apporterait sa tête, et deux à celui qui le livrerait vivant; mais il trouva le moyen de fuir, et se retira à Corinthe où il mourut paisiblement.

DIAMANT, pierre précieuse connue depuis la plus haute antiquité, et qui était autrefois si rare, qu'il n'y avait que les rois et les plus puissants personnages qui pussent en porter. Ils étaient alors en grande partie bruts, et ce n'est que depuis 1476 que l'art de les tailler fut découvert par Louis de Berynam. Ce fut lui qui, la même année, tailla, pour le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, le fameux diamant appelé le Florentin, diamant qui pèse 159 carats et demi; il est de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'une valeur de 2,608,553 fr. Après la défaite du duc de Bourgogne par les Suisses, à Granson, ce diamant fut trouvé par un pâtre, qui le vendit 1 florin à un prêtre, qui le revendit 5 livres. La maison Fugger d'Augsbourg l'acheta 47,000 florins, et le revendit à Henri VIII, roi d'Angleterre, où il resta jusqu'à la mort de ce prince, époque à laquelle il fut offert en présent par la reine Marie, fille de ce prince, au roi d'Espagne Philippe II, son futur époux, descendant par les femmes des anciens ducs de Bourgogne. De la maison d'Espagne, il passa, sans qu'on en sache l'époque, au grand-duc de Toscane, et il a été apporté à Vienne par l'empereur François I^{er}. — Le *Régent*, appelé aussi le *Pitre*, du nom de l'Anglais qui le vendit, a été acheté, au commencement du 17^e siècle, par le duc d'Orléans, la somme de 2,500,000 fr.; son poids est de 137 carats, et sa valeur de 5,000,000 fr. — Le *Sancy*, de 56 carats; il est oblong, et forme une double rose dont l'une est parfaite. Il a été acheté 600,000 fr. par M. de Sancy, ambassadeur de France à Constantinople. — Le diamant du sceptre de l'empereur de Russie a été acheté, en 1772, 450,000 roubles, par Orloff, à un Arménien du nom de Schafrass, à qui il fut accordé en même temps des lettres de noblesse. Il pèse 194 carats, et décorait autrefois le trône de Nadir-Schah. Ce fut en 1451 qu'on découvrit, en Angleterre, la combustibilité du diamant, et ce fut le Milanais Clément Birague qui, en 1564, trouva le moyen de le graver; il exécuta sur un diamant le portrait de l'infortuné don Carlos, et destina son ouvrage à l'archiduchesse Anne, fille de l'empereur Maximilien, que ce prince devait épouser. — Les diamants autrefois ne venaient que de l'Inde; dès l'année 1678, on en comptait 20 mines dans le royaume de Golconde, et 15 dans celui de Visapour. Mais, en 1727, des nègres employés au lavage de l'or dans quelques ruisseaux du district de Serro-do-Frio, y trouvèrent des pierres qui furent envoyées en Europe,

où on reconnut bien vite leur qualité. Dans les premiers temps, ces diamants du Brésil n'eurent pas dans le commerce la valeur de ceux de Golconde et de Visapour; mais aujourd'hui cette différence a presque cessé. Dès l'année 1754, on évaluait à 50,000,000 fr. les pierres possédées par les habitants de la ville de Lisbonne.

DIANE DE FRANCE, née en 1558, était fille légitime de Henri II et d'une Piémontaise nommée Philippa Duco. En 1553, elle épousa en premières noces Horace Farnèse, duc de Castro, qui la laissa veuve au bout de 6 mois; et en 1557, elle se maria au maréchal de Montmorency, fils du connétable, qu'elle perdit en 1579. Diane mourut en 1619.

DIANE DE POITIERS, fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Valliers, épousa Louis de Pruzé, et resta veuve à l'âge de 51 ans. Elle obtint du roi François I^{er} la grâce de son père compromis dans la révolte du comte de Bourbon, et, devenue la favorite de Henri II, elle gouverna la France sous le nom de ce prince. Elle obtint, en 1548, le duché de Valentinois, et se retira, après la mort du roi, 1559, au château d'Anet, où elle mourut en 1566.

DIAPASON, petit instrument d'acier inventé par l'Anglais Shore en 1711, et qui donne le son final d'après lequel on accorde tous les instruments. — On donne encore ce nom à l'octave et à l'étendue d'une voix ou d'un instrument.

DIARBEK ou **DIARBEKIR**, pays autrefois connu sous les différents noms d'Arménie, d'Assyrie et de Mésopotamie, borné au nord par les pachaliks de Sivas et d'Erzeroun, au sud par l'Arabie, à l'ouest par la Syrie, et à l'est par le Kourdistan. Sa superficie est d'environ 12,000 lieues carrées, et sa population d'environ 1,050,000 habitants. La capitale est Diarbekir. — Ce pays, après avoir appartenu successivement aux Assyriens, aux Mèdes, aux Perses, aux Macédoniens, aux Parthes et aux Romains, passa en partie sous la dépendance des Arméniens, tandis que l'autre partie eut des rois particuliers. Enfin, en 954, les Arabes s'y établirent; puis les Kourdes s'en emparèrent, et en firent eux-mêmes chassés par les Turkomans. En 1460, le Diarbekir passa à la Perse, qui le garda jusqu'en 1516, époque à laquelle le sultan Sélim I^{er} s'en empara, et le réunit à l'empire ottoman.

DICTATEUR, magistrat romain revêtu d'une autorité absolue pendant tout le temps qu'il était en charge, et qui ne devait rendre compte de ses actions que lorsque le temps de sa dictature était achevé. Le dictateur était élu par les consuls, et son élection était confirmée par les augures. Il n'exerçait dans le principe son autorité que pendant six mois, et ce ne fut qu'à la faveur des troubles publics que Sylla, et après lui César, purent se faire nommer dictateurs perpétuels. 24 licteurs portaient devant le dictateur des haches et des faisceaux, et tous les magistrats, à l'exception des tribuns du peuple, étaient suspendus pendant son administration.

Chronologie historique des noms des dictateurs romains.

I. T. Lartius, premier dictateur, l'an de la fondation de Rome 256. Il eut pour général de la cavalerie Sp. Cassius.

II. A. Posthumius, l'an de la fondation de Rome 257. T. Ebutius, général de la cavalerie.

III. M. Valerius, fils de Volesus, l'an de la fondation 260. Q. Servilius Priscus, général de la cavalerie.

IV. L. Q. Cincinnatus, l'an de la fondation 294. L. Tarquinus, général de la cavalerie.

V. L. Q. Cincinnatus, l'an de la fondation de Rome 516. Général de la cavalerie, C. Servilius Hala.

VI. Æmilius Mamercus, l'an de la fondation 518. L. Q. Cincinnatus, général de la cavalerie.

VII. A. Servilius Priscus ou Structus, l'an de la fondation 519. Général de la cavalerie. A. Posthumius Ebutius Helva.

VIII. Æmilius Mamercus, pour la seconde fois dictateur, l'an de la fondation 521. Général de la cavalerie, A. Posthumius Tubertus.

IX. A. Posthumius Tubertus, l'an de la fondation 524. Général de la cavalerie, Julius Tullus.

X. Æmilius Mamercus, dictateur pour la troisième fois, l'an de la fondation 526. Général de la cavalerie, A. Cornelius Cossus.

XI. Q. Servilius Priscus, l'an de la fondation 558. C. S. Hala, son fils, général de la cavalerie.

XII. P. Cornelius, l'an de la fondation 548. C. Servilius Hala, général de la cavalerie.

XIII. M. Furius Camillus, dictateur, l'an de la fondation 559. Général de la cavalerie, P. Cornelius Scipion.

XIV. M. Furius Camillus, dictateur une seconde fois, l'an de la fondation 565. Général de la cavalerie, L. Valerius Politus.

XV. M. Furius Camillus, dictateur pour la troisième fois, l'an de la fondation 566. Général de la cavalerie, C. Servilius Hala.

XVI. A. Cornelius Cossus, dictateur, l'an de la fondation 570. T. Q. Capitolinus, général de la cavalerie.

XVII. T. Quintius Cincinnatus, dictateur, l'an de la fondation 575. A. Sempronius Atratinus, général de la cavalerie.

XVIII. M. Furius Camillus, dictateur pour la quatrième fois, l'an de Rome 586. Général de la cavalerie, L. Æmilius Mamercus.

XIX. P. Manlius, immédiatement après Camille. Général de la cavalerie, C. Licinius Stolo.

XX. M. Furius Camillus, dictateur pour la cinquième fois, l'an de la fondation 587. Général de la cavalerie, T. Quintius Pœnus Cincinnatus Capitol.

XXI. L. Manlius Capitolinus Imperiosus, dictateur pour s'icher le clou, l'an de la fondation 591. Général de la cavalerie, L. Pinarius Natta.

XXII. Appius Claudius Crassus Regillensis, dictateur, l'an de Rome 592. Général de la cavalerie, Mutius Scœvola.

XXIII. T. Quintius Pœnus Capitolinus, dictateur, l'an de la fondation 595. Général de la cavalerie, Sergius Cornelius Maluginensis.

XXIV. Q. Servilius Hala, dictateur, l'an de la fondation 594. T. Quintius Pœnus Capitolinus, général de la cavalerie.

XXV. C. Sulpitius Peticus, dictateur, l'an de la fondation 596. Général de la cavalerie, Marcus Valerius Publicola.

XXVI. C. Marcus Rutilius, premier dictateur tiré du peuple, l'an de la fondation 598. Général de la cavalerie, aussi du peuple, C. Plautius Proculus.

XXVII. T. Manlius Imperiosus Torquatus, fils de L., dictateur, 401. Général de la cavalerie, A. Cornelius Cossus Arvina.

XXVIII. C. Julius Tullus, dictateur, 402. Général de la cavalerie, L. Æmilius Mamercinus.

XXIX. M. Fabius Ambustus, dictateur, 403. Quintus Servilius Hala, général de la cavalerie.

XXX. L. Furius Camillus, dictateur, 404. P. Corn. Scipion, général de la cavalerie.

XXXI. T. Manlius Torquatus Imperiosus, dictateur, 405. A. Cornelius Cossus Arvina, général de la cavalerie.

XXXII. M. Æmilius Barbula, dictateur, l'an de Rome 406, pour tenir les élections. Général de la cavalerie...

XXXIII. L. Furius Camillus, dictateur pour la seconde fois, 409. Cn. Manlius Capitolin. Imperiosus, général de la cavalerie.

XXXIV. P. Valerius Publicola, dictateur pour la célébration des Fêtes latines, 410. Q. Fabius Ambustus, général de la cavalerie.

XXXV. M. Valerius Corvus, dictateur, 415. L. Æmilius Mamercinus, général de la cavalerie.

XXXVI. L. Papirius Crassus, dictateur, 414. L. Papirius Cursor, général de la cavalerie.

XXXVII. P. Philo, dictateur, 415. D. Junius Brutus Scæva, général de la cavalerie.

XXXVIII. C. Claudius Crassus Regillensis, dictateur, 417. C. Claudius Hortator, général de la cavalerie : défaut dans son election.

XXXIX. M. Æmilius Mamercinus, dictateur, 419. Général de la cavalerie, Q. P. Philo.

XL. M. Cornelius Rufinus, dictateur, 420. Général de la cavalerie, M. Antonius : défaut dans leur election.

XLI. M. Papirius Crassus, dictateur, 421. P. Valerius Publicola, général de la cavalerie.

XLII. Cn. Quintilius Varus, dictateur, 422, créé pour la cérémonie d'attacher le clou. L. Valerius Flaccus, général de la cavalerie.

XLIII. M. Claudius Marcellus, dictateur, 426 : défaut dans son election. Spur. Posthumius Albinus, général de la cavalerie.

XLIV. L. Papirius Cursor, dictateur, 429. Q. Fabius Maximus Rullianus ou Rutilianus, général de la cavalerie.

XLV. A. Cornelius Arvina, dictateur, 431. M. Fabius Ambustus, général de la cavalerie.

XLVI. Q. Fabius Ambustus, dictateur, 432. Ælius Pælus, général de la cavalerie : défaut dans leur election.

XLVII. M. Æmilius Pappus, dictateur, 432. L. Val. Flaccus, général de la cavalerie.

XLVIII. L. Corn. Lentulus, dictateur, 433. Général de la cavalerie. L. Papirius Cursor.

XLIX. T. Manlius Torquatus, dictateur, 435. Général de la cavalerie, L. Papirius Crassus.

L. Æmilius Mamercus, dictateur, 437. L. Fulvius Curvus, général de la cavalerie.

LI. Q. Fabius Maximus Rutilianus, dictateur, 438. Général de la cavalerie, Q. Æmilius Ceretanus : ce dernier étant mort dans le combat, on lui substitua C. Fabius Ambustus.

LII. C. Menius ou Mainius, dictateur, 439, pour prendre connaissance, faire information et juger des crimes. M. Follius Flaccina et Flaccinator, général de la cavalerie.

LIII. C. Petillus Libo, dictateur, 440. Général de la cavalerie, M. Follius selon Tite Live, et M. Petillus Libo selon les Fastes.

LIV. C. Sulpitius Longus, dictateur, 441. Général de la cavalerie, C. Junius Brutus.

LV. L. Papirius Cursor II, dictateur, 444. C. Junius Brutus Bubulcus, général de la cavalerie.

LVI. Cornelius Scipion Barbatus ou le *Barbu*, dictateur, 447. P. Decius Mus, général de la cavalerie.

LVII. C. Junius Brutus Bubulcus, dictateur, 431. M. Titinius, général de la cavalerie.

LVIII. M. Valerius Maximus, ou selon les Fastes, Q. Fabius Maximus Rullianus ou Rutilianus, dictateur, 432. M. Æmilius Paulus, général de la cavalerie.

LIX. M. Valerius Corvus, dictateur, 432. Général de la cavalerie, P. Sempronius Sophus.

LX. L. Cornelius Sylla, dictateur perpétuel, en 669.

LXI. C. Jules César, créé dictateur pour la première fois en 703, pour la seconde en 705, et ensuite perpétuel, après lequel Auguste, empereur, refusa la dictature qui lui fut offerte par le peuple.

DICTYS, né en Crète, suivit Idoménée au siège de Troie. On a prétendu, mais à tort, qu'il écrivit l'histoire de cette guerre, et que ses ouvrages, déposés dans son tombeau, furent retrouvés sous le règne de Néron. Il est reconnu aujourd'hui que le savant qui écrivit cette histoire sous le nom supposé de Dictys vivait à peu près vers l'époque de Constantin, 506 ap. J.-C.

DIDEROT (Denis), né à Langres (Haute-Garonne), en 1715. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des mathématiques, des belles-lettres et de la philosophie, et conçut avec d'Alembert le plan de l'*Encyclopédie*, où il fournit les articles des arts et des métiers. Il fut persécuté pour un ouvrage qu'il fit paraître sous le nom de *Pensées philosophiques*, ouvrage dans lequel il savait toutes les religions dans leurs fondements, et qui fut condamné à être brûlé par le parlement. Lui-même, contraint à fuir, se retira en Russie, où Catherine II l'attira à sa cour et le combla de présents. Il fit paraître plusieurs ouvrages en 1743 et 1754, et mourut en 1784. On a de lui la traduction de l'*Histoire de la Grèce*, par *Stanjan*, et deux romans intitulés, le premier *la Religieuse*, et le deuxième *Jacques le Fataliste*.

DIDIA, loi décrétée l'an de Rome 606, sous les auspices de Didius, et qui avait pour but de mettre des bornes aux dépenses des fêtes publiques, et limiter le nombre des personnes qui se rendaient de toutes parts tant à celles qui avaient lieu à Rome qu'à celles que l'on célébrait dans tout le reste de l'Italie. Ceux qui enfreignaient cette loi étaient passibles d'une amende.

DIDIER, dernier roi des Lombards, succéda au roi Astolphe, en 756. Il eut à soutenir ses droits contre Ratchis, frère du dernier roi, que les seigneurs voulaient porter au trône. Pour écarter ce concurrent, Didier rendit au pape Étienne II les villes précédemment enlevées par Astolphe, et celui-ci parvint à décider Ratchis à rentrer dans sa retraite. Alors Didier recommença à l'égard des papes la conduite qu'auparavant avaient tenue ses prédécesseurs, si bien que le pape Adrien I^{er} fut obligé d'avoir recours à Charlemagne, qui passa les Alpes, s'empara des États de Didier, le fit lui-même prisonnier, et le relégua avec sa famille dans l'abbaye de Corbie, 774. Avec lui finit le règne des Lombards en Italie.

DIDIER (Saint), évêque de Langres sous le règne de Gallien. Il fut massacré par des Vandales venus dans les Gaules avec les Germains et les Suèves, en l'an 407.

DIDIER (Saint), né à Autun, sous le règne de Childébert I^{er}, fut nommé, en 596, à l'archevêché de Vienne. Il fut exilé par la fameuse Brunehaut qu'avaient irritée ses remontrances, et qui, dans l'espoir de le gagner, le rappela 4 ans après. Mais le prélat étant demeuré inflexible, elle le fit assassiner sur les bords de la rivière la Chalaronne, à 7 lieues de Lyon, en 608.

DIDIER (Paul), né en 1758, à Upie (Drôme). Il était avocat au parlement de Grenoble, et prit une part active à la fameuse réunion de Vizille. Il fut nommé professeur de droit sous l'empire, et entra, en 1814, au conseil d'État. En 1816, il fut un des principaux chefs de la conspiration de Grenoble, conspiration qui échoua, et Didier fut obligé de chercher un refuge en Sardaigne. Il fut arrêté, livré aux autorités françaises, traduit devant une cour martiale, et exécuté le 11 juillet de la même année.

DIDON, quelquefois ÉLISE, était fille de Bêlus, roi

de Tyr. Elle épousa son oncle Sychée, et fut, après la mort de ce prince assassiné par Pygmalion, autre fils de Bélus, contrainte à s'expatrier. Elle aborda sur les côtes d'Afrique, et ayant acheté des habitants autant de terrain que la peau d'un bœuf coupée en petites lanières pourrait en contenir, elle y bâtit la ville de Carthage. Ses sujets voulurent la forcer à épouser Arbas, roi de Mauritanie; mais elle demanda un délai de trois mois pour apaiser les mânes de son premier époux, puis quand ce délai fut expiré, elle monta sur un bûcher, et se poignarda en présence de tout le peuple.

DIDOT, famille célèbre de typographes. Le premier fut François-Ambroise, né à Paris en 1750. Il inventa les garnitures en fonte, et parvint, au moyen d'un *typomètre*, à donner aux caractères une juste proportion et des dimensions égales. Il mourut fort âgé en 1804. — Son frère, Pierre-François, se distingua soit comme imprimeur, soit comme fondeur de caractères, et mourut en 1795. — Pierre Didot, fils de François-Ambroise, né en 1761, succéda à son père en 1789; il obtint une médaille d'or pour ses belles compositions, et fut plus tard décoré de la croix de Saint-Michel et de celle de la Réunion. — Henri Didot, fils de Pierre-François, inventa le *moule à refouloir*, et apporta de grands perfectionnements dans la fonderie des caractères.

DIDYME D'ALEXANDRIE vivait dans le 4^e siècle. Il devint aveugle dès l'âge de 5 ans, et acquit de vastes connaissances en se faisant lire les auteurs sacrés et profanes. Il gouverna l'école d'Alexandrie, eut un nombre de ses disciples saint Jérôme, Rufin, Palladius et Isidore. Il mourut en 595, laissant un commentaire sur plusieurs sujets sacrés et plusieurs traités.

DIE (La comtesse de), femme poète du 15^e siècle. Elle épousa Guillaume de Poitiers, comte de Valentinois, auquel elle apporta en dot le comté de Die. Elle aima Guillaume d'Adhémar, à qui elle adressa toutes ses poésies, mais qui dédaigna ses plaintes amoureuses. Après la mort de son amant, elle s'enferma dans un monastère, et mourut en 1295. On a de cette comtesse trois pièces de poésie écrites en langue provençale.

DIÉ (Saint-), sur la Meurthe (Vosges), chef-lieu d'arrondissement, à 21 lieues d'Épinal; population, 7,700 habitants. La vallée dans laquelle cette ville a été bâtie fut donnée, par Childéric II, à Dié, évêque de Nevers, et qui y éleva d'abord un monastère. Dans la suite, un village se forma à l'en tour, et prit le nom de son fondateur. La collégiale de Saint-Dié remontait au 7^e siècle, et fut sécularisée en 954. Cette ville possède deux sources d'eaux minérales, l'une ferrugineuse, et l'autre sulfureuse. Elle a une bibliothèque de 9,500 volumes, un séminaire et un évêché suffragant de l'archevêché de Besançon.

DIEGUE (Saint Jayme, Jacques ou), né vers la fin du 14^e siècle en Andalousie, entra dans l'Ordre de Saint-François, et se distingua par son humilité et sa charité chrétienne. Il fut envoyé par ses supérieurs aux Canaries, où il convertit les habitants de l'île *Fortaventura*. Il fut rappelé en Espagne en 1448, et mourut en 1465. Il fut canonisé par le pape Sixte V en 1588.

DIÉMEN (Terre de Van-), grande île de l'Océanie, et la plus importante des colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie après Botany-Bay. Découverte en 1642, par le navigateur hollandais Abel Tasman, cette île reçut de lui le nom du gouverneur général des Indes hollandaises à Batavia. Jusqu'en 1798, on crut généralement qu'elle formait une portion de la côte sud-est de la Nouvelle-Hollande; mais, vers la fin de cette année, le détroit de 50 lieues qui la sépare de la Nouvelle-Hollande

fut découvert par le chirurgien anglais Bass, dont le nom lui est resté. La terre de Van-Diemen a 65 lieues de long sur 52 de largeur moyenne. Les Anglais y jetèrent, en 1801, les premiers fondements de leur colonie pénale. Les premiers condamnés qu'ils y transportèrent vinrent de Norfolk, île voisine de la Nouvelle-Galles du Sud, se répandirent dans les forêts, et formèrent, sous le nom de *bush-rangers* (maraudeurs des bois), des bandes redoutables de brigands; le meurtre, l'incendie, le pillage marquaient partout leur passage. Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1818, qu'ils furent entièrement détruits par un régiment anglais après plusieurs combats sanglants. Délivrée de ces bandits, la colonie vit s'accroître rapidement sa prospérité; en 1825, elle obtint de n'être plus dans la dépendance de Sydney. Sa population s'éleva aujourd'hui, tant en déportés qu'en colons volontaires, à plus de 22,000. La fertilité du sol de cette île a donné naissance à une compagnie de Van-Diemen qui a obtenu du gouvernement anglais la concession de 550,000 acres de terrain. Le commerce de Van-Diemen avec la Grande-Bretagne a acquis une grande importance, puisqu'il alimente un échange de marchandises de plus de 6 millions de francs. Hobart-Town, la capitale, est une ville bien bâtie, de 8,000 âmes.

DIÉMEN (Antoine Van), né à Kwiemberg, fut nommé, en 1623, gouverneur des possessions hollandaises dans les Indes orientales. Il revint en Hollande en 1631, et retourna l'année suivante aux Indes avec le titre de directeur général. Pendant l'année 1642, il chargea Abel Tasman d'un voyage dont les suites amenèrent la découverte d'une terre qui de lui fut appelée Van-Diemen.

DIEPPE, jolie ville et port de mer sur la Manche, à l'embouchure d'une petite rivière dont elle a retenu le nom. Cette rivière s'appelait autrefois le *Diep*, mot anglais qui signifie profond; on la nomme aujourd'hui la Béhune, ou rivière d'Arques, à cause du château d'Arques qui était bâti sur la rive gauche, et dont on aperçoit encore les ruines. La situation pittoresque de cette ville en fait un séjour très-agréable; elle compte 5,000 maisons et 18,000 habitants. Dieppe, qui comptait autrefois parmi les bonnes villes, est aujourd'hui chef-lieu du 5^e arrondissement de la Seine-Inférieure et le siège d'une sous-préfecture. L'église Saint-Jacques, qui passe pour un des plus beaux monuments religieux de la France, a été commencée en 1200 et n'a été achevée que trois siècles après; l'église Saint-Rémi, qui est loin de valoir la précédente, date de 1500. Le château de Dieppe fut construit par Charles VII vers 1440; on en voit encore les traces. Il y a à Dieppe deux constructions modernes qui attirent l'intérêt des étrangers: l'établissement des bains et la maison Boudard. L'établissement des bains de mer de Dieppe se divise en deux parties distinctes, l'une à l'extérieur, l'autre à l'intérieur de la ville. Sous la dernière restauration, cet établissement était devenu, pendant la saison des bains, le rendez-vous de tout ce que la France possédait de familles illustres et titrées; elles s'y réunissaient sous le patronage de la duchesse de Berri, qui a laissé dans cette ville de grands souvenirs de bienfaisance. Aujourd'hui ces bains ne sont plus fréquentés que par quelques familles, des femmes et par les personnes atteintes d'infirmités. — La maison Boudard est située sur la jetée de l'Ouest, entre le phare et la grande croix des Marins. Louis XVI conçut l'idée de ce petit édifice pour récompenser, dans la personne de Boudard, les nombreuses preuves de dévouement à l'humanité que ce digne citoyen avait donné en bravant la mort pour sauver des naufragés. Napoléon profita, en 1801, de sa présence à Dieppe pour remplir le vœu de Louis XVI;

il affecta une somme de 8,000 francs pour construire cette maison telle qu'elle existe aujourd'hui. Le vieux Bouzard n'existait plus à cette époque, mais il avait laissé un fils qui était devenu à son tour une seconde providence pour ses concitoyens. Il se le fit présenter et lui attacha de sa main la croix d'honneur sur la poitrine. Ce second Bouzard eut aussi un héritier digne du sang dont il sortait, et qui, vivant encore, a été décoré en 1834. Le port de Dieppe est presque le double en superficie de celui du Havre. Il y entrait autrefois des navires de 7 ou 800 tonneaux; mais aujourd'hui, il est d'un accès si difficile, qu'il est rare d'y voir un bâtiment de 600. La fabrication de l'ivoire est poussée à un haut point de perfectionnement par les Dieppois; les pêches occupent les deux tiers de leur population. Dieppe est la patrie de Desculier, Cousin, Parmentier, du géographe Bruzen, de l'orientaliste Gouin, des jurisconsultes Richer et Houard; des marins Bethancour, Duménil, Angot, Vauquelin et Duquesne.

DIEPPE (Vicissitudes de). A partir seulement du 10^e siècle, l'histoire parle de cette ville, née d'une génération de pêcheurs qui vinrent s'établir dans ce lieu pour la commodité de leur profession. En moins de quatre siècles, cette cité prit un tel essor, qu'elle devint, non-seulement la rivale de Rouen, cette vaste métropole de la Normandie, mais encore une des villes les plus puissantes du monde. Elle exerça l'empire des mers. Charles III céda, en 912, à Rollo, chef des Normands, la Neustrie qui prit dès lors le nom de Normandie. Cet arrangement ramena la paix pendant quelque temps. Cependant, l'humour belliqueuse des Normands ne s'accoutumant point du repos, ils reprirent bientôt le cours de leurs conquêtes; leur duc, Richard 1^{er}, mit en déroute, en 949, dans la plaine de Rougemare, une armée de 200,000 Français et Allemands. Cette victoire contribua à déterminer les Normands à envahir l'Angleterre. Maître de ce royaume, Guillaume le Conquérant fit sa résidence tantôt à Londres, tantôt à Rouen, et tira partie de cette circonstance pour accroître son commerce et sa marine. Dieppe avait emprunté des Normands un penchant prononcé pour la piraterie. Philippe-Auguste, ayant fait condamner par les pairs Jean-sans-Terre, meurtrier de son neveu Arthur, duc de Bretagne, fit ruiner de fond en comble les fortifications de Dieppe en 1202. Sous Philippe de Valois, en 1334, les Dieppois, ayant pris d'assaut Southampton, y trouvèrent un butin considérable que le roi leur abandonna, à la condition de l'employer en achats de terrain et de matériaux pour agrandir leur ville et relever leurs fortifications; mais bientôt le combat naval de l'Écluse vint anéantir leur marine, et la journée de Crécy, qui ouvrit les portes de Calais à Édouard en 1356, leur fut encore plus funeste. Sous le sage gouvernement de Charles V, Dieppe reprit sa supériorité sur la mer; elle lança une flotte considérable sur l'Océan, et le roi, pour l'indemniser de ses sacrifices, lui accorda des privilèges de toute espèce, 1360. Les Dieppois s'unirent avec les Génois pour faire face aux Anglais qui s'étaient ligés de leur côté avec les Flamands; une rencontre entre les flottes ennemies ayant eu lieu à la hauteur de Portsmouth, il s'ensuivit un combat terrible dans lequel les Dieppois restèrent vainqueurs. Portsmouth fut brûlé. Les Anglais ne furent pas plus heureux devant le port de La Rochelle, au combat du 21 juin 1372. Ils firent ensuite de nouveaux armements pour reprendre leurs expéditions sur les côtes d'Afrique où, sept ans auparavant, on avait vu flotter leur pavillon. Ils les continuèrent depuis l'empire de Maroc jusqu'aux îles Canaries qu'ils découvrirent. Ils les cédèrent plus

tard aux Portugais. En 1593, ils longèrent le cap Vert et abordèrent dans la Guinée; leurs vaisseaux allèrent ensuite sillonner la mer des Indes. Ils y créèrent beaucoup d'établissements qui furent absorbés dans ceux que les Portugais, les Espagnols et les Anglais y fondèrent après eux. Sous le règne de Charles VII, elle tomba, en 1425, au pouvoir de l'Angleterre; reprise en 1453, par la France, elle n'a pas cessé dès lors de lui appartenir. En 1442, Talbot fonda sur elle avec une formidable artillerie, mais il fut repoussé par Dunois et par le dauphin, depuis Louis XI. Elle eut à souffrir dans les guerres de religion de 1562 à 1590. En 1668, elle fut atteinte d'une peste qui lui enleva le tiers de ses habitants. En 1694, une flotte anglaise de 100 voiles vint la bloquer; les Anglais firent pleuvoir sur cette malheureuse cité plus de 5,000 bombes et de 4,000 boulets qui commirent des dégâts effroyables. La ville fut bientôt relevée par les soins de Louis XIV qui y envoya l'architecte de Ventabren, dont les constructions encore existantes furent beaucoup critiquées par Vauban. Dieppe, qui fonda Québec dans le Canada, est la patrie du fameux Ango, le plus riche négociant de la terre, et qui traitait d'égal à égal avec les ambassadeurs des plus grands monarques.

DIERNSTEIN (Combat de). Le maréchal Mortier se trouvait avec 4,000 hommes seulement en présence d'un corps de 50,000 Russes. Il soutint le combat depuis 6 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, et fut assez heureux, après avoir battu l'ennemi, pour s'emparer du village de Diernstein. Maître de ce village, il croyait la journée finie, quand les Russes, furieux d'avoir perdu dix drapeaux, six pièces de canon et 2,000 morts, dirigèrent deux colonnes chargées de cerner les Français, et le combat dut recommencer plus terrible que jamais. Le maréchal, à la tête de sa poignée de braves, se fit jour au travers de ces lignes formidables, et sut encore enlever à l'ennemi deux drapeaux et plusieurs pièces de canon; 14 novembre 1805.

DIESBACH, famille célèbre d'Allemagne, dont le chef Adolphe, baron de Diesbach, s'établit en Suisse en 1191, sous le règne de l'empereur Frédéric Barberousse. Il accompagna ce prince dans les guerres d'Italie, et fut en récompense nommé commandant à Thun et dans les pays voisins. — Dans le siècle suivant, 1270, Pierre et Rodolphe de Diesbach s'établirent à Berne et y possédèrent les premiers emplois, tant dans le commandement des armées que dans le gouvernement de la république. — Louis de Diesbach négocia, en 1384, le mariage d'Isabeau de Bavière avec Charles VI, roi de France; et épousa, en France, l'héritière de la maison de Ponce. — Nicolas de Diesbach était colonel au service de l'empereur Sigismond qui lui donna, en 1434, une bague où il y avait deux lions gravés, en récompense de la fidélité de ses services. Ses descendants ont écartelé dans leurs armes ces lions. — Nicolas de Diesbach, 2^e du nom, fut élu, à l'âge de 50 ans, chef de la république de Berne, sous le nom d'avoyer, et fut envoyé, en 1474, en ambassade auprès de Louis XI, roi de France, pour conclure, au nom des huit cantons, la première alliance entre ce roi et le corps helvétique. Ce fut lui qui découvrit et prévint ses compatriotes du projet qu'avait formé Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, d'envahir la Suisse. — Imbert de Diesbach commanda, dans le même temps, une armée de 15,000 hommes contre le duc de Savoie. — Guillaume de Diesbach, avoyer de Berne, reçut, en 1510, une lettre de l'empereur Maximilien, où ce grand prince l'honorait du titre d'ami. — Jean de Diesbach commandait, en 1515, à la bataille de Marignan, l'armée suisse que le cardinal de Sion avait négociée pour le Mi-

anais contre François I^{er}, roi de France. — Jean de Diesbach II fut page de Louis XII, roi de France, et fut fait, en 1521, maréchal de camp par François I^{er}; plus tard il fut nommé conseiller d'Etat, et reçut, en récompense de ses services, les terres de Lange, en Poitou, et de Vendable, en Auvergne, confisquées sur le connétable de Bourbon. Il fut tué à la bataille de Pavie en 1525. — Nicolas de Diesbach III fut élu, en 1519, coadjuteur de la principauté de Porentrui et de l'évêché de Bâle. — Sébastien de Diesbach commandait, en 1522, l'armée suisse à la bataille de la Bicoque, et fut nommé, en 1529, avoyer de Berne. — Imbert de Diesbach, 2^e du nom, était, en 1591, colonel des gardes suisses de Henri IV. Il se battit en duel, devant le roi et toute la cour, contre un seigneur espagnol qui avait défié les chevaliers de la cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à son adversaire. — Nicolas de Diesbach IV fut envoyé en ambassade par les cantons auprès de Louis XIII, et fut fait avoyer du canton de Fribourg. — Augustin de Diesbach était, en 1699, avoyer de Fribourg. — Enfin, Romanus de Diesbach était, en 1740, général de bataille et possédait un régiment suisse au service de l'empereur.

DIÈTE, nom donné à l'assemblée des états de l'Allemagne, chargés non-seulement de veiller à la sûreté générale des affaires de l'empire, mais encore d'apaiser les différends qui peuvent s'élever parmi les États confédérés, représentés à la diète selon leur importance dans la confédération. En aucun cas, les états ne peuvent faire la guerre ni conclure la paix sans se soumettre au jugement de la diète, qui se compose de 70 voix et dont les deux tiers sont nécessaires pour obtenir la majorité. Le président de la diète est toujours un représentant de l'Autriche. Cette assemblée, qui se tient aujourd'hui à Francfort-sur-le-Mein, existait bien avant le 10^e siècle et se trouve, depuis l'an 1467, divisée en trois collèges (**V. CONSTITUTION D'ALLEMAGNE**). Parmi ces assemblées, les plus célèbres furent la diète de Worms, où Luther fut condamné en 1521. Celles de Nuremberg, 1525-1524. Le nonce François Cheregat, envoyé par le pape Adrien VI, y demanda l'exécution de la bulle de Léon X et de l'édit de l'empereur Charles-Quint, publié à Worms, contre Luther, en 1521. Celles de Spire, 1526-1529. Dans la première, le landgrave de Hesse demanda que l'exercice de la religion de Luther fût entièrement libre; dans la seconde, on accorda aux luthériens « le droit de persister dans leur nouvelle religion en attendant la célébration du premier concile général; » ce qui n'empêcha pas que l'on défendit aux prédicateurs « de prêcher l'Evangile autrement que selon le sens approuvé par l'Eglise. » Six princes luthériens protestèrent solennellement contre cette seconde partie du décret de la diète, auquel ils ne pouvaient, disaient-ils, obéir comme étant contraire à l'Evangile, et c'est de là que vient le nom de protestants donné aux nouveaux religieux. Celle d'Augsbourg, convoquée en 1550 par Charles-Quint, qui voulut, en réunissant les électeurs et princes ecclésiastiques et séculiers, faire cesser la discorde qui divisait les esprits sur les points de la religion, et les réunir tous contre les Turcs. L'empereur ouvrit la diète le 15 juin, y reçut immédiatement de l'électeur de Saxe et des autres princes protestants la profession de foi nommée depuis *Confession d'Augsbourg* (voy. ce mot), et prononça la clôture de l'assemblée le 17 novembre de la même année. Celles de Ratisbonne, 1541-1546. L'empereur étant arrivé dans cette ville au mois de mai, pressa, mais inutilement, les princes protestants de s'y rendre. Il ouvrit cependant la diète au mois de juin, et y

l'on y reconnut, à la pluralité des voix, qu'il fallait se soumettre au concile de Trente. Celle d'Augsbourg en 1548. L'empereur y choisit, pour examiner certains mémoires qui lui furent présentés, trois théologiens qui dressèrent le projet de ce célèbre *interim* qui a fait tant de bruit en Allemagne (**V. INTERIM**). Enfin, celle de Ratisbonne en 1527. L'assemblée y pria Ferdinand, roi des Romains, de faire un dernier effort pour terminer toutes les controverses par une controverse entre les plus célèbres docteurs des deux partis. Ce prince y consentit avec la permission du pape Paul IV, mais malheureusement on ne put s'entendre. La diète, qui avait été abolie lors de la révolution française, fut renouvelée par un acte fédératif du 8 juin 1815.

DIÈTE DE POLOGNE. Cette diète était composée de toute la noblesse polonaise, et l'institution en remontait à l'année 1551, sous le roi Ladislas le Nain. En 1468, une loi déterminait la forme de ces diètes, dont la convocation dépendait alors de la volonté du roi et n'avait pas de formes régulières. Jusqu'en 1651, les résolutions se prenaient à la majorité des voix, mais, à cette époque, Syckinski, nonce d'Uptia, donna le premier exemple du *liberum veto*, privilège par lequel il suffisait de la volonté d'un membre pour s'opposer à l'exécution des décisions de la diète. Ce *liberum veto* fut reconnu constitutionnellement en 1718 et entraîna une grande anarchie. Il fut aboli en 1792. La charte de 1815 déterminait la convocation de la diète tous les deux ans et fixait la durée de la session à quatre semaines. Cette diète fut abolie en 1832.

DIÈTE HELVÉTIQUE. La première diète dans laquelle les cantons suisses envoyèrent des députés pour discuter leurs intérêts communs, remonte à l'année 1481. Dans la suite on établit que la réunion de cette assemblée, devait avoir lieu tous les ans, et on statua que le droit de convocation appartenirait au canton de Zurich. Le lieu de la réunion, fixé d'abord à Baden (Argovie), fut transféré, en 1712, à Frauenfeld (Turgovie). Chaque canton y envoyait deux députés. Cette diète fut abolie en 1797; rétablie avec quelques modifications par un décret impérial du 19 février 1805, et confirmée par le congrès de Vienne en 1814. **V. CONSTITUTION SUISSE**.

DIETERIE (Comte d'ISEMBOURG), archevêque de Mayence, fut déposé en 1460 par le pape Pie II, auquel il avait refusé de s'obliger, par écrit, de ne convoquer jamais le collège électoral que du consentement du pape. Il combattit Adolphe de Nassau, qui lui avait été subrogé, et le défist lui-même, en bataille rangée, près d'Heidelberg, en 1461. Mais, dans la suite, s'étant laissé surprendre, il abandonna Mayence si précipitamment, qu'il faillit, en se sauvant par-dessus les murailles, tomber dans le Rhin, et qu'il fut contraint à abandonner cette ville à son concurrent en 1468. Puis, en 1475, Adolphe étant mort, Dieterie rentra dans Mayence et se rétablit dans l'électorat. Il fonda, en 1482, l'Académie de Mayence, et mourut dans la même année.

DIETRICH (Chrétien-Guillaume-Ernest), célèbre peintre, né à Weimar en 1772, se distingua comme paysagiste. Toutefois ses tableaux d'histoire ne sont pas sans mérite. Ses tableaux sont : *l'Adoration des mages*, *Argus*, *Io et Mercure*, *Bélisaire demandant l'aumône*, et un grand nombre de compositions pastorales. Il mourut en 1779.

DIEU-DONNÉ ou **DEUS DEDIT**, souverain pontife qui succéda à Boniface IV en 615. Il se distingua particulièrement par sa piété et la charité qu'il prodigua aux malades pendant la peste qui eut lieu sous son pontificat. Il mourut en 617, et fut le premier pape qui scella ses bulles.

DIEU (Trêve de). *Pax Dei*. Comme nous l'avons dit à l'article Combat judiciaire, l'influence civilisatrice du clergé parvint, dès l'avènement au trône des Capétiens, à affaiblir cette coutume barbare des duels, prescrite par la loi des Ripuaires et par toutes les autres lois des peuples du Nord. En 1041, Henri I^{er} fit paraître, sous le nom de *Trêve de Dieu*, une ordonnance qui ordonnait que personne n'attaquerait son ennemi depuis l'heure de none (neuf heures du soir) du samedi jusqu'au lundi, à l'heure de prime (une heure du matin), ordonnance qui fut bientôt suivie d'une autre qui étendit la trêve de Dieu depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin. Les outils de laboureurs, le bétail, les plantations, les serfs et vassaux furent placés sous la protection de la trêve de Dieu. Une ordonnance semblable fut aussi promulguée en Angleterre, et fut remplacée en 1183 par la confrérie de Dieu. La trêve disparut peu à peu pendant les croisades. V. COMBAT JUDICIAIRE.

DIEU VOUS ASSISTE, souhait dont l'usage remonte à l'année 590. A la suite d'une peste qui désola l'Italie, on vit un grand nombre de personnes mourir subitement en éternuant. De là vint l'usage de dire à ceux qui éternuent : Dieu vous assiste ou Dieu vous bénisse.

DIFFAMATION, l'un des composés du mot *fama* (renommée). On nomme ainsi l'action par laquelle on s'efforce d'enlever à un homme la réputation dont il jouit en lui imputant des faits qui peuvent quelquefois être vrais mais qui sont reprochables par eux-mêmes. — Dans l'ancien temps, la diffamation pouvait, suivant les circonstances, quelquefois suivant le caprice des juges, « particulièrement quand il s'agissait de libelles diffamatoires, » constituer un délit ou le plus grand des crimes. Nous citerons, par exemple, Pierre Dugué, sieur de Belleville, qui, pour avoir composé des livres jugés diffamatoires contre le roi, fut condamné, par arrêt du 1^{er} décembre 1581, à être pendu et brûlé avec ses ouvrages sur la place de Grève; un avocat qui, deux ans après, fut brûlé avec son écrit devant les degrés du palais, pour avoir pareillement fait un livre contre le roi; et enfin, un huissier du parlement de Paris, qui fut pendu à peu près dans le même temps pour avoir affiché des placards contre l'autorité publique. Quand cette autorité (publique) se trouvait désintéressée dans la diffamation, on montrait un peu moins de sévérité. Ainsi, par exemple, par arrêt du 16 décembre 1628, un maître d'école, pour avoir fait fait une chanson diffamatoire contre un mari et sa femme, fut condamné à faire déclaration, nu-tête, à genoux et les mains jointes, en présence des parties offensées et du peuple qui voudrait s'y trouver, « qu'indiscrètement, à tort et mal avisé, il avait composé cette chanson. » Il fut condamné en outre à des dommages et intérêts ainsi que tous ceux qui avaient chanté cette chanson. — D'après la loi du 17 mai 1819, toute allégation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne est réputée *diffamation*; et bien que cette diffamation ne puisse être poursuivie que sur une plainte formelle de la partie lésée, il y a cela de particulier dans ce délit, que le prévenu ne doit pas être admis à prouver la vérité des faits diffamatoires « parce que le délit, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, peut subsister même alors que les faits reprochés sont vrais. »

DIGNE (*Dina, Dinia, civitas Dinensium*), chef-lieu du département des Basses-Alpes, est une ville fort ancienne. César, dans ses commentaires, Pline et Ptolémée en font mention. Elle est située au pied d'une montagne et sur la rive gauche de la Blonne, à 70 myriamètres 1 kilomètre 638 mètres sud-est de Paris. Population 5,350 habitants.

Évêché suffragant d'Aix, chef-lieu d'une cour d'assises et d'un tribunal de première instance. Cette ville a été plusieurs fois saccagée durant les guerres de religion, notamment en 1562 et 1591. L'hôtel de la préfecture, l'évêché et la cathédrale méritent seuls d'être cités, encore leur architecture ne présente-t-elle rien de remarquable. Il n'en est pas de même de l'avenue qui conduit à la ville; cette avenue, bordée de maisons assez bien construites, et plantée d'une double rangée d'arbres, est très-remarquable. — A peu de distance de Digne se trouve une source d'eaux thermales qui étaient autrefois fort en réputation et qui attirent encore, pendant la belle saison, un grand nombre de baigneurs de toutes les parties de la France et même de l'étranger. Ces eaux, provenant d'un terrain secondaire, sont recherchées pour leurs propriétés toniques et sont spécialement recommandées pour les ankiloses et les suites des blessures d'armes à feu.

DIGNITAIRE. Ce mot, qui s'étend aujourd'hui à toute personne revêue d'une dignité, ne s'appliquait, avant 1789, qu'à quelques personnes ecclésiastiques; mais lorsque Napoléon, reformant la société, créa une nouvelle noblesse, on appela grands dignitaires les titulaires des grandes dignités de l'empire; tels étaient le grand électeur, le grand connétable, l'archichancelier, etc. On donna aussi le même nom aux dames employées dans la maison impériale de Saint-Denis immédiatement sous les ordres de la surintendante.

DIJON, sur l'Ouche et le Suzon, ancienne capitale du duché de Bourgogne, aujourd'hui chef-lieu du département de la Côte-d'Or; elle est le siège d'un évêché, d'une cour royale, d'une Académie royale, d'une faculté de droit, des sciences et des lettres, d'un collège royal, d'une Académie des sciences, arts et belles-lettres, d'une école spéciale de dessin, peinture, sculpture et architecture, d'une école secondaire de médecine et de la 18^e division militaire. Sa population est de 25,552 habitants. Son origine est couverte d'un voile obscur que les antiquaires n'ont encore pu soulever que conjecturalement. Parmi les historiens, Grégoire de Tours est le premier qui en fasse mention; il l'appelle *Castrum Dironense*. Sous l'empire des Romains, elle était déjà florissante, et servit souvent de point d'appui aux opérations militaires dont le but était de repousser les barbares. C'est ainsi que voulant résister aux Marcomans qui venaient de pénétrer dans les Gaules en 264, Aurélien crut devoir à ses fortifications antiques en ajouter de nouvelles. Durant la longue période d'agonie de l'empire romain, Dijon perdit peu à peu de sa splendeur; les temples de ses dieux et ses somptueux palais disparurent; il se dépouilla de son caractère de ville romaine, et vécut obscur jusqu'à l'époque où fut érigé au sein de la France le duché féodal de Bourgogne, en 937, par Hugues Capet, en faveur de Henri le Grand, son frère. Devenue capitale de ce duché et résidence habituelle des ducs, la ville de Dijon brilla d'un éclat nouveau; elle se tint fidèlement à la hauteur de la fortune de ses princes, et les anciens et nombreux monuments qu'elle renferme nous attestent suffisamment son antique prétention à devenir la capitale d'un nouveau royaume de Bourgogne. La mort de Charles le Téméraire, en 1476, et le développement de l'autorité royale en France renversèrent tous ces projets de grandeur. Le duché de Bourgogne fut réduit d'abord à l'état de province, 1476, et plus tard, 1791, à l'état de département. Dijon, forcé de devenir une ville secondaire, au lieu d'accroître le nombre de ses palais et de ses églises, se trouve en avoir beaucoup trop pour son usage. C'est là du moins l'impression que l'on ressent quand on le visite. A voir ses palais, ses églises, sa place royale, il est

évident que cette ville fut jadis le siège d'un pouvoir politique bien autrement grand que celui qui s'y meut aujourd'hui, et le centre d'une population autrement considérable que celle qui l'habite de nos jours. Dijon, ceint de vieilles murailles, présente un aspect remarquable. Les routes de Paris, Troyes, Chaumont, Besançon, Lyon, y viennent aboutir. De ses anciennes portes, au nombre de huit, il ne reste que cinq qui, par des dispositions nouvelles, ont perdu leur caractère antique. La seule qui eût conservé quelque chose de son ancien style était la porte de Saint-Nicolas, au nord ; malheureusement elle vient d'être démolie depuis peu de temps. Près la porte Guillaume, on voit encore presque entier le château que Louis XI fit commencer quand il prit possession de la Bourgogne, 1478, et qui ne fut achevé qu'en 1512, sous Louis XII. C'est un carré parfait flanqué de quatre grosses tours rondes, défendu vers le nord par un rempart de fer à cheval, et par un autre plus petit du côté de la ville, à laquelle se rattache le château par un pont. Ce château, après avoir servi longtemps de prison d'État, et où furent enfermés, entre autres, la duchesse du Maine en 1718, et le fameux Mirabeau en 1784, est aujourd'hui affecté, en qualité de caserne, au logement de la gendarmerie. Des 55 églises que possédait Dijon, 31 ont été démolies ou ont changé de destination. Saint-Étienne, autrefois cathédrale, est devenue la halle aux grains. Saint-Bénigne, la nouvelle cathédrale, est une ancienne abbaye, construite en 503, par Grégoire, évêque de Langres, qui y plaça le corps du saint dont elle porte le nom. Il bâtit alors une église, qui fut agrandie en 889 par Isaac, autre évêque de Langres, et grandement augmentée et embellie par l'abbé Guillaume en 1001. Détruite, en 1271, par l'éboulement d'une de ses tours, elle fut rebâtie et terminée vers l'an 1500, par l'abbé Hugues d'Arc-sur-Tille, telle qu'elle subsiste aujourd'hui. L'abbaye de Saint-Bénigne, au commencement du 16^e siècle, était une abbaye de bénédictins. L'église est du petit nombre de celles qui renferment un ensemble d'architecture homogène et un modèle complet et caractéristique de cette époque de l'art, qu'on nomme la seconde époque de transition. Elle renferme de belles sculptures et quelques mausolées remarquables, entre autres celui de Vladislav, roi de Pologne ; celui de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et celui de son fils, le fameux Jean-sans-Peur, assassiné sur le pont de Montereau, en 1409. Les dépouilles mortelles de ces princes, inhumés primitivement à la grande chartreuse de Dijon, furent transportés dans l'église de Saint-Bénigne en 1791, lors de la suppression du monastère. On leur a rendu un service solennel au mois de juillet 1841. La nef de cette église s'élève dans les airs à une hauteur de 506 pieds. Après l'église Saint-Bénigne, vient l'église Notre-Dame, dont la construction date de l'année 1252 à 1531. Les parties les plus remarquables de cet édifice sont le portail principal, monument d'architecture unique en son genre, et une tour adjacente au portail dont nous venons de parler, laquelle est surmontée d'un jaquemart. La troisième est l'église paroissiale Saint-Michel, construite en 1497. Son portail magnifique est de Hugues Sambin, architecte de Dijon, élève et ami de Michel Ange. Enfin la quatrième est l'ancienne église des Bernardins, aujourd'hui l'hospice Sainte-Anne. — Parmi les monuments dont il ne reste que des ruines, nous citerons l'ancien palais des ducs de Bourgogne, commencé par Philippe le Hardi, vers l'an 1368, continué par son fils Jean-sans-Peur, et terminé par son petit-fils Philippe le Bon. Ces restes sont la tour ducale, la partie de l'édifice dans laquelle se trouve la salle dite des gar-

des, et la tour de Bar, ainsi nommée parce que c'est là que René d'Anjou, comte de Bar et roi de Sicile, a été détenu prisonnier par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, 1431. Au 18^e siècle, sur l'enceinte de ces palais on a élevé deux édifices, l'un connu sous le nom de Palais des états, et l'autre faisant face à la place Royale, sous celui de Logis du roi. L'intérieur de ces deux palais adjacents, destinés dans le principe au logement et à la tenue des états, et au logement du prince de Condé qui présidait les états, ont subi successivement des destinations différentes. Aujourd'hui quelques-unes de ces salles servent aux assemblées électorales, aux fêtes publiques, aux réunions d'une fête philharmonique, aux distributions de prix. Les autres salles forment le nouveau local occupé par la mairie, et le reste des appartements, y compris la salle des gardes, sont destinées au musée. Ce dernier établissement est sans contredit le plus riche après ceux de la capitale. Il possède un médailler de 2,400 pièces, et la bibliothèque, placée dans l'édifice destiné principalement à l'école de droit, s'élève à 40,000 volumes. La salle des gardes est elle-même un monument d'un haut intérêt ; ses sculptures et ses ornements sont des 15^e et 16^e siècles. La grande cheminée en pierre, toute évidée à jour, et du travail le plus délicat, a 16 pieds de largeur sur 28 de hauteur. Au nombre des monuments que renferme cette salle, appartenant tous à Dijon ou à l'ancienne Bourgogne, deux surtout se font remarquer ; ce sont les mausolées de Jean-sans-Peur et de Philippe le Hardi. Ces mausolées, ouvrages du 15^e siècle, se trouvaient jadis dans le chœur des Chartreux de Dijon. En 1793, ils furent brisés ; mais leurs débris ayant été conservés, on les a, en 1826, admirablement bien restaurés. Outre ces monuments, Dijon possède encore un palais de justice, dont le portique principal date du règne de Henri III, 1580 ; un hôpital général vaste et bien situé ; un obélisque, dont l'érection en 1784 rappelle l'ouverture du bassin du canal de Bourgogne ; une salle de spectacle, rivale de celle de Bordeaux, achevée en 1829 ; un jardin de botanique créé par Legouz de Gerland, dans le faubourg Saint-Michel, et transféré, depuis quelques années, à un demi-quart de lieue de la ville, sur le côté gauche de la route de Paris ; un parc dessiné et planté par Le Nôtre, et plusieurs autres belles promenades. Enfin Dijon doit un de ses plus grands agréments à des eaux tirées d'une source pure, située à la distance de 2 lieues, et conduites par un aqueduc à un réservoir, dont le niveau domine d'environ 12 mètres le sol de la ville. Les travaux relatifs à cet objet, commencés en 1839, ont été terminés en juillet 1841. Cette ville avait autrefois un parlement institué par Louis XI en 1478, confirmé par Charles VIII en 1494. Pendant les troubles de la Ligue, il se retira à Châtillon-sur-Seine. Elle soutint, en 1515, un siège mémorable contre 40,000 Suisses, et fut défendue par la Trémouille. Une fontaine, aux environs de la ville, a retenu le nom de fontaine des Suisses. Le comte de Tavannes, gouverneur de la Bourgogne, fit exécuter, en 1562, l'arrêt du parlement de Dijon qui ordonnait l'expulsion des protestants de cette ville, qui, depuis 1751, a été érigée en évêché. Auparavant, elle dépendait de l'évêché de Langres. Près de Dijon, est le bourg de Fontaines, où naquit, en 1091, le fameux saint Bernard, abbé de Cîteaux. Cette ville, qui s'est constamment distinguée par son goût pour les sciences et les lettres, est la patrie de Bossuet, de Crébillon, de Piron, du président des Brosses, de Daubenton, de Guyton de Morveau et de plusieurs autres personnalités célèbres. (V. BOURGOGNE.) Nous ajoutons, pour compléter cet article, que l'Académie des sciences, fon-

dée et dotée par Bernard-Hector Pouffier, doyen du parlement, en 1723, fut établie par lettres patentes enregistrées au parlement en 1740 ; que son école des beaux-arts fut fondée par M. F. Devosge, peintre et statuaire, en 1763, et dotée, deux ans après, 1767, par les états de Bourgogne, en vertu d'une délibération des états généraux de la Provence ; qu'enfin son musée est dû aux soins du même M. F. Devosge, et qu'il fut ouvert le 20 août 1799.

DIJON (Conciles de). 1^{er} tenu en 1073, sous la présidence de Hugues de Dié, légat du saint-siège. — 2^e, au sujet d'Isemberge de Danemark, épouse de Philippe-Auguste. Ce prince l'avait répudiée, et avait épousé Agnès, fille de Berthold, duc de Meranie. Le pape Célestin III, sur les plaintes du roi Canut, frère d'Isemberge, commit, en 1196, deux légats pour connaître cette affaire. Ils tinrent un concile à Paris, mais sans effet. Innocent III, successeur de Célestin, envoya le cardinal Pierre de Capoue en qualité de légat, et assembla, en 1199, les évêques français à Dijon, lequel, sans avoir égard à l'appel interjeté par Philippe au pape, prononça une sentence d'interdit sur tout le royaume. Ce concile fut tenu le 6 décembre, fête de saint Nicolas. L'interdit dura 7 mois, et pendant ce temps, le roi sollicita si fort auprès d'Innocent, qu'il donna ordre à Octavien, l'un de ses légats, de le lever, à condition que Philippe se remettrait avec Isemberge, et que, dans 6 mois 6 semaines 6 jours et 6 heures, il ferait valider la cause du divorce. L'assemblée se tint à Soissons ; mais, avant sa clôture, le roi avait déjà repris Isemberge.

DILLON, nom d'une famille irlandaise, dont plusieurs membres furent célèbres. — Dillon (Ventworth), comte de Roscommon, né en 1635. Il fut capitaine au régiment des gardes de Charles II, et mourut en 1684. — Arthur, comte de Dillon, né en Angleterre, en 1750, passa au service de France, et fit, en 1776, la guerre de l'indépendance en qualité de colonel. Il fut, en 1789, envoyé aux états généraux, où il se prononça contre les privilèges, et reçut, en 1792, le commandement de l'armée de Flandre. Mais après la journée du 10 août, ayant fait prêter à ses troupes le serment de fidélité au roi, il fut destitué et employé néanmoins dans un poste secondaire, sous les ordres de Dumouriez qui le remplaça. Il voulut, en 1793, retourner dans son pays ; mais il fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté en 1794. — Son frère, le comte Théobald de Dillon, colonel au service de France avant la révolution, fut employé à l'armée de Flandre, en 1792, en qualité de maréchal de camp. Ce fut lui qui fut chargé d'attaquer Tournai ; cette expédition ne fut pas heureuse ; ce qui fut cause qu'à son retour, Dillon fut accusé de trahison et massacré par ses propres soldats.

DIME, du latin *decem*, dix, prélèvement d'un dixième des produits agricoles et industriels au profit du clergé et des seigneurs. Ce prélèvement, d'abord volontaire, ensuite devenu obligatoire, est fort ancien et remonte à Abraham, qui, d'après les livres hébreux, s'engagea à donner au grand prêtre Melchisédech la dime de tout le bétail qu'il avait fait sur les quatre rois qu'il venait de vaincre (*Genèse*, chap. xiv, v. 20). Plus tard, Jacob, partant pour la Mésopotamie, promet à Dieu la dime de tous les biens qu'il pourrait acquérir dans ce pays. (*Id.*, chap. xxviii, v. 22). Mais alors ce n'était qu'un don libre et volontaire, dont Moïse fit plus tard un impôt en établissant, 1^o la dime sur toutes les récoltes, dime qui était dévolue aux lévites ; 2^o la deuxième sur les 9 parties restantes, que le chef de famille était obligé de transporter à Jérusalem ; 3^o et enfin la *dîme de la dime*, dixième par-

tie de ce que les lévites avaient reçu du peuple, et qui était affectée aux prêtres. Ils avaient encore une autre espèce de dime qu'ils appelaient la *dîme des pauvres*, et qui était moins onéreuse que les précédentes. La loi défendant d'ensemencer les terres chaque troisième année, tout ce qu'elles produisaient d'elles-mêmes pendant cette année de repos n'appartenait pas au maître, mais bien aux pauvres, ce qui fit appeler ce produit la *dîme des pauvres*. — A l'exemple des Israélites, les premiers chrétiens donnèrent une partie de leur récolte aux prêtres qui n'avaient pas d'autres revenus ; et l'histoire des 4^e et 5^e siècles offre beaucoup d'exemples de ces dîmes dont la quotité n'est pas déterminée, ce qui prouve qu'elles n'étaient qu'un don purement volontaire. Mais, dès le 6^e siècle, 567, les Pères du concile de Tours, invoquant l'exemple d'Abraham, invitèrent les fidèles à donner à leurs pasteurs, exhortations qui ne furent pas très-efficaces, puisque moins de 20 ans après, les Pères du concile de Mâcon, 585, ordonnèrent de payer une partie de l'héritage aux pasteurs de l'Eglise, attendu, dit le canon, « que la loi divine obligeait le peuple à apporter les dîmes de tous les produits de la terre dans les lieux saints. » Ces ordres ne réussirent pas mieux que les exhortations précédentes, et il fallut que l'autorité royale vint en aide à l'autorité spirituelle. ce qui fit que la dime fut exigée comme impôt. La dime, bornée d'abord aux récoltes, s'étendit bientôt aux bestiaux, et reçut une extension encore plus grande dans le 9^e siècle. Le concile d'Arles, 815, ordonna de payer la dime, même de son travail ou de son commerce, et celui de Trosly, 909, y assujettit le soldat et l'artisan. Ces dîmes, comme nous l'avons dit, appartenaient aux ecclésiastiques ; mais bientôt les seigneurs s'emparèrent d'une partie, dont ils restituèrent peu de temps après une portion aux moines et aux chapitres. De là les dîmes infodées dont ont joui les laïques, et les dîmes qui appartenaient aux abbés, aux moines et aux chapitres. Le concile de Latran, tenu en 1179, sous le pontificat d'Alexandre III, ordonna que les dîmes possédées par des laïques seraient restituées au clergé ; mais le 4^e concile de Latran, sous Innocent III, 1215, toléra par son silence les dîmes que les laïques possédaient par le passé, et fit des défenses très-expres pour l'avenir. Dans le principe, les dîmes étaient partagées par l'évêque. Dans les derniers temps, elles appartenaient de droit aux curés. Elles furent abolies lors de la révolution de 1789.

DINAN, ville de Bretagne ayant titre de comté, et qui était l'apanage des ducs de Bretagne. Elle est située sur la rivière de Rame, à 4 ou 5 lieues de Saint-Malo, à 11 de Rennes et à 5 de Dol. Elle était autrefois très-fortifiée, et a donné son nom à la famille qui suit :

DINAN (Roland de), seigneur de Montafilant, vivait en 1263. — Roland de Dinan II, 1282. — Roland de Dinan III, 1304. — Geoffroi de Dinan, mort en 1312. — Roland de Dinan IV eut un différend, en 1323, avec le duc de Bretagne au sujet des habitants d'une paroisse. Il se trouva à la bataille de Bovines, en 1340, et mourut en 1349. — Roland de Dinan V suivit le parti de Charles de Blois dans les guerres de la succession de la Bretagne, et fut tué à la bataille d'Auray, en 1364. — Charles de Dinan se mit au service des rois Charles V, Charles VI et Charles VII, de 1369 à 1418, année de sa mort. — Bertrand de Dinan, maréchal du duc de Bretagne, fut nommé, en 1425, lieutenant du roi dans le Maine et l'Anjou, et mourut en 1441. — Enfin, Jacques de Dinan, grand bouteiller de France en 1472, eut un procès en 1432, contre le duc d'Alençon, au sujet d'un chevalier anglais qui avait été pris en guerre par un écuyer

de sa compagnie, et il fut condamné, par arrêt du 12 juin 1436, à le rendre s'il était vivant, ou, dans le cas contraire, à payer la somme énorme pour ce temps de 30,000 écus. Il mourut, comme son frère, en 1444.

DINANT, ville forte située sur la Meuse, dans l'ancien évêché de Liège; elle possédait une bonne citadelle sur un rocher escarpé, et fut souvent prise et reprise dans les guerres des 15^e, 16^e et 17^e siècles. — En 1466, les Flamands, excités sous main par Louis XI, se portèrent aux derniers outrages contre leur souverain Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et contre son fils le fameux Charles le Téméraire, alors comte de Charolais. Ce dernier, pour châtier leur insolence, vint mettre le siège devant Dinant, dont les habitants, effrayés à la vue de la nombreuse artillerie prête à foudroyer leurs murailles, offrirent de se rendre à discrétion. Le comte de Charolais, voulant faire un exemple, livra la ville au pillage pendant trois jours; puis il y fit mettre le feu. 800 habitants, attachés deux à deux, furent, par ses ordres, précipités dans la Meuse, et les autres furent envoyés à Liège. La ville de Dinant se releva cependant de ses ruines. Dans le siècle suivant, 1534, les Français s'en emparèrent, sous le règne de Henri II, et en rasèrent la citadelle, qui depuis fut rétablie et soigneusement fortifiée. — Le comte de Souches, général de l'empereur, se rendit maître de Dinant en 1674; mais, l'année suivante, cette ville fut reprise par les Français commandés par le duc de Créquy. Un des articles du traité de Nimègue, 1678, portait que, si le roi de France voulait rendre Dinant à l'Espagne, cette dernière puissance céderait Charlemont en échange, et que, si l'Espagne aimait mieux garder Charlemont, elle obtiendrait de l'évêque de Liège que Dinant fût cédée aux Français. Cette cession n'ayant pas été obtenue, la France se fit donner Charlemont et relint Dinant, qu'elle garda jusqu'à la paix de Ryswick, 1697, en vertu de laquelle elle retourna à son premier maître, l'évêque de Liège. — Pendant la révolution, et au moment où l'armée de la Moselle se portait sur Charleroi, le général Jourdan, d'après les ordres qu'il avait reçus, vint mettre le siège devant Dinant, dont il s'empara le 27 mai 1794, forçant les Impériaux par la prise de cette place sur le point de la Belgique où ils avaient réuni le plus de force et de résistance.

DINGELFIND, en latin *Delgoveltginse* (Concile de), petite ville de Bavière, n'est connue que par le concile qui y fut assemblé en 772 ou 773, par les ordres du duc Tassillon. Ce concile ne s'occupa que des affaires ecclésiastiques et civiles du pays.

DINOCRATE, célèbre architecte macédonien, vivait vers l'an 552 av. J.-C. Il voulait se faire connaître d'Alexandre le Grand; mais n'ayant pu, malgré tous ses efforts, parvenir jusqu'à lui, il résolut de se produire lui-même. Dans cette vue, il se dépouilla de ses habits, se frotta tout le corps d'huile, se couronna d'une branche de peuplier, et, couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, il prit une massue à sa main. En cet équipage, que relevait encore la majesté de sa taille, il s'approcha du trône d'Alexandre, pendant que ce prince rendait la justice, et le surprit assez pour qu'il lui demandât qui il était. Dinocrate lui répondit qu'il était l'architecte Dinocrate, Macédonien, et qu'il venait lui soumettre des dessins dignes de sa grandeur. Alexandre le retint auprès lui, le mena en Égypte, et lui commanda de bâtir la ville qui du nom de ce prince fut appelée Alexandrie.

V. ALEXANDRIE.

DINTEVILLE, illustre maison de Bourgogne qui tirait son origine de Pierre de Jeaucourt, seigneur de Dinteville, lequel vivait en 1235. — Pierre de Jeaucourt II

prit le nom de Dinteville et retint les armes de Jeaucourt. Il mourut en 1328. — Erard, mort en 1561. — Erard II du nom épousa Isabeau de Grancey, et mourut en 1416. — Léger, mort en 1476, et Pierre III, panetier de France et capitaine du château de Coiffy, eut divers emplois sous les règnes de Charles VIII et de Louis XI, depuis l'an 1446 jusqu'en 1479. Il mourut en 1480. — *Branche des seigneurs de Spoy*, etc. Jean de Dinteville, second fils d'Erard II et d'Isabeau de Grancey, vivait en 1440. — Erard III vivait en 1500. — Antoine de Dinteville, mort à Milan des suites des blessures qu'il avait reçues au combat de Marignan en 1515. — Jean de Dinteville, tué au siège de Metz en 1532; il avait épousé, en 1534, Gabrielle de Hanville, dame de Somelonne et de Montplaine; — et Joachim de Dinteville, lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie, chevalier des ordres du roi, mort sans postérité, le 1^{er} octobre 1607. Il avait épousé Marguerite de Dinteville, fille unique de Gaucher, seigneur de Vanlay, dont nous parlerons tout à l'heure, et de Louise de Coligny. — *Branche des seigneurs de Polisy et des Chenets*. Jean de Jeaucourt, second fils de Pierre II de Dinteville, réformateur et inquisiteur en Champagne, mourut en 1538; il avait épousé, en 1526, Laure de Joinville, dame des Chenets. — Jean de Dinteville, mort en 1572. — Erard de Dinteville, fils puîné de Jean de Jeaucourt et de Laure de Joinville, servit dans toutes les guerres de son temps, tant en Normandie que sur les frontières de Picardie, et mourut en 1587. — Jean de Dinteville était bailli de Troyes de 1450 à 1428; il fut fait prisonnier dans son château des Chenets, par un nommé Fortepierre, émissaire du comte de Vaudemont, avec lequel il se battit dans la suite dans les fossés de Chablis; mais ils se tuèrent tous deux. — Claude de Dinteville, surintendant des finances du duc de Bourgogne, fut tué avec ce prince, 1497, à la bataille de Nancy. — Gaucher de Dinteville, qui fut maître d'hôtel du roi, chevalier de ses ordres, bailli de Troyes, gouverneur du dauphin François, et mourut en 1539, âgé de 72 ans. — Enfin Guillaume de Dinteville, bailli de Troyes, gouverneur de Bassigny, et capitaine de Langres, mort en 1539, à l'âge de 54 ans, sans laisser de postérité. Il avait épousé, en 1534, Louise de Rochechouart, fille d'Antoine, vicomte de Rochechouart, et de Jacqueline de la Rochevoucauld, dame d'honneur de la reine. — *Branche des seigneurs de Vaulay*. Gaucher de Dinteville, fils puîné de Gaucher qui précède, fut gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans; mais il tomba dans la disgrâce de François 1^{er}, et fut obligé de sortir de France en 1538. Il se retira à Venise, où il demeura jusqu'à l'avènement du roi Henri II, dont il avait été gouverneur, et qui le rétablit dans tous ses biens. Il mourut le 20 mars 1550, ne laissant qu'une fille qu'il avait mariée à Joachim Baras de Dinteville, dont il a été question plus haut.

DIOCLÉTIEN (*Caius Valerius Diocletianus*) naquit en Dalmatie vers l'an 245. Il embrassa de bonne heure le parti des armes, se distingua par sa conduite et sa bravoure, et parvint par degrés aux charges les plus éminentes. Probus, qui se connaissait en hommes, lui avait confié le commandement des troupes de la Mésie, et après la mort de ce prince, Carus, qui lui succéda, voulut avoir Dioclétien près de lui, et lui confia le commandement de sa garde. Enfin Numérien ayant été tué, Dioclétien fut proclamé empereur à Chalcédoine, le 17 septembre 284. Aussitôt qu'il eut été élu empereur, il marcha contre Carin, fils de Carus, qui s'était fait reconnaître en Occident, et lui livra, sous les murs de Marge, dans la Mésie, une sanglante bataille dans laquelle il eu

d'abord le dessous ; mais Carin ayant été tué, tout se soumit bientôt à Dioclétien, qui montra sa modération en laissant à chacun des chefs du parti de Carin les grades qu'il avait occupés, et en associant Maximien, son ancien ami, à l'empire, 286. Il fallait que ces deux princes eussent une grande idée l'un de l'autre, car, d'une part, rien ne put jamais altérer l'affection ni diminuer l'estime de Dioclétien pour son collègue, et de l'autre rien ne put engager Maxime, tout ambitieux qu'il était, à souhaiter l'être seul maître de l'empire. En 292, les malheurs des temps leur parurent demander des moyens extraordinaires, et ils créèrent deux césars, dont le premier, Constance, épousa Théodora, fille de Maximien, et le second, Galère-Maxime, épousa Valéria, fille de Dioclétien. Cela fait, Dioclétien soumit les Sarmates en 295, et envoya Galère-Maxime faire la guerre aux Perses. Les historiens se taisent sur les dernières années de son règne ; mais il paraît qu'il alla à Rome en 305, pour y célébrer la 20^e année de son règne, et que ce fut à son retour à Nicomédie qu'il habitait, qu'il pensa sérieusement à quitter la pourpre. On place ce grand événement en 304, et l'on prétend que Dioclétien vécut depuis simple particulier à Salerne, qu'il ne quitta qu'une fois pour assister à l'association de Licinius à l'empire. Il mourut en 314 selon les uns, et en 315 selon les autres, âgé seulement de 68 ans.

DIODORE DE SICILE vivait à peu près au temps de Jules César et d'Auguste. Il employa environ 50 ans à la composition de sa bibliothèque historique, et se retira pour cela à Rome. Cet ouvrage comprenait 49 livres, dont il ne nous reste que 15, et fut traduit en latin par le Florentin Pogge, suivant les ordres du pape Nicolas V. Plinéditait que Diodore était le premier d'entre les Grecs qui s'était abstenu de dire des bagatelles.

DIODORE D'ANTIOCHE, prêtre de cette église, et ensuite évêque de Tarse, vivait dans le 4^e siècle. Il fut le maître de saint Jean Chrysostôme. Melfze, archevêque d'Antioche, ayant été chassé par Valeus, empereur arien, Diodore prit soin de cette église, et fut, au retour du pasteur, sacré évêque de Tarse en 578. Il assista à Dyncis au premier concile de Constantinople, en 581. On ne sait rien sur sa mort, sinon qu'il fut accusé quelque temps après d'avoir été l'un des maîtres et l'un des précurseurs de l'hérésarque Nestorius.

DIOGÈNE (Le cynique), philosophe, né à Sinope, vers le 5^e siècle avant J.-C., vint à Athènes, où il eut beaucoup de peine à se faire recevoir au nombre des disciples d'Antisthènes. Il affectait le mépris le plus souverain pour toutes les commodités de la vie, et n'avait d'autre asile qu'un tonneau. Pris par des pirates dans un voyage sur mer, il fut vendu comme esclave à un citoyen de Corinthe, qui, appréciant son mérite, lui confia l'éducation de ses fils. Diogène, sans rien changer à sa manière de vivre, sut se rendre digne de la confiance de son maître. Il refusa de se racheter, et mourut âgé de 96 ans, 525 av. J.-C.

DIOGÈNE (Laërce), historien grec, natif de Laërte, vivait sous le règne de l'empereur Caracalla. On ignore les particularités de sa vie ; mais il reste de lui un ouvrage en 10 livres, contenant la vie, les dogmes et les faits mémorables des anciens philosophes.

DIOIS, en latin *Pagus Diensis* ou *Deinsis*, pays avec le titre de comté, en Dauphiné, entre le Valentinois au nord et à l'ouest, la baronnie souveraine de Montauban au sud, et le Gévaudan à l'est. Il représente une superficie d'environ 80 lieues carrées, et est arrosé par la Drôme et le Roubian, qui prennent leurs sources dans ses montagnes. La capitale en est Die, en latin *Dia*, ville

mentionnée dans l'*Itinéraire d'Antonin* et dans les *Tables théodosiennes*, comme une des 14 cités qui composaient la province viennoise lors du dénombrement d'Honorius. Elle était alors considérable et très-peuplée ; mais aujourd'hui sa population ne s'élève guère qu'à 5,500 habitants. — Lorsque Jules César commença la conquête des Gaules, ce pays faisait partie de la grande famille des Allobroges ; puis, au 5^e siècle, il fut conquis par les Bourguignons, et tomba au pouvoir des Francs en 552. De 855 à 879, le Diois fut incorporé au royaume d'Arles, et enfin, en 935, au royaume uni d'Arles et de la Bourgogne Transjurane. Rodolphe III, dernier roi d'Arles, ayant cédé ses États à l'empereur Conrad, le Diois suivit le sort du reste du Dauphiné. Il passa, 1053, sous la suzeraineté de l'empereur, suzeraineté qui ne fut que nominale, la plupart des pays du midi de la France étant alors élevés en autant de petits États indépendants. La lutte du clergé et de la noblesse, lutte qui dura près de 200 ans contre les Sarrazins qui s'étaient réfugiés dans ces montagnes après la déroute de leur chef Abdérame, contribua plus que toute autre chose à la formation de ces souverainetés. Les évêques de Die, qui s'étaient distingués dans cette croisade, à l'exemple de ceux de Valence et de Gap, prirent le titre de comte, et ce titre leur fut confirmé avec les droits régaliens par l'empereur, dans le 11^e siècle. Le gouvernement était alors partagé entre les évêques et les comtes. Le premier d'eux-ci fut Guillaume, fils de Bozon II, comte de Provence, et le dernier, Isarn, comte de Diois, chef de la 11^e division de l'armée des croisades en 1096, lequel étant mort sans enfants en 1116, les comtes de Toulouse, en leur qualité de marquis de Provence, réunirent le Diois à leurs domaines. Il en fut séparé en 1189, et donné, par le comte Raimond V, à Aymar II de Poitiers, comte de Valentinois. Les descendants de ce dernier l'ont possédé jusqu'en 1423, époque de sa réunion au Dauphiné et à la France. L'évêché de Die, dont la formation remontait au 5^e siècle, avait été réuni à celui de Valence en 1274, par le pape Grégoire X. Louis XIV sépara ces deux diocèses, 1688-1692, et depuis lors les évêques de Die ont cru pouvoir reprendre et ajouter à la dignité épiscopale le titre temporel de comte que portaient leurs prédécesseurs.

DIOMÈDE, roi d'Étolie, fut du nombre des princes grecs qui assistèrent au siège de Troie, et se plaça par ses exploits au rang des premiers braves de l'armée après Achille et Ajax, fils de Telamon. La déesse Pallas l'honorait d'une faveur spéciale.

DION DE SYRACUSE, beau-frère de Denys le Jeune, suivit les leçons de Platon, que Denys l'Ancien avait attiré à la cour. Mais dans la suite, Denys s'étant brouillé avec Platon, Dion prit hautement le parti du philosophe. Chassé plus tard de sa patrie par Denys le Jeune, il parcourut la Grèce, et sut se concilier l'affection des peuples. Puis, informé que le tyran avait séquestré tous ses bicus et contrainst sa femme Trité à se remarier à un autre, il revint en Sicile dans le but d'affranchir sa patrie. Cette expédition, favorisée par les Grecs, réussit complètement. Denys fut chassé de Syracuse ; mais Dion périt bientôt après, victime d'un complot ourdi contre lui par un Athénien nommé Callipe, qu'il avait comblé de bienfaits.

DIOPHANTE D'ALEXANDRIE, mathématicien grec, auteur du plus ancien traité qui nous soit parvenu sur l'algèbre. On n'est pas d'accord sur le temps où il vécut, et son ouvrage n'a été connu en Europe qu'au 15^e siècle, 250 ans après que l'algèbre eût été transportée d'Orient en Italie par Luc Pacciolo.

DIOSCORE, patriarche d'Alexandrie, succéda en l'an

445 à saint Cyrille. Il embrassa le parti d'Eutychès (voy. ce nom), demanda et obtint la convocation du fameux concile d'Éphèse, composé de 150 évêques, dont l'empereur Théodose le nomma président. A la suite de ce concile, il osa prononcer, contre le pape saint Léon, une excommunication qu'il fit souscrire par 10 évêques, ses suffragants; mais il fut déposé l'année suivante, au concile de Constantinople, et fut exilé par l'empereur en Paphlagonie, où il mourut en 454. — Dioscore le jeune succéda, en 517, à Jean Nicéote, et mourut en 519. — Dioscore, antipape, fut élu en 519, après la mort de Félix III, pendant que Boniface II était nommé par un autre parti; mais il mourut le 12 novembre de la même année, et Boniface le fit condamner et anathématiser après son décès.

DIOSCORIDE, auteur grec, écrivit un traité de la république de Sparte. Athénée en cite le livre second, et Plutarque en fait mention dans la vie d'Agésilas et de Lycorgue. Quelques-uns le confondent avec Dioscoride, poète et auteur d'un livre d'épigrammes.

DIOSPOLIS (Concile de). Il fut assemblé en 1415, contre Pélage, par 14 prélats, sur l'accusation de Néros et de Lazare, évêques d'Arles et d'Aix. Pélage fut introduit dans le synode; on lui objecta les propositions hérétiques qu'il avait enseignées; mais, par des réponses subtiles et équivoques, il sut tromper les évêques, qui le renvoyèrent absous.

DIOSPOLITES, nom des rois d'Égypte qui ont régné à Diospolis, capitale de leur royaume dans la basse Égypte, qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Thèbes, qui fut aussi nommée Diospolis. On compte sept dynasties de Diospolites, c'est-à-dire sept familles qui ont régné à Diospolis. La première eut pour chef Curudès, fils de Ménès, qui eut 15 successeurs. — La seconde, issue de Lesonchoris, comprend 7 rois. — La troisième eut 60 rois, sous lesquels elle n'a subsisté que 184 ans. On n'en rapporte pas les noms. — La quatrième a duré 250 ans; mais on ne sait pas combien elle a eu de rois. — La cinquième commença, dit-on, au temps de Moïse et eut 17 rois qui conquièrent l'État de Memphis. — La sixième eut Séthosès pour chef, que quelques-uns prétendent être le fameux Sésostris des Grecs. — Enfin, la septième et dernière dynastie des Diospolites dura 178 ans et eut 42 rois, dont le premier fut Nichepsus et le dernier Xaphus.

DIOT, curé de Ligny-sur-Canche, député du clergé d'Artois aux états généraux de 1789, parut d'abord embrasser avec ardeur le parti de la révolution, prêta le serment exigé par la constitution civile du clergé et fut nommé évêque constitutionnel du département de la Marne; mais peu de temps après il refusa d'exercer les fonctions d'évêque, retourna dans sa cure et engagea ses concitoyens à ne point se soumettre aux décrets de l'assemblée. Il fut arrêté comme suspect en 1794, traduit devant le tribunal révolutionnaire d'Arras et condamné à mort.

DIRECTOIRE. La constitution de l'an III (1793) ayant réformé le gouvernement révolutionnaire, elle substitua à la Convention, qui seule exerçait le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, deux conseils, dits des Anciens et des Cinq-Cents, dont le dernier proposait les lois et le premier les acceptait (voy. ces deux mots). Le pouvoir exécutif fut confié à cinq personnes nommées par les conseils. Cette assemblée se nomma Directoire; elle avait le droit de proposer la guerre, de faire la paix, et nommait les ministres. Les directeurs une fois sortis du pouvoir ne pouvaient être réélus. Ils siégeaient au Luxembourg. On doit au Directoire la formation de l'École polytechni-

que, de l'Institut, la démonétisation des assignats, la pacification de la Vendée, la délivrance de la Corse et l'accroissement du nombre des départements portés à 101. C'est aussi sous le Directoire qu'eurent lieu les mémorables campagnes d'Autriche, 1796; d'Italie, 1796, et d'Égypte, 1799. Ce fut lui qui rendit la liberté à la fille de Louis XVI, encore détenue au Temple, en l'échangeant contre les représentants du peuple Bournonville, Camus, Lamarque, Bancel et Quinettes, livrés par Darnouriez en 1795 (voy. ces noms). La révolution du 18 brumaire fit disparaître le Directoire en plaçant le général Bonaparte à la tête de l'État, sous le titre de premier consul. V. NAPOLEON.

Noms des directeurs :

Le 4 novembre 1795, établissement du Directoire, qui fut composé de Barras, Laréveillère-Lepeaux, Letourneur, Rewbel et Carnot. Au 6 juin 1797, le directeur Letourneur fut remplacé par Barthélemy. A la suite de la journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), les directeurs Carnot et Barthélemy ayant été compris sur la liste des déportés, ils furent remplacés par Merlin de Douai et François de Neufchâteau. Ce dernier ne resta en place que 8 mois, et fut lui-même remplacé, le 15 mai 1798, par Treillard. Le 29 mai 1799, Rewbel eut pour successeur Sieyès, et le 20 prairial an VII (18 juin 1799), Laréveillère-Lepeaux, Merlin et Treillard ayant été remplacés par Gohier, Moulins et Ducos (Roger), lors de la fameuse révolution de brumaire, le Directoire se trouva composé de Barras, 4 novembre 1795; Sieyès, 20 mai 1799, et Gohier, Moulins et Ducos (Roger), 20 prairial an VII (18 juin 1799).

DISCIPLES, nom donné à ceux qui suivaient Jésus-Christ, le reconnaissant pour leur maître. On en compte soixante-douze, selon la Vulgate; et bien que ces noms soient pour la plupart inconnus, que même quelques-uns soient invraisemblables, nous allons en donner les noms tels qu'ils ont été publiés par Riccioli.

Noms des disciples de Jésus-Christ :

S. Agabé, prophète, dont il est parlé aux Actes des apôtres, chap. 21, v. 10.

S. Alexandre, fils de Simon Cyrénéen. Marc, chap. 15, v. 21. Il a été évêque d'Arignon.

S. Ammao, dont saint Ambroise fait mention sur le 14^e chapitre de saint Luc.

S. Amphas, évêque d'Odessus. Rom., ch. 16, v. 8.

S. Ananias, qui baptisa Saul, appelé depuis saint Paul.

S. Andronique, évêque de Pannonie. Rom., ch. 16, v. 7.

S. Antipas, Apocalypse, ch. 2, v. 13.

S. Apellès, évêque de Smyrne. Rom., chap. 16, v. 10.

S. Archippe. Coloss., ch. 4, v. 17. Philém., v. 2.

S. Aristarque, évêque d'Apamée, puis de Thessalonique. Actes, ch. 19, v. 29 et ch. 27, v. 2.

S. Ariston, évêque de Salamine.

S. Aristobule, évêque de Bretagne. Rom., ch. 16, v. 10.

S. Artemas. Tite, ch. 3, v. 12.

S. Asyncrite, évêque d'Ilyricanie. Rom., ch. 16, v. 14.

S. Barnabé ou Barnabas, appelé aussi Josué ou Joseph. Act., ch. 4, v. 36.

S. Bartimée, à qui Jésus-Christ rendit la vue. Marc, ch. 10, v. 46.

S. Carpus, évêque de Béroé dans la Macédoine. II Timoth., ch. 4, v. 13.]

S. Céphas, évêque de Canée.

S. César, évêque de Dyrachium.

S. Clément, évêque de Sardique.

S. Cléopas ou Cléophas. Luc, ch. 24, v. 18.

S. Crescens, évêque de Vienne en Dauphiné. II Timoth. ch. 4, v. 10.

S. Epaphras, évêque de Colosses. Coloss., ch. 1, v. 7.

S. Epaphrodite, évêque de Philippes. Philip., ch. 2, v. 25.

S. Érasme, évêque de Pandade, puis de Philippes. Act., ch. 19, v. 22; Rom., ch. 16, v. 25, et II Timoth., ch. 4, v. 20.

S. Érode, successeur de saint Pierre à Antioche.

S. Hermès, évêque dans la Dalmatie. Rom., ch. 16, v. 14.

S. Hermès, évêque de Philippopolis en Thrace.

S. Hérodion, évêque de Patras, et puis de Tarse en Cilicie.

S. Jason. Actes, ch. 17, v. 6.

S. Jean le Vieux, que saint Jean l'Évangéliste fit évêque d'Éphèse. Hieron., in Script. Eccl.

S. Jean Marc, Actes, ch. 12, v. 12 et 25; ch. 15, v. 5, et ch. 15, v. 37, etc.

S. Jésus le Juste. Coloss., ch. 4, v. 10.

S. Ignace, évêque d'Antioche après saint Évoque.

S. Joseph d'Arimathie alla en la Grande-Bretagne.

S. Joseph le Juste, compagnon de saint Mathias, fut évêque d'Eleuthéropolis, puis de Jérusalem. Act. ch. 1, v. 25.

S. Jude ou Judas, surnommé Barsabas. Act., ch. 15, v. 22, 25 et 52.

S. Junias, évêque d'Apamée. Rom., ch. 16, v. 7.

S. Lazare, frère de la Madeleine, évêque de Marseille.

S. Lucius, évêque de Cyrène. Act., ch. 15, v. 1.

S. Lucius, évêque de Laodicée, puis d'Olympiade.

S. Manahem. Act., ch. 15, v. 1.

S. Marc, évangéliste.

S. Marc, cousin de saint Barnabé, fut évêque d'Apolloniade. Actes, ch. 12, v. 25, et II Timoth., ch. 4, v. 11.

S. Martial, évêque de Limoges. On dit que c'était ce jeune homme dont il est parlé dans le 6^e chapitre de saint Jean, et qui avait les cinq pains et les deux poissons que Jésus-Christ multiplia.

S. Mathias fut premièrement disciple, et ensuite élu apôtre. Actes, ch. 1, v. 23 et 26.

S. Maximin, évêque d'Aix en Provence.

S. Mnason, évêque de Tarse. Actes, ch. 21, v. 16.

S. Narcisse, évêque de Patras.

S. Nathanaël, évêque de Bourges, Jean, ch. 1, v. 47 et suiv., et ch. 21, v. 2.

S. Patrobe ou Patrobas, évêque de Naples. Rom., ch. 16, v. 14.

S. Philologue, évêque de Sinope dans la Paphlagonie.

S. Philéon, évêque de Marathon dans l'Attique.

S. Prisque, évêque de Colophon, puis de Capoue.

S. Quartus, évêque de Béryste. Rom., ch. 16, v. 25.

S. Rufe ou Rufus, frère d'Alexandre. Marc, ch. 15, v. 21.

S. Rufe ou Rufus, évêque de Thèbes. Rom., ch. 16, v. 13.

S. Sidonius, ou Célydonius, qui était l'avengle-né de l'Évangile, évêque d'Aix en Provence après saint Maximin.

S. Silas, évêque de Corinthe. Actes, ch. 15, v. 22, 27, 52, 54 et 40; ch. 16, v. 19, 23 et 29; ch. 17, v. 4, 10, 14 et 15; ch. 18, v. 5.

S. Siméon, fils de Cléopas, 5^e évêque de Jérusalem.

S. Siméon le Lépreux, pharisien auparavant.

S. Siméon Niger, évêque de Bostra en Arabie. Actes, ch. 15, v. 1.

S. Sosipater, évêque d'Iconium. Actes, ch. 20, v. 4; Rom. ch. 16, v. 21.

S. Stachis, évêque de Byzance.

S. Sylvain, évêque de Thessalonique. II Thessal., ch. 1, v. 1; I Pierre, ch. 5, v. 12.

S. Tertius, évêque d'Iconium. Rom., ch. 16, v. 22.

S. Thaddée, autre que l'apôtre.

S. Urbain, évêque dans la Macédoine.

S. Zachée, évêque de Césarée en Palestine. Luc, ch. 19, v. 2 et suiv.

S. Zénas, évêque de Diospolis en Palestine. Tite, ch. 3, v. 15.

Eusèbe nomme aussi Sosthène; saint Épiphane nomme Éliphe, Juste, Nicanor, Nicolas, Niger, Parmenès, Philippe, Procore et Timon. L'Église a jugé à propos de marquer un jour pour honorer la mémoire des disciples de Jésus-Christ tous à la fois. Elle a choisi pour cet effet le 4 janvier chez les Grecs et le 15 juillet chez les Latins. Ce jour est celui auquel on célébrait autrefois, en France, la fête de la Division des apôtres, que l'on solennise encore à Orléans.

DISIER, simple paysan auquel la reine Brunehaut, chassée par Théodobert en 598, s'adressa en lui disant qu'elle était, et le pria de la conduire secrètement à la cour de Thierry, son petit-fils, lui promettant de le récompenser libéralement. Disier la mena heureusement auprès du roi de Bourgogne, et Brunehaut, par son crédit, obtint pour son guide l'évêché d'Auxerre qui était vacant par la mort d'Aunachaire. Disier, de paysan devenu évêque, gouverna si bien son église, qu'il fut mis au rang des saints et qu'on célèbre sa fête le 27 octobre.

DIVINATION. La divination, art de deviner et de savoir l'avenir et les choses cachées, était pratiquée dès la plus haute antiquité, particulièrement en Orient où les Hébreux, entre autres, s'adonnaient tellement à l'astrologie judiciaire, que Moïse, au chapitre 20, verset 27, du Lévitique, et au chapitre 18, versets 9, 11 et 12, du Deutéronome, ordonne de faire mourir ceux qui feraient métier de deviner. On devinait par le moyen de plusieurs choses, par l'eau, par le feu, par la terre, par les baguettes, par les serpents. A Rome, on croyait aux augures qui se prenaient de cinq choses : 1^o du ciel; 2^o des oiseaux; 3^o des bêtes à deux pieds; 4^o des bêtes à 4 pieds; 5^o de ce qui arrive au corps humain ou dans la maison, de quelque manière imprévue ou extraordinaire. Du reste, il est bon d'ajouter que les personnes sages, parmi les païens, ne croyaient pas à la divination, et que Cicéron lui-même, qui appartenait au collège des augures, disait que deux augures ne pouvaient pas se rencontrer sans rire. — La divination au moyen d'un crible était fort en usage parmi les anciens, et s'est pratiquée en France jusqu'à la fin du 18^e siècle. On mettait un crible sur une table, et, après avoir prononcé quelques paroles, on nommait ceux que l'on soupçonnait coupables de quelques crimes, et, au nom du coupable, le crible tournait sur lui-même. Celle dite de l'anneau se faisait avec un anneau que l'on suspendait sur un verre d'eau où l'on voyait paraître toutes sortes de figures. Enfin, il y avait l'astrologie judiciaire, ainsi nommée parce que ceux qui s'y adonnaient faisaient profession de juger des choses futures ou cachées par l'inspection des astres qu'ils supposaient avoir des influences inévitables sur l'esprit et sur la volonté des hommes, et marquer par leurs différentes situations et par leurs divers rapports ce qui doit arriver de bon et de mauvais. Les anciens avaient encore des coupes qu'ils appelaient divinatoires, et dont la liqueur, se répandant en cérémonie du côté de l'anse, servait à tirer des présages. Les mages prédisaient l'avenir par le feu, les Perses par la terre, et Ezéchiel, chapitre 21, verset 22, parle de la baguette divinatoire. L'histoire, en

France, a conservé le nom de Nostradamus, médecin à Salon, qui vivait sous le règne de François I^{er}, 1520. La science divinatoire fut défendue au concile de Leptine en 745.

DIVITIAC, chef des Duines et membre du collège des druides, fut l'ami de César et de Cicéron. Il introduisit le premier les Romains dans cette partie des Gaules, et rendit de grands services à César dans la guerre contre les Belges.

DIVORCE, dissolution du mariage opérée sur la demande de l'un des époux ou de tous deux, et qui permet au mari et à la femme de se remarier. La loi qui établit le divorce est fort ancienne, car, si l'on en croit Plutarque, au nombre des lois que fit Romulus, la plus dure était celle qui retirait à la femme la puissance de pouvoir quitter son mari et qui autorisait au contraire celui-ci à abandonner sa femme pour trois causes : la première, si elle s'était servie de poison pour faire mourir son fruit ; la seconde, si elle avait supposé un enfant au lieu du sien ; et la troisième, si elle avait commis adultère. A ces trois premières causes, on en ajouta depuis deux : la stérilité de la femme et sa mauvaise humeur. La loi des douze tables, 505 av. J.-C., autorise le divorce, et prescrit certaines cérémonies qu'on y doit observer, sans lesquelles elle veut qu'il soit nul. Il devait se faire, ajoute la loi *Julia*, devant sept citoyens romains, tous en âge de puberté, et alors le mari reprenait les clefs de sa maison des mains de sa femme et la renvoyait avec ces paroles : *Res tuas tibi habeto*, c'est-à-dire : Reprenez votre bien. Cependant, quoique les lois permissent le divorce, on ne trouve pas qu'il ait été pratiqué à Rome jusqu'à l'an 520, et le premier qui le mit en usage fut un certain Sporus Carvilius Ruga, sous le consulat de Marcus Pomponius et de Calus Papyrius, l'an de Rome 525, qui renvoya sa femme pour cause de stérilité. — Chez les Grecs, la femme avait la liberté de faire divorce avec son mari comme le mari de renvoyer sa femme, coutume qui s'établit aussi parmi les Romains sous le règne des empereurs. — Chez les Juifs, suivant la loi de Moïse, le mari pouvait donner à sa femme un écrit par lequel il la renvoyait, et dès lors elle pouvait se remarier, comme cela se pratique encore aujourd'hui ; mais les rabbins ont établi tant de conditions pour la validité de cet acte de divorce, qu'ils le rendent fort difficile dans la pratique. Les pères et les conciles de l'Eglise n'ont jamais bien décidé si, dans le christianisme, il se pouvait trouver des cas, l'adultère entre autres, où le divorce pouvait être permis. Saint Augustin, 395 de J.-C., avoue que cette question n'est pas décidée par l'Evangile, et la permission accordée par les empereurs d'Orient pour la dissolution du mariage, non-seulement en cas d'adultère, mais encore pour beaucoup d'autres, ne fut pas regardée dans le concile de Florence, 1439, comme pouvant empêcher la réunion des deux Eglises. Mais, dans les siècles postérieurs, les Latins n'ont plus permis le divorce avec la liberté à la femme et au mari de se remarier avant la mort de l'un ou de l'autre, et ont distingué la séparation d'habitation, qu'ils ont appelée *quoad thorum*, de la séparation qui donne une entière liberté, qu'ils ont appelée *quoad vinculum*. Cette discipline a été confirmée par le concile de Trente, 1545-1563. En France, l'Assemblée législative permit le divorce, 1792, mais il fut aboli, au second retour des Bourbons, par la loi de 1816.

DIZAINIER, nom que l'on donna en France, à l'origine de la monarchie, aux possesseurs des terres conquises, des bourgs, des villes et des villages. Lorsque les nobles, 987, se furent emparés de ces biens, on vit surgir des titres féodaux, et le nom de dizainier fut donné à un officier civil attaché à la police. — Les dizainiers veillaient,

en France, à la sûreté de l'hôtel de ville de Paris et remplissaient les fonctions d'officiers municipaux. Seize de ces officiers étaient placés dans chaque quartier de cette ville, où ils veillaient à la police et à la recherche des crimes.

DJEZZAR (Ahmed), né en 1720 en Bosnie, se vendit lui-même dans sa jeunesse à un marchand d'esclaves, et fut amené en Égypte où il fut acheté par Aly-Bey, gouverneur général de l'Égypte. Il s'insinua tellement dans les bonnes grâces de son maître, qu'il fut nommé par lui gouverneur du Caire et bey, puis, par l'émir Jousouf, gouverneur de la Syrie. Mais bientôt il se révolta et ne voulut plus reconnaître d'autre autorité que celle du sultan. Il reçut, en 1785, le titre de pacha à trois queues, et, avec le gouvernement de Damas, la charge d'émir-nadgy ou de chef des caravanes de la Mèkè. En 1799, il se déclara contre les Français, fut battu sur tous les points et ne conserva que Saint-Jean-d'Acre. Après le départ des Français, il régna paisiblement, et mourut en 1805.

DJINGHIZKAN. V. GENGISKAN.

DMITRI (Alexandrovitch), fils d'Alexandre Newski, fut élu grand-duc de Russie après la mort de Yassili Yaroslavitch, 1276. Il soumit les Careliens, qui s'étaient révoltés, et fonda, sur le golfe de Finlande, le port de Kaporé. Dépossédé par son frère André, Dmitri se retira à Tver, où il embrassa l'état ecclésiastique, et mourut en 1280. — Dmitri (Constantinowitch) fut nommé grand duc de Russie en 1539, à la mort de Jean II Ivanovitch. En 1562, il céda son trône à Dmitri Ivanovitch de Moscou, et se retira à Souzdal, où il mourut. — Dmitri Ivanovitch, surnommé *Donskoï*, succéda, en 1562, à Dmitri Constantinovitch. Ce prince battit les Tartares en plusieurs rencontres, et réunit à ses États plusieurs provinces que les Lithuaniens avaient conquises sur les Russes. En 1583, il remporta, près de Koulikof, une grande victoire sur les Tartares commandés par Mamaf; mais, l'année suivante, il ne put s'opposer à un autre chef, nommé Tokhtamonisch, qui brûla Moscou et dévasta les terres des environs. Il se soumit à ce chef, et mourut en 1589. Sous son règne, les Russes commencèrent à faire usage de monnaies d'argent et de cuivre.

DMITRI (Les faux). On désigne sous ce nom plusieurs aventuriers qui, profitant de la disparition de Démétrius, ou plutôt Dmitri, fils d'Ivan IV, czar de Russie, usurpèrent tour à tour le trône de ce pays. Le premier fut Grégoire Otrepieff, moine, lequel, profitant de la ressemblance que plusieurs personnes lui trouvaient avec Démétrius, prétendit, en 1598, lors de la mort du czar Fedor, qu'il était Démétrius lui-même, échappé par miracle au fer des assassins. Le peuple se souleva en sa faveur, et il fit son entrée triomphante à Moscou en 1605. Malheureusement, il blessa l'orgueil national des Russes en favorisant les Polonais; ses sujets se révoltèrent contre lui. Il fut assassiné, et le patriarche fit proclamer à sa place Basile Zouski. Un autre Démétrius reparut bientôt, et eut à peine renversé Zouski, qu'il fut massacré lui-même, en 1610, par les Tartares qu'il avait pris à sa solde. — Après lui, il se présenta autant de Démétrius qu'il y avait de provinces dans l'empire, et ce fut pour mettre fin à cette anarchie que la couronne fut déferée, en 1613, à Michel Fédorowitch Romanow. Le dernier des faux Démétrius fut exécuté à Moscou en 1655.

DNIEPER, autrefois **LE BORYSTHÈNE**. fleuve de Russie qui a sa source dans le gouvernement de Smolensk, coule au sud et se jette dans la mer Noire entre Otchakow et Kimbourg. Son cours est de près de 400 lieues, et il est navigable depuis Smolensk jusqu'au-dessous de Kief, où il est traversé de roches qui sont comme une

digne au milieu de son lit et en rendent la navigation impossible. Il y a de ces roches qui sont à fleur d'eau, d'autres qui en sortent et qui sont d'une hauteur de 6, 8 ou 10 pieds, et de ces inégalités résultent différentes chutes d'eau que les Cosaques passent dans des bateaux avec beaucoup de danger. Il y a plusieurs îles sur le Dnieper, et l'on en voit une entre autres au-dessous de l'embouchure de la rivière Czertomelik, environnée d'une grande quantité d'autres qui sont, les unes à sec, les autres marécageuses, et toutes couvertes de roseaux, ce qui empêche de distinguer les canaux qui les séparent. C'est en cet endroit que les Cosaques font leur retraite et qu'ils cachent tout le butin qu'ils font dans leurs courses tant sur la mer Noire que dans l'intérieur des terres.

DO, syllabe substituée en Italie, dans le 17^e siècle, à celle d'*ut* pour la désignation de la première note de la gamme dans la solmisation.

DOCETES, hérétiques sectateurs de Marcion vers l'an 200, prétendaient que Jésus-Christ n'était né, mort et ressuscité que d'après l'opinion et en apparence seulement. Leur nom était tiré du mot grec *δοκείν*, qui signifie paraître, parce qu'ils croyaient que les souffrances du Christ n'avaient été qu'apparentes et non réelles.

DOCKS, vastes enceintes de pierre dans lesquelles s'introduisent les eaux de la mer par des écluses assez grandes pour laisser un libre passage aux bâtiments en Angleterre. Les docks de Londres ont été ouverts en 1805, et les docks dits de Sainte-Catherine datent de 1828. Les docks sont entourés de vastes magasins appartenant aux différentes compagnies de commerce, où l'on renferme les marchandises lors de leur débarquement des vaisseaux.

DOCTEURS, nom donné autrefois à ceux qui étaient capables d'enseigner dans quelques sociétés particulières, et qui ne fut mis en usage que dans le 12^e siècle, en remplacement de celui de maître. On en attribue l'établissement à Pierre Lombard et à Gilles de la Portée, 1159, qui étaient les principaux théologiens de l'Université de Paris. Plus tard, ceux qui se distinguèrent dans les arts, la médecine, la jurisprudence ou la théologie, n'étant pas assez désignés par le titre de docteur, qui marquait seulement la profession, reçurent une épithète spécifique qui faisait connaître leur mérite. Ainsi, Alexandre de Hales, mort en 1245, fut appelé le *docteur irréfragable*; saint Thomas, le *docteur angélique* ou l'*ange de l'école*, et saint Bonaventure, le *docteur séraphique*. Nous citerons encore Jean Denis, Ecossais, qui reçut la qualité de *docteur subtil*; Raimond de Lulle, de *docteur illuminé*; Alain de l'Isle, recteur de l'Université de Paris, 1294, de *docteur universel*; Durand de Saint-Pourcain, évêque du Pay et ensuite de Meaux, de *docteur très-résolu*, parce qu'il passait pour un théologien hardi et quelquefois même trop décisif. Enfin, Grégoire de Rimini, général des Augustins, celui de *docteur authentique*. — Chez les Juifs, le titre de *docteur de la loi*, donné à ceux qui enseignaient les Écritures, n'est pas fort ancien. Depuis la grande synagogue jusqu'à la Misna, on les nommait *tannaim*, c'est-à-dire traditionnaires, et c'est de la doctrine de ces docteurs-là qu'est composée la Misna. Depuis la Misna jusqu'au *Talmud de Babylone* on les nommait *dancorains* ou les *dicaux*, parce qu'ils dictaient à leurs élèves, et c'est de la tradition de ceux-ci qu'est faite la *Gemara*. Pendant 100 ans ou environ après le *Talmud*, ils reçurent la qualification de *surains* ou *opiniants*, parce qu'ils se contentaient de raisonner et d'opiner sur ce qui était reçu et approuvé par la Misna et la *Gemara*. Au temps du Christ, ils s'appelaient *geomin* ou les *docteurs sublimes*. Aujourd'hui, on les nomme rabbins,

titre ordinaire que les Juifs donnent à tous les savants.

DOCTEURS DE L'ÉGLISE. Ce nom a été donné aux pères dont les doctrines et les opinions sont suivies par l'Église. L'Église grecque en reconnaît quatre : saint Albanase, saint Basile, saint Grégoire de Naziance et saint Jean Chrysostome; l'Église latine en reconnaît six : saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Ambroise, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure.

DOCTORAT, dignité des docteurs, était autrefois le premier des quatre grades universitaires. Rheanes dit, dans sa préface sur Tertullien, qu'environ l'an 1140, ceux qui lisaient publiquement le livre des sentences de Pierre Lombard, évêque de Paris, commencèrent à être appelés docteurs. En Angleterre, ce titre ne fut mis en usage que vers l'an 1207, sous le règne du roi Jean, et ce fut par une ordonnance de 1584 que l'Université d'Oxford reconnut la prééminence des docteurs en médecine sur les docteurs en droit. En Allemagne, on distinguait le titre de docteur de celui de maître vers l'an 1155, sous le règne de l'empereur Lothaire. V. DOCTEURS.

DOCTRINE CHRÉTIENNE. Il y a eu deux congrégations de ce nom. La 1^{re}, en France, fut fondée par César de Beur, qui, ayant imaginé une nouvelle méthode pour donner des leçons du catéchisme du concile de Trente, la mit en usage avec succès, ce qui fit que d'autres ecclésiastiques se joignirent à lui, et ils allèrent ensemble à Avignon où l'archevêque leur permit de faire un établissement. Le pape Clément VIII approuva cette nouvelle congrégation en 1597, et bientôt après, 1610, les frères de la doctrine chrétienne obtinrent des lettres patentes qui confirmèrent leurs établissements et leur permirent d'en faire de nouveaux. — La 2^e, fondée en Italie quelques années avant celle dont nous venons de parler, eut pour chef Marc Cusani, gentilhomme milanais, qui l'institua en 1560. Le seul vœu que l'on faisait était de rester dans la congrégation, ce qui n'empêcha pas le pape Grégoire XV de déclarer, par un bref de 1621, que ceux qui en sortiraient seraient regardés comme traitres et apostats et encourraient le même sort que les fugitifs des autres ordres religieux. Paul V, en 1598, avait accordé à cette congrégation le droit de délivrer deux prisonniers pour crime. Aujourd'hui, 1842, les frères de la doctrine chrétienne, répandus par toute la France, se livrent à l'instruction des enfants pauvres. V. ORDRES RELIGIEUX.

DODANE, duchesse de Septimanie dans le 9^e siècle, se rendit célèbre par sa piété; elle composa en latin, pour l'instruction de ses enfants, un *Manuel* divisé en 70 chapitres, renfermant des leçons de morale et de piété, 842. Son fils aîné, Guillaume, fut duc d'Aquitaine.

DODONE, ville d'Épire au pays des Molosses, fut ainsi appelée d'une nymphe marine de ce nom. Cette ville était située près d'une forêt célèbre dans l'antiquité par le temple de Jupiter dit Dodonéen, où ce dieu rendait les oracles. Aujourd'hui Dodone est détruite, et l'on ne sait pas même le lieu où elle était située.

DODRANS, poids des Romains équivalant à 9 onces ou 4,754 grains. Il en fallait 4 plus un tiers pour égaler la livre, *libra*. C'était aussi une division de l'arpent, laquelle valait 542 toises carrées. L'arpent valait un dodrans un tiers.

DOGE, nom qui signifie duc, était autrefois le titre que portaient les chefs des républiques de Venise et de Gènes. A Venise, dans le principe, le doge était toutefoix souverain, tandis que, dans les derniers temps, il ne pouvait rien faire que du consentement du sénat. La monnaie se battait sous son nom, mais elle n'était pas à son coin. Il était nommé par élection, possédait sa di-

gnité pendant sa vie, et était le chef de tous les consuls. A Gènes, au contraire, le doge n'était nommé que pour deux ans, et celui qui avait été une fois promu à cette dignité n'y pouvait rentrer qu'après un intervalle de douze ans. Nous renvoyons aux articles Venise et Gènes pour connaître les noms de ceux qui furent revêtus de cette dignité et les principales actions de leur vie. V. VENISE, GÈNES.

DOL, ville du département d'Ille-et-Vilaine, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Malo, à 5 lieues et demie de cette ville. Population, 5,959 habitants. Cette ville, qui, dès le 6^e siècle, était un évêché, a été prise et reprise plusieurs fois par les Normands, contre les attaques desquels elle servait de rempart à la Bretagne. Le plus célèbre de ces sièges fut celui qu'elle soutint en 1175, sous le règne de Louis VII. A cette époque, Henri II, roi d'Angleterre, eut à combattre son propre fils, associé par lui au trône, lequel, soutenu par le roi de France, déclara la guerre à son père. Le vieux monarque, abandonné de toute sa famille, se suffit à lui-même. Il loua une armée de 20,000 Brabançons, soldats déterminés, mais pillards, voleurs et dissolus, avec lesquels il vint mettre le siège devant Dol, où les chefs révoltés des Bretons s'étaient rassemblés. Dol, pressée vigoureusement, fut obligée d'ouvrir ses portes, et la garnison se remit à la discrétion du vainqueur. En 1795, les Vendéens y soutinrent un siège contre les attaques de l'armée républicaine. Cette ville a été choisie pour la réunion de deux conciles; le premier, en 1094, suite de celui de Brioude, en Auvergne, reconnut les exemptions du monastère de Marmoutiers. Le second concile de Dol fut tenu en 1128, mais il dut être fort peu important, car les historiens se sont contentés de nous en relater la date sans entrer dans aucun développement.

DOLABELLA. Publius Cornelius, gendre de Cicéron, s'attacha pendant les guerres civiles de Rome au parti de Jules César, et se trouva avec ce dernier aux batailles de Pharsale, av. J.-C. 48, d'Afrique et de Munda. Dans la suite, il se fit adopter par une famille plébéienne pour se faire élire tribun du peuple, ce qu'il obtint. Il exerça cette dignité pendant que Jules César était en Égypte, et voulut établir une loi pour l'abolition des dettes, à laquelle Marc-Antoine s'opposa. César, à son retour, calma ses troupes, et, deux années après, étant sur le point de marcher contre les Parthes, av. J.-C. 46, il fit nommer Dolabella consul à sa place, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'âge voulu par les lois. Marc-Antoine, l'autre consul, traversa son élection jusqu'à ce que la mort de César le contraignit à reconnaître pour collègue Dolabella, auquel échoit le gouvernement de Syrie, av. J.-C. 44. Il fut bientôt après déclaré ennemi public pour avoir fait mettre à mort Trébonius, un des meurtriers de César, et fut assiégé dans Laodécée par Cassius. Alors, se voyant sans espoir de salut, il se tua lui-même à l'âge de 27 ans, 45 av. J.-C.

DOLE, sous-préfecture du département du Jura, à 12 lieues et demie de Lons-le-Saulnier; population, 9,927 habitants. Cette ville, qui existait déjà du temps des Romains, était autrefois capitale de la Franche-Comté, et reçut une Université en 1426, par les soins de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. En 1479, Louis XI s'empara de Dole après la bataille de Guinegate, et la fit saccager. C'est de là qu'elle prit le nom de *Dôle la Dolente*. Vers 1530, l'empereur Charles Quint, connaissant l'importance de cette place, la fit fortifier de 7 bastions, auxquels on ajouta depuis d'autres ouvrages. Les Français l'assiégèrent en 1656, sans pouvoir la prendre. En 1668, elle tomba au pouvoir de Louis XIV avec le reste de la

Franche-Comté. Ce prince fit abattre les fortifications de cette place, et la rendit ensuite par le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le 2 mai de la même année; mais, en 1674, il s'en empara de nouveau, et depuis elle n'a cessé d'appartenir à la France. Son parlement, qui existait de longue date, fut, en 1676, transféré à Besançon, et son Université en 1691. A la suite de ces événements, Dôle perdit, avec son titre de capitale de la province, la plus grande partie de son importance politique. On y remarque encore de très-beaux édifices, parmi lesquels nous citerons l'église Notre-Dame. Elle renferme aujourd'hui un tribunal de première instance et de commerce, une société d'agriculture, une école gratuite des beaux-arts, un collège, un musée d'antiquités et de peinture, un dépôt de mendicité et une maison d'aliénés.

DOLET (Étienne), célèbre imprimeur, né à Orléans en 1509, exerça pendant trois ans la place de secrétaire d'ambassade auprès de l'ambassadeur français à Venise. A son retour en France, il s'établit à Lyon imprimeur. Il était à la fois poète, orateur et humaniste. Il s'attira un grand nombre d'ennemis par son orgueil et ses satires, et fut mis en prison pour cause d'irreligion. Accusé d'athéisme, il fut brûlé vif en 1546. On a de lui des *Commentaires de la langue latine* et les *Gestes de François I^{er}*. On a faussement prétendu qu'il était fils de François I^{er} et d'une Orléanaise nommée Gurcare.

DOLLAR, monnaie d'argent des États-Unis qui se divise en 100 cents, et le cent en 10 millos. Le dollar équivaut à 5 fr. 42 c. de notre monnaie. Le demi-dollar d'argent vaut 2 fr. 71 c.; le quart vaut 1 fr. 55 c. 50 centièmes. 10 dollars équivalent à un double aigle d'or, soit 55 fr. 21 c. L'aigle de 5 dollars est également en or, et vaut 27 fr. 61 cent. Le demi-aigle d'or de 2 dollars et demi vaut 15 fr. 81 c.

DOLONES, peuples qui habitaient la Chersonnèse, et qui, inquiétés par les Absynthiens, envoyèrent des députés à Delphes pour consulter l'oracle sur le résultat de la guerre qu'ils allaient entreprendre. La Pythie répondit de choisir pour chef le premier qui, se présentant à eux à la sortie du temple, les inviterait à entrer chez lui. Ces députés arrivèrent jusqu'à Athènes avant que qui que ce soit leur ait offert sa maison; là, Miltiade leur offrit de les loger. Ils lui firent part de la réponse de l'oracle, et Miltiade, ayant de nouveau consulté la Pythie, partit avec les députés des Dolones, emmenant avec lui plusieurs volontaires athéniens. Élu roi par ces peuples, il s'occupa de fortifier l'isthme d'une muraille depuis Cordie jusqu'à Pactie, pour en fermer l'entrée aux Absynthiens; puis il déclara la guerre aux Lampsacéniens, qui lui dressèrent des embûches et le firent prisonnier. Crésus, roi de Lydie, ami de Pisistrate, lui fit rendre la liberté, et bientôt après il mourut, laissant son royaume à Sisagoras, fils de Simon, son frère utérin. Ce prince mourut aussi sans enfants, et fut remplacé par Miltiade, son frère, qui fut battu par les Numides, et contraint bientôt après à se retirer à Athènes avec 5 vaisseaux. Dans sa route, il fut poursuivi par les Phéniciens, qui s'emparèrent de Miltiades, son fils aîné. Les Phéniciens crurent faire beaucoup de plaisir à Darius, roi de Perse, en le lui envoyant; mais, loin de le maltraiter, ce prince le combla de bienfaits, et lui fit épouser la princesse Perside, 545-522 av. J.-C.

DOLOPES, peuples de la Thessalie, sur les frontières de la Phthiotide. Au temps de la guerre de Troie, ils avaient pour roi Pélée, qui les envoya à cette expédition sous le commandement de Penix. Homère, Virgile, tous les historiens et les géographes parlent de ce peuple.

DOM, du latin *domnus*, abrégé de *dominus*, titre en-

prunté de l'espagnol, qui signifie *sieur* ou *seigneur*. Il était en usage en France chez quelques ordres religieux, les chartreux, les bénédictins, les feuillants. Si on en croit Ouphble, on ne donnait dans l'origine ce titre qu'au pape seul; puis il fut accordé aux évêques, aux abbés ou autres qui avaient quelque dignité ecclésiastique. Enfin il a été pris par les simples moines.

DOMAINE. On nomme ainsi ce qui constitue la propriété d'une personne. — Il se dit aussi des biens affectés au service de l'Etat ou de la couronne. — On appelle domaine public les chemins, routes et rues à la charge de l'Etat, les fleuves et les rivières, les rivages, les ports, de l'Etat, les bords, rades, murs, fossés, remparts, et en général toutes les portions de territoire qui ne sont pas susceptibles d'une fortune privée. — Le domaine de l'Etat se compose de toutes les propriétés qui ne sont pas consacrées à l'usage public, et que l'Etat peut aliéner. — Le domaine de la couronne est une partie du domaine de l'Etat affectée au service du roi et de sa famille. Avant 1789, le domaine de l'Etat renfermait tous les biens de l'Etat, ou biens d'ancienne origine. La loi du 21 décembre 1789 restreignit le domaine de l'Etat, et ordonna la vente d'une partie. Le domaine extraordinaire, décrété par la loi de 1810, se composait des domaines et biens mobiliers et immobiliers que l'empereur avait acquis par des conquêtes ou des traités, et dont il pouvait disposer pour subvenir aux frais des guerres, récompenser les soldats et les services rendus à l'Etat. Il fut supprimé en 1815; mais, en 1821, on accorda une pension sur l'Etat à ceux qui en avaient été gratifiés en 1810. — Les domaines engagés étaient les démembrements successifs des anciens domaines de la couronne, démembrements faits par nos rois, suivant l'ancienne coutume des Francs, soit aux reines, leurs épouses, à titre de dot ou de douaire, soit à leurs filles à titre d'avancement d'hoirie. Cet usage fut aboli en ce qui concernait les reines, au commencement de la 5^e race, 987; mais il subsista pour les filles des rois jusqu'au règne de Philippe-Auguste, 1180. — Louis VIII, 1215, établit des apanages à la condition du retour à la couronne à défaut d'héritiers. — Philippe le Bel, 1285, les restreignit aux héritiers mâles, et la Convention les supprima entièrement. — Napoléon rétablit les apanages réels pour les princes de la famille impériale. Louis XVIII les confirma, et la révolution de 1830 les a permis. — Enfin les domaines nationaux étaient des biens qui, à l'époque de la révolution, étaient possédés par des nobles qui émigraient ou par le clergé. Dans le premier cas, conformément à la loi du 12 février 1792, le séquestre était mis sur les biens de ceux qui quittaient la France, et plus tard, sous la Convention, les émigrés ayant été déchus de la qualité de citoyens français comme traitres à la patrie, ces biens furent vendus comme propriétés de la nation. Dans le second, l'Assemblée constituante ayant ordonné, par décret du 2 novembre 1790, que tous les ministres du culte seraient rétribués par l'Etat, et la suppression des ordres religieux, tous les biens appartenant aux communautés religieuses et aux ecclésiastiques en cette qualité furent déclarés biens ou domaines nationaux, vendus comme tels, et l'argent versé dans les coffres de l'Etat.

DOMBES, pays situé entre le Maconnais et le Lyonnais avec le titre de principauté, était reconnu comme indépendant dès le règne de Philippe-Auguste, 1180. Cette province fit depuis partie du duché de Bourgogne, et, après plusieurs révolutions, finit par appartenir à la maison de Beaujeu, par suite des alliances des seigneurs de cette maison avec les demoiselles des maisons de Bresse, de Savoie et de Baugé. En 1400, Edouard II, sire

de Beaujeu, donna la principauté de Dombes à Louis II, duc de Bourbon, et c'est par lui qu'elle s'est conservée dans la maison de Bourbon jusqu'au temps de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, lequel ne laissa qu'une fille mariée à Gaston Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, fils puiné de Henri IV, et qui eut elle-même pour fille Anne-Marie-Louise d'Orléans, souveraine de Dombes, qui donna cette principauté, au mois de mars 1632, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, mort en 1736, laissant deux fils, Louis-Auguste et Louis-Charles, qui lui succédèrent l'un après l'autre dans la principauté de Dombes.

DOMBEY (Joseph), botaniste célèbre, né à Mâcon (Saône-et-Loire), en 1742, reçut du ministre Turgot, en 1772, le brevet de médecin botaniste du Jardin des Plantes, et fut envoyé dans le Pérou pour y chercher des végétaux propres à être naturalisés en France. Il revint en 1785; fut renvoyé de nouveau par le comité de salut public, 1795, pour présenter aux États-Unis l'étalon de nouvelles mesures, et y acheta des grains; mais, fait prisonnier par le gouvernement espagnol, il fut jeté dans un cachot, où il mourut en 1794.

DOMBROWSKI (J.-Henri), né en 1755, à Pietschowitze (palatinat de Cracovie), entra au service en 1791, dans l'armée polonaise comme major, et fit, sous les ordres du prince Poniatowski, la campagne de 1792. Il fut fait prisonnier par les Prussiens, obtint sa liberté, et se rendit en France, où il obtint du Directoire, en 1796, de fonder une légion polonaise dans la guerre d'Italie. Après la paix d'Amiens, Dombrowski passa au service de la république d'Italie d'abord, ensuite à celui du royaume de Naples. En 1806, il retourna en Pologne, y leva une division, et quand vint la campagne de Russie, il rejoignit à sa tête l'armée de Napoléon. En 1815, lors du rétablissement du royaume de Pologne, il fut nommé sénateur palatin et général de cavalerie. Il est mort en 1818.

DOMESTICITÉ, état de celui qui sert une personne à prix d'argent. Les anciens n'avaient pas de domestique, mais des esclaves, et l'établissement du christianisme fut une œuvre d'autant plus grande qu'il détruisit l'esclavage et permit seulement qu'un homme, pour une certaine récompense, rendit des services à un autre homme. — Au moyen âge, la domesticité auprès des rois et des grands seigneurs, non-seulement n'avait rien d'avilissant par elle-même, mais même elle était un privilège de la noblesse, et les princes francs, d'après un usage qu'ils avaient pris des Germains, avaient pour le service de leurs personnes des hommes d'une naissance illustre. Un prince, dans ce temps-là, regardait comme un honneur de passer la chemise ou de tenir la serviette du roi. La domesticité dite de cour, détruite par la Convention, fut rétablie par Napoléon. V. CHAMIBELLAN.

DOMFRONT, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Orne, à 18 lieues d'Alençon; population, 1,875 habitants. Cette petite ville, autrefois très-fortifiée, fut fondée, en 987, par Guillaume I^{er}, comte de Bellesme et d'Alençon, et soutint plusieurs sièges aux 11^e et 17^e siècles. Aujourd'hui Domfront possède un tribunal de première instance et un collège. Son arrondissement renferme 8 cantons, 95 communes et 128,948 habitants.

DOMINGUE (Saint-), ou **HAITI**, la plus grande des Antilles, ou des îles sous le vent, après Cuba. Sa superficie est de 5,857 lieues carrées. Elle est située entre les îles de Porto-Rico, de la Jamaïque et de Cuba. Sa population est d'environ 1,000,000 de nègres ou d'hommes de couleur. Cette île renferme des pâturages étendus et de très-belles mines. Elle produit du cacao, du sucre, du café, du coton et de l'indigo. Elle exporte annuellement

720,000 livres de sucre, 900,000 livres de coton et 58,000,000 livres de café. Cette île est divisée en 6 départements ; sous le rapport militaire en 28 arrondissements, et sous le rapport financier en 8 arrondissements. Les noms de ces départements sont, 1^o département de l'Ouest, 2^o Sud, 3^o Artibonite, 4^o Nord, 5^o Nord-Est, 6^o Sud-Est. La ville principale est Saint-Domingue, chef-lieu du département du Sud-Est. Jadis capitale de toute la partie espagnole, située non loin de l'embouchure du Lozama, qui y forme un beau port, défendue par plusieurs ouvrages, ou la regarde communément, avec la Nueva-Isabella, comme les deux premières villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde. Saint-Domingue fut détruite presque entièrement par un ouragan en 1502, et a été rebâtie depuis sur le bord occidental du Lozama. Elle est percée de rues larges et bien alignées ; elle a des maisons construites dans le genre de Cadix, et généralement solides et bien proportionnées. Parmi ses édifices, nous citerons la cathédrale, beau bâtiment gothique d'une grande solidité, dont on vante la hardiesse de la coupole ; l'arsenal, qui est un des plus vastes de l'Amérique, une partie a été changée en caserne ; le palais où résidait le gouverneur espagnol ; celui du *Cabildo*, ou de la municipalité, et le ci-devant collège des jésuites, transformé en un magasin militaire. Le 16^e siècle a été l'époque brillante de Saint-Domingue ; depuis lors, cette ville a toujours vu décroître son commerce, et avec lui ses richesses et sa population, qu'on n'estime plus aujourd'hui qu'à environ 10,000 habitants. Elle est encore le siège d'un archevêché, d'un tribunal civil, d'un tribunal de commerce et le chef-lieu de l'arrondissement militaire et financier de son département. Quelques établissements littéraires peu considérables remplacent son ancienne Université ; le gouvernement y possède une imprimerie ; mais la gazette qu'on y publiait a cessé de paraître.

DOMINGUE (Vicissitudes de Saint-). Cette île, découverte par Christophe Colomb, qui y aborda le 5 décembre 1492, et lui donna le nom d'*Hispaniola* en l'honneur de la nation qu'il servait, était alors fort peuplée ; mais les Espagnols tuèrent une partie de ses habitants et firent mourir la plus grande partie de l'autre dans les mines. Saint-Domingue était séparée en plusieurs petites provinces, qui obéissaient chacune à leur cacique ou prince, elle fut divisée, après la conquête, en 5 départements, ceux de Bainova, Cubaho, Cajaba, Cassimu et Guagayattima. Le canton de Bainova est l'endroit où Colomb aborda ; il y bâtit un fort auquel il donna le nom de la Nativité, et y laissa une garnison de 59 Castillans, lorsqu'il fit voile pour porter en Espagne les nouvelles de sa découverte ; mais à son retour il trouva qu'ils avaient été égorgés par les insulaires, en représailles des violences qu'ils avaient exercées. Il bâtit alors la ville d'Isabelle, 1493, et lui donna ce nom en considération de la reine Isabelle, épouse de Ferdinand le Catholique. Le pays de Cajaba fut nommé par les Espagnols la Campague royale, à cause de la grande quantité d'or qu'ils y trouvèrent. En 1586, Saint-Domingue fut prise par le chevalier Drake, qui y demeura un mois entier avec des troupes anglaises, auxquelles il permit le pillage, moyennant une somme d'argent qu'elles lui fournirent. L'emblème que le chevalier Drake trouva peint contre une muraille, dans la maison du gouverneur, est très-remarquable ; c'était un globe terrestre, du milieu duquel sortait un cheval ayant une grande partie du corps hors de la circonférence, avec ces mots : *Non sufficit orbis*, le monde ne me suffit pas. Dans le 17^e siècle, des aventuriers français et anglais, connus sous le nom de slibustiers, et chassés de Saint-Christophe dont ils ruinaient le commerce par leurs pira-

leries et leurs brigandages, vinrent s'établir d'abord dans la petite île de la Tortue, située au nord de la partie occidentale de Saint-Domingue, qu'ils attaquèrent à différentes reprises, et ils se rendirent si redoutables, que les Espagnols se virent bientôt contraints d'abandonner la côte et de se retirer dans les terres pour se soustraire à leurs violences. Le chef de ces slibustiers était Willis. A la suite de cet établissement, la dissension se mit entre les Français et les Anglais, et les premiers, beaucoup moins nombreux que les autres, se voyant à la veille d'être massacrés, envoyèrent près du commandeur M. de Poincy, gouverneur général des îles du Vent, réclamer les secours dont ils avaient besoin. — Poincy chassa les Anglais, et les Français restèrent maîtres de la colonie, qui, dès 1665, eut pour premier gouverneur Dangerou, ancien habitant, lequel sut attirer de la métropole des habitants des deux sexes, et fit fleurir le commerce et l'agriculture. C'est sous le gouvernement de ce Dangerou que Saint-Domingue, qui jusqu'alors s'était gouvernée elle-même, commença à être régie par des lois françaises. En 1667, la guerre ayant éclaté entre la France et l'Espagne, Monthars, surnommé *l'exterminateur*, gentilhomme du Languedoc, ennemi juré des Espagnols, s'embarqua au Havre sur un vaisseau de l'état que commandait un de ses oncles, et, à peine arrivé dans les mers des Antilles, alla rejoindre les Flibustiers, qu'on lui dit animés d'une haine au moins égale à la sienne. A la tête de ses nouveaux compagnons, il aborda dans l'île Saint-Domingue, où il alla chercher les Espagnols jusque dans leurs établissements. Il les combattit tantôt sur mer, tantôt sur terre, et se signala par des faits d'armes extraordinaires. Sous les ordres de ce chef, les boucaniers parvinrent à chasser les Espagnols de la partie occidentale de l'île, et ce faible commencement fut le germe de la riche colonie de Saint-Domingue, reconnue à la paix de Riswick, 1697. Par suite de ce traité de paix, les parties belligérantes divisèrent l'île en deux parties, qui furent la partie espagnole, centre et est de l'île, capitale Saint-Domingue, et la partie française, ouest, capitale Cap-Français. A partir de cette époque jusqu'à la révolution, le pouvoir fut partagé entre le gouverneur, spécialement chargé de tout ce qui avait rapport au service militaire, et l'intendant, qui avait plus particulièrement sous sa surveillance l'administration civile et les tribunaux, sur lesquels il exerçait une influence qui bien souvent ne laissait à la justice que son nom. Cet état de choses dura jusqu'à la terrible insurrection des nègres, 1791, laquelle finit par l'expulsion de tous les blancs de la partie française et par l'entière indépendance des noirs révoltés. Dès l'année 1790, les hommes de couleur, après avoir vainement sollicité de l'assemblée coloniale la jouissance des droits de citoyens, résolurent de se faire rendre par la force ce qu'on leur refusait, et appelèrent pour les diriger un des leurs, Ogé, qui résidait alors à Paris. Ogé arriva le 12 octobre de la même année. 1790, fut nommé chef de l'insurrection, et reçut le grade de colonel général. Dans la nuit du 28 au 29, il rassembla 5 ou 400 mulâtres sur les hauteurs, descendit dans la plaine, où il désarma les blancs dont il put se rendre maître, et s'empara au point du jour du bourg de Dondon, situé sur la route du Cap, à 3 lieues de la frontière espagnole ; mais il fut débusqué par la garde nationale du Cap, contraint à se retirer dans un bois, et bientôt arrêté par une patrouille espagnole avec trois ou quatre de ses camarades. Peu de jours après, Ogé fut réclamé par le commandant français, et fut condamné au supplice de la roue, novembre 1790. Après la mort d'Ogé, des émeutes et des insurrections partielles eurent lieu sur différents points de la

colonie, et amenèrent, dans l'intervalle du 20 au 25 août 1791, les événements qui se terminèrent par le massacre général des blancs. Pendant que ces choses se passaient, une méintelligence fatale régnait entre le conseil colonial et M. de Blanchelande. Le 27 mars 1792, après bien des hésitations, ce dernier fut destitué de ses fonctions de gouverneur par l'assemblée, qui le lendemain lui rendit le pouvoir à la nouvelle que le nègre Biollon s'avancait pour attaquer le Cap. Malheureusement les 1,000 ou 1,200 hommes que réunit le gouverneur furent battus, le 30, sur le sommet des Flatois par les nègres de Biollon. A la suite de ce désastre, M. de Blanchelande fut arrêté le 9 novembre 1793, comme coupable d'avoir trahi la France. Les citoyens Polverel et Santonax, commissaires de la république française à Saint-Domingue, arrivèrent en décembre 1791, et choisirent le Cap pour y faire leur résidence. Ces commissaires s'attirèrent immédiatement la haine des blancs par leur partialité envers les hommes de couleur, et amenèrent la sanglante collision du 20 juin 1792, entre les colons blancs du Cap, auxquels s'étaient joints les équipages du *Jupiter* et de l'*Éole*, sous les ordres du commandant Galbaud d'une part, et les mulâtres de l'autre. Le Cap fut entièrement détruit. — Le 29 août de la même année, les droits de l'homme furent proclamés par Santonax. L'année suivante, 25 février 1793, les colons ayant offert aux Anglais de leur livrer la colonie, une escadre appareilla des ports d'Angleterre avec des troupes de débarquement, sous les ordres de sir John Wrigt, et arriva à Saint-Domingue le 22 septembre de la même année. Les Anglais débarquèrent à la Grande-Anse : mais ils n'osèrent attaquer Santonax, qui s'était retiré au Port-au-Prince. — En mai 1794, Poverel et Santonax, à la suite de différentes plaintes portées contre eux, furent rappelés en France pour y rendre compte de leur conduite, furent remplacés par le général Laveaux, lequel, aidé du fameux Toussaint-Louverture, battit en différentes rencontres les Anglais jusqu'au 12 mai 1793, qu'il remit le pouvoir aux mains des citoyens Santonax, Raimond, Gérard et Leblanc, nommés par le Directoire. Sous leur gouvernement, les colons intriguerent de nouveau pour obtenir le rappel de Santonax, qui partit enfin le 9 novembre 1796, pour prendre place au conseil des Cinq-Cents, où la colonie venait de l'envoyer. Santonax fut remplacé dans le commandement militaire de Saint-Domingue par le général Desfourneaux, qui battit encore les Anglais, notamment au combat de la Vallière, 27 février 1796, et obtint la soumission des nègres insurgés, soumission qui ne fut pas de longue durée ; car bientôt, novembre 1797, Toussaint-Louverture, nommé général en chef des noirs insurgés, proclama l'indépendance des hommes de couleur, et jura à la face du ciel et de la terre de la défendre jusqu'à la mort. Les choses en étaient là à Saint-Domingue, lorsque la paix qui se préparait en 1802, entre la France et l'Angleterre, permit au premier consul de songer à une expédition contre Saint-Domingue, qu'il confia à son beau-frère, le général Leclerc. 30,000 hommes de toutes armes, embarqués sur différentes divisions, se réunirent à la hauteur du cap Samana, et se divisèrent là pour aller, les uns sous les ordres du général Boudet, attaquer le Port-au-Prince, le 1^{er} février ; les autres, sous les ordres de Leclerc, sommer la ville du Cap de se rendre. Mais, ayant trouvé cette ville mieux défendue qu'il ne le croyait, Leclerc renonça au projet de l'attaquer par mer, et débarqua son armée dans les environs du port Magos. Le 3, le général français Kerverglan fut reçu à Santo-Domingo par les Espagnols, qui avaient en horreur Toussaint-Louver-

ture ; lequel, sommé de se rendre sous quatre jours au général Leclerc, fut, sur son refus, mis hors la loi. 24, prise du fort de Crête. Dessalines et Toussaint se retirèrent dans les bois ; mais bientôt ce dernier fit sa jonction avec Christophe, et conçut le projet de soulever les départements du nord, et d'enlever le Cap ; il fut repoussé par le général Boyer. — 1^{er} avril, soumission de Christophe, qui fut suivie, le 3 mai, de celle de Toussaint, puis de celle de Dessalines. Ils furent tous placés dans différentes plantations, et promirent de n'en pas sortir sans les ordres du général Leclerc. — 4 juin, nouvelle insurrection de Toussaint ; il fut arrêté et embarqué pour Brest avec tous les généraux qui avaient conspiré avec lui. — 15 octobre, autre révolte du nègre Charles Belair ; il fut pris et fusillé le lendemain. — 29 novembre, mort du général Leclerc. Il fut provisoirement remplacé par le général Rochambeau. A cette nouvelle, Dessalines, Clervaux et Christophe reprirent les armes ; mais ils furent battus près de Môle, le 19 du même mois, par le général Brunet, et laissèrent le champ de bataille couvert de leurs morts. Mais l'année suivante, 1803, l'insurrection allant toujours croissant, le 20 novembre, le général Rochambeau, pour ne pas avoir à rendre le Cap aux Anglais, qui depuis le mois de juillet bloquaient Saint-Domingue, abandonna la ville aux nègres insurgés, et traita avec Dessalines, qui déclara, le 29 du même mois, l'indépendance des hommes de couleur, et nomma pour ses lieutenants Clervaux et Christophe. Depuis lors, 1804, l'île Saint-Domingue forma, sous les ordres de Dessalines, qui prit le nom de Jacques 1^{er}, l'empire d'Haïti ; puis, en 1806, le 17 octobre, Jacques ayant été assassiné, Christophe, son lieutenant, s'empara du gouvernement, et parvint, en 1811, à se faire nommer roi héréditaire d'Haïti ; il prit alors le nom de Henri 1^{er} ; mais son royaume ne se composait que de l'ancienne province du nord de la colonie française. Quelque temps avant la catastrophe qui, en 1820, mit fin à la vie et au royaume de Henri, l'île Saint-Domingue était partagée en 3 États indépendants : 1^o le royaume de Haïti, sous les ordres de Christophe ou Henri ; 2^o la république d'Haïti, gouvernée par Pétion jusqu'en 1818, et par Boyer depuis cette époque ; 3^o le petit État fondé par Goman dans les montagnes de Jérémie ; 4^o celui des Cayes, fondé et gouverné jusqu'en 1811 par le général Rigaud, et continué pendant quelques mois encore par Borgella ; 5^o enfin la partie espagnole, laquelle, cédée en 1794 à la France, et rendue en 1814 à l'Espagne, resta toujours sous le gouvernement de cette dernière puissance jusqu'au 1^{er} décembre 1821. Après la mort de Henri, le royaume d'Haïti se réunit à la république haïtienne, et en 1822 toute l'île formait déjà, sous les ordres du président Boyer, la république d'Haïti, dont l'indépendance a été reconnue par la France et les grandes puissances.

DOMINICAINS, ordre religieux institué à Toulouse sous le nom de *frères prêcheurs*, en 1216, par saint Dominique de Guzman, à l'occasion de la doctrine des Albigeois, que ce saint combattit avec beaucoup de zèle. Les dominicains étaient des chanoines réguliers qui suivaient la règle de saint Augustin. On les nommait en France jacobins, parce qu'ils avaient l'église Saint-Jacques.

V. ORDRES RELIGIEUX.

DOMINICALES (Lettres). V. CALENDRIER.

DOMINICALES est le nom que l'on donnait anciennement dans l'Eglise aux leçons qui étaient lues et expliquées tous les dimanches, et que l'on tirait soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, mais plus particulièrement des Évangiles et des Épîtres des apôtres. Origène, 185 de J.-C., dit que, dans les premiers siècles de l'Eglise,

on lisait par ordre des livres entiers de l'Écriture sainte ; mais depuis, cet usage changea, et l'on prit peu à peu la coutume de tirer de l'Écriture des textes et des passages particuliers pour les lire et les expliquer aux fêtes de Noël, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, parce qu'ils s'accordaient mieux aux sujets de ces grands mystères que la lecture ordinaire, dont on interrompait la suite durant ces jours-là ; puis on en fit autant les jours de fêtes des saints, et enfin tous les dimanches de l'année, auxquels, selon le temps, on appliquait ces lectures, qui, pour cette cause, reçurent le nom de *dominicales*. Cet ordre de leçons dominicales a été attribué par les uns à Alcuin, précepteur de Charlemagne, 750-760, et par d'autres à Paul Diacre ; mais il ne fut pas reçu généralement, puisqu'à Cluny on lisait toute l'Écriture sainte de suite au 12^e siècle, ainsi qu'on le voit au premier livre de ses usages décrits par saint Adalric.

DOMINIQUE (Albia Dominica), femme de l'empereur Valens, était fille de Pétrone. Elle était arienne, et elle engagea l'empereur dans l'hérésie, en le faisant baptiser par Eudoxe de Constantinople, l'an de J.-C. 366. Après la mort de ce prince, elle repoussa les Goths du territoire de Constantinople ; mais elle fut bientôt contrainte à renoncer à l'autorité. Soit fierté, soit opiniâtreté dans l'hérésie, elle s'attira la haine de Théodose, ce qui fut cause qu'elle mourut malheureuse, vers l'année 382 ou 385.

DOMINIQUE (l'Encuirassé), ermite, vivait dans le 11^e siècle. Il passa successivement par tous les degrés de la cléricature et fut élevé à la prêtrise ; mais ayant appris que ses parents avaient fait un présent à l'évêque pour son ordination, il se condamna lui-même à n'exercer aucune des fonctions du sacerdoce, et se retira dans un ermitage de l'Apennin, où il mena une vie fort austère. Il fut surnommé l'Encuirassé parce qu'il portait toujours sur la chair une cuirasse de fer qu'il ne quittait que pour se déchirer le corps à coups de foudres. Sur la fin de ses jours, il usa d'une discipline de cuir, hérissée de pointes de fer, et portait des cercles de ce métal aux bras et aux jambes. Il mourut le 14 octobre 1060.

DOMINIQUE (Saint) **DE GUZMAN**, gentilhomme espagnol, fondateur des frères prêcheurs, naquit, selon les uns, à Calahorra, et selon les autres, à Calarvêga, bourg du diocèse d'Osma, dans la Vieille-Castille, en 1170. Il était fils de Félix de Guzman et de Jeanne d'Aça. Il passa 9 ans dans l'Université de Polentia, et en sortit en 1190, pourvu, par l'évêque d'Osma, d'abord d'un diaconat et ensuite d'un archidiaconat de sa cathédrale. Il fut envoyé en France, à la suite du même évêque, don Diègène de Azebez, 1194, par le roi Alphonse, pour accompagner une princesse française qui avait été promise au fils du roi de Castille ; mais la mort de cette princesse les ayant laissés libres, ils se rendirent à Rome auprès du pape Innocent III, auquel ils demandèrent qu'il leur fût permis d'aller annoncer la foi aux infidèles du Nord ou de combattre les Albigeois. Le pape les détermina à prendre ce second parti. Dominique se conduisit avec tant de prudence et de zèle, qu'il se fit craindre des Albigeois et aimer de tous les catholiques. Il reçut le titre d'inquisiteur en Languedoc, où il jeta les premiers fondements de son ordre, qui fut approuvé, en 1216, par Honorius III (V. **DOMINICAIN** à l'article **ORDRE RELIGIEUX**). Ce fut lui qui persuada au même pape d'établir un lecteur du sacré collège, office peu considérable dans le commencement ; mais ceux qui en furent pourvus depuis, ayant obtenu le titre de maîtres du sacré palais, sont devenus des officiers de la première distinction. Ce fut saint Dominique qui exerça le premier cet emploi. Il

mourut à Bologne, en Italie, le 4 août 1221, et fut canonisé par le pape Grégoire IX le 3 juillet 1235.

DOMINIQUE (La), une des Antilles, entre la Martinique et la Guadeloupe, fut découverte par Christophe Colomb en 1493, et reçut le nom de Dominique en l'honneur de ce saint dont les Espagnols célébraient la fête le jour où ils aperçurent cette terre. La superficie de cette île est d'environ 60 lieues carrées, et sa population de 26,500 habitants. Elle appartient aujourd'hui aux Anglais et a pour capitale Roseaux avec une population de 5,000 âmes.

DOMINIQUE (Combat naval de la). Au printemps de 1782, trente vaisseaux de ligne français attendaient dans la rade du fort Royal (Martinique), sous le commandement du comte de Grasse, l'occasion de tenter une expédition contre la Jamaïque, quand une escadre de quinze vaisseaux de ligne anglais, arrivant tout à coup à la Barbade, sous les ordres de l'amiral Rodney, contraignit l'amiral français à lever l'ancre et à faire voile sur Saint-Dominique, où il devait opérer sa jonction avec une flotte espagnole destinée à se réunir à lui. Le comte de Grasse mit à la voile le 8 avril et fut immédiatement chassé par l'amiral Rodney qui, dès le lendemain 9, parvint à faire engager l'action entre l'avant-garde de sa flotte et l'arrière-garde de la flotte française. La canonnade fut très-vive de part et d'autre, et les Anglais furent tellement maltraités, que toute leur flotte fut obligée de mettre en panne pour se réparer. Durant la nuit qui suivit, la flotte française, favorisée par le vent, devait s'élever au vent de la Guadeloupe ; mais malheureusement la vaisseau le *Zélé*, commandé par le neveu de l'amiral, ayant abordé la *Ville-de-Paris*, fut tellement endommagé, qu'il se trouva hors d'état de suivre la flotte, et le comte de Grasse, emporté par un aveugle attachement pour son neveu, ordonna à son escadre une contre-marche qui eut pour résultat de la mettre face à face avec l'escadre de l'amiral Rodney, plus forte de 9 vaisseaux de ligne que la flotte française. Les principaux efforts des ennemis se dirigèrent sur la *Ville-de-Paris*, vaisseau de 110 monté par le comte de Grasse, qui soutint seul, durant l'espace de 11 heures, le feu de 14 vaisseaux anglais ; mais enfin, criblé de coups, démâté, ayant perdu tous ses gréments, comptant à son bord 400 morts et un grand nombre de blessés, l'amiral dut amener son pavillon et fut réduit à l'humiliante nécessité de rendre un vaisseau de 110 canons, 9 et 10 avril 1782. — On raconte que, pendant le combat, le feu ayant pris à bord du vaisseau le *César*, lorsqu'on alla prévenir M. de Marigni, qui le commandait, que le vaisseau allait sauter, cet intrépide officier, déjà blessé mortellement, se contenta de répondre : « Tant mieux, mes amis, les Anglais ne l'auront pas. Fermez ma porte et tâchez de vous sauver. »

DOMINIQUE (Le) **DOMINICO ZAMPIERI**, né à Bologne, en Italie, reçut dans sa jeunesse le nom de Dominichino. Il reçut des leçons des Garache qui en faisaient le plus grand cas. Il fit un admirable tableau de saint Jérôme, qui plut tellement à Poussin, que ce fameux peintre comptait la *Transfiguration* de Raphaël. La *Descente de croix* de Daniel de Volterre et le saint Jérôme de Dominiquin pour les plus beaux tableaux qui fussent à Rome. Il fut nommé, par le pape Grégoire XV, architecte du palais apostolique, et mourut le 19 avril 1641, âgé de 60 ans.

DOMINIS (Marc-Antoine de), archevêque de Spalatro, était né à Arbe en 1566. Il entra bien jeune chez les jésuites, et fut nommé à sa sortie, d'abord à l'archevêché de Signi et ensuite à l'archevêché de Spalatro. Il hasarda alors plusieurs propositions peu conformes à celles de

l'Église, et fut contraint à se retirer en Angleterre, à la cour de Jacques I^{er}. Plus tard, il revint à Rome et abjura publiquement ses erreurs. Des lettres interceptées ayant fait croire qu'il se repentait de sa conversion, il fut arrêté, mis en prison et mourut dans les fers en 1624. On a de lui l'*Histoire du concile de Trente* et la première explication de la *Théorie de l'arc-en-ciel*.

DOMINO, couverture de tête dont les prêtres se servaient autrefois pendant l'hiver. Elle était faite de drap, leur serrait le visage, et descendait jusqu'au-dessous des épaules. On le nomme aujourd'hui *camail* (*voy. ce mot*). La ressemblance avec cette draperie a fait donner le nom de domino à un habit de déguisement formé d'une grande robe fermée par devant et surmontée d'un capuchon qui couvre toute la tête, à l'exception de la figure, et descend sur la poitrine et les épaules.

DOMINOS (Jeu de), jeu renouvelé des Hébreux, des Grecs ou des Chinois. On se sert de morceaux d'os coupés en rectangle, marqués chacun de deux numéros depuis 1 jusqu'à 6. Le zéro se nomme blanc. On pose ces dominos les uns à la suite des autres, et celui qui, le premier, a épuisé tous ses dominos, a gagné la partie.

DOMITIA (Longina), fille de Corbulo, fut d'abord mariée à Lucius Lamia, et épousa ensuite l'empereur Domitien. Cette femme se rendit célèbre par ses débauches, et fut répudiée par l'empereur pour cause d'adultère avec l'histrion Pâris; mais il la reprit dans la suite. Domitia, lasse de son époux, entra dans la conspiration dans laquelle Domitien perdit la vie. On l'avait accusée d'inceste avec Titus, son beau-frère. Elle mourut sous le règne de Trajan.

DOMITIEN (Titus-Flavius-Domitianus), fils de Vespasien et dernier des douze empereurs qu'on appelle Césars, naquit le 24 octobre de l'an 51 de J.-C. Il se fit proclamer empereur à la mort de Titus, son frère, dont on l'accusa d'avoir abrégé les jours par le poison, 81, et fit avec succès la guerre à plusieurs peuples de la Germanie, entre autres aux Celtes et aux Daces. Plus tard, il prit le nom de Dieu, de Seigneur, s'enfermant dans son palais où son unique occupation était de percer les mouches avec une aiguille d'or. Il ordonna la seconde persécution contre les chrétiens dont il voulait éteindre le nom, et mourut en 96, assassiné par son épouse Domitia, après un règne de 15 ans. Sous son règne, on enterra toute vive la première des Vestales pour cause d'incontinence.

DOMITIEN (Lucius-Domitius-Domitianus) était général de l'empereur Domitien en Égypte. Il prit la pourpre impériale à Alexandrie vers l'an 288, et mourut deux ans après de mort violente.

DOMITIENS, célèbre famille de Rome dont les deux branches, celle de Calvinus et celle de Ænobarbus, se distinguèrent également et fournirent l'une et l'autre plusieurs magistrats à la république. — Domitius Calvinus, le premier de cette famille qui ait été consul, fut le collègue de Cornelius Cossus Arvina, l'an de Rome 422 et 552 av. J.-C. Un autre de ce nom fut consul l'an de Rome 471 et vainquit les Toscans qui s'étaient unis aux Gaulois. Un troisième exerça cette même dignité, une première fois avec Valérius Messala, l'an de Rome 701, et une seconde fois avec Atinius Pallio, treize années après. — L'autre branche, celle de Ænobarbus, fut honorée de sept consulats, deux triomphes et deux censures. Le premier fut consul avec Quinctus Flaminius, l'an de Rome 562, et fut père de Cn. Domitius, consul l'an de Rome 591. Le fils de ce dernier fut le fameux Domitius Ænobarbus, tribun du peuple, lequel, par haine contre les pontifes, qui, à la mort de son père, avaient choisi un

autre que lui pour le remplacer, fit transférer au peuple le droit de subroger les prêtres. Il fut, plus tard, consul et remporta de grands avantages sur les Auvergnais et les Allobroges. Il laissa deux fils : L. Domitius, consul l'an de Rome 660, et Domitius Ænobarbus, grand-prêtre, puis consul l'an 659. L. Domitius, son fils, fut préteur, puis consul l'an de Rome 700. Depuis il embrassa le parti de Pompée, et fut tué en 706, après la bataille de Pharsale. Il eut un fils qui fut consul en 722, et dont le fils, L. Domitius, consul en 757, 17 ans avant J.-C., fut lui-même père de Cn. Domitius qui mérita les honneurs du triomphe à la suite d'une grande victoire qu'il avait remportée sur les peuples de l'Allemagne. Le fils de ce dernier fut le père de l'empereur Néron.

DOMNE. Deux papes ont porté ce nom. — Domne I^{er} succéda à Adéodat en 676 et mit fin au schisme de l'église de Ravenne, qui se croyait exempté de la juridiction du saint-siège. Il mourut en 678. — Domne II fut élu pape à la mort de Benoît VI, et ne vécut que trois mois après son élection, depuis le 20 septembre jusqu'au 19 septembre 972.

DOMRÉMY, village des Vosges, arrondissement de Neuf-Château, à 11 kilomètres 694 mètres de cette ville. Population, 516 habitants. C'est dans ce petit village qu'est née Jeanne d'Arc, 1410, et l'on voit encore, au-dessus de la porte de la chaumière de l'héroïne, les armes qui lui furent données par Charles VII. On a élevé dans ce village une fontaine, 1820, portant cette inscription : « A la mémoire de Jeanne d'Arc, monument voté par le département des Vosges. V. ARC (Jeanne d'). »

DON, titre honorifique originairement réservé au monarque et à sa famille, aux évêques, aux nobles, aux chevaliers et aux personnes revêtues de dignités importantes en Portugal et en Espagne. Aujourd'hui il se donne à tous ceux qui se distinguent du peuple par l'habillement et la politesse de leurs manières.

DON, autrefois **LE TANAI**, un des principaux fleuves de l'Europe, qui prend sa source au lac Javanof, dans le gouvernement de Toula, et se jette dans la mer d'Azof. Ses eaux sont troubles, peu saines et à peine potables. Son cours est de 250 lieues.

DONALD. Huit rois d'Ecosse ont porté ce nom. — Donald I^{er} succéda à son frère Sathraël, dans le 5^e siècle, et fut le premier prince de ce pays qui embrassa la religion chrétienne. Il fut baptisé par des missionnaires que lui envoya le pape Victor, et mourut vers l'an 216. — Donald II succéda à son frère Findoch, qu'un seigneur des îles Hébrides avait fait assassiner. Il voulut venger cette mort, mais il fut lui-même vaincu. — Donald III régna quelque temps avec beaucoup de cruauté. Il fut tué par Crathinthe ou Cratlinthe, fils de Findoch, environ vers l'an 277. — Donald IV, fils d'Eugène, régna paisiblement pendant 15 ans, et se noya en pêchant dans un lac, de 647 à 650. — Donald V, frère d'Alpin et oncle de Kennet, auquel il succéda en 833, était un prince fainéant et voluptueux qui laissa égorger 20,000 de ses gens, et céda des terres considérables pour se délivrer des Bretons et des Saxons, ses ennemis. Ses sujets se révoltèrent contre lui et le mirent dans une prison, où il se tua lui-même de désespoir vers l'an 869, après un règne de cinq ans. — Donald VI, fils de Constantin, était un prince fort courageux. Il apaisa plusieurs séditions, et mourut en 905, après un règne de 11 ou 12 ans. — Donald VII, fils d'Eveun, prince des Hébrides, et de Béatrix, fille de Malcolm II, succéda à son aïeul maternel en 1055. Il remporta de grandes victoires contre Surin, roi de Norvège, ce qui donna occasion à la loi que firent les Norwégiens de n'attaquer jamais l'Ecosse. Il mourut en

1040. — Donald VIII parvint au trône après la mort de Malcolm III. Ce prince fut tour à tour chassé et rétabli. Il finit par mourir en 1103 ou 1103, dans une prison où le retirèrent ses sujets révoltés contre lui.

DONATISTES, schismatiques d'Afrique qui tiraient leur nom de Donat, chef de ce parti. Ce schisme commença à se former l'an 311, au plus fort des querelles entre Cécilien et Majorin, par suite de la succession à l'évêché de Carthage, devenu vacant par la mort de Mensurius en 310. La nomination de Cécilien, élu par le peuple et ordonné par Félix d'Aptunge, se trouva traversée par une dame puissante, du nom de Lucile, qui réussit à faire ordonner Majorin par les évêques de Numidie. L'empereur Constantin, sur la requête des deux partis, ordonna, en 313, que le différend qui venait de s'élever, au sujet de la succession du siège de Carthage, serait jugé par les évêques des Gaules, parmi lesquels on choisit exprès Maternus, évêque de Cologne; Reticus, évêque d'Autun, et Marin, évêque d'Arles, et on leur adjoignit le pape Miltiade. Chacun des deux partis envoya à Rome 10 évêques, et celui de Majorin se trouva principalement représenté par Donat, évêque de Cases-Noirs. Les juges assemblés reconnurent la validité de l'élection de Cécilien. Ils déposèrent Donat, laissant aux autres évêques du parti de Majorin la liberté de se réunir à son concurrent, auquel cas ils conserveraient leur dignité, et comme il pouvait se rencontrer deux évêques sur le même siège, l'un ordonné par Cécilien et l'autre par Majorin, ils statuèrent que celui qui serait le plus ancien demeurerait et que l'autre serait pourvu d'un autre évêché. Vainement l'empereur envoya deux évêques en Afrique pour faire exécuter la sentence du concile, le schisme recommença plus fort que jamais, et les donatistes accusèrent de nouveau Cécilien auprès de l'empereur, prétendant que les juges n'avaient pas examiné les faits dont l'évêque était accusé. Constantin, pour faire cesser leurs plaintes, fit examiner de nouveau, par le concile Élien, l'accusation qu'ils avaient formée contre Félix d'Aptunge et indiqua, pour faire juger une seconde fois, un concile plus nombreux qui fut tenu à Arles en 314. Cécilien y fut de nouveau déclaré innocent, et les principaux auteurs du schisme, qui tous s'étaient portés ses accusateurs, y furent condamnés. Les donatistes rappelèrent encore de ce jugement à l'empereur lui-même qui, pour terminer cette affaire, déclara, par jugement du mois de novembre 316, Cécilien innocent, et ses adversaires des calomnieux. Dans la suite, Majorin étant mort, il eut pour successeur un autre Donat, différent de Donat de Cases-Noires, homme habile, de bonnes mœurs, mais superbe, et qui acheva, non-seulement de confirmer le schisme en Afrique, mais encore envoya des évêques de son parti en Italie et en Espagne, où ils cherchèrent à établir leur secte, renouvelant l'ancienne doctrine des évêques d'Afrique, « que le baptême et les autres sacrements conférés hors de l'église étaient nuls, » et avançant cet étrange paradoxe : « que la véritable Église, « morte partout ailleurs, n'existait que dans le parti « qu'ils avaient en Afrique. » Les empereurs Constance et Constant eurent beau faire des lois contre eux, sous Julien le schisme recommença plus fort que jamais, et forma bientôt différents partis parmi lesquels les deux plus célèbres furent ceux des rogatistes et des maximianistes. L'empereur Honorius, en 410, fit tenir à Carthage, en présence du comte Marcellin, une conférence fameuse à laquelle furent appelés les évêques des deux partis. Il y eut sept orateurs de part et d'autre; mais le comte Marcellin ayant jugé en faveur des catholiques, les églises des donatistes furent fermées, et bientôt les

Vandales, qui s'emparèrent de l'Afrique, 422, mirent fin à ces luttes déplorables en chassant également catholiques et hérétiques. Néanmoins, il y avait encore des donatistes au temps de saint Grégoire le Grand, c'est-à-dire au 7^e siècle de l'Église.

DONNADIEU (lieutenant général, vicomte), né à Nîmes en 1777, débuta dans la carrière militaire sous les ordres de Lukner d'abord, et ensuite de Pichegru. Il vint, dans les premiers jours de l'an ii, présenter lui-même, à la Convention nationale, un drapeau qu'il avait enlevé aux Prussiens. En 1796, le 15 juillet, il fut blessé à l'affaire de Naslach, où, sous les ordres de Moreau, il commandait un détachement du 8^e de hussards; il venait d'être promu au grade de lieutenant-colonel, lorsque des motifs graves, et qui n'ont jamais été bien éclairés, engagèrent le premier consul à signer l'ordre de son arrestation immédiate et de sa translation au Temple. Après une captivité qui dura plusieurs années, le lieutenant-colonel Donnadieu obtint sa liberté et fut envoyé à l'armée des côtes de Brest où il obtint, le 25 septembre 1806, le grade d'adjudant général. Il fit, en qualité de colonel du 47^e d'infanterie, les campagnes d'Autriche et de Prusse, et fut promu, le 6 août 1811, au grade de général de brigade. Le général Donnadieu, passé à l'armée de Portugal, se vit bientôt sous le poids d'une accusation dans laquelle son honneur se trouvait tout aussi essentiellement compromis que son consulat. Il fut alors traduit pour la seconde fois devant un conseil de guerre, destitué de son grade et envoyé à Tours sous la surveillance de la haute police. En 1814, il s'attacha aux Bourbons, et obtint le commandement du département d'Indre-et-Loire, qu'il conserva jusqu'au 20 mars 1815, époque à laquelle, abandonné de toutes les troupes sous ses ordres, le général Donnadieu, contraint à quitter son poste, se rendit d'abord à Bordeaux auprès de la duchesse d'Angoulême, et fut ensuite rejoindre Louis XVIII à Gand, où il reçut, comme gage de la satisfaction du monarque proscrit, le grade de lieutenant général et le cordon de grand officier de la Légion d'honneur. Peu de jours après, 22 juin, il fut envoyé dans les départements du midi en qualité de commissaire extraordinaire, d'où il passa, le 12 décembre suivant, au commandement de la 7^e division militaire, et fit exécuter alors, 1816, les ordres sanguinaires que M. Decazes (voy. ce nom) lui expédiait par le télégraphe. Sa conduite, à cette époque de réaction, lui valut le titre de vicomte et la croix de commandeur de Saint-Louis; mais bientôt Louis XVIII, mieux informé, lui retira le commandement de la 7^e division militaire, et, dans les premiers jours de septembre 1818, il fut impliqué, avec le général Canuel, dans cette échauffourée qu'on appela la conspiration blanche, ce qui fut cause qu'il fut rayé du cadre d'activité. Nommé député en 1820, le général Donnadieu profita de sa nouvelle position pour se faire comprendre de nouveau sur les cadres d'activité de son grade, 1822, et fut appelé, en 1825, au commandement d'une division de l'armée d'Espagne. L'année suivante, il passa au commandement de la 4^e division militaire à Tours, et fut, plus tard, nommé par Charles X grand-croix de Saint-Louis. Le général Donnadieu avait cessé, dès l'année 1827, de faire partie de la Chambre des députés; il fut, à la suite de la révolution de 1830, porté sur les cadres de réserve, et depuis lors sa position n'a pas changé.

DONZIOIS, pays de France situé au nord du Nivernais, entre la Loire et l'Yonne, d'une superficie d'environ 50 lieues carrées, dont la capitale était Donzy, petite ville, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de

la Nièvre avec une population de 5,000 habitants. — Les seigneurs de Donzy ont joué un grand rôle dans le moyen âge. Le premier fut Geoffroy, fils de Geoffroy de Semur et de Mathilde de Châlons, lequel se rendit si célèbre par sa valeur, que, dans l'an 1030, Eudes II, comte de Blois et de Champagne, se trouvant en guerre avec Foulques, comte d'Anjou, l'invita à lui prêter le secours de ses armes, et, pour l'y déterminer, il lui céda en fief le château de Saint-Aignan en Berri, qui relevait du comté de Blois. Geoffroy se rendit à ses desirs ; mais, trahi dans la suite par un de ses vassaux nommé Arnaud, il fut livré à Foulques qui le fit enfermer dans le château de Loches, où bientôt après il fut étranglé par ce même Arnaud pendant l'absence du comte d'Anjou, 1037. Hervé, fils aîné de Geoffroy, lui succéda dans la baronnie de Donzy et la seigneurie de Saint-Aignan. En 1055, il donna, le 23 mars, l'église du vieux Donzy à l'abbaye de Cluni et mourut à une époque que l'on ne peut préciser, laissant deux fils qui lui succédèrent l'un après l'autre. L'aîné, Geoffroy II, devint, en 1095, comte d'une partie du Châlonnais (V. CHALONS, comtes de). Il profita, en 1095, de la vacance du siège épiscopal d'Auxerre pour s'emparer de la terre de Varcy appartenant à cette église, mais l'évêque Hunbaud la lui fit restituer. Geoffroy vendit, en 1112, sa part du comté de Châlons à Savarie, son oncle ; fit un voyage à la Terre-Sainte et prit, à son retour, l'habit de religieux. Hervé II, frère de Geoffroy, lui succéda. Il mourut en 1120 et eut pour successeur son fils Geoffroy III, lequel, s'étant brouillé avec le roi Louis le Jeune, attira sur lui les armes de ce prince qui lui enleva, en 1155, les châteaux de Cosne et de Saint-Aignan. Il eut, dans le même temps, une autre affaire désagréable au sujet de sa fille Hermesinde, qui fut enlevée par Etienne, comte de Sancerre, et fut obligé de donner à sa fille, en consentant à son union avec son ravisseur, la terre de Gien, que Guillaume III, comte de Nevers, lui contestait les armes à la main. On ignore l'année de la mort de Geoffroy qui laissa un fils, Hervé III, qui lui succéda et s'attira le courroux du roi de France, Louis le Jeune, pour avoir réclamé la protection du roi d'Angleterre contre le comte de Champagne, et avoir déposé entre ses mains, sous certaines conditions, les châteaux de Montmirail. Le roi de France, indigné, se joignit au comte de Nevers, ennemi d'Hervé, et vint, avec ce dernier, mettre le siège devant Donzy, qu'ils prirent le 11 juillet 1170, et dont ils démolirent le château. Il eut pour successeur Guillaume, son fils, surnommé Goeb, du nom d'une deuxième baronnie qu'il possédait dans le Perche. Il fut au nombre des seigneurs qui accompagnèrent Philippe-Auguste à la Terre-Sainte où il fut tué en 1191, au siège d'Acre, laissant sa baronnie à son frère Philippe, lequel mourut en 1194 sans laisser de postérité. Hervé IV, troisième fils de Hervé III, succéda à son frère Philippe, et fut assez heureux pour battre et faire prisonnier Pierre II de Courtenay, comte de Nevers, qui lui avait déclaré la guerre pour quelques droits qu'il prétendait avoir sur la terre de Gien, 1199. Philippe-Auguste les réconcilia. En 1209, Hervé se croisa contre les Albigeois et se trouva, en 1214, au nombre des seigneurs qui, dans les plaines de Bouvines, suivaient la bannière de Ferrand, comte de Flandre, contre Philippe-Auguste. Il partit en 1217, avec Jean de Brienne, pour la Terre-Sainte, et assista, en 1219, au siège de Damiette ; mais, oubliant son ancienne valeur, il se retira lâchement avant la prise de la place. De retour en France, Hervé fut empoisonné et mourut en 1225, ne laissant qu'une fille, Agnès, que le roi Philippe-Auguste avait mariée, en 1221, avec Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol. Agnès mourut

en 1225, laissant deux enfants en bas âge, Gaucher, qui épousa, en 1256, Jeanne de Boulogne, fille et héritière de Philippe de France et de Mahaut de Boulogne, mort à la Terre-Sainte, en 1250, sans laisser de postérité, et Yolande I^{re}, veuve, depuis 1249, d'Archambaud X, sire de Bourbon, laquelle mourut en 1254, laissant deux filles. La première, Mahaut, mourut en 1262, sans laisser de postérité ; et la seconde, en 1271, laissant à son mari Robert III, déjà comte de Flandre, le comté de Nevers et la baronnie de Donzy, qui depuis ce temps ne furent plus séparés. V. COMTE DE NEVERS et COMTES DE FLANDRE.

DORAT (Jean), poète français du 16^e siècle, surnommé le *Pindare français*, fut précepteur des pages de François I^{er}, et s'acquitta tant de réputation, que Charles IX créa exprès pour lui une charge de poète royal. Il fut pourvu, en 1560, d'une chaire de professeur de grec à Paris, et mourut en 1588, âgé de 80 ans.

DORAT (Claude-Joseph), poète français, né à Paris en 1734, suivit d'abord la carrière du barreau. Il se fit musquetaire en 1757, et en sortit pour se livrer à son goût pour la poésie. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages en vers qui ont joui, de son vivant, d'une grande réputation, et dont les plus estimés sont le poème de *la Déclamation* et le conte d'*Alphonse*. Il mourut en 1780.

DORDRECHT, en latin *Dordracum*, ancienne capitale de la Hollande, située dans une île formée par la Meuse, la Merwe, le Biesbosch et le Kill, entre Leyden et Rotterdam, était autrefois la première des villes de la Hollande qui ait joui du droit de séance aux états. Elle jouissait alors du droit de battre monnaie, et avait une église collégiale fondée, en 1505, par Albert de Bavière. Cette ville fut détachée de la terre ferme en 1421, par un débordement des fleuves dont nous avons parlé plus haut, qui noya presque tout son territoire, ensevelit près de 70 villages ou châteaux, et fit périr environ 100,000 personnes. En 1504, elle fut, mais inutilement, assiégée par le duc de Brabant. En 1572, cette place ferma ses portes aux troupes espagnoles, se jeta dans le parti du prince d'Orange, et embrassa la cause de la réforme. Au mois de juillet de la même année, les états de Hollande s'y assemblèrent. On y déclara le prince d'Orange gouverneur de la république pour le roi, et le duc d'Albe ennemi de la république. L'on convint de tolérer également les réformés et les catholiques jusqu'à ce que les états généraux en eussent ordonné autrement. Deux ans après, 1574, les ministres de Hollande et de Zélande y tinrent leur premier synode provincial qui commença le 16 juin et dura jusqu'au 28 du même mois. 1578, autre synode (V. ce mot). Puis enfin, en 1618, les calvinistes en assemblèrent encore un qui ne fut terminé que le 6 mai 1619 (V. SYNODE). En 1794, une division de l'armée du Nord, commandée par le général Bonnaud, traversa sur la glace le petit bras de mer qui sépare cette ville du continent, et vint ainsi s'emparer de Dordrecht, dont les habitants osèrent à peine défendre leurs murailles contre ces hommes intrépides qui affrontaient les rigueurs du froid avec autant de courage qu'ils bravaient la mitraille. La ville fut prise le 21 janvier 1794.

DORDRECHT. V. SYNODE.

DORIA (Maison de), une des plus anciennes et des plus illustres familles de Gènes, occupa dès le 12^e siècle le premier rang dans sa patrie. Le premier dont l'histoire fasse mention est André Doria, qui vivait en 1166, et qui épousa la fille d'un nommé Barison, que quelques-uns désignent comme roi de Sardaigne, d'autres comme roi et juge d'Arborée. Le second est André Doria, qui vivait en 1270. Il fut un des 4 citoyens nommés pour

écrire l'histoire de la république. — Après viennent Perceval et Simon Doria, qui vivaient dans le même siècle, à la cour de Charles I^{er}, roi de Naples et comte de Provence. Le premier était philosophe et poète; il eut beaucoup de part à la bienveillance de la reine Béatrix, fut nommé podestat d'Avignon et d'Arles, et mourut à Naples en 1276. — Hilaire Doria épousa, en 1597, une fille d'Emmanuel, empereur de la Grèce, et le siècle suivit le fameux André Doria, né en 1466, éleva au plus haut degré de gloire le nom de sa maison. Tout à tour au service du pape Innocent VIII, du roi de Naples Alphonse II, des rois de France Louis XII et François I^{er}, et enfin de l'empereur Charles-Quint, qui lui accorda le titre d'amiral de ses galères, il fit révolter sa patrie contre la France, chassa les Français de la ville, et lui rendit pour un instant la liberté. En 1552, André Doria remporta une grande victoire sur les Turcs dans le golfe de Patras, et reçut pour récompense à son retour le titre de prince de Melphé et la décoration de la Toison-d'Or. Ce grand homme refusa généreusement la souveraineté de son pays, aimant mieux en être le libérateur et le protecteur que le souverain, et quand, en 1548, Philippe, qui depuis fut roi d'Espagne sous le nom de Philippe II, passa à Gènes, ce fut en vain que ce prince voulut lui persuader de laisser bâtir une forteresse dans cette ville, André Doria s'opposa constamment à ce dessein qui menaçait la liberté de sa patrie. En 1552, la fortune, qui jusqu'alors lui avait été si favorable, se déclara contre lui; il fut surpris avec ses galères par le fameux corsaire Dragut-Rais, et contraint de prendre la fuite. Mais, en 1554, il prit sa revanche en chassant les Français de la Corse. Ce fut son dernier fait d'armes; car il se retira, à son retour, dans un palais qu'il avait fait bâtir dans un faubourg de Gènes, et y mourut en 1560, le 25 novembre, âgé de 94 ans, ne laissant aucune postérité. Il avait adopté, avant de mourir, Jean-André Doria, fils de son neveu Thomassin Doria, tué en 1547, lors de la conjuration des Fiesques. (V. FIESQUES.) Jean-André commanda les galères d'Espagne dans l'expédition contre Tripoli, 1560, et s'offrit, en 1565, pour aller secourir l'île de Malte assiégée par les Turcs. En 1570 et 1571, il commandait l'armée navale d'Espagne dans les mers du Levant. — L'histoire de cette maison fut publiée en cette même année 1571 par Antoine Doria, qui lui-même était un des plus grands hommes de guerre de la cour de Charles-Quint. — Quelques-uns des membres de cette maison se sont attachés aux ducs de Savoie, entre autres Jean-Dominique Doria, marquis de Civie, général des galères de Savoie, lequel fut fait chevalier de l'Annonciade en 1655, et François Doria, marquis de Dolce-Aqua, qui reçut le même titre en 1655. D'autres vinrent s'établir en France et se sont éteints dans la personne de M. le marquis de Doria, ancien membre de la Chambre des députés, mort à Mâcon (Saône-et-Loire), en 1839, ne laissant qu'une fille, mademoiselle Wilhelmine de Doria, laquelle a épousé M. le duc de Béthune.

DORIDE, ancienne contrée de la Grèce, bornée au couchant par l'Acarnanie, au midi par l'Étolie, à l'orient par la Phocide, et au nord par la Thessalie. Les Doriens étaient originairement une peuplade de Pélasges. Ceux-ci étaient sous le règne de Deucalion, 1800 av. J.-C., en possession de la partie de la Thessalie appelée Phthiotide, et ils y demeurèrent jusqu'au règne de Dorus, fils d'Illén et petit-fils de Deucalion. Sous Dorus, ils quittèrent la Phthiotide, et se transportèrent avec ce prince dans une autre partie de la Thessalie qu'on appelait Histerotis, et qui était située au pied du mont Ossa, du mont Olympe et du mont Parnasse, 1400 av. J.-C. Les Doriens du temps d'Hercule,

1540 av. J.-C., étaient gouvernés par le roi Ægimius. Ils eurent alors une guerre avec les Lapithes qui habitaient le mont Parnasse. Comme l'armée de ces derniers était beaucoup plus nombreuse que celle des Doriens, ceux-ci eurent recours à Hercule, qui, suivi des Aruandides, battit les Lapithes, tua leur roi Coronus, et les obligea de restituer aux Doriens le pays qu'ils leur contestaient. Hercule remit à Ægimius le tiers de la Doride qu'on était convenu de lui céder, à condition qu'il le rendrait à ceux de ses héritiers qui le lui viendraient redemander. — Les Doriens furent fidèles à leur promesse; ils donnèrent hospitalité aux Héraclides chassés du Péloponèse, et lorsque ceux-ci, un siècle après la prise de Troie, vers 1100 av. J.-C., voulurent retourner dans le Péloponèse, une grande partie de la nation dorienne voulut les accompagner. C'est de là qu'on appela doriens les trois royaumes d'Argos, de Sparte et de Messène; c'est encore pour cette raison que les colonies qui allèrent plus tard s'établir dans la Carie et dans l'Asie Mineure donnèrent le nom de Doride au pays qu'elles occupèrent. Ils se répandirent également dans les îles voisines, Rhodes, Cos et autres. — Les Doriens furent attaqués par les Thébains, près de 800 ans av. J.-C.; ceux-ci les ayant vaincus, les chassèrent de leur patrie, et s'y établirent eux-mêmes. Enfin, au bout de quelque temps, une partie d'entre eux retourna à Thèbes sous la conduite de Créon. Les Doriens rentrèrent, vers cette époque, dans leur patrie. L'an 458 av. J.-C., les Phocéens déclarèrent la guerre aux Doriens, et se rendirent maîtres de leurs principales villes. Les Spartiates envoyèrent Nicomède fils de Cléombrote, porter du secours aux vaincus. Ce général reprit sur les Phocéens les villes des Doriens, et fit faire la paix entre les deux peuples. Entre autres colonies que les Doriens envoyèrent en différents lieux, on compte Chalcédoine, Syracuse, Dyrachium. — Ce peuple était belliqueux, et portait à la guerre des casques surmontés de crins de cheval. Le dialecte dorien, un des quatre qui ont été en usage parmi les Grecs, fut d'abord employé par les Lacédémoniens et les Argiens, et depuis passa dans l'Épire, dans la Carie, la Sicile, à Rhodes et en Crète. C'est celui qu'ont suivi Archimède, Théocrate, Pindare. — Le mode dorien, dont l'invention est attribuée à Thamyres, roi de Thrace, 2000 avant J.-C., était l'un des trois anciens modes de la musique des Grecs. Il était le plus grave de tous et le plus propre aux airs guerriers et religieux; c'était le seul dont Platon permit l'usage dans sa République.

DORVILLE (Pierre), seigneur de Loiré, au pays d'Aunis, chancelier de France, fut nommé maire de la Rochelle en 1451, puis intendant général des finances et maître des comptes en 1456, charge dont il se démit en 1472, époque de sa nomination à la dignité de chancelier de France. Ce fut en cette qualité qu'il assista à l'arrêt rendu contre le duc d'Alençon par le parlement de Vendôme, au mois d'avril 1474, et qu'il présida au jugement du connétable de Saint-Paul, 1475, et à celui du duc de Nemours, 1477. Ce fut encore lui qui fut chargé par le roi de traiter de la paix avec le duc de Bourgogne, 1476; avec le duc de Bretagne, 1477, et avec le roi de Sicile, duc de Lorraine, 1480. Bien qu'il eût rendu d'immenses services à l'État, il fut destitué de sa charge en 1485, et pourvu la même année de celle de premier président de la Cour des comptes. Il mourut le 14 septembre 1485.

DORMANS, bourg de France (Marne), situé sur la rivière de ce nom, entre Épernay et Château-Thierry. Le bourg de Dormans a donné son nom à la famille de ce nom, qui le prit suivant l'usage des anciens temps. Le premier dont l'histoire fasse mention est Jean de Dor-

mans, procureur au parlement de Paris, qui vivait en 1547, et eut pour fils Jean, qui fut cardinal; Guillaume, qui fut honoré de la charge de chancelier de France, et Pierre, seigneur de Noisy. — Guillaume de Dormans, fils de Jean, fut premier avocat général au parlement de Paris, puis chancelier de France en 1571, et mourut en 1575. Il eut pour fils Melès de Dormans, d'abord président de la Chambre des comptes de Paris, 1561, puis évêque d'Angers, de Bayeux, et enfin de Beauvais. Il fut élevé, en 1580, à la dignité de chancelier de France, et mourut en 1587. Son frère, Guillaume de Dormans, fut d'abord évêque de Meaux, puis archevêque de Sens, et mourut en 1405.

DORMANTS (les sept), nom donné aux sept martyrs d'Éphèse, qui, d'après le martyrologe romain, étaient frères et souffrirent le martyre sous le règne de l'empereur Dèce, 255. Si l'on en croit la légende, ils furent enfermés, par l'ordre de l'empereur, dans une caverne voisine d'Éphèse, dont l'entrée fut solidement murée et scellée de son sceau et de celui de la ville. Les sept frères s'endormirent d'un profond sommeil qui dura 155 ans, jusqu'au règne de Théodose le Jeune, 408. Vers cette époque, la caverne fut ouverte par des bergers, et les martyrs se réveillèrent naturellement, comme s'ils s'étaient endormis de la veille. Les sept dormants moururent peu de temps après. L'opinion la plus accréditée sur ce prétendu sommeil de 155 ans est celle du cardinal Baronius, qui prétend que les sept frères ayant subi le martyre sous le règne de l'empereur Dèce, leurs corps furent retrouvés sous le règne de Théodose le Jeune, et qu'on les appela Dormants, selon la manière de parler de l'Écriture, qui appelle la mort des justes un sommeil, et se sert souvent du mot *dormir* pour *mourir*.

DOROTHÉE (Sainte) d'Alexandrie, vierge et martyre, confessa, au dire d'Eusèbe, la foi de Jésus-Christ sous le règne de l'empereur Maximien, 305. Elle avait beaucoup d'esprit, et fut attaquée par l'empereur en personne, sans pouvoir être ébranlée. Elle ne fut cependant pas condamnée à mort; mais, après plusieurs refus successifs d'abandonner sa foi, elle fut, en 310, dépouillée de ses biens et condamnée au bannissement.

DOROTHÉE, chambellan de l'empereur Dioclétien, qui souffrit avec Gorgone, Pierre et plusieurs autres officiers de ce prince pour la religion de Jésus-Christ, au commencement de la persécution, 305. C'est de ce Dorothee que parle M. de Chateaubriand dans son magnifique ouvrage des *Martyrs*.

DORP, nom d'une famille noble de la Hollande, issue de celle de Wassenar, était déjà célèbre dès le 15^e siècle. A cette époque, Théodore de Dorp épousa une fille de Jean de Falkembourg, de laquelle il eut un fils, Elie de Dorp. Adrien de Dorp, fils de ce dernier, épousa une fille de Floris, seigneur de Rodenays, et eut pour fils Philippe de Veen de Dorp, capitaine de 500 hommes. Philippe de Dorp fut fait chevalier dans la guerre contre les Liégeois, 1408, et mourut trésorier de Hollande, 1425, sans laisser d'héritiers, ce qui fit que les biens de la maison de Dorp passèrent à Théodore de Vander Poel, fils de Gertrude de Dorp et de Gose de Vander Poel. Théodore ne laissa pas d'enfants, et eut pour héritier Gisbert Ulterier de Dorp, son cousin germain, lequel eut pour fils Adrien de Dorp. Ce dernier laissa pour fils, Jean de Dorp, qui fut tué à la bataille de Nancy, 1477. Corneille de Dorp, fils de Jean, fut fait chevalier à Dordrecht, 1486, par Maximilien, roi des Romains, et reçut, en 1508, le titre de conseiller à la cour provinciale de Hollande. Il eut, entre autres enfants, Jean de Dorp, qui fut fait prisonnier, en 1481, à la suite des troubles, et Adrien

de Dorp, qui hérita de tous ses biens. Cet Adrien de Dorp ne laissa qu'un fils, Philippe de Dorp, qui épousa Justine de Weibourg, de laquelle il eut Frédéric de Dorp, colonel gouverneur de Ter Tholen; Frédéric se trouva, en 1572, à la prise de la Brille; il mourut en 1612, laissant un fils nommé comme lui Frédéric de Dorp, seigneur de Haasdam. Ce dernier fut admis, en 1665, dans le corps de la noblesse de Hollande, et fut nommé successivement président de la cour provinciale de Hollande, curateur de l'Université de Lude, et enfin bailli des digues de Rhyndland. Il mourut sans laisser de postérité.

DORPAT, autrefois Dourief, ville de la Livonie, fondée par les Russes en 1050. Herman de Salza, grand maître de l'ordre Teutonique, s'empara de cette ville en 1250, et la fit ériger en évêché sous la métropole de Riga. En 1538, le grand duc de Moscovie, profitant d'une terreur panique qui fit rendre ses habitants à la première sommation, la reprit sans aucune résistance. Peu de temps après, 1571, Rainold Rose, gentilhomme du pays, entreprit de livrer la ville à Magnus, duc de Holstein; mais son dessein fut découvert, et il périt victime d'une tentative d'autant plus malheureuse que les Moscovites s'en vengèrent sur les habitants. Dorpat retourna à la couronne de Pologne avec tout le reste de la Livonie, par suite du traité conclu en 1288, avec le grand duc de Moscovie et le roi de Pologne. Puis les Suédois s'en emparèrent, et Gustave-Adolphe y fonda une Université en 1632. Pierre le Grand en fit lui-même le siège et s'en empara en 1704. Depuis lors les Russes l'ont toujours gardée. Détruite en 1707, elle a été rebâtie depuis, et possède aujourd'hui environ 8,000 habitants.

DORSET, famille célèbre d'Angleterre. Les plus célèbres de ses membres furent Thomas Sackville, comte de Dorset, grand trésorier d'Angleterre, né en 1536; il fut nommé deux fois ambassadeur, la première auprès de Charles IX, 1571, et la seconde auprès des Provinces-Unies, 1587. Il mourut en 1608. — Charles, comte de Dorset, né en 1637, fit toutes les campagnes contre les Hollandais, et s'occupa des belles-lettres. Il mourut en 1706, membre du conseil privé du prince d'Orange. — Charles Dorset, né en 1716, fut plus particulièrement connu sous le titre de lord Germaine; il fut, en 1773, nommé ministre des colonies, et mourut en 1785.

DORTH, nom d'une des plus illustres familles du duché de Gueldres et du comté de Zutphen. Dès l'an 1512, l'histoire fait mention de Seynon de Dorth, qui épousa Agnès, fille d'Arnold, seigneur de Borkelo, de laquelle il eut un fils, Henri de Dorth, qui se maria avec Anne de Keppel. — Théodore de Dorth. — Seynon de Dorth. — Théodore de Dorth. — Deynon de Dorth. — Théodore de Dorth, fils de ce dernier, épousa Jeanne de Rossem, fille de Jean de Rossem de Mynsewyck, frère du fameux Martin de Rossem. — Seynon de Dorth, fils aîné de Théodore, sénéchal du comté de Zutphen, et bailli de Lochem, épousa, en 1560, Marie Drosen, de laquelle il eut Théodore de Dorth, qui fut colonel et sénéchal du comté de Zutphen. Après lui, vint Théodore de Dorth, et enfin Théodore de Dorth, fils du précédent, qui mourut en 1649, sans laisser de postérité. Les armes de la famille de Dorth étaient trois chevrons de gueules en champ d'or.

DORTHMOND, en latin *Tremonia* (concile de), ville impériale et ancienne d'Allemagne, située dans le royaume de Westphalie, sur la rivière d'Emser. Cette ville n'a d'autre célébrité que celle qu'elle tire d'un concile qui y fut tenu en 1005, sous le règne de l'empereur saint Henri, pour la réforme du clergé. Elle fut prise en

1679, pendant la guerre de Trente-Ans, par les Français.

DORYPHORE. C'était, dans le milieu du Bas-Empire, la dénomination des soldats de la garde impériale, qui étaient armés d'une demi-pique.

DOSA (George), paysan de la Transylvanie, fut, en 1515, élu roi de Hongrie par les paysans de ce royaume, lorsqu'ils prirent les armes contre la noblesse et le clergé. Dosa commit d'abord de très-grandes cruautés; mais, en 1514, étant tombé au pouvoir de Jean, vaivode de Transylvanie, il mourut au milieu des plus affreux supplices.

DOT, terme qui signifie de nos jours ce qu'une femme apporte en mariage à son mari, pour lui aider à soutenir les charges du mariage, et qui, chez plusieurs peuples de l'antiquité, avait trait au contraire à une donation que le mari faisait à la femme à cause des noces. — Chez les Hébreux, les hommes qui se mariaient étaient obligés de constituer une dot aux filles qu'ils épousaient ou à leurs pères; ce qui est prouvé, 1^o par la Genèse, où l'on voit que Jacob, av. J.-C. 1836, servit durant 14 ans chez Laban pour obtenir Lia et Rachel; 2^o que Lichem, demandant en mariage Dina, fille du même Jacob, av. J.-C. 1746, promit à ses parents de lui donner tout ce qu'ils lui demanderaient pour elle; enfin que David, environ 1080, donna 100 prépuces de Philistins à Saül pour la dot de sa fille Michol, Saül lui ayant fait dire qu'il ne voulait pas d'autre dot. — Lycurgue donnant ses lois aux Lacédémoniens, av. J.-C. 898, établit le même usage, et, suivant le rapport d'Hérodote, av. J.-C. 484, c'était la coutume des peuples de la Thrace et de toutes les contrées du Nord. Mais la quotité de la dot variait suivant les pays. Chez les Goths, au 4^e siècle, c'était la dixième partie des biens du mari; chez les Lombards, 5^e siècle, la quatrième, et enfin, suivant Tacite, de *Moribus Germanorum*, chez les Germains, l'usage était que le mari devait doter sa femme, qui ne lui faisait qu'un léger cadeau de noces, consistant, d'après le goût belliqueux de ce peuple, dans quelques armes ou un cheval. — Chez les Romains, au contraire, l'usage fut toujours de recevoir des dots des femmes, et, en considération de la dot, ils leur faisaient un avantage proportionné, connu sous le nom de *Donation à cause de nocces*. César, dans ses *Commentaires*, an de Rome 694, av. J.-C. 70, parlant des mœurs des Gaulois, fait mention que la femme apportait à son mari une somme d'argent, et que, de son côté, le mari prenait sur ses biens une somme égale à la dot; que tout était mis en commun et appartenait au survivant des conjoints (origine de la communauté des biens, V. **MARIAGE**). A l'époque de la conquête, 420 de l'ère vulg., les Francs laissèrent aux Gaulois la liberté de vivre suivant leurs anciennes coutumes, et pour eux ils continuèrent de vivre suivant les us des Germains, dont ils tiraient leur origine. Ils continuèrent donc à acheter leurs femmes, dont le prix revenait aux parents, et à leur défaut au roi, suivant l'article 46 de la loi salique. Tel fut l'usage observé chez les Francs sous la première et la deuxième race, usage qui s'observait encore vers le 10^e siècle, suivant un cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre-en-Vallée, dans lequel on trouve une donation faite au couvent par Hildegarde, comtesse d'Amiens, veuve de Valeran, comte de Vexin, d'un alev qu'elle avait reçu en se mariant de son seigneur, suivant l'usage de la loi salique, qui oblige, dit-elle, les maris à doter leurs femmes. C'est de cette dot constituée par le mari que le douaire tire son origine. (V. **DOUAIRE**.) En 458, Majorin fit une loi dont l'objet était de pourvoir à la subsistance et à l'éducation des enfants. Cette loi ordonna que la femme apporterait en dot autant que son mari lui

donnerait de son côté, et déclara nuls les mariages qui se contracteraient sans dot. L'Eglise gallicane, qui se réglait anciennement par le code théodosien et par les Nouvelles qui étaient imprimées à la suite de ce code, adopta la loi de Majorien. Depuis lors il a été fait en France quelques règlements pour les dots. Le plus ancien est une ordonnance de François 1^{er}, donnée à Châteaubriant en 1532, laquelle, à l'article 2, porte que les pères ne donneront à leurs enfants que la dixième partie de leurs biens. Il existe un autre règlement daté de 1563, qui défend, article 17, aux pères et mères, aïeuls ou aïeules, de donner à leurs filles, en les mariant, plus de 10,000 livres tournois, exceptant néanmoins ce qui reviendrait aux filles par succession ou donation d'autres que leurs ascendants. Aujourd'hui l'usage est que la femme apporte une dot à son mari.

DOUAI, en latin *Duacum*, *Doacum* et même *Doagium*; en vieux français, *Doai*, *Duay*, grande ville bâtie sur la Scarpe, à 46 lieues de Paris, chef-lieu de sous-préfecture du département du Nord, place forte de la 16^e division militaire, siège d'une Académie universitaire et d'une cour royale. *Castrum Duacum* n'est nommé nulle part avant le 7^e siècle; c'était à cette époque une simple forteresse destinée à protéger Lombrès, résidence royale. On trouve déjà dans les titres du 11^e siècle les noms de quelques châtelains de Douai. En 1193, Philippe-Auguste remet au comte de Flandre ses serments au sujet des *tours* de Douai. En 1220, la vieille tour de Douai est mentionnée comme faisant partie du douaire d'Aguès, fille du châtelain de Bapaume. Cet office de châtelain fut occupé en dernier lieu par Philippe d'Inchy, qui le vendit, en 1464, aux échevins de Douai. A l'époque de la bataille de Bouvines, 1215, Douai était déjà renommée pour son opulence et la force de ses murs. Au 10^e siècle, les Douaisiens résistèrent avec leurs seules ressources aux attaques combinées du roi de France, du comte de Bourgogne, du comte de Vermandois. Vers 1071, ils osèrent prendre le parti d'Arnoul, le malheureux et légitime comte de Flandre, contre Robert le Frison, que la victoire favorisait, et qui céda à Baudouin, comte de Hainaut, la chàtellenie de Douai; mais ce comte ayant refusé d'épouser Adélaïde de Savoie, nièce de la femme de Robert II, et qui plus tard fut reine de France, Robert garda Douai. L'empereur Henri V vint au secours de Baudouin pour reprendre Douai; mais il fut repoussé avec perte par les habitants. Ceux-ci obtinrent, en 1173, la première institution de leur commune, et à cette occasion ils prirent des armoiries qui consistaient en un *écu de gueules surmonté d'un D gothique d'or*. Après la bataille de Mons-en-Puelle, en 1504, ils ajoutèrent à leur blason une *flèche d'or*, qui, partant de l'angle dextre, renait *frapper le cœur de l'écu*, d'où découlaient six gouttes de sang, en mémoire des 600 hommes qu'ils avaient perdus dans cette journée. La bannière de Douai parut avec honneur dans les champs de Bouvines, et lorsqu'en 1225 un traité fut conclu pour la rançon du comte Ferrand fait prisonnier dans cette bataille, ce fut Douai qui y contribua pour la plus forte part; elle fut mise pour 10 ans dans les mains du roi de France. Une charte de la comtesse Marguerite constate qu'en 1268 il y avait à Douai des guerres et des dissensions violentes entre les bourgeois. — Robert de Béthune, comte de Flandre, céda, en 1312, à Philippe le Bel, pour payer les 10,000 livres de rente auxquelles avait été fixée sa rançon, les villes de Béthune, Lille et Douai. En 1564, le parlement de Paris déclara, au sujet de la condamnation d'un jeune homme ordonné par les échevins de Douai, que cette ville serait déchu de tous ses privilèges; mais Charles V

les lui rendit par un rescrit de 1568. En 1420, les turlupins tenant des réunions dans l'un des faubourgs de la ville, l'évêque Martin Parée fit faire leur procès, et on en brûla six sur la place de Douai; des deux théâtres dressés pour les spectateurs, celui qui portait les gens d'Eglise s'écroula et tua beaucoup de monde. En 1562, l'Université de Douai, créée par une bulle du 6 janvier 1561, fut installée par les échevins le 5 octobre, 1562. Le parlement de Flandre, établi d'abord à Tournai par Louis XIV, puis transféré à Cambrai, vint enfin se fixer à Douai en 1714. Supprimé en 1771, et remplacé par un conseil supérieur, il ne fut rétabli qu'en 1774. Il périt en 1790 avec la plupart de nos vieilles institutions. Les établissements religieux étaient nombreux à Douai; on y comptait deux collégiales, Saint-Amé, fondé vers 1674 à Marville, transféré à Douai deux siècles plus tard; Saint-Pierre, dont l'origine remonte au 2^e siècle. Ses 6 paroisses furent réduites à trois par la loi du 27 avril 1794; le concordat de 1800 maintint le même nombre. On a compté en cette ville 15 monastères d'hommes et 16 de filles. La ville possédait près de 50 hospices, qui sont aujourd'hui fondus, soit dans l'Hôtel Dieu, soit dans l'hospice, soit dans ses annexes. Louis XIV s'étant rendu maître de Douai en 1672, y fit exécuter de grands travaux de fortification sous la direction de Vauban; ce célèbre ingénieur laissa subsister une vingtaine de tours qui avaient été construites depuis 1405, sur divers points de l'enceinte de la place. Douai est la patrie d'une foule d'hommes remarquables; nous citerons les peintres Belgambe et Ared, le statuaire Jean de Boulogne, les musiciens Descambres et Tarlier; dans les lettres, Corvensin, Louis, Dujardin, Dumont, Trigaut; dans la médecine, Pierre et Alexandre Delaunoy Meller; parmi les juriconsultes et magistrats, Bonnaire, de Calonne; enfin dans l'art militaire, Franqueville, d'Abancourt, ministre de la guerre en 1791; le général Duratte.

DOUAI (Siège de). En 1708, le prince Eugène s'était rendu maître de Douai, qui fut assiégé, deux ans après, par le maréchal de Villars à la suite de la bataille de Denain. (Voy. ce mot.) La garnison, forte de 4,000 hommes, était commandée par M. de Hompesch, officier d'une grande valeur. Le prince Eugène vint au secours de la place; mais, quand il eut reconnu les retranchements du maréchal de Villars, il se retira sans rien entreprendre. La place avait été investie le 14 août; le fort de Scarpe capitula le 27 du même mois, et la ville se rendit le 8 septembre 1710, après 24 jours de tranchée ouverte.

DOUAIRE, nom donné à la pension alimentaire accordée quelquefois, par contrat de mariage, à la femme qui survit à son mari. — Le douaire, usage inconnu aux Romains, au moins jusqu'au temps du Bas-Empire, puisqu'il n'en est fait mention ni dans le code Théodosien, 458 de J.-C., ni dans les lois de Justinien, 529, n'était autrefois usité que dans les pays coutumiers, et n'a jamais eu lieu dans les pays de droit écrit, à moins que ce ne fût par une stipulation expresse portée sur le contrat de mariage, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui. L'avantage que les Romains faisaient ordinairement à leurs femmes était la donation à cause de noces, *donatio propter nuptias* (V. DON), mais cette donation se réglait à proportion de la dot, de sorte que si une femme n'avait pas de dot ou si sa dot n'avait pas été payée, le mari n'était pas tenu de lui faire une donation à cause de noces. — L'usage du douaire vient des Gaulois. César, 70 av. J.-C., et Tacite, 97 de l'ère vulgaire, en parlant des mœurs de ces peuples, désignent le douaire comme une dot que le mari constituait à sa femme. Les

deux plus anciennes lois de la Gaule, la loi Gombette, 517 de J.-C., qui dit que la femme qui se remarierait conserverait sa vie durant l'usufruit de la dot qu'elle avait reçue de son mari, et la loi salique, 5^e siècle, confirmaient cet usage. Les formules du moine Marculphe, qui vivait dans le 7^e siècle, justifient que le douaire était toujours usité. Toutefois la quotité n'en était point réglée, il dépendait, dans le principe, entièrement de la convention jusqu'à ce que Philippe-Auguste, par son ordonnance de 1214, le régla à la jouissance de la moitié des biens que le mari avait au jour du mariage, Henri II, roi d'Angleterre, établit, vers la même époque, la même chose dans les pays soumis à son obéissance, excepté qu'il fixa le douaire à la jouissance du tiers des biens dont Philippe-Auguste avait accordé à la femme la moitié; ce qui fut confirmé par les établissements de saint Louis, 1270. — Le douaire de Marguerite de Provence, veuve de saint Louis, 1271, fut assigné sur les Juifs, qui lui payaient, par quartier ou trimestre, 219 livres 7 sous 6 deniers, ce qui faisait 877 livres 10 sous par an, douaire proportionné à sa dot qui était de 20,000 livres. — Lorsque les coutumes furent rédigées par écrit, 15^e siècle, on y adopta l'usage du douaire qui était déjà établi par l'ordonnance de Philippe-Auguste, avec cette différence que, dans les pays en deçà de la Loire, le douaire fut communément de la moitié des biens, tandis qu'au contraire, dans les pays au delà de la Loire, le douaire demeura fixé au tiers de ces mêmes biens, comme il l'avait été par Henri II, roi d'Angleterre, lorsque ces provinces étaient soumises à sa domination.

DOUGLAS, grande et ancienne famille d'Ecosse qui jouissait de deux prérogatives, dont l'une accordait à l'ainé de cette famille, aux cérémonies du couronnement des rois d'Ecosse, le privilège de porter la couronne; et l'autre leur accordait, dans toutes les armées royales, le droit de commander constamment l'avant-garde, d'où est venue la devise des Douglas : « Jamais arrière. » Guillaume de Douglas vivait au 12^e siècle, sous le règne de Robert Bruce, et fut choisi par ce prince, entre tous ses courtisans, pour une mission qui témoignait la confiance dont le roi l'honorait. Robert Bruce avait fait vœu d'aller dans la Palestine combattre les infidèles; mais n'ayant pu l'accomplir pendant sa vie, il ordonna à Douglas d'y porter son cœur après sa mort et de le présenter au saint sépulchre. Robert mourut en 1129, et Douglas partit immédiatement pour ce voyage, accompagné d'une grande quantité de noblesse du pays. Quelques-uns disent que, s'étant arrêté en Espagne pour y combattre les Sarrasins, il y fut tué avec toute sa suite; mais d'autres, d'accord avec les premiers sur le lieu de sa mort, assurent au contraire qu'il ne fut tué qu'après son retour de Jérusalem. — Douglas (Archambault, comte de), né vers 1574, fut nommé commandant général des 40,000 auxiliaires envoyés à ce prince, et fut en récompense créé lieutenant général et duc de Touraine. Il périt le 20 août 1425 dans une bataille engagée malgré lui par la témérité du vicomte de Narbonne. — Douglas, évêque de Dunkeld, fit, au commencement du 16^e siècle, plusieurs poèmes qu'il adressa au roi Jacques IV. Il mourut en 1521. — Douglas (Guillaume, comte de), naquit en 1534. Il fut, en 1592, employé par le roi Jacques VI, contre lequel il avait déjà conspiré une fois, pour réconcilier le comte de Huntley avec ses ennemis qui voulaient venger sur ce dernier la mort du comte de Murray. Dans la même année, le comte de Douglas se mit à la tête d'un parti qui prétendait rétablir la religion catholique romaine en Ecosse; mais la trame fut découverte, et le comte, voyant

qu'on prenait la chose au sérieux, chercha à gagner le roi qu'il supplia de vouloir bien examiner plus à fond cette affaire. Jacques VI y consentit; malheureusement pour le comte, il fut convaincu en plein parlement en 1594. Ses armes furent brisées sous ses yeux et tous ses biens confisqués. Dans la suite, il fit sa paix avec le roi, qui lui fit rendre tous ses biens, et Jacques VI étant mort en 1597, il porta, suivant les prérogatives de sa maison, la couronne devant le nouveau roi dans l'assemblée des états. Il mourut en 1611. — Douglas (Robert, comte de), issu de la même famille, fut nommé général feld-maréchal en Suède, où il s'attacha dès l'année 1650 à la fortune de Gustave-Adolphe qu'il suivit en Allemagne pendant le cours de la même année. Douglas fut, en 1655, nommé colonel sous les ordres du général Bannier, et fut fait major général en 1645. Il assista au couronnement de la reine Christine, 1650, et fut créé par elle, pendant les années 1651 et 1652, baron de Schelby, comte de Skaningen et grand écuyer du royaume. Il suivit Charles-Gustave dans son expédition de Pologne, 1655, et mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante à Stockholm, le 28 mai 1662. — En 1701, le chef de la famille de Douglas était le marquis de Douglas, dont le fils fut connu pendant longtemps sous le titre de prince d'Angus.

DOULENS, en latin *Durlendum*, ville de France située dans l'ancienne province de Picardie (Somme), était une ville très-ancienne qui appartenait jadis aux comtes de Ponthieu. Marie, comtesse de Ponthieu, fille du comte Guillaume II et d'Alix de France, fille de Louis VII, 1196, céda, en 1225, son droit sur Douzens au roi Louis VIII. Par le traité d'Arras, 1435, Charles VII aliéna cette ville au duc de Bourgogne Philippe le Bon, mais elle fut rachetée en 1463. On a depuis fait mention de Douzens dans les traités de Conflans, 1465; de Paris, 1514; de Madrid, 1526; de Cambrai, 1529, et de Cressy, 1544. Dans le 16^e siècle, Antoine de Bayencourt eut en don la ville de Douzens, que le procureur du roi fit saisir et réunir à la couronne, 1539, comme étant du domaine du roi. Le château de cette ville fut pris par le comte de Fuentès en 1593. Sous les ordres de son général, les Espagnols pénétrèrent dans la ville, qu'ils mirent au pillage après avoir passé au fil de l'épée environ 400 gentilshommes qui s'y étaient renfermés. Fernando Tellez Porto-Carrero, qui y fut établi gouverneur, ayant été tué deux ans après, au siège d'Amiens, Douzens fut repris par les Français. Louis XIV, ayant fait réparer le château, établit dans cette ville une prévôté et une élection. — De nos jours, la citadelle de Douzens sert de prison d'État, et a reçu, en 1855, les condamnés d'avril.

DOURDAN, petite ville du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet, à 11 lieues de Paris, sur la rivière d'Orge. Elle a une origine fort ancienne. Saint Louis l'affecta pour douaire avec Corbeil et autres lieux, d'abord à sa mère, en 1240, et ensuite à Marguerite de Provence, sa femme, en 1260. En 1307, Philippe le Bel comprit Dourdan dans l'apanage de son frère le comte d'Évreux. Ce comte laissa deux fils; le second, nommé Charles, eut Étampes, Dourdan, etc. Il en jouit depuis 1529 jusqu'en 1535. Louis, fils de Charles, ne laissant point d'enfant, donna, en 1581, Dourdan au duc d'Anjou; mais cette terre passa, quatre ans après, par transaction, au duc de Berri. Ce dernier, n'ayant point d'enfants mâles, donna tous ses biens à son neveu Charles VI, qui, du vivant même du donateur, en 1587, donna Dourdan à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui le transféra à son fils Philippe le Bon. En 1411, Dourdan passa du parti des Orléanais à celui des Bourgui-

gnons. En 1455, il appartenait à Jean de Nevers, qui le conserva jusqu'en 1446, époque où le procureur général du parlement de Paris le revendiqua comme une dépendance de la couronne. Il le fit saisir en 1472. Louis XI l'engagea bientôt à un nommé Gobache, puis il le retira en 1484 et le réunit de nouveau au domaine. En 1515, Louis XII, pour faire face aux dépenses de la guerre d'Italie, le vendit, moyennant 80,000 livres, à l'amiral de France Louis Mallet, seigneur de Gravelle, avec les terres de Melun et de Corbeil. L'amiral, à son lit de mort, rendit au roi les biens qu'il avait acquis de lui. Dourdan resta dans le domaine royal jusqu'en 1556, que Henri II l'engagea au duc de Guise. Les calvinistes saccagèrent cette ville en 1562 et 1567. En 1596, Henri IV la vendit à faculté de rachat perpétuel, Louis XIII la retira, en 1610, en remboursant le prix. Avant la révolution, Dourdan appartenait à la maison d'Orléans. Son ancien château, bâti au 15^e siècle, sert aujourd'hui de maison de force.

DOUZI-LES-PRÉS (Conciles de), petite ville située dans le territoire de Mouson, entre Ivoy et Sedan, département de la Marne, célèbre par deux conciles qui y furent tenus dans le courant du 9^e siècle; le premier contre Hincmar de Laon qui, n'ayant pas voulu répondre aux plaintes que le roi avait formées contre lui, y fut déposé et mis dans une prison, où, deux ans après, il eut les yeux crevés, 871. Dans le second concile de Douzi, les évêques s'occupèrent des mariages incestueux, et portèrent des canons contre ceux qui envahissent les biens de l'Église, 874.

DRACK (Français), célèbre navigateur anglais, né dans le comté de Devon. Il était maître d'un petit navire avec lequel il faisait le commerce en France et en Zélande, lorsqu'il apprit que le capitaine Haukins équipait à Plymouth une flotte pour l'Amérique; il alla le rejoindre, et obtint le commandement du *Dragon*, sur lequel il partit en 1572. Drack revint la même année; il repartit en 1575. Cette fois il doubla le détroit de Magellan. Il revint l'année suivante, 1576, et repartit en 1577, avec 3 navires. — En 1585, il s'empara de Saint-Domingue. (V. ce mot.) Il fut, à cette occasion, fait chevalier par la reine Élisabeth. Drack fit encore, en 1588 et 1589, des courses contre les Espagnols, et mourut, en 1596, en revenant de Sainte-Marthe à Porto-Bello.

DRACON, législateur athénien, vivait vers la 29^e olympiade, environ 660 av. J.-C. Il fit des lois si rigoureuses, que Herodotus, faisant allusion à son nom de Dracon, disait qu'elles n'étaient pas d'un homme, mais d'un dragon. La mort de Dracon fut en même temps glorieuse et malheureuse; car, se trouvant sur un théâtre où il recevait les acclamations du peuple qui le remerciait de ses lois, il fut étouffé sous la quantité de robes, de bonnets et d'autres marques qu'on lui jetait de tous côtés, suivant la coutume de ce temps-là. Environ 66 ans après, les lois de Dracon furent abolies par Solon, à cause de leur trop grande sévérité, 594.

DRAGONNADES, persécutions qui eurent lieu sous le règne de Louis XIV, pour exterminer les calvinistes ou les forcer à embrasser la religion catholique, 1685. Les dragonnades furent dirigées par les ministres Louvois, Boufflers et de Noailles, et ne cessèrent que sous le règne de Louis XV, 1715.

DRAGON RENVERSÉ, ordre de chevalerie institué environ l'an 1418, après la cérémonie du concile de Trente, par l'empereur Sigismond. Cet ordre fleurit en Allemagne et en Italie, et ceux qui en étaient décorés portaient une croix fleurdelisée de vert. Dans les jours solennels, ils portaient un manteau d'écarlate et sur un mantelet de soie verte, ils avaient une double chaîne

d'or, au bout de laquelle pendait un dragon renversé. Le sujet de cette institution fut l'anathème porté contre la doctrine de Jean Huss et Jérôme de Prague, et la condamnation de leurs personnes, que Sigismond représentait comme un dragon défait. — Les luthériens, dans les guerres de religion du 18^e siècle, prirent souvent pour devise dans leurs enseignes un dragon relevé contre l'Eglise.

DRAGONS, milice française instituée sous Henri III, 1554, par le maréchal de Brissac, qui leur donna d'abord le nom d'arquebusiers à cheval, parce qu'ils étaient armés d'arquebuses. Ils furent enrégimentés par Henri IV, 1600, et combattait alors à pied et à cheval. — Les dragons sont aujourd'hui partie de la cavalerie de ligne. On en compte 12 régiments, qui se composent chacun de 5 escadrons, et présentent un effectif en hommes de 9,464. — Chaque dragon dépense annuellement à l'Etat, pour la solde, l'entretien, les vivres, l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement, 885 fr. 41 c. 5 millièmes.

DRAGUT-RAIS, chef des corsaires de Barbarie sous le règne de Soliman II, rendit de grands services à ce prince dans ses guerres contre les chrétiens. En 1550, Dragut fut surpris dans le port de Girotte, entre Calvi et Layou (Corse), par Jeannetin Doria qui le fit prisonnier. Lorsque Barberousse vint en Provence, Jeannetin, pour apaiser la fureur de ce barbare, mit Dragut en liberté, après en avoir reçu sa rançon, mais le souvenir de sa captivité le rendit plus cruel envers les chrétiens. Il fit une course jusqu'à Naples, sacagea et brûla la Calabre, et prit une galère de Malte. André Doria lui donna la chasse l'année suivante, 1552; mais sa flotte fut mise en déroute. En 1553, Dragut fit une descente dans l'île de Corse avec les Français, et en 1554 il courut les côtes de Calabre, le golfe de Venise, et se retira à Durazzo. A cette époque, il s'était déjà emparé de Tripoli, et avait été créé par Soliman gouverneur de toute la côté voisine. En 1560, il se rendit maître de l'île de Gerbe par une horrible perfidie; car, ayant fait venir à Tripoli un certain Soliman qui en était le seigneur, sous prétexte d'amitié, il le fit pendre, et s'empara de l'île. Enfin, en 1565, Dragut, se trouvant devant Malte avec 13 galères, fut blessé par un éclat de pierre qui l'atteignit à la tête. Il mourut peu de temps après de cette blessure.

DRAKENBORG ou **DRAKESTEIN**, famille noble d'Eltricht, dont il est fait mention dans les registres dès le 12^e siècle. A la fin du 14^e siècle, lorsque Frédéric de Blankenheim, monta sur le siège épiscopal d'Ulrecht, il investit Frédéric de Drakenborg du fief de Drakestein, 1594. Jean, fils de Frédéric, fit hommage en 1441, et mourut en 1478, laissant son fief à Frédéric de Drakenborg, son neveu, qui, de sa femme Hedwige de Rinesse, eut Justine de Drakenborg, qui lui succéda en 1520. Justine se maria à Théodore de Zuilen, et par ce mariage, la seigneurie de Drakenborg et le fief de Drakestein passèrent dans la maison de Zuilen, 1525.

DRAPEAU, signe ou enseigne militaire sous laquelle les soldats s'assemblent pour combattre, et pour les exercices militaires. Chez les Romains, le drapeau ne fut d'abord qu'une botte de foin. Alors chaque légion avait son aigle, chaque cohorte son signe de ralliement. La seule chose que l'on pourrait comparer à nos drapeaux c'est le *labarum* (voy. ce mot) que l'on voit souvent sur les médailles du Bas-Empire. Ce *labarum* ressemblait aux bannières d'églises, c'est-à-dire que l'étoffe, au lieu d'être clouée par un des côtés à la lance, était suspendue par deux de ses coins. Lorsque l'on eut établi des troupes ré-

glées, les princes leur donnèrent des drapeaux chargés de leur écusson, de leur devise ou de ceux des chefs particuliers de chaque corps. On y figura aussi des particularités relatives au corps à qui ces drapeaux étaient destinés. Tous ces drapeaux étaient de drap, et c'est de là qu'est venue la signification de drapeau. V. **BANNIERE**, **ETENDARD**, **ENSEIGNE**.

DRAPEAU (Serment, bénédiction et distribution du), usage antique qui, chez les Romains, avait lieu en présence des augures. Au moyen âge, les chrétiens faisaient bénir leurs drapeaux par les évêques en présence de toute l'armée. Aujourd'hui, les drapeaux sont bénits dans l'église métropolitaine du lieu où le régiment tient garnison. Après la bénédiction, le drapeau est amené devant le front du corps auquel il est destiné; alors le général en fait la remise solennelle et fait prêter serment aux troupes de le défendre. La plus célèbre distribution de drapeaux est celle qui eut lieu le lendemain du couronnement de Napoléon, l'empereur distribua lui-même les aigles aux régiments et reçut leur serment de fidélité à sa personne, 5 décembre 1804.

DRAVEIL, bourg situé sur la rive droite de la Seine, à 5 lieues de Paris. Il est indiqué dans le testament de Dagobert sous le nom de *Dravernum*. Ce roi le donna à la basilique de Saint-Pierre, dans laquelle avait été déposé le corps de sainte Geneviève. Vers le 8^e siècle, Frobaldis, abbé de Sainte-Geneviève, y apporta des reliques de saint Hilaire, évêque de Poitiers; mais plus tard ce saint fut remplacé, dans la dévotion des habitants de Draveil, par saint Remi de Reims, qui devint leur patron. Dès le 12^e siècle, Draveil avait un prieuré qui appartenait à l'abbaye d'Hiiverneur. Au 16^e siècle, cette abbaye ayant cessé d'exister, des ermites prirent possession de l'ermitage; mais ils furent expulsés, en 1627, par l'archevêque de Paris, et plus tard, en 1740, le cardinal de Noailles y plaça des ermites du Mont-Valérien.

DRESDE, capitale du royaume de Saxe et résidence du roi, sur l'Elbe, dans le cercle de Misnie; population, 64,580 habitants; possède un gymnase qui date de 1559, une école de beaux-arts réunie, en 1819, à l'école d'architecture; plusieurs sociétés: la société économique, 1764; société biblique, 1814; société minéralogique établie par Verner, 1816; société de médecine, 1818; et enfin, société des arts, 1828. La bibliothèque renferme 220,000 volumes, 150,000 thèses et 2,700 manuscrits. Son cabinet de médailles, déjà considérable sous Jean-George II, 1660, fut encore augmenté sous les deux Auguste, 1694-1715, et enrichie sous le roi Frédéric-Auguste I^{er}. Cette ville possède en outre une galerie de tableaux composée de 1,500 toiles et 200,000 gravures, et un cabinet des antiques des plus remarquables. Dresde, aujourd'hui ville grande et populeuse, ne dut, dans le principe, son origine qu'à quelques misérables cabanes de pêcheurs, construites par les Slaves qui étaient venus s'établir sur les bords de l'Elbe, 11^e siècle; puis elle fut engagée, vendue et échangée différentes fois jusqu'au temps où le margrave Henri, dit l'Illustre, en fit sa résidence, l'embellit et l'agrandit, 1156. Lors du partage de la Saxe entre les princes Ernest et Albert, 1485, Dresde eut à ce dernier dont la postérité y résida depuis. Elle fut dévorée par un incendie, 1491, relevée depuis et considérablement embellie. George le Barbu y fit bâtir un château, 1534, auquel il donna son nom; après lui, Maurice fit augmenter ses fortifications. Auguste, successeur de ce prince, 1553, fit agrandir et embellir la ville, qui, sous Jean-George I^{er}, 1610, souffrit triplement par la guerre, la peste et la disette. Jean-George II fit tout ce qu'il put pour donner à Dresde un grand éclat; mais

la période la plus brillante pour cette ville est celle du règne des deux Auguste qui furent élus successivement rois de Pologne, 1694-1715. Après le mort de ces deux princes, la guerre de Sept-Ans lui devint fatale. Du 14 au 30 juillet 1760, elle fut bombardée par les Prussiens et ses fortifications détruites. Depuis lors elle a pris un aspect de plus en plus riant, et se divise aujourd'hui en trois parties que l'on nomme l'*Altstad* (vieille ville), résidence royale, trois faubourgs, sur la rive gauche de l'Elbe; la *Friedrichsstad* (ville de Frédéric), séparée de l'autre par la rivière de Weisseritz; et enfin, la *Neustad* (ville neuve) sur la rive droite de l'Elbe, quartier qui ne date que de 1750. Parmi les édifices de l'*Altstad* on remarque : 1° le pont magnifique jeté sur l'Elbe, ayant 716 aunes ou coudées (16 arches); 2° l'église catholique, construite en 1751 d'après le plan de l'architecte italien Gaetano Chiaveri; 3° l'église Sainte-Sophie (évangélique), construite auprès de l'ancien couvent des frères gris, 1551 à 1537; mais qui ne recut sa forme actuelle qu'au 16^e siècle, par les soins de la princesse Sophie, veuve de Chrétien I^{er}; 4° l'église de la Croix, réduite en cendres par le bombardement de 1760 et réédifiée, 1764-1792; 5° l'église Notre-Dame, commencée en 1726, terminée en 1745; 6° l'ancien palais de Beruh, construit par le ministre de ce nom et qui, depuis 1826, est la résidence du prince Maximilien, frère du roi actuel; 7° le château royal, commencé par le duc George, 1534, achevé par Auguste II, 1718; 8° le palais des princes, 1718, embelli par le successeur d'Auguste II, 1760; 9° l'arsenal, un des plus célèbres de l'Europe par sa riche collection d'armes; 10° et enfin, les anciennes écuries royales, transformées, en 1852, en galeries de tableaux. Dans la *Neustad*, on remarque la statue équestre d'Auguste II, élevée en 1756; l'hôtel des Cadets, et le palais japonais, où se trouvent la bibliothèque et le musée des antiques.

DRESDE (Sièges de). A la suite de la victoire de Kesselsdorf, le roi de Prusse Frédéric le Grand se présenta devant les portes de Dresde, qui, dépourvue de provisions, se rendit à discrétion, 1745. — Second siège de Dresde par Frédéric, 1756. La ville, mal défendue par les généraux saxons, est contrainte à capituler. — Enfin, en 1760, troisième siège, toujours par le même roi, qui avait alors à combattre le général Maquire qui se trouvait dans la place avec 4,000 hommes, et le maréchal Daun (roy. ce nom) qui se trouvait près de là, à la tête d'une armée formidable. Frédéric fit commencer le bombardement le 12 juillet, et bientôt cette ville ne fut plus qu'un monceau de ruines et de débris fumants dont les soldats s'efforçaient d'éteindre l'incendie; mais l'arrivée du comte de Daun, en rendant la prise de Dresde impossible, contraignit le roi de Prusse à se retirer, 1760.

DRESDE (Bataille de). Dans l'automne de 1813, Napoléon fit de cette place le pivot de ses opérations. Le 27 août, pendant que le maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, à la tête de 20,000 hommes, était chargé de tenir tête au prince de Schwarzenberg, le roi de Naples, avec le duc de Bellune et une division de cuirassiers, déboucha de Dresde sur la route de Freyberg, attaqua la gauche des alliés et culbuta tout sur son passage. En même temps le duc de Trévise attaquait la droite, et quatre divisions de la jeune garde et deux de la vieille balayaient tout devant elles. A la suite de cette bataille, les alliés, n'ayant plus de communications avec la Bohême, se mirent en retraite, abandonnant de 25 à 30,000 prisonniers, plus de 1,000 caissons et 60 pièces d'artillerie, 27 août 1813. C'est dans cette bataille que le général français Moreau, traître à son pays, eut le genou de la jambe droite fra-

cassé par un boulet qui, traversant son cheval, lui emporta le mollet de la jambe gauche.

DREUX, ville très-ancienne, chef-lieu de sous-préfecture du département d'Eure-et-Loir, possède un tribunal de première instance et de commerce : population, 6,249 habitants. Cette ville, dont l'origine est fort incertaine, est une des plus anciennes de France. Quelques auteurs la font remonter à un certain Dripus, roi des Gaulois, dont ils pensent qu'elle tire son origine; d'autres lui donnent pour fondateurs les druides, anciens prêtres gaulois qui lui auraient donné leur nom; mais l'étymologie la plus vraisemblable du mot de Dreux est *Durocassis*, d'un peuple appelé *Durocasses*, dont, au temps de César, 70 av. J.-C., cette ville était la capitale. Dans les capitulaires de Charles le Chauve, 9^e siècle, ce pays est encore nommé *Pagus Durocassinus*, d'où l'on a pu faire *Drocès*, et ensuite *Dreux*. Dès le 10^e siècle, il existait un comté de Dreux, et l'on y battait monnaie depuis cette époque. Les Anglais s'emparèrent de la ville de Dreux et l'incendierent en 1188. Dans les premiers temps de la Ligue, 1562, les catholiques et les calvinistes s'y livrèrent un sanglant combat. (V. plus bas **DREUX** (Bataille de).) Enfin Henri IV prit cette ville d'assaut après un siège de 18 jours, remarquable par l'opiniâtre résistance des assiégés, 1595. Depuis lors, ses murailles n'ont pas été relevées, et la ville a perdu son importance politique. La ville de Dreux, entourée presque de tous côtés par la Blaise, qui s'y divise en plusieurs bras et se jette un peu plus loin dans l'Eure, est assez bien bâtie, et dominée par un coteau sur lequel on admire les ruines de l'ancienne forteresse des comtes de Dreux. Du côté du nord, se trouvent les restes d'une énorme tour en briques sur laquelle on a établi un télégraphe; c'était, dit-on, le donjon. Dans la première cour, on trouve les ruines d'une chapelle bâtie, en 1145, par Robert I^{er}, dit le Grand, fils du roi Louis le Gros. C'est dans le milieu de ces anciennes murailles que le roi Louis-Philippe, lorsqu'il n'était que duc d'Orléans, 1816, a fait élever une chapelle dans le style grec, destinée à renfermer les restes de sa famille. — L'église paroissiale de Dreux offre deux genres d'architecture. Les colonnes évasées de la partie basse, ses voûtes et ses arcades en ogive sont du 15^e siècle; mais le clocher et le haut de l'édifice ne datent que du 16^e. Dans l'intérieur de l'hôtel de ville, monument aussi du 16^e siècle, on voit une voûte et une cheminée curieuses, et dans les greniers une cloche fondue sous Charles IX, 1570, représentant sur la frise la procession des flambeaux. Dreux est la patrie de Rotrou, dont on voit le tombeau dans l'église Saint-Pierre; de l'architecte Clément Mezeau et du compositeur Philidor.

Comtes de la maison de Dreux. — Vers le milieu du 10^e siècle, le comté de Dreux était possédé par Landri, dont la fille Ève le porta en dot à Gauthier I^{er}, comte de Vexin, qui eut pour successeur, à Dreux, Geoffroy, son troisième fils. Ce comté tomba ensuite entre les mains de Richard I^{er}, duc de Normandie, qui donna la moitié du château de Dreux à Mabaut, sa fille, en la mariant à Eudes II, comte de Chartres, lequel s'empara du tout et refusa de le rendre après la mort de cette princesse, décedée vers l'an 1017, sans laisser d'enfants, ce qui occasionna une guerre entre Eudes et le duc Richard II. Celui-ci, ayant de se mettre en campagne, fit bâtir le château de Tilliers ou Tillières, sur la rivière d'Aure, pour tenir en bride celui de Dreux, et en donna la garde aux sires Néel de Saint-Sauveur, vicomte de Cotentin, et Raoul, seigneur de Tocni. Eudes, de son côté, fit alliance avec Hugues, comte du Maine, et Valereau, comte de

Meulan; puis il résolut de surprendre Tiliers, mais il fut lui-même battu et mis en déroute. Cet échec ne le découragea pas. Il suscita tant d'ennemis à Richard, que ce prince, craignant d'être accablé, prit le parti d'appeler à son secours Lagmart, roi de Suède, et Olaus, roi de Norwège, qui faisaient alors la guerre aux Anglais. Ces deux princes arrivèrent, par la Bretagne, dans le pays Chartrain, laissant sur leur route des traces si terribles de leur passage, que le roi de France, Robert, crut qu'il était de son devoir d'interposer son autorité pour accommoder les deux rivaux, ce à quoi il réussit. Par cette paix il fut convenu, dit la chronique, que « Richard conserverait Tiliers par droit d'héritage, et que le comte « Eudes aurait Dreux, mais reconnaîtrait le tenir du « roi. » Eudes, peu de temps après, céda le château de Dreux au roi de France, qui le réunit à la couronne.

Chronologie historique des comtes de Dreux. — Robert 1^{er}, surnommé le Grand, 3^e fils du roi Louis le Gros, regut, en 1157, le comté de Dreux dont sa postérité a pris le nom. En 1147, il accompagna le roi Louis le Jeune, son frère, dans la 2^e croisade, et soutint, à Constantinople, la dignité de prince du sang de France en refusant l'hommage que l'empereur Manuel demandait aux seigneurs français pour les terres dont ils feraient la conquête en Palestine. Il fut un des premiers seigneurs qui rentrèrent en France en 1155. Il fonda la ville qui fut appelée de son nom, Brie-Comte-Robert, et mourut fort âgé, en 1188, quatre ans après avoir abdiqué le comté de Dreux en faveur de son fils aîné. Ce prince, en 1159, avait accordé à la ville de Dreux une des premières chartes de commune et de franchise dont l'histoire fasse mention. Elle commence par ces mots : *Robertus, gratia Dei comes Drocorum et Branc.* Ce qui prouve encore ce que nous avons dit à l'article *DEI GRATIA*, que cette formule était alors généralement adoptée par les grands feudataires de la couronne. — 1184. Robert II, fils aîné de Robert 1^{er}, lui succéda par la résignation que lui fit ce prince quatre ans avant sa mort. Il accompagna, en 1190, le roi Philippe-Auguste à la Terre-Sainte, se trouva au siège d'Acre, 1191; revint en France à la suite du roi, 1192; et aida ce prince à se rendre maître du château d'Aumale, qui lui fut confié pour prix de ses services, 1196. En 1211, Robert se croisa contre les Albigeois et mena un renfort considérable au fameux Simon de Montfort, chef de cette expédition. Il signala sa valeur en 1214, à la bataille de Bouvines, et mourut en 1218, laissant pour son successeur Robert III, son fils, surnommé *Gâte-Blé* pour avoir, pendant son enfance, gâté plusieurs fois les moissons. En 1225, Robert fit hommage de sa terre de Braine à Thibaut VI, comte de Champagne. Il se trouva à la prise d'Avignon, 1226, et se déclara, pendant la minorité de saint Louis, contre la régence de la reine Blanche, mais bientôt après il rentra dans le devoir. Il mourut en 1254. — Jean 1^{er}, son fils aîné, lui succéda, d'abord sous la tutelle de sa mère, Éléonore de Saint-Valéri, puis sous celle de Henri de Sully, que cette dame épousa en 1257. En 1241, Jean accompagna le roi saint Louis dans sa croisade, et mourut en 1248, à Nicosie, en Chypre, laissant de sa femme Marie, fille d'Archambaud IX, sire de Bourbon, un fils qui lui succéda sous le nom de Robert IV. Ce prince joignit à ses domaines le comté de Montfort et la seigneurie de Rochefort par le mariage qu'il contracta, en 1259, avec Béatrix, fille unique de Jean 1^{er}, comte de Montfort-Lamauri. Il accompagna le roi Philippe le Hardi dans la guerre du Languedoc, et mourut en 1282. — Jean II, son fils, surnommé *le Bon*, lui succéda; ce prince fut honoré de la charge de grand chambrier de France. Il

accompagna Philippe le Bel en Flandre, se trouva à la bataille de Cassel, 1297, et à celle de Courtrai, 1302. Il mourut en 1309, le 7 mars, laissant 5 fils et une fille. Le premier de ses fils, Robert V, qui lui succéda, mourut en 1329, sans laisser de postérité. Le second, Jean III, ne survécut à son frère que l'espace de 2 ans, et mourut en 1331. Il eut pour successeur Pierre, le dernier des fils de Jean II, qui suivit Philippe de Valois dans ses guerres contre les Anglais. En 1345, il vendit à Louis, duc de Bourbon, la ville et baronnie d'Hennant, et mourut en 1345, ne laissant qu'une fille, Jeanne 1^{re}, qui lui succéda, sous la tutelle de sa mère Isabelle, fille de Jean 1^{er}, vicomte de Melun. Elle mourut sans alliance le 22 août de l'année suivante, 1346. — Après la mort de cette princesse, Jeanne II, fille de Jean II, succéda au comté de Dreux, et mourut en 1353, laissant un fils, Simon, vicomte de Thouars, qui lui succéda, et deux filles, Péronnelle et Marguerite de Thouars, qui succédèrent à leur frère. Simon fut tué dans un tournoi, en 1365, le jour même de ses noces. En 1377, ces deux princesses vendirent conjointement le comté de Dreux à Charles V, qui l'réunit ainsi à la couronne. Charles VI, fils et successeur de Charles V, engagea le comté de Dreux à Arnaud Amanien, sire d'Albret, pour lui tenir lieu d'une pension de 4,000 livres; mais, après la mort de ce dernier, 1401, Charles reprit le comté de Dreux et en gratifia, par lettre du mois de juillet 1407, Louis, duc d'Orléans, son frère, pour augmentation d'apanage. Ce prince ayant été tué le 23 novembre suivant, le comté de Dreux retourna à la maison d'Albret, et fut possédé, depuis 1415 jusqu'à 1418, par Charles 1^{er}. Les Anglais, maîtres de la France, le dépossédèrent; mais il lui fut rendu par Charles VII, en 1441. Charles mourut en 1471, et laissa, par son testament, le comté de Dreux à son troisième fils, Arnaud Amanien. Cette disposition n'ayant pas été approuvée par Alain le Grand, sire d'Albret et petit-fils de Charles, il sut la rendre inutile en se saisissant à main armée du comté de Dreux, dans la jonissance duquel il se maintint. Ce comté fut dans la suite le sujet d'un long procès entre les sires d'Albret et les comtes de Nevers, issus de Marie, fille de Charles. François de Clèves, premier duc de Nevers, obtint, en 1531, un arrêt en sa faveur; mais les parties adverses s'étant pourvues contre ce jugement, le procureur général intervint au nom du roi, prétendant que le comté de Dreux étant de l'ancien domaine de la couronne, n'avait pu être transporté au comte d'Albret; ce dernier gagna sa cause, et le comté en litige fut définitivement réuni à la couronne par arrêt du parlement de la même année. En 1539, la reine Catherine de Médicis l'obtint comme partie de son douaire; mais elle le rendit en 1569. Alors il fut érigé en duché-pairie, et donné en apanage à François de France, duc d'Alençon, puis d'Anjou, lequel mourut en 1584. Redevenu comté, il fut engagé à Charles de Bourbon, comte de Soissons, et après la mort du fils de ce prince, il échu à Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, sa petite-fille, laquelle étant décédée sans enfants, il passa par acquisition au duc de Vendôme, qui le donna à son épouse, princesse de la maison de Condé. A la mort de cette dernière, il échu à la princesse Palatine, sa mère, dont la succession a été partagée.

Branche des seigneurs de Buc. — Robert de Dreux, premier du nom, second fils de Robert III, surnommé *Gâte-Blé*, et d'Éleur de Saint-Valéri, fut seigneur de Buc, de Longueville et de Quincy; il mourut en 1266, laissant pour successeur Robert II, dont on ignore la mort. — Robert III mourut en 1350, et fut grand maître de France. Enfin Robert IV, premier chambellan de

Louis II, roi de Naples et de Sicile, qui le fit capitaine et châtelain de la ville de Tarente en 1591. Il mourut en 1428, sans laisser d'enfants.

Branche des seigneurs de Beaussard. — Jean de Dreux, second fils de Robert de Dreux, seigneur de Buc, vivait en 1251, et épousa Marguerite de la Roche, fille aînée d'Etienne de la Roche, seigneur de Châteauneuf, de Beaussard, et vicomte de Dreux. Il eut pour successeur Gauvain I^{er}, dont on ignore la mort, et qui fut lui-même remplacé par Gauvain II, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, 1425. — Robert de Dreux fut fait capitaine de Rouen vers l'an 1449, et mourut le 20 juin 1478. — Jean de Dreux, mort en 1502. — Gauvain III, mort en 1508. — Jacques de Dreux, mort en 1516, et Nicolas de Dreux, mort en 1590. Ce dernier avait épousé Catherine de Brézé, fille de Jean de Brézé, sénéchal de Normandie.

Branche des seigneurs de Morainville. — Jacques de Dreux, 4^e fils de Robert de Beaussard, qui vivait en 1519, fut seigneur de Morainville. François de Dreux lui succéda en 1548, et enfin Jean de Dreux, mort en 1690 des suites des blessures qu'il reçut au siège de Verneuil. Celui-ci ne laissa à sa mort qu'un fils naturel, François, qui fut légitimé en 1606, et qui fut père de François de Dreux, qui joua un rôle dans l'échauffourée de 1635 : il portait les armes de Dreux divisées en forme de sautoir. Les armes de la maison de Dreux étaient échiquetées d'or et d'azur à la bordure de gueules.

DREUX-BRÉZÉ. La famille de Dreux-Brézé se rattache par une filiation non interrompue jusqu'à Pierre de Dreux, frère de Simon de Dreux, 1553. Dans le 16^e siècle, Mery de Dreux, arrière-petit-fils de Pierre de Dreux, eut deux fils, dont l'un, Thomas de Dreux, seigneur de la Pommeraye, entra dans la magistrature, et fut la tige de la maison de Dreux-Brézé, qui occupa différentes charges aux parlements de Bretagne et de Paris. Toutefois la famille de Dreux ne prit le nom de Brézé que dans le 17^e siècle, par suite de l'échange que fit Thomas de Dreux, conseiller au parlement de Paris, avec le grand Condé du marquisat de la Galissonnière pour la terre de Brézé, qui fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois d'août 1685, enregistrées à la chambre des comptes et au parlement de Paris les 25 juillet et 5 août 1686. Le fils de Thomas, nommé comme lui Thomas de Dreux, fut lieutenant général, grand maître des cérémonies, 1701, et mourut en 1749. Il eut pour successeur dans ses places civiles et militaires Michel de Dreux, marquis de Brézé, né en 1699, grand maître des cérémonies, 1720 ; brigadier d'infanterie, 1741, et lieutenant général, 1743. Michel mourut sans enfants, et sa place de grand maître des cérémonies passa à son frère cadet Joachim de Dreux, qui eut pour fils Henri-Evrard de Dreux-Brézé, qui joua un si grand rôle pendant la révolution. Ce fut lui qui, le 20 juin 1789, alla notifier au président Bailly l'arrêt du roi qui ordonnait la fermeture du Jeu de Paume, arrêté qui amena la fameuse séance du Jeu de Paume, qui eut tant de retentissement dans toute la France. Jusqu'à la journée du 10 août, M. de Dreux-Brézé, fidèle au malheureux Louis XVI, resta constamment près de lui, et ce ne fut que du moment où il désespéra de pouvoir le servir en France, qu'il suivit le cours de l'émigration. Plus tard, il ne reñtra en France que par déférence pour les ordres de Louis XVIII, qu'il était allé rejoindre, se tint constamment à l'écart pendant la brillante épopée de l'empire, et se hâta, en 1814, d'aller recevoir le roi à Calais. Il mourut en 1829, laissant pour son héritier le marquis actuel Scipion de Dreux-Brézé, membre de la chambre des pairs.

DREUX (Bataille de), en 1562, entre les catholiques commandés par le connétable de Montmorency, et les protestants, par le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Les calvinistes eurent d'abord l'avantage ; mais les catholiques restèrent maîtres du champ de bataille. Jacques d'Albon, dit le maréchal de Saint-André, y fut pris et tué par un soldat huguenot ; le duc de Nevers y fut blessé mortellement ; le prince de Condé y fut fait prisonnier par le duc de Guise.

DREVET, célèbre famille de graveurs. Le premier, Pierre, né près de Lyon, 1664, mort en 1749, se distingua dans la gravure des portraits par la pureté de son burin. — Son fils, nommé comme lui Pierre Drevet, né à Paris en 1697, mort en 1759, se distingua par ses traits délicats et moelleux ; ses principaux ouvrages sont le *portrait de Bossuet* et plusieurs gravures d'après les tableaux de Rigaud et Boulogne.

DROIT ALLEMAND. Son origine remonte au temps des Germains, et il ne nous est guère connu que par ce qu'en rapportent César et Tacite. Toutefois, la conversion des Allemands au christianisme, qui arriva du 5^e au 10^e siècle, amena un changement que l'on put, en quelque sorte, considérer comme un pacte entre les vainqueurs et les vaincus, et qui se fit sentir par l'établissement de la loi des Visigoths, 466 ; des Francs Saliens, vers la fin du 5^e siècle ; celle des Bourguignons, vers 517 ; des Francs Ripuaires, de 511 à 534 ; des Bavares et des Allemands (*Alemanni*), de 615 à 638 ; des Frisons, des Saxons, des Angles, au temps de Charlemagne, 768-814, et des Lombards, de 645 à 724. Puis vinrent les Capitulaires, auxquels succéda le droit féodal, 10^e siècle. (V. **DROIT FÉODAL**.) Dans la suite, l'esprit d'opposition conduisit à rédiger dans une forme systématique les vieux droits nationaux. Parmi ces différentes compilations, la plus fameuse fut celle d'Ekkard de Reppow, si célèbre sous le titre de *Miroir des Saxons*, 1215 à 1235. Bientôt l'étude du droit romain, auquel on donna en quelque sorte pour appendice le droit féodal lombard, amena encore un autre changement qui nécessita, à partir du 16^e siècle, une législation particulière dans chaque État, législation qui reçut le nom de Caroline, du nom de l'empereur Charles-Quint, 1526. Aujourd'hui, lorsqu'on se sert de l'expression *droit allemand*, c'est du droit privé qu'on entend parler ; car pour le droit public, on emploie plus volontiers la dénomination de *droit germanique*. V. **DROIT GERMANIQUE**.

DROIT ANGLAIS. Le premier qui donna des lois par écrit à ses sujets fut Ethelbert, roi de Kent, qui vivait en 561 ; ces lois sont fort concises et assez grossières. Inas, qui commença à régner en 712 sur les Saxons occidentaux, dans le West-Sex, leur donna aussi des lois. Puis Offa, roi de Mercie, fit les siennes en 758, et enfin Egbert, roi de West-Sex, ayant réuni sous sa domination presque toute l'Angleterre, composa une compilation qui renfermait les lois d'Ethelbert, d'Inas et d'Offa, ce qui l'a fait regarder comme l'auteur des lois anglicanes. Il mourut en 900. Après lui, vint Edgar, surnommé *le Pacifique*, qui, en 975, donna une nouvelle loi, qu'il appela la *loi commune*, laquelle tomba bientôt dans l'oubli, où elle demeura jusqu'au règne d'Edouard le Confesseur. Enfin, en 1017, les Danois, maîtres de l'Angleterre, y apportèrent aussi leur loi, qui ne fit pour ainsi dire que paraître, et se perdit dans la conquête de Guillaume le Conquérant, 1065. V. **CONSTITUTION ANGLAISE**.

DROIT CANONIQUE, que l'on nomme vulgairement *droit canon*, est celui dont on se servait pour décider les différends qui survenaient entre les gens d'Eglise. Il

Prend son nom du mot grec *Κανον*, qui signifiait généralement une règle. Il se composait, 1° des oracles des saintes Écritures; 2° des constitutions des conciles; 3° des décrétales des papes; 4° des sentiments des Pères de l'Église. On y a ajouté quelques articles du code théodosien et du code de Justinien. Il se divise en trois temps, dont le premier embrasse depuis la naissance du christianisme jusqu'à l'an 1150; le deuxième se compose des compilations qui ont été faites depuis l'an 1150 jusqu'à l'an 1485, et le troisième comprend tout ce qui a été ajouté depuis cette dernière époque. — A l'égard du premier temps, il y a eu des collections grecques et des collections latines. La première collection des Grecs fut publiée environ vers l'an 583, suivant les uns par Etienne, évêque d'Éphèse, suivant d'autres par Sabas, évêque d'Héraclée. Elle comprend, entre autres, les canons des deux conciles de Nicée et de Constantinople. La seconde collection fut faite peu après le concile de Chalcédoine, 451; la troisième fut ordonnée par le concile in Trullo, tenu à Constantinople en 692. La quatrième collection eut pour auteur Photius, patriarche de Constantinople, 880. A ces quatre collections grecques on en ajoute une cinquième, faite vers l'an 550, par Jean d'Antioche, et deux *nomocanons*, publiés, le premier par le même Jean d'Antioche, en 554, et le second par le patriarche Photius, auteur de la quatrième collection, 885. — A l'égard des collections latines, il y en a eu trois principales. La première fut faite vers l'an 460, par ordre du pape saint Léon; la deuxième collection fut dressée par Denis le Petit; elle parut au commencement du 6^e siècle, et Denis y ajouta un recueil des décrets des papes; la troisième collection latine parut vers l'an 790, sous le nom d'*Isidorus Peccator* ou *Mercator*. Outre ces collections principales, il y en a eu d'autres dans lesquelles on a rangé les canons suivant la différence des matières, comme celle de Ferrand, diacre de Carthage, 527; et de saint Martin, archevêque de Brague, 572; de Cresconius, évêque d'Afrique, 670, et de Reginon, abbé de Prusse, au diocèse de Trèves, vers l'an 900. Environ l'an 1010, Buchard, évêque de Worms, fit une nouvelle collection, qu'on appela mal à propos *décrets* de Buchard. A ces différentes collections, il faut ajouter les deux compilations que fit, vers l'an 1100, Yves, évêque de Chartres. La première de ces compilations fut appelée le *Décret*, la seconde la *Pannormie*, ou recueil des anciennes lois. — On met dans le second temps le corps du droit canon, nommé vulgairement le *corpus canonum*. Il consiste en trois parties, dont la première contient le *décret de Gratien*; la seconde renferme les grandes décrétales recueillies par ordre de Grégoire IX, 1250. Le troisième comprend les quatre moindres compilations ou décrétales, qui sont: le *sixte*, les *clémentines*, les *extravagantes* de Jean XXII, et les *extravagantes communes*. Le décret de Gratien est le recueil des anciennes constitutions ecclésiastiques sorties jusqu'au milieu du 11^e siècle; il fut publié vers l'an 1154, revu et corrigé par Grégoire XIII, et publié de nouveau en 1580. La seconde partie se compose des *clémentines*. (V. *DECRÉTALES*.) Enfin la troisième partie du *corpus canonum* contient, comme nous l'avons dit, le *sixte*, les *clémentines* et les *extravagantes*. Le *sixte*, c'est-à-dire le sixième livre des décrétales, fut fait par ordre de Boniface VIII, 1298. Les *clémentines* furent recueillies par le pape Clément V, quelque temps après la célébration du concile général de Vienne, 1311, et publiées par son successeur, Jean XXII, 1317. Les *extravagantes* de Jean XXII sont les décrétales de ce pape, parce que n'étant pas dans le droit canon, elles semblaient vaguer

hors du *corpus canonum*. On appela depuis *extravagantes communes* les décrétales de plusieurs autres papes jusqu'à 1485. — Le troisième temps de droit canon renferme les constitutions des conciles et des papes, faites depuis les dernières compilations des décrétales, et est divisé en droit commun et en droit propre. Le droit commun, c'est-à-dire de tous les catholiques, renferme les décrets des conciles généraux tenus depuis Clément V; le droit propre est celui que chaque nation observe, outre le droit général de toute l'Église; c'est pour nous ce que nous appelons les *libertés de l'Église gallicane*. Telles sont la pragmatique sanction, les ordonnances d'Orléans, de Blois; les concordats de 1516-1808. V. *CANON*.

DROIT CIVIL. V. les articles **CODE** et **DROIT ROMAIN**.

DROIT COMMERCIAL, nom donné aux coutumes ou lois écrites, destinées à régler les relations des commerçants entre eux. — Dès la plus haute antiquité, on trouve dans la législation des peuples des clauses toutes spéciales appliquées au commerce, et pour n'en donner qu'un exemple, nous citerons la Bible, *Ezech.*, ch. XVIII, v. 5, où l'on voit la sagesse des institutions destinées à protéger le commerce à Tyr, et l'on voit, dans Cicéron, *Pro lege manilla*, combien les lois des Rhodiens avaient acquis de réputation en matière de droit maritime. A Rome, le droit commercial fut emprunté aux Rhodiens, entre les années 699 à 705 de Rome, av. J.-C. 55 à 51, et ses principales dispositions, fondées sur le principe du droit naturel, supportèrent le choc des barbares, et sortirent victorieuses des invasions des 4^e et 5^e siècles. Vers cette époque, il existait à Amalfi une cour d'amirauté de laquelle ressortaient volontairement toutes les nations commerçantes de la Méditerranée, et Constantinople elle-même. Du reste, il est bon de dire que les Athéniens avaient autrefois joui d'une institution analogue, et que les villes de Trani, Pise et Marseille, à des époques qu'on ne saurait préciser, en possédaient également. Les monuments les plus importants sur le droit maritime au moyen âge sont : 1° la compilation appelée *rooles ou jugements d'Oléron*, que Leibnitz attribue à Othon de Saxe, lorsqu'il était seigneur d'Oléron, par suite d'une cession qui lui fut faite par Richard I^{er}, en 1189; mais les Français la revendiquent pour eux, et prétendent qu'elle est due à la fameuse Éléonore d'Aquitaine, qui la fit rédiger au retour de la croisade où elle avait accompagné son mari, 1152; 2° les *assises de Jérusalem*, qui renferment, dans la partie intitulée *Court des borjés* (cour des bourgeois), des détails curieux sur le droit commercial et maritime de cette époque; 3° enfin les établissements de saint Louis, 1270. — C'est encore du 12^e siècle que datent les associations commerçantes et l'invention de la lettre de change, attribuée par quelques-uns aux Juifs, par d'autres aux Lombards. La grande révolution qui s'opéra au 15^e siècle, par suite de la découverte de l'Amérique, influa sur la législation maritime, et nécessita le fameux édit de 1560, par lequel le chancelier de l'Hôpital fit renvoyer devant arbitre les procès intervenus entre les négociants pour fait de leur commerce. Trois ans après, 1563, le même chancelier créa les juges consuls, et dans le siècle suivant date le commerce des fameuses ordonnances de 1675 et de 1681, sur les dispositions desquelles se trouva en grande partie basé le code de commerce du 26 août 1807 qui nous régit aujourd'hui. V. **CODE**, **CONSUL**.

DROIT COUTUMIER. V. **COUTUMES**.

DROIT DE DANEMARK. Le droit de Danemark est composé des lois que le roi Valdimir fit rassembler en un corps, et qu'il tira en partie du droit romain.

DROIT D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL. Avant la conquête des Romains, ces pays n'avaient d'autre droit que leurs coutumes et usages. Auguste, le premier, y fit régner les lois romaines, qui se mêlèrent bientôt à celles des Visigoths, 535. — 714. Lors de la conquête des Maures ceux-ci y apportèrent leurs lois, qui y régèrent pendant plus de 700 ans. Alphonse IX, 1158-1212, rétablit le droit romain dans ses états, et Alphonse X, 1252, donna à ses sujets un recueil de lois connu sous le nom de *las Partidas*. Puis, en 1492, Ferdinand V et Isabelle ayant tout à fait chassé les Maures de l'Espagne, la loi gothique fut abandonnée et les souverains se formèrent un droit particulier, composé tant de leurs ordonnances que du droit romain et de leurs anciennes coutumes; ce droit fut appelé *droit royal*, 1526.

DROIT FÉODAL. était l'ensemble des lois relatives aux fiefs. Depuis l'origine des fiefs, environ 860, le droit féodal éprouva une infinité de révolutions, sur lesquelles nous nous étendrons aux mots **FIEF** et **FÉODALITÉ**. Nous nous contenterons de dire ici que toutes les dispositions qui le concernaient se trouvaient réglées par les assises de Jérusalem 1100-1250, et les établissements de saint Louis, 1270.

DROIT FRANÇAIS. Les Gaulois, avant l'invasion des Francs, c'est-à-dire avant le 5^e siècle, étaient gouvernés par les lois romaines, qui continuèrent à y être observées sous la première race, mais avec quelques mélanges de lois barbares. Les rois de la deuxième race firent leurs ordonnances capitulaires; mais les désordres du 10^e siècle confondirent toutes ces lois, et au commencement de la troisième race on n'observa plus qu'un usage fort incertain, lequel a donné naissance aux différentes coutumes. (V. **COUTUMES**.) Le droit romain, reçu dans les Gaules en 450, était les constitutions des empereurs recueillies dans trois codes, le Grégorien, l'Hermogénien et le Théodosien; mais les barbares qui s'y établissaient journellement y formèrent encore un autre droit, et leurs lois ou coutumes furent recueillies sous le titre de *Code des lois antiques*. La plus ancienne compilation qui en ait été faite fut rédigée sous Evaric, 466, et promulguée en 506, sous le règne de son fils Alaric, avec le consentement des évêques et des nobles. Après vint la *loi gothique*, recueil présenté aux évêques du concile de Tolède, qui l'approuvèrent et le confirmèrent en 695, loi qui subsistait encore en Languedoc longtemps après la chute des Goths, comme il est prouvé par le 2^e concile de Troyes, tenu par le pape Jean VIII, 878. Charlemagne et ses successeurs nous dotèrent des Capitulaires, et voilà tout ce qui reste du droit français ancien. Le droit nouveau commença dans le 10^e siècle, par les coutumes auxquelles, deux siècles plus tard, on joignit le droit romain qui fut enseigné publiquement dans les universités de Toulouse et de Montpellier. On voulut aussi l'enseigner à Paris; mais le pape Honorius III le défendit vers l'an 1220; car, bien que le droit romain fût lu alors dans les écoles publiques, il n'avait pas force de loi; mais il tenait lieu seulement de raison écrite pour suppléer aux coutumes, lorsqu'elles ne décidaient pas les difficultés dont il s'agissait. V., pour la suite du **DROIT FRANÇAIS**, l'article **CODE**.

DROIT GERMANIQUE, était les constitutions de l'empire. V. **CONSTITUTION ALLEMANDE**.

DROIT ROMAIN. Le droit romain comprend toutes les lois civiles et criminelles faites pour le peuple romain. Il se divise en quatre périodes : 1^o depuis la fondation de Rome jusqu'aux Douze Tables; 2^o depuis les Douze Tables jusqu'à Cicéron; 3^o depuis Cicéron jusqu'à

Alexandre Sévère; 4^o depuis Alexandre Sévère jusqu'à Justinien. — 1^{re} Période. *Fondation de Rome*, av. J.-C. 455-449. Romulus, fondateur de Rome, après avoir dompté ses ennemis, fit différentes lois pour régler tout ce qui concernait l'exercice de la religion et de la morale publique, av. J.-C. environ 725. — *Nouvelles lois sous Servius Tullius*, av. J.-C. environ 578. — Sous Tarquin le Superbe, Sextus Papirius, de race patricienne, est chargé de faire la collection de toutes les anciennes lois, collection qui de son nom est appelée *droit civil papirien*, av. J.-C. 551. — 2^e Période. *Des Douze Tables à Cicéron*. En l'an de Rome 505 691, av. J.-C. 449-65. — Les décemvirs chargés de rédiger un corps de législation uniforme et stable se rendent en Grèce pour y étudier les lois de Solon et celles de Sparte. Ils sont de retour en l'an de Rome 505, av. J.-C. 449, et alors ils publient, avec la collaboration du Grec Hermodore d'Éphèse, 10 séries de lois qui sont adoptées par le sénat et par le peuple. L'année suivante, on ajouta deux nouvelles tables pour suppléer à ce qui avait pu être omis. Toutes ces lois furent gravées sur l'airain, et ce fut ce qui composa la fameuse loi appelée la *loi des Douze Tables*. — Les formules d'Appius Claudius le décemvir sont divulguées par Coenus Flavius, fils du secrétaire de Claudius; elles sont appelées *droit flavien*, an de Rome 450, av. J.-C. 504. — Plus tard on appela *droit alien* les nouvelles formules inventées par les patriciens sous l'édilité de Sextus Atilius Pætus Catus, an de Rome 541, av. J.-C. 215. Ces deux dernières compilations ne sont point parvenues jusqu'à nous; elles furent entièrement abrogées par Théodose le Jeune en 458. — 3^e Période. *Depuis Cicéron jusqu'à Alexandre Sévère*, ans de Rome 691-974, avant J.-C. 65, ap. J.-C. 222. Dans les derniers temps de la république, trois personnes différentes en reprirent chacune séparément une compilation des lois romaines, Cicéron, Pompée et Jules César. Ce dernier, plus particulièrement, fut l'auteur de plusieurs excellentes lois, qui de son nom furent appelées lois *Julia*, av. J.-C. 46. — Auguste, son successeur, obtint, au bout de son 11^e consulat, av. J.-C. 25, le droit de proposer dans le sénat toutes les lois qu'il voudrait, et reçut, par une loi spéciale appelée *Regia*, le droit de corriger les anciennes lois et d'en faire de nouvelles, av. J.-C. 22. Cette nouvelle compilation fut appelée *Julia*, comme celle de César. — Elles subsistèrent jusqu'au règne d'Adrien, qui fit composer, vers l'an 150, un corps de droit connu sous le nom d'*Édit perpétuel*. — 4^e Période. *Depuis Alexandre Sévère jusqu'à Justinien*, an de Rome 975, ap. J.-C. 222-555. Il n'y eut durant toute cette période aucun changement; car on ne saurait nommer ainsi la collection des lois publiée depuis Constantin, collection qui fut annexée à l'*Édit perpétuel* par l'empereur Théodose le Jeune en 458. Toutes ces collections ne nous sont parvenues qu'en lambeaux, à l'exception du code théodosien et du code que, sous le nom de *Pandectes*, *Digestes* et *Institutes*, l'empereur Justinien fit publier de 529 à 530. (V. **CODE**.) — En Orient, les *Digestes* de Justinien tombèrent en désuétude au bout de 5 siècles, et furent remplacés par les *Basiliques*, compilation de Basile le Macédonien, qui devinrent le fondement du droit jusqu'à la chute de l'empire, 1453. — En Occident, les mêmes digests, publiés presque dans le même temps que le code de droit publié en 500 par Théodoric, roi des Goths, et celui publié par Alaric en 506, tombèrent presque immédiatement dans l'oubli, et renaquirent tout à coup vers le 12^e siècle, époque à laquelle la découverte que l'on fit à Amalri, 1157, d'un manuscrit renfermant les *Digestes* de Justinien, manuscrit connu sous le nom de *Pandectes*

florentines, déterminâ la révolution qu'éprouva vers ce temps la législation civile.

DROIT DE SUEDE. Suivant le témoignage des historiens, ce fut Zamolxus, disciple de Pythagore, qui fut le premier législateur de ce pays. Ces lois demeurèrent jusqu'au 10^e siècle, époque à laquelle le roi Jugon II y fit quelques changements, en 900. Puis Canui en fit d'autres en 1168, et enfin Jerbux les corrigea en 1251. Tous ces changements furent faits à ces lois pour les accommoder avec la religion chrétienne; mais plus tard ces mêmes lois furent encore réformées par le roi Birgerus en 1295. Puis, en dernier lieu, le roi Christophe, 1441, fit rassembler toutes les lois suédoises en un seul code, qui fut confirmé en 1581.

DROUAIS (Jean-Gervais), peintre de portraits, né à Paris en 1765, fut élève de David. Il concourut en 1785 pour le grand prix de Rome; mais, peu content de son ouvrage, il le déchira. L'année suivante, 1784, il obtint le grand prix pour une *Chananéenne aux pieds de Jésus-Christ*, et partit pour Rome avec son maître. Il mourut en 1788, âgé de 25 ans. On a de lui un *Gladiateur mourant*, le *Serment des Horaces*, *Marius à Minturnes*.

DROUET (Jean-Baptiste), membre de la Convention nationale, né en 1765, était maître de poste à Sainte-Menehould, lorsque, le 21 juin 1791, il reconnut Louis XVI qui traversait cette ville pour se rendre à Montmédy. Drouet prit un chemin de traverse, devança le roi, le fit arrêter et le mena prisonnier à Paris, où il refusa une gratification de 50,000 fr. dont l'Assemblée nationale voulait payer ce service. Drouet fut, en 1792, député par le département de la Marne à la Convention nationale, et là il vota dans le procès du roi pour la mort sans sursis. Envoyé, peu de temps après la défection de Dumouriez, 1795, comme représentant du peuple à l'armée du Nord, il fut pris par les Autrichiens, et enfermé par eux dans la citadelle de Spielberg, en Moravie, d'où il essaya de s'échapper, le 7 juillet 1794, en sautant par une fenêtre de sa prison, d'une hauteur de 200 pieds. Il ne se cassa qu'une jambe, et fut repris. Échangé en 1795, avec quelques autres de ses collègues, contre la fille de Louis XVI, Drouet dut à sa captivité son entrée au conseil des Cinq-Cents; mais, ayant voulu soulever le camp de Grenelle contre le Directoire, il fut contraint de se retirer en Suisse. Il rentra en France sous le consulat, et fut, à cette époque, nommé sous-préfet à Sainte-Menehould, place qu'il conserva jusqu'à la première restauration. En 1815, il fut élu député du département de la Marne à la Chambre des représentants; mais, au deuxième retour des Bourbons, il fut excepté de la loi d'amnistie du 6 janvier 1816, et condamné à l'exil. Drouet alors se retira à Mâcon, sous le faux nom de Merger, et y mourut le 11 avril 1824. Ce fut alors que l'on sut que le prétendu Merger n'était autre que le fameux Drouet de Sainte-Menehould.

DROUOT (Antoine, général, comte), né à Nancy, le 11 janvier 1774; élève sous-lieutenant d'artillerie, le 1^{er} janvier 1795; second lieutenant le 1^{er} juillet 1795; premier lieutenant, février 1794; capitaine, février 1796; chef de bataillon, septembre 1805; major, janvier 1807; major de la garde, 1808; général de brigade, 1815; aide de camp de l'empereur, 1815; général de division, aide-major de la garde impériale, septembre 1815; comte de l'empire, 1815. Pair des Cent-Jours, il rallia sous les murs de Paris l'armée dispersée par suite du désastre de Waterloo. Au deuxième retour du roi, il fut mis en jugement, mais acquitté par le conseil de guerre. Depuis lors, le général Drouot est resté éloigné des affaires publiques. Rétabli dans son titre de pair

par la révolution de juillet 1850, ses infirmités, comme il le dit lui-même, ne lui ont pas permis d'accepter.

DROZ (Pierre-Jacques), habile mécanicien, né en 1721, dans le comté de Neuchâtel, se rendit célèbre par l'exécution de l'automate écrivain, dans lequel les mouvements des articulations des mains et des doigts étaient sensibles à l'œil et assez réguliers pour former des caractères agréables. Il mourut en 1790. — Son fils Henri-Louis-Jacques, né en 1752, mort en 1791, composa un automate dessinateur et un automate jouant du piano.

DRUIDES, prêtres des anciens Gaulois, habitaient dans le fond des forêts où on venait les consulter. Ils adoraient le dieu Teutates, et lui immolaient des victimes humaines; leur autorité était immense; c'étaient eux qui rendaient la justice; ils faisaient les lois, donnaient des ordres aux rois eux-mêmes, et les déposaient à leur gré. Les druides n'écrivaient rien, ils faisaient apprendre par cœur à leurs disciples les dogmes de la religion, et les transmettaient ainsi d'âge en âge. On fait venir leur nom du mot grec *δρῦς*, ou du mot celtique *deew*, qui signifie chêne, parce que la vénération pour cet arbre était un des points fondamentaux de leur religion. Ils avaient leurs principaux établissements dans les environs de la ville de Dreux, qui, suivant quelques étymologistes, reçut d'eux le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, tandis que d'autres, au contraire, et c'est l'opinion la plus généralement adoptée, font venir le nom de cette ville des *Durocasses*, peuples qui, du temps de César, avant J.-C. 60 ans, habitaient cette contrée. L'an 43 de l'ère vulgaire, un décret du sénat romain, sous l'empire de Claude, ordonna l'abolition de la religion des druides dans la Grande-Bretagne et dans les Gaules, parce que ces prêtres ne cessaient de conspirer contre le gouvernement des Romains, et excitaient les peuples à rentrer dans leurs privilèges, et à se choisir des rois de leur nation. Par suite des recherches que nécessita ce décret, les Romains, pour anéantir le culte des druides, détruisirent en même temps les monuments de l'histoire des Gaules et les traditions que les druides avaient conservées sur le gouvernement, l'histoire et la religion.

DRUMMOND (Maurice), petit-fils d'Audré, roi de Hongrie, reçut, vers la fin du 11^e siècle, de sa sœur Marguerite, femme de Miccolombe III, la charge de sénéchal de Lennox, et fut la tige de l'illustre famille de ce nom qui subsista longtemps en Écosse. — Drummond (Jean), un de ses descendants, mort en 1519, fut grand justicier d'Écosse et rendit de grands services au roi Jacques IV. — Drummond (Jacques), de la même famille, comte de Perth, né en 1658, fut nommé conseiller d'État, 1670, grand justicier d'Écosse, 1680, et grand chancelier de ce royaume, 1681. Il suivit en France le roi Jacques II et mourut à Saint-Germain-en-Laye, 1716. — Enfin, Drummond de Melfort (Louis-Hector, comte de), général au service de France, 20^e descendant de Maurice de Drummond, né en 1726, se forma à l'école du maréchal de Saxe, sous les ordres duquel il servait à la bataille de Fontenoy en qualité d'aide de camp. Il alla ensuite à Berlin pour y étudier la nouvelle tactique que le grand Frédéric avait introduite dans les armées prussiennes, consigna ses observations dans son *Traité sur la cavalerie*, 1717, et mourut en 1788.

DRUSES, peuplade de la Syrie qui habite les monts Liban et Anti-Liban, et que l'historien de Thon prétend descendre des Français qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte, 1099. Suivant cet historien, ils se seraient réfugiés dans les montagnes à l'époque où, par suite de la prise de Tyr, 1291, par le calife Araf, sultan d'Égypte, la Terre-Sainte se trouvait

entièrement au pouvoir des musulmans; mais telle n'est pas l'opinion du docteur Benjamin de Tolède, mort en Espagne en 1175. Ce savant rabbin, qui avait voyagé longtemps en Orient, les fait descendre des Iluréens qui, sous le règne des successeurs d'Alexandre, se rendirent célèbres dans l'Asie par leurs brigandages, et furent, dans la suite, contraints par les Romains à se retirer dans les montagnes du Liban. — Il n'existe chez les Druses aucune hiérarchie. Les anciens remplacent les autorités, et l'émir ou prince des Druses n'a d'autre titre que celui de chef sans en exercer les prérogatives. Le plus célèbre de leurs hakem ou chef supérieur fut Fakr-ed-din qui, dans le commencement du 17^e siècle, envahit la plaine de Bealbec, le pays de Seid et de Saint-Jean-d'Acre, et en chassa les Arabes qui les infestaient; mais, plus tard, la trahison le livra à la vengeance des Turcs. Il fut conduit à Constantinople, où Amurat IV le fit étrangler en 1631. La famille de Fakr-ed-din continua de régner après la mort de ce chef. Son dernier rejeton fut poignardé par l'émir Melhem, de la noble famille Chehab, qui usurpa le pouvoir, 1720. Dans les soulèvements des peuples soumis à l'empire ottoman, les Druses se sont toujours fait remarquer des premiers; toutefois leurs insurrections n'ont pas toujours été couronnées de succès. En 1825 notamment, leur émir Behir fut pris et étranglé à Saint-Jean-d'Acre. Le pays qu'occupent les Druses relève des pachas de Damas et de Seid. Sa surface peut être d'environ 200 lieues carrées. Leur territoire est divisé en cantons qui renferment une grande quantité de villages, et fournissait autrefois de 45 à 50,000 combattants; mais aujourd'hui, la population totale du pays ne va pas au delà de 140,000 âmes.

DRUSUS (Marcus-Livius), fils de celui qui fut collègue de Caius Gracchus dans le tribunat du peuple, et qui mérita le titre de protecteur du sénat, imita son père dans le zèle qu'il mit à favoriser les patriciens; mais la manière dont il s'y prit excita de furieux désordres, 95 av. J.-C. Il proposa la loi agraire, et fut assassiné l'an de Rome 661, av. J.-C. 95.

DRUSUS (Claudius-Nero), fils de Tibère Néron et de Livie, né en 58 avant l'ère chrétienne, fut adopté par Auguste après son mariage avec Livie. Il se signala dans la Germanie et dans les Gaules contre les Rhétiens et les Vendéliciens, et mourut d'une chute de cheval l'an 9 de J.-C.

DRYDEN (John), l'un des plus illustres poètes anglais, né en 1631 dans le comté de Northampton, débuta par des stances *Sur la mort du lord protecteur*, 1658; puis il changea d'opinion et fit paraître, en 1660, un poème sur le retour de Charles II. En 1663, il commença à travailler pour le théâtre et fit paraître, jusqu'en 1694, un grand nombre de pièces. Il mourut en 1701. Son fils, Charles Dryden, officier du palais de Clément XI, se noya en traversant la Tamise.

DRYOPES, peuples célèbres dans la fable originaire d'Arcadie, vint s'établir en Thessalie sur les bords du Sperchius, av. J.-C. 1582. Chassés de ce pays par Hercule, à cause de leurs brigandages, av. J.-C. 1560, les Dryopes se réfugièrent, les uns dans l'île d'Eubée, les autres dans l'Argolide, d'où ils passèrent dans l'Asie Mineure quelque temps après la guerre de Troie, avant J.-C. 1200, pour occuper l'ancien emplacement de cette ville. Les poètes donnent souvent le nom de Dryopes à tous les Grecs.

DUBARRY. V. BARRY.

DUBELLAY. V. BELLAY (du).

DUBLIN, en latin *Dublana*, en irlandais *Drom-Choll-cal*, capitale de l'Irlande, chef-lieu de la province de Lens-

ter et résidence du vice-roi; siège de deux archerèques, l'un catholique, l'autre anglican; à 140 lieues nord-ouest de Londres et 253 lieues nord-ouest de Paris, par 53° 21' latitude N., et 8° 59' longitude E., est une ville dont la fondation remonte à la plus haute antiquité. L'an 455 de l'ère vulgaire, Alpinus lui donna le nom d'Auliana, en mémoire de sa fille qui s'était noyée dans la Siffey, petite rivière qui divise la ville. En 1172, Henri II, roi d'Angleterre, obtint du comte Richard Strougbow la possession de cette ville et y tint un parlement. (Le reste de son histoire étant entièrement lié à l'histoire de l'Irlande entière, V. IRLANDE.) Aujourd'hui, cette ville, bâtie en forme presque quadrangulaire, possède un vaste et antique palais, résidence du vice-roi, dont on ne peut préciser l'origine, mais qui est remarquable surtout par sa belle chapelle gothique; la cathédrale de Saint-Patrick, la Bourse, la Douane et l'ancien palais du parlement, où se trouve établi aujourd'hui la banque nationale. Sur la place Sackville-street s'élève le monument dédié à Nelson, colonne cannelée de 150 pieds de hauteur, surmontée de la statue du célèbre amiral; et dans le parc du Phénix, on remarque l'immense colonne élevée en l'honneur du duc de Wellington. Elle a 65 mètres 84 centimètres de hauteur, soit 196 pieds.

DUBOIS (Antoine), né en 1756, près de Cahors, s'adonna de bonne heure à la médecine, et fut nommé, ayant successivement passé par tous les grades, professeur royal au collège de médecine, 1790. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, 1798, et fut choisi par Napoléon pour assister Marie-Louise dans ses couches, 1814. Il fut ensuite nommé médecin en chef de la maison de santé du faubourg Saint-Denis. M. Dubois a été un des principaux rédacteurs du Dictionnaire des sciences médicales.

DUBOIS DE CRANCÉ (Édouard-Louis-Alexis), né à Charleville (Marne), 1747, fut élu, en 1789, député aux états généraux. En 1790, il demanda l'achat des droits féodaux et le titre de chef suprême de l'armée pour Louis XVI. En 1792, il fut élu à la Convention nationale par le département des Ardennes, et vota la mort de Louis XVI, 1795. Sous le Directoire, il fut nommé au conseil des Cinq-Cents, et rentra dans la vie privée en 1799. Il mourut en 1805.

DUBOIS (Guillaume), cardinal, archevêque, duc de Cambray, naquit à Brive (Corrèze) le 6 septembre 1636. Il était déjà précepteur du duc de Chartres, depuis régent de France sous le nom de duc d'Orléans, lorsqu'il fut pourvu, en 1690, d'un canonat à l'église Saint-Honorié à Paris, et nommé, la même année, abbé d'Airvan dans le diocèse de La Rochelle. Il reçut successivement les abbayes de Saint-Just, diocèse de Beauvais, 1693; de Nogent-sous-Coucy, diocèse de Laon, 1705; de Bourguil, diocèse d'Angers, 1719; de Cercamp, diocèse d'Amiens, 1721; de Bergue-Saint-Vinox, diocèse d'Ipres, 1752, et celle de Saint-Bertin, diocèse de Saint-Omer, 1725. Il fut, en 1716, nommé conseiller d'état d'église, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire pour le traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande, 1717. Il retourna en Angleterre et y signa, l'année suivante, 1718, le traité signé pour la pacification de l'Europe. Il reçut, en récompense de ses services, le titre de ministre d'Etat, et fut pourvu de l'archevêché de Cambray, 1720. Le pape Innocent XIII le nomma cardinal dans le consistoire tenu le 16 juillet 1721. Au mois de l'année suivante, le cardinal Dubois obtint son entrée au conseil de régence, fut reçu à l'Académie la même année, et mourut à Versailles en 1725.

DUBOIS (Louis-Philippe-Pierre-Joseph, comte), né à

Paris, le 20 janvier 1758, fut d'abord avocat au parlement, puis juge pendant la révolution à l'un des tribunaux de Paris. Il fut, en mars 1800, nommé préfet de police, et conserva cette place jusqu'en 1810, qu'il fut remplacé par M. Pasquier. Rentré alors en service ordinaire au conseil d'État, le comte Dubois signa, en 1814, la déchéance de Napoléon. Nommé député en 1815, le second retour du roi le rendit à la vie privée, 1816, et depuis lors il a vécu ignoré.

DUBOUCHAGE (François-Joseph GRATEL, vicomte) né à Grenoble en 1749, servit d'abord dans l'artillerie de terre, et passa par tous les grades jusqu'à celui de chef de brigade qu'il obtint en 1784. Il fut, en 1786, nommé sous-directeur de l'artillerie de marine, et inspecteur général, 1792. Il accepta, cette même année, le portefeuille de la marine, et, dans les circonstances difficiles du 10 août, il accompagna le roi jusqu'au sein de l'assemblée. On ne sait ce que Dubouchage devint pendant l'époque orageuse de la révolution; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1803 il se trouvait sans emploi à Paris lorsqu'il fut arrêté par ordre du gouvernement comme impliqué dans une conspiration, et fut obligé de donner caution pour continuer d'habiter la capitale. Lors de la première restauration, 1814, Dubouchage fut nommé commandeur de Saint-Louis. Pendant les Cent Jours, il resta à Paris avec mission d'y servir la cause royale, et fut, en 1819, appelé pour la seconde fois au ministère de la marine. Il fut, en 1817, nommé à la Chambre des pairs, et mourut en 1821, laissant un fils, le vicomte Dubouchage actuel, qui, à la Chambre des pairs, siège du côté de l'opposition.

DUBUISSON (Paul-Ulric), écrivain français né à Laval en 1753, embrassa la cause de la révolution et en alla propager les principes dans la Belgique. De retour à Paris, il fut nommé commissaire de la Convention près de l'armée de Dumouriez, et lors de la défection de ce général fut accusé d'y avoir coopéré. Dubuisson sollicita lui-même sa mise en jugement et fut acquitté, 1795. L'année suivante, il fut traduit de nouveau devant le tribunal révolutionnaire comme complice de la conspiration d'Hébert, et fut condamné à mort avec celui-ci, 1794. Dubuisson est l'auteur d'un poème intitulé : *Tableau de la volupté, ou les Quatre parties du jour*, et de quelques pièces de théâtre, tragédies, comédies, opéras, d'un mérite plus que médiocre.

DUC, en latin *dux*, chef ou gouverneur, mot emprunté des Grecs qui appelaient *ducas* les personnes que les Latins nommaient *ducs*. Sous les derniers empereurs, les gouverneurs des provinces eurent le titre de ducs. — Le premier gouverneur sous le nom de duc fut un duc de la Marche Rétique, ou pays des Grisons (Suisse), dont il est fait mention dans Cassiodore. A la division de l'empire romain, 565, on établit 15 ducs dans l'Orient et 12 dans l'Occident, qui presque tous étaient ou des généraux romains ou des descendants des anciens rois du pays, auxquels, en ôtant le nom de roi, on avait laissé une partie de leur ancienne autorité, sous la dépendance de l'empire. Quand les Goths et les Vandales, 578-405, se répandirent dans l'Occident, ils abolirent les dignités romaines partout où ils s'établirent; mais les Francs, 420, pour plaire aux Gaulois qui avaient été longtemps accoutumés à cette forme de gouvernement, se firent un point de politique de n'y rien changer. Ainsi ils divisèrent les Gaules en duchés et comtés, et donnèrent les noms de ducs et de comtes, *comites*, à ceux qu'ils en nommèrent gouverneurs. En Angleterre, le titre de duc ne parut guère avant le règne d'Édouard III, 1327, qui créa duc de Cornouailles son fils Édouard, jusqu'alors si

fameux sous le nom de *Prince Noir*, et érigea le pays de Lancastre en duché, en faveur de son 4^e fils. Bien que les Français eussent retenu les noms et les formes du gouvernement des ducs, néanmoins, sous la seconde race, il n'y en avait presque point, et tous les grands seigneurs, à l'exception des ducs de Bourgogne et d'Aquitaine et d'un duc de France, titre que porta longtemps Hugues Capet, et qui avait remplacé la dignité de maire du palais, étaient appelés comtes, pairs ou barons. — Dans la suite, 10^e et 11^e siècles, grâce à la faiblesse des rois, les ducs ou gouverneurs se firent souverains des provinces confiées à leur administration. Ce changement arriva vers le temps de Hugues Capet, et depuis lors le titre de duc ne fut plus donné aux gouverneurs de provinces. Dans l'Allemagne, le titre de duc emporte avec lui une idée de souveraineté, comme les ducs de Deux-Ponts, de Wollembüttel, de Brunswick, de Saxe-Weimar, etc., dont les souverains sont indépendants les uns des autres, indépendance qui fait une des bases de la Confédération Germanique (V. ce mot). Le titre de duc s'est aussi beaucoup multiplié en Italie, surtout à Rome et à Naples; mais il était autrefois inconnu à Venise et à Gènes, si ce n'est pour le chef de ces républiques (V. **COURONNE**, **VENISE**, **GÈNES**), non plus qu'en Hollande et dans les royaumes du Nord. Toutefois il est bon d'ajouter que le titre de grand-duc de Moscovie était autrefois regardé comme inséparable de la couronne de Russie, de même que celui de grand-duc de Lithuanie appartenait de droit aux rois de Pologne.

DUCAMP (Théodore de), né à Bordeaux en 1792, fit dans cette ville ses premières études médicales, fut reçu chirurgien militaire, termina ses cours au Val-de-Grâce, et soutint à la Faculté de Paris la thèse inaugurale sur les polypes de la matrice et du vagin. Sa grande réputation est fondée principalement sur son perfectionnement de la méthode anglaise de remédier aux rétrécissements du canal de l'urètre, par l'application du nitrate d'argent. Ducamp mourut le 1^{er} avril 1825, d'une affection pulmonaire, laissant un ouvrage intitulé : *Traité des rétentions d'urine occasionnées par le rétrécissement du canal de l'urètre*.

DUCAS, illustre famille dans l'empire de Constantinople, auquel elle a donné deux empereurs. Le premier fut Constantin Ducas, ami de l'empereur Isaac Comnène, qui, voulant reconnaître les services que Constantin lui avait rendus pour l'élever à la dignité impériale, la lui offrit à lui-même, 1059. Il régna jusqu'en 1067. — Michel, l'aîné de ses fils, fut reconnu empereur en 1071, et fut contraint d'abdiquer en 1078.

DUCAT, petite monnaie d'or ou d'argent, dont la valeur varie selon les pays. Cependant sa valeur moyenne est d'environ 11 fr. de notre monnaie. En Autriche et Bohême, le ducat d'or vaut 11 fr. 86 c.; celui de Hongrie, 11 fr. 90 c.; celui de Prague, 12 fr. 21 c.; celui de Bavière, 11 fr. 75 c.; celui de Bade, 10 fr. 55 c. En Danemark, le ducat de 1767, 9 fr. 47 c.; le ducat species de 1791 à 1802, 11 fr. 86 c. — A Hambourg, le ducat *Ad legem imperii*, 11 fr. 86 c.; le ducat nouveau, 11 fr. 76 c. — Au Mogol, le ducat de la compagnie hollandaise, 11 fr. 62 c. — A Naples, le ducat d'argent de 10 carlins 1784, 1818, 4 fr. 25 c.; ceux de 2 carlins 1804, 0 fr. 85 c. — A Parme, ducat d'argent 1784 et 1796, 5 fr. 18 c. — Dans la Hollande, ducat d'or, 11 fr. 95 c.; ducat d'argent, 5 fr. 48 c. — En Prusse, le ducat d'or pesant 5 gr. 491 vaut 117 fr. 07 c. — A Raguse, le ducat d'argent vaut 11 fr. 37 c. — En Saxe, le ducat d'or, 11 fr. 86 c. — En Suède, le ducat d'or vaut 11 fr. 70 c. — En Suisse, le

ducat de Zurich vaut 11 fr. 77 c.; celui de Berne, 11 fr. 64 c.

DUCHESNE (André), l'un des plus savants et féconds historiens français, né à Lisle-Bouchard, en Touraine, 1584, mort à Paris en 1640, géographe et historien du roi. Il a laissé près de 100 volumes in-folio et in-4°. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons les *Antiquités et recherches de la grandeur et de la majesté des rois de France*, 1621; *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, 1617-1628; *Francorum scriptores*, 1636-1641.

DUCHATÉL (Pierre), évêque d'Orléans et grand aumônier de France, naquit, sur la fin du 15^e siècle, dans le diocèse de Langres. Il voyagea d'abord en Italie, en Égypte, en Palestine et en Syrie, et fut, à son retour, présenté par le cardinal du Bellay à François I^{er}, qui le fit son lecteur ordinaire, et l'appela successivement aux évêchés de Tulle, 1553; de Mâcon, 1544, et d'Orléans, 1551. Il avait été pourvu de la grande aumônerie, 1547. Duchatéel fut un des plus zélés défenseurs des droits de l'Église gallicane contre les usurpations du saint-siège, et mourut en 1552 d'une attaque d'apoplexie foudroyante, dans la chaire de la cathédrale d'Orléans.

DUCHATÉL (Gaspard), né en 1766, aux environs de Thouars, en Poitou, fut envoyé, à peine âgé de 26 ans, à la Convention nationale, où il fut du petit nombre de juges qui voulurent sauver Louis XVI. Retenu au lit par une grave indisposition, Duchatéel, apprenant que les voix se balançaient, se fit porter à la tribune enveloppé d'une robe de chambre, et, quoique le scrutin fût fermé, il émit son vote. Chose remarquable ! il fut décidé que ce vote tardif serait compté, *parce qu'il tendait à l'indulgence*. Dénoncé bientôt après comme étant d'intelligence avec les Vendéens, les Girondins et les fédéralistes, Duchatéel fut condamné à mort le 31 octobre 1793, et exécuté avec 20 de ses collègues.

DUCHATÉL. V. TANNÉGUI-DUCHATÉL.

DUCHESNOIS (Joséphine Refuin), actrice célèbre, née en 1786, à Saint-Saulve, département du Nord. Elle débuta à l'âge de 13 ans, 1799, dans la tragédie de *Mahomet*, par le rôle de Palmyre. Elle entra, en 1802, au Théâtre-Français, d'où elle ne se retira qu'en 1850, après avoir brillé tour à tour dans les rôles d'Andromaque, Clytemnestre, Agrippine et Mérope. Mademoiselle Duchesnois mourut en 1853.

DU CIS (Jean-François), né à Versailles en 1752, fut d'abord secrétaire du maréchal de Bellisle, ministre de la guerre, et quitta bientôt cette position pour se vouer à la pratique des belles-lettres. Ses premières tragédies furent *Amélie* et *Hamlet* qui obtint un long succès. Virent ensuite *Roméo* et *Juliette*, *OEdipe* chez *Admète*, le roi *Lear*, *Macbeth* et *Othello*. Ducis fut nommé membre de l'Institut, et mourut en 1815.

DU CO (Philippine), Piémontaise, fut la maîtresse du dauphin, depuis Henri II, et eut de ce prince, en 1538, une fille du nom de Diane, légitimée de France. Voyez **DIANE DE FRANCE**.

DU COS (Jean-François), né à Bordeaux en 1765, embrassa la cause de la révolution, et fut député par ses concitoyens à l'Assemblée législative d'abord, 1791, ensuite à la Convention nationale, 1792. Il demanda l'abolition de la royauté et vota la mort du roi. Quoiqu'il appartint au parti des Girondins, Marat le fit rayer de la liste des proscrits; mais Ducos s'étant déclaré le défenseur de ses amis persécutés, il fut arrêté avec eux, compris dans l'acte d'accusation et condamné à mort, 1795.

DU COS (Roger), membre du Directoire, exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut député, en 1792, par le

département des Landes, à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Appelé aux fonctions de directeur en juin 1799, il se réunit, en novembre de la même année, à Bonaparte et à Sieyès, et fut proclamé 5^e consul provisoire. Ducos fut, en 1804, nommé membre du sénat, grand officier de la Légion d'honneur et comte de l'empire, ce qui ne l'empêcha pas de voter, 10 ans après, la déchéance de l'empereur. Pendant les Cent Jours, il fit partie de la Chambre des pairs et fut compris dans l'ordonnance du 11 janvier 1816. Il périt près d'Ulm, dans cette même année, en cherchant à s'élancer hors de sa voiture au moment où elle allait verser.

DU COUEDIC, officier de la marine française, né en Bretagne, commandait la frégate *la Surveillante*, avec le grade de lieutenant de vaisseau, lorsque, le 7 octobre 1779, il rencontra, à la hauteur d'Ouessant, le *Quebec*, frégate anglaise, à laquelle il livra un combat des plus vifs et des plus opiniâtres. Le *Quebec* sauta en l'air, et la *Surveillante*, totalement désarmée et rasée comme un ponton, entra dans Brest, où son brave commandant mourut, peu de jours après, des suites de ses nombreuses blessures.

DU CREST (Charles-Louis, marquis), frère de madame de Genlis, né à Aulun en 1747, entra d'abord dans la marine royale, qu'il quitta bientôt pour passer dans l'armée de terre où il obtint, en 1779, le grade de colonel commandant des gardes royales. Ducrest quitta la France en 1788, et y revint en 1790, pour y réclamer, devant les tribunaux, une rente de 15,000 francs, dont le duc d'Orléans, alors au comble de la prospérité, lui refusait le paiement. Il plaida lui-même sa cause et la gagna. Après cette affaire, le marquis quitta de nouveau la France et n'y entra qu'en 1800. Depuis cette époque jusqu'à celle de sa mort, 1824, il travailla à quelques ouvrages de finances et d'hydrographie.

DUDEVANT. V. GEORGES SAND.

DUDLEY, famille célèbre de l'Angleterre. — Edmond Dudley, ministre d'État, né en 1462, devint le favori de Henri VII. Il fut orateur de la Chambre des communes et intendant d'Hastings. Ajla mort du roi, 1509, il fut mis à la Tour et décapité, 1510. — Son fils Jean, né en 1502, fut grand amiral, comte de Warwick et duc de Northumberland. Il fit épouser à son fils Ambroise, Jeanne Grey (voy. ce nom), et la fit proclamer reine, 1553. Il mourut dans la même année. — Robert Dudley, comte de Leicester, 2^e fils du précédent, naquit en 1552. Il fut le favori de la reine Élisabeth, qui l'éleva au faite des honneurs et voulut lui faire épouser sa sœur Marie. Dudley conçut l'espoir d'épouser la reine elle-même, et, pour parvenir à ce but, il fit mourir sa femme. Créé comte de Leicester, 1564, il épousa lady Douglas qu'il fit mourir par le poison, et ensuite la comtesse douairière d'Essex. La reine conserva toujours pour lui une grande tendresse et le nomma gouverneur des Pays-Bas. Il fut rappelé en 1570, nommé lieutenant général, 1588, et mourut la même année. — Son fils Robert, né en 1578, mort en 1639, fut chambellan de l'archiduchesse d'Autriche et duc du Saint-Empire.

DUDON (Jean-François), né en 1779 d'un procureur général au parlement de Bordeaux, entra d'abord en apprentissage chez un imprimeur. Il obtint ensuite un emploi à l'armée des Pyrénées, que commandait le général Dugommier. Puis la loi de la conscription l'ayant frappé, il fit, en 1799, une campagne sur le Rhin comme simple soldat dans l'armée de Moreau. Dans les premiers temps du consulat, M. Dudon se fit remplacer et fut nommé, en 1805, auditeur au conseil d'État; puis,

en 1804, substitut près le tribunal de la Seine. Nommé, en 1810, maître des requêtes, M. Dudon remplaça bientôt M. Pasquier comme procureur général du sceau, et fut envoyé en qualité d'intendant général à l'armée d'Espagne d'abord, ensuite à celle de Portugal. En 1814, le gouvernement provisoire le chargea de se rendre auprès de l'impératrice Marie-Louise pour réclamer le trésor du domaine extraordinaire, mission qui lui valut, en 1816, la charge de conseiller d'Etat. Il fut envoyé, en 1820, à la Chambre des députés par le département de la Loire, ne fut pas réélu en 1827, mais y fut envoyé en 1830 par le département de la Loire-Inférieure. Depuis la révolution de 1830, M. Dudon s'est écarté de la scène politique.

DUEL. Le duel est un combat convenu d'avance entre deux individus, qui avait lieu autrefois en champ clos, d'où est venu le nom de *champion*. Pendant l'époque du moyen âge, les duels entre les chevaliers et les chefs du parti ennemi étaient fort communs. Parmi les duels célèbres, Homère nous a conservé le souvenir de celui qui eut lieu entre Hector et Achille pendant la guerre de Troie, 1209 av. J.-C.; l'histoire sainte, le duel entre David et le géant Goliath, 1065 av. J.-C.; et parmi les nombreux duels de notre histoire, nous citerons entre autres celui de Quélus et d'Entraguet sous Henri III, 1574; celui du vicomte de Turenne contre le chevalier d'Aumale au temps de la Ligue, 1591, et enfin le fameux duel de Montmorency Boutteville et de François de Rosmadec, comte de Chapelle, qui, en dépit des ordonnances si sévères de Louis XIII sur le duel, eut lieu en plein jour sur la place Royale contre les marquis de Beauvion et de Bussy. Ce dernier ayant été tué par le comte de Chapelle, Boutteville et Chapelle se sauvèrent en Lorraine; mais ils furent arrêtés à Vitry-le-Brûlé, conduits à Paris, condamnés et exécutés le 21 juin 1627. Partout, le droit romain luttait contre le droit barbare des peuples du Nord, qui, pendant les 4^e, 5^e et 6^e siècles, à l'époque où les nations germanes, franques et saxonnes virent se choquer, sur le Danube et sur le Rhin, contre la civilisation romaine, apportèrent cet usage, qui fut, comme dit Montesquieu, *Esprit des lois*, modifié petit à petit par les coutumes locales qu'enfantait le morcellement de la féodalité. Vainement l'Eglise fit-elle tout ce qu'elle put pour proscrire le duel, il fallut que l'autorité temporelle vint en aide aux constitutions ecclésiastiques. Saint Louis fut le premier roi de France qui tenta de le proscrire; mais un arrêt du parlement, de 1260, limita son ordonnance aux domaines royaux; et l'arrêt de Philippe le Bel, 1305, étendit l'interdiction à tous ses sujets. Mais jusqu'alors le duel était, pour ainsi dire, juridiqué. (**V. COMBAT JUDICIAIRE.**) De Philippe le Bel à Charles IX, 1285-1600, le duel se généralisa et devint, pour tout homme qui n'était pas clerc, un droit, nous dirons presque un devoir. Pour remédier à ce mal, Charles IX, dans son ordonnance de Moulins, 1566, défendit le duel, sous peine de mort, et envoya les gens auxquels un démenti aurait été donné par devers MM. les connétables et maréchaux de France. — Autres édits de Henri IV, mais plus explicites, de 1608 et 1609; mais ils restèrent sans force et sans exécution, comme le prouve l'édit de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, 1626, corroboré par celui de 1631. — La régente, mère de Louis XIV, promulgua deux édits datés, l'un de 1633, l'autre de 1646; puis, en 1651, Louis XIV voulut signaler sa majorité par un autre édit, qui fut dans la suite confirmé et expliqué par les ordonnances de 1653, 1679, 1704 et 1711. Le dernier édit contre les duels est daté de 1725 et signé par Louis XV. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus

de 100 ans, la législation a été renouvelée tout entière, et la puissance publique n'a pas une seule fois fait mention du duel, qui a toujours continué à régner dans les mœurs. Seulement, depuis 1836, M. le procureur général Dupin a obtenu un arrêt de la cour de cassation qui assimile les blessures faites en duel aux blessures faites volontairement, et les punit par les peines portées en l'article du code criminel.

DUFOUR (François-Bertrand, baron), naquit à Souillac (Lot) en 1765; entra au service en 1792 et se trouvait chef de bataillon en 1794. Il fit les guerres d'Allemagne de 1794 à 1805; celles d'Autriche de 1804 à 1806, et fut, dans cette dernière année, promu au grade de général de brigade et au commandement de la place de Presbourg. En 1807, il fut envoyé en Espagne, fut créé baron de l'empire, 1808, fait prisonnier et ne rentra qu'en 1814. Pendant les Cent Jours, il fut employé dans le corps du général Vandamme. Mis à la retraite en 1832, il mourut la même année. Le général Dufour avait siégé à la Chambre des députés pendant les années 1850 et 1851.

DUFRENOY (Adélaïde-Gillette), née GILLET, l'une des dames les plus distinguées de notre époque, naquit à Nantes en 1765, et mourut le 7 mars 1825. Le style gracieux et l'âme ardente de madame Dufrenoy se révélèrent dès 1787, dans une petite pièce intitulée *Boutade à un ami*, insérée dans l'*Almanach des muses*. On lui doit aussi plusieurs romans tels que : *le Tour du monde*, 1815; *la Petite ménagère*, 1815; *les Etrennes à ma fille*, 1816, et enfin, les *Beautés de l'histoire de la Grèce*, 1825.

DUFRESNE (Bertrand), né à Navarreins (Basses-Pyrénées) en 1756, fut placé, en 1760, dans les bureaux du ministère de la marine, et fut, bientôt après, nommé par Necker directeur du trésor public. Il fut arrêté en 1793 comme partisan de Louis XVI, et ne fut rendu à la liberté qu'après les événements de thermidor. Sous le Directoire, Dufresne fit partie du conseil des Cinq-Cents jusqu'en 1797. Il mourut en 1801, après avoir repris les fonctions de directeur du trésor public.

DUFRESNY (Charles RIVIERE), né à Paris en 1618, était petit-fils naturel de Henri IV. Il avait un goût passionné pour les arts. Aussi Louis XIV le chargea-t-il de la décoration de ses jardins. Quelques années avant sa mort, il vendit toutes ses charges à la cour et se retira à Paris où il travailla pour le théâtre. Dufresny mourut en 1724, laissant, entre autres pièces, *le Double veuvage*, *l'Esprit de contradiction*, *le Négligent*, *le Chevalier joueur*.

DUGNY, bourg dans l'arrondissement de Saint-Denis, situé sur la route de Flandre et sur la petite rivière de Crould, à 5 lieues nord-est de Paris, connu dès le temps de Charles le Chauve, c'est-à-dire vers 860. Dugny appartient longtemps à la maison de Montmorency. En 1425, il existait dans ce bourg une belle maison qu'on nommait hôtel de la Pointe. Le roi d'Angleterre, maître de Paris, le confisqua à Jacques de Luiller, resté fidèle à Charles VII, et en fit présent à un Français qui avait embrassé son parti. Blanc-Ménil dépendait autrefois de Dugny; en 1235, le roi Jean y fit bâtir une chapelle dédiée à Notre-Dame; en 1435, il s'y établit une confrérie. Le président Guillaume de Lamoignon était seigneur de Blanc-Ménil; il y possédait un beau château qui a été détruit. Le Bourget faisait partie de Dugny avant la révolution; ce hameau était depuis longtemps connu sous le nom de *Burgellum*. Il y existait une léproserie dans le 11^e siècle.

DUGUA (Charles-François-Joseph), né à Valenciennes en 1744, entra au service à l'âge de 16 ans, en qualité de cadet, au régiment de Bourbon-Infanterie. Il quitta le

service en 1776, y reentra en 1790, et fut employé en qualité de colonel de gendarmerie à l'armée des Pyrénées. Nommé général de brigade, il se distingua au siège de Toulon, 1795, et passa sous les ordres de Hoche d'abord, ensuite de Bonaparte, en qualité de général de division. Il fit la campagne d'Egypte, 1798, et mourut à Saint-Domingue en 1802, où il avait été envoyé comme chef d'état-major du général Leclerc.

DUGUAY-TROUIN (Réné), l'un des plus célèbres officiers dont s'honore la marine française, naquit en 1673 d'une famille honorablement connue dans la marine marchande. Il s'embarqua pour la première fois, en 1689, sur un bâtiment armé en course, et se trouvait, à l'âge de 18 ans, 1691, commandant d'une frégate de 14 canons. En 1694, il en commandait une de 40 canons, avec laquelle il soutint, près de Sorlingues, pendant 4 heures de temps, un combat inégal contre les forces réunies de 6 vaisseaux anglais. Après la plus héroïque résistance, il fut fait prisonnier, conduit à Plymouth, et ne dut sa liberté qu'à l'amour que conçut pour lui une jeune Anglaise. A peine sorti de prison, Duguay-Trouin attaqua et prit deux vaisseaux anglais, à bord de l'un desquels il trouva et renvoya à Louis XIV les brevets de Jean Bart et de Forbin, qui avaient été enlevés à ces deux marins dans une défaite qu'ils avaient essuyée en 1689. Duguay-Trouin présenta au roi l'amiral Vasaer, son prisonnier. Il fut reçu par Louis XIV avec la plus grande distinction. Il entra dans la marine royale, 1697, fut fait capitaine en second, 1702, et détruisit, en 1711, les fortifications de Rio-Janeiro. Deux ans auparavant, 1709, le roi lui avait accordé des lettres de noblesse. Il fut nommé chef d'escadre, 1715; commandeur de Saint-Louis, lieutenant général, 1728, et mourut sans postérité, 1756.

DUGAZON (J.-B. Henri GOURGAULT), dit, naquit à Marseille en 1746, et débuta à la Comédie-Française, en 1771, dans les rôles de valets où il obtint de grands succès. Il embrassa les principes de la révolution et fut aide de camp du fameux Santerre, 1795. Après la révolution de thermidor, 1794, il reparut sur la scène. Il mourut en 1809. Comme auteur, Dugazon a écrit les pièces du *Modéré*, de *l'Émigrante*, de *Mustapha au trône*.

DUGAZON (Rose LEFÈVRE), femme Dugazon, épouse de l'acteur de ce nom, né à Berlin, 1755, débuta comme danseuse à l'Opéra. Dans la suite, elle aborda la scène et brilla dans les rôles d'amoureuses et d'ingénues, auxquels elle a donné son nom. Madame Dugazon mourut en 1821.

DUGOMMIER (Jean-François COQUILLE), né à la Guadeloupe en 1756, embrassa très-jeune la carrière militaire. Il fut nommé, en 1789, colonel commandant des gardes nationales de la Martinique, et fut chargé de défendre le fort de Saint-Pierre contre les rebelles. Dugommier fut, en 1792, envoyé en France pour y solliciter des secours, et fut alors nommé, d'abord général de brigade, puis général de division. Il fut en cette qualité chargé de remplacer le général Carteau au siège de Toulon, 1795. Après la prise de cette ville, il passa au commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, et fut tué par un éclat d'obus en novembre 1794, auprès de Saint-Sébastien.

DUGUESCLIN, V. GUESCLIN (Bertrand du).

DUIAMEL DU MONCEAU (Henri-Louis), agronome français, né à Paris en 1700, mort en 1782, membre de l'Académie des sciences, a fourni à cette société plus de 60 mémoires sur l'agriculture, la marine et le commerce. Il a publié, en outre, un grand nombre d'ouvrages sur

le même sujet, parmi lesquels nous citerons : *Traité de la culture des terres*, 1751-1760; *des Semis et plantations des arbres et de leur culture*, 1760.

DUILIA, loi décrétée l'an de Rome 504, sous les auspices du tribun Duillius. Elle établissait que c'était un crime capital de priver le peuple romain de ses tribuns et de créer de nouveaux magistrats sans nécessité. — Autre loi décrétée l'an de Rome 392 pour fixer l'intérêt de l'argent.

DUILIUS NEPOS (Caius), consul romain, lequel remporta la première victoire sur mer contre les Carthaginois, 261 av. J.-C. Il obtint l'honneur du premier triomphe naval. Le sénat fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de cette victoire, et fit élever, en l'honneur du consul, une colonne rostrale de marbre de Paros, laquelle a été retrouvée à Rome en 1565.

DULAURE (Jacques-Antoine), né à Clermont en 1755, fut élu député à la Convention nationale, 1792. Il vota la mort du roi avec les girondins, et eut le bonheur d'échapper au mandat lancé contre lui. Il ne reentra en France qu'en 1794 et se livra alors à des études historiques et géographiques. Il mourut en 1799. On lui doit la *Description des curiosités de Paris et de ses environs*, *Histoire de cette ville*, *Histoire critique de la noblesse*, *Histoire des culles*.

DUMARSAIS (César CHESNAU), grammairien célèbre, né à Marseille en 1676, entra, en 1701, dans la congrégation de l'Oratoire; se fit recevoir avocat en 1704; puis, après avoir rempli successivement, chez divers grands personnages, les fonctions de précepteur, il ouvrit une pension qui ne lui réussit pas, et mourut en 1756 dans un état voisin de l'indigence. On a de lui un *Traité des tropes*, 1747, qui seul aurait suffi pour immortaliser son auteur, et une *Méthode pour apprendre la langue latine*.

DUMAS (Alexandre Davy de la PAULLETERIE), homme de couleur, né en 1762, à Jérémie (Saint-Domingue). Il s'engagea, dès l'âge de 14 ans, dans le régiment des dragons de la reine, et fut qualifié par Bonaparte, encore général, *l'Huralius*, *Cocles du Tyrol*. Il fut nommé général de brigade en 1795, et commandait une division de cavalerie sous les ordres du général Bonaparte, 1796, et fut, en 1797, chargé du commandement du Tyrol. En 1798, il commanda la cavalerie dans l'expédition d'Égypte, et eut à réprimer au Caire l'insurrection dont le général Dupuy venait d'être la victime. A son retour en France, le général Dumas fut pris par les Anglais, conduit à Naples, et n'obtint sa liberté qu'après une captivité qui dura 28 mois. L'empereur le laissa sans emploi à cause de ses opinions politiques, et quelques années après il mourut d'une maladie de langueur à Villers-Coterets, 26 février 1806. Son fils, M. Alexandre Dumas, est un de nos plus féconds romanciers.

DUMOURIEZ (Charles-François DUPERRIER), général en chef des armées françaises, naquit en 1759 à Cambray, et fit sa première campagne à 19 ans comme cornette de cavalerie dans le régiment d'Escars. Il était parvenu au grade de capitaine lorsqu'à la paix de 1765 il se trouva compris dans une réforme nombreuse. Dans cette circonstance critique, il se lança dans les intrigues, mais fut bientôt contraint à quitter la France à la suite d'une scène assez vive avec le duc de Choiseul. Rappelé par ce ministre, l'année suivante, il fut envoyé en Corse avec le grade de maréchal des logis de l'armée. L'année suivante, 1769, Dumouriez fut chargé d'une mission secrète en Pologne. Il eut, sous Louis XVI, le commandement de Cherbourg. En 1788, Dumouriez fut, par droit d'ancienneté, promu au grade de maréchal de camp. En

1791, il fut envoyé dans la Vendée comme chef de la 12^e division militaire; fut rappelé en 1792, reçut alors le portefeuille de la guerre et fit déclarer la guerre à l'Autriche. Le 15 juillet de la même année, il donna sa démission de ministre par suite du renvoi de ses collègues Roland, Sesvan et Clarière. Il prit ensuite le commandement de l'armée de Lafayette, repoussa les Prussiens et les Autrichiens, 1792, et se vit bientôt, par suite de la victoire de Jemmapes, maître de toute la Belgique. Il quitta son armée le 7 janvier 1793, et vint dans l'intention de sauver Louis XVI; mais, en ayant reconnu l'impossibilité, il rejoignit son armée après la catastrophe du 21 janvier, et bientôt, à la suite de la malheureuse campagne de Nerwinde, il se vit décrété d'accusation par la Convention, qui lui envoya les représentants Camus, Lamarque, Beunalt et Quinette, accompagnés du ministre de la guerre Beurnonville, pour le sommer de se rendre à sa barre. Dumouriez, au lieu d'obtempérer à cet ordre, fit arrêter les commissaires, les livra aux Autrichiens, et bientôt, abandonné lui-même par son armée, il passa aux lignes ennemies accompagné du fils aîné de Louis-Philippe-Egalité, alors duc de Chartres, aujourd'hui roi des Français, et du comte de Valence, mort pair de France en 1821 (voy. ce dernier nom). Dumouriez, après sa défection, se vit abandonné de tout le monde et se retira en Angleterre, où il mourut en 1825. Il avait fait paraître, en 1793, des Mémoires dans lesquels il cherchait à expliquer sa conduite.

DUNES (Bataille des). En 1658, Louis XIV et Cromwell conclurent une ligue contre l'Espagne, à la suite de laquelle l'armée française, forte de 15,000 hommes, commandée par Turenne, ayant les Anglais pour alliés, défit dans ce lieu l'armée espagnole, forte de 14,000 hommes, commandée par don Juan d'Autriche et le prince de Condé, 14 juin 1658.

DUNKERQUE, en latin *Dunkerca*, port de mer et ville fortifiée sur la Manche, chef-lieu d'arrondissement du département du Nord; population, 24,940 habitants, avec un tribunal de première instance et de commerce, une Bourse, un entrepôt de sel et une bibliothèque de 18,000 volumes. Dunkerque fut bâti, vers l'an 960, par le comte Baudouin III, dit le Jeune, fils d'Arnould I^{er}, comte de Flandre, et emprunta son nom au mot flamand *kerk*, qui signifie église, parce que la tour de son église est la première que les marins découvrent par-dessus les dunes. Des comtes de Flandre, la ville passa, on ne sait à quelle époque, aux comtes de Hainaut, et fut vendue, vers la fin du 12^e siècle, 1280, par Jean d'Armes, comte de Hainaut, à Gui de Dampierre, comte de Flandre. Après la mort de Gui, 1305, Robert de Flandre, fils du comte Robert III de Béthune, fut seigneur de Dupkerque, et eut pour successeur Yolande de Flandre, sa sœur, qui, en 1340, épousa Henri IV, comte de Bar. Son petit-fils Robert de Bar, qui lui succéda, 1383, n'eut de son mariage avec Jeanne de Béthune qu'une fille unique, Jeanne de Bar, qui porta son héritage dans la maison de Luxembourg, par son mariage avec Louis de Luxembourg, connétable de France, qui l'épousa le 16 juillet 1453. Pierre de Luxembourg, leur fils, mort en 1482, laissa de son mariage avec Marguerite de Savoie une fille, Marguerite de Luxembourg, qui, par son mariage avec François de Bourbon, comte de Vendôme, 1487, quatrième aïeul paternel de Henri IV, apporta Dunkerque dans la maison de Bourbon, et servit plus tard de prétexte aux prétentions de Louis XIV sur cette ville. Dans le commencement du 16^e siècle, les Espagnols s'en emparèrent; mais le maréchal de Thermes la reprit en 1558. Elle rebomba au pouvoir du duc de Parme,

et les Espagnols la gardèrent jusqu'en 1646, qu'elle fut prise par le grand Condé, alors duc d'Enghien. Six ans après, les Espagnols, profitant des troubles de la France, se rendirent une troisième fois maîtres de Dunkerque; mais, en 1652, le maréchal de Turenne, vainqueur du prince de Condé à la journée des Dunes, s'empara de la place, qui fut livrée aux Anglais et rachetée par Louis XIV en 1662, pour une somme de 3 millions de francs. Les Français et les Hollandais, joints ensemble, bombardèrent cette ville, en 1694 et 1695, avec des machines infernales, mais ne purent s'en rendre maîtres. Puis, par suite des articles de la paix d'Utrecht, 1715, ses fortifications furent détruites; et rétablies depuis. Enfin, en 1795, le duc d'York étant venu attaquer Dunkerque, en fut repoussé par suite de la victoire de Hondschoote. V. ce mot.

DUNOIS (Jean), comte de Dunois et de Longueville, né en 1407, était fils naturel de Louis, duc d'Orléans, assassiné la même année par le fameux Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert de Cagny Dunois. Il rendit de bonne heure célèbre le surnom de *Bâtard d'Orléans* qu'on lui donna généralement, et se couvrit de gloire au siège d'Orléans, siège à jamais célèbre, que Jeanne d'Arc fit lever en 1429. Il guerroya ensuite contre les Anglais en Normandie et en Guienne et leur porta un coup décisif à Castillon, 1431. Charles VII récompensa Dunois par le don du comté de Longueville et la charge de grand chambellan; mais, après la mort de ce prince, 1461, la sombre jalousie de Louis XI, son successeur, ayant provoqué la ligue dite du *Bien public*, 1465, Dunois se déclara contre le roi, qui parvint cependant à conjurer l'orage en chargeant ce grand homme de négocier le traité de Conflans, 5 octobre même année. Dunois mourut comblé de faveurs et de gloire en 1468.

DUNSTAN (Saint), né en Angleterre vers 924, sous le règne d'Athelsteg, fut d'abord admis à la cour et honoré de la bienveillance particulière du monarque, mais bientôt il se retira dans sa solitude. Dunstan fut ensuite nommé évêque de Worcester, 937, archevêque de Cantorbéry, 959, et légat du pape Jean XII pour opérer la réforme des moines. Il mourut en 988.

DUPATY (Charles-Marguerite-J.-B. MERCIER), né à la Rochelle, 1744, entra, en 1767, au parlement de Bordeaux comme avocat général. Il embrassa, en 1770, le parti de la Chalotais, fut enfermé au château de Pierre-en-Cise, et de là exilé jusqu'en 1774. Il obtint, après sa réintégration, la charge de président à mortier, et vint alors s'établir à Paris, 1778, où il acheva ses recherches sur les lois criminelles et ses *Lettres sur l'Italie*. Il mourut en 1788. — Son fils Charles, né à Bordeaux, 1771, étudia la sculpture; il remporta le grand prix de Rome, et mourut en 1825. Ses principales sculptures sont *Pélicies visitant Anaxagoras*, *Philoctète*, la tête de *Pomone*, *Ajax*.

DUPERRON, né à Berne en 1536, vint à Paris pour y professer les belles-lettres et obtint la place de lecteur de Henri III. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique et reçut de Henri IV l'évêché d'Evreux, 1591. Ce fut lui qui déterminait ce prince à embrasser la religion catholique, et obtint du pape la levée de l'interdit lancé contre la France. Il fut nommé cardinal, 1604, et archevêque de Sens. Duperron mourut en 1618.

DUPETIT-THOUARS, capitaine de vaisseau, né en 1760 près de Saumur, fit ses premières armes en 1778 contre l'Angleterre. Plus tard, il forma le projet d'aller à la recherche de Lapérouse; son frère, botaniste distingué, s'unit à lui, et tous deux vendirent leurs biens pour

subvenir aux frais de cette expédition. Dupetit-Thouars mit à la voile le 2 mai 1782, mais son bâtiment ayant été capturé par les Portugais, il fut conduit à Lisbonne où il n'obtint sa liberté que sous le Directoire. Il eut le commandement du vaisseau le *Tonnant*, avec lequel il se couvrit de gloire à Aboukir. Dupetit-Thouars termina sa carrière dans cette désastreuse journée, 1^{er} août 1798.

DUPHOT (Léonard), né à Lyon, 1770, entra, 1783, dans le 61^e régiment de ligne. Il fut, en 1798, nommé adjudant-major du régiment des volontaires du Cantal et général de brigade à l'armée d'Italie, 1796. Il accompagna à Rome, 1797, Joseph Bonaparte nommé ambassadeur près la cour de cette ville, et fut tué la même année, en voulant dissiper un rassemblement, par un soldat de la garde du pape.

DUPIN (Louis Elies), né à Paris, 1657, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé docteur en Sorbonne, 1684. Il fut exilé en 1705, pour avoir signé le *Cas de conscience*, et mourut en 1709. On a de lui une *Bibliothèque universelle des ouvrages ecclésiastiques*, une *Histoire de l'Eglise*, une *Histoire profane*.

DUPLEIX (César), seigneur de Lormoi, avocat au parlement de Paris, né à Orléans vers la fin du 16^e siècle, est le véritable auteur de l'ouvrage intitulé *L'Anti-Cotton* en opposition à la lettre déclaratoire de la doctrine des jésuites, par le père Cotton, confesseur de Henri IV. Cet écrit a été faussement attribué à P. du Moulin, à P. du Coignet, à Auguste Casaubon, à Jean Dubois et à D. Tilémes. Duplex mourut en 1641.

DUPLEIX (Joseph), gouverneur des établissements français dans l'Inde, naquit vers la fin du 17^e siècle. Il fut envoyé, en 1720, par la compagnie des Indes à Pondichéry, et y déploya tant de zèle et d'activité, qu'il fut, en récompense, nommé, en 1742, gouverneur de Pondichéry, et directeur général des comptoirs français dans l'Inde. La conduite qu'il tint à Pondichéry lui valut le grand cordon de Saint-Louis et le titre de marquis. Puis, en 1750, il obtint la dignité de nabab, qui lui fut accordée par Mourza-Ferzique. En 1753, Duplex fut rappelé de l'Inde. Il mourut en 1765, après s'être consumé pendant 9 ans en soins et en démarches pour obtenir un jugement, qui lui fut constamment refusé.

DUPLESSIS. V. RICHELIEU.

DUPLESSIS-MORNAY. V. PLESSIS-MORNAY (Philippe du).

DUPONT (Jacques-Charles), né à Neubourg (Eure), le 27 février 1767, fut reçu, en 1789, avocat au parlement de Normandie. Il embrassa les principes de la révolution, et fut, en l'an viii, envoyé au conseil des Cinq-Cents, puis bientôt nommé conseiller à la cour d'appel de Rouen et président du tribunal criminel d'Evreux. En 1810, il fut nommé au Corps législatif, puis conseiller à la cour impériale de Rouen, 1811, et bientôt après président. En 1815, il fut rappelé au Corps législatif, y siégea encore en 1815, et fut l'auteur de l'énergique protestation qui, sur le rapport de La Romiguière, député de Toulouse, fut votée par acclamation. Les événements, et plus encore les arguments de la force brutale, écartèrent ces résolutions, et M. Dupont retourna à Rouen. En 1817, il fut renvoyé à la Chambre des députés, et y a constamment siégé depuis cette époque. Destitué en 1818 de ses fonctions de président de la cour royale, il n'a plus exercé de fonctions publiques; seulement en 1850, convaincu, comme il l'a dit lui-même, que tout bon citoyen devait son concours à un gouvernement naissant, il accepta le ministère de la justice; mais, au mois de décembre de la même année, le 24, un amendement de M. Charles Dupin à la loi sur la garde nationale ayant

nécessité la démission de M. de Lafayette, Dupont de l'Eure se hâta d'envoyer la sienne au roi. Depuis lors, les différents ministres ont voulu tour à tour l'appeler à la cour de cassation; mais M. Dupont de l'Eure a constamment refusé.

DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), né à Paris, 1759, entra dans la société des économistes. Il fut envoyé aux états généraux, 1788, par le bailliage de Nemours, ne prit aucune part aux affaires orageuses de 1793, et fut honoré des votes des habitants du Loiret, qu'il dut représenter au conseil des Cinq-Cents. Il passa bientôt en Amérique, ne revint qu'en 1799, et mourut en 1817, président de la chambre du commerce.

DUPORT (Adrien), né à Paris, 1760, était, en 1789, conseiller au parlement, et fut nommé député de la noblesse aux états généraux. A l'époque de la fuite du roi, 1791, il fut un des commissaires nommés par la Constituante pour entendre ses déclarations et celles de la reine; fut plus tard arrêté par ordre de Danton, bientôt mis en liberté, et mourut en 1800.

DUPORT-DUTERTRE (Marguerite-Louis François), né en 1754, se fit recevoir au barreau, 1777, et y acquit une grande réputation. En 1789, il fut nommé substitut du procureur général de la commune de Paris, ministre de la justice, 1790, destitué, 1791, et fut enfin compris dans un décret d'accusation, et condamné à mort avec Barnave, 1795.

DUPORTAIL, officier dans l'armée du génie, suivit le général Lafayette en Amérique, 1776, et obtint à son retour, 1788, le grade de maréchal de camp. Il fut nommé, en 1790, ministre de la guerre. Frappé d'accusation, 1791 et 1792, il fut contraint à se tenir caché jusqu'en 1794. Alors il passa en Amérique, et se disposait à revenir en France, 1802, lorsqu'il mourut pendant la traversée.

DUPRAT (Antoine), né à Issoire (Auvergne), 1465, fut précepteur de François I^{er}. Il devint, au couronnement de ce prince, lieutenant général d'un bailliage, 1497, premier président du parlement de Paris, 1507, et chancelier de France, 1516. Ce fut lui qui engagea François I^{er} à abolir la pragmatique sanction, à vendre les offices judiciaires et à créer des rentes sur l'hôtel de ville. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, devint archevêque de Sens et cardinal, 1527. Il mourut en 1553.

DUPUIS (Charles-François), né à Teill-le-Château (Oise) en 1742, fut nommé professeur au collège d'Harcourt. Dupuis se livra alors avec ardeur à l'étude de l'astronomie et de l'antiquité, et fut admis à l'Académie des belles-lettres en 1788. Il fut ensuite successivement député et secrétaire de la Convention, 1792-1795, membre du conseil des Cinq-Cents et président du Corps législatif. Dupuis mourut en 1809. On a de lui *l'Origine de tous les cultes, ou Religion universelle*, 1795.

DUPUY (Raymond), grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda, en 1120, à Girard; ce fut lui qui convoqua le premier chapitre général de l'ordre, et proposa les constitutions qui furent confirmées par Calixte II, 1123, et Innocent II, 1150. Dupuy accompagna Baudouin IV, roi de Jérusalem, au siège d'Ascalon, 1155, et mourut en 1160.

DUPUYTREN (Guillaume), chirurgien, né en 1777 à Pierre-Buffières (Haute-Vienne). En 1793, il était déjà professeur à l'Ecole de médecine de Paris, et, en 1801, il fut nommé chef des travaux anatomiques. Au retour des Bourbons, 1814, Dupuytren se trouvait chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu quand Louis XVIII le nomma son premier chirurgien. Il mourut en 1835.

DUQUESNE (Abraham) naquit à Dieppe, 1610; se livra de bonne heure à l'étude de la navigation. Il se distingua devant Tarragone, 1641, devant Barcelone, 1642; alla ensuite en Suède, où il fut nommé vice-amiral de la flotte suédoise, 1644, et revint en France en 1647 pour y prendre le commandement d'une escadre destinée à l'expédition de Naples. Il eut l'honneur de battre le fameux amiral hollandais Ruyter, 1676, et de soumettre les corsaires de la Méditerranée, bombarda Alger, 1682-1685, et Gênes, 1684. Duquesne mourut en 1688.

DURANTI (Jean-Étienne), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, fut fait capitoul, 1563, avocat général, et enfin premier président au parlement de cette ville, 1681. Le président Duranti fut constamment opposé à la Ligue, et fut tué, en 1589, en voulant apaiser une sédition.

DURAS (**DURFORT** de), l'une des plus anciennes familles de France, originaire de Guienne. Depuis le 15^e siècle, elle a compté parmi ses membres un grand nombre d'illustrations militaires. — Gaillard de Durfort, comte de Duras, fut le signataire principal de la capitulation qui remit sous l'obéissance de Charles VII la ville de Bordeaux, 1452, et fut tué, en 1487, dans les guerres contre le duc de Bourgogne. — George de Durfort, surnommé à la *Longue Barbe*, contribua au gain de la bataille d'Agnadel, 1509, et de Ravenne, 1512; fut gouverneur de Henri d'Albret, roi de Navarre, et mourut en 1525. — Jacques ou Henri de Durfort, duc de Duras, neveu du grand Turenne, fut nommé capitaine des gardes, 1672; maréchal de France, 1675; pair de France, 1689, et mourut en 1704. — Guy Alphonse de Durfort, duc de Lorges, frère du précédent, prit le commandement de l'armée de Turenne après la mort de ce général, 1675; fut nommé maréchal de France en 1676, et gagna, en 1692, la bataille de Pfortzheim contre Montécuculli. Il mourut en 1705. — Louis, comte de Durfort, frère des précédents, servit d'abord en France et ensuite en Angleterre, sous Charles II, qui le fit lord sous le nom de baron de Duras, puis de comte de Féversham. — Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, fils de Jacques-Henri, fut fait maréchal de France, 1741; gouverneur de la France-Comté, 1753. Il mourut en 1770. — Son fils Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, fit toutes les guerres du règne de Louis XV; fut nommé ambassadeur en Espagne, 1752; pair, maréchal de France et membre de l'Académie française. Il mourut en 1789. — Le duc de Duras, aujourd'hui vivant, ancien maréchal de camp et ancien pair, est son fils. Il émigra en 1791, entra en France après le 18 brumaire, et ne revint à la cour qu'en 1814. Il fut alors créé pair par Louis XVIII et chargé des fonctions de premier gentilhomme de la chambre. Depuis la révolution de 1830, M. le duc de Duras s'est tout à fait retiré de la scène politique. — Sa femme, Claire de Kersaint, duchesse de Duras, s'est fait avantageusement connaître comme écrivain, et doit sa réputation à la charmante nouvelle d'*Ouryka*, qu'elle raconta, en 1825, dans un cercle de privilégiés, et qui eut tant de succès, qu'elle a continué depuis à écrire.

DURAZZO, noble et ancienne famille de Gênes, qui a rendu de grands services à la république, à laquelle elle a donné six doges. Le premier fut Jacques Durazzo, 1573, qui, par sa prudence, rendit le calme à sa patrie, depuis longtemps agitée par les guerres civiles. Cinq autres personnes de la même famille lui ont succédé, trois de père en fils et deux d'une autre branche. — Dans l'Eglise, nous citerons le cardinal Étienne, qui fut revêtu de la pourpre en 1634, par le pape Urbain VIII,

et Marcel Durazzo, neveu d'Étienne, qui fut aussi créé cardinal par le pape Innocent XI, 1686.

DURER (Alber), peintre et graveur, naquit à Nuremberg, 1471, et étudia la peinture sous Michel Wolffmut. Cet artiste fut comblé des faveurs de l'empereur Maximilien 1^{er}. Ce fut lui qui perfectionna la gravure sur bois, et inventa la gravure en clair-obscur et à l'eau forte.

DUROC (Michel), né à Pont-à-Mousson (Meurthe), 1772, fut reçu lieutenant d'artillerie en 1795. Il se trouva au siège de Toulon, et fut, après la prise de cette ville, employé en qualité d'aide de camp auprès du général Lespinasse d'abord, et ensuite de Bonaparte, qu'il suivit en Egypte, 1798. A son retour, Duroc prit une grande part à la révolution du 18 brumaire. Il fut, en 1804, nommé premier aide de camp de l'empereur, grand maréchal du palais et duc de Frioul. En 1806, il fut chargé de négocier avec la Prusse, fut nommé sénateur en 1812, et suivit l'empereur en Allemagne. Il fut tué par un boulet à Wurtschen, 1815.

DUROSNE (Antoine-Jean-Auguste-Marie, comte), né à Paris, le 9 novembre 1771, embrassa de bonne heure la carrière militaire. Il fut attaché à la personne du général d'Arville en qualité d'aide de camp, et fut nommé, sous le directoire, colonel du 16^e chasseurs à cheval. Il fit, en 1800, la campagne d'Allemagne, et gagna en 1805 le grade de général de brigade dans les champs d'Austerlitz. Il se distingua de nouveau à Iéna, 1807, fut créé commandeur de la Légion d'honneur le 14 mars de la même année, et reçut, en 1808, le titre de comte. En 1808, le général Durosnel suivit l'empereur en Espagne, fut rappelé en 1809, reçut le grade de général de division, et fut fait prisonnier à Essling. En 1812, il assista à la désastreuse campagne de Russie, et reçut en 1815 le commandement de la place de Dresde, où il resta jusqu'à la capitulation. A la seconde restauration, le général Durosnel, que Napoléon avait nommé pair de France, fut mis de côté; mais, à la suite de la révolution de juillet, ayant été envoyé à la chambre des députés, il a été depuis nommé pair de France, et a repris auprès de Louis-Philippe les fonctions d'aide de camp.

DUSSAULX (Jean), né à Chartres, 1728, fit, en qualité de commissaire de gendarmerie, les campagnes de Hanovre, 1770. Il fut reçu membre de l'Académie française, 1776, et fut nommé peu de temps après secrétaire du duc d'Orléans. Il embrassa les principes de la révolution, fut envoyé à l'Assemblée législative, 1792, et à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota la détention jusqu'à la paix, l'appel au peuple et le sursis. Il fut nommé, en 1796, président du conseil des Anciens, et mourut en 1799, laissant, entre autres ouvrages, une *Traduction des satires de Juvénal et des Mémoires*.

DUSSON, noble et ancienne maison du Donezan qui tire son nom du château d'Usson ou de Dusson, situé sur la rivière Dusson dans le royaume d'Aragon. D'après des titres de 1255, le Donezan passa sous la domination des comtes de Foix; mais la possession de ce pays leur fut vivement disputée par les seigneurs Dusson. Après les comtes de Foix il appartint aux rois de Navarre, et fut réuni, en 1620, à la couronne par le roi Louis XIII. Louis XIV, en 1711, l'aliéna en faveur de François Dusson, seigneur de Maurepas, et du marquis de Bonnac, son neveu. Le premier de tous les seigneurs qui l'ont possédé, et depuis lequel on prouve constamment la filiation de mâle en mâle est — Bernard d'Alion, baron d'Usson, vicomte d'Évol, seigneur de Strarar, de Quérigut et autres lieux dans le Donezan, qui paraît dans une reconnaissance féodale à lui faite, le 29 avril 1177,

par Pierre d'Abenude, Guillaume d'Amorto et Bernard Olon. Bernard tomba dans la disgrâce de Pierre II, roi d'Aragon, et ce dernier, ayant confisqué ses terres, les donna à Raymond-Roger, comte de Foix, qui lui en fit hommage à Tarragone le jour des ides de janvier 1208. — Bernard II d'Alion, etc., épousa, par contrat du 13 janvier 1235, Selarmonde de Foix, veuve de Roger Bernard, qui lui apporta en dot 10,000 sous melgoriens. En considération de ce mariage, Roger Bernard II lui abandonna, par lettres du 4 des nones de février 1236, le Donezan tout entier, mais à titre précaire seulement et sous condition d'y pouvoir rentrer, lui et ses successeurs, quand bon lui semblerait. — Guillaume Dusson, chevalier, seigneur d'Évol, ne porta que ce dernier titre, parce que Roger Bernard, comte de Foix, usant contre lui du droit de reprise qu'il s'était réservé par les lettres de 1236, lui avait enlevé les châteaux de Dusson, de Quérigut et la terre de Donezan. Guillaume écartela ses armes de celles de Foix à cause de sa mère, et changea son nom d'Alion en celui de Dusson qui est passé à sa postérité. — Bernard Dusson, 5^e du nom, chevalier, seigneur de Miglos, en partie, vendit le 12 des calendes d'octobre 1508, à Jacques, roi d'Aragon, la terre et le village de Saint-Sébastien avec ses dépendances, et devint possesseur de celle de Miglos, par transaction passée le 9 des calendes de mars 1510 avec Gaston, comte de Foix, auquel il céda en échange tous ses droits sur le château de Dusson. Sur la fin de sa vie, il fit donation entre vifs à Jean Dusson, son fils, du château et de la vallée de Miglos, le 7 des ides d'octobre 1531. Ce dernier eut pour fils Bertrand Dusson, 1566, lequel se maria, le 15 mai 1571, à Saurimonde du Rubat, et eut un fils, Veziar Dusson, qui se retira en France, faisant don de tous les biens qu'il possédait du chef de son père à Pierre Dusson, son petit-fils, par acte du 6 avril 1469. — Guillaume-Ramon Dusson. — Pierre Dusson ne possédait d'autres biens que ceux qu'il tenait de Veziar Dusson, son aïeul, par suite de la donation sus-relatée du 29 avril 1469, se mit au service de la princesse Marguerite, depuis reine de Navarre, qui le fit son chambellan et capitaine châtelain du château de Pamiers, la plus importante des places du comté de Foix. — Jean Dusson, 2^e du nom, succéda à la charge de chambellan qu'avait exercée son père, et fut honoré de celle de maître des requêtes par lettres patentes de la reine Jeanne de Navarre, données à Paris le 7 décembre 1535. — François Dusson, 1^{er} du nom, fut maître des requêtes du roi de Navarre, juge, maître et lieutenant général du pays de Foix. Il mourut en 1595. — François Dusson II, né en 1595, fut député du corps de la noblesse, par procuration de 1625, pour aller demander la paix au roi en faveur de ceux de la religion réformée. Il servit utilement sous les ordres du maréchal duc de Shomberg, 1639, et mourut en 1667. — Salomon Dusson était capitaine de cavalerie, 1675, subdélégué et lieutenant de messieurs les maréchaux de France dans le comté de Foix, 1694, et obtint l'élevation de sa terre de Bonnac en marquisat, 1685. Il mourut en 1698. — Jean-Louis Dusson fut fait capitaine de dragons en 1694, ser-

vit en Danemark en 1697 et en Hollande, 1698 et 1699. Il fut fait maître de camp en 1701, ambassadeur extraordinaire du roi en Espagne, 1715, et mourut en 1720. — La maison d'Usson portait écartelé au 1^{er} de gueules au lion d'argent, qui est d'Alion ancien ou Dusson; au 4^e d'or à trois pals de gueules, qui est de Foix, au 2^e et 5^e d'azur à un roc d'échiquier d'or renversé de sable qui est de Roquefort; support, deux lions d'or; cimier, un lion naissant.

DUUMVIRS, magistrats de la république romaine, étaient élus au nombre de deux comme le marque leur nom. Leur établissement remonte au règne de Tarquin le Superbe, l'an 554 av. J.-C. Ils eurent à cette époque-là la garde des livres de la sibylle. L'an 536 de Rome et 598 av. J.-C., à la suite d'une grande peste, les duumvirs cherchèrent un remède dans leurs livres et ordonnèrent le premier *lecti sternium* ou banquet sacré. — Les duumvirs municipaux ou *quinquennales magistratus*, parce que leur charge durait d'ordinaire 5 ans, avaient, dans les villes municipales soumises au peuple romain, à peu près la même autorité que les consuls à Rome. — Les duumvirs de la marine furent créés environ l'an 542 de Rome, sur la motion du tribun Decius pendant la guerre contre les Samnites. — Et enfin, les duumvirs capitaux étaient des juges criminels dont on appelait de la sentence au peuple, qui seul avait le droit de condamner un citoyen à mort.

DUVAL (Alexandre), né à Rennes, le 6 avril 1767, fit ses études au collège de cette ville, et étudia jusqu'en 1790 pour la marine; il débuta alors dans la troupe qui jouait au théâtre du Palais-Royal. Il s'enrôla dans les volontaires en 1792, revint à Paris en 1793, partagea l'arrestation de ses camarades, et ne sortit des Madelonnettes qu'en 1794. Il avait commencé en 1791 à écrire son premier ouvrage, qui fut un drame en trois actes intitulé *le Maire*, qui fut bientôt suivi du *Dîner du peuple*. Il donna, en 1794, la *Reprise de Toulon*, opéra-comique; 1795, le *Défenseur officieux*, comédie; le *Chanoine de Milan*, comédie, 1796; la *Jeunesse du duc de Richelieu*, drame, 1796; les *Projets de mariage*, comédie, 1798; *Maison à vendre*, opéra-comique, 1800; *Edouard en Écosse*, drame historique, 1802; la *Jeunesse de Henri V*, comédie, 1806; *Joseph*, drame lyrique en trois actes, 1807. M. Duval fut appelé à remplacer Legouvé à l'Institut en 1812, et fut nommé membre de l'Académie française par ordonnance du 21 mars 1816. Depuis lors, Duval a fait paraître la *Fille d'honneur*, en cinq actes et en vers, 1818; *Christine, ou la mort de Monaldeschi*, tragédie, 1825; la *Princesse des Ursins, ou les courtisanes*. Mort le 9 janvier 1842.

DYCK (Antoine-Van), un des plus célèbres peintres de l'école flamande, naquit à Anvers, 1599, et mourut à Londres en 1684. Il fut l'élève de Rubens, et laissa, entre autres chefs-d'œuvre, le *Saint Sébastien* qui se trouve au musée du Louvre, le *Saint Augustin en extase* qui fut fait pour une église d'Anvers et le *Couronnement d'épines de Jésus*.

E

E, la seconde des voyelles et la cinquième lettre de l'alphabet, était autrefois la marque de la monnaie fabriquée à Tours. Sur la boussole et en géographie E désigne le point est. Chez les Grecs, la lettre E équivalait au nombre 5.

EACIDE, fils de Néoptolème et frère d'Olympias, mère d'Alexandre le Grand, fut roi d'Épire après la mort de son frère Alexandre, la 5^e année de la 115^e olympiade, av. J.-C. 326. Ce prince tourmenta si bien ses peuples par les guerres continuelles qu'il eut contre les Macédoniens, qu'il se rendit odieux et fut obligé de prendre la fuite, laissant son fils Pyrrhus, âgé seulement de 2 ans.

EAU BÉNITE fut introduite dans les cérémonies du christianisme, à l'instar de l'eau lustrale des anciens, par le pape saint Alexandre, de l'an 109 à 119 de l'ère chrétienne.

Eaux MINÉRALES FACTICES. La connaissance de la fabrication des eaux minérales factices est due à Venel (Gabriel-François), docteur de la Faculté de Montpellier, qui en fit la découverte en 1775, à la suite de longues études sur la chimie.

Eause, ville aujourd'hui ruinée de France dans l'ancienne province d'Armagnac, était autrefois le siège métropolitain de la Novempopulanie. Les Latins la nommaient *Elusa* ou *Elusabotis*. Évaric, roi des Goths, pillait cette ville vers le 5^e siècle, mais il ne la ruina pas. En effet, nous voyons que Clarus, évêque d'Eause, souscrivit, en 506, au concile d'Agde, avant Nicet d'Auch. La même chose fut observée en 511, dans le premier concile d'Orléans, entre Lunce d'Eause et Théodradus d'Auch. Aspasius se trouva aux 2^e, 4^e et 5^e conciles d'Orléans en 533, 541 et 549, et au 2^e de Clermont. Laban assista, en 575, au 4^e concile de Paris, et, en 585, au 2^e de Mâcon. Désidérius lui succéda, et Senocus, après lui, souscrivit au concile de Reims vers l'an 650. Tout cela prouve que la ville d'Eause ne fut entièrement ruinée que par suite des courses des Maures dans la Gascogne. Du moins ce n'est que depuis cette époque que la ville d'Auch l'a remplacée comme église métropolitaine, car, suivant une lettre du pape Jean VIII, cette translation eut lieu en 879.

EBBON, évêque de Reims, dut son évêché à la reconnaissance de Louis le Débonnaire, dont sa mère avait été la nourrice. Il assista au concile de Thionville, 821, et fut envoyé deux fois en Danemark par le pape Pascal. En 853, l'empereur ayant été arrêté par son fils Lothaire, Ebbon, oubliant qu'il devait tout à son maître malheureux, prononça lui-même, dans un concile, la déchéance de l'empereur; mais bientôt la désunion s'étant mise entre les trois frères, Louis remonta sur le trône, et Ebbon fut dépouillé de son évêché au synode de Thionville, 855. Après la mort de Louis le Débonnaire, Lothaire voulut en vain rétablir Ebbon. Ce prélat se retira auprès de Louis de Bavière, qui le pourvut de l'évêché de Hildesheim il mourut en 851.

ÉBERARD, fils du comte palatin Nélison, fut élu archevêque de Trèves en 1049. Le pape Damase II fit revenir pour lui la primatie des Gaules, et l'attacha pour

toujours au siège archiépiscopal de Trèves. Éberard mourut en 1066.

ÉBERARD I^{er}, archevêque de Salzbourg, était fils de Henri, comte de Bibourg. Il fut élevé sur le siège de Salzbourg en 1147, et se montra toujours fort attaché au pape Alexandre III, dont il embrassa les intérêts contre l'empereur Frédéric I^{er}. Il mourut en 1164.

ÉBERARD II, de la noble famille de Truchses, devint, en 1196, évêque de Brixen, et, en 1200, archevêque de Salzbourg. Il maintint la souveraineté de l'empereur contre le pape Grégoire IX et s'attira par là l'excommunication de ce pontife. Il mourut sans être réconcilié en 1246.

ÉBERARD, comte palatin du Rhin, vivait au temps des empereurs Conrad I^{er}, Henri l'Oiseleur et Othon le Grand, 910-940.

ÉBERARD. V. WIRTEMBERG (Comtes et ducs de).

EBLÉ (N., baron), né en 1755, entra, au sortir de ses études, dans le corps royal de l'artillerie; il y était capitaine au commencement de la révolution. Il servit avec distinction pendant cette époque aux armées du Rhin et de l'Allemagne, et fut nommé général de division d'artillerie à Tilsit, 7 juillet 1807. A la création du royaume de Westphalie, 1807, il passa, sur l'invitation de Napoléon, au service de Jérôme Bonaparte, et fut nommé ministre de la guerre. Rentré au service de France, il reçut le commandement en chef de l'artillerie pendant les années 1810 et 1811, et fut nommé, en 1812, commandant supérieur des équipages pendant la campagne de Russie. Le général Eblé mourut en 1815, à Kœnigsberg, des suites des fatigues qu'il avait éprouvées.

EBION, philosophe stoïcien, disciple de l'hérésiarque Cérinthe, est le chef de la secte des Ebionites, qui se forma dans le 1^{er} siècle de l'Église. Ebion prêcha en Asie, en Chypre et à Rome vers l'an 72, niant la divinité de Jésus-Christ. On ne saurait préciser l'époque de sa mort.

EBIONITES, secte du 1^{er} et du 2^e siècle de l'Église, sortie des Cérinthiens et [des Nazaréens, et qui tiraient leur nom du philosophe Ebion, que l'on regardait généralement comme leur fondateur. Les premiers ébionites menaient une vie fort réglée; les derniers, au contraire, s'adonnaient à la débauche et permettaient la dissolution du mariage. Leur secte finit par se perdre dans celle des élcsaïtes.

ÉCAILLE (Ordre de l'), ordre militaire institué en Castille en 1518, par le roi Jean II. Les chevaliers portaient une croix rouge formée d'écaïlles, sur un habit blanc, et faisaient vœu de mourir pour la défense et la propagation de la foi.

ÉCARLATE, couleur d'un beau rouge que l'on retire de la cochenille en traitant cette plante par la crème de tartre et le chlorure d'étain. Le procédé de teindre en écarlate fut introduit en France par Colbert, 1670, et confié aux Gobelins.

ÉCARTELEMENT, supplice qui consistait à déchirer le corps d'un condamné au moyen de quatre chevaux attelés à chacun de ses membres. On écartelait aussi au

moyen de deux peupliers très-élevés et suffisamment éloignés l'un de l'autre. On courbait ces deux arbres, et on attachait à chacun d'eux l'une des jambes du patient, puis on lâchait les peupliers qui, en se redressant, déchiraient le corps du criminel. Ce supplice était autrefois réservé aux crimes contre la personne du roi. En 1589, Jacques Clément ayant assassiné Henri III au siège de Paris, fut massacré par les seigneurs qui se trouvaient présents, et son corps, attaché à quatre chevaux, fut ensuite écartelé. En 1610, un jugement du parlement condamna Ravallac, assassin de Henri IV, à être tenaillé avec versement d'huile bouillante, à avoir la main brûlée par le soufre et à être écartelé. Enfin, un autre jugement de 1757 condamna Damiens à la même peine pour avoir voulu assassiner Louis XV.

ÉBROIN, maire du palais sous Clotaire III et Thierry IV, au 7^e siècle, causa tous les troubles qui agitérent la France à cette époque. Childéric II, en montant sur le trône, 670, le fit enfermer dans le monastère de Luxeuil ; mais la mort de ce prince, arrivée en 675, lui rendit la liberté. Il fit assassiner Leudisée, que Thierry avait créé maire du palais, supposa un fils à Clotaire III, et le fit proclamer, 675-679, sous le nom de Clovis III, mais il le renvoya quand il n'eut plus besoin de lui. Ce fut encore Ébroin qui fit mettre à mort Saint-Léger, évêque d'Autun ; mais enfin il fut tué lui-même, en 681, par un seigneur nommé Hermanfroi, qu'il avait dépouillé de ses biens et qu'il menaçait de la mort.

ECBATANE, ville capitale de la Médie, que quelques-uns croient être la ville de Colue dont il est parlé dans l'Écriture, fut bâtie vers l'an 700 av. J.-C., par Déjocès, roi des Mèdes. Phraortès, son fils, acheva et perfectionna l'ouvrage commencé par son père. Cette ville, après avoir joué un grand rôle dans les temps anciens, a disparu, pour ainsi dire, tout à coup, puisqu'on ne saurait dire au juste où elle était située, et que les savants diffèrent sur son compte, les uns prétendant que c'est aujourd'hui la ville de Tauris en Perse, d'autres, la ville d'Ispahan, d'autres enfin, la ville de Mablis. Tout ce que l'on sait, c'est que c'est à Ecbatane que Parménion fut mis à mort par ordre d'Alexandre, av. J.-C. 326., et que mourut et fut enterré Éphésion, av. J.-C. 515.

ECCLÉSIASTIQUE (l'), l'un des livres de la Bible, fut classé parmi les livres sapientiaux vers la fin du 4^e siècle, par le 5^e concile de Carthage. Cette décision fut confirmée, en 494, par un concile tenu à Rome sous le pape Gélase I^{er}.

ÉCHANSON (Grand, ou Grand BOUTILLIER), officier de la couronne dont les fonctions étaient de présenter à boire au roi dans les jours de cérémonie. L'office d'échanson remonte à une haute antiquité chez plusieurs peuples. En France, le premier qui remplit cette charge, et dont l'histoire ait conservé le nom, est Hugues, bouteiller de France en 1060, sous le roi Henri I^{er}, et le dernier a été Marc-Antoine de Beauvoir, marquis de Lamermar, nommé grand échanson le 5 septembre 1702, à la mort de son père.

ÉCHARPE, large bande de tissu de soie, d'or ou d'argent, que les chevaliers portaient autrefois, de la droite à la gauche, en forme de baudrier, et qui était de la couleur aimée par la dame de leur pensée. L'écharpe servait aussi, par sa forme et sa couleur, à distinguer les divers ordres de chevalerie et les partis politiques. Aux croisades, 1095-1270, l'écharpe des soldats était blanche. Cette couleur fut aussi celle des Armagnacs, 1415, et des huguenots, 1550-1592 ; celle de Charles IX et de Henri III, 1560-1589, était rouge ; celle de Mazarin, 1643, verte ; celle de Condé, 1650, isabelle.

Aujourd'hui, 1841, l'écharpe tricolore placée en ceinture distingue les magistrats municipaux, le maire, les adjoints. Dans l'armée, les généraux ou les officiers supérieurs de l'administration portent des écharpes de soie bleue, d'or, ou d'argent, suivant le grade qu'ils occupent.

ÉCHARPE (Ordre de l'), ordre militaire de femmes institué en Espagne en 1558. Les Anglais ayant assiégé Placentia, ville d'Espagne, les femmes de cette ville prirent les armes et mirent en fuite les assiégeants. Le roi de Castille, Alphonse XI, pour récompenser ces héroïnes, leur permit de porter sur leurs robes une écharpe d'or et leur accorda de grands privilèges.

ÉCHAUX (Bertrand d'), archevêque de Tours, avait l'honneur d'être proche parent de Henri IV, roi de France, et son père était le 21^e ou le 22^e vicomte de sa famille dans le Béarn. Il fut nommé à l'évêché de Bayonne, 1599, et remplaça Sébastien Galigai, frère de la maréchale d'Ancre, à l'archevêché de Tours, 1611. Louis XIII le nomma cordon bleu, 1619, et l'avait porté pour être cardinal ; mais Richelieu, qui ne l'aimait pas, empêcha sous main sa promotion, et fit nommer à sa place Denis de Merquemont, archevêque de Lyon. Bertrand d'Echaux mourut en 1641.

ÉCHECS (Jeu des). On n'est pas d'accord sur l'origine de ce jeu qui paraît remonter à la plus haute antiquité. Suivant quelques historiens, son invention serait due à Palamède, disciple de Chiron, vers l'an 1209 avant J.-C., pendant la guerre de Troie. Suivant d'autres, au contraire, elle ne daterait que du 4^e ou du 5^e siècle, époque à laquelle le brahmine Sissa, favori d'un monarque de l'Inde, en aurait fait l'invention. Toutefois, la première opinion est la plus vraisemblable, car, d'après les annales de la Chine, il serait question de ce jeu 154 av. J.-C.

ÉCHEVINS, officiers qui, avant la révolution de 1789, étaient élus par les habitants d'une ville pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretien et de la décoration de leur ville. Leur origine remontait, à Paris, au règne de Charlemagne, de 768 à 814. Ils étaient au nombre de quatre, et furent mis, à partir de l'année 1251, sous les ordres du prévôt des marchands. C'étaient les mêmes officiers que ceux qu'on appelait consuls à Montpellier, capitouls à Toulouse, jurals à Bordeaux, podestat en Italie. — Les échevins furent supprimés dans toute la France par la loi du 14 décembre 1789, et furent remplacés dans chaque commune par un maire assisté d'un certain nombre d'adjoints.

ÉCHIQUIER. L'échiquier était, dans l'origine, un tribunal supérieur que le duc Robert ou Rollon établit, en 914, en Normandie, et qu'il composa de juges ecclésiastiques et de juges laïques, pour juger sur les appellations des juges inférieurs. Cette compagnie s'assemblait deux fois l'an, vers Pâques et vers la Saint-Michel, tantôt à Rouen, tantôt à Caen et quelquefois à Falaise. Louis XII rendit ce tribunal séculaire à Rouen, 1499, et le composa de 4 présidents et de 28 conseillers. François I^{er}, 1515, lui donna le nom de parlement. Par lettres patentes du roi Henri III, données à Blois au mois de février 1589, ce parlement fut transporté à Caen, et ne fut rétabli à Rouen qu'en 1594, par autres lettres patentes de Henri IV. Sa juridiction s'étendait autrefois sur toute la Normandie, divisée en sept baillages et autant de juges présidiaux. — Guillaume le Conquérant, après avoir fait la conquête de l'Angleterre, 1066, y établit ce tribunal qui subsiste encore aujourd'hui. On y juge les causes touchant le trésor et les revenus du roi. Elle est composée de sept juges qui sont : le grand trésorier, le

chancelier de l'Échiquier, le lord chef baron, les trois barons de l'Échiquier et le cursitor-baron.

ÉCLIPSES, disparition momentanée d'un astre en tout ou en partie. Les éclipses sont ou entières ou partielles. On les divise en éclipses solaires et en éclipses lunaires. La première est causée par l'interposition de la lune entre la terre et le soleil; la seconde a lieu toutes les fois que la lune, traversant l'ombre que la terre, corps opaque, projette au loin derrière elle, ne reçoit plus la lumière du soleil et disparaît tout le temps qu'elle reste dans cet ombre. Si l'on en croit les auteurs, l'éclipse ionique, qui avait Thalès pour chef, calculait déjà le retour des éclipses vers l'an 640 av. J.-C. La plus ancienne éclipse de soleil qui ait été observée par les Chinois remonte à l'an 2145 av. J.-C. Depuis elle a été vérifiée et reconnue véritable par tous nos astronomes. La chronologie des éclipses est fondée sur l'ordre constant et invariablement établi dans le mouvement des corps célestes. L'apparition circonstanciée d'un de ces phénomènes a une date précise et le lie en quelque sorte à la chronologie universelle. Ainsi, les historiens racontent que, quelques semaines avant la mort de l'empereur Louis le Débonnaire, on vit en France une éclipse totale de soleil le 5 mai, veille de la fête de l'Ascension. L'étude combinée des éclipses nous apprend que celle dont il est question n'a pu arriver qu'en 840, donc cette année est celle de la mort de Louis le Débonnaire. Il serait trop long de donner la date de toutes les éclipses, soit solaires, soit lunaires, qui ont paru depuis Jésus-Christ; nous nous contenterons de donner ici la date au contraire des années où il n'y en a pas eu. Ce sont les années 23, 77, 128, 182, 585, 459, 450, 553, 696, 750, 1170, 1631, 1703, 1799.

ÉCLIPTIQUE, cercle qui partage le zodiaque dans deux parties égales, et qui porte ce nom parce que les éclipses du soleil et de la lune se font le long de ce cercle. Il est divisé en 12 parties comme le zodiaque, et chaque partie est subdivisée en 30 degrés. Ces 12 parties forment ensemble 360 degrés. — L'obliquité de l'écliptique était, 500 av. J.-C., de 25° 49' 50". Elle est aujourd'hui de 50° 27' 50". Elle varie chaque année et doit cette variation à l'action des planètes sur la terre, et principalement aux attractions de Vénus et de Jupiter.

ÉCLUSE, en latin *Slusa*, ville fort ancienne et port de mer en Flandre, mais dont on ne saurait préciser l'origine, que quelques auteurs font remonter jusqu'aux Romains, échu aux comtes de Nevers à l'époque du partage fait entre les enfants du comte Guy de Dampierre, 1505. Philippe de France, dit le Hardi, comte de Flandre, l'ayant obtenue de Guillaume de Nemours en échange de Bethune, la fit entourer de murailles, 1392. Cent ans après, 1492, l'Écluse fut assiégée et prise par Maximilien d'Autriche. Dans le 16^e siècle, pendant la révolte des Pays-Bas, le duc de Parme s'en rendit maître après un long siège; mais, en 1604, les Hollandais la reprirent. En 1737, la ville de l'Écluse fut encore obligée de se rendre au maréchal de Lowendal. Puis elle tomba une dernière fois au pouvoir des Français en août 1794, et fut alors obligée d'ouvrir ses portes à la division du général Moreau.

ÉCLUSE (Combat naval de l'). Édouard III, roi d'Angleterre, étant parti de Douvres à la tête d'une flotte de 300 vaisseaux, rencontra l'escadre française qui l'attendait à l'Écluse. Le combat dura 9 heures; mais, sur le soir, une escadre flamande étant venue prêter main-forte aux Anglais, la victoire se décida en leur faveur, 22 juin 1340. Édouard déshonora son triomphe en faisant pendre Babuchet, second amiral de la flotte française.

ÉCOLATRE, ancienne dignité ecclésiastique qui fut réglée par les décisions de plusieurs conciles, notamment de celui tenu à Bourges, 1534, et de celui de Malines, 1607.

ÉCOLE, lieu public où l'on enseigne. Les Hébreux, les Perses, les Grecs et les Romains eurent des écoles publiques où l'on enseignait la lecture, l'écriture, la grammaire, la poésie et la musique; les Romains établirent dans les grandes villes des Gaules des *écoles municipales* qui, à leur disparition, furent remplacées par des *écoles cathédrales* ou *épiscopales*; ces écoles étaient dirigées par les évêques ou des écolâtres nommés par eux. Virent ensuite les *écoles monastiques*. Charlemagne fonda à Paris l'*école palatine*, appelée aussi *école de Paris*; on y enseignait la rhétorique, la grammaire, la dialectique, la géométrie, l'astrologie et la musique. Le nom d'école fut, dans la suite, remplacé par celui de *collège*. (Voy. ce mot.) Mais le mot école se dit aussi : 1^o d'une secte ou de la doctrine de quelques philosophes célèbres; 2^o du lieu où l'on enseigne les sciences, les arts ou les langues. Dans la première acception, les écoles ionienne, italique, mixte, sophistique, furent célèbres, 550-440 avant J.-C. Les écoles cynique, platonicienne, péripatéticienne, stoïque, épicurienne et sceptique, 524-215 av. J.-C. Les écoles d'Alexandrie, juive, gnostique, ecclésiastique, scolastique, dacotienne, etc., se sont perpétuées jusqu'au 18^e siècle. Dans la seconde acception, la plus ancienne école de Paris est l'*École de droit*. Au moyen âge la France ne possédait pas d'autre école de droit que celles tenues par des professeurs privés. Elles furent régulièrement organisées par Louis XIV, 1620, et l'on y enseigna le droit romain, le droit français, le droit public français et la procédure civile et criminelle. — *École de chirurgie*, 1774. — *École normale*, 31 novembre 1794, fermée en 1795, instituée de nouveau en 1818, et maintenue par l'ordonnance du 21 février 1825. — *Écoles primaires*. Leur création date du règne de Henri IV, 1698, mais elles n'ont été régulièrement organisées qu'en novembre 1794. — *Écoles secondaires*, 1802. — *École militaire* établie à Paris en 1751, en faveur de 500 gentilshommes, et supprimée par arrêt du 9 octobre 1787. — *École des mines* créée en 1785, réorganisée en 1794, constituée définitivement en 1817. — *Écoles de cavalerie* créées en 1764 à Metz, Douai, Besançon et Angers. Elles avaient presque cessé d'exister en 1767, et furent remplacées, en 1774, par l'*École de Saumur*. Une autre école de cavalerie fut créée à Versailles le 2 septembre 1796, et subsista jusqu'en 1809. Le 8 mars de la même année, elle fut remplacée par celle de Saint-Germain-en-Laye qui subsista jusqu'en 1822. Elle fut rétablie, en 1825, à Versailles, et réunie, en 1825, à celle de Saumur. — *École polytechnique* créée le 2 septembre 1793, licenciée le 15 avril 1816, réorganisée le 25 août de la même année. — Enfin, *École navale* créée par la loi du 30 vendémiaire an 4, 22 octobre 1795, dans les trois ports, de Brest, Toulon et Rochefort. Cette organisation fut maintenue jusqu'à la promulgation du décret de 1810 qui créa deux écoles spéciales de marine, l'une à Brest et l'autre à Toulon. En 1816, l'école de marine fut placée à Angoulême, supprimée en 1850 et remplacée par une école navale établie à Brest.

V. FACULTÉ.

ÉCORCHEURS. Ce nom fut donné, en 1457, à des soldats français qui entrèrent dans le Hainaut et y commirent mille brigandages. — Durant les guerres des 14^e et 15^e siècles, la France fut aussi ravagée par des bandes d'écorcheurs.

ÉCOSSE, ancien royaume de l'Europe septentrionale;

placé au nord des Îles Britanniques dont il fait partie, est situé entre l'Océan Atlantique, la mer du Nord et l'Angleterre, dont il est séparé par la Tweed et le canal du Nord. Il se compose de l'Écosse proprement dite, des Orcades et du Schetland. L'Écosse proprement dite a une superficie d'environ 245 kilomètres carrés et une population d'environ 2,180,000 âmes. Elle se divise en haute Écosse, ou pays des Highlands, et en basse Écosse, ou Lowlands. Le pays nord est composé de monts arides entrecoupés de vallées fertiles. Le milieu ne présente que quelques plaines labourables. Le sud est fertile et bien cultivé. La religion est celle de l'Église presbytérienne, et l'instruction y est très-réputée. Son nom d'Écosse lui vient des Scots ou Écossais qui s'y établirent dans le 5^e siècle et qui lui donnèrent leur nom. Auparavant, ce pays était connu sous le nom de Calédonie (*voy. ce mot*). Encore ce nom d'Écosse ne fut-il donné, dans le principe, qu'au pays situé au nord de la Clyde et du Forth, mais il s'étendit ensuite jusqu'à la partie septentrionale du Northumberland.

ÉCOSSE (Vicissitudes de l'). Dans l'antiquité la plus reculée les Galls apparaissent les premiers sur le sol de la Grande-Bretagne; puis, quand les Kemris ou Cambriens envahirent le midi de l'île, les sauvages Galls se retirèrent dans les montagnes, et c'est d'eux que la partie montagneuse de l'Écosse prit le nom d'Albanie, terre des montagnes. Albion, en langage gallique, signifie montagnard. Ils habitaient aussi la région centrale où règnent les monts Crampiens, région alors hérissée d'épaisses forêts, et nommée pour cette raison, en langage kemrique, *Xalidon*, dont les Romains ont fait Calédonie. Les Romains vinrent les poursuivre jusque dans leurs repaires. Agricola, av. J.-C. 70, après avoir complètement défait les armées calédoniennes réunies et fait prisonnier Galgacus, leur chef, pénétra dans leur sauvage territoire et en explora les côtes. L'empereur Adrien, 121 de notre ère, renonçant à une conquête trop difficile et trop peu profitable, s'attacha à garantir la Bretagne romaine contre les terribles dévastations de ces barbares par des retranchements garnis de tours, s'étendant, l'un, de la Clyde au golfe de Forth, l'autre, du golfe de Solway à l'embouchure de la Tyndée; mais les Calédoniens franchirent ou tournèrent par mer, à plusieurs reprises, la muraille romaine. A l'époque de la décadence de l'empire, 411, sous le règne de Fergus II, ils parurent divisés en deux peuples bien distincts : à l'ouest, dans les montagnes, les Scots; à l'est, dans la plaine, les Pictes (*Picti*), ainsi nommés par les Romains à cause des talouages dont ils étaient couverts. Au 5^e siècle, les Calédoniens rencontrèrent des adversaires redoutables dans les Anglo-Saxons, que les Bretons, abandonnés par les armées romaines, avaient appelés à leur secours. Dans le 6^e siècle, des moines missionnaires, nommés Cuides, vinrent prêcher le christianisme dans l'Écosse; puis, dans le courant du 7^e, les Galls d'Écosse ayant fait alliance avec les Bretons dépossédés par les Saxons, on les vit repousser ces derniers au delà du golfe de Solway, et donner droit de cité parmi eux aux populations bretonnes habitant entre ce golfe et la Clyde. Bientôt des Saxons, établis dans la partie orientale du pays au nord de la Tweed, s'incorporèrent à eux et formèrent ainsi la population de l'Écosse, dont un grand événement fonda l'existence politique. Cet événement fut la soumission des Pictes qui, après une sanglante rivalité, furent entièrement subjugués, en 843, par Kenneth II, roi des Scots; et la conséquence inattendue de cette révolution fut de transporter chez les vaincus le siège de la souveraineté, car les rois scots vinrent s'établir auprès du golfe de non Forth,

loin de la capitale actuelle de l'Écosse. Vers le milieu du 10^e siècle, 966, un traité par lequel les rois saxons achetèrent, au prix de la cession du Cumberland, l'alliance de l'Écosse contre les Danois, attira sur eux les armes de ces derniers et devint le principe d'une lutte longue et terrible, à la suite de laquelle les Danois furent définitivement repoussés sous le règne de Kenneth III, 976. Sous celui de Malcolm II, 993, la succession au trône, qui jusque-là avait été, suivant la coutume des barbares, réglée par élection, devint héréditaire en ligne directe. Cette innovation, repoussée par l'esprit d'indépendance de la race des montagnes, fut à la veille d'être perdue par suite de la nomination de Macbeth, 1050; mais après la mort de ce prince, le rétablissement de la branche dite *légitime* l'emporta, et l'usage ancien s'éteignit peu à peu, par suite du frottement des Écossais avec les Normands venus à la suite de Guillaume le Conquérant, 1063. Ce prince, pour se venger de l'asile accordé par le roi d'Écosse aux émigrants saxons, avait envahi le pays et lui avait imposé la reconnaissance de sa suzeraineté. De là une série de combats et d'invasions qui dura plus de deux siècles. Mais, en 1253, David I^{er}, ayant envahi le Northumberland, fut entièrement défait à la bataille de l'Étendard, et l'Écosse fut définitivement écartée. En 1286, la ligne directe des rois scots étant éteinte dans la personne d'Alexandre III, plusieurs compétiteurs se présentèrent pour lui succéder. Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, en prit occasion pour s'immiscer dans les affaires d'Écosse et y établir sa suzeraineté, mais l'esprit national se dressa tout à coup pour s'opposer à ses prétentions dans la personne de William Wallace, homme de race saxonne, qui, vainqueur des Anglais dans plusieurs combats et dans une grande bataille donnée dans les plaines de Frith, 1297, affranchit momentanément son pays. Mais, entravé par la rivalité des seigneurs qui agissaient en vertu des idées féodales, il succomba à la désastreuse bataille de Falkirk, 1298, fut vendu par les siens, et périt à Londres du supplice des traîtres, 1303. Après lui vint Robert Bruce, que sa naissance et la voix publique appelaient au trône. Ce prince décida la question de l'indépendance dans les champs de Bannockburn où il battit complètement les Anglais en 1314. Ce fut sous le règne de Robert Bruce que les bourgeois eurent séance au parlement, le roi s'appuya sur eux contre la haute noblesse dont il reprima les usurpations territoriales. Puis, sous la dynastie des Stuarts, qui tirait son nom de la dignité de *stuart* ou maréchal, héréditaire dans cette famille avant son élévation au trône, une nouvelle réaction commença contre l'aristocratie. Sous Jacques I^{er}, 1406, elle s'exerça par des rigueurs qui provoquèrent la mort du monarque. Aussi cruelle et plus perfide sous Jacques II, 1457, elle se manifesta sous Jacques III, 1460, par un système d'avisement de la noblesse. Au contraire, le règne brillant de Jacques IV, 1488, est marqué par une sorte de domestication de la féodalité; mais le désastre de Flodden, où Jacques IV périt avec la fleur de sa noblesse, 1513, et la minorité de Jacques V, remirent tout en question. L'opposition se réveilla à la fois chez les nobles et chez les bourgeois réunis contre l'accroissement exorbitant de la puissance royale. Jacques V en appela au clergé, 1520, dont l'influence et la richesse étaient devenues immenses en Écosse; mais cette alliance avec le pouvoir absolu compromit l'Église. Pendant la minorité de Marie Stuart, 1542, les protestants formèrent une congrégation et opposèrent armée à armée, parlement à parlement. Après une lutte opiniâtre, ils l'emportèrent, et le calvinisme fut déclaré la religion dominante. Cette grande querelle compliqua le cours naturel

des choses sous le règne de cette malheureuse princesse qui, après une détention de 20 ans en Angleterre, porta elle-même sa tête sur l'échafaud, 1587, pour la cause du principe catholique. Jacques VI, 1577, donna gain de cause à la réforme en adoptant lui-même les principes de la foi nouvelle, et bientôt la réunion des couronnes d'Écosse et d'Angleterre, 1605, sur la tête de ce même prince, devint le prélude de l'incorporation des deux peuples. Cependant, pendant un siècle encore, l'Écosse eut une vie distincte. A la liturgie épiscopale déjà décrétée par lui, Jacques voulut ajouter la liturgie du culte anglican, 1620; mais ses ordonnances ne purent être exécutées en Écosse, et lorsque Charles I^{er} tenta de leur prêter main forte, 1637, les presbytériens renouvelèrent l'acte de 1586 et se constituèrent, par un *covenant* ou acte d'union, pour le maintien de la religion nationale. Ce fut le début de la grande révolution de 1640. Après le supplice de Charles I^{er}, 1649, l'Écosse reconnut Charles II. De là l'invasion de Cromwel en Écosse, 1654, et sa réunion à l'Angleterre comme province conquise. De 1660 à 1668, l'Écosse fut le foyer de l'opposition presbytérienne qui fut définitivement garantie sous Guillaume de Nassau, 1689, sauf toutefois sa subordination au gouvernement. Ce point assuré, la réunion à l'Angleterre fut volée sans difficulté par le parlement, 1706. Les insurrections partielles de 1690, sous lord Dundie, et de 1745, sous le comte de Mar, furent des efforts du royalisme jacobite bien plus que du patriotisme des Écossais, et finit par s'éteindre en 1745, sous Charles-Edouard, par suite des rigueurs exercées par le duc de Cumberland qui mérita, à cette sanglante époque, le surnom de *Boucher*. Depuis lors, le contact d'une civilisation plus large a brisé l'originalité indépendante de la race gallique. — Nous pourrions donner ici la chronologie historique des rois d'Écosse en remontant au règne de Fergus 1^{er} qui régnait, suivant la chronique, vers l'an 420 de Rome; mais dans un ouvrage aussi précis que le nôtre, nous préférons suivre la ligne qui nous est tracée par les savants bénédictins de Saint-Maur, qui ne font remonter cette chronologie qu'au règne de Malcolm III, regardant tout ce qui précède comme fabuleux ou dénué de certitude.

Chronologie historique des rois d'Écosse depuis Malcolm III. — 1037. Malcolm III, fils de Duncan I^{er}, monte sur le trône de l'Écosse et est presque aussitôt renversé par l'usurpateur Macbeth. Malcolm se réfugia à la cour d'Édouard, roi d'Angleterre, qui lui fournit une armée sous les ordres de Seward, et le rétablit à la suite d'une bataille où Macbeth périt. En 1068, Malcolm rend un hommage, qu'il renouvelle en 1072, auprès de Guillaume le Conquérant, pour la province de Cumberland; puis il est tué dans une bataille donnée en 1093, près d'Alnewie, contre Guillaume le Roux qu'il assiégeait dans le Northumberland. — 1093. Donald VI, surnommé *Banas*, frère de Malcolm, s'empare du trône d'Écosse au préjudice des fils de Malcolm, sous prétexte de leur extrême jeunesse; mais après un règne de 6 mois, il est chassé d'Écosse par Duncan, soutenu par Guillaume II, roi d'Angleterre. — 1094. Duncan II, fils naturel de Malcolm, s'empare du trône d'Écosse après avoir chassé Donald. Il ne porte la couronne qu'il avait usurpée qu'environ un an et demi, et est assassiné par Donald qui, en 1093, remonte sur le trône. Il le conserve pendant trois ans; mais, en 1098, les seigneurs, mécontents de son gouvernement, rappellent Edgar, fils de Malcolm III qui, soutenu par Guillaume II, roi d'Angleterre, entre en Écosse, s'empare de Donald qu'il fait mettre dans une prison, et gouverne pendant 9 ans et 3 mois avec beaucoup de prudence et d'équité. Il meurt

le 11 janvier 1107. — Alexandre I^{er}, deuxième fils de Malcolm III, succède à son frère en 1107, et est surnommé le *Sévère* à cause de la rigueur avec laquelle il fait punir les malfaiteurs. Il meurt le 24 avril 1124 sans postérité, laissant sa couronne à David I^{er}, son frère, que les historiens représentent comme réunissant toutes les qualités qui font les grands princes. Après la mort de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, 1153, il se met au nombre des aspirants au trône, comme légitime héritier de la race saxonne; mais il renonce presque aussitôt à ses prétentions en faveur de l'impératrice Mathilde, dont il épouse les intérêts contre Étienne de Blois, rival de cette princesse. Il fait diverses invasions en Angleterre, notamment pendant l'année 1158, et meurt en 1153, ayant eu, de la reine Mathilde, le prince Henri, décédé en 1152, laissant un fils nommé Malcolm, qui succéda à David, et un autre, nommé Guillaume, qui succéda à Malcolm. — 1153. Malcolm IV, fils du prince Henri, succède au roi David, son aïeul. Au commencement de son règne, il est inquiété par Henri II, roi d'Angleterre, qui veut l'obliger à lui rendre hommage pour toutes les terres que la couronne d'Écosse possédait en Angleterre, mais Malcolm le refuse constamment. Il ne peut cependant se refuser à suivre Henri dans la guerre que ce prince porte en France, 1159. A son retour, 1160, il combat en différentes rencontres les nobles qui se révoltent contre lui, et meurt en 1165, sans avoir été marié, à peine âgé de 23 ans. — 1165. Guillaume, surnommé le *Lion* à cause de la grandeur d'âme qu'il fait paraître dans la bonne et dans la mauvaise fortune, succède à Malcolm IV, son frère. En 1173, il déclare la guerre à Henri II, roi d'Angleterre, pour recouvrer le Northumberland que Malcolm s'était vu contraint à lui céder en 1162. Il est fait prisonnier le 15 juillet, à la bataille d'Alnwick, transporté en Normandie et enfermé dans la tour de Falaise. Il y reste 6 mois et ne recouvre sa liberté que le 11 décembre suivant, par suite du traité de Yologne, dans lequel il assujettit sa personne et son royaume au roi d'Angleterre. En 1190, Richard Cœur-de-Lion, partant pour la Terre-Sainte, se désiste de l'hommage dont on vient de parler; mais, en 1200, le roi Jean le demande de nouveau, et Guillaume s'acquitte de ce devoir le 22 novembre de ladite année, ayant soin de faire insérer dans cet acte un *sauf la dignité royale*, pour faire entendre qu'il ne relève de l'Angleterre que pour les fiefs qu'il y possède, Guillaume meurt en 1214, à Sterling, laissant un fils, Alexandre II, qui lui succède à peine âgé de 16 ans. Il favorise les barons anglais dans les démêlés qu'ils ont avec le roi Jean-sans-Terre, et se joint au prince Louis de France, que les mécontents élisent pour roi, 1215, ce qui le fait excommunier par le pape. Après la mort de Jean-sans-Terre, 1216, il se déclare pour Henri III, son fils, et meurt en 1249, laissant sa couronne à son fils, Alexandre III, sous la tutelle des Gamsin, famille puissante d'Écosse. Ce prince envoie, en 1265, une armée au secours de Henri III, roi d'Angleterre, et ses troupes, commandées par Alexandre Stuart, bisayeul du premier roi d'Écosse de cette famille, remportent, la même année, une grande victoire sur Aquin, roi de Norwège. En 1266, il obtient de ce dernier, moyennant redevance, les Hébrides qui faisaient le sujet de la guerre, et meurt en 1286, d'une chute de cheval, sans laisser d'enfants. — Après sa mort il y eut un interrègne de 6 ans, pendant lequel différents prétendants se présentent, mais dont les deux plus célèbres sont Jean Baillol et Robert Bruce. Le premier descendait de Marguerite, fille aînée de David, comte de Huntingdon, frère du roi Guillaume le Lion; le second d'Isabelle,

deuxième fille du même David. Jean Bailiol l'emporte par la décision d'Édouard 1^{er}, roi d'Angleterre, choisi pour arbitre dans cette querelle, et est déclaré roi le 19 novembre 1292. Il prête serment au roi d'Angleterre comme *souverain seigneur du royaume d'Écosse*. Mais bientôt, excédé des mauvais traitements d'Édouard, il se repent du serment de fidélité qu'il lui a prêté, et après s'en être fait absoudre, ainsi que tous ses sujets, par le pape, il entreprend de le secourir, 1296. Battu devant la ville de Dunbar, par le comte de Warware, il est poursuivi par Édouard et est réduit à venir se présenter, le 2 juillet 1297, devant ce prince, qui l'envoie prisonnier en Angleterre après avoir fait dresser un acte authentique par lequel Bailiol lui engage sa couronne, sa dignité et ses biens propres. L'année suivante, 1298, Bailiol obtient sa liberté par l'entremise de Philippe le Bel, roi de France, et passe en Normandie où il meurt ignoré en 1311. Après la chute de Bailiol, les Écossais font de vains efforts pour se délivrer de l'oppression des Anglais. William Wallace les bat sur les rives du Frith, 1297, mais ils prennent leur revanche dans les plaines de Falkirk, 22 juillet 1298. Six ans après, 1304, Wallace, trahi par un de ses amis, sir John Monteil, est conduit à Londres chargé de chaînes, et décapité à Tower-Hill le 25 août 1305. — 1306. Robert Bruce, fils de celui qui avait disputé la couronne à Jean Bailiol, est reconnu roi d'Écosse le 25 mars 1306, par les grands de la nation. Ce ne fut néanmoins qu'après de longues guerres qu'il vint à bout d'assurer l'indépendance de son pays. Il meurt le 7 juin 1329, laissant un fils en bas âge et une fille qui porta le sceptre d'Écosse dans la maison des Stuarts. Ce fut ce prince qui, au lit de mort, chargea Jacques de Douglas de porter son cœur dans la Terre-Sainte (V. DOUGLAS). — 1329. David II, fils de Robert, âgé de 5 ans, succède à son père sous la tutelle du comte de Murray. Il est détrôné, 1331, et se sauve en France. — 1331. Édouard Bailiol, fils de Jean, entre en Écosse à la tête d'une armée qui lui est fournie par le roi d'Angleterre, et gagne, en 1332, une grande bataille, près de la rivière d'Erne, sur le comte de Marr, nouveau régent d'Écosse depuis la mort du comte de Murray. Il va ensuite se faire couronner à Scone, le 27 septembre 1332; mais bientôt, chassés par le brave Robert Stuart, les Anglais sont obligés d'évacuer Perth, Sterling et Edimbourg, et Bailiol cède, en 1336, ses droits sur l'Écosse à Édouard III qui lui fait une pension de 2,000 livres sterling pour sa subsistance. — 1342. David quitte la France, passe en Écosse, rappelé par sa nation et remonte sur le trône. En 1346, pendant qu'Édouard III est occupé à faire la guerre en France, il entre dans le Northumberland à la tête de 50,000 hommes; mais il est fait prisonnier à la bataille de Neville et conduit à Londres, où il n'obtient sa liberté qu'en 1357, au moyen d'une rançon de 100,000 marcs sterling, et meurt en 1371, après un règne de 42 ans. — Robert, 2^e du nom, fils de Walter Stuart, grand sénéchal de l'Écosse, et de Marie, fille de Robert 1^{er}, succède au roi David, son aïeul maternel. Il se fait respecter au dedans et au dehors, et meurt en 1390. — Robert III, appelé auparavant Jean, comte de Carrick, succède à Robert II, son père, le 19 avril, et est couronné le 13 août suivant à Scone. Ce prince, d'un caractère faible, abandonne le soin des affaires à son frère le duc d'Albanie, qui, pour se rendre maître de la couronne, fait mourir David, fils aîné du roi, 1406. Robert, craignant un traitement semblable pour Jacques, son second fils, prend le parti de l'envoyer en France; mais, jeté par la tempête sur les côtes d'Angleterre, le jeune prince est fait prisonnier. Cette nouvelle cause la mort du roi, qui meurt la même

année. — Il y eut alors un interrègne en Écosse pendant lequel le duc d'Albanie gouverna le royaume jusqu'à l'époque de sa mort, 1420, et fut remplacé par son fils Murdac. En 1423, les ambassadeurs de Charles VII, roi de France, ratifient les anciennes alliances de ce royaume avec l'Écosse et obtiennent de la régence un secours de 5,000 hommes. Dans ces circonstances, le duc de Gloucester, régent d'Angleterre, espérant détacher les Écossais de l'alliance française, songea à donner la liberté à son prisonnier Jacques, qui promit tout ce qu'on lui demanda, et put enfin, en 1424, après 18 ans de captivité, retourner en Écosse où il fut immédiatement reconnu comme souverain par tous les ordres du royaume, sous le nom de Jacques 1^{er}. Le dessein du régent d'Angleterre, en le relâchant, avait été de le détacher des intérêts de Charles VII, roi de France; mais, loin de rappeler les troupes qui étaient au service du monarque français, il n'empêche pas que d'autres s'y engagent à leur exemple. En 1436, il irrite contre lui le roi d'Angleterre en donnant la main de Marguerite, sa fille, au dauphin, depuis Louis XI. L'Angleterre fait marcher une armée contre l'Écosse, sous les ordres du comte de Northumberland; mais elle est battue à Popperden par Guillaume de Douglas, comte d'Angus. L'année suivante, 1437, Jacques meurt assassiné par son oncle Walter, comte d'Athol. — 1437. Jacques II succède à Jacques 1^{er}, son père, n'étant âgé que de 6 ans et 4 mois. Devenu majeur, il évite la guerre avec l'Angleterre par des trêves qui sont renouvelées quand elles approchent de leur terme. Mais, en 1460, Marguerite, reine d'Angleterre s'étant retirée en Écosse après la bataille de Northampton, elle engage le roi, en lui cédant Barwick, à lui fournir des secours contre le duc d'York, rival de son époux. Jacques entre lui-même en Angleterre à la tête de ses troupes et va mettre le siège devant le château de Bosborough. Il y est tué le 3 août de la même année, 1460. — Jacques III, âgé seulement de 7 ans, est reconnu roi après la mort de son père. En 1481, il renouvelle l'alliance de l'Écosse avec Louis XI, roi de France, et entre à la tête de son armée dans le nord de l'Angleterre. Il s'aliène le cœur de ses sujets et est obligé de se réfugier, en 1487, dans la citadelle d'Edimbourg, d'où il écrit aux rois de France et d'Angleterre pour implorer leur secours. N'en ayant obtenu que de vaines paroles, il veut passer d'Edimbourg à Sterling, mais il rencontre sur sa route l'armée des rebelles avec lesquels il est obligé d'en venir aux mains, et meurt en 1488, à l'âge de 35 ans. — 1488. Jacques IV succède à son père le 11 juin. En 1493, il reçoit dans ses États le fameux Perquin qui se donnait pour Richard, duc d'York, fils du roi d'Angleterre Édouard IV. Jacques, persuadé par ses réponses, lui donne en mariage une de ses parentes et lui fournit une armée avec laquelle Perquin ravage les frontières d'Angleterre. Mais Jacques s'étant accommodé quelque temps après avec Henri VII, prie son hôte de se retirer ailleurs. En 1513, il fait une diversion en attaquant subitement le Northumberland en faveur du roi de France Louis XII, alors en guerre avec Henri VIII, roi d'Angleterre; mais le succès ne couronna pas sa valeur: il est défait et perd la vie, le 9 septembre 1513, à la bataille de Floddenfield. — 1513. Jacques V, fils de Jacques IV, succède à son père à l'âge de 2 ans. Il meurt en 1542, laissant de son mariage avec Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, une fille âgée seulement de 8 jours, l'infantissime Marie Stuart, qui lui succède. — A la mort de Jacques V, 1542, Marie, reconnue héritière du royaume, est mise sous la tutelle de sa mère, reconnue régente. Henri VIII, roi d'Angleterre, s'était d'abord

promis de la faire épouser à son fils Édouard¹, mais ce projet n'ayant pas réussi, après la mort de Henri, la jeune reine est envoyée en France en 1546, où l'on prend grand soin de son éducation. Elle y épouse, en 1558, le dauphin qui devient roi de France le 10 juillet de l'année suivante sous le nom de François II; mais bientôt elle devient veuve, 15 décembre 1560, et se trouve obligée de retourner en Écosse où elle refuse de ratifier divers actes par lesquels les protestants se proposent de bannir d'Écosse la religion catholique et d'y établir celle des presbytériens. En 1563, elle élude les poursuites de l'archiduc d'Autriche qui la demande en mariage et épouse son cousin Henri Stuart de Darnley, fils du comte de Lennox, jeune homme faible, inconstant et débauché, mais qui lui plaît tellement, qu'elle l'associe au trône. Deux ans après, 1567, au milieu de la nuit du 10 février, une mine qu'on fait jouer sous l'appartement du roi le fait sauter en l'air, et son cadavre est retrouvé à quelque distance de là au pied d'un arbre. Botwel est accusé de ce régicide, mais il est déchargé de l'accusation par un tribunal présidé par le grand justicier d'Écosse. Toutefois, comme ce jugement ne le lave pas aux yeux du public, Botwel enlève la reine sur la route de Sterling, la conduit à Dunbar, et de là au château d'Edimbourg, où il reçoit sa main le 15 mai 1567. Le comte de Murray forme alors une conjuration et contraint la reine, qu'il tenait prisonnière au château de Lochevin, de résigner la couronne à son fils âgé de 15 mois. L'année suivante, Marie s'échappe de sa prison et passe en Angleterre pour aller se jeter entre les bras de sa cousine; mais Élisabeth refuse de la voir et donne l'ordre de la conduire prisonnière à Carlisle, d'où elle est transférée à Boston et enfin à Fotheranigay. Ce fut là qu'après 18 ans de prison elle perd la vie sur un échafaud, par ordre d'Élisabeth, le 18 février 1587. — 1567. Jacques VI, né, le 19 juin 1566, de la reine Marie Stuart et de Henri Stuart de Darnley, son 2^e époux, est reconnu roi d'Écosse après l'abdication forcée de sa mère, et est couronné dans le mois de juillet. En 1578, il commence à gouverner par lui-même, embrasse alors la cause de la réforme, et, loin de songer à tirer sa mère de l'affreuse captivité dans laquelle la retenait la reine Élisabeth, il signe avec cette princesse, en 1586, une ligue offensive et défensive pour leur sûreté mutuelle contre les puissances catholiques. Tout ce qu'il fait pour elle est d'envoyer un ambassade, en 1587, lorsqu'il apprend la sentence de mort prononcée contre elle, pour engager Élisabeth à révoquer son jugement. La reine élude artificieusement de répondre et finit par permettre l'exécution qui a lieu, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le 18 février 1587. Jacques, à cette nouvelle, jure de venger la mort de sa mère; mais son ressentiment s'évanouit insensiblement, et il finit par n'y plus penser. En 1589, il passe à la cour de Danemark, où il épouse la princesse Anne, fille du roi Frédéric II, qui est couronnée en Écosse au mois de mai suivant. En 1605, la reine Élisabeth étant morte, Jacques est proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er}. Depuis ce temps les deux couronnes d'Angleterre et d'Écosse ont toujours été unies sur la même tête. L'Écosse a néanmoins continué d'être gouvernée comme un royaume particulier jusqu'en 1707, qu'elle a été réunie à l'Angleterre, pour ne faire qu'une seule et même monarchie, sous le nom de Grande-Bretagne. V. ANGLETERRE.

ÉCOSSE (Nouvelle-) ou ACADIE (*New-Scotland*), péninsule de l'Amérique septentrionale à l'O. du Nouveau-Brunswick. La superficie de cette province de l'Amérique anglaise est d'environ 1,425 lieues, et la population d'environ 120,000 habitants. L'hiver y est long et

rude, le climat humide, le sol montagneux, maigre, aride. La pêche sur les côtes est très-abondante; on en exporte des peaux, du goudron, des bois, des denrées, etc. La capitale est Halifax. La Nouvelle-Écosse a un gouverneur général nommé par le roi, un conseil de douze membres, chargé de la législation et de la justice, et une assemblée de quarante membres élus par les comités. Sébastien Cabot découvrit l'Acadie en 1497. Les Français s'y établirent et la rendirent aux Anglais par le traité d'Utrecht. La Nouvelle-Écosse est divisée en neuf comtés.

ÉCOUEN, village du département de Seine-et-Oise, à 7 lieues de Pontoise. Population, 1,042 habitants. Cette ville a des filatures de coton et des passementeries. Elle est célèbre par un château fondé sous François I^{er}. Après la bataille d'Austerlitz, 1805, un décret de Napoléon transforma ce château en une maison d'éducation pour 500 filles des membres de la Légion d'honneur, élevées aux frais de l'État. Sous la restauration, 1814, cet établissement fut réuni à celui de Saint-Denis, et le château fut rendu au prince de Condé, qui le laissa en mourant, 1818, pour en faire une maison d'éducation des filles des Vendéens et des émigrés. Mais cette clause n'a pas été ratifiée par le gouvernement.

ÉCRITURE. L'art de peindre la parole et de parler aux yeux au moyen de signes convenus a paru si merveilleux aux peuples de l'antiquité, que la plupart en ont attribué l'invention à leurs dieux. Les livres juifs attribuent cette invention au prophète Hénoch ou à Esdras, qui vivaient vers l'an 5400 av. J.-C.; mais il a dû se passer un bien plus long espace de temps entre l'existence du premier homme et la découverte du moyen de donner une forme déterminée à sa pensée. Les écrivains chinois les plus anciens assurent qu'avant l'invention des *trigrammes* de Fou-hi (5000 ans av. notre ère), on se servait de cordelettes pour marquer les événements dont on voulait garder le souvenir. Le plus célèbre philosophe de la Chine, Khong-Isus (Confucius), qui vivait dans le 6^e siècle av. J.-C., le dit positivement dans son appendice au *Y-King* de Fou-hi, et ajoute que ce fut ce prince qui inventa l'écriture, tandis que d'autres en rapportent l'invention à Tshang-hi, ministre de l'empereur Hoang-ti, 877 av. J.-C. D'un autre côté, les Grecs en firent hommage à Cadmus, 1519 av. J.-C.; lequel, né en Phénicie, mais Égyptien d'origine, l'avait probablement apportée de son pays. Parmi les anciens historiens, les uns ont fait hommage de cette découverte à Osiris, roi d'Égypte, que les Grecs nommaient Hermès, et qui vivait à une date que l'on ne peut préciser; d'autres, au contraire, en gratifient un nommé Taut, Égyptien, fils et secrétaire de Misrame, 2188 av. J.-C. Quoi qu'il en soit, l'écriture a dû d'abord être divisée en trois âges, le premier âge *figuratif*, ou *hiéroglyphique*; le second âge *transitoire*, et le troisième âge *alphabétique*. — *Écriture chinoise*. Le premier élément des *trigrammes* de Fou-hi, 5000 ans av. notre ère, fut un simple trait, et l'on voit, par l'inscription de l'empereur Yu que l'on possède encore, que quand cette inscription fut gravée, c'est-à-dire 2278 ans avant notre ère, cette écriture primitive avait déjà subi de grands changements. Elle fut alors remplacée par l'écriture *thouan*, ou à traits grêles, qui fut en usage jusqu'à la dynastie des Han, laquelle commença à régner 202 ans av. notre ère. Sous cette dynastie, on inventa l'écriture *dile li*, ou de bureaux, qui, dans le siècle suivant, fit place à l'écriture *tshao*, laquelle se maintint jusqu'à l'an 960 de notre ère, sous la dynastie des Song, et fit place à l'écriture commune actuellement en usage pour l'impression de tous les livres. Il existe une sixième

espèce d'écriture qui diffère peu de celle qui précède, et qui est celle des manuscrits. — *Écriture des Égyptiens.* Dans l'enfance de l'Égypte, le besoin de donner une forme durable, un corps saisissable aux éléments changeants et insaisissables de la langue parlée amena la connaissance d'une écriture figurative, dite hiéroglyphique, qui était la matérialisation, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'idiome parlé. Ne pouvant assigner aucune date précise à l'origine de ces signes, soit qu'on les rapporte à Osiris ou au fils de Misrame, nous nous contenterons de donner la date précise de l'époque à laquelle l'écriture était positivement connue. Hérodote, qui vivait vers l'an 75 av. J.-C., a divisé l'écriture égyptienne en deux classes, l'écriture *hiéroglyphique* ou *sacrée*, et l'écriture *démotique* ou *populaire*. Clément d'Alexandrie, qui vécut près de 600 ans après Hérodote, établit trois sortes d'écritures au lieu de deux. Il ne s'agitrait donc plus que de savoir si du temps d'Hérodote ces trois sortes d'écritures existaient déjà; mais nous possédons, 1^o les manuscrits *hiératiques* (2^e division de l'écriture de Clément), manuscrits qui datent du règne de la 18^e dynastie égyptienne, environ 1800 ans avant notre ère; 2^o d'autres manuscrits en écriture *démotique*, qui datent du temps des Psammétiques, c'est-à-dire 600 ans avant notre ère; dès lors il est probable que les deux premières divisions de saint Clément correspondent à la première d'Hérodote, et la deuxième à la troisième, et qu'ainsi longtemps avant Hérodote, l'écriture égyptienne était entièrement inventée. — L'écriture japonaise, tirée de l'écriture de la Chine, date de l'année 290 environ de notre ère. Les plus anciens manuscrits syriaques remontent à l'an 590; mais l'écriture de ce pays est bien plus ancienne, puisque l'on prétend qu'au temps de Jésus-Christ certains évangiles ont été rédigés dans la langue syriaque, avec le caractère syrien. Enfin, pour ce qui regarde l'écriture dont nous nous servons, les témoignages formels de César, avant J.-C. 70, de Strabon, 50, et de quelques autres auteurs, ne permettent pas de douter que les habitants de la Gaule ne connussent l'écriture alphabétique; mais c'est à peu près là tout ce que l'on en peut dire. Toutefois, si aucun monument ne nous a conservé la figure des caractères dont ils se servaient, on voit d'une manière certaine, dans les commentaires de César, de *Bello gallico*, que les druides faisaient usage pour les affaires et pour les comptes publics et particuliers des caractères grecs. V. ALPHABET, LETTRES.

ECUYER DE FRANCE (Grand), officier de la couronne qui disposait de presque toutes les charges vacantes de la grande et de la petite écurie du roi; qui ordonnait de tous les fonds qui étaient employés aux dépenses des écuries et haras de sa majesté, et donnait permission de tenir académie pour instruire les jeunes hommes dans les exercices de la guerre, dans l'ancienne monarchie. On appelait ordinairement cet officier *M. le Grand*. Il portait l'épée royale dans le fourreau aux entrées des rois et dans les autres solennités, et pour marque de sa charge, il la mettait à chaque côté de l'écu de ses armes dans le fourreau, avec le baudrier. Voici la suite des grands écuyers de France.

Suite chronologique des grands écuyers de France.

- I. Roger, surnommé l'Écuyer, à cause de son emploi, était maître de l'écurie du roi Philippe le Bel en 1294.
- II. Pierre Gentien était maître de l'écurie du roi en 1205.
- III. Denis de Melan et Jacques Gentien sont nommés conjointement maîtres de l'écurie du roi en 1298.
- IV. Guillebaud est dit maître de l'écurie du roi en 1299.

V. Gilles Granche, maître de l'écurie du roi vers l'an 1500, sous Philippe le Bel.

VI. Guillaume Pisdô le Jeune fut établi premier écuyer du corps, et maître de l'écurie du roi Philippe le Long, en 1516.

VII. Jean Bataille, premier écuyer du corps et maître de l'écurie du roi en 1521 et 1523, sous Charles le Bel.

VIII. Gilles de Clamart fut premier écuyer du corps et de l'écurie du roi en 1525.

IX. Philippe des Mostiers, premier écuyer du corps et maître de l'écurie du roi, depuis 1530 jusqu'en 1535.

X. Odart des Roules, en 1535.

XI. Henri de Lyenas en 1544, sous Philippe de Valois.

XII. Guillaume de Boncourt en 1545, sous le même roi.

XIII. Guillaume de Champagne, dit le Maréchal, en 1554 et 1562, sous le roi Jean.

XIV. Martelet du Ménil en 1564, sous Charles V.

XV. Trouillart de Caffort en 1575, sous le même roi.

XVI. Collart de Tanques en 1576, sous le même roi.

XVII. Robert, seigneur de Mondoucet, en 1597, sous Charles VI.

XVIII. Philippe de Girème, dit Cordelier, premier écuyer du corps et grand maître de l'écurie, en 1599, sous le même roi.

XIX. Jean de Kaermien ou de Kermien, en 1411, sous le même roi.

XX. Bureau de Dicy en 1415, sous le même roi.

XXI. André de Touloujon en 1419, sous le même roi.

XXII. Huet de Corbie, commis à l'exercice de la charge de l'écurie, en 1420.

XXIII. Hugues de Noër.

XXIV. Pierre Frolier en 1421, 1425, sous Charles VI et VII.

XXV. Jean du Vernet, dit le Camus de Beaulieu.

XXVI. Jean Polon, seigneur de Saintraillies, grand maître de l'écurie, en 1451, sous Charles VII.

XXVII. Tannequi du Châtel en 1455, sous le même roi.

XXVIII. Claude de Châteauneuf en 1459, sous le même roi.

XXIX. Joachim Rouaut, seigneur de Boisment, en 1461, sous Louis XI.

XXX. Jean de Guarguesalle en 1462 et 1471, sous le même roi.

XXXI. Charles de Bigny en 1467, sous le même roi.

XXXII. Alain Goyon, grand écuyer de France en 1474 et 1482, sous le même roi.

XXXIII. Pierre II, seigneur d'Urfé, en 1484, sous Charles VIII.

XXXIV. Galéas de Saint-Séverin, fils de Robert, comte de Cajaze, en 1506, sous Louis XII.

XXXV. Jacques de Genouillac, seigneur d'Acier, grand maître de l'artillerie de France, était grand écuyer en 1525, sous François I^{er}.

XXXVI. Claude Gouffier, duc de Rouanès, en 1548, sous Henri II.

XXXVII. Léonard Chabot, comte de Charny, en 1570, sous Charles IX.

XXXVIII. Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf et comte d'Harcourt, en 1582, sous Henri III.

XXXIX. Roger de Saint-Lary et de Termes en... puis en 1622 et 1639, sous les rois Henri IV et Louis XIII.

XL. César-Auguste de Termes en 1620, sous Louis XIII.

XLI. Henri Ruzé d'Efflat, marquis de Cinq-Mars, en 1640, sous le même roi.

XLII. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, en 1645.

XLIII. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, en 1666, sous Louis XIV.

XLIV. Henri de Lorraine, comte de Brionne, fut reçu

grand écuyer de France, en la place du comte d'Armagnac, son père, en février 1677.

XLV. Charles de Lorraine-Armagnac, à la place du comte de Brionne, son frère.

Cette charge, qui avait été abolie à la mort de Charles de Lorraine-Armagnac, fut rétablie, en 1803, par l'empereur Napoléon en faveur du général Caulincourt, duc de Vicence. Elle fut de nouveau abolie par Louis XVIII en 1814.

ÉCROUELLES, tumeurs dures, souvent indolentes, qui viennent aux glandes et particulièrement à celles de la gorge. Cette maladie est plus connue sous le nom de scrofules. — Plusieurs rois de France, Robert, 996, Louis IX, 1226, ont eu la réputation de guérir les écrouelles.

ECTHÈSE, nom d'une profession de foi publiée par l'empereur Héraclius en 639, et qui favorisait le monothélisme. Elle fut faite par le monothélite Albanase, 637, qui feignait d'embrasser la foi catholique. L'ecthèse, en apparence catholique, n'établissait en effet qu'une seule volonté et une seule opération en Jésus-Christ. Le pape Jean IV la condamna, 642, et Héraclius, 643, ayant reconnu l'erreur où il avait été induit, la condamna aussi et en déclara les auteurs hérétiques.

EDELINCK (Gérard), né à Anvers, en 1641 ou 1649, étudia l'art de la gravure sous Corneille Galle. Appelé en France par Louis XIV, il fut employé par ce prince à plusieurs ouvrages. Il mourut en 1707, avec le titre de graveur du roi et membre de l'Académie de peinture. Il a laissé la *Sainte-Famille*, d'après Raphaël; *Alexandre visitant la tente de Darius*, d'après Lebrun.

ÉDESSE, ville de la Mésopotamie, sur l'Euphrate, capitale de l'ancienne province de l'Osrôène. Selon la tradition, elle fut fondée par Nemrod. Avant Alexandre, elle formait une république gouvernée par un sénat, sous la protection des Perses. En 157 av. J.-C., Osrôès s'en empara sur les Séleucides, et y forma un royaume indépendant, qui fut réduit en province romaine l'an 212 de J.-C. En 1097, Beaudouin, frère de Godefroy de Bouillon, s'en empara sur le gouverneur grec Toros, et y fonda un comté qu'il laissa, en 1100, à son cousin Adrien Dubourg. Après celui-ci, 1118, Jocelyn de Courtenay fut comte d'Édesse, qui tomba, en 1144, au pouvoir du sultan de Moussoul, Zengui. Elle fut prise ensuite par les Turcs, qui la possèdent encore aujourd'hui, et lui ont donné le nom d'Ourfa.

ÉDILES, magistrats romains, ainsi nommés du mot latin *ædes*, édifice, parce que l'un des principaux devoirs de leur charge était d'avoir soin des édifices publics et particuliers, sacrés et profanes. Les édiles furent créés l'an de Rome 260, en même temps que les tribuns du peuple, dont ils étaient en quelque sorte les assesseurs. Ils étaient au nombre de deux et leur charge était annuelle. Ils furent d'abord tirés uniquement de la classe du peuple, qui était aussi chargé de procéder à leur élection. L'an 588 de Rome, on institua deux nouveaux édiles, tirés du corps des patriciens. Il y eut depuis cette époque à Rome deux édiles plébéiens et deux édiles curules. Ceux-ci, ainsi nommés parce qu'ils avaient le droit de s'asseoir sur des sièges d'ivoire, prenaient part aux délibérations du sénat, revêtaient la robe prétexte, faisaient porter devant eux, dans les cérémonies publiques, les images de leurs ancêtres. Leur personne était sacrée. Pour l'exercer, il fallait avoir 37 ans. — Les édiles plébéiens, créés 128 ans avant les édiles curules, ne jouissaient pas des mêmes privilèges. Ils étaient chargés d'entretenir les bains publics, les aqueducs, les monuments, les routes

publiques, etc. Ils donnaient eux-mêmes des jeux appelés jeux plébéiens. A ces magistrats, César, 70 av. J.-C., en ajouta deux autres, nommés *céréales*, qui avaient l'inspection du blé qui se vendait à Rome, et en surveillaient les approvisionnements. Ils mettaient le prix aux denrées dans les marchés, et les faisaient jeter dans le Tibre quand elles n'étaient pas saines. On les nommait aussi *petits édiles*. — Les villes libres avaient aussi leurs édiles, qui quelquefois étaient les seuls magistrats du lieu. — L'édilité, qui fut longtemps le premier degré pour parvenir aux dignités de la république, subsista jusqu'au règne de Constantin, 305.

EDIT. Ce mot signifiait, chez les Romains, la citation qui appelait les citoyens devant la justice et les règlements faits par certains magistrats pour être observés pendant le temps de leur magistrature. Les édits des édiles étaient ceux que les édiles curules faisaient pour les particuliers. L'édit perpétuel ou du préteur, 150 de J.-C., était une compilation, faite sous Adrien, de tous les édits rendus par les préteurs et les édiles curules dans toutes les villes de l'empire. L'édit provincial était un abrégé de ce dernier, une loi faite seulement pour les provinces. — Sous les empereurs, on donna le nom d'édit aux lois et constitutions faites par les princes. — On appelait ainsi, au moyen âge, une constitution faite par le roi pour ordonner ou défendre quelque chose. Sous la 2^e race, 752, on les nomma capitulaires. C'étaient des lettres patentes datées du mois et de l'année, signées par le chancelier, écrites avec de l'encre verte et ornées de rubans de soie rouge et verte.

EDIT D'AMBOISE, édit donné par Charles IX, janvier 1572, et qui prescrivait une nouvelle forme pour l'administration de la police dans toutes les villes du royaume. — Un autre édit, fait à Amboise par le même prince, réglait la juridiction des prévôts des maréchaux, et la punition de ceux qui contrevenaient à l'exécution des ordonnances du roi et de la justice.

EDIT DE NANTES, loi faite par ordre de Henri IV, promulguée le 15 avril 1598, et rédigée par de Thou, Gaspard de Schomberg, Dominique de Vic, Jeanuin et Soffrein de Calignon, membres du conseil d'État. Cet édit, composé de 92 articles, avait été fait en faveur des protestants. Il leur accordait le libre exercice de leur religion, l'admission aux charges et dignités de l'État. Ils devaient payer la dime au clergé catholique et chômer extérieurement les fêtes catholiques. Pour l'exécution de cet édit, il y avait au parlement une chambre de l'édit, composée de quinze conseillers et d'un président catholique, et d'un conseiller protestant. Trois protestants devaient être membres du parlement. Les réformés ne durent l'observance de cet édit, sous Louis XIII, qu'à la force des armes. Louis XIV le révoqua en 1685. Les protestants furent exilés du royaume; il leur fut défendu d'être avocats, huissiers, libraires, orfèvres, médecins, épiciers, etc. Louis XVI traita les protestants avec douceur. L'assemblée constituante, 1790, annula l'édit de révocation du 10 juillet 1685, et rappela les protestants en France.

EDIT DE ROMORANTIN, édit donné en mai 1560, par François II, au sujet des protestants. Il accordait la connaissance du crime d'hérésie aux juges ecclésiastiques. Cet édit, supprimé la même année, fut remplacé par un autre qui insistait sur la recherche et la punition de ceux qui formaient des assemblées contre le repos de l'État, ou qui publiaient de nouvelles opinions contre la religion catholique. Cet édit en attribuait la juridiction aux juges prisiaux, pour en connaître en dernier ressort, au nombre de dix.

EDITEUR, nom donné aux hommes de lettres qui revoient et publient les ouvrages d'un autre. Aux 15^e et 16^e siècles, on nommait éditeurs des personnes qui s'occupaient de l'impression des auteurs anciens. Les éditeurs responsables, créés par la loi du 10 juin 1819, devaient répondre de ce qui s'imprimait dans leur journal.

ÉDIMBOURG, *Edimburgh* en anglais, *Edenburghum* en latin, capitale de l'Écosse et chef-lieu du comté d'Édimbourg, à 710 kilomètres de Londres, occupe, suivant la tradition, l'emplacement d'une station romaine nommée *Alata castra*. Vers 449, le château d'Édimbourg devint la résidence d'Edwin, roi de Northumbrie, qui lui donna son nom. En 856, Édimbourg était déjà un village considérable, dont les Anglo-Saxons et les indigènes se disputèrent souvent la possession. Depuis 1020, cette ville devint la résidence des rois d'Écosse; cependant ce n'est qu'à partir du règne de Jacques II, 1456, qu'Édimbourg prit le titre de capitale de l'Écosse. La peste la ravagea trois fois, 1497, 1515, 1615. — Cette ville possède une bibliothèque fort ancienne, dans laquelle un gentilhomme écossais a déposé l'original du fameux *protest* des Bohémiens contre le concile de Constance pour avoir brûlé Jean Hus et Jérôme de Prague, en 1417. Ce protest est scellé de 105 sceaux de différents princes de Bohême, de Moravie et autres. Elle possède en outre une Université célèbre qui compte plus de 2,000 étudiants, et un grand nombre de sociétés savantes. Ses banques, toutes privilégiées, sont : 1^o la banque d'Écosse, créée, par acte du parlement, en 1695, au capital de 100,000 liv. st., doublé en 1774, et qui s'élève actuellement, 1841, à 1,500,900 liv. st.; 2^o la banque royale d'Écosse, au capital de 111,000 liv. st., porté en 1758 à 1,500,000 liv. st., et qui n'est plus aujourd'hui que 1,000,000 liv. st.; 3^o la banque connue sous le nom de *British linen company*, établie en 1746; 4^o et enfin la banque commerciale d'Écosse, fondée en 1810, au capital de 5,000,000 liv. st.

ÉDIMBOURG (NOUVEL-), ville et port de la Nouvelle-Grenade, sur le golfe de Darien, à 200 kilom. sud-est de Panama. Cette ville fut fondée au 17^e siècle, par des Écossais, qui lui donnèrent le nom de Caledonia. Elle fut prise par les Espagnols, 1699, et par les Français, 1764. Ces derniers ayant été massacrés par les Indiens, 1772, les Anglais vinrent s'y établir, et lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui.

EDGEWORTH DE STIRMONT (Henri Essex), conseiller de Louis XVI, naquit en Irlande en 1745; il assista ce prince à ses derniers moments, 21 janvier 1793, et mourut à Millau en 1817.

EDMOND (Saint), roi d'Ésclangie en 855, se distingua par sa piété, sa bonté et sa modestie. Ayant voulu, en 870, livrer bataille aux Danois, il fut vaincu et contraint de prendre la fuite. Découvert et conduit devant Ingwar, roi des Danois, il fut attaché à un arbre, percé à coups de flèches et décapité. On célèbre sa fête le 20 novembre.

EDMOND. Deux rois d'Angleterre ont porté ce nom. — Edmond 1^{er}, fils d'Édouard 1^{er}, succéda, en 940, à Athelstan, son frère, à l'âge de 17 ans. Les Danois du Northumberland s'étant révoltés, il les vainquit, et fit avec eux un traité qui partageait l'Angleterre entre les Danois et les Anglais. Il subjuguait les Danois du royaume de Mercie en 945, s'empara du Cumberland, qu'il céda au roi d'Écosse, et mourut en 946, assassiné. — Edmond II, dit Côte-de-Fer, succéda, en 1016, à son père Ethelred. Après plusieurs batailles, il partagea son royaume avec Canut, roi de Danemark, et mourut assassiné en 1017.

EDMOND PLANTAGENET, comte de Kent, second fils du roi Édouard I^{er}, fut envoyé en France, en 1524, pour y défendre, contre Charles VI, les conquêtes de l'Angleterre, et ne fut pas heureux dans cette expédition. Il fut du nombre de ceux qui déposèrent Édouard II pour mettre son fils, Édouard III, sur le trône, et qui furent chargés du gouvernement du royaume pendant la minorité de ce prince. Mais, ayant fait quelques tentatives pour faire remonter son frère, Édouard II, sur le trône, il fut condamné à mort et décapité, en 1527, à l'âge de 28 ans.

ÉDOUARD. Trois rois d'Angleterre de la dynastie saxonne et six de la dynastie des Plantagenet ont porté ce nom. — Édouard l'Ancien ou le Vieux, 7^e roi saxon, succéda, en 900, à son père Alfred. Il réunit, en 920, la Mercie à la couronne, et fit du gouvernement saxon un seul et unique royaume. Il vainquit Constantin, roi d'Écosse, les Bretons du pays de Galles, les Danois, et mourut en 925 à l'âge de 54 ans. Il fonda l'université de Cambridge. — Édouard le Jeune ou le Martyr (Saint), fils d'Edgar, et né en 962, lui succéda en 975. Sa belle-mère Elfride, voulant assurer la couronne à son fils Ethelred, le fit assassiner en 978. L'Église célèbre sa fête le 18 mars. — Édouard le Confesseur (Saint), fils d'Ethelred III, fut couronné roi en 1041, après la mort de Hardi-Canut. Il régna avec douceur et promulgua la recueilli des lois communes, respectées pendant longtemps par tous les Anglais. Il laissa en mourant la couronne à Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, et mourut en 1066. Il fut canonisé par le pape Alexandre III. On célèbre sa fête le 5 janvier. — Édouard 1^{er} Plantagenet, né en 1210, succéda à son père, Henri III, en 1272, après s'être ligué avec saint Louis contre les infidèles, et avoir combattu des barons rebelles. Il fit hommage à Philippe III des terres que les Anglais avaient dans la Guienne, s'empara du pays de Galles; il nomma Jean Baliol roi d'Écosse et en fit son vassal. Il entra en France avec deux armées en 1295, mais conclut la paix en 1298. Il tourna ensuite ses armes vers l'Écosse, fit le roi prisonnier, et mourut en 1507. — Édouard II, né en 1284, succéda à son père, Édouard 1^{er}, en 1507. Il s'abandonna à son favori Gaveston, que la noblesse irritée fit périr. Il vit les Écossais se rendre indépendants et son épouse Isabelle prendre les armes contre lui, 1526. Fait prisonnier, il fut mis en prison et tué, 1527. — Édouard III, fils du précédent, né en 1512, succéda à son père en 1527. Il fit mettre sa mère en prison, conquît le royaume d'Écosse, et entra en France. Il battit Philippe IV à l'Écluse, à Crécy, et prit Calais. Il fit prisonnier le roi Jean en 1537. Moins heureux sous Charles V, il mourut en 1577. Il institua l'ordre de la Jarretière. — Édouard IV, fils de Richard, duc d'York, renversa du trône Henri VI en 1461. Vainqueur à Towton et à Exham, des Lancastriens, il s'allia le comte de Warwick en épousant Elisabeth Widewile. Warwick, s'étant armé contre lui, le força de s'enfuir en Bourgogne. Rappelé par le duc de Clarence, son frère, il battit les Lancastriens à Barnet et à Tewkesbury, et périt empoisonné, dit-on, par le duc de Gloucester, son frère, en 1485. — Édouard V, fils aîné du précédent, lui succéda sous le protectorat du duc de Gloucester, à l'âge de onze ans. Son oncle le fit enfermer avec son frère Richard, duc d'York, à la Tour de Londres, et les fit étrangler la même année, 1485. — Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, né en 1538, lui succéda en 1547, à l'âge de 10 ans. Le comte d'Hartfort, depuis duc de Somerset, son oncle maternel, fut nommé protecteur, et exerça seul l'autorité royale. Il mit tous ses soins à

protéger la réforme. Édouard VI mourut en 1553.

EDRISITES, dynastie musulmane qui régna à Fez depuis 785 jusqu'en 919, époque à laquelle les kalifes Fatimites s'emparèrent de toute l'Afrique septentrionale. Les princes de cette dynastie sont : Edrix I^{er}, 785-793. Les princes de la race d'Ali, qui fut empoisonné par ordre du kalife Haroun-al-Raschid ; Edrix II, 793-828, qui fonda Fez en 807 ; Mohamed I^{er} Ali, Yahia I^{er}, Yahia II, et Yahia III, princes sans valeur, sous lesquels commença la décadence des Edrisites. Puis Yahia IV, 903-919, qui fut défait par Abud-Allah, premier kalife fatimite, et qui mourut de misère en 944. Ce prince fut le dernier représentant de la dynastie des Edrisites, et cependant on vit encore Hassan I^{er}, son parent, reprendre Fez en 922 ; mais il périt en 925.

EFFIAT (Antoine COIFFRES, marquis de), maréchal de France, surintendant des finances sous Louis XIII, naquit en 1584, et se distingua à la guerre, dans l'administration et dans les négociations politiques. Ce fut lui qui, en 1623, conclut le mariage de Henriette de France, fille de Henri IV, avec l'infortuné Charles I^{er}. En 1632, il fut investi du commandement de l'armée d'Alsace, et mourut presque à l'ouverture de la campagne.

EGBERT, roi de Westex au 9^e siècle, est le premier qui ait porté le titre de roi d'Angleterre. Il descendait en ligne directe, par Alehmond, son père, de Cerdie, fondateur de ce royaume. Il monta sur le trône en 799. Dans les premières années de son règne, il battit Bernulf, roi de Mercie, et le rendit son tributaire. Il soumit ensuite les provinces d'Essex et de Northumbrie.

ÉGÉE, père de Thésée, régnait sur l'Attique, lorsque Minos, vainqueur des Athéniens, av. J.-C. 1452, leur imposa l'obligation d'envoyer tous les 9 ans en Crète 7 jeunes garçons et 7 jeunes filles nobles, pour être exposés aux fureurs du Minotaure. Le sort ayant désigné son fils comme une des victimes du monstre, Égée se précipita dans la mer, qui depuis porta son nom et fut appelée mer Égée.

EGERTHON, grand chancelier d'Angleterre sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques I^{er}, naquit en 1540. Il fut, en 1581, nommé solliciteur général, puis garde des sceaux, et envoyé en Hollande, en 1598, en qualité de plénipotentiaire. Sous le règne de Jacques I^{er}, 1605, il fut fait grand chancelier, et présida en cette qualité au jugement des lords Gobham et Grey de Wilton, accusés de haute trahison. Il mourut en 1717.

ÉGINHARD, historien français du 9^e siècle, fut tout à la fois le secrétaire et le chancelier de Charlemagne. Après la mort de Charlemagne, 814, Éginhard fut chargé par Louis le Débonnaire de l'éducation du prince Lothaire ; mais, peu de temps après, ayant perdu son épouse Emma, il se retira lui-même dans un monastère, où il mourut en 839.

ÉGISTHE, fruit de l'inceste de Thyeste avec sa fille Délope, fut élevé à la cour d'Atreé, son oncle, sans connaître le mystère de sa naissance. Dans la suite, il fit périr Atreé, et rétablit Thyeste sur le trône. Les deux fils d'Atreé, Agamemnon et Ménélas, ayant recouvré leur couronne, il séduisit la femme du premier de ces princes pendant qu'il se trouvait au siège de Troie, avant J.-C. 1209 ; puis il l'assassina, et fut ensuite massacré lui-même par Oreste, fils de sa victime.

ÉGIZA, 3^e roi des Visigoths en Espagne, fut élu roi en 687. Ce prince repoussa les Sarrasins, fit la paix avec les Vascons et les Francs à la suite d'une guerre sanglante, et mourut environ l'an 700, laissant pour lui succéder son fils Vitiza.

EGLISE. V. CATHÉDRALES, CULTE, RELIGION.

EGLISE (États de l'), en italien *Stato della Chiesa*. Les États de l'Église sont au nombre des principaux États de l'Italie. Compris entre 44° 15'-45° lat. nord, et 8° 25'-11° 55' long. est, ils sont bornés au nord par le royaume Lombard-Vénitien, au nord-est par la mer Adriatique, au sud-est par le royaume des Deux-Siciles, au sud-ouest par la mer Méditerranée, et à l'ouest par le grand-duché de Toscane et le duché de Modène. Population, 2,600,000 habitants, dont 15,000 israélites ; capitale, Rome. (V. ROME.) — Le gouvernement est monarchique et électif ; le pape est le seul chef de l'État ; son pouvoir est absolu tant au spirituel qu'au temporel. Les forces militaires s'élèvent à 9,000 hommes, et les revenus peuvent être évalués à 29,000,000 fr. Depuis 1852, les États sont partagés en 21 provinces, dont 6 légations, 15 vice-légations, 1 commissariat et une comarque.

ÉGLISE (Vicissitudes des États de l'). Les États de l'Église se sont accrues successivement, et se sont étendus avec le pouvoir temporel des papes, qui, jusqu'au 8^e siècle, n'exercèrent dans Rome qu'une autorité purement spirituelle. Ce fut Pépin le Bref qui, en 753, fonda l'origine de leur puissance temporelle par la donation de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole. Charlemagne, imitant son père, non seulement confirma cette donation, mais encore il y ajouta, de 790 à 800, la Marche d'Ancône, se réservant néanmoins sur tous ces domaines le droit de suzeraineté. Pendant le long interrègne qui suivit la mort de l'empereur Othon, 962, les différents États de l'Italie centrale se rendirent indépendants. L'empereur Henri III ajouta, 1053, le Bénévent aux États de l'Église, et la comtesse Mathilde, dans le 11^e siècle, les augmenta encore de Bolsena, de Bagnora, de Montefiascone, Viterbe, Civita Castellana, Corneto, Civita-Vecchia et Bracciano. Toutefois, jusqu'à cette époque, Rome n'était encore que la résidence des papes ; ce fut Innocent II qui, en 1159, s'en fit reconnaître suzerain par Roger I^{er}, roi de Naples, et bientôt la querelle entre les pontifes et les empereurs, querelle qui dura depuis 1160 jusqu'à 1273, permit aux premiers de se rendre tout à fait indépendants, 1188. En 1273, Grégoire X obtint de Philippe le Hardi le comtat Venaissin ; mais, peu de temps après, 1503, Benoît XI étant venu se fixer à Avignon, les États de l'Église imitèrent l'exemple que Rienzi venait de leur donner à Rome, 1547, en s'élevant en république, et l'autorité papale devint complètement nulle en Italie, où les Alidori régnèrent à Imola, les Malatesta à Rimini, les Montefelti à Urbino. En 1548, Clément VI acheta de la reine Jeanne de Naples la ville d'Avignon et ses dépendances. Après la mort de ce pape, de 1563 à 1563, le légat Alborno, envoyé en Italie par Innocent VII, tenta, mais en vain, de faire rentrer les rebelles dans le devoir. En 1567, Urbain V retourna à Rome, et, malgré cela, il s'écoula encore un long espace de temps avant que ces divers pays fussent réunis sous l'autorité papale, puisque Citta-di-Castello fut réunie en 1502 ; Imola, Faenza et Forlì, 1504 ; Bologne, 1512 ; Rimini, 1522 ; Pérouse, 1529 ; Camerino, 1538 ; Ferrare et Comacchio, 1598, et enfin le duché d'Urbino, 1631. En 1790, les États de l'Église perdirent Avignon et le Comtat, qui furent réunis à la France. Puis la paix de Tolentino, 1797, leur retrancha encore Bologne, Ferrare et la Romagne, qui furent données à la république cisalpine. En 1798, le reste des États pontificaux, réduits à la ville de Rome, à la marche d'Ancône et aux duchés d'Urbino de Spolette et de Rimini, fut érigé en république romaine ; mais, en 1801, le traité de Lunéville rétablit

les choses sur le pied où elles étaient au traité de Tolentino. L'empereur, en 1808, réunit au royaume d'Italie les provinces situées sur l'Adriatique et toutes les autres à l'empire français, auquel elles demeurèrent unies jusqu'aux traités de Paris et de Vienne, 1814 et 1815, qui ont rendu aux papes toutes leurs possessions, moins Avignon et le Comtat. V. **PAPE, ROME.**

EGMONT, petit village des Provinces-Unies, situé dans le nord (Hollande), possédait autrefois un château fort qui avait donné son nom aux comtes d'Egmont. On fait communément descendre ces seigneurs d'un certain Radboud, fils d'un roi des Frisons, contemporain de Charles Martel, 712. Mais n'ayant aucun renseignement positif sur cette maison jusqu'à 1570, nous imiterons le silence gardé à cet égard par les savants bénédictins, et nous ne donnerons leur filiation que depuis cette époque. Jean I^{er}, seigneur d'Egmont, mourut en 1570; il eut pour successeur Arnoul, son fils, qui mourut en 1409, laissant un fils du nom de Jean II, qui fut créé comte et prince de l'empire par l'empereur Sigismond, 1424. Il était duc de Gueldre et de Juliers par sa femme, et mourut en 1451. — Guillaume I^{er}, mort en 1485. — Jean III, qui gagna, en 1490, une grande bataille sur les Hollandais révoltés contre leur prince, et mourut en 1516. — Jean IV, chambellan de l'empereur Charles-Quint, fut nommé, en 1527, général des chevaliers-légers au royaume de Naples, et mourut à Ferrare l'année suivante, 29 avril 1528. — Lamoral, comte d'Egmont, chevalier de la Toison d'or, né en 1522, suivit Charles-Quint en Afrique, 1541, gagna, en 1557, la bataille de Graveline sur les Français, fut nommé ambassadeur en France en 1559, et fut décapité à Bruxelles en 1569, avec le comte de Horn. — Charles II, gouverneur de Namur et ambassadeur pour le roi d'Espagne en Allemagne et dans le Danemark, et mourut en 1620. — Louis, mort en 1634, au moment où il se disposait à se mettre en possession des duchés de Gueldre et de Juliers, en sa qualité d'unique descendant de Jeanne, comtesse de Gueldre. — Philippe II du nom, mort en 1682, vice-roi de Sardaigne. — Et enfin Procope-François, mort en 1707, général de la cavalerie et des dragons du roi d'Espagne.

Branche des comtes de Buren. — Frédéric d'Egmont, second fils de Guillaume I^{er}, fut comte de Buren du chef de sa femme Marie de Culembourg, et eut un fils nommé Floris, qui fut gouverneur de Frise en 1515, et mourut en 1559. — Son fils, Maximilien d'Egmont, un des plus grands capitaines de son temps, fut nommé, en 1556, maréchal de l'armée destinée à agir contre François I^{er}, roi de France, et mourut en 1548, ne laissant qu'une fille nommée Anne, qui, par son mariage avec Guillaume de Nassau, célébré le 7 juillet 1534, porta tous ses biens dans la maison d'Orange.

ÉGYPTE, pays situé au nord-est de l'Afrique, et l'une des contrées les plus célèbres de l'antiquité, fut le berceau de la civilisation, des arts, des sciences et de la plus grande partie des religions anciennes. Il serait assez difficile de fixer les limites de l'ancienne Égypte. On convient cependant assez généralement qu'elle était bornée au nord par la Méditerranée, à l'est par l'Arabie, au sud par l'Éthiopie et à l'ouest par la Libye. Privé des eaux de la pluie qui n'y tombent que rarement et en petite quantité, ce beau pays dut son étonnante fécondité aux débordements du Nil, et son industrie précoce à la nécessité de multiplier les bienfaits du fleuve en creusant de nombreux canaux qui devinrent bientôt la voie d'un vaste commerce. Ses principales villes étaient Memphis, Saïr, Syenne, Thèbes, et, dans la suite, Alexandrie. L'origine du gouvernement monarchique en

Égypte se perd dans la nuit des temps, et son histoire, couverte de fables et de récits mystiques, ne présente de certitude qu'à l'avènement de Mirafim au trône, av. J.-C. 2188. Nous allons cependant donner ici les dates antérieures que nous nous sommes procurées à la suite de nos longues recherches.

ÉGYPTE (Vicissitudes de l'). Vers l'an 5867 avant l'ère chrétienne, un des chefs de la caste militaire, nommé Monès par les Grecs, et Monei dans les monuments, se souleva contre la classe sacerdotale qui jusqu'alors avait gouverné, et établit le gouvernement monarchique héréditaire. Ce prince est généralement reconnu comme le chef de la première dynastie, laquelle, composée du huit rois, a régné 252 ans. Monès gouverna pendant 62 ans et fut tué par un hippopotame, av. J.-C. 5815, laissant pour successeur son fils Athotis I^{er}, qui bâtit un palais à Memphis et fit de cette ville la capitale de ses États. Athotis mourut après un règne de 26 ans, en 5789, et eut pour successeur, suivant Eusèbe et Syncelle, Cencenès mort en 5758. — Ouanéphis, 5716. — Ousaphès, 5696. — Niebais, 5670. — Simemphis, 5652. Sous le règne de ce prince, la peste ravagea l'Égypte. — Et enfin, Oubientis, qui régna 26 ans. — La 2^e dynastie commença en 5615 av. J.-C. et se composa de neuf princes qui régnèrent ensemble 297 ans. — Le premier fut Rochos, mort en 5577, après un règne de 25 ans. — Le second, Chotis, gouverna 59 ans, pendant lesquels il régla le culte des animaux sacrés, et mourut en 5558. — Il eut pour successeur Biophis qui décida, par une loi, que les femmes pourraient gouverner en Égypte, loi qui fut suivie jusqu'à l'époque de la conquête romaine. Biophis mourut en 5471, et fut remplacé par Tias, mort en 5454. — Selthinis, 5415. — Chœrès, 5396. — Nephherchères, 5376. — Sesochris, 5358. — et Chenerès, 5318. — La 3^e dynastie, composée également de neuf rois, occupa le trône pendant 197 ans. — Le premier de ces princes fut Necherophès qui régna 20 ans et mourut en 5298 av. J.-C. — Le second fut Sesosthos qui inventa l'art de tailler les pierres ou plutôt en perfectionna le procédé. Il mourut en 5278, après un règne de 20 ans. — Les autres sont : Tyris, mort en 5275. — Mosochris, 5256. — Souphis, 5240. — Toserlasis, 5221. — Achès et Séphuris, qui régnèrent ensemble 72 ans. — Et enfin, Kerphe-rès, mort en 5121. Ces princes ont bâti les pyramides de Sakkarah et de Dabschous. — La 4^e dynastie donna au trône d'Égypte dix-sept rois qui l'occupèrent pendant 448 ans. — Le premier fut Souphis, qui régna pendant 65 ans. Il mourut en 5057 av. J.-C. — Son successeur fut Souphis II. Il mourut en 4991, après un règne de 66 ans. — Après lui, les seuls princes de cette dynastie dont on ait conservé les noms sont : Meukar, Soris, Ratoèsès, Bichères, Seberchères et Tamphis. Les trois premiers de ces souverains firent bâtir les pyramides de Ghizé pour leur servir de tombeau. — Av. J.-C. 4675. La 5^e dynastie eut pour chef Ouserchères, dont le règne dura 28 ans. Il mourut en 4645. — Il eut pour successeur Sephrès, mort en 4652. — Nephécôris, 4602. — Sisirès, 4597. — Chères, 4557. — Bathouris, 4515. — Meutcherès, Taucherès et Omoos, qui régna 55 ans. La durée de cette dynastie fut de 248 ans. — Le chef de la 6^e dynastie fut Olhoès, qui fut tué par ses gardes. Il eut pour successeur Phios, qui régna 55 ans, et Methousouphis I^{er}, qui régna 7 ans. Mais après la mort de ce prince, l'histoire se fait jusqu'au règne de Meuthousouphis II, qui monta sur le trône 4255 ans av. J.-C., et ne régna qu'un an, ayant été tué par une faction qui offrit le sceptre à la princesse Nitocris, laquelle régna 12 ans et mourut en 4222. — Les 7^e et 8^e dynasties ont fourni

chacune cinq rois qui ont régné, ceux de la 7^e dynastie 75 ans, et ceux de la 8^e 100 ans. Mais l'histoire n'a pas conservé le nom de ces princes, non plus que ceux des 9^e, 10^e et 11^e dynasties, qui ont occupé le trône jusqu'à l'an 3705 av. J.-C., attendu qu'aucun d'eux ne s'était distingué par aucune action remarquable. — Sésoschris, chef de la 12^e dynastie, 3705 av. J.-C., régna 46 ans. — Amanemès, qui fut tué par ses ennemis après un règne de 58 ans, 3619. Après lui vint un certain Sésostris, qui a été souvent confondu avec le prince du même nom de la 18^e dynastie. Ce prince mourut en 3571, après un règne de 48 ans, et eut pour successeur Labarès qui fit bâtir le labyrinthe dont Hérodote nous a conservé la description. A Labarès succédèrent Ammenas, puis Amenemès, qui régnèrent chacun 8 ans; et enfin, Semiophis, sœur du dernier de ces princes, qui termina cette famille après un règne de 4 ans. — 3417-2320 av. J.-C. 15^e et 14^e dynasties. L'histoire se tait sur les noms des princes de ces dynasties qui régnèrent, la première pendant 455 ans, et fournit 60 rois d'après l'Africain, 76 suivant Eusèbe; la seconde occupa le trône pendant 484 ans et fournit 76 rois. — 2320 av. J.-C. 15^e dynastie. On ignore au juste le nombre des rois de cette dynastie. Tout ce que l'on sait est qu'elle régna pendant 250 ans et d'après les tables d'Abydos, le nom du 7^e roi de cette dynastie était Merenthès. — 2270-2082 av. J.-C. 16^e dynastie qui régna pendant 198 ans. Le dernier des princes de cette famille fut Timaos, qui fut tué dans une guerre contre les barbares qui voulaient pénétrer en Égypte. — 2082. 17^e dynastie. Rois pasteurs. — La guerre continuait entre les Hyksos, peuple de race scythique, et les princes égyptiens. Le pays enfin en grande partie fut conquis par les premiers sur les seconds, qui ne laissèrent au Pharaon, successeur de Timaos, qu'une partie de la Thébaine et de l'Arabie. D'un côté, le premier des rois pasteurs fut Salatiar, qui s'établit à Memphis et régna 49 ans. Il eut pour successeurs Bæon, qui régna 44 ans; Apachnos, 56 ans; Apophis, 61 ans; Janiax, 50 ans, et Assis, 49 ans. D'un autre, les Pharaons eurent 6 rois qui furent: Amenendjon II, Osortasen II, Osortasen III (le Nilus des Grecs), Amenendjon III, Ahmos (Ahmosis des Grecs); et enfin, Ahmosis qui attaqua si vigoureusement les pasteurs, qui les enferma dans la place d'Avaris, et mourut au moment où il les expulsait complètement de l'Égypte. Il paraît à peu près certain que c'est pendant le règne d'Apophis, un des rois pasteurs, qu'Abraham, 1921 ans av. J.-C., se retira en Égypte, et que ce fut sous le règne d'Assis, le dernier, que Joseph et la nation juive vinrent s'y établir. — 1822 av. J.-C. Amenaphis-Touthmosis, successeur d'Ahmosis, continua le siège d'Avaris; mais ne pouvant forcer cette ville, il fit la paix avec les pasteurs et on convint qu'ils quitteraient l'Égypte avec leurs troupeaux. Touthmosis régna 50 ans, et eut pour successeur Touthmosis II, lequel, étant mort sans enfants, eut pour successeur Amusé, fille comme lui de Touthmosis I^{er}. Elle eut, de son mariage avec un seigneur du nom de Touthmosis, un fils appelé comme elle Amusé. Ce prince fut père de Touthmosis III (le Mæris des Grecs). Mæris régna 15 ans, et fit sculpter, au palais de Karnak, environ vers l'an 1725 av. J.-C., la table de tous les souverains qui avaient régné avant lui sur l'Égypte. Il eut pour successeurs Aménophis II, av. J.-C. 1725; après lui Touthmosis IV, vainqueur des Libyens, qui mourut en 1687, après un règne de 9 ans. Son successeur, Aménophis III, est le Memnon des Grecs. C'est lui qui a fondé le Memnonium de Thèbes et le grand palais de Louqsor. Il mourut vers l'an 1650, et eut pour successeur Horus, son fils,

qui fut lui-même remplacé par Tonahumot. A ce dernier succéda Rhamsès, 1619, et, après lui, Menephtha monta sur le trône, 1610. Ce prince eut pour successeur Rhamsès II, son fils aîné, et c'est du règne de ce prince que date l'obélisque de Louqsor placé aujourd'hui sur la place de la Concorde à Paris. Il mourut en 1571, et fut remplacé par Rhamsès III, surnommé le Grand. Ce prince est appelé Sésostris par Hérodote. Ce prince régna 68 ans et fut remplacé, en 1503, par son fils Menephtha II, qui lui-même, eut pour successeur, en 1498, sa fille Thaozer. Cette princesse mourut après un règne de peu de durée, et fut remplacée par son frère Menephtha III, qui régna 19 ans. En 1479, Ranniri monta sur le trône, où il ne resta que 5 ans. Il fut le dernier roi de la 18^e dynastie. — 19^e dynastie. Le premier roi de cette dynastie fut Rhamsès IV, qui mourut en 1419, après un règne de 53 ans. Il fut remplacé par Rhamsès V. Ce prince mourut en 1358, et fut successivement remplacé par ses trois frères, Rhamsès VI, Rhamsès VII et Rhamsès VIII. Le dernier prince de cette dynastie fut Rhamsès IX, qui régna 7 ans. — 20^e dynastie. 1279. Ramphis, fils de Rhamsès IX, succéda à son père, et eut pour successeurs neuf rois faibles, sous le règne desquels les nations conquises par le grand Sésostris se rendirent indépendantes. De ces neuf rois, les six premiers portèrent le nom de Rhamsès, le 7^e celui de Ranuri, puis un grand prêtre d'Ammon, nommé Pabor Amousi; et enfin, un autre prêtre nommé Phimé. — 21^e dynastie. 1101. Cette dynastie eut pour chef un certain Mendès qui fut remplacé par son fils Aasen I^{er}, lequel dut régner environ 46 ans. Après eux vinrent Nephcerès, Amenophis, Ososchor, Phsnichès et Aasen II. On ne connaît que la durée du règne du dernier de ces princes, laquelle est fixée par Hérodote à 50 ans. Aasen fut le dernier roi de la 21^e dynastie, qui fut renversée par une famille originaire de Babatis. — 971. 22^e dynastie. Sesonchis I^{er}, le Sésac de la Bible, chef de cette dynastie, eut d'importants rapports avec la Judée. Ce fut lui qui donna asile à Jéroboam, que Salomon voulait faire tuer. Il fut remplacé, vers 948, par son fils Osorchon, qui ne régna que 15 ans. 935. Il eut pour successeur Sesonchis II, après lequel vint Tckelotter; et enfin, Osorchon II, qui termina cette dynastie. — 851. 25^e dynastie. Cette dynastie ne se compose que de quatre rois, dont on ne connaît que les noms. Ils régnèrent ensemble 89 ans. Ce sont: 1^o Ptahavetep; 2^o Osortasen; 3^o Pjamm; 4^o et Zet. — 762. 26^e dynastie. La 26^e dynastie ne donna qu'un roi à l'Égypte, Borchoris, qui mourut en 718, après un règne de 44 ans. A la mort de ce prince, l'Égypte passa sous la domination de Sabacône, Éthiopien de nation. — 718. 25^e dynastie. Sabacône, chef de cette dynastie, abolit la peine de mort et employa les condamnés aux travaux qu'il fit exécuter. Il eut pour successeur Sarechos, qui paraît être le Sûa de la Bible. Après lui, Taraka, qui fit alliance avec Ézéchiass contre Sennacherib. Et enfin, Amerris, sous le règne duquel la domination éthiopienne fut renversée. — 674. 26^e dynastie. Elle était égyptienne et originaire de Saïs. Son chef fut Stéphanis qui régna 7 ans. Il mourut en 667. Après lui, Néchepso, 661, et Néchao, 655. A la mort de ce dernier, douze des principaux personnages de l'État formèrent une conspiration, et s'étant liés réciproquement par des serments et des conventions mutuelles, ils se déclarèrent rois tous les douze. Cet état de choses dura jusqu'en 658, époque à laquelle la royauté se trouva concentrée dans la personne d'un seul, Psamméticus de Saïs, qui rétablit l'unité de l'empire, et mourut en 584, après un règne de 54 ans, laissant pour successeur son fils Néchao II, qui, d'après

Hérodote, entreprit le premier de faire creuser le canal qui conduit le Nil à la mer Rouge. Après un règne de 6 ans, Néchao mourut, 578, et fut remplacé par Psammétique II, qui, étant mort en 561, eut pour successeur Apries. Ce prince défendit les Juifs contre les Chaldéens et fut étranglé par le peuple en 544, après un règne de 17 ans. Son successeur fut Amasis, né à Sais de race plébéienne, lequel, d'abord méprisé à cause de sa naissance, sut gouverner avec tant d'équité et d'habileté, qu'il se concilia enfin l'affection de tous ses sujets. Ce fut lui, au dire d'Hérodote, qui fit cette loi par laquelle il était ordonné à chaque Égyptien de déclarer tous les ans au monarque les fonds dont il tirait sa subsistance. Ce prince fit une alliance offensive et défensive avec les Cyréniens contre les Perses et s'attacha les Grecs en les aidant, par un envoi de 1,000 talents, à rebâtir le temple de Delphes. Il se disposait à combattre Cambyse, qui marchait contre lui à la tête des Perses, lorsqu'il mourut vers l'an 501 av. J.-C., après un règne de 45 ans environ, laissant ce soin à son fils Psammétique III ; lequel, l'année suivante, livra, près de Peluse, une bataille qui décida du sort de l'Égypte, sur laquelle Cambyse régna en maître absolu. — 500. 27^e dynastie. *Domination des Perses.* Cambyse nomma pour gouverneur de l'Égypte un certain Aryaudès, qui fut mis à mort sous le règne de Darius, fils et successeur de Cambyse. Ce prince fit continuer le canal de Néchao entre le Nil et la mer Rouge, mais on fut contraint de le suspendre dans la crainte de voir le pays inondé si l'on coupait l'isthme de Suez. A Darius succéda Xercès, 486, qui donna le gouvernement de l'Égypte à son frère Achéménès ; mais, à la mort du roi, 465, les Égyptiens se soulevèrent sous la conduite du roi de Libye, Paros, et de l'Égyptien Amyrtaüs. Mais, en 456, ils furent battus par Mégabysse, satrape de Syrie, qui se rendit maître d'Inarus et le fit crucifier. A la mort de Darius-Nothus, 404, Amyrtaüs, qui s'était maintenu, chassa complètement les Perses d'Égypte et fut chef de la 28^e dynastie. Il mourut en 398, après un règne de 6 ans, et fut remplacé par Néphéritès, qui, en 393, fit alliance avec les Spartiates contre les Perses. Ce roi, chef de la 29^e dynastie, mourut après avoir régné 6 ans, 392. Achoïs lui succéda et mourut en 378, et fut remplacé par Osammuthis, mort en 377 ; ce dernier, par Mutis, mort en 376. Et enfin, vint Népharus qui ne régna que 4 mois. — 376. Nectanabas I^{er} commença la 30^e dynastie, et, pendant un règne de 18 ans, il battit constamment les Perses. Il mourut en 358, et eut pour successeur Tachos, contre lequel les Égyptiens se soulevèrent et qu'ils remplacèrent par son neveu Nectanabas II, sur lequel l'Égypte fut de nouveau conquise par les Perses en 338 ; 6 ans après, 332, Alexandre s'en empara, et, après la mort de ce conquérant, Ptolémée, gouverneur de l'Égypte, changea son titre en celui de roi. — *Domination grecque.* Ptolémée luttait jusqu'en 301 contre les généraux d'Alexandre, et ne fut réellement maître de l'Égypte qu'après la bataille d'Ipsus. Il eut pour successeur, en 284, Ptolémée II Philadelphie, qui noua les premières relations des Égyptiens avec les Romains, 275, régna 48 ans et mourut en 246. Ptolémée III Evergète fut un conquérant. Il envahit, dans l'intervalle de 242 à 230, tout l'empire des Séleucides, et mourut en 221, laissant l'Égypte dans l'anarchie. — Ptolémée IV Philopator, tyran débauché, gagna, contre l'Antiochus le Grand, roi de Syrie, la bataille de Raphia 217. Il mourut en 204, laissant pour successeur son fils Ptolémée V Epiphane, qui fut placé sous la tutelle du sénat romain. Il mourut à l'âge de 28 ans, laissant un fils, Ptolémée VI Philométor, qui eut pour tutrice l'ha-

bile Cléopâtre. Vers l'an 170, son frère Physcon se révolta contre lui et fut mis sur le trône par les Alexandrins. Alors les deux frères implorèrent l'alliance des Romains, qui finirent par diviser le royaume entre les deux prétendants, 145. Ptolémée VII Evergète, déjà roi de Cyrène, devint roi d'Égypte par la mort de son frère. Il fut chassé du trône en 150, mais à l'aide de troupes mercenaires, il parvint à y remonter. Ptolémée IX Lathyr lui succéda en 146 et mourut en 81, laissant l'Égypte en proie à une anarchie qui dura jusqu'à l'an 64. Les Romains alors, jugeant le moment favorable pour s'emparer de cette riche province, placèrent sur le trône Ptolémée Aulète, fils naturel de Lathyr, mais homme nul, qui fut chassé et mourut en 51. Il laissa deux enfants, Ptolémée Denys, âgé de 15 ans, et la fameuse Cléopâtre, âgée de 17 ans. Celle-ci, suivant la coutume des Ptolémées, épousa son frère ; mais la discorde s'étant mise entre les deux époux, César, à la poursuite de Pompée, arriva en Égypte, se porta médiateur entre eux et se déclara pour Cléopâtre, av. J.-C., 48. L'année suivante, Ptolémée se noya dans le Nil, et Cléopâtre alors fut reconnue comme reine à condition qu'elle épouserait son plus jeune frère, condition dont elle se débarrassa en le faisant empoisonner. Après la mort de César, elle se déclara pour les triumvirs contre Brutus, puis pour Antoine contre Octave qui, après la victoire d'Actium, 30, réduisit l'Égypte en province romaine. — *Domination romaine.* Octave établit comme gouverneur de l'Égypte Cornélius Gallus, contre l'autorité duquel la ville d'Héroopolis se souleva, 18 ans av. J.-C. Plus tard, une insurrection éclata encore à Alexandrie, mais elle fut réprimée. C'est sous le commandement de ce gouverneur que l'on place la naissance de Jésus-Christ et le voyage de saint Joseph en Égypte. Sous le règne de Domitien, 81-96 après J.-C., le christianisme pénétra en Égypte et saint Marc y fut martyrisé. L'empereur Adrien y fit un voyage en 130, mais il fut frappé des mœurs et du caractère des Égyptiens. De Commode à Auréliens, 250-276, Alexandrie, toujours inquiète et mécontente du joug romain, seconda tous les usurpateurs. En 269, pendant que Claude II était occupé contre les Goths, Zénobie, reine de Palmyre, envoya une armée contre l'Égypte, sous la conduite de Zabbas qui fut battu par Probus. Les Palmyriens revinrent à la charge, mais ils furent une seconde fois repoussés, 273, par le même Probus, renvoyé contre eux par Auréliens, successeur de Claude. Une révolte excitée à Alexandrie, par Achéde, 280, fut apaisée par Dioclétien ; mais alors arrivèrent les querelles religieuses et les persécutions, 290 ; puis l'arianisme sous Constantin, 303, le rétablissement de l'ancienne religion d'Ammon et la découverte d'un Apis sous Julien, 361. Sous Théodose, 379, l'ancienne écriture des Pharaons cessa d'être en usage ; mais, malgré l'édit de l'empereur, le vieux culte égyptien continua d'être en usage jusque vers la seconde moitié du 6^e siècle. Sous les empereurs grecs, l'école d'Alexandrie se mêla aux querelles théologiques occasionnées par Eutychès ; puis, sous Tibère Constantin, une secte chrétienne, celle des jacobites ou coptes, reconstitua pour un instant la nation égyptienne sous le rapport politique ; mais bientôt le pays tomba au pouvoir des Perses qui l'enlevèrent à Héraclius, 614, et enfin, des Arabes qui s'en emparèrent définitivement en 641. (V. KALIFES D'ÉGYPTE). A cette époque commence l'histoire moderne de l'Égypte, conquise par Amrou, lieutenant d'Omar, et soumise aux kalifes de Bagdad jusqu'en 896, qu'Abu-Mohammed-Obadallah fonda un nouveau kalifat indépendant à Kairwan. Ses successeurs,

au nombre de 12, connus sous le nom de kalifes fatimides, régnèrent jusqu'en 1171, époque à laquelle le dernier prince de cette dynastie fut détrôné et mis à mort par Salah-ed-dyn (Saladin). Celui-ci, s'étant rendu maître du pays, y établit la dynastie des Aïoubites d'où sortirent plus tard les mameluks, milice qui, à l'instar des gardes prétorienne de Rome, devint séditieuse et finit par investir de l'autorité souveraine un de ses chefs sous le nom de sultan, 1250. La domination des mameluks fut renversée en 1517 (887 de l'hégire) par Sélim 1^{er}, et depuis lors l'Égypte a été considérée comme une province de l'empire ottoman. Toutefois cependant, cette dépendance était plutôt nominative que réelle, et les pachas envoyés par le Grand Seigneur virent chaque jour diminuer leur autorité à mesure que s'accroissait celle des 21 beys mameluks, conservés en vertu du traité passé avec les débris de cette milice, en 1798, le général Bonaparte, à la tête de l'armée française, s'empara de l'Égypte; mais, contraint à rentrer en France, il laissa l'armée sous les ordres du général Kléber, qui fut assassiné au Caire par le Turc Soliman. Et bientôt les efforts réunis des Anglais et des Turcs enlevèrent l'Égypte aux Français, 1801. Depuis 1806, Méhémet-Ali, bien que simple pacha du Grand Seigneur, en est le souverain indépendant. Ce prince, qui, par ses conquêtes, avait joint à son gouvernement la plus grande partie de la Nubie, une portion de l'Arabie, la Syrie, Chypre et Candie, s'est vu, par suite des derniers événements, réduit à ses États d'Afrique, 1840-1841. V. CAIRE.

ELBE (Ile d'), île de la Méditerranée, vis-à-vis Piombino, dont elle est séparée par un canal de 8 kilomètres : population, 18,000 habitants. Cette île possède des mines de fer célèbres, et avait autrefois des mines d'or et d'argent, qui furent exploitées par les Romains. Au 11^e siècle, elle appartenait aux Pisans, et fut ensuite possédée tour à tour par les Génois, les Lucquois, les Espagnols et enfin par les rois de Naples, auxquels elle fut enlevée, en 1801, par le traité de Lunéville, qui l'annexa au royaume d'Étrurie. En 1809, Napoléon l'envoya dans l'empire français; puis, en 1814, elle fut cédée en toute souveraineté à Napoléon qui venait d'abdiquer. Ce prince y résida depuis le 5 mai 1814 jusqu'au 26 février suivant. En 1815, l'île d'Elbe fut donnée à la Toscane.

ELBÉE (Guyot d'), général vendéen, né en 1752, se mit, en 1794, à la tête des paysans de Beaupréau, et servit avec eux sous les ordres de Cathelineau, auquel il succéda. Il fut, dans la même année, battu à Luçon, blessé à Cholet, pris dans l'île de Noirmoutiers, et fusillé.

ELBEUF, en latin *Elborium*, petite ville du département de la Seine-Inférieure, à 17 kilom. sud-ouest de Rouen. Population, 15,666 habitants. Cette ville est une des plus célèbres de France pour la manufacture de ses draps. — En 1538, Philippe le Bel l'érigea en comté. En 1534, elle échut à la maison de Lorraine, et fut érigée en duché-pairie en 1584. — Dans cette famille, les plus illustres sont : René de Lorraine, mort en 1566, tige des ducs d'Elbeuf; — Charles 1^{er} d'Elbeuf, qui fut enfermé depuis l'issue des états de Blois jusqu'en 1591, et mourut en 1605; — Charles II, exilé sous le règne de Louis XIII, parce que sa femme, fille légitime de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, était entrée dans une conspiration contre Richelieu, et mourut en 1657; — et enfin Emmanuel-Maurice d'Elbeuf, qui entra au service de l'empereur d'Allemagne, et commanda un régiment de cavalerie dans le royaume de Naples, de 1706 à 1719; ce fut lui qui fit faire à Portici les fouilles qui

amenèrent la découverte d'Herculanum. Il mourut sans postérité en 1765.

ÉLEATES, secte de philosophes grecs fondée à Élée, en Grèce, vers la 40^e olympiade, av. J.-C. 617, niait l'autorité des sens et de l'expérience pour n'accorder de crédit qu'à la raison. Les principaux philosophes de cette école étaient Xénophane, Parménide et Zénon d'Elée.

ÉLEAZAR, nom de plusieurs juifs dont les plus connus sont : Eléazar, fils d'Aaron, et son successeur au pontificat, av. J.-C. 1452, et Eléazar, fils d'Onias et frère de Simon le Juste, auquel il succéda. Ce fut lui, dit-on, qui envoya à Ptolémée Philadelphe les 72 interprètes qui firent la version des Septante, av. J.-C. 277.

ELECTEUR, titre donné à celui qui a le pouvoir d'élire. En France, avant 1789, l'élection n'avait lieu que dans des cas trop rares et avec des formes trop surannées et trop variables pour qu'il soit possible d'en indiquer en peu de mots les règles communes. Généralement, le clergé, la noblesse et le tiers état élisaient séparément. L'élection, habituellement directe pour les deux premiers ordres, était souvent à deux degrés pour le troisième. L'Assemblée constituante appliqua l'élection indirecte à deux degrés à toutes les élections, et statua que, pour le premier degré, il fallait avoir 25 ans d'âge au moins, payer une contribution foncière équivalente à 5 journées de travail, et ne pas être serviteur à gages. Les électeurs du deuxième degré ne pouvaient être choisis entre ceux du premier, que parmi les citoyens possédant une propriété d'un revenu évalué à 200 ou, au moins, à 150 journées de travail, suivant qu'il s'agissait d'une petite ou d'une grande ville. La constitution de 95 établit l'élection directe pour le Corps législatif et abolit toute espèce de cens d'électorat et d'éligibilité; celle de 95 rétablit la constitution électorale de 89, qui se maintint jusqu'à la chute de l'empire. En 1814-1830, il fallait, pour être électeur, payer 500 fr. de contributions; ce chiffre a été réduit d'un tiers par la loi électorale de 1831.

ELECTEURS DE L'EMPIRE. V. CONSTITUTION D'ALLEMAGNE.

ÉLECTRICITÉ. On donne ce nom, dérivé du grec *electron*, à la propriété qu'ont certains corps, lorsqu'ils ont été frottés, échauffés ou mis en contact, d'attirer d'abord et de repousser ensuite les corps légers, de lancer des étincelles et des aigrettes lumineuses, en un mot, de faire éprouver des commotions au système nerveux et de décomposer une foule de substances. La première expérience sur l'électricité date de 1467 et fut faite par Othon Guernich de Magdebourg, au moyen du frottement d'un globe de soufre. Ces expériences furent continuées plus tard par Wecker, Nawkeby et Frey. En 1743, Franklin découvrit l'identité du fluide électrique et de la matière qui produit l'explosion du tonnerre. Il reconnut aussi le pouvoir des pointes pour attirer les fluides électriques et inventa les paratonnerres, 1746. Découverte de la bouteille de Leyde et de la détonation électrique, attribuée par les uns à Cuneus, par les autres à Musschenbrock. Ludolf parvint, par le moyen de l'électricité à enflammer de l'esprit-de-vin et à oxyder des substances métalliques, 1755. Richmann fut tué à Saint-Petersbourg par un appareil à cerf-volant qu'il avait construit dans le but de soutirer l'électricité des nuages, 1795. Brown, qui poursuivait la même idée, subit le même sort. En 1785, Colomb découvrit que l'action du fluide électrique est en raison inverse du carré des distances comme celle du fluide magnétique; et enfin, en 1801, Volta inventa la pile qui porte son nom, et

parvint par ce moyen à obtenir les mêmes effets qu'avec la machine électrique primitive.

ÉLÉONORE DE GUYENNE était fille et héritière de Guillaume IX, dernier duc d'Aquitaine. Elle naquit en 1122, et épousa, à l'âge de 15 ans, 1137, Louis VII, roi de France, à qui elle apporta en dot le duché de Guyenne, qui comprenait la Gascogne, la Saintonge et le Poitou. Sa légèreté et son goût pour les divertissements déplurent à son mari, qui obtint le divorce lors de son retour de la Terre-Sainte, où elle l'avait accompagné, 1152. Ce divorce fut fatal à la France, en ce que Éléonore, redevenue libre, épousa, 1154, Henri, alors duc de Normandie, et plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Henri II, et donna aux Anglais les riches provinces que son premier mariage avait apportées à la France. Sa jalousie fatigua son nouvel époux, qui, en 1175, la fit enfermer dans un couvent, d'où elle ne sortit qu'à l'avènement au trône de son fils Richard I^{er} *Cœur-de-Lion*, 1188, qui la nomma régente du royaume lors de son absence pour la troisième croisade. Elle mourut à l'abbaye de Fontevrault, en Poitou, 1205.

ÉLÉONORE DE PROVENCE, connue sous le nom de sainte Éléonore, était fille de Raimond Béranger V, comte de Provence, et femme de Henri III, roi d'Angleterre. Après la mort de son époux, 1272, elle se retira dans l'abbaye d'Ambresbury, où elle mourut en 1292.

ELEONORE DE GUZMAN, dame espagnole, était veuve de don Juan Velasco, lorsqu'elle inspira le plus violent amour à Alphonse XI, roi de Castille, déjà marié à Constance de Portugal. Elle devint sa maîtresse en 1510, et le rendit père de deux enfants, dont un parvint au trône sous le nom de Henri de Transtamare. Après la mort du roi, 1550, elle fut arrêtée par ordre de Constance, et étranglée sous les yeux de cette princesse.

ELEONORE TELEZ, reine de Portugal, était mariée à don Juan d'Acunha, lorsque Ferdinand, roi de Portugal en devint éperdument amoureux ; ce prince se la fit céder par son mari, et l'épousa, 1571. Après la mort de Ferdinand, 1584, elle fut enfermée par ordre de son gendre, don Juan, roi de Castille, dans le monastère de Tordesilas, près de Valladolid, où elle mourut en 1605.

ÉLÉONORE DE CASTILLE, fille de Henri II, roi de Castille, fut mariée, en 1375, à Charles III, roi de Navarre, avec lequel elle se brouilla, et se retira en Castille ; mais, forcée de retourner près de son époux, elle fut reçue par lui avec bonté, et mourut en 1416.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE, sœur aînée de Charles-Quint, épousa, en 1519, Emmanuel le Grand, roi de Portugal, et devint veuve en 1521. En 1530, suivant une clause du traité de Cambrai, elle épousa François I^{er}, roi de France, et devint ainsi le gage de la réconciliation de la France avec la maison d'Autriche. Redevenue veuve en 1547, elle se retira dans les Pays-Bas, puis en Espagne, 1556, où elle mourut en 1558.

ÉLÉONORE D'ESTE. V. ESTE.

ÉLÉPHANT, ordre danois créé, dit-on, en 1489 par le roi Canut VI, à l'occasion d'une victoire remportée en Orient par les croisés danois, affaire dans laquelle un éléphant fut tué. L'ordre de l'Éléphant n'est connu avec certitude que depuis le règne de Christiern I^{er}, 1448. On croit que ce fut la décoration de l'Éléphant que ce prince remit au duc de Mantoue dans un voyage qu'il fit à Rome en 1474.

ÉLÉPHANTINE (Ile), en arabe *Djeziret-el-yorg*, c'est-à-dire Ile fleurie, Ile du Nil dans la haute Égypte, célèbre à cause de ses monuments religieux qui remontent à Amuropsis III, 1690 ans av. J.-C. Ces temples viennent

d'être démolis pour la construction des casernes d'Assouan.

ÉLEUSIS, aujourd'hui **LEPSINA**, bourg de l'Attique, sur le golfe de Salonique, était réputé dans l'antiquité comme le sanctuaire de la religion pélasgique qui s'y était réfugiée après la défaite des Pélasges par les Ioniens. On y admirait le magnifique temple de Cérès construit par Périclès. — L'origine d'Éleusis, si l'on en croit Pausanias, remonte aux temps mythologiques, et Ogygès, 2576 av. J.-C., en serait le fondateur. Lors des guerres médiques, les Éleusiens se retirèrent avec les Athéniens dans l'île de Salamine. Archidamas, roi de Sparte, av. J.-C. 429, ravagea l'Attique et pillà Éleusis où, 25 ans après, 404, se réfugièrent les 30 tyrans chassés d'Athènes par Thrasybule. Vers la fin du 4^e siècle de notre ère, Théodose abolit, à Éleusis, le culte de Cérès, et peu après les bandes d'Alaric détruisirent le temple de la déesse. — Dans l'antiquité, les fêtes d'Éleusis se célébraient tous les ans et duraient 9 jours.

ÉLISABETH, nom illustré par un grand nombre de femmes célèbres par leur sainteté, leur naissance. — Sainte Élisabeth, épouse de Zacharie et mère de saint Jean-Baptiste, précurseur du Messie. — Elisabeth de Hongrie (Sainte), fille du roi Henri II, née en 1207, canonisée en 1255. Sa fête se célèbre le 19 novembre. — Sainte Élisabeth, reine de Portugal, née en 1271, morte en 1536, canonisée en 1625. Sa fête se célèbre le 8 juillet. — Élisabeth, fille du roi de Pologne Wladislas Lokietek, reine de Hongrie par son mariage avec Charolens, 1519 ; régente du royaume de Pologne en 1570 ; chassée de ce royaume en 1580 ; elle mourut en Hongrie en 1581. — Élisabeth Woodville, reine d'Angleterre, fille de Richard Woodville, qui fut depuis lord Rivers. Elle fut d'abord femme de sir John Gray de Groby, tué à la bataille de Saint-Alban. Dépourvue de ses biens après la mort de son mari, elle implora pour ses enfants la pitié d'Édouard IV. Celui-ci, touché de sa beauté, la fit reine. Ce mariage fut la cause de la guerre civile qui obligea Édouard de quitter l'Angleterre (V. **ÉDOUARD IV**). Veuve en 1485, elle fut violemment persécutée par le duc de Gloucester (Richard III). Enfermée, en 1486, dans le couvent de Barmundsey, elle y mourut peu d'années après. — Élisabeth d'Angleterre, reine d'Angleterre, née en 1446, fille d'Édouard IV et d'Élisabeth Woodville, promise d'abord à Charles VIII, alors dauphin de France. Elle épousa, en 1486, Richmond qui venait d'être couronné sous le nom de Henri VII. Elle mourut en 1502. — Élisabeth de Bosnie, reine régente de Hongrie, fille d'Étienne, roi de Bosnie, épouse de Louis le Grand, roi de Pologne et de Hongrie. Elle fut nommée régente en 1582, puis détronée et jetée en prison par Charles de Durazzo, roi de Naples. Ayant recouvré la couronne par les soins de Nicolas Garo, elle tomba entre les mains de Giordano, gouverneur de la Croatie et mourut prisonnière en 1586. — Élisabeth d'Autriche, reine de France, fille de Maximilien II ; mariée au roi Charles IX en 1570, devenue veuve à 21 ans, elle se retira à Vienne auprès de son frère l'empereur Rodolphe et mourut en 1592. Ce fut une belle et vertueuse reine. Elle ne prit point part aux malheurs qui dévolèrent la France. L'affreux massacre de la Saint-Barthélemy l'accabla de douleur. — Élisabeth, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, monta sur le trône à l'âge de 25 ans, 1558, en vertu du testament de son père qui l'appelait à régner après Édouard et Marie, mourut en 1605 après un règne de 44 ans. Il nous est impossible d'esquisser la vie de cette princesse dont les talents, le savoir et les hautes qualités comme reine ne

peuvent être contestés et dont le règne jette un immense et lugubre reflet sur l'histoire (V. ANGLETERRE). — Élisabeth, princesse palatine, fille du roi de Bohême Frédéric V et d'Élisabeth d'Angleterre, née en 1618, fut renommée pour son goût pour les sciences. Elle fut un disciple de Descartes. Elle mourut en 1680. — Élisabeth Farnèse, fille d'Édouard II, prince de Parme, épousa Philippe V en 1714 et mourut en 1766. — Élisabeth Pétrouva, impératrice de Russie, fille de Pierre le Grand et de Catherine I^{re}, née en 1709, monta sur le trône en 1741 au préjudice du jeune Ivan. Elle mourut en 1761 après un règne glorieux. — Élisabeth-Christine, reine de Prusse, fille du duc de Brunswick-Wolfenbützel, née en 1715, épousa, en 1733, le prince royal qui fut Frédéric II, dit le Grand. Elle mourut en 1797. — Élisabeth de France (Philippe-Marie-Hélène, Madame), sœur du roi Louis XVI, née à Versailles le 5 mai 1764 et fut le dernier enfant du dauphin, fils de Louis XV. Cette jeune princesse n'est connue que par d'angéliques vertus et son dévouement pour sa famille. Lors du voyage de Varennes elle parut avec son royal frère ; elle était à ses côtés le 20 juin 1792 ; elle suivit le roi à l'Assemblée nationale. Mise en jugement, elle fut exécutée en 1794.

ÉLISÉE (N. TALOCHON, connu sous le nom de père), premier chirurgien du roi Louis XVIII, naquit à Lagay en 1755. Il fut attaché de bonne heure à une maison de charité ; émigra en 1792 et se joignit à l'armée des princes où il exerça son art sans aucune rétribution. Il mourut en 1817.

ELNE, petite ville de France (Basses-Pyrénées), connue autrefois sous le nom d'Hélène, doit son nom à l'impératrice Hélène, mère de Constantin, qui la fit rebâtir. C'était jadis une ville très-importante, mais elle fut ruinée par les sièges qu'elle subit en 1285, 1474 et 1641. Elne possédait autrefois un évêché qui datait de l'année 598 ; mais, par lettre du pape Clément VIII, 1602, il fut uni à celui de Perpignan ; puis le pape Clément IX, par indult daté de 1668, en donna la nomination au roi de France. Cinq conciles se sont réunis à Elne. Le 1^{er}, en 500, statua que si un diacre, ayant commis un crime s'en confesse lui-même, sa pénitence sera de 5 ans, tandis que si un autre le découvre, cette même pénitence sera fixée à 5 ans. Le 2^e, en 947, sous le pape Agapit, accorda à l'évêque d'Elne le premier rang après l'archevêque de Narbonne. Le 3^e, présidé par Guilfred, archevêque de Narbonne, 1041, fut un de ceux dans lesquels on établit la trêve Dieu. Le 4^e, 1047, fut tenu dans les mêmes motifs ; et le 5^e, 1114, ne fut réuni qu'à l'occasion des différends qui existaient entre les abbayes de Saint-Michel, de Cuxa et d'Arles (Roussillon).

ÉLOI (Saint), évêque de Noyon, monétaire de Clotaire II et trésorier de Dagobert, né à Cadillac près de Limoges, vers 588, fut un orfèvre très-habile. Il assista au concile de Châlons en 644 et mourut en 659.

ÉLECTIONS. V. CHARTRE, DÉPUTÉS.

ÉLOZA, ville de l'Inde, dans le royaume de Decan, remarquable par de magnifiques chefs-d'œuvre d'architecture et de sculpture indienne qui remontent, suivant notre manière de compter, à 2500 ans d'antiquité ou à 7940, suivant la manière des brahmes.

ELVIZE, ville autrefois célèbre en Espagne, aujourd'hui entièrement ruinée, de sorte que l'on sait à peine où elle étoit bâtie. Il en est de même pour le concile tenu dans cette ville, sur la date duquel les chronologistes ne sont pas d'accord ; les uns prétendant qu'il fut tenu en l'an 250 de l'ère chrétienne, les autres au contraire en l'an 505. On attribue généralement à ce concile 80 canons que quelques chroniqueurs croient être une com-

pilation des 10 canons des anciens conciles d'Espagne.

ELZEVIR ou ELZEVIER, nom d'une famille d'imprimeurs d'Amsterdam et de Leyde, célèbres par des éditions qui sont à juste titre considérées comme des chefs-d'œuvre de typographie. — Louis, le premier que l'on connaisse, exerça la librairie de 1592 à 1617. Ses éditions offrent au frontispice un aigle portant un faisceau de 7 flèches avec cette légende : *Concordiâ res parvæ crescunt* ; quelques-unes présentent un homme debout avec cette devise : *Non solus*, qui devint plus tard celle de toute la famille. — Mathieu ou Mathis, fils aîné de Louis, né en 1665, exerça à Leyde de 1618 à 1640. Il s'associa l'un de ses enfants nommé Bonaventure. — Gilles (Ægidius), 2^e fils de Louis, fut libraire à la Haye en 1599. — Isaac, fils aîné de Mathieu, est le premier des Elzevirs qui se soit livré à la typographie, de 1617 à 1628. — Bonaventure, son frère e, après avoir travaillé avec son père, s'associa son frère Abraham de 1626 à 1652. C'est à cette société que l'on doit les belles éditions qui ont fondé la réputation des Elzevirs et la collection connue sous le nom de petites républiques. Ils ont publié le catalogue de leurs livres en 1654. — Jacob, 5^e fils de Mathieu, fut imprimeur à la Haye, 1626. — Jean, fils d'Abraham, né en 1622, a imprimé un grand nombre d'ouvrages, mourut en 1661. — Pierre I^{er}, petit-fils de Mathieu, fut imprimeur à Utrecht à l'époque de la conquête de la Hollande par Louis XIV, — et Louis II, fils d'Isaac, d'abord capitaine de vaisseau, puis libraire à Amsterdam, ces deux derniers n'ont rien imprimé de remarquable. — Daniel, fils de Bonaventure, né en 1617, exerça à Leyde, en société avec plusieurs membres de sa famille, et ne publia rien d'important ; mais sa veuve publia, sous le nom des héritiers de Daniel, le *Corpus juris civilis*, 1681, et plusieurs ouvrages. — Pierre II, que l'on croit fils de Pierre I^{er}, imprima à Utrecht les *Mélanges de Colomiès* en 12. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* (août et septembre 1806) une notice sur cette famille célèbre.

EMBOULISME. V. CALENDRIER, ÉPACTE.

EMBRUN, en latin *Ebrodunum*, petite ville, chef-lieu d'arrondissement du département des Hautes-Alpes, fut fondée avant la conquête romaine, 70 ans av. J.-C., devint, au 4^e siècle, le chef-lieu de la province des Alpes maritimes et fut une place militaire importante où se tinrent plusieurs conciles. Le 4^e, 588 ; le 2^e tenu par Guillaume de Bénévent, évêque d'Embrun, 1159 ; le 3^e, 1248 ; le 4^e, 1290, sur la discipline ; le 5^e, 1585, et le 6^e, 1727, manque dans toutes les collections. — L'Embrunois, ou pays d'Embrun, fit, sous les Romains, partie de la 2^e Narbonnaise. Il appartient ensuite aux Wisigoths, aux Ostrogoths et aux Francs. Uni un instant au royaume d'Arles, il fut donné comme fief aux comtes de Forcalquier, 1020, mais le domaine direct en fut conféré aux archevêques d'Embrun. De la maison de Forcalquier, l'Embrunois passa par mariage dans la maison des dauphins de Vienne et de là à la France, (1549). Depuis lors, les archevêques d'Embrun ne conservèrent du domaine direct que le titre de prince d'empire.

ÉMERIC, roi de Hongrie, fils de Béla III, auquel il succéda en 1196. Ce prince porta plusieurs lois sévères contre le brigandage des seigneurs, étouffa, par son courage, une révolte de son armée et pardonna à son frère André, auteur de cette révolte. Il conclut avec la république de Venise un traité d'alliance, et mourut en 1204, laissant la couronne à son fils Ladislas, qui n'en jouit que six mois.

ÉMIGRATION, action de quitter sa patrie pour aller s'établir dans un autre pays. La plus forte partie des

grandes nations européennes sont dues à des émigrations (**V. MIGRATION DES PEUPLES**) dont les plus célèbres sont celles des Goths, ans de J.-C. 166, sous Marc-Aurèle; des Visigoths, sous le règne de l'empereur Valère, 564; des Francs, 420; des Huns et des Bulgares, 450; des Normands, sous les successeurs de Charlemagne, 9^e siècle; et des Turcs, 1298. Ce mot a servi à désigner, de 1789 à 1794, les personnages qui quittèrent la France par suite de la révolution. L'Assemblée constituante ne prit aucune mesure répressive contre elle, mais l'Assemblée législative, 8 novembre 1791, rendit un décret qui accordait un délai de 2 mois aux émigrés pour rentrer en France et prononçait la peine de mort contre ceux qui resteraient en état de rassemblement factieux. En 1801, Napoléon amnistia les émigrés, et leur ouvrit la France. Plus tard, Charles X, 1825, affecta 50 millions de rente au capital d'un milliard pour indemniser les émigrés de la perte de leurs biens.

EMMANUEL LE GRAND, roi de Portugal, fils de Ferdinand, duc de Viseu, naquit en 1469 et porta d'abord le titre de duc de Beja. Il succéda, en 1495, à Jean II, son cousin. Sous son règne, Vasco de Gama, 1497, doubla pour la première fois le cap de Bonne-Espérance. En 1500, Alvarès de Cabral assura au Portugal la possession du Brésil. Jacques Figuera s'empara de Sumatra, 1510, et Albuquerque des villes de Goa et de Malacca, 1511. Emmanuel mourut en 1521.

EMMANUEL-PHILIBERT, duc de Savoie, était fils de Charles III; il naquit à Chambéry, 1528, et succéda à son père en 1553. Il servit avec zèle l'empereur Charles-Quint contre la ligue de Smalkalde, 1545, se distingua au siège de Metz, 1552, prit, en 1555, le commandement de l'armée impériale, et gagna sur les Français la bataille de Saint-Quentin, 1557. La paix ayant été conclue à Cateau-Cambresis, 1559, Emmanuel épousa Marguerite de France, fille de François 1^{er}, et rentra dans ses États qui lui furent en partie restitués.

EMMANUEL I-IV, ducs de Savoie. **V. CHARLES-EMMANUEL**, duc de Savoie.

EMPECINADO (Don Juan-Martin, dit **EL**), général espagnol, chef de guérillas, agissant contre les Français à l'époque de l'invasion, 1808-1813, puis contre le roi Ferdinand VII lui-même, 1820, lors de l'insurrection libérale. Tombé entre les mains du vainqueur, 1823, il resta 2 ans dans les prisons d'État, et fut pendu le 19 août 1825.

EMPEDOCLE, philosophe pythagoricien, né en Sicile, vers 444 av. J.-C. Médecin, physicien et poète, il périt en tombant dans le cratère de l'Etna, les uns disent par accident, les autres par suicide, av. J.-C. 405. On l'accuse généralement de charlatanisme.

EMPRUNTS PUBLICS. En matière commerciale, l'emprunt est une opération par laquelle on reçoit une certaine somme d'argent, avec obligation de la rembourser dans un délai déterminé. Il en est de même des emprunts publics, c'est-à-dire des emprunts contractés publiquement par le gouvernement. Autrefois, quand l'impôt établi ne suffisait pas à payer leur dépense, les gouvernements couvraient ces dépenses par une augmentation d'impôt proportionnelle, et l'industrie se trouvait ainsi privée d'une plus ou moins forte partie des capitaux qui l'alimentaient. Il en résultait des crises et des bouleversements dont le pouvoir était solidaire. Les emprunts furent alors imaginés comme moyen de remédier à ce mal; mais longtemps ils furent temporaires, remboursables à époques fixes, avec jouissance d'un certain intérêt tant que durait l'emprunt. Les princes usèrent

tant de cet expédient, que bientôt le remboursement devint impraticable. Dès lors il ne fut plus question de restituer le capital, et, pour couvrir cette quasi-banqueroute, on déclara que la rente ou intérêt payé jusque-là aux prêteurs tant qu'ils n'étaient pas remboursés, serait perpétuelle, obligatoire et sacrée comme dette nationale, 1720. Dès lors l'emprunt public ne fut plus qu'une simple émission de rentes, et ceux qui les achetèrent purent bien les revendre à d'autres, mais nul ne put exiger du gouvernement le remboursement des sommes qui lui avaient été payées. A cette époque, pour faire face à la banqueroute de Law et à ses anciennes créances, l'État se vit dans la nécessité d'emprunter 1,600,000,000 liv.

De 1750 à 1745, sous MM. Orry et Machault, il emprunta encore. 1,192,600,000

De 1751 à 1759, sous MM. de Séchelles et de Morax. 1,289,847,047

Ce qui amena en 1770 une banqueroute partielle.

De 1778 à 1781, sous M. Necker. 530,000,000

De 1781 à 1786, sous M. de Calonne. 1,576,000,000

De 1787 à 1788, sous M. de Brienne 160,737,492

Ce qui faisait qu'au moment de la convocation des notables, l'État se trouvait avoir emprunté, depuis 1720 6,344,184,559 liv.

La création des assignats, 1790, et plus tard l'établissement de la loi du Maximum, 1793, eurent pour objet d'obvier à une banqueroute inévitable, laquelle arriva à l'époque du discrédit complet des assignats, 1796. Sous la république et sous l'empire, il ne fut pas contracté d'emprunt; mais, sous la restauration, on y eut de nouveau recours pour faire face aux dépenses extraordinaires nécessitées par les invasions de 1814 et 1815. Nous donnons ici le chiffre en intérêts des emprunts réalisés de 1816 à 1832.

	fr.		fr.
1816. . . .	6,000,000	1825. . . .	20,104,516
1817. . . .	50,000,000	1831. . . .	7,142,858
1818. . . .	14,925,000	1832. . . .	7,614,218
1819. . . .	12,515,455	1841. . . .	4,000,000
1821. . . .	12,514,220		

V. FONDS PUBLICS.

ENAMBUC (Vandrosques Djel d'), gentilhomme normand, fondateur des colonies françaises aux Antilles, 1625-1635. Grand homme de mer, mort à Saint-Christophe, en 1656.

ÉNÉE DE GAZA, philosophe platonicien du 5^e siècle, écrivit sous le titre de Théophraste.

ENFANCE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS CHRIST (Filles de l'), congrégation religieuse qui se forma à Toulouse en 1637. Le but de cet institut était d'instruire les jeunes filles et d'assister les malades. Louis XIV le cassa en 1686.

ENFANT-JÉSUS, ordre de religieuses fondé à Rome par Anne Marioni, 1661. Ces religieuses, qui s'engagent à observer la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, ne peuvent pas être plus de 53. Elles ont des pensionnaires dont le nombre ne peut excéder 30.

ENGADINE, vallée de Suisse, dans le canton des Grisons, et dont le nom signifie qui est la tête de l'Ann. Cette vallée se divise en haut et bas Engadine. Au 12^e siècle, elle appartenait à l'évêque de Coire; puis, du 13^e au 14^e, la basse Engadine fit partie du Tyrol. En 1621, les Autrichiens en brûlèrent les villages. Les Français y livrèrent plusieurs combats aux Autrichiens de 1799 à 1801.

ENGEL (Jean-Jacques), littérateur allemand, né à Parchim, dans le duché de Mecklembourg, en 1741, mort dans la même ville en 1802.

ENGELBRECHT (Jean), charlatan et visionnaire célebre, né à Marbourg, dans la Hesse, en 1759, mort en Brunswick, en 1851.

ENGELBRECHT ENGELBRECHTSON, administrateur de Suède au 15^e siècle, assassiné en 1456.

ENGHIEN, en latin *Anglia*, petite ville de Belgique, dans le Hainaut, appartenait d'abord à la maison de Luxembourg. En 1485, par suite du mariage de Marie de Luxembourg avec François de Bourbon, comte de Vendôme, aïeul de Henri IV, elle passa dans cette dernière maison, et fut vendue par ce dernier roi, en 1607, à Charles de Ligne, comte d'Arenberg. Toutefois le titre d'Engbien resta en France. Louis de Bourbon, premier prince de Condé, voulant partager avec son frère le titre de baron d'Engbien, en fit transporter le nom à Nogent-le-Rotrou. Henri II de Condé, son petit-fils, le transporta de même à la ville d'Issoudun, et depuis il a été transféré une troisième fois au duché-pairie de Montmorency, qui porta le nom de duché d'Engbien. Les fils aînés des princes de Condé portaient le titre de duc d'Engbien du vivant de leur père.

ENGHIEN (Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'), prince français de la branche de Condé, né à Chantilly le 2 août 1772, quitta la France le 16 juillet 1789, et voyagea en Europe depuis cette époque jusqu'en 1792; chargé d'un commandement dans l'armée de son père, il se distingua au passage de l'Inn, 12 septembre; au combat de Weissenbourg, le 15 octobre, et à celui de Berstheim, le 2 décembre 1795; il fit contre la république la campagne de 1796; se battit à Oberkamlach, 12 et 15 septembre, à Schussenried, le 50 du même mois; il reprit les armes en 1799, après le traité de Leoben, 1797; se retira à Ettenheim, après la désorganisation de l'armée de Condé, 1801. Enlevé d'Ettenheim par un détachement commandé par le général Ordonner dans la nuit du 15 au 16 mars 1804; il fut livré à une commission militaire composée du général Hulin, président; des colonels Guillen, Bazancourt, Barries, Barron et Rabbe, juges; du capitaine d'état-major d'Autencourt, faisant les fonctions de rapporteur, et du capitaine Molin, remplissant celle de greffier, condamné à mort et fusillé à Vincennes le 20 du même mois, à 5 heures du matin.

ENGHIEN-MONTMORENCY. Engbien-les-Bains, jolie village, à 3 lieues et demie, dans la vallée de Montmorency, célèbre par ses eaux sulfureuses, dont la nature fut reconnue pour la première fois par l'abbé Coste, curé de Montmorency, 1760, et constatée par le chimiste Macquer, 1766. Ce chimiste les assina aux eaux d'Aix-la-Chapelle, et surtout à celles de Bagnères-de-Bigorre et de Saint-Amand. Depuis cette époque, l'analyse en a été reprise en 1774, par M. Levieillard, propriétaire de la Source; en 1774, par MM. Doyaux et Roux, commissaires de l'Académie de médecine, et en 1785, par MM. Fourcroy, de Laporte et Vauquelin. Toutefois, les eaux d'Engbien, employée par quelques médecins, restèrent ignorées pour le plus grand nombre jusqu'en 1822. A cette époque, elles furent conseillées à Louis XVIII, qui crut s'être bien trouvé de leur usage; toutes les personnes de la cour voulurent, comme le maître, prendre les eaux d'Engbien. On eut l'idée de les chauffer, pour les donner en bains, et alors aussi vinrent de nouvelles analyses, qui n'offrirent que fort peu de différence avec celles de MM. Fourcroy et Vauquelin.

ENGRAMELLE (Marie-Dominique-Joseph), religieux

de l'ordre de Saint-Augustin, né à Nédouchal, en Artois, 1727, savant en musique et mécanique, mort à Paris, 1780.

ENIANES, *Enianes*, petite peuplade grecque qui habita successivement dans l'Épire méridionale, la Thessalie et le long des côtes du golfe Maliaque. On les trouve dans l'histoire depuis la guerre de Troie, av. J.-C. 1209, jusqu'au temps des successeurs d'Alexandre, av. J.-C. 524. Ils avaient voix au conseil des Amphictyons.

ENNA, aujourd'hui *Castrogiovanni*, ville de la Sicile, était célèbre dans la mythologie comme étant le lieu près duquel fut enlevée Proserpine. C'est dans Enna et Agrigente que commença la première guerre des esclaves, av. J.-C. 158 ans. Les révoltés s'étaient enfermés dans ces places, dont la première fut prise en 152.

ENNERY (Michelet d'), archéologue, né à Metz en 1709, mort à Paris en 1786, s'occupa exclusivement de numismatique; son cabinet comptait plus de 2,000 médailles antiques.

ENNERY (Comte d'), gouverneur des Antilles françaises, né à Paris en 1750, mourut à Saint-Domingue en 1785.

ENNIUS (Quintus), poète latin, né en Calabre, 239 ans av. J.-C., mort à Rome, 169 ans av. J.-C.

ENOCH, fils de Caïn. On s'accorde à le reconnaître comme fondateur d'Énochie, première ville connue, vers l'an 3759 av. J.-C.

ENSENADA (Zénon-Silva, marquis de la), un des plus grands administrateurs qu'ait possédés l'Espagne, né près de Valladolid en 1690; malgré ses services, disgracié par Charles III, 1759; mort à Madrid en 1762.

ENSISHEIM, *Uruneu*, ville de France (Haut-Rhin), à 25 kilom. sud de Colmar, était jadis le chef lieu de l'Alsace autrichienne, du Brisgau, de la Forêt-Noire et des villes forestières. Le conseil souverain d'Alsace y a siégé de 1659 à 1674. Cette ville fut prise et reprise par les Suédois, les Impériaux et les Français pendant la guerre de Trente-Ans, et fut enfin cédée à la France par la paix de Munster qui termina cette guerre, 1648.

ENTINOPUS, architecte, né à Candie, vers la fin du 5^e siècle. On pense généralement qu'il fut le véritable fondateur de Venise.

ENTIUS, ou **HANSE**, ou **ENZO**, fils naturel de Frédéric II, né en 1225, épousa, en 1258, la veuve d'Ubaldo Visconti. Prisonnier des Bolonais à la bataille de Fossalta, 1247, mort en captivité en 1272.

ENTRAIGUES (Emmanuel-Louis-Henri de Launay, comte d'), assassiné en 1812. V. **ANTRAIGUES**

ENTRECASTEAUX (Joseph-Ant. Bruni d'), une des gloires de la marine française, né à Aix en 1759, commandant les forces navales dans l'Inde en 1785, gouverneur de l'île de France en 1787; partit en 1791 pour chercher les traces de La Peyrouse, et mourut dans cette expédition en 1795, attaqué du scorbut, en vue de Java. Il était parent du bailli de Suffren, sous lequel il fit ses premières campagnes.

ENZINA (Don Juan dela), poète dramatique espagnol, né vers 1446, dans la Castille-Vieille, mort vers 1518.

EOBANUS HESSUS (Helius), poète, jurisconsulte, théologien, né dans la Hesse en 1488, mort à Erfurt en 1540.

EOGAN, **EOGHAIN**, **EOAN**, trois rois irlandais dont l'histoire est plus qu'obscur. Les deux premiers sont placés dans le 5^e siècle av. J.-C., et le dernier vers le 5^e de notre ère.

ÉOLIENS, peuple grec qui formait une des grandes divisions de la race hellénique, et tirait son nom d'Æolus, petit-fils de Deucalion. Les Éoliens habitèrent d'a-

bord le nord de la Thessalie, puis ils pénétrèrent jusque dans le Péloponèse. En 1124 av. J. C., ils quittèrent la Grèce, et allèrent s'établir dans l'Asie Mineure, qui reçut d'eux le nom d'Éolie. Le dialecte que parlaient les Éoliens est celui qui s'écarte le moins de la langue primitive.

ÉON, visionnaire célèbre, vivait dans le 12^e siècle; il comparut devant le concile de Reims, 1148, fut reconnu atteint de folie, et mourut en prison en 1149.

ÉON DE BEAUMONT (Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée, dit le chevalier et aussi la chevalière) naquit à Tonnerre, en 1728, embrassa la carrière du barreau, qu'il ne tarda pas à abandonner pour la diplomatie. Il remplit deux missions secrètes en Russie, et parvint, au moyen d'un déguisement féminin, à voir l'impératrice Élisabeth en secret, 1756. Sous les habits de son sexe, il fit la guerre de Sept-Ans, et devint capitaine de dragons; accompagna le duc de Nivernais en Angleterre comme secrétaire d'ambassade, et reçut, pour récompense de ses services, la croix de Saint-Louis. Il eut à Londres, toujours sous des vêtements féminins, plusieurs affaires scandaleuses. Il reçut, dit-on, l'ordre de porter constamment des habits de femme. On croit avec raison que ce déguisement lui fut imposé dans le but de donner le change sur certaines intrigues, dans lesquelles la reine Charlotte elle-même se serait trouvée compromise. Il fut chargé par Louis XV de remplir diverses missions, puis condamné à une sorte de bannissement. Il demeura à Londres 14 ans. Louis XVI le rappela, mais encore sous la condition de dissimuler son sexe; il repartit en 1777, retourna de nouveau à Londres en 1785, et y mourut en 1810, dans un état voisin de la misère.

ÉPACTE, du grec *επαχται ημεραι*, jours intercalés, indique la différence de 11 jours qui se trouve entre l'année solaire et l'année lunaire. L'épacte augmente donc chaque année de 11 jours, jusqu'à ce qu'elle dépasse 29; puis, quand elle dépasse ce nombre, on suppose un nouveau mois lunaire intercalé. V. ANNÉE, CALENDRIER.

ÉPAMINONDAS, célèbre général thébain, prit les armes pour la cause des Lacédémoniens, qui alors étaient alliés de Thèbes, et fut nommé général dans la guerre qui s'éleva entre ces alliés et sa patrie. Épaminondas gagna la bataille de Leuctres, 572 av. J.-C. Il fut sur le point d'être condamné à mort pour avoir excédé de 4 mois la durée de son commandement. Replacé à la tête des armées thébaines, il remporta plusieurs avantages en Thessalie sur Alexandre de Phères, et gagna la célèbre bataille de Mantinée sur les Lacédémoniens, 563 av. J.-C. Il mourut en arrachant lui-même le fer d'une blessure reçue dans cette bataille.

ÉPARGNE (Caisse d'), institution philanthropique destinée à recevoir en dépôt et à faire valoir les sommes qui leur sont confiées par les classes peu aisées. Les déposants ne peuvent confier aux caisses plus de 500 fr. par semaine, et le chiffre de leurs dépôts ne peut excéder 5,000 fr. Les sociétés de secours mutuels peuvent verser jusqu'à 6,000 fr. L'institution des caisses d'épargne, autorisée par ordonnance royale, ne remonte en France qu'à l'année 1818.

ÉPAUNE ou **ÉPONE**, ville de l'ancien royaume de Bourgogne, qui, si l'on en croit les *Mémoires de Trévoux*, devait être située dans le voisinage de Vienne, en Dauphiné, ne tire d'autre illustration que du concile qui y fut tenu en 517, par ordre de Sigismond, roi de Bourgogne, qui venait d'abjurer les erreurs des ariens. Ce concile fut présidé par Alesmus Avitus, archevêque de

Vienne, et fit 40 canons sur la discipline ecclésiastique.

ÉPÉE, arme offensive et défensive, à lame longue, triangulaire ou plate, et pointue. Chez les Gaulois, l'épée était longue et large en forme de spatule. L'épée des Romains, au contraire, était un sabre long et à pointe pour la cavalerie; un sabre court, à lame droite et plate pour l'infanterie. Les Perses, les Germains et les Gaulois portaient l'épée en temps de paix comme en temps de guerre; les Grecs et les Romains ne la ceignaient qu'en temps de guerre. À l'époque de la conquête, 420, l'épée des Francs était courte, extrêmement lourde, sans pointe et à deux tranchants. Du temps des premières croisades, 1099, elle se nommait *braquemar*. Sous Louis IX, 1260, elle était portée, en France, par les hommes libres, les soldats et les chevaliers. Au 14^e siècle, on portait à la cour deux épées, l'une à droite, l'autre à gauche. Au 15^e siècle, l'épée fit partie du costume civil. Enfin, après Henri IV, 1610, on adopta l'épée d'escrime, et alors le droit de porter l'épée n'appartint plus qu'au militaire et au gentilhomme, usage qui s'est perpétué jusqu'à la révolution de 1789. Aujourd'hui, 1842, l'épée est l'arme des officiers civils et militaires. V. ARMES.

ÉPÉE (Ordre de l'), ordre de chevalerie du royaume de Chypre, institué par Guy de Lusignan, roi de Chypre, 1592. Le collier de cet ordre était composé de cordons ronds de soie blanche, liés en lacs d'amour, entrelacés de S formés d'or. Au bout du collier pendait un ovale où était une épée ayant la lame émaillée d'argent, la garde croisetée et fleurdelisée d'or, et pour devise : *Securitas regni*.

ÉPÉE (Saint-Jacques de l'). V. ORDRES DE CHEVALERIE.

ÉPÉE, ordre suédois, nommé anciennement de l'Étoile du Nord, rétabli le 25 février 1748, par Adolphe-Frédéric, roi de Suède. Cette décoration, dont le ruban est jaune, moiré, à raies bleues, est une croix grecque en forme d'étoile, émaillée blanche, avec 4 couronnes dans les intervalles, autour d'un globe bleu, avec une épée d'or, dont la pointe est surmontée d'une guirlande de lauriers entourant ces mots : *Pro rege et patria*.

ÉPÉE (Charles-Michel de l'), né à Versailles en 1712, embrassa de bonne heure le ministère sacré, qu'il abandonna quelque temps pour le barreau; puis l'évêque de Troyes le fit revenir à sa première profession, et lui conféra les ordres. L'abbé de l'Épée a des droits incontestables à la reconnaissance de l'humanité, pour avoir consacré sa fortune et sa vie à fonder l'établissement des sourds-muets, le premier de ce genre qui fut fondé en Europe. Ce vénérable ecclésiastique mourut en 1789.

ÉPÉES DE JÉSUS-CHRIST (Ordre des DEUX), ordre militaire de Livonie et de Pologne, institué en 1205 ou 1204, pour propager le christianisme dans ces royaumes. Les chevaliers portaient dans leurs bannières deux épées placées en sautoir, et s'opposaient aux entreprises des idolâtres contre les chrétiens.

ÉPERNAY, en latin *Spartacum*, chef-lieu d'arrondissement du département de la Marne, à 31 kilom. nord-ouest de Châlons, fut pris sur les ligueurs par Henri IV, 1592. Le maréchal de Biron fut tué à ce siège.

ÉPERNON (Jean-Louis de Nogaret et de Lavalette, duc d'), né, en 1534, d'une ancienne famille du Languedoc, favori de Henri III, duc et pair, colonel général de l'infanterie, amiral, gouverneur de l'Angoumois. Ne reconnut Henri IV qu'aux dernières extrémités; puis, dans la suite, devint un de ses plus ardents familiers. Il était à ses côtés lorsque ce prince fut frappé par Ravaillac,

1610. Il fit casser par le parlement le testament de Henri IV, fit donner la régence à Marie de Médicis, et obtint sous Louis XIII le gouvernement de Guienne, dont il fut obligé de se démettre bientôt. Il mourut à Loches en 1642.

ÉPERNON, petite ville du département d'Eure-et-Loire; population, 1559 habitants, était autrefois une place forte défendue par un château construit, à ce que l'on présume, sous le règne de Hugues Capet, 987, et dont les Anglais s'emparèrent sous Charles VI, 1580. Sous le titre de baronnie, Épernon avait fait partie du comté d'Evreux. En 1581, Henri III l'érigea en duché-pairie en faveur de Nogaret. Après la mort de ce seigneur, 1612, ce duché passa dans la maison de Goth de Rouillac, puis dans la maison d'Antin; mais alors la pairie était éteinte. Il était possédé, avant la révolution de 1789, par la famille de Noailles.

ÉPERON, ordre militaire, institué en 1266, par le roi de Naples, pour récompenser la noblesse qui s'était déclarée pour lui contre Mainfroi.

ÉPERON D'OR. V. ORDRES DE CHEVALERIE.

ÉPERONS (Journées des), nom donné à deux batailles également funestes aux Français; la première, celle de Courtray, 1305, où les chevaliers français tués dans l'action laissèrent sur le champ de bataille plus de 4,000 éperons (V. COURTRAY); la seconde; celle de Guinegate, 1515, où l'on fit plus usage des éperons que de l'épée. V. GUINEGATE.

ÉPHÈSE, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure, aujourd'hui *Aïa-Solouk*, fut fondée à une époque que l'on ne saurait préciser, par les Cariens. Les Ioniens s'en emparèrent sous la conduite d'Androclès, fils de Codrus, avant J.-C. 490. Prise plusieurs fois, elle parvint toujours à recouvrer son indépendance. Vers la fin de la guerre du Péloponèse, 405, Lysandre y établit son quartier général. Éphèse donna jour aux philosophes Héraclite et Hermodote, aux peintres Apelles et Parrhasius, au poète Hipponax. Dès l'origine du christianisme, les apôtres saint Paul et saint Jean y établirent un siège qui fut longtemps administré par ce dernier. On compte à Éphèse plusieurs synodes particuliers et un concile général. Ce sont les synodes de: 196, réuni à Éphèse par l'évêque Polycarpe, au sujet de la célébration de la fête de Pâques, et celui de 401, tenu par saint Jean Chrysostôme, pour régler les affaires d'Asie. C'est à Éphèse que fut tenu, en 451, le troisième concile œcuménique, qui anathématisa le nestorianisme, et enfin, en 449, le trop fameux concile connu sous le nom de *brigantage d'Éphèse*, à cause des désordres qui s'y commirent. Les légats du pape furent récusés, et Flavian, évêque de Constantinople, déposé et outrageusement battu. Ce concile se déclara pour l'eutychianisme, ou doctrine des monophysites; mais, deux ans après, 451, le concile de Chalcédoine condamna cette doctrine et rétablit le dogme orthodoxe. Cette ville était autrefois très-célèbre par le magnifique temple consacré à Diane, et bâti par Ctésiphon ou Chersiphon, 684 ans avant l'ère vulgaire. Ce temple passait pour une des sept merveilles du monde; sa longueur était de 66 toises sur 56 de largeur, et sa charpente, toute de cèdre, était soutenue par 127 colonnes fournies par autant de rois. La statue de Diane était de cèdre, selon Vitruve, d'or, si l'on en croit Xénophon, d'ivoire, selon quelques autres, et de bois de vigne, selon Mutius, consul romain. Ce temple magnifique fut incendié, une première fois par Érostrate, la première année de la 106^e olympiade, 556 ans avant l'ère chrétienne, la nuit même de la naissance d'Alexandre le Grand, qui, ayant pris la ville d'Éphèse, 534 ans av. J.-C., offrit aux habitants de leur fournir

toutes les sommes nécessaires pour le rendre aussi magnifiqué qu'il était, s'ils voulaient mettre son nom dans l'inscription, ce qu'ils lui refusèrent. Après la mort de ce conquérant, Dinocrate, architecte grec, fut chargé de le rebâtir; ce second temple fut pillé par Néron, an de J.-C. 60, et totalement détruit par les Goths, sous le règne de Gallien, vers l'an 265.

ÉPHORES, nom qui signifie *inspecteurs*, magistrats de Lacédémone au nombre de 5, institués par Lycurgue, l'an 884 av. J.-C., pour contre-balancer l'autorité des rois. Cette magistrature n'eut d'abord qu'un pouvoir très-limité; mais dans la suite elle put les mettre à l'amende, les arrêter, les déposer, et même les faire mettre à mort. Ce fut pendant la guerre du Péloponèse, 451-428, que l'influence des éphores fut la plus redoutable.

ÉPIHEM (Saint), en syriaque *Lefrim*, né à Nisibe, au commencement du 4^e siècle, d'une famille idolâtre, mourut dans la solitude en 579.

ÉPICURÉ, philosophe grec, né à Gargette, dans l'Attique, l'an 542 av. J.-C., se fixa à Athènes à l'âge de 56 ans, et y mourut vers l'an 270 av. J.-C. Ce philosophe ne proposait d'autre but à l'homme que le bonheur et les plaisirs; mais il les faisait consister dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu; lui-même menait la vie la plus sobre. Ses sectateurs dénaturèrent sa philosophie en substituant aux plaisirs purs, intellectuels, les voluptés sensuelles, ce qui les fit surnommer pourceux d'Épicure. Diogène Laërce porte le nombre des ouvrages d'Épicure à plus de 500. Aucun ne nous est parvenu.

ÉPICÉTÈ, philosophe stoïcien, né à Hiérapolis, en Phrygie. D'abord esclave à Rome, exilé par Domitien comme philosophe, 94 ap. J.-C., se retira à Nicopolis, en Épire, et revint à Rome, où il conquit l'estime d'Adrien et de Marc-Aurèle. Ce philosophe fut remarquable par son inaltérable patience.

ÉPIDÉMIES, nom donné aux maladies qui attaquent en même temps, et dans le même lieu, un grand nombre de personnes, et dont la science n'a pu jusqu'à ce jour déterminer les causes. L'apparition des épidémies est ordinairement préparée par une succession de circonstances qui, ayant agi pendant un certain temps, ont amené une prédisposition à la maladie, prédisposition qui se développe ou s'augmente sous diverses influences atmosphériques et jusqu'ici inexplicables. Les maladies épidémiques furent souvent confondues avec la peste, et ne furent distinguées de celle-ci que vers 709. A cette époque une épidémie ravagea l'Italie, et particulièrement Brescia. Autres épidémies à Constantinople, 717; dans tout l'Orient, en Grèce et en Calabre, 740; en Italie, en France et en Allemagne, 801. Après l'invasion des Normands, 943, Paris et ses environs furent ravagés par une affreuse épidémie connue sous le nom de *feu sacré* ou *mal des ardents*, qui s'étendit, en 954, en Ecosse et, en 985, en Allemagne, et en Italie. 994, réapparition en France du mal des ardents, qui sévit une troisième fois en 1043, et une quatrième en 1039, sous le nom de *feu Saint-Antoine*. Voici le remède que l'évêque employa contre ce terrible fléau, il fit tremper les reliques de son patron dans de l'eau bénite et dans du vin, ajouta à ce mélange quelques parcelles de pierres du saint sépulcre, mêla le tout et l'offrit aux fidèles. Inutile d'ajouter que cette panacée était considérée comme infaillible. En 1545, horrible épidémie en Italie qui, au dire de Jean de Muller, historien, enleva à la seule ville de Florence 96,000 de ses habitants. En 1411, une autre épidémie se manifesta à Paris et reparut pendant les années 1414, 1431 et 1445. Cette maladie fut nommée *trousse-galant* à cause de la rapidité avec laquelle elle enlevait les ma-

lades. 1486, autre épidémie dans le midi de la France. Elle sévit aussi en Italie, où elle fut appelée *Mazzalo*, et étant passée en Espagne, elle enleva le roi Philippe à Burgos, 1506. Cette maladie reparut en 1568 et 1580. De terribles épidémies eurent lieu en Espagne, 1541, et enlevèrent la onzième partie de la population. D'autres épidémies sévirent pendant les années 1542, 1544, 1545, 1548, 1550, 1552, sous le nom de *suette*. En 1564, autre épidémie qui cesse un instant et reparait plus intense, 1572. Elle fut appelée *colique de Poitou*. Une maladie épidémique se déclara à Rome, 1591, et enleva à cette capitale 60,000 habitants. En 1621, une épidémie se déclara à Calais et se propagea en Angleterre, 1636. De là elle passa en Hollande, 1637, à Venise, 1644; en Catalogne, 1648, et en Andalousie, 1649. Les seules villes de Cadix et de Séville périrent, au dire des historiens, 100,000 habitants. Le typhus est l'une des épidémies les plus funestes de l'Europe. On a calculé que, sur 100 personnes qui en sont atteintes, 60 succombent. De 1785 à 1804, cette maladie fit périr 24,176 habitants dans la seule ville de Milan. V. **CHOLÉRA-MORBUS, CONTAGION, PESTE**.

ÉPIGRAMME, nom que les Grecs donnaient à une pensée délicate exprimée avec grâce. C'est de nos jours une satire vive et courte dont tout le mérite consiste dans un trait piquant et inattendu. Les Latins furent les inventeurs de cette épigramme qui remonte, en France, à Melin de Saint-Gelais, mort en 1538. Clément Marot, Boileau, Jean-Baptiste Rousseau et Lebrun se sont fait un nom dans l'épigramme.

ÉPIMÉNIDES, philosophe et poète crétois, contemporain de Solon, mis par quelques-uns au nombre des 7 sages de la Grèce; il se vantait d'avoir commerce avec les dieux; il disait qu'étant entré dans une caverne pour se reposer, il y était resté endormi 47 ans. Mort vers 598 av. J.-C.

ÉPINAL, en latin *Spinalium*, petite ville de l'ancienne province de Lorraine, aujourd'hui appartenant au département des Vosges, sur la Moselle, à 376 kilomètres E. de Paris. Population, 9,526 habitants. Cette ville fut fondée vers l'an 900 par Thierry, évêque de Metz. Le prévôt et la communauté d'Épinal se mirent sous la protection de Thibaud, comte de Bar, 1272, auquel ils donnèrent la garde du château, sous la condition que, quand la guerre qu'il faisait à l'évêque de Metz serait terminée, le château serait remis entre leurs mains. Les habitants le donnèrent au roi de France Charles VII, 1444, et ensuite au duc de Lorraine. Ce dernier céda une partie de ses droits sur Épinal à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, sous la condition qu'il pourrait les racheter moyennant 15,000 livres, monnaie de Bourgogne.

ÉPINAY (Louise-Florence-Pétronille, dame de Lalive d'), célèbre par ses relations avec Jean-Jacques Rousseau, née en 1725, se maria au fermier général dont elle porte le nom vers 1750; fut liée avec la plupart des encyclopédistes et les principaux personnages littéraires du 18^e siècle. Elle a publié plusieurs ouvrages et des mémoires.

ÉPINGLE. Les épingles étaient en usage en France dès les premières années du 15^e siècle. Jean Perquin, marchand d'épingles à Paris, fut décapité, en 1416, avec un de ses complices, pour délit politique. — Catherine Howard, femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, introduisit les épingles dans ce royaume, 1453, et la même année, les articles 34 et 35 d'un statut de ce monarque défendirent le débit des épingles qui n'auraient pas une double tête, dont la tige n'aurait pas été fortement soudée, serait mal taillée, ou enfin dont la pointe serait mal

effilée. Des machines à fabriquer les épingles, dans lesquelles les meules à aiguiser sont en acier, furent établies en Angleterre, 1805, puis en France, dans les villes de Troyes et d'Aigle, 1818.

ÉPIRE, du mot grec *epiros*, qui signifie continent, contrée de la Grèce septentrionale, était bornée au nord par l'Illyrie, à l'ouest par la mer Ionienne et à l'est par la Thessalie. Les habitants de l'Épire étaient d'anciens Pélasges; aussi cette contrée, qui conserva toujours le caractère de ses habitants, passait-elle aux yeux des Grecs comme barbare.

ÉPIRE (Vicissitudes de l'). Si l'on en croit Justin, les Pélasges vinrent occuper l'Épire dans le 19^e siècle avant J.-C., sous la conduite des fils de Lycaon. Vers l'an 1220, des princes héracles ayant envahi la Thessalie, en chassèrent Pyrrhus, fils d'Achille, qui vint alors en Épire fonder le royaume des Molosses. Ce prince, ayant été assassiné dans le temple de Delphes par Oreste, fils d'Agamemnon, eut pour successeur Pualis, son fils, après lequel régna Arribas. Après lui, onze rois inconnus régnèrent en Épire jusqu'à Admète, 480. Sous ce dernier prince et ses successeurs, le royaume des Molosses s'agrandit peu à peu; et enfin, en 340, sous Alexandre I^{er}, frère d'Olympias, mère d'Alexandre le Grand, il comprit toute l'Épire. Alexandre mourut en Italie, 331 av. J.-C., et eut pour successeur *Æacide*, son frère, qui se rendit odieux à ses sujets à cause des guerres continuelles qu'il suscita aux Macédoniens et fut obligé de s'enfuir, 312. Il eut pour successeur Alexandre II qui, en 295, fut remplacé par Pyrrhus II. Ce prince, en 291, étant passé en Italie, fut mis à la tête des Tarentins, des Lucains et des Samnètes contre les Romains, et remporta une grande victoire sur le consul Lévinus, qui était venu à sa rencontre. Après cette affaire il passa en Sicile, où les habitants le déclarèrent leur roi à condition qu'il les défendrait contre les Carthaginois; mais il perdit la Sicile et retourna en Épire, 274 av. J.-C. Il marcha d'abord contre Antigonus, roi de Macédoine, qu'il vainquit, puis il vint mettre le siège devant Argos, où s'était retiré Antigonus, mais il fut tué à ce siège, 272, d'un coup de pierre qui l'atteignit à la tête. Pyrrhus laissa un fils, Alexandre II, qui lui succéda et qui, suivant l'exemple de son père, chercha à s'emparer de la Macédoine. Démétrius, fils d'Antigonus, le chassa de cette contrée, et même de l'Épire, mais il fut rétabli bientôt après par les Épirotes aidés des Arcadiens. Alexandre II mourut en 242 laissa deux fils, Pyrrhus et Ptolémée, lesquels furent mis sous la tutelle d'Olympias, leur mère, qui donna l'empire à Pyrrhus. Ce prince mourut en 229, et sa mort fut suivie immédiatement après de celle de son frère Ptolémée et de sa mère Olympias. Alors l'Épire voulut se constituer en république, mais elle tomba bientôt sous l'influence de la Macédoine. Puis, Persée ayant été vaincu à Sydna, Paul-Émile la soumit en 167 et la réduisit en province romaine. Depuis ce temps, l'Épire n'a plus eu d'importance historique. Elle fit partie de l'empire grec jusqu'à l'invasion des Turcs et fut conquise en 1455. Scanderberg lui rendit un instant son indépendance, 1444, mais elle retomba sous le joug des Turcs, 1466. Depuis cette époque l'Épire a toujours fait partie de l'empire Ottoman.

EPPOINE ou **ÉPONINE**, héroïne de l'attachement conjugal. Julius Sabinus, qui, au commencement du règne de Vespasien, avait soulevé les Gaules et pris le titre de César, après la soumission des rebelles fit courir le bruit de sa mort, et se cacha dans une caverne. Epponine l'y suivit et demeura 9 ans dans cette affreuse retraite. Sabinus ayant été découvert, Epponine le sui-

vit au supplice, après avoir imploré vainement sa grâce, 78 ap. J.-C.

ÉPREUVE JUDICIAIRE. manière de décider de la vérité ou de la fausseté d'une accusation, usitée depuis le 9^e siècle jusqu'au 12^e. L'accusé et l'accusateur, pour prouver, celui-ci son accusation, celui-là son innocence, se soumettaient à des épreuves périlleuses dont les plus communes étaient celles de l'eau, du feu et de la croix. — L'épreuve de l'eau avait lieu de deux manières différentes, par l'eau chaude et par l'eau froide. — L'épreuve de l'eau chaude consistait à plonger le corps tout entier, ou seulement le bras, dans une chaudière d'eau bouillante pour en retirer un anneau ou un objet quelconque. L'épreuve terminée, on enveloppait le bras de l'accusé d'une étoffe sur laquelle on apposait un sceau et qu'on levait au bout de trois jours. Si alors l'accusé était guéri, il était reconnu innocent. Dans le cas contraire, il était réputé coupable. Les papes Étienne V, 887, Célestin III, 1194, et Innocent III, 1202, condamnèrent cette sorte d'épreuve. — L'épreuve de l'eau froide était réservée à ceux qui n'étaient pas de condition libre. On dépouillait l'accusé de ses habits; on lui liait le pied droit avec la main gauche, le pied gauche avec la main droite, et, le tenant par une corde, on le jetait à l'eau. Si le corps surnageait, l'accusé était coupable; s'il s'enfonçait, il était innocent. Cet usage, interdit en 829 par Louis le Débonnaire, fut rétabli et dura jusqu'au 15^e siècle, qu'il fut aboli. Il se renouvela cependant vers la fin du 16^e siècle, en Allemagne et en France, où il fut totalement aboli par arrêt du parlement, 1601. — L'épreuve du feu consistait à faire passer l'accusé à travers un bûcher, et, s'il n'était pas consumé, il était reconnu innocent. Un abbé de Saint-Aubin d'Angers, qui vivait en 1066, ayant refusé à un vicomte de Thouars un cheval que le vicomte prétendait lui être dû à chaque mutation d'abbé de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers; l'abbé offrit de justifier sa prétention à ne rien devoir par l'épreuve du feu et du duel. Le vicomte acquiesça à la prétention de l'abbé, à la charge qu'on l'associerait aux prières du convent, lui, sa femme et ses enfants. A cette époque l'Eglise approuvait ces manières de prouver une accusation. Dans l'épreuve de la croix, on attachait l'une contre l'autre les deux personnes qui s'y soumettaient, de manière que les bras fussent tendus en croix pendant tout le temps que durait l'office divin. Celui des deux qui remuait le premier le bras ou le corps perdait la cause. On prouvait aussi l'orthodoxie par les mêmes moyens. On obligeait ceux accusés d'hérésie à faire neuf pas tenant un fer chaud à la main, puis on enveloppait la main et on apposait un sceau sur l'enveloppe. Si, au bout de trois jours, des traces de brûlure paraissaient encore, l'éprouvé était condamné à mort; si, au contraire, la main était guérie, il était bon catholique. Ces sortes d'épreuves subsistèrent jusqu'au 13^e siècle. On conçoit combien de fraudes durent se glisser dans les opérations qu'elles exigeaient et combien de vengeances particulières furent satisfaites sous les apparences d'une action juridique.

EQUATEUR (République de l'), contrée de l'Amérique méridionale presque entièrement située sous l'équateur qui lui a donné son nom, est une des trois républiques indépendantes formées de l'ancienne république de Colombie, dans laquelle elle formait, avant sa séparation, 1851, les trois départements de l'Équateur, de Guayaquil et de l'Asuay. Elle est bornée au nord par les États de Cunca et de Cundinamarca, à l'est par le Brésil, à l'ouest par le grand Océan, au sud par les départements d'Asuay et de Guayaquil, et est divisée en 7 provinces :

Pichincha, Chimborazo, Imbeburu, Guayaquil, Manabi, Cuença et Loxa. Sa superficie est de 34,935 lieues carrées, et sa population de 650,000 habitants.

EQUES, Aequi, petit peuple d'Italie dans le Latium, au nord des Herniques et des Volques, firent à Rome une guerre acharnée, de l'an 475 à 401 av. J.-C. Tantôt seuls, tantôt unis avec les peuples voisins, notamment en 463 et 458, ils la mirent dans un danger imminent. En 503, ils reprirent les armes et furent écrasés.

ÉRASME (Didier ou Désiré), célèbre écrivain du 15^e siècle, naquit à Rotterdam, 1467. Il prit le bonnet de docteur en théologie à Bologne, 1506, et fut quelque temps précepteur d'un fils naturel de Jacques IV, roi d'Écosse, avec lequel il voyagea en Italie. Il refusa l'offre de François 1^{er}, qui voulait le placer à la tête du collège de France, et reçut de Charles-Quint le titre de conseiller, avec une pension. En 1521, Érasme se fixa à Bâle, auprès de l'imprimeur Frobus, son ami, pour y surveiller l'impression de ses ouvrages, et mourut dans cette ville, 1536, au moment où il allait être nommé cardinal. Ses principaux ouvrages sont les *Adages*, les *Colloques*, les *Apophthegmes*, et l'*Éloge de la Folie*.

ÉRASTE (Thomas), né à Baden, en 1524, distingué à la fois dans la médecine, la philosophie et la théologie, professa la philosophie à Heidelberg, la morale à Bâle, et combattit avec succès les erreurs de Paracelse en médecine et en chimie. Mort à Bâle en 1523.

ÉRATOSTHÈNE, savant grec, florissait à Alexandrie vers la fin du 3^e siècle. Il excella dans la philosophie et les mathématiques, fut bibliothécaire d'Alexandrie sous Ptolémée Evergète, et mourut l'an 194 av. J.-C., âgé de 81 ans.

ÈRE. On appelle ainsi un point à partir duquel on compte la succession du temps, soit avant, soit après. Ce point, qui est purement de convention, se rapporte ordinairement à quelque événement ou à quelque apparition historique d'une certaine importance. — La première de toutes les ères serait celle de la création du monde si elle pouvait être déterminée autrement que par des traditions incertaines ou par des probabilités géologiques (**V. AGE DU MONDE et CHRONOLOGIE.**) Les ères qui, chez divers peuples, servent de fondement à l'histoire sont celles-ci, dont plusieurs, ne s'appuyant que sur des croyances religieuses, manquent par conséquent de preuves. Nous ne mentionnerons ici que celles qui ont en le plus de cours.

Ères mondaines ou de la création.

Selon l'historien Josèphe.....	4163 ans à 1 J.-C.
Selon les sectes hellénistes d'Alexandrie.....	5624 — 1 J.-C.
Selon Théophile d'Antioche.....	5515 — 1 J.-C.
Selon Jules Africain.....	5499 — 1 J.-C.
Selon la version la plus générale..	5199 — 1 J.-C.

Mais l'an 1^{er} de J.-C., selon Jules Africain, vient avant l'an 1^{er} de notre ère, et cette dernière année correspond à son an 5505 du monde et à son an 4 de J.-C. Cette ère d'Alexandrie commence au 29 août de l'année qui précède la 1^{re} année de J.-C. Au commencement du règne de Dioclétien, les Alexandrins retranchèrent 10 années au calcul de Jules Africain, et, au lieu de compter l'an du monde 5787 à l'an 287 de J.-C., on ne compte plus que 5777, pour la première période, et 277 pour la seconde. Ce retranchement de 10 ans se fit à l'occasion du cycle de 19 ans, inventé par Anatolius, évêque d'Hieraple. Les Alexandrins voulant que ce cycle commençât une nouvelle révolution avec l'empire de Dioclétien, abrégèrent de 10 années l'âge du monde, parce qu'en effet

5777, divisé par 19, ne donne qu'une unité au quotient. Voilà donc une différence de 7 ans, depuis Dioclétien, entre nous et les Alexandrins, pour la supputation des années de l'ère chrétienne. Auparavant ils nous devançaient de 3 ans. Quand on lit les écrivains de cette époque, il faut leur compte de cette différence avant et depuis l'avènement de Dioclétien.

Ère mondiale d'Antioche. — Vers la fin du 4^e siècle, Panadore, moine égyptien, imagina une ère nouvelle. Il recula de 10 ans la création du monde et de 5 l'époque de l'Incarnation, comptant 5490 ans jusqu'à la 194^e olympiade, et faisant concourir la 1^{re} année de l'Incarnation avec la 4^e de cette olympiade et la 1^{re} de la suivante, ce qu'il effectuait en commençant l'année en automne à la manière des Orientaux. Son année 5490 coïncidait ainsi avec l'année 5500 des Alexandrins, qui était pour eux l'an 1 du Christ, et son année 5491 à leur année 5501, son année 5492 à leur année 5502, quatrième suivant eux, et première selon lui, de l'ère chrétienne. — L'ère d'Antioche, quant à l'âge du monde, se confond avec celle des Alexandrins à partir de l'époque où ceux-ci firent le retranchement de 10 années; elles ne diffèrent que relativement à l'époque de l'Incarnation que Panadore retardait, comme nous, de 5 années. — L'ère d'Antioche commence au 1^{er} septembre av. J.-C.

Ère mondiale de Constantinople. — Dans cette ère, l'année 5509 de la création correspond à la 1^{re} année de l'Incarnation qui correspond elle-même, comme dans notre ère vulgaire, à la dernière de la 194^e olympiade et à la première de la 195^e. Cette ère, de laquelle sont datés tous les actes de l'empire grec, est encore aujourd'hui celle de l'église grecque. Les Moscovites la gardèrent jusqu'au règne de Pierre le Grand. L'ère de Constantinople admet deux sortes d'années : la civile, commençant le 1^{er} septembre, et l'ecclésiastique, s'ouvrant tantôt au 21 mars, tantôt au 1^{er} avril. — L'ère mondiale dont il est ici question était en usage à Constantinople avant le milieu du 7^e siècle.

Ère mondiale des anciens Juifs.... 5816 ans à 1 J.-C.
— des Juifs modernes

depuis 1040..... 3761 — 1 J.-C.

La suite de leur supputation des temps est celle-ci. Ils auraient compté en l'an 1^{er} de notre ère

Depuis le déluge de Noé.....	2105 ans.
La naissance d'Abraham.....	1815
La tour de Babel.....	1765
La naissance d'Isaac.....	1715
Le sacrifice d'Abraham.....	1676
La naissance de Jacob.....	1635
La descente des Hébreux en Égypte.....	1525
La naissance de Moïse.....	1505
La délivrance des Hébreux.....	1513
La possession de la Terre-Sainte.....	1275
Le partage par Josué.....	1249
La monarchie de David.....	877
L'édification du premier temple.....	835
Sa destruction par Nabuchodonosor.....	422
La construction du deuxième temple.....	355
La cessation de la prophétie.....	312
La monarchie des Machabées.....	129

ils comptent de la destruction du deuxième temple à 1841..... 1771

De la formation de leur calendrier..... 1505

De la possession de la Terre-Sainte par les Turcs..... 524

Ère des patriarches ou des pèlerinages. Elle commença au temps où Abraham quitta Haran. On rapporte à

cette époque plusieurs faits particuliers de la Bible.	
Elle s'ouvre à.....	1981 de notre ère.
Ère du royaume d'Athènes d'après les marbres de Paros, à.....	1582
De la fondation de Thèbes, à.....	1519
De la prise de Troie (marbres de Paros), à.....	1209
De la fondation du temple de Salomon, à.....	1015
Ère de Rome fondée suivant Varron — suivant les fastes du Capitole.....	753
Ère d'Abraham, vocation de ce patriarche à.....	2015

Elle commença au 1^{er} octobre. Le 1^{er} octobre avant notre ère est le commencement de l'an 2016 d'Abraham.

L'ère de Nabonassar commença un mercredi ou février 4, 26 février de l'an 747 av. J.-C. Elle se compose d'années vagues de 365 jours sans intercalation à la quatrième année, de même que celle des anciens Égyptiens; ce qui produit une année de plus sur 1460 années juliennes.

Ère de l'établissement des archontes annuels.....	684 av. J.-C.
Ère de la captivité des Juifs.....	653
Ère de la fondation de l'empire des Perses par Cyrus.....	536
Ère de Rome en république ou des fastes consulaires.....	509
Ère de la guerre du Péloponèse. Elle dura 28 ans.....	451
Ère chaldéenne commença au 26 septembre.....	365
Ère du règne d'Alexandre.....	354
Ère de sa mort.....	324

Ère des indictions. — Cette période, dont on ignore l'origine, est de 15 années qu'on commence toujours par l'unité quand le nombre 15 est complet. La première indiction commence, d'après l'opinion la plus commune, en 515, comptant un à cette année, deux à la suivante et ainsi de suite jusqu'en 528 qu'on recommence la même opération. On distingue trois sortes d'indictions : celle de Constantinople, l'impériale ou Constantinienne ou Césarienne, et la Romaine ou Pontificale. La quatrième année de la Constantinopolitaine commence au 1^{er} septembre av. J.-C., la quatrième année de l'impériale au 24 du même mois, et la quatrième année de la Pontificale au 1^{er} janvier suivant. V. à CALENDRIER le mot INDICATION.

Ère des olympiades. — Elle consistait en une révolution de 4 années, dont chacune commençait à la pleine lune qui suit le solstice d'été, c'est-à-dire environ le 1^{er} juillet, jour que lui assignent les chronologistes, d'où il suit que les six premiers mois d'une année de notre ère correspondent à une olympiade, et les six derniers à la suivante. La première année de notre ère correspond à la première année de la 193^e olympiade par ses six derniers mois et à la dernière année de la 194^e par les six premiers. Les années dont se formait chaque olympiade étaient des années olympiques, distinctes de l'année civile des Grecs commençant au 1^{er} septembre. Les auteurs ont souvent confondu ces deux années. Les Latins reçurent des Grecs les olympiades qui furent abolies la seizième et dernière année du règne de Théodose le Grand. On vit encore depuis cette époque des auteurs faire usage des olympiades, mais elles avaient été généralement remplacées dans les actes publics par l'indiction-

— Par une singularité étrange, le roi de France Philippe I^{er} date un de ses diplômes de la 502^e olympiade.

Ère des Séleucides ou des Grecs, également appelée ère d'Alexandre. — Elle s'ouvre avec les premières conquêtes de Séleucus Nicanor dans cette partie de l'Orient qui forma depuis le vaste empire de Syrie. Les Juifs, ayant adopté cette ère, l'appelaient ère des contrats, parce qu'ils s'en servaient dans leurs marchés et autres actes civils. Ils l'employèrent jusqu'en l'an 1400 de notre ère. Ils la faisaient partir de l'équinoxe d'automne. L'ère des Séleucides s'ouvre 12 ans après la mort d'Alexandre et 511 ans 4 mois pleins av. J.-C. Les années qu'elle emploie sont des années juliennes, composées de mois romains auxquels on a donné des noms syriens. Elle eut lieu dans la monarchie des Séleucides et chez tous les peuples du Levant. — Les Grecs de Syrie la faisaient commencer au premier du mois gorpicius, macédonien, éloul, syrien, qui répond à notre mois de septembre. Les autres Syriens la prenaient du 1^{er} d'hyperbérétæus, macédonien, tifri syrien qui correspond à notre mois d'octobre. Les nestoriens et les jacobites du Levant faisaient de même. — A Tyr, l'ère d'Alexandre se comptait du 19 octobre, à Gaza du 28, à Damas de l'équinoxe du printemps. Parmi les Arabes, ceux qui se servent encore de l'ère des Séleucides la font commencer, les uns au 1^{er} septembre, les autres au 1^{er} octobre. — L'année initiale qui, pour les Syriens, les Juifs et les Arabes, était dans la 512^e année ou 511 ans av. J.-C., était, pour les peuples de la Babylonie et autres, non de 511 ans pleins, mais de 510 seulement. — La plupart des chronologistes font concourir l'an 515 des Grecs avec la première de l'Incarnation, la commençant à l'automne de cette année. Si l'on suit l'usage des Syriens, il faudra compter l'an 515 à l'automne de l'an 2 de J.-C. — La connaissance des mois grecs et syriens étant indispensable pour trouver les dates de cette ère, nous les plaçons ici en concordance avec les mois romains.

Mois syriens.	Mois grecs.	Mois romains.
Éloul	Gorpicius	Septembre
tifri I	hyperbérétæus.	octobre
tifri II	dîus	novembre]
canun I	apellæus	décembre
canun II	andynæus	janvier
sabat	péritius	février
adar	dystrus	mars
nisan	xanticus	avril
jiar	artémisius	mai
haziran	dæsius	juin
tamuz	panémus	juillet
ab)	lous	août

Ère des Hasmoniens. — Elle s'ouvre au temps où Simon délivra entièrement Jérusalem de la domination des Syriens. 196 av. J.-C.

Ère de Tyr. — Elle commence 125 ans av. J.-C. ou 628 de Rome et 186 de l'ère des Séleucides, dont les Tyriens s'étaient servis jusqu'alors. Cette ère fut adoptée en mémoire de ce qu'à son avènement Bala, roi de Syrie, leur avait accordé l'autonomie ou la liberté de se gouverner par leurs propres lois. Le 19 d'octobre était le premier jour de l'année syrienne qui s'ouvrait par le mois hyperbérétæus. La première année de l'ère vulgaire tombe en l'an 126 de l'ère tyrienne commencée le 19 octobre, 2 mois et 15 jours avant notre 1^{er} janvier. Plusieurs conciles sont datés de cette ère.

Ère césarienne d'Antioche. — Elle fut instituée en mémoire de la victoire remportée par César dans la plaine de Pharsale, l'an de Rome 704, av. J.-C. 48. Le 9 du

même mois sextilis (août) les Syriens commencèrent à compter cette période de l'automne ou de leur premier tifri de cette année, mais les Grecs la firent remonter à leur mois gorpicius de l'année précédente, 49 av. J.-C. La raison de cette différence entre les Syriens et les Grecs, c'est que les premiers adoptèrent l'ère césarienne un an plus tard que les seconds. Suivant les médailles, la 49^e année commence à l'automne qui précède immédiatement la première année de l'ère chrétienne; selon les actes, elle commence à l'automne de cette première année. — Dans l'espace de 50 ans, les Antiochiens se servirent de 5 ères : la Pompéienne, la Césarienne et celle d'Auguste.

Ère julienne ou de Jules César. — Elle marque l'époque de la réformation du calendrier (V. CALENDRIER), 45 ans av. J.-C. Sa 46^e année commence au 1^{er} janvier de l'an 1 de J.-C.

Ère d'Espagne. — Auguste ayant achevé, l'an 715 de Rome, 59 de notre ère, la conquête de l'Espagne, cet événement donna naissance à une ère nouvelle, fondée sur le calendrier julien, laquelle commença au 1^{er} janvier de l'année suivante. L'ère devant durer de 58 ans pleins l'ère chrétienne, l'an 59 de cette période concourt avec l'an 1^{er} de J.-C., l'une et l'autre commençant au 1^{er} janvier. L'ère d'Espagne instituée dans la péninsule hispanique, en Afrique et dans la partie méridionale de la France soumise aux Visigoths, se joignit depuis le 9^e siècle à celle de l'Incarnation. Elle fut abolie dans la Catalogne en 1180, dans l'Aragon en 1550, dans le royaume de Valence en 1558, dans celui de Castille en 1593, en Portugal en 1415 ou 1422.

Ère actiaque ou des Augustes. — Cette ère prit naissance en Égypte, l'année de la bataille d'Actium, qui eut lieu le 2 ou plutôt le 5 septembre de l'an 15 de l'ère julienne, 725 de Rome. Fondée en Égypte, où elle se maintint jusqu'au règne de Dioclétien, elle commença avec le mois de thot ou le 29 août. Chez les Grecs d'Antioche elle commença deux jours après ou le 1^{er} septembre. Ces derniers la nommèrent aussi ère d'Antioche et elle se maintint chez eux jusqu'au 9^e siècle. L'ère actiaque s'ouvre chez les Romains avec la 16^e année de l'ère julienne, c'est-à-dire au 1^{er} janvier de l'an 724 de Rome. Cette ère, qui servit d'époque à l'extinction totale du gouvernement républicain à Rome, n'éclipsa pas l'ère césarienne d'Antioche. Son an 52 correspond à l'an 1^{er} de l'Incarnation.

Deuxième ère des Augustes, commence à l'an 727 de Rome, à l'époque de l'usurpation d'Octave, 27 ans avant Jésus-Christ.

Ère vulgaire. V. CALENDRIER et CHRIST.

Ère de Dioclétien, ou des Martyrs, instituée en mémoire de l'avènement de Dioclétien à l'empire. Cette ère repose sur le calendrier égyptien réformé conformément au calcul de Sosigènes, au moyen d'un sixième épagomène ajouté tous les 4 ans. (V. CALENDRIER ÉGYPTIEN.) Leur année commune commençait au 29 août de l'année julienne, leur année intercalaire le 50, et leur bissextile précédait immédiatement celle des Romains. L'ère de Dioclétien s'ouvre au 29 août de l'an de J.-C. 284. Elle a reçu plus tard le nom d'ère des Martyrs, à cause de l'édit sanglant que Dioclétien donna contre les chrétiens l'an 503 de J.-C. Cette période est encore usitée parmi les Coptes et les Éthiopiens.

Ère de l'Ascension, peu usitée, commence à l'an 58 de notre ère.

Ère des Arméniens, appelée dans quelques titres français *Sétraure des ermines*, commence l'an de J.-C. 552, un mardi, 9 juillet; c'est l'époque du concile de Tiben,

où les Arméniens, en confirmant la condamnation du concile de Chalcedoine, consommèrent leur schisme. L'année des Arméniens, calquée sur celle des anciens Persans, était de 12 mois de 30 jours et de 5 épagomènes. Étant vague et sans intercalation, elle remontait tous les 4 ans d'un jour; telle était l'année civile. L'année ecclésiastique était fixe au moyen d'un sixième épagomène ajouté tous les 4 ans. Le *pourbus*, premier jour de l'année, est fixé au 11 août de l'année julienne, dont les Arméniens admirent la forme au moment de leur réconciliation avec le pape, l'an 1550 de J.-C. Ils datèrent pendant quelque temps de l'ère arménienne et de l'an de notre ère, mais au même quantième du même mois. A partir de 1516, ils se servent ordinairement dans leurs relations avec les Occidentaux des mois juliens et de l'ère vulgaire. Leurs patriarches datent encore de l'ère arménienne, ou par les années du monde, suivant l'ère de Constantinople.

Mois romains.	Mois arméniens.
11 août	navazardi
10 septembre	hori
10 octobre	sabonie
9 novembre	dri thuri
9 décembre	kagoiz
8 janvier	aracz
7 février	malégi
9 mars	arcki
8 avril	angi
8 mai	mariri
7 juin	marcacz
7 juillet	hérodier

Acéliacz, ou les épagomènes et les 6 dans les années abondantes.

Ère de l'hégire, ou de la fuite de Mahomet de la Mecque pour se rendre à Médine. Ce jour répond au vendredi 16 juillet, an 622 de J.-C. — Les astronomes et quelques historiens ouvrent l'hégire au jeudi précédent, 15 juillet, ce qui avance d'un jour toute la suite de l'hégire. Les années de l'hégire sont lunaires; son cours se divise en cycles de 30 années, dont 19 communes de 354 jours, 11 abondantes ou intercalaires de 355. Celles-ci sont les 2, 5, 7, 10, 15, 16, 18, 21, 24, 26 et 29. L'année se compose de 12 mois, alternativement de 30 et 29 jours; le dernier est toujours de 30 dans les années de 355 jours. (V. CALENDRIER MUSULMAN.) 1841 correspond à 1257 de l'hégire, 11-25 février fête 5. — Le cycle arabe contient 10,631 jours, ou 29 années juliennes, plus 39 jours. Il est rare qu'une année de l'hégire commence et finisse dans une même année de Jésus-Christ.

Ère disdegerde. — Cette ère commence, en Perse, à l'avènement du roi dont elle porte le nom, 16 juin 652 de notre ère. Ses années sont de 365 jours, répartis en 12 mois de 30, avec addition des épagomènes à la fin du mois aben.

Ère de Malek Schah-Dgâleddin, dite *gélalénne*. — En l'an 467 de l'hégire, 1075 de J.-C., Malek Shah ayant pris l'avis des astronomes, régla que l'équinoxe du printemps serait fixé au 14 de notre mois de mars, et qu'entre les 5 épagomènes, chaque quatrième année 7 fois de suite on en ajouterait un sixième, après quoi l'intercalation ne se ferait plus qu'une fois en 5 ans. Cette réforme, appelée *gélalénne*, ou *malalénne*, fut adoptée par les Persans, qui n'ont pas cessé de s'y conformer.

Mois persans.

asrudin-meh	mebar-meh
ardisacht-meh	aben-meh
cardi-meh	ader-meh
thij-meh	di-meh
merded-meh	béhen-meh
schahariv-meh	affirev-meh.
Musteraca les 5 ou les 6 épagomènes.	

Comme ils n'ont point de semaine, chaque jour du mois a son nom.

1 hormosd	15 tir	25 erd
2 behman	14 dgiousch	26 aschstad
3 ardabashescht	15 dibaméher	27 osman
4 schahrivar	16 meber	28 ramiad
5 esphendahmed	17 sourousch	29 marastend
6 kboardad	18 resch	30 aniram.
7 mordad	19 servardin	Épagomènes.
8 didadur	20 béloram.	1 ahnoud
9 arur	21 ram	2 aschnoud
10 aben	22 bod	3 esphendarmer
11 khour	23 dibadin	4 vahesch
12 mah	24 din	5 heshchounesch.

Ère ou période julienne est une ère fictive imaginée en 1558 de J.-C., par Joseph Scaliger, pour faciliter la réduction des années de toute époque donnée aux années d'une autre époque. Cette période résulte de la multiplication du nombre du cycle de la lune 19 par le nombre du cycle du soleil 28, et de la multiplication de leur produit 532 par 15, qui est le nombre du cycle des indications, ce qui donne 7,980 années. C'est là ce qu'on appelle la période julienne. La première année de notre ère répond à l'an 4,714 de cette période, d'où il suit que, pour trouver une année quelconque de Jésus-Christ dans cette période, il faut ajouter 4,715 à cette année. Pour savoir à quelle année de la période julienne répond l'an 1841 de J.-C., on ajoute 4,715 à ce nombre, et l'on a 6,554. La première année de l'ère de Constantinople est l'an 795 avant la période julienne; ajoutez cette somme à 4,714, et vous aurez 5,509, qui concourra avec la première année de J.-C.

Ère de la république française ouverte le 21 septembre 1792. V. CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

Ère selon la vérité de l'Évangile, adoptée par plusieurs écrivains, tels que Marianus Scotus, Gervais de Cantorbéri, Florent Bravannes, le pape Urbain II, etc., en opposition à notre ère qu'ils regardaient comme fautive. Selon Urbain II, Jésus-Christ serait né 25 ans avant l'ouverture de notre ère, et, suivant Marianus Scotus et Florent Bravannes, 22 ans seulement. L'an 1051 est pour les derniers l'an 1075. Le moine Helinaas, écrivain de la fin du 12^e siècle, ajoutait 21 ans à l'ère de Denis le Petit.

Ère de Florence. V. DATES.

ERFURT, *Erfordia*, ville autrefois enclavée dans la Saxe, appartenant aujourd'hui au roi de Prusse, chef-lieu d'un gouvernement du même nom, à 256 kilomètres S.-O. de Berlin. Population, 22,000 habitants. Cette ville, fondée au 5^e siècle, était, au temps de Charlemagne, 780-814, une des cités les plus commerçantes de l'Allemagne. Protégée par les électeurs de Saxe pendant les 14^e, 15^e et 16^e siècles, elle devint l'entrepôt général entre la haute et la basse Allemagne. Son Université, fondée en 1562 et supprimée en 1816, eut une grande célébrité, et eut Luther pour disciple. Après la mort de Burchart, seigneur de Thuringe, dont Erfurt était la capitale, cette ville, et plus tard toute la Thuringe, furent données aux archevêques de Mayence. Prise en

1664 par les Français, elle fut cédée à l'électeur de Mayence, par la paix de 1667, et fit partie des dépendances de l'électorat jusqu'en 1805, époque à laquelle elle fut cédée à la Prusse. En 1807 les Français s'en emparèrent et la conservèrent jusqu'en 1814. Il s'y tint, en 1808, un célèbre congrès connu sous le nom d'entrevue d'Erfurt, où assistèrent les empereurs Napoléon et Alexandre, et presque tous les membres de la confédération germanique. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse seuls n'y furent point appelés. — Parmi ses monuments religieux, on remarque son ancien couvent des Augustins, qui servit de refuge à Luther, de 1507 à 1512.

ERFURT (Concile d'). En 1552, un concile s'assembla à Erfurt, pour régler la célébration des fêtes et l'observance du jeûne.

ÉRIBERT, archevêque de Milan au 11^e siècle. Habile et puissant chef de parti, il assura, en 1025, la couronne d'Italie à Conrad le Salique, qui le nomma gouverneur de la Lombardie. Il souleva la ville d'Arles, puis la ville de Lodi en 1027; mais il se révolta bientôt contre Conrad, et ne posa les armes qu'à la mort de ce prince. Il mourut lui-même en 1045.

ERIC. Plusieurs rois de Suède et de Danemark ont porté ce nom. V. **SUÈDE** et **DANEMARK**.

ÉRIVAN, en latin *Ereavanum*, ville d'Asie, dans la Russie méridionale, autrefois dans l'Arménie, chef-lieu du gouvernement d'Érivan. Population, 11,284 habitants. — Selon l'opinion des Arméniens, cette ville est le lieu où Noé se retira après qu'il fut descendu de la montagne d'Ararat, où l'arche s'était arrêtée. Ce fut sous ses murs qu'Érovan, après avoir chassé Ardachès du trône d'Arménie, fut défait par les Perses sur la fin du 1^{er} siècle. Dans le commencement du 16^e siècle, cette ville fut choisie par les sophis de Perse pour leur résidence; mais, assiégée par les Turcs en 1555 et 1582, elle finit par tomber en leur pouvoir. Abbas le Grand la recouvra en 1604. Les Turcs s'en emparèrent de nouveau en 1635. Ils la perdirent et la reprirent en 1724. Les Tartares, commandés par Thamas-Koulikan, s'en rendirent maîtres en 1734, mais elle se soumit à la Perse en 1769. Les Russes assiégèrent en vain Érivan en 1808; mais, en 1827, le général Paskévitch s'en empara. Par le traité de 1828 cette ville a été définitivement cédée à la Russie.

ERLON (Comte Drouet d') naquit à Reims, le 29 juillet 1765. Il s'enrôla en 1792, et, s'étant fait remarquer de ses chefs, il fut attaché en qualité d'aide de camp au général Lefebvre, pendant les années 1795, 1794, 1795, 1796. Nommé général de brigade, 1799, il fut employé à l'armée de Hanovre, où il obtint le grade de général de division, 1805. Il se trouva en cette qualité à Austerlitz, 1805; à Iéna, 1806; à Friedland, 1807; dans le Tyrol, 1809; en Espagne et en Portugal, 1810, 1811, 1812, 1813; à Toulouse, 1814, et fut nommé par Louis XVIII, commandant de la 16^e division militaire et chevalier de Saint-Louis. Le général d'Erlon présida en cette qualité le conseil de guerre qui acquitta le général Exelmans. Accusé, mars 1815, de complicité dans l'affaire du général Lefebvre-Desnoyettes; il fut arrêté le 15 par ordre du duc de Feltre, ministre de la guerre; mais il obtint immédiatement sa liberté. Il s'empara alors de la citadelle de Lille, qu'il remit, le 20 du même mois, entre les mains de Napoléon. Il fut alors nommé pair de France, 2 juin, et se trouva à Fleurus et à Waterloo. Après cette funeste journée, le comte d'Erlon se trouva compris dans l'ordonnance du 24 juillet, et dut quitter la France, où il ne reentra qu'à la suite de la révolution de 1830. Il fut alors envoyé à Nantes, et procéda, en

1832, à l'arrestation de la duchesse de Berri. En 1833, le général d'Erlon partit pour l'Afrique comme gouverneur général, fut remplacé, après 2 ans, 1835, par le duc de Rovigo, et depuis lors n'a pas exercé de commandement.

ERMENGARDE. V. HERMENGARDE.

ERMITES, nom qui fut donné, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, aux personnes de l'un et de l'autre sexe qui se retiraient dans le désert, tant pour éviter les persécutions que pour s'adonner au jeûne, à la prière et à la méditation. Leur nom était dérivé du mot grec *ερημος*, désert, solitaire. On les appelait aussi *anachorètes*, du mot *ἀναχωρεῖν*, se retirer. Tels ont été saint Paul, 229; saint Antoine, 231; saint Hilaire, 292; saint Basile, 529, et saint Jérôme, 572. Quand les persécutions eurent cessé, ils vinrent dans les villes. V. **COM MUNAUTE RELIGIEUSE**, et habitèrent dans les monastères, d'où on les appela *moines*. La vie des premiers ermites était fort austère; la plupart n'avaient pour toit qu'une simple caverne, pour nourriture que des racines sèches, pour boisson que de l'eau, pour vêtement que des feuilles de palmier. — Parmi les ordres de moines qui vivent en communauté, il en est quelques-uns qui ont retenu particulièrement le nom d'ermites, tels sont les ermites de Saint-Jérôme et les ermites de Saint-Augustin.

ÉROLES (N., baron d'), capitaine général des troupes de Sa Majesté catholique, né en Catalogne en 1785; commandant général de l'armée de la foi en 1822; membre de la régence suprême d'Espagne établie la même année à Urgel. Mort en septembre 1822.

ÉROSTRATE. V. ÉPHESE.

ERSKINE. Plusieurs personnages de ce nom sont célèbres. — Erskine (Ralph), théologien écossais, né en 1628, ministre de Falkirk, 1654. Mort persécuté par les presbytériens, 1696. Laisa un fils, théologien comme lui, qui fut chef de la secte Seceders, mort en 1753. — Erskine (Jean), baron de Dun, zélé propagateur du protestantisme en Écosse, né en 1508 et mort en 1591, repoussa les Anglais des côtes d'Écosse en 1547, fut envoyé en France au nombre des commissaires chargés d'assister au mariage de Marie Stuart, en 1557; prit une part active à la guerre civile de 1559; mort en 1591. — Erskine (Thomas), l'un des plus célèbres orateurs du parlement anglais, né en 1750, entra dans la marine à 14 ans, et servit jusqu'en 1777, époque à laquelle il embrassa la carrière du barreau. Nommé membre du parlement par le bourg de Portsmouth en 1785, appelé à la pairie en 1806, grand chancelier d'Angleterre la même année, place qu'il fut forcé d'abandonner en 1807. Mort en 1825.

ESCHINE, philosophe grec, disciple de Socrate, à qui il engagea sa liberté pour être admis au nombre de ses disciples, av. J.-C. 599.

ESCHINE, célèbre orateur athénien, né vers l'an 387 av. J.-C., contemporain et rival de Démosthène. Mort à Samos vers 312.

ESCHYLE, le père de la tragédie grecque, né dans l'Attique vers la fin du 6^e siècle avant l'ère vulgaire. Eschyle fut soldat, et combattit à Salamine, à Marathon, à Platée. Il quitta sa patrie et se retira en Sicile, de chagrin de se voir surpassé par Sophocle dans l'art qu'il avait créé. Mort l'an 436 av. J.-C.

ESCOQUIZ (Don Juan), ministre d'État espagnol, né en Navarre, 1762, page de Charles III, chanoine de Saragosse, gouverneur du prince des Asturies. Nous ne suivrons pas ce diplomate dans toutes les intrigues où il se trouva mêlé ou qu'il dirigea; disons néanmoins qu'il

est regardé comme l'un des auteurs de l'émeute d'Aranjuez qui plaça la couronne de Charles IV sur la tête de son fils. Escotquitz mourut en Andalousie, le 19 novembre 1820.

ESCLAVE, celui qui est réduit sous la puissance d'un maître, soit par la conquête, soit par achat, soit par la naissance. L'origine de l'esclavage remonte aux premiers siècles du monde. Les patriarches de l'Ancien Testament, Abraham, av. J.-C. 1900; Isaac, 1800; Jacob, 1700, avaient à leur suite un grand nombre d'esclaves. Moïse, 1470 av. J.-C., fit une loi qui punissait de mort ceux qui vendaient un homme dont la possession ne leur était pas légitimement acquise; il limita à 10 ans l'esclavage d'un Israélite, et il statua que si, après cette époque, celui-ci refusait sa libération, on lui percerait l'oreille, et il ne pourrait redevenir libre qu'après 45 ans d'une servitude nouvelle. — Outre les esclaves attachés au service d'un maître particulier, il y a eu des nations entières d'esclaves : tels furent les Hittites, population de la ville d'Hilos, dans le Péloponèse, qui furent entièrement réduits en servitude et conduits à Lacédémone par Agis 1^{er}, environ 1100 av. J.-C.; les Péryclions dans l'île de Crète; les Juifs qui, subjugués, furent emmenés en servitude. (V. CAPTIVITÉ DES JUIFS.) À Athènes, les esclaves étaient divisés en deux classes : 1^o ceux qui, nés libres, avaient été réduits par le dérangement de leurs affaires à cette humiliante condition; 2^o ceux qui avaient été faits prisonniers à la guerre, ou qui avaient été achetés de marchands étrangers chargés de ce trafic. À Rome, il y en avait de 5 sortes : 1^o ceux que l'on prenait à la guerre, ou *mancipia*; 2^o ceux qui étaient nés de parents esclaves; 3^o ceux que l'on achetait aux marchands qui en faisaient trafic. Il y en avait même une 4^e qui était composée de ceux qui, nés libres, se vendaient eux-mêmes, ou, par suite d'une loi abrogée environ 50 ans av. J.-C., devenaient esclaves de leurs créanciers. Les Romains avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves, attendu que ces derniers étaient considérés non comme des personnes, mais comme des choses (*servus res, non persona*). Toutefois, il est bon de dire que l'on usa rarement de ce privilège, qui fut formellement aboli par Adrien, environ l'an 140 de notre ère. En France, l'esclavage, renouvelé par la féodalité du moyen âge, commença à disparaître sous le règne de Louis le Gros, 1108, qui le premier fit paraître une charte d'affranchissement de communes. Ensuite vinrent les croisades, pèlerinages guerriers, qui durèrent jusqu'en 1270, époque de la mort de saint Louis, et qui nécessitèrent des seigneurs qui avaient besoin d'argent des concessions dont résulta bientôt la suppression totale de ce mode barbare. (V. FÉODALITÉ, SERF.) Après la conquête de l'Amérique, 1492, les besoins de la culture des colonies firent rétablir l'esclavage pour les hommes de couleur; on acheta, dans diverses contrées d'Afrique, des noirs que l'on revendit en Amérique, et, qui, bien entendu, furent esclaves. V. TRAITE.

ESCLAVES (Guerres-des). On donne ce nom à plusieurs guerres que les Romains eurent à soutenir contre leurs esclaves révoltés. La première éclata en Sicile, l'an 136 av. J.-C.; les esclaves, révoltés sous la conduite d'Eunus et de Cléon, s'emparèrent d'Agrigente et d'Enna. Enfin ils furent battus, en 133, par le consul Pison, et furent contrainsts, l'année suivante, à évacuer les villes dont ils s'étaient emparés. (V. ENNA.) L'Italie fut le théâtre de la seconde, 74-72 av. J.-C. Spartacus souleva les esclaves à Capoue, ravagea la Campanie, et défait le consul Lentulus; mais ensuite, battu par Crassus dans la Lucanie, il périt dans la mêlée avec 40,000 esclaves.

ESCLAVONIE ou **SLAVONIE**, *Schlawonien* en allemand, *Tot-Orszag* en hongrois, grande province de l'Autriche, qui avait autrefois le titre de royaume, et qui est située entre la Hongrie au nord, la Turquie au sud, la Croatie à l'ouest et le Bannat à l'est. Sa longueur est de 280 kilomètres, et sa largeur varie de 20 à 80 kilomètres. Population, 600,000 habitants. L'Esclavonie faisait anciennement partie de la Pannonie et dut son nom aux Slari, peuplade sarmate qui vint s'y établir sous le règne de Justinien, 560. Les Slaves vécurent d'abord sous la domination des Avars; mais après la destruction de ces derniers par Charlemagne, 799, ils reconquirent leur liberté, et lors de l'invasion des Hongrois, 890, ils se trouvaient indépendants. Alors se formèrent les deux royaumes distincts de Croatie et d'Esclavonie. Ce dernier fut soumis par les rois de Croatie dans le commencement du 11^e siècle; mais, en 1088, le roi de Hongrie Ladislas conquiert les deux pays qu'il donna, en 1091, à son fils Almus avec le titre de duc de Croatie et d'Esclavonie. Depuis lors l'Esclavonie, bien que les Turcs s'en soient plusieurs fois emparés, n'a jamais cessé de faire partie de la Hongrie.

ESDRAS, souverain pontife des juifs dans le 5^e siècle av. J.-C., pendant la captivité de Babylone.

ESDRAS, patriarche d'Arménie, successeur de Christophe III en 628, convoqua le concile de Karin, où l'église d'Arménie fut réunie à celle des Grecs. Mort en 659.

ESMENARD (Joseph-Alphonse), poète français, membre de l'Institut, né à Pellissane, en Provence, en 1770, voyagea en Amérique jusqu'en 1790. Publiciste modéré, il fut proscrit après la journée du 10 août 1792; visita l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande. Il entra en France en 1797, et fut de nouveau enfermé au Temple et banni. Revenu après le 18 brumaire, il se lia avec La Harpe et de Fontanes, et se livra exclusivement à la littérature, qu'il quitta pour faire l'expédition de Saint-Domingue avec Leclerc. Nommé, à son retour, chef du bureau des théâtres, il quitta cet emploi pour suivre l'amiral Villaret-Joyeuse à la Martinique. Il a été censeur des théâtres et de la librairie, et employé supérieur à la police générale. Obligé de quitter encore une fois la France pour un pamphlet, il voyagea en Italie, et fut tué par un cheval fougueux, au moment où il rentrait dans sa patrie, 1811.

ÉSOPE, fabuliste grec, né en Phrygie, esclave à Athènes, à Samos; admis par la vivacité et l'originalité de son esprit auprès de Crésus, qu'il divertissait par ses contes et par sa difformité. Placide nous a laissé de sa vie un récit qui tient beaucoup du roman, et d'après lequel il fut mis à mort par les Delphiens, qui firent un sacrilège de son incrédulité pour leurs mystères et leur charlatanisme. Cette mort serait arrivée en 560 av. J.-C. On a contesté l'existence même de ce fabuliste, et attribué ses apologues à divers auteurs, sur lesquels on s'accorde encore moins.

ÉSOPE, le Lekain de l'ancienne Rome, comme Roscius, son rival, en était le Talma, 50 ans av. J.-C. Il fut l'ami de Cicéron, et laissa en mourant une fortune égale à 2 millions de francs.

ESPAGNANDEL (Matthieu 1^{er}), sculpteur, né à Paris, en 1610, mort dans cette ville en 1689.

ESPAGNE, *Iberia*, *Hisperia* ou *Hispania* des anciens, royaume de l'Europe méridionale, situé entre les 36° 41' latitude nord, et 14° 30' longitude est. Il est borné au nord par les Pyrénées qui le séparent de la France, au nord-ouest par l'océan Atlantique, à l'ouest par le Portugal, au sud par le détroit de Gibraltar qui le sépare de

l'Afrique, au sud-est et à l'est par la Méditerranée. Superficie, 1,100 kilomètres du nord au sud, et 600 de l'est à l'ouest. Population, 15,500,000 habitants. Le climat de l'Espagne est très-varié à cause des inégalités dans la hauteur du sol. On y recueille de l'huile, du riz, du coton, du tabac, du safran et des vins liquoreux, parmi lesquels nous citerons ceux de Malvoisie, Alicante, Rancio, Xérès, Malaga, Rota. L'agriculture y est très-négligée. L'Espagne renferme en outre des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de fer, de mercure et des carrières de marbre et d'albâtre. La religion catholique y est seule tolérée. Le gouvernement, absolu depuis Charles-Quint, 1516, jusqu'à l'invasion française, 1808, devint constitutionnel depuis cette époque jusqu'en 1814. A partir de cette époque, il redevint absolu jusqu'en 1820, constitutionnel de 1820 à 1823, absolu de 1823 à 1832, et constitutionnel depuis lors. Le trône, depuis cette dernière époque, 1833, y est héréditaire dans la ligne masculine ou féminine, par suite d'une loi de Ferdinand VII qui abolit la loi salique, en usage en Espagne depuis l'avènement au trône de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, 1700.

ESPAGNE (Vicissitudes de l'). L'origine de la population de l'Espagne est incertaine. Hérodote, le plus ancien des historiens qui soit parvenu jusqu'à nous, parlant des peuples de ce pays, 600 av. J.-C., dit que les Celtes étaient les peuples les plus anciens de l'Europe occidentale. — Tyr ayant été détruite par Nabuchodonosor, 567 av. J.-C., les Carthaginois, originaires de cette ville, cherchèrent un autre débouché pour leur commerce, et pénétrèrent en Espagne où, 5 ans après, 562, ils étaient maîtres de l'île d'Ivica. De là, ils se répandirent dans l'Andalousie, et bientôt après, 515, ils s'emparèrent de Cadix, fondée, dit-on, par une colonie phénicienne, et où ils envoyèrent des gouverneurs. Souvent vainqueurs et quelquefois battus, les Carthaginois finirent par demeurer maîtres de l'Espagne, l'an 488 avant J.-C. Ils conservèrent ce beau pays jusqu'à l'an 225, époque à laquelle ils en furent chassés par les Romains, commandés par les deux Scipions. Ceux-ci la possédèrent jusqu'au commencement du 5^e siècle de notre ère, 412, époque à laquelle l'Espagne fut successivement ravagée par les Vandales, les Suèves et les Alains. En 470, les Vandales cédèrent la place aux Visigoths, qui se trouvèrent maîtres de la Gaule méridionale et de presque toute l'Espagne, sauf le pays des Suèves. Vaincus en 506 par Clovis, les Visigoths abandonnèrent la Gaule, mais, en 585, ils conquièrent le royaume des Suèves et furent alors maîtres de toute la Péninsule, où ils fondèrent un puissant empire, détruit en 711 par les Arabes appelés en Espagne par le comte Julien pour se venger de l' affront fait à sa fille Cava, par le roi Rodrigue. Les Arabes, sous la conduite de Tarif ben Malick, lieutenant de Mousa, pénétrèrent en Espagne, après avoir soumis Héracleë, auquel il donna le nom de Gibel-Tarif (Gibraltar), et livra la célèbre bataille de Xérès, 712, où Rodrigue est battu et dépouillé de ses États. Les Goths, repoussés dans les montagnes des Asturies, fondent le petit royaume des Asturies, dit plus tard d'Oviedo et ensuite de Léon, 719. Mouza passe lui-même en Espagne, et menace la France, 715. L'Espagne, ne tarda pas à être réduite en province de l'empire des kalifes de Damas, et la puissance des Sarrasins devient telle, qu'ils passent les Pyrénées à plusieurs reprises, et inondent la France; mais, en 756, elle devint indépendante de ces kalifes, en se soulevant en faveur du dernier prince des Ommiades, chassé de l'Orient, en 750, par les Abbassides, sous le nom de kalifat de Cordoue. (V. KALIFES DE CORDOUE). Ce kalifat, après 282

ans d'existence, finit par tomber en 1038 et se démembra alors en plusieurs principautés, ou royaumes, telles que Cordoue, Séville, Jaën, Carmona, Niebla, l'Algarva, Badajoz, Algésiras, Murcie, Orihuela, Valence, Denia, Tortose, Lérida, Saragosse, Huesca, Tolède (V. ces noms), Lisbonne et Majorque. Le petit royaume goth du nord s'était formé peu à peu aux dépens des kalifes. Pépin et Charlemagne, rois de France, 752-800, conquièrent sur les Maures d'Espagne toute la Septimanie et le pays compris entre les Pyrénées et l'Ebre. En 825, Aznar, lieutenant de Pépin, roi d'Aquitaine, fonda le royaume de Navarre, puis, vers le même temps, le comté de Barcelone, qui resta feudataire de la France jusqu'en 1238. Des comtes chrétiens, vassaux des rois de Léon, s'emparèrent de la Vieille-Castille; et enfin, en l'an 1000, don Alphonse I^{er} rétablit à Arviedo le gouvernement gothique sous les mêmes formes que celles qu'il avait eues précédemment à Tolède. Vers le même temps, la maison de Navarre s'empara de toute la puissance, 1057, et se divisa en 5 lignes qui furent chacune pourvue d'un royaume. La ligne de Castille, dite aussi de Castille et Léon, s'étendit en 1109; celle d'Aragon en 1154, et celle de Navarre en 1254. Ces trois royaumes, qui conservèrent alors leur dénomination, passèrent alors à trois dynasties françaises, qui furent : en Castille, Raimond, quatrième fils de Guillaume Tête-Hardie, comte de Bourgogne, lequel avait épousé Uraque, fille d'Alphonse VII, mort en 1109; en Aragon, Raimond Béranger, comte de Barcelone, lequel était fils de Raimond V, comte de Provence, 1154; et enfin, en Navarre, Thibaut le Grand, comte de Champagne et de Brie, fils de Constance de Navarre et héritier, par sa mère, de son aïeul Sanche VII, 1234. Pendant que ces choses se passaient, il s'était formé, de 1095 à 1159, un quatrième État, qui était le comté, puis royaume de Portugal, lequel appartenait à une ligne bâtarde de la maison de Bourgogne. Ces quatre États, eurent fréquemment à soutenir la guerre avec les Maures qui avaient succédé aux Arabes. Ceux-ci, de 1086 à 1145, furent subjugués par les Almoravides, et ensuite par les Almohades, 1146-1269; et enfin par les Mérinides, 1265-1541. Ces guerres étaient favorables aux chrétiens; mais ils ne savaient pas en profiter : livrés eux-mêmes à des dissensions, ils prolongèrent la domination des Musulmans en Espagne. Cependant les guerres des princes maures continuant, leur puissance ne tarda pas de s'affaiblir, et, en 1256 fut formé le royaume maure de Grenade, qui, sur la fin du 12^e siècle, était le seul État musulman qui subsistât encore en Espagne. Ferdinand, roi d'Aragon, ayant épousé, 1469, Isabelle, héritière, puis reine de Castille, 1479, devint, par ce mariage, plus puissant que ses prédécesseurs. Il s'empara, en 1492, de la ville de Grenade et n'eut presque pas de peine à se rendre maître de toutes les places que les Maures avaient possédées jusque-là. En 1512, Ferdinand envahit la Navarre sur Jean d'Albret, dont les droits passèrent à la maison de Bourbon par suite du mariage de Jeanne, sa fille, 1548, avec Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Ce fut sous le règne de Ferdinand, 1480, que l'Inquisition fut établie en Espagne. Ferdinand mourut en 1516, et de sa mort date la réunion de toute l'Espagne en un seul État entre les mains de son petit-fils Charles I^{er}, qui, reconnu empereur d'Allemagne à la mort de l'empereur Maximilien I^{er}, 1519, fut Charles-Quint. Sous le règne de ce prince, la puissance espagnole arriva au plus haut point de splendeur. La Sardaigne, 1517; le Milanais, 1525; les Deux-Siciles, l'île de Malte, 1530; la Franche-Comté, 1551; les Pays-Bas, toute l'Amérique méridionale, à l'exception du Brésil, et le Mexique, sont réunis à l'Espagne;

et, à la mort du cardinal Henri, roi de Portugal, 1580, Philippe II, faisant valoir les droits d'Isabelle, sa mère, sur cette contrée, s'en empara et l'ajoute aux nombreuses possessions que lui a remises son père. Mais bientôt des fautes de tout genre amenèrent la ruine de cette puissance colossale, qui se vit contrainte de reconnaître l'indépendance des Pays-Bas, 1585; celle du Portugal, 1640, et de céder à la France le Roussillon, 1659, et la Franche-Comté, 1674-1679. En 1700, la maison d'Autriche étant éteinte, la maison de Bourbon monta sur le trône dans la personne de Philippe V, auparavant duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV; mais elle ne vit son autorité bien affermie qu'après une guerre de douze ans, qui se termina par le traité d'Utrecht, 11 avril 1713. Philippe abdiqua en 1728; mais à la mort de son fils, arrivée la même année, il reprit les rênes du gouvernement. Sous Charles IV éclata la révolution française, 1789, et bientôt le règne des Bourbons d'Espagne fut interrompu, de 1808 à 1814, par la volonté de Napoléon qui voulait mettre sur le trône d'Espagne son frère Joseph Bonaparte. La restauration de 1814 ramena les Bourbons; puis la révolution de 1820, conduite par Riego et Quiroga, força Ferdinand VII de prêter le serment à la constitution de 1812. L'expédition des Français en Espagne, 1823, rétablit le gouvernement absolu; mais déjà, l'année précédente, l'Espagne avait perdu toutes ses colonies du continent américain, insurgées depuis 1809. Ferdinand VII mourut en 1833, après avoir aboli la loi qui excluait les femmes du trône et légué la couronne d'Espagne à sa fille Isabelle, encore enfant, sous la tutelle de sa mère Marie-Christine de Bourbon. Celle-ci, après une longue lutte contre don Carlos, frère du dernier roi, représentant l'ancien principe d'une part, et le parti révolutionnaire de l'autre, s'est vue forcée d'abdiquer la régence en 1840 entre les mains des cortès, qui ont nommé à ce poste éminent le général Espartero, duc de la Victoire.

Chronologie historique des rois suèves. — L'an 408 ou 409, sous le 8^e consulat d'Honorius, les Suèves, conduits par Hermeneric, les Alains par Respendial, et les Vandales par Gonderic, entrèrent en Espagne et se répandirent dans la Castille, la Galice, la Lusitanie et l'Estremadoure. Respendial mourut en 415 et eut pour successeur Alace que Vallia, roi des Goths, tailla en pièces en 418. Alors le peu d'Alains qui se sauvèrent se retirèrent auprès des Vandales, qui passèrent en Afrique sous la conduite de Genserik, leur roi, 429. Les Suèves eurent pour premier roi Hermeneric, qui régna 32 ans et mourut en 441, laissant la couronne à Rechila, son fils. Ce prince, pendant un règne de 7 ans, enleva Séville, le reste de l'Andalousie et la province de Carthagène aux Romains. Il mourut en 448, et eut pour successeur Rechlaire, son fils, qui se convertit au catholicisme, 449. Ce prince perdit, le 6 octobre 456, une grande bataille contre Théodoric, roi des Visigoths, qui, s'étant emparé de sa personne, le fit mettre à mort au mois de décembre de la même année. En 457, Madror fut élu roi des Suèves, mais il mourut en 459 et fut remplacé, en 460, par Frumaricus, qui régna 5 ans. Après la mort de ce prince, 463 ou 464, Remismond, qui avait épousé une fille de Théodoric, fut reconnu roi. Il embrassa l'arianisme, 466, et mourut en 468. Il fut remplacé par Rechila, dont on ne peut préciser la mort. Ce dernier eut pour successeur Teudemont et, après lui, Cariaric fut élu roi des Suèves en 530. Ce prince mourut en 539 et eut pour successeur son fils Théodomir, qui abjura solennellement l'arianisme dans le premier concile de Prague, 563, et mourut en 569. Il fut remplacé par son fils Mir qui, en 582, alla en Portugal au secours de S. Hermenegild. Mir mourut la même

année et eut pour successeur son fils Éboric, qui, en 583, fut détrôné et relégué dans un monastère par Andica. Ce dernier s'empara du trône des Suèves; mais la même année Leuvigile, roi des Goths, marcha contre lui, et, l'ayant fait prisonnier, il le fit ordonner prêtre et le relégué à Badajoz. Avec Andica s'éteignit la monarchie des Suèves qui, dans un intervalle de 175 ans, de 408 à 583, avait donné treize rois à leur pays.

Chronologie historique des rois visigoths. — En 412, Ataulphe, élu roi des Visigoths après la mort d'Alaric I^{er}, son beau-frère, si célèbre par ses exploits contre les Romains, entra dans les Gaules, d'où il fut expulsé, en 414, par le général Constance. Il se retira alors en Espagne, où il s'empara de Barcelone, et mourut en 415, assassiné par un de ses domestiques. Il eut pour successeur Rigeric, prince cruel, qui mourut la même année, et fut remplacé par Vallia, beau-frère d'Ataulphe, qui fit la paix avec les Romains, 416. Il repassa les Pyrénées, 418, établit le siège de son royaume à Toulouse, et mourut en 419, ne laissant qu'une fille qui épousa Ricimer, Suève de nation, qui plus tard détruisit l'empire romain d'Occident. En 420, Théodoric I^{er} succéda à Vallia; il rompit, en 425, la paix avec les Romains, et assiégea Arles; mais il fut battu par Aëtius. En 429, il entreprit une nouvelle tentative sur cette ville, qui ne lui réussit pas mieux que la première, et fut obligé de faire la paix avec Valentinien III, paix qui fut rompue en 438, et renouvelée en 439. En 431, Théodoric se trouva à la célèbre bataille livrée par Aëtius au barbare Attila, dans les plaines de Troyes, en Champagne; mais il y perdit la vie. Il laissa, en mourant, 6 fils, dont 3 lui succédèrent l'un après l'autre. Le premier, Thorismond, fut élu roi le lendemain de la bataille; mais il ne régna que 2 ans, et fut assassiné, en 435, par un de ses frères qui lui succéda sous le nom de Théodoric II. Ce prince déclara, en 456, la guerre aux Suèves d'Espagne, et gagna contre eux une grande bataille, dans laquelle il fit prisonnier Rechlaire, leur roi, qu'il fit mettre à mort. En 462, Théodoric s'empara de Narbonne, et mourut, 466, après un règne de 15 ans, assassiné par son frère Euric, qui lui succéda. Ce dernier étendit sa domination en Espagne et même en France, où, en 470-472, il s'empara du Berry, du Velay, du Gévaudan et de l'Albigeois; il fit, en 475, la paix avec l'empereur Nepos, qui lui céda l'Auvergne; puis, en 477, il repassa en Espagne, qu'il soumit presque entièrement. Euric mourut en 484, à Arles, après un règne de 19 ans, laissant un fils qui, quoique fort jeune, fut élu roi après la mort de son père, sous le nom d'Alaric II. Le règne de ce prince, constamment troublé par les querelles des catholiques et des ariens, et qui n'eut d'autres événements remarquables qu'une compilation du code Théodosien, qui fut faite en 506 par le chancelier Godaric, se termina, en 507, par la perte d'une bataille qu'Alaric livra et perdit contre Clovis, roi des Francs, auprès de Poitiers. Alaric perdit la vie dans cette bataille, et avec lui finit la domination des Visigoths à Toulouse, domination qui avait duré 89 ans, à partir de l'an 419, que Vallia y établit le siège de son empire, jusqu'en 508, que Clovis entra victorieux dans cette ville. En 507, Geralei, fils naturel d'Alaric II, fut élu roi après la mort de son père. Ce prince entra en Espagne en 508; mais il fut défait, en 509, par Ibbas, général de Théodoric, roi des Ostrogoths, et se retira en Afrique. Il revint en 511, et fut une seconde fois défait par Ibbas, dont les soldats le firent prisonnier et lui ôtèrent la vie. Il eut pour successeur Amalaric, son frère, qui régna à Narbonne sous la tutelle de Théodoric, qui prit lui-même le gouvernement des États des Visigoths, tant en Espagne

que dans les Gaules, sous le titre de tuteur d'Amalaric, et le conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 526. Amalaric épousa Clotilde, fille de Clovis, qu'il maltraita au point que cette princesse prit le parti de porter ses plaintes à ses frères, et envoya au roi Childebart un mouchoir teint de son sang. Childebart, indigné, marcha droit à Narbonne, et défit Amalaric dans une bataille où ce prince perdit la vie, 531. Il eut pour successeur Theuderic, qui fut élu en Espagne, et transporta le siège du gouvernement au delà des Pyrénées. Sous son règne, les Français s'emparèrent d'une grande partie de ses possessions dans les Gaules, 553. Theuderic mourut assassiné, à Barcelone, 548. Il fut remplacé par Theudiselle, général des Visigoths, qui ne régna qu'un an, et fut assassiné, 549. Au dernier succéda, en 550, Agila, contre lequel se révoltèrent plusieurs seigneurs. Agila marcha contre eux; mais il fut défait et mis à mort, 554. Il eut pour successeur Athanagilde. Ce prince fit de Tolède la capitale du royaume des Visigoths, et, plus heureux que ses prédécesseurs, il mourut en 567, après un règne de 15 ans. Il eut pour successeur Luives I^{er}, gouverneur de la Gaule narbonnaise, qui associa au trône, en 568, son frère Luivigide, et mourut en 572. Luivigide, déjà roi depuis 568, associa lui-même au trône, après la mort de son frère, Hermenegilde et Recarède, qu'il avait eus de Théodosie, sa femme. Profitant des divisions qui régnaient parmi les Suèves, Luivigide marcha contre eux, 485, les défit, et, par la prise d'Audica qu'il fit ordonner prêtre à Badajoz, mit fin à leur royaume en Espagne. Il mourut en 586. Ce prince est le premier des rois visigoths qui prit le sceptre, la couronne et le manteau royal. Après la mort de Luivigide, 586, Recarède, son fils, déjà associé au trône depuis 572, lui succéda. Ce prince, qui était arien comme sa nation, embrassa la foi catholique, 587, et mourut à Tolède en 601. Il eut pour successeur Liuva II, son fils. Ce prince régna 2 ans, et fut assassiné en 603 par Vittaric, qui usurpa le trône, et fut assassiné lui-même en 610, au milieu d'un grand repas. Gondemar lui succéda, et ne régna que 2 ans. Après sa mort, 612, vint Sisebut, qui régna jusqu'en l'an 620, et fut remplacé par son fils Recarède II, qui ne régna que quelques mois. En 621, Suintila fut élu roi. Ce prince associa au trône, 623, son fils Ricimir; mais les Visigoths, jugeant par là qu'il voulait rendre la royauté, jusqu'alors élective, héréditaire dans sa famille, se révoltèrent contre lui, 631, et le contraignirent à descendre du trône, après un règne de 10 ans. Il fut remplacé, 631, par Sisenand, chef des conjurés, dont l'usurpation fut confirmée, 633, par le 4^e concile de Tolède. Celui-ci mourut en 633, et fut remplacé par Chintilla, qui à sa mort, 640, laissa la couronne à son fils Tecléa, qu'il avait fait élire avant sa mort. Ce fut sous le règne de Chintilla que le droit d'élection fut conféré à l'assemblée des grands, composée des évêques et des palatins. Tecléa fut détrôné, en 642, par Chindarvinde, fils du roi Suintila, qui lui laissa la vie, et se fit élire roi à sa place. En 649, il associa au trône son fils Recesvinde, et mourut en 653. Ce prince reforma le code Théodosien, et ordonna, par une loi célèbre, que tous ses sujets indistinctement seraient jugés par les mêmes magistrats. En 653, Recesvinde, déjà collègue de son père depuis 649, commença à régner seul; il mourut en 672, et eut pour successeur Wamba, l'un des principaux seigneurs de la nation des Visigoths. Ce prince est le premier roi des Visigoths qui ait été sacré; il mourut en 680, empoisonné par Ervige, Grec d'origine, cousin du roi Chindarvinde par sa femme, qui lui succéda, et mourut en 687. Après lui, Egica régna 14 ans et mourut en 701. Il fut rem-

placé par Vittiza, son fils, détrôné, en 710, par Rodrigue, fils du duc Theodefrid, à qui Vittiza avait autrefois fait crever les yeux. L'année suivante, 711, le comte Julien, gouverneur de Ceula, irrité contre Rodrigue qui avait déshonoré sa fille ou sa sœur, implora les secours des Sarrasins d'Afrique, et s'adressa à Mousa, commandant pour le kalife Valid. Mousa, par ordre du kalife, fit passer 6 à 7,000 hommes de troupes en Espagne, sous la conduite de Tarik, qui s'empara de Calpé, aujourd'hui Algésiras. Instruit de ce succès, Mousa passa lui-même en Espagne, et s'avança, à la tête de ses troupes, jusqu'à Tolède, qui lui fut livrée par l'évêque Oppa. Rodrigue marcha alors contre Tarik, qui désolait l'Andalousie; les deux armées en vinrent aux mains, 712, et Rodrigue perdit non-seulement la bataille, mais encore peut-être la vie, car on ignore ce qu'il devint après cette journée qui lui enlevait sa couronne. Avec lui finit le royaume des Visigoths, qui avait juste duré 500 ans, depuis la nomination d'Ataulphe en 412. (V., pour la chronologie historique des Sarrasins d'Espagne, les articles **KALIFES DE CORDOUE, GRENADE** (Rois de) et **MANUEL**; pour les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre, les articles **ARAGON, CASTILLE, NAVARRE**.)

Chronologie historique des rois d'Espagne depuis Charles-Quint. — En 1516, Charles I^{er}, fils de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, succéda à Ferdinand le Catholique. Ce prince était à peine âgé de 16 ans, et fut mis sous la régence du cardinal Ximènes, qui le fit déclarer roi de Castille par les états, qualité qu'il lui fut refusée par les états d'Aragon. Ximènes mourut en 1517, avant d'avoir pu faire couronner le jeune prince, qui, ayant été enfin reconnu par les états d'Aragon, 1518, fut proclamé roi en même temps dans les états de Castille et Saragosse. Charles fut élu empereur d'Allemagne, 1519. Cette année, Cortez s'empara du Mexique, dont toutefois la conquête ne fut achevée qu'en 1522. Puis, en 1523, Pizarre pénétra dans le Pérou. En 1535, commencement des hostilités avec la France dans le Milanais, à l'occasion de la mort de François Sforce, duc de Milan, décédé le 24 octobre de la même année, et dont le roi de France et Antoine de Leyva, au nom de Charles, réclamaient l'héritage. En 1539, révolte des Gantois contre Marie, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas; ils furent soumis en 1540. Charles, 1541, alla lui-même mettre le siège devant Alger, que bientôt il se vit contraint d'abandonner. Après quoi il revint en Espagne, où il abdiqua, 1556, la couronne d'Espagne en faveur de Philippe, son fils, qui fut reconnu le 17 janvier. Charles-Quint se retira au monastère de Saint-Just (Estramadure), où il mourut le 21 septembre de l'année suivante. — Philippe, II^e du nom, ayant été reconnu après l'abdication de son père, 1556, passa en Angleterre, 1557, où il engagea la reine Marie, qu'il avait épousée, 1554, à déclarer la guerre à la France; puis il passa en Flandre, où ses troupes, commandées par le duc de Savoie, gagnèrent la bataille de Saint-Quentin. En 1560, Philippe, de retour en Espagne, fixa le séjour de la cour à Madrid. Nouvelle révolte des Pays-Bas contre leur gouvernante, 1565. Philippe, à cette nouvelle, envoya en Flandre le duc d'Albe, qui, par sa hauteur et son humeur sanguinaire, était plus propre à augmenter les troubles qu'à les faire cesser. D'après les ordres du roi, les comtes de Horn et d'Egmont eurent la tête tranchée, 1568, et la même année, Philippe, ayant appris que don Carlos, son fils aîné, voulait s'évader pour se rendre en Flandre, il le fit arrêter, et une fois en prison, il lui fit ouvrir les veines dans un bain chaud. En 1569, les Maures restés en Espagne se révoltèrent contre le roi, qui apaisa

la révolte, 1570-1586. Puis, 1580, il s'empara du Portugal sur le roi don Antoine. (V. PORTUGAL.) L'année suivante, 1581, les rebelles des Pays-Bas tinrent une assemblée et publièrent un édit par lequel ils refusaient obéissance à Philippe. Cet édit peut être regardé comme le titre fondamental de la république de Hollande (roy. ce mot). Philippe, pendant les guerres de la Ligue, envoya des troupes en France (V. CHRONOLOGIE DES ROIS DE FRANCE) et mourut en 1598, dans la 72^e année de son âge, après un règne de 45 ans. Il laissa sa couronne à Philippe III, son fils, qui, en 1609, fit la paix avec la Hollande, et publia, la même année, un édit par lequel il enjoignait à tous les Maures de sortir de son royaume. Ce prince mourut en 1621, victime de l'étiquette : se trouvant incommodé par la vapeur d'un brasier, personne n'osa remplir l'emploi de l'officier chargé d'entretenir le feu, et ce fut cette délicatesse qui coûta la vie au monarque. Il eut pour successeur son fils Philippe IV, né en 1603. Ce prince recommença la guerre avec la Hollande, mais la flotte espagnole fut battue en 1624, près de Lima, par celle des Hollandais, dont il reconnut l'indépendance en 1648 par le traité de Munster. En 1653, la guerre éclata entre la France et l'Espagne, et cette dernière ordonna l'enlèvement de l'électeur de Trèves, qui s'était mis sous la protection de la France. Cette guerre, après des succès divers, se termina en 1659, par suite du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV, et la cession à la France du Roussillon, d'une partie de l'Artois et des droits de l'Espagne sur l'Alsace ; mais auparavant, 1640, les Portugais s'étaient révoltés et avaient choisi pour roi le duc de Bragance, qui prit le nom de Jean IV. L'année suivante, 1641, les Catalans s'étaient donnés à Louis XIII, et en 1647, le 7 juillet, les Napolitains se révoltèrent et choisirent pour chef Mazaniello, homme du peuple qui, sept jours après, fut assassiné par ordre du vice-roi ; les rebelles choisirent alors pour chef le duc de Guise. Celui-ci se soutint pendant près de 5 mois contre les forces de toute l'Espagne, et tomba, en 1648, au pouvoir des Espagnols par la trahison de Gennaro, un des chefs des révoltés, qui livra la ville aux assiégeants. Philippe IV mourut en 1665, après un règne de 63 ans, et eut pour successeur son fils Charles II, âgé seulement de 4 ans, sous la tutelle de sa mère Marie-Anne d'Autriche et de six cordeliers nommés par le feu roi. La régente signa, en 1668, la paix avec le Portugal. En 1669, elle fit un traité avec la France, mais la guerre se renouvela, en 1673, entre ces deux puissances, et se termina, en 1678, par la paix de Nimègue, qui coûta à l'Espagne la Franche-Comté et plusieurs places des Pays-Bas. Charles mourut sans enfant le 2 octobre 1700. Avec lui finit la branche aînée de la maison d'Autriche ; la monarchie d'Espagne passa à la maison de Bourbon, par le testament du feu roi en date du 2 octobre de la même année : ce testament appelait à la couronne Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin, fils de Louis XIV. — Ce prince prit le nom de Philippe V. Il était né en 1683, et fit son entrée à Madrid le 14 avril 1701, reconnu par toutes les puissances de l'Europe à l'exception de l'empereur. Mais, le 7 septembre de la même année, l'empire, l'Angleterre et la Hollande formèrent une ligue contre lui, à laquelle se joignirent bientôt la Savoie, le Portugal et le roi de Prusse. Cette guerre fut terminée par le traité d'Utrecht, 11 avril 1713, entre la France, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Prusse et la Savoie, et, le 15 juillet suivant, entre l'Espagne et l'Angleterre à laquelle cette première céda Gibraltar ; et enfin, par le traité de Rastadt signé le 6 mars 1714, entre la France et l'empereur. En 1719, la guerre se déclara entre la

France et l'Espagne, mais elle se termina en 1720, par l'adhésion de Philippe à la quadruple alliance. Puis 4 ans après, 1724, ce prince abdiqua sa couronne en faveur de Louis, son fils aîné, et se retira avec la reine dans le monastère de Saint-Ildefonso. Louis mourut la même année. Alors Philippe, cédant aux pressantes sollicitations de ses sujets, consentit à remonter sur le trône. En 1735, il déclara la guerre à l'empire, fit passer une armée en Italie, sous les ordres du comte de Montrimart, qui s'empara de la Sicile, dont la remise avait été faite, en 1720, à l'empereur. Il en fit déclarer roi l'infant don Carlos, 1735 (V. DEUX-SICILES, rois des), et mourut en 1746, âgé de 63 ans, dans la 46^e année de son règne. Il eut pour successeur son fils Ferdinand, qui prit le nom de Ferdinand VI. Sous le règne de ce prince, 1733, la ville de Quito, dans le Pérou, fut détruite par un tremblement de terre. Ferdinand mourut en 1759 sans laisser de postérité. Il eut pour successeur Charles, troisième du nom, déjà duc de Parme et de Plaisance à la mort d'Antoine Farnèse (V. PARME et PLAISANCE, ducs de), et roi des Deux-Siciles, 1735. Ce prince signa à Versailles, le 15 août 1761, par son ambassadeur, le fameux pacte de famille conclu entre les quatre souverains de la maison de Bourbon, et qui amena, le 4 janvier 1762, la déclaration de guerre de l'Angleterre, à laquelle l'Espagne répondit par une contre-déclaration ; mais la guerre n'eut pas lieu, et la paix fut signée le 3 novembre de la même année à Fontainebleau. Charles, par arrêt de 1767, établit la pragmatique sanction qui expulsait les jésuites de son royaume ; en 1779, il reconnut par un traité la nouvelle république des États-Unis (V. ÉTATS UNIS). Il mourut en 1788, et eut pour successeur son fils Charles IV, prince faible et incapable, qui fut constamment dominé par la reine Marie-Louise de Parme et le favori de cette dernière, don Emmanuel de Godoi, prince de la Paix. Après l'exécution de Louis XVI, 1793, Charles IV déclara la guerre à la France, mais elle ne lui fut pas avantageuse, et bientôt il se vit contraint, non-seulement à conclure la paix, mais encore un traité d'alliance offensive et défensive avec la république française, conclu à Bâle, 22 juillet 1793. Il stipulait que la France abandonnerait toutes ses conquêtes sur les Espagnols, et que l'Espagne céderait à la France la partie espagnole de Saint-Domingue. — Convention d'Aranjuez entre l'ambassadeur de la république et le roi Charles IV, par laquelle le duché de Parme est donné à la France. Le grand duché de Toscane, auquel ont renoncé le grand duc et l'empereur d'Allemagne, est donné en indemnité au duc de Parme. — L'Espagne ayant déclaré la guerre au Portugal, qui s'est allié à l'Angleterre, une armée française se rend sur les frontières du Portugal, où déjà se trouve réunie l'armée du prince de la Paix, 21 avril 1801. — Ces trois puissances signent la paix, et le Portugal se détache de l'Angleterre, 6 juin 1801. — Traité signé à Madrid, qui règle les limites de la Guyane française, 29 septembre 1801. — L'Espagne signe la paix d'Amiens, 25 mars 1802. (V. FRANCE). La guerre s'étant rallumée de nouveau, l'Espagne conserve la neutralité en fournissant à la France une somme de 4 millions en échange des forces qu'elle lui avait promises. — Combat de Trafalgar, 21 septembre 1805, où les flottes combinées de France et d'Espagne sont défaits par la flotte anglaise. L'amiral espagnol Gravina est tué. Des négociations sont entamées entre la maison royale d'Espagne et l'empereur Napoléon pour le mariage d'une princesse de sa famille avec le prince des Asturies, mais elles restent sans résultat, 1807. L'empereur envoie en Espagne toutes ses troupes disponibles sous prétexte d'exécuter le traité si-

gné à Fontainebleau, le 27 octobre 1807, entre Duroc pour la France, et Izquierdo pour l'Espagne, par lequel ces deux puissances s'étaient entendues pour se partager le Portugal. — Des troubles désolent l'Espagne; le roi Charles IV manifeste l'intention d'abandonner le trône; le prince de la Paix Godoi, son favori, est arrêté par le peuple. Charles IV abdique; le prince des Asturies est proclamé roi, sous le nom de Ferdinand VII, et reconnu par tous les ambassadeurs, excepté par celui de France, 19 mars 1808. — Deux jours après, Charles IV écrit à Napoléon et proteste contre son abdication. — Le grand duc de Berg occupe Madrid militairement. Le roi Charles IV, Ferdinand VII et l'infant don Carlos se rendent à Bayonne, 30 avril 1808. — L'empereur, qui déjà s'était rendu dans cette ville, visite le vieux roi. — Une violente insurrection éclate à Madrid, 2 mai 1808. Traité de Bayonne, 5 mai 1808. Charles IV cède tous ses droits sur les Espagnes et les Indes à l'empereur Napoléon. — Le prince des Asturies, Ferdinand VII, adhère à ce traité, 10 mai, et les infants don Carlos et don Antonio, son oncle, signent à Bordeaux l'abandon de tous leurs droits. L'empereur fait venir de Naples son frère Joseph qui doit occuper le trône d'Espagne. Celui-ci, après avoir donné de Bayonne une constitution aux Napolitains, 10 juin, fait de Bayonne l'ouverture solennelle de la junte espagnole, réunie sous la présidence de don Azzanza, 15 juin. Le roi Joseph se rend à Madrid, 20 juillet 1808, et est forcé de quitter cette ville dès le 1^{er} août. — Le 22 août il se retire à Burgos, et les troupes françaises repassent l'Èbre. — Les Anglais envahissent le Portugal et l'insurrection espagnole prend un développement immense. Cuesta, Palafox, Castanos, Réding, Navaro, Clama Ventura, sont à la tête d'une armée qu'on peut évaluer à 80,000 hommes, et tiennent en échec l'armée française, septembre 1808. — Trois batailles considérables sont livrées par eux. Le combat de Burgos, 10 novembre, atteint les insurgés dans leur centre; la droite fut défaite à la bataille d'Espinosa, 12 novembre, et la gauche presque entièrement détruite, 25 novembre. Le 2 décembre, le duc d'Isrie couronne les hauteurs de Madrid. Une première sommation est sans résultat, mais la ville se rend le 4. La junte insurrectionnelle se retire à l'Escorial, auprès des Anglais, et, le 5, l'empereur Napoléon, qui s'est rendu de sa personne en Espagne, abolit l'inquisition et la féodalité. — Les Anglais, qui ont fomenté l'insurrection, s'unissent aux insurgés portugais et espagnols. — Bataille de la Talaveira, où 40,000 Français défont 80,000 Anglais aux ordres de Wellesley, 28 juillet 1809. — Bataille d'Almonacid, 29 juillet. La guerre continue pendant l'année 1810. Les insurgés, battus dans toutes les rencontres, n'occupent que quelques villes et sont réduits à la guerre de montagnes. Le roi Joseph se rend à Rambouillet, auprès de son frère Napoléon, 20 mai 1814. — Les événements de 1812-1813 furent ceux d'une guerre, dans laquelle des insurgés, soutenus par des troupes étrangères, furent souvent vaincus, jamais soumis. Les désastres que la France eut à subir à cette époque ont relevé le courage des Espagnols; ceux-ci, aidés de leurs alliés, menacent la France; mais, le 11 décembre 1813, intervient un traité de paix par lequel l'Espagne est rendue à Ferdinand VII. Ce prince retourne en Espagne; la régence d'Espagne, qui était à Cadix, revient à Madrid; mais les Anglo-Espagnols poursuivent la guerre en dépit de ce traité; ils tentent le passage de l'Adour, janvier 1814; ils sont repoussés par les Béarnais. Mais les événements se pressent et se succèdent. La France, obligée de faire face à l'Europe coalisée contre elle, retire ses forces de l'Espagne. Une ar-

mée anglo-espagnole poursuit le duc de Dalmatie dans sa retraite, et la bataille de Toulouse est livrée, 10 avril 1814. L'Espagne rentra sous la domination de ses anciens rois. Ferdinand VII, pour recouvrer sa couronne, avait beaucoup promis; il avait reconnu la constitution proclamée en haine de la domination française, à Cadix, 1812; une fois sur le trône, il parut oublier cette promesse jusqu'au moment où des troupes destinées pour les colonies espagnoles, réunies dans l'île de Léon, 1820, s'insurgèrent et proclamèrent de nouveau cette constitution, que Ferdinand fut forcé d'accepter. Les Bourbons de France, qui voyaient avec déplaisir un État voisin sous l'empire d'une constitution réellement démocratique, envoyèrent une armée de 100,000 hommes en Espagne, et le gouvernement de ce pays redevint despotique, 1825. La mort de Ferdinand VII, 1832, rendit l'Espagne au gouvernement constitutionnel. Pour son testament, ce prince avait légué la couronne à Isabelle II, sa fille, à l'exclusion de don Carlos, que la loi salique appelait au trône, et désigné pour régente la reine Marie-Christine, mère de la jeune reine. Les événements détruisirent cette prévoyance. Marie-Christine, après avoir lutté longtemps contre don Carlos et contre un parti démocratique, s'est vue contrainte de se réfugier en France, abandonnant la régence au général Espartero, duc de la Victoire.

ESPAGNOLET. V. RIBERA.

ESPINAY. V. SAINT-LUC.

ESPONTON, a. de parade, inventée au commencement du 17^e siècle, et qui alors servait de marque distinctive aux commissaires de guerre. Les officiers et sous-officiers d'infanterie portaient longtemps l'espon-ton; mais il fut retiré aux sous-officiers subalternes par une ordonnance de 1710. Cette arme fut abolie avec la hallebarde en 1736.

ESPRIT (Ordre du Saint-). V. ORDRES DE CHEVALERIE.

ESSARS (Pierre des), surintendant des finances sous Charles VI, condamné à mort et exécuté le 1^{er} juillet 1413, accusé de dilapidation et de lèse-majesté.

ESSEX (Royaume d'), en saxon *East-Seaxe-Nec*, c'est-à-dire royaume de Saxe orientale, était un des sept royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne. **V. HEPTARCHIE.**

ESSEX (Robert Devereux, comte d'), né en 1567, servit comme auxiliaire en Hollande, 1586. Il revint à Londres, 1587, et devint bientôt le favori de la reine Élisabeth, qui le nomma grand écuyer, 1588. Essex fut envoyé au secours de Henri IV, 1591, et s'empara de Calais sur les Espagnols, 1596. Il fut, en 1598, envoyé comme vice-roi en Irlande; mais ce fut le terme de sa fortune; car, ayant soulevé la populace contre la reine, 1601, il fut arrêté, condamné à mort et exécuté le 23 février de la même année. — Le comte d'Essex laissa un fils, nommé comme lui Robert Devereux, auquel Jacques I^{er}, 1603, rendit toutes les prérogatives de sa famille. Sous le règne de Charles II, 1644, le comte d'Essex entra dans l'opposition, et combattit contre l'armée royale à la tête des troupes parlementaires; mais ayant été battu, 1645, on lui retira le commandement. Il mourut en 1646.

ESSLING, ville d'Autriche, à 9 kilom. E. de Vienne, célèbre par la victoire que Napoléon y remporta sur les Autrichiens, commandés par l'archiduc Charles, le 22 mai 1809. Elle valut au maréchal Masséna le titre de prince d'Essling. L'effectif de l'armée autrichienne était de 90,000 hommes, celui des Français, de 50,000. Les généraux Lannes et Saint-Hilaire furent tués dans cette bataille.

ESSONNE, village du département de Seine-et-Oise, à 7 kilom. de Corbeil. Population, 3,000 habitants. Essonne, dont l'ancien nom était *Axona*, n'était dans le principe qu'une maison royale, dont Clotaire 1^{er}, en 560, fit présent à l'abbaye de Saint-Denis. Cette terre et quelques autres furent accordées aux moines par l'abbé Hilduin, 852; alors un bourg se forma et une église fut établie. Aujourd'hui, Essonne se distingue par l'activité de son industrie. Son sol offre en abondance de la tourbe, qu'on exploite depuis le règne de Louis XIII, 1610.

ESTAMPE. V. GRAVURE.

ESTE (Maison d'), une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Italie. Elle tire son nom de la petite ville d'Este, près de Padoue, et a régné sur Este, Padoue, Ferrare, Modène et Reggio. Cette famille descendait de Gui et Lambert, ducs de Toscane, expulsés de leurs États, en 926, par les rois d'Italie. Elle a produit plusieurs branches illustres, et entre autres celle des ducs de Brunswick, qui règne aujourd'hui en Angleterre et dans le Hanovre. (V. **BRUNSWICK**.) Ses membres les plus célèbres sont : Albert Azzo d'Este, né en 1020, qui le premier posséda la ville d'Este; il épousa Cunégonde, héritière des Guelfes d'Aldorf, et fut père de Guelfe, duc de Bavière, qui, en 1071, obtint la Bavière en fief; c'est de lui que descend la branche allemande de la maison d'Este. Albert mourut en 1117. — Obizzo 1^{er} prit le premier le titre de marquis d'Este; il fut nommé, en 1172, podestat de Padoue. — Azzo V, fils d'Obizzo 1^{er}, acquit, par son mariage avec Marcheselle des Andelards, 1176, la souveraineté de Ferrare, et devint par là le chef de tous les Guelfes de la Vénétie. — Son fils, Azzo VI, se fit reconnaître, en 1208, seigneur de Ferrare et de Vérone; il mourut en 1264. — Obizzo II joignit à sa souveraineté d'Este, de Ferrare, celle de Modène, 1288, et de Reggio, 1290. Hercule 1^{er}, de 1471 à 1505, fut le protecteur de l'Arioste et des Strozzi. — Alphonse 1^{er}, fils d'Hercule, épousa, en 1502, la célèbre Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI; il succéda à son père en 1505, et régna jusqu'en 1534. — Alphonse II, petit-fils d'Alphonse 1^{er}, fut duc de Ferrare et de Modène de 1539 à 1597. Il avait passé sa jeunesse en France. Il réunit à sa cour les hommes les plus célèbres de l'Italie, à la tête desquels se trouvait le Tasse; mais, quelque temps après, irrité des liaisons qui existaient entre ce poète et sa sœur Éléonore, il le fit enfermer, et le retint 7 ans captif. (V. **TASSE**.) — César abandonna Ferrare au pape Clément VIII, 1597, et se retira à Modène, où il régna jusqu'en 1628. — Renaud, duc de Modène, 1694, se déclara pour la maison d'Autrichiens lors de la guerre de la succession, 1700. La France s'empara de ses États, 1703; mais il les recouvra, 1756. Mort en 1757. — Enfin Hercule III, duc de Modène en 1780, se vit dépouiller entièrement de ses États par le traité de Campo-Formio, 1797; il ne laissa qu'une fille, Marie-Béatrix, qui avait épousé, en 1771, l'archiduc Ferdinand d'Autriche. De ce mariage sont issus deux enfants, dont l'aîné, François IV, né en 1779, règne actuellement à Modène, et le second, Ferdinand-Charles-Joseph, né en 1781, porte le titre d'archiduc d'Autriche.

ESTRAMADURE, du latin *extrema Duri*, la plus éloignée du Duéro, nom donné en Espagne à 2 provinces, l'une espagnole, l'autre portugaise, parce qu'au temps des Maures elles formaient la province la plus méridionale et la plus éloignée du Duéro. Ces deux provinces furent, dans l'origine, habitées par les Vettones, sur lesquels les Alains s'en emparèrent, 411. Après eux vinrent les Suèves, 420; les Visigoths, 477, et enfin les Maures, 702. Lors de l'expédition du kalifat de Cordoue,

756, elles en firent partie jusqu'au commencement du 11^e siècle. En 1016, elles furent incorporées dans un petit État maure indépendant, qui se composait, outre ces 2 provinces, de l'Alentejo et de l'Algarve. Les Almoravides s'en emparèrent en 1094; mais ils en furent chassés par Abdel-Meoumen, chef des Almohades, 1161. Ce prince étant mort en 1184, les Portugais s'emparèrent d'une partie de cette province; quant à l'autre partie, elle fut conquise par Alphonse IX, roi de Léon, et son fils Ferdinand III, roi de Castille. Le premier prit Alcantara et Mérida, 1229; Caceres et Badajoz, 1230. Le second acheva de la soumettre, 1236-1240.

ESTRÉES (Famille d') doit son nom à la petite ville d'Estrées en Artois; ses illustrations sont :

ESTRÉES (Jean d'), grand maître de l'artillerie, né en 1607, à Ague, mort en 1686. — Estrées (Antoine d'), fils du précédent, grand maître de l'artillerie pendant 40 ans. — Estrées (Gabrielle d'), fille du précédent, maîtresse célèbre de Henri IV, morte, quelques-uns disent empoisonnée, en 1599, au moment d'épouser le roi. — Estrées (François-Annibal d'), frère de Gabrielle, duc et pair, maréchal de France, né en 1572, mort en 1670. — Estrées (Jean, comte d'), fils du précédent, né en 1624, amiral distingué, 1670-1676, maréchal de France, vice-roi de l'Amérique, mort en 1707. — Victor-Marie d'Estrées, son fils, lui succéda dans sa charge de vice-amiral et la remplit avec distinction; il réunit, en 1701, le commandement des flottes française et espagnole sous Philippe V; il prit le nom de maréchal de Cœuvres, et mourut en 1737. — Estrées (Louis-César Letellier, comte d'), maréchal de France, descendant par sa mère du maréchal Victor-Marie; il naquit en 1693, se distingua à Fontenoy, à Lawfeld, etc.; mourut en 1771.

ÉTAIN. Métal le plus léger de tous. Il est cité par Moïse, 1596 av. J.-C., dans son livre des Nombres, comme étant au nombre des métaux. Homère, 907 avant l'ère chrétienne, dit que les héros troyens couvraient de plaques d'étain la tête des chevaux attelés à leurs chars de bataille. Mais la plupart des vases trouvés à Herculanum et à Pompéï étant en cuivre non étamé, on en a tiré cette induction que, dans les derniers siècles de la république, ni les Romains ni les Grecs ne se servaient d'étain. Cependant il est bon d'ajouter que l'on a trouvé, en 1756, dans le comté de Cornouailles (Angleterre), différents vases d'étain couverts d'inscriptions romaines. Dans le moyen âge, l'étain fut employé à divers travaux. Le poète Fortunat, qui écrivait à la fin du 6^e siècle, décrit une église d'Agén qui était couverte de plaques d'étain, et au 14^e siècle, Édouard III institua une cour spéciale pour examiner toutes les difficultés relatives à l'exploitation de ce métal encore très-précieux. Les premiers envois en Europe de l'étain exploité en Orient datent, suivant Munster et Mercator, de 1516 à 1537. Plus tard la mine de Baucá, en Chine, fut découverte, 1711. En France, une mine d'étain fut découverte, en 1819, par l'ingénieur des mines de Cressac, dans le département de la Haute-Vienne, et une autre mine, 1814, dans le département de la Loire-Inférieure, par l'officier de marine la Guerrande.

ÉTAMPES (Ville et comté d'), autrefois *Stampæ*, chef-lieu d'arrondissement (Seine-et-Oise), à 21 kilomètres sud de Versailles. Population, 7,000 habitants. Étampes, qui n'était alors qu'un village, fut ravagé par Rollon, chef des Normands, 911, et fut rebâti par le roi Robert, 996, qui jeta les premiers fondements de son château. Le roi Charles IV l'érigea en comté en faveur de Charles d'Yvreux, son cousin. Auparavant elle n'était que baron-

n'e, ainsi que cela se voit dans ses lettres d'érection en comté, qui sont du mois de septembre 1527. Elle revint à Charles VII qui, en 1422, la réunit à sa couronne : mais Louis XI, son successeur, la donna en fief, 1498, à Jean de Foix, et ne se réserva que la foi et hommage. Gaston de Foix, fils de Jean, ayant été tué à la bataille de Ravennes, 1512, Anne de Bretagne devint comtesse d'Étampes par la donation que lui en fit Louis XII, son mari, 1515. Après la mort de cette princesse, qui arriva l'année suivante, le comté d'Étampes passa à madame, Claude de France, sa sœur aînée, qui depuis fut mariée à François I^{er}, pour lors duc de Valois. Cette princesse mourut en 1524, et le roi donna le comté d'Étampes à Jean de la Barre, premier gentilhomme de sa chambre, pour en jouir sa vie durant, 1526. Après la mort de Jean, François I^{er} érigea Étampes en duché, 1550, en faveur de sa maîtresse, Anne de Pisseleu, qu'il maria à un certain Jean de Brosset. Henri II les dépoilla de ce duché pour en faire don à Diane de Poitiers, sa favorite, mariée à Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie. Charles IX le rendit à Jean de Brosset, 1562. Ce dernier mourut sans postérité, et Henri III, 1576, en gratifia le duc Jean-Casimir pour en jouir sa vie durant. L'année suivante, 1577, Jean-Casimir y ayant renoncé, le roi l'engagea à la duchesse de Montpensier, d'entre les mains de laquelle il le retira pour le donner à Marguerite de Valois, sa sœur, reine de Navarre. Cette dernière le donna à Gabrielle d'Estrees, duchesse de Beaufort, 1593, qui le laissa à César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. — On remarque à Étampes une vieille tour, dite la tour de Guinette, seul reste de l'ancienne forteresse bâtie par le roi Robert, 996. Henri IV s'en étant emparé, 1590, en fit raser les fortifications.

ÉTAMPES (Conciles d'). Trois conciles provinciaux et un concile national. On ignore le sujet du premier concile provincial, qui fut convoqué par Gerduin, archevêque de Sens, 1018. Le second fut assemblé par Richer, archevêque de Sens, 1092, au sujet de l'ordination d'Ives de Chartres, faite par Urbain II, que l'archevêque voulait faire déposer comme s'étant fait ordonner hors du royaume sans permission. Le troisième se tint en 1112, et fut présidé par Daimbert, archevêque de Sens. Il s'y fit plusieurs réglemens pour la réformation des mœurs. Enfin, le concile national tenu à Étampes date de l'an 1150, et fut assemblé, par les soins de Louis le Gros, pour savoir lequel des deux papes, Innocent II et Anaclet II, qu'on appelait Pierre de Léon, serait reconnu. Saint Bernard, qui était l'âme de ce concile, le fit décider en faveur d'Innocent II, qui fut reconnu comme le successeur de saint Pierre.

ÉTAMPES (Anne de PISSELEU, duchesse d'), connue d'abord sous le nom de mademoiselle d'Heilly, naquit en 1508. Elle était fille d'honneur de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}, lorsqu'elle devint la maîtresse de ce prince qui la maria à un certain Jean de Brosset. Il lui donna le comté d'Étampes qu'il érigea plus tard en duché. Elle fit signer à François I^{er} le honteux traité de Crespoy. Puis, après la mort de ce prince, 1547, elle se retira dans ses terres et y mourut dans l'obscurité, 1576.

ÉTATS, assemblées générales réunies dans le but de délibérer sur les affaires importantes du gouvernement d'un royaume ou d'une république. Ces assemblées ne furent d'abord composées que des grands, auxquels on adjoignit d'abord le clergé et ensuite le peuple. Les états, sous la première race, étaient convoqués par ordre du roi au 1^{er} mai, et, sous la seconde, au 1^{er} mars. (Voy. **CHAMPS DE MARS ET DE MAI**.) On y discutait les

affaires les plus importantes de l'État. Les historiens prétendent que la première assemblée des états eut lieu l'an 424, sous Pharamond, et que ce fut cette assemblée qui établit la loi salique. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette loi existait antérieurement à Clovis, et que, sous le règne de ce prince, dans les états de l'année 490, tenus à Aix-la-Chapelle, elle fut augmentée de quelques chapitres qui furent confirmés dans les états de Thionville de l'année suivante. A partir de cette époque, les plus célèbres états furent ceux de 499, tenus par Clovis pour engager ses barons à embrasser le christianisme; ceux de 554, convoqués par Chilbert pour dresser des lois et des ordonnances; ceux de 665, tenus par Clovis II, qui les assembla à Clichy, près Paris, afin de réparer le dommage fait à l'église de Saint-Denis, dont ce prince avait fait enlever la couverture d'argent pour soulager les pauvres; ceux de 742, tenus à Ratisbonne, sous Childéric III, par Carloman, prince des Français; ceux de 744, tenus à Soissons par Pepin, maire du palais; puis ceux de 752, tenus par le même Pepin pour donner la couronne à un prince plus capable de régner que Childéric III. Les états le nommèrent lui-même roi. Ce fut ce prince qui changea la tenue des états; ils eurent lieu le 1^{er} de mars au lieu du 1^{er} de mai, qui était l'époque primitive de la convocation. Il tint les états à Crécy en 754; à Compiègne, 757 et 758; à Worms, 764; à Attigni, 765, et à Bourges, 767. A partir du règne de Charlemagne, les états ne furent plus tenus à des époques périodiques, mais d'après des lettres de convocation du roi; cependant il les convoqua 20 fois pendant le cours de son règne, 768-814, notamment en cette dernière année, pour communiquer aux députés son testament. Louis le Débonnaire les convoqua aussi pour la réformation de la justice, pour faire de nouvelles lois et apaiser les désordres du royaume. Après lui, Charles le Chauve les convoqua en 878; mais après la mort de ce prince, vint la féodalité qui bannit le peuple de ces assemblées, dont la convocation devint de plus en plus rare. Cependant Louis d'Outremer assembla des états, 956. Pour déferer la couronne à Hugues Capet, les grands, les évêques et le peuple s'assemblèrent à Noyon, 987. Louis le Jeune convoqua les états à Paris, 1145, pour le bien de la justice; Philippe-Auguste à Paris, 1188, pour son voyage dans la Terre-Sainte; Louis VII à Paris, 1220, contre les Albigeois, et saint Louis à Paris, 1240, contre Hugues, comte de la Marche, qui refusait l'hommage à Alphonse, comte de Poitiers, frère du roi. A partir du règne de Philippe le Bel, 1285, le peuple fut de nouveau représenté aux états, qui prirent le nom d'états généraux. V. ce mot, **CONSTITUTION FRANÇAISE, DÉPUTÉS**.

ÉTATS GÉNÉRAUX, appelés quelquefois états libres; c'était le nom que l'on donnait aux assemblées générales des députés des trois ordres de la nation, noblesse, clergé et bourgeoisie, lesquels étaient librement élus dans des assemblées générales des membres de chaque ordre. Les deux premiers ordres possédaient à eux seuls la plus grande partie de la propriété territoriale. Ils pouvaient donc exercer une très-grande influence; ils avaient en outre plusieurs privilèges et de nombreuses prérogatives. Quant au dernier, qui à lui seul représentait l'immense majorité de la nation, il était composé de tous ceux qui payaient une taxe, quel qu'en fût le chiffre, et tous étaient électeurs et éligibles. L'émancipation des communes, commencée sous Louis le Gros, 1119, avait été, de la part de la royauté, une nécessité, nous dirons plus, une question d'existence; mais il lui manquait son complément, lequel était la création

des états généraux et l'admission aux états des députés du tiers. Depuis plus de deux siècles, la royauté aux abois ne possédait réellement que les villes du domaine de la couronne, à savoir : Paris et deux autres villes; elle appela à son aide les communes, et ce qui n'était alors qu'un essai devait plus tard porter ses fruits. Sur la fin du 15^e siècle, les rois furent forcés d'avoir recours aux représentants de toute la France. Philippe le Bel, excommunié par le pape, déclaré par lui déchu du droit de régner, abandonné des nobles et du clergé, ne pouvait trouver d'appui que dans la nation elle-même; c'est ce qui amena la convocation des états généraux en 1502. Ils eurent pour mission d'examiner les prétentions de Boniface VIII sur le gouvernement temporel de la France, et dès lors Philippe le Bel fut sauvé. Ce prince réunit les états une seconde fois en 1508, au sujet de l'abolition de l'ordre des Templiers, Louis X, successeur de Philippe, les réunit aussi, en 1515, au sujet des tailles; puis, en 1516 et 1527, autres réunions par suite du couronnement de Philippe V et de Philippe VI; autres en 1536, pendant la captivité du roi Jean. Ce fut pendant leur tenue que le fameux Étienne Marcel, prévôt des marchands, excita des troubles dans Paris. Autres encore en 1580, pour l'établissement de la régence pendant la minorité de Charles VI. Tous ces différents états firent les plus énergiques représentations pour la réforme des abus; principe solennellement reconnu aux états généraux de 1467, sous Louis XI, où les députés du tiers reçurent les mêmes honneurs que ceux accordés au clergé et à la noblesse. Le procès-verbal de cette assemblée fut rédigé par Masselin. En 1560, les états généraux tenus à Orléans, sous Charles IX, rendirent la fameuse ordonnance, dite d'Orléans, qui, jusqu'à la révolution, servit de base à la jurisprudence commerciale. En 1576 et 1588, autres états tenus à Blois et connus sous le nom d'états de Blois; enfin, en 1614, autres sous Louis XIII. Depuis cette époque, un intervalle de 175 ans s'écoule sans qu'il soit même question d'états; les parlements étaient les seules assemblées où les droits de la nation fussent encore défendus par de timides refus d'enregistrement. Enfin la dernière convocation des états généraux eut lieu le 5 mai 1789 à Versailles. Alors le trésor royal était épuisé; les coups d'État tentés par les ministres provoquaient une résistance unanime, et le cri : *États généraux!* qui déjà s'était fait entendre à la fameuse assemblée de Vizille en Dauphiné, 1787, retentit dans toute la France, dès lors il fallut céder. A peine réunis, la noblesse et le clergé refusèrent au tiers de lui laisser prendre part à la vérification des pouvoirs, laquelle devait se faire en commun. Cet ordre alors, le 17 juin, se constitua en Assemblée nationale. Le clergé se réunit enfin à lui, et ensuite la noblesse. Alors l'assemblée prit le titre d'Assemblée constituante, 27 juin. Cette assemblée était composée de 1,214 membres, dont 508 députés du clergé, 285 de la noblesse et 621 du tiers état.

V. ASSEMBLÉE.

ÉTATS PROVINCIAUX, assemblée des députés des trois ordres qui, par suite de la convocation du roi, se réunissaient dans leurs provinces pour en régler l'administration intérieure et voter les subsides nécessaires aux frais généraux de l'administration du royaume. Les provinces qui possédaient ce droit se nommaient pays d'états. Les états du Dauphiné furent supprimés en 1628. Ceux de Provence furent réunis pour la dernière fois en 1631. Ils étaient présidés par l'archevêque d'Aix. Enfin, ceux de Languedoc, présidés par l'évêque de Narbonne, furent supprimés en 1789. On y députait 3 archevêques, 20 évêques, 1 comte, 1 vicomte, 21 barons, les maires et

députés des chefs-lieux de diocèse et les syndics des sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne et Beaucaire. Quelques-uns des pays d'état, le Languedoc, par exemple, était divisé en plusieurs provinces secondaires qui avaient des états particuliers. Tels étaient le Bigorre, le Gévaudan, le Vivarais,

ÉTATS-UNIS, grande contrée de l'Amérique du Nord, bornée au nord par la Nouvelle-Bretagne et le Canada, au sud par le golfe du Mexique et la mer des Antilles, à l'est par l'Océan Atlantique, à l'ouest par le Mexique et le grand Océan, s'étend du 25^e au 52^e latitude nord, et de 70^e à 127^e longitude ouest. Superficie, 520,000,000 hectares. Sa population, qui, en 1790, était de 5,529,528 habitants, se trouve aujourd'hui de 17,400,512, dont 2,569,555 noirs esclaves. Le sol y est très-fertile. Les principales rivières sont le Missouri, le Mio, l'Arkansas, le Connecticut, l'Hudson, le Delaware et le Mississippi. Les États-Unis se divisent en États, qui sont au nombre de vingt-quatre, indépendants les uns des autres et se gouvernant eux-mêmes; en territoires au nombre de cinq, régis par le gouvernement fédéral, et en districts aussi au nombre de cinq, lesquels sont annexés, soit à un État, soit à un territoire. Le climat y varie suivant la latitude, et le sol y est partout fort riche en productions de toute espèce. On y trouve des mines de houille, de sel, d'alun et de soufre. Presque tout le pays, autrefois entièrement couvert d'épaisses forêts, qui disparaissent aujourd'hui peu à peu pour faire place à la culture, est maintenant sillonné de canaux et de chemins de fer qui traversent en tous sens les États-Unis, et transportent en peu de temps le travail des immenses manufactures qui y ont été fondées depuis peu de temps. Le gouvernement des États-Unis est fédératif et républicain. Chaque État agit comme il lui plaît pour toutes les affaires purement locales, mais pour toutes celles qui ont trait à la confédération, il y a un gouvernement général établi à Washington, lequel se compose d'un président nommé pour 4 ans, d'un vice-président, d'un sénat et d'une chambre des représentants. Tous les cultes y sont tolérés.

ÉTATS-UNIS (Vicissitudes des). Jean et Sébastien Cabat, tous deux Vénitiens, reconnurent les premiers les côtes des États-Unis en 1497. Après eux, Pons de Léon découvrit la Floride, 1515; Verrazani les visita, 1524; les Français y abordèrent, 1562 à 1565; et enfin les Anglais s'y établirent, 1584. Gonsold fonda les premiers comptoirs anglais en Virginie, 1602; puis Hudson, 1607, et Jean Smith, 1614, firent d'importantes découvertes dans le nord. Six ans après, les guerres de religion, qui troublèrent la Grande-Bretagne, forcèrent un grand nombre de ses habitants à chercher une autre patrie. Ils s'établirent dans le Massachusetts, 1630; le New-Hampshire, 1621; le Delaware, 1627; le Connecticut et le Maryland, 1633, où ils formèrent plusieurs colonies qui prirent le nom de Nouvelle-Angleterre. On ne leur imposa d'autres conditions que de dépendre de la métropole, qui, ne leur accordant qu'une faible protection, les laissa à peu près maîtres de s'organiser comme ils l'entendraient. Ils formèrent alors de grandes communes indépendantes les unes des autres et auxquelles vinrent se joindre d'autres colonies qui, en 1662, s'établirent dans les deux Carolines, sous les ordres du comte de Clarendon, et en Pensylvanie, sous le commandement de Guillaume Penn, 1681. De leur côté, les Français prirent possession de la Louisiane et du Canada, 1683, et bientôt le territoire américain, partagé entre tant de colonies diverses, devint le théâtre de guerres sanglantes qui éclatèrent en 1753 et se terminèrent, en 1762, par un traité qui enleva aux Français leurs possessions du Ca-

nada et ne leur laissa que la Louisiane. A partir de cette époque, les possessions anglaises ayant pris un accroissement considérable, le gouvernement crut pouvoir établir de nouveaux impôts, 1765. Les colonies réclamèrent; mais, fatigué des prétentions de la métropole, Boston donna le premier signal de la révolte, 1773, et trois ans après, 1776, les colonies du nord et du sud, au nombre de treize, se confédérèrent et proclamèrent leur indépendance. C'étaient les États de New-Hampshire, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Carolines et la Géorgie. La même année les Anglais furent battus à Bunker's-Hill, et les confédérés, ayant établi un congrès à Philadelphie, nommèrent le fameux Washington commandant en chef de l'armée américaine. La guerre alors continua plus opiniâtre que jamais; mais la victoire de Brandevine, 1777, et la reddition du général Burgoyne donnèrent la supériorité aux insurgés. L'année suivante, 1778, par suite d'un traité conclu entre la France et les États-Unis, le comte de Rochambeau partit à la tête d'un corps de troupes auxiliaires pour ce dernier pays, ayant pour lieutenants le général La Fayette, mort en 1836, et l'infortuné Lauzun qui, plus tard, héritier du nom de Biron, paya de son sang, 1793, le dangereux bonheur d'avoir plu à la reine Marie Antoinette. Un autre traité fut également conclu avec l'Espagne, 1779, et, deux ans après, 1781, la capitulation de lord Cornwallis contraignit l'Angleterre à reconnaître l'indépendance des États-Unis. La paix fut signée à Paris le 5 septembre 1783. La guerre se trouvant alors terminée, le congrès s'occupa d'établir une constitution qui fut acceptée en 1787. Plus tard, 1793, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, et alors le président Washington, nommé en 1789, s'employa de déclarer la neutralité des États-Unis, qui, à l'abri de cette neutralité, s'agrandirent par de nombreuses acquisitions, et auxquels se joignirent l'État de Vermont, détaché de New-York, 1791; celui de Tennessee, détaché de la Caroline du nord, 1796; Kentucky, détaché de la Virginie, 1799; Ohio, par création, 1802, et la Louisiane, par achat de la France, 1803. De nouvelles difficultés s'étant élevées entre l'Angleterre et les États-Unis, la guerre fut déclarée en 1812, mais elle se termina en 1815. Depuis lors les États-Unis n'ont pas cessé d'être en paix avec les puissances européennes. Leur territoire, en outre, s'est augmenté de l'État d'Indiana, par création, 1816; du Mississippi, séparé de la Géorgie, 1817; de l'Illinois, par création, 1818; de l'Alabama, détaché de la Géorgie, 1818; de la Floride, par cession de l'Espagne, 1819; du Maine, détaché de la Massachusetts, 1820, et du Missouri, détaché de la Louisiane, 1821.

Chronologie des présidents des États-Unis.

Georges Washington, élu en.....	1789
— 2 ^e fois.....	1793
John Adams.....	1799
Thomas Jefferson.....	1801
— 2 ^e fois.....	1805
James Madison.....	1809
— 2 ^e fois.....	1815
James Monroe.....	1817
— 2 ^e fois.....	1821
John Quincy-Adams.....	1823
Andrew Jackson.....	1829
— 2 ^e fois.....	1832
Martin Van-Buren.....	1837
W. Harrison, puis J. Tyler.....	1841

ÉTENDARD, nom généralement affecté, dans la milice moderne, aux enseignes de cavalerie. Leur forme n'a pas toujours été la même. Du temps de Louis XII, ils étaient longs, étroits, et fendus en signe de banderoles. Sous François I^{er}, ils étaient larges, courts et arrondis par le haut. Aujourd'hui, 1842, ils sont à peu près carrés. On donnait anciennement le nom d'*étendard royal* à une enseigne privilégiée que l'on ne déployait jamais que devant le roi, lorsqu'il paraissait à la tête des armées. V. **BANNIÈRE**, **DRAPEAU**, **ENSEIGNE**, **ORIFLAMME**.

ÉTHELBALD, roi de Mercie, succéda à Ecolfed, 716. Mort, 734. V. **HEPTARCHIE**.

ÉTHELBERT, roi de Kent, monta sur le trône, 566, et mourut, 615. — Ethelbert II, roi en 860, mourut en 866. V. **ANGLETERRE**.

ÉTHELRED I^{er}, successeur de son frère Ethelbert, 866, mourut en 870, des suites des blessures qu'il avait reçues en combattant contre les Danois. — Ethelred II, roi en 978, mort en 1015. V. **ANGLETERRE**.

ÉTHIOPIE, nom donné généralement à tout le bassin du haut Nil, depuis les cataractes jusqu'au cap Delgado. On ne sait presque rien sur l'histoire de ce pays, où les Juifs s'établirent de bonne heure pour commercer. Dans le 1^{er} siècle de notre ère, les Romains conquièrent la partie septentrionale de l'Éthiopie, et l'annexèrent au diocèse d'Égypte sous le nom de *Æthiopia supra Ægyptum*. Le christianisme y fut introduit dans le 4^e siècle.

ÉTIENNE (Saint), premier martyr, était Juif de naissance; il fut lapidé à Jérusalem environ 9 mois après le supplice de J.-C., pour avoir prêché le christianisme et avoir blasphémé contre Dieu et contre Moïse.

ÉTIENNE I^{er} (Saint) succéda, en 235, au pape Lucius; il souffrit le martyre pendant la persécution de l'empereur Valens, 257. — Étienne II, pape, 752, mort en 757. — Étienne III, élu pape en 758, mourut en 772. — Étienne IV succéda à Léon III, 816; il mourut l'année suivante, 817. — Étienne V, successeur d'Adrien III, mort en 891. — Étienne VI remplaça, en 896, le pape Boniface V. — Étienne VII succéda à Léon VI, 929, et mourut, 951. — Étienne VIII remplaça Léon VII, 959; il mourut en 942. — Étienne IX, frère de Godefroi le Barbu, fut élu pape, 1037, et mourut en 1058. V. **PAPES**.

ÉTIENNE DE BLOIS, fils de Henri, comte de Blois, et d'Alice, fille de Guillaume le Conquérant, s'empara du trône d'Angleterre à la mort de Henri I^{er}, 1135, au préjudice de Mathilde, fille et légitime héritière de ce prince. Il mourut en 1154. V. **ANGLETERRE**.

ÉTIENNE I^{er} (Saint), roi de Hongrie, né en 979, succéda, en 997, à son père Gupa, et mourut en 1038. — Étienne II succéda à Coloman II, son père, 1114; il résigna sa couronne à son cousin Onla, 1139, se fit moine, et mourut peu de temps après. — Étienne III succéda, 1151, à Gupa III, son père, et mourut en 1175. — Étienne IV, roi en 1260, après la mort de Bela IV, son père, mourut en 1272. V. **HONGRIE**.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume) est né, le 6 janvier 1770, à Chamonilly, Haute-Marne. Il se livra d'abord à la littérature, et fut, en 1810, nommé censeur du *Journal de l'Empire*, aujourd'hui *des Débats*. Il fut reçu à l'Académie, 1811. M. Étienne parvint à la députation en 1820, et ne fut pas réélu en 1825; mais, en 1827, il fut nommé de nouveau, et signa, en 1830, l'adresse au peuple. Depuis lors il n'a cessé de faire partie de la Chambre, où il a constamment voté avec les centres. On a de lui *Brucys et Palaprat*, 1803; *le Nouveau réveil d'Épiménide*, 1806; *les deux Gendres*, 1811; *l'Intrigante*,

1813; *Pas plus de six plats*, 1814; le Rossignol, les deux Maris, *L'un pour l'autre*.

ETNA, en italien *Gibello*, d'où l'on a fait mont Gibel, nom tiré de l'arabe *djebel*, qui signifie montagne volcanique, située dans la province de Catane, au nord-est de la Sicile. Les anciens prétendaient que les géants Enclade et Typhon avaient été précipités vivants sous l'Etna par Jupiter, à l'époque de la guerre des géants, et que les éruptions fréquentes du volcan provenaient des secousses que faisaient les géants pour se retirer de dessous. Thucydide, 476 av. J.-C., et Pindare, 449, sont les deux premiers auteurs qui parlent de l'Etna. Une des plus célèbres éruptions de l'Etna eut lieu du temps de César, av. J.-C. 70. Diodore de Sicile raconte que la terre communiqua à la mer une chaleur telle, que les vaisseaux à l'ancre en furent brûlés, et les poissons tués jusqu'au milieu des îles Éoliennes. Une autre éruption eut lieu 40 ap. J.-C., et fit fuir à la hâte de la Sicile l'empereur Caligula. Il y eut d'autres éruptions célèbres pendant les années 227, 812 et 1056 de l'ère chrétienne. L'historien Charles Patin, qui parle de cette dernière, prétend que les cendres furent lancées jusqu'à Rome. Autres éruptions pendant les années 1157, 1264, 1285, 1521, 1525, 1529, 1408, 1414, 1444 et 1556. Cette dernière détruisit une partie de la ville de Catane, et combla son port. En 1557, il s'ouvrit un nouveau cratère qui détruisit toute la végétation dans un rayon de plus de 5 lieues. Autres éruptions en 1540, 1543, 1554, 1556, 1579, 1607, 1614, 1654, 1656, 1645, 1650. Une des plus mémorables est sans contredit celle du 11 mars 1669, qui détruisit 14 villes ou villages, que jusqu'alors le feu du volcan n'avait jamais dévastés. En 1685, nouvelle éruption qui coûta la vie à 60,000 habitants de Catane. Autres éruptions en 1682, 1688, 1689, 1692, 1702, 1727, 1732, 1753, 1747. Le 11 mars 1755, un torrent de matière enflammée, haut pour le moins de 100 mètres, se fit jour et parcourut la campagne dans un espace de 5000 mètres. Autres éruptions en 1763 et 1766. L'année suivante, le célèbre baron de Riedesel trouva encore fumante la lave de cette éruption. Autres en 1769, 1780, 1781, 1787 et 1800. Par suite de cette dernière, dans le village de Matragua, situé à 50,000 toises du cratère, le soleil s'obscurcit subitement; on entendit dans l'air un bruit prolongé semblable à des murmures sourds, et une pluie épaisse de scories noires tomba dans le voisinage. Enfin autres éruptions en 1811, 1819, et en dernier lieu en 1850.

ÉTOILE-POLAIRE (Ordre de l'). V. ORDRES DE CHEVALERIE.

ÉTOILE (Ordre de l'), ordre de chevalerie attribué faussement par quelques auteurs au roi Robert, 996, et qui fut réellement institué par le roi Jean, 1352. Les chevaliers devaient être au nombre de 500; ils portaient au cou une chaîne de 5 chaînons entrelacés, qui laissait pendre sur la poitrine une étoile d'or à 5 rais. Cet ordre subsista jusqu'au règne de Charles VIII, 1485, qui l'abolit à cause de l'ordre de Saint-Michel.

ÉTOILE (Pierre de l'), né à Paris, 1640, s'occupait pendant un grand nombre d'années, à recueillir dans un journal tous les faits que sa charge de grand audencier de la chancellerie de Paris le mettait à même de recueillir. Cet ouvrage est une source de précieux renseignements tant sur le règne de Henri III que sur celui de Henri IV. Pierre de l'Étoile mourut en 1611, laissant un fils, Pierre de l'Étoile, qui fut un des premiers membres de l'Académie française, et mourut en 1652.

ÉTOILE, bourg du département de la Drôme, situé

dans une contrée agréable et bien cultivée, mais dont l'origine est inconnue. Il y avait autrefois à Étoile un château que Louis XI habita pendant le long séjour qu'il fit dans le Dauphiné, 1455. Louis étant devenu roi de France à la mort de son père, 1461, la noblesse du Dauphiné s'assembla à Étoile pour tâcher de ressaisir le pouvoir féodal dont elle avait été dépouillée; mais ils furent assiégés par le gouverneur de la province, et contraints à capituler en 1465. Sous François I^{er}, 1515, et Henri II, 1547, Diane de Poitiers, qui avait coutume d'ajouter à son titre de duchesse de Valentinois celui de dame d'Étoile, fit restaurer et embellir le château, qui devint une de ses retraites favorites. Aujourd'hui, son emplacement se trouve couvert par une fabrique de soie et deux moulins.

ÉTOILE (Arc de l') V. ARCS DE TRIOMPHE.

ÉTOLIE, aujourd'hui pays des Souliotes, contrée située au centre de la Grèce, et bornée à l'ouest par l'Achéloüs, au nord par la Thessalie et l'Épire, à l'est par la Doride et la Phocide, au sud par la Locride. L'Étolie fut d'abord habitée par les Curètes, peuples qui, à une époque que l'on ne saurait préciser, furent chassés par Étolus, fils d'Égdnymion, roi d'Élide. Ce prince donna son nom à son nouveau royaume. Pendant la guerre du Péloponèse, av. J.-C. 451, les Étoliens se déclarèrent pour Lacédémone. Après la mort d'Alexandre, ils sortirent de l'obscurité dans laquelle ils étaient restés jusqu'alors, et firent la guerre à Antipater et à Cratère, 355-322. Puis ils s'allièrent avec Antigone Gonatas, 380-245. Après la mort de ce prince, ils eurent à combattre la ligue achéenne, 220-217; mais, secondée par le roi de Macédoine Philippe V, cette dernière eut l'avantage. Alors les Étoliens firent alliance avec les Romains. Bientôt, mécontents de leurs nouveaux alliés, ils appelèrent Antiochus en Grèce, 192; mais, après la défaite de ce prince, 190, ils durent se soumettre au consul Fulvius Nobilior, 189, qui leur laissa leurs lois. Sous Constantin, 505 de J.-C., l'Étolie fit partie de la province d'Illyrie. Après la prise de Constantinople par les Latins, 1205, un prince de la famille impériale, nommé Théodore Lange, fonda une principauté indépendante en Épire et en Étolie, où ses descendants se maintinrent jusqu'en 1452, époque à laquelle le sultan Amurath II s'empara de ce pays. Depuis lors, les Vénitiens tentèrent, mais en vain, de s'emparer de ce pays, qui resta sous le joug ottoman jusqu'à l'an 1821, époque de la régénération de la Grèce. V. GRÈCE.

ÉTRURIE, en latin *Etruria*, contrée célèbre de l'Italie, à l'occident du Tibre, fut d'abord habitée par les Pélasges tyrrhéniens, auxquels se joignirent, vers l'an 1187 av. J.-C., les Étrusques, venus de Rhétie, et qui, ayant fondé dans l'Etrurie 12 villes, établirent un empire, ou plutôt une confédération, dont Flerma, ou Bononia (Bologne), fut la capitale. Vers l'an 800 av. J.-C., ils chassèrent les Ombriens de la contrée de la gauche du Tibre, fondèrent une nouvelle confédération, aussi de 12 villes, et établirent le chef-lieu général de leur confédération à Vulsinies. De 587 à 581, les invasions des Gaulois brisèrent cette confédération, et ne laissèrent indépendantes que quelques cités des *Barena*, nom primitif des Étrusques. Puis, en 424, les Samnites rompirent de même la confédération du sud, en prenant Vulturne (Capoue). En 595, Rome s'empara de Veies, réduisit à demander la paix les villes de Falerie, Tarquinies, Carc, 585-552, soutint 5 grandes guerres contre les Étrusques, 515, 509, 502, 299, 296, 285, et finit par assujettir toute l'Etrurie, de 241 à 224. Au 4^e siècle de l'ère vulgaire, l'Etrurie, sous le nom de Toscane, forma

une des 8 provinces du diocèse d'Italie, puis, au 9^e siècle, un duché particulier. V. TOSCANÈ.

ETRURIE (Royaume d'). Le grand-duché de Toscane ayant été, par suite du traité de Lunéville, 1801, enlevé à la maison d'Autriche pour être érigé en royaume sous le nom de royaume d'Etrurie, il fut donné par échange au prince Louis de Parme, fils de l'infant Ferdinand de Bourbon, duc de Parme. Après la mort de ce prince, le royaume fut gouverné par sa veuve Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne. Cette princesse administra au nom de son fils Louis II, encore en bas âge. Mais, en 1807, elle résigna ses pouvoirs, par suite d'un traité conclu entre la France et l'Espagne. L'année suivante, 1808, le royaume d'Etrurie fut absorbé dans l'empire français, et forma les départements de l'Arno, de l'Ombrone et de Trasimène. Il fut donné, en 1809, à la princesse Elisa, sœur de l'empereur Napoléon, qui prit le nom de grande-duchesse de Toscane, et fut restitué en 1814, par suite du traité de Paris, à l'archiduc Ferdinand III, sur lequel il avait été confisqué en 1801.

EU, en latin *Alga* ou *Auga*, petite ville très-ancienne, chef-lieu de canton du département de la Seine-Inférieure, à 27 kilomètres nord-est de Dieppe. Population, 5,759 habitants. — L'origine de cette ville est antérieure aux premiers temps de la monarchie française, 420. Des restes d'une voie romaine et une ancienne porte de ville flanquée de deux grosses tours attestent que, du temps des Romains, av. J.-C. 70, la ville d'Eu était déjà considérable. En 1475, Louis XI, craignant que les Anglais ne s'en emparassent, la fit réduire en cendres ainsi que sa forteresse, et, depuis cette époque, elle n'a pu se relever de ses ruines. On y remarque l'église paroissiale, édifice d'un beau gothique dont on cite la chapelle souterraine; l'église du collège, fondée par Guillaume 1^{er}, comte d'Eu, frère de Richard II, duc de Normandie, 1042, où l'on voit les tombeaux du duc de Guise, Henri le Balafré, 1588, et de son épouse, Catherine de Clèves, 1635. Près d'Eu, sur la route de Tréport, on voit un beau château royal appartenant au roi Louis-Philippe, et qui contient une magnifique galerie de tableaux historiques.

EU (Vicissitudes du comté d'). On vient de voir que l'origine de la ville remonte au temps des Romains, qui estimaient son territoire à cause de sa grande fertilité. Ils furent érigés en comté en 996, en faveur de Geoffroy, fils naturel de Richard 1^{er}, duc de Normandie. Au 15^e siècle, ce comté passa dans la maison de Brienne; puis, après la mort de Raoul II, exécuté par ordre du roi Jean, 1350, le comté d'Eu fut confisqué et donné, 1352, à Jean d'Artois, dit Sans-Terre. Le comte Charles étant mort sans enfants, 1472, il échut à Jean de Bourgogne, comte de Nevers, et passa depuis, 1661, dans la maison de Guise, par suite du mariage de Henri le Balafré avec Catherine de Clèves, veuve d'Antoine de Croÿ, de la maison de Bourgogne-Nevers. En 1660, le comté fut vendu par Henri II de Lorraine à Marie-Louise d'Orléans, qui en fit don, en 1682, au duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. Il devint ensuite la propriété de la famille de Penthièvre et de celle d'Orléans, qui possède encore aujourd'hui le magnifique château d'Eu.

Chronologie historique des comtes d'Eu. — Le premier fut Geoffroy, fils naturel de Richard 1^{er}, duc de Normandie, qui fut créé, en 996, comte d'Eu et de Brienne, par le duc Richard II, son frère. Il eut pour successeur son fils Gilbert, lequel se brouilla avec le duc Richard, son oncle, et fut dépouillé par ce dernier du comté d'Eu. Gilbert fut tué sous le règne du duc Robert II, par les gens de Raoul de Vaucé, fils de Robert, archevêque de Rouen. Richard donna alors le comté d'Eu à Guil-

laume 1^{er}, son frère naturel, qui eut pour successeur Richard 1^{er}, son fils aîné. Celui-ci servit avantageusement Guillaume le Conquérant, son cousin, dans toutes ses expéditions, soit contre Henri 1^{er}, roi de France, 1064, soit dans la conquête de l'Angleterre, 1066. Il reçut en récompense le comté de Sussex, et mourut en 1090, laissant un fils, Guillaume II, qui lui succéda. Guillaume trahit tour à tour le duc Robert II, son suzerain, 1095, en faveur de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, et ce dernier, en faveur d'Étienne, comte d'Aumale, qu'une conspiration de seigneurs, à la tête de laquelle se trouvait Robert de Mowbray, comte de Northumberland, 1095, voulait mettre sur le trône d'Angleterre. Les biens du comte Guillaume furent confisqués, mais il nia avoir pris part à la conjuration. Il se battit contre Geoffroy Bainard, comte de Chester, son accusateur et son beau-frère. Il fut vaincu dans le combat et condamné à perdre la vue et la faculté de se reproduire, 1096. Il eut alors pour successeur au comté d'Eu Henri 1^{er}, son fils; celui-ci fut au nombre des seigneurs qui, en 1104, appelèrent en Normandie Henri 1^{er}, roi d'Angleterre, frère du duc Robert, et combattit, en 1106, à la journée de Tinchebrai, où le duc fut fait prisonnier. Dans la suite, le comte d'Eu embrassa les intérêts de Guillaume Cliton, fils de Robert; mais le roi d'Angleterre le fit arrêter en 1118 et ne le relâcha qu'après l'avoir contraint à lui livrer ses châteaux pour gage de sa fidélité. Il se trouva, le 20 août 1119, à la bataille de Brenneville, où les Français furent battus; passa ensuite à la Terre-Sainte, d'où il revint en 1121, et mourut en 1140, laissant son comté d'Eu à son fils Jean, qui mourut en 1170, et laissa un fils, Henri II, qui vécut jusqu'en 1185. Ce dernier laissa un fils, Raoul 1^{er}, qui ne lui survécut que 5 ans et laissa, en 1186, le comté d'Eu à sa sœur Alix, mariée à Raoul de Lusignan ou d'Issoudun, qui prit le nom de Raoul II. L'attachement de Raoul pour le roi d'Angleterre attira dans le comté d'Eu, 1188, les armes de la France. En 1214, le comte d'Eu se trouva à la bataille de Bouvines, et combattit contre Philippe-Auguste, roi de France. Ce dernier, pour le punir de sa félonie, confisqua ses terres, et Raoul alors, ne possédant plus rien, passa en Palestine où il se distingua par sa valeur; mais étant mort au siège de Damiette, 1219, Alix, sa veuve, s'accorda avec le roi Philippe-Auguste, qui lui rendit le comté d'Eu. Elle mourut en 1227, et laissa un fils, Raoul, 5^e du nom. Ce dernier, de son mariage avec Yolande, fille de Robert II, comte de Dreux, n'eut qu'une fille, Marie, femme de Alphonse de Brienne, dit d'Acre, lequel se qualifiait comte d'Eu dès l'an 1249. Alphonse était fils de Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, et de Béragère de Castille. Il fut, en 1238, nommé grand chambrier de France et accompagna, en 1270, le roi saint Louis dans la seconde croisade. Marie était morte en 1252 et avait laissé le comté d'Eu à Jean de Brienne 1^{er}, son fils. Ce dernier accompagna saint Louis à la 5^e croisade, 1248, et mourut en 1294. Il eut pour successeur Jean de Brienne II, son fils, qui épousa Jeanne, fille et héritière du comté de Guines, et s'opposa, en vertu de son mariage, à la vente de ce comté, faite en 1285, par le comte Arnoul III, au roi Philippe le Hardi. Le comté de Guines lui fut adjugé, 1293. (V. GUINES, comtes de.) Jean de Brienne fut tué, en 1302, à la bataille de Courtrai. Il eut pour successeur Raoul de Brienne 1^{er}. Ce prince, après la mort de Gaucher de Châtillon, 1350, obtint la charge de connétable de France et fut tué, en 1345, d'un coup de lance qu'il reçut dans un tournoi. Son fils, Raoul de Brienne II, hérita de ses terres et de sa dignité de connétable de France; mais, ayant trempé

dans une conspiration, il eut la tête tranchée à Paris, le 19 août 1530, devant l'hôtel de Nesle, par ordre du roi Jean. En lui finissent les comtes d'Eu de la maison de Brienne. Après sa mort, son comté fut donné, en 1532, par le même roi Jean, à Jean d'Artois, dit Sans-Terre parce qu'il était fils d'un père proscrit, né en 1521, de Robert d'Artois, comte de Beaumont, et de Jeanne de Valois. En 1536, le comte d'Eu fut pris à la bataille de Poitiers et conduit prisonnier en Angleterre, d'où il revint en 1559. Il servit avec distinction sous trois rois consécutifs, Jean, Charles V et Charles VI. En 1582, il accompagna ce dernier dans son expédition de Flandre et commanda l'arrière-garde à la bataille de Rosebecq. Il mourut en 1587, laissant deux fils qui lui succédèrent l'un après l'autre. Le premier, Robert II, ne lui survécut que 4 mois. Le deuxième, Philippe, accompagna Louis II, duc de Bourbon, dans son expédition d'Afrique. Deux ans après, 1592, après le refus d'Enguerrand de Couci et de Guy de la Trémouille, il obtint l'épée de connétable qui venait d'être retirée au sire de Clisson. Philippe se trouva, en 1596, à la bataille de Nicopolis, où il fut fait prisonnier avec Jean, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne. Il fut envoyé à Burse, où il mourut le 15 juin 1597. Charles, son fils aîné, lui succéda, 1597. Ce dernier fut pris, en 1415, à la bataille d'Azincourt et conduit en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1458. Deux ans après, 1440, il refusa de faire partie de la *praguerie Voy.* ce mot. Aussi Charles VII érigea le comté d'Eu en pairie pour récompenser Charles d'Artois des bons services qu'il lui avait rendus. Louis XI, après la bataille de Montlhéry, 1465, le nomma gouverneur de Paris, et, quelques années après, Charles mourut sans enfants, laissant son comté d'Eu à Jean de Bourgogne, comte de Nevers, son neveu. Ce prince mourut en 1491, sans laisser de postérité, et alors, le comté d'Eu passa à Engilbert de Clèves, fils de Jean I^{er}, duc de Clèves, et petit-fils, par sa mère Elisabeth, de Jean de Bourgogne. Engilbert mourut en 1506, laissant un fils, Charles de Clèves, qui mourut en 1521. Après lui, François I^{er}, son fils, fit ériger, 1559, le comté de Nevers en duché. François mourut en 1562, laissant deux fils et deux filles. Le premier de ses fils, François II, mourut l'année suivante, 1563, sans enfants. Le second, Jacques, ne lui survécut que 2 ans. Il laissa ses possessions à ses deux sœurs, Henriette et Catherine. La première eut pour sa part le duché de Nevers et le comté de Rhetel; la deuxième, le comté d'Eu. Catherine épousa, en premières noces, Antoine de Croi, prince de Porcieu, qui mourut en 1567, et, en deuxième noces, le duc de Guise, Henri de Lorraine, surnommé le Balafre, qui la rendit veuve pour la deuxième fois en 1588. Catherine mourut en 1635, laissant de son second mariage plusieurs enfants, dont le premier, Charles de Lorraine, né en 1571, succéda à sa mère dans le comté d'Eu, et mourut en 1640, laissant un fils, Henri de Lorraine, duc de Guise qui, en 1660, vendit le comté d'Eu pour la somme de 2,500,000 livres, à Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston J.-B. de France. Cette princesse en fit don, en 1682, à Louis-Auguste, légitimé de France, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, en faveur duquel le roi rétablit le titre de pairie au comté d'Eu, par lettres patentes du 5 mai 1694.

EUBÉE, autrefois *Eubœa*, aujourd'hui Nègrepont, grande île de la mer Égée, de forme oblongue; elle porta successivement les noms de *Chalcis*, de *Macris* et d'*Abantes*, ce dernier nom à cause des Abantes, ses premiers habitants. Après eux, Eubée fut habitée par les Kistiaux, puis par les Ionieus et enfin par les Athéniens. Ces

derniers, malgré de fréquentes révoltes, la conservèrent jusqu'à l'an 404 av. J.-C., époque à laquelle elle passa sous la domination des Lacédémoniens. Du reste, l'Eubée ne joua jamais qu'un rôle secondaire dans l'histoire de la Grèce. Elle passa, avec le reste de ce pays, sous la domination romaine. V. NÈGREPONT.

EUBULIDE, philosophe de la secte mégarique, né à Milet, environ 560 av. J. C., combattit avec force la doctrine d'Aristote, et se distingua par son habileté dans la dialectique.

EUCLIDE, célèbre mathématicien grec, vivait dans le 5^e siècle av. J.-C. Il enseigna les mathématiques à Alexandrie, sous Ptolémée, fils de Lagus, vers 520 av. J.-C., et compta le roi lui-même au nombre de ses disciples. Euclide mourut à une époque que l'on ne saurait préciser, laissant, sous le titre d'*Éléments*, une sorte d'encyclopédie, divisée en 15 livres, des sciences mathématiques de cette époque, et dont la partie qui traite de la géométrie sert encore aujourd'hui de base à l'enseignement de cette science.

EUCHARISTIE, terme qui signifie en général *actions de grâces*, et qui est le nom du sacrement que Jésus-Christ a institué dans la dernière cène, en distribuant à ses apôtres du pain et du vin, leur disant que ce pain était son corps et ce vin son sang, et qu'ils fissent la même chose en mémoire de lui. Les évêques et les prêtres ont toujours été les seuls qui pussent consacrer l'eucharistie; cependant les actes d'un concile tenu à Paris, 829, prouvent que l'eucharistie avait été publiquement administrée par des femmes dans les églises de quelques paroisses des Gaules. Jusqu'au 12^e siècle, les fidèles la recevaient sous les deux espèces du pain et du vin, tant dans l'Eglise latine que dans l'Eglise grecque. Depuis, l'usage s'est introduit dans l'Eglise latine de ne la recevoir que sous une seule espèce. Néanmoins, les rois de France à leur sacre, les diacres et les sous-diacres qui servaient le célébrant aux messes solennelles dans l'abbaye de Saint-Denis, communiaient toujours sous les deux espèces. Le pape Pie IV, voulant prévenir les progrès de la réforme en Allemagne, autorisa, en 1564, différents évêques de ce pays à permettre à certains prêtres de leur clergé d'administrer la communion sous les deux espèces: mais le pape Pie V, 1576, retira ces pouvoirs et ordonna, sous peine d'excommunication, d'obéir au décret du concile de Trente, 1545-1563, touchant la communion sous une seule espèce. La présence du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie a été attaquée par Jean Scot Érigène dans le 9^e siècle, et ensuite par Béranger dans le 11^e. Ce dernier fut condamné dans plusieurs conciles, et la doctrine de la présence réelle se trouva établie dans toutes les églises d'Orient et d'Occident. Dans le 14^e siècle la doctrine de Béranger a été renouvelée, d'abord par Luther, ensuite par Zuingle, et en dernier lieu par Calvin, qui prétendait que l'eucharistie ne renfermait réellement que la vertu du corps et du sang de Jésus-Christ. Ces sentiments, contraires à la doctrine de l'Eglise romaine, furent condamnés aux conférences de Worms, 1540, où l'on reconnut qu'en recevant l'eucharistie on recevait le corps et le sang de Jésus-Christ.

EUCLIDE vivait vers la 94^e olympiade, 405 av. J.-C., et fut le premier archonte d'Athènes, immédiatement après l'expulsion des 50 tyrans. Ce fut sous son administration que l'on revisa les lois de la république, et que l'on adopta l'alphabet Ionien de 24 lettres, au lieu de l'ancien usité jusque-là.

EUDES, duc d'Aquitaine, succéda à son père Boggis en 688, et mourut en 755. V. **AQUITAINE**.

EUDES, comte de Paris et duc de France, était fils

ainé de Robert le Fort, il défendit Paris assiégé par les Normands, 885, et fut proclamé, 888, roi de la France occidentale. Il mourut en 898.

EUDÈS I^{er}, surnommé Borel, duc de Bourgogne, succéda à Hugues I^{er}, son frère, et mourut en 1105. — Eudes II, fils de Hugues II, gouverna la Bourgogne pendant 40 ans et mourut en 1162. — Eudes III, fils de Hugues III, se trouvait à la bataille de Bouvines, 1214, et mourut en 1208. — Eudes IV succéda en 1515 à Hugues V, son frère, et mourut en 1530. V. **BOURGOGNE**.

EUDOXE DE CNIDE, astronome grec, s'était formé à l'école des Égyptiens et fut le premier qui régularisa l'année chez les Grecs. Il mourut en 552 av. J.-C., laissant trois ouvrages dont les titres seuls sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont le *Période de la terre*, les *Phénomènes* et le *Miroir*.

EUDOXE, patriarche de Constantinople, 560, embrassa l'arianisme et persécuta constamment les catholiques. Il mourut en 570.

EUDOXIE (*Macrembolitssa*), impératrice d'Orient, 1059, fut tutrice de ses trois fils : Constantin, Michel et Andronic. Le second de ses enfants, Michel, 1071, la fit renfermer dans un couvent. Eudoxie cultiva les lettres et a laissé un ouvrage intitulé *Ionia*, dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque royale.

EUGÈNE I^{er} (Saint), vicaire général de l'Église pendant la captivité de saint Martin, succéda à ce pontife, 635, et mourut en 658. — Eugène II, successeur de Pascal I^{er}, 824, mourut en 827. — Eugène III, pape en 1145, mourut en 1154. — Eugène IV, élevé sur la chaire pontificale, 1431, eut un règne fort agité et mourut à Rome en 1447. V. **PAPES**.

EUGÈNE enseignait la rhétorique et la grammaire à Vienne (Dauphiné) lorsque le comte Arbogast, révolté contre Théodose, le fit déclarer empereur. Eugène, vaincu par Théodose, 394, fut décapité sur le champ de bataille.

EUGÈNE (François DE SAVOIE, dit le prince), généralissime des armées de l'Empereur, naquit à Paris, 1663, d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, petit-fils de Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais, voulant quitter cette carrière, il sollicita un régiment de Louis XIV et ne put l'obtenir. Il se rendit alors en Allemagne et servit d'abord comme volontaire sous les ordres du prince de Conti, puis sous ceux de Charles V, duc de Lorraine, et de Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, avec lesquels il fit la campagne de Hongrie. Il obtint, en 1697, le commandement de l'armée impériale, et reçut alors de Louis XIV, qui voulait se l'attacher, le bâton de maréchal de France, mais il le refusa. La même année, il gagna, sur les Turcs, la bataille de Zenta, qui fut suivie de la paix de Carlowitz. Pendant la guerre de la succession, 1701, il s'empara du Mantouan et termina la campagne par la prise de la Mirandole. En 1704, il gagna, sur les Français et les Bavaurois, la bataille de Höchstädt. L'année suivante, 1705, il fut repoussé en Italie par le duc de Vendôme ; mais, en 1706, il fit rentrer le Milanais sous les ordres de l'Empereur et contraignit les troupes françaises et espagnoles à évacuer la Lombardie, 1707. Eugène gagna, en 1708, le combat d'Oudenarde ; en 1709, la bataille de Malplaquet, s'empara du Quesnoy, 1712 ; et enfin signa avec le maréchal de Villars la paix de Rastadt, 1714. L'année suivante, il marcha de nouveau contre les Turcs et remporta sur eux, 1716, la célèbre bataille de Peterwaradin. En 1733, lors de la guerre au sujet de la succession au trône de Pologne, Eugène re-

prit le commandement de l'armée impériale, mais cette fois il laissa prendre Philisbourg sous ses yeux, se hâta de signer la paix, et retourna à Vienne, où il mourut en 1756.

EUGÈNE BEAUHARNAIS. V. BEAUHARNAIS.

EULALIE (Sainte), vierge et martyre, née à Mérida (Espagne) vers l'an 296, souffrit le martyre en 308, sous la persécution de Dioclétien. Elle était à peine âgée de 12 ans, et fut enterrée par les chrétiens dans le lieu même où elle souffrit le martyre. On y a bâti depuis une magnifique église.

EULER (Léonard), l'un des plus illustres géomètres du 18^e siècle, naquit à Bâle en 1707, et y reçut des leçons de géométrie du savant professeur Jean Bernoulli. Il accompagna les fils de son maître en Russie, 1727, et vint, en 1741, se fixer à Berlin. Il retourna à Saint-Petersbourg, 1765, et il y mourut en 1785 d'une attaque d'apoplexie foudroyante, laissant un nombre prodigieux d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons *l'Introduction à l'analyse de l'infini*, Lausanne, 1748 ; *la Science navale*, 1749 ; *les Institutions de calcul différentiel*, 1775, et le *Calcul intégral*, 1768. — Euler laissa plusieurs enfants. Le premier, Jean-Albert, né à Saint-Petersbourg, 1754, mourut en 1800. Il partagea avec l'abbé Bossut le prix proposé par l'Académie française, 1761, *Sur la meilleure manière de lester et d'arrimer un vaisseau*. Le deuxième, Charles, né en 1740, exerça la médecine à Saint-Petersbourg et fut médecin de l'empereur ; et le troisième, Christophe, né en 1745 à Berlin, appliqua avec succès les mathématiques au génie militaire.

EUMÈNES, un des plus grands généraux d'Alexandre, était né à Cardie (Thrace) de parents obscurs, et ne dut son élévation qu'à son propre mérite. Il obtint à la mort d'Alexandre, 425, la Paphlagonie et la Cappadoce. Il se ligua avec Perdicas et combattit Antipater et Antigone ; mais, trahi par Appollonide, un de ses lieutenants, il perdit une grande bataille à Orainicus en Cappadoce, l'an 320 de J.-C., et se retira alors dans la forteresse de Nora. Trahi une seconde fois par ses soldats, 315, Eumènes fut livré à Antigone, qui le laissa mourir de faim.

EUMÈNES. V. PERGAME.

EUNOPE, hérésiarque du 4^e siècle, adopta les opinions d'Aétius, et fut ordonné évêque de Cyzique, 560. Ses opinions le firent exiler en Mauritanie. Quant à ses disciples, connus sous le nom d'*Eunomiens*, ils furent pros crits, vers l'an 580, par un édit de Gratien, et leur secte s'éteignit sous Théodose.

EUPHÉMIE, vierge de Chalcédoine et martyre sous Dioclétien, vers l'an 307.

EUPHROSINE, impératrice d'Orient, femme d'Alexis III, 1195. Son orgueil lui attira la haine des grands, qui la firent descendre du trône et renfermer dans un monastère, d'où elle sortit peu de temps après et recouvra tout son crédit. Lors de la conquête de Constantinople, 1204, elle alla rejoindre son époux qui avait pris la fuite l'année précédente ; et mourut à Larta (Épire), 1215.

EURIC, roi des Visigoths, succéda, 746, à Théodoric II, son père. Il mourut en 785. V. **ESPAGNE**.

EURIPIDE, l'un des plus grands poètes tragiques grecs, naquit à Salamine l'an 480 av. J.-C. Il étudia la philosophie sous Anaxagore, et se livra ensuite à la poésie. On ignore l'époque de sa retraite à la cour d'Archélaüs, roi d'Athènes, qui l'accueillit avec distinction, le combla d'honneurs et l'éleva même, dit-on, au poste de ministre d'État. Il mourut à l'âge de 78 ans, 402 avant J.-C., laissant 84 tragédies, dont 19 seulement sont parvenues jusqu'à nous. Deux de ces pièces, *l'Hippolyte* et

l'Iphigénie en Aulide, ont enrichi la scène française de deux chefs-d'œuvre, *l'Iphigénie en Aulide* et la *Phèdre* de Racine.

EUROPE, en latin *Europa*, une des 5 parties du monde, la plus petite pour la superficie, la 2^e pour la population, l'Asie tenant le 1^{er} rang, mais la plus riche, la plus éclairée, la plus civilisée et la plus puissante. Elle s'étend de 54° 52' à 76° 58' latitude nord, et de 25° 5' longitude ouest à 60° longitude est. Elle est bornée au nord par la mer Glaciale, au sud par la Méditerranée, à l'ouest par l'Atlantique, à l'est par la mer Caspienne, les monts Ourals et le Kara. Sa superficie est de 5,900 kilom. de longueur sur 5,500 de largeur, et sa population de 290,000,000 habitants. — L'Europe est divisée en 16 États principaux, dont 4 au nord, qui sont les Iles-Britanniques, le Danemark, la Suède et la Russie; 7 au centre, savoir : la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse, et 5 au sud : l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, la Turquie et la Grèce. Sous le rapport politique, elle est partagée entre 29 États souverains indépendants les uns des autres, qui sont : 1^o les 5 empires de Russie, d'Autriche et de Turquie; 2^o les 15 royaumes de la Grande-Bretagne, de Suède, de Norvège, de Danemark, de France, de Belgique, de Hollande, de Prusse, de Portugal, d'Espagne, des Deux-Siciles, de Grèce et de Sardaigne; les 2 confédérations Germanique et Suisse; 4^o le grand-duché de Toscane; 5^o les États de l'Église; 6^o les 3 duchés de Parme, Modène et Lucques; 7^o les 4 principautés de Monaco, Serbie, Moldavie et Valachie; 8^o enfin les républiques de Cracovie et des Iles-Ioniennes. Elle est hérissée dans le centre de hautes montagnes, les Alpes, d'où sortent de nombreuses ramifications qui forment elles-mêmes des chaînes particulières, qui sont, en Italie, les Apennins; en France, le Jura, les Vosges, les Cévennes; en Espagne, les Pyrénées, la Sierra-Morena; en Hongrie, les Carpathes; en Turquie, le Balcan, et en Suède, les Dofrines ou Alpes scandinaves, qui séparent ce pays de la Norvège. Elle est baignée au nord par la mer Glaciale et la mer Baltique, à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par la mer Méditerranée et la mer Adriatique. Ses principaux fleuves sont : le Volga, l'Oural, le Don, le Danube, le Pô, le Rhin, la Vistule, l'Elbe, l'Oder, le Rhône, la Loire, la Seine, l'Èbre, le Tage, la Tamise, l'Escaut et la Meuse. L'Europe jouit d'un climat très-varié. On y trouve des fruits de toute espèce, des variétés nombreuses d'animaux; peu d'or et d'argent, mais de la houille, de l'étain, du cuivre, du plomb, et surtout du fer en grande quantité. La religion dominante est le christianisme; mais il se divise en plusieurs églises, dites catholique romaine, dont le rite est suivi en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, en Autriche, en Irlande et en Belgique; luthérienne ou calviniste, en Allemagne, en Suisse, en Suède, en Norvège et en Hollande; anglicane, en Angleterre; presbytérienne, en Écosse; grecque, en Grèce et en Russie, et enfin mahométane, en Turquie. On y trouve aussi quantité de juifs, surtout en Allemagne. La plupart des gouvernements de l'Europe sont monarchiques; mais les uns sont absolus, comme la Russie, la Prusse, l'Autriche, le Danemark, et une partie de la Confédération germanique; les autres, au contraire, constitutionnels représentatifs, comme la France, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Suède. Les puissances de l'Europe les plus prépondérantes sont : la Russie, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse, ce qui fait qu'on les nomme communément les grandes puissances.

EUROPE (Vicissitudes de l'). *première période avant*

J.-C. — Les premiers habitants de l'Europe vinrent de l'Asie; ce furent, et simultanément d'abord, les *Vénètes*, les *Vendéens* ou *Vandales*, qui prirent plus tard le nom de *Slaves*, les *Astiens*, les *Finnois*, les *Germaines*, les *Gaulois*, etc. (V. les art. **CELTES**, **CELTIQUE**, pour les dates des différentes migrations de ces peuples.) Vers l'an 1858 av. J.-C., Inachus, Égyptien, aborda dans le Péloponèse, où il fonda la ville d'Argos. Trois siècles après, 1557, Cécrops vint s'établir à Athènes; Lelex, 1516, à Sparte; Cadmus, 1494, à Thèbes; Sisyphe, 1526, à Corinthe, et bientôt la Grèce s'éleva au plus haut degré de civilisation. Mais alors trop petite pour contenir sa nombreuse population, elle envoya de nombreuses colonies d'Ioniens dans l'Asie Mineure. Nélée, leur chef, chassa les Cariens, massacra les Milésiens, et donna leurs femmes à ses soldats. Il fonda alors ou réunit 12 villes, dont les principales étaient Milet et Éphèse, et établit entre elles une association ou ligue pour leur défense mutuelle, qui fut longtemps connue sous le nom de *ligue ionique*. A peu près dans le même temps, Hippoclès et Mégasthène, Grecs de nation, bâtirent la ville de Cumes, et une colonie de Doriens émigrés jeta les fondements de Thurium, depuis Halicarnasse. En Grèce, Lycorgue donna des lois à Sparte, avant Jésus-Christ 845; et pendant qu'à Lacédémone on créait les éphores, magistrats destinés à réprimer les excès de l'autorité royale, 760, Romulus, 755, jetait les fondements de Rome, qui devait conquérir non-seulement toute l'Italie, mais encore étendre sa domination sur l'Europe presque entière, sur de vastes contrées de l'Asie et de l'Afrique. Bientôt eut lieu en Grèce la première guerre générale, dite *guerre messénienne*, 685, qui contribua puissamment à favoriser les migrations. Les Phocéens abordèrent dans les Gaules, et y bâtirent Marseille, environ 600 av. J.-C. Dans le même temps, les Cimmériens, chassés d'Asie, puis les Scythes émigrent et se répandent en Germanie. Bellovèse et Sigovèse émigrent aussi, traitant à leur suite 500,000 Gaulois. Le premier alla en Italie, où il fonda la Gaule cisalpine; le second passa le Rhin, traversa la Germanie et l'Illyrie, et, par un bizarre rapprochement de deux excursions contraires, pendant que les Grecs, abordant dans les Gaules, y fondaient la ville de Marseille, les Gaulois, arrivés en Grèce, y pillaient Delphes. Deux siècles après, de puissantes guerres remuèrent profondément l'Europe. La guerre persique eut lieu en 495; celle du Péloponèse, 451 av. J.-C.; celle des Samnites, en Italie, 341. A peu près vers la même époque, Alexandre le Grand faisait raser les murs de Thèbes, 335; puis, passant en Asie, il allait, après avoir fondé le plus vaste empire connu, mourir à Babylone, av. J.-C. 323. Le 5^e siècle av. l'ère chrétienne fut célèbre par la ligue achéenne, qui, en 284, jeta un dernier lustre sur la Grèce. En Italie, eurent lieu de grandes guerres qui prirent le nom de puniques, l'une en 264, l'autre en 219 av. J.-C.; cette dernière se termina par la victoire de Zama, remportée par le consul Publius Cornélius Scipion, dit *l'Africain*, sur les Carthaginois, commandés par Annibal. Les suites de cette victoire valurent aux Romains la possession de toute l'Italie. Appelés bientôt en Grèce par les Étoliens, av. J.-C. environ 200, pour les défendre contre les empiètements de la ligue achéenne, le consul Flavius Melchior s'empara de la Grèce, 189, et lui laissa ses lois. 40 ans après eut lieu la 5^e guerre punique. 149, guerre qui dura 3 ans, et se termina par la chute de Carthage, 158. Sur la fin de ce siècle, les Teutons et les Cimbres, peuples d'origine scandinave, émigrèrent de la Suède, traversèrent l'Allemagne, se répandirent dans les Gaules, et allaient passer en Italie, quand ils furent dé-

faits dans les plaines d'Orange, par le consul Marius, av. J.-C. 105. Jules César forma le premier triumvirat avec Crassus et Pompée, av. J.-C. 60; il s'empara des Gaules vers l'an 50, et fut assassiné à Rome, par Junius Brutus, l'an 44. Il eut pour successeur Octave, qui, l'année suivante, 45, forma le deuxième triumvirat avec Lepidus et Antoine; mais Lepidus étant mort, les deux autres se déclarèrent la guerre, et virent leur querelle à Actium, où Antoine, vaincu, céda l'empire du monde à son rival, av. J.-C. 51.

Deuxième période après Jésus-Christ. — Après la mort d'Antoine, Octave réunit en sa personne toute la puissance, qui jusqu'alors avait été partagée entre les différents chefs de la république, et, bien qu'il n'ait pas porté ostensiblement le nom d'empereur, il en exerça du moins toute la puissance. L'empire qu'il avait fondé dura jusqu'à l'an de J.-C. 593, époque de la mort de Valentinien II, après lequel il y eut 2 empereurs; le premier, Honorius, demeura à Rome, et prit le nom d'empereur d'Occident; l'autre, Arcadius, régna à Constantinople, et prit celui d'empereur d'Orient. Le premier de ces empires s'éteignit en 476, sous Romulus Augustule, dernier empereur d'Occident, qui fut assiégé dans Rome par Odoacre, roi des Hérules, déposé par ce barbare et relégué au château de Lucallane, en Campanie, où il passa le reste de ses jours avec une pension de 6,000 livres d'or. Mais, avant cette chute, l'empire avait été plusieurs fois envahi par les peuples barbares. Les Alains, les premiers, conduits par Respendail, leur roi, avaient passé le Rhin en 406; ils furent suivis par les Visigoths, 411; les Bourguignons, 455, et les Francs, 420. Dans le Nord, les Angles et les Saxons émigrèrent aussi, et abordèrent en Angleterre, 450; mais ils ne s'y établirent définitivement que dans le 8^e siècle. En Italie, Venise fut fondée par les peuples qui s'étaient devant Atila et ses Huns, 452; bientôt Théodoric II parut à la tête des Ostrogoths. Dans le siècle suivant, 568, les Lombards s'emparèrent de l'Italie; puis, deux siècles après, les Sarrasins, appelés par le comte Julien, 712, arrivèrent en Espagne, détruisirent la monarchie des Goths, et passèrent de là dans les Gaules, où ils furent taillés en pièces, 750, par Charles Martel, père de Pepin. La fin du 8^e siècle vit la chute du royaume des Lombards en Italie, 768, et le 9^e commença par la création du deuxième empire d'Occident par Charlemagne; mais un siècle ne s'était pas écoulé, que déjà ce vaste empire, formé de la plus grande partie de l'Europe occidentale, était démembré, 888, et faisait place à la féodalité, qui d'abord minée par Louis XI, fut détruite par Richelieu, 1441-1645. Des ruines de l'empire de Charlemagne sortirent les royaumes particuliers de France, d'Allemagne, d'Italie, de Lorraine, de Provence, d'Aquitaine et de Bourgogne. Dans le même siècle, les puissances du Nord sortirent de leur obscurité. En 842, les Polonais élurent pour duc Piast de Craswic, simple paysan, qui devint le fondateur de leur Etat, et quelques années après, 861, Rurik, chef des Russes, prit le nom de grand-duc de Russie. Alors on vit aussi la Suède, la Norvège et le Danemark commencer à prendre rang parmi les Etats européens. Dans le Midi, au contraire, les Maures commencèrent à reculer devant les rois chrétiens de Léon, de Castille, d'Aragon et de Portugal. En 1024, commencèrent les querelles entre les papes et les empereurs, querelles relatives au droit d'investiture, et qui durèrent 5 siècles, 1026, arrivés des premiers aventuriers normands en France et en Italie, et enfin, en 1066, conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Le même siècle vit encore naître les croisades,

pèlerinages guerriers qui commencèrent en 1099, et se terminèrent en 1270, à la mort de saint Louis, sur les côtes d'Afrique. Le 13^e siècle vit la prise de Constantinople par les Latins, 1205, et leur expulsion, 1261. Puis, au 15^e après la chute de l'empire d'Orient et la prise de Constantinople, par Amurat, 1455, d'un côté, et l'entière expulsion des Maures de l'Espagne par Ferdinand le Catholique, 1466, d'un autre, tous les grands États de l'Europe se trouvèrent à peu près fondés. On n'a plus guère à citer depuis cette époque que les Provinces-Unies ou des Pays-Bas, détachées de la monarchie espagnole au 16^e siècle, et le royaume de Prusse créé au 18^e siècle seulement. Toutefois, parmi les grands événements de l'Europe, nous ne saurions passer sous silence la chute définitive des Stuarts, 1668, et l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, 1700. Le 18^e siècle vit aussi le développement de la Russie, puissance jusqu'alors, pour ainsi dire, confinée en Asie, et la propagation des théories des philosophes français et allemands qui amenèrent la révolution française de 1789. La guerre générale qui éclata alors changea un instant la face de l'Europe, et donna naissance à de nouveaux États; mais, après la chute de l'empire français, 1814, l'ancien ordre de choses fut rétabli presque partout. Les délimitations fixées alors subsistent encore aujourd'hui, 1842, à l'exception de celles de l'empire ottoman, duquel la Grèce s'est définitivement séparée, 1827, et de celles du royaume des Pays-Bas, partagé, depuis 1851, au royaume de Hollande et en royaume de Belgique. — Les grandes guerres que l'Europe a eu à soutenir pendant le cours de ces deux périodes sont, dans la première, 1^o la guerre messénienne, av. J.-C. 685; 2^o la guerre persique, 496; 3^o la guerre du Péloponèse, 451; 4^o les deux premières guerres puniques, la première 264, et la deuxième 219 av. J.-C. Dans la deuxième, ce sont, 1^o la guerre entre les Français et les Anglais, guerre qui commença en 1116, et dura 500 ans, à quelques intervalles près; 2^o la guerre de trente ans, commencée en 1618 et terminée en 1648; 3^o la guerre de la succession, 1700-1715; 4^o la guerre de sept ans, 1756-1762, et enfin la guerre de la révolution, 1792-1815.

EUSÈBE (Pamphile), évêque de Césarée, naquit vers l'an 267. Il fut un des fauteurs secrets des ariens et l'ennemi de saint Athanase, qui combattait cette hérésie. Il mourut en 538, laissant un grand nombre d'ouvrages, dont le plus remarquable est une *Histoire ecclésiastique*, publiée à Paris, 1659, 10 volumes.

EUSÈBE DE SAMOSATE, évêque de cette ville dans le 4^e siècle, souscrivit au symbole de Nicée dans le concile d'Antioche, 353, et la fermeté avec laquelle il s'opposa à la doctrine d'Arius lui attira de nombreuses persécutions. Eusèbe mourut vers l'an 379, et est honoré par l'Eglise comme un martyr.

EUSTACHE (Barthélemi), médecin anatomiste du 16^e siècle, naquit à San Severino, Marche d'Ancone, et mourut à Rome, 1574. Il a laissé plusieurs *opuscules* et *tables anatomiques*.

EUTROPE, historien latin du 4^e siècle, a laissé, entre autres ouvrages, un *Breviarium rerum Romanorum*, imprimé à Rome, 1241.

EUTYCHÈS, hérésiarque grec, né à Constantinople vers la fin du 4^e siècle, se consacra dès sa jeunesse à la vie monastique. Son ardeur à combattre l'hérésie de Nestorius, et l'ignorance des questions obscures qu'il agitaient, l'entraînèrent lui-même dans l'hétérodoxie. Le dogme principal du nestorianisme était l'existence de deux personnes en Jésus-Christ. Eutychès rejeta les deux natures reconnues par l'Eglise, et cette opinion, que ses

moines adoptèrent d'abord, se répandit bientôt au dehors. Eutychès fut accusé par Eusèbe de Dorylée et Flavien, patriarche de Constantinople. Il fut obligé de comparaître dans un concile tenu à Éphèse, et qui reçut le nom de *Brigandage d'Éphèse* à cause des violences qui s'y commirent, 449; mais, secrètement soutenu par l'empereur Théodose II, il fut absous. Après la mort de ce prince, Eutychès fut condamné dans le concile de Chalcédoine, 451, et mourut peu de temps après, âgé d'environ 75 ans.

EUTYCHIUS, pape, successeur de saint Félix I^{er}, 275, mourut en 285. V. **PAPES**.

EVAGRE, patriarche d'Antioche, fut élu à la place de Paulin, 588, et mourut en 592, laissant une traduction, du grec en latin, de la *Vie de saint Antoine*, par saint Athanase.

ÉVANGÉLIQUE (Église). On donna ce nom dans le duché de Nassau à la fusion qui, pendant l'année 1817, se fit entre les calvinistes et les luthériens. Cette même fusion eut encore lieu pendant le cours de la même année, d'abord à Francfort-sur-le-Mein, puis à Weimar, et l'année suivante, 1818, dans la Bavière rhénane. Elle se propagea aussi dans la province d'Anhalt Bernbourg, 1819; dans le grand duché de Bade, 1821, et dans la Hesse, 1822. En France, toutefois, elle ne s'est pas entièrement opérée.

ÉVANS, nom de plusieurs savants illustres. — Évans (Arisé), astrologue du 17^e siècle, s'occupa d'astrologie et de nécromancie. — Évans (Abel), poète anglais, était vicaire de Saint-Gilles, à Oxford, vers l'an 1711. Il a laissé plusieurs poésies. — Évans (Jean), théologien non conformiste, né en 1680, mort en 1750. — Évans (Aleh), ministre anglais de la religion dissidente, mort en 1791, a publié des sermons sur la doctrine des Écritures, sur le Fils et le Saint-Esprit. — Évans (Guillaume-David), jurisconsulte anglais, mort en 1821, a laissé différents ouvrages de jurisprudence.

ÉVARISTE (Saint), succéda à saint Clément vers l'an 100 de J.-C. Il fut persécuté sous Trajan et mourut en l'an 109. V. **PAPES**.

ÈVE, compagne d'Adam et mère de tous les hommes, fut, d'après la Genèse, le dernier être sorti des mains de Dieu et formée par lui d'une côte d'Adam, pour devenir l'os de ses os et la chair de sa chair, selon la Genèse, 4004 av. J.-C. Le texte sacré ne nous apprend pas à quel âge elle mourut. Les mahométans ont sa mémoire en vénération et célèbrent sa fête, ainsi que celle d'Adam, le 19 novembre.

ÈVÈMÈRE, philosophe grec, natif de Messine, vivait dans le 4^e siècle av. J.-C. Il fut ami de Cassandre, roi de Macédoine, qui le chargea de plusieurs opérations importantes. On le regarde comme l'auteur du système qui explique la mythologie par l'histoire. Ses écrits furent traduits en latin par Ennius, 1591, et par Hesselius, 1707.

ÉVÈQUE. Le nom d'évêque vient du mot grec επσκοπος, qui signifie inspecteur. Il se trouve quelquefois dans la version des Septantes, d'où les apôtres l'ont peut-être tiré. Il était fort en usage à Athènes et dans les colonies grecques de l'Asie. Dans les premiers siècles de l'Église, la juridiction, qu'on a depuis appelée épiscopale, ne dépendait pas de l'évêque seul, non plus que la distribution des offrandes, mais de toute l'assemblée des prêtres conjointement avec l'évêque, qui avait néanmoins la principale intendance en sa qualité d'évêque. Cela a duré tant qu'il n'y a eu dans chaque ville qu'une église, qu'un autel et qu'une assemblée de prêtres jointe à son évêque. Les évêques alors étaient élus par le clergé et par le

peuple, et ordonnés par le métropolitain. Depuis, les princes séculiers se sont mêlés de ces élections et s'en sont rendus les maîtres. Autrefois les évêques seuls administraient le baptême et la pénitence publique; mais, aujourd'hui, de leur ancienne prérogative, ils n'ont conservé que celle d'ordonner les prêtres et les diacres, et d'administrer la confirmation. Pendant tout le temps de la féodalité, 888-1461, les évêques ont été, pour la plupart, princes souverains de leurs diocèses, mais aujourd'hui leur juridiction est toute spirituelle. Ils portent, pour marque de leur dignité, la crosse, l'anneau, la croix pastorale et la mitre. — Les évêques *in partibus infidelium* sont coadjuteurs d'un évêque diocésain. Comme on ne peut nommer deux personnes au même évêché, ces coadjuteurs prennent le titre d'une église sous la domination des infidèles. V. **ARCHEVÊQUE**.

EVESHAM, petite ville d'Angleterre, dans le Wocester, située à 24 kilomètres sud-est de cette dernière, célèbre par la bataille qui s'y livra, 1265, entre Simon de Montfort, comte de Leicester, et le prince Édouard, qui depuis fut roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard I^{er}. Simon de Montfort y fut tué.

ÉVORA, petite ville de Portugal, à 128 kilomètres est de Lisbonne, fut autrefois la résidence de Sertorius, av. J. C. 79, qui l'entoura de murailles. Les Espagnols s'en emparèrent, 1665, mais le maréchal de Scomberg la reprit peu de temps après.

EVRAIN, bourg situé sur le canal d'Ile-et-Rance (Côtes-du-Nord), est la patrie du célèbre Jean de Beaumanoir, qui vainquit les Anglais au combat des Trente, 1251, et de cet autre Beaumanoir qui soutint, à Nantes, un combat judiciaire contre le sire de Tournemine, 1500. — C'est encore tout près d'Evran que se trouve la lande où fut conclu, le 12 juillet 1563, un traité entre Charles de Blois et Jean de Montfort pour partager la Bretagne, traité qui fut rompu peu de temps après.

ÉVREUX, en latin *Ebroicum*, chef-lieu du département de l'Eure, sur l'Iton, à 90 kilomètres ouest de Paris. Population, 10,287 habitants. Cette ville, fort ancienne, doit son origine aux Eburoviques, *Eburovici*, qui, sous le règne d'Auguste, av. J.-C. 50, fondèrent l'ancienne ville de Mediolanum-Aulercorum, sur l'emplacement de la commune actuelle du viell Evreux, qui possède encore les restes d'un aqueduc de 4 lieues de longueur, de bains et de nombreuses constructions. Ammien Marcellin, qui écrivait vers l'an 590, cite cette ville immédiatement après Rouen et Tours comme la plus remarquable de la deuxième Lyonnaise; elle fut détruite au commencement du 5^e siècle, et les habitants se réfugièrent dans un vallon voisin de leur ancienne demeure, et y bâtirent, sur les bords de l'Iton, la ville actuelle d'Évreux, dont saint Taurin et saint Landulphe furent les premiers évêques. Saccagée, 892, par Rollon, chef des Normands, elle fut, dès 989, gouvernée par des comtes particuliers. La ville d'Évreux fut prise, en 1120, par Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et saccagée, en 1193, par Philippe-Auguste, qui voulut par là venger la mort de la garnison de cette ville et de douze chevaliers français, massacrés en 1293 par Jean-sans-Terre, qui s'y était retiré en apprenant le retour de son frère Richard Cœur-de-Lion. Pendant la guerre de la France et de l'Angleterre, elle fut prise en 1441 et le fut encore une fois à la suite de la bataille d'Ivry, par le maréchal de Biron. Sous la Fronde, 1645-1658, elle fut assiégée par les troupes royales. C'est à Évreux que François I^{er} fit, en 1540, un petit essai de l'inquisition, que Paul III l'engageait à établir en France; mais ce projet n'eut pas de suite. A la Convention nationale, la ville d'Évreux fut re-

présentée par Buzot, homme aussi remarquable par son grand talent que par l'indépendance de son caractère. — L'édifice le plus remarquable de cette ville est la cathédrale construite avec beaucoup d'art et qui existait, disent les historiens, longtemps avant que Rollon pénétrât en Normandie, 892. Elle a été restaurée sous Louis XI, 1572, par les soins du cardinal La Ballue, alors évêque d'Évreux. Ensuite vient le couvent de Saint-Taurin, ravagé par les Normands, mais rebâti, en 1686, par Richard II, duc de Normandie. Puis la tour de la grosse horloge, bâtie sous la domination des Anglais, 1417. On remarquait naguère dans les environs d'Évreux le château de Navarre. L'ancien château bâti, en 1552, par Jeanne de France n'existe plus. Celni dont nous voulons parler était dû à Godefroy de Bouillon, qui en fit jeter les fondements, en 1686, sur les desins de J.-H. Mansard. Après le divorce de Napoléon, 1809, l'impératrice Joséphine vint habiter le château de Navarre, où elle a laissé les souvenirs de bienfaisance et de grâces qui s'attachaient partout à sa personne. Le domaine de Navarre était naguère la propriété de son petit-fils, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui a été autorisé à le vendre, par ordonnance du 6 février 1854.

ÈVREUX (Vicissitudes du comté d'). Ce comté fut donné à Robert, fils de Richard I^{er}, duc de Normandie, 989, et sa postérité l'a possédé jusqu'à l'an 1104, époque à laquelle Amauri IV de Montfort, neveu de Guillaume le Bâtard, et, après lui, ses descendants en disputèrent la possession aux rois d'Angleterre, qui finirent par s'en emparer. Philippe-Auguste, roi de France, après avoir pris deux fois la ville d'Évreux, se fit céder tout le comté par Jean-sans-Terre, 1200, et le réunit à la couronne, qui le conserva jusqu'à l'an 1507, époque à laquelle Philippe le Bel le donna en apanage à Louis, 5^e fils de Philippe le Hardi. En 1517, Philippe le Long érigea le comté d'Évreux en pairie; puis, quelques années après, 1528, Philippe le Sage, fils de Louis, devint roi de Navarre par son mariage avec Jeanne II, fille de Louis le Hutin. Le comté fut confisqué, en 1578, par Charles V sur Charles le Mauvais, fils de Philippe le Sage, puis cédé définitivement à la France, en 1404, par Charles III, dit le Noble, fils de Charles le Mauvais. Il reçut en échange une rente de 42,000 livres. En 1569, Charles IX donna le comté à son frère le duc d'Alençon, qui le conserva jusqu'à sa mort, 1584. Il fut alors réuni à la couronne, et en fut de nouveau détaché par Louis XIII, 1642, qui le donna, avec d'autres domaines, à Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, en échange de la principauté de Sedan. La maison de Bouillon conserva le comté d'Évreux jusqu'à la révolution, 1789.

Chronologie historique des comtes d'Évreux. — Robert, fils de Richard I^{er}, duc de Normandie, et de Gonnar, sa concubine, fut nommé premier comte d'Évreux par son père, 889. Robert fut aussi nommé la même année archevêque de Rouen, et mourut en 1037, laissant un fils, Richard, qui hérita de son comté d'Évreux. Il l'accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, et mourut en 1067. Son fils Guillaume lui succéda. Il avait combattu en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquérant, 1070, et fut compris dans le partage des terres que le roi d'Angleterre fit à ses chevaliers; mais, en 1076, Guillaume d'Angleterre étant venu en Normandie, il s'empara du château d'Évreux, que le comte Guillaume recouvra toutefois à la mort de ce prince, 1087. Ce comte guerroya toute sa vie contre ses voisins, il fut banni deux fois de son pays et mourut en 1118 sans laisser d'enfants. A sa mort, Amauri de Montfort, fils de Simon de Montfort et d'Agnès d'Évreux, sœur de Guil-

laume, se mit en possession du comté d'Évreux comme lui revenant à titre d'héritage par suite de la mort de son oncle. Il soutint son droit contre Henri, roi d'Angleterre, qui voulait s'en emparer, et mourut en 1157. Il eut pour successeur Amauri II, son fils, qui mourut en 1145. Celui-ci eut pour successeur Simon, dit le Chauve, qui, en 1159, remit entre les mains de Henri II, roi d'Angleterre, tous les châteaux qu'il possédait dans la Beauce. Simon mourut en 1181 et fut père d'Amauri III, sur lequel le roi Jean s'empara du comté d'Évreux, et le céda, en 1200, au roi Philippe-Auguste, qui le réunit au domaine de la couronne.

Chronologie historique des comtes d'Évreux de la maison de France. — Le roi Philippe le Hardi avait, par son testament, fait une pension annuelle et perpétuelle de 15,000 livres, assignées sur des terres nobles, au prince Louis, son fils, né de son second mariage avec Marie de Brabant. Philippe le Bel, son successeur, donna, en 1507, à ce prince, le comté d'Évreux, avec quelques autres terres, pour lui tenir lieu de cette principauté. Louis accompagna, en 1515, le roi Louis le Hutin dans son expédition de Flandre, et vit son comté d'Évreux érigé en pairie par Philippe le Long, 1516. Il mourut en 1519 et eut pour successeur Philippe le Sage, son fils, qui devint roi de Navarre par suite de son mariage avec Jeanne II, fille de Louis le Hutin. Philippe mourut en 1545, et laissa son comté d'Évreux à Charles, dit le Mauvais, son fils. Ce prince devint, en 1549, roi de Navarre, par la mort de sa mère, et fut nommé, en 1551, lieutenant du roi en Languedoc. Deux ans après, 1553, il épousa Jeanne, fille du roi Jean; mais, en 1554, Charles ayant fait assassiner le connétable de la Cerda, se retira en Navarre, d'où il fut rappelé, 1555. En 1556, il séduisit le dauphin Charles et l'entraîna dans une conspiration contre son père; mais, l'année suivante, il fut arrêté à Rouen par le roi Jean, qui l'envoya prisonnier à Paris. Il fut élargi en 1557 et se mit alors à la tête des révoltés parisiens, puis il signa, en 1570, un traité avec le roi d'Angleterre contre le roi de France, et Charles V, pour le punir, confisqua son comté d'Évreux en 1578. Il mourut en 1587, laissant entre autres fils Charles II, dit le Noble, qui lui succéda. Ce prince, en 1404, fit un traité avec le roi Charles VI et lui céda définitivement le comté d'Évreux en échange d'une rente de 12,000 livres.

EXARQUE, nom donné, sous les empereurs d'Orient, aux préfets qui gouvernaient la partie de l'Italie soumise à ces empereurs. Le patrice Flavius Longinus fut le premier exarque de Ravenne, où il établit sa résidence en l'an 568. Après lui l'on vit 18 autres exarques. Le dernier fut Eutychius, dont la puissance fut anéantie par la prise de Ravenne, par Astolphe, roi des Lombards, 752. L'exarchat contenait les villes de Ravenne, Cesène, Imola, Bologne, Modène, Mantoue et Aquilée.

Succession chronologique des exarques de Ravenne.

568 Longinus.	649 Olympius.
585 Smaragde, 1 ^{re} fois.	650 Théodore Calliopas,
587 Romain.	2 ^e fois.
598 Callinique.	687 Jean.
602 Smaragde, 2 ^e fois.	702 Théophylacte.
610 Jean Remigès.	710 Jean Rizocope.
614 Eleuthère.	715 Scholastique.
619 Isaac.	725 Paul.
643 Théodore Calliopas,	728 Eutychius.
1 ^{re} fois.	

EXCELMANS (Remi-Joseph-Isidore) est né à Bar-le-Duc, le 15 novembre 1775. Il entra très-jeune dans la carrière des armes, et se distingua à la conquête de Na-

ples, 1799, où il servait comme attaché à l'état-major du général Eblé. Il fut nommé colonel à Austerlitz, 1805, général de brigade, 1807, et général de division, 1812. Décoré du grand cordon de la Légion d'honneur, 1815, il fit la campagne de France à la tête de la vieille garde, 1814. En 1815, il se rendit à l'armée du Nord, et, après la désastreuse journée de Waterloo, il ramena sa division sous les murs de la capitale. Au retour des Bourbons, il fut porté sur la liste de proscription, et ne reentra en France qu'en 1819. La révolution de juillet l'a fait siéger à la chambre des pairs; mais là encore le général Excelmans a donné des preuves de son noble caractère, 1854, en se faisant solidaire de la flétrissante accusation portée par M. Carrel contre les juges du maréchal Ney.

EXCOMMUNICATION. Le mot d'excommunication signifie en général séparation de communication ou de commerce entre des personnes qui auparavant étaient en communication. Prise comme châtimement, l'excommunication était une punition anciennement infligée dans l'Inde par les brahmes; ceux contre qui elle était prononcée ne faisaient plus partie de leur caste ou tribu, et étaient regardés comme infâmes. Cette peine se trouvait aussi en usage parmi les juifs, qui frappaient d'excommunication pour impureté et pour crimes. Dans les premiers siècles de l'Eglise, elle fut introduite dans la jurisprudence ecclésiastique des chrétiens, et arma bientôt les pontifes d'un grand pouvoir. Les plus célèbres excommunications dont l'histoire ait gardé le souvenir sont 1° celle qui fut prononcée en 996, par le pape Grégoire V, contre Robert, roi de France; ce prince avait épousé Berthe, veuve de Eudes I^{er}, comte de Blois, sa parente à un degré défendu par l'Eglise, et fut, pour ce motif, excommunié par le pape, qui délia ses sujets du serment de fidélité, et le contraignit ainsi à répudier la princesse qu'il aimait pour épouser Constance, fille du comte d'Arles et de Provence, qui le rendit malheureux par son caractère altier et turbulent; 2° celle qui fut prononcée en 1075, par le pape Grégoire VII, contre Henri IV, empereur d'Allemagne, à la sollicitation des Saxons révoltés contre ce prince; 3° celle fulminée en 1200, par Innocent III, contre Philippe-Auguste, roi de France, pour contraindre ce prince à reprendre Ingelburge, princesse danoise, qu'il avait épousée en 1192, et répudiée en 1195, et à répudier au contraire Agnès de Méranie, qu'il avait épousée en 1196, après son divorce; Philippe ayant refusé d'obtempérer aux désirs du saint-père, le pape frappa le royaume d'interdit, et le roi, trop grand pour ne pas immoler ses propres affections au bonheur de ses sujets, eut le louable courage de se séparer d'Agnès, qui mourut de chagrin la même année, 1201, et de rappeler Ingelburge qu'il n'aimait pas; 4° celle qui fut prononcée en 1207, par le même Innocent III, contre Raymond VI, comte de Toulouse, et le fils de ce prince, au sujet des Albigeois que ces princes protégeaient. Leurs sujets furent déliés du serment de fidélité, et leurs États donnés à Simon de Montfort, général de la croisade publiée contre eux; mais ils finirent par triompher de leurs ennemis, et, ayant été absous en 1210, ils recouvrèrent leurs États; 5° enfin celle prononcée par Boniface VIII contre Philippe le Bel, roi de France; elle amena la première convocation des états généraux, réunis par le roi en 1302, pour leur soumettre la cause de ses démêlés avec le saint-siège; celle de Pie VII lan-

cée contre Napoléon, le 10 juin 1809. — Les papes, non contents d'excommunier les monarques et les provinces, finirent par excommunier leurs propres officiers. Le *Journal de Paris* de Grassius, maître des cérémonies de la cour de Rome sous Léon X, nous apprend que ce pape défendit, en 1514, au maître du palais, sous peine d'excommunication, de souffrir qu'un sermon excédât une demi-heure, et en 1517 il chargea le maître des cérémonies de rappeler à cet officier que le concile de Laïran avait fixé à un quart d'heure au plus la durée d'un sermon. Aujourd'hui, 1842, l'excommunication n'est plus guère en usage que dans l'Eglise anglicane; l'excommunié ne peut être juré; il ne peut déposer dans aucune cour de justice, et est incapable d'interférer aucune action personnelle à qui que ce soit; bien plus, si, 40 jours après la publication dans l'Eglise de la sentence de la cour ecclésiastique, le condamné n'a pas obéi, l'évêque peut dénoncer cette rébellion au roi. Alors une cédule du schérif fait arrêter l'excommunié, qui est détenu dans la prison du comté, jusqu'à ce que sa réconciliation soit attestée par l'évêque.

EXMOUTH (Edouard PELLEW, lord), amiral anglais, naquit à Douvres, 1757. Il entra dans la marine à l'âge de 14 ans et se trouvait capitaine de vaisseau, 1782. Il devint contre-amiral, 1804, et vice-amiral, 1808. Il bombardait la ville d'Alger, 1816, et força le dey à lui remettre 1,200 esclaves. Lord Exmouth mourut en 1855.

EXTRAVAGANTES, nom donné aux constitutions papales postérieures aux Clémentines (bulles de Clément V), 1308, et dont la plupart ont été publiées par Jean XII, 1516. **V. DROIT CANONIQUE.**

EXTRÊME-ONCTION, sacrement ainsi nommé parce que c'est la dernière des onctions que l'on fait sur les fidèles. Ce sacrement a été institué par Jésus-Christ et a été immédiatement en usage parmi ses disciples. On se sert pour l'administrer d'huile d'olive pure et bénite. Le prêtre, qui seul peut l'administrer, applique l'onction sainte en forme de croix, et avec le pouce, sur les organes des cinq sens et sur les reins ou la poitrine; puis il essuie l'onction avec de petits pèloons de coton ou d'éponge, que l'on brûle ensuite. Dans l'Eglise grecque, les simples prêtres bénissent, de même que les évêques, l'huile employée dans l'extrême-onction. Mais, pour que l'administration de ce sacrement soit légale en Orient, l'assistance de sept prêtres, ou au moins de trois, est indispensable, et chacun d'eux dit des prières particulières. Les Vaudois, vers l'an 1200, rejetaient ce sacrement, parce qu'ils prétendaient qu'on ne le donnait qu'aux riches.

EXUPÈRE, célèbre rhéteur qui vivait à Toulouse pendant le 4^e siècle. Il devint préfet d'Espagne, 535, et mourut sur la fin du 4^e siècle.

EYLAU, ville des États prussiens, à 56 kilom. sud-est de Königsberg; population, 2,200 habitants. Ce lieu est célèbre par une grande bataille qui s'y livra au commencement du 19^e siècle, et dans laquelle l'empereur Napoléon défit les Russes et les Prussiens, 7 et 8 février 1807.

ÉZÉCHIAS, roi de Juda, naquit vers 746 et mourut vers l'an 694 av. J.-C. **V. JÉRUSALEM**, rois de.

ÉZÉCHIEL, le troisième des grands prophètes de Juda, fut amené prisonnier à Babylone, avec le roi Jéchonias, vers l'an 599 av. J.-C. On ne connaît ni l'époque, ni le genre de sa mort. Ses prophéties sont composées de 48 chapitres, et le sens en est fort obscur.

F, 6^e lettre de l'alphabet, désigne dans les abréviations le mot *filius* ou le mot *fecit*. Autrefois on marquait, à Rome, d'une F au front les esclaves fugitifs, ce qui signifiait *fugitivus*. Cette marque s'est perpétuée de nos jours; car, avant 1850, on marquait en France les condamnés aux bagues des lettres T F, ce qui signifiait *traux forcés*.

FABER (Basile), lexicographe, né en 1520, à Soraw, enseigna les humanités à Magdebourg, fut maître de l'université d'Erfurth, et mourut en 1575.

FABERT (Abraham de), né à Metz, 1599, se trouvait, en 1627, au siège de la Rochelle, où il servait en qualité de major, puis au siège d'Arras, 1640, et à celui de Perpignan, 1642. Il obtint, en 1646, le grade de lieutenant général, et en 1658 le bâton de maréchal de France. Fabert mourut en 1662, gouverneur de Sedan.

FABIENS, nom donné à 506 guerriers, tous de la famille de Fabia, qui, l'an 477 av. J.-C., sous le consulat de Fabius Vibulanus, combattirent à eux seuls les Véiens; mais, étant tombés dans une embuscade, ils furent accablés par le nombre et finirent par succomber.

FABIUS, une des plus illustres familles de Rome, qui comptait, outre les Fabiens dont nous venons de parler : — Fabius Maximus Bullianus, maître de la cavalerie sous le dictateur Papirius Cursor, 325 av. J.-C. Il combattit les Samnites malgré l'absence du dictateur, et leur tua 20,000 hommes. Ses exploits lui méritèrent le surnom de *Maximus*, très-grand, qui fut conservé dans sa famille; et Fabius Maximus Verrucosus, surnommé *Cunctator*, temporisateur; ce dernier 5 fois consul, de 255 à 209, fut nommé dictateur, 217, pour être opposé à Annibal, qu'il amusa par des délais et des feintes, sans jamais lui livrer bataille. De cette manière, il l'eût forcé, ainsi que toute son armée, de se rendre à discrétion, sans un stratagème qui sauva le général ennemi. Il mourut en l'an 203 av. J.-C.

FABRE D'ÉGLANTINE (Ph.-François Nazaire), né à Carcassonne, 1753, était déjà connu au Théâtre-Français, lorsque éclata la révolution, 1789, dont il adopta les principes avec la plus grande ardeur. Il fut député à la Convention nationale, 1792, y vota la mort de Louis XVI, et fut dans la suite accusé d'avoir reçu 100,000 fr. de la compagnie des Indes pour falsifier un décret qui excluait les administrateurs de la compagnie de la liquidation de leurs propres comptes. Fabre d'Églantine fut condamné et exécuté avec Danton et Camille Desmoulins, le 5 août 1794. Ses meilleures pièces sont : *le Présomp-tueux*, 1789; *la Suite du Misanthrope*, 1790; *l'Intrigue épistolaire*, 1790, et *les Précepteurs*, 1790.

FABRÉ PALAPRAT (Bernard-Raymond), docteur en médecine, est né à Cordes, département du Tarn, le 23 mai 1775. Il obtint le diplôme de docteur, 1798, et depuis lors il a constamment exercé la médecine à Paris, où il a publié un grand nombre d'ouvrages, et entre autres un traité sur le *Galeanisme appliqué à la médecine*. En 1814, M. Fabré Palaprat combattit sous les murs de Paris les ennemis de la France, et prodigua les secours de son art aux défenseurs qu'il voyait tomber autour de lui. Outre ses titres comme médecin, M. Fa-

bré Palaprat est encore célèbre comme grand maître de l'ordre des Templiers, dignité qui lui a été conférée le 4 novembre 1804, dans le *convent général* de cet ordre célèbre, et il a pris rang, sous le nom de Bernard-Raymond, après Claude-Matthieu Rodis de Chevillon, nommé régent de l'ordre depuis 1792, époque de la mort de Cossé-Brissac, qui en était grand maître depuis 1776.

FABRE D'OLIVET, littérateur, né à Ganges (Hérault), en 1767, prétendit avoir découvert la clef des hiéroglyphes, et avoir retrouvé le vrai sens de la langue hébraïque. Il publia dans ce but la *Langue hébraïque instituée*, et mourut en 1825.

FABRE (Jean-Raymond-Auguste), autre littérateur, né en 1792, s'est distingué dans les lettres, et a fondé, en 1829, le journal la *Tribune*. Il est mort en 1851, laissant la *Calédonie*, poème en 12 chants, 1825; *Histoire du siège de Missolonghi*, 1826, et des *Mémoires historiques sur la révolution*, 1825.

FABRICIUS, général romain, aussi célèbre par sa pauvreté que par son désintéressement. Il fut 2 fois consul, la première l'an 282, et la seconde l'an 278 av. J.-C. Dans l'intervalle de ces deux nominations, il fut envoyé auprès de Pyrrhus, roi d'Épire, pour traiter de l'échange des prisonniers. En 275, Fabricius fut nommé censeur, et quelques années après, il mourut si pauvre, que l'État fut obligé de doter sa fille, et de faire les frais de ses funérailles.

FABRIQUE, manufacture où l'on fabrique l'ouvrage d'un usage ordinaire. Les plus anciennes fabriques ne remontent qu'au 15^e siècle, époque à laquelle l'industrie en Flandre amena la découverte de procédés ignorés jusqu'alors. Depuis le règne de Louis XIV, 1643, l'émulation de l'Angleterre, les découvertes en chimie, et les nombreuses machines que l'on a inventées, ont amené l'industrie manufacturière au point où elle en est aujourd'hui. Elles sont rangées en 3 classes : 1^o celles qui, étant dangereuses, ne peuvent être formées au-dedans des villes; 2^o celles dont le voisinage est plus supportable; 3^o celles qui n'offrent point d'inconvénients.

FABROT (Charles-Annibal), jurisconsulte, né à Aix, 1580, où il était professeur de droit et avocat. Il se lia avec les principaux personnages de son temps, entre autres le président Durair et le chancelier Séguier, qui l'attirèrent à Paris. Il y mourut en 1659, laissant la traduction latine du code formé par l'empereur Léon le philosophe, sous le nom de *Basiliques*.

FACTION, nom donné aux partis dans un royaume, dans une ville, dans un corps de troupes, et qui sont mus par des passions, des intérêts différents. Les principales factions dont l'histoire ait conservé le souvenir sont : 1^o en 1641, la faction des *indépendants*, en Angleterre, qui, au milieu des convulsions que faisaient naître d'une part les royalistes dont le dessein était de rétablir le despotisme, les puritains, dont le but était d'humilier les évêques, et les épiscopaux qui tentaient eux-mêmes d'écraser le parti calviniste puritain, voulurent se servir des fautes de ces trois partis pour devenir leur maître; Cromwel se servit des indépendants comme de gens propres à favoriser ses desseins; 2^o 1647, celle des *aplani-seurs*,

aussien Angleterre, cette faction voulait exploiter l'anarchie provenant d'un parlement méprisé, d'une grande ville divisée, d'une armée audacieuse et d'un roi prisonnier, pour mettre tout au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'État, ni dans l'Église; 5° 1701, celle des *libres penseurs*, ainsi nommés en Angleterre, parce que ceux qui en faisaient partie ne pensaient que pour s'affranchir de toute espèce de frein, pour contredire toutes les institutions, et pour exciter à franchir toutes les limites au-delà desquelles les idées s'égarèrent et la liberté devient désordre; 4° 1738, celle des *chapeaux et des bonnets*, en Suède, fomentées par les Français; la faction des chapeaux, attachée à la prérogative royale, voulait rétablir l'administration de Charles IX, de Gustave-Adolphe et de Charles-Gustave, elle comptait dans ses rangs la noblesse et le clergé; celle des bonnets était attachée aux privilèges du sénat, et appuyée par la bourgeoisie, 5° celles des *démocrates et des aristocrates* qui se formèrent en France vers le mois de juin 1789, dans le sein de l'Assemblée nationale; et prirent, les premiers le nom de démocrates, ou d'amis du gouvernement du peuple, les seconds celui d'aristocrates, ou amis du gouvernement des grands; 6° enfin celles des *patriotes*, 1813, et des *ultra*, 1816. Outre ces factions, il en est d'autres pour lesquelles nous renvoyons aux articles spéciaux qui leur ont été consacrés; ce sont celles des *Guelphes* et des *Gibelins*, 1142; des *Armagnacs* et des *Bourguignons*, 1380; des *Roses blanche et rouge*, 1452; des *whigs* et des *tories*, 1615; des *Mazarins* et des *frondeurs*, 1648; des amis de la constitution, ou *Jacobins*, 1789; des *Orléans*, 1789; des *feuillants*, 1791; des *cordeliers*, 1791; des *Girondins*, 1792; de la *Plaine*, 1792; de la *Montagne*, 1792; de *Babeuf*, 1796, et des *Philadelphes*, 1804.

FADTOL-BEN-REHY, visir du kalife Aroun-al-Raschid, parvint par ses intrigues à renverser les Barmécides, famille rivale de la sienne, et remplaça comme visir le célèbre Giassar. Il fut disgracié à son tour par Mamoun, fils de Haroun, et mourut dans la misère, l'an 824 de J.-C.

FAENZA, en latin *Farentia*, ville des États de l'Église, à 27 kilom. sud-ouest de Ravenne; population, 17,000 habitants. Cette ville est fort ancienne; elle fut ravagée par les Goths, au 6^e siècle, et par les Allemands, au 15^e. Elle fut possédée par les Vénitiens et les Bolonais, puis cédée à l'Église avec la légation de Ravenne.

FAESCH, nom d'une famille de Bâle, dont plusieurs membres se sont distingués dans la jurisprudence et le génie militaire. Le premier, Jean-Jacques Faesch, né en 1571, professeur de droit romain à l'Université de Bâle, mourut en 1652. — Faesch (Jean-Rodolphe), né en 1669, fut d'abord conseiller du margrave de Baden, puis chargé d'affaires de l'électeur de Trèves près la cour de France, 1715. — Faesch (Jean-Louis) quitta la carrière de la jurisprudence pour se livrer à la peinture et au dessin; il mourut en 1778. — Faesch (Georges-Rodolphe), général major chef de corps des ingénieurs saxons, et directeur des fortifications de Dresde, mourut en 1787.

FAGEL, famille illustre de la Néerlande, qui a fourni à la Hollande un grand nombre d'hommes d'État et d'officiers distingués. Les plus connus sont : Gaspard Fagel, né en 1629, qui rédigea avec le chevalier Temple les préliminaires de la paix de Nimègues, 1678. Il mourut en 1688; et François-Nicolas Fagel, général d'infanterie au service de la Hollande, puis lieutenant feld-maréchal au service de l'empereur. Il se distingua à Fleurus, 1690, à la défense de Mons, 1691, et à la bataille de Malplaquet. Il mourut en 1698.

FAGON, professeur de botanique, puis directeur du Jardin des Plantes et premier médecin de Louis XIV, naquit en 1638; ce fut lui qui, pour embellir le Jardin des Plantes, fit ordonner par Louis XIV les savantes explorations de Plane en Amérique, de Feuillie au Pérou, de Tournefort en Asie. Fagon mourut en 1708.

FAIN (Agathon-Jean-François, baron), né à Paris, 1778, devint secrétaire du cabinet de l'empereur, 1806, et son secrétaire particulier, 1815. Après la deuxième abdication, il se retira dans ses terres, et consacra ses loisirs à publier ses *Manuscrits de l'an III*, de 1812, 1813 et 1814. Après 1850, il fut appelé à l'intendance générale de la liste civile, et fut élu député en 1854. Le baron Fain est mort en 1858.

FAINÉANTS, nom donné aux derniers rois de la race Mérovingienne, qui abandonnaient leur autorité aux maires du palais. Le premier roi fainéant fut Thierry I^{er}, 675-691, et après lui vinrent Clovis III, 691; Childébert II, 695; Dagobert II, 711; Chilpéric II, 716; Thierry II, 721, et Childéric III, 742. Ce dernier fut détrôné et renfermé dans un monastère par Pepin d'Héristal, maire du palais, 752. Le nom de roi fainéant a été encore donné à Louis V, dernier prince de la race Carlovingienne, 986-987.

FAIPOULT (Guillaume-Marie), né en 1752, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et était parvenu, en 1776, au grade de capitaine de génie. Il adopta, 1789, les principes de la révolution, fut secrétaire général de l'intérieur sous Rolland, 1792; ministre des finances sous le Directoire, 1793-1799, et remplit différentes missions importantes en Italie, sous le gouvernement consulaire. Il fut, en 1805, nommé à la préfecture de l'Escaut, et passa, 10 ans après, 1815, en Espagne, où il fut nommé ministre des finances. Au retour de l'île d'Elbe, Faipoult fut nommé par l'empereur préfet de Saône-et-Loire; mais, destitué par les Bourbons, il se retira dans les Pays-Bas, et revint ensuite à Paris, où il mourut, 1817.

FAIRFAX (Thomas, lord), né à Derston, Yorkshire, 1671, joua un grand rôle dans les guerres civiles du règne de Charles I^{er}, sur les troupes duquel il remporta, 1644, la sanglante victoire de Marston-Moor. Il fut, en 1643, nommé général en chef des troupes du parlement, et il écrasa, de concert avec Cromwel, l'armée royale à Naseby. Fairfax refusa de siéger parmi les juges qui prononcèrent la sentence de Charles I^{er}, 1649. Puis, après la mort de Cromwel, 1660, il concourut, de concert avec le général Monck, à la restauration de Charles II, se réconcilia avec le nouveau roi, et finit ses jours dans la retraite, 1671.

FAISCEAUX, marques de dignité de quelques magistrats romains, qui consistaient en branches ou bâtons d'orme, au milieu desquels il y avait une hache. Selon la plupart des historiens, Tarquin l'Ancien apporta le premier les faisceaux de Toscane à Rome, av. J.-C. 616. Sous la république, au de Rome 245, av. J.-C. 509, 21 faisceaux, portés par autant de licteurs, précédaient le dictateur, et 12 seulement les consuls. Les préteurs des provinces et les proconsuls en avaient 6, et les préteurs des villes seulement 2. Mais plus tard, il n'y eut que l'un des deux consuls qui fit porter les faisceaux devant lui; l'autre marchait, précédé d'un seul *accensus*, espèce d'huissier, et suivi de licteurs armés de simples bâtons. Le plus âgé des deux consuls était précédé des licteurs pendant le premier mois, le plus jeune pendant le deuxième, et ainsi de suite alternativement. Valerius Publicola, au de Rome 246, av. J.-C. 508, ordonna, par respect pour le peuple romain, que les faisceaux seraient dégarais des haches dans l'intérieur de la ville, et qu'on

ne les y placerait qu'après en avoir franchi les portes.
V. CONSUL.

FAKIRS ou **FAQUIRS**, c'est-à-dire *pauvres*, sorte de moines musulmans, qui se soumettent aux jeûnes les plus austères et aux tortures les plus affreuses pour mériter une éternelle félicité. Ces religieux, auxquels se joignent une foule de vagabonds, font des pèlerinages par bandes de plusieurs milliers d'hommes, et exigent un tribut partout où ils passent.

FALAISE, petite ville, chef-lieu d'arrondissement du département du Calvados, à 54 kilom. sud-est de Caen; population, 9,498 habitants. Falaise est la patrie de Guillaume le Conquérant, 1027. Elle fut prise d'assaut par Henri IV, 1591. Le château de Falaise, dont il reste de belles ruines, fut longtemps la place de sûreté des premiers ducs de Normandie. Les Anglais s'en emparèrent et le gardèrent jusqu'en 1450. — C'est dans la plaine de Guibray que se tient au mois d'octobre une foire célèbre, instituée au 11^e siècle par Robert, duc de Normandie.

FALCONES (William), poète écossais, né à Édimbourg, 1750, s'engagea fort jeune dans la marine, fit naufrage, 1769, et écrivit alors son premier poème intitulé : *le Naufrage*.

FALCONES (William), médecin anglais, né à Londres, 1745, a écrit un très-grand nombre de traités sur divers sujets de médecine qui jouissent tous d'une réputation méritée. Nous citerons, *Influence des passions sur la santé et les maladies; Observations sur la diète et le régime recommandé aux personnes valétudinaires*. Falcones mourut en 1824.

FALCONET (Étienne-Maurice), sculpteur français, né à Paris, 1716, mort en 1791, a produit le *Milon de Croton*, *Pygmalion*, *la Baigneuse*, *l'Amour menaçant*, un *Christ agonisant*, les statues de *Moïse* et de *David* pour Saint-Roch, et un *saint Ambroise* pour l'hôtel des Invalides.

FALÉRIES, ville d'Etrurie, près du Tibre, nommée en latin *Æquum Faliscum*, aujourd'hui *Santa-Maria di Falari*, fut prise par Camille, 594 av. J.-C. Elle se révolta contre Rome en l'an 557, mais fut forcée, en 552, à signer un traité de 40 ans; puis, en 512, elle fut définitivement soumise. Ce fut à Faléries qu'un maître d'école proposa à Camille de lui livrer les fils des principaux citoyens de la ville; mais Camille refusa cette offre criminelle, et les habitants se rendirent volontairement à lui.

FALIERO ou **FALIERI**, personnage célèbre de Venise, qui fut élevé à la dignité de doge à l'âge de 76 ans. L'année suivante, il forma avec des conspirateurs subalternes une conspiration dont le résultat devait être le massacre de tous les patriciens de Venise; mais ce projet fut découvert, et Marino Faliero fut exécuté le 17 avril 1355, sur l'escalier même de son palais.

FALKIRK, ville fort ancienne de l'Écosse, dans le comté de Stirling, à 56 kilom. ouest d'Édimbourg; population, 12,800 habitants. En 1298, les Écossais, commandés par Jacques Stuard, furent défaits par Édouard I^{er}, roi d'Angleterre. Jacques Stuard et plus de 50,000 Écossais restèrent sur la place. Près de 5 siècles après, il s'y livra une seconde bataille, dans laquelle le prétendant Édouard mit en fuite les troupes de Georges II, 1741.

FALLOPE, chirurgien et anatomiste italien, naquit à Modène, 1523, et professa l'anatomie et la chirurgie à Pise, puis à Padoue. Il mourut en 1562, laissant des ouvrages remarquables par une justesse jusqu'alors inconnue sur les appareils sécréteurs de la bile, de l'urine, de

la semence, et les organes de l'utérus dits *trompes de Fallope*.

FAMAGOUSTE, en latin *Fama Augusta*, porta jadis le nom d'Arsinoé en l'honneur de la princesse qui l'avait bâtie, ville aujourd'hui ruinée de l'île de Chypre, à 31 kilom. est de Nicosie; population, 500 habitants. Elle est défendue par un fort. — Cette ville fut bâtie par Arsinoé, sœur de Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte, avant J.-C. 52 et passa depuis sous la domination romaine. Guy de Lusignan y fut couronné roi de Chypre, 1195. Les Vénitiens la possédèrent de 1489 à 1572, époque à laquelle les Turcs s'en emparèrent après un siège meurtrier, dans lequel il périt plus de 75,000 personnes.

FAMILLISTES, famille ou maison d'amour, secte d'hérétiques qui faisaient consister toute la religion dans la charité, et qui excluait l'espérance et la foi comme des imperfections. — Le chef de cette secte fut Henri-Nicolas de Munster. Elle parut en Angleterre vers l'an 1604.

FAMILLE (Pacte de). On a donné ce nom au traité qui fut conclu à Versailles, au mois d'août 1761, entre les 4 souverains de la maison de Bourbon, Louis XV, roi de France; Charles III, roi d'Espagne; Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et Ferdinand-Marie-Philippe-Louis, duc de Parme. Ce traité, fait par l'instigation du duc de Choiseul, avait pour but d'opposer à la supériorité de la marine anglaise les forces réunies de la France, de l'Espagne et de l'Italie. Rompu par les événements de 1789, le pacte de famille ne fut pas rétabli en 1814.

FAMINE, disette générale de vivres. Ce serait sortir des bornes de notre cadre que d'entrer dans le détail des causes qui ont d'ordinaire amené à différentes époques les famines dont des contrées entières ont été désolées. En Asie et en Afrique la sécheresse, les sauterelles en furent les causes les plus fréquentes. Dans les contrées septentrionales ce furent les guerres, les invasions, les inondations. Les famines furent si fréquentes en Asie, que des ordonnances particulières de Menou, législateur indien, ont été faites expressément pour réprimer les délits qui se commettent dans les temps de famine. L'histoire sainte nous a tracé l'histoire de la famine qui eut lieu en Égypte environ 1500 ans av. J.-C. Cette famine avait été prédite en songe à Pharaon, roi de ce pays. Elle lui fut expliquée par Joseph. En Europe, la plus ancienne famine relatée par l'histoire eut lieu en Angleterre, l'an 272 de l'ère chrétienne. Autre famine à Constantinople en 446; autres en Chine en 451, 457, 461 et 465, pendant lesquelles on se nourrit de chair humaine. En 542 et années suivantes, il y eut plusieurs famines dans plusieurs parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. En France, famine en 645, qui se renouvela, 656 et années suivantes, et pendant laquelle le roi Clovis II fit enlever les lames d'argent placées par son père sur les bâtiments du couvent de Saint-Denis, et les convertit en monnaie qu'il distribua aux pauvres. Pendant une horrible famine qui réduisit une partie des habitants de l'Angleterre, 678, à se précipiter dans la mer, Wulfred, évêque d'York, enseigna la pêche aux Saxons et leur apprit ainsi à tirer de la mer quelque nourriture. Vers la même époque, le conseil national du Jutland (Danemark), à la suite d'une horrible famine, ordonna d'égorger les enfants, les vieillards et tous les hommes incapables de porter les armes ou de labourer la terre, cette décision fut, sur les instances d'une femme, changée en décret d'expatriation et devint une des principales causes des expéditions des Normands, ou hommes du Nord, dans le moyen âge. En 759, famine en Angleterre. Elle se renouvela en France et en Allemagne, sous Charlemagne et

durant les années 776, 779, 795 et 794. Retour de ce fléau, 841, 845, 845, 861, 868, 872, 874, 875, 876. Dans certains endroits, on mêla de la terre à la farine; dans d'autres, les habitants vécurent de chair humaine. En 1006, la famine fut générale dans presque toute l'Europe. Autres en 1021, 1023, 1050, 1042, 1043, 1055, 1059 et 1092. Cette dernière eut lieu en Russie, et fut attribuée, disent les chroniqueurs, à un énorme serpent tombé du ciel et à des génies malfaisants qui erraient jour et nuit à cheval. Sur la fin du 11^e siècle et au commencement du 12^e il y eut encore différentes famines en Europe, 1092, 1096, 1101 et 1108. En 1123, horrible famine en Afrique; un grand nombre des habitants passèrent en Sicile. Autre en Europe, 1126, résultat d'un hiver très-rigoureux pendant lequel les campagnes avaient été couvertes de neige jusqu'au 50 avril. Enfin, en 1197, autre famine en Angleterre qui fut suivie, d'une peste très-meurtrière. Pendant les années 1514, 1515 et 1516, l'Angleterre et l'Écosse supportèrent une famine qui s'étendit en 1534 en Italie, et reparut en 1535 en Angleterre, où elle dura plus de 20 ans. La dévastation des campagnes, qui amena la ruine de plusieurs provinces pendant les premières années du 15^e siècle, se fit cruellement sentir à Paris. Les horreurs de la famine de 1420 ont été décrites par un écrivain contemporain, ainsi que celle des années 1457 et 1458, pendant lesquelles les loups venaient dévorer, jusque dans l'enceinte de la ville, les cadavres abandonnés. Famine en France, 1481; en Angleterre et en Écosse, 1485. Elle reparut en 1528 et dura jusqu'en 1535. Famine affreuse, 1586, causée par la présence d'innombrables bandes de sauterelles. Disette particulière à Rome, 1591, et horrible famine en Russie, 1601, qui dura trois ans et fit périr plus de 120,000 habitants dans la seule ville de Moscou. Cette calamité se montra dans le courant du 17^e siècle dans différentes parties de l'Europe; en Toscane, 1652, 1669; en France, 1652, 1695 et 1709. Duhamel a écrit que durant cette dernière les habitants des campagnes réduisirent les glands en farine et en firent du pain. En 1768, disette extrême au Bengale; autre en Angleterre, 1794, et enfin, en France, 1816. Cette dernière fut causée par les ravages occasionnés par les armées étrangères pendant les années 1814 et 1815.

FAMINE (Pacte de). Ce nom a été donné au monopole des grains qui se fit au nom du roi, de 1729 à 1789, au profit des financiers Orry, Taboureaux des Réaux, Boudain, Langlois et Trudaine de Montigny. En 1768, le secret des monopoles fut trahi par un commis, nommé Binville, qui, pour cette cause, fut arrêté et mis à la Bastille. La révolution de 1789 mit fin à cet ignoble trafic.

FANARIOTES, nom donné à une certaine classe de Grecs qui habitent le quartier de Fanar, à Constantinople, et qui, presque tous, remplissent, auprès des chefs de l'État, les fonctions de drogmans, d'écrivains ou d'intendants. Ces Grecs descendent de ceux qui restèrent à Constantinople après la prise de cette ville par les Turcs, 1453. Un grand nombre de Fanariotes parvint au grade d'officiers, 1669, et dans le siècle suivant, 1711, ils se prévalurent de cette influence pour obtenir le gouvernement de la Moldavie et de la Valachie, qu'ils conservèrent jusqu'en 1821, époque à laquelle l'insurrection de la Grèce mit un terme à leur crédit.

FANION, guidon ou petit drapeau à l'aide duquel on établit une ligne régulière parmi les troupes. Ils sont en drap rouge cloués sur un petit bâton, et sont au nombre de deux par bataillon. L'un se place à droite, l'autre à

gauche et le drapeau dans le centre. Ils servent ainsi à fixer les trois points principaux de l'alignement.

FANNIA, loi décrétée, l'an de Rome 595, sous les auspices du consul Caius Fannius, qui lui donna son nom. Elle limitait la dépense des repas ordinaires à 10 as, soit 75 centimes, et celle des grands repas à 100 as, soit 7 francs 50 centimes.

FANO, en latin *Fanum fortunæ*, ville de l'état ecclésiastique, à 11 kilomètres sud-est de Pésaro, dut son nom à un temple élevé à la Fortune par les Romains en mémoire de la défaite d'Asdrubal, av. J.-C. 207. Dans le 6^e siècle, Narsès y défit Leia, roi des Goths, 552; puis Toilla la détruisit, 542, et Bélisaire la rebâtit, 546.

FANTASMAGORIE, art de faire paraître des fantômes à l'aide d'illusions d'optique dans une salle parfaitement obscure. Ce spectacle, où l'on voit quelquefois paraître des fantômes que l'on dirait animés et pleins de vie, ne remonte qu'au 18^e siècle.

FANTASSIN, nom usité depuis 1558 pour désigner les soldats d'infanterie. Une ordonnance de Louis XIII, 1620, ordonna de châtier les fantassins avec le bâton et les cavaliers avec le sabre, parce que ceux-ci étaient presque tous gentilshommes.

FANTIN DESODOARDS (Antoine-Étienne-Nicolas), écrivain, naquit en 1738 à Pont-de-Beauvoisin, et mourut à Paris en 1820. Il embrassa l'état ecclésiastique et se trouvait, en 1789, vicaire général de l'évêque d'Embrun; mais alors il renonça à l'état ecclésiastique et s'occupa presque uniquement d'écrire l'histoire. On a de lui l'*Histoire philosophique de la révolution française*, 1796; l'*Histoire des révolutions de l'Inde*, 1797, et l'*Abbrégé chronologique de l'histoire de France*, 1820.

FARE (Auguste-Charles, marquis de la) naquit dans le Vivarais, 1644. Il se livra à la culture des belles-lettres, composa des odes philosophiques et une tragédie grecque, *Penthée*. On lui doit encore des *Mémoires sur les principaux événements du règne de Louis XIV*. Le marquis de la Fare mourut en 1702.

FAREL (Guillaume), réformateur, né à Gap, 1489. Étudia à Paris, puis s'établit à Genève et y attira Calvin avec lequel il établit la réforme dans cette ville. Chassé de Genève en 1538, il se retira à Neuchâtel, où il mourut en 1563.

FARIA Y SOUZA (Mauoël de), gentilhomme portugais et chevalier de l'ordre du Christ, naquit en 1588. Il passa à la cour d'Espagne où il s'attacha au marquis de Castel Rodrigo, qu'il suivit, en qualité de secrétaire, dans son ambassade à Rome, 1631, mais il le quitta quelques années après, et mourut à Madrid, 1647, laissant une *Histoire du Portugal* et des *Commentaires sur la Lusitane des Camoëns*.

FARINELLI (Carlo BROSCHI, dit), né à Naples, 1504, fut d'abord acteur en Italie où sa belle voix le fit bientôt distinguer parmi ses confrères. Il passa en Angleterre, 1734, où il fit une grande fortune. Appelé en Espagne quelques années après par Philippe V, il adoucit les infirmités de ce prince par le charme de sa voix. Sous Ferdinand VI, il fut fait chancelier de Calatrava et n'eut jamais de son crédit que pour faire du bien. Il quitta l'Espagne, 1762, et se retira à Bologne où il mourut, 1782.

FARNÈSE, nom d'une famille princière d'Italie dont la généalogie remonte au 13^e siècle, et qui était originaire du château de Farneto, près d'Orviète. — Pierre Farnèse, le premier, était général des Florentins. Il vainquit les Pisans, 1365, et mourut peu de temps après, emporté par la peste qui ravageait la Toscane. — Pierre-Louis était fils naturel du pape Paul III (Alexandre Farnèse), qui l'investit des duchés de Parme et de Plaisance.

1543. Il périt deux ans après assassiné par les chefs de la noblesse de cette dernière ville, 1547. — Son fils Octave ne fut mis en possession de ses États qu'à l'avènement de Jules III, 1550. Il mourut en 1585, après un règne de 55 ans, laissant un fils, — Alexandre, qui s'était déjà distingué à la bataille de Lépante, 1571, sous don Juan d'Autriche. Il remporta sur les révoltés des Pays-Bas la victoire de Gemblours, 1578; entra en France, 1590; força Henri IV à lever le siège de Paris; fut blessé deux ans après, 1592, devant Caudebec, et mourut des suites de cette blessure. — Ranuce Ier, son fils, fut un prince cruel et avare. Il mourut en 1622, emportant dans la tombe la haine de ses sujets. Ce fut sous son règne que l'architecte Jean-Baptiste Alcolti construisit le fameux théâtre de Parme. — Édouard, qui lui succéda, fit aux Espagnols et au pape Urbain VIII une guerre qui l'aurait infailliblement ruiné si les ducs de Toscane, de Modène et les Vénitiens ne fussent intervenus en sa faveur, 1644. Il mourut en 1646 et eut pour successeur son fils Ranuce II. Ce dernier se laissa gouverner par ses favoris. Pour obtenir la paix avec le saint-siège, à qui il avait déclaré la guerre, il fut obligé de céder à l'Église les États de Castro et de Ronciglione. Il mourut en 1694, laissant ses duchés à son fils François. Ce prince se conduisit avec la plus grande prudence et conserva la plus stricte neutralité pendant la guerre de la succession d'Espagne, 1700-1714. Il mourut en 1727. — Après lui vint Antoine, mort en 1751 sans laisser de postérité; ce qui fit que sa nièce Élisabeth Farnèse, mariée à Philippe V, roi d'Espagne, apporta à la maison espagnole de Bourbon le duché de Parme et de Plaisance.

FARS ou **FARSISTAN**, province de la Perse, bornée au nord par l'Irakadjenny, à l'est par le Sedjestan et le Kerman, à l'ouest par le Khouzistan, au sud par le golfe Persique, sur une surface de 570 kilomètres sur 5450. Population, 600,000 habitants de nations diverses. Ce pays est très-fertile. Il produit des raisins exquis, des vins fins, du coton, de la soie et du chanvre. On y trouve aussi des mines de fer, de plomb, d'albâtre et de marbre. Cette province, nommée autrefois Perses, a donné son nom à l'empire des Perses et passa, après la mort d'Alexandre le Grand, 323, sous la domination des Séleucides. Les Arabes conquièrent le Farsistan, 647, et y fondèrent Chirag, 693. Dans le siècle suivant, les Turcomans s'en emparèrent; puis, après plusieurs révolutions, elle devint, 951, le centre de la domination des Bouïdes. Les Gengiskhanides s'en emparèrent, 1265, mais ils en furent chassés par les Modhafférimés, 1518, et ces derniers par Tamerlan, 1595. Les descendants de Tamerlan possédèrent le Farsistan jusqu'en 1469, époque à laquelle il devint la proie des Turcomans du Mouton-Blanc. Après eux vinrent les Sophis, 1505; les Afghans, 1722; et enfin, en 1750, Thamas-Kouli-Kan. Après la mort de ce dernier, 1747, il y eut une anarchie, qui dura 11 ans, après laquelle Kerine-Kan, 1758, y établit la dynastie des Zeulides, qui en fut chassée, en 1747, par celle des Kadjars, aujourd'hui régnante.

FASTES. Ce nom chez les Romains servait à désigner les jours de fêtes. Alors chacun cherchait à étaler tout le luxe possible, et c'est de là qu'on a depuis appelé *faste* l'affectation extérieure de la richesse. — Ils donnaient aussi ce nom au calendrier dans lequel ils marquaient leurs cérémonies religieuses. — Les *Fastes capitols* étaient des tables de marbre retrouvées dans les fouilles de Rome, 1547, qui contenaient la suite des consuls depuis l'an 250 de Rome jusqu'à l'an 765. — Les *Fastes consulaires* étaient des tables sur lesquelles on écrivait, année par année, les noms des consuls et des

dictateurs, les guerres, les victoires, les traités de paix, les lois établies. — Enfin, les *Fastes pontificaux* étaient des registres qui indiquaient les jours de procédure à Rome et les jours fastes et néfastes de l'année. Les pontifes en avaient seuls connaissance, et ce n'est qu'en l'an 550 de Rome que ce calendrier devint public.

FATIME, *Fatimeh*, fille de Mahomet, épouse, l'an 2 de l'hégire, 625 de J.-C., son cousin Ali. Elle en eut trois fils, et donna son nom à la dynastie des kalifes Fatimites qui prétendaient descendre d'elle.

FATIMITES, nom d'une dynastie musulmane qui régna en Égypte depuis l'an 909 de J.-C. jusqu'en 1171. (V. **KALIFES**.) Elle eut pour chef Obud Allah, qui prétendait descendre de Fatime, fille de Mahomet, par Ismaël, le 6^e des douze imans qui tous descendaient d'Ali et de Fatime.

FAUCHE BOREL (Louis), né à Neufchâtel (Suisse), 1762, se trouvait imprimeur dans sa ville natale au moment de la révolution, 1789. Il se voua à la cause des Bourbons et noua des intrigues en leur nom avec Pichegru, Barras et Moreau; mais tous ses projets échouèrent. Après la restauration, 1814, il ne fut payé que d'ingratitude. Il se retira alors à Neufchâtel, et mit fin à ses jours en se précipitant par une fenêtre.

FAUCHER (César et Constantin), dits les **JUNEUX DE LA RÉOLE**, étaient nés à La Réole en 1760. Ils se distinguèrent pendant les guerres de la république, furent créés tous deux généraux de brigade sur le champ de bataille, et refusèrent de reconnaître l'autorité des Bourbons à leur retour, 1814-1815. Ils furent traduits devant un conseil de guerre, condamnés à mort et fusillés à Bordeaux, 27 juillet 1815.

FAUCHET (Claude), né Dorne (Nièvre), 1744, embrassa l'état ecclésiastique et devint grand vicaire de l'archevêque de Bourges. Il embrassa la cause de la révolution, 1789, fut nommé, en 1791, évêque constitutionnel de Bayeux et député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, 1792. Là il vota l'appel au peuple, la détentation, le bannissement et le sursis. Après la mort de Marat, il fut accusé comme complice de Charlotte Corday, condamné à mort et exécuté, 1795.

FAUCON BLANC (Ordre du). V. **ORDRES DE CHEVALERIE**.

FAUJAS-SAINT-FOND, géologue fameux, né en 1750 à Montelimart, a fait plusieurs découvertes précieuses, notamment en ce qui concerne les produits volcaniques. Il mourut en 1819, laissant différents ouvrages, entre autres *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*, *Histoire du Dauphiné* et la *Minéralogie des volcans*.

FAURE (Joseph, comte), jurisconsulte célèbre, né au Havre en 1760, fut nommé juge, 1791, et, peu de temps après, substitut du procureur du roi près le tribunal criminel de la Seine. Il fut nommé au conseil des Cinq-Cents, 1795, et, peu de temps après, il entra au Tribunat. Il travailla au code Napoléon et fit deux rapports au Corps législatif; le premier, 1806, sur le code de procédure; le second, 1810, sur le nouveau code pénal. En 1807, il fut nommé au conseil d'État et y resta jusqu'à sa mort arrivée en 1837.

FAUST (Jean), savant néeromancien que les auteurs font vivre sur la fin du 15^e siècle et dont l'existence mystérieuse est encore un problème. Quelques personnes croient que Twardowski, sorcier polonais, ami et confident du roi Sigismond-Auguste, 1520, voyagea en Europe et s'arrêta en Allemagne où il prit le nom de Faust. Quoi qu'il en soit, on n'a rien de certain sur ces deux personnages. D'autres, au contraire, pensent que Faust

n'est autre que le célèbre Jean Fust de Mayence, un des inventeurs de l'imprimerie, 1450, dont la vie aurait été défigurée par les contes populaires.

FAUSTA (Flavia-Maximiana), fille de l'empereur Maximien-Hercule et femme de Constantin, se prit d'une passion criminelle pour Crispus, fils de l'empereur, mais d'un autre lit. Irritée des refus du jeune prince, elle l'accusa devant son mari d'avoir voulu la séduire, 325. Le crédule empereur fit mettre son fils à mort ; mais ayant ensuite découvert la vérité, il fit étouffer Fausta dans un bain chaud, 327 de J.C.

FAUSTINE. Ce nom fut celui de deux impératrices romaines. La première, Annia Galicea Faustina, était femme d'Antonin le Pieux, 138 ; la seconde, Annia Faustina Junior, fille de la précédente, épousa l'empereur Marc-Aurèle, 161. Elles se signalèrent toutes deux par leurs déportements, et cependant furent traitées avec la plus grande indulgence par leurs époux.

FAVARD DE LANGLADE (Guillaume-Jean, baron), né à Saint-Florent, près d'Issoire, en 1762 ; était avocat au parlement de Paris avant la révolution de 1789. Il entra au conseil des Cinq-Cents, 1795, et fut appelé au Tribunat après la journée du 18 brumaire. Nommé conseiller à la Cour de cassation, 1808, M. Favard de Langlade en devint président en 1829. Il mourut en 1851, laissant différents ouvrages sur les codes, savoir : *Conférences du code civil*, 1805 ; *Répertoire de la législation du notariat*, 1807 ; *Code pénal avec l'exposé des motifs et rapports*, 1803, et *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative*, 1823.

FAVORITE (Combat de la). Après la bataille de Rivoli, le général Alvinzi dirigea le général Povera sur Mantoue afin de se réunir à la garnison de cette ville et d'essayer d'attaquer avec elle l'armée française. Le général Serrurier attaqua la garnison de Mantoue au moment où, pour dégager le général Povera, que Bonaparte tenait cerné, elle exécutait un mouvement pour entrer dans la Favorite. Le choc fut des plus vifs, mais la garnison n'ayant pu se rendre maîtresse de la Favorite, elle se trouva dans l'impossibilité de donner la main à Povera, et dès lors ce dernier dut se retirer et abandonner aux Français 22 canons, tous ses caissons et ses équipages avec un nombre considérable de prisonniers, dans le nombre desquels se trouva le corps des volontaires de Vienne et 400 hommes de la garnison de Mantoue, 14 janvier 1797.

FAVORITES, nom donné à certaines femmes qui tenaient le premier rang dans les bonnes grâces des rois de France. Nous citerons les principales :

BASINE. Childéric, chassé de ses États, 466, par ses sujets révoltés, se retira en Thuringe auprès de Basine, dont il séduisit la femme Basine. Rappelé par ses sujets, 472, Childéric emmena Basine qu'il épousa en 477 et dont il eut un fils, Clovis 1^{er}.

ALIBONNE, favorite de Clovis, 481.

ARÉOGONDE, 518. — **CHUNSENE**, dont le nom signifie *passante en faveur*. — **GONDIOQUE**, favorite, 535. —

WALDRADE, très-aimable, fille de Wvachon, roi des Lombards, 553, toutes quatre favorites de Clotaire 1^{er}.

FRÉDÉGONDE, née en 545, en Picardie, de parents obscurs, entra au service d'Andouère, femme de Chilpéric 1^{er}, roi de Soissons, et devint bientôt sa rivale. Les artifices de Frédégonde assurèrent son triomphe ; elle sut fixer le cœur du monarque et le subjugué à un point que ce prince dut peut-être en partie, à l'influence qu'il lui laissa prendre, la perversité de son caractère et la flétrissure attachée à son nom. Sous un prétexte frivole, il fit enfermer Andouère dans un couvent, 561, et épousa

Galsuite, fille d'Altranaigide, roi des Visigoths d'Espagne, 563, qui lui apporta d'immenses richesses ; mais après quatre années d'une union malheureuse, cette princesse fut trouvée morte dans son lit. Son corps portait les traces d'une fin tragique, et, quelques mois après, Chilpéric épousa Frédégonde, 568. Elle eut un fils, Clotaire II, qui naquit en 584, l'année même de la mort de Chilpéric, qui fut assassiné en revenant de la chasse, si l'on en croit la version de Grégoire de Tours, par Landry, amant de Frédégonde. Elle mourut en 597.

HALDETRUDE, 603, favorite de Clotaire II.

RAGUETRUDE, 629, favorite de Dagobert 1^{er}.

HIMILTRUDE, 768, mère de Pepin le Bossu. — **REINE**, 790, mère de Drogon, évêque de Metz ; toutes deux favorites de Charlemagne.

RICHILDE, fille de Beauwin ou Boves, comte d'Ardenne, et sœur de Richard, duc de Bourgogne, et de Boson 1^{er}, depuis roi de Provence. Elle vivait à la cour de Teutberge, femme de Lothaire II, roi de Lorraine, et se retira auprès d'Ermentrude, femme de Charles le Chauve, lorsque Teutberge eut pris le voile dans le monastère de Sainte-Glossinde à Metz, 864. Elle devint bientôt la maîtresse du roi ; mais, à la mort d'Ermentrude, 869, elle épousa ce prince et mourut à une époque que l'on ne peut préciser.

ANGARDE était fille du comte Harloime, favori de Louis II. Elle épousa secrètement ce prince, 862, et en eut plusieurs enfants.

ODETTE DE CHAMPDIVERS, fille d'un marchand de chevaux. On ignore l'année de sa naissance et celle de sa mort ; fut introduite dans la couche de Charles VI par la reine Isabeau, 1395, et aimée de cet infortuné monarque dont un mot de sa jolie bouche avait le pouvoir d'arrêter la fureur. Elle ne se ressentit jamais des fureurs du roi, et il lui suffisait de menacer ce prince de sa haine ou de son indifférence pour calmer soudain son irritation. Elle fut mère d'une fille nommée Marguerite de Valois, que Charles VII reconnut pour sa sœur et maria à Jean de Harpigny, seigneur de Belleville en Poitou, 1427.

AGNÈS SOREL, fille de Jean Sorel, seigneur de Saint-Géran, et de Catherine de Maignelais, naquit en 1409 au village de Fromenteau. Elle fut favorite de Charles VII et mourut en 1449.

MAIGNELAIS (Antoinette de), née vers 1455, remplaça Agnès Sorel auprès de Charles VII, qui la maria au baron de Villequier. Après la mort du roi, 1461, la baronne de Villequier se retira auprès de François II, duc de Bretagne, dont elle devint la maîtresse, et de cette nouvelle union naquirent deux fils et deux filles : 1^o François, bâtard de Bretagne, tige des comtes de Verlus et de Goilo, lieutenant de Charles VIII en Bretagne, 1494 ; 2^o Antoine, seigneur de Fromont, mort sans postérité. On ignore l'époque de la mort de cette favorite.

SASSENAGE (Marguerite de), favorite de Louis XI, était fille de Heurt II, baron de Sassenage, et avait épousé, en 1438, Amblard de Beaumont, seigneur de Montfort. Elle fit connaissance avec le dauphin, depuis Louis XI, pendant un voyage que celui-ci fit en Dauphiné, 1446, lui plut et en eut deux filles. Jeanne, légitimée de France, 1465, et mariée la même année à Louis, bâtard de Bourbon, fils naturel de Charles 1^{er}, duc de Bourbon, et Mario qui épousa, 1467, Aymar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier. Marguerite de Sassenage mourut en 1465.

SALIENS (Anne), favorite de Charles VIII, ne fit pour ainsi dire que paraître, 1495. Elle fut mère d'une fille qui fut connue plus tard sous le nom de Camille Palvolzin.

SPINOSA (Thomassine), d'une illustre famille de Gênes,

fut aimée de Louis XII, 1502, et mourut subitement, 1505, par suite d'un bruit qui avait faussement annoncé en Italie la mort du roi.

Favorites de François Ier. V. FOIX (Françoise de), comtesse de Châteaubriand; ETAMPES (Anne de PISSELEU, duchesse d'); FERONNIÈRE (la belle).

DIANE, favorite de Henri II. V. DIANE DE POITIERS.

TOUCHET (Marie), favorite de Charles IX, fille d'un apothicaire, eut de ce prince deux enfants. Le premier mourut jeune, et le second, Charles, dit le bâtard de Valois, grand prieur de France, comte d'Auvergne et de l'Auragais, duc d'Angoulême, naquit en 1573 et mourut en 1650. Après la mort de Charles IX, Marie Touchet épousa, 1578, François de Balzac, seigneur d'Entragues, et mourut le 28 mars 1638.

RIEUX (Rénée de), dite la belle Châteauneuf, était fille de Jean de Rieux, seigneur de Rieux et de Rochefort, et de Béatrix de Jonchère. Elle naquit vers l'an 1550, fut élevée à la cour comme fille d'honneur de Catherine de Médicis, et commença à briller sous le règne de Charles IX. Ce fut alors qu'elle fut aimée par le duc d'Anjou, depuis Henri III, 1569. Ce prince étant monté sur le trône, elle épousa, suivant le dire de Brantôme, un Florentin nommé Antinotti, qu'elle surprit en infidélité et tua de sa propre main, 1577. On ignore l'époque de sa mort.

Favorites de Henri IV. V. MONTMORENCY (Françoise de), dite la belle Fosseuse; ESTRÉES (Gabrielle d'); VERNEUIL (Catherine-Henriette BALZAC D'ENTRAGUES, marquise de).

LA FAYETTE, favorite de Louis XIII. V. LA FAYETTE (Louise MORTIER de).

Favorites de Louis XIV. V. MANCINI (Olympe); LA VALLIÈRE (Louise-Françoise de LA BEAUCE LE BLANC, duchesse de); MONTESPAU (Albénais de MORTENART, marquise de); FONTANGES (Marie-Angélique SCORAILLE de ROUSSELLE, duchesse de); MAINTENON (Françoise d'AUBIGNÉ, marquise de).

Favorites de Louis XV. V. CHATEAUXROUX (Anne-Marie de NESLE, duchesse de); POMPADOUR (Jeanne-Antoinette POISSON, marquise de); DUBARRY (Marie-Jeanne GOMART de VAUBERNIER, comtesse).

Le règne de Louis XVI et celui de Napoléon furent exempts de favorites. L'opinion publique en donna à l'impotent Louis XVIII. La gravité de notre livre ne nous permet pas de nous faire les échos de l'opinion publique, quelquefois pourtant bien renseignée.

FAYRAS (Thomas Mahi, marquis de), né à Blois, 1745, entra fort jeune dans le corps des mousquetaires. Il commanda une légion dans l'insurrection de la Hollande contre le stathouder, en 1787, et revint en France, en 1789. Peu de temps après, il fut arrêté comme accusé d'avoir voulu faire assassiner La Fayette, Necker et Bailly, enlever Louis XVI et affamer Paris. Il fut pendu le 19 février 1790. Si l'on en croit la rumeur publique, le véritable chef de la conspiration était Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui ne fit cependant rien pour le sauver.

FAYRE ou FABER (Antoine), né à Bourg (Ain), en 1537, fut successivement juge mage de la Bresse, président du pays de Genève, et enfin premier président du sénat de Chambéry et de la Savoie. Il mourut en 1624, laissant un *Traité sur la jurisprudence de Papinien*, un *Commentaire sur les Pandectes* et le *Code fabrien*.

FAYDIT (L'abbé), né à Riom, 1640, entra chez les oratoriens, et fut forcé d'en sortir pour avoir écrit en faveur de Descartes. Il mourut en 1709. On a de lui des

Remarques sur Virgile et sur Homère, 1705, et la *Télé-machomanie*, mauvaise critique du chef-d'œuvre de Fénelon.

FAYEL (De). V. COUCY et VERGY (Gabrielle de).

FAYENCE, chef-lieu de canton du département du Var, à 19 kilom. sud-est de Draguignan; population, 2,800 habitants. C'est dans cette ville que l'on a établi la première fabrique de saïence récemment importée de Faeuza (Italie). Suivant d'autres, au contraire, ce serait à Fayence qu'elle aurait été inventée. Toujours est-il que la ville a donné son nom à la saïence, ou l'a reçu de cette dernière.

FAYETTE. V. LA FAYETTE.

FÉCAMP, en latin *Fiscammum*, était le nom d'une abbaye de bénédictins située dans la ville de Fécamp (Seine-Inférieure). Cette abbaye ne fut d'abord qu'un monastère de filles fondé en 658. Ce monastère fut détruit par les Normands, 841, et rebâti par Richard I^{er}, duc de Normandie, qui y établit des chanoines, 990. Plus tard, le duc Richard II appela des bénédictins de Dijon, 1001, et leur fit don de l'abbaye, qui, en 1649, embrassa la réformation de Saint-Maur. A l'époque de la révolution, les moines disparurent, l'abbaye fut détruite, mais son église subsiste encore, et est aujourd'hui l'église paroissiale de Fécamp.

FEDER (J.-George-Henri), philosophe allemand, né en 1740, à Schornweisbach, fut professeur de philosophie à Göttingen, 1768; puis directeur de la Bibliothèque à Hanovre. Il mourut en 1821, laissant un ouvrage intitulé *Recherches sur la volonté humaine*.

FÉDÉRATION, mot qui signifie *alliance, union*. On a donné ce nom à trois fêtes qui eurent lieu de 1790 à 1815. La première, en l'honneur de la destruction de la Bastille et de l'abolition de la noblesse, eut lieu le 14 juillet 1790; tous les départements, les corps constitués et l'armée envoyèrent à Paris des délégués, qui vinrent dans le Champ de Mars, appelé depuis *Champ de la Fédération*, avec l'Assemblée nationale et le roi pour y prêter, en mémoire de la prise de la Bastille, le serment d'être fidèles à la nation, à la loi, au roi et à la nouvelle constitution. La messe fut dite en plein air, par M. de Talleyrand-Périgord, membre de l'Assemblée nationale, alors évêque d'Autun, depuis prince de Bénévent, et il était assisté comme diacre, 1^{er} de M. l'abbé, baron Louis, ministre des finances en 1852, aujourd'hui, 1842, pair de France, et de M. Desrenaudes, mort censeur en 1825. Une médaille fut frappée pour perpétuer le souvenir de cette fête. La seconde fut célébrée le 10 août 1793, dans le but de réconcilier les départements fédéralistes avec la capitale. Enfin, la troisième, qui eut lieu en 1815, fut célébrée au retour de l'île d'Elbe par Napoléon, dans le but de ranimer l'enthousiasme de la nation. L'empereur n'osa pas mettre à l'épreuve le dévouement des fédérés, qui s'adressait à la France et non à sa personne impériale. A la rentrée de Louis XVIII, le titre de fédéré devint un titre de proscription. V. CHAMP DE MARS.

FÉDOR I^{er} IWANOWITCH, né en 1537, succéda, 1584, à son père Ivan IV, et mourut empoisonné par Godunow, son oncle maternel, 1598. — Féodor II Alexiwitch parvint au trône en 1676, et mourut en 1682.

FEL. RUSSIE.

FEHRBELLIN, petite ville des États prussiens, à 55 kilom. nord-ouest de Berlin, célèbre par la victoire que l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, y remporta, en 1675, sur les Suédois.

FELD-MARECHAL, *feld-marshal* en allemand, titre d'un grade militaire employé d'abord en Allemagne, et adopté aujourd'hui par la Russie, la Prusse et l'Angle-

terre. Il correspond à notre grade de maréchal de camp.

FÉLICE (Fortuné-Barthélemi de), écrivain, né à Rome, 1725, enseigna d'abord les sciences à Iverdem et à Naples. Il quitta Naples en 1756, par suite d'une intrigue amoureuse; se retira à Berne, y embrassa la religion protestante, et s'y maria. Félice mourut en 1789, laissant, entre autres ouvrages, une *Encyclopédie des connaissances humaines* et un ouvrage sur le *Droit de la nature et des gens*.

FÉLICITÉ, dame romaine, martyrisée avec ses 7 fils l'an 150, sous Antonin le Pieux, ou l'an 164, sous Marc-Aurèle. L'Eglise a placé sa fête le 10 juillet.

FÉLIX (Antonius ou Claudius), proconsul et gouverneur de Judée pour les Romains, vers l'an 53 av. J.-C. Il succéda, suivant Fl. Josèphe, à Cumanus. Pour plaire aux Juifs, il retint l'apôtre saint Paul qu'il avait fait comparaître devant lui, et se livra à toutes sortes de malversations. Néron le rappela et lui donna pour successeur Porcius Petrus. Il emmena avec lui Drusille, princesse juive, qu'il enleva à son époux.

FÉLIX. 5 papes de ce nom. Félix I^{er} (saint), élu en 269, mort en 274. — Félix II, antipape, placé sur le saint-siège par l'empereur Constance pendant l'exil de Libère, 556; chassé en 559, mort en 565. — Félix III, élu en 485, mort en 490. — Félix IV, élu en 526, mort en 530. — Félix V, 1440. V. AMÉDÉE VIII, pape.

FÉLIX DE NOLE (Saint), né à Nole, en Campanie, vivait en 550, sous l'empereur Déce, dont il eut à subir les persécutions.

FÉLIX (Saint), évêque de Thibare, en Afrique, martyrisé à Venonse, l'an 505 de J.-C.

FÉLIX, évêque de Nantes, mort en 584.

FÉLIX, évêque de Dumwich, comté de Suffolk, l'un des fondateurs du christianisme en Angleterre, mort, 646.

FÉLIX DE VALOIS (Saint), né en 1127, fondateur de l'ordre de la Rédemption des captifs, mort en 1212.

FÉLIX DE CUNTALICE (Saint), frère quêteur, mort en 1587, canonisé en 1712.

FÉLIX DE TASSY, savant chirurgien, premier chirurgien de Louis XIV, à qui il fit l'opération de la fistule, opération que personne n'osait tenter; mort en 1705.

FELLATATES (Empire des), en Afrique, dans la Nigritie centrale, vaste État fondé, à la fin du 18^e siècle, par un prétendu prophète, nommé Othmann Danfodio. Cet Othmann, devenu fou, régna jusqu'en 1816. Ses deux enfants, Mohammed Bello et Ben Abdallah, se partagèrent ses États, qui, par la mort de Mohammed, furent bientôt réunis dans la main de Ben Abdallah.

FELLER (François-Xavier), jésuite, savant biographe, né à Bruxelles, 1735, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, et entre autres d'un *Dictionnaire historique* plusieurs fois réimprimé avec de nombreuses additions. Mort à Ratisbonne, 1802.

FELTON (Jean), Irlandais, lieutenant dans l'armée anglaise envoyée au secours des protestants de la Rochelle, 1628. Au moment où la flotte allait partir d'Angleterre, il assassina le duc de Buckingham, et, loin de se soustraire au supplice, il se livra et subit la mort avec fanatisme, 1588. Son père, Jean Felton, subit un sort pareil; il fut pendu pour avoir affiché la bulle du pape Pie V qui déclarait la reine Elisabeth hérétique, 1570.

FEMME. La nature a doué les femmes d'une organisation physique où prédominent les qualités affectives, comme elle a voulu que les qualités intellectuelles prédominassent chez les hommes. Chez les peuples barbares, aux premiers âges de la civilisation, elles ne s'élevèrent qu'à la condition d'une humble compagne soumise en tout à la volonté de son époux, dont elle partageait la

couche avec d'autres femmes. En Grèce, elles avaient un gynécée (voy. ce mot), où elles vivaient constamment étrangères, non seulement aux affaires publiques, mais encore aux intérêts matériels; tandis que, soumises à la volonté des ministres du culte qui les dirigeaient dans tous les actes de leur vie, et leur prescrivaient souvent comme un devoir l'heure et le genre de leur mort, on les vit, dans l'Égypte, aux Indes, dans les Gaules et chez les premiers Romains, aider à fonder le gouvernement théocratique, premier principe de toute association politique parmi les hommes. — La condition primitive des femmes françaises, en la faisant remonter au premier âge de la Gaule, atteste l'influence que leur sexe a de tout temps exercée sur l'état politique et sur les mœurs nationales. C'est à cette antériorité d'influence que nous ferons remonter leur amour de l'indépendance, trait distinctif de leur caractère. Le christianisme, 486, introduit dans les Gaules, diminua un instant l'importance politique des femmes; mais elle ne tarda pas à reparaître avec encore plus d'éclat au milieu des mœurs chevaleresques de cette nouvelle ère de civilisation, 888-1461. — La France un jour était envahie; l'étranger donnait des lois au sein même de la capitale, et la couronne chancelait au front de Charles VII; soudain une femme, Jeanne d'Arc, paraît; elle rallie nos guerriers, combat nos ennemis, et rappelle la victoire dans une armée découragée qu'elle commande en chef, 1429-1451. Dans les siècles qui suivirent, les femmes abusèrent de leur influence à la cour des rois pour embellir les mœurs et pour les corrompre. Grâce à madame de Maintenon, 1680, les affaires d'État se réglèrent en France par des intrigues de houdoir et de confessionnal. Puis, sous le règne suivant, 1715-1774, avec mesdames Châteauroux, Pompadour, Dubarry, l'adultère devint une charge de la couronne, et la monarchie endormie ne se réveilla que sur la fin du siècle, au bruit de la révolution de 1789. A cette époque, les femmes se montrèrent telles que la nature les avait faites, c'est-à-dire extrêmes dans leur désir et impatientes plus que jamais d'jouir de la force matérielle.

FÉNELON (François de Salignac de Lamoignon), archevêque de Cambrai, précepteur du duc de Bourgogne, né, en 1651, au château de Fénelon, dans le Périgord, célèbre par ses écrits, ses discussions avec Bossuet et ses vertus. Son *Traité de l'éducation des filles* parut en 1687; les *Aventures de Télémaque*, 1709. Fénelon mourut le 7 janvier 1715.

FÉODALITÉ (régime féodal). Ce mot vient du latin *feudum*, *feodum*, fief, ou plutôt du saxon *fehod* qui signifie prix. Il sert à désigner l'ensemble des éléments qui, vers l'époque du moyen âge, constituait l'état de la société européenne. Le système féodal paraît avoir existé de temps immémorial, sinon en fait, du moins en principe, en usage, chez les Germains. On voit dans César et Tacite que les chefs de ces nations barbares étaient constamment environnés d'un certain nombre, d'hommes dévoués qu'on appela plus tard *leudes* ou *fidèles*. Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à l'illustre auteur des *Études historiques* l'admirable travail qu'il a donné sur la féodalité, regrettant que les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas de citer textuellement. « Lorsque les Francs s'établirent dans les Gaules, 420, « ce pays pouvait contenir de 17 à 18 millions d'hommes sur lesquels cinq cent mille chefs de famille tout « au plus étaient de condition à payer la capitation; cela « veut dire que les deux tiers des habitants étaient de « condition servile. L'esclavage portait sa peine en soi : « les invasions étaient faciles chez des peuples dont les « deux tiers désarmés et opprimés, n'avaient aucun inté-

« rêt à défendre la patrie. Les Grecs et les Romains
 « avaient deux sortes d'esclaves. Les uns attachés à la
 « maison, et à la personne du maître; les autres plan-
 « tés sur le sol qu'ils cultivaient. C'est dans cette der-
 « nière catégorie qu'il faut classer les esclaves des Ger-
 « mains et des Francs, peuple d'origine germanique.
 « Chez ceux-ci l'esclavage multiplié dans les Gaules, par
 « suite de la conquête, se changea bientôt en *servage*, le-
 « quel se convertit par la suite en *salairé*, et finit encore
 « par se modifier, comme nous le verrons quand nous
 « expliquerons comment, d'un côté, la moyenne pro-
 « priété industrielle recommença par la bourgeoisie,
 « tandis que, d'un autre, la petite propriété agricole re-
 « commençait par les serfs affranchis, devenus fermiers
 « propriétaires moyennant une redevance, et cela quand
 « la servitude germanique prévalut complètement sur la
 « servitude romaine. Ce changement date du règne de
 « Louis le Gros, 1119. Toutefois, il est bon de dire que
 « l'esclavage de corps ne cessa pas partout à la fois. Il se
 « prolongea dans différents endroits, et surtout en Angle-
 « terre, par trois causes : le caractère dur et altier des
 « habitants, l'invasion normande qui ranima le droit de
 « conquête, et l'usage du pays qui n'admettait l'abolition
 « formelle d'aucune loi. C'est ainsi que l'on voit, par une
 « note tirée des annales du prieuré de Dunstale, sous la
 « date de 1285, qu'au mois de juillet de la même année le
 « prieuré avait rendu Guillaume Pyke, son esclave, moyen-
 « nant un marc d'argent. Cependant, en France, on ne
 « voyait déjà plus de serfs de corps, et il en résulta ce noble
 « axiome de jurisprudence nationale : *Tout esclave qui*
 « *met le pied sur la terre de France est libre*. On peut
 « donc établir comme un fait, étrange il est vrai, mais
 « certain, que le système féodal a puissamment contribué
 « à l'abolition de l'esclavage par l'établissement du ser-
 « vage, et l'on s'expliquera facilement la lenteur de l'af-
 « franchissement complet dans ce régime si l'on réfléchit
 « que l'affranchissement chez les Romains ne causait
 « presque aucun préjudice au maître de l'affranchi : il
 « n'était privé de d'un individu. Chez les Francs, au
 « contraire, le serf constituait une partie du fief; or, en
 « l'affranchissant, on diminuait la valeur de ce fief, et,
 « tout en mettant de côté l'esprit du temps, esprit en-
 « tièrement opposé aux idées d'affranchissement, il fal-
 « lait qu'un homme eût un fier courage pour consentir
 « à se dépouiller lui-même afin de donner la liberté à un
 « autre homme. » Nous renvoyons au mot NOBLESSE,
 « où nous expliquerons quelle était la classe d'hommes qui
 « dominait, les serfs, et nous allons dire comment, les gran-
 « des propriétés territoriales se trouvant au pouvoir d'un
 « petit nombre de familles privilégiées, qui seules avaient
 « une importance politique comme possesseurs de fiefs,
 « ces familles anéantirent en quelque sorte le pouvoir mo-
 « narchique et y substituèrent un gouvernement résultant
 « de contrats volontaires qui avaient créés *seigneurs suz-
 « zérains* et des vassaux ou feudataires. — Dans l'origine,
 « l'égalité régnait parmi les Francs, chez qui les dignités
 « militaires étaient électives. Leurs chefs ou rois, pour se
 « faire des amis, détachaient ordinairement différentes por-
 « tions des domaines conquis pour les donner à leurs leu-
 « des (fidèles ou compagnons), qui, en raison de ces con-
 « cessions, leur prêtaient serment de fidélité et s'obligeaient
 « à les suivre dans toutes les expéditions qu'ils voulaient
 « entreprendre. Alors ces dons purement temporaires, et
 « jusqu'au titre; de leude, étaient personnels, révocables
 « à la volonté du donateur, et l'hérédité était inconnue. Mais
 « ces bénéfices, toujours viagers, quelquefois même amo-
 « vibles, devinrent bientôt héréditaires, 581; de sorte que
 « l'on eut à la fois des bénéfices temporaires, des bénéfices

viagers et des bénéfices perpétuels. Toutefois il manquait
 une sanction pour établir, sur des bases solides, cette
 hérédité des bénéfices, car les rois voulaient ressaisir le
 pouvoir qu'ils avaient perdu; mais ils trouvèrent une
 opposition devant laquelle ils furent obligés de plier, et
 bientôt le traité d'Andely, 587, vint assurer l'usurpation
 des grands. On vit alors les seigneurs, réunis pour trai-
 ter de la paix entre Gontrand et Childebert, obliger ces
 deux princes à déclarer qu'ils ne seraient plus libres de
 retirer ni les bénéfices anciens ni ceux qu'ils donneraient
 à l'avenir. Cet état de choses fut de nouveau confirmé en
 615, à la mort de la reine Brunehaut. Puis, sous le règne
 des rois fainéants, 675, les maires du palais, qui ne
 régnaient que par la protection qu'ils accordaient à la no-
 blesse, loin de chercher à rétablir l'amovibilité des béné-
 fices, les avaient déjà rendus presque entièrement indé-
 pendants lorsque la couronne passa sur la tête de Pepin,
 752. Les règnes énergiques de Pepin et de Charlemagne,
 788-814, continuèrent tous les ordres de l'État dans les li-
 mites de leur devoir; mais les faiblesses du règne de
 Louis le Débonnaire, 814-840, et, après sa mort, la fu-
 neste bataille de Fontenay, 841, les en fit sortir. Alors la
 noblesse se fit dispenser de suivre ses princes dans les
 guerres qui ne seraient pas défensives, et bientôt elle ac-
 quit assez de puissance pour pouvoir déclarer la guerre
 à ces princes mêmes. Peu de temps après, Charles le
 Chauve, par son édit de Quierzy-sur-Oise, 877, rendit
 tous les bénéfices entièrement héréditaires et étendit cette
 hérédité à tous les gouvernements de l'empire carlovin-
 gien. Comme conséquence naturelle, les arrière-fiefs,
 c'est-à-dire les parties détachées des bénéfices premiers
 par leurs possesseurs, ne purent plus revenir au roi; de
 telle sorte que les fiefs et les arrière-fiefs se multipliant
 toujours, à la mort de Charles le Gros, 888, il n'y avait
 plus à côté de la couronne que des vassaux indépendants
 par droit héréditaire, et des arrière-vassaux sur lesquels
 elle avait conservé une action purement nominale. Alors
 commença la véritable époque féodale, époque qui alla
 toujours grandissant jusqu'au jour où Hugues Capet con-
 somma le triomphe de la féodalité en renversant la dy-
 nastie carlovingienne, 987. — Voyons maintenant l'état
 des propriétés. Le fief naquit à l'époque où le servage
 germanique débouta la servitude romaine et constitua la
 véritable féodalité, 888. « Il dut son origine à la crainte
 « des petits propriétaires qui, à cette époque de boule-
 « versement général, ne se trouvant plus protégés par la
 « loi, donnèrent leur champ à ceux qui le pouvaient dé-
 « fendre. Mais il arriva bientôt que le roi et les autres
 « chefs ne voulurent plus accepter ces immeubles en
 « installant le propriétaire donateur comme fermier de
 « son ancienne propriété, mais ils le lui rendirent à con-
 « dition de prendre les armes pour ses protecteurs, et
 « s'engagèrent de leur côté à secourir ce sujet volontaire.
 « Telle fut l'origine du vasselage et de la seigneurie.
 « Alors les propriétés féodales se divisèrent en deux
 « grandes classes, l'aleu et le fief. Le premier, inaliénable
 « sans le consentement de l'héritier, se subdivisait lui-
 « même en deux sortes, le noble et le roturier. Le noble
 « était celui qui entraînait justice, censive ou mouvance;
 « le roturier, celui auquel toutes ces conditions man-
 « quaient. Ce dernier, le plus ancien des deux, représen-
 « tait le faible reste de la propriété romaine. Le second
 « représentait la réunion de la propriété et de la souve-
 « raineté. Il y avait trois sortes de fiefs, fief de bannière,
 « fief de haubert, fief de simple écuyer. Le premier four-
 « nissait dix ou vingt vassaux sous la bannière de leur
 « seigneur; le second devait un cavalier armé de toutes
 « pièces et accompagné de deux ou trois valets; le troi-

« sième ne devait qu'un vassal armé à la légère. Tous ces
 « fiefs et arrière-fiefs ressortissaient de la tour du Louvre,
 « bâtie par Philippe-Auguste au commencement du
 « 13^e siècle. Ce prince avait acheté le terrain sur lequel
 « elle fut bâtie, du prieuré de Saint-Denis-de-La-Châtre,
 « moyennant une rente de trente sous parisis. Ainsi ce
 « donjon majeur, d'où relevaient tous les fiefs grands et
 « petits de la couronne, relevait lui-même du prieuré de
 « Saint-Denis. Quelquefois le roi possédait des terres
 « dans la mouvance d'une seigneurie, mais alors il se fai-
 « sait représenter pour prêter, comme vassal, foi et hom-
 « mage à son vassal, et ne pouvait en aucune sorte se
 « soustraire à la loi générale de la féodalité. Ainsi, Phi-
 « lippe le Hardi rendit hommage à l'abbaye de Moissac,
 « 1284. Jean de Tancarville, vicomte de Melun, grand
 « chambellan de France, rendit hommage, au nom du
 « roi Jean, à l'évêque de Paris, pour les châtellenies de
 « Tournant et de Torcy, 1330; et enfin, Henri VI, roi
 « d'Angleterre, rendit hommage à de simples bourgeois
 « de Paris dans les termes suivants : *Henri, par la grâce*
 « *de Dieu, roi de France et d'Angleterre, à tous ceux qui*
 « *ces présentes lettres verront, salut : savoir faisons que,*
 « *comme autrefois a fait notre très-cher seigneur et aïeul*
 « *feu le roi Charles VI, dernier trépassé à qui Dieu par-*
 « *donne, par ces lettres du 21 du mois dernier, nous*
 « *avons député et députons M. Jean Leroy, notre procu-*
 « *reur au Châtelet de Paris, pour, et en lieu de nous, à*
 « *homme et vassal de ceux de qui sont mourants et tenus*
 « *en fiefs les terres, possessions et seigneuries à nous*
 « *advenues en la ville et vicomté de Paris depuis quatre*
 « *an, en ça et en faire les devoirs tel qu'il appartient.*
 « *Donné à Paris le 15 mai 1325, et de notre règne le pre-*
 « *mier. Ainsi signé. Pour le roi, le régent de France, duc*
 « *de Bedford. On comptait en France 70,000 fiefs ou ar-*
 « *rière-fiefs dont 3,000 étaient titrés. Le vassal prêtait*
 « *hommage, tête nue, sans épée, sans éperons, à genoux,*
 « *les mains dans celles du seigneur qui était assis, la tête*
 « *couverte. Il disait : Je deviens votre homme de ce jour,*
 « *en avant, de vic, de membre, de terrestre honneur, et*
 « *à vous serai féal et loyal, et foi à vous porterai des*
 « *ténements que je reconnais tenir de vous, sauf la foi*
 « *que je dois à notre seigneur le roi. Quand cette for-*
 « *mule était prononcée par un tiers, le vassal répondait*
 « *voire, oui, et alors le seigneur recevait le vassal audit*
 « *hommage à la foi et à la bouche, c'est-à-dire qu'il l'em-*
 « *brassait, pourvu que ce vassal ne fût pas un vilain.*
 « *Quand l'hommage était rendu par une femme, la for-*
 « *mule se prononçait autrement. L'hommage était lige*
 « *ou simple. Dans le premier cas, le vassal s'engageait à*
 « *servir son seigneur en personne envers et contre toute*
 « *créature qui peut vivre et mourir. Dans le second, il*
 « *pouvait fournir un remplaçant. Quand les rois semon-*
 « *naient leurs vassaux directs, cela s'appelait le ban ;*
 « *quand ils semonnaient leurs vassaux directs et leurs vas-*
 « *saux indirects, c'est-à-dire les hauts barons et les vas-*
 « *saux de ces seigneurs, cela s'appelait l'arrière-ban. —*
 « *Les vassaux devaient aide en argent à leur seigneur*
 « *en trois cas : lorsqu'il partait pour la Terre-Sainte,*
 « *lorsqu'il mariait sa sœur ou son fils aîné et lorsque ce*
 « *filz recevait les éperons de chevalier. Il y avait des fiefs*
 « *rendables et receptables. Le fief était rendable quand le*
 « *vassal, en certains cas, remettait les châteaux du fief*
 « *au seigneur, en sortait avec toute sa famille et n'y ren-*
 « *trait que 40 jours après la guerre finie. Il était recep-*
 « *table quand le feudataire, sans sortir des châteaux*
 « *qu'il tenait, était obligé d'y donner asile à son seigneur.*
 « *— L'investiture remontait à l'origine de la monarchie ;*
 « *elle se faisait, sous la première race, 420-752, par la*

« francisque et le hang ; sous la deuxième, 752-987, par
 « la couronne et le manteau ; sous la troisième, 987-1789,
 « par la couronne, le sceptre et la main de justice. Ou
 « jurait suivant la nature du fief, ecclésiastique ou mili-
 « taire, tiré ou simple, sur une croisse, sur un calice, un
 « étendard, une épée, un bâton, un couteau, des che-
 « veux, etc., etc., et la formule sacramentale était : *Le*
 « *seigneur est tenu à son homme comme l'homme à son*
 « *seigneur, fors que seulement en révérence. — Dans l'ori-*
 « *gine, le roturier ne pouvait acquérir de fief, et cela*
 « *parce qu'il ne portait ni la lance ni l'éperon, marques*
 « *du service militaire ; mais dans la suite on se relâcha*
 « *de cette coutume. Les rois et les seigneurs, dans le but*
 « *de se procurer de l'argent, vendirent des terres nobles*
 « *à de riches bourgeois, et comme le privilège était atta-*
 « *ché à la terre, le roturier investi du fief fut, à la troi-*
 « *sième génération, considéré comme gentilhomme. —*
 « *Il était permis au feudataire de prendre les armes*
 « *contre son seigneur pour déni de justice ou pour ven-*
 « *geance de famille. — La veuve noble qui mariait sa*
 « *filie sans le consentement de son suzerain, était punie*
 « *par la confiscation de ses biens. On ne lui laissait que*
 « *deux robes, un lit, un palefroi, une charrette et deux*
 « *roussins. — Toute héritière de haut lignage, qui n'a-*
 « *vait pas 60 ans, était obligée de se marier pour desser-*
 « *vir le fief. Non-seulement le roi, grand chef féodal, le-*
 « *vait des taxes sur tout le royaume, mais encore tous*
 « *les seigneurs suzerains, ecclésiastiques ou laïques, en*
 « *levaient de leur côté. Ces droits étaient ceux de quint*
 « *et de requint, de reventes, de plait, de morte-main,*
 « *de pillage, d'affouage, de péage, de vilainage, de mou-*
 « *ture, etc. Les droits honorifiques servaient de mar-*
 « *ques à une autorité locale. Tels fiefs, par exemple,*
 « *allouaient la faculté de prendre le cheval du roi lors-*
 « *que le roi passait sur les terres de ces fiefs. D'autres, au*
 « *contraire, étaient des divertissements rustiques ; tels*
 « *que les poissonniers qui, en l'honneur de la dame de*
 « *certaines lieux, sautaient dans un vivier à la Saint-Jean,*
 « *ou bien ceux qui, pour obtenir leur investiture, fai-*
 « *saient trois cabrioles accompagnées d'un bruit impur ;*
 « *et quant à la nécessité, imposée aux serfs de certaines*
 « *localités, de battre l'eau des étangs quand la châtelaine*
 « *était en couches, ou à d'autres droits analogues, c'est à*
 « *la servitude grecque et romaine qu'il faut restituer ces*
 « *abus si souvent condamnés dans les rescrits des empe-*
 « *reurs romains. — Telle était la constitution féodale*
 « *à l'avènement au trône de Hugues Capet, 987. Sous le*
 « *règne de ses successeurs commencèrent de longues luttes*
 « *entre les rois et les seigneurs féodaux, les uns pour*
 « *agrandir leur pouvoir, les autres pour reconquérir leurs*
 « *droits. Louis VI, le premier, 1119, après la perte de la*
 « *bataille de Brenneville, songea à se faire un rempart des*
 « *communes contre les Anglo-Normands d'abord. Puis,*
 « *s'étant bien trouvé de cette politique, il les opposa aux*
 « *seigneurs, et de son règne date la première charte d'af-*
 « *franchissement des communes. Ensuite vinrent les crois-*
 « *ades, 1199-1270, qui contraignirent les seigneurs à en-*
 « *gager à la couronne ou à vendre aux bourgeois des*
 « *droits qu'ils ne purent plus racheter. Ce furent les pre-*
 « *miers coups portés à l'édifice féodal. Pendant ce temps*
 « *les communes s'étaient organisées ; elles s'armèrent pour*
 « *résister à l'oppression. Puis, quand Philippe le Bel,*
 « *excommunié par le pape et abandonné de ses grands, ne*
 « *sut plus où donner de la tête, il se rappela tout à coup*
 « *les communes et les introduisit aux états généraux,*
 « *1302, pour leur soumettre les causes de ses démêlés avec*
 « *le pape Boniface VIII. A partir de ce jour, la féodalité*
 « *s'en alla mourant, et, dès le siècle suivant, elle n'était*

plus qu'un cadavre qui commença à s'éteindre sous les coups de Louis XI, 1461, et mourut sous ceux de Richelieu, 1625. La révolution de 1789 acheva d'en faire disparaître les dernières traces.

FER, métal solide, d'un gris bleuâtre, tantôt grenu, tantôt lamelleux, ductile et malléable. L'usage du fer ne remonte pas au delà de l'an 452 av. J.-C.

FER (Ile de). V. CANARIES.

FÉRAUD, né, en 1764, dans la vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées), et nommé par ce département député à la Convention nationale, 1792, vota la mort de Louis XVI, et se rangea du côté des Girondins. Envoyé en mission aux armées du Nord et des Pyrénées-Orientales, il y déploya un grand courage, fut rappelé en 1794, et contribua à l'arrestation de Robespierre. Lorsqu'au 20 mai 1793, des factieux envahirent la salle des séances de la Convention, Féraud, qui cherchait à défendre le président en le couvrant de son corps, reçut un coup de pistolet qui le renversa ; un serrurier lui coupa la tête, et l'ayant placée au bout d'une pique, la présenta à Boissy d'Anglas, qui ôta respectueusement son chapeau.

FERDINAND. Trois empereurs d'Allemagne ont porté ce nom. — Ferdinand I^{er}, fils de Philippe d'Autriche et frère de Charles-Quint, né en Castille en 1505, épousa Anne, fille de Ladislas VI, roi de Hongrie, se fit couronner roi de Hongrie et de Bohême, 1527, fut élu roi des Romains en 1551, et empereur en 1558, après Charles-Quint. Il fit la paix avec les Turcs, réconcilia la France et l'Espagne, et mourut à Vienne, en 1564. — Ferdinand II, fils de Charles, archiduc de Gratz, de Styrie, etc., né en 1578, roi de Bohême en 1617, et de Hongrie en 1618, empereur en 1619, succéda à Mathias. Il battit Frédéric V, couronné par les Bohémiens, 1620. Son général Tilly défit, 1626, Christiern IV, roi de Danemark, et il signa la paix en 1629. Vaincu par la ligue alliée de Frédéric, où étaient entrés Louis XIII et Gustave-Adolphe, 1631, il fut vainqueur et à Norlingen en 1634, conclut le traité de Prague en 1635, et mourut en 1637. — Ferdinand III, fils du précédent, né en 1608, fut élu roi de Hongrie en 1623, de Bohême en 1627, des Romains en 1636, et empereur en 1637. Après avoir en quelques avantages sur les Suédois, il essaya de nombreux revers, et signa enfin le traité de Westphalie, 1648. Il mourut en 1657.

FERDINAND. Sept rois d'Espagne ont porté ce nom. — Ferdinand I^{er}, deuxième fils de Sanche III, roi de Navarre, eut en partage le royaume de Castille, 1055 ou 1053, et, ayant défait Vermond ou Bermude III, il réunit les royaumes de Castille et de Léon, 1037. Il avait épousé la sœur de Vermond, Sancio ou Sanchette. Il porta la guerre en Portugal, 1044 ; chassa les musulmans de la Castille, 1046, et eut une bataille avec son frère Garcia III de Navarre, où celui-ci périt, 1054. Il mourut en 1065. — Ferdinand II, fils puiné d'Alphonse VIII, roi de Castille et de Léon, remporta de grands avantages sur les Portugais, et fit prisonnier leur roi Alphonse. Il mourut en 1187. — Ferdinand III, fils d'Alphonse IX, succéda à Henri I^{er}, en 1250, continua avec succès la guerre contre les mahométans, fit de sages lois, et mourut en 1252, 50 ans. Clément X le canonisa en 1671. — Ferdinand IV, né en 1283, succéda à Sanche IV en 1295, à l'âge de 10 ans. Un grand nombre d'ennemis se déclarèrent contre lui, mais furent éloignés par la sage régence de la reine Marie. Il mourut en 1312. — Ferdinand V le Catholique, fils de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, né en 1432, réunit les couronnes de Navarre, de Léon, d'Aragon et de Castille, en épousant Isabelle de Castille, 1469. Il défit la ligue puissante formée contre lui par le marquis de Vil-

lena, l'archevêque de Tolède et Alphonse de Portugal, 1476, et conclut la paix avec eux en 1478. Il chassa les Maures de l'Espagne ainsi que les juifs. Allié avec Louis XII de France, 1500, il s'empara du royaume de Naples ; puis son général Gonzalve de Cordone en chassa les Français. Pierre de Navaro s'empara d'Oran, Carthagène, Bougie, 1509-1510, et rendit les rois de l'Afrique tributaires de l'Espagne. Il s'empara avec perfidie de la Navarre sur la France, et mourut en 1516. Sous son règne, l'inquisition fut établie en Espagne, 1480, et l'Amérique fut découverte, 1492. — Ferdinand VI, roi d'Espagne, succéda, en 1746, à son père Philippe V. Il était né en 1615. Ce prince remplit son règne par des actes de bienfaisance, rétablit la marine, protégea le commerce, les arts et l'agriculture. Il mourut en 1759. — Ferdinand VII, fils de Charles IV, naquit en 1784, et fut reconnu, en 1789, prince des Asturies. V. ESPAGNE, chronologie des rois.

FERDINAND, roi de Portugal, né à Coïmbre en 1340, succéda à son père, Pierre I^{er}, en 1367. Après la mort de Pierre le Cruel, roi de Castille, il prit le titre de roi d'Espagne, ce qui amena une guerre entre lui et Henri II de Transtamare, successeur de Pierre le Cruel. Henri lui accorda la paix, et lui donna la main de sa fille. Mais, dans la suite, Ferdinand désavoua ce mariage, et s'allia contre Henri avec Jean, duc de Lancastre, qui prétendait avoir des droits sur la Castille, et fut forcé de demander la paix. Il entreprit encore une autre guerre contre Jean I^{er}, successeur de Henri II, puis renonça à ses droits sur la Castille, et mourut en 1385.

FERDINAND. Quatre rois de Bohême ont porté ce nom. — Ferdinand I^{er}, archiduc d'Autriche, succéda, 1527, à Louis Jagellon, et fut nommé empereur en 1558. — Ferdinand II succéda à Mathias en 1617, et fut nommé empereur en 1619. — Ferdinand III, roi de Bohême après Ferdinand II, fut nommé empereur en 1637. (V. FERDINAND, empereurs.) — Ferdinand IV succéda à Ferdinand III en 1646, et mourut en 1657.

FERDINAND. Trois grands-ducs de Toscane ont porté ce nom. — Ferdinand I^{er} succéda à son frère François-Marie en 1587, et gouverna son État avec sagesse. Il le délivra d'un grand nombre de brigands qui infestaient les côtes, et chassa les corsaires de la Méditerranée. Il parvint à faire sortir les Espagnols de son duché, et mourut en 1608 ou 1609. — Ferdinand II succéda à Côme ou Cosme II en 1620, garda la neutralité dans les guerres survenues entre la France et l'Espagne, et mourut en 1668 ou 1670. — Ferdinand III (Joseph-Jean-Baptiste), archiduc d'Autriche, prince royal de Bohême et de Hongrie, né en 1769, fut proclamé grand-duc de Toscane en 1791. Il assura de sa neutralité la Convention française, puis finit par entrer dans la coalition. En 1796, les Anglais ayant insulté le pavillon français dans le port de Livourne, et Ferdinand n'ayant pas fait réparation de l'outrage, les Français entrèrent dans la Toscane. Mais Bonaparte n'exigea qu'une contribution de 2,000,000 et l'envoi à Paris des principaux monuments du musée de Florence. Une autre invasion française eut lieu en 1798, et, en 1799, la Toscane fut occupée, le grand-duc se retira à Vienne. Il obtint les duchés de Salzbourg, de Wurtzbourg, et rentra dans ses États en 1814. Il mourut en 1821.

FERDINAND. Quatre rois de Naples et de Sicile (Deux-Siciles) ont porté ce nom. — Ferdinand I^{er} succéda à Alphonse V, roi d'Aragon, son père, en 1458. Il eut de grands démêlés avec le pape Innocent VIII, et entra dans la ligue contre Charles VIII, roi de France. Il mourut en 1494. — Ferdinand II, son petit-fils du précédent suc-

céda à Alphonse II, son père, en 1493. Abandonné par les sujets lors de l'invasion française, il se vit bientôt rappelé par eux, et chassa les Français. Il mourut en 1496. — Ferdinand III est le même que Ferdinand V, roi d'Espagne. — Ferdinand IV, fils de Charles III, roi d'Espagne, et né en 1751, devint roi des Deux-Siciles en 1759. Sa femme Marie-Caroline-Louise exerça, ainsi que son ministre Acton, la plus grande influence sur Ferdinand. En 1799 les armées françaises le chassèrent de Naples, qui prit le nom de république parthénoépéenne. Rentré dans ses États en 1800, Ferdinand fut forcé de se retirer en Sicile quand le royaume de Naples fut donné par Napoléon à son frère Joseph, 1806, puis à Joachim Murat. Il rentra à Naples en 1815. La révolte des carbonari et des Napolitains, qui demandaient la constitution espagnole, vint troubler la paix de ses États, 1820. Il mourut en 1825.

FERDINAND. Quatre rois de Hongrie ont porté ce nom. Les trois premiers ont été aussi empereurs d'Allemagne. (V. FERDINAND, empereurs.) Le quatrième succéda à Ferdinand III, fut élu roi des Romains en 1655, et mourut en 1674.

FERDOUCY (Aboul-Cacem-Manzoud), célèbre poète persan, né à Risvun, près de Thous, dans le Khorasan, l'an de J.-C. 916, fut chargé par Mah-Moud, le gaznévide, d'écrire le Chah Nâmeh (*Histoire des rois de Perse*). Après qu'il eut passé un temps considérable à ce travail, ses ennemis le perdirent dans l'esprit du roi. Il se vit contraint de fuir et se retira à Bagdad, où il ne tarda pas à obtenir la protection du kalife. Il fut rappelé dans sa patrie, et y mourut en 1020. Son ouvrage a été publié en persan à Londres en 1829, et traduit en français, par M. J. Nuhl, en 1839.

FERÈ (La), chef-lieu de canton (Aisne), à 20 kilomètres de Laon, ville forte de France. Dès le 10^e siècle, cette ville fut fortifiée et soutint un grand nombre de sièges. Les Espagnols s'en emparèrent en 1550. Henri IV s'en empara également et en fit réparer les fortifications, 1596. Louis XIII en construisit de nouvelles qui furent détruites sous Louis XIV, 1690. Les alliés s'en emparèrent en 1814 et l'assiégèrent vainement en 1815.

FERÈ - CHAMPENOISE (La), chef-lieu de canton (Marne), à 55 kilomètres sud d'Épernay, fut le théâtre d'une sanglante bataille où l'aile gauche de l'armée française fut écrasée après une résistance héroïque, 25 mars 1814.

FERENDIUM, aujourd'hui FLORENZA, ville d'Italie en Apulie, formait un petit État. Elle s'unifia aux Samnites contre Rome et fut prise par le consul Aulus Cerretanus, 319 av. J.-C. Elle devint colonie romaine en 118.

FERGUS, deux rois d'Écosse de ce nom. — Fergus I^{er}, fils d'Erch et le premier roi de ce pays, 405; mourut en 420. — Fergus II, successeur d'Eugène VII, monta sur le trône en 764, et mourut assassiné par sa femme, 767.

FERGUSON ou FERGUSON (Jacques), mécanicien et astronome écossais, né en 1710 à Keilb, dans le Banffshire, publia, sur l'astronomie, et la mécanique plusieurs ouvrages qui obtinrent un grand succès. Il mourut en 1776.

FERGUSON (Adam), né à Dewkele (Écosse) en 1724, fut reçu à l'Université de Saint-André en 1759, et obtint, en 1759, une chaire de philosophie naturelle, et, en 1764, une chaire de philosophie morale. On a de lui un *Essai sur la société civile*, 1767; des *Institutions de philosophie morale*, 1769; l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, 1782. Il mourut en 1800.

FÉRIES, jours pendant lesquels tout travail était in-

terrompu à Rome, bien que cependant ces jours ne fussent pas toujours des jours de fêtes. Les fêtes étaient nombreuses et fort variées. Il y avait à Rome trois sortes de fêtes : 1^o ceux consacrés aux dieux, *festi*; 2^o ceux consacrés aux hommes, *profesti*. C'était ce que sont aujourd'hui nos jours ouvriers. Puis enfin, 3^o des jours mêlés dont une partie seulement était destinée à quelque cérémonie de religion et dont le reste pouvait être consacré au travail. Ceux-là s'appelaient *interdici*. Les premiers que nous venons d'énumérer étaient de quatre sortes : ceux où l'on faisait des sacrifices, *sacrificia*; ceux où l'on célébrait des festins publics en l'honneur des dieux, *epulae*; ceux où l'on célébrait des jeux en l'honneur de la religion, *ludi*, et ceux où l'on faisait cesser toute espèce de travail en l'honneur des dieux; ceux-ci s'appelaient *feriae*. (V. CALENDRIER.) Il y avait encore des fêtes de famille pour la naissance, pour les funérailles, les semailles, etc. Dans la suite, le nom de *féries* fut donné dans tous les offices catholiques à tous les jours de la semaine. Le dimanche fut la première fête; le lundi la deuxième, et ainsi de suite, le samedi la septième. Les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours d'après Pâques et la Pentecôte furent nommés *feries majores*. Les fêtes latines, *feriae latinae*, étaient des fêtes solennelles célébrées à Rome chaque année. Elles furent instituées par Tarquin le Superbe pour rendre l'alliance avec les Latins plus durables. Ces fêtes duraient quatre jours et étaient consacrées à Jupiter Latialis, protecteur du Latium. On les célébrait sur le mont Albani, aujourd'hui monte Calvo. Le consul en déterminait l'époque.

FERMAT (P. de), géomètre français, né à Toulouse, 1595, était conseiller au parlement de Toulouse et cultivait les sciences par délassement. Il fut en correspondance avec Descartes, Pascal, et fit de nombreuses découvertes mathématiques. Fermat mourut en 1665, partageant avec Descartes la gloire d'appliquer l'algèbre à la géométrie.

FERMIERS GÉNÉRAUX. C'était le nom que portaient, avant 1789, ceux qui tenaient à ferme ou à titre de baux les revenus publics, qui se composaient alors de la gabelle (impôt du sel), de l'impôt des tabacs, des aides et des octrois. Ils formaient, dans le principe, une corporation de 40 membres, et furent plus tard portés à 60. Leur nomination appartenait au contrôleur général des finances, auquel le personnage préféré ne manquait jamais d'offrir un pot-de-vin. Les fermiers généraux furent supprimés par l'Assemblée constituante, 1789.

FERNANDEZ, famille de navigateurs portugais qui se sont rendus célèbres par leurs découvertes pendant les 15^e et 16^e siècles. — Fernandez (Jean), employé, en 1446, dans l'exploration des côtes d'Afrique, dirigée par Antonio Gonzalez, fut fait prisonnier par les Maures du Zahara et fut le premier Européen qui pénétra dans ces terres sauvages. Il revint en 1447 et repartit en 1448; mais, abandonné par ses compagnons, il ne repartit plus. — Fernandez (Denis) découvrit, 1447, l'embouchure du Sénégal et du cap Vert. — Fernandez (Alvaro) fit naufrage en 1552, avec le *Grand-Saint-Jean*, sur les côtes de Natal, près du Monomotapa. — Fernandez (Juan) découvrit, 1572, les côtes du Chili, et, en 1574, les îles de Saint-Félix et de Saint-Ambroise.

FERNANDEZ NAVARETTE (Juan), d'une autre famille que les précédents, surnommé *el Mudo*, le Muet, peintre espagnol, naquit à Logrono, 1526, et mourut à Séville, 1579. Il perdit la parole à l'âge de 2 ans, ce qui ne l'empêcha pas d'aller à Rome, à Florence et à Naples et de suivre l'école du Titien. Il fut, à son retour en

Espagne, nommé peintre de Philippe II, et travailla aux peintures de l'Escorial. Son tableau le plus remarquable est celui qui représente *Abraham au milieu des trois anges*.

FERNEY ou **FERNEX**, chef-lieu de canton du département de l'Ain, à 9 kilomètres S.-E. de Gex et à 7 kilomètres N.-O. de Genève. Population, 1,200 habitants. Ce n'était qu'un malheureux hameau lorsque Voltaire, 1770, vint y fixer son séjour. Il y fit bâtir une église et un château qui fut vendu à sa mort, 1775, par madame Denis, sa nièce. Ferney possède plusieurs fabriques d'horlogerie.

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), ministre et pair de France, né en 1738, était, avant 1789, conseiller aux enquêtes au parlement de Paris. Il fut un des premiers à demander la convocation des états généraux ; mais bientôt effrayé de la tournure que prenaient les affaires, il émigra, 1790, et ne rentra en France qu'en 1801, partageant alors son temps entre la culture des lettres et les travaux politiques. Au deuxième retour de Louis XVIII, 1815, il eut un instant la confiance de ce prince qui le nomma ministre d'Etat, pair de France et directeur des postes. Il mourut en 1821. Ses principaux ouvrages sont *l'Esprit de l'histoire*, 1802, et *la Théorie des révolutions*, 1817.

FERRAND (Marie-Louis), général de division, né en 1735 à Besançon, fit les campagnes d'Amérique lors de la guerre de l'Indépendance, 1777. Après de brillants services depuis son retour en Europe jusqu'à l'expédition de Saint-Domingue, qu'il fit avec Leclerc, il se tua d'un coup de pistolet, le 7 novembre 1808, au moment de tomber entre les mains des noirs insurgés.

FERRAND DE LA CAUSSADE (Jean-Henri REGAYS), général de division, né en 1736 à Montflanquin, près d'Agen ; mort à la Planchette, près de Paris, en 1805.

FERRARE, ville d'Italie, capitale de la légation du même nom dans les États de l'Eglise, située à 324 kilom. nord de Rome. Population, 24,000 habitants. Cette ville est située sur une branche du Pô, et possède quelques monuments dignes d'être cités, parmi lesquels le palais archiepiscopal, le nouveau palais du gouvernement, l'ancien palais ducal et le théâtre. Ferrare est la patrie de l'Arioste, qui y naquit en 1474, et l'on conserve dans la bibliothèque de cette ville des manuscrits de ce grand poète, ainsi que du Tasse et de Guarini. En 1799, Bonaparte s'étant emparé de Malte sur le grand maître de Hompesch, le siège du conseil du célèbre ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem fut fixé à Ferrare, et y demeura jusqu'en 1854, époque à laquelle, par suite de la mort de son chef, toutes les archives de l'ordre ont été transportées à Rome. Le pape Eugène IV, n'étant pas satisfait du concile de Bâle, en assembla un autre à Ferrare, dont le cardinal Nicolas Abergatti fit l'ouverture en 1438. Ce concile, qui fut sur la fin de sa session transféré à Florence par suite d'une peste qui ravageait le territoire de Ferrare, est célèbre par la présence de Jean VII Paléologue, empereur d'Orient, et du patriarche de Constantinople.

FERRARE (Vicissitudes de). Cette ville fut bâtie, en 433, par les habitants de la ville d'Aquilée qui venait d'être détruite par les Huns. Le patrice Smaragde, exarque de Ravenne, la fit fortifier, 585, et le pape Vitalien y transféra, en 637, le siège de l'évêché qui était auparavant à Vicenza. Les Lombards s'en emparèrent au 8^e siècle, puis, en 743, elle fit partie de la donation faite par Pépin au pape Étienne II. Depuis lors, la ville de Ferrare passa

en plusieurs mains ; en l'année 1508, Azzon VIII d'Est s'en empara, et sa postérité la conserva jusqu'à la mort d'Alphonse II (1597). A cette époque, elle fut dévolue à la chambre apostolique, sous prétexte que la ligne ducale d'Est était éteinte. César, successeur d'Alphonse, s'empara de Ferrare, et tint d'abord ferme tant contre les excommunications du pape que contre l'armée ecclésiastique ; mais, se voyant abandonné de ses alliés, il fit son accommodement avec le pape sur la fin de la même année 1597. Le traité portait que la ville et le duché de Ferrare seraient remis au pape, et que ce dernier accorderait au duc César d'Est les biens allodiaux que sa maison y avait possédés, et que lui et sa famille jouiraient à Rome des mêmes prérogatives que ses prédécesseurs y avaient eues. Depuis cette époque, jusqu'en 1796, Ferrare appartint au saint-siège. Les Français s'en emparèrent et en firent le chef-lieu du département du Bas-Pô. Par suite du traité de 1814, l'Eglise a bien recouvré la ville de Ferrare, mais les Autrichiens ont droit d'y tenir garnison.

Chronologie historique des seigneurs, puis ducs de Ferrare. — Frédéric, dit *Il Taurello* ou le petit taureau, fils de Ludolphe de Saxe, surnommé *Il Tauro*, et d'Hingilde Traversaria, de la maison de Ravenne, est regardé comme le premier seigneur de Ferrare, où il possédait des biens considérables en 1080. Il mourut en 1117, et eut pour successeur Guy, son fils, surnommé *Salinguerra 1^{er}*. Ce prince fit construire plusieurs édifices magnifiques ; il augmenta considérablement la ville, la fortifia et la munif de trente-deux tours. On ignore l'époque de sa mort. Taurello, son fils, fut arbitre, en 1178, des différends qui s'étaient élevés entre Aldobrandin et Boniface, marquis d'Est. Il signa un traité entre la ville de Ferrare et l'empereur Henri VI, 1195, et mourut en 1197, laissant ses propriétés à son fils, Salinguerra II Torelli, qui fut élu podestat de Ferrare, 1199 ; il le devint ensuite de Vérone, 1200, et de Modène, 1205. Il résolut d'anéantir le parti des Guelfes, et fit chasser de Ferrare Azzon d'Est, leur chef ; mais, en 1208, il fut lui-même chassé, et Azzon rentra dans la ville. Torelli alors prit les Bolognais à sa solde et reparut avec eux à Ferrare. L'empereur Othon IV, reconnaissant du zèle et de l'attachement que Salinguerra témoignait pour son parti, le créa prince de l'empire, 1210, et l'investit de vingt-quatre grands fiefs dans la Romagne, provenant de la succession de la comtesse Mathilde, morte en 1054. Innocent III, apprenant cette nouvelle, excommunia l'empereur et Salinguerra, 1211 ; mais en 1215 le même pape leur donna l'investiture des mêmes fiefs. En 1227, Salinguerra chassa la maison d'Est de Vérone, et fit reconnaître Ezzelin, son beau-père, comme podestat de cette ville. Quelques années après, 1236, il remit à l'empereur Frédéric Ferrare, dont il était le maître, couvert de gloire et chargé d'années, sa puissance porta de l'ombrage aux Vénitiens, qui l'assiégèrent dans sa capitale, 1240, le firent prisonnier par trahison, et le conduisirent à Venise, où il mourut en 1241, âgé de 84 ans. Il eut pour successeur Giacomo, son fils, que le parti gibelin voulut rétablir à Ferrare, mais il ne sut pas en profiter. L'empereur Frédéric II l'investit, en 1245, des fiefs qu'il avait donnés à son père en 1210, puis il s'éteignit, 1269, sans avoir rien fait de remarquable. — 1270. Salinguerra III, fils de Giacomo, hérite non de l'incapacité de son père, mais du courage et des talents de son aïeul. Il fut, en 1301, créé chef de la ligue formée par les villes de Bologne, Forlì et Imola, et vint avec eux assiéger Faenza, dont il s'empara le 2 mai de la même année. Il fut, en 1308, chassé de Ferrare par Azzon VIII, de la maison

d'Est, et mourut en 1510, sans avoir pu rentrer dans les anciens États de ses pères.

Seigneurs de la maison d'Est. — 1508. Azzon VIII mourut la même année sans laisser d'enfants de ses deux femmes. Il nomma, pour son héritier Foulques, fils de l'Esque, son bâtarde, au préjudice de ses deux propres frères, François et Aldobrandin. L'année suivante, 1509, Foulques livra Ferrare aux Vénitiens, mais le pape Clément V les excommunia et publia contre eux une croisade à la suite de laquelle ils furent battus et ils abandonnèrent Ferrare au pape, qui en donna le vicariat à Robert, roi de Naples. Les Ferrarais se soulevèrent contre les officiers de ce dernier le 4 août 1517, les massacrèrent tous, et rappelèrent parmi eux Renaud et Obizzon III, fils du marquis Aldovrandin d'Est. Le pape Jean XXII excommunia de nouveau les Ferrarais, 1520, mais ils les réconcilia en 1532. Renaud et Obizzon moururent de 1530 à 1532, et eurent pour successeurs Aldovrandin III, fils d'Obizzon III. Ce dernier mourut en 1561, et fut remplacé par Nicolas II, son frère, mort en 1588, laissant ses États à Albert d'Est, son troisième frère. Celui-ci mourut en 1595, et fut remplacé par son fils Nicolas III, âgé de 9 ans, auquel il avait ménagé la protection de la république de Venise. Ce prince épousa en premières noces, 1597, Julie de Carava, fille de François II, seigneur de Padoue. Cette princesse étant morte, il fit, en 1625, trancher la tête à Parasina Malafesta, sa seconde femme, et à Hugues, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. Il entra, en 1626, dans la ligue des Florentins et des Vénitiens contre le duc de Milan, puis il reçut, en 1631, du roi de France, Charles VIII, la permission de joindre à l'aigle blanc de ses armoiries celles des rois de France, c'est-à-dire trois fleurs de lis d'or au champ d'azur, et mourut en 1641, laissant ses États à Lionel, son fils naturel. Ce dernier mourut, en 1649, sans laisser de postérité, et eut pour successeur Borso, son frère naturel. Borso ayant reçu dans Ferrare l'empereur Frédéric III qui venait en Italie, 1452, fut créé par ce prince duc de Modène et de Reggio, titres auxquels le pape Paul II ajouta, en 1459, celui de duc de Ferrare ; mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur, et mourut en 1471. Après lui, Hercule I^{er}, son frère, fut nommé duc de Ferrare. A la suite d'une guerre qu'il eut à soutenir contre les Vénitiens, il céda à ces derniers, 1484, Rovigo et tout le Polesin, dont ils s'étaient emparés, et mourut en 1505, laissant trois fils. Alphonse I^{er}, l'aîné, lui succéda. Ce prince, dans une guerre qu'il eut à soutenir contre le pape Jules II, perdit, en 1509, la ville de Modène, qui lui fut enlevée par le duc d'Urbin ; mais il fut plus heureux à la bataille de Ravennes, 1512, dans laquelle son artillerie assura la victoire aux Français. Il signa, le 21 mars 1530, en présence de l'empereur Charles-Quint, un compromis par lequel il fut dit que Reggio et Modène appartenaient de droit au duc Alphonse, et que, moyennant une somme de 100,000 ducats, le pape lui donnerait une nouvelle investiture de Ferrare. Clément VII refusa d'exécuter le compromis et attendait le moment de se venger du duc Alphonse et de l'empereur, qui s'était déclaré en faveur de ce dernier, quand il mourut, 1534. Alphonse décéda la même année, et eut pour successeur Hercule II, son fils aîné, qui mourut en 1559, laissant pour héritier de ses États Alphonse II, son fils, qui se trouvait alors en France auprès du roi François II. Ce fut lui qui, en 1579, fit enfermer, sous prétexte de folie, dans l'hôpital de Sainte-Anne de Ferrare, le célèbre poète Torquato Tasso, dont les liaisons avec la princesse Léonore lui avaient donné l'ombrage.

Le duc Alphonse mourut sans enfants le 27 octobre 1597, et après lui le duché de Ferrare fut dévolu à la chambre apostolique ; néanmoins ses successeurs portèrent le titre de ducs de Modène et de Reggio. V. MODÈNE.

FERRARE (Hippolyte d'Est, cardinal de). V. EST.

FERRARÈ (Anne-de), fille d'Hercule II de Ferrare, née en 1551, épousa le duc d'Autumale (fils du duc de Guise, *le Balafre*), 1549, après la mort duquel elle se remaria, en 1556, avec Jacques de Savoie, duc de Nemours, qui lui-même venait de faire prononcer la dissolution de son mariage avec Françoise de Rohan. Elle mourut en 1607.

FERRARÌ (Barthélemy), général fondateur de l'ordre des clercs réguliers de saint Paul, appelés depuis Barnabites. Il mourut en 1544.

FERRARI (Gaudenzio), dit *le Milanais*, peintre. Il naquit à Valdugia en 1484 et mourut en 1550.

FERRÉOL (Saint), premier évêque de Besançon. Il prêchait le christianisme dans les Gaules avec saint Ferjeun, son frère, lorsqu'ils furent arrêtés par les ordres du préfet romain Claude. Ils subirent le martyre et furent décapités en 214.

FERRÈRE (Philippe) a illustré le barreau de Bordeaux. Il est né à Tarbes en 1767 et mort à Bordeaux le 14 janvier 1815, attaqué d'une phthisie pulmonaire.

FERRETTE (Comté de). Le comté de Ferrette tirait son nom du château de Ferrette, haute Alsace, et faisait partie de l'ancien royaume de Bourgogne. A l'époque du démembrement du comté de Montbelliard, dont il faisait partie, 1115, il fut compris dans le duché d'Alsace et forma un comté particulier qui comprenait les seigneuries de Ferrette, d'Altkirch et de Tann. Il fut augmenté, sur la fin du 13^e siècle, de celles de Florimont et de Rougemont, et devint, à peu près vers le même temps, 1295, vassal de l'église de Bâle. En 1520, il fut encore augmenté de la seigneurie de Dèle ; puis, 4 ans après, 1524, Jeanne, fille d'Ulric II, le porta dans la maison d'Autriche par son mariage avec Albert, 4^e fils de l'empereur Albert, et le comté fut incorporé au landgraviat de haute Alsace. La maison d'Autriche ajouta à ce comté les seigneuries de Landler et de Macevaux ; l'archiduc Sigismond l'engagée, 1609, avec toutes ses possessions d'Alsace, au duc Charles de Bourgogne, qui en établit gouverneur le sire de Hagenback, dont la tyrannie fit éclater une révolte à Brissac, 1674 ; et, enfin, le comté revint à l'Autriche par suite du mariage de Marie, fille unique de Charles, avec l'archiduc Maximilien, 1678. La maison d'Autriche conserva le comté de Ferrette jusqu'à la paix de Westphalie, 1648, époque à laquelle il fut cédé à la France avec la haute Alsace et le Sundgau, malgré les réclamations de l'évêque de Bâle. L'évêque porta ses prétentions à la diète de Ratisbonne, 1654, et se plaignit de ce que le comté de Ferrette, sief de son église, avait été cédé à la France sans son aveu. Néanmoins, cession fut confirmée quelques années après par la paix des Pyrénées, 1659, paix due à la politique du cardinal Mazarin. Louis XIV, pour récompenser son ministre, lui céda, au mois de décembre de la même année, le comté de Ferrette pour en jouir, lui et ses successeurs ne se réservant que l'hommage et la souveraineté. Le cardinal transporta le comté à sa nièce Hortense Mancini, héritière de son nom et de ses biens, et à son mari Armand-Charles de la Porte de la Meillerie, qu'elle épousa en 1661. Celui-ci prit le titre de duc de Mazarin et mourut en 1715. De la sorte, le comté de Ferrette se trouvait, en 1789, possédé par la maison de Mazarin.

Cronologie historique des comtes de Ferrette. — Fré-

déric, fils aîné de Thierry I^{er}, comte de Montbelliard, fut le premier qui prit le nom et la qualité de comte de Ferrette, 1104. Ce domaine toutefois ne fut érigé en comté qu'en 1125, ainsi qu'il appert de deux diplômes de la même année, dont le premier a rapport au monastère de Saint-Blaise, et est signé *Fredericus comes de Montebiligardis et frater ejus Deoderius*, et le second, concernant l'abbaye de Lucelle, est signé *Fredericus comes de Ferretis*. Frédéric mourut en 1144, et eut pour successeur son fils Louis. Ce dernier mourut en 1187 et laissa ses domaines à Frédéric II, son fils, qui, d'après une charte datée de 1225, avait le droit de battre monnaie. En 1228, Frédéric eut un démêlé avec Henri, évêque de Bâle. Il fit arrêter ce prélat et le retint prisonnier dans son château. L'évêque alors porta ses plaintes à l'empereur, et le comte de Ferrette fut condamné, par une diète, à la peine du *harnescos*, qui consistait à porter un chien sur ses épaules l'espace de deux lieues. Frédéric fut étranglé en 1254, par Louis Grimmel, son second fils. Il eut pour successeur Ulric I^{er}, son fils aîné. Ce comte, dans une charte en faveur de l'abbaye d'Attorf, 1255, s'intitula comte par la grâce de Dieu. Il vendit, en 1271, le comté de Ferrette, et les terres en dépendant, à Henri, évêque de Bâle, moyennant 800 marcs d'argent, mais il le reprit en même temps en fief de son église. Ulric mourut en 1275, et laissa ses domaines à Thibaut, son fils. Ce dernier fut nommé, en 1295, avoué provincial d'Alsace par l'empereur Adolphe, et augmenta, en 1295, son comté par l'achat de la seigneurie de Florimont; mais l'évêque de Bâle, qui avait des prétentions sur ce domaine, les ayant fait valoir, Thibaut se reconnut vassal de l'église de Bâle. Il mourut en 1310, et fut remplacé par Ulric II, son fils, né à Bâle, 1279. Ce prince se maria à Jeanne, fille de Renaud de Châlons, comte de Montbelliard, 1299; mais il n'eut qu'une fille, nommée comme sa mère, Jeanne. Cette dernière fut mariée, 1319, à Alberi, duc d'Autriche et landgrave de la haute Alsace, 4^e fils de l'empereur Albert et d'Élisabeth, duchesse de Carinthie; ainsi à la mort d'Ulric, 1324, le comté de Ferrette passa à la maison d'Autriche. Jeanne mourut en 1358 et laissa quatre fils. L'aîné, Rodolphe, lui succéda au comté de Ferrette et mourut sans laisser de postérité, 1365. Par là le comté resta dans la maison d'Autriche qui y nomma des gouverneurs.

FERRI (Ciro), peintre et architecte, fondateur de l'école florentine, naquit à Rome en 1654, et y mourut en 1689. Il était élève de Piètre de Cortone.

FERRIÈRE (Charles-Élie, marquis de), membre de l'Assemblée constituante et auteur de plusieurs ouvrages politiques et philosophiques, né à Poitiers en 1741, mort au château de Morsay le 30 juillet 1804.

FERRO. Volcan de l'île de Ferro ou de Fer. La première éruption du volcan de cette île remonte à l'année 1662; elle se renouvela en 1677 par suite d'un violent tremblement de terre. Après un siècle d'intervalles, 1777, le cratère s'ouvrit de nouveau, et depuis lors on n'a pas signalé de nouvelles éruptions. On a remarqué comme un fait extraordinaire qu'au moment de l'éruption du 15 septembre 1777, une eau rougeâtre sortit du cratère en telle quantité qu'elle teignit la mer à plusieurs lieues de distance.

FERRONNIÈRE (la belle). Une des favorites de François I^{er} était la femme d'un des premiers avocats du temps, nommé Féron. Cet homme, pour punir l'infidélité de sa femme, s'exposa à une maladie honteuse que sa femme communiqua au roi. La belle Ferronnière en mourut en 1542, et le roi ne put jamais en guérir. — C'est d'elle que l'étroite bandelette que les femmes por-

tent autour de la tête, et qui ferme sur le front par un camée ou une pierre précieuse, a été appelée *Ferronnière*.

FERRY (André), religieux de l'ordre des minimes, mathématicien et géomètre. Ce fut sur ses dessins qu'on éleva la célèbre machine hydraulique de Reims. Né à Reims en 1714, il y mourut en 1775.

FERSEN (Axel), gentilhomme haut dignitaire suédois, célèbre par son extrême dévouement à Louis XVI et à la famille royale qu'il essaya de sauver lors des premiers troubles de la révolution. Il périt à Stockholm, massacré au milieu d'une émeute, en 1810. Il y était né en 1748. Il était le fils du comte Axel de Fersen, feld-maréchal et sénateur.

FERTÉ (Henri de Seneclère, maréchal de la), né à Paris, en 1600; grand homme de guerre, fit le siège de la Rochelle, 1625; se distingua à la bataille d'Avesne, à celle de Rocroi; il était aux sièges de Landrecies et de Saint-Guillain, en 1653; de Valenciennes, où il fut fait prisonnier. Racheté par le roi, il se rendit maître de Montmédy, 1657, de Gravelines, 1658. Il mourut en 1681. — Henri, duc de la Ferté, son fils, lieutenant général, né en 1657, mort en 1702. — Louis de la Ferté, frère de Henri, jésuite, né en 1659, mort en 1752.

FERYD-EDDYN-ATTHAR, poète persan, auteur de plusieurs livres mystiques, né vers 1226, 613 de l'hégire.

FESCH (Joseph), cardinal, archevêque de Lyon, né à Ajaccio (Corse), 1763, était oncle maternel de Napoléon. Il fut nommé, en 1802, archevêque de Lyon, cardinal en 1805, et envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur. Dans le concile tenu à Paris, 1810, il s'opposa aux volontés de Napoléon à l'égard de Pie VII, tomba en disgrâce, et se retira dans son diocèse, où il resta jusqu'en 1814. Après la chute de l'empereur, il se retira à Rome, où il mourut en 1839, partageant son temps entre la littérature et les arts, et refusant constamment de se démettre de son archevêché, qui resta vacant pendant 24 ans.

FESTUS (Porcius), gouverneur de Judée en 60 de J.-C., fit arrêter saint Paul, qui fut ensuite transféré à Rome, en ayant appelé à César.

FÊTE, mot qui signifie *réjouissance*, et sous lequel on désigne généralement une solennité religieuse et les honneurs rendus à Dieu ou à la mémoire d'un fait important. Dans l'antiquité, non-seulement les Juifs, mais encore toutes les nations, ont eu des fêtes solennelles pendant lesquelles il était défendu de travailler. Après eux, les chrétiens en ont eu un grand nombre dès le temps des apôtres. Le concordat de 1801 en a supprimé une grande partie, ne réservant que celles de Noël, de l'Ascension, de l'Assomption et de la Toussaint. Nous parlerons de ces différentes fêtes sous des titres séparés.

FÊTES DES JUIFS. On ne sait pas s'il y avait des jours de fêtes marquées et réglées avant la loi de Moïse; cependant l'opinion la plus commune est que le jour du sabbat a été chez eux de tout temps un jour de fête; car ce grand législateur en ordonna la célébration, non comme une institution nouvelle, mais bien comme la confirmation d'un usage ancien, lorsqu'il dit: *Souvenez-vous de sanctifier les jours du sabbat*. Ils avaient en outre deux sortes de fêtes; les unes avaient été instituées par un ordre exprès de Dieu; les autres furent établies dans la suite à l'occasion de quelque grand événement. Le premier jour de chacun de leurs mois, qui étaient lunaires, était parmi eux une fête, qu'on appelait *Néoménie*, c'est-à-dire nouvelle lune; mais ils avaient cinq autres fêtes beaucoup plus solennelles, qu'ils célébraient tous les ans. La première était nommée *Phase* ou Pâques, du mot hébreu *pesach*, c'est-à-dire passage, pour rendre grâce à Dieu

de ce qu'il les avait délivrés de la servitude d'Égypte, et protégés miraculeusement dans le passage de la mer Rouge. On commençait à la célébrer à la fin du 14^e jour de la lune du mois de nisan, qui répond à celle de notre mois de mars. On immolait l'agneau pascal, et elle durait 7 jours, pendant lesquels ils ne mangeaient que des azymes; le septième était une fête solennelle comme le premier. La deuxième était la Pentecôte, qu'ils célébraient 50 jours après celle de Pâques, en mémoire de la loi qui fut donnée par Moïse, 50 jours après la sortie d'Égypte. La troisième, appelée la fête des Trompettes, était une des Néoménies, et tombait au premier jour de tisir, qui était le septième mois de l'année ecclésiastique et le premier de l'année civile. Ils y sonnaient du cor, ou de certaines trompettes faites de cornes de bêtes, en mémoire, suivant quelques auteurs, de la délivrance d'Isaac, lorsqu'il était près d'être immolé par son père Abraham, c'était, suivant d'autres, pour célébrer le jour où Dieu avait donné sa loi aux Israélites au milieu des tonnerres et des trompettes. La quatrième fête, appelée de la Propitiation, arrivait au dixième du même mois de tisir, parce que ce fut ce jour-là que Moïse leur avait annoncé que Dieu avait pardonné d'avoir adoré le veau d'or. Le grand prêtre faisait alors une cérémonie sur un bouc, pour marquer qu'il le chargeait de tous les péchés du peuple, et ensuite il le faisait chasser au désert. La cinquième s'appelait la fête des Tabernacles, et commençait au 15 du même mois. Ils demeuraient alors sous des tentes pendant 7 jours, pour se souvenir des 40 années qu'ils avaient passées dans le désert, sous la conduite de Moïse. Ils appelaient le grand sabbat celui qui se rencontrait dans le 7^e jour de cette fête. Les Juifs avaient encore, au 24 du mois de casleu, la fête de la dédicace du temple, instituée par Judas Machabée quand il purifia le temple profané par Antiochus. Ils célébraient aussi la fête de Phurim, le 14 et le 15 du mois adar, en mémoire de l'avantage que leurs ancêtres avaient remporté sur Aman, qui avait voulu détruire toute la nation juive. Ils allumaient la nuit des lampes dans leurs synagogues, où on lisait tout le livre d'Esther; et autant de fois qu'ils entendaient le nom d'Aman, ils faisaient un grand bruit et frappaient des pieds. Ils passaient ces jours-là dans la bonne chère et dans une réjouissance publique. Les Juifs modernes font encore quelques autres fêtes marquées dans leur calendrier. Il faut ajouter deux observations générales sur toutes les fêtes des Juifs; la première, qu'elles commençaient toutes à 6 heures du soir et finissaient au soir suivant à pareille heure; la seconde, qu'ils s'abstenaient de toutes œuvres serviles en ces jours, et qu'ils poussaient même cette abstinence à l'égard du sabbat jusqu'à la superstition, en demeurant dans le repos et dans l'inaction, même pour les choses nécessaires à la vie.

FÊTES DES PAIENS. Les païens avaient des jours de fêtes et des jours qui n'étaient point fêtes, *festi et cro-festi, fasti et nefasti*. Les jours de fêtes, on ne rendait point la justice; le négoce et le travail des mains cessaient, et le peuple les passait dans la réjouissance. On offrait des sacrifices; on faisait des festins; on célébrait des jeux. De ces fêtes, il y en avait de réglées, appelées *stativi* ou *annales*, et d'autres qui étaient ordonnées par les magistrats. Les premières fêtes chez les Grecs étaient ces assemblées solennelles où l'on représentait des jeux. Il y en avait de générales de toute la Grèce, comme les jeux olympiques, les pythiens, les isthmiens et les né-méens. Les Latins, à l'imitation des Grecs, donnaient des jeux et des spectacles les jours de fêtes. Les uns s'appelaient *circéens*, *circenses*, qui se représentaient dans le

Cirque; les autres se représentaient sur le théâtre, et s'appelaient *ludi scenici*. Pour venir aux fêtes réglées des Grecs et des Romains, il y en avait de fixées qui revenaient chaque mois, comme les néoménies, ou les jours de la nouvelle lune chez les Grecs, et les calendes, ou le premier jour du mois chez les Latins; les nones, qui se célébraient le cinquième des mois de janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et le septième des quatre autres mois, qui sont mars, mai, juillet et octobre; et les ides que l'on célébrait le 15 des 8 mois marqués ci-dessus, et le 13 des 4 autres. — Ces fêtes étaient consacrées à Jupiter ou à Junon. A l'égard des fêtes particulières à chaque mois, nous donnons ici un calendrier applicable à différentes nations.

Mois de janvier. — Dans ce mois, que les Grecs appelaient Γαμηλιών, ils célébraient la fête des Gamelies en l'honneur de Junon, instituée, à ce que dit Favorin, par Cécrops, av. J.-C. 1557. Les Ioniens célébraient aussi en ce mois les Lénées, ou les Ambrosies, en l'honneur de Bacchus. Les Égyptiens célébraient, dans le 7^e du mois de tibi, qui peut répondre à la fin de décembre ou au commencement du mois de janvier, une fête qu'ils appelaient la sortie d'Isis de Phénicie. Les Romains faisaient une fête solennelle le jour des calendes, ou le 1^{er} de janvier, en l'honneur de Janus. Ils célébraient aussi en ce mois, le 1^{er} des ides de janvier, la fête des Compitales, instituée par le roi Servius Tullius, av. J. C. 578. Le 5 des ides ou le 9^e de janvier, il y avait une fête appelée des Agonales en l'honneur de Janus. Le 5 des ides ou le 11^e du même mois était la fête de la déesse Carmenta, mère du roi Evander. On la répétait le 18 des calendes de février, c'est-à-dire le 15 de janvier. Le 17 de ces calendes, ou le 16 de janvier, on célébrait la fête de la dédicace du temple de la Concorde. Il y avait le 16 des mêmes calendes, ou le 17 de janvier, des jeux appelés palatins, qui duraient 7 jours ou 5 jours. On célébrait ordinairement, le 24 du mois de janvier, quoique ce jour ne fût pas tout à fait fixe, la fête des semailles, que l'on appelait à la campagne Ambarvales ou Paganales. Le 6 des calendes de février, c'est-à-dire le 27 du mois de janvier, était le jour de la fête de Castor et de Pollux. Le 50 de janvier était celui de la paix. **V. CALENDRIER.**

Mois de février. — Les Phocéens célébraient pendant ce mois, nommé en grec Ελαφεβολιών, la fête appelée Élafeholie, en l'honneur de Diane, et en mémoire d'une victoire qu'ils avaient remportée contre les Thessaliens. On l'appelait de ce nom parce que l'on faisait en ce jour un cerf de pâte composée de farine et de miel. Le 7^e jour était consacré à Esculape. Les Trézéniens célébraient en ce mois plusieurs fêtes, dans l'une desquelles les esclaves jouaient et mangeaient avec leurs maîtres. Chez les Romains, les calendes, ou le premier jour de ce mois, était consacré à la déesse Sospita, ou la déesse de la santé. On y faisait aussi mémoire de l'asile établi à Rome par Romulus, av. J.-C. 753. On appelait ces fêtes *lucaries*, *lucaria*. Le jour des nones, c'était le 5 de février, on faisait une fête en mémoire du jour où Auguste avait été appelé père de la patrie, av. J.-C. 51. Le jour des ides, ou le 15 du mois, se célébraient les Fanales en l'honneur de Faune. Le 15 des calendes de mars, ou le 15 de février, on célébrait les Lupercales en l'honneur du même dieu, ancienne fête qu'Evander avait apportée d'Arcadie en Italie, et établie à Rome par Rémus et Romulus, av. J.-C. 751. Les Quirinales, en l'honneur de Romulus, se célébraient le 15 des calendes de mars ou le 17 de février. Cette fête avait été établie aussitôt après la mort de ce roi, av. J.-C. 715. On célébrait encore dans

ce mois, mais sans que l'on sache le jour marqué, la fête des Fomacales ou des sours, en mémoire de la découverte du degré de chaleur nécessaire pour sécher le blé sans le brûler, faite du temps de Numa Pompilius, av. J.-C. 715-675. Les derniers jours de ce mois on faisait la fête des Férales pour apaiser et expier les mânes des morts; et il y avait un jour marqué pour la fête de la déesse Muta, nymphe à qui, selon la fable, Mercure coupa la langue parce qu'elle avait averti Junon des amours de Jupiter pour la nymphe Juthurna. Le 8 des calendes de mars, ou le 22 de février, était le jour des Charisties, dans lequel les gens d'une même famille et les amis s'assemblaient pour se donner des marques d'amitié et passer le jour en festins et en réjouissances. Le jour suivant était la fête des Terminales en l'honneur du dieu Terme, protecteur des champs, instituée par Numa, av. J.-C. 725. Le 24 février on faisait mémoire de l'expulsion des rois, et cette fête était appelée Régifuge, av. J.-C. 509. Le 5 des calendes de mars, ou le 27 de février, se faisaient les jeux appelés *equiries*, qui étaient une course de chevaux dans le champ de Mars en l'honneur de ce Dieu, établie par Romulus, av. J.-C. 750. Il y en avait une autre que l'on appelait Tauriles, établie sous Tarquin, 616, en l'honneur des dieux des enfers, pendant une peste née à Rome de la corruption de la viande des bœufs, qui avait été exposée en vente.

Mois de mars. — Au commencement de ce mois on célébrait à Athènes les petites Panathénées. Dans les îles Cyclades, et dans quelques autres villes de Grèce, les jeux pythiens en l'honneur d'Apollon. Les jeux isthmiens dans l'isthme d'Achaïe, proche de la ville de Corinthe, en l'honneur de Méléricus; mais tous les cinq ans seulement, en Arcadie on célébrait aussi, tous les cinq ans, des jeux en l'honneur d'Esculape. Les Sicyoniens célébraient tous les ans, le 5 du mois anthestérion, une fête qu'ils appelaient Sôteries en l'honneur de Jupiter Libérateur et des dieux du salut. Ce mois était consacré à Bacchus, en l'honneur duquel on célébrait une grande fête à Athènes et dans les autres villes de la Grèce. On l'appelait Dionysiaques ou Orgies, et Bacchanales chez les Latins. Le 16 était consacré par les Athéniens à Diane, le 19 à Jupiter. Enfin, l'on célébrait encore en ce temps une fête en l'honneur de Chtonie, qui avait bâti un temple de Cérès dans la ville d'Hermione. Les Égyptiens faisaient dans ce mois une fête en l'honneur de l'entrée d'Osiris dans la lune. Les Romains célébraient le jour des calendes, premier du mois, la fête des matrones, ou dames romaines, en mémoire de la paix que les filles des Sabins, enlevées par les Romains, firent faire avec les Sabins en se jetant entre les deux armées, av. J.-C. 740. Ils faisaient aussi en ce jour, et dans les suivants, la fête des anciles ou boucliers sacrés, en mémoire du bouclier que l'on croyait être tombé du ciel du temps de Numa, 715, et que l'on regardait comme un gage tutélaire de la ville de Rome. On appelait aussi cette fête la fête des Saliens parce que l'on dansait en ce jour. La veille des nones, ou le 6 du mois était un jour consacré à Vesta. Le jour des nones ou le 7 du mois était la fête de Vêjove ou du petit Jupiter. Les ides, ou le 15 du mois, étaient la fête d'Anna Perenna. On croit que c'est la sœur de Didon. Le 15 des calendes d'avril, ou le 17 de mars, se faisait la fête des Bacchanales. Le 15 des calendes d'avril, ou le 20 de mars, on célébrait les Quinquatres, ainsi appelées parce qu'elles étaient le 5^e jour après les ides, ou plutôt parce qu'elles se célébraient pendant 5 jours, en l'honneur de Minerve. Le dernier de ces jours on sonnait de la trompette, ce qui s'appelait *tubilustre*, *tubilustrium*. Le 6 des calendes d'avril, ou le 27 de mars, on lavait la statue de

la mère des dieux dans le fleuve Almon, et l'on faisait une fête pour cette cérémonie. Le 30 de mars était la fête de Janus, de la Concorde, du Salut et de la Paix. Le dernier était la fête de la lune, qui se faisait sur le mont Aventin.

Mois d'avril. — Les Argiens célébraient au mois que les Grecs appelaient *Θαργηλιών*, lequel répond pour la plus grande partie au mois d'avril, la fête qu'ils appelaient Hybristique, dans laquelle, en mémoire de la défense que les femmes de la ville d'Argos avaient entreprise contre Cléomène, roi de Sparte, av. J.-C. 519, les femmes s'habillaient en homme et avaient la liberté d'insulter leurs maris, d'où cette fête prit le nom d'Hybristique. Le même jour était consacré à Diane le 7^e à Apollon, et ces deux fêtes s'appelaient les Thargélies. Celle du 7^e était aussi appelée fête Carnéenne, du surnom d'Apollon appelé Carnéen. Dans ce mois, les mystères de Cérès, appelés fêtes d'Eleusis, se célébraient à Athènes et à Eleusis avec grande solennité. L'opinion commune du temps d'Homère, av. J.-C. 907, était que les mystères d'Eleusis avaient été institués par Triptolème, fils de Célé, roi d'Eleusis, que Cérès avait instruit de l'agriculture. Hérodote, Diodore de Sicile, et plusieurs autres, en font venir l'origine des Égyptiens. Ces mystères d'Eleusis étaient appelés les grands mystères de Cérès; ceux d'Athènes furent établis par Hercule, av. J.-C. 1585, que l'on avait refusé d'initier à Eleusis: ils s'appelaient les petits mystères. Le 25 du mois thargéliou on faisait à Athènes la fête des Plyntéries, en mémoire d'Aglaure, fille de Cécrops, qui fut, à ce qu'on croit, changée par Mercure en pierre, pour avoir empêché qu'il n'eût accès près de sa sœur Hérés. Cette fête était solennelle. On fermait en ce jour, à Athènes, le temple de Minerve, parce que ce désastre était arrivé à Aglaure à cause de Minerve. On célébrait aussi à Athènes les Canéphories en l'honneur de Bacchus: les vierges y portaient des corbeilles d'or, d'où cette fête a pris son nom. Quelques-uns ont cru qu'elle était instituée en l'honneur de Diane. Les calendes de ce mois, qui étaient le premier jour, on ne plaidait point, mais les dames romaines s'étant couronnées de myrte, et bien lavées sous les mêmes arbres, offraient un sacrifice à Vénus. Ovide rapporte ainsi l'origine de cette cérémonie: « Un jour Vénus fait sècher, sur le bord du rivage, ses cheveux qui étaient mouillés, les Satyres l'aperçurent toute nue, ce qui lui causa tant de honte et de confusion, qu'elle se couvrit aussitôt de myrte. » Ce que les dames romaines imitaient par cette cérémonie. Ce même jour, les filles prêtes à marier sacrifiaient à la Fortune Virile avec des parfums, la priant de vouloir cacher les défauts de leurs corps à ceux qui les voudraient épouser. On sacrifiait aussi ce jour-là à Vénus, surnommée Verticordia, afin d'inspirer aux nouvelles mariées la foi conjugale qu'elles avaient donnée à leurs époux. Le jour des nones, ou le 5 du mois, était la fête de la mère des dieux, appelée fête Mégalsienne ou Idéenne. Elle se faisait avec beaucoup de solennité. On y représentait des jeux de différentes sortes. On y faisait des festins; les prêtres de cette déesse y dansaient au son des cymbales et y faisaient leurs collectes d'aumônes. C'étaient les premiers et les plus anciens jeux qui eussent été représentés à Rome. (V. JEUX MÉGALSIENS.) Le 8 des ides, ou le 6 d'avril, on célébrait la mémoire de la dédicace du temple de la Fortune publique au mont Quirinal, voué par P. Sempronius, av. J.-C. 449, et dédié par le consul Marius Ahala en 425. Ce dernier ordonna qu'on en célébrerait la mémoire tous les ans. Le 6 des ides, ou le 8 du mois, se faisaient les jeux pour la victoire que remporta Jules César sur Juba et Scipion après la bataille de Pharsale, av. J.-C.

47. Le 4 et le 5 des ides, ou le 9 et 10 du mois, étaient les Céréales, célébrées pour la première fois par Caius Memmius, édile curule. Cette fête durait pendant huit jours. (V. JEUX CÉREAUX.) La veille du jour des ides, ou le 12 du mois, on faisait la grande solennité de la fête de la mère des dieux, et particulièrement de son arrivée à Rome, avec des processions et force jeux en son honneur. Le jour des ides, ou le 15 du mois, on faisait un sacrifice à Jupiter Vainqueur et à la Liberté, parce qu'à tel jour leur furent dédiés deux temples à Rome, l'un par Q. Fabius, av. J.-C. 741, selon le vœu qu'il en fit en la guerre contre les Samnites, et l'autre par T. Gracchus, des amendes pécuniaires de la république. Le 17 des calendes de mai, ou le 15 d'avril, était la fête des Fordicides, ainsi nommé, *a fordis bobus*, parce qu'on y immolait 50 vaches pleines pour obtenir la fertilité de l'année. Le même jour la supérieure des vierges vestales brûlait les vœux qu'on tirait de ces vaches; et de leurs cendres on composait un parfum dont les Romains se parfumaient au jour des Palilies ou de la naissance de Rome. Le 14 des calendes, ou le 18 du mois, il y avait une course de chevaux, nommée *equivia*, dans le grand cirque, et l'on y voyait aussi courir des renards couverts de chaume, où l'on mettait le feu, pour donner du divertissement au peuple. Voici ce qui donna sujet à cette coutume. Le fils d'un paysan de la petite ville de Carsecole se promenant un jour autour de ses blés, aperçut un renard qui avait donné dans un piège et qui s'y était pris. L'ayant saisi, il l'entoura de paille, et y ayant mis le feu, il le laissa aller dans les blés, qu'il brûla entièrement. Les Romains, en punition, brûlaient ainsi des renards entourés de chaume. Le 19 ou le 15 avant les calendes de mai se faisait l'anniversaire de la grande solennité de la fête de Cérès Eleusine. Les dames romaines, revêtues d'aubes, et tenant des lampes à la main, lui sacrifiaient une truie avec de grandes cérémonies. Le 12 des calendes, ou le 20 du mois, on célébrait les Palilies ou Paliliennes en l'honneur de Palès, déesse des pasteurs, pour lesquels cette fête était instituée, et qui la célébraient avec le plus de solennité. Le même jour on faisait un sacrifice aux dieux immortels pour la victoire que remporta Jules César en Espagne, sur les enfants de Pompée, av. J.-C. 49, et dont un courrier apporta la nouvelle à Rome le soir avant les Palilies. Le 9 des calendes, ou le 25 du mois, on célébrait les Vinales en l'honneur de Jupiter et de Vénus, auxquels on offrait du vin nouveau. Ce même jour les femmes publiques célébraient la fête de Vénus Éricine. Le 7 des calendes, ou le 25 du mois, se faisaient les Robigales, ou Rubigales, pour empêcher la rouille ou nielle qui perd les grains. Le 4 des calendes, ou le 28 du mois, se faisait la fête des Florales ou Floraux, qui durait 6 jours, en l'honneur de la déesse Flore. On les appelait aussi Larentales ou Larentales, du nom de Larentia ou Larentia, célèbre courtisane. On représentait des jeux en ce jour, et on prétend que cette fête avait été instituée par Ancus Marcius, 640 av. J.-C. (V. JEUX FLORAUX.) Le dernier jour du mois était consacré à Vesta Palatine. On l'appelait ainsi parce qu'on lui faisait quelques sacrifices sur le mont Palatin, dans la maison d'Auguste.

Mois de mai. — Les Athéniens faisaient au 12 de ce mois, nommé en grec Σκίρροφωρίον et qui répond au mois de mai, une fête qu'ils appelaient Scirrhé ou Scirrhophorie, en l'honneur de Cérès et de Proserpine. Ils en célébraient encore, le 15, une qu'ils appelaient Buphonie, en l'honneur de Jupiter. Les Romains faisaient, le jour des calendes de mai, la fête des *Lares Præstites*; et celle de la bonne déesse avec les jeux floraux pendant

trois jours. Le 7 des ides ou le 9 du mois, ils célébraient les Lémuries pour apaiser les mânes, cérémonie instituée, à ce que l'on croit, par Romulus après qu'il eut fait mourir Rémus, av. J.-C. 745. Le 4 des ides, ou le 12 du mois, était dédié à Mars le Vengeur. Les ides, ou le 15 du mois, était une fête dans laquelle les vestales jetaient dans le Tibre des figures d'hommes faites de jonc à la place des hommes que l'on y précipitait autrefois. On y joignait la fête de Mercure pour les marchands. Le 12 des calendes de juin, ou le 21 du mois de mai, on célébrait les Vulcanales en l'honneur de Vulcain, et les Agonales en l'honneur de Janus. Le 8 des calendes, ou le 25 du mois, on honorait la Fortune Publique, et, le lendemain, on faisait une seconde mémoire du Régifuge.

Mois de juin. — Ce mois se nommait en grec Ἰουλιον. Il répondait au mois de juin, et les Athéniens en célébraient le commencement par la fête des Hecatombes, dans laquelle on sacrifiait 100 bœufs. On faisait aussi quelque temps après, à Athènes, la fête des Isteries, en grec Ἰεστρία, parce que ce jour faisait le commencement de leur année et que les magistrats entraient en charge. Les Béotiens célébraient, vers le même temps, la fête de l'Hippodromie où se faisaient des courses de chevaux. Les jeux olympiques, si célèbres dans toute la Grèce, commençaient aussi au mois de juin. Le 8 du mois hécatombéon on faisait à Athènes mémoire de l'entrée de Thésée à Athènes. Le 12 du même mois on célébrait les Chronies en l'honneur de Saturne. Mais la plus célèbre des fêtes était celle des grandes Panathénées, qui se faisaient tous les cinq ans. Elles étaient indiquées au 28 de juin et célébrées en mémoire de ce qu'Érichonius avait réuni le peuple de l'Attique dans une seule ville. On s'y rendait de toute la Grèce et on y célébrait de toutes sortes de jeux. A Rome, le premier jour de ce mois, on faisait quatre fêtes. L'une à Mars, hors de la ville, parce qu'en tel jour T. Quintius, duumvir des sacrifices, lui avait dédié un temple hors de la porte Capène, sur le grand chemin d'Appius, sous le titre de Mars *Extramuranus*. L'autre fête à Carna, en mémoire du temple que Junius Brutus lui consacra sur le mont Célius après avoir chassé Tarquin, av. J.-C. 509. On croyait que cette divinité présidait sur le cœur des enfants et qu'elle le tournait comme bon lui semblait. Le sacrifice qu'on lui offrait était de la bouillie, du lait et des fèves. La troisième fête était pour Junon, surnommée Monéta, pour accomplir le vœu qu'avait fait Camille de lui bâtir un temple, avant J.-C. 590. La quatrième fête était consacrée à la Tempête et fut instituée du temps de la seconde guerre punique, av. J.-C. 219. Le quatrième jour, ou la veille de nones, on solennisait la fête de Bellone. Ce même jour on faisait une fête à Hercule, à qui le sénat dédia un temple dans le cirque par l'ordre de Sylla, av. J.-C. 82. Ce dictateur donna au peuple de superbes festins, et présenta à Hercule la dime de tous ses biens. Le 5 des nones, ou le 5 du mois, était dédié à Bellone, le jour suivant à Hercule au Cirque. Le jour des nones, ou le 5 de ce mois, on faisait un sacrifice au dieu Fidius, auquel les Romains bâtirent un temple sur le mont Quirinal après avoir fait la paix avec les Sabins, comme à un dieu qu'ils honoraient particulièrement. Les serments qui étaient faits par lui se gardaient inviolablement. Le 7 des ides, ou le 7 du mois, se faisaient les feux Piscatoriens, au delà du Tibre, par les pêcheurs. Le 6 des ides, ou le 8 du mois, était la fête de la déesse Mens, c'est-à-dire de la déesse de l'Entendement ou de l'Intelligence. Ce jour-là on faisait un sacrifice solennel à cette déesse dans le Capitole, où Attillus Crassus, préteur dans la seconde

guerre punique, av. J.-C. 219, lui avait dédié un temple après la défaite du consul C. Flaminius au lac de Trasimène, priant cette divinité de rassurer les esprits des Romains, consternés par cette défaite. Le 5 des ides, ou le 9 du mois, on célébrait la fête de Vesta, déesse du feu, particulière aux vestales. Le 4 des ides, ou le 10 du mois, on faisait la fête des *Matrales* en l'honneur de la déesse *Matuta*, que les Grecs appellent *Leucothéa*, et qui est l'Aurore. Le même jour était dédié à la Fortune. Le 3 des ides, ou le 11 du mois, était la fête de la Concorde. Le 13, qui était le jour des ides, arrivait la fête de Jupiter surnommé *Invictus* ou l'Invincible, à qui Auguste dédia un temple pour tant de victoires qu'il avait remportées, av. J.-C. 51. On célébrait ce même jour la fête de Minerve, appelée *Quinquatrus minores*, qui était la fête des ménestriers. Le 17 des calendes de juillet, ou le 15 du mois de juin, on transportait les immondices du temple de Vesta dans le Tibre, et cette cérémonie donnait lieu à une fête. Le 16 des calendes, ou le 18 du mois, on faisait la fête de la dédicace du temple de Pallas, sur le mont Aventin. Le 12 des calendes, ou le 20 du mois, se faisait la fête de *Summanus*, en mémoire de la dédicace du temple dédié en son honneur pendant la guerre de Pyrrhus, av. J.-C. 274. Ce dieu *Summanus* était un ancien dieu de Toscane qui présidait à la nuit. Le 10 des calendes, ou le 22 du mois, était tenu pour un jour funeste parce que Titus Flaminius fut vaincu ce jour-là par les Carthaginois, av. J.-C. 215. Le 8 des calendes, ou le 24 du mois, était la fête de la Fortune Forte. Ce jour-là *Siphax* fut vaincu par *Masinissa*, av. J.-C. 209, et le même jour fut appelé *Dies fortis fortuna*, parce que le roi *Servius* lui avait dédié un temple hors de la ville, au delà du Tibre, sur lequel les artisans et les esclaves, couronnés de fleurs, allaient se promener en bateau, faisant bonne chère et se divertissant. Le 5 des calendes, ou le 27 du mois, était consacré à Jupiter *Stator*, dont *Romulus* avait voué et bâti le temple dans la guerre contre les Albains, et aux dieux lares. Le 3 des calendes, ou le 29 du mois, était voué à *Quirinus*, ou *Romulus*, pour la dédicace de son temple au mont Quirinal. Le dernier jour du mois était consacré à *Hercule* et aux *Muses*.

Mois de juillet. — Les Grecs faisaient au commencement de ce mois, qu'ils nommaient *Μεταγενεών*, et qui répond à notre mois de juillet, une fête en l'honneur d'Apollon, qu'ils appelaient *Μεταγινίες*. Ils célébraient aussi en ce même temps la fête d'Adonis, fils de Cyniras, roi de Chypre, aimé de Vénus et tué par un sanglier. Les femmes y pleuraient sa mort. Les Syracusains faisaient, le 24 de ce mois, une fête qu'ils appelaient *Asinaire*, en mémoire de la victoire qu'Eucrièle, préteur de Syracuse, avait remportée sur les Athéniens. Chez les Romains, le jour des calendes du mois de juillet était celui auquel finissaient et commençaient les baux des maisons de Rome. Le 5 des nones, ou le 5 du mois, était la fête du *Poplifuge*, en mémoire de la retraite du peuple sur le mont Aventin, selon quelques-uns, après la mort de *Romulus*, ou plutôt lors de la prise de Rome par les Gaulois, av. J.-C. 590. La veille des nones, ou le 6 du mois, on faisait la fête de la Fortune des femmes, fête établie par la femme et la mère de *Coriolan*, quand elles eurent obtenu la paix, av. J.-C. 491, et les jeux apollinaires établis dans la seconde guerre punique, 219. Les nones de ce mois étaient appelées *Caprotides*; c'était la fête des femmes esclaves, en mémoire de ce que, l'an 260 de Rome, après la prise de cette ville par les Gaulois, les peuples d'Italie ayant demandé des épouses aux Romains, ceux-ci refusèrent de les leur donner. Une esclave, nommée *Philotis* ou *Tutola*, proposa au sénat d'aller avec

les autres esclaves à la place des filles de qualité. Ces esclaves s'étant rendues dans le camp des Latins les firent boire, et quand ils furent endormis, *Philotis* étant montée sur un figuier sauvage, que l'on appelle en latin *caprificus*, donna le signal aux Romains, qui vinrent fondre sur le camp des Latins et les défirent. C'est de là que cette fête prit le nom de *Caprotides*, et était particulière aux femmes et aux filles esclaves. Le lendemain des nones, ou le 8 du mois, se célébrait la fête de la *Vitulation*, ou de la déesse *Vitula*, génisse, qui présidait à la joie et à la victoire. Le 4 des ides, ou le 12 du mois, on faisait la fête de la naissance de César. La veille des ides, ou le 14 du mois, était consacrée à la Fortune féminine, et l'on y commençait les *Mercuriales*, qui duraient 6 jours. — Les ides, ou le 15 du mois, étaient particulièrement consacrées à *Castor* et *Pollux*, fête établie par *Aulus Posthumus*, après la victoire qu'il remporta contre les Latins, qui voulaient rétablir *Tarquin*, av. J.-C. 500. Il y avait des jeux et des combats solennels en ce jour. Le 16 des calendes d'août, ou le 17 juillet, était un jour funeste, à cause de la bataille d'*Allia*. On en faisait la mémoire ce jour-là, ou, selon d'autres, le 18 ou le 21 du mois. Le 10 des calendes, ou le 25 juillet, se faisaient les jeux de Neptune. Les femmes enceintes faisaient un sacrifice à la déesse *Opigena*; elles portaient dans son temple de petites figures de cire, et la priaient de les délivrer heureusement. Le 24, on faisait les festins des pontifes. Le 8 des calendes, ou le 23 du mois, on célébrait les *Furinales* en l'honneur de la déesse *Furina*, qui étaient suivies des jeux *Circenses*, pendant 6 jours. Le même jour arrivaient les processions à l'entour des campagnes, qu'on nommait *Ambarvales*. On faisait un sacrifice de vin et de miel à *Cérès* le 28, et le reste du mois on égorgeait des chiens roux à la canicule, pour détourner les trop grandes chaleurs qui règnent dans cette saison.

Mois d'août. — Au commencement de ce mois, appelé *Βοηδρομιών* par les Athéniens, ils faisaient des fêtes le 1, le 2, le 4, le 6 et le 12 de ce mois. Le 12, on représentait les jeux néméens dans plusieurs villes de Grèce, de 5 ans en 5 ans. Les grands mystères de Bacchus occupaient une partie de ce mois chez les Grecs et chez les Alexandrins. A Babylone, le 16 du mois, qui répond au mois d'août, on faisait la fête des *Saccées*, ou de la déesse *Sacca*, pendant 6 jours. Cette fête était célèbre chez les Mèdes et chez les Arméniens. Les Rhodiens faisaient dans le même mois la fête de *Chélidonie*, ou des *flironnelles*. Les Égyptiens faisaient dans leur mesori, qui répond au mois d'août, la fête d'*Harpocrate*. Le jour des calendes d'août était consacré à l'espérance chez les Romains. Ce jour-là ils faisaient des jeux en l'honneur de Mars. Le 4 des nones, ou le 2 du mois, on faisait une fête en mémoire de ce que César avait subjugué l'Espagne. Le jour des nones, ou le 5 du mois, était la fête de la déesse du Salut au mont Quirinal. Le 4 des ides, ou le 8 du mois, était consacré au soleil *Indigète*. La fête se célébrait aussi au mont Quirinal. Le 4 des ides, ou le 10 du mois, était consacré aux déesses *Ops* et *Cérès*. La veille des ides, ou le 12 du mois, étaient les *Lignapésies*, en l'honneur d'*Hercule*. Les ides, ou le 15 du mois, étaient consacrées à *Diane* et à *Vertumne*: c'était la fête des esclaves et des servantes, en mémoire de ce que *Servius Tullius*, né d'une esclave de *Tarquin l'Ancien*, était venu au monde en ce jour. Le 16 des calendes de septembre, ou le 17 du mois, étaient les *Portunnales* en l'honneur de *Portunus*, dieu marin. On y faisait aussi une fête pour *Janus*. Le lendemain était la fête des *Consuales*, où l'on représentait des jeux en l'honneur de *Consus*,

dieu du conseil. Cette fête avait été instituée à Rome par Romulus, av. J.-C. 745, et venait des Arcadiens par Evander. Le 12 des calendes, ou le 21 du mois, se célébraient les Vinales rustiques, et le lendemain la fête des Chasseurs. Le 10 des calendes, ou le 23 du mois, étaient les Vulcanales, au cirque Flaminius. Le 8 des calendes, ou le 23 du mois, on faisait la fête de la déesse Ops Consiva, qui présidait aux semailles. Le 4 des calendes, ou le 27 du mois, étaient les Volturnales, fête dédiée au dieu Volturnus. Le 5 des calendes, ou le 28 du mois, était dédié à la Victoire. On faisait encore en ce mois la fête des Phallagogues ou de Priape, dans laquelle des dames romaines portaient hors de la porte Colline en pompe un membre viril, pour le placer dans le sein de la statue de Vénus. Cette infâme cérémonie venait des Grecs, qui l'avaient reçue des Égyptiens par Mélampus. On faisait aussi en ce mois, à Rome, la fête des Chiens, dans laquelle on crucifiait un chien, en mémoire de ce que les chiens ne s'étaient pas éveillés quand les Gaulois surprirent le Capitole, av. J.-C. 590.

Mois de septembre. — Dans ce mois, que les Athéniens appellent Μαιμακτηρίων, ils faisaient la fête des Maimactères en l'honneur de Jupiter furieux, pour détourner les orages. On célébrait dans l'île de Chypre la fête d'Arriadne. Le 16 de ce mois, on honorait la mémoire des Grecs qui avaient été tués à la bataille de Platée, av. J.-C. 472. Les Égyptiens célébraient, le 10 de leur mois thoth, qui répond au mois de septembre, la fête de Mercure, et le 9 du même mois, une autre fête, dans laquelle ils mangeaient un poisson rôti à la porte de leur maison. Les calendes de ce mois étaient dédiées, chez les Romains, à Neptune. Le 4 de ce mois commençaient les jeux romains, qui duraient 8 jours. Le jour des ides, ou le 15 du mois, l'on faisait la dédicace du Capitole, et la mémoire de la solennité du premier clou fiché dans le Capitole pour empêcher la peste. Les grands jeux Circenses commençaient le 17 des calendes d'octobre, ou le 15 du mois, et duraient pendant 5 jours. Le 9 des calendes d'octobre, ou le 23 du mois, on célébrait la naissance d'Auguste. Le dernier jour se faisait la fête des Méditrinales, dans laquelle le prêtre de Mars buvait du vin nouveau pour la première fois, et disait en le buvant : « Je bois du vin vieux et nouveau, et par ce vin nouveau je guéris une vieille maladie : *Novum vetus vinum bibo, novo veteri morbo medeor.* » Ces mots ont donné lieu au nom de la fête des Méditrinales.

Mois d'octobre. — Les Athéniens, en ce mois, qu'ils appelaient Πρυτανεύειον, faisaient une fête solennelle en l'honneur d'Apollon, dans laquelle ils cuisaient des fèves, d'où est venu le nom du mois et de la fête, que l'on croit instituée par Thésée, après son heureux retour de l'île de Crète. On la célébrait le 7 de ce mois. Le lendemain 8, on faisait la fête des Oschophories, établie de même par Thésée. Les Thesmothories se célébraient aussi le 6 de ce mois à Athènes, en l'honneur de Cérès, outre une fête particulière, encore en l'honneur de cette déesse, après la moisson. Les Apaturies duraient pendant trois jours de ce mois, et se faisaient en l'honneur de Jupiter et de Minerve. Les Béotiens faisaient tous les ans, en ce mois, la fête des Pambéotes, fête générale de leur nation. Le 25 de ce mois, les Athéniens offraient plusieurs mulds de vin et des sacrifices à Apollon. Le dernier jour du mois, il y avait une fête en l'honneur de Vulcain, qu'ils appelaient Chalécées, et qui était particulièrement célébrée par les artisans. Les Égyptiens célébraient, après l'équinoxe d'automne, la fête du Bâton du Soleil, supposant que cet astre avait besoin en ce temps-là de soutien, parce qu'il commence à décliner. Chez les

Romains, on faisait, la veille des nones, ou le 6 de ce mois, une fête aux dieux Mânes. Le 4 des ides, ou le 12 du mois, on célébrait les Augustales, en l'honneur du retour d'Auguste à Rome, l'an 753 de la fondation. Le lendemain étaient les Fontinales, fête dans laquelle on honorait les fontaines, en jetant dedans des couronnes de fleurs. Le jour des ides, ou le 13 de ce mois, on immolait un cheval dans le champ de Mars, en l'honneur de ce dieu. Le 14 des calendes de novembre, ou le 19 d'octobre, on faisait la fête nommée l'Armilustre, parce que l'on offrait en ce jour les sacrifices en armes, et que l'on jouait de la trompette pendant ce temps-là. Le 10 des calendes, ou le 23 du mois, était consacré au père Liber ou Bacchus. Le 6 des calendes, ou le 27 du mois, se représentaient les jeux de la Victoire. Le 5 des calendes, ou le 30 du mois, commençaient les fêtes de Vertumne.

Mois de novembre. — Les Égyptiens, au mois d'athyr, appelé chez les Grecs Ανθησιών, et qui répond au mois de novembre, célébraient pendant 4 jours, après le 17 du mois, une fête lugubre en l'honneur du deuil de la déesse Isis, affligée de la perte d'Osiris, son frère, que son mari Typhon avait tué. Cette fête s'appelait la Recherche d'Osiris. Les Romains célébraient, le 5 de ce mois, les Neptunales, en l'honneur de Neptune. On faisait aussi en ce jour le festin de Jupiter, et on appelait cette fête Lectisterne, parce qu'on dressait communément des lits dans les temples des dieux pour y faire des festins. Le 17 des calendes de décembre, ou le 15 du mois de novembre, on représentait les jeux plébéiens dans le cirque pendant 3 jours. Depuis le 8 des mêmes calendes jusqu'au 9 des calendes de janvier, c'est-à-dire depuis le 21 novembre jusqu'au 24 décembre, on célébrait les Brumales, ou les fêtes des jours d'hiver. Le 5 des calendes, ou le 27 du mois, on faisait des sacrifices mortuaires aux mânes des Gaulois et des Grecs, que l'on avait enterrés vifs à Rome, dans le marché aux bœufs.

Mois de décembre. — Les Grecs faisaient, au commencement de ce mois, qu'ils nommaient Πρωσιδέων, une fête en l'honneur de Neptune, d'où ce mois a pris le nom chez eux. Les Romains faisaient une fête des Faunales, le jour des nones de décembre, ou le 5 du mois. Les Agonales se faisaient la veille des ides, et étaient suivies de 7 jours de jeux. Les Consuales étaient établies le 18 des calendes de janvier, ou le 15 décembre. Les Saturnales étaient des plus anciennes fêtes des Romains; elles se célébraient à Rome le 16 des calendes de janvier, ou le 17 du mois de décembre, et 2 jours après, les Opaliens, en l'honneur de la déesse Ops; et le lendemain 20 décembre étaient les Sigillaires, pendant 2 jours, ainsi appelés à cause des petites figures d'idoles faites de différentes matières que l'on s'envoyait. Le 12 des calendes, ou le 21 du mois, étaient les Angeronales, en l'honneur d'une déesse appelée Angerona, que l'on croit la déesse du silence. On sacrifiait aussi en ce jour à Hercule et à Vénus. Il y avait encore en ce mois une fête appelée Vacunales, en l'honneur de Vacuna, déesse des oiseaux. Le 10 des calendes, ou le 23 du mois, se célébraient les Laurentales, en mémoire d'Acca Laurentia, nourrice de Rémus et de Romulus. Le lendemain se faisaient les Juvénales pour les jeunes gens, fête qui fut ajoutée aux autres fêtes Saturnales par l'empereur Caligula, an 59 de l'ère chrétienne. Outre ces fêtes fixes, dont on sait les jours, et qui revenaient tous les ans ou après un certain nombre d'années, il y en avait d'autres, tant chez les Grecs que chez les Latins et les autres peuples, dont on ignore les jours fixes, ou qui n'en avaient point; comme les jeux Agrioniens, célébrés à

Athènes en l'honneur de Bacchus ; les Athéniens, en l'honneur de Minerve, célébrés par les peuples qui habitaient près du marais Trilonide ; les Haléens, en l'honneur de la même déesse, célébrés par les Tégéates ; les Alecatoriens, célébrés à Athènes et à Pergame, en mémoire de ce que Thémistocle, partant pour aller faire la guerre aux Perses, av. J.-C. 479, se servit, pour animer ses soldats, de l'exemple de deux coqs qui se battaient ; ceux d'Aletes, que les Athéniens faisaient en l'honneur d'Erigone, fille d'Leare ; les Aliens, chez les peuples de Rhodes, pour apaiser les tempêtes maritimes ; les Aloéens, en l'honneur de Cérès, à Athènes ; chez les Tégéates, les Aloties, en mémoire des prisonniers lacédémoniens que les Tégéates avaient faits ; les Amarises, à Athènes, en l'honneur de Diane ; les Anacis, dans la même ville, en l'honneur de Bacchus ; les Anthesphories, pour Proserpine ; la fête d'Antinoüs, établie à Mantinée par l'empereur Adrien, au de l'ère chrétienne 117 ; la fête d'Apollon, chez les Sicyniens et parmi d'autres peuples ; celle d'Aratus, qui avait délivré les Athéniens de la tyrannie des Macédoniens, à Athènes ; la fête des Arciens, en l'honneur de Mars, chez les Scythes ; des fêtes particulières de Diane sous différents noms, en plusieurs villes de Grèce ; la fête des Aphrodisiens, en l'honneur de Vénus, chez les Athéniens ; chez ces mêmes peuples la fête de Bacchus, en liberté, et celle de Borée. Il y avait à Lacédémone et dans d'autres villes de Grèce, la fête du Ris, les Géresties, dans l'Eubée, en l'honneur de Neptune ; les Nudipédales, à Lacédémone, fête dans laquelle on dansait nu-pieds en l'honneur des dieux ; deux fêtes des Dédales, qui se faisaient à Platée ; la fête de Dolide, à Argos, les combats déliens, à Délos ; les fêtes de Cérès, à Pallène, à Messène et en plusieurs autres villes de Grèce ; la fête de la Flagellation, à Lacédémone ; la fête de Lucine, chez les Éléens ; des fêtes de la Liberté, en plusieurs villes de Grèce ; les jeux épidauriens, en l'honneur d'Esculape, à Athènes ; les Ephestries, à Thèbes, en mémoire de Tirésias ; la fête de Junon, dans plusieurs villes de la Grèce, et particulièrement à Samos ; celle d'Hercule, à Thèbes et dans les autres villes de Béotie ; trois fêtes que l'on célébrait à Delphes, savoir : le Septerion, l'Héroïde et la Charille ; la fête de Vulcain, à Athènes et dans les autres villes de la Grèce ; la Théoxenie, en l'honneur de tous les dieux, à Delphes et à Pallène ; la Théopanie, en l'honneur d'Apollon, à Delphes ; les Thyas, en l'honneur de Bacchus, chez les Éléens ; les Ithomiens, en l'honneur de Jupiter, chez les Messéniens ; la fête d'Ino, chez les Épidauriens ; celle d'Iolaüs, à Thèbes ; la solennité d'Isis, en Égypte ; la fête des dieux Cabires, à Thèbes ; les Cossotomes, chez les Phlasiens ; celle des Couronnes, chez les Rhodiens ; les Coïtes, chez les Corinthiens et chez les Siciliens ; les Lagénophories, instituées par Ptolémée en l'honneur de Bacchus ; les Lahpries, en l'honneur de Diane, à Patras et chez les Calidiens ; les Couches d'Isis, chez les Égyptiens ; la Magophonie, ou le jour que les mages furent tués, en Perse ; les Monophagies, en l'honneur de Neptune, chez les Éginiètes ; les Orgies, en l'honneur de Cybèle, ou de la mère des dieux ; la fête Mitres, ou du soleil, chez les Perses et chez les Tarentins ; les Oinistéries, en l'honneur d'Hercule ; les Oleries, en l'honneur de Minerve, à Olère, ville de Crète ; les Pannonies, que tous les Ioniens célébraient proche du promontoire de Mical ; la fête de Pan, chez les Athéniens ; les Pélories, à l'honneur de Jupiter, en Thessalie ; la fête de Pyrse, chez les Argiens, en mémoire du signal que Lyncée donna avec un flambeau à Hypermnestre, qu'il était en lieu de sûreté ; les Prométhées, à Athènes, dans lesquel-

les on honorait Prométhée avec des flambeaux ardents ; les Saronies, chez les Trézéniens, en l'honneur de Diane ; la sépulture d'Apis, chez les Égyptiens ; la fête des Nourrices, chez les Lacédémoniens ; la fête des Hyacinthes, chez les Lacédémoniens, en mémoire de la perte d'Hyacinthe ; l'Hydrophorie, à Athènes, en mémoire du déluge ; les Hystéries, à Argos, en l'honneur de Vénus ; les Phéréphaties, en l'honneur de Proserpine, chez les Cyzicéniens ; les Chariles, à Delphes, en l'honneur d'une fille nommée Charile ; et quantité d'autres. Chez les Romains, il y avait des jeux ou fêtes séculaires qui revenaient tous les 100 ans (V. JEUX SÉCULAIRES) ; les fêtes latines, qui n'avaient pas de jour fixe ; la fête des prêtres, dans laquelle on faisait de grands festins, et qui se célébrait deux fois l'an ; la fête de neuf jours, dont on indiquait la solennité pour expier quelques prodiges. On peut joindre à ces fêtes divers jeux, que l'on représentait à des temps réglés, ou dans certaines occasions, comme les Troyens, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Ascagne, fils d'Enée ; les capitulins, en mémoire de ce que Jupiter avait fait connaître au sénat assemblé dans le Capitole, par un présage, qu'il ne fallait pas que le peuple romain quittât la ville de Rome ; ceux qui se faisaient dans le temps des victoires et des triomphes, ou pour quelque vœu ; les jeux qui se célébraient tous les 5 ans en l'honneur de Jupiter, et d'autres qui se célébraient de 10 ans en 10 ans, de 20 ans en 20 ans, ou de 50 ans en 50 ans. Toutes les fêtes des Grecs et des Romains dont nous avons parlé ne se célébraient pas avec une égale solennité. Il y en avait même dans lesquelles on ne s'abstenait pas de rendre la justice dans les tribunaux, ni de travailler, et qui n'étaient pas généralement observées. L'empereur Marc-Antonin avait réglé, comme le remarque Capitolin, 530 jours dans l'année qui étaient libres pour vaquer à ses affaires, pour travailler et pour rendre la justice ; en sorte qu'il n'en restait que 55 de fêtes.

FÊTES DES MAHOMÉTANS. La fête des mahométans est le vendredi de chaque semaine ; c'est le jour où ils s'assemblent pour faire leurs prières en commun, et il est aussi solennel pour eux que le dimanche pour les chrétiens et le sabbat pour les juifs. Ils ont en outre deux fêtes solennelles. La première est appelée la fête des Victimes ; elle se fait le 10^e jour du dernier mois de leur année. La seconde est celle qui termine le jeûne du mois ramadhan au 1^{er} jour du mois chaval. On n'offre point de sacrifice pendant cette fête, et elle ne se célèbre que par quelques prières extraordinaires qui se font dans les mosquées. Ils font encore quelques fêtes particulières ; elles ont lieu pour obtenir la victoire, pour avoir de la pluie ou du beau temps, pour s'acquitter de vœux et en mémoire de quelques-uns de leurs kalifes.

FÊTES DES CHINOIS. Les Chinois célèbrent deux fêtes solennelles par année en l'honneur de Confucius, et d'autres moins solennelles dans d'autres jours de l'année. Ils offrent aussi deux fois l'an des sacrifices solennels aux esprits de leurs ancêtres défunts ; et d'autres moins solennels chaque mois, dans la nouvelle et la pleine lune, le premier jour de l'an et dans les solstices. Le 15^e jour de la première lune de leur année est un des jours les plus solennels chez eux. Ils allument quantité de feux et de lanternes. Le 5^e jour de la 5^e lune ils célèbrent encore une fête solennelle aussi bien que le 15 de la 8^e lune. Les Indiens ont aussi différentes fêtes en l'honneur de leurs idoles, tant en automne qu'en d'autres temps de l'année.

FÊTES DES CHRÉTIENS. Les chrétiens, outre le culte intérieur et spirituel du vrai Dieu, ont encore un

culte extérieur. Ils ont aussi des fêtes dont quelques-unes ont été de tout temps pratiquées dans l'Eglise, et les autres établies en différents temps. Tous les premiers jours des semaines, auxquels ils ont donné le nom de jours dominicaux, vulgairement dimanches, ont été, dès le temps des apôtres, des jours de solennité pour eux dans lesquels ils s'assemblaient pour prier ensemble, pour célébrer l'eucharistie et pour honorer Dieu d'une manière particulière. C'est de tradition qu'ils ont choisi ce jour, parce que c'était celui de la résurrection de Jésus-Christ. Quelques-uns des premiers chrétiens observaient aussi le sabbat; mais cet usage ne dura pas longtemps. La fête de Pâques a été de tout temps la plus solennelle parmi les chrétiens. Elle se faisait en l'honneur de la résurrection de Jésus-Christ. Quelques-uns la célébraient le 14 de la lune de mars; les autres la remettaient au dimanche suivant. (Voyez sur cette différence le titre de PAQUES.) La Pentecôte est encore une fête solennelle pour les chrétiens, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Enfin, l'Ascension n'est guère moins ancienne, elle date de l'an 595, et saint Augustin, la met au nombre des quatre plus anciennes fêtes de l'Eglise, fondées sur une tradition apostolique. Ces quatre fêtes sont, selon lui, la Passion, la Résurrection, l'Ascension et la Pentecôte. Outre ces quatre fêtes de Jésus-Christ, les premiers chrétiens considéraient comme fêtes, les jours dans lesquels ils célébraient la mémoire des martyrs; ces fêtes ne furent dans le principe particulières qu'à certaines églises. Depuis, l'usage s'en est étendu à toutes les églises de la chrétienté. Sans nous arrêter à ces fêtes particulières des saints, nous remarquerons seulement ici l'institution des principales fêtes que l'Eglise romaine célébrait avant la révolution de 1789, pendant le cours de l'année. Le premier jour de l'an on faisait la fête de la Circoncision de Notre-Seigneur. On ne regardait autrefois ce jour que comme l'esclave de la Nativité, et ce ne fut que vers le 7^e siècle qu'il fut dédié particulièrement à la Circoncision de Jésus-Christ. Le 6 du mois de janvier était la fête de l'Épiphanie, appelée vulgairement les Rois. Les Grecs faisaient autrefois en ce jour la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. Plus tard, on y avait uni la mémoire de trois mystères, l'adoration des mages, le baptême de Jésus-Christ et son premier miracle. Le second jour de février, on célébrait la Présentation de Jésus-Christ au temple et la Purification de la Vierge. Cette fête se nommait vulgairement Chandelier, parce que l'on y allumait des cierges. Elle était appelée *Hypapanté* parmi les Grecs, et n'a été établie que vers le 6^e siècle. La fête des Cendres, qui se fait au commencement du carême, et l'usage même de donner des cendres à tous les fidèles dans ce jour, remonte à l'an 1091. On célébrait au 25 mars l'Annonciation de l'ange à la Vierge et la Conception de Jésus-Christ. On ne voit point que cette fête fût instituée dans les cinq premiers siècles de l'Eglise. Elle a été établie dans le 6^e, et reçue depuis, du consentement unanime de presque toutes les nations chrétiennes. En quelques églises, non-seulement la Pâques et la Pentecôte étaient fêtées, mais aussi les semaines qui les suivaient. La fête de la Trinité, qui se célébrait le premier dimanche après la Pentecôte, a commencé à l'être, dans quelques églises d'Allemagne et d'Italie, dès les 10^e et 11^e siècles; mais ce n'est qu'au 14^e que l'Eglise romaine l'a reçue, sous le pontificat de Jean XXII, et ce n'est que dans le 15^e siècle qu'elle fut établie partout. La fête du Saint-Sacrement a été instituée par Urbain IV en 1264, et confirmée par Clément V, dans le concile de Vienne, 1311. Les Grecs et les Latins faisaient plusieurs fêtes de la Vierge. Voici les prin-

cipales : La fête de la Visitation, le 2 juillet, non-seulement en mémoire de la visite qu'elle rendit à sainte Elisabeth, mais aussi pour honorer la sanctification de saint Jean. Elle fut premièrement établie dans l'Eglise romaine par Urbain VI, 1589, et confirmée par le concile de Bâle, 1441. L'Assomption, ou, comme portent les anciens martyrologes, la Déposition ou le sommeil de la Vierge, c'est-à-dire sa mort et son entrée dans le ciel, au 15 août. Cette fête fut établie vers le 6^e siècle chez les Grecs et les Latins. Plusieurs églises latines la faisaient, au commencement de janvier, les Grecs et l'Eglise romaine le 15 d'août. Les autres églises se sont depuis conformées en cela au rite romain. La fête de la Nativité de la Vierge se faisait, dans l'Eglise latine, au 8 septembre. Elle a commencé à s'établir dans le 9^e siècle. Les Grecs orientaux l'ont prise des Latins. La fête de la Conception de la Vierge n'a commencé que dans le 15^e siècle, et la célébration n'en a été ordonnée que dans le concile de Bâle, 1459, et par Sixte IV en 1476 et 1485. La fête de la Nativité de Notre-Seigneur, vulgairement appelée Noël, se célèbre le 25 décembre. Elle est certainement la plus ancienne après les quatre premières. Saint Augustin ne la met point néanmoins au rang de celles qui sont de tradition apostolique. Les Grecs, comme nous l'avons remarqué, la célébraient dès le 5^e et 4^e siècle, le 6 janvier; mais l'Eglise latine l'a toujours faite au 25 décembre, et dans le 5^e siècle les Grecs suivirent l'usage des Latins. La fête du Massacre des Innocents était établie dans quelques églises dès le 5^e siècle; mais elle n'a été généralement observée dans l'Eglise latine que vers le 9^e siècle. Les Latins la faisaient le 28 décembre, les Grecs le 29 et les Syriens le 27. Outre les fêtes particulières des saints, l'Eglise latine fait à présent une fête générale de tous les saints, qui a été établie longtemps après Boniface IV. Ce pape, vers l'an 610, convertit le Panthéon en une église dédiée à la Vierge et à tous les martyrs. En 751, Grégoire III dédia aussi une chapelle à Rome à tous les saints. Ce n'est que depuis, que Grégoire IV prescrivit, vers l'an 840, cette fête et l'assigna au 1^{er} novembre. La Commémoration de tous les fidèles trépassés, que l'on fait le 2 novembre, a été d'abord établie par Odillon, abbé de Cluny, dans son ordre, et depuis reçue par plusieurs églises dans le 15^e siècle. On faisait la fête des Anges le 29 septembre. Quoique le culte des Anges soit très-ancien dans l'Eglise, et qu'on les ait honorés en différents endroits, l'institution de la fête générale de tous les anges n'est pas, à beaucoup près, si ancienne; mais elle est devenue générale parmi les Grecs et les Orientaux et a été reçue par les Latins. Dans les fêtes des saints, martyrs ou autres, l'Eglise célébrait ordinairement le jour de leur mort, auquel elle donne le nom de Natalitia; non, comme quelques-uns croient, qu'elle considère ce jour comme celui de leur naissance à la vie éternelle, mais parce que c'est un terme général qui signifie les jours de fêtes. L'Eglise ne solennisait que la naissance de Jésus-Christ, de la Vierge et de saint Jean. Entre les fêtes des saints, celles des 12 apôtres étaient les plus solennelles. L'Eglise faisait aussi des fêtes en mémoire de quelques circonstances de la vie des martyrs et des saints, comme les fêtes de saint Pierre aux liens, de la Chaîne de saint Pierre, ou en mémoire de l'invention et de la translation de leurs reliques, de même que de la translation de la Croix et des autres instruments de la Passion de J.-C. Les fêtes des chrétiens étaient principalement établies pour adorer Dieu d'une manière particulière en vaquant en ce jour à la prière et aux autres devoirs de la religion. Comme les affaires et le travail manuel en détournent, on avait prescrit la

cessation de tout travail. L'empereur Constantin l'ordonna à l'égard du dimanche, 503, par une loi générale pour tout l'empire. Les princes chrétiens ont depuis maintenu cet usage. Toutes les fêtes n'étaient pas néanmoins chômées, et la pratique en différait suivant les églises. Dans les rubriques on distinguait les fêtes en fêtes annuelles, solennelles-majeures, solennelles-mi-neures, doubles, semi-doubles et simples.

FÊTE DE BACCHUS LAMPASCIEN (Priapées). Ces fêtes se célébraient à Lampsaque en l'honneur de Bacchus. Le dieu était représenté dans un bosquet sous les traits d'un homme avec des ailes au dos, tenant un sceptre de la main droite et appuyant la gauche sur les parties génitales entièrement développées. Ces attributs étaient chez les anciens les emblèmes naifs de la force qui vivifie la nature. Les organes de la génération désignaient le créateur de ces générations innombrables et multiformes qui, dans leur succession éternelle, embellissent le théâtre de l'univers. Le sceptre indiquait le maître puissant de la terre et des ondes; et les ailes, la rapidité avec laquelle il semble, dans sa course, se multiplier et être à la fois dans tous les lieux pour présider aux différents hymens de tous les êtres. On faisait sur l'autel des libations de vin et de lait; puis on offrait au dieu de l'orge grillé et une couronne des fleurs de la saison. Ces fleurs étaient des roses au printemps, des épis en été, des pampres en automne et de l'olivier en hiver. Dans les grands sacrifices on immolait des ânes à cette divinité. La célébration d'une Priapée avait lieu ainsi qu'il suit. En tête du cortège marchait la musique, suivie de près par les femmes. Elles étaient conduites par la plus vénérable matrone, qui épanchait sur les épaules du dieu des flots de lait. Ensuite venait un chœur de jeunes filles, séparées en deux parties. Les unes élevaient au-dessus de leurs têtes des vases pleins de vin ou des corbeilles pleines de fruits; d'autres, costumées en bachchantes, exécutaient des danses passionnées en s'accompagnant de la double flûte, de la lyre ou du sistre aigu. Puis venaient, dans une espèce de procession, toutes les représentations du dieu, telles que les avait façonnées la science ou le caprice des prêtres. Enfin, l'âne qui devait être sacrifié. Les historiens ont remarqué : 1° que cette fête se célébrait à l'équinoxe du printemps, qui est à peu près l'époque de la Pâque des chrétiens; 2° que les différents noms de Bacchus ont donné naissance à presque autant de noms chrétiens : *sanctus Eleutereus*, *sanctus Dionysius*, *sancta Sotera*, du mot grec *soter*, sauveur; 3° que les moines ont conservé la robe longue, le capuchon pointu et le cordon de Priape; 4° que le disque figuré de leur tête, qu'ils appellent tonsure, est aussi emprunté à ce dieu; 5° que la triple croix du saint-père n'est autre que le bâton mystique traversé de trois *phallus*, qui figuraient dans les cérémonies de Lampsaque; 6° que la mitre et la patène étaient en usage dans le temple d'Éphèse; 7° qu'enfin, toutes les anciennes fêtes de Minerve, déesse chaste, correspondant à une fête de virgité; et que, parmi les autres, 1° les *Nequities*, jour dédié aux héros morts à Platée pour la délivrance de la Grèce, arrivaient au 4° mois grec, nommé *mainacterion*, lequel correspond avec notre mois d'octobre, à la fin duquel se trouvent les fêtes de la Toussaint et des Trépassés, instituée dans le 11^e siècle par le pape Jean XIX; 2° que le 14 du 6^e mois posidéon, qui correspond à notre mois de décembre, se trouvait la fête des musiciens, *Phagèporia*, fête qui se célèbre encore dans le même mois, mais quelques jours auparavant; 3° que les fêtes de Proserpine, pendant lesquelles on allumait des cierges ardents, se célébraient à la fin du 7^e mois camelion, époque fixée par le pape Vigile, 553, pour la

Chandeleur; 4° que les fêtes de Bacchus, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, avaient lieu, comme la Pâque des chrétiens, vers l'équinoxe du printemps; 5° enfin, que dans le 12^e mois skirophoricon, lequel correspond avec notre mois de juin, on célébrait à Athènes les Skirophories, fêtes pendant lesquelles on portait en pompe des tentes ou pavillons élevés au-dessus des statues des dieux, dans lesquelles on formait des petites cabanes de feuillage. Cette fête était celle que, chez les Juifs, on appelait la fête des Tabernacles, et fut plus tard renouvelée chez les chrétiens par le pape Urbain IV, 1264, sous le nom de Fête-Dieu.

FÊTE-DIEU, fête très-solennelle instituée pour rendre un culte particulier à Jésus-Christ, dans le sacrement de l'autel. L'Église a toujours célébré la mémoire de l'institution de ce sacrement le jeudi de la semaine sainte, qui est le véritable jour où elle a été instituée. Mais comme les longs offices et les cérémonies lugubres de cette semaine ne lui permettaient pas d'honorer ce mystère avec toute la solennité requise, elle a jugé à propos de la renvoyer à une fête particulière qui se célèbre le jeudi après l'octave de la Pentecôte, ou fête de la Trinité. Ce fut le pape Urbain IV, Français, né au diocèse de Troyes, qui ordonna cette solennité en 1264. Jean Chapeauville, grand vicaire de l'église de Liège, rapporte, dans son histoire, que l'évêque de Liège avait antérieurement institué cette fête par tout son diocèse, à l'époque où Jacques de Troyes, depuis pape sous le nom d'Urbain IV, était archidiacre de cette église, et lorsque Urbain fut élevé au pontificat, il l'établit par toute l'Église, et en fit composer l'office par le docteur *angélique* saint Thomas d'Aquin, recteur de théologie à Orviéto, ville d'Italie, où Sa Sainteté se trouvait. Cet office fut reçu dans l'église de Liège, au lieu de celui qui avait été dressé par un religieux de l'ordre de Cîteaux, dont on conservait les manuscrits à Liège. Il est vrai que, comme l'Église romaine était alors agitée par les factions des Guelphes et des Gibelins, la bulle d'Urbain IV, pour l'institution de cette fête, ne put avoir tout son effet; mais au concile général de Vienne, célébré en 1311, sous le pontificat de Clément V, en présence des rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, elle fut confirmée, et l'on en ordonna l'exécution par toute l'Église. L'an 1516, le pape Jean XXII y ajouta une octave pour en augmenter la solennité, avec ordre de porter publiquement le Saint-Sacrement en procession.

FÊTE DES ANES. Cérémonie que l'on faisait anciennement dans l'église cathédrale de Rouen le jour de Noël. C'était une procession, où certains ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'Ancien Testament, qui avaient prédit la naissance du Messie. Balaam y paraissait monté sur une ânesse, et c'est de là que vient le nom de cette cérémonie. On y voyait aussi Zacharie, sainte Elisabeth, saint Jean-Baptiste, Siméon, la sibylle Éritrée, Virgile (à cause de son églogue, *Sicelides Musæ*, etc.), et le roi Nabuchodonosor, avec les trois enfants dans la fournaise. La procession, qui sortait du cloître, entraînait dans l'église et s'arrêtait dans le milieu, laissant les spectateurs rangés des deux côtés, pour marquer les Juifs et les Gentils. Alors les chantres, ayant dit quelques paroles aux Gentils et aux Juifs, appelaient les prophètes l'un après l'autre, ceux-ci prononçaient chacun un passage sur le Messie. Ceux qui faisaient les autres personnages s'avançaient à leur rang, les chantres leur faisant la demande, et chantant ensuite les versets qui se rapportaient aux Juifs et aux Gentils. Après avoir représenté le miracle de la fournaise, et fait parler Nabuchodonosor, la sibylle venait la dernière. Puis tous les

prophètes et tout le chœur chantaient un motet, par où finissait cette cérémonie.

FÊTE DES FOUS. Réjouissance pleine de sacrilèges et d'impies, que les clercs, les diacres et les prêtres même célébraient dans quelques églises, pendant l'office divin, depuis les fêtes de Noël jusqu'à celle des Rois, et principalement le premier jour de l'an : c'est pourquoi on l'appelait aussi la fête des Calendes. Plusieurs auteurs, se fondant sur une version donnée par Anastase, patriarche de Jérusalem, du 8^e concile général célébré en 809 à Constantinople, ont cru que les Latins avaient emprunté cette coutume des Grecs ; mais il est plus vraisemblable que l'origine de cette fête nous venait des païens, qui se masquaient le premier jour de l'an et prenaient des peaux de bêtes pour représenter des animaux, ce que les chrétiens imitèrent : de sorte que les évêques ordonnèrent des prières publiques et des processions, et commandèrent des jeûnes ce jour-là, pour s'opposer au torrent de cette mauvaise coutume, comme il paraît par le 4^e concile de Tolède, 635. Longtemps auparavant, saint Augustin, dans le sermon 215 de *tempore*, avait ordonné de châtier rigoureusement ceux qui se trouvaient avoir commis cette impiété ; et depuis les conciles, les papes et les évêques se sont appliqués à abolir entièrement ce désordre. La lettre circulaire des docteurs en théologie de la Faculté de Paris, envoyée l'an 1444, à tous les prélats de France, pour abolir cette détestable coutume, porte expressément que les clercs et les prêtres créaient un évêque ou un pape, et l'appelaient l'évêque ou le pape des fous ; qu'ils entraient dans l'église masqués, avec des habits de bouffons et de femmes ; qu'ils dansaient dans la nef et dans le chœur, chantant des chansons dissolues ; qu'ils mangeaient de la viande sur le bord de l'autel près du prêtre, pendant que ce dernier offrait le saint sacrifice, y joignant aux dés, et parfumant l'autel de la fumée de vieux cuirs qu'ils faisaient brûler dans leurs encensoirs ; qu'enfin ils commettaient des impiétés dignes de l'exécration de tous les chrétiens. Belet, docteur en théologie de la Faculté de Paris, qui vivait en 1482, a écrit que la fête des Sous-Diacres, ou des Fous, se faisait quelquefois le jour de la Circconcision, d'autres fois le jour des Rois, ou pendant l'octave. Il ajoute qu'il se faisait quatre danses dans l'église après la fête de Noël ; savoir, des lévites ou diacres, des prêtres, des enfants ou clercs, et des sous-diacres. Guillaume Durand, évêque de Mende, rapporte que le jour de Noël, immédiatement après vêpres, les diacres dansaient dans les églises, en chantant une antienne en l'honneur de saint Étienne ; que les prêtres en faisaient autant le jour de saint Étienne, en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, les enfants de chœur, ou les petits clercs, le jour de saint Jean l'Évangéliste, en l'honneur des SS. Innocents ; et les sous-diacres, le jour de la Circconcision ou de l'Épiphanie ; et que ce que les sous-diacres faisaient dans les églises le jour de la Circconcision s'appelait la fête des Sous-Diacres ou la fête des Fous ; néanmoins le nom de fête des Fous se donnait aussi aux réjouissances impies des autres jours que nous avons marqués. Le père Théophile Raynaud, qui écrivait en 1630, témoigne qu'à la messe de cette fête, le jour de saint Étienne, on chantait une prose de l'Ane, qu'il a vue dans le rituel d'une église métropolitaine qu'il ne nomme point, et que cette prose s'appelait aussi la prose des Fous. Il ajoute qu'il y en avait une autre que l'on chantait à la messe, le jour de saint Jean l'Évangéliste, et que l'on nommait la prose du Bœuf. On voit, d'après les procès-verbaux du concile de Bâle, 1435, que parmi ceux qui participaient à cette fête, quelques-uns, revêtus d'habits pontificaux, avec la mitre

et la crosse, donnaient la bénédiction comme les évêques ; que d'autres s'habillaient en rois et en ducs ; et qu'enfin d'autres se masquaient pour représenter des jeux de théâtre. Ce n'était pas seulement dans les églises cathédrales et collégiales que se faisait la fête des Fous : cette impiété s'était glissée dans les monastères des religieux et des religieuses. Les papes et les conciles n'épargnèrent rien pour arrêter le cours de cette impiété. Cela se voit par la lettre de Pierre de Capoue, cardinal légat en France en 1198, dans laquelle il ordonne à Eudes de Sully, évêque de Paris, d'abolir au plus tôt cette fête dans son diocèse. Ce prélat, en 1198 et en 1199, publia deux ordonnances, qui défendaient sous les peines les plus sévères de continuer ces débauches et ces sacrilèges ; et pour abolir entièrement cette détestable coutume, il établit dans son Église de Paris l'office de la Circconcision. Le concile de Paris, tenu en 1212, renouvela ces défenses. Cette impiété fut encore défendue par le synode de Langres en 1404 ; par le concile de Bâle en 1435 ; par le synode de Rouen en 1445, conformément à la censure de l'Université de Paris en 1444 ; par le synode de Sens en 1528, de Lyon et de Tolède en 1566. Cet abus se voyait encore en Angleterre vers l'an 1530, car dans un inventaire des ornements de l'église d'York, fait en ce temps-là, on y fait mention d'une petite mitre et d'un anneau pour l'évêque des enfants, etc.

FÊTE DES INNOCENTS. Nous avons parlé, dans l'article Fête des Fous, de la réjouissance que les enfants de chœur, ou les petits clercs, faisaient dans l'église, la veille et le jour de la fête des Innocents. Gabriel Naudé, dans la plainte qu'il écrivit à Pierre Gassendi, l'an 1615, dit qu'en certains monastères de Provence on célébrait la fête des Innocents avec des cérémonies plus extravagantes que n'étaient autrefois les solennités du paganisme. Il rapporte qu'à Antibes, dans le couvent des Franciscains, ni les religieux prêtres, ni le gardien n'allaient au chœur le jour des Innocents, et que les frères lais, qui allaient à la quête ou qui travaillaient au jardin et à la cuisine, occupaient leurs places dans l'église, et y disaient l'office d'une manière extravagante et impie. Ils se revêtaient d'ornements sacerdotaux, mais tout déchirés, s'ils en trouvaient, et tournés à l'envers. Ils tenaient dans leurs mains des livres à rebours, ou ils faisaient semblant de lire avec des lunettes, qui avaient de l'écorce d'orange pour verre. Ils ne chantaient ni hymnes, ni psaumes, ni messe à l'ordinaire ; mais tantôt ils marmotaient certains mots confus ; et tantôt ils poussaient des cris avec d'horribles contorsions.

FÊTE DE L'O, ou des O, que l'on appelait aussi la fête de l'Attente des Couches de la Vierge. Elle fut établie au 10^e concile de Tolède, tenu en 656, sous le règne de Receswind, roi d'Espagne, et du temps de saint Eugène III, évêque de Tolède. On y ordonna que la fête de l'Annonciation de Notre-Dame, et de l'Incarnation du Verbe divin, se célébreraient huit jours avant Noël, parce que le 25 de mars, jour où ces mystères ont été accomplis, arrive ordinairement en carême, ou dans le temps de la solennité de Pâques. Saint Ildefonse, successeur d'Eugène, confirma cet établissement, et ordonna que cette fête serait aussi appelée de l'Attente des Couches de Notre-Dame. On lui donna encore le nom de la fête des O, ou de l'O, parce que, durant cette octave, on chante à répétition des antiennes qui commencent par O, qui est une exclamation de désir et de joie.

FÊTE DES MARCHANDS. Cette fête se célébrait à Rome le 15 de mai, ou le jour des ides, en l'honneur de Mercure, parce qu'à pareil jour on dédia un temple dans le grand cirque, sous le consulat d'Appius Claudius

et de P. Servilius, av. J.-C. 495. Ils sacrifiaient à ce dieu une truie pleine, s'arrosaient de l'eau d'une fontaine nommée *Aqua Mercurii*, l'eau de Mercure, qui était à la porte Capène. Ils priaient le dieu de leur être favorable dans leur négoce, et de leur pardonner les supercheries qu'ils y feraient.

FÊTE DU PERROQUET, ou de l'arc, divertissement public que l'on renouvelait tous les ans dans la ville de Montpellier, au commencement du mois de mai. Cette fête fut établie par les rois de Majorque, qui étaient autrefois seigneurs de Montpellier, pour entretenir par là le peuple aguerri dans l'exercice des armes, avant que la poudre et le mousquet fussent connus. Elle se célébrait par une compagnie d'archers composée de plus de 200 hommes, dont le chef était toujours un grand seigneur du pays. Il avait sous lui un lieutenant, un enseigne et d'autres officiers. Voici quelle était ordinairement la marche de la fête du perroquet. On voyait venir 12 tambours vêtus de vert, suivis de 6 hautbois, après lesquels marchait un grand homme couvert d'une casaque verte, chargée sur le derrière d'un Cupidon en broderie d'or. Cet homme portait, au bout d'un bâton, un perroquet figuré en bois, et était accompagné de plusieurs jeunes garçons, avec des habits de toile d'argent, qui représentaient des amours armés d'un arc et de flèches. Ensuite paraissait le roi de la fête, précédé des trompettes et des violons. Ce roi était celui qui avait gagné le prix l'année précédente, en abattant le perroquet d'un coup de flèche. Il était au milieu du capitaine et du lieutenant, et après eux marchaient les conseillers de la fête, qui n'étaient distingués des archers que par leur rang, et avaient comme eux l'épée au côté et une flèche à la main. Lorsqu'ils étaient arrivés au lieu destiné pour ce jeu, on élevait le perroquet au haut d'un mai, et celui qui jetait à terre le perroquet ou le dernier morceau qui y resterait après que les autres avaient été abattus, était le nouveau roi de la fête. On conduisait ce roi en triomphe dans la salle de l'hôtel de ville, où il donnait un festin magnifique.

FÊTES DES PÉRUVIENS. Sous le règne des incas il y avait 4 fêtes, dont la plus considérable était celle que le roi célébrait à Cuzco, en l'honneur du soleil. On la nommait *Yntip-Raymi*, ce qui signifie fête solennelle du soleil. Elle était fixée après le solstice d'été. Ils avaient pour but, dans cette solennité, 1^o de manifester qu'ils adoraient le soleil comme le seul dieu souverain et universel, qui par sa lumière et par sa chaleur vivifie toutes choses; 2^o de reconnaître que le soleil était le père du premier inca, Manco Capac, et de Coya Mama Oello Huaco, son épouse, et de tous les rois qui en étaient descendus. L'inca et tous les curacas (grands du royaume) se trouvaient en personne à cette fête, à moins qu'ils ne fussent à la guerre, et alors ils se faisaient remplacer par leurs fils ou par quelques proches parents. La plupart s'habillaient d'une manière extravagante. Ils se préparaient à cette cérémonie par un jeûne fort austère; mangeant, pendant les 5 jours qui la précédaient, qu'un peu de maïs blanc et ne buvant que de l'eau. Ils se séparaient tout ce temps-là de leurs femmes, et l'on ne faisait point de feu dans toute la ville. La veille de la fête, les prêtres incas, ou du sang royal, préposés pour faire les sacrifices, passaient la nuit à préparer les victimes et ce qu'il fallait offrir au soleil. On calculait le nombre des personnes qui devaient se trouver à la fête, car tous devaient avoir part aux offrandes. Les femmes du soleil pétrissaient à leur tour une sorte de petits pains ronds nommés *cancu*. Tout étant prêt, l'inca, ses parents et tout le reste du monde allaient le lendemain, en ordre, dans

la place appelée *Huacaypata*. Là, ils attendaient le lever du soleil. Dès qu'ils le voyaient paraître, ils se jetaient à genoux pour l'adorer, et les bras étendus, ils baignaient l'air vis-à-vis du soleil, dans la vue de l'honorer. Tout le monde demeurait à genoux; puis le roi, qui était souverain sacrificateur, se levait, et prenait deux grands vases d'or, l'un de la main droite et l'autre de la gauche, remplis de leur boisson ordinaire; alors il invitait le soleil à boire. Cela fait, l'inca versait ce qui était dans le vase de la main droite dans une cuvette d'or, d'où la boisson était portée par un tuyau jusque dans la maison du soleil. Ensuite le roi buvait dans le vase de la main gauche, et le reste était partagé entre les personnes du sang royal. Pour les curacas, ils ne buvaient que de la liqueur que les femmes du soleil avaient préparée. Cette partie de la solennité étant finie, on se rendait par ordre à la maison du soleil; tout le monde, à l'exception du roi, se déchaussait à 200 pas du temple; puis le prince, accompagné seulement de ceux du sang des incas, entra dans la maison du soleil, et laissait son cortège devant la porte. Alors le roi offrait le vase où la cérémonie s'était faite; les incas faisaient ensuite chacun son offrande par le moyen des prêtres, et finalement les curacas. L'offrande finie, on immolait un agneau noir; si le présage tiré du sacrifice n'était pas heureux, ils présentaient un mouton, et finalement une brebis tachetée. On ne laissait pas de solenniser la fête, quoique les présages ne fussent pas heureux, mais c'était avec tristesse. Ensuite on égorgeait un grand nombre de victimes, dont le sang et le cœur étaient brûlés en l'honneur du soleil, avec du feu allumé par le moyen de ses rayons. Si le temps était couvert, ils en tiraient un mauvais augure, et cela parce qu'ils ne pouvaient pas se procurer du feu aux rayons du soleil. On servait de la viande des victimes à tous les assistants; puis on buvait jusqu'à s'enivrer.

FÊTES DE LA RÉPUBLIQUE. En 1795, la république ayant été proclamée, l'idée des fêtes nationales n'échappa pas à l'esprit des membres de la Convention. Voici le programme de ces fêtes :

A l'Être-Suprême et à la Nation; — au Genre humain; — au Peuple français; aux Bienfaiteurs de l'Humanité; — aux Martyrs de la Liberté; — à la Liberté; à l'Égalité; — à la République; — à la Liberté du Monde; — à l'Amour de la Patrie; — à la Haine des Tyrans et des Traîtres; — à la Vérité; — à la Justice; — à la Pudeur; — à la Gloire et à l'Immortalité; — à l'Amitié; — à la Frugalité; — au Courage; — à la Bonne Foi; — à l'Héroïsme; — au Désintéressement; — au Stoïcisme; à la Foi conjugale; à l'Amour paternel; — à la Tendresse maternelle; — à la Piété filiale; — à l'Enfance; — à la Jeunesse; — à l'Âge viril; à la Vieillesse; — au Malheur; — à l'Agriculture.

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME. Cette fête eut lieu le 20 prairial an xi (7 juin 1794), et fut la plus belle de toutes celles de la république, si profondément empreintes de l'enthousiasme électrique de l'époque. Dès le matin du jour consacré, chacun s'était empressé de décorer dignement sa maison de festons et de drapeaux. Alors les vieillards distribuèrent des armes à leurs fils qui allèrent se former autour de leurs sections respectives. Puis parurent les femmes portant des bouquets; elles étaient suivies de jeunes filles tenant des corbeilles de fleurs, et ces dernières d'hommes portant les uns des épées, les autres des branches de chêne. Au bruit d'une salve d'artillerie le peuple, assemblé dans le Jardin national (jardin des Tuileries), se rangea autour d'un amphithéâtre destiné à la Convention, et bientôt la cérémonie com-

mença. Robespierre, président de la Convention, parut à la tribune. Il exposa en peu de mots les motifs qui avaient déterminé cette fête, et invita le peuple à honorer l'auteur de la nature. Près de lui s'élevait un monument où était représenté le monstre l'*Athéisme* soutenu par l'*Egoïsme*, la *Discorde* et la *fausse Simplicité*, qui, sous les haillons de la misère, laissait entrevoir des décorations de toutes sortes. Sur le front de ces figures on lisait : *Seul espoir de l'étranger*. Robespierre s'approcha et mit le feu à ce groupe, du milieu duquel surgit la figure allégorique de la Sagesse. Après un chant simple et grave, le tambour se fit entendre, et bientôt le peuple, divisé en deux colonnes, se mit en marche sur deux lignes parallèles, suivi du bataillon des jeunes gens. Les représentants étaient placés au centre, portant chacun à la main, comme symbole de leur mission, un bouquet de blé, de fleurs et de fruits. Le cortège suivit les quais et arriva au Champ-de-Mars. Là, sur un autel immense que couronnait l'arbre de la liberté, s'élevait l'autel de la Patrie, devant lequel se rangèrent les représentants. D'un côté de l'autel se trouvaient les hommes : ils chantaient la première strophe du *Chant du départ*; de l'autre les femmes : elles chantaient la seconde, et le peuple en masse répétait le refrain ; puis on entendit une décharge d'artillerie. Alors tous les citoyens confondirent leurs sentiments dans un embrassement fraternel, et le cri formidable de *Vive la république* s'éleva triomphant jusqu'au ciel.

FEU. Le feu fut adoré des païens comme une divinité. La chronique d'Alexandrie assure que Nimrod, 2640 av. J.-C., premier roi des Assyriens, ordonna le culte et la religion du feu. Comme la ville d'Ur était célèbre dans la province de Babylone, et qu'Ur en hébreu signifie le feu, on a cru que c'est dans cette ville que le culte du feu fut premièrement institué. Eupolème dit qu'on croyait que c'était la même ville que Camarina, qui prenait son nom du terme hébraïque *camar*, qui signifie brûler, être en feu ; et les prêtres l'appelaient aussi Camarim. Les Hébreux même feignirent, selon saint Jérôme, que ces termes de l'Écriture, qu'*Abraham sortit d'Ur des Chaldéens*, signifient qu'il sortit miraculeusement du feu, où les Chaldéens l'avaient jeté, parce qu'il refusait de l'adorer. Lucain, qui vivait vers l'an 38 de notre ère, dit que les Chaldéens adoraient le feu. Hérodote, 444 av. l'ère chrétienne, dit la même chose des Perses ; il ajoute que c'est pour cela qu'ils ne brûlaient pas les corps morts, pour ne pas nourrir leur dieu d'un cadavre. Cependant il est bon d'ajouter que Quinte-Curce, qui écrivait l'an 47 de notre ère, dit expressément que les Perses et les Mages entretenaient un feu éternel sur des autels d'argent, mais qu'ils le regardaient comme un symbole de Jupiter, c'est-à-dire du soleil. Le feu perpétuel que Dieu commanda à Moïse d'entretenir sur l'autel des holocaustes, n'y était pas conservé par aucun respect pour le feu, mais afin que l'on fût toujours en état d'offrir des sacrifices. Ce fut peut-être à l'imitation des Israélites que les autres nations eurent des feux perpétuels sur leurs autels ; car Dieu commanda à Moïse l'entretien de ce feu éternel. Et il y en a qui croient que les deux fils d'Aaron ne furent si sévèrement punis que pour avoir laissé éteindre le feu sacré de l'autel, et y avoir employé un feu profane. Les Grecs et les Romains ne furent pas aussi attachés au culte des astres que l'avaient été les Orientaux ; ils adoraient Vesta et Vulcain comme le feu terrestre et le feu élémentaire, distinguant le feu de la terre de celui du ciel ; et Vesta était la terre dans le centre de laquelle ils faisaient brûler un feu éternel. Les Romains se faisaient une grande religion de conser-

ver un feu perpétuel, et avaient proposé à cet effet des filles appelées vestales. (V. VESTALES.) Les vestales qui laissaient éteindre le feu de Vesta étaient très-rigoureusement punies ; car les Romains étaient persuadés que l'éternité de l'empire dépendait de l'éternité de ce feu. Denys d'Halicanasse, avant J.-C. 50 ans, dit que Numa bâtit à Rome le temple de Vesta, pour y faire garder par des vierges le feu qu'on gardait aussi à Albe par le même ministère, et cela afin que ce fût un feu sacré commun à toute la ville réunie par ce moyen ainsi qu'une seule famille. Abrogeant ainsi la loi de Romulus, av. J.-C. 753, qui avait donné autant d'autels et autant de feux qu'il y avait de quartiers à Rome, qu'on appelait *curiæ*. Il ajoute que Numa jugea que la pureté des vierges avait de la convenance avec la pureté du feu, et que le feu fut consacré à Vesta, parce que Vesta étant la terre et au milieu du monde, c'est elle qui allume, ou plutôt qui nourrit par ses vapeurs les astres qui en sont les feux perpétuels. Plutarque, qui écrivait vers l'an 66 de l'ère vulgaire, dit que Numa donna aux vierges vestales la garde du feu éternel, parce que la pureté et la stérilité sont communes au feu et aux vierges. Il nous apprend, ainsi que Pausanias, qui écrivait au 2^e siècle de notre ère, qu'à Delphes et à Athènes on gardait aussi un feu perpétuel, dont la garde était commise, dans le *Prytanée*, non à des vierges, mais à des veuves, qui étaient obligées à la continence. Toutes les villes de Grèce avaient leur *prytanée*, quoique celui d'Athènes fût le plus célèbre de tous. L'étymologie de ce nom la plus vraisemblable est *πυρος ταμειον*, le lieu où l'on conserve le feu. Ils étaient consacrés à Vesta, et ce feu était celui des lampes, qu'on ne laissait jamais éteindre. Plinie, au 60 de J.-C., marque la coutume des anciens d'orner leurs temples avec des lampes qu'on y suspendait. Athénée, av. J.-C. 46, dit que Denis le Jeune, tyran de Sicile, consacra dans le *prytanée* de Tarente un chandelier, *λυχνειον*, qui avait autant de lampes qu'il y a de jours dans l'année. La dépense et le soin consistaient à fournir de l'huile à toutes ces lampes, et l'on y en fournissait si abondamment, que, pour marquer la perpétuité constante d'une chose, on disait communément que c'était comme la lampe des *prytanées*, *το λυχνειον εν πρυτανειω*, ce qui semble prouver que ces feux éternels et ces lampes étaient originellement des imitations de ce qui se pratiquait au temple de Jérusalem, ou au premier tabernacle, que Moïse dressa par ordre de Dieu. Les savants conviennent qu'avant l'usage de l'huile dans les lampes, on brûlait du bois pendant la nuit. Servius, écrivain du 15^e siècle, dit qu'autrefois on n'allumait point le feu sur les autels, mais qu'on l'attirait du ciel par les prières qu'on faisait pour cela : *Apud majores aræ non incendebantur, sed ignem divinum precibus eliciebant*. De son côté, Diodore de Sicile, qui écrivait vers l'an 60 av. J.-C., remarque que, lors de la mort des rois de Perse, on éteignait tous les feux, et qu'il fallait les rallumer ou par les miroirs, comme le dit Plutarque, ou par la magie, comme Servius semble l'insinuer. On n'avait dans les temples qu'un feu descendu du ciel, soit par des miroirs ardents, soit en perçant et frottant avec violence une pièce de bois, comme dit Festus : *Mos erat tabulam felicis materiam tandiu terebrare, quousque exceptum ignem cribro ænea virgo in ædem ferret*. Le feu des astres semble avoir été honoré dans Jupiter, qu'on appelait en grec *Ζευς*, et en phénicien *Cham*, l'un et l'autre de ces deux noms venant de la chaleur du feu. Mais le feu du monde sub-lunaire a été désigné ou par Vesta, ou par Vulcain. On nommait Vesta le feu des maisons particulières, qui faisait une partie des dieux pénates, ou le feu public et per-

pétuel des temples qui représentait les feux du ciel, ou les feux qui sont au centre de la terre. On donnait à Vulcain le feu des nuées, d'où vient qu'on disait que Vulcain fabriquait des foudres à Jupiter; ou le feu des montagnes qui vomissent des flammes, parce qu'on supposait que c'étaient des cyclopes ou des forgerons qui y travaillaient, ou enfin le feu qui sert à tous les arts.

FEU-ARDENT, cordelier et ligueur fougueux, né à Coufances, en 1539, mort en 1610, laissant un grand nombre d'écrits.

FEU GRÉGOIS. Cette invention, perdue depuis longtemps, date de l'an 670, et fut due à Callinique, qui brûla la flotte des Sarrasins proche de Cizique, sur l'Hellespont, et devant Constantinople.

FEU (Terre de). La Terre-de-Feu est une île située au sud de l'Amérique méridionale et du détroit de Magellan, qui la sépare de ce dernier pays, par 52° 50' 55" 59' lat. sud, et 67° 10' long. ouest. Les naturels de ce pays, constamment couvert de neige, sont dans un état de misère et d'abrutissement profond. Ils se nourrissent de poisson, et plus particulièrement de la chair des phoques et des loutres qu'ils prennent sur les côtes. On y remarque un volcan qui a valu au pays le nom de Terre-de-Feu. Cette île et celles qui l'entourent furent découvertes, en 1520, par Magellan, navigateur portugais, qui a donné son nom au détroit qui la sépare de l'Amérique. Depuis, le capitaine Cook, 1768, et peu après sir Banks et Solander l'ont visitée. Les Anglais y ont formé un établissement.

FEUILLADE. V. AUBUSSON,

FEUILLANTS, religieux réformés de Saint-Benoît, institués en 1580, par Jean de la Barrière, abbé de Notre-Dame-des-Feuillants. **V. ORDRES RELIGIEUX.**

FEUILLANTS (Clos des). V. CLUBS.

FEURS, en latin *Forum Segusianorum*, petite ville, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Loire; population, 2,600 habitants, a été regardée, jusqu'en 1441, comme la capitale du Forez. En 1562, elle tomba au pouvoir des calvinistes, qui démolirent ses murailles, et depuis lors elle ne s'est pas relevée.

FEUQUÈRE (Pas de), famille dont plusieurs membres se sont illustrés dans les armées de 1610 à 1700.

FEUTRIER (le baron). Le baron Feutrier est né en 1787. Il débuta, en 1810, comme auditeur au conseil d'État, et fut bientôt envoyé en Espagne en qualité d'intendant de Burgos et de Zamora. En 1814, M. Feutrier fut, grâce à la protection de son frère, alors évêque de Beauvais, nommé secrétaire général de la grande aumônerie de France, d'où il fut appelé à l'administration du département de Saône-et-Loire. Destitué en 1821, pour s'être opposé à la mission, il fut nommé bientôt à la préfecture de Lot-et-Garonne, et renvoyé peu après, pour avoir dit qu'il ne voyait d'avenir pour la France et le trône que dans la Charte. Il fut, à la suite de 1830, nommé à la préfecture de l'Oise, et depuis il a été appelé à la Chambre des pairs.

FÈVRE. V. LEFÈVRE.

FEYCRABEND (Jean), graveur sur bois du 16^e siècle.

FEYDAU. Nom d'un théâtre de Paris, fondé par une compagnie d'actionnaires, 1789, et dirigé par M. l'Aulic et le virtuose Vioti. On y jouait alors l'opéra-comique italien et français, la comédie et le vaudeville. Ce théâtre, placé d'abord aux Tuileries, fut transporté à la rue Feydau, 1791. Il fut fermé en 1801. Alors une nouvelle société se forma, et le théâtre changea son ancien nom en celui d'Opéra-Comique.

FEZ (autrefois royaume, aujourd'hui province de). Ce royaume, séparé de l'empire de Maroc, dont il dépend par l'Oum-el-Begh ou Morbeia, a pour bornes au nord la Méditerranée, à l'ouest l'Atlantique. Sa superficie est de 420 kilom. sur 450, et sa population, peu connue, se compose de Maures, de juifs et de Berbers. Le climat y est brûlant dans les plaines, tempéré dans les montagnes, et le sol très-fertile. Dans l'antiquité, ce pays faisait partie de la Mauritanie tingitane. Il fut, sous le règne des derniers empereurs, annexé au diocèse d'Hispanie, et devint la proie des Vandales, 411, et ensuite des Arabes, 678. Il fit alors partie du kalifat de Damas; mais, peu de temps après, il se révolta et devint le centre de la puissance de la dynastie des Drisites, 782. Des Drisites, il passa aux kalifes de Cordoue, 931; mais en 960 il leur échappa et fut gouverné par les kalifes fatimites. Dans le siècle suivant, 1070, les Almoravides s'emparèrent du royaume de Fez, dont ils furent chassés en 1145 par les Almohades, qui établirent leur résidence à Maroc. Sous les Mérinides, 1248, Fez reprit sa prééminence et soumit à son tour le Maroc; mais, en 1536, la guerre s'étant allumée entre ces deux États, celui de Fez finit par être soumis, 1759, et depuis lors il ne compte plus que comme une province du premier.

FEZ, ville de l'empire de Maroc, chef-lieu de la province et jadis du royaume de Fez. Population 80,000 habitants. Cette ville, située à 575 kilom. nord-est de Maroc, est la plus importante de l'empire et la plus belle de la Barbarie; elle fut fondée, en 808 par Dris II, qui la construisit sur un ruisseau affluent du Sébou, dans une espèce d'entonnoir formé par deux montagnes bien boisées.

FEZENZAC (comté de), en latin *Fagus Fidentiacus*, comprenait autrefois la ville d'Auch, l'Armagnac et l'Asstarac. Ce pays, sous les Romains, était habité par les Ausci et faisait partie de la Novempopulanie, autrement dite la 5^e Aquitaine. Les Visigoths l'enlevèrent aux Romains, 411, et en furent, à leur tour, dépouillés par les Francs, sous lesquels il se trouva compris dans le duché de Gascogne, 507. Dès le temps de Charlemagne il avait néanmoins ses comtes particuliers, mais amovibles, comme le prouve une sédition qui arriva en 802, à l'occasion du comté de Fezenzac, que Louis, roi d'Aquitaine, donna à un nommé Luitard, après le décès du comte Burgundio. Mais il paraît que sous Charles le Chauve, 840, le Fezenzac cessa d'avoir des comtes amovibles. Quoi qu'il en soit Garcie Sanche le Courbé, duc d'Aquitaine, érigea, en 920, le Fezenzac en comté héréditaire, en faveur de Guillaume Garcie, l'un de ses fils. Sur la fin du 11^e siècle, la postérité masculine de ce comte s'étant éteinte dans la personne d'Astanove II. Azeline, fille unique de ce dernier, porta le comté de Fezenzac dans la maison d'Armagnac, par son mariage avec le comte Arnaud Bernard.

Chronologie historique des comtes de Fezenzac. Guillaume Garcie, second fils de Garcie Sanche le Courbé, fut nommé par son père 1^{er} comte héréditaire du Fezenzac. Il mourut en 960, laissant 5 fils, Othon, Bernard et Frédélon qui partagèrent sa succession en autant de comtés. — 960, Othon; l'époque de sa mort est incertaine. — Bernard Othon. — Aimeri 1^{er}, fils de Bernard Othon, succéda à son père, 985; il mourut en 1052, laissant 2 fils, Guillaume qui suit, et Aimeri, qui épousa Auriane de Lamothe et en eut un fils, nommé Arsire ou Arsieu, dont on fait descendre la maison de Montesquiou-Fezenzac. — 1052, Guillaume Astanove 1^{er}, successeur d'Aimeri 1^{er}, mourut en 1050, laissant ses domaines à son fils Aimeri II. Ce dernier mourut en 1097, et eut pour

successeur Astanove II, mort sans héritier mâle, à une époque que l'on ne saurait préciser. Azeline, fille d'Astanove II, se maria avec le comte Arnaud Bernard d'Armagnac, et lui apporta en dot le comté de Fezenzac.

V. ARMAGNAC.

FEZENZAGUET (vicomté de), apanage formé, en 1165, par Bernard IV, comte d'Armagnac, en faveur de son 4^e fils Roger. Gérard, fils de Roger, devint, en 1256, comte d'Armagnac par suite de l'extinction des lignes aînées ; mais à sa mort, arrivée en 1283, il laissa le Fezenzaguet à son fils Gaston, qui commença une nouvelle branche de vicomtes de Fezenzaguet. Cette dernière branche s'éteignit dans la personne de Gérard III et de ses fils Jean et Arnaud Guillaume, massacrés, 1405 et 1404, par leur parent Bernard VII, comte d'Armagnac.

FIACRE (Saint), ermite célèbre. Il s'était établi dans un désert de la Brie, sur la demande de saint Faron, évêque de Meaux. Cet endroit devint le but de pèlerinages très-suivis, et l'on attribua à ce saint une grande quantité de miracles. Saint Fiacre était né en Irlande au commencement du 7^e siècle. Les légendes lui donnent le titre de prince.

FIACRES, voitures publiques que l'on prend à l'heure ou à la course. Elles tirent leur nom de l'enseigne d'un nommé Sauvage, qui demeurait rue Saint-Martin, à l'image Saint-Fiacre, et qui le premier imagina de louer des petites carrioles dans Paris ; on les appelait d'abord *carrosses à cinq sous*, parce qu'on ne payait que 5 sous par course ou par heure. Elles datent du règne de Louis XIV. Les fiacres furent établis à Londres en 1634, et interdits l'année suivante ; rétablis, leur nombre fut fixé à 200, 1632 ; à 700, 1694. Ce nombre s'est accru successivement.

FICHTE (Jean-Théophile), célèbre philosophe allemand de l'école moderne, né à Lusace, le 19 mai 1762, mort à Berlin, le 29 janvier 1814.

FICINO (Marsilio), chanoine florentin, un des plus célèbres et des plus savants admirateurs de Platon ; né à Florence en 1433, mort en 1499.

FIDÉLITÉ (ordre de la). V. **ORDRE DE CHEVALERIE**.

FIDÈNES, en latin *Fidenæ*, petite ville des Sabins, au confluent du Tibre et de l'Arno, fut prise plusieurs fois par Romulus, av. J.-C. 778, par Tullus Hostilius, 664, par Ancus Martius, 640, et par Tarquin l'Ancien, 689, sans pouvoir jamais être soumise ; elle fut enfin prise une dernière fois sous la république par le dictateur MamerCUS Emilius, 435 av. J.-C., et reçut alors une colonie romaine.

FIEFS. V. FÉODALITÉ.

FIELDING (Henri), romancier anglais, commença à écrire à 20 ans ; il avait étudié dans le dessein de se produire au barreau, mais des infirmités de toutes sortes l'obligèrent, âgé de 50 ans, à renoncer à cette carrière ; il fut nommé juge de paix à Londres ; né à Sharpsham Park en 1707, mort à Lisbonne en 1754 ; il a publié environ 50 pièces de théâtre, 3 romans, dont le meilleur est *Tom-Jones*, et plusieurs autres ouvrages philosophiques. Sa sœur Sarah Fielding, et son frère John Fielding ont aussi laissé des ouvrages estimés.

FIENNES (Guillaume), plus connu sous le titre de lord Say ; il fut assez habile pour être le confident intime de Cromwell, et se faire nommer lord du sceau privé et plus tard chambellan, à l'époque de l'avènement de Charles II ; il est né à Brighthelm en 1582 et mort en 1662. Son fils Nathaniel Fienes se mêla aussi des affaires publiques ; il est mort en 1669.

FIESCHI (Joseph), né en Corse, 1790, tenta, en 1835,

de faire périr d'un seul coup le roi Louis-Philippe et les princes de sa famille. A cet effet, il dressa une machine infernale dans une maison du boulevard du Temple, et le 28 juillet, au moment où le roi, passant en revue la garde nationale, se trouva à portée de cette machine, il y mit le feu. Cette tentative coûta la vie à 18 personnes, au nombre desquelles se trouvaient le maréchal duc de Trévise et 6 généraux. Le roi n'échappa à la mort que par miracle. Fieschi fut pris, condamné à mort, et exécuté avec Pépin et Morey, ses complices.

FIESQUE (Jean-Louis, comte de Lavagne), noble génois. Ses ancêtres remontent au 11^e siècle. Il conspira avec le peuple contre le gouvernement de Gènes et les Doria, et allait probablement réussir à s'emparer lui-même du pouvoir, lorsqu'il périt en tombant dans la mer avec ses armes, le 2 janvier 1547. V. **DORIA**.

FIÈVRE JAUNE, maladie originaire d'Amérique, et qui est ainsi nommée parce que les malades ont la peau colorée en jaune. Le lieu où la fièvre jaune fut observée pour la première fois n'est pas exactement connu ; ce que l'on sait de positif à son sujet, c'est qu'elle régnait aux Antilles sur la fin du 15^e siècle, époque de la découverte du Nouveau-Monde. Ce fut Ferreira de Rosa, médecin portugais, qui exposa, dit-on, ses premiers caractères, 1690. Elle se répandit pour la première fois en Europe (Cadix), 1705, et se manifesta à Saint-Domingue, 1730, 1740, et dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, 1745, 1745 ; puis encore à Cadix, 1730, 1755, 1745, 1755 et 1764. Depuis, diverses invasions très-meurtrières ont eu lieu en Amérique en 1790, 1791, 1795, 1794, 1796, 1799. Elle désola l'Espagne, 1800 ; le Kamtschatka, 1803 ; reparut en Amérique, 1804 et 1805, et sévit particulièrement à la Guadeloupe en 1816, 1817 et 1819. Cette même année, elle pénétra à Cadix, le 8 septembre ; 18 octobre, le nombre des malades se trouvait de 12,494, et le 15 novembre suivant, il s'élevait encore à 4,440, avec une mortalité de 20 à 25 par jour. Elle infesta dans le même temps les îles de France et de Bourbon, apparut à Barcelone, 1821, où elle enleva 18,000 habitants, puis cessa, et reparut à Gibraltar, le 15 août 1828. La cessation de ce fléau fut proclamée dans cette ville le 16 janvier 1829. — Cette horrible maladie, bien qu'elle ne sévisse pas constamment avec la même intensité, se manifeste cependant annuellement aux Antilles vers le mois d'avril, et y dure avec plus ou moins de force jusqu'à la fin de l'hivernage, 15 septembre.

FIFE, comté maritime d'Écosse, appelé d'abord *Othelina*, est situé au nord du golfe de Forth. Ce comté fut érigé en 840, par Kenneth II, roi d'Écosse, en faveur de Fife-Macduff, qui lui donna son nom. Les descendants de ce dernier, parmi lesquels on distingue Macduff, qui soutint Canmore contre l'usurpateur Macbeth, portèrent le titre de comte de Fife jusqu'en 1553. A partir de cette époque, le nom de Duff subsista seul ; mais, en 1750, William Duff de Braco reprit le nom et les armes de comte de Fife, titre représenté aujourd'hui par James, comte de Fife, vicomte de Macduff, pair d'Angleterre.

FIGEAC, petite ville, chef-lieu d'arrondissement du département du Lot ; population, 6,237 habitants. Cette ville doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée vers l'an 753, par Pépin le Bref. Lors des guerres de religion, les calvinistes s'en emparèrent, 1576, et y construisirent des fortifications qui furent démolies en 1622. C'est la patrie des deux frères Champollion.

FIGUEIREDO (Antonio Pereira de), Portugais, savant auteur d'ouvrages estimés, de grammaire et de linguistique, né à Macao, le 14 février 1725, mort le 14 août 1797.

FIGUIÈRES, en espagnol *Figueras*, ville d'Espagne, située dans la province de Catalogne, à 44 kilom. sud-est de Perpignan; population, 7,400 habitants. Les Français se sont emparés plusieurs fois de la citadelle qui défend cette ville, notamment pendant les années 1808, 1811, 1825.

FILQUET (Étienne), graveur célèbre, auteur de la suite de portraits gravés appelée par les amateurs *galerie Filquet*, né à Paris en 1731, mort en 1794.

FILANGIERI (Gaetan), publiciste, né à Naples, 1732, d'une famille noble, se distingua de bonne heure au barreau. Il fut, en 1787, appelé au conseil suprême des finances, et mourut en 1788, victime de son application au travail. Filangieri s'est fait une réputation européenne par son ouvrage intitulé *Science de la législation*.

FILICAIA (Vincent de), poète lyrique italien, né en 1642, à Florence. Il se fit tout à coup connaître par une ode qu'il publia sur la délivrance de Vienne et la défaite des Turcs, par Sobieski, 1685. Le grand-duc de Toscane le nomma sénateur, et lui donna le commandement de la ville de Volterra. Filicaia mourut en 1707, et laissa deux volumes de poésie; le premier renfermant ses odes en italien, le second, des vers latins.

FINAL, en italien *Finale*, petite ville des États-Sardes, sur le golfe de Gênes, à 53 kilom. sud-ouest de Gênes; population, 7,000 habitants; était jadis le chef-lieu d'un marquisat, que l'empereur Charles VI vendit, en 1715, à la ville de Gênes.

FINANCES du latin *finire*, terminer, conclure, arrêter un compte. On comprend sous ce mot les deniers publics du roi et de l'État; les ressources pécuniaires que possède un État pour faire face aux dépenses publiques. — Dans les finances bien connues, bien développées, bien approfondies, se trouve le principe, l'objet et le moyen des opérations les plus intéressantes du gouvernement. La science des finances, c'est l'art de trouver les ressources d'un État, de savoir ménager les recettes afin de compter sur des ressources certaines, lorsque les circonstances exigent de plus fortes dépenses. Elle consiste encore à asséoir les impôts que sur ceux qui peuvent les supporter. — L'administration générale des finances se subdivise en *politique* et *économique*. La politique embrasse l'universalité des hommes et des choses : des hommes, pour les apprécier ce qu'ils valent relativement à leur mérite personnel, à leur condition, à leur profession, et pour tirer parti, pour le bien commun, de leurs talents, de leurs vertus, de leurs défauts même; des choses, afin de les bien connaître; chacune en particulier et toutes ensemble; pour juger leurs rapports, et les rendre toutes utiles à l'universalité. L'administration *économique* a pour objet : par rapport au principe des finances, d'en conserver les sources, de les rendre, s'il se peut, plus abondantes, et d'y puiser sans les tarir, ni les dessécher. Par rapport aux richesses, de conserver et d'améliorer les fonds, de maintenir les droits, de percevoir les revenus; de faire en sorte que dans la recette rien ne se perde; que dans la dépense chaque chose suive la destination qui lui est affectée, et que la comptabilité soit en règle; par rapport aux ressources enfin, de bien connaître celles dont on peut faire usage, relativement aux facultés de l'État, au caractère de la nation, à la nature du gouvernement; de savoir jusqu'à quel point l'on peut compter sur chacune en particulier, sur toutes ensemble, et surtout de les appliquer aux objets les plus intéressants. L'antiquité était loin de se douter des théories ingénieuses auxquelles les finances ont donné lieu chez les modernes. — A Athènes où le peuple était sou-

verain, on n'aurait pu songer à établir des impôts sur les personnes et les propriétés. Les revenus des domaines de l'État, le produit des amendes et confiscations, les concessions des mines, la capitation des affranchis et des étrangers, les droits imposés à l'importation des denrées et marchandises, mais surtout les tributs que les peuples puissants tiraient des États faibles qu'ils avaient subjugués et qu'ils chargeaient de pourvoir aux dépenses de la métropole, sans s'occuper en retour de leur bien-être particulier, telles étaient les sources de son crédit. Les revenus publics étaient déposés dans des caisses particulières. Chacune de ces caisses était surveillée par 10 receveurs de l'État. Les fonds n'en sortaient que sur une décision du sénat, fondée sur un décret du peuple. Les Romains exploitèrent les diverses branches de revenu public les plus solides et les plus importantes; mais la tyrannie et la luxure des empereurs, la cupidité des cohortes prétorienne et des proconsuls n'engendrèrent que désordre et irrégularité. — Constantin, l'an de J.-C. 350, réduisit tous les impôts à un seul, l'impôt personnel. Dans le moyen âge, c'est-à-dire du 4^e au 12^e siècle, le commerce et l'industrie défrayaient le gouvernement. Les villes s'administraient elles-mêmes; les grands vassaux pourvoyant aux besoins des gens de guerre, et les rois subsistant du produit de leurs grands domaines, les dépenses de l'État étaient par conséquent bien moindres. Dans les moments de détresse les rois aliénaient leurs domaines ou avaient recours aux juifs. Les juifs, auxquels on défendait alors l'industrie et les professions bourgeoises, s'entendaient mieux que les chrétiens à découvrir des ressources et à trouver de l'argent : c'était toute leur spéculation; aussi en voyait-on quelquefois à la tête des finances. Les Italiens, qui formaient des compagnies de commerce (10^e siècle), prêtaient de l'argent aux souverains, en se faisant céder des branches des revenus publics, ou en obtenant des privilèges de commerce, furent les concurrents des juifs et les précurseurs des traitants qui vinrent ensuite. Aussi leur arriva-t-il souvent d'être punis comme les juifs, c'est-à-dire qu'après la crise, sous prétexte de concussions, on les dépouillait entièrement. C'est à Venise, 1602, que se manifesta le premier germe de nos idées financières; le gouvernement, pour faire face aux dépenses énormes de la république, qui était forcée d'entretenir de grandes flottes pour défendre ses possessions et repousser les Turcs, trouva deux sortes d'impôts : l'impôt direct ou territorial, et l'impôt indirect ou de consommation. Un trésor de réserve était gardé pour les cas imprévus. En France, ce fut Sully, 1596, qui le premier régla les recettes et les dépenses selon des vues financières, en diminuant les tailles, en encourageant l'agriculture, en protégeant l'industrie et facilitant les moyens de communications entre les provinces. Sous lui, les recettes présentaient un excédant annuel de 4 millions, et le trésor de l'épargne, qu'on conservait à la Bastille, s'élevait à 22 millions. Après ce grand ministre, 1614-1615, le désordre renaît dans toutes les parties des revenus publics; rien ne peut arrêter la dilapidation; et pendant la minorité de Louis XIV, 1643-1636 la dette publique s'élève à 56 millions. Le grand Colbert détruisit tous ces abus, et remédia à tous les maux, que le fatal système de Mazarin avait engendrés, 1683; mais le faste de Louis XIV et les guerres de 1672-1678 le forcèrent bientôt à recourir aux expédients. C'est pendant ces guerres, 1676, qu'il créa la caisse des emprunts, où l'on recevait l'argent des particuliers en leur servant 5 p. 100 d'intérêt pour le temps qu'ils laissaient leurs fonds au gouvernement. Cependant le règne de Louis XIV avait légué à la France une dette

de 5 milliards, 1715. Les ressources étaient usées, les obligations de l'État dépréciées; une banqueroute était imminente. Ce fut alors que Law proposa et fit agréer au régent sa banque d'escompte, c'est-à-dire la fondation d'un établissement où les particuliers déposeraient leur numéraire et recevraient en place du papier bien accredité. La colonisation des bords fertiles du Mississippi fut le prétexte. L'établissement gigantesque de cet Écossais fit du papier de la valeur nominale de plus de 2 milliards et demi de livres, et ses actions montèrent à des taux décuplés de leur valeur. Il s'ensuivit la ruine d'un grand nombre de familles, une banqueroute, 1720, et 19 millions à ajouter à la dette publique, qui s'éleva à 820 millions. En 1770, la détresse financière de la France était à son comble; l'abbé Terrai fait perdre aux créanciers de l'État 216 millions de capital. Sous le ministère de Necker, 1777-1789, les emprunts atteignent le chiffre de 550 millions. En 1790, la caisse des assignats, qui ne devait représenter que la valeur des biens nationaux, fait des émissions jusqu'à la somme immense de 48 milliards, presque la valeur de tout le territoire. C'est cependant de la révolution que date l'organisation actuelle des finances. Cambon a l'idée du grand-livre de la dette publique, 1793, et depuis le budget des recettes et des dépenses est présenté, tous les ans, aux représentants de la nation. Chaque branche du revenu est régie par une administration spéciale; toutes ressortissent du ministère des finances; à chaque service est affecté un revenu; le gouvernement rend compte de l'excédant; une caisse d'amortissement est dotée pour le rachat des créances sur l'État, et la cour des comptes vérifie la comptabilité des officiers publics. Ce système présente certainement d'excellentes garanties, et pourtant la France a traversé depuis de grands embarras financiers; mais ils eurent pour causes les guerres de la révolution, les grandes armées de Napoléon et l'invasion étrangère, 1793-1814, dont ils furent les effets inévitables. Quoi qu'il en soit, l'économie dans les dépenses, la sobriété dans les impositions et la bonne foi seront toujours les meilleures sources de crédit public. **V. BUDGET, DETTE PUBLIQUE, EMPRUNTS.**

FINIGUERRA (Thommaso), sculpteur et orfèvre de Florence, inventa, en 1432, l'art de graver les estampes. (**V. GRAVURES.**) Il excellait aussi dans l'art de nieller, c'est-à-dire de fonder dans des sillons burinés sur or ou sur argent des métaux d'une autre couleur qui formaient un dessin. Une de ses plus belles compositions est celle du *Couronnement de la Vierge* qui est au musée du Louvre.

FINISTÈRE (Cap), en latin *Finis terræ*, promontoire d'Espagne situé par les 11° 56' long. ouest, et 42° 54' lat. nord. Il était regardé par les anciens comme l'endroit où le monde finissait, circonstance qui lui a valu son nom. C'est aussi le nom du département le plus occidental de toute la France, baigné d'un côté par la Manche, d'un autre par l'Atlantique.

FINISTÈRE (Combats du cap). Le chef d'escadre français de la Jonquière convoyait, avec une escadre de 6 vaisseaux de ligne, 4 vaisseaux de la compagnie des Indes orientales et de nombreux bâtiments marchands venant de la Martinique, lorsqu'il fit rencontre, près du cap, de l'amiral Anson, croisant avec une escadre de 17 vaisseaux de ligne anglais. Le combat s'engagea bientôt; mais, accablé par le nombre, la Jonquière fut forcé d'amener son pavillon, 17 juin 1747. — Peu de temps après, 7 autres vaisseaux, aux ordres de M. de Leslaudière, firent rencontre de 14 vaisseaux anglais commandés par l'amiral Hawker, et cette fois le nombre l'emporta encore, 23

décembre 1747. — Enfin, à l'époque de l'émigration, une escadre de 26 vaisseaux de ligne, à bord de laquelle se trouvait le représentant du peuple Jean Bon-Saint-André, sortit de Brest dans l'intention de protéger l'arrivée d'un riche convoi venant d'Amérique, sous la conserve de 2 vaisseaux de guerre commandés par l'amiral Nielly. A peine sortie de Brest, l'escadre française fit rencontre de 26 vaisseaux de ligne anglais, commandés par l'amiral Howe. Pendant plusieurs jours, un brouillard épais enveloppa les deux flottes, qui, ne s'apercevant que dans des éclaircies, n'osèrent pas s'aborder. Enfin, le 31 mai, à midi, les deux flottes se découvrirent parfaitement; elles étaient à 7 milles environ de distance l'une de l'autre. Le lendemain, 1^{er} juin, le combat commença à la pointe du jour; il fut long et meurtrier; car on se battait à portée de pistolet. Enfin, plusieurs vaisseaux français ne gouvernant pas arrivèrent et se trouvèrent hors deligne. C'est dans ce combat que le vaisseau français le *Vengeur*, au moment où il venait d'être amariné, coula bas; tout ce qui restait d'hommes à son bord couvrit le pont, et bientôt le vaisseau disparut sous les eaux aux cris de *Vive la république!* La perte des Français fut en outre de 7 vaisseaux laissés à l'ennemi, 2,000 morts ou blessés et 5,000 prisonniers, 1^{er} juin 1794.

FINLANDE, *Finnonia*, province de Suède. Cette contrée de l'Europe septentrionale est bornée à l'est par la Russie, à l'ouest par le golfe de Bothnie, au sud par le golfe de Finlande, au nord par la Laponie suédoise. — C'est un pays à base de granit, bordé le long de la mer par les saillies aiguës de cette base, qui, hérissant de pointes le rivage, multiplient les écueils, mais forment aussi un grand nombre de petites anses où les bateaux caboteurs peuvent se mettre à l'abri. — La Finlande est fertile en pâturages, en bestiaux et en poissons; elle est semée de blocs erratiques, quelquefois énormes, quelquefois brisés par morceaux peu considérables, et partiellement noyés sous les eaux de grands lacs ou sous les flots de la mer, qui de toutes parts y fait irruption. — Elle a titre de grand-duché, et se divise en 7 provinces. Abo en était la capitale; aujourd'hui c'est Helsingfors. Les villes principales sont Wiborg, entre le lac Ladoga et le golfe de Finlande; Björneborg, à l'embouchure du Kouno, dans le golfe Bothnique; Vasa, située plus au nord; et qui fait un peu de commerce, et Oulneborg, au fond du golfe, qui en fait le plus après Abo. A Torneo, sur la frontière de la Laponie, se fait le commerce de la pelleterie. — Tout le monde sait qu'en juin il n'y fait point de nuit. — Le golfe de Finlande, qui fait la partie la plus orientale de la mer Baltique, et qui s'étend de l'ouest à l'est, a environ 90 lieues de long; il communique au lac de Ladoga par la rivière de Nève, sur laquelle est la ville de Saint-Petersbourg. Le pays s'étend entre 59°-50' et 68°-25' de latitude nord, 36°-56' 49° 5' de longitude. — Dans cette situation, il doit y avoir à souffrir de l'inclémence du climat; cependant, comme nous l'avons dit, le pays est fertile. — Celui de la Laponie est fatal à l'homme, dont la taille répond à la végétation rabougrie qui l'entoure. Mais le Finlandais lutte avec avantage contre une âpre nature. Les forêts, encore immenses, se composent surtout de pins, de sapins et de bouleaux. A défaut d'engrais, le paysan finlandais suit une autre méthode pour féconder son champ. Il brûle une partie des forêts ou des buissons, et jette les semailles dans les cendres; après quelques récoltes, il quitte ce champ, y laisse croître les broussailles, et y met le feu de nouveau. — Ce fut saint Eric, roi de Suède, qui, de concert avec l'évêque d'Upsal, entreprit, 1156, une espèce de croisade contre les Souomes, habitants des marais finlandais, en-

core patens. — C'est non loin d'Abo que s'éleva la première église, 1160. — Peu à peu les Suédois soumettent tout le pays. En 1293, ils construisent le château de Wiborg; ils refoulent les Russes au delà de la Néva. La paix de Nystad, 1721, enlève aux Suédois une grande partie de la Finlande. Dès l'année 1745, les Russes possèdent, par le traité d'Abo, la Carélie, Wiborg, Kexholm et Wyssot. La paix de Frédérikshamn, dont l'empereur Napoléon amena la conclusion, septembre 1809, leur livre le reste de la Finlande, à laquelle ils réintègrent alors leur gouvernement de Vonibourg. L'empereur Alexandre I^{er} rend à la Finlande son ancien titre de grande principauté, 1810; il garantit expressément la religion, les droits et privilèges de chaque ordre et de tous ses habitants; toute loi nouvelle ne peut être rendue qu'avec le concours de la diète, qui se compose de quatre ordres, la noblesse, le clergé, les bourgeois, les paysans. Il n'y a point de servage; les paysans sont ou propriétaires, ou fermiers, soit de la couronne, soit des particuliers. Quoique son gouvernement soit un gouvernement à part, sa chancellerie est à Saint-Petersbourg. Le sénat siège à Helsingfors, résidence du gouverneur général. Ses finances ne sont point confondues avec celles de l'empire, et une ligne de douanes la sépare du gouvernement de la métropole. On évalue son revenu à 5,200,000 fr. Quoique la Finlande fournisse des troupes à la Russie, elles sont organisées à part, et le recrutement russe n'y est point applicable.

FINMARK (Marche Finnoise), province septentrionale de la Norvège, habitée par les Lapons nomades, qui se nourrissent de la chair et du lait de leurs rennes, et par des Finnois qui y ont émigré au 18^e siècle, et lui ont donné le nom qu'elle porte aujourd'hui.

FINNOIS, en latin *Finni*, peuplade originaire de l'Asie septentrionale, qui habitait, dans le 1^{er} siècle de l'ère vulgaire, tout l'intérieur des terres comprises depuis la Vistule et les monts Carpathes jusqu'à la Volga. Mais, au 4^e siècle, les Goths les refoulèrent dans la Scarmatie septentrionale et la Scandinavie. Dans la suite, différentes migrations de barbares venus de l'Asie resserrèrent les Finnois dans la province de Finlande à laquelle ils ont donné leur nom.

FIRENZUOLA (Ange), écrivain toscan, né à Florence, 1495, fut l'ami inséparable de l'Arétin, avec lequel il étudia à Pérouse. Il mourut en 1548, laissant plusieurs écrits galants : *Entretiens d'amour*, *Dialogues sur la beauté des dames*, et *Nouvelles dans le genre de Boccace*.

FIRMIN (Saini), évêque d'Amiens. Il souffrit le martyre vers l'an 287. On le fête le 25 septembre.

FIRMUS (Marcus), né à Séleucie, prit le parti de Zénobie, et se retira en Égypte après la prise de cette princesse. Il voulut se faire déclarer empereur; mais il fut pris par Aurélien, qui le fit mettre à mort, 275.

FISCHER (Jean-Frédéric), philosophe, né à Cobourg, 1726, fut nommé, en 1751, correcteur de l'école de Saint-Thomas, à Leipsick, et devint, en 1762, professeur de belles-lettres à l'Université de cette ville. Il mourut en 1799.

FISHER, évêque de Rochester (Angleterre), 1455, défendit avec courage le catholicisme, et s'opposa au divorce de Henri VIII. Ce prince le fit condamner à mort et exécuter, 1555.

FISMES, chef-lieu de canton du département de la Marne, à 26 kilom. ouest de Reims; population, 2,120 habitants. Patrie de l'historien Velly et de mademoiselle Lecouvreur, actrice. Cette ville a été honorée de deux conciles provinciaux; le premier, 881, fut présidé par Hincmar, archevêque de Reims; les actes en sont divi-

sés en 7 chapitres, parmi lesquels se trouve une exhortation au roi Louis III pour bien gouverner; le second, 955, eut lieu contre les usurpateurs des biens de l'Église et ceux qui ruinaient les lieux saints.

FITZ, mot français corrompu, synonyme de fils, et qui, transporté par les Normands en Angleterre, 1066, leur sert à distinguer le fils du père. Il s'applique également aux fils naturels des rois, comme Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II. Nous citerons :

FITZ-GERALD, famille illustre de l'Irlande. Dès l'année 1514, elle portait le titre de comtes de Kildare, auquel elle ajouta, 1768, celui de ducs de Leicester. Le plus célèbre est lord Edward, né en 1760; il embrassa la carrière des armes, et combattit, en 1790, dans la guerre d'Amérique; mais bientôt il quitta le service, et prit place au parlement d'Irlande. Il adopta les principes de la révolution française, vint à Paris, 1795, et y épousa mademoiselle Pamela, fille, disait-on, du duc d'Orléans (Joseph-Égalité) et de madame de Genlis. De retour en Irlande, il voulut affranchir son pays, et engagea le Directoire à y envoyer des troupes de débarquement, 1796; mais cette tentative ayant échoué, le duc de Leinster fut trahi et condamné à mort par la cour du banc du roi. Il mourut, avant son supplice, des blessures qu'il avait reçues en se défendant, 1798.

FITZ-JAMES, village du département de l'Oise, nommé autrefois Vvarthi, érigé en duché-pairie en 1710, en faveur de Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II. Ce village porta depuis le nom de ce prince. La maison de Fitz-James devint française, à partir du maréchal de Berwick. (V. ce nom.) Cette famille se divisa en deux branches. La branche aînée, établie en Espagne, eut pour chef Jacques-François Fitz-James, duc de Liria et de Xérica, fils du maréchal, né le 19 octobre 1696, grand d'Espagne de première classe, chambellan de Sa Majesté catholique, et premier régent perpétuel de la cité de Saint-Philippe. Il fit sa première campagne à l'âge de 16 ans, sous le maréchal, son père, en Dauphiné, 1711, et l'accompagna au siège de Barcelone, 1714. Le roi d'Espagne le nomma son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à la cour de Russie, décembre 1726. Il obtint le grade de lieutenant général de ses armées en 1752, et mourut à Naples le 2 juin 1758. De son mariage avec Catherine de Portugal-Colomb, 16 décembre 1716, naquirent six enfants, dont Pierre Fitz-James, dit Stuart y Portugal, 17 novembre 1720, qui fut premier écuyer de Sa Majesté catholique, gentilhomme de la chambre, lieutenant général et amiral d'Espagne. — La seconde branche, établie en France, eut pour chef le quatrième fils du maréchal, Charles Fitz-James, né le 4 novembre 1712. Il fut lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres et commandant en Languedoc, aïeul d'Édouard Fitz-James, duc et pair de France, qui, après l'abolition de l'hérédité de la pairie, donna sa démission, 1851, et mourut en 1858, après avoir été élu deux fois député de la Haute-Garonne.

FLAGELLANTS. Ce nom fut donné, dans le 15^e siècle, à certains pénitents qui faisaient profession de s'infliger le supplice du fouet aux yeux de tout le monde. Quelques auteurs prétendent qu'il y eut des flagellants dès le 11^e siècle. C'est au 15^e siècle qu'il faut mettre le commencement de cette secte fanatique, et la première scène de flagellation publique à Pérouse, l'an 1260. Un nommé Rainier, dominicain, touché des maux de l'Italie déchirée par les factions des guelfes et des gibelins, imagina cette sorte de pénitence pour désarmer la colère de Dieu. Rainier fut le chef de cette secte. Les prosélytes de ce dominicain allaient en procession de ville en ville, le

corps nu depuis la ceinture jusqu'à la tête, qui était couverte d'un capuchon. Ils portaient une croix d'une main, et de l'autre un fouet composé de cordes noueuses et semées de pointes, dont ils se fouettaient avec tant de rigueur, que le sang ruisselait sur leurs épaules. Souvent ils étaient précédés d'un grand nombre de prêtres, autorisant par leur présence ces austérités, et les imitant quelquefois. La fougue de ce zèle insensé tomba bientôt, et ce fanatisme barbare était sur le point de disparaître entièrement, quand la peste éclata en Allemagne, 1548. Les flagellants s'y répandaient en grand nombre; leur délire fatigué réveille la pitié, et entraîne à leur suite une prodigieuse quantité de personnes. Ils faisaient alors profession de se fouetter deux fois le jour et une fois chaque nuit, après quoi ils se prosternaient en terre en forme de croix, et criaient miséricorde, prétendant que leurs flagellations unissaient si bien leur sang à celui de Jésus-Christ, qu'après 54 jours ils gagnaient le pardon de leurs péchés, sans avoir recours aux bonnes œuvres et sans s'approcher des sacrements. Mais bientôt, sous prétexte d'aumône, ils rançonnaient les populations, et la résistance qu'ils opposent à ceux qui veulent les empêcher de pénétrer chez eux allume des séditions et excite au meurtre et au brigandage. Les flagellants veulent pénétrer en France; Philippe de Valois s'y oppose, et leur ferme la porte de ses États, 1550. Gerson écrit contre eux, et le pape Clément VI les frappe d'anathème, 1353. En 1574, Henri III vit à Avignon des corporations de ces sectaires, et s'y enrôla lui et toute sa cour; il y eut alors dans le comtat Venaissin trois corporations de flagellants; les blancs étaient ceux du roi, les noirs, ceux de la reine mère, les bleus, ceux du cardinal d'Armagnac. On voit encore en Italie aujourd'hui, et dans quelques parties de la France, des ordres religieux qui sont obligés par leurs statuts de se fouetter en public ou en particulier, croyant honorer Dieu en exerçant sur eux-mêmes ces macérations. — L'antiquité nous a offert plusieurs fois l'exemple de quelques prêtres, parmi les Gentils, qui se sont déchirés les entrailles pour se rendre les dieux favorables.

FLAHAUT, famille noble de Picardie. Elle possédait, dès la fin du 16^e siècle, la seigneurie de la Billarderie, au Boulonnais, et a fourni à la France plusieurs officiers distingués. — C'est à elle qu'appartient le comte de Flahaut, ancien aide de camp de Napoléon, aujourd'hui pair de France.

FLAMEL (Nicolas), écrivain juré de l'Université de Paris au 14^e siècle. On lui attribue la fondation de l'hôpital des Quinze-Vingts, des églises Sainte-Geneviève-des-Ardenes, de Saint-Jacques-la-Boucherie et des Innocents. Nicolas Flamel était à la fois poète, peintre, philosophe, mathématicien, et surtout grand alchimiste. Il mourut en 1415.

FLAMINES, prêtres romains institués par Romulus ou par Numa, et qui tiraient leur nom d'un voile couleur de feu qu'ils portaient sur la tête, et dont ils entouraient leurs cheveux. Ils étaient divisés en deux classes, les flamines majeurs et les flamines mineurs. On appelait *Flamine Diale* le grand pontife de Jupiter. Ce personnage avait la chaise curule, la robe de pourpre, et se faisait précéder d'un licteur.

FLAMINIENNE (Voie) *Via Flaminia*, une des grandes voies romaines conduisant de Rome à Asiminum, et avait 360 milles de long. Elle fut commencée par le consul Flaminus Nepos, 222 av. J.-C., qui lui donna son nom.

FLAMINIUS (Quintius), général romain, consul 197 av. J.-C., fut envoyé contre Philippe, roi de Macédoine, et contra la ligue Achéenne. Il battit Philippe sur l'Aous,

délacha de son parti les Achéens, et obtint à son retour à Rome les honneurs du triomphe. Dix ans après, 187, il fut envoyé à la cour de Prusias, où Annibal s'était retiré, et décida ce prince à livrer son hôte aux Romains. Annibal, pour éviter ce malheur, s'empoisonna.

FLANDRE, en latin *Flandria*, en flamand *Vlaanderen*, province au N. de la France, qui comprenait autrefois tout le pays situé entre le bas Escaut, la mer d'Allemagne, l'Artois, le Hainaut et le Brabant. Elle était divisée en trois parties distinctes l'une de l'autre : 1^o Flandre *Flamingante*, qui comprenait, à proprement parler, le comté de Flandre; 2^o Flandre *Française*, partie détachée du comté de Flandre; 3^o Flandre *Impériale*, ainsi nommée du comté d'Alost, qui a longtemps appartenu aux empereurs. Elle avait pour bornes, au N. l'Escaut et la mer du Nord, au S.-O. l'Artois, à l'O. la mer du Nord, à l'E. le Brabant et le Hainaut. Le pays était extrêmement fertile, surtout en pâturages. Ses principales villes, au nombre de 50, étaient entourées de murailles; outre cela l'on y comptait 1,154 villages, 48 abbayes et une infinité de prieurés, de collèges et de monastères.

FLANDRE (Vicissitudes de la). La Flandre, comprise dans la partie des Gaules que les Romains appelaient Belgique, ne commença à être connue que du temps de César, av. J.-C. 50. On voit dans les Commentaires de ce conquérant qu'elle était habitée par les *Morini* et une partie des *Nervi*, des *Atuatici* et des *Menapii*. Ce n'est que plusieurs siècles après qu'elle prit le nom de *Flandre*, et elle le dut, suivant quelques auteurs flamands, à Flamdebert, neveu de Clodion, roi de France, 427, lequel, ayant épousé *Blesinde*, fille de *Golduire*, roi des Ruthéniens, chassa les Romains de la Gaule-Belgique. D'autres prétendent que ce nom lui vient de *Flandrine*, femme de *Lideric II*, prince de Buc, qui la gouverna sous les règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, 792-820. Ils ajoutent que le pays fut alors gouverné par des seigneurs qui prirent le nom de *Forestiers*, à cause des forêts dont il était rempli; mais il n'y a aucune preuve que ces seigneurs (en les supposant des êtres réels) aient gouverné la Flandre, ni même qu'ils y aient habité; et ce n'est qu'au 9^e siècle que le nom de Flandre apparaît pour la première fois dans l'histoire, encore ne s'étendait-il à cette époque qu'au territoire de Bruges, qui fut compris dans le royaume de France par le traité de Verdun, 843. En 860, elle fut érigée en comté par Charles-le-Chauve en faveur de Baudouin Odacre ou d'Ardenne, surnommé *Bras-de-Fer*, à cause de sa force prodigieuse, et les descendants de ce prince y régnèrent jusqu'en 1119, époque de la mort de Baudouin VII dit *Hopkin*, décédé sans enfants.

Ensuite vinrent les comtes de la maison de	
Danemark	1119—1127
— de Normandie.....	1127—1128
— d'Alsace.....	1128—1191
— de Hainaut.....	1191—1280
— de Dampierre.....	1280—1584
— de Bourgogne.....	1584—1477

Durant ce long espace de temps, il se passa en Flandre de grands événements. Arnoul II, comte de Flandre, était au nombre des six pairs créés par Hugues Capet, 958. Baudouin V, et après lui Philippe, furent tous deux régentes de France, le premier pendant la minorité de Philippe I^{er}, 1060; le second à l'avènement de Philippe-Auguste, 1180. Enfin Baudouin IX fut élu par les croisés empereur de Constantinople, 1204. Le testament de Baudouin VII, mort en 1119, appela Charles I^{er}, fils de Canut, roi de Danemark. Ce prince eut pour successeur

Guillaume Cliton, fils de Robert III, duc de Normandie, 1127. Ce prince mourut l'année suivante, 1128, et fut remplacé par Thierry d'Alsace, dont la postérité régna jusqu'à l'an 1191, époque du décès de Philippe d'Alsace, mort au siège d'Acre sans laisser de postérité; Marguerite, sa sœur, se mit alors en possession du comté de Flandre. Cette princesse avait épousé Baudouin V, comte de Hainaut. Les descendants de celui-ci régnèrent jusqu'à la mort de Marguerite II, qui avait épousé successivement Bonchard, seigneur d'Avesnes, et Guy de Dampierre. A cette époque, 1280, la Flandre changea encore une fois de maître, et passa à la maison de Dampierre; mais la révolte de Guy contre Philippe le Bel, 1297, fut suivie de la conquête, et de la réunion de son comté à la couronne. Quelques années après, 1304, les Flamands se révoltèrent, battirent Philippe le Bel à Courtray, et contraignirent ce prince à leur rendre leurs comtes. Édouard III, roi d'Angleterre, ayant déclaré la guerre à Philippe de Valois, 1337, les villes de Flandre, poussées à la révolte par le brasseur Artevelle, reconquirent le roi d'Angleterre comme roi de France, et firent naître une guerre qui dura près de cent ans. Pendant cet intervalle, elles se révoltèrent, sous la conduite du fils d'Artevelle, contre Louis II, leur comte, 1382; mais elles furent battues la même année à Rosebecque. Louis II mourut en 1384, laissant pour héritière Marguerite sa fille, mariée d'abord à Philippe de Rouvres, dernier duc de Bourgogne, de la branche issue de Robert, roi de France. Ce prince étant mort, 1361, Marguerite avait épousé Philippe dit le Hardi, 4^e fils du roi Jean, tige de la seconde maison des ducs de Bourgogne. En lui la dynastie française de Valois-Bourgogne remplaça en Flandre celle de Dampierre. Le règne de ces princes éleva les villes de Flandre au comble de la prospérité. Mais à la mort de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, tué devant Nancy, 1477, le comté de Flandre échut à sa fille Marie, qui le porta, par son mariage avec l'archiduc Maximilien, dans la maison d'Autriche. L'empereur Charles-Quint, petit-fils de la comtesse Marguerite, l'incorpora à la suite du traité de Madrid, 1526, aux dix-sept provinces qui formèrent le cercle de Bourgogne, puis le traité des Pyrénées, 1659, rendit à la France quelques villes de la Flandre et de l'Artois. Quelques années après, 1668, Louis XIV, par le traité d'Aix-la-Chapelle, réunit presque toute la Flandre française à la couronne, et enfin le traité d'Utrecht, 1715, en reconnaissant les droits de la maison de Bourbon au trône d'Espagne, assura à la France la possession du reste de l'Artois, de la Flandre française et d'une partie du Hainaut. Cet état de choses ne subit pas de modifications importantes jusqu'à l'époque de la révolution française; alors, 1792, les Français envahirent la Flandre impériale, qu'ils occupèrent jusqu'en 1814, et dont ils formèrent les deux départements du Lys et de l'Escaut. Les traités de 1814 donnèrent la Flandre au royaume des Pays-Bas, dont elle s'est séparée en 1851 pour former une partie du royaume de Belgique. (V. BELGIQUE.)

Chronologie historique des comtes et du comté de Flandre, 860.—Le premier fut Baudouin, surnommé Bras-fer à cause de sa force extraordinaire. Il enleva, en 862, Judith de France, veuve d'Éthelbert, roi d'Angleterre, et fille de Charles le Chauve. Il mourut en 879, laissant un fils, Baudouin II, dit le Chauve, qui lui succéda. Ce prince mourut en 918 sans avoir rien fait de remarquable. Arnoul 1^{er}, son fils, dit le Grand ou le Vieux, fut reconnu comte de Flandre à la mort de son père. Il augmenta ses domaines, en 952, du château d'Arras, et en 942 de celui de Montreuil, qu'il enleva à Hardouin II,

comte de Ponthieu. Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, ayant pris la défense de ce dernier, marcha sur Montreuil, et se serait sans doute emparé de la place lorsque Arnoul le fit assassiner, le 17 décembre 945, près de Pequigni. Cet attentat faillit attirer les armes de Louis IV, dit d'Outre-Mer, en Flandre. Mais Arnoul eut un puissant protecteur dans la personne de Hugues le Grand, qui parvint à le réconcilier avec le roi. En 955, les Hongrois, conduits par leur roi Bulgion, pillèrent le Cambrésis et se retirèrent avec un butin considérable. La même année, Arnoul associa au trône son fils Baudouin III, dit le Jenne, mort, 992, laissant un fils du nom d'Arnoul, qui, en 965, succéda au vieil Arnoul. Ce prince ayant refusé, en 987, de reconnaître Hugues Capet comme roi de France, Hugues marcha contre la Flandre à la tête d'une armée considérable, s'empara du pays et obligea le comte à se retirer auprès de Richard, duc de Normandie. Ce dernier fit la paix du comte avec le roi de France, 988, et obtint pour son protégé le titre de pair du royaume. Arnoul mourut l'année suivante, 989, laissant le trône à son fils Baudouin IV, dit le Barbu, encore en bas âge. Les seigneurs qui avaient obtenu des domaines en bénéfices du comte Arnoul II profitèrent de la minorité de Baudouin pour se les approprier, et les rendre héréditaires dans leurs maisons. En 1027, Baudouin, son fils, qu'il avait marié à la princesse Adélaïde, fille du roi Robert, se révolta contre lui et le chassa de la Flandre; mais il fut rétabli par le secours de Robert II, duc de Normandie, 1050. Le comte Baudouin mourut en 1056. Il eut pour successeur son fils, Baudouin V, dit de Lille, à cause des embellissements qu'il fit à cette ville, et le Débonnaire pour la douceur de son gouvernement. Ce prince dompta les Frisons, 1045; il se ligua avec Geoffroy III, dit le Barbu, duc de Lorraine, contre l'empereur Henri III, sur lequel il s'empara du comté d'Alost et du château de Gand; fut nommé régent de France pendant la minorité de Philippe 1^{er}, 1060, et mourut en 1067, laissant pour lui succéder son fils, Baudouin VI, de Mons, déjà comte de Hainaut par sa femme, Richilde, veuve de Herman, comte de Valenciennes, fille et héritière de Reinier V, comte de Hainaut. Baudouin mourut en 1070. Il laissa ses domaines à son fils, Arnoul III, dit le Malheureux, encore mineur. Richilde, mère de ce prince, s'empara de la tutelle et de la régence, qui lui fut disputée par Robert le Frison, oncle d'Arnoul, en vertu du testament de son frère, le comte Baudouin; mais Richilde l'emporta, par la protection de Philippe 1^{er}, roi de France. Le gouvernement tyrannique de cette princesse, excitée elle-même par quelques seigneurs malintentionnés, lassa bientôt les Flamands, qui ne virent d'autre remède que celui de traiter secrètement avec Robert. Ce prince se rendit immédiatement à Gand, où plusieurs prélats, nobles et députés des villes, lui prêtèrent serment de fidélité. Dans cette circonstance, Richilde s'adressa au roi de France et à la reine d'Angleterre, Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, qui se trouvait alors en Normandie. Elle reçut de puissants renforts: Philippe vint lui-même à son secours à la tête d'une armée considérable, et la reine d'Angleterre lui envoya un renfort sous la conduite de Guillaume Osborne, comte d'Herefort, que Richilde épousa pour se l'attacher plus étroitement. Alors elle marcha contre l'ennemi, campé à Ravinchoven, près de Cassel. La bataille s'engagea le 22 février 1071; et bientôt le roi de France, obligé de prendre la fuite, se retira à Montreuil, tandis que le jeune comte Arnoul, après avoir en deux chevaux tués à ses côtés, périsait glorieusement les armes à la main avec le comte d'Herefort, son beau-père, qui combattait à ses côtés.

Pour comble de malheur, Richilde tomba entre les mains des ennemis, et fut conduite à Cassel, où on l'échangea contre Robert le Frison, fait prisonnier dès le commencement de l'action. Ce dernier demeura alors possesseur de la Flandre. En 1085, il partit pour la Terre-Sainte avec un cortège nombreux de seigneurs flamands, laissant l'administration de ses États à son fils Robert, qu'il s'était associé quelque temps auparavant. A son retour, 1091, il céda à Baudouin, comte de Hainaut, la ville de Douai et ses dépendances, et mourut en 1095, laissant son comté à Robert II, son fils, dit le Jérusolymitain. Ce prince se croisa au concile de Clermont, 1095, et partit l'année suivante, après avoir établi en Flandre un conseil de régence, à la tête duquel il mit sa femme, Clémence, fille de Guillaume, dit Tête-Hardie, comte de Bourgogne, et sœur du pape Calixte II. Robert se distingua particulièrement au siège de Jérusalem, et reçut de là le nom de Jérusolymitain. Il revint dans ses États en 1100, après avoir refusé la couronne de Jérusalem, qui lui avait été offerte sur le refus du duc de Normandie. Sous son règne, 1110, une grande inondation submergea une partie de la Flandre, et contraignit les habitants à passer en Angleterre, où le roi leur fit l'accueil le plus favorable. L'année suivante, 1114, Robert épousa la querelle du roi de France, Louis le Gros, contre Henri I^{er}, roi d'Angleterre, au sujet du château de Gisors, que ce dernier refusait de démolir, contrairement à une convention expresse passée entre lui et le roi de France. Après la prise de Gisors, Robert accompagna le roi Louis au siège de Meaux, dont le comte Thibaut tenait pour le roi d'Angleterre; mais, au siège de cette ville, son cheval ayant été abattu d'un coup de lance, le comte fut froissé dans sa chute, et trois jours après il mourut. Son fils Baudouin VII, dit *Hapkin*, fut reconnu comte de Flandre après la mort de son père, dans l'assemblée des états du pays, à laquelle présidait le roi Louis le Gros. Ce comte fut inviolablement attaché aux intérêts du roi de France, et le servit avec ardeur contre ses ennemis. Il mourut en 1119, sans laisser d'enfants, et laissa par son testament sa succession à Charles I^{er}, dit *le Bon*, fils de Canut IV, roi de Danemark, et d'Alice de Flandre, fille de Robert I^{er} du nom, comte de Flandre. Ce prince eut à combattre une ligue de seigneurs, à la tête desquels était Guillaume d'Ypres, bâtard de Philippe, deuxième fils de Robert le Frison. Il les défit complètement, 1121, et les contraignit à lui demander la paix. Il fut, en 1125, au nombre des 4 candidats proposés pour remplir le trône de Germanie, vacant par la mort de l'empereur Henri V; mais ce prince refusa cet honneur, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 1124, à l'égard du trône de Jérusalem. Il accompagna, l'année suivante, 1126, le roi Louis le Gros dans son expédition d'Auvergne, et mourut en 1127, assassiné par des misérables, dans l'église de Saint-Donatien de Bruges. Charles n'ayant pas laissé d'enfants, Guillaume Cliton, né l'an 1101, de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, et de Sibylle de Conversano, fut élu comte de Flandre par les états du pays, à la demande du roi Louis le Gros, et investi dans Arras par ce monarque, le 25 mars 1127. Il eut pour concurrents, outre Guillaume d'Ypres, qui voulait faire revivre ses anciennes prétentions sur la Flandre, 1^o Arnoul de Danemark; 2^o Baudouin, comte de Hainaut, issu par les mâles des anciens comtes de Flandre; 3^o Étienne, comte de Boulogne, qui descendait par son aïeule du comte Baudouin le Débonnaire; 4^o et enfin Thierry d'Alsace, petit-fils, par sa mère, du comte Robert le Frison. Guillaume d'Ypres fut assiégé et pris dans Ypres par le roi de France, qui l'envoya prisonnier à Lille. Arnoul de Dane-

mark fut forcé dans Saint-Omer où l s'était renfermé, le 21 mars 1128, et fut obligé de subir les conditions que lui imposa le vainqueur. Les efforts de Baudouin et d'Étienne, ligués ensemble, se bornèrent à des ravages qui les rendirent odieux aux Flamands; et enfin Thierry d'Alsace sut attirer dans son parti plusieurs villes de Flandre, qui se déclarèrent hautement en sa faveur. Cliton marcha contre lui et le défit, le 21 juin, dans les plaines de Hacespol; mais, peu de jours après, il fut tué lui-même au siège d'Alost, 27 juin 1128. La mort de Cliton assura le comté à Thierry d'Alsace, fils de Thierry I^{er}, duc de Lorraine, et de Gertrude de Flandre, fille puînée de Robert le Frison, comte de Flandre. Thierry fit 4 fois le voyage de la Terre-Sainte, savoir, en 1138, 1147, 1157 et 1165. Ce fut pendant son second voyage que, se trouvant au siège de Damas au moment où cette place allait être prise d'assaut, il pria le roi de Jérusalem de lui en accorder la souveraineté. Cette demande souleva les chrétiens de Syrie; ils engagèrent les croisés à changer leur plan d'attaque, et par là ils firent manquer l'entreprise. Au troisième voyage, il rendit le roi de Jérusalem maître de Césarée, et prit alors un nouveau sceau, sur lequel il se fit représenter la tête couronnée de lauriers; sur le revers était un arbrisseau chargé de dattes. A son retour, 1159, il se retira dans l'abbaye de Wvlen, au diocèse de Saint-Omer, laissant les rênes du gouvernement à Philippe, son fils, sans néanmoins abdiquer. On ne sait rien de précis sur son expédition de 1165, si ce n'est qu'il était de retour en l'année 1165. Il mourut aveugle en 1168, et eut pour successeur Philippe d'Alsace, son fils, associé, comme nous l'avons dit, au gouvernement de Flandre depuis l'année 1159. Philippe était déjà comte d'Amiens et de Vermandois du chef de sa femme Isabelle, sœur et héritière du comte Raoul le Preux. Il fit, en 1172, un voyage à Saint-Jacques, en Galice, et se disposa, en 1176, à partir pour la Terre-Sainte dans l'espérance de succéder à Baudouin IV, roi de Jérusalem, dont les infirmités semblaient annoncer la mort prochaine. Il partit l'année suivante, 1177, et aborda à Acre, d'après Guillaume de Tyr, vers le 1^{er} août. Il quitta la Terre-Sainte en 1178, et châtia rudement à son retour les villes de Saint-Quentin et de Péronne qui s'étaient révoltées pendant son absence. Il assista, le 1^{er} novembre 1179, au sacre de Philippe Auguste, son filleul, et eut l'honneur, suivant le dire de Raoul de Dicé, de porter l'épée royale devant Sa Majesté, par le droit qu'il tenait de son père, et de servir les mets au festin royal, par le droit que lui avait apporté sa femme. L'année suivante il devint régent du royaume, en vertu du testament du roi Louis le Jeune : Philippe, présent, en 1188, à la conférence tenue près de Gisors, entre les rois de France et d'Angleterre, pour faire la paix et aviser au moyen de secourir la Terre-Sainte, y prit la croix avec les seigneurs de sa suite, et repartit, en 1190, pour la Palestine. Il mourut de la peste au siège d'Acre, 1191, sans laisser d'héritier, et eut pour successeur Marguerite, sa sœur, femme de Baudouin V, comte de Hainaut. Cette princesse étant morte, 1194, Baudouin IX, son fils, dit de Constantinople (parce qu'après la prise de cette ville par les croisés, 1204, il fut élu empereur), lui succéda sans opposition. En lui le comté de Flandre, possédé injustement depuis 124 ans par Robert le Frison et ses successeurs, revint au légitime héritier. Baudouin entra, en 1198, dans la ligue fomentée à la suite de la mort de Richard Cœur-de-Lion, par Jean-sans-Terre, contre Philippe Auguste; mais les premiers actes des hostilités n'ayant pas été heureux pour les confédérés, le comte de Flandre se détacha de la ligue et

vint trouver le roi de France pour faire un accommodement. Philippe le reçut favorablement, et signa la paix avec lui à Péronne, au mois de février de l'an 1200. L'année suivante, 1201, le jour même des Cendres, le comte Baudouin prit la croix dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, avec la comtesse sa femme et un grand nombre de seigneurs flamands. Il partit en 1202, nommant pour gouverner ses États en son absence, Guillaume, son oncle, Philippe, son frère, et Bouchard d'Avesnes. Arrivé à Venise, les chefs croisés tinrent conseil et furent d'avis d'aller au secours du jeune Alexis Comnène, pour le mettre en possession de l'empire grec, usurpé par le tyran Murzuphle. (V. CROISADES.) L'an 1204, le 16 mai, Baudouin fut couronné empereur de Constantinople; mais attaqué l'année suivante, 1205, le 15 avril, devant Andrinople, dont il faisait le siège par l'armée de Joannice, roi des Bulgares, il fut fait prisonnier, et mourut dans les fers, 1206. Ses deux filles, Jeanne et Marguerite, étaient sous la tutelle de Philippe, comte de Namur. Lorsque l'on apprit en France la mort de leur père, le roi Philippe-Auguste les fit venir toutes deux à Paris, déclara Jeanne, l'aînée, comtesse de Flandre et de Hainaut, à l'exclusion de la cadette, et la maria, 1211, à Ferrand ou Ferdinand, fils de Sanche I^{er}, roi de Portugal et neveu de Malthide, veuve du comte Philippe d'Alsace. En 1212, Philippe-Auguste convoqua à Soissons une grande assemblée pour avoir des forces capables de résister au roi d'Angleterre. Mais Ferrand refusa hautement les secours qu'on lui demandait, et alla grossir les rangs des ennemis de l'État. Alors Philippe-Auguste tourna contre la Flandre les préparatifs qu'il avait faits contre le roi d'Angleterre. L'empereur Othon IV vint, en 1214, au secours de Ferrand avec une armée de plus de 100,000 hommes. La bataille eut lieu dans les champs de Bouvines, le 27 juillet. Non-seulement les confédérés la perdirent, mais encore l'empereur fut heureux de pouvoir se sauver, et, quant au comte de Flandre, il fut pris avec le comte de Boulogne, emmené en triomphe à Paris et renfermé dans la tour du Louvre. La comtesse Jeanne obtint la permission de retourner dans ses États et de les gouverner elle-même. La comtesse Jeanne assista, pendant la captivité de son époux, 20 novembre 1226, au sacre de saint Louis, où elle disputa à la comtesse de Champagne, dont le mari était absent, l'honneur de porter l'épée à cette cérémonie devant le roi. Pour accorder les deux comtesses, on les fit consentir que le comte de Boulogne, oncle du roi, fit cette fonction, sans préjudice de leurs droits ou plutôt de celui de leurs maris qu'elles représentaient. La même année, Ferrand fut élargi par la reine Blanche, après une captivité de 12 ans 5 mois et quelques jours, moyennant une rançon fixée à 40,000 livres parisis. Le reine, pour s'attacher Ferrand, lui remit la moitié de la somme, et pour sûreté du reste, elle reçut la citadelle de Douai. Ferrand mourut en 1235, sans laisser d'enfants, et la comtesse sa femme se remaria en 1237, avec Thomas de Savoie, oncle de Marguerite de Provence, femme de saint Louis; elle mourut en 1244, et fut remplacée en Flandre par Marguerite II, dite de Constantinople, et la Noire, sa sœur, fille de Baudouin IX. Cette comtesse avait d'abord épousé, 1215, Bouchard d'Avesnes, archidiacre de Laon et chanoine de Lille, qui lui avait été donné pour tuteur. Ce mariage fut dissous après avoir produit 2 enfants mâles, Jean et Baudouin d'Avesnes. Alors Marguerite donna sa main, 1218, à Guillaume de Dampierre, 2^e fils de Guy II de Dampierre et de Malthilde, héritière de Bourbon, dont elle eut 5 fils et 2 filles. La naissance de ses enfants du premier lit était encore

équivoque. Le pape Grégoire les avait déclarés illégitimes, 1256; mais l'empereur Frédéric II les avait réhabilités, 1242. Pour faire cesser toutes querelles, un complot eut lieu, 1246, entre les mains de saint Louis et du légat Odon. Il y fut dit qu'après la mort de la comtesse Marguerite, le Hainaut appartiendrait à Jean d'Avesnes, sous l'obligation d'en donner une part à Baudouin, et que la Flandre reviendrait à Guy de Dampierre, à la charge d'apanager ses 2 frères. En 1279 Marguerite fit prêter serment de fidélité à Guy, son fils, par toutes les villes et la noblesse de Flandre. Elle mourut le 10 février de l'année suivante, 1280. Le comte Guy commença son règne par une création de chevaliers. En 1294 il traita du mariage de sa fille avec le prince Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre. Cette alliance déplut à Philippe le Bel, roi de France, et ce prince, pour empêcher ce mariage, affirma adroitement à sa cour le comte de Flandre et sa fille, les fit arrêter et les envoya prisonniers à la tour du Louvre. Guy ne put obtenir sa liberté qu'en laissant sa fille en otage; mais, de retour dans ses États, il interposa l'autorité du pape Boniface VIII pour la ravoir. Philippe le Bel, sourd aux menaces du pontife, refusa, et alors le comte de Flandre déclara la guerre à la France, 1297. Bataille de Furnes; les Flamands y furent entièrement défaits par Robert, comte d'Artois. Cette bataille fut suivie d'une trêve de deux ans, après laquelle la guerre recommença de nouveau; mais bientôt Guy, battu sur tous les points, n'eut d'autre ressource que de se rendre à Paris avec ses deux fils Robert et Guillaume, et de demander au roi pardon du passé. Philippe le Bel le retint prisonnier avec ses fils, 1500, et confisqua la Flandre qu'il réunit à la couronne. Il en donna le gouvernement à Raoul de Nesle d'abord, ensuite à Jacques de Châtillon, oncle de la reine. En 1502, les Flamands, excités par un tisserand nommé Pierre le Roi, se révoltèrent à l'occasion des impôts qu'ils trouvaient trop onéreux. Ils appelèrent à leur secours Jean, comte de Namur. Bataille de Courtrai gagnée par les Flamands (voy. ce mot). Philippe le Bel marcha contre la Flandre à la tête d'une armée de 80,000 hommes; mais, n'ayant pu réussir à venger cet échec, il rendit la liberté au comte de Flandre, 1505, à condition qu'il amènerait les Flamands à un accommodement. Il ne put y réussir et il retourna dans sa prison, à l'âge de 78 ans. Philippe le Bel marcha de nouveau sur la Flandre. Bataille de Mons-en-Puelle, gagnée par Philippe sur les Flamands, le 18 août 1504. Elle fut suivie de la mort de Guy de Dampierre; ce prince succomba dans sa prison, à Pontoise, le 7 mars 1505, et eut pour successeur Robert III, dit de Béthune, son fils, alors prisonnier à Paris. Il fut élargi au mois de juin de la même année, par suite du traité d'Orchies, traité qui ne fut ratifié par les Flamands qu'en 1509, au moyen de quelques modifications que la France y apposa. En 1515, le roi fit citer le comte Robert à venir lui rendre hommage à Paris pour la Flandre, à l'exception des villes de Douai, de Lille et d'Orchies, qui avaient été cédées à la France, 1511; mais le comte s'y refusa. Alors le roi passa en Flandre, et ne s'arrêta que devant les prières du cardinal Josserand, légat du pape, qui obtint de lui une trêve d'un an. La guerre recommença, 1515, sous Louis le Hutin, héritier du ressentiment de Philippe le Bel contre la Flandre. Elle continua sous Philippe le Long, successeur de Louis le Hutin, 1516, et finit par un traité conclu à Paris, en 1520, qui enleva au comte la Flandre française. Le comte Robert mourut en 1522, le 17 septembre. Il fut remplacé par Louis I^{er}, dit de Nevers, son petit-fils, dont le père était Louis I^{er}, comte de Nevers, mort 5 mois avant le

comte Robert, et la mère, Jeanne, fille unique et héritière de Hugues, comte de Rethel. Il eut pour compétiteur Robert de Cassel, son oncle, et bientôt l'on en vint aux armes. Charles le Bel, roi de France, évoqua l'affaire à sa cour, avec défense aux contendants de se porter pour comtes de Flandre jusqu'à ce qu'elle ait prononcé; mais, sur ces entrefaites, les communes de Flandre, à l'instigation du marquis de Namur, s'étant déclarées pour le comte Louis, le jeune prince, enivré de cette faveur du peuple, ne fit aucun cas de la défense royale, et reçut les hommages de ses nouveaux sujets. Alors Charles le Bel, irrité, manda Louis à Paris, et le fit enfermer dans la tour du Louvre. Toutefois, par jugement des pairs, rendu le 29 janvier, il fut maintenu dans le comté de Flandre, et renvoyé dans ses États, après avoir renoncé à la Flandre gallicane. En 1528, soulèvement des Brugeois. Philippe de Valois, roi de France, vint au secours du comte avec une florissante armée. Bataille de Cassel, gagnée par les Français sur les Flamands révoltés. En 1537, nouveau soulèvement des Brugeois, qui obligèrent leur comte à quitter la Flandre pour avoir fait trancher la tête à Siger de Courtrai, convaincu d'intelligence avec Édouard III, roi d'Angleterre, contre les intérêts de la France. Mais il y avait à Gand un homme non moins ennemi de la France que Siger, c'était Jacques Artevelle, doyen des brasseurs de bière (*voy. ce nom*), qui, dès 1535, s'était engagé à faire passer la Flandre sous la domination de l'Angleterre. Le comte, de retour au mois d'avril 1538, fait de vains efforts pour détacher ses sujets de cette alliance; il fut obligé d'abandonner de nouveau ses États, 17 février 1539, et d'aller chercher un refuge à Paris. Pendant ce temps, le roi d'Angleterre accordait aux Flamands divers privilèges relatifs à leur commerce; et, pour lever le scrupule qui arrêtaient les Flamands de s'allier avec lui contre la France, scrupule basé sur les derniers traités, Artevelle suggéra au roi d'Angleterre de oindre au titre de roi d'Angleterre, qu'il prenait depuis 1537 les armoiries de cette puissance, 1540. Les Flamands, réunis alors aux Anglais, pillèrent Armentières; mais ils furent battus près de la Marquette. Combat de l'Écluse (*voy. ce mot*). Il fut suivi d'une trêve ménagée par Jeanne de Valois, belle mère d'Édouard et sœur du roi de France. En 1542, Le comte Louis retourna en Flandre; mais bientôt les tisserands l'obligèrent à se retirer. En 1545, Artevelle, ayant voulu persuader aux Flamands de déshériter le fils de leur comte et de reconnaître à sa place le prince de Galles pour héritier de la Flandre, fut massacré par ce peuple, qui, pour apaiser la colère du roi d'Angleterre, lui promit de ne recevoir leur comte que sous la condition qu'il reconnaîtrait Édouard pour roi de France. Le comte Louis fut tué à la bataille de Crécy, 1546. Il eut pour successeur son fils Louis II, dit de *Male* ou de *Marle*, surnom qui lui vint du château où il était né, près de Bruges, le 25 novembre 1550. Il reçut l'hommage de ses sujets le 7 novembre 1546. L'année suivante, comme il n'était pas encore marié, les Gantois voulurent le retenir prisonnier et le forcer à célébrer ses fiançailles avec Isabelle, fille du roi d'Angleterre; mais il s'échappa et passa en France, où il épousa, le 11 juillet 1547, Marguerite, fille de Jean III, duc de Brabant. L'année suivante, le comte retourna en Flandre à la prière de ses sujets, et signa la paix avec le roi d'Angleterre. En 1577, le 16 novembre, les digues placées le long de la mer s'étant rompues, la ville de Berlidt et 17 villages des environs furent tout à coup submergés, sans que ce désastre modérât la passion du comte pour les fêtes, les festins et les jeux. Au contraire, il s'avisait de frapper ses sujets d'impôts extraordinaires. Alors le ma-

gistrat de Gand s'opposa à leur perception, et bientôt un Gantois osa lui dire en plein marché que ses compatriotes étaient résolus de ne plus contribuer à ses plaisirs. Un soulèvement général eut lieu, 1579; ce fut la plus obstinée et la plus funeste de toutes les révoltes des Flamands. Elle eut pour chef Hions, chef des nautoniers de Gand, qui fit adopter à ses hommes des chaperons blancs. Il mourut la même année, empoisonné, suivant le bruit public, et eut pour successeur Jean Prunel, ouvrier en drap, avec trois autres personnes que les Gantois lui joignirent. Siège d'Oudenarde formé par les rebelles; il fut levé le 3 octobre, par un accord que le duc de Bourgogne ménagea entre eux et le comte. Peu de temps après, Prunel, irrité des mauvais traitements fait à quelques nautoniers, dans Oudenarde, par des nobles, rassembla environ 5,000 rebelles en chaperons blancs, et surprit cette ville, février 1580. 12 jours après, Oudenarde fut rendue au comte. Prunel, d'abord banni, expia bientôt après son crime sur la roue. Continuation de la révolte des Gantois. Le comte, apprenant que les Brugeois étaient disposés à se joindre à eux, fit trancher la tête à 500 séditeux. Bataille de Dixmude, gagnée par le comte sur les rebelles. Autre bataille, gagnée encore par le comte, à Nivelles, 15 mai 1581. L'année suivante, Pierre Dubois, voyant les Gantois mécontents, leur proposa de mettre à leur tête, 25 janvier 1582, Philippe Artevelle, fils de Jacques, massacré en 1545 (*voy. ce mot*). Congrès de Tournai, ménagé par la duchesse de Brabant, l'évêque de Liège et le comte de Hainaut. Le comte Louis exigea que les Gantois se rendissent à discrétion; alors Artevelle, n'espérant plus de pardon pour lui, déterminait le peuple à mourir plutôt les armes à la main. Bataille de Beverholt, près de Bruges; le comte, battu et mis en déroute, se sauva dans la cabane d'une vieille femme, où, caché dans le lit des enfants, il eut le bonheur d'échapper aux recherches de ceux qui le poursuivait. Artevelle prit alors le titre de régent de Flandre. Mais, à cette nouvelle, Charles VI, roi de France, se met en route à la tête de sa principale noblesse, pour aller au secours du comte de Flandre. Bataille de Bonbecque, 27 novembre, gagnée par les Français; Artevelle fut trouvé parmi les morts, dont le nombre montait au delà de 20,000. Ses partisans lui donnent pour successeur François Agricola, nommé en flamand *Ackermann*. L'année suivante, 1585, les Anglais, appelés par les Gantois, arrivèrent en France vers le mois d'avril, sous la conduite de l'évêque de Nortwick; alors les Gantois se proposèrent d'aller brûler la flotte que le roi de France équipait pour tenter une descente en Angleterre. Mais le complot fut découvert, et le duc de Bourgogne en profita pour achever la ruine des rebelles. Quant à l'évêque de Nortwick, il fut fort heureux d'obtenir une trêve d'un an. Le comte Louis de Male mourut le 6 janvier 1584, d'un coup de poignard qu'il reçut à Saint-Omer, de Jean, duc de Berry et comte de Boulogne par sa femme. A sa mort, Marguerite III, sa fille, épouse de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, née en avril 1550, succéda à son père dans ses États de Flandre. Les Gantois, toujours soutenus par l'Angleterre, persévérèrent dans leur révolte; ils reçurent, au commencement de janvier 1585, des secours de l'Angleterre, qui leur furent amenés par un chef expérimenté, nommé par le roi Richard II pour commander les Gantois et leurs confédérés de concert avec Ackermann. Nouvelle expédition de Charles VI. Ce prince, sachant la ville approvisionnée pour 6 mois, et voyant la mauvaise saison approcher, ramena son armée en France. Enfin le duc Philippe chercha à ramener la ville de Gand par la douceur. A cet effet, il employa le

chevalier Jean Heila, personnage également agréable au peuple et à la noblesse, et bientôt la paix fut signée, 18 décembre 1585, à Tournai. La Flandre, sous la sage administration de Philippe, resta tranquille jusqu'à sa mort, 17 avril 1404. Cette mort fut suivie de près par celle de la comtesse Marguerite, 16 mars 1405. Elle eut pour successeur son fils Jean, dit *Sans Peur*, déjà duc de Bourgogne du chef de son père. A partir du règne de ce prince, l'histoire du comté de Flandre se confond avec celle des ducs de Bourgogne, V. **BOURGOGNE**.

FLAVIEN, nom porté par plusieurs hommes illustres qui vécurent sous les premiers empereurs chrétiens. Le premier, Ulpinus Flavianus, consulair de la Ligurie, vivait sous Constantin le Grand, 525. — Un autre, gouverneur d'Afrique sous Constance, 557. — Un autre, vicair de la même province sous Gratien, 567. — Un autre, préfet du prétoire en Illyrie sous Théodose le Grand, 582. — Un autre, proconsul d'Asie sous le même empereur, 585. — Un autre, enfin, gouverneur de Rome sous Honorius, 591.

FLAVIEN (Droit). V. **FLAVIUS (Cnéus)**.

FLAVIUS, nom d'une famille plébéienne de laquelle étaient issus les empereurs Vespasien, 69 de l'ère chrétienne; Titus, 79, et Domitien, 81. Constance Chlore, 504, et Constantin le Grand, 506, portèrent aussi ce nom.

FLAVIUS (Cnéus) était fils d'un affranchi et secrétaire du décemvir Appius Claudius. Il devint édile vers l'an 505 av. J.-C. Ce fut lui qui publia les anciennes formules d'Appius Claudius qui portèrent son nom et furent appelées *Droit Flavian*. (V. **DROIT ROMAIN**.) Il fut en récompense élu tribun du peuple, 505, et entra dans la suite au sénat.

FLAVY (Guillaume) était gouverneur de Compiègne lorsque cette ville fut assiégée, 1450, par le duc de Bourgogne. Ce fut lui qui, irrité de voir que les soldats obéissaient plutôt à Jeanne d'Arc qu'à lui, fit fermer les portes sur elle un jour qu'elle avait fait une sortie et fut cause ainsi de sa prise. Ce fut encore lui qui, en 1459, se vengea sur le maréchal de Rieux d'une offense qu'il avait reçue du connétable de Rieux, parent du maréchal. Il fit arrêter ce dernier, qui passait à Compiègne, et le fit conduire dans une place où la peste régnait. Flavy fut étranglé l'année suivante, 1440, par sa femme.

FLÈCHE (La), *Flexia* en latin, chef-lieu d'arrondissement du département de la Sarthe. Population, 6,440 habitants. Cette ville possédait autrefois un collège de jésuites fondé par Henri IV, 1603. Il a été remplacé, le 1^{er} juillet 1808, par le lycée militaire de Saint-Cyr, composé de 600 élèves sur lesquels 400 sont aux frais de l'État. — Pendant le moyen âge, La Flèche fut prise, 1610, par Fouques le Rechin, comte d'Anjou. Plus tard, le connétable de Richemont s'en empara sur les Anglais, 1626. Enfin, les Vendéens y entrèrent, 1795. Six ans après, 1799, les chouans firent d'inutiles efforts pour s'en emparer.

FLÉCHIER (Esprit), évêque et orateur sacré, né en 1652 à Pernes (Vaucluse). Il vint à Paris, 1661, et obtint la place de lecteur du dauphin. Il prononça, en 1672, l'éloge de madame de Montausier; 1675, celle de la duchesse d'Aiguillon; 1676, celle de Turenne. Louis XIV le nomma, 1685, à l'évêché de Lavaur, et, 1687, à celui de Nîmes. Fléchier mourut en 1710, laissant des oraisons funèbres, des sermons et un panégyrique des saints.

FLECTWOLD (Charles), gendre de Cromwel, était, sous les Stuarts, chancelier-échanson des rois Jacques I^{er} et Charles I^{er}. Il se déclara dans le long parlement, dont il était membre, contre Charles I^{er}. Il épousa plus tard

la fille du protecteur et fut, en considération de ce mariage, nommé gouverneur d'Irlande. Proscrit au retour des Stuarts, il mourut dans l'obscurité.

FLEIX, petit village du département de la Dordogne où fut signé, en 1580, entre les catholiques et les huguenots, une trêve qui compléta la convention de Contras.

FLEMING (Heino-Henri, comte de), feld-maréchal, né en Poméranie, 1652, contribua à faire lever aux Turcs le siège de Vienne, 1685, et mourut en 1706. — Fleming (Jacques-Henri, comte de), neveu du précédent, né en 1676, fut nommé feld-maréchal par l'électeur Frédéric-Auguste. Il contribua puissamment à assurer sur la tête de son maître la couronne de Pologne, qui lui était disputée par le prince de Conti. Fleming mourut en 1728.

FLESSELLES (Jacques de), dernier prévôt des marchands, fut une des premières victimes de la révolution. Le peuple prétendit qu'il entretenait des relations avec la cour, et le jour même de la prise de la Bastille il fut tué d'un coup de pistolet à l'hôtel de ville, 14 juillet 1789.

FLESSINGUE, en hollandais *Vlissingen*, ville maritime de Hollande dans l'île de Walcheren. Population, 4,100 habitants. C'est la patrie de Ruyter. — Flessingue n'était autrefois qu'un lieu champêtre qui servait de communication entre la Flandre et la Hollande; mais depuis on l'a nommé la clef de la mer des Pays-Bas. Cette ville fut pillée, 1485, par les habitants de L'Écluse, et ce fut pour prévenir un semblable malheur que, dans le même siècle, elle fut entourée de murailles par Adolphe de Bourgogne, qui en était seigneur. Dans le siècle suivant, 1572 (époque de l'insurrection des Pays-Bas), elle fut une des premières à se déclarer contre l'Espagne. En 1585, le prince d'Orange l'engagea à la reine d'Angleterre Elisabeth en garantie d'un prêt qu'elle avait fait à la Hollande dans la guerre contre l'Espagne, puis il la racheta en 1587. Depuis lors elle a appartenu à la maison d'Orange jusqu'au commencement du 19^e siècle, époque à laquelle elle devint française. Elle fut bombardée, en 1809, par les Anglais, qui la détruisirent en partie et brûlèrent son magnifique hôtel de ville. Napoléon l'a fait rebâtir. Aujourd'hui elle appartient à la Hollande.

FLETCHER (Richard), prêtre anglican. Il fut chargé, 1586, d'accompagner à l'échafaud l'infortunée Marie Stuart, et prononça après l'exécution ces atroces paroles: « Ainsi périssent les ennemis d'Elisabeth. » Fletcher reçut en récompense l'évêché de Bristol d'abord, puis celui de Londres.

FLEURANGES (Robert de LA MARK, seigneur de). V. **LA MARK**.

FLEURIEU (Charles Pierre CLARET, comte de), né à Lyon, 1758. Il fabriqua, de concert avec Ferdinand Berthoud, la première horloge marine, 1765; fut nommé directeur des ports et arsenaux, 1776, et fut appelé au ministère de la marine, 1790. Arrêté en 1795, il obtint bientôt sa liberté. Il devint membre du conseil des Anciens, 1797, et appelé au conseil d'État par Bonaparte après le 18 brumaire. Le comte de Fleurieu est mort à Paris, 1810. On a de lui un voyage autour du monde fait pendant les années de 1790 à 1792. — Le nom de Fleurieu a été donné à une petite île nord-ouest de la terre du Diemen, découverte par Flinders, 1798, et à une baie de la même terre, découverte par Baudin, 1802.

FLEURUS (Batailles). Quatre grandes batailles ont emprunté ce nom à une petite ville de la Belgique, située sur la rive gauche de la Sambre, à 11 kilomètres nord-est de Charleroi: la première entre l'armée espagnole, commandée par Gonzales de Cordoue, et les trou-

pes protestantes sous les ordres du bâtard de Mansfeld, du duc de Brunswick et du duc de Saxe-Weimar. Les deux partis s'attribuèrent l'avantage, 50 août 1622. La seconde entre François de Montmorency, duc de Luxembourg, et le prince de Waldeck, général de la ligue d'Augsbourg. Ce dernier y fut défait, 1690. La troisième sous la république. Le général Jourdan y battit le prince de Cobourg, général de l'armée autrichienne, 26 juin 1794 (6 messidor an II). Enfin, la quatrième, appelée aussi bataille de Ligny, eut lieu le 16 juin 1815. Le général prussien Blücher y fut complètement défait par Napoléon.

FLEURY (l'abbé Claude), né à Paris, 1640; fut d'abord avocat au parlement de Grenoble, puis il entra dans l'état ecclésiastique et fut nommé, 1672, précepteur des princes de Conti, et, en 1689, sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, petits-fils de Louis XIV. Il mourut en 1725, laissant un grand nombre d'ouvrages. *Catéchisme historique*, 1679; *Mœurs des Israélites*, 1681; *Mœurs des chrétiens*, 1682.

FLEURY (André-Hercule de), né à Lodève (Languedoc), 1655, aumônier de Louis XIV, devint en 1698 évêque de Fréjus, et fut choisi, en 1715, par le vieux roi pour être le précepteur de son petit-fils Louis XV. En 1726, Fleury fut nommé premier ministre et cardinal. Il montra pendant tout le cours de son administration la plus grande sagesse. Le cardinal Fleury mourut en 1745.

FLEURY (Joseph-Abraham BENARD, dit), né en 1750 à Lunéville, débuta à la Comédie française, 1772, dans les rôles de petits-maitres et de marquis. Fleury réussit parfaitement. Il quitta la scène, 1818, et mourut, 1822. M. Lafitte, homme de lettres, a publié en 1856 et 1837 des mémoires sous le nom de Fleury.

FLINDERS (Mathieu), navigateur anglais, né en 1760, a découvert le détroit de la Bass qui sépare la terre de Diemen du continent et a donné son nom à la terre de Flinders située entre 150° et 156° de longitude est sur la côte sud de la Nouvelle-Zélande. Il mourut en 1814.

FLINT, ville d'Angleterre, chef-lieu de comté, célèbre dans l'histoire parce que c'est là que fut pris Richard II et qu'il fut forcé de céder sa couronne au duc de Lancastre, 1399.

FLODDEN, petit hameau dans le Northumberland. Les Anglais, sous les ordres de Henri VIII, y défrirent complètement l'armée écossaise commandée par Jacques IV, qui y périt avec la fleur de sa noblesse, 1515.

FLODOARD, né à Epernay, 894, était chanoine de la cathédrale de Reims. Il est mort en 966, laissant une histoire de l'église de Reims et des chroniques embrassant les années de 919 à 966.

FLORAUX (Jeur). V. JEUX.

FLORENCE (*Florentia* *Tuscorum* des anciens). Cette ville date des Etrusques, et est aujourd'hui la capitale du grand-duché de Toscane, située sur les deux rives de l'Arno, par 8° 55' long. est, et 43° 46' lat. nord. Cette ville possède plusieurs palais dessinés et ornés avec le goût le plus délicat par Raphaël et Buonarroti, qui lui ont attiré le nom de Florence la belle, comme la beauté de son climat lui a mérité le surnom de Florence la douce. Parmi les palais qui la décorent nous citerons le palais Pitti, demeure ordinaire du grand-duc, une des plus belles résidences souveraines de l'Europe. Le vieux Palais, sur la rive droite de l'Arno. Tout près est bâti l'édifice où l'on a établi la célèbre galerie de Florence, composée de trois corps de bâtiments remarquables par l'élégance de leur architecture et par les belles statues dont ils sont ornés. Parmi les églises on distingue surtout *Santa Maria del Fiore* ou *el Duomo* (la cathédrale),

remarquable par son étendue, par sa tour magnifique, et par son dôme qui rivalise en grandeur avec celui de Saint-Pierre de Rome. Cet édifice, du 15^e siècle, est regardé comme le chef-d'œuvre de Brunelleschi.

FLORENCE (Vicissitudes de). Florence, ancienne ville des Etrusques, ne sortit de son obscurité que lorsque Sylla, devenu dictateur, en fit une colonie romaine, au de Rome 672, av. J.-C. 81. Silicon y remporta une grande victoire sur Radagaise, 403 de l'ère chrétienne. Elle fut prise et reprise par Totila, par Narsès, et finit par être entièrement ruinée par Attila, 452. Des hordes barbares venues du Nord la dévastèrent de nouveau, 545-549. Les Goths s'en emparèrent, 568. A leur tour les Lombards ayant chassé les Goths, nommèrent des ducs amovibles qui la régèrent jusqu'en 774, année où finit le royaume de Lombardie. Charlemagne, à la prière de Léon III, résolut de rebâtir cette ville sur le modèle de Rome. Florence fut donc gouvernée exclusivement par des comtes, sous l'influence impériale, depuis 894 jusqu'en 1125, époque à laquelle la comtesse Mathilde, qui en était souveraine, la légua, avec une partie de la Lombardie, à Grégoire VII, ou plutôt à l'Eglise romaine. La charte qui confirme cette donation est du 24 juillet 1125. — Les papes ne veulent pas faire de distinctions, et s'arrogent le tout en propriété; les empereurs veulent s'opposer à cette usurpation; de là l'origine des différends qui divisèrent toute la Toscane pendant plus de deux siècles, et la naissance des deux factions qui troublèrent Florence, sous le nom de guelfes et de gibelins. Les guelfes étaient les partisans des papes; les gibelins, ceux des empereurs. — Malgré la donation de Mathilde, Frédéric Barberousse, roi des Romains, donna à Guelfe d'Est l'investiture de la Marche de Toscane et des biens allodiaux de la comtesse, 1155. Philippe, qui succéda à Guelfe, garda toute sa vie les biens de Mathilde; mais le pape Innocent III en recouvra une grande partie par la force des armes. En 1200, la rivalité de deux prétendants à l'empire romain, Philippe de Souabe et Othon IV, ranima l'animosité des deux factions guelfe et gibeline; cependant, malgré ses guerres intestines, l' Florence était déjà, vers la fin du 12^e siècle, une ville très-florissante. Les documents sur la première forme du gouvernement républicain de Florence sont fort rares; néanmoins on voit dans l'histoire que cette ville fut, en 1215, gouvernée par six consuls, répartis ainsi qu'il suit : le premier avait l'administration de la justice; trois autres, appelés majeurs, étaient chargés de tout ce qui regardait l'administration intérieure, les arts et le commerce; les deux autres avaient le commandement des troupes. Ils furent bientôt abolis et remplacés par le podestat, 1218. Le podestat portait le baudrier militaire, marchait à la tête des troupes, et était ordinairement suivi d'une cour nombreuse. Ses fonctions ne duraient qu'un an, et bien rarement il était réélu. Les attributions de ce magistrat étaient exorbitantes. Bientôt le peuple soupçonneux, craignant de tomber sous le joug en conférant tant de puissance à un seul homme, créa, pour diviser son pouvoir, le capitaine du peuple, qui fut chargé de conduire les troupes à la guerre et de comprimer les séditions. En 1247, les gibelins victorieux chassèrent les guelfes de Florence. Les guelfes les chassèrent à leur tour, 1251, pour être exilés de nouveau dix ans après, 1261. A Florence appartient la gloire d'avoir donné le jour au Dante, 1261. Les gibelins furent bannis une troisième fois, 1267; et, après toutes les horreurs de la guerre civile, Florence jouit enfin de dix ans de repos, 1282-1292. En 1548, la peste fit de grands progrès. 1578, les *ciompi* (compagnons) cardes de laines y firent de sanglantes émeutes; Sylvestre

de Médicis, de cette famille illustra dont le nom a joué depuis un si grand rôle dans toutes les affaires d'Europe, prit le parti de la populace ; mais il s'en retira, et ne voulut plus la servir dès qu'il la vit commettre des meurtres et multiplier les incendies. De cette époque date la gloire des Médicis : Sylvestre, Jean, Côme, Pierre, Laurent et Julien, mort sous le poignard des Pazzi, conservèrent dans leur famille l'hérédité des magistratures que le peuple leur avait conférées pendant plus de cent ans. Laurent de Médicis, surnommé *le Magnifique*, étant mort à Carreggi, le 7 avril 1492, Pierre, son fils, conserva toute son autorité ; mais, ayant livré cinq villes frontières de la république florentine au roi de France Charles VIII, sans la participation des Florentins, il fut déclaré rebelle, lui et ses frères Jean et Julien ; leurs biens et leurs palais furent confisqués, pillés par la populace et démolis, 1491. Florence fut dans une agitation extrême tout le temps que dura l'exil des Médicis, que les uns regrettaient, tandis que d'autres cherchaient à rétablir le gouvernement populaire. Savonarola augmenta le trouble par ses prédications, 1489. Ce religieux fut nommé ambassadeur de la république florentine auprès du roi de France Charles VIII, 1490. De retour à Florence, 1492, Savonarola se déclara contre Alexandre VI et les Borgia ; mais, quelques années après, il fut condamné, comme schismatique et hérétique, à être pendu et brûlé vif, 23 mai 1498. En 1502, les Florentins voyant que les fréquentes mutations de leurs gonfaloniers, qu'ils renouvelaient tous les deux mois, étaient la cause des troubles continuels de leur ville, commencèrent à les nommer à vie. Pierre Soderini fut le premier ; sous lui, Machiavel fut secrétaire de la république, 1503-1512. Le cardinal Jean de Médicis, élu pape, prit le nom de Léon X, 1515. Le nouveau pontife raffermir la puissance des Médicis à Florence, 1527. La famille des Médicis fut bannie de Florence pour la troisième fois ; Charles-Quint la rétablit dans sa première grandeur, et, par décret de 1529, il déclara chefs de la république florentine Alexandre de Médicis, ses fils, leurs descendants, et à défaut le plus proche parent. 1536, mariage du duc Alexandre avec Marguerite, fille de l'empereur. 1537, Alexandre, assassiné, fut peu regretté ; même par les hommes de son parti. Côme de Médicis fut reconnu grand-duc de Florence, 1539. En 1548, ouverture de la bibliothèque Médicéo-Laurentienne, exécutée sur les dessins de Michel-Ange. La même année, Côme créa à Florence l'ordre religieux et militaire des chevaliers de Saint-Étienne, ordre approuvé par Pie IV, 1561 ; ce pontife leur donna l'île d'Elbe pour résidence. A la mort de Michel-Ange, décédé à Rome à l'âge de 80 ans, 1564, les Florentins, jaloux des restes de ce grand homme, firent enlever son corps par surprise, au grand déplaisir des Romains, et ses cendres arrivèrent à Florence dans une caisse à marchandises. La dynastie des Médicis s'éteignit avec Jean Gaston, 7^e grand-duc de Toscane, 9 juillet 1737. François, duc de Lorraine, fut élu grand-duc de Toscane, 1759. Le grand-duc Pierre-Léopold-Joseph ordonna la suppression du tribunal de l'inquisition, 1787. Un corps de troupes de l'armée de Schérer entra à Florence, 25 mars 1799. Reinbarr et arriva, investi par le Directoire d'un pouvoir illimité, et ordonna aux magistrats toscans de rendre la justice au nom de la république française. Le traité de Paris, 10 mars 1814, réintégra le successeur de Léopold dans le grand-duché de Toscane, et le 17 septembre suivant Ferdinand III reut dans ses États. Son fils Léopold II lui succéda, 1824. — En 1801, Florence fit partie du royaume d'Etrurie (V. *ETRURIE*).

FLORENCE (Conciles de). L'an 1053, le pape Vic-

tor II, s'étant rencontré à Florence avec l'empereur Henri VIII, y célébra un concile contre les usurpateurs des biens de l'Église et contre les doctrines de Béranger. — En 1437, le pape Eugène IV n'ayant pu s'accorder avec les pères du concile de Bâle sur le choix de la ville où devait se tenir l'assemblée pour les Grecs, il en convoqua un autre à Ferrare, auquel assistèrent non-seulement les plus illustres personnages de l'Église grecque, mais encore l'empereur grec Jean Paléologue, Démétrius son frère, les ambassadeurs du grand-duc de Moscovie, du prince de Georgie et le patriarche de Constantinople. Dans la suite, la peste s'étant manifestée à Ferrare, 1459, on fut obligé de transférer le concile à Florence, où arrivèrent dans la même année les députés de Constantin, patriarche des Arméniens, et ceux de Zara Jacob, roi d'Éthiopie, appelé le *prêtre Jean*. Les lettres de ce prince étaient datées du Caire, en Égypte, le 12 septembre de l'an des Grecs 6940 ou 6948, et de l'ère des martyrs 1137. Ce fut dans ce concile que s'opéra la réunion des Églises grecque et latine. — Le cardinal Jules de Médicis, plus tard pape sous le nom de Clément VII, y célébra un concile provincial, 1517. — Antoine Altorotti en célébra un autre, 1573. Enfin il en fut encore célébré d'autres par Alexandre de Médicis, 1589 ; par Alexandre Martius de Médicis, 1619, et par Pierre Nicolini, 1657 et 1643.

FLORIAN (J.-P. CLARIS de), né en 1753 au château de Florian (Cévennes), entra comme page chez le duc de Penthèvre dont il devint le favori. Il quitta ce prince pour entrer dans un régiment de dragons, et se retira bientôt du service pour venir se fixer à Sceaux, auprès de son bienfaiteur. Il fut incarcéré, 1793, et mourut à Sceaux, 1794, âgé seulement de 58 ans. On a de lui *Estelle, Galathée*, 1785 ; *Numa Pompilius*, 1786, et *Gonzalve de Cordoue*, 1791.

FLORIDA BLANCA (François-Antoine MONINO, comte de), ministre espagnol, né à Murcie, 1750, fut d'abord ambassadeur d'Espagne près la cour de Rome et fit preuve de tant de talents qu'il fut choisi par Charles III pour être son premier ministre. A l'avènement de Charles IV, 1792, Florida fut exilé de la cour, et il ne reparut aux affaires que comme président des cortès extraordinaires, 1808. Il mourut la même année.

FLORIDE, province de l'Amérique septentrionale, bornée au nord par l'Alabama et la Georgie, à l'est par la mer Atlantique, au sud et à l'ouest par le golfe du Mexique. La Floride est renfermée entre le 25° et le 40° degré de latitude nord, et entre le 270° et 297° de longitude. — Jean-Ponce de Léon, Espagnol, découvrit la Floride la première fois l'an 1512, le jour des Rameaux, que l'on appelle Pâques-Fléuries, ce qui fut cause qu'il la nomma Floride. D'autres disent que ce fut parce qu'en y entrant il y trouva les campagnes couvertes de fleurs, ou, selon d'autres, à cause de sa beauté et de sa verdure. Quoique les côtes, dont le sol est léger, sablonneux, soient stériles, la végétation y est extrêmement variée et d'une crue prodigieuse ; ses forêts sont majestueuses ; les châtaigniers, les pins, les cèdres, les palmiers y sont d'une grosseur et d'une hauteur peu communes. On divise ce pays en Floride française et Floride espagnole. La première est aux confins de la Virginie ; la seconde occupe tout le reste du pays. — Jean Ribaut est le premier Français qui se soit établi dans la Floride. Il y bâtit un petit fort en 1562, et le nomma Caroline en l'honneur de Charles IX qui régnait alors. Les Espagnols, jaloux de cet établissement si près d'eux, s'en emparent et massacrent tous les Français, 1564. — Dominique de Gourgues, gentilhomme gascon, sensible à ce malheur,

forme le dessin de laver dans le sang des coupables le crime qu'ils ont commis. Il vend tous ses biens, équipe trois petits navires et s'embarque avec cent arquebusiers et quatre-vingts matelots. Arrivé à la Floride, il attaque et prend trois forts qu'il détruit. De quatre cents Espagnols qui les défendaient, pas un ne lui échappe, 1568. N'ayant plus rien à faire dans ce pays, il assemble les prisonniers, leur reproche leur trahison barbare à l'égard de sa nation et les fait tous pendre aux mêmes arbres où ils avaient pendu les Français. Pierre Melandès ou Melanès, selon d'autres, après avoir fait exécuter les Français et gravé le détail de cette action, y avait ajouté ces mots : « Je n'ai fait ceci comme à des Français, « mais comme à des luthériens. » De Gourgues substitua l'inscription suivante à celle du capitaine espagnol : « Je « n'ai fait ceci comme à des Espagnols, mais comme à « des traitres et à des meurtriers. » De Gourgues remit à la voile et revint en France où on lui fit un crime d'avoir entrepris cette expédition sans ordre. Il s'agissait alors d'un traité de paix entre la France et l'Espagne, et de Gourgues fut sacrifié. Il se tint caché à Rouen pendant quelque temps et mourut à Tours en 1585. Quoi qu'il en soit, les Espagnols reprirent la Floride, 1569, et elle resta en leur pouvoir jusqu'en 1763, époque à laquelle elle fut cédée au gouvernement britannique. — En 1781, don Galez, Espagnol, fait la conquête de la Floride occidentale, et par le traité de Paris, 1783, la totalité des deux Florides fut cédée par l'Angleterre à l'Espagne. — Par un traité ratifié par l'Espagne en octobre 1820, et, par les États-Unis d'Amérique, février 1821, l'Espagne fait cession de la Floride à ces derniers, et, le 15 juillet 1821, Jackson en prend définitivement possession au nom de son gouvernement. — La Floride, qui ne forme point un État dans l'Union, mais seulement un territoire, est fort peu peuplée en raison de son étendue; on n'y compte que 36,000 blancs, et cependant on y cultive avec succès le sucre, le café, le coton, le riz, l'indigo, le tabac, les vignes, les olives, les orangers, etc. Ses principales rivières sont le Saint-John, l'Appalachicola, la rivière Indienne, celle de Suwaney et de Conchub.

FLORIDES, *Floridi*, espèce d'ordre militaire, autrement appelé l'ordre de la Chausse. Il fut institué à Venise dans le 15^e siècle. L'abbé Justiniani et le R. P. Hélyot rapportent un monument de ce temps où ces chevaliers sont nommés la compagnie des Florides. — César Vecellio, frère du Titien, donna, en 1589, l'habillement des Florides, différent de celui des chevaliers de la Chausse, ce qui prouverait que c'était deux sociétés différentes.

FLORIEN (Marcus-Antonius-Florianus), frère utérin de l'empereur Tacite, prétendit succéder à ce prince, 276, et se fit reconnaître par le sénat. Probus marcha contre lui à la tête des légions d'Orient, et le défit. Florien fut massacré par ses propres soldats.

FLORIN, *Florenus*, espèce de monnaie de divers prix, selon les divers pays. Il y a des florins d'or et des florins d'argent. Les florins du Rhin sont ceux qui furent battus de l'autorité des quatre électeurs du Rhin, celui de Mayence, de Trèves, de Cologne, et le comte palatin. Les florins d'or ont été frappés les premiers à Florence, marqués d'une fleur de lis d'un côté, et de l'autre de l'image de saint Jean-Baptiste, vers l'an 1252, selon Villani. Cependant, on trouve en France, sous le règne de Philippe 1^{er}, 1067, des monnaies d'or dites *francs d'or* ou florins, et qu'on appelait *sous* auparavant. Ils valaient alors 10 sous parisis. Philippe le Bel fit battre une monnaie, que, suivant Le Blanc et Ménage, on appela *florins*, parce qu'elle portait d'un côté une croix fleurdelisée, 1286. Le pape Jean XXII fit aussi des

florins d'or, 1522. On les nomma *florins de la chambre*. Les florins de France ont été appelés *deniers*, et ont eu divers prix et marques. Le florin de France valait d'abord 12 sous; cinq faisaient un écu. On compta longtemps, en Dauphiné, en Provence et en Languedoc par florins. Le florin de Genève ne valait que 6 sous. En Allemagne il y en avait de 33 et de 40 sous. Le florin d'or valait 24 sous, et celui d'argent 15. Les florins d'or à la masse valaient 21 sous 5 deniers. Il y en avait 26 au marc. Les florins à la chaise valaient deux florentins, dont chacun valait 12 sous 2 deniers. Et, en l'année 1508, il y en avait 70 au marc. Il est parlé, dans l'*Histoire de Malte*, des florins de Rhodes. Ce florin valait vingt aspres de Turquie, et l'aspre seize deniers de Rhodes; et trois florins de Rhodes, six aspres et huit deniers font un écu au soleil, lequel pesait deux deniers dix-sept grains, soit 33 sous tournois. Le florin de Hollande y est coté, monnaie réelle, 20 sous. Le florin de Francfort-sur-le-Mein, monnaie de change et réelle, 60 cruizers ou 20 sous, de même que le florin de Nuremberg. Le florin de Palerme et de Messine 6 tarins ou 12 carlins, et chaque carlin 10 grains. Le florin de Vienne (Autriche) 20 sous; ce florin valant 60 cruizers, et chaque cruizer 4 deniers. On donne aujourd'hui le nom de florin à des monnaies qui ont cours en Hollande, en Prusse, en Autriche et dans plusieurs États méridionaux de l'Allemagne. Dans la Bavière, à Bade, dans le Wurtemberg, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le duché de Nassau, la ville libre de Francfort, à Cobourg, Saxe-Meiningen, et dans les deux Hohenzollern, a cours le florin du Rhin ou florin au pied de 24; il vaut 2 fr. 15 cent. de notre argent. Le florin d'Autriche ou florin d'empire qui a cours en Autriche et en Bavière, et qu'on appelle encore *florin de convention*, depuis l'arrangement fait entre ces deux États en 1753, vaut, monnaie de France, 2 fr. 58 cent. Le florin-papier d'Autriche et de Bohême vaut 1 fr. Le florin de Saxe, 2 fr. 50 cent. Le florin de Pologne, 60 cent. Celui de Genève, 12 sous 12 deniers. Le florin de Bâle, 2 fr. 28 cent. En Hollande, le florin vaut, depuis la réforme de 1820, monnaie de France, 2 fr. 14 c. Ce florin a eu cours en Belgique jusqu'en 1852.

FLORUS *Sulpitius*, assisté de Statius Marcus, tua, l'an de J.-C. 68, Pison, qui avait été adopté par l'empereur Galba.

FLOTTE, famille d'Auvergne qui a fourni deux chanceliers et un amiral de France. — Pierre Flotte, chancelier de France sous Philippe le Bel, fut envoyé à Rome, 1297, avec le duc de Bourgogne et le comte de Saint-Paul pour la canonisation de saint Louis; il mourut à la bataille de Courtrai, 1302. — Guillaume Flotte, fils du précédent, chancelier en 1339, se démit en 1347. — Enfin Pierre Flotte, amiral en 1343, se démit en 1347, et mourut peu de temps après.

FLOUR (Saint), premier évêque de Lodève, martyrisé en 589, a donné son nom à la ville de Saint Flour.

FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), né à Maureilhac, près Béziers, le 15 avril 1794, fit ses premières études à Montpellier. M. de Candolle, en 1810, le choisit pour être le secrétaire de la société de botanique qu'il y fonda; alors, il fut reçu docteur en 1815, à l'âge de 19 ans. Il vint à Paris en 1815, et fit partie de la rédaction de la *Revue encyclopédique* en 1819. Il remplaça Cuvier au collège de France, en 1826. Il succéda à Portal pour la chaire d'anatomie humaine au Jardin des Plantes, en 1832. Il devint, en 1835, un des collaborateurs du *Journal des Savants*, et fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences la même année. Élu député de

l'Hérault en 1838, il fit partie de la coalition. Enfin il fut reçu, en 1840, membre de l'Académie française.

FLUDD (Robert), né à Milgate (Kent), 1554, mort à Londres, 1637, cultiva toutes les sciences connues de son temps, et s'adonna particulièrement à la médecine et à la physique. Ses écrits, *Utriusque Cosmi historia* et *Clavis philosophiæ et alchimix Fluddanæ*, sont presque inintelligibles.

FLUVIAN (Antoine), 54^e grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda, 1421, à Philibert de Naillac. Il mourut en 1437. V. **ORDRES DE CHEVALERIE**.

FO ou **FOHÉ**, fondateur d'une secte religieuse en Chine, né à Benarès (Inde), en 1027 av. J.-C. Il réforma la religion des brahmanes; proscrivit la distinction des castes et l'inégalité des hommes. Sa doctrine ne se répandit en Chine qu'environ 200 av. J.-C. Les prêtres de Fo se nomment bonzes et vivent dans des monastères.

FOGGIA, ville du royaume de Naples, dans la province de la Capitanate, dont elle est le chef-lieu, à 153 kilom. nord-est de Naples; population, 20,900 habitants. C'est près de cette ville que Manfredé battit les troupes du pape Innocent V; mais il y fut défait aussi par Charles d'Anjou, 1266. — Foggia, qui avait pris parti pour Conradin, fut détruite peu de temps après; mais le roi de Naples la fit rebâtir.

FOHI, premier empereur et législateur de la Chine, vivait 2955 av. notre ère. On ne sait rien de positif sur son règne.

FOIX, en latin *Fuseum*, chef-lieu du département de l'Ariège. Population, 4,699 habitants. Quelques auteurs prétendent que cette ville fut bâtie par les Phocéens qui lui donnèrent le nom de Phocée, d'où serait dérivé par corruption Foix. Elle a donné son nom à la province, jadis comté de Foix, lequel était borné au nord et à l'est par le Languedoc, au midi par le Roussillon et les Pyrénées, à l'ouest par le Comminges. Il était divisé en haut et bas Foix, séparés l'un de l'autre par le *Pas de la Barre*. Les villes principales étaient, dans le haut pays, Foix, Tarascon, Ax; dans le bas pays, Paniers, Saverdun, Lézat, Mas d'Agil.

FOIX (Vicissitudes du comté de). Ce pays, du temps des Romains, était habité par les Velais Teutosages. Il fut conquis, 411, par les Visigoths; 507, par Clovis. Il fit alors partie de la monarchie mérovingienne, puis de l'empire Carlovingien, 800, et enfin du comté de Carcassonne, 10^e siècle. Le château de Foix, qui a donné son nom à la province, n'est pas connu avant le 11^e siècle. Il en est fait mention pour la première fois dans le testament de Roger 1^{er}, comte de Carcassonne, qui est de 1002. Dans cet acte, le territoire de ce château, voisin d'une abbaye dite Saint-Volusien, n'est simplement nommé que la terre de Foix. Il n'acquies le titre de comté que sous Roger 1^{er}, fils de Bernard de Foix et petit-fils de Roger 1^{er}, comte de Carcassonne, 1053. Roger II, 5^e comte de Foix, fut excommunié par le légat Gauthier, évêque d'Albano, pour avoir usurpé des biens ecclésiastiques. Cette excommunication fut levée, 1108, et Roger mourut, 1125, laissant trois fils qui possédèrent indivis le comté de Foix, mais l'aîné porta seul le titre de comte. — Raimond-Roger, fils unique de Roger-Bernard, accompagna, 1190, le roi Philippe-Auguste à la Terre-Sainte. Il eut à son retour, 1197, une guerre avec les comtes de Comminges et d'Urgel pour les limites de leurs États. Cette guerre, dans laquelle Raimond-Roger eut d'abord l'avantage, finit par une bataille qu'il perdit le 26 février 1204, et où il fut fait prisonnier avec le vicomte de Castelbon, son beau-frère. Sa captivité dura

jusqu'au mois de mars 1208, époque à laquelle il obtint sa liberté par l'entremise du roi d'Aragon. En 1209, sur l'accusation d'hérésie formée par l'abbé de Saint-Antoine contre le comte de Foix, Simon de Montfort, général des croisés, entra dans ce pays et obligea le comte à lui livrer son fils Amaury en otage. Raymond, fatigué des mauvais procédés de Montfort, se jeta dans le parti du comte de Toulouse, 1211, et aida puissamment ce prince à défendre sa capitale, assiégée par les croisés. — Bataille de Castelnaudary. Le comte de Foix, victorieux d'abord, finit par y être complètement défait. En 1214, le comte de Foix se joignit aux comtes de Comminges, de Toulouse et de Roussillon, pour aller trouver, à Narbonne, le cardinal légat Pierre de Bénévent et lui faire sa soumission, et, pour caution de sa sincérité, il remit entre les mains du légat son château de Foix. De là il se rendit au concile de Latran, et y demanda la restitution de ses domaines usurpés par Montfort. Le concile nomma des commissaires pour examiner la demande du comte de Foix; Montfort alors chercha querelle au comte et le contraignit à rompre la trêve qu'il avait jurée avec lui. En 1217, nouveau siège de Toulouse par les croisés. Raymond-Roger se jeta dans la place. Il commanda toutes les sorties des assiégés, et contraignit enfin les ennemis à lever le siège de la place après la mort de leur général, arrivée le 25 juin 1218. L'année suivante, 1219, bataille de Bassierge gagnée par le comte de Foix. Ce prince mourut en 1225, au siège du château de Mirepoix. Il eut pour successeur son fils Roger-Bernard II, surnommé le Grand. Ce dernier prit les armes avec le comte de Toulouse en faveur du jeune Raymond-Trencavel, vicomte de Carcassonne, dont son père avait eu la tutelle. Trois ans après, 1226, après avoir fait d'inutiles soumissions au roi Louis VIII, il renouela la ligue avec le comte de Toulouse et le vicomte de Trencavel; mais ils furent excommuniés, l'année suivante, au concile de Narbonne, et alors le comte de Toulouse, s'étant reconcilié avec l'Église, déclara la guerre à Roger-Bernard, et saisit sur lui, comme seigneur suzerain, la terre de Foix. Roger-Bernard, abandonné, prit le parti de la soumission. Il alla trouver le vice-légat Pierre de Colmieu, à Saint-Jean-de-Vergès, et souscrivit à toutes les volontés du prélat. Cependant il fut excommunié de nouveau, 1237, pour n'avoir pas voulu paraître devant les inquisiteurs qui l'avaient cité à leur tribunal. Il obtint son absolution, 1240, et mourut en 1241. Son successeur, Roger IV, fut constamment en guerre avec le comte de Toulouse, son seigneur suzerain. En 1272, Roger-Bernard III ayant eu un démêlé avec Giraud de Casaubon, au sujet d'Armand-Bernard, frère de Giraud V, comte d'Armagnac, que Casaubon avait tué dans un combat, les comtes de Foix et d'Armagnac assiégèrent le château de Sompui, appartenant à leur ennemi, et, sans respect pour les panonceaux royaux que le sénéchal de Toulouse avait fait apposer à la place, ils s'en emparèrent et la pillèrent après en avoir massacré les habitants. Philippe le Hardi fit citer le comte de Foix à sa cour pour rendre raison de sa conduite, mais il refusa de comparaître. Alors le roi marcha lui-même contre le comte à la tête d'une puissante armée. Le roi d'Aragon et le vicomte de Béarn offrirent leur médiation, et il fut convenu que le comte de Foix se mettrait à la discrétion du monarque. Il fut donc arrêté et conduit à la tour de Carcassonne où il resta prisonnier jusqu'en 1275. Il hérita, 1290, de la vicomté de Béarn, et mourut en 1302. Son successeur, Gaston 1^{er}, eut à défendre le Béarn contre les comtes d'Armagnac et de Comminges. Cette querelle dura tout son règne et ne se termina que sous le règne de Gaston II, son successeur,

1329, par une sentence arbitrale de Philippe de Navarre, comte d'Évreux. 1343, Gaston III, surnommé Phébus à cause de sa beauté ou parce qu'il avait pris un soleil pour devise, se distingua par sa valeur et sa magnificence, mais on lui reproche un caractère cruel et d'avoir causé la mort de son propre fils, 1382. A sa mort, 1391, tous ses domaines devaient passer au roi de France, par suite de la donation qu'il en avait faite au roi Charles VI l'année précédente; mais le monarque, ou plutôt le duc de Berri, qui gouvernait alors le royaume, après les avoir fait saisir, les céda, moyennant une somme, à Mathieu, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon, dont la sœur Isabelle le porta, en 1398, dans la maison de Grailly, par son mariage avec Archambaud de Grailly, captal de Buch. Ce comte, qui jusqu'alors avait suivi le parti du roi d'Angleterre, dont il était sénéchal en Guienne, quitta le service de ce prince et s'attacha au roi de France, qu'il servit fidèlement jusqu'à sa mort, arrivée en 1412. Son successeur, Jean, fut nommé capitaine général en Lan-guedoc et en Guienne, pour être opposé à Bernard VII, comte d'Armagnac, qui désolait ces provinces et avait formé, avec les ducs d'Orléans et de Berri, une ligue, appelée de son nom, contre le duc de Bourgogne. Gaston IV, successeur de ce prince, eut un démêlé avec le roi de France, 1443, parce qu'il se qualifiait comte par la grâce de Dieu. Le comte de Foix donna au roi la satisfaction qu'il exigeait en renouçant à cette formule. Il fut chargé, en 1457, de présider les fêtes données aux ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, qui étaient venus demander pour leur maître la main de madame Madeleine de France, fille de Charles VII. Après sa mort, 1479, sa sœur Catherine, qui avait épousé Jean, sire d'Albret, fit passer dans cette maison le comté de Foix ainsi que la couronne de Navarre. Depuis lors les destinées du comté de Foix se confondent avec celles de la Navarre. V. NAVARRIE.

Chronologie des comtes de Foix. — 1038. Roger I^{er}. — 1064. Pierre. — 1070. Roger II. — 1123. Roger III. — 1149. Roger-Bernard I^{er}. — 1188. Raymond-Roger. — 1223. Roger-Bernard II. — 1241. Roger IV. — 1265. Roger-Bernard III. — 1302. Gaston I^{er}. — 1315. Gaston II. — 1343. Gaston III. — 1391. Mathieu. — 1398. Isabelle et Archambaud. — 1412. Jean. — 1436. Gaston IV.

FOIX (Gaston de), duc de Nemours, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, né en 1489, fut mis, en 1512, à la tête de l'armée d'Italie, et fut surnommé *Foudre de guerre*. Il gagna la bataille de Ravenne, 11 avril 1512, et y fut tué âgé seulement de 23 ans.

FOIX. V. LAUTREC, LACUN, SAINTE-FOIX.

FOLARD (le chevalier de), surnommé *le Végèce français*, célèbre tacticien, né en 1669, se trouva à Malplaquet, 1709, et alla, après la paix d'Utrecht, 1713, offrir ses services d'abord aux chevaliers de Malte contre les Turcs, puis au roi de Suède Charles XII. Il mourut en 1732.

FONDI, *Fundi*, ville du royaume de Naples (Terre de Labour), située à 90 kilom. de Naples; population, 5,000 habitants. Cette ville fut détruite, en 1513, par le fameux corsaire Barberousse, qui voulait s'emparer de Julie de Gonzague, veuve de Vespasien Colonna, une des plus belles dames de son temps, pour en faire cadeau à Soliman. Mais, ayant été trompé dans son dessein, le corsaire mit le feu à la ville, qui fut rebâtie depuis, et une seconde fois pillée par les Turcs, 1594.

FONFRÈRE (J.-B. BOYER), né à Bordeaux, 1766, fut nommé député à la Convention nationale, 1792. Il

siégeait avec les Girondins, et fut des premiers à dénoncer les massacres de septembre, et à s'opposer à l'organisation du tribunal révolutionnaire. Dans la suite, il accusa Marat. Enfin, sur la proposition d'Amar, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté avec les Girondins, 1795. Boyer Fonfrère avait laissé un fils, Henri Fonfrère, mort en 1841, rédacteur en chef du *Courrier de Bordeaux*.

FONTAINE-FRANÇAISE, chef-lieu de canton du département de la Côte-d'Or, petite ville célèbre par la victoire que Henri IV y remporta sur les ligueurs et les Espagnols, commandés par le duc de Mayenne, 1593.

FONTAINE-LÉVÉQUE, ville de Belgique, à 9 kilom. ouest de Charleroi; population, 2,600 habitants. Cette ville fut longtemps une cause de querelles entre les comtes de Hainaut et les princes de Liège; mais, dans la suite, les Autrichiens s'en étant emparés, en 1757, ils la conservèrent jusqu'en 1794, époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Français. Ces derniers la rendirent en 1814.

FONTAINE (Godefroy de), évêque de Cambrai, surnommé *le bon évêque*, fut sacré en 1219. Il a fait une loi pour le gouvernement de la ville, qui, de son nom, s'appela longtemps la loi Godefroy. Il mourut en 1227.

FONTAINE (Nicolas de), fils de Gauthier, seigneur de Fontaine-en-Namur, fut sacré évêque, 1231. Il mourut en 1271.

FONTAINE DES BORTINS (Alexis), géomètre, né dans le Dauphiné, 1725, mort en 1771. Il s'est occupé le premier de la théorie générale et des applications du calcul intégral.

FONTAINE (Jean de La). V. LA FONTAINE.

FONTANES (L.-Marcellin de), né à Nîort, 1751, mort à Paris, 1821, se distingua de bonne heure par son talent pour la poésie. Il fut proscriit au 18 fructidor, et ne retourna en France qu'après le 18 brumaire, époque à laquelle il s'attacha à la personne de Bonaparte. Il entra au Corps législatif, 1804, et en devint le président. Il fut nommé, en 1808, grand-maître de l'Université. Parmi les peu de poésies qu'a laissées M. de Fontanes, on distingue surtout : *la Journée des morts*, 1796; *les Tombeaux de Saint-Denis*, 1817; une traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, 1785.

FONTANGES (Marie-Angélique de SCORAILLE, duchesse de), une des maîtresses de Louis XIV, née en 1661, supplantait un instant madame de Montespan. Mais, ayant perdu ses charmes à la suite d'une couche, et n'ayant pas assez d'esprit pour captiver le roi, elle fut bientôt oubliée. Elle se retira alors dans un couvent, et y mourut, 1681, âgée seulement de 20 ans.

FONTARABIE, ancienne ville d'Espagne, située dans le Guipuscoa, fondée, suivant quelques auteurs, par le roi Suinilla. L'amiral Bonnivert s'en empara, 1521, après la déclaration de guerre entre François I^{er} et Charles-Quint, et y établit pour commandant un gentilhomme du nom de Frauget. Ce dernier, ayant été assiégé par les Espagnols, 1523, rendit lâchement la place à la première attaque.

FONTENAY, en latin *Fontanetum*, village du département de l'Yonne, à 32 kilom. sud d'Auxerre, célèbre par la victoire remportée sur l'empereur Lothaire I^{er} par ses deux frères, Charles le Chauve et Louis le Germanique, 25 juin 841.

FONTAINEBLEAU (Conférence de). Cette célèbre conférence eut lieu le 4 mai 1600. Les catholiques y furent représentés par le président de Thou, François Pistrou, avocat, et Jean Martin, lecteur et médecin du roi; les huguenots, au contraire, par Philippe Conaye, seigneur de Frène, et Isaac Casaubon, professeur royal

de langue grecque. Elle eut lieu en présence du roi Henri IV, du chancelier et des commissaires nommés par le roi. Les propositions des huguenots furent condamnées par les commissaires, qui profitèrent de la maladie de Duplessis Mornay pour rompre la conférence.

FONTAINEBLEAU (Ville et château de), *Fons Bleaudi*, d'après Mabilion, fontaine de Bléaut, du nom d'un de ses plus anciens habitants. La ville de Fontainebleau, chef-lieu de sous-préfecture dans le département de Seine-et-Marne, est éloignée de Paris de 14 lieues, dans l'ancienne province de Gâtinois, à 1 lieue de la Seine, à 4 de la ville de Melun et à 7 de Corbeil. Elle s'élève au milieu de la magnifique forêt du même nom, anciennement forêt de Bière, dont le rayon est de près de 2 lieues, et la contenance de 24,000 hectares. Elle est entrecoupée de collines et de hautes masses de rochers d'une manière extrêmement pittoresque. A droite de la route, en venant de Paris, se trouvent les rochers proprement dits la vallée de la Solle ; à gauche, les gorges d'Apremont et celles de Franchard, avec la Roche qui pleure. — Fontainebleau est fort bien bâtie, et compte 10,000 habitants. Le château est sa plus grande curiosité. Nos rois, depuis longtemps, en ont fait un lieu de délassément, à cause de sa situation propre à la chasse. — On ne trouve point qu'il soit fait mention de Fontainebleau avant le règne de Louis VII, dit le Jeune, 1157. On voit par une charte de ce prince, qu'est de 1169, qu'il y fit bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge et de saint Saturnin, et qu'il y fonda un chapelain à perpétuité. Ces raisons ont fait regarder Louis le Jeune comme le fondateur du château de Fontainebleau. Philippe-Auguste, son fils, eut le même goût pour cette maison royale, où il passait une bonne partie de l'année. Saint Louis s'y plaisait aussi beaucoup, et l'on voit plusieurs de ses lettres ainsi datées : *Donné en nos déserts de Fontainebleau*, 1227-1228. C'est ce même roi qui y fonda un couvent de religieux de la Rédemption des captifs, sous le titre de la Sainte-Trinité, 1250. Philippe le Bel, 1286 ; Jean le Bon, 1350 ; Charles V et Charles VII, 1422, eurent pour ce château le même attachement. Mais François I^{er} les surpassa tous ; car non-seulement il fit réparer les anciens bâtiments, mais, comme il en fit construire de nouveaux, et qu'il aimait et protégeait particulièrement les arts, il fit venir des pays étrangers les plus excellents artistes, qui, en embellissant le château de Fontainebleau, ramenèrent en France le bon goût de la peinture et de l'architecture. Le Primatice eut l'intendance de tous les ouvrages qu'on y fit, et ce fut sur ses dessins qu'ils furent exécutés, 1518. C'est au milieu de la cour des offices, dite *Cour ovale* depuis 1543, qu'on trouve la chapelle fondée par Louis VII, sous l'invocation de la Vierge et de saint Saturnin, donnée depuis par saint Louis aux religieux de la Sainte-Trinité, rebâtie dans la suite par François I^{er}. Ce prince, afin d'aller de plain-pied de son appartement entendre la messe, en fit construire une autre au-dessus de l'ancienne, 1529, et dès lors on commença à les distinguer par les noms de *Chapelle basse* et de *Chapelle haute* ; on a nommé depuis cette dernière, *Chapelle du roi*. Elle fut finie en 1543. Sur la porte est un balcon soutenu par deux colonnes d'ordre ionique ; il fut fait par Henri II, 1547. François I^{er} établit à Fontainebleau, 1550, par les soins de Guillaume Budée, une bibliothèque riche en manuscrits grecs et orientaux et en livres imprimés. C'est cette collection qui, depuis 1595, forme à la Bibliothèque royale de Paris un fonds particulier, sous le nom de Fontainebleau. — Ce palais est, à vrai dire, un composé d'une multitude de palais de toutes les époques, de tous les styles d'archi-

tecture, se pressant les uns contre les autres avec une irrégularité vraiment fantastique. On y trouve réunis et souvent confondus les arrangements, les dispositions, les ornements les plus dissemblables et les plus bizarres. Là, des entablements et des fenêtres du 15^e et du 14^e siècle ; à côté, des arabesques élégantes et légers, se contournant avec grâce et entourant avec ingénuité des salamandres sculptées par Jean Goujon ; plus loin, des portes carrées, des colonnes toscanes, des frontons grecs sans caractère, sans style, sans originalité ; et cependant ces bâtiments joints les uns aux autres en divers temps, sans ordre ni symétrie, formant une masse confuse d'édifices de différentes architectures, ont néanmoins un air de grandeur et de majesté qui surprend. — L'entrée principale est la cour du *Cheval blanc*, ainsi nommée parce que Catherine de Médicis y fit élever un modèle en plâtre du cheval de Marc-Aurèle, démoli en 1626. De cette cour, et par un passage voûté, on entre dans la cour des Fontaines, où l'on voit la célèbre et antique fontaine autour de laquelle se construisirent le château et les maisons particulières de Fontainebleau. — Les jardins répondent à la magnificence du château. Le grand jardin a été dressé sous le règne de François I^{er}, 1550. On y admire aujourd'hui l'étang, peuplé de carpes d'un âge plus que séculaire ; le jardin du roi, le parterre, le jardin anglais, le parc, tracé et formé par Henri IV, 1607 ; le canal, creusé aussi par ce prince, et dont la contenance est de 9 arpents, 600 toises de long sur 20 de large ; enfin sur le mur nord du parc, la fameuse et interminable treille de chasselas, dite treille de Louis XV. Rien n'est plus beau ni plus champêtre que les allées de ce parc ; elles sont à perte de vue, avec des palissades d'une hauteur surprenante. — Le bourg de Fontainebleau a sans doute commencé à se former dès le temps que nos rois y ont fait quelque séjour. Il s'est accru depuis insensiblement ; mais c'est surtout sous le règne de Henri IV que son accroissement est devenu considérable, ce prince ayant fait don à des particuliers, 1603, d'une grande quantité de terrains, à la condition qu'ils y bâtiraient dessus. Louis XIII y fit bâtir une chapelle, 1624. — Le château de Fontainebleau est riche en souvenirs historiques. En 1559, Charles-Quint y est reçu au milieu des fêtes les plus brillantes. Sous le règne de François II, 1550, une assemblée des notables y est convoquée, à la suite de la conjuration d'Amboise. En 1562, le duc de Guise, escorté d'une nombreuse cavalerie, s'y rend pour enlever le jeune roi Charles IX. Ce roi, 1564, reçoit à Fontainebleau les ambassadeurs du pape et du roi d'Espagne, envoyés près de lui afin de provoquer des mesures violentes contre les protestants. Sous Henri IV, 1600, la réception de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et la fameuse conférence entre le cardinal du Perron, évêque d'Evreux, et Duplessis-Mornay, sur quelques passages des livres saints, ont lieu dans cette résidence royale. En juin 1602, le roi y manda le maréchal Biron, convaincu de conspiration, et décapité à la Bastille le 31 juillet suivant. Louis XIII y naquit en 1606. Louis XIV s'y rendit pour la première fois en 1643. Christine de Suède y fit assassiner Monaldeschi, son favori, 1657. Pierre le Grand, empereur de toutes les Russies, s'y arrêta un jour, 30 mai 1717. Louis XV, 1725, y épouse Marie Leszcinska, fille du roi de Pologne. Le 23 novembre 1804, Napoléon y arrive avec le pape Pie VII, qui, quelques années après, y fit un long séjour. Le 4 avril 1814, l'empereur abdique en faveur de son fils, et c'est au château de Fontainebleau qu'il signe cet acte important. Le 20 du même mois, il dit adieu à la vieille garde assemblée dans la cour du Che-

val blanc ; et à sa rentrée en France, 1815, il s'y arrêta le 19 mars. Louis XVIII y reçoit la princesse Caroline de Naples, fiancée à son neveu le duc de Berry, 16 juin 1816. Le roi Charles X se rendait à Fontainebleau tous les ans. En 1855, le roi Louis-Philippe y ordonna de grandes réparations ; les fresques de Primate et de Nicolo sont admirablement restaurées par Alaux, Picot et Abel de Pujol, 1854. Le 30 mai 1857, on célèbre à Fontainebleau le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg. Enfin, en 1840, le roi Louis-Philippe et toute sa famille y font une réception brillante à Marie-Christine d'Espagne.

FONTENAY-LE-COMTE, chef-lieu d'arrondissement du département de la Vendée, à 55 kilomètres sud-est de Bourbon ; population, 7,650. Cette ville doit son origine aux comtes de Poitiers. Elle fut souvent prise et reprise pendant les guerres de la ligue. Le cardinal de Bourbon (proclamé par cette faction sous le nom de Charles X) y mourut, 1590. Pendant la révolution, elle prit le nom de Fontenay-le-Peuple.

FONTENAY-SOUS-BAGNEUX, autrement **FONTENAY-AUX-ROSES**. Des cinq paroisses de ce nom qui sont dans le diocèse de Paris, celle-ci est la plus nouvellement érigée, quoiqu'on ne puisse guère lui donner moins de 500 ans, 1570. Le surnom aux Roses lui vient de ce que, fort longtemps, on y cultiva les roses plus abondamment qu'ailleurs, et peut-être même de ce que le faiseur de couronnes ou de bouquets de roses du parlement, qu'on appelait le rosier de la cour, s'en pourvoyait dans ce village ; car pendant longtemps, comme le marque Sauval, les ducs et pairs furent tenus de porter tous les ans des roses au parlement ; le roi lui-même payait, tous les ans aussi, un droit de roses au parlement et à toutes les cours souveraines de Paris. Les pairs présentaient eux-mêmes ces roses en avril, mai et juin, lorsqu'on appelait leurs rôles. Ce village, à une lieue et demie de Paris, est situé à côté et un peu au-dessous de Bagneux. C'est un pays cultivé principalement en vignes et pépinières : le paysage y est fort beau. L'église, sous le titre de Saint-Pierre, est peu remarquable. Ce fut à Fontenay-aux-Roses que dame Marie Lumagne, veuve Pollalion, commença, l'an 1630, l'établissement des Filles de la Providence. Guy-Palin rapporte, dans ses lettres, que c'était à Fontenay que les apothicaires de Paris se fournissaient des roses dont ils avaient besoin.

FONTENELLE (LE BOVIER ou LE BOUYER de), littérateur, né à Rouen, 1657, s'exerça dans des genres très-divers. Il donna une tragédie, *Aspas*, 1680 ; les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, 1686, et l'*Histoire des oracles*, 1691. Ce dernier ouvrage le fit recevoir à l'Académie française. Il publia, en outre, l'*Histoire des Académies*, 1727, et la *Géométrie de l'infini*, 1727. Fontenelle mourut en 1757.

FONTENOY, petit village de Belgique, célèbre par la bataille gagnée par les Français, commandés par le maréchal de Saxe, sur les Anglais, les Autrichiens et les Hollandais réunis, 11 mai 1745.

FONTEVRAULT, en latin *Fons Ebraldi* ; bourg du département de Maine-et-Loire. Ce bourg est célèbre par une riche abbaye de bénédictins, fondée par Robert d'Arbrissel, 1100, quelque temps après la célébration du concile de Poitiers. Robert, ayant eu mission particulière du pape Pascal II de prêcher, fut suivi d'une infinité de gens des deux sexes auxquels il bâtit des cellules dans le bois de Font-Évraud, situé à 15 kilomètres de Saumur. Ensuite, ayant séparé les hommes d'avec les femmes, il en forma un monastère célèbre qui fut, à partir de sa mort, 1118, régi par une femme. La règle de Fontevrault

fut approuvée par le pape Pascal II, 1106-1115. Ses successeurs ont accordé à cet ordre de grands privilèges. L'abbaye fut ruinée sous la révolution, 1789 ; mais depuis 1804, on l'a réparée et l'on en a fait une maison de détention.

FONTRAILLES (Louis d'ASTARAC, marquis de). Il fut chargé par le duc d'Orléans, Gaston de France, fils de Henri IV, de négocier avec le duc d'Orléans les moyens de seconder la conspiration de Cinquars. La trame fut découverte ; et Fontailles s'enfuit en Angleterre. Il mourut en 1677, laissant un ouvrage intitulé : *Relation de choses particulières de la cour pendant la faveur de M. de Cinquars*.

FONUCA (Pierre de) obtint le chapeau de cardinal de l'antipape Benoît XIII, 1409. Depuis, il vint se soumettre, à Constance, au pape Martin V, qui le confirma dans sa dignité, 1410.

FORBIN, ancienne famille de Provence qui a produit plusieurs branches, dont les principales sont celles de Forbin-Janson et de Forbin-des-Essarts. La branche de Forbin-Janson descendait de Jean de Forbin II, mort en 1498. Son crédit à Marseille fut si grand, qu'à la mort du roi Charles d'Anjou, il engagea cette ville à se déclarer pour Louis XI. — Jean de Forbin III, 1504. — Gaspard de Forbin, 1551. — Melchior de Forbin, 1626. — Gaspard de Forbin II, 1637. — Laurent de Forbin, gouverneur d'Antibes, mort en 1692. — Joseph de Forbin, lieutenant général des armées du roi, mort en 1703. — Toussaint de Forbin (cardinal de Janson), mort en 1715, fut évêque de Digne, puis de Marseille et de Beauvais, et enfin, ambassadeur de Louis XIV en Pologne.

FORBONNAIS (François VERON de), économiste, né au Mans, 1722 ; fut nommé, 1756, inspecteur général des monnaies. Il mourut en 1800, laissant plusieurs ouvrages estimés, entre autres : *Extrait de l'esprit des lois*, 1750 ; *Considérations sur les finances d'Espagne*, 1753 ; *Éléments du commerce*, 1754.

FORCADEL (Pierre), né à Béziers, obtint, par la protection de Ramus, 1560, une chaire de mathématiques au collège royal de France, et mourut en 1576.

FORCALQUIER, en latin *Forum Neronis*, chef-lieu d'arrondissement du département des Basses-Alpes, avait autrefois donné son nom au comté de Forcalquier, démembré, en 1034, du comté de Provence, par le comte Geoffroy I^{er}, en faveur de ses neveux Guillaume-Bertrand et Geoffroy. Ces deux frères possédèrent en commun ce comté, mais on les distinguait, l'un, par le titre de comte de Nice, l'autre, par celui de comte de Forcalquier. Geoffroy mourut sans postérité, 1093 ; Bertrand, son frère, le suivit de près au tombeau, et laissa, d'Adelaide, sa femme, sœur de Guy de Cavenze, premier comte de Valpergue, une fille, nommée aussi Adelaide, qui épousa Ermengaud IV, comte d'Urgel, et porta ainsi le comté de Forcalquier dans cette maison. Guillaume, dernier comte de Forcalquier, se trouvant en guerre avec Alphonse II, roi d'Aragon et comte de Provence, demanda la paix, 1195, et offrit pour gage de sa réconciliation la main de sa petite-fille Gersende à Alphonse. En considération de ce mariage, Guillaume fit don à la jeune Gersende du comté de Forcalquier, dont il ne se réservait que l'usufruit. Guillaume mourut en 1208, et, par sa mort, le comté de Forcalquier fut réuni à celui de Provence. Cependant Guillaume, fils de Guiraud de Sabran et d'Alix, fille de Bertrand, comte de Forcalquier, revendiqua ce comté, tant du chef de sa mère qu'en vertu d'une donation que Bertrand II lui en avait faite à lui-même. Il prit les armes pour soutenir ses prétentions. Le comte de Provence, pour le bien de la

pair, consentit à une sentence arbitrale, en date du 29 juin 1220, qui accorda à Guillaume de Sabran un certain nombre de terres dans le comté de Forcalquier. Ses descendants retinrent seulement le nom et les armes de Forcalquier, qui ont passé aux aînés de la maison de Brancas, en vertu du testament de Gaucher de Forcalquier, évêque de Gap, 1485.

Chronologie historique des comtes de Forcalquier. — 1051. Guillaume-Bertrand et Geoffroy, 1094. — Guillaume I^{er}, 1129. — Bertrand I^{er} et Guigues, 1150. — Guillaume II et Bertrand II, 1208.

FORCE (CAUMONT de la). V. LA FORCE.

FURCHHEIM, ville de Bavière, à 50 kilomètres de Nuremberg; population, 11,000 habitants. C'est dans cette ville que fut tenue une diète fameuse par la nomination de Rodolphe de Hohenfelden au trône impérial, par les antagonistes de Henri IV, 1077.

FORDICIDES, fêtes qui se célébraient à Rome le 15 avril et dans lesquelles toutes les curies sacrifiaient chacune une vache prête à vêler, que l'on appelait *Forda*, d'où est venu le nom de la fête.

FORDYEC (David), théologien écossais, né à Aberdeen, 1711, mort dans un naufrage sur les côtes de Hollande, 1751. — Fordyec (Guillaume), médecin, frère du précédent, né en 1724, mort en 1792; a laissé un ouvrage ayant pour titre : *Recherches sur les causes, les signes et les moyens curatifs des fièvres putrides et inflammatoires*.

FOREZ, en latin *Pagus forensis*, ancienne province de France qui faisait partie de l'ancienne province du Lyonnais. Le chef-lieu en était Fares, et il avait pour bornes, au nord le Velay et le Vivarais, au sud le Charolais, à l'ouest le Lyonnais proprement dit, et à l'est l'Auvergne. Les autres villes principales étaient Saint-Étienne, Montbrison et Roanne.

FOREZ (Vicissitudes du). Le Forez, habité avant la conquête romaine, av. J.-C. 50, par les Sugusiani, fut compris sous l'empire d'Honorius, en 535, dans la première Lyonnaise. De la domination des Romains, ce pays passa sous celle des Bourguignons, 408; et, après la destruction du royaume de ces derniers, il fut réuni à la monarchie des Francs, 534. Les premiers comtes du Forez le furent également du Lyonnais et du Beaujolais. Il était alors gouverné par des comtes amovibles, dont les plus connus sont : Armentaire, Adalbert, Vvarnier, Sigonius, Annemond, Bertrand et Gérard. Ce dernier ayant été dépossédé de ses dignités par Charles le Chauve, le monarque nomma, 870, Guillaume I^{er}, comte de Lyon et des provinces en deçà de la Saône, c'est-à-dire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Guillaume, profitant de la faiblesse et de l'éloignement de nos rois, occupés à diverses guerres, s'établit insensiblement, et fit, d'un emploi, qui n'était qu'une commission du prince, un fief héréditaire qu'il étendit sur la ville de Lyon, sous le prétexte d'y conserver les droits et les prétentions des rois. Guillaume mourut en 890, laissant son comté à Guillaume II, son fils. La postérité de celui-ci le conserva jusqu'à l'an 1107, époque de la mort de Guillaume et d'Eustache, décédés tous deux sans postérité. Ide Raimonde, leur héritière, porta le Forez à Guigues-Raymond, son second mari, 2^e fils de Guigues II, comte d'Albon et de Viennois. Louis I^{er}, fils de Guigues VIII, et son successeur, 1560, ayant été tué à la bataille de Brignais, 1561, Jean II, frère de Louis, eut un grand différend avec sa mère Jeanne de Bourbon, qui se prétendait héritière du Forez. A la fin, il transigea avec elle, par acte passé à Donzi le 30 juin 1562, et demeura possesseur du comté. Mais étant tombé, quelques années

après, en démence, 1568, on lui donna pour curateur Louis II, duc de Bourbon. Ce comte mourut en 1575, et eut pour successeur Jeanne de Bourbon, sa mère. Cette princesse étant morte, 1582, le Forez échet à Anne, fille de Béraud II, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, et de Jeanne de Forez, sœur des deux derniers comtes de Forez Louis I^{er} et Jean II. Elle était mariée, depuis 1571, à Louis II, duc de Bourbon; et par là le Forez fit partie des biens de cette maison. En 1550, après la défection du connétable de Bourbon, le Forez fut confisqué et réuni à la couronne. En 1566, il fut donné au duc d'Anjou, depuis Henri III, pour faire partie de son apanage. Enfin, en 1574, il fut cédé à la reine Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, à titre de douaire, et, depuis lors, toutes les reines veuves l'ont possédé successivement, au même titre, jusqu'à la révolution.

Chronologie historique des comtes du Forez. — 870. Guillaume I^{er}. — 890. Guillaume II. — Arlaud I^{er}. — 960. Giraud I^{er}. — 990. Arlaud II. — Arlaud III. — 1058. Arlaud IV. — 1076. Vedelin. — 1078. Arlaud V. — 1085. Guillaume III. — 1097. Guillaume et Eustache. — 1107. Ide Raimonde et Guigues I^{er}. — 1109. Guigues II. — 1137. Guigues III. — 1199. Guigues IV. — 1205. Guigues V. — 1241. Guigues VI. — 1259. Renaud. — 1275. Guigues VII. — 1288. Jean I^{er}. — 1553. Guigues VIII. — 1560. Louis I^{er}. — 1561. Jean II. — 1575. Jeanne. — 1582. Anne et Louis de Bourbon. — 1416. Jean III. — 1651. Charles I^{er}. — 1436. Jean IV. — 1488. Pierre. — 1505. Suzanne, mariée en 1505 à Charles III, duc de Bourbon, connétable de France.

FORLI, en latin *Forum Livii*, petite ville de l'État ecclésiastique, située à 270 kilom. nord-ouest de Rome; population, 15,000 habitants. On prétend que cette ville fut bâtie, vers 548 de Rome, 207 av. l'ère chrétienne, par L. Herminius, en mémoire du consul M. Livius Salnator, qui défist près de là une armée carthaginoise commandée par Asdrubal. — En 1521, les Français défirent les Espagnols près de cette ville, dont ils s'emparèrent en 1797. C'est la patrie de Morgani.

FORMEY (J.-Samuel), écrivain très-fécond, né à Berlin, 1711, d'une famille de réfugiés français, fut appelé, en 1757, à la chaire d'éloquence de Berlin, puis à celle de philosophie. Il mourut en 1797. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire et au droit public de Pologne*, 1741; *Abrégé de la philosophie de Wolf*, 1741; *Mélanges philosophiques*, 1754.

FORMOSE, en chinois *Thai-Ouen*, île située au sud-est de la Chine, par le 117°-32' 119°-57' longit. est et 21°-55' 25°-10' lat. nord. Elle est coupée en deux par une chaîne de montagnes renfermant plusieurs volcans, des mines d'or, d'argent, de cuivre et de soufre. Dès l'année 1430, les Chinois s'établirent dans cette île, où les Japonais et les Hollandais fondèrent quelques colonies au commencement du 1^{er} siècle; mais, en 1661, le pirate chinois Koxinga, s'étant emparé de l'île tout entière, y régna jusqu'en 1683, époque à laquelle les Hollandais s'en emparèrent de nouveau.

FORMOSE, pape de 891 à 896. Son cadavre fut déterré par ordre d'Étienne VI, qui lui fit faire son procès; mais sa mémoire fut réhabilitée, 898, par Jean IX.

V. PAPES.

FORMULAIRE. Ce nom, en théologie, sert à désigner une formule de foi qu'on propose pour être reçue ou signée. La plus célèbre de ces formules est celle de 1653, par laquelle Clément IX condamna les 5 propositions de Jansénius. V. JANSÉNIUS.

FORNOUE, en italien *Fornoro*, bourg du duché de Parme, célèbre par la victoire qu'y remporta Char-

les VIII sur les Milanais et leurs alliés, qui voulaient s'opposer à son retour de Naples en France, 1495.

FORRES, petite ville d'Écosse, aux environs de laquelle se trouve un obélisque élevé en mémoire d'une victoire remportée par Malcolm II sur les Danois, 1008 ou 1010.

FORSTER (J. Reinhold), né en 1729, à Dirschau, en Prusse, fut ministre protestant à Dantzick. Il vint ensuite en Angleterre. Il s'embarqua, 1772, avec le capitaine Cook, et l'accompagna dans son deuxième voyage comme naturaliste de l'expédition. Il fut nommé, en 1780, professeur d'histoire naturelle à Halle, en Prusse, où il mourut en 1798. On a de lui un excellent ouvrage intitulé : *Observations faites, dans un voyage autour du monde, sur la géographie, la physique et l'histoire naturelle*.

FORSTER (Jean-Georges-Adam), fils du précédent, accompagna son père, 1772, dans son voyage autour du monde, et fut, à son retour, 1777, professeur d'histoire naturelle à Cassel, puis bibliothécaire de l'électeur de Mayence. Lors de la prise de cette ville par les Français, 1792, Forster fut envoyé à Paris pour demander, au nom des Mayençais, leur réunion à la république. Il mourut la même année, laissant aussi une relation du voyage de Cook.

FORTEGUERRI (Nicolas), cardinal, né à Pistoie, 1674, mort en 1755, a laissé une *Traduction des comédies de Ténence* en vers italiens, et un poème facétieux dans le genre de ceux de Bernis, intitulé *Ricciardetto* (Richardet).

FORTESME (Sir John), savant juriconsulte anglais sous le règne de Henri VI, fut nommé grand juge du banc du roi, 1442. Henri étant mort, Fortesme fut, sous le règne de son successeur, Édouard IV, 1460, poursuivi comme partisan de la maison de Lancastre. Il accompagna la reine Marguerite en Flandre, et fut fait prisonnier à la suite de la bataille de Tewksbury, 1471. On ignore l'époque de sa mort.

FORT-ROYAL, capitale de la Martinique, avec une population de 9,200 habitants, dont 6,400 esclaves. Cette ville fut fondée en 1672, et a été démantelée par les Anglais en 1809. Elle a été presque entièrement détruite par un tremblement de terre, le 11 janvier 1859.

FORTUNAT, évêque de Poitiers et l'un des meilleurs poètes de son temps, vivait dans le 16^e siècle. Il assista aux noces de Sigebert et de Brunehaut, 568, et mourut vers l'an 609.

FORUM. On appelait Forum la principale place de Rome, celle où se réunissaient les tribus. Elle était située entre le mont Quirinal et le mont Capitolin, et était entourée de portiques où l'on rendait la justice. Au milieu du Forum s'élevait la tribune aux harangues. Cette place aujourd'hui s'appelle *Campo Vaccino*, c'est-à-dire champs aux vachers. Dans l'intervalle des 8^e et 9^e siècles, on créa à Rome quatre nouveaux forums, auxquels on donna les noms de Jules César, Auguste, Nerva et Trajan.

FOSCARI (François), doge de Venise, en 1423, déposé en 1457, soutint avec avantage plusieurs guerres contre les ducs de Milan. Il mourut trois jours après l'élection de son successeur, Pascal Malipieri.

FOSCOLO (Ugo), écrivain italien, né en 1776, fut nommé professeur de littérature à Pavie. Il fut, en 1815, accusé d'avoir pris part à une conspiration contre les Autrichiens, et se retira en Angleterre, où il mourut, 1827. Il a laissé, entre autres morceaux de poésies, les *Chants du tombeau*, 1808, et *le Proscrit*, ou *les Dernières Lettres de Jacques Ortis*.

FOSSOMBRONE, en latin *Forum Simpronii*, petite ville de l'État ecclésiastique, avec une population de 8,500 habitants; célèbre par la bataille qui y fut livrée, l'an 207 av. J.-C., et dans laquelle Asdrubal, général carthaginois, fut entièrement défait par les consuls Claudius Nero et Marcus Livius Salinator.

FOUCHÉ (Joseph), duc d'Ofrante, né en 1755, était, avant la révolution, préfet des études chez les oratoriens. Il fut député, en 1792, à la Convention nationale, et accompagna, en 1795, Collet d'Herbois, chargé de faire exécuter à Lyon le décret de la Convention qui ordonnait la destruction de cette ville. Sous le Directoire, il fut nommé par Barras ministre de la police, 15 thermidor an VII (31 juillet 1799). Il rendit, dans ce poste, d'importants services à Bonaparte, dans la journée du 18 brumaire. Cependant le consul lui retira son portefeuille, 1802; mais il le lui rendit, 1804, et il le conserva jusqu'en 1810. Il fut, en 1815, chargé du gouvernement des provinces Illyriennes, et tint, en 1815, les portefeuilles de l'intérieur et de la police. Nommé, après la journée de Waterloo, président du gouvernement provisoire, Fouché traita avec les principaux alliés. Frappé par l'ordonnance du 12 janvier 1816, comme ayant voté la mort de Louis XVI, il est mort en exil à Trieste, 1820. Les Mémoires de Fouché, publiés par M. de Beauchamp, ont été déclarés apocryphes par sa famille.

FOUDRE. Les païens armaient Jupiter de la foudre et prétendaient que Vulcain et les Cyclopes étaient chargés de forger les foudres de Jupiter dans les cavernes du mont Etna. Les Égyptiens, dans leurs hiéroglyphes, prenaient la foudre pour une puissance à laquelle rien ne pouvait résister. — Apelles, vers l'an 500 av. J.-C., peignit Alexandre le Grand, dans le temple d'Éphèse, tenant la foudre en main. — Les Romains distinguaient deux sortes de foudre : celles du jour, qu'ils attribuaient à Jupiter, et celles de la nuit dont ils faisaient le dieu Summum. Suivant eux, on ne pouvait sacrifier aux dieux avec du vin dont la vigne avait été touchée de la foudre, et les lieux qui en avaient été atteints étaient réputés funestes et malheureux jusqu'à ce qu'ils eussent été purifiés par des sacrifices. Les augures prédisaient l'avenir au moyen de la foudre.

FOUET. V. SUPPLICES.

FOULANS, peuple de la Nigritie occidentale. V. **FEL-LATAINS**.

FOULLON (Joseph-François), né à Saumur, 1715, fut nommé intendant des finances, 1771, et contrôleur général le 12 juillet 1789, après la retraite de Necker. Comme il était très-impopulaire, il devint une des premières victimes de la révolution, et fut pendu à une lanterne dans la rue de la Verrerie, le 22 juillet, 8 jours après la prise de la Bastille.

FOULQUES, curé de Neuilly-sur-Marne, 12^e siècle, se rendit célèbre par son éloquence et sa piété. Il fut chargé de prêcher une croisade, 1198.

FOULQUES. Nom porté par plusieurs comtes d'Anjou, dont les principaux sont : Foulques III, dit *Nerra* ou *le Noir*, 987-1040. Pour expier ses fautes, il visita les saints lieux et s'y fit traîner sur une claie, en criant : « Seigneur, ayez pitié du traître et parjure Foulques. » — Foulques IV, le *Réchin*, 1043-1109. Il partagea, avec son frère Geoffroy le Barbu, la succession de son oncle Geoffroy-Martel, et eut pour sa part l'Anjou et la Saintonge; mais dans la suite il dépouilla son frère de la Touraine, qui lui était échue. Il nous reste de lui une *Histoire des comtes d'Anjou*. — Enfin, Foulques V. Ce prince passa en Palestine, et épousa Mélisinte, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, auquel il succéda, 1131.

Foulques mourut en 1142, et laissa sa couronne à son fils Baudouin III.

FOUQUES, évêque de Toulouse au 13^e siècle, s'adonna d'abord à la poésie, puis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de Cîteaux, et fut nommé abbé de Grandselve dans le diocèse de Toulouse. Après la mort de Raymond de Rabasteins, 1210, il fut nommé à l'évêché de cette dernière ville; il s'y montra un des plus acharnés persécuteurs des Albigeois. Il se trouva au concile de Latran, 1215, et mourut en 1231.

FOUQUET (Nicolas), né en 1615, de François Fouquet, vicomte de Vaux, et de Marie de Maupeou, fille de Gilles de Maupeou, contrôleur général des finances, fut nommé, en 1650, procureur général au parlement de Paris, et, en 1652, par la protection de la reine-mère Anne d'Autriche, à l'administration des finances. Il réussit pendant quelque temps à faire face aux dépenses de l'État obéré par 25 ans de guerre. Mais dans la suite, 1661, un déficit considérable ayant été reconnu, on l'accusa de dilapidation. Son procès dura 5 ans. A la fin ses ennemis l'emportèrent, et Fouquet fut condamné le 20 mars 1664. Il fut alors enfermé au château de Pignerol, et y mourut en 1680, après une captivité de 19 ans.

FOQUIER-TAINVILLE (Antoine-Quentin), accusateur public, né en 1747, dans le petit village d'Hérouvelles (Aisne). Il se fit remarquer dans les clubs dès le commencement de la révolution, et sut se concilier l'affection de Danton et de Robespierre. En 1795, Fouquier-Tainville fut nommé accusateur public près le tribunal révolutionnaire, poste dans lequel il se maintint jusqu'au changement qui suivit la réaction thermidorienne, 27 juillet 1794. Il fut alors décrété d'accusation, livré aux tribunaux, condamné à mort et exécuté le 17 floréal an III, (6 mai 1795).

FOURCHES CAUDINES. Ce lieu, nommé aujourd'hui *Forchie*, est célèbre dans l'histoire par la capitulation honteuse imposée par le général samnite Pontius Heronnius, à l'armée romaine, réduite à passer sous le joug, av. J.-C. 321. Ce lieu se trouvait entre Capoue et Caudines.

FOURCROY (Antoine-François de), chimiste, né à Paris, 1755, fut nommé, en 1784, pour remplacer Macquer dans la chaire de chimie du Jardin des Plantes. Il fut envoyé, en 1792, à la Convention nationale, et entra dans la suite au conseil des Cinq-Cents. Il entra, 1799, au conseil d'État, et fut nommé, en 1801, directeur général de l'instruction publique. Fourcroy fut chargé de l'organisation des écoles de médecine de Paris, Montpellier et Strasbourg; toutefois ses vues ne s'étant pas trouvées d'accord avec celles de Napoléon, il fut éloigné lors de l'établissement définitif de l'Université, et mourut peu après d'apoplexie, 1809.

FOURIER (Charles), fondateur de la société dite *Phalanstérienne*, né à Besançon, 1772, d'un marchand de drap, fut commis dans différentes maisons jusqu'à l'âge de 60 ans. Il se livra de bonne heure à des recherches sur l'organisation de la société, et publia, en 1808, son premier ouvrage ayant pour titre *Théorie des quatre mouvements*. Malgré le peu de succès de son travail, il continua toujours ses développements, et fit paraître le *Traité de l'association domestique agricole*, 1822, le *Nouveau monde industriel*, 1829, et la *Fausse industrie*, 1835. Il créa, en 1832, avec le secours de quatre de ses disciples, le journal *le Phalanstère* qui s'éteignit en 1834, et reparut en 1836 sous le titre de *Phalange*. Fourier mourut à Paris en 1837. V. **PHALANGE**.

FOUS (Fête des). V. **FÊTES**.

FOX (George), fondateur de la secte des *quakers*, né

en 1624 à Draglon (Leicester), d'un père tisserand, exerça lui-même l'état de cordonnier. Il commença à prêcher, 1648. Il parcourut alors l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande et l'Amérique anglaise. Il mourut en 1690, laissant au nombre de ses disciples Pema et Barclay. V. **QUAKERS**.

FOX (Charles-Jacques), né à Londres, 1749. Il était fils de Henri Fox (lord Holland), secrétaire d'État sous Georges II, et fut initié de bonne heure aux secrets d'État. Fox entra au parlement, 1768; il y défendit d'abord les ministres; mais s'étant lié avec Burke, il entra dans l'opposition, 1774, et fut destitué par lord North. Il entra au ministère des affaires étrangères, 1782, et fit conclure la paix entre l'Amérique et la France, 1783; peu après il fut contraint à se retirer du ministère; alors il reentra dans l'opposition; où il combattit avec persévérance la politique de Pitt. A la mort de ce dernier, 1806, il reçut de nouveau le portefeuille des affaires étrangères, et mourut peu de mois après au moment où il allait signer la paix générale. Fox est généralement regardé comme le Démosthène de l'Angleterre.

FOY (Maximilien-Sébastien), né en 1775 à Ham (Picardie), fit la campagne du Nord sous Dumouriez, 1792, celles d'Italie et d'Allemagne, de 1800 à 1809, celle de Portugal, 1810, et se trouva à la bataille de Salamanque, 1812. Il était alors général de division. Pendant les Cent-Jours il combattit à Waterloo, se retira du service au retour des Bourbons, et fut élu membre de la Chambre des députés, 1819. Là, il se montra aussi orateur, aussi éloquent qu'il avait été courageux général sur les champs de bataille. Le général Foy succomba d'un anévrisme, 1825. On a de lui une *Histoire des guerres de la Péninsule sous Napoléon*, publiée par sa veuve.

FRANCE, royaume situé au centre et à l'occident de l'Europe, dans la zone tempérée. Il est compris entre 42°-20' et 51°-3' latitude nord, 7°-9' longitude ouest et 5°-56' longitude est; superficie, 542,000 kilom. carrés; population, 35,540,910 habitants. La France est bornée au nord par la Manche et le Pas de Calais, au sud par la Méditerranée et l'Espagne, à l'est par le grand duché de Bade, la Suisse et les États sardes, à l'ouest par l'océan Atlantique. Elle était divisée du temps d'Auguste, av. J.-C. 50, en 4 grandes provinces, qui étaient la Belgique, la Celtique, l'Aquitaine et la Narbonnaise. Après Auguste, divers empereurs changèrent cette division, d'abord en 14, puis en 17 provinces, savoir : 5 viennoises, Vienne, Narbonne, Aix, Tarantaise et Embrun; 5 Aquitaines, Bourges, Bordeaux et Eause; 5 lyonnaises, outre lesquelles on comprenait la Séquanaise, qui avait été distraite de la 1^{re} lyonnaise sous Dioclétien, an 290, Lyon, Tours, Rouen, Sens et Besançon; enfin 4 belgiques, dont 2 avaient le surnom de germaniques, Mayence, Cologne, Trèves et Reims. Klodwig, 481-507, établit un instant l'unité de la France; mais, à partir de sa mort jusqu'au règne de Thierry III, 676, le pays fut divisé en plusieurs royaumes indépendants les uns des autres, et qui étaient les royaumes d'Orléans, Metz, Paris, Soissons, Austrasie, Bourgogne et Neustrie. Klothar II rétablit l'unité du royaume; toutefois cette unité se perdit un instant dans l'immense empire de Charlemagne et de son successeur Louis le Débonnaire, 800-840. Sous le règne de Charles le Chauve, successeur de ce prince, la France reentra dans ses anciennes limites, et quelques années après, 888, les gouverneurs de province, profitant de la faiblesse de Charles le Simple, se révoltèrent contre l'autorité royale, et finirent par se rendre tout à fait indépendants lors de l'avènement de Hugues Capet, 987. La France fut alors divisée en 38 duchés ou comtés

indépendants, lesquels, successivement réunis à la couronne, formaient, avant 1789, 12 grands gouvernements, qui en avaient d'autres sous eux. Ces 12 grands gouvernements étaient : au nord, ceux de Picardie, Normandie, Ile-de-France et Champagne ; au centre, ceux de Bretagne, Bourgogne, Lyonnais et Orléanais ; au sud, ceux de Guyenne, Languedoc, Dauphiné et Provence. Ces 12 gouvernements étaient subdivisés, comme nous l'avons dit, sous le régime féodal, en 58 provinces, duchés ou comtés indépendants les uns des autres. Nous en donnons la liste ci-dessous, en faisant précéder le nom de chaque province par la date de sa réunion définitive à la couronne.

- | | |
|--|---|
| 1215 Vermandois, | { par réunion sous Philippe Auguste. |
| 1258 Némosez, | { cédé à saint Louis par les vicomtes de Nîmes. |
| 1259 Touraine, | { confisquée dès 1205, mais non réunie. |
| 1328 Champagne, | { apportée en dot à Philippe le Bel dès 1236. |
| 1329 Comté de Chartres | { déjà réuni en 1284. |
| 1334 Lyonnais, | { déjà réuni deux fois en 1307 et en 1310. |
| 1353 Dauphiné, | { cédé à Philippe de Valois depuis 1349. |
| 1361 Languedoc, | { échu en héritage à Philippe le Hardi dès 1271. |
| 1365 Limousin, | { par conquête. |
| 1375 Quercy, Poitou, Saintonge, Aunis, | { par conquête. |
| 1465 Berry, | { acheté en 1094, mais plusieurs fois aliéné. |
| 1468 Normandie, | { confisquée par Philippe-Auguste, mais depuis aliénée. |
| 1474 Guyenne et Gascogne, | { par conquête sur les Anglais ; avaient été possédés par Louis le Jeune en 1157. |
| 1477 Bourgogne, Ponthieu, Amiénois, Boulonnais, | { par héritage sous Louis XI, après la mort de Charles le Téméraire. |
| 1480 Anjou, | { précédemment confisqués, en 1205, puis aliénés. |
| 1481 Maine, | { par héritage sous Louis XI, 1484. |
| 1487 Provence, | { par l'arènement de Louis XII. |
| 1498 Orléanais, Valois, | { patrimoine de François I ^{er} . |
| 1515 Angoumois, | |
| 1525 Bourbonnais, | |
| Forez, Beaujolais, | { par confiscation. |
| 1525 Alençon, Perche, Marche, Rouergue, | { par confiscation. |
| 1531 Auvergne, | { par confiscation. |
| 1537 Bretagne, | { par mariage. |
| 1538 Comminges, | { par extinction. |
| 1532 Trois-Évêchés, | { par conquête sur la maison d'Autriche. |
| 1538 Calais, | { par conquête sur les Anglais. |
| 1589 Béarn, Bigorre, Armagnac, Périgord, comté d'Albret et de Foix, Basse-Navarre, | { patrioioine de Henri IV. |
| 1601 Bugey, Bresse, pays de Gex, | { par cession du duc de Savoie. |
| 1632 Roussillon, | { par conquête. |
| 1665 Nivernais, | { par réversion. |
| 1668 Flandre, | { par conquête. |
| 1678 Artois et Franche-Comté, | { par conquête. |
| 1681 Alsace, | { par conquête. |
| 1707 Dunois, | { par réversion. |
| 1712 Vendomois, | { par réversion. |
| 1762 Principauté de Dombes, | { par échange. |

- | | |
|---------------------------|---|
| 1766 Lorraine et Barrois, | { par réunion après la mort du roi Stanislas, |
| 1768 Corse, | { achetée aux Génois. |

FRANCE ACTUELLE.

La France actuelle offre 2 grandes chaînes de montagnes, les Alpes et les Pyrénées, qui ont pour ramifications, les premières, à l'est, le Jura, les Vosges, les Ardennes ; les deuxièmes, au sud, les Cévennes. Elle est traversée par 6 grands fleuves, le Rhône, la Garonne, la Seine, la Loire, la Meuse et le Rhin : ces deux derniers n'ont en France que la plus faible partie de leur cours. A ces fleuves aboutissent un grand nombre de rivières navigables ; ce sont : 1^o l'Adour, l'Aude, la Charente, l'Iléraul, l'Orne, la Vilaine, la Somme et le Var, qui se jettent dans la mer ; 2^o l'Allier, l'Ariège, l'Aisne, le Cher, la Dordogne, l'Indre, l'Isère, le Loiret, le Lot, la Marne, la Mayenne, la Saône, la Vienne et l'Yonne, qui s'unissent aux grands fleuves. La France possède en outre un grand nombre de canaux, dont les principaux sont les canaux du Midi, de Bourgogne, de Saint-Quentin, de Briare. Elle est traversée par 27 grandes routes royales, auxquelles aboutissent les routes départementales et les chemins vicinaux, dont le nombre augmente tous les jours. Elle possède de riches mines de houille, d'asphalte, de fer et surtout de plomb. On y trouve aussi de nombreuses carrières d'albâtre, de granit, de porphyre et de marbre ; de superbes salines et des eaux minérales, dont les principales sont celles de Vichy, Spa, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Cauterels, etc. Ses richesses végétales sont considérables ; l'agriculture, longtemps négligée, y a fait depuis un an d'immenses progrès. Elle récolte en abondance le maïs, le millet, le blé, le sarrasin, et en général toutes les céréales, à l'exception du riz. Les arbres fruitiers et les vignobles de France donnent des produits très-estimés. Enfin les races d'animaux domestiques s'améliorent de jour en jour, grâce à l'introduction de nouvelles races ou de végétaux utiles. L'invention des prairies artificielles, la fabrication du sucre de betterave, l'usage de machines et d'instruments perfectionnés, promettent à l'agriculture le plus brillant avenir. La langue française en usage depuis le 16^e siècle est un mélange de l'ancienne langue franque, du grec, du latin et du german. Bien que la religion catholique soit la religion suivie par la majorité des Français, tous les cultes cependant y sont tolérés, et il existe un consistoire général pour les luthériens à Strasbourg, des consistoires et des synodes pour les réformés dans d'autres endroits, et des synagogues pour les juifs. Les forces militaires de la France s'élèvent, en temps de paix, à 240,000 hommes d'infanterie, 45,000 hommes de cavalerie, et 20,000 hommes d'artillerie. La marine militaire y possède environ 287 bâtiments, tant à l'eau que sur les chantiers. La population maritime est d'environ 150,000 hommes. — La capitale de la France est Paris.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA FRANCE.

L'administration de la France se divise en 5 grandes parties, qui sont les administrations civile, militaire, ecclésiastique, judiciaire et de l'instruction publique. Sous le rapport administratif civil, elle est divisée en 86 départements qui tirent leur nom des fleuves ou des montagnes qui les traversent. (V. DÉPARTEMENTS.) Sous le rapport militaire, elle est partagée en 19 divisions militaires, formées chacune d'un certain nombre de départements, et commandées par un lieutenant général. Chaque département est sous les ordres d'un maréchal de camp. Sous le rapport ecclésiastique, elle

comprend 80 diocèses, dont 15 sont archevêchés et 65 simples évêchés. Sous le rapport judiciaire, elle compte 27 cours royales, auxquelles ressortissent les causes plaidées devant les tribunaux de première instance, et une seule cour de cassation, sciant à Paris. Dans chaque département, on constitue en outre de trois mois en trois mois une cour d'assises pour juger les crimes qui se commettent. Enfin, sous le rapport de l'instruction publique, elle est partagée en 27 académies universitaires, dont la circonscription est à peu près la même que pour les cours royales.

Division militaire. — Divisions et subdivisions.

No Chefs-lieux.

Départements.

1 ^{re} Paris,	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Oise, Loiret, Eure-et-Loir.
2 ^e Châlons,	Ardenne, Meuse, Marne.
3 ^e Metz,	Moselle, Meurthe, Vosges.
4 ^e Tours,	Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.
5 ^e Strasbourg,	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
6 ^e Besançon.	Ain, Doubs, Jura, Haute-Saône.
7 ^e Grenoble.	Isère, Drôme, Hautes-Alpes.
8 ^e Marseille,	Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var.
9 ^e Montpellier,	Ardèche, Gard, Lozère, Hérault, Tarn, Aveyron.
10 ^e Toulouse,	Aude, Pyrénées-Orientales, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne.
11 ^e Bordeaux,	Landes, Gironde, Basses-Pyrénées, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne.
12 ^e Nantes,	Charente-Inférieure, Loire-Infér., Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Charente.
13 ^e Rennes,	Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Morbihan.
14 ^e Rouen,	Seine-Inférieure, Eure, Manche, Calvados, Orne.
15 ^e Bourges,	Cher, Indre, Allier, Creuse, Nièvre, Haute-Vienne, Corrèze.
16 ^e Lille,	Nord, Pas-de-Calais, Somme.
17 ^e Bastia,	Ile de Corse.
18 ^e Dijon,	Aube, Haute-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire.
19 ^e Lyon,	Rhône, Loire, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire.

Division ecclésiastique. — Archevêchés et suffragants.

1. Paris.	Bayeux.
Chartres.	Séz.
Orléans.	Évreux.
Meaux.	Contances.
Versailles.	5. Sens et Auxerre.
2. Cambrai.	Troyes.
Blois.	Moulins.
Arras.	Nevers.
5. Lyon et Vienne.	6. Reims.
Autun.	Soissons.
Dijon.	Beauvais.
Grenoble.	Châlons.
Langres.	Amiens.
Saint-Claude.	7. Tours.
4. Rouen.	Le Mans.

Rennes.	Aire.
Quimper.	Bayonne.
Saint-Brieuc.	Tarbes.
Angers.	12. Toulouse et Narbonne.
Nantes.	Montauban.
Vannes.	Carcassonne.
8. Bourges.	Pamiers.
Clermont.	15. Aix, Arles et Embrun.
Le Puy.	Marseille.
Saint-Flour.	Digne.
Limoges.	Ajaccio.
Tulle.	Fréjus.
9. Alby,	Gap.
Rhodez.	14. Besançon.
Mende.	Strasbourg.
Cahors.	Verdun.
Perpignan.	Saint-Dié.
10. Bordeaux.	Metz.
Agen.	Belley.
Poitiers.	Nancy.
La Rochelle.	15. Avignon.
Angoulême.	Nîmes.
Périgueux.	Viviers.
Luçon.	Valence.
11. Auch.	Montpellier.

Division judiciaire. — Cours royales.

Agen.	Colmar.	Nîmes.
Aix.	Dijon.	Orléans.
Amiens.	Douai.	Paris.
Angers.	Grenoble.	Pau.
Bastia.	Limoges.	Poitiers.
Besançon.	Lyon.	Rennes.
Bordeaux.	Metz.	Riom.
Bourges.	Montpellier.	Rouen.
Caen.	Nancy.	Toulouse.

Division de l'instruction publique. — Académies universitaires.

Aix.	Clermont.	Nîmes.
Amiens.	Dijon.	Orléans.
Angers.	Douai.	Paris.
Bastia.	Grenoble.	Pau.
Besançon.	Limoges.	Poitiers.
Bordeaux.	Lyon.	Rennes.
Bourges.	Metz.	Rouen.
Caen.	Montpellier.	Strasbourg.
Cahors.	Nancy.	Toulouse.

FRANCE (Vicissitudes de la). Les premiers habitants de la France connus avec certitude sont les Galls ou Gaulois, peuples originaires des bords de la mer Caspienne, d'où le nom de Gaule donné au territoire occupé plus tard par les Franks. C'est vers la moitié du 4^e siècle que la Gaule fut envahie par les Franks, venus de la Germanie, où ils habitaient les bords du Rhin, du Weser ou de l'Yssel. — Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie du nom des Franks. Quelques-uns ont cru que ce nom venait de Francus, prince troyen, qui, suivant eux, aurait régné sur les Franks et leur aurait donné son nom. D'autres, au contraire, prétendent que le nom de Frank vient de Franconie, lieu où résidaient auparavant ces peuples. Le plus grand nombre veulent que le mot Frank soit dérivé du mot tudesque *frank* (libre). Enfin, une quatrième opinion fait dériver le nom de Frank de deux mots de la même langue tudesque *frein* et *hams*, lesquels, joints ensemble, veulent dire *fibres héros*. Quoi qu'il en soit de cette éty-

mologie, il est constant que les Franks donnèrent leur nom à la Gaule en la conquérant, et que, pour leur origine, ils étaient Germains. — Les Franks, avant d'entrer dans les Gaules, se divisaient en plusieurs tribus alliées, dont les plus considérables étaient les Franks saliens, ainsi nommés parce qu'ils habitaient les rives de la rivière de la Sala, aujourd'hui l'Yssel; et les Franks ripuaires, qui occupaient les bords du Weser et du Rhin. L'association des Franks ne fut réellement connue que vers l'an 244 de l'ère chrétienne. Peu de temps après, ils firent des invasions dans les Gaules, principalement sous Gallien, 254; sous Aurélien, 270; sous Probus, 276; sous Constance Chlore, 500, et sous Constantin, 505. Ce prince fit périr des milliers de Franks, prisonniers, dans le cirque de Rome. Abattu un instant, ils revinrent à la charge sous Constance II, 557; sous Julien, 559, et sous Valentinien, 564. Ils firent la paix avec les Romains, 595. Lors de la grande invasion des peuples du Nord, 406, les Franks s'unirent aux Romains et firent ce qu'ils purent pour barrer le passage aux Barbares; mais quand ils virent l'empire attaqué de tous côtés, ils traversèrent le Rhin sous la conduite d'un de leurs chefs, nommé Markhomer par les uns, Pharamond par les autres, et s'établirent dans la Gaule belgique, 420. — Khlodion, ou plutôt Khlogion le Chevelu, successeur de ce prince, 450, s'empara de tout le pays situé entre la Somme et Tournay, de sorte qu'à sa mort, 450, la Gaule appartenait à cinq peuples différents, savoir : les Romains, les Franks, les Visigoths, les Bourguignons et les Bretons.

PREMIÈRE RACE.

Mérovée ou Mérovigh, fils ou parent de Khlogion et son successeur, étendit sa domination sur le Vermandois, l'Artois, le Beauvoisis et une partie de l'Île-de-France. C'est de lui que les rois de la première race ont pris le nom de Mérovingiens. Il eut pour successeur, 456, Kchildéric I^{er}, son fils, contre lequel les Franks se révoltèrent. Kchildéric, détroné, se retira chez Bazin, roi de Thuringe, mais il fut rappelé, 464. Il s'empara alors de l'Orléanais, et mourut en 481. — Clovis ou Klovigh, fils de Kchildéric et petit-fils de Mérovigh, roi des Français, affermit leur domination dans les Gaules, 481. Il affranchit les Gaulois des subsides dont les accablaient les Romains et les délivra des pillages que les Bourguignons et les Visigoths exerçaient sur eux. Klovigh ne fut pas le conquérant des Gaules, il en fut le libérateur, 486. Il gagna la bataille de Soissons, contre le général romain Siagrius, qu'il fit décapiter, et établit le siège de la monarchie dans cette ville, 487. Il épousa Khlothilde ou Khrotechilde, fille de Gondebald, roi des Bourguignons, 495. Après la bataille de Tolbiac, qu'il gagna contre les Allemands, il se fit baptiser, 496. Il gagna, sur les Visigoths, la bataille de Vouillé, près Poitiers; tua de sa propre main Alaric, leur roi, et soumit tout le pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, 507. Il prit Angoulême, 508. L'année suivante, la paix fut conclue entre les Franks, les Visigoths et les Bourguignons, 509. La même année Klovigh s'empara du Mans et de Cologne. Il exerça contre les princes, ses parents, qui régnaient dans ces villes, des cruautés qui le déshonorèrent. Il fit de Paris la capitale de son royaume, 510, et mourut en 511. Après sa mort, le royaume fut partagé entre ses quatre fils : Thierry, qu'il avait eu d'une concubine; Khlodomir, Kildebert I^{er} et Khlothar, qu'il avait eus de Khlothilde. Le 1^{er} régna à Metz, le 2^e à Orléans, le 5^e à Paris et le 4^e à Soissons. — La France s'étendait alors du Rhin aux Pyrénées et de l'Océan aux Alpes; elle possédait de plus la terre natale des Franks, au delà du Rhin jusqu'à la Westphalie;

mais ces limites changeaient à tout moment. Une section géographique plus fixe avait lieu. Le royaume, de ce côté-ci de la Loire, se divisait en oriental et en occidental, Oster-Rike et Néoster-Rike. L'Austrasie comprenait le pays entre le Rhin, la Meuse et la Moselle; la Neustrie embrassait le territoire entre la Meuse, la Loire et l'Océan. Au delà de la Saône et de la Loire était la Gaule conquise sur les Burgondes, ou Bourguignons, et les Visigoths. — Sigismund, roi des Bourguignons, qui retenait injustement les biens de la reine Khlothilde, fut battu et tué par ordre de Khlodomir, assisté de ses frères Khlothar et Kildebert, 524. — Thierry s'empara du royaume de Thuringe contre Hermanfroï, qu'il fit périr, 531. — Khlodomir, ayant été tué à la bataille de Voiron, 554, deux de ses fils furent massacrés par Kildebert et Khlothar, qui avaient déjà fait le partage du royaume d'Orléans avec Thierry. Khloald, le 5^e, se sauva dans un monastère, et l'Eglise l'invoque aujourd'hui sous le nom de saint Cloud. La même année, Gondemar, roi de Bourgogne, ayant été tué, ainsi que Khlodomir, à Voiron, Thierry, Khlothar et Kildebert se partagèrent ses États. De cette époque date la première réunion de la Bourgogne à la France. Peu de temps après, Thierry mourut. — Théodeberg, son fils, lui succéda, 554. Ce prince reprit sur les Visigoths le Vellei, le Rouergue et le Gévaudan. Les chronologistes placent aussi dans cette même année, 554, l'établissement du prétendu royaume d'Yvetot. — Vitigès, roi des Ostrogoths, céda à Théodeberg tout ce que ces peuples possédaient dans les Gaules, 556. Justinien lui fit les mêmes avantages, 559; dès lors les Français furent absolument maîtres de Marseille, colonie des Phocéens, et possesseurs de cette partie des côtes de la Méditerranée. Khlothilde, veuve de Khlovigh, mourut à Tours, 545. Elle fut enterrée à l'église Sainte-Geneviève et fut révérencée comme sainte dans les Gaules. Kildebert mourut en 558. Il ne laissa que des filles. Par sa mort, Khlothar réunit tout l'empire des Franks; premier exemple de la loi salique, qui n'admettait que les mâles à la couronne. — Khlothar, seul maître de l'empire, eut à combattre Canao, comte de Bretagne, ligué contre lui avec Khrame, fils naturel du roi. — Bataille de Saint-Malo. Khlothar, vainqueur, fit mettre le feu à une cabane où Krame s'était retiré avec sa famille, et les fit tous brûler, 560. Mort de Khlothar, 562. Il laissa quatre enfants qui lui succédèrent : Kharibert, roi de Paris; Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne; Sigebert I^{er}, roi d'Austrasie; Khlipéric I^{er}, roi de Soissons. — Khlipéric épousa Galsuinde, fille d'Althalgide, roi d'Espagne, et sœur de Brunehaut, épouse de Sigebert, roi d'Austrasie. Peu de temps après, cette princesse fut trouvée assassinée. Le soupçon tomba sur Frédégonde, maîtresse de Khlipéric, et ce bruit se confirma quand ce prince l'eut épousée. Brunehaut voulut venger la mort de sa sœur. Khlipéric l'apaisa en lui cédant une partie des domaines qu'il avait reçus pour la dot de Galsuinde, 569. L'année suivante, Khlipéric, à l'instigation de Frédégonde, déclara la guerre à ses frères, 570. Sigebert mourut assassiné, cinq ans plus tard, dans son camp de Tournai, par deux assassins envoyés par Frédégonde. A sa mort, Kildebert fut couronné roi d'Austrasie, 576. Prétextat, évêque de Rouen, fut déposé, 577, et massacré sur les marches mêmes de l'autel par ordre de Frédégonde, 579. Cette reine féroce finit par livrer son mari au poignard de Landry, son amant, qui l'assassina dans la forêt de Chelles, 584. La mort de Khlipéric fit naître la sanglante rivalité de Frédégonde et de Brunehaut. Cette dernière, après différents revers de fortune, tomba, 615, entre les mains de Khlothar II, fils de Fré-

dégonde, et fut condamnée à une mort infâme. — Khlothar réunit dans sa personne toute la monarchie française, 614. C'est du règne de ce prince, 628, que date le pouvoir des maires du palais, si puissants sous le règne des rois fainéants, successeurs de Khlothar. — En 631, Dagobert I^{er} fit la guerre aux Esclavons. Il couronna son fils Sigebert roi d'Austrasie, 635. Sous le règne de ce prince, la puissance des maires du palais commença à devenir redoutable. A la mort de Dagobert, 638, ses fils se partagèrent le royaume. Sigebert II fut roi d'Austrasie, et Klovigh II, roi de Bourgogne et de Neustrie. Sigebert mourut, 656. Alors Grimoald, maire du palais, fit conduire le fils de ce prince en Écosse et voulut faire proclamer son propre fils roi d'Austrasie. Les grands refusèrent de le reconnaître et appelèrent au trône un des fils de Klovigh II. — Khildéric, par suite de la mort de Khlothar III, 668, devenu roi de toute la France, ne jouit pas longtemps de sa couronne, il fut assassiné par un seigneur franc nommé Bodillon, 675. — Thierry III, son fils, lui succéda et partagea le royaume avec Dagobert II, que Grimoald avait voulu détrôner et qui était revenu d'Écosse. Ce dernier mourut en 679, et Thierry III régna seul. Ici commence la décadence de l'autorité royale. Sous les noms de Thierry III et de Klovigh III, qui lui succéda, 690; de Khildebert III, 695; de Dagobert III, 711, les maires du palais furent les véritables rois de France; ils en absorbèrent toute l'autorité. — Khilpéric II voulut s'opposer à l'un d'entre eux, Karl-Martel. Il fut défait par lui, 719, et forcé de reconnaître son autorité. Ce roi, qu'on ne doit pas confondre avec les rois fainéants, mourut en 720 et laissa pour successeur Thierry de Chelles, fils de Dagobert III. Karl-Martel battit les Sarrasins entre Tours et Poitiers, et leur fit perdre, disent les historiens, plus de 500,000 hommes, 752. A la mort de Thierry IV, 757, il y eut un interrègne de 5 ans. Karl-Martel, sans nommer un nouveau roi, défait les Frisons et réunit toute la Frise à la couronne. Il battit les Sarrasins de nouveau, 758, et dompta les Saxons, 759. A sa mort, 741, Karloman et Pépin, ses fils, partagèrent le gouvernement. Pépin proclame Khildéric III, roi de Neustrie, 742. Karloman garda l'Austrasie et y régna en souverain. Les Bavaïrois, les Allemands, les Saxons, les Esclavons et le duc d'Aquitaine furent battus par eux, 745-744. Deux ans après, 746, Karloman embrassa la vie religieuse. En 752, Khildéric III fut détrôné et renfermé dans le monastère de Saint-Sithin à Saint-Omer. Son fils Thierry fut envoyé dans celui de Fontenelle. Avec eux s'éteignit la race des Mérovingiens. Cette race avait régné 552 ans et avait fourni 54 rois à la France depuis Pharamond, si toutefois ce prince a existé, jusqu'à Khildéric III.

DEUXIÈME RACE.

Peppin, dit le *Bref*, fils de Karl-Martel, fut proclamé roi de France à Soissons, 751; il fut couronné dans cette ville par saint Boniface, évêque de Mayence, 752. C'est le premier exemple d'un sacre. Peppin soumit le comte de Bretagne, 755. La même année, il battit Didier, roi des Lombards, qui enleva la Pentapole avec l'exarchat de Ravenne, qu'il donna au pape, et soumit les Saxons, les Esclavons, les Bavaïrois, 758-764. Il défait le duc d'Aquitaine et réunit son duché à la couronne, 768. — A sa mort, Karl, qui sera Charlemagne, et Karloman, ses fils, lui succédèrent, 768. Karloman mourut, 771. Gelberge, sa femme, se réfugia avec ses enfants, Peppin et Siagre, auprès de Didier, roi des Lombards. Ce dernier fit son possible pour placer Pépin, l'aîné, sur le trône de

son père, et voulut engager, en 772, le pape Adrien I^{er} à le sacrer roi. Ses efforts furent inutiles. — Charlemagne régna seul et entreprit contre les Saxons une guerre qui dura 24 ans, 772-796. Il entra en Saxe à la tête de son armée et gagna sur les Saxons, commandés par Witikind, la bataille du Torment. Prise du château d'Ilresbourg, aujourd'hui Stadberg (Westphalie). Destruction du temple d'Irmensul, regardé comme la divinité tutélaire des Saxons. La destruction de ce temple avait donné naissance à une fête que l'on célébrait encore tous les ans, avant la révolution, la veille du dimanche Latere, à Illdesheim, où la colonne qui soutenait l'idole avait été transportée, 772. L'année suivante, 775, Didier, roi des Lombards, ayant enlevé à l'Église romaine plusieurs places, Charlemagne, à la prière du pape Adrien I^{er}, marcha en Italie. Prise de Vérone, 775. Charlemagne se rendit à Rome, où il confirma au pape la donation de Peppin et y ajouta différents patrimoines, 2 avril 774. Sur la fin de la même année, il s'empara de Pavie et envoya prisonniers, en France, Didier, sa femme et ses filles avec la femme et les enfants de Karloman, qui avaient été pris à Vérone. Charlemagne fut proclamé roi d'Italie et commença dès lors à se qualifier roi des Français et des Lombards, ajoutant à ces titres celui de patrice, qui lui fut conféré par le sénat et le peuple romain. Pendant ce temps, les Saxons avaient secoué le joug de la France. Charlemagne marcha contre eux, et reçut, sur les bords de l'Ocker, le serment de fidélité des Saxons Ostphales, 775. Autres soulèvements en 780, 781, 782, 785, 784, 785, 791, 794, 795 et 796. (Voyez **SAXONS**.) Charlemagne, cette dernière fois, ayant réduit ces peuples à venir implorer sa clémence, s'empara de leurs principales familles, et, suivant l'exemple des empereurs romains, il les dispersa dans ses États. Cependant, en 776, il avait repassé les monts pour combattre Adalgise, fils de Didier. (V. **FRIUL**.) Tassillon, duc de Bavière, ayant été convaincu de trahison, fut condamné à mort aux essies d'Ingelheim. Charlemagne se contenta de le faire enfermer dans un monastère et réunit son fief à la couronne, 788. La même année, il fit transcrire pour ses États le code Théodosien, d'après l'édition d'Alaric, roi des Visigoths. Il reçut en 799, du kalife Haroun-al-Raschid, les clefs du saint sépulcre et l'étendard de Jérusalem, en signe de la cession que lui faisait le kalife de la ville et de son territoire. La même année, il reçut, à Paderborn, le pape Léon III, qui s'était échappé de la prison où ses ennemis l'avaient enfermé. Charlemagne, en attendant qu'il pût connaître de son affaire sur les lieux, le renvoya sous bonne escorte à Rome et le fit rétablir sur son siège. Il se rendit lui-même en Italie l'année suivante, 800, arriva à Rome le 24 novembre, et fut couronné empereur d'Occident le 25 décembre suivant. En 808, les Northmans, Normands, ou hommes du Nord, firent leur première descente en France, sous la conduite de leur chef Godefroy. L'empereur envoya son fils Karl pour leur donner la chasse, et, prévoyant les ravages que ces barbares feraient un jour en France, il visita ses ports, fit construire des vaisseaux qui devaient toujours rester armés et équipés, et fit relever, à Boulogne, un ancien phare, ouvrage de Caligula, ordonnant d'y allumer du feu toutes les nuits. Quelques années après, 813, Charlemagne associa à l'empire Illoigh, son fils aîné, déjà roi d'Aquitaine depuis 781, et mourut en 814, à Aix-la-Chapelle. — Son fils Illoigh I^{er} le Débonnaire lui succéda. Il fut couronné à Reims, 816, par le pape Étienne IV, qui était venu en France avec Bernard, roi d'Italie. L'année suivante, 817, il associa Lothar, son fils aîné, à l'empire, et créa ses deux

autres fils, Peppin et Hloivigh; le premier, roi d'Aquitaine; le deuxième, roi de Germanie. Bernard, roi d'Italie, prit occasion de cette association pour se révolter, prétendant que l'empire lui revenait comme étant fils du premier-né de Charlemagne. Bernard, obligé de se soumettre, eut les yeux crevés, 820. Il mourut trois jours après, et le royaume d'Italie fut réuni à la couronne. Deux ans après, l'empereur, à la diète d'Attigni, août 822, fit une pénitence publique pour expier la mort de son neveu Bernard et se réconcilier avec ses proches. Il fit partir pour l'Italie son fils Lothar, qui fut couronné empereur, à Rome, par le pape Pascal I^{er}, le jour de Pâques, 825. Depuis le partage que Hloivigh avait fait de ses États entre ses trois fils, il lui était né, cette même année, un quatrième fils de Judith, fille de Welfelpe, duc de Bavière, qu'il avait épousée en 819. L'empereur, après s'être assuré du consentement de Lothar, assembla à Worms, 829, une diète dans laquelle il lui assigna, pour sa part, l'Allemagne, la Rhétie et une partie de la Bourgogne. Révolte des fils de Hloivigh, 830. L'empereur, abandonné de son armée, se livra aux révoltes avec son fils Karl. Il parut à la diète de Compiègne où il fit un aveu de ses fautes, 831. Autre diète à Nimègue; l'empereur y ressaisit toute son autorité. L'année suivante, 832, Peppin, roi d'Aquitaine, concerta une nouvelle révolte. Il fut encore soutenu par ses frères Lothar et Hloivigh. L'empereur marcha contre eux, 833, et les rencontra entre Brissac et la rivière d'Ill, dans un lieu nommé alors Ratfelth, depuis Lugenfeld ou le Champ-du-Mensonge. Hloivigh y fut encore abandonné de ses troupes, arrêté par ses fils et conduit à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, où il fut enfermé dans une cellule. De là, conduit à Compiègne, il reconnut publiquement ses fautes, en demanda humblement pardon et fut ensuite amené prisonnier, par Lothar, à Aix-la-Chapelle. La liberté lui fut rendue, 834. L'année suivante, 835, tout ce qui avait été fait contre l'empereur fut déclaré nul à la diète de Thionville, et, du consentement de tous les intéressés, on procéda à un nouveau partage. Quatre ans après, 839, Peppin, roi d'Aquitaine, étant mort, l'empereur priva les deux fils de ce prince de la succession de leur père; laissa la Bavière à Hloivigh et procéda à un nouveau partage de ses États entre Lothar et Karl. Il mourut l'année suivante, 840. A sa mort, Lothar déclara la guerre à ses frères et tailla en pièces l'armée de Karl le Chauve. Bataille de Fontenai, 25 juin 841, gagnée par Karl le Chauve et Hloivigh Germanique. Cette bataille fut suivie d'une entrevue mémorable qui eut lieu à Strasbourg, 842, entre Karl et Hloivigh. Les deux princes y signèrent un traité d'alliance et marchèrent contre Lothar. Ce dernier, à leur approche, s'enfuit honteusement d'Aix-la-Chapelle et se retira de l'autre côté des Alpes. L'année d'après, 843, les trois frères se réunirent à Verdun et y partagèrent pacifiquement l'empire de Charlemagne. Karl, par ce traité, conserva la France occidentale, c'est-à-dire tout ce qui se trouvait en deçà du Rhône, de la Saône, du Rhin et de l'Escaut. En 847, assemblée générale de tous les grands de l'empire à Mersen, près Maëstricht, où les trois monarques s'étaient donné rendez-vous. Le 2^e article qui y fut arrêté statua que : « Tout homme libre pourrait choisir, du roi ou de ses vassaux, qui bon lui semblerait pour son seigneur. » Ce fut une atteinte funeste portée à la puissance royale. En 849, Charles et Louis, pour se mettre en garde contre les entreprises de Lothar, renouvelèrent leur alliance. Cependant les Normands continuaient leurs ravages. Saintes et Bordeaux avaient éprouvé leur fureur, 843. Ils étaient venus jusqu'aux portes de Paris, 845. Ils

avaient ravagé le Limousin, 846, et, grâce à la trahison des Juifs, brûlé Bordeaux, 847. En 853, ils brûlèrent l'église Saint-Martin de Tours. En 854, pillèrent Angers; mais l'année suivante, 855, ils furent taillés en pièces, devant Poitiers, par les Aquitains. En 857, ils parurent devant Paris et reçurent de grosses sommes pour se retirer. L'empereur Lothar mourut, 855. — Il eut pour successeur son fils Louis ou Hloivigh II. — Robert le Fort, bis-aïeul de Hugues-Capet, obtint le gouvernement du duché de France, 863. Ce prince mourut en 866. — A la mort de l'empereur Louis II, 855, Charles ou Karl se rendit en diligence à Rome, et y reçut la couronne impériale des mains du pape Jean VIII le jour de Noël. De retour en Allemagne, il se rendit à Quierzy-sur-Oise, et y tint, le 14 et le 16 juin 877, une grande assemblée dans laquelle il publia le fameux Capitulaire où les historiens modernes ont cru trouver l'origine de l'hérédité des siefs. Charles le Chauve mourut empoisonné par le Juif Sédécias, son médecin, 877. Ce fut sous le règne de ce prince que fut rédigé dans l'assemblée de Pistes, 864, l'édit qui distingua la France coutumière de la France régie par le droit écrit. — Louis II ou Hloivigh, dit le Bègue, son fils, lui succéda. Il fut couronné le 8 décembre suivant, à Compiègne, par Hincmar, archevêque de Reims, et sacré de nouveau roi de France par le pape Jean VIII, 878. Il mourut l'année suivante, 879, au moment où il se disposait à aller châtier de sa révolte Bernard, marquis de Septimanie. — A sa mort, ses fils Louis ou Hloivigh III et Karloman se partagèrent le royaume. Sous leur règne, les Normands continuèrent leurs ravages. Ils furent défaits, 880, par Louis III, qui mourut la même année d'une rupture causée par les efforts qu'il fit dans la dernière action contre les pirates. Karloman ne lui survécut que deux ans, et mourut en 884. — A sa mort, le royaume devait revenir à Charles ou Karl le Simple, frère de Karloman et fils posthume de Louis le Bègue; mais comme ce prince n'était âgé que de cinq ans, et que l'État avait besoin d'un prince capable de faire face aux Normands et de gouverner par lui-même, les grands offrirent la couronne à Charles ou Karl le Gros, fils de Louis le Germanique et petit-fils de Louis le Débonnaire, déjà roi de Souabe, 876, roi d'Italie, 879, et couronné empereur au mois de janvier 881. Ce prince accepta et arriva en France, 883. La même année, les Normands mirent le siège devant Paris, qui fut défendu par l'évêque Golsen et le comte Eudes. En 886, Charles s'avança, à la tête de son armée, jusqu'au pied de Montmartre; mais n'osant risquer une bataille, il fit, le 30 novembre, une paix honteuse avec les Normands et s'en retourna. Alors les grands, indignés, le déposèrent solennellement, le 11 novembre 887, à la diète de Tribur, et lui substituèrent, en Germanie, son neveu Arnoul. En France, les historiens ne l'ont pas regardé comme roi de France, et c'est pour cela qu'il n'a point de rang numérique parmi les princes qui ont porté le nom de Charles. A la suite de cette expédition, Eudes ou Odon, comte de Paris, fils de Robert le Fort, le même qui s'était déjà distingué dans la défense de cette place, 885, fut élu roi de France. Ce prince eut plusieurs concurrents, entre autres, Guy, duc de Spoletto, descendant, par les femmes, de Charlemagne; Raoul ou Rodolphe, fils de Conrad le Jeune, comte d'Auxerre, et Rainulphe II, comte de Poitiers. (V. BOURGOGNE, POITIERS, SPOLETTO.) mais aucun ne réussit à lui enlever la couronne. En 889, Eudes attaqua les Normands, qui étaient venus de nouveau faire le siège de Paris. Cependant, en 895, Charles ou Karl III, surnommé le Simple, fils posthume de Louis le Bègue et d'Adelaïde, sa seconde femme, fut

enfin reconnu roi par une partie des seigneurs français, à la tête desquels était Foulques, archevêque de Reims. Ce prélat le couronna le 28 janvier. Eudes marcha contre lui. Charles se retira d'abord en Germanie, puis reentra en France pour soutenir ses droits, et contraignit bientôt Eudes à partager avec lui la monarchie, 996. Il y eut alors deux rois. Les pays situés entre la Seine, l'Océan, les Pyrénées, l'Espagne et la Méditerranée échurent à Eudes; le reste fut le patrimoine de Charles. Eudes mourut deux ans après, 898. Charles III fut alors reconnu seul souverain de la France par les seigneurs assemblés à Reims, et couronné une deuxième fois par l'archevêque. Sous son règne, les grands feudataires du royaume profitèrent de la faiblesse du gouvernement pour se rendre indépendants de la couronne. De cette époque datent le gouvernement féodal et les divisions intestines qui partagèrent si longtemps la France, 901-925. D'un autre côté, les Normands continuaient de désoler la France. Charles, forcé de composer avec eux, se détermina, l'an 911, de l'avis des grands du pays, à céder en fief à Rollon, chef de ces barbares, une partie de la Neustrie, qui prit depuis le nom de Normandie. Le traité fut signé à Saint-Clair-sur-Epte, et, par une clause spéciale, il fut convenu que le duc Rollon, lorsqu'il aurait embrassé le christianisme, épouserait Gisèle ou Gisèle, fille du roi Charles. Rollon reçut le baptême, 912. En 922, Robert, duc de France, frère du roi Eudes, fut élu par les factieux et couronné dans l'église de Saint-Rémi, le 29 juin, par Vauthier, archevêque de Sens. (V. DUCS DE FRANCE.) Bataille de Soissons, 923. Charles tua lui-même son compétiteur. Les seigneurs révoltés se réunirent à Hugues, fils de Robert. Celui-ci poussa si vivement les troupes royales, que Charles fut obligé de prendre la fuite. Il se sauva au delà de la Meuse, et revint ensuite auprès d'Herbert, comte de Vermandois. Le comte se saisit de sa personne et l'enferma à Péronne, où ce prince malheureux finit ses jours, 929. Après la bataille de Soissons, Hugues avait fait proclamer roi de France, par ses troupes, son beau-frère Raoul le Justicier, duc de Bourgogne. (V. BOURGOGNE.) Ce prince, seul maître de la France par la mort de Charles le Simple, battit les Aquitains et les Normands, 950; se fit reconnaître par le Languedoc en 952, et mourut en 956. — Louis ou Hloivigh IV, fils de Charles le Simple, surnommé d'Outremer à cause du séjour qu'il fit en Angleterre, fut rappelé par les seigneurs après la mort de Raoul. Il fut couronné à Laon, le 19 juin 956, par Guillaume, archevêque de Sens; et une seconde fois à Reims, par l'archevêque Artaud. Il eut à combattre, 958, une ligue de seigneurs, à la tête de laquelle se trouvait Hugues le Grand, duc de France. Il fut battu et forcé de recourir à la générosité du pape et de l'empereur pour avoir la paix, 941. Louis se ligua, 946, avec Othon, roi de Germanie, et Arnould, comte de Flandre, contre Hugues le Grand et Richard I^{er}, duc de Normandie. Louis fut battu, 947, et contraint de se rendre, 948, au concile d'Ingelheim et d'y implorer une sentence d'excommunication contre Hugues le Grand, dans le cas où ce dernier persisterait dans sa révolte. Louis mourut, 954, des suites d'une chute. — Lothaire, ou Lothar, son fils aîné, parvenu au trône, 954, tenta contre les Normands, des entreprises qui ne lui réussirent pas, 961. Il prit plusieurs villes au comte de Flandre, 965; mais perdit la Lorraine, 978, par suite de la soumission de son frère Charles à l'empereur Othon. Lothaire mourut empoisonné, et laissa le royaume à son fils Louis ou Hloivigh V, surnommé le Fainéant, 986. Ce dernier ne régna qu'un an, et mourut empoisonné comme

son père. Louis V est le dernier roi de la race des Carolingiens. Cette race régna 355 ans. Elle a fourni 12 rois en ligne directe, 46 en comptant Charles le Gros, Eudes, Robert et Raoul.

Nous résumerons ainsi la seconde race. Jamais on ne vit de maison se rendre si illustre et faire autant de progrès en si peu de temps que celle des Carolingiens. Charles-Martel gagna de grandes batailles sur les Sarrasins, 752, et leur arracha les conquêtes qu'ils avaient au delà des Pyrénées. Pepin le Bref ramena sous son obéissance tous les peuples qui s'étaient révoltés du temps des maires du palais, 628-752. Charlemagne renversa le royaume des Lombards, 774, et subjuguait la Germanie, 772-796. La grandeur de cette maison commença à décroître vers le milieu du règne de Louis le Debonnaire, 828. Les secondes noces de ce prince, l'incertitude des partages faits à ses enfants amenèrent des troubles qui allèrent toujours croissant. Les guerres des Normands amenèrent sa fin. La couronne de France fut possédée, comme sous la première race, sans droit d'aînesse et avec partage. La charge de maire du palais fut confondue dans celle de roi, usurpée par Pepin. Les assemblées générales de la nation s'ouvrirent au mois de mai, et les rois tinrent cours plénières aux fêtes de Noël et de Pâques.

TROISIÈME RACE.

Hugues, surnommé *Capet*, en latin *Capito*, à cause de la grosseur de sa tête, fut le premier roi de la troisième race, à laquelle il donna son nom. Ce prince descendait en ligne masculine et directe de Kildebrand, frère de Karles Martel, duc des Français. Il était fils de Hugues le Grand et de Hatwige, fille de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Il se fit élire à Noyon sur la fin de mai 1187, non pas dans une assemblée de la nation, mais simplement de ses vassaux et de quelques seigneurs de ses amis, et sacrer, le 5 juillet suivant, à Reims par l'archevêque Adalberon. Il eut immédiatement à combattre Charles, frère de Lothaire, duc de Lorraine, appuyé de plusieurs seigneurs, au nombre desquels se trouvaient Guilaune IV, duc d'Aquitaine, et Eudes, comte de Tours et de Blois; mais sa valeur le maintint sur le trône. Pour le conserver dans sa maison, il associa son fils Robert à la royauté, et le fit sacrer à Orléans le 1^{er} janvier 988. Charles de Lorraine voulut encore revendiquer ses droits à la couronne; Capet le fit prisonnier, 991, avec sa femme et Arnoul, archevêque de Reims. La guerre étant ainsi terminée, Hugues Capet demeura maître du trône. Il mourut le 24 octobre 996. Au commencement du règne de ce prince, le royaume était tenu selon la loi des fiefs, et se gouvernait comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. Sous le règne des successeurs de Hugues Capet, les rois ont recouvré l'autorité qui était presque anéantie sous la deuxième race; d'habiles efforts, la longue durée des règnes, la formation des communes, et principalement les croisades, favorisèrent l'accroissement du pouvoir royal, 987-1108. — Hugues Capet eut pour successeur Robert, son fils, 996. Ce prince fut excommunié par Grégoire V, à cause de son mariage avec Berthe, veuve d'Eudes, comte de Blois, sa cousine au troisième degré; il la répudia l'an 1000, et épousa Constance, fille du comte de Provence. Il hérita du royaume de Bourgogne, 1102. Suivant l'exemple de son père Hugues Capet, Robert associa au trône et fit couronner à Reims son fils Henri 1^{er}, 1025. Il mourut en 1057. Le roi Robert est auteur de plusieurs hymnes que l'on chante encore à l'église. —

Henri I^{er} parvint à la couronne l'an 1031. Sa mère lui préférerait son autre frère nommé Robert. Elle excita une révolte contre lui, et, pour y mettre fin, Henri céda le duché de Bourgogne à son frère. Le duc Robert commença la première maison de Bourgogne, 1052. Henri céda aussi au duc de Normandie, qui l'avait secouru, les villes de Gisors, de Chaumont, de Pontoise et tout le Vexin, 1055-1056. Il aida Guillaume le Bâtard, 1047-1050, à rentrer en possession du duché de Normandie, qu'il héritait de son père, Robert le Magnifique, et mourut en 1060. — Philippe I^{er}, que son père avait fait sacrer à Reims en 1059, lui succéda, en 1060, à peine âgé de huit ans. Baudouin, comte de Flandre, son tuteur, défait les Gascous, qui voulaient se soulever, 1065. Baudouin mourut, 1067, et Philippe, bien qu'il n'eût encore que 15 ans et ne fût pas majeur, la majorité des rois étant alors fixée à 21 ans, commença à gouverner par lui-même. Sous le règne de Philippe I^{er}, Pierre l'Ermite prêcha la première croisade au concile de Clermont, 1095. (V. CROISADE.) Philippe associa son fils Louis le Gros à la royauté, 1105. Les chartes et les lettres du roi de France furent souscrites pour la première fois par les grands officiers du royaume, 1105. Sous le règne de Philippe, naturellement indolent et ennemi du travail, les grands vassaux de la couronne devinrent de plus en plus exigeants, et se révoltèrent sans cesse contre l'autorité royale. — Louis le Gros, son fils, lui succéda en 1108. Commencement des guerres entre la France et l'Angleterre, qui sont quittées et reprises pendant 500 ans, à cause du duché de Normandie, 1115. Louis le Gros, battu à Brenneville, 1119, par Henri, duc de Normandie, appela les communes aux armes sous la bannière de leurs patrons. Première charte d'affranchissement donnée à la ville de Laon. Les deux princes contendants firent la paix, 1120. Louis le Gros, le premier de nos rois qui ait été prendre l'oriflamme à Saint-Denis, mourut en 1157. — Louis VII, dit le Jeune, son fils, eut une querelle avec le pape Innocent II, au sujet de Pierre Effe-nouard de la Châtre, que ce pontife avait sacré archevêque de Bourges, contre la volonté expresse du roi, qui voulait donner ce siège à Cadurce, son chapelain, 1142. Les choses en vinrent au point qu'Innocent mit le royaume en interdit. Louis s'en prit à Thibaut le Grand, comte de Champagne, et, pour se venger de l'asile que ce prince avait donné à la Châtre, il entra sur ses terres à main armée, marcha droit à Vitry, saccagea cette ville, et mit lui-même le feu à une église dans laquelle s'étaient réunies plus de 4,200 personnes. L'année suivante, 1143, il obtint la levée de l'interdit, et bientôt, se conformant aux conseils de saint Bernard, il prit la croix dans le but d'expier son crime. (V. CROISADES.) A son retour de la Palestine, Louis fut pris en mer par des Grecs, et délivré par l'amiral de Roger, roi de Sicile, 1149. Il répudia, sous prétexte de parenté, Éléonore de Guyenne, sa femme, 1152, et rendit à cette princesse les provinces de Guyenne, d'Aquitaine et de la Gascogne, qu'elle lui avait apportées en dot. Les conséquences de ce divorce furent d'autant plus terribles, qu'Éléonore épousa, deux mois après, Henri I^{er}, roi d'Angleterre, déjà duc de Normandie et comte d'Anjou, que ce mariage rendit plus puissant en France que le roi lui-même. Nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre, 1156-1160, 1171-1178. La paix fut signée en 1179, et la même année, Louis partit pour l'Angleterre, afin d'aller au tombeau de saint Thomas de Cantorbéri, demander à Dieu, par l'intercession de ce saint, la guérison de Philippe, son fils, dangereusement malade. Louis, à son retour, voulut présider lui-même au couronnement de son fils, qui

eut lieu le jour de la Toussaint, 1179. Le roi d'Angleterre Henri, en sa qualité de duc de Normandie, y porta la couronne, et le comte de Flandre, l'épée royale. Le jeune prince fut couronné par Guillaume de Champagne, frère de la reine et archevêque de Reims. Ce prélat profita de son crédit pour obtenir un édit qui assurait à perpétuité aux archevêques de Reims le privilège de pouvoir seuls sacrer les rois de France; cet édit fut couronné par une bulle, 1180. De cette même année date la première représentation des *Miracles de sainte Catherine*, qui fut de beaucoup antérieure à celle des *Mystères*. Ce fut aussi à partir de ce règne que le nom de *régale* fut employé pour désigner le droit qui appartenait au roi de percevoir les fruits des abbayes et évêchés vacants. — Philippe-Auguste parvint au trône en 1180. Il chassa les juifs de son royaume, et reprima l'insolence de ses grands vassaux, 1182-1183. La même année, il ordonna le pavage de Paris; un financier, Gérard de Poissy, contribua volontairement à cette dépense, et fournit 11,000 marcs d'argent. En 1187, se trouvant réconcilié avec le roi d'Angleterre, il prit la croix dans la conférence de Gisors. (V. CROISADES.) Philippe revint, 1192. Alors, profitant de l'absence de Richard Cœur-de-Lion, il s'empara d'une partie de la Normandie. Il avait, en 1195, donné sa main à Ingeburge, ou Isamburge, princesse danoise; sœur de Canut VI, roi de Danemark. Cette princesse lui fut amenée par Étienne, évêque de Noyon, et Philippe la fit couronner le lendemain en sa présence. Mais, au milieu de la cérémonie, il conçut pour elle une si grande aversion, que, le 4 novembre suivant, dans une assemblée tenue à Compiègne, il fit casser son mariage sous le prétexte fort commun alors de parenté, et il épousa Agnès, fille de Berthold IV, duc de Méranie. (V. EXCOMMUNICATION.) Le roi Richard, arrêté lors de son retour de Jérusalem par le duc d'Autriche, arriva en Angleterre, 1194, et prit aussitôt les armes pour repousser les invasions de Philippe. La paix fut signée l'année suivante, 1195; elle fut rompue, 1197, et la guerre continua jusqu'à la mort de Richard, tué devant le château de Chalus; 1199. Le roi Jean, successeur de Richard, ayant fait mourir Artus, son neveu, duc de Bretagne, les Bretons s'adressèrent au roi de France, 1205, et lui demandèrent vengeance. Philippe, en conséquence, fit citer le roi d'Angleterre, comme son vassal, à venir répondre à la cour des pairs sur le crime dont il était accusé. La citation était pour le 30 avril, et Jean n'ayant pas comparu, la cour le déclara convaincu de parricide, et confisqua toutes ses terres et comtés au profit de la couronne. Ce jugement, rendu le 30 avril 1205, est le premier sur lequel les pairs de France de la troisième race aient eu à se prononcer. Après avoir enlevé à Jean toutes les terres qu'il possédait en France, Philippe se rendit encore, 1215, exécuter d'un autre jugement; c'était une bulle par laquelle Innocent III excommuniait le roi Jean, et le privait de son royaume. Pandolphe, légat du pape, se rendit alors en Angleterre, et fit tant, qu'il persuada au faible roi de donner son royaume au pape pour le tenir de lui. Cette faiblesse le sauva. Philippe alors tourna ses armes contre Ferrand, comte de Flandre. (V. FLANDRE.) Bataille de Bouvines, 1214, gagnée par Philippe-Auguste. Deux ans après, 1216, pendant que le prince Louis était occupé à faire la guerre aux Albigeois, les barons d'Angleterre, révoltés contre le roi Jean, envoyèrent une députation solennelle offrir la couronne à Philippe-Auguste pour son fils. Louis, malgré l'excommunication du pape, s'embarqua pour l'Angleterre; mais la mort du roi Jean, arrivée le 16 octobre de la même année, changea les dispositions

des Anglais à son égard, Il revint en France, 1219, et assista aux derniers moments de Philippe-Auguste, mort le 14 juillet 1225. Ce prince a été celui de tous les rois de la troisième race qui a le plus étendu le domaine royal ; il réunit à la couronne la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berry, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois et plusieurs autres contrées. C'est de son règne que date l'origine des sergents d'armes, 1215. — Louis VIII, dit *le Lion*, 1225-1224, prit aux Anglais Niort, Saint-Jean-d'Angély, le Limousin, le Périgord et la Rochelle, 1225. Il fit la guerre aux Albigeois, et mourut empoisonné au siège d'Avignon, 1226. Par son testament, le Poitou, l'Anjou et le Maine furent donnés en apanage à trois de ses fils, et Louis, son fils aîné, fut déclaré roi. — Toute la minorité de Louis IX (saint Louis), 1226, se passa en guerres contre les grands vassaux. Le comte de Toulouse, Raimond VII, se soumit au roi ; ce prince se fit céder les comtés de Poitou, d'Auvergne et les terres de l'Albigeois, qu'il donna, en 1241, à son frère Alphonse. Le comte de Bretagne fut déchu de son comté pour crime de félonie, 1231. Louis défit, à la bataille de Taillebourg, Hugues, comte de la Marche, et le roi d'Angleterre, Henri III, 1245. En 1244, à la suite d'une maladie mortelle, il fit vœu de prendre la croix. Pour engager les seigneurs à le suivre, il se servit d'une adresse pieuse. Dans ce but, il fit coudre une croix sur les livrées que nos rois avaient coutume de donner à leurs courtisans la veille de Noël, et dont ils se couvraient sur-le-champ pour aller à la messe qui se dit avant le jour. Chacun en entrant dans l'église se trouvant croisé entra dans les vœux du monarque. Le départ eut lieu en 1248. Louis laissa la régence du royaume à la reine Blanche, sa mère. Il prit Damiette, 1249, fut fait prisonnier après la bataille de Samasoura, 1250, et rendit Damiette pour sa rançon avec 400,000 marcs pour celle des autres prisonniers. Il passa en Palestine, 1251. La reine Blanche étant morte, 1252, saint Louis revint en France, et arriva à Paris, 1254. Le roi d'Aragon céda au roi de France ses droits sur le Languedoc et la Provence, 1258. Défense des duels, 1260. Établissement de la pragmatique sanction. (V. PRAGMATIQUE, CONCORDAT.) Sixième et dernière croisade, 1269. (V. CROISADES.) Saint Louis mourut de la peste au siège de Tunis, 1270. — Philippe III, dit *le Hardi*, son fils, successeur de saint Louis, 1270, hérita encore du royaume de Navarre, 1271-1272. Sous son règne, les premières lettres d'abolissement furent accordées à un orfèvre, nommé Raoul. La Brosse, favori du roi, fut pendu, 1275-1279. Le domaine de la couronne fut déclaré inaliénable, 1285-1285. Philippe prit le titre de roi de Navarre. Il fit la guerre au roi d'Aragon, et mourut à son retour. — Philippe IV, dit *le Bel*, roi de France et de Navarre, 1285, déclara la guerre à Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, 1295-1295, et lui confisqua le duché de Guyenne. Commencement de la querelle fameuse de Philippe le Bel avec Boniface VIII. Premières lettres d'érection en duché-pairie données au duc de Bretagne, 1297. La Flandre réunie à la couronne, 1299-1301. Bataille de Courtrai, 1302 ; les Français sont battus. Philippe le Bel défait les Flamands à Mons-en-Puelle. On élève une statue équestre à ce roi dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour perpétuer le souvenir de cette bataille, 1301. Le saint-siège est transporté à Avignon, 1308. Les papes y règnent jusqu'en 1377. Première origine des secrétaires d'État, 1309. Philippe le Bel abolit l'ordre des templiers, 1311-1315 (V. TEMPLIERS), et meurt l'année suivante, 1314. — Louis X, dit *le Hutin*, son successeur, ne régna qu'un an. Son oncle, Charles de Valois, profitant de son ascendant sur lui, fit

prendre à Monfaucon Enguerrand de Marigni, ancien ministre des finances, dont il avait à se plaindre, 1315. Il fut permis aux Juifs d'acheter des rotures. — Philippe le Long succéda à Louis le Hutin, 1316. Ce ne fut que sous ce prince, et seulement en 1320, que finit la guerre entre la France et la Flandre ; elle avait duré 16 ans. Philippe mourut, 1322. — Il eut pour successeur Charles IV, dit *le Bel*, son frère. Sous le règne de ce prince, la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Angleterre, 1324-1327. Charles de Valois s'empara de plusieurs villes de la Guienne. Charles mourut à Vincennes, le 1^{er} février 1328 ; à sa mort, la couronne échut à une branche collatérale.

BRANCHE DE VALOIS.

Philippe VI, dit de Valois, né de Charles, comte de Valois, 3^e fils du roi Philippe le Hardi, fut, après la mort de Charles IV, son cousin, déclaré régent du royaume, en attendant les couches de la reine, à l'exclusion d'Édouard III, roi d'Angleterre. Ce dernier prétendait à cet honneur en sa qualité de neveu du dernier roi, étant petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabelle, sœur de Charles IV. Deux mois après, la reine étant accouchée d'une fille nommée Blanche, Philippe monta sur le trône sans opposition. Ce prince força les Flamands à se soumettre à leur comte, 1328. Les *francs fiefs*, c'est-à-dire les roturiers possédant des terres nobles, furent frappés d'impôts. 1329. Édouard III, roi d'Angleterre, rend hommage-lige à Philippe de Valois pour la Guienne, 1350, commencement des différends sur la juridiction ecclésiastique. 1351-1355, procès et condamnation de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, pair de France. 1356-1359, reprise de la guerre de Flandre ; Philippe de Valois ravage cette province. Bataille de Cassel, gagnée contre les Flamands par Hugues IV, duc de Bourgogne. La flotte française fut battue par celle d'Édouard. Après une trêve d'un an, la guerre s'alluma de nouveau, 1341-1345. La France perdit Calais, 1347. La reine Jeanne de Naples vend la ville d'Avignon au pape Clément VI. 1349-1350, le dauphin Humbert II cède la Dauphiné au roi ; depuis, le fils aîné du roi de France fut toujours nommé Dauphin. — Le fils du roi Jean est le premier prince qui ait pris le titre de dauphin, 1355. Jean perd la bataille de Crécy contre le prince de Galles, 19 septembre 1356. Bataille de Poitiers, 1356 ; le roi Jean est pris et conduit en Angleterre. Origine de la cour des aides. Une révolte s'étant organisée contre le dauphin régent ; le roi de Navarre et le prévôt des marchands se mirent à la tête des révoltés, 1358. Cette faction, qu'on appela *la Jacquerie*, fut renversée, et le dauphin rentra à Paris. (V. JACQUERIE.) Traité de Brétigny. Le roi Jean recouvra sa liberté, 1360. Union du duché de Bourgogne à la couronne, 1361 ; de celui de Normandie et des comtés de Champagne et de Toulouse, 1362. En 1364, le duc d'Anjou, laissé en otage à Londres, étant revenu furtivement à Paris, Jean retourna volontairement en Angleterre, et finit la même année son malheureux règne. — Sous Charles V, dit *le Sage*, son fils, du Guesclin gagna la bataille de Cocherel contre Charles le Mauvais, roi de Navarre, 6 mai 1364. Ce grand capitaine fut fait connétable de France, après avoir réuni à son territoire la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limousin, le Ponthieu, etc., 1370. Lettres de noblesse accordées par Charles V à tous les bourgeois de Paris, 1371. Ce prince fixa à 14 ans la majorité des rois de France, 1374. — Les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, frères de

Charles V, se disputèrent la régence à l'avènement de Charles VI, 1580. Pour les accorder, on convint que le jeune prince serait émancipé et déclaré majeur, quoiqu'il n'eût que 12 ans, et qu'il gouvernerait le royaume par l'avis et le conseil de ses oncles. Le jeune monarque défist les Flamands à la bataille de Rosebecq. Révolte des Maillotins. Supplice de Jean Desmarets, 1582. Charles VI marche contre le duc de Bretagne, chez lequel s'était réfugié Pierre de Craon, assassin du connétable Olivier de Clisson. Un accident qui lui arriva dans la forêt du Mans et la chaleur excessive lui firent perdre la raison, 1592. Ses deux oncles, les ducs de Berry et de Bourgogne, administrèrent pour lui, 1595. Assassinat du duc d'Orléans, 25 novembre 1407. Le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur, qui l'avait ordonné, resta seul maître du gouvernement. Bientôt la hauteur qu'il affecta et son despotisme irritèrent les princes contre lui. Les ducs de Berry, de Bourbon, d'Orléans et de Bretagne, les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac, signèrent un traité contre le duc de Bourgogne, 1440. Commencement des querelles des Armagnacs et des Bourguignons. Toutes les villes du royaume se partagèrent entre les princes confédérés d'une part, et le duc de l'autre. Charles se joignit aux Armagnacs, 1412. Sédition de Simon Caboche, 1415. L'Angleterre fait demander les provinces qui lui avaient été cédées par le traité de Brétigny, avec la main de mademoiselle Catherine, fille de Charles V, 1415. Les commissaires nommés de part et d'autre ne purent s'entendre. Bataille d'Azincourt, gagnée par les Anglais, 25 octobre 1415. Le connétable d'Albret, commandant l'armée française, les ducs d'Alençon, de Bar et de Brabant, le comte de Nevers et l'archevêque de Sens restèrent sur le champ de bataille. Prise de Rouen par les Anglais, 1419. Entrevue du dauphin, depuis Charles VII, et du duc de Bourgogne à Montreuil, 18 août même année; assassinat de ce dernier. Traité d'Arras, 1420; Charles VI y donna la main de sa fille au roi d'Angleterre, le déclara régent du royaume et héritier de la couronne de France, à l'exclusion de toute autre personne de la famille royale. Formation de la garde écossaise, 22 mars 1421. Mort du roi d'Angleterre, 31 août. Charles VI le suivit de près au tombeau, 22 octobre. Cette mort sauva la France, mais elle ne lui donna pas le repos; car, dès l'avènement de Charles VII dit le Victorieux, 1422, les Anglais lui déclarèrent la guerre. Le roi eut la douleur de voir le duc de Bretagne se joindre à ses ennemis, 1425. Il ne conserva de son royaume que le Dauphiné, le Languedoc, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Berry, le Poitou, la Saintonge, la Touraine et l'Orléanais; il fut obligé de reconquérir le reste province à province. Bataille de Crevant, 31 juillet 1425, gagnée par les Anglais. Mort du connétable Jean Stuart. Soumission du duc de Bretagne, 1426. Une jeune fille de Vaucouleurs, Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, se déclara envoyée du ciel pour faire lever aux Anglais le siège d'Orléans, et faire sacrer le roi; elle lui fut présentée, et fit réellement lever le siège, 8 mai 1429. (V. ARC, Jeanne d'.) Sacre de Charles VII à Reims, 16 juillet. Siège de Compiègne, prise de la Pucelle, 1431. Conférences d'Arras. Soumission du duc de Bourgogne, 1435. Bataille de Gerberoi gagnée par la Hire sur les Anglais. Mort du comte d'Arondel. Prise de Paris par le connétable de Richemont et le comte de Dunois, 1436; Charles y fit son entrée le 12 novembre 1437. Révolte, dite la Praguerie; le dauphin, depuis Louis XI, se mit à la tête de ce parti, 1439. (V. PRAGUERIE.) Soumission du dauphin, 1440. La guerre continua contre les Anglais; Charles les délogea de Creil, 1441; de la Gascogne et du Languedoc,

1442. Il y eut une trêve, 1445; mais elle fut rompue, 1448. Le roi reprit toutes les places de la Normandie, 1449-1450, et chassa définitivement les Anglais de la France. Il fit réhabiliter la mémoire de la Pucelle, 1455. Le dauphin se révolta une seconde fois contre son père, et se réfugia en Bourgogne, 1456. Il lui succéda au trône en 1461. — Le premier acte du nouveau roi fut d'abolir la pragmatique sanction. Entrevue de Louis XI et de Henri IV, roi de Castille, 1463. Ligue du Bienpublic; les ducs de Berry, de Bourbon et de Bretagne, le comte de Charolais, Dunois et le comte d'Armagnac se mirent à la tête des révoltés, 1465. Bataille de Montlhéry; les deux partis s'attribuèrent la victoire. (V. BIEN PUBLIC.) Cette guerre se termina par le traité de Conflans, 1465. Continuation de la guerre avec le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne. Entrevue de Péronne; Charles, apprenant qu'à la sollicitation du roi les Liégeois s'étaient révoltés, fit enfermer le monarque dans une tour située vis-à-vis de celle où Charles le Simple avait fini ses jours, 929. Louis XI, pour obtenir sa liberté, conclut avec le duc de Bourgogne un traité onéreux, 1468. Institution de l'ordre de Saint-Michel, 1469. Entrevue de Soleure; Louis XI et Charles le Téméraire firent la paix. Ce dernier livra au roi le connétable de Saint-Pol. Ce seigneur, traître à son pays, fut enfermé à la Bastille, 27 novembre 1475, et décapité le 29 décembre suivant. Supplice de Jacques d'Armagnac, pour crime de lèse-majesté, 1477. La même année, Charles le Téméraire ayant été tué au siège de Nancy, Louis XI s'empara de la Bourgogne; il y joignit la Franche-Comté, 1479. Il réunit le duché d'Anjou à la couronne, 1480, et hérita de la Provence, 1481. Il mourut le 30 août 1485, laissant un fils et deux filles; il avait mis le jeune prince, âgé de 15 ans, sous la tutelle de sa sœur, la princesse Anne de Beaujeu. — Aussitôt après la mort du roi, la régence fut réclamée par Louis, duc d'Orléans; ce prince y prétendait en sa qualité de premier prince du sang. La régente, pour l'apaiser, lui fit expédier des lettres patentes de lieutenant général du royaume accompagnées d'amples pouvoirs. Supplice d'Olivier le Daim, de Doyac et de Coctier, favoris du feu roi. Assemblée des états à Orléans; le roi y fut déclaré majeur, 1484. Retraite du duc d'Orléans en Bretagne, 1485. Charles, ayant déclaré la guerre à ce dernier, s'empara de plusieurs villes, 1487. Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier; le duc d'Orléans y fut fait prisonnier, 1488. A la suite de cette bataille, le duc de Bretagne demanda la paix, et donna au roi en mariage sa fille Anne de Bretagne, 1491. On battit, à cette occasion, la première monnaie qui ait eu en France un buste du roi. La paix se trouvant ainsi rétablie dans l'intérieur, Charles VIII, excité par Ludovic Sforza, régent du Milanais, songea à la conquête de l'Italie, 1494. Il laissa l'autorité à la reine, assistée du duc de Bourbon et de l'amiral de Graville, et partit pour la conquête de Naples, sans argent et sans munitions de guerre. Entrée de Charles à Florence, 27 novembre 1494; à Rome, 31 décembre même année; à Capoue, 18 février 1495, et enfin à Naples, le 22 ou le 24 du même mois. Le 15 mars suivant, conformément aux clauses d'un traité conclu le 6 septembre précédent, avec André Paléologue, neveu et héritier de Constantin Paléologue, dernier empereur grec, traité par lequel André lui avait cédé tous ses droits au trône d'Orient, Charles fit une entrée triomphante dans la ville de Naples, vêtu des ornements impériaux, tenant une bannière d'or dans la main droite, dans l'autre le sceptre impérial, et portant sur sa tête une riche couronne d'or fermée à l'impériale. (V. COURONNE.) Cependant le pape,

l'empereur, les Vénitiens, le roi de Castille et le duc de Milan signèrent à Venise, le 51 mars de la même année, une ligue ayant pour but de s'opposer au retour du roi de France dans ses États. Ce prince partit de Naples le 20 mai 1495 ; il rencontra l'armée des puissances liguées au pied de l'Apennin, et lui passa sur le corps à la journée de Fornoue, 6 juillet. Charles mourut en 1498, au moment où il se disposait à entreprendre une seconde campagne en Italie. Il ne laissa pas d'enfants de la reine Anne de Bretagne, et fut le dernier prince de la première maison de Valois. Jusque-là les reines avaient porté le deuil en blanc, d'où le surnom de Blanches donné à plusieurs d'entre elles ; Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, changea cette coutume, et adopta la couleur noire.

BRANCHE D'ORLÉANS.

Bien que Louis XII, alors duc d'Orléans, se fût opposé au second départ pour l'Italie de Charles VIII, auquel il succéda, 1498, il tenta cependant lui-même une entreprise sur le duché de Milan. Il fit son entrée dans cette ville le 6 octobre 1499, et y reçut les députés de Gènes, 1500. Louis signa, 1501, un traité avec Ferdinand le Catholique, roi de Castille, et partagea avec lui le royaume de Naples. L'année suivante, 1502, les Espagnols et les Français en vinrent aux mains. Batailles de Seminara et de Cerignoles, gagnées par Gonzalve de Cordoue sur les Français, 1503. La perte de ces deux batailles entraîna la perte de tout le royaume de Naples. Révolte des Génois. Louis XII entra à Gènes une seconde fois, 1506. Il signa avec l'empereur Maximilien I^{er} et le pape Jules II la ligue que ce dernier fomenta contre les Vénitiens, 1508. Bataille d'Aignadel gagnée par les Français contre les Vénitiens, 14 mai 1509. Le pape et le roi d'Espagne se retirèrent de la ligue, 1510. Alors le premier fit tout ce qu'il put pour rompre l'alliance des Suisses avec la France. Journée de la Bastide ; les confédérés y furent battus par Bayard, 1511. Bataille de Ravennes, gagnée le 11 avril 1512, jour de Pâques, par Gaston de Foix. (V. FOIX.) Pierre Navarre, général de Ferdinand le Catholique, y fut fait prisonnier. L'année suivante, 1513, Gènes, qui s'était encore révoltée, fut soumise de nouveau par Louis de la Trémoille. Pendant ce temps, Henri VIII, roi d'Angleterre, ligué avec le pape, faisait une descente à Calais, à la tête d'une armée de 50,000 hommes ; il fut rejoint par l'empereur Maximilien avec une armée de 20,000 hommes. Bataille de Guinegate, autrement dite *Journée des Éperons*, août 1513 ; le chevalier Bayard, ne voulant pas suivre les fuyards, fut fait prisonnier. La même année, Louis de la Trémoille perdit la bataille de Navarre, et fut obligé d'évacuer le Milanais. Anne de Bretagne mourut, 1514, et moins d'un an après Louis XII épousa la princesse Marie d'Angleterre ; il mourut deux mois et demi après cette union, 1^{er} janvier 1515. Ce prince, surnommé le *Père du peuple*, ne laissa qu'une fille, la princesse Claude, mariée à François, comte d'Angoulême, héritier du trône.

BRANCHE DE VALOIS-ANGOULÊME.

François I^{er}, successeur de Louis XII, reçut le glorieux surnom de *Père des lettres*. Ce prince était fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie ; il était arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Valentine Visconti. À peine fut-il sur le trône, qu'il entreprit de recouvrer le Milanais. Il laissa la régence à sa mère, et passa en Italie. Bataille de

Marignan, 14 septembre 1515. Conférence de Bologne ; François I^{er} y arrêta avec le pape le concordat. (V. CONCORDAT.) La même année, François I^{er} et tous les princes de la maison de France furent déclarés nobles vénitiens, et inscrits sur le Livre d'or de la république. Charles-Quint lui restitua la Navarre, 1516. Traité de Fribourg, conclu le 29 novembre de la même année, avec les cantons suisses ; ce traité est connu sous le nom de *Paix perpétuelle*. Entrevue du roi d'Angleterre Henri VIII et de François I^{er} ; elle eut lieu entre Ardres et Guines, du 7 au 21 juin 1520. La magnificence que de part et d'autre l'on y déploya fit nommer le lieu où elle se tint le *Champ du Drap d'or*. Nouvelle guerre entre Charles-Quint et François I^{er}, 1521. Bayard, enfermé dans Mézières, répondit au comte de Nassau, qui le sommait de se rendre, qu'ayant rompu le pont de la Meuse, il n'en avait point d'autre pour sortir que celui qu'il ferait avec le corps des assiégeants. Ce fut à l'attaque de cette place que l'on fit pour la première fois usage des mortiers et des bombes. En Italie, Lautrec perdit la bataille de la Bicoque, 22 avril 1522, et bientôt après Gènes, prise d'assaut par les Impériaux, le 50 mai. L'année suivante, 1523, le connétable Charles de Bourbon, irrité de la perte d'un procès qui lui enlevait les biens immenses de la branche aînée de sa maison, passa au service de l'empereur au moment où François I^{er} se disposait à rentrer en Italie pour recouvrer le Milanais. Cette désertion retarda le départ du roi. Ce prince commença les opérations en 1523, et perdit, la même année, la bataille de Pavie, 24 février ; il fut fait prisonnier, et n'obtint sa liberté que le 14 janvier suivant, en cédant pour sa rançon le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, les seigneuries de Noyers et de Châtel-Chimay, et en renonçant à ses prétentions sur Milan, Naples et Gènes. Cependant la guerre continuait. François I^{er} conclut à Cognac, pour la sûreté de l'Italie, une ligue dans laquelle entrèrent le pape, les Vénitiens, les Florentins, les Suisses et le roi d'Angleterre, 22 mars 1526 ; cette ligue fut nommée *Ligue sainte*. Lautrec, qui en était l'âme, entra en Italie, 1527. Cette expédition fut, comme celles qui l'avaient précédée, brillante dans le commencement, malheureuse à la fin, et la guerre se termina par un traité connu sous le nom de *Paix des Dames*, conclu à Cambrai au nom de l'empereur par la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, et par la duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}, au nom du roi de France, 5 août 1528. Alliance de François I^{er} avec Soliman, empereur des Turcs, 1534 ; ce traité, joint à celui que le roi de France avait signé, 1532, avec les princes protestants de la ligue de Smalcade, et à ses liaisons bien connues avec Henri VIII, firent douter un instant de la religion de ce prince. Le roi, pour désabuser les esprits, assista lui-même au supplice de 6 hérétiques, 1536. Apparition de Jean Calvin. (Voy. ce mot.) La guerre continua entre l'empereur et le roi de France, 1536-1537. Enfin la paix fut signée, grâce à la médiation du pape Paul III, 18 juin 1558. Arrivée de l'empereur Charles-Quint à Paris, 1540. Assassinat de Fregoso et Rinçon, ambassadeurs de François I^{er}, le premier à Venise, le second à Constantinople. Le roi, ne pouvant obtenir satisfaction de Charles-Quint, sur les terres duquel s'était commis cet assassinat, fit ses préparatifs pour en tirer vengeance. Campagnes de 1542-1543. Bataille de Cerisolles, gagnée sur du Guast, général de l'empereur, 14 avril 1544. La perte de cette bataille contraignit l'empereur à demander la paix ; elle fut signée à Crespy, en Laonnais, le 17 septembre de la même année, François I^{er} mourut le 31 mars 1547. — Henri II, fils et suc-

cesseur de François I^{er}, déclara la guerre à l'Angleterre pour obtenir la restitution du Boulonnais, promis par Henri VIII à François I^{er}, 1549. Cette déclaration amena la restitution demandée, 1550. Reprise de la guerre avec l'empereur, 1552. Charles-Quint attaqua Metz à la tête d'une armée de 100,000 hommes, et fut contraint de se retirer six mois après. Pour se venger, il prit Têrouenne, 1553, et fit raser cette ville, qui n'a jamais été rebâtie depuis. En 1557, Marie, reine d'Angleterre, femme de Philippe II, nouveau roi d'Espagne, déclara la guerre à la France. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, général des troupes espagnoles, entra en Picardie, et mit le siège devant Saint-Quentin, ville défendue par l'amiral Coligni; cette ville fut prise le 27 août. Siège de Calais, 1558. Le duc de Guise, arrivé nouvellement d'Italie, vint camper inopinément le 1^{er} janvier devant cette place, et 8 jours après, il obligea le gouverneur à capituler; les Anglais étaient maîtres de Calais depuis 1547. La paix fut signée le 20 avril 1559, à Cateau-Cambrésis; il fut stipulé du côté de l'Angleterre que la France conserverait Calais, et le lendemain il fut convenu avec l'Espagne que de part et d'autre on se rendrait les villes dont on s'était emparé. Cette paix fut suivie du mariage d'Elisabeth, fille du roi de France, avec Philippe II. Henri ayant voulu célébrer ce mariage par un tournoi, y fut blessé d'un coup de lance par Montgomery, capitaine des gardes écossaises, le 29 juin, et mourut, le 10 juillet suivant, des suites de cette blessure. Le trône échut alors à François II, l'aîné de ses fils, déjà roi d'Écosse par son mariage avec Marie, fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, sœur des Guises. Ces derniers eurent tout le pouvoir. Conjuraison d'Amboise; elle était conduite par la Renaudie, et fut découverte par un avocat protestant, à qui ce dernier en avait fait confidence, 15 mars 1560. (V. AMBOISE.) Le prince de Condé, chef des calvinistes. Michel de l'Hôpital, chancelier de France, 30 juin. Création de la *Chambre ardente* destinée à connaître de tous les crimes touchant le calvinisme. Mort de François II, 5 décembre 1560; il eut pour successeur Charles IX^e du nom, son frère, encore mineur. — La régence fut conférée à la reine mère, et le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, fut déclaré lieutenant général du royaume. États d'Orléans, 15 décembre. Au commencement de janvier 1561, le roi de Navarre se déclara hautement le protecteur des calvinistes; le connétable, au contraire, se réconcilia avec le duc de Guise et le maréchal Saint-André. Édît de Saint-Germain, 31 mai; il contenait la défense de faire des prêches. Colloque de Poissy, 9 septembre. (V. COLLOQUE.) Première guerre entre les catholiques et les protestants, 1562; elle provint d'une querelle qui eut lieu à Vassy, entre les huguenots et la suite du duc de Guise. Siège et prise de Rouen par les troupes royales. Mort du roi de Navarre, 26 octobre. Avènement de Henri IV au trône de Navarre, sous la régence de sa mère, Jeanne d'Albret. Bataille de Dreux, gagnée par le duc de Guise; prise du prince de Condé, 19 octobre. Siège d'Orléans, 6 février 1563; le duc de Guise y fut assassiné par Poltrot, le 18 du même mois. Les huguenots et les catholiques signèrent la paix le 12 mars de la même année. — Les religionnaires reprirent les armes, 1566. Prise d'Orléans, 28 septembre 1567. Bataille de Saint-Denis, 10 novembre; les deux partis s'attribuèrent la victoire; mort du connétable de Montmorency. Nouvelle paix, 23 mars 1568; cette paix ne dura que 6 mois. — Vers le mois de septembre, le prince de Condé reprit les armes, et s'empara de la Rochelle. Édît du 25 du même mois; le roi y déclara qu'il ne voulait qu'une seule reli-

gion en France. Bataille de Jarnac, 13 mars 1569, gagnée par le duc d'Anjou; mort du prince de Condé. Le roi de Navarre, âgé de 15 ans, se mit à la tête des huguenots. Bataille de Moncontour, gagnée par le duc d'Anjou, 5 octobre. La paix fut signée, le 15 août 1570, à Saint-Germain en Laye. Elle prit le nom de *Paix boiteuse et mal assise*, parce qu'elle avait été conclue au nom du roi par les sieurs de Biron et de Mesme, dont le premier était boiteux et le second portait le nom de sa seigneurie de Malassise. Mort de la reine de Navarre, 10 juin 1572. Mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois, sœur du roi. Journée de la Saint-Barthélemi. (V. BARTHELEMI, Massacre) L'année suivante, 1575, le duc d'Anjou investit la Rochelle; mais il fut obligé d'en lever le siège. Mort du chancelier de l'Hôpital, 15 mars. Nouvel édit de pacification, 6 juillet. Le duc d'Anjou élu roi de Pologne, 18 août. Cependant la guerre se renouvela bientôt. Le roi de Navarre fut arrêté avec le prince de Condé, 1574. La Mole et Coconas eurent la tête tranchée, 30 avril, pour avoir voulu délivrer les princes, et Charles termina son existence le 50 mai suivant. Moins d'un mois après, 26 juin, Catherine de Médicis fit exécuter Montgomery, fait prisonnier à Domfront par le maréchal de Matigues, et vengea ainsi la mort de Henri II. A la nouvelle de la mort du roi, Henri s'était évadé de Pologne, et était arrivé en France en passant par l'Autriche et l'Italie. Il fut reçu au pont de Beauvoisin par la reine mère, qui était venue l'attendre avec le roi de Navarre et le duc d'Alençon. Continuation de la guerre contre les huguenots. Le duc d'Alençon se joignit aux religionnaires, 15 septembre 1575. Évasion du prince de Condé et du roi de Navarre, mars 1576. Elle fut suivie du cinquième édit de pacification, 5 mai même année. Commencement de la Ligue, 5 février 1577; l'association de quelques seigneurs picards pour le maintien de la religion catholique en forma le noyau (à Péronne), et bientôt cet exemple fut suivi par un grand nombre de villes du royaume. États de Blois. Reprise de la guerre avec les huguenots, 21 mai; elle fut suivie d'un sixième édit de pacification, 17 septembre. Duel de Caylus et d'Entragues, 1578. (V. DUEL.) Institution de l'ordre du Saint-Esprit, 31 décembre. (V. ORDRES DE CHEVALERIE.) Édît de Blois, mai 1579. La guerre recommença, 1580, et fut appelée *Guerre des amoureux*, parce que des intrigues galantes y donnèrent occasion. Prise de Cahors par les huguenots, 5 mai, et de la Fère par les royalistes, 12 septembre; ce siège est remarquable parce que l'on s'y servit pour la première fois de boulets rouges. Trêve signée le 26 novembre à Fleix. (Voy. ce mot.) Elle est suivie du septième édit de pacification, 1581. Mort du duc d'Alençon, qui avait été fait duc d'Anjou, 1576. Ce prince étant décédé sans postérité, le 10 juin 1584, sa mort rapprocha le roi de Navarre du trône de France, et le rendit héritier présomptif. De leur côté, les ligueurs en profitèrent pour montrer tout leur fanatisme; ils avaient déjà à leur tête le duc de Guise Henri le Balafré, et son frère le cardinal; ils y virent bientôt entrer le pape Grégoire XIII et Philippe II, roi d'Espagne. Manifeste de Péronne, 31 mars 1585. Le cardinal Charles de Bourbon y déclarait que, si le roi venait à décéder sans enfants mâles, la couronne lui revenait à lui, préférablement au roi de Navarre, son neveu. A cette nouvelle, le roi de Navarre opposa une contre-déclaration, datée de Bourges, 40 juin. Henri III, au contraire, se mit à la tête des factieux, et révoqua, par édit du 16 juillet, tous les privilèges accordés aux protestants. La guerre se ralluma par tout le royaume. Mort du pape Grégoire XIII; Sixte V le remplaça sur

le trône pontifical, et signala son exaltation par une bulle, 10 septembre, par laquelle il déclarait le roi de Navarre et le prince de Condé bâtards, hérétiques, relaps et incapables de succéder à la couronne. Formation à Paris de la faction des Seize. La guerre de 1586 eut cela de remarquable qu'elle vit trois princes du nom de Henri armés avec leurs partisans les uns contre les autres, savoir : Henri, roi de France, chef du parti royaliste ; Henri, roi de Navarre, chef des huguenots, et Henri, duc de Guise, à la tête des ligueurs. L'année suivante, 1587, Bataille de Coutras, gagnée par le roi de Navarre ; mort du duc de Joyeuse, général des troupes royalistes. Mort du prince de Condé, 5 mars 1588. Arrivée du duc de Guise à Paris, 8 mai. Journée des barricades. (Voy. ce mot.) Paix du 21 juillet, nommée *édit de réuñon*. États de Blois ; le duc de Guise y fut assassiné le 23 décembre. (V. GUISE) Cet assassinat ranima le feu de la guerre civile. Mort de Catherine de Médicis, 5 janvier 1589. Arrivée à Paris du duc de Mayenne, frère du duc de Guise, 12 février. Il fut nommé, par la faction des Seize, lieutenant général de l'État royal et couronne de France. Mort du président Durant, mis à mort à Toulouse par les ligueurs, 15 février. Édit du roi pour transférer le parlement de Paris à Tours. Henri III appela à son secours le roi de Navarre. Entrevue des deux rois, 50 avril. Ils arrêtèrent le siège de Paris, et arrivèrent devant cette ville le 25 juillet. Henri III établit son quartier à Saint-Cloud, 31 juillet. Il fut assassiné le lendemain, 1^{er} août, par un fanatique nommé Jacques Clément. Il eut pour successeur Henri IV, roi de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret.

BRANCHE DE BOURBON.

Henri descendait par son père de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis. Levée du siège de Paris. Bataille d'Arques, 21 septembre ; le duc de Mayenne y fut battu par l'armée royale. Deux mois après, le duc de Mayenne, de retour à Paris, y fit proclamer roi le cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, 21 novembre. Bataille d'Ivry, 14 mars 1590 ; le duc de Mayenne est de nouveau battu. Nouveau siège et blocus de Paris, 7 mai ; Henri IV le leva le 50 août, pour aller à la rencontre du duc de Parme. (Voy. FARNESE, Alexandre). Soumission de la Provence et du Dauphiné, 22 décembre. Siège de Rouen par l'armée royale, 1591 ; Henri IV fut obligé de le lever au mois de février 1592, pour aller à la rencontre du duc de Parme. Siège d'Épernay, en Champagne. Mort du maréchal de Biron. En 1593, le cardinal de Bourbon étant mort, le duc de Mayenne convoqua les états généraux à Paris afin de procéder à l'élection d'un nouveau roi. Le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, proposa, au nom de son maître, d'abolir la loi salique, et de déclarer reine de France l'infante Elisabeth, petite-fille par sa mère Elisabeth du roi Henri II. Cette proposition fut rejetée à l'unanimité. Les Espagnols demandèrent alors que l'on nommât le jeune duc de Guise, à condition qu'il épouserait l'infante. Sur ces entrefaites, le roi se rendit maître de Dreux, 17 juin. Les Parisiens, craignant un nouveau siège, demandèrent la paix. Le président Lemaître fit rendre, le 28 du même mois, un arrêt du parlement contre les prétentions chimériques des Espagnols. Abjuration de Henri IV à Saint-Denis, 25 juillet. Il se confessa et entendit la messe. L'année suivante, 27 février, il se fit sacrer à Chartres, par Nicolas de Thou, évêque de cette ville, et entra enfin dans Paris, le 22

mars 1594. Le 27 décembre suivant, Jean Chatel, fils d'un marchand drapier de Paris, élève des jésuites, frappa le roi d'un coup de couteau, et par bonheur il ne lui rompit qu'une dent. Cependant le roi d'Espagne entretenait toujours, au moyen de ses émissaires, le fanatisme des ligueurs ; Henri lui déclara la guerre par un manifeste du 17 janvier 1595, et se rendit immédiatement en Bourgogne, à la rencontre de Ferdinand Velasco, connétable de Castille, assisté du duc de Mayenne. Bataille de Fontaine-Française, 5 juin ; les Espagnols y furent battus. Le 17 septembre de la même année, le pape Clément XIII prononça à Rome l'absolution du roi de France, et le duc de Mayenne négocia la paix ; elle fut conclue au château de Folembray, dans la forêt de Couci, et publiée en forme d'édit au mois de janvier 1596. Prise de Calais par les Espagnols. Soumission du duc de Mercœur, 1598 ; ce fut le tombeau de la Ligue. Le roi s'étant rendu à Nantes, y donna, au mois d'avril, le fameux édit de ce nom (V. EDIT DE NANTES), lequel mit fin aux guerres de religion ; elles avaient commencé en 1562, comme nous l'avons dit, à l'échauffourée de Vassy, et avaient duré 36 ans. Conférence de Fontainebleau, 4 mai 1600. (V. ce mot.) Conspiration et mort du maréchal de Biron, 1602. Rappel des jésuites, 1605. Henri IV fut assassiné, le 14 mai 1610, par François Ravaillac, natif d'Angoulême, à l'entrée de la rue de la Ferronnerie, du côté du marché des Innocents. Ce prince avait fait casser son mariage avec Marguerite de Valois, le 17 décembre 1599, et avait épousé, le 10 décembre 1601, Marie de Médicis, fille de François de Médicis, grand-duc de Florence ; il en eut deux fils ; le premier lui succéda sous le nom de Louis XIII. Ce prince était âgé de 9 ans. Le parlement, consulté pour la première fois sur le choix de la régence, la conféra à la reine mère. Son premier soin fut de rassurer les calvinistes par sa déclaration du 12 mai 1610. Manifeste du prince de Condé, 9 août 1615. Il se ligua avec les réformés, et commença immédiatement les hostilités ; elles furent arrêtées soudainement par des conférences qui s'ouvrirent à Blois, le 20 février 1616, et se terminèrent par un édit de pacification publié à Paris le 2 mai suivant. Cet édit fut suivi de l'arrestation du prince de Condé, mois de septembre. Mort du maréchal d'Ancre, 24 avril 1617. La même année, les religionnaires prirent les armes, et, après des succès divers, la paix fut signée à Montpellier, et mit fin à la guerre civile, 27 septembre 1622. Le roi confirma l'édit de Nantes, et assura aux protestants pour places de sûreté Montauban et la Rochelle. La même année, 8 décembre, Richelieu fut nommé cardinal à Lyon ; il entra au conseil du roi en avril 1624. Nouvelle prise d'armes des huguenots, 1635 ; ils furent battus sur tous les points. Siège de la Rochelle, 10 août 1627 ; la ville capitula le 28 octobre de l'année suivante. Pendant ce temps, les religionnaires étaient traqués dans les Cévennes ; le duc de Rohan, leur général, envoya demander la paix, et le roi, par son édit donné à Nîmes, le 14 juillet, promit l'oubli de tout le passé. Gustave-Adolphe, roi de Suède, ayant déclaré la guerre à l'empereur Ferdinand II, le cardinal saisit cette occasion d'abaisser la maison d'Autriche, en joignant ses armes à celles des Suédois. Ligue de Bernwald, entre la France et la Suède, pour le rétablissement des princes de l'empire, 23 janvier 1631. Le duc d'Orléans, frère du roi, s'étant retiré de la cour, prit les armes et fut fait prisonnier au combat de Castelnaudary (Languedoc), par le maréchal de Schomberg, 1^{er} septembre 1632. Mort du comte de Moret, fils naturel de Henri IV. En Allemagne, la mort de Gustave-Adolphe, tué le 16 novembre 1633, à la bataille

de Lutzen, ne rompit pas l'alliance de la France avec la Suède ; elle fut, au contraire, renouvelée au mois de mars 1653, par le marquis de Feuquières, ambassadeur de France, et Oxenstiern, chancelier de Suède, dans la diète des princes protestants tenue à Hailbroun. Réunion du duché de Bar à la couronne, 30 juillet. Traité de la France avec la Hollande, ayant pour but le partage des Pays-Bas espagnols, après qu'elles en auraient fait la conquête, 8 février 1653. Bataille d'Avein, 20 mai. Les maréchaux de Châtillon et de Brézé battirent les Espagnols commandés par le prince Thomas de Savoie. Prise de Tillemont, 6 juin. Ligue offensive et défensive conclue le 11 juillet, entre la France, la Savoie et le duc de Parme. Nouveau traité entre Louis XIII et Christine, reine de Suède, 1656. Établissement de l'Académie française, 1657. (V. ACADEMIE.) La guerre se poursuivait en Allemagne, entre les Impériaux et les alliés de la France. Mort du duc de Rohan au siège de Rhinsfeld, 13 avril 1658. La France avait alors 5 armées sur pied ; la première, commandée par M. de Feuquières, fut battue devant Thionville, par le général Piccolomini, 1659. Le duc de Weimar étant mort le 18 juillet, le duc de Longueville fut élu général des deux armées d'Allemagne. Le cardinal la Valette, général de l'armée française du Piémont, fut tué au siège de Rivoli, 28 septembre ; ce prélat fut remplacé par le comte d'Harcourt. Prise de Quierasque, 24 octobre ; d'Arras (Picardie), par le maréchal de la Meilleraye, 16 juin 1640 ; de Turin (Italie), par le comte d'Harcourt. Turenne commença à se faire connaître à ce siège. La rigueur de l'hiver de 1642 ne suspendit pas en Allemagne les hostilités. Bataille de Kenpen, gagnée le 17 janvier par le comte de Guebriant sur le général Mercier. Conspiration de Cinq-Mars. (V. ce nom.) Prise de Perpignan par le maréchal de Schomberg, 29 août. Bataille de Lérida, gagnée par le maréchal de La Mothe sur le marquis de Leganez, 27 octobre, et mort du cardinal de Richelieu, 4 décembre 1642 ; il fut remplacé par le cardinal de Mazarin. Louis XIII suivit de près son ministre au tombeau ; il mourut le 14 mai 1643, laissant deux fils mineurs et la régence entre les mains de la reine Anne d'Autriche. A peine Louis XIII était-il mort, que des troubles éclatèrent à l'occasion du cardinal Mazarin. (V. FRONDE.) Bataille de Rocroi gagnée par le grand Condé, 19 mai. En Allemagne, prise de Rotwil par le maréchal de Guebriant, 19 novembre ; mort de ce général. Bataille de Fribourg, gagnée par le duc d'Enghien, août 1644. Bataille de Nordlingen, août 1645 ; mort du général Mercier. Siège de Lens ; mort du maréchal de Gassion, 1647. En Italie, le peuple de Naples, révolté contre l'Espagne, appelle le duc de Guise. (V. GUISE, NAPLES.) En Allemagne, Turenne, joint aux Suédois, gagna la bataille de Zusmarhausen. Ypres, en Belgique, se rendit au prince de Condé ; ce prince gagna, quelques jours après, 19 août, la bataille de Lens sur l'archiduc Léopold. D'un autre côté, en Espagne, le maréchal de Schomberg emporta d'assaut la place de Tortose, 12 juin 1648, et en Italie, le maréchal du Plessis gagna la bataille de Crémone. Ces succès amenèrent enfin la paix ; elle fut conclue le 24 octobre 1648, par le traité de Munster, entre la France, l'Empire, la Suède et leurs alliés ; l'Espagne seule refusa d'y accéder. Continuation des guerres de la Fronde. Soumission du prince de Conti, 1654. Sacre de Louis XIV, 5 juin. Turenne fit lever le siège d'Arras. Du côté du Roussillon, le prince de Conti s'empara de Villefranche le 5 juillet, et de Puycerda le 21 octobre. Prise de Landrecies, 14 juillet 1655, par Turenne. Campagnes de 1656, 1657, 1658 et 1659. Traité des Pyrénées entre la France et l'Espagne, (V. PYRENEES.)

15 août 1659. Soumission du prince de Condé. Paix générale. 1664, le roi envoya le duc de Beaufort en Afrique pour chasser les corsaires ; prise de Gigeri, 22 juillet. 1666, mort d'Anne d'Autriche ; les armées du roi chassèrent les Anglais de l'île de Saint-Christophe, 20 avril. 1667, un traité fut signé à Breda entre la France, l'Angleterre et le Danemark, 26 janvier ; du côté de l'Espagne, au contraire, la mort de Philippe IV amena la reprise des hostilités. Prise de Charleroi, 2 juin ; d'Armentières, le 6 ; de Furnes, le 12 ; de Tournai, le 26 ; de Douai, 6 juillet ; de Courtrai, le 18 et de Lille, le 27. Défaite du comte de Marsin et du prince de Ligne venus au secours de cette dernière place. 1668, invasion de la Franche-Comté ; triple alliance entre l'Angleterre, la Suède et la Hollande, 28 janvier. Le prince de Condé s'empara de Besançon, 7 février ; la prise de cette place amena le traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne, 2 mai. Il fut convenu que la France garderait toutes ses conquêtes dans les Pays-Bas. 1669, édit du roi portant que le commerce ne dérogera point à la noblesse. 1670, paix avec les Algériens. 1672, déclaration de guerre par la France et l'Angleterre à la Hollande, 6 avril. Prise d'Orsoi, 5 juin ; de Wesel, le 4 ; de Renibergue, le 12 ; d'Arnheim, le 15 ; d'Utrecht, le 30 ; de Nimègue, le 12 juillet ; de Grave, le 14. Amsterdam et plusieurs autres villes, pour ne pas tomber au pouvoir des Français, lâchèrent leurs écluses et inondèrent le pays. 1673, invasion du Brandebourg, dont l'électeur s'était déclaré en faveur de la Hollande contre la France. Prise de Maestricht, 1^{re} juillet. Nouvelle déclaration de guerre à l'Espagne, 19 octobre. L'année suivante, 1674, la France, abandonnée de tous ses alliés et attaquée par toutes les puissances de l'Europe, excepté la Suède, se porta vivement aux frontières. Deuxième campagne en Franche-Comté ; prise de Besançon, 21 mai. Dans les Pays-Bas, le prince de Condé battit le prince d'Orange au combat de Senef. Sur mer, l'amiral hollandais Tromp échoua devant Belle-Isle, et Ruyter dans la Martinique. Dans la Catalogne le comte de Schomberg s'empara de Figuières, Baschara, et battit le duc de Saint-Germain, général des Espagnols, 1675. En Allemagne, Turenne passa le Rhin malgré la vigilance de Montécuculli, s'empara de plusieurs places, et, joyeux d'avoir attiré son adversaire sur un terrain de son choix, il se croyait déjà sûr de sa victoire, quand il fut tué d'un boulet, le 27 juillet 1675, près de Sattzbach. Le roi d'Angleterre offrit alors sa médiation aux puissances belligérantes. On ouvrit à ce sujet des conférences à Nimègue ; mais les hostilités continuèrent toujours. 1676, conjuration du chevalier de Rohan. Prise de Condé, le 26 avril ; de Bouchain, le 11 mai ; d'Aire, le 31 juillet. Sur mer, combat de la flotte de Duquesne contre Ruyter ; mort de ce dernier. 1677, prise de Cambray, 5 avril. En Allemagne, bataille de Cokesberg, gagnée par le maréchal de Créquy, 1678. Prise de la ville de Gand, 9 mars. La paix fut signée, le 10 août, à Nimègue, entre la France et la Hollande. Premier établissement des Français dans les Indes. Déclaration du 11 janvier contre les empoisonneurs et les devins. Louis XIV fait élever le fort de Huningue. 1681, ordonnance de la marine : achèvement du canal du Languedoc. 6 mai, le roi s'établit à Versailles. Bombardement d'Alger par Duquesne, 30 août. Le roi reprend les armes et fait le siège de Courtrai. Prise de Luxembourg, 4 juin. Alger est bombardée une seconde fois, 1685. Établissement de Saint-Cyr, 1685. Le maréchal de la Feuillade fait élever, le 28 mars, une statue en l'honneur du roi, sur la place des Victoires. En 1685, Louis XIV signa la paix avec la

république de Gènes. Révocation de l'édit de Nantes, le 22 octobre. L'empereur, les rois d'Espagne et de Suède, les électeurs de Saxe et de Bavière, les cercles de Souabe et de Franconie signèrent, le 9 juillet 1686, le traité connu sous le nom de *ligue d'Augbourg*; son objet était de maintenir dans toute leur étendue les traités de Munster, de Nimègue et de Ratisbonne. Mort du grand Condé, 11 octobre. Reprise des hostilités. Capitulation de Mayence, 8 septembre 1689. Bataille de Fleurus, 1690. (Voy. ce mot.) Le roi prend Mons, 1691, et Namur, le 5 juin 1692. Bataille de Steinkerque gagnée par le maréchal de Luxembourg sur le prince d'Orange, 5 août. Bataille de Nerwinde gagnée par le même, 29 juillet 1695. Le Palais-Royal est donné à titre d'apanage à M. le duc de Chartres. Prise de Furnes, 1695. Création de 7 maréchaux de France, 27 mars. Institution de l'ordre de Saint-Louis, 10 mai. (V. ORDRES DE CHEVALERIE.) Mort du maréchal de Luxembourg, 1695. Bombardement de Calais par les alliés, 1696. L'année suivante vit enfin la fin de cette guerre. La paix fut conclue à Riswick, le 20 septembre 1697, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande; l'empereur accéda au traité le 30 octobre, et l'année 1700 commença par une révolution qui changea presque entièrement la face de l'Europe. Le roi d'Espagne, Charles II, mourut, et institua par son testament le duc d'Anjou, Philippe, deuxième fils du dauphin, héritier de la monarchie espagnole. L'empereur Léopold, le roi d'Angleterre Guillaume III et les Hollandais signèrent un traité contre la France, 7 septembre 1701. Cette puissance, de son côté, s'unit à l'Espagne et au Portugal, et la guerre commença aussitôt. (V. ESPAGNE.) Combat de Chiari en Italie; le maréchal de Villeroi y fut battu par le prince Eugène. Bataille de Luzzara, gagnée par le duc de Vendôme sur le prince Eugène, 15 août. Bataille de Fridlingen, gagnée, en Allemagne, par le maréchal de Villars sur le prince de Bade, 14 octobre. L'année suivante, 1705, les revers de la France commencèrent, et augmentèrent pendant les années 1704, 1705, 1706, 1707, 1708 et 1709. Cette année, le maréchal de Villars perdit la bataille de Malplaquet; mais il se releva glorieusement à la journée de Denain, 1712. (V. DENAIN.) En 1711, expédition de Rio-Janeiro; Dugay-Trouin fit éprouver aux Portugais un dommage de plus de 25 millions. 1712, 29 janvier, ouverture du fameux congrès d'Utrecht qui donna la paix à toute l'Europe; Philippe V renonça à la couronne de France pour lui et ses descendants, 5 novembre; les ducs de Berry et d'Orléans renoncèrent également à leurs prétentions sur l'Espagne. 1713, paix d'Utrecht. (V. ESPAGNE.) 1714, traité de paix de Radstadt, 6 mars; la paix fut conclue entre la France et l'empire le 7 septembre. 22 août de la même année, un édit du roi appela à la couronne les princes légitimes et leurs descendants au défaut des princes du sang; cet édit fut le dernier acte de Louis XIV. Ce prince mourut le 1^{er} septembre 1715. Il fut remplacé par Louis XV^e du nom, troisième fils de Louis de France, duc de Bourgogne, puis dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie; ce prince n'était âgé que de 5 ans lorsqu'il succéda à Louis XIV, son bisaïeul. Le duc d'Orléans fut déclaré régent du royaume. 1717, traité de paix de la Haye entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Arrivée à Paris du czar Pierre I^{er}, 8 mai 1718. conjuration de Cellamare. (V. CELLAMARE, CONJURATIONS.) 1719, déclaration de guerre contre l'Espagne, 2 janvier. 1720, 5 janvier, l'Écossais Law fut nommé contrôleur général des finances, et fit, la même année, une énorme banqueroute suivie d'émeutes dans Paris. 1725, fin de la régence;

majorité du roi. Mort du cardinal Dubois, et du régent, 2 décembre. Louis XV épousa, 1725, Marie Leczińska, fille du roi de Pologne. M. de Grandpré bombarda Tripoli, 1725. Commencement du canal de Picardie. La guerre s'alluma de nouveau, 1735, entre la France et l'empereur Charles IV, à l'occasion de la couronne de Pologne déferée au roi Stanislas, après la mort d'Auguste II, par une élection libre et unanime, 12 septembre, et que l'empereur voulait faire donner à l'électeur de Saxe. Le duc de Noailles chassa les ennemis des lignes qu'ils occupaient à Ettlingen, 1754. Mort de Villars, 27 juin. Bataille de Parme, gagnée, le 29 juin, par M. de Coigny sur le général Mercy. Achèvement du canal de Picardie. Les préliminaires de la paix furent négociés à Vienne, 3 octobre 1753; par cette paix, il fut stipulé que le roi de Pologne abdiquerait en faveur de l'électeur de Saxe, et conserverait seulement le titre de roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie. Il fut en outre convenu que ce prince serait mis en possession des duchés de Bar et de Lorraine avec leurs dépendances, et qu'après la mort du roi de Pologne ces duchés reviendraient en toute souveraineté à la France. La maison de Lorraine reçut, en échange des terres qu'elle cédait, le grand-duché de Toscane. Ces préliminaires, communiqués et approuvés par la Hollande et l'Angleterre, 1756, ne furent cependant signés à Vienne qu'en 1758. Cette même année, les Génois, occupés depuis 8 ans à soumettre la Corse sans pouvoir y parvenir, eurent recours au roi de France et lui demandèrent des secours. La France y envoya M. de Boissieux. La mort de l'empereur Charles IV, arrivée le 20 octobre 1740, alluma de nouveau la guerre dans toute l'Europe. D'un côté, l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée; de l'autre, Charles Albert, électeur de Bavière, prétendirent à la succession. La France se déclara pour l'électeur, et lui envoya, 1741, une armée de 40,000 hommes. Prise de Prague, 31 octobre; l'électeur s'y fit reconnaître roi de Bohême, le 19 décembre. L'année suivante, 1742, le roi de Prusse d'abord, ensuite ceux d'Angleterre, de Pologne, de Danemark, la czarine et les Hollandais, traitèrent séparément, de sorte que tout le poids de la guerre tomba sur les Français. Alors la France mit 4 armées sur pied; la première, en Provence, eut pour chef le prince de Conti; la deuxième, le maréchal de Noailles; la troisième, Maurice de Saxe, et la quatrième, le maréchal de Coigny. Déclaration de guerre contre Marie-Thérèse, 27 avril 1744. Le roi se rendit lui-même en Flandre. Prise de Menin, 7 juin; d'Ypres, le 27; de Furnes, le 10 juillet. Au mois de janvier 1745, traité entre Marie-Thérèse, le roi d'Angleterre, le roi de Pologne, l'électeur de Saxe et la Hollande contre les rois de France et de Prusse. Bataille de Fontenoi, gagnée le 8 mai par le maréchal de Saxe sur le duc de Cumberland. Prise de Gand, 11 juillet; de Burgen, 18; d'Oudenarde, 21; d'Ostende, 23 août. En Italie, le duc de Modène délogea de Novi le comte de Schullembourg, général autrichien, et le maréchal de Maillebois battit les Piémontais à Bassignaux. Dans les Pays-Bas, le maréchal de Saxe s'empara de Bruxelles, le 20 février 1746; le 31 mai, d'Anvers; le 2 août, de Charleroi, et le 19 septembre, de Namur. Sur mer, M. de la Bourdonnais, après avoir battu et dispersé la flotte anglaise, s'empara de Madras. Autre campagne aussi glorieuse, 1747 et 1748. Prise de Maestricht par le maréchal de Saxe, le 6 mai. La prise de cette importante place amena la cessation des hostilités, et enfin la paix définitive, signée à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre. Reprise des hostilités avec l'Angleterre. De la Galissonnière battit l'escadre anglaise à la hauteur de Mahon,

1756; 9 juin. La citadelle et le port de Mahon furent obligés de se rendre au maréchal de Richelieu, 29 juin. En Amérique, 15 août, trois forts bâtis par les Anglais au Canada furent démolis par M. de Montcalm; les Anglais perdirent 1,600 hommes et 200 bouches à feu. 1757, Louis XV fut frappé d'un coup de couteau par Damiens, 5 janvier. 1788, institution de l'ordre du Mérite militaire en faveur des officiers qui ne sont pas catholiques. Fixation des limites de France et de Sardaigne, 1760. Québec et le Canada tombent au pouvoir des Anglais. L'Angleterre, dans le mois de janvier 1762, ayant déclaré la guerre à l'Espagne, celle-ci, de concert avec la France, la déclara, le 20 juin, au Portugal pour empêcher les Anglais de pénétrer par ce royaume dans ses terres; toutefois cette déclaration n'eut pas de suite; car, le 5 novembre, la paix générale fut signée à Fontainebleau, 1768. Soumission définitive de la Corse. (V. CORSE.) Réunion de ce pays à la France, 1769. Naissance de Napoléon. Cinq ans après, 1774, Louis XV fut enlevé à la France après un règne de 58 ans. — Louis XVI, fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, parvint à la couronne, le 10 mai 1774. Le 2 juillet 1777, Necker succéda à Taboureur dans l'administration des finances. Établissement du mont-de-piété, 9 décembre. Le 6 février 1778, la France reconnut l'indépendance des États-Unis d'Amérique. (V. AMÉRIQUE.) Cette reconnaissance amena une guerre avec l'Angleterre. Mort de Voltaire, 30 mai; de Jean-Jacques Rousseau, 2 juillet. Combat d'Ouessant; la flotte française, commandée par le comte d'Orvilliers, battit une escadre anglaise aux ordres de l'amiral Keppel. Autre victoire navale remportée par le comte d'Estaing sur l'amiral Byron, 6 juin 1779. Campagnes de mer, 1780, 1781, 1782. La paix fut signée à Versailles, le 5 septembre 1783, entre la France, l'Angleterre, les États-Unis et l'Espagne. Cette dernière puissance s'était jointe à la France en vertu d'une convention du 12 juin 1779. L'année suivante, 25 août 1784, Lapeyrouse partit pour son voyage autour du monde. Affaire du collier, 11 juin 1786. Convocation des notables à Versailles, 22 février 1787. M. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, fut mis à la tête du conseil des finances. Exil du parlement à Troyes, 15 août; il fut rappelé le 20 septembre de la même année. Le 19 novembre, le roi tint un lit de justice pour la création d'un emprunt de 420 millions; le duc d'Orléans s'opposa à cet emprunt, et fut exilé au Rancin, le 21. Le 8 mai suivant, les édits relatifs à l'emprunt furent enregistrés en présence du roi; mais, après le départ de ce prince, le parlement renouvela son opposition. En Dauphiné, la noblesse s'unit au tiers-état, et réclama, dans l'assemblée de Vizille, la convocation des états généraux. Alors le roi retira ses édits, 8 août 1788, et promit de convoquer les états généraux pour le 1^{er} mai 1789. Le 25 du même mois, M. de Brienne se retira et fut remplacé par Necker. La déclaration par laquelle le roi convoquait les états généraux pour le 1^{er} mai 1789 fut portée au parlement le 25 septembre 1788. Cette assemblée n'ayant consenti à son enregistrement que sous la condition qu'ils auraient la même forme que ceux de 1614, le public fut mécontent, et la cour se divisa en deux partis, celui des privilégiés et celui du tiers état. Dans le dernier, on comptait le duc d'Orléans, la plupart des nobles qui s'étaient distingués dans la guerre d'Amérique et les curés de campagne. Alors Necker proposa au roi de réunir une seconde fois les notables. L'ouverture de cette assemblée eut lieu le 6 novembre 1788; elle devait s'occuper du système à suivre pour la convocation des états généraux. Un seul

des bureaux, celui présidé par Monsieur, comte de Provence, demanda le doublement du tiers. L'assemblée fut close le 12 décembre, et Louis XVI, par une déclaration du 27 du même mois, appelée *Résultat du conseil*, déclara que les députés du tiers seraient égaux en nombre aux députés des deux premiers ordres réunis, et que l'on maintiendrait la délibération par ordre. Enfin les élections eurent lieu.

PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE.

1789. Si tout à cette époque semblait de nature à amener en France une de ces crises qui compromettent ou retrempe la vie des empires, tout aussi semblait fait pour donner à cette crise un caractère immense. Tandis que les écrits des philosophes et des encyclopédistes préparaient les esprits à tous les changements politiques et religieux, la prodigalité des règnes de Louis XIV et de Louis XV creusait le gouffre où devait s'engloutir la vieille monarchie. Un roi bon, humain, plein de vertus, mais faible, succédait à deux règnes dissolus et prodigues. Placé en face de difficultés insurmontables, Louis XVI devait succomber lors même que les circonstances lui eussent été plus favorables; mais tout semblait conjuré contre lui. Une guerre ruineuse, un traité de paix non moins ruineux que la guerre; la théorie de la souveraineté du peuple soutenue par tous les publicistes d'alors; enfin, la liberté qui, de l'autre côté des mers, projetait ses rayons sur le vieux continent; n'y avait-il pas dans ce concours de circonstances plus qu'il ne faut pour renverser une monarchie. C'est en vain que le timon des affaires passera tour à tour des mains de Maurepas dans celles de Turgot pour tomber dans celles de Brienne et venir peu après aux mains plus habiles, mais non moins impuissantes de Necker. Il fallait, au mal immense dont était travaillée la France, autre chose que de timides essais de réformes. Une révolution profonde était inévitable; plusieurs mouvements populaires en annoncèrent la venue, et l'assemblée des états généraux en fut comme l'ouverture. Les élections eurent lieu au mois de mars 1789. La maison de Réveillon, accusée de traiter avec trop de rigueur ses ouvriers, est pillée et dévastée, 28 avril. Ouverture des états généraux à Versailles, 5 mai. Serment du jeu de paume, 20 juin. L'assemblée est chargée par Louis XVI de préparer une constitution, ce qui la fait appeler Constituante, 27 juin. Renvoi de Necker, 11 juillet. Révolte à ce sujet dans Paris, 13. Prise de la Bastille, meurtre de Flesselle, Bailly maire de Paris, Lafayette commandant de la force parisienne, 14. Rappel de Necker, 16. Le roi reçoit la cocarde tricolore, 17. Massacre de Foulon et de Berthier. Abolition des droits féodaux, des privilèges de la noblesse, de la dime. Liberté de la presse et religieuse proclamée, 4 août. Fête de l'Orangerie en octobre. Émeute à Paris; des femmes et des hommes déguisés en femmes vont à Versailles demander du pain au roi; le château de Versailles est envahi, 5 et 6 octobre. L'Assemblée nationale se réunit dans une des salles de l'archevêché, 19 octobre. Séance au manège des Tuileries, 9 novembre. — 1790. Émigration nombreuse; disparition du numéraire et création des assignats, 8 mars. L'Assemblée nationale enlève au roi le droit de faire la paix et la guerre, 22 mai. Suppression de la noblesse et des titres honorifiques, 20 juin. Les députés des gardes nationales des départements et des troupes de ligne se rendent au Champ-de-Mars, appelé à ce sujet Champ de la fédération, pour prêter serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi et à la constitution qui s'élève

14 juillet. Insurrection de Nancy, 51 août. Premier camp de Jâlès, 1^{er} novembre. L'Assemblée nationale exige un serment des prêtres, 27 décembre. — 1791. Continuation de l'émigration; mort de Mirabeau, 2 avril. Le roi, soupçonné de vouloir prendre la fuite, est surveillé et ne peut aller à Saint-Cloud, 28 avril. Troubles en Corse, 5 juin. Massacre à Avignon par Jourdan Coupe-Tête, 10 juin. Le prince de Condé, émigré, est sommé de rentrer en France sous peine d'être déclaré rebelle, 11 juin. Louis XVI quitte Paris et se dirige sur Metz, nuit du 20 au 21 juin. Il est ramené à Paris le 22. Suspension de Louis XVI jusqu'à l'achèvement de la constitution, 26 juin. Premier soulèvement en Vendée, 50 juin. Rassemblement au Champ-de-Mars dissipé par la garde nationale, 17 juillet. A la suite de ce rassemblement, les jacobins prennent le nom de sans-culottes, 17 juillet. Injonction aux émigrés de rentrer en France; formation d'un camp sous Maubeuge, 1^{er} août. L'acte constitutionnel est présenté au roi par une députation de 60 membres de l'assemblée, 5 septembre. Le roi l'accepte le 13 et se rend à l'Assemblée pour le signer. Lafayette donne sa démission de commandant de la garde nationale parisienne; ce grade est supprimé; le comat Venaissain et Avignon sont réunis à la France, 14. Constitution proclamée, 18. Fin de la Constituante, 30. Installation de l'Assemblée législative, 1^{er} octobre. Les émigrations redoublent, et pendant qu'une coalition formidable se prépare, la guerre civile s'allume dans l'ouest et dans le midi. L'Assemblée invite les princes et les émigrés à rentrer en France, sous peine d'être considérés comme traitres et condamnés à mort, 8 novembre. Le roi refuse de sanctionner ce décret aussi bien que celui contre les prêtres insermentés. — 1792. L'armée des émigrés, qui n'est pas moins de 20,000 hommes, s'avance vers l'Alsace et la Lorraine; établissement du *maximum*, 20 janvier. Séquestration des biens des émigrés, 12 février. Louis XVI déclare n'avoir pu maintenir la paix avec les puissances de l'Europe, et le Corps législatif ordonne le rassemblement d'une armée de 20,000 hommes sous les murs de Paris. Lafayette, Luckner et Rochambeau doivent la commander, 20 avril. Premières hostilités entre la France et les puissances alliées près de Lille; les Français, repoussés, massacrent le général Théobald Dillon, 28 avril. Les habitants des faubourgs, insurgés, pénètrent aux Tuileries; dont Louis XVI a fait ouvrir les portes; on place un bonnet rouge sur la tête du roi et on veut l'obliger de sanctionner le décret contre les émigrés; il est inébranlable dans son refus, journée du 20 juin. Voyage de Lafayette à Paris, 28 juin. Louis XVI prévient l'Assemblée des dispositions hostiles des princes d'Allemagne et de l'approche d'une armée de 60,000 hommes, 5 juillet. L'Assemblée déclare la patrie en danger le 11. La fédération du camp de Jâlès devient le noyau d'une contre-révolution, 14 juillet. Pétion, maire de Paris, vient demander à l'Assemblée la déchéance de Louis XVI, 5 août. Le tocsin sonne dans Paris, les sections s'assemblent; une municipalité révolutionnaire est établie; Pétion et Manuel, le premier, maire, le second, procureur de la commune, sont conservés; Santerre est proclamé commandant de la garde nationale; un bataillon de Marseillais, un autre de Bretons, arrivés depuis quelques jours, et une multitude armée, investissent les Tuileries; le roi se rend à l'Assemblée législative; les Suisses, seules troupes restées fidèles à la royauté, sont massacrés; c'est la journée du 10 août, la dernière de la royauté de Louis XVI. Le 11, les ambassadeurs quittent Paris; un conseil exécutif provisoire est formé; Danton est ministre de la justice; Louis XVI et sa famille sont

conduits au Temple; assemblées primaires convoquées, 15 août. Lafayette, craignant d'être arrêté dans son armée, prend la fuite; il se réfugie en Prusse; Dumouriez le remplace avec Kellermann, Biron, Beurnonville, Valence et Custines; les Prussiens et les Autrichiens, suivis d'un corps de 20,000 émigrés, sous les ordres des princes du sang, des maréchaux de Broglie et de Castries. Longwy est pris. Verdun et la Champagne sont menacés. On s'arme dans Paris pour voler au secours de Verdun. Près de 5,000 prisonniers sont égorgés dans les prisons. (V. SEPTEMBRE, massacres de.) Verdun est pris par le roi de Prusse. Le commandant Beaurepaire se tue plutôt que de se rendre, 2-5 septembre. Bataille de Valmy, et fin de l'Assemblée législative, 20 septembre. Convention nationale. Abolition de la royauté, 21 septembre. Commencement de l'ère de la république française, 22 septembre. La Savoie est réunie à la république. Servan organise une armée dans les Pyrénées. Le général Anselme prend Nice, 28 septembre. Custines pénètre dans le Palatinat et s'empare de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Mayence, de Francfort, 19 octobre. Dumouriez gagne la bataille de Jemmapes, 6 novembre. La Belgique est réunie à la France. La Convention, sur la proposition de Pétion, décrète que Louis XVI sera jugé par elle-même, 5 décembre. Le roi paraît à la barre de la Convention, où lecture lui est donnée de son acte d'accusation, 11 décembre. Le roi paraît de nouveau à la barre, assisté de Malsherbes, Desèze et Tronchet. Les girondins sont unis aux cordeliers et aux jacobins contre lui, mais tout en réclamant contre le jugement à rendre par la Convention et en demandant l'appel au peuple. La Convention décrète que Louis XVI est coupable de conspiration contre la liberté de la nation et d'attentat contre la sûreté de l'État. Elle décide également que le décret à intervenir ne sera pas soumis à la sanction des assemblées primaires, 16 janvier, 1793. Louis XVI est condamné à mort par 561 voix sur 721, mais 26 voix de plus votent la mort en demandant qu'elle soit différée, ou après l'expulsion des Bourbons, ou à la paix, ou après la ratification de la Constitution, 18 janvier 1793. Dans la nuit du 19 au 20, le sursis demandé par une partie des votants est rejeté et l'exécution ordonnée dans les 24 heures. Louis XVI est exécuté à l'âge de 58 ans, 21 janvier. La guerre de la Vendée prend une nouvelle activité. Les révolutionnaires cherchent à dissoudre la Convention. Les jacobins écrasent les royalistes. Les jacobins et les démocrates travaillent à détruire la Constitution et à régner par la terreur. Robespierre quitte les cordeliers et domine les jacobins. Danton reste le chef du parti orléaniste. Déclaration de guerre à l'Angleterre et à la Hollande, 1^{er} février. Dumouriez attaque la Hollande par Willemstadt. Miranda est chargé des sièges de Maëstricht et de Vanlo, 6 février. Le général Anselme est arrêté à l'armée de Nice et remplacé par le général Biron. La principauté de Monaco est réunie à la France, 15 février. Troubles à Paris. Établissement d'un comité d'insurrection qui excite des mouvements dans les principales villes de la république. Danton et Marat sont désignés pour diriger le gouvernement, tandis que d'autres désignent le duc d'Orléans, qui prend le nom de Philippe-Égalité. Tous les meneurs ont le projet de dissoudre la Convention. Dumouriez s'empare de Bréda, 1^{er} mars. Déclaration de guerre à l'Espagne, 6 mars. Dumouriez, qui est partisan du duc d'Orléans, a une conférence à Louvain avec Danton et Lacroix, 8 mars. Danton revient à Paris et annonce l'entrée des armées ennemies en France. Il demande que tous les Français marchent aux

frontières, 9 mars. Les sections demandent l'établissement du tribunal révolutionnaire, 10. Dumouriez menace, par une lettre envoyée de l'armée, de marcher sur Paris pour exterminer les jacobins et venger la Convention, 12. Échec de Dumouriez devant Willemstadt. Bataille de Nerwinde gagnée par le prince Cobourg contre Dumouriez, 17-18. Établissement des comités révolutionnaires, 21. Dumouriez, dont l'armée est travaillée par les jacobins et désorganisée, traite avec les Autrichiens, 22. Réunion à la France du Porentruy ou évêché de Bâle, 23. *Conclusum* de la diète de Ratisbonne qui déclare la guerre à la France. Le roi de Prusse est entraîné dans la coalition, 23. Installation du tribunal révolutionnaire, 28. La Convention, instruite de la trahison de Dumouriez, envoie pour l'arrêter, à la tête de son armée, des commissaires qui sont Camus, Lamarque, Quinette, Bancal et le ministre de la guerre Beurnonville, 29. Ils sont eux-mêmes arrêtés et envoyés au camp autrichien, 3 avril. Dumouriez prend la fuite après avoir tenté de livrer Condé et Valenciennes. Les girondins sont accusés par les jacobins et les cordeliers d'être les complices de Dumouriez. Bouchotte est nommé ministre de la guerre à la place de Beurnonville, 5 avril. Création du comité de salut public, 6. Tous les membres de la famille des Bourbons sont arrêtés; le duc d'Orléans lui-même est conduit à l'Abbaye, 7. Marat fait signer une adresse par laquelle on invite les départements à marcher sur Paris. Guadet fait décréter Marat d'accusation, 13. Le conseil exécutif, c'est-à-dire le gouvernement, est subordonné au comité de salut public que dirige Robespierre, 20. Marat, déclaré innocent par le tribunal révolutionnaire, est reconduit à la Convention par la populace, 24. La Convention siège aux Tuileries, 10 mai. Les Espagnols pénètrent en France, 10 mai. Convocation, à l'archevêché, des 48 présidents des sections et de 48 membres des comités révolutionnaires, sous prétexte d'imposer une taxe sur les gens aisés, mais en réalité pour aviser aux moyens de se défaire du parti de la plaine et des modérés, 16. Paris est insurgé par les jacobins. La Convention, menacée, décide que les conspirateurs seront poursuivis, et charge de ce soin une commission de 12 membres, 25. Révolte de la Corse, 26. La Convention est envahie par 700 pétitionnaires armés, qui forcent les législateurs à casser la commission des Douze, 25. Établissement de la municipalité révolutionnaire. Nomination d'Henriot au commandement de la garde nationale, à la place de Santerre parti pour la Vendée, 31. Fermeture des barrières de Paris. Fixation du pain à 5 sous la livre (assignats). Dissolution de la commission des Douze, 31. Henriot fait entourer la Convention par une armée de 100,000 hommes. Le comité d'insurrection renouvelle ses pétitions. Admis à la barre, il présente des listes de proscription et obtient celle de Pétion, Gensonné, Lanjuinais, Lehardi, Buzot, Chambon, Grangeneuve, Gorsas, Guadet, Birotteau, Salles, Rabaut-Saint-Étienne, Barbaroux, Brissot, Lasource, Louvet, Valazé, Lesage, Lidon, Vergniaud, Boileau, Goumaire, Gardien, Larivière, Bergoëing, Mellerault, Kervélgan, de Vigée, de L'Hodisnière et des ministres Clavière et Lebrun, 2 juin. Les jacobins sont à l'apogée de leur puissance. Soixante-troize députés protestent. Insurrection des villes de Lyon, Bordeaux, Marseille et de plusieurs départements. Buzot, Pétion et quelques autres pros crits, qui se sont mis à la tête du département du Calvados et marchent sur Paris, sont battus par les bataillons de Paris. Les tribunaux révolutionnaires sont autorisés à juger sans instruction, 10. Prise de Condé par le prince de Cobourg, 9 juillet. Assassinat de Marat, 13.

Bataille d'Angers; les Vendéens tuent 2,000 républicains et enlèvent leur artillerie, 22. Lyon se soumet et se révolte de nouveau. Capitulation de Valenciennes. Commencement du siège de Lyon, 8 août. Réunion des commissaires des assemblées primaires de toute la France au Champ-de-Mars pour accepter la constitution, 10 août. Bombardement de Lyon, 22. Toulon est livré aux Anglais, 27. Custines, jugé à mort, est exécuté, 28. Bataille d'Ilooschotte. Le duc d'York est défait, et levée du siège de Dunkerque, 8 septembre. Sur la proposition d'Amar Brissot, Vergniaud et 44 autres députés sont mis en arrestation ainsi que les 75 qui ont protesté, 5 octobre. Prise de Lyon, 9 octobre. Le siège avait duré 70 jours. Le sang y coula 5 mois; 6,000 victimes y périrent. Le général Précy, qui avait défendu la ville, et qu'on avait cru mort, reentra dans la ville en 1814 et y mourut en 1820. Tous les Anglais qui se trouvent en France sont arrêtés, 9 octobre. La Convention déclare le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. Le conseil exécutif, les ministres, les généraux sont placés sous la surveillance du comité de salut public, 10. Les Autrichiens et les Prussiens reprennent les lignes de Weissembourg et de Lauterbourg sur l'armée du Rhin, qui se retire sur les hauteurs de Haguenau, 14. Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, est condamnée et exécutée, 16. Bataille de Wattignies, dont le résultat est la levée du siège de Maubeuge, 17. Les Vendéens, poursuivis, passent la Loire et s'emparent d'Ingrande; Mortagne et Chollet, repris par les républicains, sont mis en cendres, 20. Prise de Menin et de Marchiennes par l'armée du Nord, 22. L'armée de Vendée est battue près de Laval, et les Vendéens, après avoir délibéré de marcher sur Paris, se dirigent sur Granville pour favoriser un débarquement anglais, 27. Bombardement de Landau par le prince de Prusse, 28. Les députés pros crits le 2 juin, au nombre de 22, sont condamnés à mort et exécutés. Ce sont : Brissot, Vergniaud, Valazé, Gensonné, Lasource, Fonfrède, Sil lery, Ducos, Carra, Duperret, Gardien, Duprat, Fauchet, Beauvais, Duchastel, Mainvielle, Lacaze, Lehardi, Boileau, Antibrout et Vigée, 30. Les sociétés populaires de femmes sont défendues, 2 novembre. Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, est exécuté, 6. Exécution de Bailly, 11. Siège de Granville par les Vendéens, 14. Déroute des Picmontais par Kellermann, 15. Exécution de Manuel, Houchard, Rabaut - Saint - Étienne, Barnave, Rolland, et nombreuses exécutions dans les départements, 15. Dugommier commence le siège de Toulon, 16. Bataille d'Aulnains gagnée par les Vendéens sur Westermann, Marceau et Rossignol, 20. Vers ce temps ont lieu les noyades de Nantes. Prise de Saint-Malo par les Vendéens qui y attendent vainement des secours anglais, 28. Retraite des Prussiens sur Mayence. Réunion du duché de Bouillon à la France, 29. Marseille déclaré en état de siège, 4 décembre. Tours, Saumur, Angers, menacés par les Vendéens, 15. Ceux-ci battus au Mans et à Luçon, 14. Anglais chassés de Toulon, 20. Six mille familles compromises, et qui fuyaient avec eux, sont soudroyées par le feu des batteries et périssent dans la mer. Le comité de salut public ordonne la destruction de la ville. Commencement de la réputation de Napoléon. L'armée des Vendéens repasse la Loire, se réunit aux chouans de la Bretagne, et se livre à mille dévastations. Charrette succède à La Rochejaquelein. Vainqueurs à Laval. Les chouans sont battus à Pontorson et à Savenay. Reprise des lignes de Weissembourg et de Lauterbourg par les armées du Rhin et de la Moselle, commandées par Hoche. Landau est débloqué. L'Alsace est évacuée. Les Français sont maîtres du Rhin et menacent Mayence,

29 décembre. — 1794 (an II). L'île de Noirmontiers est reprise sur les républicains qui y sont fusillés d'Elbée et plusieurs chefs, 4 janvier. La Convention reçoit dans son sein les députés des peuples de Saint-Domingue, qui défendent Polverel et Santhonax, accusent le général Galban d'avoir favorisé les grands propriétaires de Saint-Domingue contre les commissaires réduits à prendre la fuite, et d'avoir livré la colonie aux Anglais, 2 février. Abolition de l'esclavage, 4. Saint-Just dénonce les complices de Batz et la faction de l'étranger. Amar dénonce à la Convention Delaunay d'Angers, Julien de Toulouse, Fabre d'Églantine, Chabot et Bazire comme chefs d'une conjuration contre la liberté, 19 mars. Pichegru est à l'armée du Nord et occupe la Flandre maritime. Jourdan remplace Hoche à l'armée de la Moselle, qui passe à celle du Midi. Le régime de la terreur est dans toute sa force. Le parti des orléanistes, dantonistes ou cordeliers succombe, 24 mars. Ronin, Hébert, Anacharsis Cloots, Vincent, Momoro, Lanson, Kok, Péreira, Desfieux, Proly, Duvernoy, Dubuisson et d'autres montagnards sont condamnés à mort, 24 mars. Licenciement de l'armée révolutionnaire de Paris, 27. Suppression du conseil exécutif provisoire; établissement de 12 commissions pour le remplacer, 1^{er} avril. Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, Héralte de Séchelles, Phélippeaux, Fabre d'Églantine, Delaunay, Chabot, Bazire, l'abbé d'Espagne, Frey, Gusman et Westermann, traduits au tribunal révolutionnaire, se révoltent; la Convention décrète que tout accusé qui fera résistance sera mis hors des débats et jugé sur-le-champ; ils sont exécutés, 5 avril. Les amis du duc d'Orléans et de Danton sont arrêtés. Chaumette, Gobel, Dillon, Simon, Grammont et son fils, les veuves Hébert et Camille Desmoulins, accusés d'athéisme et de complicité dans l'affaire de Danton, sont exécutés, 15 avril. L'armée des Alpes enlève le petit Saint-Bernard. L'armée du Nord prend Courtrai, Furnes, Menin, et met en fuite l'armée autrichienne, 1^{er} mai. Exécution des fermiers généraux et de Lavoisier, 9. Madame Élisabeth, sœur du roi, est mise à mort, 10. L'armée des Alpes pénètre dans le Piémont, s'empare de la vallée de Stora et du poste des Barrières, et se met ainsi en communication avec l'armée d'Italie, 11. Les Espagnols, repoussés par les vainqueurs de Toulon, évacuent les forts Saint-Elme et Port-Vendres, 27. Les Français passent la Sambre, 29. Combat du *Vengeur*, 1^{er} juin. Dugommier part pour Collioure, 5. Fête de l'Être Suprême célébrée par Robespierre, 7. Combat naval devant Brest; ce combat terrible n'a d'autres résultats que de favoriser l'entrée dans Brest de 116 vaisseaux venus de Chesapeake, 8. Pichegru bat Clavifait et marche sur Gand. Jourdan prend Charleroi, 25. Bataille de Fleurus, 26. Les armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle réunies prennent le nom d'armée de Sambre-et-Meuse, 27. Robespierre cesse d'assister aux séances du comité de salut public, 27. Vandamme prend Bruges, 29. Le général Ferrand prend Mons; Pichegru, Ostende, 29. Prise de Tournai par l'armée de Sambre-et-Meuse, 2 juillet. Prises de Gand et d'Oudenarde, 3. Les alliés se retirent sur Bruxelles, 5. L'armée de Sambre-et-Meuse s'empare de Bruxelles; les alliés se retirent sur Anvers, Maëstricht et vers le Rhin. Les complices de Batz sont envoyés au tribunal révolutionnaire. Les Autrichiens sont repoussés jusqu'à Tirlemont, 15. Prise de Nieupoort, 19. Robespierre se sépare des autres membres du comité; il en résulte deux partis, dont l'un aspire à la dictature, l'autre à un gouvernement patricien, 21. Anvers est évacué, 23. Le comité de sûreté générale fait arrêter un membre du tribunal ré-

volutionnaire qui se trouve porteur d'une liste de proscription dressée par Robespierre contre une partie des membres du comité de salut public, et les députés qui passent pour les chefs de la faction orléaniste, contre Tallien, Barrère, Billaud, Collot, Lecointre, Legendre, Fréron, Bourdon de l'Oise, Garnier, Cambon, Sièyes et quelques autres, 24. Schérer et Kléber mettent le siège devant Maëstricht. Prise de Liège, 27. Le même jour, 9 thermidor, Couthon désigne à la Convention les députés portés sur la liste de proscription saisie le 24, et que Robespierre avait signalés lui-même la veille; Saint-Just veut parler; il est interrompu par Tallien, Fréron et Billaud qui dénoncent Robespierre comme aspirant à la dictature. Robespierre veut se défendre; on crie de toutes parts : *A bas le tyran ! Un décret l'accuse*, ainsi que son frère, avec Couthon, Saint-Just, Lebas, Henriot, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, et quelques autres; ils sont arrêtés dans la nuit. Barras est nommé commandant de Paris, le 28. Robespierre et ses complices sont punis de mort, le 29. 71 membres du conseil général de la municipalité subissent le même sort. Les fonctions municipales sont confiées aux comités civils des 48 sections de Paris. *Fin du règne de la terreur.* — Le gouvernement révolutionnaire est conservé; mais il est adouci. Un grand nombre de prisonniers sont rendus à la liberté. L'armée des Pyrénées-Orientales pénètre en Espagne; toute la Cerdagne est soumise aux Français, 4 août. Calvi se rend aux Anglais après 2 mois de siège; Georges III prend le titre de roi de Corse. La Convention reçoit un ministre plénipotentiaire des États-Unis, qui vient reconnaître la république, 14. Reprise du Quesnoy, 15. Moncey remplace Muller à l'armée des Pyrénées-Occidentales, 17. Vers cette époque, les armées françaises sont commandées, celle des Pyrénées-Orientales, par Dugommier; des Alpes, par Kellermann; d'Italie, par Masséna; Pichegru commande l'armée du Nord; Jourdan celle de Sambre-et-Meuse; Moreau, celle de la Moselle; Michaud, celle du Rhin, qui a en tête les Prussiens conduits par Kalkreuth et Seckendorf, 20. Procès des 94 Nantais envoyés par Carrier au tribunal révolutionnaire, 8 septembre; ils sont acquittés, et leurs accusateurs sont mis en jugement, 14. Prise d'Aix-la-Chapelle, 23 septembre (an III). Carrier est dénoncé, 29. Bataille d'Aldenhoven, 5 octobre. Reddition aux Français de la citadelle de Juliers, 4. Entrée des Français dans Cologne, 7. Il ne reste aux Allemands sur la rive gauche du Rhin que Mayence et Luxembourg, qui sont bientôt investis. Bataille de la Montagne-Noire, en Espagne, 19. Marceau prend Coblenz, 23. Jonction de l'armée de Sambre-et-Meuse avec celle du Rhin, et prise de Clèves, 24. Prise de Vanloo, 27. Prise de Maëstricht, par Kléber, 4 novembre. Prise de Nimègue, 8. Figueiras est emportée; Pérignon investit Roses, 27. Carrier est condamné à mort, 27. Les Vendéens sont invités à mettre bas les armes, sur la promesse de n'être plus inquiétés, 5 décembre. Les 75 députés de la Convention, mis en état d'arrestation pour avoir signé une protestation à la suite de la journée du 2 juin, sont rappelés dans son sein. Lanjuinais, Isnard et Royer, mis hors la loi à la même époque, n'y sont point admis, 8. Pichegru prépare son expédition sur les glaces, 18. Suppression du maximum. Passage du Vahel par les Français, 28. — Les Français sont maîtres de la Hollande, 19 janvier 1795 (an III). La France s'allie à la nation hollandaise conquise, et s'en rapporte à la loyauté de son gouvernement pour fixer les indemnités auxquelles elle a droit, 21. Traité de paix avec la Toscane, 9 février. Soumission de Charrette, 27. La loi des suspects est rapportée,

Pichegru est nommé général de l'armée de Rhin-et-Moselle; Jourdan, de celle de Sambre-et-Meuse; Moreau, de celle du Nord; Kellermann, de celles des Alpes et d'Italie; Schérer, de celle des Pyrénées-Orientales; Moncey, des Pyrénées-Occidentales; Canclaux, de celle des côtes de l'Ouest; Hoche, de celle des côtes de Cherbourg, 3 mars. Mouvement à Paris; le peuple des faubourgs se porte à la Convention, et siège parmi les députés; Vanck, en son nom, demande la constitution de 1793 et la liberté des jacobins incarcérés depuis le 9 thermidor. Collet, Barrère, Billaud et Vadier sont condamnés à la simple déportation; Duhesme, Ruamps, Amar, Choudieu, Foussedoire, Montaul, Hugues et Léonard Bourdon sont arrêtés; les procédures commencées contre les comités sont anéanties; le rassemblement se dissipe. Paris est déclaré en état de siège; Pichegru est nommé commandant de la garde parisienne, 5 avril. Traité de paix entre la France et la Prusse, conclu à Bâle, par les plénipotentiaires Barthélemi pour la France, et le baron de Hardemberg pour la Prusse; par ce traité, la France restitue les villes conquises sur la rive droite du Rhin, et garde celles sur la rive gauche, 5. Stofflet, Charette et Dessaleux Cormatin, chefs des Vendéens, accèdent à la pacification de la Vendée, 24. Traité signé à la Haye entre la France et la Hollande; le stathoudérat est aboli, et la république batave est fondée, 27. Nouveau plan d'invasion des émigrés réunis sous les ordres de Condé, 1^{er} mai. Exécution de Fouquier-Tainville, 7. Reddition de Luxembourg, 9. Famine horrible dans Paris; les sections de Montreuil, des Quinze-Vingts et de Popincourt demandent la constitution de 1793 et du pain, 13 mai. Traité d'alliance entre la France et la Hollande, 17. Nouveau soulèvement dans Paris; 60,000 hommes entourent la Convention; les pétitionnaires sont admis; le député Ferraud est entraîné hors de la salle, et un instant après sa tête est rapportée au bout d'une pique. Sur la proposition de R. nime, un décret porte que tous les individus emprisonnés depuis le 9 thermidor sont mis en liberté; Duquesnoy, Prieur, Bourbotte et Duroy sont investis de la puissance exécutive; mais la garde nationale des sections voisines des Tuileries, dirigée par Legendre, dégage la Convention; les jacobins prennent la fuite; le côté droit est investi de l'autorité; les auteurs de l'insurrection sont arrêtés, et les décrets surpris rapportés. Le lendemain, les ouvriers des faubourgs marchent de nouveau contre la Convention; un comité d'insurrection, installé à l'hôtel de ville, prend le titre de Convention nationale du peuple souverain; la Convention met les membres de ce comité hors la loi; les bataillons du comité se portent au Carrousel et menacent ceux qui gardent la Convention; des troupes de ligne, sous les ordres de Menou, entrent dans Paris, et les révoltés sont désarmés. Telles furent les journées de prairial an III, 20-22 mai. Les obsèques de Ferraud sont célébrées dans la salle de la Convention, 2 juin. Défaite d'une escadre française près de Lorient, 25. Les rades de Lorient et de Port-Louis sont bloquées; à cette nouvelle, la chouannerie recommence. Débarquement à Quiberon, 27. Les Anglais prennent le fort Penhièvre et menacent Vannes, 6 juillet. Défaite des émigrés à Quiberon, 21. Traité de paix entre la France et l'Espagne, par lequel la France abandonne toutes ses conquêtes sur l'Espagne; la partie espagnole de Saint-Domingue lui est cédée, 22. Suppression des clubs et des sociétés populaires, 25. Schérer des Pyrénées passe en Italie, 50. Nouvelle constitution dite de l'an III, 22 août. Tenue des assemblées primaires pour l'acceptation de la constitution, 6 septembre. Jourdan passe le Rhin et s'em-

pare de Dusseldorf, 6 septembre. La Belgique et le pays de Liège sont réunis à la France, 1^{er} octobre. Monsieur, comte d'Artois, débarque à l'Île-Dieu avec 800 émigrés et 5,000 Anglais; il est suivi par le duc de Bourbon et un corps de 4,000 émigrés. Les sections s'arment de nouveau contre la Convention, et s'avancent dans la rue Saint-Honoré; Bonaparte, chargé par Barras du commandement de l'artillerie, les mitraille sur les marches de Saint-Roch. Cette journée, 13 vendémiaire an IV, a fermé la nouvelle constitution, 5 octobre.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

La garde nationale est désarmée, 6 octobre. La famine désole de plus en plus Paris. Première séance du Corps législatif, composé des conseils des Anciens et des Cinq-Cents, 27. Barras, Laréveillère-Lépaux, Letourneur, Rewbell et Carnot sont nommés membres du Directoire exécutif. Ils s'installent au Luxembourg, 4 novembre. Défaite de 15,000 Vendéens, commandés par Puisaye, Charrette et Stofflet, 10 novembre. En Allemagne, les Français battent en retraite et repassent la Sieg. En Italie, Augereau et Chastel chassent les Autrichiens de Campo-di-Pietre, et Schérer défait à Laona le général autrichien Devins, tandis que Kellermann se rend maître de toutes les sommités des Alpes depuis les bords du lac de Genève jusqu'à Nice. — 1796 (an IV). Le général Schérer bat une seconde fois les Autrichiens en Italie, 4 janvier. En Allemagne, Jourdan, attaqué sur toute la ligne, repousse les alliés. Le même jour les Autrichiens tentent de passer le Rhin près de Coblenz. Kléber les force de rétrograder, 7 janvier. Le général Bonaparte est nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, 23 février. Beurnonville est nommé commandant de l'armée du Nord, 1^{er} mars, et Pichegru, qui a donné sa démission du commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle, est remplacé par Moreau. Charrette, fait prisonnier le 22, est fusillé le 29. Arrivée de Bonaparte en Italie. Son armée a pour chefs : Augereau, Serrurier, Cernoy, Rampon, Masséna, Laharpe, Menard, Joubert, Victor, Vaubois, Baraguy d'Hilliers, Brune, Gardane, Murat et Saint-Hilaire. Les Français sont cantonnés depuis Nice jusqu'au delà de Final; leur quartier général est à Albenga; leur avant-poste à Voltri, entre Savone et Gènes. Kellermann est dans la Savoie. Les troupes piémontaises sont postées sur le revers des Alpes depuis le col de Tende jusqu'au Cairo, dans la province d'Aequi, et commandées par le général Colli. Les impériaux occupent les hauteurs de Savone, la Rochetta, les vallées de la Trebia et de la Scrivia. Le général Devins est remplacé par le général Beaulieu. Le roi des Deux-Siciles, le pape et le duc de Modène promettent des secours aux Autrichiens. Gènes est pressée par deux armées et par l'escadre anglaise. Les Autrichiens s'emparent du poste de Voltri et se rendent maîtres des redoutes de l'armée française, 9. Bataille de Montenotte; les Autrichiens et les Piémontais sont coupés, 11. Bataille de Millesimo, 14. Bataille de Mondovì, 22. Le général Colli demande une suspension d'armes. Bonaparte demande provisoirement la remise des fortresses de Coni, Alexandrie et Tortone, 25. Les Français passent le Pô auprès de Plaisance, 7 mai. Louis XVIII, qui est à Vérone, est invité par les Vénitiens d'abandonner le territoire de leur république. Suspension d'armes sous la médiation de l'Espagne avec le duc de Parme, qui paye une forte contribution, 9. Passage du pont de Lodi sur l'Adda, 10. Conspiration de Babeuf découverte, 11. Entrée des Français dans Milan, 11. Traité de paix, signé à Paris, entre la France et la Sardaigne. Le roi de Sar-

daigne céder à la France la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. Il remet jusqu'à la paix générale, aux troupes françaises, les forteresses de Coni, d'Exilles, de Suze, de la Brunette, de Château-Dauphin, de Demont, de Tortone, d'Alexandrie, et accorde le libre passage pour l'Italie. Il s'oblige de ne réparer aucune des forteresses en face de la frontière de France, 18. Mouvement dans les faubourgs en faveur de Babouin, 22. Insurrection dans Milan, 22. Bataille de Borghetta, 50. Rupture de l'armistice entre les Français et les Autrichiens, sur le Rhin, 1^{er} juin. L'armée de Sambre-et-Meuse obéit à Jourdan, qui a sous lui Kléber, Marceau, Bernadotte, Lefebvre, Grenier, Championnet, et commande 120,000 hommes. L'armée de Rhin-et-Moselle est commandée par Moreau, qui a pour seconds les généraux Desaix, Delmas, Saint-Cyr, Sainte-Suzanne et Lecourbe. L'armée du Nord est sous les ordres de Beurnonville. Les armées impériales sont divisées en deux corps : celui du bas Rhin est dirigé par le prince Charles, et celui du haut Rhin par Wurmsier, qui a pour auxiliaire l'armée de Condé. Une troisième armée de 70,000 Prussiens et Hanovriens campe le long du Weser pour protéger la neutralité de la Prusse. Kléber, cantonné sur la rive droite du Rhin, passe la Wupper et force le prince Charles à se retirer à Allerkirchen. Jourdan passe le Rhin et s'établit à Neuwied. Le maréchal Wurmsier évacue Spire, Newstadt, Kaiserslautern et tout le bas Palatinat. Vienne demande une prolongation de la suspension d'armes qui est refusée, 8. Augereau s'empare de Bologne. Toute la Romagne est soumise, 19. Armistice entre la France, le pape, le roi des Deux-Siciles et le duc de Modène, 20. Le pape signe des préliminaires de paix. Il abandonne à la France les légations de Ferrare et de Bologne, les côtes maritimes du golfe Adriatique depuis les embouchures du Pô jusqu'à la citadelle d'Ancone, 20. Moreau passe le Rhin près de Strasbourg et s'empare de Kelh, 24. Le général Vaubois entre dans Livourne. Bonaparte se rend à Florence. Victoire de Moreau à Rinchel, 25 ; à Rastadt, 5 juillet. Wurmsier est envoyé en Italie, 15. Une nouvelle armée autrichienne de 120,000 hommes, sous les ordres de Weutzel et de Colloredo, se prépare à descendre dans le Mantouan. Alvinzi est chargé d'en conduire une autre dans le Milanais. Le général Bonaparte, obligé de concentrer ses forces, fait lever le blocus de Mantoue, 50. Traité de Berlin entre la république française et le roi de Prusse, au sujet d'une nouvelle démarcation. Bataille de Castiglione, 5 août. Reprise du siège de Mantoue, 7. Traité de paix entre la république et le duc de Wurtemberg, qui lui cède la principauté de Montbelliard, les seigneuries d'Héricourt et de Passavant, le comté de Herbourg, les seigneuries de Riquewy et d'Ostheim, 7. Bataille de Teming, près d'Amberg, 24. Bataille de Wurzburg, 5 septembre ; de Roveredo, 4 ; de Banam, 8. Retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle par le général Moreau, 10. Attaque du camp de Grenelle par quelques jacobins, 11. Bataille d'Allerkirchen, où Marceau est blessé à mort, 20. Moreau place son quartier général à Ulm, 21 (an vi). Commencement de la république transpadane, 23. Bataille de Biberach, 2 octobre. L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre, 5. Traité de paix entre la république française et le roi des Deux-Siciles, qui promet d'observer la neutralité, 10. Moreau repasse le Rhin sur le pont d'Illuningue et reprend l'offensive, 26. Traité de paix entre la France et le duc de Parme, 5 novembre. Bataille d'Arcote, 15, 16 et 17 novembre. L'armée française d'Italie occupe les deux rives de l'Adige depuis Vérone jusqu'à Porto-Legano. Bonaparte organise la république cispadane. L'armée de Sambre-et-

Meuse couvre les deux bords du Rhin depuis Dusseldorf jusqu'à Manheim. Les Autrichiens assiègent le fort de Kelh et tentent un assaut, 50. Une flotte française, aux ordres de l'amiral Morard de Galles, et forte de 20,000 hommes de débarquement, aux ordres de Hoche, sort de Brest dans le dessein d'opérer une descente en Irlande. Elle est dispersée par la tempête, et rentre à Brest avec de nombreuses avaries. Cependant le général Humbert parvient en Irlande à la tête de 1,500 hommes, qui sont enveloppés par 15,000 Anglais, aux ordres de lord Cornwallis, et faits prisonniers, 16 décembre. — 1797. Reprise du fort de Kelh par l'archiduc Charles, 8 janvier. Bataille de Rivoli, 14. Découverte de la conspiration tramée par Brathier, Dunan, Poly et la Villehurnois, pour le rétablissement de la royauté, dans laquelle trempe 184 membres du Corps législatif, 51. Reddition de Mantoue aux Français, 2 février. Prise d'Ancone par le général Victor et soumission de toute la Marche jusqu'aux Abruzzes, 9. Traité de paix entre le pape Pie VI et le général Bonaparte, 19. Une nouvelle armée autrichienne traverse le Frioul et la haute Carniole, et prend position sur les bords de la Piava, 15. Elle est chassée et poursuivie jusque sur les bords du Tagliamento, 16. Bataille du Tagliamento, gagnée par Bonaparte contre le prince Charles, 16. L'armée du prince Charles est de nouveau anéantie. Les Autrichiens évacuent le Tyrol et se retirent sur Vienne, 29. Le général Bonaparte est à Leoben (à 50 lieues de Vienne), 4 avril. Traité d'alliance offensive et défensive entre la Sardaigne et la France, 5. Armistice entre les Français et les Autrichiens, 7. Préliminaires de paix à Leoben, 16. L'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Hoche, passe le Rhin à Neuwied et remporte plusieurs avantages sur les Autrichiens, qui repassent la Lusen. Il s'avance au cœur de l'Allemagne, va camper aux bords de la Nidda et menace Francfort, 17. Le même jour, les Vénitiens, qui croient les Français cernés et obligés de mettre bientôt bas les armes, se révoltent. De faux bruits de défaîtes circulent ; 40,000 paysans sont armés. Les Français sont attaqués dans Vicence, dans Padoue, dans Bergame ; tous ceux qui sont à Vérone sont assassinés, 17. Publication des préliminaires de paix arrêtés à Gratz et à Leoben, 18. Ouverture de conférences à Lille pour la paix de la France avec l'Angleterre, 6 juillet, entre Letourneur, Maret et Pléville-Peleu, plénipotentiaires français, et lord Malmesbury, 6. Talleyrand-Périgord est nommé ministre des relations extérieures, Pléville-Peleu de la marine, et François de Neufchâteau ministre de l'intérieur. Mouvement contre le Directoire, 4 septembre (18 fructidor an v. V. FRUCTIDOR.) Merlin de Douai et François de Neufchâteau sont élus directeurs, 8 septembre. Les Bourbons qui sont encore en France sont déportés en Espagne, 12. Conférences de Lille rompues, 17. Mort de Hoche à Wetzlar, 18. Le Directoire ordonne de compléter les armées afin d'être en mesure de marcher au mois d'octobre, 20 (an vi). Arrivée des déportés à Rochefort. Ils sont conduits à bord de la corvette *la Vaillante*, 22. Augereau est nommé commandant en chef des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse réunies. Elles prennent la dénomination d'armée d'Allemagne. Levée de 200,000 hommes, 24. Traité de Campo-Formio entre la France et l'Autriche : celle-ci cède à la France la Belgique, Mayence, Manheim, Philisbourg, et à la république cisalpine la Lombardie autrichienne. Les États de Venise sont partagés. Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cerigo et île dépendante avec l'Albanie sont cédés à la France. L'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Adriatique, Venise, les États de terre ferme jusqu'à

l'Adige, au Tanaro et au Pô sont abandonnés à l'empereur. Le reste des États de terre ferme est donné à la république cisalpine, qui est reconnue par l'empereur. Le Brisgau est cédé par l'Autriche, en indemnité, au duc de Modène. Un congrès est indiqué à Rastadt pour la conclusion de la paix entre la France et l'empire germanique, 17 octobre. Le Directoire fait sortir de France le ministre de Portugal, dont le traité n'a pu être ratifié par sa souveraine, 26. Il ordonne le rassemblement d'une armée sur les côtes de l'Océan, sous le nom d'armée d'Angleterre, et en donne le commandement à Bonaparte, 26. Ratification à Paris et à Vienne du traité de Campo-Formio, 5 novembre. Convention militaire de Rastadt entre le général Bonaparte et le comte de Cobentzel, 4 décembre. Ouverture du congrès de Rastadt, 9. Assassinat du général Duphot à Rome. L'ambassadeur Joseph Bonaparte quitte cette ville et revient en France. La guerre renaît en Italie, 28. Capitulation de Mayence, 29. Les Français en prennent possession, 30. — 1798 (an vi). Emprunt national pour opérer une descente en Angleterre, 7 janvier. Une armée française entre en Suisse, 17. Une flotte française, composée de plus de 400 voiles, parmi lesquelles on compte 15 vaisseaux de ligne, et une armée de 38,000 hommes, commandés par le général Bonaparte, sort du port de Toulon. La flotte est commandée par l'amiral Brueys, 19 mai. Les Anglais attaquent le Havre, 23. Les Français abordent à Malte et la prennent, 12 juin. L'amiral Nelson entre dans la Méditerranée à la tête d'une flotte de 16 vaisseaux. La flotte française quitte Malte et fait voile pour l'Égypte, 19. L'armée française, aux ordres de Bonaparte, arrive devant Alexandrie, 1^{er} juillet. Elle débarque et attaque les mameluks qui s'en sont rendus maîtres. La ville, attaquée par Kléber, Bon, Marmont et Menou, est forcée le 3. Le 4, l'armée part d'Alexandrie et se porte sur le Caire; Desaix marche sur Damanhour et le général Dugua côtoie la mer jusqu'à Rosette. L'escadre reste dans la rade d'Aboukir, entre Alexandrie et Rosette, où la plage est ouverte, malgré l'ordre donné par Bonaparte d'entrer dans le port. Le 8, l'armée arrive à Damanhour; elle part pour Rachmaini, 10. Rencontre de Mourad-Bey et des mameluks, 13. L'armée aperçoit les Pyramides et les ruines de Memphis, 20. L'armée des beys est retranchée à la hauteur du Caire et veut disputer le passage du Nil, 20. Bataille des Pyramides, 21. Dans les mois suivants les Français s'emparent de tout le reste de l'Égypte. Bonaparte fait élever une forteresse sur les confins de l'Égypte et de la Syrie; le général Régnier en a le commandement. Combat naval d'Aboukir; la flotte française est détruite, 1^{er} août. Combat de Rémérés, 15 août. Combat de Géméé, 17 septembre. Combat de Mit-Kamar, 28. Bataille de Sédiman, 7 octobre. Insurrection au Caire, 21. La haute Égypte, vaillamment défendue par Mourad-Bey, est conquise en cinq mois par Desaix. Le général Bonaparte arrive à Suez par la mer Rouge, qu'il passe à gué, 26. Combat naval près des côtes d'Irlande, entre l'amiral Warren et le contre-amiral français Bompard; celui-ci perd le vaisseau le *Hoche* de 80 canons, 10 octobre. Macdonald bat, à Civita-Castellana, l'armée napolitaine, 4 décembre. *Ultimatum* des plénipotentiaires français au congrès de Rastadt, 7, et la majorité de la députation germanique au congrès de Rastadt déclare, par un *conclusum*, qu'elle accède à l'*ultimatum* de la légation française, 9. Le général Championnet défait le colonel Mack, 15. Il arrive aux portes de Naples, 29. — 1799 (an vii). Organisation constitutionnelle des colonies françaises, 1^{er} janvier. Jourdan, nommé général en chef des armées du Danube, d'Helvétie et d'observation, au-

nonce, par un manifeste, la reprise des hostilités. Les Français passent le Rhin pour la troisième fois. Après quelques succès, ils sont repoussés. Jourdan se rend à Paris et Bernadotte à Aix-la-Chapelle. — *Seconde coalition*. L'Angleterre, l'Autriche, une partie des États d'Allemagne, les rois de Naples et de Portugal, la Russie, la Turquie, et jusqu'aux États Barbaresques, se réunissent contre la France. 250,000 Autrichiens, 120,000 Russes, 70,000 Siciliens ou Napolitains, auxquels se réunissent les forces de la moitié de l'Allemagne, vont presser les Français sur les bords du Rhin, en Suisse, en Italie, tandis que les flottes anglaises bloqueront les ports et alimenteront la guerre civile en Vendée, 6 avril. Rupture du congrès de Rastadt par les ministres allemands, 8 avril. Suwarow entre dans Vérone et prend le commandement de l'armée austro-russe, composée de 100,000 combattants. Le général Schérer abandonne ses positions sur le Mincio et se retire sur l'Adda, 24. Les Français sont battus à Cassano, 27. Les plénipotentiaires français Bonnier, Roberjot et Jean de Bry sont assassinés à leur départ de Rastadt. Jean de Bry seul échappe au massacre, 28. Le gouvernement autrichien est rétabli dans Milan, 29. Une escadre française de 26 vaisseaux de ligne sort de Brest et se rend à Gênes, 1^{er} avril. Siéyes remplace Rewbell au Directoire, 20 mai. Pendant que les armées françaises, en Allemagne et en Italie, se replient et cèdent chaque jour du terrain en Suisse, Masséna force les Autrichiens à repasser le Rhin et soutient pendant cinq jours, à Zurich, contre l'archiduc Charles, une lutte terrible, 4 juin; mais il est lui-même forcé d'abandonner ses positions. Les Français se retirent sur Baden, 11. Le Corps législatif demande au Directoire des renseignements sur la situation intérieure et extérieure de la république, et se déclare en permanence jusqu'à la réponse, 15. Le Directoire répond que l'épuisement du trésor l'a empêché de déployer les forces qu'il était nécessaire d'opposer aux ennemis de la France, 18. Les directeurs Merlin et Laréveillère-Lépeux accusés, avec Treillard, d'avoir occasionné, par leur incapacité ou leur négligence, les revers de l'armée française en Italie, donnent leur démission. Ils ont pour successeurs le général Moulins, Gohier, ex-ministre de la justice, et Roger-Ducos, ex-conventionnel, 18. Un emprunt de 100 millions est aussitôt décrété. Les jacobins reprennent de l'influence et veulent, sous le nom de *patriotes énergiques*, se faire investir des emplois; le parti royaliste se ranime; les princes se rapprochent des frontières. Macdonald est défait sur la Trebia, 19 juillet. Des secours sont envoyés aux armées. Joubert reçoit l'ordre d'attaquer les Austro-Russes. Il est défait à la bataille de Novi, 15 août. Joubert est tué, le général Championnet le remplace. Les avant-postes des Russes sont aux portes de Gênes, 19. Cependant l'armée d'Helvétie a repris l'offensive et Masséna extermine une division russe à Zurich, 29 septembre. (An viii.) Bonaparte revient d'Égypte et jette l'ancre à Ajaccio, 30 septembre. Suwarow, qui avait espéré d'entrer en France par le lac de Genève ou le Jura, est chassé de Suisse par le général Ferino. Il s'échappe par le haut Tyrol et la haute Souabe. Paul I^{er} rappelle les débris de ses armées et déclare publiquement qu'il n'a pris les armes que pour rétablir l'équilibre en Europe, mais qu'il s'apercevait que les cours de Vienne et de Londres ne tendent qu'à l'augmentation de leur puissance, il abandonne la coalition, 9 octobre. Bonaparte débarque à Saint-Raphaël, à un kilomètre de Fréjus, 9. Il arrive à Paris avec Monge et Berthollet, 16. Il est suivi peu après par les généraux Berthier, Lannes, Murat, Marmont et Andréossi. Une grande partie des

Français le considère comme portant en ses mains les destinées de la France. Les partis sont en présence. Des réunions partielles de députés ont lieu. Une grande révolution est imminente; 9 novembre, 18 brumaire an VII. (V. BRUMAIRE.)

GOVERNEMENT CONSULAIRE.

Le 20 brumaire an VIII (11 novembre 1799), les trois consuls, Bonaparte, Sièyes et Roger-Ducos commencèrent l'exercice de leurs fonctions. Fin de la campagne de l'an VIII. Les généraux Ney, Decaen et Baraguay-d'Hilliers culbutent les Autrichiens sur le Necker et vont bloquer Philisbourg. — Établissement du centime subventionnel, 27 brumaire (18 novembre). — Les armées du Rhin et du Danube sont réunies sous le nom d'*Armée du Rhin*, et le commandement en est donné au général Moreau. — Masséna est appelé en même temps au commandement de l'armée d'Italie, en remplacement du général Championnet. — Dans la Vendée, suspension des hostilités entre le général Hédouville, général en chef de l'armée républicaine, et MM. de Bourmont, de Châtillon et d'Autichamp, chefs des royalistes insurgés. Cette suspension n'empêche pas les chouans de continuer leurs brigandages. — Pendant ce temps, le général Saint-Cyr changeait la forme du gouvernement de Gènes, et établissait à la place du directoire une commission exécutive, présidée par M. Corvetto. — Nouvelle constitution de la France, 24 frimaire (16 décembre). (V. CON-SUL, CONSTITUTION FRANÇAISE.) Bonaparte est nommé 1^{er} consul; Cambacérès, ex-ministre de la justice, 2^e consul; et Lebrun, ex-membre du conseil des Anciens, 3^e consul. — Organisation de l'école polytechnique, 25 frimaire (16 décembre); du conseil d'Etat, 5 nivôse (24 décembre 1799), et du tribunal, 11 nivôse an VIII (1^{er} janvier 1800). — Traité conclu avec la république batave, 15 nivôse (3 janvier). — Cependant la guerre continuait en Vendée; toutes les mesures prises par le gouvernement pour éteindre la guerre civile dans l'Ouest étaient demeurées inutiles; un arrêté du 21 nivôse (11 janvier) condamna à être passés par les armes les habitants des communes où les rebelles auraient été reçus, quand ces habitants seraient pris les armes à la main. Cette terrible mesure porta son fruit. Le 29 nivôse (19 janvier), la paix fut acceptée et signée à Montfaucon par tous les chefs et officiers chouans de la rive gauche de la Loire. Brune remplace le général Hédouville en Vendée; il bat, le 21 pluviose (2 janvier), les chouans sous les ordres de M. de Bourmont, et contraint bientôt ce chef à accepter la paix. — En Égypte, Kléber, à la tête de 8,500 hommes, tenait tête à 80,000 ennemis. — Prise du château de Lachaux sur les chouans, 15 pluviose an VIII (4 février 1800). Georges, un de leurs principaux chefs, craignant d'être abandonné par les Anglais, consent à traiter, 18 pluviose (7 février). Acceptation de la constitution par le peuple, 25 pluviose. — Pacification définitive de la Vendée. — Le 28 du même mois, le territoire européen de la république est divisé en départements et arrondissements communaux. — En Italie, Masséna se renferme dans Gènes; cette place est investie par les Autrichiens le 1^{er} floréal (21 avril). — Dans le même temps, Kléber gagnait, en Égypte, la bataille d'Héliopolis, et soumettait les habitants du Caire révoltés contre lui. — Sur le Rhin, Moreau entre à Fribourg le 7 floréal; il bat les Autrichiens, le 15, à Engen; le 15, à Moëskirch, et s'empare, le 19, d'Ulm. — Bonaparte se met alors à la tête de l'armée de réserve; il gravit avec elle le mont Saint-Bernard, 27 floréal, et se trouve bien-

tôt de l'autre côté des Alpes. Cette nouvelle invasion décide le général autrichien Mélas à laisser le général Elnitz avec un corps de 15,000 hommes pour faire face à Suchet. Il se dirige avec le reste de ses troupes sur Gènes, dans la vue de réduire plus promptement le général Masséna, et de se porter ensuite avec toutes ses forces au-devant de Bonaparte. Celui-ci chasse les Autrichiens de Chivasso; il fait occuper Novarre le 10 prairial (19 mai), entre lui-même à Milan le 14 du même mois. — Capitulation de Gènes, 16 prairial. — Combats de Castigglione, 20 prairial; de Montebello et de San-Juliano. — Bataille de Marengo, gagnée par le général Bonaparte. Mort de Desaix, 24 prairial (14 juin). Cette bataille est suivie d'une suspension d'armes demandée par le général autrichien Mélas. — En Égypte, Kléber est assassiné, le 24 prairial; Menou le remplace en qualité de général en chef. — Bonaparte rend un arrêté qui organise la république cisalpine, 28 prairial, et revient à Paris. — Sur le Rhin, bataille d'Oberhausen, gagnée par Lecourbe. Mort de Latour-d'Auvergne, 30 prairial (19 juin). Depuis l'an V (1797), de graves différends existaient entre le gouvernement français et celui des États-Unis d'Amérique; Bonaparte nomma des commissaires pour transiger avec les ministres américains, et le 8 vendémiaire an IX (50 septembre 1800), un traité de paix fut signé à Paris entre les ministres des deux puissances. — Conspiration d'Arena, 18 vendémiaire (10 octobre). Arrestation de Cerrachi, de Diana et de Topino-Lebrun. — Le général Augereau, à la tête de l'armée gallo-batave, culbute le général Albani, et s'empare d'Aschaffembourg, 4 frimaire (25 novembre). — Bataille de Hohenlinden, gagnée, le 12 frimaire (5 décembre), par le général Moreau sur l'archiduc Charles; elle est suivie d'un armistice demandé par l'empereur, et conclu à Steyer le 4 nivôse suivant. — Le même jour, conspiration, à Paris, contre le premier consul, dite la *Machine infernale*. — Traité d'alliance entre la république française et l'empereur de Russie. — Occupation de Rome par Miollis. — Traité de paix définitive entre la république et l'empire; ce dernier traité fut signé à Lunéville, le 20 pluviose an IX (9 février 1801). (V. LUNÉVILLE.) Le 30 ventôse (21 mars), Lucien Bonaparte signe à Paris, avec le prince de la Paix, un traité par lequel Ferdinand III, duc de Parme, cède à la république française le duché de Parme, et reçoit en échange le grand-duché de Toscane, sous le titre de royaume d'Étrurie. (V. ÉTRURIE.) — Traité de paix, signé à Florence, entre la France et le roi de Naples, 7 germinal (28 mars). — En Égypte, Menou perdit une bataille devant Rosette, 30 ventôse; Mourad-Bey fut emporté par la peste, et il ne resta bientôt plus à l'armée française d'autre ressource que celle d'évacuer l'Égypte. La convention qui assurait le retour de l'armée fut signée le 8 messidor (27 juin), et trois mois après, le général Belliard arriva à Toulon avec 14,000 hommes, seuls restes de l'armée d'Égypte. — Combat naval d'Algésiras, 17 messidor (6 juillet); la flotte anglaise, commandée par l'amiral sir James Saumarez, est battue par l'amiral Linois. — Formation du camp de Boulogne, 25 messidor. — Convention qui règle le concordat (V. ce mot), 9 vendémiaire (1^{er} octobre 1801). — Expédition du général Leclerc à Saint-Domingue. (V. DOMINGUE, Saint.) — Paix d'Amiens signée entre la France et l'Angleterre, le 4 germinal an X (25 mars 1802). (V. TRAITÉS DE PAIX.) — Bonaparte est réélu 1^{er} consul pour 10 ans, 18 floréal (8 mai). — Institution de la Légion d'honneur, 28 floréal. — Convention signée à Paris entre la France et la Prusse, le 4 prairial an X (24 mai). — Le prince de Nassau renonce pour lui et

ses successeurs au titre de stathouder. — Les départements de Marengo, de la Sesia, de la Stura et du Tanaro sont ajoutés à la république française, 24 fructidor (11 septembre). — Nouvelle organisation de la Suisse. Le 1^{er} consul est déclaré médiateur de la confédération, 50 pluviôse an xi (19 février 1805). — Nouveau différend entre la France et l'Angleterre, relatif à l'occupation de Malte. Ultimatum de l'Angleterre; Bonaparte refuse d'y accéder. L'Angleterre met l'embargo sur les bâtiments français, 26 floréal (16 mai). — Conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru; ils arrivent à Paris le 25 nivôse an xii (16 janvier 1804), et se mettent en communication avec Moreau. Leur plan était de s'emparer du premier consul, et de le conduire prisonnier en Angleterre, ou de l'assassiner. Leur entreprise est éventée. Moreau est arrêté le 25 pluviôse (15 février); Pichegru, le 8 ventôse (28 février), et Cadoudal, le 18 du même mois (9 mars). — 22 ventôse (15 mars), les villes de Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Bruxelles, Coblenz et Strasbourg reçoivent chacune une école de droit. La même loi décrète que des séminaires seront institués dans les arrondissements métropolitains. — Promulgation du code civil, 24 ventôse. — Le duc d'Enghien est arrêté (V. ENGHEN), 24 ventôse.

EMPIRE.

Le sénat et le tribunal offrent à Bonaparte la dignité d'empereur, que celui-ci accepte, 28 floréal (15 mai). Protestation des frères de Louis XVI. — Les généraux Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier sont nommés maréchaux de l'empire, 29 floréal (19 mai). — Condamnation de Moreau, de Georges et de Pichegru. — L'empereur Napoléon est reconnu par le pape Pie VII, par les rois d'Espagne, de Naples, de Prusse et de Danemark; par les électeurs de Bavière, de Saxe et de Hesse-Hassel; par le prince de Bade, le duc de Wurtemberg et le coadjuteur de Mayence, 19 messidor (8 juillet). — Cérémonie du camp de Boulogne, 27 thermidor (15 août). L'empereur distribue des croix et des aigles à l'armée. — 2 décembre 1804 (41 frimaire), l'empereur est couronné par le pape Pie VII. — Une députation italienne arrive à Paris offrir la couronne d'Italie à Napoléon, 26 ventôse an xii (17 mars 1805). — Au milieu de toutes ces fêtes de couronnement, l'Angleterre était parvenue à former une troisième coalition contre la France. La Russie y entra la première, 21 germinal (11 avril). Le but des coalisés était d'arracher le Hanovre à la France, de soustraire à l'influence de cette dernière puissance la Suisse et la Hollande, de faire évacuer le royaume de Naples par les troupes françaises, et de remettre le roi de Sardaigne en possession du Piémont. Le 9 août, l'empereur François II accède à la coalition, et chacun des coalisés ordonne aussitôt des préparatifs de guerre dans toute l'étendue de ses États. — Napoléon se dirigeait alors sur Milan afin d'y recevoir la couronne d'Italie; la cérémonie eut lieu le 6 prairial (26 mai). Napoléon posa lui-même la couronne de fer sur sa tête, et prononça d'une voix sonore ces paroles consacrées des anciens rois lombards : *Dieu me la donne, gare à qui la touche*. — Le territoire de la république de Gènes est divisé en 5 départements, et réuni à l'empire français, 49 prairial (6 juin). — Création de l'ordre de la Couronne de Fer. (V. COURONNE.) — Érection de la république de Lucques en principauté indépendante en faveur de la princesse Elisa, sœur de Napoléon, 4 messidor.

— Combat naval du Finistère. (V. cemot.) — Commencement des hostilités, 14 thermidor (2 août). — Sénatus-consulte qui ordonne le rétablissement en France du calendrier grégorien, à compter du 11 nivôse an xiv (1^{er} janvier 1806). — Ouverture de la campagne et capitulation d'Ulm, 25 vendémiaire (17 octobre). — Combat de Trafalgar perdu par Villeneuve, 29 vendémiaire; cet amiral est fait prisonnier; mort de l'amiral anglais Nelson. — Réunion de l'armée d'Italie, commandée par Masséna, à la colonne du maréchal Ney, 2 brumaire (23 octobre). — Prise d'Inspruck, 6 brumaire (7 novembre); de Vienne, 22 brumaire (11 novembre). — Bataille d'Austerlitz, 11 frimaire an xiii (2 décembre 1805); cette bataille est suivie d'un armistice entre la France et l'Autriche, 15 frimaire. — Le lendemain, 14, un décret impérial accorde une pension aux veuves des généraux et officiers morts à Austerlitz. Un second décret déclare que l'empereur adopte les enfants des généraux, officiers et soldats morts à cette bataille. — La paix est signée entre la France et l'Autriche, 5 nivôse an xiv (26 décembre 1805). Par cette paix, François II reconnaît Napoléon comme roi d'Italie; les électeurs de Bavière et de Wurtemberg en qualité de rois. — Le roi de Naples avait signé à Paris, le 4^e jour complémentaire an xiii (21 septembre 1805), une convention par laquelle il s'engageait à garder la neutralité; ce prince ayant reçu dans ses ports 10,000 Anglais et 14,000 Russes, l'empereur envoya contre lui une armée commandée par son frère Joseph Bonaparte, et dirigée par le maréchal Masséna, janvier 1806. — Prise de Naples par l'armée d'Italie, 15 février. — Bataille de Campo-Tenasi, 9 mars; le prince royal des Deux-Siciles est battu par Championnet. — Réunion des États vénitiens au royaume d'Italie. Érection des provinces de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, Cadore, Bellune, Conegliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue et Rovigo en grands fiefs de l'empire, 50 mars. — Le même jour, différents décrets déclarent le prince Eugène Beauharnais, prince de Venise, héritier du royaume d'Italie; Joseph Napoléon, roi de Naples; — le maréchal Murat, grand-duc de Berg et de Clèves; — la princesse Pauline, princesse de Guastalla, et le maréchal Berthier, prince souverain de Neuchâtel. — Un dernier décret érige le pays de Massa et Carrara en duché, grand fief de l'empire. — Décret du 24 mai qui nomme le prince Louis-Napoléon roi de Hollande. — Autre du 5 juin qui déclare MM. de Talleyrand et Bernadotte, le premier prince de Bénévent, le second prince de Pontecorvo. — Cette année, l'antique constitution qui unissait les princes de l'Allemagne à François II est rompue et remplacée par l'acte de la confédération du Rhin, signé à Paris, le 12 juillet 1806, entre l'empereur des Français, roi d'Italie, les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur de Bade, le grand-duc de Berg, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau, de Hohenzollern, de Salm, d'Isenbourg, de Lichtenstein, le duc d'Arenberg et le comte de la Leyen. — En Angleterre, la mort de William Pitt, arrivée le 25 janvier 1806, fit croire un instant à la paix. Le successeur de ce ministre, Fox, étant mort le 16 septembre de la même année, les Anglais travaillèrent aussitôt à former une quatrième coalition contre la France. — La guerre commença immédiatement en Prusse. — Combat de Saalfeld; mort du prince Louis de Prusse, 10 octobre. — Bataille d'Iéna, 14 octobre. — Le lendemain 15, prise d'Erfurth; de Postdam, le 23, et de Berlin, le 26. — De pareils succès décidèrent le roi de Prusse à demander un armistice; il est conclu à Charlottenbourg, le 16 novembre; mais bientôt, comptant sur les promesses de

l'empereur de Russie, le roi Guillaume refuse de le ratifier. — Napoléon marche contre les Russes, à la tête de toutes ses armées. — Déclaration du blocus continental, 21 novembre 1806. — Ouverture du *grand sanhédrin* israélite à Paris, 20 octobre. — Bataille d'Eylau, 8 février 1807. — Prise de Dantzig, 28 mai. — Le maréchal Lefebvre est nommé duc de Dantzig. — Combat et passage de Deppen, 7 juin. — Bataille de Friedland, 14 juin. — Entrée de Napoléon à Tilsitt, 19 juin. La paix y est signée, le 7 juillet suivant, entre la Russie et la France. — Deux jours après, le 9, la paix est signée, dans la même ville, entre la France et la Prusse. — Après la paix de Tilsitt, presque toutes les puissances de l'Europe avaient été forcées d'accéder au système continental; le Portugal seul résistait encore. Napoléon, irrité, conclut un traité avec l'Espagne, 27 octobre 1807, pour s'assurer sa coopération, et donna l'ordre au général Junot, commandant l'armée reniée à Bayonne, de pénétrer sans retard en Portugal. — Ce général y arrive le 19 novembre. Le 26 du même mois, il entre à Abrantès, et le 30 à Lisbonne. — Création du royaume de Westphalie, 8 décembre; le prince Jérôme Napoléon en est déclaré roi. — La princesse Élisabeth est nommée grande-duchesse de Toscane. — Le 1^{er} mars 1808, un décret impérial autorise les titulaires des grandes dignités de l'empire à porter le titre de *prince* et à prendre celui d'*altesse sérénissime*. Les ministres, les sénateurs et les conseillers d'État sont nommés *comtes*; les présidents des collèges électoraux des départements, des cours de cassation, des comptes et d'appel, les procureurs généraux, reçoivent celui de *baron*; tous les membres de la Légion d'honneur sont créés chevaliers. — Entrevue de Napoléon et de Charles IV à Bayonne, 5 mai 1808. (V. ESPAGNE.) — Un sénatus consulte réunit à l'empire français les villes de Kehl, Cassel, Wesel et Flessingue, 21 janvier; un autre, les départements du Taro, de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone, 30 mai. — Occupation de Rome par l'armée française. — Joseph Napoléon est proclamé roi d'Espagne, 6 juin. (V. ESPAGNE.) — Il est remplacé par le maréchal Murat, grand-duc de Berg, nommé roi de Naples par décret impérial daté de Bayonne, 1^{er} août 1808. — En Espagne, capitulation de Baylen, 19 juillet. (V. VEDEL.) Bataille de Medina-del-Rio-Seco, 14 juillet. Le 20 du même mois, Joseph Napoléon fait son entrée à Madrid. — Napoléon avait plusieurs fois offert la paix à l'Angleterre. Il convoque cette année un congrès à Erfurth (voy. ce mot), et se réunit à l'empereur Alexandre pour faire de nouvelles propositions au roi d'Angleterre. Nouveau refus. — Les Français évacuent le Portugal, 21 septembre. — Entrée de Napoléon en Espagne, 5 novembre. Bataille d'Espinosa de Los Monteros gagnée par le maréchal Victor sur l'armée de Galice, 10 novembre. — Prise de Madrid, 4 décembre; — de la Corogne, par le maréchal Soult, 16 janvier 1809. Les Anglais évacuent la Péninsule le 20 du même mois. — Dans le même temps le maréchal Lefebvre écrase l'armée de Castille à la bataille d'Almaraz, et le maréchal Victor gagne celle d'Uclés. — L'année suivante, 1809, bataille de Nostra-Senora di Magallon gagnée par le maréchal Mortier sur les Aragonais. — Nouvelle occupation du Portugal par les maréchaux Soult et Victor, 17 mars. — Bataille de Medelin gagnée par le maréchal Victor, 22 mars, — de Ciudad-Réal, 27 et 28 mars. — Prise d'Oporto, le 29, par le maréchal Soult. — L'Autriche, voyant la France occupée en Espagne, profita de cette circonstance pour renouer ses liaisons avec l'Angleterre, et forma avec cette dernière la cinquième coalition contre la France. La convention avait

été signée le 9 juin 1808. La guerre commença le 9 avril 1809. Bataille de Landshut gagnée sur les Autrichiens, 21 avril. Bataille d'Eckmühl, 22 avril. (Voy. ce mot.) Prise de Ratisbonne. — Dans le Midi, le maréchal Soult, privé des secours qu'il attendait depuis longtemps, évacue le Portugal le 11 mai. — En Allemagne, l'archiduc Maximilien sort de Vienne le 12 mai. La ville capitule le 13. — Un décret, daté de Schönbrunn, déclare Rome ville libre et impériale, 17 mai. — Bataille d'Essling (voy. ce mot), mort du maréchal Lannes, 22 mai. — de Wagram (voy. ce mot), 5 juillet. — Cette bataille est suivie d'un armistice conclu à Znaim le 12 juillet. — Le 14, les généraux Oudinot, Macdonald et Marmont reçoivent le bâton de maréchal de France. — En Espagne, bataille d'Arzobispo gagnée par les maréchaux Soult et Ney, 8 août. Bataille d'Almanacid. (V. ESPAGNE.) — Tentative des Anglais sur Flessingue, 4 août. Prise de cette ville par lord Chatam le 13. — Un décret du même jour nomme le grand juge Régnier duc de Massa di Carrara. D'autres décrets nomment séparément MM. de Champagny, ministre des relations extérieures, duc de Cadore; Gaudin, ministre des finances, duc de Gaète; Fouché, ministre de la police, duc d'Otrante; Maret, ministre d'État, duc de Bassano; et Clarke, ministre de la guerre, duc de Feltre. — Expédition des Anglais en Zélande. L'armée anglaise est ravagée par une maladie contagieuse. Lord Chatam évacue ce pays le 21 septembre. — Peu de temps après l'armistice conclu à Znaim, les ministres d'Autriche et de France s'étaient rendus à Altenbourg (Hongrie) pour traiter de la paix. Les négociations commencèrent le 17 août; elles traînèrent en longueur pendant près de trois mois; mais après l'issue malheureuse de l'expédition de Zélande, le cabinet de Vienne se décida enfin à traiter. La paix fut signée à Schönbrunn le 14 octobre. Elle fut déclarée commune aux rois de Hollande, d'Espagne et de Naples, et fixa les cessions diverses que devait faire l'empereur d'Autriche à Napoléon, pour que celui-ci en disposât en faveur des princes de la confédération du Rhin et de la Russie. — Le même jour, 14 octobre, deux décrets impériaux constituèrent, le premier, le cercle de Villach, la Carniole, l'Isrie, les provinces de Fiume et de Trieste, la Croatie, la Dalmatie et ses îles, sous le nom de *provinces illyriennes*; le second érigea ces provinces en gouvernement général. — En Espagne, batailles d'Orana et d'Alba de Tormès, gagnées, la première, par le maréchal Mortier, 19 novembre; la seconde, par le général Kellermann sur le duc del Parque, 25 du même mois. — Dans le mois de décembre suivant, un sénatus-consulte du 16 prononça la dissolution du mariage de l'empereur avec Joséphine Tascher de la Pagerie, et conserva à cette dernière son titre et son rang d'impératrice avec une pension de 2 millions. — L'année 1810 commença sous les plus heureux auspices. Le 6 janvier, traité signé à Paris entre la France et la Suède; cette dernière puissance adopte pleinement le système continental. — Le 14 du même mois, le Hanovre, confisqué sur le roi d'Angleterre, est réuni au royaume de Westphalie. — Prise de Séville par le maréchal Victor, 31 janvier. — Promulgation du code pénal, 12-20 février. — Le 17 du même mois, un décret avait divisé les États de l'Église réunis à l'empire français, en deux départements, Rome et Thrasymène. Un second décret statua que le prince impérial porterait le titre de roi de Rome. Un troisième, que les empereurs, après avoir été couronnés à Paris, le seraient aussi à Rome avant la 10^e année de leur règne. Enfin, un quatrième déclara le trône impérial indépendant de toute autorité sur la terre. — Départ du maréchal Berthier,

prince de Neufchâtel, pour Vienne. Cet envoyé, admis le 7 mars en présence de l'empereur d'Autriche, lui demanda la main de sa fille Marie-Louise au nom de Napoléon. Le mariage est célébré à Vienne le 11 du même mois. Elle part le 15 et arrive à Compiègne le 28. — Voyage de Napoléon en Belgique. Un sénatus-consulte du 24 avril réunit à l'empire français tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin, depuis les limites des départements de la Roër et de la Meuse jusqu'à la mer, et divise ces pays en deux départements sous le nom de Bouches-du-Rhin et de Bouches-de-l'Escaut. — En Espagne, prise d'Astorga et d'Oviedo. Bombardement de Cadix, 25 mai. — Siège de Lerida par le général Suchet. Une armée de 60,000 hommes, sous les ordres de Masséna, se réunit à Salamanque pour envahir une troisième fois le Portugal. — Le duc d'Otrante (Fouché) est remplacé au ministère de la police par le duc de Rovigo (Savary). — Abdication du roi de Hollande Louis-Napoléon, 1^{er} juillet. Réunion de la Hollande à l'empire français, 9 juillet. Ce pays divisé en 9 départements et soumis à un gouverneur général. — Nomination de Lebrun, architrésorier de l'empire, en cette qualité, 15 décembre. — Cependant, le 8 juillet, les Anglais s'étaient emparés de l'île Bourbon (mer des Indes). — En Portugal, Masséna avait mis le siège devant Almeida et Ciudad-Rodrigo. La première de ces villes capitula le 10, et la seconde le 27 juillet. — Dans le Nord, à la suite d'une révolution qui enlevait la couronne au roi de Suède Gustave-Adolphe IV, et élevait au trône le duc de Sudermanie, sous le nom de Charles XIII, le nouveau roi n'ayant pas d'enfant, le prince Charles-Auguste d'Augustembourg fut élu prince royal de Suède. Ce dernier prince succomba cinq mois après son élection à une mort subite; et la diète, assemblée le 24 août 1810, nomma à sa place, en qualité de prince royal, le maréchal prince de Ponte-Corvo (Bernadotte). (*Voy. ce nom, SUÈDE.*) — Un décret impérial du 12 novembre réunit le Valais à l'empire français, sous le nom de département du Simplon. — Prise de l'île-de-France par les Anglais, 3 décembre. — En Portugal, Masséna est contraint à battre en retraite. En Espagne, au contraire, les généraux français sont victorieux sur tous les points. — Naissance du roi de Rome, 20 mars 1811. — En Espagne, bataille d'Albufera gagnée par les Français, mai. Le général Brennier, conformément aux ordres de Napoléon, fait sauter le fort d'Almeida. Jonction des maréchaux Soult et Marmont, 18 juin. Le premier de ces maréchaux taille en pièces l'armée espagnole de Murcie, et le général Drouot chasse de l'Estramadure les troupes de Ballesteros. — Prise de Terragone par le général Suchet, 28 juin. Ce général reçoit pour récompense le bâton de maréchal d'empire. — Concile tenu à Paris par ordre de Napoléon, 11 juin-5 août. Il rend différents canons sur la discipline et l'institution canonique. Le saint-père, par un bref daté de Savone, 20 septembre, confirma les décrets de ce concile. — Fondation de l'ordre impérial de la Réunion, 18 octobre. — Bataille de Livia gagnée sur le général anglais Blacke et sur les Espagnols par le maréchal Suchet, 25 octobre. Ce général, le 9 janvier 1812, s'empare de Valence. — Un décret impérial du 15 du même mois établit, comme école spéciale de chimie pour la fabrication du sucre de betterave, les fabriques situées dans la plaine des Vertus, à Wachenain, à Douai, à Strasbourg et à Castelnaudary. — Commencement des hostilités contre la Suède. Le maréchal Davoust s'empare de la Poméranie suédoise, 17 janvier. — Bientôt deux nouveaux traités d'alliance offensive et défensive furent signés à Paris: le premier, entre la France et la Prusse, 24 février; le second, entre la

France et l'Autriche, 14 mars. — A cette nouvelle, la Russie s'allie à la Suède, 24 mars. L'Angleterre accède à cette alliance et signe la paix avec la Suède, 18 juillet. — Nouvelles propositions de paix de l'empereur Napoléon à l'Angleterre. — Il offre de garantir l'intégrité et l'indépendance du Portugal à la maison de Bragance, et la possession de la Sicile à la maison actuelle de Sicile, mais à condition que son frère Joseph serait reconnu roi d'Espagne, et son beau-frère Joachim Murat roi de Naples. Le roi Georges refuse ces conditions. — D'un autre côté, la France et la Russie se préparaient sourdement à la guerre. — Depuis la paix de Schoenbrunn, 1809, Alexandre voyait avec une vive inquiétude que l'Autriche, empire du premier ordre, interposé entre la Russie et la France, dépendit presque uniquement des volontés de Napoléon. Il avait, par un ukase du 31 décembre 1810, permis l'introduction des denrées coloniales dans ses États, renonçant ainsi volontairement à une des clauses de la paix de Tilsitt. Cette année, 1812, il divisa l'armée russe en deux grands corps commandés, le premier par le comte Barclay de Tolly, le second par le prince Bagration. Il fit ensuite la paix avec la Porte, 28 mai 1812, et se trouva prêt à tout événement. — Napoléon, de son côté, dès la fin de 1811, s'était occupé des moyens de contraindre l'empereur Alexandre à rester fidèle à l'alliance française. Tous ses alliés, à l'exception de la Suède, fournirent leur contingent. On voyait dans son armée 200,000 Français, 40,000 Italiens, 50,000 Bavares, 20,000 Saxons, 14,000 Wurtembergeois, 40,000 Westphaliens, 20,000 Prussiens, 70,000 Polonais et 50,000 Autrichiens. Total, 461,000 hommes. Les principaux commandements furent confiés aux maréchaux Ney, Davoust, Oudinot, Victor et Macdonald; aux généraux Gouvion-Saint-Cyr et Reynier, au roi de Naples, au prince Eugène, au prince Poniatowski et au prince de Schwarzenberg. Tout étant prêt dès le mois d'avril, les troupes furent dirigées sur l'Oder. — Napoléon quitte la capitale le 9 mai 1812; le 15 il est à Dresde. Il reçoit l'ultimatum de l'empereur de Russie à Gumbinnen, et lance le 22 juin, de son quartier général de Wilkowitz, une proclamation dans laquelle il déclare la guerre à la Russie. Prise de VVilna, 27 juin. Combat de Develtovo, 18 juillet, retraite des Russes. Bataille de Mohilow, gagnée par le maréchal Davoust sur le prince Bagration, 23 juillet. Combat d'Ostrowno, 26. Prise de VVitepsk. — L'armée russe continue sa retraite. — Prise de Dünabourg par le général Ricard. Le même jour, combat de Polstok, gagnée par le maréchal Oudinot sur le comte de Wittgenstein. Passage du Bórysthène, 15-14 août. Combat de Krasnoë gagné par le maréchal Ney. Napoléon arrive devant Smolensk. Prise de cette ville, 16. Combat du plateau de Valontina, dit le *Champ sacré*, 17 août. L'ennemi est battu sur tous les points. Le général Gouvion-Saint-Cyr est nommé maréchal de l'empire. Prise de Viazma, 30 août. — En Espagne, l'armée française ayant été battue à la journée des Arapiles, 25 juin, Joseph ordonna immédiatement la levée du siège de Cadix. Au mois de septembre, le général Clausel évacua Valladolid le 5, et se replia jusqu'à Burgos. Wellington fut battu le 9 octobre par le maréchal Soult à Alba. — Dans le même temps, l'armée française, en Russie, faisait de nouveaux progrès. Combat de Ghridneva, 5 septembre; de Borodino, 6. Bataille de la Moskova, 7 septembre. L'armée française entre dans Moscou le 14 du même mois. — Napoléon espérait alors traiter de la paix; mais n'ayant pu s'entendre avec l'empereur de Russie, il ordonne l'évacuation de Moscou le 25 octobre. Journée de Chorodina et de Mojaïsk; l'ennemi est encore battu,

et l'armée continue sa retraite sur Smolensk. — A Paris, une conspiration, tramée par les généraux Mallet, Guidal et Laborie, faillit renverser l'empire. Ces trois officiers, détenus pour motifs politiques, se concertèrent entre eux. Mallet obtint son admission dans une maison de santé. Il profita de cette liberté pour délivrer ses compagnons, et tous trois alors se hâtèrent de mettre leur complot à exécution. Ils fabriquèrent pendant la nuit des ordres du jour, des proclamations et un sénatus-consulte qui annonçaient la mort de Napoléon et remettait au général Mallet tous les pouvoirs civils et militaires. Le 25 octobre, après s'être assurés de trois régiments, Mallet, à la tête de 150 hommes, se rend à l'état-major de la place; il demande le sceau de la division au général Hullin, et, sur son refus, il lui casse la tête d'un coup de pistolet. D'un autre côté, Guidal et Laborie conduisaient en prison le général Savary, ministre de la police, et le baron Pasquier, préfet de police. Là se bornèrent leurs triomphes. Cambacérès, prévenu de ce qui se passait, fit avertir le ministre de la guerre. Des troupes furent réunies, les conspirateurs arrêtés, traduits devant une commission militaire le 28 octobre, et fusillés le lendemain. — En Russie, l'armée continuait son mouvement de retraite. Elle arrive le 12 novembre à Smolensk. Combat de Krasnoé gagné par l'armée française le 16. Les premier, deuxième et troisième corps, sous les ordres du maréchal Ney, passent le Dnieper le 17 novembre. L'empereur continue sa marche sur Liadouf, où il arrive le 18. Formation de l'escadron sacré destiné à veiller spécialement sur les jours de l'empereur. Passage de la Bérésina, 25 novembre. Napoléon quitte l'armée à Smorghoni le 5 décembre, et en laisse le commandement au roi de Naples. L'empereur arrive à Paris le 20 décembre. — Le 29 du même mois, les Prussiens donnent l'exemple de la défection et quittent le corps du maréchal Macdonald pour faire leur jonction avec les Russes, commandés par le général Dieblich. — Un décret du 15 janvier 1815 porte à cinq le nombre des écoles impériales vétérinaires et les établit à Alfort, à Lyon, à Turin, à Aix-la-Chapelle et à Zutphen. — Le 18 du même mois, le roi de Naples quitte l'armée et en remet le commandement au prince Eugène. — Proclamation du comte de Provence (Louis XVIII) à Hartwel, 1^{er} février. — Traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et la Russie, 1^{er} mars. Il est convenu par ce traité que la Russie fournira 150,000 hommes et la Prusse 80,000. Ils annoncent en même temps la dissolution de la confédération du Rhin. — Le roi de Saxe Frédéric-Auguste refuse de se joindre à eux et ordonne l'armement immédiat des places de Magdebourg, de Wittenberg et Torgau pour protéger la retraite du général Reynier à travers la Saxe. — Evacuation de Hambourg, 12 mars. — Napoléon confère à l'impératrice Marie-Louise le titre de régente, 50 mars. Il quitte Paris le 15 avril et se rend immédiatement à Mayence. — Combat de Weissenfels. — Bataille de Lutzen gagnée par l'armée française. Le maréchal Bessières est emporté par un boulet de canon, 1^{er} mai. — Bataille de Bautzen. Mort de Duroc, 18 mai. — Prise de Hambourg, 50. — A la suite de ces différentes affaires, un armistice est conclu au village de Poischwitz le 4 juin. Il devait durer jusqu'au 20 juillet suivant. Il fut alors question de la paix. L'empereur d'Autriche offrit sa médiation. M. de Metternich vint à Dresde, et, le 50 juin, on conclut une convention portant que les plénipotentiaires français, prussiens et russes se réuniraient à Prague avant le 5 juillet, sous la médiation de l'empereur d'Autriche, pour y traiter d'une paix continentale ou générale. On statua en

outre que, vu l'insuffisance du temps qui restait à courir jusqu'au 50 juillet, l'armistice de Poischwitz serait prolongé jusqu'au 10 août. — L'armée française d'Espagne battait alors en retraite. — Congrès de Prague. MM. de Narbonne et Caulaincourt pour la France, d'Ansett pour la Russie, et Guillaume de Humboldt pour la Prusse, se trouvent réunis le 28 juillet et se séparent le 11 août sans avoir rien fait. L'Autriche déclare la guerre à la France, 12 août, en vertu d'un traité conclu avec la Russie et la Prusse, le 27 juillet précédent. — Reprise des hostilités, 21 août. Bataille de Dresde, 26 août. (V. ce mot.) Mort de Moreau. — Combat d'Interbock gagné par le maréchal Ney, 6 septembre. — Bataille de Leipsick, 15 octobre. (V. LEIPSICK.) Mort du prince Poniatowski. — Combat de Hanau gagné par l'armée française, le 29 octobre. — Capitulation de Dresde, 11 novembre. — Insurrection d'Amsterdam, le 16. Prise d'Utrecht. Invasion de la Hollande par le prince d'Orange. Manifeste des alliés, 1^{er} décembre 1815. — Ils entrent en France, divisés en trois corps principaux; le premier, dit *armée de Bohême*, sous les ordres du prince de Schwarzenberg, devait pénétrer en Suisse pour envahir la Franche-Comté et l'Alsace, et se diriger sur Paris; il était fort de 261,650 hommes; le second, dit *armée de Silésie*, aux ordres du feld-maréchal Blücher, devait passer le Rhin au-dessus et au-dessous de Mayence, et se diriger aussi sur la capitale en armant les places fortes qu'il trouverait sur son passage, 157,000 hommes; le troisième, dit *armée du Nord*, 74,000 hommes, était destiné à occuper la Hollande et la Belgique; il était commandé par le prince royal de Suède (Bernadotte). Outre ces trois armées, il en existait une de réserve, forte de 255,000 hommes, et une autre composée de 80,000 Autrichiens. Cette dernière, sous les ordres du comte de Bellegarde, devait agir en Italie. Enfin il faut encore joindre les troupes qui avaient franchi les Pyrénées avec le duc de Wellington, 70,000 hommes; en tout 857,650. Napoléon n'avait, pour résister à ces forces colossales, que 120,000 hommes, aux ordres des maréchaux Macdonald, Marmont, Victor, Ney, Mortier et Augereau; plus, l'armée d'Espagne, commandée par le maréchal Soult. — Traité du 8 décembre entre Napoléon et Ferdinand VII. (V. ESPAGNE.) — Campagne de 1814. — Armistice conclu entre l'Angleterre et Murat, 6 janvier. — Le 11, ce même prince signe avec l'empereur d'Autriche un traité par lequel il s'engage à agir contre la France avec 50,000 hommes. L'empereur d'Autriche lui garantit de son côté le trône de Naples pour lui et ses héritiers. — L'empereur Napoléon, après avoir pourvu à tout, organisé la garde nationale parisienne dont il se déclare le chef, 8 janvier, part pour l'armée, 23 janvier. Il arrive le lendemain, 26, à Vitry, et se trouve à la tête de 70,000 hommes. — Les alliés avaient envahi le territoire de toutes parts. Le feld-maréchal Blücher tourne Metz, et, combinant ses mouvements avec l'armée austro-russe aux ordres du prince de Schwarzenberg, il quitte la Lorraine, passe dans la Haute-Marne, et enlève la ville de Ligny. La queue de l'armée autrichienne est successivement chassée de Lyon par le duc de Castiglione, et de Mâcon par le général Legrand. Le prince de Schwarzenberg se dirige sur la plaine de Brienne pour y faire sa jonction avec le général Blücher, 27. L'empereur, pour prévenir la réunion complète de ces deux armées, attaque l'arrière-garde de l'armée prussienne à Saint-Dizier, la culbute et oblige le général Lanskoy, qui la commande, à se retirer sur Joinville, 28. Décret du même jour; le prince Joseph Bonaparte est nommé lieutenant général de l'empire. —

Le duc d'Angoulême arrive au quartier général du duc de Wellington, à Saint-Jean-de-Luz. — Bataille de Brienne, 29 janvier, et de la Rothière, 30. — Défection du roi Murat, 2 février. — L'empereur établit son quartier général à Troyes, 4. — Congrès de Châtillon, 5. Napoléon évacue Troyes pendant la nuit, et se rend à Nogent-sur-Seine, 7. Il confie au duc de Bellune la défense de Nogent; au duc de Reggio, celle de Provins; au général Pajol, celle de Montereau, et se porte de sa personne pour manœuvrer sur les troupes prussiennes qui s'avancèrent sur Paris par la Ferté et Meaux, 9. Batailles de Champ-Aubert, 10 février; de Montmirail, 11; de Château-Thierry, 12; de Vauchamps, 14, de Nangis, 17, et de Montereau, 18, toutes gagnées par l'armée française. A la suite de toutes ces victoires, l'empereur de Russie et le roi de Prusse quittent Bray, et se retirent à Pont-sur-Seine; les alliés repassent la rive gauche de la Seine et effectuent leur retraite, 19. Le prince de Schwarzenberg, général en chef de l'armée des alliés, renonce à opérer par divisions isolées, et se rapproche de Troyes dans l'intention d'opérer sa jonction avec le corps du maréchal Blücher, 21; mais, au moment où cette jonction allait s'opérer, le général Boyer tombe sur les débris de l'armée prussienne renforcée des corps des généraux Sacken et Yorck, les culbute au delà de l'Aube, et met ainsi obstacle à cette jonction, 22. Le prince de Schwarzenberg demande un armistice, 23. Les négociateurs se rendent à Lusigny pour traiter d'une suspension d'armes, 24. Trois jours après, le prince de Schwarzenberg prend l'offensive, et contraint le duc de Reggio à se retirer de Bar-sur-Aube sur Doulaucourt, 27 et 28. — Traité de Chaumont, 1^{er} mars; les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois de Prusse et d'Angleterre, signent une ligue de 20 ans; leur but est de contraindre la France à la paix. — Batailles de Craonne, 7 mars; de Laon, 9, gagnées par Napoléon. — La ville de Bordeaux, dirigée par son maire, le comte de Linch, reconnaît le comte de Provence sous le nom de Louis XVIII, 12 mars. — Cependant les événements qui se passent sur la Marne permettent à l'armée russe de marcher sur Paris. Le comte de Saint-Priest, émigré français au service de la Russie, est battu et tué à Reims, 14. Napoléon se porte sur Épernay. A son arrivée, les alliés effectuent leur retraite sur Vertus, et font sauter le pont de la Marne. Il refuse d'accepter les frontières de la France telles qu'elles étaient en 1789, et se porte sur l'Aube pour essayer de tourner le prince de Schwarzenberg et les monarches alliés qui sont à Troyes, 18. Bataille d'Arcis-sur-Aube, indécise pour les Français, 21 mars. Les alliés marchent sur Paris. — L'impératrice, le roi de Rome et le conseil de régence quittent Paris, le 29 mars, et se retirent à Blois. — Bataille de Paris, 30 mars. La ville capitule le 31. — Installation du gouvernement provisoire. Le choix des sénateurs s'arrête sur MM. de Talleyrand, prince de Bénévent; les comtes de Beurnonville et de Jancourt, tous deux sénateurs; le duc de Dalberg, conseiller d'État, et l'abbé de Montesquieu, ancien membre de l'Assemblée constituante, 1^{er} avril. Proclamation du gouvernement provisoire à l'armée, 2. Ministère provisoire : à la justice, M. de Pansey; à l'intérieur, M. Beugnot; à la guerre, M. Dupont; à la marine, M. Malouet; aux finances, M. Louis; à la police, M. Anglès. Le sénat proclame la déchéance de Napoléon, et délègue les Français du serment qu'ils lui ont prêté, 3. Il appelle à la couronne Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence, frère de Louis XVI, 6 avril, et vote un projet de constitution.

Arrivée du comte d'Artois à Nancy. — Combat de Toulouse; les Anglais sont battus par le duc de Dalmatie, 10. — Abdication de l'empereur, 11 avril. Il est convenu, par un traité du même jour, qu'il conservera le titre d'empereur, et son épouse celui d'impératrice; qu'il aura, sa vie durant, l'île d'Elbe en toute souveraineté, 2,500,000 fr. en inscriptions sur le grand livre de France, dont 4,000,000 sera réversible à l'impératrice; que les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla seront donnés en toute souveraineté à l'impératrice, et après elle à son fils. La famille de Napoléon doit conserver les titres dont ce prince l'avait revêtu, et jouir de 2,500,000 fr. de revenus. — 20 avril, l'empereur, à Fontainebleau, fait ses adieux à sa garde, et part pour l'île d'Elbe. — Convention du 23 avril 1814, signée par le comte d'Artois. Un article de cette convention porte que les troupes alliées évacueront le territoire français; un autre, que la France sera circonscrite dans les limites de 1792. — Louis XVIII débarque à Calais, 23 avril, et fait son entrée à Paris le 4 mai. Le 13 du même mois, S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, est nommé colonel-général des gardes nationales de France. Le même jour, Louis XVIII installe son premier ministère, et le compose de MM. Dambray, chancelier de France; Talleyrand, prince de Bénévent, ministre des affaires étrangères; abbé de Montesquieu, ministre de l'intérieur; général Dupont, ministre de la guerre; baron Louis, ministre des finances; baron Malouet, ministre de la marine; comte Beugnot, directeur général de la police. Une ordonnance du 15 porte que Monsieur comte d'Artois reprendra le titre de colonel-général des Suisses; le prince de Condé, celui de colonel-général de l'infanterie de ligne; le duc d'Angoulême, celui de colonel-général des cuirassiers et des dragons; le duc de Berry, celui de colonel-général des chasseurs et des cheval-légers-lanciers; le duc d'Orléans, celui de colonel-général des hussards, et le duc de Bourbon, celui de colonel-général de l'infanterie légère. Une autre, du 18, nomme le duc d'Angoulême grand amiral de France. Organisation de 6 compagnies de gardes du corps, 22. — Signature de la paix, 30 mai. Le traité rétablit les limites de la France telles qu'elles existaient en 1792, en augmentant seulement son territoire d'une partie de la Savoie et de quelques cantons ajoutés aux départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin et du Rhin. Il confirme la France dans la possession de la principauté d'Avignon, du comtat Venaissin, du comté de Montbelliard et d'autres enclaves ayant appartenu autrefois à l'Allemagne. Au delà des mers, la France recouvre les colonies, pêcheries et comptoirs qu'elle possédait au 1^{er} janvier 1799, à l'exception des îles de Tabago, de Sainte-Lucie et de l'île-de-France. — L'empereur de Russie et le roi de Prusse quittent Paris, 2 juin. — Louis XVIII donne la Charte, 4. Le même jour, il nomme 152 pairs à vie, parmi lesquels on compte 86 sénateurs, plusieurs maréchaux et généraux, 3 prélats, les ducs et pairs reconnus sous Louis XVI, et plusieurs membres de l'ancienne noblesse. Une ordonnance royale statue qu'à l'avenir la décoration de la Légion d'honneur portera d'un côté l'effigie de Henri IV avec cet exergue : *Henri IV, roi de France et de Navarre*, et de l'autre 3 fleurs de lis avec ces mots : *Honneur et patrie*. — L'armée du Midi est licenciée, 7 juillet. — Traité entre la France et l'Espagne. Ferdinand VII interdit aux Français l'entrée de son royaume, 20. — Réunion du congrès de Vienne, 10 novembre; il se compose des ministres d'Autriche, de

France, d'Angleterre, de Russie, de Prusse, de Suède, d'Espagne et de Portugal.

CENT-JOURS.

1815, départ de Napoléon de l'île d'Elbe, 26 février. Il débarque à Cannes, dans le golfe Juan, 1^{er} mars. — Proclamation de l'empereur aux Français. Soumission de Labédoyère et du 7^e de ligne. — Entrée de Napoléon dans Grenoble, 7. Le même jour, Louis XVIII convoque à Paris les deux chambres ; il déclare l'empereur Napoléon traître et rebelle pour s'être introduit à main armée sur le territoire français, et enjoint à tous les militaires et citoyens de courir sus et de l'arrêter. Arrivée de l'empereur à Lyon, 10. Il y convoque l'assemblée du champ de Mai, 15. — Soumission du duc de Reggio (Oudinot), des princes d'Essling (Masséna), et de la Moskowa (Ney). — Proclamation des souverains alliés ; ils déclarent l'empereur Napoléon perturbateur du repos du monde, et le mettent hors des relations civiles et sociales. — Clôture de la chambre des pairs et de la chambre des députés. — Louis XVIII quitte Paris, 19. — Le lendemain, l'empereur arrive dans cette ville, 20. Il nomme immédiatement le prince de Parme (Cambacérès) au ministère de la justice, Carnot à celui de l'intérieur, le duc de Vicence (Caulaincourt) aux affaires étrangères. — Soumission du duc de Tarente (Macdonald), 21. Dans le même temps, le duc de Bourbon, second de Larochejacquin, Serix, Saint-Hubert, Boivoisier et Tappeau, veut soulever la Vendée ; il en est détourné par le comte d'Autichamp. Louis XVIII prend le nom de comte de Lille, 25. La liberté de la presse est proclamée, et la censure supprimée, 24. L'empereur passe en revue la garde impériale ; il est surnommé par ses soldats *Père la Violette*, parce qu'il revient avec la saison où cette fleur commence à paraître. La duchesse d'Angoulême est à Bordeaux, 25. — Soumission du duc de Trévise (Mortier), 26. — Le même jour, le traité de paix est signé à Vienne entre la Russie, l'Autriche, la France (au nom des Bourbons), l'Angleterre, la Prusse et la Sardaigne. Ce traité ne contient qu'un seul article où il soit question de la France. Il y est dit que les stipulations de l'article du traité de Vienne, 5 octobre 1753 (relatives aux duchés de Bar et de Lorraine) entre l'empereur Charles VI et le roi de France, auquel accédèrent les autres puissances, sont pleinement rétablies en faveur de Louis XVIII. Le duc d'Angoulême est à Montelimart, 29. A Bordeaux, des volontaires royalistes prennent position sur le quai ; la duchesse d'Angoulême engage à la résistance, et fait tirer sur le général Clausel ; mais, obligée de céder, elle s'embarque à Pauillac avec le comte Linch, maire de Bordeaux, pour Saint-Sébastien (Espagne), et de là elle passe en Angleterre, 1^{er} avril. Le duc d'Angoulême marche sur Lyon. Le comte de Flahaut est envoyé près de l'empereur d'Autriche, et le duc de Vicence écrit à Londres au nom de l'empereur Napoléon, pour déclarer que le traité fait avec lui n'ayant pas été rempli, il a repris le trône dans l'intention de rétablir la paix, et d'exécuter le traité de Paris. Soumission du duc d'Albufera, 2. Seconde déclaration des puissances alliées réunies à Francfort, par laquelle elles se garantissent mutuellement leurs trônes. Elles accordent 10 jours à l'empereur Napoléon pour quitter la France et se rendre à l'île d'Elbe. Ce délai passé, elles le déclarent ennemi de la France et de l'Europe, 2. — Guerre civile dans le Midi. Le duc d'Angoulême capitule à la Pallu ; toutes ses troupes arborent la cocarde tricolore, 9. — Toute la Provence est en ar-

mes ; les villes, à l'exception de Marseille et de Toulon, ont arboré le drapeau tricolore. — Déclaration des puissances alliées contre l'empereur Napoléon, 11. Il est mis hors la loi. — Soumission de Marseille et de Toulon, 12. Proclamation de Justus Grunes, gouverneur général du duché de Berg ; il y est dit que les alliés ne prennent pas les armes pour rétablir des princes dont la France ne veut plus, ni pour chasser l'empereur qui s'est mis à leur place, mais pour diviser la France, dont la politique effraie les souverains, 15. — Deux jours après, le duc d'Angoulême part du Pont-Saint-Esprit pour s'embarquer à Cette, sur un bâtiment suédois, après avoir contracté l'engagement de ne pas rentrer en France et d'obtenir de Louis XVIII la restitution des diamants de la couronne. — Le comte Grouchy est nommé maréchal de l'empire, 18. — Publication de l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, 22. — Manifeste de l'Angleterre. Le pavillon tricolore sera poursuivi sur terre et sur mer, 50. — L'Espagne déclare la guerre à Napoléon, 2 mai. — Concentration des forces des alliés en Belgique. Le duc de Wellington, général en chef de l'armée des confédérés, se trouve à la tête de 180,000 hommes, 5. — Napoléon passe en revue les fédérés, 14. — Le même jour, les Prussiens passent la Meuse et prennent position dans la plaine de Fleurus. Le quartier général du duc de Wellington est à Mons, celui du général Blücher à Namur. — La chambre des communes, en Angleterre, à la majorité de 290 voix contre 92, et celle des pairs, à la majorité de 112 voix contre 44, adoptent une adresse au prince régent, où elles soutiennent que l'empereur Napoléon a été délié de son traité par les violations qu'en ont faites, d'abord Louis XVIII en ne payant pas la somme convenue, et les alliés en voulant éloigner l'empereur de l'île d'Elbe, 27. — Assemblée dite du *champ de Mai*. Le député Dubois (de Maine-et-Loire) fait lecture de l'adresse des collèges électoraux qui promettent que le peuple français soutiendra l'empereur contre les alliés. — Acceptation de l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, à la majorité de 1,228,537 contre 4,207 ; 11 départements sont en retard dans l'envoi de leurs procès-verbaux. — Distribution des aigles, prestation de serment, 1^{er} juin. — Dans le même temps, un dissentiment profond se manifeste parmi les alliés. L'empereur de Russie se sent blessé en songeant que sa gloire personnelle à lui demande qu'il se rapproche de l'empereur Napoléon. L'empereur d'Autriche ne sait à quel parti s'arrêter. Les États de Bavière, de Bade et de Wurtemberg agissent avec modération. Le roi de Prusse seul voudrait animer tout le monde. — Guerre civile dans la Vendée. — L'empereur, avant de partir pour l'armée, confie le gouvernement à un conseil de 14 personnes, au nombre desquelles se trouvent ses frères Joseph et Lucien, et les ministres Merlin, Boulay, Regnault d'Angély et Defermont ; le prince Joseph en est déclaré président. Le prince d'Eckmühl (Davoust), ministre de la guerre, est nommé commandant supérieur de toutes les troupes qui se trouvent à Paris, 11. — Départ de Napoléon pour l'armée, 12. — Commencement des hostilités, 15 juin. L'empereur Napoléon se porte en avant ; l'armée française force le passage de la Sambre au pas de course. Batailles de Fleurus et de Ligny, 15 et 16, gagnées toutes deux par Napoléon. (V. FLEURUS et LIGNY.) Bataille de Waterloo (V. ce mot), 18. L'empereur passe la Sambre, se retire sur Charleroi ; il arrive à Paris, le 20. — Sur la proposition de Lafayette, les représentants déclarent que l'indépendance de la chambre est menacée, et se mettent en permanence ; ils invitent les ministres à se rendre dans leur sein. Le gé-

néral Durosnel est nommé pour les faire protéger par une garde. La chambre des pairs, de son côté, approuve cette résolution. — Deuxième abdication de Napoléon. Il fait proclamer son fils sous le nom de Napoléon II. — Organisation du gouvernement provisoire; il est composé du duc d'Otrante (Fouché), du comte Carnot, du général Grenier, du duc de Vicence (Caulaincourt), et du baron Quinette, 22. — Reentrée de Louis XVIII en France. Napoléon II reconnu, 25. — Le représentant Malleville demande dans l'assemblée des représentants le rétablissement de Louis XVIII, 27. — Soulèvement de Toulouse, 28. — Le même jour, Napoléon quitte la Malmaison et se rend à Rochefort. — Les alliés s'approchent de Paris. Convention de Paris. — Napoléon arrive à Rochefort, 5 juillet. — Les chambres mettent le drapeau et la cocarde tricolore sous la sauvegarde spéciale des gardes nationales et des citoyens, 4. — Seconde capitulation de Paris. Le prince d'Eckmühl se retire à Orléans, 6. — Louis XVIII arrive à Saint-Denis, 7. — La commission exécutive du gouvernement vient déclarer aux représentants que les puissances alliées, maîtresses de la capitale, ont pris avec Louis XVIII l'engagement de le rétablir sur le trône; que, dans cet état de choses, les délibérations n'étant plus libres, ils doivent se retirer. Les représentants déclarent qu'ils ne sortiront que par la force des baïonnettes, et annoncent à la chambre des pairs que leur déclaration sera portée aux souverains alliés par des commissaires. Dissolution de la chambre des pairs, 7.

DEUXIÈME RESTAURATION.

Entrée de Louis XVIII dans Paris, 8 juillet. Modification de la Charte. — Le nombre des membres de la chambre des députés, fixé antérieurement à 262, est porté à 595. Les articles 15, 25, 35, 56, 57, 58, 59, 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 46 sont soumis à la révision. Dissolution de la chambre, 15. — L'empereur Napoléon, n'ayant pu s'embarquer pour les États-Unis, se rend à bord du *Bellerophon*, 15. — Assassinat du maréchal Brune, à Avignon; des généraux Ramel et Lagarde, le premier à Toulouse, le second à Nîmes. Une ordonnance de Louis XVIII expulse de la chambre des pairs ceux de ses membres qui ont siégé dans celle de Napoléon. Une autre met en jugement le maréchal Ney, les généraux Labédoyère, Lallemand, Drouet d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, Ameilh, Brayer, Gilly, Mouton-Duvernét, Grouchy, Clausel, Laborde, Bertrand, Drouot, Cambonne, Sarcéray et M. de Lavalette. Une troisième enfin bannit à perpétuité du royaume les anciens membres de la Convention qui ont voté la mort de Louis XVI, 24. Napoléon arrive en Angleterre, 25. Il part pour Sainte-Hélène à bord du *Northumberland*, le 7 août. Licenciement de l'armée de la Loire. Labédoyère, condamné à mort le 14, est fusillé le 19. Le même jour, le maréchal Ney est conduit à la Conciergerie. Destitution du maréchal Moncey; il est condamné à 3 mois de prison pour s'être refusé à juger le prince de la Moskowa, 19. Le 2 du mois suivant, Jourdan est nommé pour présider le conseil de guerre qui doit juger le maréchal. Le conseil est composé du prince d'Essling, des ducs de Castiglione et de Bellune, des généraux Maison, Claparède et Villate; le général Grunler fait l'office de rapporteur. Traité de la Sainte-Alliance signé à Paris entre les empereurs d'Autriche et de Russie, et le roi de Prusse, 26 septembre. Murat débarque à Pizzo (Calabre), et tente de faire une révolution dans le royaume de Na-

ples; il est pris, livré au gouvernement, et mis en jugement, 8 octobre; il est fusillé, le 15 du même mois, par ordre du roi des Deux-Siciles, avec 29 des siens. Le conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney se déclare incompetent, 10 novembre. La chambre des pairs est saisie de ce procès, le lendemain 11. Arrestation des généraux Belliard, Ornano, Colbert et Campi, 19. Traité de Paris, 20. Le duc de Richelieu, stipulant au nom de la France, et les lords Castlereagh et Wellington, au nom de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Prusse, arrêtent que les frontières de la France seront telles qu'elles étaient en 1790, sauf quelques légères modifications. Le duc de Richelieu reconnaît en outre que la France payera aux alliés, dans l'intervalle de cinq ans, 700,000,000 fr., et que 150,000 hommes de troupes étrangères resteront en France jusqu'à nouvel ordre pour y assurer la tranquillité. Le traité du 50 mars 1814 avait conservé aux généraux de Napoléon les dotations dont ce prince les avait gratifiés, un article secret de celui-ci les annule, et établit le système des États européens sur les bases de la légitimité. Condamnation de M. de Lavalette. Condamnation et mort du maréchal Ney, 6 et 7 décembre. Évasion du général Lavalette, 20. — 1816. Une ordonnance bannit à perpétuité la famille de Napoléon, et renouvelle la sentence de bannissement portée par l'ordonnance du 25 juillet 1815, 6 janvier. Louis XVIII accède à la Sainte-Alliance, 15 février. Conspiration dite des patriotes de 1816; elle avait pour chefs les nommés Pleignier, Corroyeur et Carbonneau, maître d'écriture; leur but était de détruire la famille royale, 15 février. Émeute à Grenoble, 4 mai. Affaire Didier. (V. ce mot, **DONNADIEU**.) Les rédacteurs du *Nain tricolore* sont condamnés à la déportation, 15 juin. Projet de conspiration à Lyon, tendant à renverser le gouvernement; elle est déjouée par le général Canuel, 8 juin. Ce complot, suite de celui de Grenoble, avait pour chef un capitaine en retraite nommé Oudin; cet officier fut condamné à mort le 15 juillet, exécuté le 17 du même mois, et les deux principaux chefs après lui, Jean-François Bechet et Jean-Baptiste Procute, sont condamnés à la déportation. — 1818. Ouverture du congrès d'Aix-la-Chapelle, 27 septembre. Traité d'évacuation de la France par les troupes alliées, 9 octobre. Aux termes de ce traité, la France a encore à payer 265,000,000 fr., savoir: à la Russie, 48,000,000; à l'Angleterre, 48; à l'Autriche, 40; à la Prusse, 40; aux Pays-Bas, 22; à la Bavière et autres petits États, 10. Clôture du congrès d'Aix-la-Chapelle, 20 novembre. Les représentants de la Sainte-Alliance déclarent que l'œuvre de la paix est terminée. M. Decazes est nommé ministre de l'intérieur, et dirige la politique du ministère, 10 décembre. — 1819. Ordonnance du roi qui nomme 72 nouveaux pairs. Cette mesure, à laquelle on donna le nom de *fournée de pairs*, a été le premier coup porté à la considération de la chambre haute. Elle fut provoquée par M. Decazes, 3 mars. Troubles à Nîmes, 50 mars. Les feuilles publiques cessent d'être soumises à la censure, 28 juin. Signature d'un traité par lequel la France reconnaît une créance de 7,000,000 fr. réclamée par le dey d'Alger. Les différends survenus depuis ont donné lieu à l'insulte que la France a vengée en faisant la conquête de cette colonie, 10 novembre. Modification du ministère. M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, 19 novembre. Ouverture de la chambre. La chambre des députés annule l'élection de l'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois, nommé par le département de l'Isère, 29, pour cause d'indignité, 16 décembre. — 1820. Insurrection des troupes espagnoles réunies à l'île de Léon, 5 janvier. La

constitution de 1812 est publiée au nom d'une junte provisoire de gouvernement ; le général Quiroga est investi du commandement en chef des troupes insurgées. Toutes les tentatives pour réprimer ces mouvements échouent. Le 7 mars, Ferdinand VII ordonne la réunion des cortès et se déclare prêt à faire ce que *réclamerait le bonheur de ses peuples*. Ainsi s'accomplit la révolution espagnole de 1820. (V. ESPAGNE.) Assassinat du duc de Berry par Louvel, 15 février. M. Clausel de Coussergue, député, dénonce à la chambre M. Decazes comme coupable de complicité de l'attentat commis sur la personne du duc de Berry, et demande sa mise en jugement, 14. M. Decazes quitte le ministère, 25. Arrestation du nommé Gravier, ex-officier licencié de l'armée de la Loire, au moment où il venait de déposer des pétards, à proximité de l'appartement de la duchesse de Berry, afin de causer son avortement, 7 mai. Rassemblements séditieux dans Paris, à l'occasion de l'adoption, par la chambre des députés, de l'article 1^{er} de la nouvelle loi des élections ; cette loi établissait deux sortes de collèges pour la nomination des députés. Meurtre de Lallemand, 2, 3, 5 et 6 juin. Exécution de Louvel, 7. Adoption de la nouvelle loi d'élections, 154 voix contre 93. 9. Découverte d'une conspiration militaire qui devait éclater à Paris, dont le but était de proclamer pour souverain un membre de la famille Bonaparte, 20 août. Naissance du duc de Bordeaux, 29 septembre. Entrée de M. de Villèle au ministère, 22 décembre. — 1821. Explosion d'un baril de poudre d'environ 6 livres dans les appartements de la duchesse de Berry ; les auteurs de cette machine infernale ne peuvent être découverts, 27 janvier. Condamnation à mort de l'assassin du maréchal Brune, 25 février. Mouvement séditieux à Grenoble ; la fausse nouvelle de l'abdication de Louis XVIII et de la proclamation de la constitution de 1791 en sont la cause, 20 mars. Suppression de la faculté de droit de Grenoble, à cause de ces troubles, 2 avril. Mort de Napoléon à Sainte-Hélène, 5 mai. Le roi ne veut point entendre la lecture de l'adresse de la chambre des députés, à cause d'une phrase irrévérencieuse, 50 novembre. Premier changement ministériel par suite de mésintelligence entre les ministres du roi et la chambre des députés, 4 décembre. MM. de Peyronnet et de Clermont-Tonnerre entrent au ministère ; M. de Villèle ministre des finances. — 1822. La secte des *carbonari* se révèle au commencement de cette année. Découverte de plusieurs complots ourdis, dès la fin de 1821, à Saumur, à Belfort, à Marseille, par ces sociétés, sous les dénominations de *carbonari*, de *bons cousins*, de *chevaliers de la liberté*. Tentative du général Berton à Saumur, 21 février. Scènes tumultueuses dans l'église des Petits-Pères et à Saint-Eustache, à l'occasion des exercices des missionnaires ; pétards. Deux députés sont arrêtés au milieu des groupes, le général Demarçay et M. de Corcelles, 5 mai. Découverte d'un complot à la Rochelle, 17 mars. Condamnation à mort, par la cour d'assises du Var, du capitaine Vallé, pour complot et proposition non agréée de complot contre le gouvernement du roi, 4 mai. L'évêque d'Hermopolis (M. de Frayssinous, est nommé grand maître de l'Université, 1^{er} juin. Tentative infructueuse du lieutenant-colonel Caron à Colmar, 3 juillet. — 1822. M. de Villèle est nommé président du conseil des ministres, 4 septembre. Condamnation à mort des quatre sergents dans l'affaire de la conspiration dite de La Rochelle, exécutés le 6 septembre. Supplice de Caron, 1^{er} octobre ; du général Berton, 5. Congrès de Vérone, 25 novembre. L'intervention en Espagne y est décidée. — 1823. Ouverture des chambres. Louis XVIII annonce que 100,000 hommes vont entrer en Espagne

pour combattre l'esprit révolutionnaire et conserver le trône des Espagnes à un petit-fils de la maison de France, 28 janvier. Sur la proposition de M. de La Bourdonnaye, la chambre des députés décrète que Manuel qui, dans une précédente séance, avait dit que la France avait vu le retour des Bourbons avec répugnance, sera exclu de la chambre, 5 mars. Le lendemain 4, ce député est arraché de la tribune par la force des baïonnettes. — 1823. Passage de la Bidassoa par l'armée française, 7 avril. Occupation de Saragosse, 26. Entrée du généralissime à Burgos, 9 mai. Entrée à Madrid, 24. Prise du Trocadero, 31 août. Délivrance du roi d'Espagne, 1^{er} octobre. Retour à Paris du duc d'Angoulême, 2 décembre. — 1824. Une ordonnance du roi rétablit la censure pour les journaux et les écrits périodiques, 15 juillet. Mort de Louis XVIII, 16 septembre. Ouverture de la chambre des députés. Le roi annonce que la grande mesure de l'indemnité due aux émigrés sera soumise à ses délibérations, 22 décembre. — 1825. L'indépendance de Saint-Domingue est reconnue sous les conditions, 1^o que ses ports seront ouverts à toutes les nations, et que les droits de mouillage, d'ancreage, de commerce et autres seront réduits de moitié pour le pavillon français ; 2^o que les habitants payeront aux anciens colons une indemnité de 150 millions de francs, 17 avril. Promulgation de la loi d'indemnité des émigrés, 27 juillet. Sacre de Charles X à Reims, 29 mai. Entrée solennelle de Charles X à Paris, 6 juin. Le général Lafayette débarque au Havre, de retour de son voyage d'Amérique, 5 octobre. — 1826. Le garde des sceaux présente un nouveau projet de loi sur la presse, appelée par lui *loi de justice et d'amour*, et par M. de Chateaubriand *une loi vandale*, 29 octobre. — 1827. La loi de police sur la presse est adoptée à la majorité de 253 contre 154, 12 mars. Elle est retirée le 17 avril suivant. Le même jour, illuminations dans les quartiers populeux aux cris de *vive la liberté de la presse* ! explosion de pétards, troubles. Licenciement de la garde nationale de Paris. Après la revue du Champ de Mars, quelques cris : *A bas les ministres ! A bas les jésuites !* furent la cause de cette violation, suivie de rassemblements tumultueux, 29 et 30. Une ordonnance du roi rétablit la censure, 24 juin. Convention diplomatique signée à Londres, entre la France, la Russie et l'Angleterre, pour assurer la pacification et l'indépendance de la Grèce, 6 juillet. Commencement des hostilités contre le dey d'Alger, 4 octobre. (V. ALGER.) Combat de Navarin. Destruction de la flotte turco-égyptienne par les flottes combinées de France, de Russie et d'Angleterre, 20 octobre. Dissolution de la chambre des députés, 5 novembre. Les élections amènent des troubles à Paris. Barricades dans le quartier Saint-Denis, 19-20. — 1828. Chute du ministère Villèle. Il est remplacé par le ministère Martignac, 4 janvier. Ouverture des chambres, 5 février. Départ de Toulon de la première division de l'expédition envoyée en Morée, conformément aux dispositions de la convention du 6 juillet 1827, 17 août. — 1829. Chute du ministère Martignac. Le prince de Polignac est nommé ministre des affaires étrangères, 8 août. L'apparition de ce ministère est le signal des plus violentes attaques. Association bretonne pour le refus de l'impôt, 11 septembre. M. de Polignac nommé président du conseil, 17 novembre. — 1830. Ouverture des chambres, 2 mars. Discussion de l'adresse, dite des 221, 15 et 16. Elle déclarait que le concours entre les vues politiques du gouvernement du roi et les vœux du peuple n'existait point. Une ordonnance royale proroge au 1^{er} septembre suivant la session de 1830, 19 mars. Une autre ordonnance dissout la chambre des députés, 16 mai. Départ

de la flotte française pour Alger, 23 mai. Modification importante du ministère. MM. de La Bourdonnaye, Courvoisier et Chabrol cèdent leurs places à MM. de Peyronnet, de Chantelauze et d'Haussez, 19. Ouverture de la session de 1850. Signature de l'adresse dite des 221. Dissolution de la chambre élective. Les électeurs continuent leur mandat aux députés. Prise d'Alger par M. de Bourmont, 5 juillet. Charles X, à cette nouvelle, signe les ordonnances, dites de Juillet, avant l'ouverture des chambres. Ces ordonnances, qui suspendaient la liberté de la presse, et abolissaient le mode d'élection, amènent un soulèvement général. Trois jours suffisent aux Parisiens pour s'armer, combattre et demeurer victorieux, 27, 28 et 29. Le 30 juillet Charles X ne règne plus. Une commission municipale se crée comme d'elle-même. Elle est composée de MM. J. Lafitte, Mauguin, Audry de Puyraveau, de Schonen, Lobau et Casimir Périer, 30. Charles X, à cette nouvelle, retire ses ordonnances et choisit M. de Mortemart, qu'il nomme président d'un nouveau conseil, comme négociateur de ses intérêts, 30. La commission municipale repousse les propositions du roi ; elle nomme lieutenant général du royaume le duc d'Orléans, 30 juillet, commandant général des gardes nationales de France, M. le général Lafayette, et installe provisoirement, dans les différents départements du ministère : à la justice, M. Dupont de l'Eure ; à la guerre, le général Gérard ; à la marine, M. de Rigny, aux affaires étrangères, M. Bignon ; à l'instruction publique, M. Guizot ; à l'intérieur et aux travaux, M. de Broglie ; enfin, aux finances, M. le baron Louis, 31. Ces différentes nominations sont approuvées par le lieutenant général avec cette seule modification, que M. Guizot passe au ministère de l'intérieur, 1^{er} août. Le même jour, Charles X et le duc d'Angoulême quittent Saint-Cloud et se rendent à Rambouillet. Abdication de ces deux princes en faveur du duc de Bordeaux, 2. Ouverture des chambres, 3. Vingt mille hommes se portent alors sur Rambouillet, où la famille royale était allée chercher un dernier refuge. Le gouvernement envoie, pour protéger son départ jusqu'à Cherbourg, MM. de Schonen, maréchal Maison, de la Pommeraye et Odilon Barrot. Motion de M. Eusèbe Salverte pour la mise en accusation des ministres de Charles X, 7. Le même jour, sur la demande de M. Bérard, la chambre supprime le préambule de la Charte de 1815 comme blessant la dignité nationale en ce qu'elle paraît accorder aux Français des droits qui leur appartiennent essentiellement. Elle déclare que la plupart des articles de la même Charte doivent être supprimés ou modifiés, et se prononce en faveur de l'appel au trône de S. A. R. le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, et de ses descendants à perpétuité, de mâle en mâle, conformément aux anciennes constitutions de la monarchie. Acception et serment du duc d'Orléans, proclamé par la Chambre sous le titre de roi des Français, 9.

MONARCHIE DE JUILLET.

Le roi forme son premier ministère, et le compose de MM. Dupont de l'Eure, ministre de la justice, président ; Gérard, de Broglie, Guizot, baron Louis, Molé, Sébastiani, 11. Une ordonnance du même jour nomme ministres, sans portefeuille, MM. J. Lafitte, Casimir Périer, Dupin aîné et baron Bignon. Ce ministère ne vivait déjà plus le 30 novembre suivant. Il fut alors remplacé par un autre à la tête duquel on plaça M. Lafitte. C'était MM. Lafitte, ministre des finances, président ; maréchal Maison, Montalivet, Ménilhou, Dupont de l'Eure, Sébastiani et maréchal Gérard. M. Casimir Périer resta seul

sans portefeuille. Celui-ci fut dissous le 13 mars 1851, et M. Casimir Périer arriva enfin à la présidence du conseil. Avec lui on voyait MM. Sébastiani aux affaires étrangères, baron Louis aux finances, Barthe à la justice, Montalivet à l'instruction publique, d'Argout aux travaux publics, et de Rigny à la marine. Cependant Charles X s'était embarqué à Cherbourg le 16 août. Parmi les ministres de ce prince, M. de Polignac avait été arrêté le même jour à Granville, M. de Peyronnet à Tours, et MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville chez eux. Ils furent traduits devant la chambre des pairs par ordonnance du 27 septembre. Déclaration d'indépendance de la Belgique, 5 octobre. Condamnation de M. de Polignac à la mort civile et des trois autres à la déportation, 21 octobre. Troubles à Paris à l'occasion de ce jugement que le peuple ne trouve pas assez sévère, 22. — 1851. Le duc de Nemours est élu roi des Belges, 5 février. Nouveaux troubles à Paris ; dévastation de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, pillage de l'archevêché, 14 février. Ces troubles furent amenés par suite du service anniversaire célébré à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, en commémoration de la mort du duc de Berry. Ils causèrent, le mois suivant, la chute du ministère Lafitte, qui eut pour remplaçant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, M. Casimir Périer. Arrivée à Paris de la députation du congrès national de Belgique, pour remettre entre les mains du roi des Français le décret officiel de l'élection du duc de Nemours en qualité de roi des Belges. Louis-Philippe refuse au nom de son fils, 17 février. Quatre jours après, le prince Léopold de Saxe-Cobourg est élu roi des Belges, 21. M. Casimir Périer, à la chambre des députés, déclare qu'il adopte pour base de sa politique le principe de la non-intervention, 14 mars. Dissolution de la chambre des députés, 31 mai. Dans le Nord, prise de Varsovie par les Russes, 7 septembre. — 1852. Découverte du complot légitimiste, dit des Prouvaires, 22 février. Le but de ce complot, à la tête duquel on n'a trouvé que des hommes inconnus, était une contre-révolution en faveur de Henri V. En Italie, l'Autriche, profitant de la dernière insurrection, avait fait marcher une armée dans les États du pape, sous le prétexte ostensible de s'opposer à l'invasion de l'esprit révolutionnaire, mais dans le but réel de s'emparer de ce pays. Le gouvernement français, une fois l'insurrection étouffée, n'ayant pu obtenir l'évacuation, commanda l'occupation d'Ancône, et chargea le colonel Combes, avec le 66^e de ligne, de ce coup de main. Prise de cette ville, 23 février. Le choléra-morbus à Paris, 22 mars. (V. CHOLÉRA.) Troubles à Marseille ; débarquement de la duchesse de Berry sur les côtes de Provence, 30 avril. À cette nouvelle, les provinces de l'Ouest prennent les armes ; le gouvernement les met en état de siège. Mort de Casimir Périer, mai ; du général Lamarque, 4 juin ; troubles causés par suite de l'intervention de la police à son enterrement. Affaire du cloître Saint-Merri. Mise en état de siège de Paris, 5 et 6 juin. Le roi Léopold épouse la princesse Louise d'Orléans, 9 août. Le maréchal Soult obtient la présidence du conseil, et les modifications suivantes ont lieu dans les ministères : Le maréchal Soult est nommé ministre de la guerre et président du conseil ; MM. le duc de Broglie aux affaires étrangères, Homann aux finances, Barthe à la justice, Thiers à l'intérieur, Guizot à l'instruction publique, 11 octobre. Un Juif, Deutz, homme de confiance de la duchesse de Berry, livre cette princesse moyennant une somme d'argent. Elle est arrêtée à Nantes, 6 novembre, et conduite dans la citadelle de Blaye, commandée par M. Bugeaud. Premier attentat contre la vie du roi, af-

faire du coup de pistolet du Pont-Royal; les nommés Bergeron et Benoît sont arrêtés comme prévenus de cet attentat. En Belgique, le prince d'Orange veut s'emparer du pays; le gouvernement français, considérant alors qu'il doit aide et protection au gouvernement révolutionnaire de la Belgique, fait entrer une armée commandée par le maréchal Gérard sur le territoire belge. Commencement du siège de la citadelle d'Anvers possédée par les Hollandais, bien que la ville fût au pouvoir des Belges, 30 novembre. Prise de la citadelle, 23 décembre. Le général Chassé qui la commandait est envoyé prisonnier de guerre en France, avec toute sa garnison, et la France déclare ne pas être en guerre avec la Hollande. — 1835. Acquiescement de MM. Bergeron et Benoît, inculpés d'avoir tiré le coup de pistolet du Pont-Royal, 11-18 mars. Le général Chassé est relâché par suite d'une convention signée à Londres, le 21 avril. La duchesse de Berry accouche à Blaye d'un enfant du sexe féminin, 10 mai. Inauguration de la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme, 21 juillet. La duchesse de Berry mise en liberté, septembre. — 1834. Duel entre le général Bugeaud et M. Dulong, membres de la chambre des députés, mort de ce dernier, 29-30 janvier. Troubles à Lyon et à Saint-Étienne, 13-21 février. Nouvelles mutations dans le ministère; le roi nomme MM. Soult à la guerre et à la présidence du conseil, Humann aux finances, Guizot à l'instruction publique, Thiers à l'intérieur et aux travaux publics, de Rigny aux affaires étrangères, Duchâtel au commerce, Persil à la justice, Roussin à la marine et aux colonies, 4 avril. Insurrection de Lyon. Ces troubles éclatent à la suite d'un jugement intenté aux ouvriers en soie coalisés sous le nom de *mutuellistes*. Journées des 9, 10, 11, 12, 15 et 14 avril. L'insurrection se propage avec une effrayante rapidité; on se bat en même temps à l'hôtel de ville, aux Carmes et à la préfecture. Des proclamations annoncent que Lucien Bonaparte est nommé premier consul, et le général Bachelin commandant en chef de la force armée du département. A la fin, cependant, les troupes parviennent à se rendre maîtresses de l'insurrection; elles poursuivent les ouvriers de maison en maison, et la ville est pacifiée par la force des baïonnettes. Ces troubles en amènent d'autres qui ont lieu d'abord à Paris, 14, massacre de la rue Transnonain; puis à Marseille, à Grenoble, à Saint-Étienne, à Arbois. Une ordonnance du roi, en date du 15, convoque la cour des pairs pour juger les personnes arrêtées comme ayant pris part aux insurrections de Lyon et de Paris. Mort du général Lafayette, 20 mai. Ouverture de la session de la chambre des députés, 31 juillet. Changement de ministère, 10 novembre. M. Bresson est nommé ministre des affaires étrangères; M. Bernard, ministre de la guerre; M. le baron Dupin, de la marine; M. Teste, du commerce; M. Passy, des finances; M. le duc de Bassano, de l'intérieur et président du conseil; MM. Humann et de Rigny entrent au conseil. Le duc de Trévise (Mortier) est nommé ministre de la guerre; l'amiral Duperrey ministre de la marine. — 1835. Affaire Fieschi, dite la machine infernale. Le but des assassins était de se débarrasser en même temps du roi et de ses fils pendant la revue que ce prince devait passer à l'occasion des fêtes de juillet, cela au moyen d'une machine composée de 25 fusils soudés ensemble, et auxquels on mettrait le feu en même temps. Le maréchal Mortier et plusieurs généraux sont tués par cette machine. Le roi ni les princes ne sont blessés, 28 juillet. Fieschi, Pépin et Morey sont condamnés à mort. — 1836. Mort de Fieschi, Pépin et Morey, 19 février. M. Soult, renversé du

ministère, cède sa place à une nouvelle combinaison, 22 février. Sont nommés : MM. Thiers aux affaires étrangères et président du conseil, Sauzet à la justice, aux sceaux et aux cultes, Montalivet à l'intérieur, Passy au commerce et travaux publics, Pelet de la Lozère à l'instruction publique, Maison (maréchal) à la guerre, Duperré à la marine, d'Argout aux finances. — Alibaud, ancien sous-officier de l'armée, conçoit le projet d'assassiner le roi, et le met à exécution en tirant un coup de fusil sur ce prince avec un fusil à vent, 23 juin. Il est condamné à mort et exécuté le 11 juillet suivant. Duel entre MM. Armand Carrel et Girardin; mort du premier, 25. Inauguration de l'arc de triomphe de l'Étoile, 29. Nouveau remaniement ministériel, 6 septembre. M. le comte Molé est nommé ministre des affaires étrangères et président du conseil, MM. Persil à la justice et aux cultes, de Gasparin à l'intérieur, Rosamel à la marine, Guizot à l'instruction publique, Duchâtel aux finances. Le 19 du même mois, M. le général Bernard est nommé ministre de la guerre, et M. Martin (du Nord) du commerce, de l'agriculture et des travaux publics. Tentative du prince Napoléon-Louis sur Strasbourg. Il entre dans cette place, 28 octobre; fait ses préparatifs le 29, et rallie, le 30, à 5 heures du matin, le 4^e d'artillerie au quartier d'Austerlitz. Il est arrêté par le 46^e de ligne. MM. Vaudrey, Parquin, Laity, de Querelles, de Bure, de Gricourt, et madame veuve Gordon, traduits devant la cour d'assises du département du Bas-Rhin, sont acquittés par le jury, janvier 1837. Le prince, mis hors de cause, s'embarque à Lorient, le 21 novembre 1836, et part pour New-York, sur la frégate *l'Andromède*. Mort de Charles X, 6 novembre. Expédition de Constantine, 9 novembre. Nouvel attentat contre la personne du roi exécuté par Meunier, 27 décembre. — 1837. Modification du ministère : M. Barthe est nommé ministre de la justice et des cultes en remplacement de M. Persil; M. de Montalivet, de l'intérieur, en remplacement de M. de Gasparin; M. de Salvandy à l'instruction publique, en remplacement de M. Guizot; M. Lacave-Laplagne aux finances, en remplacement de M. Duchâtel. Mariage du prince royal avec la princesse Hélène de Mecklenbourg-Schwerin, 30 mai. Le même jour, le général Bugeaud signe, en Afrique, le traité de la Tafna. Mort de la duchesse de Saint-Leu (Hortense-Eugénie de Beauharnais), ex-reine de Hollande. Prise de Constantinople. Mort du général Damrémont, 15 octobre. — 1838. Mort du prince Talleyrand, 20 mai. Naissance du comte de Paris, 24 août. Évacuation d'Ancone par les troupes françaises, 25 octobre. Mort du maréchal comte Lobau, 10 décembre. — 1839. Changement de ministère, 31 mars. MM. de Gasparin, ministre de l'intérieur, et par *interim* des travaux publics et du commerce; Girod (de l'Ain), justice et cultes; duc de Montebello, affaires étrangères; Despens-Cubières, guerre; baron Tupinier, marine et colonies; Parant, de l'instruction publique; Gautier, finances; ministère intérimaire. Changement de ministère, 12 mai, Maréchal Soult, affaires étrangères et président du conseil; Teste, garde des sceaux et ministre de la justice; général Schneider, guerre; baron Duperré, marine et colonies; Duchâtel, intérieur; Cunin-Gridaine, commerce; Dufaure, travaux publics; Villemain, instruction publique; Henri Passy, finances. — 1840. Changement de ministère, 1^{er} mars. MM. Thiers, affaires étrangères et président du conseil; Vivien, justice et cultes; Despens-Cubières, guerre; amiral Roussin, marine et colonies; de Rémusat, à l'intérieur; Gouin, au commerce; comte Jaubert, aux travaux publics; Cousin, à l'instruction

tion publique; Pelet de la Lozère, finances. Nouvelle tentative du prince Napoléon-Louis : il monte à bord de l'*Édimbourg-Castle*, 4 août, et débarque avec le peu de monde qui l'accompagne, à Wimereux le 6 du même mois. Tentative de Boulogne, arrestation du prince et de MM. Montholon, Lombard, Voisin, Parquin, Montauban, Laborde, Mesonan, Persigny, d'Almbert, Orsi, Desjardins, Galvani, Ornano, Forestier, Bataille, Aladenize et Bure. Ils sont condamnés le 2 octobre suivant, le prince Napoléon Louis à l'emprisonnement perpétuel dans une des forteresses situées dans l'enceinte du royaume; Aladenize à la déportation; Montholon, Parquin, Lombard et Persigny à 20 ans de détention; Mesonan à 15 ans; Voisin, Forestier, Ornano à 10 ans; et enfin Montauban, Bataille et Orsi à 5 ans. Les nommés Desjardins, Galvani, d'Almbert et Bure sont seuls acquittés. Ministère du 29 octobre : M. Soult, ministre de la guerre, président; MM. Guizot, Duchâtel, Humann, Villemain, Teste, Martin (du Nord) et Cunin-Gridaine.

Chronologie historique des rois de France.

M. Augustin Thierry ayant, dans ses savantes *Études Mérovingiennes*, retrouvé l'orthographe primitive des noms des rois de la première race, nous en avons profité pour mettre en regard les anciens et les nouveaux noms de ces rois.

PREMIÈRE RACE. MÉROVINGIENS.

Markhomer ou Pharamond,	419-450
Klogion ou Khlodion,	450-450
Mérovigh ou Méroée,	451-457
Khildérik ou Childéric I,	457-481
Klovigh ou Clovis I,	481-511
Khlodimir ou Clodomir (à Orléans),	511-524
Thierry I (à Metz),	514-554
Theudebert ou Théodebert (à Metz),	554-548
Theudebald ou Théodéald (à Metz),	548-555
Khildebert ou Childebert I (à Paris),	555-558
Khloter ou Clotaire I (à Soissons, 511-538); seul,	558-561
Sigebert I (en Austrasie),	561-575
Khildebert ou Childebert II (d'abord en Austrasie, en Austrasie et Bourgogne depuis 593),	575-596
Theudebert ou Théodebert II (en Austrasie),	596-612
Kariber ou Caribert I (à Paris),	561-567
Gontran (Orléans et Bourgogne),	561-595
Thierry II (1 ^o à Orléans et en Bourgogne, 2 ^e en Austrasie, 612),	596-615
Khilpéric ou Chilpéric I (à Soissons, 561), puis à Paris,	567-584
Khloter ou Clotaire II (d'abord à Soissons, puis seul),	584-628
Kariber ou Caribert II (en Aquitaine),	628-631
Dagobert I (en Austrasie, 622; à Soissons, 628, puis seul),	628-638
Sigebert II (en Austrasie),	638-656
Khlovigh ou Clovis II (Neustrie et Bourgogne),	638-656
Khloter ou Clotaire III (Neustrie et Bourgogne),	656-670
Khildérik ou Childéric II (Austrasie, 656-670), seul,	670-675
Dagobert II (Austrasie),	674-679
Thierry I ou III (Neustrie, 673-679), puis seul,	679-691
Khlovigh ou Clovis III,	691-695
Khildebert ou Childebert III,	695-711

Dagobert II ou III,	711-715
Khloter ou Clotaire IV,	717-719
Khilpéric ou Chilpéric II,	715-720
Thierry II ou IV,	720-737

INTERRÈGNE.

Khildérik ou Childéric III;	737-742
-----------------------------	---------

DEUXIÈME RACE. CARLOVINGIENS.

Peppin ou Pepin le Bref,	752-768
Karl ou Charlemagne (avec Karloman, 768-771), seul,	771-814
Klovigh ou Louis I le Débonnaire,	814-840
Karl ou Charles II le Chauve,	840-877
Louis II le Bègue,	877-879
Louis III et Carloman,	879-882
Carloman seul,	882-884
Charles le Gros,	884-888
Eudes ou Odon (1 ^{er} roi capétien),	888-898
Charles III le Simple (proclamé roi, 892, puis seul après la mort d'Eudes),	898-922
Robert I (2 ^e roi capétien),	922-925
Raoul (parent des Capétiens),	925-936
Louis IV d'Outre-mer,	936-954
Lothaire,	954-986
Louis V le Fainéant,	986-987

TROISIÈME RACE. CAPÉTIENS.

Hugues Capet,	987-996
Robert II.	996-1031
Henri I,	1031-1060
Philippe I,	1060-1108
Louis VI le Gros,	1108-1137
Louis VII le Jeune,	1137-1180
Philippe II Auguste;	1180-1225
Louis VIII le Lion,	1225-1226
Louis IX ou saint Louis,	1226-1270
Philippe III le Hardi,	1270-1285
Philippe IV le Bel,	1285-1314
Louis X le Hutin,	1314-1316
Jean I le Posthume,	1316
Philippe V le Long,	1316-1322
Charles IV le Bel,	1322-1328

BRANCHE DE VALOIS.

Issue de Charles, comte de Valois, 5 ^e fils de Philippe III.	
Philippe VI de Valois,	1328-1350
Jean II le Bon,	1350-1364
Charles V le Sage,	1364-1380
Charles VI le Bien-Aimé,	1380-1422
Charles VII le Victorieux,	1422-1461
Louis XI,	1461-1483
Charles VIII,	1483-1498

BRANCHE D'ORLÉANS.

Issue de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI.	
Louis XII,	1498-1515

BRANCHE DE VALOIS-ANGOUÛÈME.

Issue de Charles, comte d'Angoulême, 2 ^e fils de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI.	
François I,	1515-1547
Henri II,	1547-1559
François II,	1559-1560
Charles IX,	1560-1574
Henri III,	1574-1589

BRANCHE DE BOURBON,

Issue de Robert de France, comte de Clermont, 6^e fils de saint Louis.

Henri IV,	1589-1610
Louis XIII le Juste,	1610-1645
Louis XIV le Grand,	1645-1715
Louis XV le Bien-Aimé,	1715-1774
Louis XVI (déclaré déchu du trône le 10 août 1792, décapité le 21 janvier 1795),	1774-1795
Louis XVII (en prison, mais censé roi),	1795-1795
République (proclamée le 21 septembre),	1792-1804
Convention,	1792-1794
Directoire,	1794-1799
Consulat (Bonaparte, 1 ^{er} consul, puis consul à vie),	1799-1804
Empire (Napoléon Bonaparte, dit Napoléon I ^{er} , empereur des Français, roi d'Italie, etc.),	1804-1814
Louis XVIII,	1814-1824
Napoléon (pour la 2 ^e fois, du 20 mars au 24 juin),	1815
Charles X,	1824-1850

BRANCHE DE BOURBON-ORLÉANS,

Issue de Philippe de France, duc d'Orléans, 2^e fils de Louis XIII et frère de Louis XIV.

Louis-Philippe I^{er}, 1830

FRANCE (Vicissitudes du duché de). Les auteurs sont incertains sur l'étendue que pouvait avoir le duché de France à son origine. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il était compris alors entre la Seine et la Loire, la Marne et l'Oise, ce qui lui a fait donner le nom d'Ile-de-France, et que, outre les comtés de Paris et d'Orléans, il comprenait encore le Gâtinais, le Chartrain, le Perche, la Touraine, l'Anjou et le Maine. Du temps de César, avant J.-C. 50, ce pays était habité par des peuples indépendants les uns des autres. Les Romains leur laissèrent leurs lois, leurs coutumes ; mais ils corrigèrent l'apreté de leurs mœurs au moyen d'écoles publiques qu'ils créèrent dans différents endroits, notamment à Orléans. (V. ORLÉANS.) Sous le règne de Clovis, Exupère et Maximin, ou Mesmin, introduisirent le christianisme dans ce pays, et fondèrent sur la Loire le monastère de Micy, dit plus tard de Saint-Mesmin, 496. — Après la mort de Clovis, 511, presque toutes les terres qui depuis formèrent le duché de France échurent à Clodomir, son second fils. Ce prince prit le titre de roi d'Orléans. Il fut tué dans un combat livré à Voiron, contre Gondomar, roi de Bourgogne (V. BOURGOGNE), 554. Des trois fils qu'il laissait, deux, Théodevalde et Gonthaire, furent égorgés par Chilbert, leur oncle, déjà roi de Paris, 556, tandis que le troisième, échappé à la cruauté de son oncle par les soins de ses domestiques, se retira dans sa retraite, et fut plus tard honoré par l'Eglise sous le nom de saint Cloud. Chilbert, devenu seul roi de ces deux pays, mourut en 558, sans laisser d'enfants mâles. Ses États passèrent à son frère Clotaire, roi de Soissons, mort en 561. Alors le duché de France se trouva encore une fois divisé entre Caribert, roi de Paris, et Gontran, roi de Bourgogne. Mais, à la mort de Thierry II, successeur de ce dernier prince, 613, il fut enfin réuni sur la tête de Clotaire II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, roi de Soissons depuis 584, et de Bourgogne et d'Austrasie à la mort de Thierry. Depuis lors, ce pays resta constamment uni à la couronne jusqu'au règne de Charles le Chauve, 861, époque à laquelle

il en fut détaché, sous le titre de duché ou marquisat de France, en faveur de Robert, dit *le Fort*, à cause de sa valeur, et *l'Angévin*, parce qu'il était né à Angers. Robert mourut en 866, et eut pour successeur Eudes, son fils aîné. Ce prince eut la gloire de faire lever aux Normands le siège de Paris, 866. L'année suivante, 887, l'empereur Charles le Gros ayant été déposé à la diète de Tibur, Eudes se mit sur les rangs pour briguer le trône de France, regardé comme vacant par cette déposition, et fut assez heureux pour être élu roi par les seigneurs français. Robert II, son fils, fit hommage du duché de France à Charles le Simple, 898, et continua à défendre la France contre les Normands. Des factieux, à la tête desquels se trouvaient Raoul, duc de Bourgogne, et Hugues le Noir, se révoltèrent contre l'autorité de Charles le Simple, et proclamèrent roi le duc Robert. Ce prince fut sacré à Reims, le 29 juin 922, par Wauthier, archevêque de Sens, substituant Hervé, archevêque de Reims, absent pour cause de maladie. Charles, à cette nouvelle, accourut pour combattre les rebelles ; il le rencontra dans les plaines de Châlons, où le combat s'engagea le 15 juin 923 ; Robert y fut tué d'un coup de lance par Charles, et néanmoins ce dernier perdit la bataille. Hugues, fils de Robert, surnommé *le Grand*, à cause de ses exploits, *le Blanc*, à cause de la blancheur de son teint, et *l'Abbé*, parce qu'il tenait en commendement les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours, se mit à la tête de l'armée victorieuse de son père, et pouvait facilement se faire déclarer roi. Il consulta là-dessus Emma, sa sœur, femme de Raoul, duc de Bourgogne, qui lui répondit qu'elle aimerait mieux *baiser les genoux de son mari que ceux de son frère*. Tel fut le motif qui le décida à faire proclamer roi le duc de Bourgogne, son beau-frère. Hugues, surnommé *Capet*, *Capitulus* ou *Capito*, probablement à cause de la grosseur de sa tête, succéda à Hugues le Grand, son père, 956. En 987, Louis V, le Fainéant, fils du roi Lothaire, étant mort sans enfants, Hugues Capet assembla les grands du royaume pour les charger de décerner le trône. D'après la loi fondamentale de la monarchie, il devait revenir à Charles, frère de Lothaire, et oncle du dernier roi ; mais ce prince avait accepté, en 977, des mains de l'empereur Othon, le duché de la basse Lorraine, sous la condition de l'hommage. Pour ces motifs, les nobles, ne voulant pas obéir à un prince vassal d'un monarque étranger, l'exclurent du trône, et nommèrent à sa place Hugues Capet. Ce prince enrichit le domaine royal, alors réduit à 5 ou 6 villes, dont Laon était la capitale, des vastes possessions du duché de France, avec les comtés de Paris et d'Orléans, et depuis lors le titre de duc de France n'a plus été porté par aucun prince. Seulement, ainsi que nous l'avons dit à l'article ANJOU, et de même que nous l'expliquerons aux articles MAINE, ORLÉANS, TOURAINE, ces différents pays, compris antérieurement dans le duché de France, ont été successivement démembrés de la couronne, comme ils y sont revenus plus tard. V. ANJOU, MAINE, ORLÉANS, TOURAINE.

FRANCE (Ile de), d'abord Cerno, aujourd'hui Ile Maurice. Cette ile, située dans l'océan Indien, par 54° 56' 55" 26' longit. est, 19° 58' 20" 51' lat. nord, peut avoir en superficie environ 60 kilom. de longueur sur 55 de largeur ; population, 87,605 habitants, dont 65,769 esclaves. La capitale est Port-Louis. Le climat est sain, le terrain sec et fertile en denrées coloniales. Cette ile fut découverte, en 1503, par le navigateur portugais don Pedro Mascarennas, qui lui donna le nom de Mascareigne. En 1598, Van Neck, navigateur hollandais, s'en

empara et la nomma Mauritius, en l'honneur de Maurice de Nassau, prince d'Orange ; mais elle fut abandonnée, 1712. Peu de temps après, des colons français s'y établirent, 1721 ; ils y demeurèrent jusqu'en 1810, époque à laquelle elle fut prise par les Anglais, qui ont été maintenus dans sa possession par les traités de 1814.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, en allemand *Frankfurt-am-Mein*, une des quatre villes libres de la confédération germanique, bâtie sur la rive droite du Mein. C'est aujourd'hui le siège de la diète fédérale. Parmi les monuments de Francfort, on remarque l'église catholique de Saint-Barthélemy, plus connue sous le nom du Dôme (*Domkirche*), où l'on couronnait autrefois les empereurs d'Allemagne. L'origine de cette église remonte au 8^e siècle, mais elle fut reconstruite dans sa forme actuelle de 1415 à 1509. — La ville de Francfort est très-ancienne, mais elle ne devint fameuse qu'à partir du règne de Charlemagne, 800. Elle devint la capitale de l'empire germanique sous les deux dynasties qui succédèrent aux Carolingiens. En 1254, elle devint ville libre et impériale, et 102 ans après, 1356, la bulle d'or la déclara ville du couronnement. — En 1806, un article de la confédération du Rhin en fit un grand-duché que l'empereur Napoléon créa en faveur du prince primat Charles de Dalberg, ex-archevêque de Mayence. A la chute de l'empire français, 1815, une partie du territoire que comprenait le grand duché de Francfort échut à la Hesse électorale, une autre à la Bavière. La ville de Francfort fut de nouveau déclarée libre et le siège de la diète germanique. Les habitants se sont donné, le 18 juillet 1816, une constitution démocratique basée sur son ancienne constitution de ville impériale. — Il se tient à Francfort deux foires annuelles, dont la première fut établie par l'empereur Louis de Bavière, 1530.

FRANCHE-COMTÉ, nom d'une ancienne province de France, bornée au nord par l'Alsace et la Lorraine, à l'ouest par la Champagne et la Bourgogne, au sud par la Bresse et le Bugey, et à l'est par la Suisse. Superficie, 180 kilomètres sur 50. Avant la révolution, la Franche-Comté s'administrait elle-même. Elle se divisait alors en quatre bailliages : Besançon, Dôle, Amont et Aval. Elle avait un parlement siégeant à Dôle. Les impôts étaient réglés par l'assemblée des états. Aujourd'hui, la Franche-Comté forme les départements du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et une fraction du département de l'Ain.

FRANCHE-COMTÉ (Vicissitudes de la). Ce pays, du temps de César, av. J.-C. 50, était habité par les Séquanaïens. Vingt ans après, Auguste le plaça dans la Gaule belgique et lui donna le nom de *Maxima Sequanorum*. Plus tard, il fit partie du royaume des Burgondes, ou Bourguignons, 404 ou 408 ; puis, du vaste empire de Charlemagne, 800 ; du royaume de Lothaire, 859, et du royaume des deux Bourgognes, 896-1032. A cette époque, Rodolphe, dernier roi de Bourgogne, étant mort, ses États et, avec eux, la Franche-Comté, passèrent à Conrad II, dit *le Salique*. Dans le 11^e siècle, les empereurs l'érigèrent en comté, et changèrent plus tard son nom de Franche-Comté en celui de Comté-Palatin de Bourgogne, 1169. Elle échut successivement, et toujours par mariage, aux maisons d'Ivrée d'abord, ensuite de Souabe, 1169 ; de Méranie, 1208 ; de Châlons, 1248. Jeanne, fille d'Otton IV, comte de Bourgogne, et de Mahaut, comtesse d'Artois, le porta un instant dans la maison de France, par son mariage avec Philippe le Long, 1315 ; mais à la mort de ce prince, arrivée en 1322, Jeanne épousa, la même année, en secondes noces, Eudes, duc de Bourgogne, et la Franche-Comté fut de nouveau séparée. A la mort de Philippe de Roovre,

1361, la Franche-Comté échut à Marguerite de Flandre, sa veuve. Puis, cette princesse ayant épousé en secondes noces, 1369, Philippe le Hardi, dernier fils du roi Jean, créé duc de Bourgogne en 1364, la Franche-Comté repassa dans la seconde maison de Bourgogne, d'où elle échut à la maison d'Autriche par suite du mariage de Marie, fille unique de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, 1477. Dans le siècle suivant, 1548, Charles-Quint incorpora la Franche-Comté à ses domaines et lui donna le nom de Cercle de Bourgogne. L'empereur ayant abdicqué, 1556, la Franche-Comté échut aux rois d'Espagne, qui la gardèrent jusqu'en 1660, époque à laquelle Louis XIV s'en empara. Elle fut rendue à l'Espagne par le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu la même année ; conquise une seconde fois, 1674, et cédée définitivement à la France par la paix de Nimègue, 1678.

FRANCHEVILLE (Joseph DUFRESNE de), écrivain français, né à Dourlens, 1704, fut appelé à Berlin par le grand Frédéric. Il devint membre de l'Académie de cette ville, et y mourut, 1781. On a de lui une traduction de *Boëce* et une *Histoire des finances*, qui n'a pas été achevée. La première édition du *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, a été publiée sous le pseudonyme de Francheville.

FRANCIA (le docteur Joseph-Gaspard RODRIGUEZ de), né à l'Assomption, 1757, mort dictateur du Paraguay, 1858. Fils d'un Français et d'une créole, le docteur Francia exerçait au Paraguay la profession d'avocat lorsqu'il fut nommé secrétaire de la junte insurrectionnelle qui chassa les Espagnols de Buenos-Ayres, 1811. Peu de temps après, il fut nommé consul, puis dictateur temporaire, et enfin dictateur à vie. C'est à lui que le Paraguay doit son organisation, ses manufactures, sa civilisation et son commerce. Du reste, soupçonneux et cruel, Francia avait fermé ses États à tous les étrangers, et ne laissait plus repartir ceux qui, trompant sa vigilance, étaient parvenus à y pénétrer.

FRANCISCAINS ou **FRÈRES MINEURS**, ordre religieux institué par saint François d'Assise en Italie, 1209. V. ORDRES RELIGIEUX.

FRANCKER, ville de Hollande (Frise). Population, 4,000 habitants. Cette ville possède une université fondée en 1585. Elle avait été supprimée en 1811, mais elle a été rétablie en 1823 sous le titre d'Athénée.

FRANÇOIS, nom porté par plusieurs saints, plusieurs souverains et plusieurs personnages célèbres à divers titres.

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint), né à Assise en Ombrie, 1182, était fils d'un riche marchand nommé Bernardon. Son père le destina d'abord à lui succéder dans son commerce, et, dans cette vue, lui fit étudier le français, qu'il apprit si bien, qu'on lui donna le surnom de François, sous lequel il est connu. A l'âge de 24 ans, il renonça à toute possession mondaine, fit un abandon général de tous ses biens et se voua à la pauvreté. Il institua à Porticella, près de Naples, l'ordre des frères mineurs, nommés, de son nom, Franciscains ; puis il alla en Syrie et en Egypte, 1219. Il eut, en 1224, une vision célèbre, dans laquelle il crut voir descendre du ciel un séraphin et un homme crucifié. Il mourut deux ans après, 1226, et fut canonisé par Grégoire IX, 1236. Ce pape fixa sa fête au 4 octobre, jour de sa mort.

FRANÇOIS-XAVIER (Saint), né au château de Xavier (Pyrénées), 1506, fut intimement lié avec saint Ignace de Loyola, fondateur des jésuites. Il entra lui-même dans cet ordre célèbre, 1534 ; et quelques années après, 1541, il partit pour aller aux Indes orientales travailler à la

conversion des infidèles. Il mourut en 1552 et fut surnommé l'apôtre des Indes. L'Église l'honore le 2 décembre.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), né en 1416, dans la petite ville de Paule (Calabre), se retira fort jeune dans la solitude, et fonda dans la suite, 1454, un monastère dans lequel il réunit un grand nombre de disciples sous le nom de Minimes, c'est-à-dire les derniers de tous. Cet ordre fut confirmé par le pape Jules II, 1507. Louis XI, dangereusement malade, le fit venir en France, 1485, espérant être guéri par ses prières ; mais l'ermite ne put que prêcher au roi le courage et la résignation. François de Paule mourut, 1507, dans une maison de son ordre qu'il avait fondée à Plessis-lès-Tours. Sa fête se célèbre le 2 avril.

FRANÇOIS DE SALES (Saint), né en 1567, au château de Sales (Savoie), fut élevé au sacerdoce, 1593. Il fut nommé évêque de Genève, 1602 ; fonda l'ordre de la Visitation, 1610 ; et mourut en 1622, laissant plusieurs ouvrages, dont les deux plus estimés sont l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité sur l'amour de Dieu*.

FRANÇOIS I^{er}, roi de France, né en 1494, fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, succéda, 1515, à Louis XII, mort sans enfants mâles. Dès qu'il fut roi, il entra, à la tête de son armée, dans le Milanais, pour faire valoir les droits de Valentine, sa grand-mère, sur ce pays, et tailla en pièces, à la bataille de Marignan, les Suisses qui voulaient s'opposer à son entrée dans le duché, 1515. Fait prisonnier à Pavie, 1525, il fut conduit à Madrid, et n'obtint sa liberté, 1526, qu'au moyen d'un traité onéreux qui ne fut pas toutefois entièrement exécuté. Il rentra aussitôt en Italie ; mais, après de nouveaux malheurs, il signa un second traité à Cambrai, 1559. La guerre s'étant rallumée, 1555, elle continua jusqu'en 1544, et se termina enfin par le traité de Crépy, qui assura le Milanais au duc d'Orléans, second fils du roi. François I^{er} mourut l'année suivante à Rambouillet, 1545. Ce prince fut le protecteur des savants, et a mérité par là le surnom de Père des lettres. Il cultivait lui-même la poésie avec succès.

FRANÇOIS II, roi de France, né en 1544, fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis, épousa, 1558, Marie-Stuart, reine d'Écosse. Il devint roi, 1559, et mourut l'année suivante, sans laisser de postérité. Ce fut sous le règne de ce prince que se préparèrent les guerres de religion. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère, le prince de Condé, voulurent s'opposer aux princes de Lorraine, qui gouvernaient le conseil. Ils tentèrent d'enlever le roi à Amboise, mais leur complot échoua. **V. AMBOISE** (Conjuration d').

FRANÇOIS I^{er}, empereur d'Allemagne, né en 1708, fils de Léopold, duc de Lorraine. Il hérita du duché de son père, 1729, et l'échangea, 1735, contre celui de Toscane, vacant par la mort du dernier des Médicis. Il épousa, 1736, Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, auquel il succéda, 1740. Son compétiteur était l'électeur de Bavière, mais François l'emporta et fut universellement reconnu, 1745. Ce prince mourut en 1765. Il fut le père de la reine Marie-Antoinette.

FRANÇOIS II, né en 1768, succéda, 1792, à son père Léopold II. Il soutint immédiatement la guerre contre la France, mais il fut battu sur tous les points et contraint à signer, 1792, le traité de Campo-Formio, qui lui enlevait les Pays-Bas et la Lombardie. Deux ans après, il reprit les armes, fut battu à Marengo, 1800, et perdit par le traité de Lunéville, 1801, toutes ses possessions au delà du Rhin. Autre campagne en 1805. Elle se termina par la paix de Presbourg. Peu de temps après, il renonça au

titre d'empereur d'Allemagne, 1806, et prit celui d'empereur d'Autriche, sous le nom de François I^{er}. Il reprit les armes, 1809, mais il fut encore battu, et fut obligé, pour cimenter la paix, de donner sa fille Marie-Louise à Napoléon. Il entra, en 1815, dans la grande coalition contre ce dernier. Les événements de 1814 lui rendirent la plus grande partie de ses États. François II est mort en 1835, et a laissé pour successeur son fils Ferdinand III.

FRANÇOIS I^{er} et II, ducs de Bretagne. **V. BRETAGNE.**

FRANÇOIS, duc de Modène. **V. MODÈNE.**

FRANÇOIS FLAMAND. **V. DUQUESNOY.**

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, né, en 1750, à Sassay (Lorraine), prit le nom de Neufchâteau par reconnaissance pour cette ville où il avait été élevé. Il fit partie de l'Assemblée législative, 1791, et refusa de siéger à la Convention, 1792. Nommé ministre de l'intérieur, 1797, il entra, la même année, au Directoire exécutif, et en sortit, en 1798, pour reprendre le ministère de l'intérieur. Après le 18 brumaire, il fut porté au Sénat, dont il fut président jusqu'en 1806. Il fut fait comte de l'empire, se retira des affaires politiques, 1814, et jusqu'à sa mort, 1828, il ne s'occupa plus qu'agriculture. On a de lui des *Poésies légères*, *Paméla*, comédie, et l'*Art de multiplier les graines*.

FRANÇOISE (Sainte), dame romaine, fondatrice de l'ordre des collatines, 1445 ; morte en 1460. On célèbre sa fête le 9 mars.

FRANÇOISE DE RIMINI, fille d'un seigneur de Ravenna, vivait vers la fin du 15^e siècle et a été célèbre par sa beauté. Elle fut mariée à Lanciotto Malatesta, seigneur de Rimini, homme d'un extérieur aussi difforme que celui de son frère Paolo était beau. Françoise fut infidèle. Lanciotto surprit les deux amants et les perça de son épée. Le Dante a rapporté cette aventure dans le cinquième chant de son *Enfer* ; et, de nos jours, Silvio Pellico l'a mise en scène dans une tragédie italienne, ayant nom *Francesca da Rimini*.

FRANCONI (Antoine), né à Venise, 1758, commença par être musicien ambulant. En 1780, il s'associa à l'écrivain Asley, et fonda avec lui un théâtre auquel il donna le nom de *Cirque olympique*. Il mourut en 1836. **V. CIRQUE OLYMPIQUE.**

FRANCONIE, en allemand *Frankenland*, un des dix cercles dont se composait anciennement l'empire d'Allemagne. Il était borné par les cercles de la Haute-Saxe, du Haut et Bas-Rhin, par celui de Souabe et celui de Bavière. Vers le 5^e siècle, la Franconie forma le territoire du royaume de Thuringe. Les Français s'en emparèrent, 527, et en formèrent alors un duché qu'ils appelèrent duché de Thuringe ou Thuringe française. Enfin, en 902, on lui donna le nom de Franconie. Ses souverains, sous le nom de ducs, furent des premiers à se rendre indépendants. Conrad, l'un d'eux, fut élu roi de Germanie, 911. Il laissa alors son duché à son frère Ebehard, tué à la bataille d'Andernach, 939. Après lui, Conrad le *Sage*, mort en combattant les Huns, 955. Conrad II, surnommé le *Salique*, duc de Franconie, fut élu empereur d'Allemagne, 1024. Après lui, trois autres ducs de Franconie furent successivement portés au trône impérial : Henri III, 1059 ; Henri IV, 1056, et Henri V, 1106. Après la mort de ce dernier prince, 1125, le duché de Franconie échut, par legs, à Conrad de Nohenstaufen, empereur, 1138. Celui-ci le transmit à son second fils, Frédéric de Rothenbourg, qui le légua à Conrad, fils de l'empereur Frédéric Barberousse, et ce dernier à Philippe, empereur, 1198. Les libéralités de Philippe

mirent fin à l'existence politique du duché de Franconie, dont les grands fiefs devinrent tous indépendants. Deux siècles après l'extinction du duché, l'empereur Venceslas donna le nom de Franconie à un des quatre grands cercles dans lesquels il divisa l'Allemagne, et, en 1512, le pays de Franconie fut constitué, par Maximilien, un des dix cercles définitifs de l'empire.

FRANCS, peuple. V. **FRANCE**.

FRANCS-JUGES. V. **VEIHE** (Sainte).

FRANCS-MAÇONS, société secrète, répandue dans différentes parties du globe. Ses membres se considèrent comme frères, et doivent s'entraider en quelque lieu qu'ils se trouvent, à quelque nation et à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. L'origine de la franc-maçonnerie est enveloppée d'une grande obscurité. Les uns la font sortir des mystères d'Égypte et de la Grèce; d'autres prétendent qu'elle provient de Hiram, architecte du temple de Salomon; d'autres, enfin, la regardent comme un reste de l'ordre des Templiers, détruit par Philippe le Bel, 1515. V. **TEMPLIERS**. L'opinion la plus généralement adoptée est que la maçonnerie doit son existence à une société d'architectes qui se forma pendant le cours du 8^e siècle, dans la Lombardie, d'où elle se répandit dans la Gaule, dans l'Allemagne, et passa en Angleterre, dans le 10^e siècle. C'est dans ce dernier pays que l'on trouve les plus anciennes traces de l'ordre maçonnique organisé. Dès 1527, tous les lords étaient maçons. Ce n'est qu'en 1725 que la maçonnerie fut introduite en France par lord Dewent-Walters, gentilhomme dévoué à la cause des Stuarts. Elle tarda peu à se répandre; si bien qu'en 1757, le Châtelet lança plusieurs ordonnances contre les francs-maçons. Mais pendant que Louis XV, ou plutôt ses ministres, sévissaient contre l'ordre, le prétendant, Charles-Édouard Stuart, reconnaissant des services que l'ordre lui avait rendus, leur accordait une bulle d'institution de chapitre primordial, sous le nom d'Écosse jacobite; et le père de Maximilien Robespierre était mis à la tête du gouvernement de ce chapitre. D'un autre côté, le duc d'Antin, favori du roi, acceptait la grande-maîtrise de l'ordre, malgré la défense du monarque, 1760. Il fut remplacé, en 1771, par le duc de Chartres, depuis Philippe-Égalité. Sous l'empire, 1804, Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, en fut le grand maître. Outre l'ordonnance de proscription de 1757, nous en citerons encore deux, l'une, de 1425, lancée par le parlement anglais; l'autre, de 1561, due à la reine Élisabeth. L'ordre, malgré toutes les tentatives que l'on a faites pour l'ancêtre, subsiste encore aujourd'hui, 1842.

FRANGIPANI, nom d'une famille romaine qui, si l'on en croit le dit-on, tirait son nom de *frangere panem*, parce que, dans un temps de famine, un de ses membres distribua du pain au peuple de Rome. Elle appartenait au parti gibelin, et, dans les querelles des empereurs avec les papes, 12^e et 13^e siècles, elle signala sa haine contre le saint-siège et particulièrement contre Gélase II, 1119. Ce pontife, violemment arraché de l'autel par Concio Frangipani, fut obligé de se retirer en France. — Dans le siècle suivant, Conradin, trahi par un Frangipani, fut livré à Charles d'Anjou après la bataille de Tagliacozzo. La récompense du traître fut des fiefs considérables dans le royaume de Naples, où il devint le chef d'une nouvelle branche de sa famille.

FRANKLIN (Benjamin), né à Boston (Amérique), 1706, entra, dans sa jeunesse, en apprentissage chez un imprimeur. Ce fut lui qui fonda la première bibliothèque publique en Amérique, 1751. Il organisa une compagnie de secours contre l'incendie, 1758. À l'époque de la guerre de l'indépendance, il vint en France chercher

des secours qui lui furent accordés, 1776. À son retour dans son pays, 1787, il fut nommé gouverneur de Pensylvanie, et 5 ans après il mourut, 1790.

FRATICELLES (Petits frères), nom d'une secte d'hérétiques qui se forma en Italie sur la fin du 15^e siècle. Suivant eux, l'Église romaine était la Babylone de l'Apocalypse, et la règle de saint François était la règle évangélique suivie par Jésus-Christ et ses apôtres. Pour les sacrements, ils les considéraient comme parfaitement inutiles. Ces hérétiques furent condamnés par Jean XVI, 1517, et Boniface IX, 1599.

FRAUBRUNEN, petite ville de Suisse. La ville de Fraubrunen n'était, dans le principe, qu'un couvent de religieuses, lequel a été converti en bailliage à une époque que l'on ne peut préciser. En 1574, les Bernois gagnèrent, dans les environs de Fraubrunen, une sanglante bataille sur les Anglais, commandés par le sire Enguerand VII de Coucy, neveu d'Édouard III, roi d'Angleterre. Les Bernois ont érigé à l'endroit même de leur victoire une colonne qui en perpétue le souvenir.

FRAUENFELD, ancienne capitale du landgraviat de Turgovie (Suisse). Cette ville doit son origine à une comtesse de Winterthur. Les comtes Cunon et Conrad vécurent du temps de l'empereur Frédéric Barberousse, 1152-1190. Après l'extinction de la famille de ces comtes, la ville de Frauenfeld et toute la Turgovie échurent aux comtes de Hapsburg, et lorsqu'en 1415, l'archiduc Frédéric d'Autriche fut mis au ban de l'empire, l'empereur Sigismond s'empara de la Turgovie qu'il réunit à l'empire. L'archiduc obtint sa grâce, 1418; alors on lui restitua ses villes, et celle de Frauenfeld entre autres. Cette ville resta dans la maison d'Autriche jusqu'à l'an 1460, époque à laquelle les Suisses, pour complaire au pape Pie II, s'en emparèrent et contraignirent son bailliage à rendre hommage aux sept cantons. La paix signée à Constance, 1461, établit que Frauenfeld et la Turgovie demeuraient aux Suisses, qui devaient y envoyer tous les deux ans un bailli. Par suite du traité d'Arcan, 1712, le canton de Berne a aussi obtenu une part égale à celle des sept anciens cantons dans le gouvernement de la Turgovie.

FRAUSTADT (Bataille de), place dans le voisinage de Lissa, frontière de Pologne. Le général Renschild, commandant une colonne suédoise, forte de 9,000 hommes, attaqua et défit en ce lieu, le 15 février 1706, celle des Saxons et des Moscovites, qui montait à 21,000 hommes.

FRAYSSINOUS (L'abbé Denis), né en 1765 au petit village de Curières (Aveyron), se trouvait simple vicaire de village à l'époque de la terreur, 1795. Lorsque le concordat eut rendu quelque influence au clergé, 1801, M. Frayssinous vint à Paris et commença, dans l'église des Carmes, ses conférences sur l'évidence du christianisme. Sous l'empire, 1804, M. de Frayssinous fut nommé inspecteur général de l'université impériale de Paris. En 1814, il fut nommé censeur royal, et bientôt après il fut élevé au rang d'évêque d'Hermopolis *in partibus* et à la dignité de grand maître de l'université. Il fut ensuite fait comte et nommé pair de France. La révolution de juillet est venue le rendre au repos. M. de Frayssinous est mort sur la fin de l'année 1840.

FRÉDÉGAIRE, surnommé *Scolastique*, originaire de la Bourgogne, vivait dans les 6^e et 7^e siècles. Il a écrit une *Chronique* divisée en trois parties. La première renferme l'histoire ancienne; la deuxième, le relevé des six premiers livres de Grégoire de Tours, et la troisième, l'histoire de France depuis l'an 681 jusqu'à 741. Cette

histoire, la seule qui remonte aussi haut, a été continuée jusqu'à l'an 768 par plusieurs anonymes.

* **FRÉDÉGUNDE**, née à Montdidier (Somme), d'une famille obscure, en 543, captiva par sa beauté le cœur de Chilpéric I^{er}, roi des Francs, à Soissons. Attachée au service de son épouse Audovère, Frédégonde, par ses artifices, la fait répudier. Chilpéric épouse ensuite Galsuinde, princesse d'Espagne, 565 ; Frédégonde la fait assassiner, 567, et partage le trône de Chilpéric, 568. Brunehilde (ou Brunehaut) arme son époux Sigebert, frère de Chilpéric et roi de Reims, dans le but de venger sa sœur Galsuinde. Sigebert assiège Chilpéric dans Tournai ; Frédégonde le fait assassiner. Les fils de Chilpéric, nés d'Audovère, meurent victimes de la haine de leur marâtre. Chilpéric lui-même est assassiné 584, et l'on prétend que Frédégonde, craignant qu'il n'eût découvert son commerce adultère avec un page nommé Landry, a dirigé le bras de l'assassin. L'évêque Prétextat ose lui reprocher ses crimes, et, le jour de Pâques, ce prélat est tué près de l'autel par ordre de Frédégonde, 588. Elle prend les armes avec son fils Clotaire II contre Childébert, fils de Brunehaut ; elle défait ses troupes à Droisy, 595, et enfin, après une vie souillée de crimes, elle meurt paisiblement en 596, ayant assuré l'empire à son fils.

FRÉDÉRIC ou **FERRY** (Saint), né en Allemagne au 8^e siècle, fut nommé évêque d'Utrecht, 820. Il veilla avec sollicitude sur son peuple, envoya des prédicateurs dans le Nord et reforma son diocèse. Il fut assassiné en 838. On fait sa fête le 18 juillet.

FRÉDÉRIC. Quatre empereurs d'Allemagne ont porté ce nom. Frédéric I^{er}, dit *Barberousse* à cause de la couleur de sa barbe, né en 1121, fils de Frédéric, duc de Souabe. Duc lui-même en 1147, il obtint la couronne impériale après Conrad III, 1152. Sous son règne commencèrent les premières querelles entre les empereurs et les papes, querelles relatives au droit d'investiture et qui donnèrent naissance aux deux factions des Guelfes et des Gibelins. (V. **GUELPHES**.) Frédéric, vaincu, 1176-1185, demande la paix et l'obtient, dépouillé qu'il est de presque tous ses biens. Il se croise, 1188, contre Saladin, qui s'était emparé de Jérusalem, et, après de grands succès, va se noyer dans le Calydnius (Salef), 1192. — Frédéric II, fils de l'empereur Henri VI, né en 1194, fut élu roi des Romains, 1196, et empereur, 1210, après Othon IV. Il part pour la Terre-Sainte, s'empare de Jérusalem et de Béthléem sur les musulmans, 1240. Excommunié par le pape, il descend en Italie, et, après de longs succès, il est enfin vaincu, chargé d'anathèmes et déposé. Il meurt en 1250. — Frédéric III, dit *le Beau*, fils d'Albert I^{er} d'Autriche, fut élu empereur par quelques électeurs en 1314 ; mais le plus grand nombre avait donné la couronne à Louis de Bavière. Vaincu par son compétiteur en 1322, Frédéric mourut en 1330. — Frédéric IV, dit *le Pacifique*, né en 1415, d'Ernest, duc d'Autriche, fut nommé, en 1440, empereur et roi de Hongrie ; mais il ne put s'emparer de ce dernier pays, défendu par Mathias Corvin. Vaincu par ce général, dépossédé de ses États, forcé de fuir, il fait la paix, 1487, et meurt en 1493.

FRÉDÉRIC. Six rois de Danemark et de Norvège ont porté ce nom. — Frédéric I^{er}, dit *le Pacifique*, succéda, 1523, à Christiern II. Il fit alliance avec Gustave III, roi de Suède, introduisit le luthéranisme dans ses États, et mourut, 1533. — Frédéric II, fils et successeur de Christiern III, 1559, augmenta son royaume de plusieurs provinces. Il mourut en 1588. — Frédéric III, fils de Christiern IV, lui succéda, 1648, après avoir été

archevêque de Brème, et mourut en 1670. Il obtint que la couronne, auparavant élective, serait héréditaire dans sa famille. — Frédéric IV, fils de Christiern V, lui succéda, 1699, et se ligua avec le tzar Pierre et le roi de Pologne contre Charles XII, qui le força de faire la paix. Il mourut en 1750. — Frédéric V, fils de Christian ou Christiern VI, lui succéda, 1746, et mourut en 1766. — Frédéric VI, fils de Christiern VII, né en 1768, a succédé à son père en 1808 et est mort en 1839.

FRÉDÉRIC DE HESSE-CASSEL, né à Cassel, 1676, succéda dans ce landgraviat à Charles, 1720. Après la mort de Charles XII, roi de Suède, 1718, sa sœur Ulrique-Éléonore, épouse de Frédéric, fut appelée sur le trône par la nation. Elle fut couronnée en 1720, et, peu de temps après, elle céda le gouvernement à son époux. — La Russie continue la guerre commencée sous Charles XII ; la Suède est ravagée, les habitants sont massacrés, et, comme on ne peut se défendre, on est obligé d'accéder à la paix de Nystadt, 1721, par laquelle la Suède cédait à la Russie la Livonie, l'Esthonie, une partie de la Finlande, etc. Frédéric mourut en 1751.

FRÉDÉRIC (Adolphe), de la maison de Holstein, succéda à Frédéric sur le trône de Suède, 1751. Il était né en 1750, et avait épousé Ulrique-Éléonore, sœur du roi de Prusse, à laquelle on supposa l'intention de vouloir rétablir l'autorité royale dans ses anciens droits avec l'aide de la France. Le parti de la cour et de la France, nommé *les Chapeaux*, ayant échoué dans les tentatives faites pour changer la constitution, prit la résolution d'employer la force ; mais Frédéric s'y opposa. Ce prince mourut en 1771. V. **FACCTIONS**.

FRÉDÉRIC. Quatre rois de Sicile ou de Naples ont porté ce nom. — Frédéric I^{er} succéda à Constance, 1198, et parvint à l'empire d'Allemagne sous le nom de Frédéric II. Il mourut en 1250. (V. plus haut **FRÉDÉRIC II**, empereur.) — Frédéric II ou I^{er} d'Aragon, fils de don Pédro d'Aragon, roi de Sicile, rival de Charles d'Anjou (le frère de Louis IX, roi de France), se fit couronner roi et s'empara de toute la Sicile, 1291. Il soutint son royaume contre la France, le pape, le roi de Naples et son propre frère Jayme. Ayant obtenu la paix, 1502, il prit le nom de roi de Trinacrie, épousa la fille de Charles II, roi de Naples, et mourut en 1557. — Frédéric III ou II d'Aragon, roi de Sicile, fils de Pierre II, roi d'Aragon. Né en 1532, il succéda, 1555, à son frère Louis. Sa mollesse permit à Jeanne I^{re} de Naples de s'emparer de presque toutes ses villes et de prendre le nom de reine de Sicile, en laissant à Frédéric le nom de roi de Trinacrie et l'obligeant de payer un tribut annuel. — Frédéric d'Aragon, roi de Naples en 1496, après Ferdinand II. Louis XII, roi de France, réclamait ses droits sur le royaume de Naples ; avec Louis XII, Ferdinand, roi d'Espagne, détruisit l'armée de Frédéric, son oncle. Celui-ci, vaincu, est forcé de chercher un asile en France. Louis XII lui fit une pension. Il mourut en 1504.

FRÉDÉRIC GUILLAUME LE GRAND, électeur de Brandebourg, né à Cologne en 1620, succéda, 1640, à son père George-Guillaume. Il fit la guerre aux Polonais avec avantage jusqu'en 1657. Il s'unit avec l'Espagne et la Hollande dans la guerre de 1674, contre Louis XIV, roi de France ; chassa les Suédois du Brandebourg, et mourut en 1688. Quelques historiens le mettent au nombre des rois de Prusse, sous le nom de Frédéric-Guillaume I^{er} ; mais c'est à tort, puisque la Prusse ne fut érigée en royaume que sous son fils Frédéric I^{er}.

FRÉDÉRIC. Cinq rois de Prusse ont porté ce nom. — Frédéric I^{er}, électeur du Brandebourg, fils du précédent, né en 1657 à Königsberg. Il fit négociier, 1700, l'érection

de la Prusse en royaume, et fut reconnu roi, 18 janvier 1701. Il augmenta ses États et mourut en 1713. — Frédéric-Guillaume I^{er}, fils du précédent, lui succéda sur le trône, 1715. Il était né en 1688. Il commença par rétablir l'ordre dans les finances, la police, la justice, l'armée, et fut bientôt en état d'entretenir 50,000 soldats sous les armes. Il se déclara contre Charles XII, roi de Suède, le chassa de la Prusse, 1715, repopula son royaume dévasté par la peste, encouragea l'industrie et le commerce en créant de nombreuses manufactures. Il était scrupuleux observateur de la discipline militaire. Frédéric-Guillaume mourut en 1740. — Frédéric II le Grand (Charles-Frédéric), fils du précédent, né en 1712, monta sur le trône en 1740. Il entra avec ses troupes en Autriche, vainquit les troupes impériales et s'empara de la Silésie et du comté de Glatz. La guerre reprit en 1744. En 1757, il vit se réunir contre lui la Russie, l'Allemagne, la Saxe, la Suède et la France. Dépourvu de tous ses États, il les reconquit par de nombreuses victoires, et obtint la paix en 1765. Après une guerre de peu de durée avec l'Autriche, terminée en 1779, il mourut en 1786. Frédéric cultivait les lettres. On a de lui l'*Anti-Machiavel* et les *Poésies du philosophe sans souci*. — Frédéric-Guillaume II, fils de Frédéric (Henri-Louis), frère de Frédéric II, succéda à son oncle, 1786. Il était né en 1744. Ce prince se laissa entraîner à de grandes débauches. Il fut l'instigateur, 1787, de la guerre entre la Turquie et la Russie. Il avait promis de soutenir la première, mais il ne tint pas parole. Il poussa également les Polonais à se révolter, 1788, contre la Russie. En 1792, il proposa de former une coalition pour rétablir en France le pouvoir détruit, et, après une petite invasion en Champagne, il traita avec les républicains. En 1795, il s'unit avec la Russie contre la Pologne, s'empara de Dantzick, de Thorn, de Cracovie, mais ne put s'emparer de Varsovie. L'Angleterre s'engagea, 1794, à lui payer 50 millions de francs, à la condition qu'il fournirait 62,000 hommes à la coalition. Mais il l'abandonna en 1795, fit la paix avec la France, et mourut en 1797. Son fils Frédéric-Guillaume III, né en 1770, est monté sur le trône en 1797 et est mort en 1840.

FREDÉRIC (Henri-Louis), connu sous le nom de prince Henri de Prusse, était fils de Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse, et frère de Frédéric II. Il naquit à Berlin en 1726. Il fit sa première campagne, 1742, dans la guerre contre l'Autriche. Il épousa, 1752, Guiléline de Hesse-Cassel. La guerre de Sept-Ans, 1756, dans laquelle on vit plusieurs puissances prendre les armes contre Frédéric II, devint pour lui l'occasion de déployer ses talents militaires. Il décida du succès de la bataille de Prague, 1757, et se distingua dans toutes les campagnes de cette époque. Après la paix, 1763, il cultiva les sciences et les lettres. Éloigné des affaires par son neveu Frédéric-Guillaume II, il vint en France et mourut en 1802.

FREDÉRIC, monnaie d'or usitée en Prusse. Les doubles Frédéric valent 41 francs 61 centimes de notre monnaie; les Frédéric simples valent 20 francs 80 centimes, les demi-Frédéric valent 10 francs 40 centimes.

FREDÉRICSHALL, province de la Norvège, dans le diocèse de Christiana. Sa superficie est d'environ 88 lieues carrées, et sa population de 104,000 habitants. La capitale est Frédéricshall, avec 3,845 habitants. Cette ville a des fabriques de sucre et de tabac. Elle commerce en fer et en planches. C'est en assiégeant le château de cette ville que Charles XII, roi de Suède, mourut, à ce que l'on croit, assassiné, 1719.

FREDÉRICSHAMN, village de la Russie d'Europe

(Finlande). C'est dans cet endroit que fut signé, 1809, le traité entre la Suède et la Russie, qui assurait à cette dernière puissance la possession entière de la Finlande. V. FINLANDE.

FREDÉRICSTADT, village du Danemark (Sleswig), fondé en 1621, par des Hollandais, de la secte d'Arminius, qui émigrèrent par suite des décisions du synode de Dordrecht. V. SYNODE.

FREGELLES, autrefois **FREGELLÆ**, ancienne ville du Latium au pays des Volques. Les Romains s'en emparèrent dans leur guerre contre ces derniers, av. J.-C. 495-576. Fregelles se révolta plusieurs fois, d'abord en 329, ensuite en 514. Elle reçut alors une colonie romaine. S'étant une dernière fois soulevée en faveur de l'indépendance de l'Italie, elle fut prise et ruinée de fond en comble par le consul Opimius, av. J.-C. 125. Dans le moyen âge, on a bâti sur son emplacement la ville de Ponte-Corvo. L'empereur Napoléon, le 5 juin 1806, éleva le maréchal Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, à la dignité de prince de Ponte-Corvo.

FREGOSE ou **FREGOSO**, famille célèbre de Gènes. Elle a produit les personnages suivants : — Dominique Fregose, élu doge après Gabriel Adorne, 1371. Sous son gouvernement, les Génois obtinrent de grands succès en Chypre. Il fut déposé, 1378, après une sédition. — Jacques, son fils, fut nommé doge en 1390, et fut déposé en 1392. — Thomas, élu doge en 1415, fit lever au roi d'Aragon le siège de Bonifacio. Gènes s'étant rendu, 1421, au duc de Milan, il abdiqua, mais il fut réélu en 1435 et déposé en 1442. — Jean fut doge en 1447; puis Louis, de 1448 à 1450. — Pierre lui succéda; il essaya en vain de chasser les Français de l'Italie, mais il mourut dans un combat. — Paul, archevêque de Gènes, fut nommé doge en 1465, mais fut déposé par le duc de Milan. — Baptiste, son neveu, élu doge en 1478, fut chassé par son oncle Paul Fregose, qui remonta sur le siège ducal en 1483, mais qui fut forcé de donner Gènes au duc de Milan. — Jean, élu en 1512, fut chassé par les Français en 1515. — Octavien Fregose, nommé doge en 1515, chassa les Français du fort de la Lanterne; mais, dans la suite, il traita avec François I^{er}, qui le fit gouverneur de Gènes. Forcé de se rendre à Charles-Quint en 1525, il mourut quelques jours après.

FRÉJUS, ville de France, chef-lieu de canton du Var, près l'embouchure de l'Argens, dans la Méditerranée, à 7 lieues et demie sud-est de Draguignan. Population, 2,700 habitants. Fréjus fut fondé par les Massiliens, premiers habitants de Marseille, av. J.-C. 490. César l'agrandit et y fit creuser un port (aujourd'hui comblé), av. J.-C. 50, des amphithéâtres, un aqueduc long de quinze lieues et qui n'existe plus. Elle s'appelait alors *Forum Julii*. Détruit, 940, par les Sarrasins, Fréjus s'est relevé de ses ruines, mais a perdu toute son importance. — Cette ville possède de beaux restes de son ancienne splendeur; elle a un évêché érigé dans le 4^e siècle, suffragant de l'archevêché d'Aix; un séminaire diocésain qui compte 150 élèves, et un bel hôpital. Patrie du général romain Agricola, de Cornélius Gallus et de l'abbé Siéyès. C'est près de Fréjus que débarqua Bonaparte à son retour d'Égypte, 1799.

FRÈRES MINEURS. V. CORDELIERS.

FRÈRES PRÊCHEURS. V. JACOBINS.

FRÈRES DE LA MORT, ordre religieux de la règle de saint Paul l'Ermite; introduits en France dans le 17^e siècle, 1620. Cet ordre n'a guère subsisté que 20 ans.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, communauté religieuse instituée, suivant certains auteurs, à Reims, 1679, par l'abbé de la Salle; suivant d'autres, par

le père Barré, jésuite, mort en 1686. Cette communauté, érigée en ordre religieux par le pape Benoît XIII, 1725, est destinée à instruire sans rétribution les enfants des classes pauvres. Elle fut reconnue et approuvée comme ordre enseignant, le 17 mars 1808.

FRÉRET (Nicolas), né à Paris, 1688, pensionnaire et secrétaire de l'Académie des belles-lettres, mort en 1749. On a de lui un *Discours sur l'origine des Francs*.

FRÉRON (Élie-Catherine), critique célèbre, né à Quimper, 1719, mort le 10 mars 1776. Il brava toute sa vie la misère et les outrages pour combattre Voltaire et ses sectateurs.

FRESSYNET (Philibert, baron), né à Marcigny (Saône-et-Loire), 1767, entra à l'école militaire, et partit en 1791 pour Saint-Domingue, d'où il revint, 1787, avec le grade d'adjutant-général. Il y retourna de nouveau avec le général Leclerc, 1802, mais en qualité de général de brigade. Il fut fait en 1812 général de division et baron. Au second retour de Louis XVIII, 1815, il fut exilé. Le général Fressynet revint en France, 1816, et mourut en 1821.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST (Emmanuel-Marc-Marie), né en 1754, était conseiller au parlement de Paris, 1789. Il fut député aux états généraux par la noblesse de Melun ; mais bientôt il se réunit au tiers-état. Ce fut lui qui proposa de donner à Louis XVI le titre de roi des Français. Nommé plus tard juge au tribunal du 2^e arrondissement de la Seine, il fut arrêté comme suspect, 1792, condamné à mort et exécuté, juin 1794.

FREUDENSTADT, ville de la forêt Noire, bâtie en 1600, prise par les Français en 1795.

FREYRE D'ANDRODE (Gometz), Portugais d'origine, né en 1762 à Vienne (Autriche), servit d'abord en Portugal, puis en Russie. Il vint en France, 1808, et bientôt il fut employé en qualité de général de division à la grande armée. Il rentra dans sa patrie, 1815, et deux ans après, 1817, il fut arrêté comme l'un des chefs d'un complot qui devait dépouiller le prince régnant et mettre la couronne sur la tête du duc de Cadaval. Il fut condamné à mort avec ses complices et exécuté.

FRIANT (Louis, lieutenant général, comte), né à Villers (Somme), 1758. Il entra aux gardes-françaises, 1781 ; se trouvait, en 1795, lieutenant-colonel à l'armée de la Moselle ; fut nommé général de brigade, 1795 ; fit la campagne d'Égypte et y obtint le grade de général de division, 1799 ; assista aux batailles d'Austerlitz, 1805 ; d'Iéna, 1806 ; d'Eckmühl et de Wagram, 1809. Le général Friant fut appelé au commandement des grenadiers de la garde, 1812. Après la déchéance de l'empereur, il se retira dans la retraite où il est mort en 1829.

FRIARD (Saint), patron des laboureurs, né près de Nantes, 511. Il suivit d'abord l'état de son père, puis, sur la fin de sa vie, il se retira dans une petite île de la Loire, nommée *Vindioniti*. Il mourut en état de sainteté à une époque que l'on ne saurait préciser. Sa fête se fait le 1^{er} août.

FRIBOURG, en allemand *Freyburg* (bourg libre), canton suisse qui confine aux cantons de Berne, de Vaud et au lac de Neuchâtel. — Ce canton entra, avec celui de Soleure, dans la confédération helvétique, 1481. Sa capitale est Fribourg. L'on y remarque un vieux tilleul soutenu par des colonnes, planté par un patriote revenu de la bataille de Morat, pour en perpétuer le souvenir, 1476. — La ville de Fribourg fut bâtie vers 1176, par le margrave de Bade, Berthold IV, duc de Zœrnigen. Dans le siècle suivant, de 1218 à 1277, Fribourg eut des seigneurs particuliers ; de 1277 à 1457, des comtes souverains. Le dernier de ces comtes fut Jean, Ce prince

étant mort, les ducs de Savoie s'emparèrent de la ville et la gardèrent jusqu'en 1481, époque à laquelle elle se fit admettre dans la confédération suisse. — C'est à Fribourg que fut conclu, 1505, un traité d'alliance entre la France et le corps helvétique, traité qui est connu sous le nom de *Paix perpétuelle*.

FRIEDBERG, petite ville située sur les bords de la Sala, dans le comté de Mansfeld, en Thuringe, célèbre par deux batailles gagnées, la première par le grand Frédéric sur les Autrichiens, 1745 ; la seconde par le général Moreau sur les troupes prussiennes et autrichiennes réunies, 24 août 1796.

FRIEDLAND, petite ville du palatinat de Posnanie (Pologne), sur les confins de la Poméranie. Napoléon, vainqueur des Prussiens à Iéna et à Eylau, se porta immédiatement à la rencontre des Russes, et les joignit dans les plaines de Friedland. La bataille eut lieu le 12 juin 1807. L'empereur, instruit des positions occupées par les Russes, ordonna aux maréchaux Soult et Davoust de manœuvrer sur Königsberg, tandis que lui-même, à la tête des corps commandés par Ney, Lannes, Mortier et Victor, il s'avancerait directement sur Friedland. Les Russes, battus sur tous les points, abandonnèrent le champ de bataille, laissant sur la place 15 à 18,000 morts ou blessés, 80 canons et une grande quantité de caissons. Cette victoire amena la paix de Tilsitt.

FRIEDLINGEN, petite ville de l'ancien cercle de Souabe sur le Rhin. Ce lieu n'est remarquable que par la bataille qui s'y donna, le 14 octobre 1702, entre les Impériaux, sous les ordres du prince Louis de Bade, et les Français, commandés par le maréchal de Villars. Les deux partis s'attribuèrent également la victoire.

FRIOUL (*Il Friuli*), province d'Italie appartenant jadis à la république de Venise, aujourd'hui relevant de l'Autriche. Le Frioul était borné au nord par la Carinthie, au sud par la mer Adriatique et la marche Trévise, à l'est par l'Istrie et à l'ouest par les Alpes. — On prétend que le nom de Frioul a été donné au pays par Jules-César et vient du mot *Forjoulum* ou *Forajuliensis*. Ce pays a servi de passage à presque toutes les nations barbares qui, tour à tour, se sont ruées sur l'Italie. Dans le 4^e siècle, les Goths ; dans le 5^e, les Hérules s'en rendirent les maîtres. Enfin, dans le 6^e, Alboin, roi des Lombards, s'en empara. Il y établit, en qualité de duc ou gouverneur, son neveu Gislef. Charlemagne ayant battu Didier et éteint le royaume de Lombardie, 774, laissa le Frioul à un seigneur lombard nommé Rodgaud, ne s'en réservant que la foi et l'hommage. Mais deux ans après, 776, ce seigneur s'étant révolté en faveur d'Adalgise, fils de Didier, Charlemagne, irrité, accourut en Italie, fit couper la tête à Rodgaud et donna le Frioul, auquel il ajouta la Styrie et la Carinthie, à un seigneur français nommé Henri. Ce dernier attaqua les Hans Avarois, 796. Il s'empara de leurs trésors et les envoya à Charlemagne. Henri fut assassiné, 799. Il eut pour successeur Cadolach, qui mourut en 819. Louis le Débonnaire donna alors le duché à Baldrich ou Baudri. Les Bulgares ravagèrent, 828, toute la Pannonie supérieure sans que Baldrich songeât à les combattre. Baldrich fut déposé, et l'on divisa son duché en quatre comtés ou petits gouvernements, dont l'un échut à Eberhard, Béranger, fils de ce dernier, prince ambitieux et emporté, se fit déclarer roi d'Italie, et fut assassiné, 924. Après la mort de Béranger, le Frioul eut encore quelques ducs particuliers ; puis, en 1028, l'empereur Conrad II le Salique le donna, avec l'Istrie, à son chancelier Papon, patriarche d'Aquilée. Les successeurs de ce prélat en ont joui jusqu'à l'an

1420, époque à laquelle Louis Téchio se trouvant en guerre avec les Vénitiens, le comte Philippe Darcelli, général de ces derniers, se rendit maître du Frioul, qu'ils ont gardé depuis. Au 16^e siècle, l'Autriche en conquiert une partie, et dès lors le Frioul fut divisé en Frioul autrichien et Frioul vénitien. Le traité de Campo-Formio, 1797, livra ce dernier à l'Autriche; mais, en 1806, tout le Frioul fut réuni au royaume d'Italie. Les traités de 1814 et 1815 rendirent le Frioul à l'Autriche. Depuis lors, le nom du pays a disparu pour faire place, le Frioul-Vénitien à la légation d'Udine, et le Frioul-Autrichien aux deux cercles de Trieste et de Goritz. — En 1803, le titre de duc de Frioul fut donné au général Duroc, grand maréchal du palais de Napoléon. V. **DURROC**.

FRILOU (Concile de). Ce concile fut tenu en 791 par Paulin, patriarche d'Aquilée. Ses actes commencent par une longue explication de la doctrine de la trinité et du symbole dans lequel on établit que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et que Jésus-Christ ne peut être appelé fils adoptif de Dieu.

FRISE, nom d'un ordre de chevalerie militaire que l'on prétendait institué par Charlemagne en mémoire de sa victoire sur Didier, roi des Lombards, 774. Il était sous la règle de saint Basile. Sa devise était une couronne impériale d'or.

FRISE. Sous ce nom l'on comprenait primitivement tout le littoral de la mer, depuis l'embouchure de la Meuse jusqu'au Weser. Il était divisé en *Westfriesen*, ou Frise occidentale, et *Ostfriesen*, ou Frise orientale. La première s'étendait de l'embouchure de la Meuse au Vliet, la seconde du Vliet au Weser. Plus tard, la Frise fut diminuée de la Hollande septentrionale, qui fut jointe au comté de Hollande, et de tout le pays de Grœningue, depuis Lauwer jusqu'à Ems. La Frise se trouva alors divisée en deux pays non contigus qui conservèrent cependant leur ancienne dénomination. — Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine du nom de Frise; quelques-uns prétendent qu'il fut donné au pays par Friso, fils d'un roi des Francs, nommé Grinthus; d'autres disent, au contraire, qu'il vient du mot tudesque *fris*, qui signifie fort, ce qui est conforme au sentiment de Tacite. Cet historien, dans le 54^e chapitre des *Mœurs des Germains*, dit que le nom des Frisons marque leur force : *Majoribus, minoribusque Frisiis vocabulum est, ex modo virium*. — La Frise ne fut entamée que faiblement par les Romains, qui cependant y firent passer une de leurs routes. Elle fut la demeure des Francs saliques, c'est-à-dire habitant les rives de la Sale, aujourd'hui l'Yssel.

FRISE OCCIDENTALE, ou **FRISE PROPRE**, en hollandais *Friesland*, aujourd'hui une des deux provinces de la Hollande, bornée au nord par la mer du Nord, au sud par la province d'Over-Issel, à l'est par celle de Grœningue, à l'ouest par le Zuyderzée; population, 200,500 habitants. Les peuples de ce pays habitèrent primitivement l'Ile-Batave, dont ils furent chassés par César, av. J.-C. 50. Germanicus les soumit, l'an 16 de l'ère chrétienne, et conclut même une alliance avec eux; mais bientôt ils se révoltèrent. Au 4^e siècle, ils furent compris dans la grande confédération des Saxons, et, lors de la conquête des Gaules, 420, ils demeurèrent indépendants. Vers la fin du 6^e siècle, la Frise fut soumise par les rois d'Austrasie. Pepin le Gros, ou d'Héristal, battit en diverses rencontres Ratbod, duc des Frisons, et l'obligea, en 689, à signer un traité par lequel non-seulement le duc se reconnaissait tributaire de Pepin, mais encore il permettait que l'Evangile fût prêché dans ses terres. A cet effet, le moine Wigbert y fut envoyé avec quelques

autres; mais ils souffrirent le martyre, 707. Charles Martel défait les Frisons, 756, tua le duc Popon qui avait succédé à Ratbod, renversa leurs idoles, et mit tout à feu et à sang dans le pays. Sous le règne de Charlemagne, 768-814, la Frise devint une annexe de l'empire; elle fut alors gouvernée par des podestats; puis elle fut comprise dans le royaume de Germanie. Elle fut assignée, 882, au pirate northman Gothfried, et forma, à la chute des Carolingiens Germains, 911, un des 6 grands duchés de l'empire. En 1403, Albert de Bavière, comte de Hollande et de Hainaut, soumit la Frise. Saffrid VVierda et Haring Marinxma, tous deux podestats, rendirent la liberté à leur pays, et bientôt cette liberté fut confirmée par l'empereur Sigismond, 1417, et par Frédéric III, 1447. Jules Dekma fut le dernier podestat de la Frise.

1494. Son election fut suivie de tant de désordres, que, 4 ans après, 1418, l'empereur Maximilien I^{er}, ne les ayant pu dissiper, nomma Albert, duc de Saxe, gouverneur perpétuel de la Frise. Il eut pour successeur son fils Georges; ce dernier, toujours en guerre avec les Frisons, céda, en 1513, ses droits à Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de Charles V. Sous le règne de Philippe II, successeur de Charles-Quint, la Frise entra dans l'union d'Utrecht, et se joignit avec les autres provinces des états généraux, 1581, pour se soustraire à la domination espagnole. V. **ESPAGNE**, **PAYS-BAS**.

FRISE ORIENTALE, ou **OST-FRISE**, province du royaume de Hanovre, bornée au nord par la mer du Nord, au sud par le gouvernement d'Osnabruck, à l'ouest par la Hollande, et à l'est par le grand-duché d'Oldenbourg; population, 130,000 habitants; superficie, 80 kilom. sur 65. — Ce pays fut dans l'origine habité par les mêmes peuples et subit les mêmes révolutions que la Frise occidentale. — L'empereur Frédéric III la donna en fief, avec titre de comté, à Ulric Sirsenna, l'un des principaux seigneurs du pays, 1463. Les successeurs d'Ulric y régnerent jusqu'en 1744. A cette époque, elle passa sous la domination de la Prusse. En 1806, l'empereur Napoléon la réunit au royaume de Hollande, puis, en 1811, à la France sous le nom de département de l'Em-Oriental. Par suite du traité de 1814, elle a été rendue à la Prusse, qui l'a cédée au Hanovre. V. **DÉPARTEMENT**.

FRISONS, peuples de la Frise. V. **FRISE**.

FROIDS. V. **RIVER**.

FROILA I^{er}, roi d'Oviédo, 857-768. Il défendit vaillamment ses États contre les Maures. — Froila II, roi de Léon, succéda, 925, à son frère Ordugno. Il mourut de la lèpre, 924. V. **LÉON**, **OVIÉDO**.

FROISSARD (Jean), poète et chroniqueur français, né à Valenciennes, 1323, embrassa l'état ecclésiastique, mais sans en remplir les fonctions. Il s'attacha successivement à la reine d'Angleterre, femme d'Édouard III, au prince Noir, au duc de Brabant Venceslas, et au comte de Foix Gaston Phébus. Il mourut en 1400, laissant une chronique de France, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Espagne, de 1326 à 1400.

FROMOND ou **FROMONT**, docteur en théologie, né en 1587, à Hackour-sur-Meuse, enseigna d'abord la philosophie à l'Université de Louvain. Il remplaça dans la suite Jansénius dans la chaire de professeur d'Écriture sainte à cette même Université. Fromond mourut en 1653, laissant un grand nombre d'ouvrages.

FRONDE. On donne ce nom à une période de l'histoire de France embrassant environ 10 années, de 1643 à 1653. Cette époque, diversement jugée par les historiens, a été considérée par les uns comme une tentative pour établir dans le royaume un équilibre constitution-

nél, par d'autres comme la dernière prise d'armes de la féodalité à son déclin. — A la mort du cardinal Richelieu, 1642, l'esprit d'indépendance qui fermentait depuis longtemps éclata tout à coup dès que les nobles eurent l'espoir de ne pas trouver dans son successeur, le cardinal Mazarin, la main ferme qui les avait comprimés pendant si longtemps. Le roi Louis XIII se mourait, et, dans son éloignement pour son frère et pour la reine, il aurait souhaité ne leur laisser aucune puis-sance en héritage ; mais Mazarin, n'osant porter seul le fardeau du pouvoir absolu, lui fit agréer un conseil de régence où devaient entrer la reine, le duc d'Orléans, le prince de Condé, lui, Mazarin, et trois autres ministres, élèves de Richelieu. La reine n'avait pas jugé à propos de protester publiquement contre cette déclaration ; elle l'avait fait en secret. Bientôt les gentilshommes rompirent avec les ministres, et groupés en ordre sous la conduite du duc de Beaufort, ils vinrent les braver à Saint-Germain et offrir leurs épées à la reine. Sur ces entre-faites, Louis XIII mourut, 1643. La reine, conduite en triomphe à Paris par le duc de Beaufort, fit casser par le parlement la déclaration qui limitait ses droits de régente, et surprit tout le monde en donnant la présidence de son conseil au cardinal Mazarin, qui fit immédiatement arrêter le duc de Beaufort. Cependant le duc d'Enghien, vainqueur à Rocroy, groupait autour de lui la noblesse, et l'année suivante, 1644, la nécessité de remplir le trésor vide amena une collision avec le parlement. Mazarin, pour résoudre la difficulté, voulut contraindre les présidents à réunir toutes les chambres, et, sur leur refus, il en fit arrêter quelques-uns, ce qui amena contre lui une opposition générale. Trois mois la justice fut suspendue ; alors Mazarin, acculé à un coup d'État, tint un lit de justice, le 5 septembre 1645, et là il fit enregistrer 19 édits fiscaux par ordre exprès du roi, qui n'avait encore que 7 ans. Le parlement, obéissant cette fois, se promit de résister à pareille injonction. Deux ans après, 1647, il rejeta nettement une mesure présentée par le surintendant des finances, et Mazarin se crut alors en droit de la faire enregistrer dans un lit de justice. Le lendemain, le mot de réforme était dans toutes les bouches, et le soulèvement général. Les membres du parlement arrêtaient alors une série d'articles, lesquels, reconnus par la royauté, auraient fait une révolution politique ; la monarchie eût été tempérée par l'influence légale des corps judiciaires. Mais la victoire remportée à Lens sur les Espagnols, 1648, changea la face des choses, et amena l'arrestation du président Blancmesnil et d'un vieux conseiller nommé Broussel. Alors la multitude s'augmenta, et vint menacer la reine jusque sous ses fenêtres. Celle-ci envoya le maréchal de la Meilleraye avec 200 gardes pour châtier les mutins, qui trouvèrent un appui dans le coadjuteur de Gondé. (V. RETZ.) Le parlement se trouva alors placé entre la colère de la reine, d'un côté, et, de l'autre, la rage du peuple, qui exigeait le rappel de Broussel. Il pénétra de force dans l'appartement d'Anne d'Autriche, où se trouvait en ce moment Henriette d'Angleterre, victime récente d'un soulèvement populaire. Anne baissa la tête, consentit à tout, et la tranquillité fut rétablie. A peine la reine fut-elle libre, qu'elle sortit de Paris, emmena le roi à Ruel, fit arrêter Chavigny, exiler Châteaufort, et publia la déclaration du 21 octobre 1648. Cette déclaration fut la base d'un gouvernement légal. Toutefois elle rencontra une fois l'opposition née du défaut de lumières politiques chez les uns, de l'esprit factieux de la noblesse chez les autres. Tout cela, joint aux prétentions exagérées des princes et aux défiances du conseil de la cour-

ronne, amena une guerre civile entre les frondeurs et les Mazarins. A la tête des premiers se mirent le duc de Beaufort, le coadjuteur de Retz, le prince de Conti, le duc de Bouillon, les maréchaux de Turenne et de La Mothe. Du côté des Mazarins se trouvaient le prince de Condé, le maréchal de Grammont et le duc de Châtillon. Quant au duc d'Orléans, il flottait entre les deux partis. En 1649, Louis XIV, contraint à quitter sa capitale, se retira avec sa mère à Saint-Germain en Laye. Le prince de Condé et le duc d'Orléans firent le blocus de Paris ; puis on se rapprocha ; une amnistie générale fut accordée. Le parlement eut la liberté de s'assembler, et la cour conserva Mazarin. L'année suivante, 1650, la régence se réunît aux frondeurs, et fit arrêter le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville. Turenne, qui s'était joint à l'archiduc Léopold, se saisit de d'Aubenton et d'Irson, reprit le Châtelet, et s'avança sur Vincennes pour délivrer les princes ; mais il fut battu par le maréchal du Plessis. — En 1651, le parlement et les frondeurs, fortifiés du duc de Nemours, demandèrent hautement la liberté des princes, que la cour n'osa refuser. Turenne quitta les Espagnols et revint à la cour, divisée alors en trois camps : 1° celui de la reine ; 2° celui du prince de Condé ; 3° celui des frondeurs, dirigé par le duc d'Orléans et le coadjuteur de Retz. Louis XIV déclara sa majorité ; alors le prince de Condé se retira dans son gouvernement de Guyenne, d'où il mena les secours des Espagnols contre son pays. Mazarin, écarté un instant, revient, en 1652, trouver le roi à Poitiers, et part avec lui pour Angers. Le prince de Condé arrive de Guyenne, et est battu à Étampes par le maréchal de Turenne. Nouveau combat sous les murs de Paris ; Condé, pressé par l'armée royale, se jeta dans le faubourg Saint-Antoine, et ne put entrer dans Paris qu'aidé de Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, laquelle fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi. Le duc d'Orléans fut alors déclaré lieutenant général du royaume ; Mazarin se retira à Bouillon, et les troubles s'apaisèrent. Mais à peine Louis XIV était-il entré dans Paris, qu'il fit arrêter le cardinal de Retz, chef des frondeurs. Retz parvint à s'échapper, et se retira en Lorraine, tandis que, de son côté, le prince de Condé se livrait aux Espagnols. L'année suivante, la France, épuisée, sentit le besoin de se reposer de tant de fatigues politiques. Mazarin rentra triomphant, 5 février 1653. Les seigneurs s'empres-sèrent de lui faire la cour, et Bordeaux, qui avait demandé en vain les secours de Cromwel, se soumit au roi.

FRONSAC, *Fronciacum*, chef-lieu de canton dans le département de la Gironde. — La citadelle de Fronsac passait anciennement pour avoir été bâtie par Charlemagne, 769. Elle fut érigée en duché-pairie par Henri IV, au mois de janvier 1608, en faveur du comte de Saint-Paul, de la maison d'Orléans-Longueville. Le duché passa ensuite à Louis II, prince de Condé, 1644, par son mariage avec Claire-Clémence de Maille, duchesse de Fronsac, et est revenu à la maison de Richelieu, dont le fils aîné, du vivant de son père, portait, antérieurement à 1789, le titre de duc de Fronsac.

FRONTHON, nom porté par 6 rois de Danemark, dans les temps fabuleux de ce royaume. Les historiens prétendent que Fronthon 1^{er} fut tué par son beau-frère Regnis, l'an du monde 5262. — Fronthon II était fils de Danno II et régna de 5775 à 5805. — Fronthon III, *le Pacifique*, fut tué par une sorcière qui avait pris la forme d'une vache, l'an 15 de J.-C. — Fronthon IV, dit *Largue*, fils de Fridelere II, se brûla lui-même dans son palais avec Suertinge, prince saxon, qu'il avait fait venir

sous prétexte de se réconcilier avec lui, an 79. — Fronthon V tua Harald, son frère, et fut lui-même brûlé par les fils de sa victime, 151. — Enfin Fronthon VI, fils de Canut, se fit baptiser en Angleterre, et mourut en 890.

FRONTIGNAN, petite ville, chef-lieu de canton du département de l'Hérault, renommée par ses vins muscats. Les huguenots l'assiégèrent, 1562, sans pouvoir la prendre.

FRONTIN, *Sextus Julianus Frontinus*, écrivain latin né vers l'an 40 de J.-C., mort vers l'an 106. Il fut préteur et trois fois consul.

FROTTÉ, ancienne famille de Normandie, dont nous ne pouvons faire remonter la filiation qu'au 14^e siècle. Le comte Louis de Frotté, né en 1735, fut l'un des chefs les plus dévoués du parti royaliste en Normandie. Il souleva une partie de cette contrée en 1794, et fit la guerre jusqu'en 1796, que les événements le contraignirent de retourner en Angleterre. A la rupture des conférences de Rastadt, il reparut sur la côte de Normandie avec le titre de maréchal de camp, 1799, et recommença la guerre avec beaucoup d'intelligence et de courage. Le 18 brumaire ayant amené la soumission de plusieurs chefs vendéens, Louis de Frotté demanda à capituler, 28 janvier 1800; mais une lettre interceptée ayant fait croire que son but n'était que de gagner du temps, il fut arrêté, traduit devant une commission militaire, et condamné à mort. Il subit son arrêt avec le plus grand courage.

FROULLAY, dans l'ancienne province du Maine, était, avant la révolution, du petit nombre des anciennes châtellenies, qui, depuis le moyen âge, étaient constamment demeurées entre les mains des propriétaires primitifs. La devise de la maison de Froullay était *Pro rege et pro fide*. Leur filiation se rattachait à Rolland, sire de Froullay, lequel vivait vers l'an 1140. La dernière personne de ce nom a été la spirituelle marquise de Gréqui, morte en 1805. — **V. CRÉQUI**.

FRUCTIDOR (Dix-huit). **V. FRANCE**. Période révolutionnaire, **NAPOLEON**, **SIÈYÈS**.

FUALDÈS (Antoine-Bernardin), né en 1761, dans le Rouergue, assassiné, le 19 mars 1817, avec les circonstances les plus atroces. Bastide, Jausion et Collard, les deux premiers neveux de la victime, et le troisième avoué à Rhodéz, furent condamnés à mort par la cour d'assises d'Alby.

FUCHES, médecin et botaniste allemand, né en 1501, à Wemdingers (Bavière), mort en 1566. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages écrits en latin sur la botanique et sur la médecine.

FUENTES (Don Pedro Nimiquez d'AZEVEDO, comte de), général espagnol, né à Valladolid, 1560, servit en Portugal sous le duc d'Albe, et en Flandre sous Alexandre Farnèse. Il mourut à la bataille de Rocroy, gagnée, en 1640, par le duc d'Enghein.

FUESSLI, famille suisse, dont plusieurs membres se sont particulièrement distingués pendant les 17^e et 18^e siècles. — Fuessli (Jean-Gaspard), né à Zurich, 1706, mort en 1782, était un peintre distingué; mais il est particulièrement connu comme écrivain. On a de lui l'*Histoire des meilleurs peintres de la Suisse*. — Fuessli (Jean Henri), fils du précédent, né à Zurich, 1738, mort à Londres, 1825, succéda à Wet dans la chaire de professeur à l'Académie de peinture. La plus grande partie des tableaux de Fuessli a été faite pour la galerie de *Shakespeare*.

FUGGER (Famille des). Cette famille, issue d'un tisserand des environs d'Augsbourg, qui vivait vers l'an 1500, obtint des empereurs Maximilien et Charles-Quint

des titres de noblesse, et s'allia depuis aux familles les plus anciennes de l'Allemagne. Les plus connus de cette famille sont les trois frères, Ulric, Jacques et Georges — Ulric reçut de l'empereur Maximilien, pour le couvrir des avances d'argent qu'il lui avait faites, le comté de Kirchberg et la seigneurie de Weissenhorn, qui restèrent depuis la propriété de sa famille. — Antoine et Raimond, deux fils de Georges, frère d'Ulric, firent en grande partie les frais de l'expédition de Charles Quint contre Alger, et obtinrent de lui le droit de battre monnaie. L'aîné des deux frères, Antoine, dans une visite que lui fit un jour Charles Quint, en présence de ce prince, tous les titres de créance qu'il avait contre lui. — Outre la branche de Kirchberg, qui possède encore les domaines engagés autrefois par Maximilien, cette famille compte celle de Babenhäusen, qui a été élevée au rang de princes de l'empire par François II, 1805.

FULBERT (Saint), évêque de Chartres, 1007, mort en 1029. On le fête le 10 avril. — Le nom de Fulbert était aussi celui de l'oncle d'Héloïse, et il n'est connu que par son atroce cruauté envers Abeilard. **V. ABEILARD**.

FULDE, ville d'Allemagne dans l'électorat de Hesse-Cassel, population, 9,270 habitants, n'était dans le principe qu'une abbaye fondée par saint Boniface, 744. Ce prélat obtint du pape Zacharie un privilège par lequel son monastère fut soumis immédiatement au saint-siège. Pepin le Bref confirma l'exemption accordée à l'abbaye de Fulde et la prit sous sa protection, 760. Plus tard, l'abbé de Fulde acquit encore le droit de prendre place dans les assemblées immédiatement après l'archevêque de Mayence, et en 1135, l'archevêque de Magdebourg ayant disputé la préséance à l'abbé de Fulde, fut débouté de sa demande par l'empereur. Vers l'an 1150, Berthelg, abbé de Fulde, obtint du pape Honorius II les ornements pontificaux, et 20 ans après, Marquard, son successeur, fit entourer l'abbaye de murs et en fit une ville. L'abbé de Fulde était prince de l'empire, archichancelier de l'impératrice et primat des abbés d'Allemagne. (**V. CONSTITUTION GERMANIQUE**.) Fulde a, dans le dernier siècle, donné son nom à un petit État qui eut d'abord le titre d'évêché, 1752-1803, puis de grand-duché, et qui fait aujourd'hui partie de la Hesse électorale. — L'abbaye de Fulde fut sécularisée, 1855. Elle appartint successivement au prince d'Orange, au grand-duc de Francfort, à la Prusse, 1817, et fut enfin partagée entre la Hesse et la Bavière.

FULGENCE (Saint), *Fabius Claudius Fulgentius*, évêque de Ruspina en Afrique, né vers 468 à Leptis dans la Byzance. Il fut exilé de son siège par Thrasimond, roi des Vandales, qui protégeait les ariens. Fulgence mourut en 553. On le fête le 1^{er} janvier. Fulgence a laissé plusieurs ouvrages de polémique fort estimés, qui lui ont valu d'être surnommé l'Augustin de son siècle.

FULTON (Robert), mécanicien, né en 1767, aux États-Unis, fit, en 1802, à Paris, son premier essai de la navigation par le moyen de la vapeur. Malheureusement le premier consul, trop absorbé par les intérêts politiques, ne put y accorder assez d'attention, et la commission chargée d'examiner cet essai ne comprit pas Fulton. L'Amérique, au contraire, l'accueillit avec empressement, et, en 1807, il lança le premier bateau à vapeur sur l'Hudson pour la navigation entre Albany et New-York. Fulton mourut en 1815.

FULVIA, illustre famille de Rome. Elle se divisait en cinq branches : les Curvus, les Nobilior, les Flaccus, les Pœtinus et les Centumalus. Elle a fourni à la république plusieurs consuls et plusieurs préteurs.

FULVIE, courtisane romaine, était la maîtresse de

Quintus Curius, un des complices de Catilina. Ce fut elle qui, lui ayant arraché le secret de la conspiration, le découvrit à Cicéron, et sauva ainsi la république, avant J.-C. 60.

FULVIE, femme du tribun Claudius, ensuite de Marc-Antoine. Elle forma dans Rome, avec L. Antoine, frère du triumvir, un parti fort puissant, et contraignit Octave à en venir aux mains. Obligée de quitter Rome, elle s'enferma dans Péronne, où elle soutint un long siège. La famine seule put la déterminer à se rendre, av. J.-C. 41. Elle alla alors rejoindre son époux en Asie; mais elle mourut de douleur en voyant la passion de celui-ci pour Cléopâtre, an 40.

FULVIUS FLACCUS (M.) fut fait consul, 125 avant J.-C. Il seccorda la tentative des Gracques et voulut faire exécuter la loi Agraire. Cité devant le peuple avec le tribun Gracchus, par le consul Apinius, pour avoir voulu faire obtenir à tous les peuples de l'Italie le droit de bourgeoisie, il refusa de répondre, et fut égorgé avec un de ses fils par ordre du consul.

FUNAMBULES. On appelait ainsi à Rome les danseurs de corde. Cet art est tellement ancien, que les Grecs en avaient dans les jeux scéniques qui furent établis à Athènes par Thésée, av. J.-C. 1259. Ils furent introduits à Rome sous le consulat de Sulla, Petus et de Licinius Stolon, l'an de Rome 390, av. J.-C. 365. On les représentait d'abord dans l'île du Tibre, et ensuite on les fit paraître sur le théâtre. Tércence, dans sa comédie de l'Élcyre, av. J.-C. 165, fait mention d'un funambule qui avait empêché le peuple de faire attention à la première représentation d'une de ses pièces, et Capitolin, historien latin, qui écrivait vers l'an 290 de notre ère, rapporte, dans la vie de Marc Aurèle, que cet empereur et Lucius Verus furent témoins des jeux ordonnés pour leur triomphe, 161. Il dit que parmi ces jeux figuraient des funambules; qu'un d'eux étant tombé en dansant, Marc-Aurèle avait ordonné que l'on mit des matelas sous la corde des danseurs, et que c'était depuis ce temps-là que l'on tendait un rets de cordes sous eux.

FUNÈRES (Jeux). V. JEUX FUNÈRES.

FUNÈRE (Oraison). Les Romains avaient coutume d'accompagner les funérailles des grands de harangues funèbres dans lesquelles on faisait l'éloge du mort. Ces harangues se prononçaient ordinairement dans le forum. Souvent les enfants ou les parents s'acquittaient de ce devoir, ou bien le sénat désignait lui-même l'orateur. Auguste, à l'âge de 12 ans, av. J.-C. 51, loua publiquement son aïeul. Tibère, d'après Suétone, en fit autant à 9 ans, av. J.-C. 25, en l'honneur de son père, et 4 ans après avoir été reconnu empereur, il prononça lui-même l'oraison funèbre de son fils, 18 de l'ère chrétienne. Caligula, en 37, loua Livia, sa bisaiseule, et Néron, bien jeune encore, fit la même chose à l'égard de l'empereur Claude, son prédécesseur. — Les dames romaines ne furent pas non plus exclues de cet honneur après leur mort. La première dame romaine qui le reçut fut Pompillia. Crassus, son fils, prononça son oraison funèbre, av. J.-C. 116. Jules César étant questeur, av. J.-C. 60, loua publiquement sa tante Julia et sa femme Cornélie.

FURETIERE (Antoine), né à Paris, 1620, fut d'abord procureur fiscal de Saint-Germain-des-Prés. Il prit ensuite les ordres et fut nommé abbé de Châlivoy. Il fut admis en 1662 à l'Académie française; mais 25 ans après, 1685, la société le chassa de son sein comme accusé d'avoir profité du travail commun pour publier le dictionnaire qui porte son nom. Furetière mourut en 1688.

FURNES, en flamand *Veurnen*, ville de Belgique sur les bords de la mer; population, 3,500 habitants. — Cette ville fut détruite par les Flamands au commencement du 9^e siècle. Baudouin Bras de-Fer, 1^{er} comte de Flandre, releva son château, 960. On y bâtit ensuite des maisons. Philippe le Bon les fit entourer de murailles, 1590. — Les Français se sont emparés plusieurs fois de cette ville: la première, en 1297, après la bataille de Furnes, dans laquelle Philippe le Bel tailla en pièces l'armée flamande; la deuxième en 1658, sur les Espagnols. La paix d'Aix-la-Chapelle, 1668, en assura la possession à la France, qui la fit démanteler. Cela fut cause que les confédérés s'en emparèrent, 1692; mais l'année suivante, 1695, les Français s'en rendirent de nouveau les maîtres. Elle fut rendue aux provinces-unies, par la paix de Riswick, 1697. Sous le règne de Louis XV, le 29 juin 1744, après la prise d'Ypres et du fort de la Renouque, le comte de Clermont fut chargé d'investir Furnes qui capitula le 10 juillet suivant. — Le général Labourdonnaie la prit le 18 novembre 1792, mais l'Autriche la reprit en 1795, pour la perdre une dernière fois le 21 octobre de la même année. Ce fut le général Vandamme qui s'en empara. Elle fut alors unie à la France jusqu'en 1814. Le congrès de Vienne la donna au royaume des Pays-Bas, dont elle s'est séparée en 1831. Depuis lors elle fait partie du royaume de Belgique.

FURSTENBERG, ville de Souabe avec titre de principauté. Elle a donné son nom à la maison de Furstenberg seconde en grands hommes. Jadis simple comté, la ville de Furstenberg fut érigée en principauté, en 1664, en faveur de François Egon de Furstenberg, prince-évêque de Strasbourg. — Cette principauté fut mise en 1806 sous la souveraineté des États voisins de Wurtemberg, de Bade et de Hohezoellern Sigmaringen.

FURSTENBERG (Maison de). L'origine de cette famille remonte aux Agilolfings par Ega, maire du palais de Dagobert I^{er}, 628; mais sa généalogie n'est réellement connue que depuis Henri, comte de Furstenberg, lequel vivait dans le 9^e siècle et épousa Agnès, fille de Grégoire, élu roi d'Ecosse, 875. Nous citerons Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn, 1661, de Munster, 1678, et enfin vicaire général du saint-siège pour les provinces du Nord. Il mourut en 1685. — François Egon de Furstenberg, né en 1626, évêque de Metz, 1658, prince-évêque de Strasbourg, 1665, mort en 1682. — Enfin, Guillaume Egon de Furstenberg, frère du précédent, succéda à son frère dans l'évêché de Metz, 1665, et dans celui de Strasbourg, 1682. Il fut honoré de la pourpre romaine, et mourut en 1704 à Paris. Il avait été déclaré ennemi de l'empire, par la diète de Ratisbonne, à cause de son attachement aux intérêts de la France. C'est à cause de lui que l'on a donné le nom de Furstenberg à la petite rue qui conduit de la rue Jacob à l'abbaye.

FURTH, ville de Bavière, célèbre par la bataille gagnée en 1632, par Gustave-Adolphe, roi de Suède, à la tête des protestants d'Allemagne, contre le comte de Wallenstein, général des troupes impériales.

FUST, orfèvre de Mayence, forma, en 1450, une association avec Guttemberg, et partagea avec ce dernier et Scheffer l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie. Il rompit son alliance avec Guttemberg, 1453, en forma une autre avec Scheffer, à qui il donna sa fille en mariage, et publia alors le *Psalmorum codex*, 1457; la *Biblia latina*, 1462; et enfin, le *De officiis*, 1466. Il vint la même année à Paris, et y mourut, dit-on, de la peste.

FYROUZ, roi Arsacide, 90-107. V. PACORUS.

L 02/01 - C62

END